1st edit. 1694

DICTIONNAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS,

tant vieux que modernes, & les Termes des

SCIENCES ET DES ARTS:

Divisé en trois Tomes.

TOME PREMIER.

A—D.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS

tant vieux que modernes, & les Termes des

SCIENCES ET DES ARTS,

SAVOIR

La Philosophie, Logique & Physique; la Medecine, ou Anatomie, Pathologie, Terapeutique, Chirurgie, Pharmacopée, Chymie, Botanique, ou l'Histoire naturelle des Plantes, & celle des Animaux, Mineraux, Metaux & Pierreries, & les noms des Drogues artificièlles:

La Jurisprudence Civile & Canonique, Feodale & Municipale, & sur tout celle des Ordonnances:

Les Mathematiques, la Geometrie, l'Arithmetique & l'Algebre, la Trigonometrie, Geodesie ou l'Arpentage, & les Sections coniques, l'Astronomie, l'Astrologie, la Gnomonique, la Geographie, la Musique, tant en theorie qu'en pratique, les Instrumens à vent & à cordes, l'Optique, Catoptrique, Dioptrique & Perspective, l'Architecture civile & militaire, la Pyrotechnie, Tactique & Statique:

Les Arts, la Rhetorique, la Poësie, la Grammaire, la Peinture, Sculpture, &c. la Marine, le Manege, l'Art de faire des armes, le Blason, la Venerie, Fauconnerie, la Pêche, l'Agriculture, ou Maison Rustique, & la plupart des Arts mechaniques:

Plusieurs termes de Relations d'Orient & d'Occident, la qualité des Poids, Mesures & Monnoyes; les Etymologies des mots, l'invention des choses, & l'Origine de plusieurs Proverbes, & leur relation à ceux des autres Langues:

Et enfin les noms des Auteurs qui ont traitté des matieres qui regardent les mots, expliquez avec quelques Histoires, Curiositez naturelles, & Sentences morales, qui seront rapportées pour donner des exemples de phrases & de constructions.

Le tout extrait des plus excellens Auteurs anciens & modernes.

Recueilli & compilé par feu

Messire ANTOINE FURETIERE,

Abbé de Chalivoi, de l'Academie Françoise.

SECONDE EDITION,

Revuë, corrigée & augmentée par

Monsieur BASNAGE DE BAUVAL.

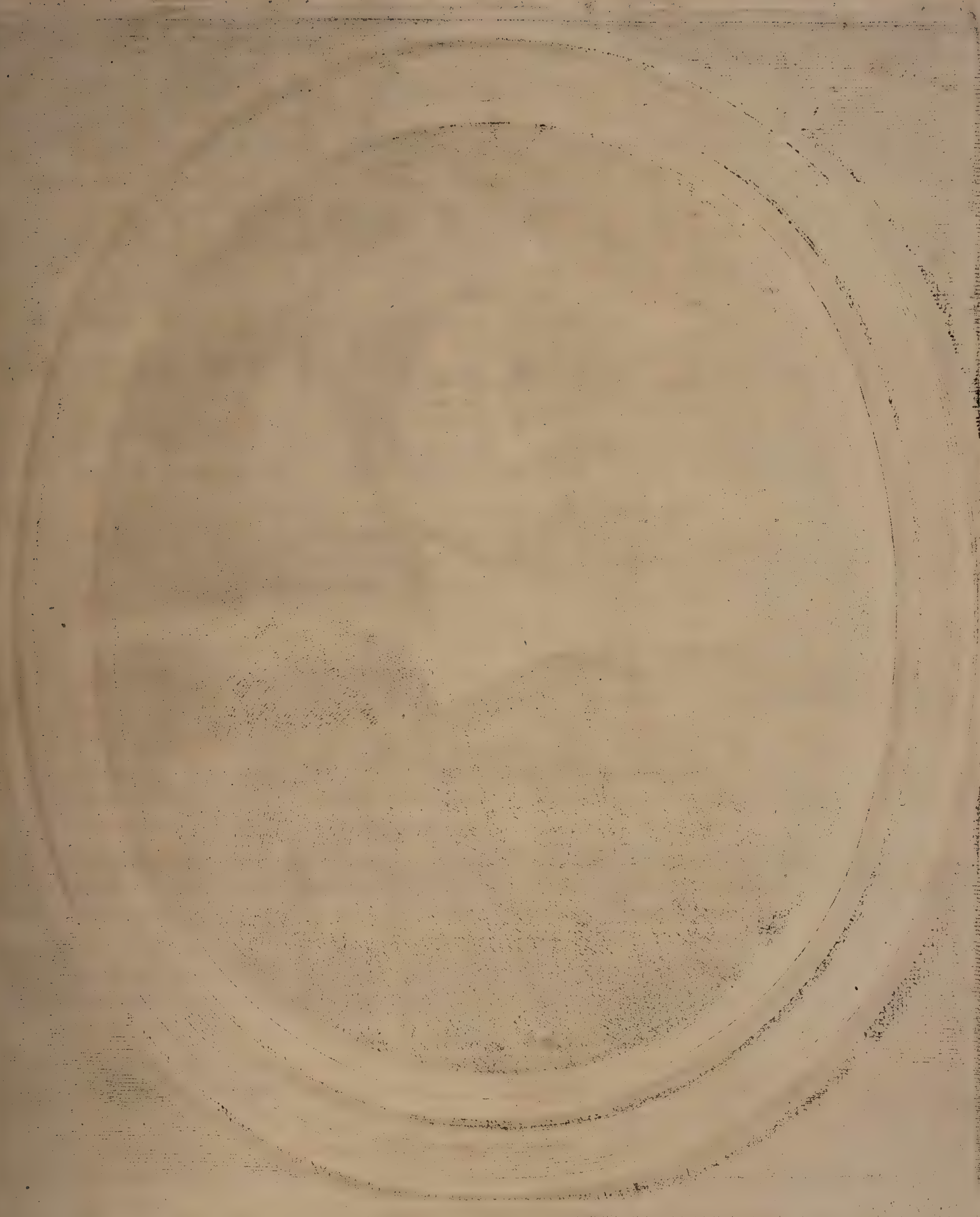
TOME PREMIER.



A LA HAYE ET A ROTTERDAM,

Chez ARNOUD ET REINIER LEERS, 1701.

AVEC PRIVILEGE.





De Seue Pinxit G. Edelinck Sculp. C.P.R.

Ant. Furetiere Abbé de Chaliuoy Pr. de Chuines L'vn des quarante de l'Academie Françoise mort le 14.e May 1688. âgé de 68 ans

PREFACE.

CEtte seconde Edition n'a pas besoin d'une longue Preface. Il seroit superflu de discourir sur l'utilité d'un Dictionnaire en general, & en particulier sur la necessité d'un Dictionnaire pour la langue Françoise, qui dans le point de perfection où elle semble être parvenuë, doit desormais être fixe, & ne plus dependre des bizarreries, & de l'inconstance de l'usage. Le sujet est épuisé par la Preface qui a été * mise à la tête de la premiere Edition, & par celle dont Mrs. de l'Academie Françoise ont orné leur Dictionnaire. Il faut donc s'arrêter uniquement à rendre compte des changemens qu'on a apportez à cette nouvelle Impression.

* *Aprés la mort de Mr. l'Abbé Furetiere.*

Je dirai d'abord qu'on ne s'est pas borné à quelques fautes, ou à suppléer quelques termes qui étoient échappez à la diligence de Mr. l'Abbé Furetiere. On a retouché, ou refondu presque tous les articles. Il y en a peu qui soient demeurez entiers; ensorte que si le fond est de lui, à peine pourroit-il reclamer la moitié de tout l'Ouvrage. L'augmentation la plus considerable regarde la politesse, & l'exactitude du langage. Mr. l'Abbé Furetiere, pour ne se trouver point en concurrence avec Mrs. de l'Academie Françoise, n'avoit pas entrepris de decider du bon ou du mauvais usage des mots, ni de la pureté de la Langue. Ce n'étoit pas là son but principal. Il s'étoit specialement attaché aux termes des Arts: le reste n'étoit qu'accessoire, & n'étoit pas enfermé dans son plan. Mais cette difference specifique ne subsiste plus. On a cru que pour bien remplir le titre de *Dictionnaire universel*, il faloit qu'on y pût apprendre à parler poliment, aussi bien qu'à parler juste, & dans les termes propres à chaque Art.

L'entreprise sans doute eût été temeraire, si l'on n'avoit pas eu l'Academie Françoise pour guide, & pour garent; & il est vrai aussi que je ne m'ingere point de decider de mon chef sur le choix, & la preference des mots. C'est une autorité que je n'avois garde de m'arroger. Au contraire on verra que dès qu'il y a sujet de douter, j'ai rapporté les opinions de ceux qui ont fait des remarques sur la langue Françoise, ou pour admettre, ou pour rejetter un terme contesté; & dans le partage de sentimens, l'Academie Françoise est l'autorité suprême à laquelle j'ai toûjours deferé. Je presente seulement aux

Lecteurs les raiſons de balancer de part & d'autre, & c'eſt à eux à prononcer. Pour moi, ſi je prefere un terme à l'autre qui eſt en concurrence, c'eſt plutôt par la neceſſité de choiſir, que pour me donner le droit de decider. Mrs. de l'Academie Françoiſe étoient diſpenſez de deſcendre à tous ces details, parce que leur propre ſentiment vaut d'autorité. Mais peut-être auſſi que l'on ne ſera point fâché de revoir les raiſons de douter; ces ſortes de conteſtations forment, & rafinent le bon goût: ce n'eſt pas peu de choſe que de ſçavoir douter par raiſon. On ne ſera pas fâché non plus d'apprendre la naiſſance des mots, leur deſtinée, & les revolutions par leſquelles ils ont paſſé: ce ſont des bagatelles, il eſt vrai, mais ce ſont des bagatelles curieuſes, & qu'on eſt bien aiſe de trouver chemin faiſant. On pourroit traiter de même avec quelque dedain les ſcrupules, & les raffinemens ſur l'élegance, & la beauté du langage. On ſçait bien qu'il ne faut pas être trop pointilleux, & qu'on énerve, ou qu'on deſſeche le diſcours à force de le limer, & de le polir. Une regularité trop grammaticale a quelque choſe de pedanteſque: mais auſſi le mauvais choix, ou même la trop grande negligence des expreſſions, eſt un defaut beaucoup moins ſupportable. Il n'y a pas grand honneur à bien ſçavoir ſa langue, & il y a de la honte à ne la ſçavoir pas. Enſorte que ſi les obſervations, ou ſi l'on veut, les minuties de Grammaire dont ce Dictionnaire eſt rempli, ne ſont pas fort eſſentielles pour parler, quand on ne parle que pour ſe faire entendre, elles ne ſont pas tout-à-fait mepriſables pour ceux qui ſe piquent de parler exactement, poliment, & noblement.

Au reſte ce n'eſt pas un des moindres embarras que j'ai rencontrez, que de marquer preciſément la diverſe ſignification des mêmes mots. Elle eſt quelquefois ſi delicate, & ſi fine, qu'on la ſent mieux qu'on ne la peut exprimer. C'eſt en ce cas que j'ai ſouvent éprouvé ce que St. Auguſtin a dit de la conſcience, Je ſçai bien ce que c'eſt quand on ne me le demande pas, & je ne ſçai plus ce que c'eſt quand on me le demande. En raiſonnant trop avec ſoi-même ſur les mots, & en cherchant à en fixer la ſignification avec trop de juſteſſe, l'eſprit ſe fatigue, le goût s'émouſſe, & la difficulté s'évanouït. C'eſt pourquoi l'on ne doit pas exiger là-deſſus une derniere preciſion. D'ailleurs j'ai cité ſur les mots communs de la Langue des exemples choiſis, & tirez de nos meilleurs Auteurs,

teurs, ou pour en confirmer l'uſage, ou pour en faire mieux ſentir le ſens, & les differentes expreſſions. Ce ne ſont point des exemples vagues, & où le mot en queſtion ſoit ſeulement employé pour faire une phraſe. Chaque * article eſt enrichi de penſées fines, de traits delicats, ou de reflexions ſenſées & judicieuſes: enſorte qu'on y trouvera quelquefois l'agreable mêlé à l'utile, & au ſerieux. C'eſt une richeſſe qui manquoit au Dictionnaire de Mr. l'Abbé Furetiere, & dont Mrs. de l'Academie Françoiſe n'ont pas cru avoir beſoin. Il faut encore ajoûter qu'on a pris ſoin de faire entrer ici les regles de la poëſie ou ſur les rimes, ou ſur la quantité des ſyllabes. Par exemple les Poëtes ne conviennent pas univerſellement ſur les rimes en *er*, en *ier*, en *ois* &c. On pourra conſulter les articles qui concernent ces terminaiſons, pour ne pas riſquer une rime, ou une meſure ſuſpecte, ou vicieuſe.

* *Ou la plupart.*

A l'égard des termes des Arts, & des ſciences, on les a ou reformez, ou confrontez, ou ajoûtez ſur les Auteurs qui en ont traitté; & du reſte l'on a ſuivi, & amplifié le plan de Mr. l'Abbé Furetiere. On ne s'eſt pas contenté d'une definition toute ſeche: car en expliquant les mots, on fait l'hiſtoire des choſes qu'ils ſignifient. S'il s'agit d'une charge, l'on explique quelle en eſt l'origine, ce qu'elle eſt aujourd'hui, & quels ſont les droits qui y ſont attachez: ſi c'eſt un terme de Juriſprudence (Civile, ou Canonique) l'on en expoſe exactement l'uſage dans la pratique, & les maximes generales qui s'obſervent encore, ou qui s'obſervoient autrefois. On a fait de même pour toutes les ſciences; la *Poëſie*, la *Philoſophie*, la *Theologie* &c. Chacun peut en choiſir des échantillons à ſon gré, & par rapport à ſa curioſité. Je ne mets pourtant pas ſur mon compte les articles d'Algebre. Cette ſcience m'eſt inconnuë. Je ne m'approprie point non plus ce qui regarde la *Medecine*, l'*Anatomie*, la *Pharmacie*, la *Chirurgie*, & la *Botanique*. Je n'ai point voulu me fier à moi-même là-deſſus. Un habile † homme s'en eſt chargé. On a preſque tout effacé ce que Mr. l'Abbé Furetiere avoit dit ſur ces Arts, qui n'étoient point de ſa competence. Enfin mon livre (ſi j'ai quelque droit de l'appeller ainſi) eſt beaucoup plus ſçavant que moi.

† *Mr. Regis Médecin à Amſt.*

Après tout j'avouë que le Dictionnaire eſt encore fort éloigné du degré de perfection où il ſeroit à ſouhaitter que l'on pût porter un Ouvrage de cette nature. On y trouvera bien

 des

des choſes à cenſurer. Il eſt impoſſible que l'attention étant partagée ſur tant de choſes differentes, l'on puiſſe être toûjours exact, & appliqué ſur chaque article. Tout n'eſt pas également travaillé : il y a des articles trop chargez, & d'autres trop ſteriles. Deplus dans le cours de l'impreſſion l'on a quelquefois mal placé, ou tranſpoſé les exemples. En inſerant de nouvelles obſervations dans le texte, l'on n'a pas toûjours aſſez pris garde à ce qui precede, & à ce qui ſuit: on reconnoît la cicatrice, & le diſcours qui a été rompu eſt quelquefois mal reüni, & mal rejoint. En un mot les Imprimeurs ſe ſont trompez en bien des endroits à cauſe du nombre infini d'additions, & de corrections qui les a embarraſſez. Je pourrois me deffendre ſur la * precipitation avec laquelle j'ai été obligé de travailler; mais cette precipitation n'eſt tout au plus qu'une excuſe, & non pas une raiſon pour juſtifier mes fautes. Ainſi bien loin de m'offenſer quand on me les fera remarquer, je les corrigerai ſans chagrin, & je ſerai mon premier cenſeur à moi-même. J'aurois bien voulu qu'il y eût plus d'uniformité, & que les remarques fuſſent partagées avec plus d'égalité. Mais comme je n'avois jamais eu en vuë de reformer le Dictionnaire de Mr. l'Abbé Furetiere, j'y avois ſeulement jetté au hazard quelques obſervations pour mon uſage particulier; & quand je me ſuis trouvé engagé quaſi malgré moi à y mettre la main, j'ai laiſſé ces morceaux detâchez tels qu'ils étoient, parce que je n'ai pas eu le loiſir de les diſtribuer autrement. Je le repete donc encore, je ne pretens point faire mon apologie ſur bien des choſes, & je ſens par avance que je devrai beaucoup à ceux qui voudront bien m'épargner. C'eſt proprement de ces ſortes d'Ouvrages qu'on peut dire, que les moins defectueux ſont les meilleurs, & qu'on doit regarder avec indulgence ce qu'il y a de mauvais, en faveur de ce qu'il y a de bon. On auroit trouvé encor beaucoup plus de deſordre, & de confuſion, ſi je n'avois pas été ſecouru dans une diſcuſſion ſi ſeche, & ſi ennuyeuſe, & dans un travail ſi ſterile, & ſi rebutant. J'y ai aſſocié une † perſonne qui a bien étudié la langue, & qui la ſçait, non comme on la ſçait d'ordinaire, par l'uſage ſeulement; mais par regle, & par principe. Ses avis m'ont ſouvent determiné dans les difficultez, & dans l'embarras du choix, & de l'arrangement.

* *On imprimoit à meſure qu'on compoſoit.*

† *Mr. Huët, Min. Ref.*

Je n'ai plus que deux choſes à remarquer: l'une regarde l'orthographe. J'ai ſuivi celle de Mr. l'Abbé Furetiere, qui eſt

auſſi

aussi celle de Mrs. de l'Academie Françoise. J'ai donc laissé les mots dans le même ordre, & la même disposition. Je me suis contenté d'indiquer qu'on peut preferer une autre orthographe, & supprimer par exemple l'*s* en beaucoup de mots où elle ne se prononce point, & où elle ne sert qu'à embarrasser les étrangers. J'ai pourtant gardé assez religieusement l'orthographe qui designe, ou qui exprime qu'un mot est derivé du Grec, ou du Latin. On peut écrire *Filosofie* au lieu de *Philosophie*, *tans* au lieu de *temps*; & quelques-uns le font: mais outre que cette orthographe moderne defigure, ou deguise un peu les mots; & qu'en voulant les accommoder aux oreilles, on les change trop aux yeux; il me semble qu'on ne doit pas effacer absolument la marque de leur naissance, & de leur origine qu'ils portent avec eux. Je n'ignore pas que bien des gens voudroient qu'on reduisît l'orthographe à la prononciation; c'est-à-dire qu'on n'écrivît rien qu'on ne prononçât, & qu'on ne prononçât rien qui ne fût écrit: mais ou la raison, ou l'usage s'y opposent encore; & de plus Mrs. de l'Academie n'ont point autorisé ce changement: *Summorum in eloquentiâ virorum judicium pro ratione, & vel error honestus magnos duces sequentibus.* Quintilian.

La seconde chose que je voulois ajoûter, regarde les personnes. Je n'ai loué, & encore moins blâmé aucun Auteur. Je les cite tous également. On dira que c'est assez en loüer quelques-uns, que de les mettre indistinctement dans le même rang avec les autres: j'en conviens. Mais je ne puis empêcher qu'on ne fasse valoir ce qu'on voudra cette espece de loüange indirecte. Il suffit que s'agissant d'un Ouvrage qui doit être pour tout le monde, je n'ai aussi eu intention de chagriner personne. J'ai même gardé toutes les mesures d'honnêteté sur les matieres de Religion, en donnant à chaque parti les noms honorables qu'il se donne à lui-même; il n'étoit point question de disputer. C'est pourquoi j'ai retranché tous les termes injurieux dont Mr. l'Abbé Furetiere s'étoit servi, en parlant des Communions qui ne reconnoissent point le Pape pour Chef. Ce zêle fulminant & insultant ne choque pas moins les loix du Christianisme, que celles de la bienseance. On sçait bien que les plus forts peuvent s'emparer des noms & des titres; mais cela ne donne point raison au fond: *Adhuc sub Judice lis est.* Je me suis cependant apperçu qu'il en est demeuré quelques-uns. C'est un oubli, & je les desavouë.

Je ne dois pas oublier qu'on a mis à quartier tous les noms propres de personnes, de Royaumes, de Province, de ville, & de secte. Ces articles appartiennent au Dictionnaire Historique de Moreri. Si l'on en rencontre quelques-uns, ils sont d'ordinaire très-negligez, & ils n'y sont que parce qu'ils y étoient dejà.

PREFACE

de la premiere Edition.

IL n'y a jamais eu peut-être de livre qui ait pu se passer plus aisément de Preface que celui-ci. Car les traverses qu'il a essuyées avant que de voir le jour, ont donné lieu à plusieurs Ecrits qui l'ont fait connoître dans le monde avec assez d'éclat, & par des traits assez bien circonstanciez, pour n'avoir plus besoin que de se produire lui-même sans aucune sorte d'Avant-propos. Cependant, comme l'on est assûré que si l'Auteur avoit vecu jusques à cette heure, il auroit mis une Preface à la tête de son Dictionnaire, l'on s'est cru obligé à se conformer à son dessein, encore qu'on se voye destitué de tout son projet, & de toutes les remarques qui auroient produit infailliblement entre ses mains un discours tout-à-fait curieux & instructif. Cette privation n'a pu nous reduire à ne pas donner quelque chose à l'intention de l'Auteur, & à la coutume. Voici donc une Preface.

Mais que le Lecteur ne s'attende pas à nous voir pousser des lieux communs sur l'utilité des Dictionnaires. Le public est assez convaincu qu'il n'y a point de livres qui rendent de plus grands services, ni plus promptement, ni à plus de gens que ceux-là: & si jamais on a pu s'appercevoir de cette favorable disposition du public par les frequentes reimpressions, ou par la multiplicité de cette sorte d'Ouvrages, c'est sur tout en ces dernieres années; car à peine pourroit-on compter tous les Dictionnaires ou reimprimez, ou composez depuis quinze ou vingt ans, dont la plupart ont été, & sont encore d'un debit extraordinaire. Rien donc ne pourroit être plus superflu, que d'entreprendre ici la preuve si souvent donnée par d'autres de l'utilité de cette sorte de Compilations. Mais cela même nous montre qu'on ne sauroit publier le Dictionnaire de Mr. Furetiere sous de plus favorables auspices, puis qu'on le fait pendant que le monde est encore dans le fort de sa passion pour cette espece de livres.

Ce n'est pas qu'on fasse difficulté de declarer, qu'en quelque autre temps qu'il eût pu paroître, on auroit dû se flatter de l'esperance d'un très-bon accueil. Car c'est un Ouvrage distingué avantageusement par tant d'endroits, qu'il n'y a point de depravation de goût, ou de contre-temps bizarres, contre lesquels il ne semble qu'il pourroit tenir. Comme le public en a pu juger par l'Essai que l'Auteur en distribua à Paris, & qui fut tout aussitôt reimprimé en Hollande, on se croit moins obligé de faire connoître ici au Lecteur l'importance de ce Dictionnaire. On suppose avec raison sur le grand cours qu'ont eu ces fragmens & ces pieces detachées, que l'Ouvrage est deja si connu & si estimé, qu'il n'a plus besoin de ces favorables preventions, que les Ecrivains ou les Libraires tâchent d'inspirer dans une Preface par des denombremens artificieux, & par certains details qu'ils choisissent, & qu'ils exposent le plus avantageusement qu'il leur est possible.

On ne fera donc pas remarquer au Lecteur, que Mr. l'Abbé Furetiere ayant travaillé long temps à composer & à polir son Ouvrage, a pu profiter des bonnes & des mauvaises qualitez d'un très-grand nombre d'Auteurs qui l'ont precedé en ce genre de travail; & qu'il en a pu profiter d'autant plus considerablement, que lors qu'il avoit le plus à cœur son Dictionnaire, il en paroissoit souvent d'autres revus, corrigez & augmentez: ce qui ne pouvoit manquer de le conduire aux plus justes idées de la perfection d'un tel Ouvrage,

Ouvrage, tant parce qu'il remarquoit comment on avoit remedié aux defauts des premieres Editions, que parce qu'il apprenoit des Lecteurs les plus éclairez, ſi on y avoit bien ou mal remedié.

On ne fera point non plus reſſouvenir le public, que Mr. Furetiere a inſeré dans ſon premier Factum une Critique ſur le Dictionnaire de l'Academie, par laquelle on peut s'appercevoir clairement, qu'il decouvroit juſqu'aux plus petits defauts d'exactitude. Or c'eſt beaucoup, qu'un Auteur ſe faſſe des regles ſi ſeveres, & en comprenne ſi vivement toute l'étenduë ſelon la plus ſcrupuleuſe preciſion: car ſi ce n'eſt pas une marque convaincante qu'il les conſulte auſſi exactement lors qu'il compoſe, que lors qu'il cenſure le travail d'autrui, c'eſt du moins un prejugé en ſa faveur.

On n'avertira point non plus le public, que la ſechereſſe qui accompagne ordinairement les Dictionnaires, n'eſt pas à craindre dans celui-ci. Car outre que la vaſte étenduë, & la carriere immenſe que l'Auteur a choiſie pour ſon deſſein, fournit dans chaque page beaucoup de diverſité, & ne permet pas que le Lecteur faſſe beaucoup de chemin ſans apprendre quelque choſe qui en vaut la peine; outre cela, dis-je, on a ſoin de donner du relief aux definitions par des exemples, par des applications, par des traits d'Hiſtoire; on indique les ſources, on marque ſouvent les origines & les progrés; on refute, on prouve, on ramaſſe cent belles curioſitez de l'Hiſtoire naturelle, de la Phyſique experimentale, & de la pratique des Arts. Ce ne ſont pas de ſimples mots qu'on nous enſeigne, mais une infinité de choſes, mais les principes, les regles & les fondemens des Arts & des Sciences: deſorte qu'au lieu d'amplifier l'idée de ſon Ouvrage, l'Auteur l'a retreſſie, quand il a dit en dediant ſes Eſſais au Roi, qu'il avoit entrepris l'Encyclopedie de la langue Françoiſe.

A quoi ſerviroit de dire, que la vivacité qui a paru dans ſes Factums, ne doit pas faire ſoupçonner qu'il ait manqué de la patience & de l'application phlegmatique que ſon entrepriſe demandoit? Car la Republique des Lettres ignore-t-elle, que les François, qui ſemblent, à n'en juger qu'à vuë de païs, beaucoup plus propres à des études promptement expediées, qu'à celles qui demandent une longue & infatigable application, s'acquitent auſſi bien que qui que ce ſoit du métier de compiler, quand ils s'en mêlent? C'eſt ce qu'il ſeroit aiſé de prouver par des exemples de toute nature, ſi c'en étoit ici le lieu. Mais ſans ſortir de l'eſpece dont il eſt queſtion preſentement, d'où ſont venus, je vous prie, les Dictionnaires de la plus penible recherché, & portez du premier coup le plus près de la perfection, que d'un Robert Etienne, & de ſon fils Henri? Où eſt le ſavant parmi les nations les plus fameuſes pour l'aſſiduité au travail, & pour la patience neceſſaire à copier, & à faire des extraits, qui n'admire là-deſſus les talens de Mr. Du Cange, & qui ne l'oppoſe à tout ce qui peut être venu d'ailleurs en ce genre-là? Si quelqu'un ne ſe rend pas à cette conſideration generale, on n'a qu'à le renvoyer ad pœnam libri: *qu'il feuillete ce Dictionnaire, & il trouvera, pour peu qu'il ſoit connoiſſeur, qu'on n'a pu le compoſer ſans être un des plus laborieux, & des plus patiens hommes du monde.*

On ne nie point que l'Auteur n'ait eu des avantages qui ont manqué à ceux qui ont fait les Dictionnaires des langues mortes. Car avec moins de travail il a pu ſavoir au juſte toutes les differentes notions des mots, & les proprietez de leurs combinaiſons. Chacun ſe peut convaincre par ſa propre experience, qu'il eſt plus facile d'entendre à demi-mot les diverſes ſignifications des paroles en ſa langue maternelle, qu'avec beaucoup de meditation

le

le sens que l'on doit donner en mille rencontres aux expressions des Auteurs Latins.

Mais le seul avantage des Dictionnaires des langues vivantes par dessus les Dictionnaires des langues mortes, n'est pas que dans les premiers on donne plus aisément & plus surement que dans les autres, la veritable signification des termes, selon toutes leurs combinaisons, & selon la diversité des matieres où on les employe: voici encore un avantage très-important, c'est que les Dictionnaires d'une langue morte ne la representent qu'en partie, parce que ceux qui les compilent, ne sauroient où prendre une infinité de mots qui ont aussi proprement appartenu à cette langue, que les mots qui nous en sont encore connus. Car, par exemple, combien y a-t-il de mots Grecs & Latins qui n'ont jamais passé dans les livres? Combien y en a-t-il qui n'ayant pas été confinez au seul commerce de vive voix, mais ayant eu place dans les Escrits de quelque Auteur, n'en sont pas moins perdus pour cela, à cause de la perte totale qu'on a faite de ces Ecrits? Il y a tel mot & telle phrase dans les Dictionnaires les plus amples, qu'on ne peut justifier que par un seul Auteur, encore se faut-il contenter quelquefois d'un passage unique: d'où il s'ensuit que si nous avions tous les Auteurs, ou tous les Ecrits de ceux dont il nous reste beaucoup de Traitez, nous y trouverions dequoi amplifier les Dictionnaires. Nous voyons tous les jours qu'à mesure qu'on publie des Manuscrits de la basse Latinité, on découvre de nouveaux termes à inserer dans le Glossaire de Mr. Du Cange, lesquels bien souvent n'avoient échappé à ses infatigables recherches, que parce qu'ils n'avoient été employez par aucun Ecrivain connu.

Outre ces raisons l'on peut dire encore, que les mots qui ne sont que très-peu de fois dans les livres, sont fort sujets à demeurer exclus d'un Dictionnaire. Et c'est la raison pourquoy le savant Borrichius a pu ramasser plus de 400. mots de la lettre C, qui avoient échappé aux Compilateurs du Forum Romanum, *gens neanmoins qui étoient venus plus d'une fois au secours les uns des autres, marchant successivement sur les mêmes voyes. Le même Borrichius observe judicieusement, que ce qui fait que le Thresor de Henri Etienne, qu'il regarde d'ailleurs comme le meilleur Ouvrage que l'on ait fait en ce genre-là, manque d'une infinité de mots, c'est que l'Auteur n'avoit pas assez feuilleté Aristote, Platon, Xenophon, Demosthene, Thucydide, Euripide, Plutarque, Galien, &c. & qu'il n'avoit pu consulter plusieurs autres livres qui n'ont été publiez que depuis sa mort. Puis donc qu'il est extrêmement difficile d'assembler tous les mots qui nous restent des langues mortes, & impossible d'ailleurs de retrouver ceux que l'on en a perdus, qui peut-être sont en plus grand nombre que ceux que l'on a encore dans les livres; il est évident que ces langues-là ne sont representées qu'à demi dans les Dictionnaires, & qu'elles y perdent necessairement une infinité d'expressions qui n'étoient bonnes que pour l'entretien familier, & qui appartenoient en propre à certains Arts, ou à certaines fonctions de la vie, sur quoy il ne nous reste aucun Traité particulier. Mais ces obstacles ne regardant point les langues vivantes, il s'ensuit que quand on s'en veut donner la peine avec les talens requis pour cela, on peut faire des Dictionnaires qui les representent dans toute leur étenduë.*

On ne dit rien d'un grand defaut qui regne pour l'ordinaire dans les Lexicons des langues savantes, & sur tout dans les Dictionnaires polyglottes: c'est qu'on y voit bien les rapports d'un mot à un autre mot; mais non pas aussi souvent qu'il le faudroit, la definition des choses signifiées par les mots.

C'est neanmoins ce qu'il y a de plus necessaire à savoir. Car, que me sert de pouvoir nommer en plusieurs façons une même chose, si je ne suis capable d'en donner une bonne definition? Que m'importe, par exemple, qu'un niveau ait un tel nom en Latin, en Grec, en Alleman, en cent autres langues differentes, si je ne sais ce que c'est au fond qu'un niveau? Or voilà principalement à quoi l'on remedie le plus dans les Dictionnaires des langues vivantes, & en quoi celui de Mr. Furetiere sera d'un usage continuel & universel au delà de tout ce qu'on a vu jusques ici. Quiconque voudra profiter de ses travaux, pourra desormais representer chaque sujet par ses veritables caracteres, & selon les termes des plus experts en chaque profession. On ne sera plus reduit, comme le sont tant de gens dans les matieres même les plus communes, à recourir au mot vague de chose, *de* piece, *& à faire des postures de mains & de pieds, (manieres qui passent avec raison pour rustiques) afin d'exprimer la figure, la situation, & l'étenduë de ce dont on parle. Cet Auteur apprend à tout le monde, non seulement la nature des choses par leur matiere, leurs usages, leurs especes, leurs figures, & leurs autres proprietez, mais aussi les termes propres, dont il se faut servir pour les décrire. Et en cela il est descendu dans un detail, qui surprendra tous ceux qui l'examineront attentivement.*

Il seroit à souhaitter qu'un Aristarque ou un Didyme, un Varron ou un Ciceron eussent fait un pareil travail en l'honneur de la langue Greque & de la langue Latine, en faveur de leur siecle & de toute la posterité. Quels thresors n'y trouveroit-on pas, & quelles sources inepuisables d'éclaircissemens! Mais il semble que la bonne fortune de la langue Françoise lui ait menagé cette glorieuse prerogative, d'être la premiere qui ait paru reünie en un corps si vaste & si étendu. Il ne faut pas douter que les autres nations n'imitent un si bel exemple: ce qui fera que par toute l'Europe on accoutumera les personnes les moins lettrées à parler de tout avec connoissance de cause & avec justesse. Or il est certain que l'utilité d'une semblable coutume va plus loin que l'on ne pense, & qu'on ne se doit pas borner en mettant ces sortes de Dictionnaires entre les mains de tout le monde, à instruire chaque personne dans l'art de definir exactement. C'est un mal peu reel pour la societé civile, que d'ignorer la proprieté de plusieurs termes: mais il n'est point de profession où la justesse d'esprit ne soit d'un usage merveilleux; & c'est une grande preparation pour l'acquerir, que de s'accoutumer de bonne heure à parler des choses de son ressort selon les notions qu'un bon Dictionnaire en fournit.

Quoi qu'il en soit, il y a quelque sorte de justice dans ce privilege de la langue Françoise, puis qu'on ne sauroit raisonnablement lui contester certaines perfections très-avantageuses qui ne se trouvent point dans les autres langues. On pourroit peut-être s'exprimer plus fortement; mais on aime mieux temoigner sa reconnoissance de l'honneur qui lui est fait dans les païs étrangers, que de faire trop de mention de sa beauté. On l'entend ou on la parle dans toutes les Cours de l'Europe; & il n'est point rare d'y trouver des gens qui parlent François, & qui écrivent en François aussi purement que les François mêmes. Combien y a-t-il de villes d'ailleurs très-souvent en guerre avec la France, dans lesquelles non seulement tout ce qu'il y a de distingué dans l'un & dans l'autre sexe parle François, mais aussi plusieurs personnes parmi le peuple? Veut-on qu'un libelle coure bien le monde? aussi-tôt on le traduit en François, lors même que l'original en est Latin: tant il est vrai que le Latin n'est pas si commun en Europe aujourd'hui

jourd'hui que la langue Françoise. Ce sera un grand moyen à ce livre-ci de répandre sur plus de nations les lumieres qu'il contient, & d'acquitter cette langue auprès de ceux qui lui rendent tant d'honneur.

Au reste, c'est depuis long temps qu'elle reçoit des honneurs particuliers. La Capitale de l'Empire Romain, & de l'Eglise Latine, où toutes les autres langues devroient se taire, quand le Latin parle; Rome, dis-je, observe pourtant cette coutume dans la publication du Jubilé, que deux Prêtres en lisent la Bulle, l'un en Latin, l'autre en François sur deux chaires differentes dans l'Eglise de S. Pierre du Vatican. Dans le siecle passé Charles-Quint d'ailleurs ennemi mortel de la France, aimoit si fort la langue Françoise, qu'il s'en servit pour haranguer les Etats du Païs-Bas le jour qu'il fit son abdication, & pour écrire les Memoires de sa vie. Ceux qui nous parlent de ses lectures, font principalement mention de Thucydide traduit en François, & de Philippe de Commines. Après cela il ne doit pas être surprenant, qu'Henri VIII. Roi d'Angleterre sçût si bien le François, qu'il écrivoit ordinairement en cette langue à sa maîtresse Anne de Boulen. On peut bien inserer ici cette particularité concernant ces billets de galanterie, puis que la Bibliotheque du Vatican leur fait l'honneur de les garder parmi ses autres Manuscrits.

On ne croit pas se tromper, si l'on s'imagine que le Lecteur attend ici avec quelque sorte d'impatience, qu'on lui dise un mot touchant le Dictionnaire de l'Academie Françoise. On va donc dire, qu'on ne pretend point faire de tort à l'Ouvrage de ce Corps Illustre, en publiant celui-cy. Ce sont deux Dictionnaires de different ordre. Celui de l'Academie est destiné aux mêmes fins que l'Academie même. Or il est certain que ceux qui l'ont établie n'ont jamais eu d'autre but que de travailler à polir la langue Françoise, & principalement par rapport à des Ouvrages d'esprit, tant en vers qu'en prose, à des pieces d'Eloquence, à l'Histoire, &c. & il n'y eut que des ennemis outrez du Cardinal de Richelieu, ou des gens tout-à-fait ridicules, qui s'imaginerent qu'il vouloit se preparer des pretextes pour imposer des taxes sur ceux qui n'observeroient pas les regles du beau langage, à la ruïne infaillible des Procureurs, des Notaires, & autres suppôts de la Justice. Sur ce pied-là quel est le but du Dictionnaire de l'Academie? Quel est son caractere essentiel? C'est de fixer les beaux esprits qui ont un Panegyrique à faire, une piece de Theatre, une Ode, une Traduction, une Histoire, un Traité de Morale, ou tels autres beaux livres; c'est, dis-je, de les fixer, lors qu'ils ne sçavent pas bien si un mot est du bel usage, s'il est assez noble dans une telle circonstance, ou si une certaine expression n'a rien de defectueux. Pour se mieux convaincre de cette verité, il suffit de considerer, que ni les Remarques de Vaugelas puisées dans les Conferences de l'Academie, ni celles qui ont paru depuis la mort de Vaugelas sur le même plan, ne regardent que le beau stile, & nullement celui qu'on appelle du Palais, ou celui qu'on employe en parlant de Navigation, de Finance, de Commerce, d'Arts liberaux, ou mechaniques, & de telles autres choses. Et en effet, cette Illustre Compagnie peut bien enseigner à ceux qui veulent écrire sur ces matieres, comment il faut debarrasser une periode, & donner à son discours la netteté & la majesté convenables; mais pour ce qui est des termes propres à chaque Art, pour ce qui est des phrases consacrées dans chaque matiere, c'est à l'Academie, c'est aux Parlemens, c'est même au Conseil d'Etat à les apprendre des Maîtres en chaque profession.

Voilà quelle est la difference specifique du Dictionnaire de l'Academie. Tout ce qui ne se rapporte pas à ce but, n'y doit être consideré que comme un accessoire, dont les Lecteurs équitables ne laisseront pas de sçavoir bon gré; car c'est

 toû-

toûjours un avantage, que de rencontrer en ſon chemin plus de biens qu'on n'en cherchoit. Mais pour Mr. Furetiere, il ne s'eſt pas propoſé les termes du beau langage, ou du ſtile à la mode, plus que les autres. Il ne les a fait entrer dans ſa Compilation que comme des parties du tout qu'il avoit enfermé dans ſon deſſein. De ſorte que le langage commun n'eſt ici qu'en qualité d'acceſſoire. C'eſt dans les termes affectez aux Arts, aux Sciences, & aux profeſſions, que conſiſte le principal. Outre cela, l'Auteur a declaré publiquement, qu'il ne pretendoit rien à la fonction ſpeciale & eſſentielle de Meſſieurs de l'Academie; Qu'il ne donnoit ſon Dictionnaire que comme proviſionnel, & le precurſeur de celui qui viendroit de leur part juger en ſouverain dans une entiere pureté tous les mots vieux & nouveaux, & interpoſer ſon autorité pour les faire valoir; qu'il leur laiſſoit leur juriſdiction toute entiere, & qu'il ne pretendoit rien decider ſur la langue.

Il eſt donc certain que l'Ouvrage de ces Meſſieurs eſt auſſi neceſſaire que jamais, afin que ſur le jugement d'un Corps muni de toute l'autorité qu'on peut raiſonnablement ſouhaitter dans une telle cauſe, on ait lieu de croire qu'on parle & qu'on écrit bien. Nous faiſons des vœux ardens pour l'heureuſe naiſſance de cet Ouvrage, & nous lui ſouhaittons une meilleure deſtinée qu'au fameux Dictionnaire de l'Academie della Cruſca; c'eſt-à-dire, que s'il s'élevoit un nouveau Paul Beni qui eût la temerité de lutter tout ſeul contre l'Academie Françoiſe, nous ſouhaittons que le public le châtiât de ſon audace, & fît tellement éclater ſon indignation, que perſonne n'oſât faire comme le Tomaſini, qui attribuë l'honneur du triomphe à Paul Beni dans ce combat ſi inégal. Et quant à ceux qui ne ceſſent de faire des plaintes malignes ſur la lenteur, on les renvoye à la reponſe de Zeuxis, ce Peintre ſi renommé & ſi admirable. Je ſuis long temps à faire un tableau, *répondit-il à un autre qui ſe vantoit de ſa promptitude*, parce que je peins pour l'éternité.

La remarque qu'on a faite ſur ce qui diſtingue le Dictionnaire de l'Academie d'avec celui-ci, fait juger que cette celebre Compagnie pouvant mieux examiner les choſes après l'impreſſion de ce livre, & après la mort de l'Auteur, aura l'équité de faire ceſſer ſes pourſuites contre un Ouvrage qui fait tant d'honneur à la langue Françoiſe, & où l'on peut apprendre ſi aiſément tant de choſes. Et bien loin qu'elle doive perſeverer dans le premier eſprit, ſous pretexte que ſes richeſſes auroient été repanduës dans le Dictionnaire Univerſel, ce devroit être plutôt une raiſon d'aimer ce livre: car plus il contiendroit de cette ſorte de threſors, plus on s'aimeroit ſoi-même en l'aimant. D'ailleurs, il faut avoir aſſez de bonne opinion du public, pour attendre qu'il jugera que l'honneur qu'a eu Mr. Furetiere d'être long temps membre de l'Academie, lui a fait acquerir les lumieres dont il a eu beſoin dans ſa vaſte Compilation: & ainſi la gloire n'en reviendra-t-elle pas à l'Academie comme à la cauſe originale? N'a-t-on pas lieu de dire qu'elle eſt la cauſe ou immediate, ou mediate de toute la politeſſe du François, & qu'elle a rempli les eſperances de ſon Fondateur le grand Cardinal de Richelieu, qui repreſenta au Roi ſon Maître, que pour reparer la negligence de ceux qui auroient pu rendre la langue Françoiſe la plus parfaite des modernes, & pour la rendre en effet non ſeulement élegante, mais capable de traiter tous les Arts & toutes les Sciences, il n'étoit beſoin que d'établir cette Academie?

On ne diſconvient pas, que l'Auteur en proteſtant qu'il reſpectoit l'Academie Françoiſe autant qu'il étoit poſſible, n'ait écrit contre quelques membres de ce Corps avec trop d'emportement, & que le chagrin de ſe voir fruſtré du fruit de tant de veilles, n'ait donné un trop grand eſſor à ces imperieuſes paſſions,

que

que la malheureuse qualité d'Auteur a coutume de produire, dans les ames mêmes qui connoissent le mieux l'esprit de moderation à quoi l'étude des belles Lettres & la Religion nous engagent. Il a poussé, on l'avouë, l'esprit de satire au delà de ses justes bornes, ultra moderamen inculpatæ tutelæ, *contre des Academiciens recommandables par un merite distingué. Mais enfin, puis qu'il est mort avec les regrets convenables, ne faut-il pas que ces Messieurs en demeurent là; & voudroient-ils venger sur un livre les injures de son Auteur enterré? Voici deux mots pour cet Auteur, en attendant que quelqu'un de ses amis lui dresse un Eloge Historique dans les formes.*

MESSIRE ANTOINE FURETIERE *nâquit à Paris l'année* 1620. *Il fit ses études avec succés, & se rendit habile en Droit Civil & en Droit Canon. Après avoir été reçu Avocat au Parlement, il fut pourvu de la charge de Procureur Fiscal de la Justice de l'Abbaye de Saint Germain des Prez. Il passa ensuite dans l'Etat Ecclesiastique, & fut gratifié de l'Abbaye de Chalivoi au Diocese de Bourges, & du Prieuré de Chuines. Il fut reçu à l'Academie Françoise le* 15. *Mai* 1662. *La Nouvelle Allegorique qu'il fit imprimer en* 1658. *sur l'Eloquence du temps, est toute pleine de railleries ingenieuses & savantes. Il a publié divers autres Ouvrages tant en vers qu'en prose, où il a montré qu'il avoit beaucoup de talens pour cette espece de Morale qui cherche à nous guerir du vice en le tournant en ridicule. C'est dans cet esprit qu'il composa le Roman Bourgeois, imprimé à Paris en* 1666. *où il se mocque de plusieurs defauts qui ne sont que trop communs dans le monde; & en particulier il y raille d'une maniere fort plaisante les Auteurs d'Epitres Dedicatoires. Le Voyage de Mercure, & un Recueil de Poësies diverses qu'il avoit deja publiez, parmi lesquelles il y a quelques Satires & quelques Epitres, sont à-peu-près de ce même caractere, & ces pieces eurent beaucoup de debit dans leur nouveauté. Il n'en fut pas de même des Fables en vers, qu'il publia quelque temps après que celles d'Esope traduites par Mr. de la Fontaine eurent paru: & c'est peut-être ce qui a commencé la mesintelligence de ces deux Auteurs. Mais il est aisé de connoître par l'importance de ce Dictionnaire Universel, que Mr. Furetiere ne regardoit ces autres Ouvrages que comme des amusemens de jeunesse, ou de simples delassemens d'esprit, & qu'il reservoit toutes ses forces pour celui-ci. Il n'a pas eu la satisfaction de le voir imprimé, étant mort le* 14. *Mai* 1688. *Grand exemple de la vanité des occupations des Savans! Ceux qui travaillent aux Ecrits les plus durables, qui d'un côté demandent une plus longue application, & produisent de l'autre une plus glorieuse immortalité, meurent le plus souvent, sans que personne les ait pu ou remercier, ou loüer de leur peine: & puis les voilà dans l'état dont parle le saint homme Job:* Ses enfans seront avancez, & il n'en saura rien. *Vanitas vanitatum, & omnia vanitas.*

Pour conclusion on avertit le public, qu'on est bien éloigné de croire qu'il ne manque rien à cet Ouvrage. Un Dictionnaire est un de ces livres qui peuvent être ameliorez à l'infini; & quoi qu'on ne les gâte que trop souvent dans les dernieres Editions, il faut pourtant convenir, qu'en general la premiere n'est qu'une ébauche en comparaison de celles qui la suivent, comme il est aisé de s'en convaincre en comparant le Catholicon *de Joannes de Janua fagoté des recueils de Papias & de ceux d'Ugotion, avec celui d'Ascensius Badius; & en comparant la* Cornucopia *de Nicolas Perottus, avec le Calepin d'aujourd'hui, quelque defectueux qu'il soit encore. En disant cela, on ne veut pas dire qu'un coup d'essai tel que celui-ci fait dans une siecle si savant, & limé plusieurs années, ne surpasse les dernieres Editions de plusieurs autres Dictionnaires.*

 On

On veut ſeulement avoüer, qu'il peut devenir meilleur: & c'eſt pourquoi le Sieur Reinier Leers, à qui le public eſt redevable de l'impreſſion de ce livre, prie ceux qui y trouveront quelque choſe ou à corriger, ou à ajoûter, de le lui faire tenir, afin que ſi le debit des Exemplaires le fait ſonger à une nouvelle Edition, elle puiſſe être plus parfaite, par le ſoin que prendront des perſonnes intelligentes de mettre chaque choſe à ſa place, & de lui fournir leurs obeſrvations particulieres: de quoi ils lui ont déja donné leur parole. Ceux qui ſouhaitteront qu'on leur faſſe honneur des Avis & des Memoires qu'on tiendra d'eux, ſeront ſervis ſelon leur envie.

On a lieu d'eſperer que cette priere ayant ſon effet à l'égard de quantité de Lecteurs habiles, & affectionnez au bien public, & à l'honneur de leur langue, l'on pourra avec le temps faire porter à ce Dictionnaire le titre d'Univerſel en toute rigueur. Il faudroit pour cela y enfermer tous les mots qui étoient en uſage du temps de Ville-Hardoüin, de Froiſſard, de Monſtrelet, du Sire de Joinville, & de nos vieux Romanciers. Mais peut-être ſeroit-il plus à propos d'en faire un Volume à part, que l'on intituleroit l'Archeologue, *ou* le Gloſſaire de la langue Françoiſe. *Un pareil Volume, s'il étoit entrepris par des gens auſſi doctes que Mr. Du Cange, pourroit devenir un Ouvrage très-curieux, & très-fecond en mille ſortes d'éclairciſſemens. On y pourroit inſerer l'hiſtoire des mots, c'eſt-à-dire, le temps de leur regne, & celui de leur decadence, avec les changemens de leur ſignification. Il faudroit obſerver à l'égard de ces vieux termes ce qu'on pratique dans les Dictionnaires des langues mortes, c'eſt de cotter les paſſages de quelque Auteur qui les auroit employez. On ne feroit pas mal non plus de ſe répandre ſur les Ouvrages des anciens Poëtes Provençaux; & rien ne ſerviroit plus à perfectionner la ſcience étymologique, qu'une recherche exacte des mots particuliers aux diverſes Provinces du Royaume; car on connoîtroit par là l'infinie diverſité de terminaiſons & d'alterations de ſyllabes, que ſouffrent les mots tirez de la même ſource; ce qui donneroit une nouvelle confirmation, & plus d'extenſion aux principes de cet art, & juſtifieroit pluſieurs conjectures qui ont ſervi de ſujet de raillerie à quelques mauvais plaiſans. Ceux qui auront lu les Antiquitez Gauloiſes & Françoiſes du Sieur Pierre Borel Medecin de Caſtres, imprimées à Paris l'an 1655. & citées quelquefois par Mr. Furetiere, conviendront de ce que l'on vient de dire. Car cet Auteur s'eſt ſervi utilement plus d'une fois de la langue de ſon païs, pour expliquer le ſens & l'origine des vieux termes. Mais combien de choſes a-t-il laiſſé à faire à ceux qui voudront marcher après lui? C'eſt donc un fort beau deſſein que celui d'un Archeologue ou d'un Gloſſaire de nôtre langue.*

TABLE ALPHABETIQUE

des noms des Auteurs citez par abreviation.

A.	A.
Ab. ou Aba.	Mr. Abadie.
Abl.	Mr. d'Ablancourt.
L'Ac. ou Mrs. de l'Ac.	Meſſrs. de l'Academie Françoiſe.
Amel.	Mr. Amelot de la Houſſaye.
De l'Am.	Traité de l'Amitié.
Arn.	Mr. Arnaud.
Art de P.	Art de Prêcher.
B.	**B.**
Bal.	Mr. de Balzac.
C. Bauh.	C. Bauhin.
Bay.	Mr. Bayle.
Bell.	Mr. de Bellegarde.
Ben.	Mr. Benoiſt.
Benſ.	Mr. de Benſerade.
Bern.	Mr. Bernier.
Bert.	Bertaud.
Bi.	Mr. Bizot.
Le Bl.	Mr. le Blanc.
Bl.	Mr. Blondel.
Boi.	Mr. Boileau des Preaux
Bois-R.	Mr. de Bois-Robert.
Bor.	Borelli.
Le P. le B.	Le Pere le Boſſu.
Bou.	Le P. Bouhours.
Bourd.	Le P. Bourdalouë.
Breb.	Mr. de Brebeuf.
La Br.	Mr. de la Bruyere.
B. Rab.	Mr. de Buſſi-Rabutin.
C.	**C.**
Cail.	Mr. de Cailleres.
Cap.	Mr. Capiſtron.
Cer.	Ceriſy Habert.
Ch.	Mr. de la Chapelle.
Charl.	Mr. de Charleval.
Charp.	Mr. Charpentier.
Cl.	Mr. Claude.
Le Cl.	Mr. le Clerc.
La P. de Cl.	La Princeſſe de Cleves.
Con.	Mr. Conrard.
Corn.	Mrs. Corneille.
Cos.	Mr. Coſtar.
Cour.	Mr. Courtin.

D.	D.
Dac.	Mr. Dacier.
Dan.	Mr. l'Abbé Danet.
Le P. Dan.	Le P. Daniel.
Diſc. d'El.	Diſcours d'Eloquence.
Div. cur.	Diverſitez Curieuſes.
E.	**E.**
M. Eſp.	Mr. Eſprit.
F.	**F.**
Fel.	Mr. Felibien.
Fen.	Mr. de Fenelon Arch. de Cambrai.
Fev.	Feyret.
Fl.	Mr. Flechier Evêque de Nîmes.
La Fon.	Mr. de la Fontaine.
Font.	Mr. de Fontenelle.
G.	**G.**
Le P. Gail.	Le Pere Gaillard.
Gill.	Mr. Gillet.
God.	Mr. de Godeau Evêque de Vence.
Gom.	Gomberville.
Gon.	Gonbaut.
Gram. rai.	Grammaire raiſonnée.
Gro.	Grotius.
Guill.	Mr. de la Guilletiere.
H.	**H.**
Le Ch. d'H.	Lettres du Chevalier d'Her . . .
H. S. de M.	Henriete Silvie de Moliere.
Des-H.	Me. Des-Houlieres.
Huy.	Mr. Huygens.
I.	**I.**
Jaq.	Mr. Jaquelot.
Hiſt. de l'Inq.	Hiſtoire de l'Inquiſition.
Le P. J.	Le Pere Joubert.
Ju.	Mr. Jurieu.

De

L.	L.
De Lar.	Mr. de Larrey.
L. d'Ab.	Lettre d'Abelard.
Let. P.	Lettres Portugaiſes.
Log.	La Logique.
Long.	Mr. de Longepierre.
Loy.	Loyſeau.

M.	M.
Le Mai.	Mr. le Maître.
Mai.	Mainard.
Maleb.	Le Pere Malebranche.
Malh.	Malherbe.
Mar.	Marot.
Mauc.	Mr. de Maucroix.
M. de M.	Mr. l'Evêq. de Meaux.
Men.	Mr. Menage.
Mez.	Mezerai.
Mol.	Moliere.
Ab. de M.	Abbé de Montmorel.
Mont.	Montagne.

N.	N.
Nic.	Mr. Nicole.

O.	O.
Oe. M.	Oeuvres mêlées.
Le P. d'Or.	Le Pere d'Orleans.
Oz.	Ozanam.

P.	P.
Paſc.	Mr. Paſcal.
Paſq.	Paſquier.
Pa.	Mr. Patru.
Pel.	Mr. Peliſſon.
Per.	Mr. Perrault.
M. de P.	Morale de Mr. Pitet.
P. Com.	Pieces Comiques.
La Pl.	Mr. la Placette.
Port-R.	Mrs. de Port-Royal.

Q.	Q.
Quin.	Quinaut.

R.	R.
Rac.	Mr. Racine.
Le P. R.	Le Pere Rapin.
Refl.	Reflexions ſur la langue Françoiſe.
Ab. Reg.	L'Abbé Regnier.
Regn.	Regnier.
De la Roch.	Mr. de la Rochefoucaut.
Roh.	Rohault.
Ron.	Ronſard.

S.	S.
Sa.	Mr. de Sacy.
La Sabl.	Mr. de la Sabliere.
Saln.	Salnove.
Sar.	Mr. Saraſin.
Scar.	Scarron.
M. Sc.	Mlle. de Scuderi.
M. de S.	Me. de Sevigni.
S. Di.	Mr. de Saint Didier.
St. Ev.	Mr. de St. Evremont.
S. Ge.	St. Gelais.
Seg.	Mr. de Segrais.

T.	T.
M. L. T.	L'Abbé Tallement.
Theoph.	Theophile.
Till.	Mr. de Tillemont.
Tour.	Mr. de Tourreil.

V.	V.
Val.	Mr. de Vallemont.
Var.	Mr. Varillas.
Vau.	Mr. de Vaugelas.
La M. le V.	Mr. de la Mothe le Vayer.
Ab. de V.	L'Abbé de Vertot.
Vill.	Me. de Villedieu.
De Vill.	L'Abbé de Villiers.
Voi.	Mr. de Voiture.

W.	W.
Wicq.	Mr. de Wicquefort.

PRI-

PRIVILEGIE.

DE STATEN *van Holland ende West-Vriesland doen te weten: Alzoo Ons vertoont is bij Arnout Leers, Boekverkooper in den Hage, ende Reinier Leers, Boekverkooper tot Rotterdam, dat zij Supplianten met zeer groote kosten gedrukt hebben*, Le Dictionnaire Universel, contenant generalement tous les mots François tant vieux que modernes, & les Termes des Sciences & des Arts, recueilli & compilé par Messire Antoine Furetiere, Abbé de Chalivoi, de l'Academie Françoise, *in drie volumen, in folio, 't welk zij beducht waren dat lichtelijk hier te Lande, tot hare groote schade en nadeel, zoude werden nagedrukt: zoo keerden zij Supplianten haar in alle respect tot Ons, biddende dat het Ons geliefde, haar Supplianten te begunstigen met een speciaal Octroi ofte Privilegie, by 't welke aan haar Supplianten, hare Erven ofte actie verkrijgende, met seclusie van allen anderen, wierde vergunt om 't voornoemde* Dictionnaire Universel, *geduurende den tijd van vijftien eerstkomende jaren, te mogen drukken, doen drukken ende verkoopen, in zoodanigen grootte en formaat, ende met zoodanigen letter als zij Supplianten, hare Erven ofte actie verkrijgende, zouden goedvinden; ende dat niemant 't zelve Boek, in 't geheel ofte ten deele, in 't groot ofte klein, ofte in eenigerhande maniere binnen Onzen Lande van Holland en West-Vriesland zoude mogen nadrukken, doen nadrukken ofte verkoopen, ofte elders nagedrukt zijnde binnen den zelven Onzen Lande te brengen, te verkoopen ofte verreuilen, op zekere groote pœne daar tegens te statueeren:* ZOO IS'T, *Dat Wij de zake ende 't verzoek voorsz. overgemerkt hebbende, ende genegen wezende ter bede van de Supplianten, uit Onze rechte Wetenschap, Souveraine Macht ende Authoriteit, den Supplianten geconsenteert, geaccordeert ende geoctroyeert hebben, consenteeren, accordeeren ende octroyeeren mits dezen, dat zij, hare Erven ofte actie verkrijgende, geduurende den tijd van vijftien eerstkomende jaren, het voorsz. Boek binnen den voorsz. Onzen Lande alleen zullen mogen drukken, doen drukken ende verkoopen, in zoodanigen grootte en formaat, en met zoodanigen letter als zij Supplianten, hare Erven ofte actie verkrijgende zullen goedvinden. Verbiedende daarom allen ende een ijgelijken het zelve Boek, in 't geheel ofte ten deele, in 't groot ofte klein, ofte in eenigerhande maniere na te drukken, doen nadrukken ofte verkoopen, ofte elders nagedrukt zijnde, binnen den zelven Onzen Lande te brengen, te verkoopen ofte verreuilen, op verbeurte van alle de nagedrukte, ingebragte ofte verkochte Exemplaren, ende een boete van drie honderd guldens daar en boven te verbeuren, te appliceeren een derde part voor den Officier die de calange doen zal, een derde part voor den Armen der plaatse daar het casus voorvallen zal, ende het resteerende derde part voor de Supplianten. Alles met dien verstande, dat Wij de Supplianten met dezen Onzen Octroye alleen willende gratificeeren, tot verhoedinge van hare schade door het nadrukken van 't voorsz. Boek, daar door in geenigen deele verstaan den inhoude van dien te authoriseeren ofte te advoüeeren, ende veel min het zelve onder Onze protectie ende bescherminge eenig meerder credit, aanzien ofte reputatie te geven, nemaar de Supplianten, in cas daar in iets onbehoorlijks quame te influeeren, alle 't zelve tot haren laste zullen gehouden wezen te verantwoorden. Tot dien einde wel expresselijk begeerende, dat by aldien zy dezen Onzen Octroye voor het zelve Boek zullen willen stellen, daar van geene geabbrevieerde ofte gecontraheerde mentie zullen mogen maken, nemaar gehouden zullen wezen, het zelve Octroy in 't geheel ende zonder eenige omissie*

*** daar

daar voor te drukken ofte te doen drukken; ende dat zy gehouden zullen zijn een Exemplaar van het voorsz. Boek, gebonden ende wel geconditioneert, te brengen in de Bibliotheek van Onze Universiteit tot Leiden, ende daar van behoorlijk te doen blijken, alles op pœne van het effect van dien te verliezen. Ende ten einde de Supplianten dezen Onzen Consente ende Octroye mogen genieten als na behooren, lasten Wij allen ende een ijgelijken die 't aangaan mag, dat zy de Supplianten van den inhoud van dezen doen ende laten, gedoogen, rustelijk, vredelijk, ende volkomentlijk genieten ende gebruiken, cesseerende alle belet ter contrarie. Gedaan in den Hage, onder Onzen grooten Zegele hier aan doen hangen, den achtentwintigsten October, in 't jaar onzes Heeren ende Zaligmakers duizend zes honderd negenentachtig.

Was onderteekend,

ANTH. HEINSIUS, vt.

Ter Ordonnantie van de Staten,

SIMON VAN BEAUMONT.

DICTIO-

DICTIONNAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS

tant vieux que modernes, & les Termes des

SCIENCES ET DES ARTS.

A.

A. Premiere lettre de l'Alphabet François. Elle tient le même rang dans toutes les langues connuës, excepté la langue Ethyopique. Dans les langues orientales elle n'est point une voyelle. C'est une consonne muette. Chez les Occidentaux cette voyelle prend son nom de l'expression du son qu'elle forme en la prononçant. Chez les Grecs on la nomme *Alpha*; chez les Hebreux *Aleph*; chez les Arabes *Eliph*; & chez les Indiens *Alephu*. C'est la plus ouverte de toutes les voyelles; la plus simple, & la plus facile à prononcer. C'est aussi le premier son articulé que la Nature pousse; le premier cri & le premier begayement des enfans. Il se prononce quelquefois long, & quelquefois bref. Il y a des regles pour cela; mais sans s'embarrasser de ces regles, on jugera qu'il est long, quand il sera marqué d'un circonflexe, & bref quand il n'aura pas cet accent; car ceux qui écrivent exactement, ne manquent jamais d'observer cette difference.

Cette lettre *A* étoit aussi chez les Anciens une lettre numerale qui signifioit 500. comme on voit dans Valerius Probus. Il y a des vers anciens rapportez par Baronius, qui marquent les lettres significatives des nombres, dont le premier est:

Possidet A *numeros quingentos ordine recto.*

Quand on mettoit un titre ou une ligne droite au dessus de l'*A*, il signifioit cinq mille. Les Romains l'appelloient *lettre salutaire*, parcequ'on s'en servoit pour declarer l'accusé innocent. *A* vouloit dire *absolvo*, je l'absous.

Cette lettre a diverses significations. Cependant il en faut éviter la rencontre trop frequente dans une même periode. Quelquefois cette repetition rend le discours rude & moins agreable.

C'est quelquefois un substantif masculin. Cet *A* est mal formé. On dit par une façon de parler proverbiale, Il n'a pas fait une panse d'*a*, pour dire, il n'a rien fait du tout. On dit aussi dans la conversation familiere, *Il ne sçait ni *A* ni *B*, pour exprimer un ignorant.

Ci-dessous gît Mr. l'Abbé,
Qui ne sçavoit ni A *ni* B. MEN.

C'est aussi la troisiéme personne du verbe auxiliaire *avoir*, Il *a* fait de l'éclat mal à-propos. L'imagination du Poëte n'*a* pu vous peindre si belle que vous êtes. VOI. La verité qui *a* des bornes, *a* dit pour vous tout ce que le mensonge qui n'en connoît point, *a* inventé pour les autres. OE. M. Dans cette signification l'on n'y met point d'accent; ni quand il est precedé de la particule *y*; car alors il a la force du verbe substantif *être*. Il y *a* un Dieu. Par tout ailleurs on le marque d'un accent grave.

Cette lettre exprime presque tous les mouvemens de l'ame; & pour rendre l'expression plus forte, on y ajoûte une *h* devant ou aprés, comme dans l'admiration: *Ha* le beau tableau! Dans la joye: *Ha* quel plaisir! Dans l'indignation: *Ha* le scelerat! Dans la douleur: *Ha* la tête! Quand on se sent affoiblir: *Ha* je me meurs! Dans la contestation: *Ah!* Monsieur, pour ce vers je vous demande grace. BOI. Dans l'étonnement: *Ah* perfide!

A est souvent un article pour decliner les noms propres seulement, & pour en marquer le datif. Ce livre est *à* Pierre; cet éventail est *à* Agnés. Quand il sert à decliner des noms ordinaires qui commencent par une consonne, on dit *au* pour les masculins, *à la* pour les feminins: *Au* soleil, *à la* lune. Mais s'ils commencent par des voyelles, on dit *à l'* par contraction, de quelque genre que soient ces noms: *A l'*époux, *à l'*épouse; au lieu de *à le* époux, *à la* épouse, parce que la langue Françoise ne peut souffrir cette rencontre de voyelles. Pour les datifs pluriers, on dit *aux* en tout genre, par quelque lettre que les noms commencent. *Aux* époux, *Aux* Cesars.

A sert à marquer 1. la situation: *A* droit, *à* gauche: être bien *à* cheval. 2. La posture & le geste: *A* genoux, *à* bras ouverts. 3. La distance: *A* vingt lieuës de là. 4. La qualité: De l'or *à* tant de carats. 5. Le prix: *A* dix écus. 6. La quantité: L'eau est *à* la hauteur d'une toise. 7. La maniere: Il est habillé *à* l'Espagnole. Il faut dire *à* coups de trait, *à* coups de canon: & non pas *à* coups de traits, & *à* coups de canons. MEN. 8. La fin: Les fraudes *à* bonne intention ne manquent point d'approbateurs parmi les devots. PORT-R.

A signifie successivement: Pas *à* pas. Il se sent mourir peu *à* peu. Il signifie avec: Je l'abandonne *à* regret. Les douleurs *à* grand bruit sont d'ordinaire suspectes d'affectation,

tation. M. Sc. Ce poste a été emporté *à* la pointe de l'épée. Peindre *à* l'huile.

A est plus élegant que *par* dans certaines phrases. Il ne faut point se laisser prendre *à* l'apparence, ni *à* l'éclat trompeur des grandeurs humaines. Fl. Ne vous laissez pas conduire *à* vos passions. *A* signifie selon: *A* mon avis, ce que vous pretendez.

A. Cette lettre s'employe aussi fort souvent pour marquer ce que l'on possede. C'est un homme *à* carosse, *à* équipage.

A se met quelquefois absolument devant l'infinitif de quelques verbes, sans être precedé d'aucun nom qui soit ou exprimé, ou sous-entendu, & alors il se peut resoudre par le gerondif. *A* voir ses airs dedaigneux. *A* tout prendre, l'assemblage de ses traits, qui sont beaux en detail, ne fait point une belle personne. Font. C'est comme si l'on disoit, en prenant tous ses traits ensemble. Passer tranquillement la nuit *à* bien dormir, & le jour *à* rien faire. Boi. Il y a aussi des occasions où il se peut resoudre par *quand* ou *lorsque*. *A* ne prevoir rien on est surpris, & *à* prevoir trop on est miserable. St. Evr. *A* raconter ses maux souvent on les soulage. Corn. Il se met aussi devant l'infinitif de quelques verbes, sans être precedé d'aucun nom exprimé; il y est seulement sous-entendu: & en ce cas il se peut resoudre par le terme dequoi. Donnez moi *à* manger. Servez nous *à* dîner. *A* se met encore devant l'infinitif au lieu de pour. Je suis homme *à* ne contraindre personne. Mol. Il est d'humeur *à* se moquer de tout. *A* bien prendre la chose; *A* ne point mentir. Il a aussi la même signification de *pour* devant quelques substantifs, comme, Prendre Dieu *à* temoin; Prendre quelqu'un *à* partie.

A se met encore devant l'infinitif des verbes avec un nom, & signifie quelquefois ce que l'on doit observer; C'est une chose *à* taire: & quelquefois il designe à quoi une chose est propre, ou à quoi elle est destinée; Bois *à* brûler; Cela est bon *à* manger.

A est quelquefois preposition, mais rarement. Il est *à* la ville, aux champs. Cela est *à* la mode.

On dit aller *à* Rome, quand on fait le voyage de Rome. Mais quand on est à Rome, il faut dire aller *dans* Rome: Les Ambassadeurs vont *dans* Rome avec un grand équipage. Bou. Quand il s'agit d'une simple demeure ou fixe ou passagere, on dit *à* Paris: mais s'il s'agit d'autre chose il vaut mieux dire *dans* Paris. Il s'est fait un meurtre *dans* Londres. On dit, Aller *à* la Chine, aller *au* Japon, *au* Peloponnese, *au* Perou, *au* Bresil, *au* Mexique, *à* la Caroline, & ainsi de la plûpart des contrées de l'Amerique, contre la regle commune, qui veut qu'aux verbes de mouvement on mette *en* devant les noms de Province, ou de Royaume, qui sont le terme du mouvement: & *à* devant les noms de ville, ou de petit lieu. Bou.

A est le plus souvent adverbe, non seulement de tems & de lieu, comme, Il vint *à* une heure imprevuë; Aborder *à* terre: mais encore il se joint à presque toutes les phrases adverbiales. Malheur à nous si nous consacrons ces victimes purifiées *à* la hâte, & sur le point de recevoir le coup mortel. Fl. Etre *à* couvert; Vivre *à* discretion, &c. Car si on y prend garde de près, la plûpart des exemples qu'on donne de son usage pour marquer la preposition, se reduisent à l'article du datif.

A est souvent une particule indeclinable qui sert à la composition de plusieurs mots, & qui augmente, diminuë ou change leur signification. Quand elle s'y joint, quelques Ecrivains redoublent la consonne, comme, Addonner, Affaire, Attrouper: d'autres retranchent cette seconde consonne comme étant inutile & superfluë.

Il seroit difficile de determiner tous les differens usages de la preposition ou de la particule *à*. On les remarquera dans la suite. Il s'en presentera des exemples presqu'à toutes les pages.

A. A. A. Les Chymistes se servent de ce signe pour signifier, *Amalgamer*, *Amalgation* & *Amalgame*. Voyez *Amalgamer*.

A B A.

ABACO. subst. masc. Ce mot se trouve dans Rouillard pour signifier l'Arithmetique. Les Italiens disent aussi *abaco* pour exprimer la même chose. Il vient du Latin *abacus*. C'étoit une petite table polie, sur laquelle les Anciens traçoient des figures, ou des nombres. Elle servoit à apprendre les principes de l'Arithmetique. Ils l'appelloient *Table de Pythagore*.

ABADA. s. m. Animal farouche du païs de Benguela, dans la basse Ethiopie. Il ressemble à un cheval par la tête, & par le crin. Il est un peu moins grand. Sa queuë est pareille à celle d'un bœuf, excepté qu'elle est moins longue. Ses pieds sont fendus comme ceux du cerf, & plus gros. Il a deux cornes, l'une sur le front, & l'autre sur la nuque. Les Negres tuent ces animaux à coups de fleche, pour en prendre la corne, dont ils font un remede.

ABADIR. Terme de Mythologie. C'est le nom d'une pierre que Saturne devora. Car soit parceque son frere Titanus ne lui avoit cedé l'empire du monde, qu'à condition qu'il n'éleveroit point d'enfant mâle; soit parceque les destinées portoient qu'il seroit un jour detrôné par un de ses enfans, il les faisoit tous perir. Enfin Cybele ou Ops sa femme le trompa, & lui fit avaler cette pierre au lieu de l'enfant dont elle étoit accouchée. Priscien rapporte que c'étoit aussi le nom d'un Dieu.

ABAJOUR. s. m. Terme d'Architecture. Espece de fenêtre en forme de grand soupirail, dont l'embrasement de l'appui est en talut, pour recevoir le jour d'en-haut. Il sert à éclairer les offices & les étages souterrains. Les Marchands ont d'ordinaire un *abajour* dans leurs magasins. La lumiere sombre qui entre par là, efface moins le lustre de leurs étoffes. On appelle aussi *abajour* la fermeture en glacis d'un vitrail d'Eglise, ou de dôme, qui se fait pour en racorder ou reünir la decoration interieure avec l'exterieure.

ABAISSE. s. m. Terme de Pâtissier. C'est la pâte qui fait le dessous d'une piece de pâtisserie.

ABAISSEMENT. s. m. Diminution, retranchement de hauteur. L'*abaissement* de ce mur qui ôtoit la vuë à cette maison, l'a bien égayée.

Abaissement, se dit figurément en choses morales, pour signifier humiliation, diminution de credit & de grandeur. L'*abaissement* devant Dieu est le plus necessaire des devoirs Chretiens. Cette pieuse Princesse travailloit à humilier sa grandeur par des *abaissemens* volontaires. Fl. On approuve tout ce que disent les Grands par un *abaissement* interieur de l'esprit, qui plie sous le faix de leur grandeur. Port-R. Le mariage des cadets apporte d'ordinaire de l'*abaissement* dans les grandes Maisons. P. de Cl. Les ambitieux veulent exciter des mouvemens de terreur, de respect, & d'*abaissement* sous leur grandeur. Log. L'*abaissement* de courage est mal-seant à un Philosophe. On s'en sert quelquefois pour exprimer une diminution ou de merite, ou de reputation. Il dechiroit la reputation de ces grands hommes, comme si leur *abaissement* contribuoit à sa gloire. Abl. Il signifie aussi un état d'avilissement, & de misere. Jesus-Christ a paru sur la terre dans un profond *abaissement*. Ce triste *abaissement* convient à ma fortune. Rac. Les loix ont voulu que les enfans naturels qui ont été jettez dans le monde clandestinement, vivent dans la honte, & dans l'*abaissement*. G. G.

ABAISSER. verbe actif. Faire descendre en bas, ou diminuer de la hauteur. *Abaisser* les voiles. *Abaisser* les fumées du vin. *Abaissez* ce mur. *Abaissez* ce lut d'un ton, d'un demi-ton. *Abaisser* la voix. Selon Nicod ce mot vient du Grec *basis*, comme qui diroit, mettre la *base*.

ABAISSER, veut dire quelquefois s'affaisser, La terre s'est *abaissée* : ou decroître, La riviere s'*abaisse*; le vent s'est *abaissé*.

ABAISSER, signifie aussi, Diminuer le prix. Le bon ordre de la police a fait *abaisser* le prix du blé; c'est-à-dire, qu'il est diminué. Ce mot en ce sens n'est pas du bel usage; il faut dire *rabaisser*. Voyez RABAISSER.

On s'en sert figurément dans le même sens. L'envie *abaisse* par ses discours les vertus qu'elle ne peut imiter. OE. M. *Abaisser* la Majesté du Prince. L'usage, comme la fortune, chacun dans leur jurisdiction, éleve ou *abaisse* qui bon lui semble. VAU. Les grands noms *abaissent*, au lieu d'élever, ceux qui ne savent pas les soutenir. LA ROCH.

ABAISSER, signifie aussi en Morale, Ravaler l'orgueil de quelqu'un, le mortifier. Les Romains se vantoient d'*abaisser* les superbes, & de pardonner aux humbles. OE. M. *Abaisser* l'orgueil de Cartage. VAU. Il faut *abaisser* les esprits hautains. OE. M. La crainte trouble & *abaisse* l'esprit. MLE. SC. C'est-à-dire qu'elle le relâche & l'avilit.

En termes de Fauconnerie on dit, *Abaisser* l'oiseau, lorsqu'ayant trop d'embonpoint, on lui ôte quelque chose de son pât ordinaire, pour le mettre en état de bien voler.

ABAISSER, en termes de Jardinage, signifie, Couper une branche près du tronc.

ABAISSER, se dit aussi avec le pronom personnel, & signifie alors, s'Humilier, se soumettre, se ravaler. Il faut s'*abaisser* devant la Majesté divine. S'*abaisser* à des choses indignes. S'*abaisser* jusqu'aux plus lâches complaisances. L'humilité n'est souvent qu'un artifice de l'orgueil, qui ne s'*abaisse* que pour s'élever. LA ROCH. On le dit encore par respect d'une personne éminente en dignité, lorsqu'elle semble rabatre de sa grandeur, en descendant jusqu'à des personnes fort inferieures. Le Prince s'est *abaissé* jusqu'à moi, en prenant soin de ma fortune. P. DE CL. Il signifie aussi la complaisance, ou l'adresse par laquelle on se conforme, & on se proportionne à la comprehension foible & bornée de ceux à qui on parle. Un Predicateur habile sçait s'*abaisser* à la portée de ses auditeurs. C'est quelquefois un artifice de l'orgueil de s'*abaisser* avec excés, pour s'attirer des loüanges. MLE. SC. Pline dit en parlant de la bonté de Trajan, qui se familiarisoit avec ceux qui l'approchoient; Celui qui tient la premiere place n'a qu'une voye pour s'élever, c'est de s'*abaisser* lui-même; parceque les Grands n'ont rien moins à craindre que de se ravaler en s'*abaissant* de la sorte. BOU.

ABAISSÉ, ÉE. participe passif & adjectif.

ABAISSÉ, en termes de Blason, se dit du vol des aigles, & du vol en general des oiseaux, dont la representation ordinaire est d'être ouvert & étendu, en sorte que le bout de leurs aîles tende vers les angles ou le chef de l'Ecu. Mais lors que ce bout est en bas, & vers la pointe de l'Ecu, ou que les aîles sont pliées, on l'appelle Vol *abaissé*.

On dit aussi, Un chevron, un pal *abaissé*, une bande *abaissée*, quand la pointe finit au cœur de l'Ecu, ou au dessous, & ne monte pas plus haut. On dit aussi qu'une piece est *abaissée*, lorsqu'elle est au dessous de sa situation ordinaire, comme le chef, la fasce, &c. Et ainsi les Commandeurs de Malte qui ont des chefs dans leurs Armoiries, sont obligez de les *abaisser* sous celui de la Religion.

ABAISSEUR. adj. est une épithete que les Medecins donnent au second muscle des yeux, qui les fait mouvoir en bas.

ABALOURDIR. Vieux mot, & hors d'usage, qui signifioit autrefois, *Abrutir*, rendre stupide. Il se trouve dans plusieurs Coutumes.

ABANDON. s. m. Mepris, delaissement de quelque chose. Il n'est point du bel usage. On ne le trouve guere que dans Moliere, lequel dit en parlant des coquettes qui renoncent par necessité au monde qui les quite :

Dans un tel abandon *leur sombre inquietude*
Ne voit d'autre recours que le metier de prude.

Il n'est supportable en ce sens qu'en termes de pratique. Le debiteur a fait l'*abandon* de tout son bien à ses creanciers. *Abandonnement* vaut mieux.

Les Mystiques ont nommé *abandon*, la sainte indifference d'une ame desinteressée, qui s'abandonne totalement & sans reserve à Dieu. Cet *abandon* n'est que l'abnegation ou renoncement de soi-même. FEN.

ABANDON, se dit d'ordinaire adverbialement. Il a laissé sa maison à l'*abandon*, au pillage. On a degarni la frontiere, on l'a laissée à l'*abandon*. On s'en sert peu excepté dans le discours familier : mais il n'est pas assez noble pour le stile élevé. Du Cange derive ce mot de *abandum* & *abandonum*, qui se trouvent en plusieurs endroits de la basse Latinité, disant que *bandum* se prenoit souvent pour *arbitrium*, *pro re derelictâ ad arbitrium primi occupantis*. Pâquier le fait venir de ces trois mots *à ban donner*, c'est-à-dire exposer une chose à la discretion du public, & la laisser à quiconque voudra s'en emparer.

ABANDON, signifie aussi, Debauche, licence qu'on se donne de tout faire. Cet homme a vécu toute sa vie dans un *abandon* à toutes sortes de vices.

ABANDONNEMENT. s. m. Delaissement, cession de biens, de terres, &c. L'heritier beneficiaire est dechargé envers les creanciers par l'*abandonnement* des biens de la succession. G. G. Il signifie encore l'état d'une personne dont tout le monde s'éloigne. Dans la desertion, & l'*abandonnement* general de ses amis, il se livre tout entier aux chagrins & aux reflexions de la solitude. OE. M.

Il signifie, Debauche, prostitution, quand il est mis sans regime. Le pecheur est dans un grand *abandonnement*, lors qu'il ne sent plus de remords.

ABANDONNER. verb. act. Laisser à l'abandon. Dieu n'*abandonne* jamais les siens au besoin. On a *abandonné* cette ville au pillage. Il a *abandonné* le soin de son honneur. Dans les plaisirs on *abandonne* son cœur & son esprit, on se decouvre tout entier. P. DE CL. c'est-à-dire qu'on s'y montre avec moins de precaution, & c'est là qu'on connoît les mœurs & les inclinations des gens. Le merite ne sert de rien quand il est *abandonné* de la fortune. B. RAB.

Il signifie encore livrer en proye. La ville fut *abandonnée* à la fureur du soldat. Elle n'ose *abandonner* son cœur à l'amour. MLE. SCU. On l'employe pour exprimer un homme qui est entraîné par ses passions, qui en est devenu l'esclave, & qui s'y prostituë absolument. A la honte de nôtre raison & de nos reflexions, nous *abandonnons* nôtre cœur à la seduction du monde. LE P. GAIL. Alors on l'employe plus souvent avec le pronom personnel. Quand les gens austeres viennent à goûter les voluptez, alors la nature lasse de peines, s'*abandonne* aux premiers plaisirs qu'elle rencontre. S. EV. Il s'*abandonna* à la tristesse & à son desespoir. Il s'est *abandonné* à la colere & à ses desirs. On dit aussi s'*abandonner* à la fortune, pour dire se confier à la fortune,

ne, & attendre tout du hasard & du bonheur. S'*abandonner* à la joye, c'est-à-dire en goûter tout le contentement, & en ressentir tous les plaisirs. S'*abandonner* à l'oisiveté, c'est-à-dire joüir d'un repos calme & tranquille, loin de l'embarras des affaires. Il faut s'*abandonner* à son feu, & ne rien refuser de ce que l'imagination presente. BOU. Il se trouvoit malheureux d'être *abandonné* à lui-même, & ses propres pensées, sans avoir quelqu'un qui pût le plaindre, & lui donner de la force. P. DE CL. Il est plus seur de s'arrêter à l'autorité de l'Eglise, que de s'*abandonner* aux foibles efforts de nôtre miserable raison. NIC.

ABANDONNER au bras seculier, c'est Renvoyer un Ecclesiastique devant des Juges laïques, pour donner une sentence de condamnation à peine afflictive sur un cas privilegié.

On le dit aussi de l'Inquisition. Lors qu'elle a prononcé sur le crime d'heresie, elle livre les coupables au bras seculier; parce que l'Eglise n'ayant point la puissance temporelle pour infliger la peine de mort, elle implore le secours du Juge temporel, qui ne manque point d'executer les arrêts du S. Office. C'est ce qu'on appelle *abandonner* au bras seculier.

ABANDONNER, signifie encore, Quitter, jetter là. Il *abandonna* ses armes.

ABANDONNER, signifie encore, Quitter un lieu, en sortir. Il a *abandonné* le païs. On lui fit *abandonner* la ville.

ABANDONNER, signifie encore, Laisser, donner. Dans une traduction en prose où l'on *abandonne* tous les termes de la langue au Traducteur, il demeure souvent au dessous de l'original. S. EV. Je vous *abandonne* cette affaire, je vous en laisse le maître. Je vous *abandonne* à vous-même, & à vôtre propre conduite.

ABANDONNER, signifie encore, Exposer, commettre à. *Abandonner* quelqu'un à la haine publique. S'*abandonner* au danger de perdre la vie pour la Religion.

ABANDONNER, signifie aussi simplement, Quiter, laisser, renoncer à quelque profession, ou à quelque personne. *Abandonner* une entreprise. Son credit & sa reputation l'ont *abandonné*. Les plus sages ne sont pas toûjours maîtres d'eux-mêmes, & il y a des momens où leur discretion les *abandonne*; c'est-à-dire qu'elle les quitte, en sorte qu'ils se laissent aller à l'impatience de parler. Ce Marchand a *abandonné* le commerce. Ce Magistrat a *abandonné* les affaires pour vivre dans la retraite. Les personnes vaines *abandonnent* aux ames communes le merite d'une vie suivie & commune. LA BR.

Mainte veuve souvent fait la dechevelée,
*Qui n'*abandonne *pas le soin du demeurant.* LA FON.

On dit en termes de Fauconnerie, *Abandonner* l'oiseau, pour dire, le mettre libre en campagne, ou le congedier tout-à-fait, & s'en defaire entierement.

On dit proverbialement, N'*abandonnez* pas les étriez; pour dire, servez-vous bien des avantages que vous avez, ne les quitez point.

ABANDONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. Biens *abandonnez*. L'amitié genereuse court aux personnes *abandonnées*, pour essuyer leurs larmes. M. ESP. Il faut que vous soyiez les plus *abandonnez* calomniateurs qui furent jamais. PASC. En ce sens il signifie des gens determinez, & qui ne gardent aucunes mesures pour noircir la reputation d'autrui.

On dit absolument au substantif, C'est un *abandonné*, pour dire, un homme perdu & debauché, qui ne donne point d'esperance de conversion. On dit aussi une *abandonnée*, pour dire une fille prostituée. Je ne veux point brûler pour une *abandonnée*. MOL.

On dit aussi, *Abandonné* des Medecins, pour dire, que la guerison de quelcun est desesperée. Un homme *abandonné*, signifie un homme sans appui & sans secours. *Abandonné* à son sens reprouvé. C'est une expression de l'Ecriture, pour designer un homme qu'on laisse à ses égaremens, & à la perversité de son cœur. On ne doit pas attendre des lumieres bien pures de ceux que Dieu a *abandonnez* aux tenebres inseparables des grands crimes. NIC. On dit aussi, qu'une cause est *abandonnée*, pour dire, qu'elle est deplorable & insoutenable.

ABAQUE. s. m. Terme d'Architecture. C'est la partie superieure, ou le couronnement du chapiteau de la colonne. Il est quarré au Toscan, au Dorique, & à l'Ionique antique; & échancré sur ses faces aux chapiteaux Corinthien & Composite. Il sert comme de couvercle à la corbeille ou panier de fleurs qu'elle represente. On l'appelle autrement *tailloir*, parce qu'étant quarré, il ressemble aux assiettes de bois qu'on nomme tailloirs. Il s'en met en plusieurs sortes d'endroits. Ce mot vient du Grec *abax*, qui signifie *buffet*, *credence*, ou *table*.

ABASSI ou ABASSIS. s. m. C'est une monnoye d'argent qui est ronde, & qui a cours en Perse & en Orient, qui vaut environ dixhuit sous six deniers.

ABATAGE. s. m. Signifie entre les Marchands de bois, la peine & les frais pour abatre les bois qui sont sur pied. C'est à l'acheteur à payer l'*abatage*.

ABATANT. s. m. Terme de Marchand de drap. Espece de dessus de table qu'on éleve au fond d'une boutique, & à chaque bout des magasins, & qui s'eleve ou s'abat, selon le jour que l'on veut donner au lieu où l'on vend la marchandise.

ABATARDIR. v. act. Rendre sauvage, corrompre, gâter, alterer la nature de quelque chose, la faire decheoir de son premier état. La misere & l'esclavage ont *abatardi* le courage des Grecs. La trop grande avidité des richesses a *abatardi* les mœurs.

Il ne se dit guere qu'avec le pronom personnel, & signifie Degenerer, s'avilir, se corrompre. Toutes les bonnes choses s'*abatardissent* avec le temps. Les plantes d'Orient qu'on apporte en Europe s'*abatardissent*, & perdent beaucoup de leur bonté. Cette Maison s'est *abatardie* dans l'oisiveté, elle ne produit plus de grands hommes. La vertu Romaine s'*abatardit* si fort, qu'elle ne pût resister à la force des Barbares.

ABATARDI, IË. part. pass. & adj.

ABATARDISSEMENT. s. m. Diminution de valeur, de merite, de bonnes qualitez. Les delices d'un païs causent l'*abatardissement* du courage des peuples. Ils sont tombez dans un honteux *abatardissement*. NIC.

ABATÉE, en termes de Marine, se dit du mouvement d'un vaisseau en pane, qui arrive de lui-même jusqu'à un certain point, après quoi il revient au vent.

ABATEIS. Vieux mot qui signifioit autrefois Forêt. Il est hors d'usage.

ABATEMENT. s. m. Foiblesse, manque de forces. Ce malade est dans un grand *abatement*, les forces lui manquent. Il n'est guere en usage au propre.

ABATEMENT, se dit figurément en Morale. Cet homme est dans un grand *abatement* d'esprit depuis le renversement de sa fortune.

ABATEUR. s. m. Qui abat, qui fait tomber. Cet homme est un grand *abateur* de bois, ou de quilles: ce qui se dit populairement de celui qui vante ses proüesses, ou qui se glorifie de faire beaucoup de choses au dessus de ses forces.

ABATIS. s. m. Demolition, renversement, ruine. Il y a eu un grand *abatis* de maisons par le tremblement de terre. Il y a plusieurs *abatis* de pierre dans cette carriere. Les Carriers appellent ainsi la pierre qu'ils ont detachée, soit celle qui est bonne pour bâtir, soit

soit celle de rebut. Il fut fait un grand *abatis* de bois en cette forêt par la tempête.

Abatis, signifie en termes de Venerie, le chemin que se font les jeunes loups, lors qu'en allant souvent au lieu où ils ont été nourris, ils abatent l'herbe.

Abatis, se dit aussi d'une grande tuerie de bêtes. Ce Chasseur a fait un grand *abatis* de gibier. Ce Boucher fait un grand *abatis* de bestiaux tous les ans. On dit aussi en cuisine, Faire des potages d'*abatis* d'agneau, d'*abatis* de poulet d'Inde, &c. pour dire, qu'on les fait avec des bouts d'aîles, foyes, & autres menuës parties, & issuës de ces volailles. Les Bouchers appellent *abatis*, les cuirs, graisses, tripes, & autres menuës choses des bêtes qu'ils ont tuées.

ABATRE. v. act. Renverser, demolir, faire tomber, coucher par terre. *Abatre* une maison pour la rebâtir. Ce Luiteur a *abatu* son homme sous lui. Ce Chasseur *abat* bien du gibier. On *abat* les noix avec la gaule. On dit qu'il *abatit* avec sa baguette la tête des pavots. Abl. Les Moissonneurs ont *abatu* trois arpens de blé aujourd'huy. Les Bouchers disent *abatre* le cuir d'un bœuf, pour l'écorcher. Les ennemis en se retirant ont *abatu* le chateau, & les fortifications de la place. Il lui *abatit* l'épaule d'un coup de hache. Abl. Saint Pierre *abatit* l'oreille de Malchus. Un habile Oculiste a *abatu* la cataracte qui me couvroit l'œil. Il signifie quelquefois, affoiblir, debiliter. Son corps est attenué, & *abatu* par la vieillesse. Oe. M. On dit aussi, que le caffé *abat* les fumées du vin, les vapeurs; pour dire, les rabaisse, les dissipe. On dit aussi que la chaleur, le vent, & la poussiere s'*abatent*, pour dire, cessent, tombent, diminuent. On dit qu'un cheval est sujet à s'*abatre*, pour dire, à broncher, à tomber. On dit au jeu du Trictrac, *Abatre* du bois, pour dire, *abatre* des Dames afin de caser. Nicod derive ce mot de *à bas*, adverbe local composé de *à* & de *bas*.

Abatre, en termes de Marine, signifie, Decheoir, deriver, s'écarter de la vraye route: ce qui se fait par la force des courans, ou des marées, ou par les erreurs du pointage, ou du mauvais gouvernement du timonnier. On dit aussi, qu'un Pilote *abat* son vaisseau d'un quart de Rumb ou d'un autre aire de vent, quand il vire ou change sa course, & gouverne sur un autre Rumb de celui de sa route. On dit, *Abatre* un navire, pour dire, le faire obeïr au vent lors qu'il est sur les voiles, ou qu'il presente trop l'avant au lieu d'où vient le vent. On dit, Le navire *abat*, lors que l'ancre a quitté le fond, & que le vaisseau obeït au vent pour arriver. *Aller à la derive* s'appelle aussi *abatre*: c'est quand on va de côté au gré du vent & de la marée, au lieu d'aller en droiture. On dit aussi, *Abatre* un vaisseau sur le côté, lors qu'on veut travailler à la carene, ou en quelque endroit des œuvres vives.

En termes de Fauconnerie on dit, *Abatre* l'oiseau, pour dire, le tenir & serrer entre deux mains pour le garnir de gets, le poivrer ou lui donner quelque medicament par force. On dit encore que l'oiseau de proye s'*abat*, lors qu'il s'abaisse vers terre.

Abatre, se dit figurément en Morale, pour vaincre, dompter, renverser. *Abatre* l'orgueil de quelcun. Quand la mort *abat* la plus florissante jeunesse, alors on reconnoît la vanité des attraits du monde. Il signifie aussi accabler, & se dit des troubles & des afflictions de l'ame & du corps. Ce changement de fortune lui a *abatu* l'esprit & le courage. Il s'est laissé vaincre & *abatre* à la douleur. Quand il se met avec le pronom personnel il signifie, Perdre courage. Il ne s'*abat* point dans l'adversité. Abl. Se laisser *abatre* à la moindre affliction. Abl.

On dit dans la conversation, *Abatre* le caquet, pour dire, reprimer la fierté & la presomption de quelcun, le faire taire.

On dit proverbialement, Petite pluye *abat* grand vent, pour exprimer que quelques paroles flatteuses appaisent un grand emportement. On dit d'un homme qui fait bien de la besogne, & d'un Juge qui expedie beaucoup de procés, qu'ils *abatent* bien du bois.

Abatu, uë. part. pass. & adj. Maison *abatuë*. Bois *abatus*.

Figurément il signifie, Accablé, vaincu, terrassé. Jupiter ne pouvoit rien voir de plus beau que Caton, se soutenant dans un party *abatu*, & demeurant ferme parmi les ruines de la Republique. Bou. L'esprit *abatu* par les soins rongeans de la pauvreté, n'est guere capable de mouvemens nobles & élevez. Oe. M. On voit l'orgueil à ses pieds *abatu*. Gom. Il signifie encore, Etre languissant & sans courage. Je me sens tout *abatu*.

ABATURES. s. f. plur. Terme de Venerie. Foulures, menu bois, brossailles, fougere, que le cerf abat du bas de son ventre en passant. On connoît le cerf par ses *abatures*.

ABAVENT. s. m. est la charpente qui se met dans les ouvertures des clochers, qui est ordinairement couverte d'ardoise, qui sert à abatre le vent, & qui n'empêche pas que le son de la cloche n'agite l'air de dehors, & ne se fasse entendre au loin: au contraire il renvoye en bas le son des cloches, qui autrement se dissiperoit en l'air. Tous ces mots viennent du Grec βαθὺς, qui signifie profond, bas.

ABAZÉE. voyez Sabazie.

A B B.

ABBÉ. s. m. ABBESSE. s. f. Superieur ou Superieure d'une ABBAYE d'hommes ou de filles. Mr. Pinsson dit que l'*Abbé* possede la septiéme dignité de l'Eglise, & celle qui est immediatement au dessous de l'Evêque. Ils ont jurisdiction sur leurs Religieux privativement aux Evêques, & la correction leur appartient. Bouchel. Il y a trois sortes d'*Abbez*; Regulier, Seculier, Commendataire. L'*Abbé* Regulier est celui qui est aussi Religieux, & qui a la direction du spirituel, & du temporel: c'est pourquoi il doit être Prêtre. L'*Abbé* seculier est seulement Prêtre seculier, & non Religieux. Lors que les Moines n'étoient point du corps du Clergé, les *Abbez* étoient de condition laïque: mais depuis que cette qualité a été érigée en dignité par l'ambition, ils ont été promus à l'Ordre de Prêtrise. L'*Abbé* commendataire n'a point de jurisdiction sur les Moines. Il ne peut instituer, ni destituer un Prieur claustral, ni recevoir à la profession monastique. Quelques-uns pretendent seulement, que si un *Abbé* commendataire est Cardinal, il peut admettre un Religieux à faire profession. Pendant que la Discipline a été en vigueur, l'on ne pouvoit être élu *Abbé* sans être Religieux profés: mais par le relâchement de la Discipline, l'on a conferé plusieurs Abbayes à une personne; de là vient l'usage des Commendes. On distingue trois puissances dans l'*Abbé*. La puissance œconomique, pour gouverner les biens temporels de son Abbaye. La puissance d'ordre & de dignité, en vertu de laquelle il ordonne du service divin, confere la tonsure à ses Religieux, &c. La puissance de la jurisdiction, qui comprend la correction, l'excommunication, & la suspension. Bouchel. L'*Abbé* differe du Prieur, en ce qu'il est mis au rang des Prelats, & officie pontificalement & avec des marques de dignité, qui lui ont été accordées par les Papes au tems de la fondation du Monastere, ou par quelque privilege particulier, comme la mitre, la crosse. Ce mot vient de ce que les premiers Moines appellerent leur Su-

Superieur *Ab-bot*, qui en langue Syriaque signifie pere. Ainsi ces mots de *Abba*, *pater*, qu'on trouve dans les Epîtres aux Romains & aux Galates, & ailleurs, qui semblent dire la même chose, ne sont pas pourtant un pleonasme, comme dit St. Augustin, puis que l'un est un nom de nature, & l'autre de dignité. D'autres disent qu'il vient du mot Hebreu *aba*, qui signifie *aimer*, vouloir du bien. Covarruvias. Dans la primitive Eglise on appelloit *Cœnobiarcha*, le Superieur d'un Monastere où les Religieux vivoient en commun; & Α'ρχιμανδρίτας, celui qui étoit reconnu pour Chef par des Hermites qui vivoient dans les deserts & dans les cavernes, à cause que le mot de μάνδρα en Grec signifie *caverne*: tels étoient les premiers Peres de la Thebaïde.

Chez les Ecrivains Grecs & Latins on appelloit *Abbez*, ceux que nous appellons maintenant *Peres*, qui étoient venerables par leur âge & par leur sainteté. On a aussi compris sous ce nom generalement tous les Moines. Ainsi il est dit dans la Regle de St. Colomban, qu'il y avoit mille *Abbez* sous un Chef: & St. Epiphane fait mention d'un Monastere où il y avoit mille *Abbez* & mille cellules. On a appellé aussi *Abbé* second, le Prieur d'un Monastere, qui est le Lieutenant de l'*Abbé*. On a appellé aussi en Sicile des Evêques *Abbez*; & très-souvent les Curez primitifs de France. On a appellé aussi, *Abbé* du Palais, le Maître de la Chapelle du Roi. Voyez Du Cange. Les *Abbez* mitrez sont ceux qui ont droit de porter les ornemens Episcopaux, comme la mitre, les sandales, les gans, l'anneau & la crosse: & pour les distinguer des Evêques, Clement IV. ordonna que les *Abbez* exemts porteroient des mitres brodées, mais sans pierreries, & sans lames d'or & d'argent; & les non-exemts des mitres blanches & toutes unies.

Abbé de Cour. On entend par là un jeune Ecclesiastique poli & dans les manieres, & dans les habits: cela marque du dereglement, & quelque chose de profane. Bou. On y joint une idée de delicatesse, de volupté & de galanterie. On suppose d'ordinaire plus de science du monde dans un *Abbé* de Cour, que d'étude de la Theologie.

Abbé, s'est dit aussi de quelques Magistrats ou personnes laïques & seculieres. Chez les Genois il y avoit un principal Magistrat qu'on appelloit *Abbé* du peuple. En France il y a eu plusieurs Seigneurs, sur tout du tems de Charlemagne, à qui on donnoit le soin & la garde des Abbayes, qu'on appelloit *Abbacomites*.

Dans les anciens titres on trouve que les Ducs & les Comtes ont été appellez *Abbez*, & les Duchez & Comtez *Abbayes*: & plusieurs Seigneurs & Gentilshommes, qui n'étoient aucunement Religieux, ont aussi pris ce nom, comme remarque Menage après Fauchet, & autres.

On apelle aussi *Abbé*, celui qu'on élit en certaines Confrairies & Communautez, particulierement entre les Ecoliers & les Garçons Chirurgiens, pour commander aux autres pendant un certain tems. A Milan dans toutes les Communautez de Marchands & d'Artisans, il y en a de preposez qu'on appelle *Abbez*. Et c'est de là apparemment qu'est venu le jeu de l'*Abbé*, dont la regle est, que quand le premier a fait quelque chose, il faut que tous ceux qui le suivent fassent de même.

Abbé, se dit proverbialement en ces phrases. On vous attendra comme les Moines font l'*Abbé*, c'est-à-dire en mangeant toûjours; en commençant à dîner. On dit encore, Pour un Moine on ne laisse pas de faire un *Abbé*, pour dire, que l'opposition d'un particulier n'empêche pas la deliberation d'une Compagnie, ou la conclusion d'une affaire. On dit en proverbe Espagnol, *Como canta el* Abad *responde el Monazillo*; & en François, Le Moine repond comme l'*Abbé* chante, pour dire, que les inferieurs tiennent le même langage, ou sont de même avis que leurs superieurs. On appelle par raillerie, *Abbez* de Ste. Esperance, ceux qui prennent la qualité d'*Abbez* sans avoir d'Abbaye, & quelquefois même de Benefice.

Abbatial, ale. adj. Qui appartient à l'Abbé. Logis *abbatial*. Dignité *abbatiale*. Mense *abbatiale*. Messes *abbatiales*: ce sont celles que les Abbez doivent celebrer.

Abbaye, se prend quelquefois pour un composé des Religieux & de l'Abbé. Voilà une *Abbaye* bien reglée, où l'Abbé vit comme un simple Moine.

Abbaye. s. f. Monastere érigé en Prelature; ou Maison de Religieux ou de Religieuses, regie par un Abbé ou Abbesse. Les *Abbayes* sont d'ancienne fondation, comme les *Abbayes* de Cluny, de St. Denys, de Ste. Genevieve, &c. Il y a des *Abbayes* en commende; d'autres *Abbayes* Regulieres ou en Regle; d'autres qui sont secularisées, possedées par des Chanoines seculiers. Les *Abbayes* sont des Benefices consistoriaux; il n'y a que le Roi qui y nomme.

Abbaye, se prend quelquefois simplement pour la maison & le Couvent. C'est par rapport à l'Architecture, un logement joint à un Couvent, & habité par un Abbé. Dans une Abbaye de fondation royale il s'appelle le *Palais abbatial*. Vign. Voilà une *Abbaye* bien bâtie, une *Abbaye* qui tombe en ruine.

Abbaye, se prend aussi pour un Benefice, & pour le revenu dont jouïssent les Abbez. Il a obtenu pour son fils une *Abbaye* de dix mille livres de rente.

On dit proverbialement, Pour un Moine l'*Abbaye* ne faut pas; pour dire, que faute d'une personne qui ne se trouve pas dans une assemblée, on ne laisse pas de se rejouïr, ou d'executer ce qui a été resolu.

ABBECHER. v. act. Donner la bechée à un oiseau qui n'a pas encore l'adresse de la prendre de lui-même. Ce mot vient de *à* & de *bec*, c'est-à-dire, mettre au bec. Nicod.

En Fauconnerie on dit, *Abbecher* l'oiseau, pour dire, lui donner une partie du pât ordinaire pour le tenir ou pour le mettre en appetit, dans le dessein de le faire voler un peu après.

ABBE'E. s. f. Ouverture par où on laisse couler l'eau d'un ruisseau ou d'une riviere, pour faire moudre un moulin, & qui se peut fermer avec des palles ou lançoirs. Il en est fait mention dans la Coutume de Loris, chap. 10. Ce mot peut venir de *baye* ou ouverture.

ABBOI ou ABOI. s. m. On disoit autrefois *abay*. Le cri d'un chien. Ce mot est factice, & formé sur le son des chiens qui crient, ou abboyent. L'*abboi* des chiens fait connoître le lieu où est le gibier. L'*abboi* des mâtins est leur cri, quand ils sentent le loup, ou quelque chose d'étrange autour de la maison. Au premier *abboi* que fait le limier, le loup sort de son liteau, Saln.

On dit proverbialement, tenir quelcun en *abboi*, pour dire, le repaître de vaines esperances.

Abboi, se dit aussi de l'extremité où est reduit le cerf sur ses fins; car alors on dit qu'il est aux *abbois*, qu'il ne peut plus courir, qu'il manque de force & de courage. On ne s'en sert dans ce sens qu'au pluriel.

Abbois ou Abois, se dit figurément de l'homme, & signifie l'agonie, ou la derniere extremité. Il est reduit aux *abbois*, c'est-à-dire il se meurt. On dit aussi, qu'une place est aux *abbois*, lors qu'elle ne peut plus tenir, & qu'elle est sur le point de se rendre: qu'un procés est aux *abbois*, quand il est presque jugé, ou perdu: qu'une pudeur est aux *abbois*, qu'une fidelité est aux *abbois*, lors qu'elle est presque vaincuë, & qu'elle est prête à succomber. On y voit tous les jours l'innocence aux *abbois*. Boi.

ABBOYEMENT. s. m. Le cri du chien. Les longs

longs & affreux *abboyemens* des chiens ont troublé mon sommeil.

ABBOYER, ou *abbayer.* v. n. qui se dit pour exprimer le cri des chiens. Les chiens *abboyent* quand ils sentent des larrons. Il se met quelquefois activement : Ce chien *abboye* les passans.

Le chien qui de ses cris bat ces rives desertes,
*Retint prêt d'*abboyer *ses trois gueules ouvertes,*

dit SAR. sur la descente d'Orphée aux enfers. Ce mot vient du Latin *adbaubare*, MEN. ou de *boare* Latin, qui vient de βοᾶν Grec : ou est un mot factice qui imite le son que fait le chien en *abboyant*. NICOD.

ABBOYER : se dit figurément des hommes, lors qu'ils s'attendent à quelque chose, qu'ils la desirent & la poursuivent avec avidité. Cet avare, cet ambitieux *abboye* après cette succession, après cette charge. Ce chicaneur *abboye* toûjours après le bien d'autrui.

On le dit encore de ceux qui font crier après eux. Un Avocat demandant à quelcun qui lui disoit des injures, pourquoi m'*abboyes* tu? cet autre repondit, parce que je voi un voleur. ABL. Cet homme est si mechant, que tout le monde *abboye* après lui. Un Satyrique *abboye* après les vices. C'est un medisant qui *abboye* tout le monde. ABL.

Je suis par tout un fat, comme un chien suit sa proye,
*Et ne le sens jamais qu'aussi-tôt je n'*abboye. BOI.

Je tiens qu'originairement *abboyer* & *abbayer* sont deux mots differens, & qu'*abboyer* s'est dit seulement au propre du cri des chiens, ou de ce qui lui ressemble ; & qu'*abbayer* s'est dit au second sens figuré, & est composé de *bayer*, ou *beer*, qui signifie regarder attentivement, ou attendre impatiemment, ce qu'on fait ordinairement avec une bouche beante ; mais que par abus l'affinité de ces mots les a fait confondre, & prendre l'un pour l'autre.

On dit proverbialement, *Abboyer* à la lune, pour dire, Crier & pester inutilement contre une personne au dessus de soi. On dit aussi, Tout chien qui *abboye* ne mord pas, pour dire, que ceux qui menacent, souvent ne font pas grand mal.

ABBOYEUR. s. m. Qui abboye. Un chien qui est grand *abboyeur* est fort importun. On appelle *abboyeurs*, une sorte de chiens pour le sanglier qui abboyent devant lui sans l'aprocher.

On le dit aussi figurément des hommes qui crient, & qui pressent avec importunité. Voilà bien des *abboyeurs*. Il a des *abboyeurs* à ses côtez. ABL.

ABBREUVER ou ABREUVER. v. act. Donner à boire aux chevaux & au bêtail. On *abbreuve* les chevaux deux fois par jour. Anciennement on disoit *abbeuvrer*, & par transposition de lettres l'on a dit *abbreuver*. Dans une vieille chartre de l'an 1343. il est parlé de l'éponge dont J. C. fut *abbeuvré*. L'Auteur de la *Flandria illustrata* raporte une lettre très-ancienne où l'on trouve *enbuver* les chevaux.

ABBREUVER, signifie aussi, Humecter, & imbiber d'eau. Il faut *abbreuver* ces tonneaux, cette cuve, avant que d'y mettre la vendange. Ce drap est *abbreuvé* d'eau. La terre est *abbreuvée* par les pluyes. *Abbreuver* les prez, c'est les arroser, y faire venir de l'eau par le moyen des saignées. Les porositez des corps sont *abbreuvées* par des humeurs cruës, épaisses, froides.

ABBREUVER, se joint avec le pronom personnel. En ce cas il signifie, Boire, s'enyvrer. Ce jeune homme s'étoit si bien *abbreuvé* qu'il bronchoit à chaque pas.

ABBREUVER. v. act. Terme de Vernisseur. On dit dans ce sens que la premiere couche de vernis ne se met que pour *abbreuver* le bois.

ABBREUVER, signifie figurément, Instruire, prevenir quelqu'un par quelque chose, & l'en remplir. Il l'a *abbreuvé* de cette opinion. J'en suis *abbreuvé* dès ma jeunesse. Tout le monde est *abbreuvé* de cette nouvelle. Souvenez-vous de ces sources immortelles où vous vous êtes *abbreuvez* des saintes eaux de la sagesse. PATRU.

ABBREUVÉ, ÉE. part. pass. & adj. Si tôt que du nectar la troupe est *abbreuvée*. BOI.

ABBREUVOIR. s. m. Lieu où on abbreuve les chevaux. Mener les chevaux à l'*abbreuvoir*. Il se dit plus precisément d'un glacis le plus souvent pavé de grais, & bordé de pierre, qui conduit à un bassin, ou à une riviere pour abbreuver les chevaux. DAV. Du Cange l'appelle en Latin *beuratorium*.

ABBREUVOIR, en termes de Maçonnerie, se dit des intervalles que les Maçons laissent entre les joints des pierres, pour y faire entrer du mortier. En ce sens l'on se sert plus souvent du mot *godet*.

On dit proverbialement d'une playe large & sanglante, que c'est un *abbreuvoir* à mouches. Il lui a porté un coup à la tête, & lui a fait un grand *abbreuvoir* à mouches. ABL. On dit aussi, qu'un bon cheval va bien tout seul à l'*abbreuvoir* ; quand on se leve de table pour aller prendre soi-même à boire au buffet. Ces phrases sont du stile burlesque.

A B C.

A. B. C. on prononce *abécé*. s. m. Alphabet de la langue Françoise. C'est aussi un petit livre qui sert à apprendre à lire aux enfans. Cet enfant est encore à l'*abécé*.

ABÉCÉ, signifie aussi, le commencement d'une science, ou d'une affaire ; le principe d'un art. Quand on pense avoir penetré les secrets de la Nature, on se trouve encore à l'*abécé*. Renvoyer quelqu'un à l'*abécé*, c'est le traiter d'ignorant. C'est dans le même sens qu'on appelloit l'Empereur Justin *Analphabetos*. Ce mot est composé des trois premieres lettres de l'Alphabet François, comme le Grec qui lui repond des deux premieres *Alpha* & *Beta*. Les Espagnols l'appellent *Cartilla*, & les Italiens *Abaco*, qui vient du Grec *Abacos*.

ABECEDAIRE. s. m. Qui est encore à l'abécé. On se moque d'un vieillard *abecedaire*, qui est encore à l'abécé, qui ne sçait rien. On a donné le titre d'*Abecedaire* à un livre de Pierre d'Alva sur la Conception de la Vierge en 21. Volumes, dont la premiere lettre A contient trois gros Volumes *in fol.* imprimez à Madrid en 1648. Il est intitulé, *Abecedarium Marianum*.

A B D.

ABDICATION. s. f. Demission, acte de renonciation à une charge, à une magistrature. Il faut remarquer que l'*abdication* differe de la resignation, en ce que l'*abdication* se fait purement & simplement, au lieu que la resignation se fait en faveur d'une tierce personne.

On dit, L'*abdication* d'un fils rebelle & desobeïssant. Dans le Droit Civil l'*abdication* est opposée à l'adoption. L'*abdication* n'étoit differente de l'exheredation que dans cette circonstance : c'est que le fils abdiqué étoit exclus de la famille, & de la succession paternelle par un acte public pendant la vie du pere ; au lieu que l'exheredation n'avoit d'execution qu'en vertu de son testament. Les causes de l'*abdication* étoient les mêmes que celles de l'exheredation.

On dit aussi au Palais, Faire une *abdication* de biens, quand on en fait un abandonnement entier.

ABDIQUER. v. act. Renoncer à une magistrature, à une charge, s'en depouiller, l'abandonner. Diocletien & Charles-quint ont *abdiqué* l'Empire. Il se dit aussi absolument, Ce Prince a été forcé d'*abdiquer*. Ce mot vient du Latin *abdicare*, qui sign. la même chose. Il n'a pourtant pas en François toute l'etenduë du Latin.

On dit en Droit, *Abdiquer* un fils, pour dire, l'abandon-

donner, le chasser de sa maison, ne le reconnoître plus pour fils. C'est l'exhereder, & le priver de tous les avantages attachez à sa qualité de fils. *Est quasi negare filium.*

ABDIQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ABDOMEN. s. m. Terme de Medecine, qui sign. la partie exterieure du bas ventre depuis les cuisses en remontant jusqu'au diaphragme. Ce mot est Latin, & vient de *abdo*, parce qu'il cache les intestins. Il se dit quelquefois, mais improprement, des parties contenuës dans le bas ventre. Les Grecs l'apellent *epigastre*, & les Arabes *mirach.*

ABDUCTEUR. adj. m. C'est une épithete que les Medecins donnent au quatriéme muscle des yeux qui les fait mouvoir en dehors, & regarder de côté pour marque de mepris & de dedain: c'est pourquoy on l'appelle aussi *orgueilleux.* On le dit aussi des muscles du pouce, & d'autres parties du corps qui se peuvent mouvoir en dehors. Ce mot vient du Latin *abduco*, qui signifie, Emmener.

A B E.

ABEILLE. s. f. Insecte volant, grosse mouche qui a un aiguillon fort picquant, & qui fait le miel & la cire. Swammerdam en fait la description, aussi bien que des bourdons appellez *fuci*, qui sont les mâles. A l'égard des *abeilles* qui font le miel, qu'il appelle, *apes operariæ*, il dit qu'on ne peut decouvrir si elles sont mâles ou femelles; mais dans le Roi & les bourdons les parties qui servent à la generation sont très-perceptibles. Jean de Horn fameux Anatomiste a fait voir les œufs des *abeilles* dans la femelle, que l'on nomme ordinairement le Roi. Elles ont un tissu dont elles sont envelopées, qui est ourdi de même que celui des vers à soye. Swammerdam montre aussi des rayons de miel où l'on voit les appartemens du Roi, & des autres *abeilles.* On y decouvre sensiblement les poulmons composez de deux petites vessies. Leur gouvernement ne consiste que dans un amour mutuel, sans qu'elles ayent la moindre superiorité les unes sur les autres. Les *abeilles* servent d'aliment aux hyrondelles, qui ont l'adresse de les prendre en volant. C'est pourquoi lors qu'il va pleuvoir, & qu'il y a peu de ces petits animaux dans l'air, les hyrondelles descendent vers la terre pour y chercher leur aliment: d'où est venuë l'erreur de croire qu'elles predisent la pluye. Il y a aussi des mouches d'eau qui portent les aiguillons dans la bouche, aussi bien que tous les autres insectes aquatiques. Aldrovandus les décrit sous le nom d'*abeilles amphybies*; & Jonston les appelle *abeilles sauvages.* Il y a une espece d'*abeilles sauvages* qu'on trouve dans les jardins & dans les bois. Swammerdam en fait voir de six sortes. Il y en a qui ont des cornes fort longues; d'autres dont le corps est velu. Mouffet les appelle *abeilles solitaires*, dont le nid est fait de gravis de sable & d'argille. Il fait voir aussi sept sortes de guespes. Il y en a aussi de batardes, qu'on appelle *pseudosphecæ.* Hoeffnagel en a depeint de 24. sortes, entre lesquelles il y a une mouche à trois queües, en Latin *vespa.* Il y en a une que Goedart appelle *gloutonne & devorante*, que quelques-uns nomment *muscalupus*, parcequ'elle devore sa proye avec les dents.

Le Roi des *abeilles* est femelle, & jette environ six mille œufs par an. Il est deux fois plus gros que les autres *abeilles.* Il a les aîles courtes, ses jambes droites, & marche plus gravement que les autres. Il a une marque au front qui lui sert de diademe & de couronne. Pline dit que le Roi des *abeilles* n'a point d'aiguillon. Quelques-uns pretendent qu'on remarque dans la Republique des *abeilles* une regularité, & une subordination admirables: qu'on y voit une distribution bien reglée des emplois; un ordre, & un concert aussi parfaits qu'entre des esprits qui conspirent l'execution d'un même dessein. Ce que Virgile dit que les piqûres des *abeilles* leur coûtent la vie, parcequ'elles laissent leur aiguillon dans la playe, *animas in vulnere ponunt*, n'est point veritable, & les Naturalistes n'en demeurent pas d'accord. On dit que les *abeilles* ont un discernement si fin, qu'entre plusieurs personnes qui s'approchent de leurs ruches, elles reconnoissent celle qui a goûté depuis peu les plaisirs de l'amour. BAY. C'est le seul insecte né pour l'utilité de l'homme, à ce que dit Pline, liv. 11. En quoy il se trompe, car il devoit du moins ajoûter le ver à soye. Il raconte plusieurs merveilles des *abeilles*, aussi bien que Mathiole, touchant leur œconomie, qui sont telles, que le Philosophe Aristomache employa 60. ans en leur contemplation. Quelques-uns croyent qu'on peut faire des *abeilles* par art. Lors qu'on tuë un bœuf en été, & qu'on l'enferme dans une chambre basse bien close, pour le laisser pourrir dans son cuir, ils prétendent qu'au bout de 45. jours il en sort une infinité d'*abeilles.* Ce mot vient du Latin *apes* ou *apicula*, parcequ'elle naît sans pieds, Nicod: ou de *apicula*, comme *avette* de *apesta.* Les principaux des Anciens qui ont parlé des *abeilles*, sont Aristote, Hyginus, Virgile, Celse, Marc Varron, &c.

ABEILLE, est l'une des douze constellations australes qui ont été observées par les modernes depuis les grandes navigations. OZ.

ABEILLE, se dit quelquefois figurément de ceux qui parlent, ou qui écrivent élegamment. Xenophon a été appellé la Muse & l'*Abeille* Athenienne, à cause de la douceur de son stile. MLE. SC.

ABESTIR ou ABETIR. v. act. Rendre un homme stupide & semblable à une bête par de mauvais traitemens. Son fils est tout *abêti.* Nabuconodosor fut *abêti* par un juste jugement de Dieu. Les yvrognes s'*abêtissent* par l'excés du vin. Les afflictions, la solitude *abêtissent* les gens. Ce verbe est quelquefois neutre. On dit, cet enfant *abêtit* tous les jours.

AVESTI, IE. part. & adject. Ce mot vient du Latin *bestia.*

A B H.

AB HOC ET AB HAC. Mots empruntez du Latin. On s'en sert en stile familier pour dire, Confusément, sans ordre, sans raison, à tort & à travers. Discourir *ab hoc & ab hac.*

> *Icy gît M. de Clezac,*
> *Qui baisoit* ab hoc & ab hac. MEN.

ABHORRER. v. act. Avoir en horreur, detester. Avoir de l'éloignement & de l'aversion pour une personne. C'est un melancolique qui *abhorre* le mariage. Les differentes sectes du Christianisme s'*abhorrent*, & se condamnent mutuellement. CL. Un tyran est un monstre que tout le monde *abhorre.* Tout animal *abhorre* la mort. Un Chretien doit *abhorrer* le blasphème. Ce mot vient d'*horrere* Latin, qui sign. Avoir le poil herissé de peur, être saisi & transi de froid. On dit aussi, S'*abhorrer* soi-même, dans l'agitation & dans les remords d'un crime.

> *Objet infortuné des vengeances celestes,*
> *Je m'*abhorre *encore plus, que tu ne me detestes.* RAC.

A B J.

ABJECTION. s. f. Condition servile qui fait tomber une personne dans le mepris. La fortune a reduit ce Gentilhomme dans une grande *abjection.* Quelques-uns ont écrit *abjection* d'esprit, pour dire, Abattement d'esprit. Le merite des premiers Chretiens, des premiers Reli-

Religieux, a été de vivre dans l'*abjection*, dans l'humilité, dans le mepris du monde. Ce mot vieillit; on ne s'en sert gueres que dans des livres de devotion.

ABJET, ETTE. adj. Meprisable. Il se dit sur tout de la naissance & de la profession. Une naissance *abjette*, un metier *abjet*, un homme *abjet*. On le dit aussi de l'esprit, du courage. C'est un esprit vil & *abjet*, une ame basse & *abjette*, qui n'a aucune élevation, qui ne pense à rien de grand. Le commencement des autres arts est bas & *abjet*; mais celui du parasite est illustre, & commence par l'amitié. D'ABL. Par les exemples qu'on vient de citer, on peut remarquer que le terme *abjet* marche rarement seul, & sans être accompagné d'une autre épithete qui lui sert de commentaire & d'explication. On le trouve seul dans Vaugelas: La gloire qui s'acquiert sur des ennemis *abjets*, perd bientôt son lustre. Ce mot vient d'*abjicio*, qui signifie, Jetter par mepris, abandonner une chose comme inutile.

ABIME, ABIMER. Voyez ABYSME, ABYSMER.

AB-INTESTAT. Terme de Jurisprudence, qui se dit de celui qui herite de droit d'un homme qui n'a point fait de testament, & qui avoit pourtant le pouvoir de tester. On ne dit point d'un mineur qu'il est mort *ab-intestat*; mais on dit d'un fils qu'il est heritier de son pere *ab-intestat*. Il y a eu un temps où l'on privoit de sepulture ceux qui étoient decedez *ab-intestat*, parcequ'ils n'avoient rien donné à l'Eglise. Un legs pour l'Eglise étoit autrefois une formalité essentielle, & sans laquelle un testament étoit nul: ce qui donna lieu à un Arrêt du 19. Mars 1409. portant deffenses à l'Evêque d'Amiens, d'empêcher comme il faisoit la sepulture des decedez *ab-intestat*.

ABJURATION. s. f. Renonciation solennelle à une erreur, à une heresie. C'est aussi l'acte en forme par lequel on justifie que l'on a *abjuré*. Son *abjuration* est signée de l'Evêque.

ABJURER. v. act. Renoncer solennellement à quelque mauvaise doctrine, à des maximes erronées. Cet homme a *abjuré* les erreurs de Socin. On dit simplement & absolument, Il a *abjuré*; pour dire, il a changé de Religion, il s'est converti. On a dit autrefois: *Abjurer* sa patrie, pour dire; Quitter la Province pour n'y plus retourner, comme font les bannis & les proscrits.

L'usage de ce terme n'est pas restreint aux matieres de Religion. Il sert à exprimer qu'on renonce pour toûjours à certaines choses, & qu'on les abandonne; Il a *abjuré* la Poësie. SCA. Elle a *abjuré* tout sentiment de pudeur & de vertu. PASC.

ABJURÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Tous ces mots viennent d'*abjurare*, qui signifie la même chose.

A B L.

ABLAB. s. m. Arbrisseau de la hauteur d'un sep de vigne, dont les rameaux s'étendent de même. Il croît en Egypte, & subsiste un siecle, également verd en hyver & en été. Ses feuilles ressemblent à celles de nos feves de Turquie, & ses fleurs qu'il porte deux fois l'an, au printemps, & en automne, sont presque pareilles. Cette plante produit des feves qui servent de remede contre la toux, & contre la retention d'urine. Les Egyptiens s'en nourrissent.

ABLAIS. s. m. Terme de Pratique en quelques Provinces. Depouille de bleds. La Coutume d'Amiens deffend d'enlever les fruits, & *ablais*, quand ils sont saisis, sans donner caution au Seigneur de ses droits.

ABLATIF. s. m. Terme de Grammaire. Sixiéme cas de la declinaison du nom & du participe. On dit aussi *Ablatif absolu*, quand il est sans regime. On l'a nommé autrefois *Ablatif égaré*. On dit populairement, *ablativo tout en un tas*; c'est-à-dire tout ensemble, avec confusion. Le mot d'*ablatif* Latin a été fait *ab auferendo*. Priscien l'appelle aussi *Comparatif*, parcequ'il ne sert pas moins à comparer qu'à ôter parmi les Latins. Les Grammairiens pretendent que les Grecs n'ont point d'*ablatif*.

ABLE, ou ABLETTE. s. m. Petit poisson plat & mince, qui a le dos verd, & le ventre blanc. Il se trouve dans les rivieres. En Latin *alburnus*. Il semble que ce mot vient d'*albus*, & qu'on dit *able*, pour *albe*, à cause de sa blancheur, par une simple transposition de lettres assez ordinaire dans les langues.

ABLERET. Terme de pêche. C'est une espece de filet carré attaché au bout d'une perche avec lequel on pêche les *ables*, ou autres petits poissons: ce qui est permis par plusieurs Coutumes. On l'appelle en quelque païs *trable-étiquette*, ou simplement, *carré*.

ABLOQUIEZ. adj. plur. Terme de Coutume. Celle d'Amiens deffend aux tenanciers de demolir aucuns édifices *abloquiez*, & *solivez* dans l'heritage qu'ils tiennent en roture, sans le consentement de leur Seigneur. Ces mots viennent apparemment de *amovere à loco & à solo*.

ABLUTION. s. f. Qui n'est en usage en François que pour signifier cette goutte de vin & d'eau qu'on prend après la Communion, pour consommer plus facilement la Sainte Hostie, ou qui sert à laver les doigts du Prêtre qui a consacré, ou dans quelque autre ceremonie ecclesiastique. Faire l'*ablution*. De là vint qu'on appella aussi *ablution*, le vin que l'on mettoit dans un calice pour le donner aux enfans, à qui l'on administroit autrefois la Communion sous la seule espece liquide. On voit cette coutume dans quelques Rituels voisins du douziéme siecle. La ressemblance de cette action avec l'*ablution* que prennent les Prêtres à la Messe, lui a fait donner le même nom.

ABLUTION, se dit aussi chez les Religieux qui portent des habits blancs, de l'action de les blanchir & de les nettoyer. Il y a des écriteaux qu'on met dans les Cloîtres pour marquer les jours d'*ablution*.

ABLUTION. Les Medecins & les Chirurgiens appellent *ablution*, une preparation du medicament dans quelque liqueur, pour le purger de ses immondices, ou de quelque mauvaise qualité. Ce mot vient du Latin *ablutio*, qui signifie l'action de purifier, de nettoyer.

A B N.

ABNEGATION. s. f. Terme de devotion. Renonciation à ses passions, à ses plaisirs, à ses interets. L'*abnegation* de soi-même est un des conseils Evangeliques, & est necessaire pour la perfection chretienne. Il n'est gueres en usage que dans cette phrase, & pour signifier un renoncement de soi-même, & un detachement de tout ce qui n'a point de rapport à Dieu. L'*abnegation* & la haine de soi-même recommandées dans l'Evangile, ne sont pas une haine absoluë de nous-mêmes, mais de nôtre corruption. FEN. Ce terme vient du Latin *abnegare*, qui signifie, Desavouër, ne vouloir point reconnoître une chose comme sienne.

A B O.

ABOI. Voyez ABBOI.

ABOILAGE. s. m. Vieux mot qui se trouve encore dans quelques Coutumes, & qui signifie un droit du Seigneur sur les abeilles qui se trouvent dans les forêts de leurs chatelenies. Il a été formé d'*aboilles*, qu'on disoit autrefois pour *abeilles*. MEN.

ABOLIR. v. act. Mettre quelque chose hors d'usage, l'abroger, l'annuller. Le Magistrat a *aboli* cette mechante coutume. Le Roi a *aboli* une telle loi, une telle procedure; il a entierement *aboli* les duels. Il signifie encore, Detruire, aneantir. Le temps a *aboli* les plus beaux monumens de l'antiquité. Il n'y a que le Roi qui puisse *abolir* un crime, c'est-à-dire absoudre le coupable, & l'exempter du châtiment. On dit aussi *abolir* ou effacer la memoire & le souvenir des choses passées. *Abolir* ou bannir la superstition. *Abolir* ou revoquer les impôts. Le temps qui consume tout, *abolit* tous les jours les noms & les titres qui sont gravez sur ces magnifiques monumens. Bou. Ce mot vient du Latin *abolere, ita extinguere & delere, ut ne oleat quidem.*

Abolir, se dit aussi avec les pronom personnel. Les mandats apostoliques se sont *abolis* par un non-usage. Il ne faut pas souffrir que les bonnes coutumes s'*abolissent*.

Aboli, ie. part. pass. & adj. Loi *abolie*. Crime *aboli*.

ABOLISSEMENT. s. m. Abrogation, extinction. L'*abolissement*, ou l'abrogation des loix se fait par l'établissement des nouvelles. L'*abolissement* des coutumes arrive par le temps, & par le non-usage. L'*abolissement* des ceremonies Judaïques a été l'effet de la predication de l'Evangile.

ABOLITION. s. f. Terme de Chancellerie. Lettres de pardon du Prince, par lesquelles il abolit entierement un crime qui n'est pas remissible par les ordonnances, sans même qu'on soit tenu d'en expliquer les circonstances, & de les rendre conformes aux informations, ainsi qu'il est requis aux lettres de grace, qui ne s'accordent que pour les cas remissibles. Les lettres d'*abolition* doivent contenir cette clause: En quelque sorte & maniere que le cas puisse être arrivé. L'amnistie est une *abolition* generale de tout ce qui s'est commis durant la guerre civile. Un vrai acte de contrition emporte l'*abolition* de tous les pechez: en ce cas il signifie absolution.

Abolition, signifie aussi, la destruction d'une loi, d'une coutume. On a eu bien de la peine à faire une entiere *abolition* des superstitions Payennes. L'entiere *abolition* de l'Ordre des Templiers.

ABOMINABLE, adj. m. & f. Horrible, detestable, execrable. Le repas d'Atrée & de Thyeste fut un repas *abominable*. Neron étoit un monstre *abominable*. L'heresie d'Arius étoit *abominable*. Le parricide est un crime *abominable*. Il se dit par exaggeration de tout ce qui est très-mauvais. Une phrase *abominable*. Une musique *abominable*.

ABOMINABLEMENT. adv. Execrablement, horriblement. Il en a usé avec lui *abominablement*: c'est-à-dire d'une maniere detestable. Il écrit *abominablement*.

ABOMINATION. s. f. Horreur, execration. L'Eglise a cette opinion en *abomination*. Le Seigneur a en *abomination* les sanguinaires. Sal. Prov. Ce scelerat est en *abomination* à tous les gens de bien. Ce mot signifie aussi la chose, ou la personne même abominable. Ce brigand commet tous les jours mille *abominations*. Il est l'*abomination* de tous les gens de bien.

ABOMINER. v. act. Vieux mot qui n'est plus gueres en usage. Avoir en horreur. Il vient de *ab* & *ominari*, c'est-à-dire, *malè ominari*. Covarruvias.

Ces mots viennent d'*abominari*, comme qui diroit, *rejicere tanquam malum omen*, rejetter une chose comme si elle étoit de mauvais augure.

ABONDAMMENT. adv. En abondance, fertilement. Cette source donne de l'eau *abondamment*. Ce champ me fournit *abondamment* dequoy vivre. Le Parasite ne seme ni ne moissonne, & trouve tout *abondamment*. Abl.

ABONDANCE. s. f. Foison, grande quantité, affluence de plusieurs choses en un même lieu. La commodité des rivieres amene l'*abondance* à Paris. Le luxe, les plaisirs, enfans de l'*abondance*. Cail. On se lasse des plaisirs, & l'*abondance* engendre le degoût. Abl. L'*abondance* n'est pas toûjours la marque de la perfection des langues. Bou. Tu épouseras une femme gentille, qui fera venir l'*abondance* chez toi. Mol. Il étoit dans une heureuse *abondance* de toutes choses. Pa. Il fit un fond dans ses années d'*abondance*, pour passer celles de sterilité. Gom. Il a *abondance* de bien, ou des biens en *abondance*. On dit aussi, *abondance* de droit. Dieu verse sur nous ses graces en *abondance*. Une année d'*abondance*.

On appelle la corne de la chevre Amalthée, la corne d'*abondance*. En Sculpture & en Peinture, c'est une figure de corne d'où il sort des fruits. L'Architecture de ce palais est ornée par tout de cornes d'*abondance*. A l'égard des medailles l'on observe qu'elle se donne à toutes les Divinitez, aux Genies, & aux Heros, pour marquer les richesses & l'*abondance*, procurées par la bonté des Dieux, & par la valeur des Heros. Quelquefois l'on en met deux, pour marquer une *abondance* extraordinaire.

L'*Abondance* est quelquefois representée sur les medailles sous la forme d'une Divinité. Elle tient à la main des épics; & elle a à ses pieds un pavot entre des épics sortant d'un boisseau.

On dit proverbialement, De l'*abondance* du cœur la bouche parle; pour dire, qu'on ne peut retenir certaines choses, & qu'on est pressé de s'en expliquer.

ABONDANT, ante. adj. Qui a abondance. Un jardin *abondant* en fruits. La langue Grecque est fort *abondante* en mots & en phrases. Cette maison est *abondante* en biens. Ce Predicateur est *abondant* en paroles, & en comparaisons. La Perse étoit alors paisible, & *abondante* en toutes choses. Vau.

Abondant, signifie encore, grand & ample. Une pluye *abondante*. Une *abondante* nourriture. La profusion des loüanges est aujourd'huy si *abondante*, qu'il est surprenant que tant de gens en soient si avides. Log.

d'Abondant. adv. En outre. Il lui a dit cela d'*abondant*. Ce mot vieillit, & ne se dit gueres qu'au Palais. Vau.

ABONDER. v. n. Avoir beaucoup de quelque chose. Ce païs *abonde* en froment, en vins, en fourrages. Cet homme *abonde* en richesses, en esprit. Toutes sortes de delices *abondent* en ce lieu. Voi. L'eau *abonde* en cet étang. Cette famille abonde en honnêtes gens.

On dit figurément, qu'un homme *abonde* en son sens, pour dire, qu'il est attaché avec opiniâtreté à ses opinions, & qu'il ne veut jamais s'en rapporter au sentiment des autres. On parleroit mal en disant, *Abonder en son sentiment*, quoyque *sens* & *sentiment* soient icy la même chose. Vau. Il *abonde* en malice, en mauvais raisonnemens. L'Ecriture dit que la grace *abondera* où le peché a *abondé*. On dit proverbialement, Ce qui *abonde* ne vitie pas.

Ces mots viennent du Latin *abundare*, qui vient de *unda*, & qui se dit en premier lieu des rivieres quand elles sont grosses, & ensuite par rapport de toutes les choses qui sont en grande quantité.

ABONNEMENT ou **ABOURNEMENT**; **ABONNAGE** ou **ABOURNAGE.** s. m. Traité ou convention, par lequel on *abonne*, ou on fixe à un prix certain une redevance incertaine. Ce mot vient de ce qu'on met certaines bornes & limites aux droits incertains qu'on pourroit pretendre. Paq. On disoit même autrefois *bonnes* pour *bornes* ou limites. C'est pourquoy on disoit *abonner* un heritage, pour dire, y mettre des bornes. Men.

Abonner ou Abourner. v. act. Terme du Palais. Estimer & reduire à une certaine somme d'argent

un

un droit qu'on payoit en especes, & dont le prix étoit incertain. Il est *abonné* à tant par an pour tous droits Seigneuriaux. Ce Marchand est *abonné* à cent écus par an avec le Doüanier, pour les droits d'entrée de toutes ses marchandises. Il se dit avec le pronom personnel: Je m'*abonnai*, je me suis *abonné*. Par plusieurs Coutumes les roucins de service sont *abonnez* à un écu.

ABONNER, signifie aussi, Aliener, changer: c'est quand un vassal aliene ses rentes, ou change son hommage à quelque autre devoir. Voyez les Coutumes d'Anjou & du Maine. L'ancienne Coutume de Tours portoit *aliener*, au lieu d'*abonner*, qui est en la nouvelle.

ABONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. Champart *abonné*, ou *abourné*. Les Coutumes font aussi souvent mention d'hommes & de femmes serfs *abonnez*, de quête *abonnée*, d'aides *abonnées*, c'est-à-dire fixées.

On dit aussi des Meuniers *abonnez* au Seigneur, pour avoir permission de chasser, & de chercher les mounées dans sa Seigneurie.

On dit aussi, Taille *abonnée* en la Coutume de Nevers, & *abournée* en la Coutume de Troyes.

ABONNIR. v. act. Rendre, devenir meilleur. Les cabaretiers trouvent moyen d'*abonnir* leur vin par les drogues qu'ils y mêlent. On le dit aussi avec le pronom personnel. Cet homme s'*abonnit* tous les jours depuis qu'il hante les gens de bien. Les affaires criminelles s'*abonnissent*, quand on les fait tirer en longueur. Les fruits s'*abonnissent* en meurissant. Ce mot se tire du Latin *bonus*, bon. Il ne sort point de la conversation.

ABONNIR, terme de Potier, signifie, Faire secher le carreau, & le mettre en état de rebattre.

ABORD. s. m. Entrée, accés, approche. Les *abords* de cette place sont dangereux. Toutes les côtes d'Angleterre & de Hollande sont de difficile *abord*. Le commerce fleurit d'ordinaire dans les ports qui sont de facile *abord*. Ce mot est composé de *a*, & de *bord*, signifiant rivage.

ABORD, se dit aussi de l'affluence des personnes, ou des marchandises qui arrivent en un même lieu. Constantinople est une ville de grand *abord*. Il y a un grand *abord* de pelerins à Rome pendant l'année du Jubilé. Il y a un grand *abord* de joüeurs, de beau monde dans une telle maison. L'*abord* des Marchands étrangers se fait en la maison des Consuls établie dans les échelles d'Orient.

ABORD, signifie encore, Arrivée. A nôtre *abord* dans l'Isle nous fumes attaquez. ABL. Son *abord* dans le Royaume allarma tout le monde.

ABORD, se dit aussi d'une attaque d'ennemis, soit par mer, soit par terre. L'*abord* des François est à craindre, on ne peut soutenir leur premier *abord*. L'*abord* fut rude quand on eut accroché le vaisseau.

ABORD, se dit aussi de l'accés qu'on donne aux personnes qui ont à faire à nous. Le premier *abord* de cette femme est froid, & dedaigneux. Ce Prince a l'*abord* doux & gracieux. Sa bonté inspiroit de la confiance à ceux ausquels l'impression de ses grandeurs pouvoit faire aprehender son *abord*. LE P. GAIL. Ce Juge est rebarbatif, il a l'*abord* brusque & desagreable. Il se dit aussi de la presence, de la vuë. Son *abord* importun me fait fuir. Preparez vous à soutenir avec fermeté l'*abord* de vôtre pere. MOL.

D'ABORD, *tout abord*, *de prime d'abord*, sont des phrases adverbiales. Du commencement, aussi-tôt, à la premiere vuë. Aux tables de Perse on sert d'*abord* le fruit & les confitures. *Tout d'abord* a une signification plus forte. Quoyque je n'eusse point vû cet homme il y a long temps, je le reconnus *tout d'abord*. Cette nouvelle me surprit d'*abord*. Au *premier abord* ils se regarderent fierement.

ABORDABLE. adj. m. & f. Accessible, accostable. Cette côte n'est pas *abordable* à cause des écueils. Cet homme est si glorieux qu'il est *abordable* à peu de personnes.

ABORDAGE. s. m. Terme de marine, qui se dit lors que deux vaisseaux se heurtent, ou s'accrochent pour se combattre. Aller à l'*abordage*, se dit de l'action d'un vaisseau qui en a joint un autre pour l'enlever. Faire l'*abordage* en belle, ou debout au corps, c'est-à-dire, l'éperon dans le flanc. L'*abordage* de franc étable est celui qui se fait par le devant, & en droiture, pour s'enferrer par les éperons. L'*abordage* de bout au corps, c'est mettre l'éperon dans le flanc.

ABORDAGE, se dit aussi du choc de deux vaisseaux du même party, soit lors qu'ils vont en flotte, soit lors qu'ils sont en même mouillage; ce qui arrive par la violence des flots ou des vents qui les portent, & qui les font deriver les uns sur les autres.

ABORDER. v. act. & n. Arriver en quelque lieu, specialement par mer; prendre terre. J'*aborde*, j'*abordai*, je suis *abordé*. La flotte des Indes est *abordée* en Espagne. Les Marchands *abordent* de tous côtez à la foire de Beaucaire le 21. de Juillet. On ne convient pas qu'Enée soit *abordé* en Italie. SENT. DE CL. Il n'est pas seur d'*aborder* de cette côte, parce que la mer se retirant, les vaisseaux y demeurent à sec. ABL. Il ne put *aborder* à cause que la rive étoit escarpée. ID. Ils *aborderent* en des païs inconnus. VAU. Il signifie, Arriver en foule. Les presens *abordent* chez moi de toutes parts. ABL. Il signifie encore, Entrer, parvenir. Nous ne pumes *aborder* de la place, parceque toutes les avenuës étoient gardées. Il fut impossible d'*aborder* jusqu'à l'autel à cause de la foule du peuple.

ABORDER, signifie aussi, Venir à bord d'un vaisseau. On a contraint ce vaisseau ennemi de mettre pavillon bas, & d'*aborder*. On dit de deux vaisseaux qui s'approchant en droiture, s'enferrent par leurs éperons, qu'ils s'*abordent* de franc étable. On dit, *Aborder* au port, sur les rivieres: mais en termes de marine, quand on veut dire gagner le rivage, on ne dit pas *aborder*, mais *mouiller*, *toucher*, *rendre le bord*.

ABORDER, signifie encore, Attaquer l'ennemi hardiment, tant par mer, que par terre. Les vaisseaux dans les batailles tâchent toûjours d'empêcher qu'on ne les *aborde*. Ce bataillon *aborda* les ennemis avec une contenance ferme.

ABORDER, signifie aussi, Approcher quelcun pour lui parler. Ce Ministre est si honnête, qu'on l'*aborde* facilement. Il l'*aborda* avec ce compliment. Les Grands doivent soulager le respect, & la timidité de ceux qui n'osent les *aborder*. M. ESP.

On dit aussi, qu'on n'oseroit, ou qu'on ne peut *aborder* d'un lieu, soit à cause de sa situation, ou de quelque autre obstacle qui le rend inaccessible, soit des voleurs, ou des bêtes farouches. Quand ce dogue est lâché, on n'oseroit *aborder* de la basse-cour.

ABORDER *la remise*. Terme de Fauconnerie, qui se dit lorsque la perdrix poussée par l'oiseau a gagné quelque buisson: alors on *aborde la remise* sous le vent, afin que les chiens sentent mieux la perdrix cachée dans le buisson.

ABORDÉ, ÉE. part. & adj.

ABORNER. v. act. Terme de Geometrie. Donner des bornes à une terre.

ABORTIF, IVE. adj. Qui est venu avant terme, ou qui ne peut pas acquerir la perfection, ni la maturité. Il ne se dit gueres que des plantes qui ont des fruits *abortifs*. On le dit pourtant d'un enfant en cette phrase de l'Ecriture: Il vaudroit mieux être *abortif*. Et on s'en sert aussi fort souvent en Medecine. Ce mot vient du Latin *aboriri*, qui signifie, Venir avant le temps.

ABOUCHEMENT. f. m. Entretien de bouche, de vive voix, conference. L'*abouchement* des grands Princes a été souvent nuisible à leurs Etats. On a plutôt terminé une affaire par un *abouchement* d'une demie heure, qu'en trois mois de negociation par lettres.

Abouchement. Terme d'Anatomie. La rencontre & l'union de deux vaisseaux, des veines & des arteres.

ABOUCHER. v. act. Aborder quelcun, lui parler tête à tête, conferer avec lui bouche à bouche. On ne peut *aboucher* cet homme-là, tant il a d'affaires. Il signifie aussi, Faire conferer une personne avec une autre. Je les ai *abouchez*, & ils ont terminé leurs affaires. On le dit plus volontiers avec le pronom personnel. Il faut que ces chefs de party s'*abouchent* ensemble. Les Rois de France & d'Espagne se sont *abouchez* pour la paix des Pirenées en 1659.

Aboucher, se dit aussi dans les Arts, des tuyaux qui entrent l'un dans l'autre, qui se touchent, qui se communiquent. On le dit particulierement en Medecine des veines & des arteres, & autres vaisseaux qui ont de la communication, dont les orifices se touchent. Ce mot se tire du Latin *bucca*, comme qui diroit, *adbuccare*, *abbuccare*, *ad buccam loqui*.

ABOUEMENT, ou plutôt **BOUEMENT.** f. m. Terme de Menuiserie. On appelle assemblage d'*aboüement*, celui où la plus grande partie de la piece est quarrée, & la moindre partie à onglet.

ABOUGRI, ou plutôt **RABOUGRI.** Terme dont on se sert dans les forêts, pour signifier des bois de mauvaise venuë, dont le tronc est court, raboteux, plein de nœuds, & qui ne pousse gueres de branches. Le bois *abougri* n'est point propre pour les ouvrages, & est sujet au recepage.

ABOUQUEMENT. f. m. En fait de salines, c'est une addition de nouveau sel sur un meulon, ou monceau de vieux sel, qu'on appelle *vache*. L'ordonnance deffend l'*abouquement*, si ce n'est en presence des Officiers Royaux.

ABOUQUER. v. act. Faire un *abouquement* de nouveau sel sur du vieux sel.

ABOUTE'. adj. Terme de Blason, qui se dit de quatre hermines dont les bouts se repondent, & se joignent en croix.

ABOUTIR. v. n. Finir, tendre, se rendre, se terminer à un certain endroit, en toucher un bout. Cette maison *aboutit* au grand chemin. Tous les rayons d'un cercle *aboutissent* à son centre. Cette pyramide *aboutit* en pointe. Vau.

Aboutir, se dit figurément en Morale, de la fin que les choses peuvent avoir. Ce procés a *abouti* enfin à une transaction. On ne sçait où *aboutiront* tous ces grands desseins. Cette grande recherche n'*aboutira* à rien. Ce long compliment n'a *abouti* qu'à me demander de l'argent à prêter. Les murmures alloient *aboutir* à une sedition. Vau.

Aboutir, se dit aussi en Medecine, d'une playe qui vient à suppuration. On met des emplâtres, des cataplasmes, pour faire *aboutir* des bubons, des absés, des froncles, des tumeurs.

Aboutir, en termes de Plombier, signifie, Revêtir de tables minces de plomb blanchi, une corniche, un ornement, ou toute autre saillie d'Architecture, & de Sculpture de bois. On se sert pour cela de coins, & autres outils; mais ensorte que l'épaisseur du metal n'empêche pas que le profil ne se conserve. Quelques-uns disent *amboutir*.

ABOUTISSANT, ante. adj. Qui touche par un bout. Cette piece de pré est *aboutissante* à la riviere par un bout, & l'autre à la varenne.

On dit au substantif, Ce champ a la forêt & deux grands chemins pour ses tenans & *aboutissans*, ce sont les bouts, & les côtez par où il tient à d'autres.

On dit au Palais, Donner une declaration d'heritages par tenans & *aboutissans*, quand on en designe les bornes & les limites de tous les côtez: ce qu'on appelle autrement les *bouts* & *joûtes*. Une saisie réelle de biens roturiers doit contenir tous les tenans & *aboutissans*.

On dit figurément, Sçavoir tous les tenans & *aboutissans* d'une affaire, d'une entreprise; pour dire, en connoître parfaitement le secret; en sçavoir le fort & le foible, toutes les circonstances, & toutes les dependances.

ABOUTISSEMENT. f. m. Terme de couture. C'est une piece d'étoffe que l'on coud avec une autre qui n'est pas assez longue pour aller jusqu'où on veut. Cette piece est trop courte, il y faut mettre un *aboutissement* pour l'allonger.

ABOUTS, au lieu de **BOUTS.** f. m. Terme de Charpenterie, qui se dit des extremitez de toutes les pieces de Charpenterie & de Menuiserie mises en œuvre. C'est dans l'assemblage de la Charpenterie la partie du bout d'une piece de bois depuis une entaille, ou une mortoise. Les couvreurs disent aussi, un *remanie about*.

Tous ces mots viennent de *bout*.

ABOYER. Voyez Abboyer.

A B R.

ABRACADABRA. Terme barbare qui se trouve dans les Lettres de Voiture. C'étoit une inscription qui servoit de caractere pour guerir plusieurs maladies, & chasser les Demons. L'auteur de ce caractere superstitieux vivoit sous l'Empereur Adrien. Il reconnoissoit pour Dieu Souverain *Abracax*, *ou Abraxas*, duquel dependoient plusieurs autres Dieux, & sept Anges qui presidoient aux sept cieux. Il leur attribuoit 365. vertus, autant que de jours en l'an, & debitoit d'autres pareilles rêveries. On trouve chez les curieux plusieurs pierreries sur lesquelles est inscript ce nom *Abracax*. C'étoient les Gnostiques, les Basilidiens, & les Carpocratiens qui faisoient graver ces pierres, qui avoient des figures fort singulieres, & qui representoient quelquefois des Anubis, des têtes de lions, de dragons, &c. sur quoy Macarius & Chiflet ont fait des Traitez. Baronius, Gassendi, & Du Cange en font aussi mention.

ABREGE'. f. m. Sommaire, épitome, racourci; discours dans lequel on reduit en peu de paroles ce qui est ailleurs plus ample & plus étendu. *Abregé* de l'Histoire Romaine. Mezerai a fait l'*abregé* de sa grande Histoire en trois Volumes *in quarto*.

On dit aussi, Un *abregé* des merveilles du monde, quand on veut bien loüer une chose, ou une personne qui a toutes sortes de perfections, & où on trouve tout ce qu'on peut voir de beau ailleurs. Les Anglois disent que Londres est l'épitome, ou l'*abregé* du monde. L'homme est appellé *microcosme*, pour dire qu'il est un *abregé* des merveilles de l'Univers. L'amour est la plenitude, & l'*abregé* de toute la Loi. Port-R. Voici l'*abregé* de toute la sagesse, & de toute la folie. Abl.

Abregé, signifie aussi abreviation, retranchement de quelques lettres dans un mot pour écrire plus promptement, & en moins d'espace. Il est malaisé de dechiffrer les *abregez* qui sont dans les bulles, & les signatures de la Cour de Rome. Pell.

Abregé, en termes d'Organistes, se dit d'une certaine reduction des touches du clavier de l'orgue, qui a été inventée, afin que chaque touche qui n'a que deux pieds de long se rapporte à chaque sous-pape des sommiers, qui sont longs de 4. 5. ou 6. pieds; ce qui se fait par plusieurs barreaux, pointes & chevilles: d'où vient qu'une

ne marche du clavier fait souvent parler un tuyau fort éloigné. En examinant une orgue, on connoît que les *abregez* sont bien faits, lors que le clavier n'est point tardif à donner le vent aux tuyaux, lors qu'il se ferme aisément, & qu'il n'est pas besoin d'enfoncer beaucoup les touches.

EN ABREGÉ. adv. Sommairement, en peu de paroles. Pour profiter de la lecture, il faut recueillir en *abregé* qu'on trouve de plus curieux dans les livres. Contez nous la chose en *abregé*, sans tant de circuits & de detours.

ABREGEMENT. s. m. Accourcissement. Ce mot a été renouvellé, parcequ'il est très-commode. Le P. Bouhours le condamne pourtant dans cette phrase: Ceux qui ont voulu introduire l'usage des tables, semblent avoir été trompez par l'*abregement* des paroles & du papier. PORT-R.

ABREGER. v. act. Rendre en moins de paroles, ou renfermer dans un plus petit espace; raccourcir, resserrer ce qui est trop diffus. *Abreger* son discours, dire succinctement. On a *abregé* le temps de son exil. Cette traverse *abrege* le chemin. Les jours de l'homme ont été *abregez*, & reduits à 120. ans depuis le Deluge. Les excés *abregent* la vie. ABL. Ce mot vient de *abbreviare*. NICOD.

ABREGÉ, ÉE. part. & adj. Raccourci, le plus court. Chemin *abregé* pour aller à la gloire.

Pour *abreger*. Façon de parler adverbiale, pour dire, Enfin, pour conclusion. On dit aussi, *abregez*, quand un superieur est ennuyé d'un discours trop prolixe qu'on lui fait. On le dit aussi en un calcul de jettons, quand il y a trop de jettons sur une même ligne.

ABRENONCIO. Mot Latin qui signifie Renoncer. Le peuple s'en sert en François, lors qu'un homme nie de mauvaise foi quelque dette, ou autre chose qu'on lui demande. Un tel avoit promis de payer cent écus, mais quand on les lui a demandez, il est allé à *abrenoncio*. Ce mot est tiré des exorcismes qui se font en baptisant, ou en faisant l'eau benîte, où l'on dit souvent, *Abrenuncio*.

ABREVIATEUR. s. m. Celui qui abrege un livre. Mr. de Sponde Evêque de Pamiers est l'*abreviateur* de Baronius. Mr. Bernier a rendu un grand service au public; il est l'*abreviateur* de Gassendi. Les *abreviateurs* sont cause qu'on se peut passer des originaux. Il faut du bon goût & de l'intelligence pour être un excellent *abreviateur*.

ABREVIATEUR, est aussi un terme de Banque. C'est un Officier du second banc de la Chancellerie Romaine, qui dresse la minute des Bulles, & des signatures qui s'écrivent avec plusieurs mots abregez.

ABREVIATION. s. f. Ecriture en abregé, qui se fait avec des marques & des caracteres qui supléent les lettres qu'on retranche, & qu'il faut deviner, quand on veut écrire plusieurs choses en peu d'espace, ou avec diligence. Les signatures de la Cour de Rome sont pleines d'*abreviations*. L'écriture Gothique étoit incommode à cause de ses *abreviations*. Tous ces mots viennent du Latin *brevis*, qui vient du Grec *βραχύς*.

ABREUVER, ABREUVOIR. Voyez ABBREUVER, ABBREUVOIR.

ABRI. s. m. Lieu à couvert du soleil, du vent & du froid, où l'air est moins agité. Ces espaliers sont à l'*abri* du mauvais vent. Ce lieu est à l'*abri* du soleil. On se met à l'*abri* quand il pleut. Ce mot vient de *apricus*, quoy qu'il signifie tout le contraire. Menage veut qu'il vienne d'*opericus* inusité, qu'on a fait d'*operio*, je couvre.

On le dit fort souvent en termes de Marine. Mouillage, ou ancrage à couvert du vent. Cette rade est à l'*abri* des vents du Nord. Ces montagnes mettent ce port, ce mouillage à l'*abri*. C'est un bon *abri*.

ABRI, se dit figurément en Morale. L'étude des cas de conscience n'est point un art de s'aveugler, pour pecher à l'*abri* des loix. LA PL. On s'en sert particulierement pour exprimer un lieu de refuge & de sureté contre les inconstances du sort, & contre les revers. La solitude est un bon *abri* contre les coups de la fortune. Il est entré au service du premier Ministre, c'est un bon *abri* contre ses ennemis. Il est là à l'*abri* de la persecution. Son amitié me doit servir d'*abri* & de consolation dans mes disgraces. Sa vertu s'est maintenuë sans tache à l'*abri* de son peu de merite. VIL.

*A l'*abri *d'une longue & seure indifference,*
Je jouïs d'une paix plus douce qu'on ne pense. DES H.

Si dans la pauvreté l'on est à l'*abri* des inquietudes des richesses, l'on n'y est pas exempt des soins rongeans de la misere. OF. M. BOILEAU parle de certains Abbez dont tout le metier,

*Est d'aller à l'*abri *d'une perruque blonde,*
De leurs froides douceurs fatiguer le beau monde.

On dit aussi adverbialement, Se mettre à l'*abri* de l'orage. Etre à l'*abri* des coups. Ce criminel ayant eu avis qu'on le vouloit prendre, s'est mis à l'*abri*, & s'est sauvé en quelque asile. On dit aussi d'un prisonnier, qu'on l'a mis à l'*abri*, qu'on s'en est assuré.

ABRIER. v. act. Vieux mot qui signifioit, Proteger, deffendre. Mezerai l'a employé. Les Jardiniers s'en servent, pour dire, mettre une couche, une fleur à l'*abri* du vent.

ABRICOT. s. m. Fruit participant de la pêche & de la prune. Il est doux & agreable au goût. Il est un peu rouge & jaune en meurissant, & pour cela on l'a appellé à Rome *chrysomele*, comme qui diroit *pomme d'or*. Il meurit en Juin avant les autres fruits, & pour cela on a appellé chez les Medecins ces fruits, *mala præcoqua*, c'est-à-dire, *hâtifs*. On l'appelle aussi en Latin *malum armenium*, *prunum armenium*. Menage fait deriver ce mot de *mala præcoqua*, ou *præcocia*; d'autres du Grec *abron*, qui signifie mol & delicat, ou du Latin *aperitium*, parcequ'il s'ouvre facilement. Mais Mathiole dit que les *abricots* retiennent le nom que les Grecs leur ont donné, qui les appellent *Bericoccia*. On dit que les *abricots* en Perse sont un poison, & même qu'ils sont si dangereux en Piémont, qu'un seul a quelquefois donné la fievre: & neanmoins La Framboisiere soutient qu'ils valent mieux que les pêches; car ils ne se corrompent ni ne s'aigrissent dans le ventricule, ou l'estomac. Il y a une espece d'*abricot* qui est tout blanc dehors & dedans; qui s'ouvre net, & de bon goût. Il y en a un autre qui est jaune, & plus rouge que les autres, lequel est le mâle, dont le noyau tient à la chair, dont le goût est exquis, musqué & extraordinaire; son amande est douce comme celle de l'amandier.

ABRICOTÉ. s. m. Dragée faite d'un petit morceau du fruit de l'abricot entouré de sucre.

ABRICOTIER. s. m. Arbre qui porte des abricots. Ses feuilles sont semblables à celles du tremble, un peu pointuës par le bout, dentelées en leur circonference, & sortent quatre à quatre, ou cinq à cinq. Il jette des fleurs blanches comme le cerisier, d'où sort le fruit en forme de pêche, ayant au dedans un os dans lequel il y a un noyau tantôt doux, & tantôt amer. En Latin *malus armeniaca*.

ABROGATION. s. f. Action par laquelle on annulle, ou on change une loi; on supprime une coutume. L'*abrogation* de la Pragmatique Sanction s'est faite par le Concordat entre François I. & Leon X. en 1515.

ABROGER. v. act. Casser, annuller, mettre hors d'usage. Il ne se dit gueres que des loix & coutumes. Les anciennes Ordonnances sont *abrogées* par les nouvelles. Les coutumes s'*abrogent* par un usage contraire

 pendant

pendant un long espace de temps. Ce Prince entreprit d'*abroger* les privileges de la nation.

ABROGÉ, ÉE. part. paff. & adj. Les loix *abrogées* n'ont plus de force. Ce mot vient du Latin *abrogare*, Revoquer, detruire une coutume.

ABROTONE. f. f. Herbe ou plante fibreuse & odoriferente. Elle ne peut supporter le froid, & vient mieux dans une terre maigre & seche. Il y en a de deux sortes, mâle & femelle. Elle est toûjours verdoyante, selon Theophraste.

ABRUTIR. v. act. Rendre bête, stupide. Le vin l'a tellement *abruti*, qu'il est insupportable. On le dit aussi avec le pronom personnel. Les esprits foibles s'*abrutissent* dans la solitude. VAU.

ABRUTISSEMENT. f. m. Stupidité grossiere. Etat de celui qui vit en bête. Quand un vieux pecheur est tombé dans l'*abrutissement*, il ne s'en peut retirer sans une speciale grace de Dieu. Ces mots viennent du Latin *brutus*.

A B S.

ABSCE'S. Voyez ABSÉS.

ABSCONSER. v. neut. Se cacher; du Latin *abscondere*, *absconsare*. Vieux mot qui n'est plus en usage. On dit encore en Picardie, *Esconsement* du soleil, *Occasus solis*. NICOD.

ABSENCE. f. f. Retraitte, éloignement soit du lieu, soit de la personne. Les amans supportent avec douleur l'*absence* de leur maîtresse. Les maris vont chercher de l'amour conjugal dans l'*absence*. LE CH. D'H. Les souvenirs dans l'*absence* sont plus vifs en amour, qu'en amitié. M. SC. Les courtes *absences* redoublent l'amour. MLE. SC. Le portrait de la personne aimée adoucit les ennuis de l'*absence*. FEL. Les longues *absences* éteignent l'amour, mais une courte *absence* le ranime. OE. M.

> *Je veux finir mes jours dans l'amour d'Uranie;*
> *L'*absence *ni le temps ne me sçauroient guerir.* VOI.
>
> *L'ingrat de mon depart consolé par avance,*
> *Daignera-t-il compter les jours de mon* absence. RAC.

On travaillera à cette affaire tant en presence, qu'*absence*: phrase de Pratique, dont on se sert contre ceux qui ne comparoissent point aux jours d'assignation.

ABSENCE d'esprit, signifie Distraction, quand on songe à une autre chose qu'à celle dont on parle. On s'en sert aussi pour exprimer, ou pour excuser une faute, ou une bevuë ou dans la conduite, ou dans la conversation. On l'attribuë à un defaut d'application. Cet homme a des *absences* d'esprit que ses amis ont de la peine à justifier.

ABSENT, ENTE. adj. & f. Qui est éloigné. Les *absens* pour la Republique sont reputez presens. Mepriser les dangers *absens*. ABL. Tant qu'un amant est *absent*, il est où il aime, & non pas où il vit. MLE. SC. Les *absens* malheureux sont en peu de temps effacez du souvenir du monde. M. ESP.

On dit proverbialement, que les os sont pour les *absens*, lors qu'on dîne sans eux, lors qu'on ne leur laisse que les restes des autres.

ABSENTER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se retirer, s'éloigner de la presence des autres. Ce Prince s'est *absenté* de la Cour. Il est allé voyager, il s'est *absenté* pour long tems. Il s'*absente* de ses amis avec peine.

> *Ou sois long temps absent, ou ne t'*absente *point:*
> *Une courte absence est à craindre:*
> *Souvent l'amour s'en sert pour nous mieux enflammer.*
> CORN.

S'ABSENTER, signifie encore, S'enfuir, se cacher, se mettre à couvert. En ce sens il marque une cause fâcheuse de s'éloigner. Il s'est *absenté* de la ville, à cause qu'on avoit decreté contre lui. Ce Marchand s'est *absenté*, a fait banqueroute.

Ces mots viennent du participe Latin *absens*.

ABSE'S ou ABSCE'S. f. m. Tumeur contre nature qui tend à corruption. Amas d'humeurs, ou de sang qui se forme dans une partie interne du corps. Le peuple l'appelle *apostume*; en Latin *abscessus*; en Grec *apostheme*. Cet homme est mort d'un *absés* qu'il avoit dans le ventre. Un *absés* qui perce, ou suppure en dehors est capable de guerison. Voyez *Tumeur* & *Apostheme*.

ABSIDES. f. m. Terme d'Astronomie. Ce sont deux points de l'orbite d'une planete, dont le plus haut est nommé *apogée*, & le plus bas *perigée*, ou le plus près de la terre. Le diametre qui les joint s'appelle *la ligne des absides*, qui passe par le centre de l'orbite de la planete, & par le centre du monde. L'excentricité se prend dans la ligne des *absides*.

Ce mot vient du Grec *apsis*, qui signifie une arcade, une voute, & quelquefois un cercle & un hemisphere. Dans les vieux titres on a appellé *absides*, la partie interieure de l'Eglise où est le maître autel, qui avoit ordinairement une voute particuliere & separée.

ABSINTHE. Voyez ABSYNTHE.

ABSOLUMENT. adv. Souverainement, avec une autorité absoluë. Il commande *absolument* dans la Province. Il signifie imperieusement & decisivement. Cet homme parle *absolument*, & en maître. Ce mot vient du Latin *absolvere*, entant qu'il signifie, Achever, parceque celui qui commande *absolument*, veut que la chose s'execute sans trouver d'opposition.

Il signifie quelquefois, Tout-à-fait, entierement, sans reserve, & sans restriction. Il le nie *absolument*.

Il signifie encore, Necessairement, de necessité absoluë. Il faut partir *absolument*, & sans repliquer. On dit vouloir *absolument*, pour dire, Vouloir determinément, & à quelque prix que ce soit. Je n'en ferai *absolument* rien, & toutes vos remontrances ne m'y feront point consentir. La nature ne se laisse pas conduire au hasard, & n'est pas *absolument* ennemie de l'art, & des regles. BOI.

On dit aussi en Grammaire, qu'un mot se dit *absolument*, quand il est sans regime. Par exemple, Il faut prier sans cesse: le verbe *prier* est mis là *absolument*, parce qu'il ne regit rien.

ABSOLUMENT *parlant*, se dit d'une chose dont on parle en general, & sans entrer dans le detail. Cet Ouvrage a quelques defauts, mais il est bon *absolument* parlant.

ABSOLUTION. f. f. Jugement juridique par lequel l'accusé est absous & declaré innocent. Il a obtenu un arrêt d'*absolution* en matiere criminelle. On dit aussi, *Absolution* d'une demande civile, quand on en est deschargé.

L'*absolution* des censures est la troisiéme partie d'une signature de Cour de Rome, qui porte *absolution* des censures qui pourroient empêcher l'effet de la grace accordée. On appelle aussi en Chancellerie Apostolique une *absolution à sævis*, une grace accordée par une signature particuliere à celui qui a assisté à quelque jugement de mort, ou qui a commis quelque cas qui le rend irregulier, & incapable de posseder aucuns Benefices.

ABSOLUTION, terme d'Eglise; c'est l'un des sept Sacremens de l'Eglise Romaine. Acte, ou ceremonie par laquelle le Prêtre remet les pechez au Penitent. Il faut dire *absolution* sacramentelle, plutôt que sacramentale. MEN. Les Lutheriens ont retenu l'*absolution* sacramentale. M. DE M.

> *J'entens que l'usurpation*
> *De mon cœur qu'avez à present,*

N'em-

*N'empêche l'*absolution ;
Car je vous en fais un present. S. Ge.

Absolution *ad cautelam.* C'est une maxime que l'excommunié par sentence demeure en état d'excommunication, nonobstant son appel : ainsi pour éviter les inconveniens qui pourroient arriver, l'on demande au Juge l'*absolution* que les Docteurs appellent *ad cautelam*, laquelle n'a d'effet que pendant l'appel, & ne se doit accorder qu'avec beaucoup de circonspection. Cette absolution ne se donne qu'après que le condamné affirme par serment qu'il executera le jugement qui sera rendu. Voyez Cueillon, *Traité des excommunications.* Quelques-uns croyent que l'*absolution ad cautelam* ne se donne que par provision à celui qui a été excommunié, dans la crainte qu'il ne meure subitement, ou par quelque accident, avant qu'il ait pû se faire absoudre. Mais ce n'est point par cette raison ; car elle se donne moins en faveur de celui qui a été excommunié, qu'en faveur de ceux qui par une conscience timorée, feroient scrupule de frequenter l'excommunié : or cette *absolution* leur sert de precaution, pour les asseurer qu'ils ne participent point à l'excommunication. Bouchel.

Absolution, en termes de Breviaire, est une courte priere que dit celui qui officie à chaque nocturne des Matines avant les benedictions & les leçons. On appelle *absolutions*, les encensemens & aspersions d'eau benite qu'on fait sur le corps des Princes & des Prelats qu'on enterre avec grande ceremonie.

ABSOLU, uë. adj. Souverain, independant. Prince *absolu.* Commandement *absolu.* Il a obtenu cela d'autorité *absoluë.*

Il signifie aussi, Sans reserve, sans restriction. Les Ambassadeurs ont quelquefois un plein pouvoir, un pouvoir *absolu.* On dit qu'un homme est *absolu*, pour faire entendre qu'il veut être obeï, qu'il ne peut souffrir qu'on lui resiste, qu'il veut fortement ce qu'il ordonne. On dit encore, Parler d'un ton *absolu* ; pour dire, parler d'un ton imperieux, commander avec hauteur. Une conduite ouverte & familiere gagne mieux les cœurs, qu'une autorité seche & *absoluë.*

On appelle, *Jeudi absolu*, le Jeudi saint ; & dans les vieux titres, *Absolutionis dies.*

On entend par Ablatif *absolu*, une locution detachée & independante, qui ne regit rien, & qui n'est regie de rien : c'est à l'imitation des Latins : *Deleto exercitu : l'armée ayant été taillée en pieces. Tout bien consideré* en matiere de Religion, le plus seur est de s'en tenir aux decisions de l'Eglise. Port-R.

ABSOLUTOIRE. adj. Qui porte absolution. Il a eu une sentence *absolutoire.*

Tous ces mots viennent du Latin *absolvere*, Absoudre, delivrer, delier.

ABSORBANS. Terme de Medecine. Ce sont des medicamens qui ont une puissante vertu pour consumer l'humeur amollie, & attenuée sans la dissoudre. On s'en sert ordinairement pour les tumeurs, après avoir employé les émolliens & les attenuatifs. Ces medicamens sont le vinaigre, l'eau marine, la saumure, &c. Oe. M.

ABSORBER. v. act. Engloutir, dissiper, consumer, emporter. Les eaux *absorbent* presque toute la lumiere qu'elles reçoivent du soleil. Ro. Il est peu en usage au propre, si ce n'est en parlant des animaux voraces : mais il se dit au figuré, & il emporte d'ordinaire un mauvais sens. Les droits de la femme ont *absorbé* tous les biens du mari. Les frais d'un scellé *absorbent* les plus clairs deniers de cette succession. Ce goinfre a *absorbé* tout son patrimoine. La voix est *absorbée* dans les voutes. Abl. c'est-à-dire qu'elle s'y perd. La question de l'infaillibilité de l'Eglise *absorbe* toutes les autres controverses. Cl. Ce mot vient du Latin *absorbeo*, signifiant le même.

ABSOUDRE. v. act. Decharger d'une accusation, de la peine d'un crime. *Absoudre* un penitent ; lui remettre ses pechez dans le tribunal de la confession. *Absoudre* un accusé. Dans le doute il est plus expedient d'*absoudre* un criminel, que de condamner un innocent. Court. On l'a *absous* à pur & à plein. On dit aussi dans le discours familier, en parlant d'un Roi deffunt, que Dieu *absolve*, c'est-à-dire, à qui Dieu fasse misericorde.

Absous, oute. adj. Affranchi ou dechargé de crime.

Absous, se dit aussi en matiere civile. Un deffendeur conclut toûjours à être renvoyé quitte & *absous* de la demande qu'on lui a faite.

ABSOUTE. s. f. Absolution publique & solennelle qui se donne au peuple. L'Evêque en fait la ceremonie le Jeudi saint, ou le Mecredi au soir dans les cathedrales. L'*absoute* se fait aussi par les Curez dans les Paroisses le jour de Pâques.

ABSTEME. s. m. Terme dogmatique. Qui ne boit point de vin. Il est fait du Latin *abstemius.* On s'en sert dans la Theologie, pour parler de ceux qui dans la Communion ne peuvent point boire de vin, à cause de l'aversion naturelle qu'ils ont pour cette liqueur. Mr. de Meaux s'est servi de l'exemple des *abstêmes*, pour defendre le retranchement de la Coupe.

ABSTENIR. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se deffendre l'usage, se contenir à l'égard de quelque chose, se priver de quelque plaisir. Conjuguez Je m'*abstiens* ; je m'*abstenois* ; je m'*abstins* ; je m'*abstiendrai* ; je m'*abstiendrois* &c. Ils sentent, à chaque peché qu'ils commettent, un avertissement interieur de s'en *abstenir.* Pasc. Il faut se garder, & s'*abstenir* de se mettre en colere. Ils disoient qu'Auguste s'étoit *abstenu* de la qualité de Dictateur. Abl. Il faut s'*abstenir* du vin pendant la fievre. Les Chretiens ne s'*abstenoient* de viande pendant leurs jeûnes, que pour mortifier les sens. Du Pin. Les Juifs étoient obligez de s'*abstenir* de leurs femmes pendant certains temps. Il ne se peut *abstenir* de jouër, de parler. Il faut s'*abstenir* de manger des choses deffenduës par la Loi.

Abstenir, se dit aussi en matiere de recusation de Juges : & quand la Cour la trouve bien fondée, elle dit pour adoucir l'expression, que le Juge s'*abstiendra*, c'est-à-dire, de rapporter le procés, ou d'y opiner.

ABSTINENCE. s. f. Vertu morale par laquelle on s'abstient de certaines choses, ou en vertu d'un precepte moral, ou d'une institution ceremonielle. C'est une espece de la temperance, & elle se confond quelquefois avec la sobrieté. Le grand jeûne, dit St. Augustin, est l'*abstinence* des vices. Les Athletes pour se rendre plus robustes, vivoient dans une *abstinence* generale de tous les plaisirs. Dac. L'Eglise a enjoint aux Ecclesiastiques l'*abstinence* des femmes : elle a marqué aussi certains jours de jeûne, & d'*abstinence.* Il se dit aussi de la simple moderation dans l'usage des alimens. On fait des *abstinences* par un pur regime de vivre, comme de vin, de salines, &c. La diete & l'*abstinence* sont necessaires, pour retablir l'estomach affoibli par la debauche.

Abstinence, signifie quelquefois une simple deffense ou privation de manger de la chair. L'*abstinence* des viandes assaisonnée de devotion, & accompagnée de la priere, est un des moyens les plus efficaces pour avancer nôtre sanctification. M. de M. L'Eglise ordonne simplement l'*abstinence* le jour de St. Marc, & non pas le jeûne. Les Mecredis sont des jours d'*abstinence* chez plusieurs Religieux. Les devots font aussi des *abstinences*, & des macerations volontaires.

AB-

ABSTINENT, ENTE. adj. Temperant à l'égard du boire & du manger. Les peuples du Midi font plus *abstinens* que ceux du Septentrion.

Ces mots viennent du Latin *abstinere*, comme *se tenere ab aliquâ re*, Se priver de la jouïssance de quelque chose.

ABSTERGER. v. act. Terme de Medecine & de Chirurgie. Purger, nettoyer une playe.

ABSTERSIF, IVE. adj. Qui purge & nettoye. Medicament, purgation *abstersive*.

Ces mots viennent du Latin *abstergo*, qui signifie la même chose.

ABSTRACT, ACTE. Terme de Philosophie. Il est un peu barbare en François. Ce qu'on detache par la pensée de toute autre chose, afin d'en avoir une connoissance simple, & par lui-même. La quantité est un terme *abstract*, quand on la considere en elle-même, & sans être attachée à aucun corps, quoy qu'elle ne puisse subsister naturellement sans lui, ni lui sans elle. La blancheur est un terme *abstract*, quand on la considere detachée d'un sujet. De la connoissance des *abstracts* on parvient à celle des concrets, qui est le terme opposé.

ABSTRACTION. f. f. C'est une action de l'esprit, par laquelle on considere quelque partie d'un tout, sans faire attention aux autres : ou un detachement qui se fait par la pensée de tous les accidens ou circonstances qui peuvent accompagner un être, pour le considerer mieux en lui-même. On considere par *abstraction*, lors que dans un mobile on considere le mouvement sans faire attention au corps mû. Ce sont les Mathematiciens qui considerant la quantité sans matiere, supposent dans leur empire d'*abstraction* des indivisibles sans parties: mais il n'est pas permis aux Physiciens de faire ces sortes d'*abstractions*, ni de sortir des bornes de la matiere. BERN. Pour bien juger d'un homme, il faut faire *abstraction* de tout ce qui nous peut preoccuper ou pour, ou contre lui.

ABSTRAIRE. v. act. Faire une abstraction, un detachement de toutes les qualitez d'une chose, pour ne considerer que son essence. Quand on raisonne en Algebre, on *abstrait* la quantité, le nombre de toutes sortes de matieres & de sujets. Il y a plusieurs temps de ce verbe qui ne sont point usitez : comme l'imparfait, le preterit indefini &c.

ABSTRAIT, AITE. part. & adj. se dit figurément en Morale, d'un esprit qui ne s'applique à rien, qui n'entre point dans la conversation ; qui se separe & s'éloigne des choses sensibles par le moyen de l'esprit: d'un homme qui detache ses regards de tous les objets qui l'environnent, pour ne s'attacher qu'à la contemplation de celui qu'il a dans la pensée. Cet homme est *abstrait*, dedaigneux, & semble toûjours rire en luimême de ceux qu'il croit ne le valoir pas. LA BR. Les Saints qui sont en extase sont des gens *abstraits*, qui vaquent seulement à la contemplation des grandeurs & des beautez divines. On dit, qu'un homme est *abstrait*, quand il ne repond pas à celui qui lui parle, parcequ'il songe à autre chose.

On dit encore, des raisonnemens *abstraits*, pour exprimer qu'ils sont trop subtils, & trop vagues. Ces idées sont *abstraites*, & ne tombent point sous l'imagination. MAL. C'est une Philosophie *abstraite*, & chimerique. PORT-R. pour dire, une Philosophie trop degagée des choses sensibles, trop metaphysique, & trop difficile à penetrer. On ne doit pas confondre la definition d'une idée *abstraite* & arbitraire, avec la definition des choses qui existent réellement. LE CL.

Ces mots viennent du Latin *abstrahere*, comme *trahere ab*.

ABSTRUS, USE. adj. Qui est caché & inconnu au commun du monde. L'Algebre, les Sections Coniques, sont des sciences, des matieres fort *abstruses*, où peu de personnes peuvent penetrer. Ce mot vient d'*abstrudere*, Cacher, enfoncer.

ABSURDE. adj. masc. & fem. Terme de Philosophie. Ce qui choque le sens commun, qui est impertinent, incroyable, impossible. Proposition *absurde*. quand on suppose une chose *absurde*, on en tire mille consequences *absurdes*. Il prouve une chose *absurde* par une chose plus *absurde*

ABSURDEMENT. adv. D'une maniere absurde. C'est conclure *absurdement*, que de dire, &c.

ABSURDITE'. f. f. Qui contient quelque chose d'absurde. Il s'ensuivroit de grandes *absurditez* d'une telle supposition. La plus grande des *absurditez* est la contradiction.

Ce mot vient du Latin *surdus*. On voudroit être sourd pour ne pas entendre les choses ridicules. En Grec, Ridicule se dit *asymphonos*, comme deplaisant à l'oreille.

ABSUS. f. m. Herbe qui croît en Egypte à la hauteur de quelques doigts. Ses feuilles ressemblent à celles du triolet ; & ses fleurs blanches, & d'un jaune pâle, produisent une semence noire, renfermée dans de petites cellules.

ABSYNTHE ou **ABSINTHE**. f. m. & f. selon Malherbe ; & selon Vaugelas, toûjours masculin. On le fait plus ordinairement feminin. L'Academie Fr. le fait feminin. Menage veut qu'on écrive *apsinthe* par un *p*, sans doute à cause de l'étymologie. C'est une plante medecinale. Il y en a de quatre sortes : le Santonique, le marin, le vulgaire ou grand Pontique, & le petit. L'*absynthe* commune a une tige fort branchuë, des feuilles blanches, & fort decouppées, comme l'artemisia ; ses fleurs dorées & petites. Sa graine est ronde, & disposée comme une grappe de raisin. Sa racine est fort esparpillée. Cette *absynthe* vulgaire est plus en usage dans la Medecine. Plusieurs croyent que c'est la barbotine, qu'on appelle *semen sanctum*. Mais Mathiole dit que c'est une plante bien differente. Quelques-uns pretendent que l'*absynthe* est l'auronne femelle. Il y a une seconde espece d'*absynthe*, qu'on appelle *petite aluyne*, qui est semblable à la petite auronne, étant toute entassée de petite graine fort amere, qu'on appelle en Latin *absynthium marinum*, ou *seriphium*. L'*absynthe* Santonique est la troisiéme espece, qui est semblable à l'aluine, mais qui est moins chargée de graine que l'autre. On fait du vin d'*absynthe*, & de l'eau d'*absynthe*. L'*absynthe* est une herbe odoriferante, très-amere, astringente & corroborative : c'est pourquoy l'on s'en sert pour fortifier les visceres affoiblis. Outre son amertume, la nitrosité dont elle participe, fait qu'elle purge la matiere bilieuse contenuë au ventricule & au foye. Elle tuë les vers même en l'appliquant exterieurement. L'*absynthe* attenuë, & deterge. Elle est aperitive, & provoque les urines & les suëurs, & tout cela avec quelque astriction. On ne se sert que des feuilles, & des sommitez de cette plante. DE M.

ABSYNTHE, figurément signifie, Douleur, amertume, deplaisir. Mais je ne voudrois pas hasarder à l'employer au plurier comme Malherbe, qui a dit, adoucir toutes nos *absynthes*.

Ce mot vient d'*α* particule privative en Grec, & *πίνθιον*, c'est-à-dire *impotabile* : parceque c'est une plante si amere, qu'on a de la peine à boire une liqueur dans laquelle elle aura trempé. D'autres le font venir d'*ἀψίνθιον*, *indelectabile* ; à cause de l'amertume qui rend cette plante desagreable. Cette étymologie paroît plus juste, & justifie en même tems l'orthographe d'*absinthe* sans *y*.

A B U.

ABUNA ou **ABOUNA**. f. m. qui signifie pere. Terme Arabe qui se trouve dans les Relations. C'est un nom de dignité qu'on donne aux Religieux. On pretend

tend que les Abyssins le donnent aussi à leur Patriarche, qui leur est envoyé par celui d'Alexandrie.

ABUS. s. m. Dereglement, ce qui est fait contre la nature & le bon ordre. Il y avoit des *abus* dans tous les ordres de l'Etat, qui ont été reformez par Louïs le Grand. Les Conciles, les Ordonnances tendent à reformer les *abus* contre la Discipline & la Police. C'est le Grand Constantin qui en introduisant les richesses dans l'Eglise, y a introduit en même temps les *abus*, & le relâchement de la Discipline. PORT-R. Ce Ministre a reformé les *abus* des Finances; ce President les *abus* de la Justice. Ce mot vient du Latin *abusus*.

ABUS, signifie aussi, Mauvais usage d'une chose. On commet bien de l'*abus* dans la distribution des aumônes. Les *abus* qu'on fait de l'Ecriture ne naissent pas de la lecture innocente du peuple. GOM.

ABUS, signifie aussi, Erreur, tromperie. Si vous croyez que cela soit, c'est un *abus*. Les Mahometans vivent dans l'*abus*, ils suivent les *abus* de leur faux Prophete. En Arithmetique, quand la preuve ne se trouve pas bonne, on connoît qu'il y a de l'*abus* dans le calcul.

Appel comme d'*abus*, c'est un appel qu'on interjette au Parlement des sentences des Juges Ecclesiastiques, quand ils entreprennent sur la puissance seculiere; quand ils jugent des choses qui ne sont point de leur jurisdiction, ou quand ils jugent contre les Saints Canons & la Discipline de l'Eglise. Les appels comme d'*abus* ont été introduits autant pour s'opposer aux entreprises de la Jurisdiction ecclesiastique sur la Jurisdiction temporelle, qu'à celles de Rome sur les libertez de l'Eglise Gallicane. Il est certain en effet que l'entreprise des Evêques alla si loin, qu'ils se rendirent les maîtres de toutes les affaires civiles sous des pretextes de pieté, & qu'ils depouillerent presqu'entierement la Jurisdiction seculiere. On ne peut point determiner tous les cas où l'on peut appeller comme d'*abus*, parcequ'on ne peut pas limiter toutes les contraventions dont les Ecclesiastiques sont capables pour relever leur autorité. BOUCHEL. L'*abus* ne se couvre point par quelque sentence, par quelque possession, ou prescription que ce soit. Quand l'Official juge du possessoire des dîmes infeodées, du possessoire des Benefices, il y a *abus*. On appelle comme d'*abus*, des unions des Benefices, des Rescrits de Cour de Rome, des fulminations des Bulles, excommunications, quand elles sont contre les loix de l'Eglise reçuës en France. Alors la Cour prononce, qu'il y avoit *abus*. Quelquefois l'on convertit l'appel comme d'*abus* en appel comme de grief. L'appel comme d'*abus* a commencé d'être en usage du temps de Philippe de Valois, lors que Pierre de Cugnieres son Advocat General se plaignit des entreprises que faisoient les Ecclesiastiques sur les personnes & la Justice seculieres. Au lieu d'appeller des usurpations, des entreprises du Juge épiscopal, on se servit du terme d'*abus*, comme le moins dur, pour exprimer qu'il abusoit de son autorité. Pour se venger de Pierre de Cugnieres, les Chanoines de Nôtre Dame firent mettre au côté du Chœur un petit marmot, que par derision ils appellerent Pierre du Cognet, qui y est encore. Le Clergé étoit alors si redoutable, que les laïques n'eurent pas tout-d'un-coup la hardiesse de reprendre leurs droits. Enfin François I. par son Ordonnance de 1539. sappa les fondemens de la Jurisdiction ecclesiastique, & le remede des appels comme d'*abus* a été si frequemment mis en usage, que la puissance royale se trouve retablie dans tout son lustre, & remise en possession de toute son autorité. Feuvret Advocat de Dijon a fait un fort beau volume de l'appel comme d'*abus*.

ABUSER. v. act. Faire un mauvais usage de quelque chose. Il ne faut pas *abuser* des Sacremens; *abuser* de la bonté de Dieu. Il n'y a rien de si saint dont la malice des hommes ne puisse *abuser*. PORT-R. Les Heretiques *abusent* de l'Ecriture; ils en corrompent le sens. Il ne faut pas *abuser* de la patience des Juges, en disant des choses inutiles. Alexandre tua Clitus qui avoit *abusé* de sa patience. VAU. Les Ecclesiastiques n'ont que trop *abusé* de la sotte credulité des peuples. CL. Que seroit-ce que justice & pieté, que des noms vains dont on *abuse*, si après cette vie il n'y a plus rien à esperer? GOM.

*Il conçoit le neant des objets qui l'*abusent:
Il gemit sous sa chaine, & n'ose la briser. BREB.
*Quand l'amour est ardent aisément il s'*abuse,
Il croit ce qu'il souhaite, & prend tout pour excuse.
CORN.

Ce Magistrat *abuse* de sa charge, de son pouvoir, de son autorité, quand il en use pour ses interêts particuliers.

ABUSER, signifie aussi, Tromper, seduire. Les faux Prophetes, les Charlatans *abusent* les peuples. Les meilleurs Arithmeticiens s'*abusent* quelquefois en leur calcul. Nôtre amour propre nous *abuse*, nous fait suivre nos passions, qui nous *abusent*, qui nous trompent. J'ai pris cet Auteur pour un autre, je me suis *abusé* en le citant.

ABUSER, signifie encore, interpreter mal la pensée de quelcun, & y donner un mauvais sens. Vous *abusez* de quelques paroles ambiguës qui sont dans ses lettres. PASC.

ABUSER, signifie plus particulierement, Suborner une femme, corrompre une fille, lui arracher les dernieres faveurs. Il faut être bien malhonnête pour *abuser* de la femme de son ami; pour *abuser* de la fille de son hôte. Etoit-il juste d'emprunter mon nom, & ma ressemblance, pour *abuser* de ma Maîtresse? ABL. On s'en sert aussi dans un cas plus odieux: On dit que Neron avoit *abusé* plusieurs fois de Britannicus. ABL.

ABUSÉ, ÉE. part. & adj.

ABUSEUR. s. m. Qui abuse, qui seduit, qui trompe. Mahomet a été un grand *abuseur* de peuples. Il y a de jeunes gens qui font vanité d'être *abuseurs* de filles.

ABUSIF, IVE. adj. Où il y a de l'*abus*. Une union de Benefice sans cause veritable & importante est *abusive*. Un jugement d'Official contre un laïque, & pour cause profane, est *abusif*. En termes de Grammaire, prendre un mot dans un sens *abusif*, c'est le placer mal; c'est en faire une mauvaise application; c'est le prendre improprement.

ABUSIVEMENT. adv. D'une maniere abusive. La Cour en infirmant les sentences des Juges de l'Eglise, prononce, Mal, nullement, & *abusivement* jugé. Il y a plusieurs mots de la Langue qu'on prend quelquefois *abusivement*, qu'on dit improprement.

Ces mots viennent du Latin *abuti*.

ABUTILON. s. m. Plante. Son tronc est rond, un peu dur, haut de deux ou trois coudées. Ses feuilles sont larges, rondes, & assez semblables à celles de la courge. Ses fleurs sont de couleur jaune; son fruit est rond, & noir. Il y a quelques modernes qui se servent de la graine de cette plante contre la gravelle. DE M.

A B Y.

ABYSME ou ABIME. s. m. Gouffre profond où on se perd, d'où on ne peut sortir. Il y a d'horribles *abîmes* dans ces montagnes, dans ces mers. L'ocean étoit jaloux de voir fonder ses *abîmes*. ABL.

Selon quelques-uns, ce mot vient du Grec *bathos*, qui signifie la mer profonde: d'où est venu aussi le mot de *bas*, & *abaisser*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient d'*abyssus*

d'*abyssus* Latin, ou du Grec ἄβυσσος, qui signifie la même chose.

ABYSME, se dit figurément en Morale des choses immenses, & infinies, & où l'esprit humain se perd quand il raisonne. La Physique est un *abîme*; on ne peut penetrer dans les secrets de la Nature. Les jugemens de Dieu, les mysteres de la Religion sont des *abîmes*, dont on ne peut sonder la profondeur. Il a été precipité du faîte de la gloire dans l'*abîme* du neant. ABL. Le passé est un *abîme* qui engloutit toutes choses, & l'avenir est un autre *abîme* impenetrable. NIC.

Il signifie encore, un fond immense, une abondance extraordinaire. Par son imprudence il s'est plongé dans un *abîme* de malheurs. Cet homme est un *abîme* de science. Le cœur d'un avare est un *abîme* que les torrens & les fleuves ne sçauroient remplir. OE. M. Nous avons besoin de profonds efforts, pour nous retirer de l'*abîme* de misere où le peché nous a plongez. PORT-R.

ABYSME, se dit absolument des enfers. La rebellion des Anges les fit precipiter dans l'*abîme*. Qui pourra mesurer la profondeur de l'*abîme*? On dit aussi, C'est un *abîme* de maux, de souffrances, de malheurs.

ABYSME, se dit aussi de ces depenses excessives dont on ne peut juger avec certitude. On ne peut certainement regler la depense de la Marine, c'est un *abîme*. La depense de cette maison est excessive, c'est un *abîme*. On dit en proverbe, qu'un *abîme* attire l'autre, quand d'un mal on tombe en un plus grand.

ABYSME. Terme de Blason. C'est le centre, ou le milieu de l'Ecu, ensorte que la piece qu'on y met ne touche & ne charge aucune autre piece. Ainsi on dit d'un petit Ecu qui est au milieu d'un grand, qu'il est mis en *abîme*. Et tout autant de fois qu'on commence par toute autre figure que par celle du milieu, on dit que celle qui est au milieu est en *abîme*, comme si on vouloit dire, que les autres grandes pieces étant élevées en relief, celle-là paroît petite, & comme cachée, & abîmée. Il porte trois besans d'or avec une fleur de lis en *abîme*. Ainsi ce terme ne signifie pas simplement le milieu de l'Ecu; car il est relatif & suppose d'autres pieces, au milieu desquelles une plus petite est abîmée.

ABYSME, est aussi un vaisseau fait en prîme triangulaire renversé, qui sert aux Chandeliers à fondre leur suif, & à faire leur chandelle, en y trempant plusieurs fois leur méche.

ABYSMER. v. act. Jetter dans un abîme, y tomber, se perdre, se noyer. Les Ouragans *abîment* les vaisseaux. Ce terrain s'est *abîmé*, il y avoit dessous une carriere. Il est quelquefois neutre: cette ville *abîmera* un jour à cause des abominations qui s'y commettent. Alors il signifie, perir, tomber dans un abîme.

ABYSMER, se dit figurément en Morale, pour dire perdre, ruiner entierement. Cet étourdi s'est *abîmé* par ses folles prodigalitez. Les gros interêts ont *abîmé* ce Marchand. Ce chicaneur a *abîmé* sa partie; il l'a ruinée de fond en comble. Il a *abîmé* cet homme-là. Il se dit plus ordinairement avec le pronom personnel, & plus au figuré qu'au propre. En ce cas il marque un grand excés. C'est un voluptueux qui s'*abîme* dans les plaisirs. L'AC. C'est-à-dire qui en est entierement occupé, & qui s'y abandonne sans aucune reserve. On dit, Il est *abîmé* dans la douleur. PORT-R. parcequ'il en est tout rempli & tout penetré. C'est un contemplatif qui s'*abîme*, parcequ'il s'y applique profondément. Il signifie encore, se jetter dans quelque embaras fâcheux, s'engager dans une affaire malheureuse. On dit aussi s'*abîmer* devant Dieu: pour dire s'humilier profondément, reconnoître son neant devant lui. On dit en matiere de dispute, & de raisonnement; Ce Docteur a été *abîmé* par son adversaire, qui l'a reduit à ne rien repondre. On dit encore, C'est un homme *abîmé*; pour dire, c'est un homme perdu de credit, & de reputation.

ABYSMÉ, ÉE. part. Il y a eu plusieurs villes *abîmées* par les tremblemens de terre. Un joüeur *abîmé*, est celui qui a perdu tout son fonds, qui est sans ressource.

A C A.

ACABIT. s. m. Bonne ou mauvaise qualité d'une chose. Les Rotisseurs s'en servent en parlant de leurs viandes. On le dit particulierement des fruits & des legumes, selon qu'ils sont de bonne nature, de bon plan, & de bon terroir. Des poires d'un bon *acabit*; ce qui veut dire proprement qu'elles sont d'un bon debit. Quelques-uns le disent aussi des viandes & des étoffes. Menage dit que le peuple a dit, d'un bon *acabit*, pour dire, d'un bon achat. Boursaut a dit *acabie*.

ACABLEMENT, ACABLER. Voyez ACCABLEMENT, ACCABLER.

ACACALIS. s. m. C'est le fruit d'un arbrisseau qui croît en Egypte.

ACACIA. s. m. Terme de Botanique, qu'on donne à divers arbres, quoyque fort differens entr'eux. Il y a un *acacia*, qu'on appelle aussi *cassie*, qui croît en Egypte, & qui est un grand arbre épineux, dont la fleur est jaune en quelques-uns, & blanche en d'autres: son fruit qui est contenu dans des gousses, est semblable au lupin. Cet arbre nous fournit la gomme Arabique, & un suc qu'on appelle le vrai *acacia*. Il y a une autre sorte d'arbre qui croît à Malabar, & à Cranganoor, qu'on appelle aussi *acacia*. En Mesopotamie près du Tygre, & dans les deserts d'Arabie près de l'Euphrate, on donne ce même nom à d'autres arbres, qui sont pourtant differens. Il y a encore un *acacia* du Bresil, & un de Virginie. Il y en a un autre different des precedens, qu'on appelle *acacia* de l'Amerique, ou *acacia Robini*, parce qu'un nommé Robin Garde du jardin du Roi, est le premier qui l'a mis en vogue en France environ l'année 1650. Celui-cy a un tronc ample & dur, & une écorce noirâtre, qui n'est point armée d'épines, comme les *acacia* d'Egypte, & de Cappadoce. Il jette par le haut des branches tendres, mouëlleuses, & qui sont garnies de beaucoup de pointes aiguës. Ses feuilles ont cela de particulier, que sur le soir elles se replient par le milieu; & le matin, le soleil revenant, elles se r'ouvrent. Ses fleurs sont blanches, & à bouquets. Depuis quelque temps on fait en France de belles allées de cet arbre. Il est indeclinable. Deux *acacia* au plurier. MEN.

ACACIA *vera*, le vrai *acacia*, en termes de Pharmacie, est le suc épaissi de l'arbre qu'on appelle *acacia*, ou cassie. Ce suc qu'on tire du fruit est haut en couleur, & d'un rouge assez beau, d'une substance compacte, mais qu'on peut casser en frappant dessus, lors qu'il est bien desseché. On l'apporte en boules dans des vessies minces. Son goût est stiptique, & tant soit peu piquant, mais assez agreable.

ACACIA (*Germanica*) d'Allemagne, est le suc tiré par expression du fruit du prunier sauvage, qu'on cuit en consistence d'électuaire, & qu'on substitue à la place du vrai *acacia*. On appelle aussi *acacia* d'Allemagne, l'arbre même.

ACACIA. s. m. Nom qu'on donne à une espece de sachet, ou de rouleau long & étroit, qui se voit dans les medailles à la main des Consuls, & des Empereurs, depuis Anastase. On ne sçait pas trop de quoy étoit composé ce rouleau, & il n'est pas aisé d'en deviner le mystere. Les uns disent que c'étoit un mouchoir plié, que jettoit celui qui presidoit aux jeux, pour les faire commencer. D'autres disent que c'étoit un rouleau des memoires

memoires que l'on presentoit à l'Empereur, ou aux Consuls.

ACADEMICIEN, ENNE. s. m. & f. Qui est reçu dans une Academie d'Arts, ou de Sciences. On a ajouté un feminin en faveur de Me. des Houlieres. L'Academie d'Arles lui a envoyé des lettres d'Academicienne. C'est la premiere de son sexe à qui l'on ait deferé cet honneur.

ACADEMICIEN. s. m. Sectateur de Platon, qui est le fondateur de l'*Academie*. Les *Academiciens* tenoient qu'il ne faut rien affirmer; & que nous ne sçavons qu'une chose, c'est que nous ne sçavons rien: *Unum scio, quod nihil scio*. Ils pretendoient que l'esprit doit demeurer en suspens, parce qu'il ne peut se determiner que sur des vraisemblances, & sur des apparences qui le peuvent tromper. Platon avoit pris de Socrate le fond & la substance de sa doctrine. Au reste en apprenant à ses disciples à douter de tout, c'étoit moins pour les laisser toûjours flottans, & suspendus entre l'erreur & la verité, que pour s'opposer aux decisions precipitées des jeunes esprits, & pour les mettre dans une disposition plus propre à se garantir de l'erreur, en examinant sans prejugé. Mr. Descartes entre les modernes a adopté ce principe des *Academiciens*.

ACADEMIE. s. f. Assemblée de gens de lettres où l'on cultive les Sciences & les beaux Arts. En France il y a toutes sortes d'*Academies* établies par lettres patentes: l'*Academie* Royale des Sciences, pour cultiver la Physique, la Chymie, & les Mathematiques: l'*Academie* Françoise, pour la pureté de la Langue: l'*Academie* d'Architecture, pour les bâtimens. L'*Academie* de Peinture est une belle école de Peintres & de Sculpteurs. Et l'*Academie* de Musique est établie pour les Opera. Il y en a même d'établies dans les villes particulieres, comme à Arles, à Soissons, à Nismes, &c. Il y a à Toulouse l'*Academie* des Lanternistes. Il y en a aussi dans la plupart des villes d'Italie, dont les noms sont curieux à cause de leur bisarrerie. A Siene on appelle les Academiciens, *Intronati*: à Florence, *Della Crusca*: à Rome, *Humoristi*, *Lyncei*, *Fantastici*: à Boulogne, *Otiosi*: à Gennes, *Addormentati*: à Padouë, *Ricovrati*, & *Orditi*: à Vincenze, *Olympici*: à Parme, *Innominati*: à Milan, *Nascosti*: à Naples, *Ardenti*: à Mantouë, *Invaghiti*: à Pavie, *Affidati*: à Cesene, *Offuscoti*: à Fabriano, *Disuniti*: à Fayence, *Filoponi*: à Ancone, *Caliginosi*: à Rimini, *Adagiati*: à Cita del Castello, *Assorditi*: à Peruse, *Insensati*: à Ferme, *Raffrontati*: à Macerata, *Catenati*: à Viterbe, *Obstinati*: à Alexandrie, *Immobili*: à Bresse, *Occulti*: à Trevise, *Perseveranti*: à Verone, *Filarmonici*: à Cortone, *Humorosi*: à Luques, *Oscuri*. Mr. Pelisson en a donné ce catalogue dans son Histoire de l'*Academie*.

Il y a encore à Florence une *Academie* de Physique nommée d'el *Cimentò*, où l'on fait plusieurs experiences physiques & astronomiques. Elle a été établie par Laurens de Medicis, & est souvent citée par Francisco Redi Medecin. On a depuis peu établi à Venise une *Academie* de Sçavans; une autre à Dublin, une autre à Oxford, qui travaillent à l'avancement des Sciences. Il y a eu une *Academie* en Allemagne, établie sous le titre d'*Academie* des Curieux des secrets de la Nature. Dans le St. Empire Romain l'Empereur lui donna sa protection en 1670. Elle fut établie dès 1652. par le Sieur Bauch Medecin. L'une des plus fameuses de toutes les *Academies* est celle qui est établie à Londres, sous le nom de *Societé Royale d'Angleterre*, qui est composée de plusieurs Sçavans de qualité, qui nous ont fait voir plusieurs beaux Ouvrages, & dont on a vû aussi d'excellens Journaux, sous le titre de *Philosophical Transactions*.

Quelques-uns font venir ce mot de Cadmus Phenicien, parcequ'il fut le premier instaurateur des lettres. Mais sa vraye origine vient d'*Academus*, ou *Ecademus*, nom propre d'un bourgeois d'Athenes, dont la maison servit à enseigner la Philosophie. Il vivoit du temps de Thesée. C'est dans sa maison située dans le fauxbourg d'Athenes, que Platon enseigna la Philosophie. Cimon l'orna, & l'embellit de fontaines, & d'allées d'arbres, pour la commodité des Philosophes qui s'y assembloient. On y enterroit les grands hommes qui avoient rendu de signalez services à la patrie. Depuis Platon tous les lieux où se sont assemblez les gens de lettres, ont été nommez *Academies*. Sylla sacrifia aux loix de la guerre les delicieux bocages, & les belles allées que Cimon avoit fait dresser dans l'Academie d'Athenes, & employa ces arbres à faire des machines pour battre la ville. Ciceron avoit une maison près de Pouzol, à qui il donna le même nom; c'est là qu'il écrivit ses Questions Academiques.

ACADEMIE, se prend aussi pour la secte des Philosophes. On compte trois *Academies*, ou trois sectes Academiciennes. Platon fut le Chef de l'ancienne. Arcesilas l'un de ses successeurs, apporta quelques changemens dans sa Philosophie, & fonda par ce reforme ce qu'on appelle la seconde *Academie*. On attribuë à Lacydes, ou à Carneades, l'établissement de la troisiéme ou nouvelle *Academie*.

ACADEMIE, se dit aussi des maisons, logemens & maneges des Ecuyers, où la Noblesse apprend à monter à cheval, & les autres exercices qui lui conviennent. Au sortir du College on a mis ce Gentilhomme à l'*Academie*. Guy Allard dit que Pluvinel est le premier qui a établi en France des *Academies* pour apprendre à monter à cheval. Il étoit du Dauphiné. C'est ce que Vitruve appelle *ephebeum*.

ACADEMIE. Terme de Peinture. C'est ou le dessein fait au crayon après le modele, ou la copie qui aura été faite d'un pareil dessein. Cette *academie* ne m'a coûté qu'une heure de travail.

ACADEMIE, se dit abusivement du berlan, ou des lieux publics où l'on reçoit toutes sortes de personnes à jouër aux dez & aux cartes, ou à d'autres jeux deffendus. Les Juges de Police sont obligez de veiller à ce qu'on ne tienne point des *Academies* de jeu.

ACADEMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Academie des Arts & des Sciences. Les Questions *Academiques* de Ciceron. Les exercices *Academiques* continuent en une telle ville.

ACADEMIQUEMENT. adv. D'une maniere Academique. Cette question a été traitée *academiquement*, pour dire, suivant la methode des Academiciens.

ACADEMISTE. s. m. Ecolier qui fait ses exercices chez un Ecuyer; qui apprend à monter à cheval, à faire des armes, à danser, &c.

ACAJOU. s. m. Arbre de l'Amerique. Son bois est rouge, leger; il dure long temps: le ver ne s'y attache jamais. Son écorce ressemble à celle du chêne; & quand on l'incise en temps sec, il en sort une gomme semblable à la gomme Arabique. Il porte de grands bouquets de fleurs ligneuses, au milieu desquelles est une espece de gland canellé, dont les perroquets font leur nourriture. Ses feuilles sont faites comme celles du frêne: cet arbre s'appelle *acajou* rouge. Il y en a un autre qu'on appelle *acajou* blanc, à cause de la blancheur de son bois. Il vaut moins que l'*acajou* rouge. Ces arbres ne portent point de fruit. Il y a pourtant une autre espece d'*acajou* qui produit un fruit jaune, de la grosseur d'un œuf, & en forme de petite poire. Le dedans n'est qu'une filasse spongieuse, & remplie d'un suc acre, & si astringant qu'il prend à la gorge quand il est verd; mais lors qu'il a atteint sa maturité, il est très-

C 2 delicieux,

delicieux. Le vin qu'on fait de ce fruit est très-agreable. Cette sorte d'*acajou* est un petit arbre dont les feuilles panchent vers terre. Ses feuilles sont grandes, & approchent de celle du noyer.

ACANTHE. s. f. Plante fameuse qu'on appelle autrement *Branche ursine*, ou *Branque ursine*, à cause qu'elle ressemble à la patte d'un ours. C'est sur la figure de son feuillage que Callimachus Sculpteur Athenien a formé les ornemens du chapiteau Corinthien. Ses feuilles sont plus larges & plus longues que celles des laittuës. Elles sont noirâtres, grasses, lissées, & chiquetées comme celles de la roquette. Sa tige a deux coudées de haut, est lissée, & de la grosseur d'un doigt, ayant par intervalles auprés de la cime de petites feuilles longuettes & piquantes en façon de coquille, ou escaille, d'où sort une fleur blanche. Sa graine est jaune. Sa teste ou chapiteau est comme une houppe, ou un bouquet. Ses racines sont longues, baveuses, rouges, & gluantés. Quelques-uns confondent cette plante avec la *pæderos*. On l'appelle en Latin *acantha*, *pæderota*, *branca ursina* & *marmoraria*, à cause qu'on en represente la figure dans les chapiteaux des colomnes de marbre, & dans les festons.

ACANTHE. Terme d'Architecture. Ornement dont on embellit les chapiteaux des colomnes. La feuille d'*acanthe* qui a été le sujet de l'invention du chapiteau Corinthien, a aussi donné le nom à cet ouvrage d'architecture. Il y en a de deux especes: la *cultivée*, & l'*épineuse* ou sauvage. C'est de cette derniere, qui est la moins belle, que se sont servis les Sculpteurs Gothiques, & qu'ils ont mal imitée. Pour l'*Acanthe* cultivée, qui est plus refenduë, & plus decoupée, & assez semblable au persil, elle est la plus parfaite. C'est ainsi qu'elle a été taillée aux chapiteaux composites des arcs de Titus, & de Septime Severe à Rome, & au Corinthien de la cour du Louvre. Sur les côtes de Barbarie cette plante sert de haye aux jardins.

ACAPATHI. s. m. Plante de la nouvelle Espagne, qui porte le poivre long. Elle a son tronc contourné à la façon des sarmens, & le tronc a des feuilles qui ressemblent à celles du poivre blanc; mais plus longues & aiguës. Son fruit est rond, & long, sa graine ne meurit jamais assez sur la plante, & ne parvient point à la perfection qu'il faudroit pour être semée. C'est pourquoi on la cueille dès qu'elle commence à rougir. On la met au soleil, où elle meurit. On la mange seche, & verte, & elle donne un bon goût aux viandes.

ACARER. Voyez ACCARER.

ACARIATRE. adj. m. & f. Qui est d'une humeur farouche, aigre, difficile, opiniâtre, & qu'on ne peut gouverner. Je ne puis traitter avec cet homme-là, c'est un esprit & une humeur *acariâtre*. C'est une femme *acariâtre*, qui crie jour & nuit contre son mari & ses domestiques. Il a aussi autrefois signifié Fol.

Sylvius derive ce mot de *St Acaire*, parce qu'il guerit les *acariâtres*. Menage veut qu'il vienne du mot Latin *acariaster*, & Nicod du mot Grec *cari* signifiant *caput*, comme si on disoit *acaris* d'un homme sans tête & écervelé: d'autres du Grec *achariastros*, qui signifie opiniâtre, ennemi de complaisance, dont les mœurs & les paroles sont desagreables, & tirent vers la folie. Borel le derive de *cara*, vieux mot François venu d'Espagne qui signifioit un visage refrogné.

A C C.

ACCABLEMENT, ou ACABLEMENT. s.m. Bouleversement, accident par lequel une chose succombe sous une charge excessive. Pendant ce tremblement de terre il y eut un *accablement* general dont personne ne se put sauver. On ne l'employe point au propre. REFL.

Il est plus en usage au figuré. Abatement, embarras. Il signifie, langueur, abatement, redoublement d'affliction, multitude de choses. Je n'ai pas de ces heures de chagrin, & *d'accablement* qui vont jusqu'à l'ame. VOI. Il est dans un grand *accablement* d'esprit & de douleurs. &c. Il est dans un grand *accablement* d'affaires: pour dire il est chargé d'un nombre infini d'affaires.

ACCABLEMENT *de poux*. Terme de Medecine. Déreglement de poux, lorsque l'accés commence, ou redouble. DOG.

ACCABLER, ou ACABLER. v. act. Faire tomber une chose pesante sur une autre, qui l'oblige à succomber sous un poids excessif. Il a été *accablé* sous la ruine de cette maison. Les ennemis l'*accablerent* par leur nombre. Leur multitude pouvoit *accabler* nôtre valeur. SAR.

Camden derive ce mot de l'Anglois *cablu*, qui signifie Opprimer.

ACCABLER, signifie aussi, Perir de quelque façon que ce soit dans quelque renversement general de l'Etat. Il y eut à Rome bien des gens *accablez* sous les ruines de la Republique. L'Empire Romain courant à sa ruine, entraina avec lui les belles lettres, qui se trouverent *accablées* sous le poids de sa chute. BAIL.

ACCABLER, se dit figurément en Morale de gens trop chargez d'affaires, de dettes, d'impôts, de malheurs, ou d'infirmitez. Il est *accablé* de chagrin, de gens qui l'importunent. *Accablé* de vieillesse. *Accablé* de sommeil. Ne vous venoit-il jamais aucun scrupule sur tous les éloges dont on vous *accabloit*. FONT. On *accable* la nature en la chargeant d'alimens, ou de remedes. On dit d'un homme excessivement civil, qu'il *accable* le monde de complimens. Si un Ouvrage est trop chargé de pensées, leur nombre *accable*, & lasse l'esprit. NIC.

A vaincre tant de fois les Etats s'affoiblissent;
Et la gloire du trône accable *les sujets.* CORN.

On le dit même en bonne part. *Accabler* de presens, de bienfaits; pour exprimer qu'on est comblé de graces & de faveurs.

ACCABLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

S'ACCAGNARDER. verbe neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, S'accoquiner, mener une vie faineante, libertine, ou débauchée, soit en s'attachant au jeu, au vin, aux femmes; soit en demeurant au coin de son feu, au lieu de prendre un honnête emploi.

Nicod derive ce mot de *cagnard*, qui est un lieu à l'abri du vent, ou exposé au soleil, où les gueux s'assemblent pour faineanter, qu'on appelle pour cela *cagnardins*, & *cagnardiers*.

ACCAGNARDÉ, ÉE. part. & adj.

ACCARER, ou ACARER. v. act. Terme de Palais. Confronter les témoins, & les criminels. On se sert de ce mot principalement dans les Provinces voisines de l'Espagne, & il vient de *cara*, qui en Espagnol signifie la tête, ou le visage de l'homme. Ainsi *acarer les* accusez, c'est les mettre tête à tête: Il envoya prier la Reine de ne faire mourir ce malheureux, qu'il ne fust premierement *acaré* à lui. BRANT. *Acariation*, c'est la confrontation des temoins.

ACCASTILLAGE. s. m. Terme de Marine qui se dit en parlant des chateaux qui sont sur l'avant & sur l'arriere d'un vaisseau. Et on appelle un vaisseau *accastillé*, quand il est accompagné de ces deux chateaux.

ACCELERATION. s. f. Action par laquelle on avance une affaire. Il a obmis plusieurs demandes qu'il avoit à faire pour l'*acceleration* du jugement de son procés.

ACCELERATION. Se dit principalement en physi-

physique, de l'accroissement de vitesse dans le mouvement des corps. On recherche avec soin la cause de l'*acceleration* du mouvement des corps qui tombent, & pourquoy ce mouvement étant fort lent dans son commencement, augmente, & devient très rapide vers la fin. BERN. Galilée est le premier qui a trouvé la proportion de l'*acceleration* du mouvement. Ce n'est point la pesanteur qui fait l'*acceleration* du mouvement des corps dans leur chute; car on a remarqué qu'un poids d'une livre tombe & descend avec la même vitesse qu'un poids de cent livres. BERN.

ACCELERER. v. act. Diligenter, presser une affaire, une entreprise. La succession échuë à ce jeune homme fera *accelerer* son mariage. Il faut s'en servir sobrement hors la Philosophie. REFL. Les corps graves en tombant *accelerent* leur mouvement en certaine proportion qu'on fait voir dans la Statique.

Ces mots viennent du Latin *accelerare*, Hâter, depêcher.

ACCENT. s. m. Inflexion de voix: prononciation qu'on a contractée dans la province où l'on est né. Il faut se garder soigneusement d'un certain *accent* populaire, qui rend les plus belles choses desagreables. MLE. SC. Il est bien difficile de se défaire de l'*accent* Gascon, ou Normand. On connoît le païs d'un homme à son *accent*.

ACCENT, signifie aussi un certain ton de voix qui est souvent une marque de l'intention de celui qui parle, & qui fait donner une bonne ou une mauvaise interpretation à ses paroles. On offense souvent avec des termes flateurs. Mais l'*accent* fait tout. Quand on dit les choses d'un certain *accent*, elles ont un sens bien different de celui qu'elles ont naturellement.

ACCENT, signifie en Grammaire certaine marque qu'on met sur les syllabes, pour les faire prononcer d'un ton plus fort, ou plus foible, & pour marquer les diverses inflexions de la voix. Les Sçavans ont observé que l'usage des *accens* étoit inconnu aux Grecs. Ils ont été inventez par les Grammairiens, pour fixer la prononciation de la langue Greque. Le Cardinal du Perron dit que les Hebreux appelloient les *accens*, *gustus*, parce que c'est comme le goût & le relief de la prononciation.

Il y a trois sortes d'*accens*, l'aigu qui releve un peu la syllabe, la *bonté:* grave qui la rabaisse, *là:* & le circonflexe, qui est composé des deux autres, & qui étend le son: *extrême.* On le met sur les syllabes dont on retranche une *S* comme, *trône*, *pâle*, &c. Les Hebreux ont l'*accent* de Grammaire, de Rhetorique, & de Musique. L'*accent* en Musique est une inflexion ou modification de la voix, ou de la parole, pour exprimer les passions & les affections, soit naturellement, soit par artifice.

Hennin Hollandois, & Prof. à Doesbourg, a fait une Dissertation, pour montrer que la Langue Grecque ne se doit point prononcer suivant les *accens*. Il dit qu'ils n'ont été inventez que pour faire quelque distinction des mots, qu'on écrivoit autrefois tout de suite; qu'on ne voit point d'*accens* dans les manuscrits qui passent huit siecles; qu'on n'en voit aucuns dans les Pandectes de Florence, qui ont été écrites environ le temps de Justinien; qu'on n'a commencé à en user communément que vers le dixiéme siecle, ou au temps de la barbarie, où on les a pris pour la regle de la prononciation; qu'on ne voit point l'usage des *accens* dans la plupart des nations, ni en Caldéen, ni en Syriaque, ni parmi les Esclavons, les Moscovites & les Bulgares, ni parmi les anciens Danois, Allemands & Belges; & qu'ils ont été inconnus en toute l'Antiquité. Il croit que c'est une invention des Arabes, qui fut perfectionnée par Alchalil vers le temps de la mort de Mahomet. Il ajoûte que les Massoretes de Tiberiade au milieu du sixiéme siecle adopterent cette invention, & l'introduisirent dans la Bible avec les voyelles du temps de Justinien; & que celui qui perfectionna les *accens* fut le Rabin Juda Ben-David Chiug natif de Fez dans l'onziéme siecle; & qu'on n'a commencé à en faire chez les Grecs qu'en faveur des étrangers, & pour faciliter la prononciat on des vers. Ce mot d'*accent* vient d'*accentus* Latin d'*accino.* L'*accent* regle le ton de la parole.

Les Poëtes & les Amoureux se servent quelquefois du mot d'*accent* au plur. pour signifier la voix, ou des cris. Les *accens* plaintifs. Les derniers *accens*. Il expliqua sa passion par ces tristes *accens*. Pousser des *accens* funebres.

ACCENTUER. v. act. Marquer les syllabes avec des accens, pour avertir comment il les faut prononcer. Cet *é* est *accentué*, il le faut prononcer plus fortement.

ACCEPTABLE. adj. masc. & fem. Ce qu'on ne peut raisonnablement refuser. Ces offres, ces propositions sont *acceptables*, & ne doivent point être rejettées. Cela est du stile simple.

ACCEPTANT, ANTE. adj. Terme de pratique. Celui qui accepte, qui agrée ce qu'on fait en sa faveur. Dans tous les contracts on dit, qu'un acquereur, ou donataire est present & *acceptant*. Dans les cessions à un absent, le Notaire prend qualité d'*acceptant* pour le cessionaire.

ACCEPTATION. s. f. Consentement de celui qui accepte, qui reçoit, qui agrée. L'*acceptation* d'une donation est necessaire pour sa validité: c'est une solennité essentielle. L'*acceptation* est le concours de la volonté du Donataire, qui donne la perfection à l'acte; sans quoy le donateur peut revoquer son don. Si le porteur d'une lettre de change n'en fait point faire l'*acceptation*, dans un certain temps, il n'a plus de garantie sur le tireur. SAVARY.

En matiere beneficiale l'*Acceptation* doit être faite au même temps de la resignation, *& non ex intervallo.* L'*acceptation* est reputée faite par un Gradué nommé, quand il a demandé à l'Ordinaire qu'il lui conferât le Benefice. BOUCHEL.

ACCEPTER. v. act. Recevoir, agréer le don qu'on nous fait, ou la charge qu'on nous impose. Il a *accepté* une charge difficile à remplir. La loi est censée *accepter* pour les mineurs, & elle supplée à leur intention dans les choses favorables. COURTIN. *Accepter* un legs, une donation, une cession. *Accepter* un combat sur un deffi. *Accepter* la paix, les conditions d'un traitté. Il faut remarquer que ce mot est moins étendu que Recevoir ou agréer, & qu'il suppose quelque traité ou negociation. On le dit pourtant quelquefois lorsqu'il ne s'agit point d'affaires: Les Juges ne doivent *accepter* aucuns presens des parties; pour dire simplement, Recevoir.

Elle venoit Seigneur, fuyant vôtre couroux,
*A la face des Dieux l'*accepter *pour époux.* RAC.

Ce mot vient du Latin *acceptare.*

On dit aussi, *Accepter* une lettre de change, pour en empêcher le protest, lors qu'on la souscrit, & qu'on promet de la payer.

On dit aussi au Palais, *Accepter* les offres de sa partie. Les offres qui ne sont point *acceptées* sont sujettes à revocation.

ACCEPTILATION. s. f. Terme de Jurisprudence Romaine. Quittance qu'on donne sans recevoir de l'argent; declaration qu'on fait en faveur de son debiteur; qu'on ne lui veut plus rien demander; qu'on a esté satisfait d'une dette, ou qu'on la lui quitte; qu'on la lui remet. On trouve dans le droit une certaine forme prescrite pour l'*acceptilation.* Ulpien a cependant decidé que l'*acceptilation* n'est point aux paroles; & qu'é-

qu'étant du droit naturel que chacun remette ce qui lui est dû, en la maniere qu'il lui plaît, elle ne depend point des formalitez.

ACCEPTION. s. f. Consideration qu'on a pour quelqu'un plutôt que pour un autre. Les bons Juges ne font aucune *acception* de personne. On s'est servi autrefois aussi en ce sens du mot d'*acceptation*: mais *acceptation* est plus propre pour les affaires, & *acception* pour les personnes.

Acception. Terme de Grammaire; sens auquel un mot se prend. Ce mot a plusieurs *acceptions*. Dans sa premiere & plus naturelle *acception*, il signifie &c.

Ces mots viennent d'*acceptare* Latin, qui vient d'*accipio*.

ACCE'S. s. m. Abord, entrée; facilité d'approcher de quelque personne, ou de quelque chose. Heureux celui qui a *accés* auprés du Roi. Cet homme cherche quelque *accés* dans cette maison, quelque connoissance qui lui en facilité l'entrée. C'est un homme dans l'esprit duquel il est impossible de trouver aucun *accés*. Oe. M. L'*accés* de cette côte est difficile à cause des rochers.

Accés, se dit aussi en Medecine des retours periodiques de certaines maladies qui laissent quelques bons intervalles. Il a eu un *accés* de fievre, de goutte. Il lui prend quelquefois un *accés* de folie. Ce mot vient du Latin *accessus*, & *accessio*.

ACCESSIBLE. adj. m. & f. Ce qui peut-être approché. L'humeur farouche de ce Juge fait qu'il n'est *accessible* qu'à peu de gens. Cette place n'est *accessible* que par un seul endroit.

ACCESSION. s. f. Terme de pratique. L'action d'aller dans un lieu. Le Juge a ordonné une *accession* de lieu, pour dresser procés verbal de l'état des choses. Il signifie aussi l'union d'une chose à une autre: en ce cas c'est la même chose qu'accroissement: s'approprier un fond par droit d'*accession*. Le droit explique diverses sortes d'*accessions*, en vertu desquelles une chose jointe à une autre accroît au profit du proprietaire de la chose à laquelle l'autre a été unie. La pourpre par voye d'*accession* appartient au maitre du drap avec lequel elle a été confondüe par la teinture. Inst. P. 2. T. 1.

ACCESSOIRE. s. m. Dependance du principal; suitte de quelque chose qui est plus considerable. Les depens qui ne sont qu'un *accessoire* montent souvent plus haut que le principal. L'*accessoire* doit ceder au principal. Persée fut le principal acteur de la guerre, & Gentius n'en étoit que comme l'*accessoire*. Abl. La caution dans le contract est un *accessoire* qui fortifie le contract.

ACCESSOIRE, se prend figurément pour un état fâcheux. Il étoit dans un étrange *accessoire*.. Mrs. de l'Ac. On ne s'en sert plus en ce sens.

Accessoire, en matiere de Pharmacie, veut dire un changement qui arrive au medicament par des choses exterieures, & qui augmente, ou diminüe sa vertu.

ACCESSIT. Terme de College. Recompense qu'on donne aux écoliers qui ont composé presqu'aussi bien que celui qui a emporté le prix. Un tel a eu le premier prix des vers, & un tel le premier *accessit*: c'est à dire celui qui en a approché de plus près.

Ces mots viennent du verbe Latin *accedo*, qui signifie le même.

ACCIDENT. s. m. Terme de Philosophie. Proprieté accidentelle: ce qui survient à la substance, & qui ne lui est pas essentiel; qui peut y être, ou n'y être pas sans qu'elle perisse. Un *accident*, ou un mode, c'est ce que nous concevons necessairement dependant de quelque substance. Ro. La blancheur est un accident dans une muraille; parce que cette muraille peut subsister sans la blancheur: au lieu que la blancheur ne peut subsister sans qu'elle soit soutenüe par quelque substance. Les Cartesiens disent que l'extention constituë l'essence de la matiere, & que les *accidens* ne sont que des modifications, qui n'en sont point distinctes réellement. C'est le dogme de la Transubstantiation qui a engagé les Scholastiques à soutenir, que les *accidens* peuvent subsister separément de leurs sujets. Ju. Si le rapport des sens est fidelle sur les *accidens* du pain dans l'Eucharistie, pourquoy ne le sera-t-il pas aussi à l'égard de la substance? Cl.

Accident. Evenement fortuit; Hasard; coup de fortune; malheur imprevû: ces soins si exacts que vous prenez pour conserver le corps de J. Christ, viennent-ils de ce que vous apprehendez quelque fâcheux *accident* pour J. Christ. Cl. Il y a des gens à qui la faveur arrive comme un *accident*, ils en sont surpris les premiers. La Br.

Accident, signifie aussi les circonstances, & les incidens d'une action: Quand Sapho veut exprimer les fureurs de l'Amour, elle ramasse de tous côtez les *accidens* qui suivent, & qui accompagnent cette passion: & remarquez que de tous ces *accidens*, elle choisit ceux qui marquent davantage l'excés & la violence de l'amour. Boi. C'est par un heureux *accident* que cet homme a été garenti du naufrage. Quand il est mis seul, & sans adjectif qui en determine le sens, il se prend presque toûjours en mauvaise part. Il arrive quelquefois des *accidens* d'où il faut être un peu fou pour se bien tirer. La Roch. C'est dans les hopitaux que se rassemblent toutes les infirmitez, & tous les *accidens* de la vie humaine. Fl. Je suis fâché de l'*accident* qui vous est arrivé: cela s'entend de quelque aventure desagreable.

Quand on se brusle au feu que soy-même on attise,
Ce n'est point accident, *mais c'est une sottise.*

Regnier.

Accident, en termes de Medecine, est la même chose que Symptome, & se dit de tout ce qui arrive de nouveau à un malade, soit en bien, ou en mal. Le remede travailla de telle sorte, que les *accidens* qui s'ensuivirent fortifierent l'accusation. Vau. Cette playe se pourra guerir; s'il ne lui arrive point d'*accident*; c'est à dire, de fievre, d'inflammation, ou autre symptome.

Par Accident: maniere de parler adverbiale. Elle marque une chose arrivée par malheur: ou un evenement qu'on ne devoit pas naturellement attendre. Le Prince a l'humeur bienfaisante, & s'il fait du mal, ce n'est que par *accident*.

Accidentel, elle. adj. Qui n'est pas de l'essence de la matiere: ce qui est indifferent à un sujet. La blancheur est *accidentelle* au marbre.

Accidentellement. adv. Qui est joint à la maniere d'accident. Ce n'est qu'*accidentellement* qu'un homme est blanc ou noir; grand ou petit. On ne s'en sert gueres qu'en termes de Philosophie.

Ces mots viennent du Latin *accidens*, *accido*.

ACCISE. s. f. Terme de relations. C'est une certaine taxe, ou impôt qu'on leve dans les Provinces Unies sur le vin, la biere, & sur la plûpart des choses qui se consument. On condamne à de grosses amendes ceux qui fraudent les *accises*.

ACCLAMATION. s. f. Clameur; bruit confus; cri de joye, par lequel le public témoigne de l'applaudissement, de l'estime, ou son approbation pour quelque chose. Le Roi entra dans la ville parmi les applaudissemens, & les *acclamations* du peuple. Abl. Les soldats ne purent retenir les pleurs, ni les *acclamations* dont une multitude exprime ses mouvemens. Vau. Anciennement on se servoit d'*acclamations* & d'applaudissemens dans les Eglises, comme dans les Theatres. Les Magistrats, les Evêques s'élisoient autrefois par les suffrages, & les *acclamations* publiques. Ce repondant soutint ses Theses avec de grandes *acclamations*.

AC-

ACCLAMPER. v. act. Terme de Marine. C'est fortifier un mât par des clamps ou des gemelles qui sont des pieces de bois qu'on y lie, & qu'on y attache pour faire plus de resistance au vent.

ACCOINTANCE, ou ACOINTANCE. s.f. Vieux mot. Hantise, commerce, ou familiarité qu'on a avec quelqu'un. Il ne se dit gueres qu'en mauvaise part, ou même en badinant. Il ne faut avoir aucune *accointance* avec des gens de mauvaise vie.

Le bel esprit, au siecle de Marot,
Des grands Seigneurs vous donnoit l'accointance.
Des Houl.

ACCOINTER. v. act. Vieux mot, & hors d'usage, qui signifioit Hanter quelcun, faire amitié, societé avec lui. Il s'est *accointé* de cette fille: pour dire, il la voit un peu trop familierement. Ce mot vient de *adcomitare*. Men.

ACCOISER, ou ACOISER. v. act. Vieux mot qui signifioit Adoucir, apaiser. La tempête après avoir duré six heures, *s'accoisa* un peu. La sedition fut *accoisée* par l'adresse d'un tel Magistrat. Ce mot vient de *coy*, & du Latin *quietus*

ACCOLADE, ou ACOLADE. s.f. Embrassement; caresse qu'on fait en sautant au cou de quelcun en l'embrassant. Les amis qui ont été long temps sans se voir, se font mille embrassades & *accolades*.

Accolade, se dit aussi de l'embrassade, & d'une ceremonie dont on use quand on fait un Chevalier, lequel on embrasse en signe d'amitié: & en ce cas on dit, donner l'*accolade* aux Chevaliers. Gregoire de Tours rapporte que les Rois de la premiere race donnoient le baudrier, & la ceinture dorée aux Chevaliers, & les baisoient à la joüe gauche. Après l'*accolade* le Prince donnoit un petit coup du plat d'une épée sur l'epaule du Chevalier, qui entroit par là dans la profession de la guerre.

Accolade, se dit aussi de deux lapereaux qu'on sert, qu'on presente joints ensemble.

ACCOLER, ou ACOLER. v. act. Embrasser quelcun en lui mettant les bras sur le cou pour le baiser, le caresser. Ce mot est composé de *col*, & vient de *ad* & de *collum*. Il se dit le plus souvent en riant.

Accoler la cuisse, *accoler* la botte, signifie, Saluer quelcun avec grande soumission, avec respect, comme quand on saluë un homme qui descend de cheval: ce qui est une marque d'inferiorité.

Accoler, en termes de Pratique, signifie Faire un trait de plume en marge d'un compte, d'un memoire, d'une declaration de dépens, qui marque qu'il faut comprendre plusieurs articles sous un même jugement, & les comprendre dans une même supputation pour n'en faire qu'un seul.

Accoler, en termes de Jardinage, se dit des branches d'arbres, des seps de vigne qu'on attache à des espaliers, à des échalas.

Accoler, signifie aussi, Joindre deux lapereaux ensemble pour en servir une *acolade*.

Accolé, ée. part. & adj.

En termes de Blason se prend en quatre sens differens: on le dit des animaux qui ont des coliers, ou des couronnes passées au cou. Ainsi on dit, Un lyon de sable armé, lampassé & *accolé* d'or. On s'en sert aussi en blasonnant les armes de Navarre, qui sont, De gueules aux rais d'escarboucle *accolez* & pommettez d'or.

Accolé, se dit aussi des choses entortillées à d'autres: comme d'un serpent à un arbre, ou à une colomne, ou de toute autre chose qui est entourée de lierre; d'un sep de vigne à un échalas; d'une givre, &c.

Accolée, se dit encore de deux Ecus qui sont joints ensemble, & attachez par les côtez. Ainsi les Ecus de France & de Pologne étoient *accolés* sous une même couronne du temps de Henry III. ceux de France & de Navarre depuis Henry IV. Les Ecus de Leon X. & de François I. sont en tête du Concordat en deux Ecussons *accollez*: ils le sont pareillement dans le sceau dont il est scellé. Les femmes *accollent* aussi leurs écus à ceux de leurs maris.

On dit aussi, que des fusées, des losenges, & des macles sont *accolées*, quand elles se touchent de leurs flancs, ou de leurs pointes sans remplir tout l'Ecu. On se sert aussi de ce terme pour les clefs, bâtons, masses, épées, bannieres, & autres choses semblables qu'on passe en sautoir derriere l'Ecu.

ACCOMMODABLE, ou ACOMMODABLE. adj. masc. & fem. Se dit en matiere de different: Qui se peut terminer, ajuster, pacifier. Cette querelle est venuë de rien, elle est fort *accommodable*. Les differens de Religion ne sont gueres *accommodables*.

ACCOMMODAGE. s. m. Travail ou salaire de ceux qui rhabillent, qui apprêtent, qui accommodent quelque chose. Quand on porte des viandes au cabaret, il en faut payer l'*accommodage*, les sauces, l'apprêt. On a tant payé au Tapissier pour l'*accommodage* des chambres, quand on a demenagé.

ACCOMMODANT, ante. adj. Qui est facile, complaisant; qui veut bien ce que les autres veulent; qui se conforme à leur humeur. Vous aurez bientôt conclu vôtre marché avec cet homme-là; il est fort *accommodant*. Vôtre humeur si égale, si sociable, & si *accommodante* me charme. Cos.

Accommodant, signifie aussi, Ce qui nous fait grand bien, qui établit nos affaires. Un gros billet de lotterie, une succession inesperée, sont des choses fort *accommodantes*.

ACCOMMODATION. s. f. Terme de Palais. Accord qui se fait à l'amiable. Ce procés est si embrouillé, qu'il n'y a pas moyen d'en sortir que par voye d'*accommodation*. On ne s'en sert plus.

On le dit aussi figurément de la conciliation des loix, des passages des Auteurs qui semblent être contraires. Le plus grand soin des Commentateurs est de trouver l'*accommodation* des textes de leurs Auteurs qui se contrarient. Conciliation est meilleur.

Accommodation. Terme de Philosophie. Connoître par *accommodation*, c'est connoître une chose par l'idée d'une autre.

ACCOMMODEMENT, ou ACOMMODEMENT. s. m. Ajustement: ce qui rend une chose plus commode, ou qui la met en meilleur ordre. Je ne loüerai point vôtre logis, que vous n'y ayez fait tels & tels *accommodemens*.

Accommodement, signifie aussi, Reconciliation; accord; traité pour finir un procés, ou un different à l'amiable. Ces parties sont en voye, en termes d'*accommodement*. Cet homme n'est point chicaneur, il est homme d'*accommodement*; il est porté naturellement à l'*accommodement*; il entre volontiers en *accommodement*; il écoute tous les moyens d'*accommodement*. Dans les *accommodemens* l'on cherche d'ordinaire des termes foibles, pour l'honneur de celui qui fait satisfaction. Bou. Cet acte d'hostilité a rompu l'*accommodement* qu'on avoit ménagé. Ils ont fait un *accommodement* plâtré. Ac. Il se prend encore pour un temperament, & pour un biais de parvenir à un *accommodement*. Il y auroit un *accommodement* à proposer, si les interessez y vouloient consentir: c'est-à-dire un moyen, & un adoucissement pour les concilier.

Le ciel defend de vrai certains contentemens:
Mais on trouve avec lui des accommodemens. Mal.

Il est des Directeurs chagrins qui ne veulent point d'*accommodement* avec les inclinations corrompuës de la nature humaine. Bay. Un negociateur qui a ses ordres de

de la Cour, feint cependant quelquefois de se relâcher de lui même, & comme par un esprit d'*accommodement*. La Br.

On dit proverbialement, que le meilleur procés ne vaut pas le plus mauvais *accommodement*.

ACCOMMODER, ou ACOMMODER. v. act. Rendre une chose facile, commode; la reparer: On a donné ordre pour *accommoder* les chemins. Il faut *accommoder* cette selle, la rembourrer, la rendre moins dure, & plus commode.

Accommoder, signifie aussi, Arranger, mettre en ordre, en bon état. Il a pris grand soin d'*accommoder* sa chambre, son cabinet; d'orner, d'*accommoder* son jardin, sa maison.

On le dit aussi des choses qui regardent l'ornement de la personne. Cette femme est toûjours deux heures à s'*accommoder*: c'est à-dire, à s'ajuster, & à se parer. Ce Barbier *accommode* bien la barbe, la perruque.

Accommoder, signifie aussi, Preparer, apprêter, assaisonner: ce cuisinier *accommode* fort bien à manger. On est fort bien *accommodé* dans cette hôtelerie: c'est-à-dire, on y est bien traité, & bien servi. A quelle sauce voulez-vous qu'on *accommode* ce poisson?

Accommoder, se dit aussi en parlant de ce qui est à la bienseance, au voisinage de quelcun. Cette terre *accommoderoit* bien cette Seigneurie, parce que l'une releve de l'autre. Ce Prince est mauvais voisin, il s'*accommode* de tout ce qui est à sa bienseance; il l'usurpe.

Accommoder, signifie presqu'en même sens, Traitter, acheter, prêter, permuter. Si vous voulez m'*accommoder* de cette terre, je l'acheterai. Si vous voulez m'*accommoder* de quelque argent, vous me ferez plaisir. Vôtre Benefice m'*accommoderoit* fort, si vous vouliez le permuter contre un autre qui vous *accommodât* aussi.

Accommoder, signifie aussi, Debrouiller ses affaires; les retablir; faire fortune; gagner du bien. Cet homme s'est bien *accommodé* dans cette charge: il étoit gueux, il a bien *accommodé* ses affaires.

Accommoder, signifie aussi, Terminer un procés, une querelle; Quand les gens sont las de plaider, c'est alors qu'ils sont disposez à s'*accommoder*. Ces jeunes gens étoient prêts à se batre; mais on les a *accommodez*. Ac.

On le dit aussi des loix, des passages des Auteurs, & autres choses qui semblent se contrarier, & que l'on cherche à concilier. Comment *accommodez*-vous cette loi du Digeste avec cette autre du Code? Comment *accommodez*-vous la devotion avec la coqueterie? Il y a des devots qui *accommodent* la Religion à leur interêt.

Accommoder, se dit aussi avec le pronom personnel, & signifie, Etre facile, commode dans la negociation, dans la maniere de vivre. Il y a plaisir de traitter avec cet homme-là; c'est un homme d'un esprit aisé, & d'une humeur agreable, qui s'*accommode* à tout. Vous ferez aisément marché avec ce curieux; tout l'*accommode*. En ce sens on dit aussi, qu'un homme sage doit s'*accommoder* aux temps; c'est-à-dire se conformer à l'usage, aux lieux, aux humeurs, à la volonté, à la capacité des personnes à qui il a affaire pour vivre en repos, & dans l'estime publique. Montagne pensoit trop subtilement, pour s'*accommoder* de pensées qui sont naturelles. La Br. Socrate dont la vertu n'étoit point farouche, s'*accommodoit* de l'innocente joye des festins. Mle. Sc. Il faut que la raison s'*accommode* à la sensibilité de la nature, & que dans les extrêmes deplaisirs elle lui laisse verser des pleurs. Cail. Pour être heureux par les passions, il faut que toutes celles que l'on a s'*accommodent* les unes avec les autres. Font. Les soupirs & les langueurs ne s'*accommodent* point à la fierté d'un Heros, Cail. c'est-à-dire qu'elles ne compatissent point ensemble. Il faut s'*accommoder* aux choses, quand les choses ne s'*accommodent* pas à nous. Un Sage s'*accommode* aux vices de son siecle. Mol.

On dit aussi, Je ne sçaurois m'*accommoder* de ce valet, pour signifier, je ne puis m'en servir. Qu'un homme ne s'*accommode* pas de toutes sortes de personnes, pour dire, que toutes personnes ne lui plaisent pas. Qu'il s'*accommode* dans un lieu, pour exprimer, qu'il s'y trouve bien. Je ne m'*accommode* point de la solitude, ce genre de vie est trop ennuyeux.

Accommoder, avec le pronom personnel, signifie encore, Prendre sans façon, s'approprier les choses un peu hardiment. Cet homme s'*accommode* de tout ce qu'il trouve; c'est-à-dire, il s'en saisit, il s'en empare. On dit aussi, Voyez comme il s'*accommode*, pour exprimer qu'il prend ses commoditez avec beaucoup de liberté.

Accommoder, se prend quelquefois à contresens, & en mauvaise part, & signifie, Maltraitter, ou de paroles, ou de coups; gâter; mettre en desordre & en mauvais état. Il est tombé entre les mains de voleurs, d'assassins, qui l'ont *accommodé* d'une étrange maniere. Il est tout couvert de boue, le voilà mal *accommodé*. On dit populairement, Je vais l'*accommoder* de toutes pieces. Abl. Dans le jugement de ce procés il a été mal *accommodé*, il y a eu de severes condamnations contre lui.

On dit aussi par raillerie d'un homme qui s'est enyvré, qu'il s'en est donné, qu'il s'est *accommodé* de la belle maniere, pour dire, qu'il en a pris avec excés.

Accommoder, se dit proverbialement dans ces phrases. On l'a *accommodé* tout de rôti, pour dire, on l'a fort maltraitté. On dit aussi, *Accommodez*-vous, le païs est large, pour se moquer d'un homme qui se met à son aise, qui prend ses commoditez, sans beaucoup de ceremonie.

Accommodé, ée. part. & adj. Un procés *accommodé*. Un homme riche & *accommodé*.

Ces mots viennent d'*accommodare* Latin, de *commodus*.

ACCOMPAGNEMENT ou ACOMPAGNEMENT. s. m. Action par laquelle on accompagne. L'*accompagnement* du St. Sacrement, quand on le porte aux malades, est une action pieuse, & qui édifie. Dans ce sens l'on ne s'en sert gueres que pour des ceremonies. Le Prince de C. fut chargé de l'*accompagnement* de la Princesse. Ac.

Accompagnement, se dit aussi des choses qui accompagnent ou pour l'ornement, ou pour l'agréement, ou pour la symmetrie. Il ne manque à cette maison qu'un bois de haute fûtaye pour son *accompagnement*. L'*accompagnement* d'un thuorbe avec la voix est fort agreable. Cette chambre est belle, mais elle n'a pas ses *accompagnemens*. L'harmonie dans les pieces de Theatre ne doit être qu'un simple *accompagnement*. S. Ev.

Accompagnement, en termes d'Organistes, se dit de divers jeux qu'on touche pour accompagner le dessus, comme le bourdon, la montre, la flute, le prêtant, &c.

Accompagnement, est aussi un terme de Blason, & se dit de tout ce qui est autour de l'Ecu, pour lui servir d'ornement, le pavillon, le cimier, les supports, &c.

ACCOMPAGNER ou ACOMPAGNER. v. act. Marcher de compagnie avec un autre. Un Religieux doit être toûjours *accompagné* d'un Frere. Cette femme jalouse *accompagne* par tout son mari.

Accompagner, signifie aussi, Conduire quelcun par civilité, & pour lui faire honneur. Ce President a *accom-*

accompagné cette Dame jusqu'à son carrosse. On envoye des gens de qualité aux Ambassadeurs pour les *accompagner* à l'audience du Roi, pour les y conduire.

ACCOMPAGNER, se dit aussi de la suite, du cortege, de l'escorte qu'on donne à quelcun ou pour l'observer, ou pour lui faire honneur, ou pour l'asseurer en sa marche. Ce Seigneur marche toûjours *accompagné* de six Gentilshommes, &c. Les Marechaux de France envoyent un Garde à ceux qui ont querelle, pour les *accompagner* par tout. Quand le Roi alla à la conquête de Flandre, il étoit bien *accompagné*, il avoit une nombreuse armée. On envoya un corps de cavalerie pour *accompagner* ce convoi, c'est-à-dire, pour l'escorter.

ACCOMPAGNER, se dit aussi de ce qui orne ou decore quelque chose, & qui lui sied bien. Ces deux pavillons *accompagnent* bien ce bâtiment; ils font une belle symmetrie. Cette garniture *accompagne* bien son habit; cela est bien assorti. Lors qu'elle jouë, le thuorbe *accompagne* parfaitement son chant; mais sa personne *accompagne* encore mieux le thuorbe. LE CH. D'H.

ACCOMPAGNER, se dit figurément en choses morales, de ce qui est joint ensemble. Il *accompagne* tout ce qu'il dit de tant de graces, & de tant d'honnêtetez, que cela gagne les cœurs. La colere & l'emportement *accompagnent* d'ordinaire le jeu. S. EV. L'admiration qu'on a pour les actions glorieuses, est souvent *accompagnée* d'un secret depit de n'en pouvoir faire autant. COS. Il a *accompagné* le compliment qu'il lui a fait faire d'un present considerable. La fortune a *accompagné* Alexandre en toutes ses entreprises; elle l'a suivi par tout. La vieillesse par les infirmitez qui l'*accompagnent*, ressemble plus à la mort qu'à la vie. ABL.

ACCOMPAGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ACCOMPAGNÉ, en termes de Blason, se dit lors qu'autour d'une piece principale, comme le sautoir, la bande, la fasce, le chevron, le croissant, le lion, l'aigle, &c. il y a plusieurs autres pieces qui sont auprès en seantes partitions. De Neufville Ville-Roy porte d'azur au chevron d'or, *accompagné* de trois croix ancrées de même. On le dit particulierement des croix, sautoirs, chevrons, pairles, &c. quand ces choses sont également disposées dans les quatre cantons de l'Ecu qu'elles laissent vuide.

Ces mots viennent de *compagnon*.

ACCOMPLIR ou ACOMPLIR. v. act. Faire entierement, mettre une chose en état où il n'y ait plus rien à desirer: lui donner sa perfection. Nôtre Seigneur a *accompli* toutes les propheties; il a fait tout ce qu'elles avoient predit. Cet Officier a bien *accompli* son devoir. Dieu lui donna des enfans pour *accomplir* ses desirs, & les lui ôta pour éprouver sa resignation. FIL. Il a *accompli* sa promesse, ou son vœu; c'est-à-dire, qu'il a executé tout ce qu'il avoit promis.

ACCOMPLIR, se dit aussi de ce qui est fini & achevé. Ce garçon a *accompli* le temps de son apprentissage. Cet exilé a *accompli* le temps de son bannissement.

ACCOMPLI, IE. part. & adj. Achevé, parfait. Le temps est *accompli*. Il a fait un bâtiment fort *accompli*. Ce Seigneur est *accompli*; pour dire, il a toutes sortes de perfections & de bonnes qualitez. Il faut avoir 25. ans *accomplis* pour être en majorité.

ACCOMPLISSEMENT ou ACOMPLISSEMENT. s. m. Execution, succés; ce qui rend la chose accomplie. Nous avons l'*accomplissement* de nos vœux, c'est-à-dire, tout ce que nous avons souhaitté. Les instructions de l'Eglise tendent à porter les fidelles à l'*accomplissement* de la loi de Dieu. PORT-R. Lycurgue ordonna que les nouveaux mariez ne se vissent qu'à la derobée, afin d'empêcher le degoût qui suit l'entier *accomplissement* de nos desirs. ABL. Voyez un heureux, & quelle serenité l'*accomplissement* de ses desseins repand sur son visage. LA BR.

Ces mots viennent de *complere*, *compleo*, *complementum*.

ACCON, terme de Marine, est un petit bateau à fond plat, dont on se sert pour aller sur les vases lors que la mer est retirée.

ACCONDUIRE. v. act. Amener. Il ne se dit plus.

ACCOQUINER ou ACOQUINER. v. n. Se plaire, s'attacher à une vie coquine, faineante, & libertine; s'amuser, s'accoutumer à quelque chose d'indigne. Il ne se dit que dans le stile bas & satirique. Il s'employe plus souvent au neutre passif. Cet homme s'est *accoquiné* au jeu; s'est *accoquiné* avec cette femme debauchée. Un artisan qui s'*accoquine* au cabaret est toûjours gueux. Depuis qu'on s'est *accoquiné* à gueuser, on est faineant toute sa vie. La lecture des Romans *accoquine* l'esprit; pour dire, elle l'amuse, elle l'attache. Nous verrions les femmes courir après nous sans tous les respects où nous les *accoquinons*. MOL. Le feu *accoquine*, il rend les gens paresseux & faineans. On le dit aussi de quelques animaux domestiques: Il ne faut pas qu'un chien de chasse s'*accoquine* à la cuisine. Ce mot quand il est joint avec le pronom personnel, regit le verbe à l'infinitif avec la particule *à*: Quand on *s'est* une fois *accoquiné à* faire des vers, l'on ne peut plus s'appliquer à autre chose. OE. M. Ce mot vient de *coquus*, parceque les faineans se plaisent fort à la cuisine.

ACCOQUINÉ, ÉE. part. & adj.

ACCORD ou ACORD. s. m. Consonnance ou union de deux sons agreables à l'oreille. L'octave, la quinte sont de bons *accords*. Ce Musicien ne jouë pas une piece, il fait seulement des *accords*. L'Organiste jouë le plein chant du petit doigt, & des autres il fait des *accords*. On dit aussi, qu'un lut ou un autre instrument n'est pas d'*accord*, quand il ne fait pas les consonnances justes qu'on desire, & que les cordes ne sont pas montées juste au ton qu'elles doivent être.

ACCORD, signifie aussi cette union & cette proportion qui est entre toutes les parties de l'Univers, & qu'on appelle *l'Harmonie du monde*, qui en établit le repos & la stabilité.

ACCORD, signifie encore, Paction, convention, union, intelligence entre des personnes qui vivent ensemble, ou qui traittent, qui conviennent de quelque chose. Ce mari & cette femme sont bien d'*accord*. En ce cas il signifie une conformité d'esprits, & de volontez. Ces parties ont fait, ont passé, ont signé un bon *accord*. Ce changement s'est fait d'*accord* de parties, de concert. Un bon *accord* vaut mieux qu'un mechant procés. Il faut remarquer qu'on ne dit un *accord*, que des affaires legeres & particulieres; & que dans les grandes on se sert du mot de *transaction* ou de *traitté*.

ACCORD, signifie aussi, Consentement. J'en suis d'*accord*. Tout le monde demeure d'*accord*, tombe d'*accord*, est d'*accord* de cette verité. On dit absolument, D'*accord*, pour dire, j'y consens.

ACCORD, signifie encore, Conformité de sentimens. Tous les Philosophes ne sont pas d'*accord* sur l'éternité de la matiere: c'est-à-dire, qu'ils ne sont pas du même avis, ni dans le même sentiment là-dessus.

Iris, dans nôtre querelle
Je n'examine pas qui de nous deux a tort:
*De tout ce qu'il vous plaît je demeure d'*accord;
Et vous avez raison, puisque vous êtes belle. LA SABL.

Tout d'un *accord*. adv. Tout d'un consentement, d'un même avis.

On dit proverbialement d'un homme facile, & de bonne humeur, qui consent à tout ce qu'on veut; qu'il est de tous bons *accords*.

Accords, ou *étais* en termes de Marine, sont de grandes pieces de bois dont on se sert pour soutenir le navire que l'on construit, tant qu'il est sur le chantier.

ACCORDABLE ou ACORDABLE. adj. Qui se doit ou peut s'accorder. Cette grace n'est pas *accordable*, le crime est trop énorme. Il est peu en usage.

ACCORDAILLES ou ACORDAILLES. s. f. Il n'a point de singulier. Ceremonie qui se fait pour la lecture des qualitez, ou pour la signature d'un contract de mariage en presence des parens, quand les parties sont d'accord.

ACCORDANT ou ACORDANT, ANTE. adj. Qui se peut accorder. La Musique consiste à bien choisir les tons *accordans*, & à les distinguer des discordans. Il y a des voix *accordantes* & discordantes.

ACCORDE. s. f. Terme de Marine. C'est le commandement que l'on fait à l'équipage de la chaloupe, & aux Rameurs, pour les faire nager ensemble.

ACCORDER ou ACORDER. v. act. Mettre des voix ou des instrumens de Musique en état de faire des consonnances, ou des accords dans la plus grande justesse: les mettre sur un même ton, pour en former un concert agreable. *Accorder* un instrument, c'est monter les cordes au ton où elles doivent être, pour faire l'harmonie. On est plus long temps à *accorder* son lut, qu'à en jouër. *Accorder* sa voix avec un thuorbe.

Accorder, se dit en Grammaire en parlant du regime, & de l'accord que les parties d'oraison doivent avoir ensemble. Le substantif & l'adjectif se doivent *accorder* en genre, en cas & en nombre.

Accorder, signifie aussi, Accommoder, mettre d'accord, établir la paix & l'union entre les personnes. Il a *accordé* son procés. *Accorder* les cœurs, & les esprits. Ces deux freres étoient en querelle, on les a *accordez*.

Accorder, se dit en matiere de doctrine, & d'opinions: alors il signifie les concilier, & en lever les contradictions apparentes. Les Theologiens font tous leurs efforts pour *accorder* S. Matthieu & S. Luc sur la genealogie de J. Christ. Cl.

On le dit aussi des choses. Les qualitez contraires ne s'*accordent* pas ensemble, elles sont incompatibles. Le chaud & le froid ne s'*accordent* pas. Ce que vous dites ne s'*accorde* pas avec ce que vous m'avez dit autrefois. *Accordez* vous avec vous-même. Comment *accorder* la liberté de l'homme avec les decrets de Dieu? Port-R.

Accorder, se dit aussi de ce qui peut subsister agreablement ensemble, & generalement de toutes les choses qui ont de la convenance, & du rapport. Cette garniture s'*accorde* bien avec cet habit. Le plomb s'*accorde* bien avec l'étain. Le vinaigre ne s'*accorde* point avec le lait.

Accorder, signifie aussi, Donner; faire une grace; octroyer une demande. Le Cardinal de Ximenés n'*accordoit* jamais ce qu'on lui demandoit, pour n'être pas troublé dans l'ordre du bien qu'il vouloit faire. Fl. Ce Prince lui a enfin *accordé* l'emploi qu'il sollicitoit. Le Pape a *accordé* cent ans d'indulgence.

Accorder, signifie aussi, Consentir. Je vous *accorde* cette proposition.

Accorder, se met aussi avec le pronom personnel, & alors il signifie, Convenir; être d'intelligence, & de complot. Ce Juge & ce Greffier s'*accordent* à tromper les parties. Il marque encore la conformité des esprits & des humeurs: Les jeunes gens n'ont pas de peine à s'*accorder*, leurs plaisirs communs les unissent. Ob. M.

On dit aussi *Accorder* une fille en mariage, quand les parens donnent une fille à celui qui la leur demande; ou quand les parties en signent le contract.

On dit proverbialement, que des gens s'*accordent* comme chiens & chats; pour dire, qu'ils ne peuvent compatir ensemble. *Accordez* vos flûtes, pour dire, convenez de vos faits.

Accordé, ée. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe. Un lut *accordé*; une proposition *accordée*; un procés *accordé*.

Accordé, ée. s. m. & f. qui s'est engagé par un traitté pour mariage. C'est un *accordé*; c'est son *accordée*. L'*accordé* qui refuse d'accomplir le mariage est toûjours condamné aux dommages, & interêts, proportionnez à la qualité de l'*accordée*, parcequ'elle est meprisée, & offensée par ce changement. G. B.

ACCORDOIR. s. m. Petit instrument qui sert à accorder les instrumens de Musique. L'*accordoir* d'une orgue est fait en forme d'un petit cone, dont on affuble les tuyaux en les pressant, jusqu'à ce qu'ils soient assez étroits pour les faire descendre aux tons qu'on desire; ou en poussant la pointe du cone dans le tuyau, lors qu'on le veut élargir & le faire monter. L'*accordoir* d'un clavessin est fait comme un petit marteau.

Ces mots d'*accord* & d'*accorder*, selon quelques-uns, & entr'autres Nicod, viennent du Latin *ad cor*, comme si on disoit, que deux personnes sont amenées à un même cœur ou à une même volonté. Mais il y a plus d'apparence qu'ils viennent de *corde*, & que le premier sens d'*accorder* vient de ce que deux cordes qui se touchent en même temps, forment des tons qui s'unissent agreablement: d'où vient qu'il y a des consonnances en musique qui s'appellent *tetracorde* & *hexacorde*, qui font la tierce & la sexte; ce qui a été étendu aux conventions, qui font agir les parties de concert.

ACCORER. Terme de Marine, qui signifie, Appuyer, ou soutenir quelque chose.

ACCORT, ORTE. adj. Civil, complaisant, adroit; qui se sçait accommoder à l'humeur de personnes avec qui il a affaire, pour reüssir dans ses desseins. Les Grecs l'appellent πολύτροπον. Ce mot vient de l'Italien *accorto*, qui signifie la même chose. On a dit autrefois *accortise* & *accortement*: mais ces mots ont vieilli; quoyque Pasquier temoigne qu'ils étoient nouveaux de son temps.

ACCORNÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Animal qui est marqué dans un Ecu avec ses cornes. On le dit seulement quand elles sont d'une autre couleur, ou metail que le reste du corps de l'animal. Têtes de vaches de sable, *accornées* d'argent. Ce mot vient du Latin *cornu*, comme qui diroit, *fourni de cornes*.

ACCOSTABLE. adj. m. & f. Civil, qui se laisse aborder facilement. Ce sont des personnes peu *accostables*. Voi. Ce Conseiller est fort *accostable*, il écoute paisiblement les parties. Ce mot est hors de l'usage. Resl.

ACCOSTER. v. act. Approcher de quelcun pour entrer en discours, pour lui apprendre, ou sçavoir de lui quelque chose, ou pour noüer amitié avec lui. On conj. je m'*accoste*; je m'*accostai*; je me suis *accosté*. Il est allé hardiment *accoster* cette femme, & lui demander son logis. Ce mot n'entre que dans le discours familier.

Accoster, signifie aussi hanter; avoir familiarité avec quelcun. Il ne se faut *accoster* que d'honnêtes gens. Ils se defioient tellement les uns des autres, qu'on n'eût osé s'*accoster* de personne. Vau.

Accosté, ée. part. pass. & adj. En ces mots l'*s* se prononce.

ACCOTER. Terme de Marine; c'est Approcher une chose d'une autre. On le dit des huniers & des perroquets, quand on fait toucher les coins ou pointes des uns & des autres aux poulies destinées à cet usage, & qui sont mises exprés au bout des vergues. *Accôte* est le commandement pour faire approcher une chose de l'autre. Ainsi on dit à un petit vaisseau pour le faire approcher d'un plus grand, *Accôte* à bord.

Ces mots viennent du Latin *costa*, Côte.

ACCOTÉ, Terme de Blason, se dit des pieces qui sont posées à côté d'une autre piece de l'Ecu. Le Prête-Jean d'Ethiopie porte, D'argent à une croix haussée de gueules, chargée d'un Crucifix, *accôtée* de deux fouëts de cordes emmanchez d'azur. Il se dit particulierement de toutes les pieces de longueur mises en pal, ou en bande, quand elles en ont d'autres à leurs côtez. Ainsi le pal peut être *accôté* de quatre ou de six annelets; quand il y en a deux ou trois de chaque côté. On dit la même chose de la bande, quand les pieces qui sont à les côtes, sont couchées dans le même sens, & qu'il y en a le même nombre de part & d'autre. Quand elles sont droites on nomme alors la bande *accompagnée* de deux ou de quatre fleurs de lis, ou autres choses, dont il faut énoncer la situation. Quand ce sont des pieces rondes, comme des tourteaux, des besans, on peut dire indifferemment *accôté* ou accompagné. LE P. MENEST.

ACCOTAR. subst. masc. Terme de Marine, est une piece de bordage que l'on endente entre les membres du vaisseau, pour empêcher l'eau de tomber entre les membres, ou entre les pieces qui le composent.

ACCOUCHEMENT. s. m. Enfantement, delivrance d'une femme grosse. Les travaux de l'*accouchement* sont une des peines du peché originel. Voyez Mauriceau sur cette matiere.

On le dit quelquefois figurément des productions de l'esprit. Socrate disoit, qu'il faisoit l'office de Sage-femme, & qu'il aidoit à l'*accouchement* des esprits. On dit proverbialement, Après avoir long temps attendu l'*accouchement* des montagnes, il n'en est sorti qu'une souris.

ACCOUCHER. v. n. Enfanter, mettre un enfant au monde. Il regit l'ablatif. Cette femme a *accouché* d'un beau garçon. Elle a *accouché* d'un faux germe, ou avant terme. La Fable raconte que Juppiter *accoucha* de Minerve. La même nuit qu'Olympias *accoucha* d'Alexandre, le temple d'Ephese fut reduit en cendre. DU R. Cet homme, à cela près, qu'il n'*accouche* pas, est la femme, & elle le mari. LA BR. Il est quelquefois actif, & signifie, Aider à une femme à se delivrer de son enfant. Les Chirurgiens sçavent mieux *accoucher* les femmes, que les Matrones. Cette femme s'accoucha elle même.

ACCOUCHER, se dit figurément des productions de l'esprit. C'est un bel esprit qui conçoit, qui invente facilement; mais qui *accouche*, ou enfante avec peine: c'est-à-dire, qu'il s'explique avec difficulté.

> *Le sort de ce sonnet a droit de vous toucher,*
> *Car c'est dans vôtre cour que j'en viens d'*accoucher.
> MOL.

ACCOUCHÉE. s. f. Femme qui se tient quelque temps au lit, pour se remettre des douleurs de l'enfantement. On fait des visites en ceremonie aux femmes *accouchées*. Vous êtes parée comme une *accouchée*. En l'Amerique il y a des peuples où les maris font les *accouchez* à la place de leurs femmes. HERRERA.

Il y en a aussi dans les Antilles, & même dans les Indes Orientales, & à la Chine vers l'Isle de Formosa, où ils font la même chose, comme on voit dans le Recueil de Thevenot.

Au Perou les femmes *accouchées* ne gardent point le lit; mais après s'être lavées, elles se remettent à faire leur menage; & si quelque femme les assistoit en leur accouchement, elle passeroit plutôt pour Sorciere que pour Sage-femme. Voyez l'Histoire des Incas.

On appelle proverbialement, Les caquets de l'*accouchée*, le babil & la conversation des femmes qui visitent celles qui sont en couche. On dit aussi tant d'un homme que d'une femme, qu'ils font l'*accouchée*, quand ils se tiennent au lit par mollesse, & sans necessité.

ACCOUCHEUR, EUSE. s. m. & f. Qui aide aux femmes à se delivrer. Maintenant les Chirurgiens *accoucheurs* sont fort en vogue. Autrefois on ne se servoit que de Sages-femmes, ou de Matrones pour *accoucheuses*.

Ces mots viennent du Latin *accubare*.

ACCOUDER. v. n. s'Appuyer sur le coude: tristement *accoudé* contre une cheminée. S. AM. Il se dit plus souvent avec le pronom personnel. On met au rang des incivilitez de s'*accouder* sur la table; de s'*accouder* devant ses superieurs. On ne s'en sert gueres que dans le discours familier. On conj. Je m'*accoude*; je m'*accoudai*, je m'*accouderai*.

ACCOUDOIR. s. m. Chose destinée pour s'accouder: ce qu'on met sous les coudes pour s'appuyer. En termes d'Architecture c'est la même chose qu'*appui*. C'est le petit mur qui est élevé entre les deux piédroits d'une croisée. On appelle *accoudoir* l'endroit inferieur de l'ouverture d'une fenêtre, sur lequel on s'appuye, on s'accoude. L'*accoudoir* d'une fenêtre doit aller seulement à la hauteur de la ceinture. Vitruve appelle un *accoudoir pluteus*, qui est un appui, ou parapet. Il se sert aussi du mot *podium*, qui est un balcon, ou saillie. On dit aussi ironiquement à une personne qui en incommode une autre en s'appuyant sur elle, Allez chercher plus loin des *accoudoirs*.

Ces mots viennent du François *coude*, du Latin *cubitus*.

ACCOUPLE. s. f. Lien dont on attache les chiens ensemble.

ACCOUPLEMENT. s. m. Assemblage; jonction du mâle & de la femelle pour la generation. Le peuple croit que l'Antechrist naîtra d'un *accouplement* sacrilege & incestueux. On croit que la cause des monstres d'Afrique vient de l'*accouplement* qui s'y fait des animaux de differentes especes. On ne le dit en parlant des hommes, qu'en l'adoucissant par une epithete qui sert de correctif: c'est un heureux *accouplement*. Il est plus propre en poësie:

> *Tu menois le blond Hymenée,*
> *Qui devoit solennellement,*
> *De ce fatal* accouplement
> *Celebrer l'heureuse journée.* MAL.

ACCOUPLEMENT, se dit aussi des bœufs qu'on attache ensemble sous le même joug.

ACCOUPLER. v. act. Associer; attacher; joindre ensemble deux choses de pareille nature. On conj. Je m'*accouplai*, je me suis *accouplé*. Ces personnes sont mal *accouplées*; leurs humeurs ne compatissent point. Il étoit deffendu par la Loi de Moïse d'*accoupler* un bœuf & un âne pour labourer. On s'en sert dans un mauvais sens, & d'un ton railleur. C'est un Mercure de profession, qui sçait *accoupler* les Amans avec leurs Belles qui ne sont pas inhumaines. COM.

On le dit aussi du menu linge qu'on attache ensemble avec du fil pour en faire des paquets, de peur qu'il ne s'égare, quand on le donne à blanchir.

ACCOUPLER, se dit encore des oiseaux, des animaux qui se joignent, qui s'apparient pour perpetuer l'espece. Les pigeons s'*accouplent* au mois de Mars & de Septembre. Ce pigeon cherche avec qui s'*accoupler*.

ACCOUPLÉ, ÉE. adj. m. & f. On appelle en terme d'Architecture colomnes *accouplées*, les colomnes qui sont deux à deux, & qui se touchent presque par leurs chapiteaux, & par leurs bases. Il y a aussi des pilastres *accouplez*.

Ces mots se tirent du Latin *copula*, *copulare*.

ACCOURCIR. v. act. Rogner, retrancher, rendre plus court. On conj. J'*accourcis*. Il faut *accourcir* ce manteau, en rogner un doigt. Il faut *accourcir* ce livre, en retrancher la moitié. Il faut *accourcir* les étriers d'un point, resserrer l'estriviere.

On dit aussi, *Accourcir* le chemin, quand on prend quelque faux fuyant qui abrege le chemin, qui le rend plus court. On dit aussi, que les jours *accourcissent*, quand le soleil a passé le solstice d'été, quand les jours deviennent plus courts.

ACCOURCI, IE. part. & adj.

ACCOURCISSEMENT. s. m. Ce qui accourcit, ce qui abrege. Le passage qu'on a ouvert par ce parc est un grand *accourcissement* de chemin.

Ces mots sont derivez du primitif *court*, qui vient de *curtus* en Latin.

ACCOURIR. verb. neut. Venir promptement, & en hâte en quelque lieu; soit qu'on nous y appelle; soit que nôtre passion nous y porte. On conj. J'*accours*, j'*accourois*, j'*accourus*, j'*accourrai*, &c. L'armée est *accouruë* en diligence au secours de cette place. Toute la Noblesse *accourut* au bruit du canon, pour se trouver à la bataille. Ses amis sont *accourus* en foule,pour le feliciter de sa nouvelle dignité; pour honorer son entrée. Il se dit figurément des personnes, qui se portent à quelque action avec beaucoup d'ardeur. *Accourir* à la vengeance. ABL.

ACCOURIR. v. act. Terme de chasse. Resserrer, ou plier le trait pour retenir le limier. SALN.

ACCOURU, UË. part. & adj.

Ce mot vient du Latin *accurrere*.

ACCOURSIE. s. f. Terme de marine. Passage que l'on menage dans le fond de cale, & des deux côtez, pour aller de la poupe à la prouë le long du vaisseau.

ACCOUSTREMENT, ou ACCOUTREMENT. s. m. Habillement, parûre. Il ne se dit que parmi le peuple, ou dans le burlesque. Quand cet artisan a marié sa fille, elle lui a coûté cent écus pour tous ses *accoutremens*.

ACCOUSTRER. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois, Habiller, orner, parer. Il y avoit des singes qu'on avoit *accoutrez* en charlatans. ABL. Il n'est plus en usage qu'en cette phrase figurée. Cet homme en une telle occasion a été mal *accoutré*, pour dire en raillant, qu'il a été maltraité, ou bien blessé. On diroit plus proprement, *accoutrer*, & preparer, des peaux. Ces mots viennent du Latin *acculturare*, *quasi culturam dare*, *ornare*. On appelle en quelques Cathedrales, comme à Bayeux, *Coutre*, le Sacristain ou Officier qui a soin de parer l'Eglise, ou l'autel.

ACCOUSTUMANCE, ou ACCOUTUMANCE. s. f. Habitude que l'on contracte en reïterant plusieurs fois la même action, en la faisant tourner en coutume. On est souvent emporté par la force des mauvaises *accoutumances* qu'on a contractées dans la jeunesse. L'*accoutumance* de prendre du tabac est difficile à surmonter. Ce mot qui commençoit à vieillir du temps de Vaugelas s'est retabli peu-à-peu, & plusieurs bons Ecrivains s'en servent. BOU. *Habitude* est plus doux, & je dirois plutôt, il fait cela par une mauvaise *habitude*, que par une mauvaise *accoutumance*. CORN. Je ferois difficulté de me servir de ce mot, *accoutumance*, en parlant, & encore plus en écrivant: mais à cause des exemples qui se trouvent dans les meilleurs auteurs, il ne faut point le condamner. Un esprit abatu & comme dompté par l'*accoutumance* au joug, n'oseroit plus s'enhardir à rien. BOI. La Jeunesse change ses goûts par l'ardeur du sang, & la vieillesse conserve les siens par l'*accoutumance*. LA ROCH.

ACCOUSTUMER, ou ACCOUTUMER. verb. act. & neut. Pratiquer souvent une même chose: Contracter une habitude par la frequente reïteration du même acte. On s'*accoutume* à tout, au travail, à la peine, aux douleurs. Il ne faut pas *accoutumer* les peuples à prendre les armes, & à murmurer. On *accoutume* les bœufs au joug. Les enfans qu'on *accoutume* à être applaudis, conservent l'habitude de juger avec precipitation. FEN.

Le peuple est *accoûtumé* à la servitude. C'étoit la coutume des Senateurs de mener leurs enfans au Senat, pour les former de bonne heure aux affaires, & les *accoutumer* au secret. BOU. Il faut *accoutumer* les enfans à faire le bien plutôt par leur propre inclination, que par la crainte. PORT-R. Nous sommes si *accoutumez* à nous deguiser aux autres, qu'enfin nous nous deguisons à nous mêmes. LA ROCH. L'étude de la critique *accoutume* l'esprit à chicaner. OE. M. Il ne faut pas s'*accoutumer* à la faineantise. Il ne faut pas *accoutumer* son ventre aux purgations, de peur que la nature ne se rende paresseuse.

> *Au plaisir de vous voir mon ame* accoutumée
> *Ne vit plus que pour vous.* RAC.

Quand le verbe *accoutumer* est joint au verbe auxiliaire, *avoir*, il demande que la particule *de* precede l'infinitif qui le suit: *j'ai accoutumé* de faire &c. Quand il est avec *être*, il demande la particule *à*: Je suis *accoutumé à* souffrir. Mais *accoutumer* seul gouverne toûjours *à*: Je m'*accoutume* à prendre les choses sans m'affliger: *Accoutumez* vous à haïr le vice. CORN. Il faut moderer la legereté de sa langue, pour l'*accoutumer* à ne se point precipiter dans les choses obscures & douteuses. PORT-R. On dit que Demosthene declamoit au bord de la mer pour s'*accoutumer* au bruit du peuple. Mes malheurs m'ont *accoutumé* à envisager la mort sans crainte. P. DE CL. Il faut s'*accoutumer* aux outrages de la Fortune. COS.

ACCOUSTUMER, se dit aussi des choses inanimées. Il n'a pas *accoutumé* de faire si chaud en ce mois-ci. Il y a des terres qui ont *accoutumé* de rapporter deux fois l'an.

ACCOUSTUMER, se dit aussi des choses qui sont tellement tournées en nature, qu'encore qu'elles soient incommodes aux autres, elles nous deviennent en quelque façon necessaires. Les Lapons sont tellement *accoutumez* au froid, que quand ils sont arrivez à Hambourg, ils s'en retournent, à cause qu'ils trouvent qu'il y fait trop chaud. Les Indiens s'en retournent quand ils sont arrivez au 30. degré, parce qu'ils y ont trop froid. Relation des Lapons & des Indes.

On dit proverbialement, qu'un homme est *accoutumé* à une certaine chose, comme un chien d'aller nud tête; comme un chien d'aller à pié.

ACCOUSTUMÉ, ÉE. part. & adj.

ACCOUSTUMÉ, signifie quelquefois, Ordinaire: ce qu'on a coutume de faire. On a tenu l'audience aux jours & aux heures *accoutumées*. On lui a fait son procés en la forme & maniere *accoutumée*.

A L'ACCOUSTUMÉE. adv. De la maniere qu'on avoit accoutumé. On a raccommodé ensemble ces amis qui étoient brouillez; ils vivent maintenant *à l'accoutumée*. Ce mot ne sort point de la conversation commune.

Ces mots viennent de l'Italien *costumi*, qui signifie, Bonnes mœurs.

ACCOUVÉ, ÉE. adj. Qui se tient au coin de son feu en faineant, en paresseux, sans vouloir en sortir pour travailler. Cet artisan passe tout l'hyver *accouvé* au coin de son feu. Il est bas & vieux. Ce mot vient de *incubitare*. NICOD.

ACCRAVANTER. v. act. Ecraser; accabler sous un poids excessif. Si vous lui faites porter ce fardeau, c'est le moyen de l'*accravanter*. Cet homme a été *accravanté* sous les ruines de sa maison. Ce mot est composé & derivé de *crever*. Il est vieux.

ACCREDITER. v. act. Donner du credit & de l'autorité; Mettre en reputation, & en estime dans le public. Il n'y a rien qui *accredite* davantage une personne

ne que la bonne foi. Un chef de parti est obligé à caresser un scelerat, qui s'est *accredité* parmi le peuple. M. Esp. Est-ce un prodige qu'un sot riche, & *accredité?* La Br. Il se joint souvent avec le pronom relatif. Ce President s'est *accredité* dans sa Compagnie par sa capacité & son integrité. Ce Ministre s'est fort *accredité* à la Cour par son zéle & par sa prudence. Les marchands s'*accreditent* en vendant fidellement.

Ce mot vient d'*accreditus*, qui a été fait d'*accredere*, dont on s'est servi dans la basse Latinité pour signifier *prêter.* Du Cange.

Accredité, ée. part. pass. & adj.

ACCROC. s. m. Dechirure d'un habit, rupture qui se fait quand on est arrêté par quelque chose de crochu, ou de pointu. Il est difficile de passer à travers des ronces & des hayes, sans qu'on se fasse quelque *accroc*.

Accroc, se dit figurément en choses morales de ce qui arrête, de ce qui retarde une affaire. La mort d'une des parties est un *accroc* qui empêche l'instruction de ce procés. L'accusation qu'on a faite contre cet homme est un fâcheux *accroc* qui peut ruiner sa fortune. Il est bas dans ce sens.

ACCROCHE. s. f. Embarras, Retardement qui arrive en quelque affaire, à cause de quelque difficulté qui y survient. Les oppositions à ce decret sont des *accroches* qui retarderont long-temps nôtre payement.

ACCROCHEMENT. s. m. Action d'accrocher. Il n'est gueres en usage au propre. Quelques-uns s'en servent au figuré. Il y a des gens qui se font descendre des plus nobles familles sur des ressemblances de noms, ou par d'autres *accrochemens* visionnaires. Cail.

ACCROCHER. v. act. Attacher quelque chose à un crochet, à une cheville, à un clou, à une agraffe. Il faut *accrocher* ce sac à sa cheville. *Accrocher* sa montre à sa ceinture. Ce mot vient du Grec ἀκροχεῖρ, qui signifie le bout de la main, parce qu'elle sert à *accrocher.*

Accrocher, signifie aussi, Attacher à quelque chose de ferme. *Accrochez* ce bateau avec sa chaîne à l'anneau de ce pont. Avec le pronom personnel il signifie, se prendre à quelque chose. Nos braves s'*accrochant* se prennent aux cheveux. Boi. On dit, qu'un homme qui se noye s'*accroche* à tout.

Accrocher, en termes de Marine signifie, Arrêter un navire, le joindre, ou s'y attacher en jettant le grapin pour venir à l'abordage. Ces deux navires étoient *accrochez*, il y eut entre eux un rude combat.

Accrocher, se dit figurément en choses morales, & dans le stile commun. Il a trouvé moyen d'*accrocher* son affaire au Conseil, en l'y faisant retenir pour la juger. Ce procés étoit prêt à juger; la partie l'a *accroché* par une chicane; c'est-à-dire qu'elle y a apporté du retardement par quelque incident. Ce prisonnier alloit sortir, mais il a été *accroché* par une nouvelle recommandation. Il signifie encore attraper, emporter par finesse.

Dans l'ame elle est du monde, & ses soins tentent tout.
Pour accrocher *quelcun, sans en venir à bout.* Mol.

Accrocher, se dit proverbialement en cette phrase. Belle fille, & méchante robbe, trouve toûjours qui l'*accroche.*

Accroché, ée. part. & adj.

ACCROIRE. v. n. Il n'est en usage qu'à l'infinitif, & se met toûjours avec le verbe faire. Faire croire à quelcun une chose fausse. La plupart du peuple est si sot, qu'on lui fait *accroire* tout ce qu'on veut. Vous faites *accroire* à une infinité de gens que ces points ne sont pas essentiels à la Foi. Pasc. D'autres pretendent que faire *accroire* n'emporte pas que la chose qu'on veut persuader soit fausse; mais seulement que celui qui la dit, a dessein de tromper. Vau. Ce mot vient de *accredere*, qui a été dit en la basse Latinité pour signifier *prêter.*

Accroire, signifie aussi, Tromper. La plupart des valets en font bien *accroire* aux maîtres qui se confient en eux.

Il signifie encore, Concevoir de la vanité, s'enorgueillir; prendre de la fierté d'un merite qu'on n'a pas; presumer trop de soi-même. Les favoris des Princes sont sujets à s'en faire *accroire.* Cette femme est belle, mais elle s'en fait trop *accroire*; elle est trop vaine de sa beauté. Je ne hai rien tant que certains esprits qui s'en font extrêmement *accroire.* Ils ont dans leur mine, & dans leurs gestes un air de suffisance, & de fierté, qui fait juger qu'ils sont fort contens d'eux mêmes. Ce mot & ses derivez viennent du Latin *accrescere.*

ACCROISSEMENT. s. m. Augmentation d'un corps. Elle se fait par l'addition de quelques parties qui sont propres à la nature de ce corps; & c'est en cela que l'*accroissement* differe de la rarefaction, dans laquelle les parties qui augmentent le corps, ne sont pas de la nature du corps qui se rarefie. L'*accroissement* des plantes se fait par la jonction nouvelle de plusieurs atomes ou particules. On juge de la fertilité de l'Egypte par l'*accroissement* du Nil, selon les degrez de hauteur qu'il marque dans la colomne qui est élevée pour cela dans le Calis. Les chênes reçoivent de l'*accroissement* jusqu'à 100. ans.

Accroissement, signifie aussi, Aggrandissement. L'*accroissement* de son parc, de sa maison, lui a beaucoup coûté. L'*accroissement* de sa famille lui sera une occasion de nouvelle depense.

Accroissement, se dit aussi figurément en choses morales, & signifie l'Augmentation; la prosperité. Les passions ont leurs *accroissemens*, & leurs relâchemens. Sa fortune fait tous les jours de nouveaux *accroissemens.* Accroissement d'honneurs, & de dignitez. Les envieux s'affligent de l'*accroissement* des richesses, ou de la gloire d'autrui. M. Esp.

Accroissement, terme de Droit; c'est la portion vacante laquelle est jointe, & reünie à la portion qui est occupée, & possedée par un autre. Cela arrive entre collegues, ou entre membres d'une Compagnie, entre legataires, ou par la mort ou l'absence d'un associé, ou d'un confrere. Une chose leguée conjointement, *tam re, quàm verbis,* à deux legataires, appartient pour le total à celui qui survit le testateur par droit d'*accroissement.* L'alluvion est une autre espece d'*accroissement.* Il y a des titres exprés dans le Digeste qui traittent du droit d'*accroissement.*

ACCROISTRE, ou ACCROITRE. v. act. & n. avec le pronom perf. Augmenter la grandeur de quelque chose; la rendre plus étenduë. Il a acheté deux maisons voisines pour *accroître* la sienne. Il est borné de chemins de tous côtez, il ne peut *s'accroître.* Cette ville s'est fort accruë par son commerce. Ce Prince a *accru* son Royaume, il a reculé les bornes de son Etat. Il est aussi neutre, & signifie, devenir plus grand. son revenu *accroît* tous les jours.

Accroistre, se dit figurément en choses morales. Son amour, sa colere s'*accroissent*, au lieu de diminuer. Sa fortune s'*accroît.* Sa gloire, son credit, son pouvoir s'*accroissent* tous les jours. Dans le monde les vertus sont affoiblies par les mauvais exemples, & les vices *accrus* par le libertinage, & l'impenitence. Fl. Les richesses ne font qu'en *accroître* la soif. Vau. La paix *accroît* le pouvoir de la Justice. Malh. Tes discours superflus *accroissent* mes ennuis. Mol.

Accroistre, en termes de Droit, se dit de ce qui tourne au profit de quelque associé, ou confrere, par la mort ou par l'absence d'un autre. La part de celui qui renonce à une succession *accroît* à ses coheritiers.

G. G. En toutes les Compagnies où il y a bourse commune d'épices, de droits, &c. la part des absens *accroît* aux presens.

Accru, ue. part. & adj.

ACCROUPIR. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, pour exprimer la posture de celui qui abaisse son corps presque contre terre en pliant les genoux, en sorte que le derriere touche presque les talons. La plupart des Orientaux s'accroupissent au lieu de s'asseoir. Il y avoit une vieille qui étoit cachée & *accroupie* derriere un buisson, qui entendit tout leur entretien.

Accroupi, ie. Terme de Blason, qui se dit du lion quand il est assis; & de même d'autres animaux sauvages, quand ils sont assis. On le dit des lievres, & des lapins, qui sont ramassez: ce qui est leur posture ordinaire quand ils ne courent pas: D'azur au lion *accroupi* d'argent, &c.

ACCROUPISSEMENT. s. m. Etat de ce qui est accroupi. L'*accroupissement* d'un lievre en forme. Ce mot est peu en usage, & est un composé de *croupe*.

ACCUEIL. s. m. Traittement; reception qu'on fait à une personne qui arrive, ou qui nous aborde. Il se prend en bonne, ou en mauvaise part: l'epithéte qu'on y joint la determine. Je me suis laissé tromper par l'*accueil* hypocrite que m'a fait ce rusé Courtisan. M. Sc. Les Grands gagnent l'amitié des peuples en faisant un bon *accueil* aux personnes qui les approchent. Il m'a fait un *accueil* froid, & desobligeant: j'en attendois un *accueil* plus favorable.

Accueil, seul & sans epithete se prend d'ordinaire en bonne part. Il signifie la maniere civile, & honnête dont on reçoit une personne, & le secours qu'on lui donne. Faire *accueil* à tout le monde. L'*accueil* qu'a fait ce Seigneur à cet infortuné Gentilhomme en le retirant dans sa maison, lui a sauvé la vie & l'honneur. Son *accueil* charme tous ceux qui l'abordent.

ACCUEILLIR. v. act. Recevoir ceux qui ont à faire à nous, ou qui nous rendent quelque visite. Il l'*accueillit* avec des temoignages d'une grande tendresse. La premiere pratique de la civilité est de bien *accueillir* toutes sortes de personnes. On conj. J'*accueille*, tu *accueilles*, il *accueille* : j'*accueillis*; j'*accueillerai*; j'*accueillerois*, &c.

Sa maudite grimace est partout bien venüe;
On l'accueille, on lui rit; *par tout il s'insinüe.* Mol.

Ce mot vient du Latin *adcolligere.* Menage. J'aimerois mieux l'eviter en disant, Il m'a fait un bon *accueil.* Refl. Ou si vous voulez, il m'a reçû très-favorablement. *Accueillir* est douteux.

Accueillir, signifie aussi, Donner secours, protection, retraitte. C'est une grande ingratitude de méconnoître dans la prosperité ceux qui nous ont *accueilli*, & qui nous ont secourus dans nôtre misere.

Accueillir, signifie encore plus particulierement, Recevoir dans un bateau, dans un navire. Ce batelier n'est pas loin du port, il lui faut crier qu'il nous vienne *accueillir.* On envoya une barque pour *accueillir* ceux qui se noyoient aprés le bris de ce vaisseau.

Accueillir, se dit figurément en choses morales. Il ne se faut pas laisser *accueillir* par la necessité; c'est-à-dire se laisser presser, & accabler par la misere. Nous n'étions pas loin du port, lors que nous fumes *accueillis* par la tempête; c'est-à-dire batus & surpris par l'orage: Le P. Bouhours blâme *accueillir* dans cette signification, d'autres soutiennent qu'il est bon. Il vaut mieux chercher un autre tour.

Accueilli, ie. part. & adj.

ACCUL. s. m. Lieu étroit & bouché d'où on ne peut sortir quand on est poursuivi par les ennemis. On le dit particulierement à la chasse des lieux où on reduit le gibier.

A C C.

Acculs, sont aussi les lieux les plus enfoncez des terriers, où les renards, ou blereaux ont toute leur famille. On appelle *carrefours*, les principaux conduits ou creux qui menent à leurs *acculs.* On appelle encore *acculs* en termes de chasse, les bouts des forêts, & des grands bois.

ACCULEMENT. s. m. Terme de Marine, qui se dit de la concavité & rondeur de quelques membres qui se placent à l'avant, & à l'arriere sur la quille du vaisseau. Varangues *acculées*, sont celles qui sont rondes en dedans. Ozanam dit qu'on appelle *acculement*, la proportion avec laquelle chaque gabary s'éleve sur la quille plus que le premier gabary.

ACCULER. v. act. Pousser des ennemis dans un lieu étroit & fermé, d'où ils ne puissent échapper; les reduire à ne pouvoir reculer, en sorte qu'ils soient obligez de combattre, ou de perir. On a *acculé* les ennemis dans ce détroit de montagnes, où on les fera perir de faim. On le dit aussi des sangliers, des renards &c. Les chiens ont *acculé* le loup.

s'Acculer, signifie au contraire, Se placer dans un coin, se retirer dans un lieu étroit où on ne puisse être attaqué par derriere, pour se mieux deffendre contre plusieurs ennemis de front. Ce brave qui s'est *acculé* dans le coin d'une muraille, pour n'être point enveloppé par les ennemis. Le taureau s'*accule*, quand il est pressé avec trop de vigueur par des dogues.

Acculer, en termes de Manege, se dit lorsque le cheval qui manie sur les voltes ne va pas assez en avant à chacun de ses mouvemens; ce qui fait que ses épaules n'embrassent pas assez de terrain, & que sa croupe s'approche trop prés du centre de la volte.

Acculé, ée. part. & adj.

En termes de Blason on appelle un cheval *acculé*, quand il est cabré en arriere & sur le cul. On le dit aussi de deux canons sur leurs affûts, dont les culasses sont opposées l'une à l'autre: comme ceux que le Grand Maître de l'Artillerie met au bas de ses armoiries, pour marques de sa dignité. Ce mot se tire du Latin *culum.* On dit un *cul de sac.*

ACCUMULATION. s. f. Entassement; amas de plusieurs choses les unes sur les autres. *Accumulation* de richesses. Il n'y a rien de plus ruineux que de laisser faire une *accumulation* d'arrerages.

On dit au Palais, une *accumulation* de droits, quand quelcun pretend un heritage, un Benefice, en vertu de plusieurs droits de differente nature, comme par mort, par resignation, &c.

ACCUMULER. v. act. Entasser, assembler, amasser plusieurs choses ensemble. Les avares ne songent qu'à *accumuler* tresors sur tresors. On a puni ce scelerat qui avoit *accumulé* crimes sur crimes. Sa plus grande gloire consiste à avoir illustré tous les honneurs qui se sont *accumulez* sur sa tête. Le P. Gail. On dit aussi en Jurisprudence Canonique, *Accumulant* droit sur droit, quand on obtient cession du droit d'une autre partie pourvuë du même Benefice. Ce mot vient du Latin *cumulus.*

Accumulé, ée. part. & adj. Ce mot vient d'*accumulatio*, *accumulare.*

ACCUSATEUR, accusatrice. subst. masc. & fem. Celui ou celle qui accuse, ou qui poursuit quelcun en Justice criminellement. Par le Droit civil il n'y avoit point d'*accusateur* public. Chaque particulier, soit qu'il eût interêt au crime public ou non, pouvoit accuser, & conclure au châtiment de l'accusé. En France il n'y a que le Procureur General, ou ses Substituts proposez dans chaque Siege, qui se puissent constituer *accusateurs*; c'est à eux seuls à qui appartient la vengeance publique. La partie civile ne peut conclure qu'à la reparation, & aux interêts, & non pas à la punition

hommes sont tellement amoureux de la liberté, qu'ils l'*achetent* au prix de la vie. Du R. Ce Partisan enrichi par ses concussions, a *acheté* de la naissance, & un nom. La Br.

On dit proverbialement en parlant du vin, Qui bon l'*achete*, bon le boit.

Acheté, ée. part.

ACHETEUR. s. m. Celui qui achete. C'est l'*acheteur* d'une maison qui paye les droits seigneuriaux dans la Coutume de Paris. C'est une espece de revenu, que de n'être pas grand *acheteur*. Du R. Cette femme est une grande *acheteuse*: c'est-à-dire qu'elle a la passion d'acheter tout ce qu'elle voit. On appelle aussi un *acheteur* de droits litigieux, celui qui achete des procés, des pretentions. On dit en proverbe, qu'il y a plus de fous *acheteurs* que de fous vendeurs.

ACHEVEMENT. s. m. Fin d'un ouvrage, d'un terme; la perfection qu'on donne à une chose. Nous ne verrons pas l'*achevement* du Louvre. On ne peut contraindre à payer avant l'*achevement* du terme; avant qu'il soit échû. Dans les ouvrages de l'Art, c'est le travail, & l'*achevement* que l'on considere. Boi.

Achevement. Terme de Poëtique. C'est dans le poëme épique le dernier passage de l'agitation, & du trouble au repos, & à la tranquillité. Il y a de la difference entre le denouëment, & l'*achevement*. L'*achevement* est un point, & un instant sans étenduë, & sans durée; au lieu que le denouëment n'est pas sans longueur. L'*achevement* est donc la fin du dernier denouëment. Dans l'Eneïde la mort de Turnus fait l'*achevement*, parcequ'elle fait cesser l'action d'Enée. Le P. le B. On dispute si l'*achevement* doit laisser le Heros dans une tranquillité heureuse, ou s'il est libre de le laisser malheureux. Il n'y a pourtant gueres de poëme qui finisse par le malheur de son Heros. Id.

ACHEVER. v. act. Finir, terminer, perfectionner quelque ouvrage. Dieu *acheva* l'ouvrage de la creation en six jours, & consacra le septiéme au repos. *Achever* comme on a commencé. Permettez que j'*acheve* mon discours. *Achevez* vite, finissez. Il se met aussi avec le pronom possessif. Il *s'est achevé* de perdre par son imprudence.

On le dit aussi avec le pronom personnel. Ce livre s'*acheve*; il est tantôt fait.

Achever, se dit aussi en Morale, pour dire, Mettre une chose à sa derniere perfection. L'étude commence un honnête homme, & le commerce du monde l'*acheve*. S. Ev. Voilà un ouvrage *achevé*; on n'y peut rien ajoûter. C'est un homme *achevé*, qui a toutes sortes de vertus & de perfections. Il jouït d'un bonheur, d'une fortune *achevée*, à qui il ne manque rien. Souvent les Auteurs ne se donnent pas la peine d'*achever* leurs Ouvrages: c'est-à-dire, de les polir, & de les revoir.

On dit aussi, *Achever* ses jours, *achever* de vivre, *achever* sa carriere, pour dire, Mourir. Les mourans laissez sur le champ de bataille prient qu'on les *acheve* par pitié.

On dit proverbialement, Voilà pour l'*achever* de peindre, pour dire, *Achever* de le ruiner, quand il vient un nouveau malheur à quelqu'un qui l'accable. On l'employe aussi pour dire, enyvrer entierement. Il ne faloit plus, dit-on, que cette santé pour l'*achever*.

Achevé, ée. part. pass. & adj. Parfait; accompli. Quand il se dit des choses, il se prend plus ordinairement en bonne part: c'est une piece *achevée*. Il arrive souvent que les choses se presentent plus *achevées* à nôtre esprit, qu'il ne les pourroit faire avec beaucoup d'art. La Roch. Quand il se dit des personnes, il se prend en bonne, & en mauvaise part: C'est un Prince *achevé*. C'est un fou *achevé*; pour dire, entierement fou.

En termes de Manege on appelle un cheval *achevé*, celui qui est bien dressé, & qui ne manque point à faire un certain manege. On dit, un cheval *commencé*, *acheminé*, & *achevé*, pour exprimer les diverses dispositions & états d'un cheval qui a de l'école.

Ces mots viennent de *chef*, comme qui diroit, Mettre à chef, mettre à perfection.

ACHIER. s. m. Vieux mot. C'étoit le lieu où l'on mettoit les ruches des abeilles. On trouve dans une ancienne Coutume: L'essain d'Avettes est mien, & le vy partir de mon *achier*.

ACHILLE. s. m. Terme d'Anatomie. C'est le nom qu'on donne à un gros tendon qui se rend à la plante du pié; parceque selon la Fable, Achille mourut du coup dont il fut frapé en cet endroit.

Achille. Nom qu'on donnoit dans les écoles à l'argument principal de chaque secte. Voilà son *Achille*; c'est-à-dire, une raison invincible, un argument indissoluble. En particulier on appelloit *Achille* le fameux argument de Zenon d'Elée contre le mouvement. Ce Philosophe mettoit en comparaison la lenteur d'une tortuë avec la vitesse d'Achille, pour montrer, qu'un mobile lent, qui precede tant soit peu un mobile vite, n'en peut jamais être devancé.

ACHILLEA. s. f. Plante ainsi appellée, à ce que dit Pline, d'Achille disciple du Centaure Chiron, qui le premier s'en servit à guerir les playes. C'est une espece de mile-feuille, qui pousse des verges canelées, de la hauteur d'une palme, & quelquefois de trois coudées. Ces feuilles sont semblables à celles de la mile-feuille terrestre; mais plus larges & plus courtes; fort decoupées, d'un goût amer, & d'une odeur forte & aromatique. Ses fleurs sont des bouquets composez de plusieurs feuilles; celles qui occupent le centre sont jaunes, & celles de la circonference, blanches. En Latin, *millefolium nobile*, ou *Achillea Dioscoridis*. Cette plante est très-bonne contre les pertes de sang, contre le crachement de sang, & pour prevenir les avortemens.

ACHIOTTE. s. f. Fruit fort estimé par les Indiens, qui vient de la Nouvelle Espagne, qui croît à un arbre nommé *Achiote*, ou *Pamaqua*, qui est semblable en grandeur, en tronc & en forme à l'oranger. Le tronc est roux & les branches aussi. Ses feuilles sont comme celles de l'orme en couleur & âpreté: ses fleurs blanches & pourprines distinguées en cinq feuilles, taillées en étoile. Son fruit est gros comme une petite amande verte, quadrangulaire, avec une écorce semblable à la premiere de la châtaigne, contenant plusieurs grains rouges comme des raisins; mais plus ronds. Il verdit toute l'année, & porte son fruit au printemps; & alors on le taille. On tire du feu de son bois comme d'un caillou. De son écorce on fait des cordes plus fortes que le chanvre même. De la semence on fait de la teinture cramoisie rouge, de laquelle les Peintres se servent; & on la mêle avec utilité dans toutes les potions refrigerantes. On en fait une pâte à mesure qu'elle seche. On en fait des boules, des tourteaux, & on les vend en forme de brique. Ceci est tiré de François de Ximenez, de Laed, & d'Eusebe de Nuremberg, qui en ont fait la description.

ACHIT. s. m. Plante qui croît dans l'Isle de Madagascar. Elle traîne par terre, comme le sep de vigne, dont elle est une espece. Ses feuilles sont toûjours vertes. Elle porte un fruit de la grosseur d'un raisin qui n'a pas encore atteint sa maturité.

ACHOPPEMENT. s. m. Occasion de faute; sujet de scandale. Il ne se dit qu'au figuré, & presque toûjours dans cette phrase: Pierre d'*achoppement*. Cet Auteur raisonne sur un faux principe; c'est une pierre d'*achoppement* qui le fait broncher par tout. Quelques-uns employent ce mot seul: c'est l'*achopement* de l'antiquité: pour dire, l'écueil. On dit encore, être en *achope-*

Il se dit d'une autre chose dont les Anatomistes ne conviennent point; les uns appellent *acetabules* les orifices des vaisseaux répandus dans la surface interne de la matrice. Harvée croit que ce sont de petites cellules du Placenta, ou de ce qui tient lieu de Placenta dans les femelles de plusieurs animaux. Le sentiment le plus probable est de ceux qui disent que les *acetabules* sont ces glandes qui s'élevent dans la matrice des brebis & des chevres, lorsqu'elles sont pleines, & qui sont ainsi appellées, parcequ'elles sont faites en forme de coupe ou de godet. Ce qu'on ne remarque pas dans les femelles des autres animaux, non plus que dans la femme.

ACETABULE, signifie encore une certaine mesure dont les Apoticaires se servent pour les choses liquides. Voyez Cotyle, Cotyledon.

ACETABULUM. s. m. Sorte de plante, appellée autrement *umbilicus veneris*. Il y en a de 2. sortes: l'un dont les feuilles sont creuses, & tournées comme un acetabule, ou une coupe. L'autre jette une tige menuë, & produit des fleurs semblables à celles de mille-pertuis. Cette plante a les feuilles larges, & fort épaisses. Sa graine qui est un peu grosse, a les mêmes proprietez que la joubarbe.

A C H.

ACHALANDER. verbe actif. Attirer les marchands: accrediter; mettre une boutique, ou une maison en reputation d'avoir de bonne marchandise, & à bon prix. Toute la fortune d'un marchand consiste à bien *achalander* sa boutique. C'est un terme du peuple; ou tout au plus de la conversation. REFL.

ACHALANDER, est quelquefois neutre pass. & se met avec le pronom possessif. Cet homme commence à s'*achalander*. On le dit aussi en badinant, d'une personne qui a beaucoup d'intrigues: Cette fille est fort *achalandée*.

ACHALANDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ACHARNEMENT. s. m. Forte passion; emportement; attachement opiniâtre à quelque chose. Il se dit plus ordinairement en mauvaise part. Il a un furieux *acharnement* pour la débauche. Ces deux Auteurs ont un furieux *acharnement* à se perdre mutuellement; ils se déchirent par tout.

> *Tous les devots de cœur sont aisez à connoître,*
> *Jamais contre un Pecheur ils n'ont* d'acharnement,
> *Ils attachent leur haine au peché seulement.* MOL.

ACHARNER. v. act. Donner aux bêtes le goût, l'appetit de la chair. On *acharne* les chiens, les oiseaux de proye à la curée. On dit aussi en Fauconnerie, *Acharner* l'oiseau sur le tiroir, soit au poing avec le tiroir, qui est une aile de chapon ou de coq d'Inde; ou en attachant le tiroir au leurre. Il y a des oiseaux farouches qui ne s'*acharnent* jamais, & qui se laissent plutôt mourir de faim.

ACHARNER. Animer, irriter. On les a *acharnez* les uns contre les autres.

ACHARNER, se dit figurément en Morale avec le pronom personnel, pour dire s'attacher opiniâtrément; & avec ardeur à nuire, à aimer, à haïr, à plaider, &c. Il est dangereux de s'*acharner* au jeu. Ces deux plaideurs sont furieusement *acharnez*. Ce Docteur est si fort *acharné* à l'étude, qu'il se desseche sur ses livres. OE. M. Ce mot est un composé & derivé de chair.

ACHARNÉ, ÉE. part. & adj.

ACHAT. s. m. Acquisition; traité par lequel on achete. Il a fait aujourd'huy l'*achat* d'une terre à sa bienseance. Il a fait un mauvais *achat*. Il se prend aussi pour la chose achetée: Je veux vous montrer mon *achat*. *Achat* passe loüage, est un proverbe tiré des Coutumes de Namur. C'est-à-dire que l'acquereur peut deposseder le locataire. Ce mot vient du Latin *adcaptare*, ou *adceptare*.

ACHE. s. m. Espece de persil qui croît dans les marais, & qui a des fleurs blanches. Cette plante est medecinale: on se sert de la racine. Elle est aperitive. En Latin *apium palustre*. Le François est derivé du Latin.

ACHE Royale. Plante qui fleurit tous les ans, & qui pousse une fleur blanche, ou jaune au bout de sa tige. Les Grecs en certains jeux donnoient une couronne d'*ache* au vainqueur.

ACHEMENT. s. m. Terme de Blason; se dit des lambrequins, ou chaperons, qui enveloppent le casque, & l'écu. Ils sont decoupez d'étoffe, & ornez de perles, & de broderie; parcequ'en vieux François on appelloit *achêmes* toutes sortes d'ornemens, & particulierement ceux des femmes; comme coëffes, guimpes, atours, chaînes, anneaux, &c.

ACHEMINEMENT. s. m. Il ne se dit point dans le propre. Disposition à une chose; preparation qui en fait esperer le succés. Le mepris des grandeurs de ce monde, est un *acheminement* à la perfection. Le gain de la bataille fut un *acheminement* à la paix. SAR. Un premier pas si heureux fut un *acheminement* à une plus grande fortune. M. SC.

ACHEMINER. v. act. Qui ne se dit au propre qu'avec le pronom personnel; Se mettre en chemin. Ces voyageurs se sont enfin *acheminez*. Il s'*achemina* vers la Cappadoce. VAU. Il s'*achemina* par les deserts, pour surprendre l'ennemi à l'improviste. ABL. Les croisez s'*acheminoient* gais & gaillards à l'entreprise de la guerre sainte, comme asseurez d'acquerir le paradis. PASQ.

ACHEMINER, se dit figurément en Morale des desseins, des affaires, des entreprises, pour dire, les Avancer; les mettre en bon train pour l'execution. Une vive foi *achemine* les Chretiens à la gloire éternelle. Cet Advocat a fort bien *acheminé* cette affaire; il l'a mise en train de reüssir. Le Roi n'a point fait de conquête qu'il n'ait meditée auparavant, & où il ne se soit *acheminé* comme par degrez. DISC. D'EL.

ACHEMINÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On appelle en termes de Manege, un cheval *acheminé*, celui qui a des dispositions à être dressé, qui connoît la bride, & repond aux éperons. Qui est degourdi, & rompu.

Ces mots se tirent du primitif *chemin*.

ACHETER. v. act. Acquerir quelque chose à prix d'argent dont on convient. Il a *acheté* une terre, & l'a bien payée; il l'a *achetée* à beaux deniers comptans. Il a *acheté* les droits de cette succession. Il a *acheté* beaucoup d'étoffes à credit. J'*acheterois* cela au poids de l'or, pour dire, Cherement.

> *Dès que l'impression fait éclorre un Poëte,*
> *Il est esclave né de quiconque* l'achete. BOI.

On dit aussi, *Acheter* des Bans, pour dire, Obtenir la dispense de les publier. Quelques-uns derivent ce mot de *acceptare*, parce que le consentement de l'acheteur est ce qui rend parfait le contract de vente. Menage & Du Cange veulent qu'il vienne de *accaptare* qui se trouve dans les Capitulaires, & signifie *petere* & *acquirere*. D'autres le derivent de l'Italien *cattare* & *accattare*. Les Picards disent encore *acater*.

ACHETER, se dit figurément en Morale; & marque les peines, & les difficultez à obtenir quelque chose. Il a bien fait *acheter* sa mort à ses ennemis; pour dire, qu'il s'est bien deffendu: qu'il a vendu sa vie bien cher. Il m'a bien fait *acheter* cette faveur, pour dire; Il m'a bien fait courir pour l'obtenir. Prenez garde d'*acheter* un bien imaginaire, aux depens d'un vrai bien. ONT. Je n'*achete* point si cher des esperances. DAC. Les

hommes sont tellement amoureux de la liberté, qu'ils l'*achetent* au prix de la vie. Du R. Ce Partisan enrichi par ses concussions, a *acheté* de la naissance, & un nom. La Br.

On dit proverbialement en parlant du vin, Qui bon l'*achete*, bon le boit.

Acheté, ée. part.

ACHETEUR. s. m. Celui qui achete. C'est l'*acheteur* d'une maison qui paye les droits seigneuriaux dans la Coutume de Paris. C'est une espece de revenu, que de n'être pas grand *acheteur*. Du R. Cette femme est une grande *acheteuse*: c'est-à-dire qu'elle a la passion d'acheter tout ce qu'elle voit. On appelle aussi un *acheteur* de droits litigieux, celui qui achete des procés, des pretentions. On dit en proverbe, qu'il y a plus de fous *acheteurs* que de fous vendeurs.

ACHEVEMENT. s. m. Fin d'un ouvrage, d'un terme; la perfection qu'on donne à une chose. Nous ne verrons pas l'*achevement* du Louvre. On ne peut contraindre à payer avant l'*achevement* du terme; avant qu'il soit échû. Dans les ouvrages de l'Art, c'est le travail, & l'*achevement* que l'on considere. Boi.

Achevement. Terme de Poëtique. C'est dans le poëme épique le dernier passage de l'agitation, & du trouble au repos, & à la tranquillité. Il y a de la difference entre le denouëment, & l'*achevement*. L'*achevement* est un point, & un instant sans étenduë, & sans durée; au lieu que le denouëment n'est pas sans longueur. L'*achevement* est donc la fin du dernier denouëment. Dans l'Eneïde la mort de Turnus fait l'*achevement*, parcequ'elle fait cesser l'action d'Enée. Le P. le B. On dispute si l'*achevement* doit laisser le Heros dans une tranquillité heureuse, ou s'il est libre de le laisser malheureux. Il n'y a pourtant gueres de poëme qui finisse par le malheur de son Heros. Id.

ACHEVER. v. act. Finir, terminer, perfectionner quelque ouvrage. Dieu *acheva* l'ouvrage de la creation en six jours, & consacra le septiéme au repos. *Achever* comme on a commencé. Permettez que j'*acheve* mon discours. *Achevez* vite, finissez. Il se met aussi avec le pronom possessif. Il *s'est achevé* de perdre par son imprudence.

On le dit aussi avec le pronom personnel. Ce livre s'*acheve*; il est tantôt fait.

Achever, se dit aussi en Morale, pour dire, Mettre une chose à sa derniere perfection. L'étude commence un honnête homme, & le commerce du monde l'*acheve*. S. Ev. Voilà un ouvrage *achevé*; on n'y peut rien ajoûter. C'est un homme *achevé*, qui a toutes sortes de vertus & de perfections. Il jouït d'un bonheur, d'une fortune *achevée*, à qui il ne manque rien. Souvent les Auteurs ne se donnent pas la peine d'*achever* leurs Ouvrages: c'est-à-dire, de les polir, & de les revoir.

On dit aussi, *Achever* ses jours, *achever* de vivre, *achever* sa carriere, pour dire, Mourir. Les mourans laissez sur le champ de bataille prient qu'on les *acheve* par pitié.

On dit proverbialement, Voilà pour l'*achever* de peindre, pour dire, *Achever* de le ruiner, quand il vient un nouveau malheur à quelqu'un qui l'accable. On l'employe aussi pour dire, enyvrer entierement. Il ne faloit plus, dit-on, que cette santé pour l'*achever*.

Achevé, ée. part. pass. & adj. Parfait; accompli. Quand il se dit des choses, il se prend plus ordinairement en bonne part: c'est une piece *achevée*. Il arrive souvent que les choses se presentent plus *achevées* à nôtre esprit, qu'il ne les pourroit faire avec beaucoup d'art. La Roch. Quand il se dit des personnes, il se prend en bonne, & en mauvaise part: C'est un Prince *achevé*. C'est un fou *achevé*; pour dire, entierement fou.

En termes de Manege on appelle un cheval *achevé*, celui qui est bien dressé, & qui ne manque point à faire un certain manege. On dit, un cheval *commencé*, *acheminé*, & *acheve*, pour exprimer les diverses dispositions & états d'un cheval qui a de l'école.

Ces mots viennent de *chef*, comme qui diroit, Mettre à chef, mettre à perfection.

ACHIER. s. m. Vieux mot. C'étoit le lieu où l'on mettoit les ruches des abeilles. On trouve dans une ancienne Coutume: L'essain d'Avettes est mien, & le vy partir de mon *achier*.

ACHILLE. s. m. Terme d'Anatomie. C'est le nom qu'on donne à un gros tendon qui se rend à la plante du pié; parceque selon la Fable, Achille mourut du coup dont il fut frapé en cet endroit.

Achille. Nom qu'on donnoit dans les écoles à l'argument principal de chaque secte. Voilà son *Achille*; c'est-à-dire, une raison invincible, un argument indissoluble. En particulier on appelloit *Achille* le fameux argument de Zenon d'Elée contre le mouvement. Ce Philosophe mettoit en comparaison la lenteur d'une tortuë avec la vitesse d'Achille, pour montrer, qu'un mobile lent, qui precede tant soit peu un mobile vite, n'en peut jamais être devancé.

ACHILLEA. s. f. Plante ainsi appellée, à ce que dit Pline, d'Achille disciple du Centaure Chiron, qui le premier s'en servit à guerir les playes. C'est une espece de mile-feuille, qui pousse des verges canelées, de la hauteur d'une palme, & quelquefois de trois coudées. Ces feuilles sont semblables à celles de la mile-feuille terrestre; mais plus larges & plus courtes; fort decoupées, d'un goût amer, & d'une odeur forte & aromatique. Ses fleurs sont des bouquets composez de plusieurs feuilles; celles qui occupent le centre sont jaunes, & celles de la circonference, blanches. En Latin, *millefolium nobile*, ou *Achillea Dioscoridis*. Cette plante est très-bonne contre les pertes de sang, contre le crachement de sang, & pour prevenir les avortemens.

ACHIOTTE. s. f. Fruit fort estimé par les Indiens, qui vient de la Nouvelle Espagne, qui croît à un arbre nommé *Achiote*, ou *Pamaqua*, qui est semblable en grandeur, en tronc & en forme à l'oranger. Le tronc est roux & les branches aussi. Ses feuilles sont comme celles de l'orme en couleur & âpreté: ses fleurs blanches & pourprines distinguées en cinq feuilles, taillées en étoile. Son fruit est gros comme une petite amande verte, quadrangulaire, avec une écorce semblable à la premiere de la châtaigne, contenant plusieurs grains rouges comme des raisins; mais plus ronds. Il verdit toute l'année, & porte son fruit au printemps; & alors on le taille. On tire du feu de son bois comme d'un caillou. De son écorce on fait des cordes plus fortes que le chanvre même. De la semence on fait de la teinture cramoisie rouge, de laquelle les Peintres se servent; & on la mêle avec utilité dans toutes les potions refrigerantes. On en fait une pâte à mesure qu'elle seche. On en fait des boules, des tourteaux, & on les vend en forme de brique. Ceci est tiré de François de Ximenez, de Laed, & d'Eusebe de Nuremberg, qui en ont fait la description.

ACHIT. s. m. Plante qui croît dans l'Isle de Madagascar. Elle traîne par terre, comme le sep de vigne, dont elle est une espece. Ses feuilles sont toûjours vertes. Elle porte un fruit de la grosseur d'un raisin qui n'a pas encore atteint sa maturité.

ACHOPPEMENT. s. m. Occasion de faute; sujet de scandale. Il ne se dit qu'au figuré, & presque toûjours dans cette phrase: Pierre d'*achoppement*. Cet Auteur raisonne sur un faux principe; c'est une pierre d'*achoppement* qui le fait broncher par tout. Quelques-uns employent ce mot seul: c'est l'*achopement* de l'antiquité: pour dire, l'écueil. On dit encore, être en *achope-*

achopement à quelcun, pour dire, le traverser dans ses entreprises, & chercher à le chagriner par tout.

ACHRONIQUE. adj. Terme d'Astrologie qui se dit d'un astre, ou d'un point du ciel qui est opposé au soleil dans son lever, ou dans son coucher : c'est-à-dire, que l'un se leve, quand l'autre se couche. Le lever achronique de Mars, lequel se trouve alors plus prés de la terre que le soleil, a fait abandonner l'ancien Systême de Ptolomée, qui place la terre dans le centre du monde, & Mars au delà du soleil. Ce mot vient du Grec α & χρόνος, *tempus*, temps.

A C I.

ACIDE. adj. m. & f. Aigre; piquant : tels que sont les citrons, les grenades, & les fruits qui ne sont pas meurs. Les liqueurs *acides* sont rafraîchissantes. Toutes les choses aigres font maigrir; parceque leurs parties *acides* sont comme autant de petits couteaux tranchans, qui brisent subtilement les parties du chyle propres à la nouriture, & les entraînent dehors avec elles. Par la même raison les liqueurs mêlées d'esprits *acides* temperent l'ardeur de la fievre, parceque ces particules *acides* rompent, & attenuënt les parties du sang qui fermentent avec trop de violence.

Acide. s. m. Terme de Chymie; Sel piquant, & dissolvant. Il est en ce sens opposé à l'alkali : & sur ces deux principes quelques Chymistes, & quelques Medecins modernes ont fondé une nouvelle explication de toutes les causes physiques. L'eau prise immoderément émousse les *acides* de l'estomac, & lui ôte la force de cuire les alimens. On le fait venir du Grec ἀκὶς, *pointe*, parceque les *acides* piquent la langue.

Le vitriol est le plus grand des *acides*, ensuite le sel marin, & puis le salpêtre, le souphre, le vinaigre, & enfin l'alun. Tous les *acides* ont pour source les rayons du soleil incorporez avec l'alkali. Cet acide differe de ce qu'on appelle au propre *aigre*; parceque l'aigre ne se dit proprement que de la saveur; au lieu que l'*acide* des Philosophes se dit de tout ce qui est corrosif, & qui penetre, dissout, ou corrompt la substance des choses. Il est composé de petites parties aiguës qui s'insinuent dans les pores des corps qu'elles rencontrent, & en font la desunion, & la separation. Les liqueurs *acides* rougissent la teinture du tournesol. Voyez l'effet des *acides*, pour le changement des couleurs & des saveurs, dans les Memoires de l'Academie des Sciences écrits par Mr. Dodard : ou dans le Traité de Mr. Boyle de la nature des couleurs. Voyez cy-aprés *Alkali*.

ACIDITE'. s. f. Qualité aigre qu'on trouve dans tous les acides. Un peu de vitriol laisse dans l'eau une *acidité* agreable. Le vinaigre, & le verjus ont des *aciditez* differentes. L'*acidité* des capres reveille l'appetit. On corrige l'*acidité* des limons par le sucre. Les alimens, qui par leur *acidité* produisent une fermentation, causent la fievre. Spon.

Ces mots viennent du Latin *acidus* & d'*acor*.

ACIER. s. m. Fer rafiné, & purifié par l'art, & conduit à une plus parfaite mixtion, par la coction du feu, & par l'attraction d'une humidité convenable qui engraisse sa secheresse naturelle, & le rend plus blanc & plus solide, avec un grain plus petit & plus fin. C'est celui de tous les metaux qui est susceptible d'une plus grande dureté, quand il est bien preparé. On le fait en le tenant dans un grand feu parmi des cornes de bœuf, & des charbons de saule ou de hêtre, & en le plongeant dans des eaux ou decoctions astringentes, & fort froides, aprés l'avoir coupé en plusieurs parties, & fait fondre plusieurs fois. Mr. Felibien en compte de cinq sortes.

Le petit *Acier* commun, qu'on appelle *soret*, *clamesy*, ou *Limosin*, est le moindre en prix. On le vend par carreaux, ou billes. Le meilleur est celui qui est sans pailles, ni surchaufûres, & qui paroît net, & d'un grain blanc & delié, quand on le casse. Mais s'il est plein de veines noires, ou de pailles, que l'on apperçoit aisément en le rompant, ou s'il est surchaufé, c'est-à-dire, s'il a eu trop chaud, ensorte qu'il paroît comme grillé, & en petits grumeaux, il ne vaut rien.

L'*Acier* de *Piémont*, est aussi en carreaux, plus gros que le clamesy. Pour le bien choisir il faut prendre garde, si les carreaux sont nets, sans pailles, & sans surchaufûres. S'il a des taches jaunâtres, c'est une marque qu'il est difficile à souder, & à allier avec le fer. Il vient de Piemont deux sortes d'*acier*. L'un artificiel, & l'autre naturel. L'artificiel est le moins bon. Pourveu cependant qu'il soit bien trempé, & affiné deux fois, il sert à acerer des marteaux, & autres oûtils propres à un travail de force, & de violence.

L'*Acier* qui vient d'*Allemagne* est en petites bandes. On l'employe à faire des épées, des ressorts &c.

L'*Acier* de *Carme* ou *à la Rose*, vient aussi d'Allemagne, & de Hongrie. Il est bon à faire des cizeaux, à couper le fer à froid &c. Ces deux sortes d'*acier* d'Allemagne sont les meilleures dont on se sert en France.

L'*Acier* de *grain*, ou l'*acier* de *Motte*, ou de *Mondragon*, est apporté d'Espagne par grosses masses. Quand il est bien choisi, & bien affiné, il est propre à acerer des oûtils qui doivent être durs, & avec lesquels on travaille à des ouvrages penibles; comme à couper le marbre.

L'*acier* de Damas, est celui qui vient de Damas en Syrie, qui a un grain si fin, qu'il coupe le fer sans être trempé. On dit que sa trempe se fait des impressions de l'air, lors qu'un cavalier courant à toute bride le tient à sa main, & en fait la rouë dans l'air. On le trempe aussi sur un chamois mouillé, en passant le trenchant dessus, comme si on vouloit coupper le chamois.

Une bille d'*acier*, est une piece d'*acier* qui a quatre ou cinq pouces de long, & deux ou trois lignes d'épaisseur. On envoye aussi de l'*acier* en barre, & d'autres en pain large & plat de differentes grandeurs & épaisseurs.

Acier, se dit poëtiquement d'une épée. Un fin *acier* lui fit voler la tête de dessus les épaules. En ce sens il ne s'employe qu'en poësie.

Ce mot, selon Menage, vient de *aciarium*, dont les Italiens ont fait *acceiario*, & les Espagnols *azero*, qui viennent tous du Latin *acies*, dont Pline s'est servi pour le mot de *chalybs*. D'autres disent qu'il a été ainsi nommé *ex iterata ustulatione*, *tanquam* ASSARIUM, ou ASSATUM. Papias dit que le mot *aciare* a signifié *acier* dans la basse Latinité. Les Latins l'appelloient *chalybs* à cause de la trempe qu'ils lui donnoient dans un fleuve d'Espagne appellé *Chalybs* : ou à cause des Chalybes, peuples de Cappadoce, dont Virgile a dit : *At Chalybes nudi ferrum &c.*

A C O.

ACOLALAN. s. m. Insecte de l'Isle de Madagascar. Il ressemble à une punaise. Il est plus gros.

ACOLYTHE. s. m. Terme Ecclesiastique. Les Grecs donnoient ce nom à ceux qui étoient inebranlables dans leurs resolutions. C'est par cette raison que les Stoïciens furent appellez *Acolythes*; parceque rien ne pouvoit leur arracher leurs sentimens. Ils trouvoient même qu'il y avoit de la lâcheté à en changer. Depuis l'Eglise Chretienne a consacré ce nom, en l'appliquant à ceux qui se devoüent au service de Dieu. Anciennement les jeunes gens qui aspiroient au ministere Ecclesiastique accompagnoient & suivoient les Evêques par tout, soit pour les servir, soit pour être les temoins de

de leur conduite. Cette assiduité à suivre les Evêques les fit appeller *Acolythes*. St. Cyprien dit de lui-même, qu'il avoit des *Acolythes*. Aujourd'huy les fonctions des *Acolythes* sont bien differentes de la premiere institution. Un *Acolythe* est celui qui a seulement reçu le premier & le plus considerable des quatre Ordres Mineurs dans l'Eglise; dont l'emploi est d'allumer les cierges, de porter les chandeliers, la navette où est l'encens, de preparer le vin & l'eau pour le sacrifice, & de rendre d'autres services à l'autel. C'est l'Ordre que les jeunes clercs exercent le plus.

Ce mot vient du Grec, ἀπὸ τοῦ ἀκολουθεῖν, qui signifie suivre; parceque les *Acolythes* sont comme des valets Ecclesiastiques qui doivent suivre l'Evêque, qui allument les cierges, qui les portent, qui donnent les burettes, &c.

ACOMAS. s. m. Arbre qui croît dans les Antilles. Comme il devient fort gros, & fort haut, il est très-propre à bâtir. Il porte un fruit extremement jaune, de la grosseur d'une olive, & d'une amertume très-desagreable.

ACONIT. s. m. Plante dont il y en a plusieurs sortes, qui sont presque toutes venimeuses & mortelles. L'*aconit* à fleur bleuë, qu'on appelle aussi *Napellus*, jette de sa racine, qui est noire, fibreuse, & de la grandeur d'un petit navet, beaucoup de tiges qui sont de la hauteur de deux coudées, & même davantage, rondes, moëlleuses, & roides. Elles sont aussi environnées de quantité de feuilles, disposées sans ordre & attachées à de longues queües canelées sur le dos. Ces feuilles sont d'un verd obscur, nerveuses, & divisées en cinq grandes decoupeures, qui sont elles mêmes encore divisées en d'autres decoupeures petites, étroites & profondes. Les fleurs sont au haut de la tige, semblables à un heaume, & attachées à des queuës longues d'un pouce. Elles sont composées de cinq feuilles, dont la superieure ressemble à un casque, les feuilles du milieu representent les oreillettes, & les inferieures tiennent la place de la mentoniere: ces fleurs sont de couleur bleuë. Sa semence est noire & ridée. C'est un des plus violens & des plus prompts poisons qu'il y ait; il tuë les hommes, & les autres animaux en fort peu de temps, & leur cause des accidens très-cruels.

Outre cet *aconit*, il y en a un qu'on appelle, *Lycoctonum*, ou *Cycoctonum*, en François, tuë-loup, étrangle-loup, pattelouvine, & tuë-chien. Il y en a un autre qu'on appelle Pardalianches, parcequ'il étrangle les Panthe-res, & les Leopards. Celui-ci est d'un autre genre. Il y en a encore d'autres, parmi lesquels il s'en trouve un qu'on appelle *aconit* salutaire, ou *Anthora*, parcequ'on le croit bon contre la racine de Thora qui est un poison mortel; on le croit bon aussi contre les autres poisons, & contre la peste. Plusieurs cependant le tiennent suspect, & ne conseillent pas de s'en servir, sur tout puis qu'il y a tant d'autres remedes asseurez, & celui-ci étant d'ailleurs un purgatif assez fort. Le poison de l'*aconit* est principalement dans sa racine.

On dit que son nom vient d'*Acone* ville de Bithynie, aux environs de laquelle il croît en abondance, quoy que pourtant il croisse par tout ailleurs, & sur tout dans les montagnes de Trente. D'autres disent que ce nom vient d'*aconos*, qui signifie chez les Grecs un rocher denué de terre où l'*aconit* croît volontiers. On l'appelle aussi *myoctonos*, parcequ'il tuë les rats par sa seule odeur, comme dit Pline. Les Poëtes feignent que cette herbe a été engendrée de l'écume que le chien Cerbere jetta, lors que Hercules le tira des enfers par force: ce qui fait qu'on en trouve quantité auprés d'Heraclée de Pont, où est la caverne par où Hercules descendit. Les Anciens n'ont pas laissé de la faire servir de medecine contre la piqueure du scorpion, lequel s'amortit dés lors qu'il touche seulement l'*aconit*; & qui au contraire en touchant l'ellebore reprend sa premiere vigueur. L'*aconit* ne fait pas mourir, quand il trouve quelque autre poison dans le corps, parce qu'alors il se combat. La marque de ce poison est de faire venir les larmes aux yeux, de causer une grande pesanteur d'estomac, & de faire enfler le corps. Theophraste dit qu'on le prepare en sorte qu'il fait mourir seulement au bout d'un an ou de deux. Les fleches trempées dans son jus font des playes mortelles. On l'appelle en Latin *aconitum*, *luparia*, & *vulparia*. En quelques lieux on l'appelle *raisin de renard*.

ACONTIAS. s. m. Espece de serpent, qui a un peu plus d'un pouce de grosseur. Il est long de trois piés. Sa tête est fort grosse & cendrée. Le reste du corps est d'une couleur fort obscure; excepté le ventre qui ne l'est pas tout-à-fait tant. Quelques-uns l'appellent *Cenchrias*, à cause qu'il tire vers la couleur du millet. Il y en a beaucoup en Calabre & en Sicile, où on l'appelle *Saettone*, parce qu'il se jette sur un homme aussi roidement qu'une fleche, aprés s'être entortillé sur un arbre pour s'élancer avec plus de violence. C'est pourquoy on l'appelle aussi *Javelot*: & c'est la même raison qui l'a fait nommer par les Grecs *Acontias*, du mot ἀκόντιον, qui sign. Fleche, trait, javelot. Lucain en parlant de cette sorte de serpens, les appelle *volucres jaculos*.

ACORUS. s. m. Terme de Botanique. C'est une plante que les Apothicaires appellent *calamus odoratus*; parcequ'ils l'employent à la place du *calamus*, qui est rare. Cet *acorus* est appellé le vrai *acorus*, pour le distinguer d'une autre plante, qu'on appelle le faux *acorus*, qui est une espece d'Iris que les Botanistes appellent *Iris palustris lutea*, parceque ses fleurs sont jaunes. L'*acorus* a ses feuilles & ses racines semblables à la flambe; mais plus étroites & plus longues: elles sont odorantes, & picquantes au goût. Fuchsius & Brassavolus le confondent avec la *galenga*; mais Matthiole combat leur opinion.

ACOTER. v. act. Appuyer en mettant quelque chose à côté d'une autre qui la soutienne. Il faut *acoter* ce coquemart, de peur qu'il ne tombe. Il faut s'*acoter* contre la muraille, quand on n'a point de sieges.

ACOTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ACOTOIR. s. m. Ce qui sert d'appuy, de soutien à quelque chose. Je suis si las, que je cherche un *acotoir*. Il est bas, hors de la conversation. En particulier c'est un morceau de bois plat attaché dans les confessionnaux, ou dans les chaises des porteurs, pour servir d'appui.

ACOTEPOT. s. m. Petite piece de fer courbée en demi-cercle, qu'on met au pied d'un pot, ou d'un coquemard, pour empêcher qu'il ne tombe. D'autres disent *appuyepot*.

ACOUSTIQUE. adj. Terme de Medecine qui se dit des medicamens propres pour remedier aux incommoditez de l'ouïe. Ἀκοὴ est un mot Grec, qui signifie, ouïe.

ACOUSTIQUE, se dit aussi du nerf qui va s'inserer dans l'oreille, qu'on appelle, nerf *acoustique*; & du conduit externe de l'oreille qui se nomme, le conduit *acoustique*.

ACOUTI. s. m. Petit animal des Isles de l'Amerique. Son poil est roux, & assez rude. Son corps ressemble à celui d'un liévre, & il en a l'agilité. Il se retire dans des arbres creux. Les habitans dressent des chiens pour chasser ces animaux, qui se retirent dans le creux des arbres. On les apprivoise, & on les accoutume à marcher sur les pates de derriere, & à manger avec celles de devant à la maniere des singes.

A C Q.

ACQUERAUX. f. m. pl. Inftrumens dont on fe fervoit autrefois pour jetter des pierres.

ACQUEREUR. f. m. Acheteur. Il ne fe dit gueres que de celui qui acquiert des biens immeubles. Un *acquereur* de bonne foi prefcrit par la poffeffion de 10. ans entre prefens, & 20. ans entre abfens. On dit au Palais, un tiers *acquereur*, en parlant de celui qui a acquis un heritage hypotequé à des creanciers privilegiez, ou qui pretendent avoir droit de le depoffeder, quoy qu'il ne foit pas leur debiteur perfonnel.

ACQUERIR. v. act. Se procurer un titre qui donne droit de joüir d'une chofe, ou en proprieté, ou en ufufruit. On conjugue, *j'acquiers*, tu *acquiers*, il *acquiert*, nous *acquerons*, vous *acquerez*, ils *acquierent*. Au futur, il *acquerra* : au fubjonctif, qu'il *acquiere*. CORN. Le moyen d'*acquerir* le plus commun, & le plus naturel, c'eft la ceffion, & le tranfport de la chofe par la perfonne à qui elle appartient. Il y a dans le Droit plufieurs titres qui expliquent les divers moyens legitimes d'*acquerir*. On compte la guerre au nombre des moyens legitimes d'*acquerir*, felon le droit des gens. On *acquiert* auffi par la prefcription; c'eft-à-dire par la poffeffion jufte, & continuée pendant un certain temps defini par la loi. Les avares ne font jamais las d'*acquerir* pour ceux qui fouhaitent leur mort. GOM. Quelquefois une pieufe avarice fe fait des pretextes d'*acquerir*, pour être plus en état de faire de faintes largeffes. LE P. GAIL.

Dés lors à la richeffe il fallut renoncer :
Ne pouvant l'acquerir, *j'appris à m'en paffer.* BOI.

La premiere partie de la Pratique de Rebuffe traite des moyens d'*acquerir* les Benefices. Il fe met quelquefois abfolument : cet homme amaffe de grands biens; il *acquiert* tous les jours.

Menage derive ce mot de *adquærire*, qu'on a dit pour *adquærere*. Mais fans tant rafiner, on peut dire qu'il vient du Latin *acquirere*.

ACQUERIR, fe dit auffi en chofes morales, & de tout ce qui fe peut mettre au nombre des biens, & des avantages. Il vaut mieux *acquerir* le ciel que des richeffes. La gloire ou la fcience ne s'*acquiert* qu'avec bien des peines; on s'*acquiert* difficilement des amis, & on les perd facilement. Une habitude ne s'*acquiert* que par une longue experience. Nous n'*acquerons* jamais la fageffe; nous n'*acquerons* que l'art de la feindre. VILL. La vertu qui n'eft point foutenuë par la gravité, n'*acquiert* point d'autorité parmi les hommes. OE. M. L'amour propre s'applaudit, de fe foumettre les autres par des graces, & d'*acquerir* par là quelques droits fur leur zéle, & fur leur amitié. AB. La gloire des grands hommes fe doit mefurer aux moyens dont ils fe font fervis pour l'*acquerir*. LA ROCH. Dans le VIII. fiecle les reliques *acquirent* la vertu de chaffer les Demons, & de guerir les impotens. CL. *Acquerir* la reputation d'être équitable. Cefar s'étoit *acquis* tout le peuple Romain par fes liberalitez. On dit auffi *acquerir* une fluxion. Le P. Bouh. foutient pourtant que ce terme ne doit point être employé dans un fens defavantageux.

On dit proverbialement, Tout chemin d'*acquerir* fe ferme à la vieilleffe. REGN. Un troifiéme heritier ne jouït point des biens mal *acquis*. On dit auffi par compliment, Je vous fuis tout *acquis*; c'eft-à-dire, je vous rendrai fervice en toutes occafions.

ACQUIS, ISE. part. & adj. Ce fage Miniftre avoit une prudence *acquife* par l'experience, & par la meditation. BAL.

ACQUEST. f. m. Bien immeuble qu'on ne tient point par fucceffion; qu'on a acquis, ou par achat, ou par donation. Le Droit civil ne fait point de diftinction entre les propres, & les *acquêts*. Il appelle à fucceder le plus proche heritier indiftinctement à tous les biens. Mais les Coutumes diftinguent les biens en propres, & en *acquêts*. Dans la C. de Paris tout homme peut difpofer de tous fes *acquêts*; mais il ne peut difpofer par teftament que du quint de fes propres.

ACQUEST, fignifie auffi, Avantage, profit, menage qu'on trouve à faire quelque chofe. Il n'y a point d'*acquêt* à acheter de mauvaife marchandife. Il n'y a point d'*acquêt* à plaider; on fe ruine de part & d'autre. On ne s'en fert que dans le langage commun.

ACQUEST, fignifie auffi quelquefois, Achat. C'eft un bon *acquêt* que vous avez fait. L'*acquêt* de cette maifon n'eft pas feur, fi on ne la fait paffer par decret.

Nouveaux *acquêts*. Terme de Finance, qui fe joint d'ordinaire avec francs fiefs. C'eft un droit dû au Roi, & au Seigneur par les roturiers qui ont acquis nouvellement des fiefs. Ils fe rachetent par le payement de l'obligation qu'ils auroient d'en vuider leurs mains, comme étant incapables de les poffeder. On en fait la recherche tous les 20. ans. Il eft dû de trois années l'une, mais il ne fe paye qu'une fois par la même perfonne pour le même fief.

On dit proverbialement, Il n'y a point de plus bel *acquêt* que de don; pour fignifier qu'il n'y a point de bien fi agreablement acquis, que celui qui eft donné.

ACQUESTER. Vieux mot qui fe dit encore au Palais, pour dire, *acquerir*, que Menage derive de *adquæfitare*.

ACQUIESCEMENT. f. m. Terme de Jurifprudence. Confentement que l'on donne à un acte, ou à une chofe jugée. On ne peut revenir contre une fentence aprés un *acquiefcement* fait en caufe d'appel. Une defertion d'appel eft un tacite *acquiefcement*. L'execution d'un jugement, d'un contract, eft un vrai *acquiefcement*.

ACQUIESCEMENT fe dit auffi du confentement à une opinion; de la deference, & de la complaifance qu'on a pour quelqu'un : de l'acte par lequel on fe foumet à une perfonne, ou à fa volonté. Cette femme a regagné l'efprit de fon mari, par un *acquiefcement* abfolu à fes volontez. OE. M. Les demonftrations mathematiques font fi évidentes, que les plus opiniâtres ne peuvent refufer leur *acquiefcement*. MALB. La beatitude de l'homme confifte dans un *acquiefcement* doux & paifible à la condition où l'on fe trouve. OE. M.

ACQUIESCER. v. n. Demeurer d'accord d'une chofe, l'approuver; ceder, & fe rendre. C'eft un homme facile & accommodant; qui *acquiefce* à tout ce qu'on lui dit; qui fait tout ce qu'on lui propofe.

On dit auffi au Palais, qu'un homme *acquiefce* à un jugement, ou à une fentence; lors qu'il l'execute, ou qu'il renonce à l'appel qu'il en avoit interjetté. Il vient du Latin *acquiefco*, formé de *quietus*.

ACQUIS. f. m. Connoiffance, habileté qui vient de l'application, de l'induftrie, & du travail. Cet homme a bien de l'*acquis*; cela s'entend de la fcience, de la capacité, de l'experience, de la reputation. Il n'a pas moins d'*acquis*, que de naturel, & d'agrément. S. EVR.

ACQUISITION. f. f. Achat, action par laquelle on achete. J'ay fait aujourd'huy une bonne *acquifition*. Les Financiers font tous les jours de grandes *acquifitions*.

ACQUISITION, fe dit auffi de la chofe acquife. Voilà mon *acquifition* d'aujourd'huy. Une *acquifition* de hafard. Je vais payer les lots & ventes de mon *acquifition*.

ACQUISITION, fe dit auffi figurément. J'ay été hier au ferein, j'ay fait *acquifition* d'un grand rhûme.

ACQUIT. f. m. Billet de decharge, quittance; acte par

par lequel il paroît qu'on a payé. On doit attacher la liasse des *acquits* au compte qu'on veut rendre. Quand on ne rapporte pas un *acquit*, il faut laisser la partie en souffrance, ou la rayer. Il faut se faire delivrer, & expedier des *acquits* aux portes, aux Doüanes, pour montrer qu'on a payé les droits & les impôts.

On dit aussi, qu'on fait une restitution, une declaration pour l'*acquit* de sa conscience: qu'un Juge fait une telle visite, un tel reglement, pour l'*acquit* de son devoir, de sa charge. On dit aussi, qu'une caution paye à l'*acquit* d'un debiteur, qu'un payement va à son *acquit*, pour dire, qu'on paye pour lui, & à sa decharge.

On dit adverbialement, Faire les choses par maniere d'*acquit*; c'est-à-dire, negligemment, & seulement parce qu'on ne peut pas s'en dispenser. Au jeu l'on dit, joüer à l'*acquit*; c'est-à-dire, lors que plusieurs personnes ont joüé, les perdans joüent entr'eux à qui payera le tout.

ACQUITPATENT, est un ordre ou mandement du Roi pour faire payer comptant par ses Tresoriers une certaine somme. L'Ordonnance de 1557. defend aux Tresoriers & Receveurs de payer aucunes sommes en vertu d'*acquitspatens*: toutefois ils ont encore lieu, quand ils sont en bonne forme, comme quand ils sont signez & contresignez, verifiez à la Chambre, contrôlez, &c. Les payemens doivent être endossez au dos des lettres de l'*acquitpatent*.

ACQUITER. v. act. Payer une dette. J'ay *acquitté* cette promesse, cette obligation.

ACQUITER, signifie aussi, Liberer, decharger d'une hypotheque. J'ay *acquité* ce fonds, je l'ay dechargé de toutes les dettes ausquelles il étoit hypothequé. J'ay *acquité* toute la succession de mon pere, elle est franche & quitte: je me suis *acquité* envers tous mes creanciers.

ACQUITER, se dit aussi en choses morales, en parlant des devoirs, & des obligations de la vie; c'est-à-dire, y satisfaire, & les bien remplir. C'est un homme qui s'*acquite* bien de tous les devoirs d'un Chretien, d'un ami. Il s'*acquite* bien de son emploi, de sa charge. Donnez lui à faire cette negociation; chargez-le de cette harangue, il s'en *acquitera* fort bien. Je tâcherai de m'*acquiter* de toutes les obligations que je vous ay: c'est-à-dire, de les reconnoître par mes services. Il faut être regulier à s'*acquiter* de sa promesse. S'*acquiter* d'un vœu, c'est l'accomplir. Le trop grand empressement qu'on a de s'*acquiter* d'une obligation, est une espece d'ingratitude. LA ROCH.

ACQUITER, se dit proverbialement en ces phrases. Qui s'*acquite* s'enrichit. On dit par raillerie d'un homme qui a acheté une charge à credit, qu'il s'*acquite* bien de sa charge, quand il prend de l'argent pour rendre la justice. On dit encore, Il se ruine à promettre, mais il s'*acquite* à ne rien tenir. Ces façons de parler sont extrêmement populaires.

A C R.

ACRE. adj. m. & f. Piquant, mordicant; qui fait une impression desagreable, comme les pommes, les poires, & les fruits sauvages; sur tout quand ils ne sont pas meurs. Ce mot vient de *acer*, ou de *agreste*, qui signifie *sauvage*, & qui est opposé à *cultivé*. Les Medecins appellent *âcre*, tout ce qui brûle, ou écorche la langue. Cela arrive parceque les corps *âcres* sont composez de parties, qui ont une surface âpre & raboteuse, ou qui ont des angles & des inegalitez, qui blessent, & qui écorchent les corps ausquels elles s'appliquent. Les Medecins distinguent deux sortes de saveurs *âcres*: l'une qui procede du chaud & du sec; comme dans le poivre: l'autre du chaud & de l'humide; comme dans l'ail.

ACRE s'employe quelquefois figurément en parlant d'un homme dont les manieres sont rudes, & choquantes; qui est aigre & mordicant dans ses expressions.

ACRE. s. m. La premiere syllabe est bréve. Mesure de terre qui se dit particulierement en Normandie, qui contient 160. perches. L'*acre* du bois est de 4. vergées, la vergée de 40. perches, la perche de 24. pieds, le pied de 24. pouces, & le pouce de 12. lignes: mais tout cela differe selon les lieux.

Dans un Regître de la Chambre des Comptes il est dit, que l'*acre* contient quatre vergées, dont il en faut deux pour l'arpent; qu'une vergée contient quarante perches de terre, & chaque perche contient 24. semelles de pié. Chez les Anglois un *acre* contient 16. perches en longueur, & autant en largeur.

Ce mot, selon Spelmannus, vient du Saxon *acher*, qui signifie *ager*, ou *champ*. Saumaise tient qu'il vient du mot *acra*, qui a été dit pour *akena*, qui selon Heron, étoit une mesure de terre des Anciens de dix piés.

ACRETE'. s. f. Qualité de ce qui est âcre, qui pique la langue. Quand les arbres sont entez, les fruits perdent beaucoup de leur *acreté*.

ACRIMONIE. s. f. Aigreur piquante. Les sels ont beaucoup d'*acrimonie*. L'*acrimonie* de la bile est cause de beaucoup de maladies. Moderer l'*acrimonie*, ou l'âcreté des humeurs.

ACROMION. s. m. Terme d'Anatomie. C'est l'extremité de l'épine de l'omoplate.

ACROSTICHE. Menage le fait masculin aprés Saint Amant. Quelques-uns le font feminin. Sorte de Poësie disposée de telle façon, que chacun des vers commence par une lettre qui fait partie d'un nom qu'on écrit de travers à la marge, afin que chaque lettre du nom reponde à chaque vers. On en fait aussi où le même nom se trouve au milieu, ou aux autres endroits des vers. On a vû même des Sonnets pentacrostiches, où il y avoit cinq *acrostiches*. Cette sorte de Poësie est aujourd'huy fort meprisée, & un faiseur d'*acrostiches* est un Poëte ridicule. C'est l'effort, & l'application d'un petit esprit. REFL. Ce mot vient du Grec ἄκρος, *summus*, ce qui est à une des extremitez; & στίχος; vers.

ACROTERES. s. m. Terme d'Architecture, qui se dit des petits piedestaux qui sont au milieu, & aux deux extremitez d'un frontispice, & sur lesquels on pose des figures. Les *acroteres* des côtez doivent avoir de hauteur la moitié du celle de fronton, & celui du milieu une huitiéme partie de plus, selon Vitruve.

ACROTERES, signifie quelquefois, les extremitez ou le faîtes des bâtimens, *fastigia*. Ce mot vient aussi du Grec ἀκρωτερία, qui veut dire generalement toute extremité.

ACROTERES, sont certains promontoires, ou lieux élevez qu'on voit de loin sur la mer.

ACROTERIA. s. masc. Terme purement Grec; ἀκρωτήριον: on ne s'en sert qu'en parlant de medailles. C'est un ornement de vaisseau recourbé, & il marque une victoire navale; ou une ville maritime.

A C T.

ACTE. s. m. Terme de Physique. Action, effet de la cause qui agit: exercice effectif d'une puissance, ou d'une faculté. La forme est la matiere reduite en *acte*. L'*acte* est l'execution de la chose, & est opposé à la *puissance*, qui est la capacité d'agir, ou de souffrir. Les causes secondes sont determinées par le mouvement qui leur a été imprimé, sans avoir besoin d'un *acte* special de Dieu. MAL. A juger par les *actes* exterieurs il est impossible de penser que les animaux agissent sans connoissance. LE P. D.

Acte, se dit aussi en Logique des operations de l'ame. Discerner & examiner est un *acte* de l'entendement; Juger & affirmer est un *acte* de la volonté. Il y a des *actes* volontaires & spontanées, qui semblent se faire sans la participation de l'ame. Le P. D.

Acte, se dit plus ordinairement en Morale de tout ce qui se fait de bien, ou de mal. Faire un *acte* d'humilité. Quand Dieu châtie les hommes, ce n'est point en vertu d'un decret éternel; c'est un *acte* de Justice. La Pl. C'est un *acte* de prudence de sçavoir quelquefois se taire. C'est un *acte* de scelerat de trahir son ami. Faire un *acte* de contrition. C'est-à-dire, avoir une vraye douleur de ses pechez. Ce nouveau Magistrat crut faire un *acte* de probité, & d'integrité Heroïque, en se declarant contre son ami. Bal. Aller servir les pauvres dans les hôpitaux, est plutôt une ceremonie de bienseance, qu'un *acte* de religion. Fl.

Acte, en termes de Palais, & de Jurisprudence, se dit de toutes les choses qui regardent la Justice, & les procedures de la Pratique, qui sont redigées par écrit. On les appelle judiciaires, lorsqu'elles sont faites en Justice. Le Juge lui a donné *acte* de sa plainte, de sa comparution, de sa declaration. Il a justifié sa demande par plusieurs sentences, arrêts, & autres *actes* authentiques. On appelle aussi *acte*, tout ce qui se fait par le ministere des Officiers de la Justice. Passer un *acte* par devant Notaires. Passer un *acte* de soumission au Greffe. Un *acte* de celebration de mariage, c'est le certificat qu'en donne le Curé. La plupart des significations de pieces, & les sommations, finissent par ces mots, Dont *acte*. Un Rapporteur met au bas des Requêtes d'emploi, Ait *acte*, & soit signifié. Faire *acte* d'heritier; c'est en prendre la qualité, ou en exercer les droits.

Au plurier il signifie les deliberations & les resolutions publiques, qui sont couchées dans des Regîtres, qu'on appelle en ce cas les *actes* publics; comme les *actes* des Conciles, les *actes* du Senat. On a extrait ce titre des *actes* publics. On le dit aussi de ce qui a été conservé à la posterité dans certains Livres & memoires authentiques. Les *Actes* des Apôtres. Les *Actes* des Martyrs. On a vû autrefois les *Actes* de St. Thomas, les *Actes* de St. André, les *Actes* de St. Paul, & de Thecle, de St. Philippe; les *Actes* de St. Matthieu, de St. Pierre, & de St. Jean: mais ce sont des Livres qui ont été declarez des apocryphes; les derniers ont été fabriquez par l'heretique Peucius.

Acte, en Poësie, se dit de certaines divisions ou parties principales du Poëme Dramatique, pour laisser reposer les Acteurs & les spectateurs. Ainsi dans l'intervalle des *actes*, le Theatre demeure vuide, & sans action. Les *actes* sont partagez en plusieurs sçenes, qui doivent être liées les unes aux autres. Les anciens Poëtes Grecs n'ont point connu ce partage des pieces Dramatiques en *actes*. Leurs épisodes, ou les chans du Chœur, étoient presque la même chose. Les Latins ont les premiers inventé cette division, que les modernes ont imitée. C'est la pratique constante de tous les anciens, qui ont divisé leurs pieces en cinq *actes*, pour leur donner une juste grandeur. *Néve minor, neu sit quinto productior actu.* Hor. Le partage en trois *actes* n'est supportable que dans les farces; mais la regle des cinq *actes* est inviolable pour faire un Poëme Dramatique parfait & achevé. Dac. La Celestine, Comedie Espagnole, a 31. *actes*. On dit ce mot en ce sens, *eò quòd sit activa fabula.*

Au College on appelle aussi *Actes*, les Theses qu'on soutient en public, pour acquerir quelque degré dans les Facultez, ou pour faire paroître la capacité d'un écolier. Je suis prié d'aller à l'*Acte* d'un tel écolier, il m'a apporté une These. Ce Bachelier a fait tous ses *Actes* en Sorbonne. Il y a aujourd'huy un *Acte* dans les écoles de Droit, de Medecine.

Acte de Foi. Jour de ceremonie de l'Inquisition pour la punition des Heretiques, ou pour l'absolution des accusez. On choisit d'ordinaire pour l'execution un jour solennel, afin que la chose se passe avec plus d'éclat. On conduit tous les coupables à l'Eglise. Là on lit leur sentence d'absolution, ou de condamnation. Les condamnez à mort sont livrez au Juge seculier par l'Inquisition, & elle le prie que tout se passe sans effusion de sang. S'ils perseverent dans leurs erreurs, ils sont brûlez vifs. Cette solennité s'appelle *Acte* de Foi.

Ce mot & ses semblables viennent du verbe *ago.*

ACTEUR, actrice. s. m. & f. Comedien, celui ou celle qui represente sur le theatre quelque personnage d'une Piece Dramatique. Comme la Tragedie dans son origine ne consistoit qu'en un simple Chœur, qui chantoit des Hymnes à l'honneur de Bacchus, Thespis pensa le premier à introduire un personnage, qui pour delasser le Chœur, recitoit les aventures de quelque homme illustre. Eschyle trouvant que ce seul personnage étoit ennuyeux, comprit qu'un second *Acteur* qui s'entretiendroit avec le premier, occuperoit plus agreablement l'auditeur par le moyen du dialogue. Il habilla plus honnêtement ses *Acteurs*, qui avant lui étoient barbouillez de lie, & leur chaussa le cothurne. Sophocle qui s'apperçut que les deux *Acteurs* d'Eschyle ne suffisoient pas pour la varieté des incidens, ajoûta un troisiéme interlocuteur; les Grecs en demeurerent-là. Du moins dans les Tragedies Greques il n'y a presque jamais que trois *Acteurs* qui parlent ensemble dans une même scene. Dans les Comedies on se donnoit plus de liberté. Les modernes ont fait monter sur la scene un plus grand nombre d'*Acteurs*. Cela augmente le trouble qui y doit regner, & fait une diversité plus interessante. Dac. Un bon *Acteur* doit exprimer par sa contenance, & par ses gestes le caractere qu'il veut representer. Il ne suffit pas de reciter les paroles. Il faut que l'*Acteur* paroisse animé de toutes les passions du personnage qu'il joue; autrement il est un froid, & ennuyeux *Acteur*. Horace parle d'un *Acteur* qui joüoit le second rôle, en imitant le premier *Acteur*, & qui se rabaissoit exprés pour servir de lustre à l'*Acteur* principal. On ne sçait pas trop aujourd'huy de quelle maniere joüoient ces seconds *Acteurs.*

Acteur. Se prend aussi figurément, pour marquer la part que les personnes ont aux affaires. On dit, en parlant d'un homme qui a conduit une intrigue; Il a été le principal *Acteur* en cette affaire. Il ne se prend pas en mauvaise part, comme *Comedien.*

ACTIF, ive. adj. Agissant: ce qui communique un mouvement. Le feu est le plus *actif* de tous les élemens. La vie *active* qui consiste dans les actions, est opposée à la contemplative, laquelle consiste dans les pensées.

Actif se dit figurément d'un esprit prompt, vif, penetrant, plein de feu: l'esprit d'une femme de la Cour est plus vif, & plus *actif* que celui d'une Païsanne. Le Ch. de M. On le dit d'un homme diligent, laborieux, vigilant. Vous avez besoin d'un homme *actif*, pour pousser cette affaire avec chaleur.

En termes de Pratique, on dit que dans une élection un homme a voix *active* & passive, lors qu'il a droit de donner sa voix pour l'élection; & qu'il peut être élû: qu'un marchand a des dettes *actives* & passives, lorsqu'il doit, & qu'il lui est dû.

Actif, s. m. Terme de Grammaire, se dit d'un verbe qui a une signification active, & qui sert à expliquer & à marquer les actions. Il y a des verbes qui n'ont point d'*actif*. Il y a trois sortes de verbes actif: *transitif*, quand l'action passe dans un sujet different de l'agent:

gent: *Punir un* criminel. *Reflechi*, quand l'action retourne sur l'agent; Je *me promene*. *Reciproque*, quand l'action retourne reciproquement sur les differens agens qui la produisent: *s'entrebattre*. On se sert substantivement de ce mot: l'*actif* regit l'accusatif.

ACTION. s. f. Maniere de la cause qui agit; Acte, mouvement de la puissance active. L'*action* violente du feu reduit tous les corps en cendre. Rien ne se fait dans le monde que par l'*action* des corps agissans sur les patiens. On admet en Physique l'*action* & la reaction des corps. Si les causes secondes n'ont en elles aucun principe d'*action*, & si elles ont besoin d'un nouveau concours de Dieu pour agir, le monde n'est qu'une representation de theatre où il n'y a rien de réel. Oe. M. Si les creatures ont la force d'agir par elles-mêmes, & sans une nouvelle *action*, c'est les ériger en petites divinitez qui peuvent disposer absolûment des évenemens. Ju. Il faut une *action* immediate du S. Esprit sur la volonté, pour la detacher des choses sensibles, & vaincre son inclination au mal. Id.

Action, en choses morales signifie un Acte, une œuvre. Il faut faire de bonnes *actions* pour gagner le ciel. Il a fait une *action* digne d'être immortalisée. Il faut compter la vie des hommes par leurs *actions*, & non point par leurs années. Oe. M. Cet homme a tant fait d'*actions* folles & extravagantes, qu'il n'ose plus se montrer. Abl. Il ne faut pas s'imaginer que toutes les *actions* des Princes soient meditées, ni s'aviser d'y chercher un sens mystique & allegorique. Bal. On peut dire que toutes les passions des hommes par lesquelles l'ame se porte à quelque chose, comme l'amour, ou l'ambition, sont de veritables *actions*, plutôt que des passions; & qu'au contraire tous ces mouvemens par lesquels l'ame se trouve interrompuë dans son *action*, sont de veritables passions; comme la tristesse. On dit, qu'un homme va rendre compte de ses *actions* à Dieu, pour dire, qu'il va mourir.

On appelle *action* de graces, un temoignage de reconnoissance, & un remerciement pour un bienfait reçu; Rendre mille *actions* de graces. On le dit aussi de la priere qu'on fait après les repas.

Action, signifie quelquefois, Vertu, force d'agir. L'aimant perd son *action*, quand on le laisse long temps sans être armé.

Action, se dit aussi de ces effets momentanées qui consomment toute la force d'agir de quelque chose. Ce petard a fait son *action* ou son effort en l'air. Une mine éventée n'a plus d'*action*.

Action, se dit aussi en particulier d'un discours, d'un évenement, ou de quelque chose remarquable; sur tout en matiere d'éloquence, de guerre, de prudence, &c. Ce Predicateur a fait une fort belle *action*. Ce brave a fait une *action* bien brillante; une *action* de vigueur & d'éclat. La retraite de ce General est une *action* de prudence, aussi glorieuse qu'une victoire. Les armées sont si proches que la campagne ne finira pas sans quelque *action*. Les *actions* publiques de Monsr. Ogier, ce sont les Sermons qu'il a prêchez & fait imprimer.

Action, se dit plus particulierement des gestes, de la contenance, & de la maniere avec laquelle on prononce, ou on fait quelque chose. C'est un étourdi qui n'a point d'*action*, ni de contenance arrêtée. J'ai remarqué qu'il parloit avec *action*, c'est-à-dire, avec chaleur. Cet Avocat a l'*action* belle. Il n'y a rien de plus necessaire à un Orateur que l'*action*: elle fait une partie de l'éloquence; & si elle n'en fait pas toute la force, elle en fait tout l'agrément. Le Faucheur a fait un beau traitté de l'*action* de l'Orateur.

Etre en *action*, signifie, se remuër, être en mouvement, s'agiter. Cet enfant est vif, & toûjours en *action*. Se mettre en *action*, c'est commencer à agir. On voit des hommes qui brillent dans le mouvement, & dans l'*action*, & que le repos obscurcit, & aneantit. Le P. Bourd.

Action, se dit encore de l'intrigue, & de la representation d'une piece de theatre: il faut donner de la chaleur à l'*action* theatrale. Corn. L'unité d'*action* est l'une des principales regles du poëme épique; & les épisodes ajoûtez à l'*action* principale, ne doivent point corrompre cette unité. Le P. le B. La durée de l'*action* pour le poëme épique n'est point fixe, ni determinée; mais l'*action* tragique doit être renfermée dans le temps qu'il faut au soleil pour fournir sa carriere. Id. Le poëme theatral est d'autant plus parfait, que l'*action* qui en compose le sujet, comprend moins de temps, pourveu que d'ailleurs elle soit d'une juste grandeur. Men. Les anciens Tragiques n'ont pas toûjours contraint ou renfermé l'*action* dans l'espace de douze heures. Id. Racine exact imitateur des anciens, a suivi scrupuleusement la netteté, & la simplicité de l'*action*. La Br.

Action, se dit aussi en Peinture, de la posture & de la disposition du corps ou du visage, quand ils marquent quelque passion de l'ame. Il étoit à genoux en *action* de suppliant. Il a peint Jupiter avec une *action* menaçante. Il y a beaucoup d'*action* dans les tableaux du Poussin.

Au manege on remarque l'*action* de bouche du cheval, qui lui fait mâcher son mors, & jetter beaucoup d'écume: ce qui temoigne beaucoup de vigueur & de feu. Ce cheval est toûjours en *action*.

Action, en termes de Jurisprudence, est un droit qu'on a de poursuivre quelque demande, ou pretention en justice. Il lui a cedé une *action* sur un tel; il l'a subrogé en ses droits, noms, raisons & *actions*.

On appelle en Hollande *Action*, une obligation sur les deux Compagnies des Indes d'Orient, ou d'Occident. On nomme *Actionnistes*, les proprietaires de ces sortes d'*actions*.

Action, signifie aussi quelquefois, Effets mobiliaires. Les creanciers d'un tel Marchand se sont saisis de toutes ses *actions*, pour dire, qu'ils se sont saisis de toutes ses dettes actives.

Action, se dit aussi de toute sorte de procés qu'on intente, soit en matiere civile ou criminelle. En general il n'y a que deux sortes d'*actions*; l'une sur la chose, & l'autre contre la personne. Une *action* personnelle, est celle qui attaque seulement la personne: *action* réelle, celle qui l'attaque à l'égard des fonds qu'elle possede; comme est l'*action* hypothequaire, ou en declaration d'hypotheque: *action* mixte, celle qui est reelle & personnelle. Les personnelles se divisent en *actions* civiles, & en *actions* criminelles, selon qu'un procés est civil, ou criminel. Il y a des *actions* mobiliaires & immobiliaires. Les *actions* réelles sont de deux sortes; l'une est l'*action* possessoire, ou de reintegrande, qui est celle où il s'agit seulement de la possession. *Action* petitoire, est celle qui est intentée pour la proprieté d'un heritage contre le possesseur, ou le detenteur, pour le contraindre à la restitution. Les Jurisconsultes marquent d'ordinaire trois sortes d'*actions* mixtes: l'*action* de partage entre coheritiers; l'*action* de partage entre associez qui possedent quelque chose en commun; & l'*action* de bornage entre voisins, pour planter des bornes entre leurs heritages. Mais dans la pratique commune la plupart des *actions* réelles sont mixtes en même temps, à cause de la restitution des fruits & des interêts ausquels le detenteur est personnellement obligé. Ainsi une *action* n'est purement réelle que quand elle s'attache uniquement à la chose, & que le detenteur est quitte en l'abandonnant. Quand il s'agit de servitudes, on distingue deux sortes d'*actions*: confessoires, & negatoires.

toires. L'*action* confessoire, est celle par laquelle un voisin pretend un droit de servitude sur son voisin: & l'*action* negatoire, celle par laquelle le voisin soutient son heritage franc, & libre de toute servitude. Il y a aussi entre l'acheteur & le vendeur une espece d'*action* particuliere; c'est l'*action* redhibitoire, par laquelle l'acheteur peut contraindre le debiteur à reprendre une marchandise defectueuse: par ex. un cheval vicieux. On appelle *action* en complainte, celle qui est intentée en cas de saisine & de nouvelleté en matiere profane, ou simplement complainte en matiere beneficiale. *Action* de garantie, *action* de rapt, de stellionat. On dit aussi, une *action* d'injures. On ne donne point d'*action* de larcin contre une femme, mais seulement pour les choses soustraites. Il ne faut pas se mettre en possession par violence & voyes de fait, mais venir par *action*. Le titre 6. du quatriéme livre des Institutes de Justinien, contient les plus celebres *actions* introduites par le Droit Romain, qui sont en grand nombre. On trouve là dans un grand ordre toutes les divisions & subdivisions des *actions*, & les diverses formules dont se servoient les Romains, & dans lesquelles il faloit être si prudent, & se renfermer si precisément, que celui qui y manquoit, étoit dechû de sa pretention au fond. C'est pourquoi la matiere des *actions* est proposée dans les écoles comme un monstre invincible, à cause des obscuritez, & des difficultez qui s'y rencontrent. En France on ne suit point les formules, ni l'ordre judiciaire des Romains. Il n'est pas besoin de qualifier positivement l'*action* que l'on intente; il suffit de former la demande, & d'en exposer le sujet. Un defaut de qualification, ou dans la maniere, n'annulle pas le droit, & l'*action* du demandeur.

ACTIONNER. v. act. Ne se dit qu'en termes de Palais, & signifie, Intenter un procés à quelcun en matiere purement civile, & pour le payement d'une dette. S'il refuse de me payer, je le ferai *actionner*.

ACTIONNÉ, ÉE. part. Il a la signification de son verbe.

ACTIVEMEMT. adv. D'une maniere active. Il ne se dit qu'en Grammaire. Ce verbe se prend *activement*: c'est-à-dire, dans un sens actif, & marque une action.

ACTIVITE'. s. f. Vertu d'agir, faculté active, la force & la chaleur pour agir. Le feu est l'agent qui a le plus d'*activité* dans la Nature. Il éprouva sur son esclave l'*activité* du poison. ABL. La sphere d'*activité* d'un corps, est l'espace qui l'environne, & dans lequel il peut repandre le mouvement qu'il a, pour produire quelque effet sensible. Lors qu'il est au delà de cette espace; il est hors de sa sphere d'*activité*.

ACTIVITÉ, se dit figurément du feu de l'esprit; de la diligence dans le travail; de la promtitude dans l'action. L'*activité* de son esprit s'étendoit si loin, qu'il y avoit peu de sciences où il n'eût penetré. Les gens du monde n'ont point d'autre vie que celle des passions qui les animent, & qui font toute leur *activité*. PORT-R. La pieté a bien moins d'*activité* & de feu que les passions. LA PL. Le même temperament qui donne la diligence, donne une certaine *activité* à ceux qui en sont capables, qui les oblige à se faire à eux-mêmes mille affaires difficiles. MLE. SC. La moderation est la langueur de l'ame, comme l'ambition en est l'*activité*, & l'ardeur. LA ROCH. L'*activité* d'un genie superieur à tout ce qu'il entreprend, est aisée, & tranquille. LE P. DE LA RUË. Dans un jour de bataille son *activité* le multiplioit, pour ainsi dire, parce qu'il se trouvoit par tout. LE P. BOURD.

ACTUEL, ELLE. adj. Qui est en effet; réel & effectif. Un payement *actuel*, c'est un payement effectif, & non chimerique. En Physique on dit, une chaleur *actuelle*, par opposition à une chaleur *virtuelle*: en

Theologie, une grace *actuelle*, par opposition à une grace *habituelle*: un peché *actuel*, par opposition à un peché *originel*.

ACTUELLEMENT. adv. Veritablement, effectivement; d'une maniere réelle & actuelle. Il l'a payé *actuellement* en deniers comptans. Il a toûjours été à Paris, & il y est encore *actuellement*. Ces Casuistes indulgens ont dechargé les hommes de l'obligation d'aimer Dieu *actuellement*. PASC. Selon quelques-uns, *actuellement*, dans sa premiere & plus ordinaire notion, signifie, presentement. Les troupes sont *actuellement* en marche.

ACU.

ACUDIA. s. m. Est un petit animal des Indes Occidentales; il est fait comme un escargot, & un peu plus petit qu'un moineau. Il sert à éclairer pour écrire, peindre, & faire d'autres ouvrages pendant la nuit. Il a deux étoiles proche des yeux, & deux autres sous les ailes qui rendent une grande clarté. Si quelcun se frotte la main ou le visage avec quelque humidité qu'il a dans ces étoiles, il paroîtra tout brûlant tant que cette humidité durera. Les Indiens s'en servoient pour s'éclairer: car avant l'arrivée des Castillans ils n'avoient point l'usage des chandelles de suif, ni de cire. HERRERA.

ACUITZEHUARIRA. s. m. Plante considerable des Indes Occidentales. Ses feuilles sont semblables à la porelle, & sortent de la racine même. Au sommet de ses jettons naissent de petites fleurs, d'un blanc rougissant, assemblées en rond. On s'en sert principalement en Medecine. Elle est d'une faculté temperée, & d'un goût agreable. L'eau qu'on en extrait amortit l'ardeur de la fievre; apaise les douleurs des reins; tempere l'acrimonie des urines, modere les chaleurs de poitrine. C'est aussi un excellent antidote contre le poison, & à cause de cette vertu singuliere les Espagnols l'apellent l'*Ennemie des venins*.

ACUT. Terme d'Imprimerie, qui se dit d'un caractere marqué d'un accent aigu. Un *é acut* est l'*e* ouvert ou masculin, qu'on est obligé de marquer ainsi, pour le distinguer de l'*e* feminin. Ce mot vient du Latin *acutus*.

ADA.

ADAGE. s. m. Proverbe, sentence populaire, & commune. Il n'est en usage qu'en ces phrases. Les *Adages* d'Erasme. C'est un vieil *adage*. Autrement on ne le dit qu'en badinant, ou pour mepriser un ouvrage chargé de vieux proverbes. Ce mot vient de *ad* & *agor*, dit Scaliger, *quòd agatur ad aliud signandum*, parce-qu'on en use pour signifier autre chose.

ADAMITES. s. m. Ce sont d'anciens Heretiques qui ont voulu imiter la nudité d'Adam, comme si l'homme avoit été retabli dans l'état de l'innocence originelle. Ils assistoient tout nuds dans les temples, & se joignoient publiquement avec les femmes. St. Epiphane, St. Augustin & Isidore en font mention. Cette Secte renouvella vers le commencement du XV. siecle. Leur chef s'apelloit *Picard*. Il passa de Flandre en Allemagne. Il pretendoit retablir la loi de la nature, qui selon lui consistoit en deux points; la communauté des femmes, & la nudité. Ces derniers marchoient nuds dans les places publiques: au lieu que ceux dont parle St. Epiphane, & qui ne subsistoient plus de son temps, ne se depouilloient de leurs habits que dans leurs assemblées.

ADAPTATION. s. f. Action par laquelle on aplique une chose à une autre. L'*adaptation* de ce mot convient fort bien au sujet, il est bien apliqué. On ne le dit gueres que dans le dogmatique.

ADAPTER. v. act. Appliquer, ajuster, accommoder une chose à une autre. Ce vers de Virgile lui a été bien *adapté*. Cette comparaison est ingenieuse, mais elle est mal *adaptée*. On s'en sert principalement en pratique. Le creancier est en droit d'*adapter* les premiers payemens sur les arrerages, & non sur le capital. Ce mot vient du Latin, & est composé de *ad* & *aptare*.

ADAPTER; en Architecture, c'est approprier une saillie, ou un ornement à quelque corps.

ADAPTÉ, ÉE. part. & adj.

ADARCA. s. f. Ecume salée qui s'amasse dans les marais pendant la secheresse. Cette drogue est seche, & tellement chaude qu'elle a une vertu caustique.

A D D.

ADDITION. s. f. Augmentation, adjonction, supplément; action par laquelle on ajoûte une chose à une autre. Quand il s'agit de l'Ecriture Sainte il ne faut faire aucune *addition* au texte, de peur de le corrompre, ou d'en alterer le sens. On dit en Physique, que tous les corps naturels se forment par *addition* de parties.

ADDITION, se dit aussi de la chose ajoûtée qui sert à en amplifier une autre. Les *additions* marginales d'un tel livre sont excellentes. La plupart des Auteurs qui font reimprimer leurs livres, y font des *additions* & des suplémens: Ils font souvent des *additions* superfluës, au lieu de retrancher l'inutile.

ADDITION, en termes d'Arithmetique, & d'Algebre, est la premiere des quatre regles fondamentales de ces sciences: elle fait trouver la somme totale que composent plusieurs nombres, ou quantitez particulieres ajoûtées ensemble. On arrange ces nombres les uns sous les autres; ensorte que les nombres simples soient sous les nombres simples, les dixaines sous les dixaines: ce qui forme plusieurs colomnes. On commence à compter par la derniere colomne, de haut en bas. Si les nombres de cette colomne étant assemblez n'excedent point le nombre de 9, il faut marquer sous cette ligne dans le rang de la même colomne, le nombre que vous avez trouvé. S'ils excedent le nombre de 9, il faut marquer sous la même colomne le nombre qui excede, & retenir l'autre pour le transporter à la colomne suivante, & le joindre avec ceux de cette colomne, comme étant de même valeur. ROH.

On dit en termes de Palais, des *additions* premieres, secondes, troisiémes: ce sont les nouvelles écritures qu'on donne après avoir fourni de deffenses & de repliques. Les *additions* sont deffenduës par l'Ordonnance de 1667. On dit aussi, Informer par *addition*, quand on informe après qu'une premiere information est close & decretée. Ce mot vient du Latin *additio*, *addere*.

ADDITIONNER. v. act. Terme d'Arithmetique. Assembler plusieurs sommes pour en sçavoir le total.

ADDOMESTIQUER. verbe neut. Vieux mot, & hors d'usage, qui signifioit, Se rendre familier, ou domestique chez quelcun. Il se dit encore en quelques lieux des animaux apprivoisez qui viennent habiter en quelque maison. Ce mot vient du Latin *domesticus*, de *domus*, Maison.

ADDUCTEUR. adj. m. est une épithete que les Medecins donnent au troisiéme muscle des yeux qui les fait mouvoir du côté du nez, comme les menant de ce côté-là. On l'apelle aussi *beuveur*, parceque c'est un mouvement qu'on fait d'ordinaire en beuvant. On le dit aussi des muscles qui sont dans le pouce, & dans les autres parties du corps qui ont besoin d'un mouvement en dedans. Ce mot vient du Latin *adducere*, Amener.

A D E.

ADEMPTION. s. f. Terme de Jurisprudence. Revocation, retranchement. L'*ademption* d'un legs peut être, ou expresse, ou tacite. Elle est expresse si le Testateur declare formellement qu'il revoque ce qu'il avoit legué; & tacite lorsque le Testateur ne revoque qu'indirectement le legs.

ADENERER. verbe actif. Vieux terme de Pratique & de Coutumes, dont on se servoit dans les licitations, pour dire, Mettre à prix: ce qui vient du Latin *ad aeneum, aut aeris pretium constituere*.

ADENT. s. m. Terme de Charpenterie & de Menuiserie, qui se dit de certaines entailles ou emboëtures qui se font en forme de dens, pour mieux lier & assembler des pieces de bois, ou des tenons dans des mortaises. Assemblage en *adent*.

ADEXTRÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des pieces qui se mettent au côté dextre de l'Ecu: comme au contraire, ce qui se met au côté senestre se dit *senestré*. On le dit aussi, lors que l'on blasonne la partie droite de l'Ecu, & qu'elle est d'un émail different de la gauche.

On dit aussi d'un pal, ou autre piece qui a, par exemple, un lyon à sa droite, qu'il est *adextré* de ce lyon. Ce mot vient du Latin *dextra*, Droite.

A D H.

ADHERENCE. Terme de Philosophie. Etat de deux corps qui tiennent ensemble; soit parceque leurs parties sont contiguës, ou engagées les unes avec les autres; soit parcequ'ils sont seulement comprimez par l'action des corps exterieurs qui les touchent immediatement.

ADHERENCE. s. f. L'*h* ne se prononce point. Attachement à une chose, à un parti, ou à un sentiment. L'*adherence* à l'heresie emporte excommunication. L'*adherence* du poumon aux côtes.

ADHERENT, ENTE. adj. Qui est joint, contigu, attaché à quelque chose. Il a acheté cette maison, parcequ'elle étoit *adherente* à la sienne. La cangraine corrompt toutes les parties *adherentes*, ou voisines. La pierre est *adherente* à la vessie.

ADHERENT. s. m. Se dit au figuré de ceux qui suivent un même parti, qui sont dans les mêmes sentimens, ou dans les mêmes interêts. Tous les *adherens* d'Antoine furent declarez ennemis du Senat. ABL. On a excommunié cet Heretique, & tous ses fauteurs & *adherens*. Il ne se prend qu'en mauvaise part.

ADHERER. v. act. Etre joint, & uni; être tout près. Il n'est gueres en usage au propre, si ce n'est dans le dogmatique, où l'on dit que l'accident *adhere* necessairement à la substance: & en Medecine; C'est une maladie du poumon d'*adherer* aux parois du thorax.

Au figuré il signifie être attaché aux sentimens de quelcun; les approuver. Il n'a jamais *adheré* aux Heretiques, pour dire, Il n'a jamais été de leur parti. Pourquoy poussez vous la complaisance jusqu'à *adherer* à toutes ses fantaisies. Ce mot vient du Latin *adhaerere*.

ADHESION. s. f. Attache, jonction, liaison. Les Scholastiques, & nommément S. Bonaventure, distinguent deux certitudes: L'une de speculation, qui naît de l'évidence de la chose; & l'autre d'*adhesion*, qui naît non pas de l'évidence, mais de l'importance de la chose, & de l'interêt qu'on y a. Ainsi la volonté *adhere* fortement à la verité, à cause de l'interêt qu'elle a à la croire.

croire. C'eſt là ce que les Scholaſtiques appellent, certitude d'*adheſion*.

A D J.

ADJACENT, ENTE. adj. Prononcez le *d*. Contigu; ſitué auprès ou très-proche. Il a le gouvernement d'une telle Province, & des Iſles *adjacentes*. Ce mot vient du Latin *ad* & *jacere*. On ne s'en ſert gueres que dans la pratique.

ADIANTUM. ſ. m. Plante qui eſt une eſpece des cinq capillaires. Elle croît ordinairement autour des puits; les Eſpagnols l'appellent *Sargaſſo*; ils donnent le même nom à une herbe dont toute la mer eſt couverte au Cap Verd, & aux Iſles de Cuba & Eſpagnola. Ce mot eſt compoſé de la particule privative *a*, & du verbe διαίνω, *humeſco*, Je deviens humide, ou je ſuis mouillé. Ainſi on la nomme *adiantum*, parceque lorsqu'on verſe de l'eau ſur cette fleur, ſes feuilles paroiſſent toûjours ſeches, & ne ſe mouillent point.

ADJECTIF. Terme de Grammaire. C'eſt un nom qui eſt toûjours joint avec un ſubſtantif exprimé, ou ſous-entendu pour en marquer la maniere d'être: c'eſt-à-dire les accidens où les qualitez. Souvent il ſe tourne en ſubſtantif, comme blanc, ſage, vertueux. Nous avons 3. adjectifs qui ont 2. terminaiſons pour le maſculin: *vieux*, & *vieil*, *beau* & *bel*, *nouveau* & *nouvel*. Ce terme de Grammaire vient du Latin *adjicio*, Ajoûter, parcequ'on le joint au ſubſtantif, dans lequel il ne peut faire un ſens fixe, & poſitif. C'eſt pourquoy à proprement parler les *adjectifs* n'ont point de genre: ils ont ſeulement une proprieté, & une terminaiſon differente pour ſe joindre avec les divers genres. Il n'eſt pas aiſé de decider en quel genre doit être mis l'*adjectif*, lorsqu'il eſt mis après 2. ſubſtantifs, qui ſont de different genre. Par ex. faut-il dire, il avoit les pieds & la tête *nuë*, où *nuds*. Selon la Grammaire Latine le dernier doit l'emporter, parceque le maſculin predomine toûjours, lorsqu'il ſe rencontre avec le feminin. Cependant l'uſage s'eſt declaré pour le feminin, lorsqu'il touche immediatement le ſubſtantif feminin: mais lorsqu'ils ſont ſeparez par un verbe, & qu'ils regiſſent un plurier, il faut mettre l'adjectif au maſculin, quoi qu'il ſoit plus proche du ſubſtantif feminin. Le mari & la femme *ſont importuns*. VAU. COR. Obſervez qu'en matiere d'outrages, les adjectifs ſont beaucoup plus offenſans que les ſubſtantifs. Par ex. c'eſt un fourbe, eſt plus injurieux que ſi l'on diſoit, il a fait une fourberie. M. de Balzac n'a oſé decider la queſtion, ſi l'adjectif doit ſuivre, ou preceder le ſubſtantif. En effet il n'y a point de regle fixe, il faut s'attacher à l'uſage, pour donner la preſſeance à l'un ou à l'autre: car ils ont une ſignification differente, ſelon la place qu'on leur donne. En matiere de Genealogie il faut dire, deſcendu en *droite ligne*: deſcendu *en ligne droite*, ne vaut rien. C'eſt une regle generale, & très-commune, que l'adjectif doit s'accorder avec le ſubſtantif en nombre, en genre, & en cas.

ADJECTIVEMENT. adv. D'une maniere adjective. La plupart des noms s'employent tantôt *adjectivement*, tantôt ſubſtantivement.

ADJECTION. Prononcez le *d*. Terme dogmatique. Jonction de quelque corps à un autre. L'accroiſſement des corps naturels ſe fait par *adjection* de parties.

ADIEU. adv. Terme de compliment, dont on ſe ſert quand deux perſonnes amies ſe ſeparent, ou lorsqu'on prend congé de quelcun, & qu'on le quitte. Il y eût bien des larmes repanduës quand ils ſe dirent *adieu*. Sa Maîtreſſe n'a oſé s'expoſer aux tendreſſes, & aux émotions d'un *adieu*. OE. M. Rien ne coûte plus en amour que l'*adieu*. SAR.

> *Iris lorsqu'il me faut retirer de chez vous,*
> *Plus de vingt fois en un quart d'heure,*
> *Je dis* adieu; *puis je demeure.* LA SABL.

On dit populairement, *Adieu* juſqu'au revoir. Sans *adieu*, pour marquer qu'on ſe reverra bientôt. Je ne lui veux dire que bon jour & *adieu*, pour dire, Je ne lui veux dire qu'un mot.

ADIEU, eſt auſſi un terme de commandement, de chagrin ou de refus, lorsqu'on chaſſe, ou qu'on congedie quelcun. *Adieu*, vous m'importunez trop. *Adieu*, en voilà aſſez; j'entends vôtre affaire.

ADIEU, ſe dit auſſi des choſes cheries qui paſſent, & qui nous échapent. Dès que la St. Martin eſt venuë, *adieu* les beaux jours. Quand on a paſſé 60. ans, il faut dire *adieu* la joye, & les plaiſirs.

On dit auſſi, Dire *adieu* au vin, au jeu, aux femmes, à la debauche, au commerce, & au monde; pour dire, Y renoncer; ſe retirer des choſes pour leſquelles on avoit de l'attachement. En ce cas il marque de la tendreſſe & du regret. Se dire *adieu* pour jamais: ſe dire un éternel *adieu*: ſe dire le dernier *adieu*: cela marque une longue ſeparation; & une reſolution ou une neceſſité de ne ſe revoir jamais.

> Adieu; *je vais le cœur trop plein de vôtre image,*
> *Attendre, en vous aimant, la mort pour mon partage.*
> RAC.

Il ſe dit encore d'une perſonne, ou d'une choſe qui eſt en peril. Si la fievre redouble, *adieu* le bon homme. Si vous vous engagez dans le monde, *adieu* l'étude, & les ſciences. Si vous laiſſez approcher cet étourdi, *adieu* mes porcelaines. Cette façon de parler ne ſort point de la converſation.

ADIEU, eſt quelquefois un ſubſt. maſc. *Un* tendre *adieu* dechire le cœur d'un amant bien touché. OE. M. Il s'employe élegamment au plurier. Rien n'étoit plus touchant que leurs triſtes *adieux*. Portez lui mes *adieux*, & recevez les ſiens. RAC.

On dit en termes de Marine, *Adieu va*, ou Parez à virer; pour avertir l'équipage, afin qu'il manœuvre de concert, lorsqu'on veut faire virer le vaiſſeau pour changer de route.

On dit proverbialement, *Adieu* la voiture; *adieu* vous dis, c'eſt fait de lui; pour dire, qu'un homme ſe meurt, qu'il eſt perdu; *Adieu* paniers, vandanges ſont faites, pour dire, qu'on n'a plus beſoin de certaines choſes, quand la ſaiſon où on s'en ſert eſt paſſée. *Adieu* mon argent, *adieu* mes eſperances; pour dire, qu'on a perdu ſon argent, ſes pretentions.

ADIMMAIN. ſ. m. Animal privé qui ne ſe trouve que dans les deſerts de la Lybie. Il reſſemble au mouton. Il porte une laine courte, & très-fine. Il n'y a que la femelle qui ait des cornes.

ADJOINDRE, ou AJOINDRE. v. act. Donner un collegue; aſſocier quelcun pour ſervir d'aide & de conſeil; & quelquefois de controleur dans une affaire ou dans une negociation importante. On dit, *Ajoindre* à un Rapporteur deux Evangeliſtes; lorſqu'il rapporte un procès pour examiner l'inventaire & les pieces.

ADJOINT, ou AJOINT. ſ. m. Celui qui eſt joint avec un autre pour lui aider dans ſon miniſtere, ou pour en partager les fonctions, ou pour prendre garde à ſes actions. Ce Syndic ne ſçauroit rien conclure ſeul; il faut negotier avec ſon *Ajoint*. On a creé en titre d'office des *Ajoints* aux Enquêtes, pour être preſens à la confection des enquêtes avec le Juge commis pour la faire. Le Syndic des Libraires a auſſi ſes *Ajoints*.

ADJOINTS, en termes de Rhetorique & de Grammaire,

maire, se dit des mots, ou des choses qu'on joint à d'autres pour en augmenter la force, ou pour amplifier le discours: comme les mots adjectifs, ou les épithetes sont *ajoints* aux substantifs, pour marquer leur nature & leurs qualitez. Les argumens qui se tirent des *ajoints*, sont les adminicules de preuve, qui naissent des circonstances particulieres du fait.

ADJONCTION. s. f. On prononce le *d*. Il ne se dit qu'en Pratique du Palais. On conclut toutes les requêtes de plaintes en matiere criminelle, en demandant l'intervention, & en requerant l'*adjonction* de Mr. le Procureur General, du Procureur du Roi, ou du Procureur Fiscal.

Ces mots viennent du Latin *ad* & *jungere*.

ADJOURNEMENT, ou AJOURNEMENT. s. m. Assignation ou exploit qu'on donne à quelcun pour comparoître en justice à un certain jour, & repondre sur quelque demande qu'on fait contre lui. Les *ajournemens* qu'on fait en Cour Souveraine, ou aux requêtes du Palais, se font en vertu d'un mandement, ou d'une commission du sceau; mais les *ajournemens* qui se donnent devant les Juges subalternes se font par un simple exploit. Un *ajournement* se doit signifier à la personne, ou au domicile. Par l'Ordonnance de 1667. les *ajournemens* des étrangers se font à l'hôtel du Procureur General du Parlement, où ressortiront les appellations du Juge devant lequel ces étrangers absens, & hors du Royaume, seront assignez. Avant cette Ordonnance on les assignoit sur la frontiere. Les *ajournemens* doivent être libelles; & contenir la demande, le nom, & le domicile du demandeur, celui du Sergeant, & le nom de celui à qui l'exploit a été laissé. Enfin l'exploit d'*ajournement* doit être controlé 3. jours après la datte. Les autres formalitez des *ajournemens* sont reglées par le second titre du Code Louïs: c'est-à-dire de l'Ord. de 1667. *Ajournement* personnel en matiere criminelle, est une ordonnance, ou sentence du Juge, par laquelle il est joint à l'accusé de comparoître en personne. On decerne seulement un *ajournement* personnel, quand le crime n'est point capital, & n'emporte ni peine afflictive, ni peine infamante. Cependant si l'accusé est Officier, il demeure interdit des fonctions de sa charge par le seul *ajournement* personnel. Si celui contre lequel il y a *ajournement* personnel, ne comparoît point dans le temps qui lui est marqué par l'assignation, le Juge convertit le decret d'*ajournement* personnel, en decret de prise de corps.

ADJOURNEMENT, se dit fig. des avertissemens qui nous font souvenir de la mort, & des jugemens de Dieu. Malgré tant d'*ajournemens* subits devant le tribunal divin, dont nous sommes temoins, nous vivons avec securité, sur la perilleuse esperance d'un temps de preparation, qui peut-être ne nous sera jamais donné. LE P. GAIL.

ADJOURNER, ou AJOURNER. v. act. Assigner quelcun pour comparoître en justice, & deffendre à quelque demande qu'on fait contre lui. Il a été *ajourné* à quinzaine, au mois, au Parlement, au Conseil. On n'*ajourne* point les témoins pour deposer; on ne fait que les assigner: & en Cour Ecclesiastique on dit *citer*.

Menage derive ce mot de *adjurnare*, comme qui diroit, *diem dicere*, qui se trouve en cette signification dans les Capitulaires. Il signifioit anciennement, que le jour étoit venu; nous en avons perdu la naïveté pour la tourner en chicane. PASQ.

ADJOURNER *à trois briefs jours*, c'est Crier à son de trompe, ou à cry public, qu'il y a un decret contre quelcun après qu'on a fait perquisition de sa personne, afin qu'il ait à comparoître dans les trois jours en justice: à faute de quoy on lui doit faire son procés par contumace.

ADJOURNÉ, ÉE. part. & adj.

ADJOUSTER, ou AJOUTER. v. act. Joindre quelque chose à une autre; l'amplifier. On a *ajoûté* quatre compagnies à ce regiment. On voit dans ce lieu tout ce que l'art peut *ajoûter* à la nature sans la gâter. M. SC. Il faut *ajoûter* ces trois sommes ensemble. Il *ajoûte* crime sur crime. Les arts se perfectionnent par le temps, parceque l'on *ajoûte* toûjours à la premiere invention, & aux premiers efforts de l'esprit. OE. M. La splendeur des Grands *ajoûte* à nôtre propre misere, le poids au bonheur d'autrui. LA BR. Ce passage a été *ajoûté* à ce livre, pour dire, il n'est pas dans l'original. On ne peut rien *ajoûter* à sa debonnaireté; c'est-à-dire qu'elle est extraordinaire. Il y en a qui *ajoûtent* à la gloire de leurs ancêtres, une gloire qui leur est propre. DU R.

Nicod derive ce mot de *ad*, & de *juxta*, ou d'*adjungo*.

On dit quelquefois pour faire une transition à une derniere raison: *Ajoûtez* à cela que, &c. Je n'*ajoûte* qu'un mot; je finis. On dit aussi simplement, Vous *ajoûtez*, pour dire, Vous y mettez ce qui n'y est pas; vous dites plus qu'il n'y en a. Je n'*ajoûte* rien: c'est-à-dire, je rapporte les choses de bonne foi, je n'*ajoûte* rien à la verité. Il n'y a rien à *ajoûter* à ce que vous dites, à ce que vous faites; pour dire, Vous parlez & vous agissez parfaitement bien.

Adjoûter creance, *Ajoûter* foi à quelcun, c'est-à-dire, Croire son temoignage; s'y confier. Toutes les sentences finissent ainsi: Et afin que foi soit *ajoûtée* aux presentes, nous y avons fait apposer nôtre scel.

ADJOUSTÉE. s. f. En termes de Geometrie, est une ligne prolongée, & à laquelle on ajoûte quelque chose. Ainsi c'est un axiome, que si à des grandeurs égales, on ajoûte des grandeurs inegales, l'excés des toutes sera la même, que l'excés des *ajoûtées*. ROH. C'est un autre axiome, que si une grandeur est double d'une autre, & l'*ajoûtée* de l'*ajoûtée*, le tout sera double du tout. ID.

ADIPEUX, EUSE. Terme de Medecine, qui signifie Gras. Il se dit particulierement d'un rameau qui sort du tronc descendant de la veine cave, qui est un des cinq rameaux iliaques, qui va à la tunique exterieure des reins, parcequ'il est environné de graisse. La membrane appellée pannicule est *adipeuse* à l'homme, & charneuse aux bêtes. Ce mot vient du Latin *adeps*, Graisse.

ADIRER. v. n. Ancien terme de Palais. Egarer quelque titre, ou papier, ne le pouvoir retrouver. Cette piece étoit le fondement de mon procés, le malheur a voulu qu'elle ait été *adirée*. Il vaut mieux se servir d'*égarer*.

Quelques-uns derivent ce mot de *aderrare*, qui a signifié autrefois *aberrare à via*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *trouver à dire*, qui signifie *manquer*.

ADITION. s. f. Terme de Jurisprudence. C'est l'acceptation d'une heredité, ou la declaration que fait l'heritier, qu'il veut joüir du droit que la nature, & la loi lui donnent. L'*adition* d'heredité oblige solidairement à toutes les dettes de la succession. Dans le Droit civil on ne se servoit du terme *aditio*, que quand un étranger étoit appellé à succeder par le testament. A l'égard des heritiers par la loi du sang, & *ab intestat*, on disoit *immitatio*.

ADJUDICATAIRE. s. m. & f. Le plus offrant, & dernier encherisseur à qui on a ajugé le bail, ou la proprieté d'un heritage qu'on afferme, ou qu'on vend en justice. L'*adjudicataire* d'un heritage est tenu de consigner le prix de son adjudication dans 8. jours; autrement il y peut être contraint par corps. L'*adjudicataire* d'une ferme est tenu des frais du bail. Le *d* ne se prononce point.

On le dit aussi de ceux à qui on adjuge en justice des ouvrages, ou des reparations au rabais.

ADJUDICATAIRE, se dit absolument des fermiers des droits du Roi. L'*adjudicataire* General des Gabelles, des Aydes, est un Commis sous le nom duquel on fait toutes les poursuites & contraintes pour le recouvrement des deniers des Gabelles & des Aydes.

ADJUDICATIF, IVE. adj. Qui adjuge, ou qui a adjugé. Il a eu un arrêt *adjudicatif* de sa demande. La sentence du premier Juge étoit *adjudicative* des dépens.

ADJUDICATION. subst. fem. Acte par lequel on adjuge au dernier encherisseur une chose qui se vend en justice, soit un meuble dans un encan, soit un bail d'une ferme, soit la proprieté d'un heritage qu'on decrete, soit un ouvrage ou une entreprise au rabais. L'effet d'une *adjudication* par decret est, de purger les dettes, & les hypoteques du vendeur. Poursuivre une *adjudication*. On appelle *adjudication* la sentence même par laquelle on a adjugé l'heritage decreté.

ADIVE. s. f. Animal qui naît en Afrique. Il est un peu plus grand qu'un renard; & du même poil. Il en a toutes les finesses & toutes les ruses. Il hurle comme un chien.

ADJUGER. v. act. Juger en faveur de quelcun; lui accorder sa pretention; l'envoyer en possession d'une chose contestée. On lui a *adjugé* des depens, dommages, & interêts. Cette succession lui a été *adjugée* comme au plus prochain heritier. On lui a *adjugé* le prix de l'éloquence, & la presseance parmi les Orateurs.

ADJUGER, signifie aussi, Vendre & delivrer en justice au plus offrant & dernier encherisseur un meuble à l'encan, un bail, un heritage par decret, & un ouvrage ou des reparations au rabais. Ces mots viennent du Latin *ad*, & *judicare*. Le *d* ne se prononce point.

ADJUGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ADJURATION. s. f. Prononcez le *d*. Exhortation, injonction. Terme Ecclesiastique; on s'en sert dans les exorcismes, pour faire commandement au nom de Dieu, aux Demons de sortir du corps d'un possedé, ou de declarer quelque chose.

ADJURER. v. act. Faire des adjurations, des exorcismes. Je t'*adjure* par le Dieu vivant, &c. c'est-à-dire je t'exhorte, je te conjure. Ce mot vient du Latin *adjurare*, qui signifie le même.

A D M.

ADMETTRE. v. act. Recevoir, donner entrée, rendre participant de quelque avantage. *Admettre* quelcun aux charges. *Admettre* un Ambassadeur à l'audience. Ce Prêtre a été jugé capable, il a été *admis* aux Ordres sacrez. Un honnête homme est *admis* & bien reçû dans toutes les bonnes compagnies. Il a été *admis* à sa defense, & à faire preuve de ses faits justificatifs. Je ne puis pas *admettre* cette proposition, en demeurer d'accord. Je ne puis *admettre* vos excuses; c'est-à-dire les approuver, les recevoir pour bonnes & valables. Il vient du Latin *admittere*.

ADMIS, ISE. part. pass. & adj.

ADMINICULE. s. f. Terme de Jurisprudence. Commencement de preuve, ou preuve imparfaite; circonstance, ou conjecture, qui contribuë à former, ou à fortifier une preuve. Il y a tant de presomptions & d'*adminicules* contre cet accusé, qu'on lui pourroit donner la question. Un puissant *adminicule*.

Ce mot vient du Latin *adminiculum*, qui signifie Echalas, ou ce qui sert à soutenir la vigne; qu'on appelle autrement *pedamentum*, parceque l'échalas tient lieu de pied à la vigne.

ADMINISTRATEUR, ADMINISTRATRICE. s. m. & f. Celui qui regit les biens de quelcun; qui est chargé du soin de les administrer. Un pere est le legitime tuteur & *administrateur* de ses enfans. On l'applique à ceux qui prennent soin du salut, & de la conscience de ceux qui leur sont commis. Dieu a établi les Anges pour être des esprits *administrateurs*. M. DE M. On l'étend encore à ceux qui distribuent la Justice, & qui exercent la puissance publique.

ADMINISTRATEUR, se dit aussi de celui qui est un des directeurs d'un hôpital, ou de quelque maison Religieuse; qui ont soin d'en recevoir les revenus, de les distribuer, & d'en ordonner. Il y a plusieurs *administrateurs* de l'Hôtel-Dieu, de l'Hopital general. Ces *administrateurs* sont les tuteurs des pauvres. Les *administrateurs* des revenus publics doivent être vigilans, & desinteressez. Les *administrateurs* des leproseries jouïssoient autrefois de leur revenu.

ADMINISTRATION. s. f. Conduite, gouvernement des affaires; exercice de la Justice distributive. Les Rois faineans se reposoient de l'*administration* de leur Etat sur leurs Ministres. Les guerres civiles pendant les minoritez ont d'ordinaire pour pretexte la mauvaise *administration* des affaires; ou les abus qui se commettent dans l'*administration* de la Justice.

ADMINISTRATION, se dit aussi de la regie, du maniement, & de la direction des biens d'un mineur, d'un furieux, d'un interdit. Il faut qu'un tuteur rende compte de l'*administration* qu'il a euë des biens de son pupille. On le dit aussi de la regie des hôpitaux, tant pour le temporel, que pour le spirituel. L'*administration* de cet hôpital est en bonne main.

ADMINISTRATION, se dit encore des fonctions ecclesiastiques. C'est un tel Prêtre qui est chargé de l'*administration* des Sacremens dans une telle Parroisse. On refuse l'*administration* des Sacremens aux excommuniez. On interdit l'*administration* des Sacremens à un Prêtre irregulier; c'est-à-dire, on lui defend de les conferer. En matiere beneficiale on distingue deux sortes d'*administrations*: l'une au temporel, & l'autre au spirituel. L'*administration* au temporel consiste dans le droit d'administrer la Justice, de recevoir les redevances, de bailler à ferme, &c. L'*administration* au spirituel consiste dans le pouvoir d'excommunier, de corriger, de conferer les Benefices, &c. Ainsi quand un Evêché est vacant par resignation, l'*administration* du temporel appartient au Roi par le droit de Regale; mais il n'a point l'*administration* du spirituel, & le resignant conserve le pouvoir de conferer les Benefices jusqu'à ce que le resignataire ait reçû ses provisions. BOUCH.

ADMINISTRATION, se dit aussi au Palais des titres, preuves, ou temoins qu'on fournit à quelcun en justice. Un denonciateur doit faire l'*administration* des temoins au Procureur General.

ADMINISTRER. v. act. Gouverner les affaires; manier les biens d'une personne, ou d'une Communauté. Tandis que ce Surintendant a vêcu, les Finances ont été bien *administrées*. Il est difficile d'*administrer* les affaires publiques au gré de tout le monde. Les hopitaux de Paris sont fort bien *administrez*. Ce tuteur oneraire a fort bien geré & *administré* la tutelle de ce Prince, il en a rendu bon compte. Ce Magistrat a fort bien *administré* la justice tant qu'il a vêcu.

ADMINISTRER, se dit aussi en matiere ecclesiastique. Ce Curé a *administré* les Sacremens à cet agonisant.

ADMINISTRER, signifie aussi au Palais, Fournir des preuves & des temoignages. Il a *administré* des temoins suffisans au Procureur General pour verifier sa denonciation. Un poursuivant criées somme tous les opposans de lui *administrer* & fournir titres & moyens pour faire debou-

debouter un nouveau creancier de sa demande. Ces mots viennent du Latin *ad* & *ministrare.* Prononcez le *d.*

ADMINISTRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ADMIRABLE. Prononcez le *d.* adj. m. & f. Digne d'admiration; surprenant, merveilleux; qu'on ne peut comprendre. Petrone est *admirable* dans la pureté de son stile, & la delicatesse de ses sentimens. S. Ev. Jean Bacon a été nommé par excellence, le Docteur *admirable.*

ADMIRABLE, dans le discours familier signifie, charmant, excellent, beau. Le vin est *admirable.* Cette beauté est *admirable.* Voici une saison *admirable.*

On s'en sert ironiquement en cette phrase: Vous étes un homme *admirable*, de vous laisser persuader si aisément ces bagatelles! Je vous trouve *admirable* d'oser me plaisanter! Le detour est fort bon, & l'excuse *admirable!* MOL.

ADMIRABLEMENT. adv. D'une maniere admirable: parfaitement bien. Il parle *admirablement* bien sur la Physique. Cela vous sied *admirablement.*

ADMIRAL. Voyez *Amiral.*

ADMIRATEUR, ATRICE. adj. m. & f. Celui qui admire. C'est un *admirateur* de tous les beaux esprits. C'est un *admirateur* perpetuel. Il est passionné *admirateur* des Anciens. BOI. Sans l'amour nous serions de tranquilles *admirateurs* des beautez les plus parfaites. OE. M. On est bien souvent son premier & son unique *admirateur.* MLE. SC. Les grands *admirateurs* sont la plûpart de sottes gens. S. EVR. Nôtre siecle est fertile en sots *admirateurs.* BOI.

De ses tristes écrits admirateur *unique*,
Plaint en les relisant l'ignorance publique. BOI.

ADMIRATIF. s. m. Terme de Grammaire. Ponctuation qui marque qu'il faut admirer, marquée ainsi! On dit aussi, un geste *admiratif*, un ton *admiratif.*

Les Imprimeurs appellent un *admiratif*, le signe ou la ponctuation, qui se met après un discours de contemplation, ou d'élevation.

ADMIRATION. s. f. Mouvement, passion de l'ame; action par laquelle on regarde ou avec une haute estime, ou avec étonnement quelque chose de beau, de grand & de surprenant. Les prodiges excitent l'*admiration* aussi bien que les grandes choses. FEL. Le Tasse & l'Arioste voulant representer un homme dans l'*admiration*, le font paroître comme immobile. FEL. L'*admiration* qu'on a pour les actions glorieuses est souvent accompagnée d'un secret deplaisir de n'en pouvoir faire autant. COS. Rien n'attire plus l'*admiration* de tout le monde que la vertu. DU R. Vous ne plairez jamais à un homme si fier, à moins que vous ne soyez dans une *admiration* continuelle pour tout ce qu'il fait. LA ROCH. Un discours si grave nous remplit d'une profonde *admiration.* DU B. L'*admiration* gâte, & corrompt le cœur. MAL. Ce qui fait l'*admiration* du peuple, ne divertit pas toûjours les gens d'esprit. OE. M. Ce qui rend la solitude insupportable à la plûpart des gens, c'est qu'elle les éloigne de l'*admiration.* LOG. Quand l'homme ne regarde Dieu que comme son Juge, il cesseroit de l'admirer, s'il pouvoit lui refuser son *admiration.* AB.

ADMIRATION, se dit aussi de la chose qui se fait admirer. Ce Prince est l'*admiration* de son siecle. S. Chrysostome a été l'honneur de son siecle, & l'*admiration* de la posterité. NIC.

On dit proverbialement que l'*admiration* est la fille de l'ignorance; c'est-à-dire une *admiration* fausse, & mal fondée. C'est dans ce sens que S. Evremont a dit, que l'*admiration* est la marque d'un petit esprit.

ADMIRER. v. act. Considerer avec surprise; Regarder avec étonnement quelque chose de surprenant, ou dont on ignore les causes. *Admirer* les mysteres divins. On n'*admire* rien tant qu'un homme qui sçait être malheureux avec courage. RAC. *Admirer* la magnificence d'un Prince. On *admire* beaucoup le mepris des grandeurs. DU R. Les hommes vains ne songent qu'à se faire regarder, & à se faire *admirer.* OE. M. Nous aimons toûjours ceux qui nous *admirent*; & nous n'aimons pas toûjours ceux que nous *admirons.* LA ROCH. La seule chose qui puisse rendre l'homme heureux, c'est de n'*admirer* rien, parce qu'alors on ne desire rien. DAC. Les hommes n'aiment point à vous *admirer*; ils ne cherchent qu'à être applaudis eux-mêmes. LA BR. Bien des gens *admirent* un faux merveilleux enveloppé d'une obscurité qu'ils respectent. FONT. On ne peut trop *admirer* la grandeur & l'étenduë des cieux. Un sot trouve toûjours un plus sot qui l'*admire.* BOI.

On dit aussi ironiquement & en mauvaise part, Pour moi je vous *admire*; pour dire, Je ne comprends pas à quel point va vôtre foiblesse: j'en suis surpris. N'*admirez*-vous pas la folie des hommes? J'*admire* l'avarice de cet homme qui a des richesses immenses.

Il se met aussi avec le pronom personnel. Un sot content de tout ce qu'il fait, s'*admire* lui-même. BOI.

ADMIRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ces mots viennent du Latin *ad*, & *mirari.*

ADMISSIBLE. adj. m. & f. Valable, recevable. Il ne se dit gueres qu'en ces phrases. Cette raison n'est pas *admissible.* Ces moyens de faux ont été declarez pertinens & *admissibles.*

ADMISSION. s. f. Reception; action par laquelle on est admis. La calomnie qu'on a debitée contre cet Ecclesiastique, a empêché son *admission* aux Ordres.

ADMITTATUR. s. m. Billet que donnent les examinateurs, portant certificat qu'un homme est capable d'obtenir des degrez dans une Faculté, ou digne d'être promû aux Ordres. Ce Prêtre a reçû du grand Vicaire son *admittatur.*

ADMODIATEUR. s. m. On ne prononce point le *d.* Fermier, metayer qui prend un heritage d'un proprietaire pour le cultiver, & lui rendre une partie des fruits. Ce païsan a joüi 30. ans de cette terre en qualité d'*amodiateur*, de fermier.

ADMODIATION. s. f. Bail d'un heritage en argent, ou pour la moitié des fruits, en les partageant entre le maître & le metayer.

ADMODIER. v. act. Affermer un heritage à moitié fruits, ou à une certaine redevance de grains. Il vaut mieux *amodier* sa terre, que de la cultiver soi-même. Ce mot vient de *modius*, parceque ces baux se font d'ordinaire à une certaine quantité de muids de grain. On ne se sert de ces mots-là qu'en certaines Provinces.

ADMODIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ADMONESTER. v. act. Prononcez le *d.* Terme du Palais. Avertir; faire une remontrance; une correction en justice. L'arrêt ordonne qu'un tel Procureur sera *admonesté.* C'est une peine qui s'impose en matiere criminelle, & qui se joint ordinairement avec l'aumône. Cela se fait à huis clos & n'emporte point de note, comme la condamnation d'être blâmé & reprimendé, qui est suivie de l'amende. On dit aussi, qu'un Confesseur doit *admonester* son penitent; le reprimender doucement des fautes dont il s'accuse.

ADMONESTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ADMONITION. s. f. Avertissement, action par laquelle on admoneste. Prononcez le *d.* Il y a un arrêt d'*admonition* & d'interdiction contre cet Officier. Un Beneficier scandaleux doit être privé par le Juge de ses Benefices après trois *admonitions.* On a fait plusieurs *ad-*

monitions au prône, pour dire, plusieurs publications de censures.

Ces mots viennent des mots Latins *admonitio*, *admoneo*.

A D O.

ADOLESCENCE. s. f. La fleur de la jeunesse, l'âge qui suit l'enfance depuis 14. ans jusqu'à 25. Cet homme dès son *adolescence* s'est mis dans les voyes de la fortune. LA BR. Clement Marot a fait un recueil des vers faits en sa jeunesse, qu'il appelle l'*Adolescence* Clementine. Il ne se dit que des garçons.

ADOLESCENCE, se dit figurément du premier âge du monde. On ne l'employe que dans le stile élevé. L'innocence & la vertu regnoient parmi les hommes, lorsque le monde étoit encore dans son *adolescence*.

ADOLESCENT. s. m. Jeune homme depuis 14. ans, jusqu'à 20. ou 25. ans. Il ne se dit gueres qu'en raillerie. C'est un jeune *adolescent*; pour dire, C'est un jeune homme étourdi, un peu niais, & sans experience.

Ce mot vient d'*adolesco*, mot Latin qui signifie Croître; parceque le temps de l'*adolescence* dure tout autant que le corps croît & se fortifie, & que le jugement se forme. Après l'âge de l'*adolescence*, le corps ne reçoit plus gueres d'accroissement.

ADONC. adv. Vieux mot qui signifioit, Alors, ou Donc.

> Adonc, *repondit l'épousée*,
> *Je ne vous ay pas mors aussi.* MAR.

ADONIQUE, ou ADONIEN. adj. Terme de Poësie. C'est un vers en usage chez les Grecs & les Latins, composé d'un dactile, & d'un spondée qu'on met à la fin de chaque strophe des vers Saphiques. On lui a donné le nom de son inventeur. *Nec mori per vim metuam tenente Cæsare terras.* HOR.

ADONNER. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se donner, s'appliquer, s'attacher à quelque exercice, à quelque profession. Ce jeune homme s'est *adonné* à l'étude de la Jurisprudence. Celui-là s'est entierement *adonné* aux Mathematiques.

ADONNER, se dit aussi en ce sens en parlant des choses où nôtre plaisir, & nôtre inclination nous portent. Ce jeune homme est *adonné* aux femmes, au vin, au jeu: cet autre est *adonné* à l'étude, à la chasse, aux armes. Heureux celui qui s'*adonne* à la vertu.

On dit quelquefois d'un chien, qu'il s'est *adonné* dans une maison; pour dire, qu'il y est venu de lui-même, qu'il s'y est apprivoisé. On le dit aussi des hommes qui s'intriguent & se familiarisent dans quelque maison.

On dit en termes de Marine, que le vent *adonne*, quand il change, & devient plus favorable qu'il n'étoit.

s'ADONNER. Le peuple dit aussi en parlant des chemins: Je vous prie de passer chez moi, quand vôtre chemin s'*adonnera* de ce côté-là. Quand on est égaré dans une forêt, on marche selon que le chemin s'*adonne*; selon les sentiers qu'on trouve.

ADONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ce mot vient de *ad* & de *donare*.

ADOPTER. v. act. Prendre un étranger pour le mettre en sa famille, & le reconnoître pour son fils, le destiner à sa succession. La coutume d'*adopter* étoit fort familiere aux Romains. Ils l'avoient apprise des Grecs, qui l'appelloient ὑίωσις; mais elle n'est point en usage en France. Elle a encore lieu en quelques endroits de l'Empire. En Lorraine on la conteste. Celui qui étoit *adopté* passoit dans la famille, & entroit sous la puissance paternelle de celui qui l'*adoptoit*; mais il n'étoit point delivré de celle de son pere naturel, qui conservoit ses droits.

Du Cange dit que ce mot vient du Latin *adoptare*, d'où on a fait dans la basse Latinité *adobare*, qui signifie, Faire Chevalier, ceindre l'épée: d'où est venu aussi le mot de *miles adobatus*, qui signifioit un Chevalier nouvellement fait, parceque celui qui le faisoit Chevalier, en faisoit une espece d'adoption.

ADOPTER, se dit figurément en choses morales, pour signifier, qu'on s'approprie, & qu'on s'empare des pensées & des ouvrages d'autrui. Il se prend aussi dans un bon sens, pour exprimer qu'on approuve les sentimens d'autrui.

On dit aussi, Par la passion de J. CHRIST nous sommes *adoptez* enfans de Dieu; nous avons part à l'heritage celeste. Les Religieux ont mis la reforme dans un tel Couvent, & l'ont *adopté* & uni à leur Congregation.

ADOPTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ADOPTIF, IVE. adj. Qu'on a adopté. L'Emp. Adrien preferoit les enfans *adoptifs* aux enfans naturels, parcequ'on choisit les enfans *adoptifs*, & que le hasard donne les enfans naturels. Les enfans *adoptifs* chez les Romains partageoient avec les enfans naturels. C'est pourquoy ils prenoient le nom, & le surnom de celui qui les adoptoit: seulement pour marquer leur extraction & leur naissance, ils ajoûtoient le nom de la maison dont ils descendoient, ou le surnom de la branche particuliere d'où ils étoient issus. Menage a fait imprimer un livre d'éloges, ou de vers qu'on lui a adressez, & qu'il appelle un livre *adoptif*, qu'il a joint à ses œuvres. D. Heinsius, & Furstemberg de Munster ont aussi publié des livres *adoptifs*; c'étoient des recueils de poësies faites à leur honneur.

ADOPTION. s. f. Action par laquelle on adopte. L'*adoption* se faisoit par acte public, & avec certaine formule. C'étoit une imitation de la nature, inventée pour la consolation de ceux qui n'avoient point d'enfans; cette imitation de la nature étoit si reguliere, que les Eunuques ne pouvoient adopter, parcequ'ils étoient dans l'impuissance actuelle d'avoir des enfans. Il n'étoit pas non plus permis au plus jeune d'adopter le plus vieux, parceque cela eût été contre l'ordre naturel: & il falloit que celui qui adoptoit eût 18. ans plus que l'enfant adoptif, afin qu'il pût être pere: car l'*adoption* eût été un monstre, si le fils eût été plus âgé que le pere. Chez les Romains on distinguoit deux sortes d'*adoptions*: l'une qui se faisoit devant le Preteur: & l'autre par l'assemblée du peuple, dans le temps de la Republique, & depuis par un rescript des Empereurs. La 1. regardoit un fils de famille, & alors on s'adressoit au Preteur, devant lequel le pere naturel declaroit, qu'il émancipoit son fils, & qu'il consentoit qu'il passât dans la famille de celui qui l'adoptoit. La 2. regardoit une personne libre, & cette espece d'*adoption* s'appelloit *adrogation*. Les anciens Gaulois appelloient l'*adoption* une *afiliation*. L'*adoption* ne se pratique point en France: on en trouve seulement quelques vestiges dans la coutume de Xaintonge, qui porte que l'afilié ne succede à l'afiliant qu'aux biens meubles; & non aux heritages, pour lesquels l'*adoption* ne lui peut profiter. Au reste les enfans par *adoption* n'étoient point distinguez des autres; & ils entroient dans tous les droits que la naissance donne aux enfans à l'égard de leurs peres. C'est pourquoy ils devoient être ou instituez heritiers, ou nommément exheredez par le pere qui les avoit adoptez; autrement le testament étoit nul. Cependant l'enfant *adoptif* ne succedoit point aux parens du pere adoptant, à moins qu'ils n'eussent consenti à l'*adoption*. Les Chretiens sont enfans de Dieu par *adoption*. C'est une espece d'*adoption* que la reception d'un Religieux. C'est aussi une espece d'*adoption* honoraire, que l'institution d'un heritier universel à la charge de porter le nom, & les armes de la famille. Cette *adoption* testamentaire étoit aussi

aussi en usage chez les Romains: mais comme cette espece d'heritier n'étoit qu'un simple legataire, plutôt qu'un enfant adoptif, il falloit que l'*adoption* par testament fût confirmée par le peuple. Ainsi lors qu'Auguste se trouva adopté par le testament de Cesar, M. Antoine retarda la confirmation de l'assemblée du peuple, parcequ'il ne vouloit point qu'Auguste fût appellé le fils de Cesar en vertu d'une *adoption* juridique.

Ce mot est tiré de *ad* & *opto*, entant qu'il signifie *eligo*, Je choisis. *Adopter*, c'est, Choisir quelcun, le prendre pour son fils.

ADORABLE. adj. m. & f. Digne d'être adoré; qui merite le plus profond des respects. Dieu seul est *adorable*. Les mysteres de la Religion sont *adorables*.

ADORABLE, se dit aussi abusivement & hyperboliquement des choses du monde qu'on aime infiniment. Les amans trouvent leur maîtresse *adorable*: c'est une exaggeration amoureuse.

ADORATEUR, ATRICE. adj. Celui ou celle qui adore: qui rend un culte, & des hommages religieux. Les *adorateurs* du vrai Dieu. Il y a beaucoup d'observateurs des coutumes, & des bienseances; mais peu d'*adorateurs* en esprit, & en verité. FL.

On le dit abusivement de celui qui estime, ou qui aime passionnément, ou qui admire extremement. Ce galant est l'*adorateur* de toutes les belles. Les femmes du monde font vanité de traîner après elles une foule d'*adorateurs*. OE. M. Ce Poëte est l'*adorateur* de ses propres Ouvrages. On le dit encore de ceux qui font la cour avec trop de soumission & de bassesse, aux personnes élevées au dessus d'eux. Les favoris trouvent plus d'*adorateurs* que d'amis. BOU.

Je n'ai percé qu'à peine
Les flots toujours nouveaux d'un peuple adorateur,
Qu'attire sur ses pas sa prochaine grandeur. RAC.

ADORATION. s. f. Veneration, action par laquelle on rend le plus grand des respects, & des honneurs divins; soit par une posture humiliée, soit par d'autres actes d'une profonde soumission. L'*adoration* suprême n'est duë qu'à Dieu. Nôtre culte, & nos *adorations* sont absolument inutiles, s'il est vrai que Dieu a decidé de nous par un decret éternel. PORT-R. Le plus grand des pechez est l'*adoration* des idoles. Dieu hait les grimaces, & les *adorations* exterieures des hypocrites.

On le dit aussi des choses & des personnes, pour lesquelles on a beaucoup d'amour & d'admiration; & une estime accompagnée d'un profond respect. L'amour que les peuples ont eu pour ce Prince alloit jusqu'à l'*adoration*. Les femmes qui ont de la beauté s'imaginent que nous leur devons des *adorations* comme à des divinitez. OE. M. Un Prince accoutumé à l'*adoration*, n'écoute des remontrances qu'avec impatience.

On crée un Pape par l'*adoration*, ou par le scrutin. L'élection par l'*adoration* se fait lorsque les Cardinaux vont brusquement, & comme inspirez du St. Esprit, à l'*adoration* d'un d'entr'eux, & le proclament Pape. Cette maniere d'élection est dangereuse, parcequ'étant confuse & tumultueuse, & n'étant point accompagnée d'une deliberation tranquille, il arrive qu'elle se fait par surprise. Car les indifferens se laissent entraîner sans reflexion dans ces occasions imprevuës: & ceux qui ont d'autres vuës, n'osant se hasarder à être les derniers à donner leur consentement au nouveau Pape, se joignent presque malgré eux au torrent qui les emporte. HIST. DES CONCL. Lorsque le Pape est élu, il est placé sur l'autel, & les Cardinaux vont à l'*adoration*. C'est le premier hommage qu'on lui rend.

ADORER. v. act. Reverer avec devotion; rendre un hommage souverain avec la plus profonde soumission. Il n'y a que Dieu seul qu'on doive *adorer* veritablement. Les Payens *adorent* les idoles. Il se met quelquefois sans regime, & alors il signifie, Faire un acte de Religion; Les Israëlites alloient *adorer* en Jerusalem. FLEURI.

ADORER, signifie quelquefois simplement, Reverer, respecter; rendre une espece de culte subalterne, & inferieur à celui qui n'est dû qu'à Dieu. Dans ce sens on dit, *Adorer* les reliques, les images, pour lesquelles on a seulement de la veneration. Il y a plusieurs passages tant dans la Sainte Ecriture, que chez les Ecrivains Ecclesiastiques, où le mot d'*adorer* se dit seulement d'un simple honneur qu'on fait à quelcun, ou de la veneration qu'on a pour lui. La Reine Esther *adora* le Roi Assuerus. Le mot d'*adorer* en sa plus étroite signification & en sa premiere origine, ne signifie autre chose que *porter la main à la bouche: manum ad os admovere*; c'est-à-dire, Saluër, faire la reverence, ou baiser les mains.

ADORER, signifie aussi hyperboliquement, Avoir beaucoup d'amour; une soumission extrême, ou une admiration aveugle pour quelcun. J'*adore* jusqu'à vos dedains & vos rigueurs. OE. M. On *adore* Virgile dans son Eneïde. Je ne sçaurois *adorer* toutes vos fantaisies; c'est-à-dire, je ne les respecte point; je ne vous applaudis point aveuglement. Cette mere *adore* ses enfans; c'est-à-dire, elle les aime éperdûment. Les Courtisans *adorent* les Favoris, & ceux dont ils attendent des bienfaits. L'audace est triomphante, & le crime *adoré*. BRE. Je ne vais point au Louvre *adorer* la fortune. BOI. C'est peu dire, je l'aime; Elvire, je l'*adore*. CORN. Le merite qui fait *adorer* les Princes, attire aux particuliers la haine & l'envie. BOU. Louïs II. Prince de Condé se seroit fait *adorer* de tout le monde, s'il se fût un peu menagé. LA ROCH.

Et les Rois à genoux venoient de toutes parts,
Adorer *la grandeur du trône des Cesars.* GOD.
L'absence ni le temps, je vous le jure encore,
Ne peuvent vous ravir ce cœur qui vous adore. RAC.

On dit proverbialement, *Adorer* le Veau d'or; pour dire, Faire bien des soumissions à un homme sans merite, en consideration seulement de ses richesses; par allusion au Veau d'or qu'adorerent les Israëlites.

ADOS. s. m. Terme de Jardinage. Terre élevée en talus contre une muraille bien exposée. On seme des poix, & des féves sur un *ados*, pour les avancer plus qu'en pleine terre, parceque la reflexion du soleil échauffe ces talus.

ADOSSER. v. act. Conj. je m'*adossai*; je me suis *adossé*; je m'*adosserai*. Mettre le dos contre quelque chose. Il se dit plus ordinairement au figuré en ces phrases. Cette maison est *adossée* contre l'Eglise; contre la montagne. Ce lit est *adossé* contre la muraille. Les soldats s'étant ainsi *adossez*, ne craignirent plus d'être enveloppez par l'ennemi. ABL. Lorsqu'il se vit attaqué, il s'*adossa* contre la muraille.

ADOSSER, se dit aussi en termes de Blason de ce qui est tourné le dos contre le dos de son pareil. Mont-Beliard porte d'azur à deux bars *adossez* d'or: ce sont deux especes de poissons. On dit aussi *adorsé*: le contraire est *affronté*. Il se dit particulierement des animaux rampans, comme le lyon, &c. On le dit en general de tout ce qui a de la longueur, & qui a deux faces differentes: comme, des clefs *adossées*, quand leurs pannetons sont en dehors: des faux *adossées*, &c. Ce mot vient d'*ad* & de *dorsum*.

ADOSSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ADOUBER. v. act. Accommoder, boucher des trous dans une fontaine, dans une machine, &c. Tous les tuyaux de cette machine sont bien *adoubez*; elle doit joüer maintenant. On le dit quelquefois des vaisseaux; mais on se sert plus ordinairement de *radouber*.

Ce

Ce mot vient du Latin *adaptare*. Du Cange le derive du mot *adobare*, qui signifioit autrefois, Armer. Voyez *Adopter*.

Il signifie figurément, Rajuster, accommoder, mettre en ordre. On dit au jeu des échets, du triquetrac, & des dames, J'*adoube*, pour faire entendre qu'on touche une piece qu'on ne veut pas joüer; mais seulement pour arranger son jeu.

ADOUCIR. v. act. Rendre plus doux, moins acre, moins rude, ou moins amer, &c. On a trouvé le secret d'*adoucir* l'eau de la mer. *Adoucir* l'acreté des humeurs. On *adoucit* la voix, le son des instrumens, en les baissant d'un ton. On *adoucit* le fer à force de le battre. La pluye *adoucit* le temps, en le rendant moins froid. On *adoucit* les metaux par un alliage convenable. Ceux qui travaillent aux glaces de miroir, aux lunettes, &c. ne les polissent qu'après les avoir *adoucies*. Le melange *adoucit* aussi les odeurs, les couleurs, &c. L'aigreur des fruits s'*adoucit* en meurissant.

Adoucir, se dit aussi des choses spirituelles, pour signifier, Appaiser, rendre moins fâcheux, & plus supportable; moderer, temperer. Il faut *adoucir* les termes injurieux ou barbares, quand on est obligé de s'en servir. On dit que l'amour a inventé la peinture, pour *adoucir* la douleur de l'absence par la copie des traits de la personne aimée. Fel. La lecture *adoucit* les *ennuis*, & les chagrins de la solitude. Oe. M. Il est difficile d'*adoucir* une humeur si farouche. Id. La joye *adoucit*, & relâche la tristesse. Dac. On peut *adoucir*, & apprivoiser les lyons, & les tigres mêmes: à plus forte raison peut-on se flater d'*adoucir* la fierté naturelle de ce jeune Prince. Abl. Il seroit bon d'*adoucir* la severité incommode de la Philosophie, de peur de la rendre haïssable. Port-R. Pour ne point rebuter les pecheurs vous avez *adouci* les rigueurs de la penitence. Pasc. J'ay tâché d'*adoucir* son esprit, & de le rendre plus calme. P. de Cl. La soumission *adoucit* les plus farouches. La patience, & la Philosophie *adoucissent* l'amertume des douleurs.

Il se dit aussi avec le pronom personnel, & signifie, Devenir plus doux. Conj. je m'*adoucis*, je m'*adoucissois*, je m'*adoucirai*. L'hyver s'est *adouci*; le froid est moins âpre, & moins violent. Le depit de ne posseder pas les richesses se console, & s'*adoucit* par le mepris que l'on a pour ceux qui les possedent. La Roch. Les haines & les inimitiez s'*adoucissent* par le temps. Du R. Il n'y a personne si sauvage qui ne *se* puisse *adoucir*. Dac. Le Roi s'*adoucit* dans la suite, & ne parut plus si irrité. P. de Cl. La fievre s'*adoucit* par l'abstinence & le repos.

Adoucir. Terme de Peinture. Mêler les couleurs avec la brosse, ou le pinceau. On dit aussi, *Adoucir* les desseins lavez, & faits avec la plume: c'est-à-dire, en affoiblir la teinte. *Adoucir* une peinture, c'est en changer quelques traits, & donner plus de douceur à l'air d'un visage, qui avoit quelque chose de rude. Fel.

Adouci, ie. part. pass. & adj.

ADOUCISSEMENT. s. m. L'action d'adoucir, ou ce qui sert à adoucir; état de la chose adoucie. Ce malade a senti beaucoup d'*adoucissement* par ce remede. L'*adoucissement* de la bile, & des humeurs.

Adoucissement, signifie fig. Soulagement, diminution de peine, & de douleur. Rien ne peut apporter d'*adoucissement* à mes deplaisirs. Il signifie aussi accommodement, temperament, correctif. Ne sçauriez vous trouver quelque *adoucissement* pour concilier les esprits. Les *adoucissemens* de la confession sont les meilleurs moyens que les Jesuites ayent trouvez pour attirer le monde. Pasc. Il faut chercher quelques *adoucissemens* pour exprimer les choses sales & malhonnêtes.

Cail. La Reine se priva de certains *adoucissemens*, que le privilege de son rang lui faisoit regarder comme permis, & que la flaterie lui avoit conseillé comme necessaires. Fl. Les personnes polies n'expriment qu'avec bien des precautions, & bien des *adoucissemens* tout ce qui peut faire naître des idées obscenes. Oe. M.

Adoucissement. Terme de Peinture. On s'en sert pour exprimer, que les couleurs sont bien noyées; que les traits ne sont pas tranchez, & qu'il n'y a rien de rude. L'*adoucissement* des couleurs rend la peinture plus tendre, & plus fine.

Adoucissement. Terme d'Architecture. C'est le racordement qui se fait d'un corps avec un autre par un chamfrain, ou par un cavet, comme le congé du fût d'une colonne; ou lorsque le plinthe d'une base est joint à la corniche de son piedestal par un cavet.

ADOUE'ES. Terme de Fauconnerie, qui se dit des perdrix qui sont pariées & accouplées.

A D R.

ADRESSANT, ante. adj. m. & f. Qui est envoyé à certain lieu, ou à certaine personne. Les lettres de Chancelerie sont toutes *adressantes* aux Juges, ou Officiers Royaux.

ADRESSE. s. f. Dexterité, industrie, subtilité, soit de la main, soit du corps. Les Charlatans font mille tours avec une *adresse* merveilleuse. Ce cavalier fait tous ses exercices avec beaucoup d'*adresse*: Il a une *adresse* naturelle pour toutes choses. Les jeux d'*adresse* sont permis, comme la paume, le billard, &c. Si l'*adresse* humaine peut quelquefois imiter la nature, que ne peut point le souverain Architecte du monde? P. D.

Adresse, se dit figurément de la subtilité, de la prudence, & de la finesse de l'esprit, ou pour le bien, ou pour le mal. Il faut beaucoup d'*adresse* pour conduire une piéce de theatre. On lui a tiré son secret avec *adresse*. Dans le monde il faut dissimuler avec *adresse* les veritez qui ne plaisent pas. Oe. M. On ne peut point s'asseurer d'un cœur qu'on ne retient que par *adresse*. Chev. Pour reüssir à la Cour, il faut plus d'*adresse*, que de bonne foi. Il se prend aussi pour ruse, & artifice. On deteste les lâches *adresses* de ceux qui abusent de la foiblesse des Princes. Oe. M. Par l'*adresse* de ceux qui s'enrichissent de la superstition des autres, on ne voyoit par tout que nouvelles ceremonies. Bay.

Ce qui devroit venir de la bonté des cœurs,
*Vient de l'*adresse*, & du genie.*

On le dit aussi de la conduite, & de l'habileté dans le maniment des affaires. Il a fait reüssir cette affaire par son *adresse*, & par la maniere dont il l'a tournée. Le peuple est si grossier qu'on ne doit pas se donner la peine de le tromper avec *adresse*. Oe. M. Le crime trouve moins d'aversion quand il est conduit avec beaucoup d'*adresse*. S. Evr.

Adresse, se dit aussi de la suscription des lettres ordinaires, qui marque le lieu, ou la personne, où on les veut faire tenir. Il a fait tenir ce paquet à son *adresse*. Vous avez mis sur ma lettre une *adresse* qui n'est pas lisible.

Adresse, se dit aussi des memoires qu'on laisse, ou des instructions qu'on donne pour trouver quelque personne, ou quelque chose. Il n'a garde de manquer de trouver cet homme-là, on lui a donné de trop bonnes *adresses*. Il a toutes les *adresses* du chemin qu'il doit tenir dans son voyage, & des lieux où il se doit arrêter.

Adresse, se dit quelquefois des requêtes qu'on presente, en cette phrase fort ordinaire dans les Gazettes: On a presenté une *Adresse* au Roi d'Angleterre, pour dire, une requête, un memoire, un placet.

On appelle, Bureau d'*adresse*, un bureau établi à Paris par

par Theophraste Renaudot fameux Medecin, où on trouve les advis de plusieurs choses dont on a besoin. C'est aussi le bureau où se fait la Gazette: d'où vient qu'on appelle figurément un bureau d'*adresse*, les maisons où on debite beaucoup de nouvelles.

ADRESSER. v.n. Tirer, aller droit au but. Ce tireur a bien *adressé*; dès le premier coup il a emporté le prix.

ADRESSER, v. act. Envoyer quelque chose en quelque lieu, ou à quelque personne qui est marquée & designée par quelques inscriptions. Les Commis de la Poste portent les lettres où on les *adresse*. Vous m'avez *adressé* un homme dont je suis embarassé. Cette lettre s'*adresse* à vous. Au n. pass. on dit, *adresser* ses pas; pour dire, tourner ses pas vers quelque endroit. Où *adressez* vous vos pas?

ADRESSER, avec le pronom personnel. Conj. je m'*adresse*, je m'*adressai*, je me suis *adressé*. Il signifie, Se presenter, avoir recours à quelcun; lui demander une grace; reclamer sa protection, son secours Il faut s'*adresser* directement à Dieu. Le Roi veut qu'on s'*adresse* à lui pour obtenir des graces. Il faut s'*adresser* au Parlement pour faire enteriner une remission. C'est à vous que s'*adressent* mes vœux. Je m'*adresse* à vous pour me tirer du mauvais pas où je suis engagé.

ADRESSER. Dedier un Ouvrage. Le P. Maimbourg s'est fait un honneur d'*adresser* tous ses Ouvrages au Roi. BAY. Mr. Menage a ramassé un recueil des vers qui lui étoient *adressez*. BAIL.

s'ADRESSER. Attaquer quelcun, soit par raillerie, soit par malignité. Prudemment on ne doit point s'*adresser* aux personnes puissantes; de peur de succomber sous leur credit. OE. M. Vous étes bien temeraire de vous *adresser* à moi. Ce reproche ne s'*adresse* qu'aux lâches.

On dit, A qui vous *adressez*-vous? vous vous trompez, vous étes mal *adressé*; pour dire, A qui vous joüez-vous? vous n'y trouverez pas vôtre compte. Je sçai bien à qui je m'*adresse*.

On dit encore, *Adresser* la parole à quelcun; pour dire, l'apostropher dans un discours, ou le choisir pour lui parler. Cela s'*adresse* à vous; c'est-à-dire, cela vous regarde: c'est vous qu'on veut designer.

On dit proverbialement, Il faut s'*adresser* à Dieu plutôt qu'à ses Saints; pour dire, qu'il vaut mieux s'*adresser* directement au Maître pour obtenir quelque grace, que d'employer pour cela la faveur de ses creatures, ou de ses domestiques.

ADRESSÉ, ÉE. part. & adj.

Ces mots viennent d'*addextrare*, de *dextra*, Mettre au droit chemin.

ADROGATION. s.f. Terme de Jurisprudence. Espece d'adoption; elle n'étoit differente de l'adoption, que parcequ'il s'agissoit d'une personne libre qui consentoit à être adoptée par une autre; & parcequ'elle se faisoit dans l'assemblée du peuple, pendant que la Republique subsistoit, & depuis par un rescript des Empereurs. Hors ces differences, qui ne regardent que la forme, c'est dans le fond la même chose que l'adoption.

ADROIT, OITE. adj. Industrieux; qui a une grande dexterité de main, de corps. Ce sauteur est bien *adroit*, bien agile. Cet ouvrier est fort *adroit* de la main.

ADROIT, se dit d'un esprit delicat, habile & subtil. Le discours de cet Orateur est fort *adroit*; il a donné une loüange fort *adroite*, fort delicate. Il est difficile de distinguer un fourbe *adroit* d'avec un honnête homme. M. Sc.

ADROIT, mis substantivement, se prend quelquefois en mauvaise part, & se dit d'un homme fin & rusé, qui se sert de son esprit pour tromper. Deffiez vous de cet homme, c'est un *adroit*.

A DROIT. adv. Du côté droit, qui est opposé à *gauche*.

On dit populairement, qu'un gaucher ne fait jamais rien *à droit*.

ADROITEMENT. adv. Avec esprit, avec prudence; d'une maniere adroite & subtile. Ce coupeur de bourse lui a volé *adroitement* sa montre dans sa poche. Les gens sages sçavent s'accommoder *adroitement* au temps. Ce mot vient du Latin *dexter*.

A D V.

ADVENEMENT ou AVENEMENT. s. m. Venuë, arrivée. Il ne se dit gueres qu'en ces deux phrases. Les Juifs sont encore dans l'attente de l'*avenement* glorieux du Messie & de son regne temporel. CL. Les Chretiens attendent le second *avenement* de J. C. quand il viendra juger les vivans & les morts. Les Prophetes avoient predit deux *avenemens* de J. CHRIST: l'un dans l'humilité, & l'autre dans l'éclat. NIC.

ADVENEMENT, se dit aussi du temps que les Princes parviennent à la Couronne, de celui où ils prennent possession de leurs Etats. L'*avenement* de Tibere à l'Empire fut signalé par le meurtre d'Agrippa. ABL. Tous les corps payent un certain droit au Roi pour son joyeux *avenement* à la Couronne. Plusieurs Communautez font renouveller leurs privileges par les Rois au temps de leur joyeux *avenement*. Les Evêques exigeoient autrefois des presens à leur joyeux *avenement*. Le Pape accorde ordinairement un Jubilé pour son *avenement* au Pontificat.

Ce mot vient du Latin *adventus*, Arrivée.

ADVENIR ou AVENIR. v. n. Arriver vaut mieux: se dit du succés & de l'évenement des choses; de ce qui en peut arriver. Je veux pousser cette affaire, quoyqu'il en puisse *avenir*. S'il vous *avient* jamais de retomber en faute, vous en serez châtié. Il est *avenu* tout le contraire de ce qu'on lui avoit predit. Un infracteur de paix est responsable de tous les maux qui en *aviendront*. S'il *avient* que je meure, ce sera d'amour. GOM.

ADVENIR. s.m. Temps futur; qui n'est pas encore present. Il seroit indigne de Dieu, de se servir de signes aussi vagues, & aussi obscurs que le sont ceux que l'on debite pour des presages de l'*avenir*. BAY. Le Seigneur dit à ses Disciples, qu'ils n'eussent point de soin de l'*avenir*, en parlant des choses temporelles. Comme le souvenir du passé donne du plaisir, l'esperance de l'*avenir* en donne aussi. M. SC. On tient que les Anges même ne peuvent pas penetrer dans l'*avenir*. La connoissance de l'*avenir* est reservée à Dieu. Les sciences qui predisent l'*avenir* sont toutes vaines & sans fondement. Les loix n'ont de force que pour l'*avenir*, & non point pour le passé. Dans le sombre *avenir* je ne vois pas trop clair. BENS. Nous ne nous tenons jamais au present: nous anticipons l'*avenir*, comme trop lent, & pour le hâter; & nous rappellons le passé pour l'arrêter comme trop prompt. PASC. La curiosité insatiable de sçavoir l'*avenir* a fait inventer une infinité de manieres de divination toutes chimeriques, dont les hommes n'ont pas laissé de se payer. BAY. Pourquoy fouiller dans l'*avenir* pour se rendre malheureux. PORT-R. Il y a de l'imprudence à hasarder l'*avenir* pour le present. OE. M. L'idée de la mort l'afflige d'autant plus, qu'elle ne lui laisse voir qu'un long *avenir* derriere un rideau, qui redouble ses inquietudes. AB. Le passé est un abîme qui engloutit toutes choses, & l'*avenir* est un autre abîme impenetrable. L'*avenir* s'écoule dans le passé. NIC.

Le regret du passé, la peur de l'avenir,
Le chagrin du present, penser qu'il faut finir;
Ce sont les beaux presens que nous fait la raison. Oe. M.
Vaines reflexions! inutiles discours!
L'homme malgré vôtre secours,
Du frivole avenir *sera toûjours la dupe.* Des H.

Advenir, ou plutôt *Avenir*, terme de Palais, Assignation, ou acte qu'on signifie à un Procureur de partie averse, pour se trouver à l'audience pour venir plaider. Il y a *avenir* precis à ce jour pour plaider. On ne peut pas obtenir un defaut, qu'on n'aye un *avenir* en main.

A venir, ou futur; *A l'advenir*, ou desormais; se disent adverbialement en ces phrases. On en parlera dans tous les siecles *à venir*. Si on a mal vécu par le passé, il faut mieux vivre *à l'avenir*. Ce mot vient du Latin *advenire*.

ADVENT, ou AVENT. s. m. Le temps qui precede la fête de Noël. Il dure quatre semaines. Le premier Dimanche de l'*Avent* est une fête double de la premiere classe. Les Religieux & les devôts jeunent l'*Avent* comme le Carême. On ne marie point durant l'*Avent* sans dispense.

ADVENTIF, ive. adj. Prononcez le *d*. Terme de Jurisprudence; en Latin *bona adventitio*; se dit des biens qui arrivent à quelcun, soit comme un present de la Fortune; soit par succession collaterale; soit par la liberalité d'un étranger. Ce mot est opposé à *profectitia*, qui signifioit, les biens qui proviennent du pere directement. Ce mari a été condamné à restituer aux heritiers de sa femme non seulement ses deniers dotaux; mais aussi ses biens *adventifs*, qui lui étoient échûs par succession collaterale.

Advenu, uë. part. pass. du verbe *Avenir*. Il faut attendre que le cas soit *avenu*, avant que de faire cette demande. On dit au Palais, Il faut regarder cette procedure comme non faite, & non *avenuë*.

ADVENUE, ou AVENUE. s. f. Passage pour aborder en quelque maison, en quelque ville. Les Archers ont occupé toutes les *avenuës* de la maison pour prendre ce criminel. La cavalerie se saisit de toutes les *avenuës* d'une place pour la bloquer; elle occupe, elle bouche tous les passages. Le General s'est emparé de toutes les *avenuës*, & les a fait fermer par des retranchemens.

Advenuë, est aussi une allée d'arbres plantez en droite ligne, qui conduit à une maison de plaisance. Les *avenuës* de Versailles, de Vincennes, &c.

ADVENTURE, AVENTURE, ou AVANTURE. s. f. Evenement; accident; chose qui arrive inopinément. Les Chiromanciens, les Bohemiens disent la bonne *aventure*: on croit sottement qu'ils predisent ce qui doit arriver. Il m'est arrivé aujourd'huy une *aventure* que je n'attendois pas. Il m'a raconté ses *aventures* amoureuses. Ce Roman est plein d'*aventures* bien bizarres, & bien burlesques. Cette Belle peut aisément me dire ma bonne *aventure*, puis qu'elle me la peut faire. Chev.

Adventure, se dit aussi de ces accidens surprenans & extraordinaires; qui sont souvent de pures imaginations: ou des entreprises hasardeuses, comme sont celles des Romans de chevalerie. Il y a des gens qui sont sujets à trouver des *aventures*: & certains esprits Romanesques qui courent après les *aventures*. Don Quichot a voulu imiter les anciens Paladins, qui alloient chercher les *aventures*. L'Amadis est tout plein d'*aventures* perilleuses, surprenantes, enchantées. On dit aussi, C'est une femme à *aventure*, lors qu'elle a fait parler d'elle par ses galanteries.

On sçait de cent beautez les tristes aventures;
Et l'Empire amoureux est tout plein de parjures.
M. de la Suze.

Une *aventure* galante ne le touche point, à moins qu'elle ne soit assaisonnée de danger, & de crainte. Oe. M. La triste *aventure* d'un agneau injustement devoré par un loup, est un exemple instructif que la fable propose. Le P. le Bos. Les bilieux, dont l'amitié est ardente, & emportée, font bien du bruit dans les fâcheuses *aventures* de leurs amis. M. Esp. Les *aventures* naissent sous les pas des Heros. Oe. M. Les *aventures* de Belfegor sont plaisamment imaginées, & il y a beaucoup d'art. Oe. M. Les Portugais sont si superstitieux, qu'ils couvrent toutes les images de leur chambre avant que d'achever une *aventure* amoureuse. Inq. de Goa. Il arrive souvent qu'à la lecture d'un Roman, les filles se passionnent pour des intrigues, & des *aventures* chimeriques. Fen.

Adventure, signifie aussi, Un évenement qui est au pouvoir du hasard, & de la fortune. Je suis preparé à toute sorte d'*aventure*. Cet homme attend pour se marier quelque bonne *aventure*; c'est-à-dire, qu'il trouve par hasard quelque bon parti. Prendre sur soi l'*aventure* d'une affaire: c'est se resoudre à tout ce qui en peut arriver.

On dit en ce sens, Mettre de l'argent à la grosse *aventure*, pour dire, le mettre à profit sur le negoce de mer, & sur la quille du vaisseau, où on risque le naufrage, & la prise des Corsaires. Le bureau des asseurances repond de la grosse *aventure*.

A l'adventure, *D'adventure*, & *Par adventure*, sont des phrases adverbiales: pour dire, par hasard. Errer à l'*aventure*; c'est marcher sans dessein, & sans sçavoir où l'on veut aller. C'est être imprudent, que de mettre tout *à l'aventure*, de faire tout *à l'aventure*; c'est-à-dire sans reflexion. Chacun a la liberté de dire *à l'aventure* tout ce qu'il pense. Pasc. Combien a-t-on vû de Ministres étourdis gouverner les Etats à l'*aventure?* Bal. La plupart des gens n'ont point de principes, & vivent à *l'aventure*. La Br. Vous jettez vôtre culte au hasard & à *l'aventure*, si vous n'êtes pas bien convaincu que J. Christ soit present dans l'Eucharistie. Cl. Un baiser bien souvent se donne à *l'aventure*. La Sabl. Si *d'aventure*, ou *par aventure* il arrivoit; c'est-à-dire, Si le hasard vouloit que cela arrivât. Les deux derniers sont du stile badin, & burlesque. Refl.

On appelle aussi, Mal d'*aventure*, une apostume qui vient au bout des doits, lorsqu'on s'est piqué, & qu'on n'a pas bien fait sortir le sang de la playe, qui ensuite s'y est corrompu. Il est fort different du *panaris*, quoyqu'il vienne au même endroit. Voyez *Panaris*.

ADVENTURER. v. n. Risquer; mettre au hasard. Il a beaucoup *aventuré* de mettre son argent dans cette affaire. On le dit plus souvent avec le pronom personnel, Vous vous *aventurez* trop. Ce Capitaine s'est bien *aventuré* d'entrer si avant dans le païs ennemi. Cet argent est bien *aventuré*, pour dire, qu'on le tient perdu; ou qu'il est en grand danger.

Adventuré, ée. part. pass. & adj.

ADVENTUREUX, euse. adject. Hardi, qui s'expose temerairement au peril. Ce soldat est fort *adventureux*. Ce terme n'est gueres en usage.

ADVENTURIER, ou AVENTURIER, ou AVANTURIER. s. m. Qui cherche la gloire par les armes; qui court après la fortune à travers les dangers. Il y avoit bien des volontaires, des *aventuriers* en cette armée. Les anciens Paladins étoient des Chevaliers *aventuriers*. Combien de ces mots *aventuriers* qui paroissent subitement, qui durent un temps, & qu'on ne revoit plus? La Br. On a fait une Histoire des *Aventuriers*; ce sont des Corsaires qui ont couru les Iles de l'Amerique. On le disoit particulierement autrefois de ceux qui alloient volontairement à la guerre pour

pour se signaler, & pour acquerir la réputation de brave.

Adventurier, se dit plus specialement de ceux qui sont peu favorisez de la fortune, & qui cherchent à s'établir. On le dit aussi des temeraires, qui hasardent tout legerement, & imprudemment. Cet homme est un *aventurier* que les mauvais succés ne rebutent point. Le Marechal de Gassion, si *aventurier* pour les partis & si brusque à charger, craignoit les engagemens entiers. S. Evr. Ce nouvel Auteur est un *aventurier* qui se veut faire connoître en attaquant un Auteur celebre.

Adventurier, se dit figurément en amour, d'un jeune homme galant, & entreprenant, qui cherche quelque heureuse fortune. Les *aventuriers* amoureux s'attachent à toutes les femmes seulement pour l'honneur de les seduire.

ADVENTURINE, ou AVANTURINE. s. f. Pierre precieuse, jaunâtre, remplie de plusieurs points d'or qui se repandent par toutes ses parties, qui lui donnent un brillant admirable. Il y en a aussi de couleur d'olive. On en trouve de fort grands morceaux dans la Boheme & dans la Silesie.

Adventurine. s. f. Est une sorte de verre mêlé avec de la limaille de cuivre, qui y éclate comme de petits grains d'or. Ce nom lui a été donné, parceque le secret en a été trouvé par aventure. Le hasard ayant fait tomber quelque limaille de cuivre dans les fourneaux de verriers, pour faire de l'émail qui devoit venir de la couleur de l'émeraude, le metail demeura sans se fondre, & fit cet agreable mélange de cuivre & de verre qu'on voit en l'*aventurine*, & qui la rend fort cassante. Ce nom lui peut venir aussi de la ressemblance qu'il à avec l'*aventurine*, pierre precieuse.

ADVERBE. s. m. Prononcez le *d*. Terme de Grammaire. C'est une des parties d'oraison qui ne se decline, ni ne se conjugue, & qui se joint avec les verbes ou avec les adjectifs, pour expliquer la maniere d'agir, ou de souffrir, & pour en marquer les differentes circonstances. Il agit *constamment*; il est *vivement* poursuivi; il est *fort* malade. Les *adverbes* se distinguent en *adverbes* de temps, de lieu, & en un grand nombre d'autres. Ils augmentent, ou diminuent la force des mots avec lesquels ils sont joints. Notez qu'il ne faut pas placer l'adverbe trop loin de son verbe. Les *adverbes* de quantité veulent avoir l'article indefini après eux : il y a disette *de* bled. Il en faut excepter *bien* qui demande l'article defini : Il a bien *de* l'esprit, au lieu qu'on dit, il a beaucoup d'esprit avec l'article indefini. Il faut faire la même exception quand le verbe regit l'accusatif : Il aime trop *les* femmes. Si l'*adverbe* de quantité ne se raporte point à la chose dont on parle, mais seulement au verbe dont il amplifie, ou modifie la signification, en ce cas on se sert de l'article defini : Donnez-moi un peu *de* l'eau; & s'il se raporte à la chose, on dit, Donnez moi un peu *d'*eau. Il est bon de remarquer encore que le genitif, qui vient après les *adverbes* de quantité, donne la loi au verbe, & le regit : Un grand nombre *de* temoins *rapportent*. La plupart *des* gens se *laissent* aller au vice.

ADVERBIAL, ALE. adj. Qui tient de l'adverbe; phrase qui se fait de deux ou trois mots qui ont la force d'un adverbe, comme : *A tâtons*, est un mot *adverbial*; une phrase *adverbiale*. *C'est au pis aller. Coup sur coup. De temps en temps.*

ADVERBIALEMENT. adv. A la maniere d'adverbe. Ce mot se prend *adverbialement* en telles ou telles phrases.

Ce mot d'*adverbe* vient d'*adverbium*, qui vient de *ad* & de *verbum*.

ADVERSAIRE. s. m. & f. Prononcez le *d*. Antagoniste; celui qui combat, ou qui dispute contre quelcun. David avoit à combattre un redoutable *adversaire* : c'étoit Goliath. Cardan avoit un puissant *adversaire* qui écrivoit contre lui : c'étoit Scaliger en ses Exercitations. Ne vous prevalez point trop de la victoire, & ne poussez point un *adversaire* à bout. Il faut prendre conseil sur le champ, & se resoudre sur la mine, & sur la contenance de son *adversaire*. Bal. Vous aurez de la peine à vaincre, ou à repousser une si dangereuse *adversaire*. Ce mot vient de *ad*, & *versus*.

ADVERSATIF, IVE. adject. Terme de Grammaire, se dit d'une particule, ou conjonction *adversative*, laquelle marque quelque difference, ou quelque opposition entre ce qui la suit, & ce qui la precede. *Mais* est une particule *adversative*. *Ou* est une conjonction *adversative* : oui, *ou* non.

ADVERSE. adj. f. Le *d* ne se prononce point selon le plus grand nombre. Terme de Palais. Contraire, opposé. C'est la partie contre laquelle on est en procés. Voilà les deux parties *averses*. On dit aussi, l'*adverse* fortune; pour dire, la mauvaise fortune. Ici prononcez le *d*. Il ne s'employe que dans ces deux phrases.

On le dit par application d'une personne qui n'en aime pas une autre, qui la dechire, ou la contredit par tout. Il ne faut pas prendre garde à ce qu'il dit d'une telle; c'est sa partie *averse*.

ADVERSITE'. s. f. Disgrace; malheur; état fâcheux où l'on se trouve par la perte de la santé, de l'honneur, ou des biens. Job souffrit constamment son *adversité*. Dieu éprouve ses Elus par l'*adversité*. La vertu se recueille, & se reünit dans l'*adversité*; au lieu qu'elle se relâche, & se dissipe dans le bonheur. Fl. Il est plus aisé de resister aux chagrins de l'*adversité*, qu'aux charmes de la prosperité. Oe. M. Les plus courageux succombent souvent sous les *adversitez* extrêmes. Ib. Un ami soulage le poids de l'*adversité*, parcequ'il en prend la moitié sur lui-même. Dis. de Lam. L'homme ne sçauroit tenir ni contre la prosperité, ni contre l'*adversité*. Fl. Il n'y a rien qui s'use tant, & qui s'épuise si aisément, que les consolations dans l'*adversité*. B. Rab. Les delivrances rasseurent la foi; au lieu que l'*adversité* affoiblit la confiance en Dieu. Pajon.

Ces mots viennent de la preposition *adversus*, Contre.

ADVERTIR, ou AVERTIR. verb. act. Apprendre à quelcun une chose qu'il lui importe de sçavoir; L'instruire de ce qu'il ignore; lui en donner avis. Cet espion *avertit* de tout ce que les ennemis entreprennent. Il faut l'*avertir* sans cesse de penser à ses devoirs. Un ami qui nous *avertit* judicieusement de nos fautes, est un bien inestimable. Oe. M. Les grands admirateurs sont de si sottes gens, qu'ils ont souvent besoin qu'on les *avertisse* quand il faut rire. S. Evr. La mort qui nous *avertit* tous les jours du peu de temps que nous avons à joüir des biens fragiles du monde, ne modere point nos empressemens. Le P. Gail.

On dit en general qu'un homme est bien *averti*; pour dire, qu'il est bien informé de ce qui se passe. Il vient du Latin *advertere*.

Adverti, ie. part.

On appelle au manege, un pas *averti*, ou un pas *écouté*, celui qui est reglé & soutenu; un pas d'école.

On dit en proverbe, qu'un *averti* en vaut deux; pour dire, qu'un homme instruit a un grand avantage, & qu'il est dangereux d'attaquer un homme qui est sur ses gardes. *Avertir* quelcun de son salut; pour dire, lui apprendre une chose qui decide de toute sa fortune. Le *d* ne se prononce point en ces mots.

ADVERTISSEMENT. s. m. Instruction; conseil; remontrance. Ce Precepteur donne de bons *avertissemens* à ses écoliers. *Avertissement* au Lecteur; est la preface d'un livre, qui sert d'instruction au Lecteur.

Advertissement, signifie aussi, des pressentimens; des

des avant-coureurs; des avis qu'on donne, ou qu'on reçoit, & qui sont utiles pour profiter de quelque chose, ou pour éviter quelque mal. La lassitude, ou la pesanteur des membres, est un *avertissement* de quelque maladie.

On dit proverbialement, C'est un *avertissement* au Lecteur; pour faire entendre à-propos de quelque accident, que l'on doit prendre garde à soi.

Advertissement, en termes de Palais, est une piece d'écriture que font les Advocats en premiere instance pour l'instruction du procés, pour y deduire le fait, & tous les moyens de droit. *Avertissement* en droit que met & baille par devant vous, &c. c'est le titre des écrits d'un procés.

ADVERTISSEUR. s. m. Est un Officier chez le Roi, qui avertit lors que le Roi vient dîner.

ADVEU, ou AVEU. s. m. Reconnoissance; confession. Il a été condamné par son propre *aveu*.

Adveu, signifie aussi, Protection, approbation; ordre, ou consentement donné. Il n'a rien fait que par l'*aveu* du Roi, & par son ordre. Ce fils ne fait aucune action sans l'*aveu* de son pere.

Adveu, en termes de Palais, signifie reconnoissance, ou Acte qu'on est obligé de donner au Seigneur de fief 40. jours après qu'on a fait la foi & hommage, contenant un denombrement en particulier de toutes les terres qu'on avouë tenir de lui. Il faut donner à la Chambre des Comptes un *aveu* & denombrement de toutes les terres qu'on tient du Roi. Par la Coutume de Paris un *aveu* & denombrement (ces mots ne se separent gueres) doit être blâmé dans les 40. jours après qu'il est donné, autrement il est reçû. En Normandie l'*aveu* peut être blâmé dans les 40. ans. Les *aveus* ne font preuve qu'entre ceux qui les donnent, ou qui les reçoivent.

On appelle communément un homme sans *aveu*, un vagabond, qui n'a ni feu, ni lieu, & qui n'a personne de qui il se reclame. Les Ordonnances veulent que les Prevôts se saisissent des Bohemiens, vagabonds, & gens sans *aveu*, & qu'ils les envoyent aux galeres.

Ces mots viennent d'*advovere*.

ADVIS, ou AVIS. s. m. Avertissement, instruction qu'on donne à quelcun de quelque chose qu'il ignore, ou à quoy il ne prend pas garde. Il lui a donné de bons *avis* sur la correction de son livre. Un homme d'étude qui ne prend *avis* que de ses livres, en entrant dans le monde, fait bien des faux pas. S. Evr. Il faut aider la liberté de celui qui nous avertit en recevant facilement ses *avis*. Id. C'est un vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie *conseil* & *avis* à conseiller.

En ce sens on dit en termes de guerre, de negoce, de marine, Donner *avis*, pour dire, Faire sçavoir les nouvelles de ce qui se passe. Ce Gouverneur a reçû *avis* qu'on venoit assieger sa place. Une barque d'*avis*, est une barque destinée pour porter les nouvelles & les ordres à une flotte. Aller aux *avis*, c'est envoyer quelques troupes battre l'estrade, prendre des prisonniers pour decouvrir les desseins de l'ennemi. Une lettre d'*avis*, c'est la lettre par laquelle un marchand, ou un banquier mande à son correspondant, qu'il a tiré sur lui une telle lettre de change, qu'un tel associé est prêt à faire banqueroute. Cet homme a toûjours de bons *avis*; pour dire, de bonnes nouvelles.

Advis, signifie aussi, Sentiment, opinion. Tous les Theologiens sont d'un même *avis* sur cette question. Ce President est allé aux *avis*, a pris les *avis* de sa Compagnie. Ce Docteur est toûjours d'un *avis* singulier. Les *avis* sont partagez. Voilà mon *avis*. Ouvrir un *avis* rigoureux. La Roch. Nous ne trouvons gueres de gens de bon sens que ceux qui sont de nôtre *avis*. Id.

On dit aussi, Il m'est *avis*, pour dire, Il me semble: mais il n'est plus du bel usage. Refl.

Advis, se prend presque en ce sens pour Reflexion, conseil, reproche, reprimande. Je lui ai donné des *avis* sur sa conduite. Je vous remercie de tous vos bons *avis*. Il y a jour d'*avis* entre ci & là, pour dire, Il y a du temps pour faire reflexion, pour prendre conseil. Le compartiteur d'un procés, est celui qui ouvre un second *avis*.

Advis, en termes de Palais, se dit de certains arrêtez ou deliberations de ceux qui sont commis par des superieurs pour examiner une affaire, ou des faits dont ils ne peuvent pas être éclaircis autrement: sur lesquels arrêtez ils donnent un jugement conforme. On a fait assembler les parens de ce mineur, pour donner leur *avis* sur la vente de ses biens. C'est en ce même sens que Boileau a dit en parlant d'Alexandre:

Et qu'un sage Tuteur l'eût dans cette demeure,
Par avis *de parens enfermé de bonne heure.*

Advis, en termes de Finances, signifie l'invention, & les moyens d'établir quelque imposition nouvelle, ou de faire la recherche des deniers divertis qui appartiennent au Roi. Les donneurs d'*avis* sont des gens fort odieux. Il a eu tant pour son droit d'*avis*. On le dit aussi de ces gens d'intrigue qui donnent des *avis* des Offices ou Benefices vacans, qui negocient des affaires, ou des mariages.

On dit burlesquement & ironiquement, A vôtre *avis*, me conseilleriez-vous de faire cela?

ADVISER, ou AVISER. v. act. Prendre une resolution après quelque deliberation. Les Etats assemblez pour la reformation du Royaume, *aviserent* qu'il falloit que, &c. Après avoir bien consulté, bien raisonné, on *avisa* que &c. il fut *avisé* que &c.

Ce mot vient de *advisare*, qui se trouve pour *deliberare* dans les Auteurs de la basse Latinité. Men.

Adviser, signifie aussi Avertir, Il vous trompera, je vous en *avise*. C'est le premier qui m'en a *avisé*. Mais en ce sens il vieillit, & n'est en usage que dans quelques Provinces.

Adviser, c'est aussi Songer, penser, pourvoir à une chose. Nous *aviserons* à ce que nous aurons à faire. Vous avez du loisir pour *aviser* à ce que vous avez à dire pour vôtre defense. Vous vous en *avisez* un peu tard. On y *avisera*.

Adviser, signifie aussi, Croire, juger. La Cour a renvoyé les parties pour se pourvoir comme elles *aviseront* bon être: pour dire, comme elles le jugeront à-propos.

Adviser, signifie encore, Faire reflexion, s'appercevoir. Je ne m'en suis pas *avisé*. Personne presque ne s'*avise* de lui-même du merite d'un autre. La Bru.

Adviser, signifie encore, Voir de loin, ou decouvrir avec quelque recherche ou application. Je vous ai *avisé* de cent pas. Il *avisa* son ennemi qui s'étoit caché dans la foule. Il est bas en ce sens, & de la lie du peuple. Ainsi au lieu de dire: Il *avisa* un homme sur une tour, il faut dire, il decouvrit un homme sur une tour. Vaug.

Adviser, se dit figurément des decouvertes qui se font par les yeux de l'esprit après quelque meditation. Il s'est *avisé* d'une bonne invention. Ils se sont *avisez* d'un mauvais expedient pour se tirer d'affaire. Il n'y a sotise, il n'y a malice dont il ne s'*avise*. S'aviser d'une ruse, d'un stratagême. Les hommes ne pouvant éviter la mort, se sont *avisez* de n'y point penser, afin de se rendre moins malheureux. Pasc. Fabius ayant trouvé l'armée rebutée de combattre sans succés, s'*avisa* de consumer Annibal par la lenteur. S. Evr. Les Anciens ne se sont point *avisé* de traverser la grande Mer Oceane. Il lui a fait toute la bonne chere dont il s'est pû *aviser*. On dit aussi, C'est bien *avisé* à vous, pour dire, Vous avez raison.

On dit proverbialement qu'un fou *avise* bien un sage; pour faire comprendre qu'il faut écouter les avis de quelque part qu'ils viennent.

ADVISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ADVISÉ, est aussi substantif, & se dit d'un homme sage, prudent, circonspect, éclairé dans la conduite de ses affaires, & qui ne fait rien sans bien considerer toutes choses. On n'est jamais si *avisé* en son propre fait qu'en celui d'autrui. VAU. Plusieurs personnes très-judicieuses & très-*avisées*, ont preferé l'exil aux douceurs de la patrie. BAL. On peut lui fier cette negociation, il est fort *avisé*. Il a fait cette faute comme un imprudent, & un mal-*avisé*.

ADULATEUR. s. m. Celui qui fait metier de flatter. C'est un lâche *adulateur*, un perpetuel *adulateur*. Combien sa fortune a-t-elle trouvé d'*adulateurs*. LE P. GAIL. Ce mot n'est gueres en usage qu'au païs Latin, & vient du Latin *adulator*, *Flateur*, qui vient du verbe Grec *iduliz.o*, qui signifie, *Je flatte*. Cependant on s'en peut servir dans la Poësie à l'exemple de Boileau, qui a dit, Du Tiran soupçonneux pâles *adulateurs*.

ADULATION. s. f. Ce mot, qui vient du Latin *adulatio*, est nouveau, & signifie flaterie. Le foible des Grands est d'aimer à être trompez, & à écouter avec plaisir l'*adulation* & le mensonge, dont on nourrit sans cesse leur amour propre. LE P. BOURD. Les femmes doivent plus à nos *adulations*, qu'à leur merite. S. EVR.

ADULTE. adj. m. & f. Qui est parvenu à un âge de discretion. Qui entre dans l'adolescence, & qui est assez grand pour avoir du jugement & du discernement. Il n'a gueres d'usage qu'en Theologie, où on parle du batême des *Adultes*.

ADULTE. Ce mot est aussi très-souvent substantif. Il est masculin quand on parle d'un garçon, & feminin quand on parle d'une fille.

On le dit aussi en Anatomie. Il y a plusieurs parties dans le corps des enfans qui sont differentes de celles des *adultes*: comme la fontaine de la tête, les apophyses des os, &c. Ce mot vient d'*adolescere*, *Croître*.

ADULTERE. s. m. Peché qui se commet par des personnes mariées, contre la foi qu'ils se sont promise dans le mariage, en s'abandonnant à quelque autre. Quoyque le mari qui viole la fidelité conjugale, soit coupable d'*adultere* aussi-bien que la femme, elle n'est point reçuë à accuser son mari. Ceux qui accusent la Providence, parcequ'elle rend l'*adultere* aussi fecond qu'un mariage legitime, se scandalisent mal à-propos. LA PLAC. Par l'ancien Droit Romain, il n'y avoit point de loi établie contre l'*adultere*: l'accusation, & la peine en étoient arbitraires. L'Emp. Auguste a été le premier qui en a fait une loi, qu'il a eu le malheur de voir executer dans la personne de ses propres enfans. C'est la loi *Julia*. Quoyque par cette loi l'accusation du crime d'*adultere* fût publique, & permise à tout le monde, il est pourtant certain que ce crime a été plus consideré comme un crime domestique, & particulier, que comme un crime public. On permettoit rarement aux étrangers d'en poursuivre la vengeance; sur tout quand le mariage étoit paisible, & que le mari ne se plaignoit point. La raison est, que cette accusation ne pouvoit être intentée, sans mettre de la division entre la femme, & le mari; sans mettre l'état des enfans dans l'incertitude; sans attirer sur le mari le mepris & la risée du public; & sans couvrir la famille de honte, & de confusion. Comme le mari est le plus offensé, il est juste quand il garde le silence, que personne ne parle pour lui. On doit supposer qu'étant le principal interessé à examiner les actions de sa femme, il en juge aussi avec plus de circonspection; parcequ'il y a un peril égal ou à croire legerement, ou à croire difficilement. C'est pourquoy la loi en certains cas l'a établi Juge, & executeur en sa propre cause: elle lui a permis de se venger par lui-même de l'injure qui lui étoit faite, & de ravir la vie à des adulteres qu'il surprenoit souillant son lit, & qui étoient assez hardis pour lui ravir l'honneur. Aussi par les Constitutions des Empereurs, a-t-on abrogé les loix qui permettoient aux étrangers l'accusation d'*adultere*. Ce pouvoir fut reservé au mari, afin de ne troubler point la concorde du mariage, & d'éviter les malheurs que ces sortes d'accusations, justes, ou injustes, traînent après elles. On excepte seulement la complicité du mari; c'est-à-dire, ou lors que le mari fait un commerce infame de la debauche de sa femme; ou qu'ayant vû de ses propres yeux l'infidelité de sa femme, il n'entroit pas dans une juste indignation, & dissimuloit l'affront; en le souffrant patiemment. En ce cas l'*adultere* devenoit un crime public, & la loi *Julia* decernoit même des peines contre ces infames maris. En France l'*adultere* n'est point entre les crimes publics. Le mari seul, & non pas même les gens du Roi, en peut former l'accusation, & en exercer la vengeance. Il faudroit un scandale bien notoire, pour autoriser les étrangers à se porter accusateurs. En vertu du 32. v. du 5. ch. de S. Mathieu le mariage peut être dissolu par l'*adultere*. Mais l'usage contraire a prevalu dans l'Eglise Romaine. Toute la peine que l'on inflige à la femme surprise dans le crime, & convaincuë d'*adultere*, est de la priver de sa dot, & de toutes ses pactions matrimoniales, & de la releguer dans un monastere. Cependant l'*adultere* est un empêchement legitime au mariage entre les personnes qui l'ont commis. C'est la decision du Pape Leon, *Ne quis ducat in matrimonium quam prius polluit per adulterium.* On ne doit pas souffrir que ceux là s'unissent par le lien du mariage, qui en ont souillé la pureté par l'*adultere*. Selon les loix de Moyse, celui, & celle qui avoient commis *adultere*, étoient punis de mort. Le G. Constantin fit aussi une loi qui les condamne au dernier supplice. Les Constitutions de Charlemagne, & de Louis le Debonnaire leur infligent une peine capitale. On a bien rabatu de la severité de ces vieilles loix. Aujourd'huy l'*adultere* fait le commerce, & l'agrément des Cours galantes, & polies. Il y a une glose des Canons qui porte, que l'*adultere* est ce que les François appellent une bonne fortune; *Quod Galli vocant bonam Fortunam.* Quelque grand que soit le crime, la plupart s'en glorifient. Mars & Venus ont été surpris en *adultere*, & tous les Dieux en ont ri. ABL. Le bruit de l'*adultere* d'Olimpias se repandit par toutes les nations qu'Alexandre subjugua. DU RIER. On appelle *un double adultere*, celui que deux personnes mariées commettent ensemble. Enfant né *d'un double adultere*.

ADULTERE, se dit aussi de celui, ou de celle qui commettent l'adultere. Un *adultere* public doit être privé de ses Benefices.

Faut-il que sur le front d'un profane adultere,
Brille de la vertu le sacré caractere? RAC.

Solon croyoit que la plus grande peine qu'on pût ordonner contre les femmes *adulteres*, étoit la honte publique. LE MAIT. A Rome on mutiloit l'*adultere* surpris en flagrant delit; & par cette punition, le mari pourvoyoit à sa seureté pour l'avenir. DAC. JESUS-CHRIST ne voulut pas condamner la femme *adultere*. St. Thomas quest. 154. dit que ce mot vient, *quòd aliquis accedat ad alteram.* On disoit en vieux François, *Avoultre*, & on dit encore en Basse Bretagne *Avoultr*, pour signifier la même chose.

Les Astronomes appellent *adultere* du soleil & de la lune, leurs éclipses, quand elles se font en quelque maniere contre les regles de l'Astronomie, comme il arrive aux éclipses

eclipses horisontales. Car quoyque le soleil & la lune soient diametralement opposez, ils ne laissent pas de paroître en même temps sur l'horison. On en a veu une à Paris le 16. Juin 1666. On tient que de semblables éclipses doivent arriver tous les 19. ans.

ADULTERER. v. act. Commettre adultere. Ces deux personnes ont plusieurs fois *adulteré* ensemble. Celui qui convoite la femme d'autrui, a dejà *adulteré* dans son cœur. Ce mot n'est gueres en usage.

ADULTERIN, INE. adj. Fils ou fille qui sont nez d'un adultere. Les bâtards *adulterins* sont incapables de Benefices. C'est un mot de Droit, dont on ne se sert gueres que dans le Barreau. Les enfans *adulterins* sont plus odieux que ceux qui sont nez de personnes libres. Le Droit Romain leur refusoit même le nom d'enfans naturels, comme si la nature les desavoüoit.

ADVOCASSER, ou AVOCASSER. v. n. Faire la profession d'Avocat. On ne le dit point des Avocats celebres; mais de ceux qui ont peu de pratique. Il y a long temps qu'il *avocasse*, & meurt de faim. Ce mot est bas.

ADVOCASSERIE. s. f. Profession d'Avocat. On ne voit gueres de gens s'enrichir aujourd'huy par l'*Avocasserie*. Il y a dejà plusieurs années que cet homme s'addonne à l'*avocasserie*. Ce mot est bas.

ADVOCAT, ou AVOCAT. s. m. Homme sçavant en Jurisprudence, qui en vertu de ses licences & de sa matricule, plaide & deffend de vive voix, ou par écrit, le droit des parties qui ont besoin de son assistance. *Avocat* au Conseil, est celui qui fait toutes les instructions des affaires du Conseil du Roi, comme un Procureur. On appelle aussi, un *Avocat écoutant*, celui qui n'a point encore de pratique: un *Avocat plaidant*, qui s'applique à la plaidoirie: un *Avocat consultant*, qui se renferme à la consultation. Cette distinction entre les *Avocats* plaidans, & les *Avocats* consultans, se rapporte à celle que mettoient les Romains entre les *Avocats*, & les Jurisconsultes. Il y avoit seulement cette difference, que la fonction des Jurisconsultes, qui donnoient simplement leurs conseils, étoit distincte, & separée de celle des *Avocats*. Les Jurisconsultes ne plaidoient point; c'étoit une espece de Magistrature privée, & perpetuelle; principalement sous les premiers Empereurs. D'autre côté les *Avocats* ne devenoient point Jurisconsultes: au lieu qu'en France les *Avocats* deviennent Jurisconsultes en ce sens-là; c'est-à-dire qu'ayant acquis de l'experience, & de la capacité dans la plaidoyerie, & ne pouvant plus en soutenir le tumulte, & la fatigue, ils deviennent *Avocats* consultans. C'est la recompense de leurs travaux, & la retraite d'honneur de leur vieillesse. C'est pourquoy à l'audience des Parlemens, ils se placent sur les sieges inferieurs couverts de fleurs de lys, avec les Juges des Jurisdictions subalternes. Dans les anciennes Ordonnances ils sont nommez *Avocats* conseillers; *Advocati consiliarii*. Pour être reçû Avocat, il faut avoir pris ses licences dans une Faculté en Droit, après y avoir étudié trois ans, y avoir été examiné deux fois, & y avoir soutenu deux Theses. Il faut prêter serment, & se faire immatriculer au Parlement où l'on veut plaider. Ciceron dit qu'un habile Avocat, est comme l'Oracle que chacun va consulter. La loi 14. du Code L. 2. T. 7. appelle le metier d'*Avocats* une milice; parceque les *Avocats* combattent pour la vie, & pour la fortune de ceux qui implorent le secours de leur éloquence. Les Espagnols de Cuba ne voulurent plus qu'il passât d'*Avocats* dans leur Ile; ils les appellent *Lettrados*: & obtinrent que ceux qui y étoient dejà ne plaideroient plus, disant qu'ils étoient cause de tous les debats & procés des habitans. HERRERA.

Dans les anciennes pratiques & stiles des Cours, les *Avocats* ont été appellez *Parliers*, ou *Amparliers*. Le mot de *Parlier* est encore en usage en quelques endroits de la Suisse, comme dans le Comté de Neuchâtel. Ils ont été aussi appellez *Conteurs*, & *Plaidours*.

Les Romains avoient une opinion honorable de la profession d'*Avocat*. Les sieges du barreau de Rome étoient remplis de Consuls, & de Senateurs, qui se tenoient honorez de la qualité d'*Avocat*. Les mêmes voix qui commandoient aux Peuples, étoient aussi employées à les defendre. C'est pourquoy les Empereurs preferant la robe à l'épée, donnoient aux *Avocats* le titre de Comtes, & de Clarissimes, & ils portoient si loin l'honneur qui étoit dû à l'excellence de cette profession, qu'on les desîgnoit par le nom *honorati*. C'étoit encore par ce même principe d'estime qu'on les appelloit *Patroni*, comme si leurs cliens ne leur étoient pas moins obligez, que les affranchis à leurs maîtres, qui les avoient tirez de servitude. Enfin l'Emp. Theodose après avoir reüni dans sa Novelle *de postulando*, tous les éloges imaginables, conclut, que les privileges qu'il leur accorde sont peu de chose pour une fonction si noble, & si necessaire. G. G. Cette profession s'avilit dans la suite. Car pendant le temps de la Republique florissante, ceux qui aspiroient aux charges, & aux honneurs, plaidoient gratuitement, pour s'acquerir la bienveillance du peuple, & se faire des cliens. Alors les Senateurs eussent eu honte de rendre leur éloquence venale; ils ne cherchoient que de la gloire, & de la reputation. Mais depuis que la faveur populaire ne servit plus à parvenir aux dignitez, & que les *Avocats* ne furent plus recompensez par les charges, ils devinrent mercenaires. Le metier d'*Avocat* fut un metier lucratif: & ils vendirent leur zéle, & leur colere, comme ils avoient fait dans les premiers temps. Les *Avocats* de Rome rançonnoient tellement leurs parties, que le Tribun Cincius fit une loi qu'on appella de son nom *Cincia*, afin de corriger cet abus; elle defendoit aux *Avocats* de rien exiger de leur cliens. Fredericus Brummerus a fait un ample Commentaire sur cette loi. Il étoit d'abord deffendu aux *Avocats* de prendre aucuns presens pour plaider une cause. L'Empereur Auguste y ajoûta une peine: & l'Empereur Claudius crût faire un grand coup, de les reduire à ne prendre pas plus de dix grands sesterces pour chaque cause, qui valoient 437. livres 10. sols de nôtre monnoye. Menage cite un titre de Charlemagne tiré de Nauclerus, qui deffend aux *Avocats*, quand ils viendront plaider, d'amener plus de 30. chevaux.

Advocat General, est un Officier de Cour Souveraine, à qui les *Avocats* des parties communiquent les causes, où le Roi, & le Public, l'Eglise, & les Mineurs ont interêt, & qui en pleine audience en rend compte à Mrs. les Presidens & les Conseillers, & qui même donne ses conclusions, après avoir oüi les plaidoyers des *Avocats* des parties.

Advocat du Roi, est celui qui est Substitut de l'Avocat General, & qui est employé dans une Jurisdiction qui releve d'un Parlement. L'*Avocat* du Roi conclut toujours à l'Audience, pour le Roi, pour le Public, pour les Mineurs.

Advocat Fiscal, est un Officier qui a été institué par l'Empereur Adrien, comme remarque Budée, pour deffendre la cause du Fisc, non seulement en la Chambre, mais aussi en tous les autres Tribunaux.

Advocat Consistorial, est un Officier de Cour de Rome creé pour y plaider sur les oppositions qu'on forme aux provisions des Benefices, qui étoient fort communes du temps des élections. Ils sont dix en nombre.

ADVOCAT, ATE, se dit figurément de celui ou de celle qui prend nos interêts en main, & qui les deffend. Quelques-uns croyent qu'en ce sens il faut dire *Avocat*, & non pas *Avocate*. Je veux prendre la verité pour mon

Avocat. Ablan. Cependant il semble que l'usage veüille que dans cette phrase, on dise *Avocate* & non pas *Avocat.* C'est pourquoy ceux qui ont eu le soin de la nouvelle édition de Lucien, après la mort d'Ablancourt, ont écrit: je veux prendre la verité pour mon *Avocate.*

On appelle aussi *Avocate*, la femme d'un Avocat. Cependant on ne le dit ordinairement que de la femme d'un Avocat General, ou d'un Avocat du Roi, en y ajoûtant le mot de Madame. Ainsi on dit Madame l'*Avocate* Generale, Madame l'*Avocate* du Roi.

Il y avoit autrefois des *Avocats* pour deffendre les droits de l'Eglise, tant par armes qu'en justice, qu'on a appellez plus communement *Avoüez.* Voyez *Advoüé.*

On appelle proverbialement & ironiquement un Avocat qui manque de pratique, un *Avocat* à tort & sans cause, un *Avocat* de causes perduës, un *Avocat* de balle, un *Avocat* de Pilate, par allusion à ce mot, *Non invenio causam.*

Ce mot d'*Avocat* vient du Latin *advocatus.*

ADVOLER. v. n. Ce mot, qui signifie aller vîte pour se rendre en quelque lieu, est vieux, & tout-à-fait hors d'usage. Mezerai s'en est servi: Mais lui étant *advolé* à Paris.

ADVOUE', ou AVOUE': Anciennement, ADVOE'. s. m. C'étoit autrefois un patron, un deffenseur des droits d'une Eglise. Charlemagne prenoit le titre d'*Avoüé* de St. Pierre, & Protecteur de la ville de Rome: & le Pape Leon III. lui envoya une banniere & des clefs, en lui donnant cette qualité. Il y avoit aussi des *Avoüez* pour les Eglises Cathedrales, & pour les Abbayes, même pour celles des filles. Les Vidames prenoient la qualité d'*Avoüez:* & même les Historiens du VIII. siecle confondent ces deux qualitez; & de là vient que plusieurs seculiers d'Allemagne & Grands Seigneurs portent des mitres en cimier sur leurs Ecus, parcequ'ils avoient les qualitez d'*Avoüez*, ou d'Officiers des grandes Eglises. Ces *Avoüez* étoient d'abord des Avocats qui deffendoient les causes des Eglises. On leur donne aussi le nom d'*Avoüez* des Moutiers; c'est-à-dire des Monasteres. Ils étoient comme patrons, gardes, & administrateurs du temporel des Eglises, sous l'autorité desquels se faisoient tous les contracts qui concernoient les Monasteres. Il paroît même par les plus anciennes chartres, que les donations qu'on faisoit aux Eglises se conferoient en la personne des *Avoüez.* C'étoient eux aussi qui se presentoient en jugement pour les Monasteres dans toutes leurs causes, & qui rendoient la justice pour eux dans les lieux où ils avoient la Jurisdiction. On pretend que cette charge fut introduite dès le temps de Stilicon, dans le IV. siecle. Mais enfin les grands Seigneurs prirent cette qualité, quand il les falut deffendre par les armes, ou les proteger par leur autorité. On appelloit aussi autrefois *Avoüez*, les maris, les tuteurs, & même ceux qui se battoient en combat singulier pour la querelle d'un autre, & generalement tous ceux qui entreprenoient la deffense d'autrui. Les villes avoient aussi leurs *Avoüez*; on trouve dans l'Histoire, les *Avoüez* d'Ausbourg, d'Arras, &c. Ils s'établirent long temps après les *Avoüez* des Ecclesiastiques: & sans doute à leur exemple. Ce mot vient d'*advocatus:* & de là vient que les Juges de Suisse s'appellent encore en Roman *Avoyers*; c'est-à-dire, Deffenseurs de la justice, & du peuple opprimé.

ADVOUER, ou AVOUER. v. act. Reconnoître la verité; confesser, demeurer d'accord qu'une chose est veritable. *Avoüer* le fait. *Avoüer* ingenûment son crime. Je vous *avoüe* que je n'y comprends rien. Voilà, je vous l'*avoüe*, un abominable homme. Mol. Il faut *avoüer* que la Providence divine est merveilleuse. Ce criminel a tout *avoüé* à la question. La malignité des hommes a de la peine à convenir de nos bonnes qualitez. Ils les *avoüent* plutôt qu'ils ne les souhaitent. La Pla. Ce mot vient de *advotare*, comme *devoüer*, de *devotare.* Men.

Advoüer, signifie aussi, Reconnoître quelcun pour son Seigneur. Il s'est *avoüé* vassal d'un tel Prince, il a *avoüé* tenir de lui un tel fief, tels heritages.

Advoüer, signifie aussi, Approuver ce qu'on a donné charge de faire. Cet Ambassadeur a plein pouvoir, il sera bien *avoüé* de tout ce qu'il fera. Il y a ici des personnes qui m'*avouëront* de tout ce que j'écrirai. Voit. Quelque chose qu'il fasse, il en sera *avoüé.* Je n'en ai pas charge speciale: mais je m'en ferai bien *avoüer.* Mez.

Advoüer, signifie aussi, Reconnoître pour sien, proteger. Ce pere *avoüe* cet enfant pour son fils. Cet Auteur a *avoüé* pour sien un tel Ouvrage. Il est *avoüé* de ce Prince pour son domestique, pour son vassal.

S'advoüer de quelcun; c'est se reclamer, s'autoriser de quelcun. Quand je serai là, je m'*avoüerai* de vous.

S'advoüer d'une telle Religion; c'est confesser que l'on professe cette Religion. Il s'*avoüa* franchement de la Religion Chretienne.

On dit proverbialement, *Avoüer* la dette, pour dire, reconnoître qu'on a tort.

Advoüé, ée part.

ADVOUERIE. s. f. La qualité, & la charge d'Avoüé.

Ces mots viennent, aussi bien que le mot d'*adveu*, d'*advotare.*

ADUSTE. adj. m. & f. Terme de Medecine, qui ne se dit que du sang & des humeurs, quand elles sont brûlées par une trop grande chaleur naturelle. Un temperament *aduste.* La melancolie est une bile noire, & *aduste.* Ce mot vient du Latin *adustus*, *brûlé.*

On le trouve au figuré: C'est la bile qui domine dans l'humeur de ce Magistrat, & cette humeur *aduste* imprime sur son front une negative perpetuelle. Bal. Cet exemple ne doit pas être imité.

ADUSTION. s. f. Brûlement. Ce mot ne se dit, non plus que le precedent, qu'en parlant du corps humain. Sa maladie est causée par une *adustion* d'humeurs.

Æ.

Æ. Diphtongue. On l'a bannie de tous les mots qui viennent du Latin. On écrit Cesar, l'Eneïde, Egyptien, avec un E simple. Cependant parce qu'on s'obstine encore à retenir l'Æ, sur tout dans les mots purement Latins, l'on en mettra encore quelques-uns avec cette diphtongue.

A E R.

AERER. v. act. Donner de l'air à un bâtiment. Il a fait percer sa galerie de deux côtez pour l'*aërer* davantage. Il est de peu d'usage, & en sa place, on dit mettre en bel air. Ce mot vient d'*aër*, qui est tiré du Grec *ao*, *spiro.*

AERE', ée. adj. Qui est bien exposé à l'air dans une plaine, ou sur une élevation. Une maison bien *aërée* est fort saine. Le Chateau neuf de St. Germain est bien *aëré.*

AERIEN, enne. adj. Qui est fait d'air, ou qui se resoud en air. Dans la dissolution des corps, les parties *aëriennes* s'élevent en l'air. Les atômes *aëriens* montent les premiers dans un alembic. On dit que les bons ou mauvais Anges qui paroissent prennent des corps *aëriens.* Les Esseniens, la secte la plus parfaite des Juifs, tenoient

tenoient que les ames étoient d'une matiere *aërienne.* Arn. Porphyre & Jamblique ont admis des Demons, des Esprits *aëriens*, ausquels ils ont donné divers noms. Les Peintres appellent une perspective *aërienne*, celle qui fait paroître les corps diminuez à proportion de leur éloignement, ou distance de la ligne de terre, ou de plan geometrique.

AERIER, ou AIRIER. v. act. C'est purifier l'air de quelque lieu, en y brulant des senteurs pour en rendre l'air plus pur : *Aërier* une maison. Ce mot ne se dit que très-rarement, & en sa place on se sert d'un tour qui signifie la même chose. Ainsi au lieu de dire, il faudroit *aërier* cette chambre, on diroit, il faudroit brûler quelque chose dans cette chambre, pour en chasser le mauvais air.

AEROMANCIE. s. f. Ce mot vient du Grec, & l'on prononce *airomancie.* C'est l'art de deviner par le moyen de l'air. Il y a plusieurs sortes d'*aëromancies*, dont Bodin ne traite point dans le livre des Sorciers. L'*aëromancie* est curieuse, belle, agreable; mais elle est vaine. Les Payens s'attachoient à l'*aëromancie*, mais les Chretiens la rejettent comme fausse & superstitieuse.

Æ G.

ÆGYPTIAC, ou EGYPTIAC. adj. m. Terme de Pharmacie. C'est une espece d'onguent detersif decrit par Mesué, ainsi nommé, à cause qu'il est d'une couleur obscure comme les Egyptiens. Il est composé de verd de gris, de vinaigre & de miel, & sert à consumer les chairs pourries.

ÆOLIPILE. Voyez *Eolipile.* De même *Æquateur*, *Æquivoque*, *Ætherée.* Voyez ces mots par E.

ÆS USTUM. s. m. Terme de Chymie. C'est une drogue qu'on appelle autrement *Crocus Veneris*, ou safran de Venus. Il se fait avec des lames de cuivre mises dans une dissolution de sel dans de fort vinaigre, puis brûlées dans un fourneau en les stratifiant avec du soulfre : enfin on les remet dans du vinaigre où il y a du sel armoniac fondu; ce qui est reïteré jusqu'à ce que les lames soient toutes consumées. On en ôte le vinaigre par la distilation, & il reste une matiere qu'on appelle *Æs ustum*, qui sert à divers usages en Medecine.

ÆTIOPIS. s. f. Plante qui est une espece de toute-bonne, ou de sclarea. Ses feuilles qu'elle pousse les premieres sont couchées par terre, & disposées en rond; elles ressemblent à celles du bouillon; elles sont grandes, épaisses & veluës. Il sort d'entre ces feuilles une tige garnie de feuilles semblables aux precedentes, mais d'ordinaire plus petites. Cette tige est quarrée, veluë, de la hauteur d'environ deux pieds; elle a plusieurs aîles, & concavitez. Ses fleurs sont rangées par anneaux, & blanches. Sa racine est fibreuse. Sa semence est noirâtre, triangulaire, & contenuë dans des capsules; chaque capsule contient quatre semences. La racine de l'*Æthiopis* est bonne pour la sciatique, & pour les maladies de la poitrine.

A E T.

AETITES, autrement *Pierre d'aigle.* Voyez *Aigle.* Laurentius Bauschius a fait un Traitté exprès de la pierre *Aëtites*, où il assûre qu'on ne les trouve point dans les nids d'aigles, mais qu'on en rencontre sur des rivages, dans les champs, & sur des montagnes. Ce mot vient du Grec *aëtos*, qui signifie une *aigle.*

A F F.

AFFABILITE'. s. f. Courtoisie, honnêteté avec laquelle un superieur reçoit son inferieur, & se communique à lui. Ce mot vient du Latin *affabilitas.* Il se dit rarement d'égal à égal, & jamais d'inferieur à superieur. Il n'est pas si usité qu'il l'étoit il y a 40. ou 50. ans. Son *affabilité* & sa bonté sont des qualitez qui ne se trouvent nulle part. Voit. L'*affabilité* des Grands n'est qu'une vertu artificieuse; elle sert à leurs desseins & à leurs projets d'ambition. M. Esp. Jamais homme avec tant de grandeur, n'a allié tant d'*affabilité* à tant de douceur, dit un Panegyriste du P. de Condé. L'*affabilité* des personnes de qualité sans merite, est une bassesse d'ame, & une incapacité de tenir leur rang. M. Esp. Heureux celui qui dans son *affabilité* naturelle trouve des dispositions favorables à la benignité Chretienne. Le P. Gail. Patru avoit beaucoup d'antipathie pour *affabilité* : il est François, disoit-il, mais laissons le dire aux autres.

AFFABLE. adj. m. & f. Ce mot vient du Latin *affabilis*, & signifie celui qui parle à ses inferieurs d'une maniere douce, civile, honnête, engageante, & qui les écoute de même, sans avoir rien dans ses regards ni dans ses gestes, de rude ni de rebutant pour eux. Il commence un peu à vieillir : cependant il y a des gens de merite qui s'en servent, & qui croyent pouvoir lui redonner cours dans le bel usage.

Il est civil, accostable,
Doux, benin, courtois, affable. Men.

Quoyqu'il fût occupé de grandes affaires, & deplus très-*affable* & très-civil, il ne laissoit pas d'être toujours recueilli. Ab. Reg. Lui, parmi ses transports, *affable* & sans orgueil. Rac. Cependant, quoyque ce mot fût plus usité du tems de M. Patru, il avoit de la peine à le souffrir. Il le laissoit dire aux autres, & ne s'en servoit jamais,

AFFABLEMENT. adv. D'une maniere affable. Il faut recevoir *affablement* les moindres personnes. Ce mot semble venir de l'Espagnol *afablemente*; mais il n'est presque plus en usage. Ceux qui écrivent poliment, prefereront toujours, civilement, honnêtement, à *affablement.*

AFFADIR. v. act. Rendre fade & insipide, donner du degoût, ôter toute sorte de saveur. On a *affadi* cette viande en la faisant trop bouillir. Le sucre, le miel *affadissent* le cœur. Si le sel est *affadi*, avec quoy assaisonnera-t-on ? dit le Sauveur en Saint Matthieu.

Affadi, ie. part. pass. & adj. Ce mot vient de *fatuus*, qui signifie quelquefois, Sans goût, sans saveur. *Sal fatuus*, un sel qui a perdu sa force.

AFFAIRE. s. f. Ce qui peut occuper nos soins, nos pas, nos pensées, nous obliger à travailler, aller & venir. Il y a des gens toûjours aussi occupez, que s'ils avoient mille *affaires*, quoyqu'ils n'en ayent point d'autres, que de sçavoir celles d'autrui. Mle. de Scu. Pour faire l'homme occupé, & paroître accablé d'*affaires*, il faut froncer le sourcil, & rêver à rien très-profondement. La Br. Nôtre grande *affaire* est celle de nôtre salut. Voilà une *affaire*, un cas de conscience. Il faut que chacun aille à son *affaire*, au travail qui lui est ordonné. Ne vous mettez pas en peine de cela, j'en fais mon *affaire*. Chacun se doit mêler de ses *affaires*. On dit aussi d'une chose, que l'on regarde comme penible ou difficile à executer, que c'est une *affaire* : & au contraire on dit d'une chose dont on croit venir facilement à bout, que ce n'est pas une *affaire*. Virgile a trouvé tant de raports entre Didon & Enée, qu'il a cru que les 300. ans qui les separoient, n'étoient pas une *affaire*. Cela ne fait rien à l'*affaire*, pour dire, C'est un discours inutile. Du Cange derive ce mot de *affarium*, ou *affare*, qui signifioit autrefois une *metairie*; & il dit qu'en Languedoc & en Provence il signifioit toute sorte de biens. On a dit aussi *afferi* & *affri*, pour signifier des chevaux de labour : ce qui a été éten-

du

du à toutes sortes de possessions, & ensuite au negoce & aux *affaires* qu'on est obligé d'avoir pour les acquerir, ou pour les deffendre. Au reste ce mot *affaire* étoit autrefois masculin; c'est pourquoy l'on met encore sur les paquets du Roi, pour les *exprés affaires* de sa Majesté. On a conservé le stile & le genre ancien par dignité. VAUG.

AFFAIRE, se dit aussi de ce qui donne beaucoup d'embaras, de peine, d'inquietude. La mort de son patron lui donnera beaucoup d'*affaires*, le fera bien courir. Un homme sage ne se veut point faire d'*affaires*, mettre son bien au hasard, ou en desordre. Il y a des gens qui se font des *affaires* de gayeté de cœur. Vois tu la belle *affaire* que tu m'as faite par tes beaux avis? Il étoit bien embarassé, mais je l'ai tiré d'*affaires*. Je lui ay fait une fâcheuse affaire, sans y penser. Cet homme vous donnera bien des *affaires*. On dit dans le stile familier, Avoir des *affaires* par dessus la tête; pour dire, avoir beaucoup d'*affaires*, beaucoup d'embaras.

AFFAIRE, se dit d'un grand dessein, d'une entreprise, d'un grand coup, d'un accident particulier. L'entreprise du canal de Languedoc a été une grande *affaire*. La prise de Luxembourg est une grande *affaire*, est fort importante. La mort du General ennemi est une grande *affaire*, est un coup fort avantageux. Le tonnerre est tombé sur sa maison, c'est une *affaire* toute fraîche.

AFFAIRE, se dit particulierement des procés, & de tout ce qui se traite en quelque jurisdiction que ce soit, tant en matiere civile, qu'en matiere criminelle. Il a une grande *affaire* au Conseil, au Parlement. C'est une *affaire* de grande & de longue discussion. Celui qui n'entend point les *affaires*, ne doit point se mêler de plaider. Ce Procureur, cet Avocat, ce Juge ont beaucoup d'*affaires*; pour dire, ont beaucoup de procés à instruire, de causes à plaider, d'instances à juger. Les *affaires* ne finissent point maintenant. On ne sçauroit sortir d'*affaire*, vuider d'*affaire*, terminer une *affaire* avec ce chicaneur. Mon *affaire* est sur le bureau. Mon *affaire* va bien. Ce n'est pas parler en langage d'*affaires*, c'est-à-dire, en homme habile & experimenté dans les *affaires*. Il s'est bien demêlé de cette *affaire*. Voilà le nœud de l'*affaire*, la difficulté du procés. Cette *affaire* est bien embrouillée, bien intriguée. En ce sens on appelle un homme d'*affaires*, celui qui fait les *affaires* d'une maison; un solliciteur à gages, celui qui a soin des *affaires* domestiques d'un Seigneur. Le Droit civil accorde une action à celui qui a manié les *affaires* d'autrui, même sans commission, du moins pour ce qu'il a fait utilement.

AFFAIRE, se dit aussi des querelles, des combats, des differens des brouilleries d'amitié. Ne vous faites point d'*affaires* avec cet homme-là, il a la mine de vous mal-mener. SCAR. L'inquietude des esprits vifs suscite par tout des *affaires*. LE P. GAIL. Il y a une grande *affaire* à la Cour, un tel & un tel se sont querellez. Cette plaisanterie lui a fait une *affaire* avec un de ses bons amis. Cet homme s'attire toûjours quelque *affaire*; pour dire, il se fait toûjours quelque querelle. C'est une *affaire* d'honneur, de pique. Il s'est demêlé avec esprit de l'*affaire* qu'on lui avoit faite.

AFFAIRE, se dit aussi des divertissemens. Cet homme a tous les jours quelque *affaire* de plaisir; pour dire, quelque partie faite pour se divertir. Il a une *affaire* de cœur; pour dire, qu'il est engagé d'amour avec quelque personne.

AFFAIRE, se dit aussi d'une chose, de quelque nature qu'elle soit. Je vous fais le maître de cette *affaire*, pour la terminer à vôtre volonté. C'est une *affaire* faite; pour dire, c'est une chose finie. C'est une *affaire* qui ne souffre point de remise. C'est une étrange *affaire* qu'une Demoiselle. MOL. Le mariage est une *affaire* trop serieuse pour lui. Vous avez pris l'*affaire* du biais qu'il la falloit prendre. MOL. Je viens d'apprendre de belles, d'étranges *affaires*. Il a poussé l'*affaire* d'une maniere assez vigoureuse. MOL. Entreprendre vertement une *affaire*. Commencer courageusement une *affaire*. Terminer une *affaire* avec esprit & avec cœur. Il faut deliberer avec l'occasion, & en la presence des *affaires*. BAL.

AFFAIRE, se dit encore de tout ce à quoi on est plus propre que les autres, & pour quoi on a un talent tout particulier. C'étoit l'*affaire* de Moliere, de jouër les Cocus, les Bigots, les Medecins. C'étoit l'*affaire* de M. de la Bruyere de nous caracteriser les mœurs de ce siecle. C'étoit l'*affaire* de Lucien de se moquer des Dieux. C'étoit l'*affaire* de la Fontaine de tourner un conte en vers.

AFFAIRE, signifie aussi, Devoir. Ce n'est point mon *affaire*; pour dire, cela n'est pas de mon devoir, cela ne me regarde pas. Qu'avoit-il *affaire* d'aller porter cette nouvelle? pour dire; cela étoit-il de son devoir?

AFFAIRE, signifie encore, Besoin. Je n'ai point *affaire* de vos conseils. Qu'ay-je *affaire* de me fatiguer des pensées de la mort pour la recevoir constamment: je mourrai peut-être sans y penser. NIC. En ce sens on dit par ironie, J'ai bien *affaire* de cet homme-là; pour dire, je ne me soucie gueres de lui, je n'ai pas besoin de son service.

AFFAIRE, signifie encore, Maladie dangereuse. Tirer un malade d'*affaires*; pour dire, le guerir. Je me suis tiré d'*affaires* en faisant diette. J'ai vû nôtre malade, ses *affaires* sont faites; pour dire, il n'en peut revenir, il faut qu'il meure.

AFFAIRE, se dit des ordres, des soins, des negociations qui regardent l'Etat. Les grandes *affaires* demandent en ceux qui en ont le maniement, un jugement prompt & decisif, de peur qu'elles ne se ruinent par la lenteur. OF. M. Un honnête homme sçait mêler les plaisirs aux *affaires*. S. EVR. La multitude, ni l'embaras des *affaires* ne mirent jamais sur son front, ces nuages de chagrin qui écartent les gens. LE P. GAIL. Depuis qu'un tel Ministre a pris le timon des *affaires*, toutes choses vont bien. C'est un homme qui est entré dans les *affaires*, dans les negociations étrangeres. Les *affaires* de Rome sont brouillées. C'est une *affaire* d'Etat, de Religion. On dit en ce sens, Les *affaires* du temps; pour dire, les nouvelles de l'état des choses du monde. Il est toujours fort dangereux d'écrire des *affaires* de son temps, quand on affecte trop d'en dire la verité.

On appelle Gens d'*affaires*, les Financiers, les Traittans & Partisans qui prennent les Fermes du Roi, ou le soin du recouvrement des impositions qu'il fait sur les peuples. La Chambre de Justice est établie pour la recherche des malversations des Gens d'*affaires*: toutes leurs contraintes portent cette clause, Comme pour les propres deniers & *affaires* de sa Majesté.

AFFAIRE, se dit aussi quelquefois de la fortune, de l'état, des biens d'une personne. Maintenant que les *affaires* du genre humain sont deplorées, & sans ressource, mettons Caton en seureté. BOU. La plupart des gens ne se mêlent des *affaires* d'autrui, que pour mieux faire leurs propres *affaires*. OE. M. Grace à Dieu, les *affaires* vont bien. Ce bourgeois est fort bien dans ses *affaires*; c'est-à-dire, qu'il a du bien, qu'il n'a point d'*affaires* mauvaises, ni embrouillées, que ses *affaires* sont en bon état.

AFFAIRE *amoureuse*. Mots plaisans pour signifier le service galant qu'on rend aux Dames qui ne refusent rien. Trente-six yvrognes comme vous, ne valent pas en l'*amoureuse affaire*, un buveur d'eau. VOIT. Et même sans le mot d'*amoureuse*, celui d'*affaire* tout seul signifie la même chose. Mais à-propos comment va cette *affaire*? VOIT.

On dit *avoir affaire* à quelcun; pour dire, Avoir à lui parler, avoir quelque chose à traiter avec lui. J'ay *affaire* à lui. Nous n'avons point d'*affaire* ensemble. Un Marchand a *affaire* à tout le monde.

On dit aussi *avoir affaire* à quelcun; pour dire, Avoir quelque contestation, quelque demêlé avec quelcun. Il a *affaire* à un terrible homme. Il faut prendre garde à qui on a *affaire*. Si vous l'attaquez, vous aurez *affaire* à moi. Dans ce sens on se sert plutôt du verbe faire, & l'on écrit vous aurez *à faire* à moi.

On dit qu'un homme a *affaire* à une femme, ou une femme à un homme; pour dire, qu'ils ont ensemble un commerce criminel.

Affaires, signifie quelquefois, Dettes, embarras. C'est un homme qui a beaucoup d'*affaires*, de dettes. Ce Marchand met ordre à ses *affaires*, a payé ses dettes.

On dit, Aller à ses *affaires*, faire ses *affaires*; pour dire, Aller à la garderobbe. Il est tout constipé, il ne sauroit faire ses *affaires*.

On appelle à la Cour un Brevet d'*affaires*, le Brevet qui donne permission d'entrer dans la Chambre du Roi quand les autres se sont retirez, & dés qu'il est sur sa chaise d'*affaires*. Depuis n'agueres, j'ay vû le Roi dans ses *affaires*. Voit.

Affaire, se dit aussi des choses qui nous conviennent. Il cherche un bon cheval, j'ay son *affaire*. Ce valet est son *affaire*. Ce mot est du stile bas & familier en ce sens.

> *Si feu mon pauvre pere*
> *Etoit encor vivant, c'étoit bien vôtre* affaire.
> Rac. Plai.

Affaire, signifie aussi, Marché, traité, convention. J'ay fait *affaire* avec un tel de sa maison, de sa charge. Je vous donne ma parole, c'est une *affaire* faite. Parlons d'*affaires*, c'est-à-dire, concluons.

En termes de Fauconnerie, on dit qu'un oiseau est de bonne *affaire*, qu'on l'a rendu de bonne *affaire*, quand on l'a bien affaité, bien duit à la volerie.

Affaire, se dit proverbialement en ces phrases. Chacun sçait ses *affaires*, ou du moins les doit sçavoir: & absolument, qu'un homme sçait ses *affaires*, quand il conduit bien ses *affaires*, avec prudence. On dit d'un homme, que ses *affaires* sont faites, pour dire, qu'il est perdu, qu'il est ruiné, ou qu'il ne doit plus pretendre à quelque chose. On dit, que les *affaires* font les hommes; pour dire, qu'avec un mediocre genie on devient habile homme, quand il passe beaucoup d'*affaires* par les mains de quelcun. On dit, qu'il n'est point de petite *affaire*; pour dire, que le moindre ennemi peut donner beaucoup de peine. On dit, Dieu nous garde d'un homme qui n'a qu'une *affaire*; parce qu'un homme qui n'a qu'une seule chose à faire, en est ordinairement si occupé, qu'il en fatigue tout le monde. On dit avoir *affaire* à la veuve & aux heritiers; pour dire, qu'on ne manque pas d'occupation. On dit aussi avoir *affaire* à forte partie; pour dire, qu'on n'a rien à negliger, & que l'on sera bien heureux si l'on se tire d'embaras. On dit, que ceux qui n'ont point d'*affaires* s'en font; pour dire, que les hommes sont inquiets, & se lassent d'être oisifs & sans agir. On dit, A demain les *affaires*; pour dire, qu'on ne veut songer alors qu'à se divertir. On dit ironiquement, qu'un homme a fait une belle *affaire*, pour dire, qu'il s'est trompé, qu'elle est ruineuse. C'est une autre *affaire*, c'est une *affaire* à part; pour dire, qu'il ne faut pas confondre les choses.

AFFAIRÉ, ée. adj. Qui fait l'empressé, l'occupé, l'homme chargé d'affaires. Il y a des gens qui sont toûjours *affairez*, qui disent qu'ils n'ont point de temps à eux.

> *Il vous jette en passant un coup d'œil effaré,*
> *Et sans aucune affaire, est toûjours* affairé.
> Mol. Mis.

Ce mot est bas, & on ne s'en sert gueres que par ironie.

Affairé, signifie aussi, un homme accablé de dettes, dont les affaires sont embarassées. Quelque riche que soit un homme, il ne trouve rien à emprunter, quand on le croit *affairé*.

AFFAISSEMENT. s. m. C'est l'abbaissement de quelque chose, causé par son propre poids, par sa propre pesanteur, ou par quelque force exterieure. L'*affaissement* de la terre en cet endroit est fort considerable. L'*affaissement* se dit encore des tas de fumier que les Jardiniers entoisent, & empilent, & qui s'affaissent notablement quelques jours après avoir été dressez.

AFFAISSER. v. act. C'est faire que des choses, que l'on met les unes sur les autres, s'abbaissent, se foulent, & tiennent moins d'espace en hauteur. Les pluyes *affaissent* les terres. On *affaisse* les marchandises, quand on les embale. Ce mot vient du François *faix*, qui vient lui-même du Latin *fascis*: *cedere fasci*, ceder à la pesanteur.

Affaisser, se dit aussi avec le pronom personnel, & signifie, S'abbaisser par sa propre pesanteur, ou par quelque force ou impression exterieure. Les fortifications de terre s'*affaissent* sensiblement. Ce mur commence à s'*affaisser*. Il n'y a gueres de planchers qui conservent toûjours le niveau, & qui ne s'*affaissent* avec le temps. Les terres remuées se trouvant en quelque sorte enflées, & occupant beaucoup plus d'espace, s'*affaissent* en se rapprochant, & en descendant plus près du centre de la terre. Les montagnes mêmes s'*affaissent* quelquefois. Un bâtiment s'*affaisse*, lorsqu'étant fondé sur un terrain de mauvaise consistence, son poids le fait baisser: ou lorsqu'étant vieux, il menace ruine.

Affaissé, ée. part. Qui s'est abbaissé, qui occupe moins d'espace en hauteur.

AFFAISTEMENT. s. m. Voyez enfaitement.

AFFAISTER, ou AFFAITER. v. act. Raccommoder le faîte d'une couverture, y mettre des faîtieres. Ce mot vient de *fastigium*. Voyez aussi *enfaîter*.

AFFAITAGE. s. m. Terme de Fauconnerie. Soin qu'on prend pour affaiter, ou pour bien dresser un oiseau de proye. Il faut bien du soin & de l'industrie pour reüssir à l'*affaitage* d'un oiseau. Les effets de l'*affaitage* sont tout-à-fait merveilleux, puis qu'il fait que l'oiseau naturellement farouche, fier, fantasque, & passionné pour sa liberté, la quitte neanmoins au premier rappel du Fauconnier, & abandonne l'air où il vole, pour se rendre volontairement esclave.

AFFAITER. v. act. Terme de Fauconnerie, qui se dit en parlant des oiseaux sauvages qu'on apprivoise, qu'on rend familiers & doux; & qu'on asseure pour revenir sur le poing, ou au leurre. C'est aussi l'introduire au vol, le curer, le traiter, r'habiller ses pennes, le tenir en santé, & le rendre de bonne affaire. On *affaite* l'oiseau en le portant d'ordinaire sur le poing; en le decouvrant souvent pour lui faire voir toutes sortes d'objets; en se faisant connoître à la voix, au visage; en le caressant de toutes les manieres; & en se rendant fort doux à son égard, & patient à souffrir toutes ses mauvaises humeurs.

Affaiter des peaux; c'est les façonner à la Tannerie.

AFFALE. C'est le commandement aux gens de mer pour faire baisser quelque chose.

AFFALÉ. adj. masc. Terme de Marine; qui se dit d'un vaisseau qui est arrêté sur la côte, qui ne peut s'élever, ni courir au large par trop, ou trop peu de vent: ou que le vent force à se tenir près de terre.

AFFALER, se dit en general, pour dire, Abaisser.

Il faut *affaler* cette manœuvre, cette poulie, c'est-à-dire, il la faut faire baisser.

AFFAMER. v. act. Faire souffrir la faim ; causer une faim qu'on ne puisse supporter; retrancher, couper les vivres; empêcher qu'ils n'entrent dans quelque lieu, afin d'y causer la famine. Quand les places sont trop fortes, on leur coupe les vivres par un blocus pour les *affamer*.

Affamer, se dit aussi des goulus qui *affament* les autres, parcequ'ils ne leur laissent pas assez dequoy manger.

Affamé, ée. part. pass. & adj. Il est cruel comme un loup *affamé*.

Affamé, se dit figurément en choses morales & spirituelles, & signifie une personne qui desire ardemment quelque chose, qui a une passion extrême d'en joüir. Les Fideles sont *affamez* de la grace de Dieu. Ce Prince est *affamé* de gloire. Cet homme est *affamé* de nouvelles, il est *affamé* d'argent. Pensez-vous que ce soit un homme *affamé* de femmes? Mol. Ce qui rend la solitude insupportable à la plupart des gens, c'est que leur cœur demeure vuide & *affamé* de loüange, & qu'étant privé de cette nourriture ordinaire, il ne trouve pas dans soi-même dequoy se remplir. Log. Ne vous attachez jamais à ces hommes ambitieux, & *affamez* de gloire: ils vous sacrifieront toûjours à leur vanité. Dis. de l'Am.

De loüange & d'honneur vainement affamée,
Vous ne pouvez aimer, & voulez être aimée. Voit.

Affamé, se dit aussi des choses qui sont faites avec avarice, ou épargne, ou qui n'ont pas la grandeur ou la grosseur qui seroit requise. Ainsi on dit, qu'un habit est trop *affamé*, ou trop étroit; un caractere, une lettre *affamée*, qui n'est pas bien nourrie, ou assez chargée d'encre.

On dit en proverbe, Ventre *affamé* n'a point d'oreilles; pour dire, qu'un peuple n'écoute point la raison dans la famine. On appelle un pou *affamé*, un gueux à qui on a donné un emploi lucratif, dans lequel il se veut enrichir en peu de temps. Il est *affamé* comme un jeune levron.

Ce mot vient du Latin *fames*, Faim; que quelques-uns font venir du verbe *phagein*, Manger, comme, Desir, envie de manger.

AFFANEURES. s. f. Plurier. Terme dont on se sert en quelques Provinces, pour signifier le bled que les batteurs, & les moissonneurs gagnent au lieu de l'argent qu'on leur donne ailleurs.

AFFEAGER. v. act. Donner à feage. C'est lorsque le Seigneur aliene une portion des terres nobles de son fief, pour être tenuës en roture, à la charge d'une certaine redevance. V. l'art. 358. de la Coutume de Bretagne.

AFFECTANT, ante. adj. Qui temoigne vouloir quelque chose, ou l'aimer. Les Republiques bannissent les citoyens *affectans* la tyrannie. Le stile d'un Orateur *affectant* certaines figures ou expressions, est vicieux. Ces façons de parler ne sont pas bonnes: il faut dire en de pareilles occasions, *qui affecte*, & non pas *affectant*.

AFFECTATION. s. f. Desir vehement dont on fait paroître trop de marques au dehors. L'*affectation* des honneurs, & du commandement, est choquante. L'*affectation* qu'a une partie pour choisir un Rapporteur, le rend suspect aux autres.

Affectation, se dit aussi de certaine maniere de parler ou d'agir qui n'a rien de naturel, qui est particuliere à quelcun, & d'ordinaire vicieuse. L'*affectation* est une envie demesurée de plaire, mais mal entenduë. Bell. L'*affectation* est un mensonge, qui deguise le naturel, pour chercher dans un air emprunté de quoy se rendre ridicule. Id. Ceux qui parlent bien, parlent en termes propres & naturels, sans qu'il y paroisse ni étude, ni *affectation*. Cail. En pensant vous élever, vous tombez dans une *affectation* basse, puerile, fade, impertinente. Os. M. Le Tasse donne quelquefois dans l'*affectation*. Bouh. Croit-il rejouïr les honnêtes gens par quantité d'*affectations* indignes, & ridicules? Rac. On dit que c'est Gorgias qui a introduit le premier l'*affectation* de cette politesse. Abl. Tout est naturel en lui; il n'a rien qui ressente l'*affectation*. On ne penseroit point à demêler les intrigues de cette femme, sans l'*affectation* qu'elle a de passer pour une femme modeste & reguliere. Bel. Une *affectation* trop étudiée de paroître prude, est suspecte. Id. Les uns meprisent la mort par brutalité, & les autres par l'*affectation* d'un courage magnanime. La Pl. On a blâmé l'*affectation* des hyperboles, & des figures extraordinaires des premieres lettres de Balsac. En cherchant trop le plaisant & l'agreable, on tombe d'ordinaire dans une sotte *affectation*. Boi. Les femmes ont certaines *affectations* qui les rendent ridicules.

Affectation, signifie aussi, Hypotheque, ou autre obligation dont un heritage est chargé. Il m'a constitué une rente avec une *affectation* speciale sur cette terre. Ce revenu a une *affectation* particuliere, il doit être employé à telles & telles aumônes par sa fondation, & sa destination.

On dit aussi en Jurisprudence Canonique, *Affectation* d'un Benefice, en parlant de sa reservation au Pape, aux Graduez, &c.

Affectation, en termes de Medecine, se dit de la disposition d'un membre à l'égard des maladies, ou des blessures qui l'incommodent. Quand on ordonne un remede, il faut avoir égard à l'*affectation* des parties.

Tous ces mots viennent du Latin *affectare*.

AFFECTER. verb. act. Aimer, souhaiter quelque chose avec empressement & avec ostentation, la rechercher avec trop de soin. J. Christ a blâmé les Pharisiens d'*affecter* les premiers rangs dans les assemblées. Les Republiques apprehendent ceux qui *affectent* la tyrannie. Il *affecte* des manieres de parler & d'agir qui sont singulieres. J'espere que les rieurs dont il *affecte* les suffrages, ne seront pas de son côté. Men. On n'est jamais si ridicule par les qualitez que l'on a, que par celles que l'on *affecte* d'avoir. La Roch.

Affecter, signifie encore plus specialement, Faire les choses avec dessein, & avec artifice. Dans toutes les professions chacun *affecte* une mine exterieure, pour paroître ce qu'il veut qu'on le croye. Nic. Il *affecte* de paroître ce qu'il n'est pas. Abl. C'est à la Cour que l'amitié *affecte* de s'étaler, & de jouer ses rôles les plus artificieux. M. Esp. Ne laissons pas voir que nous *affections* ce Tribunal.

Affecter, signifie encore, Feindre, contrefaire. Il y a un certain âge où il faut *affecter* d'être sage, de peur de passer pour ridicule. Flec. J'*affectois* à tes yeux une fausse fierté. Rac. Bien loin de soulager les personnes affligées, vous *affectez* de les ignorer. Flec. Sous l'humble dehors d'un respecté *affecté*, vous cachez une noire malignité. Boi.

Affecter, signifie encore, Toucher. Cela m'*affecte* fort: mais il a vieilli en ce sens.

Affecter, signifie aussi, Attacher, joindre. On a *affecté* ce droit à la charge.

Affecter, signifie aussi, Obliger, hypothequer au payement de quelque rente, ou de quelques charges ou devoirs. Tous ses biens sont *affectez* & hypothequez à ses creanciers. Les revenus de ce Benefice sont *affectez* avant toutes choses au payement des pensions. Les revenus de cet hôpital sont *affectez* à la nourriture des orfelins.

Affecté, ée. part. Qui a de l'affectation, qui paroît

roît recherché, & étudié avec trop de soin, & trop d'art. Il a un air *affecté* qui le rend ridicule. Le livre du Pere Bouhours est d'un stile *affecté*, flatté, peint, de nul usage, un pur artifice. SENT. DE CL. L'air *affecté* & precieux empoisonne les meilleures choses. MLE. SC. Ce qui est faux & *affecté*, est toûjours fade & ennuyeux. ID. La simplicité *affectée* est une imposture delicate. LA ROCH. Je ne saurois souffrir vos rigueurs *affectées*. GOMB. L'ignorance vaut mieux qu'un sçavoir *affecté*. BOI.

On appelle en termes de Jurisprudence Canonique, un Benefice *affecté*, quand il est chargé de quelque mandat, indult, nomination ou reservation du Pape, en telle sorte que le collateur n'y peut pourvoir à la premiere vacance qui arrive: ce qui n'a point de lieu en France. On dit aussi, qu'il y a des noms *affectez* à certaines familles, qui leur sont attachez. Le nom de Taxile étoit *affecté* à ceux qui succedoient au Royaume. VAUG. Il y a des droits & des privileges *affectez* à certaines charges, pour dire, qui leur sont attribuez.

En termes de Medecine on dit, qu'une partie du corps est *affectée* de quelque maladie, quand elle a contracté une mauvaise qualité, ou disposition par quelques humeurs malignes, ou par quelque autre cause. Ce Predicateur a la poitrine *affectée*; il ne soutiendra pas long tems ce ton-là.

AFFECTIF, IVE. adj. Qui affecte, qui touche, qui excite, qui remuë les passions. Il a un naturel tendre & *affectif*. Son discours est *affectif* & touchant. Ses manieres de prononcer sont *affectives*. Ce mot vieillit fort.

AFFECTION. s. f. Passion de l'ame qui nous fait vouloir du bien à quelcun, & qui se dit de l'amour, de la tendresse, de l'amitié. Porter de l'*affection* à quelcun. Prendre quelcun en *affection*. ALAN. L'*affection* des hommes a coutume de changer avec la fortune. Ce pere a une ardente *affection* pour ses enfans. L'*affection* conjugale est plus forte que la paternelle. Il faut pourtant remarquer sur ce mot, pris dans le sens de bienveillance & d'amitié, qu'il n'y a que les Grands qui s'en puissent servir à l'égard de leurs inferieurs. Ce Prince temoigne une *affection* toute singuliere aux personnes qui s'attachent à lui, & qui le servent fidelement. Alexandre prenoit le merite en *affection*. ABL. Il y a des Auteurs qui pretendent qu'on s'en peut servir d'égal à égal; mais il faut que ce soit avec menagement, & lorsque l'on est dans une grande familiarité. Une *affection* parfaite vaut mieux que toutes choses. VOIT. Ce mot vient du Latin *affectio*.

AFFECTION, signifie aussi une inclination qui nous porte à une chose, plutôt qu'à une autre. Cet homme a mis toute son *affection* à l'étude. Loin d'ici cette devotion vaine & frivole, qui laisse vivre au dedans les desirs, & les *affections* du siecle. FL.

AFFECTION, signifie encore l'ardeur, le zéle que l'on sent pour le service de quelcun. Et alors les inferieurs s'en peuvent fort bien servir à l'égard des superieurs. Vous direz aux belles Princesses, auprès de qui vous êtes, que j'ay une *affection* sans pareille pour leur service. VOIT. On se fait honneur de faire comprendre à des personnes superieures l'extrême *affection* qui nous attache à elles. Il est d'un honnête homme de se porter avec *affection* à tout ce qui regarde son devoir. LE CHEV. DE M. Vous pouvez compter sur mon *affection*, comme sur une chose qui ne vous manquera pas.

AFFECTION, se dit aussi chez les Philosophes des qualitez des choses, & des divers changemens qui leur arrivent. On a trouvé l'art d'observer, par le Thermometre, toutes les differentes *affections* de l'air. PHYS.

AFFECTIONNER. v. act. Avoir de l'affection pour quelque chose, ou pour quelque personne. Le mot d'*affectionner* ne se doit jamais dire en ce sens de l'inferieur au superieur, & rarement d'égal à égal. LE SUR. INT. Bullion ne parla pas juste, en repondant aux Cordeliers qui lui demandoient à quel Saint il vouloit dedier une chapelle: Helas! ils me sont tous indifferens, je n'en *affectionne* aucun. LE P. BOUH.

AFFECTIONNER, signifie aussi, S'interesser pour quelque chose. C'est une affaire que j'*affectionne*, & à laquelle je m'interesse.

AFFECTIONNER, signifie encore, Attacher les personnes à quelque sujet, les y interesser par quelque chose qui touche, qui émeut, qui engage, qui entraine, & donne du plaisir. Cela se dit particulierement des Faiseurs de pieces Dramatiques & de nouvelles Historiques, qui doivent faire tous leurs efforts pour *affectionner* les spectateurs, & les lecteurs à leurs principaux personnages. Je n'ai jamais vû une Histoire plus languissante, en la lisant on ne prend parti pour personne, & l'Auteur n'*affectionne* à rien. M. SC.

s'AFFECTIONNER à quelque chose, c'est s'y attacher fortement, s'y appliquer avec ardeur & avec affection. Il faut s'*affectionner* à son metier pour y reüssir. Il y a des Ecrivains qui s'attachent plus qu'il ne faut à finir certains endroits de leurs discours, ausquels ils s'*affectionnent*. BOUH. Il s'*affectionna* tellement à la solitude qu'il cherchoit le silence des forêts. VIE DE S. IGN.

AFFECTIONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. On finit les lettres par cette formule, Vôtre très-humble & très-*affectionné* serviteur. On a usé de cette formule differemment selon les temps & les personnes. Il n'y a que 30. ou 40. ans qu'on s'en servoit en écrivant aux personnes de la premiere qualité: & même M. D'Urfé en a usé dans la souscription de l'Epitre Dedicatoire de son Astrée au Roi en l'année 1620. Il y en a grand nombre d'autres exemples. Mais depuis on s'est rendu plus delicat, & on a mis au lieu d'*affectionné*, le mot d'*obeïssant*, à ceux qui avoient la moindre élevation, ou à qui on vouloit faire civilité. On a retranché le superlatif en écrivant aux inferieurs; & toûjours en diminuant, on a dit Vôtre *affectionné* à vous servir, en écrivant à quelque païsan ou artisan; & enfin Vôtre *affectionné* à vous rendre service, quand un grand Seigneur écrivoit à un domestique, ou à quelcun de sa dependance.

On dit qu'un homme est mal *affectionné* envers un autre; pour dire, qu'il lui nuit sourdement dans les occasions.

AFFECTUEUX, EUSE. adj. Discours ou paroles qui temoignent de l'affection. Il faut que la priere soit accompagnée de sentimens *affectueux*. Un Orateur doit remplir les peroraisons de mouvemens *affectueux*. Ce mot ne se dit que des choses, & est vieux. Cependant il y a des gens qui s'en servent dans les matieres de pieté, pour marquer ce qui vient du cœur.

AFFECTUEUSEMENT. adv. D'une maniere affectueuse.

Ces mots viennent d'*afficio*, *afficior*, *affectus*.

AFFERENTE. adj. fem. Terme de Palais, qui se dit en cette phrase: Il faut partager cette succession en trois lots, afin que chacun en ait sa part *afferente*; pour dire, qui lui doit écheoir, ou appartenir. Ce mot vient du verbe *afferre*.

AFFERMER. v. act. Donner, ou prendre à ferme quelque terre, quelques droits pour un certain temps, & moyennant certain prix. Il a *affermé* sa Seigneurie pour 9. ans. Ce traitant a *affermé* les Gabelles. On a *affermé* cette metairie trop haut, le metayer n'y peut vivre. Les Greffes s'*afferment* parcequ'ils sont domaniaux. Quand on *afferme* quelque terre au delà de 9. ans, c'est une espece d'alienation. Remarquez que ce nom se dit

dit aussi bien de celui qui donne, que de celui qui prend à ferme.

Affermé, ée. part. pass. & adj. Ce mot est pris du Latin *affirmare*.

AFFERMIR. v. act. Rendre ferme & inébranlable. Il faut *affermir* une voute par de bons arcsboutans. *Affermir* un plancher.

Affermir, signifie aussi, Rendre ferme & consistant ce qui étoit mou. Le vin *affermit* le poisson. La glace *affermit* les chemins.

Affermir, signifie encore, Rendre plus stable, plus asseuré, plus inébranlable. Cela n'a servi qu'à *affermir* nôtre amitié. Abl. Brutus *affermit* la liberté des citoyens. Il l'*affermit* au service de son Prince. Cela vous doit *affermir* davantage dans vôtre opinion.

Affermir, se dit au figuré des choses spirituelles. La Philosophie *affermit* le courage. La victoire *affermit* un Prince dans son trône. La grace *affermit* les fidelles dans la foi. On tire de l'Ecriture Sainte une consolation qui *affermit* l'esperance des biens avenir. Port-R. L'approbation *affermit*, & fortifie les hommes dans l'idée qu'ils ont de leur propre excellence. Nic.

Affermir, se dit aussi en ce sens avec le pronom personnel, & signifie se rendre plus ferme, plus assûré, plus inébranlable. Aimer à s'*affermir* dans l'attente des biens éternels. Port-R. Le courage des fideles s'*affermit* à la vuë des perils. S'*affermir* dans ses connoissances. Abl. Il s'*affermit* dans la mauvaise voye. Port-R.

Affermi, ie. part. pass.

AFFERMISSEMENT. s. m. Action qui affermit quelque chose. L'entrait, ou le tirant, sert à l'*affermissement* d'une ferme de charpente. On dit au figuré, l'*affermissement* d'un Etat. L'amour des peuples envers le Prince, est l'*affermissement* de son Empire. Mon Dieu vous étes le seul soutien & le seul *affermissement* des ames. Arn.

Ces mots viennent aussi d'*affirmare*.

AFFETTÉ, ée. adj. Ce mot vient de l'Italien *affettato*, & signifie qui a de l'affetterie, qui a quelque chose de trop recherché; qui parle, ou qui agit en affectant une maniere coquette, & trop effeminée. Cet homme est ridicule avec son langage *affetté*. On voit bien à sa mine *affettée*, que cette femme est une grande coquette. La plus petite est la plus *affettée*. Voit. Le P. B.... est un Cavalier fort *affetté*. Sent. de Cl.

Je laisse aux doucereux ce langage affetté,
Où s'endort un esprit de mollesse hebeté. Boil.

Ce mot vient de *affet*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui signifie *baiser*; ce que cherchent les femmes coquettes & *affettées*.

AFFETTERIE. s. f. Les paroles & les actions d'une personne affettée; certaines manieres étudiées, & pleines d'affectation; soin visible & plein d'art dans les choses qu'on dit, & qu'on fait. *Affetterie* pure, ridicule, degoûtante, ennuyeuse. Poppée la plus spirituelle & la plus belle Dame de son temps, prit d'abord Neron par ses *affetteries*, & par ses caresses, Abl. Elle le voulut porter par ses *affetteries* & par ses caresses à des choses honteuses. Id.

AFFEURER, ou AFFORER. v. act. C'est mettre le prix ou le taux aux denrées, en qualité de Seigneur ou de Magistrat.

AFFEURAGE. s. m. Prix que l'on met aux denrées. Droit d'*affeurage*. Voyez aussi afforage.

AFFICHE. s. f. Placard attaché en lieu public, pour rendre quelque chose connuë à tout le monde, soit pour le plaisir, soit pour l'interêt. Il est menteur comme une *affiche* de Charlatan. Ce Comedien s'est reservé les annonces & les *affiches*.

Au Palais on nomme *affiches*, les proclamations que l'on attache aux places publiques, pour proceder à un bail judiciaire. De même l'on appelle l'*affiche* de quarantaine, de quinzaine, celles qui se font avant l'interposition du decret; & tout cela pour avertir les creanciers de faire trouver des encherisseurs. La premiere *affiche* doit contenir une enchere. Ces deux *affiches* doivent être publiées au prône, & apposées aux portes des Eglises, & autres lieux publics. En matiere criminelle, on donne assignation à l'accusé par *affiche* à la porte de l'auditoire.

Affiche, en termes de College, est une solennité que font les Ecoliers, où ils exposent leurs compositions au jugement les uns des autres. Elles sont écrites dans des images, ou cartouches qui ont divers ornemens. On propose des énigmes & des prix à ceux qui les expliqueront pendant les *affiches*. Ce mot en ce sens ne se dit jamais qu'au plurier. Les *affiches* sont d'une grande utilité pour donner de l'émulation aux Ecoliers. Il n'y a que les Jesuïtes qui fassent de ces sortes d'*affiches*.

AFFICHER. v. act. Publier quelque chose par un placard qu'on colle, qu'on attache en un carrefour, ou autre lieu public. Cet Edit, ce reglement a été lû, publié & *affiché* en tous les lieux ordinaires, afin que personne n'en pretende cause d'ignorance. On *affiche* les livres nouvellement imprimez pour les faire connoître. On dit encore en badinant, & quand on menace de rendre une chose publique, qu'on la fera *afficher*.

Afficher. Terme de Cordonnier. C'est couper les extremitez du cuir, lorsqu'il est sur la forme. *Afficher* une paire de semelles. *Afficher* une paire d'empeignes.

Affiché, ée. part.

AFFICHEUR. s. m. Celui qui affiche. *Afficheur* de Theses, de Comediens.

Ces mots viennent du Latin *affigere*, Ficher, attacher.

AFFIDÉ, ée. adj. Confident, celui en la foi & en la discretion de qui on se confie. Il faut toûjours avoir un ami *affidé* qui soit seur, à qui on puisse confier ses pensées. Les Plaideurs pour les Benefices ont toûjours quelque partie *affidée*, qui est leur confidentiaire. Il est aussi substantif: C'est son *affidé*: c'est son *affidée*; c'est-à-dire son accordé, ou son accordée, en stile de Notaire. Ce mot est pris de *fidus* ou de *fides*.

AFFIER, est un vieux mot qui ne s'employe qu'avec le pronom personnel, & qui signifie Faire fonds sur la fidelité d'une personne, compter sur sa bonne foi. En sa place on dit se fier, se confier, s'asseurer sur quelcun.

Affier. v. act. Terme d'Agriculture. Planter, provigner des arbres en sions, ou boutures dans un jardin: c'est-à-dire, en bouts de branches mises dans la terre pour prendre racine.

AFFILER. v. act. Terme de Coutelier. Donner le fil à un couteau, à une épée, à une faux, à une cognée, & à tous autres instrumens tranchans, en les passant sur la meule, ou sur le grais, ou avec la pierre à aiguiser. *Affiler* un rasoir.

Affiler, est aussi un terme de Tireur d'or. Il signifie, Mettre le lingot d'or ou d'argent dans la filiere. *Affiler* un lingot d'or; *affiler* une verge d'or ou d'argent.

Affiler, est encore un terme de Jardinier. Il signifie planter à la ligne. *Affiler* des arbres. Mais aligner vaut mieux. Voyez aligner.

On dit figurément au participe, Un bec *affilé*, d'une personne qui est grande parleuse, & le plus souvent medisante. Ce mot est pris de *fil*, qui vient du Latin *filum*.

AFFINAGE. s. m. Action par laquelle on épure, on rend plus fin & plus pur, plus net, ou meilleur. Il y a beaucoup de dechet dans l'*affinage* du sucre pour le rendre

rendre blanc. L'*affinage* des metaux se fait par le feu ; le mercure, le plomb, l'eau forte, &c.

AFFINAGE, se dit aussi de l'adresse que l'on a euë de rendre certaines choses plus fines & plus deliées. L'*affinage* du ciment, que l'on appelle royal, est variable & incertain. TR. DES ESS.

AFFINEMENT. s. m. C'est de même l'action d'affiner ; mais il se dit plus volontiers des metaux. L'*affinement* de l'or se fait en plusieurs manieres.

AFFINER. v. act. Rendre plus pur, plus fin, plus excellent, & de plus haut prix. On *affine* l'or & l'argent par la coupelle, par l'inquart, par la cementation, par les eaux fortes. Voyez l'explication de ces mots à leur ordre. Les autres metaux s'*affinent* par une fusion reïterée. Comme le feu *affine* l'or, ainsi l'adversité éprouve la fidelité d'un ami. OE. M.

Affiner le sucre, c'est le faire fondre, bouillir, & écumer. *Affiner* le fromage, c'est le mettre à la cave avec du foin & de la lie, pour le rendre plus fort & plus piquant.

AFFINER, se dit aussi du ciment, & c'est le rendre plus fin, plus delié, & le reduire en une poudre presqu'impalpable.

AFFINER, est aussi un terme de Relieur, & signifie renforcer. *Affiner* du carton.

AFFINER, est aussi un terme de Cordier, & signifie passer le chanvre ou le lin par l'affinoir, pour le rendre meilleur & plus fin.

AFFINER, se dit aussi figurément en Morale des niais, qu'on rend plus fins, en leur faisant quelque tromperie. Il a voulu joüer contre ce filou, il a été *affiné*. Les plus subtils sont tous les jours *affinez*.

On dit en termes de Marine, que le temps *affine* ; pour dire, que l'air s'éclaircit, & que le temps devient plus beau ; & alors il se prend dans un sens neutre.

AFFINÉ, ÉE. part. pass. & adj.

AFFINERIE. s. f. C'est un terme de gens qui travaillent aux forges. Il signifie une espece de petite forge, où l'on tire le fer en fil d'archal. Porter le fer à l'*affinerie*.

AFFINERIE, signifie du fer rafiné & mis en rouleaux, pour faire divers ouvrages. J'ay fait venir, j'ay acheté, j'ay employé un millier d'*affinerie*.

AFFINEUR. s. m. Celui qui affine. Il y a des Officiers à la Monnoye qui ont le titre d'*Affineurs* pour l'or & pour l'argent. Tous les *Affineurs* se doivent retirer dans les hôtels des Monnoyes par les reglemens de l'an 1555. & il leur est deffendu de travailler ailleurs. Il y a des *affineurs* dans les succreries pour affiner & écumer le sucre.

AFFINEUR, se dit aussi de ceux qui travaillent aux forges de fer ; & signifie l'ouvrier qui affine le fer dans l'affinerie.

AFFINITÉ. s. f. Liaison qui se fait entre deux maisons, ou familles, par le moyen d'un mariage. C'est-à-dire, que l'*affinité* se contracte entre le mari, & les parens de sa femme : & reciproquement entre la femme, & les parens de son mari. Ainsi l'*affinité* n'est pas une veritable parenté ; mais à cause de l'étroite liaison qui est entre le mari & la femme, la parenté devient commune. Le Levitique a marqué certains degrez où l'*affinité* est un obstacle au mariage. Mais cette prohibition avoit principalement lieu dans la ligne des ascendans, & non point en ligne collaterale. En effet il étoit permis d'épouser la veuve de son frere, qui étoit pourtant au premier degré d'*affinité*. Cependant comme tous les degrez prohibez n'y sont pas exprimez, l'on peut prendre les cas qui sont specifiez, comme des exemples qui doivent être étendus aux autres cas semblables. On ne trouve rien dans l'ancien Droit Romain qui regarde la defense des mariages à cause de l'*affinité*. Papinien est le premier qui en ait parlé à l'occasion du mariage de Caracalla. Les Jurisconsultes qui vinrent aprés lui, étendirent si loin les liaisons de l'*affinité*, qu'ils mirent l'adoption au même point que la nature. Les Chretiens qui ne voulurent pas être surpassez par les Payens dans les égards pour la bienseance, & l'honnêteté des mariages, introduisirent un troisiéme genre d'*affinité* qui n'étoit point encore connuë. Les Canonistes ont donc distingué trois especes d'*affinité*. La 1. se contracte entre le mari, & les parens de sa femme ; & entre la femme, & les parens de son mari. La 2. entre le mari, & les alliez de sa femme ; & entre la femme, & les alliez de son mari. La 3. entre le mari, & les alliez des alliez de sa femme ; & entre la femme, & les alliez des alliez de son mari. Enfin dans le IV. Concile de Latran tenu en 1213. on traita à fond la matiere de l'*affinité*. On trouva qu'il n'y avoit que l'*affinité* du 1. genre qui produisît une veritable alliance, & que les deux autres especes d'*affinité*, n'étoient que des rafinemens qu'il falloit abroger. C'est ce qui fut fait dans le fameux chapitre *Non debet*, au titre *De Consang. & affin.* Quelques-uns pretendent que cette abrogation du deuxiéme & du troisiéme genre d'*affinité* ne se doit entendre que de la ligne collaterale, & non pas de la ligne directe. Quoyqu'il en soit, il est certain que les recusations des Juges ont lieu jusqu'au quatriéme degré d'*affinité*, suivant l'Ordonnance. De même l'*affinité* est un empêchement au mariage jusqu'au quatriéme degré inclusivement. Mais il faut remarquer qu'il s'agit d'une *affinité* directe, & du premier genre ; & qu'elle ne s'étend pas jusqu'à ceux qui ont de l'*affinité* avec les personnes avec qui j'ay de l'*affinité* : *Affinis mei affinis, non est affinis meus.* Ils se ressouvenoient de l'*affinité* qu'ils avoient avec les Tyriens. VAUG.

AFFINITÉ, ou *Cognation spirituelle*, est celle qui se contracte par les Sacremens de Batême & de Confirmation, comme entre les parreins & marreines d'un côté, & les filleuls ou filleules de l'autre. Un parrein ne peut pas contracter mariage avec sa filleule sans dispense. Il se contracte aussi *affinité* avec les pere & mere de l'enfant qu'on tient sur les fonds : ce qui s'appelle *compaternité* ; mot qui n'est gueres en usage.

AFFINITÉ, figurément se dit des liaisons, habitudes, societez, & rapport ou communauté que deux choses, ou deux personnes ont l'une avec l'autre. Ces deux esprits ont grande *affinité*. Ces deux mots ont beaucoup d'*affinité* ensemble. La Physique & la Medecine, la Geometrie & l'Astronomie ont bien de l'*affinité* entr'elles. Nôtre ame a comme une espece de liaison & d'*affinité* avec ces choses. BOI. Ces choses n'ont aucune *affinité* entr'elles. ABL.

Je vous sçai fort bon gré de m'avoir supplanté ;
Coquettes & Cocus ont grande affinité. SCAR.

Ce mot est derivé d'*affinitas*, *voisinage*. Ceux-là sont proprement appellez *affines*, dont les limites se touchent.

AFFINOIR. s. m. C'est un terme de Cordier, qui signifie un espece de seran dont les broches sont petites & ferrées, au travers desquelles on fait passer le lin ou le chanvre pour les affiner. Prenez cet *affinoir* & affinez ce chanvre. Faites passer ce lin par l'*affinoir*.

AFFIQUETS. s. m. plur. On entend par là tous les petits ornemens, que les Dames employent pour se parer, & pour relever leur beauté : comme sont les bracelets, les coliers, & toutes les autres choses qui regardent particulierement la coëffure. On ne se sert de ce mot qu'en raillant, & il n'a le plus souvent cours que dans le stile bas, & comique. Ablancourt a pourtant dit : Les femmes n'apportent rien en mariage aux Allemans, au contraire elles reçoivent d'eux, non pas des parures, ni des *affiquets* ; mais une couple de bœufs, un

un cheval enharnaché, le bouclier, la lance & l'épée. En general toutes les parures vaines, superfluës, affectées, s'appellent par raillerie & même par mepris, *affiquets*. Que voulez-vous faire de tous ces *affiquets*-là? Nicod derive ce mot *ab affigendo*, parceque les *affiquets* se fichent particulierement sur la tête. On disoit autrefois *affigets*.

AFFIRMANT, ANTE. Terme de Logique. Il y a des propositions universelles *affirmantes*, qui sont d'ordinaire les premieres dans les syllogismes.

AFFIRMATIF, IVE. adj. Terme qui affirme. Vous soutenez que cela est ainsi d'une maniere si *affirmative*, d'un ton si *affirmatif*, qu'il faut vous en croire. On ne doit rien proposer d'un certain air *affirmatif*, qui temoigne qu'on ne doute pas de ce qu'on avance, & qu'on ne veut pas même en douter. NIC. *Oui*, est une particule *affirmative*.

AFFIRMATIVE, est aussi quelquefois substantif, & signifie une opinion, un sentiment qui affirme. L'*affirmative* & la negative de la plupart des opinions, ont chacune leur probabilité. PASC. L'*affirmative* paroît la plus probable. ROH. Prendre l'*affirmative* pour quelcun, c'est se declarer pour lui. Il prend toûjours l'*affirmative* contre moi; c'est-à-dire, Il est toûjours contraire à mes sentimens.

AFFIRMATION. s. f. Temoignage qu'on donne qu'une chose est vraye. Ce mot, qui vient du Latin *affirmatio*, n'a gueres d'usage que dans le Barreau.

AFFIRMATION, en Justice, c'est le serment qu'on prête, & l'asseurance qu'on donne de la verité de quelque fait: ce qui se passe en presence du Juge, lequel fait lever la main, & jurer que la chose affirmée est veritable. On distingue deux sortes d'*affirmations*, l'une en matiere civile; l'autre en matiere criminelle. On pretend qu'en matiere criminelle l'*affirmation* se peut diviser; ensorte que dans la deposition du criminel l'on prenne ce qui fait contre lui, & l'on rejette ce qui tend à sa decharge. Mais en matiere civile, lorsque l'*affirmation* est volontaire, & faite en consequence d'un serment deferé à l'une des parties, l'on ne peut point la diviser, sur tout si elle contient des choses connexes, & il faut ou l'accepter toute entiere, ou la repudier de même. L'*affirmation* par ex. de celui qui declare avoir reçû, & restitué un depôt, doit être prise dans son entier, & l'on ne peut l'accepter pour la reception du depôt, & la rejetter pour la restitution.

AFFIRMATIONS au plurier, se dit en parlant du greffe des *affirmations*. Par l'Ordonnance de 1667. il y a un office de Greffier établi au Parlement pour recevoir, & donner les actes des *affirmations* des voyages, & du sejour de ceux qui viennent pour faire juger leurs procés. Ces actes des *affirmations* servent au plaideur qui gagne son procés, pour faire taxer ses voyages.

AFFIRMATION, est aussi un terme de Logique, qui signifie l'expression par laquelle une proposition affirme, & dit d'une chose, qu'elle est. Cette proposition contient une *affirmation*, celle-là une negation. Il est de la nature de l'*affirmation*, de porter l'esprit à cela. PORT-R.

AFFIRMATIVEMENT. adv. D'une maniere affirmative. Il m'a soutenu cela *affirmativement* & positivement. On dit dans l'Ecole, quand on propose une question, Je repons *affirmativement*; pour dire, que la chose est ainsi.

AFFIRMER. v. act. Soutenir qu'une chose est veritable. On dit qu'une proposition *affirme*, quand elle tend à établir une verité positive, & qu'une chose est. L'esprit en concevant deux choses, *affirme* de l'une, qu'elle est l'autre, ou au contraire. ROH. Ils *affirment* que le monde a été composé d'atômes. BERN.

AFFIRMER, en Justice, c'est se purger par serment; lever la main devant le Juge, qu'une chose est veritable. Il a été dechargé de la demande qu'on lui faisoit, en *affirmant* qu'il avoit payé. Il faut qu'un compte qu'on presente soit *affirmé* veritable par devant le Juge; qu'on *affirme* la verité d'une dette, quand on en a obtenu la collocation; ce terme vient d'*affirmare*.

AFFLEURER. v. act. Terme d'Architecture. Reduire deux corps, qui sont proches, à une même saillie. Comme une trape au niveau du plancher.

AFFLICTION. s. f. Peine du corps, ou de l'esprit. Les Elûs sont éprouvez dans l'*affliction*. Les discours etudiez de ces consolateurs sans douleur, irritent plus l'*affliction* qu'ils ne l'adoucissent. M. SC. Le Sage dit que toutes les choses de ce monde ne sont que vanité, & *affliction* d'esprit. Les maladies, & les infortunes, sont des *afflictions* dont personne n'est exempt. Il reçut une sensible *affliction* de la mort de son ami. ABL. Je trouverai la paix dans mon *affliction* la plus amere. PORT-R. Il n'y a qu'une *affliction* qui dure; c'est celle qui vient de la perte des biens. LA BRU. Jamais *affliction* n'a été ni si piquante, ni si vive. P. DE CL. Il y a des femmes qui ont la triste & fatigante vanité de se rendre celebres, par la montre d'une inconsolable *affliction*. LA ROCH. L'homme doit être degoûté & chassé de la vie par les douleurs, & par les *afflictions*. ABA. L'*affliction* est un tribut que l'homme sage doit payer sans honte à la nature; & rien en cela ne le doit distinguer des foibles, que la moderation. CAIL. Il suffit que les *afflictions* fassent une partie de la profession de l'Evangile, pour en rebuter les gens du monde. GOM. Scarron a dit d'Enée,

Qu'il pleuroit en perfection,
Et même sans affliction.

AFFLICTIVE. adj. f. se dit seulement des peines corporelles qu'on souffre par ordre de la Justice. Quand on entend un criminel sur la sellette, c'est une marque qu'il y a des conclusions à peine *afflictive*.

AFFLIGEANT, ANTE. adj. Qui afflige. La mort de la personne aimée est la chose du monde la plus *affligeante*. Combien d'*affligeantes* reflexions ne devrions nous pas faire sur nôtre malheureuse destinée? LE P. GAIL.

AFFLIGER. v. act. Faire souffrir quelque chagrin, peine, ou douleur. Dieu *afflige* les bons par la prosperité des mechans. Cet homme est *affligé* de la goute. Cette ville est *affligée* de la peste. Je ne vous en dis pas davantage de peur de vous *affliger*. La civilité exige qu'on aille se rejouïr, ou s'*affliger* avec les gens de mille choses qui ne donnent ni joye, ni douleur. M. SC. Si la sagesse de Dieu avoit imposé aux hommes la necessité de vivre toûjours, ils s'*affligeroient* peut-être de leur immortalité. ABA. La perte *afflige*, & aigrit les maux. LA BRU. Pourquoy à la lecture de mes satires, aimez voux mieux vous *affliger* avec les ridicules, que de vous rejouïr avec les honnêtes gens. BOI.

AFFLIGER, signifie aussi, Maltraiter son corps, le mortifier, le faire souffrir. *Affliger* son corps par des austeritez. PORT-R. Les Saints ont toûjours eu le soin d'*affliger* leurs corps par le jeûne & par les disciplines. ID.

AFFLIGER, signifie encore, Ruïner, desoler par toutes sortes de manieres. La guerre *affligera* l'Etat. MAI.

Ce mot vient du vieux Latin *fligere*, qui represente le bruit que font les coups de main, & de fouët *flic flac*; d'où on a aussi formé *fleaux*, qui sont les châtimens de Dieu, & les afflictions qu'il nous envoye.

AFFLIGÉ, ÉE. part. Presque tous ceux qui vont s'*affliger* avec les *affligez*, ne sentent rien de ce qu'ils disent sentir. M. SC. C'est assez d'être du nombre des *affligez*, pour être de vos amis. VOIT. Le temple de la Justice est le refuge inviolable des *affligez*. PAT.

AFFLUENCE. s. f. Abondance. L'*affluence* des eaux a rompu la chaussée de ces étangs. L'*affluence* des humeurs cause diverses maladies. Il y avoit une grande *affluence* de peuple à l'entrée de la Reine. Le chemin étoit rompu par l'*affluence* des ruisseaux. VAUG. On dit aussi *affluence* de paroles, mais le plus souvent en mauvaise part. Bon Dieu! quelle *affluence* de paroles?

AFFLUENT, ENTE. adj. Il se dit d'une riviere qui tombe dans une autre. On a expedié des patentes pour rendre la Seine navigable jusqu'à sa source, & toutes les rivieres y *affluentes*, tant au dessus qu'au dessous de Paris.

AFFLUER. v. n. Se rendre en un même lieu. Il se dit premierement des eaux qui coulent vers un même endroit. Il n'y a point de fleuve en France où il *affluë* tant d'eaux que dans la Loire. Il y a beaucoup de grands fleuves qui *affluënt* dans la mer Caspie. Ce mot vient de *fluere ab undis fluentibus*, parceque la grande affluence & abondance des choses se fait par le moyen des rivieres. Ce mot deplaît à bien des gens : aucun bon Auteur ne s'en sert aujourd'huy. REFL. A la verité Mezerai l'a employé. Il n'est point condamné par Mrs. de l'Academie; cependant on ne doit pas s'en servir sans scrupule.

AFFLUER, signifie aussi, Arriver en abondance; & se dit tant des personnes, que des choses. Les Ecoliers *affluoient* de toutes parts autrefois dans l'Université de Paris. Les richesses, les delices *affluent* dans la France. Les mauvaises humeurs *affluent* sur les playes.

Ce mot vient du Latin *affluere*, qui signifie le même.

AFFOIBLIR. v. act. Rendre plus foible; debiliter; diminuër les forces, les abbatre; & se dit également dans le propre, & dans le figuré. La trop grande chaleur *affoiblit* le corps. *Affoiblir* le credit & l'autorité d'une personne. La vieillesse *affoiblit* la memoire. L'affectation en matiere de langage *affoiblit* la pensée. D'AUCOURT. Il n'y a rien qui *affoiblisse* cette preuve. EV. DE M. *Affoiblir* le parti des ennemis. ABL. Le temps *affoiblit* l'amour. PEL. Le relâchement des Directeurs faciles ne tend qu'à *affoiblir* la vigueur des loix. LE P. GAIL. Le temps *affoiblit* les plus justes ressentimens. OE. M. Le vin *affoiblit* les nerfs. Les afflictions *affoiblissent* l'esprit. La disette *affoiblit* bien-tôt une armée. On a ordonné le jeûne pour *affoiblir* les appetits sensuels. *Affoiblir* ses appas, pour *affoiblir* leurs droits. CORN.

Il se dit particulierement des monnoyes. On *affoiblit* l'or en le mettant dans l'eau forte, en y mêlant de l'argent, du cuivre, de l'émeril. A force de raboter une planche, on l'*affoiblit*. Les bois *affoiblis* exprès sont toisez de la grosseur de leur bossage, & comme s'il n'y avoit aucun cintre, ni vuide.

AFFOIBLIR, est aussi neut. & signifie, Devenir plus foible, plus debile, perdre de ses forces & de sa vigueur. Ce male *affoiblit* tous les jours. L'esprit lui *affoiblit* de plus en plus. Le parti *affoiblit*. ABL.

AFFOIBLIR, est aussi neut. passif. & signifie tout de même, Devenir moins vigoureux, moins fort, s'abbattre, se debiliter. Son corps & son esprit s'*affoiblissent* beaucoup. Son autorité s'*affoiblit* tous les jours. Le tribunat de Drusus semble s'*affoiblir*.

AFFOIBLISSANT, ANTE. adj. Qui affoiblit. La seignée trop reïterée est un remede *affoiblissant*.

AFFOIBLISSEMENT. s. m. Diminution de force; diminution de vigueur, & se dit également bien dans le sens propre & dans le figuré. *Affoiblissement* de corps. *Affoiblissement* d'esprit. La fleur de l'âge se passe, & la vigueur de la jeunesse a ses *affoiblissemens*. PORT-R. L'*affoiblissement* de la Republique de Rome est venu de la grandeur de ses citoyens. La vie austere produit l'*affoiblissement* des passions. On dit l'*affoiblissement* des monnoyes. Ce mot vient du primitif *foible*.

AFFOLER. v. act. Rendre excessivement passionné; toucher si sensiblement une personne, qu'elle en soit en quelque façon troublée. Il n'est gueres en usage que dans le stile familier, badin & satirique, encore n'est-ce ordinairement qu'au participe. C'est la beauté de sa femme qui l'a *affolé*. Il étoit tellement entêté de cette opinion, qu'il en étoit *affolé*; c'est-à-dire, qu'il en avoit presque perdu l'esprit.

> *Clovis que l'amour* affole,
> *Aime les Galans de Cour.* GOMB.

Autrefois ce mot signifioit, Estropier un membre. *Affoler* une jambe, la blesser. *Affoler* une femme enceinte, la faire avorter. En ce sens il est hors d'usage. Du Cange derive ce mot de *affolare*, qui signifie, Toucher legerement, flatter en badinant.

AFFOLÉ, ÉE. adj. Qui est si passionné, si sensiblement touché de quelque passion, qu'il approche de la folie. C'est un homme *affolé* de son amour propre. C'est une femme *affolée* de sa propre beauté. Tout cela n'est bon que dans le stile familier & comique.

En termes de Marine, on appelle une boussole, ou une aiguille *affolée*, celle qui est defectueuse, ou touchée d'un aiman qui ne l'anime pas; qui indique mal le Nord.

AFFOLEURE. s. f. Vieux mot qui signifie blessure.

AFFOLIR. v. n. Devenir fou. Cet homme *affolie* tous les jours. Il n'est usité que dans le stile comique & familier.

AFFORAGE. s. m. Droit seigneurial qu'on paye au Seigneur, pour avoir permission de vendre du vin, ou autre liqueur dans son fief, & suivant la taxe qui en sera faite par ses Officiers. *Rageau & Du Cange* en parlent.

AFFORAGE, est aussi employé dans la derniere Ordonnance de la ville de Paris du mois de Decembre 1672. pour dire, le prix d'une chose venale mis par l'autorité de Justice. On ne peut vendre des vins étrangers, que le prix n'en ait été fixé par les Echevins, & qu'il n'en soit fait mention par l'acte d'*afforage*, comme il est porté au chap. 9. de la même Ordonnance. Pasquier témoigne que le mot d'*affeurer* signifioit autrefois *acheter*; & qu'on disoit *affeurer* son cheval, pour dire, l'acheter au feur, & au juste prix.

Ce mot vient du Latin *afforare*, c'est-à-dire, *juxta foros & leges judicare*. D'autres le derivent de *fodrum*, par une metaphore tirée de ceux qui étant obligez de payer au Seigneur une certaine quantité de feurre, ou de foarre, la faisoient estimer en argent à un certain prix.

AFFOUAGE. s. m. Droit de couper du bois dans une forêt pour sa famille. DU CANGE.

AFFOUAGEMENT. s. m. est un état, ou departement qui se fait dans la Provence, & autres païs où les tailles sont réelles, pour faciliter la levée des impositions qu'on fait sur la Province, en reglant le nombre des feux de chaque Parroisse, ou de Communauté. Le dernier *affouagement* de Provence a été enregîtré le 20. May 1666. La viguerie d'Aix est comptée pour 74. feux dans cet *affouagement*. Ce mot vient de *foüage*, qui vient de *feu*.

AFFOURCHER. v. act. Terme de Marine. C'est mouiller une seconde ancre éloignée de l'autre, ensorte que leurs cables fassent une espece de fourche; ce qui empêche les vaisseaux de se tourmenter. Ce mot vient de *furca*.

AFFOURCHER *à la voile*: c'est porter l'ancre d'affourche avec le vaisseau, lorsqu'il est encore à la voile.

AFFOURRAGEMENT. s. m. L'action d'affourrager.

AFFOURRER, ou AFFOURRAGER. v. act. Donner

Donner du *fourrage*, de la paille aux moutons, ou à d'autres bestiaux, pour vivre & fourrager. Ce mot vient de *foarre*, *feurre*, ou *fourrage*, & du Latin *far*. Quelques-uns ont dit aussi *asseurer:* mais ce mot signifioit autrefois, Mettre le prix aux denrées; d'où est venuë la phrase, *Au feur, & à mesure*.

AFFRANCHIR. v. act. Mettre quelcun en liberté, hors de servitude; le delivrer de quelques devoirs, d'engagement; l'exempter, le tirer d'une sujettion fâcheuse, dure, & contraire à la liberté naturelle. Le mariage *affranchit* de la puissance paternelle. On *affranchit* un esclave, lorsqu'il a rendu quelque service signalé à son maître. On *affranchit* une terre, un fief, en obtenant des lettres d'amortissement. Il est d'une ame grande & genereuse d'*affranchir* les peuples d'une cruelle servitude. VAUG. On le dit aussi avec le pronom personnel. On ne cherche qu'à s'*affranchir* de la domination des Souverains. ABL. Les Hollandois se sont *affranchis*, en secoüant le joug de la tyrannie Espagnole.

AFFRANCHIR, signifie aussi, Delivrer. St. Paul souhaittoit de mourir pour être *affranchi* des miseres de ce monde, & être avec J. CHRIST. On ne peut-être *affranchi* des devoirs, du joug du mariage, que par la viduité.

AFFRANCHIR, se dit aussi au figuré en parlant des diverses passions qui nous agitent, & qui nous tiennent dans une espece d'esclavage. L'Evangile nous a *affranchis* de la tyrannie du peché. Le fidele est *affranchi* de toute crainte. Heureux qui s'*affranchit* du pouvoir de l'amour. CORN. On dit aussi dans le même sens, Etre *affranchi* du pouvoir de la fortune. Etre *affranchi* de soucis, de soins, d'inquietudes, d'affaires, d'embaras, & generalement de tout ce qui peut causer de la peine à l'esprit. Du Cange derive ce mot de *affranquire*, qu'il trouve dans la basse Latinité, signifiant la même chose.

AFFRANCHIR la pompe; se dit en termes de Marine, lors qu'on jette, & qu'on tire plus d'eau par la pompe qu'il n'en entre dans le vaisseau. Ainsi la pompe est franche, quand il n'y a plus d'eau dans le vaisseau.

AFFRANCHI, IE. part. & adj.

On appelloit autrefois *Affranchi*, un esclave mis en liberté. L'*Affranchi* de Ciceron. Les jeunes Romains de bon goût preferoient les *Affranchies*, qui étaloient leurs innocens appas sans fard, & sans artifice. DAC. Corneille a dit du Roi Attale, Qui du Peuple Romain se nommoit l'*Affranchi*. Les *affranchis* prenoient le nom, & le surnom de leurs maîtres, & s'unissoient par là en quelque sorte à leur famille. Les *Affranchis* reveroient comme des Dieux, les personnes qui les avoient delivrez de la servitude. PATRU.

AFFRANCHISSEMENT. s. m. Manumission, action par laquelle on affranchit un esclave, on exempte une ville, une Communauté de quelques charges, ou des impositions. Les *affranchissemens* se faisoient à Rome avec certaines formules. Les *affranchissemens* des charges ou impositions publiques ont été presque tous revoquez. Du tems de Louïs IX. Roi de France on fit un *affranchissement* en faveur de certains villages, qui dependoient de l'Abbaye de S. Germain des Prez. LE MAIT.

AFFRANCHISSEMENT, se prend aussi pour toute sorte de delivrance. Ces pertes, que la nature preoccupée s'imagine faire par la mort, ne sont à en bien juger qu'un *affranchissement* d'un état où le bien ne balance point le mal. AB.

AFFRES. s. f. plur. Grand effroy causé par la vision de quelques objets terribles. Les *affres* de la mort. Il faillit à être pris par les Archers, jamais il ne fut en de telles *affres*. Ce mot vient de *affari*, *quando quis nec loqui, nec affari potest præ timore*. D'autres croyent qu'il vient du son & du mouvement naturel qu'on fait dans le fremissement & dans le frisson, qui s'explique par *fri* & *fre:* car en effet ce qui donne de l'horreur & de la peur donne une espece de frisson. D'autres le derivent du mot Grec *phren* & de *a*, particule, comme qui diroit, Insensé & privé de jugement. Quelques-uns derivent ce mot de *Africosus*, comme qui diroit, Qui vient d'Afrique, qui est le païs des monstres. Il est tout-à-fait hors d'usage.

AFFREUX, EUSE. adj. Qui est horrible, qui fait peur, qui donne de l'effroy. Ce mot *affreux* veut le datif quand il est suivi d'un nom, & l'infinitif quand il est suivi d'un verbe, en y ajoûtant la particule *A*. La mort est quelque chose d'*affreux* à tout le monde, & plus encore aux méchans qu'à tous les autres. S. CIRAN. Tout n'est qu'or & que pourpre dans vôtre armée, celle des Macedoniens au contraire est *affreuse* à voir. VAUG. Il se met aussi quelquefois sans regime. L'Afrique a des monstres & des deserts *affreux*. Les mourans ont des regards *affreux*. Il a la mine *affreuse*. ARN. Sa fin fut *affreuse*. EV. DE M. C'est l'avarice qui a rendu les hommes assez hardis, pour mepriser tout ce que la mort a d'*affreux* dans un naufrage. BOUH. M. de Caseneuve fait venir ce mot d'*Afer*, Africain; a cause de la noirceur des Africains, qui les rend *affreux*.

AFFREUSEMENT. adv. D'une maniere affreuse. Quand on est en colere, on regarde *affreusement* son ennemi. L'usage de ce mot est assez borné, & bien des gens voudroient qu'en sa place on dît d'*une maniere affreuse*; ou qu'on se servit de quelque autre adverbe, comme de *grandement*, d'*extremement*, d'*horriblement* &c. Il est *extremement* gros, il est *horriblement* laid; plutôt que, il est *affreusement* gros, il est *affreusement* laid. Ce seroit le plus seur.

AFFRETEMENT. s. m. Terme de Marine. C'est la convention pour le loüage d'un vaisseau. Ce mot se dit sur l'Ocean. Sur la Mediterranée on dit *Nolissement*.

AFFRETER. v. act. Prendre un vaisseau à loüage. Le proprietaire du navire frete, ou donne à loüage; & le marchand chargeur *affrete*, prend à loüage.

AFFRETEUR. s. m. Celui qui prend le vaisseau à loyer. Ce mot vient de *fretum*.

AFFRIANDER. v. act. Accoutumer à la friandise. Il ne faut pas donner aux enfans trop de douceurs, cela les *affriande*. Vous m'*affriandez* à vôtre bonne chere. VAUG.

On dit en Fauconnerie, *Affriander* l'oiseau, lors qu'avec de bon pât, soit de pigeonneaux, ou de poulets, on le fait revenir sur le leurre.

On le dit aussi au figuré des choses agreables à l'esprit. Il s'est *affriandé* à la lecture des Romans, des Relations étrangeres, de la Poësie. On dit aussi, il est *affriandé* au jeu, il est *affriandé* au gain. Mais tout cela n'est bon que dans le stile simple & familier.

AFFRIOLER. v. act. Terme populaire. Affriander, attirer par quelque amorce de plaisir. Les femmes sont aisément *affriolées* par la Comedie & les cadeaux. On *affriole* les souris avec du lard, ou des noix, pour les prendre.

AFFRODILLE. s. f. ou ASFODELE. Plante. Il y en a une espece qu'on appelle *Hastula Regia*, & en François *Hache Royale*. Voyez ASFODELE.

AFFRONT. s. m. Honte qu'on fait à quelcun, soit par des paroles outrageantes, soit par quelques coups, ou mauvais traittemens. Les *affrons* à l'honneur ne se reparent point. CORN. Il reçût un grand *affront* à l'audience, quand on lui fit voir son imposture. Il n'y a que

que le Christianisme qui nous puisse faire souffrir patiemment un *affront*. Un dementi est un sanglant *affront*.

On dit figurément, Boire un *affront*, avaler un *affront*, essuyer un *affront*; pour dire, le recevoir, le souffrir. On dit aussi ne pouvoir digerer un *affront*; pour dire, qu'on l'a toujours sur le cœur, qu'on ne le peut oublier. Comment pourriez vous digerer un si cruel *affront*.

Mon honneur est le sien, & le mortel affront
Qui tombe sur mon chef, rejallit sur son front. Corn.
Il pourroit bien mettant affront *dessus* affront,
Charger de bois mon dos, comme il a fait mon front. Mol.

Seneque dit que la douleur qu'on ressent d'un *affront*, est la marque d'un cœur foible, & bas. Oe. M. Ce mot vient de l'Italien *affronto*. Menage. Pasquier a observé que ce mot n'étoit pas ancien de son temps.

Affront, se dit aussi de la honte que nous recevons nous-mêmes par nôtre faute, ou par celle de ceux qui nous touchent. Un General d'armée reçoit un *affront*, quand il leve le siege de devant une place. Un criminel qu'on execute fait un *affront* à toute sa famille. Quand un Predicateur demeure court en chaise, on dit que c'est un *affront* que lui fait sa memoire.

AFFRONTAILLES. s. f. plu. les confins de plusieurs fonds aboutissans aux côtez d'un autre fond. Pom.

AFFRONTER. v. act. Tromper quelcun malicieusement, finement, d'une maniere basse, rusée, maligne, & sous pretexte de bonne foi; soit en lui faisant quelques empruns qu'on n'a pas dessein d'aquitter, soit en lui vendant une mechante marchandise. Ce banqueroutier a *affronté* cent personnes sous l'apparence qu'il avoit d'être riche. Ce Changeur m'a *affronté*, il m'a donné de la monnoye qui est fausse. Il m'a *affronté* de dix pistoles. Abl.

Affronter, se dit quelquefois en bonne part, des braves qui ne craignent point de s'exposer dans les occasions honorables. En ce sens il se dit des choses aussi bien que des personnes, & signifie, Faire front en attaquant hardiment, en s'exposant avec courage & avec intrepidité. Les deux armées s'*affronterent* terriblement. Abl. Alexandre alloit *affronter* ses ennemis en plein jour & à decouvert. Vous allez de la mort *affronter* la presence. Rac. Où est le soldat qui n'*affronte* pas le danger en presence de son Prince. Abl.

Affronter, en termes de Blason, se dit des animaux qui sont posez vis-à-vis l'un de l'autre, dont les têtes se regardent dans un Ecu. Deux lyons *affrontez*, sont ceux qui sont front contre front. On le dit aussi, quand il n'y a que leurs têtes ainsi disposées. On le dit même, quand ils sont en des quartiers differens, encore qu'il y ait d'autres pieces entre deux. Il portoit d'or à deux lyons *affrontez* de gueules.

AFFRONTERIE. s. f. Tromperie. Il y a un très-grand nombre de gens qui ne vivent que d'*affronterie*. Servez-vous rarement de ce mot.

AFFRONTEUR, euse. adj. & s. Qui trompe, qui affronte. Paris est plein de devins, de donneurs d'avis, de faux Chymistes, qui sont tous des gueux, des filous & des *affronteurs*.

AFFUBLEMENT. s. m. Voile, vêtement, habillement; tout ce qui couvre, cache, envelope la tête, & le corps. Ce mot ne peut avoir d'usage que dans le comique.

AFFUBLER. v. act. Cacher sa tête & son corps par quelques habillemens qui couvrent jusqu'au visage. Les Moines & les Hermites s'*affublent* d'un froc. Dans les ceremonies des obseques des Princes, les parens sont *affublez* de grands chaperons de deuil. Cette femme étoit *affublée* dans sa cappe pour n'être pas connuë. Il y a de bons Auteurs qui pretendent que le mot d'*affubler* n'est plus en usage que pour signifier se couvrir, se vêtir, sans avoir égard à la tête. Au moins est-il certain qu'*être affublé* se trouve pour être couvert, être vêtu.

Le moindre de leurs valets
Est affublé *d'écarlate.* Mai.
O qu'il est indignement
Affublé *d'une soutane !* Id.

Nicod derive ce mot de *infula*, qui signifie une ancienne coeffure. On dit encore en Picardie *defuler*; pour dire, Se decoeffer, ôter son chapeau. Du Cange le derive de *affibulare*, mot de la basse Latinité qui vient de *fibula :* c'étoit une boucle ou agraffe servant à attacher les habits longs qui couvroient & enveloppoient tout le corps; comme on a dit *clavi*, & *laticlavi*, des vêtemens honorables ainsi attachez.

On dit au figuré avec le pronom personnel, s'*affubler* de quelcun; pour dire, en être coeffé & entêté, ne voir que par ses yeux, n'entendre que par ses oreilles. Les disciples de Platon étoient *affublez* des opinions de leur maître. Les gens foibles se laissent aisément *affubler* par des directeurs & par des flatteurs. Ce mot, en quelque sens qu'on le prenne, ne se peut dire qu'en raillant. Les Normans prononcent *affluber*.

Affublé, ée. part. Qui est couvert, qui est envelopé de quelque voile, de quelque habillement.

AFFUST, ou AFFUT. s. m. Ce qui sert à pointer le canon quand on le tire, ou à le transporter ailleurs. L'*affût* d'un canon de navire, ou de casemate, consiste en deux rouës sans rais, d'une seule piece de bois. L'*affût* d'un canon qui va en campagne consiste en deux fortes rouës, qui portent deux longues & fortes pieces de charpente, qu'on nomme les *flasques*, dans lesquelles est comme enchassé le canon, qui se meut sur ses torillons comme sur un centre en équilibre. On y ajoûte un avant-train composé de deux moindres rouës, quand on le fait marcher. Les mortiers ont aussi leurs *affûts*, dont les rouës sont comme celles des canons des vaisseaux ou des casemates.

Affust de bord, est le nom qu'on donne aux affûts des canons qui servent sur les vaisseaux.

Affust, en termes de chasse, est un lieu caché où on se met avec un fusil tout prêt à tirer, & où on attend le gibier au passage.

On dit figurément, qu'un homme est à l'*affût*, quand il s'est arrêté quelque part pour épier le passage de quelcun à qui il veut parler, ou une occasion favorable de faire quelque affaire.

AFFUSTAGE, ou AFFUTAGE. s. m. Soin qu'on prend du canon pour le braquer, le disposer à tirer.

Affustage, se dit aussi chez les ouvriers, d'une garniture & provision de tous outils dont ils ont besoin. On le dit encore des pieces qu'on applique aux fontaines jaillissantes pour en diversifier le jet.

AFFUSTER, ou AFFUTER. v. act. Disposer le canon à tirer, le mettre en mire.

Affuster, signifie aussi chez les ouvriers, Aiguiser ses outils.

Affusté, ée. adj. On dit qu'un artisan est *affûté* de tous ses outils, quand il a près de lui tous ceux dont il a besoin pour travailler.

Affusté, se dit aussi figurément d'une personne qui est venuë preparée & disposée à dire ou faire quelque chose. Ils étoient trois ou quatre Juges *affûtez* pour faire gagner le procés à cet homme-là.

Nicod derive tous ces mots du Latin *fustis*, *bâton*.

A F I.

AFILIATION. s. f. Terme Gaulois, qui signifie adoption.

adoption. Cette espece d'adoption se pratiquoit entre les Rois, & les grands Seigneurs. Elle se faisoit avec des ceremonies militaires. Le pere presentoit une hache à celui qu'il adoptoit pour son fils; & cela signifioit, qu'il vouloit qu'en succedant à ses biens, il les conservât par le glaive.

AFILIATION, est aussi un terme de Religieux, qui signifie la communication qu'un Ordre Religieux fait à quelque maison particuliere, de tout ce que l'Ordre a de plus saint & de plus precieux.

AFILIER. v. act. Terme de Religieux. C'est faire quelcun participant de tout ce qu'il y a de saint dans un Ordre.

AFIN. Conjonction qui denote l'intention, & signifie, Pour, à dessein. Elle est toujours suivie d'un *de* ou d'un *que*. Quand elle est suivie d'un *de*, elle regit l'infinitif: Cet Abbé prêche, *afin d'*obtenir un Evêché, *afin de* parvenir à l'Episcopat. Je suis venu ici *afin de* vuider d'affaire. Faites Seigneur que nous connoissions la brieveté de nos jours, *afin d'*acquerir la sagesse du cœur. PORT-R. Et quand cette conjonction est suivie d'un *que*, elle regit le subjonctif: *Afin que* vous y mettiez ordre. *Afin que* je voye la fin de mon procés. *Afin que* nous puissions sçavoir ce que vous faites. *Afin qu'*on ne fût informé de rien, il ordonna &c. ABLAN. Elle regit même bien souvent deux constructions differentes dans une même periode. J'ai tenu cette conduite *afin de* faire voir mon innocence à mes Juges, & *que* l'imposture ne triomphe pas de la verité. VAUG. Il est vrai que M. Corneille dans ses notes, n'approuve pas tout-à-fait cette derniere façon de parler; mais elle est trop usitée pour la rejetter. Je veux vous le donner chez vous, *afin de* le guerir avec plus de commodité, & *qu'il* soit vû de moins de monde. MOL. Au reste *pour* avec l'infinitif, est bien plus en usage qu'*afin de* & qu'*afin que*. Quand on est obligé de se servir d'*afin que*, & qu'on veut le repeter dans une même periode, on n'en repete que la seconde partie, la premiere étant sous-entenduë: Ils livreront le Fils de l'homme aux Gentils, *afin qu'*ils le traitent avec outrage, & *qu'*ils le foüettent & le crucifient. PORT-R. Menage derive ce mot de *ad finem*.

AFTOMATES. Voyez AUTOMATES.

AGA.

AGA. Interjection admirative. Vieux mot & populaire, qui vient d'un autre vieux mot, *Agardez*, pour dire, *Regardez*, *voyez un peu*.

AGA, Terme d'Histoire & de Relations. Ce mot signifie dans la langue des Mogols, & dans celle des Khovarezmiens, un homme puissant, un Seigneur, & un Commandant. Les Turcs se servent de ce mot pour signifier absolument un Commandant. Ainsi l'*Aga* des Janissaires est leur Colonel, & le *Capi Aga* est le Capitaine de la porte du Serrail. On donne par civilité à quelques personnes le titre d'*Aga*, quoyqu'ils n'ont aucune charge.

AGACE. s. f. Espece de pie qui a les plumes plus noires que les autres, & qu'en Latin on appelle *pica glandularia*. Ce mot vient de l'Italien *ragazza*, qui signifie *garrula*.

AGACEMENT. s. m. Incommodité, ou douleur qui vient aux dens par le moyen de quelques acides. L'*agacement* se fait plutôt dans les gencives que dans les dens mêmes. Car si on frotte les gencives avec du vitriol, ou d'autres acides, il en vient le même effet. Dans un combat que fit faire le Duc de Savoye en 1421. d'un ours contre des dogues, le gouverneur lui frotta les dens avec du vitriol, ce qui lui causa un tel *agacement*, qu'il ne pût mordre les chiens.

AGACER. v. act. Attaquer, irriter, picoter, provoquer quelcun doucement à quelque dispute, ou querelle. Il l'a si souvent *agacé*, qu'il a été contraint de répondre. C'est une chose bien agreable de se voir *agacer* par le merite d'une jolie femme, quand elle n'a d'enjoüement qu'autant qu'il en faut pour plaire. CORN. Ils s'*agacent* l'un l'autre. BOI.

Cher Tirsis je me sens piquer
*De vingt Sonnets dont tu m'*agaces.

Tout cela n'a d'usage que dans le stile satyrique, ou badin. Menage derive ce mot du Latin *acax*, du verbe *aceo*, & de *acaciare*, qui sont factices, d'où il pretend que sont venus *agace*, & *agacer*: d'autres du mot *lacessere*, qui pretendent qu'on a dit en quelques lieux *acesser*, pour dire *agacer*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *hegace*, vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui signifie *agacer*, où *hegasus* signifie aussi *contentieux*.

AGACER, signifie aussi, Endormir, assoupir la faculté de quelque chose, empêcher son action. Les fruits verds & acres *agacent* les dens, c'est-à-dire, qu'ils les rendent molles, & en état de ne mâcher qu'avec peine & degoût. On le dit aussi des trenchans des ferremens. Un couteau est *agacé*, quand on en a coupé du fruit.

AGACÉ, ÉE. part. pass. & adj.

AGACIN. s. m. Cors au pied, en Latin *Clavus*. Voyez CORS.

AGALLOCUM. Voyez ALOËS.

AGANTE. Terme de Mer, c'est-à-dire prens. Ce mot n'est usité que parmi les matelots.

AGAPE. Terme de l'Histoire Ecclesiastique, qui signifioit dans la primitive Eglise Grecque les festins que faisoient ensemble les premiers Chrêtiens dans les Eglises, aprés la communion, pour entretenir l'union, & la concorde entr'eux. Les riches en faisoient la depense, & y appelloient les pauvres. Cette coutume étoit empruntée des Payens; & voici ce qu'en dit Tertullien pour en expliquer l'origine: Le nom de nos soupers apprend la raison de leur établissement. On leur donne un nom qui signifie en Grec *charité*. Quelque depense que l'on y fasse, on regarde comme un gain, une depense que l'on fait par pieté. C'est un rafraichissement par lequel on soulage les pauvres. Chacun y mangeoit modestement, & le repas finissoit par la priere. Ces festins religieux donnerent lieu aux Payens d'accuser les Chretiens, de commettre des impuretez, & de se mêler au hasard dans leurs assemblées. Ce mot d'*agape*, qui en Grec signifie amour, fortifioit le soupçon, & faisoit prendre ces repas de charité, pour des banquets de dissolution. Le baiser de paix, par lequel finissoit la ceremonie, étoit une nouvelle raison qui confirmoit la medisance, & faisoit conjecturer, que cette marque d'affection fraternelle, n'étoit pas tout-à-fait pure, ni tout-à-fait innocente. Pour faire cesser la calomnie, l'on ordonna d'abord que le baiser de paix se donneroit separément entre les hommes, & de même entre les femmes; afin que le mélange des deux sexes ne donnât plus lieu aux mauvais soupçons; & que la concupiscence ne pût avoir aucune part à cette salutation fraternelle. Il fut ensuite defendu de dresser des lits dans les temples, pour la commodité de ceux qui vouloient manger plus voluptueusement. Comme cette pratique pouvoit être fort mal interpretée par les Payens, elle fut absolument retranchée des *agapes*. Enfin on fut obligé d'abolir entierement les *agapes* mêmes, à cause des abus qui s'y commettoient. Ce fut le Concile de Carthage qui les condamna en 397. ensorte que la memoire en est presque perduë avec l'usage. Ce mot vient du Grec ἀγάπη, *dilectio*, *dilection*, charité mutuelle; du verbe *agapao*, *diligo*, *j'aime*, je cheris.

AGAPETES. f. f. Bien-aimée. On donnoit ce nom dans l'ancienne Eglise à des vierges qui vivoient en communauté; ou qui s'associoient avec des Ecclesiastiques, sous pretexte de pieté, & de charité. A cause de cela ils les appelloient, Sœurs adoptives. Dès le I. siecle il y avoit des femmes qui étoient instituées Diaconesses; & comme elles se consacroient au service de l'Eglise, elles choisissoient leur demeure chez les Ecclesiastiques, à qui elles rendoient tous les offices de charité conformes à la sainteté de leur ministere. Dans la ferveur des premiers commencemens du Christianisme, il n'y avoit rien de scandaleux dans ces pieuses Societez. Mais dans la suite elles degenererent en libertinage; ensorte que S. Jerôme demande avec indignation, *unde Agapetarum pestis in Ecclesias introiit.* Les Conciles, soit pour ôter aux Payens un sujet plausible de calomnie, soit pour éloigner les occasions du mal, contraignirent les Prêtres à se separer de ces femmes bien-aimées, & defendirent avec beaucoup de severité ces dangereuses *Agapetes.* S. Athanase raconte d'un Prêtre nommé Leontius, qu'il offrit de se mutiler, & de retrancher toutes les raisons de soupçon, afin de conserver sa chere compagne.

AGARIC. f. m. Terme de Pharmacie. C'est une excroissance qui naît comme un potiron, sur le tronc & sur les grosses branches de divers arbres quand il sont vieux. Il y en a deux sortes: Le mâle qui est jaunâtre, assez pesant, & assez compacte, & plus propre pour les Teinturiers que pour la Medecine. La femelle est plus recherchée, & se trouve sur le meleise, ou larix. Ses bonnes marques sont la blancheur, la legereté, la grandeur, la friabilité, l'odeur penetrante, & la grande amertume. Il en vient des Alpes & du Levant, & c'est un medicament qui purge lentement; c'est pourquoy on a accoûtumé de le mêler avec d'autres purgatifs.

Ce nom lui a été donné d'une Province de Sarmatie nommée *Agarie*, d'où il est venu d'abord, à ce que dit Dioscoride. Scaliger dit qu'il se trompe, & que le nom de ce païs est imaginaire, aussi bien que le païs même. Mais Saumaise dans son livre *de Homonymis* a justifié Dioscoride. Plusieurs Auteurs, & entr'autres Galien, en parlent comme d'une racine. Mais l'opinion commune est que c'est une espece de champignon, qui s'engendre sur le tronc des arbres. Pline dit que toutes sortes d'arbres portans gland portent l'*agaric*: mais il se trompe. En Latin *agaricum.*

AGATE. f. f. Pierre precieuse en partie transparente, en partie opaque. Il y en a de plusieurs couleurs: ce qui lui a fait donner divers noms chez Pline & les autres Auteurs. On peut reduire les differentes sortes d'*agates*, à 4. especes; l'Onix, ou *Agate* Orientale; la coraline, la noire, & celle d'Allemagne. L'*Agate* est ordinairement de couleur rouge, & parsemée de lignes & de taches, qui sont quelquefois disposées d'une maniere si admirable, qu'il semble que la nature ait pris soin d'y peindre les figures differentes qu'on y remarque. On y voit des bois, des fleuves, des arbres, des animaux, des fruits, des fleurs, des nuages & d'autres choses semblables. Camillus Leonardus dit qu'il en a vû une qui representoit sept arbres situez dans une plaine; & Boot raporte qu'il en a une de la grandeur de l'ongle du doigt du milieu, qui represente très-bien un Evêque avec sa mitre. Si on la tourne tant soit peu on y voit une autre image; & si on la tourne davantage, on y remarque les portraits d'un homme & d'une femme. Les *Agates Sardoines* sont de trois couleurs: les vrayes sont entierement rouges, qu'on fait passer pour la carneole, comme ayant une petite teinture de couleur de chair mêlée de brun. Il y en a d'autres moindres, qui sont en partie mêlées de rougeur, comme celle de sang: & les dernieres le sont d'un rouge tirant sur le jaune. L'*Agate Sardonix* est composée de la Sardoine & de l'Onix, & a une couleur sanguine & distinguée de cercles ou zones qui semblent y avoir été peints par artifice, & quelquefois mêlée d'une blancheur surprenante. Pline, Strabon & Ciceron disent que la bague de Polycrate étoit de *Sardonix*: ce qui ne s'accorde pas avec ce qu'on dit de Mithridate, qui avoit quatre mille vases de cette même pierre. Car ou cette bague n'auroit pas été de grand prix, ou ces vases d'un prix excessif.

Les *Agates Onix* sont toutes opaques, de couleur blancheâtre & noire tellement distinctes, qu'on croiroit qu'elle y ont été appliquées par art.

Les *Agates Onix Sardonix* sont celles où il se rencontre trois couleurs differentes, & neanmoins unies ensemble. On en a ruiné les mines; & celles qui se trouvent à present grandes & parfaites n'ont point de prix. La couche du milieu est propre pour exprimer la carnation du visage; celle de dessus qui est *Sardoine*, ou couleur de pourpre, donne la couleur aux vêtemens: & le dessous est d'une autre couleur propre pour faire le fonds, qui detache les deux premieres, & fait un ouvrage merveilleux suivant la science du Graveur. Pyrrhus avoit une *Agate* où étoient representées les neuf Muses & Apollon tenant sa harpe.

L'*Agate Calcedoine* est à demi opaque, & à demi transparente, & le plus souvent de couleur de rose remplie de certain nuage. Il y en a d'entierement blanches qui sont les plus rares.

Les *Agates* d'Egypte sont dures, rouges, & entremêlées de bleu & de blanc. Quand elles sont dans leur perfection, elles ont des couleurs semblables à l'Iris, & sont les plus estimées d'entre les *Agates.*

L'*Agate Romaine* ne tient rien de celle d'Orient; & il y en a de plusieurs couleurs differentes, qui les ont fait nommer differemment. On en faisoit autrefois ces vases mirrhains si fameux dans l'Antiquité, qui avoient diverses couleurs, & qui representoient diverses figures.

Il se trouve aussi des *Agates* en Allemagne, en Pologne & en Dannemark, dont quelques-unes ont disputé le prix aux Orientales. L'*Agate* d'Allemagne est tendre, blanche, & bleuâtre; c'est la moins estimée.

Les Anciens parlent aussi d'une *Agate* rouge comme du corail, mouchetée de points d'or, qu'on trouve en Candie, qu'on a nommée *Sacrée*, parce qu'elle preserve du venin des scorpions, des viperes & des araignées. On a fait de tous temps des cachets d'*Agate*, parceque cette pierre ne retient point du tout la cire. Les Tireurs d'or brunissent l'or avec une *Agate.* C'est pour cela que l'instrument même s'appelle *agate.* Les *Agates* servent à enrichir les tabernacles, & les cabinets de marbre, & de marqueterie. Pline dit que les premieres *Agates* furent trouvées en Sicile le long du fleuve *Achates*, qu'on nomme aujourd'huy le *Canthera*: ce qui lui a donné le nom d'*Agate.*

AGATHE, GATTE, ou JATTE. f. f. Terme de Marine. C'est le retranchement que l'on fait au dedans de l'avant d'un vaisseau, pour recevoir l'eau que les coups de mer font entrer par les écubiers.

A G E.

AGE. f. m. On écrivoit autrefois *aage*, ou *eage.* C'est la durée naturelle de chaque chose, & specialement la durée ordinaire de la vie de l'homme. L'*âge* de l'homme a été borné à 120. ans en la Genese Chap. 5.

AGE, signifie aussi, l'état de l'homme en certaines parties de sa vie, laquelle on partage ordinairement en quatre *âges* differens; l'enfance, la jeunesse, l'*âge* viril, & la vieillesse. L'*âge* d'innocence, l'*âge* tendre, c'est

c'est jusqu'à sept ans. L'adolescence, l'*âge* de puberté, c'est l'*âge* nubile au dessus de quatorze ans. La fleur de l'*âge*, c'est la jeunesse jusqu'à 30. ou 35. ans. La force de l'*âge*, l'*âge* meur, l'*âge* viril jusques à 50. ans, après quoy commence le declin de l'*âge*, qui fait la vieillesse. L'*âge* decrepit, c'est au dessus de 75. ans. C'est le dernier *âge* de la vie. L'*âge* d'homme, c'est l'*âge* ordinaire de la vie des hommes de 50. ou 60. ans.

AGE. Ce mot étant employé absolument, signifie vieillesse. Etre sur l'*âge*, c'est être avancé en *âge*. Etre sur le penchant de l'*âge*; Etre sur le retour de l'*âge*: tout cela signifie être vieux. On ne voit point mes pas sous l'*âge* chanceler. BOI. Etre entre deux *âges*, c'est n'être ni jeune, ni vieux. Etre dans le bel *âge*, c'est être jeune, c'est être dans l'*âge* des plaisirs.

Pendant une aimable jeunesse
On n'est bon qu'à se divertir;
Et quand le bel âge *nous laisse*,
On n'est bon qu'à se convertir. LA SABL.

AGE, signifie aussi le tems qu'il y a que l'on est au monde. Nous sommes de même *âge*. Le secret de l'*âge* est le seul que les femmes gardent inviolablement. LE CH. D'H. Tibere avertit le Senat de ne point enorgueillir les esprits de la jeunesse, par des honneurs au dessus de leur *âge*. ABL.

Quel âge *a cette Iris, dont on fait tant de bruit ?*
Elle a vingt ans le jour, & cinquante ans la nuit. BREB.

On dit en termes de Jurisprudence, Il est en *âge*, c'est-à-dire, en majorité, il est capable de conduire ses affaires. L'Ordonnance de Blois art. 28. conforme au Concile de Trente, a fixé l'*âge* de la profession Religieuse à 16. ans accomplis. Il étoit en bas *âge*, c'est-à-dire, il étoit mineur: & on dit à la Chancelerie, Lettres de benefice d'*âge*: ce sont les lettres d'émancipation qui affranchissent un mineur de la puissance d'un tuteur, & qui lui donnent pouvoir de joüir du revenu de son bien: on ne les obtient gueres avant l'*âge* de 18. ans.

Dans les Maîtrises des Eaux & Forêts on appelle l'*âge* du bois, ou *usance* de bois, le temps qu'il y a qu'on a coupé un taillis. L'Ordonnance veut que dans la coupe des taillis on laisse seize bailliveaux par arpent de l'*âge* du bois, pour croître en haute fûtaye. Un chêne à 100. ans est en *âge* de consistance, c'est-à-dire, il ne croît plus.

AGE, en termes de Chasse, se dit de la connoissance qu'on a de l'*âge* des cerfs par l'ouverture de la tête, par la grosseur du marrein, par les rayeures plus creuses, par les perlures plus grosses, par les andouillers plus près des meules, par la largeur du talon du pied de devant, & la petitesse du pied de derriere, &c.

AGE, se dit aussi en termes de Manege de la connoissance qu'on a de l'*âge* du cheval par plusieurs marques, comme les dens, les coins, le germe de feve, &c. desorte qu'on dit qu'il n'a plus d'*âge*, quand il ne marque plus.

AGE, se dit aussi du lait des nourrices; & c'est le temps qui s'est écoulé depuis que la nourrice a été en couche. Quel *âge* a vôtre lait? On ne doit point faire de difficulté de donner deux nourrices à un enfant, pourvû que l'*âge* des laits & des personnes ait quelque raport. MART. *Disc. sur les dens.*

En Astronomie l'*âge* de la lune signifie, les jours qui se sont écoulez depuis sa conjonction; autrement, le quantiéme de la lune.

En Chronologie on appelle l'*âge* du monde, le temps qui s'est écoulé depuis sa creation. L'Incarnation est arrivée en l'an 3947. de l'*âge* du monde. On peut reduire les differens *âges* du monde à trois principales époques. L'*âge*, ou la loi de la nature, depuis Adam jusqu'à Moïse: l'*âge* de la Loi, depuis Moïse jusqu'à JESUS-CHRIST: l'*âge*, ou la loi de la grace, depuis J. CHRIST jusqu'à present 1698. Les Romains distinguoient en trois *âges* tout le temps qui les avoit precedez. L'*âge* obscur, ou incertain, qu'ils étendoient jusqu'au temps d'Ogyges Roi de l'Attique, sous lequel arriva le deluge en Grece: l'*âge* des fables, ou des Heros, jusqu'à la I. Olympiade: & l'*âge* de l'Histoire, qui commence à la fondation de Rome. Depuis plusieurs *âges*, c'est-à-dire, Depuis plusieurs siecles. C'est un homme de tous les temps & de tous les *âges*, pour dire, qu'il a la connoissance de toutes les Histoires vieilles & modernes. Chez les Poëtes, les quatre *Ages* du monde, sont les siecles d'or, d'argent, d'airain, & de fer. Voyez Ovide au 1. livre des Metamorph.

On dit proverbialement à ceux qui reprochent à quelcun son *âge*, que l'*âge* n'est fait que pour les chevaux; pour dire, qu'il faut considerer seulement la beauté, la force, la santé d'une personne, plutôt que son *âge*. On dit encore en burlesque, S'il vit, il aura de l'*âge*: Laissez faire à George, il est homme d'*âge*. Voyez GEORGE.

AGÉ, ÉE. adj. Qui a atteint quelque âge. Il est *âgé* de 20. ans. *Agé* se dit absolument d'un vieillard, d'un homme avancé en âge.

On dit encore, qu'un homme est *âgé*, non seulement pour dire qu'il est en majorité; mais encore qu'il est en âge competent de faire des actes en Justice; comme de contracter, faire testament, de rendre foi & hommage. Cet âge est differemment prescrit par les Loix, & les Coûtumes. Il étoit alors *âgé*, pour faire telle chose.

Le mot d'*âge* vient d'*ætas* en Latin.

AGENCE. s. f. Employ de celui qui fait les affaires d'autruy. Il ne se dit que des gens qui sont chargez des affaires des Princes, ou de quelque corps illustre, comme du Clergé, d'une Province, &c. Chez les Princes de l'Empire on brigue les *Agences*. En la Cour de France l'*Agence* generale du Clergé est fort recherchée.

AGENCEMENT. s. m. Ajustement, arrangement; l'ordre, & la disposition où les choses se trouvent, & qui leur donne plus ou moins d'agrément. L'*agencement* des os a quelque chose de surprenant. DEG. Il se dit aussi au figuré de l'ordre, & de la maniere dont les choses, & les mots sont disposez dans un discours: mais en ce sens il vieillit un peu. Je me charge du soin de l'*agencement*. Rien ne releve tant l'éclat d'une Histoire, que l'*agencement* des choses, & des paroles.

AGENCER. v. act. Ranger, ajuster, mettre les choses dans l'ordre où elles doivent être; les disposer d'une certaine maniere qui les rende agreables. *Agencer* la mariée. Vous avez bien *agencé* vôtre cabinet. Il vieillit en ce sens: mais dans le figuré il est un peu plus usité. *Agencer* les couleurs d'une harangue. ABL. *Agencer* les choses à nôtre air. ID. Je lui promets de fournir le soin d'*agencer* ses lauriers. VOIT. Il vient du vieux mot *gent*, qui signifioit *poli*, & qu'on nomme maintenant *gentil*.

AGENCER, se dit aussi avec le pronom personnel, & signifie, S'approprier, s'ajuster, se parer. Mais en ce sens, il n'a cours que dans le stile plaisant & familier.

*On a beau s'*agencer*, & faire les doux yeux.*
Quand on est bien parée, on en est toujours mieux.
REG. SAT.

Le mot de *s'agencer* a encore un autre sens, où il semble être un peu plus du bel usage; & c'est lors qu'il signifie, Se mettre, se placer, se ranger, s'accommoder d'une certaine maniere. Calanus paré de ses magnifi-

ques habits, se coucha tout de son long sur le bucher, s'*agençant* le plus honnêtement qu'il lui fut possible. Vaug.

AGENDA. s. m. Tablette, ou memoire où on écrit ce qu'on a à faire durant le jour, pour s'en souvenir en allant par la ville. Un almanac d'*agenda*. Cet homme a tant d'affaires, qu'il auroit besoin d'un *agenda* in folio.

Ce mot qui n'entre que dans les discours familiers, est pur Latin, & signifioit autrefois dans l'Eglise, l'Office du jour, ou de la fête, & le nombre des Messes & des Mortuaires qu'on avoit à dire. On a appellé aussi *Agenda*, les livres de Batêmes, & ceux qui se lisoient dans le Chapitre. On l'a dit ensuite des affaires du Royaume, & enfin de celles des particuliers. Du Cange.

AGENOUILLER, S'AGENOUILLER. v. n. pass. Se mettre à genoux. Quelle impieté de *s'agenouiller* devant des Dieux qu'on traîne captifs en triomphe? Abl. *S'agenouiller* se dit aussi des Chameaux & des Elephans, qui *s'agenouillent*, quand ils voyent qu'on les veut charger, afin qu'on le puisse faire plus facilement. Ce mot vient du Latin *genu*, qui vient du Grec *gony*.

Agenouillé, ée. part. pass. Qui s'est mis à genoux.

AGENT, ente. adj. Terme de Physique. Ce qui agit sur les corps, & qui cause toutes les corruptions & les generations. Les *agens* naturels agissent toûjours de la même sorte. L'*agent* & le patient sont des termes opposez.

Agent. s. m. Celui qui est commis pour faire les affaires d'un Prince, de quelque corps, ou de quelcun en particulier. Ce Prince n'a point d'Ambassadeur en cette Cour, il n'a qu'un *Agent*. Ce Gentilhomme a un valet qui est l'*agent* de toutes ses affaires, &c. Menage le derive du mot *agens*, qu'on trouve en cette signification dans le Code Theodosien.

Agens de change & de banque, sont des Officiers établis dans plusieurs villes de commerce, qui s'entremettent entre les Marchands negocians & Banquiers, pour faciliter leur negoce de lettres & billets de change, & le debit de leurs marchandises en gros: auquel cas on les appelle aussi *Courtiers*. A Paris il y a 30. *Agens* de banque, & Courtiers de marchandises de draps, de soye, de laine, de toile, &c. qui furent creez en titre d'Office par Charles IX. en Juin 1572. dont le nombre fut fixé par Henri IV. en 1595. qui a fort varié depuis. Ils font un corps qui élit ses Syndics. Ils ne prennent plus la qualité de Courtiers, mais seulement celle d'*Agens* de change. Leur droit est un quart pour cent, dont la moitié est payable par celui qui donne son argent, & l'autre par celui qui le reçoit, ou qui en fournit la valeur en lettres de change. Dans les villes où ils ne sont pas établis en titre d'Office, ils sont choisis par les Consuls, Maires, & Echevins, devant lesquels ils prêtent le serment. Les *Agens* de change ne peuvent être Banquiers, & ne peuvent porter bilan sur la place, où ils doivent avoir un livre paraphé d'un Consul, cotté & numeroté par l'Ordonnance de 1673.

A G G.

AGGRANDIR. v. act. Accroître, rendre plus grand, plus étendu. Le Roi a *aggrandi* le parc de Versailles. Ce Partisan a bien fait *aggrandir* sa maison, ses jardins. Claudius *aggrandit* aussi la ville de Rome, suivant la coutume ancienne, qui donne cette permission à ceux qui ont *aggrandi* l'Empire.

Aggrandir, se dit figurément en Morale, & signifie rendre plus grand en honneurs, en credit, en fortune; élever dans le monde à un état plus considerable. Les Princes *aggrandissent* qui ils veulent. Il se dit aussi avec le pronom personnel: soit au propre, Les heritages s'*aggrandissent* par alluvion: soit au figuré, Dans les occasions de s'*aggrandir*, il n'est presque point de fidelité qui soit à l'épreuve. Pat. On ne se pousse & on ne s'*aggrandit* dans le monde, que pour augmenter l'idée que chacun se forme de soi. Nic. Cet homme *s'est* bien *aggrandi* en peu de temps.

Aggrandir, signifie aussi, Exaggerer, amplifier. Vous avez bien *aggrandi* sa faute par vos discours.

Aggrandi, ie. part. pass. & adj.

AGGRANDISSEMENT. s. m. Augmentation, ce qui rend une chose plus grande. L'*aggrandissement* d'un parc, d'une ville. L'*aggrandissement* de l'Etat. Il doit l'*aggrandissement* de sa famille à la faveur de ce Ministre. Cromwel n'avoit de religion & de fidelité, qu'autant que ces vertus pouvoient servir à son *aggrandissement*. Bou.

Ces mots viennent du Latin *grandis*.

AGGRAVANT, ante. adj. Qui aggrave, qui rend plus odieux, plus coupable. Les crimes sont plus ou moins grands, selon qu'il y a plus ou moins de circonstances *aggravantes*.

AGGRAVE, ou AGGRAVATION. s. f. Censure Ecclesiastique, qui menace qu'on fulminera l'excommunication après trois monitions ou avertissemens de se soumettre à l'Eglise, & d'executer ce qu'elle a ordonné. Quand il est necessaire de passer jusqu'à l'*aggravation*, & à la reaggravation, c'est-à-dire, à la derniere excommunication, ce qui ne se fait qu'après trois publications des monitoires, il faut une permission du Juge laïque, sans laquelle l'Official, ou le Juge ecclesiastique ne peut ordonner l'*aggravation*, & la reaggravation: Le Curé aussi ne peut publier l'*aggravation* sans un ordre de l'Official.

AGGRAVER. v. act. Augmenter, rendre plus coupable. Le mariage, & les vœux *aggravent* le peché de luxure. La violence *aggrave* le peché du ravisseur.

Aggraver, signifie aussi, Augmenter la peine duë à un crime, la rendre plus grieve. Les Juges *aggravent* la peine dans les recidives. Depuis qu'on a *aggravé* le supplice des meurtriers, il se fait bien moins de meurtres.

Aggravé, ée. part. pass. Augmenté, fait, rendu plus grand qu'il n'étoit. Son crime est *aggravé* par toutes ces circonstances.

Aggravé, ée. Ce mot dans quelques Ouvrages burlesques, signifie appesanti.

Là-dessus achevant son somme,
Et les yeux encore aggravez. La Font.

Ces mots viennent du primitif François *grave*, qui vient du Latin *gravis*.

AGGREGATION. s. f. Action par laquelle on joint, on unit ensemble; reception au nombre de ceux qui composent un corps. Etre d'un corps par *aggregation*. Pat. On a fait l'*aggregation* de plusieurs Docteurs aux Professeurs des Ecoles du Droit. Il se fait souvent en Italie des *aggregations* des familles & des maisons, par le moyen desquelles ils portent tous les mêmes noms, & les armes.

Aggregation, est aussi un terme de Physique. Corps par *aggregation*, c'est-à-dire, par l'amas de plusieurs choses qui n'ont point entr'elles de liaison, ni de dependance naturelle. Ainsi un monceau de sable, un tas de blé, sont des corps par *aggregation*.

AGGREGER. v. act. Joindre, unir, & associer à un même corps, soit moral, soit physique. L'Université n'a pas voulu *aggreger* dans son corps plusieurs sortes de Religieux. Plusieurs matieres qui sont *aggregées* ensemble composent un corps physique.

Aggregé, ée. part. pass. & adj. On dit en Physique, un

un *aggregé* par accident ; c'est-à-dire, par hasard, d'un corps composé de parties qui ne lui sont pas toutes essentielles, mais dont plusieurs y ont été jointes par hasard. Voyez-en des exemples au mot AGGREGATION.

Ces mots viennent du Latin *grex*, *troupeau*.

AGGRESSEUR. s. m. Celui des deux accusez ou contendans qui a commencé la querelle ou la dispute. En matiere criminelle on regarde d'abord qui est l'*aggresseur*. Ces deux Auteurs ont bien écrit l'un contre l'autre ; mais c'est un tel qui est l'*aggresseur*. Il faut toûjours par provision donner le tort à l'*aggresseur*. OE. M.

Ce mot vient d'*aggressor*, qui vient d'*aggredior*, *j'attaque*.

AGGRESSION. s. f. Action de l'aggresseur. Il y a preuve de l'*aggression* contre un tel.

A G I.

AGILE. adj. m. &. f. Leger, dispos, & qui par la disposition de ses organes, se remuë, & agit avec facilité, avec souplesse. Ce baladin est très-*agile*. Les cerfs sont des animaux fort *agiles*. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *agibilis*, parceque les gens *agiles* sont toûjours prêts pour l'action.

AGILEMENT. adv. D'une maniere agile, d'un air souple, & dispos. Avec agilité.

AGILITE'. s. f. Legereté, souplesse, disposition du corps à se remüer, à agir aisément. Il dance, il saute avec grande *agilité*. Les lievres ne sauvent leur vie que par leur *agilité*. Le faisan a bien moins d'*agilité* dans son vol que le heron. Quelques Auteurs s'en servent aussi figurément : Il avoit une grande *agilité* d'esprit.

Ces mots viennent du Latin *agilis*, *agilitas*. Celui-là est *agile*, *qui facilè agit*, qui agit sans peine, qui fait tout ce qu'il veut de son corps.

AGIOS. s. m. Terme populaire, sous lequel on comprend tous les menus affiquets & parures affectées des femmes du commun. On dit à Paris en se moquant des colifichets d'une femme : Ce sont *agios* de mariée de village. Ce nom est purement Grec, & signifie *saint*. On l'a pris des Orientaux, qui sont fort superstitieux pour les ceremonies & pour les ornemens, parcequ'ils ont toûjours ce mot d'*agios* en la bouche.

AGIR. v. n. Faire, causer, produire quelque effet. Je pense que vous *agissez* dans cette affaire avec beaucoup de courage & de vigueur. Il s'offense parcequ'il me voit *agir* d'une autre maniere que lui. Le nom du poëme Dramatique vient d'un mot Grec qui signifie *agir*, pour montrer que la nature de ce poëme consiste dans l'action. MOL. Le chaud & le froid *agissent* differemment sur les corps. BER. PHYS. Quand le feu *agit* sur le bois, il le reduit en cendre. Les corps superieurs *agissent* sur les inferieurs. Cette medecine *agit*, ou opere fortement. Ce mot vient du Latin *agere*, qui est derivé du Grec *agein*. D'autres le derivent de *agia*, c'est-à-dire *sacra*, *quia qui præfecti erant sacris*, *agere dicebantur*. On peut remarquer ici que la plupart des mots François terminez en *age*, marquent l'action, comme labourage, mesurage, &c. l'action de labourer, de mesurer.

On dit aussi d'un homme, qu'il *agit* toûjours ; pour dire, qu'il se remuë, & se tourmente sans prendre aucun repos.

AGIR, se dit aussi en matiere de negociations & d'affaires qu'on fait soi-même, ou qu'on fait faire par autrui. Il *agit* à la Cour pour sa Province. On lui a donné tout pouvoir d'*agir*. Il *agit* par affection. Il n'est rien tel que d'*agir* soi-même.

AGIR, se dit aussi en parlant de la maniere dont on se comporte, ou dont on use envers quelcun. *Agir* en homme d'honneur. *Agir* en ami. *Agir* en galant homme. ABL. Vous avez *agi* d'une maniere très-obligeante. Comme l'on dit *en user* bien, *en user* mal ; il y a des gens qui disent aussi *en agir* bien, *en agir* mal : mais Mrs. de l'Acad. ne mettent point cette particule *en* avec *agir*, & le P. Bouhours la condamne absolument.

AGIR, signifie encore, Intenter quelque action en Justice. Un mari ne peut *agir* criminellement contre sa femme, sinon en cas d'adultere, ou d'attentat à sa vie. Les mineurs ne peuvent *agir* en Justice que sous le nom de leur tuteur. Cet intervenant *agit* de concert avec la partie principale.

On le dit absolument à l'impersonnel par relation au sujet dont est question. Il s'*agit* en cette rencontre de nôtre tout. Venez au fait, à la question dont il s'*agit*. Il ne s'*agit* pas de se divertir ; il s'*agit* de bien étudier. Dequoy s'*agit*-il ? Il s'*agit* de mon honneur ; il s'*agit* de la gloire du peuple Romain ; il s'*agit* du salut de vos alliez ; il s'*agit* des biens de plusieurs Citoyens.

AGIR, se dit figurément en Morale de ce qui agite, & fait mouvoir les passions. Un bon exemple *agit* puissamment sur nôtre ame. Les figures de l'Orateur doivent *agir* sur l'esprit pour l'exciter à la compassion, à la haine. La beauté *agit* puissamment sur les cœurs.

AGIR, se dit aussi en parlant de certaines matieres de Theologie, & principalement de la Grace, & signifie, Faire impression sur la volonté, & la porter à quelque chose. Il y a deux graces, l'une qu'on appelle suffisante, parcequ'elle suffit pour *agir*, & l'autre efficace qui est absolument necessaire pour *agir*, & que tout le monde n'a pas. PASC.

AGISSANT, ANTE. adj. Qui agit, qui opere. Il n'y a rien de plus *agissant* que le feu. Il faut prendre un remede plus *agissant*. On le dit aussi d'un homme qui entreprend plusieurs affaires ensemble, & qui y travaille avec beaucoup de diligence : qui se remuë beaucoup.

AGITATION. s. f. Action par laquelle une chose est agitée, secoüée, remuée diversement, sans qu'elle change tout-à-fait de place. L'*agitation* de la mer est forte durant la tempête. Les feuilles tremblent par la moindre *agitation* du vent. L'*agitation* de l'air est remarquable. BER. PHYS. Le travail & l'*agitation* du chemin m'ont fatigué. VOIT. Il y avoit une sorte d'*agitation* sans desordre dans cette Cour, qui la rendoit très-agreable. P. DE CL.

AGITATION, se dit aussi figurément en Morale. Cet accident l'a jetté dans un grand trouble, lui a bien mis l'esprit dans une grande *agitation*.

AGITER. v. act. Pousser deçà & delà, donner à quelque chose des mouvemens contraires, ou reciproques. Les vents *agitent* les arbres, les flots. Le bruit que le Zephire excite parmi les feuilles des bocages, *agitoit* doucement la forêt. SAR. L'esprit impur l'*agita* avec de grandes convulsions. PORT-R. *Agiter* l'air doucement. ABL. Ce mot vient du Latin *agitare*.

AGITER, se dit figurément des mouvemens de l'ame & de l'esprit, & signifie, Troubler, inquieter, tourmenter. Il a eu long temps l'esprit *agité* de diverses pensées, de plusieurs passions. L'horreur de son crime l'*agitoit*. VAUG. Les Furies *agitent* & poursuivent les impies, & ne leur laissent aucun repos nulle part. La peur de la mort l'*agite*. THEO.

AGITER, signifie aussi, Disputer, examiner, contester, debattre. Il *agita* la question de l'amitié. J'aime mieux discourir sur des matieres que j'ay *agitées*, que decider quoyque ce soit. L'affaire fut fort *agitée* & debatuë dans le Conseil. Les Docteurs ont *agité* ensemble plusieurs points de controverse.

AGITER, signifie encore, Jetter dans le trouble, dans le desordre, dans la confusion. On verra les choses les

plus

plus remarquables qui ont *agité* l'Italie. TAL. La guerre *agite* une partie de l'Europe. VISÉ.

AGITER, se dit aussi fort souvent avec le pronom personnel, mais seulement au figuré ; & signifie, Se tourmenter, s'inquieter, se troubler, se remüer avec force, se donner de grands mouvemens. Il s'*agita* beaucoup lorsqu'il fut prêt de mourir. L'on se souleve & l'on s'*agit* tant qu'on peut dans cette vie. NIC. Il s'*agite* de mille visions qu'il a dans l'esprit. Il n'y a rien de moins agreable que certains Predicateurs qui s'écrient indifferemment sur tout, & qui ne s'*agitent* pas moins sur des raisonnemens Philosophiques, que sur les veritez les plus étonnantes & les plus necessaires pour le salut. LOG.

AGITÉ, ÉE. part. pass. & adj.

AGN.

AGNATION. s. f. Terme de Jurisprudence. C'est selon le Droit Romain, le lien de consanguinité entre les mâles descendans de même pere ; comme *cognation* est le lien de parentage entre les mâles & les femelles ensemble descendans aussi de même pere. On doit observer qu'il y avoit cette difference entre la cognation, & l'*agnation* ; c'est que la cognation étoit le nom universel, sous lequel toute la famille, & les *agnati* eux-mêmes, étoient renfermez. Et que l'*agnation* étoit une espece particuliere de cognation, qui ne comprenoit que les descendans par le sexe masculin. Par la loi des 12. tables les femmes étoient appellées à succeder avec les mâles, sans distinction de sexe, & selon leur degré de proximité. La Jurisprudence changea dans la suite, & par la loi *Voconia* les femmes furent excluses des privileges de l'*agnation*, à moins qu'elles ne fussent dans le degré de consanguinité ; c'est-à-dire, excepté la sœur de celui qui étoit mort ab intestat. De là vient que les descendans en ligne masculine, étoient seuls appellez *agnati* ; & en vertu de l'*agnation* ils succedoient à l'exclusion des descendans en ligne feminine. Justinien *Inst. l.* 3. T. 10. abolit cette distinction, & retablit les femmes dans les droits de l'*agnation*, ensorte qu'abrogeant cette difference il ordonna qu'indistinctement, soit mâles, soit femelles, tous les descendans du côté paternel, viendroient à la succession, suivant l'ordre de leur proximité. D'où il s'ensuit que l'*agnation* est restreinte aux parens paternels, & que la cognation s'étend aussi aux maternels. Les enfans adoptifs joüissoient aussi des prerogatives de l'*agnation* ; que l'on appelloit civile à leur égard, par opposition à l'*agnation* naturelle. Grotius a observé que dans la Famille Royale de France, on suit l'*agnation*, en n'admettant que les mâles descendus des mâles, de branche en branche. Ce mot vient du Latin *agnatio*, *agnatus*, *parent*.

AGNEAU. s. m. Jeune animal engendré d'une brebis & d'un belier. *Agneau* de lait. Quelques-uns font sentir le *g* & d'autres non. Ainsi il est permis de prononcer *agneau* & *anneau*. Et même, quoyque cette derniere façon soit très-vicieuse, sur tout à cause de l'équivoque d'*anneau* dans la signification d'*annulus*, la plupart veulent que l'on s'y soumette. D'autres pretendent qu'en parlant de la chair d'*agneau*, il faut prononcer *anneau*, & *agneau* en parlant de l'animal même. REFL. Quoyqu'il en soit, il faut faire sentir le *g* en parlant de l'*agneau Pascal*, que les Juifs mangeoient en memoire de la delivrance que Dieu avoit procurée à leurs peres, & qui devoit être immolé vers la fin du quatorziéme jour du mois de Nisan. Ils le mangeoient solennellement avec des pains sans levain à l'entrée de la nuit. Ce mot vient de *anniculus*, car il perd ce nom dès qu'il a passé l'année ; ou d'*arnos* en Grec, qui signifie le même.

AGNEAU, se dit figurément de l'homme, & des animaux apprivoisez qui ont beaucoup de douceur. JESUS-CHRIST s'est laissé conduire à la mort comme un *agneau*. Cet homme est un *agneau*, tant il est docile à obeïr. Ce cheval depuis qu'il est dompté, est un *agneau*.

AGNEAU, en termes de Blason, est l'hieroglyphe de l'homme paisible, simple & debonnaire, qui a le cœur ouvert & franc. Les Seguiers portent d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un *agneau* d'argent.

AGNEL, ou AIGNEL, est un vieux mot qui étoit le nom d'une ancienne monnoye d'or que fit battre S. Louïs, sur laquelle étoit representé un agneau, ou mouton. On en fabriqua aussi en l'année 1320. sous Philippe le Bel. Cette monnoye fut en usage jusqu'à Charles VII. Elle fut nommée dans la suite mouton à la grande laine ; mouton à la petite laine. LE BLANC.

AGNELER. v. act. Qui se dit de la brebis, quand elle fait un agneau. Cette brebis n'a pas encore *agnelé*.

AGNELET. s. m. Diminutif d'agneau ; pour signifier un petit agneau.

AGNUS DEI. s. m. Petite piece d'étoffe qui est ordinairement brodée & triangulaire, dans laquelle on enferme quelque relique, image, ou pâte benite, qu'on porte par devotion. Les plus beaux presens des Religieuses sont des *Agnus Dei*. Le Pape benit de sept ans en sept ans les *Agnus Dei* avec le St. Chrême, dont la distribution appartient à la charge du Maître de sa Garderobbe. Les Cardinaux les reçoivent avec grande reverence dans leurs mitres. Les Feuillans ont droit de paîtrir ceux qu'on fait de pâte.

Cette ceremonie vient d'une coutume ancienne de l'Eglise. On prenoit une certaine partie du cierge de Pâques qu'on avoit beni le Samedi Saint, & après la communion on la distribuoit au peuple pour en faire des parfums dans leurs maisons, & dans leurs champs & vignes, afin d'en chasser les Demons, & les preserver des tempêtes & des orages, comme temoigne le Pere Sirmond. A Rome l'Archidiacre benissoit de la cire arrosée d'huile, & il mettoit dessus l'empreinte de la figure d'un agneau pour la distribuer au peuple. Ce qui a fait que depuis les Papes en ont fait des consecrations plus solennelles. Alphonse Ciccarelli a fait un Traité de l'origine, de la benediction, & des vertus de l'*Agnus Dei*, dont le Pere Labbe fait mention en sa Bibliotheque.

AGNUS CASTUS, est un arbrisseau qui croît quelquefois à la hauteur d'un arbre sur les bords des rivieres & des torrens, & aux lieux âpres. Il jette des branches longues & mal-aisées à rompre. Ses feuilles ressemblent à celles de l'olivier, mais elles sont plus molles. Sa fleur est ordinairement purpurine : il y en a quelquefois de blanche. Son fruit est comme le poivre, chaud & astringent, de figure ronde & semblable au petit cardamome. Les Grecs l'ont appellé *agnos*, c'est-à-dire, *Chaste*, parceque les Dames Atheniennes qui faisoient profession de chasteté, couchoient sur des feuilles d'*Agnus Castus* pendant les sacrifices de Ceres. Comme ces deux mots signifient la même chose, l'un en Grec, l'autre en Latin, il semble qu'il se falloit contenter de l'un ou de l'autre, & ne les pas joindre tous deux ensemble. On l'appelle aussi en Latin *Vitex*. Sa semence est en usage en Medecine, & on dit que ceux qui s'en servent, peuvent plus facilement conserver leur chasteté.

AGO.

AGONALES. s. f. Fêtes que celebroient les Romains à l'honneur du Dieu Janus dans le mois de Janvier ;

vier : ou selon quelques-uns à l'honneur des Dieux Agoniens, que les Payens invoquoient quand ils entreprenoient quelque chose importante. D'autres pretendent qu'elles ont pris leur nom du mont *Agon*, qui fut depuis le mont Quirinal, sur lequel se faisoit la solennité.

AGONIE. s. f. Extremité de la maladie, où la nature fait son dernier effort contre le mal qui menace de mort. Ce malade a été trente heures à l'*agonie*. Ce mot vient du Grec *agon, certamen*. Il n'y a pas un plus grand combat que celui de la mort contre la vie.

AGONIE, se dit figurément en Morale, de l'esprit, quand il souffre de grands travaux, de grandes inquietudes ou de grandes angoisses. Cette nouvelle a mis son esprit dans une mortelle *agonie*. La vie des pauvres esclaves est une longue mort, ou une *agonie* continuelle. PASC. Ils allerent à la montagne des Oliviers, où après qu'il eut souffert une rude *agonie*, il fut pris pour être exposé à tous les opprobres. ALIX.

AGONIE, se dit aussi dans le stile enjoüé, des tourmens que l'amour fait souffrir. Philis me met à l'*agonie*.

AGONISANT, ANTE. adj. Qui est à l'agonie. La Confrairie des *Agonisans* a été instituée par les Peres Augustins, sous le nom de St. Nicolas de Tolentin.

AGONISER. v. act. Souffrir l'agonie, être à l'agonie. On dit proverbialement, Il se debat comme l'ame d'un Sergent qui *agonise*.

AGORANOME. s. m. Magistrat d'Athenes. Il étoit preposé pour maintenir l'ordre, & la police, afin que tout ce qui se debitoit au marché, fût vendu sans fraude, & avec poids, & mesure. Cette Magistrature étoit à-peu-près la même chose que celle des Ediles Curules chez les Romains. Ce nom est formé de deux mots Grecs : Α'γορα, marché, & νέμειν, distribuer. Aristote distingue deux sortes de Magistrats ; les *Agoranomes*, qui avoient l'intendance sur les marchez ; & les Astynomes, Α'συνόμοι, qui avoient le soin des édifices.

A G R.

AGRAFFE. s. f. Petit crochet servant à attacher des habits, ou quelque autre chose, & qu'on fait quelquefois passer dans un anneau qui lui repond, qu'on appelle *porte*. Cette montre a une *agraffe* d'argent, une *agraffe* de diamans.

AGRAFFE. En Architecture, est un crampon, ou morceau de fer à crochet, qui sert à retenir les pierres, & les marbres.

AGRAFFE, est aussi un terme de Vanier. C'est un osier tortillé qui tient le bord de la hotte.

Quelques-uns derivent ce mot de l'Hebreu *garaph*, qui signifie, *fortiter comprehendit*. D'autres le derivent de *gryphium*, parceque l'*agraffe* est crochuë comme une griffe. On dit encore en quelques lieux, *agrappe* ; & les Italiens disent *agrapare* ; pour dire, *agraffer*. Les Anciens l'appelloient *fermail*.

AGRAFFER. v. act. Attacher avec une agraffe, avec une épingle, ou autre chose. *Agraffer* sa jupe. *Agraffez* ces rubans à cette tapisserie. Selon le P. Labbe, *agraffer* a été supposé pour agriffer, la lettre *a* donnant plus d'emphase au mot.

s'AGRAFFER, signifie aussi, Se prendre, s'attacher à ce qu'on trouve. Un homme qui se noye s'*agraffe* à tout ce qu'il peut.

AGRAFFÉ, ÉE. part. & adj.

AGRAIRE. adj. f. Terme de Jurisprudence. C'est le nom qui fut donné à une loi que publia Spurius Cassius, pour le partage des terres prises sur les ennemis : c'étoit vers l'an de Rome 268. On trouve dans le Digeste deux autres loix *agraires* ; l'une de Cesar, & l'autre de Nerva : mais elles ne regardent que les limites des champs, & n'ont aucun rapport avec celle de Spurius Cassius. Ce mot vient du Latin *ager*, qui signifie, champ.

AGRÉABLE. adj. m. & f. Ce qui nous plaît, ce qui est selon nôtre goût. La campagne est *agreable* aux melancoliques. Il n'y a rien de plus *agreable* que la conversation des honnêtes gens. Il faut tâcher de se rendre *agreable* à tout le monde. La condition naturelle des hommes leur fournit peu de choses *agreables*, & leur raison leur apprend à en goûter encore moins. FONT.

AGREABLE, s'employe aussi fort souvent subst. L'*agreable* de cette affaire, c'est qu'il ne faut point d'argent. Il faut, autant qu'il est possible, mêler l'utile avec l'*agreable*. Moliere a quitté pour le boufon, l'*agreable* & le fin. BOI.

AGREABLEMENT. adv. D'une maniere agreable. Cette personne chante *agreablement*. La nouvelle d'un si heureux succés fut reçuë fort *agreablement*. Passer *agreablement* la vie. ABL. Tourner les choses le plus *agreablement* du monde. MOL.

AGRÉER. v. n. Avoir de l'agrément, plaire, être au gré de quelcun. *Agréer* aux Princes. Cette peinture m'*agrée* fort. Si ce mariage vous *agrée*. Il y a beaucoup de choses qui sont bonnes, & qui cependant n'*agréent* pas à tout le monde.

AGRÉER. v. act. Avoir pour agreable, recevoir favorablement. Vous *agréerez*, s'il vous plaît, mes complimens. Dieu *agrée* les prieres de ses enfans. Il a *agréé* le present que je lui ai fait.

AGRÉER, signifie aussi, Trouver bon, ratifier, approuver. *Agréez* que je ne me mêle point de cette affaire. Je lui ai fait *agréer* les raisons que j'avois d'agir de la sorte. Le Roi a *agréé* la resignation d'un tel Benefice, d'une telle charge. Il faut que le mari *agrée* & ratifie le contract fait par sa femme pour sa validité. Menage derive ce mot de *adgratare*, & *agreable* de *adgratabilis*.

AGRÉER. Terme de Marine. Fournir un navire de son funin, voiles, canons, poudre, balles & méche, selon le voyage. Il signifie aussi, Voir si tous les cordages sont bien garnis, suffisans & en état. Et on dit entre Marchands, *Agréer* un vaisseau ; pour dire, Accepter un navire.

On dit proverbialement, qu'il faut payer, ou *agréer* ; pour dire, qu'un debiteur doit satisfaire ses creanciers par argent, ou par ses soumissions en obtenir terme ou composition.

Tous ces mots viennent du Latin *gratus*, *agreable*.

AGREEUR. s. m. Celui qui fournit tout ce qu'il faut à un navire pour le mettre en état de faire voyage.

AGREEUR, est aussi celui qui passe le funin, frappe les poulies, oriente les vergues, & met en bon ordre tout ce qui est de sa charge.

AGREILS. s. m. plur. Voiles, cordages, & toutes les autres choses necessaires pour les manœuvres d'un vaisseau, & pour le mettre en état d'aller en mer. On les appelle *sartie* sur la Mediterranée. On les nomme aussi *agrez* ou *agrezil*.

AGRÉMENT. s. m. Ce qui est agreable, ou ce qui contribuë à le rendre tel. Cette femme a de grands *agrémens*. On trouve de grands *agrémens* dans l'étude de la sagesse. Ce Poëme a de grandes beautez, de grands *agrémens*. Les *agrémens* trop reguliers ont rarement le secret de plaire. S. EVR.

AGRÉMENT, se prend aussi pour inclination, penchant, bonnes graces. Il a un air qui lui gagne l'*agrément* de ceux qui le voyent. CIV. FRAN.

AGRÉMENT, signifie encore le raport agreable des traits avec l'air d'une personne, ou de quelque chose qu'on a peint. Les *agrémens* naissent de la regularité. S. EVR.

AGRÉMENT, se dit aussi de quelques ornemens qu'on

met sur un habit, sur un visage. Un passepoil, un petit galon d'or est un *agrément* sur un habit. Ce qui se dit particulierement en broderie, des ouvrages de paillettes, de grains faits de bouillons, ou de petits points noüez, quand ils sont bien assis, & donnent de la grace à la besogne. Une mouche qui n'est pas mise par necessité sur un visage, s'appelle un *agrément*. Les Perruquiers appellent aussi *agrément* les cheveux bouclez qui accompagnent les temples; parcequ'ils donnent un air plus agreable au visage.

AGRÉMENT, signifie aussi, Ratification, consentement. Le Roi promet son *agrément* à celui qui traitera d'une telle charge. Cette maison a été venduë avec l'*agrément* de tous les creanciers, c'est-à-dire, avec leur consentement, leur approbation.

AGRÉMENT, est aussi un mot plaisant & badin, usité parmi les femmes; pour dire, un lavement. Madame n'est pas visible, on vient de lui donner un *agrément*. Selon Menage, le mot d'*agrément*, dans cette signification, n'est pas ancien dans nôtre langue: il soupçonne qu'on n'a donné un nom si honnête aux lavemens, que parceque les Dames s'en servent pour se faire un teint plus frais & plus beau.

AGRENER. Voyez ENGRENER.

AGRESTE. adj. m. & f. Acide, qui se dit de certains fruits verds & acres, dont le goût est sauvage, facheux & desagreable. Il vient du Grec ἄγριον, qui signifie, *acre*, & desagreable au goût. Les Italiens appellent vinaigre, *agresto*.

AGRESTE, se dit aussi des personnes, & signifie peu poli, peu civil. Cet homme est devenu tout-à-fait *agreste*. Son humeur est bizarre & *agreste*. Ses mœurs sont sauvages & *agrestes*.

AGREZ. Voyez AGREILS.

AGRICULTURE. s. f. Art de cultiver la terre, de la rendre fertile, de faire venir les fruits & les plantes. On le dit aussi de toute l'économie d'un menage champêtre. Virgile a donné de belles leçons sur l'*agriculture*. Le Theatre d'*agriculture* enseigne tout le menage de la campagne. Les Consuls Romains se sont souvent occupez à l'*agriculture*. Les Auteurs qui ont écrit de l'*agriculture*, sont Caton, Varron, Columella, Palladius Constantinus, Cesar, Baptista Porta, Heresbachius, & Petrus Crescentiensis: en Italien Alphonse Herrera: en François Charles Etienne, & Jean Liebault: le Theatre d'*agriculture* d'Olivier de Serrée; & de Pierre de Croiscens, dit le bon Menager.

AGRIER. s. m. Vieux terme de Coutumes, qui signifie, Champart, ou terrage. Selon Ragueau, ce mot vient du Latin *ager*.

AGRIFFER. v. neut. pass. S'attacher avec des griffes à quelque chose. Un chat qu'on effarouche saute, & s'*agriffe* à la tapisserie, aux nattes, &c. Il signifie aussi, S'attacher avec les mains. Cet homme en tombant s'*agriffa* à un endroit de la muraille, & se retint.

AGRIOTTE. s. f. Espece de grosses cerises aigres, qui valent mieux à confire que les douces, & qui sont meilleures aux febricitans. Le peuple les appelle *griottes*, & c'est ainsi qu'il faut dire. Le mot d'*agriotte* ne se trouve dans aucun bon Auteur. Voyez GRIOTTES. Ce mot vient du Grec *agrios*, qui signifie *sauvage*.

AGRIPAUME. s. f. Plante de la hauteur d'une ou de deux coudées. Sa tige est quarrée, dure & noirâtre. Ses feuilles sont larges, d'un verd obscur, quasi semblables à celles de l'Ortie, & profondement decoupées. Ses fleurs petites, rouges, tirent sur le blanc, & sortent des tiges autour desquelles elles sont rangées par étage, & comme par anneaux. Cette herbe croît dans des lieux incultes, & pierreux, & parmi les masures. On l'appelle en Latin *Cardiaca*, parcequ'on la croit bonne pour les maladies du cœur.

AGRIPPER. v. act. Terme populaire, qui signifie, Prendre avec une main avide comme avec une griffe. A peine ay-je perdu ma montre de vuë, qu'elle a été *agrippée*. On dit plus souvent *grippée*.

AGRIPPÉ, ÉE. part.

Ces mots viennent du Grec *gripeuein*, qui sign. *piscari*, *Pêcher*; & de *grypos* aussi Grec, qui signifie un filé pour prendre des poissons.

AGROUPER, GROUPER. v. act. L'un & l'autre se dit en termes de Peinture, & signifie, Mettre plusieurs corps en un peloton, accoupler, & ramasser plusieurs corps ensemble. Il faut que les membres soient *agroupez* de même que les figures. ART DE P.

A G U.

AGUAPA. s. m. Sorte d'Arbre des Indes Occidentales, dont l'ombre est si dangereuse que s'il arrive à quelcun de s'endormir dessous, il enfle d'une maniere extraordinaire; & si c'est un Negre nud, il creve.

AGUERRIR. v. act. Rendre propre à la guerre, apprendre l'art de la guerre; accoutumer aux fatigues, aux fonctions de la guerre. Ce Capitaine est bien *aguerri*; il a fait trente campagnes, il sçait toutes les ruses de la guerre. Ces soldats sont *aguerris*, ils ne craignent point d'aller au feu, ils resistent aux fatigues de la guerre. Il est dangereux de laisser *aguerrir* les bourgeois d'une grande ville.

AGUERRIR, se dit figurément pour dire, Se rendre habile en sa profession; accoutumer quelcun à quelque chose, qui paroît penible dans le commencement. Cet Avocat est bien *aguerri*, il sçait bien son metier. Il a peine à s'accoutumer à la raillerie; mais il faut s'y *aguerrir*.

AGUERRIR, est aussi n. pass. & signifie, Devenir plus brave, plus vaillant & plus propre à faire la guerre. Nos soldats s'*aguerrissent* tous les jours. Ces troupes *se sont* bien *aguerries* depuis quelque tems. Il se dit aussi figurément, pour s'accoutumer à quelque chose de difficile dans le commencement. C'est un jeune homme, qui n'est pas encore fait au grand monde; mais il s'*aguerrira*.

AGUERRI, IE. part. pass. & adj. C'étoient tous vieux soldats bien *aguerris*. Vespasien avoit trois Legions bien *aguerries*.

AGUET. s. m. Ce mot vieillit & ne trouve bien sa place que dans le stile comique, & rarement dans le noble, si ce n'est en traitant des matieres de pieté. On ne le dit qu'au plurier, & signifie l'action de la personne qui en épie une autre; l'observation qu'on fait de la marche ou des actions de quelcun pour le prendre, ou de quelque occasion dont on peut tirer avantage. Les Sergens ont été dès le matin aux *aguets* pour prendre ce prisonnier. Il y a long temps que ce Courtisan est aux *aguets* pour obtenir du Roi quelque don avantageux. Le Diable est aux *aguets* pour faire succomber un saint homme à la tentation. On dit aussi adverbialement, qu'un homme a tiré ses chausses d'*aguet*; pour dire, qu'il a trouvé une occasion favorable de s'enfuir.

AGUILANNEUF. s. m. Vieux mot, qu'on crioit autrefois le premier jour de Janvier en signe de rejouïssance. Ce mot vient d'une ancienne superstition des Druïdes, les Prêtres qui alloient, au mois de Decembre, qu'on appelloit sacré, cueillir le gui du chêne en grande ceremonie. Cela se faisoit avec beaucoup de solennité. Les Devins marchoient les premiers, entonnant des cantiques, & des hymnes en l'honneur de leurs Divinitez. Ensuite venoit un Heraut, le caducée en main; après lui suivoient trois Druïdes de front, portant les choses necessaires pour le sacrifice. Enfin paroissoit le Chef, ou le Prince des Druïdes, accompagné de

de tout le peuple. Alors le chef des Druides montoit sur le chêne, & coupoit le guy avec une faucille d'or. Les autres Druides le recevoient, & au premier jour de l'an on le distribuoit au peuple, comme une chose sainte, après l'avoir beni, & consacré, en criant, *Au gui l'an neuf*, pour annoncer une année nouvelle. On fait encore ce cri en Picardie, où on ajoûte, *Plantez, Plantez*, pour souhaiter une année abondante, & fertile. De là est venu le nom d'un fauxbourg de Lyon, qu'on nomme encore à present *Laguilotiere*. En Bourgogne, à Dreux, & autres lieux, les enfans crient *Aguilanneuf*, pour demander leurs étreines.

On donna depuis le nom de *Aguilanneuf* à une quête qui se faisoit le 1. jour de l'an. Elle se faisoit par de jeunes gens de l'un & de l'autre sexe. Les Synodes ont aboli cette quête à cause de la licence, & du scandale, dont elle étoit accompagnée.

A H.

AH. Interjection qui se dit en admirant, en soûpirant, en corrigeant, en exhortant, &c. *Ah* que cela est beau! *Ah* mon Dieu, que je souffre! *Ah* si je te prends, &c. Ce mot vient de l'interjection Latine *ah*.

AHAN. s. m. Peine qui fatigue le corps, & qui fait quelquefois perdre l'haleine. Il se dit particulierement de ceux qui fendent du bois, & qui crient *ham* à chaque coup de cognée qu'ils donnent. Par extension on l'applique à ceux qui courent à perte d'haleine, & à tous ceux qui font quelque chose de bien penible. Jupiter en sua d'*ahan*. COSTAR. Ce mot & le suivant viennent d'*ao*, *spiro*.

Menage derive *ahan* de l'Italien *affano*, qui signifie *peine*, & *travail*. Pasquier & Nicod le derivent de *han*, qui est le cri que font les Charpentiers en fendant du bois. D'autres de *anhelitus*, qui vient du Grec *asthma*, qui signifie *difficulté de respirer*.

On disoit autrefois, Terre *abanable*; pour dire, *labourable*. Il est encore en usage parmi quelques Laboureurs de Champagne, & de Picardie; aussi bien qu'*Ahaner* la terre, pour dire *labourer*, comme on voit dans la Somme rurale de Boutillier. D'où vient que Du Cange derive ce mot de *anhelare*, à cause que le travail du labourage est violent.

AHANER. v. neut. Souffrir beaucoup de peine & de fatigue. Il a fallu bien *ahanner* avant que de venir icy.

AHANER, se dit figurément en Morale de l'esprit, quand il a de la peine à prendre ses resolutions. Il a beaucoup *ahané* à donner son consentement à cette affaire. Tous ces mots sont populaires, & bas.

A H E.

AHEURTEMENT. s. m. Preoccupation, obstination, opiniâtreté qui nous rend si fort attachez à un sentiment, qu'on ne nous peut persuader le contraire. C'est par un pur *aheurtement* qu'il n'a pas été de l'avis des autres.

AHEURTER. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se preoccuper fortement d'une opinion dont on ne nous peut detromper. L'homme est si naturellement jaloux de ses sentimens, que quand une fois il s'*aheurte* à une opinion, on ne le peut guerir de sa preoccupation. On le dit aussi absolument: C'est un homme qui s'*aheurte*.

AHEURTÉ, ÉE. part. & adj. Il est *aheurté* à son sens. SCAR. C'est un homme *aheurté*.

A H I.

AHI. C'est une sorte d'interjection inventée pour marquer le mouvement naturel d'une personne qui sent de la douleur, *Ahi*, *Ahi*, à l'aide, au meurtre, au secours, on m'assomme. MOL. Elle sert aussi à marquer quelque degoût, quelque mepris. *Ahi* laissons cela, je vous prie. *Ahi* que me dites vous là?

A H O.

AHOUAI. s. m. Arbre du Bresil. Quand on le coupe à peine peut-on en supporter l'odeur. Il est de la hauteur du poirier. Ses feuilles sont toûjours vertes, & ressemblent à celles du pommier. Il porte un fruit de la grosseur d'une chataigne. Le noyau en est venimeux; & la coque dure, & resonnante. Les Sauvages s'en servent au lieu de sonnettes.

A H U.

AHURIR. v. act. Vieux mot dont on se sert encore en quelques Provinces. Affliger quelcun, le rendre tout interdit, en lui annonçant une nouvelle fâcheuse.

A I A.

AIABUTIPITA. s. m. Arbrisseau du Bresil. Il porte un fruit noir, & pareil aux amendes, dont les Sauvages tirent une huile pour fortifier les membres affoiblis.

AJAMBE'E. s. f. Voyez ENJAMBÉE.

AJAMBER. v. act. Voyez ENJAMBER.

A I D.

AIDANCE. s. f. Vieux mot. Aide, secours.

AIDE. s. f. Assistance, secours qu'on prête à quelcun, quand il n'a pas assez de force pour faire quelque chose, ou éviter quelque mal. Cet homme eût été assassiné, si son ami ne fût accouru à son *aide*. Il faut incessamment appeller Dieu à nôtre *aide*; c'est-à-dire, implorer la grace de son secours dans toutes nos actions. C'est le dernier des maux d'implorer l'*aide* d'un traître. ABL. Le Sage est Roi sans l'*aide* de la fortune. BAL. C'est dans les livres qu'on trouve de l'experience sans l'*aide* de la vieillesse, & du jugement qui ne coute rien. MLE. SCU.

AIDE, signifie quelquefois, Faveur, support, protection. Il a à la Cour un patron qui lui a offert toute sorte d'*aide* & de faveur. Il est sorti de cette affaire par l'*aide* & faveur de son Rapporteur. Cette veuve est maintenant sans *aide* & sans appui.

AIDE, se dit quelquefois des choses inanimées, & des causes instrumentales. On ne peut appercevoir les satellites de Saturne sans l'*aide* de grandes lunettes. On ne peut remuer les grands fardeaux qu'à l'*aide* des machines. Les ennemis se sont coulez secrettement dans la place à l'*aide* d'un bois, à la faveur d'un rideau qui les a derobez à nôtre vuë.

AIDE, est aussi quelquefois subst. masc. & fem. & signifie la personne qui prête ce secours. Dieu après avoir creé l'homme dit, Faisons lui une *aide*; il lui donna la femme pour *aide*, pour l'assister en tous ses besoins.

AIDE DE CAMP. s. m. C'est un terme de guerre qui signifie, Un Officier d'armée qui porte les ordres des Officiers Generaux par tout où il est besoin. C'est ordinairement un Volontaire de qualité à qui on donne cet emploi ou commission.

AIDE-MAJOR, est un Officier de guerre qui sert auprès du Major, & qui en fait la fonction en son absence. Il y en a plusieurs dans les places selon leur grandeur, ou leur importance. Il y en a aussi dans les divers corps de troupes. Chaque regiment de cavalerie en a un; ceux d'infanterie deux. Ceux des Gardes en ont quatre.

quatre. Il y a d'ordinaire un *Aide-Major* pour chaque bataillon.

On dit aussi, des *Aides* de ceremonies, & en plusieurs autres fonctions où il y a des Officiers qui servent à soulager ceux qui ont trop d'emploi.

On appelle un *Aide* de cuisine, un *Aide* de sommelerie, un second Cuisinier & Sommelier, ou le compagnon qui les sert & les soulage, quand ils ont trop de besogne.

On dit aussi un *Aide* de Panneterie, d'Echançonnerie, de Fouriere, &c. & generalement dans tous les petits Offices de la Maison du Roi il y a des chefs, & des *Aides* en titre d'Office, qui ont des gages, & sont couchez sur l'état.

En Architecture on appelle *aide*, tous les petits lieux qui sont à côté des plus grands pour leur servir de decharge.

En Maçonnerie, un *Aide* à Maçon & à Couvreur, c'est celui qui leur sert à apporter les materiaux dont ils ont besoin.

Un *Aide* de Mouleur de bois, est un Officier de ville ou gagne-denier, qui aide à ranger le bois dans la membrure.

Les *Aides* des Maîtres des ponts & pertuis sont appellez *Chableurs*, qui aident à faire passer les bateaux en ces lieux difficiles. Voyez les Ordonnances de la ville de Paris qui contiennent les reglemens faits à leur égard.

AIDE, est aussi celui qu'on donne pour compagnon à un autre, pour contribuer avec lui, & lui aider à supporter les frais d'un logement de gens de guerre, pour faire des corvées, pour fournir des chariots, ou des pionniers, ou des étappes, & autres charges & impositions publiques & passageres.

Sur la mer on a coutume d'apparier deux matelots & deux soldats pour se servir d'*aides* l'un à l'autre, & s'assister reciproquement en tous leurs besoins & fonctions; & cela à l'imitation des armées Romaines, où on nommoit cette sorte d'*aide*, *Optio castrensis, quia sibi mutuò opem ferebant.* On appelle cela aujourd'huy, *amateloter.*

AIDE, en termes canoniques, se dit d'une Eglise ou Chapelle, qu'en Droit on appelle *succursale*, & qu'on bâtit pour la commodité des paroissiens, quand l'Eglise paroissiale est trop éloignée, ou n'est pas assez grande pour contenir tout le peuple. La Paroisse de St. Paul a une *aide* au fauxbourg St. Anthoine. L'Eglise de St. Gervais n'est qu'une *aide* de St. Jean, bâtie, parce que l'Eglise de St. Jean n'étoit pas assez grande pour contenir tous les paroissiens.

AIDE. C'est un terme de Religion, qui signifie une Religieuse qui *aide* celle qui est en charge. Donner une *aide* à une Officiere.

AIDE DE RELIEF. Droit qui est dû en certaines Provinces aux heritiers du Seigneur immediat, pour leur aider à relever leur fief envers le Seigneur superieur. En Normandie on paye la moitié du relief, pour l'*aide de relief*: & il ne se paye que par ceux qui tiennent un fief, & seulement en cas de mort du Seigneur dont il releve immediatement.

AIDE-CHEVEL. Droit qui est dû par les vassaux à leur Chef Seigneur, & duquel ils sont relevans. Il y en a de trois sortes. L'un est l'*aide* de Chevalerie; il se paye quand le fils aîné du Seigneur est fait Chevalier. Comme aujourd'huy l'ancien ordre de faire des Chevaliers est changé, ce droit ne peut être exigé que pour l'Ordre du S. Esprit. L'autre s'appelle *aide* de mariage; lorsque le Seigneur marie sa Fille. Le dernier est l'*aide* de rançon; lorsque le Seigneur est fait prisonnier: c'est un secours favorable que ses vassaux ne lui peuvent refuser. La Coutume de Bourgogne ajoûte une quatriéme espece d'*aide-chevel*; lorsque le Seigneur veut aller en Jerusalem. Ces *aides-chevels* sont en usage presque par tout le Royaume. Bouteiller rapporte que de son temps, & sous Charles VI. ces *aides* dependoient de l'honnêteté, & de la bienveillance des vassaux; c'est pourquoy on les appelloit, *Droits de complaisance.* Peut-être que les Seigneurs ont imposé cette marque de servitude sur leurs vassaux, à l'exemple des Patrons de l'ancienne Rome, qui recevoient des presens de leurs cliens, & de leurs affranchis, ou pour doter leurs filles, ou à certains jours solennels; comme le jour de leur naissance. On nomme ces droits, *aides-chevels*, parcequ'ils sont dûs au Chef Seigneur; *quia capitali Domino debentur.*

AIDES. s. f. plur. Il étoit autrefois masculin. C'est en general toute imposition de deniers extraordinaires, que le Roi leve sur le peuple pour soutenir les charges de son Etat, ausquelles le revenu de son Domaine ne pourroit suffire.

Les *Aides* ont été nommées d'abord ainsi, à cause que c'étoient des subsides que les Etats consentoient être levez sur le peuple, pour aider les Rois à soutenir les guerres. On appella Generaux des *Aides*, ceux qui étoient nommez par les Etats pour recevoir ces deniers, & qui avoient l'intendance generale sur tout le Royaume, pour en prendre la direction, & en rendre compte aux Etats. On appelloit Elûs ceux qui avoient la direction particuliere des *aides* dans chaque Province. Dans l'institution ils étoient tous choisis par les Etats, & confirmez par le Roi. Depuis le Roi pourvût seul à ces charges, qui devenoient très-importantes à cause du maniment des Finances. Ces *aides* ne furent imposées au commencement que pour un an, & puis pour deux ou trois ans; & enfin elles devinrent perpetuelles.

AIDES, se dit plus particulierement des deniers que le Roi leve sur les marchandises qui se vendent, & se transportent dedans & dehors son Royaume. La ferme des *Aides* étoit autrefois distinguée, & maintenant est unie à celle des Gabelles, & autres impositions. Ainsi les *Aides* répondent au mot Latin *vectigal*, *à vehendis mercibus*; & elles sont payées par toutes sortes de personnes privilegiées, ou non. C'est par là qu'elles different des tailles, parceque les tailles ne se payent que par les roturiers, & sont une espece de capitation qui repond au Latin *tributum.*

Le droit d'*aides*, est aussi un droit établi par plusieurs Coutumes. Il étoit dû autrefois par le vassal au Seigneur feodal, & étoit different suivant les lieux. Il se payoit particulierement en trois cas; lorsque le Seigneur faisoit son fils aîné Chevalier, ou lorsqu'il marioit sa fille aînée, ou lorsqu'il étoit fait prisonnier des ennemis, pour payer sa rançon: c'est ce qu'on appelloit *loyaux*, ou *leaux aides*, & *devoirs*, ou *aides coutumieres* & *communes*, ou *aides chevels*, ou *aides de noblesse*, qui étoient duës de droit & par la coutume. Il y avoit aussi des *aides raisonnables*, qu'on donnoit au Seigneur en cas de necessité, & qu'on taxoit raisonnablement selon les facultez de chacun, noble, ou roturier. On appelloit aussi *aides libres & gracieuses*, celles qui étoient offertes volontairement au Seigneur par les sujets dans les necessitez imprevuës. Il y a des lettres du Roi Jean de l'an 1353. par lesquelles il declare qu'il tient pour subsides & *aides gracieuses* certaines sommes levées sur les Nobles, le Clergé, & le peuple. On a ajoûté aux *aides loyaux* celles qu'on a appellées *pour l'allée d'outre-mer*, ensuite d'une *aide* qu'établit Louïs VII. pour le voyage de la Terre Sainte, qui fut payée par toutes sortes de personnes, sans distinction de sexe, ni d'âge, ni de dignité.

On a payé aussi des *aides* tant au Roi, qu'aux Seigneurs en plusieurs autres occasions. On payoit une *aide* au Seigneur, quand il vouloit acheter une terre: ce qui n'arrivoit qu'une fois en sa vie. Il y avoit des *aides* pour la fortifi-

fortification des places & des maisons royales; d'autres pour la defense de la terre contre l'invasion des ennemis; d'autres pour faire un voyage en la Cour de l'Empereur. Il y avoit des *aides de l'ost*, & *de chevauchée*, qu'on devoit au Seigneur, quand on ne pouvoit pas lui rendre service en personne à l'armée.

On a appellé aussi *aides de relief*, celles qu'un vassal étoit tenu de payer aux heritiers de son Seigneur decedé, pour leur aider à relever leur fief, ou payer le relief au fief chevel, ou dominant.

Les Evêques ont aussi levé des *aides* sur les Ecclesiastiques, qu'ils appelloient *Coutumes Episcopales*, ou *Synodales*, quelquefois *Denier de Pâques*. On les payoit au temps de leur sacre & joyeux avenement, ou lors qu'ils recevoient les Rois chez eux, ou lors qu'ils étoient appellez par le Pape pour venir en sa Cour, ou à un Concile, comme aussi lors qu'ils alloient prendre à Rome le *pallium*.

Les Archidiacres exigeoient aussi des *aides* sur les Prêtres de leur Archidiaconé. Voyez dans Monsieur Du Cange des preuves & des exemples de toutes ces choses qu'il a recherchées fort curieusement.

Cour des *Aides*, est une Jurisdiction souveraine établie en plusieurs endroits du Royaume pour juger des differens qui arrivent sur le payement des *Aides*, & de tous les autres deniers royaux, à la reserve du Domaine, &c. Anciennement il n'y avoit point en France de Jurisdiction particuliere pour les *Aides*. Les Etats du Royaume qui avoient consenti à ces impôts, constituoient des Generaux des *aides*, à qui ils en commettoient la direction generale par tout le Royaume; & des *Elûs* pour chaque Province. Mais les Rois s'étant attribué la nomination à ces charges, ils donnerent aussi le pouvoir aux Generaux des *aides* de rendre la Justice, & de Juger en dernier ressort les appels des sentences renduës par les Elûs, qui étoient les Juges inferieurs. Mais ce fut Charles VI. qui le premier mit quelque distinction entre les Officiers des Finances, & ceux de la justice. Par son Edit de 1388. il nomma des Generaux pour les *aides*, & des Generaux pour la distribution de la Justice sur le fait des *aides*, qui exercerent leurs fonctions separement. Par un autre Edit de 1404. on constitua trois Conseillers Generaux, avec l'Archevêque de Bezançon, qui étoit le President, pour l'administration de la Justice. Cependant plusieurs années s'écoulerent avant que cette Compagnie fût erigée en Cour souveraine, quoyque ceux qui la composoient, jugeassent en dernier ressort. Lorsque Charles VII. rentra dans Paris en 1436. elle n'étoit point encore censée faire corps. PASQ. Ce fut François I. qui établit les Generaux des *Aides* sur le fait de la justice: c'est ce qu'on a appellé depuis, *Cour des Aides*.

On appelle aussi le lieu où l'on tient ce Tribunal, La Cour des *Aides*. Le Greffe, la beuvette de la Cour des *Aides*.

AIDES, en termes de Manege, se dit des secours & des soutiens que tire le cavalier des effets moderez de la bride, de l'éperon, du poinçon, du caveçon, de la gaule, du son de la voix, du mouvement des jambes & des cuisses, pour faire manier un cheval comme il lui plaît. Ce cheval connoît les *aides*, obeït, repond aux *aides*, prend les *aides* avec beaucoup de facilité, & de vigueur. Ce cavalier donne les *aides* extremement fines: pour exprimer qu'il manie le cheval à-propos, & lui fait remarquer avec justesse ses temps, & ses mouvemens.

A L'AIDE. adv. Crier au meurtre. *A l'aide*. Il est arrivé au camp *à l'aide*, à la faveur de ce convoi. La sedition fut étoufée *à l'aide* des Troupes. ABL.

La Satyre souvant à l'aide *d'un bon mot*
Va vanger la raison des attentats d'un sot. BOI.

AIDE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit avec un ton admiratif, Dieu nous soit en *aide*, dans quelque accident surprenant: &, Dieu vous soit en *aide*, à ceux qui éternuënt, ou à des gueux & à des importuns qu'on éconduit, & qu'on veut renvoyer.

Enfin il n'est rien tel que d'avoir un mari:
Ne fût ce que pour l'heur d'avoir qui vous saluë,
D'un Dieu vous soit en aide *alors qu'on éternuë.* MOL.

On dit, Bon droit a besoin d'*aide*; pour dire, Ce n'est pas assez que d'avoir une bonne cause, il faut bien encore la solliciter. Un peu d'*aide* fait grand bien. On dit d'un homme qui va aux empruns chez ses amis, ou d'une coquette qui ne se contente pas de son mari, qu'ils vont *à la Cour des Aides*. Tout cela est bas & populaire.

AIDER. v. act. Secourir quelcun; Lui prêter son aide & son assistance. Il regit indifferemment le datif & l'accusatif de la personne. *Aider* quelcun. *Aider* à quelcun. Dieu nous ordonne d'*aider* les pauvres, d'*aider* aux pauvres. Il y a pourtant des gens qui mettent quelque difference entre *aider* quelcun, & *aider* à quelcun. *Aider* quelcun, c'est lui donner seulement quelque secours, & quelque assistance: au lieu qu'*aider* à quelcun, c'est partager avec lui le travail & la peine. REFL. Il y en a d'autres qui y mettent une autre difference, & qui disent que, *aider* regit l'accusatif quand il se dit des personnes, & le datif, quand il se dit des choses. Apollon *aide* à la naissance des beaux esprits. GOMB. *Aider* à la fortune de quelcun. VAUG. Il faut encore remarquer sur le verbe *aider*, que quand il regit l'accusatif de la personne, il regit l'ablatif de la chose. *Aider* quelcun de son credit. ABL. Il *aidoit* ses voisins de ses biens. Il faut *aider* ses amis de sa bourse.

AIDER. Quand ce verbe est suivi immediatement d'un autre verbe, il regit l'infinitif precedé de la particule *a*; & alors il signifie, Etre utile, servir, contribuër, participer au succés d'une chose, & s'employer pour la faire reüssir. *Aider* quelcun à porter un fardeau. Elle n'avoit personne qui lui *aidât* à faire les funerailles de sa mere. Plusieurs ont *aidé* à me rétablir. Les petites rentes *aident* à vivre.

AIDER, se dit aussi des choses inanimées, pour marquer les utilitez qu'on en tire. Les machines ont été inventées pour *aider* les hommes à remuër de gros fardeaux. Un peu de vin pur, après le repas, *aide* à la digestion. La paille *aide* à allumer le feu. On voit tous les jours des hommes avec peu de merite, *aidez* du hasard, & de la fortune, aquerir de la reputation. LE P. BOUR. En ce sens, il se dit quelquefois pour signifier tout le contraire d'un secours, d'une utilité. La perte de ce vaisseau a beaucoup *aidé* à la banqueroute de ce Marchand. Sa derniere debauche n'a pas peu *aidé* à le faire mourir. Cette aventure a beaucoup *aidé* à le perdre dans l'esprit des honnêtes gens.

On dit au jeu de la bête, qu'il faut *aider* au contre, pour dire, tâcher de le faire gagner, en se defaisant de ses bonnes cartes.

On dit, *Aider* à marcher à une Dame, pour dire, lui donner la main.

On dit, *Aider* à la Messe, pour dire, y servir, y repondre.

On dit au Manege, *Aider* un cheval, lorsque l'adresse & le secours du cavalier lui *aide* à travailler à-propos, & à lui faire marquer ses temps avec justesse par les aides de la langue, de la main, de la jambe, du talon, de la bride, de la gaule, &c. Mr. Menage derive ce mot de l'Italien *aitare*, qui est fait du Latin *adjutare*, qui se trouve dans Ennius: d'où les Espagnols ont fait *adjudant*.

AIDER, se dit aussi en matiere spirituelle. La grace *aide* au pecheur à se convertir. En vain travaillons-nous, si

 Dieu

Dieu ne nous *aide*. Il faut *aider* la liberté de celui qui nous avertit, en recevant facilement ses avis. S. Evr. Une glose *aide* à faire entendre le texte. Cet Avocat lui a *aide* de son conseil. Le repos d'esprit *aide* à la guerison d'un malade.

Aider, s'employe souvent avec le pronom personnel, & signifie alors, Se servir de quelque chose. Un paralytique ne se peut *aider* de ses membres. Un gaucher ne s'*aide* pas si bien de sa droite que de sa gauche. Dans la necessité on *s'aide* de tout ce que l'on trouve. Ce cavalier s'*aide* aussi bien de la plume que de l'épée. Il ne s'*aide* point, il demeure les bras croisez. Abl. S'*aider* des armes de la Foi. Gomb.

On dit au Palais, qu'un homme s'*aide* d'une piece, quand il la produit pour en tirer quelque avantage, ou induction. On n'est point reçû à s'inscrire en faux contre un acte qu'a produit une partie adverse, que le Juge ne lui ait fait faire une declaration precise si elle s'en veut *aider*. Les presomptions sont des adminicules de preuve qui *aident* à la conviction d'un accusé.

On dit aussi absolument, & dans la conversation commune, qu'il faut qu'un homme s'*aide*; pour dire, qu'il fasse un effort de lui-même pour profiter du secours qu'on lui veut donner. Je ne puis pas vous prêter toute la somme que vous me demandez, il faut que vous vous *aidiez*, que vous cherchiez le reste ailleurs. On dit à des domestiques, Tenez, voilà dequoy manger, *aidez*-vous.

Ce verbe devient quelquefois reciproque, en y preposant la particule *entre*. Il faut que les hommes s'*entr'aident*, qu'ils s'*aident* l'un l'autre, & se prêtent un mutuel secours.

Aider, se dit proverbialement en ces phrases. Dieu *aide* à trois sortes de personnes, aux fous, aux enfans, & aux yvrognes. On dit aussi; *Aide* toi & Dieu t'*aidera*, pour dire, qu'on n'obtient rien de Dieu sans travailler soi-même au succés de ses entreprises, & que les paresseux ne doivent attendre aucun secours de la Providence. On dit aussi, qu'il faut *aider* à la lettre; pour dire, suppléer à ce qui manque, deviner à demi-mot, excuser les petits defauts qui sont en quelque chose. On dit aussi, *Aider* à la lettre, lors qu'on ajoûte quelque chose du sien en une narration, & qu'on ne la fait pas comme la chose est arrivée.

Chez les Anciens c'étoit une formule de jurement de dire, *Ainsi m'aide Dieu*; c'est-à-dire, Je promets de faire une telle chose, pourveu que Dieu me veuille bien *aider*. C'est encore la formule des sermens en Hollande.

Aidé, ée. part. pass. Un homme *aidé* de la faveur de son Prince peut entreprendre beaucoup de choses.

Aidant. autre part. & adj. Celui qui aide. C'est un vieux mot, dont on ne se sert plus gueres maintenant. On disoit autrefois, Malgré lui & ses *aidans*, dont on a fait ce proverbe corrompu, *Malgré lui, & malgré ses dens.*

On le dit aussi absolument en cette phrase: *Dieu aidant*, pour dire, S'il plaît à Dieu, moyennant son secours. Je vous irai voir mardi, *Dieu aidant*. Ce malade guerira bien-tôt, *Dieu aidant*.

AIG.

AIGAIL. s. m. Rosée qui se trouve sur les feuilles des arbres, ou des herbes. Men. Il n'est pas d'un usage fort commun.

AIGLANTIER. s. m. Arbrisseau: espece d'epine. Il porte un fruit rouge dont on fait une tisanne pour prevenir la gravelle.

AIGLAT. s. m. Le petit d'une aigle. Les petits *aiglats* ne prennent pas si-tôt la queuë blanche. Ce mot n'est pas usité: il faut dire *aiglon.*

Et l'aigle fait sentir à ses tendres aiglons,
La clarté du soleil au fort de ses rayons. Boi.

AIGLE. Nos Ecrivains ont bien de la peine à convenir de son genre; mais la plus grande autorité que nous ayons, le fait masculin, & feminin dans le propre, & plus ordinairement masculin. Pour le figuré, il y a quelques distinctions à faire, dont on pourra être instruit par la lecture des articles qui suivent. L'*aigle* est le plus grand, le plus fort, & le plus vite des oiseaux qui vivent de proye. Il a un bec long & crochu, & les jambes jaunes couvertes d'écailles, les ongles crochus & fort grands; la queuë courte. Son plumage est châtain, brun, roux, & blanc. Son bec est noir par le bout, & bleuâtre par le milieu, & en quelques autres jaune. Il y a un duvet sous ses grandes plumes, dont le tuyau a d'ordinaire neuf lignes de tour. L'*aigle* fait son aire sur les plus hauts rochers des païs d'Occident. Il nourrit ses petits jusqu'à ce qu'ils sachent voler, & alors il les chasse de son aire. Il se nourrit de la chair des oiseaux ou des lievres qu'il prend. Il vit fort long-temps, & ne meurt ordinairement que parcequ'il ne sauroit plus manger. Il a la vuë très-perçante, & de là vient que pour dire qu'une personne a bonne vuë, on dit qu'il a des yeux d'Aigle. Tardif. Fau. L'*aigle* hait le Roitelet, & en a peur.

On a dressé les *aigles* à la volerie, mais elles ne reüssissent qu'en païs de montagnes. L'*aigle* ne peut tenir long-temps sur aîle dans les plaines. Elle est foible quand elle se rabat, & les sacres la battent, & la tuënt. Les Peintres representent Jupiter monté sur une *aigle*. On appelle de bons yeux, des yeux d'*aigle*, parcequ'elle regarde fixement le soleil. Un vol d'*aigle*, est celui qui s'éleve au dessus des autres oiseaux. Entre les *aigles* qu'on nourrissoit dans le Palais de Motezume Roi de Mexique, il y en avoit une si grande, qu'elle mangeoit un mouton à tous ses repas. En Latin *aquila.*

Aigle-faucon, est une *aigle* qui prend les oiseaux de proye.

Aristote & Pline font six especes d'*aigles*, ausquelles ils ont donné divers noms Grecs fondez sur la difference de leur plumage: comme, l'*aigle royale* est appellée *guesios* par Aristote, & *chrysaëtos* ou *asterias* par Elian, à cause de la couleur rousse & comme dorée de ses plumes, & que ses taches rousses representent des étoiles. L'*aigle noirâtre*, qui est la plus petite de toutes, & la plus vigoureuse. L'*aigle à la queuë blanche*. L'*aigle de moyenne grandeur*, qui a la queuë grande, & demeure auprès des étangs. L'*aigle de mer*, ou orfraye qui éprouve ses aiglons aux rayons du soleil. L'*aigle barbuë*, qui est une espece d'ossifrage.

Aigle, en termes de Blason, & de devise, est feminin. C'est le symbole de la Royauté, selon Philostrate, parce que c'est le Roi des oiseaux. Aussi l'Empereur la porte-t-il dans ses armes. On la represente quelquefois avec une tête, quelquefois avec deux, & en ce cas on la qualifie *éployée*, quoyqu'elle n'ait jamais qu'un corps, deux jambes, & deux ailes ouvertes & étenduës, montrant entierement l'estomac. Celle de l'Empire est de cette sorte. Il y en a de couronnées, d'autres membrées & becquées de different émail que celui du corps; & même il y en a de monstrueuses, qui ont des têtes humaines, & de loup. Les premiers qui se trouvent avoir porté l'*aigle* en leurs enseignes, sont les Persans, selon le temoignage de Xenophon. Les Romains aprés avoir porté diverses autres enseignes, s'arrêterent enfin à l'*aigle* la seconde année du Consulat de Marius. Avant lui ils portoient indifferemment des loups, des leopards & des *aigles*; selon qu'il plaisoit au General. On dit que ce fut Constantin qui fut auteur de l'*aigle* à deux têtes, pour montrer

trer qu'encore que l'Empire semblât divisé, ce n'étoit neanmoins qu'un corps. D'autres disent que ce fut Charle-Magne qui remit les *Aigles* Romaines, dans les Etendars de l'Empire, & qui y ajoûta en même tems une seconde tête. Cependant cette opinion est detruite par une *aigle* à deux têtes, que Lipse a observée dans la Colomne Trajane, & parce que posterieurement on ne voit qu'une seule tête dans le sceau de la Bulle d'Or faite du tems de Charles IV. Empereur. Desorte qu'il y a plus d'apparence à la conjecture du Pere Menestrier, qui dit que de même que les Empereurs d'Orient, quand il y en avoit deux sur le trône, marquoient leurs monnoyes d'une croix à double traverse, que chacun d'eux tenoit d'une main, comme étant le sceptre des Chretiens: aussi firent-ils la même chose de l'*aigle* dans leurs armoiries; & au lieu de doubler leurs Ecussons & leurs *aigles*, ils les joignirent, & y representerent deux têtes. Ce que les Empereurs d'Occident ont suivi quelque temps aprés. Un Poëte Italien a dit là-dessus, qu'on avoit fait de l'*Aigle* de l'Empire, un oiseau bien carnassier, en lui donnant deux têtes, & deux becs, pour devorer davantage.

AIGLE. Ce mot signifie donc quelquefois l'Enseigne des Legions des anciens Romains. Ils virent briller les *Aigles* & les Enseignes des Legions. ABL. Quelquefois encore les armées Romaines. C'est vôtre sagesse seule qui a donné de la terreur à l'*Aigle* Romaine. PAT. Et quelquefois même les Enseignes de l'Empereur d'aujourdhui, & les Troupes de l'Empire.

*On ne sauroit parler ni de l'*Aigle *étonnée,*
Ni du lustre des Lis. GOM.

En tous ces sens le mot d'*Aigle* est toujours feminin.

AIGLE, signifie aussi l'Empire d'Allemagne & l'Allemagne même. L'Aigle commence à triompher du Croissant. En ce sens le mot d'*aigle* est masculin. Dejà prenoit l'essor pour se sauver dans les montagnes, cet *Aigle* dont le vol hardi avoit d'abord effrayé nos Provinces. FL. Rendre à l'*aigle* éperdu sa premiere vigueur; BOIL.

AIGLE. Ce mot se prend aussi figurement pour un esprit grand, élevé, penetrant. En ce sens il est ordinairement masculin quand on parle d'un homme, & feminin quand on parle d'une femme. C'est une *aigle* dont je ne puis suivre le vol. PELIS. On compare S. Jean l'Evangeliste à un *Aigle*, à cause de la maniere haute, & sublime dont il commence son Evangile.

AIGLE en Astronomie, est l'une des 21. constellations septentrionales.

AIGLE-BLANC. Ordre de Chevalerie de Pologne. Il fut institué en 1325. par Uladislas V. lorsqu'il maria son fils Casimir avec la fille du Grand Duc de Lithuanie. Les Chevaliers de cet Ordre portoient une chaîne d'or, d'où pendoit sur l'estomac un *aigle* d'argent couronné.

On appelle aussi dans les Eglises *aigle*, le pupitre de cuivre qui est au milieu du Chœur, à cause qu'il represente une *aigle*: & on dit dans les Chapitres, qu'un Chanoine est à l'*aigle*, quand il est Semainier, lorsqu'il fait l'Office; & c'est souvent lui qui confere les Benefices de la collation du Chapitre venans à vacquer pendant sa semaine.

AIGLE, en termes d'Architecture, est un oiseau qui servoit anciennement d'attribut aux chapiteaux des temples dediez à Jupiter. Il sert encore d'ornement à quelques chapiteaux.

On appelle *Pierre d'aigle*, certaine pierre creuse & sonnante, à cause d'une petite pierre interieure qui est dedans, qu'on dit servir aux femmes en couche pour retenir, ou faire sortir l'enfant, suivant qu'elle est appliquée au dessus ou au dessous de la matrice. On l'appelle du Grec Ἀετὸς, *aigle*. En Latin *atites*, & *pietra d'aquila* en Italien, parcequ'on la trouve quelquefois dans des nids d'*aigles*. Voyez-en les diverses sortes dans Dioscoride, qui dit aussi qu'elle sert à decouvrir un larron: car si on la met dans ce qu'il mangera, il ne le pourra jamais avaler. Matthiole ajoûte, que les oiseaux de proye n'éclorront jamais leurs petits sans cette pierre, & qu'ils la vont chercher jusques aux Indes. Mais la pluspart de ces choses sont fabuleuses. La principale proprieté qu'on attribuë à cette pierre, c'est d'avancer les accouchemens, en l'attachant au haut de la jambe. Il y a aussi aux Indes un bois exquis qu'on appelle *palo d'aquila*, ou *bois d'aigle*, qui croît au Royaume de Siam, & dont on fait un grand trafic au Japon.

On dit proverbialement, Crier comme un *Aigle*, pour dire crier d'un cri haut, & importun.

AIGLETTES, ou *Aiglons*, en termes de Blason, se dit quand il y a plusieurs aigles dans un Ecu. Elles ont bec & jambes, & souvent sont becquées & membrées d'une autre couleur, ou metail que le gros du corps.

AIGLON. s. m. Le petit d'une aigle. Un jeune *aiglon* qui regarde fixement le soleil. Je vous ai portez comme l'Aigle porte ses *aiglons*. PORT-R. Le renard mit le feu à l'arbre, & les *aiglons* tomberent. PORT-R.

AIGLURE. s. f. Terme de Fauconnerie, qui se dit des taches rousses semées sur le dessus du corps de l'oiseau qui bigarrent son pennage. Le lanier plus que tous les autres oiseaux est bigarré d'*aiglures*. On appelle aussi cela *bigarrure*.

AIGRE. adj. m. & f. Acide; qui a une qualité rude, piquante & desagreable, tant à l'égard du goût, que de l'ouïe & de l'odorat. Le vinaigre est *aigre*, & pique le goût. La voix *aigre*, est un ton rude qui écorche l'oreille. Ce vin sent l'*aigre*, & blesse l'odorat. On appelle un goût *aigre*, celui qu'on sent, quand l'estomac renvoye le goût des viandes mal digerées.

AIGRE est aussi quelquefois substantif. Cela sent l'*aigre*. Je n'aime pas l'*aigre*.

Ce mot vient du Latin *acer*, comme *alaigre* de *alacer*. MEN. D'autres le derivent de *agreste*.

AIGRE, se dit aussi d'un metail qui est cassant quand il vient de la mine, & avant qu'il ait passé plusieurs fois par la fonte; & en cet état il est difficile à mettre en œuvre. Le cuivre est *aigre* jusqu'à ce qu'il ait été fondu. Les pistolets & autres ouvrages de balle ne valent rien, parcequ'ils sont faits d'un fer *aigre*. Il y a des Officiers créez pour marquer le fer *aigre* d'avec le fer doux.

AIGRE, se dit aussi figurément en Morale de l'esprit & des humeurs, pour dire, rude, piquant, choquant. C'est un esprit *aigre*; son humeur est *aigre*, pour dire; Il est prompt à piquer les autres, & difficile à s'appaiser. En ce sens on dit, Une *aigre* reprimende, une *aigre* repartie. Tibere étoit *aigre* dans ses reprehensions. ABL. Il se plaignit de l'humeur *aigre* & incompatible d'Olimpias. VAUG.

Il est dans ses discours plus aigre, *& plus mordant,*
Qu'une femme en furie, ou Gautier en plaidant. BOI.

AIGRE-DOUX. Qui a le goût mêlé de doux & d'aigre. Il ne se dit gueres que des fruits. Les anciens Poëtes disoient, Ton esprit *aigre-doux*. Baïf avoit inventé ce mot, qui n'a pas été heureux.

AIGRE DE CETRE, est un breuvage un peu aigret qui se fait avec du citron, & du sucre.

AIGREFIN. s. m. Poisson de mer qui est une espece de gros merlan: en Latin *Jecorarius*. C'étoit aussi une espece de monnoye, dont Rabelais fait mention.

AIGRE-FIN. Terme ironique & burlesque, pour signifier un homme fin, & difficile à tromper.

AIGRELET, ETTE. adj. Qui est un peu aigre. Cette

te sauce est *aigrelette.* Cela n'est bon que dans le stile simple & bas.

AIGREMENT. adv. D'une maniere aigre. Il ne se dit point au propre; mais on dit au figuré, Parler, répondre, repliquer *aigrement*, pour dire, avec des paroles offensantes, pleines de colere & d'aigreur. Tibere reprit les Juges *aigrement.* ABL. Le monde est en possession de parler librement des defauts des autres en leur absence, les uns le font *aigrement* & malignement, & les autres d'une maniere plus douce. NIC.

AIGREMOINE. s. m. Espece de plante: en Latin *Eupatorium*, ou *Hepatorium.* Voyez EUPATOIRE.

AIGREMOINE. s. f. C'est une plante qui n'a qu'une tige, de la hauteur d'une coudée, & quelquefois de deux, ou de trois; ronde, branchuë, & veluë. Ses feuilles sont opposées deux à deux; divisées en cinq parties; dentelées, & couverts d'un petit duvet. Entre ces feuilles il y en a d'autres beaucoup plus petites. Ses fleurs sont d'une odeur agreable, de couleur jaune, à cinq feuilles, & disposées en épic. Sa racine est noirâtre, & d'une saveur astringente. On l'appelle Eupatoire, du nom du Roi Eupator, qui en a été l'inventeur. Il ne faut pourtant pas la confondre avec d'autres plantes, qu'on appelle aussi Eupatoire, quoyqu'elles soient bien differentes de celle-ci.

AIGRET, ETTE. adj. Qui a un goût mediocrement aigre, & qui est agreable comme l'épine vinette, la grenade.

AIGRETTE. s. f. Oiseau, espece de petit heron blanc qui a une voix aigre, & qui frequente les bords des rivieres. Il a le bec long, droit, & pointu; les jambes longues, de couleur cendrée; les pieds noirs & grands; le cou long & courbé; & sur le dos & à côté des aîles, il a des plumes blanches, fines, & deliées qui sont fort recherchées & fort cheres. Sa chair est tendre & delicate. BEL. Il s'appelle *aigrette* à cause de l'aigreur de son cri: en Latin *asper erodius*, ou *ardeola.*

AIGRETTE. Il y a aussi des *aigrettes*, dont les plumes de dessus la tête sont noires. Le Grand Seigneur porte à son Turban un bouquet d'*aigrettes* noires. Les *aigrettes* portent sur la tête trois plumes, & non pas une seule, comme disent les Dictionnaires.

AIGRETTE, est aussi la plume de ces oiseaux qu'on porte en panaches, ou qu'on met en bouquets sur les colomnes d'un lit.

AIGRETTE, se dit aussi de ce qui a la figure d'une aigrette, comme un bouquet de pierreries qu'on met sur la tête, un bouquet de crin qu'on met sur la tête des chevaux de carrosse.

AIGRETTE, se dit encore d'une espece de brosse ou pinceau de poil delié, qui se trouve au haut des graines des chardons, de la dent de Lyon &c. Ces sortes de semences ressemblent à des volans. Le vent les emporte facilement, & la graine, qui est plus solide & plus pesante, se presente toûjours la premiere à terre: ce qui fait que ces graines se sement d'elles-mêmes.

AIGREUR. s. f. Qualité de ce qui est aigre, qui se dit des metaux, des fruits, de la voix, des humeurs.

AIGREUR, se dit figurément en Morale des discours, des esprits. Les plaideurs ont beaucoup d'*aigreur* dans l'esprit, ne se parlent qu'avec *aigreur.* Elle se sentit quelque *aigreur* de lui voir chercher des raisons d'une chose, dont il sçavoit apparemment mieux la verité que personne. P. DE CL.

On dit aussi, L'*aigreur* d'une peine, d'un tourment, d'une douleur. La Philosophie adoucit l'*aigreur* de tous les maux.

Pour adoucir l'aigreur *des peines que j'endure,*
Je me plains aux rochers. MAIN.

AIGRIR. v. act. Donner, causer de l'aigreur. La grande chaleur *aigrit* le lait. Le levain *aigrit* la pâte.

AIGRIR, se dit figurément en Morale, & signifie, Piquer, irriter, mettre en colere. Cette conference a *aigri* les esprits, au lieu de les adoucir. Cette proposition l'a *aigri* davantage. Combien de fois ont ils *aigri* Dieu dans le desert? ARN.

AIGRIR, est le plus souvent n. pass. & signifie, Devenir aigre. Le vin s'*aigrit* quand il est long temps à l'air. Et dans le figuré il signifie, S'irriter, se mettre en colere. Les esprits s'*aigrissent.* Sans sujet voulez-vous vous *aigrir* contre moi? MOL.

AIGRIR, signifie aussi figurément, Rendre chagrin, fâcheux; augmenter. La mauvaise fortune lui a *aigri* l'esprit. Les remedes *aigrissent* le mal, au lieu de le soulager. COSTAR. Pourquoi venir encore *aigrir* mon desespoir? RAC. En ce sens il est aussi n. pass. Les affaires s'*aigrissent*, s'éloignent de l'accommodement. le mal s'*aigrit*, s'augmente de plus en plus.

AIGRUN. s. m. Vieux mot, se dit de toutes sortes d'herbes fortes, & de fruits aigres. MEN.

AIGU, UË. adj. Qui se termine en pointe, & qui est perçant, ou trenchant. Cette coignée est bien *aiguë.* Le fer de ce javelot est fort *aigu*, fort pointu. Ce mot vient de *acutus*, & *aiguiser* de *acutiare.* MEN. Les mots d'*Aiguille*, d'*Aiguillon*, d'*Aiguillonner* & d'*Aiguillette* sont ses derivez.

En termes de Geometrie on appelle un angle *aigu*, celui qui est mesuré par un arc plus petit qu'un arc de cercle, ou qui a moins de 90. degrez: un triangle *aigu* ou *oxigone*, celui qui a ses trois angles *aigus.* On appelle acutangle, un angle qui a trois angles *aigus.*

AIGU, se dit figurément des choses spirituelles. Cet homme a l'esprit *aigu*, c'est-à-dire, fort subtil. Une pensée *aiguë*, une pointe *aiguë*, c'est une pointe d'esprit fort subtile qui convient à l'Epigramme. Ce discours est plus *aigu* que solide.

AIGU, UË, se dit aussi du son, de la voix, & signifie haut, aigre, clair, & qui semble percer l'oreille. Un son *aigu.* Les enfans ont la voix plus *aiguë*, que les personnes d'âge. LA CHAM.

AIGU, UË, se dit encore des maladies, & signifie ce qu'elles ont de plus sensible, de plus douloureux, de plus violent. Il a été travaillé d'une colique bien *aiguë.* Les maladies *aiguës* sont plus aisées à guerir, que les chroniques; mais elles sont plus dangereuses. Le mal est *aigu*, la fievre est *aiguë.* En ce sens on le peut dire aussi des passions. Ce qui rend les douleurs de la honte, & de la jalousie si *aiguës*, c'est que la vanité ne peut servir à les supporter. LA ROCH.

En Grammaire on appelle un accent *aigu*, celui qui marque que la syllabe se doit prononcer d'un ton élevé & avec un son *aigu.*

Tous ces mots viennent du Latin *acutus*, qui a grand rapport avec l'*oxys* des Grecs.

AIGUADE. s. f. Prononcez EGADE. Terme de Marine. Renouvellement de provision d'eau douce, quand on trouve des lieux propres dans les voyages de long cours. Les vaisseaux entrerent dans cette baye pour faire *aiguade.* Il repandit sa Cavalerie le long du rivage, pour empêcher la flotte de faire *aiguade.* L'*aiguade* se dit également de la provision de l'eau, & du lieu où on la fait. On dit dans le même sens, *Faire de l'eau.* Des-Roches dit qu'on ne s'en sert qu'en Levant.

AIGUAIL, ou AIGAIL. s. m. Rosée qui tombe le matin dans les bois, les prez & les campagnes sur la verdure. Ce mot n'est gueres en usage. Il faut se servir de celui de *rosée.*

On dit en termes de Chasse, que les chiens d'*aiguail* ne valent rien au haut du jour. Et au contraire ils ne valent rien dans l'*aiguail*, quand ils sont bons le haut du jour.

AI-

AIGUE. s. f. Vieux mot qui signifioit de l'*eau*. Il n'est plus en usage qu'à Lyon, où les bateliers disent, Beau rousseau, voulez-vous passer l'*aigue*; pour dire, la *riviere*. Il se dit encore en ses composez, *Aigueperse*, *Aiguesmortes*, &c.

AIGUE MARINE. s. f. Pierre precieuse qui est de couleur de verd de mer. Elle a la même dureté que l'amethiste Orientale. C'étoit la dixiéme pierre du Rational du Grand Prêtre des Juifs, à ce que dit Arias Montanus; & elle étoit appellée en Hebreu *tharsis*. Les Italiens l'appellent *Aqua marina*. Plusieurs Lapidaires la prennent pour le *beril*. Les Hebreux l'appellent aussi *jaschpeh*, d'où on croit que le mot de *jaspe* est venu.

AIGUIERE, ou EGUIERE. s. f. Vaisseau rond, & quelquefois couvert, propre à servir de l'eau sur la table. Il faut que son corps soit cylindrique: car s'il est plus enflé en un endroit qu'en un autre, on l'appelle alors *pot à l'eau*. Les *aiguieres* d'argent doivent être marquées & contre-marquées au corps, couvercle, & collet du pied. A l'égard des deux coquilles de l'anse, du bec, du suage, ou doucine, du quarré de pied, ils sont marquez seulement du poinçon du maître. Ce mot vient du Latin *aqualis*, qui signifie la même chose. Menage dit qu'il vient de *aquarium*, ou *aquaria*. Car l'on disoit autrefois *aigue* pour *eau*.

AIGUIERE à deux becs. C'est celle qui dans son ouverture a deux becs opposez, & propres à verser l'eau. Le fruit du Geum a la figure d'une *aiguiere* à deux becs.

AIGUIERÉE, ou EGUIERÉE. s. f. Plein aiguiere. Il a beu une *aiguierée* d'eau tout d'un coup dans sa fievre.

AIGUILLE, ou EGUILLE. s. f. Petit fer pointu & delié, qui sert à coudre, à broder, & à faire d'autres ouvrages. Broderie faite à l'*aiguille*. Le cul d'une *aiguille*, c'est l'endroit où elle est percée, par où on passe le fil, ou la soye. Une piqueure d'*aiguille*. J. CHRIST a dit qu'un cable entreroit plutôt dans le trou d'une *aiguille*, qu'un riche dans le Royaume des cieux. La pointe d'une *aiguille* la plus deliée vuë avec le microscope, ressemble à une cheville rompuë par le bout, & ses côtez paroissent raboteux & pleins de cavitez. Ce mot vient de *acicula*. MENAGE.

On dit, qu'une fille ne sçait pas faire un point d'*aiguille*; pour dire, qu'elle est entierement ignorante, ou faineante.

AIGUILLE, se dit aussi de plusieurs petits instrumens pointus. Une *aiguille* de tête, est celle qui sert à coeffer les femmes. *Aiguille* à tricotter des bas. *Aiguille* d'Emballeur. *Aiguille* d'Oculiste, pour ôter les cataractes des yeux. *Aiguille* de Graveur, avec laquelle il dessigne sur le vernis. Une *aiguille* d'Orfevre, pour enfiler des perles. Le fleau d'une balance a aussi une *aiguille* au milieu, qui marque la moindre inclination de la balance, & sert à faire remarquer la differente pesanteur des choses qui sont dans les deux bassins de la balance.

AIGUILLE AIMANTÉE, en termes de Marine, est une petite verge de fer posée au milieu de la boussole, sur une pointe de cuivre sur laquelle elle se meut. Lors qu'elle est touchée d'aimant, ses extremitez se tournent toûjours au Nord & au Midy; c'est la plus seure guide des vaisseaux. Les Physiciens ont remarqué, que le bout de l'*aiguille* d'une boussole, qui a touché à l'un des pôles de l'aimant, se tourne vers le pôle opposé à celui qu'elle a touché. Par ex. l'extremité de l'*aiguille* qui a touché au pôle qui regarde le Sud, se tourne vers le Nord. D'ailleurs le bout de l'*aiguille* frotté d'aimant, bien loin de s'élever vers l'étoile polaire, panche au contraire, & incline vers la terre. L'*aiguille* aimantée incline de 70. degrez à l'horison de Paris. Mais cette inclinaison diminuë à mesure qu'on approche de la ligne équinoxiale; & sous cette ligne il n'y a plus d'inclinaison. Cependant en avançant vers le Sud, c'est l'extremité meridionale de l'*aiguille* qui commence à incliner, & l'inclinaison augmente à proportion que l'on s'approche du Sud. Les Pilotes Hollandois ont observé qu'étant arrivez fort près du pôle, l'*aiguille* aimantée, ou la boussole leur étoit inutile, & qu'elle se tournoit indifferemment vers tous les côtez de l'horison, parce que le mouvement de la matiere magnetique se fait en ces lieux là d'une maniere perpendiculaire à la terre. Mais dans les autres endroits de la superficie de la terre, l'*aiguille* est diversement inclinée, selon la ligne que decrit la matiere magnetique. La declinaison, la variation de l'*aiguille* est fort inégale & incertaine. Le Cap des *Aiguilles* vers le Cap de Bonne Esperance est ainsi nommé, à cause que l'*aiguille* n'y decline point.

AIGUILLE, est aussi en termes de Marine, la partie de l'éperon qui est comprise entre les porte-vergues & la gorgere, ou la partie qui fait une grande saillie en mer. On appelle *aiguilles de tré*, ou de *trevier*, celles qui servent à coudre les voiles. Il y en a de trois sortes, de *coûtures*, d'*œuillets*, & de *ralingue*.

AIGUILLE, se dit aussi d'une étaye, ou arcboutant fait d'une longue piece de bois, dont les Charpentiers se servent pour appuyer le mât, quand on donne carêne au vaisseau, & qu'on le met sur le côté pour le radouber.

On appelle aussi *aiguilles*, plusieurs pieces de bois posées à plomb, qui servent à fermer les pertuis des rivieres pour arrêter l'eau, & qu'on leve quand les bateaux se presentent au passage.

AIGUILLE, est aussi une vergue de fer qui montre l'heure sur les horloges & sur les cadrans. L'ombre de l'*aiguille* est sur le midi dans les cadrans au soleil. On l'appelle plus ordinairement *stile* en Gnomonique.

En termes d'Architecture on appelle *aiguille*, une pyramide bâtie sur quelque clocher; ou un obelisque dressé dans une grande place. L'*aiguille* de St. Pierre de Rome. On se sert aussi de ce terme pour decrire certains fruits qui ressemblent à ces sortes de pieces.

AIGUILLE, est aussi un poisson de mer long & menu par sa partie anterieure, qui ressemble à une *aiguille*: en Latin *acus*.

AIGUILLE, en Fauconnerie, se dit d'une espece de maladie des faucons, causée par de petits vers courts, ou lombriques, très-dangereux pour ces oiseaux, parce qu'ils s'engendrent dans leur chair.

AIGUILLE A BERGER. Terme de Botanique. C'est une plante, qui est une espece de scandix, & qui est ainsi appellée, parce que son fruit ressemble à une grande & grosse *aiguille*. En Latin *scandix*, ou *pecten veneris*.

AIGUILLE, se dit proverbialement en ces phrases. Il est venu de fil en *aiguille*; pour dire d'un propos à l'autre & de suite. Faire un procés sur la pointe d'une *aiguille*; pour dire, Contester sans sujet, ou pour une affaire de peu d'importance. On dit de celui qui fait plusieurs menus empruns d'outils, qu'il lui faut fournir de fil & d'*aiguille*.

Ce mot vient du Latin *acus*, qui a la même signification, qui vient d'*acutus*, *aigu*.

AIGUILLE'E. s. f. Certaine quantité de fil, de soye, de laine, qu'on passe dans une aiguille, proportionnée à l'étenduë du bras qui la tire.

AIGUILLES de Bordeaux. C'est le nom d'un bateau pêcheur de la riviere de Dordogne, & de Garonne.

AIGUILLETTE. s. f. Cordon ou tissu ferré par les deux bouts, qui sert à attacher quelque chose à une autre. On attache le haut de chausses avec une *aiguillette*. Un ferret d'*aiguillette*.

On appelle aussi *aiguillettes*, des touffes de rubans ou de cordons ferrez qu'on met au bas des chausses, ou aux imperiales de carrosse, seulement pour les orner.

Noüer l'*aiguillette*, se dit d'un pretendu malefice qui empêche qu'on ne consomme le mariage.

On dit au Manege, Noüer l'*aiguillette*, quand un cheval sauteur s'épare & ruë entierement du train de derriere, allongeant les jambes également de toute leur étenduë.

On dit proverbialement, Lâcher l'*aiguillette*; pour dire, Satisfaire aux necessitez naturelles. On dit, qu'on ne doit point servir un maître qui serre ses vieilles *aiguillettes*; c'est-à-dire, qui est trop bon menager. Courir l'*aiguillette*, se dit d'une femme qui va se prostituer deçà & delà. Ce qui vient de ce qu'autrefois à Toulouse les femmes debauchées étoient obligées de porter une *aiguillette* sur l'épaule, pour marque d'infamie. Ce que Pasquier dit avoir veu encore pratiquer de son temps. C'étoit une execution de l'Ordonnance de St. Loüis. Boyer le temoigne aussi sur la Coutume de Bourges.

AIGUILLETTER. v. act. Attacher son haut de chausses avec une ou plusieurs aiguillettes.

Aiguilletté, ée. part. pass. & adj. Autrefois on étoit toûjours *aiguilletté*; pour dire, qu'on avoit le haut de chausses attaché au pourpoint avec plusieurs aiguillettes. Un amant *aiguilletté* sera pour elle un ragoût merveilleux. Mol.

AIGUILLETTIER. s. m. Ouvrier qui ferre les aiguillettes, & les lacets.

AIGUILLIER. s. m. Ouvrier qui fait des aiguilles. Ce mot vient encore d'*acus* Latin.

Aiguillier, se dit aussi du petit étui où l'on met des aiguilles. Mon *aiguillier* est fort joli.

AIGUILLON. s. m. Ce qui est piquant en maniere d'aiguille. Les herissons sont couverts de pointes & d'*aiguillons*. Les abeilles ont un *aiguillon* dont la figure se voit dans la Micrographie de Mr. Hook, & dans le Journal des Sçavans.

Aiguillon, signifie aussi un bâton assez long & delié, au bout duquel il y a une petite pointe de fer pour piquer les bœufs, & pour les faire marcher. Piquer de l'*aiguillon*. Donner de l'*aiguillon*. Les Bouviers chassent leurs bœufs avec un *aiguillon*.

Aiguillon, se dit figurément en Morale de ce qui excite. L'*aiguillon* de l'amour, c'est la difficulté. Malh. Le gain est un puissant *aiguillon* pour le travail. Nos passions ont plus besoin de bride que d'*aiguillon*. La loüange des belles actions sert d'*aiguillon* à la vertu. Abl. La colere servoit d'*aiguillon* à son ardeur naturelle. Vaug. La recompense est un puissant *aiguillon* pour nous porter avec courage aux travaux & aux dangers. Aristote disoit de Callistene, qu'il avoit besoin d'*aiguillon* pour être excité, & Theophraste d'un frein pour le retenir. On dit d'un Orateur, qu'il laisse l'*aiguillon* dans l'esprit de ses Auditeurs; pour dire, qu'il les excite puissamment & vivement. Avec quelles pointes, & quels *aiguillons* sçavons nous reveiller la concupiscence endormie, & languissante? Bal.

AIGUILLONNER. verbe qui à l'actif ne se dit qu'au figuré, & signifie, Exciter, pousser quelcun à faire, ou à entreprendre quelque chose. L'exemple de nos ayeuls nous *aiguillonne* à la vertu. Il y a de bons Auteurs qui pretendent que, quoyque le terme d'*aiguillon* soit du bel usage, il n'en est pas tout-à-fait de même de celui d'*aiguillonner*, qui, selon eux, ne s'employe jamais bien noblement; & qu'en sa place il faut dire, provoquer, exciter, enflammer &c.

Ce mot vient du Latin *aculeus*, qui signifie le même.

AIGUISEMENT. s. m. Action d'aiguiser. Il a tant coûté pour l'*aiguisement* de ces couteaux.

AIGUISER. v. act. Rendre piquant & trenchant, en frottant sur quelque meule, ou pierre dure. Les faucheurs *aiguisent* leurs faulx de moment en moment avec des queux, ou des dalles. Les tailleurs de pierre *aiguisent* leurs marteaux & leurs ciseaux sur des pavez. On porte les couteaux & les rasoirs chez les émouleurs pour les *aiguiser*, & les passer sur la meule, sur la pierre pour leur donner le fil.

Aiguiser, se dit figurément de l'esprit & de quelques passions. Les Conferences Academiques *aiguisent* l'esprit; le rendent plus subtil, plus appliqué à l'étude. Un ragoût *aiguise* l'appetit; l'augmente, le renouvelle.

On dit proverbialement, *Aiguiser* ses couteaux; pour dire, Se preparer au combat: *Aiguiser* ses dents; pour dire, Se preparer à bien manger.

Aiguisé, ée. part. pass. & adj.

Aiguisé, en termes de Blason, se dit des pieces qui ont les bouts aigus & terminez en pointe: comme, une croix *aiguisée*, une fasce *aiguisée*, des pals *aiguisez*. Quand ils ne sont pointus que par le bout d'embas, on les appelle *fichez*.

Ces mots qu'on peut fort bien écrire par un *e* simple, viennent du Latin *acuere*, qui a la même signification.

A I L.

AIL. s. m. Plante assez connuë, & dont il y a diverses fortes. Le cultivé, qui est celui des jardins, a une tige assez longue, toute unie, & creuse; ses fleurs sont à six feuilles, & naissent en gros bouquets spheriques. Son fruit est divisé en trois loges, remplies de quelques semences presque rondes; ses feuilles ne sont point fistuleuses, comme celles de l'oignon. Sa racine est bulbeuse, ou à oignon, composée de quelques tuniques, qui envelopent plusieurs tubercules charnus, d'un goût âcre, & d'une odeur forte. L'*ail* est fort chaud, & caustique; non seulement il excite des vessies, mais il ronge, étant appliqué en dehors: il ne fait pas le même effet dans l'estomac, quand on en mange, soit à cause du levain, & des autres alimens qui y sont contenus; soit parce que sa tissure en est differente. On s'en sert dans la peste, dans la colique venteuse, & dans plusieurs autres maladies. On l'appelle pour cette raison, la Theriaque des païsans. Son usage est fâcheux, à cause de sa puanteur insuportable. Outre les *aux* domestiques, il y en a de sauvages. Il y en a un dont les feuilles sont plus larges, semblables à celles du poireau, & un autre dont les feuilles sont plus étroites. Leurs fleurs sont de couleur de pourpre. Il y a aussi un *ail poireau*, qui est gros comme un poireau, & qui participe aux qualitez de l'un & de l'autre: en Grec *scorodoprasson*. On ne peut souffrir l'haleine de ceux qui ont mangé de l'*ail*. Les Espagnols vivent d'*ail* ordinairement. En Latin *allium*, qui vient du Grec *aglites*, qui signifie la tête de l'*ail*. Vespasien dit à un jeune homme, qui lui demandoit un Gouvernement, j'aimerois mieux que tu sentisse l'*ail*, que le parfum. Abl. Il étoit deffendu à ceux qui avoient mangé de l'*ail*, d'entrer dans le temple de la mere des Dieux. Bay. Au reste, il y a quelque temps qu'on disoit des *aulx* au plurier. Balzac le disoit ainsi. La Fontaine en a usé de même; Tu peux choisir, ou de manger trente *aulx*. Mais aujourd'huy quelques-uns disent *ails*. C'est pourquoy, comme le mot d'*ail* est beaucoup plus usité au singulier, qu'au plurier, on évite tant qu'on peut le plurier, & on dit par ex. deux gousses d'*ail*.

AILE. s. f. La partie de l'oiseau qui l'éleve ou qui le soutient en l'air, quand elle est étenduë. L'*aigle* est un oiseau qui vole à tire d'*aile*. Les faucons se tiennent long temps sur *aile*: ils ont l'*aile* vîte, trenchante, l'*aile* forte, l'*aile* entiere. On dit aussi, Faire voir en *aile* l'oiseau, le mettre en *aile*: voler de belles *ailes*. Les poussins sont encore sous l'*aile* de la mere. En ce sens

sens il vient du Latin *ala*, qui peut venir du Grec *ilai*, qui signifie des escadrons de Cavalerie arrangez à côté de l'Infanterie.

AILE, se dit aussi d'une chauve-souris, d'une mouche, d'un papillon, d'un serpent, d'un dragon, & generalement de tout ce qui vole. La chauve-souris n'a point de plumes à ses *ailes*.

On appelle *Bouts d'ailes*, des plumes à écrire, qui sont tirées du bout des *ailes* d'une oye.

AILE, se dit aussi de cette partie charnuë qui s'étend de l'estomac à la cuisse dans les volailles qu'on mange. Une *aile* de chapon, de perdrix. Il y en a qui preferent la cuisse à l'*aile*.

AILE, en termes d'Anatomie, se dit de plusieurs parties du corps. Les lobes du foye s'appellent souvent *ailes* ou *ailerons*. On appelle *ailes* & *ailerons*, des chairs molles & spongieuses qui sortent de la partie naturelle des femmes, que les Anatomistes appellent *Nymphes* ou *Dames des eaux*, parce qu'elles servent à conduire l'urine dehors. On appelle aussi *ailes* ou *ailerons*, les deux cartilages qui sont aux côtez du nez, & qui forment les narines. Pareillement on appelle *aile* ou *aileron*, le haut des oreilles.

L'AILE, en termes de Blason, quand elle est seule, s'appelle un *demi-vol*; & lorsqu'il y en a deux, s'appelle un *vol*: ce qui se dit de quelque oiseau que ce soit.

On appelle au Manege *ailes*, ces pieces de bois qu'on met aux côtez de la lance pour la charger vers la poignée.

AILE, en termes de Botanique, se dit des branches ou des feuilles qui poussent à côté l'une de l'autre sur les tiges des arbres ou des plantes.

AILE, se dit aussi d'un moulin à vent. Ce sont quatre grands chassis couverts de toile & garnis d'échelons, qui traversent l'aissieu en dehors, & reçoivent le vent pour faire tourner le moulin. Les Meuniers les appellent autrement *volans*.

Les Ouvriers nomment aussi les *ailes* d'une fiche, ou couplet, ces deux petits morceaux de fer mobiles par le moyen de leurs charnieres, qui servent à soutenir & à faire mouvoir des portes, ou des fenêtres, ou des volets brisez. Ils appellent *ailes* de lucarne, les deux côtez qui posent sur les chevrons, & qu'on appelle autrement *jouëes* de la lucarne.

AILE, se dit aussi des Lardoires; & l'on entend par là, les parties de la lardoire, où l'on met le lardon, lorsqu'on veut larder ou piquer quelque viande.

AILE, est aussi un terme d'Horloger, qui se dit des pignons. L'*aile* est à l'égard d'un pignon, ce que la dent est à l'égard d'une rouë.

En Jardinage on appelle, *ailes* d'artichaux, les pommes d'artichaux qui naissent aux côtez de la pomme du principal montant, & ne sont pas si grosses que cette principale pomme.

Les Vitriers appellent encore *ailes* ou *ailerons*, ces petites bandes de plomb fort deliées qui servent à engager les losanges du verre dans les paneaux des vitres, & à les y tenir ferme.

AILE, se dit figurément en choses morales & spirituelles, & signifie, Protection, tutelle. C'est une fille d'honneur qui a toûjours été élevée sous l'*aile* de la mere. Et sur tout en Poësie: Cache la sous ton *aile* au jour épouvantable, dit Desportes en parlant à Dieu en faveur de l'ame pecheresse. Malherbe a dit aussi:

Et son ame étendant ses ailes,
Fut toute prête à s'envoler.

On dit aussi, La peur lui a mis des *ailes* aux talons; pour dire, l'a fait fuir en diligence. Si la peur vous donne des *ailes* pour vous sauver, l'esperance lui en donnera de plus fortes pour vous atteindre. VAUG. On peint Mercure avec des *ailes* aux talons. L'amour lui prêtera ses *ailes*. On en donne aussi au cheval Pegase, aux vents, & autres choses semblables, &c.

On dit encore poëtiquement, Son nom volera sur les *ailes* de la Renommée, sur l'*aile* des beaux vers; pour dire, que sa reputation ira bien loin. On dit aussi, Sur l'*aile* des zephyrs.

On donne aussi figurément des *ailes* aux Cherubins, & aux Anges. Les Cherubins devant Dieu se couvrent la face de leurs *ailes*: ils couvroient l'Arche de leurs *ailes*.

On appelle les *ailes* d'un bâtiment, ce qu'on bâtit à droit & à gauche pour accompagner le principal corps de logis, & faire les deux côtez de la court. Ce bâtiment est imparfait, il n'y a qu'une *aile* de bâtie. On appelle aussi ces *ailes*, *bras* ou *potences*. On dit encore les *ailes* d'un theatre, les *ailes* d'un pont.

On appelle aussi *aile* dans les Eglises, ce qui est à droit & à gauche de la croisée; les bas côtez, ou les petites voutes qui sont à côté de la grande. Le portail de l'*aile* droite est plus beau que celui de la gauche. On n'a bâti que le Chœur, on va bientôt travailler aux *ailes*.

AILE, se dit en termes de Guerre des deux extremitez d'une armée rangée en bataille. L'*aile* droite fut la premiere rompuë. La Cavalerie se met sur les *ailes*: c'est-à-dire sur les flancs, ou sur les extremitez de chaque ligne à droit, & à gauche. En ce sens ce mot vient de *alauda*, selon Bochart, qui signifioit une Legion Gauloise, ainsi nommée à cause de la figure des casques que portoient les soldats, qui étoient crêtez comme des aloüettes. On dit que Pan, l'un des Capitaines de Bacchus, a été le premier inventeur de cette maniere de ranger une armée en bataille: d'où vient que les Anciens l'ont peint avec des cornes à la tête, parce qu'ils appelloient *cornes* ce que nous appellons les *ailes*.

AILE, se dit aussi des deux côtez ou des files qui terminent chaque bataillon, ou chaque escadron, à droit, & à gauche. Les picquiers sont rangez au milieu, & les mousquetaires sur les *ailes*. On a commencé à defiler par l'*aile* droite. On appelle aussi les *ailes* d'un bataillon, ses manches, ou son flanc.

AILE, se dit aussi dans le discours ordinaire de ceux qui marchent à côté, & un peu à l'écart, pour donner secours au besoin. Il sembloit que ce Prevôt marchât seul; mais il y avoit plusieurs Archers sur les *ailes* pour l'assister.

AILE, se dit aussi en termes de Fortification, du flanc d'un bastion; & plus ordinairement des longs côtez qui terminent à droit, & à gauche un ouvrage à corne ou couronné, & qui sont flanquez par quelque endroit de la place, par quelque dehors, ou travail particulier.

AILE, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme ne bat plus que d'une *aile*; pour dire, que son credit, sa fortune, son esprit, sont diminuez, & qu'il n'en peut plus. On lui a tiré une plume de son *aile*; pour dire, Qu'on lui a arraché quelque chose de son bien: qu'on en tirera pied ou *aile*; pour dire, qu'on tirera quelque chose d'une affaire, & qu'on ne perdra pas tout; On lui a rogné les *ailes*; pour dire, qu'on a retranché de son autorité, de ses richesses. On dit d'un temeraire, qu'il a voulu voler avant que d'avoir des *ailes*, qu'il n'a pas encore l'*aile* assez forte; pour dire, qu'il a commencé trop tôt quelque entreprise au dessus de ses forces. On dit d'un homme malheureux, qu'il en a dans l'*aile*; pour dire, qu'il lui est arrivé quelque accident fâcheux, ou bien qu'il a passé les 50. ans, qu'on marque avec une *L*. On le dit aussi d'un homme qui a perdu sa liberté.

*Mon cher ami, j'en ai dans l'*aile.
Je suis perdu, j'ai regardé Cloris. SCAR.
*Si vous en avez dans l'*aile,
Pleignez vous adroitement. ST. AMANT.

 On

On dit aussi voler *à tire d'aile*, pour dire, d'un vol prompt & vigoureux.

AILE. s. f. C'est un mot qui vient de l'Anglois *ale*, & qui est en usage à Paris. La premiere syllabe se prononce un peu long. C'est une sorte de bierre Angloise, qui se fait sans houblon, & qui est plus forte & plus chargée que la biere ordinaire.

AILÉ, ÉE. adj. Qui a des ailes. Pegase est un cheval *ailé*. Les Poëtes appellent aussi les oiseaux, les peuples *ailez*. Les papillons, les cigales sont des insectes *ailez*. Les Bonites sont des poissons *ailez* qui sont frequens sur l'Ocean Athlantique.

En termes de Blason on appelle un oiseau *ailé*, quand ses ailes sont d'un autre émail que son corps. On appelle aussi *ailé*, tout ce qui est peint avec des ailes, quoyque contre sa nature: comme, un cerf *ailé*, un cœur *ailé*, des dragons, des serpens *ailez*, une main *ailée*, une tête de leopard *ailée*, une bande *ailée*, &c.

AILERON. s. m. Petite *aile*. Il signifie aussi un bout d'*aile*.

AILERON. s. m. Qui se dit des nageoires des poissons qui leur servent comme d'ailes, ou de rames pour s'agiter dans l'eau. C'est un poisson qu'on voit le dos appuyé contre sa coquille, qui lui sert comme de prouë: sa tête, qu'il éleve, lui tient lieu de voile; & ses *ailerons* sont ses rames. ABL.

AILERON. Terme d'Anatomie. Voyez AILE.

AILERON, signifie aussi, les planches de bois sur lesquelles tombe l'eau qui fait tourner les rouës des moulins à eau. On les appelle autrement, *alichons*, ou *volets*.

On appelloit aussi autrefois *Ailerons*, de petits bords d'étoffe qu'on mettoit aux pourpoints pour couvrir les coûtures du haut des manches.

AILETTE. Terme de Cordonnier. C'est une petite piece de cuir qu'on met par dedans le long du soulier, & qui prend depuis le pâton jusqu'aux quartiers. L'*ailette* de ce soulier est bien cousuë.

AILLEURS. adverbe de lieu. Autre part. Quand on ne trouve pas à vivre en un lieu, il en faut chercher *ailleurs*. On dit d'un homme distrait, Son corps est ici, mais son esprit est *ailleurs*. J'apprends d'*ailleurs*, pour dire, d'un autre côté.

On le dit aussi au figuré. Cela procede d'*ailleurs*, pour dire, d'une autre cause. Ce mot vient de *aliorsum*. MEN. D'autres le derivent de *alibi*.

AILLEURS, sert quelquefois de conjonction ou de transition, quand on veut alleguer une nouvelle raison. D'*ailleurs* il me semble, &c.

A I M.

AIMABLE. adj. m. & f. Qui est digne d'être aimé; qui a des qualitez qui attirent l'amour, ou l'amitié de quelcun. Cet homme est fort *aimable* par sa belle humeur. Cette femme est *aimable* par sa beauté. Admirez la simplicité de cette Bergere; elle ne sçait qu'être *aimable*, & ne sçait pas encore se faire aimer. FONT. Le plus dangereux ridicule des vieilles personnes qui ont été *aimables*, c'est d'oublier qu'elles ne le sont plus. LA ROCH. Allons en ces *aimables* lieux où, &c. J'en garderai toûjours l'*aimable* souvenir. Difficilement s'empêche-t-on d'aimer, ce que les Dieux ont fait de plus *aimable*. GOMB.

Un Amant seur d'être aimé,
Cesse toujours d'être aimable. DES-H.

Ce mot vient du Latin *amabilis*.

AIMANT, ou AIMAN, ou AYMAN. s. m. C'est une pierre minerale, ou plutôt un metal, ou un fer imparfait, dont la pesanteur, & la couleur aprochent fort de celles du fer. Il est pourtant plus pesant, & plus dur. On le trouve pour l'ordinaire dans les mines de fer, & il se rencontre souvent des morceaux, qui sont moitié *Aimant*, & moitié fer. Sa couleur est differente suivant les differens païs d'où il vient; le meilleur est d'un noir luisant. Il n'y en a point de blanc. Celui d'Arabie est rougeâtre; celui de Macedoine, noirâtre; celui de Hongrie, d'Allemagne, d'Angleterre, &c. de couleur de fer non poli. Sa figure ni sa grosseur ne sont point determinées. On en trouve de toutes figures, & de grosseurs differentes. Il a des proprietez merveilleuses. Il va s'unir au fer, lorsqu'il en est à une certaine distance; & il peut même le tenir suspendu, quoyqu'il ne le touche pas, & qu'il y ait même entr'eux du papier, du carton, du cuivre, ou quelque autre corps mince. C'est ce qu'on appelle sa vertu attractrice. Il tourne toûjours un certain côté vers le Nord, & le côté opposé vers le Sud. C'est là sa vertu directrice. On appelle ses côtez, les pôles de l'*aimant*, & la ligne qui va de l'un à l'autre pole, l'axe de l'*aimant*. Il communique ces mêmes proprietez au fer qu'il touche, ou qui en a passé à une certaine distance; ensorte qu'il a des pôles qui se tournent vers les pôles du monde, aussi bien que ceux de l'*aimant*. Ce qu'il y a de singulier, c'est que si ayant presenté au pôle d'un *aimant*, le pôle d'un autre *aimant*, ils se joignent; en lui presentant le pôle opposé, ils semblent se fuïr. On connoît les pôles de l'*aimant*, en posant dessus une aiguille en liberté: cette aiguille se tournera, desorte qu'un de ses bouts marquera un pôle de l'*aimant*, & l'autre marquera le pôle opposé. Pour conserver un *aimant*, il faut l'armer, ou l'entourer de petites plaques de fer, qui puissent le toucher; ou bien le suspendre à un fil par son équateur, pour lui laisser prendre sa situation. S'il s'enrouille, si on le laisse quelque temps dans le feu, ou si on le met en poudre, il perd la conformation naturelle de ses pores, & par consequent toutes ses proprietez. On peut augmenter, ou diminuër la force de l'*aimant*; au lieu qu'on ne peut point la retablir lorsqu'elle est perduë. Il n'est pas vrai qu'un *aimant* frotté d'ail perde sa vertu. Matthiole dit que l'*aimant* fondu avec de la bronze rousse, le fait devenir de couleur d'argent, comme la calamine donne la couleur d'or au cuivre. Pline dit que l'Architecte Dinocrates Alexandrin avoit commencé à vouter d'*aimant*, le temple qu'un des Ptolomées avoit fait bâtir à Alexandrie à sa sœur Alsinoé, afin d'y faire tenir suspenduë en l'air l'image de cette Princesse qui étoit toute de fer. Mais Ptolomée & l'Architecte moururent avant que l'ouvrage fût achevé. On a fait accroire au peuple la même chose du cercueil de Mahomet. Mais ce sont des fables. Le tombeau de Mahomet est en terre au milieu de la mosquée. Gassendi & le Pere Fournier derivent ce mot de l'amour que l'*aimant* a pour le fer & pour le pôle, *quia nil amantius quàm attrahere & retinere.* Menage le derive de *adamante*, ablatif de *adamas*, dont on a usé en cette signification. On l'appelle en Latin *magnes*, *lapis Lydius* ou *Heraclius*, parcequ'on le trouvoit auprès d'Heraclée, qui est une ville de Magnesie qui fait partie de la Lydie; ou du nom d'un berger nommé *Magnes*, qui le premier le decouvrit avec le fer de sa houlette au mont Ida, comme temoigne Nicander. Les Anciens qui ont sçû que l'*aimant* attire le fer, ont entierement ignoré la proprieté qu'il a de se diriger vers les pôles du monde. Cette faculté ne nous est connuë que depuis 3. ou 4. siecles. On assûre qu'un certain Jean de Goya de Melphi dans le 13. siecle a été l'inventeur de l'aiguille aimantée. Platon l'appelle *Pierre Herculienne*, à cause qu'elle commande au fer, qui dompte toutes choses. C'est ainsi qu'elle est nommée dans Euripide. On l'appelle aussi *Lapis nauticus*, à cause de son extrême utilité pour la navigation; & *sideritis*, à cause qu'il

attire le fer, que les Grecs nomment *sideros*; & en vieux François *calamite*, ou *marinette*. Gilbert, Cabeus, les Peres Grandami & Kircher, en ont écrit amplement. Le Pere Lieutau en a donné un nouveau Systême. Descartes, Rohaut, & après eux Mr. Regis, en ont aussi traité au long. Ils ont tâché d'en expliquer les effets d'une maniere très-claire & très-simple; & ils ont confirmé leurs sentimens par une infinité d'experiences, qui s'accordent parfaitement avec leurs principes. Les Anciens ont attribué la vertu attractive de l'*aimant*, ou à une ame qui l'anime; ou à une certaine simpathie entre le fer & l'*aimant*; ou à certains corpuscules qui s'écoulent du fer, & de l'aimant, & qui vont s'insinuër dans les pôles de l'un & de l'autre. Pour expliquer les effets de l'*aimant*, les Philosophes modernes disent, qu'il sort continuellement des pôles de la terre une matiere très-subtile, impalpable, & invisible, qui circulant autour d'elle sur le plan des meridiens, y rentre par le pôle opposé à celui d'où elle est sortie, & passe par les pores parallêles à son axe: que l'*aimant* a deux pôles comme la terre, & qu'il en sort une pareille matiere. Cette matiere canelée, qui rentre par l'un des pôles, fait l'impulsion par laquelle le fer s'unit à l'*aimant*, & produit ce qu'on appelle la vertu d'attraction. Par cette raison, c'est parler improprement que de dire, que l'*aimant* attire le fer. L'*aimant* s'unit au fer, & cette union se fait par l'impulsion de la matiere magnetique. Ainsi l'union, ou l'attraction du fer, & de l'*aimant*, est reciproque. Il faut encore observer, qu'outre la matiere magnetique, qui passe de la terre dans l'*aimant*, il y a toûjours une certaine quantité de cette matiere qui se meut autour de l'*aimant*, & qui compose une espece de tourbillon autour de lui. Or l'espace dans lequel s'émeut cette matiere est la sphere d'activité de l'*aimant*. Sa faculté attractrice ne s'étend point au delà.

AIMANTER. v. act. Faire toucher une aiguille à de l'aimant pour la faire tourner au Nord.

AIMANTÉ, ÉE. part. L'aiguille *aimantée* est l'aiguille de la boussole.

AIMANTIN, INE. Qui a la vertu de l'aimant, ou une nature semblable. Plusieurs Philosophes attribuënt à la terre une vertu *aimantine*, qui lui fait attirer les corps graves.

AIMER. v. act. se dit en general des personnes & des choses pour lesquelles on a de l'affection, de l'Amour, de l'inclination. Un Ancien a dit qu'il faut *aimer* ses amis, comme devant les haïr un jour; & haïr ses ennemis, comme devant les *aimer* un jour. Il faut *aimer* Dieu de tout son cœur, son prochain comme soi-même. La Religion fait *aimer* l'austerité aux personnes pieuses. OE. M. Les uns *aiment* le bien; les autres la gloire. Les uns *aiment* l'étude; les autres les plaisirs, le vin, la debauche, le jeu. On dit, qu'un homme *aime* sa maison, quand il est attaché à son menage, à ses affaires.

AIMER, absolument, se dit plus particulierement de l'inclination qu'on a pour une maîtresse; & de cette sorte, & tendre affection, qu'un sexe a pour l'autre. Je trouvai qu'il falloit que vous m'*aimassiez*, pour sentir le mal de n'être point *aimé* que j'éprouvois si cruellement. P. DE CL. Toutes les femmes ont la vanité de se faire *aimer*. S. EVR. Le mariage n'apprend point à *aimer*; il veut seulement qu'on se laisse *aimer*. LE CH. D'H. Qui *aime* en plus d'un lieu ne sçauroit bien *aimer*. DESPOR. *Aimer*, ou n'*aimer* pas n'est pas de nôtre choix. LA SUZE.

AIMER, se dit aussi avec le pronom personnel; & alors il signifie, Se plaire. Il s'*aime* bien à la Cour, à la guerre, à l'étude. Les élephans ne s'*aiment* pas dans les païs froids. Les saules, les aulnes s'*aiment* dans les lieux humides. On dit aussi, qu'une personne s'*aime* bien, quand elle a un soin extraordinaire de sa personne; ou quand elle a trop d'amour propre.

Très-souvent un esprit qui se flatte, & qui s'aime,
Ne connoît son genie, & s'ignore soi-même. BOI.

AIMER. Ce mot signifiant prendre plaisir à quelque chose, veut le verbe qu'il regit à l'infinitif avec la particule à. On n'*aime* point *à* louër, & on ne louë jamais sans interêt. LA ROCH. Le mensonge est tellement reconnu pour un vice, que ceux qui *aiment* le plus *à* mentir, le condamnent. PELIS. Le Lecteur *aime* à être traitté en habile homme; & non pas en ignorant qui ne peut rien suppléer de lui-même. PER.

Aimez *Seigneur*, aimez à *vivre*. VOI.
Il l'épouse (cette laide) *& je sçai pourquoy;*
C'est qu'il aime *comme les Princes*
A nourrir des monstres chez soi. MAIN.

AIMER. Signifie aussi quelquefois, Sçavoir gré à quelcun d'une chose, lui en être obligé. Les femmes n'*aiment* point qu'on les gêne. MOL. Je vouz *aime* de ce que vous avez repondu à Octavius. *Aimez* qu'on vous conseille, & non pas qu'on vous louë. BOI.

AIMER MIEUX. Quand ces mots sont suivis d'un infinitif, cet infinitif veut être suivi des particules *que* & *de* qui en regissent un autre. Ils *aimerent mieux* le prendre vif, *que de* le tuer. VAUG. Il *aime mieux* dire du mal de soi, *que de* n'en point parler. LA ROCH.

AIMER MIEUX. Ces mots se disent quelquefois des choses, dont on prefere les unes aux autres. Il *aime mieux* une fortune basse & tranquille, qu'une fortune élevée & tumultueuse. N. REM.

AIMER MIEUX. Ces mots se disent aussi des personnes, quand il ne s'agit pas d'amitié, mais d'une simple preference. J'*aime mieux* un valet mal fait & sage, qu'un valet bien fait & fripon. N. REM. Mais quand il s'agit d'amitié, & non pas de preference, il faut dire *aimer plus*, & non pas *aimer mieux*. Ainsi il faut dire, c'est l'homme du monde que j'*aime le plus*, & non pas, c'est l'homme du monde que j'*aime le mieux*. N. REM.

AIMER, se dit proverbialement en ces phrases. Qui *aime* Bertrand, *aime* son chien. On dit à la guerre, ou en quelque entreprise perilleuse, Qui m'*aime*, me suive. On dit aussi, Qui bien *aime*, bien châtie. Il n'est pas degoûté, il *aime* mieux deux œufs qu'une prune, pour dire, il prefere un grand avantage à un moindre. On dit aussi burlesquement, Il l'*aime* comme ses petits boyaux, comme la prunelle de ses yeux. On dit enencore j'*aime* mieux *un tien*, que *deux tu l'auras*, pour dire, je prefere une chose mediocre, mais presente & assûrée, à une plus considerable, qui sera incertaine & à venir.

AIMÉ, ÉE. part. & adj. C'est mon fils bien-*aimé*, dit l'Ecriture. On ne trouve rien mauvais d'une personne *aimée*; c'est-à-dire, d'une maîtresse. Une longue absence affoiblit peu-à-peu l'idée de l'objet *aimé*, & l'efface enfin du cœur. M. SC.

Ces mots viennent du Latin *amare*, qu'on pourroit tirer du Grec *hamao*, *congrego*: parce que l'amitié n'est autre chose qu'une union de cœurs.

AIMORAGIE. s. f. Prononcez *émoragie*. Terme de Medecine, qui vient du Grec, & qui signifie écoulement de sang par le nez. Provoquer une *aimoragie*. Arrêter une *aimoragie*.

A I N.

AIN. s. m. vieux mot. Hameçon.

AINE. s. f. Partie du corps où se fait la jonction de la cuisse & du ventre. Il y a dans l'*aine* une glande ou émonctoire où se forment les bubons pestilentiels & les maux Veneriens. Ce mot vient *ab inguine*, signifiant la même chose. MEN.

AINS, Ainçois. adv. Ce sont de vieux mots qui signifioient autrefois *Mais*. On dit encore dans le burlesque, *Ains au contraire*, pour dire, *Tout au rebours*. Ce mot vient de l'Italien *anzi*, qui a été fait de *ante*. Men. D'autres le derivent du Grec *anti*, ou du Latin *ast*, parce que c'est un terme correctif qui marque quelque objection, ou quelque chose de contraire.

On disoit autrefois *Ainsné*, pour dire, *l'Aisné*, celui qui est né avant les autres, comme on disoit *Maisné*, pour dire *Puisné*.

AINSI. adv. qui signifie, De même, comme: par exemple, Cela est *ainsi* que vous l'avez dit. Quand on eut fait silence, l'Orateur parla *ainsi*. On repond plusieurs requêtes avec cette formule, Soit fait *ainsi* qu'il est requis. La guerre a ses faveurs *ainsi* que ses disgraces. Rac.

Ainsi, sert particulierement aux deux membres de la comparaison. *Ainsi* que le hibou craint le soleil, *ainsi* le pecheur fuit la lumiere. On disoit autrefois; Tout *ainsi* comme, par *ainsi*, comme *ainsi* soit. Ce mot vient de *in sic*. Men.

Ainsi soit-il, *Amen*. C'est un souhait qu'on fait à la fin de toutes les prieres; ou quand quelcun fait esperer à un autre quelque chose qui lui sera avantageux. Desmarests a dit dans les Visionnaires:

Ainsi *les celestes brandons*
Versent sur ton chef mille dons.

A J O.

AJO. s. m. Les Bouquetieres de Paris appellent de ce nom une sorte de fleur jaune, qui vient en Janvier, qui dure presque jusqu'à Pâque, & qui est une maniere de petite tulipe. Ces *ajos* sont fort jolis.

AJOURÉ. adj. Terme de Blason, qui se dit des pieces qui sont percées, & à jour. On le dit d'un chef crenelé dont les creneaux sont remplis d'une autre couleur que le champ. On le dit aussi des jours d'une tour & d'une maison, quand ils sont d'un autre émail; mais il se dit particulierement de l'ouverture du chef, soit qu'elle soit ronde, quarrée, ou en croissant, pourveu qu'elle touche le bout de l'écu.

A I R.

AIR. s. m. Element; matiere liquide, legere, & transparente, qui environne le globe terrestre, la mer & la terre; substance fluide, & humide, qui sert à la respiration. L'*air* se divise en basse, en moyenne, & en supreme region. La region basse, ou inferieure de l'*air* est celle que nous habitons; & que l'on borne par la reflexion des rayons du soleil. Elle est tantôt froide, & tantôt chaude, suivant la diversité des climats, & des saisons. La moyenne region de l'*air*, est l'espace d'*air* depuis le sommet des plus hautes montagnes, jusqu'à la basse region de l'*air* que nous respirons. Elle est froide, & humide, à cause des vapeurs, & des exhalaisons que le soleil y éleve. La region superieure de l'*air*, est celle qui s'étend depuis la cime des montagnes, jusqu'à la region du feu élementaire; elle est plus pure, plus rare, & plus legere que les autres. Les Anciens n'ont point connu la pesanteur de l'*air*. On connoît la gravité de l'*air* par le Barometre, sa chaleur par le Thermometre, sa secheresse par l'Hygrometre. On a trouvé l'invention de pomper l'*air* pour faire du vuide, par la machine de Mr. Boyle. Mr. Mariotte dans ses Essais de Physique dit, que l'*air* se peut dilater plus de quatre mille fois davantage qu'il n'est auprès de la terre, avant que d'être dans sa dilatation naturelle, telle qu'il l'a au haut de l'athmosphere, où il n'est chargé d'aucun poids. Sa hauteur, suivant son calcul, ne va gueres qu'à 20. lieues: & elle n'iroit pas à 30. quand il seroit huit millions de fois plus rarefié que celui qui est près de la terre. Le même Mariotte pretend que l'*air* est bleu, contre l'opinion de plusieurs qui le croyent sans couleur. Quelques-uns soutiennent que l'*air* des lieux soûterrains n'est pas effectivement plus froid en été, mais qu'il paroît seulement tel en comparaison du dehors, qui est beaucoup plus chaud. On infere de la pesanteur de l'*air*, que la terre est autant comprimée par l'*air* qui l'environne, que si elle étoit par tout couverte d'eau à la hauteur de 31. pieds: & on croit que la proportion du poids de l'*air* à l'eau est comme d'un à mille. Borelli dit, que l'*air* est composé de corpuscules, ou petites lames dures, flexibles, capables de ressort, & qui faisant plusieurs tours en ligne spirale, forment la figure d'un Cylindre creux. Suivant les experiences communes la pesanteur de l'*air*, proche de la superficie de la terre, est à-peu-près à l'égard de l'eau, ce qu'un est à 800. mais les alterations qui arrivent dans l'*air*, font qu'il pese ou plus, ou moins sur la surface de la terre. Quelquefois le poids de toute l'atmosphere est balancé par 28. pouces de vif-argent, & quelquefois par 30. Outre cela le froid, & le chaud dilatent, ou compriment l'*air*, & par consequent en changent la pesanteur. De plus les exhalaisons des parties insensibles qui s'échapent presque de tous les corps, & qui demeurent suspenduës en l'*air*, en augmentent la pesanteur. Sur ce pied là, si l'*air* étoit également condensé, toute l'atmosphere n'auroit gueres plus de cinq lieuës de hauteur. Mais comme les parties superieures de l'*air* sont beaucoup plus rarefiées que les inferieures, chaque espace qui repond à un pouce de vif-argent, & qui est de 900. pieds d'*air*, s'augmente aussi, ensorte que la hauteur de l'atmosphere devient beaucoup plus grande. En effet on suppute qu'à la hauteur de 41. lieuës l'*air* est si rarefié, qu'il occupe un espace 3000. fois plus grand qu'ici. Il est probable qu'il n'y a aucune partie de l'atmosphere qui soit élevée plus de 45. lieuës sur la superficie de la terre. Borelli a encore observé, que bien que l'*air* remplisse naturellement beaucoup de place, il peut être reduit à un petit espace; que dans une grande condensation, telle que dans les arquebuses à vent, le lieu qu'il occupe est different de l'ordinaire que d'un à 2000. & ce resserrement est la cause que l'effort qu'il fait pour se remettre dans son état naturel, est si violent. Il n'est pas aisé d'expliquer comment il faut que les particules de l'*air* soient formées, pour être capables d'une si grande rarefaction, & d'une si grande condensation.

On dit, Prendre l'*air*; pour dire, Se promener: Changer d'*air*, Aller en un lieu éloigné, ou bien decouvert. On dit, Donner de l'*air* à un tonneau: Prendre l'*air* du feu; pour dire, Se chauffer legerement. On dit encore, qu'un homme a pris du mauvais *air*, quand il a été en un lieu où il a pris la peste.

En termes de Poësie on dit les plaines de l'*air*, les campagnes de l'*air*. Ganimede fut enlevé dans les *airs*. Junon est la Déesse de l'*air*. Quoyque les Poëtes disent, voler dans les *airs*, regulierement l'*air* n'a point de plurier en prose. Men.

Air, ou Aire de vent, en termes de Marine, est la route que fait le vaisseau en suivant un des 32. vents marquez sur la boussole. On l'appelle aussi; Rumb de vent; ou pointe de compas.

Air, signifie aussi, Souffle, vent, haleine. Le vent est defini par les Philosophes, un *air* agité. Il faut donner de l'*air* à ce feu, si on veut qu'il brûle. Il fait un *air* doux, un *air* étouffant, un *air* frais.

Air, se dit figurément en Morale des choses qui n'ont pas de verité, ou de fondement solide. Ainsi on dit, Donner un exploit en l'*air*; pour dire, ne le donner point

point du tout. Faire des conjectures en l'*air*. On dit aussi, Parler en l'*air*, c'est, Alleguer un fait sans preuve, ou sans montrer la charge ou le pouvoir qu'on a de parler ainsi.

Faudra-t-il de sang froid, & sans être amoureux,
Pour quelque Iris en l'air *faire le langoureux?* Boi.

Air, en termes de Musique, est un chant composé de sons, de temps, & de mesures, pour temoigner de la joye, de la tristesse, ou quelque autre passion. Un *air* signifie en general, la melodie, & l'inflexion d'une piece de Musique. On les appelle ainsi, parce qu'ils proviennent des divers mouvemens de l'*air*. Voilà un bel *air*, une belle composition de Musique: ce qui se dit, soit qu'on l'applique à des paroles pour chanter, soit qu'on le mette seulement sur les instrumens: comme, un *air* de Cour, un *air* de Ballet, un *air* à boire. On a mis cet *air* sur le luth. Les *airs* de Boisset, de Lambert, de Lully. Ce mot d'*air* vient du Grec *ao*, qui sign. *je respire.*

Air, signifie encore, Maniere d'agir, de parler, de vivre, soit en bonne, ou en mauvaise part. Il est des gens du bel *air*. Il a l'*air* de pedant, de campagnard. Il a bon *air*, bonne grace à parler, à danser. Il vit d'un *air* à se faire bien des amis, ou des ennemis. Il a l'*air* bas, l'*air* dedaigneux. Ce que vous me rapportez qu'il a dit, a bien de son *air*, de son stile. Il a bien l'air d'être du complot. Je vis d'un *air* dans le monde à ne rien craindre. Mol. Vous verrez de quel *air* la nature a dessigné sa personne. Mol. Un *air* trop libre ne sied pas bien à une femme. Un *air* un peu haut & un peu dedaigneux ne deplaît point en une belle personne. Mle. Sc. Vous prenez un faux *air*, une sotte hauteur. Boi. Un *air* de maître, & de pedagogue revolte l'auditeur, qui n'aime pas à être traité de disciple, & d'écolier. Per. Le Prince marchoit d'un *air* superbe, & majestueux, & temoignoit par ses regards asseurez que son ame étoit libre de crainte. M. Sc. Les Allemans disent *ardt* en la même signification.

Air, signifie aussi, la physionomie, la mine, les traits du visage. Avoir un *air* de qualité. Avoir l'*air* grand & noble. Avoir l'*air* chagrin, l'*air* triste. D'où vous vient aujourd'huy cet *air* sombre & severe? Boi. Il faut à celui qui regne un *air* d'empire, & d'autorité. La Br. Ces deux personnes ont bien de l'*air* l'une de l'autre. Il y a bien de la difference entre avoir le grand *air*, & l'*air* grand. On dit d'un homme qui vit en grand Seigneur, qu'il a le grand *air*: & d'un homme qui a la physionomie noble, & la mine haute, qu'il a l'*air* grand. Bouh.

En Peinture, l'*air* d'un visage, est l'harmonie des parties qui rend le visage agreable. On dit qu'un tableau a bon *air*, que le Peintre a bien pris l'*air* d'un visage, qu'il y a de beaux *airs* de tête; pour dire, qu'un tableau est bien ressemblant ou bien dessigné. Il y a des Peintres qui, quelque habiles qu'ils soient, ont de la peine à attraper cet *air* qui distingue un visage d'un autre. Bouh. On dit encore l'*air* d'un tableau, pour exprimer, que la couleur de tous les corps est diminuée, selon les divers degrez d'éloignement. Cette diminution s'appelle, la *perspective aërienne.*

Air, se dit aussi du tour que l'on donne aux choses, de la maniere dont on les tourne, du caractere qui les distingue. Ce second Ecrit est d'un *air* tout different du premier. Il y a des gens qui gâtent les choses par le mauvais *air* qu'ils leur donnent. Les Fables de Phedre ont un *air* de simplicité, qui cache un sens fort juste & fort noble. Mle. Sc.

On dit absolument d'un homme, qu'il se donne des *airs*; pour dire, qu'il affecte des manieres qui le rendent ridicule pour vouloir paroître plus qu'il n'est. On dit aussi se donner des *airs* importans, des *airs* d'un homme à bonne fortune. Mais il y a de bons Ecrivains qui condamnent toutes ces façons de parler si ordinaires. Ils veulent qu'on dise simplement: affecter des manieres ridicules: faire l'homme important: faire l'homme à bonne fortune; & c'est le plus seur.

Air, en termes de Manege, est le mouvement des jambes d'un cheval, avec une cadence, & une liberté naturelle, qui le fait manier avec justesse. On dit, qu'un cheval n'a point d'*air* naturel, quand il plie fort peu les jambes en galoppant. Ce cavalier a bien rencontré l'*air* de ce cheval, & il manie bien terre à terre. Ce cheval prend l'*air* des courbettes; il se presente bien à l'*air* des cabrioles: pour dire, qu'il a de la disposition à ces sortes d'*airs*. Le pas, le trot, le galop ne sont pas comptez au nombre des *airs*.

On dit au pluriel, qu'un cheval a les *airs* relevez; pour dire, qu'il s'éleve plus haut qu'au terre à terre, & qu'il manie à courbettes, à croupades, à ballotades, à cabrioles.

On dit proverbialement, qu'un homme a toûjours un pied en l'*air*; pour dire, qu'il est alaigre, remuant, coureur; qu'il bat l'*air*; pour dire, qu'il travaille inutilement; qu'il tire en l'*air*; pour dire, qu'il hâble, qu'il se vante, qu'il ment. Ce sont des promesses, des desseins en l'*air*, des raisons en l'*air*, des contes en l'*air*; pour dire, qui sont sans fondement, sans solidité, qui ne reüssiront pas.

AIRAIN. s. f. Cuivre, metail rouge qu'on mêle quelquefois avec de la calamine pour le rendre jaune, & dont on fait du bronze, de la fonte, du leton, &c. Il sert à faire des utenciles de menage, des cloches, des canons, &c. Le vitriol se trouve dans les mines d'*airain*. Ce mot vient du Latin *æs*, *æris*, ou de *æramnium*, ou de *æramen*.

Airain de Corinthe, étoit un mélange de metaux, fort estimé chez les Anciens, fait, selon quelques-uns, de quatre parties d'or, & une d'argent.

On dit en Poësie, Le Siecle d'*airain*, pour signifier le troisiéme âge du monde: & que le ciel est d'*airain*; pour dire, qu'il est dur & inexorable. Il est dit dans Job, que les cieux sont très-solides, & fondus comme de l'*airain*. On dit aussi, qu'un homme a un front d'*airain*; pour dire, qu'il ne rougit point.

On dit en proverbe d'un homme simple, qu'on lui fait accroire que des vessies sont des lanternes, & que les nuës sont poëles d'*airain*. Cela est tout-à-fait bas. On dit aussi que les injures s'écrivent sur l'*airain*, & les bienfaits sur le sable; pour dire, qu'on oublie aisément le bien, & qu'on se souvient long temps du mal.

AIRE. s. f. Toute superficie plane sur laquelle on marche. Il se dit plus particulierement d'une place bien battuë & preparée pour battre les grains, soit à la campagne, soit dans une grange. Ce mot vient d'*aër*, *quasi solum sub dio & aëre*. En plusieurs lieux on bat les bleds en pleine campagne: d'où vient que les Italiens appellent *solaio*, & les Espagnols *solar*, ce que nous appellons *aire*, *quasi sub sole*. Il vaut mieux faire venir ce mot du Latin *area*, qui signifie la même chose; & qui vient du verbe *areo*. Il est necessaire que les *aires* soient seches pour y pouvoir travailler.

En termes de Fauconnerie *Aire* signifie le nid, ou le rocher, ou le precipice que les faucons choisissent pour faire leurs petits fauconneaux: de là on dit un faucon de bonne *aire*.

Aire, se dit aussi du nid des autours, encore qu'ils airent sur des arbres, *quasi aëreus, aut in arbore & nubibus situs.*

Aire, en parlant d'un bâtiment, se dit de la capacité de son plancher. Il faut tant de milliers de quarreaux pour couvrir l'*aire* de cette chambre. On fait des *aires* de plâtre, ou de planches. On appelle *aire* de Moilon, une

une petite fondation au rez de chaussée, sur laquelle on pose le carreau, ou les dales de pierre. On appelle encore *aire* de chaux, & de ciment, un massif d'une certaine épaisseur qu'on fait sur les voutes à l'air pour les conserver. L'Ordonnance des Eaux & Forêts veut que les bois des habitans soient couppez à tire & à *aire*, c'est-à-dire, qu'ils ne soient point choisis çà & là, mais couppez entre les lisieres marquées, & qu'il s'y fasse un champ, ou une *aire* dans laquelle on ne laisse que les arbres de reserve.

En termes de Geometrie *aire* signifie la superficie, l'espace enfermé entre plusieurs lignes, ou en quelque figure que ce soit. Mesurer l'*aire* d'un triangle, c'est en mesurer la grandeur, & la capacité interieure. Archimede a trouvé un triangle dont l'*aire* est égale à celle d'un cercle. L'Eglise de St. Sulpice est plus petite que celle de Nôtre Dame; & cependant son *aire* est plus grande, parce qu'il y a moins de piliers.

AIRE, en termes d'Astrologie, signifie le cercle, ou la couronne de lumiere, qui paroît autour du soleil, & des autres astres.

AIRE de recoupes, en termes de Jardinage, est une épaisseur d'environ 8. à 9. pouces de recoupes de pierre, pour affermir les allées des jardins.

En termes de Marine on appelle *Aire de vent*, un vent qui souffle sur une ligne, pointe, ou division du compas de mer, lequel est divisé en 32. vents. On l'appelle aussi, *trait de vent*, *rumb de vent*, *lit de vent*, ou *quart de vent*.

AIRER, v. n. ne se dit qu'en parlant des faucons & autours qui *airent*, ou font leurs nids sur des rochers, ou des arbres.

AIRETTE. s. f. Plante que les Apotiquaires appellent Mirtille, parce que ses fruits ressemblent aux bayes du Mirte. En Latin *vitis idæa*, ou *vaccinium*. Il y en a plusieurs especes. Celle qui porte les bayes dont on se sert en Medecine, est une plante fort branchuë, & qui jette des verges de la longueur d'un pied, & quelquefois d'une coudée, vertes & divisées en plusieurs branches. Ses feuilles qui tombent à l'entrée de l'hiver, sont vertes, longues d'un pouce, larges d'un demi, pointuës, & d'un goût en partie aigre, & en partie austere. Ses fleurs ont la figure de cette espece de sonnette, qu'on appelle grelot; leur couleur est d'un blanc tirant sur le rouge. Il en sort un pistile qui est jaune. Ses bayes sont semblables à celles de Genevre, d'un goût agreable & aigre, spheriques, molles, pleines d'un suc rouge-violet, & remplies de semence, petites & rouges. Ces bayes sont astringentes; on s'en sert dans les maux d'estomac, dans les vomissemens, les cours de ventre & les dysenteries.

AIRIER, ou plutôt AERIER. v. act. Mettre en grand air, chasser l'air infecté d'une maison. Il faut étendre ces habits dans la cour pour les *airier*. Il faut brûler des bois odorans dans les chambres pour les *airier*. On *airie* avec grand soin les maisons où il y a eu de la peste. Ce mot vient d'*aër* Latin, en François *air*.

A I S.

AIS. s. m. Piece de bois de siage, longue, & peu épaisse. *Ais* de sapin. *Ais* de bateau. On fait des planchers, des cloisons avec des *ais*. On dit aussi, des *ais* ou feuilles de carton. Les vitriers se servent d'un *ais* feuillé pour couler l'étaim, pour souder. On appelle *ais* de bateau, des planches de chêne, ou de sapin qu'on tire des bateaux, & qui servent à faire des cloisons legeres. Ce mot vient de *axis* Latin, qui a été pris souvent dans cette signification. MENAGE. D'autres le derivent de *asser*, qui signifie une *piece de bois*.

Un coup d'*ais*; c'est en termes de jeu de Paume, un coup que la balle donne de volée dans un *ais*, qui est du côté du service.

AISSI. s. m. Petit ais, petite planche & fort mince qui est faite comme une petite tuile, & qui sert à couvrir les maisons & les granges des païsans. On l'appelle autrement *bardeau*, ou *aisseau*. Ce mot vient d'*ais scié*.

AISANCE. s. f. Ce mot se dit des personnes, pour signifier la facilité qu'elles ont à faire les choses; mais en ce sens il commence à vieillir. Vous avez dans vos vers une *aisance* qu'on ne peut assez admirer. BAL.

On trouve dans mes vers une certaine aisance,
Qu'on peut loüer sans trop de complaisance. BOIS-R.

AISANCE. Commodité. Il a acheté cette maison avec toutes ses *aisances* & appartenances. En ce sens il ne se dit qu'en Pratique. On dit aussi, qu'il faut donner de l'*aisance* à quelque chose; pour dire, lui donner du jeu, de la place pour se mouvoir plus facilement.

AISANCE. Terme d'Architecture. Lieu commun; commodité.

AISANCES, au pluriel, signifie le retrait, garderobe; le lieu où est la chaise percée. Le mot d'*aisance* en ce sens, n'est gueres connu qu'à Paris. BOU.

AISCEAU. s. m. Instrument recourbé, avec lequel on polit le bois. Les Tonneliers s'en servent pour ébaucher des piéces de bois creuses, & courbes.

AISE. adj. de tout genre. Qui est content, qui a de la joye, du plaisir, de la satisfaction. On met ordinairement quelque particule devant ce mot, pour en augmenter la signification. Je suis *bien-aise*, je suis *fort aise*, je suis *très-aise*, je suis *infiniment aise*. Le mot d'*aise* en ce sens se construit en deux manieres. Ou avec un infinitif precedé de la particule *de*; J'eusse été bien-*aise de* voir ce que l'on eût repondu. VOIT. Je suis bien-*aise de* vous avoir vû. Ou avec le subjonctif precedé de la particule *que*: Je suis très-*aise que* ceci *soit* achevé: Vous ne ferez pas bien-*aise que* je vous *dise* la verité. VAUG. Mais lorsque ce mot *aise* est suivi d'un nom, on met ce nom au genitif. N'étes-vous pas bien-*aise* de ce mariage? MOL.

AISE. subst. Le genre de ce mot est assez incertain, parce qu'on ne le joint à aucune épithete, & que le plus souvent il s'employe adverbialement. Cependant la plus grande autorité que nous ayons en cette matiere, s'est determinée à le faire feminin. Il signifie joye, contentement, plaisir, repos. Je suis ravi d'*aise*. Je ne me sens pas d'*aise*. Cyrus ne se laissa point transporter à l'*aise* de la victoire. ABL. La guerre trouble l'*aise* de nos jours. MAIN.

AISE, signifie aussi, Commodité de la vie; état auquel on est commodement. Cet homme est fort à son *aise*. Il étoit trop à son *aise* dans cet emploi, il n'a pû s'y tenir. On ne travaille que pour se mettre à son *aise*. On le dit aussi fort souvent au plurier. Prendre ses *aises*, chercher ses *aises*, aimer ses *aises*.

AISE, signifie aussi loisir, commodité de tems. Vous ferez cela à vôtre *aise*, c'est-à-dire, sans vous presser, à vôtre loisir, à vôtre commodité. Je m'acquitterai de cette commission tout à mon *aise*, quand j'en aurai le temps. Ce mot vient de l'Italien *agio*, formé du Latin *otium*. MENAGE.

A L'AISE. adv. Facilement, commodement. Vous pouvez *à l'aise* faire 20. lieuës par jour sur ce cheval. On est assis *à l'aise* dans ce fauteuil. Je suis entré à cette ceremonie tout *à l'aise*, sans être pressé. Nous pouvons rire *à l'aise*, & prendre du bon temps. BOI. Avant lui Juvenal avoit dit en Latin, qu'on est assis *à l'aise* aux sermons de Cotin. BOI. On dit aussi *paix & aise*; pour dire, paisiblement & doucement. Il vit chez lui *paix & aise*.

On dit proverbialement à un homme qui a bien dîné, & qui

qui recommande de jeuner, Vous en parlez bien à vôtre *aise*.

AISÉE, ÉE. adj. & s. Facile, commode, riche. Le maniment des Finances donne des moyens *aisez* de s'enrichir. La litiere est une voiture fort *aisée*; pour dire, commode. Le Pere le Moyne a fait un livre de la Devotion *aisée*. Cet homme est fort *aisé*, il a bien du bien. On l'a taxé aux *aisez*. Cela est *aisé* à dire, à faire, à apprendre.

On dit d'un escalier, qu'il est *aisé*, lors qu'il est large, & que les marches sont basses: Cet appartement est *aisé*; pour dire, de plein pied, & fort commode: Qu'un esprit est *aisé*, lors qu'il conçoit facilement, qu'il s'explique bien, qu'il ne fait point de difficulté: Qu'il est *aisé* à vivre, lors qu'il n'est point bourru, qu'on peut vivre avec lui sans s'incommoder: Un stile *aisé*, qui est clair, coulant & sans embarras: Voiture nous a appris cette maniere d'écrire *aisée* & delicate qui regne presentement. BOUH.

J'aime un esprit aisé, *qui se montre, & qui s'ouvre,*
Et qui plaît d'autant plus que plus il se decouvre.
BOI.

On dit proverbialement, Il est *aisé* de reprendre, & mal-*aisé* de faire mieux. On dit aussi, qu'il est *aisé* d'ajoûter aux inventions des autres.

AISEMENT. s. m. signifie le lieu où on se decharge le ventre. Ce mot vieillit un peu.

AISEMENT, signifie encore, Ce qui est facile & commode. Il ne se dit guéres qu'en cette phrase: Vous ferez cela à vos bons points & *aisemens*; pour dire, quand vous le pourrez faire sans vous incommoder.

AISÉMENT. adv. Facilement, sans peine. Il écrit, il parle *aisément*. Les Philosophes triomphent *aisément* des maux passez. LA ROCH. Alexandre se laissoit gaigner *aisément* à la flatterie. VAUG.

AISNÉ, ÉE. adj. & s. Enfant qui naît le premier d'un mariage. Les *aînez* ont de grandes prerogatives sur les cadets. Il a été partagé en *aîné*, c'est-à-dire, avec avantage. Dans les païs coutumieres les *aînez* nobles ont le principal fief ou manoir par preciput, ou le vol du chapon. Les *aînez* portent les armes pleines: & les cadets sont obligez de les briser pour la distinction des branches.

Ce mot vient de *ains né*, comme qui diroit, *né auparavant*, par opposition à *puisné*. NIÇOD. Menage le derive de *antè natus*. On appelloit autrefois *maisné*, le cadet ou le dernier né des enfans.

AISNÉ, se dit aussi des autres enfans par subordination. Le second est *aîné* du troisiéme, le troisiéme du quatriéme, &c.

AISNÉ, se dit aussi du plus avancé en âge comparé à un plus jeune. Il est mon *aîné*, mon doyen de plus de sept ans.

AISNÉ, se dit aussi en choses morales. Le Roi très-Chretien est le Fils *aîné* de l'Eglise. L'Université de Paris se dit la Fille *aînée* du Roi. De ces deux Metropoles l'une est l'*aînée*, & l'autre la cadette; c'est-à-dire, l'une est fondée devant l'autre.

En la Coutume de Normandie on appelle, Rente *aînée*, celle qui est la premiere en datte.

AISNESSE. s. f. Primogeniture, qualité de ce qui fait un aîné, & le droit que cette qualité lui donne. L'*aînesse* est un grand avantage. Le droit d'*aînesse* est reconnu par tout, & particulierement chez les Nobles. Esaü vendit son droit d'*aînesse* pour une écullée de lentilles. Il semble que le droit d'*aînesse* est une prerogative injuste, & contraire au droit naturel. Car puis que la naissance seule donne aux enfans le droit de pretendre à la succession paternelle, le hasard de la primogeniture ne doit point mettre d'inegalité entr'eux. Aussi le droit d'*aînesse* qui appelle l'aîné par preference à la couronne, s'est il introduit fort tard en France. Il n'étoit point connu sous les Rois de la premiere Race, ni même de la seconde. Les quatre enfans de Clovis partagerent également le Royaume. Louïs le Debonnaire divisa aussi l'Empire en quatre portions, qu'il donna à ses quatre fils. Apparemment ce n'est que sous la Race de H. Capet, que la prerogative de la succession à la couronne fut affectée à l'*aîné*. La prerogative du tems est un droit d'*aînesse* que la nature nous oblige de reconnoître. PAT.

AISSADE. Terme de Marine. *Aissade* de poupe est l'endroit où la poupe commence à se retrecir, & où sont aussi les radiers.

AISSELLE. s. f. Partie creuse du corps humain qui est sous l'épaule à la jointure du bras, & qui a ordinairement du poil. On l'appelle quelquefois *le gousset*. Les plus dangereuses apostumes sont celles qui se font sous les *aisselles*, parcequ'elles sont plus proches du cœur.

Ce mot vient de *ascella*, qu'on a dit pour *axilla*. MENAGE. D'autres le derivent de *ala*: & ainsi Catulle a dit d'un homme qui sentoit le gousset: *Valle sub alarum trux habitare caper*. On pend les criminels par dessous les *aisselles*, quand ils sont au dessous de la puberté.

AISSELLE, en termes de Botanique, est l'espace compris entre les tiges des plantes, & leurs feuilles, soit que ces feuilles soient soutenuës par une queuë, ou qu'elles soient attachées par elles-mêmes.

AISSETTE. s. f. C'est une sorte de petite hache, dont les Vinaigriers & les Tonneliers se servent pour couper les fossets, & mettre & ôter les bondons.

AISSIEU. s. m. Ligne ou piece de bois ou de fer qui traverse un globe par son centre, & sur lequel il est mobile. L'*aissieu* du monde est invisible. L'*aissieu* de la sphere est la ligne droite qui passe par le centre de la terre, & aboutit aux deux poles. Ce mot vient de *axis*, ou *axiculus*.

Il signifie aussi, les pieces de bois ou de fer sur lesquelles les rouës, les poulies, les cylindres, les cones, & toutes les pieces des machines qui se tournent en rond sont mobiles. L'*aissieu* d'une charrette, d'une gruë, d'une rouë d'horloge, d'un capestan, &c.

En termes de Marine, on appelle *aissieu*, deux pieces de bois que l'on attache à l'ancre pour faciliter le mouillage, & la faire tomber ensorte qu'elle morde le fond pour arrêter le vaisseau.

A I T.

AITIOLOGIE. s. f. Terme de Medecin, qui vient du Grec. C'est la partie de la Medecine où l'on traite des differentes causes des maladies. Fernel a fait un beau Traité de l'*Aitiologie*. Ce mot vient du Grec αἰτία, cause, & de λόγος, discours.

A J U.

AJUBATIPITA. s. m. Arbrisseau du Bresil, de la hauteur de cinq ou six palmes. Il porte un fruit noir semblable aux amandes, dont on tire une huile de même couleur. Les Sauvages se servent de cette huile, pour frotter les membres de ceux, à qui quelque mal a ôté les forces.

AJUDANT. s. m. Aide de camp. On ne s'en sert que dans les païs étrangers. Il faut dire, *Aide* de camp; *Aide* Canonnier, *Aide* de Pilote.

AIVIER. Voyez EVIER.

AJURATIBIRA. s. m. Arbrisseau du Bresil, qui porte un fruit rouge.

AJUSTAGES, ou AJUTAGES. s. m. plur. Terme de Fonteinier; sont des tuyaux de fer blanc ou de cuivre,

cuivre, qu'on met à l'ouverture d'un jet d'eau, pour faire des jets de differentes ſortes, & en determiner la groſſeur, en pluye, en nappe, en ſoleil, en verre, ſuivant la differente figure qu'ont les têtes de ces *ajutages*. Il y a des *ajutages* à tête d'arroſoir; d'autres forment des fleurs de lys. Ce mot vient du primitif *juſte*, *juſtus*.

AJUSTE. ſ. f. Terme de Marine. Nœud de deux cordes attachées enſemble.

AJUSTEMENT. ſ. m. Action par laquelle on met une choſe en état de perfection, de bien agir. L'*ajuſtement* d'une balance, eſt le travail qu'on y fait pour la mettre en équilibre.

AJUSTEMENT, ſignifie auſſi, Ornement, parure. Ce locataire a bien fait des *ajuſtemens* en cette maiſon, dont le proprietaire ne voudra pas le rembourſer. Cette femme eſt toûjours dans un grand *ajuſtement*, dans la derniere propreté. Vos actions & vôtre *ajuſtement* ont un air de qualité qui enchante. MOL.

AJUSTEMENT, ſignifie encore, Accommodement. Depuis l'*ajuſtement* de ces deux parties, elles ont toûjours bien vêcu enſemble.

AJUSTER. v. act. Accommoder quelque choſe, la mettre en état, la rendre juſte pour être propre à ſervir ſelon ſa deſtination. Ma pendule va bien maintenant, je l'ay fait *ajuſter*. Mon trebuchet n'étoit pas bien *ajuſté*, je l'ay envoyé à la Monnoye pour l'*ajuſter*. Il m'a fallu replier ma tapiſſerie pour l'*ajuſter* à mon cabinet. Ce mot vient de *juſtum facere*. NICOD.

AJUSTER. Terme de Maître d'armes. C'eſt porter juſtement ſon coup où l'on veut donner. Il ſçait bien *ajuſter* ſon coup.

On dit en termes de Manege, *Ajuſter* un cheval ſur les voltes à toutes ſortes d'airs.

On dit auſſi en termes de Monnoye, *Ajuſter* les flans ou les carreaux recuits.

AJUSTER, ſignifie auſſi, Orner, embellir, parer. Quand un logis eſt à ſoi, on prend plaiſir à l'*ajuſter*. Ce pavillon n'étoit point meublé, on l'a *ajuſté* depuis peu. Cette femme veut aller au bal, elle eſt là haut à s'*ajuſter*.

AJUSTER. Ce mot ſe prend auſſi ironiquement pour mal-traiter, mal accommoder. Moliere a *ajuſté* de toutes pieces Meſſieurs les Medecins. Vous voilà *ajuſté* comme il faut. Vôtre habit eſt bien *ajuſté*, le voilà tout couvert de bouë.

AJUSTER, avec le pronom perſonnel, ſignifie auſſi, Se mettre en poſture, ſe preparer à faire quelque action d'adreſſe, comme pour tirer le mouſquet, porter une botte, courre la bague. S'*ajuſter* ſur les étriers.

AJUSTER, ſe dit figurément en choſes morales. Il y a long temps que ces parens plaidoient enſemble, enfin un ami les a *ajuſtez*, les a accommodez. Ces deux Marchands ſe ſont enfin *ajuſtez* pour entreprendre une telle manufacture, ils ſont convenus de leurs conditions. Cela s'*ajuſte* aſſez mal au deſſein que vous avez. ABL. Il faut que vôtre volonté s'*ajuſte* à la ſienne. BAL. On ne ſauroit *ajuſter* enſemble Dieu & le monde. ARN. Il faut s'*ajuſter* au temps. MOL. Comment *ajuſtez*-vous enſemble la devotion & la coquetterie? Comment *ajuſtez*-vous, comment conciliez-vous ces deux paſſages contraires? Ces conjoints ſont d'une humeur douce, qui s'*ajuſtent* bien enſemble.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme a été bien *ajuſté*, mal *ajuſté*, qu'il a été *ajuſté* comme il faut, *ajuſté* de toutes pieces; pour dire, qu'il a été fort maltraité, ſoit en ſa perſonne, ſoit en ſes biens. On dit auſſi, *Ajuſtez* vos flûtes, à des Muſiciens dont les inſtrumens ne ſont pas d'accord, ou à des gens qui ont enſemble quelque conteſtation.

AJUSTÉ, ÉE. adj. & part. paſſ.

AJUSTOIR. ſ. m. Petite balance où l'on peſe, & où on ajuſte les monnoyes avant que de les marquer.

A L A.

A LA FIN. adv. Enfin, après tout, après bien du tems. Ce mot peut avoir ſa place par tout; mais il eſt pourtant plus de la Poëſie, & principalement quand on l'employe au milieu du vers, que de la proſe. Cet homme m'a bien donné de la peine, mais *à la fin* j'en ſuis venu à bout.

On me dit qu' à la fin *toutes choſes ſe changent.* MALH.
Mes flammes à la fin *me vont reduire en cendres.* GOMB.

ALAIGRE. adj. m. & f. Agile, diſpos à ſauter, à danſer, à courir. On ne pourroit pas s'en ſervir dans le beau ſtile, mais ſeulement dans le familier, & en riant. A ſe ſauver de nous, Dieu ſçait s'il eſt *alaigre*. RAC. Nicod derive ce mot de *alacer*, qui a été fait de *adacer*, qui ſignifie, *qui ne pleure point*, *qui a toûjours l'œil riant.* Feſtus le derive de *alis acer.* Il vaut mieux dire qu'*alacer* ſe dit comme *non lacer*, *entier*, qui n'eſt point mutilé.

ALAIGREMENT. adv. D'une maniere gaillarde & joyeuſe. Il eſt allé à ce voyage *alaigrement*. Les Soldats le ſuivoient *alaigrement*, lorſqu'ils le virent à pié marcher à leur tête. ABL. Ce mot commence à vieillir, & on diroit plutôt, les ſoldats le ſuivirent avec joye, avec ardeur.

ALAIGRESSE. Voyez ALEGRESSE.

ALAIS. ſ. m. C'eſt un oiſeau de proye qui vient d'Orient, qui eſt propre pour voler les perdrix. Il y en a d'entretenus dans la Fauconnerie du Roi. Quelques-uns les appellent *alethes* ou *veritables*; car ils ſont en telle reputation, qu'on croit que rien ne leur échappe. Il en vient auſſi de bons du Perou.

ALAISE. Voyez ALÉSE.

ALAISE. ſ. f. Terme de menuiſerie. C'eſt dans une porte collée, & emboitée, ou dans un panneau d'aſſemblage, la planche la plus étroite qui acheve de le remplir. Les panneaux d'un lambris doivent être aſſemblez ſans *alaiſe*, pour être plus propres.

ALAITER. v. act. Nourrir un enfant avec le lait qu'il ſucce des mammelles. Une bonne mere doit *alaiter* ſes enfans de ſon lait. Remus & Romulus furent *alaitez* par une louve. On appelle Madame la Nourrice, celle qui a *alaité* un Roi, ou un Fils de France. On a dit au Sauveur, Bienheureux le ventre qui t'a porté, & les mammelles qui t'ont *alaité*. Ce mot vient du Latin *allactare*.

On dit poëtiquement, qu'un bon Poëte a été *alaité* au Parnaſſe, qu'il eſt le nourriſſon des Muſes.

ALAITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ALAMATOU. ſ. m. Fruit de l'Iſle de Madagaſcar. Il reſſemble à une prune noire, & il en a le goût.

ALAMBIC. Voyez ALEMBIC.

ALAMBIQUER. Voyez ALEMBIQUER.

ALAN. ſ. m. Terme de Venerie. C'eſt un gros chien, ou eſpece de dogue, qui eſt venu originairement d'Epire. Il y en a de trois ſortes: *Alan gentil*, celui qui eſt de la taille d'un levrier: *Alan vautre*, qui tire ſur le mâtin, qui eſt bon à chaſſer aux ours & aux ſangliers: & *Alan de boucherie*, qui ſert à garder les maiſons, & à conduire des bœufs. Ce mot eſt venu de l'Eſpagnol *Alano*. Les Anciens diſoient auſſi *alanus*. Nebricenſis l'appelle *moloſſus*.

ALAQUE. ſ. f. Terme d'Architecture. Membre quarré, & plat, qui fait le fondement de la baſe des colonnes. On l'appelle auſſi plinthe, ou orlet.

ALANGOURI, IE. adj. Qui eſt affoibli par une grande maladie ou affliction, laquelle oblige à mener une vie langoureuſe. Ce mot eſt vieux, & hors d'uſage, quoy-

quoyque fort significatif; & vient de *languere*, qui signifie en Latin la même chose.

ALARGUER. v. n. Terme de Marine. C'est, Se mettre au large, s'éloigner de la côte, ou de quelque vaisseau. Ce mot est tiré du Latin *largus*, qui signifie, *qui n'est point à l'étroit*, *large*, *abondant*, &c.

ALARME. s. f. tumulte; Terreur; épouvante; signal qu'on donne par des cris, ou par des instrumens de guerre, pour faire prendre les armes dans l'arrivée impreveuë d'un ennemi; ou pour jetter le trouble, & la confusion parmi les ennemis, & les mettre en desordre. Les ennemis donnerent une chaude *alarme*; une fausse *alarme* en cette occasion.

Alarme, se dit aussi figurément de toutes sortes d'apprehensions bien ou mal fondées. Il étoit en de continuelles *alarmes* de la perte de son procés. Cette femme étoit toûjours en *alarme* pour son mari qui étoit à la guerre. Vous avez pris l'*alarme* bien legerement. Nous voyons finir nos *alarmes*. Mol. Tenir la pudeur en *alarme*. Mol.

ALARMER. v. act. Donner, ou prendre l'alarme, se dit tant au propre qu'au figuré. L'approche des ennemis *alarma* tout le camp. Un General ne doit point s'*alarmer* sans de bons advis. Vous vous *alarmez* d'une nouvelle qui se trouvera peut-être fausse. Il trouble ma raison, *alarme* ma tendresse. La Suze. A quoi bon cette delicatesse, qui s'*alarme* d'un mot nouveau, & qui ne peut souffrir la rencontre de deux voyelles? Bouh. L'amitié remplit & remuë le cœur, sans le troubler & sans l'*allarmer*. De l'Am. Une femme ne doit pas avoir une vertu farouche, ni faire semblant de s'*allarmer* quand on lui dit des choses flateuses. Bell. Une si fâcheuse nouvelle *alarma* son amour. Scar. Plusieurs le font venir du cri de guerre des Grecs, qui étoit *Alali*.

ALATERNE. s. m. Plante, qui est ainsi appellée, parce que ses feuilles sont rangées alternativement le long de ses branches; au lieu que la Filaria ou Phillyrea, qui est d'un genre different, les a opposées deux à deux. Elles sont d'une grandeur moyenne entre celles de l'olivier & de l'yeuse, assez épaisses, un peu dentelées & d'un verd noirâtre. Ses fleurs sont semblables à celles de l'olivier, d'un verd pâle, disposées en grapes, & suspenduës à de longues queuës. Comme cet arbrisseau conserve toujours sa verdure, qu'il peut resister à de rudes hivers, & qu'on peut le tondre facilement, on en fait des palissades & des bôquets dans les jardins.

A L B.

ALBASTRE, ou ALBATRE. s. m. Espece de pierre moins dure que le marbre; mais plus dure que le plâtre. On en trouve de toutes sortes de couleurs. Il y en a qui est très-blanc & luisant: c'est le plus commun: & d'autre qui est rouge comme du corail. Il y en a d'une sorte qu'on appelle Onix, parceque sa couleur est semblable à celle d'une autre pierre qu'on nomme proprement Onix, & qui en est bien differente. L'*Albâtre* est aisé à tailler. On en fait de petits vases, des statuës & des colonnes. *Albâtre* chez les Anciens signifioit une boëte à parfums. Quelques-uns tirent ce mot du Latin *albus*, à cause de la blancheur de cette pierre: d'autres du Grec *alabastron*, qu'ils tirent d'*a* privatif, & de *lambano*, *capio*. Cette pierre est si unie, que les mains glissent dessus sans pouvoir s'y attacher.

On dit figurement d'une femme fort blanche, qu'elle a la gorge d'*albâtre*, le teint d'*albâtre*, que c'est de l'*albâtre* animé.

ALBERGE. s. f. Espece de pêche precoce, & qui vient devant les autres; la chair en est jaune, & ferme: en Latin *Persicum minus*, *alberga*. On appelle *albergier*, l'arbre qui porte les *alberges*.

ALBICORE. s. m. C'est un poisson qu'on trouve dans la mer Oceane, d'un goût & d'une couleur assez approchante de celle de nos maquereaux, si ce n'est qu'il est bien plus grand. Il fait la chasse aux poissons volans qui se trouvent dans cette mer-là.

ALBIGEOIS. s. m. C'est un nom d'Heretiques qui suivoient la doctrine d'un certain Pierre Bruïs Provençal, qu'il enseigna premierement en Provence, & depuis en Gascogne & en *Albigeois*. Il fut brûlé 20. ans aprés à St. Gilles, & sa doctrine fut condamnée au Concile de Latran l'an 1180. Il tenoit en partie la doctrine des Manicheens, & ses Sectateurs prenoient le nom de *Cathares*, ou de *Puritains*.

ALBIQUE. s. f. Terme de Droguiste, est une espece de craye, ou terre blancheâtre grasse & visqueuse, qui ressemble en quelque sorte à la terre Lemnienne ou sigillée. On a decouvert depuis peu une terre auprés de Blois semblable en vertu à celle qu'on apporte de Lemnos. Ce mot vient du Latin *albus*, *blanc*.

ALBOUR, ou AULBOUR. s. m. C'est un arbre qui vient d'une grandeur mediocre; il est branchu, son écorce est verte, & son bois fort dur; desorte que les païsans en font des pieux, pour environner leurs champs. Ses feuilles sortent trois à trois, & sont attachées à de longues queuës; elles sont vertes par dessus & blancheâtres par dessous. Auprès des queuës des feuilles, il sort des fleurs jaunes, comme celles du genêt, qui pendent à de longues queuës. C'est une espece de citise. En Latin, *Anagyris non fœtida major*, *ou Laburnum Plinii*.

ALBRENT, ou Alebran. D'autres écrivent *halbran* ou *halebran*. s. m. Jeune canard sauvage, qui est ainsi nommé jusqu'en Octobre, auquel temps il devient canardeau, & un mois après on l'appelle *canard*, ou oiseau de riviere. Menage dit que ce mot vient du Grec *halibrenthos*, qui signifie une *canne de mer*, dont on a fait depuis *albrent*.

ALBRENER. v. n. Terme de Fauconnerie. Chasser aux albrens.

ALBRENÉ, ée. part. Qui se dit de tout oiseau rompu en son pennage, ou defaillant de pennage, sans pennage entier à ses ailes.

On le dit figurément de ce qui est en mauvais état. Un homme *albrené*, armée *albrenée*. Rabelais a dit dans l'Apologue de l'Asne & du Roussin, Te voilà tout *albrené*. Ce mot vient de l'article *al*, & de *brenthos*.

ALBUGINEUS, euse. adj. Terme d'Anatomie, qu'on donne à la tunique qui couvre immediatement le testicule, & qu'on appelle ainsi parcequ'elle est blanche.

On donne aussi ce nom à une des humeurs de l'œil, qui s'appelle autrement, l'humeur aqueuse.

A L C.

ALCANA. s. f. Terme de Botanique. Quelques-uns donnent ce nom au Troëne, & d'autres à la Filaria. Il y en a aussi qui le donnent à la colle de poisson.

ALCANTARA. Ordre militaire d'Espagne. La ville d'*Alcantara* ayant été reprise sur les Maures par Alphonse IX. en 1212, il la confia à la garde des Chevaliers de Calatrava. Deux ans après elle fut remise aux Chevaliers du Poirier. C'étoit un Ordre de Chevaliers institué en 1170. par Gomez Farnand, & approuvé par le Pape Alexandre III. sous la regle de S. Benoist. Alors ils changerent de nom, & prirent celui de la ville d'*Alcantara* dont ils étoient en possession,

sion. Après la defaite des Maures, & la prise de Grenade, la Maîtrise de l'Ordre d'*Alcantara*, & celle de l'Ordre de Calatrava furent reünies à la Couronne de Castille par Ferdinand & Isabelle. En 1540. les Chevaliers d'Alcantara demanderent la permission de se marier, & elle leur fut accordée.

ALCHYMIE. s. f. On dit aussi *Alquimie*, ou simplement *Chymie*. C'est un Art qui apprend à dissoudre tous les corps naturels, & à les resoudre dans leurs principes. Elle enseigne à separer les substances utiles de chaque mixte d'avec les inutiles. L'*Alchymie* n'est decriée qu'à cause qu'il y a plusieurs ignorans, charlatans, & chercheurs de Pierre Philosophale qui se vantent de sçavoir l'*Alchymie*, pour attraper des duppes, & des avares. Nicod derive ce mot du Grec χυμὸς, *suc*, à cause que la *Chymie* extrait le suc des plantes & des animaux; ou de χέειν, *fondre*, parcequ'elle donne le moyen de mettre les choses les plus solides en fusion; Libanius & Savot, d'un certain *Alchymus* qui faisoit de faux or; Menage après Bochart, de l'Arabe *chema*, & de l'article *al*, qui signifie l'*art occulte*. Saumaise dit qu'il vient d'un certain *Chymes* ou *Chemes*, fort estimé des Grecs, comme le premier inventeur de la *Chymie*. D'autres disent qu'il vient de *Chamia* ou *Chemia*, nom ancien de l'Egypte, d'où cette science fut portée en Grece. Mais ce qui a plus d'apparence, c'est que ce mot est Arabe, & veut dire *salis fusio*, ou *fonte des sels*; car une des principales operations de la *Chymie* se fait sur les sels. Quoyque le mot d'*Alchymie* & celui de *Chymie* signifie la même chose; les Chymistes pourtant se servent particulierement de celui d'*Alchymie*, pour exprimer la Chymie la plus sublime, & la partie qui enseigne la transmutation des metaux.

On appelle, Or & argent d'*Alchymie* ou d'*Alquemie*, un mélange de ces metaux avec d'autres metaux imparfaits. Les faux monnoyeurs se servent d'or & d'argent d'*Alchymie*, qui ne resistent point au feu, & qui ne souffrent point la coupelle.

On dit proverbialement, Faire l'*Alchymie* avec les dens, lorsqu'on remplit sa bourse par l'épargne de sa bouche. D'autres appliquent ce proverbe à Mydas, qui convertissoit en or tout ce qu'il bûvoit & mangeoit, duquel on peut dire proprement, qu'il faisoit l'*Alchymie* avec les dens.

ALCHYMISTE, ou CHYMISTE. adj. Celui qui sçait la Chymie, qui l'enseigne, ou qui en fait les operations. Quand on met ce mot tout seul, on dit plutôt *Alchymiste*; & alors il est substantif. Quand on le joint avec quelque autre pour épithete, on dit plutôt *Chymiste*. Un Medecin *Chymiste*. On a obligation aux *Alchymistes* de la decouverte des plus beaux secrets de la nature, de la fonte & de la preparation des metaux. Le mot d'*Alchymiste* se dit particulierement de celui qui s'applique à la transmutation des metaux.

ALCOLISER. v. ALKOOLISER.

ALCORAN. s. m. Livre qui contient la Loi du faux Prophete Mahomet. C'est une pretenduë conference de Mahomet avec Dieu & les Anges, dont il dit qu'il a reçû sa Loi. Ce mot est Arabe, & signifie le *Recueil des preceptes*. Il l'appelle aussi *Elforcan*, c'est-à-dire, *Qui distingue le bien d'avec le mal*. Les Turcs disent que l'original de l'*Alcoran* est écrit sur une table qui est gardée au ciel; que l'Ange Gabriel a apporté cette copie à Mahomet, qui ne sçavoit ni lire, ni écrire. Il a été traduit en François par André Du Rier Sr. de Maillezair.

Le Pere Hierôme Dandini dans son voyage du Mont Liban rapporte que les Mahometans ont une Theologie positive appuyée sur l'*Alcoran*, & sur la tradition; & une autre Scholastique sur la raison: qu'ils ont leurs Casuistes, & une espece de Droit Canon, où ils distinguent ce qui est de droit divin d'avec ce qui est de droit positif. Ils ont aussi des especes de Beneficiers, de Chapelains, d'Aumôniers, & de Chanoines qui lisent chaque jour un chapitre de l'*Alcoran* dans la Mosquée, & qui ont des Prebendes pour cela. Le *Hatib* de la Mosquée est proprement ce que nous appellons le Curé d'une Parroisse; & les *Scheics* sont les Predicateurs qui tiennent devant eux l'*Alcoran* ouvert, & qui en lisent quelque verset pour leur servir de texte.

ALCOVE. s. Les Architectes le font masculin; mais dans l'usage ordinaire il est feminin. C'est la partie d'une chambre qui en est separée par une estrade, & par quelques colonnes, ou ornemens d'Architecture; on y place d'ordinaire le lit, ou des sieges, comme dans un lieu retiré.

Dans le reduit obscur d'une alcove *enfoncée*
S'élève un lit de plume à grands frais amassée. BOI.

Un homme n'est point heureux, s'il n'a la goute dans une magnifique *alcove*. BAL. Le mot est venu de l'Espagnol *alcoba*; & les Espagnols l'ont pris de l'Arabe *elkanf*, où il signifie seulement un *cabinet*, ou le lieu où on dort; ou d'*elcobat*, qui signifie *tabernaculum*.

ALCYON. s. m. Espece d'oiseau hantant la mer & les marécages, de la grosseur d'une caille, au plumage bleu, verd & rouge, qui couve sur l'eau, & parmi les roseaux. Belon dit que l'*Alcyon* est un oiseau de mer, qui fait son nid parmi les roseaux; qu'il a le corps de couleur rousse & enfumée, le bec trenchant, & les jambes & les pieds cendrez. Quelques-uns l'appellent *Martinet*, ou *oiseau de St. Martin*, & sur tout en Normandie; ou *Martinet pêcheur*: & en quelques lieux on le nomme *Drapier*. Les Naturalistes disent que la mer est calme quand les *Alcyons* font leurs nids.

On appelle les jours *Alcyoniens*, ceux pendant lesquels les *Alcyons* font leur nid, qui sont vers le solstice d'hyver.

Les Medecins appellent aussi *Alcyonium*, ou écume de mer, quelques plantes spongieuses, & de differente figure, qui naissent au fond de la mer. On leur a donné ce nom, parceque suivant quelques-uns, ces plantes sont faites des nids des oiseaux qu'on appelle *Alcyons*; ou suivant d'autres, parceque ces oiseaux font leurs nids sur l'amas de ces plantes, qui flotte sur l'eau, ce qui est plus vrai-semblable.

A L D.

ALDEBARAN. s. m. Terme d'Astronomie. Etoile qu'on appelle autrement, l'œil du Taureau.

ALDERMAN. s. m. C'est un mot Anglois, qui est connu en France à cause du commerce & du voisinage du païs. Il y a des *Aldermans* dans toutes les villes municipales, qui en composent le Conseil commun. Chaque Corps de metier en fournit un certain nombre. Ce sont eux qui reglent tout ce qui appartient à la Police. Ils se mêlent aussi quelquefois des affaires civiles, & criminelles, mais fort rarement, & seulement en certains cas. C'est d'entr'eux que l'on choisit les Maires & les Echevins des villes, lesquels après leur Maïrie, & leur Echevinage, retournent dans le Corps des *Aldermans*, dont ils étoient comme les Commissaires. Spelman est incertain quelle a été autrefois cette dignité; mais il tient en general qu'elle appartient à des Juges. Il y a eu aussi des *Aldermans* des Marchands, des *Aldermans* de l'Hôpital &c. Ce mot vient d'*alder* Saxon, qui signifie *senior*, & *mann* qui signifie *homo*.

A L E.

ALECTORIENNE. s. f. C'est une pierre qui se trouve quelquefois dans l'estomac ou dans le foye des vieux coqs, d'où elle a tiré son nom; car *alectos* est un

un mot Grec, qui signifie, Coq. Elle est ordinairement de la figure & de la grosseur d'un lupin. Elle excede rarement la grosseur d'une feve. Sa couleur est tantôt cendrée, & tantôt brune. Elle est quelquefois parsemée de veines rouges. On lui attribuë beaucoup de vertus; mais la plupart sont fabuleuses.

ALEGRESSE. s. f. Joye éclatante & generale, qui vient d'une cause soudaine, & dans certaines fêtes ou solennitez. Ce Prince fut reçu avec grande *alegresse* de ses sujets, avec plusieurs cris d'*alegresse*. Venez loüons le Seigneur avec *alegresse*. PORT-R. On appelle les sept *alegresses*, certaines prieres que l'Eglise Romaine adresse à la Vierge. Ce mot est derivé d'*alegre*, parceque dans cette joye on saute, on danse, on s'émeut, & on montre son agilité.

ALEMBIC. s. m. Terme de Chymie. Vaisseau qui sert à distiller. Dans sa signification étroite, c'est un vase rond, élevé en pointe vers le haut, & plus large vers le bas. Il a en dedans un rebord courbé, & assez large pour recevoir les liqueurs; ce rebord est percé pour laisser écouler la liqueur, laquelle sort par un long bec, ou tuyau, & tombe dans un autre vaisseau, qu'on appelle le *recipient*. Ce vase, ou *alembic*, est adapté à un vaisseau, qu'on appelle la *cucurbite*, & dans lequel on met la liqueur qu'on veut distiller. La force du feu éleve de la liqueur contenuë dans la cucurbite, des vapeurs, qui sont reçuës dans l'*alembic*; & là elles se condensent, soit par la froideur de l'air exterieur, soit par l'eau qu'on y applique exterieurement, & se convertissent en liqueur, laquelle s'écoule dans le recipient par le bec de l'*alembic*. Comme ce vaisseau ressemble un peu à une chapelle à l'antique, on l'appelle *chape*, *chapelle*, ou *chapiteau*. Quelquefois on met autour de ce chapiteau une espece de bassin rempli d'eau fraîche, qui sert à condenser & à resoudre les vapeurs qui s'élevent de la cucurbite. Quelquefois le bec de l'*alembic* est joint & uni à un tuyau entortillé, qui à cause de cela s'appelle *serpentin*, & qui passe à travers un tonneau plein d'eau froide, & que l'on a soin de refraichir à mesure qu'elle s'échaufe. En ce cas on se sert plus communement d'une chape étamée, en forme de tête, qu'on appelle *tête de more*, autour de laquelle il n'y a point de refrigerant. Mais le mot *alembic* dans sa signification plus étenduë, & plus generale, comprend toute la machine qui sert à distiller; c'est-à-dire la cucurbite, le chapiteau &c. Il y a differentes sortes d'*alembics*: un *alembic* ouvert, lequel est composé de deux pieces separées; la cucurbite, & le chapiteau: un *alembic* aveugle, composé d'un chapiteau posé, & scellé hermetiquement sur la cucurbite &c.

On dit proverbialement, qu'une proposition, qu'une affaire a passé par l'*alembic*; pour dire, qu'elle a été bien disputée, bien examinée, qu'on en a tiré toute la substance.

Ce mot vient de l'article Arabe *al*, & du mot Grec *ambix*, qui est une espece de vaisseau de terre, dont parlent Athenée & Hesychius, Menage après Casaubon, & Vossius. Mais Mattheus Silvaticus dans ses Pandectes de Medecine dit que ce mot est Arabe, & signifie *la partie superieure* du vaisseau distillatoire.

ALEMBIQUER. v. act. qui ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel en cette phrase figurée: *S'alembiquer* l'esprit; pour dire, Appliquer fortement son esprit à quelque étude, à chercher quelque invention nouvelle. S'épuiser à force de reflexions; s'embarasser, s'inquieter, se gêner l'esprit par une trop grande application sur les choses difficiles. Il n'est en usage que dans le stile bas, & comique. Il prend plaisir à *s'alembiquer* l'esprit par mille chimeres. SCAR. On dit aussi dans le même sens *s'alembiquer* la cervelle. Mais *alembiquer* dans le sens de distiller, de tirer par l'alembic, ne se dit plus.

ALEMBIQUÉ, ÉE. part. pass.

ALENCONTRE. adv. qui se dit de ce qui est contraire. Si vous étes de cet avis, je ne vais pas *alencontre*; je ne dis rien *alencontre*. On disoit autrefois au Palais, Je plaide pour un tel *alencontre* d'un tel; maintenant on dit seulement *contre*, & pareillement en plusieurs autres occasions. Ce mot se tire du Latin *contrà*, & n'est plus d'usage dans le stile poli.

ALENOIS. adj. C'est une épithete qu'on donne à une espece de cresson, qu'on appelle, Cresson *alenois*. Voyez CRESSON.

ALENTIR. v. act. Rendre un mouvement plus lent, une action plus lente. Il ne faut qu'augmenter le nombre des roues dans une horloge, ou charger son balancier, pour *alentir* son mouvement. La vieillesse *alentit*, rend les hommes lens. On croit qu'*alentir* n'est pas si usité que *ralentir*.

ALENTI, IE. part. pass. & adj.

Ces mots viennent de *lentus*, qui signifie *souple*, *pliable*, *lent*.

ALENTOUR. adv. Aux environs:

> *A l'éclat de ses yeux les rochers* d'alentour,
> *Tous durs, tous froids qu'ils sont furent touchez d'amour.* MEN.
> *Remplit de ses regrets tous les lieux d'*alentour. SAR.

Mais comme preposition, il vieillit; & en sa place on dit, *autour*.

> *Ses fils* alentour *de sa table*
> *Font une couronne agreable.* GOD.

ALERTE. adj. qui se dit en parlant des gens éveillez, & qui sont toûjours sur leurs gardes, comme s'ils étoient sur quelque lieu éminent d'où ils pussent decouvrir tout ce qui se passe autour d'eux. On ne surprendra pas ce General, il est toûjours *alerte*; pour dire, toûjours vigilant. Il est *alerte*; pour dire, deffiant & sur ses gardes. On dit aussi dans le stile simple & enjoüé, avoir l'esprit *alerte*; pour dire, vif, gai, dispos.

ALERTE, est aussi une espece d'adverbe dont on se sert pour avertir, qu'on se tienne prêt, & sur ses gardes. *Alerte*, l'ennemi approche.

Ce mot est derivé d'*air*, comme qui diroit, un homme qui cherche l'air, qui ne garde point les tisons. Quelques-uns le derivent de *erta*, qui signifie, un *sentier* qui monte sur un côteau, par où on envoye les soldats pour decouvrir les ennemis: d'où vient qu'on a dit, *star al'erta*; pour dire, *Etre au guet*.

ALESAN, ou ALZAN. s. m. Cheval qui prend son nom de son poil qui est d'une couleur roussâtre, & qui a le crin roux, ou blanc. Il y a un *alzan* brûlé, & un *alzan* clair, selon que la couleur est plus ou moins obscure. Un proverbe Espagnol dit: *Alzan tostado antes muerto que cansado alzan: Brûlé plutôt mort que lassé*: ce qui montre que c'est la marque d'un bon cheval. Quand il a les extremitez lavées, c'est une marque de foiblesse.

Ce mot vient de l'Espagnol *alazan*, & celui-ci de l'Arabe *alhesan*, qui signifie un cheval courageux & de bonne race. MENAGE. D'autres le derivent de l'article *al*, & de *aza*, qui signifie *color infumatus*. D'autres disent qu'il vient par corruption de *aleran*, à cause que les chevaux de ce poil vont si vîte, qu'ils semblent avoir des ailes.

ALESE. s. f. Drap qui sert à envelopper, ou à chauffer un malade, qui n'est fait ordinairement que d'un lé de toille, d'où il y a apparence qu'il a pris son nom.

ALESÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des pieces honorables de l'Ecu qui sont retranchées, ou diminuées, qui ne vont pas jusqu'à ses bords, ou qui ne touchent pas les deux flancs. C'est la même chose qu'*alaisé*, ou *alisé*. On dit aussi, *accourci*, & *arrêté*, pour signifier la même chose. Ainsi on dit, une croix *alisée*,

aliſée, un pal *aleſé*, une faſce *alaiſée*, un chevron *aleſé*, arrêté, ou raccourci.

ALESER. v. act. Terme de monnoye. *Aleſer* les quarreaux, c'eſt les flatir ou les battre ſur l'enclume legerement, & ſeulement pour redreſſer leurs bords & rechauſſer leurs cornes.

ALESNE, ou ALENE. ſ. f. Pointe d'acier emmanchée qui ſert à pluſieurs artiſans, comme aux Bourreliers, Cordonniers, Malletiers, Savetiers &c. pour percer le cuir, & y paſſer du fil, afin d'en attacher pluſieurs pieces enſemble.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *aleſna*, que Covarruvias & Menage diſent avoir été fait du Latin *à lædendo*, ou de l'Arabe *aleſenna*, fait de la racine *ſanna*, qui ſignifie *rendre pointu*. D'autres le derivent *à linea*, parce qu'il ſert à faire paſſer le fil que les ouvriers appellent *ligneuil*; & pretendent qu'on a dit autrefois *aleigne*, & *aligne*.

On dit proverbialement d'un poltron qui ſouffre qu'on lui faſſe des inſultes, qu'il ſe laiſſeroit donner cent coups d'*alêne* dans les feſſes, plutôt que de ſe battre.

ALESNIER, ou ALENIER. ſ. m. Ouvrier qui fait & vend des alênes, & des éguilles.

ALETHE. ſ. m. Terme de Fauconnerie. C'eſt un oiſeau propre à voler la perdrix, qui vient des Indes, qui eſt fort cher, & qu'on vend au moins cent écus en Eſpagne, quoyqu'il ne ſoit point dreſſé.

ALETTE. ſ. f. Terme d'Architecture. Petite aile; côtez d'un trumeau qui eſt entre deux arcades, quand il y a dans le même trumeau, une colonne, ou un pilâtre: c'eſt ce qui reſte, & ce qui paroît du trumeau entre le vuide de l'arc, & la colonne, ou le pilâtre. On appelle auſſi les *alettes*, jambugas.

ALEVIN. ſ. m. Menu poiſſon qui ſert à peupler les étangs, les marais, & les rivieres. En pluſieurs lieux on l'appelle *du norrain*, & generalement *du peuple*. Il faut tant de milliers d'*alevin* pour empoiſſonner cet étang. Il ſe dit particulierement du carpeau.

ALEVINAGE. ſ. m. Poiſſon que rebutent les Marchands, & que les Pêcheurs rejettent dans l'eau pour peupler, quand ils en trouvent dans leurs filets.

ALEVINER. v. act. Empoiſſonner un étang, en y jettant de l'alevin. Il faut quatre milliers de peuple pour bien *aleviner* cet étang.

Ces mots viennent du Grec *halieus*, *pêcheur*, de *hals*, d'où vient *halieuticon*, Ouvrage compoſé ſur la pêche.

ALEXANDRIN. adj. m. Epithete qu'on donne à un certain genre de vers de la Poëſie Françoiſe. Ces ſortes de vers ſont alternativement de 12. & de 13. ſyllabes; c'eſt-à-dire, que les maſculins ſont de 12. & les feminins de 13. ſyllabes. Ils ont leur repos à la ſixiéme ſyllabe. On leur a donné le nom d'*Alexandrins*, à cauſe d'un poëme de la vie d'Alexandre, qui fut compoſé avec cette meſure de vers par Alexandre Pâris, Jean li Nivelois, Lambert li Cor, & autres vieux Poëtes François. Mais ce genre de Poëſie ne fut point approuvé, & l'on en negligea même abſolument l'uſage. Du temps de Marot ils étoient encore ſi peu connus, que quand il s'en ſervoit, il en avertiſſoit le lecteur en mettant ce titre, *vers Alexandrins*. Baïf, & du Bartas en renouvellerent l'uſage. Ronſard s'eſt vanté de les avoir remis en vogue, & en honneur. Cependant les poëmes heroïques étoient encore compoſez de vers de dix & de onze ſyllabes, qu'on nommoit, *vers communs*. Mais les meilleurs Poëtes s'apperçurent enfin que les vers *Alexandrins* ſont les plus propres pour les Poëmes épiques, & pour la poëſie la plus relevée. C'eſt pourquoy on les appelle *vers heroïques*. Les vers de dix ſyllabes furent trouvez trop courts pour y renfermer un ſens achevé: au lieu que les vers *Alexandrins* ſont d'une juſte longueur, pour parler plus ſententieuſement. Ils ſont plus magnifiques, & plus reſonnans, & la compoſition eſt plus grave, & plus hautaine. Ils tiennent dans la langue Françoiſe, la place des vers Hexametres, des Grecs, & des Latins, & ils ſont propres aux ſujets heroïques. On s'en ſert auſſi pour les pieces de Theatre, & ils ont très-bonne grace dans une élegie amoureuſe, & plaintive. PASQ. MEN. J'eſpere faire un jour marcher ma Franciade à la cadence *Alexandrine*. RONS.

ALEXIPHARMAQUE. ſ. m. Medicament qui a une vertu particuliere de reſiſter aux venins. Il y en a d'internes, qui remedient à la peſte, aux fievres malignes & aux poiſons pris au dedans; & d'autres externes, que l'on applique contre la morſure & la piquûre des bêtes venimeuſes.

ALEXITERE. ſ. m. Ce terme ſignifie la même choſe qu'Alexipharmaque.

A L F.

ALFIERE. ſ. m. Porte-enſeigne. Ce mot eſt étranger, & ſe dit en France pour ſignifier les Officiers Eſpagnols ou Flamans qui ſervent en cette qualité. Il vient de l'Eſpagnol *Alferez*, & originairement de *Aquilifer*, qui ſignifie, *Porte-enſeigne* de l'Empire.

A L G

ALGALIE. ſ. f. eſt un inſtrument de Chirurgie, ou une ſonde creuſe qui ſert à faire piſſer ceux qui ont une retention d'urine. Ce mot eſt originairement Arabe. Menage le fait venir du Grec barbare *ἀργαλεῖον*.

ALGARADE. ſ. f. Ce mot, qui ne doit être employé que dans le ſtile ſimple & familier, ſignifioit autrefois, Courſe imprevuë ſur l'ennemi: aujourd'huy il ſignifie ſeulement les injures ou inſultes qu'on fait à quelcun qu'on mepriſe, ſoit par des paroles, ſoit par quelques adreſſes malicieuſes. Il s'eſt abſenté de cette maiſon, parcequ'on lui faiſoit mille *algarades*.

Pluſieurs croyent que ce mot eſt venu d'Alger, parceque de tout temps ceux d'Alger ont été en poſſeſſion de faire des invaſions ſubites, des courſes, & des pillages dans le Detroit de Gibraltar, & ſur les côtes de France, & d'Eſpagne.

Covarruvias dit que ce mot ſignifie proprement une eſpece de ſtratageme pour tromper l'ennemi, qui conſiſte à faire un grand nombre de feux, de faire pluſieurs paſſades tout autour en jettant de grands cris, pour faire croire qu'il y a plus de gens qu'il n'y en a en effet: ce qui épouvante les ennemis d'une telle façon, qu'ils delogent au plutôt. Cet Auteur croit que ce mot vient de l'Italien *garada*, qui vient de *garrire*: ce ſtratageme ne reüſſiſſant, comme nous avons dit, que par le grand bruit qu'on fait à l'entour de ces feux. Cette étymologie ſe prouve par une loi d'Eſpagne, qui deffend de vendre aux Infideles du fer, ou du bois pour faire des *algarades* aux Chretiens. Nebricenſis explique ce mot par celui de *tumulte*.

ALGAROT. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt une poudre qui ſe fait avec le beurre d'Antimoine, & n'eſt proprement que le regule de ce mineral diſſous par les acides, dont on le ſepare par le moyen de pluſieurs lotions faites avec de l'eau tiede qui ſe charge de ces acides. On l'appelle auſſi Mercure de vie, ou ſimplement poudre Emetique. Cette poudre purge fortement par haut & par bas. Si on ramaſſe toutes les lotions; & qu'on en faſſe évaporer les deux tiers, il reſte une liqueur fort acide, qu'on appelle *eſprit de vitriol philoſophique*.

ALGEBRE. ſ. f. Science par le moyen de laquelle on peut reſoudre tout problême dans les Mathematiques, pourveu qu'il puiſſe être reſolu. C'eſt dans cette

te vuë qu'on a inventé cette espece de calcul; qu'on appelle *Algebre*. Il y a deux sortes d'*Algebre*; vulgaire, & specieuse. La vulgaire, ou nombreuse, qui est celle des Anciens, se sert de nombres pour la solution des problêmes d'Arithmetique, sans demonstrations. L'*Algebre* specieuse, ou nouvelle, au lieu de nombres, employe les lettres de l'alphabeth, pour designer les especes, ou les formes des choses sur lesquelles elle exerce ses raisonnemens; ce qui soulage extremement l'imagination de ceux qui s'appliquent à cette science. Car autrement il faudroit avoir toûjours presentes à l'esprit les choses dont on auroit besoin, pour decouvrir la verité que l'on cherche, ce qui ne se pourroit sans un prodigieux effort de memoire. C'est pourquoy on la pourroit appeller, Geometrie metaphysique. L'*Algebre* specieuse n'est pas, comme la nombreuse, limitée par un certain genre de problêmes; & elle n'est pas moins propre à inventer toutes sortes de Theorêmes, qu'à trouver les solutions, & les demonstrations des problêmes. Les lettres dont on se sert dans l'analyse, representent chacune en particulier des lignes, ou des nombres, selon que le problême est de Geometrie, ou d'Arithmetique, & ensemble elles representent des plans, des solides, & des puissances plus ou moins élevées, selon le nombre de ces lettres. Par ex. s'il y a 2. lettres, *a*, *b*. elles representent un rectangle, dont les deux lignes sont designées, l'une par la lettre *a*, & l'autre par la lettre *b*, afin que par leur mutuelle multiplication elles produisent le plan *a*, *b*. Mais s'il y a deux lettres pareilles, comme *a a*, alors elles designent un quarré. S'il y a trois lettres *a*, *b*, *c*. elles representent ensemble un solide, & un parallele pipede rectangle, dont les trois dimensions seront exprimées par ces lettres *a*, *b*, *c*. La longueur par *a*; la largeur par *b*; la profondeur par *c*. Ensorte que par leur multiplication mutuelle, elles produisent le solide *a b c*. Menage derive ce mot de l'Arabe *Algebra*, qui signifie le retablissement d'un os rompu, de la racine *giabara*, supposant que la principale partie de l'*Algebre* est la consideration des nombres rompus. Mais il y a apparence qu'il se trompe, & qu'il a pris l'origine d'un autre mot Espagnol *Algebrista*, qui signifie un Renoüeur de membres disloquez, que nous appellons en France un *Bailleul*: car la fraction n'a rien de commun avec l'*Algebre*, qui ne considere pas plus les nombres rompus que les entiers, & qui même exprime ses puissances par des lettres qui ne sont pas susceptibles de fractions. Il est vrai que le mot *Algebre* est un mot Arabe; mais il est primitif de sa langue, & il lui a été donné par son auteur qui étoit Arabe. Cardan dit qu'il se nommoit Mahomet fils de Moyse: & il le met au neuviéme rang des douze plus excellens hommes qu'il a choisis dans l'Antiquité pour la subtilité de leur esprit. Mais Scriverius en attribuë l'invention à Diophante Auteur Grec, dont Regiomontanus a recueilli treize livres, qui ont été commentez par Gaspard Bachet, Sieur de Meziriac, de l'Academie Françoise. Cette science, qui avoit été tout-à-fait negligée, a été retablie en ce siecle par Viéte. Descartes a trouvé une autre methode, qu'on pretend être autant au dessus de celle de Viéte, que celle-ci est au dessus des autres. Wallis, & quelque autres ont contesté à Descartes l'honneur de cette decouverte, & l'ont attribuée à un nommé Harriot; mais Mr. Hudde & Mr. Prestet, en ont restitué la gloire à Mr. Descartes.

Comme la multiplication des lettres dont on a parlé ci-dessus, exprime la multiplication des dimensions, & que le nombre en pourroit être si grand qu'il seroit incommode de les compter, on écrit seulement la racine, & l'on ajoûte à droite l'exposant de la puissance; c'est-à-dire, le nombre des lettres dont la puissance qu'on veut exprimer est composée. $a^1\ a^2\ a^3\ a^4$. Le dernier veut dire un *a*, multiplié quatre fois en soi-même; & ainsi des autres à proportion.

Les principales nottes de l'*Algebre* sont telles:

$+$ signifie plus: ainsi, $9 + 3$ veut dire, 9 plus 3.

$-$ signifie moins: ainsi, $14 - 2$ veut dire, 14 moins 2.

$=$ est la la notte de l'égalité: ainsi, $9 + 3 = 14 - 2$ veut dire, neuf plus trois est égal à quatorze moins deux.

⁝ ⁝ Ces quatre points entre deux termes devant, & deux termes après, marquent que les quatre termes sont en proportion geometrique: ainsi, 6. 2 ⁝ ⁝ 12. 4. veut dire, comme 6 est à deux, ainsi 12 est à quatre.

$\div$ est la note d'une proportion continuë: ainsi, $\div$ 3. 9. 27. veut dire, que trois est autant de fois dans 9, comme neuf dans 27.

: Ces deux points au milieu marquent la proportion arithmetique entre ces nombres: ainsi, 7. 3 : 13. 9. veut dire, 7 surpasse 3, comme 13 surpasse 9. D'autres au lieu de ces deux points : en mettent trois disposez de cette maniere ∴

$\div$ Cette notte marque la proportion arithmetique continuë: ainsi, $\div$ 3. 7. 11. veut dire, 3 est surpassé de 7. autant que 7 par 11.

Deux lettres ensemble marquent une multiplication de deux nombres: ainsi *b d* est le produit de deux nombres, comme 2 & 4, dont le premier s'appelle *b*, & l'autre *d*.

$\sqrt{}$ signifie racine: ainsi, $\sqrt{4}$, c'est-à-dire, la racine de 4, qui est 2, lequel multiplié par lui-même fait 4.

On dit figurément, quand quelcun n'entend rien à quelque chose, qu'il lit, ou qu'il écoute, que c'est de l'*Algebre* pour lui.

ALGEBRAIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Algebre. Les nottes, ou les caracteres *algebraïques*, sont ceux dont on a fait mention ci-dessus.

ALGEBRISTE. s. m. Homme qui sçait, ou qui enseigne l'*Algebre*, qui resout tous les problemes d'*Algebre*. Les sçavans *Algebristes* modernes ont été Viéte, Descartes, le Pere Malebranche, &c.

ALGORITHME. s. m. est un mot Arabe dont plusieurs Auteurs se sont servis, & sur tout les Espagnols, pour signifier la science des nombres. C'est l'art de bien & facilement supputer. L'*algorithme* comprend les six regles de l'Arithmetique vulgaire: on l'appelle autrement *Logistique nombreuse*.

ALGUAZIL. s. m. C'est un mot Espagnol qui est connu depuis quelque temps en France pour signifier un Sergent ou Exempt. Il est venu des Arabes, chez lesquels il signifie un Officier de Justice qui execute les ordres du Magistrat. On a mis à ce criminel des *Alguazils* en queuë pour le prendre.

ALGUE. s. f. Plante qui croît au fond de la mer. Elle a divers noms suivant les côtes. On l'appelle en Normandie *Varech*, en Bretagne *Goesmond*, & en Poitou *Sar*. Les Medecins l'appellent *fucus marinus*. Il y en a dont les feuilles ressemblent assez à celles du chiendent; & d'autres qui les ont deliées comme des cheveux. Les femmes s'en servoient anciennement pour colorer leur visage; d'où vient qu'on appelle le fard en Latin *fucus*. On s'en sert à present en Ecosse & dans le bas Languedoc, pour engraisser les terres, au lieu de fumier, ou de marne. En Latin *alga* ou *fucus*.

A L H.

ALHANDAL. Terme de Pharmacie; Arabe. On s'en sert pour signifier des trochisques composez de coloquinte, & de gomme Tragacanth. Ils sont purgatifs, & on s'en sert en bien des occasions. La coloquinte s'appelle en Arabe, *Handel* & *Handhal*.

ALHIDADE, ou ALIDADE. s. f. Ce mot est Arabe,

Arabe; & a été transporté dans toutes les autres langues, pour signifier une regle mobile qu'on applique sur un astrolabe, ou un graphometre, ou sur tous les autres instrumens de Geometrie, & d'Astronomie, qui servent à observer des hauteurs, ou des longueurs. Il y a aux extremitez d'une *albidade* deux pinnules, c'est-à dire deux petites plâques de fer percées vis-à-vis de la ligne de foi, par où on observe les astres & les autres points & objets qu'on desire. On appelle en Grec *dioptra*, & en Latin *linea fiducia*. On l'appelle le clou de l'*albidade*, l'*escrouë*, ou le *chevalet*. Il y a quelques *albidades* qui ont des bras, c'est-à-dire, deux ou trois petites regles, ou lames plattes & mobiles, qui s'allongent, & se rapprochent pour faire diverses operations de cet instrument.

A L I.

ALIBI. s. m. Terme Latin qui a été francisé dans le Palais. Ailleurs; lieu éloigné de celui où on pretend qu'un homme étoit en quelque occasion particuliere. On a prouvé la fausseté de cette piece, de cette accusation par un *alibi* : car on a fait voir que la personne qu'on pretend l'avoir signée un tel jour en un tel lieu, étoit à cent lieuës de là. Ce mot *alibi* n'a point de plurier selon Menage : ainsi on ne dit pas des *alibis*.

On appelle proverbialement des *alibi forains*, de vaines allegations pour sa deffence; ou des contes en l'air. Je lui reprochois une telle faute, il m'a apporté mille *alibi forains*. On dit aussi, Chercher des *alibi*, pour dire, des chicanes, des defaites, de frivoles appellations, &c. Regnier a dit agreablement en parlant d'un chat :

On m'écrit sur les reins
De griffes & de dents mille alibi forains.

ALIBORUM. Ce mot ne se dit qu'en cette phrase, *Maître Aliborum*. Rabelais fait dire à Panurge : Que Diable veut ce *Maître Aliborum ?* M. Huët conjecture qu'*Aliborum* est le genitif d'*alibi*, & que *Maître Aliborum* a été dit d'abord, d'un homme fecond & subtil à trouver des *alibi*.

ALICA. s. f. Espece de froment que les Anciens appelloient Zea. Ils en faisoient une boisson, qu'ils nommoient aussi *alica*, & que nous appellons fromentée. Voyez FROMENTÉE.

ALICHON. s. m. Planche de bois sur laquelle il faut que l'eau tombe, pour faire tourner une rouë de moulin à eau. C'est la même chose qu'aileron.

ALICONDE. s. m. Arbre fort commun dans la basse Ethiopie. Quoyqu'il y en ait d'une grosseur extraordinaire, ayant 12. ou 15. brasses de tour, le vent les renverse sans beaucoup d'effort, parceque ses racines ne sont pas profondes. Son fruit ressemble aux noix de Coco. Les Negres en font moudre le cerneau dans la necessité pour en faire du pain.

ALIENABLE. adj. m. & f. Ce qu'on est libre d'aliener. Rien n'empêche que cette maison ne soit *alienable*; elle est à un majeur. Le Domaine du Roi n'est *alienable* qu'à faculté de rachat perpetuel.

ALIENATION. s. f. Vente, donation, translation de proprieté. Les baux emphytheotiques sont des especes d'*alienations*. Pour l'*alienation* des biens d'Eglise la prescription de 40. ans suffit, quand l'*alienation* est faite dans les formes. G. G. Il y avoit chez les Romains une espece particuliere d'*alienation*, qui se faisoit avec plusieurs ceremonies, qui ne se pouvoit faire qu'en faveur des seuls citoyens Romains.

On dit au figuré, l'*alienation* des affections. Pour dire, Aversion, haine, froideur extrême. Leur *alienation* avoit pris son origine de l'étroite communication qu'ils avoient euë ensemble. LA ROCH. On dit aussi *alienation* d'esprit, pour dire, Folie. La fureur est une violente *alienation* d'esprit sans fievre. J'ai vû en elle de l'*alienation* d'esprit. MOL.

ALIENER. v. act. Vendre ou transferer la proprieté d'une chose par quelque maniere que ce soit. *Aliener* une terre, une rente, un droit, une succession, une universalité de meubles. Les defenses d'*aliener* sont odieuses, & contre le droit commun. LE MAITRE. On ne peut retirer des interêts de son argent, qu'on n'en *aliene* le fonds en constituant une rente; on ne l'*aliene* qu'avec la faculté de rachat perpetuel.

ALIENER, se dit figurément en Morale de l'esprit, de l'affection. Il a l'esprit *aliené*, pour dire, Il est devenu fou. La cruauté d'un tel Prince lui *aliena* l'affection de tous ses sujets.

On dit aussi *aliener* les esprits des personnes, pour dire simplement, les éloigner du parti de quelcun, & les engager à en prendre un autre. Cela lui *alienoit* les esprits de la Province. ABL.

ALIENÉ, ÉE. part.

Ce mot vient du Latin *alienus*, *étranger*.

ALIGNEMENT. s. m. Terme d'Architecture & de Jardinage. Action par laquelle on met les choses en ligne droite, soit avec la regle ou le cordeau, soit en se servant de points marquez par des rayons visuels. Ce Jardinier a mal pris ses *alignemens*.

ALIGNEMENT, se dit aussi du plan que donnent les Voyers & Architectes pour construire la face des maisons qui sont sur la ruë, pour en marquer les longueurs, les angles, & autres dispositions suivant lesquelles on est obligé de bâtir à peine de demolition. Les Officiers de Justice assistent les Voyers dans les *alignemens* qu'ils donnent pour les maisons des coins des ruës.

ALIGNER. v. act. Tirer un bâtiment, une allée en ligne droite au cordeau; reduire plusieurs corps à une même saillie, les mettre sur une même ligne. Cette muraille n'a pas été bien *alignée*, elle fait un coude.

ALIGNER, en termes de Venerie, signifie, Couvrir une bête femelle : comme, Le loup *aligne* la louve, ainsi dit, *quia rectà illam petit*.

Ces mots viennent du Latin *linea*.

ALIMENT. s. m. Nourriture necessaire pour faire croître & subsister tout ce qui a vie, ou quelque chose d'analogue à la vie. Les Medecins appellent *aliment*, tout ce qui peut être dissous par le levain de l'estomac, ou par la chaleur naturelle, & changé en chyle, pour après devenir sang, & reparer la dissipation continuelle des parties du corps. Le pain est le meilleur *aliment* de l'homme; l'avoine des chevaux. L'eau est le principal *aliment* des plantes. Le bois est l'*aliment* du feu. Mr. Bernier dit qu'on ne doute pas qu'au bout de sept ou huit ans toute la matiere de nôtre corps ne fasse place à celle des *alimens*. Les Païsans sont d'ordinaire assez stupides, parcequ'ils ne se nourrissent que d'*alimens* grossiers, & terrestres, qui ne peuvent faire qu'un chyle & un sang fort grossier. BAY. On ne connoît pas facilement le mystere de la digestion des *alimens*, & de leur transmutation en chyle, & en sang. ROH. Fortunius Licetus a fait un livre in folio de ceux qui ont vêcu long temps sans *alimens*. On a vû un fou dans les Petites Maisons de Harlem en l'année 1685. qui s'imaginoit être le Messie, & qui pour l'imiter fit un jeûne de 40. jours & de 40. nuits sans prendre aucun *aliment*.

ALIMENT, se dit figurément en Morale. Les faveurs sont les *alimens* de l'amour. L'étude, la contemplation sont les *alimens* de l'esprit. Les sciences sont les *alimens* de l'esprit; elles le nourissent. LA BR.

ALIMENS, au plur. se dit en Jurisprudence non seulement de la nourriture, mais encore de l'entretien ou des habits,

habits, & du logement, comme étant des choses necessaires à la vie. Les enfans naturels se font ajuger des *alimens* contre leurs peres. En matiere d'excés & de blessures, on ajuge des provisions pour *alimens* & medicamens. Les parreins ne sont obligez aux *alimens* envers leurs filleuls que par une loi de bienseance, & de charité. G. G. C'est moins un devoir naturel de fournir les *alimens* à un pere tombé dans l'indigence, qu'un crime de les lui refuser. G. G.

ALIMENTAIRE. adj. m. & f. Terme de Pratique. Ce qui est destiné pour les alimens. Pension *alimentaire.* Provision *alimentaire.*

ALIMENTER. v. act. Nourrir, fournir les choses necessaires à la vie. Il faut qu'un bon Magistrat donne ordre qu'il y ait toûjours dequoy *alimenter* tous les habitans de sa ville; dequoy *alimenter* les pauvres. Le mot *alimenter* ne peut passer que dans le Barreau. En sa place, on dit *nourrir.*

Alimenté, ée. part. pass. & adj.

ALIMENTEUX, euse. adj. Terme de Medecine. Qui sert d'aliment, qui nourrit. Les Medecins reconnoissent plusieurs remedes *alimenteux*, & des alimens medicamenteux. Les quatre humeurs ont toutes deux parties; l'une *alimenteuse*, & l'autre excrementeuse. Il y a des chairs qui ont un suc, ou un jus fort *alimenteux* ou nutritif.

Ces mots sont tirez d'*alimentum*, qui vient d'*alere*, *nourrir.*

ALIQUOTE. adj. f. Terme de Geometrie & d'Arithmetique, qui se dit des parties qui sont comprises plusieurs fois dans un nombre, ou dans une autre quantité: ou qui mesure leur tout exactement. 2 est une partie *aliquote* de 8: il y est compris quatre fois. 16 est un nombre composé de quatre parties *aliquotes*, dont chacune est 4; ou de deux parties *aliquotes*, dont chacune est 4. Les nombres de 7 de 11 de 19 & autres semblables n'ont point de parties *aliquotes*, car ils ne se peuvent diviser en parties égales.

Une partie *aliquante*, est celle qui étant prise plusieurs fois avec une de ses parties *aliquotes*, compose le tout, 8 est une partie *aliquante* de 20, & *aliquote* de 24: car 8 étant pris deux fois avec 4, qui est une de ses parties *aliquotes*, il fait 20; & étant pris trois fois, il fait 24. D'autres la definissent plus simplement, par une partie qui ne mesure point son tout exactement.

Ces mots viennent d'*aliquotus* & d'*aliquantus.*

ALISE', ée. adj. On dit aussi *Alaisé.* Terme de Blason. Voyez *Alesé.*

En termes de Marine on appelle Vents *alisez*, des vents generaux & reglez qui ont accoûtumé de regner pendant certaine saison sur des mers, ou le long de certaines côtes, comme les Vents Etesiens, les Mousons, &c. Quelques-uns derivent ce mot de *venti electi*, *Vents choisis*, bons vents, comme qui diroit *élisez*, parce qu'étant toûjours les mêmes, on peut compter sur eux, & que sans eux les longues navigations seroient impossibles. D'autres le derivent de *lisiere*, comme qui diroit, qui viennent des côtes, ou lisieres des terres.

ALISE. s. f. Fruit de l'alisier.

ALISIER. s. m. Arbre qui est grand, & dont le tronc est fort gros. Ses branches ressemblent à celles du cerisier; mais elles s'étendent plus en largeur qu'en hauteur, desorte qu'elles font beaucoup d'ombre. Son écorce est unie, & de couleur blanchâtre. Ses feuilles sont semblables à celles de l'ormeau, mais plus longues, & plus pointuës, vertes par dessus & blanches par dessous, ridées, dentelées tout autour, & qui semblent n'avoir rien de commun avec celles de l'yeuse. Son fruit qui est presque à chaque feuille, après avoir été de diverses couleurs, devient noirâtre, quand il est meur. Il ressemble à la cerise sauvage, mais il est plus petit. Il est attaché à une longue queuë, & il contient une chair blanche qui est en petite quantité, d'une douceur astringente, & assez agreable. Il y en a beaucoup en Afrique, où Pline rapporte qu'il a servi de subsistence à des armées; & parcequ'il y avoit des peuples habitans vers les Syrtes, qui en vivoient, on les appelloit, *Lotophages.* Homere dit que les compagnons d'Ulysse furent si charmez de la douceur de ces fruits, qu'ils aimoient mieux demeurer avec les Lotophages, que retourner en leur païs. Pline au XVI. liv. de son Histoire naturelle fait mention d'un Lotus, qui avoit 450. ans; & d'un autre que Romulus avoit planté, qui étoit aussi vieux que Rome. On appelle encore cet Arbre en François, Micocoulier, & en Latin, *Lotus arbor*, ou *Celtis.* Quelques-uns preferent le nom de *Celtis*, afin d'éviter l'équivoque.

ALISMA. s. m. Terme de Botanique. On donne ce nom à plusieurs sortes de plantes. Il y a l'Alisma de Matthiole, qu'on appelle aussi Plantain de montagne, & qui est un espece de Doronic. Ses feuilles sont semblables à celles du Plantain; mais plus étroites, & moins nerveuses. Elles sortent proche de la racine, & sont recourbées contre terre. Sa tige est menuë, & de la hauteur d'une coudée. Sa partie superieure se divise en plusieurs branches, qui portent des calices velus, d'où sortent des fleurs semblables, & qui sont de couleur jaune. Ses racines sont menuës, comme celles de l'ellebore noir; âcres; odorantes, & un peu grasses. On les employe pour les dysenteries, & les trenchées.

Alisma, se dit aussi d'une espece d'elleborine, qu'on appelle *Alisma* à grape, en Latin, *Alisma racemosum.* Elle est de la hauteur d'environ douze pouces, & demi. Sa tige est pleine de nœuds, d'où sortent ses feuilles qui ressemblent à celles du grand Plantain, & qui ont un pouce & demi de largeur. Ses fleurs sont en grape, & de couleur rouge.

Alisma, se dit encore d'une plante qu'on appelle double-feuille, en Latin, *Ophris bifolia.* Voyez Double-feuille.

ALITER. v. n. Garder le lit faute de santé. Cette blessure l'a *alité* pendant trois mois. Il a long-temps traîné dans la chambre, & enfin il s'est *alité.* Il faut qu'il soit bien malade, puis qu'il est *alité.*

Alité, ée. part. pass. & adj.

Ce mot vient de *lit*, de *lectus*, de *lectron* en Grec.

A L K.

ALKAEST. s. m. Terme de Chymie. C'est le dissolvant universel de Van-Helmont & de Paracelse, avec lequel ils se vantoient de dissoudre & de reduire tous les corps en leurs premiers principes, & de tirer la substance sulphureuse de tous les mixtes.

ALKALI. s. m. Terme de Chymie & de Physique. Ce nom a été donné premierement par les Arabes au sel qu'on tire des cendres d'une plante, qu'ils appellent *Kali*, & les François, Soude: & parceque ce sel fermente avec une liqueur acide, on a depuis donné ce même nom à tous les sels lixivieux des plantes; c'est-à-dire, qu'on tire par la lotion de leurs cendres, & qu'on appelle fixes. On l'a aussi donné à tous les sels volatiles, & à toutes les matieres terrestres, qui fermentent avec les acides. Tachenius, Swalve & quelques autres Chymistes ont pretendu que le sel Alkali, & l'Acide étoient les seuls principes de toutes choses, & ils ont voulu expliquer par leur moyen tout ce qu'il y a de plus difficile dans la nature; mais ce qu'ils ont avancé a paru si defectueux, & si absurde, qu'ils ont trouvé peu de sectateurs. On peut cependant s'en servir, pour expliquer quelques phenomenes particuliers.

ALKALISER. v. act. Tirer le sel de tous les vegetaux & mineraux après leur calcination par le moyen de la lescive; c'est-à-dire, en versant dessus de l'eau plusieurs fois qui s'impreigne de leur sel.

ALKALISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ALKEKENGI. s. m. Plante, qu'on appelle autrement en François Coqueret, & qui est fort semblable à la morelle ou *solanum.* Elle n'en differe que par une vessie membraneuse, dans laquelle son fruit est enfermé; d'où vient qu'on a donné le nom de *Solanum* à l'*Alkekengi*; mais on y a ajoûté l'épitete, *vesicaire*, pour le distinguer du vrai *solanum.* On l'appelle aussi *Halicacabum.* Il y en a diverses especes. Celle qu'on nomme *Alkekengi* vulgaire, a sa tige grêle, ronde, rougeâtre, de la hauteur d'une coudée, & pleine de nœuds. Sa racine est aussi noüeuse & rampe sous terre. Ses feuilles sont attachées à de longues queües; elles ressemblent à celles de la morelle; mais elles sont plus grandes, & d'un verd obscur. Ses fleurs sont grandes, blanches, & n'ont qu'une feuille qui a cinq decoupûres. Son fruit est rouge, de la grosseur & de la figure d'une petite cerise; les enfans l'appellent cerise d'hiver; il est enfermé dans une vessie large, pentagone, & qui devient rouge quand elle est meure. Sa semence est petite, blanche & aplatie. Ce fruit est propre pour faire uriner, & pour vuider les reins, & la vessie des impuretez qui y peuvent être contenuës.

ALKERMES. s. m. Terme de Medecine qui vient de l'Arabe. C'est une confection faite avec le suc exprimé de grains de kermes, d'où elle a tiré son nom, le suc de pommes, la soye cruë, les perles, le santal citrin, la canelle, l'ambre gris, le musc, l'azur, les feuilles d'or. C'est un des meilleurs cordiaux qu'on ait en Medecine. On en prepare une très-grande quantité à Montpellier, qu'on envoye dans toute l'Europe.

ALKOOL. s. m. Terme de Chymie qui est Arabe. Il signifie deux choses bien differentes. I. Une poudre très-subtile, & presque impalpable. II. Un esprit de vin très-rectifié par des distillations reïterées, desorte qu'y ayant mis le feu, il se consume entierement, & ne laisse point du tout de phlegme.

ALKOOLISER. v. act. Subtiliser; reduire un corps en une poudre très-subtile, & presque impalpable; & purifier les esprits, & les essences des impuretez & du phlegme, qu'ils pourroient avoir.

A L.

ALLAH pour AL ELAH. C'est le nom de Dieu chez les Arabes, & chez tous ceux qui font profession du Mahometisme, quelque langue qu'ils parlent. Ils la repetent d'ordinaire plusieurs fois dans leurs invocations à Dieu. Les Turcs pour toute ressource prononçoient d'une voix basse & suppliante, le mot *Allah*, *Allah.* OE. M.

ALLANT, ANTE. adj. & sub. Qui va & qui vient. Cette hôtellerie est ouverte à tous *allans* & venans. On dit proverbialement, C'est un *allant*; pour dire, C'est un homme alerte, qui ne laisse pas perdre ses affaires par paresse, & faute d'aller; ou qui s'intrigue par tout. Il y a aussi une espece de chiens qu'on appelle *Allans* ou *Gentils.* Voyez CHIEN, ou ALAN.

ALLANTOIDE. s. f. Terme de Medecine, qui se dit d'une troisiéme taye, ou membrane, qui enveloppe une partie du fetus, comme une ceinture, ou écharpe depuis le cartilage Xiphoide jusqu'au dessous des flancs seulement; mais elle ne se trouve point au fetus humain. On l'appelle ainsi, parcequ'elle ressemble à une andouille. Drelincourt celebre Professeur à Leyde dans une Dissertation qu'il a faite sur cette membrane, soutient que l'*Allantoide* ne se trouve que dans les animaux qui ruminent, & que c'est une membrane étenduë d'une trompe à l'autre, par le fond de l'uterus entre le chorium & l'ammios.

ALLECHEMENT. s. m. Ce mot, qui est un peu vieux, signifie, Amorce, attraits, appât. Il ne se dit qu'au figuré. Il faut fuir les vanitez mondaines, qui sont les *allechemens* du peché. Resister aux *allechemens* de la volupté. ABL. Les *allechemens* des voluptez n'ont pas été si grands, tandis que nôtre empire ne s'est pas étendu au delà de l'Italie. ABL.

ALLECHER. v. act. Inviter, attraire par quelque appât. On *alleche* des souris avec du lard ou des noix pour les faire tomber dans la ratiere. Ce mot, selon quelques-uns, vient de *esca*: selon d'autres, de *allicere.* Il est plus en usage au figuré; mais comme il vieillit fort, on ne le peut gueres employer que dans le stile plaisant. La douceur des plaisirs *alleche* les hommes à l'amour.

ALLECHÉ, ÉE. part. pass. & adj. Ce mot est vieux, & on ne l'employe plus que dans le Comique.

Maître Corbeau sur un arbre perché
Tenoit en son bec un fromage:
Maître Renard par l'odeur alleché,
Lui tint à-peu-près ce langage. LA FONT.

Cet mots viennent du Latin *allicere*, *attirer.*

ALLE'E. s. f. Course, voyage. On employe souvent tout son temps en *allées* & venuës.

ALLÉE, signifie aussi, un passage ou un corridor dans des bâtimens, par où on va d'un lieu à un autre, & qui en fait la communication.

ALLÉE, soit dans un jardin, soit ailleurs, est un chemin droit, & parallele, bordé d'arbres, ou d'arbrisseaux. On appelle *contre-allée*, les deux petites *allées* qui sont à côté de la plus grande. Dans un jardin une *allée* est une espece de chemin ferme, sablé pour l'ordinaire, avec une bordure qui separe les quarrez les uns des autres.

ALLÉE *de front*; celle qui va droit en face du bâtiment.

ALLÉE *de traverse*, celle qui coupe une *allée* de front à angles droits.

ALLÉE *diagonale*, celle qui coupe un quarré de bois, ou de parterre d'angle à angle.

ALLÉE *biaise*, celle qui par sujettion, ou d'un point de vuë, ou d'un terrein, n'est parallele ni à l'*allée* de front, ni à celle de traverse.

ALLÉE *rampante*, celle qui a une pente sensible.

ALLÉE *en zic-zac*, celle qui étant trop rampante, & sujette aux ravines, est traversée d'espace en espace, par des plate-bandes de gazon, en maniere de chevrons brisez, pour en retenir le sable. On appelle aussi *allée en zic-zac*, celle qui dans un bosquet, ou un labyrinthe, est formée par divers retours d'angles pour la rendre plus solitaire, & en cacher l'issuë.

ALLÉE en *perspective*, celle qui est plus large à son entrée qu'à l'issuë, pour lui donner plus d'apparence de longueur.

ALLÉE *couverte*, celle qui est bordée de grands arbres, comme tilleuls, ou hormes, qui par l'entrelassement de leurs branches donnent du couvert, & de la fraîcheur: ou une *allée* qui est faite d'un berceau de treillage.

ALLÉE *labourée, & hersée*, celle qui est repassée avec la herse, & où les carrosses peuvent rouler.

ALLÉE *sablée*, celle où il y a du sable sur la terre battuë.

ALLÉE *bien tirée*, celle que le Jardinier a nettoyée de mechantes herbes avec la charuë, & qu'il a ensuite repassée avec le râteau, pour unir, & approprier la superficie.

ALLÉE *de compartiment*, un large sentier qui separe les carreaux d'un parterre.

ALLÉE *d'eau*, chemin bordé de jets, ou bouillons d'eau sur deux lignes paralleles.

ALLEGATION. s. f. Citation d'une loi, d'une autorité,

autorité, d'un passage. La plupart des *allegations* des Heretiques sont fausses.

Allegation, se dit aussi de la simple proposition d'une chose qu'on met en avant. Il y a lieu d'admettre la preuve de l'*allegation* de cet alibi.

ALLEGE. s. f. Bateau de suite ou de convoi qu'on attache vuide à la queuë d'un grand, pour l'alleger & prendre une partie de sa charge, en cas qu'il periclitât. Les coches de Sens, de Joigny, d'Auxerre ne partent point, qu'il n'y ait une ou deux *alleges* attachées à la queuë.

On le dit aussi sur mer des bâtimens destinez à porter les marchandises des vaisseaux qui tirent trop d'eau. Les *alleges* servent aussi au delestage. Le maître ne peut pas faire saisir pour son fret les marchandises, tant qu'elles sont dans son bord; mais il le peut faire, quand elles sont dans les *alleges*. En quelques lieux on les appelle *souleges*. Du Cange les appelle en Latin *levia* & *levamentum*.

Allege, en termes de Maçonnerie, est ce petit mur qui sert d'appui dans les croisées, & qui est moins épais que les pieds droits, & que le reste du mur.

ALLEGEANCE. s. f. Soulagement d'un mal. Cette veuve cherche de l'*allegeance* à sa douleur dans la retraite, dans les consolations spirituelles. Corneille s'est servi de ce terme; mais on ne s'en peut plus servir aujourd'huy: il a trop vieilli.

Allegeance. Serment d'*allegeance*, est un serment que les Anglois prêtent au Roi en qualité de Roi & de Seigneur temporel, pour le distinguer d'un autre serment qu'ils lui prêtent en qualité de Primat, & qu'ils appellent le serment de Primatie. En ce sens le mot d'*allegeance* vient de ces mots Latins *ad legem*.

ALLEGEMENT. s. m. Il signifie la même chose, mais son usage est plus ordinaire & plus étendu. Les remedes donnent de l'*allegement* aux maladies: s'ils ne guerissent la goute, au moins ils y donnent quelque *allegement*. Les reflexions philosophiques donnent de l'*allegement* à l'esprit, quand il est fort affligé. Ce mot est aussi un peu vieux.

ALLEGER. v. act. Rendre moins pesant, moins chargé, moins douloureux. Les Marchands dans la tempête jettent une partie de leurs marchandises dans la mer pour *alleger* le vaisseau. Je me sens tout *allegé* d'avoir quitté mon manteau. Un lavement *allege* beaucoup ceux qui sont tourmentez de la colique.

Alleger, se dit en termes de Marine; pour dire, Aider à quelque mouvement qui sert à faire soulever, ou pousser en avant quelque chose, ou pour faire parer quelque manœuvre. Ainsi on dit, *Alleger* la tournevire, quand on souleve une corde près du cabestan qui aide avec le cable à lever l'ancre: *Alleger* le cable, quand on y attache plusieurs morceaux de bois qui le font flotter sur l'eau, & empêchent qu'il ne s'arrête sur les rochers. *Alleger* les carguefonds, ou les cargueboulines, c'est les mettre en état de se pouvoir servir de ces manœuvres. *Alleger* un vaisseau; c'est lui ôter une partie de sa charge, afin de le mettre à flot, & de le rendre plus leger à la voile.

Ce mot vient de *alleviare*, comme *leger* de *leviarius*. Menage.

Alleger, se dit figurément en Morale du soulagement des chagrins, des afflictions d'esprit. Il est allé philosopher à la campagne pour *alleger* ses ennuis. Malherbe a dit élegamment:

C'est bien, je le confesse, une juste coutume,
Que le cœur affligé
Par le canal des yeux vuidant son amertume,
Cherche d'être allegé.

Des Auteurs plus modernes que Malherbe s'en sont servis aussi; mais cela n'a pû le remettre dans le bel usage. Il faut dire en sa place, *soulager*.

Allegé, ée. part. pass. & adj.

ALLEGERIR. v. act. Terme de Manege. C'est rendre le cheval plus leger du devant que du derriere; faire qu'en trottant il soit prêt de galoper, & qu'il ne soit point pesant d'épaules. Le mot vient du Latin *levis*, *leger*.

ALLEGORIE. s. f. Figure de Rethorique, qui est une metaphore continuée, quand on se sert d'un discours qui est propre à une chose pour en faire entendre une autre. L'*allegorie*, pour être belle, doit être ingenieusement continuée. Oe. M. Il y a dans les Peres de l'Eglise des *allegories* bien froides, & qui ne sont fondées que sur quelque étymologie grammaticale, ou sur des jeux de mots ausquels ils font allusion. M. Simon. Le Vieux Testament est une perpetuelle *Allegorie* des mysteres contenus dans le Nouveau. Philon Juif a fait trois livres des *Allegories* sur l'ouvrage des six jours. L'usage des *allegories* ne s'est introduit que fort tard parmi les Payens: c'est-à-dire, lorsque les Philosophes voulurent rendre raison des fables, & des anciennes Histoires des Dieux. Il fallut faire accroire à ceux qui étoient choquez de ces absurditez, que les Poëtes avoient pensé toute autre chose que ce qu'ils avoient dit; & de là vient le mot d'*allegorie*. Car un discours qui à le prendre dans son sens propre, ἄλλο ἀγορεύει, signifie toute autre chose que ce que l'on veut dire, est ce qu'on appelle proprement une *allegorie*. Ainsi parmi les Grecs on tourna l'Histoire en *allegorie*, de peur que l'on ne crût que les Dieux de la Grece avoient été des hommes assez corrompus. Les Juifs trouverent cette methode d'expliquer la Religion admirable, & s'en servirent pour interpreter les livres Sacrez d'une maniere plus conforme au goût des Payens. Les Chretiens imiterent les Juifs, & interpreterent allegoriquement le Vieux & le Nouveau Testament. Voilà l'origine des *allegories* si frequentes dans la Religion. Le Cl. Clement d'Alexandrie donna beaucoup dans les *allegories*, s'imaginant relever par là la simplicité de l'Ecriture. Origene qui avoit l'imagination vive, & feconde, est tout plein d'*allegories*. Il appelloit corporels ceux qui s'attachoient trop à la lettre, & qui ne s'appliquoient pas à decouvrir le sens mystique caché sous chaque mot, & sous chaque syllabe. M. Simon.

ALLEGORIQUE. adj. m. & f. Qui tient de l'Allegorie. L'Ecriture a son sens litteral, & son sens *allegorique*. Le sens *allegorique* ne fait point une preuve: c'est seulement une application arbitraire. Oe. M. Il y a une Nouvelle *Allegorique* des troubles arrivez dans le Royaume de l'Eloquence.

ALLEGORIQUEMENT. adv. D'une maniere allegorique. On ne doit pas prendre ce passage à la lettre, il s'entend *allegoriquement*.

ALLEGORISER. v. act. Parler par allegories. Les Levantins se plaisent à *allegoriser*. Par ex. le Gouverneur du Schiras fait ajoûter à tous ses titres, *Fleur de courtoisie*, *Muscade de consolation*, *& Rose de plaisir*.

ALLEGORISTE. s. m. Auteur qui explique les choses par allegorie. Les anciens Interpretes de l'Ecriture ont été presque tous des *Allegoristes*. Saint Augustin, St. Gregoire, Theophylacte, Origene, Denis le Chartreux, ont expliqué la Bible en *Allegoristes*, dans des sens allegoriques.

Ces mots viennent du Grec *alligoreo*, *muto*, *je change*.

ALLEGUER. v. act. Citer une loi, une autorité, un exemple. Les Avocats doivent rapporter les propres termes des loix qu'ils *alleguent*. Plusieurs Orateurs *alleguent* des passages, & des autoritez qu'ils forgent eux-mêmes.

Alleguer, signifie aussi, Mettre en avant. Celui qui a tort, a toûjours quelque pretexte, quelque vaine excuse à *alleguer*. *Alleguez*-vous cela de vôtre chef, ou

si vous avez pouvoir de l'*alleguer*, de le proposer? Ne m'*alleguez* point pour auteur; c'est-à-dire, Ne me citez point. C'est à celui qui *allegue* un alibi, de le prouver. En Droit on ne croit point à celui qui *allegue* sa propre turpitude.

ALLEGUÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un Juge doit prononcer selon que les choses sont prouvées & *alleguées*.

Ces mots viennent du Latin *allego*.

ALLELUYA. s. m. C'est une Plante dont la racine est écailleuse blanche, ou d'un blanc tirant sur le rouge, & fibreuse. Il en sort de petites tiges, minces & rondes, sur chacune desquelles il y a trois feuilles rangées. Ces feuilles sont assez grandes, plus larges que longues, faites en cœur, velues & d'un verd tirant sur le jaune. Elles ont un goût aigre. D'entre ces feuilles il s'éleve d'autres pedicules, qui portent chacun une seule fleur, qui est grande, de couleur blanche, mince, canelée & composée de cinq feuilles qui sont pourtant jointes à leurs onglets. Son fruit qui est membraneux, & qui ressemble en quelque maniere à une lanterne, contient quelques semences de couleur rousse, canelées & semblables au noyau d'une pêche. On l'appelle autrement, Pain de Cocu, & en Latin *Trifolium acetosum*, *oxys*, *oxytriphillum*, *acetosella*, *& lujula*. Selon Dodonée on l'appelle *alleluya*, parcequ'elle fleurit dans le temps qu'on chante *alleluya* dans les Eglises: & selon Scaliger il vient de l'Italien *Juliola* par corruption.

ALLELUYA, est aussi un mot de rejouïssance, que l'Eglise chante au temps de Pâques à la fin des traits ou versets. C'est St. Jerôme qui l'avoit introduit dans l'Eglise de Rome du tems du Pape Damase.

Ce mot est Hebreu, & signifie *Laudate Deum*. C'a été aussi autrefois un cri militaire, comme on voit dans Ado Viennensis.

ALLEMAND. s. m. Ce mot est le nom du peuple qui a occupé la vieille Germanie, qui habite le long des rives du Rhin, du Danube, de l'Elbe, & de l'Oder. Il est venu en usage dans la Langue en ces phrases proverbiales. Vous me prenez bien pour un *Allemand*; c'est-à-dire, pour une duppe, pour un homme qui ne connoît pas le prix des choses. Ainsi Sarrasin a dit; Phillis la plupart des amans sont des *Allemands* de tant pleurer, &c. On dit aussi, une querelle d'*Allemand*; c'est-à-dire, une querelle faite sans sujet, & de gayeté de cœur. Je n'entends non plus cela que le haut *Allemand*; c'est-à-dire, que c'est une chose qui n'est point intelligible.

Ce mot en langage du païs signifie, *tout homme*: desorte que ce peuple a été appellé ainsi, à cause qu'il étoit composé de plusieurs nations, comme temoigne Agathias; de même que les anciens habitans du même païs avoient été appellez autrefois *Germains*, parcequ'ils vivoient entr'eux en paix, sans haine ni jalousie. Le mot d'*Alleman* est fort ancien. On le trouve dans la vie d'Antonin Caracalla écrite par Spartien.

ALLEMANDE. s. f. Piece de Musique qui est grave, & de pleine mesure, qu'on jouë à quatre tems lens sur les instrumens, & particulierement sur le luth, le theorbe, l'orgue, & le clavessin. Elle commence par une crochuë hors de mesure.

ALLER. v. neut. Se transporter d'un lieu à un autre, soit par son propre mouvement, soit par le secours d'une voiture. *Allons* entendre le Sermon. Il est *allé* en voyage. Il est plus seur d'*aller* par terre que par mer. On dit aussi, Je ne ferai qu'*aller* & venir; pour dire, Je ne m'arrêterai point en chemin. Ce verbe *aller* est le seul irregulier de la premiere Conjugaison. Il se conjugue ainsi: *je vais* (quelques-uns disent *je vas*; mais c'est contre le bel usage) *tu vas*, *il va*. *Nous allons*, *vous allez*, *ils vont*. Il a à l'imparfait *j'allois*: au preterit, *je fus*, *j'ai été*, *je suis allé*: au futur *j'irai*. Dans le subjonctif, il a *que j'aille* pour le present: *j'irois*, *j'allasse* pour l'imparfait: *que je sois allé*, *que j'aye été*, pour le preterit: *je serois allé*, *je fusse allé*, *j'aurois été*, *j'eusse eté*, pour le plusque parfait: *je serai allé*, *j'aurai éte*, pour le futur. Dans l'imperatif on dit *va*, *qu'il aille*, *allez*, *qu'ils aillent*. Il seroit trop long de raporter ici les diverses occasions où il se faut servir tantôt de l'un, & tantôt de l'autre des preterits de ce verbe. On peut consulter tous ceux qui ont fait de nouvelles remarques sur la langue Françoise, pour s'en instruire. On dira seulement, que quand on veut exprimer que quelcun est en chemin pour aller en quelque lieu, ou qu'il est dans ce lieu-là, il faut dire qu'*il est allé*: mais si l'on veut exprimer qu'il est de retour, il faut dire *il a été*. *Il est allé* à Rome; pour dire, il est à Rome, ou en voyage pour y *aller*. *Il a été* à Rome; pour dire, il en est de retour; ou, il en est parti. Il faut dire encore pour parler regulierement, *il alla* trouver son ami; & non pas *il fut* trouver son ami. On dit; Le courier est *allé* de Paris à Rome en dix jours; & il est *venu* de Rome à Paris en huit jours. Il est bon de remarquer cette difference. MEN.

> *M'en irai-je moi seul, rebut de la fortune*
> *Essuyer l'inconstance au Parthe si commune?* RAC.

Menage derive ce mot de *anare*, qui a été fait de l'Italien *andare*, qu'il pretend avoir été fait d'*anduare*, qu'on a dit pour *andruare*. Voyez ses raisons. Et en un autre lieu il dit qu'il vient de *ambulare*, qu'on a dit pour *proficisci*. D'autres le derivent de *ala*, parceque les ailes servent à *aller* plus vîte, *quasi ab alis ferri*.

ALLER, se dit aussi en parlant d'un mouvement insensible qui aboutit à quelque fin. Cet homme s'en *va* mourant; pour dire, que sa santé s'altere beaucoup: ou absolument. Il s'en *va*, ou, Il s'en *va* le grand galop; pour dire, Il tire à la fin. Il est *allé* de vie à trépas. On dit, qu'un enfant s'en *va* grand; pour dire, qu'il croît beaucoup, qu'il est tantôt en âge. On disoit autrefois, Il s'en *va* disant, il s'en *va* chantant, & une infinité de phrases semblables, qui sont condamnées dans une des Remarques de Vaugelas. En effet le verbe *aller* n'est plus en usage avec aucun gerondif, ni en prose ni en vers, à moins qu'il n'y ait un mouvement visible, comme en ces exemples: elles *vont sautant* & *dansant*. ABL. *Il* les *alloit chassant* comme des troupeaux de moutons. VAUG. Encore vaut il mieux dire, elles dansent, & sautent: il les chassoit comme &c.

ALLER, signifie aussi, Reüssir, succeder bien ou mal. Tout *alloit* bien de ce côté-là. ABL. Qu'on aît soin que tout *aille* comme il faut. MOL.

ALLER, se dit aussi pour se comporter, se gouverner, s'y prendre d'une certaine maniere. La medisance y *va* plus doucement. BOIL.

ALLER, se dit encore pour s'étendre loin, se porter loin. Je n'eusse jamais crû que le luxe & la vanité dussent *aller* jusques-là. BOIL.

ALLER, s'employe fort souvent aussi seulement par élegance. Voyez où j'en serois, si elle *alloit* croire cela. MOL. Il n'est pas de la prudence d'*aller* attaquer à force ouverte les defauts qu'on a dessein de corriger. OE. M.

ALLER, se dit aussi en parlant de la maniere dont on se meut. Ce cheval *va* l'amble, le pas, le trot. Ce valet *va* comme un Basque; il *va* du pied comme un chat maigre. Il *va* à pied, en chaise, à cheval, en carrosse, en relais, en litiere. *Aller* à tâtons. Il *va* toûjours bon train. Il *va* en pas de tortuë. *Aller* toûjours devant.

On dit aussi, qu'un homme *va* pied à pied en une affaire; pour dire, qu'il y *va* doucement, & avec prudence: qu'il y *va* de bon pied; pour dire, qu'il y agit diligemment, & sincerement. On dit aussi, qu'il *va* au devant par derriere, lors qu'il previent les objections.

On dit en termes de Venerie, *Aller* sur soi, se *suraller*, se

se *surmarcher*, pour dire, Revenir sur ses erres, sur ses pas, repasser par le même lieu.

En termes de Marine on dit *aller* le vent largue. C'est avoir le vent par le travers, ensorte qu'on ne soit point obligé de haler les boulines. *Aller* au plus près du vent: c'est cingler à six quarts du rumb d'où il vient. *Aller* à la bouline grasse, ou à la grasse bouline, est se servir d'un vent éloigné du lieu de la route par un intervalle d'environ six rumbs. *Aller* proche du vent, ou *aller* à la bouline, c'est se servir d'un vent qui semble contraire à la route, & prendre ce vent de biais, en mettant les voiles de côté par le moyen des boulines. *Aller* debout au vent, ou avoir le vent par prouë; c'est *aller* contre le vent, ou à vent contraire, comme il arrive aux petits bâtimens. *Aller* au lof, c'est chercher l'avantage du vent, & la même chose qu'*aller* au plus prés du vent. *Aller* à la derive; c'est *aller* de côté au gré du vent, & de la marée, au lieu d'*aller* en droiture. *Aller* terre à terre; c'est ranger la côte; naviguer en côtoyant le rivage. *Aller* à trait, & à rame; c'est *aller* avec les voiles, & avec les rames. *Aller* à mâts, & à cordes; c'est quand on a abaissé les verges, & les voiles, pour éviter la fureur du vent. *Aller* à la sonde; est, quand on se trouve dans un païs inconnu, ou dangereux, *aller* en sondant le fond. *Aller* entre deux écoutes, est *aller* contre un vaisseau ennemi pour l'enlever. *Aller* de flotte, c'est *aller* de compagnie. *Aller* en caravane, c'est *aller* croiser sur les Turcs, & faire une campagne de mer. *Aller* en droiture, c'est naviguer en droite route, sans se detourner, & sans s'arrêter. *Aller* en course, c'est croiser sur les vaisseaux du parti contraire.

A l l e r, se dit aussi des choses qui sont d'ordinaire ensemble ou de compagnie. Ces Messieurs sont *allez* de compagnie en un tel lieu. Les étourneaux sont maigres, parcequ'ils *vont* en troupe. Ces deux bas, ces deux gans *vont* ensemble, sont pareils. Ces deux Seigneurs *vont* de pair, sont égaux en rang. On dit aussi, qu'une chose *va* de pair avec une autre, quand elle est d'un merite égal.

A l l e r, se dit aussi des choses inanimées & des automates. Saturne *va* le plus lentement de toutes les Planetes. Toutes les rivieres *vont* à la mer. Cette horloge *va* trop vîte, ne *va* pas bien. Cela *va* tout seul. Cela s'en *va* fait, pour dire, sera bien-tôt achevé. Ce bâtiment *va* fort lentement; pour dire, il n'avance gueres. Sa dépense *ira* plus loin qu'on n'avoit crû. C'est un tel galant qui fait *aller* le ménage, la cuisine de cette maison.

A l l e r, se dit aussi de ce qui conduit, qui aboutit en quelque lieu. Où *va* ce chemin-là? il *va* à l'Eglise, à la riviere; il y aboutit. Cette pyramide *va* en pointe.

A l l e r, signifie quelquefois, Oter, chasser, en ces phrases. On ne sçauroit faire en *aller* cette tache d'encre qu'avec du verjus, ou quelque acide. Ce valet s'en est *allé* sans qu'on l'ait chassé. Donnez moi un secret pour faire en *aller*, pour chasser les écornifleurs. On dit en ce sens, *Aller* du ventre, *aller* à la selle, *aller* à la garderobbe, *aller* par haut & par bas, pour dire, Vuider ses excremens. Ce malade laisse tout *aller* sous lui.

A l l e r, signifie aussi, S'échapper, s'écouler. Le tonneau s'en *va*, pour dire, que la liqueur s'en écoule, qu'il s'enfuit. On le dit aussi du tems. On dit d'un debauché, que tout son bien s'en est *allé*, pour dire, qu'il l'a dissipé, qu'il l'a perdu. C'est un Chymiste dont tout le bien s'en est *allé* en fumée. Tous les desseins de cet homme s'en sont *allez* avau l'eau.

A l l e r aux avis, c'est-à-dire, Recueillir les voix quand on preside. *Aller* au conseil, c'est-à-dire, Consulter une affaire. *Aller* au Devin, *aller* aux nouvelles, aux enquêtes, c'est, S'enquerir, chercher des instructions des faits dont on a besoin, de ce qui se passe. *Aller* aux écoutes, c'est, Epier, écouter secrettement ce qu'on dit d'une affaire où on prend quelque interêt.

A l l e r, se dit figurément en choses morales. Cet homme *ira* bien loin, pour dire, qu'il a du genie, du talent pour se bien avancer dans les Lettres, dans les charges, pour faire fortune. On dit, qu'une affaire *ira* loin, pour dire, qu'elle deviendra de consequence, qu'elle durera long temps, qu'elle coûtera bien de la peine & des frais: que cela n'*ira* pas plus loin, qu'on en demeurera là, qu'on gardera le secret. Je vois bien où *ira* cette question, ce procés; pour dire, à quoy il se determinera. Le commerce ne *va* pas, pour dire, On n'a pas debit de ses marchandises. Les affaires de ce Marchand *vont* mal, pour dire, sont en mauvais état.

A l l e r, signifie aussi, Tendre, aspirer. Cet Abbé *va* tout droit à l'Episcopat. Ce Prelat *va* au Cardinalat. C'est un adroit qui *va* à ses fins, qui ne songe qu'à ses avantages, il *va* droit au but. Il vouloit *aller* à la gloire par le chemin de la vertu. A b l.

On dit encore, Je ne *vais* pas au contraire de ce que vous pretendez, pour dire, J'y consens; je ne conteste pas. On dit aussi, qu'un homme *va* droit; pour dire, qu'il est juste, sincere; qu'il n'est point trompeur, ni corrompu; & pareillement, qu'il *va* droit en besogne.

On dit aussi, *Aller* par justice, pour dire, Poursuivre par les voyes de droit: *Aller* par la douceur, par des voyes amiables.

A l l e r, s'employe quelquefois pour dire, Il s'agit. C'est une affaire où il y *va* de tout son bien. Il faut prendre garde d'offenser Dieu, il y *va* de nôtre salut. C'est une entreprise où il y *va* de la vie, de la tête. Il y *va* de vôtre reputation. V a u g. Il y *alloit* de sa gloire. A b l.

A l l e r, signifie aussi, Etre en une disposition ou situation convenable. Cet habit vous *va* bien. Ce rabat vous *va* à merveilles, pour dire, Cela vous sied bien, il est bien mis. On dit aussi, Comment vous *va*? pour dire, Comment vous portez-vous?

A l l e r, signifie encore, Atteindre à quelque chose, y arriver. Il n'y a qu'une grande penetration qui puisse *aller* là. Il signifie aussi, Aboutir, finir, se terminer: *Aller* en pointe. On dit encore *aller*, pour regarder, toucher: Je n'ai rien dit qui *aille* à vous, pour dire, je n'ai rien dit qui vous regarde, qui vous touche.

A l l e r, joint à l'infinitif d'un verbe, sert à marquer toutes les actions de la vie: *Aller* boire: *aller* manger: *aller* dormir: *aller* jouër. On dit encore: Le soleil *va* se coucher; pour dire, qu'il est sur le point de se coucher, de disparoître.

A l l e r, en termes de jeu, signifie, Mettre au jeu, provoquer les autres joüeurs à coucher une pareille somme. On dit au berlan & au lansquenet, J'y *vais* de tant, pour dire, Je mets tant au jeu. Au dez & à la bassette, Il y *va* de tout son reste.

On dit aussi, S'en *aller* de ses cartes, pour dire, les écarter, s'en deffaire en les joüant. Il faut s'en *aller* des hautes cartes pour aider au contre.

On dit aussi avec le pronom personnel, S'*aller* battre, s'aller promener, s'*aller* baigner, &c.

Se laisser *aller*, se dit des gens qui ne sont pas fermes soit de corps, soit de resolution. Il laisse *aller* son corps, ses bras, sa tête en dansant. Il se laisse *aller* à toutes ses passions. Il se laisse *aller* à tout ce qu'on lui dit, pour dire, Il est credule, facile. Cette fille s'est laissée *aller*, pour dire, qu'elle n'a pas resisté aux persuasions de son amant. Il se laisse *aller* aux pleurs comme une femme.

femme. Abl. Heureux l'homme qui ne se laisse point *aller* au conseil des méchans.

Allez, se dit absolument à l'imperatif, pour un commandement de sortir, ou une marque qu'on est en colere. *Allez* tout à l'heure dehors. *Allez*, vous ne meritez pas qu'on vous aime. *Allez* au Diable.

Aller, est quelquefois un mot substantif. L'*aller* ne me coûte rien, il n'y a que le retour.

Au long *aller*, Au pis *aller*. Adverbes. Mettre la chose au pis. On dit aussi, un pis *aller*, pour dire, ce que j'aurai de plus fâcheux.

Aller, se dit proverbialement en ces phrases. *Aller* son grand chemin, *aller* son train, pour dire, N'entendre point de finesse en quelque chose: qu'un homme sçait *aller* & parler; pour dire, qu'il est éclairé, qu'on lui peut confier quelque affaire. On lui a donné l'*aller* & le venir, pour dire, un soufflet sur chaque jouë. On dit encore, A force de mal *aller* tout ira bien, quand on espere quelque changement aux affaires. On dit aussi, Il y *va* de cul & de tête, comme une corneille qui abbat des noix; Il n'y *va* que d'une fesse, pour dire, qu'il agit mollement, & lentement. Cela est comme le Breviaire de Messire Jean, il s'en *va* sans dire, en parlant de quelque chose, qu'on doit sousentendre. Cela *va* comme il plaît à Dieu, en parlant d'une chose dont on neglige la conduite. Cela ne *va* pas comme vôtre tête, pour dire, n'*ira* pas comme vous pensez. On dit, qu'un homme *va* vîte en besogne, pour dire, qu'il expedie les affaires; & quelquefois, qu'il y *va* à l'étourdie, & qu'il ne consulte pas assez. *Allez* lui dire cela, & puis *allez* vous chauffer à son feu: pour dire, *Allez* lui reprocher en face sa faute. Toûjours *va* qui danse; pour dire, Faire une chose bien ou mal. Tout son bien s'en est *allé* en eau de boudin, en broüet d'andouilles, avau l'eau. On dit aussi, Il *va* & vient comme pois en pot. Tout y *va*, la paille & le blé. On dit encore, On *va* bien loin depuis qu'on est las. Tous chemins *vont* à Rome. On dit, qu'un homme n'y *va* pas de morte main, pour dire, qu'il frappe de toute sa force. On dit, qu'on a bien hâté d'*aller* quelcun, pour dire, qu'on lui a fait quelque verte reprimende. On appelle aussi, un las d'*aller*, un faineant, un paresseux, qu'on a de la peine à faire travailler. On dit aussi, Ce qui vient par la flûte, s'en *va* par le tabourin, pour dire, que le bien s'en est *allé* comme il étoit venu: ce qui se dit aussi d'un bien mal acquis. Cet homme *va* comme on le mene, c'est-à-dire, est foible, & ne fait rien de lui-même.

ALLERIONS, ou ALELIONS. s. m. Terme de Blason, qui se dit des petites aigles qui n'ont ni bec, ni jambes, non plus que les merlettes, qui different pourtant les unes des autres. Car les merlettes ont les ailes serrées, & sont comme passantes; là où les *allerions* sont en pal montrant l'estomac, & ont l'aile étenduë comme les aigles & aiglons; toutefois avec cette difference, que le vol est abaissé. Montmorency porte d'or à la croix de gueules cantonnée de seize *allerions* d'azur. La Maison de Lorraine a pris pour armes une bande de gueules à champ d'or chargée de trois *allerions* d'argent, sur ce fondement, qu'*alerion* est l'anagramme de Lorraine en un temps où les Rebus & les allusions étoient en regne.

Ce mot signifioit autrefois *aiglettes*, & il n'y a pas cent ans que l'usage a prevalu de les nommer *allerions*, & de les peindre à ailes étenduës sans pieds & sans bec: ce qui fait que Menage derive ce mot de *aquilario*, diminutif de *aquila*. D'autres le derivent de *alliers*, vieux mot François, qui signifioit une sorte d'oiseaux vivans de rapine.

ALLEU, ou ALEU, ou ALODES. s. m. Vieux mot Gaulois. Après la conquête des Gaules, les terres furent partagées en deux manieres à l'égard des particuliers: en benefices, & en alodes, au *aleuds*. Les benefices consistoient en terres que le Prince donnoit aux gens de guerre, ou à vie, ou pour un temps fixé. Les *aleuds* étoient les terres qu'on laissoit en proprieté aux anciens possesseurs. Dans les Capitulaires de Charlemagne, de Louïs le Debonnaire, & de Charles le Chauve, on trouve cette perpetuelle opposition entre benefice, & *aleu*. Le P. Sirmond en distingue de trois sortes; Propres, acquets, & ceux qui provenoient de la liberalité du Prince. Cette prerogative des *aleuds* sur les benefices, dura jusqu'à la decadence de la 2. race. Alors les *aleuds* changerent de nature. Les Seigneurs feodaux contraignirent les possesseurs des biens allodiaux de les tenir d'eux à l'avenir. Ce changement arriva en Allemagne aussi bien qu'en France. Il n'y eut que les villes qui se conserverent un peu d'avantage contre l'oppression; c'est pourquoy l'on y trouve encore plus de francs *aleuds*: Ainsi les *alodes*, ou les *aleuds* dans leur naturelle signification, n'étoient autre chose qu'une proprieté hereditaire. Mais presentement ce mot n'est plus en usage qu'en y ajoûtant le mot de *franc*; & alors il signifie une terre, Seigneurie, ou heritage soit noble, soit roturier, independant de tout Seigneur, qui ne doit aucune charge ni redevance, & qui n'est sujet à aucuns droits, ni devoirs Seigneuriaux: il est seulement sujet à la jurisdiction. L'usurpation des feodaux sur les biens allodiaux alla si loin, que presque tous les *aleuds* ou leur furent assujettis, ou furent eux-mêmes convertis en fiefs. De là est venuë la maxime, *nulle terre sans Seigneur*. Sur ce fondement la plupart des Docteurs François tiennent que le *Franc-Aleu*, étant un privilege, & une concession particuliere contre le droit commun, tout heritage est presumé tenu d'un fief, à moins que le *franc aleu* ne soit prouvé par un titre special. La presomption generale est pour le Seigneur; sur tout quand son territoire est continu, & uniforme, ensorte qu'il ne s'y trouve point de terre *en franc-aleu* qui y soit enclavée. En ce cas il faut que celui qui pretend posseder un *franc-aleu*, le justifie par un titre particulier. En quelques lieux, on distingue entre un *franc-aleu* noble, & un *franc-aleu* roturier. Le *Franc-aleu* noble, est celui qui est erigé en fief, où il y a Justice censive & fief mourant de lui. Le *Franc-aleu* roturier, est celui qui n'a ni Justice, ni fief relevant de lui: il se partage roturierement, & l'autre noblement. Voyez Du Moulin sur l'art. 68. de la C. de Paris. En Latin *allodium*.

L'origine de ce mot est fort controversée. M. de Caseneuve dit qu'elle n'est gueres moins inconnuë que celle du Nil. Budée & Alciat le derivent de *a*, & de *laudare*; parceque celui qui tient en *franc-aleu* n'est point tenu de loüer, ni de reconnoître aucun Seigneur: Bodin de *aldius*, ou de *aldia*, qui dans les Loix des Lombards signifie un *Affranchi*: Vossius de l'Allemand *al-oudt*, qui signifie, Ce qu'on possede en propre, d'ancienneté, sans aucun bienfait de Seigneur: Caseneuve, de *a*, & de *loz*, ou de *an lodt* après Rhenanus, vieux mots Allemands qui signifioient *sort*, croyant que ces terres en *franc-aleu* étoient venuës d'un ancien patrimoine, & n'avoient point passé par le sort qu'avoient jetté les Conquerans des Gaules, quand ils avoient partagé entre eux les terres qu'ils avoient usurpées. Hauteserre après Dominicus le derive de l'Allemand *ohn leiden*, qui veut dire, *sans sujettion*. Quelques-uns le derivent de l'Hebreu *halal*, qui signifie *laudare*, *quasi possessionem laudatam habere*. Lipse le derive de *Aleudi*, Isle d'Allemagne: Borelli du Grec *alytos*, c'est-à-dire, *libre*; car en effet *alleu* signifie *franchise*. Du Cange pretend que *alodium* tout seul signifie un heritage sans charge: mais qu'en general *alodis* & *alodum* s'est dit de tout heritage

ou

ou fonds, ou immeuble propre; & qu'on disoit *Transire in alodum*, pour dire, Donner en proprieté. Outre les origines ci-dessus, il dit que Spelmannus le derive du mot Saxon *leod*, qui signifie *heritage populaire*, opposé à *seigneurial*. Wendelinus le derive de *alder*, qui signifie *majeur*, comme étant une chose qui avient par succession legitime des ancêtres. Menage rapporte toutes les differentes opinions des Auteurs là-dessus, & ne se determine point. Mais après toutes ces incertitudes, il y a plus d'apparence de s'arrêter à ce que dit Galand, que *leud* est un vieux mot François d'origine Gauloise, dont Pasquier dit que sont derivez *lots*, & *lotir*. Il y a un petit païs vers l'Auvergne qu'on appelle *Franc-alleu*, qui est proche de Combrailles. Voyez M. Bignon sur Marculphe, & le P. Sirmond sur les Capitulaires de Charles le Chauve.

ALLODIAL. adj. Qui est compris dans un franc alleu. Cet heritage est *allodial*, il ne paye point de laods & ventes, & n'est sujet à aucunes redevances. Les fonds *allodiaux* ne reconnoissent aucun superieur en feodalité.

ALLIAGE. s. m. Mélange de divers metaux, ou d'un seul metal de differens titres. On le dit particulierement de l'or & de l'argent, & des monnoyes. Le titre des monnoyes change suivant la quantité d'*alliage* qu'on y met. L'argent d'Allemagne est plus bas que celui de Paris, parce qu'on y met plus d'*alliage*. L'*alliage* pour les statuës se fait moitié de cuivre rouge, & moitié de cuivre jaune. FEL.

Ce qui a donné lieu à l'*alliage*, est I. le mélange des metaux qui ne viennent pas des mines en leur entiere pureté. II. L'épargne de la depense qu'il faudroit faire pour les affiner. III. La necessité de les rendre plus durs par quelque portion d'autre metail, afin que le frai ne diminuât point leur poids. IV. La fonte des monnoyes étrangeres qui sont alliées. V. Les frais de la fabrication qui sont pris sur la monnoye. VI. Le droit des Princes pour leur seigneuriage.

ALLIAGE, se dit en Arithmetique du mélange de plusieurs choses ensemble de divers prix, ou de differente valeur. Par la regle d'*alliage* on suppute, ou le prix commun de ce mélange de choses de differente valeur; ou combien il faut de chacune de ces choses pour en composer un mélange, sur un certain pied, afin de les reduire à un certain prix, ou à un certain nombre.

ALLIAGE, se dit aussi au figuré pour toute sorte de mélange & d'union. Les élemens sont des êtres simples qui naissent du premier *alliage* des principes. ROH.

ALLIAIRE. s. f. Plante dont la racine est petite, blanche & sentant l'ail. Elle pousse des tiges d'une ou de deux coudées de hauteur, minces & veluës. Ses feuilles sont au commencement rondes, comme celles du lierre terrestre; ensuite elles deviennent un peu longues & dentelées tout à l'entour; elles ont aussi le goût & l'odeur de l'ail, comme la racine, mais moins forts. Les fleurs sont au haut de la tige & des branches; elles sont petites, blanches, & composées de quatre petites feuilles. Sa semence qui est noire & oblongue est contenuë dans des siliques longues, angulaires & divisées en deux loges, dans chacune desquelles il y a une semence. En Latin *alliaria*, à cause de son odeur. C'est une espece de Juliene ou *Hesperis*. Quelques-uns l'appellent, *Hesperis allium redolens*. On s'en sert dans les sausses, & dans les ragouts. Elle est bonne aussi pour faire uriner, contre le venin, contre les vieilles toux, & sur tout contre la cangraine.

ALLIANCE. s. f. Liaison qui se fait entre deux personnes ou deux familles par le moyen d'un mariage. Il y a plusieurs *alliances* contractées entre ces deux maisons. L'heureuse *alliance* de la France & de l'Espagne. L'*alliance* est une cause de recusation.

ALLIANCE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il se contracte une *alliance* spirituelle au Batême entre le parrein, & la marreine, le pere & la mere du batisé. L'*Alliance* spirituelle empêche le mariage. L'Arche d'*Alliance* chez les Juifs étoit le coffre où étoient enfermées les Tables de la Loi. La plupart des Bourgeois s'appellent compere, & cousin, & il n'y a rien de plus ordinaire entr'eux que ces noms d'*alliance*. CAIL.

ALLIANCE, se dit aussi des unions, des ligues, des traittez qui se font entre des Souverains & des Etats, pour se joindre d'interêt dans une deffence commune. La Triple *Alliance* de la Hollande avec la Suede & l'Angleterre a été fort fameuse. Ainsi on dit jurer *alliance* avec quelcun. ABL. Recevoir quelcun en son *alliance*. ABL. Rompre, quitter l'*alliance* de quelcun. ARN.

ALLIANCE, se dit figurément pour union, mélange. Faire *alliance* des maximes de l'Evangile avec celles du monde. PASC. Il faut que l'art vienne au secours de la nature, parceque c'est leur parfaite *alliance* qui fait la souveraine perfection. BOIL. L'*alliance* monstrueuse que vous faites de la sainteté avec les crimes les plus detestables, est une preuve que vous n'avez nulle idée de la pieté. NIC.

ALLIANCE. Terme d'Orfevre. Bague ou jonc que l'accordé donne à son accordée, & où il y a un fil d'or & un fil d'argent.

ALLIER. v. act. Fondre differens metaux ensemble pour les mêler, ou les joindre. L'or & le fer ne s'*allient* point ensemble pour se mêler, non pas même pour se souder, si ce n'est par le moyen du cuivre. L'étaim fondu avec l'or s'*allie* tellement qu'on ne les peut separer, & il gâte toute une fonte.

ALLIER, se dit figurément en Morale, pour dire, Joindre une famille à une autre par quelque mariage; & alors il se dit avec le pronom personnel. Cette Maison est bien noble, elle s'est *alliée* plusieurs fois avec des Princes. Quand on s'est *allié* dans une maison, on est reputé de la même famille. Le comperage est une voye de s'*allier* spirituellement.

ALLIER, signifie aussi en parlant d'Etats & de Souverains, Se confederer, se joindre d'interêt; faire ligue offensive & deffensive contre un ennemi commun. Les Suisses se sont toûjours *alliez* avec la France.

ALLIER, se dit figurement pour mêler, joindre ensemble. Vous *alliez* les loix humaines avec les divines. PASC. Avec le pronom personnel, il se dit pour s'associer, se joindre. La misericorde, & la verité s'*allieront* heureusement. PORT-R.

ALLIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ALLIÉ, est aussi substantif, Confederé. Les Rois ont grand soin de prendre les interêts de leur *alliez*. Les Romains avoient beaucoup de Rois *alliez*. Il a fait rendre les places prises sur ses *alliez*.

ALLIER. s. m. Filet tendu sur deux bâtons, propre à prendre des cailles & des perdrix, qu'on appelle aussi *trimallier*, parcequ'il est fait de trois doubles de mailles. Les *alliers* sont deffendus par les Ordonnances.

Ces mots viennent du Latin *alligare*, lier.

ALLOBROGE. s. m. C'est ainsi qu'on appelloit autrefois les Savoyards; & de là est venu que dans le stile Comique & Burlesque, il est pris pour grossier. Il parle François comme un *Allobroge*.

ALLOCATION. s. f. Terme de compte, qui se dit lors qu'on approuve & qu'on allouë un article, & qu'on le passe en compte. Il y a la moitié des articles de ce compte qu'on dispute, dont on ne sçauroit obtenir l'*allocation*. Ce mot vient du Latin *alloco*.

ALLONGE. s. f. Ce qu'on ajoûte à une étoffe, ou à autre chose pour la rendre plus longue. Cette juppe étoit trop courte, il a fallu mettre une *allonge* par embas. On a mis des *allonges* à ces guides pour mener les chevaux du train de devant, qui sont à la volée.

ALLONGE. Terme de Boucher. Nerf de bœuf tortillé, au bout duquel il y a un crochet de fer où la viande est attachée.

ALLONGE. s. f. Terme de Marine. Piece, ou membre d'un vaisseau, qui sert à allonger un autre membre. On appelle *allonge premiere*, celle qu'on empâte avec la varangue, & avec le genouil de fond. *Allonge seconde*, celle qui s'éleve au dessus de la premiere, avec le bout du genouil de fond. *Allonge de revers*, celle qui est plus proche du plat-bord, & qui termine la hauteur du côté du vaisseau. *Allonges de treport*, deux *allonges* qui sont mises au dessus des étains. *Allonge de porque*, une piece de bois qui *allonge* une porque. *Allonges d'écubiers*, sont des pieces de bois plattes, dans lesquelles on perce les écubiers, ou les troux pour passer les cables du vaisseau. *Allonge de poupe*, est la derniere piece de bois au plus haut, qui étant assemblée avec le bout superieur de l'étambord, forme le bout de la poupe.

ALLONGEMENT. s. m. Ce qui allonge, qui rend plus long. Le regime de vivre sert beaucoup à l'*allongement* de la vie. L'*allongement* des procés n'est causé que par les chicanes que font les Procureurs. Dequoi ai-je profité que d'un *allongement* de nom? MOL.

ALLONGER. v. act. Rendre plus long. *Allonger* une juppe, une corde, l'allée d'un jardin, son chemin. Il *allongeoit* un grand cou de gruë pour voir par dessus les autres. Quand on change de cheval, il faut *allonger*, ou raccourcir les étriers.

ALLONGER, en termes d'Escrime, c'est, Porter un coup d'estocade. Les gens de grande taille ont bien de l'avantage à *allonger*. *Allonger* la bote. *Allonger* la pique.

ALLONGER, se dit figurément en choses morales. Un debiteur tâche d'*allonger* le temps pour ne point payer ses dettes. Toutes ces distinctions ne font qu'*allonger* la dispute.

s'ALLONGER, se dit en termes de Fauconnerie, de l'oiseau quand il se revêt de ses pennes, de ses plus grosses plumes.

ALLONGER. On dit en termes de Marine, *Allonger* la terre; pour signifier, aller contre la terre, ou le long de la terre. *Allonger* le cable, pour dire, l'étendre jusqu'à un certain lieu sur le pont, soit pour le bitter, soit pour mouiller l'ancre. *Allonger* la manœuvre, pour dire, l'étendre sur le pont, afin qu'elle soit en état de s'en servir.

ALLONGER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit à un homme qui s'étend, Le cuir sera à bon marché, les veaux s'*allongent*. On dit aussi, *Allonger* la courroye, le parchemin; pour dire, Etendre les choses au delà du pouvoir qu'on a reçû; dire plus qu'on n'a charge de dire.

ALLONGÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle en termes de Chasse, un chien *allongé*, celui qui a les doits du pied étendus par quelque blessure qui a touché les nerfs.

On dit aussi en Fauconnerie, un oiseau *allongé*, quand il a toutes ses pennes entieres & de la longueur qu'il les doit avoir.

Ce mot vient du Latin *elongare*, de *longus*.

ALLOUER. v. act. Approuver quelque point, ou article, en demeurer d'accord. Il se dit proprement dans les redditions de compte. Cet article a été *alloüé* après qu'on en a representé la quittance. Pasquier dit que ce mot vient de *los*, ancien mot François qui signifie *loüange*, ou approbation. Et en effet il vient du mot *elaudare*, qui signifie *approuver*, selon Nicod. D'autres le derivent de *allocare*, disant qu'il vient de *locum dare*: d'autres de *locare*, *conducere*; ce qui convient aux compagnons artisans qu'on appelle *alloüez*.

ALLOÜER, se dit quelquefois dans les conversations. Cette proposition est trop hardie, c'est un article qui ne vous passera pas, qui ne vous sera point *alloüé*.

ALLOÜÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ALLOÜÉ. s. m. se dit chez les artisans, des compagnons qui ont fait le temps de leur apprentissage, & qui s'engagent encore pour quelque temps à servir les maîtres. Les compagnons sont ceux qui servent à la journée; & les *alloüez*, ceux qui ont promis de servir pendant quelque temps. Autrefois *Alloüé* s'est dit du Lieutenant General du Senechal, & particulierement en Bretagne.

ALLOUVI, IE. Qui a une grande faim, telle que celle d'un loup, qui est difficile à rassasier. Les jeunes gens qui sortent d'une maladie sont *allouvis*; ils veulent manger par excés. Ce mot vient de *loup*, de *lupus*. Il est tout-à-fait bas, & ne se dit que par les nourrices de Paris. Cet enfant est tout *allouvi*.

ALLOY. s. m. Certain degré de bonté, lequel resulte du mélange de plusieurs metaux qui ont quelque conformité entre eux, ou titre legitime des monnoyes, & des ouvrages d'or & d'argent suivant les Edits du Prince. L'or doit être travaillé à un certain carat pour être de bon *alloy*. Le titre de l'argent doit être de tant de deniers de fin, autrement il est de mauvais *alloy*. Ce mot est un composé de *loy*, qu'on dit aussi en même sens, qui est fait selon l'Edit & la Loy.

ALLOY, se dit figurément en Morale de la valeur & bonté de toute autre chose. Cette drogue n'est pas de bon *alloy*, elle est falsifiée. Cette raison est de mauvais *alloy*, elle ne passera jamais.

ALLOYER. v. act. Terme de Monnoye. Donner à l'or & à l'argent l'alloy requis & ordonné par les loix.

ALLUCHON. s. m. Le bout d'un herisson, qui est une espece de dent ou de pointe qui entre dans les fuseaux, ou la lanterne des moulins, & autres machines qui se meuvent par roués & pignons.

ALLUMELLE, ou ALUMELLE. s. f. C'est la partie tranchante des couteaux, des rasoirs, des ganifs, des ciseaux, laquelle est faite de fer & d'acier. Ce mot commence à vieillir. En sa place on dit une *lame*. Les Prêtres en divers endroits appellent *allumelle*, une soutane sans manches. Ce mot vient de *lamna*, *lamina*, *laminella*. Nicod le derive *à lamina*, & Menage de *lamella* son diminutif, d'où on a fait aussi *lame* d'épée.

On dit proverbialement, qu'un homme s'est tué de sa propre *allumelle*; quand il a trop fait la debauche de vin, ou de femmes.

> *Cy gît le Seigneur de Mattas,*
> *Lequel de sa propre* allumelle
> *Se tua, prenant ses ebas,*
> *Sur le corps d'une Damoiselle.*

ALLUMER. v. act. Produire de la lumiere en attachant le feu à quelque matiere combustible, capable de donner de la clarté. *Allumer* un flambeau. *Allumez* la lanterne.

On le dit aussi du feu qu'on attise, & qu'on souffle simplement pour avoir de la chaleur. On *allume* le feu avec un fusil, & de la méche. En soufflant le feu il s'*allume*. Le feu d'une forge s'*allume* davantage en y jettant quelques gouttes d'eau.

ALLUMER, se dit figurément en Morale des passions, & signifie enflammer, exciter. Son excuse, au lieu d'adoucir son maître, a *allumé* sa colere. Un amant se plaint que les yeux de sa maîtresse ont *allumé* un grand brasier

brasier dans son cœur. Ce n'est pas peu pour vous d'avoir *allumé* le cœur d'un homme aussi froid que je suis. VOIT. La loi de Dieu excite, & *allume* en nous son amour de plus en plus. PORT-R. Les efforts qu'on fait pour se delivrer de l'amour, ne servent bien souvent qu'à l'*allumer*. LA BR.

Ma flâme par Hector fut jadis allumée;
Avec lui dans la tombe elle s'est renfermée. RAC.

Il y a des boutefeux qui *allument* des seditions, des guerres. On dit aussi en debauche, *Allumer* la lampe, pour dire, verser du vin dans un verre à quelcun pour l'obliger à boire.

ALLUMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ALLUMÉ, en termes de Blason, se dit des yeux, quand ils sont d'un autre émail que le corps de l'animal. Robert I. Duc de Bar portoit d'asur à deux bars, ou barbeaux d'or, dentez, & *allumez* d'argent.

ALLUMÉ, se dit aussi de la flâme d'un bucher, d'un flambeau, & d'un bâton qui est brûlant. St. François de Paule portoit d'or au phœnix de gueules, sur un bucher *allumé* de même.

ALLUMETTE. s. f. Petit baton de bois sec, ou de roseau trempé dans du soufre, qui sert à allumer la chandelle. On dit, quand on veut vanter du bois à brûler, qu'il brûle comme des *allumettes*. Une femme avare veut qu'on fasse servir les *allumettes* par les deux bouts.

Ces mots viennent de la preposition *ad*, & de *lumen*, *lumiere*, qui vient de *lucere*, *luire*.

ALLURE. s. f. La maniere de marcher ou de se transporter d'un lieu à un autre. On connoît bien des gens à leur *allure*. L'*allure* par eau est la plus douce.

ALLURE, se dit aussi du train, de la marche du cheval. Ce cheval a l'*allure* froide, pour dire, qu'il ne leve pas assez le genou, ni la jambe, & qu'il rase le tapis. Ce barbe a de belles *allures*: pour dire, qu'il a la marche belle.

ALLURES DE CERF. Ce sont les endroits par où il passe.

ALLURES, se dit aussi au figuré, en parlant de la conduite, & des intrigues de quelcun: j'ai bien reconnu à ses *allures*, qu'il briguoit secretement cet emploi.

Ce mot a la même étymologie que son verbe *aller*.

ALLUSION. s. f. Terme de Rethorique. C'est une figure qui se fait par un jeu de mots presque semblables. L'affectation des *allusions* est extremement vicieuse en France. Et même sans affectation, elles passent pour froides, à-moins qu'elles ne soient fort heureuses. Mais on peut élegamment faire *allusion* à quelque apophthegme, à quelque histoire, à quelque coutume, lorsqu'on dit quelque chose qui y a du rapport, & qu'on veut faire entendre au lecteur, ou à l'auditeur, qu'on y a pensé en l'écrivant. Ce mot est composé du Latin *ludere*, parceque l'*allusion* est en effet un jeu de mots.

ALLUVION. s. f. Accroissement qui se fait le long des rivages de la mer ou des grandes rivieres par les tempêtes, ou les inondations. Le Droit Romain met l'*alluvion* entre les moyens legitimes d'acquerir par le droit des gens. Il definit l'*alluvion* un accroissement latent & caché; parcequ'il faut que cela arrive presqu'imperceptiblement. Car si un debordement subit de la riviere detachoit une portion considerable d'un fond pour le joindre à un heritage voisin, en ce cas cette portion n'est point censée acquise par le droit d'*alluvion*, & le premier proprietaire la peut reclamer. Les *alluvions* ont éloigné Aigues-mortes de la mer, où il y avoit un port du temps de St. Louis. Cette Isle s'est faite par *alluvion*; le Seigneur voisin pretend qu'elle est à lui par droit d'*alluvion*. Ce mot vient du Latin *alluere*, qui signifie, *baigner*, *arroser de son eau*.

A L M.

ALMADIE. s. f. Terme de Marine. Ce sont de petites barques de quatre brasses de long, faites souvent d'écorce de bois, dont usent les Sauvages de la côte d'Afrique. C'est aussi un vaisseau des Indes, long de 80. pieds, & large de six ou sept, qui ressemble à une navette, à la reserve de son derriere qui est quarré.

ALMAGESTE. s. m. Terme qui se dit d'un livre fameux composé par Ptolomée, où il a recueilli un grand nombre de problêmes des Anciens, servant à la Geometrie, & à l'Astronomie. Il est intitulé en Grec, σύνταξις μεγίστη: ce dernier mot joint avec l'article Arabe *al*, lui a fait donner le nom d'*Almageste* par les Arabes, quand il fut traduit par l'ordre de Maimon Calyphe de Babylone vers l'an 800. *Almagesthi* est le mot Arabe; & nous en avons fait *Almageste*. Le Pere Jean Baptiste Riccioli a fait aussi une Astronomie reformée, qu'il appelle *Almageste* nouveau, où il a compilé toutes les observations des Astronomes anciens, & modernes, & en a conferé les hypotheses.

ALMANACH. s. m. Calendrier ou table où sont écrits les jours, & les fêtes de l'année, le cours de la lune, &c. Cardan a fait un Traité *de supplemento Almanach*. Ce mot est Arabe composé de l'article *al*, & de *mana*, qui signifie *compter*. NIC. Covarruvias dit que selon quelques-uns, ce mot vient de *manah*, qui signifie, selon eux, *Calendrier*. Il ajoûte que Diego Durrea assûre que la terminaison Arabe de ce mot est *manaquebu*, du verbe *necabe*, qui signifie, *predire l'avenir*. Cependant il soutient que ces deux sentimens ne reviennent qu'à une même chose. Car l'Hebreu *manah* sign. *nombrer*, *supputer*. Or tout le monde sçait que les *Almanachs* ne consistent qu'en supputations astronomiques. Scaliger dit qu'il a été fait de l'article *al*, & de *min*, mot Grec qui signifie *mois*. D'autres croyent que ce mot vient des Egyptiens long temps avant les Arabes. DU CANGE. Menage dit que les Arabes l'ont fait du Persan *salmaha*, qui signifie, la *periode de la lune*.

L'*Almanach* du Palais, est celui où on marque les jours où le Parlement ne s'assemble pas: *Almanach* Historial, est un Journal où on marque quelques histoires memorables au jour où elles sont autrefois arrivées.

On dit proverbialement, Je ne prendrai pas de vos *Almanachs*; pour dire, Je ne prendrai pas vôtre conseil sur l'avenir; vos predictions ne sont pas seures. J'ai beau dire la verité, on ne prend plus de mes *Almanachs*. ABL. On appelle un faiseur d'*Almanachs*, un ridicule Astrologue Judiciaire. On dit aussi que quelcun fait ou s'amuse à faire des *Almanachs*, quand il s'occupe à des imaginations vaines, & grotesques. On dit aussi d'une personne qui se ressent de quelque infirmité à tous les changemens de temps, que son corps est un *Almanach*.

ALMANDINE. s. f. Pierre precieuse. C'est une espece de rubis beaucoup plus tendre, & plus leger que le rubis Oriental, & qui tire plus sur la couleur du grenat, que sur celle du vrai rubis. Elle est pourtant au nombre des pierres les plus estimées, quoyqu'elle cede au vrai rubis. On l'appelle aussi *Albandine*. Ce mot vient d'*Albanda* ville de Carie, d'où Pline dit qu'on l'apporte.

ALMUCANTARA, ou ALMICANTHARA. s. m. Terme d'Astronomie. Ce sont des cercles paralleles à l'horizon qu'on s'imagine passer par tous les degrez de l'Equateur, & qui vont en diminuant

quant jusqu'au zenit, qui est le centre d'où ils sont decrits. Ils servent à montrer la hauteur du soleil & des astres, & sont decrits en plusieurs Quadrans & sur l'Astrolabe. Ce mot est tiré de l'Arabe *Almocanthar at*.

A L O.

ALOES, ou ALOE. s. m. Plante qu'on appelle ainsi du mot Grec ἅλς qui signifie la mer, parcequ'elle vient près du bord de la mer. Il y en a diverses especes. L'*aloë* vulgaire a beaucoup de feuilles qui sortent de sa racine; disposées en rond, & s'embrassant les unes les autres par leur partie inferieure. Elles sont longues, pleines de suc, grasses, d'un verd pâle, finissant en pointe, & armées de piquans roides sur les bords, d'un goût fort amer, suivant quelques-uns, & qui ne l'est point du tout suivant quelques autres, mais plutôt rafraichissant. Il sort du milieu de ces feuilles une tige divisée en deux ou trois petites branches, de la hauteur d'un pied & demi, ou de deux pieds, qui porte depuis son milieu jusques au haut des fleurs jaunes, faites en forme de bouteille, & decoupées profondement en six parties. Divers Auteurs raportent une chose fort singuliere de cette plante, qui est qu'après avoir duré environ un siecle, elle pousse quelquefois une tige qui devient fort haute en peu de jours, & qu'on voit croître sensiblement. C'est ce qui est arrivé à Montpellier en l'année 1687. à un vieux *aloë* qui étoit dans le jardin d'un Gentilhomme de cette ville, nommé Pascal de St. Felix, qui poussa en peu de jours une tige qui croissoit à vuë d'œil, & qui devint fort haute; il sortit de cette tige quantité de fleurs, qui contenoient une liqueur assez abondante, desorte qu'en secoüant la tige, cette liqueur tomboit comme une espece de pluye. Peu de temps après toute la plante secha. On appelle autrement l'*aloë*, Joubarbe de mer, ou herbe du perroquet, à cause de la verdure perpetuelle de ses feuilles; & en Latin *sempervivum marinum*.

ALOË, se dit aussi du suc qui decoule de cette plante, & qu'on nous porte des Indes, & d'Arabie. Il s'en fait aussi en Italie. Il y en a de trois sortes, le grossier & terrestre s'appelle *Aloë* caballin, parcequ'on ne l'employe que pour les chevaux. Celui qui est un peu plus purifié, s'appelle *Aloë* hepatique, à cause qu'il est de couleur de foye & jaunâtre. Le plus pur s'appelle *Aloë* Succrotin, parcequ'il vient de l'Ile Socotra, ou à cause de sa couleur qui est d'un jaune d'or luisant & quelquefois transparent. L'*Aloë* est d'un goût extremement amer. On s'en sert en Medecine pour purger, pour fortifier l'estomac, & contre les vers. Il est aussi très-bon pour nettoyer les playes, & pour les garantir de la pourriture.

Ce nom se donne encore à un bois qu'on porte en petit morceaux de Malacca & de Sumatra, & qu'on appelle Bois d'*Aloës*, *Agallochum*, & *Xyaloës*. Il est d'un noir rougeâtre, parsemé de veines de couleur cendrée, dur, pesant, gras, & d'un goût amer. Lors qu'on en met sur du charbon allumé, il bouillonne, il rend une odeur très-agreable, & enfin il s'enflame. L'arbre qui le produit, est semblable à un olivier, mais quelquefois il est plus grand. Ce bois est propre pour fortifier le cerveau, & le cœur. On s'en sert aussi dans les parfums.

ALOIGNE. s. masc. Terme de Marine. Voyez BOUÉE.

ALOPECIE. s. f. Sorte de maladie qui fait tomber le poil de la tête, & quelquefois les sourcils, & la barbe, autrement *la Pelade*, en Latin *Alopecia*. Elle est ainsi appellée par les Medecins, parceque le renard, qu'on nomme en Grec ἀλώπηξ, est sujet dans sa vieillesse à une certaine galle qui lui fait tomber le poil.

ALORS. Adverbe qui veut dire, En ce tems-là. Vaugelas dit dans ses Remarques, que cet adverbe ne doit pas être suivi immediatement d'un *que*: Quand vous aurez accompli vôtre promesse, *alors* je verrai ce que j'aurai à faire. Cela est vrai: cependant il falloit s'exprimer d'une maniere plus precise; car il est constant qu'on dit fort bien, Ce fut *alors* que cette excellente mere commença ouvertement à triompher de joye. Il faut donc dire qu'*alorsque* ne vaut rien, quand on l'employe pour la conjonction *lorsque*. Ainsi pour bien parler, on doit dire, Je fus bien fâché *lorsque* j'eu fait cela; & non pas *alorsque* j'eu fait cela.

ALORS, signifie aussi, En ce cas-là: Si on me fait une telle objection, *alors* je repondrai.

ALORS *comme alors*. Proverbe qui signifie, selon les diverses conjonctures où l'on se trouve. Si une telle chose arrive, *alors* comme *alors*; c'est-à-dire, nous verrons *alors* quel parti nous prendrons.

ALOSE. s. f. Sorte de poisson de mer ressemblant à la sardine, mais bien plus gros. L'*alose* monte au printemps par les rivieres, & sur tout par les graveluses, où elle devient fort grasse. On fait grand trafic d'œufs d'*alose* dans les Indes, où on en voit plusieurs grands navires tout chargez. En Latin *alausa*, d'où on a fait le mot François. Quelques-uns derivent ce mot du Grec *hals*, qui signifie *sel*: car en effet l'*alose* aime tant le sel, qu'elle suit les bateaux qui en sont chargez plus de trois cens lieuës en terre. On l'a aussi appellée en Latin *clupea*, & en Grec *thrilla*.

ALOUETTE. s. f. Petit oiseau gris bon à manger, & qui chante agreablement. Il couve trois fois l'année, en Mai, en Juillet, & en Août. Il éleve ses petits en moins de 15. jours, & vit 9. à 10. ans. OLINA. On prend les *aloüettes* au miroir, & avec des filets. Il y a de deux sortes d'*aloüette*, l'une huppée ou crêtée, qui a sur la tête une crête de plume comme le paon, & qui se nourrit en terre: l'autre sorte vit en troupe, & est le premier qui annonce l'été: mais on dit que les mâles deviennent borgnes, s'ils sont nourris en cage.

Autour de cet amas de viandes entassées
Regnoit un long cordon d'aloüettes *pressées*. BOI.

On les appelle en Latin *galerita*, ou *alauda*, & en Grec *corydalos*. Menage derive ce mot de *alaudetta*, diminutif de *alauda*: c'est un mot que les Romains ont pris de l'ancien Gaulois, lorsque Jules Cesar leva des soldats en France, qui s'appellerent *aloüettes*, à cause de la figure de leur casque, ressemblant à des *aloüettes* huppées, comme dit Suetone.

ALOÜETTE de mer. Oiseau qui ressemble à l'*aloüette* de terre, sinon qu'il est un peu plus gros, plus brun par dessus le corps, & plus blanc par dessous le ventre. BEL.

On dit proverbialement d'un faineant, qu'il attend que les *aloüettes* lui tombent toutes rôties dans le bec. On dit, Si le ciel tomboit, il y auroit bien des *aloüettes* prises, à ceux qui craignent des accidens qui n'arriveront jamais.

ALOURDIR. v. act. C'est faire un bruit capable d'incommoder la tête, & la rendre lourde, ou stupide. Le bruit des cloches, & des carrosses qui passent par cette ruë est capable d'*alourdir* les gens. Regnier a dit des Poëtes importuns recitateurs, Qu'ils *alourdent* de vers, d'alegresse vous privent. Ce mot est vieux, & n'a gueres d'usage qu'au participe.

ALOURDI, IE. part. & adj.

ALOYAU. s. m. Piece de bœuf qu'on couppe le long des vertebres au haut bout du dos de cet animal. On dit, un *aloyau* de la premiere, de la seconde, de la troisiéme piece. Quand il n'y a de la chair que d'un côté, on l'appelle une *charbonnée*. On l'appelle aussi, *la piece de huit heures*; car elle est bonne à manger quand on

on déjûne du matin. L'*aloyau* se mange ordinairement ou rôti, ou mariné, ou mis en ragout.

A L P.

ALPES. f. f. Ce sont de fort hautes montagnes qui separent la France de l'Italie.

ALPES, se prend aussi dans le stile figuré & bas, & signifie *Bosse*. Pretendez-vous en belle taille avec les *alpes* sur le dos? C'est-à-dire, avec une bosse.

ALPHABET. f. m. Disposition par ordre des lettres d'une langue. *Alphabet* Latin, François, Grec. Cette lettre n'est point dans nôtre *alphabet*. Ce mot vient de ce que l'*alphabet* des Grecs commençoit par *alpha*, *bita*. On voit dans les monnoyes anciennes à côté de la figure de la croix des A & des Ω, c'est-à-dire, des *alpha* & des *omega*, en memoire de ce qui est dit dans l'Apocalypse Chap. 1: 7. & 22: 13. *Ego sum*, Je suis, *alpha & omega*; *primus & novissimus*, *principium & finis*. Les anciens Chretiens les faisoient graver aussi sur les sepulcres. Voyez dans Bouterouë un *alphabet* Gaulois tiré des Legendes des monnoyes de la premiere race, dont les caracteres sont fort differens de ceux dont on use à present.

L'ALPHABET François est composé de 23. lettres. Gregoire de Tours rapporte que le Roi Chilperic voulut transplanter dans l'*alphabet* toutes les lettres doubles des Grecs: θ, φ, χ, ξ, ψ, afin de representer par un seul caractere *th*, *ph*, *ch*, *cs*, *ps*. Cet usage ne dura qu'autant que son regne. Pasquier pretend que l'*alphabet* François est composé de 25. lettres; parcequ'il y ajoûte ces deux lettres doubles, & pour *et*, & 9 pour *us*: mais ce ne sont que des abbreviations.

On dit, Etre encore à l'*alphabet*; pour dire, Etudier encore le petit livre qu'on donne aux enfans pour apprendre les lettres.

ALPHABET, se dit aussi des ferremens ou poinçons qui servent aux Doreurs, aux Graveurs & autres ouvriers, pour marquer, graver, ou imprimer les caracteres, ou les lettres qui sont sur leurs pointes.

ALPHABET, en termes de Polygraphie, est le double du chiffre que garde par devers soi chacun des correspondans, qui se doivent écrire secretement: c'est un *alphabet* où les lettres ordinaires sont disposées par ordre, & vis-à-vis, ou au dessous, sont les caracteres secrets qui y repondent; les nulles ou lettres inutiles & les autres marques qui servent à le rendre indechiffrable.

ALPHABETIQUE. adj. Qui est selon l'ordre de l'alphabet. Table *alphabetique*. Un bon Dictionaire doit être disposé par ordre *alphabetique*.

ALPHANET. f. m. C'est un oiseau de proye très-doux & très-agreable, qui sert au vol de la perdrix, & du lievre. Les Grecs lui ont donné ce nom de la premiere lettre de leur alphabet; mais en France on l'appelle *Tunissien*, parcequ'il vient de Tunis en Barbarie, où il est fort estimé.

ALPISTE. f. f. Graine pâle, & ovale, qui tire sur la couleur isabelle. Elle sert à nourir les serins de Canarie.

ALQUAGUENGE. Simple. Latin *solanum*.

A L T.

ALTE. f. f. Arrêt, ou pause que font les gens de guerre en marchant. Il y avoit tant de defilez, qu'il falloit faire *alte* à tous momens. Ils font des *altes* à toute heure pour s'entre-secourir. ABL. L'armée fit cette marche malgré toutes ses *altes*. Ce mot, selon quelques-uns, vient de l'Italien *alto*, à cause que l'on tient les piques hautes dès que les troupes sont arrêtées. Les autres veulent qu'il vienne de l'Allemand *halten*, qui signifie la même chose. Et c'est pour cela qu'ils retiennent l'*h* & qu'ils la font aspirée: faire la *halte*.

ALTE-LA'. Sorte d'adverbe dont on se sert à l'armée, pour faire arrêter les Troupes, comme si on disoit *demeurez-là*. On s'en sert aussi pour interrompre dans le discours:

> Alte-là *mon beau-frere*,
> *Vous ne connoissez pas celui dont vous parlez*. MOL.

ALTE LA'-DESSUS. Pour dire, brisons-là: n'en parlons pas davantage. MOL.

ALTERABLE. adj. de tout genre. Qui peut être alteré & changé; qui est sujet à l'alteration, & au changement. Les metaux ne sont pas tous également *alterables*.

ALTERANT, ANTE. adj. verb. Qui se dit de tout ce qui peut causer la soif. Il n'y a rien de plus *alterant* que ces sortes de ragouts.

ALTERATIF, IVE. adj. Terme de Chymie. Qui altere, qui apporte quelque changement aux choses. Remedes *alteratifs*.

ALTERATION. f. f. Action qui corrompt, qui change la nature de quelque chose. Aristote admet un mouvement d'*alteration*, qui est cause des generations & corruptions. Selon les Philosophes modernes, il n'y a point d'*alteration* sans mouvement local. Il y a de l'*alteration* dans un corps, lorsqu'il arrive quelque derangement, ou quelque changement notable dans la figure des parties sensibles ou insensibles dont il est composé. ROH. L'*alteration* peut être censée un mouvement, aussi-bien qu'un changement. BERN.

ALTERATION, signifie aussi, la soif causée par la secheresse du gosier, & de la bouche, faute de salive pour l'humecter. On sent dans la fievre une grande *alteration*. Quand on a marché, quand on s'est échauffé, on sent de l'*alteration*.

ALTERATION, signifie figurément, Emotion d'esprit. Cette seditieuse harangue causa beaucoup d'*alteration* dans les esprits. Il parut une grande *alteration* sur son visage.

ALTERATION, signifie aussi, Corruption, changement. Cette fausse interpretation est causée par l'*alteration* du texte.

Ces mots viennent du Latin *alterare*, *changer*.

ALTERCAT. f. m. ou ALTERCATION. f. f. Debat, contestation entre deux personnes qui ont ensemble de la familiarité. Ils n'ont pas de querelle formée; mais il y a toûjours quelque petite *altercation* entr'eux. *Altercat* est vieux; mais *altercation* est un peu plus usité. Du Cange dit que ce mot vient d'*altercari*, qui signifioit simplement *s'entretenir ensemble*, & *altercatio*, *dialogue*.

ALTERER. v. act. Terme de Physique. Corrompre, changer la nature de quelque chose. Le feu *altere* toutes choses, même les metaux. Il faut qu'un corps s'*altere* devant qu'il s'en engendre un autre. La santé s'*altere* par des exercices trop violens. Les monnoyes s'*alterent* par l'eau forte, ou par l'alliage dans la fonte. Toutes choses s'*alterent* avec le temps.

ALTERER, se dit aussi figurément. Les bonnes coutumes s'*alterent* par la corruption du siecle. Le vrai sens d'un Auteur s'*altere* souvent par la subtilité des Commentateurs. Nous rapportons les choses comme nous les avons reçuës, sans y rien *alterer*. VAUG. Ils ont *alteré* & falsifié quelques endroits de l'Ecriture pour seduire les peuples. PORT-R. La flaterie ne peut point aneantir la verité qu'elle *altere*, ou qu'elle supprime. TOU.

ALTERER, signifie aussi, Troubler, fâcher, à cause du changement qui en paroît sur le visage. Quel sujet inconnu vous trouble & vous *altere*? BOI.

ALTERER, signifie aussi, Causer de la soif en dessechant

chant les humeurs qui fournissent la salive. La chasse *altere* les chiens, & les Veneurs. Les mets trop salez *alterent*.

ALTERER, est aussi quelquefois neutre passif; & signifie, Se changer, se diminuer, se corrompre. Ce vin commence à s'*alterer*. Les arbres qu'on apporte de loin s'*alterent*.

ALTERÉ, ÉE. part. Il a toutes les significations de son verbe.

On le dit sur tout au figuré. Un grand Prince est toûjours *alteré* de gloire. Les Tyrans étoient *alterez* du sang des Martyrs. On dit d'un homme âpre au gain, que c'est un *alteré*; & alors il est substantif.

ALTERES. s. f. plur. Inquietude d'esprit, passions vehementes. L'approche de l'ennemi a mis tout le Royaume en de grandes *alteres*. Ce mot vieillit & n'est presque plus en usage. Il a signifié aussi autrefois, *Enthousiasme*, fureur prophetique. Ce mot vient par corruption de *arteres*, parceque la grande émotion cause un violent battement des arteres.

ALTERNATIF, IVE. adj. Qui succede l'un après l'autre. Une charge *alternative*, un Office *alternatif*, qui s'exerce tour-à-tour. On a supprimé les Officiers triennaux, & quadriennaux, & on a conservé les *alternatifs*. On dit de deux Officiers Generaux d'armée qui servent chacun leur jour, qu'ils roulent, qu'ils ont un commandement *alternatif*.

ALTERNATIVE. s. f. se dit de deux choses dont on propose le choix à quelcun. Prendre l'*alternative* de deux propositions. Cette *alternative* ne me plaît pas. On vous propose cette *alternative*, choisissez. On donne en Justice l'*alternative* sur l'acceptation des offres; sur la prestation d'un serment.

ALTERNATIVEMENT. adv. Tour-à-tour; l'un après l'autre. Ces Offices s'exercent *alternativement*, chaque Officier a son année d'exercice. On dit aussi en Botanique que les feuilles d'une Plante sont placées *alternativement*, lors qu'elles sont placées l'une après l'autre, & tour-à-tour, des deux côtez d'une branche.

ALTERNE. adj. Terme de Botanique. On dit que les feuilles d'une Plante sont *alternes*, lorsqu'elles sont placées *alternativement*.

ALTERNE. adj. m. se dit en Geometrie, des angles internes, que forme une ligne qui coupe deux lignes paralleles. Cette ligne fait huit angles: il y en a quatre internes, qui sont aussi *alternes*, par leur situation, qui se repond en alternative. Il y en a deux externes qui sont *alternativement* opposez avec deux internes.

ALTERNÉ, ÉE. adj. en termes de Blason, se dit de la situation des quartiers, ou des figures, qui se repondent en alternative: comme, Dans l'écartelé le premier, & quatriéme quartier sont *alternez*, & ils sont d'ordinaire de même nature; & pareillement le deux & le troisiéme. On dit de même du losengé, fuselé, & échiqueté, des points équipollez, &c. Ce mot vient du Latin *alternus*, qui signifie, *qui vient tour-à-tour*.

ALTESSE. s. f. Titre d'honneur qu'on donne aux Princes. Ce n'est qu'un peu avant l'année 1630. que les petits Princes d'Italie ont été traitez d'*Altesse*. En ce tems-là, il n'y avoit que le Duc d'Orleans à qui l'on donnoit ce titre. Ensuite (1631.) il se fit donner celui d'*Altesse Royale* pour se distinguer des autres Princes. Le P. de Condé arbora l'*Altesse Serenissime*, laissant l'*Altesse* simple aux Princes naturalisez. MEN. Ce fut par l'ordre du Cardinal de Richelieu que l'Ambassadeur Charnasse traita Frederic Henri P. d'Orange d'*Altesse* en 1637. au lieu du titre d'*Excellence* qu'on lui donnoit. HIST. DE HOLL. Le Duc de Savoye, à cause de ses pretensions sur le R. de Chypre, prend aussi le titre d'*Altesse Royale*. Les Electeurs prennent celui d'*Altesse Electorale*. Balzac appelloit Joseph Scaliger, son *Altesse* de Verone, en le raillant sur sa pretension de Principauté. Avant Charles-Quint, & même quelque temps après, on ne donnoit que le titre d'*Altesse* au Roi d'Espagne. WICQ. A l'égard du Grand Seigneur, ou le Turc, on l'appelle Sa *Hautesse*.

ALTHÆA. s. f. Plante qu'on appelle autrement *Guimauve*. Voyez GUIMAUVE.

ALTIER, ERE. adj. Orgueilleux, fier, qui commande avec hauteur. Cet homme a la mine *altiere*; l'esprit *altier*. Ne peut-on fléchir cette humeur *altiere*, & hautaine? Son ame *altiere* & superbe eut beaucoup de peine à se soumettre.

> *Lucile le premier*
> *Vengea l'humble vertu de la richesse* altiere. BOI.
> *La colere est superbe, & veut des mots* altiers. ID.

ALTIEREMENT. adv. D'une façon altiere. Il lui a parlé, il l'a reçu fort *altierement*. Ce mot ne se trouve nulle part.

Ces mots viennent du Latin *altus*.

ALTIMETRIE. s. f. C'est la premiere partie de la Geometrie pratique, qui enseigne à mesurer des lignes droites, ou inclinées, soit en hauteur, soit en profondeur. Comme une montagne, ou une tour. Ce mot est tiré d'*altus*, *haut*, *profond*, & de *metreo* en Grec, en François *je mesure*.

A L U.

ALUDE. s. f. Basane colorée, qui a l'envers velu, & dont on couvre les livres. POMEY.

ALUDEL. s. m. Terme de Chymie, qui se dit de plusieurs pots, ou tuyaux de terre sans fond, mis les uns sur les autres, qui vont en étrecissant par en haut, & qu'on adapte sur un pot percé au milieu de sa hauteur. On s'en sert à sublimer.

ALVEOLE. s. m. qui se dit des trous qui se font dans les rayons, ou gâteaux des mouches à miel. On le dit aussi en Medecine des trous où les dents sont enchassées. Ce mot vient du Latin *alveolus*, qui signifie, *petite fosse*, ou *petit canal*.

En Botanique *Alveole* signifie ces petits trous ou creux, où sont enchassez les bouts de certains fruits, ou fleurs; comme celui des tuyaux des œuillets, du gland, des noisettes. Il se dit aussi des fleurs faites en petit bassin ou cloche, comme la fleur jaune de chelidonium.

ALUIN. Voyez ALEVIN.

ALUINE. s. f. Voyez ABSYNTHE; c'est la même chose. Quelques-uns derivent ce mot de celui d'*Aloès*, à cause de son amertume, *quasi aloinum*, ou *alosinum*.

ALUINER. Voyez ALEVINER.

ALUMINEUX, EUSE. adj. Qui est de nature d'alun, qui tient de l'alun. Des terres *alumineuses*. Des eaux *alumineuses*.

ALUN. s. m. Espece de sel fossile, & blanc, qui se trouve mêlé parmi la terre. On le tire de la terre en la lavant avec de l'eau qui s'impregne de ce sel, qu'on fait après cuire en la faisant évaporer, ainsi qu'on fait au salpêtre. Les pierres dont on le tire participent de la nature du plomb, & contiennent du flegme, & des esprits acides. La terre dont on a tiré l'*alun* étant exposée à l'air, en fournit de nouveau. Il en est de même du vitriol calciné: ce qui montre que ces sels viennent de l'air. Ce mot vient du Grec *hals*, qui sign. *sel*.

Il y a cinq sortes d'*alun*. Le premier l'*alun de glace*, ou *de roche*, est celui qu'on tire tout entier de la roche, qui est blanc, & transparent. La roche est élevée hors de terre: ce qui n'empêche pas qu'on ne fasse plusieurs lotions, & preparations à l'*alun de roche* tel qu'il nous est envoyé, qui sont amplement decrites par Matthiole.

Il y en a aussi du rougeâtre, qu'on appelle *le Romain*. Pline dit en avoir veu de noir. C'est une substance terrestre, congelée & luisante, de nature chaude & seche, de saveur âpre & salée, qui a la proprieté de restraindre, & de ronger. BIRINGUCCIO.

La seconde espece est l'*alun de plume*, ou *scissile*, qui est comme la fleur de l'*alun*, selon Dioscoride. Il se trouve en mottes, & il a une consistence entre le bois & la pierre. Il se fend aisément, & peut servir d'une méche perpetuelle à une lampe. Matthiole & Dioscoride disent que c'est la même chose que la pierre amiante. Il est moins corrosif que l'*alun* de roche. On l'appelle ainsi, à cause de ses filamens qui sont comme des plumes. Il a des veines comme du bois. Quelques-uns l'ont fait passer pour du bois de la vraye croix, & disent qu'il resiste au feu par miracle.

Le troisiéme est l'*alun scaiol*, qui est écailleux & transparent comme le talk. Il est ainsi nommé, *eò quòd secetur*. Il est fait d'une pierre claire comme verre, que quelques-uns appellent *Pierre speculaire*, ou *Miroir d'âne*, qu'on calcine, & qui paroît après comme du plâtre.

Le quatriéme est l'*alun Zuccharin*, ainsi dit par la forme de pain de sucre qu'on lui donne étant preparé avec eau de rose & blanc d'œuf.

Le cinquiéme est l'*alun catin*, qui est la même chose que l'alkali, ou sel de soude, ainsi dit à *catino*, ou plat dans lequel on le fait. Le mot d'*alun* vient *à lumine*, parceque c'est lui qui donne la lumiere ou l'éclat aux couleurs. On ne sçauroit gueres teindre, ni enluminer sans *alun*: car c'est le principal des sels mineraux dont on se sert dans la teinture, & c'est comme un lien entre l'étoffe & la couleur; de même que les huiles gluantes & les eaux gommées sont un lien à l'égard de la peinture & de l'enluminure. L'*alun* dispose les étoffes à recevoir la couleur, & à leur donner la vivacité, comme on voit à la cochenille & à la graine d'écarlate, dans lesquelles on mêle aussi quelque acide, & même de l'eau forte, pour donner de la vivacité à leur couleur rouge, & leur ôter le violet. L'*alun* fait ses effets par la stipticité, ou vertu astringeante qui lie la matiere delicate des couleurs, & empêche qu'elles ne s'évaporent. L'*alun* empêche que le papier qui en est trempé ne boive. Tout *alun* dissous dans l'eau qui vient à se coaguler, prend la figure pyramidale, ou le tetraedre composé de quatre triangles fort égaux. Les anciens ont parlé d'un *alun* rond qui est à present inconnu.

ALUNER. v. act. Faire tremper dans l'alun, ou dans un bain d'alun. Toutes les étoffes qu'on veut teindre en cramoisi doivent être fortement *alunées*.

ALUYNE. Voyez ALUINE.

A L Y.

ALYPUM. f. m. C'est un arbrisseau haut d'une coudée, ou d'une coudée & demie; divisé en plusieurs branches dures, & couvertes d'une écorce qui est d'un rouge obscur. Ses feuilles sont de la même couleur; épaisses, solides, ameres, & de la grandeur de celles de myrte, mais d'une forme un peu differente; car d'un principe étroit, elles s'élargissent jusqu'à leur extremité. Ses fleurs qui sont petites naissent au bout, & au milieu des branches, elles sont de couleur de pourpre, & ramassées en bouquet. Sa racine est épaisse, noire, & dure comme du bois. Toute la plante est amere. En Latin, *Alypum Mompelianum*, ou *herba terribilis*. Les Apoticaires l'appellent *Turbith blanc*; quoy qu'il soit bien different du Turbith ordinaire. C'est un violent purgatif, & qui n'est point en usage.

ALYSSON. f. m. Genre de plante, dont il y a diverses especes. L'*Alysson* maritime, qu'on appelle aussi Thlaspi de Narbone, ou Thlaspi maritime, a une racine blanche, simple, dure comme le bois, & un peu fibreuse. Il en sort plusieurs branches qui sont foibles, couchées par terre, canelées & rougeâtres. Elles sont garnies de feuilles rangées sans ordre, étroites & velues. Ses fleurs sont blanches, ramassées au haut des branches, & composées de quatre feuilles. Sa semence est petite, ronde & de couleur rousse.

L'ALYSSON de Dioscoride est une espece d'une autre genre de plante, qu'on appelle Bulbonac, & en Latin *Lunaria*. Sa racine est dure, blanche, & d'un goût brûlant. Ses feuilles sont au commencement presque rondes; ensuite elles deviennent plus longues, & finissent en une pointe obtuse. Elles sont blanches, velues, & rudes. Ses fleurs sont en grand nombre, composées de quatre fueilles disposées en croix, & petites. Sa semence qui est contenuë dans des siliques, est de la figure d'un petit rein, élevée en lentille, & dont les bords sont deliez. L'*Alysson* de Dioscoride s'appelle autrement, *Leucoium Alyssoides clypeatum majus*. Il y a une autre plante qu'on appelle *Alysson* de Galien, & qui est une espece de Marrube.

A M A.

AMABILITE'. f. f. Qualité dans l'humeur ou dans l'esprit, qui rend une personne aimable. Ce mot est vieux.

AMACOZTIC. f. m. Grand arbre de la nouvelle Espagne, dont les feuilles semblables à celles du lierre, sont larges, épaisses, purpurées, & presque faites en cœur. Le fruit qu'il porte ressemble à une petite figue. Il est de couleur pourprée, & plein de semences petites & rouges. Il y en a qui nomment cet arbre *Texcalamalt*, & d'autres *Tepeamalt*.

AMADES, ou HAMADES. f. m. Terme de Blason. Ce sont trois listes plattes paralleles, chacune de la largeur d'un tiers de la fasce traversant l'Ecu en même situation qu'elle, mais qui ne touchent point aux bords d'un côté ni d'autre: c'est en quoy elles different des jumelles.

AMADIS. f. f. Manche d'une veste d'homme, serrée, & boutonnée jusqu'au poignet. On lui donna ce nom parcequ'à la representation de l'Opera d'*Amadis* les Acteurs avoient de ces sortes de manches.

AMADOTE. f. m. Sorte de Poirier qui porte des poires qu'on appelle *Amadotes*.

AMADOTE. f. f. Sorte de poire trouvée premierement en Bourgogne, & appellée *Amadote* par abbreviation & par corruption; pour dire *de Dame Oudot*, du nom d'une femme qui les aimoit, & qui en eut la premiere en ce païs-là. MEN.

AMADOUER. v. act. Flatter avec des paroles douces & attirantes. Il n'y a que les enfans & le peuple qui se laissent sottement *amadouer*. Menage derive ce mot de *amatutare* inusité, qui a été fait de *amatus*; d'autres de la phrase Latine & flatteuse, *amabo te*.

AMADOUÉ, ÉE. part. pass. & adj. Regnier a dit, Je devins aussi fier qu'un chat *amadoué*.

On dit quelquefois aussi *Amadoueur*, de celui qui amadouë; & *Amadouëment*, d'une flatterie, ou caresse; mais ces mots sont populaires.

AMAIGRIR. v. act. & n. Rendre maigre; devenir maigre. Le vinaigre *amaigrit* ceux qui en boivent. Ce malade *amaigrit* à veuë d'œuil, sa graisse diminuë.

AMAIGRIR, ou DEMAIGRIR, en termes de Maçonnerie, & de Charpenterie, se dit de la couppe du bois, ou de la pierre qu'on fait en angle aigu; & on dit au contraire, *Engraisser*, quand cette couppe se fait en angle obtus.

S'AMAIGRIR. Terme de Sculpteur. On dit d'une figure de terre qu'elle *s'amaigrit*, lorsqu'étant nouvellement

ment faite, elle vient à secher, parcequ'alors les parties se resserrent, & deviennent moins grosses, & moins nouries.

Ce mot vient du Latin *macrescere*, *devenir maigre*, qui vient de *macer*, qui se tire de *micros* en Grec, qui signifie *mince*, *petit*, *fluet*.

AMAIGRISSEMENT. s. m. Diminution d'embonpoint. C'est de là que vient cette toux & cet *amaigrissement*. Elle amaigrit tous les jours, & cet *amaigrissement* fait voir qu'elle se porte mal.

AMALGAMATION, ou AMALGAME. s. m. Terme de Chymie. C'est la calcination de quelque metal, par le moyen du Mercure. Elle se fait en mettant rougir dans un grand feu des lames de metal les plus deliées qu'on peut; puis on verse dessus du vif argent; on remuë la matiere avec une petite verge de fer, & quand on voit qu'il commence à s'élever une fumée, on jette le mélange dans un vaisseau plein d'eau, qui se coagule & devient maniable. Cette calcination est en usage parmi les Orfevres & les Doreurs, qui par ce moyen rendent l'or fluide & extensible sur les ouvrages qu'ils veulent dorer. Tous les Metaux s'amalgament, excepté le fer & le cuivre. L'or retient environ trois fois son pesant de Mercure. Les Chymistes denotent cette operation avec cette marque *A A A*.

AMALGAMER. v. act. Faire un amalgamation. *Amalgamer* de l'or.

AMANDE. s. f. Semence de tous les arbres à noyau, qui est enfermée dans une écorce fort dure, qu'on casse quand on la veut manger. *Amande* d'abricots. *Amande* de cerises.

AMANDE, est aussi un fruit particulier qui est enfermé dans un gros noyau, & sous une écale. Il y a des *amandes* vertes; des *amandes* confites, pelées. On fait du lait d'*amandes*; du massepain avec des *amandes*; & de la pâte d'*amandes* pour blanchir les mains. L'huile d'*amandes* douces tirée sans feu est fort estimée. Menage derive ce mot de *amandala*, qui se trouve dans les Capitulaires. D'autres croyent qu'elles sont ainsi nommées pour être venuës d'Allemagne, à cause que Perceval en son Roman les nomme *Allemandes*. Il vaut mieux tirer ce mot du Grec *amygdalum*. Quelques-uns disent que les *amandes* ameres concassées endorment les poules, ou les tuënt, ensorte qu'on les prend facilement à la main; & que c'est un secret de Bohemiens, aussi bien que le marc d'*amandes* dont on a tiré l'huile, qui leur est un poison dangereux, quoy qu'il ne nuise point aux autres animaux. Il y a aussi de certaines dragées qu'on nomme *amandes* lissées, qui sont des *amandes* couvertes de sucre fondu; des *amandes* à la Prâline, qui sont fricassées au sucre en conserve avec la peau. On les appelle *Prâlines*, d'un Sommelier du Marechal du Plessis-Prâlin, qui le premier s'est avisé de les preparer de cette façon.

AMANDE, sorte de peine pecuniaire, voyez AMENDE.

AMANDEMENT. Voyez AMENDEMENT.

AMANDER. Voyez AMENDER.

AMANDES, sont aussi des morceaux de crystal qui sont en figures d'*amandes*, & dont on compose les lustres.

AMANDÉ. s. m. Terme de Medecine, est un remede composé de deux onces d'amandes depouillées de leur écorce, qu'on pile & qu'on dissout dans huit ou dix onces de decoction d'orge mondé, ou dans de l'eau de veau ou de poulet qu'on passe dans un linge, & où on mêle un peu de sucre & d'eau rose. Les Dames s'en servent pour conserver leur santé & leur embonpoint.

AMANDIER. s. m. C'est un arbre d'assez belle grandeur, qui a son tronc gros, court & droit, & l'écorce raboteuse. Il ne s'étend gueres en racines, & souvent il n'en a qu'une, mais grande, forte & profonde en terre. Il est presque semblable au pêcher, & sur tout par ses feuilles. Il fleurit des premiers au printemps, & jette un fruit qui a la forme d'un cœur. Il est couvert d'une double pelure ou écorce, comme les noix; mais au mois d'Août sa pelure de dessus s'entr'ouvre & se detache, & on casse l'autre qui est dure pour en tirer le fruit. Il y en a de plusieurs sortes, les uns ont la coque fort tendre, & les autres fort dure. Il y en a aussi qui sont doux, & d'autres qui sont amers.

AMANT, ANTE. s. Celui ou celle qui aime d'une passion violente, & amoureuse. Les jeunes gens sont les *amans* de toutes les belles. Si la vertu se montroit toute nuë, elle se feroit beaucoup d'*amans*. Vous n'étes ni jaloux, ni soupçonneux, & peut-on être *Amant* sans cela? VILL. Il ne faut pas se laisser attraper à ce que disent les *amans* dans leur colere. VOI. Tous les pas d'un *amant* content, sont des demarches languissantes. S. EV. Dans les premieres passions les femmes aiment l'*amant*, & dans les autres elles aiment l'amour. LA ROCH. Ne desesperez point une *amante* en furie. RAC. Est-il rien de plus divertissant que toutes les grimaces, & les diverses postures d'un *amant* qui cherche à plaire? OE. M. Entre *amans* tout plaît, tout est parfait. LA FON. Si l'*amant* ne plaît pas, l'amour ne peut deplaire.

Pour sauver ma vertu de tant d'égaremens,
Je ne veux point d'amis qui puissent être Amans. DES H.
Vaine erreur des Amans, *qui pleins de leurs desirs,*
Voudroient que tout cedât au soin de leurs plaisirs. RAC.

On appelle un *amant* transi, un *amant* pâle, & langoureux, qui porte sur le visage toutes les marques d'une violente passion, & que les rigueurs d'une maîtresse font languir.

AMARANTE. s. f. Fleur que le peuple nomme autrement *Passevelours*, ou *Fleur d'amour*, ou *Immortelle*. Cette fleur est fort rouge, & vient en forme d'épi. Elle ne perd jamais sa couleur pour seche qu'elle soit. Etant mise en l'eau, elle reverdit, & sert à faire des bouquets ou chapeaux tout l'hiver. Ses feuilles sont plus grandes que celles du basilic. Sa tige est grosse, grasse & roussâtre. Cette plante a cela d'admirable, que plus on la tond, & plus elle devient belle. Ce nom lui a été donné, parcequ'elle ne flêtrit point. Elle commence à fleurir en Août. En Latin *amarantus*, qui vient du Grec ἀμάραντος, qui est composé de l'*a* privatif, & de μαραίνω, qui signifie *flêtrir*. C'est pourquoi Menage & Tachard ont raison de dire qu'il faut écrire *amarante* & *amarantus* sans *h*. Il y en a de plusieurs especes. On en voit une qu'on appelle *amarante* à trois couleurs, ou *Tricolor*. Elle a des fleurs en forme d'épi à-peu-près comme les autres. Mais sa principale beauté consiste dans ses feuilles, qui sont peintes de vert, de rouge, & de jaune. Cette diversité de couleurs, qu'on remarque dans chacune de ses feuilles, & par laquelle elles ressemblent aux plumes de perroquet, est ce qu'il y a de plus agreable à la vuë. Cette fleur est le symbole de l'immortalité chez les Poëtes.

Ta loüange dans mes vers
*d'*Amarante *couronnée,*
N'aura sa fin terminée
Qu'en celle de l'Univers. MALH.

On appelle aussi *Amarante*, la teinture qui imite la couleur de cette fleur.

AMARANTE, est aussi un nom que les Poëtes donnent à leurs maîtresses dans les vers qu'ils leur adressent. La divine *Amarante* enfin s'en est allée. GOMB.

AMARANTINE. s. f. Sorte d'anemone, dont les grandes feuilles sont d'un rouge blafard, & la pluche d'un amarante brun. MORIN, T. des F.

AMARQUE. s. f. Autrement, Boüée, ou balise. Mar-

Marque, signal, soit par un tonneau flottant; soit par un mât élevé, pour avertir les vaisseaux qui font route, de s'éloigner, pour ne pas échoüer, & pour éviter les bancs, ou les rochers.

AMARRAGE. s. m. Terme de Marine. C'est l'ancrage, ou le mouillage des vaisseaux. La science d'un Pilote est de bien faire ses *amarrages*; d'ancrer en bon lieu.

AMARRAGE, signifie aussi, l'endroit où deux grosses cordes, ou la même mise en double est liée par une petite.

AMARRER. v. act. Terme de Marine. C'est lier ou attacher fortement avec un cordage, soit un vaisseau, soit quelcune de ses parties ou de ses agreils. Ce mot vient d'*amarr* Bas-Breton, qui signifie *lien*. Ainsi on dit, *Amarre* basbord, ou *amarre* stribord, pour commander de lier, ou attacher une manoeuvre à droit, ou à gauche.

AMARRES. s. m. plur. Terme de Marine. Ce sont les cordages avec lesquels on attache le vaisseau à quelques pieux, ou anneaux, ou avec lesquels on le lie, & on l'arrête sur la mer par le moyen des ancres. On dit qu'un vaisseau a ses trois *amarres* dehors, quand il a mouillé ses trois ancres. Les écoutes, les coüets sont des *amarres* de voiles.

AMARRES, en Architecture, sont aussi deux morceaux de bois qui ont une ouverture dans le milieu, pour y faire passer le bout d'un moulinet. On les appelle *hoches*, ou *boëtes*; & les Charpentiers de Paris *joüieres*. En Latin *chelonia*.

AMAS. s. m. Multitude de choses, ou de personnes assemblées en un même lieu. Il faut faire un grand *amas* de materiaux avant que de commencer à bâtir. Ce Prince fait un grand *amas* de troupes, de soldats, pour faire la guerre. L'alluvion se fait par un grand *amas* de gravier, de limon, qui s'arrête en quelque lieu. L'*amas* de mauvaises humeurs dans le corps causent les absés, les maladies. Que sert à un avare l'*amas* de tant de richesses qu'il faut qu'il quitte? Ce Marchand a fait de grands *amas* de bled dans ses greniers. Les lacs & les étangs se font d'un grand *amas* d'eau. Les nations Orientales surpassent celles de l'Europe dans l'*amas* des titres. NIC. La plus grande partie de la Philosophie humaine n'est qu'un *amas* d'obscuritez, d'incertitudes, ou même de faussetez. NIC. La vie n'est qu'un *amas* de craintes, de douleurs, de travaux, de soucis, de peines. ME. DESH.

Tout ce pompeux amas *d'expressions frivoles*,
Sont d'un declamateur amoureux de paroles. BOI.
Ce long amas *d'ayeuls que vous diffamez tous*,
Sont autant de temoins qui parlent contre vous. ID.
Un long amas *d'honneurs rend Thesée excusable*. RAC.

AMASSER. v. act. Mettre ensemble plusieurs choses ou personnes. Un homme genereux se moque d'*amasser* du bien. Un charlatan a bientôt *amassé* la canaille autour de lui. Pourquoi fou que vous êtes, *amassez*-vous talent sur talent? ABL. La vieillesse chagrine incessamment *amasse*. BOI.

Il se dit aussi avec le pronom personnel. Le peuple qui s'*amasse* dans les carrefours fait craindre une sedition. Le sable qui s'*amasse* peu-à-peu dans ce port, le comblera à la fin. La mer est un gouffre où toutes les eaux de la terre s'*amassent*.

AMASSER, signifie aussi, Lever de terre ce qui y étoit tombé. On *amasse* les fruits qui tombent des arbres. Plutarque n'*amasse* que les fleurs qui se presentent sous ses pas, & ne se detourne point de son chemin pour en aller chercher d'autres. On dit d'une chose qu'on veut bien mepriser, qu'elle ne vaut pas l'*amasser*. On se sert aussi en ce sens du mot de *Ramasser*; & même il est beaucoup plus en usage qu'*amasser*. On dit bien, *Amassez* mes gands, mais encore mieux *ramassez* mes gands. Cependant Menage pretend qu'on dit à la Cour *amassez* & non *ramassez* vôtre chapeau. Nicod le derive du Grec *amao*, *accumulo*; ou de l'Hebreu *massach*, qui signifie *mêler*. Menage le derive du Latin *admassare*, fait de *massa*. Cependant il vaut mieux tirer ce mot du Grec *amao*, *colligo*; qui vient de l'adverbe *hama*, *simul*, *ensemble*.

AMASSETTE. s. f. Petit outil de bois ou de corne qui sert au garçon peintre à amasser les couleurs quand il les broye.

AMATELOTER. v. act. Terme de Marine. C'est donner un compagnon à chaque homme de l'équipage; ou associer les matelots deux à deux, afin qu'ils se soulagent l'un l'autre, & qu'ils servent chacun à leur tour.

AMATEUR. s. m. Qui aime quelque chose. Il ne se dit point de l'amitié, ni des personnes. Il est *amateur* de l'étude, des curiositez, des tableaux, des coquilles. *Amateur* de la Musique, des beaux Arts. Le peuple est *amateur* de nouveautez.

AMATHYSTE. Voyez AMETHISTE.

AMATIR. v. act. Terme d'Orfevre. C'est, Rendre mat, laisser l'or ou l'argent sans le polir, ou le brunir. *Amatir* se dit proprement de l'or: à l'égard de l'argent, on dit plus souvent *blanchir*.

AMAUROSE. s. f. Terme de Medecine. C'est une privation entiere de la vuë, qui arrive, sans qu'il y ait aucun vice sensible dans les yeux. Elle est causée par l'obstruction des nerfs optiques. Ce mot est Grec, & signifie *obscurcissement*.

AMAZONE. s. f. Femme ou fille courageuse, & guerriere. C'étoient autrefois des femmes de Scythie qui habitoient près du Tanaïs, & du Thermodoon, qui ont conquis une partie de l'Asie, qui vivoient sans hommes, & qui s'abandonnoient aux étrangers; mais elles faisoient perir tous les enfans mâles, & elles brûloient la mammelle gauche des filles pour les rendre plus propres au combat: d'où on dit qu'est venu leur nom, qui signifie *mammelle*. Dans les medailles le buste des *Amazones* est ordinairement armé d'une petite hache d'armes, qu'elles portent sur l'épaule, avec un petit bouclier fait en croissant, que les Latins nomment *pelta*.

Strabon nie qu'il y ait eu autrefois des *Amazones*. Pline & Mela font mention de celles de Scythie. Hyppocrate dit qu'il y avoit une loi chez elles qui condamnoit les filles à demeurer vierges, jusqu'à ce qu'elles eussent tué trois hommes du païs ennemi. Il dit aussi qu'elles retranchoient la mammelle droite, afin que le bras droit en devint plus robuste, en profitant de la nourriture que le teton auroit emportée. On dit aussi qu'elles tordoient les jambes à leurs enfans mâles, afin d'être toûjours les maîtresses. On dit qu'en Afrique il y a un Royaume composé de seules femmes, qui tuent les garçons qui leur naissent du commerce qu'elles ont avec les peuples voisins, comme temoigne Jean de Los Sanctos Jacobin Portugais dans la Description de l'Ethiopie Orientale. Æneas Silvius rapporte qu'on a veu dans la Boheme pendant sept ans une Republique toute semblable à celle des *Amazones*, fondée par la valeur d'une fille nommée Valasca.

La riviere des *Amazones*, est une grande riviere qui arrose la partie meridionale de l'Amerique; & la region qui lui donne ce nom est à deux degrez & demi de hauteur meridionale proche la nation des Topinambous. Cette riviere a plus de 80. lieuës de large à son embouchure, & dans le reflux elle pousse son eau douce plus de 30. lieuës dans la mer. Le Pere Christophe d'Acunna en a écrit une Relation, & le Sieur de Villarmond une autre. Le Pere Lamberti dans sa Relation de la Mengrelie dit qu'en ce païs-là on voit encore à present des

Amazones. Rec. de Thev. Les plus fameuses ont été Marthesie, Orythie, Pentasilée qui fut tuée par Achille, &c.

Amazone, se dit aussi en general d'une femme courageuse, & capable d'une entreprise hardie. La Pucelle d'Orleans a passé pour une *Amazone*. Vous étes l'une & l'autre deux franches *Amazones*. Scar.

AMB.

AMBAGES. s. f. plur. Vieux mot qui signifioit autrefois, un amas confus & obscur de paroles, dont on a de la peine à deviner la signification. Les Chymistes ne parlent que par *ambages*, & ne sont point entendus. Ce mot est plus Latin que François. Ablancourt s'en est servi.

AMBAINTINGA. s. m. Arbre sauvage du Bresil. Il tient du pin, & du cyprés, sans être precisément ni l'un, ni l'autre.

AMBASSADE. s. f. Envoi que les Souverains se font les uns aux autres de quelque personne habile, experimentée, & ordinairement de qualité, pour negocier les affaires qu'ils ont ensemble. Il s'en fait aussi pour quelques complimens, ou ceremonies solennelles. L'*Ambassade* de Rome est tenuë pour la plus honorable. L'*Ambassade* de Nimegue pour la paix étoit composée de trois Plenipotentiaires. Il y a quelquefois un Secretaire de l'*Ambassade*.

Ambassade, se prend aussi pour la charge d'Ambassadeur, pour la fonction d'Ambassadeur. Faire bien son *ambassade*. S'acquitter glorieusement de son *Ambassade*.

Ambassade, se prend encore pour les gens mêmes qui sont envoyez en ambassade. Il lui arriva une *Ambassade* des Scythes. Vaug.

Ambassade, signifie aussi en termes familiers, un petit message qu'on fait faire par un ami, ou par un domestique pour quelque petite negociation, & particulierement d'amour. Elle a reçû une *ambassade* de la part de son galant. Mol.

On dit proverbialement pour se mocquer d'un train en desordre, C'est l'*Ambassade* de Viarron, deux chevaux & une mule.

AMBASSADEUR. s. m. C'est un Ministre public envoyé par un Souverain à un autre Souverain pour y representer sa personne. Wicq. Ce mot a une signification bien plus ample que celui de *legatus* chez les Romains, & à la reserve de la protection que le droit des gens donne à l'un, & à l'autre, il n'y avoit presque rien de commun. L'*Ambassadeur* est un espion honorable à couvert du droit des gens. Wicq. Tout le rafinement d'un *Ambassadeur*, & toute sa politique tendent à tromper, & à n'être point trompé. La Br. Un *Ambassadeur* aprés avoir bien joüé son rôle sur le theatre de la Cour, doit quitter son personnage en particulier. Wicq. Ce composé de formalitez, & de bienseances, peut bien former un pedant politique, & non pas un parfait *Ambassadeur*, qui doit être honnête homme quand il ne jouë plus la comedie. Id. *Ambassadeur* Ordinaire, est celui qui reside en la Cour d'un autre Prince par honneur, & pour entretenir reciproquement l'amitié, ou pour negocier les affaires survenantes. A proprement parler, les Ambassades ordinaires ne sont point du droit des gens. Il y a 200. ans qu'elles étoient inconnuës. Tous les *Ambassadeurs* étoient extraordinaires, & se retiroient si-tôt qu'ils avoient achevé l'affaire qu'ils avoient à negocier. *Ambassadeur* Extraordinaire, est celui qui vient en la Cour d'un Prince pour quelque affaire particuliere, comme pour conclure une paix, un mariage, conduire une Reine, faire des complimens, &c. Il n'y a nulle difference essentielle entr'eux, & ils joüissent également de toutes les prerogatives que le droit des gens leur accorde. Il n'est point necessaire qu'un Ambassadeur soit homme de bien. Il suffit qu'il ait un grand exterieur & une belle apparence, dont il tirera de plus grands avantages que de la vertu même. Wicq. On fait des entrées aux *Ambassadeurs*, c'est-à-dire, qu'on les envoye recevoir avec ceremonie; les carrosses du Roi & des Princes vont au devant d'eux. Il y a des Charges d'Introducteurs des Ambassadeurs chez le Roi & chez Monsieur. Ce mot vient de *Ambasciator*, dont se sont servis les Auteurs de la basse Latinité, qui a été fait de *ambactus*, vieux mot Latin tiré du Gaulois, signifiant *serviteur*, client, domestique, ou Officier, selon Borel & Menage, aprés Saumaise, & Spelman: mais Lindenbrok le derive de l'Allemand *ambacht*, qui signifie *œuvre*, comme si on se loüoit pour faire quelque ouvrage ou legation. Albertus Acharisius en son Dictionaire Italien le derive de *ambulare*.

On dit qu'un homme a un train, un équipage d'*Ambassadeur*; pour dire, qu'il a un train, un équipage magnifique.

Ambassadeur, se dit aussi de quelques personnes qu'on envoye pour faire quelque petit message ou negociation; mais ce n'est qu'en discours familier & en raillerie. C'est un *Ambassadeur* d'amour. Il a bien choisi son monde, que de te prendre pour son *Ambassadeur*. Mol.

AMBASSADRICE. s. f. C'est la femme de l'Ambassadeur. La Marechale de Guebriant a été la premiere femme, & peut-être la seule qui ait eu cette qualité de son chef. Wicq. On appelle aussi une *Ambassadrice* d'amour, celle qui en est l'entremetteuse. Je suis une *Ambassadrice* de joye. Mol.

AMBAYBA. Arbre des Indes Occidentales. Il ressemble un peu au figuier. Il croît dans les champs. Les Indiens en tirent une liqueur, qui a toutes les vertus du baume.

AMBESAS. s. m. Terme de jeu de triquetrac, qui se dit quand le dé amene deux as. Ce mot vient du Latin *ambo*. On trouve dans le Roman de la Rose *ambedeux*. Les Italiens disent aussi *ambedue*.

AMBIDEXTRE. adj. m. Qui se sert également de ses deux mains, de la gauche aussi-bien que de la droite, pour tous les usages où on n'a besoin que d'une main. Hippocrate en ses Aphorismes dit que cela n'arrive jamais aux femmes. Du Cange dit qu'on a aussi appellé *ambidextre*, un Juge qui prend à droit & à gauche; qui reçoit des presens de l'une, & de l'autre des parties. Ce mot est tiré du Latin *ambidexter*, qui signifie la même chose.

AMBIGU, uë. adj. Obscur, qui se peut entendre en deux sens contraires ou differens. Les reponses des Oracles des Anciens étoient *ambiguës*. Il vous a écouté avec une raillerie *ambiguë*; on ne sçait s'il veut vous flatter, ou vous railler. Le sens de ce passage est fort *ambigu*.

Ambigu, se dit aussi quelquefois d'un homme qui ne sçait à quelle profession ou à quelle Religion se determiner. Cet homme est un veritable *ambigu*, on ne sçait s'il est homme de robe ou homme d'épée, Catholique ou Protestant.

Ambigu. s. m. Est une collation mêlée, & où l'on sert la viande, & le fruit ensemble; ensorte qu'on doute si c'est une simple collation, ou un souper.

Ambigu, signifie aussi mélange. C'est un *ambigu* de precieuse, & de coquette, que leur personne. Mol.

AMBIGUITE'. s. f. Obscurité de paroles, qui fait qu'on leur peut donner un double sens. Il faut que les termes des Loix, & des Edits soient clairs, & sans

ambi-

ambiguité. Un cœur droit & fincere s'explique fans detour, & fans *ambiguité*. Oe. M. La diverfité des accens fait quelquefois l'*ambiguité* d'un mot: comme *pécheur*, ou *pêcheur*. La fignification de ces deux mots ainfi accentuez, eft fort differente.

AMBIGUMENT. adv. D'une maniere douteufe, obfcure & incertaine. Ce criminel repond toûjours *ambigument*. Un habile negociateur fçait parler *ambigument*, & d'une maniere enveloppée, pour faire valoir, ou pour diminuër dans la fuite, la force des mots felon fes interêts. La Br.

Ces mots viennent du Latin *ambigere*, qui fignifie, *être en fufpens*, ne fçavoir que choifir de deux chofes propofées.

AMBITIEUX, euse. adj. Rempli d'un defir dereglé de gloire, de dignitez, de fortune. C'eft un homme *ambitieux* d'honneur. Le P. Bouhours defapprouve cette phrafe. Un Prince *ambitieux* eft un mauvais voifin. Cefar étoit *ambitieux* outre mefure. Il faut être delicatement *ambitieux*. M. Esp. Un *ambitieux* a autant de maîtres qu'il y a gens qui lui font utiles. La Br.

La fortune capricieufe
Fait acheter trop cher le fuprême credit;
Et la crainte, & l'efpoir d'une ame ambitieufe,
La font plus fouffrir qu'on ne dit. Mle. Scu.

Ambitieux, euse, fe prennent auffi fubftantivement, & fignifient, qui a de l'ambition. Voyez un *ambitieux*, l'obfcurité de fon nom l'importune: il aime mieux perir, pourveu qu'il faffe du bruit en tombant. Du R. Seneque étoit un *ambitieux* qui pretendoit à l'Empire. S. Evr. Catherine de Medicis étoit une *ambitieufe* qui n'afpiroit qu'à regner fouverainement.

On appelle en termes de Banquier en Cour de Rome, Une courfe *ambitieufe*, quand on envoye un courier à Rome pour impetrer le Benefice d'un homme qui n'eft pas encore mort; & quand cela eft prouvé, l'impetration eft nulle.

AMBITIEUSEMENT. adv. D'une maniere ambitieufe. L'inftruction morale, ou politique, ne doit point être *ambitieufement* étalée. Val. Ce n'étoit point un efprit de fuperiorité qui cherchât à s'élever *ambitieufement* au deffus des autres. S. Evr.

Ambitieusement, fe dit auffi figur. du ftile, & fignifie pompeufement, avec enflure, & d'une maniere trop élevée. Il a retenu fon ftile dans une jufte mediocrité, fans lui permettre de s'élever trop *ambitieufement*. Pel.

AMBITION. f. f. Paffion dereglée qu'on a pour la gloire, & pour la fortune. L'*ambition* eft un defir ardent de furpaffer les autres en merite, & en gloire. Cail. L'*ambition* eft une paffion turbulente qui bouleverfe tout, & qui fert de fupplice à ceux mêmes qui en font tourmentez. Du R. Il y a auffi une honnête, une noble, une loüable *ambition*, qui fait arriver aux honneurs par le chemin de la vertu. L'*ambition* d'Alexandre a ruiné toute l'Afie. L'*ambition* paffe pour une vertu parmi les grands. Le Cl. L'*ambition* eft une dedaigneufe, qui ne peut fouffrir d'égal; elle meprife le vulgaire. Cail. Il y a des gens qui ne renoncent à l'*ambition*, que par pareffe, & pour s'épargner les mouvemens, & les agitations qui en font infeparables. Oe. M. L'*ambition* fait tout entreprendre pour acquerir l'eftime des hommes; & par là il n'y a point de vertu fi utile que cette folle paffion. Du. R. L'*ambition* parcequ'elle eft trop contraire au repos, n'eft ni une paffion generale, ni une paffion delicieufe. Font. Le fage fe guerit de l'*ambition*, par l'*ambition* même. La Br. L'*ambition* deplaît quand elle eft affouvie. Corn.

AMBITIONNER. v. act. Rechercher avec une forte paffion les honneurs, les grandes charges, la gloire. Vaugelas n'approuve point ce mot, quoyqu'il foit bon & neceffaire dans la langue. Un homme de bien ne doit pas *ambitionner* la Prelature, il ne doit *ambitionner* que de fervir Dieu. La gloire de vous fervir eft la chofe que j'*ambitionne* le plus. T. Corn.

On appelloit proprement *ambitiofi* chez les Romains, ceux qui briguoient les charges. Ils alloient tout alentour de l'affemblée pour mendier les fuffrages. *Ambibant*, c'eft-à-dire, *ibant circum comitia*. *Am* en ancien Latin fignifioit *circum*, *alentour*.

Ambitionné, ée. adj. Souhaité avec ambition. Servir fon païs eft un honneur *ambitionné* de tout le monde. T. Corn. La belle gloire eft *ambitionnée* de tous les honnêtes gens.

AMBLE. f. m. Train, ou certaine allûre de cheval, lorfque les deux jambes du même côté fe meuvent enfemble, & que les deux autres fe meuvent après. C'eft la premiere allûre des poulains quand ils ne font pas affez forts pour trotter. Pour leur entretenir cette allûre, on leur met des entraves, & on leur attache des bouchons de foin autour des paturons des jambes de derriere. Cette allûre eft bannie des maneges, où l'on ne veut que le pas, le trot, & le galop. La haquenée eft un cheval qui va l'*amble*. On appelle un cheval franc d'*amble*, quand il va l'*amble* lorfqu'on le mene en main feulement avec le licou. On dit auffi au plur. Les grands *ambles*. On a dit *ambleure* en vieux Gaulois; du Latin *ambulatura*.

Vegece dit que l'*amble* eft un petit pas de cheval fort vîte, qui plaît à celui qui le monte, qui ne s'enfeigne point par art, mais qui vient plutôt naturellement.

On dit proverbialement, Mettre quelcun aux *ambles*, pour dire, le ranger à fon devoir.

Menage derive ce mot de *ambulare*, qu'on trouve chez les Auteurs Latins en la même fignification. Nicod le derive du Grec *amblyno*, qui fignifie *tarder*, *rompre*, parceque l'*amble* eft un train rompu. Les Latins ont appellé un cheval d'*amble* ou haquenée, *ambulator equus*; Seneque, *tolutarius*; Pline, *afturco*; d'autres, *gradarius*, &c.

AMBLEUR. f. m. Officier de la petite Ecurie du Roi.

AMBLIGONE, ou AMBLYGONE. f. m. Terme de Geometrie. Angle obtus, ou qui a plus de 90. degrez. Un triangle *ambligone*, qui a un angle plus grand que le droit. Ce mur fait en cet endroit un coude qui eft *ambligone*, ou *obtufangle*. Ce mot eft Grec compofé d'*amblys*, *obtus*, & de *gonia*, *angle*.

AMBLYOPIE. f. f. Terme de Medecine. Maladie des yeux, qui fe dit d'une hebetation ou éblouïffement continuel de la vuë, fans apparence que l'œuil foit aucunement offenfé. Ce mot eft compofé du Grec *amblys*, *obtus*, *hebes*, & de *ops*, ou *opos*, *oculus*, *œuil*.

AMBOUTIR, ou EMBOUTIR. Terme d'Orfevres, qui fe dit quand ils rendent quelque piece d'argent ou d'autre metail convexe d'un côté, & concave de l'autre: ce qui fe fait en la travaillant fur une petite machine qu'on appelle *étampe*; & la piece ainfi forgée s'appelle *amboutie*.

AMBOUTISSOIR. f. m. Outil de Serrurier, qui fert à former la tête des gros clous qui ont la figure d'un champignon.

AMBRE. f. m. Gomme, ou refine d'arbre, felon Pline, qu'il dit avoir été appellée *Succinum*, à caufe que c'eft un fuc d'arbre comme le pin, dont il a l'odeur quand il eft brûlé. D'autres difent que c'eft une congelation qui fe trouve dans la mer Baltique, & dans quelques fonteines, où il nage comme une efpece de bitume. Agricola eft de ce fentiment, qui eft confirmé

par le temoignage des Medecins Borusces. Hevelius Polonois, & Schefferus Professeur Suedois, disent que l'*ambre* est une espece de poix fossile, ou de bitume qu'on trouve sur le bord de la mer de Prusse; & qu'en Suede aussi bien qu'en Prusse on le trouve dans des endroits fort éloignez de la mer, dans des sablons & dans des montagnes. L'*ambre noir* a beaucoup de rapport au *pissaphaltum*, qui est la mumie des Arabes. Philemon dit qu'en deux endroits de Scythie l'*ambre* se foüit en terre, & qu'il se rencontre blanc en l'un, & jaune en l'autre. D'autres ont dit qu'il venoit d'un lac appellé Cephiside, voisin de la mer Athlantique; & que son limon échauffé du soleil produisoit l'*ambre*. Un certain Pithias cité par Matthiole dit, que les flots du Septentrion apportent si grande quantité d'*ambre* sur les rivages de Bretagne, que les gens du païs le brûlent au lieu de bois; & qu'étant allumé, il brûle comme une torche, ou resine de pin. Il y en a de blanc, de jaune, de roux, de couleur de citron. C'est le propre de l'*ambre*, d'attirer la paille quand il est frotté, & échauffé, pourveu qu'il ne soit pas huilé. Rohaut explique la cause de cette faculté attractive, P. 3. ch. 8. Phys. On a vû à Paris un morceau d'*ambre* jaune d'un pied & demi de haut, taillé en crucifix avec les figures de la Vierge & de St. Jean. En la Province de Suchen en la Chine il y a de deux sortes d'*ambre*, l'un jaune, & l'autre rouge. Quelques modernes estiment qu'il se fait de la moüelle purifiée des pins, qui par succession de temps s'endurcit & devient transparente. Il y a aussi de l'*ambre* noir qui se fait par le mélange de quelques impuretez, ou par sa vieillesse. Les Medecins le nomment *Electrum, Chrysolectrum*, & *Karabé*. Ce mot d'*ambre* vient de l'Italien *ambra*, derivé de l'Arabe *ambar*. MENAGE. Joannes de Janua le derive de *ambrosia* sans aucun fondement. On l'a aussi appellé *harpaga*, du Grec *harpazein*, *rapere*, *eò quòd folia & vestium fimbrias & paleas rapiat, sicut magnes ferrum.*

AMBRE GRIS, est une espece d'*ambre*, ou de gomme qui a une odeur agreable & douce, qu'on trouve sur les bords de la mer. Les Naturalistes n'ont sçû encore decouvrir la nature de l'*ambre gris*. Quelques-uns le prennent pour un excrement de certains oiseaux qu'on voit aux Isles de Madagascar, & dans le fond de l'Archipelage Oriental: les autres pour l'excrement ou sperme de la baleine. Justus Klobius en son Histoire de l'*Ambre*, dit qu'il vient des intestins d'une baleine appellée *la trompe*, parcequ'elle a sur sa tête une trompe où il y a des dens longues d'un pied, & grosses comme le poing; & que c'est aussi dans sa tête qu'on trouve le *sperma ceti.* D'autres veulent que ce soit une espece de champignon marin que la tempête arrache du fond de la mer, & qu'elle pousse au rivage; car l'*ambre gris* ne s'y trouve qu'après une grande agitation des flots; & c'est un present que la mer ne fait aux hommes que dans sa colere. BOU. D'autres disent que c'est une écume de la mer, ou un bitume sorti des entrailles de la terre ou des rochers, qui se degorge. D'autres tiennent qu'il y a un poisson nommé *azel*, qui est fort friand de l'*ambre gris*, desorte qu'il est toûjours après à le chercher: mais il ne l'a pas si-tôt mangé, qu'il en meurt; & les pêcheurs voyant flotter ce poisson mort, tâchent de l'attraper, pour tirer de son ventre l'*ambre* qu'il a englouti. D'autres croyent qu'il vient des rayons de miel, qui étant recuits, avec le temps se detachent des rochers, & tombent dans la mer, dont le sel & les flots agitez achevent la digestion, & lui donnent la consistence où on le trouve. Mais tout cela n'a gueres d'apparence, vû qu'il s'en trouve des morceaux qui pesent plus de cent livres. Cet *ambre* est de couleur marbrée tirant sur le gris, qui est tantôt plus, tantôt moins obscure. Il est marqueté de blanc, approchant quelquefois tant soit peu du jaune. On y trouve quelquefois des becs d'oiseaux, de petits insectes, & autres matieres qui s'y sont mêlées durant qu'il étoit encore en bitume liquide. Le meilleur *ambre gris* se trouve dans l'Isle Mauricius, & se trouve communément après une tempête. Les pourceaux le sentent à une grande distance, & y courent comme enragez. Isaac Vigny grand Voyageur François dit qu'en une certaine côte il en trouva une si grande quantité, qu'on en eût pû charger 10000. vaisseaux. Il en prit une piece qu'il vendit 1300. livres sterling. Mais on n'a pû retrouver ce lieu-là, quoyqu'on ait croisé sur cette côte six semaines durant. Il croit que c'est une viscosité maritime qui devient *ambre* étant sechée au soleil. On le fond sur un petit feu, & on en fait des extraits, des essences & des teintures. On le mêle aussi avec d'autres aromats.

On dit d'un homme qui sent bon, qu'il sent le musc & l'*ambre*.

AMBRE, est aussi une espece de saule appellé *salix amerina*.

AMBRER. v. act. Parfumer avec de l'ambre gris. Des gants *ambrez* ou d'*ambrette*. Hypocras *ambré*.

AMBRETTE. s. f. Plante qui est une espece de blevet ou cyanus. Elle nous a été portée de Constantinople. On l'appelle autrement, Fleur du grand Seigneur, & en Latin, *Cyanus floridus odoratus Turcicus.* Il y en a de deux sortes, la grande & la petite *Ambrette*. Ses feuilles sont plus larges & plus decoupées, que celles du blevet vulgaire. Sa tige se divise en plusieurs branches, qui portent chacune un bouquet composé de fleurs differentes; celles de la circonference sont les plus grandes, & de couleur de pourpre; celles qui occupent le centre sont plus petites, & plus pâles tirant sur le blanc; leur odeur est agreable & fort penetrante, d'où vient qu'on a donné à cette plante le nom qu'elle porte.

AMBRETTE, se dit aussi d'une sorte de petite poire qui a l'odeur d'ambre gris, & qu'on appelle à cause de cela, poire d'*ambrette*.

AMBROSIE. s. f. Viande exquise dont les Anciens feignoient que leurs Dieux se nourrissoient. Il mange l'*Ambrosie*; c'est-à-dire, Il a été admis dans le ciel à la table des Dieux. Il vient de ἀ & βροτὸς, qui signifie immortel; parcequ'on devenoit immortel en mangeant cette viande delicieuse: ou parceque c'étoit la nouriture des immortels.

Figurément on appelle *Ambrosie*, quelque manger, ou boisson excellente. C'est du Nectar, c'est de l'*Ambrosie*.

AMBROSIE, terme de Botanique. C'est une plante fort branchuë, & de la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles sont semblables à celles de l'absynthe vulgaire, pour la grandeur & pour la decoupure; d'une odeur douce, & d'un goût aromatique, un peu amer, & qui n'est point desagreable. Ses fleurs sont placées alternativement à ses branches; elles sont jaunâtres, rondes, & ne laissent aucune semence après elles. Les semences naissent pourtant sur ces mêmes branches, mais elles sont separées des fleurs, & deviennent ensuite des fruits semblables à des masses d'armes: ils renferment chacun une semence oblongue & noirâtre. Cette plante rend une odeur fort agreable. On l'appelle en Latin *ambrosia*.

AMBROSIE, est aussi une preparation de medicamens qui sont agreables à prendre, & dont l'operation ne cause point d'incommodité. Ils sont composez en faveur des Seigneurs, & des Dames, pour les purger suivant Hippocrate, *citò, tutò & jucundè.* Il y en a en forme de syrops, d'électuaires, &c. Il y en a de laxatifs, d'aperitifs, de confortatifs, &c. Voyez en plusieurs preparations chez la Framboisiere.

AMBULANT, adj. m. Errant, vagabond, qui n'a point de demeure fixe. Il se dit en particulier de ces Commis des Fermes qui se promenent par la ville, & par la campagne, pour decouvrir si on ne fraude point les droits du Roi. On le dit aussi des Comediens errans, qui vont de ville en ville faire leurs representations.

AMBULATOIRE. adj. m. & f. qui se dit des Jurisdictions qui n'étoient point fixes en certain lieu, mais qui s'exerçoient tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Les Parlemens ont été rendus sedentaires; ils n'étoient auparavant qu'*ambulatoires*.

On dit aussi au Palais, que la volonté des hommes est *ambulatoire* jusqu'à la mort, en parlant des testamens, qu'on est toûjours en liberté de revoquer.

A M E.

AME. s. f. C'est le principe interne de toutes les operations des corps vivans. Plusieurs Philosophes ont crû une *ame* qui remuë, & qui anime la machine du monde; que c'étoit elle qui faisoit agir toutes les causes naturelles. D'autres ont donné des *ames* à tous les globes celestes, & à la terre, pour en regler les mouvemens.

Ame, se dit plus particulierement du principe de vie dans les vegetaux, & dans les animaux. L'*ame* vegetative est dans les plantes; la sensitive dans les bêtes; & l'*ame* raisonnable & spirituelle est dans l'homme. Les Epicuriens ont crû, que l'*ame* n'étoit autre chose, qu'un air subtil composé d'atômes; & les Stoiciens que c'étoit une flâme subtile, ou une portion de la lumiere celeste. Les Platoniciens enseignoient l'immortalité de l'*ame*. Parmi les Juifs la secte des Saducéens tenoit que les *ames* sont mortelles, & corruptibles; & qu'elles ne sont ni punies, ni recompensées après la mort. Celle des Pharisiens croyoit l'*ame* immortelle; que celles des justes passent en d'autres corps, & que celles des mechans souffrent des tourmens qui durent toûjours. La secte des Esseniens pretendoit, que les *ames* sont immortelles, & incorruptibles; qu'elles sont d'une substance aërienne très-subtile; que les *ames* des bons s'envolent dans une region temperée, & qu'un doux Zephir rend toûjours agreable: & qu'au contraire celles des mechans n'ont pour demeure que des lieux glacez, où elles gemissent éternellement dans des peines infinies. Les Chretiens des premiers siecles avoient des idées assez confuses de la nature de l'*ame*. Tertullien, & Saint Hilaire ont crû qu'elle étoit corporelle: & c'étoit une opinion assez commune parmi les anciens Moines, que les *ames* sont de petits corps très-minces, & très-deliez. St. Augustin convenoit que l'opinion de la propagation des *ames* par la generation & par la voye des peres, & qui étoit aussi la plus generale en Orient, étoit la plus probable, & en même temps la plus commode pour expliquer la transmission du peché originel: autrement on ne comprend pas comment les *ames* qui sortent toutes pures des mains de Dieu, deviennent souillées, & infectées du peché originel, dès qu'il les a versées, & infusées dans le corps. Le Concile d'Eliberi a fait un Canon exprès pour defendre, qu'on n'allumât des cierges dans les cimetieres pendant le jour, de peur que cela n'inquietât les *ames* des Saints. Cette precaution fait soupçonner qu'on ne connoissoit que très-imparfaitement la nature de l'*ame*. Les Cartesiens definissent l'*ame*, une substance qui pense; & ils pretendent que cet attribut qui lui est special, en prouve la spiritualité, & l'immortalité. La pensée est aussi essentielle à l'*ame*, que l'étenduë à la matiere. Or on ne sçauroit concevoir que la matiere disposée, & arrangée d'une certaine maniere puisse produire une pensée. Il y a trop de difference entre les proprietez de la matiere, & les operations de l'*ame* lorsqu'elle juge, ou qu'elle raisonne. D'où il s'ensuit qu'elle est spirituelle. Il en resulte en même temps, que l'*ame* étant incorporelle, & immaterielle, elle ne peut être dissoluë, ni detruite par l'atteinte des agens exterieurs; & qu'étant simple & sans parties, elle ne peut être separée ni divisée. Par consequent elle est immortelle. Les Philosophes ne sont pas d'accord sur la maniere dont l'*ame* reside dans le corps. Les uns disent qu'elle est également repanduë dans toutes les parties du corps. Les autres pretendent qu'elle a son influence dans tout le corps qu'elle regit, & qu'elle gouverne; & que cependant elle fait sa residence principale dans la glandule pineale du cerveau, où aboutissent toutes les fibres, & tous les organes, qui l'avertissent de tout ce qui se passe au dehors. L'*ame* est là comme sur un trône, d'où elle commande à tous les membres. Au reste on distingue sept principales proprietez dans l'*ame*, qui en sont les differentes modifications; L'entendement, la volonté, le sentiment, la liberté, la memoire, l'imagination, & les habitudes diverses qu'elle contracte. A l'égard des bêtes ils disent que ce sont des automates, ou des machines, qui se meuvent d'elles-mêmes, & par ressorts; qu'elles n'ont par consequent nulle connoissance, nul sentiment de douleur, & de joye; & que leur *ame* de même que celle des plantes, ne consiste que dans un arrangement de parties, qui les rendent les unes & les autres propres à faire leurs fonctions. Les Mystiques distinguent deux parties dans l'*ame*: la partie superieure; c'est l'entendement, & la volonté. La partie inferieure; c'est l'imagination, & les sens. J. Christ étoit heureux sur la croix par la *partie superieure de son ame*, & souffroit par l'*inferieure*. La partie inferieure ne communiquoit à la superieure, ni son trouble involontaire, ni ses defaillances. La superieure ne communiquoit à l'inferieure ni sa paix, ni sa beatitude. Fen. Ceux qui abusent de cette separation disent, que dans les épreuves tout ce qui se passe contre les bonnes mœurs dans la partie inferieure de l'*ame*, n'est point contraire à la pureté de la partie superieure, parce-que la volonté n'y a point de part.

En termes de Chymie on dit l'*ame* des metaux, des mineraux, des vegetaux; pour dire, ce qu'il y a en eux de plus essentiel, leurs esprits, & leurs sels, &c.

Ame, se prend souvent pour la vie. Rendre l'*ame* à Dieu, c'est, Mourir. Cette nouvelle me rend l'*ame*; pour dire, me redonne la vie. Il a l'*ame* sur le bord des levres; pour dire, Il est prêt à expirer. Malherbe a dit agreablement:

> *Et son* ame *étendant ses ailes*,
> *Fut toute prête à s'envoler.*

On dit aussi, Il a l'*ame* sur les levres; pour dire, qu'il parle comme il pense. En ce sens on dit bien mieux, Avoir le cœur sur les levres.

Ame, se dit aussi de la partie spirituelle de l'homme, quand elle est separée de son corps. Prier Dieu pour les *ames* des deffunts; pour le repos de leurs *ames*. Dans le discours familier on dit en parlant d'une personne morte; Dieu veuille avoir son *ame*. Malherbe a dit des Rois,

> *Et dans ces grands tombeaux, où leurs* ames *hautaines*
> *Font encore les vaines*,
> *Ils sont rongez des vers.*

Ame, se dit figurément en Morale. Cet homme est l'*ame* d'une telle affaire, d'une telle entreprise; pour dire, que c'est lui qui en sçait le secret, & qui en conduit les ressorts; qui donne le branle à tout. Un Rapporteur est l'*ame* d'un procés. La brieveté peut s'appeller l'*ame* d'un conte; puisque sans elle il faut qu'il languisse. La Fon. Ainsi le mot d'*ame* se prend en general pour tout ce qui anime, qui fait agir, qui fait mouvoir quelque chose. La charité est l'*ame* des vertus Chretiennes. La joye est l'*ame* d'un festin. L'action est l'*ame* du discours.

Ame, se prend aussi pour le cœur, la partie de l'*ame* où se forment les passions. L'homme s'abandonne sans precaution dans les plaisirs, & son *ame* s'y developpe toute entiere. Tou. Vous allumez dans l'*ame* de Philippe cette ambition insatiable qui le devore. Id. Une *ame* noble, & grande, est celle qui a de grands sentimens. Au contraire une *ame* basse, *ame* venale, *ame* de coquin, *ame* noire, *ame* double, *ame* mercenaire, est celle qui en a de mauvais. C'est une bonne *ame*, une *ame* devote, incapable de tromper. Un cœur noble a de la peine à se laisser entraîner à toutes les bassesses, & à toutes les importunitez des *ames* interessées. Le P. Gail. Loin d'ici ces *ames* foibles, qui ne sçavent que craindre, & desesperer. Tou. Le souverain bien d'une *ame* grande & genereuse, c'est de ne craindre rien. Oe. M.

On dit, qu'un homme n'a point d'*ame*; pour dire, qu'il a mauvaise conscience; Le peuple n'a point d'esprit, & les Grands n'ont point d'*ame*. La Br. Qu'il sçait en son *ame* la verité d'une telle chose; qu'il en jure sur son *ame*. Un Benefice à charge d'*ames*.

Ame, signifie encore, une personne particuliere. Il y a cent mille *ames* dans cette ville; pour dire, Il y a cent mille habitans de tous âges & de tous sexes. Vous venez de sauver un million d'*ames*. Voit. Ces *ames* si pures fuyent les choses qui peuvent deplaire à Dieu. Pasc. Il ne voit *ame* vivante, ou *ame* qui vive; pour dire, Il ne voit personne. Il n'y avoit pas une *ame* au logis.

Ame, signifie aussi, la personne qu'on affectionne extremement. Ma chere *ame*, mon *ame*. Et se dit particulierement des maîtresses. Si quelque amant vous veut payer en vous nommant son *ame*, vous n'entendez pas des termes si courtois. Voit. On appelle, *Ame* de fagot, le menu bois qui est dans un fagot.

L'Ame d'une Devise, est son explication. Une bonne Devise doit être composée d'un corps & d'une *ame*, c'est-à-dire, d'un sujet, & de son explication contenuë en peu de paroles.

Ame. Terme de Lutier. C'est un petit morceau de bois droit, qu'on met dans le corps de l'instrument de Musique directement sous le chevalet pour fortifier le son. *Ame* de poche, *ame* de viole. *Ame* de violon.

Ame, signifie encore, Cœur, courage, force accompagnée d'amour & de passion. Vos charmes dompteroient l'*ame* la plus farouche. Voit. Avoir l'*ame* fort basse. Mol. Loüer Dieu de toute son *ame*. Arn.

Ame, chez les Sculpteurs & Fondeurs, se dit d'un noyau, ou des figures de terre ou de plâtre qui servent à former celles qu'on jette en bronze. On le dit aussi de l'ébauche des figures de stuc, qu'on forme grossierement de plâtre, ou d'autre matiere avant qu'on les finisse, en les couvrant de stuc.

Ame, se dit aussi du creux & de l'ouverture du canon, du lieu où on met la poudre, & par où il tire.

Ame, en termes de Musique, est une petite piece de bois droite, que l'on met dans le corps de quelques instrumens de Musique à cordes, environ sous le chevalet, pour fortifier le son.

On appelle proverbialement, un corps sans *ame*, un corps qui est sans chef, ou qui n'a pas les choses necessaires pour le faire subsister. On appelle aussi, *Ame* damnée, un scelerat qui est prêt de faire toute sorte de mal, soit pour son profit, soit en faveur d'un autre. La bonne *ame*, dit-on ironiquement.

Ce mot vient du Latin *anima*, qui vient du Grec *anemos*, *ventus*, *spiritus*, *vent*, *souffle*.

AMÉ, ée. adj. Terme de Lettres de Chancelerie, qui marque l'affection du Roi envers son sujet. A nos *Amez* & feaux Conseillers. Nôtre *Amé* & feal un tel nous a exposé. C'est aussi une formule pour intituler les Lettres que le Roi écrit à ses sujets, quand ils ne sont pas de la premiere qualité. A nôtre *Amé* & feal un tel Conseiller en nôtre Parlement. On disoit autrefois *amer*, pour *aimer*; de là *amé* nous est demeuré.

AMELETTE, ou OMELETTE. s. f. Oeufs battus & fricassez dans la poële avec du beurre. *Omelette* se dit plus communément; & c'est ainsi que parlent les Celestins grands artisans de ces sortes de fricassées. Men. Dès le temps de Rabelais on disoit, *Omelette*. L'un, dit-il, appelloit une sienne amie *mon omelette*; elle le nommoit *mon œuf*; & étoient alliez comme une *omelette* d'œufs. Borel derive ce mot de l'Anglois *ham*, ou du Grec *hama*, *simul*, à cause que ces œufs sont mêlez ensemble.

Menage triomphe sur l'étymologie de ce mot, & s'en felicite comme l'ayant trouvée par bonheur. Il dit donc que ce mot tire son origine de l'Italien *animella*, qui signifie, *petites ames*, *beatilles*, comme foyes, roignons, gesiers, cœurs, dont on fait des fricassées: & soûtient que l'*amelette* n'étant qu'une fricassée d'œufs, a pris son nom de cette *animella* Italien, que d'*animella* on a formé *animalette*, & de là *amelette*. Voyez Aumelette, & Omelette.

AMELIORATION, AMELIORER. Voyez Melioration, & Meliorer; c'est la même chose.

AMEN. s. m. Terme d'Eglise, & indeclinable, qui sert de conclusion à toutes les prieres qu'on y fait, & qui signifie, *Ainsi soit-il*, ou *fiat*. Il signifie aussi, *Vrayement*, ou *fidellement*. Parmi les Juifs le peuple repondoit *amen* à la fin de chaque priere. Ils distinguoient quatre sortes d'*amen*. Celui qu'ils appelloient l'*amen juste*, devoit être accompagné d'attention, & de devotion. Cette pieuse coutume a passé dans l'Eglise Chretienne. On dit, quand on est ennuyé des crieries, ou des harangues de quelcun, Il ne reste plus qu'à dire *amen*. Le mot d'*amen* n'est qu'un composé des lettres initiales de ces paroles, *Adonai Melech Neeman*, ou *Dominus Rex fidelis*, qui étoit une formule usitée en Judée pour donner du poids, & faire ajoûter foi aux promesses de Dieu.

AMENAGE. s. m. Ce mot signifie tantôt l'action d'amener, & tantôt le salaire que l'on donne à celui qui a eu la peine d'amener. L'*amenage* des marchandises ne se peut faire par charroi dans les païs de montagnes. J'ay tant payé pour l'*amenage* de chaque muid de vin par terre, par bateau. Ce mot vient du Latin *minare*.

AMENDABLE. adj. m. & f. Qui merite d'être condamné à l'amende. Cette faute est *amendable*. On dit aussi parmi les Artisans, qu'une besogne est *amendable*, quand on peut corriger sa defectuosité. Il ne se fait point de confiscation des ouvrages *amendables*, on ordonne seulement qu'ils seront amendez.

AMENDE. s. f. Peine pecuniaire imposée par les Juges pour quelque crime ou mauvaise procedure. L'*amende* ordinaire du fol appel est de 12. livres: celle des appels comme d'abus & en plusieurs autres cas est de 25. écus. Il faut consigner une *amende* de cent écus envers le Roi, & de 50. écus pour la partie, avant que d'obtenir une Requête civile, par l'Ordonnance de 1667. une omission de compte par un comptable emporte une *amende* ou peine du quadruple. Cela est deffendu sous peine d'*amende*. L'*amende* du fol appel est l'*amende* à laquelle est condamné l'appellant, quand la sentence dont est appel est confirmée. Celui qui est simplement condamné à une *amende* pecuniaire n'encourt point infamie. Les *amendes* imposées au criminel pour tenir lieu de dedommagement à la partie civile, sont appellées des reparations civiles. Une *amende* pecuniaire est payable par corps. Entre les droits seigneuriaux il y a des cens emportans profit, saisines, & *amendes*. Il y a des

des Receveurs des *amendes*. Ce mot vient du Latin *emendatio*.

On appelle, *Amende honorable*, une peine afflictive qui emporte notte d'infamie, quand on est condamné d'aller nud en chemise, la torche au poing, & la corde au cou devant une Eglise, ou dans un auditoire, demander pardon à Dieu, au Roi & à Justice de quelque mechante action. On dit au Palais, que cette *amende* est faite *cum figuris*. Les Romains ont compris quelquefois le bannissement sous le nom d'*amende*. Mais ils n'ont point connu ce genre de peine que nous appellons *amende honorable*.

On appelle encore plus particulierement, Faire *amende honorable* à quelcun, quand on est condamné à venir en Justice, ou en presence des personnes choisies par la personne offensée, desavoüer les injures qu'on lui a dites, ou les mauvais traitemens qu'on lui a faits, lui en demander pardon, & lui en donner acte.

Amendes coutumieres, sont celles qui sont taxées par la Loi & par la Coutume du païs. Elles sont differentes des *amendes arbitraires*, qui se taxent par le Juge. L'*amende simple*, ou *de gage*, est de sept sols six deniers dans les Coutumes. La *grosse amende* est de 60. sols. L'*amende de tôt entrée*, est celle qui est duë au Seigneur en quelques lieux par celui qui s'est mis en possession d'un heritage, sans en être vêtu ou ensaisiné par le Seigneur.

On dit proverbialement, C'est la Coutume de Lorris, où le battu paye l'*amende*, lorsqu'on blâme, ou que l'on condamne celui qui a raison. Voyez l'origine de ce proverbe à COUTUME. On dit en raillant à un homme qui dit qu'il ne sçait que faire, Va-t-en battre le Prevôt, tu gagneras double *amende*.

AMENDEMENT. s. m. Changement par lequel on devient meilleur, tant à l'égard de l'ame que du corps. Dieu veut l'*amendement* du pecheur, & non pas sa perte. Ce malade est toûjours de même, il n'y a point d'*amendement*.

AMENDEMENT, signifie aussi, Engrais qu'on met sur des terres, comme marne, fumier, cendres, &c. Ces terres sont si maigres, qu'elles ont grand besoin d'*amendement*.

AMENDER. v. act. Terme du Palais. Condamner à l'amende. La Cour prononce souvent, Debouté de son appel, & l'*amendera*, c'est-à-dire, il payera l'amende du fol appel, qui est de 75. livres.

AMENDER. Corriger, ameliorer, rendre meilleur. Il faut *amender* sa vie, ses mœurs, par les instructions & par les exemples des gens de bien. On dit aussi *amender* une besogne; pour dire, en corriger les defauts. On dit encore, il n'*amendera* pas son marché à plaider; pour dire, qu'il ne le rendra pas meilleur par son opiniâtreté.

AMENDER, se dit particulierement des terres, & signifie les engraisser, les ameliorer en y mettant du fumier, de la marne, & autres amendemens. J'ay *amendé* mes terres. Ce mot vient du Latin *emendare*. NICOD.

AMENDER, est aussi neut. & signifie, Devenir meilleur, se porter mieux. Mais en ce sens il se dit moins bien des personnes, que des animaux. Ce malade n'est point *amendé* quoyqu'on lui ait fait bien des remedes. Ce cheval n'est point *amendé*, quoyqu'on l'ait fort bien nourri: il n'a point pris de graisse.

AMENDER, signifie aussi, Diminuer de prix. Le bled *amende*. Quand l'argent n'est pas commun, toutes les marchandises *amendent*. En ce sens *ramender* est plus en usage.

AMENDER, signifie aussi, Profiter, tirer quelque avantage de quelque chose. Cet heritier n'a rien *amendé* de cette succession, il y avoit trop de dettes.

AMENDER, est aussi neut. passif, & signifie, Se corriger, se rendre meilleur, s'avancer dans la vertu. Les Juifs furent exhortez à s'*amender* pour se rendre dignes du Royaume des cieux. Je ne sens qu'une très-foible resolution de m'*amender*. GOD.

On dit proverbialement, Mal vit qui ne s'*amende*. Jamais cheval, ni mauvais homme, n'*amenda* pour aller à Rome.

AMENER. v. act. Conduire, mener vers quelque personne, ou quelque lieu. Les Ambassadeurs ont été *amenez*, & conduits à l'audience du Roi. Xerxes *amena* en Grece un million d'hommes. On a *amené* du secours. Les Marchands *amenent* du bled, des bestiaux aux marchez. Il a *amené* sa marchandise par terre, par bateau, par mulets, par charroi. Il faudra *amener* du canon pour se rendre maître de ce château. Il a *amené* son Avocat à l'Audience.

AMENER, signifie aussi, Entraîner, mener par force. Un torrent *amene* avec lui de la fange, & du limon. Un Sergent *amene* un prisonnier pieds & poings liez. On a *amené* ce vaisseau à bord à force de rames: c'est ce qu'on appelle *remorquer*.

Voilà donc le triomphe où j'étois amenée;
Moi-même à vôtre char je me suis enchaînée. RAC.

AMENER, signifie quelquefois simplement, Attirer à soi. *Amenez* moi ce siege, ce livre. Il faut *amener* cette branche d'arbre avec cette autre pour faire un berceau.

AMENER, en termes de Palais, signifie aussi, Obliger à venir en Justice, faire assigner pour comparoître. Pour *amener* des temoins, il faut les faire assigner. On a ordonné qu'il *ameneroit* son garand, qu'il le mettroit en cause. On a deffendu les *amenez* sans scandale.

AMENER, en termes de Marine, signifie, Abaisser les voiles & le pavillon: & en ce sens il vient d'*amena*, qui est un mot Bas-Breton signifiant la même chose; & se dit quand le plus fort oblige le plus foible de venir à lui, d'approcher de son bord pour le reconnoître, le visiter, & même le prendre & le confisquer, s'il y a lieu. On dit aussi, *Amener* les voiles, ou mettre bas; pour dire, les baisser: c'est un signe de soumission, ou qu'on se rend. *Amener* ses huniers, ou ses perroquets, c'est abbaisser ces sortes de voiles. Sur la Mediterranée on dit *mayner*. On dit aussi, *Amener* une terre, un vaisseau; pour dire, s'en approcher, ou se trouver vis-à-vis.

AMENER, se dit aussi dans les jeux de hasard, des dez ou des cartes. Ces dez sont pipez, ils *amenent* toûjours gros jeu. *Amener* rafle, *amener* chance. Je n'avois qu'un coup contre moi, je l'ay *amené*. Il a *amené* sa carte la premiere, il s'est donné un couppe-cul.

AMENER, signifie aussi, Apporter en un païs quelque invention, y mettre en vogue quelque mode. Les Allemands nous ont *amené* l'Imprimerie. Les Italiens ont *amené* en France la chicane, l'usure, la maletote.

AMENER, se dit figurément en choses morales; pour dire, Persuader quelcun. A force de prêcher cet opiniâtre, je l'ay *amené* à la raison, je lui ay fait reconnoître la verité. Pour *amener* les autres à vôtre sentiment, il faut les menager avec une souplesse étudiée, dont on ne sente point l'artifice. BELL. On dit aussi, *Amener* des preuves, des autoritez, des temoignages. On dit encore, qu'un passage, qu'une comparaison est *amenée* de loin; pour dire, qu'elle est tirée par les cheveux, qu'elle ne convient gueres. Un épisode produit un agreable effet dans la Tragedie quand il est bien *amené*, & qu'il y a quelque chose qui precede, & qui y prepare l'esprit.

Mais enfin l'indigence amenant *la bassesse*,
Le Parnasse oublia sa premiere Noblesse. BOI.

AMENER, se dit aussi des choses qui se suivent les unes les autres ordinairement, ou même des causes naturelles. L'aurore *amene* le soleil. Ce vent nous *amenera* de la

la pluye, du beau temps, de la peste. Cette affaire *amene* de grands inconveniens, elle a de grandes suites. La prise de cette place nous *amenera* la paix.

On dit aussi, Quel bon vent, quelle bonne affaire, quel sujet vous *amene*, vous oblige à faire ce voyage?

On dit proverbialement & ironiquement, Qui m'a *amené* cet étourdi, cet impertinent? On dit aussi, qu'un malheur *amene* son frere; pour dire, qu'il ne vient jamais seul.

AMENITE'. s.f. Beauté, agrément. Ce mot qui vient du Latin *amœnitas* n'est pas encore tout-à-fait établi. On pretend qu'il a quelque chose de precieux, & qu'ainsi il ne s'en faut servir qu'avec beaucoup de retenuë. Quoyqu'il ne soit pas encore naturalisé, les Poëtes ne le rejetteront pas. Mr. Menage a tâché de l'introduire. Mr. Charpentier s'en est servi: Herodote dont les Ecrits ont paru aux yeux des Anciens si remplis d'élegance, & d'*amenitez*.

AMENUISEMENT. s. m. Ce mot se trouve dans Pomey, & signifie l'action d'amenuiser. Il n'est pas fort en usage.

AMENUISER. v. act. Rendre plus menu. Cette cheville n'entrera pas dans le trou, si vous ne l'*amenuisez* par un bout. Ces piliers sont trop grossiers, il faut les remettre au tour, & les *amenuiser*. Ce mot vieillit un peu, quoyque nous n'en ayons point d'autre en sa place.

AMENUISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ce mot vient du Latin *minuere*, qui signifie le même.

AMER, ERE. adj. Qui a une saveur très-rude & desagreable à la langue; tel que le fiel des animaux, l'aloës, l'absynthe.

AMER, se dit figurément en Morale. Une douleur *amere*, des paroles *ameres*, c'est-à-dire, que nous goûtons avec peine, & avec chagrin.

AMER. s. m. L'*amer* & le doux sont des qualitez contraires.

AMER, signifie aussi, le fiel des animaux. L'*amer* de bœuf est propre à ôter les taches des habits. On ne sçauroit manger de cette carpe; on en a creve l'*amer*.

On dit proverbialement, Ce qui est *amer* à la bouche est doux au cœur; pour dire, que les medecines qui sont *ameres* font du bien.

AMEREMENT. adv. D'une maniere amere & douloureuse. Saint Pierre pleura *amerement* sa faute. Alexandre voyant le corps de Darius, pleura *amerement*. VAUG.

AMERTUME. s. f. Espece de saveur piquante & desagreable, comme celle du fiel & de l'absynthe. On sucre la pilule, afin qu'on n'en sente point l'*amertume*.

AMERTUME, se dit figurément en Morale, & signifie, Douleur, deplaisir, chagrin, haine. Il y a toûjours quelque *amertume* dans les plaisirs. Dans les fortunes les plus élevées on trouve beaucoup d'*amertume*. Que j'ai eu de peine à achever cette longue & fatale année, & qu'elle m'a fait boire d'*amertumes*? BAL. Dieu la soutint également & dans les douceurs, & dans les *amertumes* de la vie. FL. Dieu nous detache des trompeuses douceurs du monde, par les salutaires *amertumes* qu'il y mêle. THOM. Ce mariage lui a inspiré toute l'*amertume* d'une marâtre. PAT.

Vous sembloit-il croyable,
Qu'un cœur toûjours nourri d'amertume, *& de pleurs,*
Dût connoître l'amour, & ses folles douceurs? RAC.

Ces mots viennent d'*amarus*, de l'Hebreu *mara*.

AMETHISTE. s. f. Quelques-uns disent *amathiste*; mais *amethiste* est beaucoup plus usité; Menage n'en convient pas. Pierre precieuse qui est la plus belle après l'émeraude. Quand elle est taillée au cadran à huit pans, elle a la couleur satinée. Quand sa table est ronde, & en cabochon, elle est veloutée. Il y en a de trois sortes. Les Orientales, qui sont les plus dures, les plus rares & les plus estimées, sont de couleur colombine; celles de Carthagene de couleur de pensée; celles d'Allemagne violettes; & on les nomme quelquefois *Rubis violets*, quand leur table est en cabochon. Il y en a aussi d'Orientales qui ont la couleur de pourpre; d'autres blanches, & semblables au diamant. Les Indiens les mêlent ensemble dans leurs ouvrages. Elles ont une grande vivacité & dureté, & reçoivent un poliment admirable. Plutarque dit que son nom vient de ce que sa couleur ressemble au vin trempé d'eau, & non pas à cause qu'elle empêche de s'enyvrer, comme plusieurs ont crû fort legerement, qui en pendoient pour cela au cou des beuveurs. En Latin *Amethystus*. Ceux qui croyent que cette pierre precieuse empêche de s'enyvrer, font venir ce mot de l'*α* privatif & de *μεθύσκω*, *inebrior*.

AMEUBLEMENT. s. m. Quelques-uns disent *Emmeublement*. Meubles dont on garnit une chambre. On le dit particulierement d'un lit, & des sieges, & même de la simple étoffe dont on les garnit. Il a acheté un bel *ameublement* de velours. Les femmes se font des *ameublemens* de tapisserie.

AMEUBLER. v. act. Mettre dans une chambre tous les meubles qu'il faut pour la parer. Mais ce mot n'étant pas beaucoup usité, on dit en sa place *meubler*.

AMEUBLIR. v. act. Terme de Palais. Convertir en nature de bien meuble. On stipule dans les contracts de mariage, que de la dot qu'apporte une fille, soit en argent, ou en heritages, il en sera *ameubli* une certaine somme pour entrer dans la communauté; & que le reste demeurera propre à elle, & aux siens. Il a vendu tous ses heritages pour les *ameublir*, & en disposer plus facilement.

AMEUBLIR, en termes d'Agriculture, se dit des terres endurcies, ou par le temps ou par la pluye, qu'on laboure & qu'on prepare. Il se dit aussi de la terre qui est dans les caisses d'Orangers, ou dans des pots de fleurs, lorsqu'elle s'est endurcie vers la superficie, & qu'on y fait de petits labours pour l'amollir, & pour donner entrée à l'eau que l'on y verse, afin qu'elle penetre jusqu'aux racines.

AMEUBLISSEMENT. s. m. Ce qui a été converti en meuble, & qui est entré dans la Communauté de la part de la femme. Si la femme renonce à la Communauté, elle reprend ses *ameublissemens*: autrement ils demeurent confondus dans la Communauté. C. B.

AMEUTEMENT. s. m. Action d'ameuter; assemblage de chiens en une meute. POMEY.

AMEUTER. v. act. Assembler les chiens courans pour courir la bête. On *ameute* les jeunes chiens avec les vieux, qui sont dejà exercez, pour les dresser.

AMEUTER, se dit figurément des personnes qu'on assemble pour faire du bruit, ou du mal à quelcun. Il a été rechercher tous les ennemis, tous les creanciers de cet homme, & il les a tous *ameutez* contre lui, il les a excitez à le poursuivre. Il y a dans les seditions des boutefeux, des gens qui *ameutent* le peuple, qui l'excitent à faire du bruit.

AMEUTER, est aussi neut. pass. & signifie, S'assembler. Ils se *sont ameutez* ensemble.

AMI.

AMI, AMIE. adj. & s. Qui a de l'affection pour quelque personne. On dispute encore si être *ami* de quelcun, c'est l'aimer, ou en être aimé; ou l'un & l'autre tout ensemble. La pluralité des suffrages va pourtant à soutenir, qu'il est necessaire que l'amitié soit reciproque, pour prendre, ou pour donner la qualité d'*ami*. Il n'y a point de plus douce consolation dans les adver-

adversitez, que de les épancher dans le sein d'un *ami* fidelle. S. Evr. Ces *amis* si circonspects sont d'ordinaire des *amis* tiedes, & froids. De l'Am. Ces faux & lâches *amis* dont la politique donne à des ennemis qu'ils craignent, des égards qu'ils derobent à leurs *amis*, ne meritent pas d'en porter le nom. Ib. Cet homme a trop d'*amis* pour en avoir. Oe. M. L'*ami* du genre humain n'est point du tout mon fait. Mol. A peine pourroit-on imaginer une veritable amitié entre Alexandre & Cesar: ils seroient rivaux plutôt qu'*amis*. Id. Il est plus honteux de se defier de ses *amis*, que d'en être trompé. La Roch. Je veux un *ami* qui sçache me corriger avec prudence, & qui n'ait pas une molle complaisance pour mes defauts. S. Evr. Il y a des peuples *amis*, des maisons *amies*, qui ont les mêmes interêts, ou qui ont contracté des alliances qui les unissent. Il n'y a rien de plus rare que de vrais *amis*. Voilà un coup d'*ami*, un tour d'*ami*. Des *amis* de Cour, c'est-à-dire, de faux *amis*. Il faut être *ami* jusqu'aux autels. Traitter en *ami*, c'est traitter sans ceremonie, vivre familierement ensemble. Montagne parle d'un Juge qui rencontrant des questions douteuses, & problematiques, mettoit à la marge de son livre, *question pour l'ami*; parcequ'alors on peut faire grace à son *ami*, sans blesser la justice. Dans l'égalité des raisons l'amitié determine l'esprit.

Mais sçachez d'un ami *discerner le flatteur.* Boi.
Un sage ami *toûjours rigoureux, inflexible,*
Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible. Id.

Ami, est quelquefois un terme de galanterie. C'est son *ami*, pour dire, son amant. C'est son *amie*, pour dire, sa maîtresse.

C'est quelquefois un terme de familiarité, ou de hauteur; un superieur dit, Mon *ami*, allez faire cela. D'où vient mon *ami* que tu as été dompté par la mort? Abl.

On le dit encore des animaux, & des choses inanimées. Le chien est *ami* de l'homme. Le fer est *ami* de l'aimant; la vigne de l'ormeau. Le vin est *ami* du cœur.

On dit proverbialement, Les bons comptes font les bons *amis*. Quitte à quitte & bons *amis*. *Ami* au prêter, ennemi au rendre. On connoît les *amis* au besoin. Un honteux n'a point belle *amie*. On dit aussi dans l'Ecole, *Ami* de Socrate, *ami* de Platon, mais encore plus *ami* de la verité.

AMIABLE. adj. Qui se dit d'un tiers qui fait office d'ami. On appelle un *amiable* compositeur, celui qui accommode un procés en ami, & qui ne juge pas avec la rigueur un arbitre, en retranchant d'un peu du droit de chacune des parties.

A l'amiable. adv. Avec douceur. Cette vente, ce decret ont été faits *à l'amiable* pour éviter les frais.

AMIABLEMENT. adv. C'est la même chose qu'*à l'amiable*. D'une maniere honnête. Le meilleur est de terminer ce procés à l'amiable, ou *amiablement*.

AMICT. Quelques-uns écrivent & prononcent *Amit*. s. m. Linge beni de figure quarrée, que les Ecclesiastiques mettent sur la tête quand ils se doivent revêtir d'une aube. Il se porte par les Prêtres, Diacres, Soûdiacres, & Acolythes, quand ils servent à l'autel. C'est le premier des six ornemens qui sont communs à l'Evêque, & au Prêtre. Il designe la chasteté, parcequ'il couvre le cœur; & il serre le col, afin que le mensonge ne vienne point à la bouche, comme pretend Bruno qui a écrit des ornemens Episcopaux.

Ce mot vient de *amictus*, qui chez les Romains se disoit d'un vêtement qu'on mettoit sur la tête, & qui couvroit tout le corps: d'où est venu aussi le mot *d'aumusse*. On l'a aussi appellé en Latin *superhumerale*.

AMIDON. s. m. C'est une pâte qui se fait avec du froment qu'on mouille, & remouille cinq fois par jour, & autant la nuit, pour le laisser bien fermenter; puis on le brasse dans beaucoup d'eau, comme on fait l'orge quand on fait la bierre. On ôte le son qui nage sur l'eau avec un crible, ou un écumoir. La farine mêlée avec l'eau tombe au fond comme du caillé; on verse l'eau par inclination, & ce qui reste au fond est l'*amidon*, qu'on met sur des tables secher au soleil. L'empois se fait avec de l'*amidon*. Pline dit que ce sont les habitans de l'Isle de Chio qui ont inventé l'*amidon*, & que le meilleur vient de là. Dioscoride derive ce mot du Grec *amylum*, comme qui diroit, *farine faite sans meule*.

AMIDONNIER. s. m. Ouvrier qui fait l'amidon.

AMIGDALE. s. f. Se dit de petites glandes qui sont aux côtez de la gorge, & qui ont la figure d'une amande. Les Medecins les appellent en Latin *tonsillæ*, & en Grec *paristhmia*, à cause qu'elles sont auprés d'une partie de la gorge qu'on appelle *istme*. Elles servent à arrouser perpetuellement de salive la gorge, la bouche, & la langue. Ce mot vient du Latin *amigdala*.

AMIGNARDER. v. act. Caresser avec tendresse une personne qu'on aime. C'est la même chose qu'*Amignoter*. Il est dangereux de trop *amignarder* les enfans. Ce mot ne se dit que parmi le petit peuple.

AMIGNOTER. v. act. Flatter, caresser quelcun, & particulierement un enfant. On *amignote* les enfans en leur donnant des confitures. On gâte les enfans à force de les *amignoter*. Ce mot n'est pas plus en usage que le precedent.

Amignoté, ée. part. pass. & adj.

AMIRAL. s. m. Grand Officier de la Couronne qui commande en chef les armées navales d'un Etat. Il y a eu autrefois un *Amiral* du Ponant, & un *Amiral* du Levant. L'*Amiral* d'Arragon, d'Angleterre, l'*Amiral* de Hollande, l'*Amiral* de Zeelande ne sont que des commissions. En Espagne on dit l'*Admirante*; mais l'*Amiral* n'est là que le second Officier, qui a un General d'armée au dessus de lui. L'*Amiral* en France porte pour marque exterieure de sa dignité deux ancres d'or passées en sautoir derriere son écu. Il a droit de donner les congez tant en guerre qu'en marchandise. Il a le dixiéme des prises faites en mer & sur les greves, & celle des rançons & des represailles, le tiers de ce qu'on tire de la mer, ou qu'elle rejette, le droit d'ancrage, tonnes & balises. L'*Amiral* n'a point de seance au Parlement; suivant l'arrêt rendu à la reception de l'*Amiral* de Chatillon en 1551. Les anciens *Amiraux* n'avoient point de jurisdiction contentieuse: elle appartenoit à leurs Lieutenans ou Officiers de robbe longue. Mais en l'an 1626. le Cardinal de Richelieu en se faisant donner le titre de Grand Maître & de Surintendant du commerce & de la navigation, au lieu de la charge d'*Amiral* qui fut alors supprimée, se fit attribuer l'autorité de decider & de juger souverainement de toutes les questions de la Marine, même des prises & du bris des vaisseaux: desorte que les Juges de l'Amirauté n'ont plus en cette matiere que la simple instruction. Le jugement s'en fait aujourd'huy au Conseil de la Marine composé de Conseillers d'Etat. Quand l'armée est licentiée, le vaisseau où aura été la personne du Roi avec toutes ses armes & munitions appartiennent à l'*Amiral*. Le premier *Amiral* en France fut Enguerrant de Coussy en 1284. selon Jean le Feron en son Traitté des *Amiraux*. Il en compte 33. jusqu'à l'*Amiral* de Chatillon. Mais du Tillet dit que le premier fut Amaury Vicomte de Narbonne. La Popeliniere a aussi fait un livre intitulé l'*Amiral*. C'est le Comte de Toulouse qui est aujourd'huy (1698.) Grand *Amiral* de France. Il fut pourvû de cette charge en 1683.

Ce mot vient du Grec *almyros*, qui signifie *salure*, ou *saline*, comme qui diroit, *Maître des Salines*, ou de la

mer;

mer, quon appelle en Latin *falum*. Nicod. Les Grecs nommoient les Capitaines de mer, *Almiraux*. Covarruvias dit que ſelon Leon d'Afrique, ce mot eſt Arabe, & qu'il ſignifie *Capitaine general de l'armée*. D'autres diſent que ce mot vient de l'Afriquain *Amiras*, qui ſign. Prince. Nebricenſis dit qu'en Arabe ce mot ſign. *Roi*. D'autres Auteurs tiennent que ce mot vient du Grec *almi*, qui ſign. *eau ſalée*, & de *archos*, *Princeps*. D'autres diſent que ce mot vient du Grec *myriarchos*, qui ſign. Celui qui commande ſur dix mille hommes. D'autres le derivent de *Emir*, ou *Amir*, qui ſignifie *Seigneur* en Arabe, & de *alios*, qui ſignifie *marinus*. C'eſt pourquoi quelques-uns pretendent que la dignité, auſſi-bien que le nom, eſt venuë d'Orient. En effet on ne trouve l'établiſſement de la charge d'*Amiral*, que ſous le regne de Philippes en 1284. lequel avoit ſuivi le Roi St. Louïs en Afrique, & dans la guerre contre les Sarrazins. Pasq. C'eſt mal à-propos que quelques-uns l'écrivent avec un *d*. Du Cange dit que chez les Sarraſins le nom de *Amir* a été donné à des Juges, Prevôts, Conſuls, Capitaines, Vicerois, & Gouverneurs de Provinces, auſſi-bien qu'aux Generaux de leurs flottes; & que les Siciliens ont été les premiers, & enſuite les Gennois, qui ont appellé *Amiraux* les Generaux de leurs armées navales.

Amiral, ſe dit auſſi du principal vaiſſeau que monte l'Amiral. Il porte le pavillon quarré au grand mât, & quatre fanaux en pouppe. On appelle auſſi *Amiral*, le principal vaiſſeau d'une flotte, quelque petite qu'elle ſoit. Quand deux navires de guerre de ſemblable banniere ſe rencontrent dans un même port, le premier arrivé a les prerogatives & la qualité d'*Amiral*: celui qui arrive après, quoyque plus grand & plus fort, ne ſera que *Vice-Amiral*. Il en eſt de même des Terreneufviers, dont le premier arrivé prend la qualité d'*Amiral*, & la retient pendant tout le temps de la pêche. Il porte le pavillon au grand mât, donne les ordres, & aſſigne les places pour pêcher à ceux qui ſont arrivez après lui, & regle leurs conteſtations.

Le mot d'*Amiral* ſe diſoit autrefois de ceux qui commandoient dans les Provinces, auſſi-bien que ſur la mer. On a dit auſſi des *Amiraux* de Galeres. Monſtrelet fait mention d'un *Amiral* des Arbalêtriers.

Amiral, ale. adj. Qui appartient à l'*Amiral*. Vaiſſeau *Amiral*. Pavillon *Amiral*. Galere *Amirale*.

AMIRALE. ſ. f. Galere que monte l'Amiral des Galeres. Ils lui firent preſent de l'*Amirale* qu'ils avoient remontée par la riviere. Abl.

Amirale. ſ. f. L'épouſe de l'Amiral. Madame l'*Amirale*.

AMIRAUTE'. ſ. f. Charge d'Amiral. L'*Amirauté* a été poſſedée par Mrs. de Châtillon, de Montmorenci, de Brezé, &c.

Amirauté, eſt auſſi une Juſtice qui s'exerce à la Table de Marbre ſous le nom & l'autorité de l'Amiral, & qui connoît des differens qui arrivent ſur les mers qui touchent le païs, les terres & les Seigneuries de la Couronne de France; en un mot qui juge en premiere inſtance de tout ce qui regarde les marchandiſes, la pêche, & les divers ports du Royaume. Voyez là-deſſus les ordonnances & les memoires de Pierre Miraumont. Il y en a une à Paris & en la pluſpart des grands ports de mer du Royaume. Les Officiers de l'*Amirauté* ont des proviſions du Roi, mais ils ſont à la nomination de l'Amiral. Le premier livre de la Nouvelle Ordonnance de la Marine regle les droits de l'Amiral, & ceux des Officiers de l'*Amirauté*. Chez les Hollandois les cinq *Amirautez* ſont compoſées des Deputez de la Nobleſſe, des Provinces & des villes. Elles ont ſoin de faire les équipages de mer, & de fournir ce qui eſt neceſſaire à leur entretien.

AMISSIBLE. adj. Qui ſe peut perdre. Il n'eſt en uſage que parmi les Theologiens, qui diſputent entre eux ſi la grace eſt *amiſſible* ou inamiſſible.

AMITIE'. ſ. f. Affection qu'on a pour quelcun, ſoit qu'elle ſoit ſeulement d'un côté, ſoit qu'elle ſoit reciproque. L'*amitié* eſt une convention tacite de s'aimer & de s'eſtimer mutuellement. Oe. M. C'eſt l'*amitié* qui adoucit toutes les douleurs, qui redouble tous les plaiſirs, & qui fait que dans les plus grandes infortunes, on trouve de la conſolation. M. Scu. Ce que les hommes ont nommé *amitié* n'eſt qu'un commerce d'interêt, où l'amour propre ſe propoſe toûjours quelque choſe à gagner. La Roch. Rien n'eſt ſi beau que ce qu'on dit de l'*amitié*, il ſeroit ſeulement à ſouhaiter que cela fût veritable. M. Esp. Les paſſions violentes des jeunes gens rompent toutes les meſures de l'*amitié*. S. Evr. Cette communication, & cette échange ſi libre & ſi ſincere de ſentimens qui ſe fait dans l'*amitié*, eſt le plus doux plaiſir de l'eſprit. M. Esp. Ces violentes *amitiez* d'Oreſte & de Pylade ſont un peu chimeriques: & la belle union de ces heros de l'*amitié* paſſeroit aujourd'huy pour un attachement outré, qui n'eſt bon qu'à faire le ſujet d'une Tragedie. S. Evr. L'*amitié* conſiſte dans cette conformité univerſelle de ſentimens qui fait aimer, & haïr les mêmes choſes. Disc. de l'Am. L'*amitié* eſt fade quand on a ſenti de l'amour. La Roch.

L'innocente amitié *de la terre exilée,*
Retourna dans le ciel, où Dieu l'a rappellée:
Son nom ſeul eſt reſté: l'eſpoir, l'ambition,
Le plaiſir, l'interêt, emprunterent ſon nom.

Amitié, ſe dit auſſi en matiere d'amour, & ſignifie Amant, & Maîtreſſe. Cette femme a fait une nouvelle *amitié*. Cet homme a quitté ſon ancienne *amitié*.

Amitié, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Son *amitié* ſont les livres, les tableaux, la bonne chere.

Amitié, ſe dit figurément des choſes qui ſympathiſent. Il y a de l'*amitié* entre la vigne & l'ormeau, entre le fer & l'aimant.

Amitié, ſignifie encore, Plaiſir, bon office. Faites moi cette *amitié* de recommander mon affaire.

Au plurier, *Amitiez*, ſignifie, Careſſes, complimens. Quand je lui ay porté cette nouvelle, il m'a fait cent *amitiez*. Faites, je vous prie, mes *amitiez* à un tel.

Amitié, en termes de Peinture, ſe dit pour exprimer la convenance & le raport que les couleurs ont les unes auprès des autres, & le bel effet qu'elles font à la vuë, lorſqu'elles s'accordent bien enſemble.

On dit proverbialement, que l'*amitié* paſſe le gant, quand quelcun touche en la main d'un autre ſans ſe deganter. Il eſt de bonne *amitié*, il a le viſage long. Les Marchands diſent à ceux qui leur offrent trop peu, Vous l'auriez auſſi-tôt pour vôtre *amitié*. On dit auſſi populairement, qu'une viande n'a point d'*amitié*, pour dire, qu'elle eſt dure, inſipide, ou degoûtante.

A M M.

AMMI. ſ. m. Graine fort aromatique, ſemblable à celle d'anis, mais plus petite. C'eſt une des quatre petites ſemences qu'on appelle, Chaudes. Le meilleur *ammi* vient du Levant. La plante qui le porte a ſa tige aſſez haute, & pouſſe pluſieurs branches; ſes feuilles ſont petites & étroites, d'une odeur aromatique, & reſſemblent à celles d'aneth. Ses fleurs ſont petites, blanches, & diſpoſées en roſe. Il n'y a que la ſemence qui ſoit en uſage dans la Medecine. Elle eſt aperitive & deſſicative. On la prend pour la colique, pour la difficulté d'uriner, & pour les morſures des animaux venimeux.

AMMODITE. ſ. m. Serpent, de couleur de ſable, &

& tout couvert de taches noires. Il ressemble à la vipere. Son venin est fort subtil ; & sur tout celui de la femelle.

AMMONIAC. s. m. C'est le nom d'une gomme dont on se sert en Pharmacie. Dioscoride dit que l'*Ammoniac* est le jus d'une espece de ferule qui croît en Afrique auprès de Cyrene de Barbarie. La plante qui le porte, & sa racine, s'appellent *agasyllis*. Le bon *Ammoniac* est haut en couleur, & n'est brouillé ni de raclures de bois, ni de sable, ni de pierres. Il a force petits grains comme l'encens, retire à l'odeur du *castoreum*, & il est amer au goût. On appelle le bon *Ammoniac*, *thrausma*, c'est-à-dire, *émiettement*, & *brisure* ; & celui qui est plein de pierres & de sable, *phyrama*, c'est-à-dire, *mistion*. Pline appelle l'arbre d'où il decoule *metopium*, & dit que son nom vient du temple de Jupiter Ammon auprès duquel croît cet arbre. L'*Ammoniac* des Apothicaires est reduit en masse comme poix resine, au lieu d'être fraisé & menu comme de l'encens. Cette gomme servoit d'encens aux Anciens dans leurs sacrifices. Il y a un sel qu'on appelle aussi *armoniac*, ou *ammoniac*. Voyez Armoniac.

AMMONITION, ou AMONITION. s. f. Ce mot ne se dit qu'en cette mauvaise phrase, *pain d'ammonition*. Le Soldat le dit par corruption, au lieu de *pain de munition* : mais il ne faut pas l'imiter.

AMN.

AMNIOS. s. m. Terme de Medecine, qui se dit d'une seconde membrane qui enveloppe immediatement tout le fœtus, & qui est d'une substance plus déliée que le chorion. Ce mot signifie *agnelet*, & on lui donne ce nom à cause de sa delicatesse.

AMNISTIE. s. f. Pardon general accordé à des sujets par un Traité ou par un Edit, quand le Prince declare qu'il oublie & qu'il abolit tout ce qui s'est passé, & promet qu'on n'en sera point recherché. On a donné trois mois à ces peuples pour accepter l'*amnistie*. Il y a une *amnistie* pour tout le parti. La Roch. Au reste la raison voudroit que l'on dit *amnestie* du mot Grec ἀμνησία ; mais l'usage l'a emporté sur la raison, & veut que l'on dise *amnistie*.

AMO.

AMOBILE. Voyez Amovible.

AMODIATEUR. s. f. Fermier. Celui qui prend une terre à ferme.

AMODIATION. s. f. Convention par laquelle on donne une terre à ferme. Faire l'*amodiation* d'un bien.

AMODIER. v. act. Terme de Coutume, qui est en usage dans quelques Provinces, & qui signifie, Donner & prendre à ferme. *Amodier* une terre en grain ou en argent.

AMOINDRIR. v. act. Diminuer de bonté, ou de quantité. On *amoindrit* tous les jours les étoffes dans les manufactures. On a *amoindri* la largeur de ces draps. On le dit aussi des choses qui diminuent d'une maniere avantageuse. La clarté du jour *amoindrit* l'horreur de la nuit. Ce mot vient du Latin *a* & *minus*.

Amoindrir, est aussi neutre. Les forces de ce malade *amoindrissent* chaque jour. Son revenu *amoindrit* tous les ans.

Amoindrir, est aussi neutre pass. Le credit de ce Marchand s'*amoindrit* tous les jours. Les revenus s'*amoindrissent*, deperissent, si on n'a grand soin de ses affaires. Le vin s'*amoindrit* quand il est à la barre, il perd de sa bonté. Ce tas de bled s'*amoindrit*, il diminuë. Ce terme ne sort gueres de la conversation.

AMOINDRISSEMENT. s. m. Diminution. Il y a bien des choses qui deperissent, & dont l'*amoindrissement* est insensible.

A MOINS. adv. Voyez Moins.

A MOINS QUE. Conjonction qui regit le subjonctif, & qui signifie, si ce n'est que. *A moins que* vous ne rampiez devant lui, n'en attendez aucune grace.

A moins que, se construit aussi avec l'infinitif & la particule de. *A moins que* de faire cela, on n'en viendra point à bout. Il y en a qui disent aussi *à moins* de faire cela ; mais mal, selon Vaugelas.

AMOISE. s. f. Terme de Charpenterie, qui se dit des pieces de bois qui embrassent les soufaîtes, liens, & poinçons à l'endroit des assemblages pour les affermir : elles sont jointes l'une à l'autre par des chevilles de bois qui traversent de part en part. Voyez Moise.

AMOLETTES. C'est ainsi qu'on appelle les trous où l'on passe les barres du cabestan & du vireveau.

AMOLLIR. v. act. Rendre moins dur. La chaleur *amollit* la cire, & seche la bouë. Les cuirs passent entre les mains des Courroyeurs pour les *amollir*. On dit que le vin *amollit* les nerfs. Un peu de pluye *amollit* la terre qui est trop seche.

Amollir, se dit figurément en Morale, & signifie, Attendrir, toucher ; adoucir ; rendre moins rigoureux, moins ferme, moins constant. Ce pere étoit dur & inexorable ; mais son cœur s'est *amolli* par les larmes & les soumissions de son fils. On tient que les delices de Capouë *amollirent* Hannibal. On ne peut *amollir* cette fiere beauté. Gomb. Il *amollit* leur courage par les delices de la paix. Abl. Les profanes accusent la Religion d'avoir *amolli* le cœur des hommes, & de les avoir rendus lâches, & timides. Bal. Il y a d'habiles gens qui pretendent que l'étude des belles Lettres *amollit* le courage. Val.

Amolli, ie. part. pass. & adj.

Aux accens, dont Orphée emplit les monts de Thrace,
Les Tygres amollis *depouillent leur audace.* Boi.

AMOLLISSEMENT. s. m. Action qui rend une chose molle. L'*amollissement* de la cire se fait en la maniant, & en l'échauffant.

Ces mots viennent de *mollis*, *mollire*.

AMOME. s. m. Drogue medecinale & odoriferante qui vient à un arbre de même nom dans les Indes & païs Orientaux : en Latin *amomum*. On l'apporte en grappes longues de trois ou quatre pouces. Il a comme un nerf qui sert de pied & de base à ses gousses, qui sont rondes & grosses comme des grains de raisin, licées, fort entassées, & collées contre leur base, de même que les grains de poivre, & sont de couleur blanche cendrée. Cette grappe est couverte de six feuilles presque semblables à celles des grenadiers. Ses gousses sont remplies de grains purpurins presque quarrez, & separez par des pellicules fort deliées. Ce sont ces grains seuls qu'on employe dans la Pharmacie. Ils ont un goût acre, picquant & aromatique, & dont l'impression demeure long temps dans la bouche. Son bois est rougeâtre & très-odorant, qui du premier abord perce le nez. Quelques-uns font passer les roses de Hiericho pour l'*amomum*. Scaliger pretend que l'*amome* n'est pas le fruit ou la grappe de l'arbre, mais que c'est le bois de l'arbre même qui est roulé comme une grappe, & dont on se servoit particulierement pour embaumer les corps : d'où vient qu'on a donné le nom de *mumie* aux corps des Egyptiens qui en étoient embaumez.

AMONCELER. v. act. Amasser, assembler, mettre par tas & monceaux. Quelques-uns mettent ce mot au rang de ceux qui ont vieilli. Que sert à l'avare d'*amonceler* tant de richesses, puisqu'il faut les quitter dans un moment ? On dit quelquefois au Manege, qu'un cheval

cheval *amoncele*, pour dire, qu'il est bien sous lui; qu'il marche sur ses hanches, & sans se traverser. Menage derive ce mot de *admonticellare.* C'est plutôt un composé de *monceau.*

AMONCELÉ, ÉE. part. pass. & adj.

AMONCELEMENT. s. m. Vieux mot, qui signifie l'action d'amonceler.

AMONT. adv. Qui se dit d'une chose plus haute à l'égard d'une autre, & sur tout en parlant de païs. Il est opposé à *aval.* La Bourgogne est appellée à l'égard de Paris, le païs d'*amont.* Et generalement ce qui est vers la source des rivieres, est païs d'*amont.* On dit, Monter en *amont*, pour dire, Remonter, aller contre le fil de l'eau: & on disoit autrefois, Montez *amont*, pour dire, Montez ici haut. Menage derive ce mot de *ad montem.*

Vent d'*amont*, est le vent d'Orient opposé à vent d'*abas*, ou d'*aval*, qui est celui d'Occident. On dit en Fauconnerie, Tenir *amont*, quand l'oiseau se soutient en l'air, en attendant qu'il decouvre quelque gibier.

AMORCE. s. f. Appât dont on se sert à la chasse, ou à la pêche. On met de la chair pour servir d'*amorce* pour prendre des loups. Ce mot, selon quelques-uns, vient de *hamus*; & ils pretendent qu'on doit écrire *hamorce.* D'autres le derivent de *à morsu.*

AMORCE, est aussi de la poudre à canon fort fine, qu'on met au bassinet des armes à feu pour les faire tirer. On appelle aussi *amorce*, une traînée de poudre, ou une corde preparée pour faire tirer des boëtes tout de suitte, ou des petards & des fusées pour un feu d'artifice.

AMORCE, se dit aussi des méches soufrées qu'on attache aux grenades, ou à des saucisses avec lesquelles le feu prend aux mines.

AMORCE, se dit figurément en Morale des appâts qui attirent, & persuadent l'esprit. L'argent, & les plaisirs sont les *amorces* du vice. Les vertus apparentes de quelques Heretiques ont été des *amorces* pour faire embrasser leur doctrine par les peuples, qui ne jugent que par les apparences. L'amorce d'un si doux plaisir l'arrête. VOIT. Craignez d'un vain plaisir les *amorces* trompeuses. BOI. La louange est une *amorce* agreable. BOU. Des plaisirs de l'amour vanter la douce *amorce.* BOI.

L'amour a beau parler;
Pour engager un cœur ses amorces *sont vaines,*
Si ce cœur ne court pas au devant de ses chaines. CORN.

AMORCER. v. act. Mettre de l'amorce à un canon, à un mousquet. Et au figuré on dit, Il faut *amorcer* le peuple par l'espoir d'un grand gain, d'une grande recompense. Menage derive ce mot de *amorsare*, qui a été fait de *morsus*, comme *morceau* de *morcellus.*

AMORCER. Terme de Pêcheur, qui signifie ploter, c'est-à-dire, jetter sur l'eau de petites plotes de mengeailles pour attirer le poisson. *Amorcer* le poisson.

AMORCER. Terme de Serrurier. C'est ôter quelque chose du fer avant que de le percer.

AMORCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

AMORÇOIR. s. m. Outil d'artisans qui travaillent en bois, & qui leur sert à commencer à le percer. Il y a des tarieres de plusieurs sortes de grosseurs, dont les plus petites s'appellent des *amorçoirs.*

AMORTIR. v. act. Terme de Pratique. Consentir par un Seigneur souverain que des gens de main morte possedent des fiefs, moyennant le dedommagement des avantages qu'il en tireroit s'ils demeuroient dans le commerce. Il n'y a que le Roi qui puisse *amortir* des fiefs. Les fiefs *amortis* ne doivent plus rien au Roi.

AMORTIR, signifie aussi, Eteindre, racheter une rente, une pension, une dette. On fait souvent revivre des rentes qui ont été *amorties* ou rachetées. Il est permis d'*amortir* à prix d'argent une pension sur un Benefice, parceque c'est une chose temporelle.

AMORTIR, signifie aussi, Eteindre une chose allumée, affoiblir, rabatre la violence d'une chose; il se dit souvent avec le pronom personnel. Cet incendie a été grand, mais il s'*amortit.* L'ardeur de la fievre s'*amortit* par la saignée. La natte d'un jeu de paume *amortit* le coup de la balle, & empêche sa reflexion. On garnit un sautereau d'épinette d'un morceau d'étoffe pour *amortir* le son de la corde.

AMORTIR, se dit figurément en Morale. L'âge *amortit* les plus violentes passions, *amortit* l'ardeur de la jeunesse. Son amour s'est fort *amorti*, pour dire, s'est fort ralenti. Le temps *amortit* les afflictions. PASC.

AMORTI, IE. part. pass. & adj.

AMORTISSEMENT. s. m. Est une grace ou concession que fait le Roi par lettres patentes aux gens de main morte, comme Eglises, & Communautez, de tenir des fiefs & heritages à perpetuité, sans être obligez de les mettre hors de leurs mains, moyennant une somme qu'on lui paye pour le dedommager des profits & confiscations qui lui appartiendroient dans les mutations qui se feroient, s'ils demeuroient dans le commerce ordinaire. Ce reglement est imité de la loi Papiria, par laquelle il étoit defendu de consacrer aucun fond sans le consentement du peuple, de peur que les biens ne sortissent peu-à-peu du commerce des hommes. Les Rois en se relâchant en faveur des Communautez Ecclesiastiques, ou laïques, & en leur permettant d'acquerir, en a exigé un tribut; en consequence duquel ils ne peuvent être contrains d'aliener, & de se dessaisir de l'heritage; soit fief, franc alleu, ou roture. Par les anciennes constitutions du Royaume les Eglises, & les Couvens ne pouvoient posseder aucuns fonds, & il ne leur étoit pas permis de prendre part aux biens temporels. Les Ecclesiastiques troublez par les Seigneurs, pour les forcer à se dessaisir de leurs acquisitions, adresserent leur plainte au Pape Alexandre IV. S. Louïs pour deferer au Pape trouva cet expedient; il leur accorda la grace d'acquerir des fonds, en lui payant une somme qu'il crut assez grosse pour les retenir, & pour les empêcher de faire beaucoup d'acquisitions au prejudice du bien de son Royaume. Il voulut aussi qu'ils dedommageassent les Seigneurs. Ainsi l'*amortissement* est dû au Roi, & l'indemnité au Seigneur immediat dont releve le fief. Les droits d'*amortissement* sont arbitraires, & se taxent par le Roi. Il y a une Chambre des francs-fiefs & *amortissemens.*

AMORTISSEMENT, signifie aussi, Adoucissement d'une douleur, d'une inflammation. Les Medecins saignent pour procurer l'*amortissement* de l'ardeur de la fievre. Si cette emplâtre ne guerit pas, elle cause du moins l'*amortissement* de la douleur. Sans l'*amortissement* du coup, il auroit été plus griévement blessé.

AMORTISSEMENT, signifie aussi, Extinction, rachat. L'*amortissement* d'une rente se fait en rembourſant le fort principal.

AMORTISSEMENT. Terme d'Architecture. C'est la même chose que couronnement, & c'est ce qui finit & termine quelque ouvrage au haut d'un bâtiment, ou d'une menuiserie, ou d'une corniche, comme quelque vase, ou quelque figure; & generalement tout ce qui fait saillie, ou ornement en cet endroit-là. Les Ouvriers appellent chapiteau l'*amortissement*, ou le couronnement d'un miroir, d'un tableau, &c.

Tous ces mots viennent de *mors.*

AMOVIBLE, ou AMOBILE. adj. m. & f. Terme Ecclesiastique, qui se dit de celui qu'on établit en quelque charge, ou emploi, par commission, & pour un temps seulement, & qui peut être revoqué & destitué, quand il plaît au Superieur. Les Vicaires des Par-

Parroiſſes n'ont pas une charge, ou un Benefice en titre, ils ſont *amovibles ad nutum*, toutefois & quantes qu'il plaît aux Curez. Tous les Obedienciers ou Religieux qu'on envoye deſſervir un Benefice ſont *amovibles* ou *amobiles*.

AMOUR. ſ. m. & f. Autrefois c'eût été une faute de faire *amour* maſculin: Bertaud a dit; la petite *amour* parle, & la grande eſt muette. Aujourd'hui il eſt plus ſouvent maſculin que feminin. Il y a même ceci à remarquer, que, quand il s'agit de l'*amour* que nous avons pour Dieu, ce mot eſt toûjours maſculin: *Amour* divin, *amour* ſacré; & jamais *amour* divine, *amour* ſacrée. Il faut remarquer d'ailleurs que, quand *amour* ſignifie une Maîtreſſe, il eſt toûjours feminin: Il ſuit par tout ſes nouvelles *amours*, & jamais nouveaux *amours*. Hors ces cas, & quelques autres ſemblables, *amour* peut être maſculin, & feminin indifferemment. En Poëſie il eſt hermaphrodite; mais plutôt maſculin que feminin. Quelques-uns le font maſculin au ſingulier, & feminin au plurier: Le paſſé n'a point vû d'éternelles *amours*. Mais de bons Auteurs n'obſervent point cette regle; Mon ame eſt remplie, & penetrée de la plus vive douleur, & de la plus tendre *amour* qu'on ait jamais ſentie. P. DE CL. Quoyqu'il en ſoit, l'*amour* eſt une paſſion de l'ame qui nous fait aimer quelque perſonne, ou quelque choſe; ou, ſelon B. Rabutin, un deſir d'être aimé de ce que l'on aime. L'*amour* divin eſt le ſeul qui nous doit enflammer. Les Romains ſe ſont ſacrifiez pour l'*amour* de la patrie. Il faut donner l'aumône pour l'*amour* de Dieu. L'*amour* paternelle, l'*amour* conjugale, ſont les *amours* les plus violentes. L'*amour* des richeſſes eſt la cauſe de tous les vices. L'*amour* de la gloire eſt la cauſe des plus belles actions. On dit auſſi, Il aime d'*amour*; pour dire, d'une amitié violente. Ce Prince eſt l'*amour* des peuples.

AMOUR, ſe dit principalement de cette violente paſſion que la nature inſpire aux jeunes gens de divers ſexes. L'*amour* eſt une envie cachée & delicate, de poſſeder ce que l'on aime. LA ROCH. L'*amour* eſt une paſſion inquiete, & tumultueuſe. DISC. DE L'AM. L'*amour* eſt l'enfant du loiſir. CORN. L'*amour* s'éteint dès qu'il ceſſe d'eſperer, ou de craindre. LA ROCH. On ne peut pas long temps cacher l'*amour* où il eſt, ni le feindre où il n'eſt pas. LA ROCH. L'*amour* n'eſt plus *amour* dès qu'il eſt ſans deſirs. VILL. L'*amour* a beſoin de changer d'objet pour reveiller ſa vivacité. LE CH. D'H. On dit, qu'un jeune homme fait l'*amour* à une fille, quand il la recherche en mariage. On dit auſſi odieuſement, qu'il s'eſt marié par *amour*; c'eſt-à-dire, deſavantageuſement, & par l'emportement d'une aveugle paſſion. Il y a auſſi des *amours* brutaux, monſtrueux & contre nature. Les Anciens plaçoient le ſiege de l'*amour* dans le foye, comme nous dans le cœur.

On dit auſſi des animaux qui ſont en chaleur, qu'ils entrent en *amour*, lorſqu'ils recherchent leurs femelles.

AMOURS, ſe dit auſſi au pluriel. Les livres, les tableaux ſont ſes *amours*. Il nourrit de folles *amours*. C'étoient ſes jeunes *amours*, ſes tendres *amours*. Il ſignifie auſſi, l'objet aimé. Mon cœur, mes *amours*, m'aimerez-vous toûjours?

AMOUR. ſ. m. ſe prend encore pour la Divinité fabuleuſe des Payens, qu'ils s'imaginoient preſider à l'amour. Ils tenoient que l'*Amour* exerçoit ſon empire ſur tout le monde, & qu'il inſpiroit aux deux ſexes une inclination mutuelle. On a traveſti l'*Amour* en Dieu pour excuſer le vice. PORT-R. L'*Amour* eſt tout nud. Les flambeaux de l'*Amour*, les flêches de l'*Amour*. Le bandeau de l'*Amour*. L'*Amour* eſt aveugle. On repreſente l'*Amour* comme un enfant, parcequ'il n'eſt jamais ſage; & qu'au contraire il eſt toûjours badin, & indiſcret. OE. M.

Il ſignifie auſſi en ce ſens, tous les petits agrémens qui naiſſent de la beauté. Les jeux, les ris, les *amours*, & les graces. Venus eſt la mere des *amours*. Les *Amours* ne ſe preſſent plus gueres autour d'elle, & je ne voudrois point eſſuyer la honte de porter les derniers encens ſur un autel qui tombe en ruine. LE CH. D'H. Je veux des graces qui rient, & des *amours* qui folâtrent. ID.

L'*Amour propre* c'eſt l'*amour* de ſoi-même. Rien n'eſt ſi impetueux que ſes deſirs, rien de ſi caché que ſes deſſeins, rien de ſi habile que ſa conduite. LA ROCH. L'*amour propre* eſt le plus grand de tous les flateurs. ID. Dieu ne nous commande point d'étoufer abſolument l'*amour propre*. Au contraire l'*amour* de nous-mêmes eſt renfermé dans le precepte de JESUS-CHRIST, d'aimer nôtre prochain comme nous-mêmes. LA PL. L'*amour propre* entre eſſentiellement dans l'exercice des vertus, & une bonne action n'eſt qu'une maniere de s'aimer, plus noble que les autres. AB. Dieu intereſſe l'*amour propre* par ſes promeſſes, & par ſes menaces; & bien loin de le condamner, il en tire des motifs pour nous porter à la ſanctification. ID. L'*amour propre* trahit les interêts à force d'être intereſſé. OE. M. Un *amour* deſintereſſé eſt une chimere: on n'aime que pour l'*amour* de ſoi-même. M. SC.

> L'amour propre *eſt la ſource en nous de tous les autres:*
> *Lui ſeul allume, éteint, & change nos deſirs.* CORN.

Pour l'amour. Sorte d'adverbe, qui ſignifie à-cauſe, en conſideration. Il faut tout abandonner *pour l'amour* de Dieu. J'eſpere que vous ferez cela *pour l'amour* de moi. On s'en ſert auſſi en parlant des choſes. Les avares n'agiſſent que *pour l'amour* des richeſſes. On entreprend tout *pour l'amour* de la gloire: mais alors il eſt bas.

AMOUR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il n'eſt point de belle priſon, ni de laides *amours*. On dit encore, Tout par *amour*, & rien par force. On dit encore, qu'une femme laide eſt un remede d'*amour*. On dit auſſi, A battre faut l'*amour*. On dit auſſi que

> . . . *L'hymen qui ſuccede à ces folles* amours,
> *Pour une bonne nuit a bien de mauvais jours.* CORN.

AMOURACHER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, & en mauvaiſe part, de ceux qui ſont amoureux d'une perſonne de vile ou d'inégale condition. Cette femme s'eſt *amourachée* de ſon valet.

AMOURETTE. ſ. f. Ne ſe dit auſſi qu'en mauvaiſe part d'un attachement ſecret & caché; ou d'un commerce illicite entre perſonnes diſproportionnées. C'eſt ce qu'on appelle ordinairement une folle amour. Ce vieillard a encore une petite *amourette* en tête. Il s'eſt marié par *amourette*.

AMOUREUX, EUSE. ſ. m. & f. Qui a de la paſſion pour quelque choſe, ou quelque perſonne. Il eſt *amoureux* des tableaux, *amoureux* de toutes les femmes qu'il voit. *Amoureux* de bonne foi. *Amoureux* tranſi. Si tu veux me perſuader que tu es *amoureux*, ſois ſerieux & triſte; autrement on ne croira pas que tu deſire. B. RAB. Auguſte rendit de ſon joug l'univers *amoureux*. BOI. L'homme n'eſt *amoureux* que de lui-même. M. ESP. C'eſt un ſot perſonnage *amoureux* qui ſe radoucit auprès d'une jeune perſonne. BELL. Je pars plus *amoureux* que je ne fus jamais. RAC.

AMOUREUX, EUSE. adj. Se dit des choſes qui ſont les inſtrumens de l'amour, ou qui concernent l'amour. Regards *amoureux*. Deſirs *amoureux*. Vers, & billets tendres & *amoureux*. Faveurs *amoureuſes*.

> *Je hais ces vains Auteurs, qui ſous de ſens raſſis,*
> *S'érigent pour rimer en* amoureux *tranſis.* BOI.

Secrets *amoureux*. Tranſports *amoureux*. Les Amans s'occupent de mille riens *amoureux*, pour eux ſeuls importans. FONT. On dit poëtiquement: Languir dans l'empire *amoureux*.

Fuyez la solitude, elle sert à nourrir
Une amoureuse *inquietude*. Corn.

Les Medecins appellent les deux muscles obliques de l'œuil, *amoureux*, circulaires & rotateurs, parceque leur mouvement marque de la tendresse ou de la passion.

On dit proverbialement d'un homme qui aime en tous lieux, & dont le cœur est ouvert de tous côtez, que c'est un *amoureux* des onze mille Vierges; & de celui qui n'aime point du tout, qu'il est *amoureux* comme un chardon.

AMOUREUSEMENT. adv. D'une maniere amoureuse, tendre, & favorable. Cet amant regardoit *amoureusement* sa maîtresse. Ce Parasite regarde *amoureusement* les bons morceaux. Le ciel regarde *amoureusement* la terre, quand il l'échauffe, & la rend feconde par ses benignes influences.

A M P.

AMPELITE. Se dit d'une terre, qui se dissoud, & se fond dans l'huile; elle sert à teindre les sourcils, ou les cheveux, & à les noircir.

AMPHIBIE. adj. & s. m. Animal qui vit tantôt dans l'eau, tantôt sur la terre. Les crocodiles, les castors, les loutres, les grenouilles, les tortuës, le veau marin, sont des animaux *amphibies*. On a étendu ce mot à des hommes qui vivent long temps sous l'eau. On trouve divers exemples de ces hommes *amphibies*. Il n'y en a point de plus surprenant que celui d'un Sicilien que l'on appelleroit le *poisson Colas*. Dès sa jeunesse il s'étoit tellement accoutumé à vivre dans l'eau, que son temperament étoit tout changé; vivant plutôt à la maniere des poissons, qu'à la maniere des hommes. Kirker. Ce mot vient du Grec, où il signifie, *Vie en deux manieres*, ou *en deux endroits*.

AMPHIBOLOGIE. s. f. Terme de Grammaire. C'est un vice du discours qui le rend ambigu & obscur, & qui le peut faire interpreter en divers sens. Il s'entend plus particulierement de la phrase, que des mots. Cet homme ne veut pas qu'on l'entende, il fait de grandes *amphibologies* qui n'aboutissent à rien.

AMPHIBOLOGIQUE. adj. Qui contient de l'amphibologie, & ne se dit que des discours, & des paroles.

AMPHIBOLOGIQUEMENT. adv. D'une maniere amphibologique. Tous ces mots viennent du Grec *amphibolos*, qui signifie, *ambigu*, & *logos*, *discours*.

AMPHIDROMIE. s. f. Fête du Paganisme. On la celebroit le cinquiéme jour après la naissance d'un enfant. C'étoit une rejoüissance qui se terminoit par un festin, où le pere convoquoit sa famille, & ses amis.

AMPHIETYONS. s. m. Nom de ceux qui presidoient à l'assemblée des Etats, ou au Conseil general des villes de la Grece.

AMPHIPOLES. s. m. Archontes, ou Magistrats de Syracuse. Ils furent établis par Timoleon en la 109. Olympiade, après qu'il eût chassé Denys le Tyran. Ils ont gouverné Syracuse pendant plus de 300. ans. Diodore de Sicile assûre qu'ils subsistoient encore de son temps.

AMPHIPROSTYLE. s. m. Temple des Anciens qui avoit 4. colonnes à la face de devant, & 4. à celle de derriere. Il vient du Grec πρὸ, *devant*, & ςύλος, *colonne*.

AMPHISBENE. s. m. Serpent à deux têtes, qui mord par la tête & par la queuë. On dit qu'il s'en trouve dans les deserts de Lybie, & il est le symbole de la trahison.

Quelques-uns mettent l'*Amphisbene* au rang des lezards. Aëtius dit que la *Scytala* & l'*Amphisbene* sont semblables; que ces animaux ne vont point en amenuisant, & sont aussi gros d'un côté que d'autre, desorte qu'il est difficile de connoître où est leur tête. L'*Amphisbene* va en avant & en arriere; ce qui n'est point en l'autre. Leurs piquûres, quoyque venimeuses, ne sont pas mortelles, mais sont comme celles des guêpes. On l'appelle autrement *Ennoye*, ou *Enny*, en Latin *cacilia* & *amphisbena*, qui vient de *amphi*, & de *baino*, *je marche*, comme serpent marchant de deux côtez, car on lui attribuë deux têtes: & ce qui a donné occasion à cela, c'est que sa figure est toute semblable à celle des vers de terre, dans lesquels il est fort difficile de distinguer la tête d'avec la queuë.

Il y a des scolopendres qui sont aussi de ce genre. Voyez *Scolopendre*. On s'en sert dans le Blason, & quelquefois on le confond avec l'*amphistere*, quoyqu'il soit fort different. Quand on ouvrit le tombeau de Chilperic à Tournay, on y trouva des abeilles, & des figures de serpens *amphisbenes* ou à deux têtes.

AMPHISCIEN. s. m. Terme d'Astronomie & de Geographie. On nomme ainsi les peuples qui habitent la Zone torride, parcequ'ils ont l'ombre tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre: tantôt au Septentrion, & tantôt au Midy. Ce mot vient du Grec *amphi*, & de *scia*, *ombre*.

AMPHISTERE. s. m. Serpent ou dragon qui a deux ailes, & qui est souvent representé dans les Armoiries. Ce mot vient du Grec *amphi*, qui signifie *autour*, & de *ptera*, qui signifie *aile*.

AMPHITHEATRE. s. m. Bâtiment spatieux, rond, ou ovale, dont l'arêne étoit de divers rangs de sieges, disposez par degrez, avec des portiques au dedans & au dehors. Chez les Anciens il étoit destiné à donner des spectacles au peuple; comme les combats des Gladiateurs, ou des bêtes feroces. On voit encore des *Amphitheâtres* à Rome, à Nîmes, &c. L'*Amphitheâtre* de Vespasien, appellé le Colisée, & celui de Verone en Italie sont les plus celebres de l'antiquité. Un Gladiateur prenoit conseil dans l'*Amphitheâtre*, & se determinoit sur la mine & sur la contenance de son ennemi. Bal. Pline rapporte que Curion dressa un *Amphitheâtre* qui tournoit sur de gros pivots de fer; desorte que du même *Amphitheâtre* on pouvoit en faire, quand on vouloit, deux theâtres differens, sur lesquels on representoit des pieces toutes differentes.

Amphitheatre de Comedie, en France, se dit d'un lieu élevé vis-à-vis du theâtre, d'où l'on voit commodément la Comedie: il est au dessous des loges, & plus haut que le parterre.

On appelle aussi *Amphitheâtre*, des échafauts élevez par degrez, qu'on dresse dans les lieux où on doit faire de grandes ceremonies, afin d'y menager de la place pour plus de spectateurs.

On dit aussi d'une colline qui s'éleve doucement, & en rond, qu'elle s'éleve, qu'elle se courbe en *amphitheâtre*.

Ce mot vient d'ἀμφὶ, autour, & θέατρον, *theatrum*, lequel vient de θεάομαι, *contemplor*, pour dire, qu'un *Amphitheâtre* est un lieu d'où l'on peut voir de tous côtez.

AMPHORE. s. f. Sorte de mesure des choses liquides, qui étoit en usage chez les Romains.

AMPLE. adj. m. & f. Qui est grand & étendu. Ils se sont battus dans une *ample* & vaste campagne. Ce bâtiment n'est pas assez *ample* pour loger tout le train du maître. Ce pourpoint, ces manches sont trop *amples*, trop larges. On lui a donné une *ample* collation, pour dire, fort grande.

Ample, se dit figurément en Morale, & des choses spirituelles. Le pouvoir qu'on donne à des Plenipotentiaires ne sçauroit être trop *ample*. Cette Bulle contient des privileges fort *amples*.

AMPLEMENT. adv. D'une maniere fort ample.

Il a *amplement* repondu à toutes les objections qu'on lui a faites. Nous parlerons plus *amplement* de cette affaire une autrefois.

AMPLIATIF. adj. m. On appelle indults *ampliatifs*, les indults que le Pape augmente en y ajoûtant quelque nouvel avantage.

AMPLIATION. s. f. Terme de Finance. C'est le double qu'on retient d'une quittance, ou autre acte dont on a besoin pour en faire apparoir, ou le produire en divers endroits.

Lettres d'*ampliation*, en termes de Chancelerie, sont des lettres qu'on obtenoit cy-devant pour articuler les moyens omis dans les lettres de Requête civile, qu'on avoit auparavant impetrées. Par l'Ordonnance de 1667. elles sont abrogées, & il est dit que ces moyens seront articulez par une simple requête.

AMPLIER. v. act. Terme de Palais. Differer. *Amplier* le terme d'un payement.

AMPLIER un criminel; c'est differer son jugement.

AMPLIER un prisonnier; C'est lui donner dans sa prison plus de liberté qu'il n'en avoit; le tenir moins resserré qu'il n'étoit.

AMPLIFICATION. s. f. Figure de Rethorique par laquelle on aggrave un crime, on augmente une loüange, on étend une narration. Il y a de l'*amplification* à cette nouvelle.

On appelle aussi *Amplification*, le discours amplifié. On exerce les écoliers à faire des *amplifications* au College. Pour faire une bonne *amplification*, il faut que le discours s'éleve par degrez, ensorte qu'un mot encherisse sur l'autre: autrement l'*amplification* est languissante, & n'a plus ni force, ni mouvement. BOI.

AMPLIFICATEUR. s. m. Celui qui amplifie, & qui aggrandit les choses au delà de ce qu'elles sont.

AMPLIFIER. v. act. Etendre, augmenter. Il ne se dit qu'au figuré. Il *amplifie* toutes les histoires qu'il rapporte. Il a *amplifié* son livre de divers Traitez. Il a *amplifié* cette action par toutes les circonstances qui la peuvent aggrandir.

AMPLISSIME, est une qualité dont on honore quelques personnes en leur parlant, particulierement chez les étrangers, & dans les Colleges.

AMPLITUDE ORTIVE. s. f. Terme d'Astronomie. C'est l'arc de l'horison qui se trouve entre le point où s'éleve un astre, & celui du vrai Orient où se fait l'interfection de l'équateur, & de l'horison. On l'appelle autrement, *Latitude ortive*. L'*amplitude* Occidentale est l'arc de l'horison terminé par le point où l'astre se couche, & le point de l'Occident équinoctial. L'*amplitude* Orientale ou Occidentale est appellée *septentrionale*, quand elle est dans la quarte septentrionale; & *meridionale*, quand elle est dans la quarte meridionale de l'horison. L'*amplitude* Orientale du soleil se nomme *Orient* du soleil, & son *amplitude* Occidentale, *Occident* du soleil.

AMPOULETTES. s. f. plur. Terme de Marine. C'est le poudrier ou l'horloge à sable, qu'on tient dans la chambre du vaisseau où est la bouffole.

AMPOULLE. s. f. Terme de Physique. Il se dit de certaines petites bouteilles, ou enflures pleines de vent qui se font sur l'eau quand il pleut. Il s'en fait aussi dans toutes les autres liqueurs agitées; & c'est ainsi que se forme l'écume, quand l'ébullition est bien petite.

AMPOULLE, se dit aussi de ces petites vessies, ou élevations qui se font sur la peau, & qui sont pleines d'eau, ou de pus. Il lui est venu des *ampoulles* par tout le corps.

On appelle *la Sainte Ampoulle*, certaine petite bouteille venuë du ciel, où il y a de l'huile qui sert à sacrer les Rois de France, laquelle on garde bien devotement en l'Abbaye de St. Remi de Rheims. Hincmar Archevêque de Rheims qui vivoit du temps de Charles le Chauve, rapporte en la vie de St. Remi, qu'une colombe blanche l'apporta du ciel en son bec, lorsque les Saintes Huiles lui manquoient, à cause de la foule qu'il y avoit auprès des fonds baptismaux; qu'elle disparut aussi-tôt; & que cette huile parfuma aussi-tôt toute l'Eglise, & que le Roi Clovis en fut batisé. Il y a eu un beau Traité Apologetique de la *Sainte Ampoulle*, fait par Alexandre le Tenneur contre Jaques Chifflet, imprimé en 1652. Voyez du Cange au mot *Ampoulle*.

Ce mot vient du Latin *ampulla*, qui signifie une bouteille qui a un cou long & étroit. C'étoit autrefois un vaisseau où on gardoit le vin servant à l'autel. C'étoit aussi celui où on gardoit l'huile; & le St. Chrême pour les Catechumenes, & les malades.

AMPOULLÉ, ÉE. part. qui se dit d'un stile vicieux, & rempli mal à-propos de plusieurs grands mots, & magnifiques. Des vers *ampoullez*. Un discours *ampoullé*.

AMPUTATION. s. f. Terme de Chirurgie. Retranchement d'un membre qui se fait avec le fer. On ne peut guerir cette playe; il faut faire l'*amputation* du bras. En Justice on punit comme une espece de meurtre, les playes faites par *amputation* de membres. Ce mot vient du Latin *amputare*, *coupper*. On dit en Latin, *amputare caput*, *putare vites*.

A M U.

AMULETTE. s. m. Medicament composé de simples. On pretend qu'en l'attachant au col, il guerit, ou preserve de divers maux. Il y a des *amulettes* mysterieux, qui consistent en caracteres, & en paroles qui servent à éloigner les maux, & à en garantir. Pline en fait souvent mention. Les superstitieux se chargeoient anciennement de ces sortes d'*amulettes*, comme on fait de scapulaires dans l'Eglise Romaine.

AMURCA. s. f. Terme de Pharmacie. Medicament fait de la lie des olives. Il est astringent.

AMURÉES. s. f. Nom d'un certain ordre de Religieuses reserrées étroitement, & enfermées de hautes murailles. *Amurées* a été dit pour *emmurées*. MEN.

AMURER, ou AMULER. v. act. Terme de Marine. C'est bander, & roidir les coüets, ou cordages qui tiennent au point d'embas des pacfis, ou grandes voiles. On dit, *Amurer* tout bas, lorsque l'on *amure* le plus bas qu'il est possible pour aller au plus près du vent, ou pour aller vent largue.

AMURES. s. f. Terme de Marine. Ce sont des trous pratiquez dans le platbord d'un vaisseau, & dans la gorgere de l'éperon, pour y arrêter les cordages qui servent à bander les voiles. Les *amures* des voiles d'étay, sont de simples cordes. Les *amures* de la grande voile s'appellent *dogues d'amures*. L'*amure* d'une voile est son étoit, ou la manœuvre qui sert à l'amurer. L'*amure* d'artimon, est un palanquin, ou quelquefois une corde simple. L'*amure* à basbord ou à stribord; c'est à droit ou à gauche.

AMUSEMENT. s. m. Occupation qui sert à passer le temps; tout ce qui occupe ou qui distrait quelcun; galanterie, badinage. La Poësie est un agreable *amusement*. Il ne faut pas joüer par avarice; mais par *amusement*, pour passer le temps. Un simple *amusement* n'a pas la vivacité d'une passion. LA BRU. Il y a d'innocens *amusemens*, qui ne divertissent plus dès qu'ils deviennent une necessité, & qu'on est dans la disgrace. OF. M. Il est bon d'égayer la tristesse des leçons, & de les deguiser en badinage, & en *amusement*. ID. En Hollande les femmes sont assez sociables pour faire l'*amusement* d'un honnête homme; & trop peu animées pour en troubler le repos. B. RAB. Vous pourriez avoir de

de ces *amusemens* galans, qui sans avoir les inquietudes de l'amour, s'élevent pourtant au dessus de la tiedeur. Oe. M. Une coquette peut avoir plusieurs *amusemens*. La Bru. C'est-à-dire, plus d'une galanterie.

Soins de ma bergerie, amusemens *utiles !*
Vous n'étes pas touchans ; mais vous étes tranquilles.
Font.

Un Lecteur sage fuit un vain amusement,
Et veut mettre à profit son divertissement. Boi.

Amusement, est aussi une sorte de diversion. C'est un *amusement* qu'il donne à sa douleur. Il y a de certains chagrins ausquels on ne peut donner d'*amusemens*.

Amusement, est aussi une espece de tromperie, pour gagner du temps en faisant de belles promesses, & en donnant de fausses esperances pour éblouir les gens. Ce creancier est las de tant d'*amusemens*. Tous ces vains *amusemens* m'impatientent; je veux finir.

AMUSER. v. act. Arrêter quelcun, badiner, perdre le temps inutilement. J'ay trouvé un homme qui m'a *amusé* long temps à me conter son procés. Ce valet s'*amuse* à chaque bout de champ. Voilà un homme qui ne s'*amuse* qu'à la bagatelle, il n'a point de serieuse occupation. Il ne faut pas s'*amuser* à discourir, quand il faut agir. On a defait les ennemis qui s'*amusoient* au pillage.

Amuser, signifie aussi, Tromper, repaître les gens de vaines esperances. Les Nobles sont sujets à *amuser* leurs creanciers, en leur promettant de les payer. Ce jeune homme *amuse* cette fille de l'esperance de l'épouser. Ils pretendoient nous *amuser* par des contes en l'air. Mol. On n'*amuse* pas long temps le monde par les qualitez que l'on n'a point. Wicq.

Dans un Roman frivole aisément tout s'excuse ;
C'est assez qu'en courant la fiction amuse. Boi.

Amuser, se prend quelquefois en bonne part, & signifie simplement, S'occuper, passer sa vie à quelque chose. C'est un homme qui s'*amuse* à l'étude; à la Geometrie; à des experiences de Physique ; à l'observation des astres.

Amuser, se dit aussi au figuré des maux & des passions ausquelles on tâche de faire diversion, en s'efforçant d'occuper son esprit à quelque autre chose. On doit dans l'état où il est, faire tout ce qu'on peut pour *amuser* sa douleur, *amuser* son amour. Abl. Un malade *amuse* son chagrin, & se soulage en parlant de ses maux. Bel.

Amuser, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, *Amuser* le tapis; pour dire, Perdre le temps en vaines propositions, & ne rien conclurre; s'arrêter à plusieurs circonstances inutiles, sans venir à la question principale. On dit aussi, S'*amuser* à la moutarde; pour dire, S'arrêter à des choses legeres, & ne pas venir aux solides.

AMUSETTE. s. f. Petit amusement; bagatelles qui amusent, qui occupent. On ne s'en sert gueres qu'en riant, & dans le Comique. Il cageole cette femme; c'est pour lui une petite *amusette*. Il est impossible de vivre sans quelque *amusette*.

AMUSEUR. s. m. Qui amuse, qui trompe par ses delais, ou par ses fausses promesses. Deffiez vous de cet homme-là, c'est un *amuseur*, qui ne donne que des paroles. Les coquets sont des *amuseurs* de filles.

AMUSOIR. s. m. ou AMUSOIRE. s. f. Ils ne sont en usage que dans le stile bas & familier. Ils signifient choses qui amusent & qui occupent.

Colonnes en vain magnifiques,
Amusoirs *des foux curieux.* S. Amant.

Cet homme s'est fait une plaisante *amusoire*.

AMY.

AMYANTHE. s. f. Pierre incombustible, laquelle étant bouillie dans une lescive faite avec de l'indigo, autrement de la guesde, perd les parties qui la rendent aride, & après avoir été battuë sous le marteau, devient si souple, qu'on la peigne, on la file, on l'ourdit, & on en fait de la toile, qui se nettoye quand on la jette dans le feu. Elle croît en Chypre, & les Cypriens en faisoient autrefois des voiles. Les Anciens, & sur tout les Brachmanes, s'en servoient pour brûler les corps morts, afin d'en mieux recueillir les cendres. Dioscoride & Matthiole disent que c'est la même chose que l'*alun de plume*, que les Grecs appelloient *asbestos*, c'est-à-dire, *incombustible*, ou *amyanthos*, c'est-à-dire, *inviolable au feu*.

AN.

AN. s. m. ou ANNE'E. s. f. Termes synonymes. Mesure du temps que le soleil, ou la lune, employe pour revenir au même point du Zodiaque. L'*année* solaire est de 365. jours, cinq heures, 49. minutes, & 16. secondes. L'*année* lunaire est de 354. jours, & 49. minutes, pendant lesquels elle parcourt douze fois le Zodiaque. L'*an* solaire est ou astronomique, ou civil. L'astronomique est ou tropique, ou astral. Le tropique, ou naturel consiste dans le temps que le soleil employe à parcourir le Zodiaque. L'astral est l'espace que le soleil employe à retourner au même astre d'où il s'étoit éloigné. L'*an* civil ou politique, est la forme de l'*année* que chaque nation a établie pour compter le temps.

Les Astronomes font une autre division de l'*année*. Ils distinguent l'*an planetaire*; l'*an émergent*, & l'*an climaterique*. L'*année* planetaire, est le temps qu'une planete employe à parcourir le Zodiaque par son mouvement propre d'Occident en Orient. Ainsi l'*an* planetaire de la lune, est de 27. jours. L'*an* du soleil, de Venus, & de Mercure, est de 365. jours. L'*an* de Mars est de deux *ans*. L'*an* de Jupiter de 12. *ans*; & l'an de Saturne de 30. *ans*. Ces *années* planetaires s'appellent aussi, *periodes*. L'*an* émergent, est l'époque où chaque peuple commence à compter: comme les Grecs par la I. Olympiade. L'*année* climaterique est l'espace de 7. ou de 9. *ans*, pendant lesquels on pretend qu'il arrive quelque changement dans le temperament de chaque personne. En particulier à l'égard de l'*année* lunaire on la distingue en *commune*, & *embolismique*. L'*an* lunaire commun est de 354. jours. L'*an* embolismique est celui où l'on intercaloit un 13. mois lunaire: ensorte que cette *année* embolismique étoit de 384. jours.

Les hommes curieux de decouvrir la cause de la vicissitude des saisons, s'apperçurent bien-tôt que l'éloignement, ou la proximité du soleil produisoit cette diversité; & ils appellerent *année*, tout l'espace de temps que le soleil employe à parcourir l'intervalle dans lequel il roule sans cesse. Cependant l'on n'a point fait par tout le même calcul du cours du soleil. Si l'on en croit Herodote, les Egyptiens ont les premiers distingué l'*année* en 12. mois, qui faisoient 360. jours. Mercure y ajoûta 5. jours: & l'on dit que Thales institua l'*année* sur le même pied chez les Grecs. Cela n'étoit pourtant point general dans la Grece. Il y avoit trop de villes independantes les unes des autres, pour convenir d'une regle uniforme. L'*année* des Hebreux étoit mixte; car quoyqu'elle fut dirigée selon le cours de la lune, c'est-à-dire de 12. mois lunaires, ils intercaloient tous les 3. *ans* un mois de 3. jours; & par cette augmentation leur

leur *année* se raprochoit à la mesure de l'*année* solaire. Les Romains commençoient leur *année* aux calendes de Janvier. Romulus peu versé dans l'Astronomie, abregea l'*année* en 10. mois qui s'achevoient en 1304. jours. Numa Pompilius corrigea la confusion qu'apportoit cette constitution irreguliere de l'*année*, & composa les mois de Janvier, & de Fevrier, des jours qui manquoient à l'*année* de Romulus, & les plaça devant le mois de Mars, que Romulus avoit mis le premier, en le consacrant au Dieu Mars son pere. Enfin Jules Cesar pour donner une forme certaine à l'*année*, la regla par le cours annuel du soleil: & pour trouver place aux jours dont l'*année* solaire surpassoit l'*année* lunaire de Numa, qui étoit de 355. jours, il les distribua sur les mois qui en avoient le moins. Ainsi l'*année* fut fixée à 365. jours & 6. h. L'*année* Chretienne est constituée selon la reformation de Jules Cesar. Cependant parceque l'*année*, qui à cause de lui a été appellée *Julienne*, étoit plus longue de quelques minutes que l'*année* solaire astronomique, cette erreur presqu'imperceptible, repetée plusieurs fois, devint considerable; ensorte que depuis la correction de Cesar elle formoit 13. jours, & que par là les équinoxes avoient presque remonté au commencement des mois. Le Pape Gregoire XIII. pour remedier à ce derangement des temps, qui s'augmentoit tous les *ans*, convoqua les plus habiles Astronomes; & pour remettre les équinoxes dans leur place, il ordonna par une Bulle, que l'an 1582. on retrancheroit 10. jours qui s'étoient accrus depuis le Concile de Nicée, & que l'on compteroit le 15. d'Octobre, lorsqu'on ne devoit compter que le 5.

L'An, se distingue par differentes marques particulieres, qu'on y a attachées. *Ans* de Grace, sont ceux que l'on compte depuis la Naissance de Jesus-Christ 1698. *Ans* du Monde, ceux qui sont écoulez depuis la Creation du Monde. C'est-à-dire, selon Scaliger 5647. *ans*.

On le dit aussi des autres époques des temps. Un tel *an* de la Fondation de Rome, de l'Hegire, de Nabonnassar, &c. Voyez la difference de ces *années* au mot Epoque, & les Tables de Du Cange pour la reduction de toutes ces *années* differentes à nôtre supputation commune.

> *S'il faut nombrer quelque temps, le bon homme*
> *Ne compte point par les Consuls de Rome;*
> *Mais seulement connoît les* ans *passez,*
> *Aux fruits qu'il a d'an à autre amassez.* S. Ge.

L'An Bissextil, est celui où de quatre *ans* en quatre *ans* on insere un jour pour le faire de 366. jours. Comme l'*année* Julienne est de 365. jours & 6. heures, Cesar ordonna que l'on composât des 6. heures qui excedent, un jour en 4. *ans*; & il fit intercaler ce jour après le 23. de Fevrier, qui étoit le 6. des Calendes de Mars. Ainsi parcequ'on comptoit cette *année*-là *bis sexto calendas*, on l'appella *bissextus*; & de là vient l'*an bissextil*. Mais parceque dans la reformation du Calendrier par les ordres du Pape Gregoire XIII. on s'apperçut en supputant, qu'il manquoit 11. minutes aux 6. heures dont se formoit le bissexte, & que ces 11. minutes en 134. *ans* ou environ, composoient un jour, l'on arrêta qu'en 400. *ans*, l'on retrancheroit trois bissextes. Par consequent les *années* 1700. 1800. & 1900. ne seront point bissextiles, parceque l'*an* 1600. a été bissextile. Le premier jour de l'*année* est appellé par excellence, *le jour de l'an*; & *le bout de l'an* se dit proprement d'un service qu'on fait dire pour un mort à pareil jour qu'il est decedé après l'*année* revoluë.

An de viduité, ou An de deuil: c'est l'*année* pendant laquelle une veuve doit s'abstenir de passer à un second mariage. Les loix ont voulu qu'elle rendît ce respect aux cendres de son mari, & que du moins elle honorât son tombeau de ses larmes, & de ses regrets pendant la premiere *année* de son veuvage. Par le Droit Romain les veuves qui convoloient à de secondes noces dans l'*an* de deuil, étoient privées de tous les avantages qu'elles avoient reçus de leurs maris, afin de les obliger à conserver le souvenir de l'amitié conjugale. Cela s'observe encore dans les Provinces où le Droit civil est en usage. Ailleurs on suit plus communément le Droit canonique; & l'*an* de viduité, n'est qu'une loi de bienseanse. Seulement s'il y a soupçon de grossesse, la veuve ne doit pas precipiter son mariage, pour éviter la confusion du sang.

On dit, une prescription de dix *ans*, de vingt *ans*, de trente, de quarante *ans*, de cent *ans*. Cet homme est chargé d'*ans* & d'ennuis. Les vieillards aiment tout ce qui rappelle leurs premieres *années*. La Bru. Mon corps n'est point courbé sous le faix des *années*. Boi. Mon sang dejà glacé par le froid des *années*. Rac. Chargé de gloire & d'*années*, vous devez regarder desormais les choses humaines avec une indifference Stoïque. Oe. M.

> *Que j'aime à voir la decadence*
> *De ces vieux palais ruinez,*
> *Contre qui les* ans *mutinez,*
> *Ont deployé leur insolence.* St. Am.

Année de Methon. Voyez Nombre d'or.

Année Sabbatique, est la septiéme *année* pendant laquelle les Juifs laissoient reposer les terres, selon la loi de Moïse. L'*an du Jubilé* étoit la 49. *année*. Comme elle étoit la septiéme *année sabbatique*, les Juifs la celebroient avec beaucoup de solennité.

Année de probation, est celle du Noviciat des Religieux, dans laquelle on les éprouve, pour sçavoir s'ils pourront supporter les austeritez de la Regle.

Année d'exercice, est celle où un Officier qui a des compagnons exerce sa charge.

En Jurisprudence on dit que l'*année* commencée est tenuë pour complette.

A Rome on appelle l'*Année* Sainte, celle où on fait l'ouverture du Grand Jubilé. La grande *Année* des Platoniciens, est une revolution de trente-six mille *ans*, après laquelle ils pretendent que les planetes, & les étoiles se retrouveront au même point, & dans le même ordre, ou dans leur premiere disposition.

On dit, qu'une terre rapporte tant bon *an*, mal *an*, lorsqu'on fait compensation des bonnes & des mauvaises *années*, & qu'on en fait un prix mitoyen, ou une *année* commune. Ainsi on dit, une bonne *année*, une mechante *année*, selon que les moissons ont été abondantes, ou defectueuses, ou qu'une charge a été lucrative.

Les premiers Chretiens n'avoient point d'autre époque pour compter les *années*, que celle des Romains, ou des Payens. C'est Denys le Petit qui en 525. établit l'Ere Chretienne, & commença à compter de la naissance de J. Christ, qu'il fixa à la 45. *année* Julienne. Eusebe l'a pourtant placée à l'an 43. Julien, & 3947. du Monde. En France l'on ne commença à compter par les *années* de la naissance de J. Christ que dans le VIII. siecle, & le Pape Eugene IV. en 1431. a été le premier qui ait employé dans les Bulles l'*année* de l'Incarnation. Les Juifs, comme presque toutes les nations de l'Orient, avoient une *année* civile, qui commençoit à la nouvelle lune de Septembre; & une *année* Ecclesiastique, ou sacrée, qui commençoit à la nouvelle lune de Mars.

On a commencé en France à compter l'*année* par le mois de Janvier en 1564. seulement, en vertu d'une Ordonnance expresse du Roi Charles IX. Car auparavant elle commençoit au lendemain de Pâques: & cela varioit entre le 22. de Mars, & le 25. d'Avril, à cause de l'in-

l'incertitude du jour de Pâques, qui varie dans cet intervalle. Sous la seconde race des Rois de France. On commençoit l'*année* à Noël. L'*année* Ecclesiastique commence encore à Pâques.

En Angleterre l'*année* civile (par exemple pour les Actes du Parlement) ne commence que le 25. de Mars.

Les Mahometans la commencent au moment que le soleil entre dans le signe d'Aries; & les Gentils de l'Inde la commencent au premier jour de Mars. Les Grecs commencent à compter les *années* du monde par le premier de Septembre. A Rome il y a deux manieres de compter l'*année*: l'une commence à Noël, à cause de la Nativité de Nôtre Seigneur; les Notaires usent de cette date, & disent, *A Nativitate*: & l'autre au mois de Mars, à cause de l'Incarnation; & c'est ainsi que les Bulles sont datées, *Anno Incarnationis*.

Nos anciens Historiens François ont compté les *années*, du jour de la mort de St. Martin, qui mourut en 401. ou 402. C'est l'époque de Gregoire de Tours.

On dit proverbialement, Il nous en a donné pour la bonne *année*, quand on a donné quelque chose en abondance, & plus qu'on n'en avoit de besoin.

Ce mot vient du Latin *annus*, qui vient de la preposition *an*, qui anciennement se prenoit pour *circum*. L'*année* n'est qu'une certaine revolution de jours. Quelques-uns le font venir du Grec *ennos*.

A N A.

ANABAPTISTE. s. m. & f. Sectaire; c'est un nom formé de leurs erreurs touchant le Baptême. Ils tiennent qu'il faut rebatiser les enfans quand ils sont en âge de raison; parcequ'ils soutiennent qu'il faut être en état de rendre raison de sa foi, pour recevoir legitimement le batême. Ce mot vient du Grec ἀνα, qui signifie *denuò*, *une seconde fois*, & βάπτω, *mergo*, *je plonge dans l'eau*.

Cette secte a fait beaucoup de bruit & de ravages en Allemagne dans le dernier siecle (1500.) sur tout en Westphalie. Aujourd'huy les *Anabaptistes* de Hollande s'appellent *Mennonites*, d'un Simon fils de Mennon l'un de leurs premiers Docteurs. Ils tiennent qu'on ne doit point batiser les petits enfans; qu'il n'est point permis de jurer, ni de porter les armes; qu'un vrai Chretien ne peut être Magistrat &c.

ANABLE. adj. m. & f. Habile, capable. C'est un vieux mot qui se trouve souvent dans les vieilles cartes. On lit dans un ancien titre de l'an 1331. le Roi Philippe de Valois est bien personne *anable* à donner benefices.

ANACALIFE. s. m. Insecte venimeux de l'Isle de Madagascar. Ses piquûres sont mortelles.

ANACALYPTERIE. s. f. Fête du Paganisme. Elle se celebroit le jour qu'il étoit permis à la nouvelle mariée d'ôter son voile, & de se laisser voir à tout le monde. Ce mot vient du Grec ἀνακαλύπτειν, *decouvrir*.

ANACANDEL. s. m. Espece de serpent. On le trouve dans l'Isle de Madagascar.

ANACARDE. s. m. Fruit des Indes Orientales. Il a la forme d'un cœur. On en compose un medicament pour fortifier les nerfs.

ANACHORETE. s. m. Hermite, homme devot qui vit seul dans le desert, & qui ne s'est ainsi retiré du commerce des hommes, que pour avoir la liberté de tourner toutes ses pensées du côté de Dieu. Ces saints hommes se retiroient dans les solitudes, parcequ'ils pretendoient y rencontrer moins de sujets de tentation, & moins d'objets pour ébranler la vertu. DU PIN. St. Anthoine, St. Hilarion ont été des *Anachoretes*. St. Paul Hermite a été le premier des *Anachoretes*. Ce mot vient du Grec ἀναχωρέω, qui signifie, *je me retire à l'écart*.

ANACHRONISME. s. m. Erreur qu'on fait dans la supputation des temps. Les Poëtes sont sujets à faire des *anachronismes*, comme on dit que Virgile a fait à l'égard de Didon & d'Enée. Ce mot vient du Grec *anachronismos*, qui vient de *chronos*, *tempus*, *temps*.

ANACONTS. s. m. Arbre de l'Isle de Madagascar. Ses feuilles ressemblent à celles d'un Poirier. Il porte un fruit long, d'où l'on tire un suc propre à faire cailler le lait.

ANAGALLIS. s. f. Plante, qu'on appelle aussi Mouron. Voyez MOURON.

ANAGOGIQUE. adj. m. & f. Mysterieux, qui éleve l'esprit aux choses celestes & divines. Les Interpretes de la Bible y trouvent des sens mystiques, *anagogiques*, tropologiques, & autres. Ce mot vient du Grec *anagogi*, qui signifie, *enlevement*, *soulevement*.

ANAGRAMME. s. f. Transposition des lettres de quelque nom, dont on fait tant de combinaisons, qu'à la fin on y trouve quelque mot, qui est à l'avantage de celui qui le porte, & qu'on embellit par quelque épigramme: par ex. l'*anagramme* de *Galenus*, c'est *Angelus*. Colletet a dit contre les faiseurs d'*Anagrammes*:

> *Et sur Parnasse nous tenons,*
> *Que tous ces renverseurs de noms*
> *Ont la cervelle renversée.*

C'est Daurat qui sous le regne de Charles IX. s'avisa le premier de faire des *anagrammes*. Il pretendoit en avoir trouvé le plan dans le Poëte Lycophron. Il mit les *anagrammes* tellement en vogue, que tout le monde s'en mêloit.

ANAGRAMMATISER. v. act. Faire l'anagramme d'un nom. Le Poëte Daurat passoit pour un, si grand devin en matiere d'anagrammes, que des personnes illustres lui donnerent leur nom à *anagrammatiser*. BAY. On dit que Rabelais pour se venger de Calvin qui avoit *anagrammatisé* son nom, trouva *Jan cul* dans le nom de Calvin. OE. M.

ANAGRAMMATISTE. s. m. Qui a coutume de faire des Anagrammes.

Ces mots viennent du Grec *anagrapho*, qui signifie, *écrire à rebours*.

ANAGYRIS. s. f. Plante qui est la même que le Bois-puant. Voyez BOIS-PUANT.

ANALEMME. s. m. Terme de Gnomique. Projection orthographique de la sphere sur le colure des solstices, en supposant que son plan convient avec celui du meridien.

ANALEPTIQUE. adj. Restauratif, medicament propre à retablir le corps consommé & attenué, ou par la longueur de quelque maladie, ou par le defaut de nourriture.

ANALOGIE. s. f. Terme dogmatique. Rapport, ou proportion, ou convenance que quelques choses ont ensemble. Le taureau terrestre, & le taureau celeste ne se ressemblent que par *analogie*. Les raisonnemens qui se font par *analogie* servent à expliquer la chose, & ne la prouvent point. Ce mot est derivé du Grec ἀναλογία, qui signifie la même chose.

Le mot d'*analogie* se dit aussi du langage; & c'est, selon Vaugelas, une conformité aux choses qui se trouvent dejà établies, sur laquelle on se fonde, comme sur un modele, pour faire des mots, ou des phrases semblables aux mots, ou aux phrases dejà établies. L'*analogie* éclaircit les doutes de la langue. L'usage est souvent contraire à l'*analogie* des mots.

En Geometrie l'*analogie*, est une proportion, ou une similitude de raisons geometriques.

ANALOGIQUE. adj. qui a du raport. La metaphore doit être *analogique*.

ANALOGIQUEMENT. adv. Par proportion, par convenance. Voyez PROPORTION.

ANALOGUE. adj. m. & f. Qui a de l'analogie, du rapport, de la convenance.

ANALYSE. f. f. Examen de quelque discours ou proposition, en recherchant ses principes, sa construction; & en separant & en developpant les parties d'une chose qu'on ne connoissoit qu'en gros, pour les considerer à part & en detail, afin de connoître plus precisément la nature du tout. Quand on demonte une machine, on en connoît toute l'*analyse*, & la construction. Quand on fait l'anatomie d'un animal, c'est une espece d'*analyse* qui en fait connoître toutes les parties. Mrs. de l'Academie des Sciences ont entrepris de faire l'*analyse* de toutes les plantes suivant la methode contenuë dans leurs Memoires redigez par Mr. Dodard. Ce mot est Grec, & signifie, *dissolution.*

ANALYSE, en termes d'Algebre, se dit de la resolution de toutes sortes de problemes. Il y a deux methodes generales pour rechercher toutes les veritez dans les Mathematiques: la synthese, & l'*analyse*. L'*analyse* propre est la demonstration, ou la consideration des consequences qu'on tire d'une proposition supposée, jusqu'à ce qu'on parvienne à une verité connuë, par le moyen de laquelle on puisse donner la solution du probleme. L'*analyse* consiste plus dans le jugement, & dans l'adresse de l'esprit, que dans les regles particulieres, lorsqu'on s'en sert par la pure Geometrie, comme faisoient les Anciens. Mais à present on s'en sert par l'Algebre, qui est une regle assûrée pour parvenir à la fin que l'on se propose. Voyez les Oeuvres de François Viete qui a excellé en cette science.

ANALYTIQUE. adj. Qui resoud les choses dans leurs principes pour les examiner. Pour être bien éclairci de la verité d'un probleme, la meilleure voye est l'*analytique.* Aristote a écrit deux livres des *Analytiques* prieures, & posterieures.

ANALYTIQUEMENT. adv. D'une maniere analytique. En Algebre & en Geometrie on procede *analytiquement*, on remonte jusqu'aux principes.

ANANA. f. m. Fruit des Indes qui a une telle vertu, que si on laisse un clou dedans pendant une nuit, il en consommera tout l'acier. Ce fruit est de la grosseur d'un melon: il a un goût sucré & vineux qui tient quelque chose du jus de cerise, & qui laisse dans la bouche l'odeur d'une excellente eau rose. Ce fruit se cueille verd, & jaunit en meurissant, & vient à un arbre qui est une espece de platane. Les Indiens le trouvent delicieux.

ANAPESTE. Terme de Prosodie Greque & Latine. C'est un pied de vers composé de deux breves & une longue.

ANAPESTIQUE. adj. qui se dit d'un vers particulierement composé d'anapestes. Les vers *anapestiques* ont été en vogue chez les Romains.

Ce mot d'*anapeste* vient d'*anapaio*, qui en Grec signifie, *contrà ferire*, *rendre le coup.* Ce pied est contraire au dactyle.

ANARCHIE. f. f. Etat qui n'a point de Chef veritable; ou plutôt qui n'en a point du tout, & où chacun vit à sa fantaisie, & sans aucun respect pour les loix. Personne n'aime l'*Anarchie* que ceux qui font impunément leurs affaires dans le desordre, & dans la confusion. Pendant la Ligue la France fut dans une longue *Anarchie.*

ANARCHIQUE. Qui est sans gouvernement, & dans l'Anarchie. Un Etat *anarchique* devient bientôt la proye de ses ennemis.

Ce mot vient de l'*a* privatif, & de *archi*, *principauté.*

ANASTOMOSE. f. f. Terme d'Anatomie. Jonction de deux vaisseaux qui se fait par leurs extremitez; par ex. d'une artere avec une artere, d'une veine avec une veine, ou bien d'une artere avec une veine. La circulation du sang dans le fœtus se fait par les *anastomoses* de la veine cave avec la veine pulmonaire, & de l'artere pulmonaire avec l'aorte. On le dit aussi de l'ouverture de l'extremité d'un vaisseau, soit artere, soit veine ou vaisseau lymphatique, par où le sang ou la limphe s'écoulent. Ce mot est Grec, & signifie la rencontre de deux bouches, qui donnent la communication à deux vaisseaux. Il vient du verbe *anastomoo*, qui signifie, *j'ouvre*, *je debouche.*

ANASTOMOTIQUE. f. m. Medicament qui ouvre par son acrimonie les orifices des vaisseaux, & en fait sortir le sang.

ANATHEMATISER. v. act. Excommunier, retrancher de la societé de l'Eglise.

ANATHEMATISER, se dit figurément & dans le stile simple, pour maudire. Combien de fois m'a-t-il pris envie d'*anathematiser* vignes & vendanges? PAT.

ANATHEME. f. m. Excommunication, qui se dit proprement chez les Auteurs Ecclesiastiques, de celle qui est faite par un Evêque, ou un Concile avec execrations, & maledictions, qu'on ne prononce que contre ceux qui ont commis quelque grand crime, ou qui sont incorrigibles: & en cela il differe de la simple excommunication, qui deffend seulement l'entrée de l'Eglise, & la communion avec les Fidelles; au lieu que l'*anathême* separe du corps de la societé, & du commerce des Fidelles. On a fulminé *anathême* contre cet Heretique relaps. Il y a deux sortes d'*anathêmes*, les uns judiciaires; les autres abjuratoires. Les judiciaires ne peuvent être faits que par personnes fondées en jurisdiction. Les abjuratoires le peuvent être même par des Laïques; comme quand quelcun revient de l'heresie à l'Eglise Catholique, on lui fait toûjours anathematiser l'heresie qu'il abjure: mais ces *anathêmes* ne sont que simples executions, & applications des *anathêmes.* Ainsi le mot d'*anathematiser* en tels cas judiciaires, ne veut dire autre chose, sinon, Abjurer, abhorrer, & tenir pour anathematisé. Ces opiniâtres furent frapez d'un *anathême* éternel, dont ils furent plutôt abbatus, que convertis. M. DE M.

ANATHEME, se prend aussi figurément pour des exclusions, & des maledictions prononcées par des particuliers qui chassent, ou qui detestent quelcun.

Loin ceux à qui du mal l'apparence douteuse,
Leur fait contre un ami coupable ou malheureux,
*Lancer d'un saint mepris l'*anathême *orgueilleux.*

ANATHEME, se dit aussi de celui qui est excommunié par un Evêque, ou un Concile. Si quelcun soutient que les causes de mariage n'appartiennent point aux Ecclesiastiques, qu'il soit *anathême*, dit le Concile.

ANATHEME, se dit encore figurément d'un homme qui s'est rendu l'horreur de tous les gens de bien; & avec lequel personne ne peut avoir de commerce. Il est l'*anathême* de tout le monde.

Ces mots viennent du Grec *anathema*, qui signifie, *ce qui est mis à part*, *ce qui est regardé comme le rebut.*

ANATOMIE. f. f. Science qui donne la connoissance des parties du corps humain par la dissection, & même celle des autres animaux. Ceux qui ont écrit de l'*Anatomie* chez les Anciens sont Hippocrate, Democrite, Aristote, Erasistrate, Galien, Avicenne, Herophile, & plusieurs autres, qui en avoient parfaitement connu la necessité, & qui la regardoient comme la plus importante partie de la Medecine, sans laquelle il n'étoit pas possible de connoître l'usage des parties du corps humain, ni par consequent les causes des maladies. Cependant elle avoit été entierement abandonnée pendant plusieurs siecles, & ce n'a été que dans le XVI. qu'elle a commencé à se retablir. Ceux qui y ont

ont le plus contribué sont Carpus, Jaques Sylvius, Charles Etienne, Vesale, Fernel, Columbus, Fallope, Eustathius, Fabrice d'Aquapendente, Paré, Du Laurans, Casserius, Caspar Bauhin, Hofman, Riolan, &c. Mais ceux qui sont venus depuis l'ont beaucoup perfectionnée, & l'ont enrichie d'un grand nombre de belles decouvertes. Asellius decouvrit les veines lactées en 1622. Le celebre Harvée publia son admirable decouverte de la circulation du sang en 1628. Pecquet decouvrit le reservoir du chile & les conduits thoraciques en 1651. Olaus Rudbeck Suedois, & Thomas Bartholin trouverent les vaisseaux lymphatiques en 1650. & 1651. Wharton trouva en 1655. les conduits salivaires inferieurs. Stenon decouvrit les conduits salivaires superieurs, ceux du palais, des narines, & des yeux en 1661. Il travailla aussi sur les muscles, & sur d'autres parties avec beaucoup de succés. Wirsungus en 1642. decouvrit le conduit du pancreas. Willis qui est venu depuis a donné l'*anatomie* du cerveau, & des nerfs, d'une maniere beaucoup plus exacte qu'on n'avoit fait avant lui : il avoit pourtant omis plusieurs choses considerables, qui ont été depuis remarquées par Vieussens celebre Medecin de Montpellier, & qui a aussi composé un excellent Traitté du cerveau & des nerfs. Glisson a traitté du foye ; Wharton des glandes ; Graaf du suc pancreatique, & des parties de la generation tant des hommes que des femmes ; Lower du mouvement du cœur ; Thruston de la respiration ; Peyer des glandes des intestins ; Drelincourt de la conception, des œufs des femmes, du placenta, des membranes du fœtus &c. Malpighi qui est mort premier Medecin du Pape Innocent XII. en 1694. est un de ceux à qui on est le plus obligé par un grand nombre de nouvelles decouvertes qu'il a faites sur les poumons, sur le cerveau, sur le foye, sur la rate, sur les reins, sur les glandes, & sur les vaisseaux lymphatiques. Il a fait aussi une excellente Anatomie des plantes, & de très-belles observations sur la generation, sur les œufs, sur les vers à foye, & sur plusieurs autres choses qui regardent l'histoire naturelle. Grew a aussi fait une *Anatomie* des plantes. Ce mot vient du Grec *anatome*, *section.*

ANATOMIE, se dit aussi figurément de la discussion, de l'examen qui se fait de quelque chose, de quelque discours, de quelque affaire. Mon rapporteur a fait l'*anatomie* de mon procés. J'ay examiné cette doctrine, j'en ay fait l'*anatomie*. On a fait l'*anatomie* de cet ouvrage dramatique. Il faut un peu sçavoir faire l'*anatomie* du cœur. VAL. Cet Auteur charge trop ses descriptions, s'appesantit sur les détails ; il fait une *anatomie*. LA BRUY.

On dit proverbialement, qu'une personne est devenuë une vraye *Anatomie*, lorsqu'elle est devenuë si maigre par une longue maladie, qu'on la prendroit pour un squelette.

ANATOMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Anatomie. Discours, dissection *anatomique.*

ANATOMISER. v. act. Faire l'anatomie. Il se dit tant au propre qu'au figuré, d'un corps, d'une affaire, d'un ouvrage.

ANATOMISTE. f. m. Qui fait une anatomie, qui en sçait la science, qui raisonne sur chacune des parties, dont il fait la dissection.

Ces mots sont tirés du Grec *anatemno*, *disseco*, *je couppe.*

ANATRON. f. m. C'est le sel volatil, & l'écume de la composition du verre que l'on tire des creusets dans les fourneaux des Verriers. Il est gris, blanc, brun & bleuâtre. Il est inutile à la vitrification, & n'est bon qu'à donner aux brebis, ou à mettre dans un colombier. Si on le pile, il laisse tomber au fond une poudre de sable qui en se resolvant à l'humidité de l'air, ou dans une certaine liqueur, le reduit en sel commun après la coagulation.

ANATRON, se dit aussi d'un suc nitreux condensé contre les voutes, & les murailles des lieux souterrains. Il se dit encore d'un sel, qui est composé de chaux vive, d'alun, de vitriol, de sel commun, & de nitre ; on l'appelle *sel anatron.*

ANAZE. f. m. Arbre de l'Isle de Madagascar. Sa tige s'éleve en diminuant en forme de pyramide.

ANBOUTOU. f. m. Petite Plante de l'Isle de Madagascar. On la mâche. Elle est corroborative & un peu styptique.

A N C.

ANCETRES. f. m. plur. Ayeuls, predecesseurs, ceux de la race desquels on est descendu. Si vous vivez dans la mollesse, & dans l'oisiveté, la gloire de vos *ancêtres* n'empêchera pas qu'on ne vous meprise. BELL. L'entêtement de ceux qui veulent passer pour gens de qualité, fait qu'on va deterrer leurs *ancêtres*, qu'on laisseroit pourir en repos sans cela. ID. Il marche sur les pas de ses *ancêtres*. Il ne se dit dans l'usage le plus ordinaire, que des gens de qualité d'épée, ou de robe. *Ancêtres* fameux. *Ancêtres* glorieux. *Ancêtres* augustes. Cette action redonne aux Rois vos *ancêtres* autant de lustre que vous en avez reçû d'eux. VOIT. Le nom de ces glorieux *ancêtres* vivra à jamais dans vos annales. PAT. Tant qu'on se peut parer de son propre merite, on n'emprunte point celui de ses *ancêtres*. OE. M. La Princesse fondoit plutôt sa grandeur sur les exemples, que sur les titres de ses *ancêtres*. FL. On le dit aussi de tous ceux qui nous ont precedé, particulierement de ceux d'une même nation. Nos *ancêtres* faisoient la guerre avec bien plus de discipline. Nos *ancêtres* étoient plus sages & par consequent plus heureux que nous.

Menage derive ce mot de *ancessore*, ablatif de *ancessor*, qu'on a dit par contraction pour *antecessor*. On disoit en vieux François *Ancessors*, pour dire, *Ancêtres*. Au reste le mot d'*Ancêtres* ne se dit jamais qu'au plurier, quoyqu'on le trouve quelquefois employé au singulier.

Or quant à mon Ancêtre, *il a tiré sa race*
D'où le glacé Danube est voisin de la Thrace. RONS.

ANCETTES, ou Cobes de bouline. Terme de Marine. Nom que l'on donne à des bouts de cordes qui sont jointes à la ralingue de la voile, dont le plus long n'excede pas un pied & demi : leur usage est d'y passer d'autres cordes que l'on appelle, *pattes boulines.*

ANCHE. f. f. Petite languette par laquelle on donne le vent aux hauts-bois, aux flûtes, à quelques tuyaux de l'orgue, & à d'autres instrumens de Musique. La plus simple des *anches* est faite d'un chalumeau ou tuyau de bled avec une petite entaille, ou fente en longueur. Celle de roseau se fait d'une ou de deux pieces aussi deliées qu'une feuille de papier, qui sont tellement jointes ensemble, qu'elles ne laissent qu'une petite fente par où passe le vent. On fait aussi des *anches* de hautbois avec des feuilles de palmier. Il y a dans l'orgue des jeux d'*anche* faits en forme de demi-cylindre, dont la partie concave est couverte d'une languette, ou lame de leton platte, mobile & tremblante, qu'on appelle *échalotte*. On la fait entrer dans le noyau du tuyau qu'on perce exprès de la même grosseur. Elle sert à baisser, ou à hausser le ton des tuyaux par le moyen d'un fil de fer, qui fait le même effet que les chevilles avec le marteau à tendre les cordes, parcequ'on l'ouvre, ou on la ferme par le moyen d'un fil de fer qu'on nomme *rasette*, le *mouvement*, le *ressort*, ou le *gouvernail*, lequel selon qu'il presse plus ou moins la languette, fait faire au tuyau des sons plus graves, ou plus

plus aigus. On fait les *anches* des tuyaux d'orgues de cuivre ou autre metail.

Ce mot vient du Grec *anchein*, qui ſignifie, *ſuffocare*, parceque l'*anche* fait une eſpece de ſuffocation de voix.

ANCHE, ſe dit auſſi du conduit de bois par où tombe la farine dans la huche d'un moulin.

ANCHÉ. adj. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un cimeterre recourbé.

ANCHOIS. ſ. m. C'eſt, ſelon Scaliger, une eſpece de hareng, ou un petit poiſſon de mer de la longueur d'un doit; on lui ôte la tête avant de le ſaler; après quoy il eſt d'un goût agreable. Les *anchois* reſſemblent aux petites ſardines, & ſe mangent ſalez avec huile, vinaigre, & poivre pour exciter l'appetit. On en fait des ſalades & des ſauces. On les mange cruds. Le peuple dit des *anchoyes*, & Maynard l'a ainſi employé dans une Epigramme, où il dit des écrits d'un mechant Poëte, qu'ils ſerviront de ſimarre aux *anchoyes*. Ce mot vient de l'Eſpagnol *anchova*, ou plutôt de l'Italien *anchoia*. MEN. D'autres le derivent de *apua*, comme *ache* de *apium*. On l'appelle en Grec & en Latin *encraſicholos*, parcequ'il a le fiel en la tête, ou *lycoſtomos*, pour avoir la gueule fenduë comme le loup.

ANCIEN, ENNE. adj. Ce qui eſt depuis long temps, ou qui a été autrefois. L'*Ancien* Teſtament, l'*Ancienne* Loi. *Anciens* monumens. *Anciens* Auteurs. Les *anciens* Peres. L'*ancien* Droit. L'*ancienne* Coutume de Paris, par oppoſition à la nouvelle. Nous applaudiſſons à mille erreurs groſſieres, ſeulement parcequ'elles ſont *anciennes*. PER. Il a fait cela en conſideration de l'*ancienne* amitié qu'il lui porte. Il eſt d'une *ancienne* Nobleſſe, d'une *ancienne* famille.

Quand on dit abſolument, les *Anciens*, on entend les Grecs & les Romains. Les *Anciens* avoient accoutumé de brûler les corps. Quand on cite un vieux Auteur dont on a oublié le nom, on ſe ſert de cette expreſſion, Un *Ancien* a dit une belle parole. Il ne faut pas decider legerement ſur les Ouvrages des *Anciens*. RAC. Les eſprits ſe ſont fort échauffez depuis quelque temps ſur la preference que les uns donnent aux *Anciens*, & les autres aux Modernes. Il ne faut lire les *Anciens* ni ſervilement, ni avec mepris; mais avec un juſte diſcernement. VAL. L'affectation de louër les *Anciens*, eſt quelquefois une maniere detournée pour cenſurer les Modernes. BELL.

ANCIEN, ſe dit auſſi de celui qui eſt le premier reçû dans un Corps, ou de ceux qui ont paſſé par les charges. Il faut lui ceder le pas, c'eſt vôtre *Ancien*. En ce ſens le premier de tous s'appelle l'*Ancien*, ou le Doyen d'une Compagnie. On appelle l'*ancien* Echevin, ou Marguillier, celui qui fait ſa ſeconde année. On appelle auſſi *anciens* Echevins, ou Marguilliers, ceux dont le temps eſt fait. Il en faut paſſer par l'avis des *anciens* Avocats. On dit, les *Anciens*, en parlant des veterans dans un Corps.

On dit auſſi d'un vieillard, que c'eſt un homme *ancien*, qu'il lui faut porter du reſpect. On dit, l'*ancien* Evêque d'une telle ville, lorſqu'il a quitté ſon Egliſe, & qu'il y en a un nouveau à ſa place. Cet homme eſt *ancien* dans la robbe; il y a vieilli.

On dit auſſi au Palais, le plus *ancien* en hypotheque, pour dire, le premier en datte, & qui doit venir le premier en ordre ſur le prix d'un heritage.

ANCIENS, ſe dit auſſi en parlant de l'ancien peuple de Dieu: c'étoient les plus conſiderables d'entre ce peuple, par leur âge & par leurs mœurs. Moïſe fit aſſembler les *Anciens* du peuple, & leur expoſa ce que le Seigneur leur avoit commandé. PORT-R. Il ſe dit auſſi quelquefois abſolument. Vous irez-vous & les *Anciens* vers le Roi d'Egypte. PORT-R.

ANCIENS, ſe dit auſſi parmi les Proteſtans d'un certain nombre de perſonnes de probité reconnuë, qui conjointement avec les Paſteurs, compoſent leurs Conſiſtoires, pour prendre garde aux interêts de leur Religion, & pour faire obſerver leur Diſcipline. On les choiſit d'entre le peuple, & on les reçoit publiquement avec quelque ſorte de ceremonie.

ANCIENNES. ſ. f. Religieuſes qui ſont depuis long temps au Couvent, & dont on prend les ſuffrages pour les choſes qui regardent le bien de la maiſon. Il faut conſulter les *Anciennes* ſur cette affaire.

ANCIENNEMENT. adv. Au temps jadis, dans les ſiecles éloignez. *Anciennement* on vivoit dans le monde avec plus de franchiſe.

ANCIENNETÉ. ſ. f. Ce qui fait qu'une choſe eſt ancienne, ce qui eſt d'un temps immemorial. Cela eſt établi de toute *ancienneté*. L'*ancienneté* des maiſons eſt une marque de leur nobleſſe.

On le dit auſſi de ce qui eſt plus ancien, & par priorité de temps. L'*ancienneté* de ſon hypotheque le ſera payer devant vous. L'*ancienneté* de ſa reception le fera monter le premier à la Grand' Chambre. C'eſt l'*ancienneté* qui regle les rangs.

ANCOLIE. ſ. f. Plante dont les feuilles ſont larges, obtuſes, quelque peu dentelées aux bords, & diviſées ſouvent en trois parties par deux profondes decoupures. Leur couleur eſt d'un verd clair par deſſous, & d'un verd obſcur, tirans ſur le bleu par deſſus, comme celles de la grande éclaire. Sa tige eſt mince, roide, veluë, & pleine de nœuds; au haut de laquelle & de ſes petites branches, il vient des fleurs compoſées de deux ſortes de feuilles, ſçavoir cinq plates, & cinq qui ſont creuſes ſemblables à un cornet recourbé, entremêlées alternativement. Il y en a de ſauvages, & d'autres qu'on cultive dans les jardins. Les premieres ſont pour l'ordinaire rouges; les autres ſont tantôt bleües, tantôt rouges, tantôt blanches, quelquefois de couleur de chair, ou d'herbe, & quelquefois de diverſes couleurs. Sa ſemence eſt petite, noire, & luiſante. En Latin *Aquilegia*, ou *Aquilina*, du mot *Aquila*, aigle, à cauſe que les cornets de ſa fleur ſont crochus, comme les ſerres & le bec de l'aigle. Quelques-uns ont comparé ces cornets à un bec de pigeon, d'où vient qu'ils l'ont appellée *Colombine*. Il y a pluſieurs eſpeces d'*Ancolie*.

ANCRAGE. ſ. m. Lieu propre à jetter l'ancre. Cette côte eſt de bon *ancrage*. Il ſignifie encore, Ce qui appartient à l'ancre. Il y a certains Officiers qui ont ſoin de l'*ancrage*, comme les Boſmans. Il ſignifie auſſi, un droit qu'on paye en pluſieurs lieux ou au Roi, ou à l'Amiral, pour avoir permiſſion d'ancrer. Ce mot vient du Latin *anchora*, qui eſt tiré du Grec *anchyra*, qui ſignifie une ancre.

ANCRE. ſ. f. Terme de Marine. Les gens de mer le font ſouvent maſculin. C'eſt une groſſe piece de fer, qui par un bout eſt courbée, & forme deux pointes ou pattes, ou crochets, qui aboutiſſent des deux côtez en arc, & ſont ſemblables à un hameçon. Elle ſert à arrêter toutes ſortes de vaiſſeaux ſur la mer, & ſur les rivieres, & à les tenir en état dans leur mouillage. Il y en a de quatre ſortes. La plus grande, qu'on nomme *maîtreſſe*, ne ſert jamais que dans le danger, pour empêcher que le navire ne tombe en côte. La ſeconde ſert à tenir le vaiſſeau à la rade. La troiſiéme eſt l'ancre d'affourche, que l'on mouille après en avoir mouillé une autre à la partie oppoſée: c'eſt pour enfourcher le navire, & l'empêcher de s'éloigner, de ſe tourmenter ou de chaſſer ſur ſon ancre. La quatriéme s'appelle *toüeux* ou à *toüer*, dont on ſe ſert pour haler un navire, & pour le faire avancer avec le cabeſtan, ou virevaux, quand il faut changer de place dans les rades; ou entrer dans un havre, ou en ſortir. On appelle

pelle encore *ancre de toüe*, les ancres qui servent à rappeller le vaisseau à la mer quand le vent le jette à la côte. On appelle *ancre à la veille*, celle qui est prête à être mouillée; & l'*ancre du large*, celle qui est mouillée vers la mer, lorsqu'il y en a une autre mouillée vers la terre, & qu'on nomme *ancre de terre*. Les ancres qui sont mouillées à l'opposite l'une de l'autre, s'appellent *ancres de flot*, & de jusant: l'une pour tenir contre le flux, & l'autre contre le reflux de la mer. Le cable dont on se sert dans cette occasion s'appelle *hansiere*. Les parties d'une *ancre* sont, l'anneau, la verge, les bras ou la croisée, & les pattes. L'anneau qu'on appelle *arganeau*, ou *organeau*, est entortillé de certaines cordelettes qu'on nomme *bodinure*. Talinguer le cable, c'est l'ajuster dans l'anneau. Les pieces de bois qui sortent en saillie à l'avant du vaisseau pour poser l'*ancre*, s'appellent *bosseurs*. L'orin est une grosse corde qui accole les deux bras de l'ancre, & aboutit à un gros liege, ou à un baril qui flotte sur l'eau, & montre l'endroit où est l'*ancre*. On appelle aussi la tige droite d'une *ancre*, *stangue* ou *scape*. On dit, Jetter l'*ancre*, lever l'*ancre*, mouiller l'*ancre*, être à l'*ancre*, donner fond, mettre le vaisseau sur le fer, sur son *ancre*. On dit que l'*ancre* est *derapée*, ou qu'elle a quitté, lorsqu'étant au fond de l'eau, elle ne tient plus à terre. *Caponner l'ancre*, c'est crocher à l'orin l'arganeau de l'*ancre* avec le capon. *Enjauler*, ou *enjaler* une *ancre*, c'est attacher deux pieces de bois vers l'arganeau, pour contrebalancer les pattes de l'*ancre* dans l'eau, & la faire tomber d'une maniere que l'une des pattes s'enfourche dans le terrain, & qu'elle morde le fond, afin de soutenir, & de faciliter le mouillage. Ces deux pieces de bois s'appellent le *jas*, l'*aissieu*, ou le *jouët* de l'*ancre*. On dit aussi, qu'un vaisseau chasse sur ses *ancres*; ou que l'*ancre* a chassé, lorsqu'elle laboure le fond, ou lorsqu'il s'éloigne du lieu où il a mouillé; soit par la violence des coups de mer, soit parceque le fond est de mauvaise tenuë. On dit, Gouverner sur l'*ancre*, quand on vire le vaisseau pour desancrer plus facilement. Faire venir l'*ancre* à pic, pour dire, Venir sur l'endroit où l'*ancre* est mouillée. C'est lorsqu'on a retiré le cable, & qu'il n'en reste plus precisément que pour aller perpendiculairement droit à l'*ancre*. Brider l'*ancre*, c'est, Empêcher que le fer ne creuse, & n'élargisse le sable par le moyen des planches qu'on met à ses pattes, & dont on les enveloppe. Bosser l'*ancre*, c'est, la mettre sur les bosseurs, ou bossoirs, Il y a des peuples dans les Indes qui se servent dans la navigation d'*ancres* de bois. Ce mot vient du Latin *anchora*, fait du Grec ἄγκυρα.

Ancres, ou *Tirans*, en Architecture, sont des pieces de fer qui ont en haut la figure d'une *ancre*, ou d'une S, avec quoy on fortifie, & on attache les gros murs quand les poutres ont leur portée sur les murs en dehors. Elles servent à tenir les murailles plus fermes, & mieux liées. On s'en sert aussi aux cheminées, quand elles sont sur les crouppes, pour les garantir de l'effort des vents.

Ancre, est aussi un terme de Blason; mais en cet art ses parties y sont nommées differemment. Le bois traversant qui est au dessus s'appelle *trabe*. Le fer droit qui entre dans la trabe, s'appelle *stangue*; & le cable est appellé *gumene*. L'*ancre* est le symbole de l'esperance.

Ancre, se dit aussi figurément pour recours. La Paroisse n'est que comme une derniere *ancre*. Pat.

Ancre, ou Encre, signifie aussi, une liqueur servant à écrire, composée de quatre parts de vitriol Romain, ou couperose verte, de deux parts de noix de galle, d'une part d'alun de roche, & d'une de gomme Arabique, le tout cuit en eau, en vin ou eau de vie, avec un peu de sucre candi pour la rendre luisante. Voyez Encre. *Ancre* double, *ancre* noire. *Ancre* d'Imprimerie, qui se fait avec de la terebentine & de l'huile de noix, ou de lin avec du noir broyé, le tout cuit ensemble. *Ancre* rouge ou rosette. Il y a apparence qu'en ce sens ce mot vient d'*incaustum*, ou de l'Italien *inchiostro*; & l'on pretend par là qu'il se doit écrire par un E.

On dit, Ecrire de bonne *ancre*, pour dire, Recommander par écrit une affaire de la bonne façon.

On appelle aussi *ancre*, toute liqueur noire, comme celle que jette la Seche; & ces couleurs qui servent aux Peintres, aux Teinturiers & aux Courroyeurs, qu'on appelle en Latin, *atramentum sutorium*.

ANCRER. v. neut. C'est jetter l'ancre, mouiller l'ancre.

On dit figurément, que quelcun s'est bien *ancré* dans une maison, pour dire, qu'il y est bien établi, bien affermi, qu'on auroit de la peine à l'en chasser.

Ancrer. v. act. Terme d'Imprimeur en taille douce. C'est faire entrer le noir avec le tampon sur la planche qui est gravée. *Ancrer* une planche.

Ancrer. v. act. Terme d'Imprimeur en lettres. C'est prendre de l'ancre sur les balles & en toucher la forme. *Ancrer* une forme. Mais ayant vieilli en ce sens, on dit mieux toucher une forme.

Ancrer. v. neut. Terme d'Imprimeur en lettres. Ce mot d'*ancrer* se dit des lettres, & signifie prendre bien l'*ancre*. Voilà une lettre qui *ancre* bien. Cette lettre n'*ancre* pas comme il faut.

Ancré, ée. est aussi un terme de Blason, qui se dit des croix & sautoirs dont les bouts se divisent en deux, & sont tournez comme les pattes d'une ancre.

ANCRIER. s. m. Petit vaisseau où on met l'ancre pour écrire, & qui fait souvent partie d'une écritoire. *Ancrier* de verre. *Ancrier* d'argent.

Ancrier. Terme d'Imprimeur. Morceau de pierre ou de bois qui est sur le derriere de la presse, & qui est mediocrement large, où l'on met l'ancre pour toucher les formes.

AND.

ANDA. s. m. Grand arbre qui croît dans le Bresil, & dont le bois est utile à plusieurs choses. Le fruit qu'il porte, rend une huile dont les Sauvages ont accoutumé de s'oindre le corps. Ils se servent de son écorce, quand ils veulent prendre du poisson. Sa vertu est telle que l'eau dans laquelle elle a trempé, endort toutes sortes d'animaux.

ANDABATES. s. m. Gladiateurs qui combattoient les yeux fermez. Quelques-uns pretendent que c'étoient ceux qui se bandoient les yeux à un jeu qui étoit en usage parmi les Romains.

ANDAILLOTS. s. m. Terme de Marine. Ce sont des anneaux qui servent à amarrer la voile, qu'on met de beau temps sur le grand étai.

ANDAIN. s. m. Etenduë en longueur d'un pré qu'on fauche sur la largeur de ce qu'un faucheur peut coupper d'herbe à chaque pas qu'il avance. Il y a tant d'*andains* dans la largeur de ce pré. La plupart des Meuniers pretendent avoir droit de faucher un *andain* de pré le long du biez de leur moulin. Quelques-uns disent *ondain*, mais abusivement; car ce mot vient de *andare*, *aller*, parceque l'*andain* se fait en marchant. D'autres derivent ce mot de *antes*, *antium*, qui signifie, les sillons & rangs de vignes ressemblans à des *andains* de pré. Du Cange dit qu'il vient du Latin *andena*, mot de la basse Latinité, qui signifie, l'espace compris entre les jambes d'un homme escarquillées.

ANDOUILLE. s. f. Mets que les Charcutiers preparent avec des boyaux de cochon enfermez dans un autre

autre boyau, qui s'appelle pour cet effet la robe de l'andouille. Il s'en fait aussi avec de la chair hachée, & assaisonnée d'oignon, & d'épices. Les *andouilles* de Troyes sont les plus renommées. Ce mot vient du Latin *indusiola*, selon quelques-uns : mais il y a plus d'apparence qu'il vient d'*anduiller*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, signifiant la même chose.

ANDOUILLETTE. s. f. Petit ragoût que font les Cuisiniers avec de la chair de veau hachée & des œufs, qu'ils roulent ordinairement en ovale, & dont ils garnissent les potages & les pâtez, & dont ils font des entrées de table.

ANDOUILLERS. s. m. ou ANTOILLIERS. Terme de Venerie. Premiers cors ou ramûres du bois de la tête du cerf joignant la meule, ou chevilles les plus basses de chaque perche, ou du marrain du cerf. Les *surandouilliers* sont les seconds cors.

ANDROGYNE. s. m. & f. Hermaphrodite qui a les deux natures, qui est mâle & femelle tout ensemble. Un grand nombre de Rabins ont crû qu'Adam avoit été creé *androgyne* : c'est-à-dire mâle d'un coté, & femelle de l'autre : & que Dieu ne fit que le diviser en deux pour former Eve. Dans les Dialogues de Platon il y a une fable de l'*Androgyne*. Il suppose que certains hommes naissoient doubles, & avec les deux sexes ; & parceque cette duplicité de tous les membres leur donnoit beaucoup de force, & de vigueur, ils devinrent insolens jusqu'à declarer la guerre aux Dieux. Juppiter pour reprimer leur audace partagea ces *Androgynes* en deux ; ensorte pourtant qu'il est toûjours resté à ces deux moitiez divisées une forte passion de se reünir : de là vient l'amour entre les deux sexes. Ce mot est Grec, & signifie, *mâle & femelle*. Les Astrologues appellent Planetes *Androgynes*, celles qui sont tantôt chaudes, & tantôt humides : comme Mercure, qui est sec, & chaud, étant près du soleil, & humide proche de la lune.

ANDROMEDE. s. f. Terme d'Astronomie. C'est l'une des 21. constellations septentrionales.

ANDROSACES. s. f. Plante dont la racine, qui est seule, deliée & fibreuse, jette sept tiges, tantôt plus & tantôt moins, longues d'environ douze travers de doit, rondes & veluës. Le haut de chacune de ces tiges forme six ou sept pedicules de la longueur d'un doit, & qui ressemblent à un parasol. L'endroit d'où ces pedicules prenent leur origine, & où ils s'unissent, est environné de sept feuilles oblongues, veluës & quelque peu dentelées. Ces mêmes pedicules portent chacun un assez grand calice divisé en cinq portions pointuës, au milieu duquel est la fleur qui est blanche & petite. Sa semence est triangulaire, oblongue & rousse. On appelle cette plante, *Androsaces altera Matthioli*, pour la distinguer d'une autre qui se nomme Androsaces I. de Matthiole : celle-ci vît dans l'eau, & croît sur les rochers, & sur le dos des coquilles rayées. Elle jette des pedicules minces comme du fil, de la hauteur d'environ deux pouces. A l'extremité de chacun de ces pedicules il y a une espece de petit bouclier, fait en forme de nombril, d'où vient qu'on l'appelle en quelques endroits, *nombril marin*. Lorsque cette plante est dans l'eau, elle est d'un vert tirant sur le gris, mais en étant dehors, & au bord de la mer, elle devient blanche, & a un goût salé. On l'appelle aussi *umbilicus marinus*.

ANDROSÆMUM. s. m. ou Toute-Saine. Plante dont les branches sont ligneuses, souples, rouges, droites & ailées. Ses feuilles sont deux à deux par certains intervalles, de couleur d'un vert obscur par dessus, & blanchâtres par dessous : elles sont semblables à celles du chevrefeuille. Mais elles sortent par les nœuds, & ne sont pas ainsi percées par leur branche. Ses fleurs sont jaunes ; elles ressemblent à celles de mille pertuis ; mais elles sont plus petites. Elles sont composées de cinq feuilles jaunes, qui sont soutenuës par cinq autres feuilles vertes. Son fruit est une espece de baye qui contient plusieurs semences menuës. *Androsæmum* vient de deux mots Grecs, *andros*, genitif de *ander*, *vir*, & *aima*, *sanguis* ; car la plante que les anciens nommoient *Androsæmum*, rendoit du suc couleur de sang.

A N E.

ANEANTIR. v. act. Reduire au neant, ou à peu de chose. Les corps naturels changent de forme ; mais ils ne s'*aneantissent* pas. De grandes villes ont été *aneanties* par les guerres, par les embrasemens. Le temps *aneantit* toutes choses. La grandeur Romaine s'est *aneantie*, il n'en reste plus que l'ombre. Ce mot vient de son primitif *neant*.

ANEANTIR, se dit figurément en choses morales. Ce Prince a *aneanti* toutes les loix. Il a *aneanti* plusieurs grandes maisons pour en élever d'autres. Ils *aneantissent* la Morale Chretienne. PASC. L'opinion de la destinée irrevocable va à *aneantir* tout le culte de la Religion, & à éteindre l'amour des vertus. PORT-R. Il y a des gens qui brillent dans l'action & dans le mouvement, & que le repos obscurcit & *aneantit*. BOUR.

ANEANTIR, signifie aussi, s'Humilier extremement. St. Paul dit que le Seigneur s'est *aneanti* lui-même en se faisant homme, & en prenant la forme d'un esclave. On affecte des distinctions dans les Eglises mêmes où doit s'*aneantir* toute la gloire humaine. FL. Les Saints s'*aneantissent* continuellement en la presence de Dieu. NIC.

ANEANTISSEMENT. s. m. Diminution d'une chose, reduction à rien, au neant. Il n'y a point d'entier *aneantissement* dans la nature : Dieu seul peut faire cette sorte d'*aneantissement*. Epicure qui étoit si persuadé de l'*aneantissement*, ne laisse pas d'être inquiet de ce qui se passera après lui. BAY.

ANEANTISSEMENT, se dit figurément en Morale d'une grande humilité. L'*aneantissement* de soi-même devant la Majesté Divine est une action fort chretienne.

ANECDOTES. s. f. Terme dont se servent quelques Historiens pour intituler les Histoires des affaires secrettes des Princes, c'est-à-dire, des Memoires qui n'ont point paru au jour, & qui n'y devroient point paroître, parcequ'on y parle ou avec trop de liberté, ou avec trop de sincerité des mœurs, & de la conduite des personnes du premier rang. Ils ont imité en cela Procope, Historien qui a ainsi intitulé un livre qu'il a fait contre Justinien & sa femme Theodora. C'est le seul des Anciens qui nous ait laissé des *Anecdotes*, & qui ait montré les Princes tels qu'ils étoient dans leur domestique. Varillas a fait les *Anecdotes*, ou l'Histoire secrette de la Maison de Medicis. Ce mot vient du Grec *Anecdota*, qui signifie, Choses qui n'ont pas paru, qui ont été tenuës secretes, qui n'ont pas été données au public.

ANEMONE. s. f. Fleur diversifiée de plusieurs couleurs, & qui est assez connuë. Sa racine est bulbeuse ou à ognon. Il y en a pourtant quelques especes, qui l'ont fibreuse, petite & noire. Il y a des *anemones* de jardin, & des *anemones* sauvages ; & l'on en voit quantité de l'une & de l'autre sorte, que l'on ne sauroit distinguer que par la couleur & par la multiplicité de leurs feuilles. Il y en a de rouges, de blanches, de violettes, de bleuës, de panachées, &c. Il y en a de simples, de doubles. Cette *anemone* a une belle peluche. En Latin *anemone*, & en Grec *anemoni*, qui signifie, *herbe du vent*, parcequ'elle ne s'épanouït point que quand le vent

vent souffle, à ce que dit Pline: ou parcequ'elle se trouve dans des lieux exposez au vent, ou parceque le vent est propre à la faire éclorre. Cette fleur étoit inconnuë en France il y a 40. ou 50. ans. Elle fut apportée des Indes par M. Bachelier fameux Fleuriste. Elle fleurit en Decembre, Janvier, Fevrier, Mars, Avril, & Mai. On dit la fanne de l'*anemone*, la peluche de l'*anemone*, le vase de l'*anemone*, le calice de l'*anemone*, le cordon de l'*anemone*, la culotte de l'*anemone*, la tige de l'*anemone*. Ce mot vient du Grec *anemos*, *ventus*.

ANEMOSCOPE. s. m. est un nom que Mr. Guerike Bourguemêtre de Magdebourg, & grand Mathematicien a donné à une machine de son invention, qui fait connoître le changement de l'air & du vent, ou le beau & le mauvais temps, deux ou trois jours avant qu'il arrive. C'est un petit homme de bois qui s'éleve ou s'abaisse dans une colonne de verre où il est enfermé. Le Sr. Comiers a fait voir que ce n'étoit autre chose que l'application du barometre, & que ce mouvement ne se faisoit que par la pesanteur ou legereté de l'air, dans un Traité qu'il en a donné au public, qui a été inseré dans le Mercure Galant du mois de Mars 1683. Ce mot vient d'*anemos*, *vent*, & *skeptomai*, *je regarde*.

ANET. s. m. Herbe qui ressemble au fenouil; elle a des fleurs jaunes en bouquet; sa semence est platte & odoriferante; ses tiges sont hautes d'une coudée & demie, & branchuës, & sa racine n'est gueres longue, & peu cheveluë. On en faisoit autrefois des chapeaux dans les festins. J. CHRIST reprochoit aux Pharisiens, qu'ils payoient les dîmes de la menthe, & de l'*anet*, en marquant leur hypocrisie. En Latin *anethum*. Ce mot vient du Grec, *ano*, *sursum*, & *theein*, *crescere*, parcequ'il croît fort vîte.

ANEURISME. s. m. Terme de Medecine. C'est une tumeur molle qui obeït au toucher, engendrée de sang & d'esprits épandus sous la chair par dilatation ou relaxation d'une artere. Galien dit que quand l'artere est ouverte par anastomose, il se fait une maladie dite *aneurisme*. Elle se fait aussi, lorsqu'en saignant on ouvre une artere au lieu d'une veine.

A N F.

ANFRACTUEUX. adj. m. Terme dogmatique, qui se dit particulierement en Medecine des veines, arteres, & autres conduits qui font plusieurs tours & detours forts irreguliers. Les conduits de l'oreille sont fort *anfractueux*. Ce mot vient du Latin *anfractus*, qui signifie, *detour*.

On tient que les hommes, & les animaux qui ont le plus de sillons, ou *anfractuositez* dans le cerveau, ont plus d'esprit & de sagacité que les autres.

A N G.

ANGAR. s. m. Appentis. Place couverte d'un demi-comble adossé contre un mur, & soutenu de piliers disposez d'espace en espace. Il sert de remise, ou de bucher dans les basse-cours.

Ce mot vient de l'Allemand *angen*, qui signifie simplement, *appentis*. MENAGE. Voyez HANGART.

ANGE. s. m. Substance spirituelle & intelligente, qui tient le premier rang entre les creatures de Dieu. St. Clement d'Alexandrie a crû que les *Anges* avoient un corps. C'étoit aussi l'opinion d'Origene, & de la plupart des Peres. Aujourd'huy on convient generalement que ce sont des Intelligences spirituelles. On compte dans l'Ecriture neuf Hierarchies des *Anges*. Nous avons la ridicule fantaisie de nous faire accroire, que les cieux ne roulent que pour nous, & que les *Anges* mêmes qui composent ces grandes Hierarchies, n'ont été créez que pour avoir soin de nos commoditez. LA M. LE V.

ANGE, se prend specifiquement pour une de ces creatures qui est du neuviéme & du plus bas Chœur de la Hierarchie celeste, les *Anges*, Archanges, &c. L'*Ange* Exterminateur. Un *Ange* de lumiere, c'est un bon *Ange*. L'*Ange* de tenebres, c'est le Diable. L'Ecriture fait mention de Sathan, & de ses *Anges*. L'*Ange* gardien, ou le bon *Ange*, est celui que dans l'Eglise Romaine on suppose que Dieu a commis à la garde de chaque personne. Les Platoniciens tenoient de même, que chacun étoit sous la protection d'un Genie particulier. OE. M.

ANGE, se dit figurément en parlant de celui qui a une qualité extraordinaire. Cet Auteur écrit comme un *Ange*. Cet homme peint en *Ange*. Il a la voix d'un *Ange*. Cette fille est un *Ange*, un *Ange* mortel; elle a le visage d'un *Ange*. On dit, qu'un homme vit en *Ange*, quand il vit dans une grande pureté: & pour cette raison on a donné autrefois aux Papes & aux Evêques le nom d'*Anges*, comme temoigne Du Cange. Dans l'Apocalypse, ce nom est donné aux Pasteurs de plusieurs Eglises: l'*Ange* de l'Eglise d'Ephese: l'*Ange* de l'Eglise de Smirne. On l'a donné aussi à plusieurs autres hommes par excellence, à cause de leurs qualitez extraordinaires: Saint Thomas est l'*Ange* de l'Ecole. PASC. C'est une societé d'hommes ou plutôt d'*Anges*. ID. Mais Madame après tout je ne suis pas un *Ange*. MOL. C'est-à-dire, je n'ay pas la sagesse d'un *Ange* pour resister à vos charmes. On appelle des manches d'*Anges*, certaines manches des femmes qui sont fort larges, & qui ne vont qu'à la moitié du bras, parcequ'on habille ainsi les *Anges* quand on les peint. Un lit d'*Ange*, est celui dont les rideaux sont faits en pavillon, retroussez & suspendus au plancher, & sans quenouilles. De l'eau d'*Ange*, est une eau odoriferante faite de plusieurs fleurs & aromats, qui est extremement agreable.

ANGE, pris absolument, est un nom que les Poëtes & les Amans donnent quelquefois à leurs Maîtresses.

A la fin mes yeux sont contens,
Amour a ramené mon Ange. THEOPH.

ANGE, en termes d'Artillerie, est un boulet de canon fendu en deux, dont les deux moitiez sont attachées par une chaîne ou une barre de fer. On en tire sur la mer pour desemparer les vaisseaux, & pour rompre les cordages, mâts & manœuvres des ennemis.

ANGE, se dit des petits moucherons qui naissent du vin & du vinaigre.

ANGE, est aussi un poisson de mer qu'on fait passer pour de la raye, parcequ'il lui ressemble; mais il est plus gros, & il a la chair plus dure. En Latin *Squatina*.

On dit proverbialement, Rire aux *Anges*, quand on rit seul & sans sujet: Boire aux *Anges*, quand on ne sçait plus quelle santé on peut boire. On appelle par raillerie les crocheteurs, des *Anges* de greve, à cause de leurs crochets qui tiennent lieu d'ailes. On dit aussi d'un visionnaire, ou qui a reçû quelque coup violent dans les yeux, qu'il a vû des *Anges* violets.

Ce mot vient du Grec *angelos*, qui signifie, *messager*, *envoyé*.

ANGEIOGRAPHIE. s. f. Il vient du Grec. C'est la description des poids, des vases, des mesures, des instrumens pour l'agriculture. L'*angeiographie* est vaste, étenduë, épineuse. Ferrari, Albert Rubens, Wormius, Sonetius ont écrit de l'*angeiographie*.

ANGELIQUE. adj. m. & f. Qui tient de l'Ange. La Salutation *Angelique*, c'est l'Ave Maria, que l'Ange dit à la Vierge, lorsqu'il lui annonça le mystere de l'Incarnation.

ANGELIQUE, se dit aussi des qualitez excellentes de quelque chose. Une vie *angelique*. Un esprit *angelique*.

Un

Un visage *angelique*. Une chere *angelique*. On appelle en Theologie St. Thomas, le Docteur *Angelique*.

ANGELIQUE. s. f. est aussi une espece de boisson, qui est un hypocras fait de Coindrieu, ou d'autre vin exquis.

ANGELIQUE, est aussi un instrument de Musique à cordes, qui est composé du luth & du theorbe.

ANGELIQUE. s. f. Plante medecinale qui croît sur les hautes montagnes de France, d'Espagne, & d'Italie, & qu'on cultive aussi dans les jardins. Sa tige a plus d'une coudée de haut; elle est nouée en divers endroits, creuse, & ayant plusieurs branches. Ses feuilles sont longues & dentelées, d'un verd obscur. Ses fleurs sont blanches, sa graine large, platte, & de la figure des lentilles. Sa racine est plus grosse que le bras, à laquelle il en vient plusieurs autres qui sont de la grosseur du pouce. Elle est ridée, & couverte d'une peau qui est d'un rouge cendré, sous laquelle il y a une chair blanche, molle, & pleine d'un suc jaune, acre, amer & aromatique. Elle entre en la composition de la theriaque. On l'appelle en Latin *Radix S. Spiritus*, *Angelica*. Le nom d'*Angelique* lui a été donné à cause de son excellente vertu. Dioscoride & les Anciens ne l'ont point connuë. Il y a plusieurs especes d'*Angelique*.

Il y a une *Angelique* d'Acadie nouvellement decrite dans les Memoires de l'Academie des Sciences, qui a la fleur jaune, la racine noire & touffuë, plusieurs tiges creuses, anguleuses, & hautes d'un pied & demi, avec des branches qui naissent des aisselles des feuilles. Chaque branche porte en son extremité une petite ombelle composée de plusieurs bouquets de fleurs jaunes très-petites, qui ont cinq feuilles, qui naissent d'un pericarpe verd gros comme la tête d'une épingle. Sa graine est brune, cannelée, & semblable à celle du carvi. Cette plante est acre, amere & aromatique, & a l'odeur fort differente de l'*Angelique* ordinaire.

ANGELIQUE. s. f. Sorte d'anemone blanche à peluche gris de lin.

ANGELIQUEMENT. adv. D'une maniere angelique. Il chante *angeliquement*.

ANGELOT. s. m. est une espece de petit fromage quarré qu'on fait en Brie, qui est fort gras & excellent. On l'appelle *Angelot* de Brie.

ANGELOT, est encore une espece de monnoye qui étoit en usage vers l'an 1240. & qui valoit un écu d'or fin. Il y en a eu de divers poids & de divers prix. Ils portoient l'image de St. Michel, qui tenoit une épée à la main droite, & à la gauche un Ecu chargé de trois fleurs de lys, ayant à ses pieds un serpent. On en voyoit du temps de Louis XI. Il y en a eu d'autres qui avoient la figure d'un Ange, lequel portoit les Ecus de France, & d'Angleterre, battus du temps de Henri VI. Roi d'Angleterre. Ils valoient quinze sous. Ils furent frappez pendant que les Anglois étoient maîtres de Paris.

ANGELUS, est une priere à la Vierge qui commence par le mot d'*Angelus*, & qui se fait trois fois le jour, lorsqu'on sonne trois petits coups de la cloche, & par trois fois, pour avertir de la faire. On appelle cela autrement *le pardon*, parcequ'on gagne des indulgences en la recitant. Les petits coups que l'on sonne s'appellent aussi l'*Angelus*.

ANGEMME, ANGENE, ou ANGENIN. Terme de Blason, qui se dit d'une fleur factice & imaginaire qui a six feuilles, qui ressemble à la quintefeuille, à la reserve que ses feuilles sont arrondies, au lieu d'être pointuës, comme celles de la quintefeuille. Elles sont quelquefois percées; ce qu'il faut expliquer en blasonnant. Plusieurs croyent que ce sont des roses d'atour ou d'ornement faites de rubans, de broderies, ou de perles: & ce mot vient de *ingemmare* Italien, c'est-à-dire, *adornar di gemme*. On les a encore nommées *Achesmes*, de *azimare*, *coëffer*. On dit encore en Picard, *Achesmer*; pour dire, *Coëffer*; & *Achesmes* se disoit autrefois pour toutes sortes d'ornemens.

ANGHIVE. s. m. Arbre de l'Isle de Madagascar. La decoction de ses racines diminuë l'ardeur de l'urine, & guerit de la gravelle.

ANGISCOPE. s. m. Voyez MICROSCOPE; c'est la même chose.

ANGLE. s. m. Terme de Geometrie. C'est l'inclination de deux lignes l'une vers l'autre, qui enfin se couppent en se rencontrant, & font l'*angle* au point de leur intersection. L'*angle droit* se forme, quand une ligne tombe perpendiculairement sur une autre: mais quand elle tombe obliquement & qu'elle ne s'approche pas beaucoup, elle forme un *angle* qui s'appelle *obtus*; & si elle est fort inclinée, elle forme un *angle aigu*. La grandeur des *angles* se mesure, non par la longueur des lignes qui le font; mais par leur inclination. Un *angle rectiligne*, est celui qui se fait par la rencontre de deux lignes droites inclinées sur un même plan. Il est d'un plus grand usage que les autres. Ainsi quand on dit un *angle* simplement, cela s'entend d'un *angle* rectiligne. Le curviligne est celui qui se fait de deux lignes courbes. *Angle mixte*, ou mixti-ligne, est un *angle* compris d'une ligne droite, & d'une ligne courbe. *Angle plan*, est celui qui se fait sur une superficie unie. Celui-cy se fait en plusieurs manieres, qui ont des noms differens chez les anciens Geometres. On appelle, *Angle cornu*, celui qui se fait d'une ligne droite qui touche ou qui couppe un cercle. *Angle lunulaire*, qui est en forme d'un croissant, qui se fait de deux lignes courbes qui se couppent, dont l'une est convexe, & l'autre concave. *Angle* dans un segment, est celui qui se fait par deux lignes droites tirées des deux extremitez du segment par quelque point de sa circonference. L'*angle* d'un segment, est l'*angle* que fait la circonference d'un cercle avec une ligne droite. *Angle cissoïde*, est l'*angle* interieur qui se fait de deux lignes circulaires convexes qui se couppent. *Angle sistroïde*, qui a la figure d'un sistre; *pelecoïde*, qui a la figure d'une hache, ou d'une coignée, &c. *Angle spherique*, est celui qui se fait sur la surface d'un globe par l'intersection de deux cercles. *Angle solide*, qui se fait de deux superficies inclinées l'une vers l'autre, qu'on appelle vulgairement *carne*. *Angles* de position. Les *angles* se mesurent par les degrez d'un cercle divisé en 360. dont le centre est dans l'intersection de leurs lignes. Ainsi on dit, un *angle* de 60. de 90. de 120. degrez, &c. L'*angle* se designe ordinairement par trois lettres, dont celle du milieu marque le point où les deux lignes se touchent. Ce point où les deux lignes se coupent, s'appelle la pointe de l'*angle*.

ANGLE, en termes de Fortification, se dit de ceux que forment les diverses lignes qui servent à fortifier. L'*angle* du centre est formé dans le centre du polygone, par deux demi-diametres qui de là vont aux deux extremitez les plus proches du polygone. L'*angle* du polygone, est celui qui se fait à la pointe du bastion par la rencontre des deux bases, ou des deux côtez du polygone. L'*angle* du flanc, ou de la courtine, est celui qui a pour ses côtez le flanc, & la courtine, sur laquelle il tombe à plomb ordinairement. L'*angle flanqué*, est la pointe du bastion, ou le concours des deux faces du bastion. L'*angle flanquant exterieur*, ou l'*angle de tenaille*, est celui qui seroit fait des deux faces des bastions, si elles étoient prolongées. L'*angle flanquant interieur*, est celui que fait la ligne rasante sur la courtine. *Angle de l'épaule*, est celui qui est formé par le flanc & la face du bastion. *Angle diminué*, est l'*angle* que fait la face du bastion avec le côté exterieur du polygone. *Angle saillant*, que quelques-uns appellent, *Angle vif*, est celui dont la pointe est en dehors de la place; ou qui presente la pointe vers la campagne.

Angle

Angle rentrant, ou *Angle mort*, autrement *Angle de tenaille*, est celui dont la pointe rentre dans le corps de la place; comme ceux des petits forts, qui ont la figure d'une étoile.

En Architecture, l'*angle* d'un mur, est le point, ou l'encoignûre, où ses deux faces, ou ses deux côtez viennent à s'unir, & à se terminer ensemble. En general, les ouvriers appellent *angles*, les pieces d'encoignûre qui servent dans les compartimens.

On appelle aussi, les *angles* d'un bataillon, les soldats qui terminent les rangs & les files, ou qui sont sur les ailes d'un corps rangé en bataille: & on appelle, Emousser les *angles* d'un bataillon, quand on retranche les hommes qui sont aux quatre encoignûres, ensorte que d'un bataillon quarré on en fasse un octogone, qui presente par tout des piques sans laisser aucun intervalle vuide.

Ce mot *angle* vient du Latin *angulus*.

ANGLÉ. adj. Terme de Blason, qui se dit d'une croix ou sautoir, quand il y a des figures mouvantes de ses angles: comme, La croix de Malte des François est *anglée* de quatre fleurs de lys.

ANGLET. s. m. Terme d'Architecture. Petite cavité feuillée en angle droit, comme sont celles qui separent les bossages, ou pierre de refend.

ANGLEUSE. adj. f. est une épithete qui se donne à des noix, quand elles ne se peuvent arracher qu'avec peine & par morceaux de leur coque; parceque la substance de la noix, est enfermée dans de petits angles ou recoins. En Latin *nux lignosa*.

ANGLICISME. s. m. Façon de parler Angloise. Cet homme parle assez bien François; mais il est sujet à faire des *Anglicismes*.

ANGLOIS. s. m. Creancier fâcheux. La puissance redoutable des *Anglois* en France, & les ravages qu'ils y firent pendant les longues guerres entre Philippe de Valois, & Edouard III. pour la succession à la Couronne, après la mort de Charles le Bel, donnerent lieu à cette expression. Le peuple appella *Anglois*, tout creancier trop dur, & trop pressant. Marot s'en est servi dans ce sens. Pasquier atteste qu'on le disoit encore de son temps: & il rapporte ces vers adressez au Roi François I.

Et aujourd'huy je fais solliciter
Tous mes Anglois, *pour mes dettes parfaire*,
Et le payement entier leur satisfaire.

ANGLUICHURE. s. f. Espece de bandrier qui sert aux Veneurs à porter un cor de chasse.

ANGOISSE. s. f. Vieux mot qui signifie, Douleur violente. Il s'est pris les doits dans les fentes de cette porte, il en a senti beaucoup d'*angoisse*. Il se dit plus communément des afflictions de l'esprit. Il a senti de cruelles *angoisses* en apprenant la mort de son fils. Les songes le faisoient rire dans les *angoisses* de la mort. Voit. Leur salut est en danger dans cette terre de tribulation, & d'*angoisse*. Pat. J'ai sçû vos peines & vos *angoisses*, qui marquent si bien le zêle dont vous étes embrasé. Du Bois. Ce mot vient du Latin *angustia*.

*Poires d'*Angoisse, sont des poires de mauvais goût qui prennent à la gorge, que Menage dit avoir été ainsi nommées d'un village qui est en Limosin du même nom, où elles furent trouvées en l'an 1094.

*Poire d'*Angoisse, est aussi une espece de cadenas qui s'ouvre par un ressort, & qu'on met dans la bouche d'une personne pour l'empêcher de crier au secours, ou pour la forcer à donner son argent.

On dit aussi au figuré, On lui a bien fait avaler des *poires d'angoisse*; pour dire, qu'on lui a dit beaucoup de choses fâcheuses dont il n'a osé se plaindre.

ANGUILLADE. s. f. Coups de foüet; & se dit particulierement de ceux qu'on donne avec une peau d'anguille. Regnier dit dans ses Satires: M'eut donné l'*anguillade*, & puis m'eut laissé là.

Anguillade, a signifié autrefois, Tromperie: & ce mot étoit venu en ce sens de la farce de Pathelin, parcequ'il promit au Marchand de lui faire manger d'une belle anguille, pour avoir son drap.

ANGUILLE. s. f. Poisson de riviere long & menu, de la figure d'un serpent, dont la peau est si glissante, qu'on ne la peut tenir dans les mains. Elle a la bouche assez grande & garnie de petites dents, avec deux nageoires auprès des ouïes. La chair en est gluante, & visqueuse. Rond. Les *anguilles* demeurent dans la bourbe, & ne se pêchent en abondance que dans les inondations, & quand les eaux sont troubles. On a decouvert avec le microscope, que les *anguilles* ont la peau écaillée comme les autres poissons. En Latin *anguilla*.

On dit que les *anguilles* frayent avec les serpens. Abraham Mylius dans un Traité qu'il a fait de l'origine des animaux, enseigne la maniere de faire des *anguilles* par artifice. Il dit qu'il faut coupper deux gazons au mois de Mai couverts de rosée, puis les mettre l'un sur l'autre, ensorte qu'ils se touchent par la partie herbuë. Quelques heures après qu'ils auront été sur le bord d'un vivier échauffez par le soleil, il en sortira une infinité d'*anguilles*.

On dit proverbialement, Ecorcher l'*anguille* par la queuë; pour dire, Commencer une affaire par où il la faut finir. C'est une *anguille* de Melun, il crie devant qu'on l'écorche; pour dire, il a peur sans sujet. Ce proverbe vient de ce qu'un nommé l'*Anguille* bourgeois de Melun, qui representoit en une Comedie le personnage de St. Barthelemy, voyant l'Executeur le couteau à la main qui faisoit semblant de l'écorcher, se mit à faire un grand cri auparavant qu'il le touchât: ce qu'on trouva si plaisant, que cela a donné cours au Proverbe. On dit aussi, Il y a *anguille* sous roche; pour dire, Il y a quelque mystere caché sous ce qu'il dit, ou sous ce qu'il fait. Il s'échappe comme une *anguille*; pour dire, Il disparoît sans qu'on le puisse retenir, sans qu'on s'en apperçoive. On dit encore, Rompre l'*anguille* au genou, pour, Se moquer des gens qui prennent une maniere de faire quelque affaire qui n'est pas propre pour yreüssir. On disoit autrefois, Rompre l'andouille au genou, dans le même sens.

ANGUILLERS, ou ANGUILLÉES. Terme de Marine. Canaux qui regnent à fonds de cale à côté de la carlingue pour conduire les eaux à la pompe.

ANGULAIRE. adj. m. & f. Qui a des angles; côté *angulaire*. Il ne se dit gueres que de la pierre fondamentale qu'on met à la premiere assise d'un bâtiment, qui fait l'angle ou le coin du bâtiment.

On dit figurément en termes de l'Ecriture, que Jesus-Christ est la pierre *angulaire* de l'Eglise: ce qui est fondé sur la Prophetie, *Lapidem quem reprobaverunt, factus est in capite anguli*.

ANI.

ANICROCHE. s. f. Terme bas & populaire, qui signifie, Embaras, difficulté. Cet homme trouve toûjours quelque *anicroche* en son chemin.

ANILLE. s. f. Terme de Blason. C'est une figure en forme de deux crochets adossez & liez ensemble, dont chacun a la figure d'un C, ou d'un *sigma* Grec. Il portoit d'azur à une *anille* d'argent entourée d'une couronne de gueules. Quelques-uns la confondent mal à-propos avec celle du fer qui soutient la meule du moulin. *Anille* est ainsi nommée, parceque c'étoit d'abord un fer qui se mettoit comme un anneau autour des moyeux pour les fortifier. On a appellé aussi *Anilles*,

les, des croix ancrées qui sont faites en forme d'*Anille*. Autrefois on appelloit aussi *Anille*, une potence d'estropiez des jambes, ou de vieilles: ce qui est derivé du mot *anus*.

ANIMADVERSION. s. f. Prononcez le *d*. Terme de Palais. Correction. L'allegation temeraire d'un fait si faux merite l'*animadversion* de la Cour.

ANIMADVERSION, se dit aussi dans le dogmatique, pour signifier quelques notes ou observations, que les Critiques font sur quelques Auteurs: comme, les *Animadversions* sur Petrone.

ANIMADVERSION, signifie aussi, Consideration, remarque. La raison qui fut alleguée meritoit quelque *animadversion*, quelque reflexion. Le mot d'*animadversion* n'est point du tout en usage en ce dernier sens.

Ces mots viennent du Latin *animadversio*, d'*animadverto*.

ANIMAL. s. m. Corps animé qui a du sentiment, & du mouvement. Les Philosophes comprennent l'homme sous le genre d'*animal*, & le definissent, *Animal* raisonnable. Ils y enferment aussi les oiseaux, les poissons, & les insectes. Mais dans le discours ordinaire on entend seulement par ce mot les bêtes à quatre pieds qui vivent sur la terre, un bœuf, un cheval, &c. Il y avoit dans l'Arche toutes sortes d'*animaux*. St. Augustin rapporte, que beaucoup de personnes scrupuleuses étendoient jusqu'aux *animaux* la defense de la Loi, *tu ne tueras point*. Ils se fondoient sur quelques passages de l'Ecriture, où Dieu a égard aux *animaux*, comme s'ils avoient quelque principe de raison. Il dit qu'il redemandera le sang de l'homme de la main des *animaux*. Gen. c. 9. Et dans le même endroit, il contracte alliance tant avec Noé, qu'avec tout *animal* vivant, & toutes les bêtes de la terre. C'est l'orgueil de l'homme qui lui fait croire que tous les *animaux* ont été créez pour lui, & qu'il a sur eux un empire despotique. LA M. LE V. Nous avons un pouvoir Royal sur les *animaux*; mais il ne doit pas être tyrannique. ID. Descartes a depouillé les *animaux* de toute intelligence, & les a mis au rang des machines, qui ne sont mües que par resforts. Le P. Daniel a refuté l'hypothese de Descartes. Il fait voir que les *animaux* ne sont point destituez de connoissance, & qu'il est impossible d'expliquer tous leurs mouvemens, & toutes leurs sensations par les loix de la Mechanique. Quoyqu'il en soit les *animaux* avec leur seul instinct, sont souvent plus sages que l'homme avec la raison. OE. M. Aristote, Pline, Solin & Ælian ont écrit de l'Histoire des *Animaux*, chez les Anciens. Aldrovandus, Gesner, Jonston en ont écrit plusieurs volumes entre les Modernes.

Les *animaux* se divisent en *animaux* terrestres, aquatiques, oiseaux, amphibies, insectes, &c. Les *animaux* terrestres, ou sont *animaux* à quatre pieds, ou *animaux* reptiles. Ceux qui sont à quatre pieds, ou bien ils ont le pied fourchu, comme les bœufs; ou ils l'ont solide, comme les chevaux; ou ils l'ont divisé en plusieurs doits, comme les chiens, les loups, les lyons. Les autres divisions des *animaux* se trouveront dans les mots d'*Oiseau*, *Poisson*, *Reptile*, &c.

On appelle par injure, *Animal*, un homme lourdaut, grossier, stupide. Celui qui vous a dit cela est un *animal*. Elle aime le plus sot *animal* qui jamais eut la forme d'homme. GOMB. Dans certaines terres nouvellement decouvertes à peine sont-ce des hommes que les habitans: ce sont des *animaux* à figure humaine. FONT.

ANIMAL, en termes de Blason, reçoit plusieurs épithetes differentes. Quand les *animaux* sont representez en leur assiette naturelle, on les appelle *passans*. On appelle la brebis *paissante*, & le lyon *rampant*. Quand ils sont en autre assiette, il la faut exprimer: comme *debout*, *couché*, *courant*, *en pied*, &c. Le cheval se cabrant est appellé *poulain gay*, ou *effrayé*, ou *forcené*; le loup *ravissant*; le taureau *furieux*; la licorne *saillante*; le chat *effarouché*, ou *herissonné*; le belier & le bouc *sautans*. Quand l'Ecu en contient au delà de seize, on dit qu'ils sont *semez* ou *sans nombre*.

ANIMAL, ALE. adj. Qui appartient au corps sensitif. Les Philosophes admettent des esprits naturels, vitaux, & *animaux*, pour faire toutes les fonctions *animales*. Duncan Medecin de Montpelier a expliqué toutes les fonctions *animales* par une voye nouvelle & mechanique après Willis Anglois. Les esprits *animaux* ne sont autre chose que les parties les plus subtiles, & les plus agitées du sang. Si le sang est subtil, il y aura beaucoup d'esprits *animaux*; & s'il est grossier, il y en aura peu. MAL. Le vin est si spiritueux, que les esprits du vin sont des esprits *animaux* tout formez. ID. En Morale on oppose la partie *animale*, qui est la partie sensuelle, & charnelle, à la partie *raisonnable*, qui est l'intelligente. Leurs connoissances ne changent point cette maniere *animale* de ne concevoir les choses que par les sens. NIC.

ANIMATION. s. f. qui se dit en Medecine du temps où l'ame est infuse dans le corps de l'homme. L'*animation* du fœtus n'arrive qu'après les 40. jours.

ANIME. s. f. ou Gomme Anime. Terme de Pharmacie. C'est une resine qu'on distingue en Occidentale & en Orientale. La premiere se tire par l'incision d'un arbre de la nouvelle Espagne. Elle est transparente, & d'une couleur qui approche de celle de l'encens. On l'aporte en grains, comme l'encens, mais qui sont plus gros. Ces grains étant rompus paroissent d'un jaune clair, de même que la resine. Son odeur est très-douce & très-agreable. Si on la jette dans le feu, elle se consume facilement.

La Gomme *Anime* Orientale est de trois sortes. Il y en a 1. une blanche. 2. Une noirâtre qui ressemble en quelque maniere à la mirrhe. 3. Une pâle, resineuse & seche. Toutes ces especes d'*Anime* servent pour les parfums, à cause de leur odeur agreable. On l'employe aussi exterieurement dans les affections froides de la tête & des nerfs, dans les paralysies, & dans les caterres.

ANIME. Espece d'armeure ancienne. Voyez CORNEILLE.

ANIMER. v. act. Mettre une ame dans un corps pour lui donner du sentiment & du mouvement. Dieu *anima* l'homme d'un soufle de vie. ARN. On dit que le fœtus n'est pas *animé* dès le temps de sa formation.

ANIMER, se dit figurément en Morale, quand des Peintres, des Sculpteurs, par la force des traits de leurs pinceaux, ou ciseaux, semblent rendre vivantes leurs figures. Ce Sculpteur *anime* le marbre.

ANIMER, se dit aussi parmi les maîtres à dancer, en parlant du pas; & signifie prendre un air plus vif en s'élevant sur la pointe du pied. Allons: *animez* vôtre pas.

ANIMER, signifie aussi, Exciter à la colere, à la vengeance, au combat, à des entreprises. Ce valet a fort *animé* son maître par ses discours insolens. Le General *anime* ses soldats à monter à la breche. Pourquoy *animez*-vous cet Auteur à entreprendre un Ouvrage au dessus de sa capacité. Vous avez trouvé assez d'obstacles pour vous *animer* à vaincre, & mes actions vous ont donné assez d'esperance, pour ne vous pas rebuter. P. DE CL.

ANIMER, signifie encore, Rendre sensible. Je pourrois de ma plainte *animer* une souche. GOMB.

On dit aussi, qu'un Orateur *anime* son discours, qu'il *anime* les passions, quand par la force de son action, & de ses paroles il touche & émeut ses auditeurs.

On dit d'une Belle, qu'elle est *animée*; pour dire, qu'elle a pris un nouvel éclat. Elle étoit *animée* d'une beauté capable d'être aimée. VOIT.

On dit d'un cheval, qu'il *s'anime*; pour dire, qu'il fait paroître une nouvelle vigueur. On dit être *animé* contre quelcun; pour dire, être en colere contre lui.

ANIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Les ſervices des vrais amis ont quelque choſe d'*animé* qui previent juſqu'à nos deſirs. S. EVR.

A quoy bon d'une Muſe au carnage animée,
Echauffer ta valeur dejà trop allumée? BOI.
Animé *d'un regard je puis tout entreprendre.* RAC.

On dit d'une perſonne morne, peſante & languiſſante, qu'elle n'eſt point *animée.* Il manque à cette beauté d'être un peu *animée.*

ANIMÉ, en termes de Blaſon, ſe dit d'un cheval qui eſt en action, & qui montre un deſir de combattre. On le dit même de ſa tête ſeule, & c'eſt lorſque l'œil eſt de different émail. Il porte d'or au cheval de ſable, *animé* de gueules.

ANIMOSITE'. ſ. f. Paſſion de l'ame qui nous fait temoigner de la colere, de la haine, du reſſentiment contre quelcun. Ces parties plaident avec beaucoup d'*animoſité.* Les ſoldats s'acharnerent avec tant d'*animoſité* que la nuit ſeule les ſepara.

ANIS. ſ. m. C'eſt une plante qui a une tige ronde, haute d'une coudée, & fort branchuë. Elle porte un bouquet blanc ayant une odeur de miel, d'où ſort une graine ſemblable à l'ache, qui eſt longuette, & d'un goût entremêlé de doux, de piquant, & d'amer. Cette ſemence eſt chaude, & ſert à chaſſer les vents. On en met dans les medecines, & c'eſt un des correctifs du ſené. En Latin *aniſum.*

ANIS, eſt auſſi une dragée dans laquelle on enferme un grain d'*anis.* L'*anis* de Verdun eſt la plus dure des dragées.

ANN.

ANNA. ſ. m. Petite bête du Perou, dont il ſort une odeur qui infecte les lieux où elle paſſe les nuits.

ANNAL, ALE. adj. Qui ne dure qu'un an. C'eſt une commiſſion *annale.* On le dit auſſi de tout ce qui revient tous les ans. Une fête *annale.* Les Lettres de Chancelerie ſont *annales*, ne valent rien après un an, comme, Committimus, Relief d'appel, & autres: il faut obtenir des Lettres de ſurannation après l'an. Les arrêts pour les tailles ſont la plupart reputez *annaux.*

ANNALES. ſ. f. plur. Hiſtoire qui decrit les évenemens d'un Etat par ordre Chronologique. Les *Annales* Eccleſiaſtiques de Baronius. Les *Annales* de France. Les *Annales* de Corneille Tacite.

ANNALISTE. ſ. m. Hiſtorien qui écrit les Annales.

ANNATE. ſ. f. Droit que le Pape ſe fait payer ſur tous les Benefices Conſiſtoriaux, & lorſqu'il donne les Bulles ou d'un Abbaye, ou d'un Evêché. C'eſt le revenu d'une année, qui a été taxé ſelon l'évaluation du revenu du Benefice, faite au temps du Concordat. Ce fut Jean XXII. qui introduiſit les *Annates* en France. Il pretendoit que le revenu de la premiere année de chaque Benefice vaquant, lui appartenoit; & de là ce droit fut appellé *Annate.* Boniface IX. les confirma à toute ſa poſterité par une ſentence decretale. Clement VII. ordonna que de tous les Benefices de France il prendroit la moitié du revenu pour lui & pour l'entretien des Cardinaux. Les Papes ont pris auſſi quelque temps tous les fruits des Abbayes pendant la vacance, & generalement l'*Annate* de tous les Benefices vaquans en quelque ſorte que ce fût, même en Regale & en Patronage lay, juſqu'à ce qu'il y a eu une Ordonnance de Charles VI. de l'an 1385. qui remedia à tous ces abus, & entrepriſes. Les Rois, & les Parlemens ſe ſont toûjours oppoſez aux *Annates*, comme à un tribut odieux que les Papes avoient impoſé ſur tous les Benefices du Royaume. Le Concile de Bâle même, dans la ſeſſion XII. & XXI. en 1431. abolit les *Annates*, & ce Decret fut inſeré dans la Pragmatique Sanction, dreſſée à Bourges en preſence de Charles VII. Cependant par le Concordat entre Leon X. & François I. en 1516. on ne parla point des *Annates*, & la Pragmatique Sanction fut ſupprimée.

ANNEAU. ſ. m. Bague qu'on met au doit pour quelque ceremonie, ou par un pur ornement. L'*anneau* d'un Evêque fait partie de ſes ornemens pontificaux. Les Rois de France, & les Empereurs inveſtiſſoient anciennement les Evêques, & les Archevêques, en leur donnant la Croſſe & l'*Anneau.* L'*anneau* eſt un gage du mariage ſpirituel de l'Evêque avec ſon Egliſe. Le doit *porte-anneau*, s'appelle *ſalutaris.* Les Brefs Apoſtoliques ſont ſcellez de l'*anneau du Pêcheur.* Ce ſçeau s'appelle l'*Anneau du Pêcheur*, parcequ'on ſuppoſe que St. Pierre, qui étoit pêcheur, en a uſé le premier, & les Papes s'en ſervent après lui. Il n'y avoit à Rome que les Senateurs, & les Chevaliers qui puſſent porter des *anneaux* d'or. Pline même pretend qu'au commencement les ſeuls Senateurs avoient droit de le porter, quand ils avoient été envoyez en Ambaſſade; car alors l'*anneau* d'or leur ſervoit de cachet; & ils le portoient par honneur le reſte de leur vie. Mais dans la ſuite tous les Senateurs, & les Chevaliers en portoient. Le reſte du peuple en portoit de metal; & de là vient que Annibal envoya à Carthage deux muids d'*anneaux* des Romains qu'il avoit deffaits: mais ce n'étoient pas des *anneaux* d'or. Depuis le droit de porter des *anneaux* d'or fut avili. Les Empereurs le confererent aux Affranchis. Et enfin Juſtinien par ſa Nov. 98. le communiqua à tous Affranchis qui devenoient Citoyens Romains par l'acte de leur affranchiſſement. Menage derive ce mot de *anellus*, qui ſe trouve dans Ciceron pour *annulus.* Voyez La M. le Vayer ſur la maniere de diverſes nations à porter des *anneaux*, & ſur tout des Indiens. Seneque a declamé contre la vanité des femmes, qui portoient un ou deux patrimoines à chaque doit.

En termes de Marine, les *anneaux* des vergues ſont des *anneaux* attachez de diſtance en diſtance aux deux grandes vergues. *Anneaux* de ſabords, ſont des boucles de fer d'une mediocre groſſeur, qui ſervent à fermer, & à ſaiſir les mantelets des ſabords. L'*anneau* de l'ancre s'appelle auſſi *arganeau.*

ANNEAU, ſignifie auſſi, un cercle de matiere ſolide qui ſert à attacher quelque choſe. Il y a des *anneaux* aux ports, & aux quais pour attacher les bateaux. Un *anneau* pour pendre des rideaux. Un *anneau* de clef. Un *anneau* de corde pour faire un nœud coulant.

En termes de Blaſon, l'*anneau* eſt un cercle dont on meuble les Ecus. Il eſt tantôt tout uni, tantôt avec un chaton garni de pierres precieuſes. L'*anneau* autrefois étoit le plus ſouvent gravé, & ſervoit pour ſigner: on l'appelloit *annulus ſignatorius*, dont il eſt parlé au *ff. de verb. ſign.* L'*anneau* eſt le ſymbole de la fidelité: ce qui eſt cauſe qu'on en donne dans les épouſailles, & que les Prelats en portent, pour montrer qu'ils ſont époux de leur Egliſe. C'étoit auſſi le ſymbole de l'ingenuité chez les Romains, quand l'Empereur le donnoit à un Affranchi, comme il paroît dans le titre *de jure aur. ann.*

ANNEAU, ſe dit auſſi des boucles dont ſont faites pluſieurs chaînes.

ANNEAU, ſe dit encore des boucles qui ſe font par la friſure des cheveux.

On dit en termes d'Aſtronomie, l'*anneau* de Saturne, en parlant de cette Planete accompagnée de ſes cinq ſatellites qui le font paroître avec une lumiere en forme d'*anneau.* On en attribuë la decouverte à M. Huygens. Après avoir long temps obſervé cette Planete, il apper-

çut

çût deux bras, ou deux pointes qui sortoient du corps de la Planette en droite ligne. Il reconnut ensuite que ces deux bras formoient une anse; & parcequ'après de continuelles observations, il apperçût toûjours la même figure, il en conclut que Saturne étoit environné d'un *anneau* solide, & permanent. Il produisit son nouveau systeme de Saturne en 1659. Le plan de cet *anneau* n'est incliné au plan de l'Ecliptique que de 23. degrez 30. minutes, selon Mr. Huigens. Il paroît quelquefois ovale, & son grand diametre est double du petit, selon l'observation de Campani.

Anneau, Astronomique, est un petit *anneau* de metal divisé en degrez, que l'on tient suspendu par un *anneau* plus petit, pour prendre à l'aide d'une alidade la hauteur des Astres, & mesurer les lignes accessibles, & inaccessibles sur la terre.

Anneau Universel, est un quadran universel, composé de deux anneaux perpendiculaires entr'eux, dont l'un represente l'Equateur, qui contient les heures astronomiques, & l'autre le Meridien, qui contient les degrez de latitude, avec un diametre commun qui represente l'axe du monde, & sur lequel sont marquez les signes du zodiaque, divisez de cinq en cinq, ou de dix en dix; ou bien les mois de l'année divisez aussi de cinq en cinq, ou de dix en dix.

On dit proverbialement, Ne mets à ton doit *anneau* trop étroit; c'est un des symboles de Pythagore, qui signifie, qu'il ne faut point faire d'alliance inégale.

ANNÉE. s. f. Voyez An.

ANNELER. v. act. Friser les cheveux par anneaux. On le dit d'une cavale qu'on boucle.

Annelé, ée. part. Il ne se dit que des cheveux *annelez* ou frisez par boucles. Mais il commence à vieillir. Elle avoit les cheveux *annelez*. Bussi. Beaux cheveux *annelez* écueil de ma franchise. Ramp.

ANNELET. s. m. Petit cercle rond pour attacher des choses legeres. Les *annelets* en Blason, sont souvent des meubles dont on charge les Ecus, parceque c'étoit autrefois une marque de Noblesse, de grandeur, & de Jurisdiction: & c'est pour cela que les Prelats recevoient leur investiture *perbaculum & annulum*.

Annelets, en termes d'Architecture, sont de petits membres quarrez que l'on met au chapiteau Dorique au dessous du quart de rond. On les nomme aussi filets, ou listeaux. *Annelets* se prennent aussi quelquefois pour les baguettes, ou petites astragales.

ANNELURE. s. f. Frisure de cheveux par boucles, par anneaux.

ANNEXE. s. f. Ce qui est uni ou joint, & qui est dependant ou fait partie d'un autre. Les *annexes* qu'un testateur fait de son vivant à l'heritage qu'il a legué, sont comprises dans les legs. Pat. Le Prieuré de St. Eloy est une *annexe* de l'Archevêché de Paris. Cette terre est une *annexe* de son fief, qu'il peut demembrer.

ANNEXER. v. act. Joindre, attacher quelque chose à une autre. On ne le dit qu'en parlant d'affaires. Le Roi a *annexé* la charge de President à celle de Lieutenant General. Il a *annexé* un tel droit à un tel Office. Il a *annexé* cette terre à son domaine. On a *annexé* cette Cure à ce Prieuré. Le Roi Charles VIII. en 1486. *annexa* la Provence à la Couronne.

Annexé, ée. part. pass. & adj.

Ces mots viennent du Latin *annectere*, *joindre*, *attacher*.

ANNILLES. s. f. Terme de Blason. Fers de moulin. La famille de Monfort en Gueldres porte d'argent à trois *annilles*, ou fers de moulin, de gueule. Voyez Anilles.

ANNIVERSAIRE. adj. m. & f. & subst. Fête, ou ceremonie qui se fait tous les ans à certain jour. La dedicace d'une Eglise est une fête *anniversaire*. On fait encore à St. Germain des Prez le Service ou l'*Anniversaire* de Childebert. Ce mot vient de *annus* & de *verto*, *ce qui se fait tous les ans*, *l'an revolu*.

ANNONA. s. m. Arbre de la nouvelle Espagne. Ses feuilles ressemblent à celles de l'oranger. Ses fleurs sont blanches & d'une odeur douce. Il porte un fruit assez gros.

ANNONCE. s. f. Publication, qui se dit des promesses que font les Comediens sur leur theatre de joüer les jours suivans telles ou telles pieces. Le chef d'une troupe se reserve les affiches & les *annonces*. On le dit aussi des publications des mariages qui se font dans les Eglises de la Religion. P. R. Ce qu'on appelle chez les Catholiques, *Publication de bans*.

ANNONCER. v. act. Apprendre publiquement quelque chose. On *annonce* au prône les fêtes de la semaine. Les Comediens ont *annoncé* une nouvelle piece. Les herauts ont publiquement *annoncé* & publié la paix. Seigneur, les cieux *annonceront* vos loüanges. Port-R. Une grande naissance, ou une grande fortune *annonce* le merite, & le fait plutôt remarquer. La Bruy.

> *En mille écrits fameux la sagesse tracée*
> *Fut à l'aide des vers aux mortels annoncée.* Boi.
> *Un devot orgueilleux n'admet de sainteté,*
> *Qu'en ceux dont les vertus avec art compassées,*
> *Par la demarche, & l'air sont d'abord* annoncées.

Annoncer, se dit aussi des propheties & des revelations. Les Prophetes ont *annoncé* J. Christ pendant plusieurs siecles. L'Ange vint *annoncer* à la Vierge qu'elle concevroit un fils. On le dit encore des nouvelles particulieres. On lui est venu *annoncer* la mort de son pere. Comment *annoncer* de si mechantes nouvelles? Mol.

ANNONCIADE. s. f. Est un Ordre de Chevalerie institué en 1355. par Amedée Comte de Savoye. Il fut d'abord appellé l'*Ordre du Laqs d'amour*, à cause d'un brasselet de cheveux tressez en laqs d'amour, qu'une femme presenta au Comte de Savoye. S. Maurice, Patron de la Savoye pendoit au collier, lequel étoit composé de roses d'or, émaillées de rouge, & de blanc, & jointes par des laqs d'amour. Amedée VIII. Duc de Savoye, lequel fut élu Pape par le Concile de Bâle sous le nom de Felix V. changea en 1494. l'Ordre du laqs d'amour, en celui de l'*Annonciade*, & fit mettre l'image de la Vierge en la place de S. Maurice; & au lieu des laqs d'amour il fit mettre des cordelieres. On y ajoûta les paroles de la salutation Angelique à la Vierge. Il y a aussi des Religieuses de l'*Annonciade*, qu'on appelle autrement, *les Celestes*, ou *les Filles bleuës*, parcequ'elles sont vêtuës de bleu.

ANNONCIATION. s. f. Nouvelle que l'Ange Gabriel apporta à la Vierge du mystere de l'Incarnation. On le dit aussi de la fête où on celebre ce mystere, qui est le vingt-cinquiéme de Mars. On le dit même encore de l'image qui represente le mystere de l'Annonciation. Voilà une belle *Annonciation*.

Tous ces mots viennent du verbe *annuntiare*.

ANNOTATION. s. f. Commentaire succint, ou remarque qu'on fait sur un livre, sur un écrit, pour en éclaircir quelques passages, ou pour en tirer quelques inductions & consequences. Les Critiques du dernier siecle ont fait de doctes *Annotations* sur tous les Auteurs Classiques. Leurs Bibles étoient falsifiées par des versions heretiques, & des *annotations* impies. Mauc.

ANNOTER. v. act. Terme de Palais, qui ne se dit qu'en cette phrase. Dès qu'on fait le procés à quelcun par contumace, on fait saisir & *annoter* tous ses biens; c'est-à-dire, on met des affiches & panonceaux sur ses heritages, pour marque qu'ils sont saisis & en la main du Roi.

Ces mots viennent du verbe Latin *annoto*, de *nota*.

ANNUEL, elle. adj. Ce qui revient tous les ans, ou

ou qui finit au bout de l'an. Une fête ou ceremonie *annuelle*. Une telle charge, une telle commission est *annuelle*. Une rente fonciere, *annuelle* & perpetuelle.

On appelle aussi, le droit *annuel*, certain droit qu'on nomme autrement *la Paulette*, du nom de Paulet son inventeur en 1604. & qui en fut aussi le premier partisan. On le paye tous les ans aux parties casuelles, pour faire passer, & conserver à ses heritiers la charge qu'on possede; faute de payement du droit annuel, si celui qui est revêtu de la charge mourut, elle est vacante au profit du Roi.

ANNUEL. s. m. est une Messe qu'on dit tous les jours pendant l'année de deuil depuis la mort d'un defunt, pour le repos de son ame.

ANNUELLEMENT. adv. Toutes les années. Cette rente se paye *annuellement* à un tel jour.

ANNULAIRE. adj. m. C'est une épithete qu'on donne au quatriéme doit de la main, parcequ'on y met volontiers les anneaux. On l'appelle autrement *le Medecin*, parceque c'est de ce doit-là qu'on se sert quand on veut delayer quelque drogue pour faire un remede.

ANNULLER. v. act. Terme du Palais. Casser un acte, un jugement, une procedure. Les Requêtes du Palais cassent & *annullent* comme attentat toutes les procedures qui ont été faites au prejudice du renvoi. Le Conseil casse tout ce qui a été fait au prejudice de l'instance de reglement de Juges, ou de l'évocation. On *annulle* les mariages, les contrats, les testamens qui ne sont pas valables par les loix. Menage derive ce mot de *annulare*, qui se trouve dans de bons Auteurs Latins. Ce mot vient de *nullus*, *nul*.

ANNULLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ANNUS. s. m. Racine du Perou, longue & grosse comme le pouce. Elle est d'un goût amer, & les Indiens la mangent cuite. Ils croyent qu'elle ôte la puissance d'engendrer.

A N O.

ANOBLIR. v. act. Rendre noble. Il n'y a que le Roi qui puisse *anoblir*. Il a donné des privileges d'*anoblir* à certaines charges, comme à celles de Secretaires du Roi. Les Conseillers du Parlement jouïssent des privileges de la Noblesse; mais elle ne passe point à leurs enfans. Cependant si le pere, & l'ayeul ont exercé la charge de Conseiller au Parlement, la noblesse est acquise à leur posterité. L'OYS. Il y a des Echevinages en France qui *anoblissent*. En Allemagne l'Empereur seul peut *anoblir*, à l'exclusion des Electeurs & des autres Princes. Voyez ENNOBLIR.

ANOBLIR, se dit aussi figurément en parlant du langage. C'est le rendre plus beau, plus vif, plus mâle. *Anoblir* son stile. ABL.

ANOBLI, IE. part. pass. & adj. Il est aussi substantif. De temps en temps on fait des recherches des nouveaux *anoblis*.

ANOBLISSEMENT. s. m. Titre par lequel on est anobli. Les *anoblissemens* se font en plusieurs manieres, par lettres, par privileges, en donnant un Ordre de Chevalerie, &c. Avoir des lettres d'*anoblissement* pour soi, & pour ses enfans nez & à naître.

Ces mots viennent du Latin *nobilis*, qui vient du verbe *nosco*.

ANODIN, INE. adj. Terme de Medecine, qui se dit des remedes qui par leur chaleur douce, & par leur humidité temperée calment & appaisent les douleurs. On les appelle aussi Paregoriques. Il y en a d'autres à qui on donne ce nom, mais improprement: ce sont ceux qui assoupissent & qui font dormir. Les vrais *anodins* s'appliquent exterieurement sur la partie qui souffre. Tels sont l'ognon, le lis, la racine de guimauve, les feuilles de mauve, de violette, de sureau, &c.

ANOLIS, s. m. Espece de lezard. Il a la tête plus longue & le ventre plus jaunâtre que le lezard. Il a le dos verd, avec des rayes grises & bleuës, depuis la tête jusqu'à la queuë. Il est long d'un pied & demi, & assez gros. Il jette la nuit des cris aigus. On le trouve dans l'Isle de la Guardeloupe.

ANOMAL, ALE. adj. Terme de Grammaire. Il se dit des verbes qui dans leur conjugaison ne suivent pas la regle des autres. Il y a dans toutes les langues des verbes *anomaux*, des inflexions de mots *anomales* & irregulieres.

ANOMALIE. s. f. se dit en Grammaire de l'irregularité de la conjugaison de plusieurs verbes, comme, Aller, Mourir, &c.

ANOMALIE, en termes d'Astronomie, signifie une irregularité apparente dans le mouvement des Planetes. Kepler parle de trois sortes d'*anomalies*. La premiere, qu'il appelle de l'Excentrique, est celle qui regarde l'espace que la Planete a à parcourir: la seconde, l'*anomalie* moyenne, qui est le temps qu'elle employe à cette course: la troisiéme, l'*anomalie* égalée, qui regarde la grandeur apparente de l'arc qu'elle parcourt. Sur quoy il faut voir la Theorie des Planetes. Ce mot vient d'*a* privatif, & *nomos*, *loi*.

ANONYME. adj. Qui n'a point de nom, ou qui le cache. Auteur *anonyme*. On dit aussi, un livre *anonyme*, quand on ignore le nom de celui qui l'a fait. Deckerus Avocat de la Chambre Imperiale de Spire & Placcius de Hambourg, ont fait un Traité des livres *anonymes*. Il y a je ne sçay quoy d'honnête, & de modeste dans la timidité d'un Auteur qui se cache, & qui se produit *anonyme* dans le monde. BAILL. L'humilité de ces Auteurs qui se tiennent derriere leur Ouvrage *anonyme*, & qui laissent tomber à terre les loüanges qu'on leur donne, est bien rare en ce siecle. OB. M.

Ce mot vient du Grec *anonymos*, qui signifie, *sans nom*.

ANORDIE. s. f. Tempête de vent de Nord, qui s'éleve en certains temps sur les côtes de la Nouvelle Espagne, & dans les Isles du Mexique.

A N R.

ANRAMATICO. s. m. Plante de l'Isle de Madagascar. Ses feuilles sont fort longues. Il porte un fruit qui a la forme d'un vase couvert. Ses fleurs se remplissent d'eau pendant la pluye; ensorte que chacune d'elles en peut contenir un septier.

A N S.

ANSE. s. f. Ce qui sert à tenir ou à manier diverses sortes d'utenciles. L'*anse* d'un panier, d'une aiguiere. L'*anse* d'une marmite, d'un cadenas. On a vû des Orfevres à Mexique faire un chauderon avec son *anse* mobile tout d'un coup, & d'une seule fonte, comme temoigne Lopez de Gomara. Ce mot vient d'*ansa* Latin, qui signifie le même.

On appelle aussi l'*anse* d'une cloche, la partie par où elle est suspenduë dans une grosse piece de bois qu'on appelle *mouton*.

ANSE, en termes de Marine, est une baye, ou une grande plage de mer qui entre dans les terres, dont les rivages sont échancrez ou courbez en arc. La grande *Anse* de Nanquin est celle de la Chine, qui contient une grande étenduë de côte. En Occident on appelle *Anse*, un petit enfoncement de mer qui est entre deux pointes de terre, plus petit que le golfe ou que la baye.

En Architecture on appelle une voute en *anse* de panier, quand elle est surbaissée, & quand elle n'a pas son plein cintre,

cintre. Il y en a de rampantes & de biaises. C'est aussi un ornement de serrurerie, composé de deux enroulemens opposez.

On dit proverbialement de ceux qui mettent les mains sur les hanches pour quereller quelcun, ou par fierté, qu'ils font le pot à deux *anses*. Les servantes appellent l'*anse* du panier, le profit qu'elles font à ferrer la mule.

ANSEATIQUE. Voyez, HANSE.

ANSETTE. s.m. Petite anse. Les Orfevres appellent *ansettes*, les anses d'une tasse.

ANSETTES. Terme de Marine. Voyez, ANCETTES.

ANSPECT. s. m. Terme de Marine. C'est un levier.

ANSPESSADE. s.m. Bas Officier d'Infanterie qui est au dessous du Caporal, qui est pourtant au nombre des hautes payes. Il y a quatre ou cinq *Anspessades* par Compagnie. Les *Anspessades* sont exempts de faction. Ce mot vient de l'Italien *lanca spezzada*, ou *lance rompuë*. C'étoit autrefois un Gendarme ou Cavalier demonté qui n'ayant plus moyen de servir dans la Gendarmerie, demandoit une place honorable dans l'Infanterie, où on le faisoit servir avec quelque distinction de paye, ou de service, au dessus des simples fantassins, mais au dessous des Officiers.

A N T.

ANTAGONISTE. s. m. Celui qui est d'un parti opposé sur quelque contestation. Ce Seigneur vous conteste cette charge, ce Gouvernement, cette terre; vous avez là un dangereux *antagoniste*. Cardan avoit un redoutable *antagoniste* en la personne de Scaliger; il le contrarioit en toutes choses.

On appelle en Medecine des muscles *antagonistes*, ceux qui ont des fonctions contraires, comme le releveur, & l'abaisseur des yeux; ils les font mouvoir l'un en haut, & l'autre en bas. On les appelle *antagonistes*, parcequ'ils semblent se combattre. Ce mot vient du Grec *antagonizomai*, *contrà luctor*, *je combats contre quelcun.*

ANTAMBA. s. m. Bête feroce de l'Isle de Madagascar. Elle ressemble à un leopard. Elle habite dans les montagnes, d'où elle ne descend que pour dechirer les hommes & les animaux qu'elle rencontre.

ANTAN. s. f. L'année precedente. Il n'est en usage qu'en ces phrases. Des neiges d'*antan*. Une figue d'*antan*. Ce mot vient de *ante annum*. NIC. Il est tout-à-fait bas & populaire.

ANTANAIRE. adj. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit de l'oiseau qui a le pennage de l'année precedente sans qu'il ait mué, comme qui diroit, *pennage d'antan*.

ANTARES. Nom que les Astronomes donnent au cœur du Scorpion, l'un des 12. signes du Zodiaque.

ANTARTIQUE. adj. Terme d'Astronomie. C'est l'épithete du pole Meridional, qui est opposé au pole Artique, ou Septentrional. Les étoiles voisines du pole *Antartique* ne paroissent jamais sur nôtre horison. On a decouvert plusieurs constellations nouvelles vers le pole *Antartique*. Ce mot vient de *anti*, *contre*, & *arctos*, *ourse*, parceque l'ourse est la constellation la plus proche de l'étoile polaire.

ANTE. Voyez, ENTE.

ANTECEDENT. s. m. Terme de Logique. C'est la premiere proposition d'un enthymeme, ou d'un argument qui n'a que deux membres. On s'en sert aussi au Palais, & dans le dogmatique, en parlant des choses passées: & alors il est adjectif: comme, les siecles *antecedens*. On dit au Palais, il y a eu deux jugemens *antecedens*; pour dire, precedens. On s'en sert aussi en Theologie: Si la volonté est porté au bien par une necessité *antecedente*, la liberté n'est plus qu'une chimere, puisque la volonté ne peut plus choisir. LE P. DESCHAMPS. Si les évenemens ne sont pas determinez par un Decret *antecedent*, Dieu ne peut pas les prevoir, & ils sont le pur ouvrage de la Fortune. PORT-R.

ANTECESSEUR. s. m. Professeur, ou Lecteur de Droit dans une Université. Ce terme n'est guéres usité que dans les Ecoles de Droit. Ce mot vient du Latin *antecessor*.

ANTECHRIST. s. m. Tyran qui doit regner sur la terre. L'Ecriture nous apprend que l'*Antechrist* doit établir son trône dominant à Babylone. M. DE M. Tous les Peres sans en excepter un seul, ont crû que l'*Antechrist* seroit un seul homme; qu'à la verité il auroit plusieurs precurseurs; mais ils conviennent que l'*homme de peché*, le *fils de perdition*, ou ce qui est la même chose, l'*Antechrist* viendra à la fin du monde, pour faire la derniere épreuve des Elus, & l'exemple le plus éclatant de la vengeance de Dieu avant le Jugement prochain. Les Protestans au contraire appliquent à l'Eglise Romaine & au Pape qui en est le Chef, tous les traits, & tous les caracteres que l'Apocalypse a attachez à l'*Antechrist*. Ainsi selon eux l'*Antechrist* seroit plutôt un corps d'Eglise corrompuë, & une longue suite de Papes persecuteurs, qu'un homme particulier. ID. Ce fut dans le Synode de Gap tenu en 1603. qu'ils remuërent cette question, & il y fut resolu d'inserer un article dans leur confession de foi, par lequel le Pape étoit declaré l'*Antechrist*. Le Pape Clement VIII. en fut piqué au vif, & Henri IV. se trouva offensé de ce que les Reformez l'avoient par là declaré un suppôt de l'*Antechrist*. BENOIT. Cette doctrine de l'*Antechrist* est meprisée dans la Reforme. M. DE M. La doctrine du Pape *Antechrist* est si capitale, que c'est le fondement de la Reformation. JU. Grotius a soutenu que Caligula étoit l'*Antechrist*.

On appelle aussi figurément *Antechrists*, les persecuteurs de l'Eglise & de la saine doctrine. Il viendra des *Antechrists* qui tâcheront de seduire les Fidelles.

On dit aussi en badinant des enfans acariâtres, que ce sont de petits lutins, des *Antechrists*.

Ce mot vient de *anti*, & de *Christos*.

ANTENNE. s. f. ou VERGHE. Terme de Marine. C'est la piece de bois suspenduë à une poulie qui croise le mât à angles droits, à laquelle la voile est attachée. *Antenne* se dit sur la Mediterranée, & *Vergue* ou *Verghe* sur l'Ocean. La grande *antenne* ou *vergue*. Ce mot vient de la preposition *ante*. Les *antennes* ne servent qu'à pousser le navire en avant.

ANTEPENULTIEME. adj. m. & f. Terme de Grammaire. C'est la troisiéme syllabe d'un mot en commençant à compter par la derniere. Les Grecs mettent des accens aigus sur l'*antepenultiéme*. Un dactile a son *antepenultiéme* longue. On le dit aussi en matiere de rang. Cet écolier est l'*antepenultiéme* de la seconde decurie. C'est l'*antepenultiéme* vers du second livre de ce Poëme.

ANTER. Voyez ENTER.

ANTERIEUR, EURE. adj. Terme de Palais. Ce qui est devant eu égard au tems. *Anterieur* en date. *Anterieur* en hypotheque. On ne peut penser sans fremir que Dieu, par un Decret *anterieur*, ait resolu de rendre presque tous les hommes malheureux. OE. M.

ANTERIEUR. Ce qui est devant eu égard au lieu ou à la situation. Ainsi on dit la partie *anterieure* de la tête.

ANTERIEUREMENT. adv. Auparavant. Il a été colloqué en ordre *anterieurement* à vous.

ANTERIORITÉ. s. f. Priorité de date, d'hypotheque.

ANTES. s. m. Pilastres que les Anciens mettoient aux coins des murs des temples, ou aux coins des édifices. Les *antes*, ou pilastres sortent du mur, & ont une saillie d'une huitiéme partie de leur front, quand il n'y a point d'ornement sur le mur qui ait plus de saillie. La saillie du pilastre doit égaler celle des ornemens.

Ce mot vient du Latin *ante devant*.

ANTESTATURE. s. f. Terme de Fortification. C'est une traverse, ou petit retranchement fait avec des palissades, ou des sacs à terre, dont on se couvre à la hâte pour conserver, ou disputer le reste d'un terrain, dont l'ennemi a gagné quelque partie.

Ce mot vient de *antestare*.

ANTHERA. s. f. Terme de Pharmacie. Le jaune qui est au milieu de la rose. Elle est astringente.

ANTHOLOGIE. s. f. On a donné ce nom à un Recueil d'épigrammes de divers Poëtes Grecs.

Ce mot vient du Grec. *Anthos*, *fleur*, & *lego*, *je recueille*.

ANTHROPOLOGIE. s. f. Terme de Theologie. Façon de parler humaine. Lorsque l'Ecriture attribuë à Dieu un trône, des bras, des passions de joye, ou de tristesse, ce sont là des *anthropologies*; parceque l'Ecriture s'exprime à la maniere des hommes.

ANTHYLLIS. s. m. Plante. Il y en a de deux sortes: l'une ressemble à la lentille; & l'autre à l'ive muscate. Elles sont propres à consolider des playes.

ANTI-CABINET. s. m. Grande piece entre la salle & le cabinet.

ANTICHAMBRE. s. f. Chambre qui est auparavant la chambre du maître du logis, ou la principale chambre d'un appartement, où s'arrêtent les domestiques de ceux qui le viennent voir. Il se plaint qu'on l'a laissé attendre une heure dans l'*antichambre* avant que de parler au maître. Un bel appartement doit avoir *antichambre*, chambre, & cabinet.

ANTICHRESE. s. f. Terme du Droit. Convention par laquelle celui qui emprunte de l'argent, baille en gage un heritage à son creancier, à la charge qu'il en jouïsse, & que les fruits lui appartiennent pour l'interêt de son argent. Cette paction étoit permise par le Droit Romain, qui ne defend pas les usures. Cette espece de contrat s'appelloit autrefois *mort gage* en France, à la difference du simple engagement, qui n'emportoit point gain des fruits, & qui à cause de cela s'appelloit *vif gage*. Selon du Moulin dans son Traité des usures, l'*antichrese* est prohibée en France, excepté en quelques Provinces, où ces contrats pignoratifs, sont regardez comme des contrats de vente à faculté perpetuelle de rachapt.

ANTICHRETIEN, ENNE. adj. m. & f. Opposé à la doctrine du Christianisme. L'Apocalypse ne parle point d'une Eglise Chretienne corrompuë, ni d'un Empire spirituel *antichretien*, dont St. Jean annonçoit la ruine. M. DE M.

ANTICHRISTIANISME. s. m. La doctrine, le regne de l'Antechrist. L'*Antichristianisme* doit être une apostasie, une revolte de l'Eglise Chretienne. JU.

ANTICIPATION. s. f. Action par laquelle on anticipe. *Anticipation* en termes de Chancelerie, se dit des Lettres qu'on fait sceller afin de faire assigner un appellant, pour faire juger un appel par lui interjetté, quand il est negligent de le relever.

ANTICIPER. v. act. Faire une chose avant le temps. Cette dette n'étoit pas encore échuë, il a *anticipé* le temps du payement.

ANTICIPER, signifie aussi, Empieter, usurper, entreprendre. Ce bâtiment *anticipe* sur mon heritage. Vous *anticipez* sur les fonctions de ma charge. Il a *anticipé* la jouïssance de cette Ferme, il faut qu'il paye les fruits qu'il a enlevez. *Anticiper* sur les droits d'autrui. LE MAÎTRE.

ANTICIPER, en termes de Palais, c'est, Faire assigner devant un Juge superieur un appellant qui a interjetté un appel, & qui neglige de relever son appel.

ANTICIPÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit en termes de Palais l'anticipant, & l'*anticipé*, comme on dit l'appellant, & l'intimé.

ANTICIPÉ, ÉE. adj. qui vient avant le temps. Il n'y a point de peuple qui n'ait une connoissance de Dieu *anticipée*, & même sans étude. L'esperance est une joye *anticipée*. MLE. SC.

ANTICOEUR. s. m. Maladie de cheval. C'est une tumeur qui se forme à sa poitrine vis-à-vis du cœur. On l'appelle aussi, *avant-cœur*.

ANTICOUR. s. f. Premiere cour, qui est suivie d'une autre. Dans les belles maisons de campagne il y a des *anticours*.

ANTIDATTE, ou ANTIDATE. s. f. Date falsifiée, & anterieure à la vraye date d'un acte. Les *antidates* sont importantes dans les contrats, parce-qu'elles emportent la priorité d'hypotheque.

ANTIDATTER. v. act. Mettre une date anterieure. Dater d'un jour qui precede celui qu'on écrit, ou qu'on passe quelque acte. *Antidater* une procuration.

ANTIDATTÉ, ÉE. adj. Daté faussement & anterieurement. Cette piece est *antidatée*.

Ce mot vient de *anti*, & de *date*, qui vient de *dare*.

ANTIDOTAIRE. s. m. Terme de Medecine. C'est un nom que plusieurs Medecins ont mis pour titre aux recueils qu'ils ont faits d'un grand nombre de remedes composez, & qui ont été inventez par de celebres Medecins. Les Apoticaires tiennent beaucoup de ces compositions toutes prêtes dans leurs boutiques, pour les employer, lorsque les Medecins les leur ordonnent. Il y a l'*Antidotaire* de Wecker, de Du Renou, &c. c'est ce qu'on appelle autrement *dispensaire*.

ANTIDOTE. s. m. Remede qu'on prend pour se preserver ou pour se guerir de la peste, qui sert aussi contre les venins. Cet *antidote* fortifie le cœur, & le deffend contre le venin & l'air infecté. En ce sens il signifie la même chose que, *Alexipharmaque*, & *Alexitere*. Ce terme se dit aussi de quelques compositions molles, faites de diverses poudres, de pulpes, de liqueurs, de sucre ou de miel, & reduits en une consistence épaisse. On les appelle indifferemment Confections, Electuaires mous, Opiates, ou *Antidotes*.

Ces mots viennent de *anti*, & *didomi*, qui signifie, *je donne*. *Antidote*, ce qu'on donne contre le poison, soit pour remede, ou pour preservatif.

ANTIENNE. s. f. Paroles qui dans le Service de l'Eglise se chantent alternativement par deux Chœurs; ce mot s'est dit d'abord tant des Pseaumes que des Hymnes. St. Ignace Disciple des Apôtres a été, selon Socrate, le premier auteur de cette maniere de chanter chez les Grecs, & St. Ambroise chez les Latins. Theodoret l'attribuë à Diodore & à Flavien. Maintenant ce mot se prend en une plus étroite signification, & se dit de quelques traits tirez des Pseaumes, ou de l'Ecriture, qui conviennent au mystere de la Fête qu'on celebre. Dans les Fêtes doubles on les repete devant, & après les Pseaumes: dans les simples on les dit seulement après.

On appelle aussi *Antienne*, ce qu'on chante à l'Introïte, aux Invitatoires, & aux Processions. On le dit aussi des Motets que plusieurs Choristes viennent chanter alternativement à la Messe, & à Vêpres auparavant l'Evangile, ou l'Hymne.

Ce mot vient de *antiphona*, qui signifie, *chant alternatif*.

ANTIENNE, se dit aussi d'une petite priere qui se fait à Dieu, ou aux Saints, qui precede une Oraison. Les aveugles

aveugles gagnent leur vie en disant l'*Antienne*, & l'Oraison du Saint dont on fait la Fête chaque jour.

ANTILLES. s. f. plur. C'est un nom qu'on donne aux petits Isles de l'Archipel de l'Amerique, à cause qu'elles sont au devant de Cuba, Jamaïca, & autres grandes Isles voisines. Ainsi elles sont dans la mer du Nort, placées entre les deux Ameriques, Meridionale & Septentrionale. On les appelle aussi, les Isles Caraïbes, dont le Pere du Tertre Jacobin a fait une belle Histoire en trois volumes *in* 4.

ANTILOGIE. s. f. Contradiction de deux mots, ou passages d'un Auteur. Tirinus a fait un grand Indice des *Antilogies* apparentes de la Bible, des passages qui semblent se contredire, & qu'il a conciliez & expliquez dans les Commentaires qu'il a faits sur la Bible.

Ce mot vient du Grec *antilogia*, *contradiction*.

ANTIMOINE. s. m. C'est un mineral qui approche de la nature des metaux, & que quelques-uns croyent en contenir tous les principes, parcequ'il se trouve près des mines des uns & des autres, & sur tout dans celles d'argent & de plomb; & souvent il a sa mine propre. On l'appelle aussi, *Marchasite de plomb*, & les Chymistes le nomment le *Loup* ou le *Saturne des Philosophes*, parcequ'il devore les autres metaux, quand on les fond ensemble, & qu'il les consume tous, à la reserve de l'or. On l'appelle aussi *Prothée*, à cause de la diversité des couleurs qu'il prend par le moyen du feu. On le tient composé d'un double soufre mineral, l'un metallique approchant de la pureté, & de la couleur de celui de l'or, & l'autre terrestre & combustible, semblable presque au soufre commun; d'un mercure fuligineux & mal digeré, participant de la nature du plomb & d'un peu de sel terrestre. Il est de couleur noire, & rempli de longues aiguilles brillantes. Le meilleur vient de Hongrie; il est d'un rouge obscur, & a ses veines plus longues & plus luisantes. Il est fragile comme le verre, & tient le milieu entre les metaux & les pierres, parcequ'il se fond comme le metail; mais il n'est pas ductile, non plus que les pierres. Il y en a un mâle qui est plus sablonneux; & un autre femelle qui est plus pesant, plus brillant & plus friable. On le mêle avec d'autres metaux pour faire des miroirs, parcequ'il les rend capables d'un plus beau poli. On le mêle aussi pour faire des cloches, parcequ'il rend leurs sons plus clairs. On le mêle à l'étaim pour le rendre plus dur, plus blanc & plus sonnant; & enfin au plomb dans les fontes des caracteres d'Imprimerie, pour les rendre plus durs & plus unis. Il aide generalement à la fusion des autres metaux, & sur tout à celle des boulets de canon. On a cru qu'il renfermoit une medecine universelle, car c'est en effet celui qui fournit le plus de remedes, & pour un plus grand nombre de maladies. Les Latins l'appellent *stibium*, & les Grecs *stimmi*.

L'*Antimoine crud*, qui est celui qu'on nous apporte, n'est pas tel qu'il vient de la mine. Il a été fondu, & mis en pains de forme pyramidale. Il est employé dans les decoctions sudorifiques, lorsqu'on veut chasser par transpiration. On s'en sert dans les maladies venerienes, dans les maux des yeux, & dans les playes & les ulceres, pour les mondifier & cicatriser.

L'*Antimoine preparé*, est celui qui a passé par les mains des Artistes, & qui possede des qualitez differentes, suivant la maniere differente dont il a été preparé.

Le *verre d'antimoine*, est de l'*antimoine* broyé, cuit & calciné par un feu violent dans un pot de terre, jusqu'à ce qu'il ne jette plus de fumée; ce qui est une marque que tout son soufre est évaporé. On le reduit en verre dans le fourneau à vent, & alors il est fort diaphane, rouge & brillant, & de couleur d'hyacinthe. Le *verre d'antimoine* est le plus violent de tous les vomitifs qui se tirent de l'*antimoine*.

A N T.

Le *regule d'antimoine*, est le culot ou ce qu'on trouve au fond & au dessous dans le creuset, où il y a de l'*antimoine*, après qu'il a été fondu avec des matieres capables de separer ses parties pures d'avec les impures. Pour le faire on prend de l'*antimoine* pulverisé avec du tartre crud & du salpetre rafiné, que l'on mêle exactement, & que l'on jette ensuite par cueillerées dans un creuset rougi au feu sur des charbons. Il se fait chaque fois une detonation semblable à celle de la poudre à canon. On en fait des balles purgatives qui servent toûjours, & qui ressortent sans qu'il paroisse qu'il y ait eu presque rien de diminué de leur grosseur & vertu; desorte qu'on les appelle, *pilules perpetuelles*. On en fait aussi des gobelets, où laissant reposer quelque temps des liqueurs, elles deviennent vomitives. C'est avec le regule, ou le verre d'*antimoine*, qu'on fait du vin Emetique; si on les pulverise l'un ou l'autre, & qu'on les mette tremper dans du vin blanc.

Les *fleurs d'antimoine*, c'est de l'*antimoine* en poudre sublimé dans un aludel, dont les parties volatiles s'attachent à ses pots en projettant peu-à-peu la poudre. C'est aussi un puissant vomitif.

Le *beurre d'antimoine*, est une liqueur blanche & gommeuse qu'on nomme autrement, *liqueur glaciale d'antimoine*, qui se fait avec du *regule d'antimoine* & du sublimé corrosif. Cette liqueur se coagule en forme de glace dans le recipient, & est fort caustique; desorte qu'on ne l'employe qu'à l'exterieur pour arrêter la cangrene, guerir la carie des os, des cancers, des fistules, &c. Si en voulant faire le *beurre d'antimoine* on se sert d'*antimoine* crud; & qu'après avoir tiré le beurre, on augmente peu-à-peu le feu, jusqu'à ce que la cornuë rougisse; on retire encore le cinnabre d'*antimoine*, qui n'est autre chose qu'un mêlange du mercure, du sublimé, & du soufre de l'*antimoine*. Mais si on employe le regule, après avoir tiré le *beurre d'antimoine*, on retire un mercure coulant, & point de cinnabre.

La Poudre d'Algaroth, ou Emetique, se fait avec ce beurre d'*antimoine* precipité & lavé plusieurs fois. Le bezoard mineral se fait aussi avec le *beurre d'antimoine* dissous par trois fois dans l'esprit de nitre, & ensuite calciné. Il reste une poudre blanche qui est sudorifique.

Le foye ou le safran d'*antimoine* se fait de parties égales d'*antimoine*, & de nitre reduits en poudre, mêlez exactement & mis dans un mortier de fer, couvert d'une tuile à laquelle on a laissé une ouverture. On introduit par cette ouverture un charbon de feu, qu'on retire ensuite. La matiere s'enflâme, & il se fait une detonation, laquelle étant passée & le mortier refroidi, on trouve au fond du mortier une partie luisante, qu'on appelle foye d'*antimoine* ou safran des metaux, à cause de sa couleur. En Latin *hepar antimonii* ou *crocus metallorum*. On en fait du vin émetique, qui est celui dont on se sert ordinairement, des poudres, du syrop, & du tartre, qui sont aussi émetiques.

L'*antimoine* diaphoretique est une preparation d'*antimoine*, qui approche de la precedente: avec cette difference, qu'au lieu que dans le foye d'*antimoine* on met parties égales de nitre & d'*antimoine*; on en met dans celle-ci une d'*antimoine* & trois de nitre. Par ce moyen sa qualité purgative & vomitive, se change en diaphoretique.

L'*huile d'antimoine*, est de l'*antimoine* pilé & mêlé, mis en digestion dans un vase plein de fort vinaigre sous du fumier pendant plusieurs jours; & après cette operation plusieurs fois reïterée, le vinaigre qu'on distille donne un liqueur sanguine qu'on appelle *huile d'antimoine*, & qui colore l'argent en or.

La *chaux d'antimoine* s'appelle quelquefois *ceruse*, à cause de son extrême blancheur. Ce n'est que l'*antimoine* diaphoretique.

Le *soulfre doré d'antimoine* se fait avec des scories qui se ren-

rencontrent au dessus du regule en le faisant bouillir dans de l'eau, & en precipitant ce qui a été dissous par le vinaigre qu'on y jette.

Avant le douziéme siecle l'*antimoine* n'étoit connu que pour entrer dans la composition du fard: mais en ce temps-là un Moine nommé Basile Valentin ayant trouvé le secret de preparer ce mineral, & d'amortir les qualitez redoutables de son soufre, fit un livre intitulé, *Currus Antimonii Triumphalis*, où il soutint que c'étoit un remede pour toutes sortes de maux. Mais tous ses éloges confirmez par l'experience n'empêcherent pas que pendant 300. ans l'*antimoine* ne fût negligé. Au commencement du dernier siecle Paracelse le remit en vogue: mais on en condamna l'usage par Arrêt du Parlement de l'an 1566. & un Medecin nommé Besnier y ayant contrevenu en 1609. il fut exclus de la Faculté. Le mauvais usage que l'on en avoit fait en l'appliquant mal à-propos, le faisoit regarder comme un poison. Plusieurs sçavans hommes murmurerent contre cette defense, & le firent valoir par d'heureuses experiences. Ainsi malgré les invectives de quelques Medecins entêtez, l'*antimoine* fut reçû par autorité publique au nombre des remedes purgatifs en 1637.& en l'an 1650. on cassa l'Arrêt de 1566. La Faculté le fit mettre au rang des remedes purgatifs dans l'Antidotaire imprimé par son ordre en 1637. suivant l'opinion de Matthiole. Et enfin elle a fait donner un Arrêt du 29. Mars 1668. qui a donné permission aux Docteurs de Medecine de s'en servir, avec deffenses aux autres personnes de l'employer que par leur avis. Mr. Patin n'a rien oublié pour decrier l'*antimoine*, & il regne dans ses lettres un dechainement prodigieux contre ce remede. Il avoit dressé un gros regître de ceux que les Medecins avoient tuez par là; il le nommoit le *Martyrologe de l'antimoine*.

Ce mot d'*antimoine* vient, selon quelques-uns, de ce qu'un Moine Allemand, c'est ce même Valentin, qui cherchoit la Pierre Philosophale, ayant jetté aux pourceaux de l'*antimoine* dont il se servoit pour avancer la fonte des metaux, reconnut que les pourceaux qui en avoient mangé, après avoir été purgez très-violemment, en étoient devenus bien plus gras: ce qui lui fit penser qu'en purgeant de la même sorte ses Confreres, ils s'en porteroient beaucoup mieux. Mais cet essai lui reüssit si mal, qu'ils en moururent tous. Cela fut cause qu'on appella ce mineral *Antimoine*, comme qui diroit, *Contraire aux Moines*. Cette étymologie vient d'un vieux Manuscrit d'Allemagne qui est dans la Bibliotheque de Mr. Moreau Medecin du Roi, cité par Mr. Perrault dans son livre du Rabat-joye de l'*Antimoine*.

ANTINOMIE. s. f. Contrarieté de loix dans le Droit Ecrit ou de deux chefs d'une même loi. L'embarras des Jurisconsultes est de concilier les *antinomies*; ils veulent soutenir que les *antinomies* ne sont que des contrarietez apparentes.

Ce mot vient d'*anti*, *contra*, & de *nomos*, *lex*, *loi*.

ANTIPAPE. s. m. Concurrent du Pape: Chef de parti qui a fait schisme dans l'Eglise Catholique, pour detrôner le Pape legitimement élu, & se mettre en sa place. Les *Antipapes* ont causé de grands scandales dans l'Eglise. On compte 28. *Antipapes*; Novatien dans le III. siecle, fut le premier; & Amedée Duc de Savoye dans le XV. siecle a été le dernier sous le nom de Felix V.

ANTIPATHIE. s. f. Inimitié naturelle, qualitez contraires, qui se rencontrent dans certains corps, ensorte qu'ils semblent se fuir reciproquement. On remarque cette *antipathie* entre la vigne & l'ormeau. Il n'y a point de plus grande *antipathie* que celle qui est entre la salamandre, & la tortuë. Les deux poles de deux aimans ont de l'*antipathie*, & se chassent l'un l'autre, selon le langage vulgaire.

ANTIPATHIE, se dit aussi de la haine que les hommes ont les uns contre les autres sans sujet, ou par des causes secretes, & inconnuës. Cet homme ne m'a jamais rien fait, cependant j'ay une *antipathie* insurmontable pour lui. Il y a des gens qui ne se peuvent supporter à cause de l'*antipathie* de leurs humeurs, & de leurs inclinations. C'est quelque chose d'étrange que l'*antipathie* & l'aversion naturelle que de certaines personnes ont les unes pour les autres: on se hait sans sçavoir pourquoy. OE. M. La jalousie de la faveur, & de l'amour, avoit augmenté l'*antipathie* que la nature avoit mise entr'eux. PR. DE CL. La Mothe le Vayer a fait une Dissertation de l'*antipathie* entre les François, & les Espagnols.

ANTIPATHIQUE. adj. m. & f. Qui vient de l'antipathie. On ne peut expliquer cet effet de la nature, sinon par une qualité *antipathique*.

Ce mot vient d'*anti*, & *pathos*, *passion*, *inclination*.

ANTIPERISTASE. s. f. Terme de Philosophie. Action de deux qualitez contraires, dont l'une par son apposition excite la vigueur de l'autre. Le froid & le chaud: le sec & l'humide. La moyenne region de l'air est froide en été, & les foudres s'y forment par *antiperistase*, par le combat du froid & du chaud. C'est par *antiperistase* que la chaux s'allume en y jettant de l'eau. Les Philosophes Modernes se moquent de l'*antiperistase* & de tous les effets qu'on lui attribuë.

Ce mot vient du Grec *antiperistamai*, qui signifie, *undique circumobsisto*.

ANTIPHONIER. s. m. ou ANTIPHONAIRE. Livre où sont contenuës les Antiennes de l'année. C'est un livre qu'on met sur le grand pulpitre ou lutrin, écrit en gros caracteres avec les notes du plein chant. Gregoire le Grand fut l'auteur de ce livre, comme dit Jean Diacre en sa vie. Ce mot vient d'*antiphona*, *Antienne*.

ANTIPHRASE. s. f. Terme de Grammaire. Contre-verité, figure ironique par laquelle en disant une chose on entend tout le contraire. Ce mot vient d'*anti*, & *phrasis*, qui vient de *phrasso*, *je parle*.

ANTIPODE. s. m. Terme relatif, qui se dit des habitans de la terre diametralement opposez les uns aux autres. Ils sont sous des cercles paralleles, également éloignez de l'Equateur, & sous differentes moitiez du même Meridien. Ils sont de part & d'autre en pareille situation; ils ont le même degré de froid, & de chaleur; la même longueur de jours, & de nuits: mais ils ont en même temps toutes choses directement contraires, parcequ'ils sont separez du diametre entier de la terre. Plusieurs Anciens, & entre autres Lactance & St. Augustin, se sont moquez de ceux qui croyoient les *Antipodes*. Virgilius Evêque de Salsbourg fut declaré Heretique par Boniface VIII. Archevêque de Mayence, & Legat du Pape Zacharie, parcequ'il enseignoit qu'il y avoit des *Antipodes*; son jugement fut confirmé par le Pape Zacharie, à ce qu'écrit Aventin Auteur Allemand, & tout cela fondé sur les ridicules plaisanteries de St. Augustin, qui ne pouvoit comprendre que des hommes ou des arbres fussent pendant en l'air, comme il concevoit qu'ils devoient être sous l'autre hemisphere. C'est Platon qui en est l'inventeur: comme il concevoit la terre d'une figure ronde, il comprit aussi qu'il falloit qu'il y eût des *Antipodes*, & en imagina le nom. Quelques-uns ont pretendu que l'Isle Atlantide, dont Platon fait la description dans son Timée, étoit l'Amerique, qui étoit déja connuë de son temps. Mais ce qu'il en dit ressemble plus à une fiction, qu'à une relation veritable.

Ce mot vient de *anti*, *contre*, & *pous*, *pied*.

On le dit figurément de l'incompatibilité, de l'éloignement & de l'aversion qu'on a pour une chose, ou pour une personne.

personne. On dit d'un homme qui a des sentimens directement opposez à la raison, que c'est l'*antipode* du bon sens. Elle est l'*antipode* des prudes. BENS.

On dit aussi en proverbe, qu'on voudroit qu'un homme fût aux *Antipodes*, pour dire, qu'il fût bien loin.

ANTIPTOSE. s. f. Figure de Grammaire, par laquelle on met un cas pour un autre.

ANTIQUAILLE. s. f. Terme de mepris, qui se dit des pieces antiques, ou vieux meubles qui sont de peu de valeur.

ANTIQUAIRE. s. m. Homme qui a recherché, & étudié les monumens qui nous restent de l'antiquité; comme sont les coutumes des Anciens, les vieux livres, les vieilles images, les medailles, & generalement toutes les pieces curieuses qui nous peuvent donner quelque connoissance de l'antiquité. Mr. Peyresc Provençal a été un des plus sçavans *Antiquaires* de son temps.

ANTIQUE. adj. m. & f. Ancien, qui est fait il y a long temps, & à l'ancienne mode. Bâtiment *antique*. Inscription *antique*. C'est assez qu'un bâtiment soit construit selon l'ancienne Architecture, pour porter le nom d'*antique*. REF. A quoy il faut ajoûter, les Loix *antiques*; ce qui ne se dit que de ces Loix qui ont été receuillies sous le titre de *Code des Loix antiques*, en un seul volume, qui comprend les Loix des Visigots, Les loix des Bourgignons, la Loy Salique qui étoit celle des Francs, &c. Les mots, & les phrases de la vieille cour, sont comme ces habits *antiques*, dont on ne se sert que dans les mascarades & dans les balets. BOU. Les Stuarts tenoient depuis plusieurs siecles le sceptre d'Ecosse, & descendoient de ces Rois *antiques*, dont l'origine se cache si avant dans l'obscurité des premiers temps. DISC. D'EL. Cet homme d'une bonne foi *antique*, a sçu joindre la politesse du temps, à la bonne foi de nos peres. FL. Dans les plus beaux bas reliefs *antiques* on y remarque des defauts de jugement. FEL. Dans les vers *antique* a souvent plus de grace qu'ancien:

Vers les sables brûlans de l'Africain rivage
*Furent les murs hautains de l'*Antique *Carthage.*
Rome n'a rien de son antique *orgueil.* MAIN.

ANTIQUE, en termes de Blason, se dit des couronnes à pointes de rayons, des coeffures anciennes, Grecques, & Romaines, des vêtemens, bâtimens, ou niches Gothiques.

ANTIQUE. s. f. Se dit des ouvrages de Peinture, Sculpture, & Architecture, qui ont été faits du temps des anciens Grecs & Romains, depuis Alexandre le Grand jusqu'à l'Empereur Phocas, & à la desolation des Barbares. Cette statuë n'est pas d'un Sculpteur moderne, c'est une *Antique*. La sale des *Antiques* du Louvre. En ce sens on le dit seulement des statuës. Il y a des choses *antiques* que l'on nomme *antiques modernes*: comme les Eglises anciennes, & autres bâtimens Gothiques, pour les distinguer de ceux des Grecs & des Romains. Il y a des Peintres qui se sont entierement attachez à l'*Antique* pour les draperies. FEL. On dit aussi par raillerie d'une vieille femme, que c'est une *Antique*. Elle a un air d'*antique*, pour dire, un air du vieux temps.

A L'ANTIQUE. adv. A la vieille mode. Il s'est fait peindre habillé *à l'antique*. Ce buste de femme est coeffé *à l'antique*.

ANTIQUER. Terme de Relieur. C'est enjoliver la tranche d'un livre, de petites figures de diverses couleurs. *Antiquer* sur tranche.

ANTIQUITE'. s. f. Le vieux temps, les siecles passez. Il n'a été rien fait de plus illustre dans toute l'*antiquité*. Les Heros de l'*antiquité* étoient veritablement de grands Heros. ABL. Il ne se faut pas fier aux exagerations de la glorieuse *antiquité*. OE. M.

ANTIQUITE', se dit aussi de la priorité du temps. L'*antiquité* de sa race. L'*antiquité* de ce bâtiment. Un creancier est colloqué suivant l'*antiquité* de son hypotheque. On dit plus souvent *ancienneté*.

ANTIQUITE', se dit aussi des beaux monumens qui nous restent des Anciens. Les *Antiquitez* de Rome, de la Grece. Cette inscription est un beau reste de l'*antiquité*. Cela sent la bonne *antiquité*. Joseph a écrit des *Antiquitez* Judaïques. Il se prend aussi pour les personnes qui ont vêcû dans les siecles passez. Les deux Scaligers ont été des merveilles de leur temps; & sans leur faire faveur, on peut les opposer à la plus sçavante *antiquité*. BAL.

Ce mot vient du Latin *antiquus*.

ANTIRRHINUM. s. m. Plante. Elle porte une fleur rouge. Sa tige est semblable à celle de l'Anagallis, aussi bien que ses feuilles. Dioscoride dit qu'elle embellit ceux qui s'en frottent.

ANTISCIEN, ENNE. ou ANTOECIEN, NE. adj. Terme de Geographie, qui se dit des peuples qui habitent en des lieux opposez deçà & delà l'Equateur, qui à midi ont des ombres contraires. Les peuples du Nort sont *Antisciens* à ceux du Midi, parcequ'à midi les uns ont leur ombre vers le Pole Boreal, & les autres vers le Meridional. Quelques-uns les confondent avec les Antœciens, ce sont les habitans d'un côté & d'autre de l'Equateur, sous un même parallele qui en est également éloigné, & qui ont une même élevation de Pole, differente seulement en ce que l'un est Boreal, & l'autre Austral, tels que sont les peuples du Cap de Bonne Esperance à l'égard de ceux du Peloponese.

Ce mot vient de *anti*, *contre*, & *skia*, *umbra*, *ombre*.

ANTISTROPHE. s. f. Figure grammaticale, qui se dit quand de deux termes ou choses conjointes & dependantes l'une de l'autre, on fait la conversion, ou le renversement reciproque: comme, le serviteur du maître, ou le maître du serviteur.

ANTISTROPHE, chez les Poëtes Lyriques, étoit une espece de danse en usage chez les Anciens, qui portoient leurs pas tantôt à droit, tantôt à gauche, par des retours ou conversions redoublées.

Ce mot vient d'*antistrophi*, *conversio*, ou *reversio*.

ANTITHESE. s. f. Figure de Rethorique qui consiste en un lieu, ou opposition de mots, & de membres de periodes. Ceux qui font des *antitheses* en forçant les mots, imitent ceux qui font de fausses fenêtres pour la Symmetrie. PASC. St. Augustin, Salvian, & plusieurs autres Ecrivains ont fort aimé les *antitheses*. Aujourd'hui les *antitheses* sont fort décriées. Desmarets fait dire à son Poëte des Visionnaires: Puis j'aimai l'*antithese* au sortir de l'Ecole.

ANTITHESE, est aussi une figure de Grammaire, par laquelle on change une lettre pour en substituer une autre: comme quand on dit *olli* pour *illi*.

Ce mot vient du Grec *anti*, & *thesis*, c'est-à-dire, *opposition*.

ANTOIT. s. m. Instrument de fer courbé, qui sert dans la construction des vaisseaux à faire approcher les bordages près des membres, & les uns près des autres.

ANTONINS, ou ANTONISTES. Religieux de St. Antoine; Chanoines reguliers de St. Augustin de la Congregation de St. Antoine de Viennois. Ils ont une robe noire avec un manteau de même couleur, ayant sur cette robe & sur ce manteau, une marque bleuë en forme d'une lettre Greque qu'on nomme T, & qu'ils appellent la croix de St. Antoine. Ils portent à l'Eglise l'aumusse & le surplis, & à cela près qu'ils vivent en commun, ce sont de veritables Chanoines. Le Chef de leur ordre est en Dauphiné, & l'on

l'on croit qu'ils ont été établis dans l'onziéme siecle. Le mot d'*Antonins* & d'*Antonistes* n'est pas d'usage à Paris. On dit les Religieux de St. Antoine.

ANTONOMASE. s. f. Figure de Rethorique, par laquelle on se sert d'un nom appellatif au lieu d'un nom propre: comme, Le Philosophe, pour dire, Aristote. L'Orateur, pour dire, Ciceron: l'Apôtre, pour dire Saint Paul.

Ce mot vient d'*anti*, qui signifie *pour*, & *onoma*, *nom*.

ANTORA. s. f. Plante. Sa tige est ronde, il en sort des feuilles minces, & decoupées. Sa cime est chargée de fleurs purpurines. C'est un preservatif contre les venins.

ANTRE. s. m. Grande caverne, ou creux soûterrain qui s'y est trouvé naturellement. L'*antre* de la Sibylle de Cumes. L'*antre* de Trophonius. Il y a un *antre* au païs de Mexique qui regne sous terre plus de deux cens lieuës. Voyez Herrera.

Eh? quoy donc, les enfers de leur antre *profond,*
Sçavent mieux nos destins que les Dieux qui les font.
Breb.

Ce mot vient du Grec *antron*, qui signifie la même chose.

ANTROPOPHAGE, ou ANTHROPOPHAGE. adj. & s. m. & f. Qui mange les hommes. Quelques-uns font remonter l'origine des *Anthropophages* jusqu'au deluge, & attribuent aux Geans le premier exemple de la barbare coutume, de se repaître de chair humaine. On pretend que la terre de Canaan même, étoit habitée par des hommes de taille gigantesque, & d'un naturel si farouche, que les cadavres humains étoient leur nouriture ordinaire. Les Historiens parlent des Scythes, & des Sauromates qui faisoient de ces horribles repas; & Juvenal fait un effroyable recit de la voracité de certains peuples d'Egypte, qui à la maniere des tygres, dechiroient entre leurs dents des corps encore tout fumans. Tite Live rapporte qu'Annibal faisoit manger de la chair humaine à ses soldats, pour les rendre plus fiers, & plus intrepides dans le combat. La partie Australe de l'Afrique est la demeure la plus fameuse des *Antropophages*. Vesputius raconte qu'il a vû ces hommes nuds aussi-bien que les femmes, manger indifferemment la chair les uns des autres; le fils rongeant avidement le cadavre du pere, & tirant gloire d'avoir devoré un plus grand nombre d'hommes. Les Caribes, & les Cannibales de l'Amerique, ont encore surpassé les autres en ferocité. On en a vû qui arrachoient de jeunes enfans du sein de leurs meres, parcequ'ils trouvoient plus de ragoût dans cette chair tendre, & nouvelle. Petit. Les Missionaires vont prêcher l'Evangile jusque chez les *Antropophages*. Apparemment que la nature a paitri les nations *Antropophages* de la même pâte, dont elle a paitri les tygres & les lions. Oe. M.

Ce mot est Grec, & signifie, *mangeur d'hommes*.

ANTROPOPHAGIE. s. f. L'action de manger de la chair humaine. Les Medecins ont crû trouver le principe de l'*antropophagie* dans une humeur noire, & acre, laquelle residant dans les tuniques du ventricule, produit cette voracité; & ils apportent plusieurs exemples de cette faim inhumaine. Oe. M. M. Petit a agité la question, si l'*antropophagie* est contre la nature.

A N U.

ANUIT. adv. Aujourd'hui. Vieux mot, qui vient de l'ancien usage des Allemans, & des Gaulois, qui comptoient le temps par nuits, & non point par jours. Le P. Sirmond soutient que ce mot a été fait de *hac nocte*. Menage pretend au contraire qu'il a été formé de *en*, & de *huy*, qui veut dire *au jour de huy*. Les Païsans disent encore *anuit*, pour aujourd'hui.

ANUITER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se mettre à la nuit. Ceux qui *s'anuitent* se mettent en danger d'être volez, ou de s'égarer dans les bois, dans les montagnes. Ce mot vieillit fort.

Anuité, ée. part. pass. & adj.

ANUS. s. m. Terme de Medecine. C'est l'orifice du fondement. Les fistules à l'*anus* sont difficiles à guerir. Les Gabaonites renvoyerent des *anus* d'or avec l'Arche, pour être gueris d'une maladie qui les affligeoit à l'*anus*.

A N X.

ANXIETE. s. f. Peine, tourment, embarras, travail, grande inquietude d'esprit. On ne le dit qu'en Morale, pour expliquer cette passion de l'ame qui vient du trouble où elle se trouve, quand elle est menacée, ou attaquée par des maux violens, & accablans. Quoyqu'on augure assez bien de ce mot, il y a de bons Auteurs qui ne s'en veulent point servir: les uns le regardant comme un vieux mot, & les autres comme un mot qui n'est point encore établi. Le plus seur est de l'éviter. Il vient du Latin *anxietas*, qui vient du verbe *ango*.

A O R.

AORE'. Vieux mot qui se dit encore en Normandie pour servir d'épithete au Vendredi Saint. Menage le derive de *adoratus*, à cause qu'on va adorer la croix ce jour-là. Comme l'on prononce *oré*, Mr. Nublé a soutenu que ce Vendredi a été ainsi nommé du mot *orare*; non seulement à cause des frequentes repetitions d'*oremus*, qu'à cause du grand nombre de prieres que l'Eglise fait pour toutes sortes de personnes ce jour-là: car on a observé que c'est precisément le seul jour où l'Eglise prie pour les Schismatiques, les Heretiques, & les Idolâtres. Ce mot a signifié aussi *doré* & *orné*, parcequ'on disoit autrefois *aorner*, pour *dorer & orner*; & en ce sens il venoit de *adornare*.

AORISTE. s. m. Terme de la Grammaire Grecque: ce temps repond au preterit indefini de la langue Françoise. J'ay aimé, est un preterit parfait; Je vous aimai, est le preterit indefini, ou un *Aoriste*. Les Grecs avoient deux *Aoristes*: les Latins n'en ont point.

AORTE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est le nom qu'on donne à la grande artere qui sort du ventricule gauche du cœur pour porter le sang dans tout le corps.

Ce mot vient du Grec, où il signifie, un *vaisseau*, un *coffre*. Voyez Artere.

A O U.

AOURNER. v. act. Orner, embellir, ajuster. Il étoit encore en usage dans le siecle passé. Rabelais fait dire à Panocrates: Vous jurez, Maître Jean; C'est, repond le Moine, pour *aorner* mon langage.

AOUST, ou AOUT. s. m. C'est le huitiéme mois de l'année selon nôtre façon de compter, qui commence en Janvier; mais il étoit le sixiéme selon les Romains, qui l'appelloient pour cette raison *Sextilis*. Son nom fut changé en *Augustus* en faveur de Cesar Auguste; parceque ce fut dans ce mois-là que cet Empereur fut fait premierement Consul, & qu'il remporta de grandes victoires. Ce mot n'a qu'une syllabe, & on prononce *Oût*. On dit la *Mi-Oût*, en parlant de la Fête de l'Assomption de la Vierge.

Aoust, signifie aussi, la recolte, la moisson des bleds, & autres grains, quoyqu'on la fasse en plusieurs lieux dès

dès le mois de Juillet. Ce Fermier a fait marché pour faire son *août*. On est dans la force de l'*août*, c'est-à-dire, dans le grand travail de la recolte.

On dit aussi figurément, qu'un homme fait son *août*, quand il est dans une saison ou dans une affaire où il gagne beaucoup. Cet homme a bien fait son *août* dans cette Commission. Les Fermiers des Entrées font leur *août* dans le mois de Novembre, Decembre, & Janvier.

On dit proverbialement, En *Août* & en vendanges, il n'y a Fêtes ni Dimanches.

AOUSTER. v. act. Faire meurir. Il n'y a pas eu assez de chaud cet été pour *aoûter* les fruits.

AOUSTÉ, ÉE. adj. se dit des fruits qui sont meurs après le mois d'Août, & particulierement des citrouilles, lorsqu'elles ont pris leur croissance, & qu'elles n'augmentent plus. On crie des citrouilles *aoûtées*. On le dit en general du fruit & des branches d'arbres qui sont bien nourries pendant l'été; qui cessent de pousser, & qui s'endurcissent.

AOUSTERON. s. m. Moissonneur, celui qui travaille à la recolte.

A P A.

APANAGE; autrefois, APENNAGE. s. m. Terre que les Souverains donnent à leurs puînez pour leur partage. Sous les Rois de la premiere & de la deuxiéme race le droit d'ainesse, ni les apanages n'étoient point connus. Le G. Clovis partagea ses Etats entre ses quatre enfans; & Louïs le Debonnaire fit la même chose sous la 2. race. Mais on reconnut bientôt l'inconvenient de ces partages, & l'on inventa le droit d'ainesse, qui donne la preference à l'aîné seul pour la succession à la couronne. Dans la suite on se contenta de donner aux cadets pour leur partage, ou des Duchez, ou quelque portion du Royaume en souveraineté, à la reserve de la foi hommage, & à condition de reversion au defaut d'enfans mâles. Cela est arrivé à l'égard de la premiere & de la seconde branche Royale des Ducs de Bourgogne. Enfin pour ne point demembrer le Royaume, & pour abaisser les cadets, l'on s'est contenté de leur donner des *apanages*; c'est-à-dire le domaine utile, & le revenu annuel; la souveraineté demeurant toûjours au Roi. Le Duché d'Orleans est l'*apanage* des seconds Fils de France. Les terres données en *apanage* sont reversibles à la Couronne. Nicod & Menage derivent ce mot de *panis*, qui se prend souvent pour toute sorte d'alimens & de subsistance, veu que plusieurs se sont servis de *panagium*, pour dire *apanage*. Du Cange dit qu'il vient de *apanare*, *apanamentum* & *apanagium*, mots de la basse Latinité, qui signifient une pension ou un revenu annuel qu'on donne à des cadets, pour leur entretien & pour leurs alimens, au lieu de la portion qu'ils ont en une Seigneurie qui ne se doit point partager. D'autres, comme Hofman & Monet, le derivent d'un vieux mot Celtique ou Allemand, qui veut dire, *exclurre*, forclorre de quelque droit: ce qui arrive à ceux qui ont des *apanages*, qui sont exclus de la succession paternelle. Antoine Loisel cité par Menage croit que *apanager* vouloit dire autrefois, Donner des pennes ou plumes, & des moyens aux jeunes Seigneurs, qu'on chassoit du lit & de la maison, de leurs peres, pour aller faire fortune ailleurs, soit par guerre, soit par mariage. Paul Emile remarque que les *apanages* sont une invention que nos Rois ont rapportée des voyages d'outre-mer.

APANAGE, se dit aussi figurément en Morale des choses qui sont des suittes & des dependances les unes des autres. Les infirmitez sont des *apanages* de la vieillesse.

APANAGER. v. act. Donner en apanage. Un tel Prince a été *apanagé* d'une telle Seigneurie. Dans les Coutumes on appelle aussi, *Apanager* une fille, ou un fils, quand on les établit par mariage, en leur donnant certains heritages, ou somme de deniers, moyennant quoy ils renoncent à toutes successions paternelles & maternelles. Mais ce mot est dit abusivement: car pour parler correctement, il faut dire *aparagé* & *aparagée*.

APANAGER. s. m. Prince qui jouït d'un apanage. Les Apanagers jouïssent de tous les droits honorifiques à meilleur titre que les Engagistes.

APARAGER. v. act. Comparer. On ne s'en sert plus.

APARENTÉ, ÉE. adj. Qui est de bonne naissance, qui a bien des parens nobles, riches ou puissans. Ce garçon a épousé une fille qui est bien *aparentée*.

Ce mot vient du Latin *parens*.

APARITOIRE. s. f. Herbe. On l'appelle plus communément, *parietaire*.

APARTE. Terme de la Poëtique. Il se dit de ce qu'un Acteur dit à part, & comme avec soi-même, pour l'instruction de ses auditeurs, en decouvrant quelques-uns de ses sentimens secrets, lorsqu'il feint de n'être point entendu des autres Acteurs. Il y a des Critiques severes qui condamnent tous les sentimens *aparte*. En effet ils pechent contre la justesse de la vraisemblance. Neanmoins ils sont excusables, pourveu qu'ils soient courts, par la necessité qu'on a d'en user.

APARTEMENT. s. m. Portion d'un grand logis où une personne loge, ou peut loger separément. Un *apartement* Royal est composé de chambre, antichambre, cabinet, & galerie. Le bel *apartement*, le premier *apartement*, est celui du premier étage. Il a un *apartement* à loüer. On a dit dans ces dernieres années, qu'il y avoit *apartement* chez le Roi: c'est une expression inventée pour expliquer en peu de mots une fête ou une rejouïssance, que le Roi a donnée à toute sa Cour dans ses *apartemens* superbement meublez, & éclairez avec musique, bal, danse, collation, jeu, & autres divertissemens magnifiques.

Ce mot vient comme de *partimentum*, du verbe *partior*.

APATHIE. s. f. Terme de Philosophie. Impassibilité; imperturbabilité; insensibilité morale; constance; fermeté d'ame, qui empêche qu'on ne sente les mouvemens & le tumulte des passions. Les Stoïciens se piquoient d'une entiere *apathie*, jusqu'a n'être point sensibles à la douleur. Ils vouloient que l'ame de leur Sage fût dans une assiette calme, & paisible, & toûjours au dessus des disgraces humaines. Les premiers Chretiens transporterent dans l'Eglise les sentimens des Stoïciens. Ce mot d'*apathie*, est très-commun chez les Spirituels d'entre les Grecs. Et S. Clement d'Alexandrie le mit fort en vogue, afin d'attirer les Philosophes qui aspiroient à cette sublime vertu. Cassien appelle l'*apathie* des parfaits contemplatifs, leur immobile, & continuelle tranquillité. Le Quietisme est l'*apathie* deguisée en devotion.

APATHIQUE. adj. Qui est insensible à tout, qui n'aime rien, que rien ne peut toucher ni émouvoir.

Ce mot & celui qui le precede viennent du Grec, & ne sont d'usage dans la langue Françoise, que lorsqu'il s'agit de la Morale, & que l'on traite dogmatiquement des passions.

APATURIES. s. f. Fêtes que les Atheniens celebroient à l'honneur de Bacchus. Il vient du mot Grec *ἀπάτη*, *fraude*. On raconte, qu'elle fût instituée en memoire d'une victoire frauduleuse, que Melanthus Roi d'Athenes remporta sur Xanthus Roi de Beotie, dans un combat singulier dont ils étoient convenus sur un different pour les limites de leurs Etats. On pretend qu'il y avoit aussi des *Apaturies* à l'honneur de Jupiter; &

& de Pallas. Strabon parle d'un Temple consacré à Venus *Apaturienne.*

A P E.

APEDEFTE. s. m. Ignorant. Ce mot formé du Grec ἀπαίδευτος, a été mis en François par Rabelais, qui parle de l'Isle des *Apedeftes.* Hors le stile de Rabelais il n'est pas permis de se servir de ces sortes de termes.

APERITIF, IVE. adj. Terme de Medecine, qui se dit des remedes qui ouvrent les pores, & ôtent l'obstruction des passages des humeurs. Clystere *aperitif* & laxatif. Les cinq racines *aperitives* qu'on ordonne souvent, sont celles d'ache, d'asperges, de persil, de fenouil, & de bruscus.

Ce mot vient du verbe *aperio.*

A-PEU-PRE'S. adv. Presque tout. Je vous raporte *à-peu-près* la substance de sa harangue. VAUG.

A-PEU-PRE'S. adv. Presque. Me voilà *à-peu-près* aussi incertain que j'étois. MOL.

A P H.

APHELIE. s. m. Terme d'Astronomie. La plus grande distance où une Planete peut être du soleil. Quand une Planete est dans son plus grand éloignement de la terre: cela s'appelle *Apogée.* On a observé des taches dans la face de Mars, quoyqu'il fût dans son *aphelie.*

Ce mot vient de *apo*, & *helios*, *soleil.* *Perihelie* se dit de la plus grande proximité du soleil.

APHERESE. s. f. Terme de Grammaire. Retranchement; figure par laquelle on retranche quelque chose au commencement d'un mot: comme *conia* pour *ciconia.*

APHORISME. s. m. Maxime ou regle generale, principe d'une science; sentence qui comprend un grand sens en peu de paroles. Il ne se dit gueres qu'en Medecine & en Jurisprudence. Les *Aphorismes* d'Hippocrate. Des *Aphorismes* politiques. Des *Aphorismes* de Droit.

APHORISME, se dit quelquefois figurément de ce qu'on veut faire passer pour un principe certain. Je tiens cela pour un *aphorisme.*

Ce mot vient du Grec *aphorismos*, qui signifie le même.

APHRONILLE. s. f. Plante. Elle pousse des feuilles dès sa racine; elles sont plus longues, & plus étroites que celles du poireau. Ses racines sont piquantes, & ameres: quand on les prend en bruvage, elles provoquent l'urine.

APHRONITRE. s. m. Ecume de nître, c'est-à-dire, ce que le nître a de plus subtil, & de plus leger. On n'en trouve plus.

A P I.

API. Sorte de pomme. Elle est petite; & colorée d'un rouge assez vif. On la conserve long temps.

API, est aussi une espece d'ache que l'on fait blanchir. En Latin *Apium.*

APIOS. s. m. Plante de l'Isle de Candie. Ses tiges sont fort menuës, & rougeâtres. Elle porte des fleurs comme celle de la ruë.

APIQUER. v. n. Terme de Marine. On dit que le cable *apique*: c'est-à-dire, que le vaisseau approche de l'ancre qui est mouillée; & que le cable commence à se roidir, & à être perpendiculaire, ou *à pic.*

A P L.

APLESTER. v. act. Terme de Marine. C'est, Deplier, ou étendre les voiles pour recevoir le vent, & se preparer à partir, & faire voile. On ne s'en sert plus.

A PLOMB. adv. Perpendiculairement, verticalement. Une ligne élevée *à plomb* fait de chaque côté un angle droit. Le Soleil donnoit *à plomb* sur sa tête. SCAR.

APLOMB. s. m. se dit chez les ouvriers. Ce mur tient bien son *aplomb*, est bien droit; celui-là fait ventre, il a perdu son *aplomb.* En ce sens *a* ne fait point une particule, & on ne le separe point de *plomb.*

A P O.

APOCALYPSE. s. f. Revelation. C'est le dernier Livre du Nouveau Testament. Il contient les revelations de St. Jean sur plusieurs mysteres. Il écrivit son Apocalypse dans l'Isle de Pathmos où il étoit relegué: on ne convient pas si c'étoit sous le regne, & pendant la persecution de l'Emp. Domitien. C'est le livre du N. Testament sur lequel les sentimens des Peres, & le temoignage de l'Eglise a le plus long temps varié. S. Jerôme rapporte que les Eglises Grecques doutoient de la canonicité de l'*Apocalypse.* S. Basile, & S. Gregoire de Nazianze la rejettoient; & le Concile de Laodicée n'en fait point de mention dans le Canon des Ecritures. Quelques-uns même l'ont attribuée à l'heretique Cerinthus: & d'autres à un autre Jean, disciple de S. Jean. Denys d'Alexandrie trouvoit que l'*Apocalypse* étoit écrite en mauvais Grec, & il y avoit remarqué des solecismes, & des barbarismes. Je croi pourtant, disoit-il, que l'*Apocalypse* contient un temps caché, & mysterieux, & j'admire ce que je ne sçaurois comprendre, plutôt que de le condamner. S. Justin, S. Irenée, & S. Augustin n'ont point douté qu'elle ne fût canonique. Le 3. Concile de Carthage en 397. l'a mise dans le Canon des Livres sacrez, & depuis les Eglises d'Orient, & d'Occident la lisent sous le nom de l'Apôtre S. Jean. Sozomêne rapporte, que dans les Eglises de la Palestine on lisoit une *Apocalypse* de S. Pierre. Il parle aussi d'un *Apocalypse* de S. Paul, que les Cophtes se vantent d'avoir encore aujourd'hui. On a loüé la prudence de Calvin qui n'osa aborder la sublime obscurité de l'*Apocalypse.* La grande Bête de l'*Apocalypse.* Desmarêts a fait de belles moralitez sur l'*Apocalypse.*

APOCALYPSE, se dit aussi figurément d'un langage ou d'un discours obscur. Tes volumes ne sont rien qu'un éternel *apocalypse.* MAI.

Ce mot vient d'*apocalypto*, qui en Grec signifie, *je revele.*

APOCALYPTIQUE. adj. m. & f. Prophetique; qui tient de la revelation.

APOCOPE. s. f. Terme de Grammaire. Raccourcissement: figure par laquelle on coupe quelque chose à la fin d'un mot.

APOCRYPHE. adj. m. & f. Douteux; qui vient d'un Auteur incertain, ou auquel on ne peut pas ajoûter beaucoup de foi. Les Calvinistes accusent beaucoup de livres de la Bible d'être *apocryphes*, comme Judith, Tobie, Esdras, les Machabées, &c. Vous nous citez là un passage, une histoire qui sont bien *apocryphes*, qui ne sont point vraisemblables, qui ne sont point d'autorité. En matiere Ecclesiastique, on le dit de tout ce qui est écrit ou prêché par les Heretiques, ou Schismatiques, & qui n'est point reçû par l'Eglise Romaine. Vossius soutient que quand il s'agit de Livres Sacrez, le mot d'*apocryphe* ne se donne qu'à des ouvrages que ni la Synagogue, ni l'Eglise n'ont point inserez dans leurs Canons, quoyqu'on les joignît avec la Ste. Ecriture, & qu'on les lût même dans l'Eglise.

Ce mot vient du Grec *apocryptein*, qui signifie *cacher*, parce-

parceque leur origine n'eſt pas connuë. S. Jerôme tient qu'on a donné ce nom aux livres *apocryphes*, parcequ'ils contiennent les myſteres cachez des Heretiques. On peut dire que la ſignification de ce mot eſt douteuſe, puiſque les uns donnent ce nom ſimplement aux livres qui ne ſont point dans le canon de l'Ecriture, & les autres aux livres ou douteux, ou ſuppoſez. Il eſt certain du moins que le mot apocryphe ſignifie, *caché*, & *ſecret*. Tels étoient les livres des Sybilles, dont la garde étoit commiſe aux Decemvirs ſeulement. Par la même raiſon, les Annales des Tyriens & des Egyptiens étoient appellées, *apocryphes*. Avant la verſion des LXX. les livres du V. Teſtament étoient *apocryphes*, à parler exactement. Dans la ſuite les Chretiens à l'exemple des Juifs, changerent abſolument la ſignification du mot, & appellerent des livres *apocryphes*, des livres d'une fidelité douteuſe, & ſuſpecte.

APOCRISIAIRE, ou APOCRISAIRE. ſ. m. Envoyé; Agent; qui portoit les reponſes d'un Prince. Il fut enſuite le Chancelier du Prince, & gardoit le ſceau. Cette qualité a été depuis principalement attribuée au Deputé du Pape, qui reſidoit de ſa part à Conſtantinopole pour y recevoir les ordres du Pape, & la reponſe de l'Empereur. Il faiſoit la fonction des Nonces ordinaires du Pape auprès des Princes Catholiques. On trouve encore que du temps de Charle-Magne on appelloit *Apocriſiaire*, le Grand Aumônier de France. Il prenoit connoiſſance de toutes les affaires Eccleſiaſtiques. C'étoit auſſi le Confeſſeur de tous les Officiers de la maiſon du Roi. On lui donnoit le nom d'*Apocriſiaire*, parcequ'on le conſultoit ſur tous les cas importans, & qu'on ſe regloit ſouvent ſur ſa reponſe. Il vient en effet du Grec ἀπόκρισις, qui ſignifie, *reponſe*. Il eſt appellé *reſponſalis* en Latin. On trouve encore que l'*Apocriſiaire* étoit un Officier dans les Monaſteres; c'étoit comme le garde du Treſor.

APOCROUSTIQUES. ſ. m. Terme de Pharmacie. Medicamens pour arrêter les humeurs malignes qui ſe jettent ſur une partie infirme.

APODICTIQUE. adj. Terme de Logique, qui ſe dit d'un argument demonſtratif & convaincant.

Ce mot vient du Grec *apodeiknymi*, qui ſignifie, *je demontre*, *je fais voir clairement*.

APOGÉE. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. Point du ciel qui eſt à l'extremité de la ligne qu'on appelle des Abſides, dans lequel le ſoleil, ou les autres Planetes, ſe trouvent dans leur plus grand éloignement de la terre. La lune *apogée* eſt éloignée de nous de ſoixante-cinq demi-diametres de la terre.

Apogée, ſe prend figurément & poëtiquement, pour le plus haut degré où une choſe puiſſe aller. Sa gloire eſt maintenant dans ſon *apogée*: elle ne peut pas aller plus loin. Dans ce ſens il eſt un peu ſurанné.

Ce mot vient du Grec *apo*, *ab*, & *gi* ou *gaia*, *terre*.

APOLOGETIQUE. adj. m. & f. Diſcours qui contient une deffenſe, une apologie. L'*Apologetique* de Tertullien.

APOLOGIE. ſ. f. Defenſe; livre, ou diſcours pour juſtifier quelcun. Il ſe dit plus particulierement en matiere de litterature, de la defenſe qu'on fait des fautes dont on accuſe un Auteur. L'*Apologie* de Balzac eſt une piece éloquente. On diſoit bien du mal de vous; mais j'ai bien fait vôtre *apologie*.

Ce mot vient du Grec *apologeomai*, qui ſignifie, *je repouſſe par paroles*, *je refute*.

APOLOGISTE. ſ. m. Celui qui écrit une apologie. François Ogier a été l'*Apologiſte* de Balzac.

APOLOGUE. ſ. m. Inſtruction morale qu'on tire de quelque fable inventée exprès. C'eſt un exemple fabuleux, qui s'inſinuë avec d'autant plus de facilité & d'effet, qu'il eſt plus commun, & plus familier. La Fon. Jesus-Christ lui-même en a ſanctifié, & autoriſé l'uſage; & l'on en peut remarquer un effet naturel dans celui que le Prophete Nathan propoſa à David. Oe. M. Tel qui n'eſt point acceſſible à des remontrances poſitives, ne ſera peut-être point choqué de la cenſure ſecrete, & indirecte d'un *apologue*. Ib. L'*Apologue* de l'Ane & du Rouſſin dans Rabelais.

Ce mot vient du Grec *apolegein*, qui ſignifie, *raconter*, *rapporter*.

APOLTRONNIR. v. act. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit lorſqu'on couppe à un oiſeau les ongles des pouces, qui ſont les doits de derriere, & les clefs de ſa main: car en lui ôtant les armes, on lui ravale le courage; deſorte qu'il n'eſt plus propre pour le gros gibier.

APONEUROSE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt un nom qu'on donne aux extremitez nerveuſes des muſcles, & qui en font partie. On les appelle autrement *tendons*.

Ce mot vient d'*apo*, & *neuron*, qui ſignifie en Grec, un *nerf*.

APOPHLEGMATISMES. ſ. m. Terme de Medecine. Ce ſont des medicamens qu'on mâche pour attirer quantité de phlegmes du cerveau. Le peuple les appelle *Maſticatoires*, ou *Machicatoires*.

Ce mot vient d'*apo*, & du Grec *phlegma*.

APOPHORETE. ſ. m. C'eſt un mot dont on eſt obligé de ſe ſervir en traduiſant Martial, qui a intitulé de ce nom quelques livres de ſes Epigrammes: il ſignifie des dons & preſens qui ſe faiſoient pendant les Saturnales, ou en certaines ſolennitez, ou pour quelques brigues. On l'a dit auſſi du vaiſſeau, plat, ou corbeille, où ſe portoient ces preſens. Il eſt derivé par Iſidore *à ferendo*.

APOPHTHEGME. ſ. m. Parole ſententieuſe, ou remarquable. L'*apophthegme* eſt un ſentiment vif & court ſur quelque ſujet, & une reponſe prompte & aiguë, qui cauſe du plaiſir & de l'admiration. Comme il y en a de plaiſans & d'agreables, & qu'ils ne ſont pas tous graves & ſerieux, on pouroit dire que l'*apophthegme* eſt ce qu'on appelle un bon mot en François; mais ce terme a plus d'étenduë dans la langue Grecque. Abl. Il y a des *apophthegmes* muets, & où l'action tient lieu de la parole. Id. C'eſt un homme profond, & d'un grand ſens; il ne parle que par *apophthegmes*. Lycoſthene a fait un gros recueil des *Apophthegmes* des Anciens, & les a redigez par chapitres. Eraſme a auſſi raſſemblé les *apophthegmes* des Anciens rapportez par Plutarque, & par Diogene Laërce. M. d'Ablancourt a digeré les *apophthegmes* des Anciens dans un meilleur ordre; & comme la verité y eſt moins neceſſaire que la beauté, il a été ſouvent obligé d'y donner un autre tour que les Auteurs dont il les a tirez.

Ce mot vient du Grec *apophthengomai*, qui ſignifie, *je parle par ſentences*.

APOPHYGE. ſ. f. C'eſt l'endroit où la colonne ſort de ſa baſe, & commence à monter, & à échapper en haut. C'eſt pourquoy les ouvriers l'appellent *eſcape*, ou *congé*.

Ce mot en Grec ſignifie *fuite*.

APOPHYSE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une éminence qui s'éleve ſur la ſuperficie de l'os, avec lequel elle eſt continuë. Telles ſont les éminences des vertebres, de l'omoplate, des os du bras, de la cuiſſe, &c.

Ce mot eſt Grec, & ſignifie *production au dehors*.

Apophyse Mammillaire ou Maſtoïde. C'eſt une des éminences externes de l'os petreux.

On appelle auſſi *Apophyſes* mammillaires, les nerfs olfactoires, qui ſont l'organe de l'odorat. Ils vont juſques aux os cribleux, où ils ſe diviſent en de petites fibres,

bres, qui passent par les trous de ces os, & qui vont se repandre dans la partie superieure du nez.

APOPLECTIQUE. adj. m. & f. Qui tient de l'apoplexie. Accident *apoplectique*. On appelle aussi un remede *apoplectique*, celui qui preserve ou qui guerit de l'apoplexie.

APOPLEXIE. s. f. Terme de Medecine. C'est une soudaine privation du sentiment & du mouvement de tout le corps avec lesion des principales facultez de l'ame, accompagnée d'un ronflement & de difficulté de respirer. Elle differe du care, de la letargie & du coma, parcequ'en ces trois autres maladies l'assoupissement n'est pas si profond, ni le sentiment tout-à-fait perdu. Elle differe de la syncope, parcequ'en celle-cy il n'y a point de pous apparent, ou du moins qu'il est fort foible; au lieu qu'en l'*apoplexie* il se soutient jusqu'à ce que la mort soit proche. Elle differe de l'épilepsie, en ce qu'en celle-cy le mouvement de la faculté animale n'est point aboli, mais seulement depravé. Et elle differe de la paralysie, en ce qu'en celle-cy il n'y a ni assoupissement, ni privation de connoissance. L'*apoplexie* est causée par l'interruption du mouvement du sang vers le cerveau, & par tout ce qui peut empêcher l'influence des esprits animaux dans les organes des sens, & dans les parties qui se meuvent volontairement.

Ce mot d'*apoplexie* vient du Grec *apopleittein*, qui signifie, *battre*, *étonner*, rendre stupide & sans sentiment, parceque cette maladie fait tomber en un instant, comme si on étoit abattu d'un coup de foudre. C'est pourquoy quelques-uns l'ont appellée *sideration*, comme qui diroit, *foudroyement*.

APORE. s. m. Terme de Mathematique. Problême très-difficile à resoudre, & qui n'a pas été resolu. La quadrature du cercle est un *apore*.

APOSEME. s. m. Terme de Medecine. Espece de medicament liquide, composé de diverses decoctions de plusieurs plantes, racines, fleurs, feuilles, fruits & semences dulcifiées avec du miel ou du sucre, clarifiées & aromatisées avec cannelle & santaux. L'*aposeme* ne differe d'avec le syrop magistral que par la consistance, & la cuitte; ce syrop étant plus épais & visqueux. On y mêle quelquefois des remedes purgatifs & des syrops.

Ce mot vient du Grec *apozeo*, qui signifie, *defervesco*.

APOSIOPESE. s. f. Terme de Rhetorique, qu'on appelle autrement *Reticence*. Figure par laquelle on ne laisse pas de parler d'une chose, en faisant semblant de n'en vouloir rien dire.

Ce mot vient d'*aposiopao*, *taceo*.

APOSTASIE. s. f. Abandonnement de la vraye Religion, ou d'un Ordre dans lequel on a fait profession, sans dispense legitime. L'*apostasie* d'un Moine est la suite ordinaire de son heresie, de sa debauche. Les Novatiens disoient qu'il n'appartenoit qu'à Dieu de pardonner le crime de ceux qui étoient tombez dans l'*apostasie*. DU PIN. Julien à son *apostasie* près fut le premier des Cesars. SPANHEIM.

APOSTASIER. v. n. Tomber dans l'apostasie; devenir Apostat. Les esclaves Chretiens sont en un danger perpetuel d'*apostasier*; de devenir renegats.

APOSTAT. s. m. Transfuge; deserteur; qui quitte la vraye Religion; ou qui renonce à ses vœux. L'Empereur Julien a été surnommé l'*Apostat*. Les Moines qui quittent le froc, & renoncent à leurs vœux sont des *apostats*.

APOSTAT, se disoit autrefois proprement de celui qui avoit faussé la foi promise à son Capitaine. On le dit encore de ceux qui changent de parti, & se rangent dans le parti opposé. Vous nous avez abandonné; vous étes un *apostat*. Les Turcs traittent les Persans d'*apostats*, comme ayant alteré, & corrompu la Religion de Mahomet. SMITH.

APOSTATE. s. f. Celle qui quitte sa Religion, ou qui renonce à ses vœux. C'est une franche *apostate*.

Ce mot vient du Latin *apostatare*, qui signifie, *mepriser*, *violer*. Dans son origine le mot d'*apostat* ne signifioit autre chose que *prevaricateur*; & on disoit *apostatare leges*; pour dire, *pecher contre la Loi*. DU CANGE. Le mot d'*apostatare* vient d'*apo*, & *istemi*, *sto*, *je me tiens à part*.

APOSTER. v. act. Attitrer quelcun, le mettre en avant pour épier, tromper & surprendre quelcun. Les calomniateurs ont des temoins *apostez*, pour deposer faussement contre leurs parties. Cet acte est signé par une personne *apostée*, qui a pris le nom ou l'habit d'un autre pour tromper le Notaire, ou les contractans. Il a choisi un Juge *aposté*, fait à sa poste. Les Grands ont des gens *apostez* pour semer de fausses nouvelles, selon que leurs interêts les y obligent. Les filous ont toûjours près d'eux des gens *apostez*, afin de ne se point trouver saisis des vols qu'ils font. Je vous demande une grace, qui est, que vous ne vous imaginiez pas, que j'aye *aposté* ce vieillard. PORT-R.

Ce mot vient de *positus*, de *pono*.

APOSTHEME. s. m. Terme de Medecine. Voyez APOSTUME.

APOSTILLE. s. f. Annotation, ou renvoi qu'on fait à la marge d'un écrit pour y ajoûter quelque chose qui manque dans le texte, ou pour l'éclaircir, & l'interpreter. Plusieurs Auteurs ont commenté le Droit par de simples notes & *apostilles*. Un Notaire est obligé de paraphrer avec les parties toutes les *apostilles* d'un contrat.

APOSTILLE, se dit au Palais en parlant des debats & contestations qui se font lors de l'examen des comptes ou des jugemens qui sont rendus sur chaque article. Les *apostilles* se mettent sur les comptes de la Chambre de la main de l'Auditeur qui les rapporte. On disoit anciennement, *postil*, & ce mot venoit de *positus*.

APOSTILLER. v. act. Mettre des apostilles, qui se dit tant des notes & remarques qu'on fait sur les livres, que des additions qui se font sur les minutes des contrats, & de ce qu'on met dans les marges des comptes.

APOSTILLÉ, ÉE. part. pass. & adj. Les contrats les plus *apostillez* sont les meilleurs; ils sont paraphez en plus d'endroits.

APOSTIS. s. m. Terme de Marine. Deux longues pieces de bois de 8. pouces en quarré, tant soit peu abaissez: l'une est le long de la bande droite, & l'autre le long de la bande gauche d'une Galere, depuis l'espale, jusqu'à la conille: chacune portant toutes les rames de la chiorme par le moyen d'une grosse corde.

APOSTOILE. s. m. C'est ainsi qu'on appelloit anciennement le Pape.

APOSTOLAT. s. m. Dignité ou ministere d'Apôtre. St. Matthias vint par la voye du sort à l'*Apostolat*. Nous avons reçû par nôtre Seigneur J. CHRIST la grace de l'*Apostolat* que nous exerçons en son nom. PORT-R. Anciennement l'Episcopat en general, étoit appellé *Apostolat* c'étoit le titre honoraire. On le trouve encore attribué aux Evêques dans le VI. & le VII. siecle. Depuis il a été transferé par privilege au Pape seul, comme tous les autres noms honorables.

APOSTOLIQUE. adj. m. & f. Qui vient des Apôtres. L'Eglise Catholique, *Apostolique*, & Romaine. La Doctrine, la Foi *Apostolique*. Les Missions *Apostoliques*.

On le dit aussi de tout ce qui se fait ou se dit à la maniere des Apôtres. Une vie, une maxime, un discours *Apostolique*. Il prêche à l'*Apostolique*, c'est-à-dire, simplement, sans fard, sans ostentation, & par un pur

moti

motif de devotion. En cette phrase il est adverbe, & signifie, *Apostoliquement.*

Dans l'Eglise primitive tous les Evêques étoient nommez *Apostoliques*: mais depuis ce nom fut particulierement appliqué aux Sieges de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem, parceque ces Eglises avoient été fondées par les Apôtres. Les autres Eglises ne prenoient le titre d'*Apostoliques*, qu'à cause de la conformité de leur doctrine avec celles des Eglises qui étoient *Apostoliques* par leur fondation, & parceque les Evêques se disoient tous les successeurs des Apôtres. Cet usage a duré jusqu'au VII. siecle. Dans les siecles suivans cette qualité fut restreinte au Pape seul; & les trois Patriarchats, d'Alexandrie, d'Antioche, & de Jerusalem, étant tombez sous la puissance des Infideles, ce titre demeura seul au Siege de Rome. C'est pourquoy on ne le donne aujourd'huy absolument qu'à l'Evêque de Rome, suivant la decision du Concile de Rheims en l'an 1049. St. Gregoire le Grand avoit pretendu de son temps, que ce titre, qui étoit commun à tous les Evêques, appartenoit specialement au successeur de Saint Pierre. C'est pourquoy dans le même Concile de Rheims un Evêque d'Espagne qui l'avoit pris, fut excommunié, pour s'être arrogé cette prerogative reservée pour le Pape. Ainsi on dit le Siege *Apostolique*; le Nonce *Apostolique*; un Notaire *Apostolique*; un Bref *Apostolique*; la Chambre, la Chancelerie *Apostolique.* Les Papes ayant ainsi revêtu leur puissance temporelle de termes de spiritualité.

APOSTOLIQUEMENT. adv. A la maniere des Apôtres; saintement; avec simplicité. Ce Prelat vit sans faste, & *Apostoliquement.*

APOSTOLORUM. s. m. Terme de Pharmacie. Sorte d'onguent mondificatif, qui est composé de douze drogues en pareil nombre que celui des Apôtres: ce qui lui a donné ce nom. Il a été inventé par Avicenne. On l'appelle aussi, *Onguent de Venus*, à cause qu'il est de couleur verte.

APOSTRE, ou APOTRE. s. masc. Envoyé; Disciple de JESUS-CHRIST; qui a eu mission pour prêcher son Evangile par tout le monde, & pour le porter à toutes les nations de la terre. Le Symbole des *Apôtres*. St. Pierre est le premier des douze *Apôtres*. St. Paul est appellé par excellence, l'*Apôtre* des Gentils, parceque c'est celui qui a fait le plus de conversions parmi eux; son ministere leur ayant été particulierement destiné; comme celui de l'*Apôtre* St. Pierre aux Juifs.

APOSTRE, est aussi celui qui a le premier planté la Foi en quelque endroit. St. Denis de Corinthe est l'*Apôtre* de la France. St. François Xavier est l'*Apôtre* des Indes. On nomme *Apôtre* le livre des Epitres de St. Paul qui se lit à la Messe. DU CANGE.

Le peuple appelle aussi *Apôtres*, des Confreres ou Penitens qui vont les pieds nuds aux Processions du Saint Sacrement, & en d'autres solennitez. Dans l'arsenal de Brême il y a 12. pieces de canon qu'on appelle les douze *Apôtres*: supposant que tout le monde doit acquiescer à la predication de pareils *Apôtres*. St. Augustin fait mention de certains Heretiques qui furent appellez *Apôtres*, & qui faisoient profession de ne rien posseder en ce monde, & de renoncer aux richesses. St. Bernard crie aussi furieusement contre des Heretiques de son temps qui se nommoient *Apôtres*.

APOSTRES, chez les Protestans sont de jeunes Ministres, qui ont été reçus par provision, en attendant qu'ils soient appellez au service de quelque Eglise, afin qu'il y en ait toûjours de prêts à remplir les places vacantes; & qu'ainsi les Eglises ne demeurent pas sans Pasteurs. Cela se pratique ordinairement à Geneve, & en plusieurs endroits de la Suisse.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme est un bon *Apôtre*; pour dire, que c'est un bon compagnon, ou qu'il est hypocrite.

On appelloit autrefois *Apôtres*, les Lettres dimissoires données à un appellant par les Juges *à quo*, adressées au Juge d'appel, par lesquelles il le certifioit de l'appel interjetté, il lui en renvoyoit la connoissance, sans quoi il n'étoit pas permis de le poursuivre par l'ancienne rigueur de droit; ce que l'article 117. de l'Ordonnance de 1539. a aboli. Le delai d'obtenir ces Lettres étoit de trente jours; au lieu de quoy on a introduit les desertions. Cette formule de lettres dimissoires, appellées *Apôtres*, a été plus long temps en usage dans la Jurisdiction Ecclesiastique. Il y en avoit de cinq sortes. On appelle *Apôtres* les *Dimissoires*, lorsqu'ils ont été expediez par le Juge dont est appel, & qu'il renvoye l'appellant au Juge superieur: *Reverentiaux*, lorsqu'ils ont été donnez seulement par reverence pour le superieur: *Refutatoires*, lorsque le Juge *à quo* ne veut point deferer à l'appel, qui lui paroît frivole, & illusoire: *Testimoniaux*, lorsqu'en l'absence du Juge l'appel est interjetté devant un Notaire: *Conventionnaux*, lorsque par le consentement des parties l'appel est devolu au Juge superieur. Ce stile a été aussi supprimé dans les Cours Ecclesiastiques après l'Ord. de 1539. On appelloit encore autrefois *Apôtres*, les lettres dimissoires que l'Evêque donnoit à un Laïque, ou à un Clerc qui se transportoit dans un autre Diocese pour y être ordonné.

Ce mot vient du Grec *apostolos*, qui signifie, *un homme envoyé.*

APOSTROPHE. s. f. Terme de Grammaire. C'est une virgule qu'on met au dessus d'une lettre au lieu de quelque voyelle, pour montrer qu'il ne la faut pas prononcer, & qu'on l'a retranchée; ce qui arrive particulierement à l'*e* feminin en nôtre langue: Par ex. *qu'on* dit, au lieu de, *que on* dit; & au mot *si*, S'il est vray.

Ce mot vient du Grec *apostrophi*, *aversio.*

APOSTROPHE, est aussi une figure de Rethorique; par laquelle l'Orateur adresse sa parole à ses auditeurs; ou à sa partie même, à d'illustres morts, ou même à des choses inanimées; comme à des tombeaux, & autres monumens. Le Predicateur a fait une *apostrophe* fort belle & fort touchante. L'*apostrophe* que Ciceron adressa à Tuberon dans l'oraison qu'il a faite pour Ligarius, est un des plus beaux endroits de cette piece.

APOSTROPHER. v. act. Adresser la parole à quelque personne dans un discours, ou dans un écrit. L'endroit où Demosthene *apostrophe* les morts à la journée de Marathon, lui a fait autant d'honneur que s'il avoit ressuscité les morts qu'il avoit *apostrophez*. PER.

APOSTROPHER, se prend aussi pour, Appeller, qualifier. Cet homme se plaît merveilleusement à *apostropher* les gens.

> *Un pedant qu'à tous coups vôtre femme* apostrophe
> *Du nom de bel esprit, & de grand Philosophe.* MOL.

APOSTROPHER, en termes de Grammaire, signifie, Ometter ou retrancher une voyelle; ne la pas prononcer. Il n'y a en François que l'*e* feminin qui s'*apostrophe*, comme on voit dans les exemples cy-dessus.

APOSTUME. s. f. Les Medecins disent *Apostheme*. C'est une tumeur contre nature, qui vient à quelque partie du corps, causée par quelque humeur corrompuë qui aboutit souvent à une suppuration. L'*apostume* procede d'une humeur cantonnée en quelque endroit du corps, & hors de son lieu naturel. On l'appelle autrement *Abcés.*

Ce mot vient du Grec *aposthema*, qui est derivé du verbe *aphistasthai*, qui signifie, *abscedere*, c'est-à-dire, Se departir d'un lieu pour se ranger, & se cantonner en un autre. Les Arabes s'en sont servis en la même signification.

On dit figurément & proverbialement, Il faut que l'*apostume* creve; pour dire, qu'une colere, ou quelque autre passion cachée, quelque conjuration, ou affaire secrete vienne enfin à éclater.

APOSTUMER. v. neut. Se former en pus, ou en *apostume*. Cette veine n'a pas été bien degorgée, il faut craindre qu'elle n'*apostume*.

Ce mot commence à vieillir. En sa place, on dit supurer ou venir à supuration.

APOTHEOSE. s. f. Ceremonie Payenne que faisoient les Idolâtres pour mettre leurs Empereurs au rang des Dieux; après quoy ils leur dressoient des temples & des autels. C'étoit un dogme que Pythagore avoit puisé chez les Chaldéens, que les personnes vertueuses étoient mises, après leur mort, au rang des Dieux. Les Payens deïfioient les inventeurs des choses utiles au genre humain, & ceux qui avoient rendu quelque service important à la Republique. Juvenal en se moquant des frequentes *apotheoses*, plaignoit le pauvre Atlas, qui alloit succomber sous le fardeau de tant de Dieux qu'on plaçoit tous les jours dans le ciel. BAY. Seneque se moque agreablement de l'*Apotheose* de Claudius. Tibere proposa au Senat l'*Apotheose* de JESUS-CHRIST, comme le rapportent Eusebe, Tertullien, & St. Chrysostome.

Ce mot vient de la preposition *apo*, & de *theos*, *Deus*.

APOTHICAIRE. s. m. Qui exerce cette partie de la Medecine qui consiste en la preparation des remedes. A Paris les *Apothicaires* prennent aussi la qualité de Marchands Epiciers & Droguistes.

APOTHICAIRE *charitable*. C'est celui qui donne ses remedes par charité. C'est aussi un livre qui traite des remedes, & qui a été fait particulierement en vuë des pauvres.

Ce mot vient du Grec *apotheca*, qui signifie *boutique*. Bartolin se plaint qu'il y a trop d'*Apothicaires* en Dannemarc; quoyqu'il n'y en ait que trois à Copenhague, & quatre seulement en tout le reste du Royaume, encore faut-il qu'ils fassent quelque autre trafic pour vivre: ce qui montre qu'on se pourroit bien passer d'*Apothicaires*.

APOTHICAIRE, se dit proverbialement en ces phrases. Des parties d'*Apothicaire* sont des memoires de frais, ou de fournitures, dont il faut retrancher la moitié pour les payer raisonnablement. On appelle aussi, un *Apothicaire* sans sucre, un pauvre *Apothicaire* dont la boutique est mal fournie; & figurément tout autre homme ou Marchand qui n'a pas les choses necessaires pour exercer sa profession, ou pour garnir sa boutique. On dit aussi d'un homme qui prend trop de remedes, que c'est une boutique d'*Apothicaire*.

APOTHICAIRESSE. s. m. Religieuse qui a soin de l'Apothicairerie de son Couvent, qui prepare les remedes pour les malades, & qui consulte les Medecins en leur faveur. C'est la Mere une telle qui est *Apothicairesse* de son Couvent.

APOTHICARESSE, ou APOTHICAIRESSE. s. f. C'est la femme d'un Apothicaire. Il est bas en ce sens.

APOTHICAIRERIE. s. f. C'est la boutique où se preparent & se vendent les remedes, & aussi l'art de les bien preparer. Il y a dans les Communautez des lieux destinez pour l'*Apothicairerie*.

APOTOME. s. m. Terme d'Algebre. C'est la difference des nombres incommensurables dont on fait les additions, pour faire les binomes, trinomes, &c. Voyez Euclide, livre 10. des Elemens.

APOTOME, en termes de Musique, est la partie qui reste d'un ton entier, quand on en a ôté le demi-ton majeur. La proportion en nombre de l'*apotome* est de 20.48. à 2187. Les Grecs ont crû que le ton majeur ne pouvoit être divisé en deux parties égales, & ils ont appellé la premiere partie *apotome*, & l'autre *lemma*, suivant Pythagore & Platon. Les Anciens ont appellé *Apotome* le demi-ton imparfait. Quelques-uns divisent encore l'*apotome* en majeur & en mineur.

Ce mot vient du Grec *apotemno*, *abscindo*.

APOYOMATLI. s. m. Herbe de la Floride. Ses feuilles sont pareilles à celles des porreaux: un peu plus longues, & plus deliées. Son tuyau est comme celui du jonc. Cette racine a une saveur aromatique. Les Espagnols en font une poudre qu'ils prennent avec du vin pour la gravelle. Elle excite l'urine; elle appaise les douleurs de poitrine, & guerit les affections de matrice.

A P P.

APPAISER. v. act. Mettre la paix, pacifier. Le Roi a *appaisé* tous les troubles de son Etat. Un bon Magistrat tâche d'*appaiser* tous les differens, & d'entretenir la concorde entre les citoyens.

APPAISER, signifie aussi, Adoucir la colere de quelcun, lui ôter les sujets de se plaindre. La penitence des Ninivites *appaisa* la colere du Seigneur. Le Prince étoit fort irrité, on a eu bien de la peine à l'*appaiser*. Il est difficile de s'imaginer que la nature ait appris aux hommes à *appaiser* Dieu par le sang des victimes. FLEURI. Pourquoy nous faire une idée si basse de la Divinité, que de s'imaginer qu'elle aime à être cajolée par nos loüanges, & qu'elle s'*appaise* par nos Hecatombes? ABL. Ce n'est que par paresse que l'on s'*appaise*, & que l'on ne se venge point. LA BR.

J'ay mandié la mort chez des peuples cruels,
*Qui n'*appaisent *leurs Dieux que du sang des mortels.* RAC.

Je le voi bien, tu crois, que prêt à l'excuser
*Mon cœur court après elle, & cherche à s'*appaiser. ID.

APPAISER, signifie aussi, Diminuer, amoindrir un mal violent. Les douleurs de la goutte l'ont fort tourmenté cette nuit, maintenant le mal est un peu *appaisé*. La mer, l'orage, la tempête ne sont plus si violens, ils s'*appaisent*. Tout le monde s'est d'abord soulevé contre vous: mais ce bruit s'est *appaisé*. *Appaiser* sa soif. Mes maux ont été *appaisez* dès que j'ay lû ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. VOIT.

APPAISER, se prend aussi pour remettre une personne de quelque trouble, de quelque émotion. Après avoir *appaisé* le bon pere, il reprit son discours. PASC.

APPAISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ce mot vient du Latin *pacare*.

APPARAT. s. m. Preparation à une action solennelle; ou une action publique, premeditée, & faite avec éclat. Ce Bachelier a soutenu ses Theses avec grand *apparat* & en grande solennité. Cet Orateur a harangué avec *apparat*; il a étalé tout ce qu'il avoit d'éloquence. Cet Avocat a plaidé une cause d'*apparat*. Il aime les choses d'*apparat*, d'éclat & de bruit. ABL. Tout l'exterieur & tout l'*apparat* de la gloire qui environne les Conquerans, ne valent pas les douceurs de l'amour. MLE. SC. On disoit autrefois *apparat*, pour signifier, *appareil*.

APPARAT, se dit aussi de quelques livres disposez en forme de Dictionnaires, ou de Catalogues, qui soulagent beaucoup dans les études. L'*Apparat* sur Ciceron est une espece de Concordance ou de Recueil de phrases Ciceroniennes. L'*Apparat* sacré de Possevin Jesuïte de Mantouë, est un Recueil de toutes sortes d'Auteurs Ecclesiastiques, imprimé en 1611. en trois volumes. On a aussi appellé *Apparat*, la Glose d'Accurse sur le Digeste & le Code. On l'a dit aussi de tout autre Commentaire. DU CANGE.

APPARAUX. s. m. plur. Terme de Marine, qui se

se dit des agreils d'un vaisseau, & de toutes les choses qu'on prepare pour faire un voyage par mer, même de l'artillerie; mais on n'y comprend pas l'équippage, ni les vivres, comme on fait dans l'équippement. Un vaisseau après le combat est degarni de la plupart de ses *apparaux.*

APPAREIL. s. m. Ce qu'on prepare pour faire une chose plus solennellement. L'entrée du Roi s'est faite avec beaucoup d'*appareil* & de magnificence: on travaille à l'équipage, à l'*appareil* des ceremonies de son Sacre.

Le pompeux appareil, *qui suit ici vos pas,*
N'est point d'un malheureux qui cherche le trepas.
RAC.

On dit aussi, un grand *appareil* de guerre. Tout cet *appareil* étoit contre les Arabes. ABL.

Ce mot vient du verbe *apparare.*

APPAREIL, en termes de Chirurgie, se dit des linges & des medicamens necessaires pour panser une playe. Ceux qu'on employe la premiere fois, sont appellez premier *appareil.* Elle fit mettre le premier *appareil* à sa playe. ABL. On ne sçauroit juger de la qualité d'une blessure qu'après avoir levé le premier *appareil.* Cet homme est mort faute de bon *appareil*, ou autrement. On appelle aussi en Chirurgie, le grand, le haut & le petit *appareil*, trois differentes methodes d'extraire la pierre de la vessie. Le haut *appareil*, qu'un nommé De Franco a pratiqué le premier, n'est point en usage. Suivant cette methode, on fait une incision au dessus du penil, & a côté de la ligne blanche, & on ouvre ensuite le fond de la vessie, par où on tire la pierre. Le grand *appareil* qui a été inventé par Jean de Romanis Medecin de Cremone environ l'année 1520. se pratique en introduisant une sonde creuse dans la vessie, & faisant ensuite l'incision au perinée, poussant la pointe du bistori dans la canelure de la sonde. Il a été ainsi appellé, parce qu'il faut plus d'instrumens, que pour les autres methodes. Le petit *appareil*, qui a pris son nom de ce qu'il faut peu d'instrumens pour le pratiquer, a été inventé par Celse. On introduit le doigt indice & celui du milieu dans le fondement le plus avant qu'on peut, pour les placer au delà la pierre, & pour l'aprocher du cou de la vessie. Ensuite on fait une incision au perinée par dessus la pierre, par où on la tire.

APPAREIL, en termes de Maçonnerie, est la hauteur d'une pierre, ou son épaisseur entre deux lits. On taille dans les carrieres des pierres de grand ou de haut *appareil*, & d'autres de bas *appareil*; pour dire, d'une plus grande, ou d'une moindre épaisseur. Toutes les pierres d'un même lit doivent être d'un même *appareil.* *Appareil*, est aussi l'art de tracer les pierres & de les placer. Une maison d'un bel *appareil*; c'est une maison construite avec le soin & la propreté que cet art demande.

APPAREIL de pompe. Terme de Marine. C'est le piston de la pompe.

APPAREILLER. v. act. Assortir. Trouver un pareil à quelque chose pour les joindre ensemble. C'est la même chose qu'*Apparier.* On a du mal à *appareiller* des chevaux, des bœufs, pour les mettre au carrosse, ou sous un même joug. Il faut *appareiller* ces gans, ces souliers, ces pistolets, ces tableaux.

APPAREILLER, est aussi un terme de Marine, qui signifie, Preparer son vaisseau, bosser ses ancres, tendre les voiles, & mettre les manœuvres en état de sortir du port & de faire route. Voilà un bon vent qui se leve, il faut vîte *appareiller.* *Appareiller* signifie aussi, Deployer les voiles, mettre la voile au vent.

APPAREILLER. Terme de Bonnetier. Apprêter. *Appareiller* des bas.

s'APPAREILLER. Terme d'Oiselier. C'est se joindre avec un pareil à soi. Quand la tourterelle a perdu sa compagne, elle ne s'*appareille* jamais avec une autre.

APPAREILLÉ, ÉE. part. pass. & adj. On appelle une pierre *appareillée*, celle qui est taillée selon la mesure arrêtée, & marquée par l'Appareilleur. Une voile *appareillée*, qui est deployée, mise hors, prête à recevoir le vent. Ce vaisseau est *appareillé* à voiles latines, ou à tiers point; & cet autre à trait quarré.

APPAREILLEUR. s. m. Principal ouvrier qui est dans les atteliers de Maçonnerie, qui prend les mesures des pierres, & les marque à ceux qui les doivent tailler & poser. L'avantage d'un Architecte, c'est d'avoir de bons *Appareilleurs.*

APPAREILLEUR. Terme de Bonnetier. Celui qui apprête les bas, les bonnets &c.

APPAREILLEUSE. s. f. se dit en mauvaise part, d'une femme qui fait des intrigues & des commerces d'amour, & qui prepare les plaisirs des autres.

APPARENCE. s. f. La surface exterieure des choses, ce qui d'abord frappe les yeux. Les Stoïciens tenoient que les qualitez des corps qui frapent nos sens n'étoient que des *apparences.* BAY. Si vous jugez sur les *apparences* à la Cour, vous serez souvent trompé: ce qui paroît n'est presque jamais la verité. P. DE CL. Le monde recompense plus les *apparences* du merite, que le merite même. OE. M. Les passages de l'Ecriture ne sont pas si clairs que l'on n'ait pas besoin d'examen, pour ne pas suivre trop facilement l'*apparence* qui se presente d'abord. NIC. Il n'osa sur la conjecture des *apparences*, d'ordinaire fausses, & souvent frauduleuses, degarnir toutes ses places. SAR. L'erreur ne vient que du consentement precipité de la volonté, qui se repose avec negligence dans l'*apparence* de la verité. MAL. Les hommes semblent être convenus entr'eux de se contenter des *apparences.* LA BR.

APPARENCE, se dit aussi de ce qui est opposé à la realité, qui est faux, feint & simulé. Les hypocrites trompent sous de belles *apparences* de pieté, de devotion. Les couleurs sont de simples reflexions de lumiere qui n'ont aucune realité; ce sont de simples *apparences.* La nation Espagnole aime le faste des *apparences*, & donne tout à la renommée. SAR. La verité ne fait pas tant de bien dans le monde, que ses *apparences* y font de mal. LA ROCH. Les hommes sont presque tous également foibles; il n'y a que l'*apparence* qui mette quelque difference entr'eux. VILL.

Un bigot orgueilleux
Couvre tous ses defauts d'une sainte apparence. BOI.
Les Grands pour la plupart sont masques de theatre;
Leur apparence *impose au vulgaire idolâtre.* LA FON.

APPARENCE. Reste, marque, vestige, trace de quelque chose. Ils n'ont plus aucune *apparence* de liberté. Il ne reste en cette femme aucune *apparence* de beauté.

APPARENCE, signifie aussi, Conjecture, vraisemblance. Le temps est fort couvert, il y a grande *apparence* de pluye. Toutes les *apparences* sont contre cet accusé. Il n'y a aucune *apparence* de verité à ce que rapporte ce Voyageur.

*Loin ceux à qui du mal l'*apparence *douteuse*,
Donne pour leur prochain une horreur fastueuse.

APPARENCE, se dit quelquefois de ce qui est raisonnable. Il n'y a point d'*apparence* de transporter ce malade en l'état qu'il est. Les Juges doivent juger selon les *apparences*, selon ce qui leur paroît au procès.

En Astronomie on appelle *Apparences*, & autrement *Phenomenes*, tout ce qu'on a decouvert par les observations anciennes & nouvelles des mouvemens du ciel & des astres. On reçoit le Systême de Copernic, parceque c'est le plus propre pour expliquer facilement toutes les *Apparences* celestes, tous les Phenomenes: celui de Pto-

Ptolomée ne suffit pas pour sauver toutes les *Apparences*.

En Optique on appelle *apparence* simple, & directe, la vuë d'un objet en ligne directe, sans reflexion, ni refraction.

On dit proverbialement, qu'il faut sauver les *apparences*; pour dire, qu'il ne faut point donner de scandale, & qu'il faut du moins cacher son vice, & conserver une reputation d'homme de bien.

APPAREMMENT. adv. D'une maniere apparente & vraisemblable. *Apparemment* nous aurons une bonne année.

APPARENT, ENTE. adj. Ce qui est visible, certain, évident, dont on ne peut douter. Voilà un droit qui est le plus *apparent*, il est fondé sur un bon contrat. Cette rente est bien asseurée, elle est hypothequée sur quantité d'heritages de biens *apparens*. Dans la vente des chevaux, on n'est garent que des vices latens, & non pas des vices *apparens*. L'absés qu'on a trouvé dans ce corps est la cause *apparente* de sa mort.

APPARENT, se dit aussi de ce qui n'est que vraisemblable. Les Princes ne manquent point de pretextes *apparens* & colorez pour faire la guerre. La plupart des sciences ne sont fondées que sur des raisons *apparentes*. On donne la recreance d'un Benefice à celui qui a un titre coloré & le plus *apparent*. Il y a une infinité de defauts dans les vertus *apparentes* des hommes. LA ROCH.

APPARENT, se dit aussi de ce qui est faux, qui paroît d'une façon, & qui est de l'autre. En Astronomie, on dit que le vrai lieu d'un astre est éloigné du lieu *apparent* par la distance de la parallaxe. On observe le disque *apparent* du soleil, & de la lune. En Morale, on dit que les plaisirs ne sont pas de vrais biens, mais seulement des biens *apparens*. Cet homme n'a qu'une vertu *apparente*.

Mais ce discours n'est pas pour le peuple ignorant,
Que le faste éblouït d'un bonheur apparent. BOI.

APPARENT, se dit aussi parmi les bourgeois d'une ville, de ceux qui sont les plus riches, qui sont distinguez des autres par leurs emplois, ou par leur merite. On a choisi les plus *apparens* de la ville pour faire une deputation au Roi. Il n'y avoit de conviez que les plus *apparens* de la famille.

APPARESSER. v. act. C'est appesantir l'esprit, le rendre paresseux. Ce mot est nouveau, & quelque opposition qu'il ait trouvé à son établissement, il y a apparence qu'il reüssira. Il est expressif; la facilité qu'il y a de dire des grossieretez malhonnêtes, *apparesse* l'esprit. M. DE LA CHET.

APPARIER. v. act. Joindre des choses qui doivent aller naturellement ensemble, qui sont égales ou semblables, ou qui conviennent. On le dit premierement des animaux. Voici la saison où les perdrix s'*apparient*. Quand les pigeons commencent à voler aux champs, ils cherchent à s'*apparier*. La tourterelle qui a perdu son pair ne s'*apparie* plus.

Ce mot vient de *par* en Latin, qui signifie, *pareil*.

APPARIER, se dit aussi de ce qui vient de la disposition des hommes. Cette paire de bœufs n'est pas bien *appariée* sous ce joug; l'un est plus fort que l'autre. Il m'est mort un cheval de carrosse, je cherche à l'*apparier*. Ces amans sont bien *appariez*, ils sont de même âge, de même condition, de même humeur. On dit aussi *apparier* des combatans. ABL.

APPARIER, se dit encore de ce qui est purement de l'art. Voilà un regard de tableaux qui ne sont pas bien *appariez*, ils sont de manieres bien differentes. Il faut *apparier* ces bas, ces gans, ces manchettes, &c.

APPARIÉ, ÉE. part. & adj.

APPARIEMENT, ou APPARIMENT. s. m. Action d'apparier, de joindre, & d'assortir les choses ensemble. Ce mot se trouve dans Pomey; mais il n'est pas fort en usage.

APPARITEUR. s. m. Bedeau. Il ne se dit que dans l'Université, de ces Bedeaux qui portent des masses devant le Recteur & les quatre Facultez. On appelle aussi *appariteurs Ecclesiastiques*, des Sergens de la Justice Ecclesiastique. Il n'est pas besoin qu'ils le soient en titre d'office. Tous Clercs sont tenus d'executer les mandemens de leur Official. En Latin on dit *apparitor*.

APPARITION. s. f. Spectre; fantôme; vision vraye, ou fausse; image qui se presente à nôtre esprit, ou à nôtre imagination, ou à nos yeux de quelque substance incorporelle, revêtuë d'un corps emprunté. L'Ecriture nous apprend qu'il y a eu plusieurs vrayes *apparitions* des Anges à Jacob, à Samson, à la Vierge, à St. Joseph, &c. L'*apparition* de l'ombre de Samuel à Saul. On dit que St. Antoine avoit souvent des *apparitions* de Diables qui le venoient tenter. Cassius eut l'*apparition* d'un spectre devant la bataille qu'il donna. La peur est la source ordinaire des *apparitions* dont on parle. MLE. SC.

APPARITION de nôtre Seigneur, se dit aussi d'une étampe ou d'une taille douce, qui represente l'*apparition* de J. CHRIST.

APPARITION, dans le stile figuré est élegant en un certain sens. On dit d'un homme qu'on voit rarement & dont la visite nous surprend, c'est une *apparition*. Il y a dans les Cours des *apparitions* de gens avanturiers & hardis. LA BRU.

APPARITION, se dit aussi des choses corporelles, sensibles, & palpables qui se presentent à nos yeux. L'*apparition* de l'étoile des Mages fut miraculeuse. L'*apparition* de cette Comete a duré tant de jours. La Perspective est l'art de peindre les objets suivant leur *apparition* à nos yeux.

On appelle en termes d'Astronomie, Les étoiles de perpetuelle *apparition*, celles qui ne sont éloignées du Pole qu'autant que le Pole est élevé sur l'horison, parcequ'on les voit en tout temps, & qu'elles ne disparoissent point. Les Juifs comptoient deux nouvelles lunes; la premiere, du jour de la conjonction avec le soleil; la seconde, du jour de l'*apparition* ou de la phase de la lune. LE P. PEZRON. Anaxagoras guerit Pericles des vaines craintes de la superstition, en lui expliquant les causes naturelles de l'*apparition* des phenomenes. BAY.

APPAROISTRE. v. n. J'*apparoi*, j'ay *apparu*, j'*apparus*. Se rendre visible. Il se dit particulierement des substances spirituelles. Dieu a souvent *apparu* aux Patriarches, & à plusieurs Saints sous diverses formes. J. CHRIST a *apparu* à deux Disciples sous la forme d'un Pelerin. Le St. Esprit *apparut* sous la forme d'une colombe, au Batême de nôtre Seigneur. Il y a quantité de spectres, & de fantômes qui *apparoissent* en songe, qui ne sont que des visions & des imaginations.

APPAROISTRE, se dit aussi en termes de Pratique; & alors il est en quelque sorte imperssonnel, & signifie sembler, croire, s'imaginer, trouver que la chose est de telle ou de telle maniere. Il ne nous *apparoît* point au procés, qu'il ait donné pouvoir ni consentement de vendre sa maison, d'occuper pour lui. Vous n'avez point de quittance par où il *apparoisse* que vous ayez payé. Il *apparoît* bien du crime, mais non pas de la penitence. MEZ. On l'employe aussi quelquefois dans l'usage ordinaire. Il m'*apparoît* que vous êtes-là, & que je vous parle. MOL. Pour dire, je croi, il me semble, je m'imagine que vous êtes-là.

On dit aussi en termes de Negotiations, Faire *apparoître* de son pouvoir; pour dire, le notifier, le communiquer.

APPAROISTRE est aussi neut. pass. Je m'*apparoi*, je me suis *apparu*, je m'*apparus*. Il signifie se faire voir, se montrer. Une de mes statuës s'*apparoît* à eux toutes les

les nuits. Abl. Le Seigneur s'*apparut* à Moïse dans une flame de feu qui sortoit du buisson. Port-R. Il lui étoit *apparu* en songe. Fle.

APPAROIR, se dit aussi au Palais, pour, Produire preuve. Il allegue beaucoup de titres, mais il n'en fait point *apparoir*. Dans les Lettres Royaux il y a toûjours cette clause, S'il vous *appert*, c'est-à-dire, Si on vous prouve, si on vous fait connoître. Il n'est point en usage ailleurs.

Apparu, ue. part. pass. & adj.

APPARTENANCE. s. f. Connexité, dependance. Ce moulin est une des *appartenances* d'une telle terre. On a cedé au Roi un tel Bailliage avec toutes ses *appartenances* & dependances, sans autre specification.

Ce mot n'est usité qu'en ces sortes de phrases. Il n'a point de singulier. Il vient du verbe *pertinere*.

APPARTENANT, ante. adj. Qui est à quelcun ou en proprieté, ou en joüissance, ou par une legitime pretention. Les biens *appartenans* à l'Eglise, à la Couronne, sont inalienables. Ce pré est *appartenant* à une telle Seigneurie, il en depend. Ce probleme est *appartenant* à la Geometrie. Ce droit est *appartenant* à une telle charge. Ce mot n'est gueres usité qu'en ces sortes d'occasions.

APPARTENIR. v. n. Avoir droit à quelque chose, soit qu'on en ait la joüissance, soit qu'on la pretende legitimement. La justice est une vertu qui rend à chacun ce qui lui *appartient*. Cette terre *appartient* au Roi. Les dîmes *appartiennent* à l'Eglise. Le droit de vie & de mort n'*appartient* qu'au Souverain. Les droits honorifiques *appartiennent* au Patron. Cette terre m'*appartient* par achat, par donation, par succession. Les Tyrans usurpent les biens qui *appartiennent* à autruy. La vengeance *appartient* à Dieu. Ce fou d'Athenes qui s'étoit mis dans la fantaisie, que tous les vaisseaux qui abordoient au port de Pyrée, lui *appartenoient*, étoit aussi heureux que s'il en avoit été en effet le maître. Oe. M.

On dit aussi, qu'une chose *appartient* à quelcun en usufruit, quand il en a la joüissance; qu'elle lui *appartient* en propre, quand il en a le fonds; qu'elle lui *appartient* en Seigneurie, quand il en a la mouvance, la directe, & non pas le domaine utile.

Appartenir, signifie aussi, Avoir de la dependance, de la connexité, de la liaison; & se dit tant des choses corporelles que des spirituelles. Ce Seigneur est bienfaisant, il fait la fortune de tous les gens qui lui *appartiennent*. Cet homme *appartient* à de Grands Seigneurs; il est leur proche parent, il a l'honneur d'*appartenir* à des gens très-qualifiez.

On dit dans les sciences, Le corps naturel *appartient* à la Physique, l'argumentation à la Logique, la construction des mots à la Grammaire; pour dire, que ces choses sont de leur competence. Au Palais on dit, que la connoissance d'une affaire *appartient* à un Juge, quand elle est de sa jurisdiction. Les causes des Clercs *appartiennent* aux Juges d'Eglise; celles des Laïques aux Juges seculiers; celles des vagabonds aux Prevôts des Marechaux.

Appartenir, se dit aussi des manieres qui conviennent à chacun, & en ce sens il est impersonnel. Il n'*appartient* pas à tout le monde de juger des affaires d'Etat. Il ne nous *appartient* pas de penetrer dans les secrets de la Providence. Il n'*appartient* qu'aux belles d'être fieres. Les Juges renvoyent souvent les parties pour se pourvoir ainsi qu'il *appartiendra*. On a châtié cet enfant comme il *appartenoit*. Il n'*appartient* qu'aux ignorans de vouloir toûjours parler. Cet homme est extravagant, il a des façons de faire qui n'*appartiennent* qu'à lui. Il vous *appartient* bien de faire le Docteur. Il n'*appartient* qu'au maître d'enseigner. Il *appartient* à un homme sage de commander à ses passions. Il ne vous *appartient* pas d'en user avec tant d'autorité, pour dire, que cela n'est ni juste ni raisonnable. Il n'*appartient* qu'à un Cesar de lutter avec un petit esquif contre l'orage violent d'une mer agitée. S. Evr. pour dire, qu'il n'y a que Cesar qui ose entreprendre cela. Il n'*appartient* qu'aux sots d'admirer, & de rire. Mol. En termes de pratique on dit, Ainsi qu'il *appartiendra*; pour dire, selon qu'il sera trouvé juste, convenable; &, A tous ceux qu'il *appartiendra*, pour dire, à tous ceux qui y auront interêt, ou qui voudront en prendre connoissance.

APPAST, ou APPAT. s. m. Ce qu'on met à un hameçon pour y attirer le poisson, & le prendre. C'est quelquefois un morceau de pâte, de pain, un ver rôti, un petit poisson, &c. On le dit aussi de toute autre chose qui sert à attraper les animaux, ou nuisibles, ou bons à manger. Nicod derive ce mot de *pastus*.

Appast, se dit figurément en choses morales de ce qui sert à attraper les hommes, à les attirer, à les inviter à faire quelque chose. La gloire est un grand *appât* pour les braves; elle les fait exposer à toutes sortes de perils. La beauté est un grand *appât* pour engager le cœur des hommes. Cette femme est pleine de charmes & d'*appâts*. La vie solitaire a ses *appâts*, & ses charmes. En ce sens on a accourci le mot, & on dit *appas*, au lieu d'*appâts*.

Son langage un peu libre a pour moi des appas. Bens.
Mais pour sauver l'honneur de ses foibles appas,
Elle attache du crime au pouvoir qu'ils n'ont pas. Mol.
Et lorsqu'on vient à voir vos celestes appas,
Un cœur se laisse prendre & ne raisonne pas. Id.

Les fables ont été inventées pour instruire les hommes par l'*appas* du plaisir. En general on employe ce mot d'*appas* (& sur tout en Poësie) pour tout ce qui a des charmes, des attraits, de la beauté, de l'agrément, & qui fait du plaisir. Ainsi on peut dire, les femmes, la bonne chere, la compagnie, le jeu, la campagne, la chasse, la Comedie, la danse, la Musique, &c. ont des *appas* pour moi.

Appast, ou Appat. Pâte, pâtée que l'on donne à la volaille pour l'engraisser. Il est vieux en ce sens.

APPASTELER, ou APPATELER. v. act. Donner de la pâtée ou autres alimens aux oiseaux, aux animaux, aux enfans, & aux hommes mêmes quand ils sont paralytiques, ou si vieux, qu'ils ne peuvent manger seuls. Ce mot est plus vieux que celui d'*appâter* dans la même signification.

APPASTER, ou APPATER. v. act. Mettre un appât à un hameçon, ou à un piege, pour attraper du poisson, du gibier, ou des bêtes nuisibles.

Appaster, signifie aussi, Donner à des oiseaux certaines pâtes pour les engraisser. Les chapons du Mans s'engraissent bientôt quand on a soin de les *appâter*. Ce mot est bien moins usité à Paris qu'en Province, en ce sens. On dit, au lieu d'*appâter*, donner de la pâtée.

Appaster, se dit par extension, du soin que prennent les femmes de faire manger les petits enfans. Cet enfant ne peut manger tout seul, il faut avoir soin de l'*appâter*. On le dit aussi en badinant d'un vieillard gouteux, qu'il faut l'*appâter* quand il n'a plus l'usage de ses mains.

APPAUMÉ, ée. adj. Terme de Blason; se dit d'un Ecu chargé d'une main étenduë, & qui montre la paume: sur quoy quelques Blasonneurs on dit en proverbe, Je te donnerai les Armoiries de Varroquier, pour dire, Je te donnerai un soufflet; à cause que ses armes sont une main *appaumée*.

APPAUVRIR. v. act. Ruiner, rendre pauvre. Les procés ont *appauvri* ce Gentilhomme. Il n'y a gueres

 d'Etat

d'Etat qu'une guerre un peu longue n'*appauvrisse*. Le grand nombre d'enfans *appauvrit* les familles.

Appauvrir, se dit aussi au figuré des langues & des ouvrages d'esprit. La delicatesse outrée des Critiques *appauvrit* tous les jours la langue; parcequ'au lieu de l'enrichir, on en retranche les vieux mots qui sont bons & significatifs. Souvent trop d'abondance *appauvrit* la matiere. Boi.

Appauvrir, est aussi quelquefois neut. & neut. pass. Ce païs *appauvrit* tous les jours. Il faut bien que les uns s'*appauvrissent* tandis que les autres s'enrichissent.

Appauvri, ie. part. pass. & adj.

APPAUVRISSEMENT. s. m. Ruine, perte de biens. L'*appauvrissement* de cette famille est venu par les banqueroutes, par l'incursion des ennemis.

Ce mot vient du Latin *pauper*.

APPEAU. s. m. Vieux mot du Palais, qui signifioit autrefois, *Appel*. Un Juge d'*Appeaux*, est un Juge superieur. Il y a encore un Greffe qu'on appelle, le Greffe des *Appeaux*.

Ce mot vient du Latin *appellatio*.

Appeau. s. m. Est aussi un siflet d'Oiselier, avec lequel il attrape les oiseaux en contrefaisant le son de leur voix. Il se fait des *appeaux* pour toutes sortes d'animaux. Les *appeaux* dont on use pour appeller les oiseaux, les cerfs, les renards, &c. ne sont autre chose que des anches semblables à celles de l'orgue, qui ont differens effets, selon les petites boëtes qui les enferment.

Appeau, est aussi en termes d'Oiselier, un oiseau qui fait venir les autres par son chant, & qui les oblige de donner dans les divers pieges qu'on leur tend. Appellant est plus en usage qu'*appeau* en ce sens.

Appeau, est encore un terme d'Orloger qui travaille en gros; & c'est une maniere de petite cloche qui sert à sonner les quarts & les demi-heures. *Appeau* en ce sens n'est usité que parmi les gens du metier: les autres se servent ordinairement du mot de timbre.

APPEL. s. m. Recours à un Juge superieur, pour faire reparer le grief d'une sentence qu'on pretend mal renduë par un Juge inferieur. Paul Emile & Budée ont remarqué qu'anciennement en France les Baillifs, & les Senechaux jugeoient en dernier ressort. Avant que le Parlement eût été établi sedentaire par Philippe le Bel, il ne s'assembloit qu'une, ou deux fois l'an, & ne tenoit que peu de jours. Ainsi il ne connoissoit pas proprement des causes d'*appel*. Il jugeoit seulement en premiere instance les causes majeures, où il s'agissoit des Comtez, ou Duchez, ou du domaine de la Couronne: c'étoit sa jurisdiction primitive, & ordinaire. On ne trouve point d'arrêts rendus en ce temps-là sur des *appels* des Baillifs, & Senechaux. Il est vrai qu'il y avoit *appel* des Comtes, & Ducs, les premiers Gouverneurs de Province, & que cet *appel* ressortissoit devant le Roi, ou devant le Maire du Palais, qui étoit le Grand Duc de France. Mais pour s'épargner la fatigue d'examiner tant de procés, les Rois de la seconde race deleguerent des Commissaires, qu'ils envoyoient dans les Provinces pour prononcer sur les *appels* des sentences renduës par les Juges inferieurs. Ces Commissaires s'appelloient *Missi Dominici*. Cette coutume de juger les *appels* par des Commissaires deleguez, s'observe encore en Angleterre. Mais en France les Ducs, & Comtes sous la 3. race, s'étant érigez en Seigneurs, & presqu'en Souverains, ne voulurent plus souffrir ni les *appels*, ni ces Commissaires, & ils usurperent la souveraineté de la Justice. Cependant les Rois reprenant peu-à-peu leur premiere autorité, attribuerent aux Baillifs ou Senechaux la jurisdiction des cas Royaux, & la connoissance des causes d'*appel* du territoire des Comtes; ensorte que ces Juges ordinaires faisoient la fonction des Commissaires deleguez pour juger les *appellations*, & succederent aux *Missi Dominici*. A la verité de peur que les Baillifs, ou Senechaux n'abusassent de leur pouvoir, & afin de les tenir en bride, il fut permis aux particuliers de porter plainte au Roi contre le Juge même; ces plaintes étoient appellées communément *Requêtes*; & ces requêtes étoient rapportées par des Maîtres des Requêtes. Si la requête étoit par eux jugée admissible, le Roi faisoit ajourner le Juge, & intimer la partie, pour defendre le jugement. Mais en ce cas la plainte ne devoit pas consister en simples moyens d'*appel*; il falloit attaquer le Juge même, dont on ne pouvoit appeller sur de simples griefs resultans du procés. Dans la suite on a confondu les plaintes & les *appels*; & sur tout depuis que le Parlement a été fixé, & reduit en jurisdiction ordinaire, pour accroître son pouvoir, & pour depouiller les Baillifs, & les Senechaux du droit de prononcer en dernier ressort, il a converti les plaintes en *appellations*. De cette ancienne pratique on voit encore quelques vestiges dans le stile des arrêts du Parlement; car lorsqu'il casse la sentence, il prononce, que ce dont est *appel* a été mis au neant; parcequ'en supposant que le jugement dont est *appel* fût une sentence, il n'auroit point eu droit de la revoquer, ou de la reformer, parcequ'elle étoit renduë en dernier ressort. C'est pourquoy il la met au neant, & la declare nulle, comme representant le Roi à qui autrefois les plaintes étoient adressées, pour annuller le jugement des Baillifs, ou Senechaux qui avoient malversé. De là est venuë encore la coutume de les condamner en amende quand leur jugement étoit cassé: ce qui est presentement aboli. Les sentences sur l'*appel* ne sont plus examinées que par les griefs tirez du fond du procés, & le Juge n'est point responsable d'avoir mal jugé; pourveu qu'on ne lui puisse imputer aucune fraude personnelle. Loy. Un acte d'*appel*, est une simple declaration de l'*appel* qu'on interjette. Relief d'*appel*, est une Lettre de Chancelerie qu'on obtient pour faire assigner sa partie sur l'*appel* qu'on a interjetté. On peut aussi relever son *appel* par une requête, sur laquelle on obtient un Arrêt, qui declare que l'*appel* est tenu pour bien relevé. *Appel* de deni de justice, est la voye de se pourvoir devant un Juge superieur, quand l'inferieur refuse de juger un procés. L'*appel* comme de Juge incompetent s'interjette, quand un Juge n'a pas pouvoir de juger en telle matiere, ou entre telles personnes. *Appel* comme d'abus, c'est l'*appel* qui s'interjette en Cour Laïque des sentences & des jugemens rendus par l'Evêque, ou par son Official. Quand les Officiaux se contiennent dans les bornes de leur jurisdiction, les *appels* qu'on interjette de leurs jugemens, s'appellent, *appellations à l'ordinaire*; & on les releve devant les Archevêques; ensuite devant les Primats, & enfin devant le Pape, qui delegue des Commissaires *in partibus*, desquels il y a encore *appel* au Pape, jusqu'a ce qu'il y ait trois sentences conformes. Après quoy les *appels* ne sont plus reçûs en jurisdiction Ecclesiastique. Mais quand ils ont jugé contre les libertez, & privileges de l'Eglise Gallicane, ou quand ils entreprennent sur la Justice seculiere, contre les Saints Decrets, & Canons reçûs en France, Concordats, Edits & Arrêts, on appelle comme d'*abus* au Parlement. Le President le Maître, & Pasquier ont écrit de ces appellations; & depuis peu Fevret Avocat à Dijon, en a fait un ample & docte volume. On tient que l'*appel* comme d'abus a été inventé par Pierre de Cugnieres Avocat General du Parlement, que l'on connoît à Paris sous le nom de Maître Pierre du Cognet.

Juger nonobstant l'*appel*, se dit des sentences qui s'executent par provision, & sans avoir égard à l'*appel* de l'une des

des parties : cela se fait dans les matieres provisoires ; & quand il y a du peril dans le retardement. Mais le Juge ne peut pas ordonner que sa sentence sera executée nonobstant l'*appel*, quand le grief n'est pas reparable en definitive. Juger sans *appel*, c'est, Juger presidialement, & en dernier ressort. Juger à la charge de l'*appel*, c'est, Juger à l'ordinaire. Le Juge *à quo*, c'est celui qui a donné la sentence de l'examen de laquelle il s'agit : & le Juge d'*appel* ou *ad quem*, c'est celui qui l'annulle, ou qui la confirme. Un *appel* desert, c'est celui qu'on a manqué de relever dans les trois mois. L'*appel* est un remede de droit. L'amende ordinaire du fol *appel* est de douze livres. Causes & moyens d'*appel*, c'est ainsi qu'on intitule les écritures qu'on fournit sur l'*appel*, quand la cause est appointée en Cour Souveraine. On appelle aussi, Cause d'*appel*, une cause pendante à l'Audience. L'*appel* d'une cause se dit, quand les parties ou leurs Procureurs sont appellez à l'Audience pour plaider. A l'*appel* de la cause l'Avocat a fait une remontrance.

APPEL, est aussi le cartel, ou le deffi qu'on fait à quelcun pour se battre en duel. C'est maintenant un crime capital de faire un *appel*.

APPEL, est aussi le cri qui se fait en la montre ou revuë des troupes ou des ouvriers, lorsqu'on veut connoître ceux qui sont presens, ou qu'il les faut payer. Il n'étoit pas à l'*appel*, il a été picqué ou rayé du rôlle. Pour recevoir ses rentes à l'Hôtel de Ville, il faut être à l'*appel*; sinon on est remis à un autre jour.

APPEL, en termes d'Escrime, est une feinte ou un temps faux qui se fait hors de la mesure, à dessein d'obliger l'ennemi d'attaquer la partie que l'on decouvre, & pour tromper celui qui ne connoît pas la mesure, & qui pousse à tous temps. L'*appel* se peut pratiquer du pied, du corps, & de l'épée par chacun de ces mouvemens en particulier, & par tous à la fois en un, en deux, ou en trois temps, soit par dessus, soit par dessous, en dehors, ou en dedans, en engageant ou en degageant l'épée, ensorte qu'on pratique tous les mouvemens contraires à ceux de son ennemi.

APPELLANT, ANTE. adj. Terme de Palais; se dit de ceux qui vont à une Justice superieure se plaindre d'une sentence qui leur porte prejudice. Il est opposé à *intimé*, qui est celui qui deffend le jugement. Il est *appellant* de mort; *appellant* comme de Juge incompetent; *appellant* comme d'abus.

On dit proverbialement, qu'un homme a un visage d'*appellant*, quand il releve de quelque maladie, ou quand il a souffert quelque grande perte, ou affliction qui lui a beaucoup changé le visage.

APPELLANT. s. m. Terme d'Oiselier. Oiseau qu'on met dans une cage, lorsqu'on va à la chasse des oiseaux, pour en appeller d'autres, & les faire venir dans les filets. Voyez APPEAU.

APPELLANT, est aussi un terme de Rotisseur. Il signifie un canard qui ne bouge des rivieres & des étangs, & qui faisant venir les autres canards par son cri, est cause qu'on les prend dans les filets qu'on leur a tendus. Et parcequ'il y a beaucoup de ces sortes d'*appellans* sur les rivieres & sur les étangs, on en attrape souvent avec les autres canards, que les Rotisseurs vendent autant ou presqu'autant que les sauvages.

APPELLATIF. adj. Terme de Grammaire, est un nom qu'on donne à une espece, & qui est opposé à nom *propre*, qu'on donne à chaque individu : comme, Ange, homme, chien, meuble, lit, &c. sont des noms *appellatifs* : Pierre, Jacques, sont des noms propres.

APPELLATION. s. f. Plainte qu'on fait devant un Juge superieur d'une sentence ou ordonnance qu'on pretend mal renduë par un Juge inferieur. C'est presque la même chose qu'*Appel*. Neanmoins ces mots s'employent differemment. En general l'appel ne se dit guere qu'au singulier, & *appellation* se dit au singulier & au plurier : comme, La Cour a mis l'*appellation* au neant ; ce qui n'est pas permis aux Juges inferieurs : & c'est une voye moyenne de prononcer entre le bien & le mal jugé, que le Parlement s'est reservée ; & même Pasquier remarque que cela ne fut permis aux Enquêtes que le 8. Janvier 1422. On dit aussi, Nonobstant oppositions ou *appellations* quelconques. Il y a quelques phrases particulieres où on se sert seulement du mot d'*appel* : comme, Juge d'*appel*, Relief d'*appel*, Fol *appel*, En cas d'*appel*. On a joint cet incident à l'*appel*.

APPELLATION VERBALE, est l'appel qui s'interjette des sentences prononcées à l'Audience ; & elle differe de l'appel des sentences données par écrit sur production des parties : ce qui s'appelle *Procés*. Ce Procureur a conclu sur l'appel joint les *appellations verbales*.

APPELLER. v. act. Nommer quelque chose, la designer. On ne doit pas *appeller* charitable celui qui prête avec interêt. Cet homme est sincere, il *appelle* toutes les choses par leur nom. C'étoit une civilité à Rome d'*appeller* quelcun par son nom ; en France c'est une incivilité.

Que de pleurs vont couler ?
De quel nom sa douleur me va-t-elle appeller? RAC.

APPELLER, signifie aussi, Invoquer. *Appeller* Dieu à son aide, implorer son assistance. *Appeller* ses voisins au secours. *Appeller* un Medecin à son aide.

APPELLER, signifie encore, Obliger quelcun à s'approcher de quelque endroit. *Appeller* les domestiques. Les Barbares furent *appellez* en Italie par la richesse du païs. Les oiseaux & les autres animaux s'*appellent* l'un l'autre par leurs chants, & par leurs cris.

On dit en termes de Chasse, qu'un chien *appelle* en faux, quand il abboye, & clatit où les perdrix ont été, & à la rencontre du frai de perdrix.

APPELLER, se dit figurément en Morale, en parlant des choses muettes qui nous avertissent ou nous excitent à faire quelque chose. Quand l'homme peut s'étourdir sur la mort, il court étourdiment au peril où l'honneur l'*appelle*. ABL. Cette cloche nous *appelle* au Sermon. La trompette *appelle* les soldats au combat.

APPELLER, signifie aussi, Nommer tout haut ceux qui doivent se trouver à quelque montre, ou à quelque exercice, ou à quelque recepte, à quelque comparution. Ce soldat ne s'est point trouvé à la montre quand on *appelloit*. Cet ouvrier n'a point repondu quand on l'a *appellé*. Ce rentier ne s'est point entendu *appeller*, il ne recevra rien aujourd'hui.

APPELLER, signifie aussi, Deffier, provoquer à un combat singulier. Autrefois les braves faisoient vanité de s'*appeller* en duel pour la moindre chose : mais les ordonnances de Louïs XIV. ont reprimé cette barbarie.

APPELLER, signifie quelquefois simplement, Surnommer : ce qui se dit principalement des surnoms qu'on donne aux hommes illustres en guerre, ou en science : comme, Alexandre qu'on *appelle* le Grand. Denis *appellé* le Tyran. Pierre d'Appone qu'on *appelle* le Conciliateur. Jacques Suisser qu'on *appelle* le Calculateur.

APPELLER, signifie aussi, Citer en jugement, en temoignage. On a mis sur la requête, Soit partie *appellée*. On l'a assigné, *appellé* en temoignage. Il a été *appellé* à trois briefs jours. Il à fait *appeller* son garent.

APPELLER, se dit plus particulierement de la citation qui se fait à l'Audience, lorsque la cause doit être plaidée. Laissez moi passer au Barreau, voilà qu'on *appelle* ma cause ; elle a été *appellée* à tour de rolle.

Appeller, signifie aussi, Se pourvoir devant un Juge superieur, quand on pretend qu'on a été mal jugé par un Juge inferieur; reclamer son secours & son autorité, pour reparer l'injustice qu'on pretend avoir été faite. Cet innocent condamné, en *appelle* au tribunal de Dieu. On dit encore au Palais, *Appeller* en adherant, quand on *appelle* d'une seconde sentence renduë par le même Juge en execution de la premiere, au prejudice de l'instance pendante devant le Juge superieur.

On dit figurément, ou en discours familier, quand on reclame contre quelque proposition ou sentence que quelcun a avancée, qu'on en *appelle.* Quand on est condamné par les autres, il ne faut point en *appeller* fierement devant soi-même. Oe. M. Vous pretendez que je suis obligé à vous donner à dîner: j'en *appelle.* Le Medecin croyoit que son malade devoit mourir, mais il en a *appellé.* On ne vous a fait payer que tant de cette marchandise; c'est bon marché, il n'en faut point *appeller.*

Appeller, se dit aussi pour mander, envoyer, querir, prier, convier. Les Ecornifleurs vont dîner & souper chez les gens sans y être *appellez.* Plusieurs ont été *appellez*; mais il y en a eu peu d'élûs.

Appeller, se prend encore pour inspirer, mettre au cœur, porter à faire quelque chose, & se dit particulierement quand il s'agit de Religion. Tous ceux qui embrassent la vie Monastique, n'y sont pas *appellez* de Dieu. Combien de gens se font Ecclesiastiques, sans examiner si Dieu les y *appelle?* C'est la necessité, & non pas Dieu, qui l'a *appellé* à cette profession.

Appeller, signifie aussi, Faire venir, faire comparoître. Dieu l'a *appellé* à rendre compte de ses actions. Dieu *appellera* tous les hommes du monde en jugement.

Appeller, se dit encore pour faire monter, faire parvenir à quelque chose de grand.

Quoi? vous à qui Neron doit le jour qu'il respire,
Qui l'avez appellé *de si loin à l'Empire.* Rac.

Appeller, est aussi un terme de Maître d'Ecole, qui signifie, Nommer les lettres d'un mot, afin de le lire, & de le prononcer. Mais *appeller* en ce sens est peu en usage: on dit *épeller.*

Appeller, se joint aussi avec le pronom personnel, & devient neut. pass. Il s'*appelle* Jean, il s'*appelle* Pierre. Cet oiseau s'*appelle* chardonneret. Cette fleur s'*appelle* tubereuse.

On dit proverbialement, en parlant d'un homme qui ne fait rien de ce qu'on souhaitte, qu'il est comme le chien de Jean de Nivelle, qu'il s'enfuit quand on l'*appelle.* Voyez l'origine de ce proverbe au mot *Jean.* Le peuple dit aussi, Je ne m'enquête, je m'*appelle* la Roche.

Appellé, ée. part. pass. & adj.

APPENDICE. s. m. Terme dogmatique, qui se dit d'une chose qui est dependante, ou comme une suitte necessaire d'une autre. La misere & les douleurs sont les *appendices* de la vie.

On le dit plus ordinairement des Annotations, ou Traitez qu'on met après quelques Ouvrages, qui en contiennent quelques explications, ou quelques suittes ou dependances. Ce n'est pas assez d'avoir lû ce Chapitre, il faut voir l'*Appendice* qui est au bout.

Appendice, en termes de Medecine, se dit de ce qui est en quelque façon detaché d'une autre partie, comme le bout de l'oreille à l'égard de la jouë. Il y a des *appendices* membraneux de diverse figure dans la plupart des parties interieures du corps.

Ce mot vient du Latin *appendix*, qui signifie, *Ce qui est pendu* ou *attaché à quelque chose.*

APPENDRE. v. act. J'*appens*, j'*appendis*, j'ai *appendu*, j'*appendrai.* Pendre, attacher quelque chose dans une Eglise, ou dans un Temple. Il *appendit* à Neptune les depouilles des ennemis. Abl. Vous voyez un homme qui a *appendu* ses chaînes au Temple de la liberté. Sar.

APPENDU, uë. adj. Qui pend, qui est attaché dans quelque Eglise, ou dans quelque Temple. Les depouilles *appenduës* de nos ennemis disent assez quelle a été nôtre victoire.

APPENS. adj. m. Vieux mot qui ne se dit qu'en cette phrase: C'est un *guet appens*, pour dire, un assassinat concerté, & deliberé, fait en guettant son ennemi, & le prenant à son avantage. Voyez Appenser.

Un amoureux dit aussi en se plaignant des yeux d'une belle, qu'elle l'a assassiné, & que c'est un *guet appens.* Les ignorans écrivent *guet à pend.*

APPENSER. v. n. Vieux mot, hors d'usage, qui signifioit, Faire quelque chose après y avoir bien pensé. Il ne nous en reste que son derivé *Guet appens*, Ce qui se fait de propos deliberé.

Ce mot vient du Latin *pensare.*

APPENTIS. s. m. Toit qui est appliqué contre un mur, & qui n'a de pente que d'un côté. On fait des *appentis* à la campagne pour mettre à couvert les charrettes & charruës.

L'Appentis, chez les Charpentiers, se nomme *Comble à potence*, & est composé d'une demi-ferme, qui consiste en un tirant porté sur les murs, sur lequel est assemblé un poinçon, une force, une contrefiche pareillement assemblée dans le corps de la force, & du poinçon. Du Cange derive ce mot de *pentitium.*

APPERCEVABLE. adj. m. & f. Qui peut être apperçû par la vûë. Les petites parties des corps naturels ne sont *appercevables* qu'avec le microscope.

APPERCEVOIR. v. act. J'*apperçoi* ou j'*apperçois*, j'*apperçus*, j'ai *apperçû*, j'*appercevrai.* Decouvrir de loin, reconnoitre. Les Pilotes redoublent leurs soins, quand ils *apperçoivent* & decouvrent la terre. Je vous ay *apperçû* & distingué dans la foule. Les Barbares l'*appercevant* n'oserent approcher. Abl. On *apperçoit*, on decouvre tous les jours de nouveaux astres dans le ciel avec les lunettes. La lumiere s'*apperçoit* de loin. Menage derive ce mot du Latin *percipere*, ou *adpercipere.*

Appercevoir, signifie aussi, Remarquer quelque chose par le moyen de quelque attention, reflexion ou examen; & se dit souvent avec le pronom personnel. On s'*apperçoit* d'une erreur de calcul, quand on compte une seconde fois. On ne s'*apperçoit* pas d'abord qu'un argument est captieux. A la fin cet Heretique s'est *apperçû* de ses erreurs, de son aveuglement. L'amour propre empêche qu'on ne s'*apperçoive* de ses defauts. Combien de gens meurent sans s'*appercevoir* de leur ridicule? Bell. Je m'*apperçûs* trop tard de son artifice. Gom. Les coupeurs de bourse tirent l'argent de la poche sans qu'on s'en *apperçoive.* Cette pente est insensible, on ne s'*apperçoit* pas qu'on descend.

Apperçu, uë. part. pass. & adj.

APPERT. v. impersonnel. Terme de Palais, qui n'est en usage qu'en cette phrase. C'est un fait dont il *appert* par telle piece. Dans les Lettres de Chancelerie le Roi dit toûjours, S'il vous *appert.*

APPERTEMENT. adv. Clairement. On voit *appertement* qu'un tel effet vient d'une telle cause. Ce mot ne feroit pas un bel effet dans un discours poli. Il vient ou d'*aperitur*, ou d'*apertum est.*

APPESANTIR. v. act. Rendre plus pesant, & plus lourd. L'adresse d'un Charpentier de navires, est de choisir des bois qui n'*appesantissent* point un vaisseau.

Appesantir, se dit figurément en Morale. Dieu *appesantit* quelquefois sa main sur les pecheurs; pour dire, il les punit severement.

Appesantir, au figuré se dit aussi de l'esprit; & c'est

c'est le rendre moins vif, moins subtil; lui ôter une partie de son feu & de sa vivacité. Les necessitez de la vie presente *appesantissent* l'esprit, quelque actif & penetrant qu'il soit. Nic.

On le dit aussi avec le pronom personnel. Le corps s'*appesantit* avec l'âge, il fait plus lentement ses fonctions. L'esprit s'*appesantit*, pour dire, se debilite. Cet Auteur charge trop ses descriptions, & *s'appesantit* sur les details. La Bruy.

Appesanti, ie. part. pass. & adj. J'ay les yeux *appesantis*. J'ay la tête *appesantie*.

Ces mots viennent de *pondus*, *poids*.

APPETER. v. act. Terme dogmatique. Desirer. Il ne se dit gueres que des desirs qui viennent des causes naturelles. Les corps graves *appetent* le centre. L'instinct naturel des animaux fait qu'ils n'*appetent* que les choses qui leur sont propres.

Ce mot est fort peu usité. On ne voit gueres que quelques Medecins barbons qui s'en servent. Il vient du Latin *appetere*.

APPETISSANT, ante. adj. Qui reveille l'appetit. Les ragoûts, les grillades sont des mets fort *appetissans*.

Appetissant, ante, se dit aussi au figuré, & signifie qui est desirable, souhaitable. Que vos dens sont amoureuses, & vos levres *appetissantes*? Mol. Un peu de coqueterie repanduë dans les manieres d'une femme, la rend cent fois plus aimable & plus *appetissante*. Com.

Appetissant, est aussi un gerondif du verbe appetisser dans le sens, devenir petit. Il signifie qui s'appetisse, qui devient plus petit. S. Amand a dit d'un fromage:

> *Pourquoy toûjours* s'appetissant
> *De lune devient-il croissant?*

APPETISSEMENT. s. m. Diminution. L'*appetissement* qui paroît dans les objets éloignez, est une espece de phenomene. Per.

APPETISSER. v. act. & neut. Rendre plus petit. Ces tas de grain *appetissent* tous les jours, ils se sechent, les rats en mangent, on en derobe. On a *appetissé* le pain à cause de la cherté du bled. Le Prieur a *appetissé* la portion des Moines. Cette femme avare a fait *appetisser* les trous de son sucrier, comme a dit plaisamment Scaron.

Appetisser, signifie aussi, Tâcher à retrouver son appetit. Voyez si vous pourrez vous *appetisser* sur cette perdrix. Ce mot n'est pas fort en usage.

Appetissé, ée. adj. Qui a desir de manger. Il ne se sent pas bien *appetissé* aujourd'hui. Le mot *appetissé* n'est en usage parmi les honnêtes gens, que pour signifier, qui est devenu plus petit.

APPETIT. s. m. Passion de l'ame qui nous porte à desirer quelque chose; faculté interne, par laquelle l'ame est émuë & affectée en vuë d'un bien qu'elle souhaite, & d'un mal qu'elle apprehende. Les *appetits* charnels, sensuels. En Philosophie on n'admet que deux *appetits*; le concupiscible, qui nous porte à souhaiter & à chercher le bien; & l'irascible, qui nous porte à craindre & à éviter le mal. Le Sage commande à ses *appetits* dereglez.

Appetit, se dit plus particulierement de la faim, du desir de manger. Ce malade a perdu l'*appetit*, il a un *appetit* dereglé. Les salines excitent l'*appetit*. On appelle populairement certaines viandes, de l'*appetit*, comme les harengs saurets, le petit metier, l'échalotte, les raves, &c.

Appetit, se dit aussi au figuré, d'une ardente passion de venir à bout de quelque chose, d'un desir vehement de se satisfaire. Il y avoit je ne sçai quel *appetit* de vengeance à cela. Abl. Commander à la violence de ses *appetits*. Abl. Ses *appetits* n'ont point d'autres bornes que sa fortune. Abl.

On dit adverbialement, A l'*appetit* d'une telle somme cette affaire a manqué, c'est-à-dire, Pour avoir voulu épargner quelque chose, pour ne l'avoir pas fournie.

Appetit, se dit proverbialement en ces phrases. Un chicaneur à toûjours bon *appetit*, pour dire, a grande avidité d'avoir du bien. Ce jeune homme est un cadet de haut *appetit*. C'est un *appetit* de femme grosse, c'est-à-dire, un appetit bisarre, ou d'une personne degoûtée. Changement de corbillon donne *appetit* de pain benit. Vous avez l'*appetit* ouvert de bon matin, pour dire, Vous desirez trop tôt une chose. Il n'est sauce que d'*appetit*, pour dire, que la faim fait trouver bon tout ce que l'on mange; ou que l'*appetit* est la meilleure sauce que l'on puisse avoir. On dit aussi, qu'en mangeant l'*appetit* vient, pour dire, que plus on en a, & plus on en veut avoir. Ce proverbe vient d'Amiot Evêque d'Auxerre, qui ayant dit d'abord au Roi Henri III. que son ambition étoit bornée, & qu'il se contenteroit d'un petit Benefice, qu'on lui donna alors, ne laissa pas de demander l'Evêché d'Auxerre. Et comme le Roi lui reprocha que cela étoit contre ses premiers sentimens, il repondit, Sire l'*appetit* vient en mangeant: ce qui a été dit depuis en toutes sortes d'occasions. Il est demeuré sur son *appetit*, pour dire, Il n'est pas pleinement satisfait, rassasié.

Appetitif, ive. adj. Terme de Morale, qui se dit de la faculté qui est en nous *appetitive*, ou concupiscible.

APPIETRIR. v. n. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Terme de Marchands, qui disent que leur marchandise *s'appietrit*, lorsqu'elle diminuë de valeur, soit parcequ'elle se gâte & se corrompt, soit parceque la mode ou le debit s'en passe, soit parce qu'ils en ont de mauvais restes.

APPLANER. v. act. Terme d'Ouvrier qui fait des couvertures. C'est y faire venir la laine avec des chardons. *Applanez* cette couverture.

APPLANEUR. s. m. L'ouvrier qui avec des chardons fait venir la laine à une couverture.

APPLANIR. v. act. Rendre plain, uni, & de niveau. On a *applani* ce terrain qui étoit inegal & raboteux pour y faire un jardin. Il faut envoyer des pionniers pour *applanir* les chemins, quand la grosse artillerie marche.

Applanir, se dit figurément en choses morales. Les Anciens nous ont *applani* le chemin pour penetrer dans les sciences. Il ne seroit jamais parvenu à cette dignité, si la faveur ne lui en eût *applani* le chemin. La grandeur de leur courage leur *applanissoit* toutes sortes de difficultez. Abl. Il faut *applanir* les inegalitez de ses humeurs. Nic.

Applanir, se dit aussi avec le pronom personnel, & devient neut. pass. Dans le propre, c'est devenir plus plat, plus uni: & dans le figuré, c'est devenir plus aisé, plus facile à entreprendre, à executer. Du côté que les montagnes commencent à *s'applanir*. Toutes ces difficultez *s'applaniront* d'abord.

APPLANISSEMENT. s. m. Action de celui qui applanit. Il lui a été facile de reüssir en cette entreprise, aprés l'*applanissement* de toutes les difficultez, & qu'on a levé tous les obstacles.

APPLANISSEUR. s. m. Ouvrier qui donne une seconde preparation aux draps après leur premiere tonture.

Ces mots viennent du Latin *planus*.

APPLATIR. v. act. Rendre plat, sans rien ôter; presser, comprimer. On *applatit* les metaux à force de les battre.

Ce mot vient du Grec *plateia*, qui signifie, *un espace plat*, *une place publique*.

Applatir, se dit aussi avec le pronom personnel ; & signifie, devenir plat. Les joües s'*applatissent* par la maigreur. Les cheveux s'*applatissent* par la pluye.

APPLAUDIR. v. neut. Battre des mains pour temoigner qu'on approuve quelque chose. Tous les écoliers ont *applaudi* à celui qui a soutenu cette These.

Applaudir, signifie figurément, Loüer quelque action, ou quelque discours. Quand une opinion est nouvelle, tout le monde y *applaudit*. Ce Capitaine a fait en tel endroit une belle action, tout le monde lui a *applaudi*. Le vice des flatteurs, c'est qu'ils *applaudissent* au mal aussi-tôt qu'au bien. Ils ne faisoient que lui *applaudir* des yeux & du visage. Vaug. Ils *applaudissoient* à tous ses divertissemens. Abl. Les hommes n'aiment point à admirer les autres ; ils cherchent eux-mêmes à être goûtez & à être *applaudis*. La Bru. Il n'est pas besoin d'avoir une complaisance fade pour tout ce que disent les autres, ni de leur *applaudir* niaisement. Bel. Tel vous semble *applaudir*, qui vous raille & vous joüe. Boi.

Applaudir, se dit aussi avec le pronom personnel, & signifie s'admirer soi-même, se sçavoir bon gré de ce qu'on a fait, s'en feliciter. Quel supplice d'entendre un fat qui s'*applaudit* d'une pensée usée & triviale ? Bel. Après que le bon Pere s'est *applaudi* lui-même, il juge souverainement des autres. D'Aucour.

Un cœur noble est content de ce qu'il trouve en lui,
Et ne s'applaudit *point des qualitez d'autrui.* Boi.
Vous vous applaudissez *de mon inquietude.* Mol.

Applaudi, ie. part. pass. & adj.

Ce mot vient d'*applaudere*.

APPLAUDISSEMENT. s. m. Approbation qu'on fait par un battement de mains. Il n'y a plus qu'au College où on fasse des *applaudissemens* par des battemens de mains, & où ce mot se puisse dire au propre : mais au figuré on le dit des acclamations, ou des loüanges qui se donnent par plusieurs personnes ensemble. Les Tragedies de Corneille ont eu un *applaudissement* universel. Le Prince a fait son entrée avec de grands *applaudissemens*. Cette valeur indiscrete, & emportée, qui cherche le danger pour le danger même, n'a pour but que les *applaudissemens* des hommes. Bel. Le Sage ne se repait point des *applaudissemens* du vulgaire. Mont.

APPLICABLE. adj. m. & f. Ce qu'on destine, ce qu'on doit appliquer à quelque chose. Dans les deffenses des Lettres de Chancelerie on met toûjours, A peine d'amende *applicable* un tiers à nous, un tiers à l'exposant, & un tiers à l'Hôtel-Dieu. Il faut blanchir & preparer une bordure avant que l'or soit *applicable* dessus.

APPLICATION. s. f. Action par laquelle on applique une chose à une autre en les approchant. *Application* à la question. *Application* d'un coup de poing. *Application* d'une amplâtre. Enseigner, apprendre l'*application* de l'appareil.

Application, se dit au figuré de l'esprit, & signifie attention. Il travaille avec une extrême *application*. La Poësie demande une grande *application* d'esprit. God. On remarque que ceux qui s'appliquent aux mots & aux embellissemens, conçoivent les choses moins fortement, parceque leur esprit n'étant pas capable de cette double *application*, ce premier soin affoiblit la vigueur de leurs pensées. Log. Ces esprits profonds, dont la conduite est le fruit d'une *application* chagrine ou laborieuse, laissent lire sur leur visage l'importance de leurs projets. Le P. de la Rüe. Les Asiatiques fuyoient le travail, jusqu'à l'*application* un peu tenduë au discours. Per. Nous ne considerons qu'avec degoût, & sans beaucoup d'*application*, les idées abstraites de l'entendement. Mal. L'*application* continuelle des Sçavans à la lecture, les rend distraits, & les enfonce en eux-mêmes. Bel.

Application, se dit aussi d'une personne qui ajuste, qui accommode, qui fait quadrer une chose à son sujet. L'*application* de l'apologue me semble dangereuse. Voit.

Application, signifie aussi la destination d'une chose à son usage. On a fait l'*application* des sommes d'argent qu'il a laissées par son testament.

APPLIQUE. s. f. Ouvrage par lequel on applique, on enchasse quelque chose sur une autre, comme sont les ouvrages de rapport & de marqueterie, de damasquinure.

En Orfevrerie on appelle, Piece d'*applique*, tout ce qui s'assemble, soit par charnieres, coulisses, goupilles, vis, écroües, agraffes, cliquets, crampons, boucles, clous ou rivures.

APPLIQUER. v. act. Attacher, poser, mettre une chose sur une autre. Il y a plusieurs manieres d'*appliquer* : comme, celle d'attacher avec des liens, *Appliquer* un homme au carcan, à la question : ou avec quelque matiere gluante, *Appliquer* une affiche à une porte, une emplâtre sur une playe, de l'or sur une bordure : ou avec des chevilles & ferremens, *Appliquer* des moulures sur une menuiserie : ou avec de simples filets, *Appliquer* une broderie sur un habit, &c.

Appliquer, se dit aussi de ce qui se fait par un simple attouchement passager. *Appliquer* des ventouses, des sangsuës, des cauteres. *Appliquer* un soufflet, un coup de pied, des coups de baton. Il faut *appliquer* l'agent avec le patient pour produire quelque effet.

Appliquer, se dit aussi en parlant de la destination, de l'emploi qu'on fait de quelque chose. Un bon Juge *applique* toutes les amendes au pain des prisonniers.

Appliquer, signifie quelquefois, Approprier à un autre ou à soi-même ; donner à quelcun, ou prendre pour soi. Il se moquoit du pere, & lui *appliquoit* ces paroles. Pasc. Cet homme s'*applique* bien des choses qui ne lui conviennent gueres. Un avare ne s'*applique* jamais ce qu'on dit en general contre l'avarice. Cet homme est ombrageux, il s'est *appliqué* une histoire qui ne le regardoit point.

Appliquer, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il a fort bien *appliqué* cette histoire, cet exemple, ce passage, cette autorité. Il faut *appliquer* son esprit à la recherche de la verité. Port-R. Les hommes n'aimant gueres qu'eux-mêmes, ne souffrent qu'avec impatience qu'un autre les *applique* à soi, & veuille qu'on le regarde avec estime. Log.

Appliquer, se dit aussi en matieres de pieté, & signifie, Donner, procurer, conferer. Les instrumens de la Nouvelle Alliance, sont des instrumens du St. Esprit qui servent à nous *appliquer* la grace. Bossuet.

Appliquer, s'employe aussi souvent avec le pronom personnel, & sur tout parmi les Chirurgiens ; & signifie, Se poser, se mettre. Les bandes & les compresses s'*appliquent* mieux étant mouillées.

Appliquer, avec le pronom personnel, se dit aussi au figuré de l'esprit, & des facultez de l'ame, & signifie, S'attacher, se donner tout entier à une chose ; auquel sens il regit toûjours le nom qui suit au datif, & le verbe à l'infinitif avec la particule *à*. S'*appliquer* à la lecture des bons livres. Il s'*applique* à la Geometrie. J'aimerois mieux qu'on s'*appliquât* à quelque chose qui ne fut pas tout-à-fait bon, que de ne s'*appliquer* à rien. Mle. Sc. Il ne s'*applique* qu'à medire. Il y a des gens d'une delicatesse si chagrine, qui ne s'*appliquent* qu'à chercher les defauts des autres pour le plaisir de les critiquer. Bel. On dit absolument d'un homme qu'il s'*applique* ; pour dire, qu'il travaille, qu'il s'attache fortement à sa profession, ou à quelque ouvrage.

Ap-

Appliqué, ée. part. paſſ. & adj. On appelle abſolument, un homme *appliqué*, celui qui eſt fort attaché à l'étude d'une ſcience, à une profeſſion.

Ces mots viennent du Latin *applicare*.

APPOINTEMENT. ſ. m. Gages, penſion qu'un Grand Seigneur donne pour retenir d'honnêtes gens à ſon ſervice. Le Roi donne de grands *appointemens* aux Officiers qui le ſervent. Il y a cette difference entre gages, & *appointemens*, que les gages ſont certains & ordinaires, attribuez aux Officiers par Edits & Patentes, & ſe payent par les Treſoriers ordinaires; au lieu que les *appointemens* ſont des penſions, ou gratifications annuelles que le Roi accorde par Brevet pour un temps incertain, & ſe payent au Treſor Royal. Dans les maiſons ordinaires, comme le mot d'*appointement* eſt plus honnête, on le dit des hauts Officiers, comme Intendans & Secretaires; & gages ſe dit des moindres domeſtiques.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme a été chargé d'*appointement*; pour dire, qu'il a été bien battu: par une mechante alluſion avec les poings qui ſervent à le frapper.

Appointement, en termes du Palais, ſe dit des reglemens ou jugemens qui établiſſent la conteſtation des parties, où l'on redige leurs qualitez, & les concluſions des demandes ſur leſquelles ſeulement les parties doivent écrire, & produire, & les Juges prononcer. L'*appointement* eſt ce qui fait la conteſtation en cauſe, après lequel on ne peut decliner, ni évoquer. Les Juges ne peuvent prononcer que ſur ce qui eſt compris dans les *appointemens*. Il y a pluſieurs ſortes d'*appointemens*. Le premier eſt un *appointement* en droit, qu'on donne en premiere inſtance, quand les parties ont fait quelque demande où il s'agit du droit. Le ſecond eſt l'*appointement* en faits contraires, quand il ne s'agit que de faits qu'il eſt permis à chacun de verifier. Le troiſiéme à écrire & produire, & donner cauſes d'appel, comme quand on appointe une cauſe ſur le rôlle à la Grande Chambre. L'*appointement* au Conſeil étoit autrefois une eſpece de delai que les Juges donnoient aux parties pour inſtruire plus parfaitement le procés, & pour prendre conſeil des Avocats: d'où vient que dans pluſieurs Provinces les Juges ſubalternes qui ne peuvent juger ſur les plaidoyers faits en la cauſe, mettent encore dans leurs *appointemens*, que les parties corrigeront & remettront. Le quatriéme à ouïr droit en matiere criminelle après le recollement & la confrontation. On dit auſſi, un *appointement* en droit & joint, quand on forme incidemment quelques demandes qui ſont appointées & jointes au procés. Il y a auſſi des *appointemens* à mettre en matieres ſommaires, & proviſoires, qui obligent à mettre & produire les pieces dans trois jours par devant un Rapporteur nommé.

On appelle auſſi *Appointemens*, les jugemens en forme d'arrêt tout dreſſez, qu'on fait recevoir à l'Audience pour les autoriſer quand les parties en ſont d'accord, ou quand elles ont été renvoyées au parquet pour les juger, ou par devant des anciens Avocats. En ce cas les Procureurs paſſent entre eux les *appointemens*: ou le Procureur qui reſiſte eſt ſommé de comparoir à l'Audience pour voir recevoir l'*appointement*.

APPOINTER. v. act. Terme de Palais. Prononcer un appointement. Quand les Juges veulent favoriſer une mechante cauſe, ils ſont d'avis de l'*appointer*, au lieu de la juger. Dans les appointemens volontaires le diſpoſitif porte, *Appointé*, & ouï ſur ce le Procureur General du Roi: & on appelle ces Arrêts, *Arrêts d'Appointé*.

Du Cange derive ce mot de *appunctare*, qui ſignifioit non ſeulement, Terminer & vuider une affaire, mais auſſi, la mettre en état de juger & de l'inſtruire, enſorte que les faits & les demandes fuſſent certaines.

Appointer, ſignifie auſſi, Donner des gages, des appointemens. Cet Officier eſt *appointé* de mille écus par an; il reçoit mille écus du Roi pour ſon ſervice.

On dit proverbialement, que des gens ſont toûjours *appointez* contraires, quand ils ſe contrediſent toûjours, lorsqu'ils ont de differentes opinions, & de differens interêts.

Appointer. Terme de Corroyeur. C'eſt fouler un cuir pour la derniere fois, & le tenir prêt à mettre en ſuif. *Appointer* une vache.

Appointer. Terme de Tapiſſier. C'eſt plier un matelas en deux, & y coudre vers chaque bout, deux ou trois pointes pour l'arrêter. *Appointez* ce matelas, & l'emportez.

Appointé, ée. part. paſſ. & adj.

On appelle à la guerre, des ſoldats *appointez*, ceux qui ont une plus haute paye que les ſoldats ordinaires, pour être anciens dans le ſervice. Il y a eu auſſi des Officiers *appointez*, qui avoient quelques gratifications du Roi, même hors du ſervice. Mais ces choſes changent ſouvent, & ſont maintenant peu en uſage.

Ce mot vient de ce qu'autrefois on diſoit, *Appointer* un ſoldat; pour dire, le mettre au rang de ceux qui devoient faire la pointe en quelque aſſaut, ou occaſion perilleuſe.

Appointé, en termes de Blaſon, ſe dit des pieces qui ſe touchent par les pointes, comme deux chevrons oppoſez, des épées, des fleches, & autres pieces ſemblables miſes en pairle, peuvent être *appointées* en cœur.

APPOINTEUR. ſ. m. ſe dit odieuſement de ces Juges extraordinaires qui ne viennent à l'Audience que rarement, & pour faire appointer la cauſe d'une partie qu'ils veulent favoriſer, en cas qu'elle baſte mal. Durant qu'il ne falloit que quatre *Appointeurs* pour empêcher le jugement d'une cauſe, ces gens étoient fort dangereux.

Appointeur, ſe dit quelquefois de ces gens qui s'empreſſent à faire toutes ſortes d'accommodemens. Rabelais fait une agreable hiſtoire des *Appointeurs* de procés, Perrin Dandin, & Thenot Dandin.

APPORT. ſ. m. Lieu public, eſpece de marché où on apporte des marchandiſes pour vendre. A Paris il y a deux *Apports*; l'*Apport* Baudouyer vers St. Gervais; & l'*Apport* de Paris au Grand Châtelet. Le peuple par corruption les appelle *Porte Baudets*, & *Porte de Paris*. A la campagne on appelle *Apport*, le concours du peuple, ou des Marchands qui viennent de quelques lieuës à la ronde à la fête d'un Patron de village.

APPORTAGE. ſ. m. Peine & ſalaire de celui qui apporte quelque fardeau. Les cotrets de l'Ecole valent 7. l. 10. ſ. le cent; mais il faut outre cela payer l'*apportage*.

APPORTER. v. act. Prendre une choſe dans un lieu pour la mettre dans un autre. *Apportez* ici ce paquet. *Apportez* moi cette bouteille.

Apporter, ſe dit auſſi des choſes qu'on amene, que l'on conduit. Ce vaiſſeau a *apporté* des Indes pluſieurs marchandiſes. Les Couriers *apportent* des lettres. Les torrens *apportent* beaucoup de ſable & de fange dans les vallées.

Apporter, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie I. venir dire: On nous *apporta* hier les nouvelles de la perte de la bataille. II. Alleguer: *Apportera*-t-il ſon âge pour excuſe? *Apporter* de mauvaiſes raiſons pour ſe deffendre. Abl. Cet Avocat a *apporté* pluſieurs loix & autoritez pour la deffenſe de ſa cauſe. Il ſignifie III. être la cauſe de quelque choſe: Cette priſe *apportera* de la honte aux vainqueurs. Id. Ce remede *apporte* du ſoulagement. Les diſſentions publiques *apportent* de grands malheurs. Verres a *apporté* bien des maux à la Sicile. Cette affaire ne lui a *apporté* aucun profit. Cette loi a *apporté* beaucoup d'inconveniens qu'on

qu'on n'avoit pas prevus. Il faut tâcher de regagner dans la vieilleſſe, par un merite ſolide, ce que l'on perd par le degoût que l'âge *apporte*. S. Evr.

N'attendez pas toûjours que du beſoin preſſé,
Vôtre ami vous apporte *un air embaraſſé.*

On dit proverbialement, Bien venu celui qui *apporte*, on ſous-entend, des preſens.

Ces mots viennent du Latin *portare*, *apportare*.

APPOSER. v. act. Terme de Pratique. Appliquer une choſe ſur une autre. Un Commiſſaire n'eſt point pareſſeux, quand il faut *appoſer* un ſcêllé en quelque lieu. Dans les Provinces, ce ſont les Juges qui *appoſent* eux-mêmes le ſcêllé. Le Procureur du Roi peut faire *appoſer* le ſcêllé ſur les biens d'une perſonne morte, pour la conſervation des droits des heritiers mineurs, ou abſens. Les creanciers d'un debiteur abſent, ou d'un banqueroutier, peuvent faire *appoſer* le ſcêllé chez lui. Pour faire une ſaiſie reelle, il faut *appoſer* des brandons & panonceaux. Une adjudication ſeroit nulle, ſi on n'avoit *appoſé* des affiches aux lieux neceſſaires. On *appoſe* des ſauvegardes ſur les portes des maiſons. Il faut *appoſer* une peine dans le compromis, afin que la ſentence arbitrale s'execute.

Apposé, ée. part. paſſ. & adj.

APPOSITION. ſ. f. Action d'appoſer une choſe ſur une autre. Le ſcêllé ſe fait par l'*appoſition* d'un ſceau public ſur les coffres & ſerrures d'une maiſon. On ferme les Lettres par l'*appoſition* du cachet. On dit auſſi, l'*appoſition* des affiches, des écriteaux, &c.

Apposition, ſe dit auſſi en Phyſique des corps qui prennent leur accroiſſement par la jonction des parties voiſines. La plupart des mineraux ſe font par *appoſition* des parties, qui ſe joignent, & s'attachent enſemble.

Ces mots viennent du Latin *apponere*.

APPRECIATEUR. ſ. m. Celui qui met le prix legitime aux choſes. On a ordonné que cette maiſon ſeroit eſtimée, & miſe à prix par des experts & *appreciateurs*.

APPRECIATION. ſ. f. Eſtimation faite par experts de quelque choſe, lorſqu'ils en declarent le veritable prix. On ne le dit gueres que des grains, denrées, ou choſes mobiliaires. On condamne les debiteurs à payer les choſes duës en eſpece, ſinon la juſte valeur ſuivant l'*appreciation* qui en ſera faite par experts.

APPRECIER. v. act. Eſtimer & mettre un prix à une choſe qu'on ne peut payer, ou repreſenter en eſpece. On *apprecie* les grains des redevances ſeigneuriales ou ſur le prix des trois dernieres années, ou ſur le pied de ce qu'ils ont valu au jour de marché le plus proche du terme de l'écheance, ſuivant les extraits qu'on en trouve aux Greffes des Juſtices des lieux.

Apprecié, ée. part. paſſ. & adj. Prendre les choſes ſur le pied qu'elles ont été *appreciées*.

Ces mots viennent d'*appreciare*. Quelques-uns les font venir de l'Italien *apprezzar*.

APPREHENDER. v. act. Craindre. Ce mot ſe conſtruit de pluſieurs manieres. I. Il veut tous les noms qui ſuivent à l'accuſatif, ainſi que tous les autres verbes actifs: Un brave homme ne doit point *apprehender* la mort. On doit *apprehender* la pauvreté, comme quelque choſe d'affreux. Il *apprehendoit* une paix fourrée. II. Il veut quelquefois la particule *de* & le verbe qui ſuit à l'infinitif: On doit ſur toutes choſes *apprehender* d'offenſer Dieu. Les mondains & les voluptueux *apprehendent* extremement de mourir. III. Il veut quelquefois la particule *que*, & le verbe qui ſuit au ſubjonctif: J'*apprehende* que quelcun ne vous dreſſe des embuches. Vos amis *apprehendent* que vous ne vous perdiez vous-même. Nous devons *apprehender* que la mort ne nous ſurprenne. IV. Il veut quelquefois la prepoſition *pour*: J'*apprehende* pour ſa vie, pour ſa liberté, pour ſon ſalut. Dans un ſi grand malheur chacun *apprehenda* pour ſoi. Il n'*apprehendoit* rien ni pour lui, ni pour ſa Legion.

Ce mot vient du Latin *apprehendere*.

Apprehender, en termes de Palais, ſignifie, Prendre, ſaiſir. Un tel ſera pris & *apprehendé* au corps, & conſtitué priſonnier.

Apprehendé, ée. part.

APPREHENSIF, ive. adj. Timide, qui craint ce qui n'eſt gueres à craindre. Il eſt tellement *apprehenſif*, que la moindre difficulté d'une affaire lui fait peur, l'empêche de l'entreprendre.

APPREHENSION. ſ. f. Crainte, peur violente. Il a grande *apprehenſion* du tonnerre. Mon ſerieux, & mon embaras marquoient aſſez l'extrême *apprehenſion* que j'avois d'elle & de ſon merite. Le Ch. d'H. Dieu ne nous menace de ſes châtimens, que pour nous retenir dans de juſtes *apprehenſions*, & nous empêcher de tomber dans le relâchement. M. de M.

On le dit au Palais dans des procés verbaux. Et attendu que nous n'avons pû faire l'*apprehenſion* de ſa perſonne, qui nous étoit ordonnée.

En termes de Logique, il ſignifie la premiere idée que l'eſprit ſe forme de quelque choſe, avec abſtraction de toutes ſes qualitez particulieres. La premiere operation de l'entendement eſt l'*apprehenſion*.

APPRENDRE. v. act. Enſeigner, inſtruire; donner à quelcun des connoiſſances qu'il n'avoit pas; montrer; faire connoître. Il y a des Maîtres qui *apprennent* la Danſe, la Muſique, les Langues, les Arts à leurs écoliers & à leurs apprentifs. On n'*apprend* pas aux hommes à être honnêtes gens, & on leur *apprend* tout le reſte. Pasc. Cela vous *apprendra* à vous fier à vos alliez. Abl.

Ce mot vient du Latin *apprehendere*.

Apprendre, ſignifie auſſi, Etre enſeigné, étudier; acquerir de nouvelles lumieres par ſon eſprit & par ſon adreſſe. Cet enfant *apprend* à écrire, à jouër du luth, à danſer. Il *apprend* la Geometrie, l'Algebre, &c. Il a *appris* par cœur toute l'Eneïde. Sa fortune fait qu'il ſçait ce qu'il n'a jamais *appris*. Gomb. Comme l'homme eſt né pour la ſocieté, la plus utile de toutes les ſciences, eſt celle qui *apprend* à vivre. Bel.

On dit par maniere de menace à celui qui a fait quelque faute, Je lui *apprendrai* ſon metier, Je lui *apprendrai* à vivre. Je lui *apprendrai* que je ne porte pas une épée inutilement. *Apprenez* à qui vous vous jouëz.

Apprendre, ſignifie auſſi, Etre informé de quelque choſe. J'ay *appris* de ſes nouvelles; pour dire, J'ay decouvert ſes ſecrets. *Apprenez* moi vôtre logis. Sa preſence vous fit voir quelque choſe de plus merveilleux que tout ce qu'un bruit confus, & la voix de tant de nations avoit pû vous *apprendre*. Pa.

Apprenez, *que ſuivi d'un nom ſi glorieux,*
Par tout de l'Univers j'attacherai les yeux. Rac.

Apprendre, ſe dit auſſi pour, Penetrer, decouvrir, deviner, prevoir. Pluſieurs croyent que par les figures de la Geomance, on peut *apprendre* le bon ou le mauvais ſuccés d'une entrepriſe. *Apprendre* par les ſacrifices le ſuccés des affaires. Vaug.

Apprendre, ſignifie encore, Se mettre quelque choſe bien avant dans l'eſprit & dans la memoire, afin d'y faire une ſerieuſe attention. *Apprenez* que vous devez aimer Dieu ſur toutes choſes. *Apprenez* de moi que je ſuis debonnaire, diſoit le Fils de Dieu.

Apprendre, ſe dit auſſi pour, Se diſpoſer à quelque choſe, prendre une bonne reſolution de la faire, s'y accoutumer. *Apprenez* à uſer comme il faut de vôtre fortune. *Apprenez* à ne point abuſer des talens que Dieu vous a donnez. *Apprenez* à vous endurcir au travail.

On dit proverbialement, Il fait bon vivre, & ne rien ſçavoir, on *apprend* toûjours. On dit auſſi, que les bêtes nous

nous *apprennent* à vivre, quand leur exemple nous donne quelques instructions morales.

Appris, ise. part. pass. & adj. On dit, qu'un jeune homme est bien *appris*, lorsqu'il sçait bien toutes les regles de la civilité & de la bienseance, & qu'il les pratique.

APPRENTIF, ou APPRENTI. s. m. Celui qui est novice dans les arts & les sciences. Ce sont les demi-sçavans, & les *apprentifs*, qui sont les plus hardis à parler, & à juger de ce qu'il y a de plus profond dans les sciences.

Apprentif, se dit plus precisément de ceux qui apprennent les arts mechaniques chez les Maîtres. Les Artisans ne sçauroient tenir qu'un *apprentif*. Il faut obliger les *apprentifs* de servir un certain temps.

Apprentif, se dit aussi au figuré. Il signifie, qui n'est point habile, point adroit, point accoutumé. Il n'étoit point *apprentif* à manier les armes. Vaug. Le soldat *apprentif* dans les fortunes de la mer, trouble l'art des matelots par un service inutile. Abl.

APPRENTISSAGE. s. m. L'étude que font les novices d'un art, ou d'une science. Si les vers de cet Auteur ne sont pas trop bons, il faut l'excuser; c'est son *apprentissage*. Il est dangereux qu'un Chirurgien, ou un Medecin fasse son *apprentissage* sur nous.

Apprentissage, se dit aussi du temps que les apprentifs artisans doivent être chez les Maîtres. On ne reçoit point de Maître par chef-d'œuvres, qui ne justifie d'avoir bien fait son *apprentissage*. Les Brevets d'*apprentissage* doivent être enregîtrez dans le Regître de la Communauté.

Apprentissage, se dit aussi au figuré, & signifie le commencement d'un exercice. Vous eussiez fait sur moi l'*apprentissage* d'une impitoyable vertu. Voit. Comme le Prince étoit né pour la guerre, il ne lui fallut point d'*apprentissage* pour le former. Bourd.

Voudrois tu qu'à mon âge,
Je fisse de l'amour le vil apprentissage? Rac.

Apprentissage, en termes de Fauconnerie, se dit aussi de la leçon que donnent les parons ou les vieux faucons à leurs petits pour voler & prendre le gibier pendant tout le mois de Mai, qui les instruisent à se brancher, à se soutenir à fil du vent, à se pendre en lampe, &c.

APPRENTISSE. s. f. Le peuple dit *Apprentie*. C'est une fille qu'on met en metier. Voilà une jolie *apprentisse*. Cette *apprentisse* s'est obligée pour plusieurs années.

Apprentisse. C'est, selon Columelle, ainsi qu'on appelle une jeune chienne qui a mis bas pour la premiere fois.

APPREST, ou APPRET. s. m. Ce qu'on prepare pour quelque ceremonie, rejouïssance, ou festin. On fait de grands *apprêts* & preparatifs pour l'entrée du Roi. On fait des *apprêts* à Versailles pour un grand regal, un grand festin. On dit que rien n'approcha jamais des magnifiques *apprêts* que l'on fait cette année 1697. pour les noces du Duc de Bourgogne & de la Princesse de Savoye.

Des plus riches habits les apprêts *éclatans.*
Reparent foiblement les injures du tems. Corn.

Apprest, se dit chez les Artisans, & sur tout chez les Chapeliers, de la lie, des gommes, & autres drogues qu'ils mettent dans leurs chapeaux. Quand ils veulent bien vanter un chapeau, ils disent qu'il n'y a gueres d'*apprêt*.

Apprest, se dit aussi chez les Vitriers, de la couleur qu'on met sur le verre. Sçavoir l'*apprêt* des couleurs, c'est sçavoir colorier sur le verre.

APPRESTE, ou APPRETE. s. f. Petits morceaux de pain menus & taillez en long qu'on prepare pour manger des œufs, pour mettre dans des sausses, & des plats de legumes.

APPRESTER, ou APPRETER. v. act. Preparer les choses necessaires pour ce qu'on a dessein de faire bientôt. Cet homme s'*apprête* à partir. Cette armée s'*apprête* pour combattre. On dit dans l'Exercice, Soldats, *apprêtez* vous, preparez vous à tirer. Ce Comedien s'*apprête*, s'habille pour jouër. Une foule de malcontens s'*apprête* à le tourmenter. Abl.

Apprester, se dit particulierement en parlant de la fonction des Officiers de bouche. Cet Officier *apprête* bien les viandes; je lui ay dit qu'il nous *apprêtât* à manger.

Apprester, se dit en choses spirituelles & morales. Dieu *apprête* à ses Elûs la recompense de leurs œuvres. Un Precepteur doit *apprêter* à ses écoliers les choses toutes digerées. Aujourd'huy l'on n'*apprête* pas si bien les loüanges, qu'autrefois. Font. Sa delicatesse est fatiguée de beaucoup d'éloges mal-*apprêtez*. Bens.

On dit proverbialement d'un ridicule, qu'il a *apprêté* à rire à toute la compagnie. On appelle aussi un goinfre, un faineant, un mangeur de viandes *apprêtées*.

Apprester. Terme de Chapelier. C'est mettre de l'apprêt à un chapeau pour lui donner plus de force, & le rendre plus ferme.

Apprester, est aussi un Terme de Bonnetier, qui signifie, Rendre la marchandise plus ferme & plus belle en y mettant de l'*apprêt*.

APPRESTEUR. s. m. Ouvrier qui peint sur le verre.

APPRETADOR. s. m. Ornement que les femmes mettent sur leurs têtes, fait d'une chaîne de diamans, d'un filet de perles, ou autres choses semblables pour se coëffer, & serrer leurs cheveux. Ce mot est purement Espagnol, & vient de *apretar*, qui signifie, *serrer*.

APPRIVOISER. v. act. Adoucir le naturel sauvage; rendre doux & traitable. Il n'y a gueres d'animal si farouche qu'on ne puisse *apprivoiser*. On dit que le sanglier, le castor, la chauvesouris, l'hirondelle ne s'*apprivoisent* jamais. Les Carthaginois envoyerent en exil Hannon, pour avoir eu l'industrie d'*apprivoiser* un lion: apprehendant que celui qui *apprivoisoit* si bien les bêtes les plus farouches, ne captivât les inclinations du peuple, & ne s'emparât de la Tyrannie.

Apprivoiser, avec le pronom personnel, signifie, Se rendre familier avec quelcun; s'accoutumer, s'adoucir. Il est dangereux de se trop *apprivoiser* avec les Princes. Les écornifleurs s'*apprivoisent* bientôt dans les maisons où l'on dîne. Ce Pedant est d'une humeur farouche, on ne le peut *apprivoiser*. On s'est *apprivoisé* à ce mot. Vaug. La coutume fait que l'on s'*apprivoise* jusqu'aux maux. Abl. Il n'y a point de montre avec lequel on ne s'*apprivoise* peu-à-peu. Je tâche de m'*apprivoiser* avec la mort. Ces gens si fiers, qui ne s'*apprivoisent* avec personne, sont en danger de s'ennuyer beaucoup. Cail. L'habitude nous *apprivoise* à tout. La Br. J'admire ceux qui sçavent s'*apprivoiser*, & se divertir avec tout le monde. Mont. La perfidie s'*apprivoise* par les bienfaits. Vaug.

On dit par reproche à un homme qui prend quelques libertez, sur tout avec les femmes, Vous vous *apprivoisez* bientôt.

Apprivoisé, ée. part. pass. & adj. Regnier a dit:
Ja tout *apprivoisé* je mangeois sur le poing.

APPRIVOISEMENT. s. m. Action par laquelle on apprivoise. L'*apprivoisement* des bêtes les plus feroces s'est fait par l'industrie des hommes. Ce mot n'est pas fort en usage.

Ces mots viennent du Latin *privatus*.

APPROBATEUR. s. m. Celui qui donne son approbation. Il n'y a point de si bon livre qui n'ait ses censeurs, ni de si mechant qui n'ait ses *approbateurs*.

Il y a tant de duppes dans le monde, qu'on peut avoir des *approbateurs* sans avoir un veritable merite. BELL. Le plus mauvais plaisant a ses *approbateurs*. BOI.

APPROBATIF, IVE. adj. Qui temoigne de l'approbation. Une douce inclination de tête est un geste *approbatif*. Ce mot ne se peut dire qu'en riant.

APPROBATION. s. f. Temoignage qu'on donne de l'estime qu'on fait d'une chose, & de sa bonté. La vertu de ce Prelat a une *approbation* universelle. On ne permet pas d'imprimer un livre de Theologie sans *approbation* des Docteurs. Nous écoutons avec une *approbation* froide & tranquille, ces innocentes victoires que nous remportons sur nos passions. DISC. D'EL. Il y a des gens qui prennent pour *approbation* la flateuse complaisance, & le respect qu'on a pour eux. FL. Mandier l'*approbation* de ses amis pour quelque Ouvrage. SCAR.

APPROBATRICE. s. f. Celle qui approuve, qui donne son approbation. Ce mot n'est pas encore bien établi; mais on ne doute pas qu'il ne s'établisse. C'est assez que je vous aye pour mon *approbatrice*.

APPROCHANT, ANTE. Participe adj. Qui approche de quelque lieu. Ce mot ne paroît pas usité en ce sens.

APPROCHANT, ANTE. adj. Qui approche, qui a du raport & de la ressemblance. Son stile est fort *approchant* de celui des Anciens. Il y a des mensonges fort *approchans* de la verité. Cette couleur est fort *approchante* de celle-là. VAUG. La condition la plus *approchante* de la liberté.

APPROCHANT, est aussi une sorte de preposition qui se construit avec la particule *de* quand un nom suit, & signifie, à-peu-près, environ. Je veux avoir *approchant* de mille écus de cette tapisserie. Il est *approchant* de huit heures, de midi.

APPROCHANT, est aussi quelquefois adverbe, & signifie la même chose. Je ne lui ai point dit cela, ni rien d'*approchant*. Il y a dix mille hommes en cette armée, ou *approchant*.

APPROCHE. s. f. Action par laquelle une chose est renduë proche ou voisine d'une autre. Les hirondelles sentent l'*approche* de l'hiver. Un vieillard craint les *approches* de la mort.

APPROCHES, au pluriel, se dit en termes de guerre, de tous les travaux qui se font pour s'avancer vers une place qu'on attaque, & de l'attaque même, comme tranchées, mines, sappes, logemens, &c. On appelle les tranchées, Lignes d'*approches*. Les assiegez font quelquefois des contre-*approches*, pour interrompre les *approches* des assiegeans. Malherbe a dit en parlant de la guerre des Geans: Dejà de tous côtez s'avançoient les *approches*.

APPROCHES, se dit figurément en choses morales. Il y a apparence que l'accommodement reüssira; chacun fait des *approches* de son côté, & se relâche de ses pretentions. Il se dit aussi en termes de galanterie, d'amour, & d'amitié. C'est par la complaisance que l'amour fait les *approches* d'un cœur. LA SUZE.

APPROCHER. v. act. & n. Mettre une chose auprès d'une autre, la rendre moins éloignée qu'elle n'étoit. *Approchez* ce siege. *Approchez* la lumiere. Il ne se faut *approcher* des autels qu'avec respect.

Ce mot vient de *appropriare*, qui se trouve dans l'Exode. MEN.

APPROCHER, signifie aussi, Venir, arriver. JESUS-CHRIST a dit que le Royaume de Dieu *approche*, que le jour du Jugement *approche*. L'heure de nôtre mort *approche* sans cesse. Les plus fermes ne voyent point *approcher* la mort avec indifference. LA ROCH.

APPROCHER, signifie aussi, Aborder, trouver de l'accés. Ce President est si fantasque, qu'on ne sçauroit l'*approcher*. On ne vit jamais sur le front du Prince, ces nuages de chagrin, qui écartent, & qui intimident tous ceux qui voudroient *approcher*. LE P. GAIL. Le temps de la jeunesse est presque le seul où la verité *approche* des Princes avec quelque liberté. NIC. On dit aussi le bled est si cher au marché, qu'on n'en sçauroit *approcher*. On dit aussi en termes de guerre, qu'on ne sçauroit *approcher* d'une place, qu'il y a des marais, des rivieres qui la couvrent.

APPROCHER. Ce verbe est toujours actif, quand il signifie, Etre en faveur auprès des personnes de qualité; avoir un libre accès auprès d'elles; avoir l'honneur d'être dans leur confidence. *Approcher* la personne du Roi. VAUG. Elle a le bonheur d'*approcher* Madame, & d'en obtenir beaucoup de graces. Il *approche* l'oreille du Prince. VAUG.

APPROCHER, se dit au figuré pour venir bien près; atteindre presqu'au but que l'on se propose; être presque semblable; avoir quelque convenance, quelque rapport, quelque parité. Il n'a pas trouvé le mot de l'énigme, mais il en a fort *approché*. Si ce Traducteur n'a pas égalé son original, il en a fort *approché*. Cela *approche* fort de la verité. Un Poëte *approche* fort de l'Orateur. L'amour *approche* de la folie. On dit même *approcher* de fort loin, quoyque ces termes d'*approcher* & de *loin* semblent contradictoires. Tant s'en faut qu'il ait atteint la perfection de son original, il n'en a *approché* que de fort loin.

En termes de Sculpture on dit, *Approcher* à la pointe, au ciseau, lorsqu'après avoir degrossi le bloc de marbre, on se sert d'outils plus deliez pour achever la figure.

APPROCHER, en termes de Monnoye, se dit lorsque l'on ajuste les flancs ou carreaux, pour les rendre du poids qu'ils doivent avoir: ce qui se dit particulierement de ce qu'on en ôte d'abord, ou la premiere fois qu'on y touche.

APPROCHER, se dit figurément en Morale, pour dire, Se relâcher, être moins difficile à s'accorder. Les amis communs de ces deux parties les ont fait *approcher*; ils les ont fait relâcher chacune de son côté.

APPROCHER, se dit aussi avec le pronom personnel, & devient par là tantôt reciproque, & tantôt neutre passif. Les hommes ont tant de peine à s'*approcher*, & sont si épineux sur leurs interêts, que je ne sçai comment ils peuvent s'accorder sur quelque chose. LA BRUY. On sent dejà que le soleil s'*approche* & revient à nous. Ne t'*approche* jamais de qui peut t'éclypser. AMELOT.

APPROCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ces mots viennent de la preposition *prope*.

APPROFONDIR. v. act. Rendre plus profond, creuser plus avant. Il faut encore *approfondir* le puits de cette mine. Il faut *approfondir* ce fossé, ces tranchées. Il est fort peu usité en ce sens. Creuser est le veritable mot.

APPROFONDIR, se dit figurément en Morale; pour dire, Examiner à fond, tâcher de penetrer dans la connoissance d'une chose. Il faut étudier les Auteurs qui ont *approfondi* les matieres, qui ont penetré jusqu'au fonds des sciences. Plus on *approfondit* les mysteres de la Religion, & moins on y penetre. Il ne faut pas toûjours *approfondir* les choses. PASC. Il y a des esprits qui éblouïssent & qu'on n'estime que parcequ'on ne les *approfondit* pas. LA BRUY.

APPROFONDIR, signifie aussi, Rechercher exactement. Si on *approfondit* le procés de cet accusé, il est perdu, c'est-à-dire, si on fait une exacte recherche de sa vie.

APPROFONDISSEMENT. s. m. Action par laquelle on approfondit. On a travaillé tant de jours à l'*approfondissement* de ces fossez. Ce mot n'est gueres usité dans le sens propre.

APPROFONDISSEMENT, se dit figurément en Morale. Ce qu'on doit le plus estimer dans un Auteur, c'est l'*approfondissement*, l'épuisement d'une matiere. Un accusé doit craindre l'*approfondissement* de son procés.

Ces mots viennent du Latin *profundus*.

APPROPRIANCE. s. f. Terme de Coutume. Prise de possession d'une chose achetée, ou donnée.

APPROPRIATION. s. f. Action par laquelle on s'approprie. Les ambitieux & les avares ne cherchent qu'à se faire l'*appropriation* du bien d'autrui.

APPROPRIER. v. act. Rendre une chose propre, nette, agreable. Ce bourgeois a bien *approprié* sa maison depuis que je n'y suis venu. Ce mot n'est plus du bel usage. En sa place on dit ajuster, ou accommoder proprement.

APPROPRIER, signifie aussi, Appliquer un passage à quelque chose qui lui convient bien, qui lui est fort propre. Cet Avocat a bien *approprié* l'espece de cette Loi à sa cause, elle y venoit fort bien. *Approprier* un exemple à un sujet. ABL.

APPROPRIER, avec le pronom personnel, se dit des choses qu'on usurpe, & dont on se rend le maître; c'est presque toûjours en mauvaise part. Je lui avois prêté mon manteau, il se l'est *approprié*; il ne me le rend point. S'*approprier* les Ouvrages d'autrui. BOI. Il n'y a point de nations au monde, où il y ait plus de vains titres que chez les Italiens; ce qui vient de la facilité qu'ils ont à se les *approprier*. CAIL. Ce Favori obsede tant le Prince, & se l'*approprie* ainsi par une violente usurpation. BAL.

APPROPRIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ces mots viennent d'*appropriare*, de *proprius*.

APPROUVER. v. act. Donner son approbation, sa decision. L'Eglise a *approuvé* l'invocation des Saints, les prieres pour les morts.

APPROUVER, signifie aussi, Autoriser après un examen suffisant. Ce Confesseur a été *approuvé* par l'Ordinaire. Ce livre a été *approuvé*. Cette Regle a été *approuvée* par le St. Siege. Sanchez est un Docteur, un Casuiste *approuvé*. C'est le Maître du Sacré Palais qui *approuve* les livres à Rome.

APPROUVER, signifie encore, Louër. Je n'*approuve* ni vos gestes, ni vos discours. *Approuve* qui voudra cette action; pour moi je ne l'*approuverai* jamais. Je me passerai bien que vous *approuviez* mes vers. MOL. Je n'*approuve* point cette hypocrisie universelle, ni le commerce de mensonges ingenieux pour se tromper qui est si fort en usage. FL. Les hommes n'ont qu'une foible pente à s'*approuver* reciproquement. LA BR. Il y a de la lâcheté à *approuver* les sottises des autres, & à se recrier quand ils ont dit une impertinence. BELL. Il y a des gens de si mauvaise humeur qu'ils ne peuvent se resoudre à *approuver* les meilleures choses. BELL.

APPROUVER, signifie aussi, Consentir, trouver bon. Ce pere a enfin *approuvé* le mariage de son fils. Cette partie a *approuvé*, & ratifié ce qui avoit été fait en son nom par son Procureur. J'*approuve* que chacun vive à sa mode, & en liberté.

APPROUVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

APPUREMENT. s. m. Terme de Finances. C'est la clôture d'un compte, par où il paroît qu'on en a fait lever toutes les souffrances & difficultez, & qu'on a payé le reliqua. Tous les comptables ont été obligez à faire apparoir de l'*appurement* de leurs comptes.

APPURER. v. act. Faire juger & clorre un compte, & payer le reliqua. Ce comptable a fait *appurer* tous ses comptes, il est bien dechargé de son maniement.

APPURÉ, ÉE. part. pass. & adj.

APPUY, ou APPUI. s. m. Soutien, ce qui supporte quelque chose, & empêche sa chûte. Il faut donner de l'*appui* à ce mur, à ces terres qui s'éboulent.

En Architecture on dit, qu'un mur est à hauteur d'*appui*, quand il n'est élevé qu'autant qu'il faut pour mettre les coudes dessus. Les accoudoirs des fenêtres s'appellent aussi *appui*, & doivent être de deux pieds huit pouces. *Appui* allegé, est celui qui est diminué de la profondeur de l'embrasure pour regarder plus facilement au dehors, & pour soulager le dessous. Les balustrades des jardins sont à hauteur d'*appui*. La pierre qui sert à s'accouder s'appelle aussi *appui*.

APPUY, se dit aussi du modillon, ou du corbeau sortant de la muraille pour soutenir une poutre.

APPUY, se dit aussi des pieces de pierre, de bois, ou de fer qui sont le long des rampes des escaliers, qui sont à hauteur d'*appui*, & qui sont posées au dessus des balustres. Il y a des *appuis* rempans, & des *appuis* quarrez.

APPUY, se dit aussi chez les Ouvriers, d'une pierre, ou d'un éclat de bois qu'ils mettent sous leurs pinces & leviers, pour remuer des pierres & fardeaux: ce qu'ils appellent aussi, *orgueil*, *cale*; & les Mathematiciens, *hypomoclion*.

APPUY, se dit figurément pour Protecteur, deffenseur. L'Eglise a besoin d'*appuis* temporels. CL. Ce Ministre est l'*appui* de l'Etat. Le Seigneur est mon *appui*. ARN. Il est étrange à combien de choses l'ame s'attache, & combien il lui faut de petits *appuis* pour la tenir en repos. NIC.

*Ce fils victorieux, l'heritier & l'*appui*,*
D'un Empire, d'un nom qui va renaître en lui. RAC.

APPUY, se dit encore figurément pour Protection, deffense. Il faut mettre son *appui* en Dieu. Je trouverai toute sorte d'*appui* auprès de lui. Je vous demande vôtre *appui* contre son injustice. MOL.

*Et sans chercher l'*appui* d'une naissance illustre,*
Un Heros de soi-même emprunte tout son lustre. BOI.

APPUY, en termes de joüeurs de boule, se dit de celle qui vient en soutenir une autre joüée par quelcun du même parti. Il faut venir à l'*appui* de la boule.

On le dit aussi de celui qui aide à faire reüssir une proposition, une affaire. Le Rapporteur avoit ouvert cet advis, & deux autres sont venus à l'*appui*.

APPUY, en termes de Manege, est le sentiment reciproque de l'action de la bride entre la main du Cavalier, & la bouche du cheval. Ce cheval a l'*appui* fin, c'est-à-dire, il a la bouche delicate. Il a un *appui* sourd, il a un *appui* qui force la main, il est sans *appui*, c'est-à-dire, qu'il obeït avec peine au Cavalier, qu'il craint l'embouchure. Un cheval qui a trop d'*appui*, est celui qui s'abandonne trop sur le mords. On dit, *Appui* à pleine main, ou au delà de pleine main, pour dire, qu'il a l'*appui* ferme, ou qu'on l'arrête avec un peu de force.

APPUY-MAIN. s. m. se dit chez les Peintres, de la baguette qui a un bouton au bout, qui leur soutient la main quand ils peignent.

APPUY-POT. s. m. Utencile de cuisine fait de fer en demi-cercle, qui sert à appuyer un pot ou un coquemart de peur qu'on ne les renverse.

APPUYER. v. act. Mettre un appuy à quelque chose. Il faut *appuyer* les voutes par de bons arcsboutans pour empêcher qu'elles ne tombent. Nicod derive ce mot de *appodiare*, & *appuy* de *ad* & *podium*, qui signifie, *ce qui sert à s'appuyer*.

APPUYER, signifie aussi, Peser sur quelque chose, la presser. Je ne veux pas que cette poutre *appuye* sur mon mur. Il lui a *appuyé* l'épée, le pistolet dans le ventre. Il n'ose *appuyer* sur sa jambe, tant elle est foible.

On s'en sert aussi avec le pronom personnel, pour dire, Se soutenir sur quelque chose. Les vieillards s'*appuyent* sur

sur un bâton pour marcher. S'*appuyer* sur le coude. Vaug.

Appuyer, se dit figurément en Morale, & signifie, Soutenir, deffendre, proteger quelque chose par bonnes raisons, ou par bons titres, ou par son credit & sa faveur. Ce procés est *appuyé* sur des pieces decisives. Cette doctrine est *appuyée* sur de bons principes. Il n'a pas assez *appuyé* sur cette raison. Le President *appuyoit* son affaire. Il s'*appuye* sur son credit. *Appuyer* un parti. Abl. *Appuyer* les pretentions de quelcun. Pat. Voiture a dit galamment, & par équivoque, qu'il avoit une raison fondamentale sur laquelle il n'osoit *appuyer*.

Mais l'orgueil d'un faux titre appuyant *sa foiblesse*,
Maitrisa les humains sous le nom de noblesse. Boi.
Tout étoit juste alors, la vieillesse & l'enfance,
En vain sur leur foiblesse appuyoient *leur deffense.* Rac.

On dit proverbialement, S'*appuyer* sur un roseau, pour dire, Avoir des esperances mal-fondées.

APR.

APRE'S. Preposition qui regit l'accusatif, & qui sert à marquer la suitte d'une chose avec une autre, & particulierement pour le temps & le lieu. On a mis les Sergens *après* lui, c'est-à-dire, pour le suivre. Il est si humble, qu'il ne marche qu'*après* les autres. Le Temple de Salomon fut commencé 480. ans *après* la sortie d'Egypte. Port-R. *Après*-vous, je n'aime rien tant que la solitude.

On dit aussi, Il est toûjours *après* lui, pour dire, Il l'importune, il l'espionne, il le tourmente.

On dit en termes de Peinture & de Sculpture, Ce portrait est fait d'*après* nature, c'est-à-dire, tiré sur l'original: d'*après* Raphaël, pour dire, C'est une copie de Raphaël. Il est designé d'*après* l'antique, d'*après* la bosse. Il se dit aussi dans le figuré; J'avois copié mes personnages d'*après* le plus grand Peintre de l'antiquité, je veux dire d'*après* Tacite. Rac.

Apre's, Conjonctive qui se met devant le preterit de l'infinitif. Jeroboam mourut *après* avoir regné vingt-deux ans. Port-R.

Apre's, Conjonctive qui regit l'indicatif & quelquefois le subjonctif. *Après* que Salomon eut bâti un Temple à Dieu, il se bâtit un Palais pour lui. Port-R. *Après* qu'on est sorti du peril, on ne songe plus au Saint.

Apre's, est aussi une transition interrogante. Continuez, *après*, que dites-vous?

Apre's, entre dans une infinité de façons de parler. *Après* Dieu c'est mon sauveur. *Après* quoy, pour dire, *après* laquelle chose, nous allâmes à la promenade; *après* quoy nous soupâmes. On dit d'un homme qui s'est trop fait attendre, qu'on a attendu long temps *après* lui; & d'un autre, dont tout le monde se plaint, que tout le monde crie *après* lui. Vous faites le mechant; mais si je me mets *après* vous, pour dire, mais si je mets les mains sur vous, si vous m'obligez à vous châtier. Etre *après* quelque chose, c'est faire tous ses efforts pour l'obtenir: Il y a long temps qu'il est *après* cet emploi, ce Benefice. Etre *après* à faire une telle chose, c'est y travailler actuellement; c'est la faire dans le moment qu'on parle. *Après* tout, pour dire, *après* avoir bien consideré, bien pesé, bien examiné toutes choses. Il a fait cela *après* dîner, *après* souper, *après* boire: mais ces trois mots sont considerez comme des substantifs.

Apre's, se dit aussi adverbialement dans plusieurs façons de parler. Partez, nous irons *après*. On dit la Messe, & *après* le Sermon. Tôt *après*. Puis *après*. Cy-*après*, pour dire, ensuite. En *après*, par *après*; mais ces deux derniers ne se trouvent plus dans les Ouvrages bien écrits.

Apre's, se dit proverbialement en ces phrases. *Après* la panse vient la danse. Jetter le manche *après* la cognée. *Après* cela il faut tirer le rideau, tirer l'échelle; pour dire, Quand on a vû cela, il ne faut point voir autre chose. Courir *après* son éteuf. Il y a trop de chiens *après* un os, pour dire, qu'une societé est trop grande, & que la part de chacun sera petite. Regnier a dit aussi, *Après* graces Dieu bu. On pretend que ce proverbe vient, de ce qu'on donna des Indulgences aux Allemands qui boiroient un coup *après* avoir dit graces, afin de les obliger à les dire. Il y en a beaucoup d'autres qu'on verra dans la suite.

APRE'S-DEMAIN. adv. de temps. Second jour après celui où on est. Un mauvais payeur remet de demain à *après-demain*, de jour à autre.

Il est aussi substantif. Le lendemain de Pâques est fête, & l'*après-demain* pareillement. On dit aussi, *Après-midi.*

APRE'S DINE'. Ce sont deux mots, dont le premier est une preposition, & le second un nom substantif. Ils signifient le temps qui suit immediatement le dîné. Je fus berné Vendredi *après dîné.* Voit.

APRE'S-DISNE'E. s. f. La seconde partie du jour que l'on compte depuis midi, qui est l'heure ordinaire de dîner. On dit en proverbe au Palais, Quand la Cour se leve le matin, elle dort l'*après-dînée*, pour dire, qu'elle n'entre point le soir, quand elle a été obligée de se lever le matin pour quelque ceremonie.

APRE'S SOUPE'. Ce sont deux mots, dont le premier est une preposition, & le second un nom substantif. Ils signifient le temps qui suit immediatement le soupé. Je vous irai voir *après soupé.*

Apre's-soupe'e. s. f. Le temps qui s'écoule depuis qu'on a soupé jusqu'à ce qu'on se couche. Où irez-vous passer l'*après-soupée?*

APRETADOR. Voyez Appretador.

APT.

APTE. adj. m. & f. Vieux mot, & hors d'usage, qui signifioit autrefois, Propre à quelque chose.

APTITUDE. s. f. Terme de Philosophie, qui signifie, Disposition naturelle à quelque chose. Le bois a plus d'*aptitude* à être consumé du feu, que la pierre. Vous avez une *aptitude* à toutes les belles, & bonnes choses.

Ce mot vient du Latin *aptus*. Le P. Bouhours pretend que ce mot est un peu barbare, & que l'on peut s'en passer.

Aptitude, se dit aussi en Jurisprudence, & signifie, La capacité à exercer un emploi, ou à recevoir un don.

AQU.

AQUARIUS. s. m. autrement *Verseur d'eau.* Terme d'Astronomie. C'est un signe du Zodiaque, qui est l'onziéme à compter depuis Aries. Le soleil le parcourt au mois de Janvier, & ce signe est de la nature de Saturne. On le marque ainsi, ♒.

AQUATILE. adj. Qui naît & qui se nourrit dans l'eau. Animaux *aquatiles.*

AQUATIQUE. adj. m. & f. Qui aime l'eau, ou qui y croît, ou qui en est rempli. On dispute fort sur la prononciation de ce mot. La plus grande autorité que nous ayons en ces sortes de choses, veut qu'on le prononce comme s'il étoit écrit *acoüatique*, & il semble que l'on devroit s'y soumettre. Cependant il y a d'habiles Auteurs, & grand nombre d'honnêtes gens, qui non seulement veulent que l'on prononce *acatique*, mais

mais qui veulent aussi qu'on l'écrive. Ainsi ces derniers pourroient bien l'emporter sur Mrs. de l'Academie Françoise. En attendant que le procés soit vuidé, on croit que l'on fera bien d'écrire *aquatique*, & de le prononcer le plus doux que l'on pourra. Prononcez donc *acatique*. Les plantes, les arbres *aquatiques* sont ceux qui viennent bien dans les lieux humides, comme le saule, l'aune, les roseaux, le nenuphar. Les marais, les lieux *aquatiques*, pleins d'eau & marécageux, sont mal sains. Les grenouilles, les rats d'eau sont animaux *aquatiques*.

Ce mot vient d'*aquaticus*.

AQUEDUC, prononcez AKEDUC. s. m. Construction de pierre faite dans un terrain inégal pour conserver le niveau de l'eau, & la conduire par un canal d'un lieu à un autre. Il y a des *aqueducs* sous terre, & d'autres qui sont portez par des arcades, & qu'on appelle *aqueducs* élevez; parcequ'ils sont construits sur des corps de maçonnerie percez d'arcades. *Aqueduc* double, ou triple, est un *aqueduc* qui a son canal porté sur deux ou trois arcades. Les Romains étoient magnifiques dans leurs *aqueducs*, qui s'étendoient quelquefois à cent milles.

Ce mot vient du Latin *aquæductus*.

AQUEDUC, en termes d'Anatomie, est un conduit partie membraneux, & partie cartilagineux, qui va de l'oreille dans le palais. Il est ainsi appellé non seulement à cause de sa forme de canal, mais encore parcequ'il peut donner quelquefois passage aux humeurs étrangeres, qui se ramassent assez souvent dans une des cavitez de l'oreille, qui se nomme la quaisse, n'y ayant aucune valvule, qui puisse en empêcher la sortie.

AQUERIR. Voyez ACQUERIR.

AQUEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de l'eau, qui en est tout rempli. Le lait a une partie *aqueuse*, l'autre butireuse. Les Chymistes separent la partie *aqueuse* de tous les corps par la distillation. On appelle un fruit *aqueux*, celui qui n'a point de goût, qui ne sent que l'eau. On appelle aussi humeur *aqueuse*, la premiere des trois humeurs qui sont enfermées dans l'œuil, & qui est située sur sa partie anterieure. Elle est liquide & transparente comme l'eau.

AQUIESCER. Voyez, ACQUIESCER.

AQUILIN. adj. m. Est une épithete qu'on donne aux nez qui sont courbez par le bout comme le bec d'une aigle. Il vient du Latin *aquilinus*.

AQUILON. s. m. Vent qui souffle du côté du Nort, & du point oriental du Cercle Polaire. Les Mariniers l'appellent *Nort-nort-est*; les Anciens *Aquilo*. MESES. En Poësie generalement tous les vens orageux, & que les Nautonniers apprehendent, s'appellent *Aquilons*.

> *Comme les laboureurs*
> *Des cruels* Aquilons *redoutent les fureurs.*

AQUILONNAIRE. adj. Qui est d'Aquilon, qui est Boreal. Les vens *Aquilonnaires*.

ARA.

ARABE. s. m. & f. Avare, cruel, tyran. Quand on a affaire à des Sergens, ce sont des *Arabes* qui tirent jusqu'au dernier sou. Les Hôteliers de Hollande sont des *Arabes*, qui rançonnent cruellement leurs hôtes. Cet usurier est un *Arabe* envers ses creanciers, il ne leur relâche rien.

> *Endurci toi le cœur, sois* Arabe, *Corsaire,*
> *Injuste, violent, sans foi, double, faussaire.* BOI.

Cette expression a été apportée de la Terre Sainte, où les Pelerins étoient cruellement traitez par les *Arabes*. On appelle aussi le chiffre *Arabe*, celui dont on se sert pour les grandes supputations, par opposition au chiffre *Romain*, dont on se sert dans les comptes. Les *Arabes* ont été sçavans en Medecine, & en Mathematique. Le Pere Ange de St. Joseph dit que la langue *Arabe* est si feconde, qu'il y a 1000. noms pour signifier une épée, 80. pour le miel, 500. pour le lyon, & 200. pour le serpent.

ARABESQUE. adj. Qui est fait à la maniere des Arabes. Les curieux vont voir le Palais de Grenade, à cause des ornemens *Arabesques* qui sont merveilleux. On appelle, *Grotesques*, *Moresques*, & *Arabesques*, les peintures & ornemens où il n'y a point de figures humaines: des caracteres *Arabesques*, les lettres des Arabes.

On appelle aussi *Arabesques*, certains rinceaux, ou fleurons d'où sortent des feuillages faits de caprice, & d'une maniere qui n'a rien de naturel. On s'en sert d'ordinaire dans les ouvrages de damasquinerie, & dans quelques ornemens de peinture, ou de broderie.

ARABIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Arabe. La langue *Arabique*. La gomme *Arabique*, est celle qui se fait de la glu du prunier, ou du cerisier. Il y a une autre gomme *Arabique* qui vient d'une plante épineuse d'Egypte, dont on tire l'acacia, qui entre dans la composition du Mithridate. Le Golphe *Arabique* est la Mer Rouge.

ARACHNOÏDE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une tunique deliée comme une toile d'araignée, dont quelques Anatomistes croyent, que l'humeur cristalline est enveloppée immediatement: mais il n'y a point de telle tunique.

ARÆOMETRE. s. m. Est un instrument qu'on appelle autrement, *Pese-liqueur*. Celui dont on se sert dans l'Academie des Sciences est presque le même que celui qui est décrit dans les Essais de l'Academie de Florence. C'est une ampoule de verre lestée de vif-argent, ayant un col fort étroit divisé en parties égales selon toute sa longueur. On abandonne cet instrument en le plongeant dans les liqueurs qu'on veut comparer, & on juge de leur pesanteur par le degré jusque auquel cet instrument enfonce dans l'une & dans l'autre; celle-là étant la plus legere, dans laquelle il enfonce plus avant. A Paris on fait cet instrument avec un col fort court, divisé en dedans par un rouleau de papier blanc marqué de quelques lignes transversales également distantes l'une de l'autre. Ce col est évasé par le haut en forme de bassin plat, qu'on charge de quelque poids pour le faire plutôt enfoncer; & on fait son observation en la maniere precedente.

Ce mot est Grec, composé d'*araios*, *rarus*, *tenuis*, *spongiosus*, & de *metreo*, *metior*, *je mesure*.

ARAIGNE'E. s. f. Quelques-uns disent *arignée*; mais très-mal. Petit insecte venimeux, qui avec ses pieds fait un merveilleux tissu de filets pour se suspendre en l'air, & prendre de petites mouches dont il se nourrit. Un vieux Poëte dit en s'adressant à une Courtisane:

> *Il n'est celui qui ne se preigne;*
> *Car vous tendez, comme une* Areigne,
> *Vos filets en cent lieux divers.*

Swammerdam decrit ainsi l'*araignée*. Elle a des cornes grandes & situées au dessous de la poitrine, qu'on a de la peine à distinguer de ses pieds. Elle est pourvuë de pinces & d'une espece d'ongles. Elle a dix pieds, quoyque quelques-uns ne lui en donnent que six, & d'autres que huit. Ce qu'on nomme ordinairement les dens de l'*araignée*, sont plutôt des pinces, des ongles, ou des aiguillons, que non pas des dens. Ils ont beaucoup de ressemblance avec l'aiguillon du scorpion, à la reserve que ceux-ci sont doubles vers la poitrine, au lieu que celui du scorpion est simple & à la queuë. C'est par ces aiguillons que les *araignées* insinuent leur venin. Fontana

ma dit qu'elles ont six yeux, & Pierre Borelli huit, qu'ils ont apperçûs avec le Microscope. Les Naturalistes tiennent que l'*araignée* a le sens du toucher plus exquis que tous les autres animaux. Les *araignées* pilées rendent l'eau de couleur bleuë. Aristote dit qu'il y a deux especes d'*araignées*, dont l'une est plus grande & noire; l'autre qui picque. Pline appelle *phalanges*, les *araignées* venimeuses en leurs morsures & picqueures. Les Grecs distinguent & divisent les *araignées* en *phalanges*, & en *loups araignées*. Il y a des fourmis *araignées* appellées *myrmecion*. Ætius met six especes d'*araignées phalanges*, qui ont la tête de fourmis, & ont le corps noir moucheté de taches blanches, qui picquent comme les guêpes. Solin parle d'une *araignée* appellée *solifuga*, ainsi nommée, parcequ'elle fuit le soleil, ou la clarté. Elle blesse sans qu'on s'en apperçoive. Il dit qu'il y en a beaucoup en Sardaigne, où il n'y a point d'autres serpens. En Latin *aranea*.

Il y a des *araignées* de l'Amerique qui ont huit yeux disposez en deux rangs distincts. Il y a des *araignées* qui sautent comme des puces pour attraper leur proye, qu'on appelle *aranea pulex*. Il y en a une autre qui pour bien couver ses œufs, les porte avec elle, comme dans une petite corbeille, qui est decrite dans le livre de Harvée de la Generation des Animaux. Il y en a encore une autre à longues jambes decrite par le Sieur Goedart. Il y a aussi des *araignées* d'eau volantes qui se meuvent avec une extreme vîtesse, & qui ont un aiguillon dans leur bouche, de même que les punaises. Jacob de Hoefnagel a peint trente-cinq sortes d'*araignées* dans son livre des Insectes.

On appelle aussi la Vive, *Dragon* ou *Araignée de mer*. Vitruve livre 9. dit qu'Eudoxus Astrologue inventa une horloge sur la figure d'une toile d'*araignée*: & en effet l'horloge équinoxiale se peut faire en forme d'une toile d'*araignée*, dont on voit des exemples dans la Gnomonique de Clavius.

ARAIGNÉE, se dit aussi de la simple toile, & des filets que font les *araignées*. Les maisons des pauvres sont pleines d'*araignées*. Ainsi Maynard a dit dans une Epigramme aux Muses:

Et c'est pour vous avoir peignées
En Demoiselles du Marais,
Que mon coffre est plein d'araignées.

On dit d'une toile fort fine, qu'elle est claire comme une toile d'*araignée*. Un Ancien disoit, que les Loix étoient des toiles d'*araignées*: elles arrêtent les mouches, & les frelons les rompent.

ARAIGNÉE, en termes de Guerre, se dit du travail d'un Ingenieur, lorsqu'ayant dessein de faire une mine, & que rencontrant quelque obstacle qui l'empêche de la faire dans le lieu destiné; il est contraint de s'écarter par plusieurs rameaux, branches, ou canaux, qui finissent tous par de petits fourneaux. On fait jouër tous ces fourneaux à la fois, par le moyen des trainées de poudre qui y portent le feu.

ARAIGNÉE, en termes d'Astronomie, est le nom qu'on donne à la derniere platine de l'Astrolabe, qui est percée à jour, où sont marquées les étoiles fixes, & qu'on pose sur toutes les autres, quand on veut faire quelque operation.

ARAIGNÉES, en termes de Marine, sont des poulies particulieres par où viennent passer des cordages appellez *marticles*, qui ont plusieurs branches & filets representant une toile d'*araignée*.

Ce mot vient du Grec *arachni*, que quelques-uns font venir d'*araios*, qui signifie, *rare*, *delié*, *subtil*. Il n'y a rien de plus delicat que les toiles d'*araignées*.

ARAMBER. v. act. Terme de Marine. C'est, Accrocher un bâtiment pour venir à l'abordage.

ARANATA. s. m. Animal des Indes. Il est de la grandeur d'un chien. Cependant il monte aux arbres avec beaucoup de legereté. Il jette des cris horribles.

ARANTELES. s. f. plur. Terme de Venerie, qui se dit de ces filandres qui se trouvent au pied du cerf, à cause de la ressemblance qu'elles ont avec les toiles d'araignée.

Ce mot vient de *aranea tela*.

ARATICUPANA. s. m. Arbre du Bresil de la grandeur d'un oranger. Il porte un fruit odorant, & d'un goût agreable. Il est dangereux d'en manger souvent.

A R B.

ARBALESTE. s. f. ou ARBALETE. Plusieurs disent arbalêtre; mais mal, l'usage étant entierement pour *arbalête*. C'est une sorte d'arme qui n'est pas à feu. Elle est composée d'un arc d'acier, monté sur un fût de bois, qu'on appelle monture, d'une corde & d'une fourchette. On la bande avec effort par le secours d'un fer propre à cet usage. Elle sert à tirer des bales, & de gros traits appellez *matras*; & alors on la nomme *Arbalête à jalet*. Il est deffendu aux Ecclesiastiques de tirer de l'arc ou de l'*arbalête*. THIERS, *Traité des jeux*. Les Anciens avoient aussi de grosses machines à jetter des traits, qu'on appelloit *arbalêtes*, ou *balistes*.

Ce mot vient de *arcubalista*. MEN. On tient que l'invention de l'*arbalête* & de la fronde est dûë aux Pheniciens, quoyque Vegece donne cette derniere à ceux de Majorque.

On dit proverbialement d'une chose qui va vîte & droit, qu'elle va comme un trait d'*arbalête*; & aussi d'une chose qui n'est pas éloignée, Il n'y a qu'un trait d'*arbalête*.

ARBALESTE, se dit aussi de l'astragale, qui est le premier os du tarse, & qu'on appelle os de l'*arbalête*.

ARBALESTE. Terme de Marine, ou *Balestrille*, ou *Bâton de Jacob*, est un instrument dont on se sert sur la mer pour prendre les hauteurs. Il est composé de deux batons ou regles de bois, ou de cuivre, qui se mettent à angles droits, & qui ont des divisions sur les bords. La croisée s'appelle *marteau* ou *traversier*; & le montant *la fleche*. Le marteau est mobile sur la fleche, & a des pinnules à ses extremitez. C'étoit autrefois un quart de cercle gradué, & attaché par le milieu à une regle: ainsi il avoit la figure d'une *arbalête*, dont il a pris son nom. On l'a appellé aussi *Croix Geometrique*, & *Verge d'or*. On l'appelle aussi quelquefois, *Radiometre*, ou *Rayon Astronomique*, ou simplement *Fleche*. Il y a aussi un instrument nommé *Demi-arbalête*, qui n'a qu'un des bras du marteau, dont ont parlé quelques Routiers Hollandois. Il y en a quelques-uns au contraire qui ont trois marteaux.

ARBALESTER, ou ARBALETER. v. act. Il y en a qui disent *arbalêtrer*; mais mal. C'est un terme d'Architecture, qui signifie appuyer avec des arbalêtriers, ou petites forces.

ARBALESTRIER. s. m. Homme armé d'arbalête, comme il y en avoit plusieurs autrefois. On le dit aussi par ironie, de ceux qui font les braves, sur tout en amour, & qui promettent de faire des choses au dessus de leurs forces, comme on dit un chaud Lancier. Cet homme a beau se vanter; c'est un mechant *Arbalêtrier*. Les Arquebusiers s'appellent aussi du nom d'*Arbalêtriers*, dans leurs Lettres de Maîtrise; parceque c'étoient eux qui faisoient autrefois les arbalêtes.

On appelle figurément *Arbalêtriers*, ou *Carabins*, des gens qui viennent dans quelque assemblée tirer leur coup, ou

& puis disparoissent, pour faire quelque proposition ou enchere qui oblige à de nouvelles procedures ou deliberations.

Arbalestriers, en termes de Charpenterie, sont des pieces de bois qui sont au dessus de la ferme, & qui se joignent au haut du poinçon. Ou plutôt ce sont plusieurs pieces de bois qui servent à la charpente d'un bâtiment, & qui sont appuyées par un bout l'une contre l'autre en forme d'arc, portant de l'autre bout sur une poutre mise en bas en forme de corde, avec une quatriéme mise au milieu en forme de fleche: & c'est pour cela qu'on les appelle *arbalêtriers*, ou selon quelques-uns *arbalêtiers*. On les appelle aussi *Petites forces*, & ils forment la petite ferme qui est au dessus de la grande.

ARBITRAGE. s. f. Jurisdiction qu'on choisit volontairement, & qui s'exerce en vertu du pouvoir qui est donné par les parties. Ces plaideurs se sont mis en *arbitrage*. Cet Avocat est fort employé dans les *arbitrages*.

ARBITRAIRE. adj. m. & f. Qui depend de l'estimation des hommes, qui n'est point fixé par le Droit, ni par la Loi, où il ne s'agit que du plus ou du moins. Cette opinion est probable & *arbitraire*. L'amende pour un tel delit est *arbitraire*, & depend des Juges. C'est une erreur de croire qu'en France les peines des crimes soient *arbitraires*. L'agrément est *arbitraire* & dependant du goût & de l'opinion. La Bru. Il y a des loix *arbitraires*, qui ne sont ni justes ni injustes par leur nature, & qui dependent de l'institution des hommes. Launay.

Arbitraire, se dit aussi à l'égard de Dieu, quand on examine jusqu'où il peut porter le pouvoir absolu, qu'il a sur les creatures. Il est dangereux d'alleguer, que Dieu agit à l'égard des hommes par des loix *arbitraires*, & en vertu de son pouvoir absolu de Createur. Port-R.

ARBITRAL, ale. adj. Se dit d'un jugement, ou d'une sentence prononcée par les arbitres. Les Notaires reçoivent maintenant les sentences *arbitrales*.

ARBITRALEMENT. adv. qui ne se dit qu'en cette phrase. C'est une affaire jugée *arbitralement*, c'est-à-dire, par des arbitres.

ARBITRATION. s. f. Terme de Jurisprudence. Liquidation, estimation.

ARBITRE. s. m. Action de la volonté par laquelle elle choisit librement ce qu'elle juge de meilleur. Tous les hommes ont leur libre *arbitre*, leur franc *arbitre*, leur liberal *arbitre*. Ce dernier vieillit, quoyque Mr. Menage prefere *liberal arbitre* à *libre arbitre*. Il le fait venir de *liberale*, qu'on a dit pour *liberum* dans la basse Latinité. Mais *liberal arbitre* n'est plus en usage que parmi le peuple. De bons Auteurs aiment mieux *libre arbitre* que *franc arbitre*. Bou. Corn. En voulant accorder la grace avec le *libre arbitre*, il blessa l'honneur de celle-là, & flatta d'orgueil de celle-ci. God. L'esprit humain a de la peine à accorder l'operation invincible de la grace avec le *libre arbitre*; parceque dès que l'homme agit necessairement, il semble qu'il ne peut plus agir librement. Port-R. Le *libre arbitre* est une faculté de la raison, & de l'entendement; parceque la raison est considerée comme un *arbitre*, ou comme un Juge, qui examine, qui consulte, qui delibere, & qui enfin decide ce qu'il faut choisir. Bern. Pour detruire le Pelagianisme l'on s'est jetté dans les extremitez opposées, en ruinant le franc-*arbitre*, & retablissant la fatalité inflexible des Stoïciens. M. de M.

Arbitre, est aussi un Juge nommé par le Magistrat, ou choisi volontairement par les parties, auquel elles donnent pouvoir par un compromis de juger leur different. Les *Arbitres* compromissionnaires doivent juger à la rigueur, aussi bien que les autres Juges. En Provence on envoye les parens qui plaident pour être jugez en premiere instance par devant des *Arbitres*.

Justinien a generalement defendu de prendre une femme pour *Arbitre*, parceque ces sortes d'emplois ne conviennent pas à son sexe. Le Droit Canon a excepté les femmes d'une qualité éminente, ou qui ont quelque autorité sur les personnes qui ont compromis sur elles. Le Pape Alexandre III. confirma une sentence arbitrale renduë par une Reine de France, même dans un cas où il s'agissoit du temporel de l'Eglise. Les *Arbitres* sont obligez de rendre leur jugement dans le temps qui leur est limité, & de ne point exceder les bornes du pouvoir qui leur est prescrit par le compromis. De Launay. Les *Arbitres* compromissionnaires sont tenus de juger à la rigueur, quand cela est stipulé par le compromis: mais si les parties les ont autorisez à prononcer selon la bonne foi, & selon l'équité naturelle, sans les astraindre à la rigueur de la loi, alors ils ont la liberté de retrancher quelque chose du bon droit de l'une des parties, pour l'accorder à l'autre, & de prendre un milieu équitable entre la bonne foi, & l'extrême rigueur. Id.

Arbitre, se dit figurément de celui qui est maître absolu, qui est fort puissant & le dispensateur souverain. Le Roi est l'*arbitre* de toute l'Europe, il lui impose des loix. Un amant dit que sa maîtresse est l'*arbitre* de son sort. Dieu est l'*Arbitre* du genre humain. Il est devenu l'*arbitre* de la vie & de la mort des citoyens. Vaug. Etre libre, c'est être seul *arbitre* de ce que l'on fera ou de ce que l'on ne fera pas. La Bru.

ARBITRER. v. act. Terme de Palais. Liquider, estimer une chose en gros, & sans entrer en un detail, ou une taxe particuliere. Les Juges ont *arbitré* les depens, dommages & interêts à telle somme. Les Experts ont *arbitré* les reparations ou degradations de cette maison à tant. Il falloit *arbitrer* les pensions des Religieux, qui ne pouvoient prendre la reforme. Pat.

Arbitré, ée. part. pass. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *arbiter*.

ARBORER. v. act. Planter à la maniere des arbres. Ce mot n'est point usité dans le sens propre, mais seulement dans le figuré; & il se dit des enseignes, ou des drapeaux qu'on plante sur des terres conquises. Il a *arboré* l'étendart de la Croix dans les païs Infideles. Ils *arborerent* l'étendart de France, & implorerent le secours du Roi. Hist. de Louïs XIV. On dit aussi, Ce Cardinal a *arboré* les armes d'un tel Prince sur son Palais; pour dire, il s'est declaré de son parti.

Pasquier dit que c'est l'Amiral de Châtillon qui a le premier introduit cette façon de parler, lorsqu'il exerçoit la charge de Colonel de l'Infanterie.

On dit aussi en termes de Marine, *Arborer* le pavillon; pour dire, Montrer & deployer le pavillon, ensorte qu'il puisse voltiger au gré du vent. On dit aussi dans le stile simple & comique, *arborer* une plume sur son chapeau.

Arborer, signifie aussi, Mâter ou élever un mât; & au contraire, *Desarborer*, c'est l'abattre & le couper. Le mât de hune est *arboré* sur le grand mât.

Arboré, ée. part.

Ces mots viennent du Latin *arbor*.

ARBORISER. Voyez Herboriser.

ARBORISTE. Voyez Herboriste.

ARBOUSE. s. f. ou selon quelques-uns *Arboise*. C'est le fruit de l'*Arbousier*.

ARBOUSIER. s. m. quelques-uns disent *Arboisier*. En Latin *Arbutus*. C'est le plus souvent un arbrisseau: quoyqu'il devienne en quelques endroits d'une grandeur considerable. Ses feuilles sont semblables à celles de laurier, toûjours vertes, un peu rouges à leurs extre-

 mitez;

mitez, & dentelées tout autour. Elles ne tombent jamais. Ses fleurs sont en grelot, creuses, blanches, pendantes en forme de grape, & d'une odeur agreable. Ses fruits ressemblent aux fraises, mais ils sont plus gros, exactement ronds, jaunes avant leur maturité, rouges, lorsqu'ils sont meurs, & d'une saveur douce & delicate. Pline appelle ce fruit *unedo*.

ARBRE. s. m. Le premier & le plus grand des vegetaux qui n'a qu'un seul & principal tronc; qui pousse beaucoup de branches & de feuilles; qui jette beaucoup de bois. Une allée d'*arbres* de haute fûtaye, de chênes, d'ormes, de châteigniers, &c. *Arbre de plein vent*, *arbre* de haut vent, *arbre* de tige, *arbre* en plein air: on se sert de ces termes pour exprimer des *arbres* qui s'élevent naturellement fort haut, & que l'on ne rabaisse pas. Un *arbre* nain ou buisson. Ce sont des *arbres* que l'on tient bas, & ausquels on ne laisse que demi-pied de tige. On les vuide en dedans, afin que leurs branches s'étendant sur les côtez, forment une boule ou buisson arrondi. *Arbre en espalier*, celui dont les branches sont étenduës & attachées contre des murailles en façon de main ouverte, qu'on appelle *taillé à plat*. Il y a aussi des *arbres* en espalier en plein air taillez à plat comme devant, qui ont l'air des deux côtez, & dont les branches sont soutenuës par des charniers ou échalas mis en forme de raquette. *Arbres en contr'espaliers*, ou *hayes d'appui*, sont des *arbres* plantez près l'espalier en ligne parallele. *Arbres fruitiers*, sont ceux qui portent du fruit. *Arbres* sur franc sont ceux qui ont été greffez sur des sauvageons venus de pepin. *Arbres* sauvages. *Arbres* domestiques, ou cultivez. *Arbres* fatiguez sont ceux qui paroissent usez, soit de vieillesse, soit faute de culture, & qui ne se chargent que de mousse & de gale. *Arbres* bien abboutis sont des *arbres* qui ont beaucoup de boutons à fruit. *Arbre* cornifere; c'est celui dont le fruit est de figure conique, comme le pin, le sapin, la picea, la melese. Il y a des *arbres* si gros en la Province de Nicaragua, qu'à peine quinze hommes les peuvent embrasser. Il y a aux Indes de fort grandes forêts, qui sont composées d'un seul *arbre*, dont les branches tombent en terre, y prennent racine, & repoussent de nouveaux *arbres*. Ovide Montalban a écrit trois volumes des *arbres*, qu'il nomme *Dendrologie*, qu'il a mis a la suite de l'Histoire Naturelle d'Ulysses Aldroandus, dont les six premiers volumes contiennent celle des oiseaux, des animaux terrestres, des poissons, des insectes, & des metaux.

Ce mot vient du Latin *arbor*.

ARBRE DE BRIN, parmi les Charpentiers, est un *arbre* de belle venuë, & dont la tige est haute & droite, tels que sont ceux dont on fait les poutres, les sablieres, les mâts &c. Parmi les derniers on dit un *arbre* d'un beau brin; pour dire un *arbre* droit, de belle venuë, & assez gros dans son espece.

ARBRE TRISTE. Espece d'arbre fort commun dans les Indes. On l'appelle *triste*, parcequ'il ne fleurit que la nuit. Ses fleurs tombent une demi-heure avant le lever du soleil, & commencent à repousser une demi-heure environ après son coucher. Cet arbre est de la grandeur d'un prunier. Ses branches ont une aune de long. Quand on le couppe à la racine, il recroît en moins de six mois. On le plante ordinairement proche les maisons. Les Indiens en ramassent curieusement les fleurs quand elles sont tombées, parcequ'elles sentent fort bon. Goa & Malaca sont les endroits où l'on trouve le plus de ces sortes d'*arbres*.

On dit, Abattre des *arbres*, quand on les couppe par le pied; Elaguer ou émonder des *arbres*, quand on en couppe les branches; Deshonorer les *arbres*, quand on en couppe seulement la cime ou les houppiers.

En termes de l'Ecriture, on dit l'*Arbre* de la Croix, où J. CHRIST a été attaché. L'*Arbre* de vie, l'*Arbre* de la science du bien & du mal: c'étoient des *arbres* du Paradis Terrestre.

ARBRES DE LISIERE, en termes des Eaux & Forêts, sont des *arbres* qu'on laisse dans les ventes & couppes de bois entre deux pieds corniers, pour servir de paroi & de bornes à la couppe qui est permise.

ARBRES A' LAÏE, ou ARBRES DE REPEUPLÉE. Ce sont de jeunes plantes qu'on laisse pour repeupler les taillis, lorsqu'on en fait la coupe.

On dit, *Arbres de delit*, *abougris*, *broutez*, *avortez*, *receptez*, *encroüez*, *arbres chablis*, *bailliveaux*, *arbres d'entrée*, *en étant*, *gisant*. Ces mots sont expliquez à leur ordre, & au mot BOIS.

ARBRE, en termes de Charpenterie & d'Architecture, est une grosse piece de bois, qui est la principale d'une machine, & qui la soutient. L'*arbre* du moulin, est celui que la rouë fait tourner pour mouvoir les meules, soit par l'eau, soit par le vent. On l'appelle *arbre* tournant. Il a trois toises de long sur vingt pouces de gros. L'*arbre* d'un pressoir. L'*arbre* d'un navire, est le grand mât, qu'on appelle, *Arbre de Mestre*, sur la Mediterranée. L'*arbre* d'une gruë, est la principale piece de bois qui la soutient, qu'on nomme aussi la *fleche*.

On appelle aussi dans les montres, les horloges, les meules, & autres machines qui tournent, l'*arbre* ou l'essieu, des rouës qui portent le pignon, ou ce qui les fait mouvoir.

ARBRE, se dit figurément d'une description & figure d'une genealogie, parcequ'on la peint avec des branches, un tronc & des racines. On a dressé l'*Arbre* Genealogique de la Maison de France.

On a appellé en Poësie, *Arbre* fourchu, un lai, ou virelai, à cause des petits vers intercalaires qui étoient au milieu des grands, qui faisoient une espece de fourche.

ARBRE, en termes de Blason, s'appelle *fusté*, quand son tronc est d'un autre émail que ses branches; & *englanté*, quand son fruit est aussi d'un autre émail. On doit aussi specifier en blasonnant quand il est sec, ou avec ses feuilles.

On dit en proverbe, qu'il se faut tenir au gros de l'*arbre*; pour dire, au parti juste, & solide, ou qui est le plus fort.

ARBRISSEAU. s. m. Petit arbre, arbre nain; plante ligneuse de moindre taille que l'arbre, laquelle outre la principale tige & les branches, produit très-souvent de la même racine plusieurs pieds considerables, tels sont le troëne, la filaria &c. les arbres & les *arbrisseaux* poussent en automne des boutons dans les aisselles des feuilles. Ces boutons sont comme autant de petits œufs qui se developent dans le printemps, & s'épanoüissent en feuilles & en fleurs. Cette difference jointe à la grandeur fait qu'on distingue aisément les *arbrisseaux* des sous-*arbrisseaux*. Une telle plante vient en *arbrisseau*.

ARBUSTE, ou SOUS-ARBRISSEAU. s. m. On donne ce nom aux plantes ligneuses, ou petits buissons moindres que les *arbrisseaux*; mais qui ne poussent point en automne des boutons à fleur, ou à fruit, comme sont le thim, le romarin, &c.

ARC.

ARC. s. m. Arme faite d'un morceau de bois, de corne, ou d'autre matiere qui fait ressort, lequel étant courbé avec violence par le moyen d'une corde attachée à ses bouts, fait partir une fleche avec grand effort en se remettant en son état naturel. Les cornes d'un *arc*, sont ses extremitez où la corde est attachée pour le bander. L'*arc* est la premiere & la plus generale de toutes les armes: car on a trouvé que les peuples les plus barbares, les

les plus éloignez, & qui avoient le moins de communication avec les autres hommes, s'en servoient. Les Anciens attribuoient l'invention de l'*arc* & de la fleche à Apollon.

On dit, un *arc* d'yvoire, d'ébene, &c. pour dire, un *arc* garni d'ébene, d'yvoire; car on ne fait point d'*arcs* d'yvoire, d'ébene, ni de bois durs, à cause qu'ils ne font point de ressort.

ARC-A'-JALET. Sorte de petite arbalête propre à jetter de petites balles.

On dit figurément en termes de l'Ecriture, que Dieu a bandé son *arc*, preparé son *arc*; pour dire, qu'il menace les hommes dans sa colere.

Les Payens mettoient entre les mains de Cupidon un *arc* & des fleches, pour signifier figurément, qu'il blessoit les cœurs en leur donnant de l'amour.

On appelle figurément les sourcils d'une belle brune, des *arcs* d'ébene.

ARC, signifie en Geometrie, un trait de compas qui se meut sur un centre, & qui n'acheve pas un demi-cercle; ou une partie de la circonference d'un cercle, moindre que la moitié. La base ou la ligne qui en joint les deux extremitez s'appelle la *corde*; & la perpendiculaire élevée au milieu de cette ligne, s'appelle la *fleche*. Tous les angles sont mesurez par des *arcs*. Pour sçavoir leur grandeur, il faut decrire un *arc*, dont le centre soit en sa pointe.

On appelle aussi *Arc* en Astronomie, une portion d'un cercle, qui fait partie d'un cercle divisé en 360. parties: & on dit un *arc* de 60. de 90. de 120. degrez. L'*arc* diurne du soleil est le cercle parallele à l'Equateur, que le soleil decrit par le mouvement du premier mobile, depuis son lever jusqu'à son coucher. Son *arc* nocturne est un pareil cercle qu'il decrit sous la terre. L'élevation du Pole se mesure par un *arc* pris sur le Meridien. L'*arc* de progression, ou de direction, est l'*arc* du Zodiaque, que la Planete semble parcourir lorsque son mouvement se fait selon la suite des signes. L'*arc* de retrogradation, est l'*arc* du Zodiaque que la Planete parcourt en retrogradant, & lorsqu'elle se meut contre l'ordre des signes. L'*arc* de station premiere, est l'*arc* que la Planete parcourt dans le premier demi-cercle de son épicycle, pendant qu'elle est stationnaire. L'*arc* de station seconde, est l'*arc* que la Planete parcourt dans l'autre demi-cercle de son épicycle, pendant qu'elle paroît stationnaire.

ARC, se dit aussi generalement de toutes les choses qui se font en ligne courbe. En cet endroit le rivage se courbe en *arc* pour former un Golphe ou une Anse. Cette riviere, ce chemin, la muraille de ce port, se forment en *arc*, & font un grand detour.

ARC, se dit aussi dans les bâtimens, des voutes & trompes courbées en rond. *Arc en plein cintre*, est celui qui forme un demi-cercle parfait. *Arc en anse de panier*, est un *arc* surbaissé. *Arc en talut*, est un *arc* percé en talut dans un mur. *Arc biais*, ou de côté; est un *arc* dont les pie-droits ne sont pas d'équerre. *Arc en decharge*, est un *arc* fait pour soulager une platebande, ou un poitrail, & dont les retombées portent sur les sommiers. *Arc rampant*, est un *arc* incliné dans un mur à plomb. On appelle *Arcs* ou *Arceaux*, les voutes des portes & des fenêtres qui ne sont pas quarrées. Cette voute fait un trop grand *arc*. Il faut bander des *arcs*, quand on fait des fondemens dans une carriere vuidée, pour soutenir les constructions qu'on fait dessus. Blondel enseigne le moyen de trouver les joints de toutes sortes d'*arcs* rampans: ce qui est inseré dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

ARC DE TRIOMPHE, est une construction de charpente qu'on fait sur quelques portes, ou passages, avec divers ornemens dans les entrées d'un Roi, ou d'un vainqueur. On en fait aussi de pierre magnifiquement decorez d'architecture, ou de sculpture, pour conserver la memoire des grandes actions à la posterité, par plusieurs inscriptions & bas reliefs qu'on y taille. L'*Arc* de Constantin. L'*Arc* du Roi Louïs XIV. Il y a aussi des *arcs de triomphe d'eau*.

On appelle *Arc* de carrosse, la piece de fer courbée en *arc* qui joint la fleche ou les brancards au train de devant, ce qui donne au carrosse la facilité de tourner en un plus petit espace.

On dit proverbialement & figurément, qu'il faut avoir plusieurs cordes à son *arc*; pour dire, avoir plusieurs moyens de sortir d'une affaire, d'en venir à bout. On dit aussi, Debander l'*arc* ne guerit pas la playe. Ce proverbe vient de René d'Anjou Roi de Sicile, qui après la mort d'Isabeau de Lorraine sa femme arrivée en 1453. pour montrer qu'il l'aimeroit toûjours nonobstant sa mort, prit ce vers pour l'ame de sa devise, dont le corps étoit un *arc* à la Turque qui avoit la corde rompuë.

ARC des loyaux Amans, étoit une fiction dont il est fait mention dans l'Amadis, d'un *arc* ou d'une voute qui étoit dans le Palais enchanté d'Apollidon, où il paroissoit une grande statuë de cuivre tenant un cor en main, qui rendoit un son melodieux quand les amans fidelles passoient par dessous, & qui jettoit du feu & de la fumée avec un bruit effroyable quand ils étoient infidelles.

On appelle des *Arcsboutans*, ces grandes arcades appuyées sur des murs solides, qu'on fait pour soutenir les voutes élevées des Eglises, ou des autres bâtimens.

On appelle aussi *Arcsboutans* d'un carrosse, les pieces de fer qui sont des deux côtez des moutons pour les soutenir, parcequ'ils portent tout le faix du carrosse. La barre qui ferme les portes cocheres s'appelle aussi *arcboutant*, ou *pied de biche*.

ARCBOUTANS, s. m. Terme de Marine. Espece de petits mâts de 25. à 30. pieds de longueur, ferrez par le bout d'un fer à trois pointes, & long de 6. à 8. pouces. Il sert à tenir les écoutes des bonnettes en étui; ou à repousser un vaisseau s'il venoit à l'abordage.

On appelle figurément *Arcsboutans*, les principaux deffenseurs d'un parti, d'une doctrine. Les Peres de l'Eglise ont été les *arcboutans* de la Religion. Ce grand Capitaine est le principal *arcboutant*, le meilleur appui de l'Etat.

ARC-EN-CIEL. C'est un tissu de plusieurs couleurs disposées en arc, bande ou écharpe diversement coloré, qui paroît dans une nuée pluvieuse: ce qui arrive, lorsque le soleil n'est pas beaucoup élevé sur l'horison, dans la partie du ciel qui lui est opposée. On l'appelle autrement *Iris*. Il a au plurier *arc-en-ciels*. VAUG. On y remarque quatre couleurs principales. L'*Arc-en-ciel* ne paroît que devant ou après la pluye. On voit quelquefois un double ou triple *Arc-en-ciel*, mais les deux derniers sont plus imparfaits, moins vivement colorez & de moindre étenduë. On voit aussi quelquefois un *Arc-en-ciel* renversé. On voit la même apparence dans les jets d'eau des fonteines, dans les bouteilles pleines d'eau, & dans les verres prismatiques ou triangulaires, qui s'appellent aussi *Iris*. On pretend que l'*Arc-en-ciel* n'est qu'un effet de la refraction des rayons du soleil, laquelle se fait au travers des goutes spheriques d'eau dont l'air est rempli, & qui sont tout-à-fait transparentes. ROH. Tous les Philosophes conviennent que le soleil éclairant d'un côté, & de l'autre la nuë composée de goutes d'eau en forme de rosée, sont la cause de l'*Arc-en-ciel*. Ceux qui tiennent pour les atômes, disent, que les rayons du soleil frapant les angles de toutes les particules dont la nuë est composée, ils sont reflechis, & renvoyez de tous côtez à l'œil. Mais à l'égard du nombre de ces angles, & de la maniere dont les rayons sont

sont reflechis, ils repondent que telle est la nature des rayons du soleil, & des corpuscules aqueux repandus dans l'air, qu'une telle varieté de couleurs, soit produite par une telle situation. BERN. Les raisons en sont fort bien expliquées par Mr. Descartes. La lune forme aussi quelquefois un *Arc-en-ciel*. Il est blanc, ou du moins ses couleurs sont si foibles qu'elles paroissent blanches. Aristote dit qu'on ne l'avoit point remarqué avant lui, & qu'on ne l'apperçoit qu'à la pleine lune. Le Docteur Salomon Braun a observé un *Arc-en-ciel* lunaire, le 4. jour après la pleine lune d'Octobre en 1671. Dans les Nouvelles de la Republique des Lettres il est parlé d'un *Arc-en-ciel* qui parut à Mastric en 1684. qui consistoit en des nuages droits & perpendiculaires comme de longues colonnes qui étoient transparentes, & avoient une disposition de couleurs toute contraire aux ordres de ce meteore. Mentzelius dit qu'il a vû des *Arcs-en-ciel* tout blancs en plein jour, & qu'il a vû dans les cabinets des curieux de petites tasses qu'on tient être tombées des nuës par les jambes d'un *Arc-en-ciel*, qu'on a trouvées en creusant aux lieux où ce meteore avoit appuyé ses extremitez; & qu'on y voyoit au milieu la figure d'une étoile, ou d'un soleil. Il ajoute que c'est un bon febrifuge, un remede pour les femmes en travail.

ARC-EN-CIEL, au figuré, est en termes de l'Ecriture, un signe d'Alliance entre Dieu & les hommes, par lequel il leur a promis de ne leur plus envoyer de deluge.

Le mot d'*arc* est dit *ab arcendo*, *quòd arceat hostes*, parcequ'il écarte les ennemis.

ARCADE. s. f. Voute courbée en arc. Il y a tant d'*arcades* à cet aqueduc, à ce pont, à la nef de cette Eglise.

On le dit aussi de tout ce qui est couvert en rond. Un salon couvert en *arcade*. Ce berceau est en *arcade*.

Une *arcade* feinte, est un enfoncement cintré de certaine profondeur, qui se fait dans un mur, ou pour repondre à une *arcade* percée, qui lui est opposée, ou parallele; ou seulement pour la decoration d'un mur orbe.

ARCADE. Terme de Talonnier. C'est le dessous d'un talon de bois coupé en arc. *Arcade* de talon bien faite.

ARCADE. Terme de Lunetier. C'est la partie de la chasse de la lunette où l'on met le nez. Cette *arcade* me serre trop le nez: elle est trop petite.

Ce mot vient d'*arcus* en Latin.

ARCANGELET. s. m. Voyez ARC-A'-JALET. C'est la même chose.

ARCANNE. s. f. est un mineral ou espece de craye rouge qu'on appelle en Latin *Rubrica fabrilis*, ainsi appellée, à cause que les Charpentiers teignent leurs cordeaux avec cette craye pour marquer leur bois. On en fait quelquefois avec de l'ochre brûlée.

ARCASSE. s. f. Terme de Marine. C'est le derriere du gaillard, autrement appellée, *culasse de navire*. Il se dit de tout le bordage de la pouppe, dont la largeur est determinée par une piece de bois qui la traverse, qu'on appelle *barre d'arcasse*, autrement *lisse de hourdi*.

ARCASSE, signifie aussi, le moufle d'une poulie, le corps ou piece de bois qui enferme le rouët. Les cordes qui le tiennent bandé & suspendu s'appellent *étropes*.

ARCEAU. s. m. s'est dit autrefois poëtiquement en cette phrase: L'Ange qui descendoit en terre faisoit voir de grands *arceaux* de lumiere, des cercles illuminez dans l'air qu'il traversoit. Maintenant on ne le dit que des voutes, des portes & des fenêtres courbées en arc. On appelle aussi *arceaux* des ornemens de sculpture en forme de trefles.

ARCENAC, ou ARCENAL. Voyez ARSENAL.

ARCHAL, ou FIL D'ARCHAL. s. m. Fil de leton passé par la filiere.

Ce mot vient de *Aurichalcum*.

On le dit aussi du fil de fer. On en fait des treillis de fenêtres, & de tablettes à livres, des cordes de clavessin, & mille autres choses. Le sot peuple dit *du fil de Richard*.

ARCHANGE, ou ARCANGE selon Vaugelas. s. m. Substance intellectuelle & incorporelle qui tient un huitiéme rang dans la Hierarchie des Esprits celestes. Les *Archanges* sont au dessus des Anges. St. Michel *Archange*. Les Anges & les *Archanges* chantent là haut les loüanges de Dieu. GOD. Ce mot se derive de *archos*, *princeps*, & *angelos*, *angelus*.

ARCHE. s. f. L'espace qui est entre les deux piles d'un pont couvert d'une voute en arcade. On le dit aussi d'un pont de bois; quoyqu'il soit seulement couvert d'un plancher soutenu sur des pieux. La maîtresse *arche* est celle du milieu qui est la plus large, & où l'eau est la plus profonde, qui est destinée au passage des bateaux. Il y a des ponts en Orient qui ont jusqu'à 300. *arches*.

On appelle une *arche en plein cintre*, celle qui est formée d'un parfait demi-cercle. *Arche elliptique*, celle dont le trait est un demi-ovale, ou une ellipse. *Arche surbaissée*, celle qui a moins de montée, & dont la courbure n'est pas fort remarquable. *Arche extradossée*, celle dont les voussoirs sont égaux en longueur, & paralleles à la doüelle, & ne font point liaison avec les assises des reins. La plupart des ponts antiques sont ainsi construits. *Arche d'assemblage*, se dit de tout cintre de charpente bombé, & tracé d'une portion de cercle pour faire un pont d'une seule *arche*.

ARCHE, en termes de l'Ecriture, c'est le vaisseau que fit Noé au temps du Deluge pour y retirer les hommes que Dieu en voulut sauver, & les animaux pour en conserver l'espece. L'*Arche* de Noé avoit 300. coudées de long, 50. de large, & 30. de hauteur, & sa fenêtre étoit d'une coudée. Snellius dit que l'*Arche* en sa longueur & largeur occupoit plus d'un demi-arpent. Cuneus & un Geometre nommé Buteo, ont supputé les dimensions de l'*Arche*, afin de montrer qu'elle pouvoit contenir tout ce qu'il étoit necessaire d'y enfermer. Hayton dans son Histoire Orientale dit que sur la montagne d'Ararat on voit en été quelque chose de noir qu'on prend pour l'*Arche*.

On dit figurément des Heretiques & Schismatiques, qu'ils sont hors de l'*Arche*; pour dire, qu'ils sont hors du vaisseau, hors de la communion de l'Eglise. On a comparé l'Eglise à l'*Arche* hors de laquelle il n'y a point de vie. NIC.

On appelle aussi figurément *Arche*, un lieu de retraite. Ainsi Colletet a dit élegamment:

Vien me voir en mon fauxbourg,
Où vrai Patriarche,
Contre les flots de la Cour
J'ay bâti mon Arche.

On dit proverbialement d'une maison où il y a plusieurs menages, que c'est l'*Arche* de Noé, où il y a toutes sortes de bêtes.

ARCHE, signifie aussi, le Coffre où furent enfermées les deux Tables de pierre où Dieu avoit gravé ses Commandemens, qui furent données à Moïse sur la Montagne, & qui furent en grande veneration chez les Hebreux, chez lesquels elle fit plusieurs miracles. On l'appella l'*Arche* d'Alliance. L'*Arche* fut prise par les Philistins, & renvoyée avec plusieurs presens. L'*Arche* fut mise d'abord sous le Tabernacle, puis dans le Sanctuaire du Temple. L'*Arche*, selon Josephe, étoit longue de cinq paumes, large de trois, & haute de même. Son bois dedans & dehors étoit revêtu de lames d'or avec des gonds d'or. Sur la couverture de l'*Arche*, qu'on appelloit *Propiciatoire*, il y avoit deux figures posées appellées *Cherub*, qui sont des animaux ayant des

ailes d'une nouvelle espece de figure, & telle qu'on n'en vit jamais de semblables: mais Moïse en avoit vû la figure au Trône de Dieu. Genebrard dit que les Rabins pretendent que c'étoit la figure de jouvenceaux portant des ailes, comme le livre 2. chap. 3. des Paralipomenes le demontre assez clairement. Aujourd'huy les Juifs ont encore dans leurs Synagogues, une espece d'*arche* ou d'armoire, dans laquelle ils conservent les Livres Sacrez.

ARCHE, en termes de Marine, est la boëte de menuiserie qui couvre la pompe, afin qu'elle ne soit point offensée.

Ce mot vient du Latin *arca*, *coffre*.

ARCHÉE. s. m. Terme de Chymie. C'est ainsi que les Chymistes appellent le feu qu'ils s'imaginent être au centre de la terre pour cuire les metaux & les mineraux, & pour être le principe de la vie des vegetaux. Quelques-uns entendent par ce mot, un certain esprit universel, repandu par tout, & qui est la cause de tous les effets de la nature. D'autres l'appellent l'ame du monde. Ils disent que tous les corps ont quelque portion de cet *Archée*, & que lorsqu'il est corrompu, il produit les maladies qu'ils nomment archeales. Ils lui attribuent aussi les idées qu'ils appellent à cause de cela archeales.

ARCHER. s. m. Celui qui porte un arc, & qui en tire. C'étoit autrefois une espece de milice dont on se servoit à la guerre. Maintenant elle n'est plus en usage qu'en Orient, & chez les peuples barbares. Les Turcs ont encore des Compagnies d'*Archers* dans leurs troupes. Il y a des bourgeois en plusieurs villes qui s'exercent à tirer de l'arc, & du mousquet, de qui on peut dire, Il y avoit tant d'*Archers* qui disputoient le prix, & tant de Mousquetaires.

Ce mot vient de *Arcuarius*.

On appelloit autrefois *Franc-Archer*, des gens de guerre qui étoient exemts des impôts. Le *Franc-Archer* de Bagnolet.

Aujourd'huy on appelle seulement un *Franc-Archer*, une femme hardie, & qui a des manieres d'homme; mais on ne le dit que des personnes de basse condition.

ARCHER, se dit aujourd'huy plus particulierement de ceux qui accompagnent les Prevôts pour les captures, ou pour executer quelques ordres, quoyqu'ils ne portent que des halebardes ou des carabines. Les *Archers* du Grand Prevôt de l'Hôtel, du Prevôt des Marchands. Les *Archers* de la Ville, *Archers* du Guet.

ARCHERS des pauvres. On appelle ainsi une sorte de soldats à pied, qui ont ordre de prendre les pauvres qui mandient dans Paris, & de les mener aux hôpitaux. Les peuples les appellent par moquerie, les *Archers* de l'écuelle. Il y a des Provinces où ils sont appellez Chasse-Coquins; parcequ'ils ont principalement ordre de chasser hors des villes policées, tout ce qu'ils rencontrent de coureurs, & de coquins mandians; en leur donnant pourtant un pain pour passer outre.

ARCHEROT. s. m. Vieux mot qui signifioit, Petit Archer. Les Poëtes donnoient autrefois cette épithete à Cupidon.

ARCHET. s. m. Terme de Lutier. Ce qui sert à tirer le son des violons, violes, poches, & autres semblables instrumens de Musique, en le passant legerement sur les cordes. Il est composé de trois pieces, dont la premiere est le baton ou le brin qui soutient le crin. La seconde est composée de 80. ou 100. brins de crin de cheval, ou de soye: & enfin d'une demi-rouë, qu'on appelle la *hausse*, qui sert à entretenir ses filets dans une tention convenable.

ARCHET, est aussi un petit arc d'osier, ou cerceau qu'on met au dessus des berceaux des enfans pour soutenir une couverture au dessus de leur tête.

On dit figurément & proverbialement, qu'un homme a passé sous l'*archet*, lorsqu'il a passé par le grand remede, qu'il a été obligé de suer; & cela à cause de la maniere dont est fait le bois de lit, où on met coucher ces sortes de malades.

ARCHET, se dit aussi de l'outil qui sert aux ouvriers qui travaillent sur le bois & sur les metaux, comme Tourneurs, Serruriers, Orfevres, &c. qui leur sert à tourner, ou à percer leurs ouvrages. Il est composé d'une verge de fer, ou de baleine, qui font ressort, & qui se bandent par le moyen d'une corde qu'on tortille autour de la besogne pour la faire mouvoir en rond. On l'appelle aussi, *Arçon*.

ARCHET, est aussi un terme de Maçon. Et par là on entend une petite scie faite seulement d'un fil de leton, de laquelle on se sert pour scier toutes sortes de pierres dures.

ARCHETYPE. s. m. Original, patron sur lequel on dresse un ouvrage, ou une copie semblable. Les Philosophes parlent du monde *Archetype*, tel qu'il étoit dans l'idée de Dieu avant sa creation.

Ce mot est pur Grec, & n'a d'usage en François, que quand il s'agit de Theologie ou de Philosophie.

En la Cour des Monnoyes on appelle *Archetype*, l'étalon general des poids & mesures qui y est gardé, sur lequel on étalonne les autres. Il est ainsi appellé par Boutcrouë.

ARCHEVESCHÉ, ou ARCHEVECHÉ. s. m. Terme de Geographie. C'est une certaine étenduë de païs, ou Diocese; Province qui est sous la Jurisdiction spirituelle d'un Prelat qui a des Suffragans sous lui. L'*Archevêché* de Paris n'a que trois Suffragans. Il y a en France dix-huit *Archevêchez*.

ARCHEVESCHÉ, se dit aussi de la dignité d'Archevêque, de son revenu, & de la maison qui y est attachée. Il a obtenu un *Archevêché*. Son *Archevêché* vaut tant de revenu. Il est logé à l'*Archevêché*.

ARCHEVESQUE, ou ARCHEVEQUE. s. m. Prelat Metropolitain qui est pourvû d'un *Archevêché*, qui a plusieurs Suffragans sous lui. L'*Archevêque* de Lyon est Primat des Gaules; celui de Bourges d'Aquitaine. Au Concile d'Orleans tenu en 512. les Evêques signerent selon l'ordre de leur reception, bien que quelques-uns prissent le titre de Metropolitains, qui ne donnoit aucune préeminence. On ne connoissoit point encore la dignité d'*Archevêque*. Elle a été reconnuë ford tard dans l'Occident; St. Athanase est le premier qui ait employé le titre d'*Archevêque* en le donnant à Alexandre son predecesseur. St. Gregoire de Nazianze le donna aussi à St. Athanase; mais ce n'étoit qu'un titre d'honneur, sans avoir égard à leur Jurisdiction. On l'attribua particulierement aux Evêques de Constantinople, & de Jerusalem. Dans la suite les Grecs donnerent le nom d'*Archevêque*, aux Evêques des grandes villes, bien qu'ils n'eussent aucun Suffragant dans leur Diocese. Le Metropolitain étoit le Chef de la Province, & avoit plusieurs Suffragans sous sa Jurisdiction. Il n'y a rien de plus connu dans les Notices des Grecs modernes que ces *Archevêques* sans Suffragans, & differens des Patriarches, & des Metropolitains. Au Concile de Calcedoine en 451. le titre d'*Archevêque* fut donné à Leon I. Evêque de Rome, par les Grecs. Mais parmi les Latins Isidore de Seville est le premier qui parle des *Archevêques*. Il distingue IV. ordres dans le gouvernement de l'Eglise: Patriarches, *Archevêques*, Metropolitains, & Evêques. Il soutient que les *Archevêques* presidoient sur les Metropolitains. Ainsi le mot d'*Archevêque* n'étoit gueres connu dans l'Eglise Latine avant Charlemagne.

ARCHI. Ce mot ne se met jamais tout seul, mais il est fort significatif quand il est joint avec d'autres, & il a la force

force d'un superlatif pour marquer quelque degré d'élevation. Il y en a des exemples cy-devant, & cy-après. Mais il entre aussi avec grace en la composition de plusieurs autres mots factices : comme, C'est un *archivilain*, un *archipareffeux*, un *archidevot*, un *archifou*, un *archipedant*, &c. pour dire, qu'un homme est très-vilain, très-paresseux, très-devot, très-fou. Mais toutes ces façons de parler, & plusieurs autres que l'on peut faire de la sorte, ne sont bonnes que dans le stile simple & familier.

ARCHIACOLYTHE. s. m. Qui est au dessus de l'Acolythe. C'étoit autrefois une dignité dans les Cathedrales, lesquelles étoient toutes divisées en quatre ordres de Chanoines, sçavoir les Prêtres, les Diacres, les Soûdiacres, & les Acolythes. Ils avoient chacun leurs chefs. Celui de ces derniers s'appelloit *Archiacolythe*. Mais cette fonction n'est plus en usage. Le Moine Michel dit qu'il y a encore un *Archiacolythe* dans l'Eglise de Capouë.

ARCHIDIACONAT. s. m. Office de l'Archidiacre. Il y a plusieurs *Archidiaconats* dans les Chapitres des Eglises Cathedrales.

ARCHIDIACONÉ. s. m. Certaine partie d'un Diocese qui est sujette à la visite d'un certain Archidiacre. Il y a tant de Parroisses dans cet *Archidiaconé*.

ARCHIDIACRE. s. m. Superieur Ecclesiastique qui a droit de visite sur les Cures d'une certaine partie d'un Diocese. Le Grand *Archidiacre* de Paris est celui qui a le premier Archidiaconé. L'*Archidiacre* étoit autrefois le premier & le plus ancien des Diacres. On ne le connoissoit point avant le Concile de Nicée. Sa fonction est devenuë depuis une dignité qui a été même preferée à celle des Prêtres. C'étoit le premier Ministre de l'Evêque pour toutes les fonctions exterieures; particulierement pour l'administration du temporel. Il avoit soin de l'ordre, & de la decence de l'Office divin, & de l'ornement des Eglises. Il avoit la direction des pauvres, & veilloit à la correction des mœurs : c'est pourquoy on l'appelloit, *la main*, & *l'œil* de l'Evêque. Ce pouvoir mit bientôt l'*Archidiacre* au dessus des Prêtres, qui n'avoient que des fonctions spirituelles. Il n'avoit pourtant aucune Jurisdiction sur eux jusqu'au VI. siecle. Mais il devint bientôt leur superieur, & même de l'Archiprêtre. Après le X. siecle les *Archidiacres* furent regardez comme ayant Jurisdiction de leur chef, avec pouvoir même de deleguer des Juges. Dans la suite pour affoiblir leur puissance, on les multiplia; sur tout dans les Dioceses de plus grande étenduë. Celui qui a son districtt dans la ville épiscopale prit la qualité de *Grand Archidiacre*. FLEURY. Il avoit aussi la garde du tresor de l'Eglise, & Jurisdiction comme les Officiaux. Il faisoit la visite dans les Parroisses du Diocese où l'Evêque l'envoyoit; & c'est maintenant la seule fonction qui lui reste. Il n'a qu'une Jurisdiction momentanée, & passagere, & un droit de correction legere, en faisant sa visite. On a transporté à l'Official toute la Jurisdiction contentieuse. Entant qu'*Archidiacre* il ne peut plus exercer la fonction de Juge de l'Evêque. Il est vrai qu'en certains Dioceses l'*Archidiacre*, soit par titre, soit par possession immemoriale, s'est conservé le droit d'avoir un Official, appariteurs, & autres marques de Jurisdiction. Mais hors ces cas, sa Jurisdiction est restreinte à des causes legeres.

Il y a un ancien proverbe, qui pour designer un homme bien crotté, dit qu'il est crotté en *Archidiacre*, parceque les *Archidiacres* faisoient alors leurs visites à pied, & en toutes saisons. Il y a aussi un vieux proverbe qui dit, Bander en *Archidiacre* : ce que les libertins veulent tirer en un sens obscene, quoyque ce ne soit rien moins que cela. Il vient de ce que l'*Archidiacre* qui suivoit l'Archevêque, lorsqu'il conferoit le Sacrement de Confirmation, étoit celui qui appliquoit le bandeau sur le front du Confirmé.

ARCHIDUC. s. m. Celui qui a une qualité, une préeminence, & une autorité qui l'éleve au dessus des autres Ducs. L'*Archiduc* d'Austrasie, est un titre fort ancien, & en usage dès le temps de Dagobert. Il y a eu aussi des *Archiducs* de Lorraine, & de Brabant. L'Autriche fut érigée en Marquisat par Othon ou Henri I. & en Duché par Frederic I. en 1156. Mais on ne sçait pas trop bien ni en quel temps, ni pourquoy on lui donna le titre d'Archiduché. On pretend que Frederic IV. est le premier qui a pris la qualité d'*Archiduc* d'Autriche. Voyez DU CANGE.

ARCHIDUCHÉ. s. m. & f. Terre qui est érigée sous ce titre, & qui donne à celui qui la possede un rang ou qualité au dessus des autres Ducs.

ARCHIDUCHESSE. s. f. La femme ou la veuve d'un Archiduc, ou celle qui possede en titre un Archiduché. L'*Archiduchesse* d'Inspruc.

ARCHIEPISCOPAL, ALE. adj. Prononcez *Arkiepiscopal*. Qui appartient à l'Archevêque, qui regarde l'Archevêque. Le Palais *Archiepiscopal*. Benefice *Archiepiscopal*. Mitre *Archiepiscopale*. Jurisdiction *Archiepiscopale*.

Ce mot vient de deux mots Grecs, qui signifient *Prince* & *Evêque*.

ARCHIEPISCOPAT. s. m. Prononcez *Arkiepiscopat*. C'est la dignité de l'Archevêque; mais comme ce mot est un peu vieux, on se sert ordinairement de celui d'Archevêché.

ARCHI-IMPRIMEUR. s. m. est un titre qu'a porté Christophle Plantin Imprimeur à Anvers, que le Roi Philippes II. lui donna de son propre mouvement.

On a dit aussi quelquefois *Archi-Notaires*, & *Archi-Chapelains*; & ces noms ont été même donnez aux anciens Chanceliers de France.

ARCHIMANDRITE. s. m. Ce mot vient du Grec, & signifie le Superieur de quelque Monastere, qui en use avec les personnes qui lui sont soumises, comme un veritable Berger en use avec ses brebis. DU PIN.

ARCHIPEL, ou ARCHIPELAGE. s. m. Terme de Geographie. Etenduë de mer entrecouppée par un très-grand nombre d'Isles. Les Anciens n'ont gueres connu que l'*Archipel* des Grecs, où sont les Isles de la mer Egée, entre l'Asie, la Macedone, & la Grece. Depuis les Geographes ont appellé l'*Archipelage* de Saint Lazare, le grand nombre d'Isles qui est aux Indes vers les côtes de Malabar & de Malaca. Ensuite on a decouvert l'*Archipelage* de Mexique; l'*Archipelage* des Maldives, où il y a plus de 12000. Isles, divisées en treize Provinces, ou Gouvernemens, qu'on appelle sur les lieux, *Atollons* : & enfin l'*Archipelage* des Philippines, où on dit qu'il y a onze mille Isles, dont les principales obeïssent au Roi d'Espagne.

Ce mot d'*Archipelage* vient par corruption de *Ægeopelagus*, c'est-à-dire, la Mer Egée, qu'on a dit aussi par corruption de *Agiopelagos*, ou *Mer Sainte*, qui est le nom que les Grecs ont donné originairement à cette mer, à cause des Isles Cyclades pour lesquelles ils avoient une grande veneration.

ARCHIPOETE, est un nom qu'on a donné en quelques lieux à quelques Poëtes; mais le plus souvent par derision; comme on fit du temps de Leon X. au Poëte Baraballi de Gayette, à qui on donna les honneurs du triomphe qu'on avoit accordez autrefois au Poëte Petrarque; & on le promena par la ville couronné de lauriers, & monté sur un élephant. Mais ce fut pour se moquer de lui; car c'étoit un mauvais faiseur de vers, de devises & d'inscriptions, qui avoit obtenu un

un privilege exclusif, qui portoit deffences à toute autre personne d'en faire. Il en est parlé dans Famianus Strada, & dans les Anecdotes de Florence de Varillas. On a vû en France de pareils ridicules qui ont obtenu de semblables privileges.

ARCHIPOMPE. s.f. Terme de Marine. C'est le puits du navire, ou une pompe placée autour du grand mât au lieu le plus creux du vaisseau, où s'écoulent les eaux pour les vuider. Elle est garnie de bringueballes ou bacules, verges, heuses, jouëts, &c.

ARCHIPRESTRE, ou ARCHIPRETRE. s. m. Curé ou Prêtre qui dans certains Dioceses est preposé au dessus des autres principalement pour l'office sacerdotal. Anciennement l'*Archiprêtre* étoit la premiere personne après l'Evêque. Il étoit son Vicaire pendant son absence pour les fonctions interieures. Il avoit le premier rang dans le Sanctuaire, & l'inspection sur tout le Clergé. Dès le VI. siecle on voit plusieurs *Archiprêtres* dans un Diocese; on les appelloit aussi *Doyens*. Presentement le titre d'*Archiprêtre* n'est plus gueres qu'un titre sans fonction, affecté à certains Curez. FLEURY. Il y a à Paris deux *Archiprêtres*, celui de la Magdeleine, & de St. Severin, ainsi nommez, à cause qu'ils sont les plus anciens de la ville.

ARCHIPRETRÉ. s. m. Il y en a qui disent Archipreveré; mais il est insupportable. D'autres disent Archipresbiterat; mais il est moins usité qu'*Archiprêtré*. C'est la dignité, la charge, le benefice de l'*Archiprêtre*. Il a conferé l'*Archiprêtré* de Gignac vacant par mort. PAT.

ARCHIPRIEURÉ. s. m. Ce mot se confond avec *Archidiaconé*. C'est une partie d'un Diocese sur laquelle un Archidiacre, ou un Archiprêtre a visite ou inspection: comme dans le Diocese de Xaintes on appelle *Archiprieurez*, ce qu'on appelle dans les autres *Archidiaconez*. Il y en a plusieurs autres exemples dans le Pouillié des Benefices.

Quelques-uns ont appellé *Archiprieurez*, les Prieurez qui en ont d'autres sous eux. Il y avoit autrefois des *Archiprieurs* seculiers qui étoient la même chose que les Archiprêtres.

ARCHITECTE. s. m. Qui sçait l'art de bâtir: celui qui donne les plans & les desseins d'un bâtiment, qui en conduit l'ouvrage, & qui commande aux Maçons, & aux autres ouvriers qui travaillent sous lui. Vitruve a été le premier des *Architectes*. Puisqu'il est dit que Cain bâtit une ville, on pourroit le regarder comme le premier. Si l'adresse humaine peut quelquefois imiter la nature, que ne peut point le souverain *Architecte* du monde? LE P. D. On appelle aussi *Architectes* de vaisseaux, ceux qui bâtissent les grands navires.

Ce mot vient du Grec *archos*, & *tecton*, qui signifie, un *ouvrier*. L'Architecte est le maître de ceux qui travaillent au bâtiment: c'est lui qui conduit l'ouvrage.

ARCHITECTE, se dit aussi d'un Entrepreneur de bâtimens à forfait, & qui les doit rendre parfaits, & la clef à la main.

On dit aussi ironiquement, C'est un grand *Architecte* de fourbes, en parlant d'un trompeur.

ARCHITECTONOGRAPHIE. s. f. Ce mot est Grec, & signifie la discretion des bâtimens, des temples, des arcs de triomphe, des theatres, des pyramides, des obelisques, des bains, des aqueducs, des ports, des machines de guerre anciennes. Palladio, Pietro, Bellori & Sandrat de Nuremberg ont traité de l'*Architectonographie*.

ARCHITECTURE. s. f. L'art de bien bâtir. L'*Architecture civile*, est la science de bâtir pour la necessité des particuliers, ou pour l'ornement des villes. L'art de bâtir est un des premiers arts que les hommes ayent mis en pratique. La necessité de se mettre à couvert des injures de l'air, a d'abord fait inventer l'*Architecture*. Les Romains apprirent des Grecs l'excellence de l'*Architecture*. Avant cela leurs édifices n'avoient rien de recommandable que leur solidité, & leur grandeur, parcequ'ils ne reconnoissoient que l'Ordre Toscan. Mais la bonne *Architecture* se trouva dans un état florissant sous Auguste. La magnificence de ce Prince fit éclater tout ce que cet art a de plus excellent; & il fit élever un grand nombre de beaux édifices dans tous les lieux de son Empire. Tibere n'eut pas le même goût, & negligea fort la culture des beaux arts. Neron parmi la foule effroyable de ses vices eut une grande passion pour les bâtimens: mais le luxe, & la dissolution y eurent plus de part qu'une veritable magnificence. Apollodore excella dans l'*Architecture* sous Trajan, & merita la faveur de cet Empereur. Ce fut lui qui éleva la fameuse colonne de Trajan, qui subsiste encore aujourd'hui. Dans la suite l'*Architecture* dechut beaucoup de la perfection où on l'avoit vuë. Les soins, & la magnificence d'Alexandre Severe la soutinrent quelque temps: mais elle suivit la decadence de l'Empire Romain, & retomba dans une corruption d'où elle n'a été tirée que douze siecles après. Les ravages des Visigots dans le V. siecle abolirent les plus beaux monumens de l'antiquité. Dans les siecles suivans l'*Architecture* devint si grossiere, que l'on n'avoit aucune intelligence du Dessein, qui en fait toute la beauté. On ne pensoit qu'à faire de solides bâtimens. Charlemagne n'oublia rien pour relever l'*Architecture*. Les François s'employerent à cet art avec un succés extraordinaire, aussi-tôt que H. Capet fut monté sur le trône. Son fils Robert le cultiva de même; & enfin autant que l'ancienne *Architecture* Gothique fut pesante, & grossiere, autant la moderne passa dans un excés de delicatesse. Les Architectes du 13. ou 14. siecle qui avoient quelque connoissance de la Sculpture, sembloient ne faire consister la perfection que dans la delicatesse, & la multitude des ornemens, qu'ils entassoient avec beaucoup d'art & de soin, quoyque souvent d'une maniere fort capricieuse. FEL. L'*Architecture* antique est la plus excellente par l'harmonie de ses proportions, & par la richesse de ses ornemens; elle a subsisté chez les Romains jusqu'à la decadence de l'Empire, & elle a succedé à la Gothique depuis le siecle passé. L'*Architecture* qu'on appelle *ancienne*, est differente de l'antique; c'est la *Grecque moderne*. Les bâtimens faits sur cette *Architecture*, si commune encore aujourd'huy en Orient, sont pesans, & mal éclairez. L'*Architecture militaire*, est celle qui regarde la seureté des places; qui enseigne à fortifier les villes, les passages, les ports de mer. Ce bâtiment est d'une bonne *Architecture*. Vitruve donne bien plus d'étenduë à cet art: car il le divise en trois parties. La premiere est l'*Edification*, qui est l'art de bâtir mentionné ci-dessus. La seconde est la *Gnomonique*, qui est l'art de representer les spheres, & les mouvemens celestes par les instrumens, comme Astrolabes, & Horloges. Et la troisiéme est la *Mechanique*, qui traitte des machines, & de l'augmentation des forces mouvantes, comme gruës, pompes, & de presque tous les outils des Artisans.

ARCHITECTURE, se dit aussi de la maniere de bâtir, & des ornemens qu'on y employe. On distingue cinq Ordres d'*Architecture*; le Toscan, le Dorique, l'Ionique, le Corinthien, le Composé ou le Composite. Le Toscan & le Composite sont des Ordres Latins: les autres sont Grecs. Philebert de Lorme y a voulu ajoûter le François; mais il n'a pas été suivi. L'*Architecture Gothique* ou moderne est une *Architecture* solide, grossiere, sans bon goût dans ses ornemens chimeriques. Les Gots l'ont apporté du Nord, & l'on introduite

duite dans le reste de l'Europe. La plupart de nos Eglises Cathedrales sont bâties selon l'*ordre Gothique*. L'*Architecture Morisque* avoit aussi peu de dessein que la *Gothique*. Il reste encore quelques-uns de ces sortes d'édifices en Espagne, que les Mores y ont construits pendant qu'ils en étoient les maîtres. Il ne nous est point resté d'Auteurs Grecs qui ayent écrit de l'*Architecture*. Entre les Latins, Pline le jeune est l'Ecrivain qui a le mieux parlé de l'*Architecture*, & il fait paroître assez de connoissance dans cet art. On n'a que le seul Vitruve qui soit entier, quoyque Vegece écrive que de son temps on comptoit jusqu'à 700. Architectes à Rome. Vitruve qui vivoit sous Auguste, a été commenté par Philander & Daniel Barbaro, & traduit en plusieurs langues, & sur tout en François par M. Perraut Medecin. Les modernes sont Leon Baptiste Albert, Serlio, du Cerceau, André Palladio, Cataneo, Vignoles, Vincenzo, Scamozzi, Philebert de Lorme, Bulan, Blondel, & plusieurs autres moins fameux, rapportez dans l'*Architecture* de Savot. Le Sr. Chantelou a fait le parallele de l'*Architecture* antique avec la moderne. Errard, Marolois, de Villefritac, & plusieurs autres ont écrit de l'*Architecture* militaire. Le Sieur Dacier a écrit de l'*Architecture* navale; son livre in quarto est imprimé à Paris en 1677.

On le dit aussi de la partie d'un bâtiment qui est excellente, & quelquefois de tout l'ouvrage. La fonteine de Saint Innocent à Paris est un beau morceau d'*Architecture*. Le frontispice du Louvre est un rare morceau d'*Architecture*.

On appelle *Architecture en perspective*, celle dont les membres sont de differens modules & mesures; & diminuent par proportion d'éloignement, pour rendre l'objet plus long à la vûë. On appelle *Architecture feinte*, celle qui est établie sur un bâti de charpente legere, & faite de toile peinte sur des chassis par tringles, ensorte que les corps, les colonnes, les pilastres, & autres saillies paroissent de relief.

ARCHITRAVE. s. f. Les Architectes le font masculin. Partie de la colonne qui est au dessous de la frise, & au dessus du chapiteau. C'est une grosse piece de bois qui fait la premiere partie de l'entablement, & qui porte sur la colonne. On l'appelle aussi *sabliere*, ou la maîtresse poutre. C'est la même chose que l'*epistyle* des Grecs. L'*architrave* est differente selon les divers ordres d'Architecture. Au Toscan elle n'a qu'une bande couronnée d'un filet: deux faces au Dorique, & au Composite; & trois à l'Ionique, & au Corinthien. Les Architectes appellent *architrave mutilé*, celui dont la saillie est retranchée, & qui est arasé avec la frise, pour recevoir une inscription: & *architrave coupé*, celui qui est interrompu dans une decoration pour faciliter l'exhaussement des croisées; l'entablement étant d'une grande hauteur. FEL. Je ne puis garder de rire quand j'entends nos Architectes s'enfler de ces grands mots de pilastres, & d'*architrave*, & que je trouve que ce sont les chetives pieces de la porte de ma cuisine. MONT.

Ce mot vient de *trabs*, qui signifie, *poutre*, parmi les Latins.

ARCHIVES. s. f. plur. Tresor, chambre où l'on garde les titres & papiers d'une Maison, d'une Communauté. Il faut avoir recours aux *Archives* d'une telle Abbaye pour avoir les titres d'une telle fondation. Quelques-uns le derivent du Latin *arca*, signifiant *coffre*; ainsi appellée suivant Isidore, *quòd arceat visum, & prohibeat:* les autres du Grec *archeion*, qui se trouve en la même signification dans Hesychius & Suidas.

ARCHIVIOLE. s. f. Terme de Musique, qui se dit d'une espece de clavessin sur lequel on a appliqué un jeu de violes par le moyen d'une rouë tournante avec sa manivelle pareille à celle des vielles. L'*archiviole* fait un bel effet pour soutenir les concerts d'instrumens.

ARCHIVISTE. s. m. Celui qui garde les Archives.

ARCHIVOLTE. s. m. Terme d'Architecture. Arc contourné. C'est le bandeau orné de moulures qui regne à la tête des voussoirs d'une arcade, & dont les extremitez portent sur les impostes. Il est different selon les divers ordres d'Architecture. Il n'a qu'une simple face au Toscan; deux faces couronnées au Dorique, & à l'Ionique, & les mêmes moulures que l'architrave dans le Corinthien, & le Composite. L'*archivolte retourné*, est celui dont le bandeau ne finit pas; mais retournant sur l'imposte se joint à un autre bandeau. L'*archivolte rustique*, est celui dont les moulures sont interrompuës par une clef, & des bossages simples, ou rustiques: ensorte que de deux voussoirs l'un est en bossage.

ARCHONTAT. s. m. Prononcez *Arcontat*. C'est la charge d'Archonte. C'est aussi le temps pendant lequel un Magistrat d'Athenes gouvernoit.

ARCHONTE. s. m. Prononcez *Arconte*. Magistrat d'Athenes. Après que les Atheniens eurent aboli la Monarchie ils créerent des *Archontes*, qui étoient obligez de rendre compte de leur gouvernement. Il y en eut d'annuels & de perpetuels. Medon fils de Codrus fut le premier de ceux-ci, & Creon fut le premier de ceux-là. BOSSUET.

ARCHURE. s. f. Terme de Menuisier, qui se dit des pieces de menuiserie qui sont au devant des meules d'un moulin, & qui quand il les faut rebattre, se demontent. Ces *archures* sont aussi garnies de leurs couverseaux.

ARÇON. s. m. Terme de Sellier. C'est une espece d'*arc* composé de deux pieces de bois qui soutiennent une selle de cheval, & qui lui donnent sa forme. Il y a un *arçon* de devant, & un *arçon* de derriere. Les parties de l'*arçon* sont, le pommeau ou petite poignée de cuivre qui est élevée au devant de la selle. Le garrot est la petite arcade qui est un peu élevée au dessus du garrot du cheval. Les mammelles sont l'endroit où aboutit le garrot, & les pointes sont au bas de l'*arçon*. Il y a des *arçons* mobiles pour les selles à tous chevaux, qui changent l'ouverture de la selle. L'*arçon* de derriere porte le troussequin. Les *arçons* doivent être nervez & ferrez. Le chef-d'œuvre des Selliers est un *arçon* à corps, qu'on faisoit autrefois pour les Gendarmes, dont le troussequin alloit jusqu'au milieu du dos.

On appelle Pistolets d'*arçon*, ceux qu'on porte ordinairement à l'*arçon* de la selle.

On dit encore, Il portoit toûjours un tel livre à l'*arçon* de la selle, pour dire, il l'avoit toûjours avec lui. Dans les Tournois & combats de lance, on dit qu'un Cavalier a fait perdre à un autre les *arçons*, qu'il lui a fait vuider les *arçons*, qu'il n'étoit pas ferme sur les *arçons*, pour dire, qu'on lui a fait de si rudes attaques, qu'on a mis son esprit ou ses affaires en grand desordre. St. Amant a dit plaisamment,

> *Où le luxe mis hors d'*arçon,
> *Ne montroit pour tout équipage*
> *Qu'un peigne dedans un chausson.*

ARÇON. Terme de Chapelier. Instrument fait en archet de violon, qui est grand de cinq ou six pieds, qui n'a qu'une corde, & dont on se sert pour arçonner la laine.

ARÇONNER. v. act. Terme de Chapelier. Faire voler la laine avec l'arçon, pour la mettre en état de servir.

Ces mots viennent d'*arcus*, à cause que les *arçons* sont courbez en arc. Menage après Saumaise.

ARCOT. s. m. Excrement de cuivre jaune dont on fait le potin en le mêlant avec du plomb.

ARCTIQUE. adj. m. Terme d'Astronomie. C'est l'épithete qu'on donne au Pole qui est élevé sur nôtre horison : ainsi nommé, à cause des étoiles de la petite Ourse nommée *arctos* en Grec, parceque la derniere étoile de sa queuë marque le Pole Septentrional, lequel n'en est éloigné que de deux degrez. Le Pole *Arctique*, le Cercle *Arctique* ou Septentrional.

Ce mot vient du Grec *arctos*, l'*Ourse*.

ARCTIUM. s. m. Plante. Sa tige est longue & molle. Sa graine est de la grosseur du cumin. Ses feuilles sont comme celles du bouillon, un peu plus rondes & plus veluës. La decoction de sa racine avec du vin, est bonne pour les retentions d'urine; pour appaiser le mal de dens, &c.

A R D.

ARDEMMENT. adv. Avec ardeur, avec passion; d'une maniere chaude & vive. Aimer *ardemment*. Combattre *ardemment*. On ne souhaite jamais *ardemment* ce qu'on ne souhaite que par raison. La Roch.

ARDENT, ente. adj. Il vient du verbe *ardre*, qui n'est plus en usage. Qui brûle, ou qui est brûlé, ou qui échauffe beaucoup. Ce feu est trop *ardent*. Une fievre *ardente*, est une fievre fort violente. Il faut qu'un figuier soit exposé à un soleil fort *ardent*.

Miroir ardent, est un miroir concave, spherique ou parabolique, qui ramasse tous les rayons du soleil en un point, qu'on appelle *foyer*, où la chaleur devient si grande, qu'elle brûle. On a vû de si bons *miroirs ardens*, qu'ils fondoient & calcinoient les metaux en deux minutes. Voyez Miroir.

Ardent, signifie aussi, la couleur rousse, ou qui tire sur la couleur de flamme. Ce poil blond est trop *ardent*. Je veux un jaune plus pâle, celui-là est trop *ardent*. Il se dit particulierement de certains chevaux, dont le poil tire sur la couleur de feu. C'est un cheval qui a le poil *ardent*.

Ardent, se dit figurément en Morale, de tout ce qui se fait avec chaleur, avec passion, avec vehemence. Une devotion *ardente*. Un zele *ardent*. Un homme *ardent*. Un chien *ardent* à la chasse. L'amour des gens qui font profession de sagesse, est d'autant plus *ardent*, qu'il ne se dissipe par aucunes marques exterieures. Vill.

Combien de fois sensible à tes ardens *desirs,*
M'est-il en ta presence échapé de soupirs? Rac.

On le dit aussi absolument. Prenez ce Procureur, c'est un *ardent*, un affamé, qui est âpre au gain. Il se dit aussi en ce sens de la simple vivacité. C'est un esprit *ardent*, un ouvrage *ardent*. Le stile de l'Historien doit être moins *ardent*, & plus temperé que celui de l'Orateur. Val. Aristophane étoit naturellement bilieux, & *ardent*. Le Fevre. Valentinien étoit naturellement fort *ardent*, & alloit à ses fins sans beaucoup de menagemens. Fl. Un vaisseau *ardent* en termes de Marine, est un vaisseau qui s'approche trop du vent.

Ardent, en termes de Blason, se dit d'un charbon allumé.

ARDENT. s. m. est un certain meteore, ou feu follet, formé de quelques exhalaisons grasses, qui s'élevent & s'enflamment dans les lieux marécageux. Les païsans disent que ce sont des enfans morts-nez, ou des faux bournoyeurs, & en conçoivent des terreurs paniques & ridicules. On les appelle en divers lieux, *Fuyrolles*, *Flammeroles*, *Flambarts*, ou *Follets*. Les Anciens, quand ils en voyoient deux ensemble, les appelloient *Castor & Pollux*, & ils les tenoient pour un heureux presage. Quand il n'en paroissoit qu'un, ils le nommoient *Helene*, & le presage en étoit funeste, selon le temoignage de Pline.

On a appellé aussi *Ardens*, certains malades d'une fievre ardente, qu'on nomma aussi *Feu sacré*. C'étoit une espece d'herespele. Ils ont donné lieu autrefois au miracle de Sainte Genevieſve des *Ardens*, qui se fit sous Louïs VII. vers l'an 1130. au lieu où est bâtie son Eglise proche Nôtre Dame à Paris.

Ardent, ente. Ce mot se dit quelquefois de certaines chapelles où l'on brûle de l'huile, ou de la cire. Une chapelle *ardente*.

Ardent, ente. Ce mot se dit encore d'une certaine Justice qui juge de certains criminels, & signifie, Qui condamne au feu. Etablir une Chambre *ardente*.

ARDEUR. s. f. Grande chaleur. L'*ardeur* du feu est plus vive en hiver qu'en été. Les *ardeurs* du soleil sous la Ligne sont temperées par les vens frais de la nuit. L'ardeur de sa fievre diminuë. On dit aussi, *Ardeur* d'urine, quand on sent de la cuisson en urinant.

Ardeur, se dit figurément en Morale, & signifie, Passion, vivacité, emportement, fougue. Il a marqué beaucoup d'*ardeur* pour les belles connoissances. Abl. Il faut aimer ses amis avec beaucoup d'*ardeur*. Mon *ardeur* me tient lieu de merite. Sar. Son esprit n'a pas assez d'*ardeur* pour s'appliquer à la Poësie. Brebœuf pour égaler l'*ardeur* de Lucain, s'est trop enflammé lui même, & il a surpassé la fougue de ce Poëte. S. Evr. Il a fait cela pendant l'*ardeur* du combat, de la colere, de la dispute, de la jeunesse. Ce cheval a trop d'*ardeur*, il s'emporte trop. Ardeur en general signifie, Un attachement, une passion amoureuse.

C'est de tes jeunes yeux que mon ardeur *est née.* Mai.
Une premiere ardeur *est toûjours la plus forte;*
Le temps ne l'éteint point; la mort seule l'emporte. Corn.
Rien ne peut moderer mes ardeurs *insensées.* Rac.

Ces mots viennent du Latin *ardere*, *être en feu.*

ARDILLON. s. m. Partie pointuë d'une boucle, qui sert à arrêter les sangles, ou courroyes qu'on passe dedans. On lui a donné son équippage complet; il n'y manque pas un *ardillon*. Je crois que ce mot est dit comme *arguillon*, qui viendroit d'*argutus*, qui en Latin signifie, *pointu*.

ARDOISE. s. f. Pierre bleuë, & fossile, qui est tendre au sortir de la carriere, & qu'on couppe en feuilles deliées pour faire des couvertures au lieu de tuiles. On en fait aussi des tables, & d'autres ouvrages épais. Les *ardoises* d'Angers sont les plus fameuses: celles de Mesieres sont plus tendres & s'écaillent. La rousse noire est la plus estimée. La latte d'*ardoise* est beaucoup plus large que celle de la tuile. L'*ardoise* cartelette est la plus petite. On la taille quelquefois en écaille pour les dômes. L'*ardoise* dure se tire des côtes de Genes: on en fait du carreau & des tables. Les beaux bâtimens sont toûjours couverts d'*ardoise*. Les Anciens n'ont point eu l'usage des *ardoises*; mais couvroient leurs maisons de bardeau ou d'aissi, comme on voit dans Pline. Philander dit que l'*ardoise* se couppe avec une scie dentée, & que ce mot vient *ab ardendo*. Du Cange. Mais il y a plus d'apparence de dire qu'il est derivé du Latin *Later Artesius*, du nom du païs d'où il est venu d'abord.

L'Ordonnance de la ville de Paris sur la moison des *ardoises* porte, qu'on n'en fera que de deux qualitez, sçavoir de la quarrée forte qui aura onze pouces de longueur, sur six ou sept pouces de largeur, & deux lignes d'épaisseur; & de la quarrée fine qui aura douze ou treize pouces de largeur, & une ligne d'épaisseur, dont le millier fait quatre toises de couverture en lui donnant trois pouces & demi de pureau. Elle porte aussi, que la pierre dont ces *ardoises* seront faites doit être retirée de la troisiéme fonciere de chacune mine ou periere, & doit être de quartier fort & sonnant.

Ardoisiere. s. f. Lieu d'où on tire l'ardoise. Les plus fameuses *ardoisieres* sont celles d'Angers.

ARDRE. v. act. Vieux mot François & hors d'usage, qui signifioit autrefois, *Brûler*. Il y a long temps qu'on fait *ardre* les Heretiques & les Sorciers. Les Anglois condamnerent la Pucelle d'Orleans à être *arse* & brûlée. On s'en peut encore servir quelquefois pour rire, & dans le Burlesque, à l'exemple de Scarron qui a dit, Que le feu St. Anthoine les *arde*.

Ce mot vient du Latin *ardere*.

ARDU, UË. adj. Terme dogmatique, dont on se sert quelquefois en parlant des entreprises & des questions difficiles.

Ce mot vient du Latin *arduus*, qui signifie, *difficile*. Il a vieilli; & l'on ne s'en peut servir qu'en badinant: encore n'est-il gueres en usage qu'au feminin. C'est là une des plus *arduës* questions que j'aye jamais ouï faire. VOIT.

A R E.

ARECA. s. m. est un fruit fameux dans les Indes, & une espece de noisette, ainsi decrit par Acosta. Il vient à un grand arbre droit, delié & rond, & d'une matiere fongueuse. Il a les feuilles plus longues & plus larges que la palme qui porte le cocos. Elles viennent au sommet de l'arbre, entre lesquelles sortent de petites verges deliées pleines de petites fleurs blanches & sans odeur, d'où s'engendre le fruit *areca*, grand comme une noix, mais fait en ovale. L'écorce est d'abord fort verte; mais étant meure, elle est jaune comme les dattes. Elle est d'une substance molle & veluë; & le fruit est blanc, dur, & plein de petites veines rouges que les habitans mangent avec les feuilles du betel. De son écorce ils se nettoyent les dens. Cette noisette est un ingredient qu'on mêle quelquefois dans le chocolate. Ce fruit au reste vient d'une espece de palmier, sa chair est ferme & dure, & est un ragoût pour les Indiens, qui succent cette amande pour leur rechauffer l'estomac. Son suc est styptique, & excite le même sentiment sur les levres, que l'alun ou la pomme de cyprés, dont les Indiens se servent quelquefois au lieu de l'*areca*. Il croît en gousse, & il y en a quelquefois 200. dans un bouquet. Les Indiens l'ont toûjours dans la bouche, s'imaginant qu'il fortifie l'estomac & les gencives, & qu'il aide à la digestion. C'est le dernier mets de leur repas, & ils le preferent à tous ceux de l'Europe.

ARENE. s. f. Sable menu & mouvant. Il se dit particulierement des sables de la mer, des rivieres, & des grans chemins. Ecrire sur l'*arene*, se dit de ce qu'on écrit, & qui ne sera pas de durée. Bâtir sur l'*arene*, c'est bâtir imprudemment sur un fond mal assuré; sur le sable mouvant. Cela se dit aussi au figuré de tous les desseins, & entreprises qui n'ont pas un fondement solide.

Ce mot vient du Latin *arena*, qui vient du verbe *arere*, *être sec*. Il n'est point en usage dans la Prose, mais seulement dans la Poësie.

J'aime mieux un ruisseau, qui sur la molle arene
Dans un pré plein de fleurs lentement se promene. BOI.
*Tantôt l'onde brouillant l'*arene,
Murmure, & fremit de couroux.

On appelle aussi *Arenes*, les Cirques, les Amphitheatres où se faisoient les combats des Gladiateurs. En particulier l'*Arene* étoit le champ du milieu. Neron obligea les Chevaliers Romains à descendre dans l'*arene*. ABL. C'est de là qu'est venu le proverbe Latin, *Consilium in arena*; c'est-à-dire, un conseil pris sur le champ, & sur le lieu du combat.

ARENE. On appelle de ce nom, un Amphitheâtre que les Romains bâtirent à Nîmes, & qui est un de ceux qui se sont le mieux conservez. Il est encore presque tout entier. On y voit un chateau que les Gots y construisirent l'an 420, & qu'on appelle le chateau des *Arenes*. ANTIQ. DE NISMES.

ARENER. v. pass. Terme d'Architecture. Baisser, s'affaisser par trop de pesanteur. Ce plancher est *arené*.

AREOPAGE. s. m. Tribunal des Atheniens. On dit que St. Denis *Areopagite* a été un de ses membres. Le nom d'*Areopage* vient d'un mot Grec qui signifie Mars: soit parceque l'*Areopage* étoit situé dans un petit bourg où il y avoit un Temple de Mars: soit parceque la premiere cause qui y fut plaidée, fut celle de ce Dieu accusé d'avoir tué Neptune. Cette Justice étoit en grande reputation chez les Grecs. Les Romains euxmêmes en avoient une si haute opinion, qu'ils renvoyoient beaucoup de causes ambiguës à sa decision. L'Histoire vante en mille endroits l'integrité de ceux qui composoient & auguste, cet fameux tribunal. Les Auteurs ne conviennent pas du nombre des Juges. Les uns en comptent 31: les autres 51; & d'autres jusqu'a 500. Leur salaire étoit égal, & payé des deniers de la Republique. On donnoit à chacun d'eux trois oboles pour une cause. LA GUILL. Les Areopagites étoient Juges perpetuels. Ils ne jugeoient que la nuit, afin d'avoir l'esprit plus recueilli, & plus attentif, & qu'aucun objet de haine, ou de pitié, ne pût surprendre leur religion.

AREOPAGITE. s. m. Senateur, Juge de l'Areopage. Solon établit le premier les *Areopagites*.

AREOTECTONIQUE. s. f. Terme de Fortification. Partie de l'Architecture militaire qui regarde l'attaque, & le combat.

AREOTIQUE. s. m. Medicament qui ouvre les pores, & les rend plus larges, pour faciliter la transpiration.

ARER. v. n. Terme de Marine. C'est, Chasser sur les ancres. Ce qui se dit d'un vaisseau, quand il traîne l'ancre. Cela vient de ce qu'anciennement on disoit *arer* pour labourer, du Latin *arare*.

ARESTE, ou ARETE. s. f. La partie dure & solide des poissons ordinaires, qui leur tient lieu d'ossemens, & qui soutient leurs chairs. La Vive a une *arête* dont la piquure est plus dangereuse que celle de quelque serpent que ce soit. Il n'y a point de poisson sans *arête*. Menage derive ce mot de *arista*, à cause de la ressemblance qu'il y a entre les épis & les *arêtes* des poissons.

En termes de Charpenterie, on appelle du bois scié à vive *arête*, lorsqu'on en a ôté tout l'aubier ou le bois blanc qui est auprès de l'écorce, & que les angles de la piece ouvragée sont de bois dur & solide, & bien marquez. On appelle aussi, Vives *arêtes*, les angles vifs des pierres, & des autres corps taillez en angle. On appelle aussi des voutes en *arête*, les voutes à ogives: les voutes d'*arête* n'ont pas si grande poussée. *Arête* de lunette, c'est l'angle où une lunette se croise avec un berceau. L'*arête* d'une enclume, est le bord d'une enclume. L'*arête* d'une épée, est l'élevation qui regne le long de quelques lames d'épée.

ARESTE, est aussi un terme d'Orfevre; & c'est la partie de la cuillier, élevée sur le cuilleron.

ARESTE, se dit encore des plats & des assiettes; & c'est l'extremité du bord du plat, & de l'assiette du côté du fond.

ARESTES, en termes de Manege, ce sont des galles & tumeurs qui viennent sur les nerfs des jambes de derriere d'un cheval, entre le jarret, & le paturon. On appelle aussi *Arêtes*, les queuës des chevaux degarnies de poil, qu'on appelle, *queuës de rat*.

ARESTIER, ou ARETIER. s. m. Terme de Charpenterie. C'est une piece de bois qui forme l'arête

te ou l'angle des couvertures qui sont en croupe ou en pavillon. On appelle *arêtieres* les enduits de plâtre, ou de mortier, qu'ils mettent sur la couverture d'un pavillon aux endroits où sont les *arêtiers*.

A R G.

ARGANEAU. s. m. Terme de Marine. C'est un gros anneau de fer où on attache des manœuvres, & des cordages. Il y a des *arganeaux* aux platbords, aux batteries, aux ancres, &c.

ARGEMONE. s. f. est une espece de pavot sauvage, ainsi appellée, parcequ'elle est bonne pour guerir de petits ulceres des yeux, qu'on nomme *Argemon*. Elle a les feuilles comme l'anemone, legerement decoupées. Ses fleurs sont rouges, & semblables à celles du pavot sauvage. Ses têtes ressemblent aussi à celles du pavot rouge; mais elles sont plus longues & plus larges au dessus. Sa racine est ronde & jette un suc jaune, qui est acre, & mordicant au goût. C'est l'*Argemone* de Dioscoride. Il y a d'autres especes de pavot qu'on appelle de ce même nom. Quelques-unes ont les fleurs jaunes.

ARGENT. s. m. Metail qui tient le second rang entre les metaux; qui est fort blanc; le plus dur & le plus precieux après l'or. L'*argent* au sortir des mines s'affine avec le mercure, ou le vif-argent. On a remarqué qu'on a tiré de l'*argent* des terres qui avoient été jettées à quartier, lorsqu'on avoit fait les ouvertures, & les puits des mines, & qu'il s'y en étoit formé de nouveau depuis ce temps-là. A Potosi on fit une Procession, où le chemin d'une Eglise à l'autre ayant été depavé, on le repara avec des barres d'*argent*, dont tout le chemin fut couvert. Chaque barre d'*argent* est de 66. marcs. Il y a de l'*argent* monnoyé, & non monnoyé. L'*argent* fin est au titre de 12. deniers, chacun de 24. grains. Les Orfevres par l'Ordonnance ne peuvent travailler d'*argent* qu'au titre d'onze deniers, douze grains; & en ouvrages moulez, ils ont quatre grains de remede pour marc. Cet *argent* ainsi travaillé s'appelle *Argent le Roy*, qui est de 12. grains, ou d'une maille, ou obole moindre que l'*argent* fin, qui est à 12. deniers. Les gros tournois de St. Louïs étoient à 12. deniers d'*argent le Roy*.

Argent trait, est de l'*argent* passé par la filiere, dont on fait des cordons d'*argent*. *Argent mat*, est celui qui n'est pas poli ou bruni. Il y a aussi *argent* filé, *argent* tissu, *argent* en feuille, *argent* battu, *argent* en masse ou en billon, *argent* en coquille pour peindre & argenter; *argent* mis en pâte, par l'eau de depart, pour argenter, &c. *Argent bas*, c'est celui qui n'est pas au titre requis.

Argent de couppelle, c'est l'*argent* le plus fin qui a passé par la couppelle, ou l'examen du feu, & qui est ordinairement en grenaille. On éprouve l'*argent* à la languette, avant que de le contremarquer du poinçon de la ville. Cette épreuve se fait par le feu sur un petit morceau de l'ouvrage qu'on y a laissé exprés, qui est hors d'œuvre.

ARGENT, signifie aussi, tout metail monnoyé servant au trafic, & à faire des payemens. On a payé cette terre *argent* comptant. Les Banquiers ont tout leur bien en *argent*, & à interêt. On est comptable quand on a manié l'*argent* du Roi, pour dire, les deniers du Roi. Cette dot a été payée *argent* bas, ou *argent* sec, c'est-à-dire, *argent* comptant & en bonne monnoye. On dit aussi de tous les meubles & effets qui ne portent point de profit, ni de revenu, que c'est de l'*argent* mort: & on apelle *Argent* mignon, celui qui est superflu, & qui n'est point destiné à la depense, mais qu'on reserve pour ses plaisirs. Autrefois chacun gardoit son *argent* en masse, & ne le faisoit convertir en monnoye que selon le besoin: c'est pourquoy jusqu'au regne de Philippe le Bel, rien n'est plus frequent que les amendes de livres ou de marcs d'or ou d'*argent*.

On appelle plus particulierement *Argent*, ou *Argent* blanc, la monnoye qui est faite effectivement d'*argent*. Il a fait ce payement tout en *argent*, il n'y avoit que des écus blancs.

ARGENT, s'employe aussi quelquefois pour signifier, l'interêt & le bien des particuliers, & en general tout ce en quoi consistent les biens & les richesses des hommes. Il y a des gens à qui l'*argent* tient lieu de tout: c'est leur idole. BELL. La plupart des femmes aiment encore plus l'*argent* que leurs Amans. ID. Est-il quelque talent que l'*argent* ne lui donne? BOI. Pour dire, manque-t-on d'esprit, de sçavoir, de noblesse, quand on a beaucoup de bien?

> *L'*argent, *l'*argent, *dit-on; sans lui tout est sterile:*
> *La vertu sans l'*argent *est un meuble inutile.*
> *L'*argent *en honnête homme érige un scelerat.*
> *L'*argent *seul au Palais peut faire un Magistrat.* BOI.

On appelle un homme à *argent*, ou âpre à l'*argent*, un avare sujet à se laisser corrompre par *argent*. On lui a donné une piece d'*argent*, pour dire, On l'a contenté de peu de chose. On dit, qu'un homme fait tout à graisse d'*argent*, pour dire, qu'il achete les choses plus qu'elles ne valent. On appelle de l'*argent* en barre, une marchandise de bon debit, dont on fait de l'*argent* quand on veut. On appelle un bourreau d'*argent*, un mauvais menager, qui jette l'*argent* à poignées. On dit, qu'un homme est tout cousu d'*argent*, pour dire, qu'il est fort riche. Faire de l'*argent*; c'est vendre quelque chose pour avoir de l'*argent*. Il fait *argent* de tout.

ARGENT, se dit quelquefois de la couleur blanche & éclatante; mais c'est seulement en Poësie. Ainsi les Poëtes disent, que la lune paroît sur un char d'*argent*; qu'un clair ruisseau est de l'*argent* liquide, qu'il roule ses flots d'*argent* sur les cailloux. Les Muses ont quitté les fleurs de leur montagne, & l'*argent* de leur onde. MAI. Quelquefois ils employent ce mot d'*argent* absolument pour signifier une eau belle, claire & nette.

> *Elles conduisent leur* argent,
> *Sur un lit d'arenes dorées.* GOD.

L'ARGENT, en termes de Blason, signifie le blanc, & se represente par un Ecu tout uni sans aucunes hachûres. Il est le symbole de la justice, de la pureté, de l'innocence, de la chasteté, de l'humilité, de la beauté, de la victoire, de la felicité, &c. Il portoit d'*argent* à trois pals de gueules.

L'ARGENT, en termes de Chymie, s'appelle *Lune*, & souffre diverses preparations. On tire une teinture d'*argent* ou de *lune*, quand on le fait dissoudre en grenailles ou petites lames dans de l'esprit de nitre, & qu'on verse cette dissolution dans un autre vaisseau, où on a mis de l'eau salée. Par ce moyen l'*argent* se precipite aussitôt en poudre très-blanche, qu'on lave plusieurs fois avec de l'eau de fontaine. On met cette poudre dans un matras; on verse dessus du sel volatil d'urine, & de l'esprit de vin rectifié; on laisse digerer cette matiere à quelque chaleur douce l'espace de quinze jours, pendant lesquels l'esprit de vin se colore d'un beau bleu celeste, & on l'employe à plusieurs remedes. On l'appelle aussi, *Lune potable*. On le convertit encore en cristaux, qu'on appelle *Vitriol de lune*, par le même esprit de nitre. La *lune caustique*, autrement *Pierre infernale*, est de l'*argent* dissous en eau forte, qu'on laisse cristaliser.

ARGENT, se dit proverbialement en ces phrases. *Argent* comptant porte medecine. Ses promesses ne sont pas de l'*argent*. Jouër bon jeu bon *argent*, pour dire, serieusement & loyalement. On dit d'un homme credule, qu'il prend tout ce qu'on lui dit pour *argent* comptant.

tant. On dit, que le terme vaut l'*argent*, quand on menace d'une chose qui ne doit arriver de long temps. On dit, c'est de l'*argent* en barre, pour dire, que ce que l'on donne est sûr, & vaut autant que de l'*argent*. On dit, qu'un homme veut avoir le drap & l'*argent*, pour dire, que c'est un arabe, qui veut profiter de deux côtez. On dit des gens en faveur, qu'ils peuvent bien se divertir, qu'ils ont le temps & l'*argent*. On dit aussi, que l'*argent* est le nerf de la guerre. Point d'*argent*, point de Suisses; pour dire, qu'on ne donne rien pour rien. Qui a de l'*argent* a des piroüettes. On dit aussi pour louër quelcun, qu'il vaut beaucoup d'*argent*, qu'il vaut trop d'*argent*; qu'il ne prend point d'*argent* de tout ce qu'il dit, pour dire, qu'il dit facilement & agreablement toutes choses. On dit au jeu, *Argent* sous corde, pour dire, Joüer *argent* comptant: ce qui vient de ce que, quand on jouë à la paume, les joüeurs mettent ordinairement l'*argent* qu'ils joüent, sous la corde du jeu de paume. Tout cela est bel & bon, mais l'*argent* vaut mieux. On dit, il est chargé d'*argent*, comme un crapau de plumes. On dit aussi, qu'un homme met du bon *argent* avec du mauvais, lorsqu'il fait bien des frais pour plaider contre un insolvable.

ARGENT-VIF. Voyez MERCURE, c'est la même chose.

Ce mot vient du Latin *argentum*, du Grec *argyros*.

ARGENTER. v. act. Colorer ou couvrir d'argent. Il a fait *argenter* la bordure de ses tableaux, son miroir, sa table; pour dire, qu'on y a mis des feuilles, ou des lames d'argent.

ARGENTÉ, ÉE. part. pass. & adj. Qui est couvert d'argent.

ARGENTÉ, ÉE. adj. Qui est de la couleur de l'argent, ou qui est d'une couleur approchante. Rivieres, loüez Dieu qui preside à vos flots *argentez*. GOD. Ce mot n'est gueres mis en usage, que par les Poëtes.

ARGENTERIE. s. f. Vaisselle ou utenciles d'argent. Ce Financier a pour 10000. écus d'*argenterie*.

On appelle dans les Paroisses l'*Argenterie*, la croix, le benitier, & les chandeliers d'argent qu'on porte aux enterremens. Il a fallu payer six écus pour avoir l'*Argenterie* de la Parroisse.

L'ARGENTERIE, chez le Roi, est un fonds qu'on fait tous les ans pour quelques depenses extraordinaires; comme pour les habits des balets, & autres fêtes. Il y a deux Controlleurs & deux Tresoriers qu'on appelle Officiers de l'*Argenterie*. A l'égard de la vaisselle d'argent, elle est à la charge du Garde-meuble.

ARGENTEUX, EUSE. adj. se dit des gens accommodez, & qui ont de l'argent mignon. Il est peu en usage, si ce n'est parmi le petit peuple.

ARGENTIER. s. m. Officier d'un Prince ou Seigneur, qui reçoit l'argent du Tresorier pour le donner au Maître d'Hôtel, & fournir aux menuës depenses de la maison.

ARGENTIER, chez le Roi, est celui qui manie les deniers destinez pour les habits de la personne du Roi, & pour les ornemens de sa Chambre, ou Garderobbe, qu'on appelle plus ordinairement, *Tresorier de l'Argenterie*.

En plusieurs lieux, & entre autres à Caen, les Orfevres sont appellez *Argentiers*. Les Latins appelloient *Argentarii*, les Receveurs du revenu des plus riches familles de Rome. Ils nommoient encore ainsi les Banquiers; & même dans les vieux titres on donne ce nom aux Changeurs.

ARGENTIN, INE. adj. Qui a le son clair & aigu, comme s'il étoit d'argent. Une voix *argentine*. Ce timbre a un son *argentin*.

Les cloches dans les airs de leurs voix argentines,
Appelloient à grand bruit les Chantres à Matines.

Il se prend aussi, sur tout en Poësie, pour quelque chose de blanc & d'approchant de la couleur de l'argent. Source *argentine*. GOD

ARGENTINE. s. f. C'est une plante qui est ainsi appellée, parceque ses feuilles sont comme argentées. On l'appelle aussi, Herbe aux oyes, parceque les oyes se plaisent à en manger. Sa racine est tantôt simple, couverte d'une écorce noire; tantôt fibreuse, & d'un goût astringent. Il en sort beaucoup de feuilles, semblables à celles d'aigremoine, entresemées de plusieurs autres plus petites, & profondement decoupées. Elle jette de petites branches de toutes parts, par le moyen desquelles elle se multiplie extremement, comme le fraisier. Ses fleurs qui sortent des ailes des feuilles sont attachées à de longues queuës; elles sont jaunes & composées de cinq feuilles un peu rondes. On l'apelle *Potentilla*, à cause de ses grandes vertus; & *Anserina*, parceque les oyes l'aiment beaucoup. C'est une espece de *Pentaphylloides*. Cette plante est fort astringente. Sa graine est très-bonne contre les flux de sang, & contre les cours de ventre.

ARGILLE. s. f. Terre à Potier qui est grasse & gluante, dont on fait les tuiles, les briques, & les vaisseaux de terre. La nature n'a point formé Demosthene, ni Homere d'une *argille* plus fine & mieux preparée que nos Orateurs & nos Poëtes modernes. FONT. Cette pensée est folle; & c'est comme si l'*argille* s'élevoit contre le Potier. PORT-R. La statuë que Nabuchodonosor vit en songe avoit la tête d'or, & les pieds d'*argille*.

Ce mot vient du Latin *argilla*, du Grec *argilos*.

ARGILLEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de l'argille. Les terres *argilleuses* sont les meilleures pour faire des fortifications de terre; elles ne s'éboulent point. Un champ *argilleux* n'est pas propre pour les grains.

ARGO. s. m. Le navire des Argonautes: ainsi appellé de l'Architecte Argus qui le bâtit par l'ordre de Jason.

ARGONAUTES. s. m. Nom des 52. ou 54. Heros qui s'embarquerent dans le navire Argo avec Jason, pour aller à Colchos y conquerir la Toison d'or. Hercule, Thesée, Castor, Orphée, &c. étoient du nombre des *Argonautes*.

ARGOT. Voyez ERGOT.

ARGOT, en termes de Jardinage, est le bois qui est au dessus de l'œil, & qui n'étant point recouvert par sa pousse, meurt & est inutile.

ARGOT, est aussi le nom que les Gueux donnent à la langue ou au jargon, dont ils se servent, & qui n'est intelligible qu'à ceux de leur cabale. *Brider la lourde sans tournante*, c'est dans le langage des Gueux, ouvrir une porte sans clef.

ARGOTER. v. act. Terme de Jardinage. C'est, Coupper une branche à un ou deux yeux au dessus de sa mere-branche.

ARGOULET. s. m. Arquebusier, Carabin. Meserai l'employe pour *Chevau-leger*. Quelques-uns derivent ce mot de *Argolicus*, parcequ'autrefois c'étoit de la Grece que venoit cette sorte de milice.

On dit aussi par raillerie, qu'un homme n'est qu'un chetif *Argoulet*, un pauvre *Argoulet*, pour dire, que c'est un homme de neant, & pour le mepriser.

ARGOUSIN, ou ARGOUZIN. s. m. Terme de Marine. Sergent de Galere; Officier qui a soin de faire ôter, ou de faire remettre les chaînes aux Forçats selon les occasions, qui prend garde qu'ils ne s'évadent, & qui mene faire aiguade ceux qui servent volontairement dans les Galeres. Un *Argousin* gagne 8. ou 9. sous par jour, ayant outre cela portion comme un Galerien.

ARGUE. s. f. Terme de Tireur d'or. C'est une machine

chine qui est faite en forme de cabestan. C'est un gros arbre percé de quatre leviers que font tourner huit hommes, & au bout de la corde qui l'entoure est une grosse tenaille qui tient le lingot d'or, d'argent, ou de cuivre, qu'on fait passer par differens pertuis de filiere pour le degrosser & rendre plus menu. On fait passer le lingot qu'on tire à l'*argue* par plus de cinquante-trois trous, qu'on nomme des *rats*.

Ce mot vient par corruption du Grec *ergon*, *opus*, parceque l'invention & la machine nous ont été apportées de Grece.

On appelle aussi *argue*, un certain lieu de Paris où l'on tire & où l'on degrosse l'or & l'argent pour les Orfevres & les Tireurs d'or.

ARGUER. v. act. Trouver à redire à quelcun, prendre plaisir à le reprendre, à pointiller sur lui. Cette vieille chagrine *arguë* tout le monde. Il est de peu d'usage.

ARGUMENT. s. m. Terme de Philosophie. C'est un raisonnement qu'on fait en posant certains principes dont on tire des consequences. Les Logiciens divisent leurs *Argumens* en Syllogismes, Enthymêmes, Inductions, &c. *Argument* demonstratif, ou convaincant. *Argument* sophistique, ou captieux. Un *Argument* en forme, est un Syllogisme fait selon les regles de la Logique. Aristote dit que l'Enthymême est l'*Argument* de la Rethorique, comme le Syllogisme est celui de la Logique. On dit, Faire, proposer, pousser, resoudre un *argument*. Abl.

En une plus étroite signification on le dit des indices, des conjectures, des presomptions. On a tiré de sa fuitte un *argument* qu'il étoit coupable.

Argument, signifie aussi, le fondement, l'abregé d'une Histoire, d'une Comedie, d'un Chapitre. On a perdu l'usage de faire des Prologues, qui contenoient l'*Argument* de la Comedie.

ARGUMENTANT. adj. m. Celui qui dispute & fait des argumens contre quelcun qui soutient quelque These publiquement.

ARGUMENTATEUR. s. m. Qui a coutume de faire des argumens. C'est un subtil *argumentateur* sur toutes choses.

ARGUMENTATION. s. f. Action de celui qui argumente, & la maniere de faire des argumens. Pendant son *argumentation* contre un tel, il ne mit en avant aucun principe certain. L'*argumentation* est une chose plus difficile qu'on ne pense.

ARGUMENTER. v. act. Faire des argumens, induire, ou tirer des consequences. Il *argumenta* contre plusieurs points de ses Theses. Encore qu'un homme se taise, on ne peut pas *argumenter* de là qu'il n'ait point d'esprit. Voici comme *j'argumente*; pour dire, comme je raisonne.

ARGUTIE. s. f. Petite subtilité d'esprit, un argument sophistique. On ne convainc personne par ces sortes d'*arguties*, de subtilitez. On s'en sert rarement.

Tous ces mots viennent du verbe Latin *arguere*, *reprendre*, *remontrer*.

ARGUS. s. m. Nom propre d'un homme fabuleux qu'on dit avoir eu cent yeux, à qui Jupiter commit la garde de la vache Io, que Mercure tua, & dont Junon transporta les yeux sur la queuë du paon.

En Mythologie, on dit qu'il signifie la sphere des cieux qui a un nombre infini d'yeux ou d'étoiles; & que Mercure est le Soleil qui les fait disparoître par sa lumiere. Ce mot est venu en usage dans la Langue, pour signifier un homme prudent & clairvoyant, qui voit de loin des yeux du corps, & qui prevoit toutes les choses des yeux de l'esprit. Regnier a dit en parlant d'une nuit obscure, *Argus* pouvoit passer pour un des Quinzevints.

A R I.

ARIDE. adj. m. & f. Sec, maigre, ou sterile. Il y a long temps qu'il n'a plû, la terre est *aride*. Cette contrée est *aride*, infertile.

Aride, se dit figurément en choses spirituelles. Esprit *aride*, un sujet *aride*; pour dire, sterile. Les esprits trop justes, & trop delicats, sont souvent *arides*, & languissans. Oe. M. La grandeur d'ame ne consiste point à voir les maux d'autrui d'un œil sec & *aride*. Dac.

ARIDITE'. s. f. Secheresse, sterilité. Il se dit au propre & au figuré, tant des terres, que des esprits, & des matieres.

Ces mots viennent d'*aridus*, qui en Latin signifie le même.

ARIGOT. s. m. On dit maintenant par corruption, *Larigot*. C'est une espece de fifre. Il est mis au nombre des instrumens servans à la marche guerriere, qui sont les buccines, trompettes, lituës, clairons, cors, & cornets, fifres, *arigots*, tambours, attabales, nacaires, thymbales, &c. Voyez Larigot.

ARINDRATO. s. m. Arbre de l'Isle de Madagascar. Son bois pourri jette une odeur agreable.

ARISARUM. s. m. Plante dont il y a plusieurs especes. Celle qui a les feuilles larges, les a semblables à celles du lierre, au nombre de trois ou quatre, assez épaisses, moles, vertes, d'un goût acre, attachées à une longue queuë, du côté de laquelle elles ont deux angles, comme celles d'Arum, mais plus obtus. Il sort d'entre ces feuilles un pedicule long de deux ou trois doigts, marqueté de taches rouges, au bout duquel est la fleur, qui est un peu longue, & faite en maniere de capuchon de Moine. Cette fleur est blanche, & a une odeur de chien. Sa racine est grosse & ronde, noire par dehors & blanche par dedans. Quelquefois elle est tubereuse & oblongue, douce au commencement, puis après acre, non toutefois autant que la racine d'Arum. Il y a quelques autres especes d'*Arisarum*.

ARISER. v. act. Terme de Marine. *Ariser* les vergues; c'est les abbaisser, pour les attacher sur le bord du navire.

ARISTARQUE. s. m. Ce mot, qui est Grec, signifie bon Prince; mais dans l'usage ordinaire, il se prend parmi les Sçavans pour un Critique severe; parcequ'il y a eu un Grammairien de ce nom qui critiquoit jusqu'aux vers des plus excellens Poëtes. C'est un vrai *Aristarque*.

ARISTOCRATIE. s. f. Espece de Gouvernement politique qui est entre les mains des principaux de l'Etat, soit à cause de leur noblesse, soit à cause de leur capacité & de leur probité. Ainsi par quelque endroit qu'on les considere, ils passent toûjours pour les plus excellens de la Republique. Les anciens Auteurs qui ont écrit de la Politique preferent l'*Aristocratie* à tout autre Gouvernement.

ARISTOCRATIQUE. adj. Qui appartient à l'Aristocratie. Les Hollandois s'imaginent vivre sous un Gouvernement *Aristocratique*.

ARISTOCRATIQUEMENT. adv. D'une maniere Aristocratique. Abl.

ARISTO-DEMOCRATIE, est un Gouvernement où la Noblesse & le peuple ont conjointement l'autorité, comme dans la Province de Hollande.

Ces mots viennent d'*aristos*, *optimus*, & de *crateo*, *impero*, *je commande*.

ARISTOLOCHE. s. f. Plante qui est ainsi appellée à cause d'Aristolochus son Inventeur, à ce que dit Ciceron: ou selon d'autres, parcequ'elle est très-bonne

bonne à faire sortir les vuidanges des femmes nouvellement accouchées. *Aristos*, signifie très-bon, & *hochia*, signifie ces matieres qui doivent se vuider dans les accouchemens heureux. Il y a plusieurs especes d'*Aristoloche*. Celles qui sont le plus en usage en Medecine sont la ronde, la longue, la Clematitis, & la Pistolochie. L'*Aristoloche* ronde, qui est appellée femelle, a ses feuilles d'une grandeur moyenne entre celles de lierre & celles de mauve, attachées à un pedicule fort court, moles, rondes, pâles. Ses fleurs qui sortent des ailes des feuilles sont des tuyaux d'un jaune pâle, coupez en haut en forme de languette d'un rouge tirant sur le noir. Ses fruits sont membraneux, ronds, & divisez en plusieurs loges, remplies de semences noires & aplaties. La racine est grosse, ronde, ridée, brune par dehors, & par dedans de couleur de buis, d'un goût amer, & couverte d'une écorce épaisse. L'*Aristoloche* longue a ses feuilles plus petites que celles de la ronde, plus fermes, d'une couleur plus claire, & attachées à un pedicule plus long. Ses fleurs sont semblables à celles de la ronde, mais d'une couleur, qui aproche plus de la couleur d'herbe. Son fruit est en forme de poire, lequel étant mûr s'ouvre comme celui des autres *Aristoloches*, & on y trouve une graine rousse & large. La Clematitis est plus grande que les precedentes; sa tige est plus ferme, ronde, canelée & de la hauteur de plus d'une coudée. Ses feuilles sont aussi plus grandes, d'un verd pâle, & attachées à un long pedicule. Sa fleur est pâle, & au lieu que dans les autres sortes il n'y en a qu'une dans chaque aisselle des feuilles, dans celle-cy il y en a plusieurs. Le fruit est aussi plus gros, de la grandeur d'une petite pomme, dans lequel la semence est contenuë, qui est aussi plus grosse que celle des autres. Sa racine qui est d'une odeur desagreable & plus forte, est menuë, & ne vient jamais de la grosseur du petit doigt. Elle s'étend çà & là, & entre fort avant en terre. Elle est si fertile que quoyqu'on la coupe par morceaux, elle ne laisse pourtant pas de revenir. Il s'en trouve beaucoup dans les vignes auprès de Montpellier. On l'appelle Foterne. La Pistolochie a ses feuilles semblables à celles de l'*Aristoloche* longue, mais elles sont plus petites, plus brunes & plus ridées, un peu vuidées à l'entour. Sa fleur ressemble à celle de la premiere espece d'*Aristoloche* ronde, si ce n'est qu'elle est moindre, quelque peu brune, & quelquefois jaune verte. Son fruit est comme celui de la ronde, excepté qu'il est moindre. Sa graine est aussi semblable. Sa racine est fort cheveluë, de la grosseur du jonc, longue & de couleur de buis. Elle fleurit plus tard que les autres especes. L'*Aristoloche* s'appelle autrement, Sarrasine, & Rattelou.

ARITHMETICIEN, ENNE. subst. Qui enseigne, ou qui sçait bien l'Arithmetique.

ARITHMETIQUE. s. f. Art de bien supputer & avec facilité; science qui fait partie des Mathematiques, qui enseigne à compter, & qui considere la valeur & les proprietez des nombres. L'*Arithmetique* & la Geometrie sont les fondemens de toutes les Mathematiques. Les quatre premieres regles d'*Arithmetique* sont l'Addition, la Soustraction, la Multiplication, & la Division. Toute l'*Arithmetique* est renfermée dans ces quatre regles: car les regles de Trois, de Compagnie, d'Alliage, de fausse Position, & l'extraction des racines quarrées, & cubiques, ne se font que par les diverses applications de ces quatre premieres regles. Il faut ajoûter, que bien que ces quatre regles soient fort simples, elles ne laissent pas de paroître obscures, même après les definitions que l'on en donne, à moins qu'elles ne soient appliquées à quelque exemple. ROH. Il y a une *Arithmetique* memoriale.

Ce mot vient du Grec *arithmos*, *numerus*, *nombre*.

ARITHMETIQUE. adj. Qui appartient à l'*Arithmetique*. Nombre *Arithmetique*. Figure *Arithmetique*.

ARITHMETIQUEMENT. adv. D'une maniere Arithmetique.

A R M.

ARMADILLE. s. f. Sorte de Fregate legere, dont se servent les Espagnols dans les Indes Occidentales. On le dit aussi de la flotte que le Roi d'Espagne entretient en ce païs-là.

ARMAND. s. m. Terme de Manege. C'est une espece de bouillie ou de remede pour un cheval malade, qu'on lui fait entrer dans le gosier pour lui donner de l'appetit & des forces.

ARMATEUR. s. m. est le Commandant de quelque vaisseau armé en guerre, pour courir sur les vaisseaux du parti contraire. C'est une espece de Pyrate; mais qui a pourtant une commission, ou pouvoir de faire un armement. On comprend sous ce nom ceux qui sont interessez à cet armement. On l'appelle aussi *Capre*.

ARMATURE. s. f. Terme de Charpenterie. Ce mot comprend les barres, clefs, boulons, étriers & autres liens de fer qui servent à retenir.

ARME. s. f. Ce qui sert à se deffendre de son ennemi, ou à le combattre. Dans la colere on fait des *armes* de tout. *Arme* offensive, comme épée, pistolet. *Arme* deffensive, comme bouclier, cuirasse. *Arme* à feu, le mousquet. *Arme* de trait, l'arc, l'arbalête. *Arme* à hampe, la halebarde, la pique, la lance, &c. Le port des *armes* est deffendu; c'est un cas Royal & Prevôtal. Un trophée d'*armes*. Des *armes* enchantées.

On s'en sert au plurier en une plus étroite signification, pour marquer seulement les *armes* deffensives d'un homme de guerre, comme la cuirasse & le pot. Il est allé à la tranchée tout nud, & sans *armes*. Il avoit des *armes* à l'épreuve. Il reçût un coup dans ses *armes*. Nicod derive ce mot d'une phrase Latine, *quòd operiant armos*, parcequ'elles couvrent les épaules ou les flancs. Mais il est plus naturel de le deriver du Latin *arma*, que Varron derive *ab arcendo*, *eò quòd arceant hostes*. Voyez dans Du Cange un Inventaire tiré des Regîtres de la Chambre des Comptes de l'an 1316. où est fait un denombrement fort curieux de plusieurs *armes* anciennes du Roi, maintenant inconnuës, & hors d'usage. On tient que les premieres *armes* étoient de bois, & qu'on s'en servoit seulement contre les bêtes; que Nembroth le premier Tyran du monde les employa contre les hommes; & que son fils Belus fut le premier qui fit la guerre, d'où, selon quelques-uns, elle a été appellée *bellum*. Diodore croit que Belus est le même que Mars, qui le premier dressa des soldats. Et Josephe dit que Moïse fut le premier qui arma les troupes avec du fer, leur donnant en Egypte le bouclier, & le pot en tête.

On appelle aussi *Armes*, les deffenses naturelles des animaux, les griffes, les dents, les aiguillons, les cornes, les deffenses des sangliers, des élephans, le bec des oiseaux.

ARMES, signifie aussi, la profession, le metier d'un homme de guerre. C'est le devoir d'un Gentilhomme de suivre, de porter les *armes*. Veut-on qu'un homme né parmi les *armes*, n'ait rien de soldat que quand il voit les ennemis. LE CH. DE M. Cet homme est né aux *armes*, pour les *armes*. Faire ses *premieres armes*; c'est faire sa premiere campagne. On ne s'en sert que dans le stile grave & un peu élevé. La Providence voulut que d'Aubusson fit ses *premieres armes* contre l'ennemi commun des Chretiens. BOU.

ARMES, se prend encore pour les exploits de guerre, pour les actions éclatantes que l'on fait par le moyen des *armes*.

armes. C'est uniquement à ses *armes* qu'il est redevable de sa fortune, & de son élevation.

Achille au sang d'Hector doit l'éclat de ses armes,
Et vous n'êtes tous deux connus que par mes larmes. RAC.

ARMES, se dit aussi pour courage, valeur; pour cette espece de vertu qui n'est d'usage que dans la guerre. Il n'y a point de lieu où vous n'ayez signalé vos *armes*. ABL. C'est-à-dire, où vous n'ayez donné des marques éclatantes de bravoure.

On dit aussi, qu'une ville est en *armes*, qu'on crie aux *armes*, qu'on prend les *armes*, pour parler d'un tumulte, & d'une sedition. On le dit aussi à la guerre. L'armée demeura toute la nuit sous les *armes*. Les ennemis mirent bas les *armes*, & se rendirent. On dit aussi qu'il y a suspension d'*armes*; pour dire, qu'il y a quelque sorte de treve.

ARMES, signifie encore, la puissance d'un Etat, la force de l'armée. Ce Prince est puissant en *armes*; il est entré en *armes* dans le païs ennemi; ses *armes* ont été heureuses; Dieu a beni ses *armes*.

On dit, Passer par les *armes*; pour dire, Executer un soldat pour crime militaire. Un Maître en fait d'*Armes*; pour dire, Un Maître d'Escrime. Faire des *armes*; pour dire, S'exercer avec des fleurets à manier l'épée. Un Maître de hautes *armes*, est celui qui montre à bien manier la pique, l'enseigne, l'espadon.

On appelloit autrefois, Hommes d'*armes*, des Cavaliers nobles dont on faisoit des Compagnies d'Ordonnances. Ils portoient des lances, & étoient pesamment *armez*; leurs chevaux l'étoient aussi.

Heraut d'*Armes*, ou Roi d'*Armes*, & Poursuivant d'*Armes*. Voyez *Heraut*, *Roi*, & *Poursuivant*, à leur ordre, où ces mots sont amplement expliquez.

ARMES, se dit figurément en Morale. Cette soumission lui fit tomber les *armes* des mains, le desarma; pour dire, fit cesser sa colere. Ils combattoient à *armes* égales; pour dire, sans avantage l'un sur l'autre. Baisser les *armes*; pour dire, Ceder, faire des soumissions.

On appelle aussi *armes* à l'égard de l'esprit, Ce qui sert à deffendre, ou à attaquer un parti, une opinion, une passion. Voilà un habile homme qui fournit des *armes* à son ennemi contre soi-même. ABL. Vous vous servez des *armes* des Heretiques, que l'Eglise a brisées tant de fois. NIC. Ces Heretiques ont tant d'erreurs, qu'ils fournissent eux-mêmes des *armes* pour les combattre. Les bons exemples sont les meilleures *armes* pour combattre les pecheurs. L'innocence de la vie, la constance dans les tourmens, étoient les seules *armes* que les Martyrs opposoient aux Tyrans. Contre un pareil malheur la constance est sans *armes*.

On dit aussi, qu'un homme, qu'une femme sont bien sous les *armes*, quand ils sont bien propres, & bien parez pour faire des conquêtes amoureuses. On dit poëtiquement, que les pots & les verres sont les *armes* de Bacchus; que de beaux yeux sont les *armes* dont se sert Cupidon.

ARMES, se prend aussi pour tout ce qui est capable de nous charmer, de nous engager, de nous entraîner, de nous assujettir; auquel sens il est principalement en usage dans la Poësie.

Me dois-je rendre amour à de si douces armes. GOMB.
Ce n'est que par des pleurs que vous me repondez,
Vous fiez vous encore à de si foibles armes? RAC.

On dit proverbialement, que les *armes* sont journalieres, pour dire, que tantôt on bat, & que tantôt on est battu: ce qui se dit aussi figurément de ceux qui ne sont pas toûjours heureux, ou qui ne reüssissent pas toûjours également bien. Mettre les *armes* entre les mains d'un furieux; pour dire, lui donner quelque chose dont il abuse, & qui lui donne moyen d'executer ses passions. C'est le sort des *armes*; pour dire, C'est un malheur, un hasard de la guerre. On dit aussi, S'escrimer des *armes* de Samson, c'est-à-dire, Joüer des mâchoires, parceque Samson deffit les Philistins avec une mâchoire d'âne: on le dit aussi avec les *armes* de Caïn, par la même raison, à cause que Caïn tua son frere, à ce que l'on pretend, avec une semblable mâchoire.

ARMES, ou ARMOIRIES. s. f. qui n'a point de singulier. Ce sont des marques d'honneur qui se mettent sur les Ecus, & sur les enseignes pour distinguer les Etats, & les familles nobles. Le Blason est la science qui apprend à connoître, & à bien parler des *Armes*. Trois fleurs de lis d'or en champ d'azur sont les *Armes* de France. Les aigles sont les *Armes* de l'Empire. Il a fait un tel son heritier, à la charge de porter son nom & ses *Armes*. Un tel est chef du nom & des *Armes* d'une telle maison. *Armes pleines*, ce sont celles qui sont entieres, nettes & nuës, d'une piece & d'un tenant, qui n'ont aucunes brisures, divisions, alterations, ni mélanges. *Armes chargées*, sont celles qui sont pures & pleines, & ausquels on a ajouté de nouvelles pieces pour marque d'honneur, & en vuë de quelque belle action. Il y a aussi des *Armes parties*, *écartelées*, *coupées*, &c. expliquées à leur ordre. *Armes fausses*, sont celles qui ne sont pas selon les regles du Blason, comme lorsque l'on met metal sur metal, & couleur sur couleur: on les appelle aussi des *armes à enquerre*.

On appelle *Armes parlantes*, celles où il y a quelques figures qui font allusion avec le nom de la famille, comme De la Tour d'Auvergne, qui a une tour; De Crequi, qui a un crequier; de la Maison de Prado en Espagne, qui a pour champ un pré; de la Maison de Mailly, qui a des maillets. La plupart des Auteurs tiennent que ce sont les plus nobles & les plus legitimes, comme il se prouve par une infinité d'exemples rapportez par les Peres de Varenne, & Menetrier. Mais elles sont moins nobles quand elles tiennent du Rebus de Picardie, comme il y en a plusieurs; c'est-à-dire, lors qu'il y a une multiplicité de pieces qui composent le nom de celui qui les porte: parceque les anciens Seigneurs croyoient que leurs noms étoient assez illustres pour se faire connoître par eux-mêmes, au lieu de les expliquer par une multiplicité de figures & de blasons.

Armes à enquerre, sont celles où il y a quelque chose qui est contre les regles ordinaires du Blason, & qui donne curiosité de s'enquerir pourquoy on les a faites ainsi. Voyez ARMOIRIES.

ARMÉE. s. f. Corps de plusieurs gens de guerre à pied & à cheval, divisez en plusieurs Regimens, & assemblez sous un General, qui a plusieurs Officiers sous lui: ce qui regarde l'*armée* de terre. Pour l'*armée* de mer, ou navale, c'est une certaine quantité de vaisseaux de guerre, équipez, & montez par un certain nombre de troupes commandées par un Amiral, aidé de plusieurs Officiers qui sont sous lui. *Armée* composée de vieilles troupes. *Armée* composée de gens ramassez à la hâte & sans choix. *Armée* rangée en bataille. La tête, la queuë, les aîles, le corps de l'*armée*. Lever, mettre sur pied une *armée*. Entretenir, faire subsister une *armée*. L'*armée* marche, l'*armée* avance, l'*armée* campe. Faire la revuë d'une *armée*. Commander une *armée*. Defaire une *armée*. Recueillir, rassembler les debris d'une *armée*. Cette *armée* si florissante & qui avoit été levée avec tant de frais, fut entierement defaite. L'*armée* navale étoit belle en apparence, mais denuée de soldats & de matelots. L'état de l'*armée*, c'est l'état des depenses qui se doivent faire tant pour lever une *armée*, que pour l'entretenir de solde, de vivres & de munitions. On tient que l'*armée* que Xerxes mena en Grece étoit de onze cens mille hommes.

ARMÉE, se dit aussi figurément d'une multitude. J'avois

prié trois personnes à dîner, ils sont venus une *armée*; ils étoient pour le moins quinze.

On dit, Entrer à main *armée* dans un païs; pour dire, y entrer par force avec des gens de guerre. On le dit aussi de toutes les violences particulieres. Ce Noble est venu chez un tel bourgeois à main *armée*, pour enlever sa fille; il lui a mis le poignard à la gorge, & lui a fait signer un contrat à main *armée*. En ce sens il est adjectif.

ARMELINE. s. f. Peau qui vient de Laponie, & qui est très-fine & très-blanche, & fort propre à faire de belles fourures.

ARMEMENT. s. m. Levée de troupes, équippage de guerre. Le Roi fait un grand *armement*; il leve beaucoup de troupes, il fait fondre beaucoup d'artillerie.

On le dit aussi des frais necessaires pour équipper un vaisseau. Cet *armement* a tant couté, que les Armateurs en sont ruïnez.

Armement, se dit aussi de l'équippement des vaisseaux de guerre, de la distribution, ou embarquement des troupes qui doivent monter chaque vaisseau. On le dit aussi de l'équippage même. Tout l'*armement* se revolta contre le Capitaine. L'état d'*armement* est la liste de tous les Officiers qui doivent servir, ou de tous les agreils & apparaux que l'on juge necessaires.

Ces mots viennent d'*arma*, qui sign. *armes*.

ARMENIENNE. s. f. Pierre precieuse qui est en quelque façon semblable au lapis, sinon qu'elle est plus tendre, & n'a aucune veine d'or. On l'appelle aussi *Vert d'azur*, à cause qu'il y a du vert mêlé avec du bleu. On la trouve dans le Tirol, dans la Hongrie, & dans la Transylvanie. Elle est en usage pour les ouvrages, & sert aussi en Medecine.

ARMER. v. act. Fournir un soldat d'armes convenables pour le combat. Il a couté tant pour *armer* une Compagnie; pour fournir des armes aux soldats qui la composent.

On le dit aussi au passif. Cet Officier s'étoit *armé* de toutes ses armes pour aller à l'attaque; il étoit *armé* de pied en cap. Quand le peuple s'*arme*, il n'y a point d'excés où il ne se porte.

Armer, absolument, signifie, Lever des troupes, & se preparer à la guerre. On *arme* dans l'Europe de tous côtez.

Il signifie encore, Donner un sujet de s'*armer*. L'interêt de la Religion a fait *armer* toute l'Allemagne.

Armer, se dit aussi pour, Garnir les choses de tout ce qui leur peut servir de deffense & de soutien. Il *arma* ses tours de parapets, & de clayes en flanc, & sur le devant.

En termes de Marine, *Armer* un vaisseau, signifie, L'équipper de toutes les choses necessaires, comme vivres, munitions, soldats, matelots, pour voyager, & pour combattre. *Armer* un canon, c'est y mettre le boulet. *Armer* les avirons, c'est les mettre sur le bord de la chaloupe prêts à servir.

Armer, se dit aussi figurément, & signifie, Se munir, se precautionner, se preparer contre les injures de l'air, ou de la fortune. Il s'est *armé* contre le froid; pour dire, Il a pris des habits de drap, ou des fourrures. Il faut s'*armer* de constance dans les afflictions. Vôtre grand & rare genie vous a *armé* & fortifié contre tous les évenemens. Il faut songer de bonne heure à s'*armer* contre les disgraces du sort.

> *En vain j'*arme *contr'elle une foible vertu.* Boi.
> *Il faut d'un noble orgueil* armer *vôtre courage.* Rac.

Armer, se dit encore au figuré pour, Liguer, revolter, soulever, animer. Le Roi est devenu si redoutable, qu'il a *armé* la jalousie de tous ses voisins contre lui. Oe. M.

> *Et qu'ont produit mes vers de si pernicieux,*
> *Pour* armer *contre moi tant d'Auteurs furieux.* Boil.

Armer, signifie aussi, Fortifier; rendre plus fort, plus redoutable. Pour contenir les hommes dans leur devoir, il a fallu leur montrer un vengeur tout-puissant, *armé* de foudres, & d'éclairs. Oe. M.

> *L'ardeur de se montrer, & non pas de medire,*
> Arma *la verité du vers de la satire.* Boil.
> *Je ne suis point du tout pour ces prudes sauvages,*
> *Dont l'honneur est* armé *de griffes & de dens.* Mol.
> *Quand je verrai ses yeux* armez *de tous leur charmes,*
> *Me souviendrai je alors de mon triste devoir?* Rac.

Armer, se dit aussi en parlant d'une pierre d'aimant qu'on enchasse dans du fer, ou qu'on met dans de la limaille, & qu'on suspend selon ses poles pour lui conserver sa vertu.

On dit aussi, qu'une massuë est *armée* de pointes de fer; qu'une poutre est *armée* de plusieurs bandes de fer, pour dire, soutenuë & fortifiée; qu'une cloison est *armée* de lattes; pour dire, qu'elle est lattée ou contrelattée.

Armer, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui se veut deffendre contre le mors, & qui pour cela courbe son encolure jusqu'à appuyer les branches de la bride contre son poitrail pour deffendre ses barres, & sa bouche, & ne pas obeïr. On dit aussi, qu'il s'*arme* des levres, quand il couvre ses barres avec ses levres, afin de rendre l'appui du mors plus sourd, & moins sensible. On dit aussi, que la levre *arme* la barre; pour dire, qu'elle la couvre.

Armé, ée. part. Il a les significations de son verbe.

On dit aussi d'un vaisseau, qu'il est *armé* en guerre, *armé* en course; pour dire, qu'il est équippé pour la guerre, ou pour la course: qu'un Prince est demeuré *armé*; pour dire, qu'il n'a point licentié ses troupes après la paix; & d'un Cavalier, qu'il est *armé* à crû, pesamment. Legerement *armé*, ou *armé* à la legere. *Armé* contre le froid. *Armé* de constance, de griffes, de dens. Un aiman *armé*; c'est un aiman garni de deux petits morceaux de fer, qui en augmente la vertu. On dit aussi des poissons, qu'ils sont *armez*; pour dire, qu'ils sont couverts d'écailles. On dit à la chasse, qu'un chien est *armé*, quand il est couvert pour attaquer un sanglier.

Armé, en termes de Blason, se dit des animaux à quatre pieds, & des dragons, en parlant de leurs ongles, de leurs dens, & des autres parties que la nature leur a donné pour deffenses. Le lyon se blasonne *armé*, lorsque ses ongles sont d'un autre émail que celui de son corps. On le dit aussi de la deffense d'un sanglier. On le dit aussi des griffons, des aigles, & même des fleches, & autres armes dont les pointes sont d'autre émail que le fût.

On dit proverbialement d'un poltron, qu'il est *armé* jusqu'aux dens.

A-main-armée. Sorte d'adverbe qui signifie avec forces, & les armes à la main. Il est venu enlever tous les fruits de ma terre *à-main-armée*. Il ne manqueroit pas de l'aller trouver sur la frontiere; mais ce seroit pour l'y recevoir *à-main-armée*.

ARMET. s. m. Casque, ou habillement de tête.

Ce mot vient par diminution de *helmette* par corruption, pour *elmet*; ou de *elmetto*, comme qui diroit, *petit heaume*. Pasquier dit que ce mot n'est venu en usage que sous François I. & presentement il n'est gueres usité que dans le figuré. Il n'y a point d'*armet* qui puisse resister à ses coups. Voit.

On le dit figurément de la tête même, mais c'est seulement dans le stile simple, familier & comique. Cet yvrogne en a dans l'*armet*, ce vin lui a barbouillé l'*armet*.

ARMILLAIRE. adj. f. C'est une épithete que les Astronomes donnent à une sphere composée de plusieurs

ſieurs cercles de carton ou de cuivre, qui ſervent à repreſenter & à expliquer plus ſenſiblement la conſtitution du ciel & les mouvemens des aſtres.

Ce mot vient du Latin *armilla*.

ARMILLE. ſ. f. Voyez ASTRAGALES.

ARMISTICE. ſ. m. Terme de Relation. Suſpenſion d'armes. Les troupes du Roi voyant expirer le terme de l'*armiſtice* ſe mirent en état de paſſer le Rhin. ST. DID. Il y a peu de gens qui approuvent ce mot.

ARMOGAN. ſ. m. Terme de Marine, qui ſignifie, Le beau temps qui eſt propre pour naviger. Quand le Maître perd ſon *armogan*, s'il arrive du dommage au navire, il le doit payer au Marchand.

ARMOIRE. ſ. f. Meuble de bois fait en forme de buffet, qui ſert à ſerrer des habits, ou autres hardes. *Armoire* à tant de tiroirs, de guichets. On l'appelle ainſi du Latin *armarium*, à cauſe qu'on y ſerroit autrefois les armes, & maintenant les titres des familles, & mille autres choſes. C'étoit auſſi le lieu où les anciens Chevaliers tenoient leurs habits de Joûtes, & de Tournois; leurs Ecus & leurs armes.

ARMOIRE à vaiſſelle. C'eſt un ouvrage de Menuiſerie, qui ſert à mettre de la vaiſſelle d'étain & autres choſes de cette nature, appartenant à la cuiſine.

ARMOIRIES. ſ. f. plur. Marques de nobleſſe & de dignité, compoſées regulierement de certaines figures & d'émaux, données ou autoriſées par les Souverains pour la diſtinction des perſonnes & des maiſons. On les nomme *Armoiries*, parcequ'elles ſe portoient principalement ſur le bouclier, ſur la cuiraſſe & ſur les bannieres; & qu'elles ont pris leur origine des armes. Les plus belles *Armoiries* ſelon l'art, & les plus belles à voir, ſont les moins chargées, & celles dont les figures ſont faites de ſimples traits, comme les partitions & les pieces honorables. Il n'y a que 4. couleurs & 2. émaux qui entrent dans les *Armoiries*. Il ne ſe dit gueres qu'en ces phraſes. Il eſt deffendu aux roturiers de porter des *Armoiries* timbrées. On a mis ſes *Armoiries* ſur les cierges, les torches, ſur la tenture de ſon enterrement. Un livre d'*Armoiries*. On ſe ſert plus volontiers du mot d'*Armes*, quand on peut éviter l'équivoque des armes ordinaires. Comme blaſonner des *Armes*. Quelles ſont vos *Armes* ?

Ce mot vient d'*armure*, à cauſe qu'on peignoit autrefois ſur les Ecus, les caſques & les cottes d'armes des Chevaliers, les marques qu'ils avoient priſes pour ſe diſtinguer les uns des autres tant à la guerre, que dans les Tournois.

Les Sçavans ſont en grande diſpute touchant l'origine des *Armoiries*. Favin pretend qu'elles ont été dès le commencement du monde; Segoin du temps des enfans de Noé, d'autres du temps d'Oſiris, ce qui eſt appuyé par quelques paſſages de Diodore de Sicile; d'autres du temps des Hebreux, parcequ'on a donné des Armes à Moïſe, à Joſué, aux douze Tribus, à Eſther, à David, à Judith, &c. d'autres aux temps heroïques, & ſous l'Empire des Aſſyriens, des Medes & des Perſans, s'appuyant ſur Philoſtrate, Xenophon & Quinte Curſe. Quelques-uns pretendent qu'Alexandre regla les *Armoiries* & l'uſage du Blaſon. Le Pere Monet veut qu'elles ayent commencé ſous l'empire d'Auguſte; d'autres pendant les inondations des Gots; & d'autres ſous l'empire de Charlemagne. Spelman dit que ce ſont les Saxons, les Danois & les Normands qui les ont apportées du Nord en Angleterre, & de là en France. Or il eſt certain que de temps immemorial il y a eu parmi les hommes des marques ſymboliques pour ſe diſtinguer dans les armées, & qu'on en a fait des ornemens de boucliers, & d'enſeignes: mais ces marques ont été priſes indifferemment pour Deviſes, Emblêmes, Hieroglyphes, &c. & ce n'étoient point des *Armoiries* comme les nôtres, qui ſont des marques hereditaires de la nobleſſe d'une maiſon, reglées ſelon l'art du Blaſon, & accordées, ou approuvées par les Princes. Ainſi avant Marius l'aigle n'étoit point l'enſeigne perpetuelle du General des Romains. Ils portoient indifferemment dans leurs étendarts ou un loup, ou un leopard, ou un aigle, ſelon le choix de celui qui commandoit. On remarque la même diverſité à l'égard des François; & c'eſt pourquoy les Auteurs ſont partagez, lorsqu'ils parlent des *Armoiries* de France. Les uns diſent que les François avoient pour armes, 3. crapaux; les autres 3. croiſſans; les autres 3. couronnes; & les autres un lion. Comme ces *Armoiries* n'étoient point fixes ni perpetuelles, chaque Auteur a pris pour les armes des François, celles qu'on remarquoit dans les temps qu'il écrivoit. Quelques-uns pretendent que juſqu'à Clovis les Rois avoient 3. crapaux dans leurs armes; & que ce Prince ſe fit apporter les fleurs de lys par un Hermite; mais d'autres ſoutiennent que Louïs le Jeune dans le XIII. ſiecle eſt le premier qui ait pris des fleurs de lys ſans nombre; Charles VI. les reduiſit à trois. En effet tous les Auteurs les plus éclairez tiennent que les *Armoiries* des maiſons, auſſi bien que les doubles noms des familles, n'ont pas commencé devant l'an mille. Mr. le Laboureur pretend que l'uſage des *Armoiries* n'eſt pas plus ancien que les premieres croiſades des Chretiens pour l'Orient. L'opinion qui les fait remonter au delà du X. ſiecle, a été refutée par Spelman, André Du Cheſne, Blondel, les freres de Ste. Marthe, de Juſtel, l'Eſpinoy, Chiflet, Fauchet, Du Tillet, & le Pere Menetrier. Ce ſont les Tournois qui ont fait fixer les *Armoiries*. Henri l'Oiſeleur qui regla les Tournois en Allemagne, fut l'occaſion de ces marques d'honneur, qui ſont plus anciennes chez les Allemans que dans tout le reſte de l'Europe. Ce fut alors que commencerent les cottes d'armes, qui étoient une eſpece de livrée compoſée de diverſes bandes de pluſieurs couleurs, d'où vinrent la faſce, la bande, le pal, le chevron, la loſenge, &c. qui ont donné le commencement aux *Armoiries*. Ceux qui ne s'étoient jamais trouvez aux Tournois n'avoient point d'*armoiries*, quoyqu'ils fuſſent Gentilshommes. Les Seigneurs qui ſe croiſerent pour aller conquerir la Terre Sainte, prirent auſſi ces marques d'honneur pour ſe diſtinguer. Avant ce temps-là, c'eſt-à-dire, avant le X. ou le XI. ſiecle, les *Armoiries* n'étoient point en uſage. On ne remarque ſur les tombeaux plus anciens que des croix, & des inſcriptions Gothiques, avec la repreſentation de la perſonne. Le tombeau du Pape Clement IV. mort en 1268. eſt le premier ſur lequel on trouve des *Armoiries*. On ne voit non plus des armes ſur les ſeaux, ou ſur les monnoyes que depuis le X. ou le XI. ſiecle. La premiere monnoye de France avec des *Armoiries* eſt un denier d'or de Philippe de Valois, où il eſt repreſenté tenant de la main gauche un Ecu ſemé de fleurs de lys. Cette piece d'or battuë en 1336. fut nommée *écu*, à cauſe de l'écuſſion des *Armoiries* de France. On trouve bien des figures plus anciennes ou dans les étendarts, ou dans les medailles; mais ni les Princes ni les villes n'en ont pas fait des *Armoiries* en forme; & l'on ne trouve aucun Auteur qui faſſe mention de l'art du Blaſon au deſſus de ces ſiecles-là.

Auſſi-tôt maint eſprit fecond en reveries
Inventa le Blaſon, avec les Armoiries:
De ſes termes obſcurs fit un langage à-part, &c. BOI.

Il n'y avoit originairement que les ſeuls Nobles qui euſſent le droit d'avoir des *Armoiries*; mais le Roi Charles V. par ſa charte de l'an 1371. ayant annobli les Pariſiens, il leur permit de porter des *Armoiries*. Sur cet exemple les plus notables Bourgeois des autres villes prirent auſſi des *Armoiries*.

Les *Armoiries* n'ont commencé à être penduës dans les Eglises que vers l'an 1341. dont on voit un temoignage dans l'Histoire de Joinville. D'autres disent que cela ne commença qu'en 1350. par un Evêque d'Utrecht en faisant les obseques de son frere.

On dit proverbialement, quand on voit un ignorant assis dans une chaise, que ce sont les *Armoiries* de Bourges, un âne dans une chaise. On dit aussi, Il n'y a point de plus belles *Armoiries* que celles d'un vilain, il prend ce qu'il veut.

ARMOISE. s. f. Plante appellée par le peuple, *herbe de la St. Jean*, & en Latin *artemisia*, du nom d'*Artemisia* Reine de Carie, qui l'a mise, à ce qu'on dit, en usage. Ses tiges sont de la hauteur de deux ou de trois coudées, & de la grosseur du doigt, rondes, canelées, velues, roides, moelleuses, & garnies de feuilles qui sont disposées alternativement. Ses feuilles sont decoupées comme celles de l'absynthe, d'un verd obscur par dessus, & blanches par dessous, en quoy on la distingue facilement de l'absynthe. Ses fleurs qui sont au haut de la tige, & des branches sont des bouquets composez de petites fleurs de couleur de pourpre, d'une odeur aromatique & assez agreable, aprochant de celle de la lavande. Cette plante est fort estimée dans les affections de la matrice. Il y en a de plusieurs sortes.

ARMOISIN. s. m. Espece de taffetas qui vient d'Italie & de Lion, qui est de moyenne bonté. Le demi-*Armoisin* est le taffetas d'Avignon, qui est de moindre valeur. Il y a de l'*Armoisin* à trois fils.

Ce mot vient de l'Italien *armesino*. Il a été ainsi nommé, parcequ'on mettoit plusieurs Armoiries sur la toilette qui l'enveloppoit.

ARMON. s. m. C'est une partie du train du devant d'un carrosse. Il y a deux pieces de bois un peu courbes qui prennent d'un côté sur l'essieu de devant, & qui aboutissent de l'autre au timon. Elles servent à soutenir une cheville sur laquelle le timon est mobile, pour le lever quand on veut. Ces deux pieces s'appellent les *armons*; & ce mot vient apparemment d'*armus*, à cause qu'ils sont comme les flancs du timon.

ARMONIAC, ou AMMONIAC. s. m. C'est le nom qu'on donne à un sel artificiel & volatil, que l'on fait avec de la suye de cheminée, du sel commun, & de l'urine d'homme. Il est appellé par les Chymistes, *Aquila cœlestis*. Celui de Venise & d'Amsterdam se fait d'une partie de suye de cheminée, de deux parties de sel marin, & de dix parties d'urine d'homme.

Il s'en trouve de naturel sur le chemin de Labor à Thanasseri, & à Tzerhint. C'est une espece d'écume qui sort de la terre en des endroits où il y a de vieilles cavernes, ou creux de roches. On le tire de là, & on le cuit comme on fait le salpêtre. REC. DE THEVENOT.

Les Anciens en avoient un autre naturel qui se trouvoit dans les sables d'Arabie, ou de Lybie, qui n'étoit autre chose que le sel volatil de l'urine des chameaux qui aloient au temple de Jupiter Ammon. Ce sel étoit naturellement sublimé sur ces sables, par la chaleur du soleil qui est brûlante en ces païs-là: d'où vient que plusieurs l'appellent *Ammoniac*. Les autres disent qu'on l'appelle sel *armoniac*, au lieu de sel acrimonial, à cause de son acrimonie. Les fleurs de sel *armoniac* ne sont autre chose que sa portion la plus subtile, élevée par le feu; & son esprit volatil n'est autre chose que son sel volatil dissous dans quelque portion de son flegme.

ARMORIAL. adj. & subst. Recueil de plusieurs Armoiries. Le Mercure *Armorial* de Segoin. L'Indice *Armorial* de Geliot. L'*Armorial* Allemand de Sibmacher, de Fursten, de Vappembourg, &c.

ARMORIER. v. act. Peindre ou graver des Armoiries. Il a fait *armorier* sa vaisselle, son carrosse. Ce parement d'autel est *armorié* de ses armes.

Il fit armorier *au dos de son carosse.*
Et sa mitre & sa crosse. BOIL.

Les Auteurs qui écrivent du Blason disent plutôt *Armoyer*. Un manteau Ducal *armoyé*; une cotte d'armes *armoyée*, &c.

ARMORISTE. s. m. qui se dit de ceux qui ont écrit du Blason, qui possedent cette science, ou qui l'enseignent. On les appelloit autrefois *Blasonneurs*.

ARMURE. s. f. Armes deffensives, comme le casque, la cuirasse, &c. Son *armure* étoit dorée, ciselée.

Si vous aviez dans les combats
*D'Amadis l'*armure *enchantée,*
Seigneur je ne me plaindrois pas
De cette ardeur precipitée. VOIT.

On le dit aussi des armes deffensives des animaux. Les écailles servent d'*armure* aux crocodiles.

ARMURE, se dit aussi, en parlant de la pierre d'aiman, de deux morceaux de fer qu'on met aux poles de cette pierre, & qu'on lie bien ferme avec une petite ceinture de metal. Cette *armure* augmente très-considerablement la vertu de l'aiman.

ARMURE, se dit encore figurément de tout ce qui sert à nous fortifier, & à nous deffendre contre les tentations, les miseres & les chagrins de cette vie. C'est en ce sens que l'Ecriture Sainte parle de l'*armure* de Dieu, par le moyen de laquelle on peut resister aux mauvais jours. La patience est une *armure* impenetrable. MAUC.

ARMURIER. s. m. Marchand qui vend des armes. On le dit aussi de l'artisan qui les travaille; soit des armes deffensives, soit des armes à feu.

A R N.

ARNABO. s. m. Grand arbre des Indes Orientales.

ARNODE. s. m. Nom que les Grecs donnoient à ceux qui alloient dans les festins, & dans les assemblées reciter des vers d'Homere. Ils portoient à la main une branche de laurier. Ce nom vient du Grec Ἀρνὸς, qui signifie un agneau, qu'on leur donnoit d'ordinaire pour recompense; & ᾠδὴ chant. On les appelloit aussi, *Rapsodistes*.

A R O.

AROMAT. s. m. Plante, ou composition odoriferante. Les trois Maries acheterent des *aromats* pour venir oindre le corps de nôtre Sauveur. Les vrais *aromats* sont des épiceries qui viennent d'Orient; comme le poivre, la muscade, l'aloës, le baume, l'encens, &c.

AROMATIQUE. adj. Qui est de la nature des aromats. On appelle en France, Herbes *aromatiques*, les herbes fines qui sentent fort, comme le genevre, la lavande. Les Apothicaires font plusieurs remedes composez de drogues *aromatiques*.

AROMATISATION. s. f. Terme de Pharmacie, est l'action par laquelle on mêle des aromats dans les drogues & medicamens, comme le macis, le girofle, le musc, l'ambre-gris, &c. L'*aromatisation* est autant en usage pour augmenter la vertu des medicamens, que pour les rendre agreables au goût, & à l'odorat.

AROMATISER. v. act. Mettre des aromats dans quelque substance ou liqueur pour la rendre agreable au goût, & à l'odorat.

Ces mots viennent du Grec *aroma*, qui vient du verbe *aro*, qui signifie, *accommoder*, *rendre propre*. Les épices qui sont une espece d'aromats servent à assaisonner les viandes.

ARONDE. s. f. est un terme de Charpenterie. On nomme, Queuë d'*aronde*, certaine entaillure dans le bois

bois qui eſt faite comme la queuë d'une hirondelle, étroite par un bout qui eſt en dedans, & large par l'autre qui eſt en dehors. Pour faire un aſſemblage ferme de deux groſſes pieces de bois, il faut les aſſembler en queuë d'*aronde*.

On dit auſſi en termes de Fortifications, qu'un ouvrage à cornes eſt fait à queuë d'*aronde*, quand il eſt étroit par la gorge, & plus ouvert vers les faces. Et au contraire, quand il eſt plus étroit par les faces, & que la gorge eſt plus ouverte pour couvrir une grande courtine, on dit qu'il eſt fait à contre-queuë d'*aronde*.

ARONDE, ſe diſoit autrefois pour *Hirondelle*.

Sur l'arbre ſec s'en complaint Philomene,
*L'*aronde *en fait cris piteux, & tranchans.* MAROT.

ARONDELAT. ſ. m. Le petit de l'hirondelle. Les *arondelats* naiſſent preſque aveugles.

ARONDELIERE. ſ. f. Herbe. Voyez CHELIDOINE: c'eſt la même choſe.

ARONDELLE. Voyez HIRONDELLE.

En termes de Marine, on appelle *Arondelles* de mer, des vaiſſeaux mediocres & legers, comme les Brigantins, Pinaſſes, Pinquets, &c.

ARONISTE. ſ. m. C'eſt ainſi que les Samaritains appellent leurs Prêtres de la race d'Aron.

AROTES. ſ. m. Nom que les Syracuſains donnoient à des perſonnes de condition libre, que la pauvreté reduiſoit à ſervir pour ſubſiſter.

AROUGHCUM. ſ. m. Animal de la Virginie. Il reſſemble au caſtor; excepté qu'il vit dans les arbres à la maniere des écureuils.

AROUSSES. ſ. f. Veſces ſauvages.

A R P.

ARPAILLEUR. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne à ceux qui cherchent l'or ſur les bords de pluſieurs rivieres, & parmi les mottes de terre, & qui tâchent à decouvrir les mines.

ARPENT. ſ. m. Certaine meſure de la ſurface des terres, qui eſt differente ſelon les diverſes Provinces, & qui eſt ordinairement de cent perches quarrées. L'*arpent* contient environ un ſeptier de ſemence. L'*arpent* de Paris a cent perches, & la perche vingt-deux pieds, qui font deux cens vingt pieds en quarré. Au Perche la perche eſt de vingt-quatre pieds, & le pied eſt de treize pouces. L'*arpent* de Poitou eſt de quatre-vingt pas de chaque côté. L'*arpent* de Montargis a cent cordes, & chaque corde a vingt pieds. L'*arpent* de Clermont en Beauvoiſis a cent verges, & chaque verge vingt-ſix pieds. L'*arpent* ou le *Journal* en Bretagne a vingt cordes en longueur, & quatre en largeur, chaque corde de vingt-quatre pieds. Dans le Duché de Bourgogne l'*arpent* de bois eſt de quatre cens quarante perches, & le Journal de terre, de vigne, ou de pré, trois cens ſoixante.

Ce mot vient, ſelon Scaliger, de *aripennis*, ou de *arpendium*, ou *arvipendium*, qui étoit une meſure *d'Arpenteur.* Pontanus après Columella dit que c'eſt un ancien mot Gaulois dont uſe Reginon en ſon Hiſtoire, derivé de *aert*, & de *pandt*, mots Danois ſignifians une *terre bornée.* Du Cange dit qu'il vient de *arapennis* derivé *ab arando.*

On dit par hyperbole d'un homme qui a le nez, le viſage, ou quelque partie du corps trop longs, ou mal proportionnez, qu'il a un nez, un viſage d'un *arpent*, &c.

ARPENTAGE. ſ. m. Meſurage des terres par arpent. On a fait voir par l'*arpentage* de cette forêt, qu'elle contenoit tant d'arpens.

ARPENTAGE, eſt auſſi la ſcience de celui qui arpente. C'eſt l'art qui enſeigne à meſurer la ſuperficie des terres. Il y a pluſieurs Traitez de l'*Arpentage*. On l'appelle auſſi *Planimetrie*.

ARPENTER. v. act. Meſurer des terres pour ſçavoir combien elles ont d'arpens.

ARPENTER, ſignifie figurément, Marcher beaucoup, ou marcher vîte. Ce ſolliciteur *arpente* tout Paris preſque tous les jours. Mais cela ne ſe dit que dans le ſtile bas & familier. Courir les mons, *arpenter* les campagnes. S. AMAND.

ARPENTEUR. ſ. m. Officier qui a ſerment en Juſtice, & qui eſt commis pour faire l'arpentage des terres. Les inſtrumens, la trouſſe, les fleches, la chaîne d'un *Arpenteur*. Les *Arpenteurs* ne ſont reçûs qu'après information de vie & mœurs, & après avoir donné une caution de mille livres par l'Ordonnance. C'étoit autrefois au *Grand Arpenteur* de France à inſtituer des *Arpenteurs*: mais Henri II. par une Ordonnance de 1554. érigea ſix *Arpenteurs* en chaque Baillage, ou Senechauſſée de Bretagne, pour exercer leur charge ſous le *Grand Arpenteur*. Cette Ordonnance leur donne le pouvoir de meſurer, d'arpenter bois, buiſſons, forêts, garennes, terres, eaux, Iſles; de mettre des bornes, & de faire des partages.

A R Q.

ARQUEBUSADE. ſ. f. Coup d'arquebuſe. Il a eſſuyé cinq ou ſix *arquebuſades* ſans être bleſſé.

ARQUEBUSE. ſ. f. Arme à feu de la longueur d'un fuſil, ou d'un mouſquet, & qui ſe bande d'ordinaire avec un rouët. Elle a, ſelon Hanzelet, quarante calibres de long, & tire une once & ſept huitiémes de plomb, avec autant de poudre. Une *arquebuſe* à croc, eſt une groſſe *arquebuſe* avec laquelle on deffend des places, & qu'on appuye quelque part pour tirer. *Arquebuſe* à vent, c'eſt une *arquebuſe* qu'on charge avec du vent comprimé, & qui ne laiſſe pas de faire un fort grand effet. Les *arquebuſes* à vent ont été inventées par un bourgeois de Liſieux nommé Marin, qui en preſenta une au Roi Henri IV. quoyque quelques-uns croyent que cette invention ſoit duë à quelques ouvriers d'Hollande. En pluſieurs villes on tire le prix de l'*arquebuſe* pour exercer les bourgeois.

Ce mot vient de l'Italien *arcobuſio*, ou *arco abuſo*, ainſi dit de *arco*, qui ſignifie un *arc*, & de *buſio*, un *trou*, à cauſe du trou par où on met le feu à la poudre dont on charge les *arquebuſes*, qui ont ſuccedé aux arcs des Anciens. MEN. D'autres croyent qu'il vient de *acqueraux*, qui ſont des inſtrumens de guerre pour jetter des pierres, dont Froiſſart fait mention; & pretendent qu'on diſoit autrefois *acquebuſe*.

ARQUEBUSER. v. act. C'eſt tirer ſur quelcun un coup d'arquebuſe. Il fut *arquebuſé* en paſſant dans une forêt. Ce mot eſt un peu vieux.

ARQUEBUSERIE. ſ. f. C'eſt le metier d'Arquebuſier.

ARQUEBUSIER. ſ. m. Qui porte & tire de l'arquebuſe. Il y avoit en cet endroit une Compagnie d'*Arquebuſiers* à cheval qui firent un grand effet.

On appelle auſſi *Arquebuſier*, l'Artiſan qui fait des arquebuſes, des fuſils, & autres armes à feu.

ARQUER. v. n. Se courber en arc. On le dit des poutres, & autres pieces de charpenterie qui ſont courbées ou naturellement, ou parcequ'elles ſoutiennent un grand poids. On le dit particulierement de la quille d'un vaiſſeau, quand elle ſe dement, & perd ſa figure ordinaire par quelque violent effort, ſoit en mettant le vaiſſeau à l'eau, ſoit lorſqu'il échouë.

On dit au Manege, qu'un cheval a les jambes *arquées*, quand il a les genoux courbez en arc; ce qui arrive aux chevaux qui ont les jambes ruïnées.

A R R.

ARRACHEMENT. f. m. Action de la perfonne qui arrache quelque chofe, de quelque nature qu'elle foit. *Arrachement* de dens. *Arrachement* de clous.

ARRACHEMENT, eft auffi un terme d'Architecture. On appelle les *arrachemens* d'une voute, les endroits par où elle commence à fe former en cintre, ce qui eft au deffus de l'impofte. On le dit auffi des pierres qu'on arrache d'un mur pour y en mettre d'autres en faillie, qui puiffent fervir de liaifon avec un mur qu'on veut y joindre.

D'ARRACHEPIED. adv. D'une maniere continuë, affiduë & opiniâtre. Un Bafque fait volontiers dix lieuës *d'arrachepied* fans fe repofer. Cet homme eft fi ftudieux, qu'il travaille tous les matins fix heures *d'arrachepied* fans diftraction. Cela n'eft bon que dans le ftile bas & familier.

ARRACHER. v. act. Deraciner un arbre, une plante. Les Mahometans ont fait *arracher* la plûpart des vignes de l'Afie. On donne des terres en Canada à ceux qui veulent les deffricher, en *arracher* les arbres, & les racines. Il faut *arracher* les mauvaifes herbes d'un jardin. Menage derive ce mot de *abradicare* Latin; les autres de *ausreiffen*, mot Allemand, qui fignifie la même chofe.

ARRACHER, fe dit auffi de tout ce qu'on tire avec effort; qu'on ôte avec force ou violence du lieu où il eft attaché, foit qu'il ait des racines, ou non. Les harengeres qui fe battent *s'arrachent* les cheveux, *s'arrachent* les yeux. On *arrache* la langue aux blafphemateurs, les mammelles aux homicides des Rois. Ce Medecin lui a fait *arracher* une louppe. Il lui a fallu *arracher* fon enfant du ventre pour l'accoucher.

On dit en ce fens, *Arracher* les dens. *Arracher* les clous, les gonds d'une porte. *Arracher* un cahier d'un livre. *Arracher* les plumes d'un oifeau. On lui a *arraché* des mains ce bon marché, ce bon parti. On ne lui *arrachera* point cette charge, cette terre qu'avec la vie. On peut deffendre fon bien contre ceux qui le veulent *arracher* par force.

ARRACHER, fignifie auffi, Detacher, féparer, éloigner. On ne peut *arracher* ce jeune homme d'auprès de fa Maîtreffe. On ne le peut *arracher* de l'étude, du jeu, du cabaret. On ne le fçauroit *arracher* de Paris. Il fut *arraché* du fein de fa patrie. On lui *arracha* les larmes des yeux. Je l'ai *arraché* à fes delices. *Arrachons* la victoire des mains de l'ennemi. Mon Medecin m'a *arraché* à la mort, d'entre les bras de la mort. On ne peut *arracher* de l'argent de perfonne, pour dire, On a de la peine à être payé.

ARRACHER, fe dit figurément en chofes morales & fpirituelles. Il a beau faire, il ne fe peut *arracher* de l'efprit le fouvenir de fa femme. Cette perte lui a dechiré, lui a *arraché* le cœur. On ne lui peut *arracher* de la tête une opinion, quand il s'en eft une fois coëffé. La Philofophie d'Epicure a *arraché* la Religion de l'efprit des hommes. Il faut *arracher* de fon cœur le defir trop empreffé des richeffes. Peux tu de mes malheurs m'*arracher* la memoire? OE. M. C'eft un homme fort ferré & fort difcret, il lui faut *arracher* les paroles l'une après l'autre. La queftion a été inventée pour *arracher* la verité par la force des tourmens. On dit auffi, *Arracher* un fecret à quelcun. ABL. pour dire, Obliger, ou forcer quelcun à reveler une chofe, qu'il ne vouloit pas dire. En general *arracher* fe dit de tout ce, dont on ne fe peut defaire, ou qu'on ne peut obtenir qu'avec beaucoup de peine, & de travail.

*A fa premiere flame on s'*arrache *avec peine.* CORN.

Vous feul, vous m'avez arrachée
A cette obeïffance où j'étois attachée. RAC.

Les vrayes loüanges ne font pas celles qui s'offrent à nous; ce font celles que nous *arrachons*. FONT. Combien de gens font des aumônes, que l'importunité des pauvres *arrache* de leur main, & non pas de leur cœur? FLEC. Les hommes ne fouffrent point qu'on leur *arrache* leurs fentimens fans refiftance. ARN. S. Hilaire *arrache* le confentement, & enleve l'efprit par la force de fes expreffions. DU PIN.

L'eftime & le refpect font de juftes tributs,
Qu'aux plus fiers ennemis arrachent *les vertus.* CORN.

ARRACHER fa vie, fignifie, Etre pauvre, travailler pour vivre. C'eft un homme qui en *arrache* par tout où il peut. Il *arrachera* pied ou aile de cette affaire. On *arrache* ce qu'on peut d'un mauvais payeur. Il *arrachera* de cette fcience tout ce qu'on en peut fçavoir.

ARRACHER, fe dit proverbialement en ces phrafes. Il vaut mieux laiffer fon enfant morveux, que de lui *arracher* le nez; pour dire, Souffrir un petit mal pour en éviter un plus grand. On dit auffi, lorfqu'on a emprunté, ou qu'on attrape de l'argent à un avare, qu'on lui a *arraché* une dent.

ARRACHÉ, ÉE. part. On dit en termes de Blafon, que la tête ou quelqu'autre membre d'un animal, ou d'un oifeau, font *arrachez*, quand ils ne font pas couppez nettement, & quand il y a du poil, ou des lambeaux, & filamens, fanglans, ou non, qui font juger que ces pieces ont été *arrachées*. On dit auffi, que des arbres font *arrachez*, quand ils montrent leur racine.

ARRACHEUR. f. m. qui ne fe dit gueres que des Charlatans qui fe mêlent d'arracher les dens, ou les cors des pieds. Les *arracheurs* de dens s'appellent entre eux *Operateurs* pour les dens, ou *Medecins* pour la bouche: mais perfonne ne leur donne des titres fi honorables. Un *arracheur* de dens ne s'occupe pas feulement à arracher les dens; mais auffi à nettoyer, & à buriner celles qui font mal-propres & cariées; & même à en remettre d'autres en la place de celles qu'on s'eft fait arracher, ou qui font tombées d'elles mêmes. Il a pour toutes ces diverfes operations plufieurs fortes d'inftrumens, qu'on nomme le dechauffoir, le burin, la feuille de fauge, la langue de ferpent, la rugine aiguë, la rugine plate, le triangle, la fonde, &c. On dit proverbialement, Il eft menteur comme un *arracheur* de dens; parcequ'ils vantent avec une confiance extrême leurs remedes, & leur adreffe. On appelle auffi par injure ces gens qui remontent les bateaux avec une corde attachée au col, & qui font obligez de fe courber jufqu'à terre, des *arracheurs* de perfil.

ARRACHIS. f. m. Terme des Eaux & Forêts, qui fe dit de l'enlevement du plant des arbres. Les *arrachis* font deffendus par l'Ordonnance.

ARRAISONNER. v. n. qui ne fe dit qu'avec le pronom perfonnel. Entrer en propos avec quelcun, lui vouloir faire entendre raifon. Il eft fouvent inutile de *s'arraifonner* avec un païfan, un ftupide, qui ne conçoit pas ce qu'on lui dit. Il faut commander aux valets, & non pas *s'arraifonner* avec eux, ni leur dire les raifons qu'on a de leur faire faire quelque chofe.

Ce mot vient du Latin *ratiocinari*, qui fign. *raifonner*. Mezerai s'en eft fervi; mais on ne le croit pas fort ufité, & ce ne feroit tout au plus que dans le ftile familier & bas.

ARRAMBER. v. act. Terme de Marine, qui fignifie, S'accrocher à un vaiffeau avec le grapin, ou autrement.

ARRAMER. v. act. Terme de Negoce. Mettre une piece de drap, ou de ferge fur un rouleau, pour la tirer & allonger en telle forte, qu'elle raccourcit ou étreffit dans la fuitte; ce qui eft deffendu par les Statuts à tous les Drappiers, Façonniers & Foulons.

AR-

ARRANG. ſ. m. Terme d'Imprimeurs, qui ſe dit ironiquement d'un compagnon qui fait peu d'ouvrage.

ARRANGEMENT. ſ. m. Diſpoſition des parties d'un tout en certain ordre. La Philoſophie moderne fait voir que la diverſité des couleurs ne depend que de la ſituation, & *arrangement* des parties, qui reflêchiſſent diverſement la lumiere. La diverſité des ſaveurs & des odeurs vient des divers *arrangemens* des pores qui les rend diverſement ſenſibles. L'*arrangement* des paroles eſt un des principaux ornemens du diſcours & des vers. C'eſt le different *arrangement* & la diverſe ſituation des parties, qui met de la difference entre les corps. MAL. Dieu n'a-t-il pas pû conſtruire une machine qui, par l'*arrangement* de la matiere, imite les effets de la penſée & du raiſonnement. LE P. D. Un mauvais *arrangement* conſiſte en des termes mal placez, & hors de leur ſituation naturelle. Les Anciens ne ſe ſont pas mis fort en peine de l'ordre & de l'*arrangement*. PER. Nous devons à M. de Balzac le bel *arrangement* de nos mots, & la belle cadence de nos periodes. BOU. Euripide eſt plus heureux dans l'*arrangement* de ſes paroles, que dans le ſens de ſes penſées. BOI. L'élegance qui ne vient que de l'*arrangement* des mots, & de la cadence des periodes, n'ébloüit que les eſprits ſuperficiels. OE. M. Pelage faiſoit conſiſter toute l'efficace de la grace dans l'aſſemblage, & l'*arrangement* des circonſtances externes. JU.

ARRANGER. v. act. Mettre les choſes en ordre; les placer dans un lieu qui leur eſt propre & convenable; leur donner une ſituation naturelle & agreable; les diſpoſer d'une maniere ingenieuſe & capable de produire un bel effet. Les livres de cette Bibliotheque ſont *arrangez* ſelon l'ordre des matieres. Il faut *arranger* ingenieuſement les mots dans le diſcours. VAUG. Ce que nous prenons pour des vertus, n'eſt ſouvent qu'un aſſemblage de divers interêts que la fortune ou nôtre induſtrie ſçavent *arranger*. LA ROCH. Comme j'aime l'ordre, vous me faites plaiſir d'*arranger* mes idées. FONT.

ARRANGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il avoit ſes deſſeins toûjours *arrangez*, & trouvoit en ſoi des reſſources toûjours prêtes pour les évenemens les plus ſubits. LE P. DE LA RUE. Les perſonnes trop *arrangées* ne plaiſent point, parcequ'elles ſont toûjours droites & contraintes. BOU.

ARRAS. ſ. m. Eſpece de perroquet qui ſe trouve dans la Guardeloupe. Il a la tête, le col, le ventre, & le deſſus du dos de couleur de feu, & les ailes mêlées de plumes jaunes, d'azur, & de cramoiſi. Sa queuë eſt longue d'un pied & demi. Il eſt beaucoup plus grand que les perroquets ordinaires. Le ſon de ſa voix eſt perçant. On apprivoiſe facilement les *arras*, & on leur apprend à parler.

ARRASEMENT. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt la derniere aſſiſe d'un mur arrivé à hauteur de plinthe.

ARRASER. v. act. Terme d'Ouvriers. C'eſt, Mettre des pierres, ou élever des murailles à une même hauteur, & conduire horiſontalement les aſſiſes. C'eſt mettre des panneaux, des pieces de bois de niveau, qui ayent une égale faillie, qui ne debordent pas plus l'une que l'autre. Ainſi on dit, une porte *arraſée*, qui eſt unie, & également épaiſſe.

ARRENTEMENT. ſ. m. Bail d'heritages qu'on donne à rente. Il a fait aujourd'hui deux *arrentemens*, deux alienations à rente à longues années.

Ce mot vient ou de *redditus* de *reddo*, ou de *reditus* de *redeo*.

ARRENTEMENT, ſe dit auſſi du lieu arrenté. Cette metairie n'eſt pas un membre d'une telle terre, c'eſt un *arrentement* d'une telle Abbaye.

ARRENTER. v. act. Donner à rente. Les Eccleſiaſtiques *arrentent* leurs domaines pour ſe faire decharger des reparations.

ARRENTÉ, ÉE. part. paſſ.

ARRERAGER. v. n. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. Il ne faut pas ſe laiſſer *arrerager*, pour dire, laiſſer courir ſur ſoi pluſieurs années d'arrerages.

ARRERAGES. ſ. m. plur. Cours d'une rente annuelle & conſtituée, ou d'une penſion des cens & droits Seigneuriaux, ou des loyers de terres, & de maiſons. Il a laiſſé courir tant d'années d'*arrerages*. Les *arrerages* monteront plus que le principal. L'*interêt* ne ſe dit que des obligations; *arrerages* ſe dit quelquefois des vieilles dettes. Les *arrerages* de pratique ne valent rien.

Ce mot vient par contraction d'*arrierages*, comme on prononçoit anciennement, qui a été fait de *arriere*, & *arriere* de *retrò*. MEN.

ARRERAGES, ſe dit figurément quand il s'agit de galanterie. Il ſignifie redoublement de plaiſirs, & de ſoins amoureux en dedommagement de ceux qu'on n'a pû rendre. Les *arrerages* ſont perſonnels, & ſi un mari s'abſente, il les doit payer à ſon retour. COQUILL.

On dit proverbialement d'un bon compagnon & vigoureux, que c'eſt un bon payeur d'*arrerages*.

ARREST, ou ARRET. ſ. m. Jugement ferme & ſtable d'une Puiſſance ſouveraine, contre lequel il n'y a nul appel. Rendre, prononcer, lever un *Arrêt*. Un *arrêt* du Ciel, de la Providence. Les *arrêts* de la deſtinée ſont immuables. ABL. Il vaut mieux ſe ſoûmettre aveuglement aux ordres du Ciel, que de vouloir changer les *arrêts* du deſtin ſelon nôtre caprice. M. SC.

C'eſt un arrêt *du Ciel; il faut que l'homme meure;*
Tel eſt ſon partage & ſon ſort. L'ABBÉ TETU.

Arrêt du Conſeil d'enhaut, d'un Parlement, d'une Cour ſuperieure. *Arrêt* contradictoire. Un *Arrêt* ſur Requête. Un *Arret* par forcluſion. Un *Arrêt* par appointé rendu du conſentement des parties. Un *Arrêt* ſous la cheminée, c'eſt un *Arrêt* donné ſans qu'on ait vû le procés; mais par la cabale d'un petit nombre de Conſeillers qui l'ont reſolu en ſe chauffant, & hors du Siege. On appelle des *Arrêts* en robbes rouges, des *Arrêts* qui ſe prononçoient autrefois avec ceremonie, & avec certaines ſolennitez ſur des queſtions depouillées de circonſtances, pour ſervir de regle, & de maxime à l'avenir. Il y a auſſi des *Arrêts* qui ne ſervent que d'inſtruction au procés. Un *Arrêt* de concluſion. Un *Arrêt* à contredire. Un *Arrêt* interlocutoire ou proviſoire. Un *Arrêt* de retention, de renvoi, &c. Ils ſont oppoſez à l'*Arrêt* definitif, & ſont expliquez à leur ordre. On appelle auſſi des *Arrêts* de reglement, ceux qui ſont rendus entre des Officiers conteſtans ſur l'exercice de leurs charges, ou lorsqu'ils établiſſent quelque maxime, ou procedure qui regarde le public. On dit auſſi, un *Arrêt* en forme, lorſqu'il porte ſa commiſſion, & ſon ſceau. Un *Arrêt* par extrait, lorſque ſa commiſſion eſt à part. Budée, Henri Eſtienne, Caſe Neuve, Chaſſanée & Voſſius derivent ce mot du Grec *areſton*, qui ſignifie, *placitum*. Menage veut qu'il vienne de *arreſtare* Latin, qui a été fait de *ſtare*, pour dire, Arrêter, rendre une choſe ſtable & fixe. On dit auſſi, les *Arrêts* de Loüet, de Le Prêtre, de Papon, de Monthelon, en parlant des livres & recueils d'*Arrêts* qui ont été faits par ces Auteurs.

ARREST, ſe dit au figuré, des jugemens & des deciſions que l'on prononce ſur les diverſes choſes qui ſe preſentent. Evitez ces eſprits deciſifs qui veulent prononcer des *arrêts* definitifs ſur toutes choſes. OE. M.

ARREST, ſe dit auſſi d'une promeſſe, d'une parole donnée. Defendez moi, Seigneur, ſelon l'*arrêt* que vous avez prononcé. PORT-R.

ARREST, ſe prend encore pour la reſolution, que nous

avons prise touchant une chose. Je viens d'apprendre l'*arrêt* de ma mort que vôtre belle bouche a prononcé.

*Non, ne revoquons point l'*arrêt *de mon courroux,*
Qu'il perisse: aussi-bien il ne vit plus pour nous. RAC.

ARREST, signifie aussi, un empêchement qu'on met au payement, ou au transport de quelque chose. Il y a eu plusieurs saisies, & *arrêts* sur des meubles. On dit en ce sens, Mettre quelcun en *arrêt*, pour dire, le mettre prisonnier, ou le garder jusqu'à ce qu'il ait fait, ou payé quelque chose.

ARREST, signifie aussi, Repos, fermeté, constance. Le mercure est un metail qui n'a point d'*arrêt*. Cet homme est inconstant, un coureur, il n'a point d'*arrêt*; son esprit n'a point d'*arrêt*.

Mais l'homme sans arrêt *dans sa course insensée,*
Voltige incessamment de pensée en pensée. BOIL.

On dit en ce sens, Il n'y a point d'*arrêt* à tout ce qu'il dit; pour dire, qu'il ne faut faire aucun fondement sur ses paroles.

On appelle aussi *Arrêt* dans les armes à feu, un petit morceau de fer qui empêche qu'elles ne se lâchent. Ce pistolet est en *arrêt*. On le dit aussi dans l'Horlogerie, dans les choses qui vont par ressort: ce sont des pieces qui empêchent que les mouvemens ne se fassent qu'en certain temps, & en certaine quantité.

En termes de Chasse, on appelle *Arrêt*, l'action du chien couchant qui s'arrête quand il sent la perdrix, ou le gibier.

En termes de Manege, *Arrêt* est la pause que fait le cheval en cheminant. Former l'*arrêt* du cheval, c'est l'arrêter sur les hanches. *Demi-arrêt*, c'est un *arrêt* qui n'est pas achevé, quand le cheval reprend & continuë son galop, sans faire ni pesades, ni courbettes. On dit aussi, Mettre la lance en *arrêt*, lorsqu'on appuye ou qu'on arrête sa lance pour rompre en lice. On appelloit aussi *Arrêt*, le petit fourreau de cuir qui servoit autrefois à arrêter les lances.

ARREST, en fait de Couture ou de Lingerie, se dit de certaines gan ses ou fils redoublez qu'on met aux fentes ou extremitez des habits, ou du linge, pour empêcher qu'ils ne se decousent, ou ne se rompent.

ARRESTE'. s.m. Resolution prise par une Compagnie sur quelque deliberation. On dit, C'est un *arrêté* de la Cour, lorsqu'elle a jugé quelque article d'une affaire, ou qu'elle a resolu quelque chose qui n'est pas encore renduë publique par un Arrest.

ARRESTE. Voyez ARESTE.

ARRESTE-BOEUF. s.f. Plante qui jette de tous côtez des racines blanchâtres & difficiles à rompre. Ses branches sont ligneuses, longues d'une ou de deux coudées, grêles, souples, veluës, & armées d'épines longues & roides. Ses feuilles qui naissent auprès des épines, & sans ordre, sont un peu longues, semblables à celles du pois-chiche, de couleur obscure, decoupées, & gluantes. Sa fleur est legumineuse & de couleur de pourpre clair. Elle fait de petites gousses, dans lesquelles sont contenuës quelques semences, qui sont de la figure d'un petit rein. Avant que cette plante soit chargée d'épines, elle est bonne à manger, & on la confit en saumure. On l'appelle *Arrête-bœuf*, parceque ses racines arrêtent souvent la charruë. Les Anciens l'appellent *Anonis*, ou plutôt *Ononis*, du mot Grec, *onos*, âne, parceque les ânes aiment à manger l'*Arrête-bœuf* ordinaire; d'autres *Remora aratri*, *Acutella*, *Resta bovis*, Bugrane ou Bugronde. Il y a plusieurs especes d'*Arrête-bœuf*.

Il y a un autre *Arrête-bœuf* qui croît en Provence & en Dauphiné, qui est un arbrisseau haut de deux à trois pieds, dont la racine est grosse, blanche, tendre & acre, les branches tortuës & faciles à ployer, les feuilles presque semblables à celles du fenu-grec, les fleurs odorantes, & d'un pourpre rouge fort vif, le dedans lavé & rayé de blanc. Elles ont au milieu un stile qui forme une gousse pendante, qui enferme plusieurs graines brunes de la figure d'un rein. Dodard en fait une plus ample description dans ses Memoires. On l'appelle aussi *arrête-charruë*.

ARRESTER, ou ARRETER. v. act. Retenir une chose; l'empêcher de se mouvoir, d'aller plus loin. *Arrêter* un carosse. *Arrêter* un Courier. *Arrêter* le debordement d'une riviere. Les vens contraires *arrêtoient* nôtre flotte. *Arrêter* l'armée dans sa marche. Josué *arrêta* le Soleil dans sa course. On a *arrêté* l'horloge. Il faut *arrêter* l'eau dans ce reservoir. Je ne vous *arrêterai* pas long temps. La rose *arrête* le crachement de sang. Il *arrêtoit* les bleds qui venoient de la ville. VAUG. Ne voulez-vous jamais *arrêter* vos larmes? *Arrête* toi passant, & apprend quelle a été ma destinée. Il ne se presente dans cette matiere aucun sujet de douter, ni qui suspende, & *arrête* mon esprit. FONT.

Mais qui peut dans sa course arrêter *ce torrent?*
Achille va combattre & triomphe en courant. RAC.

Ce mot vient du Latin *restare*, *rester*, *demeurer derriere*.

ARRESTER, signifie aussi, Saisir tant les biens que la personne. On a *arrêté* les deniers que devoient les locataires. On a saisi & *arrêté* ses gages. On l'a *arrêté* prisonnier; ou absolument, On l'a *arrêté*. Philippe le Bel fit *arrêter* par tout son Royaume les Templiers. MEZERAI.

ARRESTER, se dit aussi figurément de toutes choses soit morales, soit physiques: & alors il signifie, Retenir, faire cesser, reprimer. Il a *arrêté* tous les bruits qu'on faisoit courir de lui. J'ai fait cela pour *arrêter* ton humeur farouche. Il faut *arrêter* par la force la dissolution des mœurs. *Arrêter* le cours de la cruauté. VAUG. Avec deux mots que vous daignâtes dire, vous sçûtes *arrêter* pour jamais mes peines. VOIT. Les ennemis opposoient toûjours de nouveaux obstacles à nos armes, & *arrêtoient* nôtre victoire à chaque pas qu'elle faisoit. SAR. Le Gouverneur de Dunkerque ne doutoit point, s'il étoit attaqué, qu'il n'*arrêtât* la valeur d'un Chef, qui jusques alors avoit tout vaincu. SAR. *Arrêter* le caquet de quelcun. *Arrêter* l'insolence & la temerité des seditieux. Quel frein pourroit d'un peuple *arrêter* la licence? RAC.

ARRESTER, signifie aussi, Convenir des conditions. *Arrêter* un marché; *Arrêter* des parties, pour dire, les liquider, s'obliger à les payer. *Arrêter* un compte, pour dire, l'examiner & le clorre. *Arrêter* une maison, une place au coche, pour dire, s'en assûrer. *Arrêter* un valet, pour dire, le faire entrer à son service sous certaines conditions.

ARRESTER, signifie aussi, Conclurre après quelque deliberation, soit en soi-même, soit en compagnie. L'assemblée après plusieurs contestations a enfin *arrêté* que, &c. On s'est enfin *arrêté* à suivre ce parti, à faire la guerre. Il avoit déja *arrêté* dans son esprit qu'il feroit telle chose.

ARRESTER, se dit aussi pour Fixer, attacher. Il n'y a que la crainte des peines éternelles qui puisse *arrêter* le torrent de nôtre cupidité. Un bon esprit ne s'*arrête* qu'à la verité: & un bel esprit aux vraisemblances. VAL. Dans le monde on ne s'*arrête* qu'aux dehors, & aux apparences. BELL. J'*arrêtai* toûjours les yeux sur lui, & le considerai attentivement. *Arrêter* ses pensées sur quelcun; c'est le choisir preferablement à un autre. On dit encore *arrêter* une planche, une poutre avec des clous, des crampons.

ARRESTER. Engager quelcun, le retenir. Les charmes ni les engagemens de Paris, ne vous *arrêteront* pas. VOIT.

Voit. Elle employoit tous ses charmes pour l'*arrêter*. Vaug. Les delices de l'Italie l'y *arrêterent* trop long temps.

Arrester, se dit très-souvent aussi avec le pronom personnel, & devient par là neutre passif. Il signifie, Demeurer; cesser de marcher; n'aller pas plus loin. Il fut obligé de s'*arrêter* dans sa marche. Le Soleil s'*arrêta* au commandement de Josué. Ils ne pouvoient ni marcher, ni s'*arrêter*. Vaug. Il se dit aussi de tout ce qui se meut par ressorts. Ma montre, ma pendule s'*arrête* à tout moment.

s'Arrester, se dit encore pour sejourner dans quelque lieu. La beauté du païs l'obligea de s'y *arrêter* quelque temps. Ils s'*arrêterent* quelques jours dans la ville.

s'Arrester, se prend aussi pour se contenir, cesser de faire une chose; & alors il s'employe absolument, & ne se dit gueres qu'en parlant de ce qui n'est pas bien. *Arrêtez*-vous. Si vous ne vous *arrêtez*. S'il ne se fût *arrêté*, on lui auroit donné mille coups. Scar.

s'Arrester. Avoir des égards; être retenu par quelque consideration. Vous *arrêtez*-vous à ce qu'il vous dit? Peu de gens s'*arrêteront* à cela, & sur tout dans la colere. Pasc. La Cour a prononcé sans s'*arrêter* à son appel, à sa requête. Il ne faut jamais s'*arrêter* aux apparences.

s'Arrester. S'amuser; employer tout son temps à une chose, y donner toute son attention. Il ne faut point s'*arrêter* à des bagatelles. Cet homme s'*arrête* toûjours au solide. L'orgueil philosophique s'*arrête* trop aux causes secondes, & ne s'éleve pas assez au premier moteur de toutes choses. Mal.

s'Arrester. Demeurer long temps sur un sujet, y insister. Il n'y a rien où je me sois *arrêté* plus long temps que sur l'amitié. Quand on s'*arrête* aux circonstances superfluës dans une narration, cela gâte tout, & enerve le discours. Boi.

s'Arrester. Se fixer, se determiner. Il ne s'*arrête* jamais à ses premiers sentimens. Il faut s'*arrêter* à ce qu'on a deja jugé. Il s'*arrête* à la justice, & à l'honnêteté.

s'Arrester. Demeurer court, par defaut de memoire. Cet homme ne devroit jamais parler en public; il s'*arrête* toûjours au milieu de son discours.

s'Arrester. Mollir dans ses entreprises; ne pas poursuivre sa pointe; abandonner son projet, lorsqu'il est le plus aisé à executer. A quoi pensez-vous, de vous *arrêter* en si beau chemin?

s'Arrester, se dit aussi des choses fluides, quand elles cessent de couler. Les eaux s'*arrêtent* en cet endroit, & y croupissent. On diroit que le temps s'*arrête*, tant il coule doucement. Bou.

En termes de Venerie, on dit qu'un chien couchant *arrête*, lorsqu'il voit la perdrix ou le gibier, & qu'il en avertit son maître.

En termes de Maçonnerie, on dit qu'un poseur *arrête* une pierre, quand après l'avoir bien mise à plomb & à niveau, il y a fait mettre du mortier pour y demeurer toûjours.

En termes de Coûture, on dit qu'un Tailleur *arrête* sa besogne, lorsqu'il fait plusieurs points, ou qu'il met des ganses à des boutonnieres, ou aux autres endroits necessaires, pour empêcher qu'ils ne se dechirent.

Arrester; c'est en termes de Jardinage, Couper, tailler. Il se dit particulierement des melons & des concombres, quand ils ont trop de branches, ou qu'ils les ont trop longues. Il faut *arrêter* ces melons. Ces concombres ont besoin d'être *arrêtez*. On dit aussi *arrêter* un arbuste, une pallissade, pour dire, la tailler à une certaine hauteur.

Arresté, ée. part. pass. & adj. On dit d'un extravagant, qu'il n'a pas l'esprit *arrêté*; d'un bigle, qu'il n'a pas la vûë *arrêtée*; d'un homme irresolu, qu'il n'y a jamais rien d'*arrêté* avec lui. On dit, qu'un dessein est bien *arrêté*, lorsqu'il est fini, qu'on y a mis la derniere main. Qu'une chose est *arrêtée*, pour dire, qu'elle est concluë, determinée. Rien ne semble plus inutile que l'usage des prieres, quand on suppose que le succés des évenemens est fixe & *arrêté* avant tous les siecles. Oe. M.

Arresté, en termes de Blason, est la même chose que *raccourci*, *alaisé*, ou *alisé*. On dit aussi, qu'un animal est *arrêté*, quand il est debout sur ses quatre pieds, sans que l'un avance devant l'autre, comme sont les animaux qu'on appelle *Passans*.

ARRESTOGRAPHE. s. m. Terme de Palais. C'est un Auteur qui a fait un Recueil de plusieurs Arrêts pour servir de loix, de reglemens, ou d'autoritez, comme Papon, Le Vuest, Monthelon, Bouguier, Loüet, & Brodeau son Commentateur, Tournet pour les matieres beneficiales. Il y a un Recueil ou Journal des Audiences, divisé en trois tomes, qui contient plusieurs Arrêts.

Ce mot vient du Grec *areston*, & de *grapho*, *scribo*.

ARRHER. v. act. Donner des arrhes. Il a peu d'usage. Les Ordonnances de Police deffendent à tous Marchands & Regrattiers d'aller au devant des Laboureurs, & Marchands forains pour *arrher* les grains, & les marchandises, & de les acheter avant que d'être arrivées sur les ports.

ARRHES. s. f. plur. C'est ainsi qu'il faut écrire & prononcer dans le sens figuré. Tant de graces temporelles & spirituelles sont comme les *arrhes* & les premices des biens à-venir. Port-R. Vous avez été scéllez du sceau de l'Esprit Saint, lequel est le gage & l'*arrhes* de nôtre heritage. N. T. de Mons. Car pour le sens propre & naturel, il est certain qu'il faut écrire & prononcer *erres*. Ceux là même qui continuent à écrire *arrhes*, prononcent ordinairement *erres*, comme on fait à Paris. C'est un gage qu'on donne pour assûrance de l'execution de quelque marché qu'on a fait verbalement, & qui est ordinairement une avance d'une partie du prix convenu. En droit, qui rompt un marché perd les *erres* qu'il a données; ou si c'est celui qui les a reçûës, il rend les *erres* doubles. On dit, qu'un homme a donné des *erres* au coche, pour dire, qu'il a resolu de partir, de faire un voyage; & au figuré, qu'il est engagé dans une affaire. Son maître lui a donné des gages, des marques, des *arrhes* de son amitié. En ce sens il est figuré, & signifie simplement, un engagement d'affection. Nicod derive ce mot de l'Hebreu *Arab*, qui signifie, *Spopondit*. On le doit faire venir du Grec *arrhabon*.

ARRIERE. s. f. Terme de Marine. C'est la pouppe d'un vaisseau, la partie qui en fait la queuë ou le derriere, & qui est opposée à l'*Avant*: c'est tout l'espace compris entre l'artimon & le gouvernail, tant dans les hauts que dans les bas du bâtiment.

On dit aussi, Passer à l'*arriere* d'un vaisseau, lorsqu'on se met à la suitte d'un autre vaisseau qu'on laisse passer devant. On dit, Avoir vent *arriere*, pour dire, Prendre le vent par pouppe; & alors *arriere* est une maniere d'adjectif. Le vaisseau qui porte vent *arriere* ne va pas si vîte, que lorsqu'il est porté d'un vent de quartier, ou qu'il fait vent largue.

ARRIERE. adv. de lieu. Voilà une porte toute *arriere* ouverte, c'est-à-dire, qui est ouverte autant qu'elle le peut être. Mais cette expression est tout-à-fait basse & populaire.

Il se joint plus ordinairement avec la preposition *en*, & signifie alors, En reculant, ou derriere: comme, Marcher *en arriere*, Demeurer en *arriere*, Sauter en *arriere*, Retourner en *arriere*: ce qui se dit non seulement du

du chemin, mais aussi quand on est en demeure de payer ses dettes annuelles. On dit aussi dans le stile familier, que les affaires ne vont ni en avant ni en *arriere*. On dit encore tenir sa tête en *arriere*, la porter en *arriere*.

On dit figurément, Mettre une chose en *arriere*, pour dire, la mettre en oubli, n'en faire aucun état.

ARRIERE, est quelquefois une preposition qui regit le genitif, & qui sert à temoigner l'aversion qu'on a de quelque chose: comme, *Arriere* de moi, prophanes; pour dire, Eloignez-vous, prophanes. Il signifie aussi quelquefois, En cachette. Il a fait cela en *arriere* de moi: mais il est vieux.

ARRIERE, gouverne aussi assez souvent l'accusatif, & on l'employe pour marquer l'indignation qu'on a pour une chose; & pour faire connoître qu'on n'en veut pas entendre parler. *Arriere* toutes ces vaines & impertinentes pensées. *Arriere* desormais tous ces conseils timides. GOMB.

ARRIERE, s'employe aussi par les Chartiers, quand ils parlent à leurs chevaux, & qu'ils les veulent faire reculer. *Arriere*, c'est-à-dire, recule.

ARRIERE-BAN. s. m. est la convocation que fait le Roi de sa Noblesse pour aller à la guerre, tant de ses vassaux, que des vassaux de ses vassaux. On a mandé le Ban & l'*Arriere-ban*.

Menage dit qu'on derive ordinairement ce mot de *haribannum*, ou *heribannum*, qui vient de l'Allemand *hare*, ou *here*, qui signifioit *armée* dans la premiere & seconde Race de nos Rois; & *ban*, *appel*, convocation ou *semonce*, d'où on a fait d'abord *Hereban*, & par corruption *Arriere-ban*, qui étoit un appel des vassaux pour aller à l'armée. M. de Caseuve pretend qu'il est composé de ces deux mots, *arriere*, & *ban*. Le *ban* est la convocation des vassaux qui tiennent des fiefs relevans immediatement du Roi; & l'*arriere* est la convocation des vassaux qui ne relevent que mediatement du Roi. M. Menage approuve cette étymologie. Pasquier dit qu'il en est fait mention frequente dans la Loi Salique, lorsque les Rois convioient leurs sujets de les suivre à la guerre.

ARRIERE-BOUTIQUE. s. f. Magasin, ou boutique de derriere d'un Marchand, où se mettent d'ordinaire les meilleures marchandises.

ARRIERE-CHANGE. s. m. C'est l'interêt des interêts.

ARRIERE-CORPS. s. m. En termes d'Architecture, se dit des parties d'un bâtiment qui ont le moins de saillie sur la face.

ARRIERE-COUR. s. f. Petite cour qui, dans un corps de bâtiment, sert à éclairer les appartemens de derriere, les escaliers de degagement, &c.

ARRIERE-FAIX. s. m. Terme d'Anatomie. La peau, la taye où l'enfant est enveloppé, & ce qui sort de la matrice d'une femme après l'enfant. Quelques-uns appellent l'*arriere-faix* le *lit*, parceque l'enfant y demeure couché. D'autres le nomment le *délivre*, parceque quand il est dehors, la femme est entierement delivrée. On l'appelle aussi *secondine*, parcequ'il ne sort qu'en second lieu, c'est-à-dire, après l'enfant. Quelques-uns l'appellent *placenta*; mais ce sont seulement les Accoucheurs, & les Chirurgiens qui le nomment ainsi. L'*arriere-faix* est le nom qu'on lui donne ordinairement; parcequ'il est consideré comme un second faix dont la femme se decharge. L'*arriere-faix* est une masse ronde, plate, & spongieuse pour recevoir & purifier le sang de la mere, destiné à la nourriture de l'enfant. Il ne faut pas que l'*arriere-faix* demeure dans la matrice; c'est un corps étranger qui feroit mourir la mere: il seroit même dangereux qu'il y en restât quelque chose. L'*arriere-faix* est commun à plusieurs enfans, & quand la mere seroit grosse de deux enfans, elle n'auroit qu'un *arriere-faix*. MAURIC.

ARRIERE-FERMIER. s. m. C'est un sou-fermier.

ARRIERE-FIEF. s. m. C'est un fief servant qui depend d'un autre fief dominant, qu'on appelle *Plein fief*.

ARRIERE-GARDE. s. f. Terme de Guerre. C'est la partie de l'armée qui marche la derniere, ou qui est à l'autre extremité de la tête du camp. Conduire l'*arriere-garde*. Commander l'*arriere-garde*. Renforcer l'*arriere-garde*. Charger l'*arriere-garde*. Defaire l'*arriere-garde*. Tailler en pieces l'*arriere-garde*.

ARRIERE-GARDE. s. f. Terme de Coutume. Dans les Coutumes où la garde-noble a lieu au profit des Seigneurs, ou du Roi, si celui qui tient un fief relevant du mineur, lequel est en la garde de son Seigneur, tombe aussi en garde, alors la garde de ce fief appartient aussi au Seigneur qui a la garde-noble du mineur; & cela s'appelle, *arriere-garde*; parceque cette seconde garde-noble ne lui appartient qu'indirectement, & seulement à cause du mineur qui est dejà en sa garde.

ARRIERE-MAIN. s. m. est un coup qu'on frappe du derriere de la main, ou par un mouvement contraire à celui qu'elle fait ordinairement en avant. Tout ce qu'ont pû faire vos amis, c'est de demeurer en doute, s'il a reçû le souflet de l'avant-main, ou de l'*arriere-main*. PASC.

ARRIERE-NEVEU. s. m. C'est le neveu d'un neveu, le descendant d'un neveu.

ARRIERE-PANAGE. Terme des Eaux & Forêts, est le temps qu'on laisse les bestiaux dans la forêt après le temps du panage expiré.

ARRIERE-PETIT-FILS. s. m. C'est le fils du petit-fils, ou de la petite-fille.

ARRIERE-PETITE-FILLE. s. f. C'est la fille du petit-fils, ou de la petite-fille.

ARRIERE-POINTEUSE. s. f. Mot que le petit peuple de Paris employe pour signifier la Couturiere qui fait les arrieres-points. Mais pour bien parler, il faut dire une Ouvriere en linge.

ARRIERE-POINTS. s. m. Terme de Couturiere en linge. C'est une ligne continuë de points d'aiguille qui se forme, quand après avoir fait un point par dessous, on fiche l'aiguille en arriere pour en faire un autre point par dessus qui rende les points continus: ce qui ne se fait, que sur le poignet & sur le cou des chemises, pour leur servir d'ornement.

ARRIERE-SAISON. s. f. est une saison éloignée d'une autre. Ce vin sera bon sur l'*arriere-saison*, c'est-à-dire, au mois d'Août, en la saison la plus éloignée de la vendange. Le bled se vend mieux sur l'*arriere-saison*, c'est-à-dire, au mois de Juin le plus éloigné de la derniere moisson.

On dit aussi d'un homme, qu'il est sur l'*arriere-saison*, quand il est vieux, & au temps le plus éloigné de sa jeunesse. L'*arriere-saison* des beaux est toûjours belle. ABL.

ARRIERE-VASSAL. s. m. Qui est vassal d'un autre vassal, ou celui qui tient un arriere-fief. On dit aussi un *Arriere-censif*, une rente *arriere-fonciere*, &c.

ARRIERE-VOUSSURE. s. f. Terme de Maçonnerie. C'est une espece de voute que l'on fait derriere une porte, ou une fenêtre pour couronner l'embrasure, ou faire que la porte s'ouvre plus facilement. La commune s'appelle *arriere-voussure* de Marseille; & l'autre qui est pour les portes rectangles, s'appelle *arriere-voussure* de Saint Antoine.

ARRIMAGE. s. m. Terme de Marine. C'est la disposition, l'ordre, ou l'arrangement de la cargaison du vaisseau. On dit aussi *Arrunage*.

ARRIMER, ou **ARRUMER**. v. act. Terme de Marine. Arranger la cargaison d'un vaisseau. Voyez ARRUMER.

ARRISSER. v. act. Terme de Marine. C'est, Abaisser les vergues pour les attacher sur les bords du navire.

ARRIVAGE. s. m. Abord des marchandises dans un port. L'Ordonnance de la Ville veut qu'il y ait un Echevin commis pour recevoir les declarations des *arrivages* des marchandises sur les ports.

ARRIVE. s. f. Terme de Marine de Levant. C'est le côté du vaisseau qui regarde la rive ou la terre.

ARRIVÉE. s. f. Retour, venuë; le temps où une personne arrive. Il a été regalé à son *arrivée* par ses amis. On l'est allé attendre à l'*arrivée*, à la descente du coche. On datte à Rome les provisions du jour de l'*arrivée* du Courier qui retient la datte.

ARRIVÉE, signifie quelquefois, Entrée. Ce Ministre a tout changé à son *arrivée* dans les affaires. Les marchandises payent des doüanes tant à leur sortie, qu'à leur *arrivée* dans le Royaume.

D'ARRIVÉE. Sorte d'adverbe qui signifie d'abord, en arrivant, si-tôt qu'on est arrivé. Il a vieilli. *D'arrivée* il le met en fuite. MEZER.

ARRIVER. v. n. Parvenir au lieu où on avoit dessein de se rendre. Vous voilà heureusement *arrivé* de vôtre voyage. Le Courier de Hollande *arrive* les Lundis & les Vendredis. On dit aussi, que des marchandises sont *arrivées* à bon port, soit par eau, soit par terre, quand on les a reçûës sans être endommagées. Il est *arrivé* tout à-propos pour dîner.

Ce mot vient de *adripare*, comme qui diroit, *ad ripam appellere*. MEN.

ARRIVER, se dit aussi en parlant des rencontres de toutes les choses qui se font dans le monde, soit par hasard, soit dans le cours ordinaire de la nature. Un bon Astronome predit toutes les éclipses qui *arriveront* dans cent ans. Un habile homme doit prevoir tous les inconveniens qui peuvent *arriver* dans l'affaire qu'il entreprend. Si l'enchainement des causes secondes est invariable, nous ne pouvons pas en interrompre le cours par nos soins, & les choses *arriveront* necessairement comme elles doivent *arriver*. JU. La prudence pense à ce qui s'est passé, pour prevoir ce qui *arrivera*. LE CH. DE M.

> *Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,*
> *Et les mots, pour le dire*, arrivent *aisément*. BOIL.

ARRIVER, se dit aussi figurément en choses morales. Il est difficile d'*arriver* à la perfection. Peu d'Orateurs sont *arrivez* au sublime. BOI. Cet homme est *arrivé* à un haut point de fortune. Les honneurs, les richesses lui *arrivent* de toutes parts. Il est *arrivé* à une telle impudence qu'il est impossible de le souffrir. L'affaire est *arrivée* à un point qu'on n'y sçauroit apporter de remede. Il est *arrivé* à son but.

ARRIVER, se dit aussi pour être apporté. Il *arriva* mets sur mets. ABL. pour dire, qu'on apporta plats sur plats.

ARRIVER. Ce mot entre dans plusieurs façons de parler, par élegance seulement. S'il vous *arrive* jamais de tomber en cette faute, vous serez bien châtié. Il ne lui est jamais *arrivé* de dire un bon mot. Comme j'étois à la chasse, il lui *arriva* de faire une insolence. VAUG.

ARRIVER, en termes de Marine, signifie, Pousser la barre du gouvernail sous le vent, & manœuvrer ou pour obeïr au vent, ou pour le prendre en pouppe: ce qui se fait, quand on veut venir à bord de quelque autre vaisseau, ou éviter quelque banc ou quelque écueil. *Arrive* est le commandement que l'on fait au Timonier pour cela: & *arrive tout*, est le commandement qu'on lui fait pour pousser le gouvernail tout à bord, afin de mieux *arriver*.

On dit proverbialement; qu'un malheur n'*arrive* gueres sans l'autre; qu'il *arrive* bien des choses entre le verre & la bouche.

ARRIVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ARROBE. s. f. Terme de Marine, qui se dit du poids de trente-une livres. Ce mot est venu d'*Arroba* Espagnol, qui signifie la même chose. L'*arrobe* de laine à Segovie pese seulement vingt-cinq livres.

ARROCHE. s. f. Herbe potagere; ainsi appellée, selon quelques-uns, parcequ'elle ne demeure que huit jours en terre. Il y en a de blanche, de rouge, de cultivée, de sauvage, de maritime, &c. L'*arroche* blanche de jardin vient souvent de la hauteur d'un homme; sa tige est droite, branchuë, ronde par le bas, & quarrée au dessus. Ses feuilles sont plus petites que celles de poirée, longues, de figure triangulaire, larges près de la tige, & allant en pointe vers l'autre bout. Etant nouvelles elles sont blanches, comme si on avoit repandu dessus de la farine; mais étant plus grandes elles sont de couleur de verdiaune. Au haut des tiges il y a une infinité de petites fleurs jaunes, composées seulement de quelques filets. Sa semence qui est plate & ronde est renfermée dans les feuilles du calice qui se recourbent. L'*arroche* rouge est de la même grandeur & de la même figure que la precedente; mais ses tiges, ses feuilles & ses fleurs sont d'un rouge brun. En Latin *Atriplex*; & en François, *Arroches* Follettes, ou Bonnes dames.

ARROGANCE. s. f. Orgueil, fierté, presomption. Cet homme exige le payement de ses dettes avec une *arrogance* insupportable. Ce valet repond avec une grande *arrogance*. Quand on a de l'*arrogance* on s'attribuë un droit, un merite, une autorité que l'on n'a pas. Souvent l'*arrogance* a tenu lieu de grandeur, & l'inhumanité de fermeté. LA BRUY.

> *Quand on se croit sçavant, on est plein d'*arrogance,
> *De ses propres erreurs on tire vanité.*
> *Une profonde humilité*
> *Vaut mieux que toute la science.* L'ABBÉ TETU.

ARROGAMMENT. adv. Les brutaux & les fanfarons parlent *arrogamment*; c'est-à-dire avec orgueil, avec arrogance.

ARROGANT, ANTE. adj. Superbe, fier, insolent. Il l'a reçû avec une mine *arrogante*. Il lui a repondu en termes *arrogans*. Le Sage dit qu'il n'y a rien de plus insupportable qu'un gueux *arrogant*.

> *Pour éblouïr les yeux, la fortune* arrogante
> *Affecta d'étaler une pompe insolente.*

Ce mot vient du Latin *arrogans*, Celui qui s'attribuë quelque chose avec hauteur.

ARROGANT, ANTE. sont aussi quelquefois substantifs. Ce n'est qu'un *arrogant*. Ce n'est qu'une *arrogante*.

ARROGER. v. act. qui ne se dit jamais sans le pronom personnel. S'*arroger* un droit, une autorité; pour dire, s'attribuer une chose qui n'est pas dûë. Ils sont si insolens que de s'*arroger* les premiers honneurs. ABL. Henri VIII. s'étoit *arrogé* la qualité de souverain Chef de l'Eglise Anglicane. MAUCROIX.

ARRONDIR. v. act. Rendre rond, ou de figure circulaire, spherique, cylindrique. *Arrondir* un bassin de fontaine avec un cordeau. *Arrondir* une juppe, un manteau. *Arrondir* une figure, c'est lui donner du relief, & faire que tous ses membres soient bien *arrondis*.

ARRONDIR, se dit aussi en Rethorique des periodes qu'on rend nombreuses, & à qui on donne une cadence agreable à l'oreille. On dit aussi, qu'un Prince a *arrondi* sa Couronne, quand il s'est rendu maître de tous les petits Etats qui étoient enclavez dans ses limites.

ARRONDIR, en termes de Manege, signifie, Dresser un cheval à manier en rond, soit au trot ou au galop, soit dans un grand, soit dans un petit rond, sans qu'il se traverse, & se jette de côté.

ARRONDIR, est aussi n. pass. & signifie, Devenir rond. Les colonnes & les globes s'*arrondissent* sur le tour.

ARRONDI, IE. part.

ARRONDI, en termes de Blason, se dit des pieces de l'Ecu qui étant rondes, ou naturellement ou par artifice, ont certains traits qui font paroître cet arrondissement. On le dit aussi de ce qui paroît de relief par le moyen des ombres : comme, une boule *arrondie*. Un tronc d'arbre *arrondi*.

ARRONDISSEMENT. s. m. Action par laquelle on *arrondit*. Pour faire l'*arrondissement* de vôtre Seigneurie, il faudroit acheter cet heritage qui y est enclavé.

Ce mot vient du Latin *rotundus*, *rond*.

ARRONDISSEMENT. Ce mot qui n'est pas fort en usage dans le propre, est parfaitement beau dans le figuré. Sa plus forte application est pour l'*arrondissement* de ses periodes, afin qu'elles ayent toute la justesse, & toute l'harmonie possible.

ARRONDISSEUR. s. m. Celui qui arrondit. Mais ce mot ne peut passer que dans quelque Ouvrage comique & burlesque.

ARROSEMENT. s. m. Action d'arroser. L'*arrosement* est necessaire, lorsqu'on plante ou qu'on transplante quelque arbre, ou quelque fleur, &c.

ARROSEMENT, se prend au figuré pour une grace interieure, qui penetre jusqu'au fond de l'ame. Craignez Dieu, & retirez vous du mal; ainsi vôtre chair sera saine, & l'*arrosement* penetrera. PORT-R.

ARROSER. v. act. Verser doucement une liqueur sur quelque corps. On *arrose* les plantes, quand on les met en terre, ou quand la terre est trop seche. Les Sacrificateurs Payens *arrosoient* les victimes avec de l'huile, du vin, &c. Ils *arrosoient* le peuple avec des eaux lustrales; les Chretiens avec de l'eau benîte. Il a fait une bonne pluye qui a bien *arrosé* la terre. Les Cuisiniers *arrosent* les viandes qu'ils rotissent, quand elles ne sont pas lardées. Nicod derive ce mot de *ros*, ou *rosée*.

On dit, que les Martyrs ont *arrosé* la terre de leur sang; qu'un vrai penitent doit *arroser* son sein de ses larmes. On dit aussi d'un homme qui a été bien mouillé, soit par la pluye, soit par quelque autre accident, qu'il a été bien *arrosé*.

ARROSER, se dit aussi des fleuves & des rivieres qui passent à travers une Province, qui y entretiennent l'humidité, & qui y font quelques inondations, qui la rendent fertile, ou qui l'enrichissent par le commerce. Le Penée *arrose* les campagnes de la Thessalie. Le Gange *arrose* l'Inde, le Nil l'Egypte. Le Danube est le fleuve de toute l'Europe qui *arrose* le plus de païs.

> *Fuyez ces lieux charmans qu'*arrose *le Permesse :*
> *Ce n'est point sur ses bords qu'habite la richesse.* BOIL.

ARROSER, se dit aussi dans les matieres de pieté. Paul plante, Apollos *arrose*; mais c'est Dieu qui donne l'accroissement.

ARROSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ARROSOIR. s. m. Vaisseau dont se servent les Jardiniers pour arroser les arbres & les fleurs. Il est fait de cuivre, ou de fer blanc, ou de terre, & il a une branche qui se termine par une espece de pomme percée de plusieurs petits trous, par où l'eau s'écoule, & se distribuë en plusieurs menus filets, & en forme de pluye, afin d'humecter doucement la terre.

ARROY. s. m. Vieux mot qui signifioit, Train, équippage. Ce Seigneur vient à la Cour en magnifique *arroy*. Il est peu en usage. On appelle aussi *Arroy*, l'équippage d'un Fauconnier, comme gans, longes, &c. Du Cange dit que le mot d'*arroy* vient des mots *arredare*, *arraiatus*, & *arraiamentum*, qui ont été dits dans la basse Latinité pour signifier, *orner*, *équipper*, *équippage*.

ARRUMAGE. s. m. Terme de Marine. C'est l'ordre & l'arrangement de la cargaison d'un vaisseau.

ARRUMER, ou ARRUNER. v. act. Terme de Marine, qui signifie, Placer & arranger avec soin la cargaison du vaisseau. On dit, qu'un vaisseau est mal *arrumé*, lorsqu'il n'est pas à son plomb qui le fait tenir droit sur bout; car alors les poinçons se deplacent, courent & roulent vers la pente, & du heurt s'enfoncent les uns les autres, ce qui cause de grands coulages. Sur la mer du Levant on dit en ce cas, qu'un vaisseau est mal mis en estive.

ARRUMER une Carte marine; c'est y decrire les rumbs. Cette Carte est parfaitement bien *arrumée*.

ARRUMEURS. s. m. sont de petits Officiers établis sur les ports, & sur tout en Guyenne, que le Marchand chargeur doit fournir & payer, qui ont soin de placer, & de ranger les marchandises dans un vaisseau, & sur tout celles qui sont en tonneaux, & qui sont en danger de coulage.

Ce mot est derivé de *rum*, ou de *ruma*, qui en Portugais signifie *regle*, ou ligne droite; ou de *carta rumada*, qui est du *papier reglé*.

ARS.

ARS. adj. Vieux mot qui signifioit brûlé.

ARS. s. m. Terme de Manege. Ce sont les veines où l'on seigne les chevaux, qui sont au bas de chaque épaule. Il y en a aussi aux membres de derriere, au plat des cuisses. On a seigné ce cheval des quatre *ars*; pour dire, des quatre membres.

Ce mot vient du Latin *artus*.

ARSENAL. s. m. Nos Auteurs ne s'accordent gueres sur la maniere d'écrire & de prononcer ce mot. Les uns, comme Balzac & Menage, sont pour *arsenac* (il y en a même qui écrivent *arcenac*) & les autres, comme Vaugelas & Mainard, sont pour *arsenal* (il y en a qui écrivent *arcenal*) & soutiennent que c'est le plus usité. J'aimerois mieux suivre le sentiment de ces derniers, & écrire *arsenal* ou *arcenal*. En voici les raisons. I. Il est plus conforme à l'étymologie, puisqu'il vient ou de l'Italien *Arsenale*, ou de l'Espagnol *Arzenal*. II. Parce-qu'autrement il faudroit dire *arsenacs* au plurier; or il faut dire *arsenaux* avec tout le monde poli. III. Mainard, qui avoit écrit *arsenac* dans une de ses Epigramme, a mieux aimé refondre son Epigramme, & en changer la rime que d'y laisser *arsenac* : tant il étoit convaincu, qu'il falloit écrire *arsenal*. Il avoit donc dit :

> *Quand lirai-je dans l'Almanac,*
> *Que la paix fera des marmites*
> *De tout le fer de* l'arsenac?

Voici comme il a depuis corrigé cet endroit.

> *Quand sera-ce, Grand Cardinal,*
> *Que la paix fera des marmites,*
> *De tout le fer de* l'arsenal?

Le même Auteur a dit encore,

> *J'admire le Cardinal,*
> *Il prefere au luth des Muses,*
> *Les flûtes de* l'arsenal.

Ajoutons à cela que, quoyque l'Academie ne condamne pas formellement *arsenac* ou *arcenac*, on voit pourtant bien qu'elle panche beaucoup plus pour *arsenal* ou *arcenal*. Richelet est aussi pour ce dernier. Il est vrai qu'il ne voudroit pas qu'on fit sentir l'*l*, & qu'on prononçât *arsena*. Quoyqu'il en soit l'*arsenal*, ou l'*arcenal*, est une maison Royale ou publique, où on fabrique les armes & les munitions de guerre, & qui sert aussi

aussi de magasin à les serrer. L'*Arsenal* de Venise est le lieu où se fabriquent & se conservent les Galeres : l'*Arsenal* de Paris, où l'on fond des canons : l'*Arsenal* de de Cône, où on fabrique des mousquets : l'*Arsenal* de la Salpetriere, où on fait le salpêtre. Il y a aussi des *Arsenaux* de Marine, comme à Rochefort, à Toulon, &c. Quoyque l'on ait dejà pris parti pour l'étymologie d'*arsenal*, on ne laissera pas de rapporter le sentiment de ceux qui en ont dit quelque chose. Plusieurs croyent que ce mot vient de *arx*, ou de *arcus*, ou plutôt de *ars*, qui signifie *engin*, ou machine, comme étant un lieu où on serre les machines de guerre : c'est l'opinion de Du Cange, qui cite Jaques Bourgoin au livre de l'origine & de l'usage des mots vulgaires. Sansouin en son livre de Venise, dit qu'il vient de *arx senatûs*, comme qui diroit, La deffense du Senat contre les Infidelles. Mais Menage croit qu'il vient de l'Italien *arsenale*, ou du Grec du bas siecle *Arsenalis*, dont on s'est servi il y a long temps à Constantinople dans quelques inscriptions. Covarruvias, selon le sentiment de quelques-uns, dit que ce mot vient de l'Arabe *darsenaa*, qui signifie la même chose que l'Espagnol *ataraçana*, c'est-à-dire, ce que nous entendons par le mot d'*arsenal*. En effet ôtant *d* premiere lettre de *darsenaa*, reste *arsenaa*, qui a un rapport entier avec *arsenal*. Les Italiens se servent aussi de *Darsena*, pour signifier le lieu où ils mettent leurs Galeres, & dont on se sert aussi en termes de Marine par toute la Mediterranée, pour signifier le bassin le plus retiré d'un port. Voyez DARSINE.

ARSENIC. s. m. Mineral fort caustique, & poison fort violent. Si tu t'ennuyes de vivre, tu t'envoyeras en l'autre monde avec un grain d'*arsenic*. ABL. Il y a trois sortes d'*arsenic* : le blanc, qui est quelquefois transparent ; le jaune, qui est l'orpiment ; & le rouge, qui est le realgar, ou realgal, ou sandaraque. Ces mineraux sont d'une nature si subtile & si penetrante, qu'étant alliez avec les metaux, ils les ouvrent & corrompent, & transforment presqu'en une autre nature. Ils blanchissent le cuivre, le leton, & le plomb comme l'argent. Ils sont chauds, secs & corrosifs & dangereux à toute chose ayant vie. Ils se levent par feuilles comme du papier. L'*arsenic* est comme une suye ou un suc mineral, gras & onctueux, qui participe de la nature du soufre. Celui qu'on apporte ici d'ordinaire & qu'on appelle cristallin, parcequ'il ressemble à du cristal, est une matiere sublimée des parties égales de sel marin & d'orpiment en poudre mêlées ensemble dans des vaisseaux sublimatoires.

En termes de Chymie, on appelle Rubis d'*arsenic*, une preparation de l'*arsenic* vulgaire, qu'on fait avec du soufre par des sublimations plusieurs fois reïterées qui lui donnent la couleur de rubis. On pretend qu'alors il n'est plus nuisible, mais qu'il sert de remede à plusieurs maladies, quand on le donne dans des confitures, conserves ou loocs pour provoquer les sueurs, & guerir les ulceres rebelles. Un tel remede doit être toûjours extrémement suspect, & on ne doit point s'en servir interieurement.

Regule d'*arsenic*, c'est la partie la plus fixe & la plus compacte de l'*arsenic*, qu'on prepare avec les cendres gravelées, & le savon, faisant fondre le tout, & le jettant tout fondu dans un mortier ; par ce moyen la partie la plus pesante tombe au fond. Il y a aussi de huile caustique d'*arsenic*, qui est une liqueur butireuse, semblable au beurre d'Antimoine, qu'on prepare avec l'*arsenic* & le sublimé corrosif. Cette huile sert pour consumer les chairs baveuses des playes, & à emporter la carie des os. L'esprit qui sort le premier est fort corrosif, & capable de dissoudre tout-à-fait le fer & plusieurs metaux.

ARSENICAL, ALE. adj. Qui tient de l'arsenic. Il faut que les Chymistes se donnent de garde des esprits *arsenicaux* & vitrioliques.

Aiman *arsenical*. C'est une preparation faite avec l'Antimoine, le souffre & l'arsenic cristallin.

Quelques-uns tirent le mot d'*arsenic* du Grec *arsen*, qui signifie *mâle*, à cause de sa vertu tout-à-fait mâle pour donner la mort. MARTINIUS.

A R T.

ART. s. m. Tout ce qui se fait par l'adresse & par l'industrie de l'homme ; & en ce sens il est opposé à *nature*. L'*art* corrige & perfectionne la nature. Il faut que l'*art* vienne au secours de la nature, & c'est leur parfaite alliance qui fait la souveraine perfection. BOI. Les laides, ou les vieilles employent l'*art* au deffaut de la nature pour paroître belles, c'est-à-dire, le fard & les ornemens. La parure des laides irrite une maligne curiosité, qui fait demêler ce qui est de l'*art*, ou de la nature. BELL.

Tout ce que prête l'art *à tes beautez fannées,*
Ne te ramene point tes premieres années. CORN.

ART, se dit aussi de toutes les manieres & inventions dont on se sert pour deguiser les choses, ou pour les embellir, ou pour reüssir dans ses desseins. Cette personne a l'*art* de plaire, de se faire aimer, de l'insinuer dans le monde, & de faire fortune. Il faut avoir beaucoup d'*art* & d'adresse pour la cajoler. ABL. Il y a de l'*art* en tout ce que cet homme fait, il est compassé jusqu'à l'affectation. Quelque profonds que soient les Grands de la Cour, & quelque *art* qu'ils ayent pour paroître ce qu'ils ne sont pas, & pour ne pas paroître ce qu'ils sont, ils ne peuvent cacher leur malignité. LA BRU. La raison l'emporte toûjours sur l'*art*, & sur l'adresse. OE. M. Un Amant ne sçauroit se deguiser avec tant d'*art*, qu'on ne s'apperçoive de ses feintes, & que sa tendresse ne lui échape malgré lui. CORN. Les larmes sont le fort des femmes, & leur plus grand *art* pour tromper les hommes. ST. EVR. L'*art* n'est jamais dans un plus haut degré de perfection, que lorsqu'il ressemble si fort à la nature, qu'on le prend pour la nature même : au contraire la nature ne reüssit jamais mieux que quand l'*art* est caché. BOI.

N'est-ce pas l'homme enfin dont l'art *audacieux*
Dans le tour d'un compas sçut mesurer les cieux. ID.

ART, signifie aussi, Prudence, sage conduite. Ce Prince a trouvé l'*art* de bien gouverner. Ce Financier a trouvé l'*art* de s'enrichir. Le grand *art*, c'est de bien vivre, & de bien mourir.

Le Matelot troublé, que son art *abandonne,*
Croit voir dans chaque flot la mort qui l'environne. ID.

ART, est principalement un amas de preceptes, de regles, d'inventions & d'experiences, qui étant observées, font reüssir aux choses qu'on entreprend, & les rendent utiles & agreables. Aristote definit l'*art*, une methode de bien faire quelque chose. Selon Lucien, l'*art* est un recueil de preceptes pour une fin utile à l'homme. En ce sens l'*Art* se devise en deux branches : les uns sont les *Arts* Liberaux, les autres sont les *Arts* Mechaniques : & en ce sens il est opposé à *Science*, dont le principe consiste en demonstrations.

Les *Arts* Liberaux, sont ceux qui sont nobles & honnêtes, comme la Poësie, la Musique, la Peinture, l'*Art* Militaire, l'Architecture, la Marine.

Il y a aussi quelques *Arts* particuliers, comme l'*Art* de Raymond Lulle, l'*Art* de dechiffrer, l'*Art* de la memoire. Il y en a de deffendus, comme l'*Art* Magique.

Les *Arts* Mechaniques, sont ceux où l'on travaille plus de la main & du corps, que de l'esprit : ce sont d'ordinaire ceux qui nous fournissent les necessitez de la vie, comme celui des Horlogers, Tourneurs, Charpentiers, Fon-

Fondeurs, Boulengers, Cordonniers, &c. La Surintendance des *Arts* & Manufactures de France. Rabelais a dit que Maître Gaster a été l'Inventeur des *arts*; pour dire, que c'est la necessité qui a rendu l'homme inventif, & industrieux: car *gaster* est un mot Grec qui signifie le ventre.

On appelle un Maître de l'*Art*, un excellent homme dans chaque science ou profession. Il s'en faut rapporter aux Maîtres de l'*Art*. On dit, Parler en termes de l'*Art*, quand on se sert des mots propres & particuliers à chacun des *Arts* ou Sciences. Remarquez que c'est une espece de barbarisme, de se servir de tous les termes d'*Art* ou devant des personnes qui ne sont pas du metier, ou lorsqu'il ne s'agit pas d'écrire, ou de parler expressément, & de dessein formé, sur la matiere: autrement il faut user des termes les plus connus, & qui peuvent être plus facilement entendus de tout le monde. C'est un defaut assez ordinaire à ceux qui sont entêtez de quelque *art* ou de quelque science. Ils font parade de leurs mots barbares. Cela les fait passer pour des pedans. Le voyage de Siam seroit divinement bien écrit, si l'Auteur n'y avoit pas si souvent employé les termes de l'*art*. Bou.

Art, se dit aussi en parlant de ce qui est composé, & conduit avec raisonnement, en faisant une juste application des principes, & des preceptes d'un certain *art*. Cette piece de theatre est conduite avec grand *art*. Ce Poëte entend bien l'*Art* Poëtique. Un bon Orateur doit cacher son *art*. La nature ne se laisse point conduire au hasard, & n'est point absolument ennemie de l'*art* & des regles. Boi.

Soyez simple avec art;
Sublime sans orgueil, agreable sans fard. Boi.

Malherbe dit en loüant un peinture sur des fleurs fort belles & fort ressemblantes:

*L'*Art *y surmonte la nature,*
Flore lui conduisoit la main
Quand il faisoit cette peinture.

Art, se dit aussi d'une connoissance reduite en pratique. Plusieurs Scolastiques soutiennent que la Logique & la Morale sont des *Arts*, parcequ'elles ne s'arrêtent pas à la simple theorie; mais elles tendent à la pratique. La Statique est une Science, parcequ'elle s'arrête seulement à la theorie: mais la Mechanique est un *Art*, parcequ'elle reduit les connoissances de la Statique en pratique.

Art, se pousse quelquefois par extension jusqu'à la Science, à la Philosophie. On appelle un Maître és *Arts*, celui qui a été examiné sur les quatre parties de la Philosophie qu'on montre aux Colleges.

Ce mot vient d'*areti* en Grec, qui signifie, *vertu, industrie.*

ARTEIL. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit de tous les doits du pied. Le pouce ou le gros *arteil* n'a que deux os; les quatre autres doigts ou *arteils* en ont chacun trois. Le peuple par corruption dit *orteil*; & c'est ainsi qu'il faut dire. Voyez Orteil.

Ce mot vient d'*articulus.*

ARTEMON. s. m. Terme de Mechanique. Troisiéme moufle, qui est au bas de la machine appellée *polyspaste*, laquelle sert à élever des fardeaux.

ARTERE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est un tuyau destiné à recevoir le sang des ventricules du cœur, & à le distribuer dans toutes les parties du corps, pour y entretenir la vie, & la chaleur, & pour y porter la nourriture necessaire. Les *arteres* sont composées de quatre membranes dures & flexibles, qui sont tissuës de fibres longues & annulaires, & de quelques branches de nerfs. Il y a deux *arteres*, la pulmonaire, qui porte le sang du ventricule droit du cœur dans le poumon, & que les Anciens appelloient veine arterieuse; & l'*artere* aorte, ou la grande *artere*, qui le porte du ventricule gauche dans toutes les parties du corps. Ces *arteres* ont à leurs orifices de petites peaux ou membranes, qu'on nomme Valvules semi-lunaires ou sigmoïdes, qui laissent bien sortir le sang des deux ventricules, mais elles empêchent qu'il n'y revienne par le même endroit. Il n'y a que les veines qui le raportent dans le cœur de toutes les parties où les *arteres* l'avoient distribué. On distingue les *arteres* des veines, en ce que les *arteres* sont plus épaisses, & qu'elles ont un battement continuel. Ce battement consiste en deux mouvemens; celui de dilatation ou de diastole; & celui de contraction, ou de sistole. Le cœur a deux semblables mouvemens, mais ils se font en des temps differens; c'est-à-dire, que lorsque le cœur se resserre, les *arteres* se dilatent, & lorsque le cœur se dilate, les *arteres* se resserrent. La dilatation des *arteres* vient du sang qui y entre avec force, & sa contraction vient de sa propre force, par laquelle le sang passe dans les veines. L'*artere* aorte sortant du ventricule gauche du cœur se divise en deux gros troncs, le superieur & l'inferieur. Le superieur qui porte le sang à la tête, & aux autres parties superieures, se divise en trois branches; la premiere est la souclaviere droite, d'où viennent la carotide, la vertebrale, la cervicale, l'axillaire du côté droit, &c. La seconde est la carotide gauche. La troisiéme est la souclaviere gauche; qui produit la cervicale, la vertebrale, l'axillaire, &c. du côté gauche. De l'*artere* aorte inferieure, qui porte le sang aux parties inferieures, sortent la bronchiale, les intercostales, la mediastine, les phreniques, la cœliaque, les mesenteriques, les renales, les spermatiques, les iliaques, les hipogastriques, la honteuse, la crurale &c.

Artere, se dit aussi du conduit qui va de la bouche aux poumons, qu'on appelle Apre-*artere*, ou Trachée-*artere*. Voyez Trachée-artere.

ARTERIEUX, euse. adj. Qui appartient à l'artere. Sang *arterieux* qui est plein d'esprits. Il est mieux de dire sang arteriel. Autrefois on disoit arterial; mais ce mot n'est plus en usage. Les Anciens appelloient le tuyau qui porte le sang du ventricule droit du cœur dans le poumon, veine *arterieuse*. On l'appelle à present, l'artere pulmonaire, parceque c'est une veritable artere, & qu'elle se distribuë dans le poumon.

ARTERIOTOMIE. s. f. Terme de Chirurgie. C'est l'ouverture d'une artere qu'on fait avec la lancette. Cette operation ne se pratique qu'aux temples, & derriere les oreilles, où on peut aisément fermer les arteres, à cause du crane qui est par dessous. Ce qui seroit très-difficile ailleurs.

ARTHRITIQUE. s. f. Plante medicinale pour les maux articulaires. Voyez Articulaire.

ARTICHAUD, ou ARTICHAUT. s. m. Plante qui est une espece de chardon, & dont il y a plusieurs sortes. Il y a des *Artichauds* herissez d'épines, & d'autres qui n'en ont point. Il y en a de domestiques & de sauvages. Le domestique pousse de sa racine des feuilles longues d'un pié, ou d'un pié & demi, larges d'un demi-pié, divisées par de grandes decoupures, couvertes d'une bourre de couleur blanche & cendrée. Sa tige est haute d'un ou de deux piez, canelée & bourruë. Au haut de chaque tige il y a une tête, faite en forme de pomme de pin, composée d'écailles grandes, verdâtres, charnuës & dont la pointe est émoussée, & quelquefois aiguë. Le bas de ces écailles est un onglet épais, blanc & bon à manger. Cette tête s'élargit par la separation qui se fait vers le haut de ses écailles: d'où sort la fleur qui est un bouquet à fleurons, de couleur de pourpre. En Latin *Cinara hortensis*, ou *carduus*, *sive scolymus sativus.*

ARTICLE. s. m. Petite partie ou division d'un discours,

cours, d'un écrit, d'un memoire. St. Thomas divise sa Somme en plusieurs questions, & chaque question en plusieurs *articles*. Ce compte contient plusieurs *articles* en chaque chapitre de recepte & de depense. Ce memoire de frais contenoit 200. *articles*. Il faut accoller ensemble ces trois *articles*.

ARTICLE, se dit aussi des clauses & conventions des Traitez & des Jugemens sur lesquels il se fait des contestations, & des deliberations. On est dejà convenu de tant d'*articles* du Traité de paix; des *articles* de la capitulation. On a dejà jugé trois *articles* de ce procés. On a donné des *articles* de mariage; & on dit absolument, Signer des *articles*; pour dire, Signer un contrat de mariage. On peut faire interroger sa partie sur faits & *articles* qu'on lui signifie.

ARTICLE DE FOI, se dit parmi les Catholiques Romains, de tous les points de la Religion decidez par les Conciles, & que croit l'Eglise Romaine: mais parmi les Protestans, *Article de foi* se dit de tous les points de la Religion decidez, & clairement énoncez dans les Livres Canoniques de l'Ancien & du Nouveau Testament. Les *articles* controversez sont ceux qui sont debattus par les Heretiques.

ARTICLE, signifie aussi, une chose particuliere. On lui a donné un habit, & il demande encore un manteau; c'est un autre *article*. Il a retiré les meubles qu'il avoit engagez, mais il en a trouvé à redire plusieurs *articles*. Tout son bien consiste en un *article*; pour dire, en une maison, en une terre. On lui donne tous les meubles de cet inventaire en sa garde, qu'on lui a compté *article* par *article*.

ARTICLE, en termes d'Anatomie, signifie, la jointure des os du corps humain. La goutte est une maladie qui vient dans les *articles*, & est nommée *Morbus articularis*. Les playes des *articles* sont fort dangereuses. Ce mot est le même qu'articulation. On appelle aussi *Articles*, les choses même qui sont jointes. Chaque partie dont un corps, ou un doigt est composé, est un *article*. DEC. Mais *article* en ce sens n'est pas si usité que *jointure*; & on dira bien plutôt, il sent du mal aux jointures des doigts, qu'aux *articles* des doigts.

L'ARTICLE DE LA MORT, est l'agonie, le temps où on est près de mourir. Cet homme a tout confessé à l'*article de la mort*. N'attendez pas à vous repentir à l'*article de la mort*. Il est bien rare qu'une repentance differée jusqu'à l'*article de la mort*, soit veritable.

ARTICLE, en termes de Grammaire, est une particule dont se servent la plupart des langues pour decliner & pour faire l'inflexion des noms, & marquer leurs cas & leurs genres. Parceque les terminaisons des noms étant les mêmes dans tous les cas, il n'y a que l'*article* qui les fasse distinguer. Ces particules sont *le* pour le masculin & *la* pour le feminin dans le singulier, & *les* pour le masculin & pour le feminin dans le plurier. Quelques-uns font passer l'*article* pour une partie d'Oraison; mais il doit plutôt être mis au rang des pronoms. L'usage de l'*article defini* & *indefini* fait l'une des plus grandes difficultez que les étrangers rencontrent dans la langue Françoise. Les Latins n'ont point d'*article*. Mais les Grecs, & presque toutes les langues vivantes ont inventé ces particules, ou *articles*, pour determiner la signification vague des noms communs, & appellatifs. On se sert de l'*article* defini dans une signification definie, & determinée. On se sert de l'*article* indefini avec tous les noms pris dans leur signification confuse, generale, & indeterminée: Il a un train *de Roi*. On parle là d'un Roi en general, & non point specialement d'un certain Roi. Rome a été gouvernée par *des Consuls*. Il s'ensuivroit de là qu'on ne devroit point mettre d'*article* aux noms propres, parceque signifiant une chose fixe, & singuliere, ils n'ont pas besoin de la determination de l'*article*. Aussi n'imitons nous en cela les Italiens, que dans les noms purement Italiens, & nous disons l'*Arioste*, *le Tasse*: & nous ne voudrions pas dire l'*Aristote* & *le Platon*. Nous joignons pourtant l'*article* aux noms propres de Royaumes, de Provinces, de Rivieres, & de montagnes. *La* Suede; *la* Normandie: *le* Rhin, *le* Parnasse. Il n'y a que l'usage qui puisse apprendre l'application juste de l'*article* defini & indefini. On dit *la* Mozelle avec l'*article* defini feminin: & l'on dit du vin *de* Mozelle, & au contraire le passage *de la* Mozelle: du vin *de* Rhin, & les bords *du* Rhin. Lorsque l'adjectif est mis devant le substantif, il faut se servir de l'*article* indefini: excepté au genitif & à l'ablatif. Il m'a envoyé *d'*excellens fruits. L'*article* est indefini parceque l'adjectif & le substantif sont à l'accusatif: mais il est defini au genitif. La gloire *des* grands hommes ne depend point de l'opinion du Vulgaire. Les regles & les exceptions sont en trop grand nombre pour les specifier. On peut ajoûter encore la remarque de Mr. de Vaugelas, qui veut que *de*, qui est le genitif de l'*article du*, soit toûjours immediatement uni à son nom, sans qu'il y ait rien d'étranger qui les separe. C'est pourquoy il condamne cette construction: J'ay suivi l'avis *de presque* tous les Jurisconsultes. Il fait observer que le mot *presque*, ne devoit point être placé là entre le *de* & le nom auquel il se rapporte. On dit cependant fort bien, la perte fut d'environ mille hommes. *Environ* separe le *de* de son substantif. Il est bon de remarquer encore que le pronom relatif ne se peut rapporter à un nom qui n'a point d'*article*; parceque les noms indefinis, ou indeterminez, c'est-à-dire, qui n'ont point d'*article*, n'ont aucun regime, ni aucune relation. Par ex. le Roi lui a fait *grace*, *qu'il* a reçuë allant au supplice. Ce n'est point écrire purement: car, *qu'il*, ne peut se rapporter à *grace*, qui est indeterminé, & qui n'a point d'*article*. VAU. BOU.

ARTICLE, se dit proverbialement en ces phrases. Quand un homme s'est ruiné en peu de temps, on dit qu'il a mangé tout son bien en un *article*; & d'un goulu qui mange vîte, on dit que quand il tient un poulet, il n'en fait qu'un *article*; & d'un homme qui est confus, on dit qu'il met tout en un *article*, qu'il ne fait aucune distinction des choses. On dit aussi d'un homme de facile creance, qu'il croit tout ce qu'on lui dit comme un *article* de foi.

Ce mot vient du Latin *articulus*, d'*artus*.

ARTICULAIRE. adj. m. & f. Terme de Medecine. C'est une épithete qu'on donne à une maladie qui afflige & altere particulierement la substance des articles, causée par une matiere acre, & pour cette cause est nommée des Grecs *arthritis*, & des Latins *Morbus articularis*. En François on l'appelle en general *Goutte*, parceque cette humeur distille goutte à goutte, & parcequ'une seule goutte est capable de causer une grande douleur. Elle a autant de differences & de noms qu'il y a de jointures, ou qu'elle a de qualitez. On voit des goutteux qui ont une goutte froide aux genoux; d'autres qui ont aux pieds une goutte chaude.

ARTICULATION. s. f. Prononciation distincte des syllabes. Dieu a donné à l'homme l'*articulation* de la voix pour se faire entendre. On dit au Palais, L'*articulation* de faits nouveaux; pour dire, l'allegation; & en termes d'Anatomie, *articulation* se dit d'une composition naturelle d'os, en laquelle les bouts de deux os se joignent: ce qui se fait en deux manieres, ou par artron, ou par simphise.

Ce mot signifie en general, la conjonction de deux choses, lesquelles étant liées étroitement l'une à l'autre, peuvent être pliées. Ainsi on dit, l'*articulation* d'un rasoir, d'une lancette, d'une jambette, &c. en parlant de l'endroit qui sert à les plier.

ARTICULER. v. act. Marquer distinctement ses lettres, & ses paroles. Ce begue a la langue grasse, il ne sçauroit bien *articuler* ses mots. Les animaux ne peuvent *articuler* le son de leur voix, à la reserve de quelques oiseaux, comme le perroquet, la pie, &c.

ARTICULER, en termes de Palais, signifie, Mettre en fait. La partie a *articulé* & mis en fait qu'elle avoit payé. On expedioit il y a 30. ans des Lettres de Chancelerie pour avoir permission d'*articuler* faits nouveaux : cela a été abrogé par l'Ordonnance de 1667. On dit *articuler* sa demande; pour dire, la donner par articles.

ARTICULER, signifie quelquefois, Mettre par articles. Vous mettez cette depense en gros, il la faut *articuler* par le menu, la mettre par articles.

ARTICULER, en Anatomie, se dit en parlant de la jonction des membres. Tous les animaux ne sont pas *articulez* de la même façon. L'os de la cuisse s'*articule* avec l'os ischion.

ARTICULÉ, ÉE. part. & adj. On dit en Sculpture & en Peinture, que les parties sont bien *articulées*, & bien prononcées; pour dire, qu'elles sont bien marquées.

ARTIEN. s. m. Terme de College, qui se dit des écoliers qui sont sortis des Humanitez, & qui étudient en Philosophie. En plusieurs Colleges, comme à Navarre, il y a un Principal particulier pour les *Artiens*.

Ce mot vient du Latin *ars*.

ARTIFICE. s. m. Adresse, industrie de faire les choses avec beaucoup de subtilité, & de precaution. Il y a beaucoup d'*artifice* dans cette machine, dans ce Roman. Ce qui paroît negligence en lui, est un *artifice* caché, qui se deguise sous la forme de son contraire, pour agir avec plus d'adresse, & avec plus de seureté. BOU. Le Philosophe Ariston comparoit les syllogismes des Logiciens aux toiles d'araignées, qui nous sont inutiles quoyque faites avec beaucoup d'*artifice*. DIV. OEU. Remarquez bien tout l'*artifice* de cet Ouvrage, & combien il est artistement travaillé. LE P. D. J'ay appris à mentir selon la coutume de la vraye galanterie, & je sçai tous les petits *artifices* d'amour qui sont propres à seduire. LE CH. D'H. Pour amener les autres à vôtre sentiment, il faut menager leur esprit avec une souplesse dont on ne sente point l'*artifice*. BELL.

D'un pinceau delicat l'artifice *agreable*
Du plus affreux objet fait un objet aimable. BOI.

ARTIFICE, se dit aussi des feux qui se font avec art, soit pour le divertissement, soit pour la guerre. On a brûlé les vaisseaux ennemis avec des feux d'*artifice*. On a jetté des feux d'*artifice* dessus la breche. Il s'est fait un beau feu d'*artifice* à l'entrée du Roi. Les fusées, les petards, les pots à feu, les lances à feu sont feux d'*artifice*.

ARTIFICE, signifie aussi, Fraude, deguisement, mauvaise finesse. Il ne faut jamais user d'*artifice*. Cette femme n'est belle que par *artifice*. En tout ce qu'il fait il y a quelque *artifice* caché. Le principal *artifice* de vôtre conduite; c'est de faire croire qu'il y va de tout dans une affaire qui n'est de rien. PASC. L'humilité est un *artifice* de l'orgueil qui s'abbaisse pour se relever. LA ROCH. Il est plein d'*artifices* & de mensonges.

ARTIFICIEL, ELLE. adj. Qui se fait par art, & qui ne vient point naturellement. Il y a une grandeur *artificielle*, attachée à un air, à un mouvement des yeux. LA BR. Il y a des hommes *artificiels*. AMELOT. C'est-à-dire, des hommes toûjours guindez, & toûjours concertez. Comme les pleurs des femmes sont d'ordinaire *artificiels*, & ceremonieux, il faut les laisser pleurer de peur de les obliger à faire pis par l'opposition. MONT. Cette femme a une beauté *artificielle*; elle rit, elle fait tout avec art. LE PAYS. On contrefait aujourd'huy toutes les drogues, il s'en fait d'*artificielles*. On fait du sel armoniac *artificiel*, du borax *artificiel*. En Astronomie il y a un jour naturel, & un jour *artificiel*. On appelle aussi sphere *artificielle*, ou armillaire, un instrument de Mathematique, composé de lignes, & de cercles entrelassez les uns dans les autres, avec un globe au milieu, pour representer à nos yeux la sphere naturelle. On pretend que la sphere *artificielle* est de l'invention d'Archimede, & qu'il en avoit composé une de cristal, où par des mouvemens *artificiels* l'on voyoit tout ce qui se passe naturellement dans la machine du monde. Dans la sphere *artificielle*, qui est selon l'opinion commune, la terre est immobile au milieu du monde. Tous les cercles de la sphere *artificielle* doivent être conçûs dans la sphere naturelle.

ARTIFICIEL, ELLE. adj. Terme de Rhetorique. Toutes les preuves qui naissent de l'esprit & de l'industrie de l'Orateur, sont appellées *artificielles*; & telles sont, les definitions les causes, les effets &c. pour les distinguer des loix, des autoritez, des citations, & autres de cette nature que l'on appelle des preuves sans artifices.

ARTIFICIELLEMENT. adv. D'une maniere artiste. Cette machine se meut *artificiellement*.

ARTIFICIER. s. m. Ouvrier qui fait des feux d'artifice. Il y a de deux sortes d'*Artificiers*. Les uns sont proprement du corps de l'Artillerie; & ce sont eux qui composent tous les feux d'artifice, que l'on veut jetter dans les places qu'on attaque, ou au bas de celles qu'on deffend. Les autres sont uniquement employez à faire tous les feux d'artifice des villes, toutes les fois qu'il s'agit de donner des marques de joye, pour les diverses prosperitez qui peuvent arriver à un Etat.

ARTIFICIEUX, EUSE. adj. Fin, adroit, rusé. Il ne se dit qu'en ces phrases. C'est un homme *artificieux*, trompeur. Un discours *artificieux*. L'affabilité des Grands est une vertu *artificieuse* qui sert à leurs projets d'ambition. M. ESP. Il n'y a rien qu'un Ecrivain *artificieux* ne puisse colorer. NIC. On se defie de ce qui paroît *artificieux* & recherché. RAPIN. Les meilleures qualitez perdent leur prix, quand on y remarque de l'affectation, parcequ'on les attribuë à une contrainte *artificieuse*. AMELOT. Il n'est que trop de ces zélez *artificieux*, qui se joüent de la simplicité du peuple. LE CL. *Artificieux* ne se dit que de l'esprit, & *artificiel* que des choses materielles.

ARTIFICIEUSEMENT. adv. D'une maniere artificieuse, adroite, fine, rusée. Jamais la grace efficace ne fut plus *artificieusement* defenduë. PASC.

Tous ces mots viennent du Latin *artificium*.

ARTILLER. s. m. Ouvrier qui travaille à l'artillerie, comme Fondeur, Canonier, &c. Il y a d'ordinaire trois *Artillers* qui manient le canon.

En termes de Marine on dit, un vaisseau équippé, monté ou *artillé* de tant de pieces de canon.

ARTILLERIE. s. f. Gros équippage de guerre qui comprend le canon, les bombes, petards, & autres armes à feu qui se chargent à boulets, boëtes, cartouches, &c. On n'a pû attaquer cette place, parcequ'on manquoit de grosse *artillerie*. Il y avoit dans cette *armée* 500. chevaux d'*artillerie* pour mener tout l'appareil de guerre, des outils, des pionniers, ponts de bateaux, échelles, & autres machines necessaires pour les campemens & les sieges. Le parc de l'*artillerie*, est le lieu du camp destiné à la garde des munitions de guerre. Il y avoit tant d'Officiers, de Commissaires de l'*Artillerie*. Le Lieutenant de l'*Artillerie*. Quand le mot d'*artillerie* se prend seulement pour le canon d'une Armée, ou d'une place, on dit; dresser l'*artillerie*; decharger l'*artillerie*; faire jouër l'*artillerie*; servir l'*artillerie*. On tira plus de deux mille coups de canon en moins d'une heure, tant l'*artillerie* étoit bien servie par les

les soins du General. On trouva dans la ville de Malaca jusqu'à huit mille pieces d'*artillerie*, après qu'Alphonse Albuquerque s'en fut rendu le maître, à ce que dit l'Histoire d'Emanuel de Faria. L'*Artillerie* a été inventée vers l'an 1380. par Constantin Anclitzen de Fribourg; ou Bartolde Swartz Cordelier Chymiste, selon Pasquier & Vossius en l'an 1354. Casimir Simierrowiez Polonois a écrit un excellent livre de l'*Artillerie*, & de tous les feux d'artifice, tant pour la guerre que pour la paix. Joachim Brechtelius en a aussi fort bien écrit. On y trouve une remarque singuliere, qui est que les anciens Allemands faisoient faire serment à tous ceux qui s'adonnoient à l'Art Pyrotecnique, qu'ils ne construiroient aucuns globes empoisonnez; qu'ils ne cacheroient point des feux clandestins en aucuns lieux secrets; qu'ils ne tireroient point de canon de nuit; qu'ils ne prepareroient jamais aucuns feux artificiels sautans & voltigeans, & qu'ils ne s'en serviroient point pour la ruine & destruction des hommes.

Menage derive ce mot du vieux François *Artiller*, qui signifie, Rendre fort par art, & garnir d'outils & instrumens de guerre. Le mot d'*Artiller* vient de *Art*, ou invention, parceque *ars* chez les Latins signifioit une *machine*.

On appelloit aussi *Artillerie*, les machines de guerre anciennes, comme catapultes, beliers, dards, mangonneaux, &c. comme on voit dans Froissart & autres vieux Historiens. Du Cange cite le Roman de Guillaume Guyart de l'an 1304. où l'on voit que l'*artillerie* étoit le charroi chargé de carreaux, d'arbalêtes, de dards, de lances, de targes, de harnois, pour en donner à ceux qui n'en avoient point; & alors *Artiller* signifioit, Armer un soldat, lui fournir des armes.

ARTIMON. s. m. Terme de Marine. C'est le mât d'un navire qui est le plus près vers la pouppe, & qui porte ordinairement des voiles latines. On l'appelle autrement, *mât de foule*, ou *le mât de l'arriere*, ou *de la pouppe*. La vergue d'*artimon* est toûjours couchée de biais sur le mât, & ne le traverse point à angles droits, comme tous les autres. Le mât d'*artimon* n'a qu'une brisure, & ne porte point de perroquet.

Ce mot vient du Grec *artemon*, qui ne se prenoit pourtant pas en la même signification que nous le prenons aujourd'huy. C'est ce que l'on peut voir dans Jabolenus, qui soutient après Labeon dans la Loi, *Malum paragr. de verborum significatione*, qu'*artemon* n'est point une partie integrante du vaisseau: ce qu'il n'eût pas dit, s'il l'eût pris pour un mât. On n'entendoit donc autre chose par le mot d'*artemon*, qu'une machine ou poulie qui servoit à tirer dans le vaisseau, ou à decharger les gros fardeaux, ou à rouler le cable. C'est ce qu'on appelle aujourd'huy le *Cabestan*.

ARTISAN. s. m. Ouvrier qui travaille aux arts mechaniques, comme Cordonniers, Serruriers, Menuisiers, Chapeliers, &c. *Artisan* en ce sens n'a point de regime. On dit un pauvre *artisan*, un vil *artisan*, un habile *artisan*. On le disoit aussi par extension, d'un excellent Ouvrier dans les arts liberaux.

ARTISAN, se dit figurément en Morale. Cet homme est l'*artisan* de sa fortune; pour dire, qu'il se l'est procurée à lui-même, qu'il n'en a obligation à personne. Il y a quelque chose de plus doux à être l'*artisan* de sa propre grandeur, & à ne devoir rien qu'à soi-même. MLE. SCU. Il donne du courage à tous les *artisans* de sa gloire. BALZ. C'est l'*artisan* de la volupté. ABL. On dit aussi, Cet homme est un grand *artisan* de fourbes & de calomnies. On dit par excellence, que l'Auteur de la Nature est un merveilleux *Artisan*.

ARTISANNE. s. f. Ce mot n'est pas usité au propre. Il faut dire la femme d'un artisan.

ARTISANNE. Ce mot est fort beau au figuré. Il signifie celle qui fait quelque chose, qui en est la cause. La sagesse est l'ouvriere & l'*artisanne* de toutes choses. COSTARD.

ARTISON, ou ARTUSON. s. m. Petit ver qui s'engendre dans le bois, & qui le perce avec son petit bec, comme avec un foret.

ARTISTE. adj. m. & f. & s. L'ouvrier qui travaille avec grand art, & avec facilité; ou la chose qui est fort bien travaillée. Cet ouvrage vient de la main d'un sçavant *Artiste*. Voilà une montre, une machine fort *artiste*.

ARTISTE. s. m. Terme de Chymie. C'est celui qui sçait bien faire les operations de la Chymie. Il faut être un grand *Artiste* pour preparer les mineraux, afin qu'ils ne soient point nuisibles. Aucun *Artiste* ne doute qu'il ne faille preparer la Teriaque au mois de Novembre. CHARAS. Raymond Lulle, Paracelse, Arnaud de Villeneuve ont été de sçavans *Artistes*.

ARTISTE, se dit aussi dans les Universitez de celui qui a étudié les arts Liberaux. DANET.

ARTISTEMENT. adv. D'une maniere artiste. Il se dit des choses spirituelles, aussi bien que des materielles. Ce globe a été travaillé fort *artistement*. L'Eneïde est un Poëme fort *artistement* fait. Pourquoy nier que les bêtes soient des machines? puis qu'on ne peut douter que Dieu n'ait pû fabriquer un ouvrage si *artistement* composé. LE P. D.

Ces mots viennent du primitif *ars*.

ARTRODIE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est une espece d'articulation d'os, en laquelle une cavité superficielle reçoit une tête plate. L'articulation de la tête de l'os du bras avec la cavité de l'omoplate s'appelle *artrodie*.

ARTRON. s. f. Terme d'Anatomie. C'est une jonction naturelle d'os, en laquelle les bouts de deux os s'entretouchent. Il y en a deux especes, la Diartrose & la Sinartrose.

ARU.

ARUM. s. m. Plante. Sa tige est haute d'une paume. Ses feuilles ressemblent à la serpentine, dont elle a les proprietez. Sa graine est aussi jaune que le safran.

ARUSPICE. s. m. Sacrificateur Romain qui predisoit l'avenir en examinant la qualité des entrailles des bêtes sacrifiées. La superstition des Payens a été jusqu'au point d'ajoûter foi aux Augures & aux *Aruspices*. Annibal reprochoit au Roi Prusias, qu'on consultoit plutôt les entrailles d'un veau pour donner une bataille, que les plus experimentez Capitaines. On avoit reduit en art l'*Aruspicine*, ou cette maniere de deviner. Jules Cesar, au rapport de Macrobe, fit lui-même plus de seize livres de l'*Aruspicine*.

Ce mot vient d'*haruga*, qui signifioit, Les entrailles des victimes, & *aspicere*, *regarder*, *considerer*.

ARY.

ARYTÆNOIDE. adj. Terme d'Anatomie. C'est une épithete que donnent les Medecins à un des cartilages du larinx qui forme une espece d'anche, comme celle des flûtes & des orgues. Elle sert à rendre la voix plus aiguë ou plus grave.

Ce mot vient d'*arytæna*, qui signifie le bec d'une éguiere, parceque ce cartilage lui ressemble.

ARYTÆNOIDIEN. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit de deux petits muscles qu'on nomme *Arytænoidiens*, parcequ'ils prennent leur origine de la partie posterieure du cartilage *arytænoide*, & s'inserent obliquement au même cartilage, pour le resserrer.

AR-

A R Z.

ARZEL. adj. m. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui a une balzane, ou marque blanche au pied de derriere du côté droit, ou du pied hors du montoir du derriere. On remarque cela à cause que les superstitieux croyent que ces sortes de chevaux sont infortunez.

A S.

A S. s. m. Carte, ou face de dez marquée d'un seul point. *As* de cœur. *As* de carreau. Amener rafle d'*as*, ou *ambesas*, ou *bizet*. Au piquet l'*as* vaut onze, au here il ne vaut qu'un point. C'est un *as* de pic, un *as* de trefle. On s'en sert figurément pour injurier quelcun qu'on meprise.

Ce mot vient de *as*, *assis*, Latin, qui se dit d'une chose particuliere considerée comme un tout. Ce tout étoit de douze onces, lesquelles faisoient une livre Romaine; & parceque les Romains partageoient l'heredité en douze parties, on disoit *Hæres ex asse*, pour signifier une heritier universel.

A S A.

ASARINE. s. f. Plante. Elle se traîne par terre. Sa tige est veluë, & ses fleurs sont jaunes, & odorantes. Ses racines sont ameres. Elle est aperitive, & abstersive.

ASARUM. s. m. Plante. Ses tiges sont très-courtes. Ses fleurs sont en forme de clochettes, & odorantes. L'*Asarum* est toûjours verd. Les Medecins s'en servent pour attenuer, pour resoudre, & pour guerir les duretez du foye, & de la rate.

A S B.

ASBESTE. s. m. Matiere incombustible. On pretend que c'est une espece de lin fort delié, & aussi fin que de la soye, lequel croît sur les Pyrenées. Les Anciens parlent de certains linceuls dans lesquels ils brûloient les morts, & que le feu ne consumoit point. On peut voir une experience de l'*Asbeste* dans les Transactions Philosophiques d'Angl. de Juin 1685.

A S C.

ASCARIDES. s. m. C'est un nom que les Medecins donnent à une petite vermine qui s'attache au fondement, & qui tourmente beaucoup le patient. Le remede qu'on y applique est le blanc rhasis.

Ce mot vient du Grec *askorizo*, qui sign. *sauter*. Cette sorte de vers ne fait que remuer.

A SCAVOIR. Sorte d'adverbe, ou particule qui se prend en Latin par *nempe* ou *scilicet*. Mais ce mot a trop vieilli pour s'en servir encore. En sa place on dit *sçavoir* ou *savoir*. Voyez Sçavoir.

ASCENDANT, ANTE. adj. Terme de Genealogie, & de Jurisprudence. Il se dit de tous les parens qui sont au dessus de nous, comme pere, grand-pere, grand-oncle. Le mariage est perpetuellement deffendu entre les *ascendans* & descendans en ligne directe. Il étoit éloigné de trois degrez en ligne *ascendante*.

Ascendant, en termes d'Astrologie, est l'horoscope ou le degré de l'Equateur qui monte sur l'horison au point de la naissance de quelcun, & qu'on croit avoir influence sur sa vie, & sur sa fortune, en lui donnant de la pente pour une chose plutôt que pour une autre.

> *Plus que mon* ascendant, *ses beaux yeux me dominent.* Gomb.
>
> *Je vous dis qu'il en a l'encolure,*
> *Et que son* ascendant, *Monsieur l'emportera,*
> *Sur toute la vertu que vôtre fille aura.* Mol.

On l'appelle aussi dans le Theme celeste, *la premiere maison*, *l'angle oriental*, & *le significateur de la vie*. En ce sens il est substantif. Les Astrologues appellent aussi des Signes *ascendans*, ceux qui montent sur l'horison depuis le Nadir ou la partie la plus basse du ciel, jusqu'au Zenith ou la partie où ils sont dans leur plus grande élevation.

Ascendant, se dit aussi des astres, & des degrez qui montent sur l'horison en quelque cercle, ou parallele de l'Equateur que ce soit.

Ascendant, est aussi subst. masc. Il a Jupiter en son *ascendant*. Une telle Planete dominoit en son *ascendant*.

Ascendant, se dit en Morale de l'humeur, de la pente, de l'inclination naturelle qui nous porte à faire quelque chose. On a de la peine à vaincre son *ascendant*. L'*ascendant* est plus fort que tout. Mol. Les honneurs forcent l'*ascendant*. Gomb.

> *On ne peut reprimer*
> *Cet* ascendant *malin qui vous porte à rimer.* Boil.

Ascendant, se dit en discours ordinaire d'une superiorité qu'un homme a sur l'esprit d'un autre, qui provient d'une cause inconnuë. Pour gagner vôtre Rapporteur, employez un tel de ses amis; il a un grand *ascendant* sur son esprit. Un Ministre doit être froid, & taciturne, pour parler avec plus d'*ascendant*, & avec plus de poids. La Br. Ce n'est gueres pour corriger les gens qu'on les censure; c'est pour prendre un *ascendant* sur eux, & montrer une superiorité de genie. Bell. Il y a des gens qui naissent avec un certain *ascendant* qui leur donne la superiorité sur tout le monde. Amelot. *Ascendant* se prend encore pour je ne sçai quel secret avantage que de certaines gens ont sur d'autres, soit dans la guerre, soit dans le jeu. Un tel étoit grand Capitaine, mais un tel avoit pourtant de l'*ascendant* sur lui. Je ne veux plus jouër avec vous; vous avez trop d'*ascendant* sur moi.

Ascendant, se dit aussi de cette maniere imperieuse dont on declare son avis, & dont on a coutume de decider les questions. Il parle avec un *ascendant* qu'on ne peut supporter. Il n'y a personne qui ne soit choqué de cet *ascendant*, parcequ'il represente l'image d'une ame fiere, & hautaine. Nic. Avoir un *ascendant* incommode & plein de fierté. Nic.

ASCENSION. s. f. Elevation en haut. On ne le dit au propre que de l'élevation miraculeuse du Sauveur, quand il monta au ciel en presence de ses Apôtres. Il signifie aussi, la Fête qu'on celebre en son honneur 40. jours après Pâques. Le jour de l'*Ascension*. On appelle aussi *ascension*, une estampe qui represente le mystere de l'*Ascension*. J'ai une belle *ascension*.

En termes d'Astronomie, l'*ascension* droite d'une étoile, est le point de l'Equateur qui se trouve en même temps que cette étoile au Meridien: & l'arc de l'*ascension* droite, est le nombre des degrez de l'Equateur qui sont compris depuis le commencement d'Aries jusqu'à ce point de l'Equateur qui se trouve au Meridien. L'*ascension* droite est égale par tout le monde. On dit aussi, l'*ascension* droite d'un certain point de l'Eclyptique, ou de quelque autre point du ciel que ce soit.

Ascension oblique d'un astre, est le degré de l'Equateur qui s'éleve avec une Planette dans la sphere oblique: & l'arc de l'*ascension* oblique, est l'art de l'Equateur compté depuis Aries jusqu'à ce point de l'Equateur. Ainsi les *ascensions* obliques changent suivant l'élevation du Pole; & la difference ascensionnelle est la difference de ces deux arcs. On calcule de même l'*ascension* oblique d'un certain point de l'Eclyptique, & de tout

tout autre point du ciel. Il y a des tables des differences ascensionnelles pour toutes les élevations du Pole, chez Magin, Argolus, & chez les Auteurs qui ont traité de la Sphere.

ASCENSION, se dit proverbialement en ces phrases. A l'*Ascension*, blanche nappe & gras mouton; pour dire, qu'en ce temps-là on quitte le veau pour manger du mouton. On dit aussi d'une chose qui est toûjours en même état, qu'elle ne va, ni ne vient, qu'elle est comme l'*Ascension*, qui n'avance ni ne recule.

ASCETIQUE. adj. Terme de devotion. Ce mot a servi de titre à plusieurs livres d'exercices spirituels & de meditations, pour la vie Religieuse. Comme, les *Ascetiques*, ou Traitez spirituels de St. Basile le Grand, Archevêque de Cesarée en Cappadoce.

Ce mot vient du Grec *askein*, *se exercere*, d'où vient *askisis*; parceque l'ame s'exerce & s'occupe dans la meditation des grandeurs de Dieu.

ASCIEN. s. m. Terme de Geographie, & d'Astronomie. Nom que les Astronomes donnent à ceux qui habitent la zone torride, & qui n'ont point d'ombre, parceque le soleil est à leur Zenith. Il vient du Grec *α* & *σκιά*, qui signifie, sans ombre.

ASCLEPIAS. s. m. Plante qui croît dans les montagnes. Ses branches sont longues, & ses racines menuës, & odorantes. Ses feuilles ressemblent à celles du lierre.

A S I.

ASIATIQUE. adj. m. & f. Se dit par rapport au stile: en ce cas il signifie, un stile mol, efféminé, & chargé de paroles superfluës.

ASINE. adj. f. qui ne se dit qu'en cette phrase. Bête *asine*, pour signifier un âne. On se sert de ce mot au Palais, & dans toutes les procedures de Justice, pour éviter le mot d'*âne*, qui a quelque chose qui excite la risée, quand on le prononce en public.

A S N.

ASNE, ou ANE. s. m. Baudet, animal à quatre pieds & à longues oreilles, qui a de grosses babines, qui est ordinairement de poil gris, qui vit environ 30. ans, & qui est lent, patient, paresseux, laborieux, & stupide. C'est une bête de somme dont se servent d'ordinaire les pauvres gens pour porter des chous, du fumier, du plâtre, &c. Les *ânes* de Mirebalais. Il y a des *ânes* domestiques, & des *ânes* sauvages. A Melun, en Bourgogne, & en quelques autres lieux il y a une poste aux *ânes*. Le braire est le propre des *ânes*: un *âne* chargé d'or ne laisse pas de braire. OE. M. Il étoit deffendu dans les livres de Moïse, de joindre un bœuf à un *âne* pour labourer. L'une des bonnes qualitez de l'*âne*, est qu'il a l'ouïe très-fine, à cause de la longueur de ses oreilles. De là est venuë la fable du Roi Midas à qui les Poëtes ont donné des oreilles d'*âne*: parcequ'il ne se passoit rien dans son Royaume dont il ne fût instruit. Le nom d'*âne* qui passe pour une injure, n'a pas toûjours été si odieux. On a quelquefois appellé ainsi, des personnes robustes, à cause de la force de cet animal. BOCHART. Homere a comparé Ajax accablé de traits dans la mêlée, à un *âne* ravageant un bled verd, & assailli à coups de caillou par les petits garçons du village. PER.

> *Un* âne *le joüet de tous les animaux*,
> *Un stupide animal, sujet à mille maux.* BOI.
> *Car qui pourroit souffrir un* âne *fanfaron*,
> *Ce n'est pas là leur caractere?* LA FONT.

Ce mot d'*âne* vient d'*asinus*, que quelques-uns tirent du Grec *asinis*, *innoxius*; d'autres d'*asainein*, *tristem esse*. Cet animal est melancholique.

On appelle Pont aux *ânes*, une difficulté qui arrête les ignorans: comme, La cinquiéme proposition des Elemens d'Euclide est le pont aux *ânes* de la Geometrie. Quelques-uns sont d'avis tout contraire, & disent que c'est un moyen facile & commun qu'on donne aux ignorans de sortir d'une difficulté qui les arrête: parceque les gens stupides, comme les *ânes*, vont toûjours par le même chemin, n'ayant pas l'industrie d'en trouver un autre.

ASNE SAUVAGE. Animal gris & marqueté de blanc & de noir. Il se nourrit d'herbes & de choux. Sa moüelle est si souveraine, qu'on croit qu'elle guerit de la goute. L'*âne sauvage* est si vîte, qu'il n'y a que les barbes qui le puissent attraper à la course.

COQ A' L'ASNE, est un discours en galimathias, ou une reponse qui n'a rien qui convienne à la question, ou à la demande qu'on fait. Il lui repondit par un *coq à l'âne*. Marot & les vieux Poëtes ont intitulé quelques-unes de leurs Poësies *Coq à l'âne*. On appelle des Contes de peau d'*âne*, des contes de vieille, des histoires peu vraisemblables. On appelle Dos d'*âne*, un angle aigu qui se fait de deux superficies, comme celles des pignons, & des couvertures.

PAS D'ASNE. Voyez PAS D'ANE.

ASNE, est aussi une espece d'étau dont se servent plusieurs Artisans, & entre autres les ouvriers en marqueterie, pour tenir leurs bois, ou leurs pierres quand ils les fendent.

ASNE, est aussi chez les Relieurs une espece de coffre où tombent les rognures des livres. Il y en a qui l'appellent un porte-presse; mais *âne* est le plus usité.

ASNE, signifie figurément un homme ignorant, grossier, stupide. Un Prince qui n'est pas lettré, est un âne couronné. MEZER. On reproche aux écoliers qui ne veulent rien apprendre, que ce sont des *ânes*.

L'ASNE d'or, est une fiction d'Apulée Philosophe Platonicien, d'une metamorphose en *âne* dont il a fait un ingenieux Roman. Apulée avoit pris le sujet de cette fable dans Lucien, qui l'avoit lui-même abregée de Lucius de Patras.

L'ASNE de Buridan, est une supposition d'un Philosophe, qui dit que si on mettoit un *âne* entre deux picotins d'avoine parfaitement égaux, & éloignez également, il mourroit de faim; soutenant qu'il ne pourroit pas se determiner auquel il iroit, faute d'avoir le libre arbitre.

On a aussi appellé *Anes*, les Mathurins ou les Freres de l'Ordre de la Ste. Trinité, parceque quand ils voyageoient, il ne leur étoit permis que de monter sur des *ânes*, suivant leur Institution qui fut faite en l'an 1198. sous le Pontificat d'Innocent III. ce qui fut changé par le Pape Clement en l'an 1267. qui leur donna permission d'aller sur des chevaux. Ils sont encore appellez, les Freres des *ânes* de Fontaine-bliaut, dans un Regître de la Chambre des Comptes de l'an 1330. DU CANGE.

ASNE, se dit proverbialement en ces phrases. L'*âne* du commun est toûjours le plus mal bâté; c'est-à-dire, qu'on a peu de soin de contribuer aux necessitez, ou depenses publiques. On ne sçauroit faire boire un *âne* s'il n'a soif; c'est-à-dire, qu'on ne peut pas faire faire une chose à un homme malgré lui. On dit, Boire en *âne*; pour dire, Laisser une partie de sa boisson dans son verre. On dit aussi, qu'un homme a un vin d'*âne*, quand il devient hebeté après avoir bû. Il est mechant comme un *âne* rouge; pour dire, qu'un homme fait toute sorte de mal. On dit, que Midas avoit des oreilles d'*âne*, pour dire, qu'il entendoit de loin, qu'il sçavoit tout ce qu'on disoit dans son Royaume. On le dit aussi

aussi de ceux qui ont des oreilles trop longues, & qui tiennent de l'*âne* par leur stupidité. On dit d'un ignorant, que c'est un *âne* bâté; d'un homme trop adonné aux femmes, que c'est un *âne* debâté. On dit aussi, qu'il y a plus d'un *âne* à la Foire qui s'appelle Martin, quand on repond à ceux qui se trompent sur l'équivoque d'un nom. On dit aussi, Martin l'*âne*; & que par tout où il y a Martin, il y a de l'*âne*. On dit encore, qu'à laver la tête d'un *âne*, on ne perd que la lescive; pour marquer qu'un homme stupide ne profite pas des instructions qu'on lui donne. On dit aussi, Le jour du Jugement viendra bientôt, les *ânes* parlent Latin; quand quelque ignorant veut parler une langue qu'il n'entend pas. On dit d'une chose qu'on meprise, qu'elle ne vaut pas le pet d'un *âne* mort. On dit aussi, Chantez à l'*âne*, il vous fera des pets, en parlant des ignorans, & des ingrats, qui connoissent mal les choses, ou qui reconnoissent mal les graces qu'on leur fait. On dit aussi, qu'il est bien *âne* de nature, qui ne peut lire son écriture. On dit d'un ignorant qui est assis dans un fauteuil; que ce sont les Armoiries de Bourges, un *âne* dans une chaise: que les chevaux courent les Benefices, & que les *ânes* les attrapent; pour dire, qu'on ne donne pas toûjours les graces à ceux qui les meritent. On dit aussi, que la patience est la vertu des *ânes*. On l'a sanglé comme un *âne*; pour dire, On lui a fait un rude traitement, il a été severement condamné. On dit à celui qui cherche une chose, que sans y prendre garde il porte sur lui, qu'il cherche son *âne*, & qu'il est dessus. On dit d'un faux brave qui menace, que c'est l'*âne* couvert de la peau du lion. On dit d'un homme qui n'a point d'équippage, qu'il n'a ni cheval, ni *âne*; ou, ni *âne*, ni mulet. On dit, Pour un point Martin perdit son *âne*, à qui il manque fort peu de chose pour gagner une partie à quelque jeu, ou pour reüssir en quelque affaire. Voyez l'origine de ce proverbe au mot *Martin*. On appelle un homme qui chante mal, un *rossignol d'Arcadie*; c'est-à-dire, un ignorant, & un gros *âne* d'Arcadie, à cause qu'en ce païs-là on fit ouvrir un *âne* qu'on accusoit d'avoir mangé la lune, parceque son image disparut dans l'eau où il beuvoit au temps d'une éclipse. On dit aussi d'un grand mangeur, qu'il s'escrime bien des armes de Caïn, ou de Samson, c'est-à-dire, d'une mâchoire d'*âne*. On appelle aussi le talk, le miroir des *ânes*.

ASNE'E. s. f. La charge d'un âne, ce qu'il porte à chaque voyage. Une *ânée* de vin, une *ânée* de fruits. Ce mot n'est en usage qu'à la campagne, & dans les Provinces. L'*ânée* de vin à Lion contient 80. pots de vin.

ASNERIE. s. f. Il ne se dit jamais qu'au figuré. Il signifie, Ignorance, stupidité, faute grossiere contre l'art qu'on professe. Il a écrit une telle chose, c'est une grosse *ânerie*. Hé bien coquin voilà de tes *âneries*. MOL. Qui fagotteroit suffisamment un amas des *âneries* de l'humaine sapience, il diroit des merveilles. MONT.

ASNESSE. La femelle d'un âne. Dieu fit un miracle en faisant parler l'*ânesse* de Balaam, qui empêcha le Prophete de maudire le peuple de Dieu.

Lait d'*ânesse*, est le lait qu'on ordonne pour certaines maladies, & pour rafraîchir. Cet homme ne se porte pas encore bien, on l'a mis au lait d'*ânesse*. Le lait d'*ânesse* est le meilleur après celui des femmes.

ASNESSE, se dit aussi au figuré, pour signifier, Ignorante, sotte, stupide. Ote toi d'ici grosse *ânesse*.

ASNIER, ERE. adj. Celui, ou celle qui mene les ânes. Il se dit ordinairement à Paris de ceux qui fournissent du lait d'ânesse.

On le dit figurément de celui qui traite rudement ses valets, ou ceux qui ont à faire à lui. C'est un rude *ânier*.

ASNON. s. m. Le petit d'un âne. L'ânesse ne conserve pas son lait quand elle a perdu son *ânon*.

ASNONNER. v. act. Faire un ânon. Nôtre ânesse a *ânonné*.

ASNONNER. v. n. Lire, ou parler avec peine, & en repetant ses lettres, ou en cherchant ses paroles.

ASP.

ASPALATHE. s. m. Terme de Pharmacie. C'est le bois d'un petit arbre épineux, pesant & massif, oleagineux, un peu âcre & amer au goût, de couleur purpurine & marquetée, assez odorant. Il approche des vertus, du goût, de l'odeur, de la pesanteur & de la figure du bois d'aloës. On les substituë l'un à l'autre, quand on en a besoin dans les medicamens. Les Parfumeurs en usent pour donner du corps à leurs parfums. Quelques Botanistes decrivent quatre sortes d'*Aspalathe*. Le premier est de couleur de bouïs, dur, solide, pesant, & de l'odeur des roses; d'où vient qu'on l'appelle aussi bois de rose. Le second est rouge, de la même couleur que l'If, & d'une odeur très-agreable. Le troisiéme est dur, tortu, noüeux, de couleur brune au milieu, & ailleurs cendrée. Il a une odeur forte, semblable à celle du bouc, & un goût desagreable. Le quatriéme a son écorce cendrée, & le bois est de couleur de pourpre. Il a une odeur forte, qui frape l'odorat aussi vîte & aussi fortement que fait le castor. Il jette des branches en forme de sarmens, & il est quelque peu épineux.

Il y a d'autres plantes à qui on donne ce même nom, & qui sont des especes d'une plante, qu'on appelle *genista-Spartium*.

ASPECT. s. m. Objet éloigné qui frappe la vûë. Cette maison est en un bel *aspect*, c'est-à-dire, a une belle vûë devant elle, ou elle est belle à voir de loin: son *aspect* est à l'Orient, en parlant de son exposition.

ASPECT, se dit aussi de la qualité de la chose qui regarde, ou qui est regardée. Cet homme a un *aspect* affreux, il fait peur à tous ceux qui le regardent. A l'*aspect* d'une personne on juge souvent de ce qu'elle a dans l'ame, c'est-à-dire, en la voyant. A l'*aspect* du supplice la constance s'évanouït. A l'*aspect* de la piece on juge de la fausseté. Je le vis, son *aspect* n'avoit de rien de farouche. RAC.

*La discorde à l'*aspect *d'un calme qui l'offense,*
Fait siffler ses serpens, s'excite à la vengeance. BOI.

ASPECT, se dit aussi de la description qu'on fait dans des Cartes marines des côtes, & des terres qui sont sur un parage, telles qu'elles se presentent à la vûë. Il y a de ces Cartes dans les Routiers, où sont depeins tous les *aspects* & vûës de terre qui servent à la navigation, & qui aident à la connoissance des côtes & rivages.

ASPECT. Terme d'Astronomie. C'est la situation qu'ont les étoiles & les Planetes les unes à l'égard des autres en diverses parties du Zodiaque. *Aspect* benin. *Aspect* malin. Il y a cinq *aspects*: le Sextil, quand les astres sont éloignez de 60. degrez l'un de l'autre: le Quadrat de 90. le Trin de 120. l'Opposition, ou Diametral quand ils sont à 180. degrez: & la Conjonction, quand ils sont en même degré du Zodiaque. Kepler ajoûte huit nouveaux *aspects* aux anciens, sçavoir le Demi-sextil, qui contient un éloignement de 30. degrez: le Decil, qui est de 36. degrez: l'Octil de 45. le Quintil de 72. le Tredecil de 108. le Sesquaré de 135. le Biquintil de 144. & le Quinqunx de 150. Il y a des *aspects* favorables, & de malins *aspects*. Les bons *aspects* sont quand les Planetes s'entrevoyent d'un doux regard; comme l'*aspect* Trine, & le Sextil. L'*as-*

pect

pect opposé, & le quadrat menacent de quelque malheur.

ASPERGE. s.f. Plante dont il y a deux especes, de cultivées & de sauvages. L'*asperge* cultivée jette au commencement du printemps plusieurs tiges tendres, longues, rondes, vertes, & sans feuilles. Ces tiges se divisent peu-à-peu en plusieurs branches minces & pliantes, au tour desquelles naissent quantité de feuilles, longues d'un doigt, & menuës comme les cheveux; en quoy elle ressemble au fenouil. Elle croît jusques à la hauteur de deux coudées. Ses fleurs qui viennent aussi autour des branches sont à six feuilles disposées en rose, petites & pâles. La fleur étant passée il vient un fruit mou, rond & rouge, dans lequel sont contenuës deux ou trois semences noires, & dures comme de la corne. Ses racines sont longues, rondes, pliantes, de couleur grise au dehors, & blanches au dedans, d'un goût doux & visqueux. Les extremitez des *asperges* cuites, & bien assaisonnées font très-bonnes, & on en fait beaucoup de cas au printemps. Elles lâchent le ventre; provoquent les urines, & les font sentir mauvais. La racine est une des cinq aperitives; elle est diuretique, & très-propre pour ceux qui sont sujets à la gravelle. En Latin *Asparagus.*

ASPERGER. v. act. Mot qui n'a gueres d'usage que dans les choses de la Religion. Il signifie, Arroser avec de l'eau ou quelqu'autre liqueur, en la faisant tomber par menuës gouttes avec une branche d'arbre, un goupillon ou autre chose propre à cela. En quelques sacrifices on *aspergeoit* le peuple avec du sang de la victime. Dans l'Eglise Romaine on *asperge* le peuple d'eau benîte, quand elle est faite. Un illustre Traducteur des Pseaumes a dit, *Aspergez* moi d'hyssope, & je serai mondé.

ASPERGES. s. m. Goupillon avec lequel on distribuë l'eau benîte. On dit figurément & bassement, Donner de l'*aspergés* à quelcun, pour dire, le bien mouiller par plaisir. Ce mot n'est pas du bel usage. Voyez Aspersoir.

ASPERGOUTE. s. f. Herbe qui s'appelle en Latin *bubonium*, ou *inguinalis.*

ASPERSER. v. act. qui signifie la même chose qu'asperger. Il n'est pas encore bien établi. Vous *asperserez* le haut de la porte, & les poteaux. Port-R.

ASPERSION. s. f. L'action d'asperger. L'*aspersion* de l'eau benîte. On fait beaucoup d'*aspersions* & d'encensemens, lorsqu'on enterre les Princes & Prelats. La Loi Mosaïque étoit une servitude, par le grand nombre d'*aspersions* & de ceremonies qu'elle ordonnoit. Oe. M.

Aspersion, se dit aussi au figuré, quand dans les discours de pieté, on parle du cœur & de la conscience; & alors il signifie un saint épanchement, un saint arrosement de la grace sur l'ame. Avoir le cœur purifié des souillures de la mauvaise conscience par une *aspersion* interieure. Port-R.

ASPERSOIR. s. m. Quelques-uns disent *aspersoire*, & le font feminin; mais *aspersoir* est beaucoup plus en usage. C'est une maniere de bâton de metal, ou de bois fort proprement tourné, long d'un pié & demi, au bas bout duquel on attache plusieurs brins de poil, pour prendre l'eau benîte, & pour en faire aspersion. Tous ces mots viennent du Latin *aspergere*, *aspersio*, *aspersorium.* Mais parcequ'autrefois on se servoit d'une queuë de renard pour faire l'aspersion, le goupillon, ou l'*aspersoir* s'appelloit en Latin *vulpilio.*

ASPHODELE, ou ASFODELE. s. f. Plante que les Anciens semoient sur les tombeaux; afin que les morts ne manquassent pas de nourriture. Il y en a de plusieurs sortes. Celle qu'on appelle, *Asfodele* grande, branchuë, & à fleur blanche, a beaucoup de feuilles qui sont longues, étroites, creuses & pointuës. Sa tige est ronde, lisse, haute quelquefois de deux coudées, garnie depuis le milieu jusques au haut de beaucoup de fleurs, qui sont d'une seule feuille decoupée en six quartiers jusques à la base, blanches par dedans, & divisées par dehors suivant leur longueur par un nerf de couleur de pourpre. Sa semence est dure, ligneuse, ridée, noire, & triangulaire. Ses racines sont en très-grand nombre, & sortent d'un même principe. Elles ressemblent à de petits navets, & sont blanches, pleines de suc, & d'un goût acre & desagreable. On a vû jusqu'à deux cent bulbes attachées ensemble. On la nomme autrement Afrodille, ou Hache royale; & en Latin, *Asphodelus major ramosus flore albo.*

ASPIC. s. m. Petit serpent fort venimeux. La morsure d'un *aspic* ne se guerit point: c'est un Aphorisme d'Hippocrate, qui se trouve aussi dans l'Ecriture au Pseaume 58. & sur tout quand il mord après avoir mangé une grenouille, comme dit Bochart en sa Zoographie. Quelques-uns font venir ce mot du Grec *spizo*, *sibilo:* d'autres de sa figure ronde, qui sign. en Grec *aspis*, un *bouclier*, parceque ce serpent se met ordinairement en rond, principalement quand on l'attaque; ce qui represente la figure circulaire du bouclier. Sa tête qu'il éleve du milieu de ce cercle, represente ce que les Romains appelloient *umbo* dans leur bouclier.

Matthiole met trois especes d'*aspics*, dont l'un est nommé *Ptyas*, parcequ'il jette son venin au loin comme s'il crachoit: le second *Cherseen*, qui a pris son nom de ce qu'il se nourrit loin de la mer: le troisiéme *Chelidonien*, parcequ'il est noir sur le dos, & blanc sous le ventre comme les hirondelles. Les plus grands *aspics* sont ceux qui se nourrissent sur la terre. Il y en a quelquefois de cinq coudées de long, & sur tout les *Ptyas*, qui ont une couleur cendrée, verte & jaune. Nicander dit qu'un homme picqué d'un *aspic* devient verd & pâle, perd la vûë, & paroît endormi, & meurt sans sentir aucune douleur. Il ne peut vivre que huit heures, & souvent meurt au bout de trois. Ceux qui sont picquez des *aspics* Chelidoniens meurent soudain. L'*aspic* fait une piquure fort deliée comme la pointe d'une aiguille. Le mâle fait deux piqûres, & la femelle quatre, comme les viperes; & son venin fait congeler le sang dans les veines & les arteres. Il y a aussi un *aspic* sourd qui a des taches jaunes sur une peau grise, qui est le plus dangereux de tous.

Aspic, se dit figurément d'un medisant, & d'une medisante. C'est une langue d'*aspic.*

Aspic, est aussi une ancienne piece d'artillerie, qui est une demi-couleuvrine bâtarde qui tire douze livres de boulet.

Aspic, est aussi une plante qui est une espece de *lavande*, qui a une fleur bleuë, & une odeur & un goût fort, & qu'on nomme en Latin *lavendula major sive vulgaris.* On en fait une huile qu'on nomme l'*huile d'aspic*, qui prend feu aisément, & qu'il est impossible d'éteindre; dont les Peintres se servent.

ASPIRANT, ante. adj. Qui aspire. Une ame *aspirante* à la beatitude quitte toutes les vanitez du monde. C'est un homme *aspirant* après les richesses.

Aspirant, se dit aussi au substantif, de tous ceux qui poursuivent leur reception en quelques Degrez ou Maîtrises. C'est un *Aspirant* au Doctorat; un *Aspirant* à la Maîtrise. L'Ordonnance veut que les *Aspirans* à la Maîtrise des corps de Marchands, soient interrogez sur les parties doubles, & simples.

Aspirant, ante. adj. Terme de Grammaire, qui se dit de certaines lettres qui aspirent, & dont la prononciation est plus forte que celle des autres. Si on ne faisoit point l'*h aspirante* dans le mot de *Heros*, on feroit une fâcheuse équivoque. Vaug. Rem.

Aspirante. s. f. C'est parmi les Religieuses, une fille qui ayant fait son noviciat, aspire à être reçuë, & à faire solennellement les vœux que son Ordre exige de toutes ses semblables.

Aspirante. s. f. C'est aussi une fille qui après avoir achevé son apprentissage, aspire à être reçuë maîtresse, & se presente pour cet effet aux Jurées de son metier, pour faire le chef-d'œuvre qu'elles lui donneront selon leurs statuts.

En termes de Mechanique on appelle une Pompe *aspirante*, celle qui éleve l'eau jusqu'à 32. pieds, sans autre compression que celle qui se fait par la pesanteur de l'air exterieur, & dont on attribuoit autrefois l'effet à la crainte du vuide.

ASPIRATION. s. f. Action de celui qui respire, & qui tire son haleine, ou l'air exterieur en dedans pour rafraîchir ses poumons. Il n'est d'usage que dans le dogmatique. Les Medecins disent aussi *inspiration*, & l'opposent à *expiration*, qui est l'action par laquelle on repousse ce même air au dehors.

Aspiration, se dit aussi en Physique par ceux qui croyent qu'il y a deux manieres de faire les pompes, l'une par compression, l'autre par *aspiration*.

Aspiration, est aussi un terme de Grammaire. Il signifie une prononciation forte qui se fait en aspirant: ce qui se pratique à l'égard de l'*h* dans un grand nombre de mots où cette *h* est aspirée. Ainsi on ne doit point prononcer sans *aspiration* ces mots Harangue, Hache, Hameau, Heros, Hollande, &c. Et par consequent sa voyelle, quand il s'en trouve une devant, ne se perd point.

Aspiration, se dit figurément en Morale, & signifie, Desir de parvenir à quelque fin. Mais il n'est d'usage que dans les matieres de devotion & de pieté. Il signifie l'Elevation, l'élancement de l'ame fidelle à Dieu; un mouvement interieur poussé au ciel avec vehemence, une courte & fervente priere qui part du fond du cœur. L'*aspiration* au ciel est un commencement de beatitude. Tout le temps de l'étude se passoit en *aspirations* devotes. Bou.

ASPIRER. v. act. Attirer l'air par la bouche. Ce mot, qui n'est en usage que dans la Physique, est opposé à expirer.

Aspirer, se dit aussi en Grammaire, pour marquer une forte prononciation. L'*h* Françoise se doit prononcer en *aspirant* en certains mots seulement; & alors elle tient lieu de consone. Les Grecs marquoient les voyelles qui se doivent *aspirer*, par des esprits âpres.

Aspirer, se dit aussi en Morale, & signifie, Pretendre à quelque charge, dignité, ou autre chose qu'on regarde comme bonne & souhaitable. Un bon Chretien ne doit *aspirer* qu'à la beatitude éternelle. Un homme mondain n'*aspire* qu'aux honneurs, aux richesses. On dit aussi, qu'un homme peut *aspirer* aux plus grandes charges, pour dire, qu'il est capable de les exercer, ou qu'il est en passe de les obtenir.

*Tous mes vœux n'*aspirent *qu'à vous plaire* Gomb.
C'est au repos d'esprit qu'il nous faut aspirer. Boi.
Ecoutez ma juste priere,
*Elle n'*aspire *point aux grandeurs d'ici-bas.*
L'Abbé Tetu.

On dit en Maçonnerie, qu'il y a des pierres dures, comme le grais, qui ne sont pas propres à bien prendre, & *aspirer* le mortier, pour dire, que le mortier n'en peut pas faire une forte liaison.

Aspiré, ée. part. pass. & adj. Dans le mot de Heros l'*h* est *aspirée*.

Ces mots viennent du Latin *spiro*, *aspiro*.

ASPRE, ou APRE. adj. m. & f. Montueux, inégal. La Provence & le Dauphiné sont des païs *âpres* & raboteux, où le charroi va difficilement.

Aspre, se dit aussi de ce qui frappe violemment, & desagreablement les sens. Un feu trop *âpre* havit les viandes. Le froid a été bien *âpre*, & bien rude cet hiver. Un fruit est *âpre*, lorsqu'il n'est pas meur, ou qu'il a une acidité trop piquante.

*Alors pour se couvrir durant l'*âpre *saison,*
Il fallut aux brebis derober leur toison. Boi.

Aspre, se dit aussi de celui qui est fort ardent, & fort avide dans ses desirs, & ses passions. Ce Procureur est fort *âpre* au gain. Les gens foibles sont *âpres* à se venger dans l'occasion. Cet enfant est *âpre* sur la nourrice, on ne l'en ose éloigner qu'il ne crie. Les écornifleurs sont *âpres* & goulus. Les bons chiens sont *âpres* à la curée, à la chasse. Ceux qui sont si *âpres* à la poursuite des Heretiques, ne sont pas d'ordinaire les plus gens de bien. La Pl.

Aspre, se dit aussi de certaines choses, pour en marquer la violence, la rudesse, la severité. Un combat *âpre*. Un esprit *âpre*. Une reprimende *âpre*. Mener une vie *âpre* & austere.

*Jadis chez les mortels l'*âpre *Philosophie,*
Opposoit à mes (l'Amour) loix sa severe manie. Vill.

En Medecine on appelle l'*Apre* artere, le conduit par où l'air passe dans le poumon. Voyez Trachée Artere.

On appelle en Grammaire, un esprit *âpre*, une marque faite en forme de *c*, qu'on met sur certaines lettres pour montrer qu'il les faut prononcer avec une forte aspiration, comme on fait en François les *h* consones, & comme les Grecs faisoient plusieurs voyelles, & la lettre *rho*; ce qui leur tenoit lieu d'une *h*.

Aspre. Prononcez l'*s*. C'est une petite monnoye de Turquie dont on paye les Janissaires. Il en faut 50. pour faire un écu de France. Busbek, & Leunclavius dans ses Pandectes de Turquie en ont parlé amplement.

Aspre, a été aussi une monnoye du temps de Justinien. Les Anciens ont appellé aussi de la monnoye *aspre*, celle qui étoit nouvelle, & qui n'étoit pas encore usée par le frai, & maniement. Les Grecs modernes ont appellé *Aspre*, la monnoye blanche. Du Cange.

ASPREMENT. adv. D'une maniere âpre. Vous mangez trop *âprement*. Ce valet a été reprimendé *âprement* & vertement par son maître.

ASPRESLE, ou APRELE. s. f. Herbe dont les feuilles sont fort rudes, qui sert aux ouvriers à polir le bois, à écurer l'airain, la vaisselle. Cette herbe croît dans les lieux aquatiques, & dans les fossez. Elle jette des tiges creuses, nouées, rougeâtres, & rudes au maniement, autour desquelles il y a force feuilles menuës, & minces comme jonc. Elle croît fort en hauteur, quand elle trouve des arbres pour s'y attacher; & y étant entortillée, elle fait pendre une grande chevelure noire comme une queuë de cheval. Sa racine est dure comme du bois. Matthiole en decrit quatre especes, dont il y en a une que les païsans mangent en Carême. Voyez Prelle.

ASPRETE', ou APRETE'. s. f. Qualité de ce qui est âpre. Il se dit de plusieurs choses fort differentes. I. Des fruits quand, faute de maturité ou pour quelqu'autre raison, ils ont une certaine saveur rude, acre, & desagreable. L'*âpreté* qui se trouve dans les fruits, diminuë à mesure qu'ils meurissent, ou que les arbres vieillissent. II. Du feu & du froid, quand l'un & l'autre sont violens & âpres. L'*âpreté* du feu se fait sentir à proportion du froid. La rigueur & l'*âpreté* des hivers ne l'arrête point. Pat. III. Des païs & des chemins, quand ils sont rudes, inegaux, raboteux. L'*âpreté* de certains païs en empêche le commerce. Vous retablirez un chemin que sa hauteur & son *âpreté* rendent difficile. Bossuet.

Aspreté, se dit figurément en Morale. Les Anciens ont

ont blâmé l'*âpreté* des mœurs de Caton, & sa trop grande severité. Cette *âpreté* de naturel, qui ne se rendoit jamais aux difficultez, établit mieux la puissance de Rome, qu'une humeur douce, & raisonnable. St. Evr. Il faut avoir une sagesse gaye & civile, & fuir l'*âpreté* des mœurs. Mont. On dit aussi, Cet homme entreprend les choses avec trop d'*âpreté*; pour dire, d'ardeur & de promptitude.

Ces mots viennent du Latin, *asper*, *asperitas*.

A S S.

ASSABLER. v. act. Remplir de sable. La mer avec le temps a *assablé* le port d'Aiguemortes, où St. Louis s'embarqua autrefois. Le plus grand soin que doit avoir un Ingenieur en bâtissant un port, c'est d'empêcher qu'il ne s'*assable*. La riviere de Loire *assable* souvent les prez qui sont sur ses bords, les couvre de sable.

Ce mot vient de *sable*, ou *sablin*, Nicod; ou du Latin *sabulum*.

Assabler, avec le pronom personnel, signifie, Demeurer sur le sable, s'engraver, échoüer. Quand on descend sur la riviere de Loire en été, ou sur le Volga, on s'*assable* à tout moment. Les grands vaisseaux qui s'*assablent* sur les bancs, y échoüent. Les baleines s'*assablent* quelquefois, s'endorment sur le sable, & y demeurent.

Assablé, ée. part. pass. & adj. Rempli de sable; arrêté sur le sable. Port *assablé*. Terres *assablées*. Vaisseau *assablé*.

ASSAFOETIDA, ou ASAFOETIDA. s. f. Terme de Pharmacie; est une gomme pliante & visqueuse, d'une substance compacte & d'une couleur rousse. Elle a une odeur fort puante, aprochant de celle de l'ail, mais plus penetrante & plus abominable. Son goût est d'abord amer, & ensuite piquant. La plûpart des Botanistes ont crû qu'elle se tiroit d'une plante qu'on appelle en Latin, *laserpitium*, & en Grec, *silphium*. Quelques modernes assûrent qu'il y en a beaucoup en Perse, & qu'on la tire de deux sortes de plantes, dont l'une jette beaucoup de sarmens, comme le saule aquatique; & l'autre a ses feuilles semblables à celle de titimale. Theophraste dit que cette plante fuit les lieux cultivez, qu'elle s'y abâtardit, & que ses feuilles sont de couleur d'or. Cette gomme que les Apothicaires appellent *laser*, est ordinairement sophistiquée: & il étoit autrefois si difficile d'en recouvrer de la vraye qui venoit de la region Cyrenaïque, que Neron la gardoit en son Tresor comme une chose precieuse: & Pline temoigne qu'elle étoit en si grande estime de son temps, qu'on la vendoit au poids de l'argent.

ASSAGIR. v. act. Faire devenir sage. L'âge *assagit* les hommes. Le temps, les afflictions l'ont *assagi*, l'ont rendu sage. Il est bien *assagi* depuis l'accident qui lui est arrivé. Ce mot vieillit, & ne peut être d'usage que dans le discours familier.

ASSAILLANT, ante. subst. Qui attaque, qui provoque au combat, qui assiege. Dom Sanche dit dans le Cid; Faites ouvrir le camp, vous voyez l'*assaillant*. Cette ville ne fut emportée que par le grand nombre des *assaillans*. Redoubler l'ardeur des *assaillans*. Abl. Ce mot n'est plus gueres en usage que dans les tournois & dans les carrousels, pour signifier celui qui combat contre le tenant, qui s'offre de soûtenir le contraire de ce que le tenant avance dans un defi.

Assaillant, se dit dans le figuré de celui qui attaque de paroles, qui entreprend de pousser quelcun à bout. Les Theologiens pour avoir plus aisément raison écartent les incredules, & les *assaillans* par les menaces d'une populace en fureur. Le Cl.

Je n'ai dejà que trop d'un si rude assaillant;
Et si je me deffends, ce n'est qu'en reculant. Mol.

ASSAILLIR. v. act. Ce mot est un peu vieux: mais comme de bons Auteurs l'employent, on croit qu'on le peut employer aussi quelquefois à leur imitation; & principalement dans le figuré, dont on peut voir plus bas des exemples. Voici comme il se conjugue: j'*assaux*, tu *assaux*, il *assaut*. Il est vrai que ces trois premieres personnes ne se trouvent point dans les bons Ecrivains: mais on y trouve les autres, nous *assaillons*, vous *assaillez*, ils *assaillent*. J'*assaillois*. J'*assaillis*. J'*assaillirai*. Que j'*assaille*. Que j'*assaillisse*. J'*assaillirois*. Il signifie attaquer vigoureusement, en se jettant dessus, & comme en sautant. Cette place fut *assaillie* & emportée en plein jour; elle fut *assaillie* de nuit, & escaladée. On l'*assaillit*, lorsqu'on s'y attendoit le moins. Mon ennemi m'*assaillit* en traître par derriere. Ce mot vient de *adsallire*, qui se trouve dans la Loi Salique, & ailleurs. Men. Nicod le derive de *afflare*.

Assaillir, se dit aussi des armées & des particuliers. C'est un bon Partisan qui est allé *assaillir* les ennemis jusques dans leur camp, jusques dans leurs quartiers. J'ai vû commencer la querelle, c'est celui-là qui a *assailli*, qui a été l'aggresseur. On le dit aussi des bêtes. Les loups affamez viennent *assaillir* les hommes.

Assaillir, se dit aussi en Morale, en parlant de l'attaque des passions, des maladies, & des autres accidens de la fortune. Les esprits foibles se laissent *assaillir* de mille terreurs paniques. Les Saints dans le desert ont été *assaillis* de plusieurs violentes tentations. Les douleurs & les infirmitez viennent de tous côtez *assaillir* les vieillards. Tous les creanciers de ce pauvre homme le sont venus *assaillir* en même temps, & l'ont ruiné. Les defiances, qui me venoient de quitter, m'*assaillirent*. Voit.

Ma foi, le combat sera chaud;
Lorsqu'en l'amoureuse carriere,
Robin assaillira *Cataut.* Serci.

Assailli, ie. part. pass. & adj.

ASSAISONNEMENT. s. m. Maniere de preparer les viandes pour les rendre agreables au goût. La bonté d'un jambon, d'une fricassée, depend de l'*assaisonnement*.

Assaisonnement, se dit aussi des ingrediens qui servent à assaisonner. Le sel, le poivre, les champignons sont les *assaisonnemens* ordinaires. Il faut de l'art pour bien menager les *assaisonnemens*.

Assaisonnement, se dit figurément en Morale. L'*assaisonnement* du discours. Abl. La loüange demande un certain *assaisonnement* qui empêche qu'elle ne passe pour une pure flaterie. L'affection d'un ami est un *assaisonnement* de la prosperité, qui la rend plus piquante, & plus sensible. De l'Am. On est si avide de loüanges qu'on les reçoit sans tous les *assaisonnemens* qu'elles devroient avoir. Font. Le mystere est l'*assaisonnement* des plaisirs de l'amour. Vill.

ASSAISONNER. v. act. Donner aux viandes une preparation pour leur donner plus de relief, & les rendre de meilleur goût. Ce Cuisinier sçait fort bien *assaisonner* les viandes. L'appetit *assaisonne* mieux les mets que le plus habile Cuisinier. Of. M.

Assaisonner, se dit figurément en Morale. Ce Prince sçait *assaisonner* ses discours, ses dons, ses bienfaits d'une telle grace, qu'il gagne les cœurs de tout le monde. Cette Beauté sçait *assaisonner* ses refus de tant de modestie, qu'on n'en est que plus amoureux. La plûpart de ceux qui donnent des loüanges les *assaisonnent* si mal, qu'elles devroient rebuter les personnes tant soit peu raisonnables. Bell. Il n'y a rien de si ridicule qu'on ne fasse avaller, lorsqu'on l'*assaisonne* de loüanges. Mol. Les Anciens se piquoient d'*assaisonner* leurs

 Ouvra-

Ouvrages de ce sel Attique, qui étoit d'un goût si exquis. Oe. M. Aristophane sçavoit rendre ses leçons agreables; en les *assaisonnant* de plaisanteries. Le Fevre. Un bon conseil donné à un ami, doit être *assaisonné* de toute la circonspection qui le peut faire recevoir sans degoût. M. Sc. Les bienfaits mêmes veulent être *assaisonnez* par des manieres obligeantes. Bell. Il faut *assaisonner* un refus, & le faire goûter peu-à-peu. Amelot.

La Satire en leçons, en nouveautez fertile,
Sçait seule assaisonner *le plaisant & l'utile.* Boi.

Moliere dit en stile de precieuse; Je veux que l'esprit *assaisonne* la bravoure.

Assaisonné, ée. part. pass. & adj. Discours *assaisonné* de mots agreables & divertissant.

ASSAISONNEUR. s. m. Celui qui assaisonne. Ce Cuisinier a le goût fin, & est un bon *assaisonneur*. On ne croit pas ce mot fort usité.

Ce mot vient d'*assatio*, d'*asserere*, *repandre*, *semer par dessus*.

ASSAKI. s. f. Terme de Relation. C'est le titre que prend la Sultane favorite, ou premiere Maîtresse du Sultan.

ASSAPANICK. s. m. Petit animal de la Virginie. On dit qu'il vole en étendant ses jambes & sa peau. Les Anglois l'appellent un *Ecureuil volant*.

ASSASSIN. s. m. Homme qui tuë un autre avec avantage, soit par le nombre de gens qui l'accompagnent, soit par l'inégalité des armes, soit par la situation du lieu, ou en trahison. Les *assassins* sont indignes de joüir de l'azile des Eglises. Pasc.

Vengeons nous, j'y consens, mais par d'autres chemins:
Soyons ses ennemis, & non ses assassins. Rac.
Le nom seul d'assassin *m'épouvante, & m'arrête.* Id.

On appelle aussi *Assassins*, les gens qui se louënt pour aller tuer quelcun qu'ils ne connoissent pas, & pour venger la querelle d'autrui. Il fit tuer son competiteur par des *assassins*.

Ce mot d'*Assassin* vient du Levant, d'un Prince des *Arsacides*, ou *Assassins*, qu'on appelloit le Vieil de la Montagne; il demeuroit entre Antioche & Damas dans un chateau où il élevoit des jeunes gens dans toutes sortes de plaisirs & de delices, leur promettant qu'ils iroient après leur mort dans un lieu semblable, s'ils obeïssoient aveuglement à ses commandemens; après quoi ils alloient hardiment tuer, & assassiner les Rois & Princes ses ennemis, si-tôt qu'il le leur avoit ordonné. Ces gens s'étendirent depuis par tout le Levant. Le Sire de Joinville les appelle *Beduins*. Mais Volateran & Paul Emile les appellent *Assassins*, & Nicole Gilles *Arsacides*. Ils étoient tellement devoüez à leur Prince, qu'ils ne manquoient gueres d'executer les arrêts de mort, qu'il avoit prononcez.

Assassin, se dit aussi au figuré, & dans le stile comique, & satirique, de celui qui tuë, qui fait mourir impunément, comme font les Medecins.

Que dit-il, quand il voit avec la mort en trousse.
Courir chez un malade un assassin *en housse?* Boi.
Dans Florence jadis vivoit un Medecin,
Sçavant hableur, dit-on, & celebre assassin. Id.

Assassin, ine. adj. se dit encore au figuré, & dans le stile comique, de tout ce qui a assez de charmes pour causer de la langueur, & pour faire mourir d'amour. Visage *assassin*. Voit. Beaux yeux *assassins*. Scar. Que dit-elle de moi cette gente *assassine?* Mol. Et c'est pour cela qu'en galanterie on appelle aussi *Assassins*, certaines mouches taillées en long que les femmes coquettes mettent sur leur visage pour paroître plus belles.

ASSASSINAT. s. m. Meurtre qui se fait violemment avec avantage, ou en trahison. On ne donne point de remission pour les *assassinats*. Les Espagnols ne se vengent que par l'*assassinat*; ils ne veulent point courir la moitié du peril. Oe. M.

Assassinat, se dit aussi au Palais des mauvais traitemens & insultes qui ont été faites à quelcun à main armée, & avec avantage, quoyque la mort ne s'en soit pas ensuivie. Un homme qui a reçû des coups de bâton, demande vengeance de l'*assassinat* commis en sa personne.

On le dit aussi hyperboliquement des importunitez. Quand vous venez tant de gens ensemble pour dîner chez moi, c'est un pur *assassinat*.

On dit aussi en amour, qu'une belle a commis un *assassinat*; quand elle a rendu quelcun passionnément amoureux. Je crains quelque *assassinat* de ma liberté. Mol.

Et le cruel en cet état
S'étoit caché toute sa vie
Pour faire cet assassinat. Voit.

ASSASSINATEUR. Voyez Assassin; c'est la même chose. Le mot d'*Assassinateur* n'est pas approuvé de tout le monde; mais comme d'habiles gens l'ont employé, on peut bien s'en servir aussi. Caïn fut le premier des *assassinateurs*. Le Maitre.

ASSASSINER. v. act. Tuer quelcun en trahison, de guet appens, & avec avantage. Ce Gentilhomme a été cruellement *assassiné* par six coquins.

Assassiner, se dit aussi des excés & outrages qui sont faits avec violence, & port d'armes, quoyque la mort ne s'en soit pas ensuivie. Il a été *assassiné* de cinquante coups de bâton.

Assassiner, se dit aussi en raillant des animaux qu'on tuë à la chasse. Il portoit un grand fusil dont il avoit *assassiné* plusieurs pies. Scar.

Assassiner, se dit hyperboliquement, pour dire, Importuner beaucoup. On trouve dans les ruës mille gueux qui vous *assassinent*. Il m'écrit trop souvent, il m'*assassine* de ses lettres. Les Plaideurs & les Poëtes *assassinent* les gens du recit de leurs procés, & de leurs vers.

Sous quel astre, bon Dieu, faut-il que je sois né,
Pour être de fâcheux toûjours assassiné? Mol.

Assassiner, se dit aussi pour Faire souffrir cruellement, pour accabler de douleur & d'ennui. Quelquefois il se dit en raillant: Il est de ces maris que la jalousie *assassine*. Mai. Et quelquefois aussi serieusement: Ne m'*assassinez* point de vos cruels adieux. Corn.

Assassiner, se prend aussi pour Medire, pour dechirer la reputation des gens. C'est là qu'on *assassine* les absens à coups de langue. Scar.

On dit aussi en amour, que de beaux yeux *assassinent*, pour dire, qu'ils blessent les cœurs. Mais en ce sens le mot d'*assassiner* est un peu comique. Vôtre beauté divine *assassine*. Voit. Ses regards *assassinent* tout le monde. Scar.

ASSASSINANT, ante. adj. Ce mot ne peut avoir d'usage que dans le comique, & le satirique. Il signifie, Qui ennuye, qui fatigue. Ce sont des complimens *assassinans*. Des redites *assassinantes*. Scar.

ASSATION. s. f. Terme de Pharmacie, qui se dit de la coction des medicamens & alimens dans leurs propres sucs, & sans addition d'aucune humidité, ou onctuosité étrangere, comme celle des viandes à la broche, sur le gril, au four, sous la braise, &c. Le caffé se prepare par *assation*, c'est-à-dire, qu'on le fait rôtir.

Ce mot vient du Latin *assare*, *rôtir*.

ASSAUT. s. m. Attaque à force d'armes d'un camp, d'une place, ou d'un poste pour tâcher de s'en rendre maître. Un Gouverneur est obligé de soutenir trois *assauts* avant que de rendre une place. On a donné l'*assaut*

ſaut en trois endroits du camp pour forcer les lignes. On a de la peine à empêcher le pillage des villes qu'on emporte d'*aſſaut*. On dit, Donner, ſoutenir, repouſſer un *aſſaut*. Les enfans perdus montent les premiers à l'*aſſaut*. Les jeunes gens d'aujourd'hui ſont durs & feroces: l'air guerrier ne les quitte point, & il ſemble qu'ils aillent toûjours à l'*aſſaut*. Bell.

Assaut, ſe dit auſſi dans les ſales d'Eſcrime, en parlant des deffis de faire des armes. Cet écolier a fait *aſſaut* contre le Maître, & l'a bourré. Un Prevôt de ſale doit faire *aſſaut* contre tous venans.

Assaut, ſe dit auſſi en Morale de toutes les attaques & ſurpriſes qu'on fait à quelcun. Il m'eſt venu prendre d'*aſſaut* pour me mener à la campagne. La chaſteté a bien de la peine à ſoutenir les *aſſauts* des aiguillons de la chair. Sa vertu a ſoutenu un terrible *aſſaut* par une ſi forte tentation. La goutte donne de violens *aſſauts* à la conſtance.

On appelle auſſi *Aſſaut* de reputation, un deffi qui ſe fait par deux perſonnes illuſtres en quelque art ou profeſſion, qui diſputent enſemble à qui y reüſſira le mieux. Ces deux Demoiſelles ont été faire un *aſſaut* de reputation en un tel lieu pour joüer du luth, pour chanter, &c.

Ce mot vient d'*aſſultus*.

ASSAZOE. ſ. f. Herbe qui croit dans l'Abyſſinie. On s'en ſert contre la venin des ſerpens; & elle a une vertu merveilleuſe à cet égard. On pretend même que l'ombre ſeule de cette herbe aſſoupit les viperes.

ASSECUTION. ſ. f. Terme de Juriſprudence Canonique, qui ſe dit de l'obtention d'un Benefice. Un premier Benefice vâque par l'*aſſecution* du ſecond, quand il y a incompatibilité entre eux.

Ce mot vient d'*aſſecutio*, d'*aſſequor*.

ASSEEUR, ou ASSEYEUR ſelon quelques-uns. ſ. m. Mot d'uſage ſeulement à la Cour des Aides ou à l'Election. C'eſt un habitant d'un bourg, ou village élû par la Communauté pour aſſeoir la taille, & les autres impoſitions de l'année, pour taxer ce que chaque particulier en doit porter, & enſuite en faire la collecte. Ce païſan eſt nommé pour faire la charge d'*Aſſeeur* & de Collecteur.

ASSEMBLAGE. ſ. m. Union & jonction de pluſieurs choſes qu'on aſſemble. Il ſe dit principalement en matiere de Charpenterie & de Menuiſerie, ou d'autres ouvrages qui ſe font de pluſieurs pieces. En Charpenterie, on fait des *aſſemblages* à mortoiſes & à tenons, à gueule, à clef, en triangle, à queuë d'aronde, &c. Ceux d'Europe ont admiré la charpente de quelques Indiens, dont l'*aſſemblage* ſe faiſoit ſans clous & ſans villes. Voyez Herrera & Pyrard. Les Menuiſiers ont trois principales manieres d'aſſembler leur bois. Le quarré; l'*aſſemblage* à boüement, & l'*aſſemblage* à onglet. Ils en ont auſſi à clef, en adent, à queuë perlée, à queuë perduë, &c. Une table d'*aſſemblage*, eſt une table compoſée de pluſieurs pieces jointes & colées enſemble, ſans aucun placage.

On dit auſſi quelquefois, C'eſt un *aſſemblage* confus & tumultueux, en parlant de pluſieurs choſes ou perſonnes qui ſont enſemble ſans aucun ordre ni regularité, comme dans les émotions populaires. Il a fait un *aſſemblage* confus de mechans livres dans ſa Bibliotheque.

Assemblage, ſe prend auſſi en bonne part pour ſignifier le ramas de pluſieurs choſes, dont l'union produit un bel effet. Faire un heureux *aſſemblage* de ſciences & de vertus. Maucroix. C'eſt par l'*aſſemblage*, & le mélange des Elemens que le Principe éternel a produit tout ce que nous voyons. Abl. Il en eſt du diſcours, comme des corps, qui doivent leur principale excellence à l'*aſſemblage*, & à la juſte proportion de leurs membres. Boil. Rien n'eſt plus admirable que l'enchainure, & l'*aſſemblage* des divers reſſorts qui font mouvoir la machine du monde. Ju.

ASSEMBLE'E. ſ. f. Jonction qui ſe fait de perſonnes en un même lieu, & pour le même deſſein. *Aſſemblée* du Clergé. *Aſſemblée* des Etats. *Aſſemblée* de creanciers. *Aſſemblée* pour le bal. *Aſſemblée* illicite, clandeſtine. Chretienne *Aſſemblée*, c'eſt l'Auditoire d'un Predicateur. Tenir l'*aſſemblée*, c'eſt-à-dire, y preſider. Rompre l'*aſſemblée*, c'eſt-à-dire, la finir pour empêcher ſes reſolutions. Lieu d'*aſſemblée*, quartier d'*aſſemblée*, c'eſt le lieu indiqué pour faire aſſembler des Chaſſeurs, ou des gens de guerre. Battre l'*aſſemblée*, c'eſt, Donner le ſignal pour faire ranger des troupes ſous les enſeignes pour ſe mettre en marche. Il n'y a rien d'agreable dans les groſſes *aſſemblées*: on y parle beaucoup ſans rien dire, & la converſation eſt plutôt un bruit confus, qu'une veritable ſocieté. M. Sc.

Assemblée, eſt auſſi un terme de Religieuſes. Ainſi aller à l'*aſſemblée*, c'eſt parmi elles, ſe rendre dans un certain lieu où toutes les Sœurs s'aſſemblent de temps en temps, pour y traiter des choſes neceſſaires, ou pour s'y accuſer des fautes legeres qu'elles ont faites. C'eſt auſſi ſe rendre dans la chambre, où elles yont ſe recréer à midi.

ASSEMBLER. v. act. Joindre, mettre enſemble. Il ſe dit premierement des perſonnes. *Aſſembler* le Senat, le Clergé, les Etats. *Aſſembler* l'Arriere-ban. *Aſſembler* des troupes.

Aſſembler les Chambres, ſe dit au Palais, quand toute la Grand'-Chambre eſt *aſſemblée*, c'eſt-à-dire, lorſque ceux qui ſont de ſervice à la Tournelle ou à l'Edit, y ſont appellez, comme lorſqu'on juge les procés criminels des Gentilshommes, ou des Officiers Royaux. *Aſſembler* le Parlement, ſe dit lorſqu'on aſſemble tout le corps, que les Enquêtes, & les Requêtes viennent en la Grand'-Chambre, comme lorſqu'il faut verifier les Edits, recevoir un Conſeiller, &c.

Ce mot vient de *adſimulare*, compoſé de *ad* & de *ſimul*, comme qui diroit, *ſimul ponere*. Men.

On dit proverbialement, qu'un homme a bien tôt *aſſemblé* ſon conſeil, pour dire, qu'il prend vîte ſes reſolutions, qu'il ſe determine promptement.

Assembler, ſe dit auſſi des choſes, & ſignifie, Joindre enſemble, ramaſſer. *Aſſembler* une charpente, une menuiſerie, les pieces d'un habit, ou autres ouvrages ſemblables. *Aſſembler* les feuilles d'un livre pour le relier. *Aſſembler* le linge, le coudre en paquets pour le mettre à la leſcive. *Aſſembler* ſes lettres, pour lire, ou pour compoſer une forme d'imprimerie. Il ne faut pas prendre pour ſublime, une certaine grandeur bâtie ſur de grands mots *aſſemblez* au haſard. Boi. On ne peut *aſſembler* deux contraires, pour dire, les faire ſubſiſter en même lieu.

> *Je vous connois; je ſçai tout ce que je m'apprête;*
> *Et je voi quels malheurs* j'aſſemble *ſur ma tête.* Rac.

Assembler, ſe dit auſſi fort ſouvent avec le pronom perſonnel, & devient par là neut. paſſ. Il ſignifie, Se rendre, ſe trouver dans un même lieu. Les Citoyens s'*aſſembloient* tous dans un même endroit du Palais. Il n'y a point de lieu où ceux qui ſont bien intentionnez pour le ſalut de la Republique, puiſſent s'*aſſembler*. On dit auſſi que deux rivieres s'*aſſemblent*, pour dire qu'elles ſe joignent, qu'elles ſe mêlent enſemble.

Assemblé, ée. part. paſſ. & adj.

ASSENER. v. act. Porter un coup juſtement où on a deſſein de frapper. Il a bien *aſſené* ſon coup à la tête où il viſoit. Il ne ſe dit point des armes à feu, ni de l'artillerie. Menage derive ce mot de *aſſignare*, c'eſt-à-dire, *ferire ſignum*. Il eſt un peu vieux, & ne ſe dit gueres que dans le comique.

Je

Je voudrois à plaisir sur ce muse assener,
Le plus grand coup de poing qui se puisse donner. Mol.

Dans les vieilles Coutumes on disoit un doüaire *assené*, ou titre d'*assenement*, lorsqu'un pere avoit assigné quelques biens ou heritages à ses filles, ou à ses enfans puinez pour les avantager.

ASSENTATEUR. s. m. Flateur, complaisant. Il est vieux.

ASSEOIR. v. act. Il s'employe souvent avec le pronom personnel; & voici comme il se conjugue: *Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseyent* (Vaugelas voudroit que l'on dit, *ils s'assient*; mais il n'est pas suivi en cela) il fait à l'imparfait *je m'asseyois*; au preterit, *je me suis assis, je m'assis*; au futur *je m'assierai* & *je m'asseyerai*; au subjonctif *que je m'asseye, que nous nous asseyions*; à l'imperatif *asseyez-vous*; au gerondif *s'asseyant*, & non pas *s'asseant*. Il signifie se mettre sur un siege, se reposer. S'*asseoir* sur des bancs, sur des chaises, sur des gazons. S'*asseoir* à terre. S'*asseoir* sur son cul comme un singe. Les Payens faisoient *asseoir* leurs Heros à la table des Dieux. Nous nous assîmes proche la statuë de Platon. On n'oseroit s'*asseoir* chez le Roi.

Asseoir, se dit aussi de ce qu'on met en une situation convenable, ferme & choisie. *Asseoir* une colonne sur sa base. *Asseoir* une figure sur son piedestal. *Asseoir* des bornes en quelque lieu. *Asseoir* des machines. Vaug. *Asseoir* un mur sur un fondement solide. *Asseoir* un bâtiment dans une situation agreable. On a des poseurs pour *asseoir* les pierres. On dit aussi à l'armée, *Asseoir* son camp; pour dire, Placer son camp en quelque lieu. On dit aussi, qu'un essaim d'abeilles, qu'un oiseau s'est allé *asseoir* sur un tel buisson, ou un tel arbre; pour dire, qu'il s'y est amassé, qu'il s'y est allé reposer, percher.

On dit au Manege, Faire *asseoir* un cheval sur les hanches; pour dire, les lui faire plier, lorsqu'on le galoppe, ou qu'on l'arrête.

Asseoir, se dit aussi en choses spirituelles & morales. Dieu a fait *asseoir* son Fils à sa dextre. Il fera *asseoir* les Apôtres auprès de lui pour juger les douze Tribus d'Israël.

On dit, *Asseoir* son jugement; pour dire, Juger en connoissance de cause. Il ne faut *asseoir* son jugement sur quelque affaire que ce soit, qu'après une meure deliberation. On dit aussi, *Asseoir* sa vuë sur quelque objet; pour dire, s'y arrêter, le contempler.

Asseoir, signifie aussi, Assigner, hypothequer une rente, une pension sur des heritages. Les Notaires disent dans leurs contrats de constitutions, un tel a *assis* & assigné une telle rente, une telle pension viagere sur un tel heritage, qu'il a affecté & hypothequé au payement.

Asseoir, signifie aussi, Departir, regler les tailles & autres droits qui se payent par capitation. On a envoyé des commissions aux Elus pour *asseoir*, & departir la taille en leur Election. Ce sont tels & tels païsans qui doivent *asseoir* la taille en un tel village l'année prochaine, ils sont nommez pour Asseeurs.

Assis, ise. part. pass. & adj.

On dit, qu'une maison est *assise* en un tel lieu, en un endroit agreable, c'est-à-dire, bâtie, placée, située. Lyon est une ville *assise* sur le Rhône, & la Saône; pour dire, qu'elle est bâtie & placée sur ces deux rivieres.

En termes de Blason, on dit qu'un animal est *assis*, quand il est peint sur son cul, comme tous les animaux domestiques, chiens, chats, &c.

Ces mots viennent d'*assidere*.

ASSERMENTER. v. act. Terme du Palais. Interpeller une partie averse de faire serment sur la verité d'un fait qu'elle avance. Il est vieux.

Ce mot vient de *sacramentum, jurement.*

ASSERTION. s. f. Terme dogmatique. Proposition qu'on établit, & qu'on soutient vraye, qu'on est prêt de deffendre en public. La These de ce Repondant contient une douzaine d'*assertions* qui ne sont pas trop certaines. On dit aussi, qu'un homme est grand *asserteur* de la verité; pour dire, qu'il la soutient & deffend en toutes occasions. Caton étoit un grand *asserteur* de la liberté publique.

Ce mot vient d'*asserere.*

ASSERVIR. v. act. Dompter, conquerir, assujettir, mettre en servitude. Les Romains ont *asservi* une grande partie de la terre. Il n'a pas tenu à toi que tu n'ayes *asservi* les Macedoniens à ceux qu'ils ont vaincus. Vaug.

Ce mot vient de *servus, servire.*

Asservir, se dit figurément en Morale, en parlant de l'empire des passions. Nôtre foiblesse fait que nous nous laissons *asservir* par l'ambition, par l'avarice, par le peché. Et poëtiquement, on dit qu'une belle femme a de quoy *asservir* tous les cœurs, & les soumettre à son empire.

Malheureux mille fois celui, dont la manie,
Veut aux regles de l'art asservir *son genie.* Boi.

Asservi, ie. part. pass. & adj.

Quoy? vôtre ame à l'amour en esclave asservie,
Se repose sur lui du soin de vôtre vie? Rac.

ASSESSEUR. s. m. Officier de Justice gradué, creé pour servir de conseil ordinairement à un Juge. Il y a un ancien & un nouvel *Assesseur* du Prevôt des Marechaux, qui assiste aux jugemens des procés. En plusieurs Sieges il y a un *Assesseur* Civil, & un *Assesseur* Criminel. Quand il n'y a qu'un Conseiller en un Siege, on l'appelle souvent l'*Assesseur*. Cette charge a été creé en 1586. Moliere a dit dans ses Comedies,

Vous irez visiter, pour vôtre bien-venuë,
Madame l'Assesseur, *& Madame l'Eluë.*

ASSETTE, ou HACHETTE, ou AISSETTE. C'est un marteau qui a une tête plate d'un côté, & un large tranchant de l'autre. Il sert aux Couvreurs & aux Tonneliers, & à d'autres artisans. Les Normans l'appellent *Tille*, & quelques-uns derivent ce mot d'*aissi*, qui est un petit ais qu'on nomme autrement *bardeau*, taillé avec l'*aissette.*

ASSEZ. adv. Beaucoup, suffisamment. Il y a *assez* de preuves contre ce criminel pour le condamner. Il a *assez* d'argent pour faire son voyage. Cela est *assez* de mon goût. J'entre *assez* dans vôtre sentiment. On dit, Cela est *assez* bien, ou *assez* mal, pour loüer & blâmer sobrement.

Ce mot peut venir de *satis.*

On dit aussi en Poësie, *Assez*, & trop long temps la vengeance divine, &c.

Assez, *& trop long temps ma lâche complaisance*
De vos yeux criminels a nourri l'insolence. Boi.

On dit aussi, C'est *assez*; pour dire, N'en dites pas davantage; cela suffit. Les avares n'en ont jamais *assez*, ne disent jamais c'est *assez*. Vous venez *assez* à temps.

ASSIDU, uë. adj. Qui s'applique fortement à quelque travail, à quelque fonction ou devoir. Un Chantre doit être *assidu* à l'Office. Un Courtisan fait mal sa cour, s'il n'est pas *assidu* auprès du Prince. Ce Medecin lui a rendu des soins *assidus*, & continuels.

Ce mot vient d'*assideo.*

*Mais on s'efforce en vain par d'*assidus *combats,*
A disposer d'un cœur qui ne se donne pas. Corn.

ASSIDUITE'. s. f. Application continuelle. Cet homme est fort savant, il a toûjours eu une grande *assiduité* à l'étude. Vous avez bien fait de convertir en *assiduitez* amoureuses, les fâcheuses *assiduitez* d'un Plaideur. Le Ch. d'H. La galanterie Monachale a ses loix;

loix; elle ne souffre ni visites, ni *assiduitez* d'éclat. Vill. Les Prudes chagrines de n'être plus l'objet des vœux, & de l'*assiduité* des soupirans, tâchent de se dedommager de leur beauté usée par leur modestie. Oe. M. Rien ne scandalise plus aujourd'huy que les longues *assiduitez*, & les passions à grand bruit. Le Ch. d'H. Je me suis gueri de l'ambition par les inquietudes qu'elle donne, & par l'*assiduité* qu'elle demande. M. Sc.

ASSIDUMENT. adv. D'une maniere assiduë. Il travaille *assidument* à mettre son livre en état de paroître.

ASSIEGEANT, ante. adj. & s. Qui bloque, ou attaque une place pour s'en rendre maître. Une armée *assiegeante* doit être dix fois plus nombreuse que la garnison. Les *assiegeans* avoient dejà gagné la contrescarpe. Quelquefois on assiege les *assiegeans*, on leur coupe les vivres.

ASSIEGER. v. act. Mettre le siege devant une place. Camper une armée tout autour d'une place, afin que rien n'y entre, & qu'on la prenne ou par famine, ou par force. On prend maintenant toutes les villes qu'on *assiege*, à moins qu'elles ne soient secouruës.

Assieger, se dit figurément en choses morales, en parlant de tout ce qui est autour de nous qui nous importune, qui nous embarrasse, qui nous ôte quelque liberté. Les pauvres sont en si grand nombre, qu'ils nous *assiegent*. Ceux qui tiennent table, sont *assiegez* d'écornifleurs. Ce vieillard se laisse *assieger* par ses parens. Il y a long temps que cette femme est *assiegée* par un tel. *Assieger* l'oreille du Roi. Vaug. Les douleurs de l'enfer m'ont *assiegé*. Port-R.

Triste destin des Rois, esclaves que nous sommes;
Nous nous voyons sans cesse assiegez *de temoins:*
Et les plus affligez osent pleurer le moins. Rac.

On dit aussi, qu'on est *assiegé* par les eaux, quand il y a quelque inondation; par les neiges, par le mauvais temps, lorsqu'il pleut, & qu'on n'ose sortir; par les brigands qui courent la campagne, &c.

On dit, qu'une armée est *assiegée* par les vens dans un port, quand elle n'en peut sortir à cause des vens contraires.

Assiegé, ée. part. pass. & adj. Une place *assiegée*.

Assiegé, est aussi substantif. Les *assiegez* ont fait une sortie vigoureuse. On a capitulé avec les *assiegez*.

Ce mot vient d'*assideo*, *obsideo*.

ASSIETTE. s. f. Stabilité; maniere dont est placée une chose pesante sur une autre, pour la rendre ferme & solide. Il faut que les fondemens ayent plus d'*assiette* que le mur qu'on éleve dessus. Le talon, la semelle de ces souliers ne sont pas assez larges d'*assiette* pour marcher commodément. Ce piedestal n'a pas assez d'*assiette* pour cette figure. Ce rempart a assez d'*assiette*, c'est-à-dire, de pied de talus pour empêcher qu'il ne s'éboule. Il faut poser les pierres de même sens, & dans la même *assiette* qu'elles avoient dans la carriere.

Assiette, signifie aussi, le terrain où on a bâti une place, un fort, un bâtiment. Les Anciens croyoient les lieux élevez les plus forts d'*assiette*. Aujourd'huy la plus forte *assiette* est la plaine campagne, ou le marecage. Une maison à demi-côte est en une belle *assiette* pour la vuë, & les eaux.

Assiette, se dit aussi d'un campement. La grande science d'un General, c'est de sçavoir bien choisir l'*assiette* de son camp.

On dit au Manege, Faire prendre à un Cavalier une bonne *assiette*; pour dire, le mettre en une disposition convenable sur la selle. On dit, qu'il ne perd point l'*assiette*; pour dire, qu'il est ferme sur les étriers.

Assiette, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Quelque fortune ou adversité qui arrive à un Stoïque, son esprit demeure toûjours en une même *assiette*. On ne peut ébranler sa fermeté, l'*assiette* de son ame. Pour s'assurer si l'on agit par un principe de vertu, il faut voir si l'ame est dans une *assiette* calme, & tranquille, & si elle est exempte du trouble des passions. Dac. L'*assiette* de l'esprit de l'homme est sujette au changement. La Roch.

Mais lui seul immobile,
Garde au sein du tumulte une assiette *tranquille.* Boi.

Assiette, se dit aussi du departement des tailles & autres impositions, pour regler ce que chaque Communauté, ou chaque particulier habitant en doit payer. C'est en ce temps-cy que se fait l'*assiette* des tailles. Les commissions sont parties pour faire l'*assiette* de cette imposition. L'*assiette* & la collecte des tailles est la fonction des Asseeurs, & Collecteurs.

On dit en termes des Eaux & Forêts, Faire l'*assiette* des ventes, quand les Officiers vont marquer aux Marchands les bois dont on leur a vendu la coupe.

Assiette du vaisseau; c'est en termes de Marine, la situation où il peut le mieux filler.

Assiette, en termes de Doreur sur tranche, signifie une composition qu'on met sur la tranche d'un livre, avant que de le dorer. Cette composition est faite de bol fin, de sanguine fine, de terre d'ombre, de gomme adragante & Arabique, de colle de Flandres & de Savon de Castres.

Assiette. Terme de Paveur. C'est le sens où le pavé doit être mis, quand on le pose sur le sable.

Assiette de rente. Terme de Jurisprudence. Cession d'un fond en proprieté pour le payement d'une rente promise. Cela se pratique dans les contrats de mariage, ou dans les partages. Si l'on promet 100. livr. de rente en *assiette*; cela veut dire, qu'on s'engage de ceder des heritages jusqu'à la valeur de cent livres de revenu annuel. L'*assiette* de rente ressemble à l'antichrese, excepté qu'à l'égard de la premiere, l'on abandonne le fond en pleine proprieté, & sans le pouvoir retirer, comme dans l'antichrese.

Assiette, est aussi un utencile de table qu'on sert devant chacun des conviez pour y poser les morceaux qu'on lui sert, ou qu'il veut manger. On fait des *assiettes* de bois, de fayence, d'étaim, d'argent, de vermeil doré, des *assiettes* creuses pour manger la souppe, des *assiettes* volantes pour servir les entremets. On appelle du même nom les ragoûts qui sont dessus. Une *assiette* de champignons, de ris de veau, de confitures. On appele aussi, *Assiette* à mouchettes, la platine sur laquelle on les met. L'*assiette* à mouchettes est presentement hors de mode, & on ne se sert plus que de portemouchettes.

Assiette, signifie aussi, chaque couvert, ou personne qui mange & paye son écot dans une auberge. On nous a donné à chacun le poulet sur l'*assiette*. On paye tant par tête, tant par *assiette*. Son *assiette* a dîné pour lui, c'est-à-dire, qu'il faut payer son écot quoyqu'absent. Il y a des Taverniers qui vendent du vin à pot, les autres à *assiette*, qui mettent la nappe.

ASSIETTÉE. s. f. Plein une assiette. Cet enfant a dejà mangé deux *assiettées* de bouillie.

ASSIGNAT. s. m. Terme de Jurisprudence, qui se dit particulierement en païs de Droit écrit. Constitution, & assignation speciale d'une rente sur un certain heritage, lequel demeure nommément destiné, & affecté pour le payement annuel de la rente. Quelquefois pour fortifier l'*assignat*, le creancier de la rente stipule, qu'il en recevra les arrerages par les mains du Fermier de l'heritage assigné. L'*assignat* ne rend point la rente fonciere. Loyseau. L'*assignat* ne donne point plus de privilege au creancier de la rente qu'une hypoteque generale, & speciale Id. L'*assignat* d'un doüaire, d'une dot, est le fonds sur lequel on assigne le payement du doüaire, ou de la dote.

ASSIGNATION. s. f. Ajournement, exploit de

Sergent par lequel on somme une partie de comparoir à certain & competant jour par devant un Juge, pour repondre à la demande, ou à la plainte qu'on a formée contre lui, ou pour venir deposer, prêter serment, ou faire un autre acte de Justice. L'Ordonnance veut que les exploits d'*assignation* soient libellez, c'est-à-dire, qu'ils contiennent la demande, afin que le deffendeur vienne prêt pour y deffendre. Les *assignations* à trois briefs jours se font à cri public, à son de trompe dans les carrefours pour instruire une contumace. Les *assignations* se doivent donner à la personne, ou à domicile. On donne aussi des *assignations* sur la frontiere à ceux qui sont hors le Royaume. On leve des deffauts sur l'*assignation*, quand on manque à se presenter.

ASSIGNATION, se dit aussi des rendez-vous qu'on se donne pour se trouver à un certain lieu, à une certaine heure. Les deux Avocats se sont donné *assignation* à cinq heures pour consulter. Ces amans se donnent *assignation*, ou rendez-vous aux Thuileries.

ASSIGNATION, en termes de Finance, est une ordonnance, ou mandement, pour faire payer une dette sur un certain fonds. On donne à des Treforiers des *assignations* sur divers Fermiers, pour prendre le fonds destiné à leur maniement. On a donné à ce creancier une *assignation* sur la couppe d'une telle forêt.

ASSIGNATION, est aussi une constitution de rente, un établissement de pension sur certaines terres, ou revenus qui y demeurent affectez, & hypothequez. L'*assignation* du doüaire de cette femme a été faite sur une telle maison. Les *assignations* des rentes se font sur tous les biens presens & à venir.

ASSIGNER. v. act. Ajourner, sommer quelcun de comparoir devant un Juge, ou un Commissaire, pour deffendre à une demande, ou faire quelque acte de Justice. Les Ducs & Pairs font *assigner* leurs parties d'abord au Parlement. Ceux qui ont droit de committimus les font *assigner* aux Requêtes; les autres les font *assigner* devant les Juges ordinaires des lieux. Il a été *assigné* pour deposer, prêter serment, subir l'interrogatoire.

N'imitez point ces fous,
Qui toûjours assignans *& toûjours* assignez,
Souvent demeurent gueux de vingt procés gagnez. BOI.

ASSIGNER, signifie aussi, Créer une rente, & obliger certains fonds pour la sureté du payement; donner un mandement ou une rescription pour charger quelcun du payement d'une dette. Le stile des contrats de constitution porte; Il a constitué, assis, & *assigné* une telle rente sur tous ses biens presens & à venir. Les gages des Officiers sont *assignez* sur la seconde partie de l'Epargne. Les rentes *assignées* sur le Clergé. On lui a *assigné* son doüaire sur une telle terre; une pension sur le public.

ASSIGNER, signifie encore, Donner, destiner: Il a *assigné* deux mille arpens de terre à Sextus Clodius le Rheteur, exempts de toutes charges. *Assigner* des terres aux nouveaux habitans. Le Roi leur *assigna* une contrée pour habiter. VAUG. Ce Gouvernement vous a été *assigné*. La societé ne peut subsister si chacun ne se contient dans l'ordre, & dans le rang qui lui est *assigné*. DE LAUNOY.

ASSIGNER, se dit aussi pour dire, Faire connoître, indiquer. *Assigner* les veritables causes des évenemens. ABL.

On dit proverbialement, ou ironiquement, qu'une rente est *assignée* sur les brouillards de la riviere de Loire; sur Janvier, Fevrier & Mars; pour dire, qu'on n'en aura jamais rien.

ASSIGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ces mots viennent du Latin *assignare*, qui vient de *signum*.

ASSIMILATION. s. f. Terme de Physique, qui se dit de l'action par laquelle des choses sont renduës semblables. La nourriture se fait par le changement de l'aliment en la substance de l'animal, par *assimilation* des parties. L'*assimilation* des parties se fait par un mouvement local.

ASSIS, ASSISE. adj. Voyez ASSEOIR.

ASSISE. s. f. Terme de Maçonnerie. Rang de pierres de taille qu'on pose en situation parallele à l'horison, pour élever une muraille. Il y a douze *assises* de pierre aux fondemens de ce dome.

ASSISES, au pluriel, terme de Palais. C'est une seance extraordinaire que des Juges superieurs vont tenir dans des Sieges inferieurs, & dependans de leur jurisdiction, pour voir si les Officiers subalternes font leur devoir, & pour recevoir les plaintes qu'on fait contre eux. Autrefois les Baillis, & Senechaux, qui jugeoient en derniere instance, alloient tenir leurs *assises* dans les terres des Seigneurs de leur ressort, pour entendre les plaintes contre leurs Officiers, & juger les causes d'appel. Aujourd'huy les *Assises* ne sont autre chose que des seances marquées, & fixées, qui se tiennent d'ordinaire de 40. jours en 40. jours, par les Baillis, ou Senechaux, & où se passent certains actes solennels: comme les criées pour les Decrets, les adjudications &c.

On appelle quelquefois les grands jours *Assises*, comme on a fait toutes sortes de plaids solennels, & extraordinaires. Les droits d'*assises* sont differens suivant les differentes Coutumes.

ASSISE, étoit anciennement une assemblée qui se faisoit dans la Cour du Prince de plusieurs personnes notables pour juger souverainement des affaires de consequence, & dont les arrêts devoient être inébranlables. Comme les Vicomtes n'étoient dans leur origine que les Lieutenans des Comtes, qui rendoient la Justice en leur place, ils avoient deux sortes de seances: l'une qu'on appelloit *plaids* ou jours ordinaires; parcequ'elle se tenoit tous les jours; & l'autre s'appelloit *assises*, ou grands plaids; parcequ'elle étoit tenuë par le Comte, & que c'étoit une assemblée solennelle, où se trouvoient les plus considerables vassaux, pour y juger les affaires les plus importantes. Ces *assises* s'appelloient aussi *mallum*, ou *placitum majus*. Mais l'autorité de ces *assises*, qui jugeoient sans appel, a été attribuée aux Parlemens: & de là vient encore la coutume qui s'observe encore; c'est qu'à l'ouverture de chaque bailliage, les Juges doivent comparence à la Cour; non comme autrefois à l'*Assise*, pour repondre de leurs Jugemens; c'est une formalité, & un respect, que le Parlement exige des Juges inferieurs, dont l'appel y est porté immediatement. Il y avoit deux sortes d'*Assises*. La grande étoit composée de douze Nobles qui jugeoient l'épée au côté. La petite *Assise* étoit de douze hommes choisis entre les gens de Loi. Il y avoit aussi de grandes *Assises* qui appartenoient aux Comtes, Vicomtes, Barons & Châtelains, à cause de leur haute Justice, qui se tenoient quatre fois l'an pour recevoir les appellations de leurs Baillifs. Les petites *Assises* se tenoient par les Prevôts, & Juges pedanées tous les quinziémes du mois. Il y avoit aussi des *Assises* pour la Police, & pour la vente des biens & des denrées. La grande *Assise* s'appelloit *Assise jurée*, & la seconde, *Assise ordinaire*. Les *Assises* se devoient tenir dans des lieux publics, comme aux portes des Eglises ou des cimetieres; & devoient être publiées, & assignées à certain jour, afin que toutes sortes de personnes y pûssent venir faire leurs plaintes & remontrances. On a donné aussi le nom d'*Assise* aux jugemens qui étoient rendus en ces lieux-là; & on disoit; Il a obtenu *assise* à son profit; c'est-à-dire, jugement. On appelloit aussi, Grande *Assise*, l'action petitoire; & Petite *Assise*, la possessoire. *Assise* signifioit aussi anciennement une loi, ou une constitution. Voyez du Cange.

AS-

ASSISTANCE. s. f. Secours, aide, protection, aumône. Le Juge d'Eglise implore l'*aßistance* du bras seculier. Cet homme ne sçauroit subsister sans l'*aßistance* de ses amis. Seigneur j'implore vôtre *aßistance*. ARN. Je ne veux pas me rendre indigne des *aßistances* que je reçois de vous. SCAR.

ASSISTANCE, signifie encore, Presence. Les Chanoines ont tel droit pour leur *aßistance* à Matines. Le Curé se fait payer l'*aßistance* à un enterrement, quoyqu'il n'y soit pas; car il est reputé present. Un Procureur se fait payer son *aßistance* à un scéllé, à un procés verbal. Dans les taxes de depens, on paye un droit d'*aßistance* au Procureur du defendeur. Il ne suffit pas à la Messe d'avoir une *aßistance* corporelle, il faut encore une presence d'esprit.

ASSISTANCE, signifie aussi, Assemblée. Ce Predicateur a satisfait toute l'*aßistance*. Ce pauvre homme qu'on a maltraité a pris à temoin l'*aßistance*, & ceux qui se sont trouvez-là. Cela étonna toute l'*aßistance*. ABL. L'*aßistance* étoit plus nombreuse qu'auparavant.

ASSISTANCE, signifie aussi parmi les Jesuïtes, le lieu où un Jesuïte va faire la fonction d'Assistant auprès du General, ou du Provincial de son Ordre. Chacun des Assistans doit preparer les affaires de son *aßistance*. BOUH. Un tel Pere partira bien-tôt pour aller à l'*aßistance*.

ASSISTANT, ANTE. adj. & s. Qui assiste, qui est present. Cet Huissier fit signer son procés verbal à ses *aßistans*.

ASSISTANS, se dit aussi des aides necessaires dans une ceremonie, ou un sacre. Ce Prelat avoit tels & tels Evêques pour *Aßistans*. Les Abbesses ont aussi des *Aßistantes* en pareilles ceremonies. L'Officiant avoit sept ou huit *Aßistans* à l'autel.

ASSISTANS, sont aussi les Controlleurs ou Conseillers qu'on donne à des Generaux, ou Superieurs des Monasteres pour prendre garde aux affaires de la Communauté, & les soulager en leur ministere. Voilà le Pere Provincial avec le Pere *Aßistant*. Le General des Jesuïtes a quatre ou cinq *Aßistans*, qui sont comme ses Ministres, & d'une experience consommée. Ils sont choisis par toute la Compagnie assemblée par le General. Ils le soulagent dans sa charge, & ils observent aussi sa conduite. BOUH.

On nomme aussi *Aßistans*, les condamnez à assister au supplice d'un criminel. En cette execution il y eut deux pendus & deux *aßistans*.

ASSISTANS, s'est dit aussi au Palais de deux anciens Avocats, qui étoient obligez de se trouver à l'Audience pour assister un Avocat demandeur en requête: ce qui a été abrogé par l'Ordonnance de 1667. & converti en une simple consultation.

ASSISTANT, est aussi un terme de Comedien. Il signifie un domestique de Comedien, que l'on employe quelquefois dans les representations des pieces de theâtre, & à qui on donne ce que l'on juge à-propos.

ASSISTANT, est aussi un terme usité dans les Seminaires, pour signifier l'Ecclesiastique qui fait les fonctions du Superieur, quand il est absent.

ASSISTANTE. s. f. C'est parmi les Religieuses, celle qui fait les fonctions au defaut de l'Abbesse ou de la Mere Superieure. C'est aussi la Religieuse qui assiste au parloir pour voir ce qui s'y passe, & qu'on appelle ordinairement *Sœur-écoute*.

ASSISTER. v. act. Prêter secours à quelcun, l'aider de sa presence, de sa faveur, de son argent, de son conseil. Il lui remit la Syrie entre les mains pour *aßister* à la guerre qui restoit à faire. VAUG. Ce Prince a *aßisté* ses Alliez de ses troupes. Il *assiste* ses amis au besoin. Il *assiste* les pauvres de ses aumônes.

ASSISTER. v. n. Etre present. Ce Doyen *assiste* au Service à toutes les heures. J'ay *assisté* à la consultation qu'ont faite les Medecins sur son mal.

ASSISTER, se dit aussi en parlant d'une espece de note, ou de supplice qu'on donne à des complices d'un crime. Ce criminel a été condamné à être pendu, & sa femme à *assister* au supplice. On dit aussi, qu'un homme a *assisté* à un vol, à un assassinat; pour dire, qu'il y a été present, qu'il en est complice.

ASSISTER, se dit de ceux qui accompagnent quelcun, soit pour faire une ceremonie, soit pour avoir main forte, ou un temoignage. Les Deputez du Clergé étoient *assistez* des plus notables de leur corps. Un Prelat doit être *assiste* de deux autres, quand il sacre un Evêque. Un Sergent est obligé de se faire *assister* de deux Records, afin qu'on ajoûte foi à son exploit.

ASSISTER, se dit encore de ceux qui conseillent. Quand il passa cet Acte, il étoit *assisté* de son Avocat, de son Procureur. Ce Tuteur n'a rien fait que par l'avis du Conseil, & *assisté* des parens du mineur.

ASSISTER, sign. aussi, Juger avec un autre Juge. Il faut que le Juge Royal *assiste* au procés que font les Officiaux aux Clercs, quand il y a un cas privilegié. Un Beneficier qui *assiste* à un jugement de mort, devient irregulier.

On dit aussi, qu'un Prêtre *assiste* un malade, ou un criminel à la mort; pour dire, qu'il l'exhorte à bien mourir, & à se repentir de ses fautes.

On dit proverbialement, Dieu vous *assiste*, à ceux qui éternuënt, ou aux pauvres qu'on éconduit. On dit aussi, que Dieu *assiste* à trois sortes de personnes, aux enfans, aux fous, & aux yvrognes.

ASSISTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ces mots viennent du Latin *assistere*.

ASSOCIATION. s. f. Traité de societé, par lequel deux, ou plusieurs personnes se joignent ensemble ou pour se secourir mutuellement, ou pour agir en commun, ou pour vivre plus commodement. La plus étroite des *associations* est celle qui se fait par le lien du mariage. Il y a une *association* entre ces deux compagnies, entre ces deux Marchands. L'*association* se contracte par un consentement tout pur. PAT.

ASSOCIER. v. act. Faire une societé, ou admettre quelcun dans une compagnie, dans un traité de societé. Ces deux amis se sont *associez* pour acheter, & pour exercer le greffe. Les Confreries sont composées d'un nombre de Fidelles, qui se sont *associez* pour participer aux prieres les uns des autres.

ASSOCIER, se dit aussi, pour Donner part de quelque chose à quelcun. Il *associa* Tibere à cet honneur. ABL. Il leur est permis d'*associer* d'autres personnes aux sacrifices. PASC. La passion du plaisir lie, & *associe* les jeunes gens. M. ESP.

Malgré tout son orgueil ce Monarque si fier,
A son trône, à son lit daigna l'associer. RAC.

ASSOCIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ASSOCIÉ, ÉE. s. m. & f. Qui est d'une societé. Un *associé* peut engager son *associé*. Le corps peut souffrir des *associez* en amour; mais non pas le cœur. B. RAB.

Ces mots viennent du Latin *associare*, de *socius*.

ASSOMMER. v. act. Tuer avec une massuë, un maillet, ou autre chose pesante, & accablante. Il a reçu des coups de bâton capables d'*assommer* un bœuf. Les Hebreux *assommoient* les criminels en les lapidant. Menage derive ce mot du François *somme*, ou du Latin *somnus*, parcequ'autrefois *Assommer* signifioit, *Dormir d'un profond sommeil.*

ASSOMMER, se dit aussi de toute mort violente. Il est allé à la guerre pour se faire *assommer*. Il signifie aussi, Tuër d'une maniere cruelle. Ils *assommoient* les ennemis dans les ruës. VAUG. Ils se voyoient *assommer* comme des bêtes. ID.

ASSOMMER, se dit encore des coups violens, ou souvent reïterez. Ce maître *assomme* de coups ses valets. Cette marâtre *assomme* les enfans de son mari.

ASSOMMER, se dit hyperboliquement des choses qui incommodent, ou qui pesent trop. En été les habits de drap *assomment*. Vous chargez trop ce cheval, cela est capable de l'*assommer*.

ASSOMMER, se dit figurément en Morale des choses qui abattent l'esprit. Cette affliction, la perte de ce procés l'a *assommé*.

Pour moi qu'un froid Ecrit assomme; MOL.

*Je n'en puis revenir, & tout ceci m'*assomme. ID.

On dit proverbialement, il vous faudra *assommer*; pour dire, vous avez tant de santé, qu'a moins que quelcun ne vous tuë, vous ne pourrez mourir.

ASSOMPTION. s.f. Fête que l'Eglise Romaine celebre en l'honneur de l'enlevement miraculeux au ciel de la Sainte Vierge en corps & en ame. C'est une question très-épineuse de sçavoir, si l'Antiquité a crû que la Vierge ait été ainsi enlevée au ciel; car il ne nous reste sur ce point aucune histoire qui ne soit très-suspecte. On convient que Denis l'Areopagite qui en a parlé, est un nom supposé; & quoyque Genebrard ait pretendu que cette fête de l'*Assomption* ait été instituée par le Pape Damase en 364. il est certain que c'étoit une fête encore ambiguë au commencement du VIII. siecle. Car on trouve dans une Constitution de Charlemagne, laquelle contient le nombre des fêtes qu'il faut observer, qu'à l'égard de l'*Assomption* de la Vierge, il est necessaire de s'en informer plus amplement. Ado, & Usuard qui ont composé des Martyrologes dans le IX. siecle se contentent de dire, que l'Eglise sobre en ses jugemens, a mieux aimé ignorer pieusement ce que la Providence a voulu cacher, que de s'exposer au hasard d'enseigner serieusement une fable, & une imagination. Cependant l'opinion de l'*Assomption* a prevalu dans les derniers siecles. Baronius en allegue pour raison, que ce sentiment est le plus pieux, & contribuë davantage à relever la gloire de la B. Vierge. BECKIUS. Mille ans étoient écoulez avant que l'Eglise eût consenti à ériger l'*assomption* de la Vierge en fête solennelle. Elle delibera long temps sur une innovation de cette importance. Enfin elle s'est laissée emporter au zêle de ses enfans, qui n'avoient pas eu la patience d'attendre ses ordres, & sa determination pour satisfaire leur pieté, & elle n'a pas voulu même arrêter les differentes opinions que ses Docteurs ont semées touchant la resurrection, ou l'*assomption* de la Vierge au ciel; pourveu qu'elles entretinssent la veneration duë à la Mere de Dieu: c'étoit assez pour leur donner un libre cours. BAILLET. Cette fête s'appelle aussi *la Mi-Oût*, à cause qu'elle arrive le quinziéme d'Août. L'étampe, qui represente le mistere de l'*assomption*, s'appelle aussi *Assomption*. On a aussi appellé autrefois *Assomption*, le jour de la mort de quelque Saint, comme l'*Assomption* de St. Jean Baptiste, ainsi que prouve Du Cange.

Ce mot vient du Latin *assumere*, *tirer à soi*.

En termes de Logique, *Assomption*, c'est la mineure ou la seconde proposition d'un Syllogisme; & quelquefois c'est la consequence que l'on tire des propositions qui composent un argument. Les premisses sont vrayes; mais l'*assomption* est captieuse.

ASSONANCE. s.f. Quelques-uns se servent de ce mot en Musique, pour signifier *Consonance*.

Ce mot vient d'*assonare*, *s'accorder en son*.

ASSONANCE, en termes de Rethorique, & de Poësie, se dit d'une figure de mots qui ont même son, ou terminaison, & qui ne riment pas richement. Les *assonances* sont vicieuses en François: les Latins les ont quelquefois employées avec grace. On l'appelle en Latin *Similiter desinens*, & en Grec *Homoioteleute*: comme, *Militem comparavit, exercitum ordinavit, aciem lustravit, &c.* En François on ne s'en sert gueres qu'en proverbe. *Après la panse vient la danse.*

ASSORTIMENT. s. m. Assemblage de deux, ou de plusieurs choses ensemble. Le verd & le bleu font un vilain *assortiment*.

ASSORTIMENT, se dit aussi chez les Marchands de plusieurs marchandises, qu'il faut acheter, ou amasser, pour faire le fonds d'une boutique, & pour avoir dequoy contenter ceux qui viendront acheter. Ce Marchand a mandé à son Facteur de lui envoyer un *assortiment* de brocards, de dentelles, & autres marchandises. Les Libraires disent aussi un *assortiment* de livres.

ASSORTIR. v. act. On conjugue, *J'assortis, tu assortis, il assortit, nous assortissons, vous assortissez, ils assortissent.* A l'imparfait *j'assortissois.* Au preterit, *j'assortis, tu assortis, il assortit, nous assortimes, vous assortites, ils assortirent, & j'ai assorti, tu as assorti*, &c. Au futur *j'assortirai.* Au subjonctif *que j'assortisse* &c. A l'imperatif *assortis, assortissez.* Appareiller, mettre ensemble deux choses qui conviennent. On m'a pris une partie de mon ameublement, je voudrois bien trouver dequoy l'appareiller. Cette étoffe est fort belle, il faut l'*assortir* de quelque doublûre qui lui convienne.

ASSORTIR, se dit figurément des personnes. Ce mariage est mal *assorti*; c'est-à-dire, le mari & la femme sont de condition inégale, ou d'humeur toute differente. Cet homme n'est point heureux à *assortir* les gens. Il est aussi necessaire de bien *assortir* les gens dans un repas, que les couleurs en habillement. M. SC. Un vieillard qui épouse une jeune fille s'expose à tous les malheurs du mariage: cet assemblage est trop mal *assorti*. BELL.

ASSORTIR, se dit aussi, pour Fournir de toutes les choses qui conviennent les unes avec les autres, & principalement de toutes celles qui regardent le trafic, & la marchandise. Ce Marchand a le soin d'*assortir* sa boutique, son magazin de toutes sortes d'étoffes. Vous pouvez aller chez un tel, il a dequoy vous *assortir*.

ASSORTIR, est aussi un terme de Chapelier. C'est mettre la forme dans un chapeau en blanc. *Assortir* un chapeau.

ASSORTIR, est aussi quelquefois neutre, & signifie, Convenir, avoir du raport. Cette garniture *assortit* bien, elle vous convient fort bien. Ces couleurs n'*assortissent* pas bien ensemble. Vous ne trouverez rien qui *assortisse* à cela, ou avec cela.

ASSORTI, IE. part. adj. Convenable. Ils ont des Casuistes *assortis* à toutes sortes de personnes. PASC.

ASSORTI, IE. adj. Qui est bien fourni de toutes sortes de marchandises. Un Marchand bien *assorti*. On le dit aussi d'un Libraire qui a toutes sortes de livres.

Tous ces mots viennent du Latin *sors, sort, condition, fortune.*

ASSOTER. v. act. & neut. Rendre sot, gouverner quelcun avec empire. Cet homme est fort *assoté* de sa femme, une amour trop violente *assote* les plus habiles. Ce mot est du plus bas stile, & n'est même en usage que dans le participe.

ASSOTÉ, ÉE. part. Rendu sot, entêté, infatué. Jamais on ne vit pere plus *assoté* de ses enfans.

ASSOUPIR. v. act. Endormir à demi; boucher les passages des esprits necessaires pour agir. L'opium, le pavot *assoupissent*. Vous croyez que cet homme dort, il n'est qu'*assoupi*. Il étoit *assoupi* de la debauche. VAUG.

ASSOUPIR, signifie aussi, Engourdir. Le vin *assoupit*, & debilite les nerfs. On dit aussi du feu, qui n'est pas tout-à-fait éteint; qu'il n'est qu'*assoupi*.

ASSOUPIR, se dit figurément des troubles, des querelles, des procés, des passions. Cette sedition paroissoit *assoupie*. La guerre n'étoit pas éteinte; elle n'étoit qu'*assoupie*. Il avoit un procés criminel, qu'il a eu l'adresse

l'adresse de l'*assoupir*. Son amour a été quelque temps *assoupie*, mais elle s'est reveillée. La securité en amour *assoupit* les plus ardens desirs. VILL.

ASSOUPIE, IE. part. pass. & adj.

ASSOUPISSANT, ANTE. adj. Qui endort. Les fumées de la biere sont encore plus *assoupissantes* que celles du vin.

ASSOUPISSEMENT. s. m. Terme de Medecine. Diminution de sentiment, & de mouvement dans l'animal. Quand te reveilleras-tu d'un si long *assoupissement?* ABL. L'*assoupissement* des nerfs est leur engourdissement.

ASSOUPISSEMENT, se dit figurément en Morale des troubles, des seditions, des querelles. L'*assoupissement* de cette guerre, de ce procés, a été avantageux à tous les deux partis.

ASSOUPISSEMENT, se dit aussi d'un aveuglement d'esprit, de la negligence, & du peu de soin qu'on prend de ses affaires. Ce jeune homme est sorti tout-d'uncoup de l'*assoupissement* où il étoit par la debauche. Il faut épouvanter le pecheur pour le reveiller de son *assoupissement*. RAPIN.

Ces mots viennent du Latin *sopor*, *sopio*.

ASSOUPLIR. v. act. Terme de Manege. Rendre souple un cheval, lui faire plier le cou, les épaules, les côtez & autres parties du corps à force de le manier, de le faire trotter, & galopper.

ASSOUPLI, IE. adj. Qui a été rendu souple. Cheval *assoupli*.

ASSOURDIR. v. act. Rendre sourd, ou devenir sourd. On dit que le bruit des Cataractes du Nil *assourdit* les peuples des environs. Ceux qui ont quelque dureté d'oreille s'*assourdissent* en vieillissant. Les instrumens de Musique s'*assourdissent* en bouchant une partie de leurs lumieres, ou ouvertures; c'est-à-dire, font moins de bruit.

Ce mot vient de *surdus*, *sourd*.

ASSOURDI, IE. part. pass. & adj.

ASSOUVIR. v. act. Rendre saoul & rassasié de viandes. Ce goinfre est si grand mangeur, qu'il est impossible de l'*assouvir*. Cet yvrogne n'est jamais *assouvi* de vin.

ASSOUVIR, se dit figurément en Morale; pour dire, Contenter ses desirs, ses passions. Un Tyran ne se peut *assouvir* de sang. On ne peut *assouvir* sa colere, sa vengeance. L'ambition croît toûjours, & n'est jamais *assouvie*. Les ravisseurs ne cherchent qu'à *assouvir* leurs brutales passions. L'ambition insatiable qui devore Philippe, ne peut s'*assouvir*. TOUR. L'Inquisition va tirer les cadavres de leur tombeau, pour *assouvir* sur ces tristes restes les fureurs de son zéle. HIST. DE L'INQ.

ASSOUVI, IE. part. pass. & adj.

Ce mot vient d'*assatiare*, *satiare*, *satur*.

ASSOUVISSEMENT. s. m. Ce mot n'est pas fort usité dans les discours ordinaires. C'est dans les matieres de pieté qu'il trouve principalement sa place. Il signifie Satieté; action par laquelle on assouvit, on contente sa passion. Les hommes charnels ne songent qu'à l'*assouvissement* de leurs desirs, de leur amour, de leur avarice.

ASSUJETTIR. v. act. Vaincre, mettre sous le joug, sous la sujettion. Les Romains ont *assujetti*, & mis sous leur Empire la plus grande partie du monde.

Ce mot vient de *subjicere*.

ASSUJETTIR, se dit aussi en Morale, des loix, des conditions, des conjonctures, qui obligent à faire quelque chose par quelque espece de contrainte. Il faut s'*assujettir* aux loix, aux coutumes, & aux modes. Il faut s'*assujettir* aux regles, & aux principes des arts, & des sciences où on veut reüssir. Quand on veut bâtir ou fortifier une place, il faut s'*assujettir* au terrain. En s'*assujettissant* au jugement incertain des hommes, on devient l'esclave de ceux mêmes au dessus de qui on veut s'élever. FL. Dieu a tellement *assujetti* l'esprit au corps, que l'esprit n'est occupé que des besoins, & des infirmitez du corps. MAL. Il faut s'*assujettir* à certaines bienseances, si l'on veut être au goût du monde. BELL. Cette femme est trop étourdie, & trop indiscrete pour s'*assujettir* aux precautions de la prudence. ID. La Religion contraint, & ne nous *assujettit* pas assez; nous sommes plus inquiets que persuadez. ST. EVR. Les Stoïciens qui admettoient une Providence, l'*assujettissoient* pourtant à la fatalité du destin. OF. M. L'éloquence est une fiere & superbe maîtresse, qui ne peut s'*assujettir* ni à la flaterie, ni à la servitude. LE P. R.

ASSUJETTIR, se dit aussi au figuré pour, Vaincre par la force de ses charmes. Ses yeux ont *assujetti* mille cœurs. VOIT.

ASSUJETTIR, en termes de Marine, se dit d'un mât, ou de quelque autre piece, qu'on veut arrêter; en sorte qu'elle n'ait aucun mouvement. Il faut *assujettir* ce mât.

ASSUJETTI, IE. part. pass. & adj.

ASSUJETTISSEMENT. s. m. Devoir, ou obligation un peu forcée; sujettion, soumission. C'est une discipline qui a ses *assujettissemens*. ABL. Cette charge est belle, mais elle demande un trop grand *assujettissement*; une grande assiduité. En Hollande les maris payent la fidelité de leurs femmes par un grand *assujettissement*. B. RAB. Une chose qui decouvre bien la petitesse de nôtre esprit, c'est l'*assujettissement* aux modes. BELL. L'*assujettissement* au peché, tant qu'on est sur la terre, est inevitable à la fragilité humaine. M. DE M.

ASSURANCE. s. f. Sureté qu'on donne; nantissement. Quand on prête son argent, on veut avoir ses *assûrances*; des cautions, des hypotheques, des gages. Je lui ay prêté sur sa bonne foi; je n'en ay pas la moindre *assurance*. On dit de celui qui a bien pris ses precautions, qu'il peut dormir en *assurance*. Vous pouvez partir avec *assurance* sur la foi de ce passeport. Il me faut de vôtre cœur une pleine *assurance*. MOL. Pour dire, il me faut des gages, des sûretez de vôtre amour, & de vôtre fidelité.

ASSURANCE, se dit aussi des choses qu'on donne pour certaines, & dont on repond. Vous pouvez dire cette nouvelle en *assurance*; je la tiens de bon lieu. Croyez cela en *assurance*, & sur ma parole. Mangez cela en *assurance*, je vous dis qu'il est bon.

ASSURANCE, signifie aussi, Hardiesse, fermeté, constance. Un Orateur doit parler avec *assurance*, l'intrepidité d'un Chef donne de l'*assurance* à ses troupes. Personne n'avoit l'*assurance* de l'approcher. VAUG. Il n'y a point d'*assurance* en la fortune, ni en toutes les choses du monde. Il n'y a point d'*assurance* au temps, il est trop pluvieux.

ASSURANCE, se dit aussi pour seureté. Si les Legions d'Afrique viennent, nous vous mettrons en *assurance* de ce côté-là. Il les obligea de se retirer dans un lieu d'*assurance*.

Vous êtes le soleil qui venant m'éclairer,
Me faites tous les jours marcher en assurance,
Au milieu des pecheurs qui veulent s'égarer.

L'ABBÉ TETU.

ASSURANCE, signifie encore Confiance. Il faut mettre toute son *assurance* en Dieu. Toutes les Sectes du Christianisme vivent avec une *assurance* si parfaite, qu'il est necessaire d'en examiner les fondemens, afin de distinguer l'*assurance* solide que la verité produit, de la confiance temeraire qui naît de l'erreur. NIC. Un ignorant entêté d'un merite imaginaire, parle avec *assurance*, parcequ'il croit dire des merveilles. BELL.

Bien des gens s'inſcrivent eux-mêmes ſur le livre de vie, & ſe repoſent tranquillement ſur cette fauſſe *aſſurance*. La Pl.

Assurance, ou Police d'assurance. Terme de Marine, eſt un contrat par lequel un particulier s'oblige de reparer les pertes, & dommages qui arriveront pendant un voyage, ſoit par naufrage, ou tempête; ſoit par pillage, ou par guerre, ou par feu; ſoit par cas fortuit à un vaiſſeau, ou à ſon chargement, moyennant certaine ſomme qui lui eſt payée par le proprietaire par avance, laquelle ſomme on appelle *Prime*. Ce contrat doit être paſſé par devant le Greffier de la Communauté des Marchands. Il peut auſſi être fait ſous ſignature privée. Il ſe fait auſſi des *aſſurances* pour des marchandiſes tranſportées par terre. Quand les *aſſurances* ſont fruſtratoires, l'aſſûré doit payer demi pour cent à ſes aſſureurs; & au contraire quand elles ont lieu, l'aſſuré doit toûjours courir le riſque du dixiéme de la cargaiſon, pour lequel il doit contribuer à toutes les avaries. Il y a des *aſſurances* qui ſe font ſur la marchandiſe; d'autres ſur le corps, & quille du vaiſſeau, ſes agreils, apparaux, victuailles &c. Les unes ne ſe font que pour l'envoi, & les autres que pour le retour. On peut faire aſſurer la liberté, & non pas la vie des perſonnes: on peut pourtant aſſurer contre tout accident, excepté la mort naturelle. Par l'Ordonnance de la Marine de l'année 1681. il eſt defendu de faire aſſurer le profit eſperé ſur les marchandiſes chargées dans le vaiſſeau: & de faire aſſurer au delà de la valeur des marchandiſes. L'*aſſurance* n'a point de temps limité, & celle qui ſe fait par mois eſt uſuraire: auſſi eſt-ce une invention des Juifs inconnuë aux Anciens. Ils s'en ſervirent, lorſqu'ils furent chaſſez de France ſous Philippe Auguſte, & Philippe le Long, comme temoigne Jean Villani en ſon Hiſtoire Univerſelle. Le Bureau des *Aſſurances*, eſt une Chambre, ou Aſſemblée de ces Marchands qui ſe rendent garens des fortunes de mer. Il y en a une établie à Paris.

Assurance, eſt auſſi un terme de Vannier, qui veut dire l'oſier qui eſt ſous l'oſier tors qui fait l'anſe du panier.

Assurance ſe dit auſſi, en termes de Chaſſe, dans cette phraſe, *Aller d'aſſurance*; pour dire, que la bête va au pas & ſans crainte.

Assurance, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, qu'un homme à l'*aſſurance* d'un meurtrier, quand il ſoutient impudemment une choſe fauſſe. On dit auſſi, qu'on a mis quelcun en lieu d'*aſſurance*, quand on l'a mis en priſon.

ASSURÉ. ſ. m. C'eſt le proprietaire du vaiſſeau, ou du chargement qui eſt *aſſuré* par l'aſſureur. Si l'*aſſuré*, ſans le conſentement des aſſureurs fait changer de route au vaiſſeau, les aſſureurs ſont dechargez des riſques. Ordon. de 1681.

ASSURÉMENT. adv. Sans doute, d'une maniere ſure, & certaine. Il eſt *aſſurément* vrai qu'il faut mourir un jour. Il nous a parlé fort *aſſurément*, & comme bien certain de ce qu'il avançoit.

ASSURER. v. act. Rendre ferme, appuyer, mettre hors de peril. On a *aſſuré* cette voute par de bons arcsboutans. Il faut bien *aſſurer* ce vaſe, qu'il ne tombe.

Assurer, ſe dit auſſi en Morale. On demande des contrats, des hypotheques, des cautions, des gages, pour *aſſurer* une dette; des places de fureté pour *aſſurer* une paix. Cet eſprit étoit vacillant & ébranlé, on a eu de la peine à l'*aſſurer* dans cette opinion, dans ce parti. Un bon Capitaine ſçait bien *aſſurer* ſa marche, ſa retraite, *aſſurer* ſes ſoldats par ſon exemple. Il courut à la tête du travail pour *aſſurer* le combat par ſa preſence. Sar. Il a *aſſuré* ſa domination. Il a *aſſuré* les peuples qui chanceloient. Les Provinces ſe ſont bien *aſſurées* dans l'obeïſſance. Abl. S'*aſſurer* la couronne. Vaug. La mort eſt comme un port *aſſuré* pour ſortir de nos douleurs. Boi. On fait monter les enfans ſur l'ours pour les *aſſurer*, pour leur ôter la peur. C'eſt un debiteur ruiné qui ne cherche qu'à s'*aſſurer* du pain.

Assurer, ſignifie auſſi, Mettre en lieu de fureté. On s'eſt *aſſuré* de la perſonne de cet Officier qui étoit ſuſpect. L'Amiral a *aſſuré* les vaiſſeaux, ayant gagné un port, une ſure rade. Je l'ai *aſſuré* contre les ſurpriſes de ſes ennemis. On dit auſſi, qu'un Capitaine a *aſſuré* un païs au Roi, quand il en a chaſſé les ennemis; une ville rebelle, quand il en a chaſſé les mutins. On dit qu'on a *aſſuré* les chemins; pour dire, qu'on les a rendus ſeurs en écartant les voleurs, & tout ce qui empêchoit de voyager en aſſurance.

Assurer, ſignifie auſſi, Rendre certain de la verité, promettre avec certitude, affirmer. *Aſſurer* quelcun de ſa liberté. L'Evangile *aſſure* les Chretiens de la gloire éternelle. Vous pouvez *aſſurer* un tel de mon amitié. Cet Auteur nous *aſſure*, nous atteſte qu'il a vû une telle merveille. On dit s'*aſſurer* d'une choſe, pour s'en rendre ſeur, en être certain. Parmi tant de ſectes qui partagent le Chriſtianiſme, le moyen de nous *aſſurer* d'avoir bien choiſi? Nic. La nature a tant d'adreſſe pour ſe derober à nous, qu'il ne faut pas s'*aſſurer* avec trop de precipitation d'avoir bien deviné ſa maniere d'agir. Font. Quelquefois le mot de s'*aſſurer* n'emporte pas une pleine certitude, mais ſeulement une forte conjecture que la choſe eſt comme on la dit; & cela depend de la place où il ſe met: C'eſt je m'*aſſure* un tel qui vient à nous; pour dire, je n'en ſuis pas parfaitement *aſſuré*; mais je le ſoupçonne.

On dit auſſi, S'*aſſurer* de quelcun, pour s'en rendre auſſi ſeur que ſi l'on en étoit le maître. *Aſſurez*-vous d'un homme pour vous conduire. Je ſuis *aſſuré* de lui comme je le puis être de moi-même. On dit encore, S'*aſſurer* d'une maiſon, d'un cheval, d'une voiture, d'un habit; pour dire, l'arrêter, le retenir, le louër, & donner des gages ou le denier-à-Dieu. S'*aſſurer* des paſſages; pour dire, s'en rendre le maître. On dit auſſi, qu'un long exercice *aſſure* la main pour écrire, pour jouër du luth; c'eſt-à-dire, la rend ferme & hardie. *Aſſurer* ſes regards; pour dire, Regarder fixement.

Assurer, eſt auſſi, en termes de Marine, un trafic qui ſe fait entre Marchands, qui moyennant certaine ſomme repondent des vaiſſeaux, & des marchandiſes que les autres expoſent ſur la mer.

On dit en termes de Venerie, *Aſſurer* un faucon, ou un autre oiſeau; pour dire, l'apprivoiſer, & empêcher qu'il ne s'effraye par la vuë des gens: ce qu'on fait en l'éveillant, en le baignant, & par toutes les manieres qui lui donnent de l'aſſurance, & du courage.

Assurer la bouche d'un cheval; c'eſt en termes de Manege, Accoutumer un cheval à ſouffrir le mors.

Assuré, ée. part. paſſ. & adj. Conſtant, ferme, hardi, certain. Il marchoit d'un air ſuperbe & majeſtueux, & temoignoit bien par ſes regards *aſſurez*, que ſon ame étoit libre de crainte. M. Sc. Un homme vain marque par ſon viſage *aſſuré* combien il eſt content de ſoi. Bell.

Assuré, ée. adj. ſe dit en termes de Manege, pour Accoutumé. Mon cheval a la bouche *aſſurée*.

Assuré, ée. Ce mot en termes de Marine, ſignifie Garenti, rendu ſeur contre toutes ſortes d'accidens. Mon vaiſſeau eſt *aſſuré*. Toutes mes marchandiſes ſont *aſſurées*.

ASSUREUR. ſ. m. ne ſe dit que des Marchands qui aſſurent les vaiſſeaux ſur mer, & qui en repondent. Les *aſſureurs* ne portent point les dommages arrivez par la faute du maître, ou des matelots: ni les pertes qui vien-

viennent du vice propre de la chose. V. l'Ord. de la Marine de 1681.

Ces mots viennent d'*asseverare*.

A S T.

ASTERISME. s. m. Terme d'Astronomie. Constellation; assemblage de plusieurs étoiles du Firmament comprises sous une certaine figure que les Astrologues se sont imaginée. Il y a 48. *Asterismes* depeins sur le Globe Celeste.

Ce mot vient du Grec *aster*.

ASTERISQUE. s. m. Terme d'Imprimerie. Petite note faite en forme d'étoille, qu'on met dans les livres pour servir de renvoi à la marge; pour marquer quelque commentaire, ou explication.

ASTHMATIQUE. adj. m. & f. Malade qui a un asthme, qui a la poitrine engagée, & qui respire avec peine.

ASTHME. s. m. prononcez ASME. Maladie du poumon; courte haleine; difficulté de respirer; ou frequente respiration sans fievre, comme il arrive à ceux qui ont couru trop vîte. Le vrai *asthme* s'engendre d'une abondance de serositez, & d'humeurs grossieres & visqueuses, amassées dans les cavitez du poumon, lesquelles bouchent ou retressissent les conduits de l'air, & compriment les bronches, ou bronchies. Il y a un *asthme* convulsif qui vient du mouvement dereglé des esprits animaux. On appelle cette maladie, *Asthma*, qui est un mot Grec; ou *Anhelatio:* cela arrive quand les esprits ne coulent pas en assez grande quantité dans les muscles de la poitrine, soit à cause d'une obstruction, soit à cause de quelqu'autre obstacle. Alors la respiration se fait avec violence, & avec difficulté. L'*asthme* pneumonique regarde le poumon, dont les bronches étant bouchées, & comprimées, ne peuvent pas recevoir la quantité d'air necessaire à subtiliser le sang.

ASTHME', en termes de Fauconnerie, se dit d'un oiseau pantois qui a le poumon enflé, qui ne peut avoir son haleine.

Ce mot vient du Grec *asthma*, qui vient du verbe *ao*, *spiro*.

ASTRAGALE. s. m. Terme d'Architecture. C'est un petit membre rond dont on orne le haut, & le bas des colonnes, qui est fait en forme d'anneau, ou de bracelet. Quelquefois on le taille en forme de petits grains, qui font qu'on le nomme aussi *chapelet*.

Ce mot vient du Grec *astragalos*, qui signifie *talon*, & particulierement l'os du talon des bêtes à pied fourché. On a donné aussi autrefois le nom d'*Astragales*, à un jeu d'osselets, où on se servoit de ces os.

Astragale, en termes d'Artillerie, est une espece d'anneau qui est sur le canon à un demi-pied près de la bouche, & qui lui sert d'ornement, comme celui des colonnes.

Astragale, en termes de Medecine, se dit du premier os qui compose le tarse ou la premiere partie du petit pied. On le nomme autrement, l'os de l'*arbalête*. Quelques-uns appellent aussi *Astragale*, les sept vertebres du col. Homere dans l'Odyssée s'est servi de ce mot en cette signification.

Astragale, chez les Botaniques, signifie aussi une plante à fleur legumineuse, dont il y a diverses especes. Il y en a une dont les feuilles sont semblables à celles de la lentille, étroites, attachées par couples sur une côte terminée par une seule feuille, & d'un goût amer, & desagreable. Ses fleurs sont semblables à celles du trefle, un peu longues, de couleur de pourpre, & sans odeur. Sa semence est petite, noire, dure, & ressemble à un petit rein. Sa racine est grosse, longue, dure, & fibreuse. En Latin *Astragalus purpureus*, &c. ou *Onobrychis I. Clusii.* Quelques-uns croyent que c'est la ressemblance de cette plante qui a donné le nom aux *Astragales* d'Architecture.

Il y a un *Astragale* de Canada, qui a une fleur verte tirant sur le jaune à la sommité de ses branches noüeuses, d'où elles sortent en forme d'épi, & sont semblables à celles des autres *Astragales.* Il y en a une plus ample description dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

ASTRE. s. m. Corps lumineux ou par sa lumiere propre, ou par une lumiere empruntée, qui roule dans les cieux au dessus de la region élementaire. Les Planetes sont des *astres* dont on observe particulierement le cours, & les influences. Les *astres* du Firmament sont les étoiles fixes. Dieu fit un deffi à Abraham de compter les *astres* du ciel. Les lunettes ont fait decouvrir en nos jours plusieurs nouveaux *astres* dans le ciel. Le peuple croit que les Cometes sont des *astres* de mauvais presage. Les habitans de la lune prennent la terre pour un *astre*, & je vous garentis que nous leur paroissons faire assez regulierement nos fonctions d'*astre*. Font. Les Poëtes appellent le soleil, l'*Astre* du jour; & la lune, l'*Astre* de la nuit.

Ce mot vient du Grec *astron*.

Astre, se dit figurément en Morale d'une personne extraordinaire en merite, en beauté. Quand ce Prince naquit, ce fut un nouvel *astre* qui parut sur l'horison. Cette beauté est un *astre* qui brille dans son quartier. La Metamorphose des yeux de Phillis en *astres* est un Poëme de l'Abbé de Cerisi.

On dit d'un homme en fortune, qu'il est né sous un heureux *astre*. Qu'on a de la peine à forcer son *astre*, pour dire, sa destinée. Le Sage commande aux *astres*.

Et que craindre en ce siecle, où toûjours les beaux arts
D'un astre *favorable éprouvent les regards?* Boil.
Sous quel astre *ennemi faut-il que je sois née?* Rac.

ASTRE'E. s. f. La Deesse de la justice. Les Poëtes ont feint qu'elle habitoit sur la terre durant le siecle d'or: qu'elle en fut chassée par les crimes des mortels, & contrainte de remonter au ciel.

ASTREINDRE. v. act. J'*astrein.* J'ai *astreint.* J'*astreignis.* J'*astreindrai.* Que j'*astreigne.* Contraindre quelcun à faire quelque chose. Le degoût qu'on a des sciences vient de ce qu'on est obligé de s'*astreindre* à certains principes fatigans.

Astreindre, signifie aussi, Resserrer le ventre. L'épine-vinette est bonne pour *astreindre*.

Astreint, einte. part. pass. & adj.

ASTRINGENT, ente. adj. Qui a la vertu d'astreindre, de resserrer & de rendre les pores plus petits. Il y a des remedes laxatifs, d'autres *astringens*. Les Teinturiers appellent Materiaux *astringens*, l'écorce d'aune, de grenade, de chêne en seve, de pommier sauvage, la scieure de chêne, les coques de noix, la racine de noyer, les gales & le sumac.

Ces mots viennent du Latin, *astringo*, *je resserre*.

ASTROC. Terme de Marine. Grosse corde que l'on attache à une cheville de bois nommée, *escome*.

ASTROITES. s. m. Certaine pierre dont la structure est admirable. De sçavans hommes soutiennent que les plus curieuses pierres de cette nature, étoient veritablement des animaux petrifiez par quelque suc dans laquelle ils s'étoient plongez.

ASTROLABE. s. m. Instrument de Mathematique, gradué, & plat en forme de Planisphere, ou d'une Sphere decrite sur un plan. Il sert principalement sur la mer pour observer la hauteur du Pole & des astres. On le suspend avec un anneau, & il a une alhidade, ou regle mobile garnie de ses pinules, laquelle marque les hauteurs sur le cercle qui est sur ses bords divisé en 360. degrez,

degrez. Il y a un creux au dedans de son limbe, où on enchasse diverses planches où sont marquez les azymuths, & autres cercles pour faire diverses observations; & celle du dessus qui est percée à jour, & qu'on nomme pour cela *araignée*, sert à faire plusieurs observations sur les étoiles. Il a divers autres usages dont on a fait des livres entiers, comme Staufler, Henrion, Clavius, & autres.

Ce mot vient d'*astron*, & de *lambano*, *capio*, *colligo.*

ASTROLOGIE. s. f. Science conjecturale qui enseigne à juger des effets & des influences des astres, & à predire les évenemens, par la situation des Planetes, & par leurs differens aspects. On l'appelle autrement *Judiciaire.* Ceux qui les premiers ont étudié les mouvemens des cieux ne pretendoient pas faire de l'*Astrologie* un art de filou. Mais d'autres plus rusez ont voulu profiter du foible de l'homme pour sçavoir l'avenir, & ont debité qu'on le peut apprendre. L'*Astrologie* est venuë des Chaldéens : & elle a passé jusqu'à nous par les Ouvrages des Arabes. On en étoit tellement infatué à Rome, que les Astrologues s'y maintinrent malgré les Edits des Empereurs pour les en chasser; & il est certain que l'*Astrologie*, toute trompeuse qu'elle est, s'étoit établi une espece de domination dans le monde. La même superstition a regné parmi les Chretiens. Un Auteur Anglois nommé Goad, qui a composé 2. volumes sur l'*Astrologie* pretend, qu'on peut prevoir les inondations, & expliquer une infinité de phenomenes physiques par la contemplation des astres. Il tâche à rendre raison de la diversité des mêmes saisons par la situation differente des Planetes, par leurs mouvemens retrogrades, par le nombre d'étoiles fixes qui se rencontrent dans un signe, &c. Du temps de la Reine Catherine de Medicis l'*Astrologie* étoit si fort en vogue, qu'on ne faisoit rien sans consulter les Astrologues. On ne parloit que de leurs predictions à la Cour de Henri IV. La nation s'est guerie de cette foiblesse: on a reconnu que l'*Astrologie* n'a pas même un principe probable, & qu'il n'y a point d'imposture plus ridicule. Tout le monde convient enfin que l'*Astrologie* est une science vaine, & incertaine.

ASTROLOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Astrologie. Une prediction *astrologique.* Une figure *astrologique.*

ASTROLOGUE. s. m. Qui predit les évenemens par le moyen des astres, & d'un horoscope, ou figure du ciel qu'il dresse. Le peuple confond ce mot avec celui d'*Astronome*, quoique ce dernier ne s'arrête qu'à la speculation. Un Comique a appellé un *Astrologue*, le *Truchement des étoiles.* Si l'on en croit les *Astrologues*, le ciel est un livre où Dieu a écrit l'histoire du monde, & où un chacun peut lire sa destinée. Ce qui a maintenu si long temps les *Astrologues* en credit, c'est qu'on oublioit aisément leurs bevuës, & leurs fausses propheties, & qu'on faisoit beaucoup valoir leurs oracles quand par hasard ils avoient dit vrai. On rapporte de Cardan qu'ayant fixé sa mort à un certain jour, il se laissa mourir de faim, pour confirmer sa prediction, & ne pas decrier le metier d'*Astrologue.* Il prefera la mort à la honte de survivre à sa prophetie. Pic de la Mirandole, Sextus ab Heminga, Alexander ab Angelis, le Pere Mersenne, &c. ont fortement écrit contre les *Astrologues.* Ptolomée, Cardan, Jonctin, Jean de Montroyal, ont été de grands *Astrologues.*

Ce mot vient du Grec *astron*, & *logos.*

On appelle aussi *Astrologues*, tous les faiseurs d'Almanacs, Devins & Charlatans qui se mêlent de predire par le moyen des astres.

On dit proverbialement, qu'un homme n'est pas grand *Astrologue*; pour dire, qu'il est ignorant en quelque profession que ce soit; & ironiquement, C'est un grand *Astrologue*, il devine les Fêtes quand elles sont venuës.

ASTRONOME. s. m. Celui qui observe les astres, qui connoît leur mouvement, & qui explique tous les phenomenes du ciel. Ptolomée, Copernic, Tychobrahé, Kepler, Henclius, (Cassini,) &c. ont été de grands *Astronomes.*

Ce mot vient du Grec *astron*, & de *nomos.*

ASTRONOMIE. s. f. Science qui enseigne à observer, & à connoître le mouvement, & la disposition des astres; leurs grandeurs, leurs distances, & leurs éclipses. L'*Astronomie* est une science certaine, & sublime, & c'est le plus haut effort de l'esprit humain. Il faut prendre bien garde de la confondre avec l'Astrologie, ou la Judiciaire, qui consiste en des predictions vaines, & conjecturales sur les diverses influences des astres. L'*Astronomie* fut premiérement enseignée aux Grecs par Thalés, & selon Diogene Laërce il la tenoit des Egyptiens, & eux des Chaldéens. On ne remonte pas plus haut, & même parmi les Anciens le mot de *Chaldéen* se prend pour Astrologue. VAL. Rudbeck dans son *Atlantide* a soutenu, que les Suedois sont les inventeurs de l'*Astronomie.* Il en allegue pour raison, que la grande varieté de leurs jours les fit appercevoir de la rondeur de la terre, & qu'ils étoient à l'une des extremitez du globe. Ceux qui sont situez vers le milieu, n'apperçoivent presque point les divers changemens que produit l'ombre, & la figure convexe de la terre. Mais les Suedois qui en faisoient la triste experience, s'appliquerent à en rechercher la cause; & guidez & instruits par l'extrême opposition des saisons, ils decouvrirent aisément, que le soleil borne, & renferme son cours dans certains espaces du ciel, & qu'il roule inviolablement sur certains cercles par une vicissitude perpetuelle. Longomontanus a fait un livre intitulé *Astronomia Danica*; Jean Baptiste Morin un autre *de Astronomiâ Gallicâ.*

ASTRONOMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Astronomie. On dit des observations, des tables *astronomiques*, des heures *astronomiques.* Le lever & coucher *astronomique* du soleil. De l'anneau *astronomique*, & autres instrumens avec lesquels on observe les astres.

ASTRONOMIQUEMENT. adv. D'une maniere astronomique, & exacte. Il faut parler des Cometes *astronomiquement*, & non pas populairement.

ASTUCE. s. f. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois *Finesse.* Le renard est une bête qui a beaucoup d'*astuce*, de finesse. Il est écorché du Latin *astutia*, signifiant la même chose. Le Latin *astutia* vient du Grec *astu*, qui signifie *ville*; parceque ceux qui habitent dans les villes sont plus rusez.

ASTYNOMIE. s. f. Terme Grec. Police. On appelloit *Astynomes*, Ἀστυνόμοι, à Athenes les Magistrats qui avoient soin des édifices, & de tout ce qui regardoit la Police. C'étoit la même chose que les Ediles plebeïens.

A S Y.

ASYLE, ou AZYLE. s. m. Lieu de franchise, & de respect, où l'on n'ose prendre un criminel qui s'y est refugié. Les Eglises en Espagne sont des *asyles* inviolables. Les assassins sont indignes de joüir de l'*asyle* des Eglises. PASC. Les Maisons Royales sont des *asyles* pour ceux qui craignent la prison.

Ce mot vient de *asylum* Latin, que Servius derive du Grec *asyron*, composé de la particule privative *a*, & du verbe *syro*, qui signifie, *je tire*, parcequ'on n'en pouvoit tirer personne sans sacrilege. Les premiers *asyles* furent établis à Athenes par les descendans d'Hercule, pour se

se deffendre de la violence de ses ennemis. Les autels, les tombeaux, & les statuës des Heros étoient dans l'antiquité la retraite la plus ordinaire de ceux qui étoient pressez par la rigueur des loix, ou opprimez par la violence des Tyrans. Les temples étoient les *asyles* les plus inviolables. On disoit que les Dieux se chargeoient de punir le coupable lequel imploroit leur misericorde, & les hommes ne devoient point-être plus implacables qu'eux. Dieu avoit établi lui-même six villes de refuge parmi les Israëlites, & les coupables s'alloient mettre en sûreté dans ces places privilegiées, lorsqu'ils n'avoient pas commis un crime de propos deliberé. Pour les Payens, ils accordoient une retraite, & l'impunité aux plus scelerats afin de peupler les villes. Thebes, Athenes, & Rome ne furent d'abord peuplées que du rebut des autres nations. On dit qu'autrefois à Lion, & à Vienne dans les Gaules il y avoit des autels d'où l'on n'osoit arracher les criminels; & il y a encore des villes en Allemagne qui ont conservé ce droit d'*asyle*. Les Emp. Honorius, & Theodose avoient accordé ces immunitez dans l'enceinte des Eglises; ensuite les Evêques, & les Moines s'emparerent d'un certain territoire au delà duquel ils plantoient des bornes à la Jurisdiction seculiere. Ils sçûrent étendre si loin leurs exemptions, que les Couvens s'érigeoient en forteresses, où le crime étoit à l'abri, & bravoit la puissance du Magistrat. Depuis l'on a supprimé la plupart de ces privileges, qui ne servoient qu'à rendre la licence plus hardie. La sûreté des *asyles* ne devoit être dans leur veritable institution que pour les infortunez, & pour ceux que le hasard, ou la necessité exposoient à la rigueur de la loi. Alors la Justice elle-même semble demander qu'on lui arrache les armes des mains: mais on a fait un usage odieux des *asyles*, en les faisant servir à proteger indifferemment, & les coupables malheureux, & les scelerats de dessein formé.

Asyle, se dit aussi de tous les lieux où on est en sureté. Cette forêt, cette caverne lui a servi d'*asyle*. Ils firent emmener leurs femmes, & leurs enfans à Carthage, comme dans un *asyle* assuré. Vaug. Il pretendoit trouver un *asyle* contre la persecution de ses ennemis. Abl. La solitude est un *asyle* contre les passions. M. Sc.

Asyle, se dit figurément de tout ce qui donne secours, ou protection. Tous les pauvres venoient chez lui comme à leur *asyle* pour implorer son assistance. Les peuples vivent sous l'*asyle* des Loix & de la Justice. Il n'y a point d'*asyle* contre la colere de Dieu pour les méchans. Faut-il que les Cloîtres les plus reculez ne soient pas des *asyles* contre vos calomnies? Pasc. Le Seigneur est mon *asyle*. Port-R. La mort est l'*asyle* de la vieillesse. Le sçavoir sert d'ornement dans la bonne fortune, & d'*asyle* dans la mauvaise. Abl.

ASYMMETRIE. s. f. Terme d'Arithmetique. C'est lorsque dans un nombre proposé l'on ne peut pas trouver une racine telle qu'on la demande: comme la racine quarrée de 10.

ASYMPTOTE. adj. Terme de Geometrie; se dit de deux lignes qui s'approchent toûjours, & qui ne se couppent jamais, quoyque prolongées à l'infini, telles que la Conchoïde, ou Conchite. Bettinus a donné des exemples de plusieurs lignes *asymptotes* tant droites qu'hyperboliques, tant concaves que convexes; & il propose un instrument propre pour les décrire, qui est une double équerre qui a la figure d'un T, sur le pied droit de laquelle est une regle mobile, dont l'autre extremité qui avance au dessus de l'équerre decrit la figure requise. Les *asymptotes* d'une hyperbole, sont deux diametres indefinis, qui passent par les extremitez de deux lignes droites, tirées de côté & d'autre par le sommet de l'hyperbole, perpendiculairement à l'axe determiné, & égales chacune à la moitié du second axe. Ceux qui ont traitté des lignes *asymptotes* sont chez les Anciens, Proclus, Geminus, Georgius Valla, Rabbi Moses Ægyptius, & Moses Narbonnensis, Apollonius Pergeus, Pappus Alexandrinus, Eutocius; & chez les Modernes, Joannes Vernerus, Marius, Bettinus, Oronce Finée, Hierôme Cardan, Jacques Pelletier, & sur tout François Barocio Senateur de Venise, qui en a fait un excellent livre exprés imprimé en 1586. Mr. De la Hire a fait imprimer de nouvelles decouvertes qu'il a faites dans les Sections Coniques par des lignes *asymptotes*.

Ce mot vient d'*a* privatif, de *syn*, *avec*, & de *ptoo*, *je tombe*.

A T A.

ATABALE. s. m. C'est une espece de tambour dont se servent les Maures. Quand on fait des entrées de balets composées de Maures, on leur met en main des *atabales*, & des nacaires.

ATABULE. s. m. Vent fâcheux qui regne en la Pouille, & qui incommode fort les arbres & les vignes.

ATAMADAULET. s. m. Nom du premier Ministre des Rois de Perse. C'est la même chose que le Grand Visir en Turquie.

ATARAXIE. s. f. Terme Philosophique. Il est purement Grec. Les Pyrroniens appelloient ainsi un état tranquille, & paisible; & cette immobilité de jugement qui exempte des agitations que nous recevons de l'opinion, & de la science que nous nous imaginons avoir. Ils faisoient consister le souverain bien dans cette *ataraxie*. Cette assiette de jugement droite, & inflexible des Stoïciens, qui recevoient tous les objets sans application, & sans consentement, les acheminoit à l'*ataraxie*. Mont.

A T E.

ATELLANES. s. f. C'étoient chez les Romains certaines pieces comiques, & satiriques. Elles étoient moins boufonnes que les petites pieces, & les farces qui se joüent sur le theâtre François; mais elles étoient moins graves, & moins serieuses que les Tragedies, ou les Comedies Greques, ou Latines. On les appelloit *Atellanes* d'Atella ville de Toscane, où ces sortes de pieces furent representées la premiere fois. Elles devinrent si licentieuses, & on y mêla tant de representations lascives, & impudiques, que le Senat fut obligé de les defendre.

ATERMOYEMEMT. s. m. Terme, ou delai de payer. Il y a des Lettres de Chancelerie par lesquelles le Prince donne un terme, ou un delai à un debiteur pour payer ses creanciers qui le pressent. On les appelle aussi *Lettres de répit*. Il se fait aussi des contrats d'*atermoyemens* volontaires entre les creanciers & les debiteurs. Le debiteur qui a obtenu un *atermoyement* de ses creanciers, ne peut plus faire cession. Les creanciers hypotequaires ne sont obligez d'entrer en aucune composition, ou *atermoyement* avec le debiteur.

ATERMOYER. v. act. Donner du terme, ou prolonger celui qui est échû. Les creanciers ont *atermoyé* leur debiteur pour empêcher le divertissement de ses effets. On expedie des Lettres pour *atermoyer*, pour surseoir les payemens.

Atermoyé, ée. part. pass. & adj. Billet *atermoyé*.

ATERRAGE. Voyez Atterrage.

ATERRIR. Voyez Atterrir.

A T H.

ATHANOR. s. m. Terme de Chymie. C'est un grand fourneau immobile fait de brique, ou de terre, qui a une tour au milieu, où l'on met le charbon, qui communique sa chaleur par des canaux ou ouvertures qui sont aux côtez du foyer, à plusieurs vaisseaux voisins où on fait differentes operations en même temps. On en voit plusieurs constructions & figures dans la Pharmacopée de Charras.

Ce mot vient des Arabes, qui appellent *tanneron* un four. Les Grecs le nomment *akidin*, ou *akeden*, qui signifie, *ne donnant aucun soin.* On l'a nommé aussi *Piger Henricus*, parceque quand on a empli la tour de charbon, il est assez long temps à se consumer, & il n'est pas besoin d'être toûjours auprès pour observer ce qu'il fait. On le nomme encore *Fourneau Philosophique*, ou *Fourneau des arcanes.* D'autres le derivent du vieux mot François *atta*, qui signifioit *fournaise.* Borelli.

ATHÉE. s. m. & f. Qui nie la Divinité; qui ne croit pas en Dieu, ni en sa Providence; qui n'a point de Religion vraye, ni fausse. On a appellé Lucien *Athée*, quoyqu'il ne se soit moqué que des faux Dieux. Il n'y a point de Physicien ni d'Astronome qui puisse être vrai *Athée*; c'est-à-dire, nier tout-à-fait la Divinité. On prend souvent les libertins pour des *Athées.* Platon distinguoit trois especes d'*Athées.* Les uns qui nioient absolument qu'il y eût des Dieux. Les autres qui convenant de l'existence des Dieux, soutenoient qu'ils ne se mêloient point des affaires humaines: & les autres qui reconnoissoient aussi des Dieux; mais qui s'imaginoient qu'on les appaisoit aisément par des prieres, & qu'ils étoient quittes des plus grands crimes pour quelques supplications. On peut être *Athée* par le cœur; mais on ne peut pas l'être par l'esprit. Ob. M. Spinosa le Heros des *Athées* crût se distinguer en devenant *Athée* de systême & de speculation. Ib. Il est inutile de raisonner contre ceux qui sont *Athées* par grossiereté, ou par debauche; parcequ'ils ne sentent point la force d'un raisonnement. Pasc. Les *Athées* les plus determinez font semblant de respecter les Dieux, de peur de s'attirer l'horreur des peuples, & le châtiment des loix. Ob. M. La superstition entretient, & fortifie l'incredulité des *Athées*, & leur éloignement pour la Religion. Le mot d'*Athée* vient d'*a* privatif, & de *Theos*, *Dieu.*

Athée, est aussi adj. & signifie qui est d'*Athée*, qui est impie. Ce sentiment est *athée.* Cette opinion est *athée.*

ATHEISME. s. f. Opinion des Athées. Cette maxime libertine tient de l'*Atheïsme.* Le libertinage mene à l'*Atheïsme.* Les veritables Savans ne donnent point dans l'*Atheïsme.* L'*Atheïsme* est plutôt sur les levres que dans le cœur. Examinez ces braves de l'*Atheïsme* à la mort, & vous verrez le masque qui leur tombe du visage. Ob. M. L'*Atheïsme* a été foudroyé par des adversaires redoutables, qui en ont fait voir l'absurdité, par des argumens demonstratifs. M. de M. Spinosa est le premier qui ait reduit l'*Atheïsme* en systême, & qui en ait fait un corps de doctrine lié, & tissu selon les manieres des Geometres; mais d'ailleurs son sentiment n'est pas nouveau. Bay.

ATHEISTE. s. m. signifie la même chose qu'*Athée*; mais ce mot vieillit, & n'est nullement en usage, quoique Baudoüin de l'Academie Françoise s'en soit servi. Il y a des *Atheïstes* si detestables, qui tâchent d'avoir des disciples. Baud.

ATHLANTE. Nom que les Grecs donnoient aux figures qui portoient des fardeaux dans l'Architecture.

ATHLAS. s. m. Terme de Medecine, est un nom que quelques-uns donnent à la premiere vertebre du col qui supporte la tête, par allusion à cette montagne d'Afrique qui est si haute qu'on croit qu'elle porte le ciel, & à la fable qui a voulu faire croire que le Roi *Athlas* Seigneur de ce païs-là portoit le ciel sur ses épaules, pour figurer que c'étoit un grand Astronome.

On appelle aussi *Athlas*, un livre Geographie Universelle qui contient toutes les Cartes du monde, comme si on les voyoit du haut de cette montagne que les Anciens ont crû être la plus haute de la terre.

ATHLETE. s. m. Luiteur; homme courageux & robuste, qui s'attache aux exercices du corps pour combattre à la course, à la lutte, & à d'autres jeux semblables, pour lesquels les Anciens avoient établi des prix. Les *Athletes* qui avoient remporté le prix aux jeux Olympiques, étoient couronnez d'une branche d'olive. Pour se rendre plus robustes, les *Athletes* vivoient dans une obstinence generale des plaisirs. Dacier.

On le dit figurément des Heros qui ont combattu pour leur patrie, ou pour la Foi. Les *Athletes* de la Republique. Les *Athletes* de l'Evangile. De quel honneur n'auroit-on pas jugé dignes ces incomparables *Athletes* de la Foi? Maucroix. Boileau a dit en parlant d'un jeune Avocat;

Quand la premiere fois un Athlete *nouveau*,
Vient combattre en champ clos aux jouxtes du Barreau.

Ce mot vient d'*athletes* en Grec, d'*athleo*, *certo*, *pugno*, ou plutôt *luctor.*

ATHMOSPHERE. s. f. C'est le bas étage de l'air, la partie de l'air la plus pesante parcequ'elle est chargée de vapeurs, ou de nuages: c'est ce qui cause la refraction de la lumiere des astres. Elle se termine à une certaine distance, & forme comme un globe qui environne & enferme celui de la terre. La lune paroît plus grande à son lever, à cause des vapeurs de l'*Athmosphere.*

On appelle encore *Athmosphere* en Physique, le tourbillon d'atômes, ou de corpuscules qui s'exhalent, & qui voltigent autour de chaque corps.

Ce mot est Grec, & signifie *globe de vapeurs.*

A T I.

ATINTER. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois, Parer, orner; & il se disoit particulierement des épousées. Cette femme est toûjours *atintée* comme une épousée.

ATITRER. v. act. Corrompre quelque personne pour nuire à quelcun. Il avoit *atitré* des gens dans une embuscade pour assassiner son ennemi. Il *atitra* de faux temoins pour venir deposer.

Ce mot vient de *adtitulare*, qu'on a dit pour *inscribere.* Menage après Vossius.

D'autres le derivent, & plus à-propos, par metaphore de *titre*, terme de chasse, qui signifie le lieu, ou le relais où on pose des chiens frais en embuscade pour courir les bêtes: car en effet les assassins, & les faussaires cherchent des lieux, & des occasions propres pour nuire. On appelle dans le propre, des chiens *atitrez*, ceux qui sont posez dans des relais, qui attendent la chasse pour courir sur le gibier quand il paroîtra.

Atitré, ée. part. pass. & adj.

A T O.

ATOME. s. m. Petit corpuscule de toutes sortes de figures, qui entre dans la composition de tous les autres corps. Les *atômes* ne tombent pas sous les sens à cause de leur extrême petitesse, qui les derobe à la vuë. Mos-

Moſchus Phenicien, Leucippe, & Democrite ont été les premiers Philoſophes qui ont établi la doctrine des *atômes*. Pluſieurs Philoſophes ont eu la même opinion ſous d'autres noms. Empedocle admettoit 4. elemens, compoſez de fragmens fort deliez; Heraclide ſuppoſoit une pouſſiere très-ſubtile, & indiviſible; & Platon diviſoit les 4. elemens en parcelles inviſibles, & comprehenſibles ſeulement par l'entendement. Cette opinion ſi ancienne, a été depuis renouvellée par Epicure & par Lucrece, & fort bien expliquée par Gaſſendi; & par Bernier ſon Traducteur & ſon Abbreviateur. Les *atômes* ſont la matiere premiere, ou préexiſtente, & incorruptible, de laquelle toutes choſes ſont engendrées, & dans laquelle toutes choſes ſe reſolvent en dernier lieu. Les *atômes* ne ſont pas cenſez indiviſibles, ſeulement parcequ'étant denuez de toute grandeur, ils n'ont point de parties; mais ils ſont indiviſibles, parcequ'ils ſont ſi ſolides, ſi durs, & ſi impenetrables, qu'ils ne donnent point lieu a la diviſion; & qu'il n'y a aucun vuide qui donne entrée à une force étrangere pour les ſeparer, & pour en deſunir les parties. Comme les *atômes* ſont la matiere premiere, il faut bien qu'ils ſoient indiſſolubles, afin qu'elle ſoit incorruptible. Les Epicuriens ayant remarqué que leurs *atômes* tombant perpendiculairement, ne pouvoient ſe joindre, & ſe prendre l'un à l'autre, y ajouterent un mouvement de côté, & fortuit, & leur fournirent des parties courbes, & crochuës, pour les rendre propres à s'accrocher, & à s'unir les uns aux autres. Cependant il eſt difficile de ſoutenir, que les *atômes* ſont leur propre cauſe à eux-mêmes, & qu'ils ſont éternels. De M. La matiere aveugle, & qui s'eſt formée de l'amas confus des *atômes*, n'a pû produire un chef-d'œuvre auſſi admirable que l'Univers. Id.

Ce mot vient du Grec *atomos*, qui ſignifie *indiviſible*, d'*a* privatif, & *temno*, *ſeco*. Les Anciens ont dit que la nature avoit aſſemblé tous les *atômes* de la ſageſſe pour compoſer Epicure. Mal.

Atome, ſe prend auſſi pour toute ſorte de petits corps & grains de pouſſiere voltigeans qui ſont ſenſibles à la vûë. On en fait même d'artificiels avec une poudre très-ſubtile enfermée dans une bouteille, qui continuë ſon mouvement pendant plus de dix ans. Elle ſe fait avec un amalgame de Mercure & de Jupiter, & du ſublimé, après qu'ils ont été pluſieurs fois diſſous, & qu'ils ont paſſé par le feu de chaſſe.

Atome, eſt auſſi un nom qu'on a donné au plus petit de tous les animaux qu'on a decouvert avec les plus excellens microſcopes. C'eſt un animal qui ne paroît pas plus qu'un grain de ſable le plus delié, & paſſé par le tamis tel qu'on le voit ſans microſcope, pendant qu'un de ces grains de ſable paroît avec le microſcope gros comme une noix ordinaire. On lui a decouvert pluſieurs pieds, le dos blanc & plein d'écailles. On ne ſçauroit trop admirer l'art de l'ouvrier, lequel a conſtruit cette multitude d'inſectes, qui ſont comme autant d'*atomes* organiſez, & animez. Mal.

A' TORS ET A' TRAVERS. adv. Inconſiderément, aveuglement, à l'étourdi. Parler *à tors & à travers*. A *tort*, & à travers, eſt mal dit.

ATOUR. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois tout ce qui ſervoit à orner & à parer une femme. Chez la Reine il y a encore une Dame d'*atour* qui la coëffe, qui l'habille, & qui garde les pierreries. On dit en burleſque, Elle eſt brave comme une épouſée avec ſes beaux *atours*.

ATOURNARESSE. ſ. f. Vieux mot. Qualité qu'on donnoit aux femmes qui faiſoient metier de coëffer, de parer, & de louër des pierreries aux épouſées, aux Dames qui ſe vouloient parer pour le bal, pour une ceremonie.

ATOURNER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Orner & parer une Dame. Il eſt hors d'uſage dans le ſerieux. Il vient du mot Latin *adornare*. Du Cange temoigne qu'on a dit auſſi *atornare* en la baſſe Latinité.

ATOURNE'. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelloit anciennement un Procureur.

A-TOUT. ſ. m. Terme de jeu. Carte qui emporte toutes les autres. Faire *a-tout*. Jouër *a-tout*.

A T R.

ATRABILAIRE. adj. m. & f. Melancolique, qui eſt d'un temperament où la bile noire domine.

Ce mot vient du Latin *ater*, *noir*, & *bilis*, *bile*.

ATRABILE. ſ. f. Terme dont on ſe ſert dans les Traitez de Phyſique. Il ſignifie bile noire. L'*atrabile* domine dans le lion.

A' TRAVERS. Prepoſition. Voyez Travers.

ATRE. ſ. m. Le ſol, ou le bas d'une cheminée, entre les jambages, qui eſt garni de carreau, de brique, de pavé, ou de fer; le lieu où on fait le feu. La reparation des *âtres* eſt une des menuës reparations dont ſont tenus les locataires. Se mettre à l'âtre; c'eſt, parmi les nourices, s'aſſeoir ſur l'*âtre*. On dit auſſi l'*âtre* d'un four.

Ce mot vient, ſelon quelques-uns, de *atrium*, qui ſignifie *cour*. Menage dit qu'il vient de *atrum*, parcequ'il eſt noir par la fumée. Mais Du Cange ſoutient qu'il vient du mot *aſtrum*, qui ſignifioit autrefois une maiſon toute entiere, & que c'eſt un mot Saxon qui ſignifioit un *foyer*, ou une fournaiſe. Il ajoûte que ce nom a été étendu à tout le logis, comme nous avons appellé un *feu* toute une famille. Il dit auſſi que tous les foyers s'appelloient autrefois *âtre*, & *aître*, dont on voit encore une marque en cette phraſe, Sçavoir les *aîtres* du logis, pour dire, en reconnoître les chambres, & les foyers.

On dit proverbialement, qu'en telle maiſon il n'y a rien ſi froid que l'*âtre*, pour dire, qu'on y fait mauvaiſe chere, qu'il n'y a point d'ordinaire.

ATROCE. adj. m. & f. Outré, exceſſif, énorme. Il n'eſt pas permis d'informer pour des injures, ſi elles ne ſont *atroces*. Le parricide eſt un crime *atroce*. C'eſt un cas *atroce*.

ATROCITE'. ſ. f. Qui a quelque choſe d'atroce. On condamne à faire reparation d'honneur, ſelon le degré d'*atrocité* des injures.

ATROPHIE. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une maladie qui fait que le corps, ou un de ſes membres ne prend point de nourriture, & devient dans une étrange maigreur: ce que le peuple appelle *Etre en chartre*.

Ce mot vient d'*a* privatif, & *trepho*, *je nouris*.

A T T.

ATTABLER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. S'aſſeoir autour d'une table, ſoit pour jouër, ſoit pour manger. Ils ſe ſont *attablez* pour jouër, pour dîner. On s'en ſert rarement.

Ce mot vient de *tabula*.

ATTACHE. ſ. f. Le lien qui joint deux choſes enſemble. Elles s'emboîtoient l'une dans l'autre ſans ferrement, ni ſans *attache*. Abl.

On appelle des chiens d'*attache*, des chiens qu'on tient attachez pendant le jour, de peur qu'ils ne mordent. On dit auſſi des levriers d'*attache*.

On appelle des bas d'*attache*, de grands bas qui vont juſqu'au haut des cuiſſes, & qu'on attache à des trouſſes, ou à des culottes.

Dans les hôtelleries on fait payer le droit d'*attache*, quand on met les chevaux au ratelier, encore qu'on ne leur fournisse rien à manger.

Lettres d'*attache*, sont une Permission, ou des Lettres que donnent les Officiers des lieux sur d'autres Lettres de Chancelerie, ou sur la sentence d'un autre Juge, pour leur servir d'une espece de verification, & pour pouvoir être executées dans leur ressort. Il ne suffit pas d'avoir des provisions d'une telle charge de Finance pour être payé de ses gages, il faut prendre l'*attache* des Tresoriers de France. Il faut prendre l'*attache* du Gouverneur pour executer un ordre dans sa place.

ATTACHE, en termes de Charpenterie, est la grosse piece de bois qui soutient, & entretient un moulin à vent, qui porte à plomb sur les soles, & autour de laquelle le moulin tourne.

ATTACHE, se dit figurément en Morale de l'engagement qu'on a à quelque chose. Ce jeune homme a une forte *attache* pour cette femme. Il a beaucoup d'*attache* à l'étude. Il vaudroit mieux se servir du mot *attachement*, en ces endroits-là. On dit bien, il jouë avec *attache*: pour exprimer qu'il jouë avec beaucoup d'ardeur & d'application. *Attachement* ne feroit pas si bien. BOU. Mrs. de Port-R. disent pourtant, Avoir de l'*attache* à son sentiment, à son sens: avoir de l'*attache* aux vanitez, aux richesses, & à la vie. Ils s'en servent aussi au plurier: quand on a une fois goûté les choses spirituelles, tout ce qui se ressent des *attaches*, & de la contagion de la chair & du sang, paroît insipide. Toutes les amitiez humaines seront aneanties par la mort, & nous entrerons dans une solitude éternelle, où toutes nos *attaches* seront rompuës.

ATTACHEMENT. s. m. est la même chose qu'*Attache* en certains endroits; mais il ne se dit qu'au figuré de la passion ou de la liaison qu'on a avec quelque personne, ou quelque parti; de l'application qu'on donne à quelque chose. Cet homme a trop d'*attachement* au jeu. Quand *attachement* se dit des choses, il regit plus ordinairement le datif: & l'accusatif avec une proposition, quand il se dit des personnes. Si M. de la Roch. a dit: L'*attachement* & l'indifference que nous avons pour la vie, sont des goûts de l'amour propre; c'est peut-être qu'*indifference* a entraîné, *attachement*, dans le même regime. BOU. Rien ne flate plus agreablement les femmes que l'*attachement*, & la soumission aveugles que l'on a pour elles. OE. M. Un cœur noble, par un servile *attachement* à sa famille, est quelquefois entraîné à toutes les bassesses des ames interessées. LE P. GAIL. Ces violentes amitiez d'Oreste, & de Pylade passeroient aujourd'hui pour des *attachemens* outrez, qui ne sont bons qu'à faire le sujet d'une Tragedie. S. EVR. Il se fait un plaisir, & non pas un *attachement* serieux du commerce des femmes. P. DE CL. Que dirai-je de son *attachement* immuable à la Religion de ses ancêtres? FL. Un homme peut tromper une femme par un feint *attachement*, pourveu qu'il n'en ait pas ailleurs un veritable. LA BR. Une vertu trop desséchée gagne nôtre estime, sans avoir nôtre *attachement*. AB. L'opiniâtreté est un *attachement* excessif à nos sentimens. ID. Un long *attachement* est d'ordinaire accompagné d'ennui, & de degoût. S. EVR.

On dit au pluriel, les *attachemens* de la terre. Elle survecut à ses grandeurs, afin qu'elle pût survivre aux *attachemens* de la terre. M. DE M.

> *Honteux* attachemens *de la chair & du monde*,
> *Que ne me quittez-vous, quand je vous ai quittez?*
> CORN.

ATTACHER. v. act. Joindre quelque chose à une autre avec un lien, avec quelque ferrement, ou autre chose propre à la lier, & à l'unir avec une autre. Il a *attaché* son cheval à un arbre. *Attacher* des pieces ensemble avec un filet. *Attacher* un placard à un carrefour. *Attacher* un tableau à la muraille avec un clou. Le nœud, qui *attachoit* le joug au timon, étoit fait d'écorse. ABL. En ce sens le mot d'*attacher* se dit aussi des personnes, & entre dans des façons de parler figurées qui sont très-belles.

> *Heureux qui satisfait de son humble fortune*,
> *Libre du joug superbe où je suis* attaché,
> *Vit dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché.* RAC.

On le dit aussi en parlant de plusieurs supplices. *Attacher* au gibet, au carcan. *Attacher* en croix. *Attacher* à la chaîne.

On dit absolument, *Attachez* vous; pour dire, Arrêtez vôtre haut-de-chausse. Menage derive ce mot du Latin *attachiare*, qui se trouve dans les Auteurs, & a été fait de *attaxare*, ou *attexere*. Il vient plutôt de *tach*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *clou*, & *tacha*, *cloüer*, parcequ'on *attache* avec des clous.

ATTACHER, signifie encore, S'appliquer à quelque chose, s'arrêter à quelque dessein. On dit, qu'un Capitaine s'est *attaché* à un siege; pour dire, qu'il a assiegé une place; qu'il a *attaché* le mineur à la face d'un bastion, à un ravelin. *Attacher* le petard à la porte d'un chateau. On dit aussi, *Attacher* l'escarmouche; pour dire, Commencer à se battre, soit en une rencontre, soit en une bataille. Il est si *attaché* à cette entreprise, qu'il ne peut se resoudre à l'abandonner.

ATTACHER, se dit figurément en Morale; pour dire, Attirer, engager, unir à soi par quelque chose d'agreable ou d'utile. Dans une narration il faut sçavoir *attacher* l'esprit par le choix, & par l'amas des plus considerables circonstances. BOI. Il faut éviter les femmes, & le jeu; cela *attache* trop.

> *Apprenez que suivi d'un nom si glorieux*
> *Par tout de l'Univers j'*attacherois *les yeux.* RAC.

Ceux qui tiennent à la verité sans raison, auroient la même obstination pour l'erreur, si le hasard les y avoit *attachez*. LA PL. Les Rois n'ont pas besoin de rafiner beaucoup pour s'appercevoir que les loüanges, qu'on leur donne, sont *attachées* à leur rang. FONT. Comme je ne suis *attaché* à rien, la mort me trouvera toûjours prêt à partir. M. SC. Je veux rompre les nœuds qui m'*attachent* à vous. RAC.

ATTACHER, se dit aussi pour joindre & unir si fortement les choses ensemble, qu'on les fasse dependre les unes des autres, comme si elles étoient inseparables. L'humeur austere des vieilles gens ne manque pas d'*attacher* du crime aux plaisirs dont leur âge les prive. OE. M. Mon sort est maintenant *attaché* au vôtre. Le Ciel n'*attache* point mon bonheur à ses jours. RAC.

ATTACHER, se dit aussi pour entraîner, forcer quelcun à appliquer son esprit à la consideration d'une chose; l'y rendre attentif par quelque charme secret. La Tragedie doit interesser, & *attacher* les spectateurs. OE. M. L'Histoire *attache* le Lecteur par le recit des évenemens merveilleux. Inventez des ressorts qui puissent m'*attacher*. BOI.

ATTACHER, avec le pronom personnel, signifie, Se coller, s'accrocher. La terre grasse s'*attache* aux souliers, la poix aux habits. Quand on se noye, on s'*attache* à tout ce qu'on peut attraper: & figurément, on dit qu'un homme s'*attache* auprès de quelcun; pour dire, qu'il lui fait la cour, qu'il se devouë à son service, soit par devoir, soit par affection. Je m'*attache* à tout vôtre destin. MOL. Ce n'est pas l'éclat de ta fortune qui nous attache à toi. VAU.

On dit en ce même sens, qu'un homme est trop *attaché* à son sens, *attaché* à son profit, *attaché* à ses interêts; pour dire, qu'il est opiniâtre, qu'il est avare, qu'il ne relâche rien de ses pretentions.

On dit encore, S'*attacher* à l'étude: s'*attacher* à remplir les devoirs

devoirs de sa charge: *s'attacher* au Barreau: *s'attacher* au solide: *s'attacher* à la volupté; pour dire, s'y appliquer fortement, s'y addonner entierement. L'agrément de ceux qui *s'attachent* plus à bien parler, qu'à bien penser, ne plaît pas long temps. VAL. Les hommes naturellement malins ne *s'attachent* qu'aux defauts des autres, & ne remarquent pas leurs vertus. BELL.

Je songe à me connoître;
*Et c'est l'unique étude, où je veux m'*attacher. BOI.

On dit aussi *s'attacher*; pour dire, avoir de l'attachement, & de l'inclination pour quelcun, ou pour quelque chose. Les melancoliques croyent aimer ceux à qui ils ne *s'attachent* que par une choix capricieux. M. ESP. Celui qui *s'attache* à la verité sans raison, est opiniâtre. ABL.

On dit aussi en mauvaise part, qu'un homme *s'attache* à un autre, lorsqu'il prend plaisir à faire de continuelles medisances de lui, & à lui faire sans cesse quelque querelle ou quelque outrage.

On dit proverbialement, qu'il faut que la vache broute où elle est *attachée*; pour dire, qu'il faut vivre du mieux qu'on peut dans le lieu où on est contraint de demeurer.

ATTACHÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il n'osoit avoir les yeux *attachez* sur elle, parcequ'il craignoit de laisser trop voir le plaisir qu'il avoit à la regarder. P. DE CL.

ATTAQUANT. adj. & s. Qui attaque; qui est aggresseur. Les premiers *attaquans* ont souvent l'avantage du combat.

ATTAQUE. s. f. Aggression; action de celui qui querelle, ou qui insulte le premier. L'aggresseur qui a commencé l'*attaque*, doit être le plus severement puni par les Juges. On appelle aussi *Attaque*, le combat qu'on donne pour forcer un poste, ou un corps de troupes. Ce brave fut tué à l'*attaque* d'une telle place. On fit deux fausses *attaques*, & une veritable en donnant l'assaut. Plusieurs Auteurs ont écrit de l'*attaque* & de la deffense des places. On dit commencer, entreprendre, donner, soutenir une *attaque*.

ATTAQUE, se dit aussi des tranchées & des travaux qu'on fait pour approcher d'une place. L'*attaque* de la droite fut plutôt achevée que celle de la gauche. On dit aussi, Emporter une place par de droites *attaques*; c'est-à-dire, dans les formes, & par des travaux reglez, au lieu de la prendre par insulte. *Fausse attaque*, est un travail que l'on pousse seulement pour obliger les assiegez à partager leurs forces.

ATTAQUE, se dit figurément des reproches, ou demandes qu'on fait ou directement, ou par des paroles couvertes, & ambiguës. Il lui donne toûjours quelque *attaque* sur son avarice.

ATTAQUE, se dit aussi figurément pour Atteinte, insulte. Le riche est exposé aux *attaques* du Demon. MAUCROIX. Les grands hommes cedent quelques fois aux plus legeres *attaques*, & il y a toûjours dans leur ame quelque endroit mal gardé. VILL.

ATTAQUE, se dit aussi des avant-coureurs, ou signes, ou commencemens de plusieurs maladies. Il a eu quelques *attaques* de la pierre, de la goutte.

ATTAQUER. v. act. Commencer une attaque, une querelle, une insulte. Commencer à battre, à detruire, à combattre, soit en guerre, soit en procés, soit en amour. *Attaquer* une place, *attaquer* les ennemis. Il a *attaqué* ce pauvre homme qui ne lui disoit mot. Il est du droit naturel de se deffendre quand on est *attaqué*. Ciceron après avoir hautement blâmé ceux qui *attaquent* les personnes, au lieu de n'*attaquer* que les raisons, souilla lui-même le Barreau par des injures. BAIL. On a établi que c'est aux hommes à *attaquer*, & aux femmes à se defendre, parceque les hommes se defendroient trop bien. FONT. On peut douter de la vertu d'une femme qui n'a point été *attaquée*. OE. M. On dit à la table, Je vous *attaque*; pour dire, je vous porte une santé. *Attaquer* en flanc, c'est *attaquer* les côtez d'un bastion. On le dit aussi au jeu. Un bon joüeur d'échecs doit toûjours *attaquer*. On dit encore *attaquer* une proposition.

ATTAQUER, signifie aussi, Entreprendre, offenser. On *attaque* l'innocence par de faux soupçons. Ils *attaquent* la memoire de vôtre pere. VAUG.

ATTAQUER, avec le pronom personnel, signifie, Se prendre à quelcun; le vouloir rendre garent ou reponsable de quelque chose. Si cet homme a perdu son argent, il ne faut pas qu'il *s'attaque* ou qu'il s'en prenne à moi. Il ne faut pas *s'attaquer* à Dieu, quand il nous arrive quelque disgrace. Le caractere de l'envie est de *s'attaquer* aux plus loüables actions. OE. M. Tibere n'osa *s'attaquer* à ma personne, parcequ'il me crut assez aimé des soldats pour n'être pas *attaqué* impunément. VILL.

Ce mot marque d'ordinaire le sentiment qui fait entreprendre, d'*attaquer* une personne plus puissante que soi, & qu'on devoit redouter:

*Mais t'*attaquer *à moi! qui t'a rendu si vain?* CORN.
De joüer des Bigots la trompeuse grimace,
*C'est s'*attaquer *au Ciel*. BOI.

ATTAQUÉ, ÉE. part. pass. & adj. Celui qui se sent *attaqué* dans son foible, conçoit le même depit qu'une femme laide à qui on presente le miroir. BELL. On dit en proverbe, A bien *attaqué*, bien deffendu.

ATTEDIER. v. act. Ennuyer, importuner quelcun par de mauvais contes, par de sots discours. Ce mechant Prêcheur sçait l'art d'*attedier*, d'endormir ses auditeurs. Menage après Vossius derive ce mot de *attadiare*, qui se trouve dans quelques Auteurs; pour dire, *tædio affici*. Il n'est plus en usage.

ATTEINDRE. v. act. *J'atteins*, *J'atteignis*. *J'ay atteint*. *J'atteindrai*. *Que j'atteigne*. Parvenir à quelque chose éloignée de nous, soit à l'égard du temps, soit à l'égard du lieu. On ne sçauroit disposer de son bien qu'on n'ait *atteint* l'âge de majorité. Ce cordeau ne sçauroit *atteindre* le bout de l'allée. Je vous *atteindrai* avant la dînée. Tu as beau suivre les Scites, je te defie de les *atteindre*. VAUG. Ceux qui lançoient des javelots ne pouvoient *atteindre* les frondeurs. Les armes à feu *atteignent* de loin.

Ce mot vient du Latin *attingere*. NICOD.

ATTEINDRE. v. n. se dit figurément en Morale. Plusieurs Geometres ont écrit de la Quadrature du Cercle; mais pas un n'a *atteint* au but. Il faut tâcher d'*atteindre* à la perfection Chretienne. Il vaut mieux exceller dans le mediocre, que de s'égarer en voulant *atteindre* au grand & au sublime. LA BRUY. Tu aspire où tu ne saurois *atteindre*. VAUG.

C'est en vain qu'au Parnasse un temeraire Auteur
Pense de l'art des vers atteindre *la hauteur*. BOI.

Plusieurs ont imité Virgile, mais pas un ne l'a *atteint*. Il est actif dans ce dernier exemple.

On dit proverbialement à ceux qui briguent quelque charge, ou autre chose où ils ne peuvent parvenir, que leur épée est trop courte, qu'ils n'y sauroient *atteindre*. On dit aussi, qu'il ne faut qu'une queuë de vache pour *atteindre* au ciel, mais il faut qu'elle soit bien longue.

ATTEINT, EINTE. part. pass. & adj. Touché, frappé, blessé: dans le propre & dans le figuré. *Atteint* d'une fleche. *Atteint* d'un coup. Ceux qui étoient *atteins* de ce mal recitoient des Tragedies. ABL.

L'ame de desespoir, & de fureur atteinte. CERISY.
Je sçai de quels regrets son courage est atteint;
Ce lâche craint la mort; & c'est tout ce qu'il craint. RAC.
Seigneur tu vois l'effroi dont mon ame est atteinte. OE. M.

En termes de Palais, on declare qu'un homme est *atteint* & convaincu du crime, dans le jugement qui le condamne.

damne. Il faut remarquer qu'il y a quelque difference entre ces mots *atteint*, & *convaincu*, en ce que le mot *atteint*, se dit seulement d'un accusé contre lequel il y a simplement des indices, ou des preuves imparfaites; ce qu'on dit autrement, *Etre prevenu de crime:* au lieu que le mot de *convaincu* se dit de celui contre lequel il y a une preuve claire & certaine. Le trouvant *atteint* de plusieurs concussions, il le fit mourir. VAUG.

ATTEINTE. s. f. Action par laquelle on *atteint*, on frape & on blesse. Ce brave s'est trouvé en cent occasions sans avoir reçu la moindre *atteinte*.

Je ceuille avec plaisir cent & cent fleurs nouvelles,
Qui braveront du temps les atteintes *cruelles*. DES H.
Cesar connoît enfin qu'une si rude atteinte
Est digne de sa perte, & non pas de sa crainte. BREB.

On dit aussi figurément en matiere de dispute & d'écrits, Cet Auteur au lieu d'épuiser la matiere, & de decider la question, n'y a donné qu'une foible *atteinte*. Cette preuve est hors des *atteintes* de la chicane. PORT-R.

ATTEINTE, en termes de Manege, se dit dans les courses de bague, quand on l'a seulement touchée avec la lance, au lieu d'avoir mis dedans pour l'emporter. Il a gagné le prix de cette course de bague, il a eu deux dedans, & une *atteinte*. On dit aussi, qu'un cheval se donne des *atteintes*, quand d'un de ses pieds il blesse l'autre, soit par devant, soit à côté. On le dit aussi, quand il en reçoit d'un autre cheval qui marche trop près de lui.

ATTEINTE, se dit figurément en Morale de ce qui ôte de la force d'un contrat, ou d'une loi, & qui y deroge en quelque façon. Il n'a pas voulu passer cet acte, de peur de donner *atteinte* à sa donation. On a donné *atteinte* à un tel Edit par la Declaration qu'on a obtenuë ensuite. Tout ce qu'il peut dire, ne sauroit donner *atteinte* à mes droits. PAT.

ATTEINTE, signifie aussi, Legere attaque, soit de maladie, soit de paroles. Il a tous les hivers quelques *atteintes* de goutte. Il lui a donné quelques *atteintes* sur sa vanité. La medisance donne de rudes *atteintes* à la reputation la mieux établie. Un amant dit aussi, qu'il a reçu de mortelles *atteintes* de sa maîtresse. J'ai reçû de vos yeux une *atteinte* fatale. GOMB.

ATTELAGE. s. m. Assemblage, ou assortiment d'animaux attachez pour traîner, ou tirer une charruë, ou un carrosse, &c. On ne sçauroit trouver un *attelage* de chevaux bien pareils. On dit, qu'un Laboureur a deux *attelages* de bœufs, ou de chevaux; quand il en a un nombre suffisant pour labourer à deux charruës en même temps.

Quand on dit absolument, un *attelage*, cela s'entend de sept chevaux pareils, dont il y en a six pour tirer, & un volontaire, dont on se sert quand quelcun des autres vient à manquer. Cet Ambassadeur avoit à son entrée six beaux *attelages*.

On dit de deux hommes grossiers, & qui sont de même taille, Ce seroit là un bel *attelage*.

ATTELER. v. act. Attacher des chevaux, ou autres bêtes de voiture à quelque machine roulante sur des rouës. *Atteler* des chevaux à une charruë, à un chariot. Les Poëtes feignent que le chariot de Junon étoit *attelé* de deux paons; celui de Venus de deux pigeons. Les Heures *attelent* les chevaux du soleil. ABL. Les chariots étoient *attelez* de quatre chevaux de front. VAUG. Ainsi on peut dire, *Atteler* les chevaux au carosse; mais l'usage le plus ordinaire est pour *mettre les chevaux au carosse*. Il étoit deffendu par la Loi de Moïse d'*atteler* le bœuf avec l'âne.

Il attele *son char, & montant fierement*,
Lui fait fendre les flots de l'humide élement. BOI.

Menage derive ce mot de *adtelare*. Voyez le.

ATTELER, se dit aussi figurément des Porteurs de chaise, qui sont comme attachez à la chaise qu'ils portent: au moins un très-habile Academicien s'en est il servi dans ce sens. On n'avoit pas encore imaginé d'*atteler* deux hommes à une littiere. LA BRUY.

ATTELÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ATTELIER. s. m. Lieu où plusieurs ouvriers travaillent ensemble. Il se dit principalement des bâtimens. Il y a un grand *attelier* au Louvre, à l'Arsenal. On le dit aussi des lieux où les Charpentiers, Peintres, Sculpteurs tiennent plusieurs ouvriers qui travaillent sous leurs ordres à de grosses besognes. On a fait cesser les *atteliers* pour avoir des soldats.

Ce mot peut venir de ce qu'en quelques lieux on a donné le nom d'*atteliers* aux bassecours des grandes maisons de campagne, à cause que c'étoit le lieu où on attelloit les chevaux & les bœufs aux charruës, chariots & charrettes, & où logeoient aussi les Forgerons, Selliers & Charrons, & autres ouvriers necessaires pour faire valoir les terres: d'où il a été transporté aux autres lieux où plusieurs autres ouvriers travaillent ensemble.

On le dit quelquefois de la machine dont un artisan a besoin pour travailler. Un tour est l'*attelier* d'un Tourneur.

On dit aussi figurément d'une maison, ou d'une chambre mal propre, Voilà un vilain, un étrange *attelier*.

ATTELIERS de vers à soye. Ce sont des piliers, ou des soliveaux dressez dans une chambre avec des perches, des clayes, des rameaux, où les vers à soye filent. ISNARD.

ATTELLE. s. f. Terme de Chirurgie, qui se dit de ce qui sert avec les bandages, à lier & penser les fractures des os. Les *attelles* sont faites de papiers collez ensemble, ou de bois mince & delié, ou de lames de fer blanc, ou d'autre matiere semblable, dure & flexible. On les applique sur les os fracturez ou luxez pour les tenir fermes & en état, depuis qu'ils sont remis, jusqu'à ce qu'ils soient tout-à-fait consolidez.

ATTELLE. Terme de Potier. C'est un morceau de bois, qu'on se met au doigt pour lever la poterie qu'on fait sur la rouë.

ATTELLES. Terme de Vitrier. Morceaux de bois creux, dont les Pombliers & les Vitriers enveloppent la poignée de leur fer à souder, pour ne se point brûler. Ils les appellent quelquefois des *moufflettes*.

ATTELLES, se dit aussi des planches de bois qu'on met au devant d'un collier des chevaux de coche, de charruë, ou de charrette. Du Cange derive ce mot de *astula*, *à tollendo nuncupata*, *quasi abstula*, car c'est une espece de petit copeau. Il croit aussi que le mot *éclat* vient de la même origine. Voyez ASTELE.

ATTELOIRE. s. f. Cheville qu'on met dans les limons pour y engager, & arrêter les traits des chevaux de charroi.

ATTENANT, ANTE. adj. Heritage qui joint, qui touche à un autre, qui y tient. Il a acquis une vigne *attenante* à la sienne. Ce pré *attenant* est encore à lui. La bassecour est *attenante* au chateau.

Ce mot vient du verbe *attineo*.

ATTENANT, est aussi adverbe, & preposition. Ils sont logez *attenant* l'un de l'autre, tout proche. Il a bâti *attenant* ma maison, tout *attenant* de mon mur. Si vous savez où est une telle Eglise, je suis logé tout *attenant:* il vaut mieux dire *tout proche*.

ATTENDANT, ANTE. adj. Qui espere, qui attend. Il y a à Paris un Hôtel nommé *des Sots attendans*, en la ruë Darnetal, qui doit une rente à l'Hôtel de Bourgogne.

EN ATTENDANT. adv. Pendant quelque temps; jusques à temps. Prenez toûjours ce present *en attendant* mieux. On dit proverbialement, Peloter *en attendant* partie; pour dire, S'occuper à quelque petite chose

chose dans l'esperance d'une meilleure. Quand ces mots *en attendant* se trouvent à la fin de la phrase, ils signifient, Cependant. Je vais écrire, lisez *en attendant*.

ATTENDRE. v. act. Demeurer dans un lieu, ou dans une situation, jusqu'à ce que quelcun, ou quelque chose arrive. *Attendre* une Maîtresse au rendez-vous. *Attendre* un carosse. On a long temps *attendu* le Messie, & enfin il est venu. *Attendez* une saison propre. On *attend* à la Cour long temps des recompenses. Celui qui donne, ne doit point *attendre* de retour du bien qu'il a fait. Bell. Il faut *attendre* le tour de rôlle pour plaider cette cause.

Sa beauté la rassure, & malgré mon couroux,
*L'orgueilleuse m'*attend *encore à ses genoux.* Rac.
Assuré des beaux vers dont ton bras me repond,
*Dans deux ans, je t'*attends *aux bords de l'Hellespont.* Boi.

Attendre, se dit aussi figurément des personnes mortes, & des choses inanimées, ausquelles on attribuë l'action d'*attendre*. Les morts *attendent* le jour du jugement dans leurs tombeaux. Il y a une recompense qui *attend* dans le Ciel les enfans de Dieu. C'est en vain que les hommes detournent leurs pensées de cette éternité qui les *attend*; comme s'ils la pouvoient aneantir en n'y pensant point. Pasc.

Attendre, signifie aussi, Marquer la disposition où l'on est, de recevoir ce que l'on croit qui arrivera, soit qu'on le desire, soit qu'on ne le craigne pas. *Attendre* la mort avec courage. *Attendre* l'ennemi, & l'*attendre* de pié ferme.

Attendre, se dit encore pour Esperer. On n'*attend* rien de bon de cette maladie. J'*attends* tout de vôtre affection.

Attendre après quelcun, ou après quelque chose; c'est marquer qu'on les desire, & qu'on en a besoin. J'*attend après* vous. Il y a long temps qu'il *attend après* cette succession.

Attendre, se dit quelquefois absolument. Je suis las d'*attendre*. Je n'*attendrai* pas d'avantage. On dit *attendez*; quand on veut faire une pause; pour dire, arrêtez-vous, ne continuez pas.

Attendre, se dit avec le pronom personnel, en parlant des choses qui apparemment arriveront. Je m'*attendois* bien qu'il feroit une telle sottise. Je ne m'*attendrai* plus à ses promesses. Je ne m'*attendois* pas à vous perdre si-tot. *Attendez*-vous à tout le ressentiment dont je suis capable.

On dit proverbialement & ironiquement, *Attendez*-vous y, lorsqu'on temoigne qu'on ne veut pas executer quelque chose; ou, *Attendez*-moi sous l'orme; pour dire, qu'on ne croit pas aux discours ou aux promesses de quelcun. On vous *attend* comme les Moines font l'Abbé, en commençant toûjours à dîner. On dit aussi, Il ennuye à qui *attend*. Qui s'attend à l'écuelle d'autrui, est souvent mal dîné; pour dire, qu'il ne se faut *attendre* qu'à soi-même, & vivre de son bien. On dit, *Attendre* quelcun au passage; pour dire, le surprendre en quelque occasion où il ne se pourra deffendre d'accorder une demande. On dit, qu'il faut *attendre* le boiteux en matiere de nouvelles; pour dire, celui qui en apportera la confirmation. On dit aussi en disputant, C'est là où je vous *attends*; pour dire, C'est de cela que je veux tirer avantage contre vous.

Attendu, uë. part. pass. & adj.

Attendu que. Conjonction causative, qui signifie, *Car, parceque, d'autant que*. Il a eu cet emploi, *attendu qu'il* avoit deja servi. Il se met aussi tout seul. Il a eu cette recompense *attendu* ses services, son merite; pour dire, en consideration de ses services, de son merite. Cette conjonction est plus du Palais que du beau stile: les bons Ecrivains évitent de s'en servir.

Tous ces mots viennent du Latin *attendere*.

ATTENDRIR. v. act. Rendre tendre. On tient que le figuier *attendrit* la viande qui y est penduë. La viande s'*attendrit* quand on la bat, quand on la laisse mortifier.

Ce mot vient du Latin *tener*, du Grec *terin*.

Attendrir, se dit figurément en choses morales. Les mouvemens oratoires *attendrissent* le cœur des Juges, les excitent à la pitié. Selon les Stoïciens, une grande ame doit être trop au dessus des disgraces humaines, pour se laisser *attendrir* par les foibles sentimens de la pitié. Dac. Une Maîtresse s'*attendrit* par l'amour, par la perseverance qu'on a pour elle. Voilà un cœur de rocher qui ne s'*attendrit* point. Il est aussi naturel de s'*attendrir* sur le pitoyable, que d'éclater sur le ridicule. La Bruy. Vous avez un cœur qui s'*attendrit* trop aisément. Oe. M. On est plus occupé aux pieces de Corneille; plus ébranlé, & plus *attendri* à celles de Racine. La Bruy.

Ne vous souvient-il point, en quittant vos beaux yeux,
Quelle vive douleur attendrit *mes adieux?* Rac.

Attendri, ie. part. pass. & adj.

ATTENDRISSEMENT. s. m. Mouvement du cœur qui lui fait concevoir de la tendresse, de l'amitié, de la compassion pour quelcun. Il faut avoir un cœur dur & barbare, pour n'avoir point d'*attendrissement* à la vuë de la misere des pauvres. La veritable compassion ne s'arrête pas à des *attendrissemens* exterieurs, ni à de simples larmes: elle demande des secours effectifs. Dac.

ATTENTAT. s. m. Outrage, ou violence faite, ou qu'on tâche de faire à quelcun. On punit de mort les *attentats* contre les personnes sacrées. Il ne s'est trouvé coupable que d'un simple *attentat* sans execution; le cas est remissible.

Attentat, en termes de Palais, se dit figurément de ce qui est fait contre l'autorité des superieurs, & de leur jurisdiction. Le Conseil Privé, le Grand Conseil cassent comme *attentat* toutes les procedures qui sont faites au prejudice des instances pendantes par devant eux. Les Requêtes du Palais & de l'Hôtel cassent pareillement comme *attentat* tout ce qui est fait au prejudice du renvoi. Cette entreprise est un *attentat* à l'autorité Royale, à l'autorité des Loix.

Attentat, se dit figurément de toutes sortes d'entreprises hardies, de toutes sortes d'usurpations sur les droits d'autrui. Toute approbation, qui marche devant la sienne est un *attentat* sur ses lumieres. Mol. J'ay formé un illustre *attentat*. Oe. M.

La satire souvent à l'aide d'un bon mot
Va venger la raison des attentats *d'un sot.* Boi.

ATTENTATOIRE. adj. m. & f. se dit au Palais des procedures, & des jugemens qui se font au prejudice des deffenses des Juges superieurs, ou de la jurisdiction des Juges privilegiez. Cette sentence a été cassée comme *attentatoire*, & renduë au prejudice d'un renvoi ou des deffenses.

ATTENTE. s. f. L'action d'attendre. Le temps pendant lequel on attend une personne, ou une chose. Nous sommes dans l'*attente* du succés. Toute la Province est dans l'*attente* de la vengeance qu'on en fera.

*Chaque moment d'*attente *ôte de nôtre prix;*
Et fille qui vieillit tombe dans le mepris. Corn.
Serai-je toûjours languissante,
Dans une si cruelle attente? Gui.

Attente, signifie aussi, Esperance, prevoyance d'une chose qui doit arriver. Le Messie a été l'*attente* des nations: c'est une vaine *attente* que celle des Juifs. Toute mon *attente* est au Seigneur. Arn. Ce jeune homme n'a point trompé l'*attente* qu'on avoit de lui.

Ce

Ce changement est arrivé dans l'Etat contre l'*attente* publique.

Quand Dieu par sa bonté suprême,
Surpasse nôtre attente, *& previent nos souhaits,*
Quand il nous comble de bienfaits
Il n'a besoin que de lui-même. L'Abbé Tetu.

On appelle Pierres d'*attente*, certaines pierres avancées alternativement à l'extremité d'un mur, pour en faire la liaison avec celui qu'on a dessein de bâtir auprès. On le dit aussi au figuré, quand on laisse des marques d'un ouvrage, d'un dessein qu'on a entrepris, & qu'on n'a encore executé qu'à demi.

On dit aussi, Tables d'*attente*, des pieces de marbre, ou des quadres destinez à recevoir des inscriptions, des tableaux, des bas reliefs, qu'on doit remplir en achevant un ouvrage. On le dit aussi au figuré. L'esprit d'un jeune homme est une table d'*attente*, qui est capable de recevoir telles instructions qu'on y voudra mettre.

On dit aussi en termes de Blason, qu'un Ecu, où il n'y a rien, est une *table d'attente.*

On dit proverbialement à ceux qui prêtent de l'argent à des insolvables, Vous n'y perdrez que l'argent, & l'*attente.* On dit, qu'une bonne fuite vaut mieux qu'une mauvaise *attente.* On dit aussi, quand on prend un long terme pour payer, que l'*attente*, ou le terme vaut l'argent.

ATTENTER. v. act. neut. Tenter, ou entreprendre quelque chose pour nuire à quelcun, ou lui faire violence, soit à l'égard de sa vie, soit à l'égard de son honneur. Il a *attenté* le plus grand de tous les crimes en la personne de son Roi. Vaug. Cette femme est accusée d'avoir voulu *attenter* sur la vie, ou à la vie de son mari par poison; ou de l'avoir voulu faire assassiner. Il a obtenu un arrêt de deffenses d'*attenter* à sa personne, & à ses biens; c'est-à-dire, de lui faire aucune violence. On punit les ravisseurs, & les subornateurs qui ont *attenté* à la pudicité des personnes honnêtes.

Attenter, se dit figurément en Morale de ce qui est fait contre l'autorité des Loix, lorsqu'on juge, & qu'on agit contre leur disposition. On *attente* tous les jours aux privileges des Ecclesiastiques; on y contrevient, on les retranche. Sur nôtre liberté chacun veut *attenter.* M. Des H.

Ces mots viennent du verbe Latin *attento.*

ATTENTIF, ive. adj. Qui écoute, qui regarde, qui examine quelque chose avec soin, & sans distraction. J'ay vû ce tableau d'un œil *attentif.* Ce compagnon est fort *attentif* à sa besogne. Il n'y a point de moyen plus sûr, pour se garentir de l'erreur, que de se rendre *attentif*, & appliqué. Mal. A la Chine il y a un temple dedié à l'Heure, qu'on ne ferme jamais, pour montrer qu'il faut être *attentif* au temps qui fuit. Oe. M.

Parlez, Seigneur, parlez, mon ame est attentive.
L'Abbé Tetu.

Seigneur enten mes cris, voi ma peine excessive,
Et prête à ma priere une oreille attentive. Godeau.

Ce mot vient du Latin *attentus.*

ATTENTION. s. f. Application de l'oreille, & de l'esprit à quelque discours qu'on entend; application des yeux, & de l'esprit à ce qu'on regarde, ou à quelque ouvrage. Il y a aussi une pure *attention* de l'esprit pour la meditation. Les gens distraits n'ont point d'*attention.* L'Orateur doit reveiller l'*attention* de son auditoire, doit sçavoir se faire prêter *attention.* Faire languir l'*attention* des spectateurs. St. Evr. Les Sçavans uniquement occupez des siecles passez, ne font nulle *attention* aux mœurs de ceux qui les environnent; & avec qui ils sont obligez de vivre. La Br. Les personnes qui manquent d'esprit, écoutent dans une conversation avec une *attention* imbecille, qui les fait d'abord reconnoître. Bell. Rien n'est plus digne d'occuper toute l'*attention* de l'esprit que la recherche de la Religion. Nic. Les femmes ne sont pas capables d'apporter une *attention* serieuse à tout ce qui est un peu abstrait. Val. C'étoit un rival plus redoutable par l'*attention* qu'il avoit pour toutes ses actions, que par les progrés qu'il pouvoit faire auprès d'elle. P. de Cl. Le peu d'*attention* qu'on a sur ses paroles, & sur ses actions, est la source de l'impertinence. Bell. On ne se corrige gueres à moins qu'on ne fasse une exacte *attention* sur soi-même. M. Sc.

Ce mot vient du Latin *attentio.*

Attention, se dit aussi de l'exactitude qu'on a pour examiner quelque chose. J'ay lû avec *attention* cet Ouvrage; je l'ay critiqué avec *attention.* Ce livre est si obscur, qu'il demande beaucoup d'*attention* pour l'entendre.

ATTENTIVEMENT. adv. D'une maniere attentive. Un Juge doit écouter les raisons de part & d'autre fort *attentivement.*

ATTENUATION. s. f. Affoiblissement, ou action par laquelle on affoiblit. La grande *attenuation* de ce malade vient du grand nombre de remedes qu'on lui a donnez. L'*attenuation* de l'esprit accompagne souvent celle du corps. Les fatigues de la guerre causent une grande *attenuation* de forces.

On dit au Palais, que l'appointement à ouïr droit en matiere criminelle, ordonne que le complaignant donnera ses conclusions civiles, & l'accusé ses deffenses par *attenuation* qui tendent à excuser, à amoindrir, à pallier son crime.

ATTENUER. v. act. Affoiblir, diminuer. Les jûnes, les veilles, les macerations *attenuent* le corps, & le debilitent. Un corps est *attenué* par l'âge, par les fatigues, par les maladies. Il est *attenué* par les austeritez. Maucroix.

On dit aussi au Palais, qu'un accusé tâche d'*attenuer* son crime, de l'excuser & de le justifier.

Attenué, ée. part. pass. & adj.

Ces mots viennent du Latin *tenuis*, *tenuo*, *tenuare.*

ATTERRAGE. s. m. Terme de Marine. C'est l'endroit où l'on vient reconnoître la terre en revenant de voyage.

ATTERRER. v. act. Renverser un homme par terre. Le grand effort des luitteurs consistoit à *atterrer* leur homme, à le jetter par terre à force de bras.

Atterrer, se dit figurément en Morale; pour dire, Abatre, accabler quelcun, detruire sa fortune; le ruiner, le perdre entierement. Il fut *atterré* par les menaces & par la colere du Roi. Oe. M. Ce chicaneur a tant fait de procés à ce Gentilhomme, qu'il l'a enfin *atterré.*

Ce mot est vieux; & en sa place on dit, Terrasser.

ATTERRIR. Terme de Marine. C'est prendre terre.

ATTERRISSEMENT. s. m. Sables & limon, que la mer, ou les rivieres transportent d'un lieu à un autre, qui leur font changer de lit, & de rivage. La mer a fait de grands *atterrissemens* à Aiguesmortes, qui étoit un port où St. Louïs s'embarqua, & qui est maintenant assez loin de la mer. Le Roi pretend que les *atterrissemens* dans les rivieres publiques & navigables lui appartiennent.

Ce mot vient de *terra.*

ATTESTATION. s. f. Temoignage que l'on donne par écrit de la verité de quelque chose. On donne permission à un malade de manger de la chair en Carême sur l'*attestation* du Medecin. Les *attestations* des personnes publiques, comme des Magistrats, Notaires & Curez, sont reçuës en Justice. Les Professeurs donnent à leurs écoliers des *attestations* de leurs études, du temps qu'ils ont étudié.

ATTESTER. v. act. Rendre temoignage de la verité

rité d'un fait. Ce miracle est *attesté* par des gens dignes de foi; par tout le peuple. Les Ecrits de cet Auteur *attestent* la pureté de ses mœurs. Les miracles de J. Christ ont *attesté* la verité de ses paroles.

Attester, signifie aussi, Invoquer, appeller à temoin; & se dit de Dieu & des hommes. Il *atteste* ciel & terre. Ils *attestent* contre lui & les Dieux, & les hommes. Abl. J'*atteste* des grands Dieux la suprême puissance. Corn.

Attesté, ée. part. pass. & adj.

Ces mots viennent du Latin *attestari*.

ATTICISME. s. m. Façon de parler serrée, & concise, usitée par les Atheniens. C'est un *Atticisme*. J'aime bien plus ces armes courtes & tranchantes, cet *atticisme* de raison, que ce long équipage de figures, que ces ornemens qui traînent par terre, que cette pompe ennuyeuse de l'éloquence d'Athenes. Bal.

Atticisme, se dit aussi d'une certaine raillerie agreable & polie; d'une certaine politesse fine & galante, qui étoit en usage parmi les Atheniens. Ce sont des Princes qui ont sçu joindre aux plus belles & aux plus hautes connoissances, & l'*atticisme* des Grecs, & l'urbanité des Romains. La Bruy.

ATTICURGES. En termes d'Architecture, ce sont des colonnes quarrées.

ATTIEDIR. v. act. Rendre tiede. On verse dans un bain, quand il est trop chaud, de l'eau froide pour l'*attiedir*.

Ce mot n'est pas fort en usage dans le sens propre. Il vient de *adtepidire*. Menage.

On dit au figuré, que les passions s'*attiedisent* avec l'âge, lorsqu'elles diminuent, & qu'elles ne sont pas si violentes. La ferveur de la devotion d'un Novice s'*attiedit* après sa profession.

*Vos froids raisonnemens ne feront qu'*attiedir
Un spectateur toûjours paresseux d'applaudir. Boi.

Attiedi, ie. part. pass. & adj.

ATTIEDISSEMENT. s. m. Relâchement de ferveur dans la devotion, dans l'amitié, dans les passions. L'*attiedissement* en amour se tourne bientôt en indifference. Un bon Auteur a dit; l'oraison fervente & continuelle étoufe en nous l'*attiedissement* & la paresse: les ames tombent dans l'*attiedissement* par l'ardeur de leur concupiscence. Cependant ce mot n'est pas tout-à-fait établi, & il vaut mieux se servir de *tiedeur*, ou de *relâchement*. Bou.

ATTIFFER. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois, *Coëffer*, parer la tête des femmes. On le peut dire encore dans le stile simple & familier. Allez y sans être *attiffée*. Voit. Les femmes sont long temps à s'*attiffer*.

ATTIFFET. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois un ornement ou parure des femmes, & principalement de la tête. Tous deux viennent du vieux mot François *Tiffer*, qui signifioit, *Orner*, que Borel derive du Grec *stephein*, qui signifie, *coronare*.

ATTIQUE. adj. & s. m. Terme d'Architecture. C'est un petit ordre d'Architecture qu'on met au dessus d'un plus grand pour le couronner, & terminer le bâtiment. Ce petit ordre n'a ordinairement que des pilastres d'une façon particuliere. Il y en a un au Louvre qui forme le troisiéme étage. On en met aussi aux autels qui sont fort élevez. Il a été ainsi nommé, parcequ'il a été mis en usage par les Atheniens. On appelle colonnes *attiques*, celles qui sont quarrées: leur base est très-belle.

Attique *continu*, est celui qui environne le pourtour d'un bâtiment sans interruption, & suit les corps, & retours des pavillons. *Attique* interposé, est celui qui est situé entre deux grands étages, quelquefois decorez de colonnes, ou de pilastres. *Attique* circulaire, c'est un exhaussement en forme de grand piedestal rond, souvent percé de petites croisées. *Attique* de comble se dit de tout étage, ou piedestal de maçonnerie, ou de bois revêtu de plomb, qui sert de gardefou à une terrasse, ou plate forme. *Attique* de cheminée, est le revêtement de plâtre, de bois, ou de marbre depuis le chambranle, jusques sur la premiere corniche.

On a appellé, Sel *Attique* parmi les Grecs, je ne sçai quoy de vif, & de piquant; une certaine éloquence, ou certaines graces qui se trouvoient dans le langage des Auteurs Atheniens. Theophraste fut reconnu à Athenes pour étranger, à cause de je ne sçai quelle urbanité *attique* qui lui manquoit. La Bruy.

ATTIQUEMENT. adv. A l'Attique, d'une maniere Attique. Cela est *attiquement* dit, *attiquement* fait.

ATTIRAIL. s. m. Hardes, bagage, suite; ce qui est necessaire pour le service de quelque machine, pour l'execution de quelque entreprise, pour la commodité de quelque voyage. On le dit particulierement en parlant de l'Artillerie, & de la Marine. Le canon ne marche point sans un grand *attirail*. Le bagage & l'*attirail* de cette armée occupoient bien du terrain. Il faut bien des cordages, des voiles, & de l'*attirail* pour équipper un vaisseau. Ne t'enorgueillis point de ton équipage; car on écarte tout cet *attirail* qui t'est étranger, pour penetrer jusqu'à toi. La Br. Une belle femme ne perd rien à être negligée; il y auroit moins de peril à la voir avec tout l'*attirail* de l'ajustement, & de la mode. Id.

ATTIRANT, ante. adj. Qui a la force d'attirer. Cette femme est flatteuse & *attirante*. La volupté, la debauche est *attirante*; on a de la peine à se deffendre de ses attraits. Vous admirez l'*attirante* severité de Climene.

ATTIRER. v. act. Tirer à soi, ou d'un certain côté. L'aimant *attire* le fer. L'ambre *attire* la paille. Il y a des medicamens qui *attirent*, d'autres qui resolvent.

Attirer, se dit figurément en Morale. Les crimes des hommes avoient *attiré* la colere de Dieu, quand le deluge arriva. La satire, la medisance, *attirent* la haine publique. Les delices de l'Italie ont *attiré* chez eux les Barbares. La beauté *attire* les cœurs. La grande fortune *attire* l'envie. Les conquêtes de ce Prince lui ont *attiré* une foule d'ennemis sur les bras. Il *attira* l'ennemi dans l'embuscade. Abl. Les grands sentimens *attirent* du respect, & de l'admiration. Oe. M. Le merite qui fait adorer les Princes, *attire* aux particuliers la haine, & l'envie. Bourd. Rien n'est plus capable d'*attirer* le mepris, & l'aversion des hommes, que de faire le brave contre Dieu. Pasc. Dieu après avoir menacé les hommes, les *attire* par l'esperance, en leur proposant des biens capables d'*attirer* leurs desirs. Nic. Les richesses ont *attiré* les mondains dans l'Eglise. Le Cl.

Attirer, se dit aussi fort souvent avec le pronom personnel. S'*attirer* les cœurs & les respects de tout le monde. S'*attirer* une mechante affaire. Abl. Ne vous *attirez* pas cette fiere beauté. Scar. On ne s'arrête point aux plaintes d'un fou; parcequ'on presume toûjours qu'il s'est *attiré* l'insulte dont il se plaint. Font. Les personnes vaines s'*attirent* l'envie, & le mepris, & irritent la medisance. Bell.

Attiré, ée. part. pass. & adj.

ATTISER. v. act. Raccommoder le feu, en approcher les tisons, les mettre en état de bien brûler. Le vulgaire dit qu'il faut être Philosophe pour bien *attiser* le feu; c'est-à-dire, qu'il lui faut donner de l'air pour le faire brûler. Regnier a dit,

Quand on se brûle au feu que soi-même on attise,
Ce n'est point accident, mais c'est une sottise.

Ce mot vient de l'Italien *attizzare*, formé du Latin *titio*. Men. & Nicod.

Attiser, se dit figurément en Morale, en parlant de la haine, de la colere, de la sedition. C'est cet ambitieux qui a *attisé* le feu de la guerre civile; qui est auteur de cette querelle, qui en a *attisé* le feu. Je suis bien éloignée d'*attiser* moi-même par mes discours la fureur de vôtre emportement. Rac.

Attisé, ée. part. pass. & adj.

ATTISEUR, euse. adj. Celui qui attise. Cet homme est un maladroit, & un mauvais *attiseur* de feu.

ATTISONNOIR. s. m. Mot d'Artisan. C'est un outil, un instrument crochu, dont les Fondeurs se servent pour attiser le feu.

ATTITUDE. s. f. Terme de Peinture & de Sculpture. Certaine disposition de figures d'un tableau; ou l'action & la posture d'une statuë. Ce Peintre a un beau coloris, mais il n'est pas heureux à donner de belles *attitudes* à ses ouvrages.

Ce mot vient de l'Italien *attitudine*.

Attitude, est aussi un terme de Maître à dancer. Sorte de posture. Voici un essai des plus beaux mouvemens & des plus belles *attitudes*, dont une dance puisse être variée. Mol.

ATTOMBISSEUR. s. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un des oiseaux qui attaque le heron dans son vol. Quelques-uns lui donnent la premiere attaque, d'autres la seconde.

ATTOUCHEMENT. s. m. Action par laquelle on touche. La lumiere est l'objet de la vuë, & les corps palpables le sont de l'*attouchement*. On se purgeoit autrefois d'un crime par l'*attouchement* du fer chaud. Voyez Fer.

Ce mot vient du Latin *tactus*, *tangere*, *attingere*.

On le dit souvent en mauvaise part des impudicitez. Il faut se confesser des *attouchemens* deshonnêtes.

ATTRACTIF, ive. adj. Qui peut attirer. La cause de la vertu *attractive* de l'aimant est bien expliquée par Descartes, & Rohaut; jusqu'ici on n'a pû aller plus loin. Les Medecins ont des remedes *attractifs* qui sont chauds, & attirent au dehors, comme l'ail, le poreau, la racine de brionia, &c. Bandage *attractif*; c'est-à-dire, qui attire & rappelle les esprits à une partie amaigrie.

ATTRACTION. s. f. Action de ce qui attire; la proprieté d'un corps à faire que d'autres corps soient attirez ou poussez vers lui. Il y a des pompes qui font leur effet par *attraction*, & d'autres par compression. Tous ces termes sont en quelque sorte consacrez à la Physique. Les Philosophes modernes ne reconnoissent point de mouvement par *attraction*; mais seulement par impulsion. Ils pretendent qu'on n'a aucune idée de cette cause particuliere du mouvement qu'on appelle *attraction*. Roh.

ATTRACTYLIS. s. m. Carthame sauvage. L'*attractylis* qu'on appelle *hirsutior*, n'est autre chose que le chardon benit.

ATTRAIRE. v. act. Attirer, faire venir à soi par quelque appât, ou vertu secrette. On *attrait* les poissons avec un appât à l'hameçon. La paille est *attraite* par l'ambre, le fer par l'aimant, par une vertu occulte.

Attraire, se dit aussi figurément en Morale. Il faut *attraire* les enfans par la douceur, pour leur faire faire leur devoir. La vertu a le pouvoir d'*attraire* les esprits les plus sauvages, s'ils la pouvoient connoître. Mezerai s'est servi de ce mot; mais il n'est presque plus en usage.

ATTRAIT. s. m. Qualité qui attire. C'est un puissant *attrait* que la gloire pour les cœurs ambitieux. L'argent a bien des *attraits* pour corrompre les avares. Si on voyoit la vertu toute nuë, on seroit épris de ses *attraits*. Paris a de grands *attraits*.

Attrait, se dit poëtiquement de la beauté, & des charmes; il est toûjours plurier. Cette Dame a beaucoup d'*attraits*; tous les cœurs se rendent à ses *attraits*. Les femmes ne se pardonnent gueres leurs *attraits*. La Br.

Elle n'a d'autres droits au rang d'Imperatrice,
*Qu'un peu d'*attraits *peut-être, & beaucoup d'artifice.* Rac.

Et le destin d'Oreste,
Est de venir sans cesse adorer vos attraits,
Et de jurer toûjours qu'il n'y viendra jamais. Id.

ATTRAYANT, ante. adj. Qui attire avec douceur. Les Syrenes avoient des chans fort *attrayans*. Les beautez douces & flatteuses sont les plus *attrayantes*.

*L'amour n'a rien de beau, d'*attrayant, *ni de doux,*
Qu'il n'emprunte de vous. Voit.

Ces mots viennent du Latin *attrahere*.

ATTRAPE. s. f. Terme de Marine. Corde qui empêche que le vaisseau ne se renverse lorsqu'on lui donne la carenne.

ATTRAPER. v. act. Tromper quelcun, le surprendre, le faire tomber dans quelque piege, ou embûche. Un renard qui est échapé d'un piege n'y est plus *attrapé*. Ce Provincial a été vilainement *attrapé* au jeu. Quand on vous a vendu cette terre, on vous a bien *attrapé*; on vous l'a venduë trop cher. Il n'y a que les duppes qui se laissent *attraper* par des filous. On dit aussi, qu'on a *attrapé* les doits de quelcun dans une porte; pour dire, qu'ils y sont demeurez engagez. Qu'on lui a *attrapé* son manteau; pour dire, qu'on le lui a pris. J'apprehende le distingo, & j'y ay deja été *attrapé*. Pasc. Il ne faut pas se laisser *attraper* à ce que disent les amans dans leur colere. Voit. Je n'ay garde de me laisser *attraper* à vos regards trompeurs, & à vos souris ambigus. Oe. M.

Ce mot est un composé de *trape*. Menage le derive de *adtrapare*.

Attraper, se dit aussi de toutes les choses où on est trompé innocemment, & où on a lieu d'être surpris, & étonné. Je croyois aller au Sermon, mais j'ay été bien *attrapé*; il n'y en avoit point. Vous seriez bien *attrapé*, si on alloit croire sur vôtre parole, que vous n'avez point d'esprit. M. Sc.

Attraper, signifie aussi, Gagner, faire des acquisitions legitimes par son travail, par son industrie. Il a si bien fait sa cour, qu'il a *attrapé* un Gouvernement, un bon Benefice, une pension. On le dit aussi en mal, & en raillant. Il a bien couru, & il n'a *attrapé* que des crotes. Souvent on va à l'affût, qu'on n'*attrape* que des roupies, que des mouches. Il a été à l'armée, il n'a *attrapé* que des coups.

Attraper, signifie aussi, Atteindre quelcun qui est parti devant, quand on court aprés. On a envoyé un courier pour *attraper* le messager. Allez toûjours, je vous *attraperai* au gîte. Voilà un chat qui *attrape* toutes les souris. Les femmes fuyent devant nous, quand même elles ont dessein de se laisser *attraper*; c'est leur rôlle. Mont. On dit aussi, qu'un malade ne pourra pas *attraper* le printemps; pour dire, parvenir jusquelà. Il faut deux jours & demi à la lune aprés avoir fait son tour, pour *attraper* le soleil.

Attraper, signifie encore, Rencontrer, trouver quelcun en quelque lieu, l'y surprendre. On a *attrapé* ce jeune homme sur le fait. Vous disiez que vous n'alliez point à la Comedie, je vous y *attrape*. Je n'ay pû encore vous *attraper* chez vous; j'irai si matin, que je vous *attraperai* au lit.

Attraper, se dit figurément en choses morales. On ne peut jamais *attraper* le dernier point de perfection; pour dire, y parvenir. Il a *attrapé* le secret d'une telle affaire, le mot d'une telle énigme. Il a *attrapé* le vrai sens de ce passage; pour dire, il l'a decouvert. Cet Auteur a une certaine naïveté dans son stile, qu'il est difficile d'*attraper*. On dit aussi d'un Peintre, qu'il a *attrapé* l'air de ce visage; qu'il étoit difficile de l'*attraper*; pour dire, qu'il a bien reüssi à faire un portrait. Ainsi on dit encore *attraper* son but. Abl. *Attraper* le merveilleux. Mol.

Attraper, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, que les chevaux courent les Benefices, & que les ânes les *attrapent*. On dit d'une fraude bien subtile, que les plus fins y sont *attrapez*. On appelle un *Attrapeminon*, un hypocrite, cagot qui sous pretexte de douceur & de devotion, *attrape* les simples.

Attrapé, ée. part. pass. & adj.

ATTRAPOIRE. s. m. Terme populaire, qui se dit d'un piege, d'une chose preparée pour attraper, comme une souriciere, une trape où on attrape des souris, des foüines, des loutres, &c. Ainsi on dit ironiquement & bassement, d'un piege grossier, & facile à decouvrir: Voilà une belle *attrapoire*, une plaisante *attrapoire*.

ATTREMPANCE. s. f. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois, une certaine moderation du feu des passions qui vient avec l'âge. Les Italiens appellent élegamment un *attempato*, celui qui est sage, revenu des emportemens de la jeunesse.

Ce mot vient d'*attemperare* Latin.

ATTREMPER. v. act. qui signifie chez les Artisans, Donner de la trempe au fer. On doute fort que ce terme soit en usage. Tremper est le veritable mot. Voyez Tremper.

On dit en Fauconnerie, qu'un bon oiseau doit être *attrempé*; c'est-à-dire, ni gras, ni maigre.

ATTRIBUER. v. act. Attacher; donner quelque chose à quelcun, soit reellement, soit par la pensée. On a *attribué* plusieurs gages & privileges aux charges de Secretaire du Roi. On *attribuë* aux Generaux tout l'honneur du gain d'une bataille. On *attribuë* à divers Auteurs le livre de l'Imitation de Jesus-Christ. Montrez que le sens qu'on lui *attribuë* est heretique. Pasc. On ne doit point *attribuër* à la Religion les defauts de ses Ministres. Le Cl. Les Historiens *attribüent* souvent aux évenemens d'autres causes que les veritables. M. Sc. Il faut en *attribuer* la faute à la foiblesse de l'âge, de la nature. Quoyqu'un enfant soit né d'un adultere, la Loi l'*attribuë* au mari, elle presume qu'il lui appartient. On *attribuë* aux plantes des vertus qu'elles n'ont pas. Tibere *attribua* la longueur de la guerre à mes intelligences avec les ennemis. Vill.

On le dit aussi avec le pronom personnel. Vous vous *attribuez* des droits, des honneurs qui ne vous sont point dûs. S'*attribüer* une gloire qu'on ne merite pas. Abl.

Attribué, ée. part. pass. & adj.

ATTRIBUT. s. m. Terme de Philosophie. C'est une proprieté qui convient à une personne, ou à une chose; une qualité qui la determine à être d'une certaine façon. La fluidité, la dureté, la molesse, le mouvement & le repos se pouvant separer de la matiere, il s'ensuit que tous ces *attributs* ne lui sont point essentiels. Mal. Spinoza constituoit l'ame d'une même substance avec le corps, avec cette seule difference; que l'ame est conçûë sous l'*attribut* de la pensée, & le corps sous l'*attribut* de l'étenduë.

Attribut, est aussi un terme de Theologie, qui se dit de toutes les qualitez & perfections que nous connoissons être en Dieu, & qui sont de sa propre essence, comme la justice, la sagesse, &c.

Attribut, en termes de Logique, est l'épithete qu'on donne à un sujet, & qui lui est joint. Toute proposition est composée d'un sujet, & d'un *attribut*, & de la particule conjonctive.

Attributs, en Sculpture, & en Peinture, sont des symboles qui marquent le caractere, & l'office des figures: comme la massuë est l'*attribut* d'Hercule; & la palme l'*attribut* de la victoire.

ATTRIBUTIF. adj. m. ne se dit qu'à l'égard des droits qui sont attribuez par quelque Edit, ou Privilege. Le sceau du Châtelet de Paris est *attributif* de jurisdiction, c'est-à-dire, quand les contrats sont passez à Paris sous le sceau du Châtelet.

ATTRIBUTION. s. m. Action de celui qui attribuë. Le Roi a fait de nouvelles *attributions* de gages à plusieurs Offices. Quand le Roi établit des Commissions extraordinaires, c'est avec *attribution* de jurisdiction. L'*attribution* que le public fait d'un tel livre à un tel Auteur, est mal fondée. Quand je vous donne la qualité d'orthodoxe, je vous avertis que c'est sans *attribution* de droit. Oe. M.

Il se dit aussi de la chose attribuée. Cet Officier joüit de plusieurs *attributions* de gages & de privileges.

ATTRISTER. v. act. Affliger quelcun, lui donner des sujets de tristesse, de chagrin, de douleur. Le vin a été donné à l'homme pour le rejouïr, & non pas pour l'*attrister*. Maucroix. La mort de cet ami m'*attriste* fort. Il se dit aussi avec le pronom personnel. Il s'*attriste* de la moindre chose. Un vrai Philosophe ne s'*attriste* point, quelque chose qui lui arrive. Il ne faut pas s'*attrister* avant le temps.

Attristé, ée. part. pass. & adj.

Ce mot vient du Latin *tristis*.

ATTRITION. s. f. Terme de Theologie. C'est le regret qu'on a d'avoir offensé Dieu, à cause de la crainte qu'on a de ses châtimens. La Confession est necessaire avec l'*attrition*. Quelques-uns pretendent que le mot d'*attrition* a été inconnu dans l'Eglise pendant douze siecles; & que le premier qui en a parlé, a été Guillaume de Paris, qui vivoit encore en 1240. comme rapporte Monsieur Abeli. Dominicus à Soto est l'un des premiers qui a soutenu que la seule *attrition*, avec la Confession sacramentale, est suffisante pour être sauvé. Il a été suivi par la foule des Theologiens. Les Peres de l'Eglise, en tâchant d'exciter la frayeur des enfans, n'ont regardé cette crainte servile que comme une disposition à la repentance, qui servoit à reprimer les passions; mais qui ne peut justifier ceux qui demeurent dans ce premier degré de conversion. Après de longues disputes, & fort échauffées, c'est encore une question indecise dans l'Eglise Romaine, si l'*attrition* suffit, ou si la contrition est aussi necessaire.

Ce mot vient d'*atterere*.

Attrition, se dit aussi en Physique du frottement de deux corps durs qui se meuvent l'un contre l'autre. La destruction des corps se fait par une *attrition* reciproque. La digestion des volailles se fait par l'*attrition*, & le frottement des grains dans leur gesier.

ATTROUPPER. v. act. se dit avec le pronom personnel, des personnes qui s'assemblent en un même lieu, & d'ordinaire à mauvais dessein. Le peuple s'émeut & s'*attrouppe*, il faut craindre une sedition. Un Charlatan a bientôt *attrouppé* la canaille autour de lui. Les Nouvellistes s'*attrouppent* par pelotons pour reformer l'Etat à leur mode. Les soldats s'*attrouppent* & courent à sa tente. Abl.

A U.

AU. Article du datif singulier, dont on use devant les noms qui commencent par des consones, & qui ne sont

font pas des noms propres. *Au* pere, & à la mere. *Au* bois. *Au* public. *Au* feu. *Au* grenier, &c. Assister *au* Sermon. Obeïr *au* Roi. Consacrer ses jours *au* Seigneur. ARN. Avocat *au* Parlement, President *au* Parlement, & non pas *en* Parlement. VAUG. MEN. Le regime de ce mot appartient à la Grammaire.

C'est aussi une particule qui se met tantôt pour la preposition *dans*. Il est *au* lit. Bâton durci *au* feu. VAUG. Tantôt pour la proposition *avec*. Toucher *au* doigt. Tableau fait *au* pinceau. Tantôt au lieu de la preposition *pour*. Pot *au* lait. Tantôt au lieu de la preposition *selon*. *Au* sentiment de tout le monde. *Au* sentiment des Philosophes.

Il sert aussi à former une infinité d'adverbes, aussi bien que la particule *a*. *Au* prorata. *Au* fur, & à mesure. *Au* pis aller. *Au* reste. *Au* deçà, & *au* delà. *Au* devant. *Au* haut. *Au* bas. *Au* contraire. *Au* moins. C'est tout *au* plus. *Au* travers. *Au* partir de là. Ils seront expliquez à leur ordre.

A V A.

AVACHIR. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel des personnes qui deviennent lâches, faineantes. Cet homme s'est *avachi* depuis quelque temps, est devenu paresseux, n'est plus bon à rien. Ce mot est bas. Il vient du Latin *vacca*, *vache*.

On le dit plus ordinairement des étoffes, des garnitures de rubans, lorsqu'elles s'applatissent, qu'elles ne bouffent plus.

s'AVACHIR, est proprement un terme de Corroyeur & de Cordonnier, qui se dit des cuirs quand ils s'amolissent trop, & qui cessent d'avoir un certain degré de dureté qu'ils doivent avoir pour être bons. Ce cuir ne vaut rien; il s'*avachit* trop.

s'AVACHIR, est aussi un terme de Jardinier, qui se dit des branches quand au lieu de se soutenir droites, elles panchent par leur extremité. Les branches de cet Oranger s'*avachissent*.

AVAGE. s. m. Se dit d'un certain droit que leve le Bourreau tous les jours de marché sur plusieurs sortes de marchandises. Prendre le droit d'*avage*.

AVAL. adv. Terme de Batelier, qui designe la pente, la descente, l'inclination de quelque chose. On prononce maintenant *Avau*. Dans les debordemens tous les bois qui sont sur les bords de la riviere s'en vont *avau* l'eau. Ce bateau est detaché, il s'en va *avau* l'eau.

On le dit aussi figurément des choses qui deperissent, qui ne reüssissent pas. Toutes ses entreprises sont allées *avau* l'eau. Les biens mal acquis d'ordinaire s'en vont *avau* l'eau, ne passent point à un troisiéme heritier.

On appelle Vent d'*aval*, le vent du Couchant. On appelle aussi le Païs d'*aval*, par opposition au Païs d'*amont*. Ils courent la riviere, l'un *aval*, & l'autre *amont*. MEZER.

AVAL. s. m. Terme de Negoce, est une souscription qu'on met au bas d'une lettre, ou billet de change, par laquelle on s'oblige d'en payer le contenu, en cas qu'ils ne soient acquittez par les personnes sur lesquelles ils sont tirez: c'est proprement une caution pour faire valoir une lettre de change. Si un tel Marchand a donné son *aval*, cette lettre est bonne. Et on appelle ces cautions, Donneurs d'*aval*, qu'on peut contraindre par corps, de même que les tireurs de lettres de change.

AVALAGE. s. m. Action d'avaler. On doit tant au Tonnelier pour l'*avalage* de tant de muids dans la cave.

AVALAISON, ou AVALASSE. s. f. Chûte d'eau impetueuse qui vient des grosses pluyes qui se forment en torrens. Ce moulin a été ruiné par les *avalaisons*, par les chûtes d'eau. Voilà un rat, un canal qui s'est fait depuis peu par les *avalasses* de cette montagne.

AVALANGES. s. f. Chûte de neiges qui se detachent des hautes montagnes dans les vallées: ce n'est quelquefois qu'un peloton de neige, qui en roulant devient d'une grosseur prodigieuse. Les *avalanges* sont fort dangereuses quand on voyage dans les vallées durant le degel.

Ce mot vient de *tomber en aval*. Le peuple dit les *lavanges*, & quelques-uns *avalanches*. On dit plus communément *lavanges* dans le Dauphiné, & *avalanges* vers Briançon & Pignerol.

AVALANT, ANTE. adj. Terme de Batelier, c'est-à-dire, qui descend, qui va en avalant. On ne mettra aucun empêchement au passage des bateaux montans ou *avalans*. Ord. de Louïs XIV. Il se prend aussi substantivement. Le montant doit ceder à l'*avalant*. Ibid.

AVALER. v. act. Abaisser, couler dans un lieu plus bas. Les bateaux *avalent*, quand ils descendent suivant le cours de la riviere. *Avalez* ce train de bois.

Ce mot vient de *avallare*, qui a été fait de *ad*, & de *vallis*, comme qui diroit, *Mettre aval*. MEN.

AVALER une oreille, *Avaler* un bras à quelcun, signifie, les coupper avec une arme trenchante, & les faire choir à terre. On ne croit pas que ce mot soit du bel usage en ce sens. L'Abbé Talleman s'en est pourtant servi dans sa Traduction de Plutarque. Il lui *avala* l'épaule d'un coup d'épée. TALL. VIE DE CESAR.

AVALER, en termes de Jardinage, c'est, Coupper une branche près du tronc. On dit aussi, *Ravaler*, ou *Abaisser*, dans le même sens.

AVALER, signifie aussi, Descendre quelque chose. *Avalez* la lampe. *Avalez* le crochet à la viande. On dit aussi à un écolier qu'on veut fouëtter, *Avalez* vos chausses. Il n'y a que le petit peuple qui parle de la sorte. On dit d'un Tonnelier, qu'il *avale* le vin dans la cave, lorsqu'il le descend. Il est bas aussi.

AVALER, se dit encore du boire & du manger qu'on fait descendre par le gosier dans l'estomac. Alexandre prit d'une main la lettre, & de l'autre le breuvage qu'il *avala*. VAUG.

J'avalois par hasard
Quelque aile de poulet dont j'arrachois le lard. BOIL.

AVALER, se dit figurément en Morale. On lui a fait un vilain affront, mais il a *avalé* cela doux comme lait. On lui a fait des difficultez sur son mariage, il a fallu les *avaler*. Il a enfin *avalé* le calice. On lui a doré la pilule pour la lui faire *avaler*. On dit aussi, *Avaler* un chagrin, *avaler* des larmes. Il a tout *avalé*; pour dire, il a dissipé tout son bien.

AVALER, en termes de Banque, c'est, Repondre d'un billet, ou d'une lettre de change, qu'on negocie, & qu'on certifie bon & exigible. Donner son aval, sa souscription.

AVALER, se dit aussi souvent avec le pronom personnel, & signifie descendre dans l'estomac. Morceau qui s'*avale*. Cela s'*avale* à merveille.

s'AVALER, se dit aussi pour Pendre trop bas, descendre trop bas. Le ventre de ce cheval s'*avale*.

AVALER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un goulu, qu'il ne fait que tordre & *avaler*, qu'il *avaleroit* la mer & les poissons. On dit aussi, qu'on a bien fait *avaler* des couleuvres à quelcun, pour dire, qu'on l'a mortifié, qu'il n'a osé se fâcher de plusieurs choses dont on l'a taxé sous des noms deguisez.

AVALÉ, ÉE. part. pass. & adj.

AVALEUR. s. m. Qui avale; qui mange tout; qui est goinfre; qui est goulu. On dit d'un Charlatan, que c'est

c'eſt un *avaleur* de pois gris. On le dit auſſi d'un homme fort goulu. On dit du Capitan, d'un fanfaron, que c'eſt un mangeur, un *avaleur* de charrettes ferrées. Mais tout cela ne ſe dit que dans le ſtile comique & burleſque, lorſque l'on veut inſulter quelcun, & le railler.

AVALIES. Terme de Negoce. Ce ſont des laines qui proviennent des peaux de mouton, de l'abatis des Bouchers, lorſqu'ils les vendent aux Megiſſiers. Il faut faire les trames des étoffes d'*avalies*, car les laines de toiſon ne ſont propres que pour faire les chaînes.

AVALOIRE. ſ. f. Goſier. On ne le dit qu'en raillerie d'un goulu, à qui on reproche qu'il a une belle *avaloire*.

Avaloire, eſt auſſi une piece d'un harnois d'un cheval de trait, qui eſt ſur le derriere, ſur les cuiſſes & la crouppe, & qui ſert à l'arrêter.

Avaloire. C'eſt auſſi chez les Chapeliers un outil dont ils ſe ſervent pour faire couler la ficelle du chapeau au bas de la forme.

AVALURE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt la defectuoſité d'une nouvelle corne molle & raboteuſe, qui croît au pied du cheval, quand il fait quartier neuf.

AVANCE. ſ.f. Terme relatif. Anticipation, priorité d'une choſe à l'égard d'une autre. Quoyqu'il ait deux jours d'*avance* ſur moi, je l'aurai bientôt rattrapé. L'*avance* de deniers qu'il a faite eſt fort conſiderable, il n'en ſera de long temps rembourſé. C'eſt une grande *avance* dans un procés, que d'avoir tous ſes titres en main. Quand on paye les Artiſans par *avance*, on attend long temps la beſogne. On dit auſſi ſe rejouïr par *avance*, s'affliger par *avance*, condamner par *avance*, juſtifier par *avance*, goûter par *avance*, faire du bien à quelcun par *avance*. Scar.

Ce mot vient d'*ad*, & *ante*.

Avance, ſignifie auſſi, Saillie; ce qui *avance* hors d'œuvre. L'*avance* de ce bâtiment, ce coude qui anticipe ſur la ruë eſt contre les reglemens de Police.

Avance, ſe dit figurément en Morale, de certaines demarches, de certaines propoſitions que l'on fait le premier, ſoit pour gagner l'amitié de quelcun, ſoit pour ſe racommoder avec lui. Dans les accommodemens c'eſt toûjours la partie la plus foible qui fait les *avances*. Il eſt honteux à une femme de faire des *avances*. J'ay fait toutes les *avances* pour rechercher ſon amitié, pour me remettre bien avec lui.

AVANCEMENT. ſ. m. Ce qu'on donne par anticipation, ou auparavant le temps. L'*avancement* des deniers eſt le plus difficile quand on entre dans les Fermes. On appelle *avancement* d'hoirie, tout ce qui eſt donné aux enfans par avance, & en attendant le ſurplus de la ſucceſſion, quand elle ſera ouverte.

Avancement, ſe prend auſſi pour Progrés; & ſe dit des perſonnes & des choſes. Cet homme travaille de toutes ſes forces à ſon *avancement* ſpirituel. Il fait tout ce qu'il peut pour ſon *avancement* dans la vertu, dans les belles lettres, &c. Ce bâtiment, cet ouvrage ne s'achevera pas ſi-tôt, je n'y voi pas un grand *avancement*. Si on n'augmente le nombre des ouvriers, on ne verra pas un grand *avancement* en ce travail.

Avancement, ſe dit auſſi d'un établiſſement avantageux, de ce qui procure quelque avantage à quelcun. Ce petit emploi qu'on lui a donné, a été cauſe de ſon *avancement* au changement de l'Etat. Employer toutes choſes à l'*avancement* de ſa fortune.

AVANCER. v. act. Approcher quelque choſe d'une autre; la pouſſer, la faire marcher en avant. Il faut *avancer* le bras, le pied, pour faire un tel mouvement. L'armée *avançoit* à grandes journées. Faire *avancer* les ouvriers; c'eſt les hâter.

Pourquoi malheureux que nous ſommes avancer *la fin de nos jours,*
Dont le plus long eſpace a des termes ſi courts.
Mau.

Avancer, ſe dit auſſi en parlant de pluſieurs choſes qui ſont commencées, & qui ne ſont pas achevées pour en marquer le progrés. Ce livre eſt fort *avancé*. Il faut *avancer* beſogne. L'Audience eſt fort *avancée*, elle va finir. Ce bâtiment *avance* fort. La vigne *avance*, c'eſt-à-dire, croît beaucoup. L'horloge *avance*, pour dire, qu'elle va trop vîte. Cette affaire recule, au lieu d'*avancer*. L'argent eſt ce qui fait *avancer* les affaires. Il *avance* fort ſur l'âge.

Avancer, ſignifie auſſi, Pouſſer quelcun dans les emplois, dans les charges, lui donner moyen de s'enrichir. Avec de la naiſſance on peut s'*avancer* en peu de temps: il ſuffit de ne rien gâter. La Br. Cet homme s'eſt fort *avancé* à la Cour.

Avancer, ſe dit auſſi pour Faire reüſſir. C'eſt un admirable moyen d'*avancer* ſes affaires. Mol.

Avancer, ſe dit encore pour Profiter; ſervir de quelque choſe. Qu'ont *avancé* mes ſoins, mes ſoupirs & mes larmes? Gomb.

Avancer, ſignifie encore, Payer une partie d'un traité, ou faire les frais d'une entrepriſe, avant que le temps ſoit venu de s'en rembourſer. Il faut beaucoup *avancer* en prenant les Fermes du Roi. Il a *avancé* tous les frais de cette Manufacture.

Avancer, ſignifie auſſi, Mettre ou être en ſaillie. Cet auvent *avance* trop ſur la ruë. La corniche eſt la partie qui *avance* le plus dans un bâtiment. On dit auſſi, qu'un Laboureur *avance* tous les ans de deux ou trois ſillons ſur l'heritage de ſon voiſin; pour dire, qu'il uſurpe, qu'il anticipe ſur lui.

Avancer, ſe dit auſſi des fruits, & ſignifie Croître. Le pur froment & les blez ne furent point gâtez, parcequ'ils n'étoient pas *avancez*. Port-R.

Avancer, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Propoſer quelque choſe, la mettre en avant. Vous avez *avancé* un tel fait, où en eſt la preuve? Cet Avocat a *avancé* cela de ſon chef. Ce Docteur *avance* des propoſitions bien hardies. C'eſt un contrediſant qui ſe declare d'abord contre tout ce que les autres *avancent*. Bell.

Avancer, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, pour dire s'Approcher. L'armée s'*avançoit* au petit pas. Abl. La victoire s'*avançoit* à grands pas. Vaug. Il fait voler les éclats de la foudre par tout où s'*avancent* ſes pas. Tristan. Il ſe dit auſſi pour Faire du progrés. S'*avancer* dans le chemin de la vertu. Il ſe dit encore pour Aller loin. Vous vous *avancez* trop ſur les terres de l'ennemi; & figurément, Il s'eſt trop *avancé* en faiſant ces offres; il a excedé ſon pouvoir.

On dit proverbialement, Il reſſemble au Cogne-fêtu, il ſe tuë, & n'*avance* rien; pour dire, qu'un homme prend bien de la peine, & que rien ne lui reüſſit.

Avancé, ée. part.

On dit en termes de Guerre, un corps-de-garde *avancé*; pour dire, qu'on l'a mis aſſez loin du camp pour empêcher les ſurpriſes. Un corps *avancé*, un travail *avancé*, en parlant d'une piece de Fortification qui eſt faite pour couvrir les autres.

En termes d'Agriculture, on dit des fruits *avancez*, pour dire, des fruits precoces; & en ce même ſens on dit que la ſaiſon eſt fort *avancée*, que l'année eſt fort *avancée*; pour dire, qu'il a fait chaud, qu'il a fait beau temps, & que tous les fruits de la terre ſont meuris plutôt que de coutume. On dit auſſi, un âge *avancé*, pour dire, un grand âge, ou un âge meür.

Avancé. ſ. m. Terme de Palais, qui ſe dit en cette phraſe. Le Preſident a donné un *avancé* ſur le rôlle, pour

pour dire, qu'il a ordonné qu'on appelleroit la cause avant que de venir à son tour de rôlle.

AVANIE. s. f. Perfidie; querelle sans fondement; calomnie des Mahometans contre les Chretiens, pour leur faire quelque affront, ou exaction. Les *avanies* qu'on souffre en Turquie contribuent à la ruïne de cet Empire. LA CROIX.

Ce mot est venu des Orientaux. Les Turcs prononcent *avan* qui vient de l'Hebreu *hava*, qui signifie *iniquè agere*; ou de *aven*, qui signifie *iniquité*, comme temoigne Menage.

En ces quartiers-ci on s'en sert pour exprimer un affront, une grande honte qu'on fait à quelcun, soit par une forte reprimende, soit par quelque insulte.

AVANT. Prepos. qui marque la priorité du temps, ou du lieu. Il ne faut pas demander un payement *avant* le temps. Il ne faut pas qu'un inferieur marche *avant* son superieur. Personne ne peut être appellé heureux *avant* sa mort. ABL.

AVANT. adv. signifie, En delà, plus loin, profondement. Il faut pousser ce corps de logis plus *avant*; creuser ces fondemens plus *avant*; enfoncer cette tente plus *avant* dans la playe. Il lui planta sa javeline fort *avant* dans la gorge. VAUG. Cet arbre pousse ses racines bien *avant* dans la terre. Il ne faut pas aller plus *avant*. Il porta sa colere encore plus *avant*. VAUG. Un *chasse-avant*, un *passe-avant*. Voyez les à leur ordre.

AVANT, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Cet Historien a fouillé plus *avant* que tous les autres dans les Memoires de l'Antiquité. Il est bien *avant* dans les bonnes graces du Prince. Il faut aimer Dieu *avant* toutes choses. En faisant cette enchere vous allez trop *avant*, vous excedez vôtre pouvoir. La crainte de Dieu ne sauroit être gravée trop *avant* dans les esprits.

En termes de Palais on met dans les avenirs cette formule, Pour proceder & aller *avant*; pour dire, Pousser l'instruction ou le jugement d'une affaire.

AVANT. s. m. Terme de Marine. On appelle Chateau d'*avant*, le bâtiment qui est sur la prouë. On appelle aussi l'*Avant* du vaisseau, la prouë ou la partie anterieure qui s'avance la premiere en mer. On dit aussi, Le vent se rangea de l'*avant*, pour dire, il nous prit par prouë, & devint contraire à nôtre route. On dit aussi, Etre de l'*avant*, se mettre de l'*avant*, pour dire, Laisser derriere soi des vaisseaux, des ports, des côtes.

On dit proverbialement d'un mechant cheval, qu'il ne sauroit aller ni *avant*, ni arriere. *Avant* que cela arrive, il passera bien de l'eau sous les pons.

EN AVANT. adv. signifie presque la même chose. Il faut pousser cette piece de bois, cette machine un peu *en avant*: & au figuré on dit, Mettre *en avant*, pour dire, Alleguer quelque fait, faire quelque proposition. Il mit *en avant* un Traité de paix. ABL. Il fut malheureux jusqu'à un tel jour, mais de là *en avant* il fit bien ses affaires.

En termes de Manege, on dit qu'un cheval est beau de la main *en avant*, pour dire, qu'il a la tête & l'encolure plus belle que la crouppe.

AVANT QUE. Conjonctive qui regit l'infinitif, ou le subjonctif. On doit se regarder soi-même fort long temps *avant que* de songer à condamner les gens. MOL. Tu vins sur la terre *avant que* Rome eût detrôné ses Rois. MAIN.

AVANT, entre aussi en la composition de plusieurs autres mots, comme en ceux qui suivent.

AVANT-BEC. Terme d'Architecture, qui se dit des pointes ou éperons qui avancent au delà des piles, des pons de pierre pour les soutenir, ou pour fendre l'eau. Il y a l'*avant-bec* d'amont, & l'*avant-bec* d'aval. Le premier est opposé au fil de l'eau, & le second est au dessous.

AVANT-BRAS. s. m. Terme de Medecine. La partie du bras qui est depuis le coude jusqu'au poignet. On le dit aussi de la partie de l'armure d'un Gendarme qui couvre cet endroit-là.

AVANT-COEUR. Voyez ANTICOEUR, c'est la même chose.

AVANT-CORPS, en Architecture, se dit des parties d'un bâtiment qui ont de la saillie sur la face à l'égard des autres qui sont plus retirées: comme un pilastre. On appelle *arriere-corps* la partie reculée qui lui sert de fond.

AVANT-COUR. s. f. Premiere cour qui est avant la principale cour du logis.

AVANT-COUREUR. s. m. Ce qui precede ou presage quelque évenement, quelque mal prochain. Le peuple croit que les monstres, les prodiges, les Cometes, sont des *avant-coureurs* des grands évenemens. Les lassitudes spontanées sont les *avant-coureurs* des maladies. L'Ecriture dit qu'il y aura plusieurs signes *avant-coureurs* du Jugement final. Les Poëtes appellent l'Aurore, l'*Avant-couriere* du soleil.

AVANT-FOSSE', est un fossé creusé au delà de la contrescarpe, & qui regne le long du glacis: il est d'ordinaire plein d'eau.

AVANT-GARDE. s. f. Terme de guerre. C'est la premiere ligne d'une armée rangée en bataille, la premiere division d'une armée, celle qui marche à la tête. Tout corps d'armée est composé d'*avant-garde*, d'arriere-garde, & de corps de bataille. Mener, conduire, commander l'*avant-garde*. ABL.

AVANT-GOUST, ou AVANT-GOUT. s. m. Plaisir imparfait qu'on goûte avant la pleine felicité; ou essai de quelque chose qui en donne, ou en fait concevoir quelque idée.

AVANT-HIER. Le jour de devant la veille. Ce n'est que d'*avanthier* que je vous aime. VOIT.

AVANT-JOUR, AVANT-MIDY. adv. qui signifient le temps que le soleil n'est pas levé, ou qu'il n'est pas encore en son midy.

AVANT-LOGIS. C'étoit chez les Anciens le logis de devant.

AVANT-MAIN. s. m. Le mouvement naturel du bras & de la main qui va en avant. Il a frappé cette balle par un *avant-main*.

AVANT-MUR, en termes de Blason, se dit d'un pan de muraille joint à une tour.

AVANT-PART. s. f. Terme de Coutume. Preciput; portion que quelques Coutumes accordent par privilege à l'aîné.

AVANT-PESCHE, ou AVANT-PECHE. s. f. Espece de pêche precoce. En Latin *Persicum præcoque*.

AVANT-PIED, en termes de Medecine, c'est le *metatarse*, ou la seconde partie du pied.

AVANT-PIEU. Bout de poutrelle qu'on met sur la couronne d'un pieu pour le tenir à plomb quand on le bat à la sonnette. On nomme aussi *avant-pieu*, une espece de pince de fer pointuë, qui sert à faire des trous pour planter des jalons, des piquets, & des échalas de treillage.

AVANT-POIGNET. s. m. est la paume de la main, qu'on appelle aussi *metacarpe*.

AVANT-PROPOS. s. m. Preface d'un livre; ou discours qui en precede un autre pour en faciliter l'intelligence. Ce livre a un long *Avant-propos*. Je vous dis cela par maniere d'*avant-propos*. Cette piece est une espece de preface ou d'*avant-propos*. ABL. Pasquier dit que ce mot est nouveau, & que le premier qui s'en est servi

servi a été le nommé Louis Charron en ses Dialogues, dont on se moquoit alors.

AVANT-QUART. s. m. Terme d'Horloger. Petite cloche avec un marteau, laquelle sonne avant qu'on entende le quart. C'est aussi le coup de marteau qui fait sonner la cloche.

AVANT-TOIT. s. m. Toit avancé.

AVANT-TRAIN. s. m. Nom qu'on donne aux deux roues qu'on ajoûte, avec celles de derriere, à l'affût d'un canon pour le faire marcher en campagne.

AVANTAGE. s. m. Profit. Il se trompe toûjours à son *avantage*. Cela est à mon *avantage*. Voit. Les vertus nous paroissent d'autant plus aimables, que nous en pouvons tirer quelque *avantage*. Abl.

Avantage. Ce qui fait preferer quelque chose à une autre; ce qui la met au dessus. Il y a des *avantages* naturels, d'autres qui sont acquis. La beauté, la force du corps, la naissance, sont des *avantages* de la nature. Un aîné a l'*avantage* de la naissance. L'*avantage* de la taille est considerable. Abl. Elle avoit tous les avantages de l'esprit & de la beauté. De la Roch. Ceux qui ont la facilité de parler entrainent toûjours la multitude, parcequ'elle ne manque pas de donner la victoire à ceux qui ont l'*avantage* de la parole. Nic. De quelque rare *avantage* dont on soit revêtu, on n'est point exempt des fatales loix de la mort. Mau.

Avantage, se dit aussi pour Grace, faveur, bienfait. Procurer de grands *avantages* à quelcun. Voit.

Avantage, signifie encore Gloire, honneur. La fortune tournoit à son *avantage* les obstacles qui lui arrivoient. Vaug. On peut dire à vôtre *avantage* que vous avez été plus loin que lui. Boi.

Avantage, se prend aussi pour une sorte de prerogative. Il a montré les *avantages* que son art avoit sur les autres. Abl. Les *avantages* des Juifs sur tous les autres peuples de la terre, étoient bien considerables.

Avantage, se dit aussi de la victoire, & de ce qui sert à l'obtenir. Cesar eut l'*avantage* sur Pompée. Ce General sçait bien menager l'*avantage* du terrain. Il a pris l'*avantage* de cette colline. Ils attendoient que les ennemis entrassent dans l'eau, pour les charger à leur *avantage*. Abl. Un assassin prend son ennemi à son *avantage* pour l'assassiner. Il a pris *avantage* de l'absence de cet homme, ou de sa foiblesse, pour obtenir gain de cause.

Ce mot est derivé de *avant*, & par consequent c'est mal à-propos que quelques-uns l'écrivent avec un *d*.

En termes de Manege, on dit qu'un homme est monté à l'*avantage*; pour dire, qu'il monte un bon cheval. Il est honteux à un Cavalier de prendre de l'*avantage* pour se mettre en selle; c'est-à-dire, de monter sur quelque pierre, ou d'avoir besoin de quelcun qui lui aide à monter.

Avantage, en termes de Marine, c'est la partie de l'avant du vaisseau qui fait une grande saillie, qu'on appelle autrement, *éperon*, *cap*, *poulaine*.

En termes de Jurisprudence, on appelle *Avantage*, Ce qu'on donne à quelcun de plus qu'à un autre en partage, en succession, ou autrement. Ce pere a fait beaucoup d'*avantage* à ses cadets au prejudice de l'aîné. Les *avantages* indirects que les mariez se font l'un à l'autre sont deffendus.

Avantage, en termes de Pratique, est un jugement obtenu par deffaut, ou congé. Si la partie ne comparoît, je prendrai mon *avantage* contre elle; c'est-à-dire, j'obtiendrai un jugement par deffaut.

Avantage, en termes de Jeu, se dit quand le meilleur joüeur donne quelque avance au plus foible, comme aux échecs donner une tour, une dame; au piquet dix poins, & la main; au triquetrac deux trous. A la paume on dit qu'on a l'*avantage*, quand aprés que les deux joüeurs sont devenus égaux ou à deux, l'un d'eux gagne un coup: Il a l'*avantage*, c'est 45. L'*avantage* des jeux, c'est le premier jeu qu'on gagne quand on a été à deux, quand on a eu autant de jeux l'un que l'autre. On dit aussi, qu'un Courier a de l'*avantage* sur un autre, quand il est parti devant lui.

AVANTAGER. v. act. Donner plus à l'un qu'à l'autre. Ceux que la nature a *avantagez* de ses dons en doivent bien rendre graces à Dieu. Une femme convolant à de secondes noces, ne peut de droit *avantager* son mari plus que celui de ses enfans qui aura le moins. La Coûtume de Caux en Normandie *avantage* fort les aînez.

AVANTAGEUX, euse. adj. Qui contient en soi quelque avantage; qui est utile, considerable, grand, favorable. Un General doit toûjours se camper dans un lieu *avantageux*, choisir un poste *avantageux*. Abl. Il a des sentimens de moi très-*avantageux*. Il nous sera *avantageux* de nous rendre. Vaug. La taille *avantageuse* est ce qui donne de la majesté.

Avantageux en paroles, est celui qui parle insolemment, qui emporte tout à force de crier, ou qui dit des choses fâcheuses à celui qui le contredit.

AVANTAGEUSEMENT. adv. D'une maniere avantageuse. Les cadets ont été partagez aussi *avantageusement* que l'aîné. On doit parler *avantageusement* de ses amis en toutes rencontres. On dit aussi, Etre habillé *avantageusement*. Scar. Se poster *avantageusement*. Etre pourvû *avantageusement* des biens de l'esprit & de la fortune.

AVANTIN. s. m. C'est un brin de sarment courbé en forme de petite crosse, qu'on coupe pour lui faire prendre racine. Les Vignerons disent ordinairement *crocette*.

AVANTURE. Voyez Adventure.

AVANTURIER. Voyez Advanturier.

AVANTURINE. Voyez Advanturine.

AVARE. adj. m. & f. & subst. Excessivement menager; qui est trop attaché au bien, à ses interêts. Henri Etienne pour faire valoir l'abondance de la langue, a fait une liste des mots François qui signifient *avare*. Il en compte jusqu'à onze ou douze, qui sont: *avaricieux*, *échars*, *taquin*, *tenant*, *trop-tenant*, *chiche*, *chiche-vilain*, *pinse-maille*, *racle-denare*, *serre-denier*, *pleure-pain*, *serre-miette*. Ce n'est pas avoir appauvri la langue que d'en avoir retranché ces vilains mots. L'homme *avare* ne fait du bien qu'en mourant. Un *avare* ne possede point ses richesses, il en est possedé; elles le tyrannisent. Cl. Un *avare* est toujours gueux; il a également besoin de ce qu'il a, & de ce qu'il n'a pas. Voi. Un *avare* n'a rien laissé à faire à la mauvaise Fortune, elle ne lui pouvoit faire pis. Voi.

Un avare *idolâtre, & fou de son argent,*
Rencontrant la disette au sein de l'abondance,
Appelle sa folie une rare prudence;
Et met toute sa gloire, & son souverain bien,
A grossir un tresor qui ne lui sert de rien. Boi.

On dit aussi au figuré; Dieu n'est point *avare* de ses graces, quand on les lui demande avec devotion. Une honnête femme doit être très-*avare* de ses faveurs. Il ne faut point faire l'aumône d'une main *avare*. Ceux envers qui les Dieux ont été *avares* des richesses de l'esprit, sont bien heureux quand ils leur donnent aussi la paresse, & qu'ils demeurent cachez dans l'obscurité. Mle. Sc.

Il fallut qu'au travail le corps rendu docile,
Forçât la terre avare *à devenir fertile.* Boi.

AVAREMENT. adv. D'une maniere avare. Bertaut a dit en une Epitaphe:

Passant, ce triste marbre avarement *enterre*
Les corps ensevelis de trois proches parens &c.

AVARICE. s. f. Passion d'amasser des richesses; vice

ce contraire à la liberalité; trop grand attachement au bien. L'*avarice* contient en soi tous les vices, comme la justice toutes les vertus. Entre toutes les passions, celle qui est la plus ignorée de ceux qui en sont possedez, c'est l'*avarice*. L'*avarice* est un effet de l'amour propre, qui nous fait envisager toutes sortes d'avantages dans la possession des richesses, nous les fait desirer ardemment. BAY. Les avares deguisent leur *avarice* sous le nom d'œconomie. BELL.

L'ambition, l'amour, l'avarice & la haine,
Tiennent comme un forçat son esprit à la chaine. BOI.
*Sans mentir l'*avarice *est une étrange rage.* ID.

AVARICIEUX, EUSE. adj. C'est la même chose qu'*Avare*. Cet homme est *avaricieux* autant qu'on le peut être. Cette femme est extremement *avaricieuse*. Il se prend aussi substantivement. Que ne fait point un *avaricieux* pour conserver son argent? SCAR. La peste soit de l'avarice & des *avaricieux*. MOL. On appelle Lunettes d'*avaricieux*, celles qui ont des verres polyedres ou à plusieurs facettes, qui multiplient les objets, & qui font voir vingt écus où il n'y en a qu'un.

Ce mot vient du Latin *avarus*, qui vient d'*avere*, *desirer avec passion*.

AVARIE. s.f. Terme de Marine. C'est le dommage arrivé à un vaisseau, ou aux marchandises dont il est chargé, depuis le depart jusqu'au retour. On repute aussi pour *avaries*, les depenses extraordinaires, & imprevuës faites pendant le voyage, soit pour le vaisseau, soit pour les marchandises, soit pour le tout ensemble. Il y a des *avaries simples*, qui sont les dommages arrivez aux marchandises par leur vice propre; comme l'empirance, pourriture, degât, mouillure d'eau, visite, & appreciation, ou pour les sauves, &c. dont la repartition, ou contribution se fait au marc la livre entre l'assuré & les assureurs, & seulement sur les choses qui ont souffert le dommage. Les *avaries ordinaires*, sont les emballages, enfonçages, charriages, droits de celui qui fait ou adresse la cargaison, & le coût de l'assurance. Les autres *avaries* sont *grosses* & *communes*, comme toutes celles qui aviennent par tourmente, ou par la faute du Maître du navire, pour pilotage, toüage, lamanage, ancrage, & par un second fret qu'on est obligé de faire des vaisseaux ou alleges, quand le navire a touché. Elles sont reglées au sol la livre tant sur les proprietaires du vaisseau, que des marchandises. Elles sont reglées dans le titre 7. du livre 3. de l'Ordonnance de la Marine de 1681. Toutes ces distinctions y sont marquées precisément. On appelle aussi *Avarie commune*, ou *grosse Avarie*, celle qui avient par jet des marchandises; pour cables, voiles, ou mâts couppez, pour le salut commun.

AVARIE, signifie aussi, un droit qui se paye pour l'entretien d'un port par chaque vaisseau qui y mouille. Mornac sur la Loi 4. *de Lege Rhodiâ de jactu*, dit que ce mot est corrompu du Grec *varis*, qui signifie *navire* chez les Ioniens. Les Italiens & les Espagnols se servent du même terme.

AVASTE. Terme de Mer, pour dire, C'est assez; arrêtez vous.

AUB.

AUBADE. s.f. Concert qu'on donne dès le matin à la porte ou sous les fenêtres de quelcun pour l'honorer, ou pour le rejoüir. Les tambours, les haut-bois vont donner des *aubades* à leurs Capitaines le jour de l'an, le jour de leur fête. Mr. le Fevre dit qu'on appelle ces concerts *aubades*, *quod sub albam*, *id est auroram*, *edi soleant*.

AUBADE, signifie à contre-sens, Quelque insulte, quelque affront qu'on fait à quelcun. Quand des Sergens viennent executer dans une maison, c'est une étrange *aubade* pour le maître.

AUBAIN. s. m. Etranger qui habite dans un païs où il ne s'est point fait naturaliser. Le Roi pretend succeder à tous les *Aubains* à l'exclusion de tous les autres Seigneurs. Un *Aubain* peut disposer de ses biens par donation entre vifs; & point du tout par testament. Les enfans d'un *Aubain*, nez en France, lui succedent: leur naissance leur tient lieu de Lettres de naturalité. Nicod derive ce mot de *alibi natus*. Cujas le derive de *advena*; car les *Aubains* sont ainsi appellez dans les Capitulaires de Charlemagne. Caseneuve après Mr. du Cange le tire du mot *Albanus*, nom qu'on a donné aux Ecossois ou Hybernois, qui autrefois avoient coutume de voyager aux païs étrangers, & de s'y habituer. Ils ont été appellez *Aubains* en France, ce qui s'est étendu à tous les autres étrangers. Les *Aubains* ne peuvent posseder ni charges, ni Benefices, dans le Royaume, à moins qu'ils n'ayent obtenu des Lettres de naturalité. Les enfans d'un François habitué, & marié en païs étranger, ne sont point reputez *Aubains* lorsqu'ils reviennent demeurer en France. DE LANGE.

AUBAINE. s. f. Succession d'un étranger qui meurt dans un païs où il n'est pas naturalisé. Un Ambassadeur non naturalisé mourant en France, n'est point sujet au droit d'*Aubaine*. Les Suisses, les Savoyards, les Ecossois, les Portugais, ceux de Cambray & d'Avignon ne sont point sujets au droit d'*Aubaine*, & sont reputez naturels & regnicoles. Bacquet a fait un beau Traité des droits d'*Aubaine*. L'*Aubaine* en quelques Coutumes est appellée *Espavité*, & les Aubains *Espaves*. Comme c'est un droit contraire à l'hospitalité, & à la liberté naturelle, Bouteiller dans son vieux stile l'appelle, un *droit haineux*.

*Un aigle sur un champ pretendant droit d'*aubaine,
Ne fait point appeller un aigle à la huitaine. BOI.

AUBAINE, signifie figurément, Tout droit casuel qui arrive à quelcun. Quand il vaque quelques charges en la Justice de ce Seigneur, ce sont de bonnes *aubaines* pour lui. Quand il vient quelque succession collaterale, ou inesperée, on dit que c'est une bonne *aubaine*.

AUBANS. Terme de Marine. Voyez HAUT-BANS.

AUBE. s.f. Le point du jour, l'aurore, le crepuscule du matin. L'aube commençoit dejà à paroître, quand &c. Il faut partir dès l'*aube* du jour en voyage.

Ce mot vient de *alba*, qui signifie *blanc*, parceque l'*aube* est proprement cette blancheur qui commence à paroître lorsque le soleil se leve.

*Les oiseaux amoureux quand l'*aube *se reveille*
D'un chant melodieux chatouillent mon oreille. GO.

AUBE de moulin, est la petite planche attachée aux coyaux sur la jante de la rouë, qui le fait tourner en faisant resistance au passage de l'eau qui la pousse. Le locataire d'un moulin est obligé de l'entretenir d'*aubes* & de coyaux.

AUBE. Vêtement de toile blanche qui descend jusqu'aux pieds, dont se revêtent les Prêtres, Diacres, & Soudiacres sous leurs chappes, & quelquefois aussi les Clercs qui servent à l'autel. On voit aussi dans les Processions, des Moines & des Penitens, ou des gens de Confrairies qui en portent, & qui marchent ordinairement nuds pieds.

Ce mot vient aussi du Latin *alba*. Le Curé est seulement revêtu de son *aube* & de son étolle quand il fait l'eau benîte. On appelloit aussi *Aube*, le vêtement blanc que dans la primitive Eglise on donnoit aux nouveaux batisez la veille de Pâques, & qu'ils devoient porter huit jours: d'où vient qu'on appelloit la semaine de Pâques *Alba*, & le Dimanche qui la terminoit, *Dominica in Albis*.

AU-

Aube. s. f. En termes de Marine, est l'intervalle de temps depuis le soupé de l'équipage, jusqu'au temps qu'on prend le premier quart.

AUBER, ou AUBERE. adj. qui ne se dit que d'un cheval qui a le poil blanc semé par tout le corps de poil alezan & de bay. Un cheval *aubere* est sujet à perdre la vûë, & peu estimé dans les Maneges. En Latin *Leucophæus.*

AUBEREAU. Voyez Hobereau.

AUBERGE. s. f. Maison où l'on donne à manger, soit en pension, soit par repas pour certaine somme. Il y a dans Paris, dans Rome, & dans les grandes villes, des *auberges* à tout prix. La vie de l'*auberge* est fort commode pour les étrangers. Menage derive ce mot de *heriberga*, ou *heribergium*, qui se trouve dans les Capitulaires pour signifier *hôtellerie :* ce qui vient de l'Allemand *herbergen*, qui signifie *loger.* On a dit aussi en Latin, *albergum* & *albergia*, pour dire, un *gîte.*

On appelle *Auberge* à Malthe, les lieux où les Chevaliers qui y resident sont nourris en commun chacun selon sa langue ou sa nation. L'*Auberge* de Provence, de France, &c.

AUBERGISTE. s. m. Celui qui tient auberge. Il se dit particulierement de ceux qui tiennent les petites auberges, où l'on vit à juste prix.

AUBERON. s. m. Terme de Serrurier. C'est un petit morceau de fer rivé au moraillon, qui entre dans une serrure, & à travers duquel passe le pêne pour la fermer.

AUBERONNIERE. s. f. Moraillon, ou bande de fer, sur lequel un ou plusieurs auberons sont rivez.

AUBESPIN, ou AUBEPIN. s. m. ou AUBEPINE. s. f. & ce dernier est le plus usité, le premier ne se trouvant que dans quelques anciennes Poësies. C'est un Arbrisseau épineux & couvert d'une écorce noirâtre. Il est armé d'épines fortes, longues & roides. Ses feuilles sont semblables à celles de l'arbousier, longues, un peu pointuës, & dentelées tout autour; il y en a quelques-unes qui sont rondes. Ses fleurs sont composées de cinq feuilles disposées en rose, de couleur jaune tirant sur le rouge. Son fruit est de couleur d'or, approchant de celle d'écarlate, presque rond, charnu, & d'un goût aigre. Il contient quatre ou cinq osselets fort durs, dans chacun desquels *il y a une semence oblongue, d'un jaune* blanc, & triangulaire. Les Botanistes l'appellent *Pyracantha*, *Oxyacantha Dioscoridis*, ou *Spina acuta*; & autrement en François, Buisson ardent; parceque les Rabins disent que le buisson dans lequel Dieu parut à Moïse étoit d'*aubepin.* On le nomme aussi Epine aiguë.

AUBESPINE. Voyez Aubespin.

AUBIER, ou AUBOUR. s. m. Terme dont on use dans les forêts, & manufactures de bois. C'est une espece d'écorce dont les fibres sont plus serrées, ou la partie blanche & molle qui est entre le vif de l'arbre & l'écorce. L'*aubier* se durcit par le moyen du suc qui s'y decharge, & de la seve qui y coule. Ainsi il devient insensiblement & peu-à-peu, une partie de la substance ligneuse. L'*aubier* de chêne a un pouce ou un pouce & demi d'épaisseur autour de l'arbre. Il est deffendu par les statuts des Menuisiers & Charpentiers, d'employer du bois où il y ait de l'*aubier*, parcequ'il se corrompt trop tôt. Quand on équarrit le bois à vive arrête, il en faut retrancher l'*aubier.*

Ce mot vient de *alburnum*, qui se trouve dans Pline, dont on a fait *aubour*; & de *albarium* & *albinum*, dont on a fait *aubier* & *aubin* en la même signification, & cela fondé sur la couleur blanche de l'*aubier.* Menage.

AUBIFOIN. s. m. Plante qui croît parmi les bleds, qui porte des fleurs bleuës, & qu'on appelle à cause de cela, Bleuët; en Latin *Cyanus.* Voyez Bleuet.

Il y a un autre *Aubifoin* de Levant qui croît en abondance dans les bleds de Syrie, qui a une fleur jaune à cornets presque semblable à un œuillet. On en voit la description dans les Memoires de Dodard.

AUBIN. s. m. Le blanc de l'œuf. Il y a cent occasions où on se sert des *aubins* d'œufs.

Aubin, en termes de Manege, est un train de cheval qui tient de l'amble & du galop. Un cheval qui va l'*aubin*, est peu estimé.

En termes de Marine, on appelle *St. Aubinet*, un pont de cordes supporté par des bouts de mâts posez en travers sur le platbord à l'avant des vaisseaux marchands, pour couvrir la cuisine & la marchandise.

AUBOUR. Voyez, Aubier.

AUBRIER. s. m. Oiseau de proye, qui est la même chose que *Hobereau.* Il est ainsi nommé, parcequ'il marche sur les arbres, ou parcequ'il est de pennage aubere.

A U C.

AUCUN, une. Pronom relatif, qui à l'affirmative signifie, Quelcun, & à la negative, Personne. Il n'y a *aucun* Auteur qui ose avancer une proposition de la sorte. Y a-t-il *aucun* qui reclame contre une Ordonnance si juste?

Ce mot vient de *aliquis unus.* Menage.

AUCUNEFOIS. adv. Quelquefois. Il y a *aucunefois* des pecheurs qui se corrigent. Il vieillit.

AUCUNEMENT. adv. En nulle façon. Il ne faut *aucunement* avoir commerce avec les mechans. Il se dit aussi à l'affirmative; pour dire, En quelque façon. Il se connoît *aucunement* en medailles, en livres, en tableaux; c'est-à-dire, pas trop bien. Ce mot est tout-à-fait hors d'usage en ce dernier sens.

A U D.

AUDACE. s. f. Passion par laquelle l'ame s'excite & se porte à surmonter les plus grandes difficultez. Mithridate ne croyoit rien au dessus de ses desseins & de son *audace.* Rac. Quand ce mot d'*audace* est employé seul, il se prend ordinairement en mauvaise part, & alors il signifie, Hardiesse mêlée d'insolence & de temerité. Ovide auroit poussé ses temeritez plus loin si Julie n'avoit reprimé son *audace.* Vill. Un soldat qui a l'*audace* de tirer l'épée contre son Capitaine est puni de mort. Bessus n'eut pas assez d'*audace* pour excuser son crime. Vaug. Comment sçavoir l'*audace* de battre un Philosophe comme moi! Mol. Il se prend quelquefois en bonne part, pour une entreprise hardie; sur tout lorsqu'il est addouci ou par quelque épithete favorable, ou par quelque autre substantif qui l'accompagne. Ainsi on dit une belle *audace*, une noble *audace.*

L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace,
Qui puisse retenir sa vigilante audace. Boi.

Le sujet que l'on traite peut encore rectifier ce mot, & lui donner un sens favorable. Par ex. Une autre cependant a flechi son *audace.* Rac. En ce cas il signifie, Fierté. Trois cens Lacedemoniens eurent l'*audace* de s'opposer à toute l'armée de Perse au passage des Thermopyles. Alors il signifie, Hardiesse; courage.

Que Corneille pour lui rallumant son audace,
Soit encor le Corneille & du Cid & d'Horace. Boi.

Audace. Depuis quelque temps on appelle *audace*, une gance qui étant attachée à une agrafe, sert à soutenir & à relever les bords d'un chapeau.

AUDACIEUSEMENT. adv. D'une maniere au-

audacieuse. Les mutins qui parlent *audacieusement* à leur Prince doivent être châtiez.

Ces mots viennent du Latin *audacia*, du verbe *audeo*.

AUDACIEUX, EUSE. adj. Plein d'audace. Ce mot, selon quelques-uns, se prend en bonne, & en mauvaise part; mais selon le P. Bouhours, il ne se prend jamais qu'en mauvaise part, soit en vers, soit en prose. Les passions engendrent souvent celles qui leur sont contraires; on est quelquefois ferme par foiblesse, & *audacieux* par timidité. LA ROCH. Icare étoit un jeune *audacieux*, qui perit pour vouloir voler trop haut. La fortune aide aux *audacieux*: c'est un proverbe Latin, *Audaces fortuna juvat.*

Et comment sçavez-vous si quelque audacieux,
N'a point interrompu le cours de vos ayeux? BOI.

AUDACIEUX, se prend quelquefois figurément; c'est la plus *audacieuse* de toutes les figures. BALZ.

N'est-ce pas l'homme enfin dont l'art audacieux,
Dans le tour d'un compas a mesuré les cieux. BOI.

Les Poëtes appellent aussi des mons, des rochers, des arbres *audacieux*, qui semblent menacer le ciel par leur hauteur.

AU DEÇA'. Preposition qui signifie, De ce côté-cy, & qui regit le genitif. *Au deçà* de l'Euphrate. VAUG.

AU DEÇA'. adv. Il est *au deçà*.

AU DELA'. Preposition qui veut dire, Par delà, de l'autre côté, & qui regit le genitif. Il manquoit à vos avantures d'avoir un amant *au delà* de l'ocean. VOIT.

AU DE LA'. adv. Il est passé *au delà*. On ne voit *au delà* qu'un obscur avenir. ME. DESHOUL.

AU DEVANT. A la rencontre. Voyez DEVANT.

AUDIENCE. s. f. Attention qu'on prête à quelque discours. Les grands parleurs abusent souvent de l'*audience* qu'on leur donne. Il m'a conté toutes ses aventures; je lui ay prêté une paisible *audience*.

AUDIENCE, se dit aussi de ces ceremonies qui se font chez les Rois & les Princes pour recevoir, & écouter des Ambassadeurs. Cet Ambassadeur a envoyé demander *audience*. On l'a reçu à l'*audience* avec grande ceremonie.

AUDIENCE, se dit aussi des Juges qui sont assemblez pour écouter les parties, ou les Avocats qui plaident devant eux. Un President doit donner *audience* aux parties à tour de rôlle. Toute *audience* est deniée aux condamnez par contumace, jusqu'à ce qu'ils ayent refondé les depens faits contre eux. Solliciter une *audience*. Le lever de l'*audience*. A l'issuë de l'*audience*. On fait les amendes honorables, l'*audience* tenant.

Jamais la biche en rut n'a pour fait d'impuissance,
*Traîné du fond des bois un cerf à l'*audience. BOI.

AUDIENCE, se dit aussi des heures que les Ministres destinent à écouter les parties. Il faut attendre l'heure de l'*audience* pour presenter son Placet; que le Ministre vienne dans sa salle d'*audience*.

AUDIENCE, signifie encore, le lieu ou le temps destiné à entendre les plaidoyers, & l'assemblée qui les écoute. Les Conseillers doivent entrer dans l'*Audience* dès huit heures. Il ne faut pas qu'un Avocat occupe toute une *Audience* pour une cause de neant. Toute l'*Audience* applaudit à son discours; c'est-à-dire, tout le peuple qui étoit dans le lieu de l'*Audience*.

AUDIENCE CIVILE, est celle où on plaide toutes les causes civiles: l'*Audience Criminelle*, celle où il s'agit de quelque crime. *Cause d'Audience*, est celle qui se peut juger sur la seule plaidoirie des Avocats. *Grande Audience*, est celle où on juge les causes des rôlles aux jours ordinaires, & où les Juges sont assis sur les hauts sieges. *Petites Audiences*, ou *Audiences à huis clos*, sont celles où les Juges sont sur les bas sieges, & où on ne juge que sur des Placets, ou des incidens & instructions de procés, ou des matieres legeres. On appelle par excellence la Grand-Chambre, la Chambre de l'*Audience*, parcequ'il n'y avoit autrefois que celle-là où on plaidoit. Les ouvertures des *Audiences*, sont des ceremonies qu'on fait lorsque le Parlement recommence ses seances après les vacations. On dit alors une Messe solennelle, & les Presidens & Avocats Generaux font des Harangues pour entretenir la discipline du Palais.

Tous ces mots viennent du verbe Latin *audio*.

AUDIENCIER. adj. Huissier qui porte la robe & le bonnet, & qui sert à l'Audience à ouvrir & fermer les portes, à tenir le Barreau, à faire faire silence, & à rapporter les causes appellées. Les Huissiers *Audienciers* du Châtelet sont distinguez des autres Huissiers & Sergens à verge.

GRAND AUDIENCIER. s. m. est un grand Officier de Chancelerie. Il y a quatre *Grands Audienciers* qui rapportent à Monsieur le Chancelier les Lettres de noblesse, & autres Lettres d'importance. Les *Audienciers* de la petite Chancelerie mettent la taxe au haut des Lettres.

AUDITEUR. s. m. Celui qui écoute. Un Predicateur doit édifier ses *auditeurs* par son exemple, aussi bien que par son discours. J'ay été long temps *auditeur*; je veux enfin parler à mon tour. Il est de l'adresse de l'Orateur de faire germer dans l'esprit de l'*auditeur* la reflexion même qu'il alloit faire, afin que son *auditeur* l'embrasse comme la sienne propre. PER. L'air de maître, & de pedagogue revolte l'*auditeur*, qui ne veut pas qu'on s'éleve trop au dessus de lui, en le traitant de disciple. ID. L'Orateur qui ne dit que des choses vagues, & generales, rallentit l'attention de l'*auditeur*. BELL.

AUDITEUR, se dit aussi de plusieurs Officiers commis pour ouïr quelques comptes, ou plaidoiries. Un *Auditeur* des Comptes, est un Officier créé pour examiner & arrêter les comptes des Finances du Roi, & faire rapport à la Chambre des difficultez qui s'y trouvent, pour les juger. On les appelloit *Clercs* anciennement, & c'étoient eux qui revoyoient les comptes, & en faisoient leur rapport sans avoir voix deliberative. On commença à leur donner la qualité d'*Auditeurs* vers la fin du XV. siecle; & par une Ordonnance de Henri II. en 1551. il fut ordonné qu'on les appelleroit Conseillers du Roi, & *Auditeurs*; & en 1552. il leur fut permis d'opiner sur les difficultez qui se presentoient dans les comptes dont ils étoient rapporteurs. Louïs XII. en 1511. en avoit fixé le nombre à 16. Depuis il est monté jusqu'à 60. PASQ. Les Juges *Auditeurs* du Châtelet à Paris, sont des Juges subalternes qui jugent sommairement à l'Audience toutes les causes jusqu'à la somme de 50. liv. Leurs sentences s'executent nonobstant l'appel. Un *Auditeur* de Rotte, est un Officier que le Roi nomme pour être un des Juges du Tribunal de la Rotte à Rome. On les appelle *Auditeurs* de la Rotte, ou rouë, parcequ'ils sont assis en rond. C'est une Jurisdiction que les Papes ont établie pour se decharger de la peine, & de l'embarras de juger les procés. Un *Auditeur* de la Chambre Apostolique à Rome, est le Juge de la Cour Romaine; & son autorité s'étend au spirituel sur toutes sortes de personnes, citoyens ou étrangers, Prelats, Princes, &c. Il connoît de toutes les appellations de l'Etat Ecclesiastique, même de tous les contrats où on s'est soûmis aux censures Ecclesiastiques, lesquelles il fulmine en cas de desobeïssance.

Ce mot d'*Auditeur* s'est dit autrefois en Justice de plusieurs fonctions, car il signifioit non seulement *Juge*, mais aussi les *Enquêteurs* commis pour l'instruction des procés, & aussi pour en faire le rapport. On a appellé même les Notaires *Auditeurs*, comme on voit aux Coutumes d'Amiens, de Ponthieu, de Clermont, &c. & pareillement les temoins & assistans qui étoient presens

à la passation, & à la lecture de quelque acte, ou qu'ils signoient. DU CANGE.

AUDITIF, IVE. adj. Qui sert à l'ouïe. Le nerf *auditif* qui vient dans l'oreille est de la cinquiéme conjugaison, suivant le compte des Anciens, & de la septiéme suivant le compte des Modernes. La surdité detruit la faculté *auditive*.

AUDITION. s. f. Terme de Palais. Examen d'un temoin, ou d'un compte. L'Ordonnance veut que l'*audition* des temoins se fasse tant à charge, qu'à decharge. Les *auditions* des comptes doivent être reglées article par article.

AUDITOIRE. s. m. Nom collectif. L'assemblée qui écoute quelcun qui parle en public. Il faut qu'un Orateur gagne d'abord la bienveillance de son *Auditoire*.

Il signifie aussi, le siege où les Juges subalternes donnent audience. Les Juges doivent avoir un *auditoire* honorable, & certain, & situé dans l'étenduë de leur Jurisdiction. Il ne leur est point permis d'emprunter un *auditoire* hors leur territoire; ni de rendre leurs sentences dans un lieu ou suspect, ou peu honnête; comme un cabaret: c'est rendre meprisable la puissance publique. Par cette raison les deniers qui proviennent des amendes sont d'ordinaire employez aux reparations de l'*auditoire*. A Rome les Magistrats avoient un *auditoire*, ou siege de Justice selon leur dignité. Les Magistrats superieurs avoient de hauts sieges, que les Latins appellent, *tribunal*: les petits avoient de bas sieges appellez, *subsellia*. Les Juges pedanées tenoient leur siege au Portique de l'Empereur. Les Hebreux rendoient la Justice à la porte des villes. Autrefois les Juges des Seigneurs donnoient leur sentence sous l'orme, qui d'ordinaire étoit planté devant le manoir seigneurial, & qui leur servoit d'*auditoire*. De là vient que les Juges de village sont appellez, *Juges sous l'orme*.

A V E.

AVÉ. s. m. Mot Latin qui signifie, *Je vous saluë*. Il est devenu François, parcequ'on dit, Cinq Pater & cinq *Avé*. Il n'a point de plurier. Les *Avé* d'un chapelet sont les menus grains sur chacun desquels on dit un *Avé*. C'est la priere qu'on fait à la Vierge, qui contient la salutation que lui fit l'Ange Gabriel au jour de l'Incarnation.

On dit d'un homme ignorant ou negligent dans la Religion, qu'il ne fait pas son Pater & son *Avé*, qu'il ne dit pas seulement un Pater & un *Avé*.

On appelle l'*Avé-Maria* d'un Sermon, le premier exorde qu'on fait aux Sermons en France, avant qu'on fasse l'invocation du St. Esprit, par cette priere à la Vierge.

AVEC. Preposition conjonctive qui marque quelque assemblage, liaison, suite, connexité ou dependance de quelque chose, & qui regit l'accusatif. Philippe aimoit Alexandre *avec* une tendresse extrême. VAUG. Il ne faut point qu'un Noble s'allie *avec* des roturiers. Il s'est voulu battre seul à seul *avec* l'épée plutôt qu'*avec* le pistolet. On ne doit bâtir qu'*avec* des materiaux solides. On ne peut voir prosperer les mechans qu'*avec* douleur. *Avec* tout cela il ne vaut rien. Nous verrons cela *avec* le temps. Il est allé *avec* cet Ambassadeur, c'est-à-dire, à sa suite. *Avec* tout son bien il ne laisse pas d'être malheureux. Je ferai cela *avec* l'aide de Dieu. La paix soit *avec* vous. *Avec* tout le respect que je vous dois. Observez que c'est une negligence vicieuse, de mettre deux *avec* qui se suivent de près, & qui ont des rapports differens, dont l'un regarde la personne, & l'autre la chose. Mais quand ils se rapportent tous deux ou à la chose, ou à la personne, c'est quelquefois une beauté. Tu sçauras disputer *avec* les Sophistes, mais tu ne sçauras pas vivre *avec* les hommes, disoit Socrate à Euclide, qui se plaisoit trop aux chicanes de la dispute. Ils ne choquent pas même quelque multipliez qu'ils soient: Pour avoir un veritable repos, il faut être bien *avec* Dieu, *avec* soi-même, & *avec* les autres. VAU. BOU.

Il est quelquefois reduplicatif & absolu. Il m'a pris mon manteau, & s'en est allé *avec*.

On dit proverbialement: La peste soit du fat, & du fat encore *avec*. La peste soit du coquin, & du coquin encore *avec* &c.

AVECQUE, ou AVÉQUE. Cette preposition est la même qu'*avec*. Toute la difference qu'il y a entre ces deux mots, consiste en ce qu'on ne doit jamais écrire *avéque* en prose, que pour rompre la mesure d'un vers, ou pour arrondir une periode. Au lieu qu'en poësie on se sert d'*avéque* ou d'*avec* indifferemment, & selon le besoin qu'on en a. Et pour ce qui est d'*avéques* avec une *s* finale, on ne s'en doit jamais servir. Il y en a même beaucoup qui évitent *avéque* en poësie aussi bien qu'en prose: mais quand on s'en sert, il doit preceder une consone, excepté les pronoms *quelque*, *quelconque*; parcequ'*avéque quelque*, ou *avéque quelconque* feroit un mauvais son. Vous étes romanesque *avecques* vos chimeres. MOL.

AVEINDRE. v. act. *J'aveins. J'ai aveint. J'aveignis. J'aviendrai. Que j'aveigne. Que j'aveignisse.* Tirer quelque chose d'un lieu où on l'avoit enfermée, d'une place où on l'avoit mise. Les Marchands n'*aveignent* jamais leurs plus belles étoffes d'abord; ils font plusieurs montres.

Ce mot vient du Latin *aveo*, parcequ'on ne songe à *aveindre* que les choses qu'on desire avoir. Quoyque ce soit un assez mauvais mot, il est usité à la Cour, & à Paris dans le sens qu'on lui vient de donner. Mais il ne faut pas lui donner la signification d'atteindre, ou d'attraper. Cela est si haut que je n'y sçaurois *aveindre*, est mal dit. Puisque nous ne pouvons *aveindre* la grandeur, vengeons nous à en medire. MONT. Il falloit dire, *atteindre*, dans ces deux phrases. MEN. REFL. Ce mot devroit être relegué dans le peuple. CAIL.

AVELLINE. s. f. Fruit rond qui ressemble à la noisette, & est enfermé en une coque assez dure. Les *avellines* sont des fruits de Carême, & de ceux qu'on appelle les quatre mendians. Les *avellines*, les noisettes & les glands sont composez de trois parties, qui sont la robbe, la coquille & la moëlle. On dit aussi *avellaine*; mais *avelline* est plus usité. En Latin, *Nux avellana*, *Nux Pontica*. Menage derive ce mot de *Avellana*, que Servius dit avoir été fait de *Avella* village de Campanie.

AVENAGE. s. m. Redevance d'avoine qu'on doit à un Seigneur Censier. Cette terre a plusieurs droits de champages & d'*avenages*.

AVENANT, ANTE. adj. Qui est propre, gracieux, qui a bon air. C'est un homme fort *avenant* qui est bien reçu par tout. Cette étoffe ne vous sied pas bien avec celle-là, il en faut trouver quelcune plus *avenante*. Il ne sort point de la conversation.

AVENANT, ou A L'AVENANT. adv. formé du gerondif du verbe *Avenir*. Le cas *avenant* de la vacance, de la mort.

Il signifie aussi, Rapport, convenance. Il depense beaucoup; mais il gagne *à l'avenant*, à proportion.

AVENANT, en termes de Coutumes, est la legitime & contingente portion du patrimoine auquel une fille peut succeder ab intestat. On appelle en Normandie, Mariage *avenant*, la portion, & la legitime d'une fille, qui monte d'ordinaire au tiers de la succession paternelle, & maternelle pour toutes les filles ensemble. Art. 249. de la C. de N.

Ce mot vient du Latin *advenire*.

AVENT. Voyez ADVENT.

AVENEMENT, AVENIR, AVENUE. Voyez ADVENEMENT &c.

AVERER. v. act. Verifier, prouver ou trouver la verité d'un fait. On a tant fait de recherches, qu'on a *averé* le crime dont il étoit accusé; on a *averé* & prouvé que c'étoit lui qui l'avoit commis. On doutoit de plusieurs coutumes étrangeres des païs éloignez, qui ont été *averées* par les Voyageurs modernes.

C'est un point delicat, & de pareils forfaits
Sans les bien averer *ne s'imputent jamais.*

AVERÉ, ÉE. part. pass. & adj. Quand une partie ne veut pas prêter l'interrogatoire sur des faits à elle signifiez, l'Ordonnance veut que les faits soient tenus pour confessez & *averez*.

Ce mot vient du Latin *verus*, *veritable*.

AVERNE. s. m. Terme poëtique, qui signifie l'Enfer.

Ce mot est tiré d'un lac d'Italie proche de Bayes, & d'un Golphe que Strabon appelle *Lucrinus lacus*; & vient du Grec *aornos*, ou *avibus carens*. Les Geographes Italiens l'appellent *Lago di Tripergola*. Les Anciens croyoient que les vapeurs qui s'élevoient de ce lac étoient si malignes, qu'elles étoient mortelles aux oiseaux qui passoient dessus: ce qui a donné lieu de croire que c'étoit une entrée de l'Enfer. Peut-être cela venoit-il de ce que ses vapeurs sulphurées rendoient l'air d'une telle consistence, qu'il ne pouvoit soutenir les oiseaux.

AVERSAIRE. Voyez ADVERSAIRE.

AVERSE. Voyez ADVERSE.

A' VERSE. Façon de parler adverbiale, qui ne se dit qu'en cette phrase: Il pleut *à verse*; pour dire, il pleut abondamment.

AVERSION. s. f. Haine qu'on a conçuë contre quelque personne, ou quelque chose. Temoigner une *aversion* étrange contre quelcun. LA ROCH. Prendre quelcun en *aversion*. ARN. C'est pecher contre le Christianisme au premier chef, que de nourir des *aversions* implacables. LA PL. Je ne saurois souffrir cet homme-là; j'ay trop d'*aversion* pour lui, il m'a trop offensé. L'*aversion* du vice, du peché, est une marque d'un bon naturel. Vos decisions sont en *aversion* à tout le monde. PASC. Le crime trouve moins d'*aversion* quand il est conduit avec adresse. ST. EVR. Ceux, que la passion d'être aimez, rend si sensibles à l'*aversion*, l'attirent d'ordinaire par cette delicatesse incommode. NIC. Il ne faut pas proposer la verité d'une maniere chagrine, qui attire sur elle la haine & l'*aversion* des hommes. LOG. Il n'y a point d'animaux plus farouches, que ceux qui font profession de mepris & d'*aversion* pour tout le genre humain. ST. EVR.

Non, je ne pretends point
De vos aversions *épouser le caprice.*

AVERSION, signifie aussi, Antipathie. Il y a des gens qui ont une *aversion* naturelle pour les roses. On pardonne l'*aversion* qu'on a pour les serpens, pour les choses nuisibles.

Ce mot vient du Latin *aversio*, *averto*.

AVERTIN. s. m. Maladie d'esprit qui rend opiniâtre, furieux ou emporté. Quand son *avertin* le prend.

Ce mot vient de *vertigo*, qui signifie, *trouble d'esprit*. Borel le derive de *ver*, ou de *avertere*.

On dit proverbialement des enfans qui sont criards & mutins, qu'il les faut vouër à *St. Avertin*.

AVERTIR. Voyez ADVERTIR.

AVERTISSEMENT. Voyez ADVERTISSEMENT.

AVETTE. s. f. Vieux mot qui signifie la même chose qu'*Abeille*. Ce mot vient de *apicula*.

AVEU. Voyez ADVEU.

AVEUER. v. act. Terme de Fauconnerie, qui signifie, Bien voir & discerner la perdrix au partir qu'elle fait. On dit encore, Pointer l'œil, & choisir bien.

Ce mot vient de *vuë*, qui vient de *visus*, *videre*.

AVEUGLE. adj. & s. m. & f. Qui a les organes de la vuë corrompus & sans sentiment. Si un *aveugle* mene l'autre, ils tomberont tous deux dans la fosse. La fortune ne paroît jamais plus *aveugle* qu'à ceux à qui elle ne fait point de bien. LA ROCH. Si l'art ne prend soin de conduire la nature; c'est une *aveugle* qui ne sçait où elle va. BOI.

Puisqu'après tant d'efforts ma resistance est vaine,
Je me livre en aveugle *aux transports qui m'entraînent.* RAC.

Quelle fureur inquiete,
Parmi vos ennemis en aveugle *vous jette?* ID.

On a vu à Paris un *aveugle* qui étoit excellent Organiste, qui discernoit fort bien toutes sortes de monnoyes & de couleurs, & qui étoit bon joüeur de cartes. Aldrovandus nomme un *aveugle* de vingt ans, qui dix ans après fit une statuë de marbre qui ressembloit parfaitement à Cosme II. Grand Duc de Toscane, & une d'argile qui ressembloit à Urbain VIII. Bartholin parle d'un Sculpteur *aveugle* en Dannemarc, qui discernoit au simple toucher toute sorte de bois & de couleurs. Le Pere Zahu de l'Ordre de Premontré a rapporté plusieurs exemples de choses difficiles faites par les *aveugles*, dans un livre publié en 1685. intitulé, *Oculus artificialis*. Menage derive ce mot de *aboculus*, ou *aboccellus*, c'est-à-dire, *sine oculis*, comme *amens*, *sine mente*: ce sont des mots de la basse Latinité.

On appelle un *Aveugle-né*, celui qui est *aveugle* en naissant. J. CHRIST guerit l'*aveugle-né*.

On appelle aussi *Aveugle*, celui qui a la vuë courte, qui ne voit pas ce qui est à la portée de la vuë, & qu'il devroit voir, soit des yeux du corps, soit des yeux de l'esprit. Ainsi l'Oracle appella ceux de Calcedoine *aveugles*, parcequ'ils bâtirent leur ville en un lieu peu commode, tandis qu'ils avoient vis-à-vis d'eux la plus belle situation d'une ville qu'on pût souhaitter, qui est celle où est maintenant Constantinople.

AVEUGLE, en termes de Chymie, se dit des vaisseaux bouchez qui n'ont qu'une ouverture d'un côté, & point d'issuë par l'autre. Ainsi on dit, un Alembic *aveugle*. On appelle aussi un Tuyau *aveugle*, celui qui est bouché par le haut. Et dans l'Anatomie on appelle Trou *aveugle*, la troisiéme cavité qui est dans l'oreille, qui est faite comme une coquille d'escargot, parcequ'elle est sans bout & sans issuë. On l'appelle autrement *labyrinthe*. Il y a aussi un des intestins que les Medecins appellent *aveugle*, ou *cæcum*: c'est le premier de ceux qu'on appelle gros intestins. A la guerre il y a des grenades qu'on appelle *aveugles*. Voyez GRENADE.

AVEUGLE, se dit figurément des passions qui preoccupent, qui offusquent l'esprit, & empêchent les fonctions de l'entendement. Un desir, un amour *aveugle*. La Religion n'exige point une soumission *aveugle*, ni une credulité deguisée sous le nom de foi. LE CL. L'homme est *aveugle* pour ses deffauts, & clairvoyant pour ceux d'autrui. Les Dieux devroient être sourds aux *aveugles* souhaits. LA FON. On est si partial, & si *aveugle* pour soi-même, que l'on blâme avec emportement dans les autres, des choses que l'on pratique tranquillement. OE. M. Ceux que la Religion separe se regardent mutuellement comme des *aveugles*, & deplorent sans cesse l'égarement l'un de l'autre. FONT. Un esprit vain s'applaudit en pensant qu'il est gueri des erreurs d'une populace *aveugle*, & credule. LE CL. En entrant dans le cloître il faut faire plier sa volonté sous le joug d'une obeïssance *aveugle*. C. B.

Quelle aveugle *fureur vous arme contre moi?* RAC.
A mon aveugle *amour tout paroît legitime.* ID.

A l'aveugle. adv. Il y a de la difference entre faire les choses *aveuglément*, ou *à l'aveugle*. Le premier marque plus precisément le mouvement violent & dereglé de la volonté vers quelque objet : comme ; Il suit *aveuglément* son caprice. Le second marque le mouvement inconsideré de l'esprit, & un defaut d'intelligence & d'attention : comme ; Cet homme fait toutes choses *à l'aveugle*. Ainsi le P. Bou. ne devoit pas prononcer decisivement que, *à l'aveugle*, est une locution populaire, dont les personnes polies ne se servent point. Refl. On dit de celui qui signe un écrit captieux sans l'avoir examiné, qu'il a signé *à l'aveugle* : & de celui qui acquiesce à un jugement d'arbitres sans examen, qu'il a souscrit *aveuglément*.

Aveugle, se dit proverbialement en ces phrases. Un *aveugle* sans bâton ; c'est un homme qui n'a pas ce qui lui est le plus necessaire : & en ce sens on dit, Crier comme un *aveugle* qui a perdu son bâton. On dit, qu'au Royaume des *aveugles* les borgnes sont Rois ; pour dire, que ceux qui ont des deffauts ne laissent pas d'être estimez aux lieux où tous les autres en ont de plus grands. On dit, que pour faire un bon menage, il faut que l'homme soit sourd, & la femme *aveugle* ; pour dire, qu'il faut que la femme ne s'offense point des deffauts de son mari, ni le mari des crieries de sa femme. On dit d'une chose facile à decouvrir, qu'un *aveugle* y mordroit. On dit, que l'amour & la fortune sont *aveugles*, parcequ'ils favorisent souvent ceux qui le meritent le moins. On dit, Il a changé son cheval borgne en un *aveugle* ; pour dire, qu'on a perdu dans le changement. On dit dans le même stile ; Il en juge comme un *aveugle* des couleurs ; pour dire, Il en juge sans connoissance. Il n'est pire *aveugle* que celui qui ne veut pas voir, ni pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Cela n'entre que dans le discours familier.

AVEUGLEMENT. s. m. Privation du sentiment de la vuë. L'*aveuglement* de naissance ne se guerit que par un miracle.

Figurément il se dit de la raison prevenuë, & offusquée des nuages des passions. L'*aveuglement* des pecheurs n'est pas comprehensible. Dieu lui a fait la grace de revenir de son *aveuglement*. J'ay regretté ce faux repos dont vous m'avez tiré ; & pourquoy ne me laissiez vous dans cet *aveuglement* tranquille, dont jouïssent tant de maris ? P. de Cl.

*Quel est l'*aveuglement*, & quel est le malheur*
D'un Chretien qui donne à la joye,
Le tems qu'il doit à la douleur ? L'Abbé Tetu.

AVEUGLEMENT. adv. D'une maniere aveugle ; sans raisonner ni murmurer. Il faut croire *aveuglément* tout ce que la foi nous enseigne. Les Superieurs des Monasteres veulent qu'on leur obeïsse *aveuglément*, lors même qu'ils commandent exprés des choses extravagantes, afin d'accoutumer leurs inferieurs à l'obeïssance, &c. Le moyen de souffrir qu'on abandonne la raison, & l'experience, pour suivre *aveuglément* les imaginations d'Aristote ? Mal. Rien ne distingue plus l'homme des bêtes, qui vont *aveuglément* où on les mene, que l'amour de la verité. Oe. M. Il vaut mieux se soumettre *aveuglément* aux ordres du Ciel, que de vouloir changer les arrêts du destin selon nôtre caprice. M. Sc.

Aveuglément, signifie aussi, Inconsiderément, sans nulle reflexion, d'une maniere étourdie. Il donne *aveuglément* dans tous les panneaux qu'on lui presente. Mol.

AVEUGLER. v. act. Priver de la vuë ; crever les yeux ; les éblouïr, ou les blesser par trop d'éclat. Les yeux mortels seroient *aveuglez* par la vision de Dieu. Il fut *aveuglé* par les Infidelles qui lui creverent les yeux. En Orient on a coutume d'*aveugler* les Princes en leur presentant un bassin ardent auprès des yeux, comme firent Michel Paleologue, & Amurat II. Henri I. Roi d'Angleterre a usé aussi de ce supplice, dont il est fait mention dans le Gorgias de Platon : d'où vient que les Italiens disent *abbacinare*, pour dire, *aveugler*.

Aveugler, se dit figurément en Morale. Il faut empêcher que les passions, l'interêt, l'amour propre ne nous *aveuglent*. Il y a assez d'obscurité dans l'Ecriture pour *aveugler* les reprouvez, & assez de clarté pour les rendre inexcusables. Pasc. Il ne faut point s'*aveugler* sur ses propres defauts, ni chercher des raisons pour s'étourdir. Bell. Les grandes fortunes *aveuglent* les hommes. Fl.

La fortune des Rois n'a rien qui m'éblouïsse
J'en regarde l'éclat sans être aveuglé. Capistron.
Je n'oserois parler de vôtre immensité,
Tant d'éclat, tant de Majesté
Aveugle *l'humaine sagesse.* L'Ab. Tetu.

En termes de Guerre, on dit *Aveugler* une casemate ; pour dire, Dresser une batterie contre une casemate pour demonter le canon, & le rendre inutile.

Aveuglé, ée. part. pass. & adj.

Seigneur, n'exauce pas,
Les funestes desirs de mon ame aveuglée. L'Ab. Tetu.

AVEUGLETTES. adv. A tâtons, sans lumiere. Qui cherche *aveuglettes*, trouve quelquefois ce qu'il ne voudroit pas trouver. On dit aussi, Faire une chose *aveuglettes* ; pour dire, sans la bien considerer, & sans en examiner les consequences. Cela est du langage populaire.

A U G.

AUGE. s. f. Lieu propre à donner à manger ou à boire aux chevaux, & aux autres animaux. L'*auge* d'une écurie, ou la mangeoire. L'*auge* de pierre qui est auprès du puis. *Auge* de bois, qui se fait d'une longue piece de bois creusée.

Ce mot vient du Latin *alveus*. Nicod. Henri Etienne le derive du Grec *ancheion*.

On dit proverbialement des gens mal propres, qu'ils sont comme les cochons quand ils sont saouls, ils renversent leur *auge*. On dit aussi, que les goulus sont des pourceaux à l'*auge*.

Auge, se dit aussi d'un vaisseau à gacher du plâtre, qui sert aux Maçons, Couvreurs, Paveurs, &c. On appelle les Maçons qui ne sont point dans les atteliers, & qui cherchent de l'emploi pour des menuës reparations, des *Porte-auge*.

l'Auge d'un moulin, est un vaisseau étroit par où s'écoule sur la rouë l'eau d'une source qu'on a ramassée pour le faire moudre.

Auge, se dit encore d'un Tripot ; & c'est une espece de saillie, qui est auprès des filets, & qui est destinée pour recevoir les balles.

Auge, est aussi un terme de Cartonnier. C'est une espece de grande huche où l'on jette les rognures de papier, lorsqu'elles sont broyées.

AUGE'E. s. f. Plein une auge de plâtre, de ciment, de mortier.

AUGET. s. m. Terme d'Oiselier. Petit vaisseau qu'on attache à la cage des petits oiseaux qu'on nourrit, où on met leur mangeaille.

Auget. Terme de Meunier. C'est l'extremité de la tremie d'un moulin par où le grain coule & se distribuë sur les meules.

AUGIVE. Voyez Ogive.

AUGMENT. s. m. Terme de Droit, qui ne se dit qu'en cette phrase. L'*augment* de dot : c'est ce que le mari donne à sa femme par son contrat de mariage en païs de Droit écrit, & qui lui tient lieu de ce qu'on appelle *doüaire* en païs Coutumier.

Augment, en termes de Grammaire Greque, c'eſt l'augmentation de quantité par le changement d'une ſyllabe breve en longue, ou de lettres au commencement du verbe en certains tems. *Augment* temporel, *augment* ſyllabique.

Ce mot vient du Latin *augmentum*, d'*augeo*.

AUGMENTATIF, ive. adj. Qui augmente. La particule *très* qu'on ajoute aux noms a une vertu *augmentative*. Les poulies ſont *augmentatives* de la force dans les machines.

AUGMENTATION. ſ. f. Ce qui augmente; ce qu'on joint à la choſe augmentée. Le Roi donne des *augmentations* de gages, quand il fait quelques taxes ſur des Offices. On doit rembourſer les *augmentations* d'une maiſon, quand le poſſeſſeur en eſt évincé. Les ſecondes éditions des livres contiennent ſouvent des *augmentations*.

Augmentations ſont, dans l'art de bâtir, des ouvrages faits au delà du prix dont on eſt convenu. On les paye d'ordinaire par eſtimation de gens experts.

AUGMENTER. v. act. & neut. Joindre quelque choſe à une autre pour la rendre plus grande ou plus conſiderable. Il a *augmenté* ſon parc de tant d'arpens. Il a *augmenté* ſon train, ſa depenſe. Il *augmente* tous les jours en biens, en credit, en force. Nos deſirs *augmentent* toûjours, tandis que nos forces diminuent. L'amplification eſt un diſcours qui *augmente*, & qui aggrandit les choſes. Boi. Sa fievre *augmente*, au lieu de diminuer. Sa folie, ſa fureur *augmente*. La riviere croît, *augmente* à vuë d'œil. Le chaud *augmente*. Le prix du bled va toûjours en *augmentant*. On dit auſſi, qu'il faudra *augmenter* la doſe, l'ordinaire, quand il ſurvient pluſieurs gens pour dîner. Les defauts de l'eſprit *augmentent* en vieilliſſant, comme ceux du viſage. La Roch.

> *Plus il eſt attaqué, moins il eſt abbatu :*
> *La peine* augmente *ſa conſtance,*
> *Et loin de l'ébranler, affermit ſa vertu.*
> L'Ab. Tetu.

> *Mon eſperance diminuë*
> *Quand vous* augmentez *en appas.* Main.

Menage derive ce mot de *augmentare*, qui ſe trouve dans Ciceron, & dans quelques Auteurs du bas ſiecle.

Augmenter, ſe dit auſſi fort ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Croître; aquerir de nouvelles forces. La contagion s'*augmente* tous les jours. La maladie s'étoit *augmentée*. Le vent s'*augmente* beaucoup. Le combat s'*augmentant*.

Augmenté, ée. part.

AUGURAL, ale. adj. La ſcience *Augurale* eſt l'art des Augures. Le bâton *Augural*, étoit un bâton de ceremonie que les Augures portoient pour marque de leur qualité.

AUGURE. ſ. m. Devination qu'on fait par l'obſervation du vol, du chant, & de l'appetit des oiſeaux avec certaines ceremonies. L'obſervation des *augures* eſt fort ancienne. La coupe qui fut miſe dans le ſac de Benjamin en Egypte étoit celle dont Joſeph ſe ſervoit pour les *augures*. Voyez Aldrovandus de Bologne, qui a expliqué aſſez amplement la maniere dont ſe prenoient les *augures*, dans les Prolegomenes de ſon *Ornithologie*. Rien ne paroît plus indigne de la gravité des Romains que leurs *augures*. Les deliberations du Senat, ou des Generaux, étoient dependantes de l'appetit, ou du degoût d'un poulet. Oe. M.

On a depuis étendu cette ſignification non ſeulement à tous les preſages; mais à tous les jugemens qu'on fait de l'avenir. C'eſt une folie de tirer un bon ou mauvais *augure* des choſes qu'on rencontre en ſortant de ſa maiſon. Vous me donnez de bons *augures* de ma fortune. Voit.

On appelle un oiſeau de mauvais *augure*, un hibou, une orfraye, &c.

> *Là, ſur de vieux cyprés depoüillez de verdure,*
> *Nichent tous les oiſeaux de malheureux* augure. Cer.

Il ſe dit auſſi figurément, d'un homme odieux, ou qui apporte une mauvaiſe nouvelle, ou dont l'arrivée n'annonce rien que de funeſte.

Augure, chez les Romains, étoit un Officier employé à l'obſervation du vol, du chant & du manger des oiſeaux. Ciceron étoit du College des *Augures*, qui fut d'abord compoſé de 3. puis de 4. & enfin de 9. *Augures*; quatre Patriciens, & cinq Plebeïens. Il s'étonnoit comment deux *Augures* ſe pouvoient rencontrer ſans rire, & ſe moquer l'un de l'autre : par là il faiſoit comprendre la vanité de cet art. Le mot d'*augure* en ce ſens s'étend & s'applique à tous ceux qui conjecturent bien ſur quelque choſe que ce ſoit, & qui prevoyent ce qui doit arriver. Celui qui conjecture bien, eſt un bon *Augure*. Abl. L'Emp. Conſtance defendit de conſulter les *Augures*, comme des impoſteurs. Oe. M.

Ce mot d'*Augure* eſt compoſé du mot *avis*, & de *garritus*. Les *Augures* prenoient garde au gazouillement des oiſeaux.

AUGURER. v. act. Conjecturer, predire quelque choſe. Quand l'éducation d'un Prince eſt mauvaiſe, on n'en doit *augurer* rien de bon. Il *augura* leur future grandeur par leur modeſtie. Abl.

AUGUSTE. adj. m. & f. Majeſtueux, venerable, ſacré. Ceſar *Auguſte* fut le ſecond des Empereurs Romains. Ce titre d'honneur lui fut deferé après qu'il eut été confirmé par le Senat dans la puiſſance abſoluë. Ce terme emportoit quelque choſe de ſacré & de divin qui l'élevoit au deſſus du reſte des hommes. Ses ſucceſſeurs prirent la qualité d'*Auguſte* : enſorte qu'Empereur, & *Auguſte*, c'étoit la même choſe : ces deux mots étoient ſynonimes. Celui qui étoit deſtiné à ſucceder, & l'heritier preſomptif de l'Empire, étoit créé *Ceſar* : c'étoit un degré pour parvenir à être *Auguſte*, ou Empereur. Le P. Pagi ſoutient le contraire, & qu'il falloit être *Auguſte* avant que d'être declaré *Ceſar*. Mr. Flechier a rapporté que l'Emper. Valentinien I. fit proclamer Valens ſon frere *Auguſte*, ſans l'avoir auparavant declaré Ceſar : ce qui ne s'étoit pas encore pratiqué. Marc Aurele ayant ſuccedé à Antonin, créa auſſitôt L. Verus *Ceſar*, & *Auguſte*. On vit alors pour la premiere fois deux *Auguſtes* en même temps : c'eſt pourquoy on marqua cette année-là (161.) dans les faſtes par le Conſulat des deux *Auguſtes*. C'étoit un ſpectacle bien ſurprenant pour la ville de Rome, de ſe voir regie par deux Souverains, après avoir vû verſer tant de ſang pour le choix d'un ſeul maître. Les Princeſſes reçurent la qualité d'*Auguſte* dès le haut Empire; & même celles qui ne furent jamais femmes d'Empereurs. On appelle l'Hiſtoire *Auguſte*, celle de ſix Auteurs Latins qui ont écrit les vies des Empereurs Romains depuis Adrian juſqu'à Carin. On appelle par honneur Philippe II. Roi de France, Philippe *Auguſte*. On appelle le Parlement, un Senat *Auguſte*, une *Auguſte* Compagnie. On le dit plus proprement en matiere de Religion. Il faut ſe proſterner devant l'*Auguſte* Majeſté de Dieu, devant ſon Trône *Auguſte*, devant l'*Auguſte* St. Sacrement de l'Autel.

> *La mort de ſes rigueurs ne diſpenſe perſonne;*
> *L'*Auguſte *éclat d'une couronne*
> *Ne peut en exempter nos Rois.* Mau.

Ce mot vient du verbe *augeo* : *auguſtus*, *tanquam ſupra ſortem humanam auctus*, c'eſt-à-dire, *provectus*, *ſublatus*.

Auguste. Ce nom ſe donne à tout Empereur ou Roi qui eſt magnifique, & qui aime les belles Lettres. Un *Auguſte* aiſément peut faire des Virgiles. Boi.

AU-

AUGUSTEMENT. adv. D'une maniere auguste, magnifique & digne de veneration.

AUGUSTIN. s. m. Sorte de Religieux qui suit la Regle de St. Augustin. Il y en a de deux sortes. Les Hermites de St. Augustin sont vêtus de noir, & font un des quatre Ordres des Mendians. Leur Reforme est celle des *Augustins* Déchaussez, autrement dits *les Petits Peres*. Il y a aussi des Chanoines Reguliers de St. Augustin, qui sont vêtus de blanc avec des rochets de toile, & qui n'ont que la chappe noire. Ils sont connus à Paris sous le nom de *Religieux de Ste. Geneviefve*, à cause que cette Abbaye est le chef de leur Reforme.

En Imprimerie on appelle *St. Augustin*, le caractere qui est entre le gros Romain, & le Cicero.

AUGUSTINES. s. f. Religieuses qui suivent la Regle de St. Augustin.

A V I.

AVICTUAILLEUR. s. m. en termes de Marine, est le Marchand qui fournit les victuailles & les choses necessaires pour en user, comme bois, chaudieres, plats, bidons, & en outre paye le tiers de la haute somme. Voyez SOMME.

AVIDE. adj. m. & f. Goulu, âpre à manger. Les Yroquois sont *avides* de chair humaine. Les lions devorent les cadavres, tant ils sont *avides* de carnage.

AVIDE, se dit figurément en Morale des passions ardentes qui nous font desirer quelque chose. On n'est que trop *avide* des biens; mais on ne l'est point assez de la gloire. On regarde avec des yeux *avides* une beauté qu'on aime. *Avide* de gloire & de loüange. ABL. Les beaux esprits sont *avides* de sçavoir. Catilina étoit *avide* du bien d'autrui, & prodigue du sien. BOUH. Ceux qui ont de l'esprit sans érudition, indifferens pour toutes les choses qui les ont precedez, sont *avides* de celles qui se passent à leurs yeux. LA BRUY. Les personnes si *avides* de reputation la perdent souvent par l'avidité avec laquelle ils la recherchent. BELL.

Que je plains le sort des avares,
A qui l'avide *soif des biens*
Fournit pour s'enrichir mille nouveaux moyens,
Toûjours injustes & barbares!

AVIDEMENT. adv. D'une maniere avide. On connoît la bonté d'un cheval à le voir manger *avidement* son avoine. L'amour *avidement* croit tout ce qui le flatte. RAC.

AVIDITÉ. s. f. Desir d'un avide, tant au propre qu'au figuré. L'insatiable *avidité* du bien empêche les avares d'en joüir. Quand on mange avec trop d'*avidité*, cela cause de l'indigestion. Il avoit une grande *avidité* de regner. VAUG. L'extrême *avidité* des hommes pour les honneurs vient de leur vanité. OE. M. Ronsard s'excuse de s'être servi du mot d'*avidité*, qui étoit nouveau de son temps. Il vient du verbe *avere*, *souhaitter*.

AVILIR. v. neut. Devenir de bas prix. Les marchandises s'*avilissent*, quand elles ne sont plus à la mode, quand elles n'ont plus de debit.

AVILIR, se dit figurément en choses morales. Le courage des soldats s'*avilit* durant la paix. Les dignitez s'*avilissent*, quand elles ne sont pas remplies de bons sujets, quand elles sont sur la tête des gens qui font des bassesses. La Noblesse s'*avilit* par des alliances indignes. Un Magistrat ne peut negliger certains dehors sans *avilir* sa dignité. BELL. On croit avoir plus de merite en *avilissant* celui de ses rivaux. ID.

AVILI, IE. part. pass. & adj.

Mais enfin par le temps le merite avili,
Vit l'honneur en roture, & le vice ennobli. BOI.

AVILISSEMENT. s. m. Action par laquelle une chose s'avilit. Il se dit des personnes, des charges, des marchandises. La bassesse de la fortune fait tant de peine à l'orgueil, que les hommes entreprennent tout pour se tirer de l'*avilissement* où elle les met. M. ESPRIT. Ces mots viennent du Latin *vilis*, qui est opposé à *carus*.

AVILLONS. s. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit des serres du pouce de l'oiseau de proye, ou du derriere des mains: & on dit *Avillonner*, quand l'oiseau donne des serres de derriere, ou des *avillons*.

AVINER. v. act. Abbreuver de vin. Il n'est gueres en usage qu'au participe; & on le dit des cuves & des tonneaux où il y a eu dejà du vin. Les futailles *avinées* sont les meilleures. On dit aussi d'un homme qui est accoutumé à boire beaucoup, qui s'enyvre difficilement, que c'est un corps *aviné*, un tonneau *aviné*.

AUJOURD'HUY. adv. de temps qui marque le jour où on est. Il n'a fait autre chose que pleuvoir tout *aujourd'huy*. C'étoit vôtre tour hier, c'est *aujourd'huy* le mien. L'Office d'*aujourd'huy* est fort long. Cette rente ne court que d'*aujourd'huy*. *Aujourd'huy* passé on ne mangera plus de viande. Si vous écoutez *aujourd'huy* sa voix, n'endurcissez point vos cœurs. PORT-R. On a remis l'affaire à *aujourd'huy*. VAUG. Celui vit seulement lequel vit *aujourd'huy*. OE. M.

On dit aussi, *Cejourd'huy* en la même signification; mais il n'est en usage que dans les exemples suivans & quelques autres semblables. *Cejourd'huy* les Chambres assemblées il a été ordonné, &c. *Cejourd'huy* datte des presentes sont comparus, &c.

AUJOURD'HUY, se dit aussi d'un temps incertain, mais proche. *Aujourd'huy* l'un meurt, & demain l'autre. *Aujourd'huy* sur le trône, & demain dans les fers.

L'homme tourne à tous vens, il tombe au moindre choc;
Aujourd'huy *dans un casque, & demain dans un froc.* BOI.

AUJOURD'HUY, signifie aussi, le siecle present. Le monde n'est plus *aujourd'huy* comme autrefois. C'est l'usage d'*aujourd'huy*. Le regne d'*aujourd'huy*. La nature a été toûjours de même qu'elle est *aujourd'huy*. Pour bien juger des pieces anciennes, il faut perdre nôtre siecle de vuë, & ne point juger par le goût d'*aujourd'huy*. LE FEVRE.

Un Poëte à la Cour fut jadis à la mode,
Mais des fous aujourd'huy *c'est le plus incommode.* BOI.

AVIRON. s. m. Longue piece de bois platte par un bout, & ronde par l'autre, qui sert à faire avancer les bateaux sur les rivieres. Quand c'est sur la mer, ces pieces de bois s'appellent *rames*, & sont plus longues. On dit que les nageoires servent d'*aviron* aux poissons. Ce mot vient de ce qu'il sert à virer & tourner les bateaux. On s'en sert dans le stile figuré, & en comparant l'incertitude des choses humaines à l'inconstance de la mer:

Pour moi sur cette mer qu'ici bas nous courons,
*Je songe à me pourvoir d'esquifs, & d'*avirons. BOI.

AVIS. Voyez ADVIS.

AVIS. s. m. Ordre militaire de Portugal. Il fut institué par Alphonse I. Roi de Portugal en memoire de la prise d'Evora sur les Maures, en 1147. Ils prirent d'abord le nom de *Chevaliers de Ste. Marie d'Evora*; parceque le Roi Alphonse attribua le bon succés de ses armes à un secours special de la Vierge. Ensuite il fut appellé l'Ordre d'*Avis*, à cause d'un chateau qui leur fut donné par Alphonse I. Ces Chevaliers choisirent les regles de l'Ordre de Citeaux, & le Pape Innocent IV. approuva leurs constitutions en 1204. Ils se signalerent dans les guerres contre les Maures, & rendirent des services importans aux Rois de Portugal. Ils portent d'or à la croix fleurdelisée de sinople, accompagnée en pointe de deux oiseaux affrontez de sable.

AVISER. Voyez ADVISER.

AVITAILLER. v. act. Mettre des vivres dans une place

place assiegée, ou qui craint de l'être. On vient de bâtir cette Citadelle, & on l'a bien *avitaillée.*

Ce mot s'est dit par corruption de *avictuailler*, de *ad*, & *victualia.* MENAGE.

AVITAILLÉ, ÉE. part. & adj.

AVIVER. v. act. Rendre plus vif. *Aviver* le feu, c'est le ratiser & le souffler. Un Marechal *avive* sa forge, en jettant des gouttes d'eau sur le feu. Ce mot n'est gueres en usage en ce sens.

AVIVER. Terme de Sculpteur. Il signifie, Nettoyer, gratter & polir des figures de metail pour les rendre plus propres à être dorées, soudées, &c.

AVIVER. Terme de Charpentier, qui se dit du bois de charpente, quand on le couppe à vive arrête.

AVIVES. s. f. plur. Enflure qui se fait quelquefois en de certaines glandes qui sont à côté de la gorge du cheval, qui l'empêche de respirer, & le font mourir, si on n'y met ordre promptement. Il faut promener un cheval qui a les *avives.* Quand on fait boire un cheval échauffé, cela lui donne les *avives.* Scaliger derive ce mot *ab aquis vivis*, comme qui diroit, *eaux vives*, parceque les eaux vives, comme étant plus fraîches, donnent plutôt les *avives.*

On dit proverbialement & figurément d'un homme qu'on fait bien courir & promener pour faire quelque affaire, qu'il n'aura pas les *avives.*

A U L.

AULIQUE. s. f. C'est un acte qu'un jeune Theologien soutient dans l'Université, lorsqu'il s'agit de recevoir un Docteur en Theologie. Cet acte est ainsi nommé du mot Latin *aula*, qui signifie *sale*; parcequ'il se fait dans la grand' sale de l'Archevêché de Paris. Celui qui y preside est le même qui doit prendre le bonnet de Docteur. La matiere n'en est point determinée, puisque c'est toûjours celle que le Soutenant possede le mieux. L'*Aulique* commence par une harangue du Chancelier de Nôtre-Dame, à celui qui doit être reçû Docteur, à la fin de laquelle il lui donne le bonnet. Le jeune Docteur lui fait aussi-tôt son compliment, & preside à l'*Aulique.* Il y dispute même le premier, & ensuite le Chancelier, le grand Maître de l'Acte, & enfin tous ceux des Docteurs qui veulent disputer. L'*Aulique* étant finie, le Chancelier & les Docteurs accompagnez des Bedeaux, menent le nouveau Docteur à Nôtre-Dame, où il fait le serment de la Faculté devant l'Autel de St. Sebastien. Ensuite, si le nouveau Docteur est de Sorbonne, ou de Navarre, on le reconduit dans l'une ou dans l'autre de ces maisons, où il donne à dîner à tous ceux qui sont de sa Societé. Ce dîné s'appelle à Navarre *Doctorerie.*

AULIQUE. adj. est aussi un nom qui s'applique à quelques Officiers de l'Empire, qui composent une Cour superieure, laquelle a une Jurisdiction universelle & en dernier ressort, sur tous les sujets de l'Empire, pour tous les procés qui y sont intentez. On dit Conseil *Aulique*, Cour ou Chambre *Aulique*, Conseiller *Aulique.* Le Conseil *Aulique* est établi par l'Empereur qui en nomme les Officiers; mais l'Electeur de Mayence à droit de le visiter. Ce Conseil est composé d'un President Catholique, d'un Vice-Chancelier que l'Electeur de Mayence presente, & de dixhuit Assesseurs ou Conseillers, neuf Catholiques & neuf Protestans. Ils sont divisez en deux Bancs, dont l'un est occupé par des Nobles, & l'autre par des Jurisconsultes. Ils tiennent leur Assemblée auprès de la personne de l'Empereur; c'est pourquoy on l'appelle *Justice de l'Empereur.* Ce Conseil a concurrence avec la Chambre Imperiale de Spire, en ce que la prevention y a lieu; & que lorsqu'une cause y est retenuë, elle ne peut être portée à la Chambre Imperiale, & *vice versa.* L'Empereur même ne peut pas en empêcher, ni suspendre la decision, & encore moins évoquer à soi les causes dont l'une ou l'autre Cour est une fois saisie; si ce n'est du consentement commun des Etats de l'Empire. Dans beaucoup d'affaires pourtant ce même Conseil n'arrête rien sans la participation de l'Empereur, & decrete ainsi *fiat votum ad Cæsarem.* C'est qu'on en fait le raport à l'Empereur dans son Conseil d'Etat. Cette Cour *Aulique* cesse aussi-tôt que l'Empereur meurt. La Chambre Imperiale de Spire au contraire est perpetuelle, representant non seulement le Chef mort, mais encore tout le Corps de l'Empire ensemble, qui est toûjours reputé vivant. HEISS. Un tel Baron est Conseiller *Aulique* de l'Empereur.

AULNAYE, ou AUNAYE. s.f. Quelques-uns disent *Aunette.* Lieu planté d'aunes. Les *aunayes* se font en terres humides & marécageuses.

AULNE, ou AUNE. s. m. Arbre fort haut & fort droit qui vient aisément dans les lieux humides & marécageux. L'Ordonnance le met au rang du mort-bois, comme le saule, le marsaux, l'épine, &c. L'*aune* fraîchement couppé est d'une couleur fort rouge. L'*aune* a cette proprieté, qu'étant dans l'eau, son bois n'est point sujet à se corrompre: c'est pourquoy on en fait des pilotis, & à la campagne des conduits pour des canaux de fonteines, & on les fore comme des canons de mousquet. On le debite aussi en poteaux, & en perches pour servir aux Tourneurs. L'écorce d'*aune* sert aussi aux Teinturiers & aux Tanneurs. Cet arbre a les feuilles semblables au poirier, plus larges toutefois, & plus garnies de nerfs. On l'appelle autrement *Verne*, en Latin *alnus.*

AULNÉE, ou AUNÉE. s. f. C'est une plante medecinale, qui a les feuilles plus larges & plus longues que celles du bouillon, veluës & aiguës au bout. Il sort d'entre ces feuilles une ou plusieurs tiges de deux, de trois & quelquefois de quatre coudées. Ses fleurs sont jaunes. Sa semence est petite & oblongue. Sa racine est grosse, noire au dehors & blanche au dedans, acre & un peu amere, d'une odeur douce & agreable, sur tout quand elle est seche, & d'un goût aromatique. Elle croît sur les montagnes, & dans les lieux secs. On l'appelle en Latin *Helenium* ou *Enula campana.*

A U M.

AUMAILLES. s. f. plur. C'est un nom qu'on donne à des bêtes à cornes, ou autres bêtes domestiques. Ce metayer a un troupeau de cent bêtes *aumailles.* Du Cange derive ce mot de *manualia pecora*, *seu animalia mansueta quæ ad manus accedere consueverunt*, comme dit Varron. Il en est parlé dans les Coutumes de Bretagne, de Sens, de Loudun, &c.

AUMELETTE, d'autres écrivent OMELETTE. s.f. Oeufs brouillez & fricassez en la poële. On fait des *aumelettes* au beurre, au lard, au fromage, au persil, à la ciboulette, aux champignons, au sucre, &c. Il y en a qui estiment les *aumelettes* baveuses, à demi-cuittes. Menage après Bochart derive ce mot du Grec *amylaton*, qui est dans le Scholiaste d'Aristophane en cette signification. Il pourroit encore venir de *oon* en Grec, *ovum*, & *mignymi*, *misceo.* Voyez-en une autre à AMELETTE.

AUMOSNE, ou AUMONE. s. f. Liberalité qu'on fait, soit aux pauvres, soit à l'Eglise, soit pour quelques autres œuvres pies. Il faut racheter ses pechez par des *aumônes.* C'est le plus grand des malheurs d'être reduit à l'*aumône.* Celui qui donne l'*aumône* pour l'honneur d'une bonne action, exerce réellement la charité; mais il n'est point charitable; il est seulement vain. LA

PL.

Fl. La Reine faisoit couler ses *aumônes* jusques dans ces retraites sombres où la honte renferme la pauvreté. Fl. Combien de gens font des *aumônes* que la vanité leur inspire, ou que l'importunité des pauvres arrache de leur main, & non pas de leur cœur? Id. Les Rois ont donné en *aumône* plusieurs terres à l'Eglise. Il y a chez le Roi des Tresoriers des dons & des *aumônes*. Autrefois les *aumônes* faites par les Fidelles à l'Eglise se divisoient en trois parties, dont l'une appartenoit aux Evêques, la seconde aux Prêtres, la troisiéme aux Diacres & Soûdiacres. Quelquefois on les divisoit en quatre, dont la derniere partie étoit pour les pauvres, & les reparations de l'Eglise, comme on voit dans les Conciles de Tolede, de Tarragone, d'Orleans, & celui de Rome tenu sous Sylvestre I.

Aumosne, est quelquefois un payement forcé qu'on fait par autorité de Justice, quand elle condamne quelcun à payer une somme qu'on applique d'ordinaire au pain des prisonniers. Quand on fait quelques adjudications au Conseil des droits du Roi, il y a toujours une *aumône*, ou une somme qu'on destine à des œuvres pies.

On dit proverbialement, que c'est une belle *aumône*, quand on donne à ceux qui en ont un grand besoin.

On dit aussi hyperboliquement, qu'un Seigneur est reduit à l'*aumône*, quand il est ruiné, ou fort incommodé en ses biens, quoyqu'il ne mendie pas effectivement. On dit d'un mauvais payeur, que quand on lui va demander ce qu'il doit, il semble qu'on lui demande l'*aumône*.

AUMOSNER, ou AUMONER. v. act. qui ne se dit gueres qu'en ces phrases. Il a été condamné à *aumôner* vingt écus au pain des prisonniers. Il faut *aumôner* de son bien, & non pas de celui d'autrui.

AUMOSNERIE, ou AUMONERIE. s. f. Office claustral qui est dans la plupart des anciennes Abbayes & des Prieurez Conventuels, dont le Titulaire doit avoir soin de faire les aumônes aux pauvres du revenu affecté à cet effet. Les *Aumôneries* sont des titres de Benefice. Dans les Congregations Reformées on a supprimé ces titres d'*Aumôneries*, & on a reüni leur revenu à la Mense Conventuelle.

AUMOSNIER, ou AUMONIER, ere. adj. Qui donne souvent l'aumône. Cette femme est fort devote & grande *aumôniere*. Le Cardinal de Lorraine étoit si grand *aumônier*, qu'il portoit une gibeciere pleine d'argent, & distribuoit cet argent à poignée aux pauvres qu'il rencontroit par les ruës. Brantome.

On appelloit autrefois *Aumôniere*, une petite bourse propre pour tenir ou recevoir des aumônes. Il en est parlé dans le Roman de la Rose, & celui de Huon de Bordeaux, &c. Sarasin s'en est aussi servi dans la pompe funebre de Voiture.

AUMOSNIER. s. m. est un Officier Ecclesiastique qui sert le Roi, les Princes & les Prelats dans les fonctions qui regardent le service de Dieu. On doute s'il doit être mis au nombre des Officiers de la Couronne. Dans les ordonnances il est seulement qualifié, *Grand Aumonier du Roi*. Cette Charge fut erigée par Charles VIII. en 1483. Il a la sur-intendance sur tous les hopitaux, & maladeries de France. Autrefois il conferoit les Benefices qui étoient à la nomination du Roi. Le Grand *Aumônier* officie devant le Roi aux grandes ceremonies. L'*Aumônier* de quartier aide au Roi à faire ses prieres, & fait la benediction de la table. Les *Aumôniers* des Prelats les servent à l'autel dans les jours qu'ils officient. Il y a aussi un premier *Aumônier* chez le Roi, & des *Aumôniers* ordinaires.

On appelle aussi *Aumônier* dans un Couvent, un Officier claustral qui est pourvû d'une Aumônerie.

Aumosnier, en vieux stile de Coutumes, a signifié Legataire. On ne peut être *aumônier*, & personnier tout ensemble, c'est-à-dire, legataire, & heritier.

Ce mot vient du Grec *eleimosyni*, qui vient d'*eleeo*, *misereor*.

AUMUSSE. s. f. Fourrure que les Chanoines & Chanoinesses portent sur le bras en été, & dont ils se servoient autrefois en hiver pour couvrir leur tête. Une *aumusse* de petit gris. L'*aumusse* a été autrefois non seulement un habit de Moines, mais encore de gens laïques, tant pour les hommes que pour les femmes. Dans un Regître de la Chambre des Comptes on trouve un article de trente-six sous employez pour fourrer l'*aumusse* du Roi. La Couronne se mettoit sur l'*aumusse*, comme dit Du Cange, qui derive ce mot de *amicula*. C'étoit selon Festus & Isidore, une coëffure ou chaperon de femme faite de peau ou de fourrure. Il ajoûte qu'on a dit aussi *almucia*, & *almucium*.

Aumusse, se prend aussi quelquefois figurément & en riant pour le Chanoine même qui la porte. L'ambition, l'avarice, l'amour se cachent souvent sous l'*aumusse*. Regnier.

AUN.

AUNAGE. s. m. Mesurage des étoffes qui se fait avec une mesure certaine, reglée, qu'on appelle à Paris une *Aune*. On a mesuré cette piece d'étoffe, l'*aunage* en est bon. Plusieurs Manufacturiers donnent des excedans d'*aunage* pour s'attirer de la chalandise, comme à Laval 24. aunes pour 20. & quelquefois jusqu'à 28. mais cet excedant d'*aunage* est reglé à une aune un quart par les derniers statuts, que les Façonniers donnent aux Marchands pour bonne mesure.

AUNE. s. f. Bâton d'une certaine longueur qui sert à mesurer les étoffes, toiles, rubans, &c. Il se dit aussi de la chose mesurée. *Aune courante*, c'est une mesure d'étoffe ou de tapisserie qui s'étend sur les longueurs, sans considerer la largeur ou la hauteur. Tous les Marchands doivent avoir une *aune* marquée & étallonnée, & ferrée par les deux bouts. Les *aunes* sont differentes selon les lieux. Celle de Paris est de trois pieds sept pouces & huit lignes. Ailleurs elles sont plus grandes, ou plus courtes: & chez les étrangers on les appelle *cannes*, *varres*, *verges*, *brasses*, *palmes*, &c. L'*aune* de Paris contient une *aune* & trois quarts de celle de Hollande. Matthias Dogen, & Casimir Polonois ont fait des reductions de toutes les *aunes* des plus fameuses villes de l'Europe au pied Rhenan; & le Pere Mersene au pied du Capitole. Servius dit que l'*aune* est l'espace qui est contenu entre les deux mains étenduës: mais Suetone veut que ce ne soit qu'une coudée. En Latin *ulna*.

Aune, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme mesure tout le monde à son *aune*, pour dire, qu'il croit que tous les autres sont faits comme lui. On dit, qu'il ne faut pas mesurer les hommes à l'*aune*, pour dire, qu'il y a de petits hommes qui ont autant de cœur & d'esprit que les grands: qu'un homme sçait ce qu'en vaut l'*aune*, pour dire, qu'il a deja eu de pareilles affaires: qu'il en aura tout le long de l'*aune*; pour dire, qu'on lui fera tout le mal qu'on pourra. *Tout le long de l'aune* signifie aussi beaucoup, tout-à-fait, avec excés:

Et c'est tout justement la tour de Babylone;
Car chacun y babille, & tout le long de l'aune. Mol.

On dit aussi, Au bout de l'*aune* faut le drap; pour dire, qu'on verra avec le temps la fin d'une affaire. On dit d'un grand mangeur, qu'il a toûjours dix *aunes* de boyaux vuides pour fêtoyer ses bons amis.

AUNER. v. act. Mesurer avec une aune. Les Marchands ont une adresse particuliere pour *auner*, ils trompent en *aunant*.

AUNÉ, ÉE. part. paff. & adj.

AUNEUR. f. m. Officier commis pour marquer & vifiter les aunes des Marchands. Il y a à Paris un Corps de vingt-quatre Jurez *Auneurs*. L'Ordonnance veut que les *Auneurs* mefurent les étoffes bords à bois juftement, & fans évent. Cet évent étoit autrefois d'un pouce au delà de l'aune, qu'on donnoit en mefurant. Les *Auneurs* ne peuvent être Courtiers, Commiffionaires, ni Facteurs, ni acheter aucune draperie pour leur compte.

A V O.

AVOINE. Plufieurs difent AVEINE, & font tous deux bons. f. f. Efpece de menu grain qui fait partie des petits bleds qu'on appelle *les Mars*, qui fert à nourrir les chevaux. Un bon Cavalier doit voir manger l'*avoine* à fon cheval. Les chevaux vont plus vîte le foir, quand ils fentent l'*avoine*. Il y a une efpece de gruau qui fe fait de farine d'*avoine*. En Latin *avena*. On appelle les gros chevaux, des coffres à *avoine*. Par l'Ordonnance du mois d'Octobre 1669. il eft ordonné que l'*avoine* fera à l'avenir diftribuée dans les mefures à bled, dont le feptier eft reglé à 24. boiffeaux, qui n'étoit ci-devant que de 22. quoyqu'on donnât fept minots à bled, dont le dernier étoit comble, pour faire le feptier d'*avoine*; car il faut le double de la mefure d'*avoine* pour faire le même poids de bled.

On appelle *Folle avoine*, celle qui eft fterile. Il y a auffi une *avoine* fauvage, qui croît parmi les bleds, & les legumages.

AVOINE, eft auffi un grain qui croît dans une terre de l'Amerique Septentrionale vers le Canada, & dans les petites rivieres dont le fond eft de vafe, au bout de la tige d'une herbe qui s'éleve de deux pieds au deffus de l'eau. Ce grain fe recueille en Juin, & eft gros comme le nôtre; mais il eft une fois plus long, & il rend plus de farine. Il eft auffi bon que le ris.

On dit proverbialement & figurément d'un homme qu'on a bien fait travailler tout le jour, qu'il a bien gagné fon *avoine*; pour dire, qu'il a bien gagné fon fouper.

AVOINES, ou AVEINES au plurier, Se dit des plantes de l'avoine, quand elles font encore fur pied. Les *avoines* font belles cette année. Jamais on ne vit tant d'*avoines*. VOIT. Faucher les *avoines*.

Ce mot d'*avoine* vient du Latin *avena*.

AVOIR. Verbe auxiliaire qui fert à conjuguer les autres verbes actifs, & même le fubftantif *Etre* qui fert à conjuguer les paffifs. Sa conjugaifon eft fort irreguliere, fur laquelle il faut confulter la Grammaire. On mettra pourtant ici quelques-uns de fes temps: J'*ai*, tu *as*, il *a*, nous *avons*, vous *avez*, ils *ont*. J'*avois*. J'*ay eu*, ne faifant qu'une feule fyllabe, & non pas deux. J'*avois eu*. J'*aurai*. Au fubjonctif *que j'aye*, que *tu ayes*, *qu'il ait*, & non pas *qu'il aye*, ni en vers ni en profe. J'*aurois*, ou *que j'euffe*, pour l'imparfait. *Que j'euffe eu*, ou, *j'aurois eu*, pour le plufque parfait. J'*aurai eu* pour le futur. Il y a d'habiles Grammairiens qui foutiennent qu'*ayant* eft toûjours gerondif, & qu'il ne peut être participe adjectif, pour prendre une s au plurier: Je les ay trouvez *ayans* le verre à la main. On devroit dire par la même raifon au feminin, Je les ay trouvées *ayantes*. Il faut donc qu'il foit au gerondif pour n'avoir point de genre ni de cas. CORN. Il fignifie, Poffeder, & agir. Il *a* du bien qu'il *a* mal acquis. Il *aura* raifon de cet affront. Il *a* beau dire & beau faire, &c. Le bled eft fi cher, qu'on n'en fauroit *avoir* pour de l'argent. Il faut *avoir* patience.

Ce mot vient du Latin *habere*.

On dit l'*avoir* beau, l'*avoir* belle, pour dire, avoir une occafion favorable de faire quelque chofe.

AVOIR, s'employe fouvent avec la particule *a* devant un infinitif; & alors il fert à marquer la difpofition & la volonté où l'on eft de faire ce que le verbe, qui eft à l'infinitif, fignifie. J'*ay* à étudier. J'*ay* à travailler. J'*ay* à parler à mon Avocat, j'*ay* à l'entretenir de mon affaire. Il *a* beaucoup de chofes à vous dire. N'*avez*-vous rien à m'ordonner?

AVOIR, eft auffi imperfonnel; & alors il s'employe toûjours avec la particule *y*, & fignifie qu'une chofe eft, ou n'eft pas. Il y *avoit* une certaine femme. Y *a*-t-il au monde un homme plus malheureux que moi? Il n'y *a* perfonne, dont la compagnie me foit plus agreable que la vôtre. On en dit beaucoup plus qu'il n'y en *a*.

AVOIR, en termes de Negoce, fe dit des dettes actives des Marchands; & c'eft de ce mot que font thymbrées ou intitulées les fecondes pages de leur bilan.

On dit proverbialement en menaçant, Il en *aura*, on fous-entend des coups. Je l'*aurai*, on fous-entend, en mon pouvoir. Il n'eft que d'en *avoir*, on fous-entend du bien.

AVOIR. f. m. Vieux mot qui fignifioit, Bien, richeffe. On lui prit tout fon *avoir* & chevance. Ce mot en ce fens eft venu de *avera*, ou *averia*, mots de la baffe Latinité, qu'on a dit de toutes fortes de biens, & fur tout des meubles, des chevaux & beftiaux qui fervent au labourage. Les Efpagnols difent auffi en ce fens *averias*. DU CANGE.

AVOISINER. v. act. Etre voifin, être fitué auprés. Cette Province *avoifine* l'Efpagne; *avoifine* la mer. Sa Seigneurie *avoifine* ma terre.

Ce mot n'eft guere bon en profe. Il eft purement poëtique. On peut dire en faifant la defcription d'une montagne fort élevée, qu'elle *avoifine* les cieux. M. Chap. ne l'exclud pourtant pas entierement de la profe, puifqu'il dit que c'eft par une mauvaife delicateffe que ce mot eft confacré en poëfie. VAU. CORN. Il vient de *vicinus*, qui vient de *vicus*.

AVORTEMENT. f. m. Terme de Medecine, qui fe dit quand l'enfant dont une femme eft groffe fort dehors avant qu'il foit venu à fon terme. Il ne fe dit que depuis que l'enfant a trois mois jufqu'à fept. On le dit auffi, quand les enfans meurent au ventre de la mere, encore qu'ils y demeurent quelquefois plufieurs années, & même toute la vie. Les grandes peurs font capables de caufer un *avortement*. On le dit plus proprement dans le langage ordinaire, des animaux. A l'égard des femmes, on dit plutôt *une fauffe couche*; fi ce n'eft quand l'*avortement* eft provoqué par des remedes.

Ce mot vient du Latin *abortus*, *abortivum*, *aborior*.

AVORTER. v. n. Pouffer fon fruit dehors avant le temps requis ordinairement par la nature; ce qui eft caufe qu'il ne vient point à maturité, ou perfection. C'eft un crime capital de faire *avorter* des femmes par des breuvages, ou autres moyens. Si c'eft par quelque chute ou quelqu'autre accident de cette nature, qu'une femme accouche avant terme, on doit dire qu'elle a fait une fauffe couche, ou, qu'elle s'eft bleffée. Ablancourt a dit: l'Imperatrice *avorta*; mais l'ufage n'eft pas pour lui. Quand on fait trop travailler des cavales, cela eft caufe qu'elles *avortent*. Les arbres qui font battus du mauvais vent, font fujets à *avorter*, & leurs fruits ne viennent point à maturité.

AVORTER, fe dit figurément en Morale des deffeins, des entreprifes. Quand on fait quelque entreprife au delà de fes forces, elle eft fujette à *avorter*. Souvent un Auteur croit faire une belle piece, qui *avorte*, qui n'a pas le fuccés qu'il efperoit. Dieu fait quelquefois *avorter* nos deffeins, de peur que nous n'attribuions trop à la prudence humaine. MONT.

AVORTÉ, ÉE. part. paff. & adj. L'Ordonnance veut que les bois *avortez* foient refepez.

AVORTON. s. m. Qui est né avant le temps, ou qui ne peut acquerir la perfection ordinaire.

Toi qui meurs avant que de naître,
Assemblage confus de l'être & du neant:
Triste avorton, *informe enfant,*
Rebut du neant, & de l'être.

Le fruit d'une bête qui avorte, est aussi un *avorton.* Cet agneau ne profitera pas, ce n'est qu'un *avorton.* Le plus bel arbre produit toûjours quelque *avorton.*

Ce mot vient du Latin *abortivus.*

Avorton, est aussi un terme injurieux, dont on ne se sert que dans le stile simple & Comique. Ainsi on dit qu'un petit homme, qu'un Pygmée est un *avorton* de nature. Quel petit *avorton* est cela? Ils perissent comme des *avortons* de vanité. Gomb.

Si quelque avorton *de l'envie.*
Ose encore lever les yeux. Malh.

Scaliger a dit aussi que la langue Françoise est un *avorton* de la langue Latine.

AVOUTRE, ou AVOISTRE. Vieux terme de Coutumes, qui signifioit, *Batard, illegitime:* on le trouve dans Rabelais.

Ce mot vient du Latin *adulter*; car on disoit aussi *avoutrie*, ou *avouterie*, pour signifier *adultere.* Les Florentins disent *avolterio.* Voyez Adultere.

A U P.

AUPARAVANT. adv. Il signifie, Premierement, avant toutes choses. Je l'avois averti long temps *auparavant.* Ne falloit-il pas *auparavant* parler avec moi de cette affaire? Alexandre donna à Porus un Royaume plus grand que celui qu'il avoit *auparavant.* Vaug. Il y a des gens qui font suivre *auparavant* d'un *que*, & qui disent: il faut *auparavant que* de faire cela: il faut *auparavant que* de dîner, benir les viandes que l'on met sur la table; mais c'est fort mal parler. Ils confondent le mot *auparavant*, qui étant adverbe ne regit rien, avec celui d'*avant.* Voyez Avant.

AU PIS ALLER. adv. Tout le pis qu'il puisse arriver. *Au pis aller*, il m'en reviendra un tel avantage.

AUPRE'S. Preposition qui marque un lieu proche, & qui regit le genitif. Etre *auprès* du feu. Il loge *auprès* du Pont-neuf. La boule est *auprès* du but. Elle sert quelquefois à marquer un attachement domestique. Il est *auprès* d'un grand Seigneur; pour dire, il est attaché à son service. Elle sert encore à faire comprendre qu'on a les bonnes graces de quelcun. Il est bien *auprès* du Prince. Il est bien *auprès* des Ministres. Il est bien *auprès* du sexe. Elle sert aussi à la comparaison. Les tableaux des Peintres modernes ne sont rien *auprès* de ceux de Raphaël.

Aupre's, est quelquefois adverbe. Je viens d'icy *auprès.* Il demeure tout *auprès*, & joignant. On dit en proverbe, Si vous n'en voulez, couchez-vous *auprès.*

Ce mot vient de *ad pressum*, Menage; ou de *ad* & de *pe*, Nicod.

A U R.

AURA. s. m. Oiseau du Mexique. Il est grand comme une poule d'Egypte. Son plumage est noir. Il a l'aile si forte qu'il vole contre le vent.

AUREA ALEXANDRINA. s. f. Opiat. C'est un veritable antidote. On l'appelle *aurea*, à cause de l'or qui entre dans sa composition; & *Alexandrina*, à cause d'un Medecin nommé Alexandre qui l'a inventé. Il garantit de la colique, & de l'apoplexie ceux qui en font un usage un peu continu.

AUREOLE. s. f. Terme de Theologie. Couronne qui est donnée par les Peintres, & par les Sculpteurs aux Saints, aux Vierges, aux Martyrs, & aux Docteurs, pour marque de la victoire qu'ils ont remportée. Le P. Sirmond dit que cette coutume est empruntée des Payens, qui environnoient de rayons, la tête de leurs Dieux. Voyez St. Thomas au Supplément de sa Somme, Question 116.

Aureole, s'est dit originairement de quelque joyau qu'on proposoit pour prix de quelque dispute, qu'on donnoit pour recompense au merite. Du Cange.

Ce mot vient du Latin *aureola.*

AURICULAIRE. adj. m. & f. Qui se connoît par les oreilles. La Confession *Auriculaire* est plus douce que la Confession publique de l'ancienne Eglise. Un temoin oculaire est reçû en preuve; mais le temoin *auriculaire*, ou qui ne parle que par ouïr dire, ne prouve rien. On appelle le petit doit de la main, le doit *auriculaire*, parcequ'il sert à nettoyer & à curer les oreilles.

Ce mot vient du Latin *auris.*

AVRIL. s. m. Quatriéme mois de l'année selon nôtre supputation, & le second suivant celle des Astronomes, pendant lequel le soleil parcourt le signe du Taureau.

Ce mot vient de *aperilis*, du verbe *aperire*, parcequ'en ce mois la terre semble s'ouvrir pour produire toutes choses. Nicod.

On dit figurément, qu'un homme est en l'*Avril* de ses jours; pour dire, qu'il est en la fleur de sa jeunesse, au printemps de son âge; à cause qu'*Avril* est toujours au printemps. Mais ce n'est qu'en vers qu'on parle de la sorte.

*En l'*Avril *de mes jours*
L'adorable Amarante
Eut toutes mes amours. Rac.

Rentrer en mon Avril *desormais je ne puis,*
Aimez moi s'il vous plaît grison comme je suis,
Et je vous aimerai quand vous serez de même. Ron.

On appelle *Poisson d'Avril*, un poisson de figure longue & menuë dont on fait une pêche fort abondante en cette saison, qu'on nomme autrement *Maquereau:* & parcequ'on appelle du même nom les entremetteurs des amours illicites, cela est cause qu'on nomme aussi ces gens-là *Poissons d'Avril.*

AURILLAS. Terme de Manege, qui se dit des chevaux qui ont de grandes oreilles, & qui les branlent souvent.

AURIPEAU. Voyez Oripeau.

AURONE. s. f. Terme de Botanique. C'est un genre de plante dont les fleurs & les fruits sont tout-à-fait semblables aux fleurs & aux fruits de l'absynthe. La difference de ces deux genres se tire d'un certain port qui leur est particulier, & qu'on ne sçauroit decrire. En Latin *Abrotanum*, qui vient du Grec, *abrotos*, inhumain; ou de *brotos*, qui signifie une chose bonne à manger, & de la particule privative *a*, comme qui diroit une plante que l'on ne sçauroit manger à cause de son amertume, qui est plus grande que celle de l'absynthe. Il y a plusieurs especes d'*aurone.*

AURORE. s. f. Crepuscule, lumiere qui paroît quand le soleil est à 18. degrez près de l'horison. Il n'y a rien de plus agreable à voir que le lever de l'*aurore*; ce sont les nuées éclairées des rayons du soleil. Les Poëtes en font une Divinité, dont Cephale étoit amoureux. Ils lui donnent un char, & des doits de roses. Ils disent qu'elle seme des roses, à cause que souvent elle colore les nuës d'un beau rouge.

Helas si jeune encore,
Par quel crime ay-je pû meriter mon malheur?
Ma vie à peine a commencé d'éclore:
Je tomberai comme une fleur,
Qui n'a vû qu'une Aurore. Rac.

Nicod derive ce mot *ab oriente sole*, *quia aer aurescit.*

Quelques-uns ont appellé *Aurore septentrionale*, une lueur, & une clarté qui paroît quelquefois pendant une nuit obscure, & qui occupe toute la partie septentrionale du ciel, ensorte qu'on la prendroit pour l'*Aurore*. Gassendi a fait la description de ce phenomene qu'il observa exactement en 1621.

Aurore, se dit aussi pour la partie du monde où paroît l'*aurore*, qui est l'Orient. Les peuples de l'*Aurore*; pour dire, les Orientaux.

On nomme Couleur d'*aurore*, un certain jaune doré, & éclatant comme celui qui paroît souvent dans les nuës au lever du soleil. Les couleurs d'*aurore* se font étant alunées & gaudées fortement, & rabattuës avec le raucour dissous en cendre gravelée, potasse, ou soute.

On appelle figurément une beauté naissante, une jeune fille qui commence à paroître dans le monde, une *aurore.* Je souhaite que cette *aurore* soit suivie d'un aussi beau jour qu'elle le merite. Voit.

A U S.

AUSPICE. s. m. C'étoit chez les Anciens une espece d'augure, de vaine superstition, lorsqu'ils consideroient le vol & le chant des oiseaux, pour savoir si quelque entreprise que l'on commençoit devoit être heureuse, ou malheureuse. Pline en attribuë l'invention à Tiresias Thebain.

Auspice, signifie maintenant un presage, ou des circonstances qui font esperer un heureux succés, ou en apprehender un mauvais. La fondation de Rome a été commencée sous d'heureux *auspices*, dans des temps & des lieux favorables pour son aggrandissement.

Jamais hymen formé sous le plus noir auspice,
De l'hymen que je crains n'égala le supplice. Rac.

On dit aussi, qu'un homme est venu sous les *auspices* d'un tel; pour dire, soutenu par sa faveur; sous sa conduite & sous sa protection. Il ne faut desesperer de rien sous la conduite & sous les *auspices* de Teucer. Dacier. Cette façon de parler est venuë de ce qu'autrefois à Rome on ne faisoit aucune affaire, & sur tout en mariage, sans consulter les Dieux par le moyen des *auspices*, comme on voit dans Ciceron en l'Oraison *pro Cluentio.* Ainsi, Venir sous les *auspices* de quelcun, c'est, Marcher sous sa conduite, & assûré de sa faveur.

Ce mot vient *ab avibus spectandis*, *aspiciendis*, & n'a point de singulier en ce sens.

AUSSI. Conjonction comparative, augmentative, & assomptive. Non seulement cela est vrai; mais *aussi* fort raisonnable. Qui achete le cheval, achete *aussi* la bride. Si on étoit *aussi* sage que Salomon, on ne feroit pas tant de fautes. Un Philosophe disoit pour se consoler de sa chûte, *aussi*-bien voulois-je descendre. Le soleil luit *aussi* bien sur les bons que sur les mauvais. Vous pretendez à cette charge, & moi *aussi.* Je fais cela d'*aussi* bon cœur, que si c'étoit pour moi. Ce mot vient de *ad sic.* Men.

Il faut remarquer sur cette conjonction *aussi*, que quand il y a comparaison, & que la proposition est affirmative, il faut prendre garde à se servir toûjours d'*aussi.* C'est une faute qui échape souvent de mettre *si* pour *aussi.* Il avoit en reverence la miserable fortune d'une Princesse issuë du sang Royal, & un nom *si* fameux que celui d'Ochus. Vaug. A un malheur *si* grand que le mien, il ne falloit pas une moindre consolation. Voit. Dans ces deux exemples il falloit *aussi* au lieu de *si.* Mais lorsque la proposition est negative, on doit se servir de *si*, & non pas d'*aussi.* Rien ne la toucha *si* sensiblement que l'interêt de sa Religion. Fl. On met toûjours *que* après *si* & *aussi* en ces sortes d'occasions, quoyque Malherbe ait dit, Il n'est rien de *si* beau, *comme* Caliste est belle. Ma foi est *aussi* pure, *comme* le sujet en est beau. Son exemple n'est point à suivre en cela.

AUSSI-BIEN QUE. Conjonction qui signifie, De même que. Les hommes les plus foibles *aussi-bien que* les Heros, ont fait voir que la mort n'est pas un mal.

AUSSI-TOST, ou AUSSI-TOT. adv. Dans le même temps, dans le moment. Si vous me donnez vos ordres, je les executerai *aussi-tôt.* Il signifie encore, Aussi aisément, aussi volontiers. Je prendrois *aussi-tôt* la lune avec les dens.

Quoi? treize vers, huit en eau, *cinq en* ême.
Je lui ferois aussi-tôt *un bateau.* Voit.

On dit proverbialement, *Aussi-tôt* dit, *aussi-tôt* fait, des commandemens qui sont promptement executez. *Aussi-tôt* meurt veau que vache. *Aussi-tôt* pris, *aussi-tôt* pendu.

AUSSI-TOT QUE. Conj. Au même temps que. *Aussi-tôt qu*'il m'invoquera, je l'exaucerai. Arn.

Aussi-tôt qu'*au monde on veut plaire*,
On commence à deplaire à Dieu. L'Abbé Tetu.

AUSSIERE. s. f. Terme de Marine. Grosse corde à trois tourons.

AUSTERE. adj. m. & f. en termes de Physique, se dit d'une saveur âpre qui cause un reserrement dans la bouche: c'est une des neuf saveurs qui frappent l'organe du goût; telle est celle du vitriol.

Austere, signifie aussi, Rude, severe; qui ne pardonne rien. Un Juge *austere* est moins corruptible qu'un autre.

Austere, se dit aussi de celui qui est severe à lui-même, qui ne se permet aucuns plaisirs, qui maltraitte son corps. Quand les louanges sont fines, elles seduisent les plus *austeres.* Bell. Ce Religieux est fort *austere*, il porte la haire & le cilice. On ne peut passer d'un Ordre à un autre, s'il n'est plus *austere.*

Austere, se dit figurément en choses morales. Les mœurs *austeres* de Caton. Une vertu *austere.* Une mine *austere* ou refrognée. Il y a des gens d'une probité si *austere*, qu'elle est plus propre à degoûter de la vertu, qu'à la faire aimer. De l'Am. Il ne faut pas toûjours suivre les ordres *austeres* de la raison. S. Evr. N'affectez point un air *austere* pour paroître sage; cela ressemble trop au chagrin. Bell. Il s'élevoit par une *austere* vertu au dessus des craintes, & des complaisances humaines. Fl. Une morale peut être *austere*, sans être deraisonnable. Du Pin. Un Philosophe chagrin, & *austere* effarouche les jeunes gens, & leur fait soupçonner que la vertu est d'une pratique ennuyeuse. La Br. Seneque est trop ridé, & trop *austere.* S. Evr. Qu'une *austere* vertu paroisse dans tes yeux. L'Ab. Tetu.

AUSTEREMENT. adv. D'une maniere austere. Les Religieuses de Sainte Claire vivent fort *austerement.*

AUSTERITE'. s. f. Severité. L'*austerité* des Censeurs Romains tenoit tout le monde dans le devoir. Il y a naturellemenr trop d'*austerité* dans le stile d'un homme d'une vertu trop rigide. Val. La frugalité des anciens Romains n'étoit qu'une ignorance des plaisirs; & cependant on a consacré cette *austerité* necessaire comme une vertu. S. Evr.

Je sçai qu'en vous quittant, le malheureux Titus,
Passe l'austerité *de toutes les vertus.* Rac.
Le sexe aime à joüir d'un peu de liberté;
On le retient fort mal avec l'austerité. Mol.

Austerité, signifie aussi, Mortification. La plus grande *austerité* des Chartreux est la solitude perpetuelle. On dit aussi, l'*austerité* des mœurs, de la vie, du visage. Faire des *austeritez.* Arn. Renoncer aux *austeritez.* Maucroix. Nous l'avons vûë pratiquer à

la

la rigueur toute l'*austerité* des jûnes & des abstinences. Fl. Ce sont les lâches Chretiens qui gemissent sous l'*austerité*, & sous le poids de l'Evangile. Fl.

Quel est ton dessein, hypocrite?
A quoi te serviront ces dehors affectez?
Ces jûnes, ces austeritez
Ne peuvent devant Dieu te faire un vrai merite.
L'Ab. Tetu.

Ce mot vient du Latin *austerus*, du Grec *austiros*.

AUSTRAL, ale. adj. Terme de Geographie. Meridional, qui est du côté du Midi, du côté que souffle le vent que les Latins appellent *Auster*. La Terre *Australe* est encore inconnuë. Le Cap de Bonne Esperance est à trente-cinq degrez de latitude *Australe*. Le Capricorne est dans la partie *Australe* du ciel.

Ce mot vient d'*Auster*, *le vent du Midy*.

A U T.

AUTAN. s. m. Vent qui souffle du côté du Midi. Selon quelques-uns, c'est le vent de Sud-est; & selon quelques autres, de Sud-oüest. Il est d'ordinaire orageux, & les Poëtes l'employent en parlant des tempêtes.

Non loin du fier Egée, où l'on voit en tous temps,
Contre les Aquilons combatre les Autans. Men.

On l'appelle *Garbin* sur la Mediterranée. En Latin *Notus*.

Ce mot vient de *Altanus*, qui se trouve dans Pline en cette signification. Men.

AUTANT. adv. relatif qui sert à expliquer deux choses égales. On demande quelquefois, s'il y a *autant* d'hommes que de femmes. Il envoya Parmenion avec deux mille étrangers, & *autant* de Macedoniens. Vaug. Monsieur vaut bien *autant* que Madame. J'ay été *autant* de fois chez vous, que vous chez moi. Ma maison est de mille écus sans rien rabatre; j'en veux tout *autant*. Il faut dans cette composition *autant* de l'un que de l'autre. *Autant* qu'est vaste l'étenduë qui est entre le ciel & la terre, *autant* est grande & infinie la misericorde de Dieu sur ceux qui le craignent. Port-R.

Ce mot vient de *aliud tantum*. Men.

Autant, se dit quelquefois sans relation, d'une quantité incertaine. Cette femme a *autant* de beauté, de vertu, d'esprit, qu'on en puisse avoir; c'est-à-dire, qu'elle est belle, vertueuse, & spirituelle au dernier point. Il fait des vers *autant* bien qu'on en puisse faire.

Autant, se dit quelquefois d'une certaine partie des choses. Cela est fait, ou *autant* vaut. C'est *autant* de fait, d'épargné; *autant* de rabatu, *autant* de temps gagné. On dit aussi absolument, C'est toûjours *autant*.

Autant, en termes de Palais, signifie la copie d'un acte. Cet Arrêt est perdu, il en faut relever *autant* au Greffe. Les Huissiers doivent laisser *autant* de tous les exploits qu'ils font, & de toutes leurs significations aux parties averses, ou à leurs Procureurs.

Autant, signifie encore, Suffisamment, selon son pouvoir, extremement. Ce mulet est assez chargé, il en a *autant* qu'il en peut porter. On dit aussi d'un homme yvre, qu'il a bû d'*autant*, qu'il en a *autant* qu'il lui en faut, tout ce qu'il peut porter de vin. Je l'ay nourri, protegé, assisté *autant* que j'ay pû, selon mes forces. *Autant* que je puis conjecturer, cette affaire reüssira. Lisbonne est une des plus belles villes du monde, & qui merite *autant* d'être vûë. Voit.

Autant, se dit proverbialement en ces phrases ailleurs expliquées. *Autant* depense chiche que large. *Autant* vaut être mordu d'un chien que d'une chienne. *Autant* en emporte le vent. *Autant* de frais que de salé. *Autant* bien battu que mal battu. Il lui en pend *autant* sur la tête. *Autant* vaut traîner que porter. Il consommeroit *autant* de bien qu'un Evêque en pourroit benir. *Autant* comme *autant*. J'en fais *autant* de cas que de la bouë de mes souliers. *Autant* qu'il en pourroit tenir dans mon œil. *Autant* de têtes, *autant* d'opinions. *Autant* en dit le renard des meures, &c.

AUTEL. s. m. Lieu élevé pour sacrifier à une Divinité. C'étoit chez les Payens une espece de piedestal ou quarré, ou rond, ou triangulaire, orné de sculpture, de bas reliefs, & d'inscriptions, sur lequel on brûloit les victimes qu'on sacrifioit aux Idoles. Les *autels* destinez à l'honneur des Dieux celestes, & superieurs, étoient exhaussez, & posez sur quelque édifice relevé; & c'est pourquoy on les appelloit *altaria*, du mot *alta ara*, qui signifie, *autel haut*, & élevé. Ceux qui étoient pour les Dieux terrestres, étoient posez sur la superficie de la terre; & au contraire on creusoit & on ouvroit la terre pour ceux des Dieux infernaux. Il y avoit à Athenes un *autel* de la misericorde, où tous les malheureux avoient leur refuge. Peut-on s'imaginer que les Dieux se repaissent de l'encens qu'on fait fumer sur leurs *autels*, & qu'ils s'appaisent, ou s'irritent selon le nombre des victimes qu'on leur immole. Oe. M. Pericles sollicité de faire un faux serment en faveur de l'un de ses amis, repondit; Nous sommes amis; mais *jusqu'aux autels*. Abl. La puissance paternelle finit aux pieds des *autels*, & ne doit pas s'étendre au delà des choses temporelles. C. B.

Je sçai qu'en ce moment pour ce nœud solennel,
*La victime, Seigneur, nous attend à l'*autel. Rac.
Les Muses reverées
Furent d'un juste encens en tous lieux reverées;
A leur gloire en cent lieux on dressa des autels. Boi.

Autel, s'est dit aussi autrefois chez les Juifs, de ces tables qu'ils dressoient à la campagne pour sacrifier à Dieu. En cet endroit il édifia un *autel* au Seigneur.

Autel, se dit proprement dans le Christianisme d'une table quarrée consacrée à Dieu, élevée & ornée, pour celebrer la Messe. Dans la primitive Eglise les *autels* étoient sans parûre, & sans pompe. La table sainte en faisoit tout l'appareil. On ne faisoit même aucune distinction pour la matiere des *autels*; la consecration par l'eau benite, ou par les signes de croix qui se pratique aujourd'hui avec tant d'exactitude, n'étoit point en usage en ce temps-là. Les images qui sont aujourd'hui les principaux ornemens des *autels*, n'y paroissoient point autrefois; & si l'on voyoit des croix dans les Eglises, c'étoit dans le milieu seulement, & point du tout sur l'*autel*. Il n'y avoit point non plus de balustrades qui environnassent l'*autel*; & le grand nombre de cierges qui illuminent les *autels*, ne s'est vû que depuis le X. siecle. Thiers. Il y a des Benefices fondez à l'*autel* de St. Nicolas, de St. Jean, &c. la Messe de Parroisse se doit dire au maître *autel*, au grand *autel*, qui est celui du chœur de l'Eglise. On ne peut dresser un *autel* dans une maison particuliere, si l'Evêque ne l'a beni, ou fait benir. Il y a des *autels portatifs*; ce sont des pierres consacrées, qu'on peut transporter où l'on veut, & selon le besoin.

Autel isolé, est un autel qui n'est adossé ni contre un mur, ni contre un pilier, & qui a un contre-retable; comme dans la plûpart des Eglises Cathedrales. On appelle aussi, *autel isolé* un autel qui est placé sous un dais, ou baldachin.

Autel privilegié, est un *autel* auquel si on dit une Messe à l'intention d'un defunt, il est delivré des peines du Purgatoire. Les Brefs d'*autels privilegiez* ne s'accordent que pour un jour la semaine en faveur d'un *autel* d'une Eglise en laquelle on dit sept Messes par jour; ou pour deux jours, si on en dit quatorze; ou

ou pour trois jours, si on en dit vingt-une: on n'en accorde point au delà; & encore n'est-ce que pendant sept ans.

On appelle Pierre d'*autel*, une pierre qu'on benit avec beaucoup de ceremonies necessaires pour dire la Messe, sur laquelle on pose le calice.

AUTEL, se dit aussi figurément pour le Service, le culte & l'honneur que l'on rend à Dieu. Cet ambitieux bien loin de refuser un trône, ne refuseroit pas des *autels*, ni tous les hommages qu'on rend aux Dieux. MLE. SC.

Pour vous rendre à jamais des honneurs immortels,
Je vais me devoüer à vos sacrez Autels. L'AB. TETU.
Mais depuis que l'Eglise eut aux yeux des mortels
De son sang en tous lieux cimenté ses autels. BOI.

On dit figurément d'une personne pour qui on a grand amour, estime ou veneration, qu'elle merite des *autels*, qu'on lui veut élever un *autel*. Ils profanent tes *autels* d'un indigne encens. BOI.

On appelle le Saint Sacrement de l'*Autel*, le Très-Auguste Sacrement de l'Eucharistie.

AUTEL, se dit proverbialement en ces phrases. Qui sert à l'*autel*, doit vivre de l'*autel*; pour dire, qu'il faut trouver dequoy subsister dans sa profession. Elever *autel* contre *autel*; pour dire, Faire un schisme, une division dans l'Eglise, dans une Communauté, y établir deux Superieurs qui soient contraires. On dit d'un avare, d'un alteré du bien d'autrui, qu'il en prendroit sur l'*autel*; pour dire, qu'il ne feroit point de difficulté de faire un sacrilege pour s'enrichir. On dit, qu'on doit être amis jusqu'aux *autels*; pour dire, qu'on ne doit pas servir ses amis aux depens de sa conscience. On dit, Recourir aux *autels*; pour dire, y chercher un asyle, y demander du secours, y chercher des consolations.

AUTEL, est aussi le nom qu'on donne à l'une des 15. constellations meridionales.

AUTENTIQUE. Voyez AUTHENTIQUE.

AUTEUR. s. m. Qui a creé, ou produit quelque chose. On le dit par excellence de la premiere Cause qui est Dieu. L'*Auteur* de toute la nature. Le Souverain *Auteur* du monde. Ce mot vient d'*autos, ipse*. L'*Auteur* est celui qui n'a pas pris son ouvrage d'un autre; c'est lui qui l'a produit, qui l'a mis au jour.

Vous offensez les Dieux, auteurs *de vôtre vie.* RAC.
Tant de rares beautez, tant d'ouvrages divers,
*Te parlent de l'*Auteur *de ce grand Univers;*
Et tu n'entends point leurs paroles. L'AB. TETU.

AUTEUR, se dit en particulier de ceux qui sont les premiers inventeurs de quelque chose. On tient que Flavio de Melphe est l'*auteur* de la Boussole. Polydore Virgile a écrit huit livres de ceux qui ont été les *auteurs* & inventeurs des choses.

AUTEUR, se dit aussi de ceux qui sont cause de quelque chose, ou qui ont dit quelque chose. Ce Ministre est l'*auteur* de ma fortune. Ce chicaneur est l'*auteur* de la ruine de vôtre maison. Des Chefs de diverse nation, & independans entr'eux, s'opposent le plus souvent aux conseils dont ils ne sont pas les *auteurs*. SAR.

De nos propres malheurs auteurs *infortunez,*
Nous sommes loin de nous à toute heure entrainez. BOI.

AUTEUR, se dit aussi des Chefs d'un parti, d'une opinion, d'une conspiration, d'un bruit qui court. Pythagore est *auteur* de l'opinion de la Metempsycose. Quand on a decouvert quelque conjuration, il en faut punir severement les *auteurs*. Celui-là est l'*auteur* du vol; les autres n'en sont que les complices.

AUTEUR, se dit aussi dans une Genealogie. L'*auteur* de la race d'une maison, d'une famille, est celui jusqu'auquel on remonte; qui a été le premier qui l'a annoblie; qui l'a fondée & renduë illustre.

AUTEUR, en fait de Litterature, se dit de tous ceux qui ont mis en lumiere quelque livre. Maintenant on ne le dit que de ceux qui en ont fait imprimer. Il faut respecter les *Auteurs* Sacrez. Les *Auteurs* modernes ont encheri sur les Anciens. Les *Auteurs* Latins ont beaucoup pillé les *Auteurs* Grecs. Cet homme s'est enfin érigé en *Auteur*; il s'est fait imprimer. Les *Auteurs* sont sujets à se quereller, & à se dire beaucoup d'injures. Les *Auteurs* les plus polis & les plus exacts ne brillent pas toûjours en conversation: ils ne disent presque rien, pour trop penser à ce qu'ils veulent dire. BOU. Les *Auteurs* accoutumez à rêver profondement, afin de bien tourner une pensée, sont le plus souvent distraits, & gardent un silence morne dans une conversation enjoüée. ID. C'est peut-être ce qui a contribué à decrier la qualité d'*Auteur*. Car elle se prend quelquefois en mauvaise part, & c'est plutôt une injure qu'une loüange. On entend par là un homme qui ne raisonne pas comme les autres; qui pense tout autrement que le reste du monde; qui ne parle point naturellement, & fort entêté de lui-même. C'est ce qui a fait dire à Mr. Pascal, que quand on voit un stile naturel, on est tout ravi, parcequ'on s'attendoit de voir un *Auteur*, & qu'on trouve un homme. REFL. Il faut plus que de l'esprit pour être *Auteur*. LA BR. Les adorateurs de l'antiquité ne se piquent que du talent de bien entendre un vieux *Auteur*. PER.

Un Auteur *à genoux dans une humble preface,*
Au Lecteur qu'il ennuye a beau demander grace. BOI.
*Sans la langue, en un mot, l'*Auteur *le plus divin,*
Est toûjours quoyqu'il fasse, un mechant Ecrivain. ID.
Les vers ne souffrent point un mediocre Auteur.

On dit aussi d'une femme, qu'elle s'est érigée en *Auteur*, quand elle a fait quelque livre ou piece de theatre. La Reine Marguerite fille de Henri II. étoit *Auteur*.

En termes de Palais, on appelle *Auteurs*, Ceux dont on a acquis le droit de posseder quelque heritage par vente, échange, donation, ou autre contrat. On donne en Justice un delai pour appeller en garentie son *auteur*. On dit aussi à celui qui debite une mechante nouvelle, Il faut nommer vôtre *auteur*, autrement on croira que vous l'avez inventée.

Ce mot en ce sens vient du Latin *auctor*, qui signifie, le maître d'une chose, qui peut prouver que le domeine & la possession lui en appartiennent.

AUTHENTIQUE, ou AUTENTIQUE. adj. m. & f. Solennel, celebre. Les veritez Chretiennes sont fondées sur des temoignages *authentiques*. Le Parlement a donné un Arrêt *authentique* contre les jeux de hasard. Il y a un passage *authentique* dans un tel endroit pour confirmer cette proposition.

Ce mot est purement Grec, & signifie, *qui a de l'autorité, qui merite qu'on y ajoûte foi.*

AUTHENTIQUE, en termes de Jurisprudence, signifie, Revetu de toutes les formes, & qui est attesté par des personnes publiques; auquel on ajoûte foi en Justice. Il faut prouver ce qu'on allegue en Justice par des pieces *authentiques*, ou titres originaux. Un acte n'est point *authentique* & executoire, s'il n'est en original, signé & scéllé. On a appellé aussi autrefois Personnes *authentiques*, les Nobles & les premiers de l'Etat, comme étant gens dignes de foi, & dont l'autorité étoit reçuë.

AUTHENTIQUE, se dit particulierement d'un sceau d'une Justice subalterne, & d'un Tabellion, pour le distinguer du scel Royal. Contrat passé sous le scel *authentique*, non Royal, ne porte point d'hypotheque hors la Jurisdiction, comme pretendent quelques-uns.

AUTHENTIQUE, en termes de Droit, est un nom qu'on a donné aux Novelles de Justinien. On ne sçait pas trop pourquoy on les a appellées *Authentiques*; Alciat

ciat pretend que c'est Accurse qui leur a imposé ce nom. Comme elles avoient été d'abord composées & redigées en Grec, elles furent traduites en Latin par le Patrice Julien, qui trouvant qu'elles étoient écrites d'un stile trop diffus, les abregea, & en renferma le sens en moins de paroles. Du temps de Bulgarus l'on en fit une version moins élegante; mais exacte, & litterale. Accurse prefera cette traduction, qu'il appelle *Authentique*, par preference à celle de Julien, & comme plus fidelle, & plus conforme à l'original. Les *Authentiques* ou Novelles sont divisées en IX. collations, ou chapitres. Les Notaires qui obligent des femmes en quelques contrats, y mettent toûjours cette clause, qu'elle renonce à l'*Authentique*, *Si qua mulier*.

AUTHENTIQUEMENT. adv. D'une maniere authentique & publique. Il a declaré cela en public & *authentiquement*. Ce mariage s'est fait *authentiquement*. Il a prouvé *authentiquement* les faits par lui alleguez. Ce testament a été fait *authentiquement*. Le Maître.

AUTHENTIQUER. v. act. Rendre un acte authentique. Quand on envoye un acte d'un Royaume dans un autre, ce n'est pas assez que des Notaires l'ayent Signé; il faut que le Magistrat l'*authentique*; qu'il y mette le sceau public, & une attestation que ceux qui l'ont signé sont personnes publiques, aux actes desquels on ajoûte foi en Justice.

Authentiquer une femme, c'est la declarer convaincuë d'adultere, la condamner selon l'Authentique *Ut nulli*, qui est la 134. Novelle de Justinien, à perdre sa dot & ses conventions matrimoniales, & à être rasée & mise dans un Couvent pour y demeurer deux ans, pendant lesquels il est permis à son mari de la reprendre, à faute de quoy elle y doit demeurer renfermée à perpetuité.

Authentiqué, ée. part. pass. & adj.

Ce mot vient du Grec *authentis*.

AUTOGRAPHE. s. m. Terme dogmatique, qui n'est en usage que dans les Colleges, ou chez les Notaires. C'est l'original de quelque écrit. C'est ce qui est écrit de la main propre de quelque personne. Ainsi, on peut dire que les *autographes* de St. Paul seroient quelque chose de fort curieux.

Ce mot est composé de deux mots Grecs d'*autos* & de *grapho*.

AUTOMATE. s. m. Terme des Mechaniques. Machine qui se remuë par elle-même; qui a en soi le principe de son mouvement; comme une montre, une horloge à contrepoids, ou autres machines qui se meuvent par ressort. Ce mot est purement Grec: plusieurs prononcent *aftomate*; mais, quoyqu'en dise Menage qui le prononce de la sorte, il faut prononcer *automate* avec tous les meilleurs Auteurs. Au reste, ce terme d'*automate* est principalement consacré pour designer les bêtes, que les Cartesiens pretendent être de pures machines, ou, pour parler plus precisément, de purs *automates*. On s'est d'abord fort soulevé contre cette opinion; mais on commence à s'y accoutumer, & même on ne la croit pas nouvelle. Si la regularité, & la subordination qui se remarquent dans la Republique des abeilles, ne supposent pas un principe connoissant, qui m'empêchera de prendre pour des *automates* tous les ouvriers d'une manufacture? Le P. D. Cette femme n'ouvre la bouche que par mesure; il semble qu'elle agisse par ressorts, comme une machine: c'est un *automate*. Bell.

Ce mot vient du Grec *autos*, *ipse*.

AUTOMNAL, ale. adj. Qui est propre à l'automne. La partie *automnale* du Breviaire contient le temps depuis le premier Septembre jusqu'à l'Advent.

AUTOMNE. Prononcez AUTONNE. s. m. & f. Voiture & Chapelain le font masculin, je le tiens hermaphrodite. Men. L'Academie Françoise le fait seulement masculin; mais on le trouve aussi feminin dans nos meilleurs Auteurs, & même plus souvent que masculin. Troisiéme saison de l'année où on recueille particulierement les vins & les fruits d'hiver. *Automne* abondante en toutes sortes de fruits. Abl. En quelques Provinces on a compté les années par les *automnes*, & en d'autres par les hivers, comme chez les Saxons. Du Cange. Quelques-uns derivent ce mot du verbe *augeo*, *quòd frugibus annum augeat*.

Automne, se dit aussi figurément pour signifier l'âge qui approche de la vieillesse.

A quoi souhaitez-vous d'employer vos beaux jours?
Le printemps pour les amours
*Est plus propre que l'*automne. Benserade.

AUTORISATION. s. f. Terme de Palais, qui ne se dit gueres qu'en cette phrase. L'obligation que cette femme a passée est nulle, par le deffaut de l'*autorisation* de son mari, parcequ'elle est sous sa tutelle par les loix du mariage. La vente d'un bien d'un mineur est sujette à l'*autorisation* d'un Tuteur.

AUTORISER. v. act. Donner puissance de faire quelque chose; donner force & vigueur à quelque loi, à quelque usage, à quelque ceremonie. L'Empereur Justinien a *autorisé* la Compilation des decisions des Jurisconsultes anciens pour en composer les Loix du Digeste. Une femme ne peut contracter, ni agir en Justice, si elle n'est *autorisée* par son mari, ou à son refus, par Justice.

Autoriser, signifie aussi, Approuver. Les Loix *autorisent* les ventes des biens des mineurs, quand elles sont à leur avantage. Il y a bien des abus que la coutume *autorise*. Le temps, le long usage ne peuvent rien *autoriser* contre la Loi de Dieu, ou de Nature. Un Magistrat *autorise* le vice, quand il n'en fait pas la punition. Les Politiques ne manquent pas d'alleguer la raison d'Etat, pour *autoriser* tout ce qu'ils font sans raison. Oe. M. C'est une doctrine capable d'*autoriser* les vols domestiques. Pasc. Il ne voulut pas *autoriser* l'exemple de cette action. Vaug.

Que dangerereuse est la surprise
D'une erreur que le monde suit,
Et que malaisément on fuit
Ce que la coutume autorise? L'Ab. Tetu.
Pour soutenir tes droits, que le ciel autorise,
Abîme tout plutôt; c'est l'esprit de l'Eglise. Boi.

Autoriser, avec le pronom personnel, signifie, Acquerir, usurper de l'autorité. Les Tyrans s'*autorisent* peu-à-peu en flattant les peuples. Les abus s'*autorisent* avec le temps jusqu'à un point qu'il est malaisé de les reformer.

Autorisé, ée. part. pass. & adj.

AUTORITE'. s. f. Droit qu'on a de commander, de se faire obeïr; pouvoir; puissance; crédit. Auquel sens le mot d'*autorité* n'a point de plurier. Avoir une *autorité* absoluë. Arn. User de son *autorité*. Le Maît. Les Grands se degradent de leur *autorité* quand ils en abusent. Bell. Tout bon Chretien se doit soumettre à l'*autorité* de l'Eglise, & tout bon sujet à l'*autorité* Royale. Il faut employer l'*autorité* des Loix contre les mechans. Les decrets se font par *autorité* de Justice. Les dereglemens du peuple viennent de ceux qui les gouvernent: l'*autorité* de leur personne, donne du poids à leurs exemples. Fl. St. Paul recommande aux Evêques de temperer par la mansuetude ce que l'*autorité* a de severe. Le P. Gail. Le Cardinal de Richelieu avoit affermi la seureté du peuple, & l'*autorité* du Roi par l'abaissement des Grands. Id. Il faut que celui qui regne ait un air d'empire, & d'*autorité*. La Br. La raison de l'homme sujette à mille égaremens, a besoin d'être guidée par l'*autorité*. Mal. Vous n'avez agi par au-

autorité, que parceque vous sçavez qu'il est plus aisé de trouver des esclaves, que des raisons. Pasc. Ruiner, detruire l'*autorité* d'une personne. Arn. Donner de l'*autorité* à un mot. Vaug. Il y a des opinions populaires à qui l'on donne trop d'*autorité*. Log.

Autorité, se dit quelquefois de l'usage de ce droit, ou de son usurpation. Un homme n'en peut arrêter un autre de son *autorité* privée. Il est mal-seant de vouloir emporter toutes choses d'*autorité* absoluë. Un mineur, une femme ne peuvent agir que sous l'*autorité* de son tuteur, ou de son mari. Une procuration porte pouvoir & *autorité* de faire les affaires d'autrui.

Autorité, signifie aussi, le temoignage d'un Auteur qui a écrit; ou quelque apophthegme, ou sentence d'une personne illustre qu'on cite, & qu'on allegue dans un discours pour lui servir de preuve, ou d'ornement. En ce sens le mot d'*autorité* a un plurier. Voilà bien des *autoritez*. Il est toûjours muni d'un grand nombre d'*autoritez*. J'ay cent bonnes *autoritez* pour prouver ce que j'avance. Les textes d'Aristote sont de grande *autorité* dans les Colleges. Les paroles qu'on rapporte de Socrate sont de grande *autorité* dans la Morale. Les passages de l'Ecriture sont d'une *autorité* decisive.

Ce mot vient d'*authoritas* Latin, qui vient d'*authentis*.

AUTOUR. Preposition qui s'employe quand on parle de ce qui environne quelque chose, & qui regit le genitif. *Autour* de l'Eglise. Abl. Le diadême se mettoit sur le front *autour* de la tête. On a bâti des murs & des bastions *autour* de la ville. Les lignes de circonvallation se font *autour* de la place qu'on assiege. On a fait la Procession *autour* de l'Eglise. Ces joüeurs étoient rangez *autour* de la table.

Autour, se dit aussi de l'espace qui est aux environs. Il n'y a point de fauxbourgs ni de bâtimens *autour* des places fortes. Il y a des fossez *autour* de ce chateau. On le dit encore de ce qui se meut dans cet espace. Il s'est allé promener *autour* du Cloître. La lune tourne *autour* de la terre.

Autour, se dit aussi des lieux voisins. Les ennemis sont campez tout *autour* de nous. Les Sergens rodent *autour* de cette maison. Il a regardé tout *autour* de lui.

Autour, se dit aussi des personnes. Les Grands ont *autour* d'eux quantité de Courtisans & de flatteurs. Le voilà, qui vient roder *autour* de vous. Mol.

> *Oüi, malgré tout le bruit qu'excite* autour *de nous,*
> *Le Demon, la Chair, & le Monde,*
> *Parlez, Seigneur, parlez, je n'écoute que vous.*
> L'Ab. Tetu.

Autour, est aussi quelquefois adv. Il a acheté une maison ici *autour*. Il tourne tout *autour*, & n'entre point dedans.

On dit proverbialement, Tourner *autour* du pot; pour dire, N'oser pas parler d'une chose, ou la faire hardiment, mais user de circonlocution pour sonder si elle sera agreable.

Ce mot vient de *tour*, de *tornus*.

AUTOUR. s.m. en Fauconnerie, est un grand oiseau de poing qui est le plus grand aprés le gerfaut, qui sert à la basse volerie sur les faisans & les perdrix. Il a les ailes courtes, la tête petite, le bec long, les serres noires, les jambes hautes, & la queuë longue. Il est de couleur fauve, & semé de taches jaunes, la queuë large, les yeux profonds ayant une rondeur noire. Les *autours* font leurs nids dans les forêts, & dans les montagnes. Le bel *autour* doit être court, bien curé, bas assis, & avoir les mahutes larges. L'*autour niais*, est celui qui est pris dans le nid: *Autour branchier*, celui qui est pris sur les branches de l'arbre, commençant à voleter: *Autour passager*, celui qui est pris au passage, soit au filet, ou autrement: *Autour fourcheret*, celui qui est de moyenne taille entre formé, & tiercelet: quelques-uns l'appellent *Segond*. On donne à l'*autour* la qualité de *Cuisinier*, car il prend force perdrix. On dit que l'*autour* empiete, & que le faucon lie le gibier. Au reste, il n'y a que la femelle de cette sorte d'oiseau de proye, qui s'appelle *autour*. Le mâle s'appelle *Tiercelet*: mais parcequ'il y a d'autres oiseaux de proye, dont les mâles s'appellent aussi *Tiercelets*, il faut dire *Tiercelet d'autour* pour le distinguer du faucon, du gerfaut &c. En Latin *astur*, *asturco*, *asturcus*, & *subbuteo*.

AUTOURSERIE. s.f. Art de dresser & de faire voler les autours. Plusieurs termes de l'*Autourserie* sont differens de ceux de la Fauconnerie.

AUTOURSIER. s.m. Celui qui a soin de dresser, ou de faire voler les autours. La baguette des *Autoursiers* s'appelle *chasseoire*.

AU-TRAVERS, A-TRAVERS. Prepositions, dont la premiere regit le genitif, & la seconde l'accusatif. Elles signifient par le milieu, tout au milieu. Il n'a de jour qu'*au-travers* des vitres. Il regarde *au-travers* des barreaux. Il lui a donné un coup d'épée *au-travers* du corps. Il perça tout *au-travers* d'un bataillon. Aller *à-travers* les bois, *à-travers* les champs. Ils marchent *à-travers* la bataille des Grecs. Abl. Il donne *à-travers* les purgations & les seignées. Mol.

AUTRE. Pronom relatif m. & f. Different, contraire, opposé. Les corps celestes sont d'une *autre* nature que les corps sublunaires. C'est toute *autre* chose que ce que vous pensez. Nicod derive ce mot du Latin *alter*, ou du Grec *heteros*.

Autre, se dit aussi pour signifier deux choses qui vont ensemble. Sa reputation s'étend de l'un à l'*autre* Pole. Ils s'en sont allez l'un & l'*autre*. Dans les defilez on marche l'un aprés l'*autre*.

Autre, se dit aussi par exclusion. On a raison de ne parler d'*autre* chose que de son salut. Pour être savant, il ne faut faire *autre* chose qu'étudier.

Autre, se dit en plusieurs phrases ordinaires. L'un vaut l'*autre*; pour dire, qu'il n'y a point à choisir entre deux choses. Il y en a d'un & d'*autre*; pour dire, Il y a du bon & du mauvais. Je ne connois *autre*; pour dire, C'est l'homme que je connois le mieux. C'est une *autre* affaire; pour dire, qu'il n'y a pas la même raison d'en juger. Comme dit l'*autre*, est une citation populaire, quand on ne nomme point d'auteur. Il est devenu tout *autre*; c'est-à-dire, Il est bien changé, en bien, ou en mal. Il en fait bien d'*autres*; pour dire, Il a d'*autres* detours, finesses, malices. A d'*autres*; pour dire, Allez chercher ailleurs vôtre duppe. En voici d'une *autre*; pour dire, Voici un nouveau detour qu'on nous apporte, une nouvelle affaire qu'on nous fait. C'est bien un *autre* homme; pour dire, C'est un homme qui est bien plus considerable. On dit, que des gens sont nez l'un pour l'*autre*; pour dire, qu'ils sont de même humeur, qu'ils s'accordent bien. Prendre l'un pour l'*autre*; pour dire, Se meprendre. Je regarde cela d'un *autre* œil; pour dire, d'un *autre* biais; je le vois d'une *autre* maniere. On dit, qu'un homme dit d'un, & fait d'*autre*, quand ses actions sont contraires à ses discours: qu'il va de côté & d'*autre*; pour dire, que c'est un coureur, un intrigueur. On dit aussi, C'est un *autre* Mars, un *autre* Alexandre; pour dire, C'est un nouveau Mars, un nouvel Alexandre.

D'AUTRE PART. adv. D'ailleurs, de part & d'autre, des deux côtez. Entre un tel Demandeur d'une part, & un tel Deffendeur *d'autre part*. *L'autre jour* se dit d'un des derniers jours passez.

On dit proverbialement, C'est une *autre* paire de manches, pour dire, C'est une *autre* affaire. Autre chose est de dire, & *autre* chose de faire; pour dire, qu'il est plus difficile d'agir que de parler.

AUTREFOIS. adv. Anciennement, ou cy-devant.

Le luxe étoit bien moindre *autrefois* qu'à present. Vous m'avez dit *autrefois* que, &c. Ce mot se disoit *autrefois*, mais on ne le dit plus.

Vous cet Antiochus, son amant autrefois,
Vous que l'Orient compte entre ses plus grands Rois.
RAC.

AUTREFOIS, signifie aussi, Un autre temps. Je ne puis faire cela maintenant, ce sera pour une *autrefois.*

AUTREMENT. adv. D'une autre maniere. Il ne faut point être bourru, ni vivre *autrement* que les autres.

N'ayez pour vos avis aucun entêtement;
Laissez la liberté de penser autrement. OE. M.

AUTREMENT, se met quelquefois pour servir de condition, ou de menace. On resigne des Benefices avec reserve d'une telle pension, & non *autrement*, ni d'une autre maniere. Il faut vivre dans l'ordre, *autrement* on s'en repent.

AUTREMENT, se dit aussi pour marquer de la mediocrité. Jusques ici pour obtenir des Licences il ne falloit pas être *autrement* sçavant en Droit. Il n'est pas fort en usage en ce sens.

AUTRUCHE. s. f. Grand oiseau qui a les ailes courtes, fort estimé pour ses plumes, qui servent d'ornement aux chapeaux, aux lits, aux dais, &c. Les *autruches* se chassent en Afrique. Elles sont si communes au Perou, qu'elles vont par troupes comme le betail. Les Sauvages en mangent la chair; & leurs œufs sont bons, quoyque de difficile digestion. Les femelles sont presque toutes mêlées de gris, de noir & de blanc. Les mâles sont blancs & noirs, & sont bien plus estimez, parceque leurs plumes sont plus larges & mieux fournies, leurs bouts plus touffus, & leurs soyes plus fines. On ne les chasse qu'après leur muë, & lorsque leur plumage est sec. Ce sont des oiseaux fort vîtes qu'on chasse avec des Barbes harpez comme levriers, qui les attrapent à la course. L'*autruche* se sert de ses ailes non pas pour voler, mais pour aider à sa course, lorsque le vent lui est favorable; car alors elle s'en sert comme un navire fait de ses voiles. Lorsque l'*autruche* voit que ses œufs sont prêts à éclorre, elle en casse quatre, qui venant à se corrompre, il s'y engendre quantité de vers dont ses petits se nourrissent, comme temoigne le Pere Acaret en sa Relation du Perou. Ælian avoit dit autrefois quelque chose de semblable. On a vu vers le Cap de bonne Esperance des œufs d'*autruche* si gros, qu'un seul suffit pour donner à manger à sept hommes. On a fait la dissection de plusieurs *autruches* dans l'Academie des Sciences: la plus grande étoit de sept pieds & demi de haut depuis la tête jusqu'à la terre. L'*autruche* a l'œil comme l'homme en ovale, ayant de grands cils, & la paupiere d'enhaut mobile, contre l'ordinaire des oiseaux, avec une paupiere au dedans comme l'ont la plupart des brutes. Son bec est court & pointu, sa langue petite, & adherente comme aux poissons; ses cuisses grosses, charnuës & sans plumes, couvertes d'une peau blanche un peu rougeâtre, rayée par des rides qui representent un reseau dont les mailles pourroient laisser entrer le bout du doigt. Ses jambes sont couvertes par devant de grandes écailles en table, ses pieds fendus, & composez seulement de deux doigts fort grands, & aussi couverts d'écaille avec des ongles aux grands doigts, & non pas aux petits. Elle n'a pas des plumes de diverse sorte, comme les autres oiseaux, qui en ont de molles & lanugineuses pour leur servir de fourrure, & d'autres dures & fermes pour voler. Celles de l'*autruche* sont toutes molles & effilées comme le duvet. Elles ne servent ni à voler, ni à les vêtir. Elles ont le tuyau justement au milieu de la plume: c'est pourquoy les Egyptiens representoient la Justice par une plume d'*autruche*. La peau de son cou est de chair livide couverte d'un fin duvet blanc clair-semé & luisant, qui tient plus du poil que de la plume. Son corps est couvert de plumes noires, blanches & grises. Celles qu'on voit d'autre couleur sont seulement teintes. Les grandes qui sortent des ailes & de la queuë sont ordinairement blanches. Celles du rang d'après sont noires. Celles qui garnissent le dos & le ventre sont noires, ou blanches. Ses flancs n'ont point de plumes, non plus que les cuisses, & le dessous des ailes. Au bout de chaque aile il y a deux especes d'ergots longs d'un pouce, creux, & ressemblans à de la corne, à-peu-près semblables aux aiguillons d'un porc-épic. Quant au dedans, on y a trouvé cinq diaphragmes ou cloisons qui divisent le tronc en cinq parties, dont quatre ont la situation droite de haut en bas, & un cinquiéme situé en travers. Ses ventricules ont été trouvez remplis de foin, d'herbe, d'orge, de feves, d'os, & de caillous, dont il y en avoit de la grosseur d'un œuf de poule. On a trouvé dans un jusqu'à 70. doubles la plupart usez & consumez presque des trois quarts, & rayez apparemment par leur frottement mutuel, plutôt que par érosion. Mais il faut remarquer que les *autruches* avalent le fer, de même que les autres oiseaux avalent les caillous, pour aider à broyer leur nourriture, & non pas pour s'en nourrir & pour le digerer, comme ont crû les Anciens: au contraire elles meurent quand elles en ont beaucoup avalé. Diodore Sicilien appelle les *autruches*, des *Cerfs-oiseaux*. D'autres nomment l'*autruche*, *Struthiocamelus*, c'est-à-dire, *Coq-chameau*, selon Scaliger.

Ce mot vient de *struthio*, *struthiocamelus*. Menage le derive de *avis struthia*, & pretend qu'il faut écrire *Austruche*.

On dit figurément à un homme qui mange beaucoup, ou des viandes difficiles à digerer, qu'il a un estomac d'*autruche*.

AUTRUI. s. m. Le prochain, les autres hommes. Ce mot est plus general qu'*autre*. Il ne s'applique jamais qu'aux personnes, & toûjours avec l'article indefini. VAUG. REM. CORN. Le bien d'*autrui* tu n'embleras, est un des Commandemens de Dieu. Il ne faut pas se decharger sur *autrui* de nos fautes personnelles. Dans les Lettres de Chancelerie, le Roi met toûjours cette clause, Sauf en autres choses nôtre droit, & l'*autrui* en toutes. On dit aussi, Aller par *autrui*; pour dire, Subsister aux depens d'*autrui*, soit en travaillant pour lui, soit en le servant actuellement. Vous autres Galands vous jugez d'*autrui* par vous même. SCAR.

Qu'un cœur n'aime pas par autrui;
Que vous vous mariez pour vous, non pas pour lui.
MOL.

Un cœur noble est content de ce qu'il trouve en lui,
Et ne s'applaudit point des qualitez d'autrui.
*Ce n'est que l'air d'*autrui *qui peut deplaire en moi.* BOI.

Menage derive ce mot du genitif *alterius*, en transposant les lettres, dont les Italiens ont fait aussi *altrui*.

On dit proverbialement, Le mal d'*autrui* ne nous touche gueres: qu'il ne faut faire à *autrui* que ce qu'on voudroit qui nous fût fait. Qui s'attend à l'écuelle d'*autrui*, souvent dîne mal. On dit aussi, Le bien d'*autrui* n'est pas à nous.

A U V.

AUVENT. s. m. Petit toit fait de planches, qu'on met au dessus des boutiques pour les garantir de la pluye. Les *auvens* des Marchands avancent sur la ruë. On a dit autrefois *ôte-vent*, & Nicod veut qu'on le prononce ainsi, parcequ'il rabat & ôte la force du vent. Menage prouve aussi cette même étymologie. Du Cange dit qu'il vient de *advanna*, *quòd advanni alti instar suspendatur*; & dit que dans les anciens titres on trouve *avau-vent*. Quelques-uns veulent qu'ils viennent d'*avancer*, *avance*.

AUVERNAS, ou plutôt AUVERNAT. s. m. Vin fort rouge & fumeux qui vient d'Orleans, qui n'est bon à boire que sur l'arriere-saison, ce qui fait qu'on l'appelle aussi *Vin de cerneau.* Les Cabaretiers s'en servent à colorer leurs vins blancs. Il est fait de raisins noirs qu'on appelle du même nom, parceque le plant est venu d'Auvergne. Leur couleur les fait appeller ailleurs *Morillon*, & *Pineau* en Auvergne. D'un *Auvernat* fumeux m'apporte un rouge bord. BOIL. Il y a un *Auvernat* gris d'Orleans, qu'on appelle ailleurs *Malvoisie*, qui est un raisin gris fort sucré, & le plus fondant de tous les raisins.

A U X.

AUXILIAIRE. adj. m. & f. Qui vient au secours. Un Prince doit plus se fier à ses soldats, qu'à ses troupes *auxiliaires.* Outre les raisons principales, on se sert quelquefois heureusement de moyens *auxiliaires*, ou subsidiaires. Chez vous les injures sont les troupes *auxiliaires* de la raison. OE. M.

En termes de Grammaire, on appelle Verbes *auxiliaires*, ceux qui servent à conjuguer les autres, comme sont les verbes *Etre*, & *Avoir*, tant en François qu'en Italien & en Espagnol. Ils sont communs à toutes les langues vulgaires de l'Europe.

A U Z.

AUZUBA. s. m. Arbre spacieux, qui croît dans l'Isle nommée Hispaniole. Il porte un fruit assez doux.

A X E.

AXE. s. m. Terme de Geometrie & d'Astronomie. C'est la ligne qui passe par le centre d'une sphere, ou d'un globe; comme la ligne qui traverse le globe de la terre. Autour de cet *axe* tourne toute la machine du monde, & fait son mouvement journalier. Les deux extremitez aboutissent à deux points qu'on nomme *poles.* L'*axe* du monde, va d'un pole à l'autre en passant par le centre. L'*axe* de l'Equateur est immobile; l'*axe* de l'Horizon est variable, & mobile. L'*axe* de Zodiaque en traversant la terre, ne se termine pas aux poles du monde; les poles du Zodiaque sont éloignez des poles du monde de 23. degrez & demi. En Geometrie on dit l'*axe* determiné; l'*axe* indeterminé; l'*axe* conjugué; l'*axe* second d'une hyperbole. Voyez HYPERBOLE. Le grand *axe* de l'ellipse est la ligne droite qui en represente la longueur; & le petit *axe*, la ligne qui en represente la largeur. On observe dans le ciel un mouvement fort lent, qu'on appelle, *inclination de l'axe.*

On le dit aussi des rouës, cônes, cylindres, & autres figures qui se meuvent en rond; & on l'appelle en ce sens *aissieu* plus ordinairement.

AXE, ou AISSIEU, se dit en Anatomie de la troisiéme vertebre du cou: elle est ainsi appellée parceque c'est elle qui commence à former un corps sur lequel les deux premieres vertebres, & la tête sont portées comme sur un aissieu.

AXE SPIRAL. Terme d'Architecture. C'est dans la colonne torse, l'*axe* tourné en vis pour en tracer les circonvolutions au dehors. L'*axe* dans le chapiteau Ionique, est la ligne qui tombant à plomb, passe par le milieu de l'œil de la volute. On l'appelle aussi *cathete.*

AXE, se dit aussi en Optique du rayon visuel qui passe droit dans le centre de l'œil, & qui y tombe perpendiculaire, sans faire aucune refraction dans le cristallin. L'*axe* d'incidence est une ligne droite tirée par le point d'incidence, & perpendiculaire à la surface rompante. L'*axe* de refraction est la continuation en ligne droite de l'*axe* d'incidence au dedans d'un milieu plus dense, ou plus rare.

A X I.

AXILLAIRE. adj. Terme de Medecine, est un rameau d'une des veines soûclavieres qui va aux aisselles, & qui se divise en plusieurs autres veines.

Ce mot vient du Latin *axilla.*

AXIOME. s. m. Principe qu'on a établi dans un art, ou science, qui est indubitable, ou tenu pour tel. C'est un *axiome* de Geometrie, que les choses qui sont égales à une troisiéme, sont égales entr'elles: que le tout est plus grand que sa partie. On appelle aussi les *axiomes*, des communes notions de l'esprit, ou maximes, ou *dignitez*; parcequ'à cause de leur évidence, l'on ne peut les nier, sans dementir la raison naturelle.

A X U.

AXUNGE, ou AXONGE. s. f. C'est une espece de graisse la plus molle & la plus humide du corps des animaux, qui s'appelle autrement de l'*oing.* Elle est differente du lard, qui est une graisse ferme; & du suif, qui est une graisse seche. Les Latins font la même distinction de la graisse en *pinguedo*, qui est *l'axunge*, *lardum*; & *sevum.* On l'appelle aussi en Latin *axungia*, qu'on dit avoir été fait *ab axe rotarum quæ unguntur.* On se sert en Medecine de l'axonge d'oye, de canard, de vipere, & de plusieurs autres, même de celle de l'homme, qu'on estime beaucoup pour resoudre, & pour appaiser les douleurs.

AXONGE DE VERRE, qu'on appelle aussi fiel, ou sel de verre. C'est une écume separée de dessus la matiere du verre, avant qu'elle se vitrifie.

A Y A.

AYANT. Participe du verbe Avoir, qu'on rencontre presque par tout dans les Auteurs. *Ayant* dit cela, je m'en allai. *Ayant* fait beaucoup de plaintes, il se retira. *Ayant* été dangereusement blessé, il fut emporté par des soldats. Pour dire, Après avoir dit, Après avoir fait, Après avoir été blessé.

A Y E.

AY, AYE. Interjection. Exclamation qui marque que l'on sent de la douleur. *Ay*, *aye* vous me faites mal.

AYEUL, EULE. s. m. & f. Pere, ou mere de ceux qui ont des enfans, à l'égard desquels on les nomme aussi *Grand-pere*, ou *Grand-mere*, Chaque enfant a un *ayeul* paternel, & un *ayeul* maternel.

Ce mot vient du Latin *avulus*, diminutif de *avus*, (MENAGE) que quelques-uns font deriver de l'Hebreu *ab*, qui signifie *pater.* Il fait *ayeux* au plurier, & non pas *ayeuls.* CORN.

> *Ce long amas d'*ayeux *que vous diffamez tous*,
> *Sont autant de temoins qui parlent contre vous.* BOI.
> *Quelque rang où jadis soient montez vos* ayeux,
> *Leur gloire de si loin n'éblouit point mes yeux.* RAC.
> *L'amour de vos* ayeux *passe en vous pour manie.* BOI.
> *Separe qui voudra du nom de ses* ayeux;
> *Moi je ne veux porter que moi-meme en tous lieux.* CORN.

AYEUL, se dit quelquefois en general des hommes qui nous ont precedé, soit dans nôtre famille, soit dans nôtre nation.

> *Mais cela fut jadis au temps de vos* ayeux. BAL.
> *Et nos* ayeux *étoient aussi sages que nous.*

AY-

AYN.

AYNET. s. m. Petite verge, ou baguette pour enfiler les harengs que l'on veut faire saurer.

AYR.

AYRI. s. m. Arbre du Bresil. Son tronc est armé d'épines aiguës: on le prend pour de l'ébene. Son bois est noir, dur, & si pesant qu'il ne flotte point sur l'eau. Les Sauvages en garnissent le bout de leurs fleches.

AZA.

AZARON. s. m. Plante. Voyez CABARET.

AZE.

AZE. s. m. Ce mot, qui est du stile bas & Comique, signifie un âne. Il est plus doux qu'un *Aze.* S. AMAND.

AZEBRO. s. m. Espece de cheval sauvage, qui se trouve dans la basse Ethiopie. Sa peau est mouchettée de blanc, & de noir. Il court avec beaucoup de legereté; on ne l'apprivoise que très-difficilement.

AZEROLE. s. f. Fruit d'Azerolier.

AZEROLIER. s. m. Arbre sauvage, & épineux, & de moyenne hauteur. Ses feuilles sont decoupées comme celles du persil. Ses fleurs sont blanches & entassées en grapes. Il porte des fruits aigrets & secs qu'on nomme *azerolles*, & qui sont rouges & gros comme des cerises. Ils sont assez agreables au goût étant meurs. C'est une espece de nêflier. En Latin *mespilus apii folio laciniato*, ou *mespilus Aronia.* On le greffe sur l'épine blanche, ou sur le sauvageon de poirier, & sur le cognacier. Il y en a un qui vient du Canada, dont les épines sont très-longues, & les feuilles très-grandes. Il y en a aussi un blanc qui vient de Florence, qu'on ne trouve qu'à Versailles, & qui ne differe de l'autre que par la couleur de son fruit.

AZI.

AZIMUT. s. m. Terme d'Astronomie. C'est un grand cercle vertical qui passe par le zenith & le nadir, & qui couppe l'horison à angles droits. Or comme l'horison est divisé par 360. degrez, il donne lieu à decrire 360. *azimuts.* Ce mot est purement Arabe. Ces cercles sont les mêmes que les rumbs des Mariniers marquez sur la Carte. On commence à les compter depuis le point du vrai Orient ou de l'Orient Equinoctial, & on continuë en allant vers le Midy jusqu'à 360. C'est dans ces cercles qu'on prend la hauteur des astres à toutes les heures.

AZIMUTAL, ALE. adj. Terme d'Astronomie. Il ne se dit d'ordinaire qu'au masculin. Il signifie qui represente, ou qui mesure les azimuts. Un cercle *azimutal*; c'est celui qu'on s'imagine être mené du point vertical sur l'horison à Angles droits. On dit aussi, Cadran *azimutal*; & c'est celui dont le stile est à angle droit sur le plan de l'horison.

AZO.

AZOT. s. m. Terme de Chymie. C'est ainsi que les Chymistes appellent la matiere premiere des metaux.

AZOVALALA. s. m. Petit fruit rouge de l'Isle de Madagascar. Il croît sur un petit arbrisseau, comme les groseilles.

AZOUFA. s. f. Bête du Royaume de Casubi. On en trouve aussi à Fez, & à Maroc. Ces animaux deterrent les morts, & les devorent.

AZU.

AZUR. s. m. Pierre minerale dont on fait un bleu fort vif & precieux. On l'appelle autrement *Outremer*, à cause qu'il vient de Chypre, ou d'autres lieux au delà de la mer; ou selon Brassavolus, parceque c'est un bleu plus fort que celui de la mer. Pline & Dioscoride disent que c'est un sable, Matthiole une pierre, Agricola que c'est un mineral qu'on trouve dans les veines de la terre: mais la verité est que c'est une pierre que les Arabes nomment *lazuli*, & que nous nommons aussi simplement *lapis*, ou *lapis lazuli.* Il doit être rayé de petites taches ou étoiles d'or, & pour cela Mesué l'appelle *lapis stellatus*; & pour être bon, il doit resister au feu & à la fumée, d'où il tire même un nouvel éclat. On en a vû de si precieux, qu'il a été vendu jusqu'à cent écus l'once, comme temoigne Fallope. On en trouve dans des mines d'airain, d'argent, & d'or, & aussi parmi les marbres; & c'est celui-ci dont on se sert le plus. Le factice se fait avec de l'indigo, ou du suc de violettes broyé avec certaine craye. L'ordinaire se fait avec du sel armoniac, & des lames d'argent; ou bien avec du soufre, du vif-argent, & du sel armoniac, dont la preparation se trouve dans Agricola & dans Cæsius.

Il y a aussi un *azur* d'Allemagne: c'est une teinture qu'on cueille & ratisse proprement au dessus des pierres qui sont dans les minieres d'argent. Le verd *azur* est une exhalaison de mine de cuivre mêlée avec de l'argent, comme dit Biringuccio.

On appelle Cendre d'*azur*, cet *azur* ou couleur bleuë factice dont les Peintres se servent, & qu'on mêle avec du blanc de plomb pour l'employer. Les Medecins n'employent que le naturel.

On dit en proverbe, pour parler d'une maison richement ornée, que ce n'est qu'or & *azur.*

En termes de Blason, *Azur* signifie aussi le bleu. L'Ecu de France a trois fleurs de lis d'or en champ d'*azur*: c'est une couleur celeste qui est le symbole de la Justice. L'*azur* est marqué dans le Blason par des hachûres, ou simples lignes qui vont de gauche à droit, d'un côté à l'autre de l'Ecu, & sont paralleles au chef, ou à la fasce.

AZURÉ, ÉE. adj. Qui est peint d'azur. On appelle poëtiquement le ciel, la voute *azurée*, parcequ'il semble à nos yeux qu'il est d'*azur*; & il nous paroît tel, à cause de son grand éloignement.

Ces voutes claires, & solides,
Ces beaux cieux au front azuré,
Qui sont dans leur cours mesuré,
Et si legers & si rapides. GOD.

En parlant de la mer, ils disent aussi les plaines *azurées.*

AZY.

AZYGOS. s. m. Terme de Medecine. C'est le nom qu'on donne à une veine qu'on appelle autrement *Sans-pair*, parcequ'elle se trouve seulement du côté droit: c'est le troisiéme rameau du tronc ascendant de la veine cave, qui reçoit seize rameaux, huit qui lui viennent des huit espaces des huit côtes inferieures du côté droit, & autant du gauche.

AZYLE. Voyez ASYLE.

AZYME. adj. Qui n'est point fermenté, qui est sans levain: tel est le pain dont on fait des Hosties pour consacrer à la Messe. Les Juifs étoient fort soigneux pendant leur Fête de Pâques, c'est-à-dire pendant sept jours, de n'avoir en toutes leurs maisons que des pains *azymes*, & ils faisoient pour cela de grandes & de ridi-

cules perquisitions, qu'on voit dans le Traité du Pain *azyme* que le Sr. Compiegne a traduit du Rabbi Moses, extrait du Talmud. La dispute des *azymes* n'est point la cause de la rupture entre les Grecs, & les Latins. Photius avoit rompu avec les Papes 200. ans avant qu'elle éclatât. C'est M. Cerularius qui pour cela dans l'XI. siecle excommunia les Latins. Le P. Sirmond dans une dissertation faite exprès, a montré qu'avant le X. siecle les Latins ne s'étoient point servis d'*azymes*, & qu'ils communioient avec du pain levé. On est convenu dans le Concile de Florence qu'on peut varier sur cette coutume selon qu'il plaît à l'Eglise. L'Eglise Latine a preferé l'usage des *azymes* sous pretexte que JESUS-CHRIST fit la Pâque le jour des *azymes*.

Ce mot vient du Grec *azymos*, *sine fermento*.

AZYMITES. s. m. Ceux qui se servent de pain non levé; c'est le nom que M. Cerularius donna aux Latins lorsqu'il les excommunia dans l'XI. siecle.

B.

B. La seconde lettre de l'Alphabet, & la premiere des consones. La prononciation du *B* approche un peu du cri & du bêlement des moutons: il n'y a de difference que celle qui est entre *bé* & *bê*.

On dit d'un homme ignorant, qu'il ne sçait ni *A* ni *B*. Voyez la Lettre *A*. On dit aussi d'un homme malin, qu'il est marqué au *B*; pour dire qu'il est ou borgne, ou bossu, ou boiteux; parceque ceux qui sont tels, sont ordinairement malins. Mais cela se doit mettre au rang des proverbes.

B, chez les Anciens, étoit une lettre numerale qui signifioit 300. suivant ce vers:

Et B trecentum per se retinere videtur.

Quand on mettoit une ligne par dessus, elle signifioit trois mille.

B *quarre*, & *B mol*, sont des termes & des marques de Musique, qui se mettent au commencement des reglets pour marquer la qualité du chant.

Le *B quarre* est le ton naturel & ordinaire qui rend le chant plus dur & plus rude. Il n'a pas besoin de marque particuliere. On l'a ainsi nommé, parceque les choses quarrées sont plus dures que les rondes.

Le *B mol* se marque toûjours par un *B* simple, qui fait que la voix chante plus aisément, à cause qu'il fait seulement le demi-ton, & chante le *fa* où le *B quarre* fait le *mi*.

Dans le chant de *B quarre* il y a un ton entier de la premiere notte à la seconde; & dans le *B mol* il n'y a qu'un demi-ton: desorte que leur difference consiste en la seule transposition d'un demi-ton entre la premiere & la seconde, ou entre la seconde & la troisiéme notte.

B A A.

BAAILLER. Voyez BAILLER.

BAARAS. s. m. est une plante apparemment fabuleuse, dont parle Josephe, qui a une couleur de feu, étincelante comme une étoile, qui fuit sous terre, & qu'on ne peut arrêter, jusqu'à ce qu'on jette de l'urine de femme, ou de son flus menstrual. Elle fait mourir quiconque la touche: desorte que pour l'arracher on la déchausse tout alentour, & on y attache un chien qui meurt en l'arrachant; après quoy on la peut manier sans danger.

B A B.

BABEURRE. s. m. Lait de beurre qui n'est pas encore pris ou en consistence de beurre, ou qui demeure après que le beurre est fait.

BABICHE. s. f. Petite chienne. Vous perdez pour *Babiche*, des pleurs qui suffiroient pour rachetter un Roi. VOIT.

BABIL. s. m. Abondance de paroles sur des choses de neant ou superfluës; un parler continuel & importun. Les femmes & les vieillards ont toûjours trop de *babil*. Nicod derive ce mot de *Babel*, où se fit la confusion des langues. Menage veut qu'il vienne de *bambinare*, qui a été fait de *banbino* Italien diminutif de *bambo*, lequel est derivé du Syriaque *babion*, qui signifie *enfant*, d'où on a fait aussi *babiole* & *bimbelots*, signifiant des *poupées*.

BABILLARD, ARDE. adj. Qui parle continuellement, & qui ne dit que des choses de neant. C'est un franc *babillard*. MOL. L'hirondelle est *babillarde*. ABLAN.

BABILLARD, se dit aussi d'un indiscret qui ne sçauroit tenir sa langue; qui repete tout ce qu'il a ouï dire. La joye est d'ordinaire imprudente, & *babillarde*.

On appelle en termes de Chasse, un chien *babillard*, lorsqu'il crie par ardeur, ou lorsqu'il est hors des voyes.

BABILLER. v. n. Parler sans cesse, & ne dire que des bagatelles, & des choses inutiles.

C'est veritablement la tour de Babilone,
Car chacun y babille *& tout du long de l'aune.* MOL.

On dit, qu'un homme ne fait que *babiller*, lorsqu'il parle & promet beaucoup, & qu'il n'execute rien; qu'il ne dit rien de solide qui puisse terminer une affaire. Au reste les mots de *babillard* & de *babiller* ne sont en usage que dans le stile familier & comique.

BABILLOIRE. Voyez CAQUETOIRE.

BABINE. s. f. Levre de certains animaux, comme guenons, chats & chiens, &c. Ce chat a trouvé quelque chose à manger, il se leche les *babines*.

BABINE, se dit improprement de l'homme en ces phrases proverbiales. Il s'est donné de son bien par les *babines*. Il faut qu'il s'en torche les *babines*; pour dire, qu'il n'en tâtera pas.

On dit aussi d'un hypocrite, qu'il remuë bien les *babines*; quand il ne prie Dieu que des levres.

BABIOLE. s. f. Chose de peu de valeur & puerile. On amuse les enfans avec toutes sortes de *babioles*. Ce livre n'a rien de solide, il n'y a que des choses puériles, des *babioles*. Du Cange le derive de *baubella*, mot de la basse Latinité, qui signifioit *petit joyau*. Les Italiens appellent des poupées, *bambale*.

BABOUCHES. s. f. Espece de souliers dont se servent les Siamois. Ils sont pointus sans quartier ni talon. Ils les quittent aux portes chez autruy & chez eux-mêmes, pour ne pas salir les lieux où ils entrent.

BABOUIN. s. m. Gros singe. Rabelais cite un livre burlesque de Marmoretus, de *Babouines*, & Singis.

BABOUIN, signifie aussi, un Marmouset, ou vilaine figure qu'on fait baiser par force à ceux à qui on veut faire quelque honte. On dit figurément, Faire baiser le *babouin* à quelcun; pour dire, l'obliger à faire quelque soumission, quelque traitté desavantageux malgré lui.

BABOUIN, INE. s. m. & f. est aussi une injure qu'on dit aux petits enfans. Vous étes un petit *babouin*. Vous étes une petite *babouine*.

B A C.

BAC. s. m. Grand bateau plat qui n'a ni pouppe ni prouë, & qui est ouvert par le devant & le derriere, que l'on abaisse sur le rivage, pour y faire entrer les charrettes & carrosses. Les *bacs* tiennent ordinairement par des anneaux à de grandes cordes attachées aux deux

bords

bords de la riviere, pour la traverser. Le droit de *bac* est un droit seigneurial qui s'afferme: ce qu'on appelle en quelques lieux *Pontenage* ou *Pontonage*. Menage derive ce mot de *barca*, ou *barcus*. Mais il vient plutôt de *bach* Allemand, qui signifie *vaisseau* & *riviere*; ou bien de *bacci*, dont Arrian a usé pour un *pont*. Du Cange dit qu'on a usé du mot de *baccus* & de *bacus* pour signifier un *bac* de riviere, d'où on a fait aussi *bacula*, pour signifier un *bacquet*. Isidore dit que les Latins l'appelloient *linter*, & que c'étoit un bateau creusé d'une seule poutre.

Les Fonteiniers appellent aussi *Bac* un petit bassin de fonteine.

BACALAS. Terme de Marine. Pieces de bois de 4. pieds de longueur; qui se cloüent sur la couverture de la poupe, & se continuent jusqu'aux cordelettes.

BACCALAUREAT. s. m. C'est le premier des degrez qu'on donne dans les Universitez pour les sciences de Theologie, de Medecine, de Droit Civil, & Canon. Voyez BACHELIER.

BACCHANALES. s. f. C'étoit autrefois une fête de Bacchus chez les Payens. Les Atheniens la solennisoient avec beaucoup d'appareil, & ils comptoient même les années par la celebration de cette fête avant qu'ils les comptassent par les Olympiades. Il s'y commettoit beaucoup d'excés, & de dissolutions. Maintenant c'est une rejoüissance ou mascarade qu'on fait au Carnaval, où on se couronne de lierre, & où on imite ces anciennes fêtes. Je hais ces repas où la joye ressemble à la fureur, & qui tiennent un peu de la fête des *Bacchanales*. M. Sc. On appelle aussi la fête des *Bacchanales*, *orgie*, du mot Grec *orge*, qui signifie fureur, & emportement: par rapport à ce qui se passoit dans ces solennitez.

On appelle aussi *Bacchanales*, des tableaux ou bas reliefs qui nous restent de l'Antiquité, où ces fêtes sont figurées; & ce sont d'ordinaire des danses, & des nuditez. On voit encore des *Bacchanales* dans plusieurs frises anciennes. Il n'y a rien de plus plaisant, & de plus gracieux que les *Bacchanales* peintes par le Poussin. Fel.

BACCHANTE. s. f. Femme qui celebroit autrefois les fêtes de Bacchus. C'étoit d'abord le nom des femmes qui suivirent Bacchus à la conquête des Indes; portant à la main un Thyrse; c'est-à-dire une petite lance couverte de lierre, & de pampre, & chantant par tout ses victoires, & ses triomphes. Ensuite elles instituerent à l'honneur de Bacchus des fêtes qu'on appella *Bacchanales*. Ces *Bacchantes*, ou ces Prêtresses du Dieu du vin, pendant la ceremonie couroient vetuës de peaux de tigres, toutes échevelées, avec leur Thyrse, & avec des torches, & des flambeaux, criant comme des furieuses, & avec des hurlemens effroyables, *euhoë Evan*; *euhoë Bacche*. Ce furent les *Bacchantes* qui dechirerent Orphée.

BACCHANTE, se dit figurément d'une femme en fureur, emportée de colere, de rage, ou d'amour.

BACCHARIS. s. f. Plante qui est fort commune aux environs de Montpellier, d'où vient qu'on l'appelle *Baccharis de Montpellier*. En Latin *Coniza major vulgaris*. C'est une espece de *Conise*. Voyez CONISE.

BACCHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à Bacchus. Ode ou chanson *Bacchique*, c'est une chanson à boire. Troupe *Bacchique* se dit poëtiquement d'une troupe de beuveurs qui font debauche. Plutarque dit, que M. Antoine qui vouloit imiter Bacchus, fit une entrée solennelle dans Ephese, avec une pompe *Bacchique* très-superbe.

Ensuite avec solennité,
Toute nôtre Bacchique *bande,*
But un grand verre à ta santé. LA CHAP.

BACCHUS. s. m. Dieu de la vigne & du vin chez les Payens. Il étoit invoqué par les debauchez, à cause qu'on le croyoit inventeur du vin. On dit du moins qu'il en apprit l'usage aux Indiens.

On appelle encore *Enfans de Bacchus*, des yvrognes, de bons beuveurs.

BACCHUS, se prend aussi pour le vin, comme Cerés pour le bled. On dit en ce sens, que l'Amour languit sans Bacchus, & Cerés. DES-H.

On dit aussi, que *Bacchus* & Venus vont de compagnie; pour dire, que la debauche du vin mene à celle de l'amour.

Et que Bacchus *est necessaire,*
Pour fournir à l'amour de la force, & des feux.

St. Amant a appellé du fromage pourri, du Cotignac de *Bacchus*.

BACHA, ou BASSA. s. m. On peut dire l'un ou l'autre. BOUH. MEN. Bacha est le meilleur. Terme de Relations. C'est un Officier en Turquie qui a le commandement dans une Province, ou qui en a le gouvernement. Le *Bacha* d'Alep, du Caire, de Bude.

On appelle aussi le *Bacha* de la Mer, celui qu'on appelle en France *Amiral*, qui commande les forces maritimes du Grand Seigneur.

BACHELETTE. s. f. Jeune fille à qui on fait l'amour, & dont l'Amant s'appelloit autrefois Bachelier. Ce mot n'est en usage que lorsque, soit en vers, soit en prose, on veut imiter la naïveté de nos peres.

Adonc me dit la Bachelette,
Que vôtre coq cherche poulette. LA FONT.

Ces statuës sont bien faites; mais les *Bachelettes* de nos païs sont mille fois plus avenantes. RABELAIS.

BACHELIER. s. m. Celui qui a le degré de Baccalaureat. *Bachelier* en Theologie, en Medecine, en Droit Civil, & Canon. La Glose sur le Concordat *§. 1. de Coll.* appelle *Bachelier formé*, celui qui n'a point pris ses degrez avant le temps; mais selon la forme des statuts, & après le temps d'étude qui est de dix ans. On appelle au contraire *Bachelier courant*, celui qui a pris ses degrez avant que d'avoir achevé son temps d'étude.

On a aussi appellé *Bacheliers*, les jeunes Ecuyers, ou Chevaliers qui faisoient leur premiere campagne, & qui recevoient la ceinture militaire. Dans les Coutumes d'Anjou, du Maine & autres, on appelle *Bacheliers*, les Seigneurs qui ont Chateaux, Forteresses, ou maisons forties de Comtez, Vicomtez, Baronnies ou Châtelenies, & qui ont pareille Justice: & on appelloit *Bachele*, ou *Bacele*, la Châtelenie ou Seigneurie tenuë par un *Bachelier* qui n'avoit pas encore droit de banniere. Les Bacheliers marchoient sous l'étendart des bannerets. La *Bachelerie* étoit autrefois un degré au dessous de la Chevalerie, & le *Bachelier* étoit entre le *Chevalier* & l'Ecuyer; & Fauchet tient que ce mot vient de *bas Chevalier*. Loyseau dans le même sens le derive de *bas eschelon*, parceque c'étoit le dernier des Ordres Militaires. Menage dit que ce mot vient des vieux François & des Picards, qui appellent *Bacheliers* & *Bachelettes*, les jeunes garçons, & les jeunes filles. Rhenanus dit qu'il vient de *Bacillus*, du nom d'un petit bâton qu'on mettoit à la main de ceux à qui on donnoit permission de lire, ou à qui on donnoit l'investiture de quelques Fiefs. On les a nommez d'abord *Bacilliers*, & en Latin *Bacularii*. Caseneuve derive *Bachelier* de *baculus*. Alciat & Vivés disent que le mot de *Baccalaureat* vient de ce qu'on couronnoit autrefois les Poëtes de laurier, *à baccis lauri*: comme Petrarque le fut à Rome en 1341. Gregorius Tholosanus & Gosselin disent que ce mot vient *à Vassis*, & qu'on a dit *Baccellarii*, *quasi Vassalarii*, *aut minores Vassi*.

Du Cange croit avec plus d'apparence, que ce mot vient de

de *baccalaria*, qui étoient des especes de metairies qui consistoient en plusieurs mas ou pieces de terres, dont chacune contenoit douze arpens, ou le labourage de deux bœufs; & qu'ainsi on appelloit *Bacheliers*, ceux qui possedoient, ou qui cultivoient ces *Bacheleries*. Il y a encore des Gentilshommes qu'on appelle *de la Bachelerie*, du nom de leurs terres. Il ajoûte que *Bachelier* signifioit quelquefois *Laboureur*, & quelquefois *Bourgeois* d'une ville. On appelloit aussi autrefois *Bachelier*, celui qui avoit vaincu en un Tournois la premiere fois qu'il avoit combattu, ou *Bachelier d'armes*.

BACHELIER, est aussi parmi les artisans, & dans tous les corps de metiers, un Maître élû pour assister les Jurez en la fonction de leurs charges. On élit tous les ans deux Jurez & deux *Bacheliers* du metier. En l'ancienne Coutume de Paris on a appellé *Bacheliers*, tous ceux qui étoient graduez & passez Maîtres en quelque art que ce fût.

BACHOT. s. m. Petit bateau qui sert à passer les rivieres pour les gens de pied, & qui est aussi de service pour porter les cordages des grans bateaux, ou les decharger.

BACILLE. Terme de Botanique, en Latin *Crithmum*, est une plante maritime, dont la fleur a ordinairement cinq feuilles disposées en rose. Sa graine est oblongue & étroite; & ses feuilles sont charnuës, étroites & subdivisées trois à trois. On l'appelle aussi fenouil marin & Herbe de St. Pierre.

BACLER. v. act. Fermer avec chaînes, barres, bateaux, ou autres obstacles. Il s'est dit originairement des ports, & des rivieres lorsque le passage en est fermé & bouché, ou par des bacs & des bateaux, ou par les glaces. Il s'est dit ensuite de toutes sortes de passages & d'ouvertures, comme de portes, de boutiques, de fenêtres. En temps de guerre on *bacle* les ports. En temps de peste on *bacle* les maisons & les boutiques où il y a eu de la contagion. On *bacle* les portes par derriere avec des barres & des chevilles. Nicod croit que ce mot vient de *baculus*, & de *baculare*. Il est bas & populaire aussi-bien dans le sens propre que dans le figuré.

On dit figurément & bassement, C'est une affaire *baclée*; c'est-à-dire, concluë & arrêtée; on n'y peut plus revenir.

BACLÉ, ÉE. part. & adj.

BACON. s. m. Vieux mot François, qui se disoit d'un porc engraissé & salé. Il est encore en usage en quelque Provinces. Du Cange le derive de l'Anglois *bacon*, ou de *bacco* & *bacho*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

BACQUET, ou BAQUET. s. m. Cuvier de bas bord qui se fait d'une futaille qu'on scie vers les bouts. Les Taverniers donnent souvent du vin du *bacquet*, qui est éventé. Les Marchands de poisson ont besoin de *bacquets* pour mettre leurs carpes, & pour les conserver en vie.

Ce mot est un diminutif de *bac*. Quelques-uns le derivent de *aquarium*, comme étant un vaisseau à recevoir de l'eau.

BACULE. Voyez BASCULE.

BACULOMETRIE. s. f. Science par laquelle on mesure des hauteurs accessibles, & inaccessibles avec des bâtons.

Ce mot est composé de *baculus*, bâton, & *metrein*, mesurer.

BACQUETER. v. act. Terme de Jardinier. C'est ôter de l'eau avec la péle. *Bacqueter* de l'eau.

BACQUETURES. s. f. plur. Terme de Cabaretier. C'est le vin qui tombe dans le baquet, lorsque le cabaretier emplit des bouteilles ou autres vaisseaux sous le tonneau. Les Cabaretiers disent qu'ils vendent leurs *bacquetures* aux Vinaigriers : mais on croit qu'ils les mêlent avec d'autre vin, pour les vendre à ceux qui ne s'y connoissent pas.

B A D.

BADAUD, AUDE. s. m. & f. Sot, niais, ignorant. C'est un sobriquet injurieux qu'on a donné aux habitans de Paris, à cause qu'ils s'attroupent, & s'amusent à voir, & à admirer tout ce qui se rencontre en leur chemin, pour peu qu'il leur semble extraordinaire. Un Charlatan a bientôt amassé autour de lui plusieurs *badauts*.

Ce mot vient apparemment du mot Latin barbare *badaldus*, fait de *badare*, qui signifie *beer*, , ou de l'Italien *badar*, qui ne signifie autre chose que *regarder*; comme le mot de *bableur* qui vient de l'Espagnol *bablar*, qui ne signifie que *parler*. On disoit autrefois en François, *Bader*, pour dire, Tenir la bouche, ou la gueule ouverte & béante. Quelques Auteurs derivent ce mot *ab Agaudis*, qui étoient des rebelles qui firent bien des desordres en France du tems de Diocletien.

BADAUDAGE. s. m. Entretien & action de badaud. Il a dit, il a fait cela par pur *badaudage*.

BADAUDER. v. n. Faire le badaud, s'arrêter à une chose qui n'en vaut pas la peine.

BADAUDERIE. s. f. Action de badaud, sottise.

BADELAIRE, ou BAUDELAIRE. Terme de Blason, qui se dit d'une épée courte, large & courbée comme un sabre, ou un cimeterre ancien, qui étoit fort en usage chez les Huns. Ce mot se trouve dans plusieurs Auteurs François; & on croit qu'il vient de *baltearis*, parcequ'on appelloit autrefois *baudel* un baudrier.

BADIGEON. s. m. Terme de Maçonnerie. C'est un mortier qui se fait de recoupes de pierre de taille, dont on enduit & on colore le plâtre pour le faire ressembler à de la pierre de taille. On croit souvent que des chaînes, des murailles, des tableaux, des croisées soient faites de pierre, & ce n'est qu'un enduit de plâtre coloré avec du *badigeon*.

Les Sculpteurs appellent aussi du *badigeon*, du plâtre delayé dans une jatte, qui leur sert à remplir le creux de leurs figures, à en reparer les defauts, & les faire paroître d'une même couleur.

BADIGEONNER. v. act. Colorer avec du badigeon. Les Maçons enferment les enduits de mortier par des naissances *badigeonnées*.

BADIN, INE. adj. & s. Folâtre, enjoué, peu serieux, qui fait des plaisanteries. Les enfans sont naturellement *badins*. Il n'y a rien plus agreable qu'un amour *badin*. Il avoit un tour admirable dans son esprit enjoué & *badin*. BUSSI.

BADIN, INE, se prend aussi pour sot, ridicule. Il nous vient étourdir de ses contes *badins*. MOL.

BADINAGE. s. m. Folâtrerie; divertissement peu serieux, jeu d'enfans.

BADINAGE, signifie aussi en matiere de galanterie, Enjoûment; maniere de dire agreablement les choses: de petits mysteres, de petites façons & grimaces qui servent à divertir, ou à cacher aux autres sa passion. Ainsi Sarrasin a dit, que Voiture avoit fait je ne sçai comment les Muses à son *badinage*.

Imitons de Marot l'élegant badinage. BOI.
Ils s'occupent tantôt d'un simple badinage,
Qui des tendres amours est le charmant partage. FONT.
Le mariage Agnés n'est pas un badinage. MOL.

BADINAGE, signifie aussi, Maniere sotte & ridicule. Je laissai passer tout ce *badinage*, où l'esprit de l'homme se jouë de l'amour de Dieu. PASC. Et que pretendez-vous avec ce *badinage*? MOL.

On

On dit aussi, qu'un valet est fait au *badinage* de son maître, lorsqu'il sçait tous ses petits secrets; qu'il s'accommode à ses petites façons de faire.

BADINANT. s. m. Quelques-uns appellent ainsi un cheval qu'on mene après un carrosse attelé de six chevaux, afin qu'on le puisse mettre à la place de quelcun des autres qui ne sera plus en état de servir. On l'appelle aussi *le volontaire*. Au Parlement de Paris on appelle *Badinant*, le Conseiller qui est le neuviéme dans sa Chambre, & qui n'est de grands Commissaires que quand l'un des huit plus anciens que lui est absent.

BADINEMENT. adv. D'une maniere badine. Cet amoureux tout *badinement* a decouvert sa passion. Pegase s'agenouilloit *badinement* quand Voiture le montoit. SAR.

BADINER. v. neut. Faire le badin; se joüer agreablement; dire les choses d'un air fin, & plaisant. Les enfans *badinent* avec tout ce qu'ils tiennent. Un galant homme sçait *badiner* agreablement. Les gens qui n'ont étudié que le monde sçavent d'ordinaire l'art de *badiner* avec esprit, & de railler finement dans les conversations enjoüées. BOU. Pour *badiner* de bonne grace, il faut beaucoup de politesse. LA BR.

Ce n'est pas qu'une Muse un peu fine
Sur un mot en passant ne joüe & ne badine. BOIL.

BADINER, se dit aussi de plusieurs petits ornemens qu'on attache, & signifie, Avoir un petit mouvement agreable. Il faut que cela *badine* un peu.

BADINERIE. s. f. Action badine, enjoûment, badinage agreable. On gagne plutôt une femme avec des *badineries*, qu'avec des entretiens serieux. Ce qui n'est qu'une *badinerie* pour un seculier, est un crime dans un Ecclesiastique. MEN. La *badinerie* a des agrémens qui l'emportent sur le serieux dans la societé civile. OE. M. La Déesse *Badinerie* suivoit les Auteurs. SAR. On dit aussi, qu'un Ouvrage ne contient que des *badineries*, quand il n'y a rien de serieux ni de solide. Les genies les plus élevez, tombent quelquefois dans la *badinerie*. BOIL.

B A F.

BAFOUER. v. act. Traiter indignement & avec mepris. Une des plus grandes souffrances de Nôtre Seigneur, c'est d'avoir été *bafoué*, & indignement traité par les Juifs. Il vient de l'Italien *Beffare*, moquer. MEN.

BAFOUÉ, ÉE. part. & adj.

B A G.

BAGAGE. s. m. Hardes, meubles, utenciles, équipage de guerre, ou de voyage. Ce nom est collectif derivé de *bague*.

BAGAGE, se dit aussi en nom collectif de tout l'équipage d'une armée, même de l'artillerie. On a defait les ennemis; pillé, & enlevé tout le *bagage*. Les valets gardent le *bagage*.

On dit figurément & proverbialement, qu'il faut plier, trousser *bagage*; pour dire, qu'il faut s'enfuir, qu'il faut demenager, qu'il faut mourir. Et on dit d'un homme mort, qu'il a plié *bagage*. On dit d'un homme fort stupide, que c'est un vrai cheval de *bagage*. On dit aussi, qu'on a du *bagage* logé chez soi, quand on y a logé des filous, ou gens de mauvaise vie, qui a tous momens sont contrains de demenager, d'emporter leur *bagage*, leurs meubles. Il vient du mot de *bagues*, entant qu'il signifie *hardes*. Ils s'en sont allez *bagues* sauves, c'est-à-dire, Ils ont emporté leur *bagage*.

BAGARRE. s. f. Batterie de plusieurs personnes, émotion populaire qui amasse beaucoup de monde. Il s'est sauvé heureusement de la *bagarre*. Ce mot est fait par contraction de *battre*, & de *gare*, & n'est en usage que parmi le peuple.

BAGASSE. s. f. Vieux mot qui étoit un terme injurieux dont se servoient les petites gens en se querellant. Ainsi Regnier a dit, *Bagasse*, ouvriras-tu? en parlant d'une servante.

Ce mot vient de ce qu'en vieux François on disoit *bague*; pour dire, une *putain*; mot derivé de l'Allemand *bag*, qui signifie la même chose.

BAGATELLE. s. f. Chose de peu d'importance, & qui ne merite presque pas d'être considerée; petite production d'esprit. C'est un homme qui s'amuse à des *bagatelles*. Il a donné cette maison pour une *bagatelle*. Ce livre n'est rempli que de *bagatelles*; pour dire, il n'y a rien de solide. Les *bagatelles* de Balzac étoient des *bagatelles* magnifiques & harmonieuses: c'est-à-dire des paroles vuides de sens; qui n'amusent que les oreilles, & qui ne disent rien à l'esprit, & au cœur. Vous voilà bien embarassé pour une *bagatelle*. MOL. A moi cent mille vers sont une *bagatelle*. SCAR. Ce mot est un diminutif de *bague*.

On dit absolument, *Bagatelle*, quand on ne veut pas demeurer d'accord de quelque proposition qu'un autre met en avant. Vous croyez reüssir en cette entreprise: *bagatelle*.

Je suis le Dieu des vers, je suis bel esprit né,
Je sçai joüer de luth, arrêtez: bagatelle.
Le luth ne pouvoit rien sur son cœur obstiné. FONT.

BAGNE. s. m. Ce mot est Turc. Il signifie le lieu où l'on renferme les esclaves.

BAGUE. s. f. Joyau precieux enrichi de quelques pierreries. Il se dit premierement de l'anneau qu'on porte au doigt, & sur tout de celui qu'on donne en la ceremonie du mariage. Scaurus gendre de Sylla fut le premier des Romains qui porta des *bagues* aux doigts.

Ce mot vient de *bacca*, que les Latins ont dit d'une perle ronde. Menage après plusieurs autres. Du Cange le derive de *baga*, qu'il dit avoir signifié un *coffre* dans la basse Latinité, d'où il pretend qu'est venu aussi le mot de *bagage*; ou bien après Papias, de *bauga*, ou *bnuca*, qui signifioit des *bracelets* que les hommes portoient autrefois, d'où il pretend qu'est venu aussi le mot de *bagatelle*.

BAGUE D'OREILLE, est un petit cercle d'or enrichi de pierreries, que les femmes portent aux oreilles qu'elles percent à ce dessein.

COURSE DE BAGUE, est un exercice de Manege que font les Gentilshommes pour montrer leur adresse, lorsqu'avec une lance en courant à toute bride ils emportent une *bague* suspenduë au milieu de la carriere à une potence.

BAGUES ET JOYAUX. Ce sont les ornemens precieux des femmes, & dans tous les contrats de mariage on stipule que les femmes emporteront leurs *bagues & joyaux*, ou une certaine somme en argent qui leur en tiendra lieu.

BAGUES, signifie aussi, Tous les meubles qu'on a les plus precieux, soit en argent, pierreries, ou autres choses en petit volume. Ainsi on dit dans les compositions qu'on fait aux gens de guerre qui se rendent, qu'ils sortiront vie, & *bagues* sauves; pour dire, avec tout ce qu'ils pourront emporter.

On dit proverbialement, qu'un homme s'en est allé *bagues* sauves; pour dire, qu'il est sorti d'une affaire, d'un procés, du jeu, d'un peril, sans qu'il lui en ait rien coûté.

BAGUE. Terme de Marine. Nom qu'on donne à une petite corde mise en rond, dont on se sert pour faire la bordure d'un œil de pië, ou œillet de voile.

BA-

BAGUENAUDE. s. f. Vieux mot François. C'étoit une ancienne sorte de Poësie toute masculine, dont la rime étoit mauvaise & peu estimée; & souvent sans rime & en galimathias. Pasquier en fait mention au livre 7. d'où on a fait le mot de *Baguenauder*.

BAGUENAUDE, est aussi le fruit d'un petit arbre qu'on appelle Baguenaudier. Il y a dans ce fruit outre les semences qui y sont contenues, du vent renfermé qui sort avec éclat quand on le presse.

BAGUENAUDER. v. neut. Faire le badaud, s'amuser à faire des choses inutiles, legeres & peu estimées. C'est à nous à rêver & à *baguenauder*, & aux jeunes gens à chercher de la reputation. MONT.

Ce mot, qui est vieux & bas, vient de ce que les enfans se jouënt avec des baguenaudes, prenant plaisir au bruit qu'elles font en les crevant entre leurs mains; ou selon Pasquier, de faire des baguenaudes.

BAGUENAUDIER. s. m. Petit arbre portant des baguenaudes. Ses fleurs sont jaunes, & sa graine est aussi jaune avant sa maturité; elle est de la figure d'un petit rein, & du goût des feves; elle devient plus pepite en meurissant, & ressemble à une lentille, mais elle est plus petite, ronde, & dure. Elle a dans son milieu une petite cavité. Elle conserve sa même saveur, & on n'y remarque point d'amertume. Sa feuille est semblable à celle du senné; mais plus petite, plus ronde, & ne finissant pas en pointe. La feuille, & sur tout la graine, est vomitive. En Latin *Colutea*.

BAGUENAUDIER. s. m. Celui qui baguenaude. Ce mot est vieux en ce sens. Voilà un franc *baguenaudier*.

BAGUER. v. act. Terme de Tailleur d'habits, qui signifie, Arranger les plis d'une juppe, ou d'un bas de robbe de femme, & les arrêter avec une aiguillée de fil.

BAGUETTE. s. f. Bâton fort menu qui est ordinairement de saule. Une *baguette* d'Huissier, de Sergent à verge.

Ce mot vient du Latin *baculus*.

BAGUETTE de fusil, ou autre arme à feu, est une longue verge de bois qui sert à les charger, & qui se fourre dans le fût.

BAGUETTE, se dit aussi des bâtons qui servent à battre la quaisse.

BAGUETTE, se dit aussi des bâtons de Fauconniers propres à fourrer dans les buissons, & à faire partir la perdrix, ou pour tenir les chiens en crainte. Celles des Autoursiers s'appellent *Chasseoires*.

BAGUETTE, se dit aussi de petites moulures rondes sur lesquelles on taille certains ornemens dont on se sert en Architecture, & en Menuiserie, qui representent une *baguette*.

BAGUETTE de fusée, est une petite piece de bois qu'on attache à la fusée volante, & qui doit être d'un poids égal à la fusée, pour lui servir de contrepoids; autrement elle ne monteroit pas en l'air.

BAGUETTE en Peinture, est ce que les Peintres appellent *appui-main*. C'est-à-dire, un petit bâton qu'ils appuyent sur leur toile, pour soutenir la main qui travaille avec le pinceau.

BAGUETTE divinatoire. Branche de coudrier fourchuë, par le moyen de laquelle on pretend decouvrir les mines, & les sources d'eaux cachées sous la superficie de la terre. Celui qui porte la *baguette* marche lentement sur les lieux où il soupçonne qu'il y a des mines, ou des eaux, & alors les corpuscules qui s'exhalent du metal, ou de l'eau que l'on cherche, empreignent la *baguette*, & la font incliner. Avant le XV. siecle, on ne trouve rien de la *baguette divinatoire* dans les Auteurs. Depuis qu'on s'en fut avisé, on lui chercha de beaux noms. On l'appella, le *caducée*, la *verge divine*, la *verge d'Aaron*. Les uns contestent le fait, & nient que cela soit possible. Les autres se rendent aux diverses experiences qu'on allegue, & en cherchent des raisons naturelles. Ils disent que les particules qui s'élevent des sources d'eau, ou des metaux, impreignent la verge de coudrier, & la determinent à se baisser pour la rendre parallêle aux lignes verticales qu'elles decrivent en s'élevant. Ces particules d'eau sont poussées au dehors par la chaleur souterraine, & par les fermentations qui se font dans les entrailles de la terre. Or la *baguette* divine étant d'un bois poreux, il donne aisément passage à ces corpuscules qui sont extremement subtils, & deliez. Ces vapeurs poussées par celles qui les suivent, & pressées par l'air qui pese dessus, sont forcées d'entrer dans les petits intervalles de la *baguette*, & par cet effort elles la contraignent à s'incliner perpendiculairement, afin de se rendre parallêles avec les colonnes que forment ces vapeurs en s'élevant.

On dit proverbialement, Commander à *baguette*, par une figure tirée de la verge ou *baguette* que portent les Sergens & Huissiers qui commandent de la part du Roi, & de la Justice. D'autres disent qu'il est pris de la *baguette* des Ecuyers, qui manient les chevaux avec une *baguette* ou une gaule.

BAGUIER. s. m. Petit coffre ou écrain où on serre les bagues & les pierreries. Il est divisé en plusieurs petites rayes ou sillons où on fourre l'anneau, ensorte qu'il ne paroît dehors que la pierre precieuse.

B A H.

BAHUT. s. m. Coffre couvert de cuir dont le couvercle est arrondi en forme de voute, quoyque plusieurs ne croyent pas qu'il soit de l'essence du *bahut* d'être tel.

Ce mot vient de *bajulo*, selon Nicod, à cause qu'on le porte sur des mulets. Menage le derive de l'Allemand *behuten*, qui signifie *garder*; d'autres par metathese de l'Hebreu *thebat*, qui signifie la même chose. Du Cange le derive de *babudum*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier une espece de coffre. Il n'est plus gueres en usage, & en sa place on dit coffre.

En Maçonnerie, on dit qu'une pierre est taillée en *bahut*, quand elle est un peu arrondie par dessus, comme sont celles qui sont au dessus des parapets, ou des appuis, des quais & des pons.

En termes de Jardinage, on dit, qu'une plate bande, une planche, ou une couche est *en bahut*, lorsqu'elle est bombée, & arrondie sur sa largeur, pour faciliter l'écoulement des eaux, & mieux élever les fleurs.

BAHUTIER. s. m. Ouvrier qui fait des bahuts, des coffres, des valises, des malles, des cantines; le tout couvert ordinairement de veau, de vache de roussi, de porc & de toutes sortes de cuir, à la reserve du chagrin. *Bahutier* commence à vieillir. Plusieurs aiment mieux dire Mallier, & même Coffretier, que *Bahutier*.

On dit proverbialement, qu'un homme fait comme les *Bahutiers*, qu'il fait plus de bruit que de besogne, lorsqu'il parle beaucoup, & qu'il travaille peu: car en effet les *Bahutiers* après avoir cogné un clou, donnent plusieurs coups de marteau inutiles avant que d'en cogner un autre.

B A I.

BAIGNER. v. act. Faire entrer dans l'eau, mettre dans l'eau; prendre le bain, mettre dans le bain. Il se faut purger devant & après, lorsqu'on se veut *baigner*. On ne guerit de la rage qu'en se *baignant* dans la mer. Ce Medecin a *baigné* huit jours ce malade avant que de le mettre dans le grand remede. On dit aussi, *Baigner* un chien, un cheval; pour dire, les tenir quelque

temps

temps dans l'eau. *Baigner* est aussi neutre; mais il n'est gueres en usage qu'au figuré, comme on le peut voir dans les articles suivans.

Ce mot vient du Latin *vagnare*, qui a été fait de *vagna*. MENAGE. D'autres le derivent *à balneis*, & de *balneare*.

On dit hyperboliquement, qu'un homme assassiné *baigne* dans son sang; qu'un affligé a le visage *baigné* de larmes; pour dire, qu'il a perdu beaucoup de sang, qu'il a versé beaucoup de larmes.

BAIGNER, se dit aussi, lorsque des liqueurs surnagent à quelque corps qu'on a mis dedans. Pour faire une bonne infusion, il faut que le sené, les herbes *baignent* dans la tisane.

BAIGNER, se dit figurément en Morale, avec le pronom personnel, & signifie, Se plaire à quelque chose, y trouver un singulier plaisir. Vôtre cruauté se *baigne* dans les pleurs que versent vos amans. VOIT. Cet homme se *baigne* dans la joye, dans les plaisirs, quand il en a excessivement. Les cruels & les Conquerans se *baignent* dans le sang de leurs ennemis, quand ils en ont fait un grand carnage. Ainsi on peut, en comparant ce quatriéme article avec le second, remarquer la difference qu'il y a entre *baigner* dans le sang, & *se baigner* dans le sang. *Baigner* dans le sang, veut dire simplement perdre tout son sang; & *se baigner* dans le sang, veut dire prendre plaisir à le repandre.

BAIGNER, se dit aussi des rivieres qui arrosent une campagne, qui passent auprès d'une ville, qui fournissent des eaux à un païs. L'Egypte est *baignée* par les eaux du Nil. Le Rhône *baigne* les murs de Lyon. L'Indus *baigne* la forteresse vers le septentrion VAUG.

BAIGNER, en termes de Fauconnerie, se dit de l'oiseau, lorsque de lui-même il se *baigne* par delices, ou qu'il se mouille à la pluye, ou qu'on le plonge dans le bassin quand on le poivre.

BAIGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

BAIGNEUR. s. m. Celui qui se baigne. On voit dans le Gange des vingt ou trente mille *baigneurs* en même temps par un principe superstitieux de devotion.

BAIGNEUR, est aussi celui qui fait profession de baigner les autres, qui tient chez lui des bains pour le public, & qui est d'ordinaire aussi Perruquier, Barbier & Etuviste. Les gens de qualité vont loger chez les *Baigneurs*.

BAIGNEUSE. s. f. Celle qui se baigne.

BAIGNEUSE. Celle qui baigne les autres, & qui a soin des bains.

BAIGNOIR. s. m. L'endroit de la riviere où l'on se va baigner. Il y a dans un tel endroit de la Seine, un *baignoir* fort commode.

BAIGNOIRE. s. f. Le vaisseau ou la cuve où l'on se baigne.

BAIGU, ou BEGU, UË. adj. Terme de Manege, qui se dit des chevaux qui depuis l'âge de cinq ans jusqu'à leur vieillesse marquent toûjours naturellement & sans artifice à toutes les dens de devant; car il s'y conserve un petit creux avec une marque noire qu'on appelle *germe de feve*, qui aux autres chevaux s'efface vers les six ans.

BAIL. s. m. Terme de Palais, qui fait *baux* au plurier. Convention qu'on fait pour donner à ferme, à loyer, à rente un heritage, un droit. Le *bail* ne transfere que l'usage, & la jouïssance de la chose. Le *bail* d'une terre, d'une maison, d'une Seigneurie, d'une dîme, d'un champart. Le *bail* des Aides, des Gabelles.

BAIL CONVENTIONEL, est celui qui se fait volontairement entre deux parties. Les *baux* ordinaires excedent rarement le temps de 4. années; autrement c'est une Emphyteose. Chez les Romains ils n'alloient point au delà de cinq années. Si avant que le *bail* soit expiré le bailleur veut occuper lui-même sa maison, il peut chasser le locataire en payant un certain dedommagement. L'acheteur n'est point obligé d'entretenir le *bail*, à moins qu'il ne soit autrement convenu. DE LAU. Le proprietaire d'une terre ne peut expulser son fermier, ni annuller le *bail*, sous pretexte d'en joüir par ses propres mains. BRODEAU. Si après l'expiration du *bail* le locataire demeure dans la maison, le *bail* est censé renouvellé, ou continué; mais seulement pour un an. DE LANGE. Celui qui est pourvû d'un Benefice par mort, n'est point obligé d'entretenir le *bail* fait par son predecesseur. BRODEAU. *Bail judiciaire*, celui qui se fait des biens saisis par des encheres en Justice, & après les proclamations requises. *Bail emphyteotique*, qui se fait à longues années depuis 10. ans jusqu'à 99. ans. Il se fait des *baux au rabais*, en Justice, soit pour la conduite d'un prisonnier; soit pour les reparations d'un heritage saisi réellement. On fait aussi des *baux* à vie, à quatre âges, quatre vies, & quatre generations. Nicod croit que ce mot peut venir de l'Hebreu *bail*, qui signifie *tradere*.

BAIL d'heritages, est un traité, ou vente, par lequel on abandonne le fonds d'un heritage, moyennant une rente annuelle & fonciere que le preneur s'oblige de payer, laquelle n'est point rachetable, & dont on ne se peut decharger qu'en abandonnant le fonds.

BAIL, est aussi l'expedition de ce traité qu'on leve chez un Notaire. Tout preneur d'heritages à loyer est obligé de fournir le *bail* en forme au proprietaire.

BAIL, en termes de Coutumes, signifie, Garde & tutelle des biens d'un mineur jusqu'à l'âge de 21. an. En celle de Paris, on l'appelle *Garde-noble*, ou *bourgeoise*. Elle differe pourtant du simple *bail*, en ce que la *garde-noble*, ou *bourgeoise*, n'appartient qu'aux ascendans; & le *bail* se donne aux plus prochains parens collateraux; & les dispositions en sont differentes selon les Coutumes. On dit aussi, Vuider hors le *bail*; pour dire, Sortir de garde & de tutelle.

On a dit aussi autrefois, Tenir le Royaume en *bail*; pour dire, en avoir la regence & le gouvernement. On a appellé aussi autrefois *Bail* un mari, parcequ'il a la tutelle & administration des personne & biens de sa femme.

BAIL *d'amour*, se dit dans le stile familier & Comique, pour signifier un engagement galant & amoureux, une assûrance d'aimer toûjours sa Maîtresse & de ne la jamais quitter.

> *Pour rendre vôtre esprit certain,*
> *Je vous passerai dès demain,*
> *Un* bail d'amour *devant Notaire.* SAR.

BAILE. s. m. C'est le nom qu'on donne aux Ambassadeurs de Venise residans à Constantinople. On les appelloit ainsi dès le temps que les Empereurs commandoient en cette ville-là. Ils s'appelloient en Latin *Bajulus*, comme qui diroit *Bailli*; & il faisoit originairement la charge de Consul de Venise & de Resident à Constantinople. Ce mot se dit aussi dans le Languedoc & dans le Roussillon, & signifie une sorte de Juge Royal. Il vient de l'Espagnol *Bayle*. On pretend assujettir les enrôllez au payement des entrées, quand les Consuls ou les *Bailes* l'ordonnent PATRU.

BAILLE. s. f. En termes de Marine, est une espece de cuve ou de baquet fait d'un demi-tonneau, qui sert à divers usages sur les vaisseaux, & particulierement à mettre le breuvage qu'on donne aux matelots. On l'appelle aussi *Boute*.

BAILLEMENT. s. m. Prononcez la premiere syllabe longue. Ouverture involontaire de la bouche, qui temoigne qu'on a envie de dormir, ou qu'on s'ennuye. Hippocrate dit que le remede des *bâillemens* continuels, c'est de respirer à longues halenées, & de même du hoquet.

BAILLER. v. n. Ce mot a la premiere syllabe longue, & on écrivoit autrefois *Baailler.* Faire des bâillemens, qui sont causez par une vapeur qui fait ouvrir la bouche extraordinairement pour sortir, & qui marque de l'ennui, ou du sommeil. Vous étes si degoûté que les plus belles Comedies vous font *bâiller*, & vous endorment. Bell. Boileau a dit de la Pucelle,

Sans mentir, la Pucelle est un Oeuvre charmant;
Et je ne sçai pourquoy je bâille *en la lisant.*

Faire quelque chose en *bâillant*; c'est en stile bas & populaire, la faire avec negligence & sans aucune application.

Ce mot vient de *balare*, qui a été dit par onomatopée du cri des brebis. Menage.

Bailler, signifie aussi, S'entrouvrir, qui se dit des ouvertures ou crevasses qui se font dans les murs, ou bâtimens. Il est moins en usage, que son composé *Entrebâiller.*

Bailler, se dit aussi dans le stile figuré & populaire, pour Aspirer avec ardeur. Il *bâille* après les richesses. Il *bâille* après cet emploi.

BAILLER. v. act. Prononcez la premiere syllabe breve. Donner, mettre en main. Il lui a *baillé* cent écus par cette donation. Il lui faut *bailler* cette lettre en main propre. En ce sens il est moins en usage que *Donner*, & même on ne le dit gueres hors de la conversation. Refl. Il signifie pourtant autre chose que, *donner*, qui veut dire, faire un don, au lieu que *bailler*, signifie seulement, mettre entre les mains. Corn. Un General qui s'est marié a *baillé* des gages à la Fortune pour ne plus tant hasarder. Bal. La M. le Vayer soutient qu'il ne faut point tant mepriser *bailler*, & qu'il est necessaire pour diversifier la phrase. Nicod le derive du Grec *ballo*, c'est-à-dire *mitto*; car celui qui *baille* envoye en quelque façon.

Bailler à ferme, à loyer, à cens & rente, c'est, Donner à quelcun la joüissance d'une terre, d'une maison, moyennant certain prix par an, à certaine rente, ou redevance. On le dit aussi des droits en general, comme Aides, Gabelles, dîmes, passages, & autres droits seigneuriaux.

Au Palais on dit aussi, *Bailler* des écritures; pour dire, les fournir. Ainsi on dit, Griefs que met & *baille* par devant vous Noss. &c. Des contredits offerts en *baillant*, c'est-à-dire, en se communiquant reciproquement telles écritures. *Bailler* bonne & suffisante caution.

On dit proverbialement, En *bailler* d'une, en *bailler* à garder; pour dire, En faire accroire à quelcun. On lui a *baillé* belle; pour dire, On s'est moqué de lui.

BAILLET. adj. m. Un cheval *baillet*, est un cheval de poil roux tirant sur le blanc. Men.

BAILLEUL. s. m. Celui qui remet les os disloquez, les côtes pliées, enfoncées, ou rompuës. Les *Bailleuls* ne sont pas érigez en corps de metier, ni en Officiers. Il en faut pourtant excepter les *Bailleuls* qui servent par quartier chez le Roi. Les *Bailleuls* s'appellent aussi Renoüeurs. Quand on s'est demis un bras, on envoye querir le *Bailleul.* Celui qui exerce cette profession en Espagne s'appelle *Algebrista.*

BAILLEUR. Celui qui bâille, qui s'endort, ou qui s'ennuye. Un *bâilleur* en fait bâiller un autre.

BAILLEUR. s. m. **BAILLERESSE.** s. f. Celui, ou celle qui donne à ferme un heritage, une maison, un droit. Le *bailleur* à ferme est chargé d'entretenir les bâtimens de grosses reparations, & le preneur de menuës.

On dit aussi, Un *bailleur* de bourdes; pour dire un Moqueur, un trompeur.

BAILLIAGE. s. m. Terme de Palais. Jurisdiction d'un Baillif dans certaine étenduë de païs, de Seigneurie. *Bailliage* Royal. *Bailliage* subalterne.

Bailliage, est aussi le lieu où le Baillif tient son Siege. Il faut aller plaider au *Bailliage*, & de là au Presidial.

Bailliage, est aussi dans l'Ordre de Malte, la premiere dignité après celle du Grand Prieur. Il y a dans chaque Grand Prieuré un *Bailliage.* Dans le Grand Prieuré de France il y a le *Bailliage* de la Morée, & la Tresorerie. Le Chef-lieu du *Bailliage* de la Morée est la commanderie de St. Jean de Latran à Paris.

BAILLIE. s. f. Terme de Coutumes. C'est un vieux mot, qui signifioit autrefois, Tutelle, garde, & administration; regence, gouvernement, autorité: avec cette difference, qu'on disoit *bail*, ou *baillie*, pour tutelle en ligne collaterale; & *garde-noble*, ou *bourgeoise*, en ligne directe. On disoit autrefois, que les Rois mineurs étoient en *baillie*, quand leur éducation & l'administration de leur Etat étoient commises à la Reine, ou aux Grands du Royaume.

Baillie, signifioit aussi ce qu'on appelle aujourd'huy *Bailliage*: c'est-à-dire, le territoire dans lequel chaque Baillif a le droit de rendre la Justice. L'ancien Coutumier de Normandie porte, que ce Baillif n'a pas le pouvoir de faire Justice hors de sa *Baillie.* Ce mot étoit très-commun dès le temps du Pape Innocent III. car dans une de ses épitres il est parlé de *prepositura, quas vulgariter* Baillias *vocant.* Pasquier affirme que l'on ne commença à user du nom de *Bailliage*, que sous le regne du Roi Jean, & même fort sobrement. Cependant l'ancienne Coutume de Norm. qui fait mention de *Baillie*, qui est la même chose que *Bailliage*, a été redigée par écrit sous Philippe le Hardi, qui regnoit avant le Roi Jean.

BAILLIF, ou **BAILLI.** s. m. en termes de Guerre, est le Chef de la Noblesse de la Province, & celui qui la commande quand on convoque l'Arriere-ban.

Le *Bailli* du Palais, le *Bailli* de Vermandois sont des hommes d'épée. Le *Bailli*, le Senechal, & le Prevôt sont des noms qu'on donne en divers lieux pour les mêmes fonctions.

Baillif, ou Bailli. Terme de Palais; signifioit Gardien, dans le vieux langage. C'est un Officier qui rend la Justice dans un certain ressort, ou territoire. Pasquier pretend, qu'originairement les *Baillifs* étoient des Commissaires que les Rois envoyoient dans les Provinces, pour examiner si la Justice étoit bien renduë par les Comtes, qui étoient alors les Juges ordinaires. Ces *Baillifs*, ou Juges deleguez s'informoient dans le territoire qui leur étoit assigné, de la conduite des Comtes, & recevoient les plaintes des particuliers. De là vient qu'on les appella *Baillifs*, parceque l'exercice de la Justice leur étoit confié, & que par là ils devenoient les gardiens & les conservateurs des droits du peuple, dont ils empêchoient l'oppression. L'oiseau rapporte l'établissement des *Baillifs* à l'usurpation de la puissance Royale par les grands Seigneurs de France sous les derniers Rois de la 2. race. Au commencement ces Seigneurs rendoient eux-mêmes la Justice; mais dans la suite ennuyez de tenir leurs assises, ils commirent en leur place des Officiers qu'ils appellerent *Baillifs.* Quoyqu'il en soit, le *Bailli* est aujourd'huy depouillé de toute sa fonction, & toute l'autorité de cette charge a été transferée à son Lieutenant. Ce changement est arrivé à cause de la profession des armes qui étoit attachée à la qualité de *Bailli.* Par les Ordonnances de Charles IX. & de Henri III. il est enjoint, que nul ne fût pourvû d'Etat de *Baillifs*, ou Senechaux, qui ne fût de robe courte, & qui n'eût porté les armes. Avant la venalité des charges, les *Baillifs* avoient le privilege de se choisir des Lieutenans, pour administrer la Justice en leur absence. Ces Lieutenans devoient aussi être gens d'épée; mais dans la suite on a laissé le commandement des armes

armes aux *Baillifs*, & aux Senechaux, à qui appartient de commander le ban, & l'arriere-ban. Pour leurs Lieutenans, ils ont quitté l'épée, pour prendre la robe: c'est à eux qu'appartient l'administration de la Justice. Ainsi comme les *Baillifs* étoient primitivement revêtus du pouvoir qui a passé à leurs Lieutenans, on les appella *Baillifs*; parcequ'ils avoient la charge & l'administration de la Justice, & qu'ils en étoient comme les gardiens, & les depositaires.

Il y a aussi des *Baillifs* de robbe, qui ne sont point Lieutenans de *Baillifs* nobles, ou de robe courte, & qui sont Juges dans des Sieges subalternes; ou dans les Hautes Justices appartenantes aux Seigneurs particuliers. Comme le *Baillif* de St. Germain des Prez, le *Baillif* du Temple &c. Il y a aussi un *Baillif* du Palais, dont la Jurisdiction est renfermée dans l'enclos du Palais: c'est-à-dire la salle, & les galeries du Palais. Il y a une Ordonnance de St. Louis qui deffend aux *Baillifs* de se marier, ni de faire des acquisitions dans l'étenduë de leurs Bailliages ou Baillies, pendant l'exercice de leur charge, ni pour eux, ni pour autrui, sans permission du Roi; & comme ils n'étoient point constituez en titre d'Office à perpetuité, & qu'ils n'exerçoient leur charge que par commission, ils étoient obligez de demeurer 40. jours sur les lieux après avoir fini leur exercice, pour repondre aux plaintes que l'on voudroit faire contre eux.

BAILLIFS CONVENTUELS dans l'Ordre de Malte, sont les chefs des huit Langues, qui resident dans le Couvent de la Religion à Malte. Les *Baillifs Capitulaires*, sont ceux qui possedent les Bailliages de l'Ordre.

BAILLISTRE. s. m. Vieux terme de Jurisprudence, qui signifioit autrefois *Tuteur*, & celui qui avoit la garde-noble, ou bourgeoise de ses enfans. Il venoit de *baillie* signifiant *tutelle*, garde, & administration. Dans les vieux titres, & dans la plupart des Coutumes de France, on trouve souvent les mots de Tuteurs, Gardiens, & *Baillistres*.

Menage derive ces mots de *Baillivus*, terme de la basse Latinité, qui signifie *Juge*, qui a été fait de *Bajulus*, qu'on a dit d'abord d'un Pere nourricier qui porte son nourriçon, & qui a été étendu aux Pedagogues, & sur tout à ceux des Princes, & ensuite à un Tuteur & à un Juge; & même il a été dit des maris, comme étant tuteurs de leurs femmes. D'autres le derivent du Grec *bailletys*, qui signifie *assemblée*.

Du Cange dit que dans la basse Latinité on a dit *bajulare*; pour dire, *officium gerere*, & *bajulus*; pour dire, un *Tuteur*, *Bail*, *Baillistre*, & *Baillisseur*, & *bajulia*; pour dire, *tutelle* ou *baillie*, & *Baillivius regni*; pour dire, *Prince regent*. On a dit aussi *Bajuli Abbatum*; pour dire, *Officiers domestiques*. Borel derive le mot de *Baillif* du Grec *bouli*, qui signifie, *conseil*. On n'a commencé d'user de ce nom que du temps du Roi Jean.

On appelle aussi dans l'Ordre de Malthe, *Baillifs*, les principaux Chefs, Conseillers & Commandeurs de l'Ordre.

BAILLIVE. s. f. est la femme d'un *Baillif*. Cependant, comme ce mot est un peu burlesque, il est mieux de dire la femme du Baillif.

> *Vous irez visiter pour vôtre bien venuë*,
> *Madame la* Baillive *& Madame l'Eluë*. MOL.

BAILLIVAGE, ou plutôt BALIVAGE. s. m. Terme des Eaux & Forêts. Compte ou marque des bailliveaux qu'on doit laisser sur chaque arpent des bois qu'on a coupez, ou qui sont à couper, pour les laisser croître en haute futaye. Les Officiers des Eaux & Forêts font le *baillivage* des bois avant que d'en faire l'adjudication.

BAILLIVEAU, ou plutôt BALIVEAU. s. m. Terme des Eaux & Forêts. Jeune chêne au dessous de 40. ans. Il est enjoint par les Ordonnances des Eaux & Forêts de laisser seize *bailliveaux* de l'âge du bois dans chaque arpent de taillis qu'on coupe, outre tous les anciens & modernes.

BAILLIVEAU sur souche, ou sur brin, est le maître brin d'une souche qui est de belle venuë, qu'on a reservée dans les coupes pour croître en haute futaye. Les *bailliveaux* doivent être de chêne, ou de châteignier, ou de hêtre. Ils prennent le nom d'*arbre* en quittant celui du taillis, & s'appellent, *Arbres bailliveaux* ou *lais*, ou *Arbres reservez*; & plusieurs les appellent *Etalons*, parcequ'ils repeuplent les ventes, par analogie aux chevaux: ce sont ceux qu'on appelle *de l'âge du bois*.

On appelle *Perots*, ceux qui sont laissez de deux coupes; & *Tayons*, les *bailliveaux* ou *lais* de trois coupes, comme qui diroit, fils, pere & ayeul. Les *bailliveaux* modernes sont les reservez des coupes precedentes jusqu'à 60. ou 80. ans. Les particuliers ont permission d'en disposer après 40. ans, & non auparavant. Quelques-uns derivent ce mot de *bacillus*, qui signifie *bâton*.

BAILLIVEAUX de Tailleurs de pierre. Voyez ESCHASSES.

BAILLON. s. m. Piece de bois ou de fer qu'on met en la bouche d'un homme, ou d'un animal pour l'empêcher de crier, ou de mordre. C'est une peine Monachale de mettre un *bâillon* à la bouche de ceux qui ont rompu le silence. Cela se pratique particulierement parmi les Bernardins.

On dit figurément, qu'on met un *bâillon* en la bouche de quelcun, quand on le corrompt par argent, ou par quelque autre voye, pour l'empêcher de parler, de dire ce qu'il sçait d'une affaire, dont on apprehende que le secret ne se decouvre. Mais cette façon de parler est tout-à-fait basse & populaire.

BAILLONNER. v. act. Mettre un bâillon à une bête, à un animal. On dit aussi, *Bâillonner* une porte, quand on la ferme en dehors avec une piece de bois passée dans un tirefons.

BAILLONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des animaux peins avec un bâton entre les dens, comme les lions, les chiens, les cochons, &c.

BAIN. s. m. Lieu plein d'eau où on se met quelque temps, soit pour se decrasser, & se laver, soit pour se rafraîchir. Le *bain* naturel est celui de la riviere. Le *bain* est bon en un tel endroit, il n'y a que du sable. Il se fait des *bains* par art. Le *bain* est fort ordonnaire chez les Orientaux & les Mahometans. L'usage des *bains*, sans rien établir contre l'honnête bienseance, permet tous les plaisirs que la vertu ne defend point. MLE. SC.

BAIN, se dit par excellence des eaux chaudes & minerales qu'on ordonne pour la santé. Les *Bains* de Bourbon, de Vichi, &c.

BAIN, se dit encore des bâtimens destinez pour se baigner. C'étoient chez les Anciens de grands édifices, qui avoient plusieurs cours, & appartemens, dont les principales pieces étoient les salles du *bain*, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes, & au milieu de chaque salle il y avoit un bassin entouré de sieges, & de portiques. A côté de chaque *bain* étoient des cuves d'où l'on tiroit de l'eau chaude, & de l'eau froide, pour composer la tiede. Ces *bains* servoient plus pour la volupté, que pour la santé. Les plus magnifiques, & dont il reste encore quelques debris, sont ceux de Titus, de Paul Emile, & de Diocletien. On pretend qu'à Rome il y avoit 856. *bains* tant publics que particuliers. Ces *bains* artificiels sont encore fort en usage dans l'Orient. Il y a un appartement au Louvre qu'on nomme les *Bains de la Reine*.

BAIN, est aussi la cuve, ou baignoire où on se baigne. On le dit aussi de chaque fois qu'on se baigne. Il en coute tant chez un tel pour chaque *bain*. Il faut chauffer le *bain*. Un *demi-bain*, est une petite baignoire où on ne met que la moitié du corps.

BAIN, se dit aussi de la liqueur où on se baigne. Il y a des femmes qui se baignent dans un *bain* de lait, dans un *bain* d'eau rose. Le peuple croit que les ladres se guerissent dans un *bain* de sang d'innocens.

On appelle en Medecine un *Bain* vaporeux ou étuve, lorsque les malades ne sont pas plongez dans une liqueur, mais qu'ils reçoivent seulement une vapeur ou une exhalaison qui les échauffe & les fait suër. Il y a deux sortes de *bain* vaporeux, un humide & un sec. Le *bain* vaporeux n'est autre chose que la vapeur qui s'éleve d'une liqueur simple, ou d'une decoction d'herbes qu'on fait recevoir aux parties malades sur une chaise percée, ou avec des entonnoirs, pour oûvrir les pores, & provoquer les sueurs, dont on use particulierement pour les maladies du fondement & de la matrice. Les matieres du *bain* sont les mêmes que celles des fomentations. Le *bain* vaporeux sec est lorsqu'on provoque les sueurs par la simple chaleur du feu, ou par le moyen de briques ou de cailloux bien chauds, qu'on met sous les aisselles, ou sous la plante des pieds, ou bien par ces mêmes cailloux ardens qu'on met dans un endroit étroit, où le malade est renfermé.

On dit en été de l'eau qu'on donne à boire sans la rafraîchir, qu'elle est chaude comme un *bain*. On dit aussi en été, quand on voit un gros nuage, que c'est un *bain* qui chauffe. On appelle aussi un lieu où l'eau est sale & bourbeuse, *Bain* de grenouilles, *bain* de crapauts. St. Amant a dit du Tybre, *Bain* de crapauts, ruisseau bourbeux.

BAIN, en termes de Chymie, se dit de plusieurs coctions, distillations, ou autres operations qui se font sur des matieres propres à entretenir une chaleur douce. Ainsi on dit, un *bain* de cendres, lorsqu'on met la cucurbite où sont les matieres qu'on veut distiller, sur des cendres, & qu'on met le feu dessous.

BAIN DE SABLE, qu'on appelle aussi, *Bain de separation*, *Bain de limailles*, quand on y met du sable, ou des limailles de fer. *Bain Marie*, que quelques-uns nomment en Latin *Balneum Mariæ*, & d'autres *Balneum maris*, quand on met la cucurbite dans de l'eau chaude, laquelle échauffe la matiere contenuë dans la cucurbite. Il y a aussi un *Bain vaporatoire*, ou *vaporeux*, qui donne une moindre chaleur, & qui se fait quand un vaisseau de verre, contenant quelque matiere, est échauffé par la vapeur de l'eau.

On dit en Maçonnerie, qu'une cour est pavée à *bain* de mortier; pour dire, qu'on y a mis du mortier abondamment, comme doivent être celles qui sont sur les caves.

BAIN, en termes de Teinturiers, se dit d'une cuve pleine d'eau & de drogues servant à la teinture, dans laquelle on trempe ou on fait bouillir les étoffes qu'on veut teindre. Le *bain* d'alun se doit donner à froid, parceque sa chaleur perd le lustre de la soye, & la rend rude & acre. Un *bain* de cochenille, de garence. Il y a aussi des *demi-bains*.

BAIOQUE. s. f. Petite monnoye d'Italie qui est la dixiéme partie d'un Jule.

BAJOIRE. s. f. Terme de Medaillliste & de Monnoyeur. C'est une medaille ou monnoye qui a une empreinte de deux têtes en profil, dont l'une avance sur l'autre, comme on en voit de Louïs & de Carloman, du Roi Henri IV. & de sa femme, & une infinité d'autres. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *baisoire*, à cause que les jouës de ces deux têtes se baisent, & sont jointes l'une à l'autre.

BAJOU. s. m. Terme de Charpenterie, est la premiere ou la plus haute des planches, ou barres du gouvernail d'un bateau foncet, qui est posée immediatement sous la casse de la masse du gouvernail.

BAJOUE. s. f. Partie de la tête d'un cochon qui lui tient lieu de jouës, qu'on mange par ragoût.

On appelle par injure, *Bajoué*, une personne qui a les jouës avalées & pendantes.

BAJOUES. Terme de Vitrier. Ce sont des éminences, ou bossages qui tiennent aux jumelles de la machine nommée Tire-plomb, dont les Vitriers se servent pour apprêter le plomb qu'ils employent aux vitres. On les appelle autrement *coussinets*.

BAISEMAIN. s. m. Offrande qu'on fait à un Curé en allant baiser la paix. Les Curez de Paris n'ont que le *baisemain*, qui vaut mieux que les dîmes des Curez de la campagne. C'est en cette seule occasion que le mot de *baisemain* a un singulier. VAUG.

On dit proverbialement au feminin, qu'un homme est venu à belles *baisemains* faire ou demander quelque chose; pour dire, qu'il a été contraint par la necessité de venir faire des soumissions pour l'obtenir. Cette façon de parler est du stile simple & familier; & il n'y a qu'en cette phrase consacrée que le mot de *baisemain* est feminin.

On dit aussi, Faire des *baisemains*; pour dire, Faire des recommandations ou des civilitez à quelcun, ou de sa part.

On a aussi appellé *Baisemains*, Certains deniers d'entrée qu'on donnoit au Seigneur foncier quand il faisoit quelque arrentement: ce qu'on appelle aujourd'huy *Pot de vin*.

BAISEMENT. s. m. Action de baiser. Il ne se dit gueres que de la ceremonie, où l'on baise les pieds du Pape. Il a été introduit au *baisement* des pieds de sa Sainteté.

BAISER. s. m. Action de respect ou de soumission qu'on fait par l'application de la bouche sur une chose qu'on revere, ou qu'on aime. On donne le *baiser* de paix en plusieurs ceremonies Ecclesiastiques. Un *baiser* de Judas, est un *baiser* de traître. On dit en amour, Cueillir un *baiser*, derober un *baiser*. Les Hollandoises peuvent souffrir un *baiser* sans risque, & impunément; elles n'y entendent point de finesse. BAY. Horace sçait chanter un *baiser* cueilli sur les levres d'Iris. OE. M. Le *baiser* que j'ay pris, je suis prêt de le rendre. VOIT.

Un baiser *bien souvent se donne à l'aventure*;
Mais ce n'est pas en bien user;
Il faut que le desir, & l'espoir l'assaisonne;
Et pour moi je veux qu'un baiser
Me promette plus qu'il ne donne. LA SABL.

En Latin *basium*. Mais il faut remarquer que les Latins ont des mots differens pour marquer la difference des *baisers*. Ils appelloient *osculum*, un *baiser* fait entre amis; *basium*, un *baiser* fait par honnêteté; & *suavium*, un *baiser* impudique.

BAISER. v. act. Donner un temoignage d'amitié, d'amour, de respect, d'humilité, par l'attouchement de la bouche. Les peres & meres *baisent* leurs enfans au front. Les amis se *baisent* à la jouë, & les amans à la bouche. Judas *baisa* Nôtre Seigneur en le trahissant. On *baise* la main par civilité, lorsqu'on donne, ou qu'on reçoit quelque chose. On *baise* la main d'un Evêque à l'offrande, la robe d'une Princesse qu'on saluë, la main d'un Seigneur à qui on porte la foi & hommage. On va *baiser* la mule du Pape par respect. On *baise* les Reliques par devotion. On *baise* la terre par humilité. Les Grecs n'ont qu'un même mot pour signifier aimer & *baiser*.

J'aime l'innocent embonpoint
D'une idiote; *& n'entends point*
Baiser *ni Platon*, *ni Virgile.* MAIN.

On dit figurément, que deux choses se *baisent*; quand elles sont si près l'une de l'autre, qu'elles se touchent. Ces deux solives se *baisent*, s'entretiennent. On le dit aussi des flots de la mer à l'égard du rivage qu'ils touchent & qu'ils mouillent.

> *Fameux theatre des naufrages,*
> *Toi dont les flots impetueux,*
> *Viennent d'un pas respectueux*
> Baiser *le sable des rivages.* GODEAU.

On dit d'un mechant feu, qu'il n'y a que deux tisons qui se *baisent*. On dit odieusement, qu'une femme *baise*; pour dire, qu'elle n'est pas chaste.

On dit proverbialement, Je vous *baise* les mains; pour dire, Je me recommande à vous, ou Je vous remercie; ou ironiquement, Je ne veux rien croire de ce que vous dites. On dit aussi, Faire *baiser* le babouin; pour dire, Obliger quelcun à se soumettre aux plus dures conditions. On dit aussi de celui qui a grande obligation à un autre, qu'il devroit *baiser* les pas par où il passe.

BAISEUR, EUSE. adj. Celui qui baise.

BAISEURE. s. f. Endroit du pain qui est le moins cuit, & par où il touche à un autre qui est dans le four. A Paris on l'appelle *biseau*.

BAISOTTER. v. act. & frequentatif. Donner des baisers reïterez & frequens. Les nouveaux mariez ont accoutumé de se *baisotter* sans cesse. Cela est du stile bas & familier.

BAISSER. v. act. Descendre quelque chose, & la mettre plus bas qu'elle n'étoit. Il faut *baisser* ce tableau pour le mettre à la portée de la vûë. *Baisser* la lampe. *Baisser* les piques pour combattre. *Baisser* un pont-levis.

BAISSER, signifie aussi, Plier, incliner. Il faut *baisser* la tête quand les Puissances superieures nous persecutent. Les Religieuses *baissent* les yeux par modestie. En ce même sens on dit figurément, *Baisser* la lance; pour dire, Se soûmettre aux volontez d'un plus fort que soy.

BAISSER, est aussi neut. & se dit de ce qui devient plus foible, qui diminuë, qui decroît. Ce malade *baisse* fort, il faut donner ordre à sa conscience. La riviere *baisse* & diminuë à vûë d'œil. On dit, La mer *baisse*, quand elle est dans son reflus. Le jour *baisse*; pour dire, Il s'en va nuit.

BAISSER, se dit figurément des choses incorporelles. L'esprit *baisse* avec l'âge. La fortune *baisse* dès qu'elle ne croît plus. Sa faveur, son credit *baisse*. Quand nôtre merite *baisse*, nôtre goût *baisse* aussi. LA ROCH. Je voi mes honneurs croître, & *baisser* mon credit. RAC.

En termes de Marine, on dit *Baisser* les voiles, lorsque le vent est trop fort, ou quand on aborde. *Baisser* le pavillon, quand un navire plus fort oblige un autre à le saluer. *Baisser*, suivre le fil de l'eau, obeïr au reflus & aux courans.

BAISSER, se dit aussi fort souvent avec le pronom personnel, & signifie, Se courber, se faire en quelque sorte plus petit que l'on n'est. La porte de sa chambre est si petite qu'il *se* faut *baisser* pour y entrer. Il *se baissoit* souvent pour lui parler à l'oreille.

On dit proverbialement d'une chose qu'on croit aisée, qu'il n'y a qu'à se *baisser*, & en prendre. On dit, qu'un homme donne tête *baissée* dans les ennemis, dans quelque affaire; pour dire, qu'il y va aveuglement, & sans connoître le peril. On dit aussi de celui à qui une entreprise n'a pas reüssi, qu'il s'en revient les oreilles *baissées*; parce que le chagrin, ou la honte lui font tenir une contenance humiliée, & lui donner un air mortifié.

BAISSÉ, ÉE. part. & adj.

Nicod fait venir ces mots de *basis*; d'autres les tirent de *bathys*, *profond*, *creux*.

B A L.

BAL. s. m. Assemblée de jeunes gens de l'un & de l'autre sexe pour danser. Il y aura chez un tel *bal*, ballet, & Comedie. La fiancée est la Reine du *bal*. Ces Messieurs ont couru le *bal* toute la nuit, ils ont été à sept ou huits *bals* differens. Selon St. Chrysostôme, il n'y a point de plus dangereux ennemis, que ces divertissemens nocturnes, ces bals & ces danses pernicieuses. Desmarêts a dit figurément & poëtiquement de la nuit, qu'elle conduisoit dans le ciel le grand *bal* des étoiles. Nicod derive ce mot du Grec *ballizo*, qui signifie *tripudio*, *je danse*.

BALAFRE. s. f. Estafilade, taillade sur le visage, soit à coups d'épée, soit par quelqu'autre instrument trenchant. Sa *balafre* lui donnoit un air guerrier, qui relevoit sa bonne mine. OE. M.

BALAFRE, se dit aussi d'une decoupure longue de deux travers de doigt, qu'on faisoit autrefois sur des pourpoins de satin. On le dit encore des accrocs qui se font par accident sur les habits.

BALAFRER. v. act. Faire des balafres sur le visage de quelcun.

BALAFRÉ, ÉE. part. pass. & adj. On a appellé Henri I. Duc de Guise, *Le Balafré*.

BALAIS. adj. m. Qualité d'un rubis excellent. Ce nom vient de *Balassia*, qui est un Royaume en Terre Ferme entre Pegu & Bengala, où se trouvent ces rubis *balais*, à ce que dit Ramusio; dont parlent aussi Aiethon, & Paul Venitien.

On le dit figurément des boutons rouges qui viennent sur le visage des yvrognes. Regnier a dit du nez de son Pedant,

> *Où maints rubis* balais *tout rougissans de vin*
> *Montroient un* hàc itur *à la Pomme de pin.*

BALANCE. s. f. Instrument qui sert à connoître l'égalité, ou la difference de la pesanteur des corps graves. Ce mot est fait du Latin *bilanx*. Il y a deux sortes de *balances*. L'ancienne, ou la Romaine, est composée d'un levier ou fleau mobile sur un centre suspendu vers une de ses extremitez. On attache du côté gauche les corps graves, & leur pesanteur se mesure par les poins marquez sur le fleau, à l'endroit où s'arrête en équilibre un poids mobile qu'on fait courir sur la branche ou le long du plus grand côté vers la droite. Cette *balance* est encore en usage aux boucheries, & aux lieux où il paut peser de grans fardeaux, ou qui sont en grand volume. On l'appelle autrement *Peson*.

La seconde sorte se fait avec un fleau suspendu également par le milieu, aux extremitez duquel il y a des plats ou bassins attachez avec des cordes. Les parties de cette *balance* sont les deux bassins, le fleau, la languette, l'anse, & la chasse, au haut de laquelle il y a un anneau pour la suspendre. Les Romains se servoient de cette *balance*, qu'ils nommoient *libra*, aussi bien que de nôtre peson, qu'ils nommoient *statera*; mais ils pesoient d'une autre maniere. On appelle les *cornes* du fleau de la *balance*, ses deux extremitez. Peteau a donné la figure des *balances* anciennes dans son livre des Meubles antiques.

Les *Balances* fines, qu'on appelle autrement *Trebuchets*, sont de petites *balances* avec lesquelles on pese l'or, & qui servent aux Affineurs. Elles sont si justes, qu'on en a vû trebucher pour la 4096. partie d'un grain.

Les *Balances sourdes*, sont des *balances* dont on se sert dans les monnoyes, qui ont les deux bouts de leur fleau plus bas que leur clou, & leur chapse ou chasse, qui est soutenuë en l'air par le moyen d'une guindole, que les ouvriers appellent *guignole*.

Ce mot a été dit de *bis lancia*, pour *bis lanx*. Menage après Pasquier.

Pasquier. On trouve plusieurs belles demonstrations touchant les *balances* chez Guy Ubalde, Galilée, Simon Stevin, Jean Buteon, Casimir Polonois, & autres.

Balance, en termes de Negoce, se dit de la clôture, de l'inventaire d'un Marchand, où il met à gauche en *debet* la somme de ce qu'il a de fonds en argent, marchandise, dettes actives, meubles & immeubles; & à la droite il met *avoir*, qui sont ses dettes passives, & l'argent qu'il doit payer: & quand on a deduit ce qu'il doit d'un côté de ce qu'il a de bien d'un autre, on voit tout étant compensé & balancé, ce qui lui reste de clair & de net, ou ce qu'il a perdu, ou gagné.

Balance, se dit figurément en choses spirituelles, des raisonnemens contraires qui agissent en nôtre esprit, & qui le font pancher tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre. Tibere a tenu la *balance* égale entre son fils & Germanicus. Abl. La plus ardente des affections humaines n'a pû emporter la *balance* en faveur du Legataire. Patru. On peint la Justice avec une *balance* à la main, pour figurer qu'un Juge doit peser, & mettre en *balance* les raisons de l'une & de l'autre des parties. Quand il s'agit de choisir entre la vertu & le vice; il ne faut point être en *balance* pour prendre parti.

On dit aussi pendant un combat opiniâtre entre deux armées, que la victoire est en *balance*, en suspens, qu'elle ne sçait pour quel parti se declarer.

Balance, est aussi un des signes du Zodiaque où le soleil entre au mois de Septembre. Les Poëtes disent que c'est la *balance* d'Astrée, Deesse de la Justice, qui se retira au ciel pendant le siecle de fer. En Latin *Libra*.

BALANCER. v. act. & n. Demeurer ou être mû en équilibre; être agité de part & d'autre, chanceler. La terre *balance* également sur son centre. Cet homme a quelque temps *balancé* avant que de tomber. Les enfans se *balancent*, & brandillent par divertissement.

Balancer, se dit figurément pour, Deliberer, hesiter; être irresolu & incertain ensuite de l'examen qu'on fait dans son esprit, des raisons qui le tiennent en suspens, & qui le font incliner de part & d'autre. Il se mit à *balancer* en lui même tantôt son avis, & tantôt celui de ses Capitaines. Vaug. Il balançoit entre l'honneur du monde & la crainte de M. le Prince. La Roch. Rien ne peut *balancer* son respect. Rac. Il y avoit long temps qu'il *balançoit* s'il se marieroit ou non. Les Juges étoient partagez, & cette affaire a été long temps *balancée*. La joye que l'on a de l'élevation d'un ami est *balancée* par la peine qu'on a de le voir au dessus de soi. La Bruy. On dit aussi, que la victoire a long temps *balancé* entre les deux partis.

Ce n'est pas que mon cœur vainement suspendu
Balance *pour t'offrir un encens qui t'est dû.* Boi.
L'homme a, comme la mer, ses flots, & ses caprices;
Mais ses moindres vertus balancent *tous ses vices.* Id.
Les bienfaits dans un cœur balancent-*ils l'amour?* Rac.

Balancer, en termes de Chasse, se dit tant de la bête, que des chiens qui la poursuivent, quand ils ne tiennent pas une route certaine, & quand ils se jettent tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre.

Une part de mes chiens se separent de l'autre,
Et je les voi, Marquis, comme tu peux penser
Chasser tous avec crainte, & Finaut balancer.

BALANCEMENT. s. m. Action du poids qui se balance également de deux côtez jusqu'à ce qu'il soit en arrêt, ou en équilibre. Un pendule agité fait un long *balancement*, jusqu'à ce qu'il soit en un plein repos. Le flux & reflux de la mer vient du *balancement* que le globe de la terre a sur son axe. Bouh.

Balancement, ou Pas balancé, se dit en termes de Danse d'un pas où l'on se jette à droit sur la pointe du pied avec un mouvement pour faire ensuitte un pas couppé. Il s'appelle aussi *Demi-couppé*. C'est un pas de la Courante.

BALANCIER. s. m. Rouë ou verge de fer d'une horloge ou d'une montre, qui se meut sur un pivot qui a deux palettes au bas de son pivot, qui moderent ou arrêtent l'effort ou le mouvement du ressort, qui sans cela se lâcheroit tout-d'un-coup. Selon qu'une horloge avance, ou retarde, il faut charger, ou alleger le *balancier*. Il y a aussi des *balanciers* de tournebroches qui servent à les gouverner.

Balancier, chez les ouvriers en Monnoye, est une presse ou machine qui sert à marquer la monnoye, composée d'une vis qui se meut par un fleau de fer fort chargé de plomb par les deux bouts, & qui est tiré avec des cordes par plusieurs hommes. L'invention de ce *balancier* a été d'abord proposée en France par Nicolas Briot Tailleur general des monnoyes, par le moyen duquel un seul homme fait plus d'ouvrage en un jour, que vingt autres avec le marteau. On appelle le *Balancier du Roi*, le lieu où est la presse qui sert aux empreintes des medailles & des jettons.

Balancier, est aussi la poignée de fer qui tient la balance suspenduë par le milieu.

Balancier de Compas, est un cercle de leton qui tient en équilibre l'affût du dedans de la boussole.

Balancier de lampe, est un cercle de fer mobile, qui dans un vaisseau soutient la lampe de l'habitacle en équilibre.

Balancier, est aussi l'artisan qui vend & qui fait des poids & des balances de toutes les sortes; des pesons, des romaines, des trebuchets. Il est sujet à la jurisdiction des Monnoyes.

BALANCINES. s. f. plu. Terme de Marine. Ce sont les cordes qui descendent des barres de hune & des chouquets, qui forment deux branches sur chaque bout d'une vergue pour la balancer, & la tenir en assiete, ou pour la tenir haute & basse. On les appelle aussi *Valancines*.

Balancine de Chaloupe, est la manœuvre qui sert à soutenir le guy.

BALANDRAN. s. m. Mot qui n'est en usage que dans le stile simple & Comique, & qui signifie un manteau de campagne qui est double depuis les épaules jusques sur le devant. On passe ses bras entre les deux étoffes par une ouverture qu'on y fait exprès. Ils sont par ce moyen à couvert des injures de l'air. St. Amant a dit figurément, O nuit, couvre tes feux de ton noir *balandran*. Cette sorte d'habit est fort ancien, parceque dès l'an 1226. dans la Regle de St. Benoît, il est deffendu aux Religieux de porter des habits de Laïques, comme des *Balandrans* & des Surtous, qui sont appellez *Balandrana*, & *Supertoti*.

BALANT. s. m. Terme de Marine. C'est la partie d'une manœuvre qui n'est point hallée. Le *balant* d'une manœuvre se dit encore de la manœuvre même lorsqu'elle n'est pas employée. Tenir le *balant* d'une manœuvre, c'est l'amarrer ensorte qu'elle ne soit point lâche, ou qu'elle ne balance point.

BALAOU. s. m. Petit poisson fort commun à la Martinique. Il ressemble à la Sardine. Sa chair est delicate, & de bon goût.

BALAUSTES. s. m. Terme de Pharmacie. C'est la fleur du grenadier sauvage, selon Dioscoride. Les Apoticaires, après Pline, donnent ce même nom à la fleur du grenadier domestique.

BALAUSTIER. s. m. C'est le grenadier sauvage. Il y en a de deux sortes, le grand & le petit. En Latin *Malus punica sylvestris*, ou *Balaustium*.

BA-

BALAY. f. m. Utencile de menage qui sert à amasser, & à ôter les ordures, à tenir les maisons nettes & propres. On fait des *balais* de menuës branches de bouleau liées ensemble au bout d'un bâton. On en fait aussi de genet, de jonc, & de plumes pour nettoyer les tableaux & les meubles. Les artisans se servent de *balais* qu'ils appellent *Escouvettes.* Menage derive ce mot de *valletus* diminutif de *vallus*, à cause que les *balais* sont emmanchez au bout d'un bâton. D'autres avec plus d'apparence le derivent de *betula*, *bouleau.* Du Cange le derive de *baleis*, qui a signifié la même chose dans la basse Latinité; & qu'on trouve dans Matthieu Paris. Il ajoûte qu'on a dit aussi *balaium.* Les Bas-Bretons disent *balaën* dans le même sens; ce qui fait croire que c'est un vieux mot Celtique.

Balay du ciel. C'est le nom que les matelots donnent sur l'Ocean au vent de Nord-Oüest; parcequ'il balaye pour ainsi dire le ciel, & le nettoye de nuages.

Balay, en termes de Fauconnerie, se dit de la queuë des oiseaux; & en Venerie, du bout de la queuë des chiens.

On dit proverbialement, Hasard sur les *balais*, quand on surfait une marchandise de vil prix. On dit, qu'un valet fait le *balay* neuf, quand il sert bien les premiers jours qu'il est dans une maison. On dit aussi, C'est un *balay* neuf qu'on jettera bientôt derriere la porte; pour dire, en parlant de quelcun qui entre au service des Grands, que tout lui rit d'abord, mais qu'on ne tardera gueres à le mepriser. On dit, qu'on donnera du manche du *balay*, à ceux à qui on veut deffendre l'entrée d'un logis. Le peuple croit aussi, que les Sorcieres vont au sabat sur un manche de *balay.* On dit aussi, Rôtir le *balay*, quand on ne profite point en quelque metier, en quelque profession. Du Bartas a dit figurément & poëtiquement des vens, qu'ils étoient Doux éventaux de l'air, frais *balais* de la terre.

BALAYER. v. act. Prononcez Baleyer. Il y en a même qui disent *balier*, & qui pretendent qu'il est plus en usage que *balayer*, parcequ'il est plus doux. C'est, Rendre nette une chambre, une ruë, en ôter les ordures avec un balay.

Balayer. Ce mot se dit aussi des habits longs qui trainent & amassent les ordures à mesure qu'on marche. D'une robe à longs plis *balayer* le Barreau. Boil.

On dit proverbialement d'une personne devote, qu'elle *balaye* l'Eglise, quand elle en sort toute la derniere.

BALAYEUR, euse. f. Celui ou celle qui balaye. Les *Balayeurs* du College sont les Valets & les Archers des Pedans.

BALAYEURES. f. f. plur. Ordures qui sont amassées avec le balay.

Balayeures, ou **Balieures**, en termes de Mer, sont plusieurs choses que la mer jette sur ses bords, comme de la mousse, & ce que les Pilotes appellent *ovas marinas.* On dit que ce fameux Pedro Serrano qui fit naufrage en une Isle deserte qu'on a appellée depuis *Serranilla*, vivoit des *balieures* qu'il alloit ramasser le long de la mer.

BALBUTIER v. n. Parler avec difficulté, soit par le defaut de l'organe, quand on a la langue grasse, soit faute de presence d'esprit, ou de memoire. Celui qui est sujet à *balbutier* ne peut jamais être un parfait Orateur. Quand on a trop bû on commence à *balbutier.*

BALCON. f. m. Avance; construction de pierre, ou de bois, portée sur des colonnes, attachée en saillie au delà du mur d'un bâtiment, & enfermée d'une balustrade de fer, ou de bois, pour y prendre l'air, ou pour decouvrir de plus loin. On appelle aussi *balcon*, la balustrade même de fer composée de balustres plats, ou ronds, avec frises sous l'appui, & des pilastres de fer aux encognures. Les grans *balcons*, sont ceux qui portent en saillie, & qui sont plus larges que les croisées. Les petits *balcons*, sont ceux qui sont entre les tableaux des croisées, & qui servent d'appui.

Balcons sur la mer, sont des Galeries qu'on éleve sur le devant, & aux têtes de certains vaisseaux, ou pour l'ornement, ou pour la commodité. En l'Isle Nôtre Dame à Paris, il y a un quay appellé *des Balcons.*

Ce mot vient de l'Italien *balcone*, qui a été fait du Latin *palcus*, ou de l'Allemand *balk*, qui signifie *poutre.* Men. Du Cange après Acharisius dit que c'est un nom propre venu des Venitiens; quelques-uns disent des Genois. Covarruvias croit que ce mot vient du Grec *ballein*, *jacere.* Car il dit que les *balcons* sont proprement des avances, des tourrillons sur les portes des Citadelles, d'où on lançoit toutes sortes de traits sur les ennemis.

BALDACHIN, ou **BALDAQUIN.** f. m. Dais, ou poile qu'on porte sur le St. Sacrement, ou sur la tête du Pape dans les grandes ceremonies. Borel temoigne que *Baldechinum* est un vieux mot François, qui signifioit la plus riche des étoffes qui étoit tissuë de fil d'or, & dont la trame étoit de soye recamée de broderie. On tient qu'il a été ainsi nommé, à cause qu'il venoit de Baldac, ou de Babylone en Perse. On l'a appellé aussi en vieux François, *Baudequin.*

On appelle aussi *Baldachin*, un ouvrage d'Architecture qu'on éleve en forme de dais, ou de couronne sur plusieurs colonnes, pour servir de couverture à un autel. Le *baldachin* du Val de Grace est superbe, & magnifique.

Ce mot est Italien, & vient de *baldachino.*

BALEINE. f. f. C'est le plus gros des poissons. Godeau les appelle des écueils vivans. Pline fait mention de quelques *baleines* longues de quatre arpens, & d'autres de 200. coudées: mais il se trompe, ou il exagere. Il y en a dont les os ou arrêtes sont capables d'étayer ou de servir à construire des grands édifices. Les *baleines* du Nord sont beaucoup plus grandes que celles qui atterrissent sur les côtes de Guyenne, ou de la Mediterranée. Il y en a pourtant à l'Amerique de fort grandes, qui ont jusqu'à 90. ou 100. pieds entre la tête & la queuë, dont les nageoires ont 26. pieds, les ouïes trois pieds, & la largeur de leur queuë est de 23. pieds. Il y en a de plusieurs sortes qui produisent toutes des baleinons vivans & parfaits animaux, mais qui n'en portent que deux tout au plus. Elles les nourrissent à la mammelle avec grand soin. La nourriture des *baleines* est une eau ou écume qu'elles sçavent extraire de la mer, à ce que disent Ælian, Rondelet & Gesner. Elles vivent aussi d'un petit insecte que les Basques nomment *Gueld*, qui est le *Psillus marinus*, ou la *Puce de mer*, qui se trouve dans le Nord en grande abondance pour nourrir le gros poisson. En effet dans la dissection des *baleines* on ne trouve autre pâture dans leur estomac que de l'eau épaisse, & de ces menus insectes, rarement quelques anchois ou petits poissons blancs, mais jamais de gros poissons, ni de morceaux d'ambre, comme ont voulu faire croire Cardan & autres. On a quelquefois trouvé deux ou trois hottées d'herbes dans leur grand sac ou estomac. Aussi la plupart des *baleines* n'ont point de dens, mais seulement des fanons ou barbes dans la gueule larges d'un empan, & longues de quinze pieds plus ou moins, finissant en franges semblables par le bout aux soyes de pourceau, lesquelles sont enchassées par enhaut dans le palais, & rangées en ordre selon leur differente grandeur, comme le manteau d'un oiseau. Ces barbes servent

vent à dilater & à restreindre les jouës de la bête, qui sont quelquefois si amples, qu'elles sont capables de contenir le baleinon nouvellement né, comme dans une boëte, pendant les orages, comme écrit Olaus.

Il y a une espece de *baleines* qui ont de petites dens plattes dans la gueule sans fanons; & de celles-là les Basques tirent la drogue qu'on nomme *Sperme de baleine*, qui n'est autre chose que le cerveau de la bête, dont ils remplissent des tonneaux, le puisant dans le crane avec des poëlons ou grandes cueillieres. Les Droguistes l'étraignent, le lavent, & le preparent ensorte qu'ils le rendent blanc comme la neige ou fleur de sel, & ressentant l'odeur de la violette. Ils l'ont nommé ainsi, à cause que les femmes s'en servent pour faire un fard excellent.

Il y a une autre espece de *baleine* qui a l'ouverture de l'oreille sur les épaules. La queuë de la *baleine* lui sert à nager en frappant l'eau. Elle s'en sert aussi à renverser les barques des Pêcheurs qui la poursuivent.

Les Pêcheurs appellent *bonnes baleines*, celles dont ils tirent le plus d'huile. Elles n'ont qu'un seul évent sur le front, d'où sort assez lâchement une bruine d'eau ressemblant à de la fumée: ce qui les fait remarquer, lorsqu'elles viennent en haut pour respirer. Ces *bonnes baleines* sont femelles, & le plus souvent nourrices, car c'est alors qu'elles sont les plus grasses.

Il y a d'autres *baleines* nommées *Physeteres*, ou *Souffleurs*, qui éjaculent & font rejaillir leur fumée de la hauteur d'une lance comme par une seringue. D'autres fument & respirent par deux ouvertures toutes posées sur le front, car c'est leur maniere de respirer, qui se fait à grand bruit; ce qui les fait entendre & reconnoître de bien loin, avant qu'on les voye. Leurs nageoires sont nommées *bras*, & sont couvertes de gros cuir noir aussi bien que la queuë & tout le corps, à la reserve du ventre qui est blanc. Il y a une autre espece de *baleines* qu'on appelle *Jubartes*.

Leur passage vient en hiver depuis l'Equinoxe de Septembre; & elles s'arrêtent en un lieu nommé *la Chambre d'amour*, proche les murs de l'ancien chateau de Ferragus à une lieuë de Bayonne. Elles s'y viennent engouffrer pour éviter les profondes tenebres de la Mer Glaciale du Nord, où elles sejournent pendant tout l'été, (car elles aiment la lumiere & le soleil) afin de joüir d'un jour continuel de six mois. Quand il se retire, elles courent en flotte vers le Pole du Sud.

La *baleine* suit ponctuellement son baleinon: ce qui a fait croire à quelques Naturalistes, comme à Ælian, que c'étoit un poisson different, qu'ils ont nommé *Musculus*, ayant presumé que la nature l'avoit produit exprès pour servir de guide à la *baleine*. Cardan l'appelle *Orca*, & croit qu'il poursuit la *baleine* pour la blesser par le foible du ventre: mais au contraire cela n'arrive que quand le baleinon se dresse à la tetine pour prendre son aliment.

C'est une fable que tout ce que les Anciens ont dit d'un poisson qui sert de guide aux *baleines*. Jean Cabri Academicien de Florence fait mention d'une *baleine* qui échoüa sur les côtes d'Italie en 1624. qui avoit, dit-il, la gueule si large, qu'un homme à cheval y auroit pû entrer commodement. Pour la prise & la pêche des *baleines*, voyez cy-après HARPON, & HARPONNEUR.

Il y a des *baleines* si grasses, que vives & mortes elles surnagent. Leur huile a une qualité merveilleuse; car quoyqu'elle soit toute bouillante, on y peut tremper la main sans se brûler. Elle sert pour engraisser le brai, pour enduire & spalmer les navires, pour brûler à la lampe, aux Drappiers pour preparer les laines, aux Courroyeurs pour les cuirs, aux Peintres pour certaines couleurs, aux Foulons pour faire du savon, aux Architectes & Sculpteurs pour faire une laitance ou détrempe avec ceruse ou chaux qui durcit & fait croûte sur la pierre molle & venteuse qui en a été enduite, & la fait resister aux injures de l'air. Et les fanons avec le membre genital s'employent, à faire des parasols, des éventails, des baguettes aux Ecuyers & aux Huissiers, des corsets & busques aux Dames, & à plusieurs ouvrages de Tourneurs, Couteliers, &c. Un bourgeois de Ciboure nommé François Soupite a trouvé l'invention de cuire & de fondre les graisses à flot & en pleine mer, bâtissant un fourneau sur le second pont du navire. On se sert des grillons & du marc de la premiere cuite, au lieu de charbon, pour la seconde.

Les *baleines* sont en si grande abondance au Nord de l'Islande & vers Spisberg, qu'en été ces monstres nagent & s'ébattent en grosses trouppes comme des carpes dans un vivier, ou du poisson blanc dans une riviere. Quand elles sont blessées, elles font un cri horrible, & toutes les autres qui le peuvent entendre y accourent. Leur agilité est inconcevable; car on en a vû une qui étant harponnée entraina le vaisseau six ou sept lieuës loin en trois quarts d'heure. En Angleterre les *baleines* sont des poissons Royaux qui appartiennent au Roi, aussi-bien que les éturgeons, ensorte que la tête de la *baleine* appartient au Roi, & à la Reine la queuë.

Ce mot vient du Grec *phalaina*, comme *balaina*, selon l'ancienne coutume des Grecs, qui disoient, par exemple, *puxos* pour *buxos*. C'est le sentiment de Festus. On ajoûte qu'elles sont appellées de ce nom, à cause qu'elles jettent fort haut l'eau de la mer, car en Grec *ballein* signifie *jetter*, *lancer*. D'autres font venir ce mot *phalaina* de *phalos*, qui signifie en Grec *reluisant*. La *baleine* est un animal à poil, & ses poils reluisent de loin sur sa tête. On pourroit encore ajoûter que la *baleine* est appellée par les Grecs *phalaina* de *phalos*, *reluisant*, à cause de certaines taches blanches qu'elle a qui paroissent de fort loin.

BALEINE. On appelle aussi de ce nom toutes les parties de la *baleine* qui servent, ou à mettre dans les corps de jupe, ou à faire des parasols, des éventails, des busques, des bagnettes, &c.

BALEINON. s. m. Une jeune baleine, un petit de la baleine.

BALENAS. s. m. Le membre de la baleine qui sert à la generation: ce qui est particulier à cette sorte de poisson, qui engendre comme les animaux terrestres.

BALEVRE. s. f. Levre d'enbas. Pasquier derive ce mot de *bis labra*.

BALEVRE, en termes d'Architecture est ce qui passe d'une pierre plus que de l'autre près d'un joint dans la doüelle d'une voute, ou dans le parement d'un mur, & qu'on retaille en le ragreant. C'est aussi un éclat d'un joint crevé parcequ'il étoit trop serré.

BALISE. s. f. Terme de Marine. Marque qu'on met sur les côtes ou canaux de la mer, dans les lieux dangereux, & aux havres de barre ou d'entrée où il y a peu de fond, pour assûrer la navigation. Ce sont ordinairement des tonneaux attachez par une chaîne de fer à de grosses pierres qu'on jette au fond. Ils nagent sur l'eau, & marquent le chemin qui est le plus seur. Il y en a beaucoup en Hollande pour arriver à Amsterdam. Il y a quelquefois des mâts dressez qui servent de *balises* ou de bouées qui signifient la même chose. Ce sont quelquefois de grands arbres touffus de feuillages & ramages haut élevez, & posez en échauguette à l'embouchure des rivieres, au nombre de deux pour le moins, qu'il faut prendre en juste alignement l'un couvrant l'autre, ensorte que tous deux ne paroissent qu'un à l'œil, & il faut entrer en cette posture qu'on nomme

me *travers*. Les Mariniers expliquent cet alignement en ces termes, *Fermer l'un parmi l'autre pour être dedans.*

BALISIER. f. m. Plante des Isles Antilles. Le *Balisier* croît de differente grosseur, & hauteur selon les terroirs où il se trouve; il se plait particulierement dans des lieux humides. Ses feuilles sont si grandes & si larges que les Caraïbes en couvrent au besoin leurs petites cabanes. Sa fleur qui croît comme une pannache, & qui est composée de plusieurs petites coupes jaunes, ou rouges, est suivie de boutons qui sont remplis d'un grand nombre de grains gros comme des poix, qui sont si polis, & si durs qu'on en peut faire des chapelets.

BALISTE. s. f. Machine de guerre, & espece de fronde dont se servoient les Anciens pour jetter des pierres. On en peut voir les figures dans Juste Lipse, Vegece & autres. On l'appelloit en vieux François *Mangonneau*, & en Latin *balea*, *balista*, *arcus balearis*, aussi-bien que les Arbalêtriers qu'on nommoit *Balistarii*.

BALIVERNES. s. f. plur. Discours inutiles qui n'ont ni raison ni solidité; sornettes, contes faits à plaisir. Toutes les raisons de ce chicaneur ne sont que des *balivernes*. Je n'entends rien à toutes ces *balivernes*. Mol. Ce mot ne peut passer que dans le stile simple & Comique.

BALIVAGE. Voyez Baillivage.

BALIVEAU. Voyez Bailliveau.

BALLADE. s. f. Terme de Poësie. C'est un Poëme composé de trois Strophes de huit ou dix vers chacune, dont le dernier vers est repeté, & toûjours le même. On y doit garder les mêmes rimes, & dans le même ordre en tous les trois couplets. Au bout il y a un Envoi composé de quatre ou cinq vers, où on repete encore le refrain. La *Ballade* est un Chant Royal raccourci, où on observe les mêmes regles, sinon qu'elle n'a que trois ou quatre couplets de huit, ou dix vers composez de sept, huit ou dix syllabes, & sur tel sujet que le Poëte veut choisir. Il y a des exemples de *Ballades* dans Marot, & chez les Poëtes anciens. Il y en a dans Sarrasin entre les Modernes.

> *La* ballade *asservie à ses vieilles maximes*,
> *Souvent doit tout son lustre au caprice des rimes.* Boi.

On appelle figurément le refrain de la *Ballade*, un discours qu'on repete souvent. Regnier a dit des Poëtes importuns à demander, C'est toûjours le refrain qu'ils font à leur *Ballade*.

BALLADIN. s. m. Danseur de profession sur les theatres publics, qui danse à gages & pour de l'argent. On le dit quelquefois plus generalement des Bouffons, & Farceurs qui divertissent le peuple. Covarruvias suivant le sentiment de quelques-uns, tire ce mot de l'Arabe *beledi*, qui signifie *bourgeois*. Sur quoy il remarque, que les Maures de la campagne appelloient de ce nom toutes les marchandises falsifiées qu'ils achetoient des gens de ville, qui sçavoient tromper leur simplicité.

BALLADINE. s. f. Danseuse publique.

BALLARIN. Espece de faucon. Voyez Faucon.

BALLE. s. f. Petite boule, ou globe à jetter, ou tirer en l'air. Il s'en fait de plusieurs sortes. Une *balle* de jeu de paume est faite de petites bandes de laine bien battuës, bien liées & bien arrondies, & couvertes d'une autre bande de laine blanche ou de feutre. Aller jouër une douzaine de *balles*. Ce Marqueur a compté en frais une grosse de *balles*. Un éteuf est une petite *balle* couverte de cuir.

Ce mot est fait de *palla*, d'où on a fait aussi *ballote*, *ballon* & *balloter*. Men. Mais Nicod le derive du Grec *ballo*, *mitto*, *j'envoye*. Du Cange le derive de l'Anglois *ball*.

Balle de mousquet, de pistolet, d'arquebuse à feu, ou à vent, & même d'arbalête, se dit de certaines petites *balles* de plomb, de fer, de pierre qui servent à charger ces armes. Une *balle* de calibre. Un pistolet chargé de deux ou trois *balles*. Cette garnison est sortie tambour battant, meche allumée, *balle* en bouche; c'est-à-dire, avec le mousquet chargé, & une *balle* dans la bouche pour recharger plus prêtement.

En Artillerie, quoyqu'on dise ordinairement *boulet* de canon, neanmoins on dit aussi *balle* en quelques occasions. Un canon de batterie porte trente-six livres de *balle*. Dans les saluts de mer, pour faire plus d'honneur, on tire des canons chargez à *balle*.

Balle ramée, se dit à l'égard du mousquet, de deux *balles* attachées ensemble par un fil de fer: & pour le canon, ce sont deux demi-boulets qui sont joins ensemble par une barre de fer pliée en forme de charniere de compas. Ces *balles* étant sorties, s'écartent & coupent des cordes, des voiles, & même des mâts. On les appelle aussi *balles à fiche*, & *anges*, ou *balles* à deux têtes.

Balle, se dit aussi des marchandises ou meubles qu'on veut transporter au loin, & qu'on empaquette dans de la toile, après les avoir bien garnies de paille pour empêcher qu'elles ne se mouillent, ou qu'elles ne se brisent. Toutes les marchandises qui viennent aux Foires sont en *balles*. Il y a de petits Merciers de campagne qui portent des *balles* sur leur dos.

On appelle aussi des marchandises de *balle*, celles qui viennent de loin dans des *balles*, qui sont d'ordinaire fabriquées avec peu de soin par de mechans ouvriers, ou de mechante matiere, à la difference de celles qu'on commande aux ouvriers choisis, & qu'on voit faire devant soi. Les pistolets de St. Etienne en Forêts sont des marchandises de *balle*; ils sont faits de fer aigre & trop à la hâte.

En ce sens on le dit figurément de toutes les choses qu'on meprise, ou qui ne valent rien. Ce sont des nouvelles, des contes de *balle*.

On appelle aussi une *balle* de dez, un paquet de dez où il y en a plusieurs douzaines. On a trouvé autrefois dans la besace d'un Cynique une *balle* de dez, & le portrait d'une Courtisanne. Balsac.

Balle, en termes d'Imprimerie, C'est un instrument de bois, qui est creux en forme d'entonnoir, avec une poignée au dessus qui est aussi de bois. Le creux de cet instrument est rempli de laine, laquelle est couverte d'une peau de mouton qu'on trempe dans l'encre, pour toucher sur les formes ou sur les planches.

Balle, est aussi une petite paille ou gousse qui sert d'enveloppe deliée au grain de bled quand il est dans l'épi, & qui s'en separe en le battant & en le vanant. La *balle* est un bon fourrage pour les bestiaux.

On dit proverbialement, Au bon joüeur la *balle* lui vient; pour dire, qu'un homme qui est habile en une profession n'y fait point de fautes, y reüssit ordinairement. On appelle, Enfans de la *balle*, les enfans qui suivent la profession de leur pere, & entre autres les enfans d'un Maître de tripot avec qui il fait dangereux de faire partie. On dit aussi, Prendre la *balle* au bond; pour dire, se servir de l'occasion, ne la laisser pas échapper. On dit, La *balle* cherche le joüeur; pour dire, que les occasions se presentent d'elles-mêmes à ceux qui les demandent, & qui en sçavent profiter. On dit encore que la *balle* est en amour; pour dire, qu'elle est bien renvoyée, qu'elle ne touche pas à terre; & dans le sens figuré, cela se dit d'une conversation où il y a beaucoup de vivacité. On dit aussi, A vous la *balle*, ou A vous le dé; pour dire, C'est à vôtre tour à parler, à agir. On dit aussi figurément d'un homme qui s'est saoulé jusqu'à crever, que son estomac est chargé à *balle*. Il

y va *balle* en bouche, & méche allumée; c'est-à-dire qu'il entreprend une affaire ouvertement, & bien resolu de la pousser vigoureusement. Ce sont *balles* perduës; c'est-à-dire ce sont des efforts inutiles. On appelle *Rimeur de balle*, un Poëte dont les vers sont si mauvais qu'ils ne servent qu'à envelopper des marchandises.

BALLER. v. n. Danser. Cette jeunesse a dansé & *ballé* toute la nuit. Il est plus en usage en ces deux phrases. Cet homme va les bras *ballans*; pour dire, en agitant les bras: &, Il est midi sonné & *ballé*; pour dire, midi passé. Menage derive ce mot de *ballare* fait du Grec *ballein*, dont les Latins & les Grecs se sont servis en la même signification. Du Cange dit qu'il vient de *balizo*, qui signifie *pergo*, *gradior*: mais de quelque part qu'il vienne, on ne s'en peut jamais servir qu'en riant, & dans le Comique. Pour être un vrai Galand, il faut toujours babiller, danser, & *baller*. SAR.

BALLET. s. m. Representation harmonique, & danse figurée & concertée qui se fait par plusieurs personnes masquées, qui representent par leurs pas & postures quelque chose naturelle, ou quelque action, ou qui contrefont quelques personnes. Les *ballets* du Roi sont fort magnifiques. Un *ballet* est composé de plusieurs entrées. On fait des vers de *ballet* pour expliquer le caractere ou l'action des personnes qui dansent; & ces vers, qui tous ensemble composent une espece de Poëme dramatique, portent aussi le nom de *ballet*. Benserade a fait plusieurs de ces sortes de *ballets*; & le P. Menestrier en a fait un docte Traité.

On dit proverbialement, qu'un homme a fait une entrée de *ballet* dans une compagnie, lorsqu'il y est entré brusquement & sans ceremonie, & qu'il en est sorti de même.

BALLON. s. m. Grosse boule de cuir ronde & creuse, qui couvre une vessie, qu'on remplit de vent par une languette ou soûpape, lequel air faisant ressort, rend le *ballon* propre à se reflechir. Il n'y a gueres que les écoliers qui jouënt des parties de *ballon*.

On dit d'un hydropique, qu'il est gros, qu'il est enflé comme un *ballon*.

BALLON, en termes de Chymie, est un très-gros matras, ou bouteille ronde de gros verre & à cou court, qui sert de recipient en plusieurs distillations, ou operations.

BALLON, est aussi un terme de Relations qu'on trouve souvent dans celles de Messieurs de Chaumont, & de Choisi. C'est le nom d'un vaisseau à rames dont on se sert dans le Royaume de Siam tant pour des voitures, que pour des ceremonies. Il y a des *Ballons* dorez & bien parez qui ont jusquà 150. rameurs de chaque côté. Il y en a quelques-uns qui ont des clochers d'un ouvrage fort delicat: ce sont de petits bâtimens faits d'un seul arbre d'une longueur prodigieuse. Le Roi de Siam a les plus beaux *Ballons* qui soient au monde.

BALLONNIER. s. m. Faiseur de *ballons*.

BALLOT. s. m. Petite balle ou paquet de marchandise. On le dit aussi des grosses balles. Il y avoit tant de *ballots* dans ce vaisseau.

On dit proverbialement & figurément à un homme, Voilà vôtre vrai *ballot*; pour dire, C'est vôtre fait, ce que vous cherchez.

BALLOT, ou BALLON, signifie aussi, Ces sommes ou paniers de verre en tables plattes & quarrées dont se servent les Vitriers, dont chacune contient vingt-cinq liens, & six tables à chaque lien.

BALLOTADE. s. f. Terme de Manege. C'est un saut qu'on fait faire à un cheval entre deux piliers; ensorte qu'ayant les quatre pieds en l'air, il ne montre que les fers des pieds de derriere sans detacher la ruade, & s'éparer. A la capriole il ruë, ou nouë l'aiguillette; à la crouppade, il retire les pieds de derriere sous lui, au lieu de montrer ses fers. C'est ce qui fait leur difference.

BALLOTE. s. f. Petit bulletin, ou pois, ou petite balle de diverses couleurs, qui sert à tirer au sort dans les élections qu'on remet au hasard.

BALLOTE. Plante. Voyez MARRUBE; c'est la même chose.

BALLOTER. v. n. & act. qui se dit quand des joüeurs de paume ne font que se renvoyer la balle l'un à l'autre, & ne joüent point partie.

En ce sens on dit figurément, *Balloter* quelcun; pour dire, se joüer de lui, s'en moquer, l'amuser par de vaines promesses, le renvoyer de l'un à l'autre, sans vouloir rien conclurre en sa faveur.

BALLOTER, signifioit aussi, Donner des suffrages par bulletins, ou petites boules ou ballotes. Il y a beaucoup d'élections qui se font en *ballotant*, qu'on remet au sort.

BALLOTER, signifie encore, Agiter en gros une question, discuter une affaire, avant que d'opiner definitivement, ou de la juger.

BALLOTER, signifie aussi simplement, Mouvoir, agiter quelque chose. Ainsi on dit qu'un cheval fait *balloter* le mords dans la bouche.

BALLOTÉ, ÉE. part. & adj.

BALOIRE. s. f. Terme de Marine. C'est ainsi que l'on appelle de longues pieces de bois qui dans la construction donnent au vaisseau la forme qu'il doit avoir.

BALOURDE. adj. & s. m. & f. Qui est stupide & grossier.

Ce mot n'est d'usage que dans le stile simple & Comique. Il vient de l'Italien *balordo*, qui signifie la même chose.

BALSAMINE. Terme de Botanique. C'est une plante qu'on confond ordinairement mal à-propos avec la pomme de merveille. Elle a été ainsi appellée du mot Latin *Balsamum*, Baume, parcequ'elle est propre à faire du baume pour les blessûres, de même que la pomme de merveille. Ses fleurs sont à quatre feuilles inégales. La superieure est voutée, l'inferieure ressemble à une chausse d'Hypocras, les deux laterales tombent en devant en maniere de rabat. Elles en ont rarement six. Son fruit est fait en poire dans quelques especes, & plus menu dans quelques autres, composé de pieces assemblées comme les douves d'un muy. On voit dans ces pieces plusieurs graines presque rondes, attachées à un corps, qu'on appelle *Placenta*, qui est contenu entre elles & leur envelope.

BALUSTRADE. s. f. Terme d'Architecture. Rang de petits piliers façonnez, de pierre, ou de fer, ou de bois, qui sont à hauteur d'appuy, qu'on met sur des terrasses, ou au haut des bâtimens, ou pour faire quelque clôture ou separation. On enferme les autels par une *balustrade* de marbre, de bois, &c. Chez les Princes, le lit est environné d'une *balustrade*.

BALUSTRE. s. m. se dit dans ce même sens de ces clôtures de petits piliers qui se mettent autour du lit des Princes, ou dans une chambre de parade, pour fermer les alcoves, ou le chancel du Chœur d'une Eglise, ou d'une Chapelle, ou les *balustres* d'escaliers entre l'appuy & le limon. Il y a un *balustre* de marbre à la Chapelle de Nôtre Dame. Du Cange derive ce mot de *balustrum* & *balustrium*, qui étoit un lieu chez les Anciens, où étoient plusieurs bains apparemment fermez de *balustres*. Selon d'autres, il vient de *balaustrum*, qui signifie le calice de la fleur de grenade, auquel le *balustre* ressemble.

On le dit aussi de chaque pilier en particulier. Il faut tant de *balustres* pour faire la fermeture de cette Chapelle. Les *balustres* du grand escalier de Versailles, sont de

bronze

bronze massif. Les Orfevres appellent *balustres*, les parties de leurs ouvrages qui sont taillées ou façonnées en *balustre*, comme le pilier d'un gueridon, la tige d'un flambeau, ou d'un chandelier, d'un benitier, &c. On appelle encore *balustre* la petite colonne ou le pilastre orné de moulures, pour remplir un appui à jour sous une tablette. Les Tourneurs appellent aussi *balustre*, la petite colonne de bois qu'ils mettent au dossier d'une chaise tournée.

BALUSTRE du chapiteau de la colonne Ionique, est la partie laterale du rouleau qui fait la volute.

BALUSTRES DE SERRURE, sont de petites pieces de fer en forme de balustres, qui tombent sur l'entrée de la clef, & servent à la couvrir.

On dit figurément, que les dais & les *balustres* ne rendent pas un homme plus heureux; pour dire, que l'éclat & les honneurs de la Cour ne sont pas capables de satisfaire le cœur de l'homme.

BALZANE. s. f. Terme de Manege. C'est la marque de poil blanc qui vient aux pieds de plusieurs chevaux depuis le boulet jusqu'au sabot devant & derriere.

Ce mot vient de l'Italien *balzano*.

On appelle un cheval *balzan*, Celui qui a des balzanes à quelques-uns de ses pieds, ou à tous les quatre. On juge de la bonté & de la nature des chevaux selon les pieds où les *balzanes* se rencontrent.

B A M.

BAMBIAYE. s. m. Oiseau de l'Isle de Cuba. Il ne s'éleve presque point de terre, & on le prend à la course. Sa chair est d'un bon goût.

BAMBOCHES. s. f. Petites figures en forme de Marionnettes ausquelles on fait representer des Ballets, ou des Comedies. On a veu à Paris une Troupe de Comediens qui faisoient joüer des *Bamboches*, mais qui n'ont pas eu grand succés. Ce mot vient de l'Italien. On appelle aussi une femme de fort petite taille, une *Bamboche*.

BAMBOCHE. s. f. Petite canne qui vient des Indes, & qui est pleine de nœuds. Les *bamboches* ont été fort à la mode depuis quelque temps.

BAMBOU. s. m. C'est une espece de roseau des Indes qui devient grand comme un arbre. Il ressemble dabord au peuplier, il est droit & haut, & les feuilles en sont rares, pâles, & un peu longues. Il est creux & croît par jets, comme nos roseaux, & ses jets sont separez les uns des autres par des nœuds: mais il a des branches & des épines, ce que nos roseaux n'ont pas. Il croît de proche en proche, & les mêmes racines poussent plusieurs tiges: desorte que rien n'est plus épais & plus difficile à percer qu'une forêt de *bambou*; d'autant plus que le bois est dur, & mal-aisé à couper, quoyqu'il soit aisé à fendre. Les Siamois en tirent du feu par la frixion, ce qui est une marque de sa dureté. Le suc de *bambou* est celebre dans quelques endroits des Indes comme un excellent remede à plusieurs maux. On fait des jets de cet arbre les cannes qu'on appelle *bamboches*. Il y a plusieurs especes de *bambou*.

B A N.

BAN. s. m. Publication à haute voix, au son du tambour, ou de la trompette, ou des tymbales, par l'ordre d'un Superieur, ou de la part du Roi, & de la Justice. On a fait un *ban* portant deffenses de sortir du camp, d'aller à la petite guerre. Pasquier a observé que ce mot est fort ancien dans la langue pour signifier une proclamation publique. Aussi trouve-t-on ces phrases dans les Coutumes, Crier au *ban*. Cas de *ban*. A peine de *ban*. Proceder à *ban*, &c. On appelle aussi *Ban*, la publication & le cri que fait faire le Seigneur Feodal pour se faire rendre les hommages, ou lui payer les redevances, & le venir reconnoître. On dit aussi *Ban* de vendanges, Ouverture de *ban*, &c. pour dire, la publication de la permission des vendanges. Du Cange dit qu'on a appellé aussi l'Excommunication, le *ban* de l'Evêque. Menage derive ce mot de l'Allemand *ban*, qui signifie proprement *publication*, & ensuite *proscription*, parcequ'elle se faisoit à son de trompe, d'où sont venus les mots de *bannir*, *ban*, *bannissement*, de *bandi*, de *ban*, & *arriere-ban*, *banlieuë*, *banniere*, *bannal*, *abandonner*, &c. Nicod le derive d'un autre mot Allemand *ban*, qui signifie *champ*, & *territoire*, d'autant que c'est en vertu de ce qu'on tient des Fiefs, champs & heritages, qu'on est obligé au *ban*, & *arriere-ban*; & que le four à *ban* est le four du territoire de la Seigneurie. Borel le derive du Grec *pan*, qui signifie *tout*, parceque la convocation est generale.

BAN, se dit aussi des publications qui se font aux prônes des Paroisses des noms de ceux qui veulent se marier, ou prendre les Ordres. La publication des *bans* n'est pas de necessité du sacrement: mais de necessité de precepte. Elle a été mise en usage par la Police ecclesiastique de France, & confirmée par l'Ordonnance de Blois. Le Concile de Latran a rendu cet usage general. C'étoit pour prevenir les abus, & les inconveniens qui resultent des mariages clandestins. Le Concile de Trente a ordonné la publication de trois *bans* pour empêcher les mariages clandestins. Par l'Ordonnance de Blois, nul ne pouvoit valablement contracter mariage sans proclamation precedente des trois *bans*; & aucun ne pouvoit être dispensé que des deux derniers, & seulement pour cause legitime, ou pour urgente necessité. Mais on s'est fort relâché là-dessus. Les Ordinaires donnent communément la dispense des trois *bans*, & sur des pretextes assez legers. Il n'y a que les mineurs qui soient soumis necessairement à cette formalité. A l'égard des majeurs, ces publications ne sont pas de l'essence du mariage; & le defaut de *bans* n'emporte point de nullité. On achete les deux derniers *bans*, quand le premier a été publié.

Le Conseiller Argant eut la même furie;
Il vit Cloris, l'aima, pressé de son amour,
On publia ses bans *& sa honte en un jour.*

POEME DE L'AMITIÉ.

BAN, se dit aussi de la publication qui se fait pour convoquer tous les Nobles d'une Province, pour servir le Roi dans ses armées, suivant qu'ils y sont obligez par la Loi des Fiefs. On a publié le *Ban*, & l'*Arriere-ban*.

BAN, est aussi l'Assemblée de ces Nobles en corps d'armée. Le *Ban*, & l'*Arriere-ban* est long temps à se mettre en campagne.

BAN, se dit aussi des assignations qui se font à cri public aux vassaux pour comparoir devant leur Souverain en certaines occasions, & pour rendre compte de leurs actions. Les Princes d'Allemagne sont souvent assignez, sont mis au *ban* de l'Empire, & on confisque leurs Fiefs, faute de rendre l'hommage, & le service dont ils sont tenus.

BAN, signifie aussi, Bannissement; & on dit en termes de Palais, Il lui est enjoint de garder son *ban* à peine de la hart. Il a obtenu un rappel de *ban*.

BAN, signifie encore, un endroit & un lieu public qu'ont les Seigneurs des grands Fiefs, pour obliger tous les habitans d'une Seigneurie de venir cuire au four du Seigneur, de moudre à son moulin, ou d'apporter leur vendange à son pressoir. Ainsi on dit, un four à *ban*, un moulin à *ban*, un pressoir à *ban*; & on appelle *Sujets banniers*, & *Droit de bannée*, ceux qui sont obligez à ce droit. En quelques Coutumes on appelle Four *bandier*,

bandier, Moulin *bandier*, ce qu'on appelle ailleurs *bannal*.

On dit proverbialement d'un homme qui a une bouche trop fenduë, qu'elle est grande comme un four à *ban*.

BANAL. Voyez BANNAL.

BANALITÉ. Voyez BANNALITÉ.

BANANE. s. f. C'est le fruit du bananier.

BANANIER. s. m. Plante qui est fort commune dans les Indes Orientales & Occidentales. C'est un gros roseau spongieux au dedans qui vient volontiers dans des terres grasses, près des ruisseaux, ou dans les vallées qui sont à l'abri des vens. Il croît de la hauteur de douze ou de quinze pieds. Sa tige est verte, luisante, spongieuse, & remplie d'eau: elle sort d'un gros oignon en forme d'une poire, qui a plusieurs petites racines blanches, qui le lient avec la terre. Ses feuilles viennent au haut de la tige, au nombre de huit, de neuf & même de douze: elles sont longues d'environ quatre, cinq, ou huit pieds, & larges de quinze ou dix-huit pouces: elles peuvent servir de napes, & de serviettes, & étant seches tenir lieu de matelats & de lits pour coucher mollement: elles sont d'un verd gay, polies, & fermes comme du papier, & craquent de la même maniere; aussi quand elles sont agitées du vent, elles font du bruit, & se dechirent. Le nerf qui est tout le long de la feuille est gros comme le petit doigt. Son fruit est au sommet de la tige en forme de grosse grappe, ou de gros bouquet: il est gros comme le bras, long de douze à treize pouces, un peu recourbé vers l'extremité: sa chair est ferme & solide, propre à être cuite ou sous la cendre, ou au pot avec la viande, ou à être confite & sechée au four, ou au soleil pour être gardée plus facilement. Dans chaque bouquet il n'y a que vingt-cinq ou trente bananes au plus, qui ne sont point trop serrées les unes près des autres. Ses fleurs sont d'un jaune blanc, d'une odeur douce, & longues d'environ deux travers de doigt. Lorsque les fruits sont meurs, on coupe toute la plante; car elle ne porte qu'une seule fois du fruit, & ne vit qu'une année; mais avant qu'elle vieillisse il sort de la racine un ou deux rejettons qui lui succedent, & qui par ce moyen la perpetuent.

BANC. s. m. Prononcez BAN. Siege de bois où plusieurs se peuvent asseoir de rang. Ce *banc* est capable de tenir tant d'écoliers. Les anciens Marguilliers ont un *banc* dans une Paroisse le plus près du Chœur. La concession des *bancs* dans une Eglise, n'en transfere point la proprieté, & l'usage n'en est point transmissible aux heritiers. LOÜET. Il n'y a que le Patron qui ait droit d'avoir un *banc* à perpetuité. Menage derive ce mot de l'Italien *banco*, ou du Latin *bancus*, qui signifie la même chose, d'où est venu aussi le mot de *banqueter*. D'autres le derivent de l'Allemand *panck*, Nicod le derive de *abacus*; d'autres du Saxon *benc*. Covarruvias remarque que quelques-uns tiennent que ce mot vient de l'Arabe *banq*. Angelo Rocca dit que c'est un mot Gothique.

BANC, se dit aussi en parlant du temps d'étude qu'on doit faire dans les Universitez pour parvenir aux Degrez. Il faut avoir été cinq ans sur les *bancs*, avant que d'être Docteur, c'est-à-dire, Il faut avoir étudié cinq ans. Au Palais on appelle Messieurs du grand *Banc*, les Presidens à Mortier.

BANC, est aussi une espece de bureau ou de rendez-vous, où les Procureurs & Avocats se rangent pour parler à leurs parties, pour y signer leurs expeditions, ou pour y serrer leur bonnet. Les Reglemens du Palais portent, que les Procureurs doivent se tenir demie-heure à leur *banc* entre 10. & 11.

BANC DU ROI. C'est un tribunal de Justice, & une Cour souveraine en Angleterre. On l'appelle *Banc du Roi*, parceque le Roi y presidoit autrefois en personne, & prenoit place sur un *banc* élevé, les Juges étant assis aux pieds du Roi sur un *banc* inferieur. C'est dans cette Cour que l'on plaide les causes de la Couronne entre le Roi & ses sujets, & toutes celles qui regardent la vie des sujets. Elle prend aussi connoissance des trahisons, complots, ou machinations qui se font contre le Gouvernement. Elle est ordinairement composée de 4. Juges, dont le premier est appellé, le Lord Chef de Justice du *Banc du Roi*. Il porte des robes, & des livrées de la Grande Garderobe. La Jurisdiction de la Cour du *Banc du Roi* est generale, & s'étend par toute l'Angleterre. Il n'y en a point dans le Royaume qui soit plus independante, parceque la Loi suppose que le Roi y preside toûjours.

BANC COMMUN, c'est la seconde Cour de Justice en Angleterre. On l'appelle *Banc commun*; parcequ'on y plaide les causes communes, & ordinaires entre sujet, & sujet. On y juge toutes les affaires civiles, réelles, ou personnelles à la rigueur de la Loi. Le premier Juge de la Cour des Plaidoyers communs est appellé, le Chef de la Justice des causes communes, ou du *Banc commun*. Il n'y a presentement que quatre Juges. Autrefois il y en a eu tantôt 8. tantôt 7. tantôt 6. & tantôt 5.

BANC, en termes de Marine, est dans les Galeres un siege où on met quatre ou cinq rameurs de rang pour tirer une même rame. Les Galeres ont 25. *bancs* de chaque côté. Les Galeasses ont 32. *bancs*, & ont six ou sept forçats par *banc*. Le nombre des *bancs* est ce qui fait difference entre les Galeres, & autres vaisseaux à rames, pour la grandeur, & pour la force.

BANCS de Chaloupes, sont les *bancs* qui sont joins autour de l'arriere de la Chaloupe en dedans, pour la commodité de ceux qui y naviguent.

BANC, signifie aussi, un lieu dans la mer où il n'y a pas assez d'eau pour porter un vaisseau. On le dit aussi des sables & des rochers qui s'élevent un peu au dessus de la surface de l'eau. Ce vaisseau est échoüé sur un *banc* de sable. Le grand *banc* des Moluës vers le Canada a plus de cent lieuës de long, & n'est pas dangereux; car on y peut flotter. La mer de la Manche & celle du Pont Euxin sont pleines de *bancs*, & de difficile navigation. Les *bancs* de pierre s'appellent *bayes de pierre*; les grands glaçons, des *bancs de glace*.

BANC, se prend aussi figurément pour le peu de succés que nous avons dans nos entreprises, aussi bien que le mot d'*écueil*. En écrivant l'histoire, je crains de donner à travers quelque *banc* ou quelque écueil caché sous l'eau. ABL.

BANC de Jardin, est un siege qui se fait de gazon, ou de marbre, ou de bois dans un jardin.

BANC, signifie aussi, un lit de pierre, ou un étage dans les carrieres. Le *banc* de ciel, est celui d'enhaut qui est le plus dur, & soutenu sur des piliers qu'on y laisse d'espace en espace: ensorte qu'il sert de ciel ou de plafond à la carriere. Il y a des carrieres où l'on trouve deux *bancs* de ciel. Une pierre de bon *banc*.

BANCELLE. s. f. Petit banc long & étroit comme celui qu'on met aux tables des petits cabarets. La *bancelle* nous y sert de tabouret. SCARON.

BANCHE. s. f. Terme de Marine. C'est le nom que l'on donne à un fond de roches tendres, & unies, qui se trouvent en certains lieux au fond de la mer.

BANDAGE. s. m. Art de bander les playes suivant les diverses parties du corps où elles se trouvent. Un Professeur en Chirurgie doit faire plusieurs leçons des *bandages*.

BANDAGE, se dit aussi des ligatures avec quoy on lie les playes. Cet homme est presque gueri, mais on ne lui a pas encore ôté les *bandages*.

On appelle plus particulierement *Bandage*, les brayers qu'on

qu'on eſt obligé de porter quand on a des hernies ou deſcentes, ou quelque autre maladie du ſcrotum.

Bandage, ſe dit auſſi des ferremens qui lient, ou qui fortifient des rouës, ou des pieces d'une machine. Ces rouës ne valent rien; mais le *bandage* en eſt encore bon.

Bandage, ſe dit auſſi des pieces qui ſervent à bander une arbalête, un piſtolet, & autres choſes qui font reſſort. Il y avoit autrefois bien plus de pieces pour le *bandage* d'une arquebuſe, qu'il n'en faut à preſent.

BANDAGISTE. ſ. m. C'eſt un Faiſeur de brayers. Il eſt du Corps des Chirurgiens; & c'eſt à St. Côme qu'on le reçoit.

BANDE. ſ. f. Piece d'étoffe coupée en longueur, & qui a peu de largeur. Les Suiſſes portent des habits decoupez par *bandes*. Il y a des *bandes* de velours ſur les habits du train de cet Ambaſſadeur.

Bande, eſt auſſi un morceau de toile coupé en long, qui ſert à lier les playes, & quelques membres du corps. Les *bandes* d'un enfant en maillot, d'une femme en couche, d'un cautere.

Menage après Lipſe derive ce mot de l'Allemand *bandt*, qu'ils diſent être auſſi un mot Perſan & Arabe, mais que les Perſans & les François l'ont pris du bas Grec *bandon*, ou du Latin *bandum* ſignifiant une enſeigne d'une piece d'étoffe, ou de linge plus longue que large. Du Cange dit qu'il vient du Saxon *bend*, dont la baſſe Latinité a fait *bende*, & *bendellus*, *bandeau*, d'où ſont venus auſſi les mots de *banderole* & de *banniere*, les *bandes* des gens de guerre, parcequ'ils étoient diſtinguez par *bandes* & par enſeignes.

On appelle auſſi des *bandes* de broderie, ou de tapiſſerie, les ornemens faits à l'aiguille, qui ſont étendus en long & avec peu de largeur ſur des lits, ſur des paremens d'autels, ſur des habits, &c.

Bande, ſe dit auſſi du fer battu en long, qui ſert à lier ou à renforcer quelque choſe. Il faut trois *bandes* de fer pour attacher une fleche de carroſſe. Il faut mettre deux *bandes* à cette rouë. On appelle *bandes* Flamandes, une eſpece de pentures.

Bande d'une ſelle, ſe dit de deux pieces de fer plattes, larges de trois doigts, clouées aux arçons pour la tenir en état.

Bande, eſt auſſi un terme de Patiſſier, qui ſe dit d'un morceau de pâte étenduë, qu'on coupe en long, pour bander des tourtes, des godiveaux & autres ouvrages de pâtiſſerie.

Bande, en Architecture, ſe dit de pluſieurs membres plats & unis, qui repreſentent en effet des *bandes*, ou liſieres, comme les friſes, qu'on appelle autrement *plattes bandes en faſces*; les architraves, & autres pieces moindres, dont quelques-unes ſont ſuſceptibles d'ornemens. Il y a auſſi des *bandes* de tremie, qui ſont des barres de fer qui ſervent à ſoutenir les atres, les manteaux & les languettes des cheminées. Les *bandes* de colonnes ſont une eſpece de boſſage, dont on orne le fût des colonnes. Il y en a de diverſes ſortes, ſelon les divers ordres d'Architecture.

Bandes, chez les Imprimeurs, ſe dit des pieces de bois ſur leſquelles roule le train de la preſſe.

Bande. Ce mot eſt auſſi en uſage parmi les Charcutiers. Ils appellent *bande de Cervelats*, ſix Cervelats attachez l'un au bout de l'autre.

Bande, eſt auſſi un terme de Potier. On l'employe pour ſignifier pluſieurs carreaux arrangez de ſuite; car alors on dit *bande de carreaux*.

Bande. Ce mot eſt auſſi uſité parmi les Ceinturiers, qui appellent *bande de baudrier*, preſque tout le corps du baudrier.

Bande, en termes de Blaſon, eſt une des pieces qu'on appelle *honorables* dans l'Ecu. Elle eſt de metail, ou de couleur, & traverſe l'Ecu d'angle en angle, & prend depuis le chef du côté droit, & aboutit à la pointe au côté gauche. La *bande* quand elle eſt ſeule, doit regulierement occuper le tiers de l'Ecu; car ſi elle ne contient que les deux tiers de ſon ordinaire, on l'appelle *cotice*; & quand elle n'eſt que du tiers, on l'appelle *bâton*, ou *bande en deviſe*. *Bande dentelée*, *engrêlée*, *denchée*, *breteſſée*, *échiquetée*, *ondée*, *potencée*, *chargée*, *accompagnée*, &c. Et quand il y en a pluſieurs, on en ſpecifie le nombre, & on dit, un Ecu *bandé* de 6. de 8. pieces, &c. On l'appelle auſſi *bandé*, quand les principales pieces ſont chargées de *bandes*, comme le chef, la faſce, le chevron, &c. Le Lantgrave de Heſſe porte d'azur, au lion *bandé* d'argent & de gueules de 8. pieces. On le dit auſſi des bandeaux qui ſont ſur les têtes des figures du blaſon.

Bande, en termes de Marine, ſignifie, Côté. Nous navigions à deux degrez de la Ligne de la *bande* du Nord. La declinaiſon de l'aiguille eſt là de tant de degrez de la *bande* du Sud. On dit auſſi, Mettre ſon vaiſſeau à la *bande*, quand on le fait pancher ſur un côté, pour lui donner le radoub ou le ſuiſver.

Bande, ſignifie encore, une troupe de pluſieurs perſonnes aſſociées enſemble pour un même deſſein. La grande *bande* des Violons ſe dit des 24. Violons du Roi. On dit auſſi *bande* de ſeditieux, *bande* de factieux, *bande* de ligueurs, *bande* de voleurs. On a pris des voleurs, qui ont declaré tous ceux qui ſont de leur *bande*. On dit encore, *Bande* de Bohemiens, *bande* d'Egyptiens.

Monſieur l'on vous demande;
C'eſt un Comedien. Parbieu voici la bande.
Dites Troupe. L'on dit bande *d'Egyptiens*,
Et bande *offenſeroit tous les Comediens.*
Poisson. Bar. de la Crasse.

Bande, ſe diſoit autrefois des troupes de gens de guerre; mais il n'eſt demeuré en uſage qu'en cette phraſe, Le Prevôt des *Bandes*; pour dire, le Juge des ſoldats du regiment des Gardes. Cependant Vaugelas dit dans ſon Quinte-Curce, que les *bandes* Greques avoient joint le gros de l'armée.

On dit encore, qu'un General va de *bande* en *bande* pour animer ſes ſoldats.

On le dit auſſi des corps qui ſont unis, & qu'on ſepare. Quand on eſt trop de perſonnes enſemble pour ſe rejouïr, il ſe faut ſeparer en pluſieurs *bandes*. Le gros de la Cavalerie s'eſt ſeparé en deux *bandes* pour aller couper les ennemis.

Bande, ſe dit auſſi de pluſieurs perſonnes aſſemblées pour ſe divertir. Ainſi on dit la *bande* joyeuſe, la *bande* Bachique; mais ce n'eſt que dans le ſtile ſimple & Comique.

Enſuite avec ſolennité
Toute nôtre bachique bande
But un grand verre à ta ſanté. La Chap.

Bande, ſe dit auſſi parmi les Bouchers de pluſieurs bœufs qu'on mene de compagnie. Il vient d'arriver une belle *bande* de bœufs au marché.

On dit proverbialement, Faire *bande* à part; pour dire, Se ſeparer d'une troupe, d'un parti avec lequel on avoit quelque liaiſon. L'origine de ce mot en cette derniere ſignification vient, ſelon Paſquier, des querelles des Maiſons d'Orleans & de Bourgogne ſous le regne de Charles VI. qui ſe diſtinguoient, parceque les Bourguignons portoient une croix rouge de St. André, qu'on appelle encore *Croix de Bourgogne*; & les Orleanois portoient des écharpes, que le peuple appelloit *bandes*, deſorte qu'on les appelloit les *Bandes*, comme on avoit dit ailleurs les *Croiſes*: & comme ils étoient fortement liguez, on a dit que des gens ſe *bandoient* contre quelcun, quand ils ſe liguoient contre lui, & lorſqu'ils étoient de ſa *bande*; pour dire, de ſon parti.

BANDEAU. s. m. Bande qu'on met sur le front, ou sur les yeux. On met un *bandeau* à ceux qui reçoivent la Confirmation. Les veuves portent un *bandeau* de crêpe en signe de grand deuil.

BANDEAU de Religieuse. C'est une bande de toile que les Religieuses portent sur le front; pour signifier qu'elles ferment volontairement les yeux, pour ne plus voir les folies du monde, auquel elles ont renoncé.

BANDEAU, en termes d'Architecture, se dit d'une architrave ou moulure qui s'étend depuis une imposte à l'autre, en se courbant en arc par dessus une porte ou une fenêtre. On le dit aussi des chambranles des portes.

On appelle le Diademe, un *Bandeau Royal*; parceque la marque de la Royauté étoit autrefois un *bandeau*, que les Rois mettoient sur leur front.

On dit figurément, qu'un homme a un *bandeau* sur les yeux; pour dire, qu'il est aveugle par l'esprit; qu'il est preoccupé de quelque passion, qui l'empêche de voir la verité de quelque chose. On attribuë à l'Amour un *bandeau*, parcequ'un amant ne voit point les deffauts de la personne qu'il aime. L'amour propre est comme un *bandeau* épais qui nous empêche d'appercevoir nos defauts. BELL. La discorde avoit mis un *bandeau* fatal sur tous les yeux. RAC.

On met aussi un *bandeau* aux figures qui representent la Justice; pour signifier que les Juges ne doivent connoître, ni favoriser personne; & qu'ils sont appellez à rendre également la Justice, & sans distinction.

BANDEAU, se dit aussi d'un medicament externe, qu'on applique sur le front, composé de fleurs, de semences concassées, de decoctions de plantes, ou d'huiles & d'onguens, pour appaiser les douleurs de tête & faire dormir.

BANDELETTE. s. f. Petite bande avec laquelle on lie, on bande quelque chose. On tient les cheveux retroussez avec des *bandelettes*. Les victimes des Payens étoient ornées de *bandelettes*. Les Pontifes se couvroient aussi la tête de *bandelettes* qu'on appelloit *sacrées*, pour faire des sacrifices, ou des prieres publiques dans les ceremonies extraordinaires. Les Dames Romaines se coëffoient avec de petites *bandelettes*, qui étoient la marque de la pudeur, & de la chasteté, & que les Courtisanes n'osoient porter; Ovide le dit: *Este procul vittæ tenues, insigne pudoris.*

BANDELETTE, est aussi un ornement d'Architecture, qu'on appelle aussi *regle*, qui est plus petite que la platte-bande, & plus grande que le liteau. C'est comme la moulure plate qui couronne l'architrave dorique.

BANDER. v. act. & n. Lier avec une bande. Il faut *bander* une playe, afin d'empêcher que le sang ne se perde. On *bande* la tête de ceux qui ont la migraine.

BANDER, signifie aussi, Mettre un bandeau sur les yeux de quelcun, pour l'empêcher de voir ce qui se passe dans les lieux où on le meine.

BANDER, se dit aussi des choses qui font ressort, & qu'on met dans un état violent. *Bander* le ressort d'une montre, d'un pistolet. *Bander* un arc.

BANDER, se dit aussi des choses qu'on tire avec violence. *Bander* la corde d'une gruë, d'un capestan; *bander* un cable, pour élever un fardeau. La corde de ce bateau qui remonte ne *bande* pas. Il faut *bander* davantage la corde de ce theorbe. Il faut bien *bander* cette toile sur ce chassis.

On dit en Fauconnerie, qu'un oiseau *bande* au vent, quand il se tient sur les chiens faisant la cresserelle.

BANDER, se dit figurément en choses spirituelles. Il a *bandé* tous les nerfs de son esprit, tous les ressorts de son imagination pour venir à bout de cette machine. Il ne faut pas toûjours avoir l'esprit *bandé* à l'étude. Il faut trop *bander* son esprit, pour bien joüer aux échecs.

BANDER, se dit aussi du froid, quand il augmente. Le temps est plus *bandé* aujourd'huy qu'hier; pour dire, il fait plus froid qu'hier.

BANDER, en termes de paume, signifie, Enlever, jetter par dessus les murs ou dans les filets une balle que ceux du parti opposé ont mise sous la corde: & en ce sens on dit au propre, *Bander* à l'acquit, quand on parie une ou deux balles en faveur de celui à qui ce coup succede: & au figuré on dit, *Bander* à l'acquit quelcun, lorsqu'on se soucie peu d'un homme, & qu'on s'éloigne le plus qu'on peut de sa personne.

BANDER, en termes d'Architecture, c'est en assembler les voussoirs, & claveaux sur les cintres de charpente, & les fermer avec la clef.

BANDER, en termes de Patissier; c'est mettre de petites *bandes* de pâte sur des tourtes & autres pieces de four. Il faut *bander* cette tourte, ce godiveau.

BANDER, en termes de Matrone & de congrés, se dit de l'érection naturelle de la verge, dont le deffaut est une marque d'impuissance, & dont elles font leur rapport dans les Officialitez. On le dit aussi des femmes, mais plus rarement. Ainsi Juvenal a dit,

Rigidæ tentigine vulvæ.

BANDER, avec le pronom personnel, signifie, Se liguer, s'unir plusieurs ensemble pour s'opposer à quelque dessein. Tous les Seigneurs du Parlement d'Angleterre s'étoient alors *bandez* contre le Roi. Tous les principaux Senateurs s'étoient *bandez* contre lui. ABL.

On dit proverbialement, *Bander* la quaisse; pour dire, S'enfuir, s'en aller, parcequ'en effet on bande la peau d'une quaisse ou tambour, quand on veut battre la marche ou la retraite. Par la même figure on dit, *Bander* ses voiles; pour dire, S'en aller, parcequ'en effet le vent fait *bander* les voiles d'un vaisseau qui sort d'un port. On dit, qu'il faut se *bander* les yeux; pour dire, qu'il ne faut pas prendre garde à quelque perte, à quelque desordre domestique qu'on ne peut empêcher.

BANDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

BANDEREAU. s. m. est le nom qu'on donne au cordon qui sert à pendre la trompette au cou de celui qui en sonne.

BANDEROLLE. s. f. Petit étandart en forme de guidon, étendu plus en longueur qu'en largeur, qu'on met sur les mâts des vaisseaux, & sur les pains benits des personnes de condition qui veulent faire voir leurs Armoiries. On dit aussi une *banderolle* de trompette, qui est un petit étendart armoirié attaché aux branches.

BANDI. s. m. Exilé, voleur, assassin, qui court le païs à main armée. Il y a plusieurs *Bandits* dans les Pyrenées, dans l'Appennin, dans toute l'Italie. Les Princes sont souvent obligez à envoyer des troupes pour nettoyer leurs païs de *Bandits*.

BANDIERES. s. f. Terme de Mer. Paremens de damas, ou de tafetas, que l'on met au dessus des mâts, & qui portent les Armes des Souverains.

BANDINS. s. m. Terme de Mer. Ce sont les lieux où l'on s'appuye étant de bout dans la poupe du vaisseau. Ils sortent en dehors presque d'une toise pour soutenir les grandes consoles, qui sont ordinairement formées en Hercules, ou en Amazones, en façon de banc fermé par dehors de balustrades, qu'on appelle *Jalousie de mezze poupe.*

BANDOULIER. s. m. Sorte de vagabond. Voleur de campagne qui vole en troupe, & avec armes à feu. S'étant écartez pour aller au fourage, ils furent chargez par des *Bandouliers* qui descendirent des montagnes. VAUG. Les montagnes des Pyrenées sont pleines de *Bandouliers*: & ce sont les voleurs de ce lieu-là qui ont donné le nom à tous les autres. Ils sont nommez ainsi, de ce qu'ils vont en bandes, comme qui diroit *ban de voliers.*

BAN-

BANDOULIERE. f. f. Espece de baudrier qu'on met sur le corps de gauche à droit, qui sert à ceux qui combattent avec des armes à feu, soit pour porter des carabines, soit pour porter des charges pour le mousquet. La *bandouliere* est la marque d'un Cavalier, d'un Mousquetaire, d'un Garde: mais avec cette difference, que les *bandoulieres* des Mousquetaires & des Gardes du Corps, sont d'ordinaire enjolivées, couvertes de velours, bordées d'un galon, & attachées avec un crochet; au lieu que les *bandoulieres* des simples soldats ne sont garnies que de leurs charges.

BANGUE. f. m. Est une plante presque semblable au chanvre, quoyque pourtant d'une espece fort differente. Mr. Herman Professeur de Leyde veut qu'elle soit une espece de guimauve des Indes. Sa tige est quarrée & a cinq paumes de longueur, de couleur verte & difficile à rompre; elle n'est pas si creuse que celle du chanvre: son écorce peut se filer aussi bien que celle du chanvre: ses feuilles sont semblables à celles du chanvre, vertes par dessus & couvertes par dessous de duvet, d'un goût terrestre & insipide. Les Indiens s'en servent pour exciter leur appetit, & pour se rendre plus propres au plaisir des femmes. Les grands Seigneurs & les Chefs d'armée pour oublier leurs travaux, & pour dormir plus tranquillement, prennent de la poudre de la graine & des feuilles avec de l'areca verte, un peu d'opium & du sucre. S'ils souhaittent de se representer en dormant les images de diverses choses, ils y ajoutent du camphre, des clous de gerofles & du macis. S'ils veulent être gais & enjoüez, & sur tout plus disposez à l'amour, ils y mêlent du musc & de l'ambre, & en font un électuaire.

BANIANS. f. m. Ce sont des Idolâtres des Indes qui croyent à la Metempsycose, & qui sont si superstitieux, qu'ils ne mangent d'aucun animal qui ait vie. Ils ne veulent pas même tuer des pous; au contraire ils les rachetent, quand ils les voyent entre les mains des étrangers. Ils ont tant de peur d'avoir quelque communication avec d'autres nations, qu'ils cassent leurs pots, si quelcun d'une autre Religion y a bu, ou y a seulement touché. Ils font écouler toute l'eau d'un étang, s'il s'y est lavé. S'ils se touchent même entre eux, il faut qu'ils se lavent, & se purifient avant que de boire, ou manger, ou rentrer seulement dans leur maison. On a imprimé un livre de la Religion des *Banians*, traduit de l'Anglois de Henri Loyd. Ce mot signifie en leur langue, *Peuple innocent & sans malice*, parcequ'il fait profession de ne faire mal à aucune creature vivante, non pas même aux moindres animaux, & de pardonner les injures qu'on lui a faites.

BANILLE. f. f. Petite gousse qui croît d'une plante assez haute, laquelle a de petites feuilles. Ces gousses sont longues, étroites, & remplies d'un suc mielleux, & de très-bonne odeur. Elles sont pleines d'une petite semence presqu'imperceptible, & qui entre dans la composition du chocolat. Sa proprieté naturelle est d'échauffer & de fortifier l'estomac, ce qui augmente la vertu du chocolat qui est plus froid que chaud. La *banille* est de toutes les drogues qui entrent dans la composition du chocolat, la principale chose qui sert à lui donner du goût & de la force.

BANIR. Voyez BANNIR.

BANLIEUE. f. f. Environs d'une ville qui sont dans l'étenduë d'une lieuë. Ces publications ont été faites dans Paris & dans sa *banlieuë*. Il a été banni de la ville & de sa *banlieuë*, c'est-à-dire, des environs. On le dit aussi des bornes & de l'étenduë d'une Jurisdiction, de son enclave ou detroit, qu'on appelle en quelques lieux *Quintaine* ou *Septaine*, dans laquelle le Juge ordinaire de la ville peut faire bannie & proclamation. On appelle aussi *Banlieuë* de moulin, l'espace dans lequel s'étend sa bannalité.

Ce mot vient du Latin *banleuga*, ou *bannileuga*, ou *banleuga*. Voyez MENAGE & DU CANGE.

BANNAL, ALE. adj. qui se dit d'un lieu public qu'un Seigneur a droit d'établir pour y faire cuire le pain, moudre la farine, pressurer le vin des habitans de sa Seigneurie, &c. Un four *bannal*, pressoir *bannal*, moulin *bannal*. Il y a aussi un droit de taureau *bannal*, & en certains lieux des mulets *bannaux* pour fouler les grains. Anciennement on disoit *bannier*.

On appelle ironiquement un taureau *bannal*, un homme qu'on veut accuser d'une grande paillardise.

On appelle aussi, Rivieres *bannales*, ou rivieres de cense, celles qui appartiennent en proprieté à quelcun, qu'il peut donner à ferme & à cense.

BANNALITE'. f. f. Droit d'un Seigneur d'avoir un moulin, un four, un pressoir, un taureau bannal, & de contraindre ses vassaux à y moudre leurs grains, à y cuire leur pain, à y amener leurs vaches. Les Seigneurs Hauts-Justiciers ne peuvent avoir droit de *bannalité* que par des concessions du Roi, & des titres ou denombremens anciens; car ils ne le peuvent acquerir par une possession immemoriale. C'est une servitude qu'on ne peut prescrire même par cent ans, parcequ'elle est odieuse. La violence des Seigneurs, & la pauvreté des peuples en ont apparemment été la premiere origine. Les Seigneurs faisoient bâtir des moulins, & obligeoient leurs vassaux à y venir moudre; & de là s'est introduit le droit de *bannalité*, qui n'étoit qu'une usurpation dans son commencement. La *bannalité* produit au Seigneur un profit reglé; on l'appelle, *droit de moute* pour le Moulin.

BANNE. f. f. Grande toile ou couverture qu'on met sur les bateaux de voiture pour se garantir de la pluye, & du soleil.

On appelle aussi *Banne*, la petite loge de bois qu'on bâtit au milieu du bateau pour le même dessein.

On appelle de même *Banne*, la piece de toile que les Rouliers mettent sur les marchandises qu'ils voiturent, pour les conserver.

BANNE, est aussi une piece de grosse toile, longue de 5. ou 6. aunes, que les Lingeres attachent sous l'auvent de leur boutique.

BANNE, ou BENNE, est aussi une petite cuve, ou tinette oblongue, qu'on met des deux côtez d'une bête de somme, pour transporter plusieurs sortes de marchandises. C'est presque la même chose que *Banneau*. Elle contient environ un minot de Paris.

On appelle aussi du Charbon en *banne*, celui qu'on amene par charroi. Mais en ce sens le mot de *banne* signifie une espece de grande manne faite de branchages.

BANNEAU, ou BENNEAU. f. m. Petite tine ou vaisseau de bois qui sert à contenir les liquides, à les transporter sur des bêtes de somme, & aussi à les mesurer. Il ne se dit pas tant à Paris que dans les Provinces, comme en Normandie, Picardie, Lyonnois, &c. où on dit un *banneau* de chaux, un *banneau* de bled, un *banneau* de vendange.

Ce mot signifioit autrefois un *tombereau*, & vient, comme croit Menage, de *benellus* diminutif de *benna*, qui est un mot Celtique, signifiant une espece de chariot à deux rouës, selon le temoignage de Festus.

BANNER. v. act. Couvrir d'une *banne*. *Banner* un bachot. *Banner* des sacs de bled.

BANNERET. adj. m. Seigneur dominant, qui a droit de porter banniere pour faire assembler ses vassaux, quand l'Arriere-ban est convoqué, & qui en peut faire une compagnie de gens de cheval. On l'a dit aussi de ceux qui devoient servir avec bannieres, qu'on nommoit aussi *Banderets*; & chez les Espagnols ils sont connus par le nom de *Ricos hombres*. D'Argentré pretend que les *Bannerets* étoient des gens de qualité, qui tenoient à

à leur suite un nombre considerable d'hommes à cheval, pour le service du Roi & de l'Etat. D'autres en attribuent l'institution à Conan Lieutenant de Maximus, qui commandoit les legions Romaines en Angleterre sous l'empire de Gratien en 383. Ce General s'étant revolté, partagea le Royaume d'Angleterre, & la Bretagne qu'il avoit conquise, en 40. Cantons, & distribua dans ces 40. Cantons 40. Chevaliers, avec pouvoir de rallier sous leur banniere ceux de leur quartier qui pouroient porter les armes. De là ils furent appellez *Bannerets*. Ce Conan établit sur les *Bannerets*, trois Chefs, ou Lieutenans qu'on appelloit *Mathiberts*. Ces premieres dignitez de la Bretagne, passerent depuis en France; ensorte qu'avant les Ordonnances des gens de cheval dressées par Charles VII. il y avoit deux sortes de Chevaliers. Le *Banneret*, qui avoit assez de vassaux pour lever sa banniere; & le *Bachelier*, qui combatoit sous la banniere de son Seigneur. Quoyqu'il en soit l'on peut recueillir de Froissart, & de Monstrelet, que les Chevaliers *Bannerets* étoient autrefois ceux d'entre les Chevaliers qui étoient assez riches, & assez puissans pour obtenir du Roi la permission de lever banniere; c'est-à-dire une Compagnie de gens de pied, ou de cheval.

On commettoit des Herauts d'armes pour verifier si le Seigneur étoit assez puissant pour lever une banniere, & s'il avoit assez de vassaux pour la garder en guerre; c'est-à-dire, vingt-quatre Gentilshommes bien montez avec chacun son Sergent & son Ecuyer.

BANNETON. s. m. Terme de Pêche, qui se dit d'une espece de coffre que les Pêcheurs construisent dans les rivieres, fermant à clef, dont ils font des reservoirs pour y garder leur poisson. Il est percé dans l'eau, comme sont les boutiques dans lesquelles on le transporte.

BANNIE. s. f. Publication. On appelle en termes de Coûtumes, le temps des *bannies*, celui auquel les prairies sont deffenduës, & où l'on n'y peut mener le bétail. On dit *banon* en Normandie. On dit aussi à l'adjectif, une terre *bannie*, une espave *bannie*, quand elle est criée & publiée en Justice.

BANNIERE, ou BANIERE. s. f. Terme de Marine. Etendart d'un vaisseau: drapeau qu'on arbore sur la poupe du vaisseau, qui marque de quelle nation il est. On navige seurement sur la Mediterranée sous la *Banniere* de France.

On le dit particulierement des pavillons des vaisseaux du Roi. On dit, Mettre le perroquet en *Banniere*, lorsqu'on lâche la voile de perroquet, & qu'on la laisse voltiger au gré du vent.

On appelle *Banniere de partance*, le pavillon que l'on met à la poupe du vaisseau, pour faire signal à l'équippage qui est à terre de venir s'embarquer.

BANNIERE DE CONSEIL, est la *Banniere* blanche que l'Amiral fait arborer en poupe, quand il veut prendre avis de ses Capitaines. C'est aussi la *Banniere* de paix.

BANNIERE DE COMBAT, est le pavillon de gueules. *Banniere* d'aide & d'assistance. La *Banniere* Royale ne se doit jamais abbaisser. Des vaisseaux de semblable *Banniere*; c'est-à-dire, de même nation.

BANNIERE, se dit aussi de l'enseigne sous laquelle se rangent les vassaux d'un même Fief, quand l'Arriere-ban est convoqué.

Les Anciens donnoient le nom general de *Banniere* aux étendarts, qu'on nommoit aussi *Pennons*, *Gonfanons*, & *Bassinets*, avec cette difference que le Gonfanon étoit une *Banniere* d'Eglise, pendante & voltigeante; au lieu que la *Banniere* étoit quarrée, attachée comme les Cornettes à une lance à la maniere du panneton d'une clef; & le Pennon ou Guidon étoit à longue queuë, & l'on ne faisoit que couper cette queuë pour faire une *Banniere* d'un Pennon. La plupart des anciens Seigneurs sont representez dans leurs sceaux avec des *Bannieres* à la main, & entroient ainsi dans la lice aux tournois.

Les *Bannieres* sont en plusieurs païs des marques de Connetable, comme les Colonnes en Italie ont deux *Bannieres*, l'une d'Eglise, l'autre de l'Empire, derriere leur Ecu. En Allemagne & en Suede plusieurs les portent en cimier, comme font aussi en France le Colonel de l'Infanterie, qui porte quatre Drappeaux, & le General de la Cavalerie quatre Cornettes. Les Officiers de la Couronne & leurs Lieutenans avoient droit autrefois de porter *Banniere*, & les seuls Seigneurs *Bannerets*. On donnoit autrefois l'investiture par la *Banniere*, lorsque les Seigneurs se presentoient à genoux devant l'Empereur avec la *Banniere* en main armoyée du Blason de leurs Armes. L'ancienne *Banniere* de France étoit chargée de fleurs de lis sans nombre.

Menage derive ce mot du Latin *bandum*, & croit qu'on a dit *banniere* pour *bandiere*. Hotman le derive de l'Allemand *banier*; & Pasquier du vieux mot *ban*, qui signifie la *publication* qu'on fait pour obliger les vassaux d'aller à la guerre. Nicod le derive de *ban*, aussi Allemand, qui signifie *heritage*, ou *champ*, parcequ'il n'y avoit que les Seigneurs de Fief qui portoient *Banniere*. D'autres disent que c'est un vieux mot François qui signifioit commun. On trouve dans Jean de Mehun, Mort est à tous *banniere*; pour dire, *commune*. Borel croit qu'il a été fait par corruption de *panniere*, derivé de *pannus*, parcequ'on les faisoit de drap au commencement; d'où vient qu'on appelloit *Pans*, *Pennons*, ou *Panonceaux*, les *Bannieres* des Barons & des Capitaines particuliers, qui venoient aussi de *pannus*, d'où a été fait encore par corruption *Fanon* & *Gonfanon*. Saumaise dit que *bandum* vient d'un nom Persan *ban*, parceque l'étendart étoit une bande d'étoffe. D'autres soutiennent que *bant* étoit un vieux mot Cimbrique, qui signifioit *banniere*.

BANNIERE, est aussi un grand étendart quarré qu'on porte à une Procession, qui marque de quelle Parroisse elle est, parcequ'elle porte ordinairement l'image de son Patron.

BANNIERE, est aussi une piece d'étoffe que quelques Tailleurs menagent & derobent en couppant un habit.

On dit proverbialement, que les Tailleurs vont les premiers à la Procession, car ils portent la *Banniere*. On dit aussi d'un homme qu'on a de la peine à faire venir chez soi, qu'il faut avoir la Croix & la *Banniere* pour l'avoir. On dit aussi de ceux à qui on fait quelque belle reception, qu'on va au devant d'eux avec la Croix & la *Banniere*. On dit aussi, Cent ans *Banniere*, cent ans civiere; pour dire, qu'avec le temps on dechoit de la plus haute Noblesse.

BANNIR, ou BANIR. v. act. Exiler quelcun, le faire sortir d'une Jurisdiction, d'une Province, d'un Royaume, par sentence ou condamnation de Justice.

BANNIR, signifie aussi, Chasser, éloigner quelcun de sa presence. Cette fille a *banni* son amant; elle ne le veut plus voir.

On dit aussi, Se *bannir* de la Cour, se *bannir* du monde; pour dire, s'en retirer.

BANNIR, se dit aussi figurément des choses spirituelles. Il faut *bannir* le chagrin. Il faut *bannir* un ingrat de sa memoire, une pensée criminelle de son esprit. On dit aussi fort bien, qu'il ne faut pas *bannir* de la table les honnêtes libertez; qu'il ne faut pas *bannir* les pensées de la mort dans la plus haute fortune; qu'il faut *bannir* toutes sortes de déguisemens de ses discours; qu'il faut *bannir* de son esprit, la mauvaise opinion qu'on a de quelcun.

Laiſſons les s'applaudir de leur pieuſe erreur ;
Mais pour nous banniſſons *une vaine terreur.* Boi.

Bannir, en quelques Coutumes, ſignifie, Publier: & ainſi on dit, que des vendanges ont été *bannies*, quand on a publié la permiſſion de les faire. On dit en pluſieurs lieux, qu'une perſonne a été *bannie*, quand on a fait en l'Egliſe la publication des bans de ſon mariage.

Banni, ie. part. & adj. & ſ. Un *banni* à perpetuité & hors du Royaume, ne peut ni ſucceder, ni recevoir un legs.

BANNISSEMENT. ſ. m. Exil. Un *banniſſement* perpetuel emporte confiſcation. Un *banniſſement* à temps, & hors le reſſort de la Province ſeulement, ne va point au delà de 9. ans. Autrement le *banniſſement* hors du Royaume, qui excede le temps de 9. ans emporte la confiſcation. Parmi les Romains on perdoit le droit de bourgeoiſe par le *banniſſement*. Il y avoit deux ſortes de banniſſemens: la *deportation*, & la *relegation*. Par la deportation les bannis étoient tranſportez dans un lieu qui leur étoit deſigné, avec defenſes d'en ſortir; & la relegation n'étoit qu'un ſimple exil pour un certain temps, ſans perdre les droits de Citoyens. On le dit auſſi d'un *banniſſement* volontaire, d'une retraite du monde. Cet Amant a reçû de ſa Maîtreſſe un arrêt de *banniſſement*. Le *banniſſement* ſe faiſoit autrefois à ſon de trompe, & cri public; ce qui lui a donné ſon nom.

BANQUE. ſ. f. Trafic d'argent qu'on fait remettre de place en place, d'une ville à une autre par des lettres de change, & par correſpondance. Il eſt permis à toutes ſortes de perſonnes de faire la *banque* ſans être Marchands. Ce Marchand a quitté le negoce, il ne fait plus que la *banque*.

Ce mot vient de l'Italien *banca* qui a été fait de *banco*: c'étoit un ſiege où les Banquiers s'aſſeoient dans les places de commerce, d'où on a fait auſſi *banqueroute*. Men. Covarruvias dit que ce mot a la même origine que *banc*. Car l'Eſpagnol *banco* ſe prend auſſi pour une *table*. *Trapeza*, qui ſignifioit chez les Grecs une *table*, ſe prend auſſi pour une *banque*: *Trapezitis*, un *Banquier*.

Banque, ſe dit auſſi du lieu public où s'exerce ce trafic, où les Banquiers s'aſſemblent, & où ils avoient autrefois un banc. On lui donne auſſi d'autres noms: à Londres c'eſt *la Bourſe*, à Lyon *le Change*, à Paris *la Place du Change*. On met ſon argent à la *banque*; on y prête, & on y fait valoir ſon argent à gros interêt, même en quelques lieux à fonds perdu.

Banque, ſe dit auſſi des Societez, villes ou Communautez qui ſe chargent de l'argent des particuliers pour le leur faire valoir à gros interêt, ou pour le mettre en ſeureté. La *Banque* de Veniſe, de Hollande. La ville de Lyon a établi une *Banque* pour prendre de l'argent à fonds perdu au denier huit & un tiers.

Banque, ſe dit auſſi en pluſieurs jeux, comme à l'Occa, à la Baſſette, du fonds de celui qui eſt maître du jeu, qui ſe charge de payer ceux qui gagneront.

BANQUE'. adj. m. Il ſe dit d'un vaiſſeau, qui va à la pêche de la moruë ſur le grand banc de Terre-neuve.

BANQUEROUTE. ſ. m. Faillite, fuitte, abandonnement de biens que font les Banquiers, ou Negocians publics à leurs creanciers avec fraude & malice. Beaucoup de Marchands s'enrichiſſent par des *banqueroutes* frauduleuſes, en mettant leurs biens à couvert. La *banqueroute* eſt differente de la faillite, parceque la *banqueroute* eſt volontaire & frauduleuſe, quand le banqueroutier s'enfuit, & emporte le plus liquide de ſes biens. La faillite eſt contrainte & neceſſaire, & eſt cauſée par quelque accident; & l'on tient qu'un homme a fait faillite, dès qu'il a manqué à acquitter des lettres de change, ou qu'il y a quelque deſordre dans ſon negoce.

Banqueroute, ſe dit auſſi de l'inſolvabilité des bourgeois, ou autres perſonnes qui doivent plus qu'ils n'ont vaillant, & qui ne payent pas leurs dettes. Domitien bâtit tant de temples, que ſi les Dieux avoient été obligez de les payer, ils auroient fait *banqueroute*. Voit.

Banqueroute, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Il a fait *banqueroute* à l'honneur, au bon ſens, à Dieu: on le dit encore de ceux qui manquent à executer leurs promeſſes, & à ſe trouver aux rendez-vous qu'ils ont donnez; ou de ceux qui ſe retirent ſecretement d'une compagnie, & ſans dire adieu.

Iris n'a plus rien qui me touche:
J'ai fait banqueroute *à ſes loix.* Main.

Tout cela n'eſt bon que dans le ſtile ſimple & familier. Ce mot vient de l'Italien *banca rotta*, *banque rompuë*.

BANQUEROUTIER, iere. ſ. m. & f. Marchand, ou Banquier qui fait banqueroute. On n'eſt pas aſſez ſevere pour condamner les *banqueroutiers* frauduleux; on ne les met qu'au Pilori, & ſouvent ils meritent la corde. On les condamne en quelques lieux à porter le bonnet verd; & à Luques, à porter un bonnet orangé: quoyque l'Ordonnance de Henri IV. de l'an 1609. & celle de l'an 1673. ordonnent qu'ils ſoient pourſuivis extraordinairement, & punis de mort; ce qui a eu peu ſouvent ſon execution. On appelle proprement *banqueroutiers* frauduleux, ceux qui divertiſſent leurs effets, ou qui les mettent à couvert ſous des noms interpoſez, par de fauſſes ventes, ou des tranſports ſimulez, ou qui font paroître de faux creanciers.

BANQUET. ſ. m. Feſtin, grand repas qu'on fait à ſes amis. Aſſuerus fit un fameux *banquet* à toute ſa Cour, dont il eſt parlé au livre d'Eſther. Plutarque a écrit du *Banquet* des ſept Sages.

Ce mot vieillit, & on ne s'en ſert plus que quand on parle, ou du *banquet* de Platon, ou du *banquet* des Lapithes, ou dans certaines phraſes particulieres. Vaug. Ref. Il vient de l'Allemand *pancket*, dont les Italiens ont fait *banquetto*, & les Eſpagnols *banquette*.

Banquet, ſe dit auſſi en matiere ſpirituelle. Tous les Chretiens doivent participer au ſacré *Banquet*, au *Banquet* celeſte.

Banquet, en termes de Manege, eſt la petite partie de la branche de la bride qui eſt au deſſous de l'œil, qui aſſemble les extremitez de l'embouchure avec la branche, & qui eſt cachée ſous le chaperon ou fonceau.

BANQUETER. v. act. Faire un feſtin, faire grande chere avec ſes amis. Ce mot vieillit.

BANQUETTE. ſ. f. Terme de Fortification. C'eſt un degré ou deux qui regnent tout le long des parapets, afin qu'on puiſſe tirer par deſſus, & faire feu dans le foſſé, & ſur les chemins couverts. La *banquette* doit avoir un pied & demi de haut, & trois pieds de large.

Banquette, ſe dit auſſi d'un petit chemin relevé, ou d'une petite élevation au deſſus du niveau de la ruë, pour ſervir de chemin commode aux gens de pied, comme il y en a à Paris au Pont-neuf, & au Pont-Marie. On appelle tablettes, les plus baſſes *banquettes*, qui ne ſont élevées que d'un cours d'aſſiſe.

BANQUIER. ſ. m. Negociant en argent, qui donne des lettres de change pour faire tenir de l'argent de place en place. Dans l'ancienne Rome il y avoit des *Banquiers*, qui étoient des perſonnes publiques. C'étoit par leur miniſtere que ſe faiſoient les depôts, les changes, les ventes, les achats. Ils exerçoient la charge des Notaires d'aujourd'hui.

Banquier Expeditionaire en Cour de Rome, eſt un Officier de nouvelle creation qui ſe charge de faire venir toutes les Bulles, Diſpenſes, & autres expeditions qui ſe

se font en la Cour Romaine, & en la Legation d'Avignon, soit de la Chancelerie, soit de la Penitencerie. L'origine de ces *Banquiers* vient de ce que les Guelphes du temps des guerres civiles d'Italie se refugierent en Avignon, & dans le païs d'obedience: & comme ils étoient favorisez des Papes dont ils avoient soutenu le parti, ils se mêlerent de faire obtenir les graces & expeditions de la Cour de Rome, & s'appellerent *Mercatores* & *Scambiatores Domini Papæ*, comme temoigne Matthieu Paris. Mais comme ils se rendirent odieux alors par de grosses usures, on les appella *Carsins*, ou *Caorsins*, du nom de Cahors ville de Querci, dont le Pape Jean XXII. qui occupoit alors le St. Siege étoit natif, à cause que de son temps ces usuriers étoient en leur plus haute élevation; comme temoigne Adam Theveneau en ses Commentaires sur les Ordonnances, au Titre des Usures. Les Italiens en firent aussi pour eux le mot *scarsi*, qui signifie *avares*; & ils eurent tant de haine pour cette ville, que le Poëte Dante dans son Enfer met au même rang Sodome & Cahors, & y place tous les scelerats & les usuriers. Les marques de cette haine ont duré long temps en France; & on a appellé en Chancelerie les *Lettres Lombardes*, les Lettres qui s'expedioient en faveur des Lombards, & Italiens qui vouloient trafiquer, ou tenir banque en France, qui se taxoient au double des autres, en haine de ce qu'on appelloit alors tous Changeurs, Banquiers, Revendeurs, & Usuriers, *Lombards*, de quelque nation qu'ils fussent: & on les appelle encore ainsi en plusieurs lieux d'Allemagne, & de Flandre même. La Place du Change & la Fripperie d'Amsterdam s'appellent *Places Lombardes*. Ce nom de *Caorsin* a été aussi donné à tous les Banquiers & Usuriers, qu'on a appellez en plusieurs Titres Latins *Caorcini*, *Caturcini*, *Caursini*, *Corsini*, d'où est venu le proverbe, Il l'a enlevé comme un *Corps Saint*, par corruption, au lieu de *Caorsin*, parceque ces gens étoient si cruels à leurs debiteurs, qu'ils les enlevoient & les faisoient mettre en prison. Aussi se rendirent-ils si odieux, qu'ils furent chassez de France par Edit de St. Louïs en 1268. & par Philippe le Hardy; & d'Angleterre par Henri III. en l'an 1240. & 1251.

BANQUIER, se dit aussi en de certains jeux, comme à l'Occa, la Bassette, de celui qui tient le jeu & l'argent, & qui a le fonds devant lui pour payer ceux qui gagnent.

BANS, ou BANNI, étoient anciennement des Gouverneurs de Provinces dependans de la Couronne de Hongrie; comme la Croatie, la Servie, la Dalmatie. Ce nom est encore en usage chez les Turcs, qui mettent les *Bans* dans le même rang que les Beglerbeys.

BANVIN. s. m. est un privilege, ou droit qui donne pouvoir aux Seigneurs de vendre le vin de leur cru durant le temps porté par les Coutumes, ou par leurs titres, à l'exclusion de tous autres demeurans en la Paroisse. Les titres de *banvin* doivent être établis auparavant le premier d'Avril de l'an 1560. Le vin doit être vendu dans la maison seigneuriale, & non point emmené ailleurs. Ce droit s'est étendu aussi aux autres liqueurs, & même à la chair.

BAP.

BAPTESME, ou BAPTEME, ou BATEME. s. m. Le premier des Sacremens de l'Eglise, qu'on donne à celui qu'on veut faire Chretien. Le *Baptême* se fait avec de l'eau au nom des trois personnes de la Trinité. Quelques Theologiens ont cru que le *Baptême* administré au nom de JESUS-CHRIST seul, étoit valable. Avant la venuë de JESUS-CHRIST la ceremonie du *Baptême* se pratiquoit dejà chez les Juifs, qui baptisoient les petits enfans, & ceux qui embrassoient leur Religion. Ils faisoient plonger le Proselyte dans une cuve d'eau; mais l'on n'approuvoit pas qu'il se plongeât une seconde fois; parceque la premiere designoit l'unité d'un Dieu. Ils appelloient les baptisez de *nouvelles creatures*, & le *Bapteme*, une *nouvelle naissance*. Dans la primitive Eglise le *Baptême* se faisoit par l'immersion; & cela se pratique encore chez les Grecs, qui plongent les enfans, ou les Catechumenes trois fois dans l'eau. Dans l'Occident le *Baptême* ne se fait que par effusion, en versant de l'eau sur le visage de l'enfant. Plusieurs Anciens, & Modernes ont crû que les adultes seuls étoient capables de recevoir le *Baptême*.

Le P. Sirmond a publié une lettre du Pape Etienne II. lequel approuve le *Baptême* conferé par un Prêtre avec du vin. Toute l'Eglise d'Occident convient aujourd'hui, que le *Baptême* conferé par les Heretiques au nom de la Trinité, est bon, & valable, entant que Sacrement. St. Cyprien a soutenu le contraire avec beaucoup de chaleur. Il pretendoit que le *Baptême* administré par les Heretiques est nul, & invalide.

BAPTESME DU MARTYRE, ou LE BAPTEME DE SANG. On appelloit ainsi le martyre des Catechumenes, qui mouroient pour la cause de l'Evangile avant que d'être baptisez. On croyoit que le martyre leur tenoit lieu de *Baptême*. Les premiers Chretiens faisoient profession de desirer avec ardeur le *Baptême de sang*. Tenir un enfant sur les fonds de *Baptême*, c'est être son parrain, ou marraine, ou celui qui lui impose le nom. Le *Baptême* confere la grace, & efface le peché originel. Le *Baptême* ne s'administroit autrefois dans l'Eglise Romaine, qu'à Pâques & à la Pentecôte, hors les cas de necessité: d'où vient qu'on ne fait encore la benediction solennelle de l'eau qu'en ces deux temps-là. Dans l'ancienne Eglise les Catechumenes ne s'empressoient point de recevoir le *Baptême*. St. Ambroise n'étoit pas même encore baptisé lorsqu'il fut élû Evêque de Milan. Les differens motifs étoient pour les consciences tendres, qu'on ne pouvoit employer trop de temps pour s'y preparer: & pour les autres qui ne pouvoient se degager du monde, ils se flatoient que les eaux salutaires du *Baptême* effaçoient toutes leurs fautes passées. Ainsi ils entassoient tous leurs pechez, dans l'esperance d'en être purgez à l'extremité de leur vie dans les eaux du *Baptême*. Les Peres declamerent contre cette pieuse finesse, ensorte même qu'on passa dans un autre excés, & par un zêle ridicule, & mal instruit on administra le *Baptême* aux morts: quelques-uns recevoient le *Baptême* pour le mort.

BAPTESME, se dit aussi d'une ceremonie Ecclesiastique qu'on fait sur les cloches, lorsqu'on leur impose un nom en les consacrant au service divin. On les lave dehors & dedans avec plusieurs benedictions & prieres. Cette ceremonie est fort ancienne, parcequ'Alcuin disciple de Bede & Precepteur de Charlemagne, qui vivoit en l'an 770. en parle comme d'une chose qui étoit en usage il y avoit long temps.

BAPTESME, en termes de Marine, est une ceremonie profane, dont usent tous les matelots envers ceux qui passent la premiere fois sous le Tropique, ou sous la Ligne, ou le Detroit. Il y en a quelques-uns qu'on baigne dans la mer, d'autres sur le vaisseau, d'autres à qui on fait essuyer quantité de seaux d'eau que jettent sur eux les matelots, quand ils traversent leurs rangs en allant d'un bout du vaisseau à l'autre. On les fait en même temps jurer de faire la même chose à ceux qui viendront aprés eux.

BAPTISER. Prononcez BATISER. v. act. Conferer le Baptême. Nôtre Seigneur fut *baptisé* par St. Jean avec les eaux du Jourdain. On *baptise* aujourd'hui

d'hui les enfans dès qu'ils sont nez. On *baptise* au nom du Pere, & du Fils, & du St. Esprit.

BAPTISER, se dit aussi de certaines ceremonies Ecclesiastiques qui ne sont que des benedictions. Ainsi on dit, *Baptiser* des cloches. *Baptiser* un vaisseau. *Baptiser* un enfant, pour reïterer les ceremonies d'un Baptême d'un enfant, qui l'a dejà reçû en effet, quand il a été ondoyé.

BAPTISER, se dit figurément en ces phrases. *Baptiser* son vin; pour dire, Mettre beaucoup d'eau dedans. *Baptiser* quelcun dans la ruë, se dit en parlant de ceux sur qui on a jetté de l'eau imprudemment par les fenêtres. On dit aussi, qu'on le *baptise*, quand on luy donne quelque sobriquet, quelque nom plaisant, ou injurieux qui lui demeure toute sa vie. En tous ces sens le mot de *baptiser* est bas & burlesque.

En termes de Palais, on dit *Baptiser* possession contraire; pour dire, Soutenir chacun de son côté qu'on est en possession. On disoit aussi autrefois, *Baptiser* son appel; pour dire, en declarer les griefs apparens, & par devant quels Juges on pretendoit les relever. Car autrefois le mot de *Baptiser* ne signifioit autre chose que, *Enoncer*, *declarer*, comme on voit dans Masuer, Joannes Galli, & autres vieux Praticiens.

BAPTISÉ, ÉE. adj. Celui qui croira, & sera *baptisé*, entrera au Royaume des cieux.

BAPTISMAL, ALE. adj. prononcez ce mot comme il est écrit. Qui appartient au Baptême. Ce jeune homme est si sage, qu'il a encore l'innocence *baptismale*. Les Fons *baptismaux*, sont la marque d'une Eglise Parrochiale.

BAPTISTERE, ou BATISTERE. adj. & s. Regître des Baptêmes. L'Ordonnance de 1667. veut qu'on garde dans les Sacristies, & qu'on porte ensuite dans les Greffes des Justices, les Regîtres *baptisteres* qui contiennent le nom de ceux qu'on baptise, & le jour qu'on leur a conferé le Baptême. Ils doivent être signez du pere, s'il est present, & du parrain & de la marraine. Les majoritez se prouvent par les extraits *baptisteres*. On appelloit aussi autrefois *Baptistere* le livre où étoit contenu l'ordre & la ceremonie du Baptême, & même le droit que les Prêtres recevoient. Les Romains, pour justifier l'extraction, & conserver la suite des familles, avoient aussi des actes publics, où les peres faisoient enregîtrer la naissance de leurs enfans. Servius Tullius institua le premier cet ordre, & Auguste le renouvella.

BAPTISTERE, étoit anciennement une petite Eglise auprès d'une plus grande, où l'on administroit le baptême: comme le *Baptistere* de Constantin proche de S. Jean de Latran à Rome. On donnoit le même nom à une Chapelle qui dans une grande Eglise servoit au même usage.

Le mot de *Baptême* & ses derivez viennent du Grec *baptein*, *immergere*, *plonger dans l'eau*.

B A Q.

BAQUET, BAQUETER, BAQUETURES. Voyez BACQUET, BACQUETER, &c.

B A R.

BAR. s. m. Civiere renforcée qu'on porte à deux, à quatre, à six hommes, qui sert dans les atteliers à transporter des pierres, du moilon, & autres materiaux necessaires aux ouvriers. On s'en servoit aussi autrefois sur les ports à decharger les bateaux de bois, & autres marchandises, d'où vient qu'on appelle aujourd'hui ceux qu'on y employe, des *Debardeurs*; & on en use aussi dans les bassecours pour transporter du fumier.

BAR, en termes de Blason, signifie autrement un *Barbeau*, qui est un poisson qu'on met souvent dans les Armoiries, ordinairement courbé & adossé, comme en celles du Duché de Bar.

BARAGE Voyez BARRAGE.

BARAGOUIN. s. m. Langage corrompu, ou inconnu, qu'on n'entend pas; jargon composé de mots barbares, ou si mal prononcez qu'on ne les entend pas. Je ne puis rien comprendre à ce *baragouin*. MOL. Le discours de cet homme est un vrai *baragoüin*, tant il parle mal. Menage a cru autrefois que *baragoüin* venoit de *bara*, qui signifie *pain* en Bas-Breton, & qui vient de *bar* Hebreu, qui signifie la même chose, & de *guin*, qui signifie *vin* aussi en Bas-Breton, & qui apparemment vient de *vinum*, parceque ces mots de *pain* & de *vin* sont les premiers qu'on apprend des langues étrangeres. Mais cet Auteur a changé depuis de sentiment. Il fait descendre *Baragoüin de barbarus*, *barbaracus*, *baracuinus*, & ainsi par degrez. Quoyqu'il en soit, *baragoüin* n'est bon que dans le stile bas & familier.

BARAGOUINER. v. n. Parler un langage étranger & inconnu, ou parler si mal, qu'on ne peut se faire entendre à ceux d'un païs. Ce mot n'est en usage que dans le stile bas & comique. Je ne me souviens plus comme ils *baragoüinent* ces mots. MOL. Pour dire, comme ils les prononcent.

BARAGOUINEUX. s. m. EUSE. s. f. Celui & celle qui baragoüine, qui parle un langage qu'on n'entend pas, qui prononce d'une maniere qu'on a de la peine à l'entendre. Quel *baragoüineux* est cela? MOL. Deux *baragoüineuses* me sont venu accuser de les avoir épousées toutes deux. MOL. Ces mots ne sont d'usage que dans le stile bas & burlesque.

BARAQUE. s. f. Hutte ou petit logement que les soldats font dans un camp pour se loger. Autrefois la hutte étoit pour loger les pietons, & la *baraque* pour les cavaliers: maintenant on les confond, & les deux s'appellent *baraques*.

Ce mot vient de l'Espagnol *barracas*, qui signifie des *cabuettes* que dressent les Pêcheurs au bord de la mer.

BARAT. s. m. Vieux mot François & hors d'usage, qui signifioit, Tromperie, fourbe, mensonge, calomnie. On juroit autrefois qu'il n'étoit intervenu dans un contrat aucune fraude, *barat*, ni malengin.

BARAT. Voyez BARATTERIE; c'est la même chose.

BARATTE. s. f. Vaisseau fait de douves, plus étroit en haut que par bas, qui sert à battre le beurre. Il y a aussi des *barattes* de terre cuite. Ce sont de grands pots assez larges par le ventre, & assez étroits par le haut. On couvre les *barattes* d'une espece d'écuelle de bois percée d'un seul trou, au travers duquel passe un bâton qu'on appelle batte-beurre. On remplit ces *barattes* de crême que l'on bat, jusqu'à ce que le beurre soit fait.

Ce mot vient apparemment de l'Espagnol *barattar*, qui signifie *brouiller*, parcequ'il faut en effet que les parties du lait soient battuës & brouillées pour faire le beurre. D'autres disent qu'il vient du vieux mot François *barate*, qui signifie *bruit*, à cause du bruit qu'on fait en battant le beurre. Les Bas-Bretons disent encore *baraz*; pour dire une *baratte*.

BARATTERIE. s. f. Terme de Marine. C'est la tromperie du Patron, ou malversation du Maître, ensemble les larcins, alterations, & deguisemens causez par le Maître, ou par l'équippage. La peine de la *baratterie* est mentionnée au livre 2. de l'Ordonnance de la Marine. L'Asseureur court la risque de la *baratterie*. On se sert aussi de ce terme en Italien & en Espagnol. Originairement il ne signifioit que *marché*; & parcequ'on y fait souvent des fraudes, il a été appliqué aux trom-

tromperies du commerce. On a appellé aussi *Barattiers*, les chicaneurs qui faisoient des surprises en plaidant : & on lit dans Matthieu Paris, que l'Empereur Frederic fut accusé d'avoir dit, *tres fuisse baratores in mundo, seu tres impostores.*

Ce mot est venu du vieux mot François *barat*, qui de tout temps a signifié toute sorte de tromperie. On disoit aussi *baratter*, pour dire, *tromper.*

BARBACANE. s. f. Terme de Guerre. Fente ou petite ouverture qu'on fait dans les murs des Chateaux & Forteresses pour tirer à couvert sur les ennemis. Quelques-uns croyent que c'est un parapet de bois crenelé. D'autres l'ont pris pour toutes sortes de deffenses & couvertures contre les ennemis. On a dit aussi autrefois *barbocane* & *barbecane.* Du Cange dit que c'est une defense exterieure de la ville, ou du chateau, qui sert à en fortifier les portes, & les murs, qu'il appelle en Latin *barbacana*, ou *barbicana*, *antemurale*, & *promurale.* C'étoit autrefois un Fort qui étoit à l'entrée d'un pont, ou hors de la ville, qui avoit un mur double & des tours. Ceux de la Crusca disent, que c'est la partie de la muraille qui est au bas de l'escarpe pour la seureté de la ville : en ce cas ce seroit la même chose qu'une fausse-braye.

Ce mot vient de l'Italien *barbacane*, qui est un mot Arabe, selon Spelmannus.

BARBACANE, en termes d'Architecture, est une fente ou ouverture étroite & longue en hauteur, qu'on laisse dans les murs pour faire entrer & sortir les eaux, quand ils sont bâtis en un lieu sujet aux inondations, ou pour faire égouter les eaux des terrasses. Mais en ce sens le mot de *barbacane* n'est pas si usité que celui de *ventouse.*

BARBARE. adj. & s. m. & f. Etranger qui est d'un païs fort éloigné, sauvage, mal poli, cruel, & qui a des mœurs fort differentes des nôtres. Rome a été plusieurs fois pillée par les *Barbares.* On n'est plus si sujet aux incursions des *Barbares.* Les Sauvages de l'Amerique sont fort *barbares.* Arioviste étoit un *barbare* furieux & temeraire. ABL.

Est-il chez les humains un peuple si barbare,
Qui n'estime le prix d'une amitié si rare ?
POEME DE L'AM.

Les Grecs appelloient *Barbares*, tous ceux qui n'étoient pas de leur païs ; & ce mot ne signifie en leur langue qu'*étranger.* Il en étoit à-peu-près de même des Romains. Ils appelloient *Barbares* generalement tous les peuples hormis les Grecs, & ceux qui vivoient selon leurs loix ; & ce n'étoit point parmi eux un terme de mepris comme parmi nous. Ils donnoient des ôtages à des *Barbares* dans l'état le plus florissant de la Republique. ABL.

BARBARE, signifie aussi seulement, Cruel, impitoyable, qui n'écoute point la pitié, ni la raison. Un pere est *barbare*, quand il n'a point de tendresse pour ses enfans. Un Prince est *barbare*, qui tyrannise ses sujets. Medée faisoit des actions *barbares.* La coutume d'immoler des hommes, étoit bien *barbare.* Les Septentrionaux sont les plus *barbares* de tous les peuples.

Que je plains le sort des avares,
A qui l'avide soif des biens
Fournit pour s'enrichir mille nouveaux moyens,
Toûjours injustes & barbares ! L'AB. TETU.

BARBARE, se prend aussi quelquefois simplement pour mal poli, grossier, ignorant. Cet homme a quelque chose de bien sauvage & de bien *barbare* dans toutes ses manieres. Souvent le plus *barbare* est sujet à l'amour. THEOPH.

BARBARE, en termes de Grammaire, se dit du langage, ou des termes impurs, ou inconnus qui sont durs à l'oreille, ou difficiles à entendre.

D'un seul nom quelquefois le son dur, ou bizarre,
Rend un poëme entier ou burlesque, ou barbare. BOI.

Ce mot *barbaros*, selon Strabon, est dit par imitation. Les étrangeres, quand ils venoient en Grece, *ebattarizon*, id est, *balbutiebant*, *ils begayoient*, parloient grossierement. Cependant on peut dire qu'ils appelloient *barbares*, ceux dont ils n'entendoient pas le langage, tels qu'étoient les Persans, les Scythes, les Egyptiens. Scaliger tient que ce mot de *barbare* vient de l'Arabe *bar*, qui signifie *desert. Barbare*, selon son sentiment, est un *Sauvage*, un homme vivant dans les solitudes.

BARBAREMENT. adv. D'une maniere barbare, ou cruelle. On a traité ce miserable trop *barbarement.* Le peuple de cette contrée parle *barbarement.*

BARBARIE. s. f. Cruauté, action faite contre la raison, l'humanité. Les Tyrans ont persecuté les Chretiens avec une grande *barbarie.*

BARBARIE, signifie aussi, Ignorance, grossiereté. La Grece où regnoient autrefois la science & la politesse, est presentement plongée dans une affreuse *barbarie.* La France a été long temps un païs de *barbarie.* Et en ce sens il se dit tant des mœurs que du langage.

BARBARIE, en termes de Mer, se dit des choses & marchandises étrangeres d'une autre nation & païs.

BARBARISME. s. m. Terme de Grammaire. Expression dure, ou qui n'est pas du bel usage ; faute dans le langage qui tient le milieu entre le solecisme, & l'improprieté. Il se commet, quand on se sert de quelque mot, ou phrase étrangere, & qui n'est pas naturelle à la langue, ou en oubliant des particules, des pronoms, & des propositions dans les endroits où elles sont necessaires. VAUG. REM. On peut commettre un *barbarisme*, c'est-à-dire parler barbarement, & hors des bons termes d'une langue, ou en une seule parole, ou en une phrase entiere. Les *barbarismes* d'un seul mot sont aisez à éviter ; mais pour les *barbarismes* de la phrase, il est facile d'y tomber, parceque tous les mots dont la phrase est composée sont François, & ainsi l'on ne s'apperçoit point de la faute : au lieu qu'au *barbarisme* du mot, l'oreille qui n'y est pas accoutumée, le rebute, & ne s'y laisse pas surprendre. Mais au *barbarisme* de la phrase, l'oreille étant comme trahie par les mots qu'elle connoît, lui ouvre la porte, & le laisse passer dans l'esprit. VAUG. Mon esprit n'admet point un pompeux *barbarisme.* BOI.

BARBE. s. f. Poil qui vient au menton des hommes, à l'âge de 15. 18. ou 20. ans. Une longue *barbe* rend venerable un vieillard, un Magistrat, un Capucin. La plupart des peuples sont differens en la maniere de porter, de faire leur *barbe.* Les Americains furent fort surpris de voir les Espagnols qui avoient de la *barbe.* Une *barbe* à l'Espagnole, à la Turque, c'est une *barbe*, dont le poil de dessus les levres est retroussé en crocs, ou en garde de poignard. C'est une marque de deuil chez la plupart des peuples, de laisser croître sa *barbe.* Faire une *barbe*, c'est la raser. Jean Kinson dit que les Tartares sont en guerre avec les Persans, à cause qu'ils ne veulent pas couper les moustaches de leur *barbe* comme font les Tartares ; & pour cela ils les appellent *Infideles*, quoyqu'ils s'accordent avec eux dans les autres points de la Religion Mahometane. Chez les Romains on faisoit une visite de ceremonie à ceux à qui on faisoit la *barbe* pour la premiere fois, ou qui prenoient la Robbe virile. Les premiers Philosophes laissoient croître leur *barbe*, plutôt par mepris des ajustemens du corps, & par nonchalance, que par affectation. Dans la suite ils la nourirent avec grand soin, comme une marque, & un caractere de sagesse. Une longue *barbe* devint une bienseance essentielle à la gravité philosophique. Cela contribuoit à composer l'air serieux & severe, que les Philosophes affectoient. Autrefois on faisoit

faisoit une ceremonie de benir la *barbe*, & de la consacrer à Dieu, quand on la rasoit aux Ecclesiastiques. Warnefridus dit que le nom des *Lombards* vient de ce qu'ils portoient une longue *barbe*. Clodion commanda aux François de porter de grands cheveux, & de laisser croître leur *barbe*, pour les distinguer des Romains. Cette coutume a duré jusqu'au Roi Louïs le Jeune. Pasquier remarque que pendant les premieres années du regne de François I. l'on suivoit l'ancienne coutume, de porter longue chevelure, & *barbe* rase. Mais ce Prince ayant été blessé à la tête, & obligé à se faire couper les cheveux, tout le monde fit de même, & on porta longue *barbe*. Les 14. premiers Empereurs Romains porterent *barbe* rase, comme on le voit par leurs effigies, jusqu'à l'Emp. Adrien, qui enseigna à ses successeurs à nourir leurs *barbes*. Diodore de Sicile & Tacite assurent, que les Germains se faisoient raser la *barbe*. Les Gots, & les Francs ne portoient qu'une moustache, qu'on appelloit *crista*. Othon I. introduisuit la coutume de laisser croître la *barbe* : mais Frederic I. ramena la mode ancienne, & il n'y eut plus que les Païsans, ou les Moines, ou ceux qui vouloient porter une marque, qu'ils avoient fait le voyage de la Terre Sainte, qui se fissent honneur d'avoir une longue *barbe*. A l'égard des Ecclesiastiques, la discipline a été fort diverse sur l'article des *barbes*. Tantôt on a trouvé, qu'il y avoit de la mollesse à se faire raser, & que les longues *barbes* convenoient mieux à la gravité Sacerdotale; & tantôt qu'il y avoit trop de faste à porter une *barbe* venerable. C'est pourquoy lorsque le Cardinal d'Angennes voulut prendre possession de son Evêché du Mans, il fallut des Lettres de Jussion du Roi Henri II. en 1556. pour le faire admettre avec sa longue *barbe*, parcequ'il ne pouvoit se resoudre à la faire couper.

Ce mot vient du Latin *barba*.

BARBE, se dit quelquefois dans un sens un peu figuré, pour la personne même qui la porte. Ces vilaines *barbes* de bouc sont toûjours en querelle. ABL.

BARBE, se dit encore pour signifier presence. Il vient par le coche vous enlever à nôtre *barbe*. MOL.

BARBE, se dit aussi des poils qu'ont les autres animaux au menton, ou aux environs de la gueule. Les boucs & les chevres ont de la *barbe* sous le menton. Un lievre, un lapin, un chat, un rat ont des *barbes*. On appelle aussi *Barbe* de coq, cette chair rouge qu'il a au dessous du bec.

BARBE, se dit aussi des petites arêtes ou cartilages qu'ont les poissons plats, qui leur servent de nageoires, comme les turbots, les barbuës, les solles, les carrelets. Les *barbes* de la baleine sont celles qui lui tombent sur les mâchoires, qui sont des bandes plattes & pliantes qui servent à mettre dans des corps de juppes de femmes pour les rendre fermes. On les appelle autrement *fanons*.

BARBE, se dit aussi des longs poils qui sont au bout des épics. L'orge & le seigle ont des *barbes* bien plus longues que le froment. Il se dit aussi des plumes, & autres choses semblables.

BARBE, se dit aussi des poils qui passent dans des étoffes effilées par l'usure. Il faut faire la *barbe* à cette garniture, à ce manteau.

BARBE, se dit encore de ces excrescences, & menus poils qui forment la chancissure des choses qui se corrompent. Ces confitures sont gâtées, chancies; elles ont de la *barbe*.

On appelle aussi *barbes* dans les monnoyés, les petites pointes ou filets qui y paroissent avant qu'elles ayent été frottées ou polies.

BARBE, se dit aussi des Cometes, & signifie les rayons que la Comete darde vers l'endroit du ciel où son propre mouvement la semble porter. Et c'est en cela que l'on distingue la *barbe* d'avec la queuë de la Comete, laquelle se dit des rayons qui s'étendent vers la partie du ciel d'où la Comete semble s'éloigner par son propre mouvement. ROHAUT.

BARBE, ou SOUS-BARBE, est la partie de la tête du cheval qui porte la gourmette; & c'est le dehors de la mâchoire inferieure au dessus du menton.

BARBES, en termes de Manege, sont des superfluitez de chair qui viennent dans le canal de la bouche du cheval, dans cet intervalle qui separe les barres, & qui est sous la langue. On les appelle aussi *barbillons*. On le dit aussi des bœufs.

BARBES, se dit aussi de ces petites pieces élevées, ou avancées, qui sont à un des côtez du pêne d'une serrure, qui donnent prise à la clef pour le faire ouvrir, ou fermer.

En termes de Marine, on appelle *Ste. Barbe*, la chambre des Canoniers, qui est au bas du chateau de poupe, au dessus de celle où on met le biscuit, & au dessous de la chambre du Capitaine; parceque les Canoniers ont choisi Ste. Barbe pour Patrone. On l'appelle autrement *Gardiennerie* : les vaisseaux de guerre y ont deux sabords. On appelle *barbes*, les parties du bordage de l'avant du vaisseau, à l'endroit où l'estrave s'assemble avec la quille.

On dit en termes de Guerre, Tirer le canon en *barbe*; pour dire, le tirer par dessus la hauteur du parapet, au lieu de le pointer par l'ouverture des embrasures.

BARBE. s. m. est un cheval de Barbarie qui a une taille menuë, & les jambes dechargées. On dit que les *Barbes* meurent, mais qu'ils ne vieillissent jamais, parcequ'ils conservent leur vigueur jusqu'à la fin : c'est pourquoy on en fait des étalons. Et on appelle un *eschappé de Barbe*, un poulain engendré d'un *Barbe*. Il y a des *Barbes* en Afrique qui attrapent les Autruches à la course, qu'on vend ordinairement dix mille livres. On les entretient toûjours maigres, & on les nourrit fort peu avec quelques grains & de la pâte. Ils ne sont point ferrez, & ont de petites selles rases, des brides & étriers legers, & courent avec autant de liberté comme s'il n'étoient point montez. On pretend qu'en Barbarie on conserve la genealogie des chevaux *Barbes* avec le même soin qu'on fait en Europe celle des grandes familles. Pour vendre un cheval on produit ses titres de noblesse. Il y en a qu'on fait descendre en droite ligne de l'illustre cheval du grand Valid.

BARBE DE CHEVRE, est une plante dont la fleur est ordinairement à cinq feuilles disposées en rose, elle porte un fruit composé de quelques graines, dans chacune desquelles il y a une ou deux semences oblongues. On l'appelle de ce nom, & en Latin *Barba capra*, parce que l'on pretend que ses fleurs naissent en bouquets semblables en quelque maniere à la barbe d'une chevre. On donne ce même nom à la Reine des prez; mais ce sont deux genres de plante differens.

BARBE DE JUPITER, est un arbrisseau qui a plusieurs branches, & qui est de la hauteur d'un homme; ses feuilles sont semblables à celles du lentisque, veluës & de couleur argentine; elles sont rangées comme par paires sur une côte, ou bien elles naissent trois sur une queuë; ses fleurs sont jaunes, semblables à celles du genêt, mais plus petites. Sa graine qui est de figure oblongue & de couleur obscure, est contenuë dans une gousse fort courte, & presque ovale. Le *sempervivum*, en François, *joubarbe*, est appellé de ce même nom.

BARBE, se dit proverbialement en ces phrases. *Barbe* bien étuvée est à demi rasée. On dit aussi, Faire une chose à la *barbe* de quelcun; pour dire, la faire hardiment, malgré lui & en sa presence. On dit aussi, qu'il faut qu'un homme s'en torche la *barbe*, ou les *barbes*; pour

pour dire, qu'il n'aura point de part à une affaire où il desiroit d'entrer. On dit, qu'on doit être sage, quand on a la *barbe* au menton. On dit aussi, Rire sous *barbe*, ou rire sous cappe, quand on entend quelque discours avec plaisir, sans en rien temoigner à l'exterieur. On dit aussi abusivement, Faire *barbe* de foarre à Dieu, au lieu de dire *gerbe* de foarre; pour dire, lui faire une mechante offrande, lui donner le pire de ce qu'on a. On dit aussi par mepris aux jeunes gens qui se mêlent de donner conseil, Vous avez la *barbe* trop jeune, vous étes une jeune *barbe*; pour dire, Vous n'avez point d'experience dans les affaires du monde. On dit encore, mais bassement, Faire danser *Ste. Barbe*; pour dire, qu'il faut traiter, saouler les gens, des suffrages desquels on a besoin. On dit aussi, Faire la *barbe* à quelcun; pour dire, lui faire affront, parceque c'étoit autrefois une peine fort ignominieuse de raser la *barbe* à quelcun, non seulement en France, mais même chez les Grecs, & chez plusieurs autres nations: d'où sont venuës ces trois façons de parler, *Je veux qu'on me tonde*, *Je lui aurai le poil*, &, *Je lui ferai la barbe*.

BARBÉ. adj. Terme de Blason, qui se dit principalement du coq, comme s'il étoit barbu. Il portoit de gueules au coq d'argent *barbé*, crêté, becqué, & membré d'or. On dit aussi *barbelé*. On le dit aussi du dauphin: & il faut que leur *barbe* soit d'un autre émail.

BARBEAU. s. m. Poisson d'eau douce qui est de la figure des carpes, mais molasse & peu estimé. Les œufs de *barbeau* sont venimeux & dangereux, à ce que dit Matthiole: & en effet ils devoyent l'estomac par haut & par bas. Sa chair est blanche, molle & flegmatique, & il n'est bon que quand il est vieux. On l'appelloit autrefois *bar*: d'où vient que les armes de Bar se blasonnent encore par deux *bars* adossez, qui sont des *barbeaux*. On l'appelle en Latin *mugil fluviatilis*. Ausone le nomme *barbus*. Il est ainsi nommé à cause de ses barbes. A Bordeaux on l'appelle *surmulet*, & quelques-uns tiennent que c'est le *mullus* des Anciens.

BARBEAU, est aussi une petite fleur bleuë qui croît dans les bleds, dont les enfans se font des couronnes & des écharpes par le moyen de leurs queuës, qu'ils entrelacent. On l'appelle aussi *bluët*.

BARBE-BOUC, ou BARBE DE BOUC. f. f. C'est une plante qui tire son nom ou des poils deliez qu'on appelle aigrettes, qui sont au haut de sa graine, & qui forment une brosse semblable à la *barbe* d'un bouc; ou bien de la figure de la fleur, avant qu'elle soit ouverte, qui a aussi beaucoup de raport à la barbe de cet animal. Elle approche de la scorzonere, dont elle est distinguée en ce que les rayons de son calice sont plus longs que les feuilles de ses fleurs, & par ce moyen la circonference de la fleur est faite en forme d'étoile. Les Grecs l'appellent *Tragopogon*, & les Latins *Barba hirci*.

BARBELE', ÉE. adj. qui se dit des traits ou fleches qui ont des dens ou des pointes dans leur ferrure. Une fleche *barbelée* est plus dangereuse qu'une autre.

BARBE-RENARD, est une plante dont les feuilles naissent par paires sur une côte terminée par un piquant long & roide. Ses fleurs sont legumineuses, & sa semence qui a ordinairement la figure d'un petit rein, est renfermée dans une gousse divisée selon la longueur en deux loges. On l'appelle aussi *Epine de Bouc*, *Rame-bouc*, & *Tragacantha*, qui est composé des mots *tragos*, bouc, & *acantha*, épine, comme qui diroit *Epine de Bouc*. La gomme tragacant sort par les incisions qu'on fait à la racine de cet arbrisseau: elle est blanche, transparente, tortillée en forme de vermisseaux, & d'une saveur douce. Si on verse de l'eau par dessus, elle l'épaissit & la reduit en mucilage.

BARBEROT. s. m. Mot burlesque & satirique pour signifier un mechant petit Barbier, qui ne sçait nullement son metier. Il n'y a gueres de villes où il n'y ait quelque *Barberot*. Malheur à l'honnête homme qui tombe entre les mains d'un *Barberot*.

BARBET. s. m. Chien à gros poil & frisé qui va à l'eau, & qu'on dresse à la chasse des canards: ce qui fait qu'on l'appelle aussi canart & sa femelle canne. On tond les *barbets*, & de leur poil on fait des chapeaux. Voyez CHIEN.

On appelle aussi *Barbets*, les Vaudois des montagnes de Piemont, à cause qu'ils sont gouvernez par des Ministres qu'ils appellent *Barbes*, c'est-à-dire anciens.

On dit proverbialement d'un homme qui en suit toûjours un autre, qu'il le suit comme un *barbet*: & on dit d'un homme fort crotté, qu'il est crotté comme un *barbet*, parceque la crotte s'attache aisément au long poil des *barbets*.

BARBETTE. s. f. Sorte de guimpe dont les Religieuses se couvrent le sein.

BARBEYER. v. n. Terme de Marine, qui se dit lorsque le vent, au lieu de donner dans la voile, & de la remplir, ne fait que la raser en passant à côté: ce qui arrive, lorsqu'elle est presque parallêle au vent. Cela s'appelle autrement *Friser*, *barboter*.

BARBIER. s. m. Celui qui fait la barbe. Il y a des Chirurgiens *Barbiers*, d'autres Etuvistes, d'autres Perruquiers. Eutrapel *Barbier* chez Martial étoit si lent, que durant qu'il faisoit la barbe d'un côté, elle revenoit de l'autre.

Les Romains se passerent de *Barbiers* pendant 454. ans. Ce fut Ticinius Menas, au rapport de Varron, qui en amena le premier dans la ville à son retour de Sicile.

Les *Barbiers* n'exerçoient point leur metier dans des boutiques, mais au coin des ruës, & par tout indifferemment où ils se trouvoient.

Les *Barbiers* furent érigez en Corps en 1674. & payerent pour cela chacun 1500. livres au Roi. Ils sont au nombre de 200. à Paris. Il n'est pas permis aux *Barbiers* d'exercer la Chirurgie, & les Chirurgiens ont droit de visiter chez les *Barbiers*.

On dit proverbialement, Glorieux comme un *Barbier*. On dit aussi, qu'un *Barbier* rait l'autre; pour dire, qu'il faut que chacun dans sa profession se rende des offices reciproques.

BARBILLON. s. m. Petit poisson d'eau douce, diminutif de *barbeau*.

BARBILLON, est aussi ce qui pend en forme de moustache, ou de barbe, au bout & aux côtez de la bouche du barbeau, & de quelqu'autre poisson.

BARBILLON, est aussi une maladie de cheval, & est la même chose que *barbes*. Voyez BARBES.

BARBILLON, en Fauconnerie, est aussi une maladie de la langue de l'oiseau, qui vient de rhûme chaud qui tombe sur des glandes qu'il fait enfler.

BARBON, ONNE. adj. & s. Vieillard qui est revenu de tous les plaisirs de la jeunesse, qui les condamne, & qui les empêche autant qu'il peut. Moquez vous des Sermons d'un vieux *barbon* de pere. MOL.

BARBON, se dit aussi de ceux qui sont pedans, mal propres, & bourrus. Cet homme n'a que vingt-cinq ans, & est dejà *barbon*. Balsac en a fait une raillerie très-agreable dans un Traité qu'il a intitulé *le Barbon*.

BARBOTE. s. f. Poisson de lac & de riviere, qui a le bec & la queuë pointus, avec un barbillon qui pend de la mâchoire basse. Auprès du trou, par où sortent les excremens, la *barbote* a une aile qui continuë jusqu'à la queuë.

BARBOTER. v. n. Terme de Chasse, qui se dit des cannes & des canards, & autres oiseaux aquatiques, lors-

lorsqu'ils boivent, ou fouillent dans la bourbe, & qu'ils font un certain bruit en remuant le bec.

Barboter, se dit aussi d'un homme qu'on plonge dans l'eau, & qu'on fait boire malgré lui.

Barboter, se dit encore de ceux qui parlent entre leurs dens, & qui font un certain bruit pareil à celui des canards, sans qu'on puisse entendre ce qu'ils disent. Mais cela n'est bon que dans le stile bas & comique. Il *barbote* je ne sçai quoy entre ses dens. Mol. *Barbotons* les paroles que la Magie enseigne. St. Amant.

BARBOTEUR. s. m. Un canard privé, nourri près d'un moulin, ou dans une bassecour, qui est peu estimé en comparaison des canards sauvages.

BARBOTINE. s. f. Semence qu'on reduit en poudre, & qu'on donne aux enfans pour tuer les vers qu'ils ont dans le corps: elle est petite, de couleur brune ou jaune, de figure oblongue, d'un goût amer & d'une odeur forte. On ne convient pas quelle est la plante qui la produit. Les uns veulent que ce soit l'espece d'absynthe qu'on appelle *santonicum*; les autres la *tanesie*, ou *tanacetum*. Mais il y a plus d'apparence, que c'est une espece d'*Aurone*, ou *Abrotanum*. Quelques-uns l'appellent *Semen sanctum*, ou *Semen contra vermes*. A Paris on dit de la poudre aux vers.

BARBOUILLAGE. s. m. Action de barbouiller, d'enduire d'une couleur. Le *barbouillage* de ce tripot a tant couté.

Barbouillage, se dit aussi par mepris d'une méchante peinture.

BARBOUILLER. v. act. Peindre grossierement avec une brosse, enduire d'une couleur. L'ocre sert à *barbouiller* les planchers, le noir à noircir à *barbouiller* les jeux de paume.

Barbouiller, se dit aussi pour Ebaucher. Ce dessein n'est encore que *barbouillé*.

Menage derive ce mot de *barbulare*, qu'on a fait de *barbula*, diminutif de *barba*, d'où on a fait aussi *Barbuleius*, qui signifie un *bouffon enfariné*.

Barbouiller, signifie aussi, Salir, gâter quelque partie d'une chose. Les masques, les bouffons se *barbouillent* le visage.

Thespis fut le premier qui barbouillé *de lie,*
Et d'Acteurs mal ornez chargeant un tombereau;
Amusa les passans d'un spectacle nouveau. Boi.

Barbouiller, se dit figurément en Morale des compositions d'esprit. Cet Auteur a bien *barbouillé* du papier, il a écrit bien des choses qui ne valent rien. Se *barbouiller* l'esprit de Grec & de Latin. Mol. Cet homme s'est bien *barbouillé* dans le monde, on n'en fait gueres d'état. Il a tellement *barbouillé* & embrouillé cette affaire, qu'on n'y connoît plus rien.

On dit aussi, qu'un Orateur, un Avocat se *barbouille*, lorsque la memoire lui manque, qu'il parle en galimathias. On dit la même chose d'un homme qui s'enyvre, lorsqu'il ne sçait plus ce qu'il dit.

Barbouiller. v. n. est un terme d'Imprimeur, qui signifie être trop noir aux marges & au fond. Cette feuille *barbouille*.

Barbouillé, ée. part. & adj.

On dit proverbialement, Se moquer de la *barbouillée*; pour dire, Faire des propositions extravagantes & ridicules.

BARBOUILLEUR, euse. s. m. & f. Qui peint grossierement avec la brosse, qui enduit d'une couleur une muraille, un plancher. On l'appelle en raillerie un *Enlumineur de jeu de paume*. Va, va, petit Grimaut, *barbouilleur* de papier. Mol.

On dit aussi des mauvais Peintres, & des mauvais Auteurs, qui gâtent de la toile, ou du papier, que ce sont des *Barbouilleurs*.

BARBU, ue. adj. Qui a de la barbe, du poil. On a vu à Paris une femme *barbuë* avec une longue barbe au menton, & par tout le corps.

Barbue, se dit aussi d'une Comete, lorsque la lueur blanche qui en fait ordinairement la queuë, paroît en sa partie anterieure entre son corps & celui du soleil comme si c'étoit une barbe.

BARBUE. s. f. Poisson de mer qui est plat & bon à manger, du genre de ceux qu'on appelle *rhombes*, ou *turbots*; mais celui-ci a la chair plus molle. En Latin *rhombus*.

Barbuë. Marquote. Sarment avec sa racine, & toutes autres sortes de plantes qu'on tire avec leurs racines, ou chevelures, pour les transplanter.

BARBUQUET. s. m. Ecorchure, ou petite gale sur le bord des levres.

BARCALON. s. m. Terme de Relation. C'est ainsi qu'on nomme le premier Ministre du Roi de Siam. Le *Barcalon* a le departement de tout le commerce qui se fait, soit dedans, soit dehors le Royaume. Il est le Sur-Intendant des Magazins du Roi, & le Ministre de toutes les affaires étrangeres. Le *Barcalon* reçoit aussi les revenus des villes.

BARCES. s. f. Espece de canons semblables aux faucons & fauconneaux, mais plus courts, plus renforcez de metail, & de plus grand calibre. Ils étoient autrefois fort communs sur la mer: maintenant ils sont de peu d'usage.

BARDACHE, de l'Italien BARDASSO. s. m. Beau garçon dont les debauchez abusent. On a accusé Cesar d'avoir été le *bardache* de Nicomede.

BARDANE. s. f. Glouteron, ou lappe majeure, plante dont les fruits ou les têtes s'attachent aux habits, parcequ'ils ont plusieurs petites pointes crochuës. On l'appelle en Latin *lappa* du Grec *labein*, qui signifie prendre; & *personata*, parcequ'autrefois les personnes considerables s'en couvroient le visage, comme d'un masque, lorsqu'ils étoient sur les Theatres, pour n'être pas connus du peuple. Voyez Glouteron.

BARDE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois l'armure d'un cheval de gens d'armes, ou armez de toutes pieces. Il n'est plus en usage. La Crusca dit que *barda è armatura di cuoio cotto, ò di ferro, con la quale s'armava la groppa, il collo, el petto di cavalli.*

Barde, est aussi une longue selle qui n'a ni fer, ni bois, ni arçons, qui est faite de grosse toile picquée, & de bourre. On l'appelle en quelques endroits *panneau*.

Barde, se dit aussi d'une grande trenche de lard qu'on met sur les volailles, au lieu de les larder pour les rôtir.

Bardes, parmi les anciens Gaulois étoient les Chantres & Poëtes, ou faiseurs de Romans, qui chantoient les loüanges des Heros. Leurs poësies servoient, ou à enseigner la vertu, ou quelquefois à encourager, & quelquefois aussi à terminer le differend des armées au moment qu'elles alloient combatre. Bochart dit que ce mot vient de l'Hebreu *parat*, qui signifie *chanter*.

BARDEAU. s. m. Petit ais dont on se sert au lieu de tuilles pour couvrir les maisons. On en fait souvent de douves, ou d'autres ais aussi minces. On les appelle autrement *aissis* en plusieurs endroits, comme qui diroit des *ais sciez*.

BARDELLE. s. f. Selle en forme de selle à piquer. Elle n'est faite que de toile, & de paille; & il n'y entre ni cuir, ni fer, ni bois.

BARDER. v. act. Mettre une barde à un cheval. Dans les Carrousels on voit des chevaux *bardez* & caparassonnez. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *varare*.

Barder, signifie aussi, Mettre une barde, ou une grande trenche de lard sur un chapon, ou autre volaille. Il y a des gens qui aiment mieux les viandes *bardées* que lardées.

BARDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle en termes de Blaſon, un cheval *bardé*, lorſqu'il eſt paré.

BARDEUR. ſ. m. Homme de journée qui ſert dans les atteliers à porter le bar ou la civiere. Il faut dans un tel attelier tant de *Bardeurs*, & tant de Halebardiers.

BARDIS. ſ. m. Terme de Marine. Batardeau fait de planches qu'on éleve ſur le bord du vaiſſeau, pour empêcher que l'eau n'entre ſur le pont, lorſqu'on couche le vaiſſeau ſur le côté pour carenner.

BARDOT. ſ. m. Petit mulet. On dit, *paſſer pour bardot*; c'eſt-à-dire, paſſer franc, & ſans payer; parceque le Muletier ne paye rien pour le *bardot* qui le porte.

BARER. Terme de Chaſſe, qui ſe dit quand un chien balance ſur les voyes.

BARET. ſ. m. eſt le cri d'un élephant, ou d'un rhinoceros.

BARGUIGNER. v. neut. Marchander ſou à ſou quelque choſe. Les Marchands n'aiment pas a vendre à des bourgeoiſes, parcequ'elles *barguignent* trop. Les Italiens ſe ſervent de ce mot pour dire, Vendre à credit & à terme. Menage le derive de *barcaniare*, qui ſe trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve dans la même ſignification; & Scaliger, d'un vieux mot Latin *bargenna*. On diſoit autrefois *bargagner*, pour ſignifier *marchander*. En Anglois on appelle *bargain*, un marché, une convention. Froiſſart dit que les Gaſcons voulant ſurprendre la ville de Montferrant, dirent entr'eux, Maintenant nous la *bargagnons*, une autrefois nous l'acheterons. Ce mot eſt très-ancien, & il eſt encore en uſage dans le diſcours familier. Vaugelas dit qu'il eſt de la lie du peuple; & qu'il eſt ſi bas, & ſi abjet, qu'il feroit difficulté de s'en ſervir en écrivant à ſon Fermier. Il veut qu'on diſe, ſans tant marchander, ſans heſiter; au lieu de dire ſans *barguigner*. Mais tout ce que Mr. de Vaugelas veut ſubſtituer en la place de *barguigner*, n'en exprime point tout le ſens, & il faut le retenir pour la converſation. MEN.

BARGUIGNER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, des irreſolutions d'eſprit, quand un homme a de la peine à ſe reſoudre, à donner quelque parole, à conclurre une affaire, à ſe deffaire de quelque engagement. Il ne faut point *barguigner* à quitter ſes folles amours, & les engagemens dans le vice.

BARGUIGNEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui barguigne, qui marchande trop, qui eſt irreſolu & indeterminé. Tous ces mots ſont du ſtile bas & familier.

BARICAVE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie une *fondriere*, precipice au pied des montagnes. Mezerai s'en eſt ſervi.

BARIL. ſ. m. Petit vaiſſeau de bois rond en forme de tonneau. On met le vinaigre, le verjus dans des *barils*. Menage derive ce mot de l'Italien *barigle*, qui a été fait du Latin *varra*, à cauſe des petites barres qui ſont aux *barils*. Du Cange le derive de l'Anglois *baril*. On a dit auſſi *barile* & *barillus* dans la baſſe Latinité. Il vient de l'Eſpagnol *barril*, qui ſignifie proprement un vaiſſeau de terre qui a un grand ventre & un cou étroit.

BARIL, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes contenuës dans un *baril*. Un *baril* de poudre à canon. Un *baril* de moutarde de Dijon. Un *baril* d'olives.

BARIL A BOURSE, eſt un *baril* couvert de cuir, & qui ſe ferme comme une bourſe, & où le Canonnier met de la poudre fine.

BARIL DU QUART, eſt un *baril* de galere que l'on donne le ſoir rempli d'eau à ceux qui font le quart de la nuit.

BARILLAGE. ſ. m. Terme de Finances. Le *barillage* eſt deffendu par l'Ordonnance des Aides, c'eſt-à-dire, de faire arriver du vin en bouteilles, cruches, barils, ni vaiſſeaux moindres que d'un huitiéme du muid, à la reſerve des vins de liqueur venant en quaiſſe.

BARILLAR. ſ. m. Officier qui a ſoin du vin, & de l'eau ſur les vaiſſeaux.

BARILLET. ſ. m. Petit baril d'argent, d'yvoire, pour mettre des parfums ou autres choſes precieuſes. Il eſt hors d'uſage en ce ſens.

BARILLET, ſe dit auſſi de la partie de la montre où eſt enfermé le reſſort.

On appelle auſſi *Barillet*, un tambour qui ſert à faire joüer une orgue toute ſeule, ou un claveſſin par le moyen de pluſieurs pointes ou crochets arrangez ſur ſa ſurface avec un ordre convenable, qui accroche les touches, & qui ſe meut par le moyen d'un reſſort ou d'une manivelle.

BARILLET, en termes d'Hydraulique, eſt le tuyau où le piſton agit, en hauſſant & baiſſant.

BARIOLAGE. ſ. m. Aſſemblage de diverſes couleurs miſes ſans regles. Voilà un étrange *bariolage*.

BARIOLER. v. act. Diverſifier de couleurs rudes, & trenchantes, qui n'ont pas de nuance convenable. Les habits des bouffons, des extravagans, ſont *bariolez*, chargez de bandes, ou de barres de diverſes couleurs. Autrefois on faiſoit des chandelles des Rois fort *bariolées*. Ce mot vient de *varius*.

BARIQUE. ſ. f. Tonneau & futaille. Une *barique* de vin. Il faut quatre *bariques* pour faire le tonneau de vin à Bordeaux, ou trois muids de Paris. On ſe retranche avec des *bariques* vuides.

BARIQUE FOUDROYANTE, ou *Baril à feu*. C'eſt ainſi que l'on appelle des futailles de diverſe capacité, où l'on met des pots à feu parmi quantité de filaſſe arroſée d'huile de petrole & trempée dans de la poix noire & de la poix Greque. Cela ſert à deffendre les breches.

BARLONG. ſ. m. Terme de Geometrie. Quarré long, rectangle, ou figure parallelogramme à quatre angles droits, & à quatre côtez, dont il y en a deux plus longs que les autres. Quelques-uns diſent *berlong*; mais *barlong* eſt plus uſité.

BARLONG, BARLONGUE. adj. en langage ordinaire ſe dit ſeulement des habits qui au lieu d'être également ronds, ont plus de longueur d'un côté que d'autre. Ce manteau eſt *barlong*. Cette juppe eſt *barlongue*.

Ce mot vient du Latin *variè longus*.

BARNABITES. ſ. m. Sortes de Religieux, qu'on nomme Clercs Reguliers de la Congregation de S. Paul. Ils ſont vetus de noir, & ont retenu les habits que les Prêtres portoient du tems de leur établiſſement. Ce fut en 1533. qu'ils furent établis par Bulles expreſſes du Pape Clement VII. Leur occupation eſt d'inſtruire, de catechiſer & de ſervir dans les Miſſions. Ils ont pour Fondateur Antoine Marie Zacarie. On les appelle *Barnabites* à cauſe de l'Egliſe de St. Barnabé de Milan. Le peuple de Paris dit *Bernabites*, mais mal. Le P. Bouhors dit dans ſa vie de St. Ignace, que l'Archevêque de Gennes ſouhaita fort d'unir la Congregation des *Barnabites* de Milan à la Compagnie de JESUS.

BAROMETRE. ſ. m. ou BAROSCOPE. Inſtrument de Mechanique & de Phyſique, qui ſert à connoître & à meſurer la peſanteur ou la legereté de l'air. Le *Barometre* ſimple eſt compoſé d'un tuyau de verre ayant environ quatre pieds de long, & la quatriéme partie d'un pouce de diametre dans ſa cavité. Il eſt ſcéllé hermetiquement par le bout d'enhaut, & par celui d'enbas qui eſt recourbé & percé on l'emplit de vif-argent. Après en avoir chaſſé tout l'air groſſier, l'on plonge le bout percé dans d'autre mercure expoſé à l'air; & le mercure qui tâche à s'échapper du tuyau, y demeure ſuſpendu à la hauteur d'environ 28. pouces, plus ou moins, ſelon que l'air, qui appuye ſur le mercure expoſé à l'air exterieur, eſt plus leger ou plus peſant, laiſſant la partie ſuperieure du tuyau vuide. On voit les de-

degrez de cette élevation marquez sur une platine de cuivre cloüée sur le bois qui sert à le soutenir. Depuis on a trouvé l'invention de faire le bout d'enbas en forme de phiole, qui tient lieu de cet autre vaisseau de mercure exposé à l'air dont on s'étoit servi dans les premieres experiences: & enfin l'on a fait le *Barometre* double par le moyen d'un autre tuyau fort menu qu'on a ajoûté à cette phiole ou bouteille. L'une des branches de ce nouveau *Barometre* est fermée hermetiquement par l'une de ses extremitez. L'autre est ouverte par enhaut, & pleine d'eau seconde & colorée, ou de quelque liqueur qui ne gêle point en hiver. A côté de ce tuyau, on marque les divisions de la platine, qui marquent la pesanteur & la legereté de l'air. Or comme le mouvement de la liqueur qui est dans ce second canal ouvert est comme de 14. à un à l'égard du vif-argent, il s'ensuit que les changemens de l'air sont beaucoup plus sensibles dans cette espece de *Barometre*, que dans ceux où il n'y a que du mercure, dont les mouvemens ne sont pas si perceptibles. Ce *Barometre* est d'autant plus commode qu'il se peut transporter facilement. C'est Mr. Huygens qui l'a inventé. Cette suspension du mercure a été inventée en Italie par Galilée & Torricelli, d'où vient qu'on l'appelle quelquefois *Experimentum Torricellianum.* Mais la premiere idée en est duë sur tout à Toricelli Mathematicien du Duc de Florence. Il remplit de vif-argent un tuyau de 4. pieds, & remarqua que le vif-argent ne demeuroit suspendu qu'à la hauteur de 27. à 28. pouces. D'ou l'on conclut qu'une colonne d'air de la grosseur du tuyau, & de toute la hauteur de l'air, pese 27. à. 28. pouces de vif-argent. On en fit l'experience en France pour la premiere fois en 1646. Elle a été beaucoup perfectionnée depuis par les Srs. Petit, & Pascal, par le Pere Mersenne, & par Mr. Huygens. Le *Barometre* nous a fait decouvrir que la colonne d'air pese 28. pouces de mercure, & 32. pieds d'eau. On a fait à l'Observatoire de Paris un *Barometre* d'eau.

BARON, BARONNE. s. m. & f. Degré de Noblesse qui est au dessus des simples Gentilshommes & des Châtelains. Il y a un très-grand nombre de *Barons* en Allemagne. On croyoit à la Cour les *Barons* trepassez, dit le *Baron* de la Crasse.

Menage derive ce mot de *Baro*, qui signifioit parmi les Romains un homme fort & vaillant, & aussi un brutal & feroce: & parceque les Rois avoient auprès d'eux les hommes les plus vaillans & les plus forts, & qu'ils les recompensoient de plusieurs Fiefs, & Seigneuries, on a depuis appellé *Barons*, ces Nobles qui les avoient obtenus. Desorte que ce n'est pas merveille, si dès le temps même de St. Augustin on a appellé *Barons*, les gens les plus considerables de la Cour & de l'armée. Quelques-uns derivent *Baron* de l'Allemand *bawer*, qui se dit en un contre-sens, & signifie *païsan.* Dans la basse Latinité on a appellé *Barons*, des gens de journée, de peine & de travail, parcequ'ils doivent être forts & robustes, comme on voit dans Isidore, qui dit que ce mot vient du Grec *varys*, qui signifie *gras*, & *fort.* Papias est aussi de ce sentiment. En ancien Gaulois on appelloit *Varons*, les valets des soldats, qui étoient extremement lourds & stupides, & qui d'ailleurs resistoient à la fatigue. Et comme cette espece de gens étoient fort brutaux & fort mechans, on donnoit le nom de *Baron* au Diable, & aux Lutins. Ciceron, pour signifier un homme lourd & stupide, se sert du mot de *baro.* Dans les anciennes Loix d'Allemagne on dit, Souffleter un *baron*; pour dire, Donner un soufflet à un vilain. On appelle aussi en Italien un gueux *barone*; & on dit *baronare*; pour dire, *gueuser.*

D'autres derivent le mot de *Baron* d'un vieux mot Gaulois *Ber*, ou *Bers*, qui signifioit *Haut Seigneur*, d'où on a fait le Fief de *Haut-ber.* Quelques-uns l'ont fait venir de *Barrus*, qui signifie *Elephant*, à cause que les *Barons* sont ceux qui ont le plus de pouvoir. Mais la plus vraisemblable opinion est qu'il vient de l'Espagnol *varo*, qui signifie un *homme vigoureux*, *vaillant*, & *noble.* D'où vient que quelques Coutumes ont appellé un mari *Baron*, ce que les femmes appellent leurs *hommes.* Une femme ne peut contracter, ni appeller sans l'autorité de son *baron.* D'où vient que les Princes ont appellé *Barons*, leurs vassaux, qu'on appelle encore aujourd'huy leurs *Hommes*, & *Feudataires.* Et dans les Loix Saliques & *Ripuaires*, le mot de *baron* signifie generalement un *homme.*

On a appellé *Barons Châtelains*, ceux qui avoient des Châteaux. On à appellé aussi *Barons* en France, ceux qui étoient les Pairs dans les Justices. On appelle *Barons* en Arragon, ceux qui ont plusieurs vassaux qu'on nomme autrement *Ricos hombres.* En Angleterre on appelle *Barons* du Parlement, ceux qui tiennent le Parlement. On a appellé aussi *Barons*, les premiers bourgeois de la ville de Londres.

On a appellé *Hauts Barons*, ceux qui tenoient une des quatre notables Baronies de France, qui sont Coucy, Craon, Sully, & Beaujeu.

Du Chesne dit que les *Seigneurs* de Montmorency ont été appellez les premiers *Barons* de France.

BARON, se disoit autrefois des Grands du Royaume de France. Quand le Roi tenoit les Etats, ou des Conseils d'importance, il assembloit ses *Barons*, qui ont changé souvent de degrez & de qualité selon le temps & les lieux. Il falloit autrefois pour être *Baron*, avoir sous soi trois ou quatre Châtelenies, & trois Maladeries.

On appelle communément en Espagne *Baron*, un homme illustre, mâle ou vigoureux; & quelquefois c'est un nom qu'on donne à un mari. On donnoit aussi autrefois ce titre aux Saints. Froissard, en parlant d'un Pelerin, dit, qu'il fit ses vœux devant le benoît corps saint, & *baron* St. Jaques.

BARONNIE. s. f. Terre qui donne la qualité de Baron à celui qui la possede. La *Baronnie* de Beaujollois a quatre villes, & 80. villages, & est possedée par Mademoiselle de Montpensier. La *Baronnie* de Gentilly n'est que d'un seul village.

BARONNIE, a signifié quelquefois, la premiere Seigneurie après la souveraine, ayant toute Justice, & droits mouvans de la Couronne: ce qu'on appelloit *Fiefchevet*, ou tenu à chef. Voyez DU TILLET.

L'Auteur du Grand Coûtumier écrit qu'au Royaume de France il n'y avoit autrefois que trois *Baronies*, Bourbon, Coucy, & Beaujeu.

BAROQUE. Terme de Joüaillier, qui ne se dit que des perles qui ne sont pas parfaitement rondes.

BARQUE. s. f. Bâtiment de mer qui n'a que des voiles Latines au nombre de deux ou trois pour le plus. La voile d'avant ou de prouë se nomme le *trinquet*; celle du milieu, *la maîtresse*; celle de poupe, la *voile d'artimon*, ou la *meiane.* Il y en a qu'on nomme les *barques de rous*, & en Grec *monoxyla*, qui ne sont faites que d'un arbre creusé, auquel on ajoûte quelques pieces de côté & d'autre, & qui sont neanmoins capables de 50. rames. Menage derive ce mot de *barca*, Latin; le Pere Fournier, de *Barcé* ville d'Afrique; & Rodericus Toletanus, de *Barcelonne*; d'autres, entre lesquels est Saumaise, de *varis*, mot Grec qui signifie un *édifice fait en rond*, qu'on a étendu aux *barques*, à cause qu'elles sont courbées. Jules Scaliger le derive de *baros*, *ab oneribus gerendis.*

BARQUE, se dit aussi d'un fort petit bâtiment de mer, ou navire sans hune, qui sert à porter des munitions, à charger, ou à decharger les navires qui sont à la rade dans

dans les lieux où les grands vaisseaux ne peuvent pas aborder, & à plusieurs autres usages. Une *barque d'avis*, est celle qu'on envoye porter quelques nouvelles, soit d'un vaisseau à un autre, soit dans un lieu éloigné.

On appelle aussi *Barque longue*, ou *double chalouppe*, les bâtimens qui sont de bas bord, & ne sont pas pontez. Quelques-uns appellent *barques*, tous les vaisseaux qui n'ont point de hune.

Une *barque en fagot*, c'est tout le bois taillé pour faire une *barque*, qu'on porte dans un vaisseau pour l'assembler quand on est parvenu aux lieux où on a besoin, & pour remonter dans les rivieres.

BARQUE, se dit aussi d'un petit bateau qui sert à passer une riviere, ou à y voiturer des marchandises en petite quantité. Il est arrivé une *barque* d'huîtres à l'écaille. Une *barque* de Pêcheur.

BARQUE DROITE, en termes de Marine est un avertissement à ceux qui sont dans la chaloupe de se placer également, afin qu'elle soit droite sur l'eau.

On appelle la *barque de Caron*, le vaisseau dans lequel les Poëtes ont feint que les ames passoient aux Enfers. Et on dit poëtiquement, Avoir passé la *barque*; pour dire, Etre mort.

Cependant Eurydice au pouvoir de la Parque,
Dejà froide passoit dans la mortelle barque. SAR.
Le nocher de la Parque
Dans une même barque
Passe indifferemment le vice, & la vertu. MAU.

BARQUE, se dit figurément de la *barque* de St. Pierre; pour dire, l'Eglise Romaine. Etre hors la *barque*, c'est, Etre Heretique, ou Schismatique.

On dit proverbialement, qu'un homme conduit bien sa *barque*, quand il sçait menager sagement sa fortune. On dit aussi, qu'il conduit la *barque*, qu'il tient le timon de la *barque*; pour dire, que c'est lui qui est le chef, le maître d'une affaire, d'un dessein entrepris.

BARQUEROLE. s. f. diminutif de *Barque*.

BARQUETTE. s. f. Sorte de pâtisserie venuë de Languedoc. Elle s'appelle *barquette* parcequ'elle est faite en forme de petite barque. Elle est faite de fine fleur de farine, de sucre & d'ambre gris &c. On la vend chez les Limonadiers de Paris.

BARRACAN. Voyez BOURACAN.

BARRAGE. s. m. Droit établi pour la refection des pons & passages, & principalement du pavé. Il a été originairement de cinq deniers pour charrette, huit deniers pour chariot, & pour chaque charge de mulet à proportion. C'étoit une Ferme particuliere qui est maintenant comprise dans le Bail general des Aides. On a nommé ce droit *Barrage*, à cause de la barre qui traversoit le chemin pour empêcher le passage jusqu'à ce qu'on l'eût payé.

BARRAGER. s. m. Fermier qui reçoit le droit du barrage. Les *Barragers* ont certain droits pour assister à des ceremonies publiques, comme à la Procession de St. Vincent à St. Germain des Prez, &c.

BARRAQUE. Voyez BARAQUE.

BARRE. s. f. Menuë & longue piece de bois, ou de metal, qui sert à assembler, ou à fermer quelque chose. Cette porte est composée de trois ais cloüez sur deux ou trois *barres*. Ces fenêtres ferment bien, il y a des *barres* de fer par tout. Le vin diminuë beaucoup de bonté, quand il est au dessous de la *barre* du tonneau.

Ce mot vient du Latin *vara*, qui signifie un *pieu*, une *perche*, d'où on a fait aussi *barreau*. MEN. Nicod le derive de l'Hebreu *beriah*, qui signifie *vectis*, *levier*, ou *barre*.

BARRE DE TREMIE, est une barre de fer plate, & qui sert à soutenir un âtre, ou la hotte d'une cheminée de cuisine. *Barre d'appui*, est dans une rampe d'escalier, ou dans un balcon de fer, la barre de fer applati sur laquelle on s'appuye, & dont les arrêtes doivent être abatuës. *Barre de croisée*, se dit de toutes les barres de fer, ou de bois qu'on met aux volets, ou contrevens de croisées.

On appelle aussi *Barre*, une traverse à fermer un passage d'un pont, d'une avenuë, &c. d'où sont venus les mots de *Barriere*, *Barrage*, & autres.

D'autres croyent que *Barre* signifioit autrefois toute sorte de tributs, principalement ceux qui se payoient aux *barres* & portes des villes & des bourgs.

BARRE, est aussi une longue piece de bois, qui par un des bouts entre dans la tête du gouvernail, pour le faire mouvoir, & tout le reste entre dans le navire au dessous du deuxiéme pont. Le timonnier tient la barre à la main devant l'habitacle. Elle est supportée par un traversin qui traverse le vaisseau. On l'appelle aussi *timon du gouvernail*. *Pousser la barre du gouvernail tout à bord*, c'est la pousser aussi loin qu'elle peut aller vers l'un des côtez du vaisseau.

BARRE D'ARCASSE, autrement, *Lisse de hourdi*, est la piece que l'on place de travers sur l'étambot, & qui fait la largeur de la poupe à la hauteur du premier pont, ou franc tillac, qui est environ des deux tiers du maître bau. Il y a d'autres *barres* qui sont parallêles, & posées au dessous, nommées *sous-barres d'arcasse*; mais qui sont moindres en longueur, à cause de la diminution de la largeur du vaisseau.

BARRE DE PONT, est une autre barre d'arcasse, presque pareille à la lisse de hourdy, & qui lui est parallêle, sur laquelle on pose le bout du pont du vaisseau.

BARRES D'ÉCOUTILLES, sont les barres avec lesquelles on ferme les écoutilles du vaisseau.

BARRES DE CABESTAN, sont les barres qui servent à faire tourner, & virer le cabestan. Il y a des demies barres à l'Angloise, qui n'entrent qu'à moitié dans le cabestan.

BARRES ou *traversins de Cuisine*, sont les barres de fer mises de travers, ou de long dans les cuisines, pour soutenir les chaudieres sur le feu.

BARRES DE HUNE, ce sont des pieces de bois mises en saillie, & enclavées au haut des mâts, qui supportent les hunes. On les appelle aussi *barreaux*, & *tasseaux*. On les appelle sur la Mediterranée *ganterias*.

BARRE, se dit aussi des lingots ou pieces de metail étenduës en longueur. On a apporté à la Monnoye 2000. *barres* d'argent. Le fer se met en *barre* à la fenderie. On dit d'une chose precieuse & de bon debit, que c'est de l'or en *barre*.

BARRE, est aussi une ligne qu'on tire avec la plume. On s'en sert pour marquer la fin d'un article, d'un chapitre, d'un traité, & pour les distinguer les uns des autres. On s'en sert aussi pour rayer quelques parties d'un acte, en passant la *barre* ou la plume par dessus ou de travers.

BARRE. Terme de Ceinturier. Bande de cuir qui sert aux sangles & aux ceinturons.

BARRE DE PANIER. Terme de Vanier. Bâton ou cerceau sous le fond du panier.

BARRE, se dit aussi en termes d'Agriculture. Planter une vigne à la *barre* ou à la fiche; c'est la planter en fichant le sarment dans un trou.

BARRE. Terme de Faiseur de Clavessins. C'est un morceau de bois blanc de la longueur de l'épinette & du clavessin, raboté, drapé, & enjolivé d'ordinaire de petites fleurs, posé au dessus des sautereaux, & attaché à l'assemblage de l'épinette ou du clavessin, pour empêcher que les sautereaux ne sortent de leurs mortaises. Poser la *barre*, lever ou ôter la *barre* de l'épinette.

BARRE, se dit aussi parmi les Cochers & les Postillons, pour signifier la perche qu'on attache d'espace en espa-

ce aux piliers des écuries, pour empêcher que les chevaux ne s'approchent & ne se battent.

BARRE, en termes de Blason, est une des pieces honorables de l'Ecu, qui divise l'Ecu en deux parties d'angle en angle, à commencer par le côté gauche d'enhaut en tirant du côté droit. Elle sert communément pour les batards, aussi-bien que le bâton ou filet mis en contrebande. De là vient qu'on dit en proverbe, quand on veut taxer quelcun de batardise, qu'il est du côté gauche, ou de contrebande. On dit aussi, *Barré* d'or ou de gueules à cinq, ou huit pieces, &c. quand l'Ecu, ou les pieces sont couvertes de *barres* qui traversent l'Ecu diagonalement de gauche à droite.

On appelle la *Barre* de la Cour, le lieu où se placent quelques Conseillers commis pour faire quelques instructions de procés, & les adjudications par decret. Il y avoit autrefois une grande *barre* de fer à la porte de la Grand'-Chambre, sur laquelle se venoient appuyer les Conseillers pour recevoir les requêtes des parties: ce qu'on a appellé depuis, *Instructions & instances à la Barre.* On appelloit aussi autrefois *Barres*, les exceptions, & fins de non recevoir, que les deffendeurs proposoient dès le commencement de l'instance: ce que Du Cange prouve par de vieux titres, & dit qu'on les appelloit ainsi, parcequ'elles étoient comme des *barres* pour empêcher les plaideurs d'aller plus avant. L'Ordonnance de 1667. a abrogé les procedures qui se faisoient à la *Barre*, qui s'appelloient *Defauts aux Ordonnances.* On fait l'adjudication des Offices à la *Barre* de la Cour. Elle se tient à Paris à la porte de la Grand'-Chambre. Autrefois c'étoit au barreau qui ferme le parquet, d'où elle a pris son nom. La *Barre* des Requêtes du Palais s'appelle encore aujourd'huy leur *Parquet*, & c'est là où se font les instructions des affaires.

BARRE, se dit encore de quelques Jurisdictions subalternes. La *Barre* du Chapitre Nôtre Dame, c'est la Jurisdiction temporelle du Chapitre de Paris. On appelle aussi la *Barre* & Siege de Nantes.

BARRE, en termes de Marine, est un port où on n'entre que quand la mer est haute, parceque les bancs ou les rochers en deffendent l'entrée. Goa est un port de *barre* où on n'entre pas en tout temps.

On appelle sur la Seine la *Barre*, un certain flot particulier à cette riviere, qui est environ de deux pieds de haut, qui vient fort impetueusement avec le flus de la mer, & qui est fort dangereux pour les bateaux. Il y en a un pareil sur la Dordogne, qu'on appelle le *Masquaret.*

BARRES, au plur. se dit d'un jeu ou course, où les deux partis se placent toûjours en des lieux opposez. Il y avoit aussi autrefois un exercice militaire, qui étoit de lancer la *barre*, où celui-la montroit plus de force, qui la jettoit le plus loin. Les enfans joüent aux *barres*, pour s'échauffer.

BARRES, en termes de Manege, sont les parties de la gencive du cheval où il n'y a point de dens, située entre les dens mâchelieres & les crochets: c'est où se fait l'appui du mors. C'est un defaut à un cheval que d'avoir les *barres* rondes & peu sensibles.

On appelle en termes de Chasse, Armes de la *barre*, les deffenses d'un sanglier.

On appelle en Fauconnerie, *Barres* de la queuë de l'éprevier, certaines bandes noires qui traversent sa queuë.

On dit proverbialement, qu'on donnera cent coups de *barre* à quelcun, quand on le veut menacer de le bien battre. On dit, Avoir *barre* sur quelcun; pour dire, Avoir avantage sur lui. On dit, qu'on jouë aux *barres*, lorsqu'on se va chercher reciproquement en même temps, & qu'on ne se trouve point. On dit encore, Roide comme la *barre* d'un huis; pour dire, Fortement & prêtement. On dit aussi des personnes peu sociables, qui se querellent souvent, qu'il faut mettre une *barre* entre-deux, comme on fait aux chevaux dans les écuries. On dit aussi que des rats joüent aux *barres*, quand on veut dire qu'ils font un grand bruit.

BARREAU. s. m. Barre de bois, ou de fer, qui ferme à jour quelque passage, quelque porte, quelque fenêtre, comme une espece de grille ou de balustrade. Les fenêtres des prisons sont fermées avec de gros *barreaux* de fer. Le Chœur de cette Eglise est fermé de *barreaux* de bois. On met des *barreaux* de fer au bout des allées pour en continuer la vuë dans la campagne.

BARREAU, en termes d'Imprimerie, est la piece de fer en forme de manche qui sert à faire tourner la vis de la presse pour imprimer.

BARREAU, au Palais, se dit des bancs où se mettent les Avocats dans les chambres d'audience, & qui entourent le parquet lequel se ferme avec un *barreau* de fer, d'où il a tiré son nom. Tous les *barreaux* étoient pleins pour voir cette ceremonie. On obligeoit autrefois les Avocats Generaux à passer le *barreau*, quand ils plaidoient seulement pour l'interêt du Roi. Ciceron après avoir hautement blâmé la conduite de ceux qui attaquent les personnes, au lieu de n'attaquer que les raisons, souilla pourtant lui-même le *barreau* par des injures. BAIL. Le P. Rapin a fait un Traité de l'éloquence de la Chaire, & du *Barreau.*

BARREAU, se dit figurément des Avocats. Cet Avocat est l'honneur du *Barreau.* On a consulté tout le *Barreau* sur cette question. Ce jeune homme suit le *Barreau*; pour dire, fait la profession d'Avocat.

BARREAU, se dit aussi de la discipline du Palais, & des reglemens que doivent observer les Avocats. Toute la forme du *Barreau* est changée depuis quelque temps, C'est la regle, c'est l'usage du *Barreau.*

BARREMENT. s. m. Ce mot se trouve dans Mezerai pour cassation de gages.

BARRER. v. act. Mettre une ou plusieurs barres. *Barrer* des fenêtres, des portes. *Barrer* un tonneau, un luth, une guitarre.

Ce mot vient du Latin *varare*, signifiant la même chose.

BARRER, signifie aussi, Fermer; & se dit des ports & des passages. Un port est *barré*, quand on en empêche l'entrée, soit par des deffenses publiques, soit en le bouchant avec des pieux, des navires ou du canon, soit enfin quand on l'assiege avec une armée navale. On *barre* les passages, lorsqu'on les garde, & qu'on s'y retranche.

BARRER, se dit encore des lignes & ratures qu'on fait sur un acte pour en annuller les clauses, ou même toute la substance, quand on *barre* les signatures.

BARRER les veines d'un cheval, est une operation qu'on fait sur ses veines pour arrêter le cours des mauvaises humeurs qui s'y jettent. On ouvre le cuir, on degage la veine, on la lie dessus & dessous, & on la couppe entre les deux ligatures.

BARRÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle en Medecine l'Os *barré*, l'os pubis, ou du penil, qui s'ouvre, selon quelques-uns, lorsque les femmes accouchent.

On appelloit autrefois les Carmes, les Freres *barrez*, & dans les vieux titres *birrati*, *radiati* & *stragulati*, à cause qu'ils portoient des habits *barrez* de diverses couleurs, en ce que ces habits étoient divisez par quartiers blancs & noirs, selon que s'en exprime le P. Louïs Beurrier dans les Antiquitez des Celestins de Paris. En l'an 1279. le Pape Martin changea leur nom & leur habit, les appella *Carmes*, & leur donna des manteaux blancs.

BARRETTE. s. f. Bonnet dont on use en Italie. A Venise les Nobles portent la *barrette* dans les ruës. On donne la *barrette* aux Cardinaux. Le Roi a accoutumé de donner lui-même la *barrette* à ceux qui ont été faits

à sa nomination. *Birretum* en Latin. C'est le bonnet qu'on donne aux Docteurs. *Barretta* en Italien.

Menage dit que tous ces mots viennent de *birretta* diminutif de *birrus*, dont les Latins ont usé pour une espece de chapeau. D'autres disent qu'il signifie simplement un *bonnet d'enfant*, ainsi nommé, à cause qu'il est barré de passemens. C'étoit autrefois une coeffure fort serrée sur la tête, faite de toile fort fine, qui n'étoit d'abord portée que par les Papes. Depuis on donna ce nom au bonnet des Docteurs, & ensuite à diverses autres coeffures qui ont été en usage en Italie, qui étoient differentes du chapeau, comme temoigne la Crusca. C'est un diminutif de *birrus*, qui signifioit autrefois un habillement qui couvroit tout le corps, & non pas simplement un chapeau, comme dit Menage.

On dit proverbialement & bassement, Parler à la *barrette* de quelcun; pour dire, le quereller, lui faire quelque reproche, quelque reprimende. Il signifie même Battre, froter les oreilles. Et moi je pourrois bien parler à ta *barrette*. MOL.

BARRICADE. s. f. Deffense & fortification, ou retranchement qu'on fait à la hâte avec des chaînes, des barriques, des charrettes, poutres ou arbres abatus, pour garder quelque passage, & arrêter l'ennemi. Aussi-tôt les *barricades* se firent dans la ville, & on courut aux armes. On en fait aussi derriere la porte d'une chambre en la fermant avec des verrous, des barres, des cofres, &c. Les *Barricades* de la Ligue, celles de la guerre de la Fronde faites à Paris au mois d'Août 1648.

BARRICADER. v. act. Fermer les avenuës, les passages avec des barricades. On sonna l'allarme & on *barricada* toutes les ruës.

BARRICADER, se dit aussi fort souvent avec le pronom personnel, & signifie, Se fortifier dans un lieu, & empêcher les gens d'y entrer, en opposant quelque chose qui retienne ceux qui nous y veulent forcer. En un mot, *se barricader* se dit de tous les efforts que l'on peut faire, pour n'être point pris dans le lieu où l'on s'est retiré. Ils s'étoient bien *barricadez* par dedans. Nous nous *barricadames* dans le poste que nous venions de prendre, de crainte que l'ennemi ne nous vint attaquer. On dit aussi *se barricader* dans une maison. MOL.

BARRIERE. s. f. Sorte de Fortification qui se fait à un passage, à un retranchement, à une porte, pour en deffendre l'entrée. Elle est faite de plusieurs grosses pieces de bois fichées en terre à hauteur d homme, à travers desquelles passent des solives; & au milieu il y a une barre de bois qui est mobile, qui s'ouvre & qui se ferme quand on veut.

Ce mot vient de *barreria* ou *barrera*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification. On en met aussi dans les cours des grandes maisons, pour empêcher que les carrosses n'approchent trop près des murs, & ne les gâtent, & en tous les lieux où on veut empêcher le passage aux chevaux & aux carrosses.

BARRIERE, est aussi, dans les lieux où l'on paye les entrées, une grosse piece de bois posée de long sur deux poteaux.

BARRIERE, est aussi un petit parc fermé de semblable façon, où on fait des combats de taureaux, & où on faisoit des joûtes, des tournois, des courses de bague. Les anciens Chevaliers faisoient autrefois plusieurs combats de *barriere*. Si-tôt qu'un cheval de bague a franchi la *barriere*, il court de toute sa force.

BARRIERE des Sergens, est un pavillon ou une espece de boutique où se tiennent les Sergens pour attendre de la pratique. Autrefois ils se tenoient sur la *barriere* qui étoit à la porte de l'Hôtel Seigneurial où l'on rendoit la justice, & ils en étoient comme les gardes. Depuis on leur a permis de bâtir un petit logement un peu plus loin pour y écrire plus commodement leurs exploits, qui a retenu le nom de *barriere*.

BARRIERE, se dit figurément en Morale d'un obstacle, d'un passage difficile qu'on trouve en voulant passer d'un païs à un autre, comme la mer, les grandes rivieres, les montagnes. La nature a eu beau mettre des *barrieres* entre l'ancien & le nouveau monde, elle n'en a pas pû empêcher l'entrée à l'avarice des hommes. Le Rhin n'étoit pas une assez forte *barriere* à leur courage. ABL. Je prevoi trois ou quatre inconveniens & de puissantes *barrieres* qui s'opposeront à vôtre course. PASC. L'étude de la Philosophie est une bonne *barriere* pour opposer à l'ambition, à l'avarice, &c. La rigueur des supplices n'est pas une assez forte *barriere* pour arrêter la mechanceté des hommes. Les Favoris veulent que les graces se distribuent par leurs mains, & ils s'offensent quand on force la *barriere* pour s'adresser directement au Prince. CAIL. Les prejugez sont autant de *barrieres* qui arrêtent d'abord les esprits paresseux, & superficiels. NIC.

BARRIT. s. m. C'est le nom qu'on donne au cri de l'élephant & du rhinoceros. Quelques Auteurs Latins ont appellé un élephant *barrus*, & entre autres Festus & Pierre Damien.

BARROTS. Terme de Marine. Ce sont les pieces de bois qui traversent le vaisseau d'un flanc à l'autre, & qui soutiennent les pons.

Un vaisseau *barrotté*, est un vaisseau dont le fond de cale est rempli jusqu'aux *barrots*.

BARROTINS, ou DEMI-BARROTS, sont des pieces qui sont entre les baux, qui traversent de même la largeur du vaisseau; mais ils sont de moindre grosseur, & sont de deux pieces supportées par des arcsboutans ou traversins pour laisser libres les ouvertures des écoutilles, caillebotis, passages des mâts, & autres bayes du vaisseau.

BARROYER. v. n. Hanter le Barreau. Ce terme est vieux & burlesque, & ne se dit que par mepris des jeunes Avocats qui plaident tellement quellement. Mais dans l'ancienne Pratique ce mot signifioit, Faire des procedures, & instruire des procés dans certains delais; ce qui se faisoit à la Barre de la Cour: & alors on appelloit *Barres*, les deffenses & exceptions qu'on y proposoit les unes après les autres. Voyez RAGUEAU.

BARRURE. s. f. Terme de Luthier. Barre du corps du Luth.

BAS.

BAS. s. m. Ce qui est au dessous d'une autre chose à laquelle il a relation. Cette femme a le *bas* du visage fort beau. Le *bas* d'une maison est mal sain pour y habiter. Cette maison est bâtie dans le *bas* de la montagne. Le *bas* du pavé, c'est le côté du ruisseau. Dans ce païs il y a du haut & du *bas*. Il y avoit au *bas* de vôtre lettre, trois écritures differentes. VOIT. Il y a un écriteau au *bas* de la statuë. Il l'accompagna jusqu'au *bas* de l'escalier. On dit figurément la même chose d'un stile, d'un Ouvrage de Poësie ou d'Eloquence, qui a de grandes inegalitez.

Ce mot vient de *bassus*, qui selon Isidore & Papias, a signifié un homme gros & gras, court & de petite taille. Nicod derive ce mot du Grec *basis*, qui signifie *base*, & *soûtenement*.

On appelle sur la mer les *bas*, les parties du vaisseau qui sont au dessous.

BAS, se dit aussi de la partie inferieure des habillemens. Un *bas* de robbe, c'est la partie de la robbe d'une femme qui est depuis la ceinture. On baise aux Princesses le

le *bas* de la robbe. Un *bas de chausse*, est ce qui sert à couvrir le pied & la jambe, & qu'on appelle absolument un *bas*. On fait des *bas* de laine & de soye à l'aiguille, ce qu'on appelle *tricoter*; & des *bas* au metier par une très-belle machine qu'on a apportée depuis peu d'Angleterre. *Bas à étrier*, sont des *bas* couppez par le pied, qui ne servent qu'à couvrir la jambe, & non pas le pied. *Bas d'attache*, sont ceux qu'on attache au haut-de-chausses avec des rubans, ou des aiguillettes.

En termes de Marine, on dit, Donner un *bas* de soye, quand on met quelcun qui a failli dans des ceps ou menottes, qui sont attachées à une barre de fer destinée à cet effet. Les Cuisiniers appellent aussi les pieds de cochon qu'ils mettent en ragoût, des *bas de soye*.

On dit en Astrologie, le *bas* du ciel, *imum cœli*; pour dire, la troisiéme ou quatriéme maison d'un horoscope, où est le nadir ou la partie du ciel la plus basse à nôtre égard.

BAS, Basse. adj. Terme relatif. Qui a moins de hauteur qu'un autre corps auquel on le compare. Le centre de la terre est le lieu le plus *bas* du monde à nôtre égard. Ce plancher est trop *bas*, n'est pas assez élevé. Les *bas* côtez d'une Eglise. Des souliers *bas*, qui n'ont pas le talon fort haut.

Bas, se dit aussi de ce qui est au rez de chaussée, ou au dessous. Une salle *basse*. Un appartement *bas*. La Chapelle *basse* d'une Eglise. La *basse* fosse d'une prison. Les *basses* offices.

Bas, se prend aussi quelquefois pour Profond. Un fossé *bas*, un puits *bas*, une cave *basse*.

Bas, se dit aussi des païs qui approchent près de la mer à comparaison de ceux qui sont vers les montagnes, ou vers la source des rivieres. Le *bas* Languedoc. La *basse* Bretagne. La *basse* Normandie. La *basse* Saxe. Le *bas* Palatinat. On nomme la Flandre absolument le *Païs-bas*.

On dit, la *basse* region de l'air; pour dire, la partie de l'air où sont les nuées, & où se forment les foudres & les tempêtes. On appelle aussi un temps *bas*, lorsque l'air est obscur, chargé de nuées, & lorsqu'elles semblent plus près de la terre.

Bas, se dit encore de la mer, des lacs, des étangs, des rivieres; & signifie qui a peu d'eau. Ces étangs sont bien *bas*. Les rivieres sont bien *basses*.

Bas, se dit du temps aussi-bien que du lieu. Les medailles du *bas* Empire, ce sont celles des Empereurs qui ont vêcu depuis la decadence de l'Empire, depuis Constantin le Grand jusqu'au dernier Empereur du même nom. La *basse* Latinité, c'est la corruption de la langue Latine. Le Carême est *bas*; c'est-à-dire, il commence de bonne heure, dès le mois de Fevrier.

Bas, se dit aussi de ce qui est au dessous des autres dans les emplois, dans les conditions des hommes. Les *bas* Officiers sont les subalternes, qui en ont d'autres qui les commandent. Le *bas* Chœur d'un Chapitre, ce sont les Chantres & les Chapelains. Les *basses* classes sont celles qui sont au dessous de la Rethorique & de la Philosophie. Cet homme est de *basse* condition, de *bas* lieu, de *basse* naissance.

Bas, se dit aussi de ce qui est moins estimé en quelque chose. On l'a mis au *bas* bout de la table; c'est-à-dire, au lieu le plus éloigné des personnes de condition. Les *basses* cartes, ce sont les moindres du jeu. Ce vin est *bas*, & sent la lie.

Bas, se dit figurément en choses morales. Une ame *basse*, un esprit *bas*, qui n'ont rien d'élevé. Un cœur *bas*, qui est lâche. Une mine *basse*, qui ne temoigne aucune grandeur d'ame. Il y a des esprits élevez qui ont l'ame *basse*. Le P. Bourd. Un esprit né sans fard, sans *basse* complaisance, fuit ce ton radouci. Boil. On dit encore un stile *bas*, qui est rampant, qui n'a rien de noble, qui est sans figure. Un mot *bas*, qui ne se dit que par le peuple. On dit aussi, la *basse* region de l'ame; pour dire, celle où se forment les violentes passions & les desirs dereglez.

Le seul mepris d'un choix si bas *& si honteux*,
Devoit bien soutenir l'interêt de mes feux. Mol.

En termes de Jurisprudence, on appelle *Basse* Justice, celle qui connoît des droits dûs au Seigneur, cens & rentes, exhibitions de contrats, de la Police, d'un degât de bêtes, d'injures legeres dont l'amende ne peut exceder sept sols six deniers; & cela par opposition à la *Moyenne*, & à la *Haute* Justice.

Bas, en termes de Medecine, se dit du *bas* ventre: ce qui fait la troisiéme partie de la division du corps humain en trois ventres, dont le premier est la tête, le second la poitrine avec ce qui est au dessus du diaphragme, & le troisiéme ce qui est au dessous jusqu'aux cuisses, que le peuple appelle absolument le *ventre*. Et à l'égard des autres organes des sens, on dit qu'un homme a la vûë *basse*; pour dire, qu'il a la vûë courte; & la voix *basse*; pour dire, qu'il l'a foible.

En termes d'Orfevre, on appelle de l'or *bas*, de l'argent *bas*, ou de *bas* aloy, celui qui est foible, où il y a de l'alliage qui n'est pas au titre du poinçon de Paris, ou de celui auquel on bat les monnoyes. L'argent d'Allemagne est fort *bas*. On appelle *bas* billon d'argent, celui qui est au dessous de cinq deniers; & *haut* billon, celui qui est au dessus jusqu'à dix.

En termes de Sculpture, on appelle *bas* relief ou *basse* taille, ce qui est opposé à *plein relief* ou *ronde basse*, une sculpture relevée en demie-bosse, qui est attachée à un fond, d'où elle ne sort qu'en partie.

On dit en Tapisserie, Haute & *basse* lisse, ou *basse* marche, selon la maniere du travail.

En termes de Guerre, on appelle *Basse* enceinte, la fausse braye; & Place *basse*, la casemate, & le flanc retiré qui sert à deffendre le fossé. Et on dit, Faire main *basse*, quand on ne donne point de quartier.

En termes de Marine, on appelle aussi *Bas* bord, le côté gauche du navire, opposé à *stribord* qui est le côté droit, eu égard à celui qui étant à la pouppe regarde la prouë. Les Levantins disent *orse*. On appelle aussi un vaisseau de *bas* bord, une Galere ou autre bâtiment qui n'a qu'un pont, par opposition aux grands vaisseaux qu'on appelle de *haut bord*. Les Brigantins qui ne portent point de couverte sont des vaisseaux de *bas* bord. *Bas bord tout*, est le commandement que l'on fait au timonnier de pousser la barre du gouvernail tout-à-fait à gauche. On appelle *Bas bordes*, la partie de l'équippage qui doit servir *à bas bord*.

Bas fond, est un un fond où il y a peu d'eau, qui est dangereux, où il est aisé d'échouër, & où il faut être guidé par des Pilotes côtiers. On l'appelle autrement *Païs-somme*.

Bassecour s. f. Cour de derriere dans un hôtel, où on loge les valets, & où sont les écuries, les remises de carrosse.

On appelle aussi à la campagne une *bassecour*, la cour où l'on met tout l'attirail d'une maison de campagne: comme sont les charruës, les bestiaux, les volailles, le fumier, les cuves, pressoirs, &c. Un Gentilhomme vit honnêtement à la campagne des fruits de sa *bassecour*.

On appelle des nouvelles de la *bassecour*, celles qui sont fausses, & qui viennent de gens mal informez.

Basses voiles, sont les grandes voiles d'enbas: ce qui se dit sur tout de celles du grand mât, & du mât de misaine, par opposition à celles de hune, & de perroquet.

En termes de Fauconnerie, on appelle un oiseau *bas*, quand il est maigre & decharné.

 En

En l'Eglise on appelle une Messe *basse*, celle qui est dite sans être chantée par le Chœur, & sans assistance de Diacre & de Soûdiacre.

En Musique, on dit qu'une corde est trop *basse*, qu'un luth est monté trop *bas*, lorsqu'elle ne s'accorde pas avec les autres cordes, ou qu'un instrument ne s'accorde pas avec les autres.

BAS. adv. Il a acheté cette charge dix mille écus argent *bas*; pour dire, argent comptant. Quand on demande la vie, il faut mettre *bas* les armes; pour dire, il les faut quitter. Il faut parler tout *bas* dans la chambre d'un malade, c'est-à-dire, doucement. Parlons *bas*, & d'une maniere qu'on ne soit pas entendu des autres :

En même temps que sa bouche
Me disoit je ne veux pas,
Ses yeux me disoient tout bas,
Je ne suis pas si farouche. LA SABL.

On dit aussi, Cet homme, ce malade est bien *bas*; pour dire, que sa maladie, ou sa pauvreté sont extrêmes.

BAS, signifie encore, Dans un état bas & obscur, dans une condition basse & meprisable. La Fortune est accoutumée à prendre bien *bas* ceux qu'elle veut mettre bien haut, & elle se plaît à former ses creatures de rien. VOI.

On dit en termes de Marine, qu'on met *bas* le pavillon, quand on l'abaisse pour saluer un vaisseau plus puissant, ou pour se rendre. Et figurément on dit, Mettre pavillon *bas*; pour dire, Ôter son chapeau, ainsi qu'on fait quand on boit les santez des personnes qu'on honore : cela ne se dit qu'en ces sortes d'occasions.

BAS, se dit aussi pour marquer les parties basses d'une chose par opposition aux hautes. Il a fait reparer, reblanchir sa maison de haut en *bas*.

On dit figurément, Traiter un homme de haut en *bas*; pour dire, lui parler avec orgueil, le traiter avec mepris. On croit se donner un air de distinction, & d'autorité en traitant les autres de haut en *bas*. BELL. On dit aussi absolument, Le tenir *bas*; pour dire, le tenir sujet, & dans la soumission. On dit encore quand on a un degorgement de bile, qu'on va par haut & par *bas*; pour dire, qu'on vomit, & qu'on a le cours de ventre.

On dit, qu'on a mis *bas*, dans une Imprimerie, dans un attelier; pour dire, qu'on n'y travaille plus, & qu'on a été contraint de cesser le travail pour le trop grand froid, ou par quelque autre obstacle. Les Imprimeurs appellent aussi les *bas*, la partie de leur presse où est enclavé le marbre.

On dit en termes de Chasse, que les cerfs ont mis *bas*; pour dire, que leur bois est tombé : ce qui arrive ordinairement en Avril. Les vieux cerfs mettent *bas* devant les jeunes.

On dit en termes de Manege, qu'une cavale a mis *bas*; pour dire, qu'elle a pouliné.

On dit aussi d'une chienne, qu'elle a mis *bas*; pour dire, qu'elle a fait ses petits. Il y a des Provinces où le peuple dit chioler.

BAS, se conjoint aussi adverbialement avec plusieurs particules, comme, Mettre à *bas*, c'est, Jetter à terre un Cavalier, demolir un bâtiment, éteindre une maison, une famille. Il y avoit deja deux tours *à bas*. MOL.

Vain fantôme d'honneur, c'est pour toi que l'épée,
Sans cesse au massacre occupée,
A mis tant de guerriers à bas. MAU.

En *bas* & là *bas*, se disent d'un lieu *bas* à l'égard du lieu où nous sommes. Allez là *bas*; descendez en *bas*. On le dit aussi de l'Enfer, que St. Augustin croit être au centre de la terre. On dit encore dans les Tribunaux de Justice, qu'on envoyera une partie là *bas*; pour dire, en prison, qu'on la fera descendre en *bas*. On dit encore à la table, Je ne payerai rien, je suis des *bas assis*. Il faut prendre vôtre chemin par *bas*. Plusieurs veulent loger en *bas*. Icy *bas*, signifie non seulement le lieu où nous sommes à comparaison d'un lieu plus haut, mais aussi tout ce *bas* monde opposé à la gloire éternelle.

Ecoutez ma juste priere,
*Elle n'aspire point aux grandeurs d'*icy bas.
L'AB. TETU.

*Pour moi, sur cette mer qu'*icy bas *nous courons*,
Je songe à me pourvoir d'esquifs & d'avirons. BOIL.

En termes de Fauconnerie, on dit *bas* voler, ou *bavoler* à tire d'aile, en parlant de la perdrix, & d'autres oiseaux qui n'ont pas le vol hautain.

On dit proverbialement, qu'un homme a le cœur haut, & la fortune *basse*; pour dire, qu'il n'a pas le moyen de faire voir toute sa generosité. On dit aussi d'un homme qui n'a gueres d'argent, que les eaux sont *basses* chez lui. On dit d'une femme laide, que le haut deffend le *bas*. On dit aussi, Parler d'un ton plus *bas*, quand on s'adoucit après avoir bien menacé & querellé. On dit aussi, qu'un homme est *bas* percé, quand il n'a pas dequoy vivre. On dit aussi, A *bas* couvreur, la tuile est cassée, quand on veut faire descendre quelcun d'un lieu élevé où il est. On dit aussi d'un discours ou d'une langue qu'on n'entend point, c'est du *Bas*-Breton pour moi.

BASSE. s. f. Terme de Menage. C'est une pente douce d'une colline, sur laquelle on accoutume le cheval à courir au galop, pour lui apprendre à plier les jambes. On l'appelle autrement *calade*.

BASSE, en termes de Musique, est la partie de la Musique qui fait les sons les plus graves & les plus sourds. Les plus gros tuyaux de l'orgue sont la *basse*. Les plus grosses cordes d'un luth sont les *basses*. Les Musiciens tiennent que la *basse* est la principale partie des concerts, & le fondement de la composition. D'autres veulent que la principale partie soit le dessus, comme étant le principal ornement de la Musique.

BASSE, se dit aussi de celui qui chante cette partie. Il faut avoir un grand creux de voix pour être une bonne *basse*.

BASSE, est aussi l'instrument sur lequel on jouë cette partie, qui est le plus gros & le plus long de ceux qui forment le concert. Une *basse* de viole. Une *basse* de hautbois, le theorbe est propre pour la *basse*.

BASSE CONTINUE, est l'harmonie que font des theorbes, ou des *basses* de violes qui jouent continuellement tandis que les voix chantent, ou que d'autres instrumens jouent leurs parties, ou que quelques-uns s'arrêtent.

BASSE-TAILLE, est le Musicien, ou Joüeur d'instrumens qui tient une seconde partie de la taille en un concert où il y a plus de quatre voix, ou instrumens.

BASSE-CONTRE, est le Musicien, ou Joüeur d'instrumens qui tient une seconde *basse* dans les mêmes concerts. Il y a quelques gens qui distinguent ici entre cette partie de la Musique, & le Musicien qui la jouë. Quand il est question de la Musique, ils veulent bien qu'on dise *basse-contre* comme on dit *haute-contre*. Mais quand il est question du Musicien, ils veulent que l'on dise *basse-conte* & *haute-conte*. Cependant Mrs. de l'Academie, Richelet & beaucoup d'autres ne s'arrêtent point à cette distinction. Ils disent *basse-contre* & *haute-contre*; & cet usage s'accorde à l'étymologie. Menage le decidoit aussi de-même autrefois : parceque la *basse-contre* est la partie de Musique qui est contre la taille, commme la *haute-contre* est celle qui est contre le dessus : cependant il a changé d'avis, & pretend que l'usage le plus general est pour *basse-conte*.

BASANE. s. f. Peau de veau ou de mouton passée par le tan, qui n'est point courroyée, qui sert sans autre preparation à couvrir des livres, des pantoufles, &c. Du Cange derive ce mot de *basan*, qu'on a dit dans la même signification.

BASANÉ, ÉE. Halé, brûlé; qui a le teint olivâtre, & tirant sur le noir. Les Espagnols sont *basanez*; & c'est pour cela qu'on dit burlesquement, Les troupes *basanées*; pour dire, les troupes Espagnoles. Un voyageur revient ordinairement tout *basané*, tout hâlé du soleil. Les païsans sont ordinairement hâlez & *basanez*.

Ce mot vient du Grec *basanos*, qui signifie proprement *Lapis Lydius* ou *Herculeus*, la *pierre de touche*, qui est noire, ou d'une couleur noirâtre, dont la *basane* peut aussi avoir pris son nom, parceque les premieres basanes étoient des cuirs qu'on preparoit avec peu de soin, & qu'on teignoit d'un mauvais noir. Chez les Romains le visage *basané*, étoit une marque de vertu; la pâleur étoit une marque de mollesse, & de volupté: & au contraire un visage noir & brulé étoit regardé comme un signe de courage, & de valeur. LE. CL.

BASCULE. s. f. Quelques gens disent *bacule*; mais *bascule* est le plus usité. Contrepoids qui sert à lever le pont levis d'une ville, d'un chateau. Ce sont de grosses pieces de charpente dont une partie s'avance en dehors la porte, & soutient des chaînes attachées au pont levis; & l'autre est en dedans la porte qui en fait le contrepoids. Elles se meuvent en équilibre sur deux forts pivots attachez aux jambages de la porte, ensorte qu'en appuyant sur l'un des bouts, l'autre hausse. Il se fait encore plusieurs machines à *bascule*, tant pour élever les eaux, que pour d'autres ouvrages. Une *bascule* de moulin à vent; c'est une piece de bois qui abbat le frein du moulin, & qui sert à l'arrêter. Une *bascule* de comptoir; c'est une petite plaque de fer qui baisse par un bout, & hausse par l'autre sur les comptoirs des Marchands, & par où l'on jette dans le comptoir, l'argent que l'on reçoit. On dit une *bascule* ou trappe, d'un piege, d'une ratiere. Il y a aussi une sorte de machine à jetter des grenades, qui s'appelle *bascule*. Nicod derive ce mot de *basculus*, ou bien *à battuendo culo*.

On appelle aussi *bascule*, une piece de bois, soit planche, ou solive, qu'on met sur une autre en travers, qui est un peu élevée, sur laquelle les enfans se jouënt, & se brandillent.

BASCULE. s. f. Terme de Fortification. Porte appuyée sur deux paux, qui s'ouvre & se ferme en maniere de trebuchet.

BASE. s. f. Appui, soûtien; terrain sur lequel on fonde, on éleve quelque construction. Il faut qu'un bastion de terre ait en sa *base* le double de la largeur qu'il a en sa plus haute superficie.

BASE, est aussi la partie qui est au dessous du fût d'une colonne, & qui pose sur le piedestal, lorsqu'il y en a. La *base* a ses ornemens, qui sont des astragales, des thores, &c. On nomme aussi *spire*, la *base* d'une colonne, du Latin *spira*, qui signifie les tours d'un serpent couché, qui fait à-peu-près la même figure. La *base Toscane* est la plus simple de celles des cinq ordres laquelle n'a qu'un tore. Sa *base Dorique* a une astragale plus que la Toscane. La *base Ionique* a un gros tore, sur deux foibles scoties separées par deux astragales. La *base Corinthienne* a deux tores, deux scoties, & deux astragales. La *base Composite* a une astragale moins que la Corinthienne. La *base Attique*, a deux tores, & une scotie. On appelle *base rudentée*, celle dont les tores sont taillez en maniere de cables. *Base mutilée*, celle qui n'est profilée que par les côtez d'un pilastre.

En termes d'Arpentage on appelle *base*, la ligne sur laquelle on établit des mesures certaines. On prend d'ordinaire pour *base*, quelque muraille, ou le plus grand côté de la superficie qu'on veut mesurer.

BASE, en termes de Geometrie, est le côté du triangle opposé à l'angle que forment ses deux autres côtez; ainsi en tout triangle chaque côté peut être consideré comme la *base*. Mais dans un triangle rectangle, la *base* est le côté opposé à l'angle droit. On l'appelle autrement *subtendente*, & *hypothenuse*. On dit aussi, la *base* d'un cube, c'est le quarré sur lequel il est posé. La *base* d'un hemisphere, est un plan, ou un cercle, dont le diametre est égal à celui de la sphere, & dont le centre est le même que celui de cette même sphere.

BASE, se dit figurément des choses qui servent d'appui & de fondement à quelque chose. La foi est la *base* sur laquelle roule toute la Religion. Cette verité est la *base* de tout mon discours. Il faut poser ce principe pour *base* de cette doctrine. La Logique est la *base* de la Philosophie. La justice est la *base* & le fondement de l'autorité Royale. La Religion & la pieté sont la *base* la plus solide de l'honnêteté. S. EVR. La doctrine des opinions probables, est la source & la *base* de leur dereglement. PASC. Lui seul de la nature est la *base* & l'appui. BOIL.

BASE, en termes de Botanique est le bas des feuilles ou des tiges. On l'appelle autrement la naissance des feuilles. Ainsi on dit, ces feuilles sont arrondies à leur *base*, ou à leur naissance; les feuilles entourent la tige par leurs *bases*.

BASE, se dit aussi du principal ingredient qui entre dans quelque corps artificiel, ou composition. Le citron est la *base* du sorbet. Le cacao est la *base* du chocolat. On dit aussi la *base* du cœur, qui est sa partie superieure, & la plus large opposée à la pointe. De même on dit la *base* de l'omoplate, qui est sa partie posterieure & la plus prochaine des vertebres du dos.

BASIGLOSSE. Terme d'Anatomie. C'est un des muscles de la langue qui prend son origine de la base de l'os hyoïde, & s'insere à la racine de la langue. Il la tire vers le fond de la bouche.

BASILAIRE. adj. C'est un nom que les Medecins donnent à un des os de la tête qui est au haut de la bouche, & qu'on appelle aussi l'os du palais. Il est couvert d'une tunique glanduleuse, dans laquelle se separe une serosité, qui se decharge dans la bouche par une infinité de petits tuyaux.

BASILIC. s. m. Serpent qu'on dit tuer par ses regards, & être le Roi des serpens. Galien dit que le *basilic* est un serpent jaunâtre, ayant la tête munie de trois petites éminences, marquetée de taches blancheâtres en forme de couronne; ce qui l'a fait nommer *Roi des serpens*. Sa morsure, son sifflement, & son toucher font mourir tous les autres animaux. Pas une bête n'ose manger de sa charogne quand il est mort. On meurt subitement pour en avoir mangé, ou même pour avoir mangé des bêtes mortes par sa morsure. Ælian dit qu'il n'a pas plus d'un palme, & que son venin est si penetrant, qu'il fait mourir les plus grands serpens par sa seule vapeur, & qu'il tuë soudain ceux qui l'ont touché de loin avec une perche, ou autre arme d'hast; qu'il fait mourir toutes les plantes par où il passe; qu'il brûle les herbes, & rompt les pierres, tant sa vapeur est venimeuse. Pline dit que dans la region Cyrenaïque en Ethiopie autour de la fontaine Nigris, qu'il croit être la source du Nil, il y a un serpent qu'il nomme *Catoblepas*, qui est petit, & incommodé de ses membres, qui a la tête si pesante, qu'il ne la peut soutenir, c'est pourquoy il la porte toûjours inclinée vers la terre; qui est si venimeux, qu'il tuë tous ceux qui l'ont seulement regardé; (il entend parler du *basilic*) & que la belette est son ennemie, & que, si on en fait jetter une dans sa taniere, elle tuë & étouffe le *basilic* par son haleine & son odeur.

Et

Et Solin dit que ceux de Pergame acheterent cherement un corps mort de *basilic*, pour empêcher les araignées de faire leurs toiles dans le Temple d'Apollon. Nonobstant cela le *basilic* passe chez les Modernes pour un serpent fabuleux, d'autant plus qu'on dit qu'il naît de l'œuf d'un vieux coq. Les Auteurs en font cent contes ridicules. Ils disent que s'il regarde le premier quelcun, il le tuë; mais que s'il en est regardé le premier, il meurt luy-même: que l'homme qui crache sur luy à jeun le fait mourir, ou quand il a communié, & mille autres choses si particulieres, que tous les gens de bon sens avec Matthiole s'étonnent des relations qu'ils en font, qui ne peuvent être vraisemblables, à moins qu'ils n'en ayent nourri quelques-uns. En Latin *basiliscus*, *regulus*. *Basiliscus* vient du Grec *basileus*.

Fiers dragons, Basilics *brulans*
Qui, *dans vos yeux étincelans*,
Portez un venin redoutable. God.

Basilic, en termes de Guerre, est le plus gros des canons qui porte jusqu'à 160 livres de balle; mais il n'est plus de service. Hanzelet l'appelle *double couleuvrine*, & luy donne 26. calibres de long, & 28. livres de balle.

Basilic, est aussi une petite herbe odoriferante que l'on mange. On l'éleve d'ordinaire dans des pots & dans des caisses. Ses feuilles approchent de celles de la marjolaine, & sentent le citron, ou le clou de girofle. Sa fleur qui est en gueule, est un tuyau decoupé par le haut en deux levres crenelées. Ses semences sont enfermées dans une capsule. Elles sont jointes ensemble & oblongues. Ce nom luy a été donné à cause de sa bonne odeur, comme qui diroit, Plante digne des palais des Rois; en Latin, *ocimum*, du mot Grec ὠκέως, *promptement*, parceque sa semence leve promptement, sortant de terre trois jours après avoir été semée, & quelquefois plutôt. Il y a des Auteurs qui croyent que cette plante gardée dans un lieu humide produit des scorpions, & ils disent même qu'on a trouvé de ces animaux dans la tête de personnes qui se plaisoient à la sentir, ou qui en tiroient la poudre par le nez, comme du tabac; si cela est vrai, comme des gens dignes de foi l'assûrent, ce n'est pas que le *basilic* produise par luy-même des scorpions; il y a plus d'apparence que les scorpions aiment l'odeur de cette plante, & qu'ils en mangent, d'où vient qu'ils s'en approchent, & qu'ils font leurs œufs sur ses feuilles, qui dans la suite viennent à éclorre soit auprès de cette plante, ou dans les autres endroits ou ils ont pû penetrer.

BASILICON. s. m. Terme de Pharmacie. C'est un certain onguent qu'on appelle *basilicon*, c'est-à-dire Royal, à cause de ses vertus & de ses frequens usages. On l'appelle aussi *Tetrapharmacum*, parcequ'il est composé de quatre medicamens, qui sont la poix, la resine, la cire & l'huile. Les Chirurgiens l'appellent ordinairement *suppuratif*, parcequ'ils s'en servent à faire suppurer les playes.

BASILIQUE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois, Palais de Prince; ou seulement, une grande sale, ou un lieu public avec portiques, ailes, tribunes, & tribunal, où les Rois rendoient eux-mêmes la justice; depuis il a signifié une grande Eglise. On appelle encore en Italie la *Basilique de St. Pierre*; pour dire, la grande Eglise de St. Pierre, & *Basilique d'or*, l'Eglise de St. Sauveur, ou de Latran, à cause de son excellente structure, & de ses riches ornemens. Mr. Perraut a observé que les *Basiliques* étoient differentes des temples, en ce que les colonnes des temples étoient en dehors, & celles des *Basiliques* en dedans.

Basilique, en termes de Medecine, est une veine qui naît du rameau axillaire, qu'on nomme aussi *hepatique* ou *jecoraire*, c'est-à-dire, du foye, qui va tout le long du bras, & qui a deux rameaux, dont l'un descend le long du grand focile, & l'autre le long du petit focile, & dont les petites branches s'étendent jusqu'aux doitgs de la main. Il y en a deux, dont l'une s'appelle *la superficielle* ou *sous cuir*, l'autre *la profonde*.

BASILIQUES, chez les Jurisconsultes, c'est une collection des loix Romaines traduites en Grec. On y a compris les Institutes, le Digeste, le Code, & les Novelles de Justinien, quelques Edits de Justinien, de Justin le Jeune, de Tibere de Thrace, de Zenon, de Basile le Macedonien, & de quelques autres Empereurs. Cette compilation est divisée en 60. livres; c'est pourquoy elle a été appellée Ἑξηκοντάβιβλος. On croit que ce recueil est l'ouvrage de l'Emp. Leon le Philosophe, & que par honneur il attribua les *Basiliques* à Basile le Macedonien son pere, parcequ'il avoit commencé à faire travailler à la version Grecque des loix Romaines. Quelques-uns ont crû que Constantin Porphyrogenete y avoit autant de part que Basile, & Leon, son ayeul, & son pere. Cependant on ne lui peut attribuer que l'ἀνακάθαρσις; c'est-à-dire la revision, ou repurgation. Des 60. livres des *Basiliques* il ne nous en reste que 41. Mr. Fabrot les a traduits en Latin, & en a donné en 1644. une édition Grecque, & Latine, en 7. vol. *in folio*. Il est vrai que Mr. Fabrot a retabli les 19. livres qui étoient peris, en les ramassant *ex Synopsi Basilicon* traduite par Leunclavius, & des autres lieux où il en a pû retrouver quelques debris. Ce mot vient, ou de l'Emp. Basile qui en avoit formé le premier projet; ou du mot Grec *Basilicos*, qui signifie Royal, ou Imperial.

BASIN. s. m. Espece de futaine fort fine & à poil, faite de cotton, & où il entre fort peu de fil. C'est une étoffe croisée.

BASOCHE. s. f. Communauté des Clercs du Parlement de Paris. C'est un ancien établissement qui a plusieurs droits & privileges, entre autres de tenir une Jurisdiction pour vuider tous les differens qui naissent entre les Clercs, & regler leur discipline. Il y a un Chancelier & un Tresorier de la *Basoche*. Ce sont les Basochiens ou Officiers de la *Basoche* qui ont soin de planter le Mai du Palais. Les Armes de la *Basoche* sont trois écritoires d'or en champ d'azur. Ragueau remarque qu'on est venu demander autrefois à la Grand'-Chambre le renvoi d'une cause grasse qui y étoit pendante, pour la faire juger à la *Basoche*. On a dit autrefois en proverbe, Monnoye de *Basoche*; pour dire, Mauvais payement fait d'une chose vile au lieu d'argent.

Ces mots viennent de *basilica*, & de *basilicani*. Voyez Menage.

BASQUE. s. f. Petite piece d'étoffe qui fait la partie d'enbas d'un pourpoint, qui a la figure d'un trapese. Les *basques* sont faites pour couvrir l'ouverture qui est entre le pourpoint, & le haut-de-chausses. M. Huët Evêque d'Avranches, croit qu'on a dit *basques* de pourpoint, parceque la mode des pourpoins à *basques*, est venuë de Biscaye.

Basque, en Architecture, se dit des pieces de plomb qui sont sur les couvertures taillées en forme de *basque* vers les arestiers.

On dit proverbialement, Courir comme un *Basque*; pour dire, Marcher vîte & long temps; parceque ceux de Biscaye sont en reputation pour cela.

BASSEMENT. adv. D'une maniere basse. Il ne se dit qu'au figuré. Il a été nourri & élevé *bassement*. Tout ce que fait un avare, c'est *bassement*.

Bassement, se dit aussi du stile, & signifie d'une maniere rampante, qui n'a rien d'élevé, rien de noble. Il parle *bassement*. Il écrit *bassement*.

BASSES, en termes de Marine, ce sont des lieux sur la mer où il n'y a pas assez d'eau pour naviger, qui sont pleins

pleins de bancs ou de rochers. L'entrée du port étoit étroite & dangereuse à cause des bancs & des *basses* qui s'y rencontrent. SAR. On les appelle aussi *battures*, ou *brisans*. On appelle aussi *basse marée*, le temps du reflus, où l'eau d'un port ou d'un havre de riviere est basse.

BASSESSE. s. f. Il n'est en usage qu'au figuré. Petitesse, foiblesse. L'homme qui considere sa *bassesse*, se doit humilier devant la hauteur de la Majesté Divine.

BASSESSE, se dit aussi pour état bas & obscur. Ils ne cessoient de ravaler ce Prince à cause de sa *bassesse* & de sa pauvreté. VAUG. Il lui reprocha la *bassesse* de sa condition. J'ay trop de sincerité pour nier la *bassesse* de ma naissance. SCAR.

BASSESSE, se prend encore pour lâcheté; pour tout ce que l'on fait de bas, de lâche & d'indigne pour parvenir à quelque but. On peut quelquefois s'abaisser sans *bassesse*. DE M. Vous ne voyez que *bassesses* dans ses actions, dans sa conduite. Quelquefois par un servile attachement à sa famille, un cœur noble est entraîné dans les *bassesses*, & dans les importunitez des ames interessées. LE P. GAIL. Un Favori qui a de l'élevation se trouve souvent confus, & deconcerté par les *bassesses*, & la flatterie de ceux qui s'attachent à lui. LA BR.

Mais enfin l'indigence amenant la bassesse,
Le Parnasse oublia sa premiere noblesse. BOI.

BASSESSE, se prend aussi pour tout ce qui est opposé à grandeur, à élevation. *Bassesse* de courage. *Bassesse* d'ame. Le vers se sent toujours des *bassesses* d'un cœur. BOIL.

BASSESSE, se dit encore du langage, & signifie, qui n'a nulle beauté, nulle noblesse. Maniere de s'exprimer basse & rampante. Quoyque vous écriviez, évitez la *bassesse*. BOIL.

BASSET, ETTE. adj. Qui est de taille mediocre. Cet homme a bonne mine, mais il est un peu *basset*.

BASSET. s. m. Terme de Chasse. C'est un nom qu'on donne à des chiens de petite taille, qu'on nomme autrement *Chiens de terre*. Voyez CHIEN.

BASSETTE. s. f. Jeu de cartes qui a été fort commun ces dernieres années. Il se joüe avec un jeu entier de cartes que tient toûjours un banquier, qui est aussi celui qui tient le fonds de l'argent du jeu pour payer. Chacun des joüeurs choisit une carte, sur laquelle il couche ce qu'il veut. Le banquier tire deux cartes à la fois. Quand elles se rencontrent pareilles à celles où on a couché de l'argent, la premiere fait gagner le banquier, la seconde le fait perdre. On pretend que c'est un Noble Venitien qui a inventé ce jeu, & qui pour cela a été banni de Venise. Il a été introduit en France par Mr. Justiniani Ambassadeur de la Republique. Cette maudite *bassette* est venuë pour depeupler l'empire d'Amour, & c'est le plus grand fleau que la colere du Ciel lui pût envoyer. On peut appeller ce jeu-là, l'Art de vieillir en peu de temps. Du moins la *bassette* enlaidit furieusement les femmes. Vous les voyez là avec un visage enflamé, & des yeux ardens. LE CH. D'H.

BASSIERE. s. f. Vin au bas, qui est près de la lie. Il faut percer un autre tonneau pour le maître, & laisser la *baßiere* pour les gens. *Baißiere*, ou *Beßiere*, est beaucoup plus doux & plus usité aussi. Voyez BESSIERE.

BASSILLE. s. f. Herbe dont parle Dioscoride. Elle est haute d'une coudée, branchuë, chargée de feuilles de tous côtez, & qui ressemblent à celles du pourpier. Sa fleur est blanche. On l'appelle autrement *crête marine*.

BASSIN. s. m. Vaisseau plat qu'on met sur un buffet, qui sert ordinairement à laver les mains. Un *baßin* d'argent. Il y a aussi plusieurs *baßins* qui servent seulement de parade. Borel derive ce mot d'un vieux François *bachinon*, qui signifie une *tasse de bois*. Du Cange le derive de *bacchinus*, qu'on trouve dans Gregoire de Tours en la même signification. Il ajoûte qu'on a dit aussi *bacinus*, *baccinum* & *baccinium* dans la basse Latinité, & que *bechin* est aussi un mot Allemand qui signifie *baßin*.

BASSIN, se dit aussi des grands plats à mettre sur la table pour y servir des viandes, ou des fruits en pyramide, & plusieurs assiettes de divers mets. On a servi tant de *baßins* de confitures.

BASSIN, se dit aussi de ces plats qui servent dans les Eglises pour recevoir les offrandes, soit à la Messe, soit auprès des Reliques. Les Payens dans leurs sacrifices, se servoient d'un *baßin* pour recevoir les entrailles de la bête, & les chairs qui devoient être offertes.

BASSINS de Rotisseur, sont de grands vaisseaux de cuivre fort plats, qui servent à porter leurs volailles lardées.

On appelle aussi *Baßins*, les deux plats de la balance ordinaire.

On nomme aussi *Baßin*, le moule sur lequel on use & on polit les verres pour faire des lunettes.

BASSIN de Barbier, est un *baßin* à bord large & échancré, qui lui sert à faire la barbe, & à mettre à ses enseignes.

On appelle aussi *Baßin* de chambre, un *baßin* creux propre à recevoir les excremens, particulierement des malades: & l'on dit, qu'il faut garder leurs *baßins*; pour dire, qu'il faut faire voir leurs selles aux Medecins. On dit aussi, Aller au *baßin*; pour dire, Aller à ses necessitez.

BASSIN. Terme de Botanique. On s'en sert dans la description de certaines fleurs, qui approchent de la figure d'un *baßin*.

BASSIN, en termes d'Anatomie, est une cavité ronde en forme d'entonnoir, d'où vient qu'on l'appelle aussi *infundibulum* en Latin, située au milieu des ventricules anterieurs du cerveau, qui descend à sa base, en se terminant en pointe, & qui va finir sur la glande pituitaire, qui est dans la selle de l'os sphenoïde. Elle est formée de la pie mere, & reçoit les serositez, qui viennent du cerveau, qui passent dans la glande pituitaire, & de là dans les veines, qui rapportent le sang. On appelle aussi *Baßin*, cette capacité qui est formée par les os des hanches & l'os sacré, qui contient la vessie, la matrice & les intestins. Les femmes ont le bassin plus grand que les hommes, à cause de la matrice, qui y est contenuë, & qui a besoin d'un plus grand espace, sur tout dans la grossesse. On le dit aussi d'une seconde cavité qui est dans l'oreille derriere la membrane, nommée *le tambour*, ou plutôt la membrane du tambour. Cette cavité est appellée ordinairement la caisse du tambour.

On dit aussi, que les Chapeliers mettent un chapeau sur le *baßin*, lorsqu'ils le fabriquent, ou qu'ils le remettent en forme.

BASSIN, se dit aussi des lieux preparez dans les jardins pour recevoir les eaux des sources & des fontaines jaillissantes. C'est un espace creusé en terre, de figure ronde ou ovale, revêtu de pierre & bordé de gazon. Il y a des *baßins* de decharge; & ce sont ceux où les eaux s'écoulent, & se dechargent à mesure que les fontaines joüent.

BASSIN, se dit dans les atteliers, des lieux qu'on prepare pour y éteindre la chaux, pour y faire du mortier.

BASSIN, est aussi un grand reservoir d'eaux qu'on amasse pour nourrir des écluses & des canaux. Le *Baßin* de Nou-

Nourouse recueille les eaux dont se fait le canal pour la communication des mers.

Bassin, se dit aussi du lieu où sont les vaisseaux dans les ports de mer, ou d'un petit espace de mer renfermé, pour y tenir les vaisseaux à flot. Le port de Dieppe n'est pas considerable, parceque son *bassin* est trop petit.

Bassin, est aussi un petit port particulier pratiqué dans un plus grand, où on radoube les vaisseaux. On l'appelle autrement *Chambre* ou *Darsine.*

Bassin. Ce mot se dit aussi d'une petite tasse ronde & creuse, où les aveugles des Quinze-vingts reçoivent les aumônes qu'on leur donne.

Bassin, se dit encore d'une balance; & c'est la piece de cuivre ou de laiton fait en forme de petit plat creux sans bords, attaché avec des cordes, & où l'on met, ou les poids, ou les choses que l'on veut peser.

On dit proverbialement, qu'on a fait cracher quelcun au *bassin*; pour dire, qu'on l'a obligé à faire quelque don, ou contribution en quelque rencontre, ou affaire.

BASSINE. s. f. est un grand bassin de cuivre un peu plat, qui sert aux Confiseurs & Apothiquaires pour faire des confitures, & à quelques autres operations.

BASSINER. v. act. Etuver une playe, une tumeur avec de l'eau, du vin, ou autre liqueur preparée, pour l'amollir, ou pour la rafraîchir, ou la deterger. Les Medecins disent *fomenter.*

Bassiner, signifie aussi, Chauffer un lit avec une bassinoire.

BASSINET. s. m. Petite fleur jaune qui croît en abondance dans les prez. On donne aussi le même nom à une autre fleur qu'on appelle plus ordinairement renoncule. De là vient que l'une & l'autre s'appellent en Latin *ranunculus.*

Bassinet, est aussi la partie du mousquet, du pistolet ou fusil proche de la lumiere, où on met l'amorce pour y mettre le feu. Ouvrir le *bassinet* est un des commandemens de l'exercice militaire.

On appelle aussi *Bassinet*, la partie superieure d'un chandelier, d'une plaque, qui sert à recevoir le suif ou la cire.

Bassinet, s'est dit autrefois de l'habillement de tête fait en forme de chapeau de fer que portoient les hommes d'armes: & on disoit, Il y a deux mille *bassinets* en cette armée; pour dire, deux mille gens d'armes.

On appelle aussi en Medecine *Bassinet*, une petite cavité qui est au milieu du rein, & qui a la figure d'un entonnoir. Il reçoit l'urine, qui se separe dans le rein, & forme en s'étrecissant l'uretere, qui va aboutir à la vessie.

BASSINOIRE. s. f. Utencile de chambre fait de cuivre ou d'argent qui sert à chauffer un lit, qui est une espece de poêle où on met du feu, qui a un couvercle à jour.

BASSON. s. m. Instrument de Musique à vent & à anche, qui sert de Basse aux concerts de Musique & de hautbois. Il se brise en deux parties pour être porté plus commodément, & alors on l'appelle *fagot*, parcequ'il ressemble à deux morceaux de bois liez & fagottez ensemble. Sa patte a presque neuf pouces de diametre, & on bouche ses trous avec des boëtes & des clefs, comme aux autres grandes flûtes. Quelques-uns appellent cet instrument *tarot.*

BAST, ou BAT en prononçant l'*a* long & ouvert. Selle grossiere qu'on met sur le dos des bêtes de somme. C'est une maniere de harnois qui est composé d'un bois, qu'on appelle fût, d'un panneau & de deux crochets. Le *bât* d'un âne; un cheval de *bât.*

Ce mot vient du Latin *bastum*, signifiant la même chose, qui est derivé du Grec *bastos*, signifiant un *bâton* avec lequel on porte des fardeaux. Men. & Du Cange. Nicod le derive du Grec *bastazo*, c'est-à-dire, *bajulo*, *je porte.* D'autres le derivent par metathese de l'Hebreu *tsab*, qui signifie, *tumidum*, *cameratum.* Mais il y a plus d'apparence qu'il vient d'un vieux mot Celtique *baß*, qu'on dit encore en Basse Bretagne dans la même signification.

On dit proverbialement d'un homme qui est trop vêtu, qu'il est rembourré comme le *bât* d'un mulet. On dit de celui qui a quelque affaire domestique fâcheuse, & qu'il cache, qu'on ne sçait pas où le *bât* le blesse. On dit aussi d'un homme fort stupide, que c'est un cheval de *bât.*

BASTAGE, ou BATAGE. s. m. Droit que levent quelques Seigneurs sur les chevaux de bât.

BASTANT, ante. adj. L'*s* se prononce. Qui suffit, qui convient, qui contente. Ces vivres ne sont pas *bastans* pour me nourrir. Ces raisons ne sont pas *bastantes* pour me persuader. Cette caution n'est pas *bastante* pour me contenter. Cela ne se dit gueres que dans le stile comique & familier.

BASTARD, ou BATARD, arde. adj. & s. Enfant naturel, qui n'est pas provenu d'un legitime mariage. Les *bâtards* des Rois lorsqu'ils sont reconnus, sont Princes; ceux des Princes, Gentilshommes; ceux des grands Seigneurs aussi Gentilshommes: & ceux des simples Gentilshommes, roturiers, & payent la taille. Les *bâtards* sont quelquefois legitimez. Mais il n'y a que ceux qui sont nez *ex soluto*, *& solutâ*, qui puissent être legitimez. Les adulterins, & les incestueux ne peuvent être legitimez, parcequ'au temps de leur naissance, le pere, & la mere ne pouvoient pas contracter un mariage legitime. En ce cas, *nec genus*, *nec familiam habent.* Les *bâtards* non legitimez ne succedent point, & on ne leur succede point, excepté leurs propres enfans sortis d'un mariage legitime. Autrement leur succession appartient au Roi. Par la Coutume d'Auvergne, & de St. Omer les *bâtards* succedent. Par le Droit Romain la mere succedoit à son fils *bâtard*, & le fils *bâtard* à sa mere. Cependant il y avoit une grande difference entre les enfans naturels, & les *bâtards*, qu'on appelloit *spurios.* La loi ne reconnoissoit point les derniers, & leur refusoit même les alimens, comme étant sortis d'une prostitution vague, & incertaine: *Is non habet patrem, cui pater est populus.* Pour les autres qui étoient nez d'une concubine, & d'un commerce qui imitoit le mariage, ils succedoient à leur mere, & avoient droit de demander les alimens à leur pere naturel. On les regardoit comme des creanciers domestiques, qu'il faut traiter d'autant plus favorablement, qu'ils sont les fruits innocens du crime de leurs peres; & que c'est assez qu'ils portent sur le front les marques du vice, dont ils sont la production, sans qu'on leur refuse encore les secours de l'humanité. Cependant parceque les *bâtards* sont les effets trop proches de la debauche, & de la pudeur violée, les loix ont voulu retrancher la licence de mal faire, en laissant toûjours sur eux quelques traces de l'infamie, & de l'indignité de leur naissance. Solon vouloit que les peres fussent privez de l'autorité paternelle sur les *bâtards*, parceque n'étant devenus peres que par volupté, le plaisir devoit être leur unique recompense. Anciennement à Rome les enfans naturels étoient entierement exclus de la succession de leur pere *ab intestat.* Mais ils pouvoient être instituez heritiers universels. Les Emp. Arcadius & Honorius y apporterent cette restriction: c'est que s'il y avoit des enfans legitimes, les *bâtards* ne pouvoient être instituez que pour un 12. qu'ils partageoient avec leur mere. Justinien ordonna depuis qu'ils pourroient être instituez pour la moitié, & succeder *ab intestat* pour un 6. quand il y avoit des enfans legitimes. Nov. 80. Les *bâtards* pouvoient être legitimez par le mariage subsequent, ou par les lettres du Prince. C'est le Roi seul

en France qui peut leur donner le droit de legitimation, & les rendre capables de succeder. L'Emp. Anastase avoit permis aux peres de legitimer leurs *bâtards* par la seule adoption. Justin, & Justinien Nov. 74. abolirent cette legitimation, pour ne pas autoriser le concubinage par cette indulgence, & cette facilité. Les *bâtards* non legitimez peuvent disposer de leurs biens par donation entre vifs, ou par testament. Mais leurs parens ne leur succedent point, & ils ne succedent point à leurs parens *ab intestat*. Les *bâtards* legitimez par mariage subsequent, sont de même condition, & entrent dans les mêmes droits que ceux qui sont nez pendant le mariage. Mais pour ceux qui sont legitimez par Lettres du Roi, ils ne sont reputez legitimes, & habiles à succeder qu'à l'égard de ceux de leurs parens qui ont consenti à leur legitimation. Le Pape Clement VII. par sa Bulle de l'an 1533. defend qu'un Prêtre puisse resigner son Benefice à son *bâtard*. Les armes des *bâtards* doivent être traversées d'une barre, filet ou traverse de la gauche à la droite. Les *bâtards* ne peuvent être admis aux Benefices sans dispense de l'Evêque pour les moindres ordres, ou du Pape pour les Ordres sacrez; ni aux charges sans lettres du Prince. Ils prennent des lettres de legitimation *quoad honores*. Menage derive ce mot de l'Allemand *bastard*, qui signifie la même chose, qui est composé de *boes*, & de *bard*, qui signifie *mauvaise naissance*. Mais il est certain que c'est un vieux mot Celtique, qu'on dit encore en Basse Bretagne sans aucune alteration. Du Cange, après Boxhornius, dit aussi que c'est un vieux mot François & Breton, & qu'on appelloit un fils illegitime *bastardd*, du mot composé de *bas*, & de *tardol*, qui signifioit *germer* & *sortir*: d'où vient que quelques Auteurs les ont appellez *fils de bas*, comme qui diroit, *sortis de femmes publiques & de basse condition*.

BASTARD, se dit en termes de Medecine pour signifier qui n'est pas vrai. C'est une pleuresie *bâtarde*, c'est-à-dire, fausse pleuresie.

BASTARD, se dit encore en termes de Jardinier, pour signifier, Sauvage; qui n'est pas franc, qui n'est pas cultivé. Arbres *bâtards*. Plantes *bâtardes*.

BASTARD, en termes de Fauconnerie, se dit de l'oiseau qui tient de deux especes, comme de sacre & de lanier.

BASTARD, se dit aussi de ce qui n'a point de nom certain, qui participe de deux natures differentes. *Bâtard* de dogue, chien né d'un dogue d'Angleterre, & d'une chienne d'un autre païs. Levrier *bâtard*, chien né d'un levrier & d'une chienne d'une autre espece. Une piece de canon *bâtarde*, de moyenne grandeur. Une porte *bâtarde*, est une moyenne porte entre la porte cochere & la bourgeoise. Une écriture *bâtarde*, est celle qui est moyenne entre la Françoise & l'Italienne. Un fruit *bâtard*, qui n'est point franc, qui participe d'une autre nature que celle dont il porte le nom.

BASTARD, en termes de Marine, est le nom d'une corde qui assemble les racages, & qui les amarre sur le mât proche la vergue.

On dit proverbialement que l'hiver n'est pas *bâtard*, & qu'il vient tôt ou tard.

BASTARDE, est la plus grande des voiles d'une Galere, qui se porte quand il y a peu de vent.

BASTARDEAU, ou BATARDEAU. s. m. Construction qu'on fait dans des eaux ou des rivieres pour detourner le cours de l'eau, ou y fonder quelques bâtimens. On le fait avec deux rangs de pieux qui soutiennent deux cloisons de planches, entre lesquelles il y a un massif de terre glaise bien paîtrie. On fait des *bâtardeaux* pour fonder les piles d'un pont, les quais, les écluses, &c.

BASTARDIERE, ou BATARDIERE. s. f. Terme d'Agriculture. Plant d'arbres greffez, qu'on éleve dans des vergers ou pepinieres, jusqu'à ce qu'on les deplante pour en faire des buissons ou des espaliers, & contre-espaliers.

BASTARDISE. s. f. Naissance ou qualité de bâtard. Il signifie aussi le droit par lequel le Roi de France succede aux bâtards. Droit de *bâtardise*. Bacquet a fait un beau Traité de la *Bâtardise*.

BASTELAGE, ou BATELAGE. s. m. Metier, action de Bâteleur & Charlatan. Ils amasserent beaucoup d'argent par ce *bâtelage*.

BASTELEUR, ou BATELEUR, EUSE. s. m. & f. Charlatan, Danseur de corde, Bouffon. Il se dit de toute autre sorte de gens qui amassent le peuple pour le divertir, en faisant des sauts, des danses, & des tours de passe-passe. Ce mot, selon Saumaise, vient de *batalator*, qui signifie, Celui qui en public fait plusieurs tours surprenans avec les armes. Guyet le derive de *bastel*, qui a été dit de *bastum* pour un *échafaut de bois*, comme qui diroit, *Qui monte sur le theatre*. D'autres le derivent de *baste*, vieux mot Gaulois signifiant *tromperie*. Nicod le derive du Grec *battologos*, qui signifie *hableur*, qui dit des choses vaines & frivoles. On le peut faire venir de *balatro*.

BASTER, ou BATER. v. act. Mettre un *bât* sur une bête de somme.

BASTÉ, ÉE. part. pass. & adj. C'est une âne *bâté*.

On dit proverbialement, que l'âne du commun est toûjours le plus mal *bâté*; pour dire, qu'on a moins de soin du public que de son interêt particulier. On dit aussi, Qui *bâte* la bête, la monte; pour dire, que celui qui habille quelque femelle, en a les dernieres faveurs.

BASTE. s. m. L'*s* se prononce. Terme du jeu de l'Ombre, qui signifie l'as de trefle. Le *baste* me vient souvent, mais c'est un fourbe qui m'engage mal à-propos, & qui me fait faire la bête. ST. EVR.

BASTER. v. n. L'*s* se prononce. Etre en bon état; reüssir. Il ne se dit gueres que des affaires. Son procés est sur le bureau, mais il *baste* mal pour lui, il y a apparence qu'il le perdra. Lambris qui voit des siens *baster* mal les affaires. SAR. Du Cange derive ce mot de *benè stare*.

BASTER, on prononce l'*s*, signifioit autrefois *Suffire*; & se dit encore en cette phrase proverbiale, *Baste* pour cela, ou absolument, *Baste*; pour dire, *Passe*, j'en suis content. Ce mot n'est venu en usage qu'au temps de la Reine Catherine de Medicis, comme remarque Borel.

BASTIDE. s. f. L'*s* se prononce. Vieux terme, qui signifioit autrefois une *maison*. Il est encore en usage en Provence, & aux païs voisins. Tout le chemin qui conduit d'Aix à Marseille est plein de *bastides* ou de maisons de plaisance. Ce mot vient de *bâtir* ou de *bastilles*.

BASTIER, ou BATIER. s. m. Ouvrier qui fait & qui vend des bâts de mulets & d'autres bêtes de somme.

BASTIER, est aussi une épithete qu'on donne à celui qu'on veut taxer de bêtise. Cet homme est un sot *bâtier*.

BASTILLE. s. f. prononcez l'*s*. Petit Château fortifié à l'antique avec des tours, & qui sert maintenant à mettre des prisonniers, comme celle de Paris. Il signifioit originairement des redoutes qu'on faisoit devant les places assiegées. Ce mot vient de *bâtir*. MEN. D'autres le derivent de *balista* & *balistella*, parcequ'on tiroit les grosses arbalêtes de ces redoutes.

Borel derive les mots de *bastion* & *bastille*, de *bailles*, qui signifioit autrefois *parapet*; ou du Latin *bastia*, qui étoit une espece de tours qui servoient pour la deffense. Du Cange le derive de *bastia*, *bastita*, *bastile*, d'où on a fait *bastille*, *bastie*, & *bastide*, selon les lieux; ce qui se disoit autrefois de tout ce qui étoit remparé de fossez, de

de bois, de terre, & de toutes sortes d'autres deffenses.

On appelle *Bastille de Meremio*, une forteresse de bois.

On dit proverbialement d'un homme qui ne bouge quand on lui commande quelque chose, qu'il branle comme la *Bastille*. On le dit aussi des autres choses qui sont fermes & inébranlables.

On dit aussi de celui qui fait quelque chose contre le Roi, ou l'Etat, que cela sent la *Bastille*, il y va de la *Bastille*; pour dire, qu'on le mettra prisonnier à la *Bastille*.

BASTILLÉ. adj. Terme de Blason, qui signifie, Garni de tours, ou forteresses. On dit aussi *Bastillé aux creneaux renversez*, d'un chef, d'une fasce, d'une bande, &c. dont les creneaux sont du côté d'enbas.

BASTIMENT, ou BATIMENT. s. m. Ouvrage fait par des Architectes & des Maçons. Il se dit non seulement des maisons & palais, mais aussi des Eglises, des ponts, aqueducs, & autres édifices publics, ou particuliers; en un mot de tout ce qui sert ou à la Religion, ou à la sureté, ou à l'utilité, ou à la magnificence. Un *bâtiment regulier*, est celui dont le plan est d'équerre, qui a ses côtez opposez, égaux, & dont les parties sont disposées avec symmetrie. Un *bâtiment Isolé*, est celui qui n'est lié, ni attaché à aucun autre. On appelle *bâtiment enterré*, un *bâtiment* dont l'aire est au dessous du rez-de-chaussée: *Bâtiment dechiré* une maison ouverte, & dont on rebâtit les murs. Il y a en France des Intendans, des Contrôlleurs, & des Tresoriers des *Bâtimens* du Roi. Les *bâtimens* modernes sont plus beaux & plus commodes que les anciens.

Tantôt je chanterai tes pompeux bâtimens,
Du loisir d'un heros nobles amusemens. Boi.

BASTIMENT, se dit aussi en fait de Charpenterie, de ce qui regarde en general les vaisseaux tant de mer que des rivieres. L'armée du Roi est composée de tant de grands *bâtimens*, & de tant de petits. On le dit plus ordinairement des vaisseaux marchands. Un *bâtiment* ras, est un vaisseau qui n'est pas ponté.

BASTINGUE, ou BASTINGURE. Prononcez l'*s*. Terme de Marine, est une bande d'étoffe ou de toile qu'on tend le long du platbord des vaisseaux pendant le combat, afin de couvrir les soldats & les matelots. On l'appelle autrement *pavois* ou *pavesade*.

BASTION. s. m. L'*s* se prononce. Boulevart, grosse masse de terre qui est souvent revêtuë de pierre, qui s'avance en dehors de la place pour la fortifier à la moderne. Il est composé de deux faces ou pans de muraille, qui font un angle saillant; & de deux flancs qui l'attachent aux courtines, avec une gorge par où on y entre. Il y en a qui sont pleins, & d'autres qui sont vuides.

Un *bastion creux* ou *vuide*, est celui qui n'est qu'une simple enceinte d'un rempart, ou d'une muraille avec leurs parapets. Le *bastion plein* ou *solide*, est celui qui est tout rempli de terre, sur lequel on peut combattre & se retrancher.

BASTION DOUBLE, se dit lorsqu'il y en a deux ou trois l'un sur l'autre, tels que ceux qui sont bâtis sur des collines, comme à Besançon, à Namur.

BASTION PLAT, est un *bastion* posé au milieu d'une courtine, quand elle est trop longue pour être deffenduë par les *bastions* qui sont à ses extremitez; au lieu qu'on les met ordinairement sur les angles de la place, quand elle est reguliere. On appelle un *Pentagone*, un *Hexagone*, une place à cinq, à six *bastions*, &c.

BASTION COUPPÉ, est celui qui a un angle rentrant à la pointe, fait en tenaille, lorsque sans ce remede il auroit été trop aigu.

On appelle aussi un *Bastion couppé*, Celui qui est retranché de la place par quelque fossé, quelques Ingenieurs ayant enseigné la façon de fortifier par des pieces detachées. En ce cas on les appelle *Ravelins*.

On dit pendant un siege, Attacher un Mineur au *bastion*. Sapper, miner un *bastion*. Se loger sur le *bastion*.

On appelle le *Bastion de France*, une petite place qui est sur la côte de Barbarie entre Thunis & Alger, quoyque ce ne soit qu'une Tour & un Donjon où des Marchands entretiennent une garnison de 50. hommes pour favoriser la pêche du corail, qu'ils font à huit mille de là.

DEMI-BASTION, est une piece de Fortification qui n'a qu'une face & un flanc. Pour fortifier un angle trop aigu d'une place, on en couppe la pointe, & on y met deux *demi-bastions* qui font une tenaille ou un angle rentrant. Leur plus grand usage c'est d'être à la tête des ouvrages à cornes ou à couronnes.

BASTIR. Prononcez l'*s* de ce mot dans cet article seul. v. act. C'est un terme de Chapelier, qui signifie former un chapeau avec des capades.

BASTIR, ou BATIR. v. act. Construire, faire quelque édifice. Il se dit tant de celui qui fait la depense d'un bâtiment, que du Maçon qui l'éleve, & de l'Architecte qui en a donné & conduit le dessein. Le Bramante a *bâti* Saint Pierre de Rome. Salomon de Brosses a *bâti* Luxembourg. Noé *bâtit* son Arche par l'orde de Dieu. Ce Prince *bâtit* beaucoup, fait grande depense en bâtimens. On dit qu'un Entrepreneur *bâtit* bien, quand ses bâtimens sont bien construits, avec choix de bons materiaux, & avec le soin & la propreté que l'art demande. Pour bien *bâtir*, il faut *bâtir* solidement, agreablement, & commodément. ABR. DE VITR. Quelques-uns derivent ce mot de l'Hebreu *bitser*, qui signifie *extruxit*. Du Cange le derive de *bastire*, mot de la basse Latinité, qu'il dit signifier proprement *bastias aut bastitas exstruere*.

BASTIR, se dit aussi en parlant de l'ordonnance d'un bâtiment. *Bâtir* à la Grecque, à la Romaine, à la Gothique, à la moderne. *Bâtir* avec symmetrie.

On dit aussi, que Dieu a *bâti* l'Univers de ses propres mains; pour dire, qu'il l'a creé & mis en l'état où nous le voyons.

BASTIR, se dit aussi des petites constructions, & passageres. Abraham *bâtit* un autel à Dieu. Et figurément on dit, *Bâtir* des autels en son cœur; pour dire, Adorer secrettement quelque Divinité.

BASTIR, signifie quelquefois, Fonder, établir. C'est Romulus qui a *bâti* Rome. Didon a *bâti* Carthage. St. Louis a *bâti* beaucoup de Monasteres. St. Bernard a *bâti* Clervaux. Le Cardinal de Richelieu a *bâti* la Sorbone.

BASTIR, se dit figurément en choses spirituelles. Celui qui ne fait point son salut, *bâtit* sur l'arene, dit JESUS-CHRIST en St. Matthieu. Cet homme se flatte de belles esperances, mais il *bâtit* en l'air. On dit en ce sens, Vous *bâtissez* sur un faux principe, sur un mauvais fondement. Toute la Religion des Payens étoit *bâtie* sur des fables. J. CHRIST dit à St. Pierre, que ce seroit sur lui qu'il *bâtiroit* son Eglise.

Le bien de la fortune est un bien perissable,
Quand on bâtit *sur elle, on* bâtit *sur le sable.* RAC.

BASTIR, signifie aussi, Mettre en ordre, disposer, regler; & ne se dit gueres qu'avec la negative, ou ironiquement. Tout ce livre, ce discours est mal *bâti*, il n'y a point d'ordre. Cette ville est mal *bâtie*, tant pour ses bâtimens, que pour sa police.

On dit dans ce même sens, qu'un homme est tout mal *bâti*, lorsqu'il est indisposé, qu'il est prêt à tomber malade; qu'il est mal *bâti*, quand il est laid, mal fait, ou mal vêtu; & qu'il est ainsi *bâti*; pour dire, qu'il est fait ainsi, & que telle est son humeur. Mais tout cela n'est bon que dans le stile familier, & burlesque.

On dit aussi, qu'un homme s'est *bâti* une petite fortune, une petite retraite, un asile, lorsqu'il s'est assuré quelque revenu, qu'il a acquis une maison pour se retirer. Colletet à dit agreablement:

Viens me voir en mon fauxbourg;
Où vrai Patriarche,
Contre les flots de la Cour
J'ay bâti *mon arche.*

Bastir, se dit aussi chez les Tailleurs, de l'assemblage qu'ils font des pieces d'un habit qu'ils ont taillé, quand ils joignent l'étoffe avec la doublure, en ne les cousant qu'à grands points, afin d'avoir le moyen de les essayer, & d'en reformer les malefaçons. Un Tailleur de femme n'a jamais *bâti* d'habit qu'il n'y ait eu quelque chose à raccommoder.

On dit proverbialement, qu'un homme *bâtit* des Châteaux en Espagne; pour dire, qu'il emplit son esprit de chimeres, de choses qui ne sont point effectives, parcequ'en Espagne les Nobles habitent dans les villes. On dit, que les Communautez commencent par *bâtir* la cuisine; pour dire, qu'ils se font du revenu pour subsister, avant que *bâtir* leur Eglise. On dit, *Bâtir* de boue & de crachat, quand on ne *bâtit* pas solidement & avec de bons materiaux. On dit d'un homme qui devient gras extraordinairement, & qui a un gros ventre, qu'il *bâtit* sur le devant. On dit aussi, Qui *bâtit* ment, par une mechante allusion; pour dire, qu'un homme qui *bâtit* fait toûjours plus de depense qu'il ne s'étoit proposé de faire. On dit aussi, qu'une affaire, qu'un Traité est *bâti* à chaux & à ciment; pour dire, qu'il est bien fait, qu'il doit durer, qu'il sera inébranlable.

Basti, ie. part. & adj. Il a toutes les significations de son verbe.

Basti. s. m. se dit en Menuiserie de l'assemblage des montans, & traversans qui renferment un, ou plusieurs panneaux.

BASTISSE. s. f. L'action de bâtir, ou l'entreprise d'un bâtiment.

BASTISSEUR. s. m. Celui qui se plaît à faire faire des bâtimens. Le Roi François I. étoit un grand *bâtisseur*, il a fait bâtir St. Germain, Chambor, &c. Le mot de *Bâtisseur* ne se dit ni du Maçon ni de l'Architecte. Mr. Godeau l'a pourtant employé en ce sens; mais on ne croit pas qu'il le faille imiter; & même *Bâtisseur* ne se dit gueres qu'en riant, pour marquer un homme qui ne fait que bâtir.

BASTON, ou BATON. s. m. Morceau de bois rond, long & menu, qui sert ordinairement pour s'appuyer en marchant. Les vieilles gens, les étropiez se soutiennent sur un *bâton*, marchent avec un *bâton*, sont reduits au *bâton*. Menage derive ce mot de *bastone*, qui a été fait de *bastum*, qui s'est pris pour un *bâton* avec lequel on porte des fardeaux, & qui est derivé du Grec *baston*, qui signifie la même chose; d'où il fait venir aussi *bastion* & *bastille*, *bast* & *bastir*. Nicod le derive du Grec *bactron*, *baculus*, ou du Latin *batuo*, *batuis*, qui signifie, *battre*.

Baston, est aussi une arme naturelle offensive & deffensive, quand on se bat seulement à coups de main. Ces païsans se sont battus à coups de *bâton*. C'est un affront irreparable à un Gentilhomme de recevoir des coups de *bâton*. Ils étoient armez de piques & de *bâtons* durcis au feu. Vaug. Les Lacedemoniens ne portoient point d'épée pendant la paix, & se contentoient d'un gros *bâton* courbé, qui leur étoit particulier. La Guill. La correction par les coups de *bâton* étoit la moins severe que les Romains exerçassent sur leurs esclaves, parcequ'ils les recevoient sur les habits. Oe. M. C'est un plus grand affront d'être battu à coups de *bâton*, qu'à coups d'épée; l'épée est l'instrument de la guerre, & par consequent il est honnête: le *bâton* est l'instrument des outrages, & par consequent il est infame. Le Mai.

Parbleu je le ferois mourir sous le bâton,
S'il m'avoit soutenu des faussetez pareilles. Mol.

Baston, se dit aussi des veritables armes montées sur un fût ou hampe. C'est une bonne arme qu'un *bâton* à deux bouts. Les mousquets, les fusils, les arquebuses sont appellez des *bâtons* à feu.

Baston, se dit aussi de toute sorte de bois menu qui sert à brûler. Un *bâton* de fagot, de cotret. Un *bâton* de gros bois: c'est autrement un *rondin*; car quand le bois est fendu par quartiers, on l'appelle *bûche*.

Baston de chaise. Morceau de bois épais de deux ou trois pouces, & long de six ou sept piez, qu'on met dans les portans de la chaise, pour la soulever & la porter par la ville.

Baston a' gans. Maniere de grand fuseau dont le Gantier se sert pour donner plus de forme aux gans, quand ils sont faits.

Baston, se dit encore des choses qui ressemblent au *bâton*, quoyqu'en très-petit volume. Un *bâton* de casse. Un *bâton* de cire d'Espagne. Le petit *bâton* d'un Charlatan.

Bastons rompus, est une maniere de tapisserie qui represente plusieurs *bâtons* qui sont rompus & entremêlez l'un dans l'autre. On en fait aussi des ornemens d'Architecture & de Menuiserie, des dispositions de panneaux de vitres en façon de *bâton rompus*.

Baston, est quelquefois une marque de commandement. Le *Bâton* de Marechal de France, est un *bâton* fleurdelisé que le Roi envoye à celui qu'il fait Marechal: & on dit absolument, Il aspire au *Bâton*, il a eu le *Bâton*; pour dire, qu'un homme aspire ou a eu cette charge.

Il y a aussi des *Bâtons* de Maîtres d'Hôtel, de Capitaines des Gardes, d'Exempts, qui sont faits diversement, & qu'un homme met en sautoir sous l'Ecu de ses Armes, pour marque qu'il est revêtu de ces charges.

Baston Augural. C'étoit un *bâton* tourné par le haut en forme de croce, que portoient les Augures. Ils s'en servoient pour partager le ciel, afin de faire leurs observations.

Baston Pastoral, est la crosse d'un Evêque qu'il prend en main, quand il donne la benediction au peuple solennellement. Un Evêque après avoir rappellé les brebis égarées avec la voix du Pasteur, les peut fraper du *bâton Pastoral*, quand elles ne veulent pas se rendre à cette voix. Le P. Gail. Les Chantres ont aussi des *bâtons* de ceremonie, qu'ils portent en officiant. Les *bâtons* de Chantre sont la representation des *bâtons* que portoient autrefois les Hebreux quand ils mangeoient l'Agneau Pascal. Les crosses & *bâtons* d'argent doivent être contremarquez aux vases, fonds de lanterne, domes, douilles & croisillons.

Baston de la Croix, est un *bâton* qui sert à porter la Croix dans les Processions: & l'on dit d'ordinaire, que quand les Moines se battent, c'est avec le *bâton de la Croix*.

Baston de Confrairie, c'est un semblable *bâton*, qui sert à porter aux Processions l'image de quelque Saint, ou la representation de quelque mystere pour le faire voir au peuple: & l'on appelle une Fête à *bâtons*, celle où on celebre la Fête du Saint qui est au bout de ces *bâtons*.

En termes de Geometrie, on appelle *Bâton de Jacob*, un instrument qui sert à prendre les hauteurs, ou les distances par les angles. Il est composé de deux regles divisées en plusieurs parties égales qui se coupent à angles droits, & qui sont mobiles dans une boëte ou charniere qui les tient fermes. Aux extremitez il y a des pinnules pour faire les observations justes. C'est la même chose que l'arbalête dont on se sert sur la mer. Il est apparemment ainsi appellé, parceque les divisions du montant ne ressemblent pas mal aux degrez d'une échelle pareille à celle que Jacob eut en vision, qui alloit jusqu'au ciel. On le nomme aussi sur la mer *Verge d'or*,

Radiometre & *Rayon astronomique*. Son traversier s'appelle *marteau*. On peint les anciens Astronomes avec un *bâton de Jacob* à la main.

En termes de Joüeur de Marionnettes & de Gobelets, on appelle aussi *bâton de Jacob*, le petit *bâton* dont ces sortes de gens se servent pour faire leurs tours de passe-passe.

Baston, en termes d'Architecture, se dit d'un gros anneau ou moulure en saillie qui est un ornement de la base des colonnes, qu'on appelle autrement *tore* ou *bosel*.

Baston, en termes de Marine, s'applique à diverses choses. *Bâton* de pavillon, ou d'enseigne, est un petit mât qui sert à arborer le pavillon. On met aussi ces *bâtons* sur la poupe du vaisseau. *Bâton* de giroüette, est un petit mât, où la verge de fer qui tient la giroüette, est plantée. *Bâton* de flame, le *bâton* où la flame est attachée au haut du mât.

Baston, en termes de Blason, se dit d'une espece de bande qui n'a que le tiers de sa largeur ordinaire, ou la moitié d'un cotice, qu'on appelle *brochant sur le tout*, quand il tire d'une extremité de l'Ecu à l'autre; & quand il est raccourci ou vrayement alaisé, on l'appelle *peri en bande*, ou absolument *peri*.

Baston, se dit figurément en ces phrases. *Bâton* de vieillesse, est le jeune parent, ou ami, dont le vieillard espere du secours & de l'assistance sur ses vieux jours. On dit aussi, qu'un homme en mene un autre le *bâton* haut, le *bâton* à la main; pour dire, qu'il lui commande avec autorité & vigueur, ou qu'il lui fait faire quelque chose par force.

Baston, se dit proverbialement en ces phrases. Il a été reduit au *bâton* blanc; pour dire, Il a été absolument ruiné, & contraint de sortir de sa maison avec un *bâton* à la main. On dit aussi, Il crie comme un aveugle qui a perdu son *bâton*; pour dire, qu'il a perdu une chose dont il avoit grand besoin. On dit aussi de celui qui n'a pas les choses les plus necessaires à sa profession, comme un Apothicaire sans sucre, que c'est un aveugle sans *bâton*. On dit encore, qu'un homme est bien assûré de son *bâton*, lorsqu'il a de bons garens de ce qu'il dit, ou de ce qu'il fait, & lorsqu'il est seur du succés de quelque entreprise. On dit aussi, Tirer au *bâton* avec quelcun; pour dire, Contester quelque chose avec lui, comme d'égal à égal. On dit aussi, Faire une chose à *bâtons* rompus; pour dire, après plusieurs reprises & interruptions, par une metaphore tirée des desseins semblables de tapisserie. On dit aussi d'un homme sans deffense, qu'il n'a ni verge, ni *bâton*. On appelle le tour du *bâton*, les profits illicites qu'on fait secrettement & avec adresse dans une charge, dans une commission, dans un maniement, par une metaphore apparemment tirée des Charlatans, qui font mille subtilitez qu'ils attribuent à la vertu de leur petit *bâton*: mais Belinghen estime que ce proverbe vient de ce qu'on parle à l'oreille & d'un *bas ton*, lorsqu'on fait des offres à quelque domestique pour le corrompre, & lui faire faire quelque chose qui nuise à son maître. D'autres disent qu'il vient des Maîtres d'Hôtels, qui portent un *bâton* pour marque de leur charge, parcequ'ils sont sujets à ferrer la mule. On dit aussi, Faire sauter le *bâton* à quelcun; pour dire, l'obliger à faire quelque chose contre sa volonté, par une metaphore tirée aussi des Charlatans, qui font sauter un *bâton* à des singes & à des chiens qu'ils ont dressez à cela, en les menaçant du *bâton*. On dit aussi, Martin *bâton*, en parlant d'un *bâton* dont on frappe les ânes, qu'on appelle *Martin*, comme si on disoit le *bâton à Martin*.

BASTONNABLE. adj. L's se prononce. Mot burlesque, pour dire qui merite des coups de bâton. Le Heros de son Roman est très-*bastonnable*. Scar.

BASTONNADE. s.f. l's se prononce. Action par laquelle on donne des coups de bâton. Les satyriques medisans sont sujets aux *bastonnades*.

BASTONNER. Prononcez l's. v. act. Donner des coups de bâton à quelcun. Sa bosse est souvent *bastonnée*. Main.

Bastonner, en termes de Palais, signifie, Tirer des rayes entre des lignes d'un acte ou d'une piece, pour avertir de lire cet endroit qui contient quelque clause decisive, une datte ou quelque chose de remarquable & de necessaire. Un Juge saute par dessus une clause essentielle, quand on n'a pas eu le soin de la *bastonner*.

Bastonné, ée. part. & adj.

BASTONNE'E, ou BATONNE'E. s.f. Terme de Mechanique. C'est la quantité d'eau qu'on puise à la pompe à chaque fois que la brimbale joue.

BASTONNET, ou BATONNET. s.m. Jeu de petits enfans qu'ils font avec un petit bâton.

BASTONNIER, ou BATONNIER, iere. s.m. & f. Celui ou celle qui ont en garde pendant un temps le bâton d'une Confrairie, & qui le portent ou le suivent aux Processions.

Bastonnier, en termes de Palais, est un ancien Avocat qu'on choisit tous les ans selon l'ordre du tableau, pour être le Chef de la Communauté des Avocats & Procureurs, pour être maître de leur Chapelle & de leur Confrairie, & presider au siege qu'ils tiennent pour l'entretenement de la discipline du Palais & des reglemens. C'est à lui aussi qu'appartient la commission des charges des Juges inferieurs pendant leur interdiction. Quelques Auteurs ont donné le nom de *Bastonerius* à de simples Sergens ou Bedeaux.

BASTUDE. s.f. Terme de Marine. C'est une espece de filet, duquel on se sert pour pêcher dans les étangs salez, dont il est fait mention dans l'Ordonnance.

BAT.

BAT. s.m. Vieux mot qui n'est plus en usage qu'en la cuisine du Roi, en cette phrase: On estime les poissons selon la quantité de pouces qu'ils ont entre œil & *bat*; c'est-à-dire, entre la tête & la queuë.

BATAIL. s.m. Espece de marteau fait en forme de massuë; ou morceau de fer long & rond, & beaucoup plus gros par le bout d'enbas, que par le bout d'enhaut, qui pend au milieu de la cloche étant attaché à la beliere, & qui frappant à droit & à gauche sur ses bords la fait sonner. Le poids du *batail* doit être proportionné au poids de la cloche. L'art de le fondre & de le proportionner est écrit au 6. livre de la Pyrotechnie de Biringuccio. Du Cange derive ce mot de *batallum*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier un *batail*, ou *batant de cloche*. Voyez Battant.

Bataillée. adj. Terme de Blason, qui se dit d'une cloche de metail avec son batail d'une autre couleur. De Bellegarde porte d'azur à une cloche *bataillée* de sable. On dit quelquefois *batelée*.

BATAILLE. s.f. Combat; choc de deux armées ennemies. *Bataille rangée*, est celle où on a le loisir de ranger ses troupes en bon ordre des deux côtez. *Bataille navale*, est le choc de deux armées de mer rangées en diverses escadres. Livrer, donner, presenter, gagner la *bataille*. La journée ou la *bataille* de Cannes, d'Arbelles.

Corps de bataille, ou *Bataille* absolument, est la seconde ligne, ou le second rang d'escadrons, ou de bataillons, qui soutiennent l'avant-garde, ou la premiere ligne, & où le General a accoutumé de combattre. Un tel commandoit la *bataille*; le corps de *bataille*. La *bataille* des Indiens fut rompuë. Abl.

Bataille, se dit aussi d'une armée prête à combattre, de troupes rangées en état de combat, & toutes dispo-sées à donner & à recevoir le choc. La *bataille* étant trop étenduë, ils ne pouvoient donner ordre à tout, ni voir ce qui manquoit en chaque lieu. Il marchoit en *bataille* avec le bagage au milieu. Abl. Il marchoit en *bataille* sur quatre frons. Id. Il donna beaucoup de hauteur à sa *bataille*. Id.

Le *Champ de bataille*, est le terrain où l'on combat; & l'on dit que le *champ de bataille* est demeuré à un parti, quand il a obligé l'ennemi à s'en retirer. On le dit aussi figurément dans une dispute, quand on a eu avantage sur son adversaire, & qu'on l'a reduit à ceder, ou à acquiescer.

Marechal de bataille, étoit autrefois un grand Officier qui avoit soin de ranger l'armée en *bataille*; mais dont la charge est maintenant exercée par les Marechaux de camp.

Marcher en *bataille*, c'est, Marcher en bataillons, & escadrons dans le même ordre que si on avoit à donner *bataille*, quand le terrain le permet: ce qu'on fait toûjours quand on est près des ennemis.

Cheval de *bataille*, est un cheval fort & adroit que les Officiers reservent pour les occasions où il faut combattre.

On dit figurément de celui qui a une bonne raison, un argument bien pressant en quelque dispute, que c'est son cheval de *bataille*.

On dit aussi figurément, qu'il faut qu'une personne livre des *batailles*, quand elle rencontre des difficultez pour obtenir d'un superieur ce qu'elle lui demande. Ainsi le mot de *bataille* au figuré, se prend pour toutes sortes de combats, & d'assauts ou d'entreprises en general. Et en particulier pour les combats, & les assauts que la beauté des femmes livre au cœur des hommes; mais en ce sens il ne doit être employé que dans le stile bas & comique. Ses charmes ont livré à mon cœur une horrible *bataille*. Demarais.

On dit proverbialement, Voilà ce que j'ay sauvé de la *bataille*; pour dire, ce qui m'est resté de mes pertes, de mes procés, des contestations que j'ay essuyées. On le dit aussi de ceux qui peuvent retirer & arracher quelque chose des mains de personnes qui se battent.

Ce mot vient de *battualia*, qui signifie proprement le lieu où deux hommes s'exerçoient au combat; ou de *batalia*, qui signifie l'*exercice*, ou l'apprentissage des gens de guerre; de là on a aussi derivé le mot de *battere*, dont on a fait *battre*. Men.

BATAILLER. v. act. qui ne se dit qu'en cette phrase figurée & basse: Il m'a bien fallu *batailler* avant que d'obtenir telle chose; c'est-à-dire, avoir bien des contestations. Un vieux Historien a dit, que les Flamands avoient *bataillé* une Eglise; pour dire, qu'ils l'avoient attaquée. On a dit dans la basse Latinité *batalare*; pour dire, *manier les armes*: & *batalia*; pour dire, un *combat*.

BATAILLON. s. m. Petit corps d'Infanterie rangé en bataille; certain nombre de fantassins ou de gens de pieds rangez en ordre & prêts à combattre. Cette armée est composée de tant de *bataillons* & d'escadrons. Un *bataillon* est d'ordinaire composé de 500. ou de 800. hommes. Chaque *bataillon* a six hommes de hauteur. Le premier, le second *bataillon* des Gardes. Les piquiers sont au milieu d'un *bataillon*, les mousquetaires sur les ailes. *Bataillon* quarré. *Bataillon* dressé en triangle, ou en pointe, ou en forme de coin. *Bataillon* épais. *Bataillon* serré. Former un *bataillon*. Serrer un *bataillon*. Etendre un *bataillon*. Enfoncer, ouvrir, percer, rompre, renverser un *bataillon*.

Rompre un *bataillon*; c'est aussi en termes d'Evolution, Remettre un *bataillon* par Compagnie, pour le faire defiler.

BATATE, ou PATATE. s. f. Racine qui est fort commune au Isles Antilles. Voyez Patate.

BATAYOLES. s. f. pl. Terme de Marine. Pieces de bois quarrées, hautes de trois pieds, que l'on attache à plomb en dedans aux bacalas que l'on cloüe sur la couverture de la poupe du vaisseau.

BATEAU. s. m. Vaisseau qui sert à naviger sur les rivieres, les lacs, les étangs. *Bateaux* de Marne, sont des *bateaux* de voiture petits & plats, qu'on nomme *Marnois*. *Bateaux* de Seine, sont de grands *bateaux* forts & longs qui viennent de Roüen, & de la riviere d'Oise, qu'on appelle autrement *Foncets*. Les *bateaux* qui viennent de la Loire s'appellent *Chalands*. *Bateaux* de voiture, qu'on appelle autrement *Coches d'eau*, sont des *bateaux* qui portent des gens, & des marchandises. Un *bateau* couvert.

Ce mot, selon Cambden, vient de l'Anglois; & selon Spelman, de *bat*, mot Saxon, ou Anglois, qui signifie une *barque*; selon Menage, de *bastum*, à cause qu'il est fait de plusieurs pieces de bois; & selon Nicod, *à batuendâ aquâ*; selon d'autres, de l'Hebreu *badal*, qui signifie *separavit*, parceque le *bateau* separe les eaux, comme le soc de la charruë la terre. Du Cange le derive de *batalaria*, mot de la basse Latinité qui a signifié un *vaisseau* qui bat l'eau avec ses rames & avirons; ou de *batus*, *battus*, *batellus*, & *batella*. Il peut encore venir de *vas*; & est dit *bateau*, comme *vaseau*, *petit vaisseau*.

On appelle *bateau* de bois, *bateau* de charbon, *bateau* de fagots, *bateau* de bled, &c. les *bateaux* qui sont chargez de ces marchandises. On appelle *bateau* des selles, un *bateau* où il y a plusieurs rangs de planches où on lave la lescive. Il y a des *bateaux* de poste sur le Rhône, qui sont longs & étroits, qui font grande diligence, & qui vont de Lyon à Avignon en 24. heures.

Bateau maire, est le principal *bateau* d'une conduite de sel. L'Ordonnance des Gabelles veut que le peage du sel soit levé sur le *bateau maire* seulement, & non sur les alleches, tirots, & soûtirots.

Aix de *bateau*, sont de gros aix provenans de la demolition des *bateaux*, qui servent à faire des clôtures, des échafaudages, &c.

Bateau de cuivre, ou Ponton, est une nouvelle invention de *bateaux* faits de lames d'airain avec une bordure de bois. Ils sont de grand usage à l'armée pour faire des ponts de *bateaux*.

Bateau, est aussi le bois de menuiserie assemblé pour faire le corps d'un carrosse, sur lequel on met les garnitures de cuir & d'étoffes par dehors & par dedans.

On dit proverbialement, qu'un homme est tout étourdi du *bateau*, quand il lui est arrivé depuis peu quelque infortune qui lui a causé quelque trouble d'esprit. On dit ironiquement à ceux qui vantent trop quelque personne, Il n'en vient que deux en trois *bateaux*.

BATELÉ, ée. adj. Terme de Blason, qui se dit d'un timbre ou d'une cloche garnis de leur batail.

BATELÉE. s. f. Charge d'un bateau, qui se dit plus particulierement des personnes, que des marchandises.

On dit proverbialement & bassement, une *battelée* de gens; pour dire, une quantité de gens ramassez, & inconnus qui s'incommodent les uns les autres.

On a appellé aussi *Batelée*, une sorte de Poësie ancienne dont Jean Molinet étoit inventeur, qui n'est plus en usage.

BATELET. s. m. Grand bachot. Sorte de betit bateau.

BATELIER, iere. s. m. & f. Celui qui conduit un bateau. Il se dit plus particulierement de ceux qui menent des bateaux pour passer les rivieres: les autres s'appel-

s'appellent *Mariniers*. A Lyon ce sont des femmes qui sont *Batelieres*.

BATEUL. s. m. Partie du harnois des ânes & des mulets, ou autres bêtes à somme, qui leur bat sur la crouppe.

BATIFOLER. v. n. Terme populaire, qui se dit de ceux qui s'amusent à se jouër, & à badiner les uns avec les autres, particulierement des païsans & païsannes. Cela vient des Italiens, qui ont appellé *batifolle*, certaines tours de bois qui sont sur les remparts & les beffrois, où les jeunes gens alloient joüer & badiner.

BATILLE'. Terme de Blason. Se dit des pieces qui ont des creneaux renversez, qui regardent la pointe de l'Ecu.

BATITURE D'AIRAIN. s. f. C'est l'écaille qui se separe de l'airain, après qu'il a été au feu, en frappant dessus avec le marteau.

BATRACHITE. s. f. est une pierre qui se trouve dans les grenouilles, à laquelle les Medecins attribuent la vertu de resister au venin.

Ce mot vient du Grec *batrachos*, *rana*, *grenouille*.

BATTANT. s. m. L'un des côtez d'une porte qui s'ouvre en deux. Il faut ouvrir les deux *battans* de la porte cochere. On le dit aussi des volets des fenêtres, des armoires, &c.

BATTANT, est aussi le volet d'un comptoir de Marchand, ou de Banquier, qui se leve, & se baisse. Corneille a dit dans la Galerie du Palais en faisant parler une Marchande: Aussi vôtre tapis est tout sur mon *battant*.

BATTANT, en termes de Marine, est la longueur du pavillon qui voltige en l'air. Sa hauteur qui regne le long du bâton s'appelle *le guindant*.

BATTANT, en termes de Menuiserie, se dit des pieces de bois de sciage qui servent à faire des portes, & qui sont les principales pieces en hauteur, où s'assemblent les traverses. Elles se debitent ordinairement de quatre pouces sur huit d'épaisseur, ou de cinq pouces sur douze. On appelle aussi *battans* les ventaux des portes.

BATTANT, se dit aussi du fer d'un loquet qui se leve, & qui s'abaisse pour fermer une porte.

BATTANT, est aussi la piece de fer qui est suspenduë au milieu d'une cloche, qui sert à la battre & à la faire sonner. Le *battant* de la grosse cloche de Paris pese 1300. livres. Quelques-uns disent *batail*. Voyez BATAIL.

BATTANT, Gerondif du verbe *battre*.

> *Je ne suis point* battant *de peur d'être battu*,
> *Et l'humeur debonnaire est ma grande vertu.* MOL.

Le mot de *battant* se dit aussi en ces phrases proverbiales. Faire une chose tambour *battant*; c'est-à-dire, de hauteur, au vû & sçû de tout le monde, sans craindre que personne l'empêche. On dit aussi des gens qu'on a mis en fuite, qu'on les a menez *battant*, soit à l'armée, soit dans les combats particuliers; & figurément de ceux sur qui on a eu de continuels avantages, soit en dispute, soit en procés, soit au jeu. On dit aussi d'un habit, d'un meuble, qu'il est tout *battant* neuf; pour dire, qu'il a tout son éclat, qu'il n'a point du tout servi. Mais cette derniere façon de parler est tout-à-fait basse & populaire.

BATTANT. Terme de Rubanier. Partie du metier du Rubanier où il y a des dens d'acier, avec quoy on travaille & on bat le velouté.

BATTE. s. f. Terme d'Artisans, qui se dit des gros maillets plats & ferrez qui servent à battre & applanir des granges, à battre du ciment, du plâtre, des gravois, &c. Les Jardiniers s'en servent aussi pour battre les allées des jardins. On le dit aussi des outils des Tapissiers pour battre la bourre & la laine; des Vaniers pour battre leurs ouvrages d'osier, &c. D'un bâton gros & court avec quoy les Bouchers battent les bœufs & les veaux, quand ils sont tuez.

BATTE, en termes de Manege, se dit des parties élevées d'une selle à piquer sur le devant, & le derriere, afin que le Cavalier se tienne ferme, & que les secousses du cheval ne l'ébranlent point.

BATTE, est aussi une terme de Blanchisseuses. C'est un petit banc à quatre pieds au bord de la riviere de Seine, sur quoy les Blanchisseuses de Paris savonnent & battent le linge qu'elles blanchissent.

BATTE, est encore la partie du batoir qui frappe & qui reçoit la balle.

BATTE A' BEURRE. C'est un bâton rond, d'environ deux pieds & demi de long, enchassé par le bout à une espece de tranchoir, avec quoy on bat la crême, jusqu'à ce qu'elle se forme en beurre.

BATTE'E. s. f. Terme de Relieur & de Marchand papetier. C'est ce qu'on bat à la fois de papier, ou d'un livre en blanc, sur la pierre à battre.

BATTELEMENT. s. m. Terme de Maçonnerie. C'est l'extremité d'une couverture, l'endroit par où l'eau tombe dans les gouttieres.

BATTEMENT. s. m. Terme de Medecine. Agitation du poulx, du cœur, palpitation. Il y a des Medecins qui distinguent jusqu'à 81. sortes de battemens de poulx simples, & 15. de composez. On compte environ 60. battemens de poulx à un homme temperé dans une minute, ce qui fait 3600. battemens dans une heure. Il y a des personnes à qui on en compte 4000. & 4500. On ne sçauroit entendre parler de ce qu'on aime, sans quelque *battement* de cœur.

BATTEMENT, en termes de Menuiserie, est une tringle de bois, ou une barre de fer plat, qui cache l'endroit où les ventaux d'une porte se joignent.

BATTEMENT de mains, se dit en Morale des applaudissemens qu'on donne en battant effectivement des mains.

A la guerre on fait plusieurs sortes de *battemens* de tambour. Le *battement* du bâton rond se fait, lorsque les deux bâtons frappent l'un après l'autre: celui du bâton rompu, lorsque chaque main frappe deux coups de suitte: & celui du bâton mêlé, lorsque chaque main bat tantôt une fois, & tantôt deux. A la retraite les deux bâtons battent ensemble.

En termes d'Escrime, on appelle le *battement* de l'épée, un simple attouchement du foible de l'épée d'un assaillant au foible de l'épée de l'ennemi, pour l'obliger à quitter la ligne, lequel se doit executer hors la mesure; & c'est une espece de feinte ou d'appel: mais le *battement* qui se fait en poussant de pied ferme, en passant, ou en quartant, se doit commencer du demi-fort au foible.

BATTERIE. s. f. Querelle, action de ceux qui se battent. Il se dit seulement de ceux qui se battent à coups de poing, de bâton, ou tumultuairement, & non point des combats reglez. Il y a une *batterie* dans cette ruë, dans cette maison. La *batterie* a duré long temps.

BATTERIE, en termes de Guerre, est le lieu où l'on place les canons pour tirer. On les met sur une platteforme de planches, ou madriers appellez *tabloüins*, pour empêcher que la pesanteur des canons ne fassent entrer les roues dans la terre. Ces planches sont élevées par derriere, pour diminuër ou pour empêcher le recul. Elles sont couvertes par un parapet, où sont les embrasures, qui sont deffenduës par un fossé & deux redoutes.

BATTERIE, se prend aussi pour les canons mêmes mis en batterie; & c'est en ce sens qu'on dit: La *batterie*

terie a été bien servie; la *batterie* a fait beaucoup d'effet.

BATTERIES ENTERRÉES, ou RUINANTES, sont celles dont la platteforme est au dessous du rez de chaussée, ou du niveau de la campagne; qu'on a creusé exprès, & où on a fait des ouvertures dans la terre pour servir d'embrasures.

BATTERIE CROISÉE, est celle qui se fait de deux *batteries* assez éloignées l'une de l'autre, & qui tirent en un même endroit, ensorte que les coups se rencontrent à angles droits, & le coup de la seconde acheve d'abatre ce que le coup de la premiere a ébranlé.

BATTERIE D'ENFILADE, est celle qui tire en ligne droite, & qui enfile une ligne, une ruë, &c.

BATTERIE EN ÉCHARPE, est celle qui bat par bricolles & de côté ou par un coup oblique.

BATTERIE EN ROUAGE, est celle dont on se sert pour demonter les pieces de l'ennemi.

BATTERIE DE REVERS, ou meurtriere, est celle qui bat à dos, & qui voit dans la place: ce qui arrive quand la *batterie* est sur quelque éminence plus haute que la place.

BATTERIES PAR CAMARADE, sont celles dont les pieces tirent toutes ensemble sur une même ligne, & au même endroit.

Il y a encore des *batteries à ricochet*; c'est lorsqu'ayant fait des *batteries* à la droite & à la gauche des attaques, qui enfilent & battent de revers les chemins couverts & autres ouvrages, l'on charge les pieces d'une petite quantité de poudre, suffisante neanmoins pour porter leurs boulets à toute volée dans les ouvrages qu'elles enfilent, & dans lesquels ils font plusieurs bonds & ricochets, après leur chûte, qui incommodent de maniere ceux qui les defendent, qu'ils sont forcez de les abandonner pendant le jour. SURIREY. Les étrangers nomment l'effet de ces boulets, des boulets sourds, à cause qu'ils sont chassez avec si peu de bruit, qu'il est presque impossible de s'en garentir. ID.

On dit, Ruiner une *batterie*, lorsqu'on demonte le canon de l'ennemi, ou qu'on en abat les deffenses.

BATTERIE. Terme d'Arquebusier. C'est la piece ou le morceau de fer qui couvre le bassinet, & contre le haut duquel bat le chien de l'arme à feu.

BATTERIE, en termes de Marine, se dit des canons qui sont rangez sur les ponts du vaisseau, & qui tirent par les sabords. La premiere *batterie* est celle qui est au premier pont, & le plus près de l'eau: de même la 2. & la 3. est ou au 1. ou au 2. pont. Mettre la *batterie* dedans, c'est remettre le canon dans le vaisseau en fermant les sabords. Mettre la *batterie* dehors; c'est mettre le canon aux sabords.

BATTERIE, se dit figurément des contestations qui se font dans les élections, ou dans les jugemens, pour lesquels on fait des brigues, des sollicitations, des importunitez. Un tel a trois Juges pour lui dans cette Chambre, il a une forte *batterie*. Il avoit employé plusieurs amis pour obtenir cette charge, qu'il n'a pû avoir; mais il a encore une autre *batterie* à faire jouër. Le mot de *batterie* en ce sens est du stile familier, & comique; & se prend en general pour toutes sortes de moyens, & d'inventions que l'on employe pour reüssir dans ses entreprises. Nous avons preparé une bonne *batterie* pour renverser ce dessein ridicule. MOL. Je vais dresser une autre *batterie*. ID.

BATTERIE, se dit aussi de la maniere de battre le tambour suivant les occasions, ou pour la marche, ou pour l'assemblée, ou pour la charge, &c. Voyez TAMBOUR.

BATTERIE, se dit encore du jeu de plusieurs instrumens, comme de la guiterre, où l'on bat des doigts de la main droite plusieurs cordes ensemble en les raclant, plutôt qu'en les pinçant.

BATTERIE DE CUISINE. Terme collectif, qui se dit de tous les utenciles servans à la Cuisine, qui sont de cuivre, ou de fer, comme les marmittes, chauderons, tourtieres, &c.

BATTERIE, dans les atteliers, se dit aussi des hies, ou sonnettes qui servent à enfoncer des pieux. Il y a dans cet attelier tant de *batteries*; pour dire, tant de ces machines.

On dit proverbialement & figurément, qu'il faut changer de *batterie*, lorsqu'on se sert de nouveaux moyens, qu'on prend de nouvelles voyes pour faire reüssir une affaire, les premieres n'ayant pas succedé.

On dit aussi, Redoubler la *batterie*, lorsqu'on fait de nouvelles sollicitations, de nouvelles brigues, qu'on interesse quelque Puissance en une affaire.

BATTES. s. f. Terme de Manege. Ce sont les parties d'une selle à piquer, qui sont élevées sur les arçons tant sur le devant que sur le derriere, pour tenir les cuisses du Cavalier, & le rendre plus ferme à cheval.

BATTEUR. s. m. Ce mot ne se dit presque jamais seul. Il signifie celui qui bat. Les *batteurs* de gens trouvent souvent de plus mechans qu'eux qui les battent.

BATTEURS, se dit aussi de ceux qui battent du bled en grange. Un vieux Poëte nommé Pelletiers dans une description de l'hiver, represente quatre *batteurs en grange*, qui

Consequemment vont le bled battre
Avecques mesure & compas;
Coup après coup, & quatre à quatre,
Sans se devancer d'un seul pas.

BATTEURS, se dit tout de même de ceux qui battent l'or. Les *Batteurs* d'or sont de deux sortes. Il y en a qui ne font autre chose que faire passer le trait d'or ou d'argent sur le moulin pour le rendre plat. Mais il y en a d'autres qui à force de battre l'or à coups de marteau, le font devenir en feuilles, & le distribuent aux Peintres & aux diverses sortes de Doreurs.

BATTEURS, se dit aussi de ceux qui battent & pilent la soute dans un gros & grand mortier de metal. Ces sortes d'Ouvriers travaillent dans les boutiques des Epiciers de Paris. Il faut avoir de bons bras pour être *Batteur* de soute.

On appelle à la Guerre, des *batteurs* d'estrade, des Cavaliers detachez de l'armée qui vont reconnoître l'ennemi, ou decouvrir le terrain, pour en donner avis aux Officiers Generaux.

On appelle proverbialement des filous & des faineans, *batteurs* de chemin, *batteurs* de pavé.

BATTOIR. s. m. Instrument fait de bois, plat & large, qui a un manche, qui sert à battre. Il y a des *battoirs* pour battre la lecive. Il y en a d'autres propres pour joüer à la longue paume, dont le manche est fort long; d'autres pour la courte paume, dont le manche est plus court.

BATTOLOGIE. s. f. Terme de Grammaire. Multiplicité de paroles, affluence d'expressions superfluës; vice du discours, qui arrive lorsqu'on repete plusieurs fois la même chose, ou qu'on dit plusieurs choses vaines, frivoles & inutiles au sujet. Ce mot vient de Battus Poëte ennuyeux, lequel par ses longueurs, & ses repetitions fit inventer cette expression, laquelle a transmis le chagrin de ses auditeurs. Ovide raconte que Mercure ayant volé les bœufs du Roi Admete gardez par Apollon, donna à Battus une vache pour l'engager dans le secret. Mercure se deguisa pour l'éprouver, & lui promit une double recompense; aussi-tôt le babillard Battus lui revela tout, & repeta même deux fois le lieu où Mercure avoit caché son vol. De là est venu le mot de *battologie*.

BATTRE. v. act. & n. *Je bas. J'ai battu. Je battis Je battrai. Que je battisse.* Ce mot est de grand usage,

 &

& a plusieurs significations, selon les choses à quoy on l'applique: & premierement il signifie, Frapper, outrager, blesser quelcun. C'est un mechant valet, il le faut *battre* pour le faire obeïr. Je te *battrois*, si je n'étois pas en colere, disoit un jour Platon à son valet.

Ce mot vient du Latin *batuo*, *batuis*, selon Nicod, Menage & Du Cange.

BATTRE, signifie aussi, Defaire des troupes assemblées en un corps. Les petites armées *battent* bien souvent les grandes. Samson *battit* les Philistins avec une mâchoire d'âne.

BATTRE, signifie aussi, Tourmenter, agiter, secoüer. Ce navire a été *battu* de la tempête. Ces fruits ont été *battus* du mauvais vent. Toute cette côte a été *battuë* de l'orage. On *bat* les noyers avec la gaule pour en recueillir les noix. On le dit aussi des plus legeres agitations.

Phaëton aussi-tôt prend les rênes en main;
De ses chevaux ailez, il bat *les flancs agiles.* BOI.

Ce malade est bien bas, son pous ne *bat* plus. Le cœur *bat* étant hors du corps de l'animal. On dit même dans un sens figuré, que le cœur *bat*; pour dire, qu'on tremble de peur.

Monseigneur en ce triste état
Confessez que le cœur vous bat. VOIT.

On dit aussi qu'un cheval *bat* du flanc, quand il est poussif; qu'une montre *bat* encore, lorsque la fusée n'est pas encore à bout.

BATTRE, se dit encore pour, Donner sur quelque chose. Le soleil *bat* à plomb dans la zône Torride. Le soleil *battoit* à plomb sur la terre. ABL.

BATTRE, signifie encore, Forger, ou frapper avec le marteau. *Battre* du fer à la forge. *Battre* à chaud. *Battre* à froid. *Battre* de l'or ou de l'argent, c'est l'étendre en feuilles. *Battre* monnoye, c'est, Faire & marquer de la monnoye: ce qui se dit non seulement des ouvriers qui la *battent*, mais aussi de ceux qui ont droit de la faire *battre*. Le Prince de Monaco *bat* monnoye.

BATTRE le fer, signifie, S'exercer à tirer des armes chez des Maîtres d'Escrime: & en ce sens on dit figurément, qu'un homme a long temps *battu* le fer, quand il s'est long temps exercé en quelque art ou profession que ce soit.

BATTRE, se dit aussi de diverses preparations qui se font en plusieurs sortes de choses, ou de marchandises: c'est les piler & les reduire en poudre. *Battre* de la poudre à canon, du poivre, du tan, du ciment, du plâtre. *Battre* des livres, c'est en presser les feuilles avec le marteau pour en rendre la relieure plus belle. *Battre* des sieges, des tapisseries, c'est en faire sortir la poudre en les frappant avec des baguettes. *Battre* en grange, c'est, Faire sortir le grain des épics de blé en les frappant avec un fleau. *Battre* le fusil, c'est en tirer du feu en le frappant avec une pierre. *Battre* des pieux, c'est, Enfoncer des pieux avec un mouton. *Battre* la terre, *battre* une allée de jardin; c'est la rendre plus ferme & plus unie, avec des maillets.

BATTRE, signifie quelquefois, Mêler, brouiller. *Battre* des œufs pour faire une omelette. *Battre* les cartes dont on jouë pour les bien mêler. *Battre* le beurre, c'est Agiter & brouiller tellement les parties de la crême, qu'elles s'épaississent en beurre.

BATTRE, signifie aussi, Fouler en marchant. Ainsi on dit, *Battre* la femelle; pour dire, Voyager à pied. *Battre* le pavé, Marcher sans cesse dans une ville où on est sans occupation. Le chemin est *battu*, c'est-à-dire, frayé, foulé.

BATTRE, signifie aussi, Approcher de prés, toucher legerement. Cette riviere *bat* au pied de la montagne, *bat* les murs de cette ville; pour dire, qu'elle en est proche.

BATTRE des mains, applaudir: ce qui se dit non seulement du battement effectif des mains, qui est un temoignage de joye, ou d'approbation publique que donne le peuple, mais encore de tous les autres applaudissemens que les honnêtes gens donnent à quelque action, ou à quelque ouvrage public.

BATTRE les oreilles à quelcun de quelque chose; c'est la lui repeter souvent, l'en importuner à force de la redire inutilement.

BATTRE, avec le pronom personnel, se dit des combats singuliers. Il est deffendu severement de se *battre* en duel. Cet homme est un brave qui se *bat* avec honneur. Se *battre* à l'épée, au poignard, à coups de pistolet. Ce bataillon s'est bien *battu*, il a soutenu tout l'effort du combat.

Se *battre*, signifie aussi s'empresser fort pour avoir une chose. On se *bat* pour avoir du pain. Il y a une si grande foule d'acheteurs à cette vente, qu'on s'y *bat*.

BATTRE, en termes de Guerre, se dit en parlant du tambour. *Battre* la quaisse, c'est-à-dire, Assembler des soldats, ou les enrôller. *Battre* aux champs, c'est lorsque l'armée est en marche: on *bat* aussi aux champs pour faire honneur aux Generaux. *Battre* l'assemblée, ou la generale; la diane, ou le rêveil; la marche; la chamade; pour donner le signal de tous les mouvemens militaires.

On dit aussi, *Battre* l'estrade; pour dire, Envoyer des Cavaliers par la campagne pour aller aux avis, & decouvrir les ennemis. *Battre* la campagne, c'est faire des courses sur les terres des ennemis, & les ravager.

BATTRE, se dit aussi des attaques qui se font avec des machines & de l'artillerie. Une armée que le canon *bat* en flanc est bientôt defaite. On a *battu* Rhodes avec cent pieces de canon. *Battre en breche*, c'est vouloir faire tomber une muraille, ou la chemise d'un bastion, ou de quelque autre ouvrage, pour y donner l'assaut. SURIREY. *Battre par camarade*, est quand plusieurs pieces de canon tirent tout à la fois sur un même corps, soit d'une même batterie, soit de differentes. On appelle *Battre* en ruine une ville, quand on en detruit tous les édifices avec le canon & les bombes. En ce sens on le dit figurément des personnes qu'on poursuit jusqu'à l'extremité, & des disputes où on apporte de si fortes raisons, qu'elles detruisent absolument le parti contraire.

BATTRE, se dit aussi de cette guerre perpetuelle que se font les élemens, & les animaux, par leurs qualitez contraires. Les vens contraires se *battent* sur la mer. Le froid se *bat* contre le chaud. Les taureaux sont furieux quand ils se *battent*.

BATTRE, en termes de Chasse, signifie, Etendre ses Veneurs par la campagne pour faire lever & sortir le gibier. *Battre* le bois, la plaine, les buissons. On dit aussi, *Battre* à route, faire la battuë; pour dire, *Battre* les buissons avec la houssine pour lancer la bête.

On dit figurément en ce sens d'un Orateur, d'un Ecrivain, qu'il *bat* la campagne, qu'il *bat* bien du païs; pour dire, qu'il s'égare, qu'il s'éloigne de son sujet, qu'il dit bien des choses inutiles.

On dit aussi, qu'un oiseau *bat* de l'aile, lorsqu'il agite fortement ses ailes pour se soutenir en l'air en le *battant*: & en ce sens on dit figurément & dans le stile familier, qu'un homme ne *bat* plus que d'une aile, lorsque sa fortune, ou sa santé ont beaucoup diminué, & qu'il a peine à subsister.

On dit en termes de Chasse, *Battre* le ruisseau; pour dire, Nager, quand la bête qu'on poursuit se sauve par les eaux.

Se faire *battre*, se dit de ceux qui s'attirent des coups mal à-propos, sans necessité, & lorsqu'il leur auroit été facile

facile de les éviter. Ainsi, on dit d'un General, qu'*il se fit battre*; pour dire, qu'il s'engagea imprudemment dans un combat inegal, de quelque côté que l'inegalité vint.

Se faire *battre*, se dit aussi, en termes de Chasse, des bêtes qui se font chasser long temps dans un certain canton de païs. SALNOVE.

Une heure là dedans nôtre cerf se fait battre :
J'appuye alors mes chiens & fais le Diable à quatre.
MOL.

En termes de Manege, on dit qu'un cheval *bat* à la main, ou beguaye, quand un cheval n'a pas la tête ferme, & leve le nez, branle & secouë la tête à tout moment en secouant sa bride. Les chevaux Turcs & Cravates sont sujets à *battre* la main, & il faut leur mettre une martingale.

On dit aussi, qu'un cheval *bat* la poudre ou la poussiere, lorsqu'il trepigne, qu'il fait un pas trop court, & qu'il avance peu : ce qui se dit de tous ses temps & mouvemens. On dit aussi, qu'un cheval *bat* du flanc, quand il commence à être poussif.

En termes de Musique, on appelle *Battre* la mesure, Donner un signal aux Musiciens en haussant & baissant la main, du temps qu'ils doivent employer à chaque cadence pour chanter & jouër tous ensemble.

BATTRE, s'employe aussi figurément en ces autres phrases. *Battre* froid à quelcun, c'est lui faire un mauvais accueil, lui temoigner qu'on est mal satisfait de sa visite, de ses discours. On dit aussi, Il l'a *battu* de cette raison, de cet argument; pour dire, Il lui a fait une telle objection, il l'a convaincu par cette raison. On dit aussi, qu'un homme se *bat* en retraite; pour dire, qu'il se retire des affaires, du commerce du monde.

BATTRE, s'employe proverbialement en ces phrases. Ils se *battent* comme chiens & chats. Cet homme a été *battu* comme un chien, a été *battu* comme plâtre, a été *battu* dos & ventre. On dit, qu'il fait bon *battre* glorieux, car il n'oseroit s'en vanter. On dit, qu'il vaudroit autant *battre* sa tête contre un mur; pour dire, que toute la peine qu'on prendroit à faire quelque chose seroit inutile. On dit en même sens, que c'est *battre* l'eau, quand on s'amuse à quelque travail où il n'y a rien à profiter. On dit, qu'il faut *battre* le fer tandis qu'il est chaud; pour dire, qu'il ne faut pas perdre l'occasion de faire reüssir une affaire, quand on la trouve. On dit aussi, Nous avons *battu* les buissons, un autre a pris les oiseaux; pour dire, qu'un autre a profité de nôtre travail. On dit aussi, A *battre* faut l'amour; pour dire, qu'on n'aime jamais les gens qui nous ont *battu*. On dit aussi, *Battre* le chien devant le lion, ou devant le loup; pour dire, Corriger un Grand, en châtiant un petit devant lui. On dit aussi, c'est la coutume de Lorris, où le *battu* paye l'amende, quand un homme qui a reçu quelque injure ou dommage d'un autre, est encore rabroué ou condamné par ses superieurs. Voyez l'origine de ce proverbe à COUTUME. On dit aussi ironiquement à ceux qui disent qu'ils n'ont rien à faire, qu'ils aillent *battre* le Prevôt, qu'ils gagneront double amende. On dit, qu'un homme se *bat* de l'épée qui est chez le Fourbisseur; pour dire, qu'il se met en peine d'une chose qui ne le regarde point. On dit aussi, qu'un homme est *battu* de l'oiseau; pour dire, qu'il est rebuté des traverses, des persecutions qu'on lui a faites en une affaire. On dit aussi, Se *battre* à la perche; pour dire, qu'un homme se met fort en peine d'une chose dont il ne lui revient aucun profit.

BATTU, UË. part. & adj. Il a presque toutes les significations de son verbe *Battre*. Ainsi *battu* signifie ordinairement, frappé, mal-traité, outragé, terrassé, defait, vaincu, mis en deroute. Quelquefois aussi frayé : Un chemin *battu*. Quelquefois baigné : Une ville *battuë* des flots de la mer. VAUG. Quelquefois secoüé, agité :

De cet arbre battu *des vens & de l'orage,*
Voi le sommet penchant d'un & d'autre côté.
L'AB. TETU.

Mais outre tout cela, on dit encore, qu'une femme a les yeux *battus*, quand ils n'ont plus ni éclat, ni vivacité : qu'un homme a eu long temps les oreilles *battuës* d'un tel discours; pour dire, qu'il a été souvent importuné du même recit.

On dit proverbialement, Autant vaut bien *battu* que mal *battu*; pour dire, que souvent on n'est pas plus puni en Justice pour avoir donné plusieurs coups, que pour en avoir donné un seul.

BATTU, se dit aussi des draps, des tapisseries où il y a beaucoup d'or mêlé, & qui sont *battuës* d'or & d'argent.

BATTUE. s. f. Terme de Chasse, quand on bat les buissons avec la houssine pour en faire sortir le gibier. On appelle cela, Faire la *battuë*; Battre à routes.

BATTURES. s. f. Terme de Marine. Ce sont les plages de la mer où il n'y a pas assez d'eau pour mettre les vaisseaux à flot. On les appelle autrement *basses* ou *brisans*.

BATTUS. s. m. On appelle ainsi certains Penitens qu'on voit en Italie, en Avignon, & même en Provence, dont la devotion est de se donner rudement la discipline tant en public, qu'en particulier.

BAU.

BAU. s. m. Voyez BAUX.

BAVARD, ARDE. adj. Indiscret, impertinent en ses discours, qui parle trop, qui dit tout ce qu'il sçait. Ce mot est bas, & est derivé par Nicod du Grec *babax*, qui signifie, *causeur*.

BAVARDER. v. act. Parler trop, faire des indiscretions, dire des vanitez. Ce mot est bas.

BAVARDERIE, ou BAVARDISE. s. m. Mots bas & populaires, qui signifient Indiscretion, impertinence dans le discours; sotte vanterie. Ils ne se trouvent que dans Pomey. Ils degoisoient toutes ces *bavarderies*.

BAUBIS. s. m. Espece de chiens Anglois qui servent à courir les lievres, les renards & sangliers. Voyez CHIEN.

BAUD. s. m. Terme de Chasse. Espece de chien courant, qui a eu ce nom à cause de sa race, qui vient de Barbarie d'une chienne nommée *Baude*. Ces chiens sont blancs la plupart, & tout d'une piece, c'est-à-dire, tout d'une couleur. Ils sont aussi appellez *chiens-cerfs*, parcequ'ils courent particulierement le cerf. On les appelle aussi *chiens muets*, dautant que venant le cerf au change, ils ne disent mot jusqu'à ce qu'il en soit hors. Ils sont bons chasseurs, requerans, forcenans, & de haut nez, & de meilleure creance que les autres. On les surnomme aussi *Greffiers*.

BAUDES. s. f. plur. Terme de Marine. C'est ainsi qu'on nomme les pierres attachées aux filets des madragues.

BAUDET. s. m. Vieux mot qui signifie un *âne*. On le dit aussi d'un homme fort ignorant ou fort bête. Borel après Vigenere derive ce mot de l'Hebreu *badel*, qui signifie un *stupide*.

BAUDET, se dit aussi des treteaux sur lesquels les Scieurs de long posent leur bois pour le scier. On appelle aussi de ce nom un lit de sangle.

BAUDIR. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois, *Se rejoüir*, qui n'est en usage que dans son composé *Ebaudir*.

BAUDIR, en termes de Chasse, se dit lorsqu'on parle aux

aux chiens, ou qu'on les excite à la courſe. Il faut qu'un Chaſſeur ſçache *baudir* & *rebaudir* les chiens à-propos. *Baudir* un faucon après un heron; pour dire, l'exciter & l'encourager au combat.

BAUDOUINER. v. act. qui ſe dit des baudets qui travaillent à la conſervation de l'eſpece. Rabelais fait dire à un Baudet, Quand nous ſommes en foire, nous *baudouinons* à gogo.

BAUDRIER. ſ. m. Echarpe de cuir qu'on porte ſur l'épaule droite, & qui deſcend ſur le côté gauche, qui ſert à tenir l'épée. Un *baudrier* à frange.

On ſe ſert auſſi de ce mot dans les termes d'Aſtrologie: Une des plus belles étoiles eſt celle qui eſt au milieu du *baudrier* d'Orion.

Ce mot vient de *balteus*; ou plutôt il vient de *baudroyeur*, qui eſt un homme qui endurcit le cuir en le maniant: d'où vient que les Courroyeurs prennent encore dans leurs Lettres le titre de *Baudroyeurs*, quoyqu'ils ne faſſent plus de *baudriers*. Du Cange le derive de *baldrellus*, mot de la baſſe Latinité ſignifiant la même choſe.

BAUDROYER. v. act. Vieux mot qui ſignifie *Courroyer*, preparer les cuirs tannez à recevoir la couleur.

BAUDROYEUR. ſ. m. C'eſt une qualité que prennent les Courroyeurs qui preparent le cuir, & qui faiſoient autrefois des baudriers.

BAUDUFFLE. ſ. f. Toupie. Ce mot n'eſt en uſage qu'en Provence, & en Languedoc.

BAVE. ſ. f. Ecume qui ſort de la bouche ou de la gueule. La *bave* d'une bête enragée donne la rage.

Ce mot vient de l'Italien *bava*.

On appelle *bave* d'un limaçon, cette humeur viſqueuſe & gluante qu'il jette, avec laquelle il s'attache aux arbres, aux parois.

On appelle auſſi *bave*, le venin que jette la ſalemandre.

On dit auſſi populairement, qu'un homme n'a que de la *bave*; pour dire, du babil.

BAVER. v. n. Jetter de la bave ou de la ſalive, ſoit naturellement, comme font les enfans; ſoit par la vertu & la violence des remedes.

Baver, ſe dit auſſi, en termes de Plombier, des tuyaux qui ne jettent pas l'eau droit; & il ſignifie, Ne pas couler droit. Ce tuyau *bave*, il le faut rajuſter.

BAVETTE. ſ. f. Linge qu'on met aux petits enfans au devant de l'eſtomac, de peur qu'ils ne saliſſent leurs robes avec leur bave. Cette fille eſt jeune, il n'y a pas long temps qu'elle étoit encore à la *bavette*.

> *Le bon Roi Priam en mangeant,*
> *Avoit attachée en* bavette
> *Deſſous le menton ſa ſerviette.* Scar.

Bavette, en Architecture, ſe dit d'une bande de plomb blanchi qui couvre les bois, & les devans des chêneaux ſur les logis couverts d'ardoiſes.

On dit proverbialement & baſſement, que des femmes vont tailler des *bavettes*, quand elles s'aſſemblent pour caquetter.

BAVEUR, euse. adj. Qui jette de la bave. On le dit d'un enfant, d'un verolé, d'un limaçon. On appelle auſſi une omelette *baveuſe*, celle qui n'eſt pas tout-à-fait cuite.

BAVEUSE. ſ. f. Poiſſon de mer, brun ſur le dos & moucheté. Il eſt appellé *baveuſe*, parcequ'il ſe couvre de la bave qu'il jette.

BAUFFRER. v. n. Manger avidement. Ce mot eſt bas. Il vient *à bis faucibus*, comme qui diroit, *avoir deux bouches*. D'autres le derivent de *vorare*, ou *valivorare*.

BAUFFREUR. ſ. m. Grand mangeur.

BAUGE. ſ. f. Terme de Chaſſe. Lieu où repoſe le ſanglier, ou autres bêtes noires & mordantes, qui eſt d'ordinaire ſale & bourbeux. Le ſanglier fait ſa *bauge* dans des lieux fourrez & des épiniers.

Bauge, ſe dit auſſi des murs qui ne ſont bâtis que de cailloux, dont la liaiſon eſt faite de terre graſſe humectée, & mêlée avec de la paille & du foin. Preſque toutes les cabanes de païſans n'ont que des murs de *bauge*. On dit quelquefois *bauche*.

Bauge, ſe dit proverbialement en cette phraſe, Avoir tout à *bauge*, pour ſignifier, Avoir en abondance; & ſe dit particulierement des valets à la diſcretion deſquels on a abandonné les proviſions d'une maiſon.

BAUME. ſ. m. Plante medecinale étrangere. C'eſt un arbriſſeau de la grandeur du violier blanc, ou ſelon quelques-uns du grenadier. Il jette beaucoup de branches. Sa feuille eſt ſemblable à celle de la ruë; mais elle n'eſt pas ſi blanche. Elle eſt toûjours verte. Son bois eſt gommeux, & de couleur rougeâtre. Ses branches ſont de la même couleur, longues, minces & garnies de peu de feuilles. Ses fleurs ſont petites, blanches, & fort odoriferantes. Sa graine eſt jaune, contenuë dans des gouſſes noires, tirant un peu ſur le rouge, fort odoriferante, & remplie d'une liqueur jaune, ſemblable à du miel, d'un goût amer, & qui pique la langue. On en tire une liqueur pendant les mois de Juin, de Juillet & d'Août, par le moyen des inciſions qu'on fait à l'écorce: il en ſort auſſi naturellement. Theophraſte veut que ces inciſions ſe faſſent avec des griffes de fer, & Pline avec du verre, ou de la pierre, parce, dit-il, que le fer le feroit mourir, ce qu'on ne remarque pourtant pas. Ce ſuc eſt blanc au commencement, peu après il devient verd, enſuite de couleur d'or, & enfin, quand il vieillit, il eſt de couleur de miel; il eſt trouble d'abord, après il s'éclaircit, & a la conſiſtence de la therebentine. Son odeur eſt agreable, & fort penetrante, ſon goût amer, âcre & aſtringent. Il eſt fort leger, quand il eſt nouveau; ſi on en verſe dans de l'eau, il ne va pas fort avant, mais s'élevant tout auſſi-tôt, il ſe repand ſur toute la ſurface de l'eau, ſe mêle avec elle, & s'y diſſout promptement; mais peu après il ſe coagule, & devient blanc comme du lait; & c'eſt alors qu'on le tire de l'eau. Le *Baume* croît en Egypte & en Judée. Pline dit que de ſon temps ce n'étoit qu'en deux jardins appartenans au Prince, qui contenoient environ vingt journaux. Mais les Romains le firent multiplier en la Vallée de Hiericho, comme temoigne Juſtin. La Reine de Saba en apporta une plante à Salomon; & Joſephe dit qu'on lui a l'obligation de ce que la Judée a été depuis fertile en *baume*. Il en vient auſſi dans la Syrie & dans l'Arabie heureuſe. Cette plante s'appelle en Latin *balſamum*, ſon ſuc *opobalſamum*, ſon bois *xylobalſamum*, qui eſt de couleur d'or & fort odorant; & ſon fruit *carpobalſamum*, qui eſt auſſi de couleur d'or, peſant, & picquant à la langue.

Outre ce *baume* d'Orient, il nous en vient de pluſieurs ſortes de l'Amerique. Les plus conſiderables ſont ceux du Perou, de Tolu, & de Capaiba. Le *Baume* du Perou eſt un ſuc tiré d'un arbre qui eſt de la grandeur du Grenadier, ayant ſes feuilles ſemblables à l'ortie. Quand on fait une inciſion à ſon écorce, il en ſort une liqueur blancheâtre & gluante qu'on a appellée *baume*, parcequ'on y a remarqué les vertus de l'ancien *baume* de Judée: mais les Indiens gardent le naturel pour eux, & nous envoyent de l'artificiel, qu'ils font en faiſant bouillir le tronc & les branches hachées de cet arbre, & en amaſſant avec une coquille l'huile qui nage au deſſus de cette decoction, & qui eſt de couleur noire, rougeâtre & fort odoriferante. Le *Baume* de Tolu eſt tiré par l'inciſion de l'écorce d'un arbre qui reſſemble à un petit pin. Il eſt rouge tirant ſur le doré, de conſiſtence moyenne, fort gluant, & adherant, de ſaveur douce & agreable, d'une odeur excellente, qui approche de celle du Limon. Il a les mêmes vertus que celui du Perou. On l'apporte d'une Province de l'Amerique, que les Indiens

diens appellent Tolu, située entre les villes de *Carthagene* & *de Nombre de Dios.*

Le *baume* de *Copaiba*, est tiré de même par l'incision d'un arbre qui croît en abondance dans l'Isle de *Matanhou.* Cet arbre est assez grand, & son bois fort rouge & dur, dont on fait des planches larges pour divers usages. Ses feuilles sont ovales, longues de quatre ou cinq doigts, & larges de deux ou de deux & demi. Ce *baume* est fort clair, de la consistance & de l'odeur de l'huile de Therebentine distillée; on en tire quelquefois jusqu'à douze livres dans l'espace de trois heures. Il est admirable pour les playes, comme les autres *baumes.* Les Juifs s'en servent, après la circoncision, pour arrêter le sang qui coule de la playe.

Il y a encore un *baume* qu'on appelle nouveau, qui vient de l'Isle Espagnolle. L'arbre qui le produit est de la hauteur de deux hommes: on en prend les sommitez, & les fruits qui ressemblent à des raisins; on en tire le suc, & on le fait cuire jusques à ce qu'il ait aquis la consistence du miel.

Le *baume* artificiel est un remede qu'on employe le plus souvent à l'exterieur. On le fait d'une consistence un peu plus solide que celle de l'onguent ordinaire. Il est preparé pour recréer & fortifier les parties nobles par la bonne odeur. Il s'en fait aussi d'une consistence liquide entre celles des huiles & des linimens, dont le principal usage est pour les playes. Il s'en fait de plusieurs façons, de divers aromats & huiles distillées. L'huile de noix muscade est la base ordinaire des *baumes*, ou la cire blanche. On y mêle la graisse d'agneau, la moële de cerf ou de veau, ou la manne en larmes, &c. On lui donne les noms d'*apoplectique*, *stomachique*, *besoardique*, *hysterique*, *vulneraire*, &c. On appelle aussi le *baume* du Samaritain, de l'huile commune mêlée & cuite avec du vin, parcequ'on croit que le charitable de l'Evangile qui le guerit se servit de ce remede.

On appelle des Charlatans, Vendeurs de *baume*, qui vendent des onguens ou des huiles pour les playes, qu'ils nomment abusivement de ce nom. Ils vendent aussi une certaine liqueur pour le fard, qu'ils appellent du *baume blanc.*

BAUME, suivant quelques Chymistes, n'est autre chose que l'ame du sel commun extraite par l'art. Ils le font dissoudre à l'humide, & ils mettent sa resolution bien clarifiée dans du fumier de cheval pour la putrifier pendant deux ou trois mois, & ensuite ils la font distiller fortement avec feu de sable; il en monte une onctuosité precieuse, dans laquelle mettant tremper les choses les plus corruptibles, elles demeureront éternellement entieres. Ils disent que c'est par ce moyen que les Anciens les plus curieux ont conservé des corps entiers sans les reduire en mommies; & que c'est ainsi que fut conservé le corps d'une femme dont parle Volaterran, qui fut trouvé dans un Mausolée près d'Albane du temps d'Alexandre VI. lequel par son ordre fut jetté secrettement dans le Tybre pour éviter l'idolatrie; car il paroissoit vivant & très-beau, quoyqu'il fût mort il y avoit treize siecles.

BAUME, est aussi une petite herbe qu'on met à la salade, qui est odoriferante, & est une espece de *menthe.*

BAUME, se dit aussi d'une certaine composition noirâtre de bonne odeur, que l'on porte dans de petites boites. La base en est l'huile de muscade, à laquelle on ajoûte le storax & autres choses semblables suivant l'odeur qu'on veut lui donner.

BAUME, se dit figurément de ce qui est de bonne odeur, ou qui cause la guerison. A l'ouverture des Reliques de ce Saint il en sortit un *baume* precieux qui parfuma tout l'air d'alentour. La grace que les Sacremens conferent est un *baume* qui guerit toutes les playes de nos ames.

On dit proverbialement d'une chose agreable, comme de l'argent comptant, que cela flaire comme *baume.* On le dit quelquefois en contre-sens & ironiquement de ce qui est très-puant.

BAVOCHE'. adj. m. Terme de Peinture. Il se dit d'un contour qui n'est pas couché nettement.

BAVOLET. s.m. Coëffure de jeunes païsannes auprès de Paris, qui se fait de linge delié, & empesé, & qui a une longue queuë pendante sur les épaules. Les païsannes craignent fort qu'on ne chiffonne leur *bavolet.* Vous voulez faire voir dans vos trophées amoureux, des calles, & des *bavolets.* SCAR.

On dit figurément d'une jeune païsanne, que c'est une jolie *Bavolette*, ou que c'est un joli *Bavolet.*

> *Loin de la Cour, je me contente*
> *D'aimer un petit* bavolet. BOIS-R.

BAVOUER, ou BAVOIS. s. m. Terme de Monnoyes. C'est le tableau ou feuille de compte qui contient le fondement de l'évaluation des droits de seigneuriage, foiblage, écharceté, & brassage selon le prix qui court, & qui est attribué par l'Ordonnance du Roi à l'or, argent & billon, tant en œuvre que hors œuvre.

BAUX, ou BARROTS. Terme de Marine. Ce sont des pieces de bois ou poutres qui traversent en largeur d'un bout à l'autre du navire, & servent à porter les planchers que l'on nomme *ponts* ou *tillacs.* A chaque bout des *baux* il y a une courbe triangulaire nommée *courbâton*, qui en fait la liaison avec le corps du bâtiment. Elle est d'un bout attachée aux *baux*, & de l'autre contre les vaigres, ou contre les planches qui font le revêtement interieur du vaisseau. On appelle *Maître bau*, celui qui est à la plus grande ouverture du navire, & qui joint l'extremité superieure d'un genouil à l'autre. Il peut avoir près du quart de la quille, & le creux du vaisseau peut être égal à la moitié du *bau.* Celui qui est le dernier vers l'avant sur l'extremité, se nomme *bau de lof*, & à Marseille *madier dernier.* Celui qui est le dernier vers l'arriere s'appelle *bau de dalle.* On dit, qu'un navire a tant de pieds de quille, & tant de pieds de *baux*; pour dire, qu'il a tant de pieds de long, & tant de large. Il y a aussi des *baux* qui servent à fortifier les vaisseaux. Ces mêmes pieces de bois dans les bateaux foncets, & autres bâtimens sur les rivieres, s'appellent *matieres.*

BAY.

BAY. adj. Prononcez BE'. Terme de Manege. Couleur du poil d'un cheval, que le vulgaire appelle *rouge*, & qui tient de la couleur de châtaigne. *Bay* brun. *Bay* clair. *Bay* miroüetté, qui a quelques marques d'un *bay* plus obscur. Les chevaux *bais* ont ordinairement le crin noir. Menage derive ce mot de *baius* Latin, qu'il fait venir du Grec *baios*, qui signifie un *rameau de palme*, qui est en sa couleur *bay*; ou du Grec *phaios.* Du Cange cite Ugution, qui dit que les Anciens appelloient un tel cheval *vadium*, de *vado*, à cause qu'il alloit plus vîte que les autres. On l'a appellé en Latin *badius*, *bagius*, *spadix*, *phœniceus*, *rutilus* & *puniceus.*

BAYE. s.f. Petit golphe, ou bras de mer qui s'ouvre entre deux terres, où les vaisseaux sont en seureté, & qui est beaucoup plus large par le dedans, que par l'entrée; à la difference des Anses de mer, qui sont plus larges par l'entrée que par le dedans. La *Baye* de Cadis. La *Baye* de Gibraltar. La *Baye* de tous les Saints au Bresil. On l'appelle aussi *Sein* & *Ance.*

BAYE, se dit aussi en Maçonnerie de toutes sortes d'ouvertures qu'on laisse dans les murs qu'on éleve, pour en faire des portes, & des fenêtres. On appelle aussi sur mer, les *bayes* d'un vaisseau, les ouvertures qui sont en

sa charpente, comme celles des écoutilles, les trous par où passent les mâts, &c.

Baye, en termes d'Agriculture, est un fruit mou, charnu, succulent, & qui renferme des pepins ou des noyaux. On se sert proprement de ce mot pour exprimer les fruits clair semez, comme le fruit de l'olivier, du laurier & semblables: mais lorsque les fruits sont ramassez en grape ou en bouquet, on les appelle des grains; ainsi on dit un grain de raisin & un grain de sureau. En Latin *bacca.*

Baye. Tromperie qu'on fait pour se divertir; bourde, mensonge; plaisanterie qu'on fait aux depens de quelcun, à qui on donne de grandes esperances, ou à qui on fait peur de quelque chose qui n'est pas vraye.

On dit proverbialement d'un grand hableur, que c'est un donneur de *bayes*, qu'il repaît de *bayes*, lorsqu'il promet beaucoup, & qu'il ne tient rien. L'origine de ce proverbe, selon Pasquier, se rapporte à un berger, qui dans la Farce de Pathelin étant cité en Justice, repondit toûjours comme les moutons, *baye*, à toutes les accusations de son maître, & aux interrogatoires du Juge: depuis lequel temps on a dit, Repaître ou payer de *bayes*, en parlant de ceux qui payent de vaines promesses, ou qui ont des entretiens ridicules. Menage au contraire veut que ce mot vienne de l'Italien *baia.*

BAYER. Voir, regarder. Ce mot est vieux & si fort hors d'usage, qu'on ne s'en peut plus servir qu'en riant.

Bayer *aux Corneilles.* Maniere de parler proverbiale pour exprimer un homme oisif, & qui s'amuse à regarder niaisement toutes choses.

Allons vous: vous rêvez, & bayez aux Corneilles,
Jour de Dieu, je saurai vous frotter les oreilles. Mol.

Il y en a d'autres qui disent *beer aux Corneilles.* Voyez Beer.

BAYETTE. s. f. Espece d'étoffe qui est une revêche de Flandres ou d'Angleterre.

BAYONNETTE. s. f. Dague, couteau pointu; sorte de petite épée longue d'un pié & demi, ou environ, qui n'a point de poignée, mais seulement un manche de bois de 8. à 10. pouces, & qui n'a que deux petits boutons pour garde. La lame de la *Bayonnette* est faite en forme de lancette, large d'un pouce ou deux, longue d'un pied & fort pointuë. La *bayonnette* est d'un grand service aux Dragons & Fuseliers; parceque quand ils ont fait leurs decharges, & qu'ils se trouvent sans poudre & sans plomb, ils peuvent mettre le manche de la *bayonnette* dans le canon de leur fusil, & s'en servir comme d'une pertuisane. Elle est, par la même raison, fort utile aussi aux Chasseurs qui vont à la chasse de l'ours & du sanglier, & de toutes les autres bêtes qui viennent au feu: aussi leurs *bayonnettes* sont-elles plus larges que celles des Dragons, afin qu'elles fassent de larges playes. Ce mot est venu originairement de *Bayonne.* On appelloit autrefois *Bayonniers*, les Arbalêtriers, à cause qu'à *Bayonne* on faisoit les meilleures arbalêtes; de même que les pistolets ont pris leur nom de *Pistoye.*

B A Z.

BAZAR, ou BAZARI. s. m. Terme de Relation. C'est une espece de ruë longue, large & voutée à la hauteur de 40. ou 50. pieds, destinée au commerce. Ce terme est usité parmi les Orientaux, principalement dans la Perse. Il est purement Arabe & signifie, Achat & échange de marchandises; & se dit par extension des lieux où se fait le trafic.

B D E.

BDELLIUM. s. m. Est la gomme resine d'un arbre qui vient dans la Bactriane, dans l'Arabie, & aux Indes. Cet arbre est épineux, noir, & ressemble à l'olivier quant à sa grosseur. Ses feuilles sont semblables à celles du chêne, & son fruit à celui du figuier sauvage. Cette gomme doit être amere, transparente, grasse, odoriferante, semblable à la cire ou à la colle de taureau, molle & facile à fondre. Moïse dit que la manne des Hebreux ressembloit à cette drogue quant à la forme, & quant à la grosseur, qu'elle étoit comme la graine de coriandre, & qu'elle avoit le goût du miel. Du Cange après Isidore appelle *bdellium*, une eau faite avec des vessies d'orme, qui est bonne pour les playes; & croit que c'est la même chose que le *bdellium* des Grecs & des Latins. Scaliger dit qu'on ne sçait au vrai ce que c'est que le *bdellium* dont il est parlé dans la Genese, & qu'on n'en parle que par conjecture.

B E'.

BE'. Terme indeclinable, qui marque le cri des moutons. Les Grecs prononcent leur *ita* comme un *ê*: temoin le Poëte Cratinus: *Sicut ovis* bê bê *dicens.*

B E A.

BEANT, ante. adj. Qui montre une grande ouverture. On depeint les dragons avec une gueule *beante*; l'Enfer comme un gouffre *beant.* Ils reçoivent l'eau à bouche *beante.* Vaug.

BEAT, ate. adj. Qu'on estime saint, qui est mort en reputation de sainteté. Ce defunt n'est pas encore canonisé, mais il est declaré *Beat.*

Ce mot vient du Latin *beatus*, du verbe *beare*, *rendre heureux.*

Beat, se dit aussi de celui qui affecte de paroître devot & modeste, soit en ses actions, soit en ses paroles & en ses habits. Cet homme est un *Beat.* Un *Beat* pourroit-il s'exprimer plus heureusement? Boil. Ce mot de *Beat* ne se dit ordinairement qu'en riant & dans le stile Comique & Burlesque. Mon Reverend, dit-elle au *beat* homme, je viens vous voir. La Font. Cette coquette est maintenant une Sœur *Beate.*

On dit à l'Eglise, une Messe de *Beata*; pour dire, une Messe en l'honneur de la Vierge.

BEATIFICATION. s. f. Ceremonie qui se fait à Rome pour beatifier un defunt.

BEATIFIER. v. act. qui se dit quand le Pape permet d'avoir de la devotion à quelque defunt qui est mort en odeur de sainteté, en attendant qu'on le canonise.

Beatifié, ée. part. pass. & adj.

BEATIFIQUE. adj. Terme de Theologie, qui se dit de la joüissance de la presence de Dieu dans le Paradis. La vision *beatifique* est celle que Dieu promet dans la gloire éternelle. On se sert ironiquement de ce terme, & on dit qu'une personne a des visions *beatifiques*, lorsqu'elle a des imaginations creuses, qu'elle croit avoir des revelations, & goûter les felicitez du Paradis.

BEATILLES. s. f. pl. Petites viandes delicates dont on compose des pâtez, des tourtes, des potages, des ragoûts, comme ris de veau, palais de bœuf, crêtes de coq, truffes, artichaux, pistaches, &c.

On dit proverbialement & populairement, *Beati garniti vaut mieux que beati quorum*, pour enseigner qu'il faut tâcher d'avoir toûjours la main garnie quand on a à contester quelque chose.

BEATITUDE. s. f. Le souverain bien; la felicité éternelle. Dieu a promis à ses Saints la *beatitude*, le Paradis.

radis. Plusieurs Peres de l'Eglise ont crû que les ames ne joüiroient de la *beatitude* qu'après la resurrection. Du Pin. La *beatitude* de l'homme, selon Epicure, consiste dans le sentiment du plaisir, ou en general, dans le contentement de l'esprit. Les descriptions qu'on fait de la *beatitude* éternelle, quoyque fort pompeuses, sont conçuës en termes trop generaux, pour nous en donner une idée qui fasse assez d'impression sur nous. Le Cl. On regarderoit la *beatitude* presque comme un état ennuyeux, si elle ne consistoit que dans la contemplation. Id.

Beatitude, se dit aussi du contentement d'esprit, de ce qui rend bienheureux. Les *beatitudes* de ce monde sont annoncées par Jesus-Christ au nombre de huit, dans le Chapitre V. de St. Matthieu.

Beatitude, est aussi un titre d'honneur qu'on donne maintenant au Pape. Autrefois il se donnoit à tous les Evêques, & même dans les lettres de St. Anselme il est donné à quelques Laïques.

BEAU, ou BEL, BELLE. adj. Qui a de la beauté; qui plaît à la vuë, par l'agreable & charmante proportion qui se trouve entre les parties d'un tout. Cet adjectif fait *beau* & *bel* au masculin, & *belle* au feminin. On se sert de *bel* au masculin, devant un substantif qui commence par une voyelle: un *bel* homme, un *bel* enfant. On s'en sert aussi dans de certaines phrases consacrées, comme quand on dit Charles le *Bel*, Philippe le *Bel*. Hors ces deux cas, il faut toûjours dire *beau*, même devant une voyelle. Par exemple, il faut dire cet enfant est *beau* en tout temps, & non pas est *bel* en tout temps; parceque le mot de *beau* n'est pas là devant un substantif auquel il soit joint. Vaug. Rem. Un *beau* visage, une *belle* femme. Un *beau* garçon. Une *belle* taille. Une *belle* vuë. Une *belle* maison. De *beaux* meubles.

Que le grand Artamene aille insulter vingt Rois,
Pour plaire au bel *objet qu'il n'a vû qu'une fois.*
Poe. de l'Am.

Cette femme n'est *belle*, que parcequ'on est *belle* avec les traits qu'elle a. Le Ch. d'H. pour dire que sa beauté n'a rien qui touche, rien qui pique. Ne soyez point si fiere de vôtre beauté: on a peu de temps à être *belle*, & long temps à ne l'être plus. Des-Hou. Le premier merite d'une femme c'est d'être *belle*. Font. Les soins d'être *belles* ne se prennent gueres pour les maris. Mol.

Pourquoy me fuyez-vous cruelle?
Endurez seulement que je vous trouve belle,
C'est tout ce que je veux de vous. La Sabl.

On le dit aussi de ce qui touche agreablement l'oreille, ou le toucher. Une *belle* voix. Un *beau* poli. Un *beau* temps. La *belle* saison, où l'air est serain.

Ce mot vient du Latin *bellus*. Nicod.

On le dit aussi de ce qui est de prix, ou excellent en son genre. Voilà de *belles* pierreries; un *beau* tableau; le dessein, le coloris en est *beau*. Voilà un *beau* livre. Il seroit à souhaiter que ceux qui parlent, ou qui écrivent, fussent bien persuadez de cette regle, *qu'il n'y a rien de* beau, *que ce qui est vrai*; cela retrancheroit des discours une infinité de vains ornemens, & de fausses pensées. Log.

Beau, se dit aussi pour Heureux, glorieux. Voilà un *beau* commencement. Pasc. Il est *beau* de mourir maître de l'Univers. Corn.

Beau, se dit aussi de ce qui est grand, excessif. On a fait *beau* feu toute la nuit de la courtine. Cet homme est un *beau* dîneur.

On le dit aussi des manieres d'agir. Il ne hante que des gens du *bel* air. Il n'est ni *beau*, ni honnête de jurer, de s'enyvrer.

Beau, signifie quelquefois, Certain. Il arriva un *beau* jour, c'est-à-dire, un certain jour. Il vint un *beau* matin me faire deffi.

Beau, se dit figurément des choses spirituelles & morales. C'est un *bel* esprit que Virgile. Simonide avoit une *belle* memoire. Michel Ange avoit une *belle* imagination. Socrate avoit une *belle* ame. L'Iliade est un *beau* Poëme. Cet homme a manqué une *belle* occasion de faire sa fortune. Il auroit fait un *beau* coup, s'il eût pû entrer dans cette charge. Il a eu une *belle* peur.

Beau, se dit aussi par exageration. Cela est *beau* à peindre. Les Poëtes se dechirent à *belles* dens. Il viendra me redemander mon amitié à *belles* baisemains.

Beau, se dit ironiquement. Vous êtes un *bel* homme, un *beau* discoureur; pour dire, Vous ne dites rien qui vaille. C'est un *beau* maraut, un *beau* coquin.

On appelle aussi le *beau* monde, les gens qui ont de la qualité, de l'esprit, de la politesse, qu'on appelle aussi *le grand monde*.

On appelle de *belles* eaux, non seulement celles qui sont claires & nettes, mais celles que l'art a embellies par des jets, des cascades dans des grottes, des fonteines, &c.

Bel age, se dit non seulement du grand âge, & de la vieillesse; mais aussi de la jeunesse, & de la fleur de l'âge.

Un *beau* joüeur est non seulement celui qui jouë *beau* jeu, grand jeu; mais aussi celui qui jouë & qui perd paisiblement.

Beau, se dit aussi substantivement. Aristote definit l'amour, Le desir d'engendrer dans le *beau*. Il y a du *beau*, du grand dans cet ouvrage. Une femme emporte le plus *beau*, & le meilleur de la succession de son mari. Joindre ensemble le *beau* & l'effroyable. Voit. Le *beau* des images est de representer la chose comme elle est. Boil.

Que le bon soit toûjours camarade du beau,
Dès demain j'épouserai femme. La Font.
Nous faisons cas du beau: *nous meprisons l'utile.* Id.

Belle, se dit aussi absolument des Dames bien faites. Ce galant court de *belle* en *belle*. Il faut avoir toûjours du respect pour les *belles*. Mais c'est particulierement en Poësie que l'on s'en sert.

Une belle *lorsqu'elle est en pleurs*
En est plus belle *de moitié.* La Fon.
Bien que de s'emporter on ait de justes causes,
Une belle *d'un mot rajuste bien des choses.* Mol.
Dans l'équipage d'une belle
Il faut bien par honneur un Amant maltraité.
La Sabl.

Je ne suis point d'humeur
A pouvoir d'une belle *essuyer la froideur.* Mol.

Beau, se dit aussi adverbialement. Il fait *beau*, absolument; ou, Il fait *beau* chasser, se promener.

Beau. Quand ce mot est joint avec le verbe avoir, il signifie Quoyque, encore que; Vous avez *beau* parler, & me promettre, je n'en ferai rien. Vous avez *beau* faire, vous n'en viendrez pas à bout.

Nous avons beau *nous menager,*
La mort n'est pas un mal que le prudent évite. Main.
Sa bouche a beau *cent fois en faire le serment,*
Il n'est point vôtre ami, tant qu'il est vôtre amant.
Poe. de l'Am.
Ils ont beau *vers le ciel leurs murailles accroître.*
Malh.
J'ay beau *voir ses defauts, & j'ay* beau *l'en blâmer,*
En depit qu'on en ait, elle se fait aimer. Mol.

Tout beau. Sorte d'interjection, qui signifie Doucement; moderement. *Tout beau*, n'allez pas si vîte. *Tout beau*, ne vous fâchez pas. *Tout beau*, ne parlez pas si haut. On le dit aussi aux chiens couchans, quand on les veut dresser, ou quand on a peur qu'ils poussent les perdris

perdris qu'ils ont arrêtées : *Tout beau, tout beau*, crie-t-on de loin.

On dit aussi, qu'un Peintre fait ressembler en *beau* ; pour dire, qu'il farde ses portraits, qu'il leur donne un agrément particulier.

On dit d'un General, & de tout autre Officier d'armée, qu'il a le commandement *beau* ; pour dire, qu'il commande de bonne grace.

On dit aussi, Avoir les armes *belles* ; pour dire, Faire bien des armes.

On dit en termes de Manege, qu'un cheval a un *beau partir de la main*, quand on veut exprimer la vigueur avec laquelle un cheval part de la main sur une ligne droite, sans s'en écarter depuis son partir jusqu'à son arrêt. On dit encore d'un cheval qu'il porte en *beau lieu* ; pour dire, qu'il porte bien sa tête.

On dit en termes de jeu de Paume, ou de jeu du Volant, *Donner beau* ; pour dire, Joüer un coup facile à prendre. Et figurément *le donner beau* à quelcun, c'est lui procurer une occasion favorable de dire, ou de faire ce qu'il desiroit. Ainsi on dit, Vous l'*avez beau*.

BEAU, se dit proverbialement en ces phrases. Il lui fait *beau beau* ; pour dire, Il fait semblant de l'aimer. La *belle* plume fait le *bel* oiseau ; pour dire, que le *beaux* habits augmentent la beauté. On dit aussi, qu'un homme passe pour *beau*, quand il ne paye point dans les parties de divertissement. On dit aussi, Il fera *beau* temps quand je l'irai voir ; pour dire, Je n'y veux jamais aller. On dit aussi ironiquement, Il vous fait *beau* voir ; pour dire, Vous avez mauvaise grace de faire telle chose. On dit aussi, Il est rentré de plus *belle* ; pour dire, Il a recommencé à parler de la même matiere qu'il avoit quittée. On dit encore, Il nous la baille *belle* ; pour dire, Il nous en a bien fait accroire. On dit voilà une *belle* équipée, lorsqu'on n'a pas reüssi dans quelque entreprise. On dit encore des choses qu'on meprise, C'est un *beau* venez y voir. On dit aussi, A *beau* jeu *beau* retour ; pour dire, que chacun à son tour trouve occasion de se venger. On dit aussi d'un debauché, qu'il se fait *beau* garçon, quand il ruine sa santé, ou sa fortune. On dit encore, qu'on donne *beau* jeu à quelcun, quand on lui donne quelque occasion de faire ce qu'il souhaite, soit en bien, soit en mal. On dit aussi quand on refuse d'admettre quelques raisons, Tout cela est *bel* & bon, mais je n'en veux rien faire. On dit encore, Il a mis cela en *beau* jour, en *beau* debut ; pour dire, il l'a bien expliqué, ou, il a fait voir une chose par son plus bel endroit. On dit, Il n'y a point de *belle* prison, ni de laides amours. Il l'a mis en *beaux* draps blancs ; pour dire, Il en a parlé fort desavantageusement. On dit aussi, qu'on l'a échappé *belle* ; pour dire, qu'on a couru un grand danger. On le dit aussi d'un homme qui a épousé une laide femme. On dit aussi, Il n'est ni *beau* ni bon, il n'est point fardé.

BEAUCE. s. f. Nom propre d'une Province de France qui est entre Paris & Orleans. Ce mot est venu en usage dans la langue en ces proverbes. C'est un Gentilhomme de *Beauce*, qui se tient au lit quand on refait ses chausses ; pour marquer que la Noblesse de ce païs est fort pauvre. Des plaines de *Beauce* ; pour dire, fort étenduës, à cause que ce païs est fort uni & sans arbres.

BEAUCOUP. adv. de quantité qui marque l'abondance, l'excés. Ce Docteur est *beaucoup* plus habile que ses Confreres : ils n'en sçavent pas tant à *beaucoup* près. Il y avoit *beaucoup* de gens à cette assemblée. Menage derive ce mot de *beau* & *coup*. D'autres le derivent de *bella copia*.

Lorsque *beaucoup* est employé pour signifier *plusieurs*, il y faut d'ordinaire ajoûter, *gens*, ou *personnes* : car quoyqu'on puisse dire, *beaucoup* s'imaginent, il seroit encore mieux d'ajoûter, beaucoup de *gens* s'imaginent &c. Cependant si l'on disoit, nous sommes *plusieurs*, au lieu de nous sommes *beaucoup*, sans que rien suivît, on ne diroit pas la même chose. Nous sommes *plusieurs* ne fait pas entendre un si grand nombre, que nous sommes *beaucoup*. VAU. CORN.

BEAUCOUP. Quand ce mot est mis après un adjectif, il veut être immediatement precedé de la particule *de*. Exemple. L'esprit de qui la promptitude est plus diligente *de beaucoup* que celle des astres. VAUG. REM. Mais quand *beaucoup* est devant l'adjectif, il est mieux de ne lui pas donner un *de*. Ex. Gassendi & Descartes sont *beaucoup* plus éclairez que les autres Philosophes.

BEAU-FILS. s. m. Gendre, qui a épousé la fille d'un autre. Les *beau-fils* & les *belles-filles* ne s'accordent pas long temps avec les beaux-peres, & les belles-meres.

On appelle aussi *Beau-fils*, & *Belle-fille*, des enfans qui sont nez d'un premier mariage à l'égard des mariez en secondes noces. Les enfans du mari sont *beaux-fils*, & *belles-filles* à l'égard de la seconde femme, & les enfans de la femme sont la même chose à l'égard du second mari.

On appelle aussi ironiquement *Beau-fils*, un jeune homme qu'on veut faire venir à soi.

On dit aussi, en termes burlesques & comiques, qu'un garçon fait le *beau-fils* ; pour dire, qu'il se pare, qu'il fait l'agreable, qu'il hante les Grands, & fait de la depense comme eux.

> *Un de ce dernier ordre*
> *Passoit dans la maison pour être des amis* ;
> *Propre, toûjours rasé, bien-disant, &* beau-fils.
>
> LA FONT.

BEAU-FRERE. s. m. Terme relatif entre deux personnes qui ont épousé le frere, ou la sœur l'une de l'autre.

BEAU-PERE. s. m. Terme relatif à l'égard des enfans d'un premier lit. Il se dit du mari qui a épousé leur mere en secondes noces : & *belle-mere* est la femme que leur pere a épousée de la même maniere. Comme un *beau-pere* n'est que l'ombre d'un vrai pere, de même son affection n'est que l'ombre de la paternelle. LE MAI. Un *beau-pere* est un faux pere. ID.

BEAU-PERE, se dit aussi pour le pere du mari d'une femme, & pour le pere de la femme d'un mari. C'est mon *beau-pere* ; pour dire, c'est le pere de ma femme, ou de mon mari.

Ce mot, selon Pasquier, vient de *Beat Pere*, qu'on donnoit aux Religieux. Mais Menage pretend qu'on a dit *beau-pere*, comme on a dit *Beau Sire*, par une épithete d'honneur. Mais toutes ces qualitez avoient autrefois leurs noms propres, & on appelloit *parâtre*, *marâtre*, *filiâtre*, les *beau-pere*, *belle-mere*, & beau-fils ; & *serourge*, ou *sereur*, celui qui avoit épousé nôtre sœur, dont les exemples sont frequens dans les Coutumes, & dans Boutillier.

BEAUPRE'. s. m. Terme de Marine. C'est le mât d'un vaisseau le plus avancé qui est sur la prouë, incliné ou couché sur la poulaine. Sa voile s'appelle *sivadiere*. Le mât qu'on ente au dessus s'appelle le *tourmentin*, ou le *petit beaupré*. On dit qu'un vaisseau est *beaupré* sur poupe ; pour dire, qu'il suit le plus près qu'il peut un autre vaisseau.

BEAU-REVOIR. s. m. Terme de Chasse, qui se dit quand le limier bande fort sur la botte, & sur le trait, étant sur les voyes.

BEAUTE'. s. f. Ce qui plaît, ce qui agrée à nos sens, & sur tout à la vuë, en consequence d'une certaine proportion agreable qui se trouve entre les parties de quelque tout. La *beauté* du corps donne plus d'agrément à la vertu. BOU. Il se dit principalement de l'agrément des femmes soit dans le visage, soit dans la taille,

taille, soit dans leurs autres qualitez naturelles. La *beauté* est plus en imagination qu'en realité; elle est dependante des goûts. Il y a des *beautez* Greques, & des *beautez* Romaines. On appelle une *beauté* Romaine, celle dont l'air est grave, & majestueux, & qui a de grands traits, un grand front, le nez un peu grand, la bouche mediocrement ouverte, & les levres bien rebordées. Au contraire, on appelle, *beauté* Greque, une personne qui a tous les traits petits & mignons, le nez un peu retroussé, & l'air badin, vif, & enjoüé. La *beauté* des femmes Tartares, c'est de n'avoir point de nez; celle des Indiennes, d'avoir de longues mammelles, & de longues oreilles; celle des Mores, d'être noires & camuses. La *beauté* a un droit naturel de commander aux hommes; & la valeur n'a qu'un droit acquis par la force. FONT. La jalousie de la *beauté* n'est pas moins violente que celle des Amans. OE. M. Sa *beauté* lui donne l'empire de tous les cœurs. MOL. La *beauté* la plus rare est fragile, & mortelle. VILL. Un peu de fierté sied bien à une femme qui est jeune, & belle; la jeunesse, & la *beauté* donnent de grands privileges. BELL. Lorsque l'âge ou quelque accident imprevû effacera vôtre *beauté*, dont vous êtes idolâtre, vous avoüerez que ce n'étoit que vanité. FL. Chez les Poëtes, Minerve est la prudence, Venus est la *beauté*. BOI.

Helas! j'ay bien appris en vous voyant Belise,
Qu'il n'est point de bon sens contre tant de beauté.
LA SABL.

Cette Reine des cœurs qu'on nomme la Beauté,
Aux plus libres esprits fait aimer son empire. GOD.

BEAUTÉ, se dit aussi de l'air & de la maniere de marcher, de vivre, & de tout ce qui peut agréer en quelque personne. On dit aussi, la *beauté* de la voix.

On appelle aussi absolument *Beauté*, la personne qui est belle. C'est un Cavalier qui court après toutes les *Beautez*. On s'en sert plus frequemment en Poësie qu'en prose:

Il ne faut point qu'une rare Beauté
Ait trop d'amour, ou trop de cruauté;
L'une degoûte, & l'autre desespere. MAINARD.
C'est aux gens mal tournez, c'est aux Amans vulgaires,
A bruler constamment pour des Beautez *severes.* MOL.
Un Amant plus à lui qu'à la Beauté *qu'il aime,*
Toûjours dans son amour se recherche lui-même.
POE. DE L'AM.

En Poësie on personnifie quelquefois la *Beauté*. Anacreon a feint que les Graces avoient lié l'Amour avec des chaines de roses, & l'avoient vendu pour esclave à la *Beauté*. M. SC.

BEAUTÉ, se dit figurément des choses spirituelles & morales, & même de toutes les choses qui nous donnent du plaisir à voir & à oüir. La *beauté* de l'esprit, des sentimens est plus estimable que celle du corps. La veritable *beauté* de l'esprit, est une *beauté* mâle qui n'a rien de mol ni d'effeminé. BOUH. La *beauté* de l'éloquence consiste quelquefois autant dans un certain air facile & naturel, que dans la grandeur des pensées. NIC. La *beauté* de l'ame, la *beauté* des pensées. La *beauté* de la vertu, & la laideur du vice. La *beauté* du temps, la *beauté* de la campagne invitent à la promenade. La *beauté* du ciel & de la terre. La *beauté* des fleurs. La *beauté* des eaux. La *beauté* des arbres. La *beauté* de tant d'animaux differens.

Tant de rares beautez, *tant d'ouvrages divers*
Te parlent de l'Auteur de ce grand Univers,
Et tu n'entens point leurs paroles!
L'AB. TETU.

Si ma Muse s'est occupée,
A chanter dans mes jeunes ans
Des beautez *sujettes au temps;*
C'est que mon ame s'est trompée. ID.

BEAUTÉ, se dit quelquefois en conversation, ou en stile plaisant, pour singularité, & pour exprimer quelque chose de surprenant, ou d'extraordinaire;

Je voudrois, m'en coûtâ-t-il grand' chose,
Pour la beauté *du fait avoir perdu ma cause.* MOL.

B E C.

BEC. s. m. La partie dure & pointuë de l'oiseau, qui lui sert à manger, & d'armes pour se deffendre. Les oiseaux de proye aiguisent leur *bec* contre les rochers & les pierres. La colombe revint dans l'Arche avec une branche d'olive en son *bec*. C'est par le *bec* que l'oiseau commence sa muë au renouveau. On dit en Fauconnerie, un *bec* droit, crochu, affilé, rond, plat, aquilin, fendu, émoussé, épointé, endenté, ou en forme de scie.

Ce mot est ancien dans la langue, & on le dit encore dans le même sens & sans aucun changement parmi les Bas-Bretons, qu'on tient parler la langue Celtique. Suetone en fait mention. C'est de là qu'on a fait *becasse*, *bechée*, *bequeter*, &c. Il l'appelle *beccus*, & *rostrum*.

BEC, se dit aussi de certains poissons, & signifie la partie qui se termine en pointe, & fait l'entrée de la bouche du poisson. Les saumons ont le *bec* plus pointu, que les truites. ROND.

BEC, se dit aussi de plusieurs choses pointuës. Le *bec* d'un alembic, d'une plume, d'une aiguiere. Une lampe à trois *becs*.

BEC, se dit aussi des pointes de terre qui se rencontrent aux lieux où les rivieres s'assemblent. Il y en a deux celebres en France; le *Bec* d'Ambez, où la Garonne se joint à la Dordogne; le *Bec* d'Allier, où l'Allier se joint à la Loire vers Moulins.

BEC, se dit aussi sur la mer des terres qui se jettent & avancent en la mer, qui sont diversement nommées suivant les figures qu'elles representent, *becs*, *pointes*, *langues*, *encolures de terre*.

BEC DE LIEVRE, est une levre d'enhaut fenduë comme celle des lievres.

BEC, se dit quelquefois de la bouche & de la langue d'un homme. Il ne faut pas s'aller coucher le morceau au *bec*, c'est-à-dire, au sortir de table. Voilà bien du gibier, mais cela nous passera bien loin du *bec*. Il fit sortir de son divin *bec* telles & semblables paroles. SCAR. Quand ma Muse est échauffée, elle n'a pas tant mauvais *bec*. ST. AMAND. Tout cela n'est bon que dans le stile burlesque.

BEC. On se sert quelquefois de ce mot en termes de caresse, & en parlant à une Maîtresse. Mon pauvre petit *bec*, tu le peux si tu veux. MOL. Il y a un couplet de chanson qui dit;

Que Deodatus est heureux,
De baiser ce bec *amoureux,*
Qui d'une oreille à l'autre va!

On dit d'un sot, que c'est un *bec-cornu*. Que maudit soit le *bec-cornu* de Notaire. MOL.

On dit de ceux qui parlent tête à tête, ayant le visage près l'un de l'autre, qu'ils causent *bec à bec*; & d'une femme qui fait la petite bouche, qu'elle fait le petit *bec*.

Tour de bec; pour dire un Baiser. Il la rencontra par hasard, & lui donna en passant un petit *tour de bec*. Toutes ces façons de parler sont basses & comiques.

BEC, en termes de Blason, se dit des pendans du lambel qui étoient faits autrefois en pointes ou rateaux, & ont maintenant la figure des goutes qui sont au dessous des triglyphes en Architecture.

BEC DE CORBIN, est le nom d'une Compagnie de cent Gentilshommes de la Maison du Roi, qui portoient autrefois une arme appellée du même nom, qui ressembloit à une hallebarde. Ils ne servent que dans les grandes

grandes ceremonies. Alors ils marchent deux à deux devant le Roi portant le *bec de corbin*, ou faucon à la main. On a ajoûté cent hommes, outre les cent de la premiere institution. Les Marechaux appellent aussi *Bec de corbin*, une petite piece de fer soudée en saillie à la pince d'un fer de cheval, qui l'oblige à marcher sur le talon, & empêche qu'il n'appuye sur la pince, quand il est boiteux.

BEC DE CORBIN, en termes de Marine, est un instrument de fer avec lequel un Calfat tire la vieille étoupe d'une couture.

BEC DE CORBIN, est aussi un instrument de Chirurgie fait en forme de pincettes ou tenailles, qui servent à tirer des playes les corps étrangers & nuisibles. Ils ont un long *bec* recourbé & arrondi en pointes pareilles à celles du *bec* des corbeaux, & ils sont plus ou moins larges, pour s'en servir selon l'ouverture des playes.

BEC DE GRUE COUDÉ, est aussi un instrument de Chirurgie fait en forme de pincettes courbées, & dentelées par le bout, pour tirer des esquilles d'os fracturez, des balles, dragées, &c.

BEC DE CANNE, est une autre sorte de pincettes qui a son extremité large, ronde & dentelée pour mieux prendre la balle.

BEC DE LEZARD, est aussi une espece de tire-balles, qui sont des pincettes applaties.

BEC DE CIGNE, est un autre instrument qui s'ouvre à vis pour faire la dilatation de la playe, tandis qu'on en tire quelques corps étrangers avec le *bec de gruë*.

BEC DE PERROQUET, est aussi une tenaille, qui ressemble au *bec d'un perroquet*, dont on se sert dans les fractures du crâne pour tirer quelque piece d'os, qui presse ou qui pique les membranes du cerveau.

Les Serruriers ont des crochets qu'ils appellent *bec de canne*; & les Menuisiers ont aussi des ciseaux qu'ils appellent *bec d'âne*.

On appelle aussi en Architecture *becs*, ces masses de pierre de taille disposées en angles saillans qui couvrent les piles d'un pont de pierre. On appelle *avant-becs*, ceux qui sont opposez au fil de l'eau; & *arriere-becs*, ceux qui sont de l'autre côté.

BEC DE GRUE, OU DE CIGOGNE, est une plante qui est ainsi appellée, parceque son fruit ressemble au *bec* d'une gruë. En Latin *geranium*, de *geranos*, mot Grec qui signifie *gruë*. Ses fleurs sont à plusieurs feuilles disposées en rose. Son fruit est une aiguille, dont le noyau a cinq renures dans sa longueur. Dans chacune de ces renures il y a une semence renfermée dans une capsule. On en compte jusques à quarante especes. Il y en a une particuliere qu'on appelle *geranium nocte olens*, parcequ'il n'a d'odeur que la nuit.

On dit proverbialement, Donner un coup de *bec*; pour dire, Donner en passant quelque trait satyrique à quelcun. On dit, Prendre une personne par le *bec*; pour dire, le confondre par sa propre confession. On dit aussi, lui passer la plume par le *bec*; pour dire, la frustrer de quelque avantage qu'elle avoit pretendu. Quelques-uns croyent que ce proverbe vient des Clercs, & des écoliers niais, à qui leurs compagnons tirent une plume pleine d'encre qu'ils leur voyent tenir à la bouche, afin de les barbouiller. Voyez OISON.

On dit aussi, Avoir *bec* & ongles; pour dire, qu'on se sçait bien deffendre; & qu'on a bon *bec*; pour dire, qu'on parle bien & beaucoup. On appelle dans les Conciergeries, la porte de *bon bec*, celle par où on mene les prisonniers à la question. On dit aussi d'une grande causeuse, qu'elle a le *bec* bien affilé; & d'une personne interdite & qui ne dit mot, qu'elle a le *bec* gelé. Et on dit encore, Faire le *bec* à quelcun; pour dire, lui donner des instructions de ce qu'il doit repondre aux demandes qu'on lui fera. On dit aussi, Tenir le *bec* en l'eau; pour dire, Amuser quelcun de belles paroles, sans vouloir rien conclurre. On dit encore, qu'on lui fera voir son *bec jaune*; pour dire, qu'on lui fera voir qu'il est trompé. Voyez BEJAUNE. On dit aussi, qu'il n'y a plus que le *bec* à ourler pour faire une canne, quand on se veut moquer de ceux qui ont de l'impatience de voir la fin de quelque ouvrage.

BECCAFIGUE. s. m. Becfigue est plus doux & plus usité. Petit oiseau, très-delicat, & commun en Provence & en Syrie. Il se nourrit de figues & de raisins, ce qui a donné lieu à cette jolie plainte que Martial lui fait faire:

Quum me ficus alit, & pascar dulcibus uvis,
Cur potius nomen non dedit uva mihi?

Il est fort gras, & sa graisse est dedans, dehors, & dans la substance même de sa chair; c'est la veritable *ficedula*. Il est d'une seule couleur, gris-clair. Il vit neuf à dix ans. Il sifle agreablement, & son chant a quelque chose du chant de la fauvette & du rossignol. Voyez Olina dans son Traité des oiseaux qui chantent. Pline a cru que *Beccafigue* s'appelloit aussi *Atricapilla*; mais il s'est trompé. L'*Atricapilla* a la couleur tant soit peu plus obscure, & le dessus de la tête tout-à-fait noir. On l'appelle à Marseille tête-noire. Il y en a une autre espece qui a le dessus de la tête roux-obscur. On l'appelle tête-rousse. A cela près ces trois oiseaux sont fort semblables. Ils viennent en Septembre dans les lieux où il y a des figues & des raisins; & s'en vont en Novembre tant en Syrie, qu'en Provence, où ils sont très-communs. Les Italiens l'appellent *caponera* avant le temps des figues, & *beccafico* quand les figues sont meures, & qu'il en mange.

BECCARD. s. m. Quelques-uns disent que c'est la femelle du saumon, qui a le bec plus crochu que le mâle. En Latin *salmo fœmina*. D'autres disent que ce sont les saumons du printemps, qui deviennent *beccards* au mois d'Août & de Septembre, auquel temps ils sont les moins bons de l'année.

BECCASSE. s. f. Oiseau de passage marqueté de gris qu'on voit en hiver, qui a le bec fort long, & qui est très-bon à manger. Les *beccasses* se prennent à la passée vers la St. Remy. On grille les têtes de *beccasse* à la chandelle pour les manger. On mange la merde de *beccasse*, ou plutôt ce qu'elle a dans le corps. Les Normands l'appellent *vit de coq*, par corruption du mot Anglois *witcor*, qui signifie *coq de bois*. En Latin *ascolopax*, *rusticula*, *gallinago*. Autrefois on l'appelloit *acée* du mot Latin *acceia*, qui étoit formé de *acus*, *aiguille*, à cause de son long bec.

On dit proverbialement, Aisle de perdrix, & cuisse de *beccasse*; pour dire, que ce sont les meilleurs endroits de ces oiseaux. On dit aussi, Brider la *beccasse*; pour dire, Tromper, surprendre, attaquer quelcun: ce qui se dit figurément, à cause d'une chasse que les païsans font aux *beccasses* avec des lacets & collets qu'ils tendent, où elles se brident elles-mêmes. Ma foi, Monsieur, la *beccasse est bridée*. MOL.

Il y a aussi une *Beccasse* de mer, qui est un oiseau plus gros qu'un canard. Elle a le bec long de quatre doigts, la tête, le cou, le dessus de l'estomac & le bout de la queuë, noirs; le dessus du corps & des ailes, de couleur de fumée; & les côtez avec le milieu des ailes & de la queuë, blancs; les jambes grosses & rougeâtres, & trois doigts à chaque pied.

Il y a aussi un poisson de mer qui s'appelle *Beccasse*. Il a le bec pointu & fait en aiguille; & sans avoir de dens, il a des mâchoires qui coupent comme une scie. RONDELET.

BECCASSE, est aussi un terme de Vanier. C'est un outil de fer en forme de cou & de bec de *beccasse*, duquel on se sert pour enverger les hottes & les vans.

BECCASSEAU. s.m. C'est le petit de la beccassine.

BECCASSINE. s.f. Autre oiseau plus petit que la beccasse, & qui a le bec long & noir au bout.

BECHE. Voyez BESCHE.

BECHE'E, ou BEQUE'E. s.f. Ce qu'on donne à un petit oiseau pour le nourrir; ou ce qu'un grand oiseau porte à ses petits, & qu'il tient au bec. A Paris on dit *bequée*.

BECHIQUE. adj. C'est un remede propre pour les incommoditez du poumon & de la poitrine. On l'appelle aussi pectoral.

BECHU, ou BECCU. adj. qui se dit des oiseaux qui ont le bec de differentes figures. On appelle aussi un cheval *beccu*, ou *begu*, un cheval qui marque toûjours.

BECQUER, BECQUETER, ou BECHER. v. act. qui se dit en Fauconnerie d'un oiseau qui prend la bechée tant qu'il en peut attraper d'un coup de bec; & signifie aussi, le coup ou la playe que fait un oiseau de son bec en dechirant ce qu'il trouve.

BECQUÉ, en termes de Blason, se dit des oiseaux qui ont le bec d'un autre émail que leur corps.

BECUNE. s.f. Poisson qui se pêche sur les côtes de l'Amerique. Il ressemble à un brochet par sa figure, & par le goût. On en prend qui ont huit pieds de longueur. Il y a une sorte de *becune* que les François appellent en ce païs-là *Beccasse de mer*, parcequ'elle a un bec assez pareil à celui de la beccasse.

B E D.

BEDAINE. s.f. Terme populaire, qui signifie un gros ventre, la panse d'un goinfre. St. Amant a dit du Tibre,

> *Qu'avec ma* bedaine
> *A cloche-pied je sauterois.*

Et Moliere fait dire au Cocu imaginaire,

> *Quand j'aurai fait le brave, & qu'un fer, pour ma peine,*
> *M'aura d'un vilain coup transpercé la* bedaine:
> *Dites moi, mon honneur en serez-vous plus gras?*

Ce mot vient de *bis*, & *dondaine*. Or *dondaine* étoit un certain instrument de guerre à jetter des pierres, qui étoit gros & court, qui a fait qu'on a appellé des gros ventres des *dondaines*, & ensuite des *bedaines*; & grosse *dondon*, une femme courte & grosse. MENAGE. D'autres avec plus d'apparence disent qu'il vient du Latin *abdomen*, qui se dit du ventre. D'autres le derivent de l'Hebreu *beten*, changeant le *t* en *d*, signifiant la même chose.

BEDEAU. s.m. C'étoit autrefois un Sergent dans les Justices subalternes; & les Sergens Royaux, quand ils plaident contre eux, les qualifient encore de ce nom. En effet ils servent de Porte-verges dans les Eglises des Jurisdictions Ecclesiastiques, comme on voit encore à St. Germain des Prez. On les appelle en Latin *Bedelli*, qu'on croit avoir été fait par corruption de *pedellus*, comme servans à pied. Fauchet dit qu'on les appelloit autrefois *Bidaux*, & que c'étoient des soldats païsans.

Ce mot, selon quelques-uns, vient de l'Hebreu *badal*, *ordinare*, *arranger*: ce qui regarde la fonction des *Bedeaux*. D'autres le tirent de *pedo*, *seu baculo*, *quia virgâ utebantur*. Mais Spelmannus, Vossius, & Somnerus le derivent du Saxon *bidel*, qui signifie un *crieur public*. Dans le vieux Coutumier de Normandie on fait difference entre les Sergens à l'épée, & les *Bedeaux*; ceux-cy étoient destinez aux moindres services: Li *bedel*, dit-il, sont li mineur Sergeant, qui doivent faire les meneures semonces.

BEDEAUX, se dit aussi de ceux qui servent d'Huissiers, & de Porte-masses dans les Universitez, qui marchent devant le Recteur, & les Facultez. Il y a dans l'Université de Paris quatorze *Bedeaux*: deux en chaque nation, & deux en chaque Faculté. On divise les *Bedeaux* en grands & petits *Bedeaux*. Les grands ont le double de gages des petits; & les petits qu'on nomme sous-*Bedeaux* sont comme les serviteurs des grands. Entre ces *Bedeaux* il y en a un qu'on appelle le grand *Bedeau* de France, qui est le premier *Bedeau* de la Nation de France. On ne sçait positivement le tems de l'institution des *Bedeaux*; mais il est constant que l'Université n'a jamais fait corps qu'elle n'ait eu des *Bedeaux* pour porter ses ordres. Les *Bedeaux* des Nations sont plus anciens que les *Bedeaux* des Facultez, lesquels n'ont commencé que lorsque les Nations ont commencé à faire corps. Les *Bedeaux* de la Faculté des Arts s'élisent par les Nations. Les *Bedeaux* à leur reception prêtent serment; & lorsqu'ils ont bien servi, on leur permet de resigner leur Office. Les grands *Bedeaux* ont quatre livres pour chaque Ecolier qu'on reçoit *Maître es Arts*, & les petits *Bedeaux* ont quatre sols.

BEDEAU, est aussi un Porte-verge, qui sert à l'Eglise & aux Confrairies pour les quêtes, pour la conduite des personnes de qualité aux offrandes, aux Processions, &c.

BEDEGAR. s.m. Plante. C'est la même chose que l'épine sauvage.

BEDON. s.m. Homme gras, replet. Il n'est en usage qu'en ces phrases populaires. Mon gros *bedon*. Mon pedit *bedon*.

BEDON, signifioit aussi autrefois, un *tambour*. La punition des ribaudes à Paris étoit de les mener publiquement avec la flûte & le *bedon* jusqu'à leur asyle du Heuleu avec un chapeau de paille, montées sur un âne, le visage tourné vers la queuë, qu'elles tenoient en main en guise de bride. Cette coutume a lieu encore à Bruxelles.

B E E.

BE'E. adj. f. qui se dit proprement avec le mot de *gueule*, pour signifier une futaille ouverte ou defoncée par un bout. On dit aussi, qu'une porte, qu'une fenêtre est ouverte à gueule *bée*; pour dire, qu'elle est tout-à-fait ouverte.

On appelle *Vuës bées*, celles qui regardent de côté sur le voisin. L'article 202. de la Coutume de Paris veut que personne ne puisse avoir de vuës droites sur son voisin, s'il n'y a six pieds de distance; & des vuës *bées* & de côté, s'il n'y a deux pieds.

BÉE, se dit aussi pour Fenêtre, ou ouverture. Quand on toise un pan de bois, on rabat toutes les *bées*, & portes. On dit aussi *bayes*.

BEELLER. Voyez BESLER.

BEER. v.n. Ouvrir la bouche d'une façon niaise & admirative. Le badaut s'amuse à *beer* dès qu'il voit quelque chose d'extraordinaire.

BEER, se dit aussi des écoliers ou des gens de journée qui se detournent de leur travail, & qui perdent leur temps. Travaillez & ne vous amusez point à *béer*. On le dit aussi de ceux qui cherchent quelque chose des yeux, & avec attention. Il *bée* de tous côtez pour voir s'il ne trouvera point un homme à qui il a à faire.

BEER, se dit figurément de ceux qui desirent quelque chose ardemment, & qui attendent. Il y a long temps qu'il *bée* après cette charge.

On dit proverbialement, *Béer* aux corneilles; pour dire, Etre oisif, s'ennuyer, ne rien faire. Il y a bien des Courtisans qui *béent* aux corneilles, qui sont long temps à la Cour sans rien attraper. Il y a des Auteurs qui disent *bayer*. Voyez ce mot.

B E F.

BEFFLER. v. act. Mener un homme par le nez comme un buffle; le tourner en ridicule, se moquer de lui, le tromper. Quand on vient dans le monde, il ne faut pas se laisser *beffler*, on n'en revient point. Ce mari a été toûjours *befflé* par sa femme, & par tout le monde. Ce mot est vieux, & ne peut plus entrer que dans le comique & burlesque.

Befflé, ée. part. pass. & adj.

BEFFROY. s. m. Tour, clocher; lieu élevé où il y a une cloche dans une place frontiere, où on fait le guet, & d'où on sonne l'alarme, quand les ennemis paroissent. Du Cange derive ce mot du Saxon ou Allemand *bell*, qui signifie *cloche*, & de *freid*, qui signifie *paix*. On l'a appellé diversement dans la basse Latinité, *belfredus*, *berfredus*, *berefridus*, *verfredus*, *bilfredus*, *balfredus*, *berfreit*, *belfragium*, *beaufroy* & *belfroy*. Nicod derive ce mot de *bée* & de *effroy*, parcequ'il est fait pour beer & regarder; & ensuite donner l'effroy.

Beffroy, est aussi la charpenterie qui soutient les cloches dans un clocher.

On appelloit autrefois *Beffroy*, ces tours ou machines de charpente montées sur des roues, qui égaloient en hauteur les murs des villes qu'on attaquoit, sur lesquelles on mettoit des soldats pour y jetter des traits, auparavant l'invention de l'Artillerie.

Beffroy, se dit aussi de certaines cloches qui sont dans des lieux publics, qu'on ne sonne qu'en certaines occasions, comme de rejouïssances, d'alarmes ou d'incendie. Selon Pasquier sonner le *beffroy*, n'est autre chose qu'une corruption du langage; pour dire, sonner l'*effroy*. Il y a trois *beffrois* à Paris, celui de l'Hôtel de Ville, du Palais, & de la Samaritaine. Quand il naît un Fils de France, on donne ordre de tinter le *beffroy* pendant 24. heures.

Beffroy, en termes de Blason, est un nom que les Rois d'armes & Herauts ont donné à un Ecu vairé, ou composé de trois tires de vair, parcequ'il est fait en forme de cloches qui servent à sonner à l'effroy; & quand on dit simplement, *beffroy*, on doit entendre qu'il est composé d'argent & d'azur.

B E G.

BEGAYEMENT. s. m. Prononciation imparfaite & difficile à entendre, causée par la difficulté que l'on a de prononcer certaines lettres de l'alphabet, telles que sont le B, l'R & le T.

BEGAYER. v. n. Prononcer mal, ou avec difficulté; repeter plusieurs fois les mots, & les syllabes. Les enfans *begayent* en apprenant à parler. Ceux qui ont la langue grasse *begayent* toute leur vie. Quand un homme a bû beaucoup, il commence à *begayer*.

Tout charme en un enfant, dont la langue sans fard,
Sçait d'un air innocent begayer *sa pensée.* Boil.

Begayer, terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui bat à la main, qui leve le nez, qui branle la tête, & qui secouë la bride.

Begayer, se dit figurément des choses qu'on a peine d'expliquer, ou de faire entendre. Ce Commentateur n'a fait que *begayer* en voulant expliquer l'Apocalypse.

BEGLERBEY, ou **BEGLERBEG.** s. m. C'est chez les Turcs un Gouverneur de Province. Un *Beglerbey* a sous lui plusieurs Sangiacs, ou Gouverneurs particuliers. On compte 28. *Beglerbeys* dans tout l'Empire Ottoman. Les Turcs appellent *Dins-Beglerbey* le Bacha de la mer, ou l'Amiral de Turquie.

BEGU, ou **BAIGU**, ue. adj. Ce mot ne se dit que des chevaux. Un cheval *bégu* est celui, qui depuis cinq ans jusqu'à sa vieillesse, marque naturellement & sans artifice, à toutes les dens de devant, & y conserve un petit creux & une marque noire, qu'on appelle germe de feve. Les chevaux *bégus* ont les dens plus dures que les autres chevaux, ce qui fait, que quand ils ont une fois marqué, ils marquent toûjours. Les cavales sont plus sujettes à être *beguës* que les chevaux.

BEGUE. adj. m. & f. Celui qui a difficulté de parler, qui ne peut achever de dire un mot sans en repeter une partie plusieurs fois. Menage derive ce mot de *balbus*, qui signifie *begue*. Borel le derive de *beccus*, qui est un vieux mot Gaulois qui signifioit *bec*.

BEGUEULE. s. f. Injure populaire qu'on dit aux femmes de basse condition qu'on taxe de niaiserie, & d'avoir toûjours la gueule *bée* ou oûverte.

BEGUIN. s. m. Coëffe de linge qu'on met aux enfans sous leur bonnet, & qu'on leur attache par dessous le menton. Ce mot vient de *begue*, parceque tous les enfans sont *begues* quand ils commencent à parler.

On dit proverbialement, que les ânes ont les oreilles bien longues, parceque leurs meres ne leur ont point mis de *beguin*.

BEGUINES. s. f. Ce sont des Societez de filles devotes établies en plusieurs lieux de la Flandre, de Picardie & de Lorraine. Il en est parlé dans l'Extravagante de Jean XXII. *Ratio recta*. Elles vivent du travail de leurs mains, & ont un genre de vie qui tient le milieu entre le laïque, & le religieux, & ne font point de vœux. Il y en avoit autrefois plusieurs en France, dont les Maisons ont été données à des Sœurs du tiers Ordre de St. François, comme sont à Paris les Filles de *l'Ave-Maria*. Maintenant on appelle par injure une *Beguine*, une vieille fille qu'on veut taxer de bigotterie. Ce nom leur est venu de *Begga* sœur de Ste. Gertrude leur Fondatrice; d'autres disent de Lambert le *Begue* Prêtre & Religieux, qui en fit l'institution: & d'autres encore de *Beggue* fille de Pepin, laquelle embrassa la vie monastique. Borel le derive de Louïs le *Begue* Roi de France, ou plutôt de *beguin*, qui est leur coëffure.

Il y a eu autrefois en France certains Heretiques venus d'Allemagne qu'on a appellez *Beguins*, & *Beguines*, & *Begards*, qui se disoient Pauvres Freres du tiers Ordre de St. François, & dont plusieurs furent brûlez vers l'an 1315. Ils croyoient qu'il ne leur étoit point permis de posseder quelque chose en proprieté; & ils traitoient le Pape d'Antechrist, parcequ'il permettoit aux Religieux de St. François de posseder des fonds.

B E H.

BEHEN, ou **BEN.** s. m. C'est un fruit qui croît en Arabie sur un arbre semblable au tamarisc, qui est gros comme une avelline. On le broye comme on fait les amandes pour en tirer une huile, de laquelle les Parfumeurs se servent, parcequ'elle n'a point d'odeur de soi-même; mais qu'elle est très-propre à recevoir facilement les impressions des odeurs dont on veut la charger: elle a aussi cela de particulier, qu'elle ne rancit pas comme les autres huiles exprimées, & qu'elle peut être conservée en bon état pendant long temps. Ce fruit que les Arabes appellent *Ben* est nommé des Grecs *Balanus Myrepsica*, & des Latins *Glans unguentaria*. L'huile sert aussi à effacer les taches, & les lentilles du visage, appliquée seule, ou mêlée dans des pommades. Les meilleures noix de *ben* sont pleines, fraîches, blanches, & fort aisées à peler. Elles servoient aux Parfumeurs dès le temps de Pline, qui en donne un temoignage.

On donne ce nom de *Behen* à deux autres plantes bien differentes, l'une est appellée *Behen blanc*, & l'autre *Behen rouge*. Le premier est une espece de *Lychnis* sauvage, qu'on appelle aussi *Papaver spumeum*, & l'autre, sçavoir le

le rouge, est une plante maritime qui croît dans les marais salez, & qui est une espece de *limonium.*

BEHOURD. s. m. Vieux mot qui signifioit une *joûte*, un choc de lances; combat que l'on faisoit à cheval, la lance à la main; course de lances. Les anciens Romans font souvent mention de *behourds* & tournois. En la basse Latinité on l'a appellé *behordium*, & en vieux François on disoit *behourder*, *behorder* & *border*, en parlant de ces exercices de jeunes gens où ils combattoient avec des lances & des boucliers. Les Espagnols ont encore retenu quelque espece de ce jeu qu'ils appellent *cañas.*

B E J.

BEJAUNE. s. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux niais, & tout jeunes qui ne sçavent encore rien faire.

Bejaune, signifie figurément, Ignorance, bevuë. Il se dit en cette phrase proverbiale: On lui a fait voir son *bejaune*; pour dire, son ignorance & sa meprise.

Ce mot a été dit par corruption de *bec jaune*, par metaphore des oisons & autres oiseaux niais qui ont le bec jaune; ce qu'on a appliqué aux Apprentis en tous les arts & sciences: & ainsi on faisoit payer autrefois aux écoliers de Droit leur *bejaune*; pour dire, leur *bienvenuë*: & les Clercs de la Basoche de Paris appellent encore les Lettres de *bejaune*, celles qu'on leur donne pour attestation du service qu'ils ont fait chez les Procureurs, quand ils veulent être reçus à une telle charge. On a appellé aussi *bejaune*, le festin que faisoient les Clercs, ou les Apprentis, lorsqu'ils étoient reçus en charge, ou passez Maîtres. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a appellé *bejaunus* un jeune écolier de l'Université, & *bejaunium* le festin qu'il faisoit pour sa bienvenuë.

BEID. s. m. Plante d'Egypte. Ses feuilles sont 2. à 2. larges, & fort épaisses, d'où il decoule une liqueur blanche. Ses fleurs sont de couleur de safran, tirant sur le rouge.

B E L.

BEL. Voyez Beau.

BELANDRE, ou BELANDE. s. f. *Belandre* se trouve dans l'Hydrographie de Fournier, & *Belande* dans l'Histoire du siege de Dunkerque par Mr. Sarazin. D'ou l'on peut conclurre que l'un & l'autre sont bons; si ce n'est que *Belande* est un peu plus doux que *Belandre*, ce qui suffit pour le faire preferer. Quoyqu'il en soit, c'est un terme de Marine, qui signifie un petit bâtiment de mer qui est fort plat de varangue, qui a son appareil de mâts & de voiles semblable à celui d'un heu, & dont la couverte, ou le tillac, s'éleve de prouë à poupe d'un demi-pied plus que le platbord. Ainsi entre le platbord & le tillac, il y a un espace d'environ un pied & demi qui regne en bas, tant à stribord qu'à basbord. Les *Belandes* servent au transport des marchandises; & les plus grandes, qui sont de 80. tonneaux, se peuvent conduire par trois ou quatre personnes. Elles vont à la bouline, comme le heu, & ont des femelles pour cela. On s'en sert principalement dans la basse Flandre, étant fort propre pour aller sur les canaux, & sur les rivieres. Le Maître y loge ordinairement avec toute sa famille, n'ayant point d'autre maison que sa *Belande.*

BELETTE. s. f. Petit animal sauvage qui fait la guerre aux pigeons, qui a le gosier blanc, le dos rouge, & le museau étroit. Il y en a de deux especes: l'une qui est sauvage, qu'on appelle proprement *moustelle*, qui vit à la campagne: l'autre domestique, qui se cache dans les greniers, qu'on appelle *fouïne.* Cet animal est petit, mais cruel & hardi. Ovide a dit dit que la *belette* faisoit ses petits par la bouche: mais c'est à cause que l'amour qu'elle a pour ses petits fait qu'elle les transporte souvent d'un lieu en un autre. On dit que la *belette* combat le serpent ayant auparavant mangé de la ruë. Elle fait mourir le basilic, selon Pline; & elle recouvre la vuë comme le lezard, si par accident elle a un œil crevé ou poché. Les fumées des fouïnes, martes & *belettes* sentent le musc. La cendre de la *belette* incorporée dans de l'eau, & appliquée sur le front, ôte les douleurs de tête; & si on la jette dans les yeux, elle guerit les cataractes. Les Naturalistes mettent au rang des *belettes* les martes, les furets & les écurieux. Les Espagnols appellent ce petit animal *comadreja*, & les Italiens *donnola.* En Latin *mustela.*

BELIC, BELIF, ou BELIF. Terme de Blason, dont on se sert quelquefois pour signifier *gueules*, ou couleur rouge.

BELIER. s. m. C'est le mâle de la brebis qui engendre les agneaux, qui a une toison de laine, & des cornes en forme de volute. Le *belier* Colonel de la laineuse troupe. Ronsard. Les *beliers* doguent les uns contre les autres, c'est-à-dire, se battent entre eux en se presentant la tête. Il ne faut qu'un bon *belier* pour tout un troupeau de brebis. Menage derive ce mot de *vellarius*, qui a été fait de *vellus*, *toison.* D'autres le derivent de *balarius* ou de *balare.* Borel le derive de *belin*, vieux mot François qui signifioit *sot* & *mouton.*

Belier, est aussi une grosse poutre de bois ferrée par le bout, & qui a quelquefois des pointes en forme de cornes de *belier.* Les Anciens s'en servoient avant l'invention du canon pour battre les murailles d'une ville. Il y a plusieurs sortes de *beliers* decrits dans Juste Lipse, Vegece, & autres. Mr. Felibien dit qu'il y avoit trois sortes de *beliers*; les uns qu'on suspendoit à des cordes; les autres qui couloient sur des rouleaux; & les autres que soutenoient sur leurs bras, ceux qui les faisoient agir contre la muraille qu'on vouloit battre. Vitruve assure que ce furent les Carthaginois qui inventerent le *belier* pendant qu'ils assiegeoient Cadis. Ils se servirent d'abord d'une grosse piece de bois que plusieurs hommes tenoient entre leurs bras, & dont ils donnoient de grands coups contre la muraille. Pephasmenos Tyrien trouva le moyen de suspendre cette grosse piece de bois à une autre. Enfin Polydus Thessalien donna sa perfection à cette machine, pendant le siege que Philippe Roi de Macedoine, & fils d'Amintas mit devant Bisance, qui est aujourd'huy Constantinople. Il y a pourtant quelques Critiques qui pretendent que les Grecs menerent Epeus au siege de Troye, & que ce fut lui qui inventa le *belier* pour abbatre les murs de la ville. Fel.

Belier, autrement *Aries.* Terme d'Astronomie. Le premier des douze signes du Zodiaque où le soleil entre au mois de Mars: c'est le point d'où on commence à compter les degrez du Zodiaque suivant l'ordre & la succession des signes. Cette Constellation est composée de treize étoiles, selon Ptolomée: c'est le domicile de Mars, & l'exaltation du soleil, & fait avec le Lion & le Sagittaire le trigone de feu. Les Poëtes ont feint que c'est le *belier* qui portoit la toison d'or, & sur lequel Phrixus se sauva avec sa sœur Hellé, en fuyant la persecution d'Ino femme d'Athamas Roi de Thebes. En traversant l'Hellespont sur ce *belier*, Hellé effrayée se jetta dans la mer, & donna le nom à l'Hellespont. Phrixus passa dans la Colchide, où il sacrifia son *belier* à Jupiter; & ce *belier* fut placé au ciel. Poëtiquement le *belier* signifie le printemps: on ne voit point la fourmi

Affronter en plein champ les fureurs de Janvier,
Ou demeurer oisive au retour du Belier. Boi.

BELIERE. s. f. Anneau qui suspend le battant d'une cloche.

cloche. C'eſt auſſi l'anneau qui eſt au dedans du deſſus d'une lampe d'Egliſe.

BELISTRE, ou BELITRE. ſ. m. Gueux qui mandie par faineantiſe, & qui pourroit bien gagner ſa vie. Il ſe dit quelquefois par extenſion, des coquins qui n'ont ni bien, ni honneur. Menage derive ce mot de l'Allemand *betler*, qui ſignifie *gueux*, *mendiant*; Scaliger du Latin *balatro*; d'autres *à baliſtâ*, parceque ſouvent les Archers & Arbalêtriers ont tenu la campagne, & pillé le Païſan. Eraſme le derive du Grec *bliton*, en Latin *blitum*, eſpece d'herbe fort inutile qui n'a aucune ſaveur, d'où la metaphore a été tirée à un ſtupide, & à un lourdaut, à un *belître*, qu'on appelle auſſi un *vautrien*. D'autres diſent qu'il vient de *Velitrenſis*.

BELISTRAILLE. ſ. f. Troupe de belîtres. Ce mot ne ſe trouve que dans Pomey.

BELISTRERIE. ſ.f. Gueuſerie. Metier de belître & de faîneant.

BELLE, BELLE-FILLE, BELLE-MERE. Voyez Beau.

BELLE, en termes de Marine, eſt la partie du pont d'enhaut qui regne entre les hautbans de miſaine, & les hautbans d'artimon. Cet endroit du pont eſt preſque à decouvert par les flancs, à cauſe que ſon platbord eſt moins élevé que le reſte: auſſi c'eſt ordinairement par la *belle* qu'on vient à l'abordage.

BELLE DE NUIT. ſ. f. Plante qu'on met ordinairement entre les eſpeces de morelle. Mr. Tournefort en fait un genre particulier, auquel il donne le nom de jalap; parceque le jalap, dont on nous apporte la racine d'Amerique, eſt une plante aſſez ſemblable à la *belle de nuit* commune. Elle porte des fleurs rouges ou jaunes; & s'appelle *belle de nuit*, parceque ſes fleurs s'ouvrent la nuit, & ſe ferment le jour.

BELLEMENT. adv. D'une maniere lente & ſans bruit. Il faut marcher tout *bellement* dans la chambre d'un malade. Ce mot eſt bas & populaire. Ref.

BELLIQUEUX, euse. adj. Qui aime la guerre. Les François ſont des peuples *belliqueux*. Les chevaux ſont des animaux *belliqueux*. Alexandre, Ceſar avoient l'humeur *belliqueuſe*. Ceux qui ont bien connu l'Egypte, ont reconnu qu'elle n'étoit pas *belliqueuſe*. Bossuet. Ce mot vient du Latin *bellicoſus*, fait de *bellum*, qu'on a ainſi nommé *à belluis*, parceque la premiere guerre a commencé par la chaſſe.

BELLISSIME. adj. ſuperlatif. Très-beau. Il n'eſt en uſage que dans la converſation, ou dans une lettre. Bou.

BELLOT, otte. adj. Qui a quelque beauté. Il ſe dit particulierement de la beauté des petits enfans.

BELOUSE, BELOUSER. Voyez Blouse, Blouser.

BELVEDER. ſ. m. Plante fort branchuë, & qui porte une grande quantité de feuilles ſemblables à celles de la Linaire, & dont la verdure eſt très-agreable. Elle jette des épics, garnis de fort petites fleurs, cachées ſous de petites feuilles recourbées. Les Italiens appellent cette plante, *Belvedere*, parcequ'elle eſt agreable à la vuë; & à cauſe de cela, non ſeulement ils la ſement dans leurs jardins; mais ils en mettent dans des vaſes dont ils ornent leurs fenêtres. Quelques Botaniſtes en font une eſpece de Linaire. En Latin *ſcoparia*, ſive *Oſyris Græcorum*. Voyez Linaire.

Belveder, ſignifie auſſi, un lieu dont la vuë n'eſt point bornée, ſoit en raſe campagne, ſoit en lieu élevé & éminent, qui decouvre un païſage agreable. Ce mot eſt purement Italien. En François nous avons pluſieurs lieux qui s'appellent *Beauvoir*, *Beauregard*, & qui ſignifient la même choſe.

B E M.

BEMOL, BEQUARRE. Termes de Muſique. St. Gregoire s'eſt ſervi des ſept premieres lettres de l'Alphabet, pour diſtinguer les ſept ſons de la voix. Or quelquefois l'eſpace entre A & B eſt d'un ſon entier, qui étant plus haut eſt un peu plus dur, & on le marque d'une figure quarrée, ce qui l'a fait appeller *bequarre*. Mais quand le *b* eſt plus bas d'un demi ſon, il eſt plus doux, & plus mol, & c'eſt pourquoy on l'appelle *bémol*. Voyez B.

B E N.

BEN. Voyez Behen.

BENAIS, ou plutôt BENEST, ou BENET. adj. m. & ſubſt. Idiot, niais, nigaut, qui n'a point vu le monde. Moliere a dit, Un grand *benais* de fils auſſi ſot que ſon pere. Du Cange derive ce mot de *bonifacies*, qui ſignifie *bon enfant*. Quelques-uns diſent encore *Boniface* en la même ſignification.

BENARDE. ſ. f. Voyez Besnarde.

BENARI. C'eſt ainſi qu'on appelle un Ortolan en Languedoc.

BENEDICITE'. ſ. m. Priere qui ſe fait avant le repas pour benir les viandes qui ſont ſur la table. Un bon Chretien doit dire *benedicité*, & graces. Le *Benedicité* de Godeau eſt une Paraphraſe ſur le Cantique des trois Enfans dans la fournaiſe.

On dit proverbialement, Il eſt du quatorziéme *Benedicité*, à ceux qu'on veut taxer de bêtiſe: car le quatorziéme verſet du Cantique des trois Enfans dans la fournaiſe porte, *Benedicite omnes beſtiæ & pecora Domino*.

BENEDICTE. ſ.m. Terme de Pharmacie, eſt un électuaire laxatif qui purge benignement. Il eſt compoſé de 24. ingrediens ſans y comprendre le miel. On l'appelle ordinairement la *benedicte* de Nicolas de Salerne, du nom de ſon inventeur.

BENEDICTIN. ſ. m. Religieux qui a fait la profeſſion de vivre ſous la Regle de St. Benoît. Les *Benedictins* ſont diviſez en pluſieurs Congregations, de Cluni, de St. Maur, &c. Ils ſont vêtus d'un ample froc noir, à grandes & larges manches, avec un capuchon qui leur couvre la tête, & qui finit en pointe, & pend ſur le derriere du froc.

BENEDICTINES. ſ. f. Religieuſes habillées de noir, qui ſuivent la Regle de St. Benoît. Elles ont un voile noir, une guimpe de toile blanche, & une grande robe de même ſerge que leur voile. Il y a de ſimples Congregations, il y a auſſi des Prieurez & des Abbaïes de *Benedictines*. Le Roi nomme à leurs Prieurez & à leurs Abbaïes, & leurs Prieures & leurs Abbeſſes ſont perpetuelles.

BENEDICTION. ſ. f. Loüange à Dieu, remerciment de ſes graces. Les Martyrs donnoient à Dieu de continuelles *benedictions* dans leurs ſouffrances. On a dit autrefois par abregé, *Beniſſon*. Il y a une Abbaye qu'on appelle *La Beniſſon Dieu*. On le dit des prieres qu'on fait pour les Princes, pour les bienfaiteurs, & des ſouhaits qu'on fait pour leur proſperité. Ce Prince attire par ſes bienfaits les *benedictions* de ſes peuples.

Benediction, ſe dit auſſi des prieres & des ſouhaits que fait un pere en faveur de ſes enfans, & particulierement à ſa mort. Jacob reçut la *benediction* de ſon pere au lieu d'Eſaü. On dit auſſi qu'un nom eſt en *benediction* à tout le monde. Pat. pour dire, que c'eſt un nom pour lequel tout le monde fait des vœux.

Benedictions, ſignifie auſſi, les faveurs, les graces que le Ciel nous accorde. Job après avoir été éprouvé, reçut mille *benedictions* de Dieu. L'abondance des fruits

fruits est une *benediction* celeste. Dieu versera sur vous à pleines mains, pour recompense de vos vertus, les *benedictions* que je vous souhaite. Voit.

Benediction, est aussi une ceremonie Ecclesiastique qui se fait pour rendre une chose sacrée, ou venerable. La *benediction* d'une Abbesse, d'une cloche, des Fons de Baptême. La *benediction* nuptiale. La *benediction* du lit, du pain benit, de l'eau benite, des cierges, des drapeaux. Quelques-uns pretendent que la *benediction* du Prêtre est une formalité indispensable pour la validité du mariage, & une ceremonie essentielle depuis le Concile de Trente. La communauté commence, & le doüaire est dû du jour de la *benediction* nuptiale.

Benediction, se dit plus particulierement du signe de la croix que font les Prelats & autres Superieurs en plusieurs occasions. Les Evêques en passant dans les ruës, dans l'Eglise, donnent leur *benediction* au peuple. On donne la *benediction* à la fin de la Messe. La *benediction* du St. Sacrement se donne au Salut, quand on le resserre.

Benediction Apostolique, est le salut que donne le Pape au commencement de toutes ses Bulles en ces termes: *Salutem, & Apostolicam benedictionem.*

Benediction, est aussi une Rubrique du Breviaire où il y a un titre des *benedictions* & absolutions. Elle se fait au commencement des Leçons de Matines en ces termes: *Jube, Domine, benedicere.*

On dit proverbialement, Donner sa *benediction*; pour dire, Congedier, éconduire quelcun. On appelle un païs, une maison de *benediction*, un lieu où toute richesse & prosperité abonde, une maison de bonne chere.

BENEFICE. s. m. Eglise dotée de quelque revenu pour y faire le Service divin; & se dit non seulement de la fonction, mais aussi du revenu qui y est affecté. Un *benefice* est une certaine portion du bien de l'Eglise assignée à une personne Ecclesiastique pour en joüir pendant toute sa vie, pour retribution du service qu'il rend, ou qu'il doit rendre à l'Eglise. Pour être pourvû d'un *benefice* il suffit d'être tonsuré; à moins que le *benefice* ne fût sacerdotal par sa fondation. A l'égard de l'âge, il se regle selon la difference des *benefices*. Pour les simples Chapelles il faut avoir sept ans. Pour les Prebendes des Eglises Collegiales, dix. Pour les Prebendes des Eglises Cathedrales, quatorze. Pour les dignitez qui n'ont point charge d'ame, vingt. Pour les Abbayes, & Prieurez Conventuels 23. Pour les Cures & les dignitez à charge d'ames 25. commencez. Pour les Evêchez, & Archevêchez 27. Les *benefices* peuvent vaquer soit par la mort naturelle, ou civile du Titulaire; soit par resignation pure & simple entre les mains du Collateur; ou en faveur d'un particulier; soit par permutation, incompatibilité, ou irregularité, &c. Les crimes atroces font vaquer le *benefice* de plein droit; comme l'homicide. En general il n'y a que deux sortes de *benefices*: car tout *benefice* est ou seculier, ou regulier. Les Evêchez, Abbayes, Cures, Chanoinies, Chapelles, Prieurez, sont les divers genres de *benefices*. Deux *benefices* sous un même toit ou dans une même Eglise sont incompatibles: on pretend que c'est épouser la mere, & la fille. *Benefice* vacant, en dépôt, rempli de fait & de droit.

Benefice Consistorial, est celui qui étant à la nomination du Roi, doit être proposé dans le Consistoire de Rome, c'est-à-dire, la Congregation des Cardinaux où préside le Pape; comme les Archevêchez, Evêchez & Abbayes. Ces sortes de *benefices* étoient autrefois électifs: mais par le Concordat qui a aboli les élections, ils sont conferez par le Pape sur la nomination du Roi. Les provisions des autres *benefices* s'expedient à la Chancellerie. Pour les *benefices Consistoriaux*, il faut payer l'annate, & obtenir des Bulles.

Le benefice non Consistorial, est ou électif, ou collatif. Les collatifs sont en la libre disposition du Collateur ordinaire, ou en patronage. Les *benefices* collatifs dependent d'un seul Collateur, qui les confere à qui bon lui semble, sans avoir besoin de confirmation, pourvû que ce soit à une personne qui ait les capacitez requises. Les *benefices* en patronage sont ceux qui ne peuvent être conferez par les Collateurs ordinaires; le Collateur est obligé de les conferer à ceux qui sont presentez par le Patron. Les *benefices* électifs sont ceux qui sont remplis par élection, seulement l'élection doit être confirmée par le Superieur. Presentement il y a peu de ces *benefices* en France.

Benefice simple, est celui qui peut être possedé à sept ans par un Clerc tonsuré, qui n'a autre obligation que de dire son Breviaire. On l'obtient sur une simple signature de Rome. Il y a des *benefices* simples qui ont prééminence, & dignité; & d'autres qui n'en ont point.

Benefice Sacerdotal a' charge d'ames, est celui qui oblige à être Prêtre, & qui est chargé de la direction des ames soûmises à sa conduite, & sur lesquelles il a jurisdiction pour le for interieur, & la conscience. Les Evêchez, les Cures, les Abbayes Regulieres, les Prieurez Conventuels, les premieres Dignitez des Chapitres, sont des *benefices à charge d'ames.* Ceux qui sont pourvûs de *benefices* sans charge d'ames, ne sont obligez qu'à prier Dieu; comme les Chanoines, les Chapelles.

Benefice en titre, ou en Regle, ou Regulier, est celui qui est possedé par un Religieux, ou un Regulier, lequel a fait profession dans quelque Ordre Religieux; comme les Abbayes, les Prieurez Conventuels &c. On a appellé un *benefice regulier*, celui qui ne doit être conferé qu'à des Religieux, soit par sa fondation, soit par l'institution du Superieur, soit prescription; car c'est à celui qui pretend qu'un *benefice* est regulier, à le prouver: autrement il est censé seculier. Un *benefice* est reputé regulier quand il a été possedé pendant 40. ans par un regulier sans dispense.

Benefice en commende. C'est en Droit Canon celui dont on a donné pour six mois la regie ou l'œconomat à un Ecclesiastique. Mais en France c'est un vrai titre, & perpetuel, qu'on donne à un seculier Ecclesiastique, avec faculté de disposer de tout le revenu à son profit, & sans en rendre compte. Le Pape seul peut donner des provisions en Commende, & dispenser de la regle, *regularia regularibus*. Mais le *benefice en Commende* demeure toûjours en regle, & ne change point de nature.

Benefice seculier, est celui qu'on doit donner aux seculiers, comme sont presque toutes les Cures. Tous *benefices* sont presumez seculiers, s'il n'est justifié du contraire. On appelle un *benefice seculier*, parcequ'il est affecté aux Prêtres seculiers: c'est-à-dire, à ceux qui vivent dans le monde, ou dans le siecle, & qui ne sont engagez dans aucun Ordre Monastique.

Benefice secularisé, est un *benefice* qui étant regulier de sa nature, & n'étant auparavant possedé que par des Reguliers, devient seculier pour toûjours, par une Bulle du Pape qui éteint la regle, & en change l'état; ensorte qu'il n'est possedé à l'avenir que par des seculiers; comme le Chapitre de Vefelay, de Tulles, de Clerac, &c.

Benefice manuel, est un *benefice* dependant d'une Abbaye, qu'on envoye desservir par un Religieux, qui est amovible, & qu'on change quand il plaît au Superieur.

Au reste le terme de *benefice* est venu des Romains. Ils avoient

avoient accoutumé de distribuer aux gens de guerre sur les frontieres de l'Empire une partie des terres qu'ils avoient conquises, & ces gens d'armes qui joüissoient de ces sortes de recompenses s'appelloient *Beneficiers.* Les François qui passerent dans les Gaules, firent les mêmes liberalitez aux soldats, & en conservant le nom aussi bien que la chose, ils appellerent *Benefices*, les terres qu'on leur assigna. Ces *benefices* se donnoient à vie seulement, & par privilege à ceux qui faisoient profession des armes. Depuis ces *benefices* sont devenus hereditaires & patrimoniaux. C'est sans doute de là qu'est venu le nom de *benefices* qui a été donné aux biens de l'Eglise. Car outre que les Ecclesiastiques les possedent à vie, à l'exemple des gens de guerre, à qui cet usufruit tenoit lieu de recompense pour leurs services, les richesses de l'Eglise proviennent de la liberalité, & des bienfaits des Princes, ou des particuliers. Avant que le mot de *fief* fût en usage, on se servoit de celui de *benefice*, qui signifioit la même chose. Les *benefices*, ou fiefs, ne changerent de nature que par la decadence de la 2. Race des Rois: alors chacun s'attribua la proprieté de son *benefice*, pour le transmettre à sa posterité.

A l'égard des *benefices* Ecclesiastiques on ne sçait pas fort exactement en quel temps s'est fait ce partage des biens de l'Eglise; il est certain qu'avant le IV. siecle tous les revenus étoient entre les mains de l'Evêque qui en faisoit la distribution par des Oeconomes. Ces biens ne consistoient qu'en aumônes, & en collectes. Quand l'Eglise eut aquis des heritages, les Evêques en assignoient une portion pour la subsistance des Clercs: & c'est ce qu'on appella *benefice:* mais le plus souvent les offrandes, & les revenus se partageoient par l'avis du Clergé, selon le merite de chaque Prêtre; & cela se pratiquoit encore au VIII. & au IX. siecle. Dans le XII. siecle on partagea les revenus, & on fixa à chacun une portion, & une subsistance certaines: de là sont venuës tant de loix qui composent la Jurisprudence Canonique. Chacun se contenta d'abord d'un seul *benefice:* mais la pluralité s'introduisit dans la suite sous pretexte d'équité: parcequ'un Prêtre n'avoit pas assez d'un *benefice* pour subsister, on lui permit d'en posseder deux, & enfin plusieurs, jusqu'à ce qu'il fût rempli du necessaire. Mais on étendit si loin ce necessaire, qu'il n'y eut plus de regle fixe. On regarda la personne autant que la qualité, ensorte que les Cardinaux qui pretendent s'égaler aux Princes, pretendent aussi avoir un revenu conforme à leur condition. Le Pape Clement VII. permit même à son neveu le Cardinal Hyppolite de Medicis, de posseder tous les *benefices* du monde. On peut ajoûter ici le mot de la Bruyere: que tel homme monte en chaire sans autre talent, ni vocation que le besoin d'un *benefice.*

Ce mot se trouve aussi dans le Catholicon d'Espagne en une autre acception:

> *A chacun le sien, c'est justice:*
> *A Paris seize quarteniers,*
> *A Montfaucon seize piliers,*
> *C'est à chacun son* benefice,

c'est-à-dire, ce qu'il merite.

BENEFICE, signifie aussi, Gain, profit, avantage. Les Banquiers de Lyon font souvent tenir de l'argent à Paris avec *benefice*; c'est-à-dire, qu'au lieu de demander des remises pour le change, ils donnent du profit. Les Changeurs donnent du *benefice* en leur portant à changer des loüis d'or. On dit aussi, qu'un Traitant a eu du *benefice* en une affaire, quand il y a profité; qu'une telle somme a tourné à son *benefice.* En matiere de Lotterie, on appelle Avoir un *benefice*; pour dire, Avoir un billet marqué, avoir un bon lot.

En termes de Medecine, on appelle *Benefice de ventre*, un devoyement naturel & spontanée qui arrive sans aucune medecine.

En termes de Jurisprudence, il signifie, Grace, concession gratuite du Prince. On dit qu'on est reçu au *benefice* de cession, quand on reçoit un homme à abandonner ses biens à ses creanciers; moyennant quoy il est élargi des prisons, excepté pour les cas reservez par les Ordonnances.

En termes de Chancelerie, on appelle des Lettres de *benefice* d'âge, celles que les mineurs obtiennent pour être émancipez, & avoir la faculté de gouverner leur revenu depuis dix-huit ans jusqu'à la pleine majorité; mais ils ne peuvent vendre ni aliener.

Il y a aussi des Lettres de *benefice* d'inventaire, qu'on obtient pour être heritier d'un homme sans être obligé de payer ses dettes au delà des forces de sa succession, de laquelle à cet effet on fait inventaire pour en rendre compte, s'il est besoin. C'est Justinien qui a mis dans l'usage commun le *benefice d'inventaire*, par lequel l'heritier n'est responsable ni envers les creanciers, ni envers les legataires que jusqu'à la concurrence des biens. C'est une grace du Prince qui fut d'abord introduite par l'Emp. Gordien en faveur des gens de guerre. L'heritier presomptif qui n'accepte la succession que sous *benefice d'inventaire*, ne peut être exclus par un parent plus éloigné qui se declare heritier pur & simple.

BENEFICE, se dit aussi en parlant du temps, & veut dire, Grace, faveur, dont le temps est souvent la seule cause. Il faut attendre le *benefice* du temps. LA ROCHEF.

BENEFICE, se dit aussi en ces phrases proverbiales. Il faut prendre le *Benefice* avec ses charges: ce qui se dit tant au propre des charges d'un vrai *Benefice*, qu'au figuré de toute autre chose qui a des avantages, & des inconveniens. On dit aussi, que les chevaux courent les *Benefices*, & que les ânes les attrapent. On dit encore d'un homme qui n'a point de revenu, qu'il n'a Office, ni *Benefice*; qu'il est obligé de vivre du travail de ses mains.

BENEFICENCE. s. f. Bonté particuliere; grace extraordinaire. Ce mot de *beneficence*, quelque doux qu'il soit, n'est pas assez heureux pour plaire à tout le monde; au contraire le nombre de ceux à qui il deplaît, est bien plus grand, que le nombre de ceux à qui il plaît. Mr. de la Mothe de l'ancienne Academie Françoise a dit, que les peuples avoient adoré le soleil à cause de sa *beneficence.*

BENEFICIAIRE. adj. m. & f. Heritier qui a obtenu Lettres de benefice d'inventaire. Un heritier pur & simple n'exclut point le *beneficiaire* en ligne directe.

BENEFICIALE. adj. fem. qui ne se dit qu'en ces phrases. Rebuffe a écrit six volumes des matieres *beneficiales.* Une pratique *beneficiale.* Tournet a recueilli tous les Arrêts rendus sur des causes *beneficiales.*

BENEFICIER. s. m. Celui qui possede un ou plusieurs Benefices. On distingue les *Beneficiers* du Royaume payans decimes, d'avec ceux qui n'en payent point, qui n'ont que de simples administrations. Un *Beneficier* qui a assisté à un jugement de mort devient irregulier, & privable de son benefice. DE LANGE. Le *Beneficier* condamné à mort ne peut resigner pendant l'appel; son benefice est vacant de plein droit. ID. Par l'art. 14. & 15. de l'Ordon. de 1667. les *Beneficiers* mineurs de 20. ans, peuvent agir, & sont reputez majeurs pour ce qui concerne les benefices dont ils sont pourvûs.

BENEFIQUE. adj. m. & f. Terme d'Astrologie, qui se dit des astres à qui on attribuë des influences favorables. Jupiter & Venus sont des Planetes *benefiques*, c'est-à-dire, bien-faisantes.

BENEST. Voyez BENAIS.

BENETIER, ou BENITIER. s. m. Le dernier

nier eſt le meilleur. Mr. Menage eſt pour *benetier*, mais il avouë que l'uſage eſt pour *benitier*. On diſoit autrefois *benoiſtier*, & on prononçoit *benaitier*. Tous les Auteurs au deſſus de 60. ans écrivent *benoiſtier*. Vaiſſeau où l'on met de l'eau benitè, qui eſt attaché à l'entrée des Egliſes, ou auprès d'un lit, & qui eſt ſouvent portatif.

Mais la fievre demain ſe rendant la plus forte,
Un Benitier *aux pieds va l'étendre à la porte.* Boi.

Par rapport à l'Architecture, *benitier*, eſt un vaſe rond, & iſolé, ordinairement de marbre, & taillé en coquille. On s'en eſt ſervi proverbialement en cette phraſe qui eſt dans Regnier: Piſſent au *benoiſtier*, afin qu'on parle d'eux.

BENIN, BENIGNE. adj. qui ne ſe dit gueres que des remedes, & des influences celeſtes. Un remede *benin*, eſt celui qui purge doucement, & ſans de grandes évacuations, ni tranchées. Les cieux *benins*, les aſtres *benins* ont favoriſé ſon voyage. Hors de là *benin* ne ſe dit gueres qu'en riant. Moliere dit en parlant des maris de Paris: Les maris ſont ici les plus *benins* du monde.

BENIGNEMENT. adv. D'une maniere benigne, douce, humaine. Il a été reçu *benignement* de ſon Prince. Rien n'eſt plus mepriſable que la ſotte patience d'un mari qui ſouffre *benignement* les infidelitez de ſa femme. Oe.M.

BENIGNITE'. ſ. f. Humanité, douceur, indulgence. Alexandre reçut avec grande *benignité* les femmes de Darius. Jupiter & Venus ſont les Planettes qui ont le plus de *benignité*. C'eſt là où vous verrez la derniere *benignité* de la conduite de nos peres. Pasc. Heureux celui, qui dans ſon affabilité naturelle, trouve des diſpoſitions favorables à la *benignité* Chretienne. Le P. Gail.

BENJOIN. ſ. m. C'eſt une ſorte de reſine très-excellent qu'on apporte du Royaume de Lao, & d'autres païs des Indes Orientales. On la tire par inciſion d'un arbre qui eſt beau & très-grand, dont les feuilles reſſemblent à celles de citronnier. Elle eſt de couleur jaune, d'une odeur fort agreable, & facile à fondre. Il y en a de trois ſortes. La premiere s'appelle *Amygdaloïdes*, parcequ'elle eſt tachetée de pluſieurs marques, blanches qui reſſemblent à des amandes rompuës: elle vient de Siam. La ſeconde eſt noire & fort odoriferante, & coule des jeunes arbres: elle nous vient de Sumatra. On l'appelle *Benjoin de Boninas*. La troiſiéme eſt auſſi noire, mais de moindre odeur. On la cueille dans les Iſles de Java & de Sumatra. Le *Benjoin* eſt different de la gomme de *Laſer*, ou *Aſſa fœtida*. Il l'eſt auſſi de la mirrhe.

BENIR. v. act. Loüer Dieu, le glorifier, le remercier de ſes graces. Les trois enfans *beniſſoient* Dieu dans la fournaiſe. Job dans toutes ſes afflictions diſoit ſeulement, Dieu ſoit *beni*. Il faut *benir* Dieu des graces qu'il nous fait à tous momens. Que la terre *beniſſe* le Seigneur, & qu'elle celebre éternellement ſes loüanges. Port-R. Il eſt aiſé de loüer Dieu, & de le *benir* quand il nous fait riches, & qu'il ne nous laiſſe manquer de rien. Fl.

Benir, ſe dit auſſi des Puiſſances temporelles qu'on louë, ou pour qui on fait des ſouhaits, & même des choſes inanimées. Les Princes bienfaiſans ſont *benis* de leurs peuples. *Beniſſons* le jour que nous commençâmes à nous connoître.

Benir, ſe dit auſſi activement à l'égard de Dieu, & paſſivement à l'égard des hommes. Dieu *benit* le travail des gens de bien. Dieu a *beni* ſon lit, & lui a donné lignée. Dieu a *beni* les armes du Roi, & lui a fait obtenir la victoire.

Benir, ſe dit auſſi des ceremonies Eccleſiaſtiques, & des prieres que font les Prelats, & les Prêtres ſur les choſes qu'ils conſacrent au ſervice, & au culte de Dieu. Ainſi on dit, *Benir* une Egliſe, des Fons, une pierre d'autel, un calice, un amict, une cloche. On dit auſſi, *Benir* un cierge, des drapeaux. *Benir* un Abbé Regulier, une Abbeſſe. *Benir* le lit des nouveaux mariez.

Je vous ay vû cent fois ſous ſa main beniſſante
Courber ſervilement une épaule tremblante. Boi.

On appelle auſſi, *Benir* la table, Faire une priere avant le repas, qu'on appelle *Benedicité*, avec un ſigne de croix ſur les viandes.

Benir, ſe dit auſſi des peres à l'égard de leurs enfans. Jacob *benit* Iſaac au lieu de ſon frere Eſaü. Noé *benit* Sem & Japhet, & maudit Cham.

Benir, ſe dit auſſi en ces phraſes proverbiales. Dieu vous *beniſſe*: ce qui ſe dit tant à ceux qui éternuent, qu'aux pauvres qu'on éconduit, & auſſi à ceux d'avec qui on ſort mal content. On dit auſſi, Dieu *beniſſe* Chretienté; Dieu *beniſſe* qui a été cauſe de ce procés, pour faire une honnête imprecation. Dieu ſoit *beni*.

Beni, ie. part. & adj. Dieu a *beni* vos ſoins. Cette pieuſe famille eſt *benie* de Dieu. Autrefois on diſoit toûjours, *benit*; depuis l'uſage a adouci ce participe pour les choſes ordinaires: mais il eſt demeuré dans les choſes de la Religion, pour conſerver tous les termes conſacrez, & accoutumez. Ainſi on dit à la Vierge, Tu es *benite* entre toutes les femmes. Vau. Chap.

Benit, ite. adj. Qui a été *beni*, conſacré à Dieu. Une Abbeſſe *benite*, de l'eau *benite*, un pain *benit*, des grains *benits*.

Benit, ſe dit encore en ces phraſes proverbiales. Eau *benite* de Cour, ce ſont de grandes careſſes, de belles proteſtations d'amitié des gens de Cour qui ſont ſimulées, & qui n'ont aucun effet. On dit, que c'eſt pain *benit*, que d'attraper un homme qui fait le fin, ou quand il arrive quelque infortune à un homme qui l'a bien meritée. On dit autrement, C'eſt bien employé. On appelle auſſi les Bedeaux des Parroiſſes, Ventres *benits*, parcequ'ils vivent le plus ſouvent de pain *benit*. On dit qu'un homme eſt reduit à la chandelle *benite*, lorſqu'il eſt en extremité de maladie, qu'il a reçu l'Extreme Onction. On dit auſſi d'un homme qui ne vient point après avoir été pluſieurs fois prié de venir, qu'il faut avoir la croix & l'eau *benite* pour l'avoir. On dit auſſi, Changement de corbillon, appetit de pain *benit*; pour dire, que la diverſité plaît en toutes choſes.

BENNE. ſ. f. Petit vaiſſeau qui ſert à charger les bêtes de ſomme pour tranſporter des grains, de la chaux, & autres choſes. Il ſert auſſi de meſure dans la plupart des Provinces, & tient environ deux minots de Paris.

Ce mot vient de *benna*, qui étoit une eſpece de chariot ou de tombereau des anciens Gaulois, dont parle Feſtus, qu'on nommoit auſſi *benel*, ou *venel*, dont Monſtrelet fait auſſi mention. Goropius derive ce mot de *benne*, qui a ſignifié chez les Allemands un *panier plat*, ou une *corbeille*. Voyez Banne.

BENOIST, ou BENOIT, oîte. adj. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *beni*. *Benoît* ſoit Dieu. Le *benoît* St. Eſprit. L'eau *benoîte*. La *benoîte* Vierge Marie, & tous les *benoît* Saints & Saintes de Paradis. Il n'eſt plus en uſage; a moins qu'on ne l'employe en riant, comme dans cet exemple:

Caillou noble, ſans doute, & de race ancienne,
Deſcendant du caillou du Benoît *Saint Etienne.* Sar.

La Benoiste. Terme de Chymie. C'eſt l'épithete que donnent encore à preſent tous les Chymiſtes à la Pierre Philoſophale, qu'ils font tantôt adjectif, tantôt ſubſtantif, en la nommant abſolument *la Benoîte*.

BENOISTE. ſ. f. eſt une plante qu'on appelle en Latin *Cariophillata*, parceque dans le printemps ſa racine ſent comme le clou de girofle. On l'appelle auſſi

Herba benedicta & *sanamunda*, à cause de ses grandes qualitez. Il y en a de plusieurs especes.

B E O.

BEORI. s. m. Animal des Indes Occidentales. Il ressemble à un veau. Sa peau est extremement dure, & épaisse. Il vit d'herbes sauvages.

B E Q.

BEQUE', ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit d'un oiseau qui a le bec d'un autre émail que le reste du corps. Un aigle de sable *bequé* & membré de gueules.

BEQUE'E. Voyez BECHÉE, c'est la même chose.

BEQUETER. v. act. Donner des coups de *bec*. Les poires deviennent pierreuses aux endroits où les oiseaux les ont *bequetées*. Un Peintre ayant si bien peint un raisin que les oiseaux le venoient *bequeter*, son camarade s'avisa de peindre un rideau si dextrement, que l'autre ordonna de le tirer pour voir ce qu'il cachoit. ABL.

BEQUILLARD. s. m. Mot comique & plaisant, pour signifier un homme qui va avec une bequille.

Alors sortit avec grand bruit
Un bequillard *de la portiere.*

BEQUILLE. s. f. Bâton propre pour s'appuyer en marchant. Les vieillards, les convalescens sont reduits à se servir de *bequilles*. On le dit par extension des potences ou bâtons qu'on met sous les aissellles pour soutenir ceux qui sont entrepris des jambes.

Ce mot vient de *bacillus*.

BEQUILLER. v. n. Ce mot est comique & signifie, Aller avec une bequille.

Un bequillard sec & tout gris,
Bequilloit *de même maniere*
Que Boyer bequille *à Paris.*
VOYAG. DE BECHAUMONT.

BEQUILLER. v. act. Terme de Jardinage. Bechoter; faire un petit labeur avec la houlette, ou avec la serfoüette, par ex. dans une planche de laituës, ou dans une caisse d'arbrisseaux, pour remuer la terre qui paroît battuë, ensorte que l'eau dont on les arrose puisse penetrer dans le fond, & aller servir de nourriture aux racines.

BEQUILLON. s. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit du bec des menus oiseaux.

BEQUILLON, se dit aussi en termes de Fleuristes, de petites feuilles qui ont peu de largeur, & qui finissent en pointe. La peluche de l'anemone doit faire le dôme, & être garnie de *bequillons*.

B E R.

BERCAIL. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *bergerie*. Il n'est en usage qu'en cette phrase figurée: Ramener une brebis égarée au *bercail* de l'Eglise; pour dire, Convertir quelcun qui s'étoit perverti. Combien de brebis errantes & dispersées, qu'un Pasteur vigilant peut faire rentrer dans le *bercail*, ou par une douceur salutaire, ou par une discrete severité. FL.

BERCE. s. f. est une plante dont les fleurs sont à cinq feuilles inegales, échancrées, & disposées en fleur de lis de France. Son fruit est composé de deux grandes graines aplaties, ovales & rayées sur le dos. On l'appelle en Latin *sphondilium*, parceque la semence de l'espece commune sent mauvais, comme l'insecte appellé *sphondyle*.

BERCE. s. m. Petit oiseau. Il a un bec fort pointu, & son plumage est de couleur de cendre tirant sur le jaune. Il vit seul dans les bois: c'est pourquoy Phavorin l'a nommé l'oiseau solitaire. En Latin *Eritachus*.

BERCEAU. s. m. Lit de jeune enfant qui est mobile & branlant, afin de l'endormir.

Ce mot vient de *versus*, & *versellus*, à *vertendo*, selon Menage. C'est pourquoy il soutient qu'on doit écrire *berseau* avec une *s*. On disoit autrefois *bers* au lieu de *berceau*; & on dit encore le *bers* d'une charrette, pour signifier les *ridelles*. D'autres le derivent de son primitif *bers*, qui est un diminutif de l'Hebreu *rebez*, qui signifie *cubile*.

On dit figurément, qu'on a pris quelcun au *berceau*, ou dès le *berceau*; pour dire, dès sa plus tendre jeunesse. On employe aussi ce mot pour signifier le moment auquel une chose naît ou paroît. Etoufer l'heresie dans son *berceau*. PAT. On le dit des foibles commencemens d'un art ou d'une science. Il eût falu marquer le temps où nôtre langue a commencé à sortir comme d'un cahos, & la representer comme en son *berceau*, ne faisant encore que begayer. ABL. On eût dit que cette Province qui avoit été comme le *berceau* du Calvinisme, en devoit être le dernier refuge. FL.

BERCEAU, en termes d'Imprimerie, se dit de la partie de la presse qui roule sur les bras, où est enclavé le marbre.

BERCEAU, en Treillage, est une allée couverte en cintre, faite de perches, de charpente, ou de fer, qui est couverte de pampres, de vignes, de verjus, de chevrefeuille, de coulevrées, & autres plantes qui s'étendent.

BERCEAU, en termes d'Architecture, se dit d'une voute ronde, & en plein cintre. On appelle *berceau surbaissé*, une voute plus basse qu'un demi-cercle; & *berceau surhaussé*, une voute qui excede en hauteur un demi-cercle. La grande Sale du Palais a deux beaux *berceaux*.

On dit aussi, un *berceau* d'eau, quand il y a sur deux lignes plusieurs rangs de jets d'eau qui s'inclinent les uns vers les autres, & qui par leurs courbures forment des arcades, & representent un *berceau*.

BERCELLES. s. f. Petit instrument d'Orfevres fait de leton, qui aboutit d'un côté en petites pincettes, & de l'autre en une petite pelle qui sert à travailler en diamans, & en d'autres menus ouvrages.

BERCER. v. act. Agiter deçà & delà le berceau d'un enfant pour l'endormir.

BERCER, se dit figurément des belles promesses, & des belles paroles dont on endort, dont on amuse les gens, sans en executer aucunes. Il y a long temps qu'on me *berce* de l'esperance de me payer. De plaisir mon ame est *bercée*. VOIT. Je sçai bien les discours dont il le faut *bercer*. MOL. Il se *berce* de ses propres chimeres. BOIL.

On dit proverbialement, J'ay été *bercé* de tels contes; pour dire, Il y a long temps que je sçai cela, je l'ai appris de ma nourrice en me *berçant*.

BERCHE. s. f. Terme de Marine. Ce sont de petites pieces de canon de fonte verte qu'on nomme aussi *espoir de fonte*. Il y en a aussi de fer fondu qu'on nomme aussi *barces*. Elles ne sont plus gueres en usage. Borel dit que *Berche* est une sorte d'Artillerie ancienne, & que l'on s'en sert encore dans les navires.

BERGAME. s. f. Tapisserie grossiere faite d'un tissu de laine, de fil, ou de cotton sur le metier, sans representer aucunes figures. On les appelle maintenant *tapisseries de Roüen*. Il y a apparence que la premiere fabrique vient de la ville de Bergame.

BERGAMOTTE. s. f. Sorte de poire verte & ronde. *Bergamotte* de Bugey. *Bergamotte* d'été, d'hiver. Quelques-uns croyent que cette poire a été ainsi nommée de *Bergame* ville d'Italie. Mais Menage pretend que ce mot vient du mot Turc *Begarmout*, c'est-à-dire, *poire du Seigneur*; *Beg* signifiant *Seigneur*, & *armout* *poire*.

poire. Bauhin en fait une description particuliere, & l'appelle *poire royale*.

Bergamotte, se dit aussi d'une essence, qu'on appelle essence de Cedra ou de *Bergamotte*. Elle se tire d'un citron produit par une branche de citronnier, qui est enté sur le tronc d'un poirier de *Bergamotte*; desorte que le citron qui en provient tient des deux qualitez. Pour en tirer l'essence on coupe de petits morceaux d'écorce de ces citrons que l'on presse avec les doigts dans un vaisseau, comme on presse un zest d'orange dans un verre de vin. Ainsi par la quantité l'on a de l'essence.

Bergamotte, se dit encore d'un Tabac, qu'on appelle Tabac de Cedra ou de *Bergamotte*. Ce n'est que le tabac purgé, sur lequel on verse quelques gouttes d'essence de *Bergamotte*, & on les mêle bien.

BERGE. s. f. Bord d'une riviere élevé ou escarpé. Le rivage, c'est le bord où l'eau arrive; mais la *berge* est la terre qui est élevée auprès, qui garentit la campagne des inondations. Une armée a de la peine à passer une riviere quand la *berge* est escarpée, il faut auparavant abatre la *berge*, y faire une pente.

On appelle aussi en termes de Mer, *berges* ou *barges*, les grands rochers âpres & relevez à pic, c'est-à-dire, droitement & à plomb, comme les *berges* ou *barges* d'Olone: tels sont *Scylla* & *Carybde* vers Messine.

Berge, est aussi une sorte de petit bateau fait à-peu-près comme une barque.

BERGER, ere. s. m. & f. Qui garde les moutons. Les Poëtes, & les Faiseurs de Romans, traitent l'amour sous des personnages de *bergers* & de *bergeres*. On dit aussi, que chaque *berger* menoit sa *bergere*; pour dire, que chaque Amant menoit sa Maîtresse. La Poësie pastorale est apparemment la plus ancienne, parceque la condition de *berger* est la plus ancienne des conditions. Comme les premiers *bergers* n'avoient personne au dessus de leur tête, & qu'ils étoient les Rois de leurs troupeaux, il est vraisemblable qu'une certaine joye, qui suit l'abondance, & la liberté, les porta à chanter leurs plaisirs, & leurs amours. Font. C'est pourquoy il est impossible que la vie des *bergers*, qui est très-grossiere, ne leur abaisse l'esprit, & ne les empêche d'être aussi galans, & aussi spirituels qu'on nous les represente dans les Eglogues. L'Astrée n'est peut-être pas moins fabuleuse par les agrémens que d'Ursé y donne à ses *bergers*, qu'Amadis par ses enchantemens. Les viles occupations des *bergers* ne font envie à personne: mais on a regardé la vie pastorale comme la plus propre à faire naître l'amour, & à le favoriser:

> *Peignez donc j'y consens des Heros amoureux*;
> *Mais ne m'en formez pas des* bergers *doucereux*. Boi.
> *Telle qu'une* bergere *au plus beau jour de fête*,
> *Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornemens*. Id.

Quelques-uns derivent ce mot de l'Allemand *berg*, qui signifie *montagne*, à cause que les *bergers* menent paître leurs troupeaux sur les montagnes. Mais Menage pretend qu'il vient de *berbicarius*, dont a été fait aussi *brebis*. Nicod le derive de *vervex*.

On dit proverbialement, l'Heure du *berger*; pour dire, l'heure favorable à un Amant pour gagner sa Maîtresse; figurément on le dit de toutes les occasions propres pour faire reüssir une affaire. Le matin est un temps si favorable aux Muses, que s'il étoit permis de pretendre à la galanterie de ces farouches pucelles, la naissance de l'Aurore seroit pour elles *l'heure du berger*. Sar.

> *Il est aisé quand on a tant de charmes*
> *De trouver* l'heure du berger. Le P. Ch.

BERGERIE. s. f. Etable qui est dans une bassecour où on retire les moutons. Voilà une *bergerie* capable de tenir 200. moutons.

Bergerie, se dit figurément en matiere spirituelle du lieu où se retirent les Fidelles qui sont sous la conduite d'un Pasteur. Il faut que le vrai Pasteur entre dans la *bergerie* par la porte, dit St. Jean. Il se dit aussi de toute maison qui est sous la conduite de quelcun, tant pour le temporel, que pour le spirituel. Elle voit le feu dans sa *bergerie*. Pat.

Bergeries, sont aussi des Pastorales, ou Histoires amoureuses decrites sous le nom de bergers. Les *Bergeries* de Racan font une très-belle Pastorale. L'illusion, & en même temps l'agrément des *Bergeries*, consiste à n'offrir aux yeux que la tranquillité de la vie pastorale, à en dissimuler la bassesse, & la misere, & à n'en laisser voir que la simplicité. Font.

> *Avec quelques moutons à peine ramassez*,
> *Retablissons la* Bergerie,
> *Dans l'éclat des siecles passez*. Font.

On dit proverbialement, Enfermer le loup dans la *bergerie*, quand il se forme un sac dans quelque playe qu'on ne laisse pas entierement supurer, & où il reste du pus qui se corrompt, & qui oblige à la rouvrir.

BERGERONNETTE, BERGERETTE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois *petite bergere*.

Bergeronnette, est aussi un petit oiseau qu'on appelle autrement *hochequeuë*, *vattemare*, *lavandiere*, qui est noir & blanc, & qui frequente les rivieres.

BERIL. s. m. Pierre precieuse que les Italiens appellent *eau marine*, à cause de sa couleur qui est d'un verd pâle, en quoy elle differe de la couleur de l'émeraude, qui est aussi verte, mais plus chargée. Il s'en trouve quelquefois de si grosses pieces, qu'elles peuvent servir à faire de fort beaux vases. Mr. Felibien dit qu'il y en a beaucoup à Cambaya, à Martaban, au Pegu, & dans l'Isle de Ceilan. Plus le *beril* approche du verd de mer, & plus il est estimé.

BERLAN, ou BRELAN. s. m. Ce dernier est le meilleur; mais il faut écrire *Breland*. Jeu de cartes qu'on joüe à trois, quatre & cinq personnes. On y donne trois cartes à chacun, après en avoir ôté les plus petites jusqu'au sept inclusivement. On y fait plusieurs encheres à l'envi les uns des autres.

Berlan, se dit aussi quand on a ces trois cartes de même façon, comme trois Rois, trois as, qui sont les jeux les plus beaux du *berlan*. On appelle aussi cela *tricon*, & *fredon*.

> *D'Ecoliers libertins une troupe indocile*,
> *Va tenir quelquefois un* brelan *defendu*. Boi.

Berlan, se dit aussi d'une Academie ou maison où on donne publiquement à joüer aux dez, ou aux cartes. Les *Berlans* sont deffendus par la Police. L'un en titre d'Office exerçoit un *Berlan*. Regnier.

Berlan, se dit aussi fort souvent, par mepris, des maisons des particuliers où l'on joüe trop souvent. Sa maison est un vrai *berlan*.

BERLANDER, ou BRELANDER. v. neut. Joüer aux dez ou aux cartes avec assiduité; ne bouger des Academies de berlans.

BERLANDIER, ou BRELANDIER. s. m. Joüeur de profession qui frequente les berlans. Ce mot emporte aussi quelque sorte de mepris; & on ne l'employe gueres que lorsque l'on veut blâmer quelcun de ce qu'il est trop adonné au jeu. Cet homme n'est qu'un *berlandier*.

BERLE. s. f. est une plante aquatique, dont les feuilles qui sont semblables à celles du panais, sont rangées par paires sur une côte terminée par une seule feuille; sa fleur est à cinq feuilles égales, disposées en rose. Il y en a plusieurs especes. Elle est bien differente du *Cresson*, & du *Becabunga*, ou *Anagallis aquatica*. On l'appelle en Latin *Sium*.

BERLUE. s. f. Eblouïssement de la vuë par une trop grande lumiere, qui fait voir long temps après les objets d'une autre couleur qu'ils ne sont.

BERLUE, se dit figurément en choses spirituelles des conceptions de l'esprit. Quand vous avez avancé une telle proposition, vous aviez la *berluë* sans doute.

BERME. s.f. Terme de Fortification. Relais: c'est un petit espace de trois ou quatre pieds entre le rempart ou la fausse-braye, & le fossé, qui sert à recevoir les terres qui s'éboulent par le canon, afin que le fossé n'en soit pas comblé. C'est pour cela qu'on a de coutume de palissader les *bermes*, ou de les defendre par une haye vive. On l'appelle aussi *retraite, lisiere, le pas de la souris.*

BERNABITE. s.m. Quelques-uns disent *Barnabite*,* & c'est ainsi qu'il faut dire. Voyez BARNABITE. Nom d'un certain Ordre de Religieux vêtus de noir en manteaux & soutanes, qui ont été ainsi nommez de l'Eglise de St. Bernabé de Milan où ils ont été premierement établis.

BERNAGE. s.m. Vieux mot. Le train, le bagage, l'équipage d'un grand Seigneur. Il signifie aussi la maison du Roi, & toute sa suite. On trouve dans un ancien Auteur; le Roi tint Cour pleniere, & en icelle manda tout son *bernage:* c'est pourquoy Mr. Menage le fait venir de *Baronagium*, c'est-à-dire, l'assemblée des Barons. Parmi les Laboureurs *bernage* signifioit un mélange de diverses especes de grains: comme froment, seigle, orge, &c. En ce sens le P. Labbe le fait venir d'*hybernagium.* Voyez Du Cange sur le mot HYBERNAGIUM.

BERNARDINES. s.f. Religieuses qui suivent la Regle de St. Benoît. Elles sont habillées comme les Bernardins; & elles ont de bonnes Abbayes ausquelles le Roi nomme.

BERNARDINS. s.m. Ordre de Religieux qui est fort étendu dans l'Europe. C'est une Reforme de l'Ordre de St. Benoît faite par Robert Abbé de Molême, & depuis par St. Bernard Abbé de Clervaux. Leur habit est une robbe blanche avec un scapulaire noir; & lorsqu'ils officient, ils sont vêtus d'une coule ample & large qui est toute blanche, & qui a de grandes manches avec un chaperon de la même couleur. Il y a cinq Abbayes Chefs d'Ordre de St. Bernard en France, Cisteaux, Clervaux, Pontigny, La Ferté, & Morimont. Les Ordres de Calatrava & d'Alcantara en Espagne sont sous la Regle de St. Bernard.

BERNE. s.f. Saut en l'air qu'on fait faire à quelcun, soit par divertissement, soit par malice, en le secoüant dans un drap, ou dans une couverture.

> *Jamais sot ne merita mieux*
> *D'être poussé d'un coup de* berne,
> *Jusqu'à moitié chemin des cieux.* MAIN.

BERNE, se dit figurément de ceux qu'on raille, qu'on balotte dans une compagnie. Une proposition si deraisonnable merite la *berne.*

On dit en termes de Marine, Mettre le pavillon en *berne*; pour dire, le tenir ferlé le long de son bâton: c'est un signal que donnent les vaisseaux pavillons aux vaisseaux inferieurs pour les avertir de venir à bord.

BERNEMENT. s.m. Action de berner; maniere dont une personne est bernée. L'histoire du *bernement* du Cavalier nous donne de quoy rire. D. QUICH.

BERNER. v. act. Faire sauter quelcun en l'air dans une couverture, par jeu, ou par derision. Sancho Pança valet de Dom Quichotte fut violemment *berné* dans la taverne. Suetone rapporte que c'étoit un des plaisirs de l'Empereur Othon de se faire *berner.* Menage & Borel pretendent que ce mot vient de *berne*, qui est, comme dit Cujas, un ancien mot François qui signifie un certain habillement que les Latins ont appellé *sagum*, avec lequel on *bernoit*; & Nicod dit qu'il vient de *Hibernia*, où il pretend qu'on porte encore de semblables vêtemens faits d'un drap grossier & velu, qu'on appelle *bernée.* Covarruvias appelle aussi *bernia*, un manteau fort large fait d'un gros drap.

BERNER, se dit aussi figurément pour Balotter, railler quelcun; le faire servir de joüet à une compagnie. Cet homme est un ridicule qui se fait *berner* par tout où il se rencontre. Originairement ce mot ne signifioit autre chose que *vanner*, ou *jetter en haut avec le van.*

BERNÉ, ÉE. part. pass. & adj. Les cris affreux que faisoit le miserable *berné* allerent jusqu'aux oreilles de son maître. D. QUICH.

BERNEUR. s.m. Celui qui berne. Il n'y a ici ni berne, ni *berneur.* D. QUICH.

BERNIQUET. s.m. qui ne se dit qu'en ces phrases proverbiales. Envoyer quelcun au *berniquet.* Il est allé au *berniquet*; pour dire, qu'il est ruiné, qu'il a mal fait ses affaires.

BERS. s.m. Berceau. Vieux mot. On ne s'en sert plus que dans quelques Provinces. Le Poëte Mantuan a dit assez plaisamment en parlant de St. Hilaire Evêque de Poitiers qui étoit marié:

> *Ne t'a point nuy d'avoir lignée,*
> *Ni une femme à ton côté:*
> *Car Dieu n'étoit lors si farouche,*
> *Et n'avoit encor rejetté*
> *Les noces, le* bers, *ni la couche.*

On a dit *ber* par abbreviation:

> *Ce qu'on apprend au* ber
> *On le retient jusqu'au ver.*

Ce proverbe signifie, qu'on conserve toûjours les impressions, & les habitudes de l'enfance, & qu'on les porte jusqu'au tombeau.

BERTAUDER, ou BRETAUDER. Quelques-uns même disent BERTOUDER. Vieux mot qui signifioit autrefois, Tondre inegalement; & qui a depuis signifié, Couper les oreilles à un cheval; & ensuite, Châtrer, dont on se sert encore dans le burlesque.

BERTRAND. s.m. Nom propre qui est venu en usage dans cette phrase proverbiale tirée de l'Italien. Qui aime *Bertrand*, aime son chien. *Bertrand* signifie aussi un singe. MEN.

B E S.

BESACE. s.f. Bissac; longue piece de toile cousuë en forme de sac, qui est ouverte par le milieu, qu'on porte sur une épaule, dont l'un des bouts pend par devant, & l'autre par derriere. Les païsans portent des *besaces* au marché. Les mendians demandent l'aumône avec la *besace.* On dit, reduire quelcun à la *besace*; c'est-à-dire, à l'aumône, & à la derniere misere. Porter la *besace*, c'est être gueux, & miserable:

> *Etre né Gentilhomme, & porter la* besace,
> *Il n'est rien de plus douloureux.* OE. M.

Ce mot vient de *bis sacca*, qu'on a dit pour *bis saccus.* MEN. & NICOD. On trouve le mot de *bisacium* dans Petrone.

On dit proverbialement, qu'une *besace* bien promenée nourrit son maître. On dit d'un homme qui fait épier les actions de sa femme, qu'il en est jaloux comme un gueux de sa *besace.*

BESACIER. s.m. Qui porte une besace.

> *Le fabriquateur souverain*
> *Nous créa* besaciers *tous de même maniere:*
> *Il fit pour nos defauts la poche de derriere,*
> *Et celle de devant pour les defauts d'autrui.* LA FON.

BESAIGUE, ou BESIGUE. s.f. Outil de fer servant aux Charpentiers pour unir & tailler le bois. C'est une barre de fer acerée par les deux bouts en forme de ciseau, ayant un manche de fer au milieu, qui sert particulierement à faire des mortaises & des tenons. Ce mot vient de *bis acuta*, à cause de ses deux taillans. NICOD.

BESANT. s.m. Terme de Blason. C'est une piece de

de metail ronde & pleine, dont on charge l'Ecu, à la difference des tourteaux qui sont de couleur, & des cercles & anneaux qui sont à jour. Mrs. Du Puy portent d'or à sa bande d'azur chargée de trois *besans* d'or. Les Paladins François mirent sur leurs Ecus de ces sortes de *besans*, pour faire voir qu'ils avoient fait le voyage de la Terre Sainte.

On appelle *besant-tourteau*, celui qui est parti moitié de metal & moitié de couleur.

Les Espagnols confondent les *besans* & les tourteaux, & les appellent indifferemment *roelcs*. Plusieurs appellent les *besans* d'argent *plates*, ce qui vient du mot Espagnol *plata* qui signifie *argent*. Upton nomme les *besans* d'or *talens*, & ceux d'argent *palets*. Il y a aussi des *besans Sarraceniques*.

Ce mot vient d'une espece de monnoye qui a été battuë d'abord à Constantinople du temps des Empereurs, qu'on appelloit autrefois *Bisance*, qui étoit d'or pur, ou de 24. carats. On en presente treize à la Messe au Sacre des Rois, & Henry II. en fit battre treize expressément pour cela, qui furent nommez *Bisantins*. Ceux-là valoient un double ducat la piece.

On est en doute de la valeur du *besant* ancien. Ragueau & Bacquet l'évaluent à 50. livres. Le Sire de Joinville dit qu'on demanda deux cens mille *besans* d'or pour la rançon de St. Louïs, qui valoient cinq cent mille livres: c'est à raison de 50. s. pour chacun.

Dans plusieurs titres d'abonnemens de Fiefs le *besant* n'est apprecié qu'à 20. s.

BESANTÉ, ÉE. adj. qui se dit d'un Ecu orné, ou chargé de besans. Une bordure *besantée*, chargée de tant de besans.

BESCHE. s. f. ou BECHE. Instrument d'Agriculture composé d'un fer trenchant par le bas, & épais par le bout à l'endroit où il y a un trou, qu'on nomme *douille*, & par où il est emmanché d'un manche de bois d'environ trois pieds de longueur, avec lequel on remuë, on coupe la terre, ou laboure un jardin, pour y planter des fleurs, des legumes. Nicod derive ce mot de *bec*. D'autres le derivent par metathese de l'Hebreu *scheber*, qui signifie *fraction*, parce qu'elle sert à couper la terre. D'autres le derivent de *becca*, *besca*, & *bessa*, mots de la basse Latinité signifians la même chose, *eò quòd becci seu rostri formam referat*. Du Cange le derive de *vanga*, mot de la basse Latinité dont se servent aussi les Italiens en la même signification.

BESCHER. v. act. Labourer la terre avec une bêche.

On dit proverbialement de celui qu'on occupe à un travail trop penible, qu'il aimeroit mieux *bêcher* la terre.

BESICLES. s. f. plur. On ne se sert de ce mot que dans le stile burlesque. Il signifie des lunettes appliquées aux deux yeux. Voyez *Lunettes*, où on a parlé de l'invention des *besicles*.

BESICLES, est aussi un terme de Lunetier; pour dire, une sorte de masque, où il y a deux yeux de verre, & qui sert à ceux qui vont à la campagne, pour empêcher que le vent ou la poussiere ne leur fassent mal aux yeux. Il se sert de *besiecles* toutes les fois qu'il monte à cheval.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a pas mis ses *besicles*, quand il se trompe au jugement de quelque chose, soit corporellement, soit spirituellement. Ce mot vient *à duobus circulis*, ou *cyclis*, qui composent les lunettes; ou selon quelques-uns, de *bis oculi*, doubles yeux.

BESI-D'HERI. s. m. Espece de poire qui a été ainsi appellée du mot *besi* qui, en langage Breton, signifie *poire*, & de *Heri*, qui est une forêt de la Bretagne, où cette sorte de poire a été trouvée. Le *besi-d'heri* est presque rond, assez bon, & se conserve pendant l'hiver. On devroit écrire *besi de heri*; mais l'usage, qui se met peu en peine de la raison, fait écrire *besi-d'heri*.

BESLANT, ou BELANT. adj. Qui bêle. On dit proverbialement, Bœuf saignant, mouton *bêlant*, porc pourri, tout n'en vaut rien, s'il n'est bien cuit.

BESLEMENT, ou BELEMENT. s. m. Cri des moutons & des agneaux. La brebis entend le *bêlement* de son agneau.

BESLER, ou BELER. v. n. Faire des bêlemens. Les moutons *bêlent*, quand ils apperçoivent de l'eau.

Ce mot est fait par onomatopée; c'est-à-dire, du son que fait l'animal en criant.

Telle à l'aspect du loup
Fuit d'agneaux effrayez une troupe bêlante. BOI.

BESLER, se dit figurément, mais dans le stile bas, des cris des petits enfans qui souffrent quelque douleur, ou qui veulent avoir quelque chose. Il ne faut pas laisser accoutumer les enfans à *bêler*.

On dit proverbialement, que la brebis *bêle* toûjours d'une même sorte; pour dire, qu'on ne change gueres les manieres qui nous viennent de la nature.

BESNARDE, ou BENARDE. s. f. Terme de Serrurier, est le nom qu'on donne aux serrures qui s'ouvrent de deux côtez.

BESOARD. Voyez BEZOARD.

BESOGNE. s. f. Travail, occupation à quoy que ce soit qui est utile. Quand on se retranche contre les ennemis, il faut qu'un chacun mette la main à la *besogne*. L'Avocat a sa *besogne*, aussi-bien que l'Artisan. Le Potier & l'Orfevre travaillent en *besogne* platte, & en *besogne* ronde, &c.

BESOGNE, se dit aussi figurément, dans le stile simple & familier, de tout Ouvrage d'esprit.

Muse, on admire vôtre besogne,
Mais vous n'avez ni feu ni lieu. MAIN.

BESOGNE, dans le même sens, se dit encore de toute affaire importante & embarassante.

Le sejour de Catalogne
Vous peut tailler de la besogne. VOIT.

BESOGNES. s. f. pl. Hardes qu'on porte avec soi, dont on a ordinairement besoin; & se dit particulierement des hardes, ou *besognes* de nuit.

BESOGNE, se dit proverbialement en ces phrases. Il ressemble au Bahutier, il fait plus de bruit que de *besogne*. Vous nous faites de belle *besogne*; pour dire, Vous ne faites rien qui vaille. On dit aussi, Tailler de la *besogne* à quelcun; pour dire non seulement au propre, lui preparer de la *besogne* pour travailler, mais aussi au figuré, lui susciter bien des affaires. On dit aussi d'un faineant, d'un mechant valet, qu'il aime *besogne* faite.

BESOGNER. v. act. Travailler, faire sa besogne. Ce mot est vieux; il a été employé par Amyot Evêque d'Auxerre dans ses Vies de Plutarque en un sens qui passe maintenant pour obscene, *Besogne* bien ta jeune Chelidonide, & engendre de beaux enfans à Sparte.

BESOIN. s. m. Necessité, disette, manque de quelque chose. Il faut avoir recours à Dieu dans ses *besoins*. Trouve-t-on dans le monde des gens qui entrent de bonne foi dans nos *besoins*? NIC. Il est *besoin* d'avoir de l'argent pour faire la guerre. On conoît ses amis au *besoin*. Si vous reglez vos *besoins* sur la nature vous ne serez jamais pauvre; & si vous les reglez sur l'opinion vous ne serez jamais riche. BOUH. Les hommes sont liez par une chaîne; c'est le *besoin* qu'ils ont les uns des autres. NIC. Les *besoins* de la vie, & la loi de la necessité forcent la nature, & y aportent de grands changemens. LA BR. N'attendez pas que vos amis vous expliquent leurs *besoins*; prevenez les. BELL. Le besoin d'aimer Dieu passe pour nouveauté. BOI. Il faut que nos soins s'étendent, & que les espaces

de nôtre cœur se debatent, à mesure que les *besoins* du prochain augmentent. Fl. Dès que l'un des membres est en peril, tous les autres concourent à sa conservation, sans avoir *besoin* des ordres de la raison, & de la volonté. Le P. Da.

En lui de l'amitié le soin se reveilla;
Il en vit le besoin *ignoré jusques là.* Poe. de l'Am.

BESSIERE, ou BASSIERE. L'un & l'autre se dit; mais *bessiere* est plus doux & plus usité. Il signifie du vin qui est au bas, & où il n'y a presque plus que de la lie. Les *bessieres* font mal à la tête.

BESSON, onne. adj. Vieux mot qui se disoit autrefois de deux enfans d'une même ventrée. Jacob & Esaü étoient deux enfans *bessons*. Ce mot vient, selon Menage, de *bis* simplement. Pasquier avec plus d'aparence le derive de *bis homines*, parce qu'on disoit autrefois *homs* pour *hommes*: c'est comme si on disoit *besboms*.

En Astrologie on appelle le signe des *Bessons*, celui qu'on nomme autrement des *Gemeaux*.

BESTAIL, ou BETAIL. s. m. Terme collectif, qui signifie des bêtes à quatre pieds qui servent au labourage, ou à la nourriture de l'homme. Il ne se dit gueres que des bœufs, des moutons. On dit, Riche en gros & en menu *betail*, & non en gros & menu *betail*. Il y a eu cette année grande mortalité sur le *betail*. Il se consomme bien du *betail* à Paris. Il fait au plurier *bestiaux*, en prononçant l'*s*: quoyqu'on ne dise point *bestial* au sing.

BESTE, ou BETE. s. f. Animal privé de raison. Ce mot signifie la même chose que celui d'animal; excepté que les hommes n'y sont pas compris. Il signifie seulement les animaux entant qu'ils sont differens des hommes. La plupart des Philosophes de l'Antiquité ont crû que les bêtes raisonnoient. Plutarque a fait un discours assez grave pour prouver, que *les bêtes ont de la raison*. Toute la secte des Pythagoriciens devoit être dans le même sentiment, parceque la Metempsycose emporte, que les ames humaines passent dans le corps des animaux; & Platon dans son Dialogue ne nie point, que sous le regne de Saturne, les *bêtes* étoient en commerce de conversation avec les hommes. On a pretendu même qu'elles ont un jargon intelligible entr'elles; & Porphyre raporte que Tiresias, & Apollone de Tyane entendoient leur langages. Basile lui-même a compté parmi les beautez du Paradis terrestres, que les bêtes y parloient. Mais plusieurs entre les Modernes ont pretendu prouver, que les *bêtes* n'ont point de sentiment, & que ce sont seulement des machines. C'est une opinion qui a été renouvellée par Mr. Descartes. Un Medecin Espagnol nommé *Gomesius Pereira* avança le premier ce paradoxe inouï; car tout le monde étoit reüni à croire que les *bêtes* ont du sentiment. Il fut 30. ans à en composer un Traité, qu'il a intitulé *Antoniana Margarita* du nom de son pere & de sa mere. Il le publia en 1554. On ne lui fit pas l'honneur de redouter son opinion, & elle s'éteignit avec lui. Ainsi jusqu'à Descartes l'on a crû sans contestation que les *bêtes* connoissent. On disputoit seulement entre les Philosophes, si les *bêtes* ont la faculté de raisonner en vertu de leur principe de connoissance. Mais le dogme des automates fit en peu de tems beaucoup de progrés. On interesse même la Religion à la cause de Descartes: car en donnant aux *bêtes* une ame capable de connoissance, l'on ruine toutes les preuves naturelles de l'immortalité de l'ame, & l'on donne lieu de conclure qu'entre les *bêtes*, & nous, il n'y a de difference que du plus au moins. Bay. Il y a bien de l'aparence que Mr. Descartes a été poussé par pure necessité à soutenir que les *bêtes* ne sentent point: car en considerant les suites de son principe touchant la substance étenduë, & la substance qui pense, il s'aperçut que la connoissance des *bêtes* renversoit toute l'œconomie de son systême. Le Pere Pardies a fait un livre de la connoissance des *bêtes*, pour montrer qu'elles ne sont destituées ni d'intelligence, ni de sentiment: & qu'il est impossible d'expliquer tous leurs mouvemens, & toutes leurs actions par les seuls ressorts d'une machine, qui se meut sans connoissance. Thomas Willis a fait aussi un Traité de l'ame des brutes. Il y a aussi un Traité du Sr. Le Grand sur le même sujet, & un livre de l'ame des *bêtes* imprimé à Lyon en 1676. composé par Anthoine d'Illy Prêtre d'Ambrun. Dans le Journal de Hollande 1684. il est dit que cette opinion est ancienne, & qu'on en a disputé dès le temps de Saint Augustin. Il est vrai que Saint Augustin faisoit ce raisonnement: que la misere étant une suite du peché, il en resulte que les *bêtes* qui n'ont point peché ne doivent point être sujettes à la misere: or elles y seroient sujettes si elles avoient du sentiment: donc elles n'ont point de sentiment. Si les *bêtes* avoient une ame, Dieu n'auroit point donné à l'homme pecheur un pouvoir absolu sur elles, & le pouvoir de les égorger pour se nourir. Le Sr. Du Rondel Professeur à Mastricht a prouvé que plus de 300. ans avant les Stoïciens de Rome, un Cynique avoit soutenu que les *bêtes* n'avoient ni sentiment, ni connoissance, & étoient de pures machines. Ainsi on a eu tort d'accuser Pereira d'avoir debité une nouveauté. Le P. Daniel dans ses *Nouvelles difficultez* en 1693. a bien pressé Mr. Descartes, en soutenant qu'il y a dans les *bêtes* un principe de connoissance, & d'intelligence. Un Medecin Epicurien, nommé Lami, a soutenu que l'homme n'a d'autre empire sur les *bêtes* que celui de la force & de l'adresse. Boileau fait dire à l'âne, Ma foi, non plus que nous l'homme n'est qu'une *bête*.

Beste, se dit particulierement des animaux à quatre pieds qui servent à voiturer. Une *bête* de somme, de charge. Une rosse est une mechante *bête* pour faire un long voyage.

On dit au Palais, une *bête asine*, pour parler plus honnêtement d'une âne.

Beste, se dit aussi de la vermine. J'avois cette année de beaux fruits, mais les *bêtes* les ont mangez, les tigres, les vers, les chenilles.

Beste, en termes de Chasse, se dit absolument du gros gibier. Lancer la *bête*. *Bêtes noires*, ce sont les sangliers. *Bêtes fauves*, ce sont les cerfs. On les distingue aussi par le nom de *bêtes de brout*, comme les cerfs, chevreuils, &c. & *bêtes mordantes*, comme le sanglier, le blereau, le renard, l'ours, le loup, la loutre, &c.

Beste, se dit figurément en Morale d'un homme qui ne cherche que ses plaisirs sensuels; qui n'a point de goût pour les choses celestes. C'est une *bête* brute. Il a vêcu, il est mort en *bête*.

On dit de celui qui est trop particulier, que c'est une *bête* farouche; de celui qui est trop colere, que c'est une *bête* feroce.

Beste, se dit aussi d'une personne sans esprit, qui est stupide, lors qu'elle ne peut rien comprendre, ni retenir.

Outre qu'il est assez ennuyeux, que je croi,
D'avoir toute sa vie une bête *avec soi;*
Comment pretendez-vous, après tout, qu'une bête
Puisse jamais sçavoir ce que c'est qu'être honnête?
Mol.

Beste, se dit quelquefois en riant, comme dans cet exemple: La bonne *bête* a ses raisons. Mol.

Beste, se dit encore dans le stile burlesque, pour quelque chose que se puisse être. Par ma foi, je ne sçai pas quelle *bête* c'est-là. Mol. Pour dire, je ne sçai pas quelle chose c'est-là.

Beste, est aussi un jeu de cartes, où quand celui qui fait joüer ne gagne pas, il paye autant que ce qu'il y a au jeu, & on dit qu'il a fait la *bête*. On l'appelle autrement le *jeu de l'homme*. On le dit aussi au jeu, de l'ombre de celui qui fait joüer, & qui ne gagne pas; qu'il fait la *bête*.

On appelle populairement *la bête*, ce qui fait peur. Une nourrice dit à son enfant qui crie, Je ferai venir *la bête*. On le dit aussi d'un homme chagrin, & qui a de l'autorité, qui vient troubler la joye des autres. Voici la grande *bête* qui vient. Les artisans qui voyent un Commissaire qui va en Police, l'appellent la *bête noire*. L'Antechrist est aussi appellé la *grande Bête* dans l'Apocalypse. On le dit aussi de deux ennemis. Mr. Viette étoit la *bête* de Scaliger; il l'attaquoit toûjours, & il avoit peur de lui.

On dit proverbialement, Remonter sur sa *bête*, non seulement au propre dans le jeu, quand on gagne le coup suivant, après celui où on a fait la *bête*, ce qu'on avoit perdu, mais aussi quand on a retabli sa fortunée ruinée, reparé une perte qu'on avoit faite. On appelle aussi deux personnes qu'on voit toûjours ensemble, des *bêtes* de compagnie. On dit aussi, Prendre du poil de la *bête*; pour dire, Boire le matin, quand on a été incommodé d'avoir trop bû le soir; ou, Se guerir par les mêmes choses qui ont causé le mal. On dit aussi, qu'un homme a fait la *bête*, quand il a fait quelque mechante affaire de sa tête, & malgré les conseils de ses amis. On dit ironiquement, qu'un homme est une bonne *bête*, une fausse *bête*; pour dire, qu'il est dangereux de s'attaquer à lui, qu'il est plus à craindre qu'on ne pense.

On dit aussi, Morte la *bête*, mort le venin; pour dire, que ceux qui sont morts ne font plus de mal, ou qu'on ne garde point sa colere contre les morts. On dit aussi dans une grande solitude, ou obscurité, On n'y voyoit ni *bêtes*, ni gens. On dit en Normandie, Haro sur toi & sur ta *bête*, pour une formule dont on se sert pour arrêter quelcun prisonnier. On dit aussi, que quand Jean *bête* est mort il a bien laissé des heritiers; pour dire, qu'il y a encore bien des sots au monde. On dit d'un logis où il y a plusieurs locataires, que c'est l'Arche de Noé, il y a toutes sortes de *bêtes*. On appelle une *bête épaulée*, une fille qu'on marie qui n'a pas bien conservé son honneur.

Bestia Magna. C'est la même chose qu'Elant. Voyez donc Elant.

BESTIAL, ale. adj. Prononcez l'*s*. Qui tient de la nature de la bête. Une ame *bestiale*. Une fureur *bestiale*. Il se prend quelquefois pour *bêtail*. Ce Fermier fait une grande nourriture de *bestiaux*. Il y a des charges creées de vendeurs de *bestiaux*.

BESTIALEMENT. adv. D'une maniere brutale, & en bête. Les yvrognes vivent *bestialement*.

BESTIALITE. s. f. Brutalité. La stupidité de cet homme a quelque chose de la *bestialité*.

Bestialite, se dit aussi du peché contre nature qui se commet avec des bêtes, & qu'on punit du feu. On punit la bête même qui a été l'instrument du crime.

BESTIOLE. s. f. Petite bête. Il se dit particulierement des insectes & de la vermine, comme fourmis, tigres, punaises, cloportes, &c.

BESTION. s. m. Terme de Marine. C'est le bec ou la pointe de l'éperon, ou la partie du vaisseau qui est le plus en saillie. Il porte ordinairement la figure de quelque bête, (ce qui l'a fait appeller *bestion*) & sur tout celle d'un lion: ce qui fait que quelques-uns lui donnent aussi ce nom.

BESTISE, ou BETISE. s. f. Sottise, stupidité. La *bêtise* de ce valet n'est pas concevable. Cet homme a fait une grande *bêtise* de se marier à une femme publique. Le silence est quelquefois un signe de jugement, & quelquefois de *bêtise*. Oe. M. Etre toûjours dans l'admiration est une marque de *bêtise*, ou d'une affectation qui approche de la flatterie. Bell. C'est fierté ou *bêtise* que de ne point approuver ce qui merite de l'aprobation. Bell. La bonne foi n'est plus que foiblesse, ou *bêtise*. Oe. M. Il y a un certain serieux triste & chagrin qui approche un peu de la *bêtise*. Bell.

BESTORS, orte. adj. Vieux mot qui signifioit Traversé, oblique, Et tant fit les chemins *bestors*.

BESTOURNER. v. a. Vieux mot qui signifie, Renverser, d'où a été fait Bistourner.

Mes or vendent les jugemens,
Et bestournent *les erremens.*

Bestourner. Ce mot a été aussi employé pour Tourmenter l'esprit, & le mettre hors de son assiette. On le trouve en ce sens dans Alain Chartier, où on lit ce qui suit: Par leurs paroles épouvantables & très-perceans le cœur & la pensée, m'avoit jà ces trois derroyées & seditieuses de caresses, *bestourné* le sens & aveuglé la raison.

BET.

BETEL, ou BETLE. s. m. C'est une plante qui s'attache aux arbres & qui y monte, comme le lierre: ses feuilles sont semblables à celles du citronier, & d'un goût amer; elles ont des nerfs suivant leur longueur, de même que le plantain. Lors qu'elles sont meures, elles doivent être de couleur rouge pour être bonnes. Le *betel* porte dans les Isles Moluques un fruit entortillé, qui ressemble à la queüe d'un lezard ou d'un rat, que les Indiens appellent, *Siru boa*; ils l'estiment beaucoup plus que la feuille, parce qu'il est plus rare. Il croît dans tous les lieux maritimes de l'Inde. Il est bien different du *Malabathrum*, ou feuille d'Inde, avec laquelle les anciens Botanistes l'ont confondu. Les Indiens mangent du *betel*, le matin, l'après-midy, le soir & même la nuit; & ils en portent toûjours entre leurs mains; mais comme il est amer, ils le mêlent avec *l'Areca* & un peu de chaux, pour diminuer cette amertume, & de cette maniere ils le trouvent d'un goût très-agreable; il y en a qui y ajoûtent du bois d'Aloës, de l'ambre & du musc. Le *betel* est bon pour affermir les gencives, pour fortifier le cœur & l'estomac, pour dissiper les vens, & sur tout pour empêcher la puanteur de la bouche, à quoy les Indiens sont fort sujets. C'est pourquoy ils en portent toûjours avec eux, & se le presentent par ceremonie. Cependant il noircit les dens, & si on en abuse il les ronge, & les fait tomber.

BETHLEMITES. s. m. Sorte de Moines qui se sont établis d'abord à Cambrige, ville d'Angleterre en 1257. Ils étoient vêtus comme les Dominicains, & portoient une étoile rouge sur leur poitrine, de la figure d'une Comete, en memoire de l'étoile qui parut à la naissance de J. Christ.

BETON. s. m. Sorte de mortier qu'on jette dans les fondemens, & qui se durcit extremement. Le *beton* se petrifie dans la terre, & devient dur comme un roc. Pomey.

BETOINE. s. f. Herbe qui étant pulverisée fait éternuer, dont se servent ceux qui ne veulent pas faire la depense du tabac, car elle fait presque le même effet. Cette herbe jette une tige menuë & quarrée, haute d'une coudée, & plus, à la cime de laquelle viennent ses fleurs qui sont de couleur de pourpre, & qui forment une maniere de gros épi. Ses feuilles sont rudes, veluës, odorantes, & chiquetées tout autour. Elles sont plus grandes vers la racine que vers le haut. Sa racine

racine est grosse comme le pouce, & fort fibreuse. Antonius Musa Medecin de l'Empereur Auguste en a fait un Traité exprés: ce qui a donné lieu à un proverbe qu'on dit en Italie: *Vende la tonica & compra la betonica*, c'est-à-dire, vend ta robe & achette de la *betoine.* On y dit aussi quand on veut marquer qu'on estime bien quelcun: *Tu hai più virtù che non hà la betonica.* C'est-à-dire, tu es plus vertueux que la *betoine.* Ce qui fait voir les grandes proprietez qu'on attribuë à cette plante. Elle est acre & amere, elle attenuë, elle ouvre, elle absterge. Sur tout on l'estime dans les maladies du cerveau, du foye, de la rate &c. Elle est aussi diuretique & vulneraire. Il y a des Medecins qui s'en servent avec succés dans la goûte. En Latin *betonica.* Pline dit que cette herbe s'appelloit *vettonica* dans la Gaule, & en Italie *serratula*; & que les Gaulois l'avoient ainsi appellée *à Vettonibus*, qui étoient des peuples d'Espagne d'où ils l'avoient apportée.

BETRE. s. f. Terme de Botanique. Quelques-uns donnent ce nom au betel, dont il est parlé ci-devant: d'autres le donnent à une autre plante, qu'ils appellent poivre long du Bresil. C'est un arbrisseau haut de quatre ou cinq pieds, sa tige est droite, noüeuse, de la grosseur du doigt, d'un verd-pâle, & marquetée de petits points blancs. Dans sa partie superieure à l'endroit de quelques nœuds elle jette des branches, qui sont aussi noüeuses & de la même couleur. Il sort à chacun de ces nœuds une feuille longue de cinq ou six travers de doigt, de la figure de la langue, d'un verd-pâle, tirant sur le jaune, & de l'épaisseur des feuilles de laurier. Il y a aussi à chacun de ces nœuds un chaton long d'un ou de deux doigts, & gros comme une plume de cygne. Sa semence est oblongue, noirâtre, & d'une odeur forte comme le gingembre; mais insipide, & de nul usage: elle a la forme du poivre long. Le bois de la tige est spongieux. Sa racine a quelque chose d'aromatique: elle a le goût, la couleur & l'odeur du gingembre, sur tout quand elle est recente. On s'en sert pour appaiser les douleurs, pour dissiper les vens, & les tumeurs des pieds, qui viennent par froid.

BETTE, ou POIRE'E. s. f. Est une plante fort commune. Il y en a de blanche, de rouge, de jaune & de plusieurs autres sortes. La blanche a ses feuilles qui sont d'un verd-pâle. La rouge a ses feuilles fort rouges, tantôt plus, & tantôt moins. Et la jaune les a d'un verd-jaune.

BETTERAVE. s. f. Est une espece de bette ou de *poirée*, ainsi appellée, parceque sa racine est fort grosse, & qu'elle ressemble à celle de la rave. Elle est de couleur de sang par dehors & par dedans. On la fait cuire, on la coupe par tranches, & on en mange dans la salade pendant l'hiver. Les Cuisiniers les coupent diversement, & les mettent autour des plats pour orner leurs mets.

Un nez de betterave, se dit figurément & dans le stile burlesque pour un nez rouge, dont la rougeur est dans celui qui le porte, la marque d'un biberon, d'un homme qui aime le vin.

B E V.

BEVEAU. s. m. Instrument de Geometrie. Espece de sauterelle, dont les deux regles, ou seulement une est courbe en dehors, ou en dedans, & dont on se sert pour transporter un angle mixtiligne d'un lieu dans un autre.

BEUF. Voyez Boeuf.

BEUGLEMENT, s. m. Mugissement, cri du taureau, du bœuf, de la vache. Ce mot vient du Latin *boatus* ou *buculatus.*

BEUGLER. v. n. Mugir. Menage derive ce mot de *buculare*, qui a été formé de *bucula*, quoyque Pasquier croye qu'il a été fait par onomatopée.

On dit figurément d'un homme qui a la voix forte, rude, & dissonante, qu'il *beugle* au lieu de chanter.

BEURRE. s. m. Substance grasse & onctueuse, qui se fait du lait épaissi en le battant. Le lait a trois substances, le fromage, le *beurre*, & le lait clair. On ne fait du *beurre* que du lait de vache, d'où il a pris son nom, qui vient du Grec *boutyron.* Martin Schookius a fait un Traité du *beurre* si exact, qu'il n'y a aucune question qu'on puisse faire sur cette matiere qui n'y soit decidée. Il dit que sans l'industrie des Hollandois il n'y auroit point de *beurre* dans les Indes: qu'en Espagne le *beurre* n'y est en usage que pour les ulceres: & que le meilleur opiate pour avoir les dens belles, c'est de les frotter avec du *beurre.* On appelle par tout le monde les Hollandois *Boterboeren*, c'est-à-dire, *Paisans à beurre.*

Beurre frais, est celui qui est battu depuis peu. *Beurre salé*, celui qu'on garde par le moyen du sel. *Beurre fort*, celui qui est gâté, & qui prend au gosier. *Beurre refait*, celui qui est relavé, & repaîtri de nouveau. *Beurre noir*, c'est du *beurre* fondu qui a quelque temps bouilli dans la poële.

Pot a beurre. Un pot de grez rond & haut, où on met du *beurre salé* pour le conserver: & on dit des formes de chapeaux, quand elles sont trop hautes, que ce sont des *pots à beurre.*

Il y avoit aussi ci-devant dans les Eglises un tronc pour le *beurre*, pour la permission qu'on donnoit d'en manger le Carême. A Nôtre Dame il y a la tour de *beurre.*

Beurre, se dit de plusieurs preparations de Chymie. Il y a *beurre* d'antimoine, *beurre* d'arsenic, *beurre* de cire, *beurre* de saturne &c.

On dit proverbialement, Promettre plus de *beurre* que de pain; pour dire, Amuser une personne par plusieurs belles promesses. On dit aussi en voyant des contusions qui rendent les parties proches des yeux, livides, que ce sont des yeux pochez au *beurre* noir. On dit aussi d'une personne, qu'on lui a ôté son bon *beurre*, quand on lui a ôté quelque chose, quelque liqueur qu'elle estimoit beaucoup.

BEURRE'. s. m. Sorte de poire qui meurit en Septembre & en Octobre. On l'appelle aussi poire de *beurée.* Ces noms lui ont été donnez à cause qu'elle fond dans la bouche, comme du *beurre.* Il y en a de plusieurs sortes. Il y a *beurré* blanc, *beurré* gris, *beurré* rouge, *beurré* doré.

BEURE'E. s. f. Enduit, ou couche de *beurre* sur du pain.

BEURRER. v. a. C'est étendre du beurre sur quelque chose. *Beurrer* du pain. Le pain est suffisamment *beurré.*

Beurrer, en termes de Patissier, c'est faire tremper dans du beurre. *Beurrer* des choux. *Beurrer* un *poupelin.*

BEURRIER, iere. s. m. & f. Marchand & marchande de beurre, qui se dit particulierement d'une femme qui vend le beurre en detail: & l'on dit des mechans livres, qu'ils vont à la *Beurriere*, parcequ'elles ont besoin du mechant papier pour envelopper leur beurre.

BEUVANT, ou BUVANT, ante. part. Qui boit, ou qui est en état de boire. Cet homme a sept enfans tous bien *buvans* & bien mangeans, qui se portent bien.

BEVUE. f. f. Faute qu'on commet pour ne savoir pas bien les choses, & quand on prend l'une pour l'autre. Ce Sergent a fait une *bevuë*, il a emprisonné une personne pour une autre. Cet Auteur a fait une *bevuë* en une telle citation, elle n'est pas de celui auquel il

l'at-

l'attribuë. Les Clercs, les novices dans les affaires sont sujets à se tromper, & à faire des *bevuës*. Menage derive ce mot de *bis veduta*, parceque les objets qu'on voit doubles sont connus imparfaitement.

Bevuë, se dit particulierement au jeu des Echecs, quand on fait une faute grossiere manque d'attention, ou quand on touche une piece pour l'autre. Ce joüeur est fort rigoureux, il ne pardonne aucune *bevuë*.

En termes d'Imprimerie, on appelle *bevuë*, la faute qu'on fait quand on tire des formes de diverses signatures l'une sur l'autre.

BEUVETTE. s. f. Lieu établi dans toutes les Cours & Jurisdictions, où les Conseillers vont prendre un doit de vin quand ils sont trop long temps en l'exercice de leurs charges, & où ils parlent aussi de leurs affaires communes.

Beuvette. Ce mot signifie aussi un regal qu'on fait dans les cabarets ou autres lieux, entre amis qui se veulent rejoüir. Mais en ce sens il n'est presqu'usité qu'au plurier, & seulement dans le stile simple & familier. Il est deffendu par les statuts des Metiers de Paris, de faire des *beuvettes* pour la reception d'un aprentif.

BEUVETIER, ou BUVETIER. s. m. Celui qui tient la buvette en plusieurs Jurisdictions, & qui est comme le serviteur des Compagnies qui reçoit les consignations des Commissaires, &c.

Elle eût du Buvetier *emporté les serviettes*,
Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes. Rac.

BEUVEUR, ou BUVEUR. s. m. Celui qui boit, ou qui est accoutumé à boire. Les *buveurs* d'eau ou hydropotes se portent mieux que les autres. Tous les peuples du Septentrion sont de grands *buveurs*, de grands yvrognes. Bacchus étoit le Dieu des *buveurs* chez les Payens. Horace a dit, que les *buveurs* d'eau ne font jamais que de mechans vers. Oe. M. On appelle proverbialement un homme sans force, & sans vigueur, un *buveur* d'eau.

Les Medecins appellent aussi *Buveur*, le troisiéme muscle de l'œil qui sert à le faire mouvoir du côté du nez, parceque c'est un mouvement qui se fait d'ordinaire quand on boit.

BEUVOTER, ou BUVOTER. v. n. Boire à petits coups reïterez. Ces goinfres passent ensemble des journées entieres à *buvoter*.

B E Y.

BEY. s. m. Terme de Relation. Gouverneur des païs ou villes maritimes dans l'Empire Turc. Le *Bey* de Misitra. On appelle *Beygliere* le vaisseau, ou la Galere que monte le *Bey*.

BEYUPURA. s. m. Poisson de la mer du Bresil, qui est fort gras, d'un bon goût, & sain. Il est long de six ou sept paumes. Il a le dos noir & le ventre blanc, & approche fort de l'éturgeon de Portugal. On le prend avec l'hameçon dans la pleine mer.

B E Z.

BEZET. s. m. Terme de Triquetrac, qui signifie deux as en dez. Ce mot vient de *bis*, & *as*. On dit dans le même sens *ambesas*.

BEZOARD. s. m. Pierre medecinale qui est un excellent contrepoison. Elle se trouve dans la fiente d'un animal nommé *pazan*. C'est une espece de bouc ou de chevreuil qui a le poil court, & un bois presque semblable à celui du cerf. L'Oriental qui est le plus estimé, vient de l'Inde, & sur tout dans le Royaume de Golconda, & de Cananor. Dans la Perse & dans les Indes, il est fort ordinaire de trouver le *bezoard* dans l'estomac des chevres qu'on nourrit en certains pâturages. La figure de ces pierres de *bezoard* est differente, les unes sont rondes, les autres oblongues, & les autres semblables à un œuf de pigeon, à un rein, ou à une chataigne. Leur couleur est differente aussi, tantôt noire, & tantôt cendrée, quelquefois tirant sur le jaune & quelquefois verdâtre; mais pour l'ordinaire d'un gris obscur, ou d'un verd noirâtre. Elles sont composées de plusieurs couches ou envelopes, comme les oignons, qui sont les unes sur les autres, polies & luisantes, la seconde plus que la premiere, & ainsi des autres. Au centre de ces pierres il y a une petite cavité dans laquelle on trouve un peu de poudre, qui est de la même nature que la pierre, ou bien quelque paille, ou quelque brin d'herbe, qui a donné lieu à la production de la pierre, & qui en a été la base. Leur grosseur est aussi diverse; il y en a qui ne pesent qu'une dragme, & d'autres qui en pesent douze & quinze, & même davantage. Pour les éprouver, on les frotte avec de la chaux detrempée dans l'eau, si elles sont bonnes, elles doivent devenir jaunâtres; on les éprouve en frottant du papier avec de la craye blanche, & en frottant ce même papier avec quelcune de ces pierres: si elles sont bonnes, les marques qu'elles y laisseront, seront vertes.

Le *bezoard* Occidental, ou celui du Perou, est tout-à-fait different, & se trouve dans plusieurs animaux qui sont particuliers à ce païs-là. Dans les uns le *bezoard* est de la grosseur d'une noisette; dans les autres gros comme une noix; dans d'autres de la grosseur d'un œuf de poule. Quelquefois on en trouve trois ou quatre dans le même animal tout à la fois. On en trouve de figure ovale, d'autres qui sont ronds, d'autres qui sont presque plats; les uns de couleur cendrée, d'autres de couleur fort obscure. Les animaux dans lesquels on trouve cette pierre dans le Perou sont ceux qu'on appelle *Guanacos*, *Jachos*, *Vicunnas*, *Taraguas*. Les Taraguas portent les meilleurs.

Quelques-uns disent qu'il y a un *bezoard* de Perse qui se trouve dans le corps des singes. Celui-cy est si fort, que deux de ses grains font autant d'effet que celui des chevres, qui est l'ordinaire.

Il y a aussi un *bezoard* qu'on appelle d'Allemagne, qui est une pierre qui se trouve dans le ventricule des chamois. Pline dit qu'on en trouve aussi dans les jeunes vaches, que Cardan appelle *œufs de vache*. Il y en a qui pese jusqu'à 18. onces, mais il est peu estimé, & six grains de l'ordinaire font plus d'effet, que trente de celui-cy. Bartholin dit qu'en Dannemarc on en trouve souvent dans le ventre des moutons, & d'autres pierres qui se forment dans le ventricule ou dans les intestins des chevaux, qui chassent le venin des corps pestiferez, qu'on prefere & compare au *bezoard* Occidental. Celles-cy sont comme des pelottes de poil, qu'on croit être faites des restes des herbes qui n'ont pû être digerées. Le Sieur de Choisi dans sa Relation de Siam dit que le *bezoard* vient dans le ventre du herisson, du singe, de la chevre, & quelquefois de la vache, & dit que celui du herisson est le meilleur. La plupart des *bezoards* qu'on trouve en si grand nombre, ne sont que des compositions faites avec des magisteres, de la ruë, du scordium, & d'autres semblables plantes, qu'on sçait être très-propres pour faire suer. Menage tient qu'on a dit ce mot par corruption pour *pazar*, & qu'il vient de *pazan*, qui est le nom de l'animal qui le porte. Bochart croit qu'il vient du Persan *bedzahar*, qui signifie *antidote contre les poisons*, composé de *bed*, *remede*, & de *zahar*, *poison*. D'autres disent que *besahard* est un mot Arabe qui signifie *conservateur de la vie*. D'autres disent que cette pierre est appellée des Hebreux *baharzehar*, c'est-à-dire, *victorieuse du venin*. De là vient qu'on appelle *bezoardiques*, tous les antidotes & contrepoisons. Voyez

 Garcias

Garcias ab Horto, qui en a fait une particuliere description.

Bezoard, en termes de Chymie, se dit d'une poudre émetique corrigée avec l'esprit de nitre, & parfaitement adoucie par plusieurs lotions qui ôtent la vertu purgative de l'antimoine, & la convertissent en diaphoretique. On la nomme *bezoard mineral*, à cause qu'elle a des qualitez *bezoardiques*; c'est-à-dire, qu'elle fait suer comme la pierre de *bezoard*.

On appelle aussi *bezoard jovial*, une preparation qu'on fait de l'étaim. Voyez Estaim

Bezoard animal, est une poudre composée du cœur & du foye des viperes, pulverisez ensemble.

B I A.

BIAIS. s. m. Terme d'Arpentage. Qui est oblique, de travers; qui n'est pas taillé, coupé à angle droit. Le *biais* d'une maison en gâte toute la symmetrie. Une étoffe coupée de *biais* ne fait point de profit, il faut la couper de droit fil. Les Maçons appellent *biais gras* & *biais maigre*, ce que les Geometres appellent *angle obtus*, & *angle aigu*. Ils se servent aussi de *biais par tête*, de *biais par derobement*, de *biais par équarrissement*, pour marquer la coupe de quelques pierres. On dit *biais passé*, lorsque dans les bâtimens certaines sujettions obligent à faire des portes, ou des fenêtres de *biais*; & cela s'appelle ainsi à cause du trait Geometrique, dont le trait se fait ou par équarrissement ou par panneaux. On dit *corne de bœuf* ou *corne de vache*, quand les ouvertures ou les passages, que l'on fait de cette sorte, sont seulement de *biais* d'un côté.

Ce mot vient de l'ancien Gaulois *bibay*, c'est-à-dire, *de travers.*

Biais. Sorte de Linge, morceau de toile taillé de *biais* que les femmes mettent sur leur gorge. Il y a dejà quelque temps que les femmes ne portent plus de *biais*.

Biais, se dit en Morale, & figurément des diverses faces dont on peut envisager une chose; des divers moyens, des divers expediens dont on se peut servir pour y reüssir; des diverses manieres de tourner, de regarder une affaire, une entreprise. Ce Rapporteur a tourné cette affaire de tous les *biais* pour la faire reüssir. Vous avez pris le bon *biais* pour toucher son cœur. Mol. Ils l'exclurent par des *biais* dont on étoit convenu. La Roch. Si vous ne prenez cette affaire d'un autre *biais*, vous ne reüssirez pas. Je ne sçai que ce *biais* là pour vous tirer d'affaire. Il suffit qu'il soit illustre par quelque *biais* que ce soit. Abl.

De biais. sorte d'adv. qui signifie de travers, de mauvais sens. Il se remuë *de biais*. Ce morceau d'étofe est coupé *de biais*. Pique *de biais*. Mettre une chose *de biais*.

BIAISEMENT. s. m. Maniere d'aller en biaisant. Le vent de bouline fait par son *biaisement*, pancher le vaisseau. Guillet Art de Nav.

Biaisement, se dit aussi au figuré, & signifie, Detour qu'on fait pour tromper quelcun, ou pour éluder ses poursuites. Les honnêtes gens ne veulent point voir de *biaisement* dans les affaires; ils veulent qu'on marche droit.

BIAISER. v. neut. N'être pas droit, être posé obliquement. L'aile de ce bâtiment *biaise* du côté gauche. J'ay paré le coup en *biaisant* un peu. Il ne marchoit pas droit; mais en *biaisant*, & en suivant le fleuve. Abl. Remarquez le pole d'une pierre d'aiman, qui *biaise* d'un degré vers le couchant. Roh.

Biaiser, se dit figurément de ceux qui n'agissent pas sincerement, qui cherchent des biais, des detours, de mauvaises finesses, des échappatoires pour sortir d'une mechante affaire, ou pour surprendre quelcun. C'est un homme qui *biaise*, qui n'agit pas rondement. Conte lui l'affaire d'un bout à l'autre sans *biaiser*. Il voulut *biaiser* pour se tirer de ce mauvais pas. Si l'on m'interroge, je *biaiserai*.

On le dit quelquefois en bonne part dans des negociations importantes, quand on y cherche des temperamens, & un milieu pour contenter les deux parties. Il n'y a gueres d'arbitres qui ne *biaisent* un peu pour juger entre leurs amis. Quand on se trouve entre deux extremitez fâcheuses, il est de l'adresse d'un homme de sçavoir *biaiser*. Il y a des hommes qu'il ne faut prendre qu'en *biaisant*. Mol.

Biaiser, est aussi quelquefois actif, & signifie, Detourner un peu. J'ay un peu *biaisé* la pensée de l'Auteur pour l'ajuster à nôtre langue. Il faut *biaiser* en traduisant, pour trouver les graces de la langue en laquelle on traduit. Le mot de *biaiser* ne se trouve en ce sens que dans Danet.

B I B.

BIBERON, onne. s. m. & f. Yvrogne qui boit avec excés. Les Allemands sont de grands *biberons*. Ce mot est bas & populaire.

Biberon, est aussi un vase qui a un tuyau exterieur qui sert à verser la liqueur qui y est contenuë, & par où on peut boire avec aspiration. Les vinaigriers, & les vaisseaux où on met l'huile ont un *biberon*.

Biberon. Ce mot se trouve dans Pomey pour Papier qui boit.

BIBLE. s. f. Il étoit autrefois masculin. Livre par excellence qui contient la Ste. Ecriture; le Vieux & le Nouveau Testament. La *Bible* est le principal fondement de l'Eglise Catholique. La *Bible* Vulgate est la Version de St. Hierôme, c'est celle que le Concile de Trente a approuvée, & declarée authentique: elle est seule en usage dans l'Eglise Latine. Il y avoit une version faite sur le Grec des LXX. dans les premiers siecles de l'Eglise, qu'on appelle *Italique*, ou *ancienne Vulgate*. On n'en a conservé que les Pseaumes, qu'on a preferez à la Version de St. Jerôme, & qu'on chante encore dans l'Eglise. Le reste de la vieille Vulgate ne subsiste plus. Les *Bibles* les plus celebres sont; la *Bible d'Alcala* imprimée en 1515. par les soins du Cardinal Ximenez. La Polyglotte d'Anvers, ou la *Bible Royale* imprimée à Anvers en 1572. La *Bible de Mr. le Jay* imprimée à Paris en 1645. La *Bible* Polyglotte d'Angleterre par Walton en 1657. La *Bible* de Sixte V. de Vatable, de Castalion, &c. Ce sont diverses Versions, Commentaires, ou Editions de la *Bible*. Voyez le P. Simon sur les differentes Versions de la *Bible*. Les Concordances de la *Bible*. Guillaume Breton Cordelier a fait un Opuscule des mots les plus difficiles de la *Bible*.

> *Aprés cela Docteur, va pâlir sur la* Bible;
> *Va marquer les écueils de cette mer terrible;*
> *Perce la sainte horreur de ce livre divin.* Boi.

Ce mot vient du Grec *biblia*, & *biblos*.

On dit aussi, la grand' *Bible* des Noëls vieux & nouveaux; pour dire, les livres où sont contenuës les Chansons de Noël. On a appellé aussi *Bible Guyot*, une Satyre universelle faite par un vieux Poëte François, nommé Hugues de Bercy Religieux de Cluny, qu'on nomma d'abord *Bible Huguyot*.

BIBLIOGRAPHIE. s. f. Ce mot vient du Grec, & signifie la connoissance, & le dechifrement des anciens manuscrits sur l'écorce des arbres, sur le papier & sur le parchemin. Scaliger, Saumaise, Casaubon, Sirmon, Petau & Mabillon étoient habiles dans la *Bibliographie*. Spon.

BIBLIOTHECAIRE. s. m. Celui qui est preposé pour garder, ou pour avoir soin d'une Bibliotheque. Fabian étoit *Bibliothecaire* du Vatican, dont il a fait

fait un Index, ou un Catalogue, qui compose un volume in folio. C'est presentement (1698.) le Card. Noris, qui est *Bibliothecaire* du Vatican. On a dit d'un *Bibliothecaire* ignorant, que c'étoit un Ennuque à qui l'on avoit donné à garder le Serrail.

Bibliothecaire, se dit aussi des Auteurs qui ont écrit des Catalogues des livres, tels que ceux qui sont nommez dans le livre du Pere Labbe, qui en a fait une Compilation.

BIBLIOTHEQUE. s. f. Appartement ou lieu destiné pour y mettre des livres; galerie, bâtiment plein de livres. On le dit aussi des livres en general qui sont rangez dans ce vaisseau. François I. qui avoit une passion extraordinaire pour les sciences, chargea le sçavant Budée du soin d'ériger une *Bibliotheque*; elle a été fort augmentée par le Card. de Richelieu; & elle doit le comble de sa gloire à Mr. Colbert: ensorte que la *Bibliotheque* du Roi est peut-être la plus riche, la plus nombreuse & la plus curieuse de l'Europe. La *Bibliotheque* de l'Empereur est composée de 80000. volumes, & de 15940. medailles curieuses, comme temoigne Lambecius. La *Bibliotheque* de Ptolomée Philadelphe contenoit 700000. volumes, au rapport d'Aulugelle: mais c'étoient de simples cahiers ou rouleaux qu'il appelloit *volumes*. Elle fut presqu'entierement brûlée par les gens de Cesar. La premiere *Bibliotheque* d'Athenes a été celle de Pisistrate, & la premiere de Rome, fut celle d'Asinius Pollio. Strabon dans le 17. liv. de sa Geog. assûre qu'Aristote fut le premier d'entre les Grecs qui se mit en peine d'amasser plusieurs livres, & de dresser une *Bibliotheque*. Les plus fameuses *Bibliotheques* de l'ancienne Rome étoient l'Ulpienne, & la Palatine. Ciceron disoit qu'il preferoit la *Bibliotheque* de P. Atticus à toutes les richesses de Crassus. La *Bibliotheque* de Trajan, dressée par les soins de Pline le jeune, étoit aussi fort ample, & fort belle.

L'Empereur Leon Isaurique fit brûler au VIII. siecle la *Bibliotheque* de Constantinople, où il y avoit plus de 30000. volumes, & un entre autres où l'Iliade & l'Odyssée d'Homere étoient écrites en lettres d'or sur la peau des intestins d'un serpent. Le Pape Nicolas V. a été très-curieux d'amasser des livres; c'est lui qui a jetté les fondemens de la *Bibliotheque* du Vatican en 1450. Elle fut ruinée par le Connetable de Bourbon au sac de Rome, & retablie dans la suite par Sixte V. Elle s'est fort enrichie des debris de celle de Heidelberg, qui fut pillée par le Comte de Tilly en 1622. L'une des plus accomplies a été celle qui fut dressée à Florence par Cosme de Medicis, le Patron des Muses. Les Ducs de Florence ont fait graver sur la porte de leur *Bibliotheque*; *Labor absque labore*. M. de Galois a publié en 1680. un Traité des *Bibliotheques*. Conringius en a fait un de la composition d'une *Bibliotheque* par rapport à celle de Wolfenbutel, qui est fort ample, & fort curieuse. Il n'y a peut-être point de meilleur Traité des *Bibliotheques* anciennes & modernes que celui de Lomeyer imprimé à Zutphen en 1669.

On dit figurément d'un homme sçavant, que c'est une *Bibliotheque* vivante. Beroalde a été appellé une *Bibliotheque vivante* par Pic de la Mirandole, & Longin par Wormius. Vingt muids rangez chez moi font ma *Bibliotheque*. Boi.

Durandus temoigne qu'on a appellé *Bibliotheques*, les livres du Vieux & du Nouveau Testament: c'est un nom qu'on leur a donné par excellence.

Ce mot vient du Grec *biblos*, & *thiki*, comme *librorum repositorium*.

Bibliotheque, est aussi un Recueil, une Compilation de plusieurs Ouvrages de même nature, ou d'Auteurs qui ont compilé tout ce qui se peut dire sur un même sujet. La *Bibliotheque* des Peres imprimée à Cologne étoit de XV. Volumes, & celle de Lyon imprimée en 1678. est de XXVII. C'est un Recueil des Ouvrages de divers Peres. La *Bibliotheque* du Droit François par Laurent Bouchel. Pierre d'Alva a fait la *Bibliotheque* de la Conception de la Vierge en VI. Volumes. Enfin on appelle *Bibliotheque* un livre qui parle indifferemment de toutes sortes d'Auteurs, & d'écrits sur differentes matieres. Photius parmi les Grecs nous a laissé une *Bibliotheque*, où il a donné l'abregé de près de 300. volumes de differens Auteurs, & porté son jugement sur chacun.

On a appellé *Bibliotheque volante*, des Recueils de diverses pieces qui n'excedent pas six feuilles. Mr. Bayle a nommé ces sortes de pieces, des *pieces fugitives*; parcequ'elles se perdent & qu'on les neglige à cause de leur petitesse; comme des Panegyriques, Harangues, Descriptions de fêtes, &c. telle qu'est celle de Jean Cinelli Italien Academicien de Florence, imprimée en en 1677. La *Bibliotheque* des Philosophes Chymiques, contenant plusieurs Traitez & Dialogues; d'Hermes, de Marie, de Calid, de Morien, d'Artephius, de Geber, &c. Il y a une *Bibliotheque* Anatomique faite par le Clerc & Manget Medecins de Geneve, qui ont rassemblé en un corps un grand nombre de Traitez singuliers d'Anatomie.

On appelle aussi *Bibliotheque*, les livres qui contiennent les Catalogues des livres qui composent les *Bibliotheques*. Gesner, Possevin, Photius, ont fait des *Bibliotheques*. La *Bibliotheque* de Mr. de Cordes, de Mr. de Thou par Bouilland. Le Pere Labbe Jesuite a fait la *Bibliotheque* des *Bibliotheques*; c'est un livre in 8. qui contient seulement le Catalogue des noms de ceux qui ont écrit des *Bibliotheques*. On y trouve un Recueil de tous les Catalogues des livres qui ont été faits jusqu'à present par les Auteurs de toute sorte de nations; les Elogistes des hommes illustres; les plus fameux Imprimeurs & Libraires de l'Europe; & tous ceux qui ont écrit des cabinets celebres, des monnoyes, des poids & des mesures, des inscriptions & monumens de l'antiquité.

Martin Lippenius Allemand a fait une *Bibliotheque* réelle de Philosophie, Medecine, Jurisprudence, & Theologie en IV. Volumes in fol. qui contient les noms des Auteurs qui ont écrit de ces sciences. Il l'appelle *réelle*, parcequ'il suit l'ordre des matieres. Michel Hertzius a fait la *Bibliotheque* d'Allemagne, ou le Recueil des Auteurs qui ont écrit des affaires de ce païs-là.

En France on n'a point encore une *Bibliotheque* generale de tous les Auteurs. Il y en a de particulieres du Sieur La Croix du Maine Manceau, & d'Anthoine du Verdier. L'Espagne en a une par Nicolas Anthonio. Il y a aussi une *Bibliotheque* d'Espagne de Peregrinus, ou d'André Schot, des Ecrivains Espagnols en 1608. La *Bibliotheque* Sainte de Sixte. La *Bibliotheque* Rabbinique de Buxtorff. La *Bibliotheque* Chymique de Borelli. Le Royaume de Naples en a une faite par Nicolas Toppi, commentée par Leonard Nicodeme.

Il y a des *Bibliotheques* des Benedictins par Tritheme; de ceux de Cisteaux par Charles de Visch; des Chanoines Reguliers par Gabriel Pennot; des Augustins par Herrera & Elsius. La *Bibliotheque* des Premontrez par Jean le Page; des Dominicains par Leander Alberti, Anthoine de Sienne, & par Ambroise d'Alta Mura; des Franciscains par Luc de Wading Cordelier Hybernois; des Jesuïtes par Philippes Alegambe, Pierre Ribadeneira, & Natanaël Sotuel.

La *Bibliotheque* Orientale des livres Hebraïques, Syriaques, Arabiques, Egyptiaques, Ethiopiques, &c. de Henry Hottinger Suisse en 1667.

Il y a une nouvelle *Bibliotheque* des Auteurs Ecclesiastiques de Monsieur du Pin, Docteur de Paris, contenant l'Histoire de leur vie, le Catalogue, la Critique, & la Chro-

Chronologie de leurs Ouvrages, le sommaire, le jugement de leur stile & de leurs differentes Editions.

La *Bibliotheque* Historique de Paul Bolduanus, qui a fait un Recueil des Historiens & des Geographes.

La *Bibliotheque* choisie de Paul Colomiés imprimée en 1682.

La *Bibliotheque* curieuse de Jean Hallervord de Konisberg, imprimée en 1676.

Gabriel Naudé a fait un Avis pour dresser une *Bibliotheque*, publié en 1627.

La *Bibliotheque* Universelle, est un Journal des Sçavans composé par Mr. le Clerc. Il commence à l'année 1686. & finit en 1693. en 25. vol. in 12.

BIBUS. Terme indeclinable & ironique, qui se dit des choses qu'on veut mepriser. Un Avocat, un Poëte de *bibus*, est un mechant Avocat, un mauvais Poëte. Des raisons de *bibus*, ce sont des raisons vaines & peu solides. C'est une affaire de *bibus*; c'est-à-dire, de nulle importance.

B I C.

BICEPS. s. m. C'est un des muscles de l'os du coude qui sert à le flechir. Il est ainsi appellé, parcequ'il a deux têtes.

BICEPS, se dit aussi par la même raison d'un des muscles flechisseurs de la jambe.

BICHE. s. f. Femelle du cerf. Elle n'a point de bois sur la tête. Elle est d'une couleur tirant sur le bai-rouge. Elle court d'une très-grande vitesse, & a la vuë fort bonne. Un fan de *biche*. En Latin *cerva*. La *biche* entre en rut au mois d'Août, & de Septembre. Elle porte son petit huit mois, & n'en fait qu'un à la fois.

> *Jamais la* biche *en rut, n'a pour fait d'impuissance,*
> *Traîné du fond des bois un cerf à l'audience.* BOI.

Saumaise derive ce mot de *bicula*; Menage de *bicca* feminin de *biccus*, *bouc*.

On dit proverbialement, Il s'enfuit comme une *biche*; pour dire, avec poltronnerie & legereté.

BICHET. s. m. Mesure de grains qui contient environ un minot de Paris. On le dit tant de la mesure, que du bled qui y est mesuré. Le *bichet* est particulierement en usage en Bourgogne & en Lyonnois. Dans les anciens titres on trouve qu'il en falloit deux pour faire une hemine, ou deux quartaux; en d'autres, qu'il contenoit deux quartes, que chaque quarte contenoit deux boisseaux, & le boisseau vingt écuelles.

On dit aussi un *bichet* de terre, en parlant de la mesure d'une terre qui a besoin d'un *bichet* de bled pour être semée.

BICHON. s. m. Petit chien qui a le nez court, & le poil long, blanc, & fort delié. Les *bichons* ont été long temps à la mode chez les Dames: ce sont des chiens de manchon. On dit *bichonne* quand on veut parler de la femelle, & alors il est feminin. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *barbet*, & qu'on a dit *barbiche*, *barbichon*, puis *babiche*, & *babichon*, & enfin par abregé *biche* & *bichon*, comme si c'étoit un petit *barbet*.

BICOQ, ou PIED DE CHEVRE. s. m. Terme de Mechanique. C'est le troisiéme pied qu'on ajoûte à la chevre, ou machine qui sert à élever des poutres, ou autres gros fardeaux, quand on n'a point de murailles contre lesquelles on la puisse appuyer.

BICOQUE. s. f. Place peu fortifiée & sans deffense. On pend les Gouverneurs qui osent attendre le canon d'une armée royale dans une *bicoque*. Ce mot vient d'une place sur le chemin de Lodi à Milan, qui étoit une simple maison de Gentilhomme entourée de fossez, dans laquelle les Imperiaux s'étant postez en l'année 1522. soutinrent l'assaut de l'armée Françoise conduite par le Sr. de Lautrec du temps de François I. & cette bataille s'appella *la journée de la Bicoque*.

BICQUETER. v. n. Ce mot se dit des chevres, & signifie, Faire un petit chevreau. Nôtre chevre a *bicqueté*.

B I D.

BIDAUS, ou BIDEAUX. s. m. plur. Vieux mot François, qui signifioit autrefois des gens de guerre à pied, qu'on a appellez autrement *Pitauts*.

BIDET. s. m. Cheval de petite taille. Les meilleurs *bidets* viennent en France. Pegase fut un bon *bidet*. VOIT. Poussez vôtre *bidet*. MOL. c'est-à-dire figurément, poussez vôtre fortune; perseverez. Ce mot a aussi signifié, *un petit pistolet de poche*.

On appelle *double bidet*, un cheval de taille mediocre au dessus de celle du *bidet*.

BIDON. s. m. Terme de Marine. C'est un vaisseau de bois, dont on se sert sur mer pour mettre la boisson de chaque plat de l'équippage. Il contient sept chopines pour sept personnes. On l'appelle autrement *canette*. Ceux qui sont d'étain, ou de terre cuitte, s'appellent *frisons*.

B I E.

BIEN. s. m. Terme de Theologie. C'est en sa premiere signification le synonyme de *bon*. Le *bien* de chaque chose, est ce qui convient à sa nature. Les Philosophes Payens n'ont point connu le souverain *bien*. La Theologie Chretienne nous apprend que Dieu est le souverain *bien*: c'est celui à qui on doit rapporter toutes choses: c'est ce que tous les êtres souhaitent.

> *Le fameux souverain* bien
> *Dans ce sejour de misere,*
> *N'est qu'un pompeux entretien,*
> *Et qu'une noble chimere.* CHARLEVAL.

Tout ce qui est propre à causer, ou à augmenter le plaisir en nous, se nomme *bien*, & le contraire *mal*. C'est sur ce *bien*, & sur ce mal que roulent toutes nos passions.

> *Un avare idolâtre, & fou de son argent,*
> *Mettra toute sa gloire, & son souverain* bien,
> *A grossir un tresor qui ne lui sert de rien.* BOI.

On dit aussi en Theologie, l'arbre de la science du *bien* & du mal.

BIEN, en termes de Jurisprudence, signifie, Toutes sortes de possessions & de richesses. Il y a deux sortes de *biens*, les meubles & les immeubles. On ne doit pas quitter les *biens* éternels pour les *biens* temporels. Malheur à celui qui usurpe le *bien* d'autrui. Qui confisque le corps, confisque les *biens*; pour dire, que tous les *biens* des condamnez au supplice, ou au bannissement perpetuel, appartiennent au Fisc. On dit, qu'un homme s'oblige corps & *biens*; pour dire, qu'outre ses *biens* qu'il hypotheque, il s'oblige personnellement, & se soumet encore à demeurer en prison, faute d'executer ce qu'il promet. On dit aussi, Separer de corps & de *biens*; pour dire, Faire joüir une femme de son *bien* propre, & la separer de son mari tant à l'égard du lit, que des *biens*, & la dispenser de l'obeïssance conjugale. On appelle un Curateur aux *biens* vaquans, Celui qu'on nomme pour deffendre une succession abandonnée, où il n'y a point d'heritiers. On appelle Cession de *biens*, une renonciation qu'un debiteur fait en Justice à tous ses *biens*, qui est pour cela obligé de porter un bonnet vert. Il faut qu'une caution donne un état de ses *biens* & facultez. Themistocle disoit, j'aime mieux pour ma fille un homme qui ait besoin de *bien*, que du *bien* qui ait besoin d'un homme. ABL. Il faut sçavoir mepriser les richesses, les honneurs, & tous ces autres *biens* en apparence, qui ne passeront jamais pour de veritables

biens dans l'esprit du Sage. Boi. Le *bien* contribuë beaucoup à affermir les hommes dans la vertu ; au lieu que la pauvreté est une tentation continuelle. Le Mai. Sans le *bien* la grandeur des Grands n'est que bassesse, & c'est l'instrument le plus necessaire à leur fortune. Id.

Etant nez pour joüir d'une gloire infinie,
Lui preferer des biens *qui durent un moment,*
C'est une espece de manie,
Qui va jusqu'à l'enchantement. L'Ab. Tetu.

Bien, se dit aussi pour signifier un heritage particulier. Ce Gentilhomme a un beau *bien* dans telle Parroisse ; pour dire, un beau domaine, un grand territoire, un bon revenu.

Bien, se dit aussi des fruits des heritages. La gelée est bonne pour les *biens* de la terre, & fait mourir la vermine. Les Rogations sont instituées pour prier Dieu pour les *biens* de la terre.

Bien, en Physique & en Morale, se dit encore de tout ce qui accommode nos affaires, de tout ce qui nous est utile, de tout ce qui nous peut procurer quelque avancement, de tout ce qui regarde nôtre interêt, & nôtre profit, ou qui conserve ou retablit nôtre santé. Cet homme étoit ruiné ; la succession de son oncle lui a fait tous les *biens* du monde. Ce Seigneur fait du *bien* à ses domestiques. Le dessein que nôtre Societé a pris pour le *bien* de la Religion, est de ne rebuter personne. Pasc. Un ambitieux ne voulant du *bien* qu'à lui seul, tâche de persuader qu'il en veut à tous, afin que tous lui en fassent. La Br. Les gens vains regardent ceux à qui ils ont fait du *bien* comme leurs debiteurs, & comme leurs inferieurs. Oe.M. En amour, un peu d'absence fait grand *bien*. Rab. Un remede pris à-propos fait grand *bien*.

Bien, se prend aussi pour Plaisir, joye. Nul *bien* sans peine. Voit. Tous les maux que j'ay soufferts, n'égalent pas le *bien* de l'avoir vuë. Id. Je n'aurai ni *bien*, ni repos, que cela ne soit fait. C'est la condition humaine d'être assujettie à des revolutions du *bien* au mal, & du mal au *bien*. Fl.

Bien, se dit aussi pour Faveur, grace, bienfait, bon office. Ton amour est un *bien* qui m'est justement dû. Main. Vôtre Majesté ne se feroit pas grand tort, si elle me faisoit un peu de *bien*. Scar. Je lui ferai tant de *bien*, disoit Henri IV. en parlant d'un homme qui ne l'aimoit pas, que je l'obligerai à m'aimer. Amours d'Henri IV. Vous m'avez fait un grand *bien* par vos avis.

Bien, se prend encore pour Loüange. Cet homme est obligeant, il dit du *bien* de tout le monde. Chacun dit du *bien* de son cœur, & personne n'en ose dire de son esprit. La Roch. Ne parler de personne ni en *bien*, ni en mal. Voit.

Bien, se dit aussi de ce qui regarde la vertu, l'honnêteté, la valeur, la bonne fortune. Ce Prelat étoit un grand homme de *bien*. Les avis de ce Magistrat vont toûjours au *bien* public. Caton alloit droit au *bien* public ; mais d'un air farouche. St. Evr. On exhorte les autres à faire le *bien*, il suffisoit de le proposer à cette Princesse. Flech. Nul ne fait le *bien* pour le *bien* : tous les hommes ont leurs vuës. Gom. Nous sommes portez au *bien*, ou au mal, selon les premieres impressions que nous recevons. Oe.M. Un homme de *bien* est celui qui n'est ni un saint, ni un devôt ; & qui s'est borné à n'avoir que de la vertu. La Br. Je souffrirois plutôt l'affront du cocuage que d'être le mari de ces femmes de *bien*, dont la mauvaise humeur fait un procés sur rien. Mol. Cet étranger a bonne mine, il sent son *bien*. Corneille a dit d'un homme brave, Tu n'as fait le devoir que d'un homme de *bien*. Pour dire, d'un homme genereux. Ce fut un grand *bien* qu'il arriva des gens pour separer ces deux Seigneurs qui se battoient ; pour dire, un grand bonheur.

Bien, se dit aussi figurément pour Science, lumiere, connoissance, & generalement pour tous les avantages de l'esprit. Ce Philosophe égaloit les richesses des Rois, par les *biens* de l'esprit. Oe. M.

En termes de Rethorique, on dit que c'est l'Art de *bien* dire. Il s'est mis sur son *bien* dire, il a parlé éloquemment.

Bien, se dit aussi en plusieurs phrases adverbiales, & alors il se prend ou pour *beaucoup*, ou pour *sagement*, ou pour *commodément*, ou pour *justement*. Ainsi on doit raporter à l'une ou l'autre de ces quatre significations, les exemples qui suivent, comme : Il y a *bien* à profiter auprès de vos Docteurs. Pasc. Il feroit fort *bien* de se taire. Voit. Quand on est *bien*, il s'y faut tenir. Elle merite *bien* cela. Mol. *Bien* marque aussi quelquefois la capacité, le pouvoir de faire une chose, comme quand on dit : Ferez vous *bien* cela ? Je le ferai *bien*. Je m'acquitterai *bien* de cette commission. *Bien* se dit aussi pour Veritablement, à la verité ; il est *bien* en chemin, mais il n'est pas encore arrivé. Il est *bien* embarqué, mais il n'a pas encore desancré. *Bien* a encore plusieurs autres significations qu'on peut voir dans les exemples suivans, & qui se rapportent plus ou moins à ce qu'on en a déja dit. Cela va de *bien* en mieux. Cet homme est fort *bien* dans ses affaires. On dit, qu'un portrait ressemble en *bien* ; pour dire, qu'il est un peu flatté. On dit, qu'un homme est *bien* mal ; pour dire, qu'il est dangereusement malade. Sa maladie se tourne en *bien*. Il boit & mange *bien*. Il est *bien* buvant & *bien* mangeant. On lui a donné des remedes *bien* à-propos. Cela n'est pas venu à *bien*, n'a pas profité. Il y avoit *bien* du monde à ce Sermon. Cette affaire ira *bien* autrement qu'on ne pense. Cet homme fait *bien* tout ce qu'il fait, il dit *bien*. Ces vers sont *bien* tournez. Il a fait cela tant mal que *bien*. On dit, qu'un homme voit *bien* clair ; pour dire, qu'il est *bien* intelligent. Il n'en faut parler ni en *bien*, ni en mal. Vous en parlez *bien* à vôtre aise. C'est *bien* dit. *Bien* loin que cela lui serve, il lui pourra nuire. Ce Critique ne trouve rien de *bien*. On dit ironiquement, qu'un homme se porte *bien* ; pour dire, qu'il est *bien* saoul. On dit aussi un homme *bien* fait, une femme *bien* faite ; pour dire, belle & de bonne mine. On dit aussi par interjection, He *bien* qu'est-ce ? he *bien* achevez. On dit aussi, *bien bien*, quand on veut temoigner quelque approbation, ou faire quelque menace.

On dit proverbialement, *Bien* attaqué, *bien* deffendu. Autant vaut *bien* battu, que mal battu. Un fou advise *bien* un sage. On dit aussi, Nul *bien* sans peine. A mal exploiter *bien* écrire.

Bien-dire. v. neut. Dire du bien de quelcun, parler avantageusement de lui ; mais ce verbe *bien-dire* n'est pas fort usité en ce sens, & on dit plutôt *dire du bien* de tout le monde, que *bien-dire* de tout le monde.

Bien-dire. v. act. Dire de bonne grace, bien reciter, bien prononcer. Il *a bien dit* son compliment.

Bien-dire. s. m. Langage poli & éloquent ; maniere de s'exprimer agreable & engageante. Ils sont les Arbitres souverains du *bien-dire*. Se mettre sur son *bien-dire*. Mais cette derniere phrase est un peu proverbiale.

BIENDISANT, ante. adj. Orateur disert, qui parle avec élegance, & avec politesse. Les gens de Cour se piquent d'être *biendisans*. Cependant ce mot ayant quelque chose de comique, ne se doit gueres employer que dans le stile simple & familier. C'est un Amant *bien-disant* & matois. Voit.

Un de ce dernier ordre,
Propre, toûjours rasé, bien-disant *& beau fils.*
La Font.

BIENFACTEUR, ou BIENFAICTEUR, ou BIENFAITEUR. s. m. BIENFACTRICE,

CE, ou BIENFAICTRISSE, ou BIENFAITRICE. s. f. Celui ou celle qui a donné, qui a fait du bien à quelcun. On ne peut parler contre son *bienfacteur* sans ingratitude.

Il n'y a point de mot dans la langue Françoise sur lequel les opinions soient plus partagées, que sur celui de *Bienfacteur*, de *Bienfaiteur*, ou de *Bienfaicteur*. Je dirois *Bienfaicteur* avec Mrs. de Voit. Pel. & Corneille. Celui qui fait du bien pour en tirer du profit, ne merite point d'être appellé un *Bienfaicteur*; son action est un commerce, & une negociation. C. B. L'Antiquité a fait ses Idoles de ses *Bienfacteurs*, & n'a pris pour objets de ses adorations religieuses, que ceux qui le devoient être de la reconnoissance publique. Le Mai. Un homme enyvré de la felicité du siecle joüit des bienfaits, sans regarder le *Bienfaiteur*. Fl.

On appelle dans les Couvens *Bienfacteurs* & *Bienfactrices*, ceux qui en ont fait les fondations, ou qui y ont apporté de grands biens en y entrant.

BIEN FAIRE. v. act. S'acquitter comme il faut de son devoir. *Je fais bien, j'ay bien fait, je fis bien, je ferai bien.* Il faut tâcher de *bien faire* ce que l'on nous ordonne. Il a très-*bien fait* sa commission.

Bienfaire. v. n. Obliger quelcun par quelque liberalité, par quelque service. On dit plus ordinairement *faire du bien.*

BIENFAISANT, ante. adj. Qui a l'inclination à obliger, à faire du bien aux autres. Il faut qu'un Seigneur soit *bienfaisant*, s'il veut gagner l'amitié du peuple.

Il a un comparatif : N'avois-je pas raison de trouver étrange, que vous le meilleur, & le *mieux faisant* de tous les hommes, me refusassiez cinq ou six lignes? Voi.

BIEN FAIT, aite. adj. Qui est bien executé; qui a de la beauté, de l'agrément, de la grace; qui est bien tourné, bien placé. Voilà un ouvrage *bien fait*, une commission *bien faite*. Cet homme est très-*bien fait*. C'est un esprit *bien fait*, un cœur *bien fait*. Il a aussi un comparatif. C'est l'homme le *mieux fait* que j'aye vû. C'est la fille la *mieux faite* de France.

Bienfait. s. m. Don, faveur, grace, bon office; bien, plaisir que l'on fait à quelcun. Les *bienfaits* s'oublient plus aisément que les injures. Seneque a écrit un beau Traité des *Bienfaits*, qui a été traduit par Malherbe. Pour conserver de la reconnoissance il faut s'arrêter au *bienfait*, sans en rechercher la source, qui est d'ordinaire fort corrompuë. Nic. Ceux que la fortune aveugle, & sans choix, a comme accablez de ses *bienfaits*, en joüissent avec orgueil, & sans moderation. La Br. Les *bienfaits* mêmes veulent être assaisonnez de manieres obligeantes. Bell. Un *bienfait* reproché tient toûjours lieu d'offense. Rac. Les *bienfaits* imposent une espece de joug à celui qui les reçoit. Bell.

Un bienfait *perd sa grace à le trop publier,*
Qui veut qu'on s'en souvienne, il le doit oublier.
Corn.

Pour tant d'heureux bienfaits *les Muses reverées,*
Furent d'un juste encens dans la Grece honorées. Boi.

Bienfait, en termes de Coutumes, se dit aussi de la troisiéme partie des biens successifs du pere & de la mere, dont la joüissance par usufruit étoit donnée aux puînez, & entre autres en la Coutume d'Anjou.

BIENHEUREUX, euse. adj. & s. Celui qui joüit de la beatitude. Le Paradis est le sejour des *bienheureux*. La *Bienheureuse* Vierge Marie. Les *Bienheureux* Apôtres. Si les *Bienheureux* sont toûjours dans la contemplation, cette idée nous feroit presque regarder la felicité comme un état ennuyeux. Le Cl.

Bienheureux, se dit aussi de ceux qui sont morts en odeur de sainteté, & que l'Eglise a destinez pour être canonisez, dont elle approuve cependant la veneration.

Bienheureux, en termes de l'Ecriture, se dit de ceux qui ont les qualitez comprises dans les huit Beatitudes mentionnées dans l'Evangile. *Bienheureux* sont les pauvres d'esprit, les pacifiques, les affligez, &c.

Bienheureux, se dit en Morale de ceux qui ont quelque bien, quelque avantage. *Bienheureux* qui vous possede, qui vous peut gouverner. *Bienheureux* ceux qui sont morts avant que de voir la ruine de leur patrie. Voici le *bienheureux* sejour, &c.

BIEN LOIN. Conjonctive qui signifie, Au lieu, & qui veut un infinitif avec la particule *de*. *Bien loin* de se repentir, il s'obstine dans son crime. *Bien loin* d'être nôtre ami, il est au contraire nôtre plus dangereux ennemi. *Bien loin* de lui envoyer des Deputez, ils vinrent escarmoucher. Abl. Il y en a qui construisent aussi *bien loin* avec le subjonctif du verbe, precedé de la particule *que*. *Bien loin* qu'il soit homme à vous faire satisfaction, il est homme à vous quereller. *Bien loin* que le discours soit affoibli par l'arrangement des mots, il ne peut sans cela avoir aucune force.

BIEN QUE. Conjonctive qui regit le subjonctif, & qui signifie, Quoyque, encore que. *Bien que* la beauté, & la force du corps vous donnent de l'avantage par dessus les autres. *Bien que* ce qu'il y a de plus terrible semble devoir tomber sur moi. *Bien qu'il* n'y ait aucun danger pour vous. Mais il faut remarquer sur cette conjonctive *bien que*, que lorsque la periode a plusieurs membres, le mot *bien* ne veut pas être repeté, sur tout dans le stile simple & historique. Exemple. *Bien que* l'experience nous fasse voir, qu'il n'y a point d'innocence à l'épreuve de la calomnie, & que les plus gens de bien soient exposez à la persecution. C'est ainsi qu'il faut écrire, au lieu de repeter *bien que* dans le second membre de cette periode, en disant & *bien que* les plus gens de bien &c.

BIENSEANCE. s. f. Ce qui convient à une chose; qui lui donne de la grace, & de l'agréement; ou si l'on veut, action qui quadre aux temps, aux lieux, & aux personnes; égard que l'on a pour toutes ces sortes de circonstances. Les *bienseances* sont d'une étenduë infinie: le sexe, l'âge, le caractere, imposent des devoirs differens; & si l'on n'observe pas toutes ces differences, qui font la *bienseance*, l'on passe pour un homme impoli. Bell. Il est de la *bienseance* de se tenir dans une posture honnête devant les Dames. La *bienseance* exige de nous plusieurs devoirs & des civilitez. Il faut en toutes choses garder les *bienseances*. La *bienseance* est la science des égards, & on l'apprend à l'école du monde. Bell. Combien de gens font des crimes de tous leurs soupçons, & decrient la vertu même, quand elle ne garde pas à leur gré toutes leurs rigoureuses *bienseances*. Fl. La *bienseance* est la moindre de toutes les loix, & la plus suivie. La Roch. Les femmes choisissent bien souvent la devotion, comme une *bienseance* de l'âge. La Br. Le Tasse ne garde pas aussi exactement que Virgile toutes les *bienseances* des mœurs: mais il ne s'égare pas comme l'Arioste. Bou. L'étroite *bienseance* doit être gardée jusques sur la scene. Boi. Il y a des choses qu'on peut faire impunément, & que la *bienseance* ne permet pas. Oe. M. Rien n'est plus contraire à la *bienseance*, que d'en observer avec trop d'affectation, toutes les regles, & toutes les loix. Bell.

De la pudeur sauvez les apparences,
C'est satisfaire aux loix de son devoir,
Que d'en garder toutes les bienseances.
Montreuil.

Abaissons nous, ma sœur; ajustons nous au temps;
Et ne menageons plus ces tristes bienseances,
Qui nous ôtent le fruit du plus beau de nos ans. Mol.

Bienseance, se dit aussi de ce qui est commode, utile,

utile, & avantageux. Il a acheté cette maison, cette terre, parcequ'elle étoit à sa *bienseance*, dans son voisinage. On a dans ce quartier toutes choses à sa *bienseance*, l'Eglise, le marché, la riviere, &c. Les Princes occupent souvent des places par droit de *bienseance*, parcequ'elles sont à leur *bienseance*, qu'elles assûrent, & arrondissent leurs frontieres. Rien n'est plus à la *bienseance* du Roi que cette ville. ABL.

BIENSEANT, ANTE. adj. qui sied bien à quelque chose. Cela n'est pas *bienseant* à un homme de vôtre rang. Il est *bienseant* à une fille d'être modeste, de rougir.

BIENTENANT, ANTE. adj. Terme de Palais. Qui possede les biens, & les heritages qui ont appartenu à un autre. On assigne les tiers acquereurs en declaration d'hypotheque comme *bientenans*. On recherche les malversations des Financiers contre leurs heritiers, & *bientenans*.

BIENVEIGNER. v. act. Vieux mot qui se trouve dans Nicod, & qui signifie saluer quelcun, le feliciter sur quelque bonheur qui lui est arrivé, le recevoir avec bienveillance & affection.

BIENVEILLANCE. s. f. Affection, inclination qu'on a pour quelcun, disposition à lui vouloir du bien. L'Orateur dans son exorde doit gagner la *bienveillance* de ses auditeurs. Un serviteur qui a la *bienveillance* de son maître. Je vous demande, Monsieur, l'honneur de vôtre protection & de vôtre *bienveillance*. VOIT. Ce mot vient de *benevolentia*.

BIENVEILLANT, ANTE. adj. Qui veut du bien à quelcun, qui a de la bienveillance pour lui. Ce mot vient de *benevolus*, & n'est pas fort en usage.

BIENVENU, UË. adj. qui se dit de ceux dont l'arrivée est souhaitée en quelque endroit, qui sont bien reçus & regardez de bon œil. Les honnêtes gens sont toûjours *bienvenus* par tout. Quand vous voudrez venir chez moi, vous serez le *bienvenu*, la *bienvenuë*.

BIENVENUË. s. f. est aussi le repas qu'on donne à ceux avec qui on entre en quelque espece de communauté. Les prisonniers font payer la *bienvenuë* à tous ceux qui entrent dans la prison; les écoliers à ceux qui entrent dans un College.

On dit proverbialement, Vous soyez le *bienvenu* comme en vôtre maison de l'Isle Bouchar. On dit aussi, Vous serez le *bienvenu*, & le mal reçu, à ceux dont on n'agrée pas les visites. On dit encore, On est toûjours *bienvenu* quand on apporte.

BIENVOULU, UË. adj. Qui est aimé, pour qui on a de l'estime & de la veneration. Ce Prince a été si doux & si juste, qu'il a été toûjours *bienvoulu* de son peuple. Ce mot ne se dit presque plus.

BIERE. s. f. Cercueil de bois pour mettre un mort. La *biere* est un sejour par trop melancolique. MOL.

Ce mot vient de l'Allemand *baer*, ou *baar*, signifiant la même chose, d'où les Italiens ont fait *bara*, & les Anglois *beer*. MENAGE.

BIERE. s. f. signifie une boisson faite d'orge, de froment, & d'avoine, ou d'une autre sorte de bled. On y ajoûte du houblon pour lui donner le goût du vin. On les brasse long temps, & on les fait cuire dans des chaudieres: & cette boisson enyvre comme le vin. Et cette yvresse dure même plus long temps, à cause que la *biere* étant plus materielle, est plus difficile à digerer que le vin. La *biere* de Mars se garde toute l'année. Matthiole croit que le *Zythum* & le *Curmi* des Anciens n'étoient autre chose que la *biere* dont on use en Allemagne, en Flandre, en France, & en plusieurs autres Regions de l'Europe; & qu'il n'y avoit pas plus de difference entre le *Zythum* & le *Curmi*, qu'entre la maniere de la faire, qui augmentoit, ou diminuoit la proprieté de ces breuvages. En effet, ajoûte-t-il, quoyque toutes les *bieres* se fassent d'orge, ou de froment, ou d'avoine; elles ont pourtant differens goûts selon qu'elles sont brassées. Les unes sont douces & agreables à boire, & il y en a d'autres qui sont âpres & ameres. Les unes sont troubles, & les autres claires. Pour faire la *biere*, il faut que les Brasseurs donnent au grain un commencement de germination, & qu'ils concentrent ensuite dans le même grain la disposition qu'il avoit à germer; en le sechant. On y ajoûte trois fois autant d'autre grain non germé, qui sont ensemble moulus grossierement. On jette sur le tout de l'eau à demi bouillante, & ensuite de froide, & après avoir agité le tout, on le laisse quatre ou cinq jours dans un vaisseau couvert jusqu'à une parfaite fermentation. Quelques-uns y ajoûtent de l'yvroye pour irriter davantage le goût. Il faut que la *biere* soit bien cuite, bien épurée, & qu'elle ne soit point recente, & nouvelle lorsqu'on la boit: autrement elle fermente dans l'estomac, & elle excite des bouillonnemens dans le corps qui nuisent à la santé. Les Anglois pour la faire plus agreable, jettent dans les tonneaux après qu'elle est brassée, du sucre, de la canelle & des clous de girofle; les Flamands du miel & des épices. Dioscoride dit que la vieille *biere* engendre enfin la lepre. On sophistique la *biere* en y jettant de la chaux pour lui donner plus de force, & en y mêlant de la suye au lieu de houblon.

Levûre de *biere*, est l'écume de la *biere* qui sort par le bondon. Dans les Coutumes de Flandre on appelle *Ban de biere*, un impôt qu'on leve sur la *biere*, ou *bierbank*; qui signifie aussi une *taverne*.

On dit proverbialement d'un portrait mal fait ou ridicule, que c'est une enseigne à *biere*. Les yvrognes disent aussi, qu'ils ne veulent point mettre leur corps en *biere*; pour dire, boire de la *biere* au lieu de vin.

Ce mot vient de l'Allemand *bier*, signifiant la même chose, que Vossius derive du Latin *bibere*. Plusieurs autres le derivent de l'Hebreu *bar*, qui signifie le *bled* dont on la fait; d'autres de *bion*, dont Pline fait mention en parlant de breuvage.

BIEVRE. s. m. Espece de loutre ou de castor qui vit dans l'eau & sur terre. Cet animal est couvert d'une peau pleine de poils mous & drus. Il a la tête semblable à un rat. Ses yeux, sa langue & ses dens ressemblent aux yeux, à la langue & aux dens d'un cochon. Son museau ressemble à celui d'un barbet. Ses pieds de devant sont semblables à ceux d'un singe, & ses pieds de derriere à ceux d'une oye. Le *bievre* a au deçà & au delà de ses parties naturelles, deux tumeurs, de la liqueur desquelles on se sert en Medecine.

BIEVRE, est aussi un Oiseau de riviere, gros comme une moyenne oye sauvage. Il a le bec long, menu, dentelé & crochu par le bout. Il a une crête sur le cou, la tête grosse & de couleur fauve, & le dessus du dos cendré, tirant sur la couleur plombée. Son ventre est presque blanc, & les pieds rougeâtres. En Latin *castor*, *fiber*. Menage derive ce mot de *bebrus*, que les Latins du bas siecle ont dit pour *fiber*, aussi-bien que *bever* & *beveron*. Les Anglois & les Allemands l'appellent *bever*. Voyez CASTOR.

BIEZ. s. m. Canal qui renferme & conduit des eaux dans quelque élevation pour les faire tomber sur la rouë d'un moulin; & les *arrierebiez* sont les *biez* qui sont au delà en remontant. On disoit autrefois *bier*: ce qui a fait croire à quelques-uns que ce mot venoit de *biere*, parceque le *biez* en a la figure. Du Cange le derive de *bedale*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification. Je croi qu'il vient de *via aquæ*, comme étant un conduit d'eau, en lui donnant la prononciation Gasconne.

B I F.

BIFFER. v. act. Pocher une écriture, la rayer & effacer en telle sorte qu'on ne la puisse plus lire. Le Cardinal Baronius a *biffé* deux Consuls, des Fastes Romains. Quand les emprisonnemens sont declarez injurieux, on ordonne que l'écrou sera rayé & *biffé*.

Biffé, ée. part. & adj. Ecriture, écrou rayé & *biffé*.

B I G.

BIGAME. adj. & s. m. Qui a deux femmes en même temps, épousées en face de l'Eglise. A Rome celui qui avoit contracté deux mariages en même temps, étoit noté d'infamie par l'Edit du Preteur. On punissoit cy-devant les *bigames* de mort, mais par erreur; car il n'y a pas d'Ordonnance qui les condamne à ce supplice: maintenant on leur impose d'autres punitions.

Bigame, en Droit Canonique, se dit de celui qui a épousé deux femmes successivement, ou qui ne s'étant marié qu'une fois, a épousé une veuve. En l'un & l'autre cas on ne peut tenir un Evêché sans dispense. Cet usage s'est introduit dans l'Eglise par la prevention de quelques-uns d'entre les Peres qui ont crû, que les secondes noces étoient defenduës par St. Paul Epit. à Tite chap. 1. *Mari d'une seule femme.* C'est pourquoy les *bigames* n'étoient point admis aux Ordres sacrez: soit que la bigamie fût réelle pour avoir épousé deux femmes, soit qu'elle fût interpretative, pour avoir épousé une veuve, ou une fille qui avoit été corrompuë avant son mariage. Ceux là même passoient pour *bigames* qui avoient fait vœu de virginité avant leur mariage; & l'Eglise observoit une si grande rigueur à l'égard des *bigames*, que le Pape Leon I. ne voulut jamais permettre à un Evêque de Mauritanie de les ordonner. Le P. Doucin, dans son Histoire du Nestorianisme, dit conformément à cette ancienne prevention, qu'Irenée étant *bigame* en ce qu'il avoit été marié deux fois, avoit été élu Evêque de Tyr contre les Canons.

BIGAMIE. s. f. Action criminelle provenant d'un mariage contracté avec deux femmes en même temps. Ce mot vient du Grec *digamia*, qui signifie un double mariage.

Bigamie, est aussi une qualité contractée par le mariage de deux femmes qu'on épouse successivement, ou par un mariage avec une veuve. La *bigamie* n'emporte point d'irregularité pour les Ordres mineurs: mais seulement pour les Ordres majeurs.

Bigamie, se dit aussi dans les choses spirituelles. Quand on possede deux Benefices incompatibles, de même nature, comme deux Evêchez, deux Cures, deux Chanoinies *sub eodem tecto*, &c. on commet une *bigamie* spirituelle. Voyez la declaration du Roi du 12. de Fevr. 1681. sur l'incompatibilité des Benefices.

BIGARRADE. s. f. Sorte d'orenge qui a sur la peau plusieurs pointes & excrescences. Un jus de *bigarrades*. La diversité de sa couleur & l'inegalité de sa figure lui ont fait donner le nom de *bigarrade* en Provence.

BIGARREAU. s. m. Fruit rouge, blanc & doucereux qui vient au temps des cerises, qui a la chair plus ferme, & une figure moins ronde que les cerises, & approchante de celle d'un cœur; qui ressemble à une guigne, & qui a été ainsi appellé, à cause qu'il est bigarré de rouge, de blanc, & de noir. En Latin *duracinum cerasum*. Il y a aussi un *bigarreau* qu'on appelle *cœur*. Voyez Cerise.

BIGARREAUTIER. s. m. Arbre qui porte des bigarreaux.

BIGARRER. v. act. Mettre sur un habit diverses couleurs mal assorties, & qui choquent la vuë. Les masques, les bouffons portent des habits *bigarrez*. Les Sergens en faisant leurs exploits portoient autrefois des manteaux *bigarrez*, comme on voit dans la Farce de Patelin. Menage derive ce mot de *bivariare*, qu'on a dit de *bisvariare*, d'où il derive aussi *bigarreau* & *bigearre*; Pasquier de *virgatus*, *& diversis coloribus partitus*.

Bigarré, ée. part. & adj. Qui est couvert, qui est orné de diverses couleurs. Il avoit un habit *bigarré*. Ils reluisoient, non pas d'or, ni de parures *bigarrées*; mais d'acier bien poli. Vaug.

Bigarré, ée. part. & adj. Une compagnie *bigarrée*, est une troupe de gens ramassez par hasard, qui n'ont ni le même genie, ni les mêmes inclinations. Un discours *bigarré* de phrases recherchées, & de paroles étudiées, donne dans la vuë des personnes peu intelligentes; mais il paroît ridicule aux gens de bon goût. Port-R.

En termes de Blason, *bigarré* se dit du papillon, & de tout ce qui a diverses couleurs. De gueules à un papillon d'argent miraillé & *bigarré* de sable.

BIGARRURE. s. f. Mauvais assortiment de couleurs ou d'ornemens sur un habit, sur des meubles, &c.

Bigarrure, se dit aussi des ouvrages d'esprit composez de plusieurs choses qui n'ont aucune liaison ni relation ensemble. Les *Bigarrures* du Sr. Des Accords: c'est un livre d'une façon extraordinaire, fait de plusieurs pieces ramassées. La *bigarrure* de ce chapitre vous plaira. Balzac.

Bigarrure, en termes de Fauconnerie, se dit des taches rousses ou noires, ou diversitez de couleurs qui rendent le pennage d'un oiseau bigarré.

BIGEARE. Voyez Bizare.

BIGLE. adj. & s. m. & f. Qui a les yeux tournez, qui ne peut regarder droit & fixement, qui est louche.

Ce mot vient de *obliquulus*, diminutif de *obliquus*. Men. D'autres le font venir de *binus oculus*, c'est-à-dire, œil double & qui regarde en deux endroits. Cos.

Bigle, est aussi une espece de chien de chasse qui vient d'Angleterre, qui sert pour les lievres & lapins.

BIGLER. v. n. Regarder en bigle, en louche.

BIGNE. s. f. Tumeur, bosse au front, qui vient par quelque coup reçu, ou par quelque chûte. Il n'est pas du bel usage.

BIGNET. s. m. Certaine patisserie qui se fait au Carnaval avec de la farine, des œufs, & des pommes, le tout cuit avec du sain doux. Quelques-uns derivent ce mot par metathese de l'Hebreu *pinneq*, qui signifie *faire bonne chere à quelcun*. D'autres le font venir du vieux mot *bigne*, qui signifie enflûre ou tumeur, parceque les *bignets* sont enflez.

On dit aussi, Faire les *bignets*, quand on fait une certaine collation en ce temps-là où on sert des *bignets*.

BIGORNE. s. f. Espece d'enclume qui aboutit en pointe, sur laquelle on bat le fer qu'on veut arrondir.

BIGORNEAU. s. m. est une petite bigorne dont on se sert sur l'établi.

BIGORNER. v. act. Forger le fer en rond sur la bigorne.

BIGOT, ote. adj. & s. Qui contrefait le devot; qui prie Dieu par hypocrisie. La cabale des *bigots* est fort dangereuse.

> *Un* bigot *orgueilleux qui dans sa vanité*
> *Croit duper jusqu'à Dieu par son zêle affecté,*
> *Couvrant tous ses defauts d'une sainte apparence,*
> *Damne tous les humains de sa pleine puissance.* Boi.

Ce mot vient de l'Allemand *bey* & *Gott*, ou de l'Anglois *by God*, qui signifie *de par Dieu*. Cambden rapporte en sa Bretagne, que les Normands ont été appellez

Bigots, à cause que le Roi Charles donnant la Normandie avec sa fille Gisla à Rollon, les Courtisans ayant averti ce Duc qu'il falloit qu'il baisât les pieds de Charles en reconnoissance d'un si grand bienfait, il repondit en Anglois, *No so by God*, c'est-à-dire, *Non par Dieu.* Aussi-tôt le Roi & les siens en se moquant l'appellerent *Bigot*: ce qui a passé aux autres Normands. Plusieurs autres Histoires & Chroniques rapportent la même chose. Voyez PASQUIER. Originairement ce mot n'étoit pas odieux, & signifioit seulement, *de par Dieu.* Guillaume de Nangis recite que les Normands desirans de se faire Chretiens, s'écrierent *Bigot*, *Bigot.*

BIGOT, se dit aussi de ceux qui ont une superstition, & une devotion outrée. Les gens du menu peuple sont fort *bigots*, ce sont des esprits foibles qui se font de vains scrupules sur toutes choses.

BIGOT, en termes de Marine, est une petite piece de bois de differentes longueurs, percée de 2. ou de 3. trous par où l'on passe le bâtard pour la composition du racage.

BIGOTERE. Quelques-uns disent BIGOTELLE. s.f. Brosse de poche enfermée dans un petit étui, qui sert à retrousser la moustache de la barbe. On en fait aussi d'une piece de cuir, dont on se bride la nuit pour tenir en état une barbe retroussée. La *bigotere* est fort peu en usage presentement; parcequ'il y a peu de personnes qui laissent aujourd'huy croître leur barbe. Les Amours tenoient, l'un la *bigotere*, l'autre le miroir, & les autres les peignes d'écaille, à la pompe funebre de Voiture. SAR.

Ce mot vient de l'Espagnol *bigotera*, & de *vigotes*, qui signifie de *grands crocs de barbe* retroussez en garde de poignard, comme on la porte en Espagne.

BIGOTERIE. s. f. Devotion d'un bigot, qui est fausse, outrée ou superstitieuse. Il y a des Sçavans qui vont jusqu'à l'idolatrie, & jusqu'à la *bigoterie* pour l'antiquité, & qui chicanent l'honneur de toutes choses aux Modernes. OE. M.

BIGOTISME. s. m. Profession que l'on fait de la bigoterie.

BIGUER. v. act. Changer de main à la main, troquer but à but. *Biguer* un cheval. *Biguer* une carte au jeu du here.

BIGUES. s.f. Terme de Marine. Grosses & longues pieces de bois qu'on passe dans les sabords, soit pour soulever, soit pour coucher le vaisseau.

BIGUES. On appelle aussi de ce nom les mâts qui soutiennent celui d'une machine à mâter.

BIHOUAC. Voyez BIVOUAC.

B I J.

BIJON. s.m. Terme de Pharmacie. Les Païsans donnent ce nom à la therebentine, dont on se sert communément, & qu'on tire par incision des sapins, des pins, & des meleses en Dauphiné & en Forêt. Cependant ce nom convient proprement à la therebentine qui decoule en été sans incision des mêmes arbres.

BIJOU. Quelques-uns disent BIGEOU. s.m. Ce qu'on donne ordinairement aux femmes, ou aux enfans, pour les divertir, ou pour les parer. Cette femme a des *bijoux* de prix garnis de diamans, des ouvrages de filigrane. Borel derive ce mot de *bis* & de *joye*. Menage le derive de *bis joculum.*

BIJOU, se dit aussi de toutes les petites curiositez qui ornent une chambre ou un cabinet.

On dit aussi d'une femme jeune & belle, que c'est un joli *bijou.*

BIJOUTERIE. s.f. C'est la profession de ceux qui font commerce de bijoux & de pierres precieuses. Mais en ce sens *bijouterie* n'est pas en usage: il faut dire *joüaillerie.* VAUG. REM. NOU. *Bijouterie* ne peut donc passer qu'en lui donnant un sens plus general & plus étendu qu'à *joüaillerie.* Ainsi *bijouterie* sera le commerce de toutes sortes de petites curiositez propres à orner ou les personnes ou les cabinets.

BIJOUTIER. s. m. Celui qui fait trafic de toutes sortes de bijoux, & de curiositez. Les *Bijoutiers* prennent la St. Louïs pour le jour de leur fête, & ne font qu'un corps avec les Orfevres. On est reçû *Joüaillier-bijoutier* au Chatelet devant le Procureur du Roi, & cela après avoir fait trois ans d'apprentissage.

BIJOUTIER, se dit aussi d'un Curieux qui n'a dans son cabinet que de petites pieces, ou d'un prix mediocre. Cet homme n'a ni Rubens, ni Poussins, ni grands tableaux, ce n'est qu'un *Bijoutier.*

B I L.

BIL. s. m. C'est un mot Anglois qui est devenu François par l'usage que le Gazetier en fit pour la premiere fois, dans la Gazette du mois de Juin de l'année 1685. Il signifie un papier contenant les propositions qu'on veut faire passer par les Chambres du Parlement d'Angleterre, pour les presenter au Roi, & en faire un Acte, c'est-à-dire, un Reglement ou une Loi. Dresser un *Bil.*

BILAN. s. m. Terme de Banque. C'est un petit livre que les Marchands ou Banquiers portent sur eux, où d'un côté ils écrivent leurs dettes actives, & de l'autre leurs dettes passives.

Ce mot vient du Latin *bilanx*, parceque ce livre leur sert à *balancer* leurs gains & leurs pertes. Il leur sert aussi au virement des parties. Les Marchands de Lyon appelloient cy-devant *Bilan des acceptations*, un petit livre qu'ils portoient sur la place, où ils écrivoient toutes les lettres de change tirées sur eux; & leur acceptation n'étoit autre chose que de mettre à côté de la lettre qu'ils avoient enregîtrée dans leur *bilan* une croix, qui signifioit *acceptée.* S'ils vouloient deliberer sur l'acceptation, ils mettoient un *V*, qui signifioit *vuë.* Et s'ils ne la vouloient point accepter, ils mettoient *S. P.* qui signifioit *sous protest.* Mais depuis l'Ordonnance de 1667. il ne se fait plus d'acceptation que par écrit.

On appelle l'entrée & l'ouverture du *bilan*, le sixiéme jour du mois des payemens, jusqu'à la fin duquel on fait le virement des parties, où les Marchands écrivent chacun de leur côté les parties virées.

On appelle aussi *bilan* ou *balance*, l'arrêté ou la clôture de l'inventaire d'un Marchand, où on a écrit vis-à-vis tout ce qu'il doit, & ce qui lui est dû. Un Marchand après sa faillite, pour s'accommoder avec ses creanciers, leur doit presenter un *bilan*, qui contienne l'état au vrai de ses affaires. Si un Negociant qui a accoutumé de porter *bilan* sur la place, ou autre pour lui, ne s'y rencontre pendant le temps du payement, il est reputé avoir fait faillite.

BILBOQUET. s. m. Jeu d'enfans fait d'un bâton creusé en rond par les deux bouts, au milieu duquel est une corde, où une balle de plomb est attachée. Ils la jettent en l'air, & la reçoivent alternativement dans ces deux concavitez. Le Journal de Henri III. nous apprend que ce Prince portoit quelquefois un *bilboquet* à la main, dont il se joüoit. On a appellé ironiquement un nombril, un *bilboquet.*

BILBOQUET, est aussi un terme de Doreur, & signifie un petit morceau de bois quarré où est attaché un morceau d'étofe fine, pour prendre l'or & le mettre dans les endroits les plus difficiles, comme dans les filets quarrez, dans les gorges, & dans les autres endroits creux.

Les Ouvriers appellent en termes de Maçonnerie, *bilboquet*, tout

tout petit quartier de pierre, detaché d'un plus gros morceau.

BILE. s.f. Humeur jaune & acre, qui est dans le corps des animaux. Le receptacle de la *bile* est une petite vessie, située au dessous du foye. Un degorgement de *bile*, quand il n'est pas trop violent, est fort bon pour la santé. La meilleure partie de l'esprit de cet homme est dans sa *bile*, puisqu'en remuant cette humeur, on éveille sa vivacité. Cos. Il y a deux sortes de *bile*, la *bile jaune*, & la *bile noire*, qu'on nomme autrement *melancolie*.

Ce mot vient du Latin *bilis*, que quelques-uns font venir du Grec *bia*, *violence*; parceque les bilieux sont sujets à la colere. Les autres font venir ce mot de *bullire*, *bouillir*.

Bile, signifie figurément, La colere. Un Satirique decharge sa *bile* sur le papier. Il est aisé d'émouvoir la *bile* des Poëtes, & des Auteurs.

Nôtre Muse souvent paresseuse, & sterile,
A besoin pour marcher de colere, & de bile. Boi.

BILIEUX, euse. adj. Qui est plein de bile. Les gens d'une humeur *bilieuse*, d'un temperament *bilieux*, sont plus propres pour la guerre que pour l'étude. Les gens *bilieux* sont coleriques.

Toutes fois si jamais quelque ardeur bilieuse
Allumoit dans ton cœur l'humeur litigieuse. Boi.

BILLARD. s.m. Jeu honnête, & d'adresse; on le jouë sur une grande table, où on pousse des boules dans des blouses, avec des bâtons faits exprés, & selon certaines loix, & conditions du jeu.

Billard, est aussi la grande table couverte d'étoffe, sur laquelle on jouë & on pousse les billes dans les blouses qui sont sur les coins & sur les bords. On fait aussi des *billards* dans des places qu'on prepare exprés dans des jardins.

Billard, est aussi le bâton recourbé avec lequel on pousse les boules.

BILLARDER. v.n. C'est toucher sa bille deux fois en joüant, ce qui fait un coup perdu. Il a *billardé*, le coup ne vaut rien.

BILLE. s.f. est une boule d'yvoire, ou de bois, avec laquelle on jouë au billard. On dit *faire une bille*; pour dire, la mettre dans une des blouses qui sont autour de la table. On dit *doubler une bille*; pour dire, la prendre de plein, & la pousser de toutes ses forces. Ce mot vient du Latin *pila*.

On dit proverbialement, que deux hommes sont *billes pareilles*; qu'ils sont sortis d'une affaire *billes pareilles*; quand ils n'ont point remporté d'avantage l'un sur l'autre.

Bille, est aussi un bâton pointu qui sert aux Emballeurs pour serrer les cordes de leurs ballots, & à serrer les charges des mulets.

Autrefois le mot de *bille* ne signifioit qu'un *bâton*: ce que temoignent les mots de *biller*, & de *debiller*, dont on use encore sur les rivieres; pour dire, Attacher la corde du bateau aux *billes* ou bâtons qui sont au bout des traits des chevaux qui tirent.

Ce mot vient de *billus*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier un *gros bâton*, ou une *petite massuë*. Cependant Borel veut que *bille* signifiant un bâton, vienne de *vilis*, c'est-à-dire, chose vile.

Bille, se dit aussi d'une piece d'étoffe qui lie les deux bouts d'une chappe d'Eglise sur le devant.

Bille d'acier, est un morceau quarré & marqué d'un fer doux & écumé, qu'on prepare en sorte, qu'il lui reste un grain menu. Il vient de l'acier en *bille*, d'autre en gain.

Bille. Terme de Marine. Il se dit d'un bout de menu cordage, où il y a une boucle & un nœud. Son usage est de tenir le grand écoüet aux premiers des grands haubans, lorsqu'il ne sert pas.

Bille. Branche d'arbre, ou plutôt verge coupée par les deux bouts pour planter.

BILLEBARRER. v.act. Mettre plusieurs couleurs differentes & peu convenantes sur un habit, sur des meubles. Le verd & le bleu sont des couleurs qui *billebarrent* un habit. Cela s'est dit originairement des habits des bouffons & des masques qui les rendoient extravagans par plusieurs bandes ou barres de couleurs qui choquent la vuë. Les anciens Chevaliers mettoient aussi de ces pieces sur leurs habits, pour leur servir d'ornement; & c'est de là que sont venuës les *billettes* du Blason.

Billebarré, ée. part. & adj.

BILLER. v.act. Terme de Navigation. C'est, Attacher à une courbe de chevaux la corde qui sert à tirer les bateaux sur les rivieres. Le contraire est *debiller*, quand on la detache. Au passage des ponts & des pertuis il faut *biller* & *debiller*.

Biller, est aussi un terme d'Embaleur, qui signifie, Serrer avec la bille. *Biller* un balot.

BILLET. s.m. Petit écrit, petite lettre qu'on envoye pour apprendre ou negotier quelque chose. La mode est venuë d'écrire par *billets* sans signature ni souscription, au lieu des lettres de ceremonie.

Ce mot vient de *billetus* diminutif de *billus*, qui a été fait de l'Allemand & de l'Anglois *bill*, qui signifie la même chose. Menage. D'autres le derivent de *libellus*. Dans la basse Latinité on a dit aussi *billa*. Du Cange le derive de *pittacium*, qui étoit chez les Anciens une *tablette* preparée avec de la poix, que les Grecs appellent *pitta*, qui servoit à écrire des cedules ou *billets* qu'on a appellez au commencement *pillets*. Il peut venir du Grec *biblidion*.

Billet, se dit aussi des poulets qu'on envoye à des maîtresses. *Billet* doux. *Billet* galant. *Billet* tendre.

Billets d'enterremens, *billets* de Charlatan, sont des imprimez qu'on donne pour semondre des enterremens, ou pour annoncer le logis & la science d'un Operateur: ce qui se dit aussi de ces petits écrits circulaires par lesquels on fait assembler les gens d'un même corps, ou qui sont interessez en une même affaire; ce qui s'appelle *faire courir le billet*.

Billet, se dit aussi de toute écriture privée par laquelle on s'oblige à quelque payement, ou on fait la reconnoissance de quelque chose. D'ordinaire tous les biens, les effets des Marchands consistent en *billets*, ils n'ont point d'immeubles, ni de rentes. Toutes les Negociations de la Place du Change se font par *billets*, par lettres de change & rescriptions. Il ne me peut pas nier que je ne lui aye donné ce depôt, j'en ay son *billet*. Voyez Change.

Billets de l'Espargne, sont des ordonnances, mandemens ou rescriptions données à recevoir sur les Tresoriers de l'Epargne, qui n'ont point été acquittées & qui sont surannées.

En ces derniers sens on dit, Faire courir le *billet*; pour dire, Negotier un *billet*, ou chercher de l'argent à emprunter par le moyen des Notaires, Courtiers de change, ou autres personnes.

Billet, se dit aussi de certains petits bulletins ou papiers roulez qui servent pour donner des suffrages dans une élection. Il a donné son *billet* en faveur d'un tel aspirant à cette charge. On le dit aussi en termes de Blanque ou de Lotterie. Il a eu un bon *billet* à cette blanque, à cette lotterie, un *billet* noir où il y avoit un benefice.

En ce sens on dit que des soldats tirent au *billet*, quand de plusieurs soldats qui sont coupables d'une même faute on n'en veut faire pendre qu'un pour donner l'exemple; & pour cela on les fait tirer au sort, & on pend celui qui a tiré le *billet* noir.

Billet, se dit aussi des marques ou passeports qui se donnent pour avoir la liberté de passer ou d'entrer en quelque lieu. En temps de peste il faut prendre un *billet* de santé au lieu d'où on sort. On prend des *billets* aux portes pour faire passer du betail debout à travers la ville. On obtient des *billets* pour entrer aux Ballets du Roi, aux Comedies. Les Officiers de ville donnent des *billets* aux soldats pour leur assigner leur logement.

BILLETTE. s.f. Petite enseigne en forme de barillet, qu'on met aux lieux où on doit peage, pour apprendre aux voituriers qu'il ne faut pas passer sans payer le droit, soit au Roi, soit aux Seigneurs qui sont chargez d'entretenir les chemins.

Billette, en termes de Blason, est une piece solide dont on charge l'Ecu, qui est faite en forme de quarré long. Il y a des *billettes* de metail, & d'autres de couleur. Lavardin porte d'or à onze *billettes* d'azur, 4. 3. 4. On appelle *Billettes couchées*, ou *renversées*, quand leur plus long côté est couché par terre sur l'Ecu, & le plus petit à plomb. C'étoient anciennement des pieces d'étoffe d'or, d'argent, ou de couleur, plus longues que larges, qui se cousoient par intervalle sur les habits pour leur servir d'ornemens, qu'on a transportées depuis sur les Ecus. Les *billettes* sont aussi des marques de franchise qu'on mettoit autrefois aux bornes des terres.

Billetté. adj. m. Terme de Blason. On appelle un Ecu *billetté*, celui qui est chargé de billettes.

Billetté, ée, en termes de Negoce, c'est une épithete qu'on donne aux marchandises, sur lesquelles on a mis des billets, ou des étiquettes qui contiennent un numero, qui est relatif à ceux des livres, ou de l'inventaire d'un Marchand.

BILLEVESÉE. s.f. Vieux mot qui signifioit autrefois une *balle soufflée*, *pleine de vent.*

Billevesée, se dit figurément des paroles ou des choses vaines, qui n'ont aucune apparence ni solidité. C'est un donneur, un compteur de *billevesées*. Cela ne se dit que dans le stile bas & populaire. Sottes *billevesées*, pernicieux amusemens, Romans puissiez vous être à tous les Diables. Mol. Chacun sçait que c'est pure *billevesée*. Sar.

BILLON. s.m. C'est un terme particulierement affecté aux monnoyes. Il signifie, Toute matiere d'or, ou d'argent qui est alliée, c'est-à-dire, mêlée au dessous d'un certain degré, & principalement de celui qui est fixé pour la fabrication des monnoyes: comme maintenant que la fabrication des louïs d'or est fixée à 22. carats, & des louïs d'argent à 11. deniers, le *billon d'or* est celui qui est à 21. carats; & le *billon d'argent*, celui qui est au dessous de dix deniers. Il y a deux sortes de *billon d'argent*, l'un nommé *haut billon*, qui est à dix deniers, & au dessous jusqu'à cinq; & l'autre *bas billon*, qui est au dessous de cinq deniers. Il est deffendu à tous Merciers Billonneurs, & autres personnes qui ne sont point Orfevres, de vendre, ni acheter aucun or, ni argent, si ce n'est pour *billon*.

Billon, signifie aussi, Toute sorte de monnoye qui est decriée à quelque titre, & de quelque alloi qu'elle puisse être: & en ce sens on dit, qu'il faut envoyer la monnoye au *billon*; c'est-à-dire, qu'elle sera fonduë & remise sous les coins.

Billon, se dit aussi de la menuë monnoye de cuivre, comme sont liards, doubles, &c.

Billon, signifie aussi, le lieu où l'on porte la monnoye decriée, legere ou defectueuse, pour la refondre, & en recevoir la juste valeur, comme sont les Bureaux du Change, ou de la Monnoye. Porter au *billon*. Envoyer au *billon*.

Billon, est aussi du bas argent qu'on affine avec la casse d'Orfevre comme l'autre argent, mais sans eau forte. Menage derive ce mot de *binio*, qui signifie un *denier*. Covarruvias de *vellus*, à cause que les Romains marquoient leurs monnoyes de cuivre de la figure d'une brebis. Nebrissensis le derive de *vilis*. Borel le derive de *villon*, ou de *guillon*, qui signifioit autrefois *tromperie*; d'où vient qu'on donna ce nom à un vieux Poëte nommé François Corbeuil, à cause de ses friponneries. Mais Bouterouë le derive du Latin *bulla*, qui a signifié autrefois des *sceaux*, & des *matrices* qui servoient à former les coins des monnoyes; & c'est ainsi que les appelle Harmenopule. Du Cange croit qu'on l'a ainsi nommé, à cause que c'est *aurum aut argentum in massam seu* billam, *i. baculum*, *conflatum*, *necdum purgatum.*

Billon, se dit figurément & dans le stile comique, de tout ce que l'on n'estime point, de tout ce que l'on rejette. Hors de Paris, je mets tout au *billon*; pour dire, de toutes les villes de France, je n'estime que Paris. Lorsque l'on fit recherche de la Noblesse, & que l'on examina les titres de ceux qui se disoient Gentils-hommes, on dit que la Noblesse avoit été mise au *billon.*

BILLONAGE. s. m. Trafic illicite de celui qui billonne. Le *billonage* est un crime qu'on recherche, & qu'on punit comme celui de fausse monnoye.

BILLONNEMENT. s. m. Action de billonner. Pomey.

BILLONNER. v. n. qui est pris en bonne & en mauvaise part. Il signifie proprement, Recueillir les especes decriées & envoyées au billon; ce qui étoit autrefois permis à certaines personnes preposées pour cet effet. Mais il se prend ordinairement en mauvaise part, & signifie, Trafiquer de monnoye de billon; substituer des especes defectueuses en la place des bonnes. L'Ordonnance en a fait un crime, qui peut être commis en plusieurs façons: I. lorsqu'on achete, ou qu'on change la monnoye pour moins qu'elle ne vaut, pour la remettre à plus haut prix, soit dans le même lieu, soit dans une autre Province: II. quand les Receveurs payent en des especes moindres, ou plus legeres qu'ils ne les ont reçuës, ou quand ils payent en especes qu'ils font valoir à plus haut prix que celui de l'Ordonnance: III. quand les Changeurs remettent dans le commerce des especes defectueuses, étrangeres & decriées: IV. quand on choisit les especes plus pesantes pour les vendre aux Orfevres ou Changeurs qui les fondent, V. & generalement quand on profite sur le prix de la monnoye. Boissard raporte neuf differentes manieres de *billonner* à prendre ce mot en mauvaise part.

BILLONNEUR. s. m. Celui qui se mêle de billonner. Les *Billonneurs* étoient autrefois des personnes preposées par le Roi pour recueillir les especes decriées, & mises au billon. Du temps de Charles VI. en 1385. ces *Billonneurs* tenoient leur boutique dans la ruë aux Feurres le long du cimetiere St. Innocent; & cette place s'appelloit le *Billon*. Maintenant on appelle *Billonneurs*, Ceux qui font un trafic illicite d'argent, en profitant sur la valeur des especes. On les punit comme une espece de faux-monnoyeurs.

BILLOS. s. m. Ce sont des droits & impositions qu'on leve sur le vin en Bretagne, comme les vintiéme, onziéme, quatriéme, &c. soit que le Roi les leve, soit quelques Seigneurs ou villes par octroi & concession.

BILLOT. s. m. Grosse piece de bois d'un ou de deux pieds de haut, & plus longue que large, difficile à remuer, sur laquelle on coupe quelque chose, ou on l'y attache. Ainsi la piece de bois, sur laquelle les Boisseliers & les Tourneurs travaillent, s'appelle un *billot.* Celle sur laquelle on pose une enclume, s'appelle encore un *billot*. Celle que l'on met sous les pinces ou leviers pour mouvoir quelque fardeau, s'appelle aussi un *billot*. Celle sur laquelle on coupe en plusieurs lieux

lieux la tête aux criminels, s'appelle encore un *billot*. Enfin on appelle un *billot* ce qui sert aux Serruriers pour tourner des rouleaux.

Ces mots de *bille*, *billard* & *billot* viennent du Latin *billus*, qui signifie un *bâton*.

BILLOT, est aussi un bâton que l'on met le long des flancs des chevaux neufs, qu'on amene d'Allemagne, & qui sert à les conduire à la file les uns des autres.

BILLOT. On appelle aussi de ce nom, une sorte de souriciere, qui est en effet comme un petit *billot*, où il y a des trous & du fil d'archal, pour attraper les rats & les souris.

BILLOTS, en termes de Mer, sont des pieces de bois courtes, qu'on met entre les fourcats des vaisseaux pour les garnir en les construisant.

On dit proverbialement, J'en mettrois ma tête sur le *billot*; pour dire, J'en suis bien assûré, j'en gagerois ma tête à couper.

B I M.

BIMAUVE. s. f. Terme de Botanique. C'est une espece d'Alcée, genre de plante qui ne differe de la mauve, & de la guimauve, qu'en ce que ses feuilles sont decoupées profondement. En Latin *Alcea vulgaris major*. Quelques-uns donnent ce nom de *Bimauve* à la guimauve.

BIMBELOT. s. m. Petit joüet d'enfant, comme pouppée, moulinet, carrosse, ou autre petite machine de carte ou de bois qui est propre à rejoüir les enfans.

BIMBELOTIER; quelques-uns disent BIMBLOQUIER. s. m. Marchand ou Artisan qui vend, ou qui fait des *bimbelots*. Il y a à Paris de riches Marchands *Bimbelotiers*.

B I N.

BINAIRE. adj. m. & f. Le nombre *binaire* est composé de deux unitez. En Musique, la mesure *binaire* est celle qu'on bat également dans le lever & dans le baisser de la main.

BINARD. s. m. Chariot ayant quatre grosses roues d'égale hauteur, avec un plancher de grosses pieces de bois, sur lesquelles on transporte des colonnes ou des pierres d'une grosseur extraordinaire.

BINDELLES (on dit aussi BIDELLE.) s. f. Vieux mot qui s'est dit d'une sorte de manches anciennes. Cousant mes manches à *bindelles*.

BINEMENT. s. m. Action de biner. Seconde façon que l'on donne à la vigne.

BINER. v. act. Terme d'Agriculture. Donner un second labeur, une seconde façon aux terres, aux vignes, qu'on appelle *binement*. Les Anciens appelloient ces secondes façons *binalia*, & on dit *iterare agrum* dans le même sens.

BINER. v. neut. Terme d'Eglise, qui se dit quand un Prêtre a la permission de dire deux Messes en un jour. Son Evêque lui a permis de *biner*.

BINET. s. m. Bout de chandelle qu'on leve sur le haut du chandelier, afin qu'il se consume tout-à-fait. C'est un avare qui a donné le bal, où les bougies étoient si courtes, qu'il a fallu faire *binet*.

BINET, se dit aussi d'un petit morceau de laiton plat, delié, & large comme un écu blanc, avec une queuë que l'on met dans la bobeche du chandelier. Au milieu de ce petit morceau de laiton, il y a une pointe de fer, où l'on fiche le bout de chandelle qui reste à brûler, afin que rien ne se perde; & c'est ce qu'on appelle *faire binet*. On fait aussi des *binets* de fer blanc. Un Auteur, qui a critiqué Mrs. de l'Academie Françoise, pretend que le mot de *binet* ne se dit qu'en ce dernier sens, & nullement pour signifier le bout de chandelle que l'on met sur le haut du chandelier, pour le faire consumer tout-à-fait: cependant l'invention de faire *binet*, pour épargner les bouts de chandelle qui restent à brûler, a été en usage fort long temps avant qu'on eût imaginé la petite machine, dont on vient de donner la description. Si donc Mrs. de l'Academie ont fait en cela quelque faute; c'est seulement en ce qu'ils ont oublié cette seconde signification du mot de *binet*.

BINI. s. m. Terme de Cloître, qui se dit d'un Moine qu'un Superieur donne à celui qui veut sortir pour l'accompagner, & n'aller pas seul. On applique ce vers à ces deux compagnons:

Hos brevitas sensus fecit conjungere binos.

BINOCLE. s. m. Terme d'Optique. C'est une lunette à longue vuë qui est double, c'est-à-dire, deux tuyaux joints ensemble, par lesquels on peut observer un objet éloigné par les deux yeux en même temps. Il a eté inventé par le Pere Rheita Capucin d'Orleans, qui en a écrit dans son livre intitulé *Oculos Henoc & Eliæ*; & depuis il a été renouvellé par le Pere Cherubin Capucin, qui en a écrit un grand volume en l'année 1678.

BINOME. s. m. Terme d'Algebre. C'est un nombre produit de l'addition de deux nombres, ou grandeurs incommensurables. Quand il y en a trois, on l'appelle *trinome*: quand il y en a quatre, *quatrinome*: quand il y en a plusieurs, *multinome*. Cela vient de ce que ces grandeurs doivent se nommer de noms differens. Il faut observer que quand on ajoûte des nombres ou grandeurs commensurables parmi les incommensurables, on ne les compte point pour leur faire changer le nom de *binome*, ou *trinome*, &c. L'*apotome* est la difference qu'il y a entre ces sommes ajoûtées. Euclide en traite dans son dixiéme livre des Elemens, & ensuite tous les Algebristes. Chez les Anciens on appelloit *binomes*, ceux qui avoient deux noms.

BIOUAC. Voyez BIVOUAC.

B I Q.

BIQUET. s. m. Terme de Monnoye. C'est une sorte de Trebuchet, dont on se sert pour peser.

BIQUETER. v. act. C'est se servir du Biquet pour peser.

BIQUETER. Ce mot se dit des chevres. Voyez BICQUETER.

B I R.

BIRAMBROT. s. m. Mot corrompu du Hollandois. Il ne se dit qu'en riant à l'exemple de Scarron qui a dit: Adieu mon cher mangeur de *Birambrot* & de tartines, revenez vous mettre au beurre de Vanvre. Le *Birambrot* est une sorte de soupe qu'on fait avec de la bierre, du sucre, de la muscade, & quelquefois avec du beurre & du pain. Ce mot est composé de *bier*, *biere*, & *broot*, *pain*.

BIRETTE. s. f. Sorte de bonnet en forme de calle de laquais, que portent les Novices chez les Jesuïtes, pendant leur Noviciat.

B I S.

BIS. adv. Ce mot est purement Latin, & signifie, Deux fois, en François. On s'en sert en Musique pour marquer la repetition d'un couplet, ou d'un vers, d'une chanson, qu'il faut faire par deux fois.

BIS, se dit aussi en termes de Pratique, lorsqu'on paraphe des pieces, ou des feuillets d'un regiftre, & qu'on en

en cotte deux de même nombre, on met à tous les deux *bis*.

Bis, se dit aussi à la Chambre des Comptes, lorsqu'il y a un double emploi, ou qu'il y a deux quittances rapportées pour une même partie qui ne valent que pour une, on met sur l'une & l'autre *bis*; & quelquefois un *bis capit*, quand on est payé deux fois d'une même partie.

On appelle aussi en termes Ecclesiastiques un *Biscantando*, une permission qu'on donne à certains Curez de dire deux Messes, pour desservir deux Cures en des lieux ruinez où il n'y a pas moyen d'entretenir deux Prêtres.

BIS, ise. adj. Qui est entre le blanc & le noir. Les lievres qu'on veut transporter se conservent mieux en paste *bise*. Ce bled est trop *bis*. Cette farine est trop *bise*. Les pauvres, & ceux qui vivent dans l'austerité, ne mangent que du pain *bis*.

On appelle du pain *bis-blanc*, celui qui est mitoyen entre le pain de fine farine de froment, & le pain *bis* où il y a du son & du seigle.

On dit aussi d'une personne, qu'elle a le teint *bis*, qu'elle est *bise*, pour dire, qu'elle n'a pas ce grand éclat, cette vivacité de blancheur qui seroit à desirer. Mais cela ne se dit qu'en riant, & dans le stile comique.

BISAYEUL, eule. s. m. & f. Terme relatif. Qui est pere ou mere d'un grand-pere ou d'une grand-mere, ou d'un ayeul ou ayeule. C'est le troisiéme degré de parenté dans la ligne ascendante avec les petits-fils.

BISCACHO. s. m. Sorte d'animal du Perou, dont la chair est semblable à celle de nos lapins, & qui a la queuë longue comme celle d'un écureuil.

BISCAPIT. s. m. Mot Latin, devenu François seulement dans le stile de la chambre des Comptes. C'est l'action de celui qui prend deux fois ce qu'il ne devoit recevoir qu'une. La peine du *biscapit* est la restitution du quadruple.

BISCOTIN. s. m. Pâte cuite avec du sucre, qu'on met sur table au dessert.

BISCUIT. s. m. Pain fort desseché par une double cuisson, d'où il est appellé *biscuit*, pour le garder long temps, & particulierement sur la mer. Le *biscuit* est bon à tremper dans le vin d'Espagne. La soude est le lieu où on garde le *biscuit* dans les vaisseaux. Le *biscuit* pour les voyages de long cours se cuit quatre fois, & on le fait six mois avant l'embarquement. Le *biscuit* qu'on charge sur les vaisseaux du Roi, est de farine de froment épurée de son, & de pâte bien levée. On appelle Faire du *biscuit*, lors qu'on va faire sa provision de *biscuit*, comme on dit, Faire de l'eau, & Faire du bois.

Biscuit, se dit aussi en termes de Teinture. Il est deffendu aux Teinturiers de faire aucun *biscuit*, ni faux noir, c'est-à-dire, entre deux galles, vieille & neuve.

Biscuit, est aussi une pâtisserie friande faite avec de la plus fine farine, des œufs & du sucre; on y met aussi de l'anis & de l'écorce de citron. On les fait cuire au four dans des moules de fer blanc ou de papier. Il y aussi des *biscuits* de Carême faits sans œufs avec de la pâte d'amandes; des *biscuits* de conserve, de roses, de citron, de grenade, &c.

Les Maçons appellent *biscuits* les pierres de chaux qui restent dans le bassin, après que la chaux est detrempée.

On dit proverbiablement, qu'il ne faut pas s'embarquer sans *biscuit*; pour dire, entreprendre une affaire sans avoir les moyens, ou les provisions necessaires, & convenables.

BISE. s. f. L'un des vens cardinaux. Il est froid & sec. Il regne dans le fort de l'hiver, & soufle entre l'Est, & le Septentrion. La *bise* est un vent très-dangereux sur la Mediterranée. Il s'apelle *Nord* sur l'Ocean, & *Tramontana* en Italien, chez les Anciens *Boreas*, *Aparctias*. C'est un air froid qui gêle les vignes, qui seche les fleurs. Comme tombe une fleur que la *bise* a sechée, dit Malherbe. Lipse derive ce mot de l'Allemand *bisa*, qui signifie *tourbillon de vent*; & dit que *biesen*, & *biisen* signifient en Flamand, *être fort agité*.

Bise, est aussi une petite miche de pain bis blanc qu'on donne aux écoliers. *Bise* est aussi le nom d'un certain poisson qui approche fort du ton. Rond.

On dit proverbialement, qu'un homme a été frappé du vent de *bise*, pour dire, qu'il est ruiné, qu'il lui est arrivé quelque mauvaise fortune.

BISEAU. s. m. Endroit du pain où il n'y a pas de croute. Ceux qui ont de mauvaises dens demandent du *biseau*. Quelques-uns le derivent de *baiseau*, c'est-à-dire, le lieu par où les pains se baisent. Mais Menage le derive de *bis*, dont il fait *bisus* & *bisellus*.

Biseau, se dit aussi en parlant de la taille des verres, des diamans, des pierres precieuses, des glaces de miroir, lunettes à facettes: c'est l'angle formé de leurs superficies qui se joignent. On voit les objets doubles, quand on les expose au *biseau* des deux côtez.

On dit aussi, qu'un ciseau, ou qu'un fermoir de Menuiserie est à deux *biseaux*, lors que le taillant est en forme de coin, & qu'il a un angle ou *biseau* des deux côtez. Ce qui est coupé en talus sur le dos d'un couteau ou d'un rasoir, s'apelle aussi *biseau*.

Biseau, est aussi un terme d'Orfevre & de Metteur en œuvre; & c'est ce qui tient & arrête la pierre de la bague dans le chaton.

Biseau, parmi les Organistes, signifie un petit morceau d'étaim ou de plomb qui couvre le tuyau, & qui aide au resonnement de l'orgue.

Biseau ou *chamfrain*. C'est aussi une surface inclinée, ou plate bande, faite par l'arrête rabatuë d'une piece de bois équarrie. On dit taillé en chamfrain ou en *biseau*. Rabatu en chamfrain ou en *biseau*. On se sert aussi de ce terme dans la description de certains fruits.

En termes d'Imprimerie, on apelle *biseau*, les morceaux de bois qui sont en glacis qui servent à entourer les pages.

BISER. v. n. Terme d'Agriculture. Devenir bis. C'est une maxime chez les Laboureurs, que les bleds *bisent* toûjours, & que quand on ne semeroit que du pur froment, il deviendra du meteil dans quelque tems.

BISET. s. m. Pigeon sauvage plus petit que le ramier, qui a les pieds, & le bec rouges. On fait de bonne soupe aux choux avec des *bisets*. En Latin *palumbus*, *vinago*. Belon & Jules Scaliger disent qu'il a été ainsi nommé, à cause de sa couleur noire ou *bise*.

Biset, est aussi un pain bis-blanc qu'on donne aux écoliers pour leur dejûner. Ils l'apellent aussi une *bise*. On dit aussi un caillou *biset* en parlant d'un caillou noirâtre.

BISETTE. s. f. Petite dentelle que font les Païsannes pour leur usage, & qui est de peu de valeur.

BISLINGUA. s. f. Terme de Botanique. C'est une espece de *Ruscus* ou de Houx-frelon. Elle est ainsi appellée, parceque du milieu de chacune de ses feuilles, il en sort une autre plus petite, & qui a la même forme. Ces feuilles sont tantôt plus larges, & tantôt plus étroites, un peu épaisses, nerveuse & pointues. Ses fleurs qui sont petites, & fort decoupées, sont à six feuilles, d'un verd clair & un peu jaune. Elle porte des bajes rouges & de la grosseur d'un pois chiche. On l'appelle autrement *Hippoglossum*.

BISMUTH. s. m. C'est un corps mineral à demi metallique, composé de la premiere matiere de l'étain qui est encore imparfait. On le trouve dans les mines de ce metail. Sa substance est fort dure, pesante, aigre & cassante, & d'un grain gros, poli, blanc & écla-

éclatant. On l'apelle autrement *étain de glace*, parce qu'étant brisé, il fait voir plusieurs petites substances polies comme une glace, & qu'il tient beaucoup de l'étain. On l'appelle aussi *marchasite* par excellence, à cause qu'il surpasse les autres en blancheur & en beauté. Il contient un sel arsenical qui est dangereux à le prendre interieurement. Son precipité est un magistere fort blanc, qu'on mêle avec des eaux & des pommades pour en faire un fard qui embellit le teint des Dames, & qui guerit les alterations de la peau. On en tire aussi des fleurs qui effacent les taches du visage: ce qui fait qu'on l'apelle autrement *blanc de perle*. Voyez la façon de le faire dans Charras. Alonso Barba dit qu'on en a trouvé depuis peu une mine en Boheme, & il le met au rang des metaux. On fait du *bismuth* artificiel, en reduisant l'étain en petites lames & petits morceaux, & en les cimentant par une mixtion de tartre blanc, de salpêtre, & d'arsenic stratifié dans un creuset à feu nud. On fait la même chose du zinch, ou zain, en mettant du plomb au lieu de l'étain, & un peu de calamine.

BISON, en termes de Blason, est la même chose que *busle*. Une tête de *bison* couronnée.

BISQUE. s. f. Potage exquis fait de plusieurs pigeons, poulets, beatilles, jus de mouton, & autres bons ingrediens. Ce mot en ce sens vient de *bis cocta*, parce que la *bisque* se faisant de plusieurs beatilles, il en faut faire plusieurs cuissons separées & reïterées, avant que de lui donner la derniere perfection. Vive la France pour les ragoûts & pour les *bisques*. MAIN. Rien ne charme tant leur esprit, que la *bisque* & la fricassée. GOMB.

Qu'est devenu ce teint dont la couleur fleurie
Sembloit d'ortolans seuls & de bisques *nourrie?* BOIL.

On apelle *demie-bisque*, celle qui se fait à moindres frais, & où on ne met que la moitié des ingrediens de la precedente.

On appelle *bisque de poisson*, celle qui se fait avec des hachis de carpes, leurs œufs & leurs laites, & avec des écrevisses.

BISQUE, terme de jeu de Paume, est un coup que l'on donne gagné au joüeur qui est plus foible, pour égaler la partie par cet avantage, & qu'il prend quand il veut une fois en chaque partie. Quelques-uns en ce sens derivent ce mot de *bis capit*, parceque d'ordinaire on la prend après un avantage qu'on vient de gagner, & ainsi on prend deux coups en même temps.

On dit proverbialement à un homme sur qui on se vante d'avoir de l'avantage en quelque chose que ce soit, qu'on lui donneroit quinze & *bisque*. On dit aussi, qu'un homme prend sa *bisque*, quand il quitte son travail ordinaire pour se promener, pour se divertir, & sur tout quand il le fait rarement, & sans rien risquer pour les affaires.

BISSAC. s. m. Sac double & tout d'une piece qui a une ouverture par le milieu, & deux poches qu'on emplit des deux côtez. Les *bissacs* se peuvent mettre à l'arçon de la selle. Les Païsans portent sur l'épaule un *bissac* pour les necessitez de leur voyage. Il ne differe de la *besace*, qu'en ce qu'il est plus petit, & est fait ordinairement de cuir. On dit d'un homme ruiné, qu'il est au *bissac*. Menage derive ce mot du Latin *bisaccium*, qui se trouve dans Petrone en la même signification.

BISSE. s. f. Terme de Blason, qui signifie un *serpent*, qui est la même chose que *guivre*, ou *vivre*. Ce mot vient de l'Italien *biscia*, signifiant la même chose. Quelques-uns disent que c'est à cause de son siflement, qu'on lui a donné ce nom. D'autres croyent qu'il peut venir du François *bis*, qui signifie *couleur cendrée & grise*, comme on dit du bled *bis*, de la paste *bise*, & pain *bic*-blanc; parceque ces serpens sont cendrez ordinairement.

BISSE. Voyez BYSSE.

BISSESTRE, ou BISSETRE. s. m. Malheur, accident causé par l'imprudence de quelcun. Si vous laissez entrer cet étourdi, il fera quelque *bissêtre* en la maison. Ce terme est populaire, & est venu par corruption de *bissexte*, parce que les superstitieux ont crû que c'étoit une année malheureuse. On ne s'en doit donc servir que dans le stile bas & comique, à l'exemple de Moliere qui fait dire à un valet:

Hé bien! ne voilà pas ton enragé de maître;
Il nous va faire encor quelque nouveau bissêtre.

BISSEXTE. s. m. Terme de Chronologie. Année de 366. jours qui arrive de quatre ans en quatre ans, à cause de l'addition qu'on y fait d'un jour qu'on insere dans le mois de Fevrier, pour remplacer les six heures que le soleil employe à faire son cours chaque année au delà de 365. jours. On appella ce jour-là *bissexte*, parceque Cesar ordonna qu'il fût intercalé après le 23. de Fevrier, qui étoit le 6. des Calendes de Mars: ainsi parceque l'on comptoit cette année-là deux fois le 6. des Calendes de Mars, *bissexto calendas*, on nomma *bissexte* le jour qui étoit intercalé; & *année bissextile*, l'année où cela arrivoit. Cependant les Astronomes qui travaillerent à la reformation du calendrier, par les ordres du Pape Gregoire XIII. ayant observé que le *bissexte* ajoûtoit en 4. ans 40. minutes plus que le soleil n'employe à retourner au même point du Zodiaque, ils supputerent que ces minutes rassemblées composoient un jour en 133. ans. Ainsi pour prevenir que cela ne changeât insensiblement l'ordre des saisons, il fut arrêté que dans le cours de 400. ans l'on retrancheroit trois *bissextes*. L'année 1700. ne sera point *bissextile* par cette raison. Ammian Marcellin rapporte que l'Empereur Valentinien ne vouloit point sortir le jour du *bissexte* de Fevrier, comme le croyant malencontreux. Voyez le mot AN.

BISSEXTIL, ILE. adj. Epithete de l'année où se rencontre le bissexte. Ce mot vient de ce que les Romains comptoient deux fois le même jour de Fevrier où l'on mettoit le bissexte, *bis sexto Calendas Martias*, six jours devant Mars.

BISTORTE. s. f. Plante medecinale, ainsi appellée, à cause que sa racine est reployée à la maniere d'un serpent entortillé. Elle croît sur les montagnes; & a des feuilles longues, ridées, fibreuses, & approchantes de celles du petit lapathum, un peu rouges par dessus, & comme bleües par dessous. Sa tige n'est gueres grosse: elle pousse quelques feuilles dans sa hauteur. Sa sommité est environnée de petites fleurs purpurines en forme d'épics, d'où sort une graine semblable à celle de l'oseille. Elle a une coudée de haut. Sa racine est rouge au dedans, noire au dehors, environnée de petits filamens, de substance assez compacte, quoyque tendre, & pleine de jus, & d'un goût fort astringent. Elle entre en la composition de la theriaque. En Latin *Colubrina*, ou *Britannica*.

BISTORTIER. s. m. Terme de Pharmacie. C'est un instrument de bois, de figure cilindrique. Il y en a de differente longueur & grosseur. On s'en sert pour le mêlange de plusieurs compositions. En Latin *Agitaculum*.

BISTOURI. s. m. Instrument de Chirurgie qui est en forme de petit rasoir, qui sert à couper, à faire des incisions dans les chairs. On l'appelle *bistouri*, parcequ'il est retourné.

BISTOURNER. v. n. qui se dit des chevaux, ou autres animaux à qui on tourne deux fois les testicules, pour les rendre inhabiles à la generation. Autrefois on disoit *bestourner*, qui signifioit *renverser*, *tourmenter*, *mettre en desordre*. Voyez BESTOURNER.

BISTRE. s. f. Terme de Dessinateur. C'est ainsi que les Peintres & Dessinateurs appellent de la suye cuitte, &

& ensuitte detrempée, qui leur sert à laver leurs desseins. On s'en sert aussi en mignature. Il y a des Peintres qui au lieu de *Bistre*, employent avec les traits de la plume, un peu de lavis fait avec de l'ancre de la Chine; d'autres de la sanguine, & d'autres de la pierre noire.

B I T.

BITORD. s. m. Terme de Marine. Menuë corde à deux fils, dont on se sert pour faire des enflechures, pour amarrer, pour renforcer les manœuvres.

BITTES. s. m. Terme de Marine. Ce sont deux pieces de bois élevées debout depuis le bas du fond de cale jusques à quatre pieds & demi au dessus du premier pont. C'est autour de ces pieces que l'on met & qu'on attache le cable, quand on a mouillé l'ancre. Elles sont à côté du mât de misaine, & entretenuës par un traversin ou grosse piece de bois travée contre, & sont appuyées par des courbes, ou arcboutans qui sont sur les ponts, qu'on appelle *contre-bittes*.

Les *bittes* d'écoutes d'huniers, ou petites *bittes*, sont placées au devant du grand mât, & du mât de misaine, sur le second pont, au travers desquelles il y a des ruaux ou rouëts de cuivre par où passent les écoutes de hunes qui servent à faire bander les écoutes des huniers.

BITTER le cable, c'est le rouler & arrêter autour des bittes.

BITTON. s. m. Piece de bois ronde & haute de deux pieds & demi, par où l'on attache une Galere en terre. On appelle aussi *bittons* de petites bittes qu'on met proche des mâts d'un vaisseau, pour lancer, ou amarrer quelques manœuvres.

BITTONNIERES. s. f. Ce sont des canaux ou égouts qui regnent à fond de cale, à coté de la carlingue, par où s'écoulent les eaux d'un vaisseau, & viennent à la pompe. Voyez VITONNIERES.

BITUME. s. m. C'est une espece de graisse épaissie, & onctueuse en forme de bourbe, qui se trouve dans le lac Asphaltite, & en d'autres lieux, qui est d'une nature fort inflammable, comme du soufre. Il y a du *bitume* dur & fossile, qu'on tire de la terre en guise de tourbes & de mottes, qui sert à des forges. Il y a du *bitume* qui sert de chaux, & est propre à lier les pierres des bâtimens, tel que celui dont on dit qu'ont été bâtis les murs de Babylone. Il y a enfin du *bitume* liquide, qu'on brule dans les lampes & dans les lanternes, comme de l'huile, comme on fait entre autres en Sicile. Les Juifs, au rapport de Strabon, se servoient de *bitume* pour embaumer leurs corps morts. Le plus excellent s'apporte de Judée, & est resplendissant, de couleur de pourpre, fort pesant, & d'une odeur forte. Le noir ne vaut rien. En Latin *bitumen*. Les Medecins l'appellent *Asphaltus*. On n'apporte plus de *bitume* de Judée, mais les Apothicaires le composent de poix & de l'huile de petreol, &c.

BITUMINEUX, EUSE. adj. Qui tient du bitume. Il y a plusieurs terres & mineraux qui sont de nature *bitumineuse* & sulphurée.

B I V.

BIVIAIRE. adj. Place où deux chemins aboutissent. L'Ordonnance des Eaux & Forêts veut que dans les angles des places croisées *biviaires*, ou triviaires des grandes routes ou chemins Royaux des forêts, on plante des croix, poteaux, ou pyramides avec une inscription qui enseigne le lieu où ils conduisent.

BIVOUAC, ou BIVOUAC, ou BIHOUAC. s. m. Terme de Guerre. C'est une garde qu'on fait de nuit pour la sûreté d'un camp qui est proche de l'ennemi. Cette garde se fait par toute l'armée, ou la meilleure partie, qui sort de ses lignes en escadrons & bataillons pour passer la nuit sous les armes à la tête du camp. Cet avis l'obligea de redoubler la garde des lignes, & même de faire le *bivouac* toutes les nuits. DE LA CHAP. Etre au *bivouac* se trouver au *bivouac*. Monter à cheval pour le *bivouac*. Passer la nuit au *bivouac*. GUILLET. Faire coucher les Troupes au *bivouac*. GAIA. Lever le *bivouac*, c'est renvoyer l'armée dans se tentes, dans ses baraques, quelque tems après la pointe du jour. GUILLET.

Ce mot est nouveau, & vient de l'Allemandz *weywach*, qui signifie *double garde*. D'autres le derivent de *bivoye*.

BIVOYE. s. m. Qui se dit d'un chemin fourchu qui tend vers deux lieux differens. Il y a plusieurs lieux en France qu'on appelle *la Bivoye*. Ce mot signifioit aussi autrefois la garde extraordinaire d'un camp, d'où les Flamands ont fait *bivouac* qui est maintenant en usage. Ce mot vient de *bivium*.

B I Z.

BIZARRE, il y a encore quelques gens qui disent *bigearre*, mais mal. adj. m. & f. Fantasque, qui a des mœurs inegales, des opinions extraordinaires & particulieres. C'est un homme *bizarre* avec lequel on ne peut vivre. Il a toûjours des habits *bizarres*. Les gens *bizarres* ne sont pas un moment dans la même situation d'esprit. Ils passent d'une extremité à l'autre; de la plus belle humeur ils passent tout-d'un-coup à un serieux, & à un silence morne, & melancolique. Ils n'ont point de sentimens fixes, & leur humeur chagrine s'oppose à tout ce que les autres souhaitent. On ne peut compter sur leur bienveillance, qui varie comme leur humeur. Voilà le caractere ou la definition des personnes *bizarres*. BELL. Il y a des gens capricieux que les plus grands plaisirs ne touchent point, à moins qu'ils ne soient *bizarres*, & extravagans. ID. C'est beaucoup que ce *bizarre* sorte quelquefois de sa taciturnité pour contredire, & qu'il daigne une fois le jour avoir de l'esprit. LA BR.

> *Un humeur un peu* bisarre
> *Sert de ragoût en amour.* LA SABL.

BIZARRE est aussi un substantif. C'est un vrai *bizarre*.

BIZARREMENT. adv. D'une maniere bizarre & capricieuse. La fortune dispose bien *bizarrement* de moi. VOIT.

BIZARRERIE. s. f. Caprice, chose extraordinaire. Il y a de la *bizarrerie* dans beaucoup d'ouvrages de la nature, dans la varieté des coquilles, des pierres, des animaux. Cet homme est bourru, & sujet à de grandes *bizarreries*. La *bizarrerie* de vôtre cœur vous fit revenir à moi, à mesure que vous voyiez que je m'éloignois de vous. P. DE CL.

Ces mots viennent apparemment de l'Espagnol *bizarro*, qui signifie *beau*, *agreable*, parceque la diversité des couleurs a quelque agréement, sur tout quand elles sont bien menagées. C'est pour cela que le mot de *Bizzarrerie* se prend aussi quelquefois pour une varieté bizarre agreable.

> *La Satire est comme une prairie,*
> *Qui n'est belle, sinon en sa* bizarrerie. REGNIER.

B L A.

BLAFARD, ARDE. adj. Couleur effacée qui tire sur le blanc, étoffe mal teinte, ou decolorée. L'eau de vie allumée fait une lueur *blafarde*. L'or qui sort des mines est mol & *blafard*. Cette couleur est trop *blafarde*, elle n'a pas assez d'éclat & de vivacité.

BLAIREAU. s. m. Petit animal qui vit de fruits & de

de charogne, qu'on appelle autrement *taisson*. En Latin *meles*, *taxus*. Il tient du porc, du chien, & du renard. Il est plus grand que le renard. Il se cache sous terre. Il est puant comme un *blaireau*.

Ce mot, selon Saumaise, vient de *glirellus*, parceque c'est une espece de loir, qui lui ressemble en ce qu'il s'engraisse en dormant, quoyqu'il differe en autre chose. Guyet le derive du Latin *meles* Voyez Menage. On connoît l'âge des *blaireaux* à la quantité des trous qu'ils ont sous la queuë; car ils augentent d'un tous les ans.

BLAIRIE. s. f. Terme de Coutumes. C'est un droit qui appartient au Seigneur Haut Justicier pour la permission qu'il donne aux habitans de pâture pour leurs bestiaux sur les terres, & prez depouillez, ou dans les bois & heritages non clos & fermez. On apelle aussi Seigneur *Blayer*, celui qui a ce droit.

BLAISE. s. m. *Ordre de Saint Blaise.* C'est un Ordre Militaire, que les Rois d'Armenie établirent à l'honneur de ce Saint, comme étant le Patron de leur Royaume. L'habit des Chevaliers étoit bleu, & ils portoient une croix d'or, qui servoit de brisure au Lion d'Armenie.

BLAISCHE, ou BLAICHE. adj. m. & f. Mol, paresseux. On le dit principalement d'un homme sans vigueur, & qui soutient mal son sentiment. Ce mot n'est pas du beau stile. Il ne faut point compter sur lui; c'est un *blaîche* qui mollira d'abord.

BLANC, Blanche. adj. Ce qui renvoye, & reflêchit la lumiere en toutes ses parties; ce qui est le plus éclairé, le plus aisé à appercevoir. Entre toutes les choses *blanches*, quand on en veut exaggerer la blancheur, on se sert de ces comparaisons. *Blanc* comme un satin, parlant de la peau. *Blanc* comme un cigne, en parlant du poil. *Blanc* comme yvoire, en parlant des dents. *Blane* comme neige, en parlant du linge. *Blanc* comme albâtre, en parlant d'un beau sein. Il crache *blanc* comme cotton, en parlant de la salive. Ceux qui briguoient les Magistratures à Rome étoient habillez de *blanc*: c'est pourquoy on les appelloit *Candidats*. On appelle papier *blanc*, celui où il n'y a rien d'écrit. Hevelius dit qu'il est très-certain que les animaux deviennent *blancs* en hiver dans les païs septentrionnaux, comme les lievres, les renards & les ours; & que l'été ils reprennent leur couleur naturelle.

Ce mot, selon Covarruvias, est Goth. Menage après Guyet dit qu'il vient de *albicus*, d'où les Italiens ont fait *bianco*, & les Espagnols *blanco*. Il en derive aussi le mot de *blond*.

Blanc, se dit aussi de ce qui est pur & net, qui n'est ni sale, ni gâté. Du linge *blanc*. Une affiette *blanche*. En ce sens on dit au figuré, Ce criminel a gagné le Juge, il l'a fait sortir tout *blanc* de cette affaire. Ce mot pris ainsi dans un sens figuré, a diverses autres significations. Par ex. Ils sont tout *blancs* au dehors & tout noirs au dedans: c'est-à-dire, qu'ils sont vertueux en apparence, mais qu'au fond ce sont des mechans. Quand je veux dire *blanc*, la quinteuse dit noir. Boil. C'est à-dire, quand je veux dire d'une façon, elle dit d'une autre.

L'homme va du blanc *au noir*,
Il condamne au matin ses sentimens du soir. Boil.

C'est-à-dire, que l'homme est volage & inconstant dans toutes ses resolutions. Mr. Claude a dit que St. Augustin avoit passé du *blanc* au noir, sur le sujet de la tolerance pour les Heretiques; pour dire, que ses premiers sentimens sur cet article, étoient bien plus conformes aux maximes de l'Evangile & à l'équité naturelle, que ses derniers.

Blanc, se marie avec plusieurs substantifs, qui changent sa signification en y ajoûtant quelque chose.

Argent blanc, c'est toute la monnoye d'argent; & il est opposé à *l'or*, & au *billon*.

Armes blanches, c'étoit jadis les Armes d'un jeune Chevalier, dont l'Ecu n'étoit chargé d'aucunes Armoiries.

Biere blanche. Petite biere.

Bois blanc, est du bois de bouleau, peuplier, tremble, &c.

Boudin Blanc, est un boudin fait avec du lait & du *blanc* de chapon.

Carte blanche, est une carte où il n'y a point de peintures de Roi, de Dame, ni de Valet. On dit, Donner la *carte blanche* à quelcun, pour dire, Offrir de faire quelque chose à telles conditions qu'il lui plaira.

Cheveux blancs, des cheveux de vieillard blanchis avec l'âge. Ainsi on dit, il est tout *blanc* de vieillesse. Par la même raison, le mot de *blanc* se prend encore quelquefois pour la blancheur même des cheveux, ou pour la maladie qui les fait devenir *blancs*.

Ils n'arrêteront pas le tems qui toûjours vole,
Et qui d'un triste blanc va peindre tes cheveux.
Main.

Cire blanche, est de la cire qui étant jaune naturellement, a été blanchie à la rosée.

Drappeau blanc, est en France l'Enseigne de la Colonelle.

Eau blanche, c'est de l'eau où on a mis du son pour faire boire aux chevaux malades.

Escharpe blanche. Signal de ceux qui suivent le parti de France.

Espée blanche, est l'épée nuë. Il s'est battu à l'*épée blanche*.

Fer blanc, est du fer battu en lames, & blanchi avec l'étain. On appelle Taillandiers en *fer blanc*, ceux qui font des entonnoirs, des lanternes, &c.

Gelée blanche, c'est la premiere gelée qui se fait de la rosée, ou du brouillard congelé.

Gris blanc, c'est du gris pâle tirant sur le *blanc*.

Blanc Manger, est un mets delicat fait en forme de gelée. Il y a un fruit à Mexique qu'on appelle *blanc manger*, qui en effet en a presque le goût. Il fond dans la bouche comme la neige, & l'emplit d'une eau sucrée. Il est gros comme une poire, & est plein au dedans de plusieurs noyaux ou petites pierres noires.

Magie blanche, est un art innocent de faire des choses extraordinaires par la connoissance des secrets de la nature, que le peuple croit ne se pouvoir faire que par le pouvoir des Demons.

Mer blanche, c'est la Mer Glaciale ou Hyperborée. On appelle aussi *Mer Blanche*, la Mer Egée, parce qu'on tient que c'est une mer fort sûre.

Meurier blanc. Espece de meurier qui sert à nourir les vers à soye.

Moine blanc, est un Religieux de l'Ordre des Chanoines Reguliers de St. Augustin ou de Premontré, ou des Feuillans. On appelle, Voüer au *blanc* un enfant, quand on l'habille de *blanc* jusqu'à un certain âge en l'honneur de quelque Saint, Fondateur d'un Ordre qui porte le *blanc*. Il y a eu aussi à Paris des *Blancs Manteaux* appellez autrefois des *Guillemins*, dont la Maison est maintenant remplie de Benedictins. Ce nom de *Blancs-Manteaux* a été aussi donné aux Religieux de la Congregation des Serfs de Ste. Marie Mere de Jesus-Christ. Elle fut institutée à Marseille dans le Monastere de Sainte Marie des Arenes, & le Pape Alexandre IV. la confirma en 1225.

Notte blanche, est une notte de Musique dont la tête est *blanche*.

Pain bis-blanc, qui est mêlé de son, ou de seigle.

Pavillon blanc, est le pavillon de l'Amiral de France.

Poivre blanc, est un poivre depouillé de son écorce. Voyez Poivre.

POUDRE BLANCHE, eſt de la poudre à canon qui tire ſans faire de bruit.

REINE BLANCHE. Voyez REINE.

SAUSSE BLANCHE, eſt une ſauſſe faite avec du beurre fondu, & qui n'eſt pas noirci à la poële.

SEL BLANC, eſt du ſel decrepité ou ſeché au feu.

VERRE BLANC, c'eſt du verre pur, & bien plus clair & diaphane que le verre commun.

BLANC, ſe dit ſubſtantivement. Mettre du *blanc*, pour dire, du fard.

BLANC DE PLOMB. C'eſt la rouillure du plomb, qui eſt ainſi appellée à cauſe de ſa blancheur. Elle ſe fait à la vapeur du vinaigre : on l'appelle autrement Ceruſe.

BLANC D'ESPAGNE. Eſpece de fard qui ſert à blanchir le viſage. C'eſt l'étain de glace diſſout dans l'eſprit de nitre, & precipité en une poudre *très-blanche* par le moyen de l'eau ſalée.

BLANC RHASIS, que le vulgaire appelle *Blanc raiſin*, eſt un onguent qui eſt ainſi appellé de ſa couleur *blanche*, & du nom de ſon inventeur qui eſt Rhaſis Medecin. Il eſt composé d'huile roſat, de cire, de ceruſe & de camphre. On l'employe dans les brûlures, les grateles, & pluſieurs autres maladies de la peau.

BLANC D'EAU. Plante qu'on appelle autrement *Nenuphar*. Voyez NENUPHAR.

Le *Blanc de meſvé*, eſt un emplâtre qu'on nomme autrement *diachylon*.

BLANC DE CHAPON, c'eſt la chair de chapon cuit.

BLANC D'OEUF, eſt le glaire de l'œuf où eſt le germe.

BLANC DE PERLE. Voyez BISMUTH.

BLANC, eſt auſſi une marque blanche, ou noire, qu'on met à un but pour tirer de l'arc, ou du fuſil.

En termes de Medecine, on dit le *blanc* de l'œil : c'eſt la premiere tunique ou peau de l'œil, qu'on appelle auſſi *conjonctive*, parce qu'elle ſert à joindre & à ſoutenir les autres. Elle ne va que juſqu'au cercle qu'on nomme *iris*.

BLANC, eſt auſſi une ancienne monnoye qui valoit cinq deniers. Un grand *blanc*. Les droits Curiaux ſont taxez pour chaque parroiſſien à Pâques à un *blanc*. Pendant les guerres contre les Anglois les *blancs* à la couronne valoient 12. deniers : cela varioit ſelon la difference des monnoyes. On fabriqua auſſi ſous Charles VI. des *blancs*, & des *demi-blancs* à l'écu. On a appellé des grands *blancs* au ſoleil de Louïs XI. & Charles VIII. des ſous qui valoient treize deniers, qu'on a auſſi nommez *treizains*. Sous Charles VIII. les *blancs* furent nommez Carolus, & *Ludovicus* ſous Louïs XII. Sous François I. on les nommoit *Franciſcus*, ou *douzains* à cauſe qu'ils valoient 12. deniers. Il y a eu auſſi des pieces de ſix *blancs* appellées *Neëles*, parce qu'elles avoient été faites en la tour de Neële à Paris. On a appellé cette monnoye *ſous* ou *livres blancs*, à cauſe qu'elle étoit blanchie, à la difference d'une autre monnoye noire, qui étoit de moindre valeur, qu'on appelloit *ſous nerets*.

BLANCHES. Terme de jeu de cartes. C'eſt douze cartes qu'on a en main ſans peintures, ſans Roi, Reine, Valet : c'eſt un avantage au Piquet & au Hoc.

BLANC SIGNE, les Provinciaux diſent *Blanc ſeing*, eſt un papier que l'on donne à des amis, ou à des arbitres en qui l'on ſe confie, pour le remplir de ce qu'ils jugeront raiſonnable pour terminer un procés. On le dit auſſi de tout acte où on laiſſe quelques lignes en *blanc*, que l'on confie à la diſcretion de quelcun pour le remplir, ſoit d'une quittance, ſoit d'une reſcription, ſoit de quelque autre choſe.

EN BLANC. adv. Se dit en ces phraſes. Procuration, quittance *en blanc*, où on laiſſe le nom *en blanc* de celui qui doit agir ou recevoir. Ce mot eſt *en blanc*, c'eſt-à-dire, Il y a de l'eſpace pour le mettre, lorſqu'il n'a pas été rempli. On le dit auſſi de ce qui a été obmis.

Un livre *en blanc*, eſt un livre en feuilles ſans reliеure. *Rôtiſſeur en blanc*, Celui qui vend les viandes lardées, & non rôties. On dit auſſi, que des étoffes, des chapeaux ſont *en blanc*, lors qu'ils n'ont point paſſé par la teinture.

On dit proverbialement d'un homme qui eſt entre deux vins, qu'il eſt entre le *blanc* & le clairet. On dit, qu'un homme a mangé ſon pain *blanc* le premier, pour dire, qu'il a été nourri delicatement en ſa jeuneſſe, & qu'il aura bien des maux, des fatigues à eſſuyer dans la ſuitte. On dit, qu'un homme ſe fait tout *blanc* de ſon épée, pour dire, qu'il ſe promet de faire bien des choſes, où ſouvent il ne peut pas reüſſir. On dit auſſi, que des perſonnes ſe mangent le *blanc* des yeux, pour dire, qu'elles ſont extremement ennemies. On dit auſſi, qu'on a mis un homme en beaux draps *blancs*, quand on a mal parlé de lui en quelque compagnie. On dit auſſi, qu'un homme eſt reduit au bâton *blanc*, ou abſolument, reduit au *blanc*, quand il eſt devenu extremement pauvre & miſerable. On dit auſſi, qu'un homme paſſe du *blanc* au noir, pour dire, qu'il paſſe d'une extremité à l'autre, ſoit en ſes diſcours, ſoit en ſes manieres de vivre. On dit auſſi, qu'il faut faire une telle choſe à bis ou à *blanc*, pour dire, qu'il la faut faire abſolument de gré où de force. On dit auſſi, Dire une choſe de butte en *blanc* à quelcun, la faire hardiment, ſans façon, ſans conſiderer s'il l'aura agreable ou non. On dit auſſi à celui qui promet de faire une choſe impoſſible, qu'en ce cas on lui donnera un merle *blanc*. Les voyageurs diſent auſſi, Rouge au ſoir, *blanc* au matin, c'eſt la journée du Pelerin. Les joüeurs d'échecs diſent, Dame *blanche* a le cul noir, pour dire, que le Roi *blanc* doit être poſé d'abord ſur une caſe noire. On dit auſſi pour marquer l'égalité de deux choſes, que c'eſt bonnet *blanc*, & *blanc* bonnet.

BLANCHAILLE. ſ. f. Ce mot n'a point de plurier, il ſignifie fretin, menu poiſſon. La pêche de nos étangs n'a pas été bonne cette année, on n'y a trouvé que de la *blanchaille*.

BLANCHEASTRE, ou BLANCHEATRE. adj. m. &. f. Couleur pâle, qui approche du blanc, & qui n'eſt point foncée.

BLANCHEMENT. adv. D'une maniere blanche & propre. Il faut tenir les enfans *blanchement*, pour les garentir de la vermine.

BLANCHERIE. ſ. f. Lieu deſtiné à blanchir des toiles. Il y a pluſieurs *blancheries* en Hollande, & dans les lieux où on trafique de toiles. On le dit auſſi des lieux où on blanchit de la cire.

BLANCHET. ſ. m. Sorte de camiſole que les Païſans appellent *blanchet*, parcequ'elle eſt d'ordinaire d'étoffe blanche.

BLANCHETS. Terme d'Imprimerie. Ce ſont les langes que l'on met entre les deux timpans.

BLANCHEUR. ſ. f. Qualité qui reſulte de la couleur blanche qui eſt ſur les corps, ou plutôt de la lumiere qu'ils reflêchiſſent. La *blancheur* du teint, de l'albaſtre.

BLANCHIMENT. ſ. m. Ce qui blanchit, & l'art de blanchir. Les Chymiſtes cherchent le *blanchiment* des metaux pour faire de l'argent. Le *blanchiment* du fer blanc ſe fait avec l'étain. Les plus excellens *blanchimens* de toiles ſe font en Hollande.

BLANCHIMENT. Terme d'Orfevre. C'eſt une ſorte de baquet, où par le moyen de l'eau forte & de l'eau commune, on met blanchir la vaiſſelle. Mettre la beſogne dans le *blanchiment*.

BLANCHIMENT, en termes de Monnoye, eſt une façon

façon qu'on donne aux flans avant que de les marquer, en les faisant bouillir dans de l'eau commune avec le sel, le tartre ou gravelée; après quoy on les lave, on les seche, & on les essuye.

BLANCHIR. v. act. & n. Rendre blanc. *Blanchir* du linge à la lescive. *Blanchir* une muraille avec de la chaux. De la pâte à *blanchir* les mains. *Blanchir* de l'argent sur le feu. *Blanchir* de la cire à la rosée.

BLANCHIR, se dit aussi de la neuviéme façon qu'on donne aux flans des monnoyes, lors qu'on leur donne la couleur naturelle de leur metail. Ce blanchiment se fait par le Maître, ou Fermier, qui met ses especes d'or, d'argent, de billon, & de cuivre bouillir dans un pot, où il y a de l'eau forte mêlée avec de l'eau commune, & les jette ensuite dans de l'eau fraîche, après quoy on les sablonne, & on les met dans un crible de fer, pour en ôter les barbes.

BLANCHIR DES AIS, en termes de Menuiserie, c'est les unir & rabotter de leur longueur pour faire des cloisons; & en termes de Serrurier, c'est, Limer & polir le fer. En termes de Chaudronnier, c'est mettre la besogne sur le tour, & en ôter avec la paroire, la superficie qui est sale & crasseuse. *Blanchir* un chauderon. On dit aussi parer un chaudron, mais il n'est pas si usité que *blanchir*.

BLANCHIR, se dit aussi par les Rotisseurs, pour Faire revenir la viande sur les charbons. Quelques-uns disent aussi Refaire. Il faut *blanchir* ou refaire ce chapon, & le mettre à la broche.

BLANCHIR, se dit aussi des coups de canon qui ne font qu'effleurer une muraille, & y laissent une marque blanche. En ce sens on dit au figuré de ceux qui entreprennent d'attaquer, ou de persuader quelcun, & dont tous les efforts sont inutiles, que tout ce qu'ils ont fait, tout ce qu'ils ont dit n'a fait que *blanchir* devant cet homme ferme & opiniâtre.

BLANCHIR, se dit aussi des vieillards qui deviennent blancs. Il a *blanchi* sous le harnois, c'est-à-dire, Il a passé toute sa vie dans les armées. Ces saintes filles ont *blanchi* dans la pratique laborieuse de la misericorde Chretienne. FL.

Il faut, si nous suivons la chaleur qui t'anime,
Vieillir dans les forfaits, & blanchir dans le crime. BREB.

BLANCHIR, se dit dans un sens figuré pour Couvrir de neige. Quand la vieillesse de l'année *blanchit* la terre ailleurs, elle est toûjours verte ici. VOIT.

BLANCHIR, se dit aussi de la mer agitée par les rames, ou par les flots. La mer *blanchissoit* sous les Galeres de cette armée. La tempête faisoit *blanchir* la mer.

BLANCHI, IE. part. & adj. JESUS-CHRIST appelle des sepulcres *blanchis* les Pharisiens, les hypocrites, beaux au dehors, & sales au dedans.

BLANCHISSAGE. s. m. Action, ou salaire de celui qui blanchit. Il depense tant en *blanchissage*. L'eau de la mer ne vaut rien pour le *blanchissage*.

BLANCHISSANT, ANTE. adj. Qui devient blanc. Il se dit en ces phrases. Des flots écumeux & *blanchissans*. Des cheveux gris & *blanchissans*. Voyez tout l'Hellespont *blanchissant* sous nos rames. RAC.

BLANCHISSERIE. s. f. Lieu destiné a blanchir des toiles. On a établi des *blanchisseries* en plusieurs endroits du Royaume. Il y en a qui pretendent que le mot de *blanchisserie* se dit particulierement des lieux où l'on blanchit les habits & le linge dans les Monasteres.

BLANCHISSEUR, EUSE. s. m. ou f. Celui ou celle qui blanchit le linge.

On dit proverbialement d'un homme qui a du linge sale, qu'il porte le deuil de sa *Blanchisseuse*.

BLANDICES. s. f. plur. Terme du Palais. Cageolleries, flatteries pour tromper quelcun. Il a extorqué cette donation, ce testament par *blandices*, & mauvais moyens. Ce mot vient du Latin *blanditia*, de *blandus*. Il est vieux.

BLANDIR. Vieux mot qui signifie Amadoüer, flatter, caresser; du mot Latin *blandiri*. On a dit aussi blandissant; pour dire, qui flatte, qui caresse.

Veuilles, Seigneur, ces levres blandissantes
Tout au travers pour jamais incisér.
MAROT Ps.

BLANQUE. s. f. Espece de lotterie, ou jeu de hasard où l'on achete certain nombre de billets, dans lesquels s'il y en a quelcun noir, ou marqué de quelque meuble qui est à l'étalage, on en profite. S'il n'y en a point, on perd son argent; & alors on dit qu'on a trouvé *blanque*, d'où ce jeu a tiré ce nom. Il vient de l'Italien *bianca*.

On dit figurément, qu'on a trouvé *blanque* en quelque lieu, quand on n'y trouve pas ce qu'on y cherchoit. J'ay fouillé dans ma poche pour tirer ma montre, mais j'y ay trouvé *blanque*, on me l'avoit prise.

On dit proverbialement, Hasard à la *blanque*; pour dire, Entreprendre quelque chose dont le succés est incertain.

BLANQUET. s. m. Especes de poires ainsi nommées parcequ'elles ont la peau assez blanche. Il y en a de deux sortes, le gros & le petit *blanquet*.

BLANQUETTE. s. f. Sorte de vin blanc qui vient de Gascogne, & qui a un goût assez delicat. On le dit aussi d'une espece de biere blanche.

BLASMABLE. ou BLAMABLE. adj. m. & f. Ce qui merite qu'on le blâme, qu'on le corrige, qu'on le reprimende. Cet homme est fort *blamable*. Sa conduite n'a rien que de *blamable*.

BLASME, ou BLAME. s. m. Reprehension faite ou reçuë pour quelque action honteuse, ou criminelle. Ce mot a plus communément une signification passive. Le vice merite autant de *blâme*, que la vertu merite de loüange. Cet homme étoit l'aggresseur, tout le monde lui donne le *blâme*. Je mets hors de *blâme*. Tout le *blâme* de cette action retombera sur vous. J'en rejetterai tout le *blâme* sur lui. Peu de gens sont assez sages, pour preferer le *blâme* qui leur est utile, à la loüange qui les trahit. LA ROCH. Nous n'entrons en part de la gloire, ou du *blâme* du bien, ou du mal, que du jour que nous commençons à agir par raison. M. SC.

Mais puisque le peché point de blâme *n'apporte*
Quand on le cache bien;
Je voudrois seulement que vous fissiez en sorte
Que je n'en sçache rien. LINGENDES.

BLASME, en termes du Palais, est le contredit que donne un coheritier contre les lots qui lui sont presentez par son coheritier; ou un Seigneur contre l'aveu ou le denombrement que lui donne son vassal quand il est defectueux. La Coutume donne quarante jours au Seigneur pour fournir ses *blâmes*.

BLASMER, ou BLAMER. v. act. Reprendre, condamner quelque mauvaise action; temoigner par des paroles, qu'on desaprouve quelque chose. Je l'ay fort *blâmé* de son emportement. Tout le monde *blâme* sa conduite. Je vous *blâme* d'avoir attendu si tard à me decouvrir vos peines & vos ennuis. J'ay *blâmé* la patience de Bibulus. Il me *blâme* de mon éloquence, comme si c'étoit un vice que d'être éloquent. Souvent ceux qui *blâment* les autres tombent dans les mêmes defauts.

Mais pour Cotin & moi qui rimons au hazard;
Que l'amour de blâmer *fit Poëtes par art.* BOIL.
Tu n'écoutes jamais la voix de la douceur,
Et blâmes *sans raison, ce qu'approuve l'Eglise.*
L'AB. TETU.

BLASMER, se dit aussi d'une peine infamante ordonnée en Justice pour quelque action dont on fait faire reparation d'honneur en presence des Juges, ou de quelques te-

temoins mandez exprès: ce qu'on exprime par cette formule, Il sera *blâmé* & reprimendé en l'Audience en presence de six personnes telles que la partie voudra choisir. Nicod pretend que ce mot vient de *blasphemare*, ou du Grec *blattein*, qui signifie, *famam lædere*, *medire*. D'autres croyent au contraire que le mot de *blasphemer* vient de *blâmer*, qui ne signifie autre chose que *reprendre*, *condamner*, *diffamer*.

BLASMER, signifie aussi, Contredire, ou debattre l'aveu & denombrement qui est donné à un Seigneur par ses vassaux. A faute de *blâmer* par le Seigneur dans le temps de la Coutume, l'aveu est reçu.

BLASMÉ, ÉE. part. & adj.

BLASON. s. m. Devise & Armes qui sont depeintes sur un Ecu, telles que les portoient les anciens Chevaliers; ou, selon quelques autres, l'Assemblage de tout ce qui compose l'Ecu armorial. Voilà le *Blason* d'une telle maison. On reconnut ce Chevalier à son *Blason*. Menage derive ce mot de *latio*, à cause que le *Blason* étoit porté par les Chevaliers sur leurs Ecus. D'autres le derivent par metathese de l'Hebreu *sobal*, qui signifie *tulit*, *portavit*. Borel le fait venir du mot Latin *laus*, qui signifie loüange, & de celui de *sonare* qui signifie Resonner, en mettant un *B* devant le mot entier. Mais la plus commune opinion est que, le mot *Blason* est venu de l'Allemand *blasen*, qui signifie *sonner du cor*, parceque ceux qui se presentoient aux lices des anciens Tournois sonnoient du cor pour faire sçavoir leur venuë. Les Herauts après sonnoient de leurs trompettes, & puis blasonnoient les Armoiries de ceux qui se presentoient, & les decrivoient à haute voix, & quelquefois s'étendoient sur les loüanges & les exploits de leurs maîtres.

BLASON. Ce mot a été pris aussi quelquefois pour l'Ecu même où sont les Armoiries: ce qui a fait dire à Perceval, Et se couvrent de leurs *blasons*.

BLASON, se dit aussi de la science particuliere qui apprend à dechiffrer les Armes, ou Armoiries des Maisons nobles, & à en nommer toutes les parties dans leurs termes propres, & particuliers. Le *Blason* étoit la science des Herauts d'armes. Les François sont les premiers qui ont reduit le *Blason* en art, & ce sont eux qui ont les Armes les plus regulieres. Il y a cette difference entre *Armes* ou *Armoiries*, & *Blason*, qu'*Armoiries* se dit de la devise, ou des figures qu'on porte sur le bouclier, ou sur la cotte d'armes; au lieu que *Blason* en est le dechiffrement, ou la description. Tous les termes & jargon du *Blason* étoient de l'usage ordinaire de la Langue dans l'onziéme siecle, où le *Blason* commença à se mettre en vogue; car alors les sautoirs, les fusées, les girons, les rustres, &c. étoient des pieces du harnois des Chevaliers.

Aussitôt maint esprit fecond en rêveries,
Inventa le blason, *avec les armoiries.*

Le *Blason* represente en images la naissance, la noblesse, les alliances, les emplois, & les belles actions des hommes illustres. Barthole a écrit du *Blason* & des Armoiries en Jurisconsulte, & le President Chasseneu dans son Catalogue de la gloire du monde. Plusieurs en ont écrit en Curieux & en Historiens, comme André Favin, Spelman, la Colombiere, Bara, Segoin, Geliot, les Peres de Varenne & Menestrier Jesuïtes, Philippes Moreau Avocat Bourdelois, &c. Scohier Chanoine de Berghes en Hainaut, qui dit que l'étude du *Blason* est un abîme, & que celui qui s'y est appliqué 30. ou 40. ans y trouve toûjours matiere d'apprendre. Le Pere Menestrier a fait une Bibliotheque de tous les Auteurs qui ont écrit du *Blason*, des Armoiries & des Genealogies; & en a fait un denombrement de prés de 300. Auteurs qui en ont écrit en diverses langues.

BLASON, signifie aussi, un grand nombre d'Armoiries qu'on met en certaines ceremonies, particulierement aux enterremens, sur les tentures, litres ou ceintures funebres, ou aux cierges & aux torches. On a depensé une grosse somme pour payer le *Blason* d'une telle pompe funebre.

On dit aussi, le *Blason* des couleurs, pour expliquer ce qu'elles signifient, comme l'Or qui est le jaune, signifie, Richesse, force, foi, constance; l'Argent qui est le blanc, Esperance, pureté, innocence, humilité; l'Azur, Justice, loyauté, beauté, reputation, &c. Le Pere Monet a traité au long du *Blason* des couleurs, dans son livre du *Blason* qu'il a fait en François, & en Latin.

BLASON, se disoit autrefois des loüanges, des éloges qu'on donnoit à quelque chose. Il y a eu des Poëtes qui ont fait le *Blason* ou l'éloge de la rose. Amyot a aussi appellé une épitaphe, *Blason funeral*.

BLASONNEMENT. s. m. Ce mot se trouve dans Pomey, & signifie l'action de blasonner, de dechiffrer les armes d'un Ecu.

BLASONNER. v. act. Peindre des armoiries avec les metaux & les couleurs qui leur appartiennent. Le Peintre n'a pas bien *blasonné* ces Armoiries.

BLASONNER, se dit aussi par les Graveurs, quand il s'agit de faire certaines marques, pour representer les metaux & les couleurs, dont les Peintres blasonnent les armoiries. Le Graveur a fort bien reüssi en *blasonnant* ma vaisselle.

BLASONNER, se dit aussi pour Expliquer le Blason, ou les parties des Armes d'une Maison ou Province en termes propres & convenables à l'art. Les Armes de France se *blasonnent* ainsi, Trois fleurs de lis d'or en champ d'azur, deux en chef, & une en pointe. Pour bien *blasonner* un Ecu, on commence toûjours par le champ, & puis on specifie les figures ou pieces honorables; & quand il y en a plusieurs, le chef & la bordure sont nommées les dernieres.

BLASONNER, signifioit aussi, Expliquer les symboles, les mysteres de l'émail, & des figures du Blason.

BLASONNER, se disoit autrefois pour signifier, Parler de quelcun, le decrire avec ses bonnes ou mauvaises qualitez, & particulierement pour *medire*. En donnant l'Ordre de l'Ecu aux Chevaliers, on leur commandoit de ne pas oüir *blasonner* ni medire des Dames, & de ne le pas souffrir.

BLASONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

BLASONNEUR. s. m. Celui qui blasonne. Il est peu en usage, si ce n'est qu'on dit encore, les anciens *Blasonneurs*, en parlant des vieux Auteurs qui ont écrit du Blason assez differemment des Modernes.

BLASPHEMATEUR. s. m. Celui qui blasphême, qui prononce des paroles outrageuses, & impies contre Dieu, & injurieuses à sa gloire. On peut être *blasphemateur* en deux manieres, ou en attribuant à Dieu des choses qui ne lui peuvent convenir, & qui detruisent sa nature; ou en refusant de reconnoître en lui des attributs qui lui sont essentiels, & sans lesquels il ne seroit point Dieu: tels que sont ceux qui font Dieu injuste, ou qui nient sa toute-puissance, & sa providence. Cependant il faut remarquer, qu'à la rigueur ce n'est point assez d'attaquer la gloire de Dieu, & de dire des choses contraires à sa nature, pour être un vrai *blasphemateur*, un *blasphemateur* proprement ainsi nommé, & qui par consequent merite d'être puni par le Magistrat. Il faut outre cela que le *blasphemateur*, lorsqu'il prononce ses blasphemes, ait intention de blasphêmer, ou du moins qu'il sçache que les choses qu'il dit sont effectivement des blasphêmes: tel que seroit un Chretien qui par un brutal emportement, vomiroit quelque chose d'injurieux contre J. CHRIST. Mais on ne doit pas faire le même jugement de ceux qui parlent par le prin-

principe d'une fausse Religion. Par ex. des Juifs, qui par une malheureuse suite des erreurs dont ils sont prevenus, regardent J. CHRIST comme un imposteur. Il est bien vrai que ces sortes de *blasphemateurs* ne laissent pas d'être coupables devant Dieu d'un si horrible blasphême: mais il ne s'ensuit pas qu'ils soient censez tels à la rigueur; attendu qu'ils ne croyent nullement blasphemer, & qu'ils ne sont point *blasphemateurs* d'esprit, & d'intention. Mais dans le langage ordinaire, on appelle indifferemment *blasphemateurs* tous ceux dont la doctrine renferme quelque chose d'impie, & d'injurieux à la gloire de Dieu.

BLASPHEMATEUR, se prend aussi pour celui qui attribuë à la creature des honneurs qui ne sont dûs qu'à Dieu; ainsi les Juifs traitoient J. CHRIST de *blasphemateur* parcequ'il se disoit égal à Dieu.

BLASPHEMATOIRE. adj. m. & f. Qui contient un blasphême. Les dogmes des Heretiques sont la plûpart *blasphematoires*. Il ne faut entendre qu'avec horreur les paroles *blasphematoires*. Cette proposition est impie & *blasphematoire*. PASC.

BLASPHEME. s. m. Crime énorme qui se commet contre la Divinité par des paroles, ou des sentimens qui choquent sa Majesté, ou les mysteres de la vraye Religion. *Blasphême* horrible, execrable, detestable. Le *blasphême* est un crime qu'on punit de mort, pour lequel on perce, on arrache la langue. Il n'y a rien que Dieu haïsse plus que le *blasphême*. MAUCROIX.

BLASPHEMER. v. act. Parler contre Dieu & la Religion. Il est deffendu de jurer & de *blasphemer* le saint nom de Dieu. C'est le propre des Diables & des damnez de *blasphemer* contre Dieu. Nicod derive ce mot du Grec *blaptein fimin*, c'est-à-dire, *blesser l'honneur & la reputation*.

BLASTIER, ou BLATIER. s. m. Marchand qui va acheter du bled dans les greniers de la campagne, pour le transporter & le revendre dans les marchez des villes & gros bourgs.

BLAVET. Voyez BLÜET.

BLE.

BLE'. s. m. Plante qui produit dans son épi une graine, dont on fait le pain qui est la principale nourriture de l'homme. Joseph enrichit les Rois d'Egypte, en leur faisant faire des magasins de *blé* durant les années fertiles. Des terres à *blé*. *Blé* mêlé. Battre le *blé*. Scier les *blez*. On a vû dans la Suisse garder des *blez* jusqu'à cent ans en les laissant dans l'épi. Quelques Naturalistes ont compté jusqu'à cent maladies ausquelles les *blez* sont sujets. En Latin *frumentum*, *triticum*.

Ce mot vient de *bladus*, ou *bladum*, qui signifie *fruit*, ou *semence*, d'où est venu *imbladare*; pour dire, *ensemencer*, ou *emblaver*. Vossius & Somnerus le derivent du Saxon *blad*, ou *blada*, signifiant la même chose; ou du Grec *blastos*, qui signifie, *germe*. Les Italiens appellent encore *biada*, tous les legumes, fruits & moissons, excepté le froment.

On appelle par excellence *blé*, celui qui est de pur froment. *Blé meteil*, celui qui est mêlé de seigle. *Petit blé*, ou *blé maigre*, c'est du seigle, ou du *blé* où il n'y a gueres de froment, ou dont le grain est mal nourri; en un mot le *blé* du moindre prix.

On appelle aussi *petits blez*, les autres grains que l'on seme au mois de Mars, comme l'orge, l'avoine, les pois, les vesses; ce qu'on appelle aussi en general *les Mars*, & en quelques lieux *tremois*, de *trimestris*.

BLÉ DE TURQUIE, qu'on appelle autrement *Mays*, est une plante dont les graines viennent dans de gros épics enveloppez de feuilles qui sont roulées en gaîne à leur naissance. Il a été apporté premierement des Indes Occidentales, où il croît presque par tout, en Turquie d'où il a tiré son nom, & de là en plusieurs endroits de l'Europe. Il vient en des lieux où la terre ne peut produire de froment. Presque toute l'Amerique ne vit que du *blé de Turquie*. Voyez MAYS.

BLÉ NOIR, ou BLÉ SARRASIN, est une plante dont la racine est fibrée, & la tige haute d'une ou de deux coudées, ronde solide, branchuë, & verte; mais de couleur de pourpre dans les lieux qui sont découverts. Ses feuilles ressemblent à celles de lierre, & sont d'un verd obscur. Ses fleurs sont ramassées en grape, assez grandes, belles, & d'un blanc tirant sur le rouge: elles sont composées de cinq étamines ou filets, soutenus par un calice divisé en cinq parties jusques à la base. Sa semence est oblongue, triangulaire, & couverte d'une bâle noire: elle naît au milieu des fleurs, & ne monte point en épi: elle contient une farine qui est très-blanche & insipide, dont les païsans font du pain qui est pourtant noir, & de la bouillie qu'ils mangent en hyver. On se sert aussi de cette graine pour nourrir des volailles. Cette plante tire son origine d'Afrique, d'où vient qu'on l'appelle *Blé Sarrazin*. En Latin *fagopyrum*, comme qui diroit, Blé qui a la semence semblable à celle du hêtre.

BLÉ, se dit aussi particulierement du grain qui sort de l'épi quand il est battu.

On dit proverbialement, Crier famine sur un tas de *blé*, quand un avare se plaint de la misere du temps, quoy qu'il ait dequoy vivre dans l'abondance. On dit d'une marchandise d'un seur & prompt debit, que c'est du *blé* en grenier. On dit aussi, Etre pris comme dans un *blé*; pour dire, Etre surpris sans deffense & sans armes. On dit aussi, Manger son *blé* en verd; pour dire, Manger son revenu avant que les termes en soient échus, & être mauvais menager.

BLEIME. s. f. Terme de Manege. Maladie du cheval, ou inflammation de la partie interieure du sabot vers le talon entre la sole & le petit pied.

BLEREUX. s. m. Animal sauvage. En Latin *mæles* ou *mælis*. TACH.

BLESME, ou BLEME. adj. m. & f. Decoloré, pâle. Il ne se dit que du visage. Quand on lui fit ce reproche, il devint *blême*.

Plus defait & plus blême,
Que n'est un Penitent sur la fin du carême. BOIL.
La disette au teint blême, *& la triste famine.* ID.

BLESMIR, ou BLEMIR. v. n. Pâlir, changer de visage par l'émotion de quelque passion violente, de colere, de honte, de douleur. Quand on a annoncé à cette veuve la mort de son fils, elle a *blêmi*, & s'est pâmée. Il *blêmit* à la vûë du moindre peril. C'est un fort bon Acteur, il *blêmit*, il rougit quand il veut. Je *blêmis* toûjours en commençant mes harangues.

BLESMISSEMENT. s. m. Paleur. TACH.

BLESSER. v. act. Frapper, ou serrer violemment quelque partie d'un corps sensitif. Les coups orbes *blessent* en faisant des contusions. Les instrumens tranchans *blessent* en faisant des playes. Les souliers trop serrez *blessent* les pieds. Une selle dure *blesse* un cheval. Menage derive ce mot de *læsare* Latin, en y ajoûtant un *b*.

BLESSER, se dit aussi en parlant de navire & de galere, & signifie Endommager. La Reale rencontra l'éperon d'une des galeres, dont elle fut *blessée*. VAUG.

BLESSER, se dit avec le pronom personnel, quand on se fait mal, soit en tombant, soit par megarde, soit volontairement. Je me suis *blessé* par megarde. On dit aussi d'une femme grosse qu'elle s'est *blessée*; pour dire, que quelque chûte ou quelque autre accident, l'a fait accoucher avant terme.

BLESSER, signifie aussi, Choquer, toucher trop fortement

tement ce qui eſt delicat. Les couleurs trop vives *bleſſent* la vuë. Une diſſonance *bleſſe* l'oreille.

Blesser, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Une choſe monſtrueuſe *bleſſe* l'imagination. Un extravagant a l'eſprit *bleſſé*, eſt *bleſſé* au cerveau. Il ne faut rien dire devant les femmes qui *bleſſe* la pudeur, qui *bleſſe* les oreilles chaſtes.

Blesser, ſe dit figurément en matiere d'amour. Cet amant a le cœur *bleſſé*; les beaux yeux de cette Dame l'ont *bleſſé*.

Blesser, ſignifie encore au figuré, Nuire à quelque choſe, y donner atteinte, y faire breche; choquer quelcun, l'offenſer par quelque diſcours. Ces faits que vous avez avoüez *bleſſent* vôtre cauſe, donnent atteinte à vôtre droit. Il ne faut point faire de mediſances qui *bleſſent* la reputation du prochain, qui lui nu ſent. Les railleries trop fortes *bleſſent* l'amitié: il y en a d'innocentes qui ne *bleſſent* perſonne.

C'eſt à vous, s'il vous plaît, que ce diſcours s'adreſſe.
A moi, Monſieur! A vous. Trouvez-vous qu'il vous bleſſe.
Mol.

Blesser, ſignifie encore, Porter dommage. Cette ſentence me *bleſſe* en ce chef; elle me fait un grief, un prejudice notable.

On dit proverbialement, qu'on ne ſçait pas où le ſoulier nous *bleſſe*, où le bât nous *bleſſe*, quand on ne ſçait pas le deplaiſir ſecret que nous avons dans l'ame. On dit auſſi, Autant de morts que de *bleſſez*, il n'y eut qu'un chapeau perdu; pour dire, il n'y arriva pas grand mal.

Blessé, ée. part. & adj. Il eſt *bleſſé* à mort.

Blessé, ſe dit auſſi ſubſtantivement. Il faut avoir ſoin des malades & des *bleſſez*.

BLESSURE. ſ. f. Playe, contuſion. Ce brave eſt mort de ſes *bleſſures*. Ce Capitaine prouve ſa valeur par les marques des *bleſſures* qu'il a reçuës. Ses *bleſſures* ſont larges & profondes, mais elles ne ſont pas mortelles. Il s'eſt chargé de *bleſſures* pour vous gagner des batailles. Vaug. Il étoit extremement affoibli de la *bleſſure* qu'il avoit reçuë. Id.

Blessure, ſe dit auſſi figurément des choſes morales & ſpirituelles. Je ſuis aſſez embaraſſé à guerir les *bleſſures* de la Republique. Si vous mepriſez cet outrage, il ne va pas juſques à vous; & cette langue pleine de venin ne vous a point fait de *bleſſures*. Maucroix. Vos corrections devoient être des *bleſſures* de charité, & non pas de haine. Nic. Si vous voyez cette femme, vos *bleſſures* ne manqueront pas de ſe rouvrir. Oe. M.

Morbleu, ce ſont pour moi de mortelles bleſſures,
De voir qu'avec le vice on garde des meſures. Mol.

Une action lâche eſt une *bleſſure* à l'honneur. L'amour fait ſouvent de grandes *bleſſures* dans le cœur. J'ay montré mes *bleſſures* aux deux mers d'Italie. Main.

BLET, ette. adj. m. & f. Ce mot ſe trouve dans Pomey pour ſignifier qui eſt trop meur, qui eſt à demi-pourri. Des fruits *blets*.

BLETTE. ſ. f. Terme de Botanique. C'eſt une plante qui eſt ainſi appellée d'un mot Grec, qui ſignifie une choſe vile, parceque c'eſt une herbe vile, pour ainſi dire, & fort commune. Il y en a de rouge & de blanche. L'une & l'autre ſe diviſe en grande & en petite. La *blette* rouge, grande, croît facilement. Sa racine eſt de la groſſeur du pouce, & d'un goût inſipide, de même que toute la plante. Sa tige eſt fiſtuleuſe, rouge par dedans & par dehors comme du ſang. On en tire un ſuc qui eſt de la même couleur. Ses feuilles ſont auſſi rouges, plus petites que celles de la poirée, mais plus ridées. Ses fleurs ſont compoſées de quelques filets chargez de ſommets de couleur pâle. La *blette* blanche, grande, eſt fort ſemblable à la precedente, & n'en differe que par la couleur. En Latin *Blitum*.

BLEU, Bleüe. adj. & ſ. Qui eſt de couleur d'azur. La belle couleur *bleuë* qui eſt naturelle, eſt faite de *lapis azuli*. On ſe ſert en Peinture d'un *bleu* artificiel qui eſt fait de ſable, de ſel, de nitre, & de limaille de cuivre. Les Peintres employent encore une autre couleur *bleuë*, que l'on fait en Flandre; mais, comme elle verdit aiſément, ils ne s'en ſervent que dans les païſages. On l'appelle *cendre verte*. Il y a auſſi un autre *bleu* dont on ſe ſert dans les grottes, c'eſt-à-dire, pour la fabrique du dedans des grottes, & on l'appelle *bleu* de forges. Le *bleu* des Teinturiers eſt une couleur qui ſe fait avec le paſtel, qui croît dans le haut Languedoc; ou avec la voüede, ou petit paſtel qui croît en Normandie; ou avec de l'indigo qui vient des Indes. Les nuances du *bleu* ſont le *bleu blanc*, le *bleu naiſſant*, le *bleu pâle*, le *bleu mourant*, *bleu mignon*, *bleu celeſte*, il tient le milieu de la nuance; *bleu reine*; *bleu turquin*, c'eſt un *bleu* bien foncé; *bleu de Roi*, fleur de guêde, *bleu pers*, Aldego, & *bleu d'enfer*. Du *bleu* & du jaune ſe compoſe le verd. Du *bleu* & du rouge d'écarlate de France ſe fait la couleur de Roi, l'amaranthe, la couleur de penſée, le violet. Du *bleu* & du rouge cramoiſi ſe compoſe le colombin, le pourpre, le gris de lin, & autres gris, ſuivant qu'ils ſont plus ou moins bouillis. Les *bleus pâles* ou *bleus beaux* ſeront teints de pure cuve d'Inde. Les *bleus celeſtes* ou *complets* doivent avoir un pied d'orſeille de Lyon, puis être paſſez ſur une cuve d'Inde. C'eſt une condition neceſſaire à la lumiere pour paroître *bleuë*, d'être diſcontinuée: telle eſt celle de la flamme du ſoufre, de l'eſprit de vin, du bois pourri, des vers luiſans, des écailles de quelques poiſſons, &c. Les ſucs des fleurs *bleuës* & violettes deviennent verds par les alkalis, & prennent un beau rouge par les acides. Il paroît du *bleu* dans l'eau où on a mis tremper du bois nephretique. Le *bleu* des Teinturiers ne reçoit point de changement par les acides, ni par les alkalis: c'eſt pourquoy on ſe ſert de paſtel avant que de donner une autre couleur, quand on veut donner le bon teint à quelque étoffe. C'eſt le très-grand éloignement qui nous fait croire que les cieux ſont *bleus*. Les étoiles paroiſſoient toutes d'un or pur, & éclatant, & qui étoit encore relevé par le fond *bleu* où elles ſont attachées. Font. Une mer très-éloignée paroît *bleuë*. Anciennement le *bleu* étoit le ſymbole de la mer. C'eſt pourquoy aux jeux Circenſes les combatans qui repreſentoient la mer, étoient habillez de *bleu*. A Rome celui qui devoit commander la cavalerie prenoit un étendart *bleu*, parceque Neptune, qui eſt le Dieu de la mer, a produit le cheval: & ceux qui avoient fait une belle action ſur mer, étoient honorez d'une enſeigne de couleur *bleuë*.

Ce mot vient de l'Allemand *blew*, ſignifiant le même choſe. Saumaiſe lui donne une origine Latine, & croit qu'on a dit *blutum*, quaſi *ablutum* aut *dilutum*, parceque c'eſt une eſpece de couleur de pourpre bien lavée: d'où vient auſſi qu'on appelle ces fleurs *bleuës* qui viennent dans les blez, *blaveoli*.

En Peinture on dit que le *bleu* eſt la couleur la plus fuyante, dont on peint le ciel & les lointains.

On dit figurément, qu'un homme devient tout *bleu*, quand il lui ſurvient quelque violente douleur dans l'ame, comme lorſqu'on lui apporte quelque fâcheuſe nouvelle, qu'on lui fait quelque reproche dont il ſe ſent coupable, parcequ'alors il devient en effet pâle & livide.

On appelle un Cordon *bleu*, un Chevalier de l'Ordre du St. Eſprit, parceque la marque de cet Ordre eſt une croix attachée à un cordon *bleu*.

L'argent d'un Cordon bleu *n'eſt pas d'autre façon,*
Que celui d'un Frippier, ou d'un Aide à maçon.
Regnier.

Officier

Officier *bleu* en termes de Marine, eſt un Officier qu'un Capitaine de vaiſſeau crée dans ſon bord.

On dit proverbialement, Faire des coups *bleus*; pour dire, Faire des efforts inutiles, des tentatives qui ne reüſſiſſent point.

BLEUASTRE, ou BLEUATRE. adj. m. & f. Couleur qui approche du bleu, qui eſt entre le blanc & le bleu.

BLEUET. Voyez BLUET.

BLEUIR. v. act. Terme de Chymiſte & d'Artiſan. Quand on veut *bleüir* du fer, il faut lui donner un certain degré de feu. Le mercure & le ſoufre mis ſur le feu commencent bientôt à *bleüir*.

B L I.

BLIN. ſ. m. Terme de Marine. Piece de bois quarrée où il y a pluſieurs barres cloüées de travers à angles droits; elle ſert à pouſſer des coins de bois ſous la quille du vaiſſeau lorſqu'on le veut mettre à l'eau. Il y auſſi des *blins* avec des cordes au lieu de barres, pour enfoncer les coins ſous le vaiſſeau, en élançant les *blins* de loin, ce qu'on ne pourroit faire avec les barres.

BLINDER. v. act. C'eſt en termes de Guerre, ſe couvrir de blindes, s'aſſûrer par des blindes. *Blinder* une tranchée, GUILLET. C'eſt la couvrir de blindes.

BLINDES. ſ. m. pl. Terme de Guerre. Deffenſes faites de bois, ou de branches entrelaſſées, qu'on enferme entre deux rangs de pieux debout, ou de clayes. Les pieux ſont de la hauteur d'un homme, & diſtans de quatre ou cinq pieds. On s'en ſert particulierement à la tête des tranchées, quand on les pouſſe de front vers le glacis, ou lorſqu'elles ſont enfilées pour mettre à couvert les travailleurs. C'eſt un nom Flamand, qui ſignifie *chandeliers*. D'autres diſent qu'il vient de l'Allemand, ou Hollandois *blind*, qui ſignifie *aveugle*; d'autres de l'Anglois *blif*, qui eſt une eſpece de machine de guerre qu'on a appellée dans la baſſe Latinité *blida*.

B L O.

BLOC. ſ. m. Piece de marbre, telle qu'on la tire de la carriere, & qui n'a encore aucune forme de la main de l'Ouvrier. Il y a tant de *blocs* de marbre dans ce bateau.

BLOC, ſe prend auſſi collectivement de pluſieurs pieces ou marchandiſes qui ſont conſiderées toutes enſemble. Il a acheté toute cette boutique en *bloc*. Quelques-uns diſent que ce mot vient du Latin *globus*. D'autres le derivent de *volutum*, ou *involutum*, parcequ'on achete ſouvent des marchandiſes emballées ou enveloppées: ce qu'on dit, *acheter en tâche & en bloc*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *bloc'h*, mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie *tout*.

On dit auſſi, Faire un marché en *bloc* & en *tâche*, particulierement des bâtimens; pour dire, Fournir, moyennant certain prix, tous les materiaux & les peines des ouvriers, ſans compter en detail ces fournitures, ni les journées des ouvriers qui pourront travailler à leur *tâche*. On le dit auſſi par extenſion, des marchez où il n'entre point de *tâche* ou de journées. Il faut pourtant ajoûter, qu'*en bloc & en tâche*, n'eſt en uſage que parmi le peuple de Paris, & qu'il eſt bien mieux de dire *en bloc & en tas*.

BLOC DE PLOMB. C'eſt parmi les Graveurs, une ſorte de billot tout rond de cinq à ſix pouces de diametre, & de quelques trois pouces de haut, ſur lequel on poſe l'ouvrage.

BLOC, en termes de Marine, ſe dit des gros billots de bois d'orme quarrez & percez en mortoiſes, comme ceux qui embraſſent les tenons des mâts, le bâton du pavillon, qu'on appelle *chouquets*, ou *tête de More*; ou ceux qui enferment des poulies pour élever les vergues, qu'on appelle *bloc d'iſſas*, ou *ſep de driſſe*.

BLOC, en termes de Fauconnerie, ſe dit de la perche ſur laquelle on met l'oiſeau de proye. Le *bloc* doit être garni de drap.

BLOCAGE, ou BLOCAILLE. ſ. m. Menu moilon, ou pierres qui ſervent à remplir & à garentir les vuides qui ſont dans les murs entre de plus groſſes pierres, ou les paremens.

BLOCHET. ſ. m. Terme de Charpenterie. C'eſt une piece de bois poſée ſur les ſablieres des croupes, qui porte & entretient les chevrons des couvertures. On appelle *blochet d'arêtier*, celui qui étant poſé à l'encognûre d'une croupe, reçoit le tenon du pied de l'arêtier dans ſa mortoiſe. On doit établir & traîner les *blochets*; pour dire, établir les entraits deſſus. Il y a des *blochets* mordans, & à queuë d'aronde.

Le *blochet* eſt auſſi une piece de bois qui ſe met ſous la panne au deſſus du gouſſet, qui tient à tenons & à mortoiſes.

BLOCUS. ſ. m. Siege d'une ville qu'on veut prendre par famine, en occupant tous les paſſages par où les vivres & les autres neceſſitez de la vie lui peuvent arriver. Les *blocus* ſe forment par la Cavalerie.

On le dit auſſi du commencement d'un ſiege, quand on envoye des troupes ſe ſaiſir des principales avenuës où l'on veut établir ſes quartiers.

Ce mot vient de l'Allemand *blochus*, qui ſignifie un *boulevart*, ou *maiſon de bois*. MENAGE.

BLOND, ONDE. adj. & ſubſt. Couleur du poil de l'homme qui eſt entre le blanc & le roux. Les Italiens aiment le *blond* doré, le *blond* un peu ardent. Les gens du Nord ont ſouvent un *blond* fade, un *blond* de filaſſe. Les beautez *blondes* durent moins que les beautez brunes: elles ſont moins vives, & moins animées. Le *blond* cendré, ou mêlé de gris, eſt le plus agreable.

Vous êtes vous renduë, avec tout le beau monde,
Au merite éclatant de ſa perruque blonde? MOL.

On dit figurément & poëtiquement, la *blonde* Cerés, à cauſe de ſes épics jauniſſans; & le *blond* Phœbus, à cauſe qu'on le depeint avec une perruque *blonde*. Du Cange derive ce mot du Saxon *blond*, qui ſignifie *mêlé*; ou de *blondel*, qui ſignifie *teint coloré par art*, d'où on a dit dans la baſſe Latinité *blundus*, ou *blondus*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt delicat & *blond*, quand il fait trop le beau, ou le difficile: qu'il eſt *blond* comme un baſſin; pour dire, que ſes cheveux ont de l'éclat. On dit auſſi ironiquement, un *blond* d'Egypte, en parlant d'un homme fort noir.

BLONDIN, INE. Qui a les cheveux blonds, ou une perruque blonde. Les coquettes aiment fort les *blondins*; ce ſont de vrais ſeducteurs des femmes. MOL.

De tous ces beaux blondins *écouter les fornettes,*
Eſt un peché mortel des plus gros que vous faite. MOL.

BLONDIR. v. n. Devenir blond. Il n'eſt gueres en uſage au propre, à cauſe qu'il n'eſt pas naturel au poil de changer en blond; mais on le dit figurément & poëtiquement des épics, quand ils deviennent jaunes vers le temps de la moiſſon.

BLONDISSANT, ANTE. part. Qui blondit. Il n'a d'uſage que comme ſon verbe *Blondir*.

BLOQUER. v. act. Occuper les paſſages par où on amene les vivres & les autres neceſſitez dans une place. C'eſt auſſi en commencer le ſiege, en occupant les poſtes où doivent être les principaux quartiers.

Ce mot vient du vieux Gaulois *blocal* ou *bloquil*, c'eſt-à-dire, *barricade*. BOREL. Quelques-uns le derivent du Latin *buculare*, d'où on a fait auſſi *boucler*, qui ſignifie, *fermer le paſſage*.

BLOQUER, en termes de Maçonnerie, c'eſt élever des murs

murs de moilon d'une grande épaisseur, le long des tranchées sans les aligner au cordeau, comme on fait les murs de pierres seches. C'est aussi remplir les vuides de moilon, & de mortier sans ordre, comme on fait pour les ouvrages fondez dans l'eau.

Bloquer, en termes de Marine, c'est mettre de la bourre sur du goudran entre deux bordages.

Bloquer, en termes d'Imprimerie, est, Mettre dans la forme en la composant une lettre renversée pour tenir la place d'une autre qui manque.

Bloquer, en termes de Fauconnerie, se dit lorsque l'oiseau a remis la perdrix, & qu'il la tient à son avantage, gagnant le haut ou quelque arbre prochain; & il ne faut pas dire en ce cas qu'il l'arrête. On dit aussi, que l'oiseau *se bloque*; pour dire, qu'il pend en l'air, & s'y soutient sans battre de l'aîle.

BLOT. s. m. est le petit chevalet de bois où se repose l'oiseau.

BLOTTIR. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se tapir, se cacher en quelque lieu étroit; se mettre, se ramasser en petit volume. On a trouvé ce criminel qui s'étoit *blotti* dans le trou d'une fenêtre.

Blottir, se dit principalement des perdrix, lorsque pour se cacher, elles s'abbaissent & se ramassent le plus qu'elles peuvent. Voilà l'endroit où cette perdrix s'étoit *blottie*.

BLOUSE, ou BELOUSE. s. f. Trou d'un billard, ou d'un tripot, où on jette les billes, ou les balles. La grande adresse du billard, c'est de pousser la bille de son adversaire dans la *blouse*. Cette balle de tripot est entrée dans la galerie & dans la *blouse*.

Ce mot en vieux François signifie des *terres grasses à blé*, qui sont molles ou marécageuses, qui ont tiré leur nom du *blé* qu'on y semoit.

On dit aussi proverbialement, qu'on a mis quelcun dans la *blouse*, quand on l'a mis en prison.

BLOUSER, ou BELOUSER. v. act. Pousser une bille dans la blouse.

Blouser, signifie figurément, Se tromper, échouer, prendre mal ses mesures dans ses affaires, ou dans ses marchez; n'y reüssir pas: mais ce terme est populaire.

B L U.

BLUET, ou BLEUET, ou BLAVET. s. m. Terme de Botanique. Plante dont il y a diverses sortes; celui qu'on appelle, le petit *bluët* a une racine ligneuse, & fort cheveluë. Sa tige est de la hauteur d'une coudée, ou d'une coudée & demie, anguleuse, veluë, & branchuë. Les feuilles d'enbas sont decoupées comme celles de scabieuse. Les autres sont étroites, veluës & de couleur de blanc cendré. Ses fleurs, qui sont soutenuës par un calice écailleux, sont composées de fleurons decoupez; leur couleur est ordinairement bleuë, quelquefois blanche, & quelquefois pourprée. En Latin *Cyanus*. Il croît en grande abondance parmi les blez. La fleur de *bluët*, & son eau distillée, sont bonnes dans les inflammations des yeux.

BLUETTE. s. f. Petite étincelle de feu. Il ne faut qu'une *bluette* de feu pour causer un grand incendie. Menage derive ce mot de *balucetta*, diminutif de *balux*, qui se prend pour ces petits grains luisans qui paroissent dans le sable.

Bluette, se dit figurément en choses spirituelles. Il n'y a pas une *bluette* de bon sens, une *bluette* d'esprit dans ce discours, dans ce livre; pour dire, qu'il n'y a rien qui marque que l'Auteur ait du bon sens ou de l'esprit.

BLUTEAU, ou BLUTOIR. s. m. Instrument à separer le son de la farine. Il est fait en maniere de grand sas, ou tamis long & cylindrique, composé de plusieurs cercles qui soutiennent une piece de toile, de soye, ou autre étoffe fort fine, par où la farine passe, quand on le tourne avec une manivelle. Du Cange derive ce mot de *bultellus*, qu'on a dit en même sens dans la basse Latinité.

BLUTER. v. act. Separer la farine d'avec le son en la passant par un bluteau. Menage derive ce mot du Latin *volutare*, & de *volutorium*, *blutoir*: mais plusieurs croyent qu'il vient de l'Allemand *beuteln*, signifiant la même chose.

Blutée, ée. part. pass. & adj.

BLUTERIE. s. f. Terme de Boulanger. C'est un lieu qui est d'ordinaire le plus haut de la maison, & où le Boulanger tient son bluteau pour bluter sa farine. J'ay une *bluterie* fort commode.

B O B.

BOBAQUE. s. m. Animal qui se trouve autour du fleuve Nieper, & qui ressemble un peu au lapin. Le *bobaque* a quatre dens, deux en haut & deux en bas, & son poil est de la couleur de celui du blereau. Le *bobaque* se terre comme le lapin, & au mois d'Octobre il se retire dans un trou, & n'en sort qu'à la fin d'Avril; & alors il court la campagne, & cherche à faire ses provisions pour l'hyver. Il mange de l'herbe seche, il vit avec police, & sa conduite ne cede en rien à celle de la fourmi. Les *bobaques* sont tous Hermaphrodites. Ils sont faciles à apprivoiser. Ils sont jolis dans la maison, & y donnent autant de plaisir qu'un singe. Ils sont si fins que quand ils sortent pour paître, il y en a un qui fait sentinelle, & qui sifle pour avertir les autres de ce qu'il decouvre.

BOBECHE. s. f. Partie superieure d'un flambeau, ou d'un chandelier, qui est creuse, où on met la chandelle, ou la bougie.

Bobeche, se dit aussi d'une petite machine de fer blanc qu'on met dans les flambeaux, quand la chandelle est trop menuë, afin qu'elle ne chancelle pas dans l'embouchure du flambeau.

BOBINE. s. f. Petit morceau de bois tourné en rond, cylindrique, avec des rebords à chaque bout, long d'un demi-pied tout au plus percé & mobile sur une verge, qui sert à filer au roüet, ou à devider du fil, de la laine, de la soye, de l'or, &c.

Ce mot vient de *bombina*, qu'on a fait de *bombix*. Menage après Saumaise.

BOBINER. v. act. Devider du fil, de la laine, de la soye, de l'or, sur la bobine.

BOBO. s. m. Terme enfantin, qui signifie *mal* & *douleur*. On s'en est servi agreablement dans une chanson. L'amour est un grand *bobo*.

B O C.

BOCAGE. s. m. Petit bois, ou bôquet, ou buisson. Il se dit des bois touffus & agreables, & de petite étenduë.

Que deviendrai-je helas! au fond de nos bocages,
Moi qui n'ay pour tous avantages,
Qu'une Musette & mon amour. Font.

Ce mot vient de *bosco*.

BOCAGER, ere. adj. Qui se plaît dans les bocages, ou qui y demeure. Il ne se dit que dans les fictions poëtiques, des Nymphes *bocageres*.

BOCAL. s. m. Vaisseau où on met de la boisson; espece de grosse bouteille ronde qui a le col étroit, qui est ordinairement de verre.

Ce mot, selon Scaliger, vient de *baucalis* Latin, qui vient de l'Arabe *baucal*, qui signifie une espece de vase sans anse. On appelloit aussi en vieux François *baucale*, un vaisseau

vaisseau à rafraîchir. Selon Saumaise, il vient de *bauca*, qui se trouve dans la même signification.

On appelle des instrumens à *bocal*, ceux qu'on embouche pour exciter quelque son, & qui n'ont que deux trous, celui par où on pousse le vent, & celui par où il sort, comme les cors des Vachers, des Postillons, faits de cornes de belier ou de bœuf, des trompes & cors de chasse, des trompettes & saquebutes, &c.

BOCAL, se dit aussi de la petite partie de l'instrument qui sert à l'emboucher, qu'on fait d'argent, de cuivre, d'yvoire, ou de bois.

BOCANE. s. f. Sorte de dance grave & figurée. Elle fut appellée *Bocane*, parcequ'elle avoit été inventée par Bocan; & elle fut long temps dancée parceque Bocan étoit Maître de Dance de la Reine Anne d'Autriche. Ce fut en 1645. qu'on commença à dancer la *bocane*.

BOCARDO. s. m. Terme de Logique. Maniere, ou forme d'un argument. Faire un argument en *bocardo*.

BOCCAN. s. m. Terme populaire, qui signifie un bordel, un lieu de prostitution. D'autres écrivent *boucan*.

B O D.

BODRUCHE. s. f. Parchemin fort delié, qui se fait de la premiere peau qu'on leve sur les boyaux d'un bœuf. La *bodruche* sert à faire plusieurs ouvrages delicats. La *bodruche* est transparente, & pourroit servir à faire des chassis. Elle sert principalement à battre l'or qu'on reduit en feuille.

B O E.

BOESTE, ou BOETE, ou BOISTE, ou BOITE. s. f. Petit vaisseau qui se ferme avec un couvercle. Une *boête* à portrait. Une *boîte* de diamans. Dans les belles collations on donne des *boêtes* de confitures. Une *boête* à poudre. Des *boêtes* d'Apothicaire.

Ce mot vient de *buxuletta*, diminutif de *buxula*, qui a été fait de *buxus*, à cause que les *boêtes* se font ordinairement de buis. MENAGE. Du Cange le derive de *buxis*, *buxida*, *bossida*, & *bustula*, qu'on a dit dans le même sens dans la basse Latinité; ou du Grec *pyxis*.

On appelle la *boête* des pauvres, des prisonniers, celle où on reçoit les charitez. La *boête* d'une Confrairie, certain petit tronc portatif, & fermé à clef, dans lequel on reçoit les aumônes pour les pauvres, pour la Confrairie; ou les dons qu'on leur fait, quand on va quêter par la ville, & faire payer sa confrairie. Le peuple appelloit par derision, *Boête à Perrette*, *la boête* des aumônes dans les temples des Reformez.

BOESTE, en termes de Monnoyes, se dit des petits cofres où l'on enferme les monnoyes qu'on a essayées, pour les envoyer à la Cour des Monnoyes, & en faire un nouvel essay. Les *boêtes* se font par les Gardes des Monnoyes, où ils doivent mettre sans choix de vingt pieces d'or une, & de dix-huit marcs de pieces d'argent une autre, qui servent d'échantillon pour les faire juger.

On appelle aussi *boête* à la Monnoye, l'endroit où on met le quarré des medailles, quand on les marque. Cette *boête* est d'acier, & l'on y fait tenir fermes les quarrez qu'on met dedans, par le moyen des vis qui les serrent.

BOESTE. Terme d'Imprimeur en Taille douce; c'est un morceau de bois qui est en forme d'arc, & qui par dedans est garni de fer blanc pour faire tourner le rouleau.

BOESTE DE MONTRE. Terme de Gaînier. Petite *boête* de metal où l'on met une montre de poche.

BOESTE A' FORET. C'est où les Serruriers & les Couteliers mettent le foret, quand ils veulent percer.

BOESTE DE NAVETTE. Terme de Tisserand. C'est la partie de la navette où l'on met la trême.

BOESTE A' POIVRE. Terme de Taillandier. C'est d'ordinaire une maniere de vase de fer blanc partagé en petits quarrez, pour mettre le poivre, les cloux de girofle & la muscade. Les Vitriers ont aussi une *boête* parmi leurs outils, & où c'est ils mettent la poix resine en poudre.

BOESTE A' SAVONNETTE. C'est une *boête* qui est faite en boule, & qui s'ouvre en travers en deux hemispheres; les Barbiers s'en servent pour porter une savonnette.

On se sert de ce terme en Botanique, pour exprimer la figure de plusieurs fruits qui ressemblent assez à une *boête à savonnette*.

BOESTE A' MOUTARDE. Vase de bois, où les Vinaigriers mettent la moutarde.

BOESTE, en termes d'Anatomie, est le lieu où les os sont enclavez & emboêtez l'un dans l'autre.

BOESTE, est aussi la partie du vilbrequin où on attache sa meche.

En general, chez les Artisans on appelle *boêtes*, les ais qui servent à revêtir d'autres pieces de bois, comme poutres ou solives; ou les trous où entrent d'autres pieces. *Boête* de rouë, où entre l'aissieu.

En termes de Marine, on appelle la *boête* du gouvernail, la piece de bois percée, à travers de laquelle passe la barre, ou le timon.

BOESTE, en termes d'Artillerie, est un petit mortier de fer, haut de sept à huit pouces, qu'on charge de poudre jusqu'au haut, & qu'on bouche avec un fort tampon de bois pour le tirer dans des feux & rejouïssances publiques, afin que le bruit s'en fasse ouïr de plus loin. On appelle aussi *boêtes*, le bouton qui est au bout de la hampe des écouvillons qui servent à nettoyer, & à rafraîchir le canon. La tête d'un refouloir s'appelle aussi *boête*.

BOESTE pour allezer le canon. Cette *boête* est de cuivre, ou de fonte, & armée d'un couteau bien aceré. On suspend la piece en l'air, ayant la bouche en bas, ensorte que le couteau enchassé dans la *boête* coupe, & unit le dedans de l'ame de la piece à mesure qu'un cheval tourne une rouë placée horizontalement sous cette machine.

BOESTE, est aussi une embêoture de fer, ou de fonte, dans laquelle entre le bout d'un essieu d'affût, ou autre.

BOESTE A' PIERRIER. C'est un corps cylindrique & concave, fait de bronse ou de fer, rempli de poudre, avec une anse & une lumiere qui repond à cette poudre. On met cette *boête* ainsi chargée dans le pierrier par la culasse, derriere le reste de la charge, qu'elle chasse aussi-tôt qu'elle a pris feu.

On dit proverbialement, que dans les petites *boêtes* sont les bons onguens; pour dire, que les choses precieuses se mettent en peu de lieu. On dit aussi d'une chambre chaude & bien fermée, qu'elle est close comme une *boête*. On dit aussi d'une personne qui est très-propre, qu'il semble toûjours qu'elle sorte d'une *boête*. On dit aussi, mais fort bassement, d'un homme qu'on a mis prisonnier, qu'on l'a mis dans la *boête* aux cailloux.

BOESTIER, ou BOETIER, ou BOITIER. s. m. Boête de Chirurgien, dans laquelle il porte sur lui plusieurs sortes d'onguens; & pour cet effet elle est divisée en plusieurs petites cellules.

BOESTIER, se dit aussi d'une certaine *boête* de chagrin ou de marroquin, où les Joüailliers, & même les personnes riches & curieuses, mettent leurs bagues & leurs bijoux. Mon *boêtier* est bien garni. Voilà la plus belle pierre de mon *boêtier*.

BOEUF. f. m. Taureau qu'on a châtré pour l'engraisser, ou pour le rendre plus doux pour le labourage. Il est deffendu par la Loi de convoiter le *bœuf*, ou l'âne de son prochain. Moïse ne vouloit pas qu'on accouplât l'âne & le *bœuf* pour labourer. Les Indiens se servent de *bœufs* pour leurs voitures & pour leurs chariots, qui font 15. ou 20. lieuës par jour, & jusqu'à 60. journées de chemin. Ces *bœufs* sont differens des nôtres, en ce qu'ils ont sur les épaules une bosse fort grosse & fort charnuë. Le Pere Oualle en son Voyage du Perou dit qu'il a vû des *bœufs* sentir l'eau de 4. à 5. lieuës, & y courir, quelque force qu'on employât pour les arrêter. Les Atheniens firent marquer un *bœuf* sur leurs monnoyes: d'où est venu le proverbe Grec, Le *bœuf* sur la langue; qui se disoit d'un Orateur corrompu par argent. On appelle une paire de *bœufs*, les deux *bœufs* attelez sous un même joug. Crois-tu, Milon, que se vanter de porter un *bœuf*, ce ne soit pas se vanter de lui ressembler beaucoup. FONT.

Le blé, pour se donner, sans peine ouvrant la terre,
N'attendoit point qu'un bœuf *pressé de l'aiguillon,*
Traçât à pas tardifs un penible sillon. BOI.

Il y a un *bœuf* sauvage aux Indes, qui est fort grand; & on dit que quand il se trouve la queuë embarrassée alentour d'un arbre, il y demeure, plutôt que de souffrir la honte de perdre quelcun de ses poils.

BOEUF MARIN, Est un autre sorte d'animal qui ressemble au *bœuf*, & qui se nourrit dans l'eau. On en trouve dans le Nil & dans le Niger, selon ce que raporte Mr. d'Ablancourt dans son Marmol. Cet animal est de la grandeur d'une genisse de six mois, & a la peau extremement dure, mais la chair fort bonne.

BOEUF, se dit aussi des chairs coupées de cet animal, qu'on vend à la boucherie. Ainsi on dit, la piece de *bœuf* tremblante, est celle qui est la plus proche de la poitrine, parcequ'elle palpite encore long temps après que le *bœuf* est tué: c'est celle qu'on sert sur les bonnes tables. La piece de *bœuf* parée, est celle qui se leve à la tête de la surlonge. Le gîte, le trumeau de *bœuf*. Le cimier de *bœuf*, est la partie charnuë de la cuisse: ce qu'on appelle au mouton une *éclanche*. Voyez CIMIER. L'ordinaire du bourgeois est le *bœuf* & le mouton.

ALOYAU DE BOEUF, est une piece qui se coupe le long des vertebres & des côtes. En parlant on dit simplement un *aloyau*, sans ajouter de *bœuf*.

NERF DE BOEUF, est la partie du *bœuf* destinée à la generation.

LANGUE DE BOEUF, est la langue detachée du *bœuf*, qu'on sale, & qu'on fume d'ordinaire pour en faire un ragoût qui excite à boire.

BOEUF A' LA MODE, est un *bœuf* bien lardé, cuit dans son jus, & assaisonné avec du poivre, & autres choses de haut goût.

C'est un symbole très-commun sur le revers des medailles, que deux *bœufs* tirant une charruë, pour marquer une Colonie composée de peuple, & de simples habitans: car on y gravoit des aigles Romaines si elle étoit peuplée de soldats. La raison de ce symbole est, que l'on se servoit de *bœufs* pour tracer l'enceinte de la Colonie, & afin qu'il y eût plus de mystere l'on joignoit une vache, & un *bœuf* sous le même joug: en plaçant la vache vers la ville, & le *bœuf* de l'autre côté vers les dehors. C'étoit pour montrer que les femmes doivent se charger du soin, & se renfermer dans l'interieur du menage; & que la culture des champs est le partage des hommes. Les villes municipales avoient pour symbole la tête d'un *bœuf*. VAIL.

On appelle figurément, un *gros bœuf*, un homme stupide, grossier tant du corps que de l'esprit.

OEIL DE BOEUF, se dit de ceux qui ont l'œil gros, beau & à fleur de tête. Homere donne souvent pour épithete à ses Deesses, *œil de bœuf*.

On appelle en termes d'Architecture, un *œil de bœuf*, une fenêtre ronde qui se fait au dessus du dernier entablement, ou dans les toits pour les greniers.

On appelle aussi *œil de bœuf*, un petit vaisseau rond de fayence, propre pour mettre des couleurs.

OEIL DE BOEUF, est aussi le nom d'une plante. Voyez OEIL.

On dit proverbialement, qu'un homme met la charruë devant les *bœufs*, lorsqu'il a mal arrangé son discours, qu'il a mis devant ce qui devoit être derriere. On dit aussi de ce qu'on a accoutumé de manger à son ordinaire, ou de voir continuellement, que c'est la piece de *bœuf*. On dit aussi en cuisine, *Bœuf* saignant, mouton bêlant, porc pourri, tout n'en vaut rien, s'il n'est bien cuit: ce qui veut dire, qu'il faut manger le *bœuf* avec son jus. Il saigne comme un *bœuf*; pour dire, en abondance. Je ne lui ay dit ni œuf, ni *bœuf*; pour dire, Je ne lui ay point dit de grosses paroles. Il y a aussi un jeu des petits enfans, qu'on appelle *le pié de bœuf*. On dit aussi des gens fort stupides, qu'ils sont de la Parroisse de St. Pierre aux *bœufs*, le Patron des grosses bêtes.

B O G.

BOGUE. f. f. Sorte de drogue ou d'arbre. Le feu puisse brûler la *bogue*, le châtaignier, & la châtaigne. Pomey pretend que *bogue* signifie la couverture piquante qui enveloppe la châtaigne; & on croit qu'il a raison.

BOGUE. f. m. Poisson de mer. Rondelet dit qu'on l'appelle en Grec *boops*, parcequ'il a de grands yeux: ou *boecs*, parcequ'il a de la voix.

B O H.

BOHEMIEN, ENNE. subst. qui se dit de certains gueux errans, vagabonds & libertins qui vivent de larcins, d'adresse, & de filouteries; qui sur tout font profession de dire la bonne avanture au peuple credule, & superstitieux. Les *Bohemiennes* dansent agreablement des sarabandes. Plusieurs masques se deguisent en *Bohemiens*. Borel derive ce mot de *boëm*, vieux mot François qui signifioit *ensorcelé*. Mais Pasquier en rapporte l'origine, & dit que le 17. Avril 1427. vinrent à Paris douze Penanciers, c'est-à-dire, Penitens, comme ils disoient, un Duc, un Comte, & dix hommes à cheval, qui se qualifioient Chretiens de la basse Egypte chassez par les Sarrasins, qui étant venus vers le Pape confesser leurs pechez, reçurent pour penitence d'aller sept ans par le monde sans coucher en lit. Leur suite étoit d'environ 120. personnes, tant hommes que femmes & enfans restans de 1200. qu'ils étoient à leur depart. On les logea à la Chapelle, où on les alloit voir en foule. Ils avoient les oreilles percées, où pendoit une boucle d'argent. Leurs cheveux étoient très-noirs & crêpez, leurs femmes très-laides, sorcieres, larronnesses, & diseuses de bonne avanture. L'Evêque les obligea à se retirer, & excommunia ceux qui leur avoient montré leurs mains. Par l'Ordonnance des Etats d'Orleans de l'an 1560. il fut enjoint à tous ces imposteurs sous le nom de *Bohemiens*, ou *Egyptiens*, de vuider du Royaume à peine des galeres. Raphaël Volaterran en fait mention, & dit que cette sorte de gens étoit extraite des Euxiens, peuples de la Perside qui se mêloient de dire la bonne avanture.

On dit *les peuples de Boheme*, en parlant des habitans de la Boheme. Les noms de *Bohemes* & de *Bohemiens*, sont attachez à ces coureurs de profession. BOU.

B O I.

BOIAU. Voyez Boyau.

BOIRE. v. act. Avaler quelque liqueur pour étancher sa soif, pour se rafraîchir, pour se purger, ou pour le simple plaisir. Ainsi on dit, *Boire* à sa soif; pour dire, Ne *boire* que pour la necessité. *Boire* frais, *boire* à la glace, *boire* pour se rafraîchir. *Boire*, avaler une medecine. *Boire* à l'Allemande. *Boire* à tire larigot. Voyez Larigot. *Boire* d'autant. *Boire* tout pur. *Boire* comme un trou. *Boire* à longs traits, des rasades, de rouges bords; pour dire, *boire* en debauché, & pour s'enyvrer. Il y a des animaux qui sont long temps sans *boire*, comme le chameau. L'Auteur de l'Histoire des Antilles assûre que les cochons des Caraïbes *boivent* peu, ou point du tout; que les chevres ne *boivent* qu'une fois la semaine, les civettes qu'une fois le mois; & que les vaches sont six mois sans *boire*. Les Chinois tiennent pour un grand regal de *boire* chaud; & leur boisson qui est le thé, & le vin de ris, est toûjours sur le feu dans quelque vaisseau proche la table.

On dit absolument dans ce sens, qu'un homme est sujet à *boire*, ou qu'il *boit*; pour dire, qu'il est coutumier de s'enyvrer: & qu'il *boit* bien; pour dire, qu'il porte bien son vin: qu'il *boit* sec; pour dire, qu'il ne paroît pas qu'il soit desalteré, ou qu'il *boit* jusqu'à la derniere goute, & qu'il laisse le verre à sec. Charlemagne L. 3. chap. 33. de ses Ordonnances, fait deffense aux soldats de *boire* les uns aux autres, à cause des querelles qui naissoient de la debauche. *Boire* à la santé, est une ceremonie de buveurs qui se fait en saluant quelcun, lorsqu'on veut *boire* pour lui faire honneur, & porter une santé, inviter un autre d'en faire autant. On trouve dans une Gazette; les santez de leurs Majestez furent *büës* & repondües. *Boire* à la ronde, c'est *boire* la santé de toute la compagnie l'un après l'autre. *Boire* les inclinations, c'est recommencer à *boire* les santez des mêmes personnes. Crier le Roi *boit*, c'est une ceremonie qui est en usage dans toute l'Europe, en élisant pour Roi au hasard, & par le moyen d'une feve, quelcun de la compagnie le jour des Rois, auquel on est obligé d'applaudir toutes les fois qu'il *boit*.

Boire ensemble, est aussi un temoignage d'amitié, qui se fait en se donnant l'un à l'autre quelque repas. Il l'est aussi de reconciliation: car quand on veut raccommoder des gens brouillez, on dit qu'on les fera *boire* ensemble. On dit même en ce sens au figuré, quand les voix, ou les instrumens de deux Musiciens ne sont pas d'accord, qu'il les faut faire *boire* ensemble.

Boire le vin du marché, est aussi une coutume pratiquée parmi le peuple, & sur tout à la campagne, de ne faire aucun marché sans aller *boire* ensuite en signe de bonne foi & de rejouïssance: & on dit aussi des petits presens qu'on donne aux valets, & aux artisans qui ont rendu quelque service, que c'est pour *boire*, pour se rejouïr.

On dit poëtiquement, *Boire* le Nectar; pour dire, Etre au rang des Dieux, assis à leur table. *Boire* le Stix, le Cocite; pour dire, Etre mort. On dit aussi, Ceux qui *boivent* le Gange, le Thermodon; pour dire, les peuples qui habitent sur les rives de ces fleuves.

On dit figurément, que la terre *boit*, que le papier *boit*; & de toutes les autres matieres seches & spongieuses, qu'elles *boivent*, quand elles sont penetrées de quelque liqueur. On dit en Chymie, que les alkalis *boivent* les acides; pour dire, qu'ils s'en empreignent, qu'ils s'en imbibent, & qu'ils entrent l'un dans l'autre pour faire un corps nouveau, & different des deux autres.

Boire le calice, se dit aussi figurément; pour dire, Souffrir avec patience quelque infortune qu'on ne peut éviter; faire quelque chose par une force majeure. En ce même sens on dit, *Boire* une honte, une injure. Il fallut *boire* la raillerie, de peur de l'accroître en la defendant. Abl. Malheureux que je suis, faut-il que je *boive* cet affront? Mol.

On dit en termes de Lingerie & de Couture, Mener *boire* une étoffe, du linge, du passement; pour dire, le coudre lâche, & un peu plissé.

On dit au Manege, *Boire* la bride, quand le mords remonte trop haut, & se deplace de dessus les barres où se fait l'appui.

Boire, est aussi un terme de Tanneur, qui signifie, Faire tremper. Faire *boire* une peau 24. heures dans la riviere.

On dit en termes des Eaux & Forêts, qu'une mare, un fossé, ou une chantepleure *boit* en riviere, quand elle a quelque communication avec elle: ce qui est deffendu par l'Ordonnance.

Boire, est quelquefois subst. & signifie, Boisson. Cet homme est si attaché à son travail, à son amour, qu'il en perd le *boire* & le manger.

A boire, se dit adverbialement & absolument. Donner *à boire*. Du vin prêt *à boire*. Chansons *à boire*.

Boire, se dit proverbialement en ces phrases. On ne sçauroit si peu *boire* qu'on ne s'en sente, se dit à ceux qui disent, ou font quelque extravagance au milieu d'un repas. On dit, A petit manger bien *boire*; pour dire, qu'on se recompense sur le vin, quand on n'a pas beaucoup de mets. On dit, qu'on commence matines par tousser, & souper par *boire*. On dit, Qui fait la folie la *boit*; pour dire, que chacun doit porter la peine de sa faute. On dit encore, On ne sçauroit faire *boire* un âne s'il n'a soif; pour dire, qu'on ne peut pas obliger un homme à faire une chose malgré lui. On dit encore, Puis qu'il est tiré, il le faut *boire*; pour dire, qu'il faut poursuivre les affaires où on est engagé. On dit, qu'un homme a bien gagné à *boire*, tant serieusement qu'ironiquement, quand il a fait quelque action utile, ou dommageable. On dit aussi, *Boire* en âne, lorsqu'on laisse une partie du vin dans le verre. On dit encore, *Boire* le petit doit, le petit coup gaillard; pour dire, Faire une petite debauche entre honnêtes gens. On dit, *Boire* comme un Templier, comme un trou; pour dire, *Boire* par excés. On dit aussi en voyant un homme yvre, Il a plus *bû* que je ne lui en ay versé. On dit encore, Qui bon l'achete, bon le *boit*.

Beu, euë, ou Bû, ûë. part. pass. & adj.

On dit proverbialement, Après graces Dieu *bû*: ce qu'on croit venir d'une Indulgence, qui fut donnée aux Allemands qui *boiroient* un coup après avoir dit graces, pour les obliger par ce moyen à les dire. On dit aussi, Il a toute honte *bûë*, il a passé par devant l'huis du Patissier, en parlant d'un homme sans honneur qui se moque de tous les reproches qu'on lui peut faire. Ce proverbe vient de ce que les Patissiers tenoient autrefois cabaret sur le derriere de leur logis, où ceux qui avoient quelque pudeur entroient par une porte secrette; & quand un debauché y entroit par la boutique, ou par le devant, on disoit qu'il avoit toute honte *buë*.

Tous ces mots viennent du Latin *bibere*.

BOIS. s. m. Substance qui forme le corps des arbres, & qui prend son accroissement du suc de la terre. Il y a des *bois* durs, comme le cormier, le poirier; des *bois* legers, comme le liege, &c. On a peint ce lambris en couleur de *bois*. Mr. Grew dans son Anatomie des Plantes a decouvert que la partie qu'on appelle proprement le *bois* dans un vegetable, n'est autre chose qu'une infinité de canaux fort petits, ou de fibres creuses, dont les unes s'élevent en haut, & se rangent en forme d'un cercle parfait; & les autres qu'il appelle *insertions* vont de la circonference au centre. Elles se croisent mutuellement,

lement, comme les lignes de longitude & de latitude sur un globe, ou les fils des Tisserans étendus en long & en large & entrelacez ensemble. Nicod derive ce mot du Grec *boscon*, qui signifie *lignum*. Menage de *boscium*, qu'on a fait de *boscum* ou *boscus*, qui signifie *forêt*. Il vient plutôt de l'Allemand *busch*, d'où les Italiens ont fait *bosco*, & les Espagnols *bosque*. En vieux François on disoit *bos*. Du diminutif *bosketus* on a fait *bôquet* & *bouquet*; & de *boscium* on a fait pareillement *buisson*; de *bosca*, *bûche*; & de *boscagium*, *bocage*.

On appelle chez les Chretiens par excellence, le sacré *bois* de la Croix, le *bois* de la vraye Croix, celui où fut attaché nôtre Sauveur.

Bois, se distingue en plusieurs sortes, tant par sa nature, ses vertus, & ses qualitez, que par ses defauts, ses façons, ses voitures, ses mesures, & ses emplois.

Bois, consideré selon ses diverses qualitez, utiles, curieuses & medecinales, est premierement le *bois* de charpente ou à bâtir, tels que sont le chêne, le châteignier, le sapin, qu'on scie & qu'on équarrit, &c. qui sert à bâtir les maisons, à faire les planchers & les toits, des moulins, des machines, &c.

Les *bois* estimez par curiosité, sont les *bois* de citron, de cedre, d'ebene, de calemba ou calembouc, de bouis, à cause de leur odeur & de leur dureté, & parce qu'ils reçoivent un beau poli, dont on fait des tables, des buffets, des chapelets, des peignes. Les *bois* de teintures sont *bois* d'Inde, *bois* de Bresil, *bois* de Campeche, *bois* jaune, &c.

Les *bois* medecinaux, sont le Gayac, que les Espagnols appellent *Ligno sancto*, l'Aloës ou *Agallochum*, le *bois* d'aigle ou *Pao d'aquila*, & d'autres qui seront expliquez à leur ordre.

Bois, en termes d'Eaux & Forêts, consideré suivant son état, s'appelle *bois en étant*, lors qu'il est debout & sur pied, vivant & prenant son accroissement sur la terre. Cette expression vient de ce que ce mot *étant* étoit autrefois un substantif; & on disoit qu'un homme étoit en son *étant*, pour dire, qu'il étoit debout sur ses pieds, comme on dit encore, qu'il est en son *seant*, pour dire, qu'il est à demi couché.

Bois vif, est celui qui prend nourriture, ou qui porte du fruit, qui pousse des branches & des feuilles.

Bois d'entrée, est celui qui est entre verd & sec, dont les arbres ont les houppiers ou quelques branches seches, & d'autres vertes. La coupe en est deffenduë aux usagers.

Bois gisant, Celui qui est coupé ou abatu & couché sur terre.

Bois mort, Celui qui est séché sur pied, qui n'a plus de seve.

Mort-bois, est celui qui est expliqué & designé dans la Charte Normande accordée par Louïs X. en 1313. Il y en a neuf especes, *saux*, *marsaux*, *épines*, *puînes*, *aunes*, le *seur* ou *sureau*, *genêt*, *genièvre*, & *ronces*. Dans l'Ordonnance de François I. sur le fait des Chasses, Art. 55. le Roi declare que pour ôter toute difficulté sur ce qu'on doit appeller *bois-mort* & *mort-bois*, il veut qu'on suive l'interpretation & la restriction qui est contenuë en la Charte aux Normands du Roi Louïs X. les Ordonnances posterieures y sont conformes. Ce mot s'est dit, selon quelques-uns, par corruption pour *maubois* ou *mauvais bois*, qui ont voulu y comprendre tout le *bois en étant* qui n'avoit ni fruit, ni graine, comme on voit dans la Coutume de Nivernois. Cependant il y a bien d'autres arbres qui ont vie, & qui ne portent point de fruit, qui ne sont pas renfermez dans le petit nombre d'especes que l'Ordonnance met sous ce nom de *mort-bois*, qui n'est en usage que suivant les restrictions qui y sont comprises. Le *mort-bois* n'est point sujet au tiers & danger.

Bois blanc, est le peuplier, le bouleau, le tremble, & autre *bois* leger & peu solide. Il n'y doit avoir que le tiers au plus de *bois blanc* dans la voye de *bois* de corde ou à brûler, suivant l'Ordonnance.

Bois en grume, est tout le *bois* qu'on amene sans être équarri, qui est avec son écorce, & tel qu'il est sur pied, comme sont les pilotis & plusieurs *bois* de charronnage & d'ouvrages. Il y a des regles pour reduire le *bois en grume* au quarré, c'est-à-dire, pour sçavoir combien un arbre sur pied de tant de pourtour donnera de pieds de *bois* équarri.

Bois chablis, sont des *bois* abatus ou rompus par les vens, soit par le pied, soit ailleurs, au corps, ou aux branches, ou deracinez. On l'appelle aussi *caable* ou *bois versé*. Tous les arbres de condamnation pour forfaiture ou delit y sont aussi compris.

Bois encroüé, est un arbre qui en l'abatant est tombé sur un autre, & dont les branches sont engagées les unes dans les autres. L'Ordonnance deffend d'abatre les *bois* sur lesquels d'autres sont *encroüez*.

Le BOIS consideré selon ses defauts, est premierement le *bois roulé*: c'est du *bois* que les vents ont abbatu pendant qu'il étoit en seve; ensorte que les cruës de chaque année n'ont point fait corps ensemble, mais sont demeurées de leur épaisseur sans aucune liaison. Ce *bois* ne peut être debité ni en fente, ni en autre marchandise. Il n'est bon tout au plus que pour les petits ouvrages.

Bois tranché, est celui qui a le fil de travers, qui au lieu de suivre le long de l'arbre, le traverse d'un côté à l'autre de l'écorce. Il ne peut être employé à la fente, & il se casse aisément.

Bois charmez, sont des *bois* ausquels on a fait quelque chose pour les faire mourir ou tomber.

Bois arsins, sont des *bois* où a été le feu, soit qu'on l'y ait mis par malice, soit qu'il y ait pris par accident.

On appelle *louppes de bois*, des bosses ou gros nœuds qui s'élevent sur l'écorce.

Bois rabougris, ou *abougris*, *broutez* ou *avortez*, sont les *bois* tortus & malfaits qui ne croissent qu'à la maniere des pommiers, qui ne sont pas de belle venuë, & qui doivent être recepez.

Bois rustique et noailleux, est celui qui a cru sur le gravier, & est exposé au soleil de midi, qui ne se peut fendre, si ce n'est un peu vers le tronc. On le dit aussi des racines d'olivier, de noyer, & d'autres *bois* veinez, qui servent aux Ebenistes pour des ouvrages de placage. On l'appelle aussi *bois madré*.

Bois mouliné, ou *bois carié*, est du *bois* corrompu, pourri, & où il y a des vers & des malandres.

Bois bombé, est celui qui est naturellement un peu courbe, & qu'on pose sur son fort, quand on met pas dessus sa partie la plus élevée, & qui fait sa bosse.

Le BOIS se considere aussi selon sa taille & ses façons.

Bois d'équarrissage, ou *Bois quarré*, est tout le *bois* équarri destiné à bâtir, qui est au dessus de six pouces; & selon qu'il est debité, chaque grosseur porte son nom particulier.

Bois flacheux, est celui qui n'est pas bien équarri, & à vive arrête. *Bois meplat*, celui qui est beaucoup plus large qu'épais, comme les membranes pour la menuiserie. *Bois Lavé*, dont avec la besaiguë on a ôté tous les traits que la scie y avoit laissez. *Bois deversé* ou *gauche*, celui qui n'est pas droit par raport à ses angles & à ses côtez. *Bois gelif*, celui qui a des fentes qui lui sont venuës par la gelée. Et *Bois de refond*, celui dont on fait du merrain, des lates, des échalas; il est appellé ainsi à cause qu'il se refend par éclats.

On appelle *bois d'échantillon*, des pieces de bois de certaines longueurs & grosseurs ordinaires, telles qu'on les trouve

ve dans les chantiers de Marchands, & *bois apparent*, celui qu'on ne couvre point de plâtre après qu'on l'a mis en œuvre dans les planchers, cloisons &c.

On appelle aussi *bois qui se tourmente*, le bois qui n'étant pas sec quand on l'employe, ne manque jamais de se dejetter; & on appelle *bois sain & net*, celui qui n'a ni gales, ni fistules, ni nœuds vicieux.

Un *Cent de bois*, chez les Charpentiers, c'est cent fois 72. pouces de *bois* en longueur; ou une piece qui a douze pieds de long sur six pouces d'épaisseur & de largeur: desorte qu'une seule poutre est souvent comptée pour quinze ou vingt pieces de *bois*. Tout le *bois* de charpente se reduit à cette mesure, soit pour la vente, soit pour la voiture, soit pour le toisé des ouvrages. Il est taillé en longueur depuis six jusqu'à trente pieds en augmentant les pieces toûjours de trois pieds en trois pieds. Celles de menuiserie ne vont gueres qu'à quinze pieds avec la même gradation. Ainsi on dit en ce sens, qu'un navire de 1100. tonneaux, comme le Victorieux, qui a 120. pieds de quille portant sur greve, est composé de 17465. pieces de *bois* reduits selon l'usage de Paris, & sa mâture de 4000. qui font bien 1800. charretées de *bois*, tant que deux chevaux en peuvent tirer, sans les affûts de canon & les pieces de rechange. Le Caron Arpenteur a fait deux petits volumes de la qualité & du toisé des *bois*, fort utiles pour les Marchands ou bourgeois qui veulent acheter du *bois* à bâtir.

Bois de charronnage, est celui qui sert à faire des roues, des charriots & charretes, comme l'orme & le chêne.

Bois de sciage, est le *bois* coupé en planches & en solives, qui sert pour les menuiseries: comme aussi tout le *bois* quarré dont l'épaisseur est moindre de six pouces, s'appelle *bois de sciage*.

Bois d'ouvrage, est celui qu'on travaille dans les forêts, dont on fait des sabots, des pelles, des seaux, des lattes, des cercles, des éclisses, &c.

On appelle aussi en general du *bois ouvré*, ou *non ouvré*, celui qui est façonné par les mains des Ouvriers, ou celui qui est en état de l'être.

Bois merrein, c'est du *bois* fendu en petits ais, dont on fait les douves des tonneaux, des cuves. On l'appelle aussi *bois à baril*, *bois d'enfonçures*, *bois à douvin*, *bois à pipes*. Les Menuisiers en font aussi des panneaux, mais il ne sert point à bâtir, quoy qu'abusivement quelques-uns l'étendent à tout le *bois* de charpente, & plusieurs aux perches, échalas, &c.

Les Menuisiers appellent aussi du *bois refait*, du *bois* équarri & dressé sur toutes ses faces. Ils appellent *courroyer le bois*, quand ils lui donnent cette façon. Ils disent aussi, que des *bois* sont bien poussez & bien rabbottez, quand ils sont bien unis.

Les Charpentiers appellent aussi *bois affoiblis*, les *bois* qu'on a taillez en cintre, qu'on a rendus courbes. Les *bois* affoiblis exprés sont toisez de la grandeur de leur bossage, & les courbes de la grandeur de leur plein cintre: c'est-à-dire, qu'il faut comprendre le plus grand vuide de la courbe avec sa largeur. Ils appellent aussi *bois d'émail*, celui qui est fendu & scié du centre à la circonference. Ils disent aussi *incliner le bois avec une regle*, pour dire, mettre les pieces sur une même ligne. On dit *mettre les pieces de bois en leur raison*, quand en mettant en chantier, les pieces de bois qui doivent servir à un bâtiment, on met chaque morceau en sa place. On dit encore *piquer les bois suivant le devers qui s'y trouve*, ce qui se fait avec le plomb percé en triangle.

Les Imprimeurs appellent *bois de tête*, les petites pieces de *bois* qui se mettent dans le chassis au dessus des pages pour tenir les formes serrées; & *bois de fond*, les *bois* qui se mettent entre les pages.

Bois a bruler, est celui qu'on destine à faire du feu, qui se divise en plusieurs especes.

Bois flotté, est celui qu'on amene en trains, & lié avec des perches & des rouettes sur des rivieres.

Bois perdu, est celui qu'on jette dans les petites rivieres qui n'ont pas assez d'eau pour porter des trains ni des bateaux, & qu'on va recueillir & mettre en trains aux lieux où elles commencent à porter. Il est permis aux Marchands de jetter leurs *bois à bois perdu* en avertissant les Seigneurs dix jours auparavant, comme aussi de faire des canaux, & de prendre les eaux des étangs pour faire flotter leurs *bois*, en les dedommageant.

Bois volans, sont les *bois* qui viennent par le flot droit au port où on les recueille.

Bois échappez, ceux qui par les inondations s'échappent dans les prez & dans les terres.

Bois canars, ceux qui demeurent au fond de l'eau, ou qui s'arrêtent sur les bords des ruisseaux où on a jetté un flot de *bois à bois perdu*. Les Marchands ont quarante jours après que le flot est passé, pour faire pêcher leurs *bois canars* sans rien payer.

Bois neuf, est le *bois* qui vient dans des bateaux sans tremper dans l'eau.

Bois pelard, est du *bois* menu & rond, dont on a ôté l'écorce pour faire du tan.

Bois de moule, ou *de quartier*, est du *bois* qui est mesuré. Il doit avoir au moins 18. pouces de grosseur. Les Marchands Ventiers doivent fournir aux Bucherons des chaînes & mesures de ces longueurs.

Bois de corde, est du *bois* fait ordinairement de branchage ou de taillis. On l'appelle ainsi, quand il est au dessous de 17. pouces de grosseur. Il doit être au moins de six, & se vend à la membrure, qui a quatre pieds de haut sur quatre pieds de large. Il est ainsi appellé, à cause qu'on le mesuroit n'agueres à Paris avec des cordes. Tout *bois* à brûler en general doit avoir trois pieds & demi de long compris la taille. La corde de *bois* vaut deux voyes de Paris. La mesure de la corde de *bois*, selon l'Ordonnance, est de huit pieds de long, & de quatre de haut. Du *bois en chantier*, c'est du *bois* en pile & en magasin.

Bois de compte, est celui dont les 62. bûches au plus se trouveront remplir les trois anneaux qui composent la voye de *bois* par les Ordonnances de la ville; & ceux qui sont au dessous de dix-huit pouces de grosseur, doivent être rejettez & renvoyez parmi le *bois* de corde.

Mouleur de bois, est un Officier de ville établi sur les ports pour faire mesurer le *bois* dans les moules ou membrures.

On appelle à Paris *bois de gravier*, un *bois* demi flotté, qui vient du Nivernois & de Bourgogne dans des endroits pierreux.

On appelle du *bois d'Andelle*, un *bois* de deux pieds & demi qui vient par bateaux par la riviere d'Andelle. Il est ordinairement de hêtre.

Brin de bois, est un morceau de *bois* de belle venue, droit & long, qui n'est point scié, si ce n'est pour l'équarrissage, & qui est de toute la grosseur de l'arbre. Il est excellent pour faire des planchers.

On appelle aussi un *brin de bois*, un *bois* de pique, un *bois* de lance, ou les *bois* de ces armes avant qu'ils soient ferrez.

Les anciens Chevaliers appelloient *bois*, leurs lances. Leurs *bois* volerent en éclats. Et on disoit qu'ils portoient bien leur *bois*, lors qu'ils couroient en lice de bonne grace. C'est de là que figurément on dit qu'une femme porte bien son *bois*; pour dire, qu'elle a bonne mine à marcher.

On dit en termes de Guerre, quand on fait faire alte à l'Infanterie, Haut le *bois*, à cause qu'on leve alors les piques; & dans la marche, Faire *long bois*, quand on veut augmenter l'intervalle qui est entre les rangs.

On appelle en Menuiserie des *meubles de bois*, des tables, des

des sieges, des *bois* de lit, quand ils n'ont point de garniture d'étoffe ni de tapisserie.

En termes de Venerie, on dit un *bois de cerf*, ce qu'on appelle autrement *corne de cerf*; & l'on dit qu'un cerf a touché au *bois*, quand il a dépouillé la peau de sa tête en se frottant contre des arbres.

On dit figurément en ce sens, qu'une femme fait porter du *bois* à son mari; pour dire, qu'elle lui fait porter les cornes, qu'elle lui est infidelle.

Il pourroit bien, mettant affront dessus affront,
Charger de bois *mon dos, comme il a fait mon front.*
MOL.

En Agriculture *bois* se dit des menuës branches, sions ou rejettons que les arbres poussent chaque année. Ainsi on dit, qu'un arbre nain pousse trop de *bois*, qu'une vigne est trop chargée de *bois*; pour dire, qu'il la faut tailler, & qu'il faut émonder ou élaquer les arbres. On appelle aussi la vigne, le *bois tortu*.

BOIS GENTIL. Les Bourguignons ont donné ce nom au Mezereon, qu'on appelle autrement aureole femelle. C'est une espece de *Garou* ou de *Thymelæa*. Voyez MEZEREON.

BOIS PUANT. C'est un arbrisseau qui devient quelquefois un arbre. Il est assez branchû. Ses feuilles viennent trois à trois sur une queüe. Elles sont oblongues, pointues, vertes par dessus, & blanches par dessous, d'une odeur forte, & extrêmement puante. Ses fleurs sont jaunes, oblongues & composées de quatre feuilles: la superieure est beaucoup plus courte que les autres, & plus jaune: les autres sont plus pâles. Sa semence est asses grosse, & de la figure d'un petit rein: elle est contenuë dans ses gousses qui sont longues d'un doigt, & larges d'un pouce. En Latin *Anagyris fœtida.*

BOIS ÉPINEUX, est un arbre des Antilles. Il y en a de 4. sortes. Le plus grand croît, & grossit si promptement qu'en 3. ou 4. ans il surpasse la hauteur de nos plus gros chênes. Il est fort chargé de branches, & de feuilles, qui font une ombre épaisse. Il porte un fruit qui ressemble à une calebasse; on y trouve un coton gris-brun. On l'appelle *bois épineux*, à cause de certaines excressences qui s'élevent sur l'écorce, en forme de pointes. Le *bois épineux* jaune est plus dur, & bon à bâtir; au lieu que l'autre est trop mol, & trop tendre.

BOIS DE ROSE est dans la Guadaloupe la même chose que le *bois* de cypre dans la Martinique. C'est un bois qui croît fort haut, & fort droit. Il porte de gros bouquets de fleurs blanches. Ce *bois* mis en œuvre est comme le noyer. Il en sort une odeur assez agréable, qui se renouvelle en le frottant.

BOIS DE COULEUVRE, plante de la Martinique: on l'appelle ainsi parce qu'elle s'attache aux arbres en serpentant. Son *bois* est tortu, & gros d'un pouce, ou deux. On assure qu'il est mortel pour les serpens.

BOIS NEPHRITIQUE; arbrisseau de la nouvelle Espagnie. Son *bois* teint l'eau en bleu, & cette eau nettoye les reins, & tempere l'acrimonie de l'urine. Cette vertu lui a fait donner le nom de *bois nephritique* par les Espagnols. Il produit de petites fleurs jaunes.

BOIS DE LA CHINE, est un *bois* propre pour faire des ouvrages de Marqueterie, que les Hollandois appellent *Letterhout*, qui ne croît en aucun autre lieu du monde que dans le Continent de Guyane. Le millier pesant ne revient sur les lieux qu'à un écu. On le vend à Paris jusqu'à cent, & jamais moins de cinquante écus.

BOIS, est aussi un nom collectif, qui signifie les arbres qui sont plantez fort épais & en grand nombre, soit dans un jardin, soit à la campagne. Un *bois* épais. Un *bois* degradé.

BOIS DE HAUTE FUTAYE. Arbre de tige. C'est le *bois* qui est parvenu à sa plus grande hauteur, qui est reputé immeuble, & qui ne peut être abatu par un usufruitier.

On appelle *bois de haut revenu*, celui qui est de demie-futaye de 40. ou de 60. ans.

BOIS SUR LE RETOUR, est un *bois* trop vieux, qui commence à diminuer de prix, & à se corrompre, qui a plus de 200. ans à l'égard des chênes. Il est different du *bois taillis*, qui renaît sur les vieilles souches de la haute futaye coupées, & qu'on peut couper tous les neuf, douze ou quinze ans, qui tourne au profit de l'usufrutier.

BOIS TAILLIS, est le *bois* qu'on met en coupes ordinaires tous les dix ans au moins, & qui est au dessous de 40. ans, car au delà c'est une *futaye sur taillis*: c'est dont on fait le charbon & le *bois* à brûler.

BOIS A'FAUCILLON, est un petit taillis qu'on peut couper avec un petit ferrement.

BOIS EN PUEIL. C'est un *bois* nouvellement coupé, & qui n'a pas encore trois ans. Ce mot se trouve en plusieurs Coutumes, & entre autres en celle d'Auvergne.

On appelle un *bois en deffends*, quand on a deffendu de couper un *bois* qu'on a reconnu de belle venuë dans quelque triage, pour le conserver & le laisser croître, jusqu'à ce qu'on en ait besoin: & on dit qu'un *bois* est jugé *deffensable*, quand le Juge a donné permission d'y faire entrer les bestiaux en panage.

BOIS MARMENTEAUX, ou *Bois de touche*, sont des *bois* autour d'une maison ou d'un parterre pour leur servir d'ornement, ausquels on ne touche point. Les usufruitiers ne peuvent faire couper les *bois marmenteaux* & *bois de touche*, ni en haute futaye, ni en taillis, quand ils servent à la decoration d'une maison ou d'un château.

Une coupe de *bois* reglée, est une division qui se fait d'un grand *bois* en certaines portions, afin qu'on en coupe chaque année une certaine quantité sans degrader le *bois*, ni en diminuer le revenu. On appelle *l'âge du bois*, ou *l'essence du bois*, le temps écoulé depuis sa derniere coupé. *L'usance du bois* se dit de son exploitation.

GARDE-BOIS, est l'Officier preposé pour empêcher les degradations des *bois*, & conserver le gibier.

En Poësie on appelle les Divinitez des *bois*, les Dryades, Hamadryades, les Faunes, les Satyres, &c. Parmi les Payens il n'y avoit presque point *de bois* qui n'eût son Dieu tutelaire, & un temple consacré au Dieu qui y presidoit. Le silence, & l'horreur qui y regnent leur paroissoient propres à inspirer du respect, & à imprimer je ne sçay quel sentiment de Religion, ensorte qu'ils se figuroient que la Divinité y habitoit. C'est pourquoy ils étoient sacrez, & inviolables; & Ciceron en declamant contre Clodius, n'exaggere rien tant que la profanation qu'il avoit commise, en portant le fer, & le feu dans ces *bois* defendus par la devotion des peuples. Les sombres ombrages des *bois* les rendoient venerables aux hommes, & les faisoient choisir comme des lieux propres à la celebration des mysteres. OE. M. La solitude, & les *bois* inspirent je ne sçay quelle tendresse qui enfonce le trait dans le cœur, au lieu de l'en arracher. ID.

Malherbe d'un Heros peut chanter les exploits;
Racan chanter Philis, les bergers, & les bois. BOI.
Vous trouverez un jour, que nos prez, & nos bois
Sont un plus doux sejour que le Louvre des Rois.
LA SUZE.

En termes de Marine, on dit Faire du *bois*, pour dire, Descendre en terre pour aller couper des *bois* necessaires à l'équippage. On dit aussi, qu'un vaisseau a reçu des coups en *bois*; pour dire, dans les bas, dans les œuvres vives.

BOIS DE RAQUETTE. C'est tout le bois qui compose la raquette.

Bois de tourne-broche. C'est la fusée & les poulies du tourne-broche.

Bois de lit. Ce sont le pans, les colonnes, le dossier, les tringles & les geberges du lit.

Haut bois. s. m. Est une flûte qui est de differente grandeur, selon les quatre parties qui servent à en faire un concert. Il est devenu depuis peu un instrument militaire, le Roi en ayant mis dans les Compagnies des Mousquetaires.

On dit figurément, qu'un homme joue du *hautbois*, quand il fait abatre des *bois* de haute futaye.

Au Triquetrac on dit, Abatre du *bois*, quand on abat beaucoup de dames de dessus le premier tas, pour faire plus facilement des cases dans la suitte.

On appelle un homme estropié d'une jambe, *Jambe de bois*.

Bois, se dit aussi en plusieurs phrases proverbiales. On dit d'un fanfaron, que c'est un grand abateur de *bois*, qui se vante de faire beaucoup plus de proüesses qu'il n'en fait, sur tout en amour. On le dit aussi d'un homme qui expedie beaucoup de besogne, & même d'un Juge qui rapporte beaucoup de procés. On dit de ceux qui font les choses avec éclat, violence & impetuosité de naturel, que c'est la force du *bois*, par allusion au *bois* vert qui se tourmente & qui travaille. On dit, Avoir l'œil au *bois*; pour dire, Prendre garde à ses affaires, & ne se laisser point surprendre, par allusion aux embuscades qui se font d'ordinaire dans les *bois*, dont on se doit deffier toûjours, quand on passe près des *bois*. On dit aussi, Il y a plus de *bois* en l'air qu'en terre; pour dire, qu'on a beau degrader des *bois*, il en revient plus qu'on n'en consume. On dit, que le *bois* tortu fait le feu droit. On dit aussi, Il n'est tel feu que de gros *bois*, en faisant allusion à un Philosophe qui voyoit constamment brûler sa maison. On dit en menaçant, Il verra de quel *bois* je me chauffe; pour dire, Je le bâtonnerai du *bois* que j'ay à mon feu. On dit en ce même sens, Charger un homme de *bois*, lui donner sa provision de *bois*; pour dire, lui donner plusieurs coups de bâton. On dit, qu'un homme est du *bois* dont on fait les vielles, qu'il est de tous bons accords; pour dire, qu'il est foible ou complaisant, qu'il n'ose ou ne veut contredire personne. On dit ne sçavoir de quel *bois* faire fleche; pour dire, être reduit au petit pied; être si miserable, qu'on ne sçait où, ni comment subsister. On dit d'une chair dure ou trop cuitte, qu'elle est seche, dure comme du *bois*, que c'est du *bois*. On dit bassement d'un visage pâle, defait, d'une mauvaise mine, que c'est un visage de *bois flotté*, &c.

BOISER. v. act. Garnir de menuiserie une cheminée, une chambre, un platfond, une alcove.

Boisé, ée. part. & adj. On dit qu'une terre est bien *boisée*, quand elle a des bois de haute futaye dans ses jardins, dans un parc, ou dans ses dependances.

BOISEUX, euse. adj. Terme de Jardinier qui ne se dit que des plantes qui ont quelque solidité, dans leurs racines, troncs, branches & rameaux, & qui sont de la nature du bois.

BOISSEAU. s. m. Mesure pour du grain, de la farine, du sel, des navets, de la cendre, du charbon, &c. Il est fort different en France, & change presque en toutes les Jurisdictions. A Paris il contient quatre quarts, ou huit litrons; & il faut trois *boisseaux* pour faire un minot, & quatre minots pour faire un septier de blé, & 48. minots pour faire un muid. Le blé se mesure à *boisseau* ras, & la farine à *boisseau* comble. Par la derniere Ordonnance de 1669. le *boisseau* doit avoir huit pouces, deux lignes & demie de haut, sur dix pouces de large ou de diametre d'un fût à l'autre; le *demi-bousseau* de huit pouces cinq lignes de haut, & huit pouces de diametre entre les deux fûts. Le Pere Mersenne a observé que le *boisseau* de blé de Paris contient 220160. grains, quand il est comble, & 172000. quand il est ras. Les Romains donnoient 4. *boisseaux* de blez à leurs esclava pour les nourrir; & l'on a supputé que la mesure de ces *boisseaux* revenoit à celle de Paris. Il y avoit 12. *boisseaux* au sétier. Courtin. En plusieurs lieux, & sur tout à Lyon, on l'appelle *bichet*.

Ce mot, selon Du Cange, vient de *busellus*, *bustellus*, ou *bisellus*, diminutif de *buz*, ou de *buza*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

Boisseau de blé. Boisseau d'avoine. C'est un *boisseau* plein de cette sorte de grain.

En matiere de Medailles, le *Boisseau* d'où il sort des épics de blé, est des pavots, & le symbole de l'abondance.

On dit par un proverbe sacré, qu'il ne faut pas mettre la lumiere sous le *boisseau*; pour dire, qu'il ne faut point cacher les bonnes œuvres qu'on fait, ni s'abstenir de prêcher, quand on en a la capacité, parce que cela va à l'édification, ou à l'instruction du prochain. C'étoit un des preceptes mysterieux de Pythagore, qu'il ne faut jamais s'asseoir sur le *boisseau*.

On dit populairement, qu'un homme a de pleins *boisseaux* de pistoles; pour dire, qu'il en a beaucoup. Qu'on donnera un *boisseau* de diamans, pour, Faire une promesse hyperbolique. On dit aussi, que le *boisseau* est plein, lors que la Providence châtie ceux qui ont commis un grand nombre de crimes.

On appelle *boisseau de poterie*, un corps rond & creux de terre cuite, & fait en forme de boisseau qui n'a point de fond. On forme la chausse d'une aisance en emboîtant plusieurs de ces boisseaux les uns dans les autres.

Le Boutonniers appellent *boisseau*, un gros coussin sur lequel ils font des tresses, du cordon rond, &c.

BOISSELE'E. s. f. Plein un boisseau de grain, ou d'autre chose qui se mesure au boisseau.

Boisselée, se dit plus particulierement d'une certaine mesure de terres, dont on use en la plûpart des Provinces de France. C'est autant de terre qu'il en faut pour contenir la semence du grain contenu en un boisseau. Cette terre contient tant de *boisselées*. Pour faire un arpent de Paris, il faut environ huit *boisselées*.

BOISSELIER, iere. s. m. & f. Artisan qui fait, qui vend des boisseaux, des cribles, des tambours, des éclisses, des salieres, des litrons, des seaux, des pelles, & autres ouvrages.

BOISSON. s. m. Ce qui est propre à boire, ce qu'on boit ordinairement. L'eau est la *boisson* ordinaire des animaux. Les Chinois font toûjours chauffer leur *boisson*. Dans les païs differens on a de differentes *boissons*, du vin, de la biere, du sidre, du sorbet, &c.

BOITE. s. f. Le point, le temps, la saison ou le vin est bon à boire. Ce vin est trop verd, il ne sera dans sa *boite* que dans trois mois.

Boite, est aussi du petit vin qu'on fait à la campagne pour des valets, en mettant des seaux d'eau sur le mare avant qu'il soit entierement pressuré. On a fait trois muids de *boite* pour les gens.

On appelle aussi *boite* l'appât qu'un Pêcheur à la ligne met à son hameçon pour prendre le poisson.

BOITEMENT. s. m. Ce mot se trouve dans Pomey. Il signifie l'action de celui qui boite, qui marche mal à cause de quelque mauvaise disposition dans les parties qui servent à marcher.

BOITER. v. n. Clocher, incliner plus d'un côté que d'autre en marchant. On *boite* du pied, quand l'un est plus court que l'autre. On *boite* aussi de la hanche, quand elle est foible. On *boite* par blessure, on *boite* par douleur, lors que les jambes, ou les cuisses, ou les pieds sont incommodez, & ne peuvent faire leurs fonctions.

BOITEUX, EUSE. adj. & s. Celui ou celle qui boite. Il est presque gueri de sa goutte, il n'est plus qu'un peu *boiteux*.

Boiteux se dit aussi figurément d'un esprit mal-fait, qui juge de travers. C'est un esprit *boiteux*. PASC.

En termes de Manege, on appelle un cheval *boiteux* de l'oreille, ou de la bride, quand par ses mouvemens de tête il marque tous les pas qu'il fait en boitant.

On dit proverbialement en matiere de nouvelles, qu'il faut attendre le *boiteux*; pour dire, qu'il en faut attendre la confirmation, avant que de les croire. Cette expression, *il faut attendre le boiteux*, vient de ce que le tems semble être *boiteux* & marcher lentement à tous ceux qui sont dans l'attente de quelque chose. On dit, qu'il ne faut pas clocher devant les *boiteux*; pour dire, qu'il ne faut pas se moquer des defauts naturels de son prochain, & qu'il n'a pas par sa faute. On dit aussi, que les *boiteux* sont de bons mâles, & vigoureux en amour. Ce proverbe vient d'une reponse que firent les Amazones pour se moquer des Scythes qui leur vouloient persuader de se rendre à eux, en leur disant, qu'elles ne seroient plus caressées par des *boiteux*, comme étoient tous les mâles de ce païs-là, à cause qu'elles leur tordoient les jambes en naissant, afin de demeurer toûjours les maîtresses. Cette reponse passa d'abord en proverbe chez les Grecs, & chez les autres nations.

BOI-TOUT. s. m. Prononcez *Boi-tou*. Ce mot ne se dit gueres qu'en riant, & parlant familierement. Il signifie un verre qui n'a point de pate, un verre dont la pate est cassée. Donnez moi ce *boi-tout*, je veux boire dedans. Quand vous n'aurez qu'un *boi-tout*, il faudra bien que vous le vuidiez.

BOITURE. s. f. Vieux mot, qui signifie, Debauche qu'on fait à boire.

> *Qui boivent pourpoint & here*,
> *Puisque* boiture *est si chere*.

B O L.

BOL, ou **BOLUS**. s. m. Terme de Medecine. C'est un remede interne & d'une consistence molle. Il a été inventé principalement pour les malades qui ont de la repugnance à boire les remedes, ou qui n'en peuvent supporter le goût, ni l'odeur; on y a recours aussi pour faire mieux avaller certains remedes qui par leur pesanteur resteroient au fond du verre, s'ils étoient mêlez dans des liqueurs; comme feroient diverses preparations de mercure, d'antimoine, &c. Il y en a de plusieurs sortes. On les fait avec des électuaires, des confections, des conserves, des pulpes, des poudres, des sels, des huiles, des essences, des extraits, des syrops, & avec une infinité de remedes, dont il faut qu'il y en ait qui ayent assez de solidité, ou assez de secheresse pour donner de la consistence à ceux qui sont trop liquides, ou trop mols. On les prend à la pointe d'un couteau, mais le plus souvent on les enveloppe de pain à chanter, de sucre en pore, de poudre de reglisse, de fruits cuits ou cruds, ou de quelque confiture ou outre matiere, qui puisse empêcher en quelque façon, qu'on ne sente l'odeur & le goût des medicamens, dont les *bols* sont composez.

Bol d'Armenie. s. m. C'est une espece de terre venant d'Armenie proche de la Cappadoce. Elle est d'une couleur rouge-pâle, épaisse & pesante, & tient de la nature de la pierre. Elle est molle & friable, & se pulverise comme de la chaux. Elle desseche fort, & est bonne pour les dysenteries & cours de ventre, pour les rhumes & cathares, pour guerir les ulceres de la bouche, pour les crachemens de sang, & même pour la peste & les venins. Beaucoup de gens confondent le *bol d'Armenie* avec la terre Lemnienne. Les Marchands les falsifient, & les vendent l'un pour l'autre. On le tire en certaines baumes ou cavernes de Cappadoce, & on l'apporte en la ville de Sinope, d'où il a pris son nom. Matthiole dit qu'on le trouve dans les mines d'or, d'argent, de cuivre, & de fer. On l'appelle en Latin *bolus armena*, ou, *orientalis*. Voyez Fallope, Agricola, Cardan, Scaliger, qui en ont traitté amplement. On l'appelle aussi *terra Lemnia*, parceque ce sont les habitans de l'Isle de Lemnos qui en font le trafic.

Bol blanc. C'est une espece de marne. Voyez MARNE.

B O M.

BOMBANCE. s. f. Vieux mot qui signifioit, Grande dépence faite pour la parade, pour la vanité. On a vécu toûjours dans cette maison avec grande *bombance*, ce n'est que *bombance* & que festins. Menage le derive de *pompancia*, qui a été fait de *pompa*. Borel le derive du vieux mot Gaulois *bobance*, & *bobancier*, qui signifient *vanité*, *superfluité*. On s'en peut encore servir aujourd'huy, pourveu que ce soit en riant, en goguenardant, en imitant le stile du siecle precedent.

BOMBARDE. s. f. Piece d'Artillerie dont on se servoit autrefois, qui étoit grosse & courte, ayant une ouverture fort large. Quelques-uns l'ont appellée *basilic*, & d'autres *passevolant*. Il y a eu des *bombardes* qui ont porté jusqu'à 300. livres de balle; & pour les tirer on les balançoit sur des cordages soutenus par des chevres ou gruës de charpente, qui ne sont plus en usage que dans l'Histoire. On s'en servoit pour tirer de gros boulets de pierre, & on leur donnoit une grande charge de poudre. Aussi les *bombardes* étoient-elles en usage devant l'invention des canons. Car Froissart fait mention d'une *bombarde* qui avoit 50. pieds de long, & faisoit si grande noise au decliquer, qu'on entendoit le bruit des pierres qu'elle jettoit, de cinq lieuës durant le jour, & de dix lieuës pendant la nuit, & qu'il sembloit que tous les Diables fussent en chemin. Elle ne joüoit qu'avec des cordes & des machines. Il parle aussi d'une *bombarde* portative qu'on tiroit avec la main, & qui lançoit des carreaux du fer & empennez. Casimir Polonois dans sa Pyrotechnie écrit que les Danois ont été les premiers qui se sont servis de cette machine. Quelques-uns derivent ce mot par corruption de *Lombarde*, croyant qu'elle est venuë de *Lombardie*; & ainsi l'appelloient les Espagnols. Mais Menage après Vossius & autres le derive du Grec *bombos*, ou du Latin *bombus* à *bombo*, & *ardeo*, ou à cause du bruit éclattant que font les canons, dont les premiers ont été appellez *bombardes*. D'autres le derivent de *bomba*, dont quelques Auteurs se sont servis pour parler de certaines coquilles qui servoient de trompettes. Mais il vient de l'Allemand *bomberden*, qui est le plurier de *bomber*, qui signifie *balista*.

BOMBARDEMENT. s. m. Action de bombarder: fracas que l'on fait en jettant des bombes dans une place.

BOMBARDIER. s. m. Celui qui mire, & qui jette les bombes par le moyen des mortiers. Mr. Toinard trouvoit qu'il falloit dire *bombier*. Il y a 200. ans qu'il signifioit, Celui qui servoit les bombardes, qui étoient les principales pieces d'artillerie de ce temps-là. On appelloit aussi *Couleuvrinier*, Celui qui servoit les couleuvrines; comme on appelle aussi *Canonnier*, Celui qui sert le canon. Les Espagnols & les Italiens appellent encore un Canonnier *Bormbardeco*.

BOMBARDER. v. act. Jetter plusieurs bombes dans une place, soit qu'on se veuille contenter de la detruire,

truire, sans être obligé de l'assieger, soit qu on en veuille faciliter la prise quand on l'assiege. Le Roi a fait *bombarder* Alger, & l'a obligée à demander la paix.

BOMBASIN. s. m. Futaine à deux envers, doublement croisée, ou double basin qui vient de Lyon. Ce mot vient de *bombasum*, mot Arabe qui signifie *coton*. Mais Menage le derive de *bombassinum*, & de *bombyx* ver à soye; ou de *bombax*, qui selon du Cange, signifie du *cotton*, qu'il dit être quelque chose de mitoyen entre la laine & le lin.

BOMBE. s. f. Grosse grenade, ou gros boulet de fer aigre qui est creux & rempli de poudre. On le tire dans un mortier monté sur un affût, & le feu se met à la fusée lente qui entre dans sa lumiere. Son poids, quand il tombe, & les éclats du fer quand il se brise, font de grands desordres dans une ville assiegée. On appelle *bombe foudroyante*, celle qui tuë, fracasse, & brise tout; & *bombe flamboyante*, celle qui étant seulement pleine de feux d'artifice ne sert qu'a éclairer.

Ce mot vient de *bombus*, *crepitus*, *aut sibilus ani*, à cause du bruit que fait la *bombe*. Mr. Blondel a fait un livre de l'Art de jetter les *bombes*; & il croit que l'usage des mortiers est aussi vieux que celui du canon. On en trouve un exemple de l'année 1495. Il est parlé aussi de mortiers au siege de Naples sous Charles VIII. On tient que ce fut un habitant de Venlo qui inventa les *bombes* sur la fin du dernier siecle pour les faire servir aux feux d'artifice. Les Hollandois disent qu'un Ingenieur Italien en fit des épreuves à Bergopzoom, avant que l'homme de Venlo y eût songé: que les premieres qu'on ait fait servir à la guerre, furent jettées dans Wachtendonck en Gueldres, lors que le Comte de Mansfeld l'assiegoit en 1588. qu'on ne s'en est servi en France qu'au siege de la Mothe en 1634. quoyque dise Casimir, que les François en jetterent dans la Rochelle: que l'Ingenieur qui les jetta étoit un Anglois nommé Maltus: qu'au siege de Torn en Prusse les Polonois se servirent contre les Suedois d'une maniere extraordinaire de jetter des pierres sans mortier, qui pesoient plus de 800. livres.

Un caisson de *bombe*, est un fourneau superficiel, un creux où on met cinq ou six *bombes* qu'on couvre d'un peu de terre, & qu'on fait tirer quand l'ennemi arrive sur ce terrain.

BOMBÉ ou courbé en Geometrie, est une portion circulaire fort plate; comme celle qui se forme sur la base d'un triangle équilateral, dont l'angle au sommet est le centre.

BOMBEMENT. s. m. Terme d'Architecture, qui signifie, Curvité, renflement, convexité.

BOMBER. v. a. Faire un trait plus ou moins renflé.

BOMBÉ. adj. m. Les artisans appellent ainsi le bois renflé qui est creux & courbé en arc.

BOMERIE. s. f. Terme de Marine. C'est le nom qu'on donne sur les côtes de Normandie à un contrat ou prêt à la grosse aventure, qui est assigné sur la quille du vaisseau. La *bomerie* differe de l'assurance, en ce qu'il n'est rien dû en vertu de ce contrat en cas de naufrage, mais seulement quand le navire arrive à bon port. Ce mot vient de bome Flamand, qui signifie *quille du vaisseau*; & *bomerie* est une quille équippée, ou vaisseau garni. On a ainsi nommé l'argent prêté à gros interêt, qui monte quelquefois à 25. pour cent, parceque l'argent n'est prêté que sur la quille du vaisseau.

BON.

BON, BONNE. adj. Qui se dit premierement, & éminemment de Dieu. La Nature Divine est *bonne* par sa nature. Il n'y a que Dieu seul qui soit *bon*, dit JESUS-CHRIST en St. Matthieu.

BON, se dit à l'égard des creatures spirituelles, de ce qui perfectionne leur nature, & qui leur acquiert l'estime des hommes. En ce sens il est opposé à *mechant*, & à *mauvais*. *Bon* Ange, mauvais Ange. *Bon* Demon, mechant Demon. *Bon* Genie, mauvais Genie.

BON, se dit aussi des êtres corporels, soit hommes, soit animaux, plantes, mineraux, & même de tout ce qui resulte de l'art. *Bon* garçon, *bon* cheval, *bon* oiseau, *bon* or, *bon* bois, *bonne* pierre, *bon* vin, *bonne* terre, *bon* Philosophe. Les personnes excessivement *bonnes*, qui approuvent tout, sont un peu ennuyeuses en conversation. M. SC. Ces personnes, *bonnes* sans esprit, & sans sçavoir pourquoy, ne sont pas d'un gand usage dans le monde. M. SC. Il est dangereux d'être trop *bon*; ceux qui ne se font point apprehender sont trop exposez à la medisance. OE. M.

Generalement parlant ce mot peut servir d'épithete à tous les substantifs de la Langue; & cela fait qu'il a plusieurs sens differens, selon la differente nature des substantifs ausquels il sert d'épithete. Ainsi le mot de *bon* signifie quelquefois vaillant, comme quand on dit, c'est un *bon* soldat: quelquefois adroit, comme quand on dit, c'est un *bon* ouvrier: quelquefois excellent, comme quand on dit, ces vers sont fort *bons*: quelquefois ingenieux, subtil, plaisant, comme quand on dit, il y a de *bonnes* Epigrammes dans Catulle & dans Martial: quelquefois fort, vigoureux, comme quand on dit, une *bonne* preuve, un *bon* coup de point: quelquefois utile, necessaire, comme quand on dit, il n'est *bon* à rien, il étoit *bon* de faire une telle chose. Bon a encore je ne sçai combien d'autres significations dont on va voir quelques exemples, sans compter qu'il est souvent augmentatif tant en bien qu'en mal. *Bon* Apôtre, *bon* coquin, *bon* drôle, *bon* diable, *bon* enfant, *bon* éveillé, *bon* frere, *bon* fripon, *bonne* piece, *bon* scelerat, *bon* vivant, *bonne* peste, une *bonne* lieuë, une *bonne* heure, un *bon* homme de mer, un *bon* homme de cheval.

BON, est quelquefois relatif aux choses à quoy il peut servir. La diette est *bonne* pour la santé. Le lit est *bon* pour le rhûme. Les artichaux sont *bons* à manger. Cela est *bon* à toutes sauces. Cette quinte n'est pas *bonne*, j'ay une sixiéme.

BON, se dit aussi de ce qui est franc & sincere. C'est un homme qui va à la *bonne* foy. C'est un *bon* cœur d'homme. On le dit aussi de l'habileté. C'est une *bonne* tête, *bon* sens, un *bon* esprit.

BONNE AVANTURE. s. f. Rencontre favorable & avantageuse. Par *bonne avanture* j'ay trouvé celui que je cherchois il y a long temps. On appelle, Dire la *bonne avanture* à quelcun, quand par l'inspection de la main on lui predit ses bonnes, ou mauvaises fortunes. Les Bohemiens sont des diseurs de *bonne avanture*.

BONNE ANNÉE, est une année fertile. Il m'en a donné pour la *bonne année*, tout mon saoul. On dit aussi, *Bon an*, *mal an*; pour dire, par années communes; la bonne compensant la mauvaise.

BON AIR, signifie, Bonne grace, bonne mine, agreable maniere d'agir, de s'habiller, &c.

BON-BON. s. m. Terme enfantin, qui signifie quelque friandise qu'on donne aux enfans. Voilà du *bon-bon*.

MON BON, *Ma bonne*, est une terme de caresses familieres; qui veut dire, *Mon cher*, *Ma chere*.

COURIR LE BON BORD, c'est, Pirater. On le dit aussi des femmes publiques qui frequentent les mauvais lieux.

BONNE BOUCHE, se dit non seulement au propre de la bonté de l'haleine qu'on se conserve en mangeant quelque chose d'odoriferant après le repas, mais encore figurément des choses qu'on fait en dernier lieu. Il lui a gardé cette nouvelle pour la *bonne bouche*. Il lui a suscité cette affaire pour la *bonne bouche*.

Bon Chretien, ſe dit de ceux qui s'acquittent bien des devoirs du Chriſtianiſme.

Bon-chretien, ſe dit auſſi de certaines poires fort groſſes qu'on appelle en Latin *pyra pancreſta*, ou *boni chriſtiani*. *Bon-chretien* d'été, *bon-chretien* d'hiver.

Bonnes Dames. ſ. f. Terme de Botanique, qui ſe dit de l'arroche. Voyez Arroche.

Bonne-ponche. Boiſſon Angloiſe. Voyez Boule-Ponche.

Il lui a dit cela une *bonne* fois, c'eſt-à-dire, definitivement, une fois pour toutes.

Bonne grace, ſe dit de l'agrément d'une perſonne qui a bonne mine, bonne façon: & on dit, Se recommander aux *bonnes graces* de quelcun; pour dire, lui demander la continuation de ſon amitié. On dit auſſi, Vous avez *bonne grace* de vous mêler de cette affaire, tant en parlant ſerieuſement, qu'ironiquement. On appelle auſſi *bonne grace*, un petit rideau qui eſt au chevet d'un lit.

Bonne fortune, ſe dit non ſeulement de l'élevation en biens & en honneurs, mais auſſi des accidens ou rencontres favorables & avantageuſes qui arrivent dans la vie. On le dit encore des conquêtes amoureuſes. C'eſt un homme à *bonnes fortunes*.

Bon homme, ſe dit d'un vrai homme de bien, qui ne peut faire de mal; d'un homme ſimple, qui ne ſonge à aucune malice, qui a peu d'eſprit, ou de penetration, qui n'entend point de fineſſe, qui croit legerement. On le dit tout de même d'une femme, ou d'une fille. Que vous êtes *bonne!* eſt-ce qu'on épouſe un homme riche pour l'aimer? On ſe marie ſimplement pour ſe mettre à ſon aiſe. Th. Ital. Dans ce ſens, *plus* peut être joint avec *bon*, pour en faire un comparatif. On pourroit dire en repondant, vous êtes encore *plus bonne*, de vous imaginer que je penſe autrement. On dit, Les ſoldats pillent le *bon homme*; c'eſt-à-dire, le païſan. On appelle un vieillard, un *bon homme*; une vieille femme, une *bonne femme*.

On appelle *Bons hommes*, de certains Religieux que le Prince Edmond établit en Angleterre en 1259. Ils portoient un habit bleu, & profeſſoient la Regle de Saint Auguſtin. Quelques-uns croyent que leur Inſtitut étoit celui du bienheureux Jean le Bon qui vivoit en ce temslà; & qui les faiſoit appeller *Bons hommes*. On appelle auſſi de ce même nom un Couvent de Minimes près de Paris, à cauſe que le Roi Louïs XI. appelloit St. François de Paule leur Fondateur *le bon homme*. Il y a auſſi des Religieux de l'Ordre de Grammont qu'on appelle *Bons hommes*, qui avoient une Maiſon dans le bois de Vincennes, où les Minimes ont été premierement introduits. Menage. C'eſt auſſi un nom qu'ont eu autrefois les Heretiques Albigeois.

Bon jour, eſt une Fête ſolennelle. Faire ſon *bon jour*, c'eſt, Recevoir le Saint Sacrement de l'Euchariſtie. Donner le *bon jour*, c'eſt, Faire un compliment à une perſonne pour lui ſouhaiter une heureuſe journée. Et on dit abſolument, *Bon jour*; pour dire, Dieu vous garde. On dit auſſi, *Bon jour* & *bon an*, le premier jour de l'année.

Bonne main, eſt une main propre à bien écrire, à bien deſſiner, à bien reüſſir à toutes ſortes d'arts où elle ſe veut appliquer. On le dit auſſi de celui qui a la main forte, qui a bonne ſerre, qui ne rend rien. On le dit auſſi de celui qui eſt en autorité, qui obligera à faire ce qu'il lui plaira. On dit encore, qu'une affaire eſt en *bonne main*; pour dire, qu'elle eſt ſous la conduite d'un homme qui la ſçaura faire reüſſir. On dit auſſi par civilité, Cela eſt en *bonne main*, quand on ne veut pas reprendre une choſe qui eſt tombée entre les mains d'une perſonne à qui on en veut faire un preſent. On dit auſſi en jugeant d'un livre, d'un tableau, ou d'autre choſe fort artiſte dont l'auteur eſt inconnu, qu'ils viennent d'une *bonne main*, d'un *bon* Auteur, d'un habile homme.

Bonne maison. Famille noble, ou enrichie. La grande œconomie fait les *bonnes maiſons*. On l'a traité en enfant de *bonne maiſon*; pour dire, On l'a bien châtié. On dit un *bon logis*, en parlant d'une hôtelerie où on eſt bien traité.

Bon mot, ſe dit de quelque trait ſententieux, ou plaiſant, d'une bonne rencontre. Il y a des gens qui ſe piquent d'être diſeurs de *bons mots*.

Bon visage, ſignifie non ſeulement un viſage ſain, mais auſſi un accueil favorable, doux, riant, un temoignage qu'on donne à ſes amis, qu'ils ſont les bienvenus.

On dit adverbialement, *A la bonne heure*; pour dire, Fort à-propos. *A la bonne heure* nous a pris la pluye. Il ſignifie auſſi, Conſentir à quelque choſe. On dit auſſi, Il eſt encore *bonne heure*; pour dire, Il n'eſt pas tard, ou il n'eſt pas encore temps.

Bon, ſert quelquefois d'interjection, tant pour faire une exclamation, *Bon Dieu! Bonne Vierge!* que pour faire une ironie en ſe moquant d'une propoſition, Vous me menacez, *bon*, je ne vous crains pas; ou pour exciter à pourſuivre, *Bon*, courage. *Bon*, ſuivez.

Bon, eſt quelquefois ſubſtantif. Le *bon* de l'affaire, veut dire l'avantage qu'on y trouve. Le *bon* du conte, c'eſt le trait plaiſant, le ſel qui s'y rencontre. Le *bon* & le beau ſont les objets de nos affections. Dans cet Ouvrage il y a du *bon*, & du mauvais. On dit auſſi, qu'un homme a du *bon*, du revenant *bon* dans une affaire; pour dire, qu'il y a profité, qu'il lui eſt demeuré une partie de ſa recepte entre les mains. On dit auſſi, qu'une armée a eu du *bon*; pour dire, qu'elle a eu la victoire, ou quelque avantage ſur ſes ennemis. On dit auſſi, qu'un homme eſt en ſes *bonnes*; pour dire, qu'on l'a trouvé dans une diſpoſition favorable d'accorder une demande. On dit auſſi, Il lui a gardé *bonne*; pour dire, Il a conſervé ſon reſſentiment juſqu'à une occaſion de ſe venger. Et on dit, Du *bon* du cœur; pour dire, Sincerement & avec affection. Trouver ſon *bon*, c'eſt, Trouver un parti plus avantageux que celui qu'on avoit auparavant. On dit auſſi, Cela ne preſage rien de *bon*; pour dire, C'eſt l'avantcoureur de quelque mal.

Bon ſe dit quelquefois abſolument & adverbialement. Boire du *bon*, on ſouſentend vin. Il fait *bon* vivre en ce païs-là; pour dire, On y vit à *bon* marché. On dit auſſi, Il fait *bon* vivre, & ne rien ſçavoir, on apprend toûjours. Il fait *bon* battre glorieux, il ne s'en vante pas. Il fait *bon* être en la compagnie des honnêtes gens. Tenir *bon*, c'eſt, Se deffendre avec courage, diſputer avec opiniâtreté. Faire *bon*, Promettre de payer pour ſoi, ou pour autrui. A quoy *bon* tant de ſoins? pour dire, Que ſert-il? Sentir *bon*; pour dire, Exhaler, on reſſentir une odeur agreable. Coûter *bon* ou *bonne*; pour dire, Faire quelque grande perte en acquerant quelque choſe peu conſiderable. On dit auſſi, *Tout de bon*, *à bon écient*; pour dire, Serieuſement, & ſans jeu ni fiction. On dit auſſi, qu'un homme trouve *bon* quelque choſe, loiſqu'il l'approuve, qu'il la goûte bien, tant au propre qu'au figuré. Et on dit abſolument, *Bon bon* cela, quand il en demeure d'accord. On dit auſſi, Il y fait *bon*; pour dire, L'occaſion eſt favorable. Il fait *bon* ſemer, donner bataille, &c. Il fait *bon* avec ce Seigneur; pour dire, On fait fortune avec lui. On dit auſſi, Il y fait *bon*; pour dire, Il y fait ſûr, ou pour dire, Le temps, l'occaſion eſt favorable pour faire une telle choſe. Il fait *bon* paſſer la riviere à ce gué. Il fait *bon* ſe fier aux gens d'honneur. Ce drap eſt d'un *bon* uſer. On dit au Palais, Comme il aviſera *bon* être, comme *bon* lui ſemblera.

BON, se dit proverbialement en ces phrases. Les *bons* pâtissent pour les mauvais, quand on fait un mauvais jugement de plusieurs personnes du même genre, quoy-qu'il y en ait parmi de fort innocens. On dit, que les *bons* maîtres font les *bons* valets; pour dire, qu'il faut qu'il y ait de la douceur & de l'amitié reciproque entre les maîtres & les valets. Les *bons* comptes font les *bons* amis. A tout *bon* compte revenir. Recevoir une somme à *bon* compte. On dit aussi, Joüer *bon* jeu *bon* argent; pour dire, qu'il faut bien payer quand on jouë serieusement. On dit aussi, *Bonne* mine, & mauvais jeu; pour dire, Ne pas faire paroître tous les chagrins qu'on a dans l'ame, ou cacher ses méchantes affaires. Contre fortune *bon* cœur; pour dire, qu'il faut de la constance dans les adversitez. On dit aussi, A *bon* entendeur salut; quand on fait quelque reproche ou reprimende à quelcun en paroles couvertes. On dit, Avoir *bon* pied & *bon* œil; pour dire, Etre sain & vigoureux. On dit, *Bon* jour, *bonne* œuvre; pour dire, que les méchans prennent occasion des bonnes Fêtes pour faire leurs crimes, lorsqu'on s'en deffie le moins. On dit, A *bon* chat, *bon* rat, de ceux qui se battent avec forces égales. On dit aussi d'un homme doux & simple, que c'est un *bon* Prince, qu'il ne foule gueres ses sujets. On dit aussi, Mettre quelcun sur le *bon* pied, non seulement pour établir sa fortune, & le faire paroître avec éclat, mais encore pour le mettre en disposition d'obeïr, de ne point contredire. On dit aussi, A quelque chose malheur est *bon*; pour dire, qu'un habile homme peut profiter des malheurs qui lui arrivent. On dit aussi à un homme qui est civil, Couvrez vous, la chaleur vous est *bonne*. On dit aussi, qu'un homme n'est *bon* à rien, n'est *bon* qu'à noyer, n'est *bon* ni à rôtir, ni à bouillir, n'est *bon* à aucune sauce; pour dire, que c'est un homme inutile qui n'est propre à quoy que ce soit. On dit aussi, qu'on ne seroit pas *bon* à jetter aux chiens, si on avoit fait une telle chose; pour dire, qu'on attireroit l'indignation publique sur soi. On dit aussi, que ce qui est *bon* à prendre est *bon* à rendre, de ceux qui s'emparent du bien d'autrui injustement, & par provision. On dit encore, Un bon averti en vaut deux; pour dire, Un homme est bien plus fort quand il a pris ses precautions. On dit, qu'un valet est allé à la *bonne* eau, quand il est long temps à revenir. On dit aussi, qu'un homme ne tirera rien d'un autre que par le *bon* bout, pour dire, qu'il n'en aura rien que par la force, par la voye de la Justice. On dit aussi, Qui *bon* l'achete, *bon* le boit; pour dire, qu'on trouve de l'avantage à n'acheter que de *bonnes* denrées. On dit aussi, Tout cela est bel & *bon*, mais l'argent vaut mieux, à ceux qui apportent des raisons & des excuses pour ne point payer. On dit aussi, qu'un homme est un *bon* Gaulois; pour dire, qu'il est à la vieille mode; qu'il est *bon* François; pour dire, fort affectionné à sa patrie; &, En *bon* François; pour dire, S'expliquer franchement, & sans rien deguiser. Une *bonne* fuitte vaut mieux qu'une mauvaise attente. On disoit autrefois, *Bon* prou vous fasse, Je souhaite que cela vous profite.

BONACE. s.f. Calme de la mer, quand le vent est abatu, ou a cessé; quand le ciel est serain, & la mer tranquille. La *bonace* trompe souvent le Pilote. La *bonace* se tourne souvent en orage. Je crains les *bonaces* qui me peuvent retarder le bonheur de vous voir. VOIT. On le dit figurément en Morale. Le Gouvernement Politique est aisé pendant la *bonace* & la paix. Tout nous rit, nôtre navire a la *bonace* qu'il desire. MOL. Menage derive ce mot de *bonacia*.

BONASSE. adj. m. & f. Qui est bon, simple & facile, qui se laisse conduire par les autres; & quelquefois, qui est imprudent. Vous avez affaire à un homme d'un naturel *bonasse*, il entendra volontiers à un accommodement. Ce mot est du stile bas.

BONAVOGLIE. s.m. Terme de Marine. Galerien volontaire; un homme qui se louë volontairement pour tirer la rame. Menage écrit *Bonne vouille.*

BONBANC. s.m. Sorte de pierre fort blanche qui se tire des carrieres qui sont aux environs de Paris. Le *Bonbanc* se mouline & ne resiste pas beaucoup au fardeau, mais il subsiste lorsqu'il n'est ni dehors, ni à l'humidité. Celui qui a un lit coquilleux & quelques molieres, est le meilleur. Il a depuis 15. pouces jusqu'à 24. de hauteur, & on s'en sert aux façades de dedans des bâtimens, & pour faire des rampes & des appuis. On en tire aussi des colonnes.

BOND. s.m. Reflexion, rejaillissement que fait un corps dur tombant avec violence sur un autre corps dur. Un balon en tombant fait plusieurs *bonds*. Le boulet rejallit sur lui d'un *bond* qu'il fit. Ils se mirent à rouler des pierres du haut de la montagne, qui faisant plusieurs *bonds*, en tomboient avec plus de violence. VAUG. Quelques-uns tirent ce mot du Grec *bombos*, *bombeuein*, *resonare*, *strepere*, ce qui est le propre des choses qui bondissent.

BOND, se dit particulierement dans les jeux de paume, pour marquer le saut que fait la balle en s'élevant en l'air, de dessus le carreau. C'est un coup perdu quand on prend la balle du second *bond*.

BOND, se dit aussi des sauts frequens que font les chevaux, les agneaux, les chevres, & autres animaux par gayeté, ou par emportement. Ce cheval ne va que par sauts & par *bonds*.

La même chose se dit aussi figurément d'une certaine maniere d'écrire fougueuse & impetueuse.

Sa Muse dereglée en ses vers vagabonds,
Ne s'éleve jamais que par sauts & par bonds. BOIL.

On dit proverbialement, Faire une chose du second *bond*, quand on la fait de mauvaise grace, & lorsqu'on n'en est plus requis. Cette phrase est tirée du jeu de la paume, à cause que le coup qu'on jouë après le second *bond* ne vaut rien. On dit aussi, Prendre la balle au *bond*, ou entre *bond* & volée; pour dire, Prendre justement le temps, l'occasion favorable de faire, d'obtenir quelque chose. On dit aussi, qu'un homme a fait faux *bond*, lorsqu'il a fait banqueroute, ou qu'il a manqué à quelque devoir d'amitié, à quelque chose qu'il avoit promise. Cette fille a fait faux *bond* à son honneur.

BONDE. s.f. Grande pale ou piece de bois qui sert à boucher la rigole qu'on laisse dans la chaussée d'un étang, pour en faire écouler les eaux quand on le veut pêcher. Elle se leve avec une vis, ou des leviers.

On dit figurément, Lâcher la *bonde* à ses soûpirs, à ses larmes, & à ses passions; pour dire, les laisser couler, ou agir en pleine liberté.

BONDE. s.m. Arbre d'une grandeur prodigieuse qui se trouve au Royaume de Quoya, & qui surpasse en hauteur tous les autres arbres des forêts. Il a plus de six ou sept brasses d'épaisseur, & son écorce toute herissée d'épines épaisses. Son bois est huileux & l'on en fait des canots, des cueilleres, des plats, & des chaises. On fait d'excellent savon avec ses cendres, qu'on passe en lessive, & que l'on mêle avec de vieille huile de dates. Les planches qu'on tire des racines de cet arbre, qui paroissent cinq ou six pieds au dessus de terre, servent à faire des portes & autres choses semblables. On en coupe des rameaux qu'on plante dans les confins des villages pour les separer. Ces racines prennent fort facilement, & en peu de temps elles deviennent de grands arbres.

BONDIR. v.n. Faire des bonds. La tête du criminel *bondit* deux ou trois fois sur l'échafaut. Les chevres *bondissent* dans les campagnes. On dit aussi, que le cœur *bondit*, quand l'estomac se souleve par quelque degoût, ou quand on est prêt de vomir.

BONDISSANT, ANTE. adj. Qui bondit. Il ne se dit gueres que des animaux, comme chevres, agneaux, qui *bondissent* dans les champs.

BONDISSEMENT. s. m. qui ne se dit que du *bondissement* du cœur soulevé par quelque prochain vomissement, ou quelque degoût.

BONDON. s. m. Cheville de bois grosse & courte, qui sert à boucher un trou qu'on laisse aux tonneaux par dessus pour les emplir.

BONDON, signifie aussi, le trou même qui est bouché. Quand le vin bout, l'écume sort par le *bondon*.

BONDONNER. v. act. Boucher le bondon d'un tonneau. Ce vin a assez bouilli dans ces tonneaux, il le faut *bondonner*.

BONDRE'E. s. f. Oiseau de rapine qui a le bec court, la tête plate & grosse, le col fort court garni de beaucoup de plumes. Tout le dessus de cet oiseau est d'une couleur assez obscure. Le ventre est blanc, marqueté de plusieurs taches longues & d'une couleur brune. Sa queuë est fort large. Aldrovandus donne trois testicules à cet oiseau. C'est pour cette raison que les Latins l'appellent *buteo triorchis*. Car *triorchis* est un mot Grec qui signifie, *qui a trois testicules*. Les Italiens appellent cette espece d'oiseau *poyana*, les Espagnols & les Portugais *gaccia*.

BONHEUR. s. m. Felicité, possession d'un bien. Les hommes ne sçauroient joüir d'un *bonheur* parfait que dans le ciel. Les Payens ont estimé que le *bonheur* étoit dans la possession de la vertu. Les voluptueux le font consister dans la joüissance de toutes sortes de plaisirs.

> *Ha! qu'un pecheur est miserable,*
> *Quand, suivant d'injustes desirs,*
> *Dans la gloire, & dans les plaisirs,*
> *Il espere trouver un* bonheur *veritable.*
> L'AB. TETU.

Tout plaisir, ou sentiment agreable est un *bonheur*, puisqu'il met l'ame dans un état de joye, & de satisfaction. LE P. MAL. C'est parler très-improprement que de donner le nom de *bonheur* à l'état où les plaisirs des sens mettent l'ame. St. Augustin, & tous les Philosophes, ont defini *le bonheur, ce qui est desirable pour soi-même*. PORT-R.

Ce mot vient d'*heur*, qui signifioit *bonheur*, d'où vient le mot d'*heureux*, peut-être du Latin *hora*.

Menage a observé qu'on ne s'en sert au plurier, que quand il est opposé à *malheurs*. Je ne ferois cependant point difficulté de dire: il lui est arrivé toutes sortes de *bonheurs*. CORN. Il lui pourroit arriver tous les *bonheurs* & tous les malheurs du monde, qu'il ne se hausseroit, ni se baisseroit. VAUG. REM. Cependant il est certain qu'excepté de certaines phrases semblables à celles-là, le mot de *bonheur* ne se dit jamais qu'au singulier. Ne parlez point de vôtre *bonheur* devant les miserables; la comparaison qu'ils font de leur état au vôtre, leur est odieuse. LA BR.

> *Que vôtre* bonheur *est extrême!*
> *Cruels lions, sauvages ours,*
> *Vous qui n'avez dans vos amours*
> *D'autre regle que l'amour même.* LA SUZE.

BONHEUR, se dit aussi en cette vie, des honneurs, des richesses, des plaisirs, & de tout ce qui contribuë à la rendre agreable. Le *bonheur* de la vie est traversé de mille deplaisirs.

BONHEUR, se dit aussi des rencontres fortuites; du hasard. Le *bonheur* est necessaire aux grands Capitaines, aussi bien qu'aux joüeurs. Cet homme a joüé de grand *bonheur*, d'être échapé des pieges qu'on lui a tendus; il en a été averti par *bonheur*. Dans ce sens on entend par ce mot, un évenement favorable à quelcun, qui n'est point une suite de ses soins, & de sa prevoyance, & à quoy il n'a point contribué par son adresse. On attache communément une autre idée à ce qu'on appelle *bonheur*. On croit d'ordinaire qu'il y a un certain principe de *bonheur* qui accompagne certaines personnes, & qui les fait reüssir en des choses où d'autres échoüeroient, sans que l'on puisse attribuer ce bon succés à leur prudence. Mais à proprement parler le terme de *bonheur* ne signifie rien, dans la bouche de bien des gens; ou ils y joignent des idées très-obscures. Car si le *bonheur* est un effet du *hasard* lequel se determine sans regle, & par pur caprice, l'on ne peut pas dire, que le *bonheur* est attaché, & fixé à certaines personnes: autrement c'est fixer, & determiner une chose qui ne peut être ni fixée, ni determinée. LE CL.

BONHEUR, se dit aussi en termes de complimens par exaggeration. Depuis que j'ay eu le *bonheur* de vous écrire, de vous voir, de vous parler.

BONIFACE. s. m. est un nom propre d'homme, qui se dit aussi en conversation de ceux qui sont doux, simples, & incapables de malice. Cet homme est un vrai *Boniface*.

BONIFIER. v. act. Rendre meilleur. Ce jus d'esclanche *bonifiera* nôtre sauce. Un zest d'orange *bonifie* le vin. La marne *bonifie* les terres labourables.

BONIFIER, en termes de Marine, signifie, Depecer une baleine; en tirer ce qu'il y a de bon, en fondre le lard sur la greve. On tire quelquefois d'une baleine qu'on *bonifie* jusqu'à 7. ou 800. livres de ses huiles, & de ses barbes.

BONITE. s. m. Poisson qui est fort commun sur la mer Athlantique, qui est d'un goût, & d'une couleur assez approchante de celle de nos maquereaux, si ce n'est qu'il est bien plus grand.

BONNEAU. s. m. Terme de Marine. Morceau de bois, ou de liege qui flote sur l'eau, & qui marque l'endroit où l'on a moüillé l'ancre. C'est aussi quelquefois un baril relié de fer. On l'appelle autrement *Gaviteau*, ou *Hoirin*.

BONNEMENT. adv. D'une maniere bonne, sincere, naïve. Il a confessé sa faute naïvement, *bonnement*, à la bonne foi.

Il marque quelquefois de l'incertitude. Je ne sçaurois *bonnement* dire où j'ay appris cette histoire. Je ne sçay pas *bonnement* la date de ce contrat.

BONNET. s. m. Habillement qui sert à couvrir la tête, & qui en a à-peu-près la figure. *Bonnet* d'enfant. *Bonnet* à l'Angloise. On met les cheveux sous le *bonnet* pour les friser. Il y a des *bonnets* de plumes, des *bonnets* ronds, des *bonnets* de fer, ou salades. On voit sur diverses medailles, des *bonnets* à la Phrygienne. Menage derive ce mot de l'Anglois *bonnet*, ou de l'Allemand *bonnit*. Pasquier dit qu'il est venu par corruption de *bourrelet*, parceque les chapperons, qui étoient autrefois la couverture de la tête que les gens de robbe ont quittée les derniers, étoient environnez d'un *bourrelet* rond qui couvroit la tête, & le surplus pendoit d'un côté & d'autre; & comme il étoit inutile, on l'a retranché pour en faire des *bonnets ronds*, que depuis on a changé en *bonnets quarrez* de l'invention d'un nommé Patrouillet. Ils furent aussi appellez *bonnets à quatre brayettes*. On a appellé aussi *Bifurcati Canonici*, les Chanoines qui portoient des *bonnets quarrez*. Il dit aussi, que quand on a donné le *bonnet* dans les Universitez aux écoliers, c'étoit pour montrer qu'ils avoient acquis toute liberté, & n'étoient plus sujets à la verge des superieurs, à l'imitation des Romains, qui donnoient un *bonnet* à leurs esclaves, quand ils les vouloient affranchir. C'est aussi pour cela qu'on les appelle *maîtres*.

BONNET, est quelquefois un ornement, ou une marque de quelque caractere. Un *bonnet* rouge est un chapeau de Cardinal. Un *bonnet* de Docteur est un *bonnet* qu'on donne

donne à ceux qui reçoivent le Doctorat. Les Docteurs vont toûjours en robbe & en *bonnet* aux ceremonies.

BONNET QUARRÉ, est le *bonnet* que portent les gens d'Eglise, les gens de Justice, & les gens de College qui sont Philosophes, ou Graduez. Pasquier raconte le changement qui est arrivé dans la forme de ces *bonnets*. Il dit qu'on les appelloit *bonnets ronds* de son tems, quoyqu'ils fussent quarrez.

BONNET, est quelquefois une marque d'infamie. Le *bonnet jaune* est la marque des Juifs en Italie: à Luques ils le portent orangé. Le *bonnet verd* est la marque de ceux qui ont fait cession.

Et que d'un bonnet verd *le salutaire affront*
Fletrisse les lauriers qui lui couvrent le front. BOIL.

On dit figurément, qu'une question passe du *bonnet*, qu'on opine du *bonnet*; lorsque tout le monde est de même avis, ou qu'on opine sans raisonner, & selon le sentiment de ceux qui ont dejà opiné.

BONNET A' LA POLONOISE. C'est un *bonnet* fort long & presque de même largeur depuis l'ouverture jusques au bout: ce bout est émoussé & tant soit peu courbé. Quelques Botanistes se servent de ce terme pour exprimer la figure de la partie superieure de la fleur de l'aconit appellé *Tue-loup*.

BONNET A' PRETRE, en termes de Guerre, est un dehors, ou piece detachée qui a deux angles rentrans, & trois saillans, qui est presque comme une double tenaille; si ce n'est que ses côtez sont en queuë d'aronde, au lieu d'être parallêles, & occupent moins de terrain en dedans, c'est-à-dire, vers la gorge, qu'ils n'en occupent du côté de la campagne.

BONNET A' PRETRE, se dit aussi d'une plante, qui porte un petit fruit rouge, quarré, & en forme d'un *bonnet* de Prêtre. On l'appelle autrement *fusain*, ou *fusin*. Voyez l'un ou l'autre de ces mots.

BONNET, est aussi le nom du second ventricule du bœuf, & des autres animaux qui ruminent, qu'on appelle autrement *reseau*: c'est où les alimens tombent quand ils ont ruminé, pour y faire une seconde digestion, & de là passer dans le troisiéme ventricule, qu'on appelle le *millet*. Il a été nommé *bonnet*, parcequ'il ressemble au *bonnet* de lacis, dans lequel les femmes autrefois enfermoient leurs cheveux. En Latin *Reticulum*.

On dit proverbialement, Triste comme un *bonnet* de nuit sans coëffe, à cause qu'un *bonnet* en cet état est sans ornement & sans propreté. On dit, Mettre la main au *bonnet*; pour dire, Saluer quelcun, à cause que les enfans qui ont leur *bonnet* attaché saluënt ainsi. On dit aussi de trois personnes liées de grande amitié, & qui sont toûjours de même sentiment, que ce sont trois têtes en un *bonnet*. On dit aussi, que Janvier a trois *bonnets*; pour dire, qu'il se faut bien couvrir la tête durant le froid. On dit, qu'un homme a mis son *bonnet* de travers; pour dire, qu'il est chagrin, & qu'il querelle tout le monde. On dit encore, *Bonnet* blanc, ou blanc *bonnet*; pour dire, que deux choses sont égales, & qu'on peut prendre indifferemment l'une pour l'autre. On dit, qu'un homme a la tête prés du *bonnet*; pour dire, qu'il est aisé à mettre en colere, à s'emporter. On dit, J'y mettrois mon *bonnet*; pour dire, Je gagerois ce que j'ay de plus precieux, ce qui m'est le plus necessaire.

BONNETADE. s. f. Reverence, compliment, cageollerie qu'on fait à ceux dont on croit avoir besoin. Les plaideurs sont accoutumez à faire bien des *bonnetades* à leurs Juges. Cela ne se peut dire qu'en riant.

BONNETER. v. act. Solliciter quelcun, lui faire la cour, en lui faisant bien des reverences. Les Juges sont bien-aises d'être *bonnetez* par leurs cliens. Cela est du stile bas & familier.

BONNETERIE. s. f. Corps de Marchands Bonnetiers, qui est le cinquiéme des six Corps des Marchands de Paris. Ils vendent toutes sortes de bonnets de draps ou de laine, de bas, & de camisolles tricottées, ou faites à l'aiguille, &c.

BONNETIER. s. m. Celui qui fait ou qui vend des bonnets. Chardon de *Bonnetier*. Voyez CHARDON.

On dit proverbialement, qu'un homme est comme le *Bonnetier*, qu'il n'en fait qu'à sa tête; pour dire, qu'il ne prend conseil de personne, qu'il ne suit que son caprice.

BONNETTE, en termes de Fortification, est une espece de petit ravelin au delà de la contrescarpe pour y mettre un corps de garde avancé. Il n'a que deux faces, qui forment un angle saillant. Sa hauteur est de trois pieds, & il est bordé d'une palissade, qui en a encore une autre à la distance de dix ou douze pas. On l'appelle autrement *Fleche*.

BONNETTES. s. f. plur. Terme de Marine. Ce sont de petites voiles qu'on attache au bas des grandes voiles, quand il fait beau temps, ou trop peu de vent, pour aller plus vîte. Ainsi elles servent ou à agrandir celles du vaisseau, ou à en mettre un plus grand nombre. Il y a des *bonnettes maillées*, qui servent à allonger les basses voiles, qui s'attachent à des anneaux, ou à des mailles ou des œillets qui sont en bas. Il y a d'autres *bonnettes en étui*, qu'on appelle autrement *coutelas*, qui s'attachent à chaque extremité de la grande vergue sur des pieces de bois appellées *boute-dehors*, ensorte qu'elles regnent le long des côtez de la grande voile, pour l'élargir & prendre plus de vent. Il y a encore des *bonnettes lardées*; ce sont de petites voiles piquées avec du fil de voile, & lardées d'étoupe, dont on se sert pour boucher une voye d'eau, lorsqu'elle se trouve dans un endroit du vaisseau qu'on ne peut decouvrir.

BONTE'. s. f. Attribut de la Divinité, quand on la considere souverainement bonne à cause de sa clemence, de sa misericorde, de ses graces.

Rien n'est plus incertain que nôtre derniere heure:
Heureuse incertitude, aimable obscurité,
Par où la divine bonté
A veiller, à prier sans cesse nous convie.
L'AB. TETU.

Il se prend aussi pour les effets de cette bonté, c'est-à-dire, pour les faveurs, pour les bienfaits que Dieu repand sur les hommes par bonté.

BONTÉ, en Physique, est la qualité de ce qui est bon dans chaque corps; ce qui le perfectionne. La *bonté* de la terre. La *bonté* de l'or. Ce corps a tant de degrez de *bonté*. On ne sçauroit trop loüer la *bonté* de cette étoffe. On admire la *bonté* de son esprit, de sa memoire. Il se confioit en la *bonté* de la place. VAUG. Les machines ne firent pas grand effet à cause de la *bonté* du mur. ABL.

BONTÉ, en Morale Chretienne, se dit de la vertu; & particulierement de la charité, de la douceur; des mœurs, de l'inclination à assister son prochain; de la patience à souffrir les afflictions, les injures. La *bonté* est la source de toutes les vertus bien faisantes: parcequ'elle paroît la plus opposée à l'amour propre, qui rapporte tout à sa propre utilité. M. ESP. Les ambitieux ne pratiquent la *bonté* que par une envie de regner dans tous les cœurs, & dans tous les esprits. ID. Nul ne merite d'être loüé de *bonté*, s'il n'a pas la force d'être mechant. Toute autre *bonté* n'est le plus souvent qu'une paresse, ou une impuissance de la volonté. LA ROCH. Il est malaisé de distinguer la *bonté* generale, & repanduë sur tout le monde, de la grande habileté. ID. La *bonté* n'est pas une qualité fort loüable quand elle n'est pas accompagnée d'esprit, & de jugement, sans quoy elle est fade, & ennuyeuse. M. SC. Les hommes sont aisément convenus que la *bonté* est une vertu,

vertu, parcequ'il n'y a point de bonne qualité dont ils tirent plus d'avantage que de la *bonté*. M. Esp.

Bonté, dans les Princes, se dit particulierement de leur clemence.

Bonté, se dit aussi des actions, & est opposé à *malice*. La *bonté* d'une action depend souvent de l'intention avec laquelle on la fait. Cet homme est plein de *bonté*, sans malice; c'est la *bonté* même.

Il signifie aussi, Simplicité, facilité, sottise. Cet homme s'est ruiné par sa *bonté*.

Bonté, se dit aussi des simples civilitez. Vous aurez la *bonté* de faire tenir ma lettre. Je rends grace à vos *bontez*. Vôtre *bonté* à me favoriser de vôtre attention, m'a fait prendre la liberté d'étendre mon discours. Ne craignez point que j'abuse de vôtre *bonté*. Ils ne peuvent manquer de *bonté* pour moi, eux qui en ont pour tout le monde. Voit.

BONZE. s. m. Terme de Relations. C'est le nom qu'on donne aux Prêtres Orientaux, particulierement à la Chine & au Japon. Il y a au Japon un *Bonze* souverain qui decide en dernier ressort de tout ce qui regarde le culte des Dieux. Les *Bonzes* ont porté à la Chine la doctrine de la transmigration des ames.

B O O.

BOOPE. s. m. Poisson de mer du Bresil. Il a la figure & la grandeur des tons d'Espagne. On le coupe comme les turbots & on le sale. Sa graisse ressemble au lard, & on en fait une certaine huile. On appelle ces poissons *Boopes* à cause que leurs yeux sont comme des yeux de bœuf, du Grec *bous* bœuf, & de *ops* face, aspect.

B O R.

BORAX. s. m. C'est un mineral qui sert à souder l'or, que les Anciens appelloient *chrysocolla*. Pline dit que c'est une humeur qui se congele l'hiver dans les mines & dans les caves, & que ce limon congelé est dur comme une pierre ponce. Il s'en trouve dans les mines de plomb, de cuivre, d'or & d'argent. Dioscoride dit que le *borax* d'Armenie est le meilleur, & est verd comme un poireau. On appelle *borax jaune*, le verd de terre qui est beaucoup plus dur que l'artificiel, qui se fait en jettant de l'eau sur les veines minerales tout le long de l'hiver jusqu'au mois de Juin, auquel temps on detourne l'eau, & on laisse pendant deux mois secher la mine: desorte que le *borax* n'est autre chose qu'une mine petrifiée. Le *noir* se trouve aux mines de plomb, le *blanc* aux mines d'argent, & le *jaune* aux mines d'or. Il se trouve encore du *borax* naturel en quelques endroits, & entre autres au fond d'un torrent dans les montagnes de Purbet, dans les terres de Radziaribron, qui vont jusqu'aux confins de la Tartarie Blanche; & il croît en forme de corail. On le ramasse deux fois tous les ans sans autre preparation, comme il est écrit dans les Relations des Hollandois recueillies par Thevenot. Biringuccio écrit qu'il vient quantité de vrai *borax* d'Allemagne, & que c'est une pierre luisante & de forme semblable au sucre candi, ou au sel gemme; quoyque Pline dise qu'elle soit verte, & qu'elle sert non seulement à souder l'or, mais aussi à hâter la fonte des metaux, & à peindre. Agricola dit qu'il y a du nitre fossile, dur & épais comme une pierre, dont on fait le *borax* à Venise: mais la verité est qu'on ne se sert à present que du *borax* artificiel, qui est fait avec de l'urine de jeunes garçons buvans vin, laquelle on bat avec un pilon dans un mortier de bronze jusqu'à consistance d'onguent, & on y ajoûte de la rouille d'airain, & quelquefois du nitre.

Borax, est aussi une pierre qu'on trouve dans la tête des crapauds, qui est en effet un os de leur tête qui se petrifie avec le temps, comme disent Albert le Grand & Cardan: mais cela n'est pas certain.

BORBORITES. s. m. Secte de Gnostiques dans le second siecle. Ceux qui en étoient, ne se contentoient pas d'admettre seulement toutes les ordures de ces infames Heretiques; ils nioient, outre cela, le jugement dernier.

BORD. s. m. Ce qui termine, ce qui est aux extremitez de quelque chose. Le *bord* de la mer. Le *bord* de l'eau. Il ne fut pas plutôt à l'autre *bord* du fleuve, qu'il fut enveloppé par les ennemis. Abl.

On ne repasse point le rivage des morts,
Et l'on ne voit jamais deux fois les sombres bords. Rac.

On dit aussi le *bord* d'un verre, le *bord* d'un plat, le *bord* d'une assiette, le *bord* d'une juppe, le *bord* d'un manteau.

Ce mot est pur Allemand. Menage dit que le François & l'Allemand viennent du Latin *orlum*, qui a été fait de *ora*, d'où nous avons fait aussi *ourlet*. Du Cange temoigne qu'on a dit *bordus* dans la basse Latinité, en la signification de *bord*.

Bord, signifie aussi, Un ruban, un galon, une dentelle qu'on met aux extremitez d'un chapeau, d'une juppe, & sur des coutures, ou ouvertures des habits.

Bord, en termes de Marine, signifie un navire. Il est allé au *bord* de l'Amiral. Il lui a donné à dîner sur son *bord*. Il a obligé ce vaisseau ennemi d'abatre le pavillon, & de venir à son *bord*. Etre à *bord*, c'est être sur le vaisseau.

On appelle aussi un vaisseau de *haut-bord*, un grand bâtiment à voiles, à la difference des Galeres, Pataches, & des petits bâtimens qu'on appelle de *bas-bord*.

On appelle *bas-bord*, le côté gauche du navire, & *stribord*, *dextribord* ou *tienbord*, le côté droit, eu égard à la main du Patron qui est à la poupe.

On dit des vaisseaux Corsaires, qu'ils courent le *bon bord*; pour dire, qu'ils piratent: & figurément on le dit des femmes impudiques, qui courent dans les mauvais lieux. On dit aussi, Renverser le *bord*, ou, Changer de *bord*; pour dire, Revirer le navire, & naviger sur un autre aire de vent. Rendre le *bord*, c'est, Venir ancrer, ou donner fond dans quelque port ou rade. On dit, Courir *bord* sur *bord*; pour dire, Louvier & gouverner tantôt à droit, tantôt à gauche. Courir même *bord* que l'ennemi, c'est-à-dire, Faire les mêmes mouvemens, gouverner comme lui. On appelle, Faire un *bord* ou une *bordée*, la route qu'on fait jusqu'à ce qu'on soit obligé de virer & de mettre à l'autre *bord*. On dit aussi, Courir de *bord* à *bord*; pour dire, Louvier autant sur un côté du vaisseau que sur un autre. On dit un *bord* qui allonge; pour dire, que la bordée que l'on court, lorsque le vent est contraire, sert à la route. On dit encore que l'on a fait un *bon bord*; pour dire, que l'on a gagné ou avancé à sa route étant au plus près du vent.

Bord a' la terre, Bord au large. Termes qu'on employe, lorsqu'on parle d'un vaisseau qui court à la mer, & recourt à terre.

Bord a' bord. adv. De niveau, proche du *bord*. La riviere est *bord à bord* du quai. Il faut coudre ce ruban *bord à bord* de la juppe. On dit que deux vaisseaux sont *bord à bord*; pour dire, qu'ils sont près l'un de l'autre de l'avant en arriere.

On appelle *Bord de Bassin*, la tablette de marbre ou de pierre, ou le cordon de gazon ou de rocaille qui pose sur le petit mur circulaire, quarré, ou à pans d'un bassin d'eau.

Bord, a aussi signifié autrefois, un *bâtard*, comme temoigne Du Cange; d'où Covarruvias a derivé le mot de *bordel*, & croit que ce mot venoit de *burdo*, qui signifie un *mulet* engendré d'un cheval & d'une ânesse.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme est sur le *bord* du precipice; pour dire, qu'il est en danger de faire une grande chute: qu'il est sur le *bord* de la fosse; pour dire, qu'il est vieux: qu'il a la mort sur le *bord* des levres; pour dire, qu'il est à l'agonie. On dit aussi, qu'on a une chose sur le *bord* des levres, quand on a de la peine à nommer une chose à un certain moment, qu'on nommera facilement quelque temps après. On dit aussi, Boire des rouges *bords*; pour dire, Boire des verres tout pleins de vin.

BORDAGE. s. m. Terme de Marine. Ce sont les planches qui couvrent les côtes ou les membres du navire en dehors: celles du dedans s'appellent *serrage* ou *vaigres*. Les deux planches qui sont des deux côtez de la quille s'appellent particulierement *gabords*.

BORDAGE, en termes de Coutume, est un droit seigneurial dû sur une borde, loge, hôtel, ou maison baillée pour faire les vils services du Seigneur, laquelle ne peut être venduë, donnée ni engagée par les Bordiers ou debiteurs de ce droit.

BORDAYER. v. n. Terme de Marine. Gouverner tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, lorsque le vent ne permet pas de porter à route. Il signifie aussi faire des bordées. Quelques-uns disent *Bordeger*.

BORDE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois une petite maison de campagne. *Bord* est un mot Saxon qui signifie *maison*, ou une *petite ferme de campagne*. De ce mot on a fait aussi autrefois *borderie*, qui signifioit une *petite ferme*; & *Bordier*, pour en signifier le *Fermier* ou le *Metayer*. Quelques-uns le derivent de *boaria*, c'est-à-dire, *lieu à tenir des bœufs*. On a dit aussi *Bourde*, & ce mot signifioit une logette, une maisonnette. Ne trouverez meshuy, ne *bourde*, ne maison.

BORDEAU. s. m. Lieu de debauche où on fait venir des femmes de mauvaise vie pour se prostituer aux hommes, & où se retirent toutes sortes de filous & de coquins. Ainsi Regnier a dit dans ses Satires,

Et le plus saint d'entre eux, sauf le droit de cordeau,
Vivoit au cabaret pour mourir au bordeau.

Ce mot est vieux: on dit maintenant *bordel*, & vient de *borde*, parceque les femmes de mauvaise vie étoient logées dans de petites maisons. D'autres croyent que ce mot vient de *bord* & *eau*, parceque ces maisons étoient autrefois le long de l'eau.

BORDÉE. s. f. Pieces d'artillerie qui sont le long des côtez d'un vaisseau. Ce Capitaine lâcha sa *bordée* contre l'ennemi. Donner la *bordée*, c'est tirer tout le canon d'un bord.

BORDÉE, signifie aussi le cours d'un vaisseau depuis un revirement jusqu'à l'autre. Ce vaisseau a fait son voyage tout d'une *bordée* sans revirer. Quand on est obligé de louvier, il faut courir plusieurs *bordées*, revirer souvent. Faire la *grande bordée*; c'est le terme dont on se sert dans une rade, lorsqu'on y veut faire le quart de mer. Faire la *petite bordée*, c'est lorsqu'on partage le quart en deux portions.

BORDEL. s. m. Lieu de debauche où les femmes se prostituent. Les *bordels* publics ont été abolis du temps de François I. Ils ont subsisté à Madrid jusqu'à l'année 1627. Ils sont encore tolerez à Rome, & ont été soufferts du temps de St. Louïs. Il y avoit à Paris plusieurs endroits assignez à la demeure des femmes de debauche, où elles étoient maintenuës par autorité de Justice. Ainsi on disoit le *bordel* de Glatigni, du Heuleu, &c. On a appellé à Paris autrefois la *Porte Bordel*, celle qu'on nomme maintenant la *Porte St. Marcel*.

BORDELAGE. s. m. Vieux mot qui signifie un domaine, un tenement, ou metairie de campagne qui est chargée de quelque redevance, qui étoit tenuë ordinairement par des gens de condition servile, & qui rapportoit quelque revenu. Il est derivé de *borde*.

BORDELIER. s. m. Vilain, debauché, qui hante les femmes de mauvaise vie.

BORDEMENT. s. m. Terme de Peinture en émail.

BORDER. v. act. Mettre quelque chose le long des extremitez d'une autre. Ce Gouverneur avoit *bordé* la courtine de mousquetaires. Cette riviere est toute *bordée* d'arbres. Les chemins étoient *bordez* de monde. J'ay un exemplaire des Oeuvres de Desportes, dont toutes les marges sont *bordées* des observations de Malherbe. BALZ.

BORDER, se dit aussi des garnitures qu'on met aux extremitez des habits, des chapeaux. Les juppes des femmes sont *bordées* de franges. Les chapeaux des Cavaliers sont *bordez* d'argent. On appelle aussi, *Border* un lit, quand on engage le bout des draps & de la couverture entre le bois de lit, & la paillasse, ou le matelas.

BORDER la haye, se dit en termes de Guerre, d'une certaine maniere qu'ont les mousquetaires de combattre, quand leur bataillon n'est pas soutenu de picquiers contre la Cavalerie: on fait mettre ceux du premier rang un genou à terre, le second se courbe, le troisiéme est droit; & ainsi ils tirent tous trois ensemble les uns par dessus les autres sans s'offenser.

En termes de Marine, on dit *Border* une voile; pour dire, l'étendre & l'arrêter par en bas, ensorte qu'elle puisse retenir le vent. On dit aussi, *Border* un vaisseau ennemi; pour dire, le suivre de côté, afin de l'observer & de le reconnoître. Il signifie aussi, Venir à l'abordage.

BORDER un vaisseau, c'est couvrir ses membres de bordages. *Border* en carvelle, c'est *border* ensorte que les bordages ne se touchent point. *Border* à quin, c'est *border* ensorte que l'extremité d'un bordage passe sur l'autre. *Border* l'artimon, c'est haler l'écoute d'artimon pour toucher une poulie qui est mise sur le haut de l'arriere du vaisseau. *Border* une écoute, c'est haler l'écoute jusqu'à ce que le coin de la voile touche à un certain point. *Border* les écoute-arrieres, c'est haler les deux écoutes de chaque voile pour aller vent en poupe. *Borde* plat, *borde* l'artimon &c. c'est la maniere de faire le commandement pour *border* les écoutes &c.

On dit en termes de Jardinage, *Border une allée*; pour dire, Planter une bordure de boüis, ou de quelqu'autre chose de cette nature, dans un parterre, pour separer la planche, ou la plate-bande des carreaux, d'avec l'allée.

BORDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

BORDÉ, en termes de Blason, se dit des meubles ou pieces dont l'Ecu est chargé, lorsqu'il y a autour quelque filet ou bordure d'un metail, ou d'une couleur differente, comme les croix, les bandes, les gonfanons, &c.

BORDEREAU. s. m. Terme de Finances. C'est un memoire des diverses especes dont on fait un gros compte ou payement, ou des sommes d'un compte qui doivent être tirées en ligne pour en voir plus facilement le total. Tous les comptes qu'on rend à la Chambre doivent avoir leur *bordereau*.

BORDIER. adj. On appelle en termes de Marine, un vaisseau *bordier*, celui qui a un côté plus fort que l'autre.

BORDIGUE. s. f. Terme de Marine. C'est un espace retranché de roseaux ou de cannes sur le bord de la mer pour prendre du poisson. Les *bordigues* sont ordinairement construites sur les canaux qui communiquent de la mer aux étangs salez, pour prendre le poisson dans le passage de l'un à l'autre.

BORDOYER. v. act. Terme de Peinture en émail. Mr. Felibien s'est servi de ce mot dans le chapitre où il parle de cet art. Les émaux clairs, dit-il, mis sur un

un bas or plombent & deviennent louches; c'est-à-dire, qu'il y a un certain noir comme une fumée, qui obscurcit la couleur de l'émail, ôte de sa vivacité, & la *bordoye*, se rengeant tout autour, comme si c'étoit un plomb noir.

BORDURE. s. f. Ce qui garnit, ce qui soutient, ce qui termine, ou ce qui orne les bords de quelque chose. On met des chiffres & des emblêmes dans les *bordures* qui soutiennent des tapisseries. Les *bordures* des parterres se font d'ordinaire de bouis. La *bordure* d'un chapeau se fait avec un petit galon. La *bordure* d'un seau, d'un minot, est la piece de bois qui sert à les renforcer par le haut & par le bas.

Bordure de pavé. Les Paveurs appellent ainsi les deux rangs de pierre dure & rustique, qui font les bords du pavé d'une chaussée.

Bordure. Terme de Doreur sur cuir. Il se dit des ornemens qui sont au haut & au bas du livre immediatement aprés les filets du premier & du dernier bouquet.

Bordure, se dit particulierement du quadre dans lequel on met un tableau, des miroirs, des étampes. Un tableau paroît beaucoup plus lorsqu'il est bien embordurê, qu'il a une belle *bordure*. On fait des miroirs avec de riches *bordures* de bois ou de cuivre, d'or, d'argent, de cristal, &c.

Bordure, en termes de Blason, est une espece de brisure faite comme un passement posé de plat au bord de l'Ecu, en forme de ceinture qui l'environne tout autour. La *bordure* doit occuper en largeur la sixiéme partie de l'Ecu. La *bordure* simple est toute d'une couleur, ou d'un metail, & est la premiere brisure des puînez. Il y en a de componées, cantonnées, engrêlées, endentées, & chargées de plusieurs pieces qui sont des brisures differentes des puînez de puînez.

BOREAL, ale. adj. Qui est du Septentrion. Cette ville est à tant de degrez de latitude *boreale*. Le vent *boreal* est froid & sec. Les parties *boreales* de la France sont la Normandie, la Bretagne, &c.

BORE'E. s. m. Mot poëtique; pour dire, Vent septentrional, Bise, vent du Nort.

Ces mots viennent du Latin *Boreas*.

BORGNE. adj. m. & f. Qui n'a qu'un bon œil. Menage croit que ce mot vient du Bas-Breton *born*, qui signifie la même chose.

Borgne, se dit figurément d'un lieu obscur & mal éclairé. Un cabaret *borgne*, c'est un mechant cabaret. Une maison *borgne*, est celle dont on a bouché les vuës.

Borgne, en termes de Medecine, se dit du premier des trois gros boyaux ou intestins. On l'appelle aussi *cæcum*, ou *sac*, parcequ'il n'a qu'un trou ou conduit ouvert. Il est situé entre l'ileon & le colon. Les pourceaux & les animaux gloutons ont le *cæcum* grand ou double.

On appelle aussi une grenade *borgne* ou *aveugle*, celle qui n'a pas besoin d'être allumée pour être jettée avec le mortier, mais qui s'allume en tombant. Voyez Grenade.

On dit proverbialement, Faire des contes *borgnes*; pour dire, Reciter des fables, des contes de vieilles. On dit aussi, un compte *borgne*; pour dire, opposé à rond. On m'offre 295. l. 10. s. de cette dette, c'est un compte *borgne*, j'en veux cent écus, c'est un compte rond. On dit aussi, Changer son cheval *borgne* contre un aveugle; pour dire, Faire un mauvais troc. On appelle aussi un *faux borgne*, un qui fait le niais, qui feint de n'avoir pas bonne vuë, & qui toutefois tâche à tromper. On dit aussi, qu'au Royaume des aveugles les *borgnes* sont Rois. On dit aussi, Voilà bien visé pour un *borgne*, pour se mocquer des tireurs maladroits, parceque, selon les Medecins, on voit mieux, plus droit & plus loin d'un œil, que quand on se sert des deux ensemble.

BORGNESSE. s. f. Femme qui n'a qu'un œil. Il ne se dit que par injure & par mepris.

BORGNIBUS. s. m. Terme burlesque, qui signifie un grand borgne. Hannibal a été appellé burlesquement, Capitaine *Borgnibus*.

BORGUE, en termes de Marine, est une espece de panier dont les Pêcheurs bouchent l'ouverture qui est au fond d'un bouchot du côté de la mer.

BORNAGE. s. m. Terme de Palais. Action de borner, ou de planter des bornes. L'action de *bornage* peut être intentée, ou entre particuliers pour les confins de leurs heritages, quand l'un se plaint que son voisin entreprend sur son heritage: ou entre Curez, & les Decimateurs, pour les limites de leurs Paroisses, ou de leurs dîmages: ou entre differens Seigneurs pour les limites de leur territoire, & de leur Jurisdiction.

BORNE. s. f. Ce qui separe un heritage, ou un lieu, d'avec un autre, soit par une marque qui s'y trouve naturellement, soit qu'elle y ait été mise exprés. L'infini est sans *bornes*. Cette prairie a pour *bornes* d'un côté la riviere, de l'autre un bois; les Seigneurs qui ont des bois, ou des terres près des forêts du Roi, ont été obligez d'y faire des fossez pour leur servir de *bornes*, par la derniere Ordonnance des Eaux & Forêts. Une telle croix sert de *borne* à ces deux Parroisses. Les Arpenteurs qui plantent des *bornes*, sont tenus d'y laisser des temoins, qui sont des tuilleaux, ou autres marques dont ils chargent leur procés verbal. Les Juges souvent ordonnent qu'une pierre qu'on pretend servir de *borne* sera levée, pour voir si on y trouvera des temoins. Nos pensées vont souvent plus loin que les cieux, & penetrent au delà de ces *bornes* qui environnent, & qui terminent toutes choses. Boi. Nicod derive ce mot du Grec *bounos*, qui signifie *tumulus*, *acervus*: car les premieres marques des *bornes* ont été les petites mottes ou élevations de terre, que Rigaut dit avoir été appellées *botones* en termes d'Arpentage. Du Cange dit que dans la basse Latinité on appelloit une *borne*, *bonna*, *bunda*, *bodina*, & *bodula*, d'où on a fait les autres mots de *boonne* pour *borne*, & de *boonner* pour *borner*; d'où on a fait aussi *abonagium* & *esbonagium*, & *esbonare*, pour dire *mesure* & *mesurer*.

Borne, se dit aussi de ce qui separe les Provinces & les Royaumes. La France a pour *bornes* la Mer, le Rhin, les Alpes, & les Pyrenées. Les Romains decernoient le triomphe à ceux qui avoient étendu les *bornes* de leur Empire.

Borne, se dit aussi d'une pierre à hauteur d'appui, ou d'une barriere qui arrête les carrosses & les charrois, & les empêche d'endommager les portes, ou les murailles d'un bâtiment. On met des *bornes* aux deux côtez d'une porte cochere, aux parvis des Eglises, &c. à chaque coin de ruë il y a des *bornes*.

Borne, se dit aussi chez les Vitriers des losanges, ou quarreaux de vitres disposées en plusieurs façons en maniere de *bornes*, de doubles *bornes*: ou des pieces de verre hexagones, qui entrent dans les compartimens des vitres. Quand une place, qui est au devant d'un bâtiment sur une voye publique, est renfermée par ces *bornes*, elles font connoître que cette place appartient au particulier par qui elles ont été plantées.

Borne de Cirque. Pierre en forme de cône qui servoit de marque chez les Grecs pour determiner, & designer la longueur d'une stade, & qui regloit chez les Romains la course des chevaux dans les cirques, & les Hippodromes.

Bornes, se dit figurément au plur. seulement des choses spirituelles & morales. St. Thomas étoit un esprit vaste & sans *bornes*. L'ambition d'Alexandre n'avoit point de *bornes*. Cet Ambassadeur a été desavoüé, il a passé les *bornes* de son pouvoir. Les Tyrans abusent de leur

leur pouvoir, quand il eſt ſans *bornes.* On dit auſſi, qu'un Orateur n'a point paſſé les *bornes* de ſon ſujet, quand il n'a point trop étendu ſon diſcours, ni fait de longues digreſſions: qu'une piece de theatre, un Poëme eſt renfermé dans de juſtes *bornes*, quand ils ont la juſte étenduë qu'ils doivent avoir dans les regles. Les vertus ont leurs *bornes*, & ne vont point dans l'excés. Un homme ſage ſe tient toûjours dans les *bornes* du devoir. Mettre des *bornes* à ſes deſirs. Abl. Se tenir dans les *bornes* de l'honnête ſatire. Mol. Mon chagrin n'a plus de *bornes*. Bens. Il n'y a que la Religion qui nous puiſſe conſoler des *bornes* étroites de nôtre vie. Nic. Quand la complaiſance eſt ſans *bornes*, elle devient fade. Bell. Aujourd'huy le luxe, & la vanité n'ont plus de *bornes*. Fl. Le ſage paſſe pour fou, & le juſte pour injuſte, s'ils pouſſent la vertu au delà de ſes juſtes *bornes*. Da. En vous laiſſant vôtre liberté ſur vôtre conduite, je vous donne des *bornes* plus étroites que je ne pourrois vous preſcrire. P. de Cl. Quand on eſt un peu raiſonnable, on ſçait donner des *bornes* à ſon ambition. Oe. M. La vaillance a ſes *bornes* comme toutes les autres vertus, & elle doit être accompagnée de prudence. Voit. L'adverſité eſt la veritable *borne* de l'ambition. B. Rab.

BORNER. v. act. Terminer un champ, une Province. Cette riviere, ce grand chemin, ce foſſé *bornent* cette prairie de trois côtez. La mer & les Pyrenées *bornent* l'Eſpagne.

Borner, ſignifie auſſi, Planter des bornes. Les Juges ont ordonné un tranſport ſur cet heritage contentieux, pour le faire meſurer & *borner* par un Arpenteur.

Borner, ſignifie encore, Finir, achever. Hercule *borna* ſes travaux & ſa navigation au Detroit de Gibraltar où il poſa ſes colonnes. St. Louïs *borna* ſa vie dans une ſainte expedition. Qui ne ſçait ſe *borner* ne ſçût jamais écrire. Boil.

Borner, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles & morales. Il faut *borner* ſes pretentions, ſa fortune, ſon ambition, ſon diſcours. Se *borner* à ſes propres affaires. Qui *borne* ſes deſirs au ſeul neceſſaire, ne court point les mers orageuſes. Oe. M.

> *Heureux ſi le deſtin contraire en apparence,*
> *Favorable en effet*, borne *vôtre abondance.*
>
> Poe. de l'Am.

La bonté, la puiſſance, la grandeur de Dieu ne ſont point *bornées*, ni limitées.

> *Souvent dans ſa colere il prolonge nos jours,*
> *Souvent par ſa clemence il en* borne *le cours.*
>
> L'Ab. Tetu.

Borné, ée. part. & adj. On appelle une maiſon, une vuë *bornée*, une maiſon qui eſt de petite étenduë, & ſiſe en un lieu où il eſt difficile de s'accroître; une vuë qui eſt offuſquée par des bois, ou par des montagnes. On dit auſſi, qu'un eſprit eſt *borné*, lorſqu'il n'eſt pas de grande étenduë; qu'il a des vuës *bornées*, qu'il n'eſt pas capable de grands deſſeins, ni de ſciences difficiles. On appelle auſſi une fortune mediocre, une fortune *bornée*, qu'on n'a pas deſſein de pouſſer plus avant. Les eſprits *bornez* admirent tout. Bell. Ce qui fait qu'on ſe laſſe des objets, & des plaiſirs du monde, c'eſt qu'ils ſont *bornez*. Nic.

BORNOYER. verb. act. Terme d'Architecture. Voir, & reconnoître à l'œil ſi une choſe eſt droite. Un Tailleur de pierre *bornoye* un parement de pierre pour examiner s'il eſt droit, & bien degauchi.

BORROW. ſ. m. Arbre des Indes. Son écorce eſt couverte d'épines crochuës: quand on y fait quelque inciſion il en ſort un ſuc purgatif. Son bois eſt ſi poreux qu'il n'eſt pas même bon à brûler.

BOS.

BOSEL. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt un membre rond qui eſt à la baſe des colonnes, qui eſt comme un gros anneau ou bourrelet, qu'on nomme auſſi *bâton*, *tore*, *ſpire*, & *aſtragale*.

BOSQUET. ſ. m. Petit bois planté avec ſymmetrie. Il ſe dit particulierement de ceux qu'on éleve dans les jardins des maiſons de plaiſance, ou des cabinets couverts d'arbres fort touffus, pour la decoration.

BOSSAGE. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt une pierre qui a quelque ſaillie, qu'on laiſſe ſans être taillée dans les bâtimens qu'on éleve, pour y tailler enſuitte des chapiteaux, des armes, ou quelques autres ouvrages. On appelle auſſi, Joindre les pierres en *boſſage*, quand elles avancent au delà des endroits où ſont les joints: comme on laiſſe certaines boſſes aux tambours des colonnes de pluſieurs pieces, pour conſerver les arrêtes de leurs joints de lit, que les cordages pourroient émouſſer, & pour en faciliter la poſe. On appelle encore, *boſſages*, certaines pierres avancées qu'on laiſſe au deſſous des couſſinets d'un arc, ou d'une voute, & qui ſervent de corbeaux pour porter les cintres.

Bossages, ou Pierres de refend, ce ſont les pierres qui ſemblent exceder le nud du mur, à cauſe que les joints de lit en ſont marquez par des enfoncemens, ou canaux quarrez.

Bossage Rustique, eſt celui qui eſt arondi, & dont les paremens paroiſſent brutes, ou pointillez également.

Bossage arondi, eſt celui dont les arrêtes ſont arondies.

Bossage a' anglet, eſt celui qui étant chamfrainé, & joint à une autre de pareille maniere, forme un angle droit.

Bossage en pointe de diamant, eſt celui dont le parement a quatre glacis qui ſe terminent à un point lorſqu'il eſt quarré, & à une arrête, quand il eſt barlong.

Bossage en cavet, eſt celui dont la ſaillie eſt terminée par un cavet entre deux filets &c.

Bossage, en termes de Charpenterie, eſt la rondeur ou boſſe que font les bois courbes, ou cintrez. On toiſe les bois affoiblis exprès de toute la grandeur de leur *boſſage*. On appelle auſſi *boſſage*, les parties éminentes ou les plus groſſes qu'on laiſſe ſur les poinçons, ou autres pieces de bois qu'on employe.

BOSSE. ſ. f. Eminence de chair ſur les épaules, ou ſur l'eſtomac, qui gâte la taille ordinaire & naturelle. Un homme qui a une *boſſe* ne ſe peut jamais vanter d'avoir bonne mine. Un chameau a une *boſſe* ſur le dos, un dromadaire en a deux. Menage derive ce mot de *puſa*, d'où il fait *buſa*, & enſuite *boſſe*. Il en derive auſſi *buſſe* & *buſſart*, vieux mots François. Il fait auſſi venir *boiſſeau* de ſon diminutif *buſſellum*.

Bosse, ſe dit auſſi des bignes, ou bleſſures qui ſe font à la tête par quelque coup ou quelque contuſion, & qui y cauſent quelque enflure. Il avoit des *boſſes* au front & au derriere de la tête des coups qu'il avoit reçus. On le dit auſſi de quelques autres tumeurs. Une *boſſe* chancreuſe. Le *male-boſſe*, eſt un bubon de peſte, qui ne differe du charbon qu'en ce que la matiere de la *boſſe* eſt plus craſſe & viſqueuſe, & celle du charbon eſt plus acre, bouillante, furieuſe & ſubtile, faiſant eſcarre au lieu où il vient. Ce mot, ſelon du Cange, vient de *boſſa*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

Bosse, ſe dit auſſi des enfonçures qui ſe font par haſard aux pots, & aux plats, & aux utenciles de menage d'argent, d'étain, ou de cuivre. Ce flacon, ce chaude-

deron, cette baffinoire font pleins de *boffes*. On dit auffi d'un habit mal taillé, qui n'eft pas bien uni fur le corps, qu'il fait des *boffes*.

On appelle auffi de la vaiffelle en *boffe*, celle qui n'eft pas toute unie & toute platte, comme les pots, les pintes, les flacons, qui font plus larges par le bas que par l'ouverture. Des baffins relevez en *boffe*, qui font cifelez, & où il y a plufieurs figures ou deffeins de bas relief.

Les Serruriers appellent *Serrures à boffe*, celles qui s'attachent par dehors avec des clous, & qui fe ferment avec un moraillon.

BOSSE. f. f. Petit boffage laiffé dans le parement d'une pierre par l'ouvrier, pour faire connoître que l'on n'en a pas toifé la taille.

BOSSE, en termes de Chaffe, fe dit de la premiere pouffée du bois d'un cerf qui a mis bas; ce qui commence dès le mois de Mars ou d'Avril.

BOSSE, fe dit auffi des terres qui ont quelque élevation ronde au deffus du rez de chauffée. Ce terrain, ce païs eft inegal & plein de *boffes*, de collines & de montagnes. On dit auffi d'une ruë qui n'eft pas en droit allignement, qu'elle fait une *boffe* au milieu. On dit auffi d'un mur qui menace ruine, qu'il fait une *boffe*, ou qu'il fait ventre.

BOSSE, en termes de Tripot, eft un endroit où la muraille biaife & fait un angle obtus, où quand la balle donne elle eft difficile à juger.

BOSSE, en termes de Sculpture, fignifie, Bas relief, ou plein relief. Cet ouvrage eft relevé en *boffe*, en demi *boffe*, c'eft un bas relief qui a des parties faillantes, & detachées. En ronde *boffe*, c'eft le plein relief dont toutes les parties ont leur veritable rondeur, & font ifolées, comme les figures. On dit auffi des Medecins, qu'ils relevent en *boffe* les cimetieres.

On dit auffi en Peinture, Travailler d'après la *boffe*; pour dire, Copier ou deffiner une figure de relief.

BOSSE, terme d'Artillerie. C'eft une bouteille de verre fort mince, remplie de quatre ou cinq livres de poudre, au cou de laquelle, après qu'on l'a bien bouchée, on met quatre ou cinq meches qui pendent en bas. On lui attache enfuite une corde longue de deux à trois pieds, qui fert pour la jetter; & quand la bouteille vient à fe brifer, elle met le feu à tout ce qu'elle rencontre. On fe fert de cette machine fur la Mediterranée, & on la jette dans les vaiffeaux pour mettre l'équipage en defordre.

BOSSES, en termes de Marine, font des bouts de corde qui ont des nœuds à leurs extremitez, qui fervent à raffembler & à rejoindre les manœuvres qui ont été rompuës ou coupées.

BOSSES A' AIGUILLETTES, ou *à raban*. Ce font les boffes qui font pour le cable; c'eft-à-dire, qui ont au bout une petite corde qui fert à faifir le cable. Les *Boffes à foüet*, font celles qui étant treffées par le bout, vont jufqu'à la pointe en diminuant; & la *boffe du boffoir*, eft la manœuvre qui fert à tirer l'ancre hors de l'eau, pour l'amener au *boffoir*, lorfqu'elle paroît. On appelle *boffe de chaloupe*, les cordes dont on fe fert pour amarrer les chaloupes. On dit, *Prendre une boffe*; pour dire, Amarrer une *boffe* à quelque manœuvre.

On dit proverbialement, que les Chirurgiens ne demandent que playes & *boffes*; pour dire, qu'ils font bienaifes d'avoir de la pratique. On le dit auffi figurément de ces efprits malins qui ne cherchent qu'à faire naître des querelles.

BOSSELER. v. a. BOSSELE'. part. adj. C'eft la même chofe que *Boffuer* & *Boffué*. Voyez ces mots.

BOSSELÉ, ÉE. adj. Ce terme fe dit de certaines feuilles des plantes qui font cifelées naturellement; elles ont des éminences à grandes mailles & creufes en deffous, comme celles des plaques d'argent cifelé. Telles font les feuilles de chou &c.

BOSSELURE. f. f. Efpece de cifeleure naturelle qui fe trouve fur certaines feuilles.

BOSSEMAN, ou BOSSEMENT. f. m. Terme de Marine. C'eft un Officier de l'équipage qui a foin de l'ancre & des cordages, de lever les ancres, & de boffer les cables.

BOSSER. Terme de Marine. C'eft, Mettre l'ancre fur les boffeurs, ou pieces de bois deftinées à la recevoir.

BOSSETTE. f. f. Terme d'Eperonnier. Ornement d'embouchure qui couvre le banquet. Ainfi, c'eft un petit rond doré & élevé en boffe, qu'on met aux deux côtez d'un mords de cheval.

BOSSETIER. f. m. C'eft un des noms dont on appelle les Fondeurs; & on les appelle de la forte parcequ'ils peuvent faire quantité de petits ouvrages d'airain, cuivre ou de leton, en boffe: comme des grelots, des boffettes, des clochettes, des fonnettes &c. Un tel a été reçu Fondeur, Mouleur en terre & en fable, & *Boffetier* de la ville de Paris.

BOSSEURS, ou BOSSOIRS. f. m. Terme de Marine. Ce font des poutres ou pieces de bois qui font mifes en faillie des deux côtez du chateau d'avant du vaiffeau, au deffous de l'éperon, pour foutenir l'ancre quand on l'a levée, & empêcher qu'elle n'offenfe le franc bordage & les ceintes.

BOSSU, UË. adj. & f. Qui a une boffe. On dit, qu'un homme n'eft ni tortu, ni *boffu*, quand on le vante d'être mediocrement bien fait. Patin pretend que les *boffus* ont le poumon mauvais.

On dit auffi figurément, qu'un païs eft *boffu*, quand il eft inegal & montueux. On dit auffi, que les cimetieres font *boffus*, quand on y a enterré bien du monde.

BOSSUER. v. act. Faire une boffe à de la vaiffelle, à de la batterie de cuifine. On dit auffi *Boffeler*, mais il n'eft pas fi ufité.

BOSSUÉ, ÉE. adj. Vaiffelle ou batterie de cuifine qui a des boffes. On dit auffi *Boffelé*, mais *Boffué* eft plus ufité.

BOSUEL. C'eft ainfi qu'on nomme la feule tulipe qui ait de l'odeur, & dont on ne fait pourtant point de cas.

BOT.

BOT. adj. m. Qui ne fe dit que d'un pied eftropié, dont on a coupé le bout, ou qui eft mal tourné, dont on a peine à fe fervir. C'eft un pied *bot*, un homme eftropié d'une jambe. Borel dit que ce mot eft Gaulois, & fignifioit autrefois *trou en terre*, ou *foffette à joüer aux noix*, derivé du Latin *buttum*, d'où on a fait auffi *fabot* & *pot*, à caufe de leur cavité.

BOT. f. m. fignifie auffi un petit vaiffeau, dont on fe fert aux Indes Orientales; il eft mâté comme un heu, & n'eft point ponté. On appelle encore *Bot* certain gros bateau Flamand; & on pretend que c'eft de là qu'eft venu le mot de *Paquet-bot*, pour fignifier le vaiffeau qui apporte les lettres de Douvre à Calais.

BOTANIQUE. adj. & f. f. C'eft la partie de la Medecine qui traitte des Plantes, tant medicinales, que potageres, & autres: ainfi l'Agriculture, & le Jardinage font des parties de la Botanique. Ce mot vient de *botané*, herbe; *botané* vient de *botos*, mangeaille, & *botos* vient de *boo*, je nourris: car la plûpart des animaux fe nourriffent d'herbes. Ce Docteur s'attache à la *Botanique*. Un Profeffeur *Botanique*.

BOTANISTE. f. m. Celui qui s'applique à la connoiffance des plantes, & qui s'en fert pour la guerifon des maladies: car une perfonne qui fe contente de fça-

voir le nom des plantes, n'eſt *Botaniſte* qu'à demi, & celui qui cultive les plantes, ſans en connoître les vertus, n'eſt proprement qu'un Jardinier. Les plus fameux *Botaniſtes* anciens ſont Hippocrate, Theophraſte, Dioſcoride, Pline, Galien, &c. Dans le ſeiziéme ſiecle ceux qui ont travaillé à retablir l'ancienne Botanique, qui avoit été extremement negligée ſont Leonicenus, Braſavolus, Cordus, Fuchſius, Mathiole, Dalechamp, &c. Dans le même ſiecle, & au commencement de celui-ci il s'en eſt trouvé pluſieurs autres qui ont fait de plus grands progrés dans cette ſcience, s'étant appliquez les premiers à en former un corps. Tels ſont Geſner, Dodonée, Ceſalpin, Cluſius, Lobel, Columna, Proſper Alpin, les deux Bauhins, &c. Ceux qui ſont venus enſuite, & qui ont beaucoup contribué à la perfectionner, à quoy quelques-uns s'occupent encore à preſent avec ſuccés, ſont Moriſon, Malpighius, Herman, Rayus, Magnol, Tournefort, Sloane, &c.

BOTRUSSES. ſ. f. pl. Vieux mot. Sorte de viande épiſſée. Boudins, andouilles & *botruſſes*.

BOTTE. ſ. f. Eſpece de fagot de pluſieurs choſes de même genre liées enſemble. Une *botte* de lattes, d'échalas, de perches, d'oſier. Une *botte* d'allumettes.

On le dit auſſi de quelques herbages ou racines. Une *botte* d'aſperges, d'oignons, de porreaux. Une *botte* de foin, de paille. Ce mot vient du Latin *botulus*, qui ſe prend pour une eſpece de *farce* où il y a beaucoup de differentes choſes ramaſſées.

Botte, en termes de Botanique, ſe dit d'un amas de fleurs & de fruits diſpoſez en gros paquets. Les fleurs du millet naiſſent par *bottes*. On dit auſſi que certaines racines naiſſent par *bottes*.

En fait de Marchandiſes, on le dit ſeulement des ſoyes non ouvrées. Quinze onces de ſoye font une *botte*. Un Marchand de ſoye en *bottes*. On appelle auſſi *bottes*, de petits rouleaux de la longueur d'un pied ou environ, que les Merciers & autres Marchands font pendre à leurs boutiques pour leur ſervir d'étalage.

Botte, en vieux François, ſignifioit auſſi, un *crapaut*. On diſoit auſſi *Botterel*.

Botte, ſe dit auſſi d'un vaiſſeau à tenir du vin, qui eſt environ de la grandeur d'un muid. On appelle *bottatum vinum*, du vin qui ſent le fût. Ce mot eſt en uſage ſeulement aux Provinces de France qui tirent vers le Midy, & vers l'Italie, où on appelle *Bottaio*, un *Tonnelier*. Cette meſure eſt auſſi en uſage chez les Eſpagnols, & elle contient 30. arrobes: chaque arrobe peſe environ 30. livres.

Botte, ſe dit auſſi figurément & baſſement de pluſieurs choſes de même nature. Ce Pedant a toûjours une *botte* de livres ſur ſa table. Demandez à un tel une chanſon, il en a des *bottes*.

Botte, en termes d'Eſcrime, eſt un coup qu'on porte avec un fleuret, une eſtocade. Il lui a porté une *botte franche* au troiſiéme bouton. En ce ſens il vient de l'Italien *botta*.

Botte, en ce ſens ſe dit figurément des attaques qu'on fait à quelcun dans le diſcours familier, en lui faiſant quelque reproche, ou en lui diſant quelque brocard, ou en lui faiſant quelque emprunt qui lui donne du chagrin. Il lui a pouſſé une terrible *botte*.

Botte, ſignifie auſſi, une chauſſure de cuir dont on ſe ſert quand on monte à cheval, tant pour y être plus ferme, que pour ſe garentir des injures du temps. Aller à la *botte*, ſe dit d'un cheval qui mord lors qu'on eſt deſſus. *Bottes* de Pêcheurs, ſont de groſſes *bottes* & fortes qu'ont les Pêcheurs quand ils pêchent des étangs. *Bottes* de chaſſe, ou de demi-chaſſe, ſont des *bottes* plus ou moins épaiſſes, qui ſervent aux Chaſſeurs. Les Dragons de l'armée ſont des Cavaliers ſans *bottes*. La tige, ſa genouillere, les tirans d'une *botte*. Menage pretend que ce mot a été dit par reſſemblance à de grandes bouteilles de cuir plus larges par enhaut que par enbas, dont ſe ſont ſervis les Anciens, qu'ils ont appellées du même nom. Borel le derive de *bot*, parceque cette chauſſure contrefait la jambe, & rend en quelque façon le pied *bot*. Du Cange le derive de l'Anglois *botta*.

Botte, en termes de Chaſſe, ſe dit de la longe ou du colier avec quoy on meine le limier au bois.

Botte, ſe dit auſſi du cuir des portieres de carroſſes à la vieille mode, où on mettoit les deux jambes, dont l'uſage s'eſt conſervé ſeulement aux carroſſes des voituriers, & de quelques Princeſſes.

Botte, ſe dit encore de la terre graſſe qui s'attache aux ſouliers, quand on marche dans des terres marécageuſes, ou en temps de pluye. On le dit auſſi de la neige qui s'attache de la même ſorte aux talons des ſouliers de ceux qui y marchent.

On dit proverbialement, A propos de *bottes*, quand on prend occaſion de parler en entendant quelque choſe de ſemblable. On le dit auſſi quelquefois de toute ſorte d'interruption. On dit auſſi, qu'un homme a laiſſé les *bottes* en quelque endroit; pour dire, qu'il y eſt mort; & auſſi qu'il graiſſe ſes *bottes*; pour dire, qu'il ſe prepare à un long voyage, & même à la mort. On dit, Graiſſez les *bottes* à un vilain, il dira qu'on les lui brûle, pour accuſer un homme d'ingratitude. On dit auſſi, Accoler la *botte* de quelcun; pour dire, lui faire des reverences, des ſoumiſſions. On dit auſſi, Je ne m'en ſoucie non plus que de mes vieilles *bottes*, pour temoigner un grand mepris de quelcun. On dit auſſi, qu'un homme a bien mis du foin dans ſes *bottes*, ou de la paille dans ſes ſouliers; pour dire, qu'il a bien gagné du bien.

BOTTELAGE. ſ. m. L'action de celui qui fait des bottes de foin, & la groſſeur dont il les fait. Le *bottelage* d'un millier de foin coûte tant. Ce foin coûte moins, mais le *bottelage* en eſt plus petit.

BOTTELER. verb. act. Mettre en bottes, ou en gerbes.

BOTTELEUR. ſ. m. Homme de journée employé à mettre en bottes du foin &c.

BOTTER. v. act. Faire des bottes, chauſſer des bottes. Ce Cordonnier nouveau m'a mieux *botté* que celui que j'avois auparavant. Ce valet m'a *botté* de travers. Cet homme s'eſt *botté* à la hâte pour partir.

On dit auſſi, qu'on ſe *botte* dans les terres graſſes; pour dire, qu'on emporte à ſes pieds beaucoup de terre qui s'attache aux ſouliers. On le dit tout de même de la neige.

Botté, ée. part. & adj.

On dit proverbialement & ironiquement, Je m'y *botte*, quand un homme ſe moque d'un commandement qu'on lui fait d'aller en quelque endroit. On appelle un vilain *botté*, un homme de ville qui a des bottes, à cauſe que cela n'appartenoit autrefois qu'aux Nobles qui alloient à la guerre.

BOTTINE. ſ. f. Petite botte de cuir delié qu'on met ſans éperon, qui s'attache avec des quartiers, & qui n'eſt preſque qu'un ſoulier qui a une tige de botte. Philippe ſecond envoya à Dom Juan, des *bottines* parfumées qui lui coûterent la vie.

BOU.

BOUAR, ou BOUARD. ſ. m. Terme de Monnoyeur, eſt un gros marteau qu'on tient à deux mains, du poids de ſeize livres, qui eſt fait à la façon du flattoir, ſinon qu'il eſt plus gros & plus raccourci, qui ſervoit à boüer les monnoyes quand on les travailloit au marteau.

BOUBIE. s. f. Oiseau aquatique qu'on trouve en plusieurs lieux de l'Amerique. Il est d'un gris clair, & un peu moins gros qu'une poule. Il a le bec fort, plus long & plus gros que les corneilles, & plus large par le bout. Ses pieds sont plats comme ceux des canards, sa chair est noire, & a le goût de poisson. Les Avanturiers en mangent souvent.

BOUC. s. m. Bête à corne, qui est le mâle de la chevre. Ce mot vient de l'Allemand *bock*, d'où l'Italien a fait *becco*. Menage le derive de *buccus*, qui se trouve dans la Loi Salique.

En termes de l'Ecriture on appelle *Bouc émissaire*, un *bouc* qui étoit envoyé dans le desert. On presentoit deux *boucs* devant l'autel, sur lesquels on jettoit le sort: l'un étoit destiné au sacrifice: l'autre étoit abandonné dans la solitude.

Chez les Anciens le Poëte qui avoit remporté la victoire avoit pour prix *un bouc*, victime ordinaire de Bacchus qui presidoit à la Tragedie. C'est de là que la Tragedie a tiré son nom: car *tragos* en Grec signifie un *bouc*. Du plus habile Chantre un *bouc* étoit le prix. Boi.

On appelle aussi *bouc*, ou outre, un vaisseau fait de la peau d'un *bouc*, où l'on met du vin, de l'huile, & autres liqueurs qu'on transporte. On se sert aussi de *boucs* pour toutes les navigations qui se font sur les rivieres d'Orient, tant pour passer les rivieres à la nage, que pour soutenir des radeaux qui transportent les marchandises sur l'Euphrate, & autres rivieres qui ont des sauts. On dit aussi que le Diable se fait adorer au sabat sous la forme d'un *bouc*.

On dit proverbialement, qu'un homme a une barbe de *bouc*, quand il n'a de la barbe que sous le menton. Et c'est pour cela qu'on appelle *Barbe de bouc* ceux qui ont la barbe de cette sorte. Ces vilaines *barbes de bouc* sont des melancoliques qui sont toûjours en querelle. Abl. On dit, Puant comme un *bouc*, à cause que cet animal sent mauvais. Lascif comme un *bouc*,

BOUCAGE. s. m. Terme de Botanique. C'est un genre de plante qu'on appelle *Tragoselinum*. Il y en a plusieurs especes. Celle qu'on nomme *Tragoselinum majus umbellâ candidâ*, a sa racine blanche, simple, de la grosseur du petit doigt & d'un goût fort piquant. Ses feuilles sont rangées par paires sur une côte: il y en a trois ou quatre paires sur chacune: elles sont d'un verd obscur, dentelées & d'un goût moins fort que celui de la racine. Ses tiges sont de la hauteur d'une ou de deux coudées, rondes, canelées, lisses, creuses, branchuës & pleines de nœuds. Au haut des tiges sont les fleurs qui sont blanches, petites, & e cinq feuilles disposées en fleur-de-lis de France. Sa semence est un peu longue, assez grosse, arondie sur le dos & canelée, aplatie de l'autre côté. On l'appelle aussi *Pimpinella Saxifraga major umbellâ candidâ*.

BOUCAN. s. m. Mot bas & populaire, qui signifie, Bordel; lieu de debauche avec les femmes de mauvaise vie.

Boucan. Mot Americain. C'est un gril fait de bois de bresil, qu'on éleve au dessus du feu pour y faire griller de la viande. Le mot de *Boucan* se dit aussi d'une loge couverte avec des manieres des clayes, où les Americains se retirent, pour y boucaner leur viande.

BOUCANER. v. act. Faire cuire du poisson, ou de la chair à la maniere des Sauvages, & le faire secher à la cheminée, ou le faire sorer sans sel. On le desseche aussi sur une espece de gril fait de bâtons élevez de trois pieds au dessus du feu; & cette sorte de gril s'appelle boucan.

Boucaner, est aussi un verbe neutre, qui se dit dans le stile comique & satirique, de ceux qui frequentent les lieux de prostitution & de debauche. C'est un infame, qui ne fait que *boucaner*.

BOUCANIER. s. m. Qui fait boucaner les viandes, ou ceux qui vivent de viande, ou de poisson aprêté de la sorte. On a appellé ainsi les François de l'Isle St. Dominique, tandis qu'ils y étoient vagabonds & sans maisons.

Ces mots viennent de *Boucan*, dont les Caraïbes peuples des Antilles se servent pour signifier une *claye*, sous laquelle ils font du feu pour rôtir & fumer les prisonniers qu'ils ont pris, & qu'ils mangent ensuite. Ainsi *Boucaner*, c'est proprement, Faire rôtir ou fumer la chair & le poisson: ce que font maintenant les *Boucaniers* qui se sont habituez dans ces Isles. Les Espagnols les appellent *Matadores de toros*; c'est-à-dire, *Tueurs de taureaux*; & le lieu où ils les apprêtent *materia*; les Anglois, *Conlierdiers*; c'est-à-dire, *Tueurs de vaches*. Les *Boucaniers* chassent aux bœufs seulement pour en avoir les cuirs. Les autres chassent aux sangliers pour en avoir la chair, qu'ils salent & boucanent; & ils se nomment plutôt *Chasseurs*.

BOUCASSIN. s. m. Etoffe de coton, ou de lin, qui est entre le treillis & le bougran, qui sert aux doublures, qui est mise en œuvre comme la laine.

BOUCASSINÉ, ée. adj. Toile *boucassinée*.

BOUCAUT. s. m. Vieux mot, dont le peuple se sert encore en quelques endroits, & qui signifie une sorte de vaisseau ou de tonneau propre à mettre du vin. On a dit aussi *bouchel*; pour dire, un baril à vin.

Boucaut est aussi le nom que l'on donne à l'embouchure de quelques rivieres, comme celle des Basques & des Landes.

BOUCHARDE. s. f. Outil de Sculpteur en marbre, qui est une espece de ciseau taillé en plusieurs pointes de diamant fort acerées. On se sert de cet outil quand on veut faire dans le marbre un trou d'égale largeur, à quoy les outils tranchans ne feroient pas propres. On frape sur la *Boucharde* avec la masse, & ses pointes mettent le marbre en poudre en le meurtrissant. Cette poudre sort par le moyen de l'eau qu'on verse de tems en tems par le trou à mesure qu'on le creuse; ce qui empêche le fer de s'échauffer & l'outil de perdre sa trempe. Ceux qui travaillent avec la *boucharde*, la passent dans un morceau de cuir percé, afin que l'eau ne leur rejallisse pas au visage.

BOUCHE. s. f. Ouverture qui est dans le visage de l'homme, qui sert à boire & à manger, à parler, à chanter, & à rire. Il faut bien examiner les remedes qui se prennent par la *bouche*. Les morceaux trop hâtez se pressent dans sa *bouche*. Boil. On dit aussi, Dire de *bouche*, parler de *bouche*, parler *bouche* à *bouche*; pour dire, Parler à la personne même à qui on veut faire sçavoir quelque chose, sans la lui expliquer par message, ou par lettres. Il est plus expedient de consulter de *bouche*, que par écrit. Abl. Lorsque nous sommes ensemble, & que nous nous disons tout ce qui nous vient à la *bouche*; pour dire, lorsque nous nous parlons sans contrainte. Vous me l'avez arraché de la *bouche*, malgré la resistance de ma raison. Oe. M. Pour dire, vous m'avez forcé de parler, & de vous dire ce que je devois taire. Il m'a mis dans la *bouche* un nouveau cantique. Port-R. Je n'ay point eu la *bouche* fermée, quand il a fallu parler de vos merveilles. Id.

Oui malgré les obscuritez
Qui nous cachent tes veritez,
Mon cœur n'en doute point, ma bouche *les confesse.*
L'Ab. Tetu.

Fuyez donc ces amis dont la bouche *timide*
N'a pour tous les absens qu'un silence perfide. De L'Am.
Mais un cœur pour parler n'a-t-il qu'un interprete?
Ne dit-on rien des yeux quand la bouche *est muette?* Gui.
Un Auteur ne fait pas de faciles conquêtes;
Il trouve à le siffler des bouches *toûjours prêtes.* Boil.

On dit d'une grande *bouche*, qu'elle est fenduë jusqu'aux oreilles. On dit, Faire la petite *bouche*, non seulement pour dire, Affecter de faire paroître qu'on a la *bouche* petite, mais aussi pour faire paroître qu'on est petit mangeur, qu'on est delicat au choix des viandes : & figurément on le dit d'un homme qui est sobre en ses paroles, qui ne veut pas dire tout ce qu'il sçait d'une affaire ; & au contraire on dit qu'il n'en fait pas la petite *bouche* ; pour dire, qu'il declare franchement tout ce qui en est. Mais tout cela est du stile bas & comique, & ne se peut dire qu'en riant. Le Sr. de Choisi dans sa Relation dit que la Reine de Siam fait coudre la *bouche* aux Dames de sa Cour, quand elles parlent trop en sa presence ; & qu'elle la leur fait fendre jusqu'aux oreilles, quand elles ne parlent pas assez. Ce mot vient du Latin *bucca*.

BOUCHE, se dit aussi des personnes qu'il faut nourrir. Le train de ce Seigneur est composé de cent *bouches* : on y comprend les chevaux & les mulets. On a chassé de la ville les *bouches* inutiles ; c'est-à-dire, ceux qui étoient incapables de deffense. Il y a plus de cent mille *bouches* à l'armée ; c'est-à-dire, plus de cent mille creatures qui mangent, soit hommes, soit femmes, soit chevaux.

En ce sens on appelle Depense de *bouche*, celle qu'on fait seulement pour la nourriture de soi & de sa famille. Nous avons pris sur nôtre *bouche* la depense de ses funerailles. PAT. Pour dire, nous avons vêcu fort petitement, pour fournir aux frais de ses funerailles.

On dit aussi en ce sens, qu'un homme est sujet à sa *bouche*, qu'il est sur sa *bouche* ; pour dire, qu'il est goulu, affamé. On dit, qu'un homme s'est ôté le morceau de la *bouche* ; pour dire, qu'il s'est privé de ses necessitez. On dit, qu'une chose fait bonne *bouche*, quand elle laisse quelque bonne odeur dans la *bouche*. On dit aussi, Garder une chose pour la bonne *bouche* ; pour dire, Garder la meilleure chose pour la servir la derniere. On dit aussi, qu'on laisse les gens sur la bonne *bouche*, quand on interrompt le discours à l'endroit qui est le meilleur, & qui est le plus attendu.

Plus de *bouche*, se dit non seulement de ceux qui crachent beaucoup, ou de ceux à qui on provoque la salivation par des remedes ; mais encore de ceux qui parlent trop, qui ne se peuvent taire, qui disent tout ce qu'ils sçavent. On dit encore, Fermer la *bouche* à quelcun, lors qu'on lui deffend de parler, ou qu'on l'interrompt, ou qu'on lui coupe la parole, ou qu'on le corrompt par l'esperance de quelque recompense ; comme quand on dit, On lui a fermé la *bouche* avec de l'argent. On le dit aussi, quand on lui apporte des raisons si convainquantes, qu'il ne sçauroit y repondre.

Au contraire on dit, qu'un homme n'ose ouvrir la *bouche* ; pour dire, qu'il n'ose se plaindre des maux qu'il souffre, des violences qu'on lui fait ; on le dit aussi pour exprimer, qu'il est timide & honteux ; qu'il n'ose dire son sentiment dans les compagnies où il se trouve.

BOUCHE, se dit aussi des ouvertures par lesquelles les fleuves se dechargent dans la mer. Damiette est sur une des *bouches* du Nil. Le Danube se decharge par sept *bouches* dans le Pont Euxin. On appelle aussi les Volcans, ou les montagnes qui jettent des flammes, des *bouches* de l'Enfer. On dit aussi *bouche* d'estomac, *bouche* de matrice, *bouche* de ventricule, *bouche* d'un puits, *bouche* d'un four, *bouche* d'une carriere &c.

BOUCHE, en termes d'Organiste, se dit de l'ouverture d'un tuyau qui donne libre entrée au vent. Elle est large de la quatre ou cinquiéme partie de sa grosseur. On la nomme ainsi, parcequ'on dit que les tuyaux parlent. On l'appelle quelquefois *lumiere*.

BOUCHE, se dit figurément en Morale. Les playes d'un homme assassiné sont autant de *bouches* muettes qui demandent vengeance.

Sa valeur en cet état reduite,
Me parloit par sa playe, & hâtoit ma poursuite :
Par cette triste bouche *elle empruntoit ma voix.* CORN.

Les trophées, les grands monumens sont autant de *bouches* qui annoncent la gloire des Heros. Les charitez que nous faisons aux pauvres sont autant de *bouches* qui prient Dieu pour nous.

BOUCHE, signifie aussi chez le Roi & les Princes, Ce qui regarde leur boire & leur manger. Les Officiers de la *bouche*. Le vin de la *bouche*. Aller à la *bouche* du Roi ; c'est-à-dire, au lieu où on lui prepare son manger. On dit aussi d'un mets qu'on veut bien priser, Quand ce seroit pour la *bouche* du Roi, je n'en donnerois pas de meilleur. On dit aussi, Avoir *bouche* à Cour ; pour dire, être nourri aux tables & aux depens des Princes & des Grands Seigneurs.

On dit en Cour de Rome, Ouvrir la *bouche* aux Cardinaux, en parlant d'une ceremonie qui se fait en un Consistoire secret où le Pape ferme la *bouche* aux Cardinaux qu'il a nouvellement nommez, ensorte qu'ils ne parlent point, quoyque le Pape leur parle ; & ils sont privez de toute voix active & passive jusqu'à un autre Consistoire, où le Pape leur ouvre la *bouche*, & leur fait une petite harangue ; pour leur montrer de quelle maniere ils doivent parler, & se comporter dans le Consistoire.

En termes de Palais, on dit Ouïr un homme par sa *bouche*, lorsqu'il comparoît en personne, & non par procureur. On dit, qu'un vassal doit à son Seigneur la *bouche* & les mains ; pour dire, qu'il lui doit un hommage, aveu & soumission : ce qui se fait en lui baisant les mains.

BOUCHE, en termes de Menage, se dit des chevaux, & de la sensibilité qu'ils ont en cette partie où on leur met le mords. On dit, qu'ils ont la *bouche* fine, tendre, legere, loyale, quand ils s'arrêtent pour peu qu'on leve la main. Une *bouche fausse*, est celle qui n'a aucune sensibilité. Une *bouche forte*, *ruinée*, & *desesperée*, se dit des chevaux qui n'obeïssent point, qui s'emportent. Une *bouche assûrée*, c'est celle qui ne bat, qui ne pese jamais à la main. On appelle un cheval sans *bouche*, celui qui n'obeït point au Cavalier. *Bouche chatouilleuse*, c'est celle qui craint trop le mords. *Bouche à pleine main*, est celle qui a l'appuy assûré, & qui souffre qu'on tourne la main sans se cabrer, ni peser sur le mords. *Bouche au delà de pleine main*, ou *plus qu'à pleine main*, est celle d'un cheval qui a de la peine à obeïr.

En ce sens on dit figurément d'un homme, qu'il n'a ni *bouche*, ni éperon ; pour dire, qu'il n'est bon à rien, qu'il ne sçait rien faire, ni même se laisser conduire : & on dit, qu'un homme est fort en *bouche*, non seulement quand il est difficile à conduire, mais aussi quand il est violent en paroles, qu'il parle beaucoup, avec hauteur, ou qu'il s'emporte à dire des injures.

Il y a encore d'autres animaux à l'égard desquels on se sert du mot de *bouche*. Rondelet dans son Histoire des poissons, dit *bouche* de saumon, *bouche* de carpe, *bouche* de grenouille.

On dit en termes de Guerre, la *bouche* d'un canon, la *bouche* d'un petard, la *bouche* d'un mortier. On dit aussi des munitions de *bouche* ; pour dire, Tout ce qui est necessaire à la subsistance d'une garnison, ou d'un peuple enfermé dans une ville assiegée. On dit aussi, qu'une garnison est sortie tambour battant, meche allumée, balle en *bouche* ; pour dire, qu'elle est sortie avec un mousquet chargé, & une balle dans la *bouche* pour le charger plus promptement une autrefois.

BOUCHE, ou BOSSON. Terme de Marine. C'est la rondeur des bancs & tillacs, & c'est proprement tout ce qui est relevé hors d'œuvre, qui n'est pas plat & uni.

BOU-

Bouche, se dit aussi adverbialement. Cette nouvelle va de *bouche* en *bouche*.

On appelle en Poësie la Renommée, un monstre à cent *bouches*.

Bouche, se dit proverbialement en ces phrases. Il a dit cela de *bouche*, mais le cœur n'y touche, en parlant d'un hypocrite qui ne parle pas selon ses vrais sentimens. On dit, Faire venir l'eau à la *bouche*; pour dire, Exciter l'envie, l'appetit de joüir d'une chose qu'on decrit agreablement. On dit aussi, qu'on a traité quelcun à *bouche* que veux-tu; pour dire, qu'on lui a presenté toute sorte de mets les plus friands. On dit, Manger une chose de broc en *bouche*; pour dire, tout chaudement. On dit aussi d'un indiscret qui dit tout ce qu'il sçait, que c'est un St. Jean *bouche* d'or. On dit aussi, *Bouche* cousuë, pour recommander le secret à quelcun. On dit, qu'il arrive beaucoup de choses entre la *bouche*, & le verre; pour dire, qu'il ne faut qu'un moment pour faire manquer une affaire par quelque accident imprevu. Cette façon de parler vient de ce qu'un homme portant son verre à la *bouche* pour boire, on lui vint dire qu'un sanglier étoit entré dans sa vigne, & qu'il la ravageoit. Aussi-tôt il quitte son verre, prend une arme, & va au sanglier qui se jette sur lui & le tuë: ce qui a donné lieu à ce vers Latin.

Multa cadunt inter pocula, supremaque labra.

On dit, qu'un homme a toûjours une parole à la *bouche*, pour dire, qu'il a accoutumé de repeter souvent un même mot, une même sentence.

BOUCHÉE. s. f. Ce qu'on met, ce qu'on mâche à chaque fois dans la bouche. On dit en badinant; cette femme est si delicate, qu'elle fait deux *bouchées* d'une cerise. Ce mot vient de *buccella* ou *bucca*. Menage le derive de *buccata*, ou *buccea*, qui se trouve dans Suetone.

On s'en sert aussi quelquefois hyperboliquement. Ce gueux ne demande qu'une *bouchée* de pain. Ce goulu ne feroit qu'une *bouchée* de tout ce repas; pour dire, qu'il auroit bien-tôt tout devoré.

BOUCHER, ERE. s. m. & f. Marchand qui prepare & qui vend de la chair de bœuf, de vache, de veau & de mouton taillée en pieces. Les Marchands *Bouchers* sont tenus d'aller prendre, & se faire adjuger leurs étaux à la Police, & là ils s'obligent de les tenir fournis pendant l'année. Etalier *Boucher*, est un compagnon qui vend la chair dans l'étal. Menage après Turnebe derive ce mot de *buccarius*, qui a été fait de *bucca*, à cause qu'il tranche les viandes pour la bouche.

Boucher, se dit odieusement d'un Chirurgien qui taille & coupe rudement & ignorammentles membres qu'on lui donne à panser. On le dit aussi des gens cruels qui se plaisent à verser le sang humain.

BOUCHER. v. act. Fermer tous les passages, fentes & ouvertures par où l'air peut entrer en quelque lieu. Cette chambre est bien *bouchée* de tous côtez, il y fera bon l'hiver.

Boucher, se dit aussi d'un trou particulier qu'on remplit, qu'on étouppe. On condamne à *boucher* les vuës qu'on a sur le voisin, quand on n'a point de titre pour cela. On dit en ce sens; *Boucher* un évier, *boucher* une bouteille.

Boucher, signifie aussi, Occuper les avenuës, ou les passages, pour empêcher qu'il n'entre rien dans une ville, dans un camp, ou que les ennemis n'entrent dans un païs.

Boucher, se dit aussi des fluxions, des obstructions, L'apoplexie est mortelle, parcequ'elle *bouche* tous les passages de la respiration.

On dit encore, Se *boucher* les yeux; pour dire, Ne vouloir pas voir, ou faire semblant de ne pas voir, dissimuler quelque chose; &, Se *boucher* les oreilles; pour dire, Ne vouloir pas écouter les plaintes, les remontrances.

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles;
On a beau la prier,
La cruelle qu'elle est, se bouche *les oreilles,*
Et nous laisse crier. Malh.

On dit figurément, qu'un homme a *bouché* un trou, quand il a acquitté quelque dette, en attendant qu'il acquitte les autres.

On dit proverbialement, *Boucher* la bouteille; pour dire, Prendre un morceau de pain après avoir bû, de peur de sentir le vin.

Boucher. On dit en termes de dorure, *boucher d'or moulu*; pour dire, ramender avec de l'or moulu, les petits defauts que l'on trouve encore à l'or après qu'on l'a bruni. Cet or moulu se met dans une petite coquille avec uu peu de gomme Arabique, & il n'y a point de meilleur moyen pour faire quelque chose de propre, pourvû que l'endroit gâté ne soit pas grand.

Bouché, ée. part. & adj. On ordonne des lavemens à ceux qui ont le ventre bouché.

On dit figurém. qu'un homme a l'esprit *bouché*, quand il est peu intelligent, quand il a la conception dure & tardive.

BOUCHERIE. s. f. Lieu où il y a plusieurs étaux de Bouchers, où on vend de la grosse viande pour l'ordinaire, & en detail. Les quatre anciennes *Boucheries* de Paris sont fondées sur un ancien privilege.

On appelle viande de *boucherie*, la grosse viande, bœuf, veau & mouton.

Boucherie, se dit figurément d'un grand massacre d'hommes, d'une grande defaite. Charles Martel fit une sanglante *boucherie* de ses ennemis. Les Turcs en prenant Rhodes passerent tout au fil de l'épée, & firent une cruelle *boucherie*. Ils enfoncent l'Escadron, & en font une étrange *boucherie*. Vaug. Il y eut une grande *boucherie*, & le sang ruisseloit de tous côtez. Ablan. Exposer une armée à la *boucherie*; la mener à la *boucherie*.

On dit aussi quand on meine quelcun à la guerre en une occasion où il court un peril évident, que c'est le mener à la *boucherie*.

On dit proverbialement d'un homme qui ne peut rien en quelque affaire ou assemblée, qu'il y a du credit comme un chien à la *boucherie*.

BOUCHET. s. m. Nom que les Medecins donnent à l'hypocras d'eau, qui est un breuvage fait d'eau aromatisée avec sucre & canelle. On fait bouillir l'eau quelque tems avant que d'y mettre le sucre, dont on ne doit mettre que la huitiéme ou dixiéme partie; après quoy on fait cuire le tout ensemble, en l'aromatisant d'un peu de canelle. Ensuite on l'ôte de dessus le feu, & on le passe par la manche. Il est fort salutaire, & on en peut user même dans la fievre. Il est bon pour l'estomac, car il ne refroidit pas comme l'eau cruë, ni n'échauffe pas comme l'hypocras de vin. Ils l'appellent en Latin *hydrosaccarum*.

BOUCHETURE. s. f. Qui se dit de tout ce qui sert à fermer & à boucher un pré, une terre labourable, & autres heritages pour les conserver, & empêcher que les bêtes n'y entrent, comme sont les hayes vives, fagots, palis & échaliers, &c. En païs de pâturages il est deffendu d'ôter les *bouchetures* d'un heritage.

BOUCHIN. s. m. Terme de Marine. C'est l'endroit où se mettent les principales côtes d'un navire, & qui fait la plus grande ouverture ou largeur, à prendre cette largeur de dehors en dehors. On la mesure vis-à-vis du grand mât de toute la longueur du maître bau vers la maîtresse côte. On dit qu'un bâtiment est plus court de varangue, & plus petit de *bouchin* qu'un autre; pour dire, qu'il est plus rond par la quille, & plus étroit de bordage.

BOUCHOIR. s. m, Terme de Boulanger & de Pâtissier. C'est une grande plaque de fer, au milieu de laquelle il y a une poignée, & qui sert à boucher le four. Mettre le *bouchoir*, ôter, tirer le *bouchoir*.

BOUCHON. s. m. Ce qui sert à boucher quelque chose. Les *bouchons* de liege d'Angleterre, ou de verre, bouchent fort juste, & empêchent que les esprits les plus subtils ne s'exhalent.

Bouchon, se dit aussi de plusieurs morceaux de foin ou de paille entortillez, avec quoy on pance un cheval, & on le frotte après l'avoir étrillé.

Bouchon de taverne, est un signe qu'on met à une maison pour montrer qu'on y vend du vin à pot. Il est fait de lierre, de houx, de cyprés, & quelquefois d'un chou. Les Taverniers payent un droit de *bouchon*.

Ce mot pris figurément signifie le cabaret même, & le lieu où le vin se vend à pot & à pinte. Ainsi on dit d'un yvrogne, qu'il va de *bouchon* en *bouchon*.

Bouchon, en termes de Jardinage, se dit du lieu où se forment les chenilles, & où elles se conservent pendant l'hiver.

Bouchon, se dit aussi de ce qui est ramassé, foupi, frippé. Il a mis tout son linge, ses habits en un *bouchon*. Il s'est mis en un *bouchon* pour se cacher dans ce trou.

Bouchon, est aussi un nom de cageollerie qu'on donne aux petits enfans, aux jeunes filles de basse condition. Mon petit cœur, mon petit *bouchon*.

On dit proverbialement, qu'à bon vin il ne faut point de *bouchon*; pour dire, qu'une maison où il y a de bonne marchandise est bien-tôt achalandée.

BOUCHONNER. v. act. Frotter un cheval avec un bouchon.

Bouchonner, signifie aussi, Mettre du linge, des habits en un bouchon, les foupir, les chifonner.

Bouchonner, se dit aussi dans le stile bas & comique, pour Cageoller, faire des caresses.

Sans cesse nuit & jour je te caresserai,
Je te bouchonnerai, *baiserai, mangerai.* Mol.

Bouchonné, ée. part. pass. & adj.

BOUCHOTS. s. m. Terme de Marine. Ce sont des especes de parcs faits de clayes pour pêcher sur les côtes de la mer, pour lesquels il y a des reglemens faits dans le tit. 3. du livre 5. de l'Ordonnance de la Marine.

BOUCIQUANT. adj. Vieux mot, qui signifie Mercenaire, qui fait tout pour de l'argent.

BOUCLE. s. f. Espece d'anneau de metail servant à divers usages. On met des *boucles* à des jumens pour les empêcher de porter. Des *boucles* d'oreilles sont de petits rondes d'or ou de cuivre garnis de diamans, que les femmes attachent à leurs oreilles sans aucuns pendans. Ce mot vient du Latin *bucula*. Menage.

Boucle, se dit aussi de ces anneaux ronds ou quarrez qui ont un ardillon au milieu, qui servent à tenir quelque chose attachée & serrée. Des *boucles* de souliers, de baudrier, d'un ceinturon. Les *boucles* d'une sangle, d'une étriviere. Les *boucles* ou agraphes du Tabernacle de Moïse étoient d'or.

Boucle, se dit aussi des cheveux frisez en rond & par anneaux, soit avec le fer, soit avec les papillotes. Les plus belles perruques sont celles qui sont frisées à grosses *boucles*.

Boucle, se dit aussi des gros anneaux de fer qu'on met à des portes, qui servent à les fermer, & à y heurter. On le dit aussi de ces petits anneaux de fer dont on faisoit autrefois des jaques de maille.

Boucles, en Architecture sont de petits ornemens en forme d'anneaux, lassez sur une moulure ronde.

Boucle, en termes de Marine, signifie, Mettre ou tenir sous clef ou en prison. On a mis ce matelot sous *boucle*. Les Capitaines doivent arrêter & tenir sous *boucle* les soldats & compagnons coupables de crime, pour au retour les livrer à la Justice.

BOUCLER. v. act. Fermer avec une boucle. On *boucle* les jumens, quand on les veut empêcher de concevoir, en leur fermant la nature avec une boucle. Il vient du Latin *buculare*.

Boucler, se dit figurément des cheveux, quand on les frise par anneaux. Les Perruquiers font bouillir les cheveux pour les *boucler*. Cette femme est une heure à sa toilette pour se faire friser & *boucler*.

On dit aussi, *Boucler une affaire*; pour dire, la finir entierement. On dit de même *Boucler un marché*. On dit encore, *Boucler les ennemis*; pour dire, leur fermer le passage.

En termes de Maçonnerie, on dit *la muraille boucle*; pour dire, qu'elle fait ventre, qu'elle est prête à tomber. Pomey.

Bouclé, ée. part. & adj.

On dit aussi, qu'un port est *bouclé*, qu'un passage est *bouclé*, quand l'entrée en est deffenduë, soit pour les ennemis, soit pour quelque precaution, à cause de la peste, ou de la disette.

En termes de Blason, on appelle *bouclé*, un collier d'un levrier ou d'un autre chien qui a des boucles. On dit particulierement des busles, qu'ils sont *bouclez*.

BOUCLIER. s. m. Arme deffensive dont les Anciens se servoient pour se couvrir le corps contre les coups de leurs ennemis. Les *boucliers* d'Achille & d'Enée sont decrits dans l'Iliade & dans l'Eneïde. Celui d'Ajax étoit couvert de sept peaux de bœuf. Les Ecus ont succedé aux *boucliers*. Les Espagnols qui vont la nuit portent encore l'épée & le *bouclier*. On met encore dans des trophées des casques & des *boucliers*.

Ce mot est derivé de *bucularium*, à cause des *boucles* dont les *boucliers* des Anciens étoient garnis. Menage.

Le *Bouclier* sur les medailles signifie, ou des vœux publics rendus aux Dieux pour la conservation du Prince; ou qu'on le regarde comme le defenseur, & le protecteur de ses sujets. On appelloit ces *boucliers*, *clipei votivi*; & on les pendoit aux autels, & aux colonnes des temples. On remarque deux *boucliers* sur une medaille d'Antonin, pour exprimer que ce bon Prince étoit le maître de la destinée de l'Empire. C'étoit par allusion au *bouclier* fatal descendu du ciel sous le regne de Numa Pompilius, à la conservation duquel étoit attachée la grandeur de Rome.

Bouclier, se dit figurément de toute sorte de deffense ou de protection. Il y a plusieurs livres intitulez le *Bouclier de la foi*. Hector fut long temps le *bouclier* de Troye. Le Seigneur est mon *bouclier*. Port-R. Celui qui a été le *bouclier* de la France n'a pû se mettre à couvert de leurs coups. Voit.

Bouclier, dans l'Architecture, est un ornement qui sert pour les frises, les trophées, &c. On appelle *bouclier naval*, un ovale qui est couché avec deux enroulemens.

Levée de boucliers, c'est en terme d'Escrime, l'essai que l'on fait avant que d'escrimer tout de bon. Pomey.

On appelle aussi *bouclier*, une sorte de meteore ignée. Id.

On dit proverbialement, Faire une grande levée de *boucliers*, lorsqu'on fait de grands preparatifs pour quelque entreprise, qu'on en fait grand bruit, & qu'on ne l'execute pas, ou qu'on y reüssit mal, qu'elle aboutit à rien.

BOUCON. s. m. qui ne se dit qu'en ces phrases. Donner le *boucon*, avaler le *boucon*; pour dire, Empoisonner quelcun, soit en buvant, soit en mangeant. Ce mot vient de l'Italien *buccone*, qui a été fait de *bucca*. Menage. Il est du stile bas.

Il se dit figurément de ceux à qui on fait faire, ou souffrir patiemment quelque chose, quoyqu'elle donne de la fâcherie

fâcherie & du degoût. Cet homme a surpris sa femme en adultere, mais il a fait sagement d'avaler le *boucon* sans bruit.

BOUDELLE. s. f. Espece de plume tirée du bout de l'aile des oyes. Du Cange derive ce mot de *budellus*, qu'on a dit au même sens dans la basse Latinité. C'est plutôt un mot corrompu de *bout d'aile*.

BOUDER. v. n. Temoigner par son silence, ou par sa mauvaise humeur, qu'on est fâché de quelque chose, sans se plaindre, ni en vouloir dire la cause. Les esprits foibles, & timides sont sujets à *bouder*. Il ne sort point de la conversation familiere.

BOUDERIE. s. f. Mauvaise humeur, fâcherie cachée. Il faut laisser passer la *bouderie* de cette personne, & la prendre en meilleure humeur.

BOUDEUR, EUSE. adj. Celui qui boude.

BOUDIN. s. m. Boyau de porc empli de son sang & de sa graisse, dont on fait un mets bon à manger: celui-là s'appelle *boudin noir*; mais le *boudin blanc* est le même boyau rempli de blanc de chapon, de lait & autres ingrediens. Par la Novelle 18. de l'Empereur Leon, il est deffendu de manger du *boudin*.

Ce mot vient de *botulus*, suivant Nicod, Menage, Vossius & autres.

BOUDIN, est un mot dont se servent les Architectes, pour signifier le tore de la colonne. Les Serruriers appellent *ressort à boudin*, un ressort delicat qu'ils appliquent dans la serrure pour repousser le demi-tour du pêne. Le *ressort à boudin* est aussi un fil d'archal tourné en helice dans quelque tuyau, qui se lâche avec effort quand il a été pressé.

BOUDIN, en termes de Verriers, est aussi ce nœud ou éminence qui se trouve au milieu d'un plat ou rond de verre, dont se servent les Vitriers; c'est l'endroit par où il se finit quand on le fait. Quelques-uns disent *boudine*.

BOUDIN. Les Mineurs appellent aussi *boudin*, une fusée où il entre des étoupes, & autres matieres susceptibles de feu, & dont on se sert dans les mines.

On dit proverbialement & bassement, qu'une affaire, une entreprise s'en ira en eau de *boudin*; pour dire, qu'elle ne reüssira pas, qu'elle s'en ira à neant. On dit, qu'on envoye de son *boudin* à quelcun, quand on a tué son cochon, quand on lui fait present de quelque plat de son metier. On dit d'un homme qui a un gros visage, que c'est un soufleur de *boudin*.

Faire un *boudin*, est un vieux proverbe, qui signifie, Marier un Gentilhomme avec une riche roturiere, parceque le mari annoblit la femme, & est le soutien de la maison; & la femme qui est riche fournit de graisse pour l'entretenir. Ce proverbe a été fait à l'occasion d'un nommé Reynold Comte de Gueldre, qui vivoit il y a 260. ans, lequel retablit ses affaires ruinées par le mariage qu'il fit avec la fille d'un nommé Bertaut riche Marchand, comme temoigne Bellingen en son Etymologie des Proverbes.

BOUDINIERE. s. f. Petit entonnoir de fer blanc qui sert à faire du boudin.

BOUDINURE. s. f. Terme de Marine. C'est une enveloppe de cordages qu'on met autour de l'arganeau de l'ancre pour conserver le cable.

BOUE. s. f. Pus, humeur corrompuë qui sort d'une playe, d'un abscés, d'une apostume.

BOUË, signifie aussi, Crotte, ordure, terre detrempée avec de l'eau. On ne sçauroit marcher en hiver dans Paris, qu'on ne soit tout plein de *bouë*. Les pourceaux se veautrent dans la *bouë*. Le soleil fond la cire, & seche la *bouë*. On taxe les bourgeois pour les *bouës* & les lanternes. Menage derive ce mot du Flamand *brou*, qui signifie la même chose.

BOUË, signifie figurément, Bassesse. La fortune met aujourd'huy des personnes sur le trône, & demain dans la *bouë*. Ce Prince a tiré ce favori de la *bouë*.

Un jour je vous verrai sur la mouvante rouë,
Tantôt au firmament, & tantôt dans la bouë. VILL.

L'homme a été fait de *bouë*, ce n'est que *bouë* & pourriture. On dit aussi, Une ame de *bouë*; pour dire, une ame vile, basse, mercenaire, rampante. Tu vas couvrir de *bouë* les beaux titres de ta Maison. MAIN. pour dire, tu vas deshonorer les titres de ta Maison.

On dit proverbialement, qu'une maison n'est que de *bouë* & de crachat; pour dire, qu'elle n'est pas bâtie solidement. On dit aussi, que le soleil ne salit point ses rayons, quoyqu'ils tombent dans la *bouë*.

BOUE'E. s. f. Terme de Marine. C'est un morceau de bois, ou de liege, ou même un baril, qui flotte sur l'eau attaché à quelque pieu, ou rocher. On s'en sert ordinairement pour indiquer les ancres mouillez dans les ports, ou laissez dans les rades. Le cordage avec lequel il est attaché s'appelle *boirin*. Quelquefois ce mot se prend pour *balise*; & alors la *bouée* sert à marquer les passages dangereux, afin qu'on les évite. On l'appelle aussi quelquefois *bonneau*, & *aloigne*.

BOUEMENT. Voyez ABOÜEMENT.

BOUER. v. act. qui se dit de la huitiéme façon qu'on donnoit aux monnoyes qu'on fabriquoit au marteau. On frappoit sur un bloc de flans entassé, lequel s'affaissoit tout-à-coup, & faisoit joindre, coupler, & toucher d'assiette les deniers de monnoyage, afin de les faire couler plus aisément au compte & à la main. L'Ordonnance enjoint de repeter cette façon deux fois, & de recuire & rechauffer les flans à chacune de ces façons, & de *boüer* une troisiéme fois sans recuire; après quoy l'ouvrier met les flans entre les mains du Maître pour les blanchir.

BOUEUX, EUSE. adj. Qui est plein de bouë, de fange. Les lieux bas sont sujets à être *boüeux*. Le Parnasse doit être bien *boüeux*, car il en vient beaucoup de Poëtes crottez.

BOUEUR. s. m. Vuidangeur qui enleve les bouës d'une ville. Les *Boüeurs* sont tenus de nettoyer les ruës toutes les semaines deux fois.

On appelle aussi *Boüeur*, un certain Officier sur les ports de Paris, qui a soin de nettoyer le port, & d'en faire enlever toutes les ordures.

BOUFFE. s. f. Enflure de jouës. Les écoliers menacent leurs compagnons de leur donner sur la *bouffe*. Ce mot est bas. Les Medecins appellent proprement *bouffe*, la partie inferieure de la jouë, qu'on enfle de vent quand on veut. On disoit autrefois *buffe*; pour dire un *soufflet*; & *buffeter*, pour dire *souffleter*: mot qui vient de l'Italien *buffa*, qui signifie cette partie du casque par où on respire. DU CANGE.

BOUFFE'E. s. f. Petite agitation de l'air, & passagere, qui semble venir d'un souffle de bouche, tel que les Peintres & les Poëtes le depeignent sortant des jouës enflées d'un vent. On le dit aussi du feu, de la fumée, & des maladies qui ne durent pas.

BOUFFÉE, se dit aussi des personnes, mais en mauvaise part. Il signifie un soufle qui sort de la bouche de quelcun. Il sort de la bouche de ces yvrognes de vilaines *bouffées*.

BOUFFER. v. neut. Enfler les jouës.

BOUFFER, se dit plus ordinairement au figuré. On dit des toiles, des étoffes, des rubans, ou d'une garniture neuve, qu'elles *bouffent*; & du taffetas qui sort par les bandes d'un haut-de-chausse de Suisse, qu'il *bouffe*.

Les Bouchers qui soufflent la viande, nomment cette action *bouffer*: auquel sens il est actif. *Bouffer* un bœuf. *Bouffer* un veau. *Bouffer* un mouton. *Bouffer* un agneau.

BOUFFER. v. neut. signifie aussi dans le stile bas & populaire, Etre en mauvaise humeur, être dans une colere

lere qui n'éclate pas. Il *bouffe* de colere & de depit. On dit aussi *bouffer* d'orgueil & de vanité.

BOUFFETTE. s. f. Touffe de petits rubans, ou de nompareilles que les Dames se mettent aux oreilles. C'est aussi une houpe de laine qui pend sur le nez & à côté de la bride d'un cheval de harnois.

BOUFFIR. v. act. Enfler. Il ne se dit gueres que du visage. L'hydropisie *bouffit* le visage. Ce convalescent n'est pas gras, c'est son visage qui est *bouffi*. Quand il s'agit du reste du corps, *bouffir* n'est pas si bon qu'*enfler*.

BOUFFIR, est aussi neut. passif. Le visage de cet hydropique se *bouffit* tous les jours.

On le dit encore des harengs qu'on fait dessaler, & qu'on laisse *bouffir* à la cheminée.

BOUFFI, IE. part. & adj. Visage *bouffi* de fureur. VILL. Hareng *bouffi*. On le dit figurément des choses spirituelles & morales. C'est un esprit *bouffi* d'orgueil, & de colere. Cet Orateur a le stile *bouffi*; pour dire, enflé, plein de grands mots, & qui frise le galimathias.

BOUFFISSURE. s. f. Enflure de visage, de hareng, de stile, &c.

BOUFFOIR. s. masc. Prononcez BOUFFOI. C'est un terme de Rotisseur, qui veut dire un petit instrument de cuivre, qui est grand & gros comme une lardoire, qui est percé par les deux bouts, dont on met l'un dans la partie de l'agneau qu'on veut bouffer, & dont on tient l'autre dans la bouche, afin de pouvoir faire passer son vent jusqu'à l'agneau qu'on bouffe.

BOUFFON. s. m. Comedien, Farceur qui divertit le public par ses plaisanteries; qui fait & qui dit mille sottises pour faire rire les gens, & pour attraper de l'argent. Les Comediens Italiens sont les meilleurs *Bouffons*. On appelle *Harlequins*, *Trivelins*, les excellens *Bouffons*.

BOUFFON, se dit aussi de ceux qui ne cherchent qu'à rire, & à divertir les autres par des choses plaisantes, & folâtres, ou par un emportement, de bonne humeur. C'est un ennuyeux personnage, qu'un mauvais plaisant, & un *bouffon* insipide. OE. M. C'est une qualité qui tient lieu de merite en beaucoup d'endroits, de sçavoir faire le *bouffon* à-propos.

En vain par sa grimace un bouffon *odieux*,
A table nous fait rire, & divertit nos yeux. BOI.

BOUFFON, se prend quelquefois adjectivement, tant au masc. qu'au fem. Il a fait un discours, un conte *bouffon*. C'est une humeur *bouffonne*.

Aux accés insolens d'une bouffonne *joye*,
La sagesse, l'esprit, l'honneur, furent en proye. BOI.

Quelques-uns derivent ce mot d'une Fête qui fut instituée au païs d'Attique par le Roi Erectée à l'occasion d'un Sacrificateur nommé *Buphon*, lequel après avoir immolé le premier bœuf sur l'autel de Jupiter Polien ou Gardien de la ville, s'enfuit sans sujet si soudainement, qu'on ne le put arrêter, ni le trouver, laissant la hache & les autres utenciles du sacrifice par terre. On les mit entre les mains des Juges pour leur faire leur procés, qui jugerent la hache criminelle, & le reste innocent. Toutes les autres années suivantes on fit le sacrifice de la même sorte. Le Sacrificateur s'enfuyoit comme le premier, & la hache étoit condamnée par des Juges. Comme cette ceremonie & ce jugement étoient tout-à-fait burlesques, on a appellé depuis *bouffons* & *bouffonneries*, toutes les autres momeries & farces qu'on a trouvées ridicules. Cette histoire est rapportée dans Cœlius Rhodiginus, liv. 7. chap. 6.

Menage après Saumaise derive ce mot de *buffo*. On nommoit ainsi en Latin ceux qui paroissoient sur le theatre avec des jouës enflées pour recevoir des soufflets, afin que le coup faisant plus de bruit, fit rire davantage les spectateurs. Vossius est de même avis, & dit que *bouffer* signifioit autrefois *enfler*, & *souffler*: d'où vient qu'on dit *bouffi* d'orgueil, que les habits *bouffent*, & une *bouffée* de vent. Il tire de la même origine le mot de *soufflet*, qu'on appelle aussi une *buffe*.

BOUFFONNER. v. n. Plaisanter, faire des actions bouffonnes, soit sur le theatre pour divertir le peuple, soit dans les compagnies par enjouëment, & pour plaire. Il se prend toûjours en mauvaise part, à moins qu'on n'y ajoûte quelque adoucissement: comme, Il y a du plaisir avec lui il *bouffonne* agreablement.

BOUFFONNERIE. s. f. Action ou parole pour faire rire; chose bouffonne; plaisanterie. Une méchante *bouffonnerie*. Une agreable *bouffonnerie*.

BOUGE. s. m. Petite chambre ou garderobbe qui accompagne une plus grande. Les chambres des maisons garnies sont accompagnées d'un bouge pour coucher un valet. Du Cange derive ce mot de *bugia*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour dire une *maison fort petite*.

BOUGE, en termes de Charpenterie, signifie une piece de bois qui a du bombement, & qui courbe en quelque endroit.

BOUGE. Terme de Potier d'étain. C'est le demi-cercle qui est autour du fond de l'assiette.

BOUGE. Terme de Tonnelier. Le milieu de la futaille, & la partie la plus grosse & la plus élevée.

Villon s'est servi du mot de *bouges* pour signifier quelques parties de l'habillement.

Je donne l'envers de mes bouges
Pour tous les matins les torcher.

BOUGEOIR. s. m. Petit chandelier qui a un manche pour le porter à la main, & où on met une bougie. C'est le plus ancien des Aumôniers d'un Prelat qui porte le *bougeoir* quand il officie. *Bougeoir* est aussi une sorte d'étui, où l'on tient de la bougie. TACH.

BOUGER. v. n. Se remuer, changer de lieu. Il ne s'employe gueres qu'avec la negative. On dit par civilité à ceux qui se levent pour vous faire honneur, & pour vous donner leur place, Monsieur, ne *bougez*, ne vous *bougez* pas. On commande à une sentinelle de ne *bouger* pas du poste où on la met. Lorsque les soldats de Cesar virent que les autres ne *bougeoient*, ils s'arrêterent d'eux-mêmes. L'armée ennemie s'avançoit au petit pas, & la nôtre ne *bougeoit*. ABL. Cette horloge est arrêtée, il y a long temps que l'aiguille ne *bouge* d'un lieu.

BOUGER, signifie aussi, Demeurer en un lieu, ou y être assidu. Ce badaut n'a jamais *bougé* de Paris. Ce poltron n'a jamais *bougé* du coin de son feu. Ce debauché ne *bouge* du cabaret. Il ne *bouge* d'auprès du Roi. Il ne *bouge* d'avec les Dames. VOIT.

On dit proverbialement, Ce sont des commandemens de Mr. de B.... quand il commande personne ne *bouge*.

BOUGETTE. s. f. Petit sac ou poche pour les voyageurs, qu'on porte à l'arçon, ou sur la croupe. Il vient du Latin *bulga*, ou de *bulgenda*, qui étoit une façon de ceinture ou de baudrier de cuir servant aux soldats Romains à serrer leur argent. Selon le temoignage de Festus, c'est un mot Gaulois. Nonius l'appelle *sacculus ad brachium pendens*. Les Anglois l'appellent *bolgan*.

BOUGIE. s. f. Chandelle de cire pour éclairer les chambres. Chez le Roi on ne brûle que de la *bougie*. On donne de la *bougie* en present en plusieurs Communautez. Menage croit que ce mot vient de la ville de *Bugie* en Afrique, d'où on apporte beaucoup de cire.

On appelle aussi *bougie*, une très-petite chandelle dont les pauvres gens se servent à faire des offrandes. Une *bougie* d'un double.

On appelle un *pain de bougie*, une menuë chandelle de cire d'une très-grande longueur, & qui est tortillée en façon de pain pour la transporter plus commodément.

BOUGIER. verb. act. Terme de Tailleur d'habits. Mettre de la cire sur les bords d'une étoffe coupée qui est sujette à s'effiler, en attendant qu'on la couse: ce qui se fait avec une bougie allumée. *Bougier* du tafetas, du damas, de la moire.

Bougier, se dit aussi en termes de Chirurgie, de ceux à qui on fait entrer une bougie dans la verge, pour les garentir des carnositez qui s'y pourroient former.

BOUGRAN. s. m. Toile forte & gommée qu'on met dans des doublures du corps des habillemens, afin qu'ils se soutiennent, & qu'ils gardent mieux leur forme. Un Grammairien Allemand derive ce mot par metathese de l'Hebreu *gobar*, qui signifie *validus fuit*, à cause que c'est une étoffe forte de gomme. Du Cange pretend qu'on a dit autrefois *bouqueran*, & qu'il vient de *boquerannus*, *bucaranum*, & *buchiranum*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

BOUGRANIERE. adj. qui n'est pourtant usité qu'au feminin. C'est le titre qu'on donne aux Lingeres dans leurs Lettres de Maitrise. On les appelle Maîtresses Lingeres, *Bougranieres*, Canevassieres.

BOUGRE, esse. s. m. & f. Sodomite; non-conformiste en amour. Quelques-uns pretendent que ce mot vient des Bulgares, qui étoient fort attachez à l'amour des garçons, & que les vieux Auteurs appellent *Bougres*, comme leur païs *Bougrie*, pour Bulgarie. D'autres parcequ'on brûloit les coupables du crime de non-conformité, de même que les Heretiques qu'on appelloit *Bougres*. On voit à la Chambre des Comptes un don de l'an 1373. fait à un Religieux Inquisiteur des *Bougres*, & Albigeois.

BOUILLARD. s. m. Quelques-uns nomment ainsi sur la mer, certain nuage qui donne du vent & de la pluye.

BOUILLE. s. f. Terme de Pêche, est une longue perche grosse par le bout en forme de rabot, qui sert à remuer la vase, & à troubler l'eau pour faire que le poisson entre plus facilement dans les filets.

BOUILLER. v. act. Se servir de la bouille pour pêcher. L'Ordonnance des Eaux & Forêts deffend aux Pêcheurs de *bouiller*, de se servir de bouilles & de rabots dans leurs pêches.

BOUILLANT, ante. adj. & subst. Qui bout. On faisoit mourir autrefois les faux-monnoyeurs dans de l'huile *bouillante*. Cela se pratique encore en Flandre.

On dit aussi d'un bain, d'un breuvage chaud, ou même tiede, qu'il est *bouillant*. On boit le caffé tout *bouillant*. Des petits pâtez tout *bouillans*; pour dire, tout chauds.

Bouillant, se dit aussi au figuré, & signifie, Chaud, ardent, vif, prompt. Sablons *bouillans*. Un esprit *bouillant*. Il faut laisser passer l'ardeur *bouillante* de la jeunesse. Il y a des gens dont l'humeur est chaude, & *bouillante*. Abl. Il est tout *bouillant* du desir de la gloire. Il est trop *bouillant* & trop emporté. Tout *bouillant* de vin & de colere. Boil. Les temperamens *bouillans*, & impetueux rompent toutes les mesures de l'amitié. Oe. M.

> *Un jeune homme toûjours* bouillant *dans ses caprices*,
> *Est prompt à recevoir l'impression des vices.* Boi.
> *Achille deplairoit moins* bouillant *& moins prompt.* Id.

On appelle *St. Martin bouillant*, la Fête de St. Martin qui vient en été.

BOUILLIR. v. neut. Ce verbe se conjugue ainsi: *Je bous*, *tu bous*, *il bout*. *Nous bouillons*, *vous bouillez*, *ils bouillent*. *Je bouillis*. *J'ay bouilli*. *Je bouillirai*. *Que je bouille*. *Que je bouillisse*. *Je bouillirois*. C'est, Se renfler, se gonfler, se rarefier, soit par la chaleur naturelle de la fermentation, soit par un feu actuel qu'on applique au dessous de quelque liqueur. Le vin, le cidre *bouillent* dans les tonneaux en se fermentant. La chaux vive *bout* quand on l'arrose d'eau. L'eau *bout* quand on applique du feu auprès. Il y a des lacs qui *bouillent* quand il doit arriver quelque orage.

Ce mot vient du Latin *bullire*.

Bouillir, se dit du vaisseau dans lequel est la liqueur qui *bout*, & des autres choses qu'on y met dedans pour les cuire, ou pour les épaissir. La marmite *bout*. On fait *bouillir* la viande pour faire de la souppe. On fait *bouillir* du miel, du sucre, du sirop, pour lui donner une consistance plus épaisse.

On dit figurément des gens courageux & ardens, que le sang leur *bout* dans les veines. On le dit aussi de ceux qui sont encore dans la vigueur de leur jeunesse: ce qui a fait dire à Malherbe; Quand le sang *bouilloit* dans mes veines, je &c. On dit encore de ceux qui sont exposez à la grande ardeur du soleil, que la tête, que la cervelle leur *bout*. On dit encore de celui qui est agité de quelque violente passion d'amour, de colere, & sur tout d'impatience, qu'il *bout* de rage, de vengeance; & absolument, qu'il *bout*.

On dit proverbialement, Il me semble qu'on me *bout* du lait; pour dire, On me donne de vains amusemens qui ne me satisfont pas. L'origine de ce proverbe est obscene. On dit qu'un homme n'est bon ni à rôtir, ni à *bouillir*; pour dire, qu'il n'est propre à rien, que c'est un homme inutile. On dit aussi d'un profit qui vient journellement, que cela fait *bouillir* la marmite. Mainard a dit que le feu des vers n'est point propre à la faire *bouillir*, c'est-à-dire, qu'il ne peut fournir à la depense de la maison. Toutes ces expressions sont basses & burlesques.

Bouilli, ie. part. & adj. & subst. Ce qui a *bouilli*. L'eau *bouillie* perd ses cruditez. La viande *bouillie* est plus aisée à digerer. Dans les bonnes tables on sert toûjours du *bouilli* avant le rôti.

On appelle proverbialement un visage de cuir *bouilli*, un homme qui a le teint noir, le cuir épais & rude. On dit aussi pour mepriser un mets mal apprêté, Rôti, *bouilli*, traîné par les cendres.

BOUILLIE. s. f. Quelques-uns disent *boulie*, mais mal. C'est une sorte de mets preparé pour la nourriture des enfans, qui ne peuvent encore mâcher ni digerer les viandes. Elle se fait avec du lait, & de la farine delayée & cuitte. Les gens âgez en usent aussi quelquefois. On dit en riant pour appaiser quelcun qui crie, qu'il lui faut donner de la *bouillie*.

Bouillie, se dit figurément des choses qui sont trop cuites dans une liqueur, & qui font une espece de *bouillie*. Ce chapon est si cuit, que ce n'est plus que de la *bouillie*. On fait bouillir les peaux des pieds de bœuf jusqu'à ce qu'ils soient reduits en *bouillie*.

On le dit aussi de ce qui est reduit en une consistance liquide. Pour faire du papier on fait pourrir & hacher le drapeau jusqu'à ce qu'il soit en *bouillie*.

BOUILLITOIRE. s. m. Terme de Monnoye. On dit *Donner le bouillitoire*; pour dire, Jetter les flancs dans le bouilloir, & les y faire bouillir pour les nettoyer jusqu'à ce qu'ils soient devenus tout-à-fait blancs.

BOUILLOIR. s. m. Terme de Monnoye. Vaisseau de cuivre dans lequel il y a de l'eau bouillante avec du sel commun & du tartre de Montpellier ou gravelée, & où l'on jette les flans que l'on a laissé refroidir dans un crible de cuivre rouge, après qu'ils ont été assez recuits. On les fait bouillir dans ce *bouilloir* pour les decrasser, après quoy on les jette dans un autre *bouilloir*, rempli de même que le premier, où on les fait encore bouillir pour achever de les nettoyer.

BOUILLON. s. m. Bouteille qui vient sur la surface des liqueurs échauffées, soit par la fermentation naturelle, soit par le feu. Le pot bout à gros *bouillons*. Il ne faut que deux ou trois *bouillons* pour faire de la ptisane.

Bouillon, se dit aussi de la liqueur, ou suc des viandes, ou des herbes, dont on fait le potage. Cette soupe est trop épaisse, il faut y mettre encore du *bouillon.*

On dit aussi, Prendre un *bouillon*; pour dire, Prendre une portion de suc de viandes, ou d'herbes, qui sert à nourrir les estomacs qui ont de la peine à digerer les gros alimens. Cet homme ne vit que de *bouillons.* On prend aussi des *bouillons* pour se rafraîchir, & conserver son embonpoint. On donne encore des medecines dans des *bouillons.* On dit aussi, qu'on a donné le *bouillon* à quelcun; pour dire, qu'on l'a empoisonné.

Bouillon, se dit encore d'un jet d'eau qui est assez gros; mais qui retombe incontinent après qu'il est sorti du tuyau, comme s'il sortoit d'une source. On se sert de ces jets d'eau pour garnir les cascades, rigoles, gargouilles &c.

On dit en ce dernier sens, que le sang sort à gros *bouillons* d'une playe; pour dire, qu'il sort avec impetuosité, ou en abondance.

> *Sire, mon pere est mort: mes yeux ont vû son sang*
> *Sortir à gros* bouillons *de son genereux flanc.*
> Corn.

On dit figurément, Les *bouillons* de l'âge. Les *bouillons* de la jeunesse. Il faut arrêter les *bouillons* de sa colere. Modere les *bouillons* de ta melancolie. Boil.

On le dit encore des étoffes qui sortent avec enflure à travers les bandes & ouvertures d'un habit. On le dit aussi d'une sorte de canetille, qu'on attache sur des habits en forme de *bouillon* d'écume.

Bouillon, en termes de Manege, est une excrescence de chair qui vient sur la fourchette du pied du cheval, lequel est gros comme une cerise, & fait boiter le cheval. Les chevaux de Manege qui ne se mouillent pas le pied, sont plus sujets aux *bouillons* de chair, que les autres. Guillet.

On appelle en termes de Broderie, *bouillon*, Certain cordonnet d'or ou d'argent tortillé en petites boucles ou anneaux. On fait aussi sur les habits des *bouillons* avec des rubans, ou autres étoffes qu'on coud fort lâches, & en y conservant quelque enflure.

BOUILLON BLANC. Terme de Botanique. C'est une plante dont il y a plusieurs especes. Le *bouillon blanc* vulgaire n'a qu'une seule racine, qui est blanche, ligneuse, & de la grosseur du pouce. Il jette auprès de cette racine quantité de feuilles longues d'environ neuf pouces, & larges de quatre, veluës, & comme drapées, un peu decoupées aux bords. Sa tige est le plus souvent simple, de la hauteur de deux ou de trois coudées, ronde, veluë, roide, moëlleuse, & garnie de beaucoup de feuilles, qui sont disposées sans ordre, & qui y sont attachées immediatement, semblables à celles qui sont près de la racine. Au haut de cette tige sont les fleurs: elles sont petites, & n'ont qu'une feuille chacune, divisée en cinq quartiers obtus, qui ressemblent à autant de feuilles: elles sont d'un jaune pâle. En Latin *Verbascum mas latifolium luteum*, ou *Tapsus barbatus.*

Il y a quelques especes de *bouillon*, qu'on appelle *bouillon noir.* Le *bouillon noir* vulgaire approche du precedent, mais il n'a pas autant de feuilles: elles sont d'ailleurs plus petites & disposées alternativement, semblables à celles de sauge, mais plus grandes, puantes, vertes, & moins veluës. Ses fleurs sont aussi semblables, mais plus petites, & d'un jaune plus obscur. En Latin *Verbascum nigrum flore ex luteo purpurascente.*

BOUILLONNEMENT. s. m. Fermentation d'une liqueur qui sort en bouillons. Le *bouillonnement* du vin rompt les tonneaux. Le *bouillonnement* du sang dans les veines cause la fievre. Le *bouillonnement* de ce lac a été le presage d'une tempête. Le *bouillonnement* de l'eau procede du feu par le moyen de l'extrême agitation de ses parties, qui mettent celles de l'eau en mouvement. Quand on met un peu de limûre de laiton dans une grande bouteille où il y ait un peu d'eau forte, l'on voit tout-à-coup un si grand *bouillonnement*, que la bouteille paroît toute pleine. Rohault. Si l'on mêle ensemble de l'huile de vitriol, & de l'huile de tartre, bien que chacune à part ne soit pas combustible, il arrive cependant qu'elles acquierent tout-d'un-coup un *bouillonnement* incroyable, & en même temps un degré de chaleur assez sensible. Id.

BOUILLONNER. v. n. Sortir avec impetuosité. Les sources des eaux minerales *bouillonnent* en sortant de leur source. Le sang *bouillonne* dans les veines des jeunes gens.

> *Tout mon sang que noircit un si honteux outrage,*
> *En fremit de colere, en* bouillonne *de rage.* Corn.

On le dit aussi des étoffes qui sortent en dehors des bandes ou ouvertures des habits. Ces manches *bouillonnent* trop.

BOUIS, ou BUIS. le premier est le plus usité. s. m. Arbre dont le bois est dur, solide, jaunâtre, égal, & fort pesant; desorte qu'étant jetté dans l'eau, il va d'abord au fond, & ne nage jamais. On a remarqué qu'il ne s'y carioit point. Sa dureté, & son amertume empêchent que les vers ne s'y engendrent. Son écorce est blanche & raboteuse. Il a beaucoup de feuilles qui sont toûjours vertes, plus rondes & plus fermes que celles de mirte: elles sont d'une odeur desagreable, & d'un goût qui l'est encore davantage. Ses fleurs sont un peu jaunes & à trois ou quatre étamines: elles ne laissent aucun fruit après elles. Les jeunes fruits viennent sur les mêmes pieds qui portent les fleurs, mais ils sont separez de ces mêmes fleurs. Ils ressemblent assez à une marmite renversée. En Latin *buxus.* On fait des palissades de *buis*, des allées & des labyrinthes. Il y a du *bouis* nain dont on fait les bordures des parterres, & qu'on tond tous les ans. On fait du bois de *bouis*, des peignes, des boules de mail, des toupies. On s'en sert aussi à l'Eglise le jour des Rameaux pour porter en guise de palmes.

Bouis, est aussi un instrument de Cordonnier qui est fait d'un morceau de *bouis*, qui sert à polir les talons des souliers.

On dit figurément en ce sens, Donner le *bouis*; pour dire, Adoucir quelque chose, & la faire voir du bon côté, comme si on l'avoit polie avec ce morceau de *bouis.*

On appelle aussi un menton large, & qui avance en dehors, un menton de *bouis*, parcequ'en effet il a la figure de ce *bouis* des Cordonniers; mais tout cela est bas & populaire.

BOULE. s. f. Globe, corps spherique qui a un point au milieu, d'où les lignes tirées à la surface sont égales. Les jeux de *boule* sont les jeux d'exercice des bourgeois & des petites gens. Le fort de la *boule*, est l'endroit où le bois est plus serré, & par consequent le plus pesant. Cela vient de ce que les arbres étant debout, ont leur bois plus serré du côté du Nord, que du Midy. Aller à l'appui de la *boule*, c'est, Joüer une *boule* qui en aille soutenir une autre sans la debutter. Joüer à la longue, ou à la courte *boule.* Les Poëtes depeignent la Fortune avec un pied sur une *boule*, pour marquer son inconstance. Menage derive ce mot de *bulla*, à cause de la rondeur des *bulles*, ou petites *bouteilles* qui se font sur l'eau; ou plutôt de *pola*, dont on a fait *pila*, qui signifie la même chose.

Boule. Terme de Tourneur. Il signifie un morceau de bois tourné en forme ronde, qui sert à soutenir quelque ouvrage de menuiserie ou de Tourneur. Ainsi on dit *boule* d'armoire, *boule* de cabinet, *boule* de table, *boule* de gueridon, &c.

On appelle aussi *boule* en termes d'Architecture, tout corps spherique qui termine une decoration, & qui se met à la

la pointe d'un clocher, ou sur la lanterne d'un Dôme, auquel cette *boule* est proportionnée. On en met aussi au bas des rampes, & sur les piedestaux dans les jardins. Quand cette *boule* termine quelque ouvrage, on l'appelle *boule d'amortissement.*

On dit proverbialement, Faire une chose *à boule vuë*; pour dire, inconsiderément, à l'étourdie, à tout hasard, & d'une maniere incertaine. Pasquier pretend que ce mot a été dit par corruption au lieu de *bonne vuë*: desorte que de son tems, *A boule vuë* signifioit, Certainement, assurément. Sur quoy on peut voir les Observations de Menage sur la Langue Françoise. Joüer à *boule vuë.*

On dit aussi, qu'un homme tient *pied à boule*; pour dire, qu'il ne quitte point son travail, son occupation. On dit, qu'une personne est ronde comme une *boule*, quand elle est grosse & courte.

BOULEAU. s. m. Arbre qui est mis au rang des bois blancs. Il devient assez haut & fort branchu. Il jette plusieurs branches minces, flexibles, & qui la plupart panchent vers la terre. Il est couvert de plusieurs écorces. L'exterieure est rousse ou brune, lorsque l'arbre est encore jeune. Ensuite elle blanchit un peu, & on peut en separer plusieurs peaux deliées: après elle devient plus blanche, & pleine de fentes. Au dessous de cette écorce il y en a une autre qui est fort mince, polie, & transparente. L'écorce des plus grosses branches est aussi blanche, mais celle des plus petites est d'un rouge éclatant. Ses feuilles ressemblent à celles de peuplier noir, mais elles sont plus petites, moins lisses, d'un verd plus foncé, & un peu plus étroites, un peu grasses, de bonne odeur, & d'un goût amer. Il porte des chatons semblables au poivre long, qui sont à plusieurs feuilles en écailles. Ses fruits naissent sur le même pied de *bouleau*, mais dans des endroits differens. Ils commencent par de petits épis à plusieurs écailles, qui deviennent des fruits cilindriques, dont les écailles couvrent chacune une semence. Il croît dans les lieux froids & humides. En Latin *betula.* On se sert des petites branches de *bouleau*, pour faire des verges & des balais. En plusieurs endroits on en fait des cercles pour relier les tonneaux, & des côtes pour faire des corbeilles. Comme l'écorce est fort resineuse, on en fait des torches pour brûler de nuit. Plusieurs croyent, qu'avant l'invention de faire du papier, on se servoit des petites écorces blanches de *bouleau* pour écrire, à quoy elles semblent fort propres. Si on perce au printems le tronc de cet arbre, ou quelcune de ses branches, il en sort en abondance une liqueur douce, & qui est bonne à boire: on la louë beaucoup contre la pierre des reins, & de la vessie: elle ôte les taches du visage & rend la peau belle: elle guerit aussi les ulceres de la bouche. Il y a dans le Chateau d'Augustbourg appartenant au Duc de Saxe, un *bouleau* si grand, qu'on peut ranger sous ses branches une grande quantité de tables, & autant, dit-on, qu'il y a de jours en l'an. TAVERNIER *en ses Relations.*

Ce mot vient de *betulellum*, ou *betulla*, qui sont deux vieux mots Gaulois qui ont été latinisez, comme Pline le temoigne. Mais Matthiole dit qu'il a été appellé *betula*, à cause du *bitume* dont il est plein.

BOULENGER, ou BOULANGER, ERE. subst. Celui qui fait le pain. Les *Boulengers* de Gonesse, de gros pain, de petit pain. Un *Boulenger* ne peut acheter à chaque fois plus d'un muid de blé, & un muid de farine, par les Ordonnances de la ville. Le maître garçon d'un *Boulenger* s'appelle *mitron.*

Ce mot vient de *polentarius.* MENAGE. Du Cange croit qu'il vient de ce qu'en pêtrissant la farine, on la tourne en *globe*, ou en *boule*, & on l'arrondit en pain.

BOULENGER. v. act. Pêtrir la farine, & en faire du pain.

BOULENGERE. s. f. Nom que l'on donne à une Sœur Converse, qui fait le pain d'un Couvent de Religieuses.

BOULENGERIE. s. f. L'art de faire le pain. Ce garçon entend bien la *boulengerie.*

BOULENGERIE, se dit aussi dans les Couvens du lieu où on fait le pain, & où on garde la farine. Et encore dans les arsenaux de Marine, du lieu où l'on fait le biscuit.

BOULE-PONCHE, ou BONNE-PONCHE. s. f. Boisson Angloise. On met une chopine d'eau de vie sur une pinte de limonade avec de la muscade, & un peu de biscuit de mer grillé & pilé, & l'on bat le tout ensemble jusqu'à ce que les liqueurs soient bien mêlées. Ce mot vient de ces deux mots Anglois *bowl punch*, qui veulent dire une *tasse de ponche.*

BOULER. v. n. se dit de certains pigeons qui ont une grosse gorge, & signifie, Enfler la gorge. Les jeunes pigeons de cette espece commencent à *bouler* à trois ou quatre mois.

BOULET. s. m. Grosse balle de fer avec laquelle on charge le canon. Un canon de batterie porte depuis 24. jusqu'à 36. & 48. livres de *boulet.* Quelques-uns le font venir de *botellus* Latin, ou du Grec *ballein*, qui signifie *jetter.*

BOULET ROUGE, est un *boulet* qu'on fait rougir dans une forge, dont on charge le canon pour mettre le feu aux lieux où il tombe, quand il y trouve des matieres combustibles.

BOULET CREUX, est celui dont le diametre est proportionné à celui du canon qui le doit chasser. Sa figure est longue & creuse, & il a une lumiere à l'une de ses extremitez. L'usage de cette lumiere est d'y mettre le feu: ce que l'on fait en y passant une meche souffrée, qui s'allume lorsque le *boulet* sort du canon; ensorte que ce *boulet* creve lorsqu'il est dans la terre, & produit le même effet qu'un petit fourneau.

BOULETS A' CHAÎNE, sont deux *boulets* joins ensemble par une chaîne qui a trois à quatre pieds de longueur. On en charge un canon, & quand on le tire, l'effet de ces deux *boulets* est d'autant plus grand, sur tout dans un combat, que la chaîne embrasse & separe tout ce qu'elle rencontre.

BOULETS A' BRANCHE, sont deux *boulets* joins ensemble par une barre de fer longue de cinq à six pouces seulement.

BOULET A' DEUX TETES, qu'on appelle aussi *Ange.* Ce sont deux moitiez de *boulet* jointes par une barre de fer, ou par une chaîne, comme la balle ramée d'un mousquet. Ces deux moitiez se separent si-tôt qu'elles sont hors du canon, & font presque le même effet que les boulets à chaîne. Ces *boulets* servent sur la mer pour couper les cables, les mâts, & les voiles.

BOULET, se dit aussi d'une jointure qui est en la jambe du cheval au dessus du pâturon, qui tient lieu d'un second genou à la jambe de devant, & d'un second jarret à chaque jambe de derriere. Les entorses se font au *boulet.* C'est au *boulet* que le cheval se coupe.

BOULETE'. adj. qui se dit d'un cheval dont le boulet est hors de sa situation naturelle, & qui s'est jetté trop en avant; ce qui lui arrive par un trop violent travail, ou quand il est court-jointé.

BOULETTE. s. f. Petite boule. Les enfans joüent à la *boulette*, en poussant une balle dans une petite fosse.

BOULEVART, ou BOULEVARD. s. m. Gros bastion. On ne se sert plus de ce mot en termes de guerre. On dit encore à Paris, Aller sur le *boulevart* de la porte St. Anthoine, qui est un des plus gros bastions de France. Nicod derive ce mot de *boule*, & *waer* Flamand, ou du Picard *ward*, qui signifie *garder*, comme qui diroit, *deffense contre les boulets.* Turnebe

croit qu'il vient de *boules vertes*. D'autres le derivent de l'Italien *baloardo*, ou de l'Espagnol *balvarte*, qu'on a dit aussi dans la basse Latinité. Mais Menage croit qu'il vient de l'Allemand *bolwerk*, qui signifie *ouvrage de poutres*, *bol* signifiant *poutre*, & *werk*, *ouvrage* : ce qu'il a dit après Hotman. Du Cange le derive de *burgwart*, *quod burgum servat & tuetur*.

BOULEVART, se dit par extension des places fortes qui couvrent tout un païs, & qui en deffendent l'entrée aux ennemis. Rhodes étoit autrefois le *boulevart* de la Chrestienté. Il se dit aussi figurément de tout ce qui sert de defense, & qui fait obstacle à l'ennemi. Le Tygre & l'Euphrate sont les deux puissans *boulevards* de ce Royaume. VAUG.

BOULEVERSEMENT. s. m. Grand changement, desordre, renversement. Une mine qui jouë cause le *bouleversement* d'un rempart. Au figuré, Les nouvelles heresies causent un grand *bouleversement* dans l'ordre, dans la discipline de l'Eglise.

BOULEVERSER. v. act. Renverser, mettre en desordre, en confusion. Au siege de Candie tout le terrain des environs étoit *bouleversé* à force de mines & de fourneaux. Il fait rebâtir une partie de son logis, tout est *bouleversé* chez lui.

BOULEVERSER, se dit aussi figurément en choses morales. Les grandes afflictions lui ont *bouleversé* l'esprit. La banqueroute d'un tel a *bouleversé* les affaires de tous ses associez. Les guerres civiles *bouleversent* un Etat. Selon vôtre Morale un Docteur peut tourner les consciences, & les *bouleverser* à son gré. PASC.

BOULEVERSÉ, ÉE. part. & adj.

BOULI. s. m. Sorte de pot où les Siamois preparent leur thé.

BOULIER. s. m. Terme de Marine. C'est un filet fait comme une seine, dont les Pêcheurs se servent sur les côtes de la Mediterranée, & qu'ils tendent aux embouchures des étangs salez.

BOULIMIE. s. f. Terme de Medecine. C'est une maladie qui cause un appetit desordonné. Plusieurs furent travaillez de la *boulimie*. ABL.

Ce mot vient du Grec *bous* & *limos*, qui signifie *bœuf* & *faim*, comme si on vouloit dire, qu'un homme a une faim capable de manger un bœuf.

BOULIN. s. m. Petit trou ou logette qu'on dispose tout autour d'un colombier pour y nicher des pigeons : c'est l'endroit où ils font leurs œufs. Un colombier à pied a quelquefois mille & douze cens *boulins*.

BOULIN, en termes de Maçonnerie, est le trou qu'on laisse dans le mur qu'on éleve pour s'en servir aux échaffaudages. On appelle aussi *boulins*, les pieces de bois qu'on met dans ces trous pour soutenir les planches necessaires pour échaffauder.

BOULINE. s. f. Terme de Marine. C'est une corde amarrée vers le milieu de chaque côté d'une voile, qui la rend disposée à prendre le vent de côté, quand on ne l'a pas en poupe ou de quartier. La *bouline de revers*, est celle qui est larguée & sous le vent. Le vent de *bouline*, est celui qui est éloigné de cinq pointes, ou aires de vent de celui de la route. La *bouline grasse*, est le vent qui s'en éloigne davantage de six à sept pointes. On dit, Aller à la *bouline*, ou tenir le lit du vent, quand on est porté d'un vent de biais, qui semble contraire à la route, en se servant de *boulines*, hâlées & roidies.

Courre la bouline, c'est un châtiment qui se pratique sur mer. L'équipage se range en deux hayes de l'avant à l'arriere du vaisseau. Chaque matelot tient une corde, ou garcette à la main. On fait passer le criminel deux ou trois fois entre ces deux hayes de matelots qui lui donnent chacun un coup.

HALE-BOULINE. s. m. Ce mot se trouve dans Pomey. C'est un nom de raillerie que l'on donne à un matelot qui n'est point encore experimenté. Tu n'es qu'un *hâle-bouline*.

BOULINER. v. n. Aller à la bouline, prendre le vent de côté. On appelle aussi cette maniere de naviger, *louvier*.

On commence à dire figurément, *Bouliner*, pour dire, Biaiser dans les affaires, n'aller pas droit, trouver quelque detour, ou échapatoire.

BOULINER. v. act. & neut. Terme de gens d'armée, qui signifie, Voler dans le camp. Il a perdu au jeu tout ce qu'il avoit *bouliné*. Ce soldat se fera pendre, il s'amuse à *bouliner*.

BOULINEUR. s. m. Ce mot se dit des soldats qui volent dans le camp. C'est un *boulineur*. On pend tous les *boulineurs*, quand on les attrape.

BOULINGRIN. s. m. Terme d'Agriculture. C'est un mot purement Anglois, qui signifie *un gazon sur lequel on jouë à la boule*. On l'a dit en France d'un jardin verd, & orné de palissades. On a nommé ainsi le *Boulingrin* de St. Germain. On l'a dit aussi d'un parterre de pieces de gazon decoupées, avec bordure en glacis, qu'on prend soin de tondre souvent, afin d'entretenir l'herbe toûjours courte & verte.

BOULINIER. s. m. On dit d'un vaisseau, qu'il est bon, ou mauvais *boulinier*, lorsqu'il va bien, ou mal à boulines hâlées.

BOULON. s. m. Grosse cheville de fer qui a une tête ronde, & qui est percée & arrêtée par l'autre bout avec une clavette. Il sert à attacher des poutres, des tirans de charpente à un poinçon, à soutenir le fleau d'une porte cochere, sur lequel il est mobile. Il y a aussi des *boulons* qui ont des têtes rondes à leurs deux extremitez, comme ceux qui attachent les arcsboutans d'un carrosse aux moutons. On appelle aussi *boulon*, la masse, poids ou peson de la balance Romaine.

BOULON, est aussi une piece ronde de fer ou de cuivre qui sert de noyau pour faire les tuyaux de plomb sans soudure. Elle est un peu plus longue que le moule, & de la grosseur que doit être le diametre du dedans du tuyau.

BOULONS, en terme d'Artillerie, sont des branches de fer, c'est-à-dire, les deux plus longues & plus grosses pieces où pose le canon.

BOULONNER. v. n. Arrêter une piece de charpenterie avec des boulons.

BOULU, UË. adj. Ce mot est du petit peuple de Paris qui dit *chataigne bouluë*, pour *chataigne bouillie* : en quoy il ne faut pas l'imiter, si ce n'est en de certaines occasions pour rire, à l'exemple de Sarrazin qui a dit, dans son Testament de Goulu, deux litrons de chataignes *bouluës*.

BOUQUER. v. neut. Baiser par force ce qu'on presente.

BOUQUER, se dit aussi figurément des choses qu'on est contraint de faire par la violence. On a beau avoir du cœur, on est contraint de *bouquer* quand on a à faire à de plus puissans que soi. Menage derive ce mot de *buccare*, qu'on a fait de *bucca*, qui signifie *jouë*.

BOUQUERAN. s. m. Vieux mot, qui signifie une sorte d'étoffe, qu'on croit avoir été faite de poil de chevre, comme le camelot est fait de poil de chameau. La grand putain a pouvoir de soi vêtir de *bouqueran* blanc.

BOUQUET. s. m. Assemblage de fleurs arrangées & liées ensemble. Un *bouquet* de fleurs d'orange, de roses. Un *bouquet* de Confrairie, de pain benit.

Ce mot vient de *boscetum*.

BOUQUET, se dit aussi des fruits, & d'autres choses liées ensemble. Voilà un beau *bouquet* de poires, un beau *bouquet* de plumes. On dit aussi *bouquet* de diamans, *bouquet* de pierreries, *bouquet* de perles.

On appelle aussi *bouquets*, les representations de ces fleurs liées ensemble, qu'on fait dans des tapisseries, dans des peintures de panneaux de menuiserie, &c.

On appelle aussi *bouquet*, un petit bois qui est dans le jardin d'une maison de plaisance. Quand il est à la campagne, on l'appelle *buisson*.

BOUQUET, en termes de Venerie, signifie le mâle du lievre. Il y a plusieurs lievres qui sont mâles & femelles. On le dit aussi d'un chevreau, comme diminutif de *bouc*.

On appelle une barbe en *bouquets*, lorsqu'elle n'est pas égale, & qu'il y en a des touffes en quelques endroits seulement.

BOUQUET, est aussi un fer dont se servent les Doreurs, ou Relieurs pour appliquer le *bouquet* dont ils ornent le dos d'un livre.

BOUQUET, se dit aussi, par les Maquignons, de la paille qu'ils mettent à la queuë & aux crins des chevaux qu'ils veulent vendre.

BOUQUET, se dit figurément en choses spirituelles. Le *bouquet* sacré.

On dit proverbialement d'une maison, qu'elle a le *bouquet* sur l'oreille; pour dire, qu'elle est à vendre: & d'une fille; pour dire, qu'elle est à marier. On dit aussi, Donner le *bouquet* à quelcun, quand on l'engage à donner un bal ou un repas à une compagnie: &, Rendre le *bouquet*, quand il s'acquitte de son devoir. On dit aussi, qu'une femme fait porter le *bouquet* à son mari, quand elle lui est infidelle.

BOUQUETIER. s. m. Terme de Fayancier. C'est un vase de fayance en ovale, où l'on met des fleurs en forme de bouquet.

BOUQUETIERE. s. f. Qui fait des bouquets. Glycere est une fameuse *Bouquetiere* de l'antiquité, souvent citée par les mechans Orateurs.

BOUQUETIERE, signifie aussi celle qui a le droit d'exposer & de vendre toutes sortes de bouquets de chapeau, de guirlandes de fleurs, aux portes des Eglises de Paris, ou d'autres villes. Elles sont appellées maîtresses *Bouquetieres, Chapelieres en fleurs*. Il leur est defendu de se servir de fleurs d'Acacia; & les autres fleurs qu'elles employent, doivent être nouvellement cueillies.

BOUQUETIN. s. m. Bouc sauvage qui se trouve dans les païs de montagnes, qui est une espece de chamois, mais qui a de plus longues cornes & plus larges. Il est d'un naturel fort chaud, & se tient presque toûjours sur la glace. On en trouve dans les Alpes du Dauphiné & de Savoye, & dans le païs des Grisons. On tient que son sang est extremement chaud, & que si on en boit, il a la vertu de dissoudre le sang caillé. En Latin *ibex*.

BOUQUIN. s. m. Vieux bouc.

On appelle figurément un vieux *bouquin*, un homme puant, & lascif, qui a passé sa vie dans la debauche.

En termes de Poësie, on appelle les Satyres, les Dieux Chevrepieds, des *Bouquins*, à cause qu'on les peint avec des pieds de bouc.

CORNET A BOUQUIN. C'étoit autrefois une grande flûte de païsan. Elle sert maintenant dans les Chœurs de Musique des Eglises. Menage derive ce mot de *buccinum*, qu'on a dit pour *buccina*.

On appelle aussi de vieux livres frippez & peu connus, de vieux *bouquins*. Ta besace est pleine de bribes & de vieux *bouquins*. ABL. Ce mot vient de l'Allemand *buck* ou *bouc*, qui signifie un livre; & parceque les premiers livres imprimez nous sont venus de ce païs-là, on a appellé *bouquins* les vieux livres. Mais Lipse croit que l'Allemand vient du Latin *buxus*, parceque le buis servoit à leurs relieures.

On dit proverbialement, Sentir le *bouquin*; pour dire, Sentir mauvais. Ce mot se dit particulierement des aisselles, lorsqu'il en sort une odeur forte, comme celle d'un bouc.

BOUQUINER. v. neut. Chercher de vieux livres inconnus & frippez chez des Libraires, ou s'amuser à les lire. Il y a force curieux qui ne font toute leur vie que *bouquiner*. Ce mot est bas.

BOUQUINER. Ce mot se dit aussi du lievre, lorsqu'il est en amour, & qu'il tient sa hase. SALNOVE.

BOUQUINEUR. s. m. Mot qui se trouve dans Pomey, & qui signifie celui qui se plaît à bouquiner, à lire les livres vieux & inconnus.

BOURACAN. s. m. On disoit autrefois *Barracan*. Gros camelot, ou étoffe tissuë de poil de chevre, qui sert à faire des manteaux de pluye.

Ce mot vient de l'Italien *baracane*. MENAGE. D'autres le derivent de *varocino*, ou *varonico*, parceque c'étoit une étoffe qui étoit particulierement propre à vêtir les hommes que les Espagnols nomment *varones*. Du Cange le derive de *barres*, parceque leurs fils ou leurs lisses representent des barres.

BOURASQUE, ou BOURRASQUE. s. f. Tempête soudaine & violente qui s'éleve, soit sur la mer, soit sur la terre. Nous fimes voile au matin par un doux vent, qui se changea sur le midi en une violente *bourrasque*. ABL. La mer avec ses tempêtes & ses *bourrasques*, est plus agreable qu'une eau tranquille. M. SC.

Ce mot vient de l'Italien *burrasca*, signifiant la même chose. MENAGE.

BOURASQUE, se dit aussi d'une émotion populaire qui fait beaucoup de bruit, & qui dure peu. Il ne faut qu'avoir patience, & laisser passer ces *bourrasques*. On le dit aussi de la colere d'un Superieur qui menace, qui fulmine. Il a quelquefois des *bourrasques* insupportables. Je ne veux point essuyer ses *bourrasques*; c'est-à-dire, ses humeurs bourruës & emportées.

BOURASQUE, se dit aussi du desordre qui arrive dans le corps d'une personne, par quelque mal, ou quelque remede violent. L'émetique cause quelquefois d'étranges *bourrasques*, & remuë terriblement les humeurs. Il se trouva très-foible & très-abbatu par cette *bourrasque*. DOM QUICHOTE.

BOURBE. s. f. Terre molle detrempée d'eau; fange; bouë, comme celle des terres grasses, des eaux croupies, & des lieux marecageux. Les tanches, les anguilles sentent ordinairement la *bourbe* quand elles ne sont point degorgées. On dit aussi, La *bourbe* d'une playe; pour dire, le pus épais qui en sort. Nicod derive ce mot du Grec *borboros*, signifiant la même chose.

BOURBE, se dit figurément de la bassesse, & de toute sorte d'ordure. Cet homme croupiroit encore dans la *bourbe*, s'il n'en eût été tiré par un tel favori. Un pecheur est bien malheureux de croupir dans la *bourbe* & dans l'ordure, sans tâcher de s'en retirer par la penitence.

On appelle aussi *Bourbes*, Certaines eaux minerales qui sont en reputation de guerir quelques maladies de gouteux, ou d'impotens, comme les *Bourbes* de Barrege.

BOURBELIER. s. m. Terme de Chasse. C'est la partie du sanglier, qu'aux autres animaux on nomme *poitrine*, & aux cerfs la *hampe*.

BOURBEUX, EUSE. adj. Qui est plein de bourbe. Un ruisseau *bourbeux*. Un gué *bourbeux*.

On dit figurément d'un Orateur vehement, mais peu poli, que c'est un torrent *bourbeux*.

BOURBIER. s. m. Lieu plein de bourbe où on enfonce, & dont on a peine à se retirer. Les chariots pesans demeuroient la plupart enfoncez dans des *bourbiers*. VAUG.

BOURBIER, se dit figurément des embarras où on se trouve, des affaires fâcheuses dont on a peine à sortir. Il aura bien de la peine à se tirer de ce *bourbier*.

BOURBILLON. s. m. Terme de Marechal. C'est le pus qui sort d'une playe, d'une apostume, d'un javart, quand il est meur & épaissi. Une playe, un bourgeon se guerissent bientôt, quand le *bourbillon* en est sorti.

BOURCER. v. neut. Terme de Marine, qui se dit lorsqu'on ne met au vent qu'une partie d'une voile, & qu'on la trousse à mi-mâts, ou au tiers de mât par le moyen des cargues ou cordes destinées à cet effet: ce qui fait qu'on dit aussi *carguer* dans le même sens. Cela se fait, quand on veut prendre moins de vent, afin de retarder le cours du vaisseau.

BOURCET. s. m. Terme de Marine. C'est un nom qu'on donne dans la Manche, au mât de misaine, & à sa voile.

BOURDALOU. s. f. Mot nouveau, qui signifie une étoffe modeste dont les femmes s'habillerent pendant quelque tems, depuis que le P. *Bourdaloüe* eut prêché fortement contre le luxe, & la magnificence des habits.

BOURDALOU. Ce mot signifie aussi une sorte de tresse ou d'or, ou d'argent, ou de soye, large d'environ un doigt, qui sert de cordon au chapeau, & qui s'attache avec une petite boucle de metal.

BOURDE. s. f. Mensonge dont on se sert pour s'excuser, ou pour se divertir de la credulité des autres. Cet homme m'a fait accroire qu'il avoit sollicité pour moi, mais il m'a donné une *bourde*. C'est un gaillard qui se plaît à donner des *bourdes*, des bayes.

Ce mot vient de l'Italien *burla*. MENAGE. Autrefois il signifioit aussi un bâton gros par le bout sur lequel on s'appuye, une sorte de potence dont se servent les infirmes.

BOURDE, est aussi un terme de Marine, qui signifie la voile que l'on met, quand le tems est temperé.

BOURDELAGE. s. m. Terme de Coutumes, est une redevance qu'on doit au Seigneur en argent, bled, & plume ou volaille, ou de deux de ces trois choses, selon la Coutume de Nivernois. Le droit de *bourdelage* en Bourbonnois est de pareille condition & qualité que le droit de taille réelle: & le mot de *Bourdelier* se dit non seulement du detenteur, mais aussi de l'heritage, de la redevance & du contrat.

BOURDELAGE, est aussi un vieux mot qui signifioit, Paillardise.

BOURDELOIS, ou BOURDELAIS. s. m. Gros raisin de treille, blanc ou rouge. Le *Bourdelais* n'est pas un bon raisin.

BOURDER. v. n. Vieux mot, dont on se peut servir encore dans le stile burlesque. Il signifie, Se moquer, dire des sornettes, des bourdes, des mensonges. Ce coquin ne fait que *bourder*.

BOURDEUR. s. m. Donneur de bourdes. De ce mot corrompu on a fait le proverbe, Autant pour le *Brodeur*, au lieu de dire, pour le *Bourdeur*. On dit *bourdeuse* au feminin.

BOURDON. s. m. Bâton fait au tour, qui a une pomme au haut & au milieu, & un fer pointu par en-bas, que portent les Pelerins. On peint St. Jacques avec son *bourdon*. Menage derive ce mot du Latin *burdo*, qui signifie un *âne* ou un *mulet*, parcequ'il aide à marcher comme les mulets: de même qu'on a appellé un bâton, la *haquenée des Cordeliers*; & que des potences signifioient autrefois des *bourdes*. Mr. le Moine pretend que ce mot est Arabe, & qu'il signifie un *bâton* fait du bois qui fournissoit la matiere au papier.

BOURDON, se prend aussi quelquefois pour le Pelerin même qui le porte.

> *Hé quoy! Madame à son chevet*
> *Pourroit voir un* Bourdon. LA FONT.

Planter le *bourdon* en quelque lieu. C'est une façon de parler proverbiale & figurée, qui veut dire, s'établir en quelque lieu.

Il y a aussi trois étoiles qu'on appelle *les trois bourdons*, que les païsans appellent *les trois Rois*, qu'ils supposent avoir eu chacun un *bourdon* en faisant leur pelerinage en Bethleem. Ce sont en Astrologie les trois grandes étoiles de la Constellation d'Orion, dont l'une est à son pied gauche, l'autre au milieu de son baudrier, & la troisiéme à l'épaule.

BOURDON, en termes d'Imprimerie, est une faute que commet l'ouvrier, lorsqu'il omet quelques mots.

BOURDON, est aussi une grosse mouche-guêpe qui fait beaucoup de bruit en volant. Ce mot est fait par onomatopée du bruit que font les mouches en volant. On l'appelle en Latin *fucus*, *attacus*, *burdo*, *bombylius*. Swammerdam en decrit huit especes.

BOURDON, est aussi le jeu de l'orgue qui fait la basse, qui a le son le plus creux, & qui a les plus gros tuyaux. Le *bourdon* est un des principaux jeux de l'orgue. Il est de bois & bouché. Il est accordé à l'unisson avec la montre. Il y a un second *bourdon* qui est de quatre pieds quand il est bouché, ou de huit pieds quand il est ouvert, fait en forme de flûte, qui est à l'octave de la montre ou du premier *bourdon*. Il peut être d'étain ou de bois. Matthieu Paris temoigne que ces tuyaux ont été appellez *burdones*, à cause qu'ils ressemblent aux *bourdons* des Pelerins. On le dit aussi des basses de quelques autres instrumens, comme des deux flûtes ou chalumeaux des cornemuses & des musettes, dont le vent ne sort que par la pate. Nôtre *bourdon* ou basse repond à la notte que les Grecs appelloient *Proslambanomenos*. Les Anciens avoient de grosses flûtes faites en forme de bâton, qu'ils appelloient *bourdon*, d'où sont venus ces termes de Musique, parceque ces sons creux & bas imitent le bourdonnement des mouches.

FAUX-BOURDON, est une Musique simple qui se chante notte contre notte, & qu'on appelle aussi *simple contrepoint*, à la difference du contrepoint figuré, qui subdivise les nottes en crochuës & doubles crochuës.

On appelle aussi *bourdon*, la grosse cloche de Nôtre Dame.

BOURDONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des croix garnies aux extremitez des pommes, ou bâtons semblables à ceux des Pelerins, ou dont les branches sont tournées, & arondies en bourdons de Pelerins. On les appelle plus ordinairement *pommetées*. Les Prieurs mettent aussi des bourdons ou des bâtons derriere l'Ecu de leurs Armes, pour marque de commandement, comme les Abbez font des crosses.

BOURDONNEMENT. s. m. Bruit sourd & confus que font les bourdons. On le dit aussi de ce bruit confus que font les hommes qui murmurent.

On appelle aussi un *bourdonnement* d'oreilles, Cette espece d'infirmité qui fait entendre un bruit sourd, & qui est un commencement de surdité.

BOURDONNER. v. n. Faire un bruit sourd tel que font les bourdons. Il n'y a rien de plus importun qu'une mouche qui *bourdonne* aux oreilles.

> *Le moindre bruit éveille un mari soupçonneux:*
> *Qu'à l'entour de sa femme une mouche* bourdonne;
> *C'est cocuage qu'en personne.* LA FONT.

BOURDONNER, se dit figurément d'un murmure ou d'un bruit confus, dont on n'entend que la moitié des paroles. J'ay entendu *bourdonner* quelque chose de cette nouvelle, mais je n'en sçay pas le detail. Il est vieux; mais cela n'empêche pas qu'on ne s'en serve encore dans le stile bas & comique. Ce vieux fou *bourdonne* incessamment; pour dire, il ne fait que murmurer entre ses dens.

BOURG. s. m. Ville non close; habitation de peuple qui tient le milieu entre la ville & le village. Quelques-uns

uns le retraignent aux lieux qui ne sont fermez ni de murs, ni de fossez. D'autres au contraire, comme Mrs. de l'Academie, veulent que ce soit un gros village, fermé de petites murailles. Nicod & Cujas derivent ce mot du Latin *pyrgus*, venu du Grec *pyrgos*; ou du Latin *burgus*: mais il vient de l'Allemand *burg*, qui est très-ancien dans cette langue, comme on voit par la terminaison de la plupart de leurs villes. Dans Vegece le mot de *burgus* signifie seulement une *tour* ou *petit château*.

FAUXBOURG. s. m. Habitation de peuple attenant les portes d'une ville. Les villes de guerre ne doivent point avoir de *fauxbourgs*; car ils favorisent les approches des ennemis.

Ce mot vient de *fors* & *bourg*, comme qui diroit *hors le bourg*.

On dit figurément de ceux qui approchent de quelque chose, mais qui ne sont pas dedans, qu'ils sont dans les *fauxbourgs*.

BOURGADE. s. f. Diminutif de *Bourg*. Cette Comté a dix villes, trente *bourgades*, & quatre à cinq cens villages. PATRU.

BOURGAGE. s. m. Terme de Coutume. Ce qui est situé dans l'étenduë des villes, & de la banlieuë.

BOURGEOIS. Prononcez BOURJOIS. s. m. Nom collectif. L'assemblage du peuple qui habite dans une ville. Il ne faut pas mettre les armes entre les mains des *bourgeois*. La Police des Marchez veut que le *bourgeois* soit fourni avant les Marchands & Regrattiers.

Ce mot vient de l'Allemand *burger*, signifiant la même chose; ou plutôt, selon Pasquier, du vieux mot *bourg* qui signifioit une ville.

BOURGEOIS, se dit aussi de chaque particulier habitant de la ville. Ce Marchand, cet Avocat est un bon *bourgeois*.

Le tranquille bourgeois, *le soldat sous les armes*,
De la noble amitié reconnoissent les charmes.
POE. DE L'AM.

BOURGEOIS, se dit aussi pour marquer les gens du tiers Etat, à la distinction des Gentilshommes & des Ecclesiastiques; qui jouïssent de plusieurs privileges dont le peuple ne jouït pas. Les charges de l'Etat sont portées par le *bourgeois*. On dit en ce sens, Un tel est Gentilhomme, & un tel n'est que *bourgeois*. Une telle femme est bien Demoiselle, & une telle n'est qu'une simple *bourgeoise*.

Laissez les bons bourgeois *se plaire en leur menage*;
C'est pour eux seuls qu'Hymen fit les plaisirs permis.
LA FONT.

On appelle en plusieurs Coutumes *Bourgeois du Roi*, des habitans qui ont quelque privilege pour plaider seulement en la Jurisdiction Royale, & decliner la Jurisdiction des Seigneurs: ce qui a lieu dans les Coutumes de Troyes, de Champagne, de Chaumont, de Sens, & d'Auxerre: ce qu'on appelloit aussi *droit de jurée*, parceque ceux qui se rendoient justiciables du Roi, faisoient un serment par devant le Juge Royal, & pour cela on payoit un droit de six deniers pour livre des meubles, & deux deniers des immeubles; ce qui s'appelloit *droit de bourgeoisie*.

BOURGEOIS, se dit quelquefois en mauvaise part par opposition à un homme de la Cour, pour signifier un homme peu galant, peu spirituel, qui vit & raisonne à la maniere du bas peuple. C'est un franc *bourgeois*. Moliere a dit, Je ne vis jamais un corps composé d'atômes plus *bourgeois*. Le Gentilhomme *bourgeois*. Cela est du dernier *bourgeois*. MOL. Corrigez vous de vos façons de parler *bourgeoises*, c'est-à-dire, basses & populaires. Il a des manieres d'agir tout-à-fait *bourgeoises*. Vous allez voir entrer dans cette famille un air *bourgeois* qui n'en sortira de dix generations. LE CHEV. D'A.

FRANC-BOURGEOIS. Voyez FRANC.

BOURGEOIS, en termes de Marine, est le proprietaire d'un vaisseau, soit par achat, soit qu'il en ait fait faire la construction. C'est celui qui l'équippe de tous ses apparaux & agreils, & qui le frette ensuite, c'est-à-dire, le louë à un Marchand pour faire voyage, suivant les conditions d'un Traité qu'on appelle *charte-partie*.

Ce mot est venu du stile de la Hanse Theutonique, à cause qu'il n'est permis en Allemagne qu'aux *bourgeois* des Villes Hanseatiques d'avoir & de faire construire des navires, & qu'en effet tous les Seigneurs & proprietaires d'un navire sont nommez *bourgeois*. Les Patrices ou Senateurs de Rome ne pouvoient posseder ou tenir en propre des navires, mais seulement des barques: cela n'étoit permis qu'aux *bourgeois*.

Les ouvriers appellent aussi *bourgeois*, Celui pour lequel ils travaillent. Il faut servir le *bourgeois*. Le Maçon, l'Artisan tâchent toûjours à tromper le *bourgeois*.

On appelle *garde bourgeoise*, un droit établi dans la Coutume de Paris à l'imitation de la garde noble, par lequel des pere & mere, ayeul ou ayeule ont droit de jouïr des biens de leurs enfans mineurs sans leur en rendre compte, en les entretenant selon leur état, & en payant leurs dettes mobiliaires.

On appelle aussi *garde bourgeoise*, la milice des *bourgeois* qui font garde en quelque partie de leur ville. On appelle *caution bourgeoise*, une bonne caution, & facile à discuter.

BOURGEOIS. s. m. Sorte de petite monnoye de billon qui avoit cours sous le regne de Philippe le Bel. Il y avoit des *bourgeois* simples, & des *bourgeois* doubles. Les *bourgeois* simples étoient les deniers parisis, & les *bourgeois* doubles, les doubles parisis. LE BLANC TR. DES M.

BOURGEOISEMENT. adv. D'une maniere bourgeoise. Il vit, il parle, il raisonne *bourgeoisement*.

BOURGEOISIE. s. f. Droit qu'on acquiert par la demeure qu'on fait dans une ville de jouïr des privileges qui lui sont accordez. Il faut une demeure de dix ans dans les villes franches pour acquerir le droit de *bourgeoisie* & l'exemption de la taille. Le droit de *bourgeoisie* à Rome ou de Citoyen Romain, donnoit de grands avantages: on l'accordoit même à des étrangers. Lacedemone étoit si jalouse de son droit de *bourgeoisie* qu'Herodote a observé qu'elle ne l'a accordé qu'à deux personnes. LA GUILL.

BOURGEOISIE, se dit aussi en termes collectifs, de tout le corps des *bourgeois*. La *bourgeoisie* est en armes, &c. La *bourgeoisie* est toûjours la copie de la Cour. SCAR.

BOURGEON. Prononcez BOURJON. s. m. Le bouton qui pousse aux arbres & aux plantes au printemps. La gelée n'est dangereuse que lorsque les *bourgeons* commencent à pousser.

Ce mot vient de *burrio*, qui a été fait de *burra*, *bourre*. MENAGE. Les *bourgeons* ont la même peau, le même parenchyme, les mêmes corps ligneux, les mêmes insertions & les mêmes moëlles que la tige; c'est-à-dire, les mêmes parties qui par le moyen d'un nouveau suc qui y entre continuellement, reçoivent une extension pareille à celle de l'or qui passe par la filiere, & qui se deployent à-peu-près comme les tuyaux d'une lunette d'approche. Les *bourgeons* sont toûjours placez entre la tige ou branche dont ils sortent, & la base des pedicules, ou queuës des feuilles.

BOURGEON, se dit aussi de tout le nouveau jet des arbres & des vignes. On deffend l'entrée des bêtes dans les bois nouvellement coupez, à cause qu'elles mangent les *bourgeons*, les jets tendres, & nouveaux.

BOURGEON, est aussi un bouton rouge qui vient au visage, ainsi nommé à cause qu'il en vient d'ordinaire à ceux

ceux qui boivent trop de vin, comme si c'étoit encore la vigne qui poussât un *bourgeon*. Elle peint de *bourgeons* son visage guerrier. BOIL.

BOURGEONNER. v. n. Pousser des bourgeons. Les arbres *bourgeonnent* au printemps.

BOURGEONNÉ, ÉE. part. & adj. Qui a des bourgeons au visage. On dit ordinairement, que les yvrognes ont des nez *bourgeonnez*.

BOURG-E'PINE. s. m. C'est un arbrisseau, qu'on appelle autrement *Nerprun*, ou *Noirprun*. Voyez ces mots.

BOURGMESTRE. s. m. L'*s* se prononce. Premier Magistrat des villes de Flandre, de Hollande, & d'Allemagne. Il est comme le Maire, & le Gouverneur; Il donne des ordres pour le gouvernement, l'administration des finances, la justice, & la police de la ville. Le pouvoir, & les droits des *Bourgmestres* ne sont pas égaux par tout: chaque ville a ses loix, & ses statuts particuliers. En Allemand on l'appelle *Burgermeister*. On ne sçait pas bien comment on pourroit exprimer cette dignité en Latin. Les uns l'expriment par *Senator*, & les autres par *Consul*. Ce mot est formé de deux termes Flamands; *Borger* bourgeois, & *Meester*, maître, c'est-à-dire, le maître, & le protecteur des bourgeois.

BOURGMESTRES, se dit aussi figurément & en badinant des plus considerables bourgeois d'une ville. Tous les honorables *Bourgmestres* jetterent les yeux sur nos inconnus. SCARON ROM.

BOURGUIGNON. s.m. Habitant de Bourgogne. Ce mot est venu en usage dans la langue par ce proverbe, *Bourguignon* salé, qu'on dit par reproche à ceux qui aiment à saler trop leurs viandes: ce qui s'est dit depuis l'an 1422. auquel temps y ayant dans Aiguesmortes une compagnie de *Bourguignons*, les bourgeois se ruerent sur cette garnison, & jetterent leurs corps dans une grande cuve de pierre, qu'on y montre encore à present, qu'ils salerent pour en conserver les corps plus long temps comme un glorieux trophée de leur fidelité envers leur Roi legitime. D'autres tirent ce proverbe du sel qui se fait à Salins, à cause que les *Bourguignons* ont eu plusieurs disputes pour leurs salines. Orosius & Luitprandus disent qu'on a donné le nom de *Bourguignons* à ces peuples, parceque leurs habitations étoient dans les bourgs qui n'étoient point fermez de murs.

BOURGUIGNOTTE. s. f. Arme deffensive pour couvrir la tête d'un homme de guerre: c'est une espece de casque ou de salade. La *bourguignotte* est ouverte par devant, & à l'épreuve de la pique & du mousquet. Son nom vient de ce que les Bourguignons s'en sont servis les premiers.

BOURGUIGNOTTE, se prend aussi pour la tête, dans un sens figuré, & dans le stile comique & burlesque. Je te donnerai sur ta *bourguignotte*.

BOURLET. Voyez BOURRELET.

BOURNAL. s.m. Vieux mot qui signifie un *rayon de miel*: ce que les Latins appellent *favus mellis*. Il est encore en usage dans la campagne.

BOURRACHE, ou BOURROCHE. s. f. Terme de Botanique. Le premier est le plus en usage. C'est une plante que plusieurs confondent mal à-propos avec la buglosse. Sa racine est blanche, & de la grosseur du doigt. Ses feuilles sont larges, un peu rondes, ridées, couchées par terre, & rudes, par les éminences garnies de petites pointes. Sa tige est veluë, ronde, creuse, haute d'environ une coudée, & qui a plusieurs petites branches. Ses fleurs sont assez agreables, faites en forme d'étoile, de couleur bleuë, & quelquefois pourprée, ou blanche: elles sont d'une seule feuille coupée en rosette, desorte qu'il semble qu'elles soient composées de cinq feuilles. A chaque fleur succedent quatre semences, assez grosses & canelées; elles ressemblent à la tête d'une vipere, & deviennent noirâtres en meurissant. Cette plante est fort cordiale, sur tout la fleur, qui est une des quatre fleurs qu'on appelle cordiales. D'où vient qu'on l'appelle en Latin *Borago*, qui vient de *corago*, n'y ayant que le C qui a été changé en B.

BOURRACAN. Voyez BOURACAN.

BOURRAS. s. m. Sorte de grosse étoffe, comme qui diroit, faite de bourre. Il n'étoit vêtu que de *bourras*. Ce mot est vieux.

BOURRASQUE. Voyez BOURASQUE.

BOURRADE. s. f. Atteinte que les chiens ou les oiseaux donnent au lievre, quand au lieu de le prendre, ils n'attrapent qu'un peu de sa bourre.

BOURRADE, se dit aussi d'une attaque, d'un coup qu'on porte à quelcun, soit en le frappant en effet, ou plutôt en le raillant, en disputant, ou en écrivant contre lui.

BOURRE. s. f. Poil de plusieurs animaux, comme bœufs, vaches, chevres, cerfs, &c. qu'on detache de leurs cuirs, quand on les prepare dans les tanneries. La *bourre* sert à garnir des chaises, des selles, &c.

Ce mot vient du Latin *burra*, selon Menage, d'où il derive aussi le mot de *bourrée* & de *bourgeon*.

BOURRE LANISSE, est la laine qui se tire des draps, quand on les prepare avec le chardon de Bonnetier.

BOURRE TONTISSE, est celle qui se tire des draps, quand ils passent par les mains du Tondeur. Celle-là est la moindre, & il est deffendu aux Tapissiers d'en mettre dans les matelas entre deux futaines. On la laisse aux Potiers d'étain pour faire des bourrelets. Il y a aussi de la *bourre de soye*, qui est la soye de rebut ou imparfaite qu'on tire avec le peigne après que le coccon est devidé.

BOURRE, en termes de Teinturiers, se dit aussi d'une certaine nuance, qui est la même que celle du rouge cramoisi.

BOURRE, se dit aussi de ce qui sert à mettre sur la poudre en chargeant les armes à feu, soit papier, *bourre*, foin, &c. La *bourre* de ce pistolet lui a donné au visage. En ce sens on appelle un *tire-bourre*, un fer pointu, & fait en forme de vis, attaché au bout de la baguette, avec lequel on decharge une arme à feu sans la tirer.

BOURRE, signifie aussi, le commencement d'un bourgeon de vigne. Le sarment n'a poussé encore que de la *bourre*. C'est proprement la couverture sur l'œil de la vigne: d'où vient qu'on dit, Geler en *bourre*, c'est-à-dire, avant que la feuille de la vigne ait paru.

BOURRE, se dit figurément en Morale, de tout ce qui est grossier, inutile dans quelque Ouvrage de prose, ou de vers; & cela par une metaphore tirée des garnitures des chaises, qui sont mal conditionnées, quand on y met de la *bourre* au lieu de crin. Il y a de beaux endroits dans ce livre, mais il faut avouër qu'il y a aussi bien de la *bourre*.

BOURREAU. s.m. Le dernier des Officiers de Justice qui execute les criminels. Quand on scelle les Lettres du *Bourreau*, on les jette sous la table, pour marquer l'infamie du metier. Le *Bourreau* ne se saisit de la personne condamnée, qu'après avoir oüi la prononciation de la sentence, ou de l'arrêt qui la condamne. Antisthene disoit, que les *Bourreaux* étoient plus honnêtes gens que les Tyrans, parcequ'ils ne font mourir que des criminels, au lieu que les Tyrans ôtent la vie à des innocens. On a comparé ceux qui font un trafic du metier de la guerre, & qui se loüent pour aller tuer des hommes, à des *Bourreaux*, qui sont d'autant plus detestables qu'ils tuent des innocens sans raison: au lieu que les *Bourreaux* tuent avec raison, & par ordre de la Justice. COUR. Borel derive ce mot de *bourrée*, qui signifie

signifie une *poignée de verges de saule*, comme temoigne Monet, parceque les verges sont les premiers instrumens dont se sert le *Bourreau*. Il peut venir aussi de *burrus*, qui signifie *roux*, parcequ'en plusieurs lieux les *Bourreaux* doivent être habillez de rouge & de jaune. Ailleurs il le derive du Grec *voros*, qui signifie *carnacier*. Mais il est vrai que c'est un mot Celtique & ancien Gaulois; car les Bas-Bretons se servent encore de ce mot sans y rien changer.

On le dit figurément du remords de la conscience. Le criminel porte toûjours avec lui son *bourreau*. La peste, la guerre, la famine sont les *bourreaux* de la Justice divine.

On appelle aussi un *bourreau*, celui qui est sanguinaire, cruel, sans pitié. Ce maître bat tous ses gens, c'est un vrai *bourreau*, qui tourmente les autres, ou qui se tourmente lui-même. Les Chirurgiens ignorans sont de vrais *bourreaux*. Le Demon artificieux procure quelquefois aux hommes d'heureux succés pour les entretenir dans l'illusion: ainsi l'ame se livre elle-même à son *bourreau*. Nic. Il est lui-même son impitoyable *bourreau*. Pat. Les envieux sont eux-mêmes leurs *bourreaux*. Vaug. En quelque lieu que se trouve un parricide, il rencontre un accusateur, un juge, & un *bourreau*. Le Mait. Vous ne sçavez pas en quel embaras je me trouve reduit, par les conseils de ce malheureux qui est devenu mon *bourreau*. Port-R. Le vice est lui-même son cruel *bourreau*. Ablan.

On dit proverbialement, qu'un homme est un vrai *bourreau* d'argent; pour dire, qu'il le menage mal, qu'il le prodigue sans necessité. On dit aussi, qu'un homme se fait payer en *Bourreau*; pour dire, qu'il se fait payer par avance. On dit aussi, qu'un homme est brave comme un *Bourreau* qui fait ses Pâques, quand il n'a pas coûtume d'être bien vêtu.

BOURRE'E. s. f. Petit fagot fait de fort menu bois, qui fait un feu prompt & de peu de durée. On le dit aussi d'une ame de fagot.

Bourrée, est aussi une espece de danse composée de trois pas joins ensemble avec deux mouvemens, & commence par une noire en levant. Le premier couplet contient deux fois quatre mesures, & le second deux fois huit. Elle est composée d'un balancement & d'un coupé. On croit que cette danse vient d'Auvergne.

BOURRELER. v. act. Faire souffrir du mal, tourmenter. Un Chirurgien ignorant *bourrele* les gens qu'il pense. Les honnêtes gens peuvent se servir de ce terme au sens propre, mais seulement dans la conversation, & non dans un discours grave & poli.

On le dit au figuré plus ordinairement des remords de la conscience. Les mechans sont toûjours *bourrelez* par leurs propres crimes. Une conscience est *bourrelée* de mille remords, quand elle a fait quelque action noire & indigne. Le remords de son crime le *bourrele*. Abl.

Bourrelé, ée. part. & adj. Etre *bourrelé* par l'image de son crime. Etre *bourrelé* en sa conscience. Abl. Les mechans ont l'ame *bourrelée* & ne sauroient reposer. Vaug.

BOURRELERIE. s. f. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier, Le tourment que l'on souffre, ou que l'on fait souffrir aux autres.

BOURRELET, ou BOURLET. s. m. C'étoit autrefois une partie de l'habillement de tête qui servoit à la coëffure des hommes & des femmes, ou une espece de cordon qui servoit d'arrêt au chapperon, & qui le serroit sur la tête. Les Magistrats & les Docteurs dans les Universitez portent encore le chapperon sur l'épaule avec un petit tour rond qui represente l'ancien *bourrelet*. Les femmes se servent encore de *bourrelet* pour se coëffer, & pour soutenir & arranger leurs cheveux. Les femmes ont aussi porté des *bourrelets* au lieu de vertugadins, pour se garnir le bas du dos, & élever un peu leurs juppes. On met aussi des *bourrelets* sur la tête des enfans, pour empêcher qu'ils ne se blessent en tombant.

Bourrelet, en termes de Blason, est un tour de livrée, rempli de bourre, & tourné comme une corde, que les anciens Chevaliers portoient dans les tournois. Il étoit de la couleur des émaux de l'Ecu, ou des couleurs ordinaires des Chevaliers. Les Dames prenoient elles-mêmes le soin d'attacher ces livrées ou tortils sur les casques, & on les appelloit les *faveurs des Dames*. On les represente encore aujourd'huy dans les ornemens de l'Ecu. On appelle autrement ce *bourrelet* que les simples Gentilshommes mettent sur leurs casques, *tresque*, *torque*, *tortil*.

Bourrelet, signifie aussi en termes de Marine, de grosses cordes que l'on entrelasse autour du mât de misaine, du mât d'artimon, & du grand mât, pour tenir la vergue dans un combat, quand on craint que les manœuvres, qui la tiennent, ne soient coupées.

Bourrelet, en termes d'Artillerie, se dit de l'extremité d'une piece de canon vers la bouche, & par où on la charge; en cet endroit elle est renforcée de metal, & a la figure d'un *bourrelet*.

Bourrelet, en termes de Jardinage, se dit lorsque la greffe, ou l'écusson se joint mal avec le sauvageon, & qu'elle devient plus grosse que lui: ce qui arrive souvent sur le coignassier, & vient de ce que le sujet n'a pas tant de seve que l'arbre posé sur lui.

Bourrelet, est aussi ce qui sert à mettre sur un bassin de chambre pour aller à ses necessitez, & qui est plein & garni de bourre pour y être assis plus mollement.

Bourrelet, signifie quelquefois le collier des chevaux de charrete, que fait un Bourrelier.

BOURRELIER, iere. subst. Artisan qui fait les harnois des chevaux de carrosse & de charrette. On l'appelle aussi *Sellier lormier*.

BOURRELLE. s. f. Il ne se dit point que par le petit peuple, de la femme du Bourreau. Mais pour signifier une femme cruelle, mechante, inhumaine, il se dit, quoy qu'en termes bas, par tout le monde. Cette femme est une vraye *bourrelle*.

BOURRER. v. a. Mettre de la bourre, ou autre pareille chose sur la charge dans le canon de l'arme à feu. Ainsi on dit, *bourrer* un fusil. On dit aussi en general *bourrer* une chose; pour dire, la garnir de bourre.

Bourrer. v. act. Attaquer, frapper, battre quelcun. Les chiens *bourrent* les lievres en les chassant. On dit aussi, en termes de Fauconnerie, que l'oiseau *bourre* la perdrix. Pomey. Ces deux Escrimeurs se sont portez plusieurs bottes franches, ils se sont bien *bourrez*. On le dit aussi des combats de langue & de plume: ces deux Pedans se sont bien *bourrez* les uns les autres dans cette dispute, dans leurs écrits.

BOURRIERS. s. m. Pailles & ordures qui se trouvent mêlées avec le blé. Pomey.

BOURRIQUE. s. f. Mechante bête de voiture. Il se dit particulierement des ânes, ou des ânesses, & ensuitte des mechans chevaux. Ceux à qui on donne le foüet en Espagne sont montez sur des *bourriques*. Ce mot vient de *burichus*, *burricus*, ou *buricus*, qui signifie *cheval*. Menage. Saumise derive ce nom de *pyrrichos*, diminutif de *pyrrhos*, *rufus*, à cause que les Auteurs de la basse Latinité ont ainsi appellé tous les bidets ou petits chevaux, quoyqu'ils fussent d'un autre poil.

Bourrique, est aussi une machine composée d'ais qui sert aux Couvreurs quand ils travaillent sur les couvertures. Ils l'accrochent aux lates, & elle leur sert à porter l'ardoise dont ils ont besoin.

BOURRIQUET. s. m. Terme de Maçonnerie. C'est une petite civiere qui sert à élever avec des gruës, des moilons, ou du mortier dans des baquets, quand la hauteur du bâtiment est fort grande.

BOURRIR. Terme de Chasse, qui se dit en parlant du bruit que font les ailes des perdrix, & sur tout des rouges, quand elles partent.

BOURROCHE. s. f. Plante. Voyez BOURRACHE.

BOURRU, UË. adj. Bizarre, capricieux, fantasque, qui ne veut point voir le monde, qui a des maximes extravagantes. C'est un esprit *bourru* qui ne se laisse gouverner par personne. C'est une humeur *bourruë*, dont personne ne se peut accommoder.

VIN BOURU, est du vin qu'on a jetté dans de l'eau froide pour l'empêcher de bouillir, qui est doucereux, & qui a encore toute sa lie.

LE MOINE BOURRU, est un fantôme imaginaire, dont on fait peur aux petits enfans; un lutin, qui dans la croyance du peuple court les ruës aux Avens de Noel, & qui fait des cris effroyables. Regnier dans ses Satires dit parlant de son valet,

- - - - *& demande étonné*
Si le Moine bourru *n'avoit point promené.*

Les Naturalistes appellent des plantes *bourruës*, celles dont la graine étant trop meure, devient en petites parties si menuës, que le moindre vent ou souffle les dissipe, comme celles de plusieurs chardons qui croissent dans les blez.

BOURSAUT. s. f. Espece de saule que l'on appelle en Latin *Salix fatua*.

BOURSAUT, ou BOURSEAU. Voyez BOURSEAU.

BOURSE. s. f. Espece de petit sac de cuir, ou de velours, ou de cheveux, ou de quelque jolie étoffe d'or, d'argent ou de soye, qui se ferme avec des cordons ou avec un ressort, & dans lequel on met l'argent qu'on veut porter sur soi, soit dans la poche, soit à la ceinture. Les voleurs demandent la *bourse* le pistolet à la main. Les coupeurs de *bourse* sont ceux qui l'attrapent secretement. Ce mot vient de *bursa*, dont les Auteurs de la basse Latinité se sont servis dans le même sens, & qui vient du Grec *byrsi*, qui signifie *cuir*. MENAGE.

On dit aussi, une *bourse* de cheveux, ou en broderie, quand le cuir est couvert de broderie, ou de cheveux.

BOURSE DE JETTONS, est une *bourse* pleine de cent jettons d'or, ou d'argent, que certains corps d'Officiers font battre avec quelques devises pour en faire present aux Princes, aux Ministres, aux Magistrats de la protection desquels ils ont besoin. Un tel Comptable doit une *bourse* de jettons à son Rapporteur.

BOURSE, est aussi dans le Levant une maniere de compter. Le Grand Seigneur a tant de *bourses* de revenu. L'Egypte doit tant de *bourses* au Bacha qui la gouverne. Ces *bourses* sont de cinq cens écus, ou de vingt-cinq mille medins.

BOURSE, se dit aussi d'un homme riche qui a de l'argent. Ce Notaire dispose des meilleures *bourses* de Paris. Ce galant homme a toûjours la *bourse* ouverte pour ses amis. Dans les troubles toutes les *bourses* sont fermées; c'est-à-dire, il n'y a plus de commerce d'argent.

On dit d'un arbitre, d'un amiable compositeur, qu'il coupe la *bourse* à celui qu'il condamne à donner quelque chose à sa partie adverse au delà de ce qu'il lui pourroit devoir à la rigueur, pour nourrir la paix entre eux. On le dit aussi des quêteuses, & autres charitables incommodes, qui obligent des personnes à faire des charitez malgré elles.

BOURSE COMMUNE, est une societé qui se fait entre deux ou plusieurs personnes de même profession, pour partager les profits de leurs charges, ou de leur trafic, afin qu'ils n'envient point la pratique les uns des autres, & qu'ils ne courent point sur leur marché. Les Secretaires du Roi, les Commissaires du Châtelet, les Huissiers du Parlement font *bourse commune*. Les Marchands en societé font *bourse commune*.

BOURSE, se dit aussi de l'argent, ou du bien de quelcun. Avoir, manier la *bourse*; c'est-à-dire, Etre maître de faire la depense. Mettre la main à la *bourse*, c'est-à-dire, Faire la depense d'un achat, d'un ouvrage, faire les frais d'une affaire. On dit aussi, Faire une affaire sans *bourse* delier, quand on fait un troc, un accommodement but-à-but, & sans qu'il en coûte de l'argent. On dit aussi, qu'il faut faire la depense selon sa *bourse*; pour dire, qu'il la faut faire selon son revenu. Vivre sur la *bourse* d'autrui, c'est vivre aux depens d'autrui. Avoir la *bourse* bien ferrée, c'est l'avoir bien garnie. Avoir la *bourse* platte, c'est être gueux, n'avoir point d'argent.

La mort en lui coupant la vie,
Coupa la bourse *à bien des gens.*

C'est-à-dire, appauvrit bien des gens. Quand on plaide sur un retrait lignager, on est obligé d'offrir à chaque acte de la cause *bourse* & deniers à decouvert, & à parfaire.

BOURSE, en termes de College, est une espece de Benefice ou de fondation faite pour entretenir de pauvres écoliers dans les études pendant cinq ou six années. Chaque *bourse* du College de Fortet à Paris vaut cent écus. Les *bourses* sont à la nomination des Patrons & Fondateurs.

BOURSE, en termes de Negocians, est en plusieurs villes ce qu'on appelle à Paris & à Lyon, *le Change*, c'est-à-dire, le lieu où les Marchands se trouvent pour negocier leurs billets. La *Bourse* de Londres, d'Anvers, d'Amsterdam. Guichardin rapporte que l'origine de ce mot vient de ce que la premiere place des Marchands qui s'est appellée *Bourse*, a été celle de la ville de Bruges, au bout de laquelle il y avoit un grand Hôtel bâti par un Seigneur de la noble famille de la Bourse, dont on voit encore les Armoiries gravées sur le couronnement du portail, qui sont trois *bourses*. Cet Hôtel donna le nom à la place où s'assembloient les Marchands, les Courtiers, les Commissionnaires, les Interprêtes, & autres suppôts de negoce, pour faire leurs affaires & leur commerce: & de cette ville qui étoit autrefois la plus fameuse pour le trafic, les Marchands ont transporté ce nom aux places d'Amsterdam, d'Anvers, de Berghen en Norwege, & de Londres, qu'ils ont nommée *Bourse commune des Marchands*. La Reine Elisabeth fit appeller *Change Royal*, la *Bourse* de Londres; & depuis elle a retenu ce nom.

On appelle dans les Sacristies, *Bourses de corporaux*, le carton, ou la boëte où on serre les corporaux qui servent à la Messe.

BOURSE, signifie aussi, la poche ou l'extremité d'un filet où le poisson ou le gibier se trouve embarrassé sans en pouvoir sortir.

BOURSE, ou BOUTON, en termes de Botanique, est un bouquet de feuilles, ou une fleur qui n'est pas encore épanouïe. Voyez BOUTON. On appelle aussi *Bourse* generalement tout ce qui sert à renfermer les graines des plantes, lorsqu'elles sont encore sur pied.

BOURSE A BERGER, ou *Bourse* de Pasteur. C'est une plante à qui on a donné ce nom à cause de la figure de son fruit, qui est fait en besace. On l'appelle aussi *Tabouret*. Elle est de la hauteur d'un pied, ou davantage. Sa racine est petite, droite, blanche, fibreuse, d'un goût un peu doux, & qui fait soulever le cœur. Il en sort des feuilles oblongues, qui sont quelquefois entieres; mais le plus souvent decoupées profondement, comme celles de dent de lyon, & attachées à de petites queües: au lieu que les superieures qui viennent aux tiges

tiges n'ont point de pedicules, & ne sont point decoupées. Ses fleurs sont petites, blanches, composées de quatre feuilles disposées en croix. Son fruit est fait en besace assez semblable à un triangle isocele renversé; il contient plusieurs semences menuës, presque rondes & qui tirent sur le roux. Cette plante est astringente. On s'en sert dans les hemorragies, dans les diarrhées, dans les dysenteries, & dans d'autres maladies semblables. En Latin *Bursa Pastoris.*

On dit proverbialement, Au plus larron la *bourse*, quand on confie son argent à une personne infidelle; par allusion à ce qui est dit dans l'Ecriture, que Judas gardoit la *bourse*, & cependant étoit un larron.

BOURSES. s. f. plur. Enveloppe exterieure des testicules. Les hernies ou descentes se font dans les *bourses.* On l'appelle en Latin *Scrotum.*

BOURSE veut dire aussi en termes d'Anatomie, Petite vessie. La *bourse* du fiel.

BOURSEAU, ou BOURSAUT. s. m. Est un enfaîtement des maisons couvertes d'ardoise, qui est de plomb, & qui regne le long du haut du toit. On n'en met plus gueres sur les faîtes. Ainsi *Bourseau*, est une moulure ronde sur la panne de brisis d'un comble d'ardoise coupé, qui est recouverte de plomb blanchi.

On appelle *Bourseau rond*, certain outil dont les Plombiers se servent pour battre.

BOURSET. s. m. Terme de Marine. Voyez BOURCET.

BOURSETTE. s. f. Petite bourse. Ce mot est bas, & n'est pas même fort en usage.

BOURSIER, IERE. s. m. & f. Ouvrier qui fait des bourses.

BOURSIER, s. m. Est un écolier pourvû d'une bourse dans un College, & qui est obligé d'assister au service divin qui s'y fait. Les actions qui s'intentent pour les biens d'un College se font au nom du Principal & des *Boursiers.*

On appelle aussi *Boursiers*, les Notaires & Secretaires du Roi qui sont à la suitte de la grande Chancelerie, & qui ont part à la distribution des bourses ordinaires qui sont distinguées des gages. On le dit aussi dans plusieurs Communautez où on fait *bourse* commune, comme les *Boursiers* des Mesureurs de sel, Mouleurs de bois, &c.

BOURSILLER. v. n. Fournir sa quotte part d'une somme necessaire pour achever quelque chose qu'on a entrepris, & qui coûte plus qu'on ne s'étoit imaginé. On croyoit qu'il ne falloit faire que tant d'avance pour cette ferme, mais il a fallu encore que chacun *boursillât.* Les Parroissiens ont *boursillé* pour achever le bâtiment de leur Eglise.

BOURSIN. s. m. Terme de Maçonnerie. C'est une espece de croûte de terre attachée à la pierre de taille, qui n'est pas encore bien petrifiée, & qu'il faut retrancher en la taillant, de même que l'aubier à l'égard du bois.

BOURSON, ou BOURSERON. s. m. Petite poche attachée à la ceinture du haut-de-chausse, où on met son argent ou sa bourse.

BOURSOUFFLER. v. act. Enfler de vent ou d'humidité. On peint les vens avec des visages qui sont *boursoufflez*, qui ont les jouës pleines & enflées. Les hydropiques paroissent gros, parce qu'ils sont *boursoufflez* de mauvaises humeurs.

BOURSOUFFLER, se dit aussi en parlant des Bouchers qui enflent les viandes en les soufflant, pour les faire paroître plus belles.

BOURSOUFFLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

BOURSOUFFLÉ. s. m. BOURSOUFFLÉE. s. f. Ce mot s'employe aussi quelquefois dans le stile bas & Comique, pour marquer du mepris. C'est un gros *boursoufflé.* C'est une grosse *boursoufflée.*

On le dit figurément du stile, & du discours. Un stile enflé, & *boursoufflé* deplaît infiniment aux gens de bon goût. OE. M.

BOUSE. s. f. Fiente de bœufs & de vaches. On s'en sert contre les piquures des mouches à miel, & pour resoudre les apostumes.

BOUSE, en termes de Blason, se dit d'une espece de chantepleure qui sert à puiser de l'eau en Angleterre, dont quelques Seigneurs Anglois ont chargé l'Ecu de leurs Armes.

BOUSILLAGE. s. m. Construction faite avec de la terre & de la bouë. Les cloisons des cabanes des païsans ne sont faites que de *bousillage.*

BOUSILLER. v. act. Faire un mur, une maison avec de la terre detrempée, ou avec de la bouë.

On dit proverbialement & par mepris des logis bâtis de mauvais materiaux, & de plusieurs manufactures & besognes malfaites, qu'elles ne sont que *bousillées.*

BOUSILLÉ, ÉE. part. & adj.

BOUSILLEUR. s. m. Maçon de campagne qui bâtit de terre & de bouë. On le dit aussi des mauvais Maçons de la ville, & des mauvais ouvriers qui gâtent tout. Cet ouvrier ne fait rien qui vaille, ce n'est qu'un *bousilleur.*

BOUSIN. s. m. Terme de Maçonnerie. C'est le dessus des pierres qui sortent de la carriere, & qu'il faut abattre en les taillant, & en les équarrissant; car ce n'est qu'un lit, ou une couche de terre qui n'est pas encore bien petrifiée. On dit aussi *boursin.*

BOUSSOLE. s. f. Autrement *Compas*, ou *Cadran de mer.* C'est une boëte où il y a une aiguille aimantée qui se tourne toûjours vers les Poles, à la reserve de quelque declinaison qu'elle fait en divers endroits. Le cercle de carte que la *Boussole* soûtient est divisé d'abord en 360. degrez, & au dessous en 32. parties, qui marquent les 32. *aires* ou *traits* de vent, qu'on appelle aussi *pointes.* La *Boussole* qui est en usage à terre, a l'aiguille aimantée, portée sur le pivot, & la rose des vens est tracée au fond de sa boëte. Jean Gira ou Goya, que quelques-uns nomment *Flavio de Melphe*, ou *Flavio Gioia*, Neapolitain, l'inventa, dit-on, vers l'an 1302. & de là vient que la terre de Principato qui fait partie du Royaume de Naples, dont il étoit originaire, a pris pour ses Armes une *boussole.* Quelques-uns croyent que Marc Paul Venitien ayant voyagé en la Chine, en rapporta l'invention vers l'an 1260. & ce qui confirme cette conjecture, c'est qu'on s'en servoit au commencement de la même façon que font encore les Chinois, qui la font flotter sur un petit morceau de liege. Ils disent que leur Empereur Chiningus qui étoit un grand Astrologue, en avoit la connoissance 1120. ans devant JESUS-CHRIST. Mais Fauchet rapporte des vers de Guyot de Provins qui vivoit en France vers l'an 1200. lequel en fait mention sous le nom de *la marinette*, ou *pierre mariniere* : ce qui fait voir qu'on la connoissoit en France avant le Venitien & le Melphitain. La fleur de lis que toutes les nations mettent sur la rose au point du Nord, montre que les François l'ont inventée, ou l'ont mise dans sa perfection. L'aiguille doit être faite d'une platine fort mince de bon acier en forme de losange, & vuidée ensorte qu'il n'en reste que les extremitez, & un diametre au milieu, sur lequel la chapelle doit être appuyée. Pour l'animer, il la faut faire toucher par une pierre d'aimant fort genereuse; & la partie qu'on veut faire tourner au Nord, doit être touchée par le pole du Sud de la pierre: & au contraire, celle qu'on veut faire tourner au Sud, doit être touchée au côté de l'aiman, qu'on appelle le Nord. On peut faire aussi une *boussole* sans aiman, par le moyen d'une petite aiguille de fer delicatement posée sur l'eau, ou suspenduë en l'air; car elle se tournera au Midy. De même une aiguille chauf-

fée au feu, & qu'on laisse refroidir sur une ligne du Midy, acquiert la vertu de la *boussole*, & se tourne vers les Poles. On fait aussi des cadrans, des graphometres avec des *boussoles*, ou des aiguilles aimantées. L'aiguille de la *boussole* a beaucoup de variation vers le Cap de Bonne Esperance. Elle nordoüeste de 18. degrez à la vuë de Zocotora. Sur le grand Banc sa variation est de 22. degrez 30. minutes. Il faut remarquer que l'aiguille laquelle est en équilibre avant qu'elle soit aimantée, perd cet équilibre lorsquelle est touchée de l'aiman. Au deçà de la Ligne, la pointe qui regarde le pole septentrional est inclinée vers la terre, & le contraire arrive dès qu'on a passé la Ligne. Mais sous la Ligne l'aiguille demeure en équilibre. DAL. Guillaume Denys Professeur d'Hydrographie à Dieppe a fait un Traitté exprès de la variation de l'aiguille aimantée ou *boussole*.

Ce mot vient du Latin *buxula*, parcequ'elle ressemble à une boëte. MEN. Pasquier dit qu'on l'appelle *cadran*, à cause qu'elle est mise dans une boëte quarrée. On appelle *boussole affolée*, celle dont l'aiguille est defectueuse, à cause qu'elle a été frottée d'un aiman qui ne lui a point donné sa veritable direction. La *boussole* nous donne la connoissance du Nouveau Monde, & elle lie les peuples de la terre par le commerce. NIC.

On appelle *Boussole de cadran*, une boëte avec une aiguille au centre du cadran, pour montrer l'heure & les parties du monde.

BOUT. s.m. Ce qui termine une quantité étenduë. Il a couru la ville d'un *bout* à l'autre. C'est là le *bout* de mon heritage. Il faut attacher ces deux étoffes *bout* à *bout*. Il est au *bout* de la carriere. Menage derive ce mot de *bod*, qui est un mot Celtique signifiant le *fond*, l'*extremité*. Du Cange tient que *bout* & *bouton* sont venus de *botones* & *botontinos*: c'est ainsi que les Anciens appelloient ces *mottes*, & élevations de terre, dont les Arpenteurs se servoient pour marquer les bornes & les extremitez des heritages.

BOUT, signifie aussi, La fin, l'extremité d'une chose: ce qui est le dernier en quelque chose, ce qui la finit. La chicane a tant de longueurs, qu'on ne voit jamais le *bout*, la fin d'un procés. Le Sermon a été si long, que je n'en croyois jamais voir le *bout*. Je veux voir jusqu'au *bout*, si vous aurez la hardiesse de me trahir. MOL. Un esprit penetrant voit d'abord le *bout* de toutes choses. OE. M. Au *bout* des soixante jours, ils se rendirent. VAUG. Je vous prie de croire que je poursuivrai mon droit jusques au *bout*. PORT-R. Cet homme auroit-il un million d'or, il en trouveroit le *bout*. Je vous prie d'écouter mes raisons jusqu'au *bout*.

BOUT, signifie encore, un sens, un côté. Ce Juge en interrogeant ce criminel l'a pris par tous les *bouts*, par tous les côtez, il n'en a pû tirer aucun éclaircissement.

BOUT, se dit aussi d'une petite partie, ou d'un reste de quelque chose, & qui approche de ses extremitez. J'ay besoin d'un *bout* de corde, d'un *bout* de fil. Un *bout* de chandelle. Il n'a pû entendre qu'un bout de Messe.

On appelle le haut *bout*, le bas *bout*, dans les seances & ceremonies, où les rangs sont distinguez, les places les plus ou les moins honorables. Faire le bas *bout* à une table, c'est selon Mezerai, y être assis le dernier. Les ambitieux veulent toûjours tenir le haut *bout* par tout. L'Evangile apprend aux humbles à prendre toûjours le bas *bout*. Ronsard introduit le General Bec faisant cette promesse à sa cavalle:

> *Je doublerai pour telle recompense*
> *En tes vieux ans ton soin & ta depense:*
> *Seule* au haut bout *je te ferai loger*
> *De mon étable.*

On nomme figurément le *bout* du monde, une chose très-éloignée. Il s'est allé loger au *bout* du monde, à l'autre *bout* de la ville. Il est allé au *bout* du monde; pour dire Il est allé faire un voyage de long cours en un païs fort éloigné.

En termes de Marine, on dit Avoir vent de *bout*; pour dire, Avoir vent contraire, ou le vent par proüe: & Aller de *bout* au vent; pour dire, Aller contre le vent. On dit aussi, Aborder un vaisseau de *bout* au corps; pour dire, Lui mettre l'éperon dans le flanc. On dit aussi, Filer le cable *bout* pour *bout*; pour dire, Le lâcher entierement, & l'abandonner avec son ancre. On appelle aussi, en termes de Marine, *bout de vergue*, la partie de la vergue qui excede la longueur de la voile, & qui sert quand on prend les ris. On appelle aussi *Bout de lof* ou *Bout-lof*, une piece de bois ronde ou à pans, qu'on met au devant des vaisseaux de charge qui n'ont point d'éperon. Elle sert à tenir les amures de misaine.

BOUT, se joint encore à plusieurs mots où il change de signification.

BOUT D'AILES, sont les plumes qui sont au *bout* des ailes des oiseaux. On se sert des *bouts d'ailes* pour écrire. Il y en a même qui les aiment mieux que les autres; parcequ'elles sont plus fermes.

BOUT DE L'AN, est un Service qu'on fait faire solennellement pour un deffunt au *bout* de l'année de sa mort, après lequel on quitte le deuil qu'on portoit de lui.

BOUT D'ARGENT, BOUT D'YVOIRE, ou d'autre matiere, est une garniture qu'on met au *bout* d'une canne pour s'appuyer, ou d'un bâton de commandement.

On appelle aussi *bout* chez les Tireurs d'or, un morceau d'argent doré qu'ils passent par la filiere, pour faire des filets d'or & d'argent.

BOUT est aussi un terme de Ceinturier. Il signifie une petite plaque d'argent que l'on met au bout des boucles d'un baudrier, afin de leur donner plus de grace.

On appelle aussi un bâton à deux *bouts*, un bâton garni de deux fers pointus par les *bouts*, qui est une bonne arme deffensive & offensive, quand on la sait bien manier.

BOUT DE FLEURET, est un bouton de cuir rembourré dont on garnit l'extremité des fleurets, afin qu'en escrimant ils n'offensent personne.

BOUT DE MAMMELLE, est la petite fraise, ou bouton, qui sert à donner à teter aux enfans. Cet enfant n'a pas encore pû prendre le *bout*. On dit aussi, Le *bout* de l'oreille, le *bout* du nez. On dit encore, Toucher quelque chose du *bout* des doigts. Gouter quelque chose du *bout* des levres.

BOUT DE MANCHES, est une petite manchette que les gens modestes, ou en grand deuil, font coudre aux extremitez des manches de leur pourpoint, ou de leur soutane.

On dit aussi, qu'une garnison est sortie la meche allumée par les deux *bouts*: ce qui est une des conditions d'une capitulation honorable.

BOUT PORTANT, se dit en termes de Guerre, des coups qu'on tire à brûle pourpoint, qui ne manquent point, comme si le *bout* de l'arme à feu portoit sur le pourpoint.

BOUTS-RIMEZ, en termes de Poësie, sont des rimes disposées par ordre, qu'on donne à un Poëte avec un sujet, sur lequel il est obligé de faire des vers en se servant des mêmes mots & dans le même ordre. L'extravagance d'un Poëte nommé Du Lot donna lieu à cette invention, vers l'année 1649. On choisissoit des rimes bizarres, & qui ont le moins de rapport ensemble, & chacun se piquoit de les remplir heureusement. Au jugement des plus fins, ces rimes bizarres sont bien souvent celles qui embarassent le moins, & qui fournissent

le plus de choses nouvelles & surprenantes, pour ce stile folâtre & burlesque. Sarrasin a fait un Poëme qu'il a intitulé, *La Deffaite des Bouts-rimez.*

BOUT SEIGNEUX, est l'extremité d'un quartier de veau, ou de mouton, du côté de la gorge, où il demeure toûjours du sang de ces animaux quand on les tuë.

BOUT DE SOULIER, se dit des pieces que les Savetiers mettent aux deux extremitez des souliers des pauvres gens, pour les faire durer plus long-temps.

On appelle en termes de Couvreurs, un remanie à *bout*, la recherche d'un toit, d'une couverture, pour y mettre les tuiles ou les lattes aux endroits où il en manque.

On le dit aussi adverbialement en ces phrases, De *bout* en *bout*; pour dire, Entierement. Au *bout* du compte; pour dire, A la fin. Venir à *bout*, Achever heureusement une affaire. Tous ses efforts ne purent venir à *bout* de dompter cet esprit superbe. ABLAN. Pousser à *bout* quelcun, le mettre à *bout*; pour dire, le tourmenter, le reduire à l'extremité. Mettre sa patience à *bout*, l'obliger à se mettre en colere. Pousser une femme à *bout*; c'est la porter au crime. L'amour plus fort que tout, sçait pousser la sagesse *à bout.* Il est à *bout*; pour dire, Il ne sçait que devenir, il n'a pas dequoy subsister. On dit aussi, qu'un Fermier est à *bout* d'une ferme; pour dire, que son bail est expiré. On dit en termes de Manege, qu'un cheval est à *bout*, quand il est outré par le travail. On dit aussi, Coudre *bout à bout*; pour dire, Joindre les deux *bouts* ensemble.

BOUT, se dit proverbialement en ces phrases. Au *bout* de l'aune faut le drap; pour dire, Il faut prendre d'une chose tout ce qu'on en peut tirer. On dit, qu'un homme s'est mis sur le bon *bout*; pour dire, qu'il est bien vêtu, bien équippé. On dit aussi, Le *bout* de la ruë fait le coin. On dit, qu'un homme est au *bout* de son rollet, quand il ne fait plus que dire, ni que faire en quelque discours qu'il a commencé, en quelque affaire qu'il a entreprise. On dit en ce sens, Au *bout* de ses ruses, de ses finesses. On dit, qu'un homme manque à chaque *bout* de champ; pour dire, à toute heure. On dit aussi, quand un homme hesite, ou demeure en parlant, Apportez un *bout* de chandelle pour trouver ce qu'il veut dire. On dit aussi en ce sens, qu'il a une chose sur le *bout* de la langue, lorsqu'il la sçait bien, mais qu'il ne s'en peut souvenir à point nommé. On dit au contraire, qu'un écolier sçait sa leçon sur le *bout* du doigt, quand il la sçait fort bien pour la dire par cœur. On dit, qu'une chose est demeurée au *bout* de la plume; pour dire, qu'on a oublié de l'écrire. On dit, Tenir le bon *bout* de son côté; pour dire, Conserver toûjours l'avantage de la possession de quelque chose; & qu'un autre ne l'aura que par le bon *bout*; pour dire, aprés avoir bien plaidé & contesté. On dit, qu'un homme brûle sa chandelle par les deux *bouts*, lorsqu'il est mauvais menager, qu'il fait des depenses de plusieurs natures, qu'il jouë de son côté, & sa femme de l'autre. On dit encore, qu'il faut finir par un *bout*; pour dire, qu'il faut mourir d'une façon ou d'autre. Il faut écouter jusqu'au *bout*, & puis dire amen; pour dire, qu'il ne faut pas interrompre mal à-propos, ni repondre à une personne, qu'on n'ait sçû tout ce qu'elle veut dire. On dit aussi d'une chose qui est proche, soit à l'égard du temps, ou du lieu, qu'on y touche du *bout* du doigt. Ainsi on dit à la Septuagesime, que le Carême est proche, qu'on y touche du *bout* du doigt. On dit aussi, C'est tout le *bout* du monde; pour dire, le plus haut point où on puisse parvenir. Si vous trouvez dix mille écus de vôtre maison, c'est tout le *bout* du monde. On dit aussi, mais bassement, du par dessus ou revenant bon de quelque affaire, Il y a cent écus à gagner, & haye au *bout.*

BOUTADE. s.f. Caprice, transport d'esprit sans raison, & avec impetuosité. Il se prend en bonne & en mauvaise part. Ce Poëte a des *boutades* où il paroît beaucoup d'esprit. Cet emporté est dangereux dans ses fouges, dans ses *boutades.* La plupart des bons ouvriers ne travaillent que par caprice, & par *boutade.* Toute sa fidelité se reduit à quelque *boutade* de tendresse, & à deux, ou trois accés de desespoir. COM. Ce mot signifioit autrefois, Effort, impulsion; ou, selon le vieux stile, une boutée; & l'un & l'autre viennent de *bouter* qui vouloit dire *pousser.*

BOUTADEUX. s.m. BOUTADEUSE. s.f. Celui, ou celle qui n'agit que par boutade. Il est vieux, & ne se dit qu'en mauvaise part. On s'en peut encore servir en riant.

BOUTANT. adj. Terme d'Architecture. Un arc-*boutant*, c'est une arcade qui appuye une voute élevée, & qui est lui-même appuyé sur une forte muraille de maçonnerie. Pilier *boutant*, est une grosse chaîne de pierre, qui est faite pour appuyer une muraille, une terrasse, une voute. On fait aussi des arcs-*boutans* avec des pieces de bois qui poussent, & qui arcboutent.

On appelle aussi arc-*boutant* d'un carrosse, le morceau de fer qui soutient les moutons tant en dedans qu'en dehors.

On le dit aussi au figuré de ceux qui soutiennent, qui protegent une affaire, un parti. Ce Ministre est un des principaux arcs-*boutans* de l'Etat.

BOUTARGUE. s.f. Mets qu'on prepare pour exciter à boire. Ce sont des œufs de poissons salez. Les Provençaux appellent *boutargues*, des œufs de muge confits avec de l'huile & du vinaigre. Menage derive ce mot du Grec *oa taricha.*

BOUTE. s.f. Terme de Marine. C'est la moitié d'un tonneau en maniere de baquet. Il sert à mettre le breuvage qui est destiné chaque jour à l'équippage. On l'appelle aussi *baille.*

BOUTES, sont aussi de grandes futailles où l'on met l'eau douce que l'on embarque en faisant voyage.

BOUTE'. adj. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui a les jambes droites depuis le genou jusqu'à la couronne: ce qui arrive souvent aux chevaux court-jointez.

BOUTE'E. s.f. Terme d'Architecture, qui se dit des ouvrages qu'on fait pour soutenir la poussée d'une voute, d'une terrasse. Il faut de fortes *boutées* pour resister à la poussée des voutes des grandes Eglises.

BOUTE-FEU. s.m. Officier d'Artillerie qui met le feu au canon. On appelle aussi du même nom la hampe, ou le bâton garni d'un serpentin dans lequel on passe la meche, & avec lequel on y met le feu.

BOUTE-FEU, est aussi un incendiaire, qui par malice, ou par vengeance, met le feu à quelque maison. Il commanda de tuer tous les *boute-feux.* ABL.

BOUTE-FEU, se dit figurément de ceux qui suscitent des seditions, des guerres civiles, qui mettent des dissentions entre les Princes, ou les particuliers, & qui donnent occasion aux guerres & aux procés. Les yeux sont les *boute-feux* de la concupiscence.

BOUTE-HORS. s.m. Facilité d'exprimer ses pensées; de faire connoître son mérite & son sçavoir dans les compagnies. Il y a bien des Sçavans qu'on n'estime pas, parcequ'ils n'ont point de *boute-hors.* Ce mot est bas en ce sens.

On dit proverbialement, que des gens jouënt à *boute-hors*, lorsqu'ils sont concurrens en faveur, & qu'ils tâchent à se detruire l'un l'autre.

BOUTE-HORS. Terme de Marine. Ce sont des brins de bois ou petites vergues qu'on ajoûte par des anneaux de fer aux grandes vergues, pour porter des bonnettes ou coutelas, lors qu'on veut faire diligence. On appelle

pellé aussi *boute-hors*, ou deffenses, des longues pieces de bois qu'on met en saillie hors le vaisseau pour empêcher l'abordage d'un brûlot, ou que les vaisseaux ne s'endommagent en se heurtant les uns contre les autres. *Boute-hors* se dit encore d'un petit mât qui sert à la machine à mâter, pour mettre les chouquets, & les hunes en leur place.

BOUTE-SELLE. s. m. Terme de Guerre, qui est le signal qu'on donne aux Cavaliers pour seller les chevaux. On dit aussi, la levée du *boute-selle*, qui est le second signal.

BOUTETOUTCUIRE. s. m. Goulu, goinfre, sans souci, qui s'accommode de tout, debauché; qui n'est point degoûté, qui mange tout ce qu'il trouve. Ce mot signifie un homme qui boute tout cuire; c'est-à-dire, qui met tout cuire.

BOUTEILLE. s. f. Vaisseau portatif destiné à contenir quelque liqueur. Il s'en fait de differentes figures, matiere, & capacité. Une *bouteille* de rossolis. Une *bouteille* d'encre. Une *bouteille* de muscat. On a tiré ce vin par *bouteilles*, on l'a transporté par *bouteilles*. Il est deffendu par les Ordonnances de la ville de vendre du vin en detail dans des *bouteilles*, mais seulement dans des pots d'étain, marquez & étalonnez.

Ce mot vient de *buticula* diminutif de *butta*, d'où les Italiens ont fait *botte*, & qui vient du Grec *bouttis*, signifiant la même chose. MENAGE.

BOUTEILLE, se dit particulierement du vin qui est contenu dans la *bouteille*. Bacchus est appellé le Dieu des *bouteilles*. On a bû à ce repas trente *bouteilles*.

BOUTEILLE, se dit aussi des ébullitions d'eau, qui font de petites empoulles sur sa surface, comme quand il pleut, quand on savonne, quand le pot bout, ou quan don souffle quelque liqueur onctueuse par un chalumeau.

BOUTEILLE, se dit aussi au College, des fautes, des solecismes qu'on fait soit en parlant, soit en écrivant.

BOUTEILLE, en termes de Marine, se dit des saillies qui sont au côté du vaisseau au lieu de galeries, qui sont deffenduës par la nouvelle Ordonnance. Elles ont deux pieds & demi au plus de large, & sont conduites depuis les sabords de Ste. Barbe jusqu'au couronnement, & sont ouvertes en dedans des chambres.

On dit proverbialement, quand un homme yvre a fait quelque crime, qu'on pardonne au vin, mais que l'on pend la *bouteille*. On dit aussi, quand il a quelque bouton ou rougeur au visage, que c'est un coup de *bouteille*. On dit aussi d'un niais, d'un ignorant, qu'il n'a jamais rien vû que par le trou d'une *bouteille*. On dit aussi, quand on mange un morceau après avoir bû, que c'est pour boucher la *bouteille*.

BOUTEILLER. Voyez. BOUTILLIER.

BOUTER. v. act. Vieux mot, qui étoit autrefois fort en usage, comme il paroît par ses composez & ses derivez; mais qui ne se dit plus que par le bas peuple & les païsans, & en Picardie: il signifie, Mettre. *Boutez* vous là. *Boutez* vôtre chapeau. Ablancourt s'est servi de *boute*, *boute*; pour dire, fais, fais. Comme si on disoit en Latin, *age*, *age*.

En termes de Marine, on dit *bouter* de lof; pour dire, Bouliner, venir au vent, prendre l'avantage du vent. On dit aussi *bouter* à l'eau, quand on fait sortir un bateau du port.

Du Cange derive ce mot de *butare*, qui s'est dit dans la basse Latinité. En termes de Venerie on dit *bouter* la bête; pour dire, la lancer.

BOUTEROLLE. s. f. C'est la garniture qu'on met au bout du fourreau d'une épée, pour empêcher qu'elle ne le perce. Une *bouterolle* de fer, d'argent. Ce mot vient de *bouts a reoles*, emprunté des Espagnols, qui nomment ainsi les bouts des fourreaux & des gardes d'épée arrondis. C'est une piece qu'on trouve quelquefois dans les Armoiries.

BOUTEROLLE, est aussi une fente de clef par où passe le roüet, où les gardes d'une surrure.

BOUTEROLLE, est aussi un outil ou poinçon rond qui sert à graver sur les pierres dures.

BOUTEUX, ou BOUT DE QUEVRE. Terme de Marine. C'est un petit filet attaché à un bâton fourchu, que les Pêcheurs poussent devant eux sur les sables. On s'en sert sur les côtes de l'Ocean, pour prendre une espece d'écrevisse, appellée *crevete* ou *salicot*.

BOUTILLIER. s. m. Grand Echanson chez le Roi. Le Grand *Boutillier* de France. Ce mot ne se dit plus que dans cette phrase. Il vient du Latin *buticularius*. C'étoit un des cinq grands Officiers de France qui signoit dans toutes les Patentes des Rois, ou du moins étoit present à leur expedition. Il avoit seance entre les Princes, & disputoit le pas au Connetable. Le Grand *Bouteiller* pretendoit avoir le droit de presider à la Chambre des Comptes. On trouve en effet sur les Regitres de cette Chambre de l'an 1397. que J. De Bourbon G. *Bouteiller* de France y fut reçu comme Premier President. Depuis cette charge fut annexée par édit du Roi à celle de G. *Bouteiller*. Mais ce droit s'éteignit soit par la negligence du G. *Bouteiller*, soit par l'autorité du Roi. Le titre de G. *Bouteiller* s'est aboli aussi, & l'on y a substitué la charge de Grand Echanson. Voyez Fauchet & Fanyn.

BOUTIQUE. s. m. Lieu où les Marchands exposent leurs marchandises en vente, qui est ouvert sur la ruë, & au rez de chaussée, & où les Artisans travaillent. Alexandre, étant à Ephese, alloit à la *boutique* d'Apelle, pour se delasser l'esprit. DU RIER. On dit lever *boutique*, tenir *boutique*, garder, conduire *boutique*. Se mettre en *boutique*. Garçon de *boutique*. Fille de *boutique*. Ce Marchand a ouvert sa *boutique*. La Police fait fermer les *boutiques* les Dimanches & Fêtes, & pendant les rejouïssances publiques, ou quand il y a une maladie contagieuse. Il y a aussi des *boutiques* dans les Foires, dans la Galerie du Palais, &c.

On sçait de cent Auteurs l'aventure tragique;
Et Gombaut tant loüé garde encore la boutique. BOI.

On appelloit autrefois *boutiques*, les études des Notaires; & on les appelle encore ainsi en plusieurs lieux de Province. Menage derive ce mot du Latin *botheca*, qui a été derivé du Grec *apotheca*, comme veut Du Cange.

On appelle aussi *boutiques*, Certains étaux portatifs à l'abry desquels se mettent quelques Artisans, ou petits Merciers, comme les Savetiers, les Ravaudeurs, les Vendeurs de pain d'épice, de pouppées.

On appelle encore *boutique*, des boëtes ou layettes que quelques petits Merciers ambulans portent au col, ou sur le dos. Ce petit garçon veut faire fortune, il n'avoit qu'un sou quand il a commencé sa *boutique*.

On appelle aussi *boutique*, les bateaux où on meine & où on nourrit du poisson, en attendant qu'on en ait le debit. Ces bateaux sont tous percez au dessous du niveau de la riviere, & ne sont élevez sur l'eau qu'à cause du vuide qui est à l'avant & à l'arriere.

BOUTIQUE, se dit aussi du fonds du Marchand. Il a vendu, il a laissé sa *boutique* à son associé; pour dire, son fonds & ses marchandises, ou les outils de son metier, s'il est Artisan, & les instrumens ou vaisseaux propres pour ses manufactures.

On dit proverbialement, Adieu la *boutique*, de quelque chose qui tombe, qui se renverse, qu'on entraine. On dit, qu'un homme fait de son corps une *boutique* d'Apothicaire, quand il prend souvent, ou par precaution des lavemens & des medecines. On dit, il fait de sa tête, une *boutique* de Grec & de Latin; pour dire, qu'il s'adonne entierement à l'étude de ces deux Langues,

gues. On dit auſſi d'une calomnie, d'une impoſture, qu'elle vient de la *boutique* d'un tel Satyrique, ou ſcelerat, de la *boutique* de Sathan. On appelle auſſi un Courtaut de *boutique*, un Artiſan qui eſt compagnon & occupé à un travail ſedentaire. Cela ne ſe dit que quand on veut marquer du mepris.

Garde-boutique, eſt une marchandiſe de mauvais debit.

Arriere-boutique, eſt un magaſin qui eſt ſur le derriere de la maiſon, où ſe mettent les meilleures marchandiſes.

On dit figurément d'une ruſe, d'une chicane qu'on garde pour la fin d'une affaire, d'un procés, que cela vient de l'*arriere-boutique*.

BOUTIS. ſ. m. Terme de Chaſſe. Terrain où les bêtes noires ont fouillé avec leur boutoir; lieux où les ſangliers font des creux pour chercher des racines.

BOUTISSE. adj. f. Terme de Maçonnerie. C'eſt une épithete qu'on donne à des pierres, quand elles ſont miſes en œuvre, enſorte que leur plus grande longueur traverſe & entre dans le mur, & que le parement n'en ſoit que la largeur. La *boutiſſe* differe du carreau en ce qu'elle preſente moins de parement, & qu'elle a plus de queüe. Pour bien bâtir, il faut mettre des pierres en parement, & d'autres en *boutiſſe* alternativement.

BOUTOIR. ſ. m. Outil de Marechal, qui eſt un trenchant d'acier qui ſert à preparer le pied d'un cheval, & à en couper la corne ſuperfluë. Il eſt large de quatre doigts, & recourbé vers le manche. Voyez Bouton.

Boutoir, en termes de Chaſſe, ſignifie le bout du grouin d'un ſanglier. Il y en a qui diſent & écrivent *boutoi*. Le *boutoi* du ſanglier, dit Salnove dans ſa *Venerie Royale*. On s'en ſert auſſi dans le Blaſon.

BOUTON. ſ. m. Petite boule, ou attache ronde, qui ſert à joindre les deux côtez d'un habit, ou de quelque autre choſe qu'on veut attacher, ou detacher ſelon les beſoins. Les *boutons* d'un pourpoint, des manches. Des bottines qui ſe ferment à *boutons*. Les *boutons* des pantes d'un lit ſont en forme d'olive. En vieux François on l'appelloit *fermail*. Du Cange. On s'en ſert quelquefois pour orner, & paſſementer les habits. Des *boutons* de diamans. Des *boutons* d'Orfevrerie. Des *boutons* d'étain, de letton, de geais. Des *boutons* d'or, d'argent, de fil, de ſoye, de crin. Des *boutons* à queuë.

On dit chez les Eſcrimeurs, Porter une botte au troiſiéme *bouton*; pour dire, Etre aſſûré de porter ſon coup au lieu où on viſe.

En termes de Fauconnerie, on dit qu'un oiſeau branche, & prend le *bouton*; pour dire, la cime des arbres.

On appelle en termes de Manege le *bouton*, la boucle de cuir qui coule le long des rênes, & qui les reſſerre. Et on appelle, Mettre un cheval ſous le *bouton*, lorſque le Cavalier en deſcendant abaiſſe ce *bouton* ſur le cou, juſqu'à ce que la bride ramene la tête du cheval en bon état.

On dit figurément en ce ſens, Serrer le *bouton* à quelcun, quand on le tient en bride, & quand on le preſſe fortement de faire quelque choſe.

Bouton, ſignifie auſſi un bouquet de feuilles, ou une fleur qui n'eſt pas encore épanouïe; ainſi l'on dit un *bouton* à feuilles, & un *bouton* à fleurs. Ces *boutons* ſont comme autant de petits œufs, d'où ſortent les feuilles ſeules, ou les fleurs entremêlées le plus ſouvent de quelques feuilles. Les *boutons* des feuilles ſont plus pointus & plus minces que les *boutons* à fleurs, qui ſont plus gros & plus arondis. Parmi les arbres à pepin chaque *bouton* a pluſieurs fleurs, & parmi les arbres à noyau chaque *bouton* n'en a qu'une. Il y a des Jardiniers qui appellent ces *boutons*, des bourres, ou des bourſes à fruit. Le mot de *bouton* ſe dit ſur tout de la vigne & des roſes. Il s'appelle autrement *œil*, ou *bourſe*. En Latin *oculus*, *gemma*. Menage derive ce mot de *pulſare*, parceque les *boutons* viennent aux arbres quand ils pouſſent: d'où vient qu'on appelle auſſi *bouture*, leurs branches coupées & plantées en terre; & un *boutoir* de Marechal, parceque *bouter* ſignifioit autrefois *pouſſer*. Les *boutons* des habits n'ont été dits que par reſſemblance à ceux des arbres.

On appelle figurément & poëtiquement une bouche petite & vermeille, un *bouton* de roſe.

Bouton, ſe dit auſſi d'une bube, ou élevure rouge, qui vient au viſage de chaleur de foye, & ſouvent pour avoir fait excés de vin. Son pourpoint n'a plus qu'un *bouton*, & ſon nez en a plus de trente. Gomb. On dit auſſi, des *boutons* de verolle, de farcin.

Bouton, en termes de Chirurgie, eſt un inſtrument de fer rond par le bout, & qu'on fait rougir pour guerir certaines playes, comme les fiſtules lacrymales où on met un *bouton* de feu. Les Marechaux diſent auſſi, qu'il faut mettre un *bouton* de feu à chaque *bouton* de farcin pour le guerir.

Bouton, en termes d'Artillerie, eſt un long bâton tourné ſur lequel on attache une peau de mouton, la peau tournée en dehors, qui ſert à nettoyer le dedans du canon après qu'il a tiré.

On appelle *Bouton de cuiller de canon*, un bois tourné ſur lequel une cuiller de cuivre eſt cloüée. On s'en ſert à retirer les gargouſſes de l'ame du canon.

Bouton, en termes de Guerre, eſt le petit corps rond qu'on met au bout d'une arme à feu pour ſervir de mire, & tirer plus droit. Le *bouton* d'un canon, d'une arquebuſe. Il y a encore le *bouton* de la culaſſe du canon, qui eſt à ſon extremité. On appelle auſſi *bouton* la tête de la lanterne, du refouloir, & de l'écouvillon.

Bouton, en termes de Serrurier, eſt ce morceau de fer qui ſert aux ferrures dans les chambres à faire mouvoir le pêne. On le dit auſſi des verrouils, des targettes.

Les Eſſayeurs d'or appellent auſſi *boutons*, les petites parties d'or ou d'argent qu'on leur fournit pour eſſayer à quel titre ſont ces metaux. Il peſe ordinairement dix-huit grains, & eſt de la groſſeur d'un *bouton*.

Bouton, ſe dit auſſi des poignées de fer ou de laiton, qui ſont au devant des portes, qui ſervent à les tirer & fermer. Il y en a de ſimples, il y en a de ciſelées.

Bouton. C'eſt ainſi que les Lutiers appellent auſſi un morceau de bois tourné en forme de gros *bouton*, où la queüe du violon eſt attachée.

On appelle auſſi dans les Academies de jeu, des *boutons*, les faux dez, les dez chargez.

On dit proverbialement, qu'une choſe ne tient qu'à un *bouton*; pour dire, qu'elle tient à peu de choſe. La ſoutane de ce Gentilhomme ne tient qu'à un *bouton*; pour dire, qu'il la quittera aiſément pour ſe battre. On dit d'une choſe qu'on mepriſe, qu'on n'en donneroit pas un *bouton*.

BOUTONNER. v. act. Paſſer des boutons aux lieux deſtinez pour les recevoir, ſoit ganses, ſoit boutonnieres.

Boutonner. v. n. Se dit des boutons qui pouſſent aux arbres pour produire des feuilles, des fleurs, ou du fruit. Les roſes commencent à *boutonner*, à paroître en bouton.

Boutonné, ée. part. & adj.

On appelle un pourpoint *boutonné*, celui dont les boutons ſont paſſez dans les boutonnieres, & non pas celui-là qui eſt garni ſeulement de boutons. Un viſage *boutonné*, celui qui eſt chargé de boutons, qui viennent de chaleur de foye, ou d'yvrognerie.

BOUTONNÉ, en termes de Blason, se dit des roses, & autres fleurs, lorsque les feuilles sont d'un émail, & le milieu ou le bouton d'un autre. On le dit aussi d'un rosier qui a des boutons épanoüis.

BOUTONNERIE. s. f. Marchandise de Boutonnier.

BOUTONNET. s. m. Plante qui est ainsi appellée par quelques Botanistes, peut-être parcequ'ils l'ont trouvée en abondance aux environs d'un petit lieu près de Montpellier, qu'on appelle *Boutonnet*. C'est une espece d'herniole. En Latin *Herniaria vulgaris*, ou *Millegrana major*. Voyez HERNIOLE.

BOUTONNIER. s. m. Ouvrier qui fait des boutons.

BOUTONNIERE. s. f. Petite fente surjettée ou garnie de gance, ou de galon, dans laquelle on passe des boutons pour fermer les ouvertures d'un habit, ou pour l'attacher.

BOUTURE. s. f. Terme d'Agriculture. Une branche de plante ligneuse que l'on coupe des deux côtez, & que l'on plante par un bout tout droit, ou en la pliant dans une terre assez humide, afin de lui faire pousser des racines. Toutes les plantes ligneuses viennent de *bouture*. Les saules & les peupliers, le coignassier, le figuier, &c. viennent de *bouture*. Il y a des plantes qui viennent de graine & de *bouture*.

On appelle aussi *boutures*, certains rejettons enracinez qui naissent au pied de quelques arbres; comme autour des pruniers, pommiers &c.

BOUTURE, chez les Orfevres, est une eau preparée pour blanchir l'ouvrage, ou une lescive faite avec du sel de tartre pour blanchir l'argent. On l'appelle aussi *boulure*; mais elle n'est plus gueres en usage, à cause qu'on le blanchit au feu.

Dans les Monnoyes on appelle *bouture*, une drogue composée de lie de vin seche émiée, de sel, &c. qui sert au blanchiment des especes.

BOUVEAU. Voyez BOUVILLON.

BOUVEMENT. s. m. Outil de Menuisier qui sert à pousser une doucine.

BOUVERIE. s. f. Etable à mettre les bœufs. Les Marchands Bouchers ont des *bouveries* où ils mettent les bœufs, en attendant qu'ils les tuent.

BOUVET. s. m. Est une espece de rabot dont se servent les Menuisiers. Il y a des *bouvets* à rainures & à languettes, & d'autres à fourchement.

BOUVIER. IERE. s. m. & f. Qui conduit ou qui garde les bœufs. On le dit figurément des gens grossiers, mal appris, qui sont sans civilité.

BOUVIER, est aussi une Constellation celeste, nommée en Latin *Bootes*.

BOUVILLON. s. m. Jeune bœuf.

BOUZE DE VACHE. Voyez BOUSE.

B O Y.

BOYAU. s. m. Les conduits, ou tuyaux par où passe tout ce qui sort de l'estomac, auquel ils sont continus. Quoique les *boyaux* ne fassent qu'un seul conduit qui va depuis l'estomac jusques au fondement, neanmoins on les divise en grêles, ou menus, & en gros. Les grêles sont trois, Le *duodenum*, le *jejunum* & l'*ileon*: les gros sont aussi trois, Le *cæcum* ou l'aveugle, le *colon* & le *rectum*, ou le droit. Les Anatomistes disent, qu'ils ont sept fois la longueur du corps, dont on les a tirez. Les Medecins les appellent *intestins*. Menage derive ce mot de *botellum*, diminutif de *buoto* ou *vuoto*, qui signifie *vuide*. Borel le derive de *voye*, d'où est venu, dit-il, le nom de *long boyau*, qui est une voye longue & étroite. Il pretend qu'on disoit autrefois *voyeau*; pour dire, les *boyaux* des animaux, à cause qu'ils servent de *voye* aux viandes & excremens. Du Cange temoigne qu'on disoit autrefois *boël* & *bouële*, & croit qu'il vient de *botulus*, qui signifie aussi *boudin*.

BOYAU GRAS. C'est le troisiéme & le dernier des gros boyaux, qu'on appelle autrement le *droit* ou le *rectum*. Il est ainsi nommé, parceque sa partie exterieure est environnée de beaucoup de graisse.

DESCENTE DE BOYAU, Est un *boyau* qui tombe dans les bourses, quand on a fait quelque violent effort, ou par quelque autre cause.

CORDE DE BOYAU, se dit des cordes faites de *boyaux* d'animaux, coupez, & tors, dont on fait les cordes des raquettes, & de plusieurs instrumens de Musique, comme violons, violes, luths, theorbes, guiterres. Les Anciens se servoient de cordes de lin avant qu'on eût songé à mettre en usage les cordes de *boyau*.

On dit en termes de Manege, qu'un cheval a beaucoup de *boyau*, lorsqu'il a beaucoup de flanc, beaucoup de corps, qu'il a les côtes longues, & qu'elles ne sont ni plattes ni serrées. On dit aussi qu'un cheval est étroit de *boyau*, pour dire, qu'il n'a point de corps.

BOYAU, en termes de Guerre, est un fossé couvert de son parapet, qui sert de communication à deux tranchées, quand on fait deux attaques. C'est aussi une ligne qu'on tire pour envelopper de differens terrains, ou attaquer quelques ouvrages.

On dit proverbialement, Je l'aime comme mes petits *boyaux*. On dit d'une chose longue & étroite, C'est le chemin de Ville-Juifve, long *boyau*: ou même absolument, C'est un *boyau*. On dit encore d'une chose fort degoûtante, qu'elle feroit vomir tripes & *boyaux*.

On dit populairement, pour se mocquer de ceux qui se plaignent de quelque petite playe ou coupure, Si tes *boyaux* sortent par là, tu en mourras. On dit aussi d'un jeune homme de bon appetit, qu'il a toûjours dix aunes de *boyaux* vuides pour fêtoyer ses bons amis.

BOYAUTIER. s. m. Artisan qui fait & prepare les cordes à boyaux, tant pour les raquettes, que pour les instrumens à corde.

BOYCININGA. s. m. Sorte de serpent du Bresil qui a une sonnette à la queuë. Quoyqu'il soit très-venimeux il fait rarement du mal, parcequ'on est averti par le bruit de sa sonnette.

BOYE. Terme de Marine. C'est la même chose que *Bouée* ou *Balise*.

BOYER. Terme de Marine, est une chaloupe Flamande mâtée en fourche, qui a deux semelles pour mieux aller à la bouline sans deriver.

BOYEZ. Prêtres de l'Amerique.

B O Z.

BOZEL. s. m. Terme d'Architecture. Membre rond, & qui a la figure d'un anneau. C'est la même chose que le Tore.

B R A.

BRACELET. s. m. Petit ornement qu'on met au tour du poignet. *Bracelets* de ruban, de perles, de pierreries. Les Amans tiennent à grande faveur d'avoir des *bracelets* des cheveux de leur Maîtresse. Anciennement à Rome, les hommes portoient des *bracelets* aussi bien que les femmes, & en ornoient leurs bras. DAC. Menage derive ce mot de *braciletum* diminutif de *bracile*, qu'il trouve écrit dès le temps de Justinien. Du Cange le derive de *brachialia*, qui étoit un ornement que les hommes aussi-bien que les femmes portoient au bout de leurs manches; & dit que c'est ce qu'en termes de Blason on a appellé *dextrocheres*.

On dit, que des passemens sont mis en *bracelet*, quand ils

ils sont disposez en rond sur les manches. Les Pages de la grande Ecurie du Roi ont leurs passemens en *bracelet:* ceux de la petite Ecurie les ont en quille ou en long.

BRACHET. s. m. Sorte de chien de chasse. Borel dit qu'on l'a appellé ainsi à cause qu'il a les pieds courts. On a dit aussi autrefois *brachet*, pour *bracelet.*

BRACHIAL. adj. m. Terme de Medecine, qui se dit de deux muscles de l'os du coude. Il y a le *brachial* externe, & le *brachial* interne.

BRACHMANES. s. m. Secte de Prêtres & de Philosophes Indiens, qui vivoient en partie dans les bois.

BRACON. s. m. Vieux mot, qui signifioit, Appui, console, potence: ce qui vient de branche d'arbre.

BRACONNIER. s. m. Borel croit que ce mot signifioit un coupeur de bois, à cause de ce que dit Froissard, que chacun devoit trousser derriere soi, un *braconnier.*

BRAGARD. s. m. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois *brave*, *ajusté*, *mignon.*

BRAGUE. Terme de Marine. C'est le cordage qui arrête le recul du canon. On l'appelle aussi *bracque* ou *drague.*

BRAGUE, est aussi un terme de Luthier. C'est un morceau de bois au bout du corps du luth pour en cacher les éclisses.

BRAGUETTE. Voyez BRAYE ou BRAYETTE.

BRAI. Voyez BRAY.

BRAILLER. v. neut. Parler beaucoup & fort haut, sans dire rien de bon, ni de solide.

BRAILLER, en termes de Marine, se dit du hareng, lorsqu'on le saupoudre de sel, & qu'on le remuë avec des pelles.

BRAILLEUR, EUSE. On dit aussi BRAILLARD, ARDE. adj. Qui hable, qui criaille, qui parle hautement, & avec liberté de toutes choses. Il ne se faut point brouiller avec ces grands *brailleurs.* MOL.

BRAIRE. v. n. Terme dont on se sert pour exprimer le cri des ânes. Un âne chargé d'or ne laisse pas de *braire.* COS. Menage derive ce mot du Latin *barrire*, ou plutôt de *ragire*, qui se dit des ânes proprement. Borel le derive de *bram*, qui signifie *grand cri* en langue Gothique.

BRAIRE, se dit aussi figurément des cris importuns & excessifs des hommes, & sur tout de ceux qui ont la voix fort rude & desagreable. Il y a long temps que cet homme ne fait que *braire.* Ce mechant Avocat ne fait que *braire*, & ne dit rien qui serve à sa cause.

BRAISE. s. f. Bois ou charbon allumé, & dont l'humidité est consumée, ensorte qu'il ne rende point de fumée. Des marrons cuits à la *braise.* On dit par hyperbole en tâtant le pous de celui qui a une grosse fievre, que son corps est tout de *braise.* Un amoureux se plaint populairement qu'il a le cœur tout en *braise.*

Ce mot vient du Grec *brazo*, *bullio*, *efferveo.*

On dit proverbialement, qu'on est tombé de la poële dans la *braise*; pour dire, qu'on est tombé d'un grand mal dans un pire.

BRAISIER. Terme de Boulanger. Voyez BRASIER.

BRAMER. v. n. Terme de Chasse, qui se dit pour exprimer le cri des cerfs. Le cerf qui *brame* au bruit de l'eau. THEOPHILE. On s'en servoit autrefois; pour dire, crier fortement. Il n'est pas même si usité, quand il se dit du cerf, que Rêre.

Ce mot vient de *bram*, qui signifie *grand cri* en langue Gothique.

BRAMIN. s. m. C'est un Prêtre de la Religion des Indiens idolâtres, successeurs des anciens Brachmanes. Les *Bramins* font la premiere race des Banians, & sont si versez en Astrologie, qu'ils ne manquent pas d'une minute à predire les Eclypses. Ils ont un si grand respect pour les vaches, que pourvû qu'ils en ayent une queuë à la main quand ils meurent, ils croyent être bienheureux. Ils font quelquefois des Processions de 400. lieuës, où ils menent des villes & villages entiers; & ils nourrissent les peuples, quand ils sont arrêtez aux passages des rivieres debordées, par une maniere qu'ils font croire miraculeuse, leur donnant tout ce qu'ils demandent sans avoir fait aucunes provisions.

BRAN, ou BREN. s. m. Excrement de l'homme qui decharge son ventre.

> *Qu'elle puisse crever d'ahan,*
> *Et vomir l'ame avec le* bran. ST. AMAND.

Il se dit quelquefois absolument, quand on fait quelque imprecation contre quelcun, comme on dit, *fouin*, *peste*, *bran* du Predicateur.

BRAN DE JUDAS, se dit des rousseurs qui viennent sur le visage.

BRANDEVIN. C'est de l'eau de vie. Ce mot vient du Flamand *brandewin*, qui signifie *vin brûlé.*

BRAN DE SON. C'est du gros son.

Menage derive ce mot de *Brance*, qui est un vieux mot Gaulois, dont il est fait mention dans Pline en parlant de son, qui est encore à present appellé *brann* par les Anglois; & il pense que le *bran*, qui signifie excrement de l'homme, n'a été dit que par metaphore de l'excrement du blé. Du Cange le derive aussi de l'Anglois, & temoigne qu'on disoit autrefois, Manger du *bran* de quelcun; pour dire, Manger de son *pain:* & qu'on a appellé *Brenage*, un droit qui se levoit sur le son; & *Bernier*, Celui qui en étoit Receveur. Mais *bren* est un mot ancien Gaulois ou Celtique, dont les Bas-Bretons & les Languedociens se servent encore pour signifier du *son.*

BRANCARD. s. m. Lit portatif pour transporter des malades. C'est une espece de grande civiere avec des cerceaux en berceau, qu'on garnit de matelas & de couvertures, qui est portée sur des mulets comme une litiere.

BRANCARDS, sont aussi deux pieces de bois pliant, qui joignent le train de derriere d'une chaise roulante au train de devant, qui aboutissent ordinairement à un arc. Ils font l'office de la fleche d'un carrosse, & quelquefois la chaise est posée dessus, quelquefois elle est suspenduë sur des consoles.

BRANCARD, est aussi une machine faite par assemblage de plusieurs fortes pieces de charpente, qui sert à transporter des pierres, ou autres fardeaux d'une pesanteur extraordinaire, afin d'empêcher qu'elles ne se cassent, ou ne s'écornent, ainsi qu'on a fait pour les deux pierres qui couvrent le fronton du frontispice du Louvre.

BRANCE. s. f. Espece de grain, ou de legume. Vieux mot François: c'est celui dont parle Pline sous le nom de *sandalis* & *sandalum.* Borel dit qu'il signifie une sorte de froment très-pur. Il ajoûte que c'est aussi une sorte d'épée, & qu'en cette signification on a dit aussi *branc* & *brans.*

BRANCHAGE. s. m. Nom collectif qui se dit en general de tout le bois qu'un arbre pousse en rameaux. On fait du tronc des arbres du bois de charpente, & du *branchage* des cotrets & des fagots.

BRANCHE. s. f. Jet de bois qu'un arbre pousse en rameau au delà de son tronc. *Branche à bois*, se dit de la *branche* qui étant venuë sur la taille de l'année precedente, & cela dans l'ordre de la nature, est raisonnablement grosse. *Branche à fruit*, se dit de celle qui est venuë de mediocre longueur, & grosseur sur cette même taille. *Branche à demi-bois*, est celle qui étant trop menuë pour *branche* à bois, & trop grosse pour *branche* à fruit, est coupée 2. ou 3. pouces de long pour en faire sortir un meilleur jet, soit à fruit, soit à bois, & pour contribuer à la beauté de la figure, & amuser la vigueur de l'arbre. *Branche mere*, ou *Mere-branche*, se dit de celle qui ayant été racourcie à la derniere taille, a produit

duit d'autres *branches* nouvelles. *Branches veules*, ou *branches élancées*, se dit de certaines *branches* longues, & menuës, qui ne sont propres ni à fruit, ni à bois, & qu'il faut retrancher. *Branches chisonnes*, sont des *branches* courtes, & menuës, qui ne font que de la confusion dans l'arbre, & qu'on doit couper. Le pin ne pousse des *branches* que vers la cime. La colombe rapporta dans l'Arche une *branche* d'olive. On dit aussi, une *branche* de corail. On dit aussi, qu'un chandelier a plusieurs *branches*; qu'un ruban est noüé à plusieurs *branches*. *Branche* d'une garde d'épée. *Branche* d'un bouquet de plumes, &c. On dit figurément, qu'une affaire a plusieurs *branches*; pour dire, qu'il y a plusieurs affaires connexes, & jointes ensemble; ou que sa decision fait un prejugé sur plusieurs autres semblables.

Ce mot vient du Latin *branca*. MEN. après SAUMAISE. D'autres le derivent de *brachium*, parceque la *branche* est comme le bras d'un arbre.

BRANCHE, en Architecture, signifie les arcs des voûtes des ogyves, lesquels arcs traversant diagonalement d'un angle à un autre, forment une croix entre les autres arcs qui font les côtez du quarré, dont les arcs font les diagonales. Quelques-unes de ces *branches* detachées des pendentifs de la doëlle, en rachettent d'autres suspendus, d'où pend quelque cul de lampe.

BRANCHE DE TRANCHÉE, est la même chose que *boyau de tranchée*. Voyez BOYAU.

BRANCHE DE LA BRIDE, en termes de Manege, sont deux pieces de fer courbées qui portent l'embouchure, les chaînettes, & la gourmette, & qui sont attachées d'un côté à la têtiere, & de l'autre aux rênes qui tiennent la tête du cheval sujette. On dit *branche hardie* en parlant de celle qui ramene. On forgeoit autrefois une *branche* pour relever, qu'on appelloit *branche flaque*. Elle n'est plus en usage.

Les Potiers d'étain appellent *branche de flambeau*, toute la partie du flambeau, qui s'éleve au dessus du pied, jusqu'à l'endroit où l'on met la chandelle.

Les deux grands bâtons de devant les crochets d'un Crocheteur, & qui posent sur son dos, sont appellez *branches de crochet*.

On appelle aussi *branches de la trompette*, ses deux premiers canaux qui portent le vent au pavillon.

BRANCHE, se dit en Anatomie des rameaux qui sortent d'une grosse veine, & particulierement de la veine cave.

BRANCHE, se dit aussi figurément des rameaux qui sortent de la souche ou de la tige de l'arbre genealogique, où se voyent les descendans en ligne collaterale. La *branche* masculine. La *branche* feminine.

BRANCHE, signifie aussi, la verge, ou la piece de bois, ou de fer, qui tient lieu de fleau dans la balance Romaine, le long de laquelle le contrepoids est mobile.

On dit proverbialement, qu'un homme est comme l'oiseau sur la *branche*, quand il n'a point d'état assûré, point de fortune certaine. On dit de ceux qui passent sans raison d'un propos à l'autre, qu'ils sautent de *branche* en *branche*: l'Espagnol dit, *de palo en frasca*. On dit d'un homme dont la fortune se renverse, qu'il s'est attaché aux *branches*, quand il n'a fondé sa pretention que sur des gens qui ne le peuvent pas soutenir, au lieu de s'attacher au tronc.

Le mot de *Branches*, a été dit autrefois pour Hanches. *Petits tetins*, *branches charnuës*.

BRANCHE URSINE. Quelques-uns disent BRANQUE-URSINE. s. f. Herbe que les Grecs & les Latins appellent *Acanthe*. C'est de la representation de ses feuilles qu'on fait les ornemens du chapiteau Corinthien. Voyez ACANTE.

BRANCHER. v. act. Pendre un soldat, ou un vagabond à la branche du premier arbre. Cela n'a d'usage qu'à la guerre, & chez les Prevôts.

BRANCHER, en termes de Chasse, se dit des oiseaux qui se posent sur une branche d'arbre, qu'on appelle de là *oiseaux branchiers*. Ce sont de jeunes oiseaux de proye qui commencent à sortir du nid, & qui n'ayant pas encore assez de force, volent seulement de branche en branche.

On dit aussi, *Brancher*, & prendre le bouton de l'arbre, c'est-à-dire, Se percher sur la cime.

BRANCHIER. C'est ainsi qu'on appelle les jeunes oiseaux de proye qui sortent du nid, & qui n'ont encore la force que de voler de branche en branche.

BRANCHIES. s. f. pl. Terme de Physique. C'est le nom que les Medecins Grecs ont donné aux oüies des poissons, qui sont des parties composées de cartilages & de membranes, en forme de feuillets, qui leur servent comme de poumons.

BRANCHU, UË. adj. Qui a des branches. Il ne se dit que des arbres.

BRAND. s. m. Vieux mot qui signifie une grosse épée d'acier, qu'on manioit à deux mains, & que les anciens Chevaliers portoient autrefois. Du Cange pretend que ce mot vient de *branca*, qui a signifié une *griffe de lion*, ou un *ongle d'oiseau*; & qu'on l'a transporté au coutelas, parcequ'il sert au soldat comme d'une griffe & de deffense.

BRANDEBOURG. s. m. Grosse casaque qui est venuë à la mode ces dernieres années. Elle va jusqu'à mi-jambe, & a des manches bien plus longues que les bras; & quand on y veut mettre quelque ornement, elle est chargée de boutons à queuë d'espace en espace. Ce nom passa en France en 1674. lorsque l'Electeur de Brandebourg entra en Alsace. Les gens de l'Electeur portoient cette espece de casaque.

BRANDES. Terme de Chasse, qui se dit des rameaux des arbres. Les belles forêts sont couronnées de *brandes*, c'est-à-dire, fort couvertes de branches d'arbres.

BRANDILLEMENT. s. m. Ce mot se trouve dans Pomey pour agitation. Action de celui qui se brandille, ou qui brandille les autres.

BRANDILLER. v. act. S'agiter en l'air sur une planche, sur une corde, &c. Les enfans prennent plaisir à se *brandiller*. Les Danseurs de corde se *brandillent* quelque temps, avant que de se donner l'estrapade, & faire leurs autres tours de souplesse.

BRANDILLOIRE. s. f. Quelques-uns disent BRANDILLOIR. s. m. Planche, ou corde qui sert à se brandiller.

BRANDIR. v. act. Branler, secoüer une armé à la main qui a quelque longueur, comme hallebarde, pique, épieu. Il *brandit* un long bâton. ST. AMAND. *Brandissant* une grosse halebarde. Ce mot est vieux.

BRANDIR, se dit aussi en Charpenterie. *Brandir* un chevron, c'est, Percer un chevron & la panne, & les attacher ensemble par le moyen d'une forte cheville.

BRANDI, IE. adj.

On dit proverbialement, Enlever quelcun tout *brandi*; pour dire, à vive force, l'enlever tout-d'un-coup.

BRANDON. s. m. Flambeau de paille qui sert aux païsans à s'éclairer la nuit.

Ce mot est ancien dans la langue, & vient de l'Allemand *brandt*, qui signifie *tison*, *incendie*. MENAGE. On a dit *brandos*, *branda*, dans la basse Latinité, pour signifier un *flambeau*, un *tison*. Le Dimanche des *brandons*, est le premier Dimanche de Carême, auquel les jeunes païsans faisoient autrefois sur le soir des Processions, & autres ceremonies avec des flambeaux de paille allumez pour chasser le mauvais air de leurs vignes & de leurs terres.

BRANDON, signifie aussi, Feu errant. C'est un feu passager pareil à ces *brandons*, qui errent à la faveur d'un vent

vent qui les conduit. VOIT. Il commence à vieillir aussi en ce sens.

On appelle en termes de Palais, *brandons* & *panonceaux*, des morceaux de paille qu'on attache à la porte des heritages saisis avec les Armes du Seigneur, pour montrer que les choses sont à vendre en Justice. Les procés verbaux des saisies réelles portent, que le Sergent a attaché aux portes des lieux des *brandons*, & panonceaux.

On le dit aussi de ces piques ou bâtons garnis de paille qu'on plante dans un champ, pour montrer que les fruits pendans par les racines sont saisis & arrêtez. Dans l'ancienne Pratique on disoit aussi, *Brandonner*; pour dire, Saisir. On met encore de la paille à la queuë des chevaux qui sont à vendre, ou sur des meubles qu'on expose dans la ruë.

BRANDONS, se dit figurément & poëtiquement, des feux celestes, & du flambeau que porte l'Amour.

> *Ainsi les celestes* brandons
> *Versent sur ton chef mille dons*
> *En ligne perpendiculaire.*
> DESMARETS EN SES VISION.

Il est vieux. Les vieux Poëtes parlent souvent de l'Amour & de son *brandon*; pour dire, de son flambeau. Ces ailes, ces *brandons*, ces carquois, sont un mystere que je ne croi pas. THEOPH.

BRANLANT, ANTE. adj. Qui branle, qui panche de côté & d'autre.

On dit proverbialement d'une chose qui n'est pas ferme ni assûrée, que c'est un château *branlant*.

BRANLE. s. m. Defaut de fermeté ou d'arrêt, qui fait qu'une chose s'agite en deçà & en delà. On sonne les cloches en *branle*. Les estomacs foibles ne sçauroient souffrir le *branle* du navire.

BRANLE, en termes de Musique, est un air ou une danse par où on commence tous les bals, où plusieurs personnes dansent en rond, & non pas en avant, en se tenant par la main, & se donnent un *branle* continuel & concerté avec des pas convenables, selon la difference des airs qu'on jouë alors. Les *branles* consistent en trois pas & un pied joint qui se font en quatre mesures, ou coups d'archet, qu'on disoit autrefois *battement de tabourin*. Quand ils sont repetez deux fois, ce sont des *branles doubles*, ou *communs*. On danse d'abord le *branle simple*, & puis le *branle gay* par deux mesures ternaires; & il est ainsi appellé, parcequ'on a toûjours un pied en l'air. Voyez Thoinot Arbeau dans son Orchesographie, où il donne les noms, les mesures, & la tablature d'un grand nombre de *branles* qu'on dançoit il n'y a pas long temps, comme les *branles* de Bourgogne, qui se dansent à droit & à gauche par une mesure binaire, prompte & legere. Les *branles* du haut Barrois, du Monstier en Der, de Hainault, d'Avignon, &c. Les *branles* de Poitou, qui se dansent par mesure ternaire en allant toûjours à gauche. Les *branles* d'Ecosse, & de Bretagne. On appelle ceux-cy le *Tryori*. Il parle aussi du *branle des Lavandieres*, où les danseurs font du bruit par le tapement de leurs mains; du *branle des sabots*, où on bat du pied, qu'on a appellé aussi le *branle des chevaux*, à cause de ce tapement de pieds; du *branle des pois*, & *des Hermites*; du *branle de la torche*, dans lequel le danseur tient un chandelier, une torche, ou un flambeau allumé. Il y a eu aussi des *branles morguez*, & *gesticulez*, qu'on a appellez *de la moutarde*, que les Dames appellent *branles de la haye*, qui ont degeneré enfin en ceux qu'on appelle *branles à mener*, qui sont ceux par qui se terminent maintenant tous les *branles*. En ceux-cy chacun meine le *branle* à son tour, & puis se met à la queuë. Les danses aux chansons sont des especes de *branles*. Le *branle* de sortie est ce qu'on danse à la fin du bal.

Il y a aussi une espece de petit jeu qu'on appelle *Branle-moine*.

BRANLE, se dit figurément du commencement d'une affaire, lorsqu'on la met en train d'aller, qu'on lui donne le premier mouvement. Ce Ministre est celui qui donne le *branle* aux affaires, & à tout l'Etat. C'est cet homme de bonne humeur qui mene le *branle*, qui met les autres en train pour se divertir. Ce sont eux qui donnent le *branle* à la reputation. MOL. Dieu après avoir créé les causes secondes, & avoir donné le *branle* à toute la machine du monde, les laisse agir selon le mouvement, & le *branle* qu'il leur a imprimé. JU.

BRANLE, signifie aussi, Incertitude, deliberation. Cet homme est en *branle* s'il s'engagera dans une telle entreprise. Sa fortune est en *branle*, & fort incertaine.

BRANLE, en termes de Marine, est un lit dont on se sert sur les vaisseaux, qui est suspendu sous le pont par des cordes qui tiennent aux quatre côtez. Il est fait de grosse toile, & bordé d'un bordage qui lui sert d'ourlet. Il sert à coucher le soldat. On appelle *branle matelassé*, une sorte de matelas qui est fait en *branle*. Quand on veut faire detendre toutes les *branles* d'entre les ponts, afin de se preparer au combat, ou pour quelque autre chose, on dit *Branle-bas*, ou *For-branle*.

On dit proverbialement, qu'on va danser un *branle* de sortie, lorsqu'on est prêt de s'en aller, ou qu'on est chassé de quelque lieu.

BRANLEMENT. s. m. Mouvement en deçà & en delà. Il a approuvé son discours par un *branlement* de tête.

BRANLER. v. act. & n. Se mouvoir deçà & delà, chanceler, ne pas tenir ferme. Cette femme est si vieille, que la tête lui *branle*.

> *Parmi les troubles de la guerre,*
> *Son lit ne peut jamais* branler
> *Que par un tremblement de terre.* THEOPH.

BRANLER, en termes de Fauconnerie, se dit lorsque le faucon se tient haut au premier degré sur la tête du Fauconnier, qu'il tourne & remuë ses ailes en *branlant* & rodant de belle action.

BRANLER, signifie aussi, Deliberer, n'être pas ferme dans une opinion, dans un parti. Il y a plusieurs villes rebelles qui *branlent*, & qui se veulent remettre dans le devoir. Le calme dans l'orage procede de la force de l'ame, qui ne *branle* point de quelque impetuosité que la Fortune la choque. BAL. La renommée de cette victoire arrivée si à-propos, affermit l'Asie qui *branloit* de toutes parts. VAUG.

BRANLER, signifie aussi, Se remuer. Si tu *branles*, je te tuë, dit un brigand à celui qu'il vole. Toute la sedition est appaisée, rien ne *branle*. Il ne faut pas qu'une sentinelle *branle* de son poste. On dit que les ennemis *branlent*, lorsqu'ils se deffendent mal, ou qu'ils font voir par leur contenance, qu'ils sont prêts à fuir. L'armée Romaine commençoit à *branler*. Quand il vit les ennemis *branler*, il se mit à les charger. VAUG.

On dit proverbialement, Quand je remuë tout *branle*; pour dire, je fais trembler tous mes gens. On dit aussi d'un homme puissant, que tout le monde *branle* sous lui; pour dire, que tout le monde est prêt de se remuer pour obeïr à ses commandemens. On dit aussi d'un homme foible, qu'il *branle*, qu'il tourne à tout vent. Cet homme *branle* au manche; pour dire, est irresolu, & n'est pas ferme dans ses avis. On dit en debauche, *Branler* le menton, la mâchoire, pour, S'exciter à boire & à manger. On dit aussi, que tout ce qui *branle* ne tombe pas.

BRANLÉ, ÉE. part. & adj.

BRANLEUR, EUSE. adj. Qui branle. Il n'est gueres en usage qu'en un sens odieux & obscene.

BRANLOIRE. s. f. Chaîne qui sert à faire mouvoir les soufflets des Forgerons.

On dit en Fauconnerie, qu'un heron est à la *branloire*, lorsqu'il est haut, & qu'il tourne en branlant.

BRANQUE-URSINE, ou BRANCHE-URSINE. Voyez ACANTE.

BRAQUE, ou BRAC. s. m. Espece de chien de chasse, qui est bon quêteur, qui excelle par l'odorat. Il vient de *braccus*, ou de *bracco*, qui a été fait de l'Allemand *brachen*, signifiant la même chose, MENAGE; ou du Grec *brachys*, *brevis*.

On a aussi appellé *brachio*, le petit d'un ours.

BRAQUEMART. s. m. Epée courte & large qu'on portoit anciennement. Fauchet le derive de *brachy machaira*, mot Grec qui signifie la même chose.

BRAQUEMENT. s. m. Disposition d'une piece d'artillerie à tirer vers un certain lieu.

BRAQUER. v. act. Tourner le canon selon certaine ligne, & selon certain angle ou élevation pour le faire tirer à un point desiré. Il vaut mieux dire *pointer* le canon.

On dit aussi, *Braquer* le timon d'un carrosse, pour le pousser d'un certain côté.

BRAQUES. s. m. qui se dit des pinces d'une écrevisse.

BRAS. s. m. La partie du corps de l'homme qui aboutit d'un côté à l'épaule, & de l'autre à la main. En termes de Medecine, c'est seulement la partie qui prend de l'épaule jusqu'au coude; car celle qui est depuis le coude jusqu'au poignet, s'appelle *avant-bras*. Le *bras* pris en ce dernier sens n'a qu'un os grand & très-fort appellé *humerus*, qui a une grosse tête à son extremité superieure, laquelle s'embouche dans la cavité de l'épaule. Il a trois éminences & deux cavitez à son extremité inferieure, qui forment comme une poulie, par laquelle le pli, & le mouvement de l'*avant-bras* qui lui est joint, sont facilitez. L'*avant-bras* est composé de deux os: le plus long qui est l'inferieur s'appelle le grand *focile*, ou l'os du *coude*, parceque c'est lui qui forme le coude. On l'appelle en Latin *cubitus*. D'autres lui ont donné le nom d'*ulna*, parcequ'anciennement il servoit d'aune & de mesure. Le second os qui est plus court, & le superieur, s'appelle le petit *focile*, & en Latin *radius*, rayon. Dieu a donné deux *bras* à l'homme, afin qu'il pût vivre de son travail. Moïse avoit les *bras* levez au ciel, tandis que le peuple combattoit contre Amalec. Les saignées du *bras* sont les plus ordinaires. Il est estropié d'un *bras*. Il a le *bras* en écharpe. Il s'en va les *bras* balans, ou les *bras* pendans.

Ce mot vient du Latin *brachium*.

BRAS, se dit aussi des chevaux. C'est la partie de la jambe de devant qui s'étend depuis le bas de l'épaule jusqu'au genou: & on dit qu'un cheval plie bien le *bras*, quand il plie bien la jambe.

BRAS, se dit encore des choses qui ont quelque ressemblance avec le *bras*. Les *bras* d'une chaise, ce sont les bâtons qui sont aux côtez, sur lesquels on appuye ses *bras*. On le dit aussi de l'étoffe ou de la tapisserie qui les couvre. On appelle *bras*, les chandeliers qu'on applique contre les murailles, qui ont la figure d'un *bras*. Le même se dit des enseignes d'un Maître en fait d'Armes. Au *bras* d'Hercule, &c. Les Tourneurs disent aussi, les *bras* des poupées de leur tour; les Charpentiers, les *bras* d'une chevre, en parlant des deux pieces qui sont à côté du poinçon, & qui lui servent d'arcs-boutans. On dit aussi, les *bras* d'une balance; pour dire, les deux côtez du fleau. On dit aussi les *bras* d'une croix.

On dit en Architecture, les *bras* d'un bâtiment, en parlant des corps de logis qui sont à côté du grand, qu'on appelle aussi *ailes* ou *potences*.

BRAS, se dit aussi en parlant des choses qui se portent à *bras*, ou qui se remuent à force de *bras*. Un bar, une civiere à *bras*. Un moulin à *bras*. Il a fallu monter le canon à *bras*, à force de *bras*. On appelle aussi des tours de *bras*, des dentelles qui se mettent au bout des manches.

On dit en Poësie, que Briarée avoit cent *bras*: & Rampale a dit d'un mont chargé d'une forêt,

Que l'on diroit à voir ce geant des montagnes,
Que dedaignant la terre & les basses campagnes,
Plus fort que Briarée il menace les cieux,
Avec les bras *levez de mille chênes vieux.*

BRAS, se dit au figuré pour la manche qui le couvre. Elle avoit les mains crasseuses & les *bras* retroussez. ABL.

BRAS, se dit aussi de la mer & des rivieres, quand leurs eaux se separent, & font un petit canal entre deux terres. L'Italie & la Sicile ne sont divisées que par un *bras* de mer. St. Amant a dit du Tybre, Je pris vôtre corps pour un *bras*.

On appelle dans la Mediterranée le *Bras* St. George, le Detroit du Bosphore, à cause d'une Eglise construite sur ses bords, dediée à St. George, hors de la ville de Constantinople. Quelques-uns ont donné aussi ce nom à la Propontide & à l'Hellespont. DU CANGE.

BRAS, en termes de Marine, sont des cordages qui sont amarrez au bout de la vergue pour la tourner, ou gouverner selon le vent. On appelle *bracher* ou *brasseyer*, faire la manœuvre de ces cordages. On dit *tenir un bras*; pour dire, Hâler & amarrer un des cordages. On appelle *bras* d'ancre, la moitié de la croisée de l'ancre. On appelle *bon bras*, quand on brasse au vent, ensorte que le vent ne soit pas au plus près.

BRAS, en termes de Jardinage, est à l'égard des melons, des concombres, & des citrouilles, la même chose que la branche à l'égard des arbres. On dit qu'un pied de melon pousse des *bras*; qu'il fait des *bras*.

On appelle aussi *bras*, les nageoires d'une baleine.

BRAS, signifie figurément, Puissance: & se dit premierement de Dieu. Le *bras* du tout-puissant. Le *bras* qui lance le tonnerre. Le *bras* de Dieu s'est appesanti sur ce criminel. On le dit aussi de sa misericorde. Le recours des affligez, c'est de se jetter entre les *bras* de Dieu.

BRAS, se dit aussi des autres Puissances. Les Rois ont les *bras* bien longs. Ce Ministre est le *bras* droit de ce Prince. Il ne faut point prêter son *bras* pour soutenir l'injustice. Tout plie sous les efforts de son *bras*.

BRAS, se dit figurément en ces phrases. Son Medecin l'a retiré d'entre les *bras* de la mort; pour dire, l'a tiré d'une très-dangereuse maladie. Il l'a reçu entre ses *bras*; pour dire, Il lui a donné sa protection. Il l'a reçû à *bras* ouverts; pour dire, Il lui a fait un grand accueil. Il lui a tendu les *bras*; pour dire, Il lui a facilité les moyens de faire ce qu'il desiroit. Par cette conduite obligeante ils tendent les *bras* à tout le monde. PASCAL. *l.* 5. c'est-à-dire, ils secourent tout le monde. Il étoit le *bras* droit du Cardinal; c'est-à-dire, son appui, celui qui le soutenoit. Prêter son *bras* à quelcun, c'est le servir dans quelque entreprise. On dit aussi d'un Rapporteur qui a fait tout ce qu'il a pû contre une partie, qu'il lui a rompu *bras* & jambes. On dit, qu'un Ministre a toutes les affaires d'un Etat sur les *bras*; pour dire, que c'est lui qui a la charge de toutes les affaires. On dit, qu'un Capitaine avoit toute l'armée ennemie sur les *bras*; pour dire, qu'il avoit à resister à toute une armée. On dit, qu'un homme a six enfans sur les *bras*; pour dire, qu'il a le soin de les faire subsister. On dit aussi, qu'un homme n'a que ses *bras*; pour dire, qu'il ne vit que de son travail, qu'il n'a ni bien, ni revenu.

BRAS SECULIER, se dit de la puissance temporelle & laïque; de l'autorité du Juge seculier à laquelle on est obligé d'avoir recours pour l'execution des sentences du Juge d'Eglise. L'Eglise ne verse point de sang: &

& quand un Prêtre est criminel, on l'abandonne au *bras seculier.* On implore le *bras seculier.* On dit figurément en ce sens, qu'on a abandonné quelque chose au *bras seculier*; pour dire, qu'on l'a abandonnée aux valets, ou à des gens qui la consomment, qui la detruisent.

BRAS, se dit proverbialement en ces phrases. Il l'a reçû *bras* dessus, *bras* dessous; pour dire, Il lui a fait bien des caresses. Il l'a traité de Monsieur gros comme le *bras*; pour dire, Il lui a fait le plus d'honneur qu'il a pû. On dit aussi, Si on lui en donne un doigt, il en prend long comme le *bras*; pour dire, Il étend la liberté, la permission qu'on lui donne. On dit aussi à celui qui craint d'en attaquer un autre, Il n'a que deux *bras* non plus que vous. On dit, qu'un homme demeure les *bras* croisez, quand il est oisif, quand il voit travailler les autres sans rien faire; & qu'il a les *bras* rompus, quand il ne veut point travailler. L'Espagnol a dit agreablement en ce sens, *Adineros pagados braços que brantados.*

A TOUR DE BRAS. adv. De toute sa force. Il lui a donné un coup de poing *à tour de bras*; un soufflet *à tour de bras.*

BRASER. v. act. Souder le fer, en joindre deux pieces ensemble avec de la poudre d'épingle, de leton, & du borax, de la roche ou du verre pilé, & faire fondre le tout dans un brasier ardent. C'est par cette maniere de soudure qu'on met des pieces à des canons de pistolet qui sont crevez, qu'on fait des cadenats, & qu'on raccommode d'autres ouvrages. Elle est differente de la maniere ordinaire des Marechaux, de souder le fer en appliquant les deux bouts ensemble bien chauffez, & bien battus.

BRASIER. s. m. Feu de bois ou de charbon bien allumé, & demi consumé.

BRASIER, est aussi un vaisseau large & plat, où on met de la braise pour échauffer une chambre. Chez les Grands il y a d'amples *brasiers* d'argent. Elle eut le plus gros lot, qui étoit un *brasier* d'argent. BUSSI.

BRASIER, se dit figurément de ce qui est fort chaud. Cet homme a une violente fievre, son corps est un *brasier* ardent. Nos cœurs doivent être des *brasiers* ardens de l'amour divin. Il se dit aussi d'une flamme amoureuse.

> *Il porte dans le sein*
> *Un* brasier *qui n'a point de fin.* VOIT.

BRASIER. C'est en termes de Boulanger, une maniere de petite huche, où les Boulangers mettent de la braise, quand elle est étouffée. Les Boulangers ne sont pas d'accord sur ce mot. Il y en a presqu'autant qui disent *braisier*, qu'il y en a qui disent *brasier.*

BRASSAGE. s. m. Terme de Monnoyeur, qui se dit de la manufacture des monnoyes. Le *brassage* est la peine de l'ouvrier, dont la plus grande est celle de bien remuer avec les bras l'or & l'argent en grenaille, qui est dans des sacs, quand il y en a de differente valeur, pour en faire un mélange fort égal, & avoir la monnoye au titre qu'on desire. Dans le droit de *brassage* est compris le droit du Maître, du Monnoyeur, & du Tailleur de la monnoye, qui s'appellent particulierement *ouvrage*, *monnoyage* & *ferrage*. Le droit de *brassage* des loüis d'or est de trois livres pour marc; & celui d'argent de dix-huit sous. Le Maître en retient la moitié pour le dechet de la fonte, le charbon & autres frais, & l'autre moitié pour payer les ouvriers. Ce droit dans les vieux titres s'appelle *brazeagium.*

BRASSART, ou BRASSARD, ou BRASSAR. s. m. Arme deffensive qui couvre le bras. L'ancienne Gendarmerie portoit des *brassarts.* L'Infanterie Suisse porte encore des *brassarts*, ce sont seulement les piquiers.

BRASSART, est aussi ce que l'on se met au bras droit, quand on veut joüer au balon.

BRASSE. s. f. Mesure qui contient la longueur des deux bras étendus; ce qui fait à-peu-près la longueur de six pieds de Roi. En plusieurs lieux, comme à Florence, à Bergame, à Lucques, la *brasse* est une mesure de longueurs, dont on se sert pour les étoffes. Il ne se dit gueres sur terre que d'une *brasse* de corde. On s'en sert aussi pour mesurer la profondeur des mers & des rivieres, & quelquefois des mines & des puits qu'on creuse dans les montagnes; & alors la *brasse* a deux aunes de Paris, ou cinq pieds & quatre pouces. Il y avoit en ce port douze *brasses* d'eau. On dit aussi, du pain de *brasse*; pour dire, un pain si gros, que c'est tout ce qu'on peut faire de l'embrasser.

BRASSE. Ce mot se dit aussi au figuré. Il est cent *brasses* au dessus de lui. C'est-à-dire, Il est bien plus que lui, soit pour le sçavoir, soit pour le credit &c. Il est cent *brasses* au dessous de lui; pour dire, Il est beaucoup inferieur. Cela n'est bon que dans le stile familier, & comique.

BRASSÉE. s. f. Charge de quelque chose qu'on peut porter avec les bras. Il faut monter le bois au grenier par *brassée.* Il ne peut porter que six fagots à une *brassée.*

BRASSELET. Voyez BRACELET.

BRASSER. v. act. Remuer quelque chose liquide avec violence de bras. On le dit premierement de ceux qui font de la biere, dont il faut agiter & remuer fortement la liqueur pour la mêler avec l'orge, le houblon, ou les autres drogues dont on compose semblables breuvages. On le dit aussi dans les Papeteries, dans les Monnoyes, &c. Ménage derive ce mot de *braxare*, qu'on a dit pour *brasiare*, qui signifie proprement *brasser de la biere*, qu'il dit avoir été formé de *brasium*, signifiant *biere*. Du Cange dit que *brace*, *brasium*, & *bracium*, signifioient une espece de *blé* dont on faisoit la biere, d'où sont venus les mots de *brasse*, *brassin* & *brasserie*, qu'il dit avoir été appellée *bracina*, *brascina*, *brachinum*, *braxatorium* & *brasseria*, dans la basse Latinité. Mais il y a plus d'apparence que ce mot vient simplement de *bras*, parcequ'encore en plusieurs lieux on nomme *Brassier*, un manœuvre, un homme de peine qui vit du travail de ses bras.

BRASSER, se dit aussi particulierement en matiere de Pêche, de ceux qui agitent & troublent l'eau avec des bouloirs, pour faire donner le poisson dans les trubles, étiquettes, ou autres filets que le Pêcheur a tendus.

En termes de Marine, *Brasser* c'est se servir des bras, ou manœuvres avec lesquelles on gouverne les vergues. On dit, *brasser à faire servir*; c'est *brasser* les vergues, ensorte que le vent donne dans les voiles. *Brasser à contre*, c'est *brasser* le bras du vent afin que le vent donne dans les voiles. *Brasser au vent*, c'est *brasser* les vergues du côté du vent. *Brasser sous le vent*, c'est *brasser* les vergues du côté opposé à celui du vent. *Brasser les vergues*, c'est en maniant les bras, mettre les vergues horisontalement de l'avant à l'arriere. *Brasser les voiles sur le mât*, c'est haler les bras du vent, ensorte que le vent se mette sur les voiles, au lieu d'être dedans; c'est-à-dire, de manœuvrer les voiles, de maniere que le vent fasse le contraire de ce qu'il faudroit pour faire filler le vaisseau.

BRASSER, signifie figurément, Faire quelque conspiration ou machine pour trahir ou perdre quelcun. Il y a long temps que ces conjurez *brassoient* cette trahison. Cette expression est un peu basse.

BRASSÉ, ÉE. part. & adj.

BRASSERIE. s. f. Lieu où on fait de la biere.

BRASSEUR. s. m. Celui qui fait, ou qui vend de la biere en gros.

BRASSEUSE. s. f. Femme de Brasseur.

BRASSICOURT, ou BRACHICOURT. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui a naturelle-

tellement les jambes courbées en arc, à la difference des chevaux arquez, qui les ont courbées par la force du travail.

BRASSIERES. s. f. plur. Chemisette de femme qui sert à couvrir les bras, & le haut du corps.

On dit proverbialement, qu'une personne est en *brassieres*; pour dire, qu'elle est contrainte, qu'elle n'a pas la libre disposition d'agir, de sortir, parcequ'on ne sort gueres avec des *brassieres*.

BRASSIN. s. m. est un vaisseau où les Brasseurs font leurs bieres. Ce mot signifioit autrefois affaire.

Soit Philosophe ou Medecin,
Il n'entend rien en tel brassin.

BRASSOIR. s. m. Terme de Monnoye. Espece de canne de terre cuite avec laquelle on brasse l'or en bain. A l'égard de l'argent on se sert d'un *brassoir* de fer, à cause qu'il n'y a pas le même inconvenient qu'à l'or, qui s'aigriroit dans un *brassoir* de fer.

BRAVACHE. s. m. Fanfaron sur le fait de la valeur, faux brave. Ce mot est un peu vieux, & ne peut entrer que dans le discours comique & burlesque.

BRAVADE. s. f. Menace d'un fanfaron. Ceux qui font le plus de *bravades* sont bien souvent les plus poltrons. Voilà où se sont terminées toutes ses *bravades*. VOIT. Fabius étoit trop prudent pour prendre les *bravades* d'Annibal pour autant d'affrons. ST. EVR.

Les bravades *enfin sont des discours frivoles,*
Et qui songe aux effets neglige les paroles. CORN.

BRAVE. adj. m. & f. & s. Excellent en sa profession. On dit, un *brave* homme, un *brave* soldat, *brave* Cavalier, qui fait toutes choses d'une maniere noble & honnête. Il l'a fait en *brave* homme, & le doit soutenir. CORN. Cette qualité ne doit être attribuée qu'à un homme d'épée, & Balzac s'est moqué d'un Predicateur qui avoit appellé Ste. Paule, cette *brave* veuve. On ne laisse pas de dire dans le discours familier, & à demi en riant, vous êtes une *brave* femme.

BRAVE, en termes de Guerre, signifie, Intrepide, qui affronte les perils, & qui s'expose sans crainte à une mort assurée. On dit absolument; C'est un *brave*; pour dire, C'est un homme courageux, determiné. Les vrais beaux esprits sont de l'humeur des vrais *braves*, qui ne parlent jamais de ce qu'ils font. BOU. Si les *Braves* n'avoient pas la passion de la gloire, ils demeureroient paisiblement confondus avec les lâches. M. SC. Faisons tant que nous voudrons les *braves*, la mort est la fin qui attend la plus belle vie du monde. PASC. Un faux *brave* tourne les yeux de tous côtez pour voir si on le regarde. ST. EVR. Rien n'est plus capable d'attirer le mepris des hommes, que de faire le *brave* contre Dieu. PASC. On est *brave* par ferocité, aussi bien que par vertu. FL. Un homme *brave* par temperament seul, ne fera autre chose que de n'être pas poltron: & ce n'est que par ambition qu'il cherche à se signaler. M. SC.

Il est de faux devôts, comme il est de faux braves.
MOLIERE.

Je crains peu, direz-vous, les braves *du Parnasse.*
BOIL.

Ce mot vient du *bravium*, qui signifie, le *prix de la victoire*.

BRAVE, se prend aussi en mauvaise part, & se dit d'un bretteur, d'un assassin, d'un homme qu'on employe à toutes sortes de mechantes actions. Cette Courtisane a plusieurs *braves* qui la protegent.

BRAVE, signifie aussi une personne bien parée, bien vêtuë. Les bourgeois ne sont *braves* que les Fêtes & Dimanches. Ce mot est un peu bas en ce sens. MEN.

On dit proverbialement, qu'un homme est *brave* comme Cesar; qu'il est *brave* comme l'épée qu'il porte; pour dire, qu'il est fort vaillant: qu'il est *brave* comme un Bourreau qui fait ses Pâques; pour dire, qu'il n'a pas coutume d'être si bien vêtu. Ce proverbe vient de ce que les Bourreaux étoient autrefois obligez de porter des habits chargez de quelque marque de leur infamie, comme d'une échelle & d'une potence, pour les distinguer des autres personnes; & il leur étoit permis de les quitter quand ils faisoient leurs Pâques, pour la reverence de la Fête, auquel jour ils s'habilloient des plus beaux habits qu'ils vouloient. On dit aussi, *Brave* comme un lapin. On dit aussi, Mon *brave*, absolument, comme on dit, Mon cher, &c.

BRAVEMENT. adv. D'une maniere brave, courageusement, honnêtement. Il lui a repondu *bravement* & sans crainte.

BRAVER. v. act. Choquer, mepriser quelcun, le traiter de haut en bas, l'insulter, le gourmander. Un homme de cœur souffre difficilement qu'on le *brave*. La satire *brave* l'orgueil & fait pâlir le vice. BOIL. La raison ne *brave* pas toûjours la puissance suprême de l'amour. VILL. L'aigle d'un regard intrepide va *braver* le soleil, & sa lumiere. FL. Il est bien plus aisé de se guinder sur de grands sentimens, & de *braver* la Fortune en vers, que d'entrer comme il faut dans le ridicule des hommes. MOL. La Princesse ne *bravoit* point la mort avec fierté; contente de l'envisager sans émotion, & de la recevoir sans trouble. M. DE M.

Fuy, traitre, & ne vien point braver *ici ma haine,*
Et tenter un couroux que je retiens à peine. RAC.
Vous triomphez cruelle & bravez *ma douleur.* ID.
Tu me braves *Cinna, tu fais le magnanime.* CORN.

BRAVER, se dit figurément en choses morales. *Braver* la mort, *braver* les perils, *braver* la fortune; pour dire, les mepriser, ne les craindre point.

BRAVÉ, ÉE. part. & adj.

BRAVERIE. s. f. Depense en habits. Cet homme a depensé tout son bien en *braveries* inutiles.

BRAVOURE. s. f. Vaillance. On attribuë aux Heros des Romans des *bravoures* merveilleuses. La plupart tiennent que la *bravoure* n'est qu'une émotion du cœur causée par la chaleur du sang, qui excite la faculté irascible, & ôte à l'ame la connoissance du peril: d'où il s'ensuivroit que la *bravoure* n'est point une vertu, & que les plus bilieux, sont les plus braves. LOG. Ce qui distingue la veritable *bravoure* de la brutalité, c'est qu'elle a la gloire pour objet. Ce qui fait la *bravoure* de bien des gens, c'est qu'ils envisagent d'une part les railleries que l'on fait des lâches; & de l'autre les loüanges que l'on donne aux vaillans hommes, & ce double fantôme qui les occupe, les detourne de la consideration des dangers & de la mort. LOG. Le Prince n'étoit pas de ces Heros incultes, qui de la *bravoure* se font un droit d'ignorance pour tout le reste. LE P. BOURD. C'est moins par *bravoure* que par ambition qu'on quitte le repos pour chercher la guerre, & courir aux occasions de perir. OE. M. Homere a dit, que la *bravoure* est la seule de toutes les vertus qui soit sujette à des transports fanatiques, & à des agitations de phrenesie. ID. Il y a des hommes qui mettent une sorte de *bravoure*, & d'intrepidité, à courir tout le risque de l'avenir. LA BR.

BRAY, ou BRE' selon Menage. s. m. Terme de Marine, est une composition de gomme, de resine, & d'autre matiere gluante, qui font un corps dur, sec & noirâtre, qui sert à calfater, & remplir les jointures des planches du bordage d'un vaisseau. On en fait aussi avec de la poix liquide mêlée avec de l'huile de poisson. Il y a du *bray* sec, & du *bray* gras: le *bray* gras a plus d'humeur & est plus gluant.

BRAY, en vieux François, signifioit aussi, Limon de la terre: d'où sont venus les noms de *Bray* sur Somme en Picardie, en Normandie; & en plusieurs lieux on appelle

pelle encore *bray*, la terre grasse dont on fait les murailles de bauge, & le courroi dont on enduit les bassins de fontaines, & les chaussées des étangs.

Ce mot vient du Latin *bretia*, ou *brutia*, qui est de la poix liquide, dont Pline fait mention, qui étoit ainsi nommée, à cause que la *Brutie* étoit fertile en bonne poix.

BRAYE. s. f. Linge qui couvre les parties honteuses, comme caleçons, haut-de-chausses. C'est ce qu'on appelle autrement *brague*, *brages*, ou *brais*, mots Celtiques qui avoient donné le nom à la Gaule Narbonnoise de *Gallia Braccata*; c'étoit une espece de haut-de-chausse, ou selon d'autres, une espece de sayes courts. Du Cange croit que c'étoit la partie de l'habit qui couvroit les cuisses, comme font nos hauts-de-chausses; que le mot venoit du Latin *braca*, ou *bracca*, parcequ'elles étoient courtes. Saumaise veut qu'il vienne du Grec *brakeis*. D'autres croyent qu'il vient de l'Hebreu *berec*, qui signifie *genou*, à cause que cet habit va jusqu'aux genoux.

BRAYE, se dit aussi des linges qu'on met au derriere des petits enfans qui ne sont pas nets, pour les changer plus aisément. La nourrice est allée laver les *brayes* de son enfant.

On dit en Architecture, une *fausse-braye*, ou basse enceinte, expliquée ailleurs à FAUSSE-BRAYE.

On a appellé aussi autrefois *braye*, une espece de bastion, d'où Du Cange dit qu'est venu le mot de *fausse-braye*. Il l'appelle *brachiale*.

BRAYE, en termes de Marine, se dit des morceaux de cuir, ou de toile cirée, dont on entoure le pied du mât, ou l'ouverture par où passe la barre du gouvernail, afin d'empêcher que la pluye, ou les vagues n'entrent dedans, ou ne tombent à fond de cale.

BRAYE, en termes de Charpenterie, sont des pieces de bois qu'on met sur le paillier d'un moulin à vent pour soulager les meules.

BRAYE, se dit aussi en termes d'Imprimerie, pour signifier un morceau de parchemin qu'on cole au grand timpan, quand il est usé.

BRAYES DE COCU. Plante qu'on appelle autrement, Prime-vere. Voyez PRIME-VERE.

On dit communément, qu'un homme s'est tiré d'une affaire *brayes* nettes, quand il en est sorti heureusement, quoyque sa personne ou ses biens courussent fortune.

BRAYEMENT. s. m. qui se dit du cri des ânes, comme le hennissement de celui des chevaux. On dit aussi le *braire*.

BRAYER. s. m. Bandage fait d'acier, que ceux qui sont sujets aux hernies & descentes sont obligez de porter. Il y a aux Grands Augustins une fondation pour distribuer charitablement des *brayers* aux pauvres qui en ont besoin. Quelques-uns derivent *brayer* de *brak*, mot de Lombardie qui signifie *rupture*. Mais Du Cange le derive *à brachis*, ou *braccis*, parcequ'il se met sous les *brayes*. Il l'appelle *bracheriolum* en Latin.

BRAYER, est aussi un terme de Balancier, & il se dit du petit morceau de fer qui passe dans les trous qui sont au bas de la chasse du trebuchet & des balances, & qui sert à la tenir en état.

BRAYER, est aussi un morceau de cuir, large de deux à trois doigts, au bout duquel il y a une espece de sachet de cuir, où l'on met le bâton de la banniere quand on la porte.

BRAYERS, en termes de Maçonnerie, se dit des cordages qui servent à élever le bourriquet, ou petit bar, avec lequel on porte le moilon, & le mortier au haut des plus grands édifices.

BRAYER, en termes de Fauconnerie, signifie le cul de l'oiseau. Une marque de la bonté d'un oiseau de proye, c'est quand il a le *brayer* net, & lorsqu'il lui tombe bien bas le long de la queuë, & qu'à l'entour il est bien émaillé de taches noires, ou rousses.

BRAYER. v. act. Terme de Marine. Espalmer, ou suifver un vaisseau, y appliquer du bray bouillant, du gaudron & du suif pour remplir les jointures de son bordage.

BRAYETTE. s. f. Ce mot a quelque chose d'obscene, & on ne le dit gueres à cause de cela. C'est la fente de devant d'un haut-de-chausse où les brayes sont contenuës. Il y a peu de tems qu'on disoit *braguette*; & c'étoit une partie de l'habillement qui representoit un lieu propre à mettre les parties genitales. On les voit encore peintes dans les tableaux du siecle passé. Comment Panurge desista de porter sa magnifique *braguette*. RABEL. On dit figurément qu'un homme est chaud de la *brayette*; pour dire, qu'il est ardent après les femmes.

BRAYON. s. m. Terme de Chasse, qui se dit de ce qui sert à prendre les bêtes puantes qui ruinent les garennes.

BRAYON, se dit aussi chez les Imprimeurs, de ce qui leur sert à broyer l'encre avec le noir.

BRE.

BREANT. s. m. Petit oiseau qu'on enferme dans les cages. En Latin *anthus*. Il a le bec court & assez gros. Il est d'un verd brun avec quelques marques jaunes sur l'extremité des gros tuyaux de ses ailes.

BREBIS. s. f. Animal à quatre pieds couvert de laine, la femelle du belier, & qui porte les agneaux. Mener paître un troupeau de *brebis*. On tient que la *brebis* hait les ours, le corbeau, l'aigle, le serpent, les chenilles, & les abeilles. Elle vit neuf ou dix ans. Il y a dans le Perou une sorte de *brebis*, tant sauvages que domestiques qui approchent de la forme d'un chameau, à la reserve qu'elles sont sans bosse. Elles sont plus grandes que les *brebis* de l'Europe, & hautes le plus souvent d'une aune d'Espagne. Elles ont le cou long & rond, & la levre d'enhaut fenduë. Quand quelcun les a fâchées, elles s'en vangent en jettant de l'écume contre lui par cette fente. Les privées sont d'ordinaire blanches, ou noires, & quelquefois de couleur cendrée. Les sauvages sont rougeâtres ou fauves, & couvertes d'une laine longue, legere, luisante, & qui est beaucoup plus chere que celles des autres. On en fait un certain drap dont le lustre approche fort de celui du camelot. Leur chair est plus seche que celle de nos *brebis*. Elles courent d'une grande vitesse, sur tout les sauvages. En Ethiopie, les *brebis* n'ont point de toison. Celles de Turquie ont une queuë longue, & épaisse. Les *brebis* du Perou & celles de l'Isle de St. Laurens portent à chaque fois trois ou quatre petits. HIST. DES INCAS, & PYRARD. Ce qui plaît dans la vie champêtre, c'est l'idée de tranquillité attachée à la vie de ceux qui prennent soin des *brebis* & des chevres. FONT. On voyoit Aiax essayer sa fureur sur une innocente *brebis*, qui sembloit jetter un accent plaintif pour implorer l'assistance des spectateurs. VILL.

> *Alors pour se couvrir durant l'âpre saison,*
> *Il fallut aux* brebis *derober leur toison.* BOI.
> *Heureux qui vit en paix du lait de ses* brebis,
> *Et qui de leur toison voit filer ses habits.* RACAN.

Menage derive ce mot de *berbix*, dont les Latins se sont servis en même signification, qu'il dit venir de *vervex*. Il allegue aussi qu'on a dit *berbix*, *berbigale* & *berbicarius*, d'où sont venus *bercail* & *berger*.

BREBIS, se dit figurément des Chretiens qui sont sous un même Pasteur, ou sous le Chef de l'Eglise. JESUS-CHRIST dit à St. Pierre, Pais mes *brebis*. L'Evangile dit qu'il y a plus de rejouïssance dans le ciel, quand on a ramené une *brebis* égarée au troupeau, que pour les nonante & neuf qui y étoient restées. On le dit aussi de

de ceux qui ſont ſous le gouvernement ſpirituel d'un Curé, d'un Prelat. A voir la molle oiſiveté où les Prelats paſſent leur vie, on juge que le ſoin de leurs *brebis* ne les touche que mediocrement. Bell. Combien de *brebis* errantes, & diſperſées, qu'un Paſteur ſoigneux, & vigilant, auroit ramenées dans le bercail, ont été malheureuſement devorées par le loup. Fl. Dieu vous traite comme ſes *brebis* favorites, à qui le ſouverain Paſteur a reſervé ſes plus fertiles pâturages. Id.

Brebis, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Brebis* comptées, le loup les mange; pour dire, que ce n'eſt pas aſſez d'avoir compté ſon bien, ſon argent, il faut encore avoir le ſoin de le bien ſerrer & garder. On dit auſſi, Quand on ſe fait *brebis*, le loup vous mange; pour dire, que ceux qui ſont trop endurans, qui ne ſçavent pas ſe deffendre, ſont ſujets à recevoir beaucoup d'oppreſſions & de violences. On dit auſſi, Tandis que le loup chie, la *brebis* s'enfuit; pour dire, que l'occaſion de faire quelque affaire échappe bientôt. On dit auſſi, qu'à *brebis* tonduë Dieu lui meſure le vent; pour dire, que Dieu ne nous envoye pas plus de mal que nous n'en pouvons porter. On dit auſſi, Faire un repas de *brebis*, quand on mange beaucoup ſans boire. On appelle auſſi une *brebis* galeuſe qu'il faut ſeparer du troupeau, une perſonne dont la compagnie eſt dangereuſe.

BRECHE. ſ.f. Rupture de quelque partie d'une clôture, ſoit qu'elle ſe faſſe par violence, ſoit par caducité. Il faut refaire les *breches* de ce parc pour conſerver le gibier.

Ce mot vient de l'Allemand *brechen*, qui ſignifie *rompre*, dont on a fait auſſi *ébrecher*. Le tout eſt venu de *brix*, ancien mot Gaulois qui s'eſt dit dans le même ſens.

Breche, en termes de Guerre, ſe dit de cette ouverture qu'on fait aux murailles d'une ville aſſiegée, par mine, ſappe, ou coups de canon, pour enſuite monter à l'aſſaut. On dit qu'une batterie voit en *breche*, quand elle la découvre de telle ſorte, qu'on puiſſe tirer deſſus pour la deffendre, ou l'attaquer. Que le canon bat en *breche*.

Breche, s'eſt dit poëtiquement des larges bleſſures.

Il mourut tout couvert & de ſang & de fleches,
Et ſon ame ſortit par plus de mille breches. Scuderi.

Breche, ſe dit des diminutions, ou ruptures qui ſe font à pluſieurs choſes. Ce goinfre a fait une grande *breche* à ce fromage; il a fait deux ou trois *breches* à mon couteau. Cette ſucceſſion eſt venuë à-propos pour reparer les *breches* de ſon patrimoine à demi diſſipé.

Breche, ſe dit figurément en choſes morales. Il n'y a rien ſi delicat que la reputation, il eſt aiſé d'y faire *breche*. Cette Declaration a fait *breche*, a donné atteinte aux privileges de cette Compagnie. Les plus belles paſſions s'affoibliſſent avec le temps; chaque jour y fait une *breche*. St. Evr. La crainte eſt la *breche* par laquelle Dieu entre par une heureuſe violence dans les cœurs les plus endurcis. Fl. Les paſſions ſont les *breches* de l'ame: c'eſt par là que tous les vices y peuvent entrer. Oe. M.

Breche, ſorte de marbre fort dur qu'on tire des Pyrenées. Le fond en eſt noir avec des taches & des veines blanches. Il eſt auſſi mêlé de veines jaunes, & reſſemble à differens cailloux congelez, & joins enſemble. Ce marbre, dont on a tiré des pieces de plus de 20. pieds de long, prend un poli merveilleux.

BRECHEDENT. adj. m. & f. A qui il manque des dens, particulierement ſur le devant. C'eſt un defaut à une femme d'être *brechedent*.

BRECHET. Quelques-uns diſent BRICHET. ſ. m. Le devant de la poitrine où aboutiſſent les ſept vrayes côtes. En termes de Medecine on l'appelle le *ſternon*.

On appelle auſſi la poitrine de mouton, le *brechet*, quand elle tient avec le bout ſaigneux.

BRECINS. ſ. m. Ce ſont des crocs de fer.

BREDINDIN. ſ. m. Terme de Marine, eſt un petit engin, ou palan amarré à l'étai pour enlever de mediocres fardeaux.

Bredindin, eſt auſſi un mot burleſque, qui ſe dit en converſation. C'eſt une ſorte de mechant petit caroſſe à cinq ſous par heure, qu'on appelle autrement *fiacre*.

BREDOUILLE. ſ. f. Terme de Triquetrac, qui ſe dit quand un joüeur gagne douze points de ſuite; & alors il marque deux parties au lieu d'une. Une tour *bredouille*, c'eſt quand il gagne douze trous, ou parties de ſuite; & alors il gagne le double de ce qu'on a mis au jeu, ſi l'on en eſt convenu.

On appelle auſſi *bredouille*, le jetton d'yvoire qui ſert à marquer la *bredouille*.

On dit figurément, qu'un homme eſt en *bredouille*, lorſque ſes affaires ſont en deſordre, & que cela lui a alteré l'eſprit, ou ôté la liberté de la parole; qu'il ne ſçait ce qu'il fait, ou ce qu'il dit. On dit qu'une femme eſt ſortie *bredouille* du bal, quand elle n'a point été priſe pour danſer.

BREDOUILLEMENT. ſ. m. Vice de langue qui empêche qu'on ne prononce bien; ou action de celui qui bredouille & qui prononce mal.

BREDOUILLER. v. neut. Parler avec difficulté, ou trop vîte; articuler mal, ne prononcer pas les mots aſſez diſtinctement pour ſe bien faire entendre. Il ne faut pas s'accoutumer à *bredouiller*. Ce verbe, qui eſt neutre ordinairement, eſt auſſi quelquefois actif.

En bredouillant *maint terme ſaugrenu,*
Il te fagote un compliment cornu. St. Amant.

BREDOUILLEUR, euse. adj. & ſ. Celui qui bredouille, qu'on ne peut entendre, parcequ'il parle mal, ou trop vîte.

BREF. ſ. m. eſt une Lettre que le Pape écrit aux Rois, Princes, ou Magiſtrats, ſur quelques affaires publiques. On peut appeller comme d'abus des *Brefs* du Pape, lorſqu'ils ſont contre les libertez de l'Egliſe Gallicane. Il y a à Rome des Officiers qui ſont les Secretaires des *Brefs*. On definit un *Bref* Apoſtolique, un reſcript émané du Pape ou du grand Penitencier, ſur des affaires brieves, legeres & ſuccinctes, expedié ordinairement en papier, ſans preface, & ſans preambule. Le Pape ne le ſouſcrit point. Les *Brefs* qui s'expedient par la Daterie & Secretairerie ſont auſſi quelquefois ſur du parchemin, & ſcéllez de cire rouge du ſçeau du Pêcheur, qui eſt un cachet ſur une bague où St. Pierre eſt repreſenté dans une barque en état de Pêcheur: il ne s'applique qu'en la preſence du Pape. Il y a cette difference entre le *Bref*, & la Bulle, c'eſt que la Bulle eſt plus ample; qu'elle s'expedie toûjours en parchemin, & qu'elle eſt ſcéllée de cire verte. Le Pape Alexandre VI. a beaucoup amplifié la matiere des *Brefs*, & c'eſt lui qui a inſtitué le College des Secretaires. Autrefois les *Brefs* ne regardoient que les affaires de Juſtice; aujourd'huy on les accorde pour des graces, pour des diſpenſes.

Ce mot vient de *brevis* ou *breve*, qui ſe trouve dans les Anciens pour ſignifier *écrit* ou *lettre*. En Allemand on appelle encore à preſent *Brief*, une lettre miſſive. De là eſt auſſi venu le mot de *Brevet*. Men.

Bref, eſt auſſi un petit Calendrier Eccleſiaſtique qui contient l'ordre de reciter l'Office Divin chaque jour de l'année, & ſelon le Rit de chaque Dioceſe, ou Ordre Monaſtique. Le *Bref* de Rome. Le *Bref* de Paris. Le *Bref* des Benedictins.

Bref, en pluſieurs Coutumes ſe dit des Lettres de Chancellerie qu'on obtient pour intenter action contre quelcun; ou pour être maintenu, où pour rentrer en poſ-

cession d'un heritage, ou pour quelque autre raison. On se servoit autrefois du mot *bref* pour toutes les actions qu'on intentoit en Justice. Cet usage s'est conservé en Angleterre.

BREF, en termes de Marine, se dit en Bretagne d'un congé qu'on est obligé de prendre pour naviger, qui est de trois sortes: Le *Bref de sauveté*, qui se donne pour être exempt du droit de bris: le second, *Bref de conduite*, pour être conduit hors des dangers de la côte: le troisiéme, *Bref de victuailles*, pour avoir liberté d'acheter des vivres. On les appelle aussi *Brieux*; & on dit, Parler aux *Hebrieux*; pour dire, Obtenir ces *Brefs*.

BREF. adv. D'une maniere courte, & pour abreger, enfin, pour conclusion. On dit après plusieurs discours, *Bref* il n'en sera rien. On dit aussi En *bref*; pour dire, Dans peu de temps. C'est un vieux mot dont on ne se sert plus. REFL.

BREF, BREVE. adj. Qui est de petite étenduë. On lui a accordé un *bref* delai pour recouvrer ses pieces, & les produire. Pepin Roi de France a été surnommé le *Bref*, parcequ'il étoit de petite taille. Ce Commentaire est trop *bref*, cela le rend obscur. On a fait de *breves* remontrances sur cette affaire. On dit aussi, Compter par un *bref* état, ou sur un simple memoire. Dans le Breviaire il y a aussi de *breves* leçons dans les Heures.

En Grammaire on distingue les syllabes longues, & *breves*, selon qu'on les prononce plus lentement, ou plus vîte. Un Dactyle est un pied de vers composé d'une longue & de deux *breves*.

BREVE, en termes de Musique, est une note blanche figurée comme un quarré sans queuë, qui vaut deux mesures.

BREVE. f. f. Terme de Monnoyes, qui se dit de chaque fonte des monnoyes, & des flans, carreaux ou especes qu'on donne aux ouvriers pour les tailler, peser, ajuster, & y mettre toutes leurs autres façons. On les donne au poids & par compte, pour les rendre ensuitte au Maître de la Monnoye toutes façonnées. On les appelle ainsi, à cause que le Prevôt des Ouvriers & des Monnoyers en fait un petit regître ou bordereau, ou *breve* écriture.

On dit proverbialement, qu'un homme sçait les longues & les *breves* de quelque chose; pour dire, qu'il en sçait toutes les particularitez; &, qu'on lui a fait observer les longues & les *breves*; pour dire, qu'on lui a fait executer ponctuellement tout ce qu'on lui avoit prescrit.

BREGIN. f. m. Terme de Marine. C'est une espece de filet en usage sur la Mediterranée, dont les mailles sont fort étroites. Il est attaché à un petit bateau, & traîné sur les sables.

BREHAIGNE. adj. f. Animal femelle qui ne conçoit point, qui est sterile. Il y a des brebis *brehaignes*, & d'autres qui sont portieres. NICOD. On appelle proprement une carpe *brehaigne*, celle qui n'a ni œufs, ni laitte. On dit aussi, une biche *brehaigne*. Menage derive ce mot de l'Anglois *barrayne*, qui signifie aussi *sterile*. D'autres le derivent de *perania*, quasi *senio à partu exacta*. Du Cange de *brana*, qui signifie une *jument sterile*. Il vient plutôt du Bas-Breton, où on dit *brehaign* dans le même sens.

BREHIS. f. f. Animal qui n'a qu'une corne sur le front, & qui se trouve dans l'Isle de Madagascar. Il est fort sauvage, aussi gros qu'une chevre, & se tient particulierement dans la Province d'Ansianacte.

BRELAND. Voyez BERLAND.

BRELIQUE-BRELOQUE. Adverbe dont on ne se peut servir que dans le stile bas & populaire, & qui signifie, Inconsiderement, & sans y regarder de près. Il fait cela *brelique-breloque*.

BRELOQUE. Quelques gens disent BRELUQUE. f. f. Bagatelle, ou petite curiosité de peu de valeur. Les curieux qui vont voir des cabinets où il n'y a point de pieces rares & exquises, disent pour les mepriser, qu'il n'y a que des *breloques*. Du Cange derive ce mot de *bulluga*, qui est une espece d'atôme, ou de petite pomme dont il est parlé dans la vie de St. Colomban, qui sert de comparaison à toutes les choses dont on veut marquer la petitesse, ou le peu d'importance.

BREME. f. f. Poisson d'eau douce ressemblant à une carpe, mais qui est plus plat, & qui a de plus grandes écailles. Sa tête est petite, & a deux nageoires auprès des oüies, & deux autres au milieu du ventre. Ce poisson se plaît aux eaux dormantes, & se nourrit d'herbe, de bouë & d'ordure. Sa chair est molle, grasse & excrementeuse. En Latin *cyprinus latus*, & *bresmia*.

BREME, ou BRAME DE MER. f. f. Poisson de mer qui ne s'écarte gueres du bord, environ de la longueur d'une coudée. Il a le corps fort large. Il est de plusieurs couleurs, selon ses differentes parties. Le dos est d'un bleu tirant sur le noir, les côtez argentez, & le ventre est d'une couleur de lait. Il a tout le tour des yeux doré: ce qui a fait appeller ce poisson *Aurata* parmi les Latins.

BRENEUX, EUSE. adj. Ce mot se dit par le menu peuple, pour dire, Sale, merdeux. Cu *breneux*. Chemise *breneuse*.

BREQUIN. f. m. Outil d'Artisan. C'est la même chose que *vilbrequin*, ou *virebrequin*.

BRESIL. f. m. Bois rouge & pesant, qui est fort sec, & qui petille beaucoup dans le feu, où il ne fait presque point de fumé, à cause de sa grande secheresse. Il est ainsi nommé, à cause qu'il a été d'abord apporté du *Bresil*, ou du *Brasil* qui selon le P. Bouhours & l'Auteur des Reflexions, se dit plus communement en parlant du païs. Quelques Teinturiers s'en servent pour les teintures: neanmoins il est deffendu par les reglemens; & on l'appelle une fausse couleur, parceque son rouge s'évapore facilement. Neanmoins le rouge incarnat, la rose seche, & les canelas sont teins avec du *bresil* & bois d'Inde, & les violets sont montez de *bresil* & d'orseille, & puis passez sur la cuve d'Inde. Les acides changent le *bresil* en jaune; mais si on y met quelque alkali, il deviendra de couleur de pourpre: desorte que si on met du citron, ou du vinaigre distillé dans la decoction du bois de *bresil*, il deviendra jaune; si on y met ensuite de l'huile de tartre, il se changera en violet; de même si on y met du bois d'Inde.

BRESILLER. v. act. Terme de Teinture. Teindre avec du bresil. On ne doit *bresiller* aucunes toiles, ni fils à marquer, qu'ils ne soient teins en bonne cuve.

BRESSIN. f. m. Terme de Marine. C'est une corde qui sert à isser, & à amener une vergue, ou une voile. On l'appelle autrement *guinderesse*. *Bressins* signifie aussi sur mer, des crocs de fer.

BRETAUDER. v. act. Il signifioit autrefois, Tondre inegalement. Aujourd'huy il signifie seulement, Couper les oreilles à un cheval. Et quelques-uns se servent aussi de ces mots pour signifier *châtrer*. Il signifie aussi, Couper à quelcun les cheveux plus courts qu'il n'a coutume de les porter: mais on ne s'en sert qu'en parlant, & dans le stile burlesque & comique. Qui vous a *bretaudé* de la sorte?

BRETELLE. f. f. Ce qui sert à attacher sur les épaules des hottes, des crochets, des bars, des broüettes, ou autres choses propres à porter des fardeaux. Borel le derive du Grec *britho*, c'est-à-dire, *je charge*.

BRETELLE, est aussi un terme de Rubanier; & il signifie un tissu pour soutenir le corps du Rubanier lorsqu'il travaille, de peur qu'il ne tombe en devant.

On dit proverbialement; *Il en a par dessus les bretelles*; ou, jusqu'aux *bretelles*; pour dire, Il en a par dessus ses forces, au delà de ce qu'il peut porter. Ce qui se dit de toutes sortes de mechantes affaires; mais plus ordinairement lorsque quelcun a bû trop de vin.

BRETESCHE. s.f. Prononcez *bretèche*. Vieux mot, qui signifie une forteresse à creneaux; & le lieu public où l'on fait les cris & proclamations de Justice. Il vient de l'Italien *Bretesca*; qui se dit de cette barriere qu'on met d'ordinaire devant la porte des Palais. MEN. Les portaux des villes s'appellent aussi *bretèches*, parcequ'il y avoit quelques petits forts ou deffenses de bois, comme on appelle *barbacane*, ce qui sert à deffendre le fossé. Il a aussi signifié, marche-pied, corridor.

Mainte pucelle illec avoit
Dessus la bretêche *montée*.

En quelques Coutumes on dit *bretèque*, ou *bretesque*. En Latin *bretachia*.

BRETESSES, ou BRETECHES. Terme de Blason; qui se dit d'une rangée de creneaux sur une fasce, bande ou pal; ou sur les côtez d'un blason de plate figure. Et on appelle Ecu *bretessé* simplement, quand les creneaux d'une fasce, d'un pal, d'une bande se rapportent & sont vis-à-vis l'un de l'autre.

BRETON. s.m. Coquille blanche, & inegale, qui s'employe aux ouvrages de rocailles.

BRETTE. s.f. Estocade, épée qui est plus longue que celle que les Gentilshommes portent d'ordinaire. Quelques-uns derivent ce mot de *brito*, qui signifie une *espece d'arme tranchante*, inventée en Bretagne. On appelle aussi une femme de Bretagne *brette* de *Brita*.

BRETTÉ, ÉE. adj. Outil d'Artisan qui a plusieurs dens. Une truelle *brettée*, ou un marteau *bretté* ou *bretellé*, sont des outils qui ont plusieurs dens ou petites pointes qui servent à bretteller leurs ouvrages.

BRETTELLER, ou BRETTER. v. act. Terme d'Architecture. C'est, Gratter un mur avec une truelle qui a des dens, tailler une pierre avec un marteau bretté ou dentelé. Les Sculpteurs degrossissent aussi leurs modeles avec des ébauchoirs *brettez* qui ont plusieurs dens.

BRETTÉ, ÉE. part. pass.

BRETTEUR. s.m. Celui qui porte une brette, qui aime à se battre & à ferrailler.

On le dit aussi des Filous, des gens qui ne vivent que des violences qu'ils font en des lieux de débauche, ou qui servent à venger les querelles d'autruy. Ce garçon s'est débauché, & s'est mis en la compagnie des *Bretteurs*.

BRETTURE. s.f. Dentelure qui est aux extremitez de plusieurs outils d'Artisans, comme truelles, rippes, marteaux, &c.

BRETTURES, se dit aussi des traits que le Sculpteur laisse sur un ouvrage qu'il degrossit avec l'ébauchoir bretté.

BREVE. Terme de Musique. Voyez BREF.

BREVEMENT. Voyez BRIEVEMENT.

BREVETÉ. Voyez BRIEVETÉ.

BREVET. s.m. Acte expedié par un Secretaire d'Etat, qui porte la concession d'une grace, ou d'un don que le Roi a fait à quelcun. Il a eu le *Brevet* de nomination à un tel Evêché; un *Brevet* pour joüir d'une telle charge. Il a eu un *Brevet* d'affaires. Ce Duc & Pair est seulement Duc par *Brevet*. Il a eu un *Brevet* de Marêchal de France. On lui a donné un *Brevet* de retenuë d'une telle somme sur une telle charge.

BREVET, se dit aussi de la minute d'une obligation ou autre acte passé par devant Notaires. Un Financier qui prête son argent, veut en avoir le *brevet* par devers lui. On dit aussi d'un Artisan, qu'il doit rapporter son *brevet* d'apprentissage, pour le faire enregîtrer sur le livre de la Communauté. Du Cange temoigne qu'on appelloit autrefois *brevis notariorum* ou *breve sacramenti*; pour dire, *les actes & minutes des Notaires*; & rapporte une autorité de Lampridius pour le prouver.

BREVET, se dit aussi de certains billets, caracteres ou oraisons que donnent des Charlatans, & des affronteurs pour guerir de plusieurs maladies, ou pour faire des choses extraordinaires. Ainsi Corneille a dit dans l'Illusion Comique,

Et pour gagner Paris il vendit par la plaine
Des brevets *à chasser la fievre & la migraine.*

On les appelle en Grec *phylacteria*, en Latin *servatorium*, *amuletum*.

BREVET, en termes de Marine, est un écrit sous seing privé sur le fait d'une marchandise particuliere, dite passagere, qui n'occupe pas tout le vaisseau. Les matelots l'appellent *connoissement*, sur l'Ocean, & *police de chargement* sur la Mediterranée.

BREVETAIRE. s.m. Terme de Palais. Celui qui a obtenu unb revet du Roi; par ex. pour être pourvû du premier Benefice qui viendra à vaquer.

BREVIAIRE. s.m. Office Divin qu'on fait tous les jours à l'Eglise, & que les Ecclesiastiques doivent dire chez eux quand ils ne peuvent pas y assister. Il est composé de Matines, Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres, & Complies.

BREVIAIRE, chés les Anciens, signifioit seulement, le lieu où on gardoit les brefs, ou ce qui étoit écrit en abregé: d'où vient qu'on a appellé *Breviaire*, l'Abregé de l'Office Divin. Quelques-uns croyent que ce livre ne contenoit autrefois que les Rubriques, & qu'on l'a étendu depuis à tout l'Office.

BREVIAIRE, se dit aussi du livre qui contient cet Office, & tous les changemens qui s'y doivent faire suivant les divers jours & Fêtes de l'année. Le *Breviaire* de Rome se peut dire par tout. Il y a des *Breviaires* particuliers pour chaque Diocese, & pour chaque Ordre de Religieux. Comme avant le Concile de Trente le *Breviaire* n'étoit pas uniforme pour tous les Dioceses, le Pape Pie V. fit dresser un *Breviaire* pour l'usage universel de l'Eglise intitulé, *Breviarium Romanum ex decreto sacro-sancti Concilii Tridentini restitutum.*

Mais il est des Heros d'une douce maniere;
Il en est de justice, il en est de breviaire. SAR.

BREUIL, en termes d'Eaux & Forêts, se dit d'un bois taillis, ou buisson fermé de murs, ou de hayes, auquel les bêtes ont accoutumé de se retirer. Dans la Coutume d'Anjou est reputé *breuil* de forêt, un grand bois marmenteau, ou taillis, ou buisson, où les grosses bêtes se peuvent retirer.

Ce mot vient de *broilum*, ou *briolium*, ou *brolium*, ou *brogilum*, selon Luitprand. On a dit aussi *breil*, & *broillot*, & bruillet, *bruillot*, des petits bois ou brossailles qu'on avoit accoutumé de brûler afin de les deffricher.

BREUILS. Terme de Marine. Ce sont des cordes qui servent à trousser, ou à bourcer les voiles, qu'on appelle autrement *carguesfond*. Pomey dit qu'on les appelle aussi *brovils*, *martinets*, *garcettes*. On dit aussi, *breviller* les voiles, ou les *brouiller*, pour dire, les *carguer*, ou les *trousser*.

BREUVAGE, ou BRUVAGE. s.m. Liqueur qui sert de boisson. Le Condrieux est un excellent *breuvage*. Le nectar est le *breuvage* des Dieux. ABL. Ce mot a été dit pour *beuvrage*, qui se trouve dans les anciens livres, qui vient de *biberagium*, qui signifioit *vin du marché*, qui a été fait de *bibere*, comme *abbreuver*, de *adbibere*. MENAGE.

BREUVAGE, se dit aussi des potions medecinales qu'on donne tant aux hommes qu'aux animaux. On lui a fait un *breuvage* composé de casse & de sené.

On

On appelle aussi *breuvage*, le mêlange égal de vin & d'eau que l'on fait sur mer, pour la boisson de l'équipage.

Les Anciens parlent de certains *breuvages* preparez pour donner de l'amour, ou de la haine. On ne convient pas de leur effet. Les *breuvages* de haine (μίσητρα) étoient composez du suc de l'herbe appellée *Promethea*, & du fiel de quatre animaux. Circe changea les compagnons d'Ulysse en pourceaux par un *breuvage* magique. Dac.

BRI.

BRIBE. s. f. Morceau de pain ou de viande qui reste d'un repas; tout ce que l'on dessert de quelque table. Vaug. Rem. Il y avoit toûjours quelques *bribes* dans la besace de Diogene. Abl.

On le dit aussi d'un gros quartier de pain. Ce berger ne veut point sortir, qu'il n'ait sa *bribe* de pain dans sa panetiere.

Bribe, se dit figurément de quelques morceaux qu'on attrape de quelque chose. Ce neveu n'a pas eu toute la succession de son oncle; mais il en a eu de bonnes *bribes*. On dit encore des *bribes* de Latin; pour dire, des passages & des phrases de Latin, que l'on prend çà & là. On dit aussi, Mettons nos *bribes* ensemble; pour dire, Joignons ensemble nos morceaux, ou contribuons chacun de nôtre part à la depense du dîner. Ils se regalent quelquefois entre eux, en mettant toutes leurs *bribes* ensemble. Abl. Tout cela ne se peut dire que dans le stile bas & familier.

On dit proverbialement en ce sens, qu'il n'y a tel festin que de gueux, quand toutes leurs *bribes* sont ramassées.

BRICHET. Voyez Brechet.

BRICOLE. s. f. Reflexion d'un corps solide qui se fait à la rencontre de quelque autre corps dur. On le dit des balles dans un jeu de paume, des billes en un billard, & des boulets de canon qui battent obliquement, comme il arrive dans les batteries qu'on appelle *en écharpe*.

Ce mot vient de l'Espagnol *brincar*, qui signifie *faire des cabrioles*, *sauter*.

Bricole, a signifié chez les Anciens, une machine à jetter des pierres. Du Cange. C'étoit une espece de fronde faite de cuir.

Bricole, se dit encore des pieces de cuir attachées ensemble qui servent aux Porteurs à porter des chaises, & aussi de celles qui composent le harnois des chevaux de carrosse.

Bricole, signifie aussi une tromperie qu'on fait à quelcun, quand on agit avec lui par des voyes obliques & indirectes. Je m'attendois à recevoir de cet homme le secours qu'il m'avoit promis; mais je voy bien qu'il m'a donné une *bricole*. Ce valet est un grand menteur, il me donne toûjours quelque *bricole*.

Bricole, en termes de Chasse, est un filet pour prendre les cerfs.

On appelle aussi *bricole*, ce dont on se sert pour empêcher les chiens d'aller trop vîte devant les autres.

BRICOLER. v. act. Pousser une balle, une bille, un boulet obliquement, pour le faire aller en un certain endroit par reflexion.

On dit aussi au figuré de ceux qui ne vont point droit dans les affaires, qu'ils ne font que fuir & *bricoler*; c'est-à-dire, amuser & tromper. Il est bas en ce sens.

Bricoler se dit aussi, mais dans le stile bas, de ceux qui mangent trop chaud. Il signifie, Faire aller le morceau de côté & d'autre dans sa bouche avant que de l'avaler, afin de n'en être point brûlé. Ma foi j'ay été obligé de *bricoler*.

BRIDE. s. f. Assortiment de bandes de cuir & de pieces de fer, propres à tenir la tête d'un cheval sujette, & obeïssante. La *bride* est composée de deux rênes, d'une têtiere, & d'un mords. On dit en termes de Manege, Tenir, rendre, lâcher, donner la *bride*; & plus élegamment, Tenir, rendre, donner, lâcher la *main*. Menage derive ce mot du Latin *brida*, qui a été fait du Grec ῥύω, qui signifie *traho*, *je tire*. Boire la *bride* ou le mors, se dit quand le *mors* remonte trop haut, & se deplace de dessus les barres où se fait l'appuy. Se tenir à la *bride*, c'est s'y attacher comme on fait aux crins. La main de la *bride*, c'est la main gauche du Cavalier. On appelle *coup de bride*, l'espece de châtiment que le Cavalier donne à son cheval en secoüant une rêne, lorsque le cheval ne veut point tourner. On dit aussi *Bride* de mulet.

On dit, Courir à *bride* abatuë, ou à *bride* avalée, ou à toute *bride*; pour dire, Courir de toute la vitesse du cheval. Il s'enfuit à toute *bride*. Abl. Il gagna la ville où il se retira à toute *bride*. On dit aussi, Pousser un cheval à toute *bride*. Vaug.

Bride, se dit figurément de tout ce qui arrête, ou qui borne la puissance de quelcun; qui le retient dans son devoir. Les Ephores de Sparte étoient établis pour tenir en *bride* la Puissance Royale. Les loix tiennent en *bride* les peuples. Il faut tenir la *bride* haute aux jeunes gens qui sont trop fougueux. Nôtre esprit assez souvent n'a pas moins besoin de *bride* que d'éperon. Boi. On dit aussi, qu'un homme a lâché la *bride* à ses passions, à ses appetits sensuels, lorsqu'il vit dans le dereglement. Il faut user de toutes choses avec moderation, & ne lâcher jamais la *bride* à nos sens, quelque innocens qu'en soient les objets. Nic. On dit aussi qu'un homme a lâché la *bride* à son imagination, quand il a eu des pensées extraordinaires, excessives, fausses, & outrées. On dit aussi, qu'une citadelle, une place forte tient en *bride* toute une ville, toute une Province; pour dire, qu'elle la tient dans la sujettion, dans l'obeïssance.

Bride, se dit aussi de ce qui serre, qui arrête & qui attache une chose à une autre. Il faut refaire des *brides* à cette dentelle. Les boutonnieres ont besoin de *brides* pour les arrêter. Une femme se fait une *bride* pour tenir son bonnet quand elle se coëffe. On met des *brides* aux beguins des enfans pour les attacher.

On appelle proverbialement des *brides à veaux*, les raisons qui persuadent les sots, & dont se mocquent les gens éclairez. On dit aussi, qu'il faut aller *bride* en main en quelque affaire; pour dire, qu'il faut agir lentement & après une meure deliberation. On dit aussi, Mettre la *bride* sur le cou à quelcun, lorsqu'il est incorrigible, & qu'on l'abandonne à son sens reprouvé. On dit aussi, qu'on a hoché la *bride* à quelcun; pour dire, qu'on a sondé ses intentions, pour sçavoir s'il voudroit faire quelque chose qu'on ne lui a pas demandée ouvertement.

BRIDER. v. act. Mettre la bride à un cheval, ou à une autre bête de voiture.

En termes de Marine, on dit *brider* l'ancre; pour dire, Empêcher qu'elle n'enfonce trop dans le sable; ce qui se fait en mettant quelques planches à ses pattes.

On dit aussi, *brider* un oison, *brider* la beccasse.

On dit en Fauconnerie, *brider* les serres d'un oiseau, quand on en lie une de chaque main: ce qui l'empêche de charrier, ou d'emporter sa proye.

Brider, signifie figurément, Tenir en sujettion. Cette forteresse *bride* toute la Province. Les peuples sont *bridez* par les loix, par l'autorité des Magistrats. *Brider* le cours impetueux de l'ambition & de la fortune. *Brider* ses passions. Theoph. Ils sont *bridez* par mer, ils ne peuvent plus sortir.

> *La raison trop farouche au milieu des plaisirs,*
> *D'un remords importun vient* brider *nos desirs.* Boil.

On le dit aussi des conventions particulieres. Cet homme est

est bien *bridé* par cette transaction, il ne peut plus faire de chicane.

BRIDER, signifie aussi, Etraindre, serrer, cacher. Ce Juste-au-corps est mal taillé, il vous *bride* trop sur les épaules. Il s'est *bridé* le nez de son manteau pour n'être point apperçû.

BRIDER est aussi un terme d'Academiste, qui se dit en parlant de la course de bague. C'est toucher la potence avec sa lance, passer par dessous la potence, ou fraper le canon de la potence. Cet homme est bien mal-adroit, il *bride* toûjours la potence.

BRIDÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, qu'une affaire est sellée & *bridée*; pour dire, qu'elle est achevée, qu'elle est concluë, par une mechante allusion de la selle du cheval au sceau des arrêts qui terminent les affaires. On dit aussi, que la beccasse est *bridée*, quand on a engagé quelcun en une mechante affaire, ou quand on l'a trompé. On appelle aussi, un oison *bridé*, un sot, un homme qui n'a point veu le monde. On appelle un Juge *bridoyé*, lorsqu'il est fort ignorant, & qu'il ne juge qu'au hasard. On dit aussi de ceux à qui on jette quelque chose au visage, qu'on leur en a *bridé* le nez.

BRIDOIR. s. m. Prononcez *Bridoi*. C'est un morceau de linge, large d'environ trois doigts, que les Dames mettent à leur bonnet, quand elles se coëffent. Il sert à bander le menton, & c'est pour cela qu'on l'appelle aussi une *mentonniere*.

BRIDON. s. m. Terme de Manege. C'est un filet à l'Angloise, qui a une embouchure fort menuë, & qui n'a aucunes branches. Les chevaux Anglois se menent avec des *bridons*, & n'ont des brides qu'à l'armée.

BRIDON, est aussi un terme de quelques Religieuses. Il signifie un morceau de linge large d'environ deux doigts, qui est cousu & attaché au voile. Ce *bridon* fait voir que les Religieuses doivent se priver de tous les plaisirs du monde.

BRIEF, IEVE. adj. Vieux mot qui n'est demeuré en usage que dans le Palais. Un ajournement personnel se donne à trois *briefs* jours. Le Roi dans les Lettres qu'il adresse aux Juges, leur commande de faire aux parties bonne & *brieve* justice.

BRIEVEMENT. adv. D'une maniere courte, succinctement. Cet Auteur a écrit trop *brievement*; cela fait qu'il est obscur.

BRIEVETÉ. s. f. Petite étenduë. La *brieveté* d'un discours. La *brieveté* de la vie. La *brevieté* d'un delay. Nos meilleurs Ecrivains disent toûjours *brieveté*, à la reserve de Mrs. de Port-R. qui écrivent, la *breveté*, & l'instabilité de la vie. Ce discours n'a point cette *breveté* vive & animée, si necessaire. Je ne suis pas de leur avis: mais à cause de leur autorité, je n'ose dire que, *breveté*, & *brevement*, soit une faute. MEN. La langue Françoise a trouvé le secret de joindre *la brieveté*, non seulement avec la clarté, mais encore avec la pureté & la politesse. Il n'y a peut-être rien qui soit moins à son goût que le stile Asiatique: & rien ne lui est plus naturel qu'une *brieveté* raisonnable. Ceux qui écrivent le mieux, ont un stile également serré & poli. Ils joignent la pureté de Cesar, & la fermeté de Tacite. Leurs paroles tiennent quelque chose de celles des oracles; sans en avoir l'obscurité, ni l'embaras, elles en ont la *brieveté* & la force. BOU. Il y a une *brieveté* qui vient de la secheresse de l'esprit, & du peu d'étenduë du genie: on ne loüe point celle-là. Il faut une *brieveté* qui vienne de la reflexion, & du jugement. VAL. La *brieveté* est bien voisine de l'obscurité. DAC. Si nous l'emportons sur nos ancêtres par le choix des mots, par la clarté, & par la *brieveté* du discours, c'est une question encore indecise. LA BR. La *breveté* est l'ame d'un conte, puisque sans cela il faut necessairement qu'il languisse. LA FON.

BRIFFABLE. adj. Qui est mangeable. Ce fromage est *briffable*. ST. AMAND. Ce mot n'est d'usage que dans le stile familier & comique.

BRIFFER. v. act. Manger goulument. Les écoliers sçavent bien *briffer*. Quelques-uns derivent ce mot *à bis faucibus*, comme si on mangeoit avec deux bouches. Il est du stile bas.

BRIFFEUR. s. m. Grand mangeur. Ce mot est burlesque.

BRIGADE. s. f. Division d'une trouppe de gens de guerre. Les *Brigades* aujourd'huy sont de deux sortes. Une armée est divisée ordinairem ent en *brigades* de Cavalerie, dont chacune est de dix à douze escadrons, & d'Infanterie, dont chacune est de cinq ou six bataillons. L'autre sorte de *brigade* est la troisiéme partie d'une compagnie de Cavalerie de 50. maîtres; ou la sixiéme, si elle est de cent. On derive ce mot de *brigand*, ou de *brigue*, menée secrette. Du Cange le derive de *brigands*, qui étoient une espece de soldats. Voyez BRIGAND.

BRIGADE. Ce mot se dit aussi quelquefois dans le stile badin & enjoüé, & signifie plusieurs personnes assemblées pour quelque honnête plaisir.

> *Soit que sur le bord de la Seine*
> Nôtre brigade *se promene*,
> *Ou que nous demeurions chez nous*,
> *A toute heure on parle de vous*. VOIT.

BRIGADIER. s. m. Officier qui commande une brigade de gens de guerre. *Brigadier* d'armée, est celui qui commande une brigade de Cavalerie, ou d'Infanterie dans l'armée. Cet Officier est considerable, & marche immediatement après le Marechal de Camp.

BRIGADIER d'une compagnie de Cavaliere, est celui qui commande une des brigades de la compagnie.

BRIGAND. s. m. Voleur de grands chemins, & à main armée. Il est entre les mains du Prevôt des Marechaux, comme un *brigand*. PATRU.

BRIGAND, se dit aussi des soldats mal disciplinez qui ne font que piller & desoler les païs où ils font des courses, & qui n'attendent point l'ennemi pour le combattre. Les armées des Arabes, des Tartares, ne sont que des armées de *brigands*. Ce mot s'est dit originairement d'une compagnie de soldats que la ville de Paris arma & soudoya en l'an 1356. pendant la detention du Roi Jean prisonnier en Angleterre. Ils furent ainsi nommez, parcequ'ils étoient armez de *brigandines*, armes fort usitées alors. Or parcequ'ils firent beaucoup de voleries & brigandages, on a appellé de leur nom tous les voleurs des grands chemins. D'autres croyent que ce mot est venu de certains peuples d'Allemagne appellez *Brigantins* ou *Brigans*, qui habitoient sur les rives du lac de Constance, & voloient publiquement amis & ennemis. Menage croit que ce mot vient de *Brigans*, peuples d'Hybernie qui sous l'Empire Romain passerent en Angleterre & la ravagerent, dont il est parlé dans Tacite. D'autres croyent que ce mot vient de *Burgand*, insigne voleur qui ravagea la Guyenne du temps du Pape Nicolas I. Fauchet le derive de *brig* ou *brug*, vieux mot Gaulois qui signifie un pont, à cause qu'on y detrousse facilement les passans. Lipse le derive du Latin *Brigantes*, qui étoient des soldats à pied. Borel le derive de *brugne*, qui étoit une armure ancienne faite de lames de fer jointes, servant de cuirasse, dont les *Brigands* étoient armez.

BRIGANDEAU. s. m. Ce mot se trouve dans Pomey pour signifier, Un petit brigand. Il n'est bon que dans le stile familier. On devroit pendre tous ces *brigandeaux*.

BRIGANDAGE. s. m. Volerie à main armée. Les bandits d'Italie ne vivent que de *brigandage*.

BRI-

Brigandage, se dit aussi de toute autre sorte de volerie qui se fait dans les villes; comme quand on exige des droits qui ne sont pas dûs; quand on fait une injustice manifeste dans le jugement d'un procés; quand un Marchand trompe ou rançonne quelcun, en lui vendant trop cher une marchandise dont il a besoin. Il y a bien des gens qui vivent de *brigandages*. Je voudrois qu'on établît un nouveau tribunal où les usurpateurs des droits matrimoniaux fussent punis de leurs *brigandages*. Vill. Le Concile de Trente étoit un vrai *brigandage*. Cl.

BRIGANDER. v. n. Voler sur les grands chemins.

BRIGANDINE. s. f. Haubergeon ou cotte de mailles dont les soldats & voleurs se servoient autrefois.

BRIGANTIN. s. m. Autrement *Armatomene*, est un vaisseau de bas bord, qui va à voiles & à rames, & qui est sans couverte. Il a jusqu'à dix ou douze rames de chaque côté, & n'a qu'un rameur à chaque rame. Les Corsaires s'en servent ordinairement pour aller en course, parcequ'il est leger, & que chaque matelot y est soldat. On l'a appellé dans la basse Latinité *brigentinus*.

BRIGITIN. s. m. Religieux de Ste. Brigide. Ce mot n'est usité que dans la conversation.

BRIGNOLE. s. f. Espece de prune excellente qu'on seche, & qu'on envoye à Paris de la ville de Brignoles en Provence. On ôte la peau & le noyau, & après les avoir fait secher, on les met dans de petites caisses, qu'on envoye par toute l'Europe. Elles ont une chair assez ferme, & sont de couleur un peu rouge tirant sur le jaune, & d'un goût fort agreable. Mr. Menage soutient qu'il faut dire *brugnole*, & qu'on le dit à Paris.

BRIGNON. Voyez Brugnon.

BRIGUE. s. f. Desir ambitieux pour obtenir quelque charge ou dignité, où l'on tâche de parvenir plus par adresse que par merite. Les *brigues* commencent à s'échauffer. Vaug. Les *brigues* qu'on faisoit n'éclatoient pas encore. La Rochef. Les *brigues* des Ecclesiastiques sont severement deffenduës par les Canons. Du Cange derive ce mot de *briga*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier, *noise*, *querelle*, *contestation*, qui arrive souvent où il y a de la *brigue*: d'où on a fait aussi le vieux mot de *bricon*, qui signifioit *querelleur* & *impudent*. Quelques-uns le derivent de *precari*, parce qu'en effet la *brigue* se fait par des prieres.

Brigue, se dit aussi de la cabale qui est interessée à soutenir plutôt un parti que l'autre dans une élection. La *brigue* d'un tel a prevalu sur l'autre. Combien y a-t-il de Predicateurs qui ne doivent leur reputation qu'à la *brigue* & à la cabale? Oe. M.

Pour me faire admirer je ne fais point de ligue,
J'ay peu de voix pour moi; mais je les ai sans brigue.
Corn.

N'allons point à l'honneur par de honteuses brigues. Boi.
Un Prelat par la brigue *aux honneurs parvenu,*
Ne sçait plus qu'abuser d'un ample revenu. Id.

BRIGUER. v. act. Tâcher d'obtenir quelque chose par brigue, par cabale. Quand on peut prouver qu'on a *brigué* les voix, les suffrages d'une compagnie, l'élection est nulle. A Rome dans les derniers temps on *briguoit* les charges assez ouvertement: on gagnoit les suffrages par des presens, qui étoient plutôt des corruptions que des liberalitez. On rapporte là-dessus un mot celebre de Crassus: *Briguant* le Consulat, & n'osant flatter, ni caresser le peuple devant Scevola, avec lequel il marchoit dans les ruës de Rome, il le quitta brusquement: Vous m'empêchez, lui dit-il, d'obtenir le Consulat, car je n'ose faire des sottises en vôtre presence.

Irai-je sans amis, briguant *une audience*
D'un Magistrat glacé soutenir la presence? Boi.

On dit aussi, *Briguer* de la reputation.

Briguer, s'employe quelquefois en bonne part, & se dit simplement des souhaits, ou des voyes legitimes d'obtenir quelque chose. Il *brigue* les bonnes graces de son Prince.

Brigué, ée. part. & adj. Cette charge est bien *briguée*, est bien enviée.

BRIGUEUR. s. m. Ce mot ne se dit gueres seul. C'est celui qui brigue. C'est un *brigueur* à gage. Rien ne me choque ni ne m'afflige tant que ces *brigueurs* d'éloges. Bal.

BRILLANT, ante. adj. & s. Qui jette de la lumiere, ou qui en reflechit.; qui paroît, qui éclate, qui est plein de choses qui embellissent. Le soleil & les astres sont *brillans*. Les pierreries vrayes ou fausses sont *brillantes*, ont bien du *brillant*. Des yeux vifs & *brillans*. La terre est *brillante* de fleurs. L'Abbé Têtu dit d'un pecheur endurci:

Aux brillantes *clartez qui lui viennent des cieux,*
A toute heure il ferme les yeux,

Brillant, en termes de Manege, est une épithete qu'on donne au cheval, lorsqu'il a belle apparence, qu'il a l'encolure relevée, qu'il a un beau mouvement, & qu'il mâche son mords de bonne grace.

On le dit aussi au figuré en choses spirituelles & morales, pour exprimer quelque chose de distingué, & d'extraordinaire, ou qui éclatte aux yeux du monde. Un esprit *brillant*. Une imagination *brillante*. Je ne voudrois pas commencer mon discours par une pensée *brillante*; il faut aller par degrez. Le Ch. de M. Un Heros tout *brillant* de gloire. Une action *brillante*, une valeur *brillante*. C'est un part sage à la guerre, que de se tenir quelquefois sur la deffensive, mais ce n'est pas le plus *brillant*. Il n'y a jamais eu de retraitte *brillante* que celle du P. de Condé devant Arras.

Si son cœur quelquefois à la gloire sensible,
Court du brillant *honneur la carriere penible.*
Poeme de l'Am.

L'Auteur de la Traduction de Bion & de Moschus a employé ce mot dans un sens assez singulier, quand il a dit:

Corydon a la voix plus nette & plus brillante,
Philinte l'a plus douce ainsi que plus touchante.

Brillant. s. m. Eclat, vivacité, feu d'esprit. On dit qu'il y a bien des *brillans* dans un Ouvrage, ou de faux *brillans*; quand il y a plusieurs traits d'esprit bien, ou mal appliquez. Les hommes vivent dans une sollicitude continuelle, courant avec empressement après les faux *brillans* d'une fortune imaginaire. Fl. Les Italiens courent après les *brillans*, & ce qu'ils appellent *vivezze d'ingegno*. Bou.

Laissons à l'Italie
De toutes faux brillans *l'éclatante folie.* Boi.

BRILLER. v. n. Jetter de la lumiere, ou la reflechir. La lune *brille* la nuit. Les cristaux bien taillez *brillent* fort aux flambeaux.

Briller, se dit aussi de ce qui a de l'éclat, ou de vives couleurs. L'écarlatte *brille* plus que le gris. Les fleurs *brillent* dans cette prairie. Cette femme a beaucoup *brillé* dans ce bal par sa beauté, par sa parure. La jeunesse en sa fleur *brille* sur son visage. Boi.

Briller, se dit aussi figurément en choses spirituelles & morales. Cet homme *brille* dans les compagnies par son esprit; il se fait distinguer, il paroît au dessus des autres. La premiere Scene de cette Tragedie est celle qui *brille* le plus. La liberalité est la vertu qui fait *briller* davantage. C'est à mon gré un plus grand defaut de *briller* trop, que de *briller* trop peu. Bou. Il y a certains defauts qui étant bien mis en œuvre *brillent* plus que

que la vertu même. La Roch. On voit des hommes qui *brillent* dans le mouvement, & dans l'action, & que le repos obscurcit, & aneantit. Le P. Bourd. Ceux qui veulent toûjours *briller*, & se faire admirer des autres, s'en font rarement aimer. Bell. Balsac a dit d'un Conquerant, La gloire qui lui en revient pese pour le moins autant qu'elle *brille*.

Par tout de l'amitié brillent *les avantages,*
On en trouve par tout d'éloquentes images.
Poeme de L'am.

Briller, terme de Chasse, se dit des chiens qui quêtent dans une plaine.

On appelle aussi *Briller*, Chasser de nuit aux oiseaux à la lumiere.

BRIMBALE. s.f. Quelques-uns disent *brinque-bale*. Terme de Mecanique & de Marine. C'est le bâton ou la barre qui fait jouër la pompe.

BRIMBALER. v.act. Branler en deçà & en delà. Il se dit premierement des cloches qu'on sonne demesurement, & jusqu' à l'importunité. On le dit aussi de ceux qui agitent leurs jambes, leurs bras & leur corps niaisement, & avec indecence. Chaine, étui, clef, & pelotons lui *brimbalent* aux deux côtez. St. Ama. Ce mot est bas, & vient du Bas-Breton *brimbalat*, qui signifie *sonner*.

BRIMBORIONS. s.m.pl. Terme de mepris, qui sert à exprimer des curiositez legeres, & de peu de valeur. Il sert aussi de nom collectif pour exprimer tous les petits meubles qui n'ont point de nom. Je ne voi que lait virginal, blancs d'œufs, & autres *brim-borions*. Mol. Pasquier derive ce mot de *breviarium*, dont on a fait *brebiarium*, pour lequel on a dit ensuite *brimborion*.

BRIN. s.m. Jet de bois. Quand on coupe les taillis, on est obligé de laisser les brins les plus hauts, & les plus droits, qui sont sur les souches au nombre de seize par chaque arpent, pour venir en haute fûtaye. Les meilleurs planchers se font de bois de *brin*; c'est-à-dire, de troncs d'arbres qui ne sont point sciez; mais seulement équarris. En ce sens on dit, qu'une pique est faite d'un beau *brin* de bois. Le plus haut du buisson où se tient l'oiseau s'appelle le *brin* en termes de Chasse.

On appelle en termes de Charpenterie, *Pan de bois à brin de fougere*, une disposition de petits potelets assemblez diagonalement à tenons & à mortoises dans les intervalles de plusieurs pôteaux à plomb; & ce nom lui est donné à cause de la ressemblance qu'elle a avec des branches de fougere dont le brin fait cet effet.

Brin est aussi un terme de Jardinier. Quand les Jardiniers parlent d'arbres fruitiers, ils disent, il faut choisir un arbre d'un *beau brin*; c'est-à-dire, droit & assez gros.

Brin, se dit aussi des menus jets des herbes, des joncs, des cheveux, & de tout ce que des racines poussent. Il faut mettre deux ou trois *brins* de ciboulette dans cette salade. Il n'est resté à ce convalescent que deux ou trois *brins* de cheveux. Les *brins* des vergettes sont faits de petits joncs. Les tresses de cheveux se font *brin à brin*.

On appelle *brin* de plume, en termes de Plumacier, la petite pointe de la plume.

Brin d'estoc. Grand bâton qui sert à sauter les canaux en Flandre, en forme de petite pique ferrée par les deux bouts.

Ce mot vient du Flamand *springstok*, qui veut dire la même chose, composé de *stok*, *bâton*, & de *springen*, *sauter*. Menage.

Brin, se dit aussi de ce qui est menu & delié, & qui étant multiplié & tortillé, fait des cordons & des cordes. Un *brin* de fil. Un *brin* de soye. Ce cordon de chapeau est fait de trois, de quatre *brins* tortillez ensemble. On dit aussi, un *brin* de natte.

Brin, sert quelquefois à faire une negation. Il n'y a pas ceans un *brin* de fagot, un *brin* de paille. Il n'y a pas un *brin* de provisions en cette maison.

Brin-a'-brin. adv. Un *brin* après l'autre. Arracher *brin* à *brin*.

BRINDE. s.f. Terme de beuveurs, qui se dit de l'invitation qu'on fait à un autre de faire raison d'une santé qu'on lui porte. Les Allemands font des *brindes* continuelles. Ce mot est venu des Flamands, qui disent *ik breng't u*, quand ils portent une santé, qui veut dire, *je vous le porte*. Menage.

BRINQUE-BALE. Voyez Brimbale.

BRIOCHE. s.f. Pâtisserie delicate qu'on fait avec de la farine très-deliée, du beurre, & des œufs. On envoye des *brioches* à ses amis, quand on a rendu le pain beni, au lieu des parts du chanteau, ou du cousin qu'on envoyoit autrefois.

BRIOINE. s.f. Plante qu'on appelle autrement *couleuvrée*. Voyez Coleuvrée.

BRION. s.m. Terme de Marine. C'est l'allonge, ou la derniere partie de l'étrave, qui vient jusqu'à la hauteur de l'éperon.

BRIQUE. s.f. Terre grasse & rougeâtre que l'on fait cuire, après l'avoir taillée par carreaux longs d'environ huit pouces, & larges de quatre, qui sert à bâtir. La *brique* entiere sert à faire des paremens aux murs des cloisons. La *demie-brique* qu'on appelle de *chantignole*, ou *d'échantillon*, n'a qu'un pouce d'épaisseur sur la même grandeur que la *brique* entiere. Elle sert à paver, & à élever des tuyaux de cheminées. On appelle *briques de liaison*, celles qui sont posées sur le plat, enliées de leur moitié les unes avec les autres, & maçonnées avec du plâtre, ou du mortier. *Briques de champ*, celles qui sont posées sur le côté pour servir de pavé. *Briques en épi*, celles qui sont posées diagonalement sur le côté en maniere de point de Venise. On bâtit de *brique* aux lieux où il n'y a point de carrieres de pierre. Les restes qui se voyent de la Tour de Babel sont de *briques*. Sous les Rois de Rome l'on se servoit de pierres quarrées, & massives. Les Toscans avoient appris aux Romains cette maniere de construire. Dans les derniers temps de la Republique on commença à employer la *brique*. Cet usage venoit des Grecs. Les édifices les plus vastes que les Empereurs firent élever, sont de *brique*, & ont été les plus durables; comme le Pantheon. Du temps de Galien les bâtimens étoient composez d'un ordre de tuf, & d'un ordre de *brique*, alternativement. Après lui on negligea l'invention de la *brique*, & on reprit le caillou. En Orient on cuit les *briques* au soleil. Menage derive ce mot de *brica*, dont les Auteurs de la basse Latinité se sont servis dans le même sens, qui a été fait de *imbricare*; pour dire, *couvrir de tuiles*. D'autres le derivent de *fabrica*, parceque c'est une piece qu'on taille & qu'on fabrique.

L'huile de *brique* est une huile d'olive dont on empreint des *briques*, & qu'on fait ensuite distiller. On fait rougir des morceaux de *brique* entre les charbons ardens, & on les éteint en les jettant dans une terrine remplie à demi d'huile d'olive. On les separe ensuite, & ayant pulverisé grossierement la brique imbuë d'huile, on la met dans une cornuë, qu'on place dans le fourneau de reverbere, & par le moyen du feu on en tire une huile que les Apoticaires appellent, *oleum de lateribus*, & les Chimistes, *Huile des Philosophes*. On s'en sert pour resoudre les tumeurs de la ratte, pour la paralysie, & pour l'asthme.

BRIQUET. s.m. Espece de couplet où la charniere ne paroît pas, comme on fait aux autres couplets, où elle forme un demi cylindre des deux côtez.

BRIQUETE', ée. adj. Qui est fait de brique, ou disposé en façon de brique.

BRIQUETER. v. a. C'est contrefaire la brique sur le plâtre, avec une impression de couleur d'ocre rouge, & y marquer les joins avec un crochet.

BRIQUETERIE. s. f. Lieu où on fait la brique.

BRIQUETIER. s. m. Ouvrier qui fait, ou qui vend de la brique; & *Briqueterie*, l'art de la fabriquer.

BRIS. s. m. Rupture faite avec violence. Il a été permis d'entrer en cette maison par fracture & *bris* de portes. Le *bris* des prisons rend un accusé coupable, & sert de conviction. Par la disposition du Droit ceux qui avoient brisé leur prison étoient punis comme criminels. Mais en France la peine du *bris* de prison est arbitraire, & se régle par la qualité de l'évasion. DE LANGE. Il y a un article dans la depense du compte des menus plaisirs du Roi, pour le *bris* qui se fait dans les voyages de la Cour.

Ce mot vient du Grec *brizo*, *impetum facio*, ou d'un vieux mot *brisare*, qui se trouve dans quelques loix en la même signification.

BRIS, se dit aussi des vaisseaux qui viennent échoüer, ou se rompre sur les rochers ou les bancs qui sont sur les côtes. Le droit de *bris* des vaisseaux appartient au Seigneur du lieu où se fait le *bris*: c'est le droit le plus injuste & le plus universel qui soit au monde. Au Royaume d'Achem, & par toutes les Indes, le *bris* appartient au Roi. Les anciens Gaulois usoient de ce droit, parcequ'ils reputoient tous les étrangers pour leurs ennemis, & en faisoient même de sanglans sacrifices à leurs Dieux. Les Romains abrogerent cet usage; mais sur le declin de l'Empire il fut retabli à cause de l'incursion des nations, & sur tout des Normands qui ravageoient les rivages de la Gaule. Enfin les Ducs de Bretagne du temps de St. Louïs & à sa sollicitation changerent cette barbarie, & donnerent moyennant quelque taxe, des brefs ou congez, qu'ils obligeoient de prendre à tous ceux qui vouloient naviger sur leurs côtes: & pour cela les Ducs tenoient des Bureaux, des Secretaires & des Receveurs à Bourdeaux, à la Rochelle & aux autres ports, comme temoignent Argentré, & Garcie de Ferrande en son Grand Routier. En France, en Italie, en Espagne, en Angleterre & en Allemagne le *bris* n'a plus de lieu, si ce n'est à l'égard des Pirates, & des ennemis de l'Etat & de la Foi. L'Empereur Andronic fut le premier qui fit executer un Edit portant deffenses de piller les vaisseaux échoüez ou brisez: ce qu'on faisoit auparavant avec grande rigueur sur toutes les côtes de l'Empire, nonobstant les deffenses des Princes precedens, comme temoigne Mireta Senateur de Constantinople en son Histoire. Chez les Auteurs ce droit s'appelle *lagam*, que Spelmannus dit être un mot Saxon qui signifie *jacere*, *ejectus*, & qui est fort different du droit *varech*.

BRIS, en termes de Blason, se dit de ces longues happes de fer à queuë patée, dont on se sert pour soutenir les portes sur leurs pivots, & pour les faire rouler sur leurs gonds. Quand on represente sur un Ecu ces pivots sur lesquels se mouvent les portes ou fenêtres brisées, on les appelle *bris d'huis*.

BRISANT. s. m. Terme de Marine. Rocher à fleur d'eau où se brisent les vaisseaux, ou sur lequel se viennent briser les flots de la mer. Ils sont representez sur les Cartes marines par de petites croisettes. On appelle aussi *brisant* le rejallissement de la mer, que son propre poids, & la force du vent fait élever contre les rochers, & contre les côtes.

BRISE, ou *Vent d'à bas*, terme de Marine, est un vent d'aval qu'il faut attendre pour revenir des Isles de l'Amerique en Europe, parcequ'on ne peut pas faire le trajet de la mer Athlantique vers l'Afrique en revenant, comme on fait en y allant, à cause du flus trop violent de la mer, qui va d'Orient en Occident par un mouvement contraire à celui de la terre; & il faut quelquefois remonter avec ces *brises* jusqu'au 40. ou 50. degré.

On appelle *brise carabinée*, une brise forcée, ou un vent qui souffle avec grande violence.

On appelle aussi *brises*, de petits vens alisez qui viennent de terre sur le soir, & qui ne sont gueres sensibles qu'aux bâtimens qui rangent la côte. Sur la riviere des Amazones il se leve tous les jours certains vens Orientaux qu'on nomme *brises*, qui durent trois ou quatre heures, & qui repoussent les eaux contre mont.

BRISE. s. f. Terme de Charpenterie. Poutre posée en bascule sur la tête d'un gros pieu, sur lequel elle tourne, & qui sert à appuyer par le haut les aiguilles des pertuis.

BRISE-COU. s. m. Pas difficile, marche dans un escalier qui est plus haute, ou plus étroite que les autres, qui donne occasion de tomber & de se blesser, de se briser le cou.

On appelle aussi un escalier étroit & obscur, un *brise-cou*, par la même raison. Les Baladins Italiens appellent aussi un saut dangereux, un *rompicollo*, aussi-bien que tels escaliers.

BRISE-GLACE. s. m. Rang de pieux posez devant une palée de pont du côté d'amont, pour briser les glaces, & conserver la palée. Ces pieux sont de grandeur inegale, & recouverts d'un chapeau.

BRISE-VENT. s. m. Nom que les Jardiniers donnent à une clôture en forme de petit mur, faite de paille, & soutenuë par des pieux fichez en terre. Ces *brise-vens* servent à mettre les couches de melons à l'abri des vens froids.

BRISE'ES. s. f. Terme de Chasse. Marques que laisse un Chasseur dans un chemin où a passé le gibier, qui sont ordinairement des branches d'arbres qu'il brise ou qu'il coupe, & qu'il jette aux chemins dans l'étenduë des quêtes. On dit, Frapper aux *brisées*, quand le Veneur qui a fait son rapport va laisser courre.

On dit figurément, Marcher sur les *brisées* de quelcun; pour dire, Suivre ses traces, imiter son exemple. On le dit aussi de ceux qui entreprennent le même dessein, qui écrivent sur le même sujet, quoyqu'ils le traittent diversement.

De quel front aujourd'huy vient-il sur nos brisées,
Se revêtir encore de nos phrases usées. BOI.

On dit aussi, Reprendre ses premieres *brisées*; pour dire, Recommencer à vivre suivant ses premieres manieres, recommencer à écrire sur le même sujet à l'endroit où on l'avoit quitté, & dans le même stile.

BRISEMENT. s. m. Penitence, componction. Il n'a été employé qu'au figuré. L'humilité parfaite ne consiste pas seulement dans un abaissement de cœur, mais dans un entier *brisement* de cœur. PORT-R. On ne le trouve peut-être point ailleurs.

BRISER. v. act. & quelquefois neut. Rompre avec violence. Il n'y a rien que le canon ne *brise*. La meule de moulin *brise* le grain pour le moudre. Les choses fragiles se *brisent* aisément. Il sortit des mains de ces assassins tout *brisé*, tout meurtri de coups. Le corps est un vaisseau fragile que le moindre accident peut *briser*, & qui se *brise* enfin de lui-même. FL. Menage derive ce mot de *brix*, mot Celtique qui signifioit *rupture* ou *breche*; ou du Latin *brisare*, qu'on a dit pour *presser & épreindre*; ou de *brisa*, qui signifie une *grappe de raisin foulée*.

BRISER, hyperboliquement signifie simplement, Meurtrir, lasser. Il est tout *brisé* d'avoir couru la poste; d'avoir joüé à la boule.

BRISER, se dit aussi des navires qui font naufrage. Ces vaisseaux se sont venus *briser* sur nos côtes. On dit aussi

aussi que la mer *brise*, lorsque les flots viennent se rompre avec impetuosité sur des côtes, sur des rochers, ou sur des bancs de sable. On a dit *brinser* dans le vieux langage.

Briser, se dit aussi des portes, des volets qui sont coupez, & qui se replient pour tenir moins de place, & être moins incommodes: ce qu'on dit aussi des meubles pour les transporter plus facilement. Une selle *brisée*, ou siege pliant. Une table *brisée*. Un bois de lit *brisé*. On dit aussi, une équerre *brisée*, une regle *brisée*, qu'on plie par le moyen d'une charniere. Une aune *brisée*. On le dit aussi d'un canon de fusil coupé en deux, & qu'on assemble par le moyen d'une vis dans l'occasion. On l'appelle autrement *couplet*. Il est deffendu de porter des armes à feu *brisées* par la crosse, ou par le canon, à cause de la chasse.

Briser, en termes de Chasse, signifie, Rompre du bois pour marquer le lieu qu'on veut retrouver.

Briser, se dit figurément en choses morales. Cet homme a *brisé* ses fers; pour dire, non seulement qu'il est sorti de prison & d'esclavage, mais aussi qu'il s'est delivré de la tyrannie d'un Prince, d'un amour, d'une passion violente. Heureux celui qui *brise* les liens & les attaches qui l'engagent dans le monde, pour se donner tout à Dieu. Il doit *briser* toute la puissance des Enfers. Pat.

Briser, se dit aussi absolument, quand on veut interrompre, ou faire taire quelcun qui dit des choses desagreables, ou qui peuvent faire naître quelque querelle. *Brisons* là, Monsieur, s'il vous plaît.

Briser, en termes de Blason, signifie, Charger un Ecu de brisures, comme lambel, bordure, &c. pour distinguer les branches, & les cadets de leur aîné, auquel appartiennent les Armes pleines. On le dit encore des chevrons dont la pointe est dejointe.

On dit proverbialement, Tant va la cruche à l'eau, qu'enfin elle se *brise*; pour dire, qu'enfin on perit dans les dangers où on s'expose trop legerement: ce qui se dit aussi des debauches qui usent les corps des hommes.

Brisé, ée. part. & adj.

BRISEUR. s. m. Qui brise. Il y a eu de grands differens contre les *briseurs* d'images. Il y a des Officiers de Gabelle qu'on appelle *Briseurs de sel*, tant sur les ports, que dans les greniers, pour briser le sel qui est trop sec, & le rendre propre à être chargé & mesuré, & pour faire le chemin aux Jurez Mesureurs & Porteurs. Ils sont obligez de fournir les pelles pour mettre le sel dans la tremie.

BRISIS. s. m. Terme d'Architecture. C'est ainsi qu'on nomme dans les mansardes, ou combles coupez, l'endroit où le toit est coupé, & brisé, & où se fait la jonction du vrai comble avec le faux. La partie superieure du toit, qui prend depuis cet endroit jusqu'au faîte, s'appelle aussi *brisis*.

BRISOIR. s. m. Terme de Chanvrier. C'est un instrument de bois quarré avec des dens, qui sert à briser le chanvre.

BRISURE. s. f. Terme de Blason. C'est une alteration de la simplicité & integrité du blason de l'Ecu, en y mettant quelques pieces, ou figures, pour les distinguer des pleines Armes d'un aîné. Le lambel est une *brisure*, une marque de puînez, & des descendans, aussi-bien que le bâton, la cotice, la bordure, & les pieces dont on les charge pour les varier. Il y a des doubles & triples *brisures* expliquées par Favin, Geliot, Chasseneu, & autres.

Brisure. Terme de Fortification. Ligne de 4. à 5. toises qu'on donne à la courtine, & à l'orillon pour faire la tour creuse, ou pour couvrir le flanc.

B R O.

BROC. s. m. Gros vaisseau portatif dont les Taverniers se servent pour aller tirer du vin à la cave, & le distribuer en haut en plusieurs petites portions, selon qu'on les leur demande. On a aussi chez les Grands Seigneurs des *brocs* d'argent, où on met du vin, ou de l'eau, quand on en doit servir quantité sur les tables.

Broc, en la plupart des endroits de France, est une mesure de deux pintes: ce qu'on appelle à Paris la *quarte* & ailleurs le *pot*. Ces deux Messieurs sont allez boire un *broc* de vin.

Broc, signifioit autrefois une broche; mais il n'est plus en usage qu'en cette phrase proverbiale, Manger de la viande de *broc* en bouche; pour dire, toute chaude, au sortir de la broche.

BROCANTEUR. s. m. Terme en usage parmi les Peintres, & les Curieux de Paris. C'est celui qui achete & revend des tableaux & autres curiositez, & qui par ce commerce gagne sa vie. C'est un des plus habiles & des plus fins *Brocanteurs* de Paris.

BROCARD. s. m. Raillerie piquante. Terme injurieux & satirique, qu'on dit en plaisantant contre quelcun. Les diseurs de *brocards* sont sujets à plusieurs aventures fâcheuses. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *brocus*, qui signifie, *Celui qui a la bouche* ou *des dens qui avancent en dehors*, comme on s'est servi de ce mot pour marquer un homme mordant & satirique.

On appelle *Brocard de Droit*, des principes, ou premieres maximes du Droit, tels que ceux d'Azo, qu'il appelle *Brocardica Juris*. Vossius derive ce mot du Grec *protarchia*, c'est-à-dire, *premiers élemens*. Doujat conjecture avec assez de vraisemblance, que *Brocard* a été formé du nom de Burchard Evêque de Wormes, qui a fait une collection de Canons, qu'on appelloit *Brocardica*; & comme son Ouvrage étoit plein de sentences qu'on citoit souvent, on appella *brocards* les bons mots, ou maximes sententieuses; & ensuite les traits de raillerie.

Brocard. D'autres disent Broquart. Jeune cerf d'un an.

BROCARDER. v. act. Picquer quelcun par quelques traits plaisans & satiriques. Un homme sage s'abstient le plus qu'il peut de *brocarder*. On ne me *brocardera* point de m'être voulu commenter moi-même. St. Amand.

BROCARDEUR, euse. s. m. & f. Ce mot se trouve dans Pomey pour diseur & diseuse de brocards, de railleries piquantes.

BROCART. s. m. D'autres écrivent *brocard*. Originairement en sa propre signification, c'est une étoffe tissuë toute d'or, tant en chaîne qu'en treme, ou d'argent, ou des deux ensemble. Après on l'a étendu aux étoffes où il y avoit quelques porfilures de soye pour relever & donner de l'ombrage aux fleurs d'or dont elles étoient enrichies. Et enfin on a donné ce nom aux étoffes de soye, soit de satin, soit de gros de Naples ou de Tours, ou de taffetas ouvragez de fleurs & d'Arabesques, qui les ont renduës riches & precieuses, comme le vrai *brocart*.

BROCATELLE. s. f. Petite étoffe faite de cotton ou de grosse soye à l'imitation du brocart. Il y en a aussi de toute soye & de toute laine.

Brocatelle, est aussi une espece de marbre.

BROCCOLI. s. m. Petit rejetton que pousse le tronc d'un vieux chou après l'hyver. On mange les *broccolis* en salade. Ce mot vient d'Italie.

BROCHANT. adj. Terme de Blason. Voyez Brocher.

BROCHE. s. f. Piece de fer longue & menuë, qui a une

une rouë ou une manivelle au bout, & qui sert à rôtir de la viande. Il faut mettre ce rôt à la *broche*. Il ne lui faut que deux tours de *broche*. Il est temps de mettre en *broche*.

BROCHE, se dit aussi de certaines aiguilles longues de fil de fer, qui servent à tricoter des bas, à faire du ruban, du brocart, & autres étoffes. Ce ruban est à double *broche*.

BROCHE, est aussi une pointe de fer qui est dans la serrure, qui doit entrer dans le trou d'une clef forée. On appelle *broches rondes*, des morceaux de fer rond, dont les Serruriers se servent pour faire des couplets & des fiches, & pour tourner plusieurs pieces à chaud & à froid. Il y a aussi des *broches quarrées* sur lesquelles on tourne des pieces.

BROCHE, est aussi la pointe de fer qui est au milieu d'un blanc où on vise pour tirer de l'arc, ou de l'arquebuse. En ce sens on dit, Faire un coup de *broche*; pour dire, Enfoncer la *broche*.

BROCHE, est aussi un terme de Cordonnier, qui signifie l'instrument avec lequel il brochent les talons.

BROCHE. Terme de Balancier. Ce sont de petits morceaux de fer ronds qui passent au travers de la virole du peson.

BROCHE. Terme d'Imprimerie. C'est une barre de fer à laquelle est attachée la manivelle qui sert à faire rouler le train de la presse sur les bancs.

BROCHE, se dit aussi d'une petite verge de bois ou baguette, où l'on suspend des harengs pour les faire égouter, ou des chandelles & des cierges dans les boutiques.

BROCHE, se dit aussi de la cheville, ou de la fontaine qu'on met à un muid qui est en perce, pour en tirer le vin. Du vin vendu à la *broche* ou en detail.

En ce sens on dit proverbialement, Couper *broche* à quelque chose; pour dire, Empêcher qu'elle ne continuë, comme on interrompt le cours du vin, quand on a coupé la *broche* du tonneau. Cette femme s'est mise dans la retraite pour couper *broche* à toutes les medisances. Je lui ay refusé de l'argent tout à plat, pour couper *broche* à toutes ses importunitez.

Ce mot, selon Du Cange, vient de *brocca*, ou *brochia*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour dire, des *pieus*, ou *bâtons pointus*, ou *aiguisez*.

BROCHES, en termes de Chasse, est un nom qu'on donne aux deffenses du sanglier.

BROCHE'E. s. f. La quantité de viande qui peut tenir à une broche. Il a fallu trois *brochées* pour faire cuire le rôt de ce festin. Les Rotisseurs font cuire plusieurs *brochées* de viande en même temps.

BROCHÉE, est aussi un terme de Chandelier. Il signifie plusieurs meches de chandelle sur une broche.

BROCHER. v. act. Piquer un cheval avec des éperons pour le faire courir plus vîte. En ce sens il est vieux & hors d'usage.

Ce mot vient de *brosser*, & *brossailles*, dautant qu'il faut piquer pour avancer chemin dans les brosses.

BROCHER, se dit dans le figuré, pour signifier, Ecrire, travailler à la hâte. Ce Clerc a *broché* cette copie; cet Auteur a *broché* ce Roman; pour dire, ils n'y ont point apporté tout le soin, ni toute l'application qu'ils pouvoient.

BROCHER, en termes de Manege, signifie, Passer un clou au travers de la corne, & du fer du cheval pour le ferrer. Il faut tantôt *brocher* haut, tantôt *brocher* bas, pour bien ferrer un cheval, selon que sa corne est plus épaisse, ou plus mince.

BROCHER, signifie, Passer de l'or, de l'argent, de la soye, de la laine entre des broches, ou des aiguilles, qui servent à faire des brocarts. Cette étoffe est *brochée* d'or & d'argent. On *broche* des bas à l'aiguille, quand on tricote.

BROCHER. Terme de Cordonnier. C'est attacher avec des clous. *Brocher* un talon, *brocher* une semelle.

BROCHER. Terme de Couvreur. C'est mettre de la tuile en pile entre les chevrons.

BROCHER. Terme de Cordier. C'est mettre le boulon au travers du touret. *Brocher* le touret.

BROCHER. Terme de Jardinier. Il se dit des arbres nouvellement plantez, & qui commencent à pousser de petites pointes. Tout le monde n'approuve pas ce mot, mais les Jardiniers s'en servent.

BROCHER, & BROCHANT, en termes de Blason, se dit des bandes, cotices ou bâtons, & autres pieces, même des lions & des aigles, qu'on fait passer d'un bout de l'Ecu à l'autre, ou qui traversent sur d'autres pieces. Il porte d'asur au lion d'or, à la fasce de gueules, *brochant* sur le tout. On dit que des chevrons *brochent* sur des burelles; pour dire, qu'ils passent dans l'Ecu sur des burelles.

BROCHÉ, ÉE. part. & adj.

BROCHET. s. m. Poisson d'eau douce, blanc, long & fort goulu, qui mange les autres. La dent du *brochet* est fort venimeuse, & fait partie de l'os de la mâchoire. En Latin *lucius*. On tient que c'est Ausone qui le premier lui a donné ce nom, qui semble derivé du Grec *lycos*, qui signifie *loup*, parcequ'il devore les poissons de riviere, comme le loup marin fait ceux de la mer.

On appelle un *brochet carreau*, un gros *brochet*, & qui a plus de dix-huit pouces entre œil & bat.

BROCHET DE TERRE. Reptile qui se trouve dans les Isles de l'Amerique. Il a 15. pouces de longueur. Il rampe contre terre. Il est couvert de petites écailles luisantes.

BROCHETON. s. m. Brochet de petite, ou de moyenne taille.

BROCHETTE. s. f. Petit morceau de bois pointu qui sert à faire tenir ferme la viande à la broche.

BROCHETTE, est aussi un nom que les Fondeurs donnent à leur échelle campanaire, qui leur sert à connoître la grandeur, l'épaisseur, & le poids des cloches. Ils l'appellent aussi *bâton*, *regle*, & *diapason*.

BROCHETTES, en termes d'Imprimerie, se dit de ce qui tient la frisquette sur le grand timpan.

BROCHEUR, EUSE. s. m. & f. Ouvrier & Ouvriere qui fait des bas avec des aiguilles à tricoter.

BROCHOIR. s. m. Marteau de Marechal qui lui sert à ferrer les chevaux.

BROCOLI. Voyez BROCCOLI.

BRODE. adj. Ce mot est du stile bas, & signifie une femme dont le teint est un peu noir. Une femme *brode*.

BRODEQUIN. s. m. Chaussure à l'antique faite en façon de petite botte, qui ne va que jusqu'à mi-jambe, & qui est ornée & delicate. Il n'y a plus que les Comediens qui s'en servent aujourd'huy: encore n'est-ce que lorsqu'ils representent quelque piece tragique ainsi que le pratiquoient les Anciens. Eschyle habilla ses Acteurs un peu plus honnêtement, & leur chaussa le *brodequin*. DAC.

BRODEQUIN, est aussi un terme d'Academiste, qui signifie une sorte de petits bas à étrier, qui sont de laine, & que les jeunes Academiciens mettent avant que de se botter. Ces *brodequins* ne viennent qu'à mi-jambe: ils servent à bien remplir la botte. Les bottes vont bien mieux avec des *brodequins* qu'avec des coussinets.

BRODEQUIN, est aussi une espece de torture qu'on donne aux criminels par le moyen d'une chaussure de parchemin, qui étant approchée du feu, se retire, & serrant extraordinairement la jambe, fait grande douleur. On la donne aussi avec une sorte de *brodequins* qui sont quatre petits ais forts & épais, qu'on serre avec de bonnes cordes. On met deux de ces ais entre les jambes du criminel, & les deux autres se mettent l'un d'un

côté d'une jambe, & l'autre de l'autre. Ensuite venant à serrer ces cordes, elles pressent les jambes contre les ais, & faisant craquer les os du criminel, elles lui causent une douleur très-sensible. On donne les *brodequins* à un criminel qui n'avouë pas de certaines choses qu'on voudroit savoir avant que de le juger.

BRODER. v. act. Enrichir une étoffe par plusieurs ouvrages de diverses figures qu'on fait dessus à l'aiguille. On *brode* avec l'or, l'argent, la soye, le fil, &c. On *brode* aussi les points, les dentelles avec du fil & du cordonnet.

BRODER, se dit figurément des embellissemens qu'on ajoûte à quelque sujet, à quelque matiere, & particulierement à un conte, quand on en altere la verité pour le rendre plus agreable: ce qui se dit tant en bien qu'en mal.

BRODÉ, ÉE. part. pass. & adj.

BRODERIE. s. f. Enrichissement qu'on fait sur une étoffe avec l'aiguille. Le Roi a donné des ornemens d'Eglise tout couverts de *broderie* d'or & de perles. On fait des lits, des habits, des housses de chevaux en *broderie*.

BRODERIE, se dit aussi figurément des embellissemens qu'on donne à des contes, & à des histoires, & le plus souvent aux depens de la verité. Il y a dans ce conte quelque chose de vrai, mais le reste est de la *broderie*.

BRODERIE, se dit aussi des parterres qui sont faits seulement de buis nain, composez de feuillages, & de fleurons ornez, & tracez à la maniere des Brodeurs, à la difference de ceux qui sont faits par planches, carreaux & compartimens, où on met des fleurs. Le fond des parterres de *broderie* doit être labouré, & de terre noire; & le dedans des feuilles sablé. Ils sont entourez de platebandes de fleurs, & d'arbrisseaux verds. Il faut que les ornemens de *broderie* soient sans confusion, & marquez distinctement. Leur beauté consiste à n'être jamais repetez. Il y a aux Tuilleries de beaux parterres de *broderie*.

BRODEUR. s. m. Artisan qui fait de la broderie. Ces bandes de tapisserie ont été appliquées par le *Brodeur* sur cette étoffe.

Ce mot est venu par transposition de *Bordeur*, parcequ'on ne brodoit autrefois que le bord des étoffes. Du Cange dit qu'autrefois on disoit *aurobrustus*; pour dire, *brodé d'or*, ou *brusdus*, *brudatus*, & *brodatus*.

On dit proverbialement, Autant pour le *Brodeur*, pour se moquer d'un homme qui hable; comme si on disoit, pour le bourdeur qui nous donne des bourdes, des menteries, qui brode des contes.

L'invention de la *broderie* est attribuée aux Phrygiens. Les Latins même ont appellé les *Brodeurs*, *Phrygiones*. Mais la plupart tiennent que le mot de *Brodeur*, vient de *Bordeur*, car on ne mettoit autrefois des enrichissemens que sur les bords des habits: d'où vient que les Latins les ont aussi appellez *limbularii*.

BRODEUSE. s. f. Ouvriere qui brode. Il y a en particulier de certaines *Brodeuses* qu'on appelle *Brodeuses* de gaze: ce sont des Ouvrieres qui embellissent de divers petits agrémens; la gaze dont on fait des coëffes.

BROIER. Voyez BROYER.

BROIEUR. Voyez BROYEUR.

BRONCHADE. s. f. Faux pas d'un cheval.

BRONCHEMENT. s. m. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier l'action de celui qui bronche.

BRONCHER. v. n. Mettre le pied à faux, tomber à demi. Il se dit proprement des chevaux à qui les jambes molissent.

> *Il n'est cheval si superbe*
> *Qui ne* bronche, *dit le proverbe.* VOIT.

On le dit aussi quelquefois des hommes qui font de faux pas.

> *Sa canne s'accrocha*
> *Dans l'un de ses canons, & mon homme* broncha.
> SCAR.

BRONCHER, signifie figurément, Faire une legere faute. Ce pere est si severe, qu'il ne faut pas que ses enfans *bronchent* le moins du monde devant lui.

On dit proverbialement, qu'il n'y a si bon cheval qui ne *bronche*, ni de si bon Chartier qui ne verse; pour dire, qu'il n'y a personne qui ne soit sujet à faire des fautes. On le dit aussi d'un Orateur quand la memoire lui manque.

> *Lui cependant, modeste au milieu de sa gloire,*
> *Se plaignoit qu'on avoit vû* broncher *sa memoire;*
> *Avoüant que du reste, il avoit bien prêché.*
> Broncher! *vous vous moquez, vous n'avez point* bronché. L'ART DE PRECHER.

BRONCHIES, ou BRONCHES. s. m. C'est le nom que les Medecins Grecs ont donné aux tuyaux de la trachée-artere, qui sont repandus dans tout le poumon, & dans lesquels l'air entre pour la respiration.

BRONCHIAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une artere particuliere des poumons, qu'on appelle *artere bronchiale*. Elle vient du tronc descendant de l'aorte, & se distribue sur toutes les divisions de la trachée-artere. Il y a aussi une *veine bronchiale*, qui accompagne l'artere, & qui se divise en autant de rameaux qu'elle. L'artere porte le sang aux bronches, & la veine le rapporte à la veine cave, où elle va se rendre immediatement.

BRONCHIQUE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit de la premiere paire des muscles communs du larinx, qu'on appelle autrement *sternotiroïdiens*, ils montent le long des cartilages de la trachée-artere, & tirent le larinx en bas.

BRONCOCELE. s. m. Terme de Medecine. C'est une tumeur du cou grande, & ronde, & attachée à la trachée-artere. On l'appelle aussi *goüetre*, & en Latin *Hernia gutturis*. Le *broncocele* est fort commun dans les Alpes.

BRONCOTOMIE. s. f. Terme de Chirurgie. C'est une ouverture qu'on fait à la trachée-artere, lorsque l'inflammation qui arrive au *larinx*, empêche la respiration.

BRONZE. s. m. & f. mais bien plus souvent masculin que feminin. Ceux qui travaillent en *bronze* le font à la verité feminin. Voiture même les a imitez en cela, quand il a dit: Elles ne se peuvent non plus comparer à elle, que la *bronze* à l'or. Cependant la plupart des meilleurs Auteurs le font masculin: ce que les hommes écrivent sur le *bronze* n'est pas immuable. BOUH. Le *bronze* ou la *bronze*, est un alliage de metaux, dont le principal est le cuivre fondu avec quelque partie d'étain, ou de leton. Quelques-uns par épargne y mettent du plomb, parcequ'on ne sçauroit fondre de cuivre fin dans un fourneau de reverbere, qu'on ne le trouve percé & plein de trous comme une éponge. Il y a encore un autre cuivre composé qu'on appelle *metail*, qui n'est pourtant en effet que de la *bronze*; & on lui donne ce nom selon la plus grande ou plus petite quantité qu'on y mêle d'étain, qui est de 12. jusqu'à 25. pour cent. La lie ou le marc de *bronze* s'appelle *diphryges*, & est en usage en Medecine. La fleur de *bronze* se fait, quand on jette de l'eau pure sur de la *bronze* fonduë, lorsqu'elle s'écoule par les canaux. On met une platine de fer au dessus de la fumée, & dans ce congelement il s'y forme de petits grains en forme de millet, qui sont luisans & rougeâtres: & c'est ce qu'on appelle *fleur de bronze*. Ecaille de *bronze*, est ce qui tombe de l'airain, lorsqu'on le bat, & qu'on le met en œuvre. On dit, Jetter des figures en *bronze*, animer le *bronze*, graver sur le *bronze*,

bronze, &c. Le Cheval de *bronze* qu'on voit dans la Place Royale à Paris est un ouvrage de Daniel Volterre fameux Sculpteur.

Les Medaillistes distinguent le grand, & le moyen *bronze*. Tout le cuivre dans la distinction des suites de medailles a l'honneur de porter le nom de *bronze*. LE P. JOU. Quelques-uns derivent ce mot *à Brontibus*, *quasi brontium à Vulcani famulis fabrefactum*. D'autres croyent qu'il vient de l'Italien *abbronzare*, qui signifie *enduire d'une couleur brune*.

BRONZE. On se sert de ce mot soit dans le figuré, soit dans le propre, pour exprimer des choses insensibles: elle poussoit des plaintes capables d'attendrir la *bronze* & les rochers. Horace donne un cœur de *bronze* à cet homme audacieux qui s'abandonna le premier à la merci des flots. BOUH.

On appelle proverbialement, les Courtisans du Cheval de *bronze*, plusieurs faineans, filous & gens de mauvaise vie, qui sont ordinairement sur le Pont-neuf à Paris.

BRONZER. v. act. Peindre en couleur de bronze avec de la limaille de bronze.

BRONZÉ, ÉE. adj. On appelle du marroquin *bronzé*, celui qui n'est point grenu, qui est passé en noir, & qu'on employe pour faire des souliers de deuil.

BROQUART. s. m. Terme de Venerie, qui se dit d'un jeune cerf d'un an. On dit aussi BROCARD.

BROQUETTE. s. f. Petit clou à tête dont on se sert pour attacher des garnitures de lit, de chaises, & autres petits ouvrages. Ce mot doit venir de *broche*.

BROSSAILLES, ou BROUSSAILLES. s. f. plur. Le bel usage est pour *brossailles*. Mechant bois qui ne profite point, touffes de buissons, genêts, épines, bruyeres, &c. Un païs de *brossailles* est difficile à passer. Le lion voulant chasser avec l'âne le cacha dans les *brossailles*. PORT-R. Ce n'étoient que petits sentiers pleins de *brossailles*. VAUG. On a dit dans la basse Latinité, *bruscia* & *brozia*, d'où Du Cange derive ce mot.

On appelle aussi *broussailles*, ces menus bois de fagots rompus & deliez qui restent dans un grenier où on a tassé beaucoup de menus bois. Il n'y a plus que des *brossailles* dans ce bûcher. On le dit aussi de ce qui reste du menu bois qu'on abandonne dans les forêts après qu'on y a fait des fagots. Ils amasserent des *brossailles* pour faire du feu. ABL.

BROSSE. s. f. Assemblage de petites verges de jonc delié qui sert à decrasser la tête.

C'est aussi un assemblage de plusieurs soyes de pourceau ou de sanglier liées & engagées dans plusieurs trous d'un ais percé à ce dessein, qui sert à nettoyer des habits, à frotter les planchers, à penser les chevaux, &c. On en fait aussi de petites qui servent aux Peintres, aux Doreurs, aux Vitriers, aux Ouvriers en stuc, &c. Des peintures de *brosse*. Les Imprimeurs se servent aussi de grandes *brosses*, faites de poil de sanglier, pour laver les formes avec de la lessive, quand elles sont tirées.

BROSSES, au plur. se dit des bruyeres ou brossailles des terres incultes où il vient des plantes sauvages, du menu bois ou arbustes peu élevez, ou des mechantes tailles qui sont au bord de la forêt.

BROSSER. v. act. & n. Frotter avec des brosses la tête, les habits, les meubles, &c.

BROSSER LES LETTRES. Terme d'Imprimeur, c'est en ôter l'encre avec de l'eau, & de la lessive.

BROSSER, signifie aussi, Courir à travers les bois & les païs de bruyeres & de brossailles. *Brosser* à travers les buissons. VAUG. QUIN. l. 6. Il travaille sans cesse à *brosser* les forêts. THEOPH.

BROU. s. m. Ecorce verte qui couvre les noix. C'est ainsi qu'on appelle encore celle qui est sur le coco & qui l'enveloppe. Elle a trois doigts d'épaisseur, & on peut mettre ses fibres en corde. Cela est cause que les Siamois n'ayant point de chanvre, font leurs cordages de *brou* de coco.

BROUAILLES. s. f. plur. Intestins de poissons, ou de volailles qu'on vuide, lorsqu'on les habille, & qu'on les apprête pour manger. En Normandie on dit *breuilles*. Menage derive ce mot de *burbalia*, qu'on trouve en ce sens dans quelques Auteurs.

BROUEE. s. f. Petite pluye ou nuage qui est de peu de durée. Il y a des *broüées* dangereuses aux vignes & aux blez. On dit aussi, Prendre une *broüée* de feu; pour dire, Se chauffer legerement & en passant, brûler une ame de fagot. Cela est du stile simple.

BROUET. s. m. Bouillon qu'on portoit autrefois aux nouvelles mariées le lendemain de leurs noces avec solennité & rejouïssance. Il étoit fait d'œufs, de lait & de sucre. Cela n'a plus d'usage que parmi le petit peuple.

Ce mot vient de *brodettum*, diminutif de *brodum*, qu'on a dit pour *brodium*, qui se trouve en cette signification dans quelques Auteurs Latins. MEN.

BROUET, se dit aussi d'un mechant potage: mais dans le stile comique & burlesque. Le Galant, pour toute besogne, avoit un *brouet* clair. LA FONT.

On dit proverbialement, qu'une chose s'en est allée en *broüet* d'andouille, lorsqu'elle est devenuë à neant, qu'elle a abouti à rien.

BROUETTE. s. f. Petite charrette ou petit tombereau qui n'a qu'une rouë, & qu'un homme pousse devant soi. Les Vinaigriers se servent de *broüettes* pour porter leur vinaigre par les ruës. On se sert de *broüettes* pour vuider des terres, du fumier, des ordures à la campagne. Dans les mines on se sert de *broüettes* dont la rouë est au centre. Menage derive ce mot de *birotetta*, diminutif de *birota*, qui se trouve dans le Code Theodosien, & signifie une *petite voiture à deux rouës*. D'autres le derivent de *bisrota*.

On appelle ironiquement *broüettes*, ces petites chaises qui sont traînées par des hommes, & aussi les carrosses mal propres & mal attelez.

BROUETTER. v. n. qui se dit de ceux qui se font traîner par la ville dans ces petites chaises ou vilains carrosses. On se fait *broüetter* à Paris par toute la ville pour un demi-écu.

BROUHAHA. s. m. Acclamation, bruit sourd & confus, qu'on entend dans les assemblées où on fait des discours publics, & où on donne des spectacles, lequel temoigne l'admiration, ou l'applaudissement des assistans, quand il s'y trouve quelque chose d'éclattant, & qui touche l'esprit. Ce terme est sur tout en usage parmi les Comediens, lorsqu'on se recrie sur les beaux endroits de la piece. Le Comedien s'arrête aux beaux endroits de la piece, & avertit par là, qu'il faut faire le *brouhaha*. MOL.

BROUI. s. m. Terme de gens qui travaillent en émail. C'est une sorte de tuyau dont ils se servent pour soufler, quand ils travaillent. On l'appelle autrement *chalumeau*.

BROUILLAMINI. s. m. C'est une terre rouge & visqueuse naturellement seche avec peu d'odeur & de saveur. On la trouve dans les minieres de fer. Biringuccio assûre que c'est une souveraine medecine contre tout venin, faisant même effet, voire meilleur que la terre sigillée. Quelques-uns la confondent avec le bol d'Armenie, & disent que ce mot s'est fait par corruption de *boli armenici*. Les Medecins s'en servent souvent. Les Peintres s'en servent aussi pour attacher l'or aux ornemens de leurs peintures; & les Potiers pour teindre leurs pots en couleur rouge.

BROUILLAMINI, est aussi un mot burlesque pour signifier quelque chose d'obscur & d'embarassé. Il y a là dedans trop de *brouillamini*. MOLIERE.

BROUILLARD, quelques-uns disent **BROUILLAS**, mais mal. s. m. Vapeurs épaisses que le soleil éleve de la terre humide, & qu'il n'a pas la force de resoudre & de dissiper. Le *brouillard* est un amas de parcelles, ou de goutes d'eau, qui se joignant les unes aux autres interrompent l'action de la lumiere, & empêchent le passage des rayons du soleil. Roh. Les *brouillards* sont plus frequens dans les lieux marécageux. Les pêches de hareng ne se font que pendant les *brouillards*. Les nuées ne sont que des *brouillards* élevez. Le *brouillard* tombe fort lentement. Abl. Les *brouillards* épandus aux environs, ne laissoient voir les troupes qu'en gros. Vaug.

Brouillard, se dit aussi du papier sans colle, tel que le papier gris, qui sert à philtrer. On se sert de ce papier pour boire l'encre des écritures fraîches qu'on fait dans un regître. On le dit aussi de tout autre grand mechant papier ou inutile qui sert à envelopper quelque chose, ou à d'autres usages.

On dit proverbialement d'un *brouillard*, qu'il est si épais qu'on le couperoit avec un couteau.

BROUILLEMENT. s. m. Mélange, confusion. Ce mot est fort peu en usage.

BROUILLER. v. act. Mettre les choses en desordre, en confusion. J'ay *brouillé* tous mes papiers ; mes livres sont tout *brouillez*. Menage derive ce mot de *brogliare*, qui a été fait de *broglio*, qui signifie *bois*, d'où est venu *imbrogliare*, qui a fait *embrouiller*.

Brouiller, signifie aussi, Mêler plusieurs choses ensemble. Mettez toutes ces drogues ensemble, & les *brouillez* bien. Des œufs *brouillez* sont ceux où on a mêlé le blanc & le jaune. Du vin *brouillé*, c'est du vin sophistiqué, où on a mis quelques drogues pour changer son goût naturel.

On dit aussi, que l'air, que le ciel se *brouille*, quand il arrive quelque nuée qui presage quelque pluye, ou quelque prochain orage.

Brouiller, signifie encore, Gâter du papier en faisant des écritures inutiles, ou de mechans livres. Ce mauvais Poëte a bien *brouillé* du papier. Les faiseurs d'Anagrammes *brouillent* bien du papier inutilement.

Brouiller. Terme de Plumacier. Mêler ensemble le poil de plusieurs plumes, dont chacune a une couleur differente.

Brouiller, se dit figurément des choses spirituelles. Il a eu une amourette en tête qui lui a *brouillé* l'esprit, qui l'a *brouillé* avec le bon sens.

Brouiller. Mettre de la dissension, semer la discorde. J'aurai pû jusqu'ici *brouiller* tous les Chapitres. Boil.

Brouiller. Embarrasser. Ce mot n'a été inventé que pour *brouiller*. Pasc. Ce mot de grace actuelle me *brouille*. Id.

Brouiller. Se mêler, se confondre. Ils ne se *brouillent* point avec le reste des troupes, dans les defilez. Abl.

Brouiller, se dit aussi des affaires. C'est un chicaneur qui ne fait que *brouiller*, au lieu d'éclaircir une affaire. Ce Ministre a fort *brouillé* l'Etat.

Brouiller, se dit aussi en parlant du refroidissement qui arrive dans l'amitié pour quelque rapport, jalousie, ou mal-entendu. Les amis se *brouillent* aisément, mais ils se raccommodent avec la même facilité. Ils ne se *brouillent* ni avec la foi, ni avec la raison. Pasc.

Brouiller, se dit aussi en termes de Manege ; pour dire, Mettre un cheval hors d'état de se bien manier par la faute du Cavalier qui le monte.

On dit proverbialement, que les cartes sont bien *brouillées*, lorsqu'il y a quelque guerre civile, quelque grande querelle entre deux partis, qu'on ne voit pas pouvoir être de long temps accommodées.

Brouillé, ée. part. pass. & adj. Les Fleuristes disent qu'une fleur est *brouillée*, quand elle n'a point fleuri, & panaché net.

BROUILLERIE. s. f. Division, mecontentement. Il y a quelques *brouilleries* à la Cour qui n'éclatent point encore. Il y a de la *brouillerie* dans ce menage, entre ces amis. Les *brouilleries* d'un Etat aboutissent souvent à des guerres civiles. Dans toutes les *brouilleries* du Royaume, il s'est toûjours montré bon François. Voit.

Brouilleries, se dit aussi pour Disputes pleines d'embarras & de chicanes d'Ecole. Voulez-vous recommencer nos *brouilleries* ? Pasc.

Brouilleries, se disent collectivement de plusieurs choses de peu de consequence, qu'on ne veut pas nommer en particulier. Il faut vendre ces vieux meubles, ces *brouilleries*.

BROUILLON, onne. adj. & s. Remuant, qui tâche de brouiller les affaires. Les Heretiques ont toûjours été accusez d'être des esprits *brouillons* qui ont voulu troubler l'Etat. Ce Procureur est un *brouillon*, qui ne tâche qu'à embarrasser les parties en procés. On dit aussi par injure aux petits garçons, qu'ils sont de petits *brouillons*.

Brouillon, est aussi un papier sur lequel on jette ses premieres pensées en écrivant, qu'on revoit aprés, & qu'on rature avant que de mettre l'Ouvrage au net. Ce n'est là que le *brouillon*, je le vais faire transcrire & mettre au net.

Brouillon, est aussi un terme de Marchand. C'est un livre où le Marchand écrit tous les jours, où il raye & efface ce qu'il lui plaît. Ecrire un article sur le *brouillon*. Effacer un article sur le *brouillon*. Il y a des gens de Province qui disent un *brouillard* ; mais à Paris on dit *brouillon*.

BROUIR. v. act. Terme d'Agriculture, qui se dit de la bruine, & de la gelée qui gâte & qui brûle les boutons des arbres, des vignes, des blez. Il y aura disette de grains, les blez sont *brouis*. On le dit aussi de quelque mauvais vent qui fait retirer les feuilles des arbres ; ensorte qu'elles n'ont plus leur étenduë, ni leur verdeur ordinaire. Il vient d'un vieux mot François qui signifioit *brûler*.

BROUISSEMENT. Voyez Bruissement.

BROUISSURE. s. f. Terme de Jardinage. C'est le degât, & le mauvais effet du vent, ou de la gelée qui a brouï les arbres. La *brouissure* tombe, & fait place aux nouvelles feuilles qui doivent succeder. Cette *brouissure* tombera aux premieres pluyes douces. Quint.

BROUSSIN D'ERABLE. s. m. C'est une excroissance qui vient à un arbre qu'on appelle érable : elle est ondée & madrée d'une maniere fort agreable : elle étoit d'un si grand prix parmi les Romains que Pline assûre qu'ils l'eussent preferée au citronier, s'ils en eussent pû faire des tables. On en fait des cassettes, des tablettes & autres ouvrages, qu'on estime beaucoup. Les Latins l'appellent *Bruscum*.

BROUT. s. m. Pâture que les bêtes fauves trouvent dans les jeunes taillis qui repoussent. De là vient qu'en termes de Venerie, on entend par *Bêtes de brout*, toutes sortes de bêtes fauves, comme le cerf, le chevreuil, le daim, le bouquetin, le chamois rangier, &c. On les appelle aussi *bêtes broutantes*. Du Cange derive ce mot de *brustus* qu'on a dit dans la basse Latinité au même sens, *quòd ex bruscis seu dumetis fiat pastio animalium*. Mais il vient plutôt de *broust*, qui est un vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie *bourgeon* ou *hallier* ; ou du Grec *brosco*, *manduco*.

Brout, se dit aussi des écalles de noix vertes qu'on prepare pour servir aux teintures.

BROUTANT, ante. adj. On appelle en Venerie les bêtes *broutantes*, le cerf, le rangier, le daim, le

le chevreuil, le chamois, le bouquetin ou bouc sauvage.

BROUTER. v. act. Paître l'herbe dans les prez, manger le brout dans les forêts. Menage après Bochart derive ce mot du Grec *brytein*, signifiant la même chose. Borel le derive du Grec *broustai*, qui signifie *depascere*.

Brouter, en termes de Jardinage, c'est rompre l'extremité des branches menuës, quand elles sont trop longues, à proportion de leur foiblesse.

On dit proverbialement, Là où la vache est attachée, il faut qu'elle *broute*; pour dire, qu'il faut demeurer attaché à sa profession. On dit aussi de ceux qui ont du cœur, qu'ils aimeroient mieux *brouter* l'herbe que de demander l'aumône. On dit aussi d'un homme adroit, que l'herbe sera bien courte, s'il ne trouve dequoy *brouter*; pour dire, qu'il trouvera bien le moyen de gagner sa vie.

Brouté, ée. part. pass. & adj. On appelle bois *broutez* ou *avortez*, les bois tortus & malfaits, & qui ne sont pas de belle venuë. L'Ordonnance veut que les bois *broutez* soient resepez.

BROUTILLES. s. f. pl. Ce sont les menuës branches qui restent dans les forêts après qu'on a retranché le bois de corde, qui servent à faire des fagots.

BROYE. s. f. Dans le propre, c'est un instrument dont on se sert à la campagne pour rompre le chanvre, & le tiller plus aisément. On le dit en termes de Blason d'une espece de festons qu'on trouve dans quelques Armoiries posez en diverses situations. La Maison de Broye en a porté par allusion à son nom. Celle de Joinville porte d'azur à trois *broyes* d'or liées d'argent, &c. Quelques-uns les prennent aussi pour des morailles, d'autres pour toutes sortes d'instrumens propres à broyer. Les Anglois les nomment *barnacles* ou *bernicles*, du nom d'un instrument dont les Sarrasins se servoient pour donner une gehenne cruelle.

BROYEMENT. s. m. Reduction en poudre, & mélange de couleurs avec de l'eau, de l'huile, &c.

BROYER. v. act. Reduire en poudre. Il faut *broyer* ces drogues dans le mortier.

On le dit particulierement des couleurs qu'on *broye* long temps sur le marbre ou le porphyre, en les mêlant avec de l'huile pour les en imbiber, après qu'on les a pulverisées.

Broyé, ée. part. & adj.

On appelle Pain *broyé*, un certain petit pain de fine farine que les Boulengers étoient autrefois obligez de faire pour leur chef-d'œuvre, quand on les recevoit Maîtres. Voyez Pain.

BROYEUR. s. m. qui se dit en cette phrase, C'est un *Broyeur* d'ocre; pour dire, C'est un fort mauvais Peintre. On le dit aussi de celui qui broye les couleurs dont les Peintres se servent.

B R U.

BRU. s. f. Belle-fille. C'est un terme d'alliance relatif au pere & à la mere d'un fils, à l'égard desquels la femme qu'il a épousée s'appelle leur *bru*, ou leur *belle-fille*. Menage derive ce mot de *nurus* Latin, ou de l'Allemand *bruyt*, ou plutôt *braut*, qui signifie *épousée*. Du Cange cite les Gloses d'Iso Magister, où il est dit que *brut* signifie *une femme accordée* ou *fiancée*.

BRUANT. s. m. Quelques-uns disent *breant*. C'est un petit oiseau gros comme un moineau, & dont le chant est assez agreable.

BRUGNOLES. Voyez Brignoles.

BRUGNON. s. m. Quelques-uns disent *Brignon*; mais le bel usage est pour *Brugnon*. Fruit à noyau qui est une espece de pêche, qui a une peau rouge & deliée, qui a la chair pleine d'eau, & qui est d'un goût exquis. Il meurit au mois de Septembre. Le *brugnon* violet est le plus estimé de tous. Il y a aussi des *brugnons* musquez.

BRUIANT. Voyez Bruyant.

BRUIERE. Voyez Bruyere.

BRUINE. s. f. Petite pluye froide & dangereuse pour les grains. La *bruine* se forme, quand la vapeur destinée à faire de la neige ne se gele que lorsqu'elle est enbas. On dit aussi *brouine*; & ce mot vient du Latin *pruina*, *à perurendo*, parcequ'elle brûle les tendres boutons des vignes & des arbres.

BRUINER. v. n. & impersonnel, qui se dit de la bruine qui tombe. Il *bruine*.

Bruiné, ée. part. & adj. Qui est gâté de la bruine. Les blez *bruinez* sont de difficile garde.

BRUIRE. v. act. *Je bruis*, *tu bruis*, *il bruit*, *nous bruissons*, *vous bruissez*, *ils bruissent*. *J'ay brui*. *Je bruirai*. *Que je bruisse*. Ce mot n'est gueres en usage qu'à l'infinitif; encore ne l'est il qu'en peu de phrases. On entendoit *bruire* le vent, le tonnerre; pour dire, souffler, gronder. Il signifie aussi, Faire un bruit sourd & confus. Les soldats firent *bruire* leurs armes en forme d'applaudissement. Abl. J'ois *bruire* les vens & les flots. Theoph. Les douleurs des femmes grosses sont causées par des vens qui vont & qui viennent en *bruissant* par tout le ventre. Mauriceau.

Ce mot vient de *rugire*, comme *bruit* de *rugitus*, qui a été dit non seulement du lion, mais aussi de l'homme, & de quelques autres animaux. Men. J'aimerois mieux le faire venir du Latin *bruitus*, qui vient du Grec *bruo*, qui signifie *verser de l'eau en abondance*, comme les sources, les fonteines.

BRUISSEMENT, ou BROUISSEMENT. s. m. Bruit confus, murmure qui frappe l'oreille même dans le silence. Une femme entend-elle le *brouissement* d'un carrosse qui s'arrête à sa porte, prepare toute sa complaisance pour quiconque est dedans sans le connoître. La Br.

BRUIT. s. m. Amas de plusieurs sons confus, & violens qui offensent l'oreille. Le *bruit* est different du *son*, comme a fort bien remarqué Mr. Perrault Medecin, dans la Dissertation qu'il a faite du sens de l'ouïe: car on n'appelle point *son* le *bruit* d'un canon, d'un carrosse, d'un moulin, ou d'une populace assemblée. Le *bruit simple* a trois especes, qui sont le *bruit clair*, le *bruit cas*, le *bruit sourd*. Le *bruit composé*, le *bruit successif*, le *bruit rompu*, le *bruit continu*, le *bruit de choc*, le *bruit de verberation*, &c. sont plusieurs autres especes de *bruit*. On entend un grand *bruit* dans les Volcans avant qu'ils vomissent leurs flammes. Le *bruit* des carrosses empêche de dormir. Dans les nombreuses assemblées la conversation est plutôt un *bruit* confus, qu'une veritable societé. M. Sc. Le moindre *bruit* éveille un mari soupçonneux. La Fon. Ce n'est pas la raison qui frappe les esprits grossiers; c'est l'émotion, & l'ardeur avec laquelle on parle; c'est le *bruit* qu'on fait. Le P. R.

Bruit, se dit aussi des sons agreables, & qui temoignent de la rejouïssance. Ce Prince a été reçû au *bruit* des tambours & des tymbales, au *bruit* du canon. On s'endort au doux *bruit* d'un ruisseau, d'une fonteine. De ces ruisseaux le *bruit* delicieux frappe mes sens. Voit.

Bruit, se dit encore d'un tintoin d'oreilles, d'une maladie qui dans le plus grand silence nous fait entendre quelques sons confus. Cet homme est travaillé d'un *bruit* d'oreilles.

Bruit, signifie quelquefois, Sedition, querelle, confusion. On dit qu'il y a du *bruit* en Angleterre, que les ports sont fermez. Ces deux Cavaliers ont eu ensemble quelque *bruit*. Une femme jalouse fait du *bruit* dans le menage.

Bruit, figurément se dit de la renommée, de la reputation. Le nom & la valeur d'Alexandre ont fait grand *bruit* dans le monde. Cet Auteur a fait grand *bruit*. Cette femme n'a pas bon *bruit*. Ses exploits auront un *bruit* toûjours durable. Voit. Il ne faut que cela pour nous donner le *bruit* de connoisseuses. Mol.

Tous les jours il m'éveille au bruit *de ses exploits*. Boi.
Mais jusques dans la nuit de mes sacrez deserts
Le bruit *de mes malheurs fait retentir les airs*. Id.

Bruit, se dit aussi des discours, du temps, des nouvelles dont on s'entretient dans le monde. Il court un *bruit* sourd de peste; mais c'est un faux *bruit*. Un *bruit* confus nous apprend qu'il y a eu une grande deffaite; c'est un *bruit* de ville, on n'en dit rien à la Cour. On parle de guerre, il en est grand *bruit*.

Cette fiere raison dont on fait tant de bruit
Contre les passions n'est pas un sûr remede. Des H.

Bruit, se dit aussi des affaires qui font de l'éclat, où plusieurs personnes prennent interêt, ou qui sont de consequence. La Chambre établie contre les empoisonneurs a fait grand *bruit*, grand éclat dans la France. La neutralité fait grand *bruit*. Voit. Le *bruit* de sa reputation les étonna. Abl. Quand on ne cherche qu'à faire du *bruit*, ce ne sont pas les caracteres les plus raisonnables qui y sont les plus propres. Font. On ne fait point precisément ce qu'on est obligé de faire, & l'on veut pourtant se distinguer par tout ce qui fait du *bruit*. De Vill.

A petit bruit. Façon de parler adverbiale; pour dire, Secrettement, doucement. Il s'en est allé *à petit bruit*, il s'est sauvé sans *bruit*. Il a fait cette affaire *à petit bruit*, sans éclat, sans depense.

On dit en termes de Venerie, Chasser à *bruit*; pour dire, avec grand équipage, avec nombre de Veneurs, de chiens courans, &c.

On dit aussi, Point de *bruit*, pour imposer silence à un fanfaron qui menace. Ainsi on dit à un Capitan dans l'Illusion Comique,

- - - - *Point de* bruit,
J'ay déja massacré dix hommes cette nuit;
Et si vous me fâchez, vous en croîtrez le nombre.

On dit proverbialement, Je n'aime point le *bruit* si je ne le fais, quand quelcun veut être maître en sa maison. On dit, qu'un homme est un bon cheval de Trompette, qu'il ne s'étonne point pour le *bruit*; pour dire, qu'il laisse crier & tempêter les gens. On dit aussi, qu'un homme fait plus de *bruit* que d'effet; ou bien, qu'il ressemble aux Bahutiers, qu'il fait plus de *bruit* que de besogne; pour dire, qu'il promet, qu'il parle beaucoup, & qu'il ne travaille gueres.

BRUMAL, ale. adj. On appelle en Astrologie *solstice brumal*, le solstice d'hiver qui arrive dans le Capricorne. Il y a aussi des plantes que les Jardiniers appellent *brumales*, à cause qu'elles viennent dans l'hiver.

BRUME. s. m. Terme de Marine. C'est ainsi qu'on nomme les brouillards de mer: & on appelle un temps *embrumé*, quand l'air est couvert de brouillards. On dit sur la mer que dans la *brume*, tout le monde est matelot; parceque dans le temps d'un *brouillard* épais, chacun dit son sentiment pour la route.

Ce mot vient du Grec *bracheia imera*. *Bruma* est le plus court jour de l'année. Jos. Scaliger dit que ce mot vient de *Bromius Bacchus*, dont les sacrifices se faisoient environ le solstice d'hiver.

BRUN, une. adj. & s. Qui est de couleur sombre & obscure. Du drap *brun*, *gris-brun*, *rouge-brun*, *verd-brun*.

Ce mot vient du Flamand *bruin*, ou de l'Allemand *braun*, qui signifient la même chose. Men. Octavius Ferrarius dit qu'on a donné le nom à cette couleur, à cause qu'elle approche de celle des prunes, ou de la couleur des armes brunies, dont on croit qu'on a fait aussi *bronse*, & *bronser*, à cause que les Italiens disent *abbronzare*; pour dire, *enduire d'une couleur brune*. Quelques-uns croyent que c'est un vieux mot François, à cause de *Brunehaut*, qui signifioit une *Dame brune*.

Brun, se dit aussi des personnes qui ont le poil noir, ou qui n'ont pas la peau extremement blanche. Un beau *brun*, une belle *brune*. Les goûts sont differens; l'un aime la blonde, & l'autre la *brune*: & l'on dit des inconstans, que tout leur est bon, qu'ils courent après la blonde & la *brune*. Anne de Boulen étoit *brune* & de belle taille. Maucroix.

Brun, Brune. adj. se dit aussi figurément, mais dans le stile bas & comique, pour sombre, melancolique. Cet homme est d'une humeur bien *brune*.

On appelle un *clair-brun*, celui qui a les cheveux entre le blond, & le noir foncé.

Bay-brun, se dit des chevaux qui sont de couleur de châtaigne, mais fort obscure.

On dit aussi, que le temps est *brun*, qu'il fait *brun*, ou absolument on dit *la brune*, quand il approche de la nuit. Cet homme craint les Sergens, il n'ose sortir que sur la *brune*. Cette façon de parler vieillit. Il fait *brun*, la nuit approche. Sur la mer on dit, le *brun* de la nuit; pour dire, l'obscurité.

BRUNELLE. s. f. Terme de Botanique. C'est une plante qui a ses feuilles longues, aiguës, approchantes de celles de la mariolaine, ou du basilic, & attachées par intervalles à des queuës assez longues. Ses fleurs naissent au haut des tiges & des petites branches: elles sont en gueule; rangées par étage, & ramassées en épi, de couleur de pourpre, & quelquefois blanches. En Latin *brunella*, ou *prunella*. *Brunella* vient du mot Allemand *Die braune*, qui signifie certaines maladies de la gorge pour la guerison desquelles on se sert avec succés de la *brunelle* commune. Cette plante est vulneraire, & propre pour les maladies du poumon.

BRUNET, ette. adj. & s. Qui est un peu brun. C'est un beau *brunet*. Il aime une petite *brunette*. On trouve dans un vieux Poëte:

Bergeres brunettes *font rage*,
Et laissent aller de courage
Bien souvent le chat au fromage.

Brunet, étoit aussi autrefois une étoffe fine, de couleur presque noire, dont les gens de qualité s'habilloient, & dont on a conservé la memoire dans ce vieux proverbe:

Aussi bien sont amourettes
Sous bureau, que sous brunettes.

BRUNIR. v. act. & n. Rendre brun, devenir brun. Il faut *brunir* davantage le fond de ce tableau. On mêle les couleurs vives avec les sombres pour les *brunir*. Ce garçon étoit fort blond autrefois, mais avec l'age il a bien *bruni*.

Brunir, se dit aussi en termes de Chasse, lorsque les cerfs après avoir frayé, vont teindre leurs bois aux charbonnieres, ou aux terres rougeâtres, afin de leur donner de la couleur. Salnove dit la même chose des daims & des chevreuils.

Brunir, est aussi un terme de Relieur. Il signifie, Eclaircir, polir la tête, la queuë & la tranche d'un livre à forcer de frotter dessus avec la dent de chien. *Brunir* un livre sur tranche.

On dit aussi de l'or *bruni*, de l'argent *bruni*, pour l'opposer à l'or & à l'argent *mat*: c'est celui qu'on a extremement poli pour lui donner de l'éclat, soit avec la dent de loup ou de chien, soit avec la sanguine, le tripoli, le bâton de bois blanc, & la potée d'émeril. Les bordures d'or *bruni* paroissent plus que les autres. Les Serruriers disent aussi, *Brunir* le fer, quand ils le polissent avec leurs brunissoirs.

Bruni, ie. part. & adj.

BRUNISSAGE. s. m. Ouvrage de Brunisseur. Il faut tant pour le *brunissage* de la vaisselle.

BRUNISSEUR. s. m. Artisan qui brunit la vaisselle d'argent.

BRUNISSOIR. s. m. Fer rond & poli, qui sert à polir, à brunir, à rendre éclattans les metaux, l'or, l'argent, & le fer. Il sert aux Graveurs d'un côté à brunir & polir, de l'autre à racler. Il y a aussi des *brunissoirs* qui ont un bout garni de sanguine.

BRUNISSURE. s. f. Terme de Chasse, qui se dit de la polissure des têtes de cerfs, de daims, de chevreuils. Les Artisans appellent aussi *brunissure*, le bruni de leurs ouvrages; mais ce mot n'est pas du bel usage en ce sens.

BRUSC. s. m. Terme de Botanique. C'est un arbrisseau qui pousse quantité de branches flexibles & difficiles à rompre. Ses feuilles ressemblent à celles du mirte; elles sont roides, nerveuses, piquantes par leur pointe, dures & d'un goût amer. Ses fleurs sont en grelots, attachées au milieu de la feuille, & suivies d'un fruit rond, rouge, un peu doux, dans lequel se trouvent une ou deux semences dures & semblables à de la corne. Ses racines qui sont grosses & tortuës jettent beaucoup de fibres blanches & longues, semblables à celles des asperges. Elles sont du nombre des cinq, qu'on appelle ordinairement *aperitives*. En Latin *ruscus*, ou *bruscus*. C'est une espece *de houx-frelon*.

BRUSLABLE, ou BRULABLE. adj. m. & f. Qui merite d'être brûlé. Il se trouve écrit en cette phrase, C'est un Heretique *brûlable*. RABELAIS.

BRUSLANT, ANTE. adj. Qui brûle, ou qui est fort chaud. Un Palais *brûlant*. Une ville *brûlane*. Ce potage est tout *brûlant*; les climats *brûlants* sont les païs fort échauffez du soleil. Les deserts *brûlans* de l'Afrique. VOIT. Ce malade est tout *brûlant*, il a une forte fievre. La chaleur étoit si violente par la reverberation des montagnes, & par la nature du terrain tout couvert d'un sable aride, & *brûlant*, que l'on ne respiroit qu'un air embrasé. PORT-R.

On le dit figurément de ce qui est échauffé de quelque passion. On peint les Cherubins avec un visage enluminé, pour nous apprendre qu'ils sont tout *brûlans* de l'amour divin. Le cœur de l'homme est *brûlant* d'ambition, de desirs, &c. De son zêle *brûlant* l'ardeur se rallentit. BOIL.

BRUSLEMENT. s. m. Action par laquelle on brûle. Le *brûlement*, le viol ont été deffendus dans ces dernieres guerres.

BRUSLER, ou BRULER. v. act. & neut. Reduire, ou être reduit en cendre. La plupart des Payens *brûloient* les corps morts, au lieu que les Chretiens les enterrent. De temps immemorial les Indiennes se *brûlent* dans le bûcher de leurs maris. Le temple de Diane *brûla* la même nuit qu'Alexandre vint au monde. Les damnez *brûleront* éternellement dans l'Enfer, mais ils ne seront point consumez.

Ce mot, selon Menage & Guyet, vient de *brusulare*; selon d'autres, de *praustulare*; selon Du Cange, de *bruscare*, mot de la basse Latinité; ou de l'Italien *brusciare*.

BRUSLER, se dit aussi en parlant de ce qui se consume pour chauffer, ou pour s'éclairer. On *brûle* tant de bois en cette maison. Les pauvres gens ne *brûlent* que des tourbes. Chez le Roi on ne *brûle* que de la cire. Le bois verd ne *brûle* pas si bien que le sec; mais il fait un feu bien plus ardent.

BRUSLER, signifie aussi, Etre penetré du feu, ou en sentir l'action par l'attouchement. Le fer chaud *brûle* plus dangereusement que le bois. Prenez garde de vous *brûler*. Regnier a dit,

> *Quand on se* brûle *au feu que soi-même on attise,*
> *Ce n'est point accident, mais c'est une sottise.*

BRUSLER, se dit aussi hyperboliquement pour signifier, Echauffer beaucoup, ou être échauffé. Le soleil *brûle* les campagnes d'Afrique. On *brûle* dans cette chambre, c'est une étuve. Il a une forte fievre, les mains lui *brûlent*.

BRUSLER, se dit de l'action de plusieurs choses qui paroissent froides, & ne point contenir de feu. Quand la vigne est en bourgeon, il vient une gelée, un vent froid qui la *brûle*. Il y a certain brouillard ou rouille qui *brûle* les blez. La neige *brûle* les souliers, à cause d'un certain acide ou salpêtre qui y est contenu. L'eau forte *brûle* le drap & la peau. La chaux *brûle* les toiles. On dit ironiquement à un homme dont le manteau trempe dans l'eau, que son manteau *brûle*. On dit aussi, qu'un miroir ardent *brûle* par les rayons qu'il ramasse ou qu'il reflechit dans son foyer.

BRUSLER, figurément signifie, Etre agité d'une violente passion d'amour, d'ambition, de desir, d'impatience. Il est neutre en ce sens. On peut *brûler* d'un chaste amour. St. Paul dit qu'il vaut mieux se marier, que *brûler*. On a dit du Baron de Feneste, qu'il *brûloit* d'ambition. On dit aussi *brûler* d'avarice, de colere, de haine. De la même ardeur que je *brûle* pour elle, elle *brûle* pour moi. MALH. J'aime à *brûler* d'une si belle flamme. VOIT. Vous *brûlez* d'une soif qu'on ne peut assouvir. BOIL. La plupart des gens *brûlent* ardemment pour ce qu'ils souhaitent, & se lassent bientôt de ce qu'ils possedent. CHEV. Il y a des personnes loüables qui semblent nées pour le bien general du monde, & qui ne *brûlent* que du desir de rendre les autres heureux. VILL. On est bientôt las de *brûler* pour ceux qui ne sont pas en état de *brûler* pour nous. LET. D'EL. A ABEL.

> *Je ne veux pas* brûler *pour une abandonnée.* MOL.
> *Or vous donc, qui* brûlant *d'une ardeur perilleuse,*
> *Courez du bel esprit la carriere épineuse.* BOI.

BRUSLER, signifie aussi, Donner de l'amour; auquel sens il est actif. Il faut qu'après avoir *brûlé* tant de Castillannes, il fasse fondre quelques Portugaises. VOIT. Je prenois dans vos yeux le funeste aliment du feu qui me *brûloit*. OE. M.

On dit aussi, *Brûler* les yeux à quelcun; pour dire, Faire une chose en sa presence qu'on sçait bien lui devoir être desagreable, comme de cageoller sa femme. Cette metaphore est tirée de la coutume des Princes Orientaux, qui aveuglent leurs cadets en leur mettant un fer chaud auprès des yeux.

On dit encore, *Brûler* de l'encens devant quelcun; pour dire, L'idolâtrer, l'adorer, le flatter demesurément. Plusieurs Saints ont été martyrisez, parcequ'ils n'ont pas voulu *brûler* de l'encens devant les faux Dieux.

On dit adverbialement, Tirer un homme à *brûle* pourpoint; pour dire, le tirer de si près qu'on ne le puisse manquer.

On dit aussi dans un sens figuré, qu'un argument est à *brûle* pourpoint, quand il est si convaincant, qu'on n'y peut repondre.

BRUSLER, se dit proverbialement en plusieurs phrases. Graissez les bottes d'un vilan, il dira qu'on les lui *brûle*; pour dire, qu'il y a des gens qui ne connoissent pas les bons offices qu'on leur rend. On dit aussi, qu'un homme *brûle* sa chandelle par les deux bouts; pour dire, qu'il fait des dépenses de plusieurs sortes qui le ruineront bientôt. On dit aussi, qu'il s'est venu *brûler* à la chandelle, quand il est sorti d'un lieu où il étoit en seureté, pour se venir faire prendre en un autre. On dit, que la chandelle se *brûle*, quand on avertit un homme de doubler le pas pour arriver de jour au gîte. On dit aussi, que le rôt se *brûle*, pour avertir quelcun d'achever vîtement une affaire, pour songer à une autre plus importante qui cependant deperit. On dit aussi entre

joüeurs, il

joüeurs, que le tapis *brûle*, pour exciter quelcun à mettre au jeu. On dit, Je viendrai à bout de cette affaire, où j'y *brûlerai* mes livres; pour dire, Je la veux poursuivre avec la derniere opiniâtreté. On dit, qu'un homme *brûle* à petit feu, quand il languit après quelque chose importante qu'on lui a fait esperer, & qui ne vient point.

Bruslé, ée. part. & adj. On dit de l'eau de vie *brûlée*, du vin *brûlé*, quand on y a mis le feu avec un papier allumé. Du pain *brûlé*, de la viande *brûlée*, quand ils sont trop cuits.

On dit aussi au subst. Qu'on sent le *brûlé*, quand on sent l'odeur de quelque chose qui brûle.

BRUSLEUR. s. m. Ce mot ne se dit jamais seul. Il signifie, Celui qui brûle, un incendiaire. Cet homme a un chapeau qui baisse les bords, il marche en *brûleur* de maisons.

BRUSLOT. s. m. Terme de Marine. C'est un vieux vaisseau qu'on emplit de feux d'artifice, de matieres combustibles, qu'on attache à de grands vaisseaux ennemis pour les brûler. On l'appelle en quelques lieux *navire sorcier*. Un Capitaine de *brûlots* est pendu quand il se laisse prendre. On peut comparer certains Aventuriers de party, aux *brûlots* qu'on ne se met gueres en peine de perdre, pourvû quo'n fasse sauter un gros vaisseau ennemi. Le P. Daniel.

Bruslot, est aussi une certaine machine dont les Anciens se servoient pour lancer des dards, à laquelle étoit attachée une matiere combustible, qu'on allumoit lorsqu'on les vouloit darder. Perrault. Vit.

Bruslot, se dit figurément & burlesquement d'un morceau de pain, de viande, ou d'autre chose, où on a enfermé bien du sel & du poivre, qui brûle le gosier de celui à qui on le donne à manger.

BRUSLURE. s. f. Solution de la continuité des parties causée par l'impression du feu: marque qui reste sur une chose brûlée. Il lui est resté sur la joüe des marques de sa *brûlure*. Les Charlatans vendent de l'onguent pour la *brûlure*.

BRUSQUE. adj. m. & f. Prononcez l'*s*. Qui est d'un temperamment vif, qui parle & qui agit avec promptitude. Il ne fait pas bon attaquer cet homme-là, il a la repartie prompte & *brusque*. Le genie François *brusque*, & impetueux, aime le changement. Bell. La conduite de la nature n'est pas *brusque*, & sa methode est d'amener tout par degrez presqu'insensibles. Font. L'air galant panche plus vers la douceur, & l'enjoüement, que vers le *brusque*, & le serieux. M. Sc. Il y a des gens naturellement *brusques*; le ton de leur voix a je ne sçai quoy de sauvage, & il semble qu'ils vont toûjours dire des injures aux gens. Bell. Dans vos *brusques* chagrins je ne puis vous comprendre. Mol. On dit aussi du vin *brusque*, qui est âpre & piquant.

Ce mot vient de l'Italien ou de l'Espagnol *brusco*, qui signifie *acre*, *prompt*, *colere*. Menage.

BRUSQUEMENT. adv. D'une maniere brusque. Il est parti *brusquement* & sans dire adieu. Ce General a donné *brusquement* sur les ennemis. Ce combat donné *brusquement*, & à la hâte seroit plus long à raconter, qu'il n'a été à terminer. Bou.

BRUSQUER. v. act. Faire une insulte de paroles à quelcun; lui repondre d'une maniere brusque, offençante, ou peu civile. Cet homme est si violent, qu'il *brusque* ceux qui ont affaire à lui. Le mot est vif, & marque bien quelque chose de precipité & de rude; sçavoir le monde, c'est être toûjours égal; c'est ne *brusquer*, & ne chagriner jamais personne. Refl. Mo. Ce Critique inflexible est si peu maître de son depit, qu'il pousse son chagrin jusqu'à *brusquer* ceux qui rendent justice au merite des autres. Bell.

BRUSQUERIE. s. f. Action prompte & inconsiderée. Il faut excuser les paroles offençantes, quand on ne le dit que par *brusquerie* & par promptitude.

BRUT, ute. adj. Apre, raboteux, Se dit en particulier d'une pierre qui vient de la carriere, ou de la mine; qui n'est ni polie, ni taillée, ni degrossie. Les diamans *bruts* se trouvent dans des sables ou dans des fentes des rochers de Golconda. Tavernier. Une émeraude *brute* est peu estimée, à cause du risque qu'il y a de la casser en la taillant. On dit aussi, Une maçonnerie de pierres *brûtes*; pour dire, qui ne sont point taillées. On appelle aussi du sucre *brut*, celui qui n'est pas affiné.

Brut, se dit aussi figurément d'un Ouvrage qui est en brouillon, qu'on n'a pas eu le loisir de limer & de polir.

BRUTAL, ale. adj. Celui qui a des appetits dereglez, qui vit en bête, ou qui n'a point d'esprit & de conduitte; qui a des sentimens *brutaux*; qui est feroce, farouche, rustre, impertinent. Ce repos *brutal* contre la crainte de l'enfer, & du neant, semble si beau, que ceux qui sont dans ce doute malheureux, s'en glorifient. Pasc. Les soldats pour la plupart sont de vrais *brutaux*. Un debauché n'a que des appetits *brutaux*. Un franc *brutal* contestant comme un Diable. Scar. Il n'y a point d'homme si *brutal* ou si sauvage, qui ne voye avec plaisir son nom immortalisé. Pat. Je ne suis pas surpris de la vaillance d'un *brutal*, qui ne sçait ce que c'est que d'être ou vivant ou mort. Le Ch. de M. Ces esprits *brutaux* étoient rendus plus farouches par la guerre, & par le desespoir du pardon. Vau. Il va aussi à la dissolution & à la corruption des mœurs. La licence effrenée de ces *brutaux* avoit rendu le nom des Macedoniens odieux Vau.

L'homme seul, l'homme seul en sa fureur extrême,
Met un brutal *bonneur à s'egorger soi-même.* Boi.
D'où se forme en nos cœurs cette brutale *envie*
D'abreger une vie
Dont le plus long espace a des termes si courts?
Mauc.

Brutal, se dit aussi d'un homme qui ne sçait pas vivre, qui ne menage personne, qui rompt en visiere aux gens, & qui brusque tout le monde. La fortune avec toute sa puissance, ne pourra jamais apprivoiser un *brutal*, & polir la rudesse des mœurs. Bal. On dit, il m'a fait une reponse fort *brutale*; c'est-à-dire, fort incivile, fort malhonnête. *Brutal* emporte plus que *grossier*, & y ajoute quelque chose de dur & de choquant. Bou. La valeur naturelle est *brutale*. M. Sc.

BRUTALEMENT. adv. D'une maniere brutale. Un luxurieux vit *brutalement*. Un Corsaire traitte *brutalement* ses esclaves. On croit l'enfer, & cependant on va *brutalement* à la mort comme s'il n'y avoit plus rien après elle. Nic.

BRUTALISER. v. n. C'est un mot qui a été inventé pour le mettre dans la bouche d'une precieuse. Il signifie, Prendre des plaisirs sensuels, des plaisirs qu'une precieuse voudroit qu'on laissât prendre aux seules bêtes. Le moyen de penser au mariage, puisqu'on y passe toute sa vie à *brutaliser* avec un homme.

Brutaliser. v. act. Traiter quelcun durement, incivilement. L'usage du monde poli apprend à ne *brutaliser* personne.

BRUTALITÉ. s. f. Action d'un brutal. Les soldats commettent de grandes *brutalitez* quand on leur abandonne une ville au pillage. Cet yvrogne a dit cent *brutalitez*. Cet homme s'est reconnu après avoir assoüvi sa *brutalité*.

Pour pouvoir d'un œil sec voir mourir ce qu'on aime,
Ah! c'est brutalité *plus que vertu suprême.* Qui.

Brutalité, signifie encore, Grossiereté, dureté. La rusticité, la grossiereté, & la *brutalité* peuvent être les vices d'un homme d'esprit. La Br.

BRUTE. f. f. & adj. Bête à quatre pieds qui se nourrit en broutant de l'herbe. L'homme n'est distingué des *brutes* que par la raison. On dit aussi, une bête *brute*; & figurément d'un homme sans esprit, que c'est une bête *brute*.

BRUTIER. f. m. Oiseau de proye. On dit proverbialement, que d'un *brutier* on ne sçauroit faire un épervier; pour dire, qu'on ne sçauroit rendre honnête homme ni habile celui qui est sot & butor, parceque le *brutier* est un oiseau de proye qui vit aux champs de toute sorte de vermines, qu'on ne peut dresser ni au poing, ni au leurre. Cet oiseau est la même chose que la *buse* & le *butor*, quoyque quelques-uns y mettent de la distinction.

BRUVAGE. Voyez Breuvage.

BRUYANT, ante. adj. Qui fait grand bruit. Il ne se dit gueres que dans les orages & les tempêtes. Les flots *bruyans*. La foudre *bruyante* dans les nuës. Le veritable zêle n'est point *bruyant*, & ne cherche point à se donner de la reputation par ses emportemens, & par les fevreurs indiscretes. De Vill.

Quand Flore dans les plaines
Faisoit taire des vens les bruyantes *baleines.* Boi.

BRUYERE. f. f. Terme de Botanique. C'est un genre de plante, dont il y a plusieurs especes. Celle qu'on appelle *Bruyere vulgaire* est un petit arbrisseau qui passe rarement la hauteur d'une coudée. Ses racines sont fort longues, mal-aisées à rompre, & de couleur de rouge-brun. Elles poussent quantité de jets ligneux, durs, brancheux, & de la même couleur de rouge-brun. Ses feuilles sont en grand nombre, toûjours vertes, & fort petites. Ses fleurs sont en grelots, d'une très-belle couleur de pourpre, & quelquefois blanches: elles sont attachees par de petites queües tout le long des branches depuis leur milieu jusques au haut. En Latin *erica vulgaris*.

Bruyere, est aussi en France un nom general qu'on donne à plusieurs petits arbres sauvages qui croissent sans culture dans des terres abandonnées, & qu'on ne laboure point: ce sont des genêts, ou autres semblables arbustes.

Ce discours passe un peu nos Muses ordinaires,
Et s'éleve au dessus de nos humbles bruyeres.

Bruyere, se dit aussi des terres incultes. On trouve bien du gibier dans les *bruyeres*. Ce champ ne rapporte rien, ce n'est qu'une *bruyere*.

Ce mot vient du vieux Gaulois *bruïr* ou *broüir*, qui signifie *brûler*, qui est derivé du Latin *uro*, parcequ'on brûle les *bruyeres* pour les defricher, & en faire des terres à blé. On l'a appellée dans la basse Latinité *bruarium*, & *bruera*.

B S I.

BSIDERI. Nom de poire qu'on dit par corruption pour *Besie de Hery*. Ce mot en Bretagne, Anjou & Poitou signifie *poire sauvage*; & *Hery* est une forêt de Bretagne entre Rennes & Nantes où ces poires ont été trouvées. Voyez Besi-d'heri.

B U A.

BUANDERIE. f. f. Espece de salle au rez de chaussée, où il y a un fourneau & de cuviers pour faire la lessive. Il s'en trouve dans toutes les Communautez & dans la plupart des maisons de campagne.

BUANDIER. f. m. **BUANDIERE.** f. f. Blanchisseur & Blanchisseuse. Mais ce mot n'est en usage que dans quelques Provinces.

B U B.

BUBE. f. f. Petite élevure ou bouton qui se fait sur la peau. Il vient des *bubes* sur les levres, quand on boit dans un verre qui n'est pas net.

Ce mot aussi bien que celui de *bubon* vient du Grec *boubon*, espece de *tumeur*.

BUBERON. f. m. Petit vaisseau avec un petit goulon, dont on se sert pour donner à boire aux enfans de deux ans, & au dessous.

Buberon, est aussi une maniere de tuyau qui est dans le vaisseau que les Orfevres & les Potiers d'étain appellent vinaigrier, & par où le vinaigre coule quand on le verse.

BUBON. f. m. Terme de Medecine. C'est une tumeur qui vient aux glandes des aines. Il y a deux sortes de *bubons*. On appelle les uns benins, & les autres malins. Les malins se divisent en pestilentiels, & en veneriens. Les pestilentiels surviennent aux fievres pestilentielles, & à la peste: les veneriens sont une suite d'un commerce impur, & bien souvent des avant-coureurs de la verole.

BUBONOCELE. f. m. Tumeur qui arrive à l'aine, & qui est causée par la chute de l'epiploon ou de l'intestin. C'est une espece d'hernie, qu'on appelle incomplete. Les femmes sont sujettes au *bubonocele*, comme les hommes.

B U C.

BUCCINATEUR. adj. m. Terme d'Anatomie. C'est une épithete qu'on donne au second des muscles communs des levres, qui est ainsi nommée, parceque c'est lui qui s'enfle & fait la joüe grosse, en souflant, ou en sonnant de la trompette. On l'appelle aussi *trompetteur*.

Ce mot vient du Latin *buccina*, trompette.

BUCENTAURE. f. m. C'est le nom d'un grand vaisseau dont se servent les Venitiens pour faire la ceremonie d'épouser la mer: ce qui se fait le jour de l'Ascension en grande pompe.

Ce mot vient du Grec *boukentauros*, composé de *bou*, particule d'augmentation, dont on se sert pour marquer une grandeur énorme; & de *kentauros*, *Centaurus*, *Centaure*.

BUCHE. Voyez Busche.

BUCOLIQUE. adj. Ce mot veut dire Pastoral, & se dit des Poësies qui regardent les bergeres & les troupeaux. Poëme *bucolique*. Poëtes *bucoliques*. Moschus & Bion sont les plus agreables Poëtes *bucoliques* de l'antiquité. Theocrite a quelquefois le stile un peu trop *bucolique*. Font. La poësie *bucolique* est la plus ancienne de toutes les poësies. Font. Quelques-uns croyent que ce genre de poësie a pris naissance dans la Sicile, & parmi les divertissemens des bergers. Elle fut inspirée par l'amour, & par l'oisiveté. On ajoûta ensuite des regles à ces divertissemens champêtres, & l'on en fit un art. Le soin des troupeaux, les beautez de la nature, & les plaisirs de la vie rustique en faisoient les plus nobles sujets. Font.

Bucolique. Ce mot est aussi quelquefois subst. auquel sens il ne se dit qu'au plurier. Il signifie, Poëme pastoral. Les *Bucoliques* de Virgile, sont de certains Poëmes en forme d'Eglogues, où des bergers s'entretiennent ensemble.

Bucoliques. f. f. pl. Plusieurs hardes, menuës choses ou papiers qu'une personne a apportez pour faire voir à quelcun. Je ne veux point acheter tout ce fatras, remportez toutes vos *bucoliques*. On ne sçait où Furetiere a pris le mot de *bucoliques* en ce sens. On ne l'a

pû trouver nulle part. Ainsi on doute qu'il soit en usage, si ce n'est parmi le petit peuple.

Ce mot vient du Grec *boukolos*.

BUE.

BUE'E. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois la lescive, & dont on se sert encore dans les Provinces, où l'on appelle *Buandiere*, la Blanchisseuse; & *Buanderie*, des lieux où on blanchit des toiles neuves. Menage derive ce mot de *bucata*, qui a été fait de *buca* qui signifie *trou*, parceque la lescive se fait par le trou d'une cuve. Les Allemands l'appellent aussi *buke*, & les Italiens *bucato*. D'autres le derivent simplement du Latin *buo*, *buis*, *buere*, & du Cange de *bura* & *buria*, mots de la basse Latinité & de la même signification. Il vient de l'Espagnol *bugada*.

BUER. v. n. & act. Vieux mot. Faire la lescive. Elles filent & *büent*, & ont la cure de tout l'hôtel.

BUF.

BUFFE. s. f. Vieux mot qui signifie Soufflet. On le trouve dans les Pseaumes de Marot;

Qui de buffes *renverses*
Mes ennemis mordans.

BUFFET. s. m. Meuble qui sert pour mettre les pots & les verres, la vaisselle, & autres choses necessaires pour le service de la table. Autrefois c'étoit un meuble de bois orné de menuës colonnes, & separé par un plancher, au dessous duquel se mettoient les brocs & les bouteilles, & au dessus les verres & la vaisselle. Depuis on a mis au milieu une petite armoire pour y serrer le linge ou le couvert d'un bourgeois; & enfin on en a fait une grande armoire avec plusieurs tiroirs, & volets où on enferme ce qu'on a de plus precieux, & qu'on appelle aussi *cabinet*. Un *buffet* ou cabinet d'ébene, de bois de cedre, d'écaille de tortuë, &c.

Buffet, maintenant se dit seulement d'une table longue où on met la vaisselle d'argent, les verres & les bouteilles pour le service de la table. Il faut aller boire au *buffet*; se rincer la bouche au *buffet*. On étale sur les *buffets* non seulemenr les choses necessaires pour la table; mais aussi tout ce qui peut servir à faire paroître la magnificence de ceux qui les ont. Pourquoy faut-il que vos *buffets* gemissent sous le poids de tant de vases precieux que vous étalez, & qui ne servent qu'à étaller vôtre vanité, & à irriter celle des autres? Fl. Les Italiens le nomment *credence*; il est placé chez eux dans le grand sallon, & enfermé d'une balustrade à hauteur d'appui. Les *buffets* des Princes, & des Cardinaux sont sous un dais d'étoffe.

Buffet d'eau, c'est dans un jardin, une table de marbre, sur laquelle sont élevez plusieurs gradins en pyramide avec des garnitures de vases de cuivre doré, dont le corps de chacun est formé par l'eau, ensorte qu'ils paroissent de cristal garni de vermeil.

Buffet, se dit aussi des Officiers ou valets qui servent au *buffet*. Quand on croit avoir bû trente bouteilles, le *buffet* en a bû la moitié.

Buffet, se dit aussi de la vaisselle d'argent qu'on met sur le *buffet* pour le service de la table, ou seulement par parade & par ostentation. Cet Ambassadeur a un *buffet* de vermeil doré qui vaut cinquante mille écus.

Buffet, se dit aussi de la menuiserie d'un jeu d'orgue. Le *buffet* du grand jeu, qu'on appelle le *grand corps*. Le *buffet* du positif ou du petit jeu. On le dit aussi de l'orgue entiere. Quand elle est dans des maisons particulieres, on l'appelle *cabinet*.

BUFFETER. v. act. Boire au tonneau: ce qui se dit des Voituriers qui percent les tonneaux avec un foret, & appliquent la bouche contre letonneau pou y boire.

Buffeter, en termes de Fauconnerie, signifie, Donner en passant contre la tête d'un plus fort, comme contre le duc ou contre l'aigle, ou contre la tête du lievre, quand on le fait battre aux oiseaux.

Buffeter, est aussi un vieux mot qui signifioit, Exciter quelcun, le tourmenter: de là vient que l'on trouve encore dans les vielles Traductions du Nouveau Testament ces paroles de St. Paul: J'avois un Ange de Satan qui me *buffetoit*. Ce mot est venu de ce qu'autrefois on disoit *buffe* pour soufflet.

BUFFETEUR. s. m. Voiturier qui boit au tonneau sur les grands chemins. L'Ordonnance enjoint aux Juges de punir ces Voituriers *buffeteurs*, & de les condamner aux Galeres.

Tous ces mots, selon Du Cange, viennent de *buffetagium*, qui signifioit un impôt mis sur le vin bû en taverne, par corruption de *buvetage*.

BUFFETIN. s. m. Juste-au-corps fait du cuir d'un jeune bufle.

BUFLE. s. m. Animal sauvage ressemblant au bœuf, si ce n'est qu'il est plus long & plus haut. Il a la corne fort noire, & se met en furie en voyant de l'écarlate. Son corps est fort gros, & sa peau très-dure. Il est au reste fort maigre. Il a le poil fort court & très-noir. Il n'en a presque point à la queuë, mais il en a beaucoup sur le devant de la tête, laquelle est fort petite en comparaison du corps. Ses cornes sont fort larges, son cou fort gros, & long à proportion, sa queuë fort petite, & ses cuisses grosses & courtes. Il se trouve force *bufles* dans le Royaume de Congo. Ils ont la peau rouge, & les cornes noires comme de la poix. C'est une mechante bête & fort dangereuse, quand quelque blessure l'a mise en furie. C'est pourquoy, quand on va à la chasse des *bufles*, on a besoin de choisir un lieu de sûreté, d'où l'on puisse tirer sur cet animal. Ce n'est point le *bubalus* des Anciens, puisque le *bubalus* est un animal d'Afrique, & fort petit en comparaison de celui-ci. Ce qui a donné occasion à l'erreur de quelques-uns est la ressemblance des noms. Les bœufs sont de la campagne, & les *bufles* des forêts. On estime les chapelets faits de corne de *bufle*. Les Allemands l'appellent *buffel*, d'où est venu nôtre mot François, & l'Espagnol *bufano*. En Latin *bubalus*. Menage derive ce mot de *bufalus*, qu'on a dit pour *bubalus* chez quelques Auteurs.

En termes de Blason, on appelle les *bufles bouclez*, parcequ'on les represente avec une boucle. En vieux Gaulois *bugle* signifioit un *bœuf*.

Bufle, se dit aussi d'un juste-au-corps fait de la peau d'un *bufle*, qui est fort épaisse, & qui étant bien preparée, sert d'une arme deffensive. Tous ces Gendarmes avoient de beaux *bufles*, des colletins de *bufles*.

On dit figurément, qu'un homme est un vrai *bufle*; pour dire, qu'il est un stupide; & qu'il se laisse mener par le nez comme un *bufle*; pour dire, qu'il est aisé à tromper, qu'on le mene comme on veut: parcequ'on a de coutume de passer un cercle de fer, ou d'autre matiere, au travers des narines de cet animal pour le mener où l'on veut.

BUG.

BUGLE. s. f. Terme de Botanique. C'est une plante dont la tige est quarrée, velüe, & de la hauteur d'une paume, ou d'une paume & demie. Ses feuilles sont épaisses, un peu longues, pointües, rougeâtres, dentelées aux extremitez, & opposées deux à deux. Ses fleurs sont en gueule, & de couleur bleuë. Sa racine est mince & fibreuse. Cette plante est vulneraire, & propre pour les maladies du poumon. On dit commune-

nement en France, que ceux-là n'ont pas besoin de Chirurgien, qui ont de la *bugle*, & de la sanicle. En Latin *bugula*, ou *consolida media*.

BUGLOSE. s. f. Terme de Botanique. C'est une plante qui est ainsi appellée, parceque ses feuilles ressemblent à une langue de bœuf par leur figure & par leur rudesse: elles sont étroites, oblongues, de couleur verdâtre, finissant en pointe, & veluës; mais elles ne sont pas ridées comme celles de la bourrache. Ses fleurs approchent de la figure d'un entonnoir; elles sont composées d'une seule feuille qui est decoupée en cinq parties: leur couleur est bleuë tirant sur le rouge: elles sont plus petites que celles de la bourrache, & leur structure en est un peu differente. Leur calice est aussi fendu en cinq pieces. Ses semences sont semblables à la tête d'une vipere. Sa racine qui dure plusieurs années est noire par dehors, & blanche en dedans. Les fleurs de *buglose* sont du nombre de celles qu'on appelle *cordiales*. En Latin *buglossum vulgare*.

BUGRANE, ou BUGRATE. s. f. Terme de Botanique. Plante qu'on appelle autrement *arrête-bœuf*. Voyez ARRETE-BOEUF.

BUGRONDE. s. f. Plante qui est la même que l'arrête-bœuf. Voyez ARRETE-BOEUF.

B U H.

BUHOTS. s. m. Terme de Plumacier. Ce sont des plumes d'oye peintes qui servent d'étalage & de montre sur les boutiques des Plumaciers.

B U I.

BUIRE, ou BUYE. s. f. Espece de broc d'argent ou d'étain dont on se sert aux buffets des bonnes tables.

BUIS. Voyez BOUIS.

BUISINE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois un instrument de Musique. Quelques-uns pretendent que c'est un sistre, comme on le trouve en quelques Dictionnaires: d'autres, que c'est une trompette, & le derivent de *buccina*, de *bucca* & de *cano*: d'autres, que c'est un hautbois, & le derivent de *buis*, dont il est fait. Quoy qu'il en soit, c'étoit un instrument qui faisoit beaucoup de bruit, & dont les Anciens croyoient que se serviroit l'Ange de l'Apocalypse qui annonceroit le Jugement.

BUISSON. s. m. Petit bois de haute fûtaye, ou de taillis. Quand un bois ne contient que 30. ou 40. arpens, les Maîtres des Eaux & Forêts ne l'appellent qu'un *buisson*.

BUISSON, se dit plus communement d'un petit arbre avorté, ou des bois peu estimez qui sont dans les forêts, qui ne croissent gueres. On fait quinze ou vingt lieuës dans la Beauce sans trouver ni arbre, ni *buisson*. Un *buisson* de houx, d'épines, de genêt. Ce mot peut venir d'*arbutus*.

BUISSON ARDENT, se dit aussi d'un arbrisseau, qu'on appelle autrement *Aubêpin*, & en Latin *Oxyacantha Dioscoridis*. Les Rabbins disent que le buisson en feu, que Moïse vit, étoit d'aubêpin; d'où cet arbrisseau a pris son nom.

On appelle dans les jardins des arbres nains, des arbres en *buisson*. Ils ont cinq ou six pouces de tige, & on leur donne de l'ouverture au milieu, & de l'étenduë sur les côtez pour en faire des arbres d'une agreable figure. C'est ce qui les distingue des grands arbres fruitiers, qu'on appelle *à plein vent*. Il y a de beaux *buissons* dans ce verger. Les Provinciaux les appellent des arbres en bouquet. On taille aussi du rômarin, ou autres arbustes en *buissons*, ausquels on donne telle figure qu'on veut.

On dit en termes de Chasse, que les cerfs prennent *buisson*, quand ils vont choisir un lieu secret pour faire leurs têtes après qu'ils ont mis bas. Je croi qu'il ajoûter leur bois. On dit aussi, que les cerfs & les sangliers prennent le *buisson*, quand ils quittent la compagnie des autres; ce qui se fait au tiers an.

On dit proverbialement, qu'un homme a battu les *buissons*, & qu'un autre a pris les oiseaux; pour dire, qu'un homme recueille le profit du travail d'un autre. On dit aussi, qu'on a trouvé *buisson* creux, lors qu'on n'a pas trouvé en une affaire, ou en un lieu, ce qu'on esperoit d'y rencontrer. Ce proverbe est figuré, & tiré de la chasse, où on dit qu'on a trouvé *buisson* creux, quand on n'a rien trouvé, ou qu'un cerf s'en est allé de l'enceinte.

BUISSONNIER, IERE. adj. Paresseux, qui se va cacher, ou reposer derriere un *buisson*, au lieu de faire sa besogne. Cela n'est gueres en usage.

BUISSONNIER. Ce mot est aussi un terme de Rotisseur, & se dit des lapins qui sont nourris dans quelque clos parmi les hayes & les buissons. Les lapins *buissonniers* sont presqu'aussi bons que les Lapins de garenne.

BUISSONNIER, est aussi un Officier de ville, ou Garde de la Navigation, qui doit donner avis aux Echevins des contraventions qui se font aux reglemens; qui doit dresser des procés verbaux de l'état des pons, moulins, & pertuis, & de l'état des rivieres, s'il y a aucuns orbillons, ou coursons en fond d'eau qui puissent blesser les bateaux.

On dit proverbialement, Faire l'école *buissonniere*; pour dire, Aller joüer, se divertir, au lieu d'aller à l'école. Borel dit que l'école est appellée *buissonniere*, lors qu'on la frequente si peu, que les ronces & les buissons y naissent.

B U L.

BULBE. s. f. Terme de Botanique. C'est une racine oblongue, ou presque ronde, composée de plusieurs peaux, ou tuniques appliquées les unes sur les autres, & emboëtées, pour ainsi dire, les unes dans les autres: elle jette par sa partie inferieure quantité de fibres. Les racines de l'ognon commun, du narcisse, de la jacinte, &c. sont appellées des *bulbes*. On donne quelquefois ce même nom à des racines tubereuses, composées d'une substance solide & continuë, quoyqu'elles n'ayent point des peaux appliquées les unes sur les autres. Ainsi les racines du safran & du colchique sont appellées *bulbeuses*.

BULBE, se dit aussi de plusieurs plantes, dont quelques-unes sont des especes *d'ornithogalum*. Celle qu'on appelle *bulbus eriophorus Orientalis* a beaucoup de feuilles longues, presque semblables à celles de jacinte; mais moins succulentes, plus dures, vertes, & de mauvais goût. Ses fleurs sont composées de six petites feuilles disposées en rond, sans odeur & de couleur bleüe. Sa racine est grosse, bulbeuse, blanche & cotonée. Il y a une espece de *bulbe*, qu'on nomme *bulbe sauvage*, qui a les feuilles comme les porreaux, mais en petit nombre, car elle n'en a qu'une ou deux. Ses fleurs sont jaunes, composées de six petites feuilles, & disposées aussi en rond. Il y a plusieurs autres sortes de *bulbes*.

BULBEUX, EUSE. adj. Qui participe de la nature d'une *bulbe*, ou qui en vient. Une racine est appellée *bulbeuse*, lorsqu'elle participe de la nature d'une *bulbe*. Une plante est aussi appellée *bulbeuse*, lorsqu'elle vient d'une racine *bulbeuse*.

BULBONAC. s. m. Terme de Botanique. Plante dont les feuilles sont semblables à celles d'ortie, mais quelquefois le double ou le triple plus grandes, veluës & dentelées. Ses fleurs naissent aux branches & au haut de la tige; elles sont composées de quatre feuilles dis-

posées en croix, de couleur de pourpre ou de chair. Son fruit est semblable à une silique, fort aplati, large, rond, un peu long, composé de trois peaux, entre lesquelles sont contenuës quelques semences, qui ont la figure d'un petit rein. Sa racine est bulbeuse, d'où elle est appellée *Bulbonac.* En Latin *Lunaria major siliquâ rotundiore.* Il y a d'autres especes de *bulbonac.* Ce nom a été donné à ces sortes de plantes, parceque le fruit du *bulbonac* commun est en quelque maniere semblable à la figure de la lune, lorsqu'elle est pleine.

BULLAIRE. s. m. est un Recueil de plusieurs Bulles des Papes ramassées en III. Volumes par Cherubin.

BULLE. s. f. Expedition de Lettres en Chancelerie Romaine, scêllées en plomb, qui repondent aux Edits, Lettres patentes, & Provisions des Princes seculiers. Si les *Bulles* sont Lettres gracieuses, le plomb est pendant en lacs de soye; & si ce sont Lettres de Justice, & executoires, le plomb est pendant à une cordelle de chanvre. Les Jubilez s'octroyent par *Bulles.* On ne sacre point les Evêques, qu'ils n'ayent leurs *Bulles.* En Espagne on expedie des *Bulles* pour toutes sortes de Benefices. Mais en France on n'a que de simples signatures en papier, à la reserve des Evêchez, Abbayes, Dignitez, & Prieurez Conventuels. La *Bulle* n'est proprement que le sceau ou le plomb pendant qui donne son nom au titre, parcequ'il lui donne son autorité. Autrefois la *Bulle* étoit un ornement de ceux qui triomphoient, & les jeunes enfans Romains en portoient aussi pour les aiguillonner à la vertu. Ainsi on derive le mot de *bulle* de *bullare*, qui signifie *cachetter les lettres*; ou de *bulla*, qui signifie aussi *ampoule*, ou vessie qui se forme sur l'eau, quand l'air en veut sortir. D'autres le derivent du Grec *bouli*, qui signifie, *conseil*, parcequ'il faut deliberer avant que d'en faire les expeditions.

Ce mot a aussi signifié des *clous à tête dorée*, & des *bossettes*, qu'on mettoit aux brides & harnois des chevaux: mais sur tout il signifioit les sceaux attachez aux Patentes & Lettres des Princes, & les matrices dont on se servoit pour les former, à cause qu'ils ressembloient en quelque façon à ces bouteilles, ou à ces têtes des clous.

BULLE D'OR, est une Ordonnance ou Reglement fait par Charles IV. Empereur en l'an 1356. C'est une loi fondamentale dans l'Empire. Avant ce temps là les ceremonies, & la forme de l'élection des Empereurs, étoient douteuses, & incertaines; & le nombre des Electeurs n'étoit point fixé. Cet Edit solennel regle les fonctions, les droits, les privileges, & les prééminences des Electeurs. L'original qui est Latin, & écrit sur du velin, est gardé à Francfort, relié *in* 4. en parchemin rouge. Au dos du livre sont passez plusieurs lacs de soye noire, & jaune, au bout desquels pend un sçeau d'or. On l'appelle par excellence la *Bulle d'or*, parceque les Empereurs d'Orient faisoient autrefois sçêller leurs Edits d'un *sceau d'or*, qu'on appelloit *bulle.* Cette Ordonnance qui contient 30. articles fut approuvée par tous les Princes de l'Empire, & s'observe encore aujourd'huy. L'élection se faisoit par sept Electeurs; trois Ecclesiastiques, les Archevêques de Mayence, Treves, & Cologne; & quatre Seculiers, le Roi de Boheme, le Prince Palatin, le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg, & par la *Bulle d'or* le Prince Palatin marchoit après le Roi de Boheme; mais il fut depouillé de son Electorat en 1623. Le Duc de Baviere fut mis en sa place. Il a été retabli en 1648. par la paix de Munster: ainsi il est le huitiéme Electeur; & en 1692. l'on a érigé un neuviéme Electorat en faveur de la Maison de Lunebourg.

Les *Bulles d'or* ont été en usage chez les Empereurs d'Orient dès le temps de Louïs le Debonnaire, dont on se servoit dans les actes de grande consequence, comme en la concession des privileges des l'Eglises. Aux autres occasions ils se servoient de plomb, ou de cire. Spelmannus fait mention d'une *Bulle d'or* dans un Traité d'alliance fait entre le Roi François I. & Henri VIII. Roi d'Angleterre. Il y en a plusieurs autres exemples dans Du Cange. Polydore Virgile dit que ce furent les Papes Etienne III. & Adrien I. qui commencerent à scêller leurs *Bulles* avec du plomb, quoyque les Auteurs en rapportent de plus anciennes de Sylvestre, de Leon I. de Gregoire le Grand, &c. Mais ce fut seulement en 1553. qu'Adrien IV. commença d'y mettre les images de St. Pierre & de St. Paul.

La *Bulle in Cœnâ Domini*, est une *Bulle* qu'on lit tous les ans le Jeudi Saint à Rome, en presence du Pape, & qui contient plusieurs excommunications contre les Heretiques, les desobeïssans au St. Siege, ceux qui troublent, ou qui veulent restraindre la Jurisdiction Ecclesiastique, & plusieurs cas reservez. On la trouve dans la Pratique Beneficiaire de Rebuffe. Elle n'est pas reçuë en France.

Fulminer des *Bulles*, c'est en faire la publication ou verification par l'un des trois Commissaires ausquels elles sont adressées, soit qu'il soit Evêque, soit qu'il soit Official. On s'oppose quelquefois à la publication des *Bulles*, ou des Rescrits du Pape. Mais quand il s'y trouve de l'abus, l'on a pour lui le respect de n'appeller pas directement de la concession de la *Bulle*; on interjette simplement appel comme d'abus de l'execution ou fulmination de la *Bulle.* C'est un expedient pour ne point choquer le Pape, en ne se plaignant que de la procedure, & de la partie qui a obtenu la *Bulle.* Cependant il y a des cas importans dans lesquels on appelleroit sans detour comme d'abus de la *Bulle* du Pape: par ex. s'il prononçoit l'excommunication contre la personne du Roi; s'il entreprenoit sur le temporel du Royaume; s'il disposoit des Benefices dont la nomination appartient au Roi par le Concordat &c. Voyez le Traité de l'abus par Fevret.

BULLES, en Physique signifie, de petits globules d'air qui paroissent dans l'eau lorsqu'elle s'echauffe.

BULLÉ, ÉE, adj. Qui est en forme authentique. J'ay eu ma commission bien signée & bien *bullée.*

BULLETIN. s. m. Ordre que donnent des Echevins ou Magistrats d'une ville pour loger des soldats, pour faire des corvées, ou les obliger à quelque autre charge publique.

BULLETIN, se dit aussi des certificats de santé qu'on va prendre des Magistrats en temps de peste, pour avoir libre entrée dans les lieux où on a à passer.

B U P.

BUPHTALMUM. s. m. Ou *Oeil de Bœuf.* Plante. Voyez OEIL DE BOEUF.

BUPLEURUM. s. m. Ou *Percefeuille.* Plante. Voyez PERCEFEUILLE.

BUPRESTE. s. f. est une mouche semblable à la cantharide, laquelle étant mangée avec l'herbe sous laquelle elle est cachée par les animaux paissans, comme bœufs, moutons & autres, les fait mourir enflez comme un tambour. Pour cette cause elle est appellée des bergers *enfle-bœuf.* Et si un homme en mange, il aura pareils accidens que s'il avoit pris des cantharides. Ceux qui en ont avalé ont un goût puant & semblable à celui du nitre; le ventre & l'estomac leur tirent étrangement comme aux hydropiques. Mr. de Saumaise pretend que la *bupreste* étoit aussi une herbe dont les Grecs se faisoient un ragoût dans leurs repas. En Latin *buprestis*, & vient du Grec *bous*, *bos*, & *pritho*, *inflammo.*

B U R.

BURAIL. s. m. est une espece de serge ou de ratine. Il y a du *burail* lisse, du *burail* croisé, & du *burail* d'étoupes.

BURAT. s. m. Grosse étoffe de laine qui tient quelque chose du drap, & dont les Capucins & autres Religieux sont habillez.

BURATÉ, ÉE. adj. Qui participe à la nature du drap.

BURATINE, ou BURATIN. Espece de papeline dont la chaîne est de soye fort deliée, & la trême de grosse laine. On la passe sous la calandre.

BURE. s. f. Etoffe grossiere & de peu de prix, faite de laine, dont se vêtent les pauvres gens. Les chagrins & les douleurs se trouvent plus souvent sous la panne que sous la *bure*. Menage derive ce mot du Latin *burra* signifiant une espece d'*étoffe veluë*. De son diminutif *burellum* on a fait *bureau*. D'autres le derivent de *bourre*, & du Grec *pyrros*, & du Latin *birrus* ou *burrus*, qui signifient *roux*, comme il est écrit dans le Code Theodosien, parceque la plupart de la bourre est de cette couleur. Les Anciens se sont servis de ce mot pour signifier plusieurs sortes d'habits. Quelquefois ils s'en servoient pour dire un habit riche & magnifique. Ainsi Baronius dit que *burrus* étoit l'ancien habit des Evêques; que quelques-uns croyent être la même chose que le *rochet*. Quelquefois il a signifié un habit vil & grossier fait de ce que nous appellons *bureau*, & les Bretons *burell*.

BUREAU. s. m. Grosse étoffe faite de laine: c'est la même chose que la *bure*, sinon que c'est un drap plus fort.

Et qui n'étant vêtu que de simple bureau,
Passe l'été sans linge, & l'hiver sans manteau. BOIL.

BUREAU, est aussi une espece de petit pupitre couvert de bure verte, que les Presidens ont devant eux pour y écrire ce qu'ils veulent remarquer d'un procés qu'on leur rapporte.

C'est aussi la table sur laquelle le Rapporteur met les pieces d'un procés qu'il rapporte: & c'est en ce sens qu'on dit qu'il est au *bureau*, qu'il a mis un procés sur le *bureau*; qu'il lui a fait baiser le *bureau*; pour dire, qu'il en a entamé le rapport. On demande le *bureau* par placets aux Presidens.

BUREAU, signifie aussi quelquefois, Jurisdiction. Le Doyen du Conseil a droit d'avoir un *Bureau* chez lui, où on rapporte les affaires qui y sont renvoyées par le Conseil.

BUREAU, se dit aussi de la Jurisdiction non contentieuse des Treforiers de France, qu'on appelle *Bureaux des Finances*: Il y vingt-quatre de ces *Bureaux* qui sont les Sieges des Treforiers de France dans les vingt-quatre Generalitez.

Le *Bureau de la Ville*, c'est la Jurisdiction du Prevôt des Marchands & Echevins.

BUREAU, se dit aussi des Assemblées des Juges qui travaillent à juger des procés, ou à regler des affaires. On rapporte à la Chambre des Comptes les grandes affaires au grand *Bureau*, & tous les comptes au second *Bureau*. La grand'-Chambre du Parlement fait deux *Bureaux*. Les procés partis se vont rapporter au second *Bureau*.

BUREAU, se dit aussi des lieux où on traitte les affaires des Communautez. Le *Bureau* de l'Hôtel-Dieu. Le grand *Bureau* des pauvres, est un lieu où s'assemblent le Lundi & le Samedi, à trois heures après midi, plusieurs des plus considerables Bourgeois de Paris, qui ont été choisis de chaque Paroisse pour avoir soin des interêts spirituels & temporels des pauvres, dont chaque Paroisse est chargée. Ces Mrs. ont pour chef le Procureur General du Parlement, qui preside toûjours à cette Compagnie ou par lui-même, ou par quelcun de ses Substituts. C'est de cette Compagnie qu'on tire les Administrateurs des Hôpitaux de Paris & des environs.

BUREAU, se dit aussi des lieux où on fait les recettes des impôts. Le *Bureau* du Domeine, le *Bureau* des Aides, le *Bureau* des Gabelles, c'est le lieu où les interessez en ces Fermes discutent leurs affaires. Il y a des *Bureaux* des Entrées à toutes les portes; des *Bureaux* des Traittes foraines aux passages des frontieres; des *Bureaux* du papier marqué, &c. les *Bureaux* des Postes, des Messageries.

BUREAU, se dit aussi des lieux où on fait quelques payemens publics. Il y a à l'Hôtel de Ville plusieurs *Bureaux* pour les payeurs des rentes. Les Bourgeois sont assûrez de recevoir leur quartier de rentes à *Bureau* ouvert.

On appelle aussi le *Bureau*, le lieu où se delivrent les expeditions de Mrs. les Secretaires d'Etat. Ce Capitaine est allé prendre sa route au *Bureau*.

BUREAU, est aussi une table garnie de quelques tiroirs ou tablettes, où les gens d'affaires ou d'étude écrivent & mettent leurs papiers. J'ay enfermé ces papiers dans mon *bureau*.

On dit figurément, Sçavoir le vent du *bureau*, connoître l'air du *bureau*; pour dire, Connoître ou pressentir le sentiment des Juges qui ont commencé de travailler à une affaire.

BUREAU, se dit aussi d'un certain lieu établi pour vendre de certaines marchandises. Le *bureau* des flambeaux.

BUREAU, se prend encore dans le stile bas & figuré pour quelque endroit que ce soit: auquel sens on dit que Paris est le grand *bureau* des merveilles. MOL.

BUREAU D'ADRESSE, est un lieu où on va donner & prendre des avis pour les choses dont on a besoin. Le premier dessein du *Bureau d'adresse* est dans les Essais de Montagne. Son premier établissement a été fait par Theophraste Renaudot Medecin par Lettres patentes.

On appelle *Bureau d'adresse*, une femme qui sçait beaucoup de nouvelles, & qui les va debiter par tout. Cette femme est un vrai *Bureau d'adresse*, une gasette. Cela est bas.

BURELE. s. f. C'est, en termes d'Armoirie, une fasce de huit pieces ou plus. POMEY.

BURELES, sont des fasces diminuées en nombre pair.

BURELÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit d'un Ecu composé de diverses fasces d'émail different en nombre égal, & particulierement de dix. Quand il y en a davantage, il en faut faire l'expression en blasonnant. Quand il y en a moins, on dit seulement *fascé*. Il faut que ces fasces diminuées soient en nombre pair; autrement on les appelle *trangles*. La Rochefoucaut porte *Burelé* d'argent & d'azur à trois chevrons de gueules brochant sur le tout.

BURET. s. m. Espece de poisson d'où l'on tiroit autrefois la pourpre. En Latin *Murex*. POMEY.

BURETTE. s. f. Petit vaisseau pour mettre du vin & de l'eau, dont on se sert particulierement à porter le vin & l'eau necessaires pour le sacrifice de la Messe. Les *burettes* font une partie de la chapelle d'argent d'un Prelat. C'est un diminutif du *bure* ou *buire*, qui a été fait du Latin *byrrus*, ou du Grec *byrros*. MENAGE.

BURETTIER, est un nom qu'on donne à un certain nombre de Prêtres qui vont dire leurs Messes à Nôtre Dame, dont le principal devoir est de porter, & rapporter les burettes des Chapelles.

BURGAU. s. m. Limaçon qui se trouve dans les mers des Isles Antilles. C'est de leur coque que les Ouvriers en nacre tirent cette belle nacre qu'ils appellent la *burgan-*

gandine, & qui eſt plus eſtimée que celle des perles. Le dehors de cette coque eſt gris, brun, noir, & blanc, & quand on l'a bien decraſſée, elle devient une coquille argentée, & d'une griſaille ſi luſtrée que tout l'artifice d'un Emailleur n'en ſçauroit approcher. Il y a deux ſortes de *burgau*. Le plus petit eſt le plus delicatement ouvragé. Il eſt coloré de vert au deſſus de ſa nacre, & très-artiſtement gravé.

BURGRAVE. ſ. m. Juge ou Chatelain de quelque ville ou chateau d'Allemagne.

Ce mot vient de *burg*, qui ſignifie *ville* ou *bourg*, & de *Grave*, qui ſignifie *Comte* ou *Juge*.

BURIN. ſ. m. Pointe d'acier qu'on pouſſe avec la main pour graver ſur les metaux, ſoit argent, cuivre ou étain. On appelle une planche gravée au *burin*, celle dont on tire des images en taille douce, à la difference de celles qui ſont gravées en eau forte, qui ſont plus rudes. Ces pointes ont pluſieurs figures, & ſont plus ordinairement en triangle qu'en loſenge. Les Serruriers ont auſſi des *burins*. Ils en ont de plats, de coulans, de quarrez, & d'autres propres à piquer les rapes. Ils ſe ſervent des *burins* plats pour fendre les panetons des clefs, & c'eſt encore avec ces ſortes de *burins* qu'ils coupent & emportent le fer à froid, lorſqu'il s'y trouve des grains.

On dit figurément d'un Graveur, que c'eſt un bon *burin*; pour dire, qu'il manie bien le *burin*.

BURINER. v. act. abſolu. Graver avec le burin ſur les metaux.

Buriné, ée. part. & adj.

BURLESQUE. adj. m. & f. Plaiſant, gaillard, tirant ſur le ridicule. Ce mot eſt aſſez moderne; Saraſin ſe vantoit d'en avoir uſé le premier. Il nous eſt venu d'Italie, où il y a quantité de Poëtes *burleſques*, dont le premier a été Bernica, & enſuite Lalli, Caporali, &c. La fureur du *burleſque* ſe deborda en France, & y fit d'étranges ravages, mais on s'en guerit bien-tôt, & elle n'y regna pas long temps, à cauſe qu'on y introduiſit trop de licence, tant dans le ſujet que dans les vers, & trop de ridicules plaiſanteries. Il y a plus de 40. ans que ce ſtile étoit ſi fort à la mode, qu'en 1649. il parut un livre avec ce titre; *la Paſſion de Nôtre Seigneur en vers burleſques*. Scarron y excella, & fut agreablement ridicule. On appelle en proſe, ſtile *burleſque*; celui où l'on employe des mots qui ſe diſent par pure plaiſanterie, & qu'on ne ſouffre point dans le ſerieux. Ce ſtile ſouffre tout. Le Pere Vavaſſeur à ſoutenu dans ſon livre *de ludicrâ dictione*, que le *burleſque* a été abſolument inconnu aux Anciens, quoyque quelques-uns diſent que du temps de Ptolomée fils de Lagus, un nommé Raintou avoit traité en ridicule des ſujets ſerieux de Tragedie.

> *En depit du bon ſens le* burleſque *effronté*
> *Trompa les yeux d'abord; plut par ſa nouveauté.* Boi.
> *Mais laiſſons le* burleſque *aux plaiſans du Pont Neuf.* Id.
> *J'aime aſſez Bergerac & ſa* burleſque *audace.* Id.

BURLESQUEMENT. adv. D'une maniere burleſque, ridicule. Cet homme parle toûjours *burleſquement*. Il eſt vêtu *burleſquement*; c'eſt-à-dire, plaiſamment, ridiculement.

BURON. ſ. m. Vieux mot François qui ſignifioit autrefois, un lieu où on ſe retiroit pour boire & manger. Il n'a plus d'uſage qu'en cette phraſe proverbiale, Il n'a ni maiſon, ni *buron*; pour dire, qu'il n'a point de lieu certain où il couche, ni où il vit.

Ce mot vient de *vibur* ou *vibure*, qui ſignifie en quelques lieux une carriere de pierre dure qui n'eſt point ſujette à la gelée, dont il y a beaucoup en Baſſigni: deſorte que le proverbe veut dire, qu'un homme n'a point de maiſon, ni de pierre de quoy en faire. Menage le derive du Grec *byrion*, qu'il dit avoir la même ſignification.

En Auvergne on appelle *buron*, un petit toit de Berger ou de Chevrier bâti ſur le haut de la montagne, où il ſe retire, quand le temps permet d'y mener paître ſes troupeaux.

BURSAL, ale. adj. Qui regarde la bourſe. Un Edit *burſal*, qui eſt fait pour tirer de l'argent dans la neceſſité publique. Une peine *burſale*, eſt une punition pecunaire.

B U S.

BUS, en termes de Blaſon, ſe dit de la repreſentation des figures humaines, quand il n'y a que la tête, le col & une partie de la poitrine finiſſant en pointe. Ainſi on dit, un *bus* de Religieux, un *bus* de femme, des *bus* de Reines. Dans le langage ordinaire on dit *buſt* ou *buſte*, en prononçant l'*s*.

BUSC. Voyez Busque.

BUSCHE, ou BUCHE. ſ. f. Gros bois dont on ſe chauffe. Il y a 62. *bûches* de compte à une voye de bois de 18. pouces de groſſeur, qui rempliſſent les trois anneaux qui la compoſent, ſuivant les Ordonnances de la ville. On appelle la *bûche* de Noël, une groſſe ſouche de bois qu'on met au feu la veille de Noël, quand il eſt nuit, avec quelques ceremonies qui ne ſont plus pratiquées que par les vieilles. Du Cange derive ce mot de *buſca*, qu'on a dit dans le même ſens en la baſſe Latinité.

Busche, ſe dit auſſi d'une poutre ou autre piece de bois. Il y a une demie-douzaine de villageoiſes aſſiſes ſur cette *bûche* qui eſt dans le carrefour. Il y a une *bûche* à travers cette ruë qui incommode le paſſage.

On appelle figurément un homme ſtupide, une groſſe *bûche*; & on dit d'un pareſſeux, qu'il ne ſe remuë non plus qu'une *bûche*, qu'il vaudroit autant parler à une *bûche*. Il y a une Ferme du Roi qu'on appelle *le gros de la bûche*.

Busche, eſt auſſi une eſpece de flibot dont les Hollandois ſe ſervent pour la pêche.

BUSCHER, ou BUCHER. v. act. abſolu. Abbattre du bois dans les forêts, & en faire des bûches.

BUSCHER. ſ. m. Pyramide faite de bois, ſur laquelle on mettoit autrefois les corps pour les brûler. Didon pria ſa ſœur de lui faire dreſſer un *bûcher*, ſur lequel enſuite elle ſe tua. Crœſus étoit ſur le *bûcher*, quand il prononça les paroles de Solon qui le ſauverent.

Les Romains avoient pris des Grecs la coutume de brûler les corps: cela ſe faiſoit avec beaucoup de ceremonie. Le mort couronné de fleurs, & revêtu de ſes habits les plus magnifiques, étoit poſé ſur le *bûcher*: les plus proches parens l'allumoient avec des torches; en detournant le viſage, pour temoigner qu'ils ne lui rendoient qu'avec repugnance ce triſte & dernier devoir. Dès que le *bûcher* étoit conſumé, des femmes prepoſées pour recueillir les cendres, les reſſerroient dans une urne, que l'on portoit dans les tombeaux.

Buscher, eſt auſſi un lieu au rez de chauſſée, où on ſerre le bois dans les maiſons des particuliers. Chez les Princes on l'appelle *fourriere*.

BUSCHERON, ou BUCHERON, onne. ſ. m. & f. Quelques-uns diſent *Boſcheron*. Homme de journée qui abat des bois. Theophile a dit,

> *Ceſar, comme le* bûcheron,
> *Tous les jours au bord du Cocyte*
> *Se trouve au lever de Caron.*

BUSCHETTE, ou BUCHETTE. ſ. f. Menu bois que les pauvres gens vont ramaſſer dans les forêts, & qui reſte après qu'on a mis le bois en ouvrages, ou en fagots.

BUSE. ſ. f. D'autres diſent *buſard*, & quelques autres *bui-*

buisard; mais ce dernier est le moins bon, & le premier est le meilleur. Oiseau de proye qu'il est impossible de dresser, qui est une espece d'aigle poltronne. En Latin *oripelargus* & *buteo*. La *buse* est toûjours affamée, crie toûjours, & ne se jette que sur la proye morte.

On dit proverbialement d'un sot, d'un stupide, que c'est une *buse*. On dit aussi, qu'on ne sçauroit faire d'une *buse* un épervier; pour dire, qu'il y a des gens incapables de science & de discipline.

Buse. s. f. Terme de Mineur. Tuyau de bois ou de plomb, qui sert de communication entre les puits dans les mines, & qui y conduit l'air.

BUSQUE. D'autres disent BUSC. Prononcez l'*s*. s. m. Morceau de bois, d'yvoire, ou de baleine, que les femmes mettent dans les corps de juppe pour se tenir droites. On fait des *busques* de baleine, d'yvoire, de bois verni. On en fait aussi d'acier.

On appelle aussi *busque*, Certain treillis dur & picqué que les Tailleurs mettent au bas du pourpoint des hommes par devant, pour leur donner plus de fermeté.

BUSQUER. v. act. Chercher. Il ne se dit proprement qu'en cette phrase, *Busquer* fortune, en parlant de ces gens sans bien, qui vont par le monde chercher à vivre, & à faire fortune.

Ce mot vient tout pur de l'Espagnol, où le mot de *buscar* signifie proprement *chercher*.

BUSQUIERE. s. f. est le trou menagé dans un corps de juppe, dans lequel les femmes fourrent leur busque. On le dit aussi de l'extremité ronde de leurs corps de juppe par où elles commencent à fourrer leurs busques.

Busquiere, se dit aussi d'une petite piece d'étoffe brodée, que les Dames qui sont en manteau mettent devant leur estomac sur le corps de juppe, & qu'elles laissent un peu entrevoir.

Busquiere, se dit encore d'une maniere de petit crochet, que les femmes portent à la ceinture, & qui à l'un des bouts est assez souvent en forme de petite rose ornée de diamans, de perles ou d'autres pierres precieuses. Il y a des *busquieres* d'argent, ou d'acier poli pour les simples bourgeoises.

BUSSARD. Vieux mot François qui signifioit un *vaisseau à mettre du vin*, qui vient, selon Du Cange, de *buza*, qu'on a dit pour *buta*, *bouteille*.

BUSTE. s. m. Figure; portrait d'une personne en plein relief, qui ne represente que la tête, les épaules & la poitrine. On le met d'ordinaire sur un piedestal ou une console. Quoyqu'en Peinture l'on puisse dire d'une figure, qu'il n'en paroît que le *buste*, comme d'un portrait à demi-corps, on ne l'appelle pourtant point un *buste*; ce mot est reservé, & determiné à ce qui est de relief. Fel.

Buste, se dit aussi du tronc du corps d'un homme depuis le cou jusqu'aux cuisses. Quelques-uns croyent que ce mot vient de l'Allemand *brust*, qui signifie l'*estomac*. Menage le derive de *busque*, à cause que les femmes mettent leurs busques en cet endroit du corps, que les Italiens appellent *busto*.

En termes de Blason on appelle *buste*, une tête d'homme ou de femme, nuë ou coëffée, peinte de front jusqu'à la poitrine, & qui est sans bras. Quand il est de profil, il en faut faire mention.

BUT.

BUT. s. m. Point marqué dans une allée, dans un mur, où on se propose d'arriver, de tirer. Ce joüeur de boule met tous les coups sur le *but*. Cet Arquebusier a emporté le prix, il a donné dans le *but*. Le cœur de l'homme est comme un *but* où chacun vise. Abl.

But, se dit figurément du dessein qu'on a, de la fin qu'on se propose. Le *but* d'un Chretien est de parvenir au ciel. Tous les hommes travaillent pour des *buts* bien differens, les uns pour la gloire, les autres pour le profit. Un habile homme va droit au *but* qu'il s'est proposé. Le *but* de l'Orateur est de prouver, de plaire, d'émouvoir. Or. M. Ils n'ont pour *but* que de reformer les mœurs. Pasc. Ces speculatifs qui raisonnent avec excès, manquent le *but*, parcequ'ils vont au delà, & qu'ils poussent leurs pensées trop loin. Bal.

De faux biens, des beautez frivoles,
Ont été jusqu'ici le but *de mes desirs.*
L'Ab. Tetu.

But, se dit aussi du nœud, de la difficulté d'une affaire. Ce Juge a tant de penetration, qu'il va droit au *but*, au point decisif d'un procés.

On dit adverbialement, *But à but*; pour dire, D'une maniere égale. Il jouë contre un tel *but à but*, il ne donne, ni ne reçoit aucun avantage. Ils ont fait un troc *but à but*, c'est-à-dire, sans retour, troc de Gentilhomme.

De *but en blanc*, est aussi une façon de parler adverbiale, qui dans le propre se dit en parlant d'armes à feu & de gens qui tirent. Cela signifie depuis le lieu où l'on est posté pour tirer, jusqu'à celui où l'on doit tirer, & où est attaché le blanc auquel on vise. Le canon des arquebuses buttieres peut porter *de but en blanc* mille pas ou environ. Gaïa, T. des Armes.

On le dit aussi au figuré, pour dire, Tout droit, sans biaiser, d'une maniere ouverte. En venir *de but en blanc* à l'union conjugale, il n'y a rien de si marchand que ce procedé. Mol.

BUTE. s. f. Terme de Blason, qui se dit d'un fer dont les Marechaux se servent pour couper la corne du pied des chevaux. On en trouve sur plusieurs Ecus.

BUTIERE. s. f. Sorte d'Arquebuse qu'on appelle *butiere* ou *rainoise*. Elle ne differe des autres qu'en ce qu'elle est plus grande & plus pesante. Les Chevaliers de l'Arquebuse se servent de *butieres* pour tirer l'oiseau & le prix.

BUTIN. s. m. Ce mot n'a point de plurier en prose. Tout ce qu'on prend sur les ennemis pendant la guerre. On a souvent deffait des victorieux qui s'amusoient à partager le *butin*. Chez les Grecs le *butin* se partageoit en commun; le General en prenoit seulement une plus grosse portion. Par la discipline militaire des Romains le *butin* fait sur les ennemis appartenoit à la Republique. Les particuliers n'y avoient point de part; les Generaux qui se piquoient de probité, faisoient porter au tresor public tout ce qui provenoit du pillage. Quelquefois on distribuoit le *butin* aux soldats pour les animer, & pour leur tenir lieu de recompense. Cette distribution dependoit des Generaux, qui en usoient avec prudence. Autrement c'étoit un crime de peculat, que de distraire, ou de s'emparer du *butin*, qui regulierement appartenoit au Senat, & devoit être transporté dans le tresor. Selon Gregoire de Tours le *butin* se partageoit anciennement au sort entre les François, & le Roi luimême n'avoit que le lot qui lui écheoit. Grotius.

Comme on voit au printemps la diligente abeille,
Qui du butin *des fleurs va composer son miel.* Boi.

En termes de Marine, quelques-uns distinguent le *butin* du *pillage*, & disent que le *butin* est le gros de la prise, & le *pillage* la depouille des habits, hardes & coffres de l'ennemi, & de l'argent qu'il a sur sa personne jusqu'à 30. livres. C'est un diminutif du bas Allemand *bute*, qui signifie la même chose.

Butin, se dit aussi des voleurs. On a attrapé ces Bohemiens, & on s'est saisi de tout leur *butin*.

BUTINER. v. actif absolu. Faire du butin. Ce païs est gras, il y aura bien à *butiner*. Ces troupes ont *butiné* beaucoup, mais elles n'ont pû profiter de leur *butin*.

BUTIREUX, euse. adj. Terme de Medecine.

On distingue dans le lait trois parties; la *butireuse*, qui est la grasse dont se fait le beurre; la *cereuse*, qui est le lait clair; & la *fromagée*, qui est la plus crasse & la plus seche.

BUTOR. s.m. Gros oiseau, espece de heron faineant & poltron, marqué de taches rousses en forme d'étoiles, d'où vient qu'on l'appelle *ardea stellaris*. On l'appelle aussi *taurus*, ou *bos-taurus*, à cause que quand il crie le bec plongé dans la bouë, il fait un bruit qui imite le mugissement du taureau, qu'on entend de demi-lieuë. C'est de là qu'est derivé le nom de *butor*. Lorsque le *butor* approche de quelcun, il essaye de lui crever les yeux. Belon.

On dit figurément d'un homme stupide & maladroit, que c'est un gros *butor*; parceque cet oiseau est sot, & paresseux. Peste soit du gros *butor*. Mol.

BUTORDE. s. f. Ce mot est purement satirique, & ne peut être employé que dans le stile bas & comique. Il signifie une femme stupide, maladroite, sans esprit. Voyez cette maladroite, cette bouviere, cette *butorde*. Mol.

BUTTE. s.f. Petit tertre, lieu un peu élevé au dessus du rez de chaussée. On a rasé la *Butte* de St. Roch pour y bâtir des maisons. Ils apperçûrent une *butte* occupée par les ennemis. Abl.

Butte, est aussi le jeu des Chevaliers de l'Arquebuse; la maison où tirent les Chevaliers de l'Arquebuse.

On appelle Poudre de *butte*, de la poudre à canon fort fine, pour charger les arquebuses de ceux qui tirent au blanc pour les prix, car ils font ces exercices ordinairement sur une *butte*. Leur lice s'appelle aussi la *butte*. Menage derive ce mot de *botta* & *botontinus*, qui se trouvent chez les Latins en cette signification.

On dit figurément, Etre en *butte* à l'envie, à la medisance; pour dire, Etre exposé aux traits de l'envie, de la medisance. Dès qu'on est trop sensible, on ne peut plus compter sur son repos, & l'on est en *butte* à tous ceux qui nous veulent chagriner. Bell.

Cet illustre affligé ne veut pas dans sa chute,
Laisser à tant de maux tant de peuples en butte.
Breb.

Butte, en Architecture, se dit de la derniere pile d'un pont, qu'on appelle autrement la *culée*, qui est soutenuë par un quay ou par les terres, & qui sert à arcbouter les dernieres arcades.

BUTTE'E. s. f. Terme de Maçonnerie. Massif de pierres dures, qui, aux deux extremitez d'un pont, soutient la chaussée & resiste à la poussée des arcades. On l'appelle aussi *butte* & *culée*.

BUTTER. v. n. & actif. Viser à un but. Il y a des jeux où on *butte*, comme au Billard, à la Paume.

Butter, signifie aussi, Se proposer quelque but, quelque fin, à laquelle on tâche de parvenir. Ce Predicateur ne *butte* qu'à l'Evêché.

Butter, signifie encore, Choquer. Ces deux Conseillers sont toûjours d'un avis contraire, ils sont *buttez*, opposez l'un contre l'autre; ils se *buttent* en toutes occasions.

Butter, en Agriculture, c'est, Elever au pied des arbres une motte de terre pour les soutenir. Cela se pratique sur tout à l'égard des jeunes arbres de tige nouvellement plantez, parceque s'ils n'étoient pas *buttez*, le vent les pourroit renverser ou arracher.

Butter. v. act. Terme d'Architecture: c'est, Contretenir & empêcher la poussée d'un mur, ou l'écartement d'une voute par le moyen d'un arc, ou pilier *butant*. On appelle *butée*, ou *boutée* l'effet de ce pilier *boutant*.

Butté, ée. part. & adj.

Butté, signifie aussi, Fixé à un certain point où on se tient opiniâtrement. Il a offert une telle somme de cette charge, il est *butté* là; il n'en donnera pas davantage.

En termes de Chasse, on dit qu'un chien est *butté*, lorsque la jointure des jambes de devant lui grossit.

BUTURE. s. f. Terme de Chasse, qui se dit quand la jointure au dessus du pied du chien grossit de telle sorte, qu'il lui tombe des glaires qui le rendent boiteux: ce qui arrive souvent par quelque pointure d'épine.

B U V.

BUVEUR, BUVETTE, & autres. Voyez Beuveur, Beuvette.

BUVEAU. s. m. Outil de Maçonnerie. Espece de fausse équerre composée de deux branches mobiles, qui sert à mesurer ou à tracer des angles. L'une de ses branches est quelquefois courbée pour prendre plus facilement les angles des surfaces qui ont quelque creux, ou élevation: & l'autre branche est droite. On en fait de toutes les façons, selon le besoin que l'on en a. Dans la coupe des pierres on se sert du *buveau* ou *beveau*, en diverses manieres.

B U Y.

BUYE. s. f. Vieux mot qui signifie une cruche ou vaisseau à mettre de l'eau. On dit aussi *Buire*. Chez les Seigneurs on voit de grandes *buyes* d'argent.

B Y S.

BYSSE. Terme de Blason. Voyez Bisse.

Bysse. s. m. C'est le nom de la soye dont les Anciens s'habilloient. Elle étoit si differente de celle dont on se sert aujourd'huy, qu'on ne doit pas confondre deux choses si differentes sous un même nom. En Egypte, & en Syrie on portoit du fin lin, du cotton, & du *bysse*. Fleury.

C.

C Troisiéme lettre de l'Alphabet, qui se prononce differemment, à l'ordinaire comme un *k*: mais quand devant les voyelles *a*, *o*, & *u*, il a une petite virgule dessous que les Espagnols appellent *codille*, & les Imprimeurs *ç* à queuë, on le prononce comme une *s*; & devant les voyelles *i* & *e*, toûjours comme une *s*. Il se prononce fortement à la fin de presque tous les monosyllabes; comme en *bec*, *choc*, *croc*, *froc*, *hoc*, *pic*, *roc*, *sec*, *soc*. Le mot de *Clerc* & quelques autres sont exceptez. Il y a aussi quelques mots de plusieurs syllabes à la fin desquels le *c* se prononce aussi fortement: comme en *bissac*, *Enoc*, *Lamec*. Il en faut excepter *almanac* & *arsenac*. Tous les Grammairiens ont remarqué que les anciens Romains prononçoient le *q* comme le *c*, & qu'ils prononçoient le *c* comme nous prononçons le *k*. Men. Le P. Mabillon a observé que Charle-Magne a toûjours écrit son nom avec la lettre *c*: au lieu que les autres Rois de la 2. Race qui portent le nom de *Charles*, l'écrivent avec un *k*. On remarque la même difference sur les monnoyes.

C, chez les Romains étoit une lettre numerale qui signifioit *Cent*, suivant ce vers:

Non plus quàm centum C *littera fertur habere.*

Quelques-uns tiennent que si on y mettoit un titre ou une barre au dessus C̄, elle signifioit *cent mille*: on auroit de la peine à en trouver des exemples chez les Anciens. Etant mise toute seule, elle marque chez les Jurisconsultes *Codice*, ou *Consule*; & quand elle est double, *Consulibus*. C'étoit aussi une lettre funeste: elle signifioit *condemno*, je condamne.

C A.

ÇA. adv. qui designe quelque sorte de commandement, qui marque le temps & le lieu, Ici au temps present. Venez *çà*, c'est-à-dire, Venez ici. *Çà* bas, ici bas. *Çà* la main droite: *çà* la main gauche, qu'on l'attache. Abl. *Çà* qu'on mette la main à l'œuvre. Scar. Depuis deux ans en *çà*, c'est-à-dire, les deux dernieres années. *Deçà*, delà. Il est errant *çà* & là, ou *deçà*, delà, c'est-à-dire, en divers lieux. Ils s'enfuyoient qui *çà*, qui là, c'est-à-dire, les uns d'un côté, les autres de l'autre. Cela est en *deçà*, par *deçà* les mons, au *deçà* des mons. Si vous venez par *deçà*, ou de *deçà*, c'est-à-dire, en nos quartiers.

Or çà, se dit pour encourager, & signifie, Sus donc. On dit aussi, *çà çà*, commençons à travailler. *Çà*, je veux aller où vous m'envoyez.

C A A.

CAAOBETINGA. s. f. Petite herbe qui se trouve au Bresil. Il sort des feuilles de sa racine même qui sont blancheâtres par dessous, & vertes par dessus. Sa racine & ses feuilles pilées ensemble sont bonnes à consolider les playes.

CAAROBA. s. f. Arbre fort commun dans les Indes Occidentales.

C A B.

CABACET. Voyez Cabasset.

CABAL. s. m. Livre Historique mêlé de plusieurs narrations fabuleuses touchant le Musulmanisme. On trouve dans ce livre dont l'Auteur est inconnu, plusieurs traditions anciennes du Christianisme, & entr'autres, celles des Anges Gardiens. D'Herb.

CABALE, ou CABBALE. s. f. est une science mysterieuse, occulte, & secrete, que les Hebreux pretendent avoir par tradition, & par la bouche des Prophetes. Ils en tirent des raisons pour expliquer tous les mysteres de la Divinité, & toutes les operations de la nature: ce qui consiste la plupart du temps dans la science, ou la combinaison des nombres, & en des rapports mysterieux qu'ils font des choses aux lettres de l'Alphabet Hebraïque. On y voit beaucoup d'esprit & de subtilité; mais bien de la vanité & de la superstition. L'Abbé de Villars a exposé les ridicules secrets de la *Cabale*, que les Cabalistes appellent la *sacrée Cabale*. Ils supposent qu'il y a des peuples élementaires, sous les noms de Sylphes, de Gnomes, de Salamandres, &c. & que cette science introduit les hommes dans le sanctuaire de la nature. Ils pretendent que les Hebreux connoissoient ces substances aëriennes, qu'ils avoient puisé ces connoissances cabalistiques chez les Egyptiens, & qu'ils n'avoient pas ignoré l'art particulier d'entretenir ces nations élementaires, & de converser avec ces habitans de l'air. On leur fait dire qu'ils ont deferé à Paracelse le sceptre de la Monarchie Cabalistique. Voyez le C. de Gabalis. La *Cabale* est une science serieuse, & il n'y a que les melancoliques qui s'y adonnent. Ab. de Vilars. La *Cabale* est une de ces chimeres qu'on autorise quand on les combat gravement, & qu'on ne doit entreprendre de detruire qu'en se joüant. Id. Robert Flud Anglois en a fait d'amples Traitez & Apologies dans ses neuf grands Volumes.

Ce mot vient de l'Hebreu *cabala*, qui signifie *reception*, comme de *massora*, *traditio*. Men. Ou de *kibbel*, qui signifie, j'ay enseigné. Voyez le P. Kircher.

Cabale, signifie figurément, une societé de personnes qui sont dans la même confidence & dans les mêmes interêts: mais il se prend ordinairement en mauvaise part. Tous ces gens-là sont d'une même *cabale*. On le dit aussi des conspirations & des entreprises secrettes, des desseins qui se forment dans cette societé. On a fait une *cabale* pour decrier cette Tragedie. A Rome comme aujourd'huy, la *cabale* l'emportoit souvent sur le merite, & decidoit du sort des Ouvrages. Dac.

Cabale, se dit aussi de quelques societez d'amis qui ont entre eux une liaison plus étroite qu'avec d'autres, sans avoir aucun mauvais dessein, comme pour se divertir, étudier.

CABALER. v. n. Faire une cabale. Cette ville est remplie de gens qui *cabalent* contre l'Etat.

CABALEUR. s. m. Celui qui cabale.

CABALISTE. s. m. Celui qui sçait la science de la Cabale. Les Rabins sont grands *Cabalistes*. Le livre de la creation intitulé *Sepher-Jezirah* est d'un grand poids chez les *Cabalistes*; ils s'en servent à faire des miracles. Bay. Le *Cabaliste* n'agit que par les principes de la nature. Ab. de Vilars. Vouloir guerir les *Cabalistes* par raison, c'est entreprendre l'impossible. Ce sont des visionnaires serieux qu'on ne ramene gueres. Id.

On appelle aussi *Cabalistes*, Ceux qui font de petites brigues pour s'établir en reputation par le moyen de leurs amis.

CABALISTIQUE. adj. Qui appartient à la Cabale. Les subtilitez *cabalistiques* sont de pures visions & superstitions. Tâchez de vous rendre digne de recevoir les lumieres *cabalistiques*. Ab. de Vilars.

CABAN. s. m. Vieux mot. Manteau de pluye avec des manches, qu'on porte à cheval. Menage le fait venir de *cappa*, cappe.

CABANE. s. m. Petit toit ou maisonnette bâtie de bauge & couverte de chaume, où logent les pauvres gens, & sur tout à la campagne. Les Solitaires meprisoient le sejour des villes, pour aller dans les deserts

habiter des *cabanes*. DU PIN. Malherbe a dit en parlant de la mort,

Le pauvre en sa cabane *où le chaume le couvre*,
Est sujet à ses loix, *&c.*

Ce mot vient de l'Italien *capanna*, qui signifie *petite maison de chaume*, qui a été fait du Grec *kabané*, signifiant *creche*. MEN. Isidore dit que le mot de *capanna* vient *ex eo quod unum tantùm hominem capiat*. Les Espagnols disent aussi *cabaña*.

CABANES, en termes de Marine, sont de petits logemens de planches pour coucher les Pilotes, & autres Officiers de Marine, qui sont fort étroits & en forme d'armoires, pratiquez en divers endroits du chateau de pouppe, ou le long des côtes du vaisseau.

CABANE, est aussi un bateau à fond plat, & couvert, dont on se sert sur la riviere de Loire.

Les Bateliers appellent aussi *cabane*, des cerceaux pliez en forme d'arc sur un bachot, & couverts d'une toile qu'on appelle banne.

On appelle *cabane* de Berger, une maniere de petite chambre faite de planches, que l'on fait aller d'un lieu à l'autre, par le moyen de quatre roulettes qui la soutiennent.

CABANE, est aussi un terme d'Oiselier de Paris. C'est une espece de petite loge où l'on ne voit le jour que par un endroit, & où l'on fait nicher des oiseaux.

CABANER. v. act. Ce mot est particulierement en usage parmi les gens qui voyagent aux Indes Occidentales. Il signifie, Faire, dresser des cabanes. Quand le mauvais temps vient on est contraint de *cabaner*.

CABARET. s. m. Lieu où on vend du vin en detail. On confond aujourd'huy ce mot avec *taverne*: neanmoins ils sont fort differens, en ce que le *cabaret* est le lieu où on donne seulement du vin à pot par un trou pratiqué dans un treillis de bois qui y sert d'enseigne, sans qu'il soit permis d'asseoir, ni de mettre la nappe. On l'appelle pour cela *à huis coupé*, *&* *pot renversé*, parceque l'hôte est obligé de renverser le pot si-tôt qu'il a vendu le vin. Au lieu qu'à la *taverne* on vend le vin par assiette, & on y apprête à manger. Il faut fuir ces debauchez qui ne hantent que le *cabaret*. Le vin du *cabaret* est presque toûjours frelaté, & fait mal à la tête. Par la loi *qua adulterium c. Ad l. 9. de adult.* une servante de *cabaret* n'a point d'action contre celui qui en a abusé; la loi n'a pas jugé qu'une personne d'une condition si vile, fût digne de ses soins. Menage croit que ce mot vient de *caparetum*, qui a été fait du Grec *kapi*, qui signifie *lieu où l'on mange*.

On appelle un *cabaret* borgne, un mechant *cabaret* qui n'est frequenté que par de pauvres gens, qui est obscur, mal propre, & mal servi.

CABARET, en termes de Botanique, est une plante dont les racines sont très-deliées, & d'une odeur forte, approchante de celle du nard; d'où vient que quelques-uns l'appellent nard sauvage. Ses feuilles sont rondes, semblables aux feuilles de *cyclamen*, ou *pain de pourceau*. Ses fleurs sont à cinq ou six étamines de couleur de pourpre, qui sortent du creux d'un calice decoupé en trois parties. En Latin *asarum*. La racine de *cabaret* est vomitive; on la croit bonne contre la goute, la sciatique, l'hydropisie, & contre les fievres intermittentes.

On dit proverbialement, qu'il y a du vin au *cabaret* à tous prix; pour dire, qu'il faut faire difference entre les choses, & qu'il y en a de diverse valeur. On dit aussi, qu'un homme fait de sa maison un *cabaret*; pour dire, que tout le monde est bien venu à boire & à manger chez lui.

CABARETIER, IERE. s. m. & f. Qui tient un cabaret; le Maître, la Maîtresse d'un cabaret. Les *Cabaretiers* n'ont point d'action pour le vin vendu chez eux en detail & par assiette; suivant l'article 128. de la Coutume de Paris, & le 535. de la Coutume de Normandie. Plutarque temoigne que les Lydiens furent les premiers *Cabaretiers*. Horace les appelle perfides & trompeurs, à cause du mêlange de leurs vins.

CABAS. s. m. Panier de jonc où l'on met des figues. Il signifie aussi les figues qui y sont contenuës. Ce Marchand a fait venir deux cens *cabas* de figues. Menage derive ce mot de l'Italien *cabaco*, qu'il dit avoir été fait de *cabaccus* Latin. D'autres disent que c'est un mot Hebreu retourné *sabac*, qui signifie *implexum esse*. Il peut venir aussi de *cabasset*, parcequ'il a la même figure, & ressemble à une coëffe. Ces deux mots viennent de *caput*.

CABASSER. v. act. Vieux mot. Machiner quelque tromperie.

Journellement chacun son cas pourchasse;
Noises y sont; *on y trompe*, *&* cabasse.

CABASSET, ou CABACET. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois une arme deffensive qui couvroit la tête.

Ce mot, selon Nicod, vient de l'Hebreu *ceba*, qui signifie un *casque*, ou *heaume*; ou de l'Espagnol *cabeça*, *tête*. L'Espagnol dit aussi *bassinet*, parcequ'il approchoit de la figure d'un bassin.

On dit proverbialement, Qu'un homme a bien du bon sens, ou de la malice sous son *cabasset*; pour dire, dans sa tête.

CABELIAU. s. m. Ce mot est purement Hollandois. Il signifie un poisson, qui est une espece de moruë.

CABESTAN. s. m. L'*s* se prononce. Quelques-uns écrivent *Capestan*. Terme de Mechaniques. C'est un cylindre, ou un essieu, posé perpendiculairement sur le pont d'un vaisseau; lequel se tourne par le moyen de quatre leviers, ou barres qui le traversent; & par le moyen d'un cable qui est tourné sur ce cylindre, il sert à enlever ou à tirer les plus gros fardeaux qui sont attachez au bout de ce cable. C'est en virant les *capestans* qu'on remonte les bateaux, qu'on tire sur terre les vaisseaux pour les calfeutrer, qu'on les decharge des plus grosses marchandises, qu'on leve les ancres & les voiles, &c. Il y a deux *cabestans* sur les vaisseaux. Le grand *cabestan* est posé sur le premier pont, & s'éleve jusqu'à quatre ou cinq pieds de hauteur au dessus du deuxiéme. On le nomme *cabestan double*, à cause qu'il sert à deux étages pour lever les ancres, & qu'on peut en doubler les forces, en mettant du monde sur les deux pons pour le virer, étant garni de barres & d'autres pieces, comme taquets, entremises, & languettes, pour le tourner, & arrêter. Le petit *cabestan*, ou *cabestan simple*, est posé sur le second pont entre le grand mât, & le mât de misaine, qui sert à faire isser les mâts de hunes & les grandes voiles, où il faut moins de force qu'à élever les ancres. On appelle *Cabestan à l'Angloise*, celui où l'on n'employe que des demi-barres, & qui à cause de cela n'est percé qu'à moitié. Il est plus renflé que les *cabestans* ordinaires. Il y a aussi un *cabestan volant*. C'est celui qu'on peut transporter d'un lieu à un autre. On dit, Virer le *cabestan*, pousser au *cabestan*; pour dire, Faire tourner le *cabestan*. On dit aussi, *Envoyer les Pages au cabestan*; pour dire, ordonner que les garçons du vaisseau, qui ont commis quelque faute, aillent au lieu où ils doivent être châtiez. Sur la mer du Levant on l'appelle *girel*, & en Latin *ergata*.

CABILLE, ou CABILAH. s. f. Terme de Relation. C'est chez les Arabes une Tribu qui vit sous un Chef. Ces Tribus ou *Cabilles* sont independantes, & ne reconnoissent aucun Souverain. Ce sont des troupes de vagabonds qui marchent sous un Chef qu'ils appellent *Casique*. On compte 80. de ces Tribus parmi les Arabes. D'HERB. OZANAM.

CABILLOTS. s. m. pl. Terme de Marine. Petits bouts

bouts de bois qu'on met au bout de plusieurs herses qui tiennent aux grands haubans. Leur usage est de tenir certaines poulies du vaisseau. On appelle aussi *Cabillots*, de petites chevilles de bois qui tiennent aux chouquets avec une ligne, & qui servent à tenir la balancine de vergue de hune, quand les perroquets sont serrez.

CABINET. s. m. Le lieu le plus retiré dans le plus bel appartement des Palais, des grandes maisons. Un appartement royal consiste en sale, antichambre, chambre & *cabinet* avec une galerie à côté. Les Officiers du *Cabinet* du Roi. Le Secretaire, l'Huissier du *Cabinet*. C'est un favori, il a entrée dans le *Cabinet*. Menage derive ce mot de *cavinettum*.

CABINET, signifie aussi une piece d'apartement, & un lieu retiré dans les maisons ordinaires, où l'on étudie, où l'on se sequestre du reste du monde, & où l'on serre ce qu'on a de plus precieux. La place qui contient une Bibliotheque, s'appelle aussi un *cabinet*. Ce Sçavant est toûjours enfermé dans son *cabinet*. Il y a des gens qui écrivent bien, & qui parlent mal; la raison est qu'ils ont besoin de tout le calme du *cabinet* pour bien arranger leurs pensées. Oe. M. On ne perd que dans le commerce du monde cette contenance embarassée, & cet air sombre qu'on acquiert dans le *cabinet*, & dans la solitude. Id. Il faut s'abstenir des debauches d'esprit, & des excés de *cabinet*. La Guill.

CABINET DE TREILLAGE, est un lieu couvert au bout des allées d'un jardin, où on se repose, composé seulement de verdure soutenuë par des barreaux de fer ou des perches. Un *cabinet* de chevrefeuille, de fileria, &c. *Cabinet* de verdure, est aussi une espece de berceau, fait par l'entrelassement de branches d'arbres.

CABINET DE JARDIN. Petit bâtiment isolé en maniere de pavillon, ouvert de tous côtez, qui sert de retraite contre les ardeurs du soleil, pour y prendre le frais.

CABINET DE GLACES. *Cabinet* dont le principal ornement consiste en un lambris de revêtement fait de miroirs, pour donner plus d'apparence de grandeur au lieu; & reflechir & multiplier les objets.

CABINET, se prend quelquefois pour une garderobbe, ou le lieu secret pour les necessitez de nature. Ainsi Moliere a dit dans le Misanthrope en parlant d'un mechant Sonnet, Franchement il n'est bon qu'à mettre au *cabinet*.

CABINET, se dit aussi d'une espece d'honnête boutique où les curieux gardent, vendent & troquent toutes sortes de curiositez, de pieces antiques, de medailles, de tableaux, de coquilles, & autres raretez de la nature, & de l'art. Le *cabinet* d'un tel curieux vaut cent mille francs. Cet homme connoît ce qu'il y a de plus curieux dans tous les *cabinets* de Paris.

On dit chez le Roi, & chez quelques Grands Seigneurs, le *Cabinet* des livres, des armes, des medailles, pour signifier les lieux où ces choses sont rangées, & les choses mêmes qui y sont conservées.

CABINET, est aussi un buffet où il y a plusieurs volets & tiroirs pour y enfermer les choses les plus precieuses, ou pour servir simplement d'ornement dans une chambre, dans une galerie. Un *cabinet* d'Allemagne, d'ébene. Il y a de magnifiques *cabinets* dans la Galerie du Roi.

CABINET D'ORGUES, est une petite orgue portative, qui est une espece de positif composé d'un plus grand, ou d'un plus petit nombre de jeux, selon la volonté du maître. Dans des *cabinets d'orgues* on ajoûte quelquefois un jeu d'épinette, où le même clavier fait parler en même temps les tuyaux & les cordes qui sont accordées à l'unisson, ou à l'octave.

CABINET, signifie figurément, Ce qui se passe, ce qui se dit dans un *cabinet*, soit à l'égard des Princes pour le Conseil qui s'y tient, soit pour l'étude qu'y font les particuliers. Ainsi quand il s'agit de la Cour & du Roi, le mot de *Cabinet* signifie le Conseil particulier du Roi. Regenter le *Cabinet*. La Rochef. Charles V. Empereur n'étoit pas grand Capitaine, mais c'étoit un grand homme de *cabinet*. Ce Courtisan sçait tous les secrets du *cabinet*. Ce Jurisconsulte ne sçait pas plaider; mais il est très-habile dans le *cabinet*, c'est-à-dire, pour la consultation.

On dit aussi, qu'un homme tient *cabinet*; pour dire, qu'il reçoit chez lui les honnêtes gens qui s'y veulent assembler, pour faire une conversation sçavante, & agreable. Messieurs Du Puy ont long temps tenu *cabinet* dans la Bibliotheque de Monsieur de Thou. Monsieur Menage tenoit souvent *cabinet* chez lui.

CABLE. Quelques-uns écrivent CHABLE. s. m. Très-gros cordage qui sert dans les navires pour les tenir à l'ancre. Il est composé de 3. aussieres dont chacune a 3. tourons: le *cable* est donc de 9. tourons. On le dit aussi des cordes qui servent à tenir les mâts comme les haubans, à remonter les bateaux, à élever de gros fardeaux dans les bâtimens par le moyen des gruës & des poulies. Les *cables* qu'on appelle brayers, servent à lier les pierres, les baquets à mortier &c. Les haubans servent à retenir, & haubaner les engins: les vintaines qui sont les moindres cordages, servent à conduire les fardeaux en les montant, pour les detourner des saillies. Dans l'Artillerie on appelle *cable*, un gros cordage qui sert particulierement aux chevres. Un navire bien équipé doit avoir quatre *cables*. Le plus gros s'appelle *maître cable*, & le plus petit *grelin*. On appelle aussi *cable*, la mesure ou étenduë du *cable* qui est de 120. brasses; & l'on dit, Nous étions à deux, à trois *cables* d'un tel lieu.

Ce mot vient de l'Hebreu *chebel*, ou de son pluriel *chebalim*, qui signifie *corde*. Nicod. Du Cange croit qu'il vient de l'Arabe *habl*, qui signifie *corde*, ou de *habala*, *vincire*. Menage après Isidore le derive de *capulum* ou *cabulum*, qu'il fait venir du Grec *camilos*, ou du Latin *camelus*. On a dit aussi *caplum* dans la basse Latinité, que Papias derive *à capiendo*, qui signifie une *corde de navire*.

On dit, Donner le *cable* à un vaisseau, lorsqu'étant incommodé, on le remorgue avec un *cable* qu'on lui donne: ce qu'on appelle autrement *toüer*, ou *tirer en ouaiche*. On dit, Filer le *cable* bout pour bout, lorsqu'on lâche & abandonne le *cable* avec l'ancre, quand on n'a pas le loisir de desancrer. Et Bitter le *cable*, c'est le rouler, & l'arrêter autour des bittes. On dit, les *cables* ont un tour, ou un demi-tour, lorsque le vaisseau qui est à l'ancre obeïssant au vent, ou au courant de la mer, a croisé, ou cordonné près des écubiers les *cables* qui le tiennent. Allonger le *cable*, c'est l'étendre sur le pont, ou pour le bitter, ou pour mouiller l'ancre. Debitter le *cable*, c'est depasser un tour que le *cable* fait sur la bitte. Debosser le *cable*, c'est demarrer la bosse qui le tient. Talinguer le *cable*, c'est amarrer, & lier le *cable* à l'arganeau de l'ancre. Fourrer un *cable*, c'est le garnir de tresses, ou de toile pour le conserver. L'Ecriture dit, qu'il est plus difficile qu'un riche entre dans le ciel, qu'un *cable* dans le trou d'une aiguille.

CABLÉ. adj. Terme de Blason, se dit d'une croix faite, ou couverte de corde, ou de cables tortillez.

CABLEAU. Diminutif de cable: c'est le petit cable qui sert ordinairement d'amarre à la chaloup du navire.

CABLER. v. act. C'est un terme de Cordier, qui signifie, Assembler plusieurs fils, & les tortiller pour n'en faire qu'une corde. *Cabler* de la ficelle.

CABOCHE. s. f. La tête de l'homme. Il y a bien de la malice dans cette petite *caboche*. Ce mot est vieux & populaire. Menage le fait venir de *caput*, la tête.

Caboches, en termes de Quincaillerie, sont des vieux clous, ou des têtes de clous.

CABOCHIENS. s. m. On nomma ainsi certains mutins de Paris, du temps de Charles VI. du nom d'un Boucher appellé *Caboche*, qui étoit leur chef. On les appella aussi *Caboches*.

CABOCHON. s. m. Terme de Jouaillier. Pierre precieuse, & particulierement un rubis, qui est seulement polie sans avoir aucune figure reguliere, mais telle que s'est trouvée la pierre aprés en avoir ôté ce qu'elle avoit de brut: desorte qu'il y en a de rondes, d'ovales, de bossuës, & de plusieurs autres sortes.

CABOTER. v. act. Terme de Marine. Naviger le long des côtes; faire de petits voyages sur mer; aller de cap en cap, de port en port. Les Corsaires, ou les navires qui croisent les mers ne font que *caboter*, aller de cap en cap.

CABRE. s. f. On appelle *cabres* en termes de Marine, de gros boutons ronds, joins par le haut, & posez proche des Apostis aux extremitez du côté d'une Galere.

CABRE', en termes de Blason, se dit d'un cheval acculé.

CABRER. v. n. p. Terme de Manege, qui se dit des chevaux qui se levent & dressent sur les pieds de derriere en état de se renverser, quand on leur tire trop la bride, ou quand ils sont vicieux ou fougueux.

Cabrer, se dit figurément des hommes qui s'offensent, ou se mettent en colere de quelque chose qu'on leur dit, & dont ils se tiennent choquez. C'est un fantasque qui se *cabre* aisément & sans sujet. Il y a des temperamens ennemis de toute resistance, que la verité fait *cabrer*, & qui se roidissent toûjours contre la raison. Mol. Ce mot vient de *chevre*, parcequ'elle a accoutumé de se dresser & de sauter.

CABRIL, ou CABRI, ou CABRIT. s. m. Jeune chevreau. On le nomme ainsi en plusieurs endroits de la France.

CABRIOLE, ou CAPRIOLE. s. f. Elevation du corps, saut leger & agile, que font les Danseurs ordinairement à la fin des cadences. Friser la *cabriole*, c'est, Remuer les pieds prestement, tandis qu'ils sont en l'air. En matiere de Danse la *cabriole* est la même chose que le *saut*. La *demi-cabriole* est lorsqu'on ne retombe que sur l'un des pieds. L'Auteur des Reflexions sur l'usage de la langue Françoise se declare pour *capriole*, & quelques autres avec lui. Mrs. de l'Acad. semblent le preferer aussi. L'usage le plus general est pour *cabriole*. Men.

Cabriole, en termes de Manege, se dit lorsque le cheval étant en l'air, avant que de tomber à terre, épare entierement du derriere, c'est-à-dire, ruë en étendant les jambes avec violence. Quand il n'épare qu'à demi, on donne à la *cabriole* le nom de *balotade*: & on lui donne celui de *groupade*, quand au lieu d'étendre les jambes en arriere, il les trousse sous lui, comme s'il les vouloit retirer dans le ventre, & retombe presque les quatre pieds ensemble.

Cabriole, se dit aussi des sauts dangereux, des chûtes. Cet homme est tombé, il a sauté dix marches sur l'escalier, il a fait là une jolie *cabriole*. Cela ne se dit qu'en riant.

CABRIONS. s. m. Terme de Marine. Ce sont des pieces de bois qu'on met derriere les affûts des canons pendant le gros temps, de peur qu'ils ne rompent leurs bragues, & leurs palans.

CABRON. s. m. Peau de jeune chevre ou cabril.

CABUIA. s. m. Herbe qui croît aux Indes Occidentales. Ses feuilles ressemblent à l'iris, ou au chardon. Les Sauvages en font des cordes, & des filets.

CABUS. Il y en a qui disent CAPUS. s. m. Epithete des choux qu'on appelle autrement *pommez*. On le dit aussi des laituës, quand elles sont transplantées & cruës en pommes. Rabelais feint que ce fut d'une sueur de Jupiter que naquirent les choux *cabus*.

Ce mot vient de *capitatus*, ou bien de *caputus*, selon Menage. Les Allemands les appellent *kabskraut*, c'est-à-dire, *herbe à tête*.

C A C.

CACA. s. m. Ordure. On le dit aux petits enfans. Il faut aller faire *caca*. Ne mangez pas de cela, c'est du *caca*. Il semble qu'il vienne du Latin *cacare*.

CACADE. s. f. signifie aussi, Decharge de ventre. Une bonne *cacade* soulage fort un homme qui a la colique.

Cacade, ou Cagade, se dit figurément en derision, du mauvais succés de quelque folle entreprise, où un homme s'étoit vanté de reüssir. Il a fait là une vilaine *cacade*.

Ce mot est du stile bas. Il vient de l'Italien *cagar*, *cagada*, qui signifie la même chose.

CACALIA. s. f. Sorte d'herbe qui croît sur les montagnes. Dioscoride en parle. Galien l'appelle *cancanum*.

CACAO. (D'autres disent CACAOYER pour l'arbre, & CACAO pour le fruit.) s. m. Arbre qui croît dans les Indes Occidentales, où il se nomme la *cucuhuaguahuitl*. Il est de la même grandeur que l'orenger, & a les mêmes feuilles, mais un peu plus grandes. Tout au haut il a une espece de couronne. Cet arbre est fort foible & tendre: c'est pourquoy il a besoin d'un autre grand arbre qui soit tout proche de lui pour lui faire ombre, & qui s'appelle *altynan*, par les Espagnols *la madre del cacao*. On en trouve beaucoup dans le païs de Guatimala. Son fruit s'appelle aussi *cacao*. On en fait le chocolate avec quelques autres ingrediens. Ce fruit est de la figure d'un concombre ou melon, qui est rayé, cannelé & roux, plein de plusieurs noix qui sont proprement appellées *cacao*, plus petites qu'une amande. Il est d'une moyenne saveur entre le doux & l'amer, d'un temperament froid & humide. Il y a dix ou douze *cacao* enfermez dans une même coque. On en tire aussi du beurre dont les femmes se font un fard pour le visage. Le *cacao* sert aussi de menuë monnoye dans le païs. Il y a deux sortes de *cacao*, dont l'un est brun tirant sur le rouge. Les noyaux de cette espece sont ronds & picotez vers le bout. Ceux de l'autre espece sont plus gros, plus plats, & d'une substance plus seche. Ils sont à meilleur marché que les autres, & il n'y a que le menu peuple qui s'en serve. Laet, Acosta, Clusius en ont écrit.

CACHE. s. f. Lieu secret où on met ce qu'on veut derober à la vuë des hommes. Il y a plusieurs *caches* dans cette maison, dans ce bois. L'avare met son argent dans des *caches* où on ne le peut trouver.

On dit proverbialement, qu'un homme a trouvé la *cache*, quand il a trouvé quelque bonne invention, le secret d'une affaire, ou le lieu où il y avoit quelque chose de bien caché. On dit aussi, mais bassement, qu'un homme est allé à *Cachan*, quand il est obligé de se cacher pour quelque mechante affaire, par allusion au village de *Cachan* auprès d'Arcueil à une lieuë de Paris.

Cache cache mitoulas. Terme populaire. C'est un jeu de jeunes gens, qui consiste à mettre quelque chose secrettement entre les mains, ou dans les habits de quelcun de la compagnie: ce qu'on propose à deviner à une tierce personne.

Ce mot vient par contraction & transposition de *mie tu ne l'as*, au lieu de *tu ne l'as mie*.

Cache entrée. C'est ainsi que les Serruriers appellent une petite piece de fer qui couvre l'entrée d'une serrure.

Cache-nez. f. m. Vieux mot qui fignifioit autrefois un *mafque*.

CACHER. v. act. Mettre quelque chofe en un lieu fecret, où il ne puiffe être vû ni trouvé par d'autres qu'avec beaucoup de difficulté. Les païfans *cachent* leur argent dans la terre, afin que les foldats ne le puiffent trouver. Menage après Guyet derive ce mot de *cactare*, qui fignifie *chaffer*, *pouffer*. On dit en ce fens, que la nature nous a *caché* fes trefors, fes plus merveilleufes operations.

Cacher, fignifie auffi, Voiler, deguifer, ne paroître pas à la vuë. Cette fille eft fi modefte, qu'elle fe *cache* le vifage de fes coëffes, de fon mafque. Cet homme m'a *caché*, m'a deguifé fon nom. Il fe *cache* de moi; pour dire, Il fait cela à mon infçû. Dans cette éclipfe la Lune *cachoit* la moitié du difque du Soleil. Les aftres en fe couchant fe *cachent* dans l'onde. Voilà un bois qui nous *cache* la vuë de ce chateau. On demandoit à quelcun qui portoit quelque chofe *caché* fous fon manteau, ce qu'il portoit; je le *cache*, dit-il, afin qu'on ne le fçache point. Men.

Heureux qui fatisfait de fon humble fortune,
Vit dans l'état obfcur où les Dieux l'ont caché. Rac.

On dit *cacher* fon jeu, & cette expreffion a trois divers fens. Elle fignifie I. empêcher que quelcun ne voye fon jeu. II. Diffimuler fon adreffe en faifant femblant de ne fçavoir pas bien joüer. III. *Cacher* fes deffeins, enforte que perfonne ne les puiffe decouvrir. Il eft tout-à-fait figuré en ce dernier fens.

Cacher, fe dit figurément en chofes morales. C'eft un hypocrite qui fçait bien *cacher* fa turpitude. Ce font de bons amis qui ne fe *cachent* rien l'un à l'autre. Il eft avantageux fouvent de fe *cacher*; de *cacher*, de diffimuler fa colere, fon amour. Les Payens *cachoient* beaucoup de fecrets de la nature fous le voile de leurs fables. Dieu a *caché* fes myfteres aux fages du fiecle, & les a revelez aux fimples. Brutus *cacha* une grande prudence fous une apparence de folie. Il ne vous fera point permis de *cacher* plus long temps vos vices par vos diffimulations. Oe. M. La baffeffe de cet homme paroît d'autant plus qu'on la veut *cacher*. On peut *cacher* fes fentimens fous des fables ingenieufes. Dieu *cache* l'avenir fous d'épaiffes tenebres, & fe rit de nos craintes injuftes & deraifonnables. Port-R. Il a de l'adreffe à bien *cacher* fa paffion. Abl. *Cacher* fa haine fous de fauffes careffes. Rac. On s'étudie plus dans le monde à *cacher* fes paffions, qu'à acquerir la vertu. Wic. Rien n'eft plus aimable que la timidité d'une jeune Bergere, qui ne peut ni fe montrer, ni fe *cacher* fans plaire. Font. Le foin de fe *cacher* vaut encore mieux que l'indolence de ceux qui ne fe donnent pas la peine de deguifer leurs defauts. Bell.

On dit abfolument, Se *cacher*; pour dire, Vivre en retraite, ou fe mettre en lieu de fûreté pour n'être pas pris ni découvert. Les Saints fe *cachent* aux yeux des hommes, pour fe donner tout à Dieu. Cet homme craint la prifon, il fe *cache*, il ne va que la nuit, il fe retire & fe *cache* dans les maifons des Princes, en des afyles. Après avoir reçu un tel affront, il fe faut *cacher*, & ne plus paroître en public.

On dit proverbialement, *Cache* ta vie: c'eft un des preceptes d'Epicure, dont Plutarque a fait un beau Traité; pour dire, qu'il ne faut pas faire connoître à tous les hommes ce que l'on fait. Le peché que l'on *cache* eft demi pardonné, dit Regnier.

Caché, ée. part. & adj. Cet homme eft un trefor *caché*. On appelle un homme *caché*, Celui qui ne veut pas fe faire connoître dans le monde, foit qu'il foit modefte, foit qu'il foit fantafque. Un efprit *caché*, eft un homme profond, & diffimulé. Une fcience *cachée*, celle qui eft abftrufe, ou connuë de peu de perfonnes, comme l'Algebre, la Cabale, la Steganographie. L'Ecriture dit qu'il n'y a rien de fi *caché* qui ne fe revele, qui ne paroiffe quelque jour. Dieu nous tient fes fecrets *cachez*, afin que nous ne ceffions pas de prier. M. de M.

Quand la vertu gemit fous le pouvoir du vice,
Adore du Seigneur les jugemens cachez.
L'Ab. Tetu.

CACHET. f. m. Petit fçeau qui porte une gravure particuliere de quelques Armes ou chiffres qu'on imprime fur de la cire, ou du pain à chanter, pour empêcher qu'on n'ouvre un paquet fermé & marqué de cette empreinte. Les Anciens n'avoient point d'autres *cachets* que leurs anneaux, qui portoient des pierres gravées.

Ce mot vient de *cacher*, à caufe qu'il fert à cacher l'écriture. Men.

Cachet, fe dit auffi de la figure, de la marque imprimée fur la cire. Le *cachet* eft entier, il n'a point été rompu.

On appelle *Cachet volant*, la marque du *cachet* imprimée fur un papier, avec lequel on pourra fermer quand on voudra une lettre qu'on donne ouverte.

Lettre de cachet, eft une lettre cachetée du *cachet* du Roi, & fignée d'un Secretaire d'Etat, qui contient quelque ordre, commandement, avis, ou autre chofe qu'on envoye de la part du Roi.

CACHETER. v. act. Appliquer un cachet fur quelque chofe qu'on veut envoyer fermée. *Cacheter* un paquet, une boëte, une bouteille.

Cacheté, ée. part. & adj. Il m'a rendu vos lettres *cachetées*.

CACHETTE. f. f. Petite cache. Il y a bien des *cachettes* dans ce bois.

En cachette. adv. D'une maniere cachée, fecrette. Les livres defendus ne fe vendent qu'en *cachette* & fous le manteau. Quand on fait les chofes *en cachette*, il y a du peché & de la honte ordinairement. Il a fait cela *en cachette* de moi, c'eft-à-dire, il n'a pas voulu que je le fçuffe. Le jugement ne fut donné qu'*en cachette*. Patru. On ne doit pas ufer de duël fi on peut tuër fon homme en *cachette*. Pasc.

CACHOS. f. m. Plante qu'on ne trouve que dans les montagnes du Perou. Elle croît comme un arbriffeau, & eft d'un fort beau vert. Sa feuille eft ronde & mince. Son fruit eft plat d'un côté, rond de l'autre finiffant en pointe, de couleur cendrée, d'un goût agreable & fans acrimonie, contenant une femence fort menuë. Les Indiens font beaucoup de cas de cette plante à caufe de fes rares qualitez: car elle fait uriner & chaffe le fable & la pierre hors des reins, & ce qui eft plus admirable, c'eft qu'on tient que par fon ufage elle brife la pierre dans la veffie, fi elle eft encore tendre, & qu'elle fe puiffe rompre par quelque medicament. En Latin *cachos*, ou *folanum pomiferum folio rotundo tenui*.

CACHOT. f. m. Prifon noire & obfcure, qui eft au deffous du rez de chauffée, & où on ne gîte que fur la paille. On met dans les *cachots* les criminels condamnez, ou accufez de grands crimes, ou qui font des rebellions dans la prifon. Vous decrirai-je ces *cachots*, ou plutôt ces fepulchres funeftes, où l'on enterre des hommes vivans, pour qui il femble que le foleil ait ceffé de luire, & que la nuit ait pris la place du jour? Fl.

Cachot, fe dit auffi d'une forte de petite loge qui eft fermée à clef, & qui n'a qu'une petite ouverture à la porte, par laquelle on donne à boire & à manger au fou qui eft dedans.

CACHOU. f. m. Petit grain qui fe fait d'une compofition de mufc & d'ambre, qui fert à parfumer l'haleine. Sa bafe eft une gomme qui fe tire d'une decoction épaiffie d'un certain arbre qui croît aux Indes. Cet arbre que les Auteurs appellent *kaius*, & qu'au Brefil on nomme

raïous, eſt de la grandeur d'un grenadier. Il a la feuille d'un verd clair & charnu. Sa fleur eſt blanche, & preſque ſemblable à celle de l'orenger. Il porte un fruit de même nom qui eſt fort eſtimé, comme étant de bon goût & fort bon pour l'eſtomac. Il eſt fait comme une groſſe pomme fort jaune & de bonne ſenteur, ſpongieux au dedans, & plein d'un ſuc douceâtre & aſtringent. Il croît deux fois en un an, mais ce n'eſt que dans les jardins cultivez dans le Royaume de Cochin. On coupe le bois de cet arbre en petits morceaux que l'on fait bouillir, & l'eau dans laquelle bout ce bois s'étant épaiſſie, forme une eſpece de gomme qu'on fait ſecher, & qu'on envoye en Europe, où on la met en petits grains, après y avoir mêlé du muſc, & de l'ambre.

CACHRYS. ſ. m. Terme de Botanique. C'eſt une plante qu'on appelle autrement *Armarinte.* Voyez ARMARINTE.

CACHRYS, ſe dit auſſi de la ſemence de cette même plante.

CACHRYS, ſe dit encore des boutons que le chêne, le ſapin, & quelques autres arbres pouſſent au printemps & dans l'automne.

CACIQUE. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt le nom general que les Eſpagnols ont donné à tous les Princes, Seigneurs, & petits Rois de toutes les terres de l'Amerique. Quoyque ſa grande étenduë ne permette pas de croire qu'ils euſſent tous ce nom à cauſe de leurs diverſes langues, neanmoins dans le Perou ils appellent *Curaca*, ce qu'ils appellent *Cacique* dans les Iſles & dans le Mexique. Les Portugais ont fait la même choſe, en nommant tous les temples des Indes des *Pagodes.*

CACIQUE. Ce nom ſe donne auſſi aux Chefs des Arabes & des Tartares vagabonds.

CACOCHYME. adj. m. & f. Plein de mauvaiſes humeurs. Un corps *cacochyme* eſt un corps dont les playes ſont fort difficiles à guerir, à cauſe des mauvaiſes humeurs dont le corps eſt plein, & qui affluent ſur la partie malade.

On dit figurément, un eſprit *cacochyme*, une humeur *cacochyme*; pour dire, un fantaſque, un bourru. Deſmarêts a dit dans ſes Viſionnaires,

Auſſi ton eſprit cacochyme
Fait que l'on te nomme en tout temps, &c.

Ce mot vient du Grec *kakos*, *malus*, *pravus*, *& chymos*, *ſuccus.*

CACOCHYMIE. ſ. f. eſt une repletion de mauvaiſes humeurs. Quand la repletion eſt ſimplement de ſang, on l'appelle *plethore.*

CACOETHE. adj. m. Terme de Medecine. C'eſt une épithete que les Medecins donnent aux ulceres malins. Voyez ULCERE.

Ce mot vient de *kakon* & de *ithos*, *conſuetudo mala*, *mauvaiſe coutume.* Enſuite il ſe prend pour une mauvaiſe diſpoſition du corps tellement enracinée & envieillie, qu'on ne ſçauroit la guerir que difficilement.

CACOPHONIE. ſ. f. Terme de Grammaire. C'eſt la rencontre de deux lettres, ou de deux ſyllabes, qui font un ſon deſagreable à l'oreille. Les Poëtes ſe donnent de grandes gênes pour éviter la *cacophonie*; ils ne veulent pas que deux voyelles ſe rencontrent.

Et les moindres defauts de ce groſſier genie,
Sont, ou le pleonaſme, ou la cacophonie. MOL.

Ce mot vient du Grec *kakos*, *pravus*, & *phoneo*, *ſono.*

CACOZELE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un zêle indiſcret & trop ardent. Balzac raille dans ſes lettres quelques Auteurs de l'avoir employé.

Ce mot eſt derivé de *kakos*, & *zilos*, *zêle*, autrement *jalouſie.*

C A D.

CADASTRE. ſ. m. Regître public qui ſert à l'aſſiete des tailles dans les lieux où elles ſont reelles, comme en Provence & en Dauphiné. Ce Regître contient la qualité, l'eſtimation & le nom des proprietaires des fonds de chaque Communauté ou Parroiſſe. Les Romains faiſoient la même choſe pour leurs Cens. Menage derive ce mot de l'Italien *cataſto*, & de *avattare*, qui a été fait de *ad* & de *quotus*, parcequ'il ſert à quottiſer. Regulierement on devroit écrire *capdaſtre.* Borel le derive de *cadun*, qui ſignifie *chacun* en Languedoc, où principalement la choſe eſt en uſage. Ragueau le derive de *capitularium*, qui eſt le nom qu'on a donné au regître qui contenoit les *capdaſtres.* Borel fait remarquer qu'anciennement la taille & les *cadaſtres* ne s'écrivoient que ſur des verges ou pieces de bois marquées avec un couteau, comme les tailles que l'on fait aujourd'huy avec les Boulangers & les Cabaretiers, qui ſont deux morceaux de bois diviſez également. L'acheteur & le vendeur gardent chacun une de ces pieces, & ils les raſſemblent quand ils y veulent faire de nouvelles marques. Comme cela eſt entaillé avec un couteau, on l'appelle *taille.* Il ajoûte qu'en certains villages de Languedoc il y a encore de groſſes pieces de bois appellées *ſougs*, c'eſt-à-dire, ſouches qui ſervent de *cadaſtres*, & qu'il a fallu une charette pour les porter à Montpellier, à cauſe de quelques procés intentez à la Chambre des Comtes.

CADAVRE. ſ. m. Corps mort. Il faut appeller les Officiers de Juſtice pour lever le *cadavre* d'un homme tué ou noyé, afin qu'ils faſſent un procés verbal de l'état où ils l'ont trouvé. On ne peut faire le procés à un *cadavre* que pour crime de Leze-Majeſté divine, ou humaine. Les cas ordinaires ſont, le duël, l'homicide de ſoi-même, & la mort arrivée dans une rebellion à force ouverte contre l'autorité de la Juſtice. Alors on nomme un Curateur au *cadavre.*

Ce mot eſt tiré du Latin *cadaver*, qui vient du verbe *cadere*, *cheoir*, *tomber*; en Grec de *ptoo*, *cado*, dont on a fait *ptoma*, qui ſignifie auſſi *cadavre.*

CADEAU. ſ. m. Grand trait de plume & fort hardi, que font les Maîtres Ecrivains pour orner leurs écritures, pour remplir les marges, & le haut & le bas des pages. Les écoliers s'enhardiſſent la main à faire des *cadeaux.* On le dit auſſi des figures qu'on trace ſur les cendres, ou ſur le ſable, quand on rêve, ou quand on badine.

Ce mot vient de *catellum*, qui a été fait de *catena.* MEN. D'autres le derivent de *caducée*, parcequ'avec une baguette ou caducée on trace des *cadeaux* ſur le ſable, ſur la pouſſiere.

CADEAU, ſe dit figurément des choſes qu'on fait mal, ou pour leſquelles on fait trop de frais. Si vous donnez un plein pouvoir à ce chicaneur d'agir en vos affaires, il vous fera de beaux *cadeaux*, c'eſt-à-dire, Il vous mettra dans de grands embarras, il vous donnera de grands cahiers de frais. On dit auſſi d'un Auteur, d'un Avocat, qui ont dit beaucoup de choſes inutiles dans un Ouvrage, dans un plaidoyé, qu'ils ont fait de beaux *cadeaux.*

CADEAU, ſe dit auſſi des repas qu'on donne hors de chez ſoi, & particulierement à la campagne. Les femmes coquettes ruinent leurs galans à force de leur faire faire des *cadeaux.* Le mari, dans les *cadeaux* qu'on donne à ſa femme, eſt toûjours celui à qui il en coûte le plus. MOL. En ce ſens il vieillit.

CADENAS, ou CADENAT. ſ. m. Serrure mobile & portative enfermée dans des boules ou plaques de fer, qui a un anneau par lequel on l'accroche quand

quand on veut dans d'autres anneaux ou chaînes de fer. Les petits bateaux ne se ferment qu'avec des chaînes & des *cadenas*. On a de petits *cadenas* pour fermer les valises. Il y a des *cadenas* faits de plusieurs cercles mobiles marquez tout autour de plusieurs lettres, qu'on ne peut ouvrir sans sçavoir un certain mot, suivant lequel les lettres étant arrangées, le ressort du *cadenas* se trouve disposé à se laisser ouvrir. L'invention en est decrite dans Cardan en sa Subtilité. On derive ce mot de *cadenacium*, ou de *catenatium*, ou de l'Italien *catenaccio*.

CADENAS, est aussi une espece d'assiette quarrée où l'on sert la cuilliere, la fourchette, & le couteau. Un des côtez est retroussé & élevé de deux doigts, avec un petit couvercle où l'on met du sel, du sucre & du poivre. On s'en servoit autrefois chez les Rois & les Princes, & maintenant chez les Ducs & Pairs.

CADENASSER. D'autres écrivent CADENACER. v. act. Mettre, appliquer un cadenas. Il n'y a personne dans cette chambre, elle est *cadenassée*. La jalousie de quelques Italiens les porte à *cadenasser* leurs femmes.

CADENASSÉ, ÉE. part. & adj.

CADENCE. s. f. suivant les anciens Musiciens qui ont écrit de la theorie, est une suite d'un certain nombre de nottes de Musique dans un certain intervalle, qui frappe agreablement l'oreille, & sur tout à la fin d'un couplet. Elle est ordinairement composée d'une quarte & d'une quinte pour faire une octave, qui est la plus excellente des consonances. On fait aussi des doubles *cadences*. Quand la *cadence* est imparfaite, on la peut terminer par la quinte, ou par l'une des tierces ou des sextes. La *cadence* doit être composée ordinairement de trois nottes. On appelle *clausule* ou *conclusion*, la *cadence* principale par laquelle on termine le chant. L'autre est appellée *entrée* ou *mediation*, & quelquefois *attendante*, parce qu'on attend toûjours la parfaite *cadence* qui finit. Mais les Musiciens modernes appellent simplement *cadence*, la relation de deux nottes qu'on chante ensemble comme *ut*, *re*; & ils disent qu'il y a double *cadence*, quand la derniere de ces nottes est suivie de deux doubles crochuës. En general la *cadence* est une certaine conclusion de chant, qui se fait de toutes les parties ensemble en divers endroits de chaque piece, & qui la divise comme en ses membres, & periodes; cela se fait lorsque les parties viennent tomber & se terminent sur une corde que l'oreille, ce semble, attend naturellement. La *cadence* parfaite est celle qui consiste en deux nottes chantées tout de suite, ou par degrez conjoins en chacune des deux parties. Elle s'appelle *parfaite*, parcequ'elle contente mieux l'oreille que les autres. La *cadence* est imparfaite, quand son dernier temps n'est pas à l'octave, ni à l'unisson; mais à la sixte, ou à la tierce. Cela se fait quand la basse au lieu de descendre par la quinte, ne se fait que par la tierce, ou quand en descendant par la quinte, ou en montant par la quarte, ce qui fait le même effet, elle fait avec le dessus au premier temps une octave, & au second une tierce majeure. On l'appelle *imparfaite*, parceque l'oreille au lieu d'acquiescer à cette conclusion, attend encore la continuation du chant. La *cadence* est rompuë, quand la basse au lieu de descendre à la quinte où l'oreille l'attend, elle monte d'une seconde mineure, ou majeure. Toute *cadence* se fait en deux temps. Quelquefois elle est suspenduë, & alors elle s'appelle *repos*, & n'a qu'un temps. Cela se fait quand les deux parties demeurent à la quinte, sans achever la *cadence*. Les *cadences* sont au chant ce que les points & les virgules sont au discours. NIVER. Les Maîtres à chanter disent que la *cadence* est un don de nature qui est propre à faire les tremblemens delicatement. Quand les voix sont trop promptes, & même trop rudes, qu'on appelle vulgairement *chevrotantes*, il faut battre du gosier les deux nottes dont la *cadence* est composée, & l'une après l'autre, de même que sur le clavessin, en battant des deux doigts les deux touches qui font le tremblement.

Ce mot vient de *cadentia*.

CADENCE, est aussi l'observation des mêmes mesures, qui se fait en dansant, lorsque les pas & le mouvement du corps suivent les notes, & les mesures des instrumens; & ainsi la *cadence* est la fin d'un temps ou d'une mesure. Ainsi on dit, Entrer en *cadence*, sortir de *cadence*; pour dire, Suivre, ou ne suivre pas les mouvemens du violon, des hautbois, du chant, &c.

On le dit aussi de la mesure qu'on doit garder dans le stile oratoire pour former des sons qui tombent agreablement dans l'oreille. Toutes les periodes de cet Avocat ont une *cadence* fort heureuse. Isocrate fut le premier qui reconnut qu'on devoit garder quelque *cadence* dans la prose même. C'est un vice dans le discours que de faire trop sentir la *cadence* mesurée des periodes. OE. M. Une *cadence* trop harmonieuse, & trop reguliere ennuye enfin l'Auditeur. LE P. RA.

CADENCE, en termes de Poësie, signifie une certaine mesure de vers. Il y en a de plusieurs sortes. La *cadence* des vers Saphiques est bien differente de celle des vers Heroïques ou Iambiques.

Ayez pour la cadence *une oreille severe.* BOI.
Enfin Malherbe vint, & le premier en France
Fit sentir dans les vers une juste cadence. ID.

CADENCE, en termes de Manege, est la mesure égale que le cheval doit garder en tous ses mouvemens, soit qu'il manie au galop, ou terre à terre, ou dans les airs, en telle sorte qu'un de ses temps n'embrasse pas plus de terrain que l'autre, & qu'il y ait de la justesse dans tous ses mouvemens. Ainsi on dit qu'un cheval manie toûjours la même *cadence*, qu'il suit sa *cadence*, entretient sa *cadence*, n'interrompt point sa *cadence*, ne change point de *cadence*; pour dire, qu'il observe regulierement son terrain, & que ses mouvemens se soutiennement toûjours également.

CADENCE, se dit aussi de tous les mouvemens égaux qui se font dans les autres professions. Les Marechaux sont obligez de battre le fer en *cadence*; autrement leurs marteaux se nuiroient les uns aux autres.

CADENCE, se dit figurément des justes mesures qu'on observe dans les choses morales. Cet homme est si prudent, & fait toutes ses actions avec une si juste *cadencé*, qu'on n'y sçauroit trouver à redire.

CADENCÉ, ÉE. Qui a de la cadence. Tout cela est bien *cadencé*. Cette periode est bien *cadencée*.

CADENE. s. f. Chaîne à laquelle est attaché un galerien.

Ce mot vient de *catena* Latin, d'où les Espagnols ont fait aussi *cadena*. MENAGE.

On appelle aussi *cadene* de haubans, la chaîne de fer au bout de laquelle il y a un cap de mouton, qui sert à amarrer & à rider les haubans contre le bordage.

CADENE, se dit figurement en choses morales, pour marquer de grandes incommoditez. J'aimerois autant être à la *cadence*, que d'avoir à souffrir ces continuelles reprimendes. Ce mot est vieux.

CADENETTE. s. f. Moustache, poignée de cheveux qu'on laissoit croître autrefois du côté gauche, tandis qu'on tenoit les autres courts. Menage dit que c'étoit du côté droit, & que cette mode fut introduite par H. Albert Seigneur de Cadenet, Marechal de France. La mode des *cadenettes* a été fort long temps en vogue.

CADET, ETTE. s. m. & f. Enfans d'une famille qui ont un aîné. A Paris chez les Bourgeois les *cadets* ont autant que l'aîné en leur partage. La Coutume de

de Caux en Normandie donne tout à l'aîné, & laisse une petite legitime aux *cadets*. Il n'est pas raisonnable de marier une *cadette* avant son aînée.

Ce mot vient de *capitetum*, comme qui diroit *petit chef de famille*. On écrivoit autrefois *capdet*, & on le prononce ainsi en Gascogne. MEN. Borel confirme cette pensée, & dit qu'en Gascogne on appelloit les aînez *capmas*, comme qui diroit *chefs de maison*; & *cadets*, *quasi minora capita*. Dominicus dit que ce mot vient *quasi à majori natu cadant, & sint veluti catheti, aut normales lineæ ab ipso dependentes.*

CADET, se dit aussi des enfans d'une famille dont l'un est plus âgé que l'autre, en faisant comparaison entr'eux. Ainsi le second fils dira d'un troisiéme, que c'est son *cadet*; le troisiéme du quatriéme, &c. Il y a souvent des *cadets* qui deviennent les aînez.

CADET, absolument, se dit du dernier de tous les enfans. Benjamin étoit le *cadet* des enfans de Jacob, & le plus cheri.

On dit en termes de Genealogie, la branche de l'aîné, & la branche des *cadets*.

CADET, en termes de Guerre, se dit d'un jeune homme qui se met volontaire dans les troupes sans prendre de paye, ni être mis sur le rôlle, & à qui on ne peut refuser le congé. Il sert seulement pour apprendre le mêtier de la guerre, & se rendre capable de quelques emplois. *Cadet* aux Gardes, est un jeune homme volontaire dans le Regiment des Gardes. Il n'y doit avoir que deux *cadets* dans chaque Compagnie âgez au plus de dix-huit ans par l'Ordonnance de 1670.

CADET, se dit aussi par relation d'un homme à un autre qui est plus âgé que lui. Cet homme dit qu'il est de mon âge, mais je lui montrerai qu'il est mon *cadet* de plus de dix ans.

CADET, se dit dans le même sens à l'égard de la reception des Officiers dans une profession soit de guerre, soit de justice, sans consideration de l'âge. Un Officier se plaint avec raison, quand on fait monter son *cadet* devant lui.

CADET, se dit aussi de toutes sortes de jeunes gens. Voilà un *cadet* de haut appetit; pour dire, un jeune homme fort affamé. Voilà une troupe de *cadets* qui n'aiment qu'à rire.

CADETTE. s. f. Pierre de taille pour paver.

CADETTER. v. act. Paver avec des pierres de taille. Ces deux mots se trouvent dans Pomey.

CADI. s. m. Terme de Relations. C'est le nom qu'on a donné aux Juges des causes civiles chez les Sarrasins, & les Turcs.

CADILESQUER, ou CADILESQUIER. Chef de la Justice chez les Turcs. Chaque *Cadilesquier* a son district particulier. Mr. Ricaut les reduit à trois pour tout l'Empire. Le *Cadilesquier* d'Europe, de Natolie, & du Grand Caire.

CADIS. s. m. Sorte de petite étoffe.

CADMIE. s. f. Terme de Pharmacie. C'est une espece de mineral, qui est de deux sortes. Il y a de la *cadmie* naturelle, & de l'artificielle. La *cadmie* naturelle est encore de deux sortes: l'une contient des parties metalliques, & l'autre n'en contient point. La premiere qu'on appelle *cobaltum*, est un mineral terrestre, de couleur presque noire, & qui contient quelques parties de cuivre, ou d'argent. On en tire beaucoup de plusieurs mines d'Allemagne: elle est fort caustique & corrosive, desorte qu'on la met au rang des poisons. La *Cadmie* naturelle, qui est privée de parties metalliques, est autrement appellée *calamine*, ou *pierre calaminaire*. Voyez CALAMINE. La *cadmie artificielle* se fait dans les fournaises de cuivre, dont il y a de cinq sortes. La premiere est appellée *botrytis*, parcequ'elle a la forme d'une grappe de raisin: la seconde *ostracitis*, qui est faite comme un test ou coquille: la troisiéme *placitis*, parcequ'elle ressemble à de la croûte: la quatriéme *capnitis*: la cinquiéme *calamitis*; celle-ci s'attache autour des perches de fer, avec quoy on remuë la matiere du cuivre dans la fournaise, laquelle étant secoüée, a la figure d'une plume, qu'on nomme en Latin *calamus*. La *cadmie boytrytis* se trouve à la partie moyenne de la fournaise: l'*ostracitis* dans la partie basse: la *placitis* dans la plus haute, & la *capnitis* à la bouche de la fournaise. La *cadmie* est dessiccative & detersive: on s'en sert dans les ulceres humides & puans, qui se cicatrisent par son moyen. La *botrytis* & la *placitis* sont aussi très-bonnes dans les maladies des yeux.

CADOLE. s. m. C'est le nom que les Serruriers donnent au loquet d'une porte, & à une espece de pêne qui s'ouvre & se ferme en se haussant, ou se baissant, avec un bouton, ou une coquille.

CADRAN. s. m. Terme de Jouaillier. Espece d'étau, ou de main de fer qui sert à tenir les diamans, quand on les taille pour changer leur situation suivant les diverses faces qu'on leur veut donner. Pour les autres pierreries les *cadrans* sont de bois. Les pierreries taillées au *cadran* sont plus estimées que les autres. La couleur des pierres taillées au *cadran* est satinée: celle des pierres qui sont en table ronde ou en cabochon est veloutée. Le *quadran* pour les heures est le quadre.

CADRE, & CADRAN. Voyez QUADRE.

CADRILLE. Voyez QUADRILLE.

CADRUPLE. Voyez QUADRUPLE.

CADUC, il y en a qui écrivent *caduque* aussi bien pour le masculin, que pour le feminin. CADUQUE. adj. Qui a perdu ses forces, soit par l'âge, soit par les maladies. Quand on a passé 60. ans, on est dans un âge *caduc*.

Ce mot vient du Latin *caducus*, *sujet à cheoir*, de *cadere*.

CADUC, se dit aussi des bâtimens qui menacent ruine. Il faut étayer une maison *caduque*, de peur qu'elle ne tombe.

CADUC, se dit figurément en choses morales. La faveur de ce Courtisan est bien diminuée; sa fortune est fort *caduque*.

CADUC, en termes de Jurisprudence, se dit d'un legs, d'une institution d'heritier qui n'ont point d'effet. Ce legs est devenu *caduc* par la mort du legataire avant le testateur. Cette succession est devenuë *caduque*, parceque personne ne s'est porté pour heritier. Il y a un titre dans le Droit *de caducis tollendis*.

En termes Medecine, on appelle le mal *caduc*, le haut mal, le mal St. Jean, ou l'épilepsie: c'est une maladie qui fait tomber un homme quand l'accés lui prend, & qui le tourmente cruellement. Voyez EPILEPSIE.

CADUCE'E. s. m. Verge de Mercure: c'est un bâton entortillé de deux serpens. Les Poëtes attribuent plusieurs vertus au *Caducée* de Mercure, d'endormir les hommes, de ressusciter les morts, &c. C'étoit aussi le symbole de la paix, & de la concorde. Apollon le donna à Mercure, qui lui avoit fait present de la lyre.

Ce mot vient du Latin *caduceum*, ainsi appellé *à cadendo, quia contentiones & bella cadere faciebat*. Chez les Romains ceux qui denonçoient la guerre s'appelloient *Feciales*, & ceux qui alloient demander la paix s'appelloient *Caduceatores*. Il seroit plus à-propos de faire venir ce mot du Grec *kirukeion*, qui signifie le même, & qui vient de *kirus*, un *heraut*. Le caducée qui se marque sur diverses medailles, est un symbole commun: il signifie la bonne conduite, la paix, & la felicité. Le bâton marque le pouvoir; les deux serpens la prudence, & les deux ailes la diligence; toutes qualitez necessaires pour être heureux dans les entreprises où l'on s'engage.

CADUCÉE, se dit aussi d'un bâton couvert de velours fleur-

fleurdelisé, que portent les Herauts d'Armes dans les ceremonies. Celui du Roi d'Armes a une fleur de lis d'or au bout, que quelques-uns nomment *sceptre*.

CADUCITE'. s. f. Etat de ce qui menace ruine. Il se dit tant des hommes que des bâtimens. La mort qui previent la *caducité* arrive plus à-propos, que celle qui la termine. LA. BR.

CÆCALE. adj. est une épithete qu'on donne à une veine qui reporte le sang de l'intestin *cæcum* dans le tronc mesenterique.

CÆCUM. s. m. C'est le premier des gros boyaux, qu'on appelle aussi *l'aveugle*; parcequ'il n'a qu'une ouverture qui lui sert d'entrée, & de sortie. Il est situé dans l'hypocondre droit, plus bas que le rein. Il a une appendice en forme d'un ver oblong, qui est plus grande aux enfans nouvellement nez, qu'à ceux qui sont avancez en age.

C A F.

CAFFARD, ARDE. s. m. & f. Bigot, hypocrite. Il se dit particulierement des gens qui font leurs affaires sous pretexte de Religion, en abusant de la simplicité & de la confiance des autres. Menage derive ce mot de l'Arabe *cafar*, qui se dit par les Arabes proprement d'un homme qui de Chretien s'est fait Turc, ou de Turc Chretien. Il a été fait de l'Hebreu *caphar*, qui signifie *renier*. Les Anciens ont eu une espece de couverture de tête qu'ils appelloient *caphardum*. DU CANGE.

CAFFARD. adj. m. est une espece de damas ou de satin. Le veritable damas *caffard* est tout de fil: mais le damas *caffard* ordinaire est celui dont la treme est seulement de fil, & les chaînes de soye, & qui se manufacture en Flandres.

CAFFE', ou CAFE'. s. m. est un breuvage fait d'une espece de feve noire qui croît seulement dans l'Arabie Heureuse. Mr. du Four dans son Traité du *caffé*, dit que c'est le fruit d'un arbrisseau. Ce fruit est de la grosseur de nos plus petits haricots, rond d'un côté, & plat de l'autre; avec une fente au milieu, d'une couleur entre le blanc, & le jaune obscur. Les Turcs le nomment *cahué* ou *caoua*. Elle est fort estimée par tout l'Orient, & l'usage n'en est devenu commun en Occident que depuis environ 40. ans. Il y a en Turquie des cabarets exprès pour en vendre, comme on fait le vin en ces quartiers. A Londres on dit qu'il y a trois mille cabarets de *caffé*. Ce breuvage se fait de la feve. On la fait rôtir au feu, on la reduit en poudre, & puis on met deux ou trois drachmes de cette poudre sur un livre d'eau bouillante, ou une cuillierée sur trois tasses d'eau. L'arbre est toûjours verd, ressemble au fusin, ou bonnet de Prêtre. Sa vertu est d'être chaude & seche, & propre à l'estomac. Elle fortifie les membres, mondifie le cuir en dessechant les humiditez qui sont dessous, & donne bonne odeur à tout le corps. Elle guerit l'obstruction des visceres, provoque les mois des femmes, guerit la galle & la corruption du sang, la migraine & l'hydropisie. Plusieurs lui attribuent les mêmes vertus qu'au thé. On boit de ce breuvage à toute heure, & sur tout le matin. On le hume fort chaud & à petits traits, de peur de se brûler; & il sert d'amusement, & d'entretien dans une longue conversation; ou de pretexte pour se taire avec bienseance. C'est une des choses necessaires que les Turcs sont obligez de fournir à leurs femmes. Son goût est amer, & sent le brûlé; mais en deux jours on s'y accoûtume. Pour l'adoucir on y met du sucre. Le premier qui en a écrit vers le IX. siecle a été Zacharie Mahomet, Rases ou Rhasis celebre Medecin Arabe, puis Ebensina dit Avicenne, Prosper Alpinus au livre des Plantes d'Egypte, qui est le premier qui en a donné des nouvelles aux Européens il y a environ cent ans; Veslingius dans ses Observations, Bauhin dans son Pinax, Olaus Wormius, Olearius & Leonard Rauwolf dans leurs Iteneraires; Mollembrok, Pietro della Valle, Thevenot dans leurs Relations. Simon Pauli en a condamné l'usage dans un Commentaire contre le thé & le tabac, & il lui objecte qu'il énerve les hommes, comme temoigne Olearius. Le *caffé* fut decouvert, au rapport du Maronite Fausto Nairone, par le Prieur de quelques Moines, après qu'il eut été averti par un homme qui gardoit des chevres ou des chameaux, que quelquefois son bétail veilloit & sautoit toute la nuit. Ce qui fit qu'il en essaya la vertu qu'il a d'empêcher le sommeil; & il l'employa d'abord à empêcher que ses Moines ne dormissent à Matines. On dit qu'il dissipe aussi la tristesse, parcequil est rempli de sels volatils & de soulfre. On tient qu'il n'est pas propre aux bilieux, ni à ceux qui digerent trop vîte.

CAFFETIERE. s. f. Petit vaisseau fait en forme de coquemart, dans lequel on prepare le caffé.

C A G.

CAGE. s. f. Petit vaisseau fermé à claires voyes, & portatif, fait d'osier, ou de fil de fer, où on nourrit des oiseaux. Le perroquet est sorti de sa *cage*. Cet oiseau a rompu un des bâtons de sa *cage*.

Ce mot vient de *cavia*, qu'on a dit pour *cavea*. MEN. *A caveis theatralibus quibus includebantur feræ*, on l'a transporté aux *cages* des oiseaux.

On dit figurément & burlesquement d'un homme qu'on a mis en prison, qu'on l'a mis en *cage*. On dit par menaces à des insolens, qu'on les fera mettre en *cage*, pour leur apprendre à parler. En effet il y a des prisons où il y a des *cages* de fer, comme dans le Chateau d'Amboise. Bajazet Empereur des Turcs fut promené par Tamerlan enfermé dans une *cage*. Ce Prince ne pouvant supporter cette ignominie se brisa la tête contre les barreaux de sa *cage*.

CAGE, est aussi un treillis d'osier qu'on met devant les fenêtres en forme de jalousie, pour voir au dehors sans être vû au dedans. On le dit aussi des vaisseaux d'osier, ou garnis de toile qui servent de gardemanger.

CAGE, se dit aussi en termes d'Architecture, des quatre pans ou gros murs qui enferment un bâtiment, ou qui en font l'enceinte. La *cage* d'un escalier. La *cage* d'un moulin, est le corps d'un moulin à vent, qui est fait de charpente & revêtu d'ais. On le fait tourner sur un massif de maçonnerie où il est posé, pour exposer les volans du moulin du côté du vent par le moyen d'une grande piece de bois qu'on appelle la *queuë*.

CAGE DE CROISÉE, est le bâti de menuiserie qui porte en avance au dehors la fermeture d'une croisée. Et ce qu'on appelle *cage de clocher*, est un assemblage de charpente qu'on revêt ordinairement de plomb, & qui est compris depuis la chaise sur laquelle il pose, jusqu'au rouët ou la base de la fleche d'un clocher. Les Orfevres donnent aussi le nom de *cage*, aux fils d'archal qui sont travaillez presque en forme de grande cage, & où ils enferment leurs marchandises.

CAGE, ou CAGEROTTE, se dit encore des formes où on fait de petits fromages, dont le fond est d'osier pour en laisser écouler le lait clair.

CAGE, se dit figurément d'une habitation étroite & retirée. Cet homme est fort particulier, il se tient toûjours dans sa *cage*; on ne sçauroit le faire sortir de sa *cage*. On dit d'une grande maison où loge une personne peu considerable, Voilà une grande *cage* pour un si petit oiseau.

CAGE, en termes de Mer, est une espece d'échauguette

guette faite en *cage* à la cime du mât d'un vaisseau, qu'on appelle *gabie* sur la Mediterranée, & *hune* sur l'Ocean.

En terme d'Horloger, on appelle *cage* de montre, les deux platines de la montre jointes par les quatre piliers, qui enferment un espace disposé à recevoir les roues & les ressorts.

CAGEOLLER. v. act. Il faut écrire *Cajoler*; c'est ainsi que tous les bons Auteurs l'écrivent aujourd'huy. Il signifie proprement Babiller, causer; mais en ce sens il est du stile bas. Il s'est dit originairement au propre des enfans qui apprennent à parler. Les peres prennent plaisir entendre leurs enfans quand ils *cajollent*.

Ce mot vient apparement de *cage*, qui est le lieu où on apprend à parler aux oiseaux.

CAGEOLLER, signifie maintenant, Dire des douceurs, des paroles honnêtes & obligeantes; flater, loüer, entretenir quelcun de choses qui lui plaisent & qui le touchent. *Cajoler* quelcun sur la science, sur le bel esprit, sur sa bravoure, sur ses belles actions. Elle aime qu'on la *cajole* sur sa beauté, sur ses ajustemens, sur sa bonne grace en tout ce qu'elle fait. Pourquoy se faire une idée assez basse de la Divinité, pour s'imaginer qu'elle aime à être *cajolée* par nos loüanges, & qu'elle s'appaise par nos hecatombes? ABL. Les hommes se *cajolent* mutuellement pour se faire rendre leurs éloges avec usure. AB. DE S. R.

CAGEOLLER, signifie aussi, Caresser quelcun, afin d'attraper de lui quelque chose à force de flatteries. Il a si bien *cajollé* ce vieillard, qu'il est devenu son heritier. On a beau *cajoler* un avare, on n'en peut rien arracher. Il faut beaucoup d'art & d'adresse d'esprit pour *cajoler* un riche, & pour gagner ses bonnes graces. ABL.

CAGEOLLER, se dit plus particulierement à l'égard des femmes & des filles, ausquelles on fait l'amour, qu'on tâche de seduire par de belles paroles, & dont on tâche de surprendre les faveurs à force de leur dire des douceurs & des flatteries. Le foible des femmes, c'est d'aimer qu'on les *cajolle*. Une honnête femme ne se doit jamais laisser *cajoler*.

Voir cajoler *sa femme & n'en temoigner rien*,
Se pratique aujourd'huy par force gens de bien. MOL.

On dit aussi, *Cajoller* son vin; pour dire, Tenir quelque temps son verre à la main avant que de boire, & cependant chanter & plaisanter.

CAGEOLLER *un vaisseau*; c'est, en termes de Marine, le mener contre le vent dans le courant d'une riviere.

CAGEOLLÉ, ÉE. part. & adj.

CAGEOLLERIE. s. f. Flatteries pour gagner l'amitié de quelcun, & en obtenir ce qu'on desire. Il se dit à l'égard des hommes, & plus souvent à l'égard des femmes. Une fille doit craindre toutes les *cajolleries* des hommes.

CAGEOLLEUR, EUSE. adj. & s. Celui qui cajolle. Il se dit proprement des jeunes gens qui font l'amour.

On dit aussi absolument, Vous n'êtes qu'un *cajolleur*; pour dire, Vous n'êtes qu'un discoureur, qui n'avez dans la bouche que de vaines paroles & promesses.

CAGIER. s. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit de ceux qui portent des faucons, des sacres, des laniers, & d'autres oiseaux à vendre. On dit aussi une *cagée d'oiseaux*.

CAGNARD. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois un lieu mal propre, tel que celui où logent des chiens. Cette maison est un vrai *cagnard*.

CAGNARD, ARDE. adj. Vieux mot qui signifioit, Faineant, paresseux, poltron, qui ne veut point quitter le coin du feu. Pasquier dit que le *cagnard* étoit un lieu sous les pons de Paris, où s'assembloient plusieurs gueux & faineans tant hommes que femmes; & que ce lieu fut appellé *cagnard*, à cause qu'il étoit près de l'eau la demeure ordinaire des canards. La Police defendit ces assemblées, & il y en eut plusieurs de fustigez pour avoir contrevenu à ces deffenses.

CAGNARDER. v. n. S'accoutumer à la faineantise, & à demeurer au coin du feu. Il est vieux, & n'est en usage que dans son composé *s'accagnarder*.

CAGNARDER, se dit encore des gueux faineans qui pourroient travailler, & qui aiment mieux demander l'aumône; de ces gens qui hantoient le cagnard cy dessus expliqué.

CAGNARDERIE. s. f. Paresse, faineantise, gueuserie.

CAGNARDIRE, IERE. signifie la même chose que *cagnard*.

CAGNARDISE. s. f. C'est la même chose que cagnarderie. L'un & l'autre sont bas.

CAGNE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois *chienne*. Il ne se dit plus que par injure à des femmes qu'on veut taxer d'infame prostitution.

CAGNEUX, EUSE. adj. & s. Qui a les jambes tortuës & mal tournées. La mode de porter de grands canons étoit fort favorable aux *cagneux*. Sa ringrave étoit courte, & son genou *cagneux*. SCAR.

Ce mot vient apparemment de *chien*, parcequ'il n'a pas les jambes droites; & ainsi il a été fait de *cagnoso* ou de *cagna*, qui sont mots Italiens.

CAGOT, OTTE. adj. Faux devot; hypocrite, qui affecte de montrer des apparences de devotion pour tromper, & pour parvenir à ses fins. Ce mot est injurieux, & vient de certaines personnes habituées en Bearn, & en quelque partie de la Gascogne, qu'on croit descendus des Visigots, qui sont tenus pour ladres, ausquels est interdite par la Coutume la conversation avec le reste du peuple, & qui logent en de petites maisons écartées. Ce nom leur a été donné, comme qui diroit *caas Goths*, ou *chiens Goths*, en haine de l'Arianisme dont les Goths avoient fait profession. Menage après Mr. de Marca & autres. Pasquier dit qu'il vient de *Got*, qui en Langue Germanique signifioit *Dieu*; d'où sont venus ces juremens deguisez *morgoy*, *vertugoy*, *sangoy*, *&c.*

CAGOTERIE. s. f. Fausse devotion; hypocrisie. Il y a bien des gens qui font leur fortune par la *cagoterie*.

CAGOTISME. s. m. La maniere d'agir d'un hypocrite. La profession du *cagotisme* efface la memoire de tous les pechez qu'on a faits. OE. M.

Son cagotisme *en tire à toute heure des sommes*,
Et prend droit de gloser sur tous tant que nous sommes. MOL.

CAGOUILLE. s. f. Revers d'éperon. Quelques-uns appellent ainsi en termes de Marine, une volute qui sert d'ornement au haut de l'éperon du vaisseau.

CAGUESANGUE. s. f. Dissenterie, flux de sang. On ne le dit gueres que par imprecation. La *caguesangue* lui puisse venir.

Ce mot vient du Latin *caco* & de *sanguis*. Voyez DISSENTERIE.

C A H.

CAHIER, ou CAIER. Voyez CAYER.

CAHIEU, ou CAJEU. Voyez CAYEU.

CAHIERE. s. f. Grande chaise à bras. Ce mot est vieux & populaire.

CAHINCAHA. adv. Terme bas & proverbial, qui se dit des choses qu'on fait avec peine, de mauvaise grace, & à plusieurs reprises. Cet homme a fait pour moi quelques sollicitations, mais il les a faites *cahincaha*; c'est-à-

c'eſt-à-dire, avec des *hin* & des *ha*. Ce pauvre homme gagnoit ſa vie *cahincaha*. RABELAIS.

CAHOS. Voyez CHAOS.

CAHOT. ſ. m. Choc; agitation violente qu'on reſſent dans un carroſſe, ou autre voiture roulante, par l'inegalité du terrain qui lui fait faire pluſieurs ſauts. Ce mot ſe dit également des ſauts qui excitent l'agitation, & du terrain qui cauſe les ſauts. Les montagnes ſont des païs pleins de *cahots*; les coches y ſont des *cahots* à tous momens. Il y a dans ce chemin des creux, des ornieres qui font ſouffrir mille *cahots*.

CAHOTAGE. ſ. m. C'eſt un ſecoüement, un mouvement frequent cauſé par les cahots. Ce *cahotage* me tuë. Je ne puis ſouffrir le *cahotage* de ce coche, de ce chariot.

CAHOTER. v. act. abſolu. Donner des cahots. Il nous a *cahotez* durant tout le chemin. Dans les chemins de traverſe on eſt bien plus *cahoté* que dans les autres. Les eſtomacs foibles ſouffrent beaucoup, quand ils ſont *cahotez*.

CAHOTER, eſt auſſi Neutre & ſignifie ſouffrir des cahots; être ſecoüé par des cahots. Nous n'avons fait que *cahoter* pendant plus de deux heures. Nous avons bien *cahoté* dans ce maudit chemin.

CAHOTÉ, ÉE. part. & adj.

CAHUETTE. ſ. f. Petite maiſon ou cabane de païſan, de berger, de pauvre homme. Ce mot eſt bas & ne ſe dit gueres qu'en raillant & par mepris.

CAHUTE. ſ. f. C'eſt la même choſe que cahuette.

C A I.

CAIC. Terme de Marine. Eſquif deſtiné au ſervice d'une Galere.

CAIES. Voyez CAYES.

CAILLE. ſ. f. Oiſeau de plumage grivelé, qui ſe tient dans les blez. C'eſt un oiſeau de paſſage aſſez petit, & bon à manger. Il eſt de chaude complexion, d'où on a fait le proverbe, Chaud comme une *caille*. Les *cailles* ſe paiſſent ſouvent d'ellebore. Ce qui eſt cauſe que pluſieurs de ceux, qui mangent des *cailles* dans les lieux où il vient beaucoup d'ellebore, ſe trouvent ſurpris d'épilepſie, & tombent en convulſion. En Latin *coturnix*, *onix*. Menage après Scaliger croit que ce nom lui a été donné à cauſe de ſon chant, qui ſemble en prononcer la premiere ſyllabe.

CAILLEBOT, ou CAILLOT. ſ. m. ſe dit d'un ſang coagulé qu'on crache ou qu'on vuide avec les excremens. Cet homme a la mine d'être pulmonique, il jette de gros *caillebots* de ſang.

CAILLEBOTIS. ſ. m. Terme de Marine. Eſpece de treillis, ou tillac à jonc fait de menu bois, & placé entre deux hiloire, ou bordures pour ſervir à évaporer la fumée du canon quand on le decharge, & pour donner du jour entre les ponts, quand les ſabords ſont fermez durant l'agitation de la mer. L'eſpace qui reſte des ponts eſt couvert de bordage de pareil échantillon que celui qui eſt attaché ſur les membres, ou côtes du navire.

CAILLEBOTTE. ſ. m. C'eſt une maſſe de lait caillé, qui eſt ferme & épaiſſi. Nous n'avons mangé que des *caillebottes*.

CAILLER. v. act. Coaguler, figer. La morſure des ſerpens tuë, parcequ'elle fait *cailler* le ſang, & empêche la circulation. Le ſang ſe *caille* ſi-tôt qu'il eſt hors des veines, ou privé de chaleur. Le lait ſe *caille* avec de la preſure. L'huile de tartre, & l'eſprit de vitriol mêlez enſemble, ſe *caillent* après quelque legere efferveſcence. A Florence on *caille* le lait pour faire des fromages avec des fleurs d'artichauts, au lieu de preſure. On a trouvé en Irlande une ſorte d'ardoiſe noire excellente contre le flux de ſang, & qui empêche qu'après les grandes chûtes, le ſang ne ſe *caille* dans le corps. HIST. NAT. D'IRL.

Ce mot vient du Latin *coagulare*.

CAILLÉ, ÉE. part. & adj. Lait *caillé*, ſang *caillé*.

On dit abſolument au ſubſt. Du *caillé*; pour dire, du lait figé & coagulé, dont la partie ſereuſe eſt ſortie, qu'on appelle le *lait clair*, ou le *petit lait*. Pluſieurs Medecins appellent la preſure, *du caillé*. Voyez PRESURE.

CAILLELAIT. ſ. m. Terme de Botanique. Plante qui eſt ainſi appellée, parcequ'elle fait cailler le lait. Ses tiges ſont petites, menuës, droites, rondes, & nouées: elles ſont garnies de feuilles étroites, aſſez liſſes, ſans velu, & diſpoſées enſorte qu'il y en a cinq ou ſix, & même davantage autour de ſes nœuds. Ses fleurs ſont blanches, d'une ſeule piece, ſemblables à celles du grateron, decoupées en quatre parties: elles naiſſent le long & au bout des branches, ramaſſées en grape, & en très-grand nombre. En Latin *gallium montanum latifolium ramoſum*. Il y a d'autres eſpeces de *caillelait* ou *gallium*. On l'appelle auſſi *petit muguet*.

CAILLEMENT. ſ. m. Ce mot ſe dit du lait en parlant de nouvelles accouchées. C'eſt une maladie qui leur vient, parceque leur lait s'eſt caillé, & s'eſt mis en petits grumeaux dans leurs mammelles. Le *caillement* cauſe de grandes douleurs, & un friſſon au milieu du dos. Le *caillement* de lait vient à cauſe que la nouvelle accouchée n'a pas été aſſez tetée. Pour remedier au *caillement* de lait & pour l'empêcher, il faut ſe faire teter, & vuider les mammelles. MAURICEAU.

CAILLETEAU. Diminutif. Jeune caille qu'on ſert ſur les tables comme un mets friand.

CAILLETTE. ſ. f. Le quatriéme ventricule du bœuf, ou des autres animaux qui ruminent. C'eſt le lieu où ſe fait le chyle, & d'où les alimens tombent dans les inteſtins. La *caillette* ſe vend avec les tripes. C'eſt dans la *caillette* des veaux ou agneaux que ſe forme la preſure qui caille le lait: ce qui lui a fait donner le nom de *caillette*. Ce quatriéme ventricule eſt rempli de feuillets comme le troiſiéme: mais ces feuillets ont cela de particulier qu'ils enferment outre les membranes, dont ils ſont compoſez, pluſieurs glandes qui ne ſe trouvent point dans les trois autres ventricules. En Latin *abomaſum*.

CAILLETTE, ſe dit figurément d'un homme ſans cœur, & ſans vigueur, qui n'eſt capable d'aucun travail, d'aucune entrepriſe. Il ſe prend auſſi dans un ſens obſcéne, & ſignifie les parties naturelles de l'homme. Il eſt bas dans ces deux ſens, & ne peut entrer que dans le burleſque.

CAILLOT ROSAT, eſt une eſpece de poire fort connuë & eſtimée. On l'appelle ainſi à cauſe qu'elle eſt pierreuſe, & qu'elle a le goût de roſe. Quelques-uns l'appellent *poire d'eau roſe*. Menage écrit *caillo-roſat*.

CAILLOU. ſ. m. Petite pierre dure, & quelquefois polie & luiſante. On l'employe avec le ciment à paver les aqueducs, les grottes, & les baſſins de fontaine. On s'en ſert auſſi pour les ouvrages de Moſaïque; & pour cela on la ſcie, & on la polit. Ce ruiſſeau qui coule ſur des *caillous* fait un doux murmure. Les pierres à fuſil ſe font de *caillous* noirs & fort durs. Les *caillous* des bords de la mer & de l'embouchure des rivieres ſont ronds & polis, on les appelle autrement le *galet*.

> *Tantôt l'onde brouillant l'arene,*
> *Gemit & fremit de couroux,*
> *Se roulant deſſus les* cailloux
> *Qu'elle apporte, & qu'elle rentraine.*

Ce mot vient du Latin *calculus*.

CAIMACAN. ſ. m. Nom de dignité dans l'Empire Ottoman. Il y a deux *Caïmacans*; l'un qui eſt toûjours proche la perſonne du Grand Viſir; & l'autre qui

qui reside toûjours à Constantinople, & qui en est comme le Gouverneur. Il n'y a d'ordinaire que trois *Caïmacans* dans l'Empire ; il y en a quelquefois moins. Celui qui n'abandonne jamais Constantinople, examine toutes les affaires de Police, & les regle en partie. Il y en a un autre qui ne quite jamais le Grand Seigneur, & si le Visir est éloigné, il en a aussi un auprès de lui ; mais la fonction du dernier demeure suspenduë quand le Visir est auprès du Sultan. Le *Caïmacan* du Visir est comme son Secretaire d'Etat, & le premier Ministre de son Conseil. LA GUILL.

CAIMAND, ANDE. s. m. & f. Mendiant qui gueuse par faineantise, & faute de vouloir travailler.

CAIMANDER. v. n. Mendier. Il se dit aussi en parlant de toutes les choses qu'on va demander de porte en porte, comme des sollicitations, des emplois, des repas, &c. Il vaut mieux vivre chez soi mediocrement, que d'aller *caimander* chez ses amis. Quelques-uns derivent ce mot par metathese de *mendicare*, signifiant la même chose.

CAIOU. s. m. Espece de noix qui vient du Bresil. L'arbre qui la porte est de la grandeur d'un grenadier. Sa feuille est comme celle du laurier ; d'un verd clair & charnuë. Sa fleur est blanche, presque semblable à celle de l'orenger ; mais elle a beaucoup plus de feuilles & n'est pas de si bonne odeur. Son fruit est de la forme & de la grosseur d'un œuf d'oye, rempli de suc comme le limon. Les habitans du païs le mangent. De l'extremité du fruit sort une noix qui est de la forme d'un rein de lievre, de couleur cendrée, quelquefois tirant sur le rouge cendré. Cette noix a deux écorces, entre lesquelles se trouve une matiere spongieuse pleine d'une huile très-chaude & très-âpre : & au dedans elle contient un noyau blanc, bon à manger, & aussi agreable que les pistaches. Ce noyau est couvert d'une peau deliée, grise, laquelle il faut ôter. On le mange, après l'avoir fait rotir ; car il en devient meilleur. L'huile est souveraine pour guerir les dartres & la gratelle.

CAISSE. s. f. Coffre, boëte ; vaisseau fait de menuës planches de sapin ou d'autre bois leger, pour transporter des marchandises. On appelle des raisins de *caisse*, les raisins secs & un peu gras qui viennent dans ces vaisseaux. On fait aussi des *caisses* de pieces d'assemblage en quarré, où l'on met des orengers ou autres arbres, qu'il faut transporter l'hiver pour les mettre dans des serres.

Ce mot vient de *capsa* Latin. MEN. & SAUM.

CAISSE, est aussi un renfoncement quarré qui est dans chaque intervalle des modillons du plat-fond de la corniche Corinthienne, & qui renferme une rose. On appelle aussi *panneaux*, ces mêmes renfoncemens, & ils sont de differentes figures dans les compartimens des voutes & des plat-fonds.

On appelle aussi *caisse de poulie* dans un navire, un mouffle de poulie.

CAISSE, signifie aussi un coffre fort de Banquier, de Marchand. Cette *caisse* a de bonnes bandes de fer, & une serrure à trois pênes. C'est un tel Commis qui tient la *caisse* chez ce Tresorier.

CAISSE, se dit aussi de tout l'argent qu'un Financier a chez lui, & qu'il negotie. La *caisse* de cet homme-là est de cent mille écus.

Il y a à Paris la *Caisse* des Emprunts, où les bourgeois portent l'argent qu'ils veulent faire profiter, & d'où ils le peuvent retirer quand ils veulent. Ce commerce est souffert pour faciliter l'exploitation des Fermes du Roi.

CAISSE, signifie aussi, un gros tambour qui sert à la guerre ; & on dit, Battre la *caisse* ; pour dire, Assembler des soldats.

On dit proverbialement, Bander la *caisse* ; pour dire, S'en aller, parcequ'il faut en effet bander les peaux de la *caisse* pour battre la retraite ou le decampement.

CAISSIER. s. m. Celui qui tient la caisse d'un Tresorier, d'un Banquier. Le *Caissier* des Gabelles. Il faut qu'un Marchand ait un *Caissier* fort fidelle.

CAISSON. s. m. Grande caisse couverte en dos d'âne, qu'on porte sur un chariot pour y mettre le pain de munition, & autres choses dont on a besoin à l'armée. Il y a aussi des *caissons* de l'Artillerie.

CAISSON DE BOMBES, est un fourneau superficiel fait de plusieurs bombes enfermées dans une caisse de bois. On en fait quelquefois qui ne sont pleines que de poudre. On le couvre d'un peu de terre, & on y met le feu, par le moyen d'un saucisson qui repond au fond du caisson, lorsque l'ennemi fait ses approches, & se vient loger dessus.

CAISSONS. C'est ainsi qu'on appelle sur mer les coffres qui sont attachez sur le revers de l'arriere d'un vaisseau.

CAJUTES. Terme de Marine. Ce sont les lits des vaisseaux, qui sont la plupart emboëtez autour du navire. On les appelle aussi *camagnes* & *capites*.

C A L.

CAL. s. m. Durillon qui vient aux pieds, aux mains & aux genoux. Il vient des *cals* aux mains à force de travailler, & des *cals* aux pieds à force de marcher.

CALADE. s. f. Terme de Manege. C'est la pente d'une éminence, d'un terrain élevé, par où on fait descendre plusieurs fois un cheval au petit galop, pour lui apprendre à plier les hanches, & à former son arrêt ; avec les aides du gras des jambes, du soutien de la bride, & du caveçon employez à-propos. On l'appelle aussi *basse*.

Ce mot vient de *calada*, qui signifioit autrefois *pavé*, & qui se dit encore à Montauban ; & est derivé de l'Hebreu *kala*, qui signifie une *pierre*. On appelle encore *calade* en plusieurs villes, & sur tout en Lyonnois, le parvis qui est au devant de l'Eglise, où se promenent les faineans.

CALAF. s. m. Espece de saule qui croît en plusieurs endroits de l'Egypte, sur tout dans les lieux humides. Ses feuilles sont larges d'un doigt, & longues de deux. Ses fleurs sont blanches, cotonnées, odoriferantes & en fort grande quantité. On en fait une eau que les Egyptiens appellent *machalaf*. Ils l'estiment souveraine contre toute sorte de venin, & comme elle fortifie le cœur, on tient qu'ils ont donné le nom de *calaf* à l'arbre, parceque ce mot signifie cœur en Arabe. D'autres disent qu'ils l'ont appellé ainsi, à cause que son fruit a la figure d'un cœur, quand il commence à paroître.

CALAMBA. s. m. C'est la plus excellente sorte de bois d'aloës, qui n'est destinée que pour les Rois des Indes, & qui rend une odeur admirable, lorsqu'on la remuë seulement entre les mains. On l'appelle aussi *calampart*. Voyez BOIS D'ALOËS.

CALAMENT. s. m. ou CALAMENTE. s. f. Terme de Botanique. C'est une plante dont les feuilles qui naissent de tiges & de branches quarrées, sont de la longueur d'un pouce, ou d'un pouce & demi, legerement decoupées tout autour, veluës & d'une odeur assez bonne. Ses fleurs viennent en bouquets dans les aisselles des feuilles : elles sont en gueule, de couleur de pourpre & d'une odeur agreable. En Latin *calamintha vulgaris*, de *calos*, *beau*, & *minthe*, *mente*, comme qui diroit *belle mente*. Cette plante est chaude & acre : elle est propre pour l'estomac, pour provoquer les mois des femmes, & l'urine, & contre la toux. Il y a plusieurs autres especes de *calament*. Il y en a une qui a l'odeur de pouliot, qu'on appelle *calamintha odore pulegii*, ou *nepeta*. Il y en a une autre dont les feuil-

feuilles ressemblent à celles du basilic, & qui est nommée par cette raison, *calamintha ocimi foliis.*

CALAMINE. s.f. Espece de cadmie naturelle, qui est privée de parties metalliques. C'est une terre fossile de couleur jaunâtre, qui n'est pas fort dure, & qui jette, lorsqu'on la brûle, une fumée jaune: elle est dessicative, detersive, & astringente. On la mêle aussi avec le cuivre pour le rendre jaune, & pour augmenter son poids. Avec tout autre metail elle s'évapore; & si on la met toute seule dans le feu, elle devient cendre. Sa trop grande quantité mêlée dans l'airain le rend fragile; lequel redevient rouge, si on le fond cinq ou six fois. En Latin *lapis calaminaris.*

CALAMITE. s.f. C'est un des noms qu'on donne à la pierre d'aimant, & ensuite à la boussole. Ce mot a signifié proprement en François une *grenouille verte*, à cause qu'elle vit volontiers parmi les roseaux; & il a été donné à l'aiguille aimantée, parcequ'auparavant qu'on eût trouvé l'invention de la suspendre sur un pivot, on l'enfermoit dans une phiole de verre demi-pleine d'eau, sur laquelle on la faisoit flotter par le moyen de deux fêtus comme une petite grenouille. D'autres derivent ce mot *à chalybe amatâ.* Il vient de *kalamiti, stipula, paille*, parceque cette pierre attire la paille.

CALAMITÉ. s.f. Misere, trouble, infortune. Il ne se dit plus gueres en François que des malheurs generaux. Toutes les *calamitez* publiques passent dans l'esprit des superstitieux pour des vengeances du Ciel irrité. FL. Les Payens accusoient les Chretiens d'être la cause de toutes les *calamitez* qui affligeoient l'Empire. MEN. Il est tombé dans une affreuse *calamité.* ABL.

Ce mot vient du Latin *calamitas*, qui vient de *calamus*, le *tuyau du blé.* On appelloit du nom de *calamité*, la grêle qui brisoit & coupoit les blez.

CALAMITEUX, EUSE. adj. Infortuné, miserable. Il ne se dit gueres que des temps de trouble & de guerre, qu'on appelle temps *calamiteux.* Regne *calamiteux.* MAUCROIX.

CALAMUS AROMATICUS. s. m. Plante qui est de deux sortes. Il y a le vrai *calamus aromaticus* des Anciens, qui vient dans les Indes Orientales, & qui est une espece de roseau; & celui des boutiques. Le *calamus aromaticus* des boutiques est bien different du premier; il a une racine qui rampe presqu'à fleur de terre, & qui jette beaucoup de filamens: elle est fort noüée, de la grosseur du doigt, blanche tirant sur la couleur de chair, d'une substance rare & legere, d'un goût mordicant, & un peu amer, & d'une odeur forte, mais assez agreable. Ses feuilles sont semblables à celles de la flambe, mais plus longues, d'un goût acre & aromatique. Il n'y a que la racine qui soit en usage: elle est bonne pour l'estomac, contre la colique, & contre les obstructions du foye & de la rate.

CALANDES. Voyez CALENDES.

CALANDRE. s.f. Terme de Manufactures. C'est une machine propre pour presser les draps & les toiles, & autres étoffes, & pour les rendre polies, unies & lissées. Elle sert aussi pour y faire ces ondes qui sont sur le tabis & les moheres. Elle est composée de deux gros rouleaux de bois, autour desquels on roule les pieces d'étoffe. On les met entre deux gros madriers de bois dur, large, épais & fort poli. Celui de dessous sert de base. Celui de dessus est mobile par le moyen d'une roüe telle que celle des grues. Un cable est attaché à un tour qui compose son axe. Cette partie du dessus est d'un poids prodigieux, par fois de 50. ou 60. milliers. C'est cette pesanteur qui fait les ondes sur les étoffes qui sont autour des rouleaux, par le moyen d'une legere gravure qu'ils contiennent. On met & on ôte ces rouleaux, en inclinant un peu la machine.

Ce mot vient du Latin *cylindrus*, parceque tout l'effet de la machine vient d'un cylindre. Borel dit que ce nom lui vient d'un petit oiseau de même nom, parceque les marques qu'elle imprime sont semblables à ses plumes. Les Auteurs de la basse Latinité l'ont appellée *celendra.*

CALANDRE. Petit oiseau du genre des allouettes, qui n'a point de crête. En Latin *corydalus minima.*

CALANDRE. Petit ver qui se fourre dans le blé, & le mange, qu'on appelle aussi *charençon*, ou *patepeluë.* En Latin *curculio, calandrus.* Les Allemands l'appellent *kalender.*

CALANDRER. v. act. Mettre une étoffe sous la calandre pour la presser ou tabiser.

CALANDRÉ, ÉE. part.

CALANDRIER. Voyez CALENDRIER.

CALANGUE. Voyez CALE.

CALATRAVA. Ordre Militaire institué sous le regne de Sanche III. Roi de Castille en 1158. Ferdinand & Isabelle en 1489. du consentement du Pape Innocent VIII. reünirent à la Couronne la Grande Maîtrise de l'Ordre de *Calatrava*, dont les Rois d'Espagne se qualifient Administrateurs perpetuels. Les Chevaliers portent sur l'estomac une croix de gueules fleurdelisée de sinople, accostée en pointe de deux entravers ou menottes d'azur.

CALCAMAR. s.m. Oiseau du Bresil. Il est de la grosseur d'un pigeon. Il nage seulement sur la mer, & ne vole point. Ces sortes d'oiseaux vont en troupes.

CALCANEUM. s.m. Terme d'Anatomie. C'est le second os du tarse, & le plus grand de tous. Il empêche que le corps ne tombe en arriere, étant situé à la partie posterieure du pied. Quelques-uns l'appellent *l'os de l'éperon.* C'est à lui que s'insere le tendon d'Achille.

CALCEDOINE. Voyez CHALCEDOINE.

CALCET. s. m. Terme de mer. Assemblage de planches élevé, & cloüé sur le haut des arbres d'une Galere, & qui sert à renfermer les poulies de bronze qui sont destinées au mouvement des antennes.

CALCINATION. s. f. Action par laquelle on reduit en chaux, & en poudre très-subtile les metaux, & les mineraux avec un feu violent. La *calcination actuelle* se fait seulement par le feu. La *potencielle* se fait par le moyen des esprits corrosifs, qui les penetre & les dissout, comme l'argent & l'or par les eaux fortes & l'eau regale: & cette calcination est appellée *immersive.*

Ce mot vient du Latin *calx*, qui vient du Grec *chalix*, qui selon le Glossaire Grec-Latin signifie *pierre, ciment.*

CALCINER. v. act. Terme de Chymie. Reduire les metaux ou les mineraux en chaux ou poudre très-subtile par le moyen du feu. L'or se *calcine* au feu de reverbere avec le mercure & le sel armoniac; l'argent avec le sel commun & le sel alkali; le cuivre avec le sel & le soufre; le fer avec le sel armoniac & le vinaigre; l'étain avec l'antimoine, le plomb & le soufre; le mercure avec l'eau forte: il se *calcine* aussi tout seul par le feu. Tous les autres mineraux se *calcinent* au feu sans addition d'aucune drogue.

CALCINÉ, ÉE. part. & adj.

CALÇON. Voyez CALEÇON.

CALCUL. s.m. Supputation de plusieurs sommes ajoûtées, ou soustraites, ou multipliées, ou divisées. L'erreur de *calcul* ne se couvre jamais ni par arrêts, ni par transactions. Quand on arrête un compte, on sousentend toûjours, Sauf erreur de *calcul.*

CALCUL, se dit aussi des supputations qui se font en Astronomie & en Geometrie. Il faut un long *calcul* pour faire des Tables Astronomiques, des Ephemerides, des Logarithmes, des Sinus & Tangentes.

CALCUL, en termes de Medecine, c'est la maladie de la

la pierre dans la vessie, ou des reins. Sa cause est une humeur grasse, visqueuse & cruë, endurcie par la chaleur excessive des reins. On met cette maladie au rang des hereditaires, qui s'augmente par les excés, le long dormir, & le coucher sur le dos.

On dit proverbialement, Qu'un homme se trompe en son *calcul*, quand il fait quelques desseins, ou des raisonnemens sur des principes, ou des suppositions fausses.

CALCULER. v. act. Supputer. Il a *calculé* toutes les sommes qui lui sont duës sur son regître. Les Astronomes *calculent* les Ecclipses, & predisent au juste celles qui arriveront.

CALCULÉ, ÉE. part. & adj.

CALCULATEUR. s. m. Celui qui calcule. Adrien Vlaq étoit un grand *Calculateur* de Tables. Origan, Kepler, Argolus, ont été de grands *Calculateurs* d'Ephemerides. Robert de Suiset a été surnommé *le Calculateur*, & a été mis par Cardan dans le nombre des douze Auteurs les plus subtils qui ayent jamais été.

Ces mots viennent de *calculus*, qui signifie en Latin une *pierre*, parceque les Anciens se servoient de petits caillous pour faire leurs supputations.

CALE. s. f. Terme de Marine. C'est le lieu le plus bas du vaisseau; la partie qui entre dans l'eau sous le franc tillac, & qui est dans un bâtiment de mer ce qu'est la cave dans un bâtiment de terre. Elle s'étend de pouppe en prouë. Quand on combat, on enferme les esclaves, les gens suspects sous le tillac à fond de *cale*. Le fond de *cale* est le lieu où on met les marchandises, & les munitions.

CALE, est aussi l'action par laquelle on plonge quelcun dans l'eau. Ce fut autrefois un passetemps dont usoient les Goths par forme d'exercice, comme temoigne Olaüs Magnus. Mais ç'a été un supplice entre les Celtes & les François. Les Allemands l'ont pratiqué contre les infames & les faineans, comme temoigne Tacite. A Marseille & à Bourdeaux les maquereaux & les garces sont condamnez à la *cale*, ou à être baignez; & pour cela on les enferme nuds en chemise dans une cage de fer amarrée à la vergue ou au palan d'une chaloupe, & calée plusieurs fois dans la riviere. On en fait autant à Thoulouse aux blasphemateurs: & à Marseille c'est aussi un supplice, ou plutôt un châtiment des gens de mer. On les attache à une corde, & on les jette en la mer du haut de la vergue du grand mât: ce qui se fait une ou plusieurs fois suivant la qualité de la faute. Quelquefois on leur attache un boulet de canon aux pieds, pour rendre la chûte plus rapide, & le supplice plus rude. On appelle la *cale seche*, lorsque le patient est suspendu à une corde raccourcie qui ne descend qu'à cinq ou six pieds de la surface de la mer ou de la terre: c'est une espece d'estrapade. Ce châtiment est rendu public par un coup de canon qu'on tire, pour avertir ceux de l'escadre ou de la flotte d'en être les spectateurs. Du Cange dit qu'on a appellé cela dans la basse Latinité *accabussare*, & vient du mot Gascon *cabussa*, signifiant *faire la culbute*, *se jetter la tête la premiere*.

CALE, est aussi un abry ou rade qu'on trouve sur la côte derriere quelque terrain éminent, qui peut mettre de petits bâtimens à couvert des vens & des flots. On l'appelle autrement *calangue*. Ce mot n'est en usage que sur la Mediterranée.

CALE, est aussi une espece de talut sur le bord de la mer, ensorte qu'on y monte facilement.

CALE, se dit encore d'un plomb qui sert à la pêche de la moruë, pour faire enfoncer l'hameçon au fond de l'eau.

CALE, est aussi une espece de coëffure de femme, un bonnet plat par enhaut, qui vient couvrir les oreilles, & est échancré par devant avec une petite bordure de velours. Toutes les servantes de Brie portent des *cales*.

CALE, est aussi un bonnet d'homme fait en rond & plat, qui couvre seulement le haut de la tête. Tous les Clercs portoient autrefois la *cale*, & ils le font encore aujourd'huy à la Chambre des Comptes. Les Bedeaux, les Pâtissiers, les petits laquais des femmes portent des *cales*. Voiture avoit aimé depuis le sceptre jusqu'à la houlette, & depuis la couronne jusqu'à la *cale*. SAR. Borel derive ce mot d'*écaille*, aussi-bien que celui de *calotte*.

CALE, chez les Artisans, est une piece de bois ou d'autre matiere en forme de petit coin, qu'on met entre deux pierres, ou deux pieces de bois, pour les serrer & presser. On se sert quelquefois de *cales* de cuivre pour poser le marbre.

CALEBAS, ou CAL-BAS. s. m. Terme de Marine, est un cordage qu'on amarre par un bout au racage de l'un des pacfis, & par l'autre bout à un arganeau qui est au pied du mât: ce cordage sert à guinder, & à amener les vergues de pacfis. C'est aussi un petit palan dont on se sert pour rider le grand étay.

CALEBASSE. s. f. Terme de Botanique. C'est une plante dont les sarmens sont de la grosseur du doigt, longs, tendres, anguleux, & couchez par terre. Lorsqu'ils trouvent un arbre ou quelque autre appui, ils y montent, & s'y attachent par le moyen de ses tenons. Ses feuilles sont rondes, larges d'un pied ou d'un pied & demi, molles au toucher & un peu veluës. Ses fleurs sont blanches, de la figure des fleurs de lis, coupées en cinq parties jusques vers la base, & veluës par dedans. Après que ces fleurs sont tombées, le fruit devient fort gros, & long de cinq ou six pieds: il est de figure cylindrique: son écorce au commencement est tendre & verte; elle devient ensuite dure, ligneuse & jaune. Il contient une moële blanche, spongieuse & insipide, remplie de semences aplaties, oblongues, émoussées par les deux bouts. On l'appelle autrement *courge*, en Latin *cucurbita longa folio molli flore albo*. Il y a une autre espece de *calebasse*, dont le fruit est fait en flacon, & dont on se sert pour faire des bouteilles. On l'appelle *cucurbita lagenaria*. Il y a plusieurs autres especes de *calebasse*.

CALEBASSE, se dit aussi de cette bouteille faite d'une courge vuidée & sechée. Les Pelerins, les soldats, se servent de *calebasses* pour porter du vin. Les *calebasses* servent pour apprendre à nager. Ce mot, selon quelques-uns, est Arabe.

On dit proverbialement, Tromper la *calebasse*; pour dire, Tromper son compagnon, boire ce qui est dans la *calebasse* en son absence.

CALEBASSE, en termes de Jardinage, est une prune qui au lieu de grossir, & de conserver son verd, devient large, & blancheâtre, & enfin tombe sans venir à maturité.

CALEBASSIER. s. m. Arbre des Isles Antilles qui fournit la plus grande partie des petits meubles du menage des Indiens, & des habitans étrangers, qui font leur demeure en ces Isles. Il croît de la hauteur, de la grosseur & de la forme d'un gros pommier. Ses branches sont ordinairement fort touffuës. Ses feuilles qui sont un peu longues, étroites & rondes par le bout, sont attachées par bouquets aux branches, & en quelques endroits du tronc. Il porte des fleurs & des fruits presque tous les mois de l'année. Les fleurs sont d'un gris mêlé de vert, & chargé de petites taches noires, & quelquefois violettes. Elles sont suivies de certaines pommes dont à peine en pût-on trouver deux qui soient de pareille grosseur & de même figure. Ces fruits ont ceci de commun, qu'ils ont tous une écorce dure, ligneuse, épaisse & solide; desorte qu'ils peuvent servir au lieu de bouteilles, de bassins, de coupes, de plats, d'écuelles & de tous les autres petits vaisseaux qui sont ne-

necessaires au menage. Ils sont remplis d'une certaine pulpe, laquelle étant bien meure devient violette, de blanche qu'elle étoit auparavant. On trouve parmi cette substance de petits grains plats & durs qui sont la semence de l'arbre. Les Chasseurs des Isles se servent de ce fruit pour étancher leur soif au besoin, & ils disent qu'il a le goût du vin cuit; mais qu'il resserre trop le ventre. Les Indiens polissent l'écorce & l'émaillent si agreablement avec du roucou, de l'indigo & plusieurs autres belles couleurs, que les plus delicats peuvent manger & boire sans degoût dans les vaisseaux qu'ils en forment. Il y a aussi des curieux qui ne les estiment pas indignes de tenir place entre les raretez de leurs cabinets.

CALEBOTIN. s. m. C'est une espece de petit panier sans anse en forme de piquotin, ou un cu de chapeau où les Cordonniers mettent le fil & les alênes.

CALECHE. s. f. Petit carrosse coupé qui a d'ordinaire plusieurs ornemens. Il sert aux jeunes hommes qui veulent marcher en parade. Ainsi Moliere a dit dans les Fâcheux :

Marquis allons au cours faire voir ma caleche,
Elle est bien entenduë, &c.

CALEÇON. Quelques-uns disent *Calçon*; d'autres *Canneçon*; mais ces derniers parlent mal. C'est un vêtement qui couvre les cuisses, qu'on attache à la ceinture, & qu'on met sur la chair nuë. Il est ordinairement de toile; mais on en fait aussi de chamois, de taffetas, &c. Il se faut garder des femmes qui portent le *caleçon*.

On dit aussi des *caleçons* au plurier, quoyqu'il n'y ait qu'un simple *caleçon*. Ce mot est tiré du Latin *calceare*.

CALEFACTION. s. f. Terme dogmatique. Action du feu qui cause de la chaleur. On l'employe particulierement en termes de Pharmacie, où on fait difference de la *calefaction* d'avec la *coction*. Celle-là se dit des choses qu'on chauffe seulement sans les cuire.

CALEMAR. s. m. Casse ou canon d'une écritoire portative, qui sert d'un étui pour y mettre des plumes, un canif. Ce mot n'est guere en usage qu'au College. Il vient de *calamus*, *plume*, ou de *calamarium*, qui signifioit *écritoire*.

CALENDER. s. m. Espece de Dervis repandus dans la Perse, & dans la Turquie. Le genre de vie religieuse qu'ils menent n'est pas generalement approuvé par les Mahometans. Leurs mœurs ne sont pas aussi austeres, ni aussi reglées que celles des autres Dervis, qu'on y respecte beaucoup plus que ces *Calenders*. D'Herb.

CALENDES. s. f. pl. C'est ainsi que les Romains nommoient le premier jour de chaque mois. On se sert encore aujourd'huy dans la Chancelerie Romaine de cette façon de compter, & on datte toutes les provisions des Benefices des *Calendes* de Janvier, de Fevrier, quand on les accorde les premiers jours de ces mois-là. Ce mot est venu du Latin *calare*, parceque le jour des *Calendes*, qui étoit le premier jour du mois, le Pontife publioit à haute voix quel jour seroient les Nones, ou le cinq, ou le sept du mois. C'étoit aussi un jour fatal pour les debiteurs; c'est pourquoy Horace les appelle tristes, & incommodes. On les comptoit en retrogradant: ensorte que le 14. de Decembre étoit marqué le 19. avant les *Calendes* de Janvier. Voyez Mois.

On dit proverbialement, Renvoyer un homme aux *Calendes* Grecques; pour dire, le remettre à un temps qui ne viendra point, parceque les *Calendes* ont été de tout temps inconnuës en Grece.

CALENDRIER. s. m. Distribution politique que les hommes ont ajustée à leurs usages; table, ou almanach qui contient l'ordre des jours, des semaines, des mois, & des Fêtes qui arrivent pendant l'année. On se sert dans le Breviaire du *Calendrier* Romain, ou Gregorien. Le Pape Gregoire XIII. a reformé le *Calendrier* la nuit du 4. d'Octobre: & on compta le 15. du même mois de l'année 1582. en retranchant 10. jours qui s'étoient glissez de trop dans la supputation ordinaire, depuis le Concile de Nicée tenu en 325. L'erreur venoit de ce que l'année solaire, ou Julienne, n'est pas de 6. heures entieres au delà des 365. jours. Il y a 11. minutes moins; & ce qu'il y a de moins avoit produit un excés de 10. jours: ensorte que l'équinoxe de Mars, qui doit être au 21. étoit remonté jusqu'à l'onziéme. Le *Calendrier* Romain doit sa premiere origine à Romulus. Il distribua le temps en certaines portions, pour l'usage du peuple qui s'étoit rassemblé sous sa conduite. Comme il connoissoit beaucoup mieux les affaires de la guerre, que les mouvemens Astronomiques, il divisa l'année en dix mois, & la fit commencer au printemps, & au 1. de Mars. Il s'imagina que le soleil parcouroit toutes les differentes saisons de l'année en 304. jours. Son *Calendrier* fut reformé sous le regne de Numa, lequel y ajoûta deux autres mois; celui de Janvier, & de Fevrier, qu'il plaça avant le mois de Mars: ainsi son année étoit de 355. jours; & il la fit commencer au 1. de Janvier. Cependant à la maniere des Grecs, il voulut encore faire une intercalation de 45. jours qu'il partagea en deux, intercalant au bout de 2. années un mois de 22. jours, & après deux autres années, un autre mois de 23. jours. On appella ce mois interposé, *Mercedonius*, ou Fevrier intercalaire. Mais ces intercalations mal observées par les Pontifes, à qui Numa en avoit commis le soin, causerent tant de desordre dans la constitution de l'année, que Cesar comme souverain Pontife travailla à y remedier. Il choisit Sosigenes celebre Astronome de son temps, lequel trouva que la dispensation des temps dans le *Calendrier* ne pouvoit jamais recevoir d'établissement certain, & immuable, si l'on n'avoit égard au cours annuel du soleil. Ainsi comme la durée annuelle du cours du soleil est de 365. jours & 6. heures, il regla l'année à un pareil nombre de jours. Cette année de la correction du *Calendrier* fut une année de confusion; parceque pour absorber & consumer le grand nombre de jours (67.) que l'on avoit ajoûtez mal à-propos, & qui apportoient de la confusion dans la supputation des temps, il fallut ajoûter deux mois, outre le *Mercedonius*, qui se trouva par hasard dans la même année. Elle fut donc de 15. mois, ou de 445. jours: cette reformation fut faite l'an de Rome 708. & 42. ou 43. ans avant la naissance de J. Christ. Le *Calendrier* Romain, ou Julien, parcequ'il fut reformé par Jules Cesar, est disposé par periodes quadriennales, dont les trois premieres années, qu'il appelloit, communes, sont de trois cens soixante-cinq jours; & la quatriéme bissextile de 366. à cause des 6. heures qui font un jour en 4. ans, ou un peu moins: car en 134. ans, il faut retrancher un jour intercalaire. C'est pourquoy le Pape Gregoire XIII. ordonna que la 100. année de chaque siecle seroit sans bissexte, excepté la 100. du IV. siecle; c'est-à-dire, qu'on fait un retranchement de trois jours bissextes dans l'espace de IV. siecles, à cause des onze minutes qui manquent aux 6. heures dont on compose la bissexte. Mr. Cassini demontre qu'au bout de 400. ans il y aura encore plus de deux jours de variation dans l'Equinoxe. Les Grecs & les Protestans excepté la Hollande, gardent encore l'ancien usage. Mr. Blondel a écrit l'Histoire du *Calendrier* Romain, son origine, & ses changemens. Gassendi en a fait aussi un beau Traité. On ne parle que de Clavius pour la reformation du *Calendrier* Romain. Cependant Ciaconius y travailla avec lui par l'ordre de Gregoire XIII. Tycho-Brahé a observé que si la reformation Gregorienne n'a pas été portée jusqu'à la derniere precision, c'est qu'il est impossible d'y arriver. On a donné le nom de *Calendrier* aux tables dressées pour

pour marquer les jours de l'année, parceque le nom de *Calendes* se voyoit écrit en gros caractéres à la tête de chaque mois.

On dit proverbialement, Reformer le *Calendrier*, pour se moquer de ceux qui veulent trouver à redire à ce qui est bien fait.

CALENDULE. s. f. Terme de Botanique. Plante qu'on appelle autrement *soucy*, & en Latin *calendula* ou *caltha*. Voyez Soucy.

CALENGE. s. m. Vieux mot & hors d'usage, qui est pourtant fort frequent dans les Coutumes, qui signifie, Debat & contestation, & plainte criminelle en Justice, même la prise de corps qui se fait par un Sergent. Il s'est dit premierement de la prise & accusation des bêtes trouvées en dommage; & on a dit *Calenger*, pour dire, Faire dommage en l'heritage d'autrui; d'où on l'a étendu à l'accusation & denonciation en Justice: même on a dit *Calenger* par un gage de bataille; pour dire, Faire un deffi corps à corps entre deux champions. On a aussi appellé *Calengé*, un prisonnier. Il a signifié aussi quelquefois *loüer*; & en Normandie on s'en sert encore pour dire *barguigner*.

CALER. v. act. Terme de Marine. Baisser les voiles. On dit plus ordinairement, Amener les voiles. Menage derive ce mot de *chalare*, qui a été fait du Grec *chalan*, qui signifie la même chose. Isidore le derive aussi de *calare*; Du Cange de l'Italien *calare*.

Caler, signifie aussi sur la mer, Enfoncer quelque chose, & la faire tomber dans l'eau: *Cale tout*, est un commandement de laisser tomber tout-d'un-coup ce que l'on tient suspendu.

Caler, en termes d'Architecture, c'est pour arrêter la pose d'une pierre, mettre une cale de bois mince qui determine la largeur du joint, pour la ficher avec facilité.

On le dit figurément en choses morales. Il faut *caler* la voile; pour dire, Ployer, s'humilier devant un plus puissant que soi; ou dans un mauvais temps, pour trouver une plus favorable occasion de faire ce qu'on avoit dessein. Ce mot est bon en ce sens, mais il est du bas stile. On le dit même absolument, Il faut *caler*.

Caler, signifie aussi, Oter la premiere peau des noix vertes. On ne sçait où Furetiere a pris le mot de *caler* en ce sens. On dit bien *écaler* des noix; mais pour *caler* on ne le trouve nulle part.

CALFAS, ou plutôt CALFAT. s. m. Terme de Marine. Radoub d'un navire dont on bouche les trous, & qu'on enduit de suif & de poix, ou goudron, pour empêcher qu'il ne fasse eau. On le dit aussi de l'étoupe faite de vieux cordages, & enduite de brai, qu'on pousse dans les joins du vaisseau.

Calfat. s. m. Calfateur; celui qui calfate le vaisseau.

Calfat, c'est aussi l'instrument qui sert à calfater. Le *calfat simple* est un peu coupant, & tant soit peu large, pour pousser l'étoupe dans le fond de la couture. Le *calfat double*, est rayé, & paroît double par le bout; Il sert à rabattre les coutures. Le *calfat à fret* est moins large que le premier. Le bout est à demi-rond. On s'en sert pour sonder autour des têtes de clou, & des chevilles, & chercher s'il y a quelque ouverture, afin d'y pousser de l'étoupe.

CALFATAGE. s. m. se dit de l'étoupe qu'on a fourrée dans la couture du vaisseau. Voyez Calfat.

CALFATER, ou CALFADER. v. act. Radouber un navire. On radoube & on *calfate* un vaisseau, en rebouchant les voyes d'eau avec des plaques de plomb, ou de bois, & des étoupes. *Calfater* les sabords, c'est remplir d'étoupe le vuide du tour des sabords, comme les coutures du vaisseau. Du Cange derive ce mot de *calafatare*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification. Il est derivé de l'Hebreu *caphar*, qui signifie *enduire de bitume*, d'où on a fait *cafater*, puis *calfater*; ou plutôt du Grec *kalefatein*.

CALFATEUR. s. m. Celui qui donne le calfat à un vaisseau. Le *Calfateur* doit examiner soir & matin le vaisseau, pour voir s'il ne s'y fait point quelque voye d'eau, & l'arrêter.

CALFATIN. s. m. C'est le valet du Calfateur.

CALFEUTRER. v. act. Boucher bien les fentes, les ouvertures d'une chambre, pour empêcher qu'il n'y vienne du vent, & principalement par les portes & les fenêtres: ce qu'on fait souvent avec du feutre ou du drap.

Ce mot vient de l'Allemand *calefaten*, qui signifie *biantia committere & solidare*, qui est derivé du Grec *kalafatis*. Men.

CALIBRE. s. m. Ouverture d'une piece d'artillerie, & de toute autre arme à feu, par où entre & sort la balle. Ces pieces de canon sont de même *calibre*. La regle du *calibre* est un instrument dont se servent tous les Ingenieurs à feu, qu'on appelle autrement *verge sphereometrique*, qui leur sert à trouver & à prendre la mesure du diametre, ou de l'ouverture du canon ou mortier proportionnée aux boulets dont ils les veulent charger. Voyez Casimir Polonois qui en enseigne plusieurs methodes curieuses tant geometriques que mechaniques.

Calibre, se dit aussi de la grosseur du boulet, ou de la balle: & on les appelle de *calibre*, quand ils sont de même grosseur que le *calibre* de la piece à laquelle ils sont destinez. Menage derive ce mot de *aquilibrium*. On a dit autrefois *qualibre*. D'Herbelot le fait venir de l'Arabe *calib* qui signifie *moule*.

Calibre, se dit figurément en Morale, des choses qui étant comparées les unes aux autres, se trouvent de même, ou de differente valeur & proportion. Ces parties sont toutes deux de robbe, de même profession, mais elles ne sont pas de même *calibre*.

Calibre, en Architecture, signifie, Volume, grosseur. Ces deux colonnes sont de même *calibre*; pour dire, elles ont un même diametre.

Calibre, en Architecture, est aussi un profil de bois, ou de cuivre chantourné en dedans pour traîner les corniches, & les cadres de plâtre, ou de stuc.

Calibre, chez les Artisans, est un ais qui a une entaille d'un angle rentrant, & qui est droit. Il sert aux Charpentiers, Menuisiers, Serruriers & autres pour prendre des mesures.

Les Serruriers ont aussi un certain instrument de fer qu'ils nomment *calibre*. Ils s'en servent pour voir si les forêts vont droit quand ils forent les tiges des clefs, & pour les arrondir. Ils ont pareillement des *calibres* pour prendre la grosseur des verrouils & des targettes.

Calibre, en termes de Marine, se dit du modele qu'on fait pour la construction d'un vaisseau, sur lequel on prend sa longueur, largeur & ses proportions: c'est la même chose que *gabarit*.

Calibre, en termes d'Horloger, est l'espace qu'on menage entre les deux platines d'une montre, qui en font la cage, afin d'y mettre les roues & les pieces en telle disposition, qu'elles ne se nuisent point, & qu'elles tiennent le moindre espace qu'il est possible.

CALIBRER. v. act. Terme d'Artillerie. C'est prendre la mesure du calibre, marquer le calibre d'un canon. Hanzelet enseigne le moyen de *calibrer* les canons, les balles, les cueillers, canades, & tampons propres pour chaque piece.

CALICE. s. m. Vaisseau sacré qui a une petite coupe posée sur un pied assez haut, & assez large. Il sert au sacrifice de la Messe à recevoir le corps & le sang de J. Christ. Les *calices* doivent être d'or, ou d'argent dans

dans toutes les Eglises. Les anciens *calices* avoient deux anses. Beda assûre que le *calice* dont Nôtre Seigneur se servit à la Cene avoit deux anses, qu'il étoit d'argent, & de la capacité d'une chopine. Les *calices* des Apôtres & de leurs premiers successeurs étoient de bois. Le Pape Zephyrin ordonna qu'on se servît de *calices* d'or & d'argent. Leon IV. a defendu ceux d'étain & de verre. On demanda à St. Boniface Martyr, s'il étoit permis de consacrer dans des *calices* de bois. Il repondit qu'autrefois les Prêtres étoient d'or, & les *calices* de bois; mais que depuis les Prêtres étoient de bois, & consacroient dans des *calices* d'or. WALAFRIDUS STRABO. Il a été jugé qu'un Religieux peut donner, engager, ou vendre son *calice*, sans que l'Abbé qui succede à sa depouille le puisse reclamer comme un bien sacré. PAPON.

Ce mot vient du Grec *kylia*, qui signifie le même.

On dit proverbialement, qu'il faudra boire, avaler le *calice*; pour dire, qu'il faudra souffrir constamment, ou faire quelque chose pour laquelle nous avons grande aversion. On s'en sert même en ce sens dans un stile serieux: le *calice* des Saints se boit avec amertume: il afflige, il revolte la nature. L. D'ABELARD. On dit aussi des gens fort braves & fort lestes, qu'ils sont dorez comme des *calices*.

CALICE, se dit aussi chez les Jardiniers, de la partie de la fleur formée en couppe ou *calice*, comme celle des tulippes, imperiales & autres. On le dit aussi de cette partie exterieure qui environne le feuillage & le cœur de la fleur, soit qu'il soit tout d'une piece, comme aux œuillets, soit que cette enveloppe soit partagée, comme dans les roses. Le safran n'a point de *calice*, & sa fleur sort même de la terre avant les feuilles.

CALIFE. Voyez CALYPHE.

CALIFOURCHON. adv. Jambe deçà, jambe delà. Les femmes ne vont point à cheval en ces païs-cy à *califourchon*. On met un soldat qui a fait quelque faute à *califourchon* sur un cheval de bois, dont le dos est fort aigu, & on lui attache des boulets aux pieds pour lui en faire sentir davantage l'incommodité.

CALIGINEUX, EUSE. adj. Ce mot se trouve dans Pomey & Danet, pour signifier obscur: mais il est vieux & hors d'usage, à moins qu'on ne s'en serve en riant.

CALINGUE, ou *Contrequille*. s. f. La piece de bois qui s'étend sur toute la longueur de la quille, sur laquelle sont assemblées toutes les côtes du navire, & qui sert à les serrer, & presser contre elle. Le pied du mât s'enchasse dans un trou quarré de la *calingue*, qui lui sert comme de base. On l'appelle aussi *carlingue*, ou *escarlingue*.

CALIORNE. s. f. Terme de Marine. C'est un gros cordage passé dans deux mouffles à trois poulies, qui sert à guinder & lever les fardeaux qu'on attache à differens endroits du vaisseau. Il est ordinairement amarré sous les hunes du grand mât de bourcet, où il y a une grande poulie par où il passe.

CALLEUX, EUSE. adj. Où il y a des cals, ou qui est dur comme un cal. TACHARD.

CALLEVILLE. Voyez CALVILLE.

CALLI. s. m. Terme de Relations. C'est un canal artificiel qui porte l'eau du Nil depuis le vieux Caire jusqu'à Damiette. Il a 90. milles ou 50. lieuës de long, & quatre cannes de large. Les Bassas le font garder par des soldats, de peur que l'eau n'en soit divertie. Ils sont obligez de l'entretenir & de le nettoyer à leurs depens. Il y a au Caire une grande colonne de marbre où l'on va observer la croissance des eaux du Nil; & quand elles montent à 23. pieds, c'est une grande rejouïssance, car alors toutes les terres sont inondées. Mais elles ne montent pour l'ordinaire qu'à 19. c'est cinq ou six toises de France. L'ouverture s'en fait tous les ans par le Bassa avec grande ceremonie & magnificence.

CALLISTINS. s. m. On appelle ainsi ceux de Prague qui s'opposerent aux Thaborites dans le XV. siecle. Quelques-uns les ont appellez *Calixtins*. Ils s'accordent en tout à la doctrine de l'Eglise Romaine, à l'exception du retranchement de la coupe. On pretend qu'il y ait encore des *Calixtins* en Pologne.

CALLOSITE'. s. f. Petit calus qui se fait en quelque partie de la peau. C'est une chair blanche, solide, seche & sans douleur, qui est engendrée par congestion d'un excrement pituiteux desseché, ou melancolie aduste, qui couvre la circonference de l'ulcere, & occupe le lieu sur lequel se devroit engendrer la bonne chair. Le Chirurgien doit tâcher que les ulceres se referment sans *callositez*.

CALME. s. m. & adj. m. & f. Temps serain & tranquille, où il ne fait aucun vent qui puisse faire avancer les navires. Ce que les Mariniers craignent le plus en pleine mer, c'est d'être *pris de calme*. Ils appellent *calme tout plat*, quand il n'y a point du tout de vent; quand on ne sent pas la moindre haleine de vent: ensorte que le vaisseau ne va plus qu'au gré de la mer. Ils disent aussi *il calme*, *il commence à calmer*; pour dire, que le vent diminuë. L'air est *calme*. L'été est une saison plus *calme* que l'automne. Le *calme* est avantageux aux Galeres, & dangereux aux vaisseaux voiliers.

Ce mot, selon Covarruvias, vient du Grec *kauma*, *calor*, *chaleur*. Quand il ne souffle point de vent, la chaleur est de beaucoup plus grande.

CALME, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Le *calme* regne dans un esprit qui a une fois dompté ses passions. La sedition est appaisée, tout est *calme* dans l'Etat. La moderation des personnes heureuses vient du *calme* que la bonne fortune donne à leur humeur. LA ROCH. Fatigué du monde il s'est jetté dans un Monastere, pour y jouïr du *calme* heureux d'une pieuse oisiveté. DISC. D'EL. Un Solitaire qui ne connoît d'autres vicissitudes que le changement des saisons, jouït d'un calme profond que rien ne sçauroit troubler. M. SC. La vigueur de l'esprit se relâche, & la vertu s'endort dans le *calme*. FL.

> *Peut-on s'accoutumer à ne sentir plus rien?*
> *Et pour les cœurs enfin le* calme *est-il un bien?* DES H.
> *Las de vous signaler, & de vaincre en tous lieux,*
> *Allez, allez croupir dans un* calme *odieux.* BREB.
> *La discorde à l'aspect d'un* calme *qui l'offense,*
> *Fait sifler les serpens.* BOIL.
> *Sous un* calme *trompeur le monde a mille écueils.*
> THEOPHILE.

CALMER. v. act. Rendre le calme. Il se dit tant au propre, qu'au figuré. Neptune *calma* les flots. Le Prince a *calmé* son Etat, il en a appaisé tous les troubles, il a trouvé le moyen de *calmer* les esprits. Ce Prince étoit en colere, mais il s'est *calmé* à la fin.

On dit neutralement sur la mer, il *calme*, pour exprimer que le vent s'abaisse. La haine entre les Grands se *calme* rarement. CORN.

CALMÉ, ÉE. part. & adj.

CALOBRE. s. f. Espece de vêtement long, & qu'on met ordinairement par dessus un habit pour le conserver.

CALOMNIATEUR, IATRICE. s. m. & f. Qui accuse faussement quelcun. Les *calomniateurs* doivent être condamnez severement & châtiez par la Justice. On ne punit gueres les *calomniateurs* d'Etat, sous pretexte qu'en punissant une fausse accusation, l'on ôte la liberté d'en former de veritables. MAIM. On peut avancer une calomnie sans être *calomniateur*: la bonne foi extenuë le mal. ARN. Anciennement les *calomniateurs* subissoient la peine du talion: c'est-à-dire, la même peine

peine que l'accusé eût soufferte, s'il eût été convaincu du crime qu'on lui imposoit. Aujourd'huy cette exacte justice n'est pas observée. On modere la peine par rapport aux personnes, & à la nature de la calomnie. C. B. Le nom que les Grecs ont donné au Diable, c'est celui de *Calomniateur*.

CALOMNIE. s. f. Fausse accusation, medisance atroce, & mal fondée contre l'honneur, & la reputation d'autrui. Il n'y a rien de plus ordinaire dans vos écrits, que la *calomnie*. PASC. La *calomnie* est un crime d'autant plus detestable, qu'on ne peut jamais reparer le mal, qu'elle fait. On ne doit point hasarder legerement une *calomnie* capitale. ARN. Il n'y a point d'excuse pour un calomniateur qui produit sa *calomnie* avec meditation, & avec reflexion. ID. Toute la puissance de la *calomnie* qui avoit triomphé de Socrate, ne fut que foiblesse contre la pureté des mœurs de Caton. LE MAI. Les plus gens de bien se laissent quelquefois tromper par l'artifice de la *calomnie*. MAIMB. Dans les Coutumes & vieux Titres on appelloit *calomnie*, l'action ou demande par laquelle on mettoit quelcun en Justice, soit au civil, soit au criminel; & se disoit même d'une legitime accusation. On l'a dit aussi de la peine ou amende imposée pour une action mal intentée & sans fondement.

Ce mot est tiré du Latin *calumnia*, qui signifie une *fausse accusation*, du verbe *calvo*, qui signifie *tromper*, *frustrer quelcun*.

CALOMNIER. v. act. Accuser faussement. Les plus grands Saints ont été sujets à être *calomniez*. L'emportement du zêle va jusqu'à soutenir qu'il est permis de decrier, & même de *calomnier* les Heretiques. BAY. *Calomnier une alliance*; c'est, selon Patru, la blâmer faussement, & mal à-propos.

CALOMNIÉ, ÉE. part. & adj.

CALOMNIEUX, EUSE. adj. Qui contient des calomnies. Ces écritures sont pleines de faits injurieux & *calomnieux*.

CALOMNIEUSEMENT. adv. D'une maniere calomnieuse. Il a obtenu un Arrêt qui l'a declaré faussement & *calomnieusement* accusé.

CALONIERE. s. f. Petit tuyau de sureau, ou d'autre bois creux, en forme de sarbatane ou de canon, dont se servent les enfans pour jetter des pois ou des tampons de papier mâché, par le moyen d'un bâton qu'ils font entrer par le derriere, & qu'ils poussent avec violence. *Caloniere* se dit comme *canoniere*, du mot de *canne*.

CALOT. s. m. C'est ainsi que les enfans nomment les noix, parcequ'on les appelle ainsi presque par toute la campagne, où on nomme aussi l'arbre qui les porte un *calottier*.

CALOTTE. s. f. Petite cale ou coëffe de cuir, de satin, ou d'autre étoffe, qui couvre le haut de la tête. On s'en sert particulierement quand on est en des lieux où on est obligé d'être long temps tête nuë. Les vieillards portent des *calottes* à oreilles. On porte aussi des perruques à *calotte*. La *calotte* rouge est une marque de dignité, car il n'y a que les Cardinaux qui en portent.

CALOTTE. C'est ainsi que les Armuriers ou Arquebusiers nomment une maniere de petite plaque convexe de fer poli, qu'ils mettent au bout de la poignée du pistolet.

CALOTTE. Ce terme est employé par quelques Botanistes dans la description des parties de certains fruits, & dans celle des calices de certaines fleurs, parceque la figure de ces parties ou de ces calices aproche de celle d'une *calotte*.

CALOTTIER. s. m. Marchand de calottes.

CALOYER, ou CALOGER, ERE. s. m. & f. Moine, Religieux, (ou Religieuse) Grec qui suit la Regle de St. Basile. Les *Caloyers* habitent particulierement le mont Athos; mais ils desservent presque toutes les Eglises d'Orient, dont ils sont la gloire, & l'ornement. Ils font des vœux comme les Moines en Occident. Il n'a jamais été fait de reforme chez eux; car ils gardent exactement leur premier institut, & ont conservé leur ancien vêtement. Ils menent un genre de vie fort austere, & fort retirée; ils ne mangent jamais de viande, & outre cela ils ont quatre Carêmes, & observent plusieurs autres jûnes de l'Eglise Grecque, avec une extrême regularité. Ils ne mangent du pain qu'après l'avoir gagné par le travail de leurs mains. Dans la derniere necessité ils n'obtiennent pas même dispense de manger du beurre, du poisson, des œufs, & de l'huile. Il y en a qui ne mangent qu'une fois en trois jours, & d'autres fois en sept pendant leur sept semaines de Carême. Ils passent la plus grande partie à pleurer, & à gemir pour leurs pechez, & pour ceux des autres: on ne peut pas porter plus loin les obligations de la vie Monastique. TAVERNIER. Ce nom se donne particulierement aux Religieux qui sont venerables par leur âge, par leur retraite, & par l'austerité de leur vie. Il y a à Athenes trois Monasteres de *Calogeres*. LA GUILL. Les Turcs donnent aussi quelquefois le nom de *Caloyers* à leurs Dervis ou Religieux Turcs.

Ce mot vient du Grec *kalos*, *bonus*, & *hiereus*, *Prêtre*.

CALQUER. v. act. Terme de Peintres & de Graveurs, qui se dit lorsqu'ils ont un dessein dont le revers est marqué de couleur rouge ou noire, & qu'ils en marquent & tracent les traits sur une planche vernissée, sur une muraille ou autre matiere: ce qui se fait en passant legerement avec une pointe sur chaque trait du dessein qui laisse l'impression de la couleur qui est au dos sur la planche, ou le mur, &c.

CALVAIRE. s. m. En termes d'Architecture, c'est une chapelle élevée sur un tertre, en memoire du lieu où J. CHRIST fut crucifié proche de Jerusalem.

CALVANIER. s. m. Terme d'Agriculture. C'est un homme de journée qu'on prend pendant la moisson pour tasser les gerbes dans la grange. Un bourgeois qui donne sa terre à moitié fruits, est obligé de fournir des *Calvaniers* à son Metayer.

CALVILLE. s. f. Sorte de pomme assez grosse. Il y en a de rouges & de blanches. Les plus estimées sont celles dont la chair est tachetée de rouge en dedans. Quand on hoche une pomme de *calville*, on entend le bruit que font les pepins; & c'est une marque qu'elle est meure.

CALVINISME. s. m. Secte, parti, doctrine, sentimens de Calvin sur la Religion Chretienne. Le Jesuïte Maimbourg a composé une Histoire du *Calvinisme*. Mr. Jurieu y a repondu, & cette reponse avoit été precedée d'une Critique generale de Mr. Bayle, sur le *Calvinisme*.

CALVINISTE. s. m. & f. Heretique qui suit la doctrine de Calvin. En France on appelle les gens de cette Secte *Huguenots* & *Parpaillaux*. En Allemagne on les confond avec les Lutheriens & autres sous le nom de *Protestans*. Le Pere Gaultier leur attribuë cent heresies dans sa Chronologie; & le Pere François Feu-ardent, Docteur de Paris, en parlant des erreurs des *Calvinistes*, leur en donne mille quatre cens dans un Ouvrage intitulé *Theomachia Calvinistica*.

CALVITIE. s. f. Terme de Medecine. Chûte de cheveux qui ne peuvent plus revenir. La *calvitie* arrive enfin aux gens qui sont sur l'âge, ou qui ont desseché leur tête à force d'y mettre de la poudre.

CALUS, ou CAL. s. m. Dureté qui se forme en quelque partie du corps humain, par un travail continuel qui durcit & épaissit la peau. Les Artisans ont des *calus*

calus au fond des mains. Les Tailleurs ont du *cal* aux doigts où ils mettent les ciseaux.

CALUS, se dit aussi d'une dureté qui se forme sur l'endroit où il y a eu fraction d'un os; la nature y envoye assez de matiere pour le consolider, & empêcher qu'il ne se rompe derechef.

CALUS, se dit figurément en choses morales, en parlant de la dureté que l'ame a contractée contre toute sorte de tendresse. Il s'est fait un *calus* sur sa conscience; pour dire, Il s'est endurci au peché.

CALYPHE. s. m. La prémiere dignité Ecclesiastique chez les Sarrasins. Ce mot est Arabe, & signifie *successeur* & *heritier*; car en effet Abubeker étoit successeur de Mahomet, & cette dignité étoit hereditaire. Ainsi le nom de *Calyfe* étoit affecté aux successeurs de Mahomet qui s'appelloient *Calyfes* de Syrie. Mais depuis il s'éleva divers *Calyfes* qui usurperent l'autorité Souveraine en Perse, en Egypte, & en Afrique. Pisasire qui regnoit en 958. fut le dernier *Calyfe* de Syrie. Les Turcs s'en rendirent les maîtres: ensorte que le *Calyfe* n'étoit plus que Souverain Pontife. La même chose est arrivée en Egypte, où l'on n'a laissé aux *Calyfes* que le titre de Grands Prêtres de Mahomet. Vatier dit qu'ils s'appelloient *Vicaires de Dieu*, & que les Soudans & les Rois Mahometans se prosternoient à leurs pieds pour les baiser: d'où vient que Vincent de Beauvais les appelle leurs *Papes*. Quoyque le *Calyphe* de Bagdet ne le soit plus que de nom, il retient neanmoins le droit ancien d'adopter & de confirmer les Rois d'Arabie, d'Assyrie, & autres: ce qui fut cause que Solyman même, en passant par Babylonne, voulut pour la forme prendre les marques de l'Empire de sa main. Selon Nicod les Seigneurs & les Dominateurs du Grand Caire portoient autrefois le nom de *Calyphes*.

C A M.

CAMAGNE. Terme de Marine. Lit de vaisseau. Voyez CAJUTES.

CAMAIEU. s. m. Pierre sur laquelle se trouvent plusieurs figures ou representations de païsages & autres choses par un jeu de la nature, en telle sorte que ce sont des especes de tableaux sans peinture. On le dit aussi de ces pierres precieuses, comme onix, sardoines & agathes, sur lesquelles les Lapidaires employent leur art pour aider la nature à perfectionner ces representations.

Ce mot vient de *camehuia*, qui est un nom que les Orientaux donnent à l'onix, lorsqu'en l'usant on trouve une autre couleur, comme qui diroit une *seconde pierre*. Les Latins ont dit aussi *camahutus* & *camahelus*. DU CANGE.

CAMAIEU, se dit aussi d'un dessein fait par un Peintre, où il n'employe qu'une seule couleur, & où il observe les jours & les ombres, sur un fond d'or ou d'azur, qui represente d'ordinaire des bas reliefs. Les plus riches *camaieux* sont rehaussez d'or ou de bronze, par hachûres. Les Grecs les appelloient *monochromata*.

CAMAIL. s. m. Petit manteau que les Evêques portent par dessus leur rochet, qui ne s'étend que depuis le cou jusqu'au coude. Il est noir, ou violet. Les Evêques assistent aux actes, aux ceremonies en *camail* & en rochet. Quelques-uns disent, comme Theophile Raynaut, que ce mot vient de *camelaucius*, qui étoit une couverture de la tête faite de camelot. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *cap de maille*: car il est certain qu'il y avoit autrefois des couvertures de tête faites de mailles. Ainsi on voit dans l'Histoire de Bertrand du Guesclin, des Chevaliers bien armez de *camails*, qui repondoient à-peu-près aux haussecous des derniers temps; & la ressemblance a fait ainsi nommer les *camails* des Evêques. DU CANGE.

En termes de Blason on a aussi appellé *camail* ou *mantelet*, une espece de lambrequin, dont les anciens Chevaliers couvroient leurs casques & leurs écus.

CAMALDOLI. s. m. Certain Ordre de Religieux fondé par St. Romuald; il donna à ses Moines les regles de St. Benoît: ils portent un habit blanc. St. Romuald fit bâtir un Monastere dans l'affreuse solitude de *Camaldoli* en 1009. elle est située dans l'Etat de Florence sur les mons Apennins. Les Religieux de cet Ordre ont pris leur nom du lieu où ils sont établis. Il y en a en France un Couvent auprès de Grosbois. Par leurs statuts leurs Maisons doivent être éloignées de cinq lieuës des grandes villes.

CAMARADE. s. m. & f. Compagnon, associé, qui loge en même chambre. Il se dit des gens de basse condition, ou de bas âge qui logent ensemble, ou qui ont fait grande societé, ou amitié; particulierement des soldats, des laquais, des artisans, des écoliers qui vont ensemble à l'école.

Ce mot vient du Latin *camera*, *voute*, *chambre voutée*. On appelle *camarades*, ceux qui sont d'une même chambrée, ou qui sont compagnons.

CAMARADE, se dit quelquefois des superieurs aux inferieurs, & particulierement à la guerre, pour exciter les soldats à obeïr, & à se faire suivre. Mes *camarades*, il faut donner dans ces retranchemens.

CAMARADE, se dit aussi figurément des choses qui s'accompagnent mutuellement. Que le bon soit toûjours *camarade* du beau. LA FON. Cela n'est pas du stile élevé.

En termes de Guerre, on appelle une batterie par *camarades*, lorsque plusieurs pieces de canon soit de la même, soit de diverses batteries, sont braquées en même temps contre un même corps, & tirent ensemble.

On dit proverbialement & bassement, que des gens sont *camarades* comme cochons, quand ils ont fait souvent la debauche ensemble.

CAMARD. adj. & s. Qui a le nez plat & enfoncé vers la racine. C'est la même chose que *camus*.

Ce mot vient du Latin *camurus*.

CAMARDE. s. f. Camuse. Voilà une laide *camarde*.

CAMBAGE. s. m. Droit qui se leve sur la biere. Voyez Du Cange au mot CAMBA.

CAMBISTE. s. m. Terme de Banque & de Negoce, qui se dit des gens qui fournissent des lettres de change, ou qui en acceptent. Dans le change au pair il n'y a rien à gagner entre les *Cambistes*.

Ce mot vient du Latin *cambio*.

CAMBOUIS. s. m. Vieux oint qui s'amasse au bout de l'essieu, & dont on a graissé les rouës des carrosses, les presses d'Imprimerie, lorsqu'il s'est corrompu par leur frequent mouvement. Les taches du *cambouis* sont difficiles à ôter.

On appelle aussi *cambouis*, une composition faite avec les écorces des racines d'ormeau battuës avec de la graisse de bouc, & du vieux oint. On s'en sert pour étancher les tonneaux qui suintent, pour graisser les vis des pressoirs, & à autres usages.

Ce mot vient de *canubium*, qui est une espece de *colle* ou de *glu*.

CAMBRER. v. neut. Courber; qui ne se dit guere qu'avec le pronom personnel du bois qui se dejette, & qui ne se tient plus en droite ligne. Cette regle s'est *cambrée* par la secheresse. La menuiserie de ces volets, de ces portes, ne joint pas bien, parceque le bois s'est *cambré*.

CAMBRER. v. act. se dit aussi de la taille qui se fait par l'art sur le bois ou la pierre, quand l'ouvrage ne doit pas être dressé uniment & en droite ligne, mais avec quelques inegalitez.

CAMBRÉ, ÉE. part. & adj. Courbé.

CAMBRÉ, chez les Artisans, signifie aussi, Ce qui est creux ou concave, ce qu'on a creusé par art, qui n'est plus uni. Menage derive ce mot de *camuratus*, qui a été fait de *camurus*, qui signifie *curvus*, comme a remarqué Servius. D'autres le derivent de *camera*, qui signifioit *voute*, dont on a fait aussi *chambre*, parcequ'elles étoient autrefois faites en voute. Du Cange derive ce mot de *camberta*, qui est une espece d'arbrisseau qui vient courbe, que les Allemands appellent *cambrek*.

CAMBRURE. s. f. L'état de la chose cambrée. La *cambrure* des planches est necessaire quand on fait des bateaux. Cette *cambrure* se fait en presentant au feu ces planches, qu'on a ébauchées en dedans, & en les laissant quelque temps entretenuës par les outils que les Menuisiers appellent *sergens*.

CAMBRURE, est aussi un terme de Formier & de Cordonnier. Ils disent *cambrure* de forme de soulier, *cambrure* d'un soulier; pour signifier la maniere dont une forme ou un soulier sont courbez.

CAMELÉE. s. f. Terme de Botanique. C'est un arbrisseau ligneux, de la hauteur d'une ou de deux coudées, qui jette beaucoup de sarmens, & qui se divise en plusieurs branches. Ses feuilles sont longues, semblables à celles de l'olivier, mais plus petites & plus brunes. Ses fleurs sont petites, jaunes, d'une seule feuille coupée en trois parties. Son fruit est à trois noyaux, vert premierement, ensuite rouge, lorsqu'il est meur: il est couvert d'une peau qui est d'un goût amer & fort brûlant, de même que toute la plante. On en tire un suc qu'on mêle avec quelques purgatifs, & qu'on donne quelquefois dans les hydropisies. En Latin *chamelæa*.

CAMELEON. s. m. Quelques-uns écrivent CHAMELION. C'est un petit animal fait comme un lezard, si ce n'est qu'il a la tête plus grosse & plus large. Cet animal habite dans les rochers. Il a quatre pieds, en chacun trois doigts; la queuë longue, avec laquelle il s'attache aux branches des arbres, aussi-bien qu'avec les pieds. Il a le mouvement tardif comme la tortuë, mais fort grave. Il y en a d'Egypte qui ont jusqu'à onze à douze pouces de long, y compris la queuë. Ceux d'Arabie & de Mexique ont six pouces seulement. Sa queuë est platte, le museau long. Il a le dos aigu, la peau plissée & herissée comme une scie depuis le cou jusqu'au dernier nœud de la queuë, & une forme de crête sur la tête. Il a la tête sans cou comme les poissons. Il fait des œufs comme les lezards. Son museau est fait en pointe obtuse. Il a deux petites ouvertures dans la tête qui lui servent de narines. Ses deux mâchoires sont jointes par une ligne presque imperceptible. Ses yeux sont gros, & ont plus de cinq lignes de diametre, dont l'iris est isabelle bordée d'un cercle d'or, quoyque Jonston dise qu'elle lui manque. Il n'a point d'oreilles, & ne reçoit ni ne produit aucun son. Sa langue est longue de dix lignes, & large de trois, faite de chair blanche, ronde & applatie par le bout, où elle est creuse & ouverte, semblable en quelque façon à la trompe d'un élephant: aussi quelques-uns l'appellent-ils *trompe*. Il la darde promptement sur les mouches, qui s'y trouvent attrapées comme sur de la glu. Elle s'allonge & se retire comme un bas de soye sur la jambe. Il a 18. côtes, & son épine a 74. vertebres, y compris les 50. de sa queuë. On trouve dans son ventre des pierres qu'il vuide avec les excremens. Il devient quelquefois si maigre, qu'on lui compte les côtes, desorte que Tertullien l'appelle une *peau vivante*. Elian, Gesner & Aldrovandus disent qu'il se defend du serpent par un fetu qu'il tient dans sa gueule. Sa couleur ordinaire, quand il est en repos & à l'ombre, est d'un gris bleuâtre. Aristote dit que sa couleur naturelle est le noir. Il y en a aussi de jaunes, & d'autres verds qui sont plus petits. Quand il est exposé au soleil, ce gris se change en un gris plus brun tirant sur le minime, & ses parties moins éclairées se changent en diverses couleurs qui forment des taches de la grandeur de la moitié du doigt, dont il y en a quelques-unes de couleur isabelle. Les grains de sa peau non éclairez ressemblent aux draps mêlez de plusieurs couleurs. Quelquefois quand on le manie il paroît marqueté de taches brunes qui tirent sur le verd. Si on l'enveloppe dans du linge, après y avoir été deux ou trois minutes, on l'en retire blancheâtre; mais cela ne lui arrive pas toûjours, & il ne prend point la couleur des autres étoffes dans lesquelles on l'enveloppe, & sa couleur ne change seulement qu'en quelques parties de son corps. Monconys dit avoir observé que le *cameleon* étant au soleil, paroît verd, quoyqu'il soit en un lieu où il n'y a point d'herbe; qu'à la chandelle il paroît noir, quoyqu'on le mette sur du papier blanc; & qu'étant enfermé dans une boëte, il devient jaune & verd: & il soutient qu'il ne prend jamais que ces quatre couleurs. Les uns disent que ce changement de couleur se fait par suffusion, comme Seneque; d'autres par reflexion, comme Solin; d'autres par la disposition des particules qui composent sa peau, comme les Cartesiens. Ce que dessus est tiré pour la plupart des Memoires de Mr. Perrault, qui en a fait des dissections. Mlle. Scudery dans une Relation qu'elle a publiée de deux *cameleons* qui lui furent apportez d'Afrique, assûre qu'elle les conserva dix mois, & que pendant tout ce temps-là ils ne prirent rien du tout. On les mettoit au soleil, & à l'air qui paroît être leur unique aliment: ils changeoient souvent de couleur, sans prendre celle des choses sur quoy on les mettoit. On remarquoit seulement quand ils étoient variez, que la couleur sur laquelle ils étoient se mêloit avec les autres, qui par leurs frequens changemens faisoient un effet agreable. Elle ajoûte que c'est un petit animal paresseux, triste, & muët, & qui de ses deux yeux en tient l'un immobile, ou vers le ciel, & l'autre vers terre.

On dit figurément, qu'un homme est un *cameleon*, quand il change d'avis, ou de resolution, ou de parti; à cause qu'on a crû faussement jusqu'icy que le *cameleon* changeoit de couleur à tout moment. Un Ministre d'Etat est un *cameleon*, un Prothée, qui feint toutes sortes de caracteres selon ses vuës, & ses interêts. LA. BR. La Fontaine dit des gens de Cour; Peuple *cameleon*, peuple singe du maître. On dit aussi de celui qui apparemment n'a pas dequoy vivre, que c'est un *cameleon*; qu'il vit de vent; à cause de la vieille erreur où on étoit que le *cameleon* en vivoit.

Le *cameleon* est la matiere d'une serieuse meditation que fait Tertullien sur la fausse apparence, & il le propose comme le symbole des trompeurs & des fanfarons. Ce mot signifie *petit lion*, ou *chameau-lion* chez les Grecs, selon l'étymologie d'Isidore. Licetus croit que ce nom lui a été donné, à cause que comme le lion chasse aux autres bêtes, de même le *cameleon* chasse aux mouches: par la même raison qu'un certain ver qui chasse & prend les fourmis, qu'Albert le Grand a decrit, est appellé *formica-leo*; & qu'une petite écrevisse de mer est nommée *lion*, parcequ'elle est de la couleur du lion, à ce que disent Pline & Athenée.

Matthiole rapporte plusieurs superstitions des Anciens touchant le *cameleon*. Ils ont dit que sa langue qu'on lui avoit arrachée étant en vie, servoit à faire gagner le procés de celui qui la portoit: qu'on faisoit tonner & pleuvoir, si on brûloit sa tête & son gosier avec du bois de chêne, ou si on rôtissoit son foye sur une tuile rouge: que si on lui arrachoit l'œil droit étant en vie, cet œil mis en lait de chevre ôtoit les tayes: que sa

lacigue liée fur une femme enceinte, la faifoit accoucher fans danger: que fa mâchoire droite ôtoit toute peur & frayeur, étant portée fur foi: & que fa queuë arrêtoit des rivieres. Ce qui montre que les Naturaliftes ont dit des chofes auffi fabuleufes que les Poëtes. Pline dit que Democrite avoit fait un livre entier de ces fuperftitions. Et Solin dit, qu'il y a une telle antipathie entre le corbeau & le *cameleon*, que celui-là meurt incontinent après qu'il a mangé de fa chair: ce qui eft faux; quoyque quelques Modernes affûrent que le *cameleon* pour éviter les ferpens monte fur des arbres, & que de là il les épie pour les faire mourir par fa bave qu'il laiffe tomber fur eux. Pline s'eft auffi fort trompé, quand il a dit qu'il y avoit des *cameleons* qui étoient auffi grands que des crocodiles.

CAMELEON, eft l'une des 12. conftellations Auftrales qui ont été obfervées par les modernes depuis les grandes navigations.

CAMELEOPARD. f. m. Animal qui fe trouve dans l'Abyffinie. Il n'eft pas fi gros que l'élephant, mais il eft beaucoup plus haut. On l'appelle ainfi à caufe qu'il a la tête & le cou comme les chameaux, & qu'il eft tacheté ainfi que les leopards; mais il l'eft de taches blanches fur un fond rouffâtre. Il a la queuë fort petite; ce qui le fait appeller par les Ethiopiens *firatakacin*, c'eft-à-dire, queuë menuë. Les Italiens le nomment *giraffa*, de l'Arabe *Zurafa*. Quelques-uns veulent que le *cameleopard* foit le même animal, que la girafe: mais cela ne fe peut, puis que la girafe n'eft pas plus grande qu'un veau. Voyez GIRAFE.

CAMELINE, ou CAMENINE. f. f. Terme de Botanique. C'eft une plante qu'on appelle auffi *myagrum*. Voyez MYAGRUM.

CAMELOT. f. m. Etoffe faite ordinairement de poil de chevre, avec laine ou foye. *Camelot* de Hollande, de Lifle. *Camelot* ondé, ou calandré, ou non ondé, fans ondes. *Camelot* à eau, ou avec apprêt, fans eau, ou fans apprêt. Menage tient que ce mot vient de *zambelot*, qui eft un mot Levantin qui fe dit des étoffes faites d'un poil fort delié, qui fe tire de certaines chevres qu'on trouve en quelques endroits de Turquie, dont Scaliger fait mention, & Busbec en fes Voyages: d'où vient qu'on a dit du *camelot* de Turquie. D'autres le derivent de l'Italien *ciambellotto*. Bochart dit que le mot de *zambelot* eft corrompu de l'Arabe *giamal*, qui fignifie un *chameau*. Auffi a-t-on appellé proprement *camelot*, l'étoffe qui fe fait de poil de chameau.

On dit proverbialement d'un homme qui a pris de mauvaifes habitudes qu'on ne lui peut faire quitter, qu'il eft comme le vieux *camelot*, qu'il a pris fon pli.

CAMELOTÉ, ÉE. adj. Etoffe tiffuë ou ondée en forme de camelot.

CAMELOTINE. f. f. Petite étoffe faite à la maniere du camelot. On dit auffi du *camelin* d'Amiens.

CAMERIER. f. m. Premier Officier de la chambre d'un Pape ou d'un Cardinal, d'un Prelat Italien, qu'on appelle autrement *Maître de Chambre*. On dit à Rome le *Camerier* du Pape, & parmi les Moines & les Chanoines le Chambrier. Ces mots font bornez à cet ufage. DANET.

CAMERLINGUAT. f. m. Dignité ou charge de Camerlingue.

CAMERLINGUE. f. m. Cardinal qui regit l'Etat de l'Eglife, & adminiftre la juftice. C'eft l'Officier le plus éminent de la Cour Romaine, parceque tout le bien du St. Siege eft adminiftré par la Chambre dont il eft le Prefident. Le Siege vacant, il fait battre monnoye, & marche en cavalcade accompagné de la garde des Suiffes & autres Officiers, & il publie des Edits. Il a fous lui un Treforier, & un Auditeur, appellez *Generaux*, qui ont une jurifdiction feparée, & douze Prelats appellez *Clercs de Chambre*. Du Cange dit qu'on a auffi appellé *Camerlingues*, les Treforiers du Pape, & des Empereurs.

CAMION. f. m. Epingle deliée pour attacher des toiles fines, ou autres chofes delicates.

CAMION, fe dit auffi des griffes des chats, à caufe qu'elles font petites & fort pointuës.

CAMION, fe dit auffi d'une efpece de petite charrette ou haquet, qui eft traînée par un cheval, ou par deux hommes, & qui fert à tranfporter des balots & marchandifes par la ville. On s'en fert auffi à traîner du vin & de la lie. Le mot de *camion* n'eft gueres connu à Paris, où on fe fert plutôt du mot de *haquet*.

CAMISADE. f. f. Terme de Guerre. C'eft une attaque qu'on fait par furprife aux ennemis la nuit, ou vers le point du jour, aux temps qu'ils prennent leurs chemifes. Ce mot vient du fignal qu'on s'eft donné en quelque attaque de nuit pour fe reconnoître, en mettant une chemife fur fes armes. Ce mot de *camifade* n'eft prefque plus ufité.

CAMISOLE. f. f. C'eft la même chofe qu'une *chemifette*. Petit vêtement qu'on met la nuit, ou pendant le jour, entre la chemife & le pourpoint pour être plus chaudement. Il ne va d'ordinaire que jufqu'à la ceinture. Il s'en fait de toile, de futaine, de cotton, de rattine, de chamois, de foye, d'ouate, &c.

CAMOIARD. f. m. Efpece d'étoffe faite de poil de chevre fauvage. MEN.

CAMOMILLE. f. f. Terme de Botanique. C'eft une plante qui a fes racines fibreufes; & fes tiges minces, veluës & fouples. Ses feuilles font en grand nombre, decoupées fort menu. Au haut des tiges, & des branches naiffent les fleurs qui font affez grandes, radiées, & attachées à de longues queuës: le difque, c'eft-à-dire, le milieu de ces fleurs, eft un amas de tuyaux élargis vers le haut, & de couleur jaune: le tour, ou la couronne eft compofé de feuilles blanches & oblongues. La *camomille* eft très-bonne dans les coliques venteufes, dans la pleurefie, dans les fievres, & dans la cardialgie. On s'en fert auffi dans les cataplafmes pour ramolir, & pour appaifer les douleurs. En Latin *chamæmelum vulgare*. Il y a plufieurs autres efpeces de *camomille*. Ce nom lui a été donné, parcequ'il y en a quelques efpeces qui fentent la pomme. On l'appelle auffi *anthemis*, à caufe du grand nombre des feuilles.

CAMOUFLET. f. m. Fumée qu'on fouffle au nez d'un homme qui fommeille par le moyen d'un cornet de papier allumé par un bout. C'eft une malice que font des pages & des laquais de donner des *camouflets*. On difoit autrefois *chaumouflet*. Borel derive ce mot de *mufle*, parceque c'eft un parfum odieux qu'on fouffle dans les narines, pour éveiller les endormis.

CAMP. f. m. Ample terrain où une armée s'arrête, fe retranche, ou plante le picquet pour fe loger fous des tentes & des huttes. Il eft quelquefois couvert d'un retranchement, quelquefois il fe defend par le feul avantage du pofte. On a fait auffi des fermetures de *camp* avec des chevaux de frife accrochez enfemble, comme faifoit le vieux Prince d'Orange, ainfi que temoigne Jean Errard. La tête du *camp* eft le terrain qui fait face vers la campagne, où l'on monte le biouac. Rhoe en decrivant le *camp* du Mogol dit qu'il a bien vingt milles d'Angleterre de circuit, & enferme plus d'efpace que la plus grande ville de l'Europe: qu'il eft compofé de huit cens mille hommes, & de quarante mille élephans, & que toutes fes tentes font dreffées en quatre heures.

CAMP VOLANT, eft une petite armée compofée de Cavalerie & de l'Infanterie, qui tient la campagne, & qui fait de continuels mouvemens pour furprendre quelques places de l'ennemi, ou le tenir en haleine, ou l'empêcher de s'attacher à quelque entreprife.

Camp, se prend quelquefois pour l'armée même: d'où vient que ses principaux Officiers sont nommez *Marêchaux de Camp*, *Mestres de Camp*, *Aides de Camp*.

Camp, se dit aussi du lieu fermé de barrieres, où combattoient les anciens Chevaliers dans les joûtes, & tournois. Il fut mis hors du *camp*. Il entra dans le *camp*.

Camp *Pretorien*, étoit chez les Romains une grande enceinte de bâtimens pour loger les soldats de la garde.

CAMPAGNARD, arde. adj. & s. Celui qui vit noblement à la campagne, qui n'a point hanté la Cour, ni le beau monde des villes. On reconnoît bien-tôt à Paris les Gentilshommes *campagnards*. On y raille fort les Dames *campagnardes*. Boileau donne une idée des *campagnards* lorsqu'il dit;

> *Là je trouvai d'abord, pour toute connoissance,*
> *Deux nobles* campagnards, *grands lecteurs de Romans,*
> *Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens.*

CAMPAGNE. s. f. Plaine; vaste étenduë de terre où il n'y a ni villes, ni montagnes, ni forêts, ou autre chose qui arrête, ou qui borne la vuë. Les *campagnes* de Beauce, de Champagne. Après que vous aurez passé cette vallée, vous trouverez une belle plaine, vous serez en rase *campagne*. La *campagne* de Rome.

Campagne, se dit aussi de tout ce qui est hors des villes. Ce bourgeois est allé à sa maison de *campagne*. On lui a ordonné de prendre l'air de la *campagne*. On ne peut placer ailleurs qu'à la *campagne* la scene d'une vie tranquille, & occupée seulement par l'amour. Font. Si l'idée qu'on se fait de la vie pastorale, est agreable, c'est qu'elle ne tombe pas precisément sur le menage de la *campagne*; mais sur le peu de soin dont on y est chargé; sur l'oisiveté dont on y joüit; & sur le peu qu'il en coute pour y être heureux. Id. Ce grand homme n'a point forcé la nature, & les élemens pour embellir sa solitude; il n'a cherché dans sa retraite que les pures delices de la *campagne*. Fl. Un Noble de *campagne*, est un Gentilhomme qui demeure hors des villes. Un habit de *campagne*, est un gros habit de fatigue qu'on porte aux champs.

Campagne, en termes de Guerre, est le temps de chaque année où on peut tenir les troupes en corps d'armée. Les Allemands commencent leur *campagne* fort tard, & attendent la recolte. Les François la commencent quelquefois dès l'hiver. Cet Officier a quinze *campagnes* sur la tête; c'est-à-dire, est dans le service depuis quinze ans. En ce sens on le dit aussi pour designer une certaine année où on a fait quelque notable exploit de guerre. La *campagne* de Lisle. La *campagne* de Cambray. On a fait une heureuse *campagne*.

On dit aussi, Mettre en *campagne*; pour dire, Faire sortir les troupes des garnisons pour les mettre en corps d'armée. Tenir la *campagne*, être maître de la *campagne*; pour dire, Etre maître du païs, faire retirer les ennemis dans leurs garnisons.

Battre la *campagne*, se dit des Chasseurs, qui tiennent un grand espace d'une plaine pour en faire lever le gibier. On le dit aussi des batteurs d'estrade, qui vont aux nouvelles pour decouvrir les ennemis.

On dit figurément, qu'un Orateur, qu'un Auteur bat la *campagne*, quand il dit beaucoup de choses inutiles, qui ne prouvent rien, & qui ne viennent point à son sujet.

On appelle une piece de *campagne*, un canon de mediocre grosseur qui peut aisément suivre l'armée dans sa marche, qui sert dans les batailles, & à la tête d'un camp.

On dit encore, qu'on a mis tous ses amis en *campagne* pour faire une telle affaire; pour dire, qu'on a employé tous ses amis, qu'on les a envoyez deçà & delà pour la faire reüssir: qu'on a mis des Sergens en *campagne* pour prendre un criminel, &c. qu'on a mis bien des gens en *campagne*, des espions en *campagne*, pour decouvrir des nouvelles de quelque chose.

On dit aussi d'un homme prompt & colere, que quand on lui dit quelque chose qui ne lui plaît pas, qu'aussi-tôt il se met en *campagne*; pour dire, qu'il s'échappe, qu'il s'emporte.

CAMPANE. s. f. Crêpine de fil d'or, ou d'argent, ou de soye, qui se termine en petites houppes façonnées, & qui representent une cloche. On en met aux pentes d'un lit, aux imperiales de carrosse, & aux autres endroits où on veut mettre de riches crêpines.

Ce mot vient du Latin *campana*, qui veut dire cloche.

Campane, est aussi un ornement de Sculpture, d'où pendent des houppes en forme de petites cloches. On met de ces sortes d'ornemens à un dais d'autel, de trône, ou de chaire de Predicateur.

Campane, en termes d'Architecture, signifie aussi le chapiteau Corinthien, ou composite, qui represente un panier, ou corbeille entourée de feuilles. Les Ouvriers l'appellent tambour, ou vase, au dessus duquel il y a un abaque, ou tailloir. On l'a nommée *campane* parcequelle ressemble à une cloche renversée. Il se dit aussi de certains petits ornemens ronds, qui sont comme de petit cones, & qu'on appelle autrement *larmes* ou *goutes*. *Campane de comble*, est encore un ornement de plomb, chantourné, & évidé, qu'on met au bas du faîte, & du brisis de comble.

CAMPANETTE. Nom de fleur, ainsi appellée; parcequ'elle a la figure d'une campane. C'est la fleur du narcisse. Voyez Narcisse.

CAMPANINI. s. m. Sorte de marbre qui se trouve dans les montagnes de Carrare, où il y en a de noirs, d'autres tirant sur le gris, d'autres mêlez de rouge, & d'autres qui ont des veines grises. Celui que les Italiens appellent *campanini*, a reçû ce nom à cause qu'il resonne quand on le travaille, & rend un son fort aigu, en quoy il ressemble à une cloche. Il est naturellement dur & s'éclatte plus aisément que les autres.

CAMPANULE. s. f. Terme de Botanique. Plante qui a plusieurs tiges, de la hauteur de deux ou trois coudées, creuses, grosses comme le petit doigt, & canelées. Ses feuilles sont semblables à celles de l'ortie, veluës, longues de quatre, ou de six doigts, larges de quatre, dentelées tout autour, & disposées alternativement. Ses fleurs sont des cloches dilatées à leur ouverture, & coupées sur les bords en cinq parties longues, aiguës, & reflechies quelquefois en dehors: elles sont bleuës; il y en a de blanches. On l'appelle aussi *clochete*, & en Latin *campanula maxima foliis latissimis*. Il y a plusieurs autres especes de *campanule*.

CAMPEMENT. s. m. Logement d'une armée dans ses quartiers, quand elle tient la campagne. La grande science d'un General, c'est de bien sçavoir faire ses *campemens*. Les bons *campemens* doivent avoir la commodité des eaux & des fourrages, & les facilitez de se couvrir & de se retrancher.

CAMPER. v. act. & n. Arrêter & loger son armée dans quelque poste à la campagne. Les Romains *campoient* toute l'année. Du temps de Papyrius les Romains ne sçavoient encore ni se poster, ni *camper* dans aucun ordre: ils apprirent à former leur camp sur celui de Pyrrhus; auparavant ils avoient toûjours *campé* en confusion. St. Ev. Ce General a *campé* son armée devant une telle ville; il a fait mine de l'assieger. Les deux armées *campoient* vis-à-vis l'une de l'autre. Cesar alla *camper* un peu plus loin de là.

> *La riviere est comme là,*
> *Ici nos gens se* camperent;
> *Et l'espace que voilà,*
> *Nos ennemis l'occuperent.* Mol.

Camper, se dit figurément de ceux qui se viennent placer hardiment en quelque lieu. Ce flatteur s'est venu *camper* dans la maison d'un tel Seigneur, d'où on ne le peut chasser. Il s'est venu *camper* dans un fauteuil au milieu de l'assemblée. Ce mot est bas.

Camper, se dit encore de ceux qui n'ont point de logis certain, & qui vont coucher aujourd'huy en une maison, & demain dans l'autre ; comme font les filous & vagabonds, & les Courtisannes.

On dit encore, qu'un homme est bien *campé* sur ses jambes, quand il est en une posture ferme & assûrée, convenable aux exercices qu'il veut faire, comme de sauter, lutter, de faire des armes.

Campé, ée. part. & adj.

CAMPHRE. s. m. C'est la gomme d'un arbre qui croît aux Indes dans les montagnes maritimes & dans l'Isle de Borneo, lequel est de telle hauteur & largeur, qu'un escadron de cent hommes pourroit demeurer dessous à l'ombre, & on en fait de grands cofres qui viennent du Japon. On dit qu'il sort en plus grande abondance durant la tempête & les tremblemens de terre. Il degoutte de cet arbre comme fait la gomme. Il y en a de plusieurs sortes ; car on en trouve une entre les veines du bois, & une autre qui sort par l'écorce rompuë, comme resine, & demeure attachée à l'arbre. Elle est rouge d'abord, & devient blanche, ou par la chaleur du Soleil, ou à force de feu. Il y en a une brune & obscure qui est moins estimée. Il y a aussi un *camphre* en rose, qui n'a point passé par le feu ; & un autre qui a été purifié & blanchi, & fait par sublimation. Le *camphre* est si subtil, que souvent de soi-même il se resout en fumée. Il est si odorant, que sur les lieux on s'en sert en guise d'encens. Pour être bon, il doit être blanc, pur, reluisant, transparent, de forte odeur ; & il faut qu'il devienne mouillé, quand on le met sur un pain chaud. On a trouvé depuis peu en Ceylan, que la racine de l'arbre de cannelle produit d'aussi bon *camphre* qu'aucun du Japon, ou de la Chine, comme temoigne l'Histoire de la Societé d'Angleterre. Quelques-uns, comme Fuchsius, croyent que c'est un bitume des Indes. On l'appelle en Latin *camphora*, qui vient du mot Hebreu *copher*.

On fait du *camphre* artificiel avec de la sandaraque & du vinaigre blanc distillé, qu'on met durant 20. jours dans le fumier de cheval, & qu'on laisse après au Soleil pendant un mois pour secher, & on trouve le *camphre* fait comme une croûte de pain blanc, qu'on appelle autrement *gomme de genevre*, *vernis blanc*, ou *mastic bien pulverisé*. La Chymie ne travaille point sur le *camphre*, puis qu'il surmonte en pureté, en subtilité, en volatilité & en penetration tout ce qu'on en pourroit tirer par la distillation ; & on ne peut encherir sur sa perfection. Sa diaphaneïté est grande, & sa blancheur égale celle de la neige. Son goût acre, & son odeur forte temoignent sa volatilité. Son inflammabilité dans l'eau, & sa totale consomption, sans laisser aucune trace au vaisseau dans lequel on l'allume, montrent sa pureté & la subtilité de ses parties. On a fait ce proverbe sur le *camphre* :

Camphora per nares castrat odore mares.

Mais ce proverbe est contraire au dire de Scaliger, & aux experiences de Tulpius.

La principale qualité du *camphre* est de retenir & de conserver un feu inextinguible qui brûle dans l'eau, sur la glace & dans la neige, à cause qu'il est d'une nature fort tenuë & grasse, jusques là que si on en jette dans un bassin sur de l'eau de vie, & qu'on les fasse bouillir jusqu'à leur entiere évaporation dans quelque lieu étroit & bien fermé, & que par après on y entre avec un flambeau allumé, tout cet air renfermé conçoit en un moment le feu, qui paroît comme un éclair sans incommoder le bâtiment, ni les spectateurs.

CAMPOS. s. m. Terme de College. Congé qu'on donne aux écoliers pour sortir, pour aller aux champs, & se divertir. On le dit aussi de ceux qui sont sujets & attachez à quelque travail. Les Clercs n'ont *campos* que les Dimanches & Fêtes. Cela vient du Latin *habemus campos*.

CAMUS, use. adj. Quelques-uns disent *Camard, arde*. Qui a le nez petit, creux & enfoncé du côté du front. Les Tartares aiment les beautez *camuses*, & les trouvent d'autant plus belles, qu'elles ont moins de nez. La femme du Grand Cinghis Kam n'avoit presque que deux trous au lieu de nez, comme temoigne Rubruquis. On le dit aussi de quelques animaux, comme des chiens, dont la beauté est d'être *camus*. On le dit encore de quelques poissons, sur tout des dauphins. Quelques-uns ont derivé ce mot de *simus* Latin, ou de *camurus*, qui est interpreté *curvus* ou *courbé* par Servius. Menage dit qu'il vient du Grec *kampi*.

On dit proverbialement, qu'un homme est bien *camus*, qu'on l'a rendu bien *camus* ; pour dire, qu'il a été bien trompé, qu'il est decheu de ses pretentions, qu'il est bien honteux. On dit aussi par un proverbe contraire, qu'il a eu un pied de nez.

C A N.

CANADE. s. f. Nom que les Portugais donnent sur mer à la mesure de vin, ou d'eau qu'on donne par jour à chacun de ceux qui composent l'équipage.

CANAILLE. s. f. Terme injurieux, dont les maîtres se servent assez souvent contre leurs domestiques, quand ils ne sont pas contens d'eux. Ces *canailles* me laissent toûjours tout seul. Mol. C'est aussi un terme collectif. Il se dit de la populace, des gens qui n'ont ni naissance, ni bien, ni courage. On a cassé ce regiment, parcequ'il n'étoit composé que de *canailles*, de lâches, de poltrons. La *canaille* est à craindre. Abl. Il étoit appuyé de la *canaille*. La *canaille* soutenoit son parti. Il n'y a que la *canaille* qui profite dans les émotions publiques. Un meneur d'ours est suivi de la *canaille*.

Ce mot vient, selon Menage, de *canalia*, comme qui diroit une *bande de chiens*. D'autres le derivent de *canicola*, ou *canalis*, qui étoit un lieu à Rome où les gens de basse condition s'assembloient. Lipse dit qu'il vient du mot de *chien*, à cause d'une vieille coutume qui vouloit que ceux qui étoient condamnez au supplice portassent un chien pour marque d'infamie.

CANAL. s. m. Le lit d'une riviere, d'un ruisseau, que la nature a fait pour écouler les eaux, pour arroser les terres, &c. Le *canal* de la Seine est fort large, fort profond en tel endroit. La riviere se divise là en deux bras ou *canaux*. Il faut faire passer les bateaux par le grand *canal*.

> *Comme d'une course fidelle*
> *Les fleuves par divers* canaux,
> *Apportent à la mer le tribut de leurs eaux &c.*
> l'Ab. Tetu.

Ce mot vient de *canol*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose.

Canal, se dit aussi des eaux qui sont contenuës dans ces cavitez. Les rivieres enflent leur *canal* à la fonte des neiges, pendant la pêche des étangs, après de longues pluyes.

Canal, se dit des conduits artificiels qu'on creuse dans les terres, soit pour faire communiquer des rivieres les unes aux autres, soit pour les affoiblir quand elles sont trop grosses ; soit pour en recevoir les eaux superfluës, ou pour dessecher des marais. La Hollande, le Flandre, sont toutes coupées par *canaux*. Le *canal* de Briare joint la Seine à la Loire par 42. éclufes. Le *canal*

nal de Languedoc fait la communication de la mer du Ponant avec celle du Levant. L'Iſſel eſt un *canal* fait par art pour detourner les eaux du Rhin.

CANAL, ſe dit auſſi de ces conduits d'eaux qu'on fait pour l'embelliſſement des jardins, qui ſont le plus ſouvent revêtus de pierre. Le *canal* de Verſailles, de Fontainebleau. Ce Seigneur a bien du poiſſon dans les *canaux* de ſon jardin.

CANAL, ſe dit auſſi de quelques bras de mer, ou des eaux qu'elle pouſſe dans les terres. Le *canal* de Conſtantinople commence aux Dardanelles. Le grand *canal* de Veniſe.

On dit en termes de Marine, que les Galeres font *canal*, lorſqu'elles s'éloignent de la terre, qu'elles côtoyent ordinairement, pour aller en pleine mer, comme de Marſeille droit à Malthe. On le dit auſſi de tous les bâtimens de bas-bord, quand ils paſſent quelques nuits au large de la mer ſans approcher de la terre.

CANAL, ſe dit auſſi d'un aqueduc de pierre ou de brique pour conduire des eaux, & les tenir dans une pente ſuffiſante pour les faire couler. Le *canal* d'Arcueil amene les eaux de Rongis à Paris. Les Romains faiſoient venir des fontaines de 40. lieuës par de ſemblables *canaux*.

On fait auſſi des *canaux* de plomb, de potterie, de bois d'aune, de fer fondu, pour conduire les eaux par deſſous la terre.

CANAL, ſe dit auſſi des petites conduits qui ſont naturellement dans la terre, par où coulent les eaux qui font les ſources, par où s'élevent les vapeurs qui forment les mineraux & les metaux.

CANAL, ſe dit auſſi du creux que l'on fait dans les terres labourées, pour en faire écouler les eaux. POMEY.

On appelle auſſi *canaux*, les conduits qui ſont dans le corps des animaux par où le ſang circule, ou par où paſſent les autres humeurs, comme les veines, les arteres. On dit particulierement, le *canal* de la verge; pour dire, le conduit de l'urine. Malherbe a dit auſſi le *canal* des yeux, par où s'écoulent les larmes.

> *C'eſt bien, je le confeſſe, une juſte coutume*
> *Que le cœur affligé,*
> *Par le* canal *des yeux vuidant ſon amertume,*
> *Cherche d'être allegé.*

CANAL, ſe dit auſſi figurément en choſes morales, des voyes qu'on choiſit pour conduire une affaire, pour la faire reüſſir. Vous avez choiſi l'entremiſe d'un tel pour preſenter vôtre placet, c'eſt un mauvais *canal* pour le faire reüſſir. Les Miniſtres ſont les *canaux* par où s'écoulent les faveurs des Princes ſur leurs ſujets.

CANAL, en termes de Manege, ſe dit de la concavité qui eſt au milieu de la mâchoire inferieure de la bouche du cheval, qui eſt deſtinée à placer la langue, & qui ſe termine aux dens mâchelieres. C'eſt dans ce *canal* que croiſſent les barbillons.

CANAL, en termes d'Architecture, ſe dit d'une partie du chapiteau Ionique, qui eſt un petit creux en forme de *canal*, qui regne au deſſous du tailloir tout le long des circonvolutions de la volute, renfermée par un liſtel. *Canal de larmier*, c'eſt le plat-fond d'une corniche, qui fait la mouchette pendante.

CANAUX, en Architecture ſont auſſi des canelures ſur une face, ou ſous un larmier, qu'on nomme auſſi portiques, & qui ſont quelquefois remplies de roſeaux, ou de fleurons: on appelle auſſi *canaux*, les cavitez droites, ou torſes, dont on orne les tigettes des caulicoles d'un chapiteau.

Les Maçons appellent auſſi *canal*, le tuyau de plomb qui ſert à conduire les eaux pluviales depuis le toit juſqu'en bas. Ils appellent *canal* de cheminée, le tuyau par où ſort la fumée. POMEY.

CANAL, eſt auſſi en termes d'Arquebuſier, le creux qui eſt ſous le fût d'un fuſil, d'un piſtolet &c. où ſe met la baguette.

CANAPE. ſ. m. Eſpece de chaiſe, ou de lit de repos, à dos fort large où il peut s'aſſeoir deux perſonnes fort à l'aiſe. Ce mot eſt fort nouveau dans la langue, & quelques-uns l'appellent *ſopha*: c'eſt ce que les Latins appelloient *biſellium*.

CANAPSA. ſ. m. Sac que portent les pauvres ſoldats ou voyageurs ſur le dos attaché avec des bretelles, où toutes leurs hardes ſont contenuës. On dit, il a porté le *canapſa*; pour dire, Il a été goujat.

Ce mot, ſelon Menage, vient de l'Allemand *knabſak*, qui eſt composé de *ſak* & de *knab*, qui ſignifie toutes ſortes de choſes ſeches bonnes pour manger.

CANARD. ſ. m. Oiſeau aquatique, dont la cane eſt la femelle. Le *canard* domeſtique qu'on nourrit près des moulins eſt peu eſtimé, & on l'appelle *barbotteur*, parcequ'il trempe toûjours ſon bec dans la bourbe. Les *canards* ſauvages volent en trouppe l'hiver ſur les étangs, & ſentent la poudre de fort loin. On les appelle autrement *oiſeaux de riviere*. Les *canards* mangent des crapauds. La chair des uns & des autres eſt humide, viſqueuſe, phlegmatique, excrementeuſe, & on ne la digere pas aiſément. La graiſſe de *canard* ne laiſſe pas d'être bonne dans la Medecine. Elle amollit, digere & reſout. On s'en ſert particulierement pour les douleurs tant internes qu'externes du côté, des jointures, & dans une intemperie froide de nerfs.

CANARD, ſe dit auſſi d'un chien qui a le poil épais & friſé, qui va à l'eau, & qu'on dreſſe à aller après les canes. On les appelle auſſi *barbets*.

On dit proverbialement, Donner des *canards* à quelcun; pour dire, lui en faire accroire, ne lui pas tenir ce qu'on lui avoit promis, tromper ſon attente.

BOIS CANARD, ſe dit des pieces de bois qui s'arrêtent dans les ruiſſeaux où on les fait flotter à bois perdu. Les Marchands ont quarante jours pour faire pêcher leurs *bois canards*.

CANARDER. v. act. Tirer ſur quelcun un coup d'arme à feu avec avantage & ſans être veu, comme par une guerite, derriere une haye, &c. Les ennemis nous *canardoient* à travers ces paliſſades.

CANARDIERE. ſ. f. Petit lieu couvert preparé dans un étang ou marais, où le Chaſſeur ſe cache ou ſe hutte pour tuer beaucoup de canards par le moyen d'un canard privé & des rets ſaillans.

CANARIE. ſ. f. Eſpece d'ancienne danſe que quelques-uns croyent venir des Iſles Canaries, & qui, ſelon d'autres, vient d'un balet ou maſcarade dont les Danſeurs étoient habillez en Rois de Mauritaine, ou Sauvages. En cette danſe on s'approche, & on ſe recule les uns des autres, en faiſant pluſieurs paſſages gaillards, étranges & bizarres qui repreſentent des Sauvages.

CANARIE. ſ. m. Sorte de petit oiſeau qui chante bien, qu'on apporte ordinairement des Iſles Canaries. On l'appelle autrement *ſerin*. Un *canarie* mâle, un *canarie* femelle.

CANARIN. ſ. m. Paſſereau de Canarie.

CANASTRE. ſ. m. Sorte de coffre de cuir ſemblable à nos manequins, fait de peaux de bœuf qui ſont ſeches, dont les Eſpagnols ſe ſervent aux Indes.

CANCAMUM. ſ. m. Larme d'un arbre qui croît en Arabie ſelon Dioſcoride, laquelle reſſemble en quelque ſorte à la mirrhe, & dont le gout eſt fâcheux. On s'en ſervoit autrefois à parfumer les robes & les vêtemens. Cette larme nous eſt aujourd'hui inconnuë. Les uns croyent que c'eſt la lacque: les autres, la gomme animé; & d'autres le benjoin.

CANCELLE. ſ. m. Sorte de petit Cancre, dont la cou-

couleur est rousse, & qui se prend avec les petits poissons. Il ressemble à l'araignée.

CANCELLER. v. act. Barrer une obligation, un acte, pour les rendre nuls, en passant la plume de haut en bas ou de travers sur les signatures: ce qui fait une espece de chassis que les Latins nomment *cancelli*.

Ce mot vient du Grec *kinklizo*, qui signifie proprement, Environner une chose de quelque treillis, afin qu'on n'en puisse pas approcher.

CANCER. s. m. Terme de Medecine. C'est une tumeur dure, inegale, raboteuse, ronde & immobile, de couleur cendrée, livide ou plombée, environnée de plusieurs veines apparentes & tortuës, pleines d'un sang melancolique & limonneux, qui ressemblent au poisson appellé *cancer* ou écrevisse. Elle commence sans douleur, & paroît d'abord comme un pois chiche ou une petite noisette; mais elle croît assez vîte, & devient fort douloureuse. Les *cancers* viennent aux parties glanduleuses & lâches, comme aux mammelles & aux émonctoires. En Grec *karkinos*, qui signifie aussi *écrevisse*. Ce mal a grand rapport avec cette sorte de poisson, en ce que quand une fois il a pris pied dans un corps, il est presque impossible de l'en chasser, de même qu'il est difficile d'arracher des pinses de l'écrevisse ce qu'elle a une fois attrappé.

CANCER, est aussi un des signes du Zodiaque, où quand le Soleil est parvenu vers le 21. Juin, il est au Solstice d'été. C'est une Constellation qui a 13. étoiles, selon Ptolomée; selon Kepler 17. & selon Bayerus 35. qui sont de la nature de Mars & de la Lune: aussi le *Cancer* est-il la maison de la Lune. Il a été ainsi nommé, à cause qu'il represente un cancre ou écrevisse, & que le Soleil commence à reculer ou à retourner vers l'Equateur quand il y est arrivé, à la maniere des écrevisses. Les Poëtes ont feint que c'est *l'écrevisse* que Junon envoya contre Hercule, lorsqu'il combattoit l'Hydre de Lerne. Hercule tua *l'écrevisse*, & Junon la transporta au ciel, & la mit au nombre des constellations.

CANCRE. s. m. Ecrevisse de mer, d'étang, ou de riviere couverte d'écailles dures, & qui va à reculons. Le *cancre* a le corps rond. Il y en a de terrestres & de marins. Ceux-cy s'appellent *granci* à l'égard des mâles; & les femelles *macinettes*. Il y en a que Rondelet appelle *mages*, qu'on nomme en Italie *grancevoles*; d'autres *squaranchon*, ou *granciporro*, qui sont divers animaux aquatiques de même espece, aussi bien que les langoustes, les squilles & les écrevisses, qui ont pourtant quelque difference. La cendre des *cancres* de riviere, prise en breuvage avec de la racine de gentiane, & autres semblables, est un singulier remede pour les morsures des chiens enragez. Les *cancres* marins n'ont pas la même efficace. Quelques-uns tiennent que si on prenoit dix *cancres* de mer ou de riviere broyez avec une poignée de basilic, & qu'on les posât en quelque lieu où il y eût des scorpions, ils s'y assembleroient tous. Le *cancre*, quoyqu'il vive dans l'eau, ne nage point, non plus que l'hippopotame. En Latin *cancer*, *gamarus*.

Il y a une espece de petit *cancre* qu'on appelle *Bernard l'hermite*, qui est roux de couleur, qui se prend en menuisaille avec les autres poissons, & qui ressemble aux araignées. Il a deux petites cornes deliées, & deux gros yeux au dessous, & plus bas un os environné de petits poils qui lui servent de moustache. Il a par devant deux pieds fourchez qui lui servent de mains, & deux derriere de chaque côté, & un tiers au milieu. Aristote & Ælian disent qu'il naît tout nud, mais qu'il se loge dans l'écaille d'un autre poisson qu'il trouve vuide; & quand il grossit, il en cherche une plus grande.

CANCRE, se dit proverbialement d'un homme pauvre qui n'est capable de faire ni bien, ni mal. Cet homme est un gueux, un *cancre*, un pauvre *cancre*.

CANDE'. s. m. C'est en plusieurs endroits la même chose que *confluant*. Ainsi on appelle *candé*, l'embouchure où la Vienne se joint à la Loire. On dit *condé* en d'autres endroits, & *cognac* en d'autres.

CANDELABRE. s. m. C'est un grand chandelier de sale ayant plusieurs branches, fait à la maniere des anciens. Ce mot vient du Latin *candelabrum*.

CANDELABRE, est aussi un chandelier en forme de grand balustre qu'on met pour amortissement à l'entour d'un dome. On voit de ces sortes de *candelabres* aux domes de la Sorbonne & du Val de Grace à Paris.

CANDELETTE. s. f. Terme de Marine, est une corde garnie d'un crampon de fer pour accrocher l'anneau de l'ancre quand on la veut mettre sur les bosseurs; lorsqu'elle est sortie de l'eau.

CANDEUR. s. f. Bonté, sincerité, franchise d'ame. Cet homme a une *candeur* d'ame qui ne lui a jamais fait deguiser la verité. Il procede en toutes ses affaires avec beaucoup de *candeur* & d'honnêteté. Il faut ôter au cœur humain le masque de vertu & de *candeur*, dont il se sert pour les rafinemens de sa dissimulation. PORT-R. Les ames pleines de *candeur*, sont d'ordinaire plus simples dans le bien, que precautionnées contre le mal. FEN. N'esperez plus de franchise, ni de *candeur* d'un homme qui s'est livré à la Cour; & qui secretement veut faire fortune. LA BR. Je veux dans la satire un esprit de *candeur*. BOI.

Ce mot vient du Latin *cander*.

CANDIDAT. s. m. Celui qui brigue quelque charge, qui aspire à entrer dans quelque corps.

Ce mot vient du Latin. Car ceux qui briguoient à Rome les Magistratures, étoient appellez *Candidati*. On a appellé aussi du temps de l'Empereur Gordien *Candidati*, des soldats de la Garde de l'Empereur qui étoient choisis de toutes les Legions, qui étoient fort considerez à la Cour. St. Augustin, Ausone & Claudien en parlent. Tertullien appelle ceux qui demanderent le Baptême, *Candidati Dei*. On appelloit aussi *Candidats de l'éternité*, ceux dont les ames n'étoient point encore dans le ciel.

CANDIDE. adj. m. & f. Qui est franc, sincere, qui aime la verité. Un honnête homme doit être *candide*, avoir l'ame *candide*. Il est bon d'y ajoûter quelqu'autre mot, qui en explique & en determine la signification.

CANDIDEMENT. adv. D'une maniere candide. Il y a peu de gens qui parlent *candidement*, quand ils veulent faire quelque troc ou quelque vente.

CANDIR. v. n. Terme de Confiseur, qui se dit des confitures dont le sucre s'épaissit & se glace sur la surface des vaisseaux. Les confitures qui ne sont pas bien cuittes se *candissent*.

CANDI, IE. part. & adj.

On appelle Sucre *candi*, une preparation du sucre qui se cristalise: ce qui se fait en le fondant jusqu'à six ou sept fois. On ordonne pour le rhûme du sucre *candi*.

Ce mot vient de *canditum*, qui a été fait de *candidus*, à cause que c'est du sucre blanchi & épuré. D'autres disent que ce nom vient de l'Isle de Candie. D'autres tiennent qu'il vient de *elkendit*, mot Arabe qui signifie du *sucre* en general. MENAGE.

CANDOU. s. m. Arbre qui croît aux Maldives, qui a cette proprieté, qu'en le frottant contre un autre semblable, il en sort du feu, quoyqu'il soit extremement mol & leger, & plus que le liege. On s'en sert comme ici d'un fusil. Il est gros comme un noyer, approchant de la feuille du tremble, & aussi blanc. Il ne porte aucun fruit, & n'est pas bon à brûler. PYRARD.

CANE. s. f. Oiseau bon à manger, qui se nourrit près des moulins, des étangs, des marais, qui marche en trouppe, & en inclinant le corps deçà & delà.

Ce mot, selon Menage, vient de *ana* ou *anas*, dont les Italiens ont fait aussi *anitra*, & les François *canard* & *canarder*.

On dit proverbialement, Il n'y a que le bec à orler, & c'est une *cane*, à ceux qui trouvent de la facilité à faire toutes choses, quoyqu'elles soient difficiles, & longues à faire. On dit aussi, qu'un homme fait la *cane*; pour dire, qu'il recule par lâcheté dans les entreprises perilleuses, ou qu'il manque à ce qu'il s'étoit vanté de faire, à cause que les *canes* sont si timides, qu'elles baissent la tête en passant par une porte, quelque haute qu'elle soit. On dit aussi, quand les *canes* vont aux champs, les premieres vont devant, à ceux qui demandent trop souvent, quand sera-ce?

CANE. Roseau. Voyez CANNE.

CANELER. Voyez CANNELER.

CANELE. Voyez CANNELLE.

CANELURE. Voyez CANNELURE.

CANEPETIERE. s. f. C'est un oiseau de campagne qui ressemble à une outarde, sinon qu'il est plus petit. Il est delicieux à manger comme le faisan. On l'appelle *canepetiere*, parcequ'elle se tapit comme la cane. On dit proverbialement d'un homme soupconneux, qu'il fait la *canepetiere*.

CANEPIN. s. m. Peau deliée qu'on leve de dessus la peau de mouton après qu'elle a été quelque peu dans la chaux. C'est ce qui repond à ce que l'Anatomie appelle dans l'homme *épiderme*. C'est de cette peau qu'on fait des éventails & des gans de femmes, & qu'on appelle autrement *gans de cuir de poule*. On appelle aussi *canepin*, une petite pelure bien deliée qu'on prend au dedans de l'écorce du tilleul, ou du dehors de l'écorce du bouleau, dont les Anciens se servoient pour écrire.

CANETILLE. s. f. Terme de Broderie. Petite tresse qui sert à chamarrer ou à broder un habit. On s'en sert aussi pour lier des bouquets. Il s'en fait de platte & de ronde, de soye, d'or, ou d'argent.

CANETILLER. v. a. Terme de Bouquetiere. C'est lier avec de la canetille. *Canetiller* un bouquet.

CANETTE. s. f. Petite cane. *Orcanette*. Voyez OR.

CANETTE. s. f. Terme de Blason, qui se dit des petites canes qui se representent comme les merlettes, avec les ailes serrées, horsmis qu'elles ont bec & jambes: ce que les merlettes n'ont pas.

CANETTER. v. n. Marcher en inclinant le corps à droit & à gauche, à la maniere des canes.

CANEVAS. s. m. Grosse toile & serrée dont on se sert pour doubler les pourpoins & les corps de juppe pour les tenir en état.

Ce mot vient de *cannabaceus*, qui a été fait de *cannabis*. MEN. A Lyon on appelle encore *Marchands Cannebassiers*, les Marchands de grosse toile.

CANEVAS, est aussi une toile grosse, mais fort claire, & tissuë fort regulierement en petits carreaux, dans lesquels on passe des fils d'or, de laine, ou de soye, pour faire des ouvrages de tapisserie.

On appelle figurément *canevas*, le modele ou les premieres paroles qu'on donne, sur lesquelles on compose un air, pour en faire de plus regulieres. Le *canevas* d'une chanson. Mr. Bertaud Conseiller au Parlement de Paris, se dit l'auteur de cette façon de parler. J'ay du *canevas*; pour dix sonnets contre les Muses, disoit Du Lot. On le dit aussi des memoires qu'on donne pour écrire quelque Ouvrage, & le reduire en un état plus poli, comme un Panegyrique, une Histoire particuliere, un plan d'un Poëme, d'un Roman. Mezerai a fait le *canevas* du Dictionnaire de l'Academie.

CANGRAINE, ou GANGREINE. s. f. C'est une disposition de la chair qui tend à mortification de la partie blessée, qui n'est pas encore morte, ni privée de tout sentiment, mais qui se meurt peu-à-peu, ensorte que si on n'y met ordre, elle se mortifiera jusqu'à l'os. Quand cette mortification est parfaite, les Grecs l'appellent *sphakelos*, ou *nekrosis*, les Latins *sideratio*, les Arabes *estiomenos*, & le vulgaire le *feu St. Anthoine*, ou *de St. Marcel*. Elle se fait quand les esprits sont empêchez de venir en quelque partie, qui par consequent se corrompt, & quand la chaleur naturelle s'y éteint. Mais les Modernes croyent qu'elle se forme d'une certaine vermine comme cirons, qui s'engendrent par la corruption de la chair, soit par le manque d'esprits vitaux & animaux qui ne peuvent arriver à la partie, soit par une cause externe, comme par quelque contusion. Cette chair morte, livide & pourrie qu'on couppe sans douleur ayant communication avec la partie vivante, produit une innombrable quantité de ces petits vers qui rongent & penetrent dans la chair vive, & la corrompent pareillement; & comme ils multiplient sans cesse, on les peut faire mourir ou avec de l'eau de chaux, ou en baignant incessamment la playe avec de l'esprit de vin: mais le plus sûr est de couper la partie affligée dans la chair vive. Le Pere Kirker dit qu'ayant mis sur une feuille de papier blanc un de ces petits vers venimeux qui corrompent la chair en la rongeant, il en produisit 50. autres dans l'espace d'un Miserere. Les petits phlegmons se terminent par resolution, les grands par suppuration, & les énormes par *cangraine*.

Ce mot de *cangraine* vient du Grec *gangraina*, qui signifie le même, & qui vient du verbe *grao, manduco, absumo*.

CANGRAINE, signifie figurément une mauvaise doctrine, ou une corruption de mœurs qui se met dans un Etat, ou dans quelque autre corps moral. Il faut retrancher cette *cangraine*, ce membre pourri. C'est fait des loix, si pour arrêter cette *cangraine*, vous n'employez le fer & le feu. PATRU.

CANGRENER v. n. Qui se dit avec le pronom personnel, quand la cangreine commence à venir. Voilà un bras qui commence à se *cangrener*, il le faut couper.

CANICULAIRE. adj. Qui se dit des jours pendant lesquels la Canicule domine, parcequ'elle se leve & se couche avec le soleil, depuis le 24. Juillet jusqu'au 23. Août. On disoit autrefois, les jours *caniculiers*. Camerarius a composé un bel Ouvrage qu'il a intitulé *les jours caniculaires*.

CANICULE. s. f. Constellation celeste qui a deux étoiles. L'une est à la tête, de la quatriéme grandeur, & est de la nature de Mercure. L'autre est à la ceinture, de la premiere grandeur, & de la nature de Mars. Et quand le Soleil ou Mars se levent avec elles, il arrive une chaleur excessive, & les jours caniculaires commencent. Les Astres n'ont aucune influence sur nôtre globe; nous nous imaginons que la *canicule* est chaude, & les Meridionaux la trouvent très-froide. ROH. Les Poëtes nous ont pourtant laissé des descriptions fort travaillées de la vertu brûlante de la *canicule*. BAY. Les Romains étoient si persuadez de la malignité de ses influences, que pour l'appaiser ils lui sacrifioient tous les ans un chien roux. Ils ne preferoient un chien à toute autre victime, qu'à cause de la conformité des noms: ils s'imaginoient que cette étoile choisissoit un chien plutôt qu'un autre animal: superstition ridicule. ID. V. GASSENDI.

Secher même les draps me sembloit ridicule,
Et je tremble à present dedans la Canicule. MOL.

Les Grecs l'appellent *prokyon*, les Latins *antecanis*, parcequ'elle est proche du grand Chien, mais un peu plus septentrionale. Voyez CHIEN.

CANIDE. s. m. Sorte de perroquet qui se trouve dans les Antilles. Son plumage est très-beau. Il est de la grosseur d'un faisan. Il a sur la tête une toque de plumes d'un rouge vermeil, bordée de plumes de couleur de gris de perles.

CANIF. s. m. On prononce *Ganif*. Petit morceau d'acier fort tranchant, garni d'un petit manche dont on se sert pour tailler des plumes. En Latin *canipulus*.

CANIFICIER, ou **CASSIER.** s. m. Arbre qui porte des siliques, d'où on tire une moëlle purgative. Voyez CASSE, c'est la même chose.

CANIVET. s. m. Diminutif de *Canif*.

Ces mots viennent apparemment de *canna*, qui est un bout de plume, parceque les *canifs* servent à la tailler. Menage dit qu'il vient de l'Allemand, ou de l'Anglois *knife*, qui signifie un *petit couteau*.

CANIN, INE. Qui tient du chien. On appelle un ris *canin*, celui qui fait retirer beaucoup les levres. Une faim *canine*, une faim extrême, qu'on ne peut rassasier. Il n'est usité qu'au feminin.

Dent *canine*, c'est une dent pointuë, telles que celles des chiens. On appelle aussi dans l'homme les dens *canines* deux dens pointuës qui sont entre les dens tranchantes & les molieres, qu'on appelle aussi dens *œillieres*.

CANIVEAUX. s. m. pl. Ce sont les gros pavez, qui étant assis alternativement avec les contre-jumelles, traversent le milieu d'une ruë, dans laquelle passent les chariots.

CANNAYE. s. f. Lieu planté de cannes & de roseaux.

CANNE. s. f. Terme de Botanique qui convient à quelques genres de plantes bien differens les uns des autres. Il y a la *canne* ou le roseau: la *canne* d'Inde, & la *canne* odorante. La *canne* ou le roseau est un genre de plante si semblable au chien-dent, qu'il n'y a que la seule grandeur des tiges, & des feuilles qui en établisse la difference. Il y en a plusieurs especes: celle qu'on appelle *canne commune*, *arundo vulgaris*, ou *vallatoria*, a sa racine noüeuse, qui s'étend çà & là. Sa tige croît à la hauteur de douze ou quinze pieds: elle est de la grosseur du doigt, creuse & pleine de nœuds. De chacun de ces nœuds sortent les feuilles, qui enveloppent presque la tige, & qui sont roides, un peu âpres, larges de deux doigts, & longues d'un pied & demi, & veneuses. Au bout des tiges naissent les fleurs par paquets, composées de plusieurs filets, qui forment une chevelure molle, de couleur de pourpre, qui devient ensuite cendrée, & que le vent emporte. Elle croît dans les eaux dormantes, & aux bords des rivieres. On s'en sert en divers endroits pour couvrir les maisons, pour faire des cloisons, des échalas, & à plusieurs autres usages. Il y a une espece de *canne*, qu'on appelle *arundo scriptoria*, dont les anciens se servoient pour écrire, & dont se servent encore aujourd'hui les Arabes, les Persans, les Armeniens, les Grecs & les Turcs. Il y en a une autre espece, qui est appellée *arundo sagittalis*. Les Tartares & les Asiatiques s'en servent pour faire des fleches & des dards. On en porte des Indes d'une sorte qui est souple & flexible, dont on fait des corbeilles & d'autres beaux ouvrages. On en porte aussi qui sont fermes & plus grosses, qui servent à faire des batons pour s'appuyer. Le *bambou*, est une espece de *canne*. Voyez BAMBOU.

La *canne* qui porte le sucre croît ordinairement de la hauteur de cinq, six, ou sept pieds, & de la grosseur de deux pouces en circonference: elle est divisée par plusieurs nœuds, qui sont éloignez de quatre ou cinq pouces les uns des autres. La tige pousse de longues feuilles vertes & touffuës, du milieu desquelles s'éleve la *canne*, qui est aussi chargée en son sommet de plusieurs feuilles pointuës, & d'un panache dans lequel se forme la semence: elle est remplie d'une moële blanche, & succulante, de laquelle on exprime cette douce liqueur, dont se forme le sucre. En Latin *arundo saccharifera*.

LA CANNE D'INDE, ou CANNACORUS, est une autre sorte de plante, dont il y a aussi plusieurs especes. Celle que les Botanistes appellent *arundo Indica latifolia*, ou *cannacorus latifolius vulgaris*, a une tige noüeuse, de la hauteur de deux, de trois, & quelquefois de quatre pieds. Ses feuilles sont grandes, roulées comme des cornets de papier, lorsqu'elles commencent à sortir: elles se develope nt ensuite, paroissent fort amples, membraneuses, un peu pointuës, ayant beaucoup de veines qui les traversent obliquement. Au sommet de la tige sont les fleurs semblables à celles de glayeul, d'une fort belle couleur rouge-brun, attachées à un bouton velu, lequel, après que les fleurs sont tombées s'augmente, & devient triangulaire, & comme épineux. La semence est contenuë dans ce bouton: elle est ronde & de couleur brune ou noire. Ses racines sont pleines de nœuds & fort cheveluës.

LA CANNE ODORANTE, est la même plante que le *calamus aromaticus*. Voyez CALAMUS AROMATICUS.

CANNE, signifie aussi, un bâton qu'on porte à la main, fait de ces sortes de bois. Il sert à se soutenir en marchant, & quelquefois pour marquer le commandement. On les enrichit par les bouts, d'argent, d'yvoire, d'agathe, de cristal, &c. Ce vieillard est reduit à porter la *canne*. Cet Officier a donné cent coups de *canne* à un soldat insolent.

CANNE, signifie encore, une mesure Romaine qui revient à six pieds onze pouces de Roi. C'est une mesure de longueur dont on se sert en plusieurs villes de commerce, comme on fait ici de l'aune. Les *cannes* d'Avignon, Provence & Montpellier contiennent deux tiers plus que l'aune de Paris. La *canne* de Thoulouse en contient une aune & demie. A Naples les mesures s'appellent aussi *cannes*, &c. Les Hebreux l'appellent *kenech*, & elle contient chez eux six coudées. Le Pere Mersenne soutient que cette mesure comprend huit pieds & un doigt & demi. On l'appelle en plusieurs lieux le *roseau*.

CANNE, en termes de Verrerie, est une verge de fer percée d'un bout à l'autre, comme un tuyau. On appelle le *mors de la canne*, une épaisseur de fer qui est au bout d'une des extremitez de la *canne*, en forme de mors de cheval. Et *bauquin de la canne*, le bout opposé au mors, que l'on met sur le bord des levres pour souffler le verre.

CANNELADE. s. f. Terme de Fauconnerie. C'est une sorte de curée que preparent les Fauconniers pour le vol du heron, avec du sucre, de la cannelle & de la moëlle de heron; qu'ils donnent à leurs oiseaux pour les rendre heronniers, & les échauffer à ce vol.

CANNELAT. s. m. Morceau de cannelle entouré de sucre, qui forme une espece de dragée.

CANNELER. v. act. Terme d'Architecture. Creuser, tailler des petits canaux du haut en bas du fût des colonnes, ou pilastres. Il faut *canneler* les colonnes pour les faire paroître plus grosses.

On le dit aussi des petites cavitez en rond qu'on fait dans des triglyphes, & dans tous les autres ornemens d'Architecture.

CANNELÉ, ÉE. part. & adj. Une colonne *cannelée* & embâtonnée est bien plus belle que toute unie.

CANNELÉ, en termes de Blason, se dit des pieces honorables de l'Ecu, quand les bords n'en sont pas unis, & quand quelque partie avance en dehors, & puis se retire en dedans. Le *cannelé* differe de l'*engrêlé*, en ce que

que l'*engrêlé* a ses pointes en dehors, & le *cannelé* en dedans.

CANNELLE. s. f. Ecorce d'un arbre qui croît dans les Isles de Ceylan & de Java, & en Malabar. Il vient naturellement & sans culture dans les bois, comme les autres arbres. Les Indiens n'en font pas plus de cas: ils l'appellent *corunda gauhah.* Cette écorce est la même chose que le cinnamôme des Anciens. L'arbre a plusieurs branches longues, droites, épaisses, bien arrangées & sans nœuds, dont il sort encore de petits rameaux couverts de feuilles assez grandes. Ces feuilles ressemblent à celles du laurier-cerisier, & sont attachées deux à deux par de petites queües. Elles sont un peu plus larges vers leur pied, & se terminent en pointe. Chacune a trois ou quatre nerfs en long. Ces petits rameaux poussent aussi plusieurs petites fleurs blanches & de bonne odeur, après lesquelles naissent des fruits qui sont de la grosseur & de la figure d'une olive. Ils sont verts au commencement, & deviennent noirs & luisans, lorsqu'il sont parvenus à leur maturité. Il en decoule une liqueur verte, acre, amere & oleagineuse. On peut aussi en tirer par distillation, de même que des fleurs, une liqueur qui aura à-peu-près le goût & l'odeur de la *canelle*; mais qui sera beaucoup inferieure en toutes choses à celle qu'on peut tirer de la *cannelle* même. Le bois de cet arbre n'a ni odeur ni goût. Sa principale vertu est dans son écorce, laquelle étant recente semble être double: elle a sa superficie grisâtre, & le dedans de la couleur ordinaire de la *cannelle.* On la pourroit alors diviser en deux écorces de differente couleur, mais étant sechées ensemble, elles sont inseparables, & passent pour la même écorce, la couleur grisâtre de la superficie, se changeant en la couleur ordinaire, à mesure qu'elle seche. La *cannelle* separée fraîchement de l'arbre est plate, peu colorée, presque sans goût & sans odeur, mais elle se roule en sechant & prend la figure d'un canne, dont elle porte en partie le nom, & par l'exhalation de son humidité superfluë elle aquiert une odeur douce & penetrante, & un goût aigu & piquant. Plusieurs raportent que cet arbre depouillé de son écorce demeure trois ans à en reformer une nouvelle, qui se trouve aussi bonne que la precedente. Mais cela paroît fort suspect. Ceux du païs tirent de sa racine un suc fort aprochant du camphre. La *cannelle* pour être bonne, doit être d'un goût fort piquant, & fort agreable, & avoir une couleur rousse & assez vive. Ses qualitez sont d'échauffer, de dessecher, de hâter les menstruës & l'accouchement; de fortifier les esprits, & d'aider à la digestion. On a apporté des Indes Occidentales en 1660. un arbre de *cannelle* qu'on a élevé à Hambourg, qui est haut de 15. à 16. pieds, & plus gros que le bras. On en a aussi conservé un en Angleterre, en le serrant dans une étuve jusqu'au mois de Mai, & en versant de temps en temps sur le haut de l'arbre de l'eau nitreuse, & du fumier de pigeon. Ce mot peut venir du Latin *canna*, parcequ'on nous apporte la *cannelle* en forme de *canne.* Mais le plus sûr est de tirer ce mot de l'Hebreu *cane*, qui signifie la même chose que *calamus aromaticus* parmi les Latins.

Il y a une autre sorte de *cannelle* dans les Indes Occidentales, qui vient dans une Province qu'on appelle *Sumaca* située sous l'Equateur. C'est un arbre de moyenne grandeur, toûjours chargé de feuilles comme les autres arbres des Indes. Ces feuilles sont semblables à celles du laurier. Son fruit est de la forme & de la figure d'un chapeau, & de la largeur d'une piece de huit reales d'Espagne. Il est au dedans & au dehors d'une couleur de pourpre tirant sur le noir, uni & poli par dedans, rude par dehors, d'un goût & d'une odeur aussi agreables que la *cannelle* de Ceylan. Son écorce est fort épaisse: elle n'a aucune saveur ni odeur de *cannelle.* Sa principale force est dans le fruit, ce qui est le contraire de la *cannelle* d'Orient. Ce fruit est fort utile à plusieurs choses: étant mis en poudre il fortifie l'estomac, dissipe les vens, corrige la puanteur de la bouche: il est aussi cardiaque & donne bonne couleur. On en met dans les sausses & dans les ragoûts comme de la cannelle.

CANNELLE, est aussi la fonteine ou tuyau qu'on met à un muid qui est en perce pour en tirer le vin.

CANNELLÉ, ÉE. adj. On nomme ainsi en Teinture, ce qui est de couleur de cannelle.

CANNELURE. s. f. Cavité ronde qu'on fait dans une colonne le long d'un pilastre, ou d'une autre piece d'architecture, pour lui servir d'ornement. On les appelle autrement *stiures*, du Latin *striges*, les plis d'une robe. Il y a des *cannelures à côtes*; ce sont celles qui sont separées par des listels de certaine largeur, qui ont quelquefois des astragales, ou baguettes aux côtez, ou dessous. Des *cannelures avec rudentures*; ce sont celles qui sont remplies de roseaux, ou de cables, jusqu'aux tiers du fût. Des *cannelures ornées*; ce sont celles qui ont dans la longueur du fût, ou par intervalles, ou depuis le tiers d'en bas, de petites branches ou bouquets de laurier, de lierre, de chêne, ou de fleurons, & autres ornemens qui sortent le plus souvent des roseaux. Des *cannelures à vive arrête*, ce sont celles qui ne sont point separées par des côtes: elles sont propres au Dorique. Des *cannelures plates*; ce sont celles qui sont en maniere de pans coupez au nombre de seize, comme l'ébauche d'une colonne Dorique. On peut aussi appeller *cannelures plates*, celles qui sont creusées quarrément en maniere de petites faces, ou demi-bâtons dans les tiers du bas d'un fût. Des *cannelures torses*; ce sont celles qui tournent en vis, ou en ligne spirale autour du fût d'une colonne.

CANNELURE, & CANNELURES, sont aussi des termes qui s'employent communément en Botanique dans les descriptions des tiges, & des fruits de quelques plantes. *Cannelures* à côtes, sont celles qui sont separées entr'elles par des côtes ou plates en dessus, ou arondies en côte de melon. *Cannelures à vive arrête*, sont celles dont les separations sont en feuillet vif & tranchant.

CANNULE. s. f. Petit tuyau que les Chirurgiens laissent dans les playes qu'ils n'oseroient fermer, parcequ'elles suppurent toûjours, & qui sert d'une espece de tente. Elle est faite d'or, d'argent ou de plomb, & est troüée, afin que la sanie puisse entrer & tomber sur une éponge trempée en vin & eau de vie qu'on met à l'orifice pour tenir chaudement l'ulcere, & empêcher que l'air exterieur n'entre au dedans. Cet homme a porté 30. ans une *cannule.*

CANNULE, se dit aussi de ce qui sert à boucher un muid, & à en tirer le vin en l'ouvrant. On l'appelle plus ordinairement *cannelle.*

CANOES, ou CANOTS. s. m. *Canoës* est le moins usité. Il faut dire *canot* au singulier, & *canots* au plurier. Ce sont de petits vaisseaux dont se servent les Indiens, faits tout d'une piece d'un tronc d'arbre creux. En l'Isle de Cuba ils les font de cedre, & il y en a de si longs, qu'ils tiennent 50. ou 60. personnes. Ils sont faits comme des navettes de Tisserand. Il y en avoit plus de cent mille sur le lac de Mexique, comme temoigne Herrera. Il y a aussi des *canots* de Sauvages, & des *canots* d'écorce. Ce sont de petits bateaux faits seulement d'écorce d'arbre, dont se servent les Sauvages de l'Amerique Septentrionale. Ceux de Canada les font d'écorce de bouleau, & assez grands quelquefois pour contenir quatre ou cinq personnes. On dit *canot jaloux*; pour dire, un *canot* qui a le côté foible. Quelques-uns écrivent *canot*, & nomment ainsi un esquif

quif ou petit bateau destiné au service d'un grand bâtiment.

CANON. s. m. Qui se dit par excellence des paroles secrettes de la Messe depuis la Preface jusqu'au Pater, au milieu desquelles le Prêtre fait la consecration. Le peuple doit se mettre à genoux pendant le *Canon* de la Messe. Du Cange dit qu'il a été ainsi nommé, *quia in eo est legitima sacramenti confectio.*

CANON, se dit aussi d'un tableau ou carton enrichi où ces paroles-là sont écrites. On le met au milieu de l'autel devant le celebrant. Un *canon* en broderie, ou enluminé.

CANON, se dit generalement des Loix & des Regles de la discipline Ecclesiastique, & des Decrets des Conciles. Les *Canons* des Conciles de Nicée, de Latran, de Trente, &c. Quelques-uns doutent de la verité des *Canons* des Apôtres, que l'on attribuë d'ordinaire à St. Clement. Baronius, Bellarmin, Turrien, & quelques autres croyent veritablement qu'ils sont des Apôtres. Hincmar & Mr. de Marca croyent qu'ils sont du II. & III. siecle, dressez par des Evêques Disciples des Apôtres. Beveregius est aussi de ce sentiment. Mr. Daillé a soutenu qu'ils avoient été fabriquez par quelque Heretique dans le V. siecle. D'autres croyent comme lui, qu'ils n'ont été repandus dans l'Eglise que vers le V. siecle. Il est certain qu'il y en a eu des Recueils faits en differens siecles. Denys le Petit au V. siecle en fit une plus ample Collection, & après lui Ferrandus, Cresconius, Isidorus Mercator. L'Eglise Grecque compte 85. *Canons* Apostoliques, & l'Eglise Latine en recoit 50. seulement. Les *Canons* des Evangiles sont une espece de Concordance faite par Eusebe de Cesarée, dont parlent St. Jerôme, & Isidore. Les Religieux appellent aussi *Canon*, le livre qui contient les articles de leur Regle, & leur Institution. Selon Usserius la premiere collection des *Canons* de l'Eglise Grecque contenoit seulement ceux du I. Concile Oecumenique, & de cinq Conciles Provinciaux; ce premier recueil fut fait avant l'an 380. & avant le I. Concile de Constantinople qui ne s'y trouvoit point. Il n'y avoit en tout que 164. *Canons*. C'est Denys le Petit qui y ajouta les *Canons* des autres Conciles Generaux. Il mit à la tête 50. *Canons* des Apôtres, qu'il traduisit en Latin. Il finit les *Canons* Grecs par le Concile de Calcedoine. Il y joignit encore ceux du Concile de Sardique, & ceux des Conciles d'Afrique, qui n'avoient point encore été inserez dans le corps des *Canons*. Les Protestans soupçonnent que ces *Canons* du Concile de Sardique ont été fabriquez pour augmenter l'autorité du Pape. D'autres tiennent que cette premiere collection des *Canons* a été faite en 385. & que le Concile de Constantinople assemblé sous le Grand Theodose en 381. en fait partie, & n'y a point été ajouté depuis. On compte quatre principales compilations des *Canons* de l'Eglise d'Orient: la derniere étant toûjours plus ample que celle qui la precede. La quatriéme contient quelques *Canons* du II. Concile General de Nicée: & c'est sur celle-là que Balsamon, & Zonaras ont fait des commentaires.

DROIT CANON. Dans les Gaules, & sous la I. Race des Rois on suivoit le code des *Canons* de l'Eglise Universelle, qui étoient ceux de l'Eglise Grecque. On y ajoûta ceux des Conciles d'Ephese, & de Calcedoine &c. mais ce code ne se retrouve plus. Depuis l'Eglise Romaine se servit d'un code des *Canons* composé en 520. & traduit par Denys le Petit. Les Decretales des Papes depuis Sirice jusqu'à Anastase grossissoient ce recueil. C'est en quoy consistoit l'ancien Droit Canonique jusqu'à l'onziéme siecle. On l'observoit par tout l'Occident, avec les Capitulaires de Charlemagne; & l'on n'avoit aucun égard à ce qui n'y étoit pas compris. C'est sur ce fondement qu'on soûtient en France, que les libertez de l'Eglise Gallicane consistent à ne pas recevoir tout ce qui s'est introduit dans la Jurisprudence Canonique depuis cette ancienne compilation, & à rejetter les Decretales des Papes avant le Pape Sirice, comme fausses & supposées. Mais le *Droit Canonique* fut beaucoup alteré depuis la fin du VIII. jusqu'à la fin du XI. siecle. On y confondit les Decretales depuis St. Clement jusqu'à Sirice, qui jusques là avoient été inconnuës. Enfin la confusion qu'apportoient les differentes collections fit penser à rediger, & à ramasser un nouveau corps du *Droit Canon*. C'est donc aujourd'huy un Recueil intitulé *la Concordance des Canons discordans*, qui a été fait en 1151. par Gratian Moine Benedictin, des textes de la Bible, des Conciles, & des sentimens des SS. PP. sur chaque matiere Ecclesiastique. Il a partagé son Ouvrage par l'ordre des matieres; & non point par l'ordre des temps & des Conciles, comme la plupart avoient fait avant lui. Cette compilation fit que les anciennes demeurerent tout-d'un-coup abolies. Elle est divisée en trois parties. La premiere en 108. distinctions: la seconde en 36. causes, & la troisiéme en cinq distinctions. La seconde partie du Droit Canonique est composée des Decretales des Papes depuis 1150. jusqu'à Gregoire IX. en 1229. En 1297. Le Pape Boniface VIII. continua les Decretales des Papes jusqu'à son temps. Mais cette derniere partie n'a pas beaucoup d'autorité en France à cause des differens de Boniface VIII. avec le Roi Philippes le Bel. Le Pape Jean XXII. y joignit les Clementines en cinq livres: ce sont les Constitutions de Clement V. son predecesseur: on y a joint 20. Constitutions faites par le même Jean XXII. qui sont appellées *Extravagantes*, & quelques autres Constitutions de ses successeurs. Toutes lesquelles choses composent le Corps, ou le Cours du *Droit Canon* que nous avons en trois Volumes; en y comprenant les Commentaires. C'est aujourd'huy la Jurisprudence autorisée par le St. Siege, & de laquelle seule on se sert dans le For exterieur, & contentieux. Mrs. de Port-Royal se sont avisez de dire *Droit Canonique*, à cause du Latin *Jus Canonicum*: & en cela ils ont été suivis par leurs sectateurs, & même par leurs adversaires; mais je soutiens qu'il faut dire *Droit Canon*. Si leur raison étoit reçuë, il faudroit aussi dire un *Canonique*, & non pas un *Chanoine*. Si l'on vouloit reformer nôtre langue sur le Latin du siecle d'Auguste, il faudroit la refaire toute entiere, & dire par ex. avec l'écolier Limousin, *l'alme, inclite, & celebre Academie, que l'on vocite Lutece*. MEN. Mais contre l'autorité de Mr. Menage on trouve plus souvent *Droit Canonique* dans les meilleurs Auteurs. Mr. du Bois a fait deux Volumes qu'il a intitulez: *Maximes du Droit Canonique*.

CANON, est aussi un Catalogue des Livres Sacrez. Un tel livre est apocryphe, il n'est pas dans le *Canon*. Le *Canon*, ou le catalogue des Livres du Vieux Testament a été fait par les Juifs. On l'attribuë à Esdras: l'ancienne Eglise a suivi le *Canon* des Juifs, qui selon St. Jerôme ne contenoit que 22. livres. DU PIN. Les Protestans ont adopté le *Canon* des Juifs. Le *Canon* des Livres Sacrez a long temps varié dans l'Eglise Chretienne. Tous les Livres qui le composent n'étoient pas également reçûs dans toutes les Eglises. L'Eglise d'Orient ne s'accordoit nullement là-dessus avec celle d'Occident. C'est le Pape Innocent III. qui dans son Concile de Latran fixa & arrêta le *Canon* de l'Ecriture.

On appelle encore *Canon*, le catalogue des Saints reconnus, & canonisez dans l'Eglise.

En termes de Palais, on appelle *Canon emphitheotique*, le revenu annuel que doit celui qui a pris un heritage à bail emphitheotique, c'est-à-dire, pour cent ans.

CANON, en termes de Guerre, est une piece d'Artillerie, ou arme à feu faite de fer, ou de fonte. Elle est de figure cylindrique, & creuse par le milieu. On la charge de poudre & de boulets, ou de cartouches. Voici les parties d'un gros *canon* ordinaire. Il est long d'environ dix pieds. Son noyau est de neuf pieds. Son affût est long de quatorze, & son aissieu de sept. Le diametre de sa bouche est de six pouces & deux lignes; l'évent de la balle de deux lignes. Le diametre de la balle est de six pouces, & son poids de trente trois livres ½. Le metail est épais au collet de deux pouces, & à la culasse de six. Son metail pese environ 5600. livres. Sa charge est de 18. à 20. livres. Il tire de point en blanc 600. pas, & tire dix coups par heure, & quelquefois quinze, & par jour 120. Son lit doit avoir quinze pieds de large, & vingt de long pour son recul. Il faut 20. chevaux pour le mener. Et pour servir un *canon* qui bat en ruine, dont la boulet est de 36. livres, il faut deux Canoniers, trois Chargeurs, & 30. Pionniers. Mais comme il est pesant & difficile à traîner, on l'employe le plus souvent pour un assaut en le chargeant à cartouche, afin de battre & de decouvrir de loin, soit pour attaquer quand on fait les premieres approches, soit pour se defendre en le plaçant sur un Cavalier. On ne fait gueres à present de *canon* que de 24. livres, qui ont cinq pouces & demi de calibre, & dix pieds de long. Les *canons* des vaisseaux portent depuis quatre jusques à 36. livres de balle. L'Amiral & le Vice-Amiral sont tous montez de *canons* de fonte. Les autres ont la meilleure partie de *canons* de fer. Les *canons* des vaisseaux sont montez sur quatre petites rouës comme les affûts des mortiers. On dit que le *canon* est aux sabords, quand il est mis aux sabords, & qu'il est prêt à tirer. On dit qu'il est demarré, quand il a rompu les cordages dont il étoit amarré. On dit que le *canon* est detapé, quand il est debouché, & que la tape est hors du *canon*. On appelle *canon de coursier*, un *canon* de 33. à 34. livres de balle, qui est logé sur l'avant de la galere, pour tirer par dessus l'éperon. La charge de poudre d'un *canon* est environ la moitié du poids de son boulet. Il faut rafraîchir le *canon* après une trentaine de decharges avec deux pintes de vinaigre qu'on mêle avec quatre pintes d'eau, & qu'on met dans l'ame du *canon* après avoir bien bouché la lumiere. Sans cette precaution, le *canon* seroit en danger de se crever, ou de s'éventer. Les pieces qu'on appelle de la nouvelle invention, ou à l'Espagnole, ont une concavité, ou chambre au fond de l'ame, qui fait qu'elles poussent plus loin le boulet, & avec moins de poudre que les autres: elles sont aussi plus courtes. Il y a des pieces de *canon* qu'on appelle *folles*, parcequ'elles n'ont pas l'ame bien droite, ce qui est cause que le boulet ne va jamais droit où l'on vise. C'est la faute du Fondeur. Il y a des pieces absolument tortuës.

Ce mot vient de *cannone* Italien augmentatif de *canna*, à cause que le *canon* est long, droit & creux comme une *canne*. MEN.

CANON, se dit aussi de l'Artillerie en general. On a pris le *canon* & le bagage des ennemis. On dit, qu'une place ne s'est point renduë qu'à la vuë du *canon*, qu'elle a attendu le *canon*, qu'elle a souffert le *canon* selon la resistance qu'elle a faite: & on dit figurément, quand une chose est difficile à obtenir, qu'on ne l'aura qu'avec le *canon*. On dit une lumiere de *canon*, l'ame du *canon*. Un *canon* renforcé sur la culasse. L'embrasure du *canon*. Un affût de *canon*. Pointer le *canon*. Plonger le *canon*, le tirer en enbas. Encloüer, demonter le *canon*. Une volée de *canon*. Le *canon* de cette batterie étoit bien servi. La plus grande portée du *canon* est lorsqu'il est élevé de 45. degrez. Voyez Hanzelet, qui en a decrit toutes les portées de degré en degré, & la maniere d'en calculer l'augmentation, ou la diminution à proportion de son élevation. Le *canon* doit être posé sur son affût, & arrêté avec des surbandes qui le serrent sur ses tourillons. Cet affût a la culasse dentelée de trois ou quatre degrez nommez *coches*, sur lesquels le Canonier pose le coin de mire pour tirer. Darcons dit avoir inventé une maniere de suspendre le *canon* dans un vaisseau, qui le fait demeurer dans son point de mire nonobstant l'agitation de la mer.

LA POUDRE A' CANON, est une composition faite de salpêtre, de soufre, & de charbon, qui s'enflamme & se rarefie aisément, & qui est cause de tout l'effet du *canon*. Polydore Virgile dit qu'elle fut inventée par hasard par un Chymiste, qui ayant de cette composition dans un mortier qu'il avoit couvert d'une pierre, le feu s'y prit, & fit sauter en l'air la pierre avec une grande violence. Thevet dit que c'étoit un Moine de Fribourg nommé Constantin Anclzen. Mais Belleforêt, & autres meilleurs Auteurs disent que ce fut un nommé Bertolde Schuartz, ou le Noir, qui l'inventa. Il en enseigna premierement l'usage aux Venitiens l'an 1380. en la guerre qu'ils avoient contre les Gennois en un lieu nommé autrefois Fosse Claudiane, & à present Chioggia, contre Laurens de Medicis, dont toute l'Italie se plaignit comme d'une contravention manifeste aux loix de la bonne guerre: & neanmoins Pierre Messie dit en ses diverses Leçons, que les Mores qui étoient assiegez en l'an 1343. par Alphonse XI. Roi de Castille, tiroient certains mortiers de fer qui faisoient un bruit semblable au tonnerre. Et Dom Pedre Evêque de Leon en la Chronique du Roi Alphonse qui conquit Tolede, dit qu'en une bataille navale qui fut donnée entre le Roi de Thunis, & le Roi More de Seville, il y a plus de 400. ans, ceux de Thunis avoient certains tonneaux de fer avec quoy ils tiroient force tonnerres de feu. Du Cange dit qu'on voit dans les Regîtres de la Chambre des Comptes, que l'usage en étoit en France dès l'année 1338. & on tient que les Anglois en tirerent à la bataille de Crecy en l'an 1346. Mezerai rapporte que le Roi Edouard jetta l'épouvante dans l'armée Françoise par cinq ou six pieces de *canon*, parceque c'étoit la premiere fois que l'on eût vû de ces foudroyantes machines. Les premiers *canons* ont été appellez *bombardes*, du mot Latin *bombus*, à cause de leur bruit éclatant. Les *canons* ont eu divers noms, diverses longueurs, & divers calibres. Les premiers *canons* ont été appellez *cardinales*, *mulets*, *basiliques*, *ribadoquins*, *émerillons*, *serpentines*, *passevolans*, *verteuils*, ou *sautereaux*, *sacres*, *couleuvrines*, *barces*, *fauconneaux*, *bastardes*, &c. qui seront expliquez à leur ordre. Les plus ordinaires & reguliers de fonte verde sont les *canons* ou coursiers de 9. à 10. pieds de long, calibre de Roi de six pouces de diametre, & portent une balle de 33. livres ½. Le *canon* de fer coulé, ou de fer battu, n'a point de regle, & ne porte que douze livres de balle pour le plus.

CANON, se dit aussi de la partie des mousquets, fusils, carabines, pistolets, & autres armes à feu où se met la charge de poudre & de plomb. Il est posé sur un petit fût pour le tirer à la main.

On dit d'un homme qu'on veut perdre, qu'on le fera crever comme un vieux *canon* de mousquet.

CANON RAYÉ, est un *canon* qui a dedans quelques cannelures, dans lequel on enfonce une balle de plomb à force; ce qui fait tirer plus droit. Il est defendu à ceux qui tirent pour le prix de se servir de *canons rayez*.

CANON, est aussi la partie d'une clef qui est forée, & qui joint l'anneau. C'est aussi la partie de la serrure dans laquelle entre le bout de la tige de la clef, quand elle n'est pas forée.

On appelle *canons de goutiere*, en termes d'Architecture, des boux de tuyaux de cuivre, ou de plomb, qui servent

vent à jetter les eaux de pluye au delà d'un chêneau, & d'une cimaise par les gargouilles.

Canon, est aussi le tuyau d'une plume, & la partie qui sert à écrire.

Canon, se dit aussi par les Chaudronniers, pour signifier une sorte de tuyau qui entre dans le corps de l'arrosoir, & au bout duquel est la pomme de l'arrosoir, qui est pleine de petits trous par où sort l'eau qui arrose.

Canon a' devider, est une maniere de petit bâton tourné avec des rebords, qui presqu'à son extremité a un trou pour mettre la broche du rochet.

Canon, se dit aussi d'un pot de fayance un peu long & rond, où les Apoticaires de Paris mettent les Electuaires & les confections.

Canon, signifie aussi, un petit tuyau qu'on met au bout des seringues pour donner des clysteres.

Canon, signifie en termes d'Imprimerie, les plus gros caracteres avec lesquels on imprime. Il y a le *gros double canon*, le *gros canon*, le *trismegiste*, ou *canon approché*, & *petit canon*, le tout avant le gros parangon, & le gros Romain.

Canon, en termes de Manege, est la partie de la jambe du train de devant du cheval, comprise entre le genou & le boulet. Il y a une fusée au *canon* de ce cheval.

Canon, est aussi une partie d'un mords, ou d'une embouchure de cheval. C'est une piece de fer arrondi qui entre dans la bouche du cheval, & qui la tient sujette. On les fait de plusieurs figures. Elle est ordinairement de deux pieces, & quelquefois d'une seule, comme le *canon* à trompe.

Canon, en termes de Musique, est un nom qu'on donne à une espece de fugue. Voyez Fugue. On appelle aussi *canon musical*, le sommier soutenant les conduits qui portent le vent d'un tuyau à l'autre en un jeu d'orgues. Ce mot vieillit en ce sens, & il a été employé par Vitruve, & ses Traducteurs.

Canon, signifie encore, un demi-bas qui s'étend depuis la moitié des cuisses jusques à la moitié des jambes. On en portoit autrefois avec des bottes. *Canons* de soye. *Canons* de laine. Les Tailleurs appellent aussi *canons*, les deux tuyaux de chausses où l'on met les cuisses, & le haut des bas de laine, ou de soye, qui s'élargit ensorte qu'on y peut mettre les cuisses. Ainsi on dit, des bas à *canon*, des *canons* qu'on attache au bas du haut-de-chausse.

Canon, est aussi un ornement de toile rond fort large, & souvent orné de dentelle qu'on attache au dessous du genou, qui pend jusqu'à la moitié de la jambe pour la couvrir: ce qui étoit il y a quelque temps fort à la mode; c'est dont Moliere se raille.

De ces larges canons, *où comme en des entraves,*
On met tous les matins ses deux jambes esclaves.

CANONADE. s. f. Un coup de canon. Cet Officier a bien essuyé des *canonades* en sa vie.

Canonade, se dit aussi de la batterie continuelle d'une place. Ce pan de bastion a souffert une *canonade* de trois jours avant que d'être ruiné.

CANONER. v. act. Battre à coups de canon. Ces deux Amiraux se sont seulement *canonez*, & n'ont rien fait. On a *canoné* cette place trois jours durant.

CANONIAL, ale. adj. Qui appartient au Chanoine, qui regarde le Chanoine. C'est une maison *Canoniale* qui est vacante. Il est du devoir *Canonial* d'assister à l'Office, au Chapitre.

On appelle Heures *Canoniales*, les petites Heures du Breviaire, qui sont Prime, Tierce, Sexte, & None: ce qui vient de ce qu'on a appellé autrefois *Canon* l'Office Ecclesiastique.

CANONICAT. s. m. Prebende, titre d'un Benefice de Chanoine. Il a obtenu de l'Evêque un tel *Canonicat* en vertu des Lettres du Roi pour son joyeux avenement à la Couronne. C'est un droit qui appartient au Roi, de nommer aux premiers *Canonicats* vacans par mort dans les Eglises Cathedrales, & Collegiales.

CANONIER. s. m. Officier d'Artillerie qui a soin de pointer, de charger, de tirer le canon; qui doit sçavoir le calibre, & les charges de chaque piece, avec la perfection des gabions, & des plattes formes des bateries. Ste. Barbe est la Patrone des *Canoniers*. La chambre des *Canoniers* est sur la pouppe du vaisseau, & s'appelle *Ste. Barbe*.

CANONIERE, se dit aussi d'une sorte de tente de toile à deux mâts pour reposer les Canoniers.

Les enfans appellent *canoniere*, un morceau de sureau vuidé, long d'un demi-pied, où ils mettent des manieres de balles ou de tampons, qu'ils font de papier mâché, ou de chanvre, ou de quelque racine tendre. Ils les font sortir avec force par le moyen d'un bâton qu'ils font entrer dans la *canoniere*, ce qui cause quelque bruit. Ils l'appellent aussi quelquefois *canon*.

CANONIERES, en termes de Maçonnerie, sont les ouvertures qu'on laisse dans les gros murs, & terrasses pour évacuer les eaux.

CANONIQUE. adj. m. & f. Livre sacré & authentique, qui a autorité dans l'Eglise, comme faisant une partie de la Bible. On les appelle ainsi, parcequ'ils sont dans le Canon, ou dans le Catalogue des Livres Sacrez. Quelques Peres distinguent les Livres de la Bible en trois Classes: les *Proto-canoniques*, les *Deutero-canoniques*, & les Apocryphes. Du Pin. Le Livre de Judith est un Livre *canonique* dans l'Eglise Romaine, les Calvinistes le tiennent apocryphe. Les Epîtres de St. Pierre sont reçuës par l'Eglise pour *canoniques*, quoyque St. Jerôme dise que plusieurs de son temps tenoient la seconde pour apocryphe, à cause de la difference du stile.

Canonique, se dit aussi de ce qui est fait selon les Canons & les Regles de l'Eglise. Ce Prelat a toûjours mené une vie *canonique*; ses écrits ne contiennent rien que *canonique*. La Commende d'une Abbaye est un titre de *canonique* en France. On appelle *peines canoniques*, les peines que l'Eglise peut imposer: telle est la deposition, l'excommunication; des aumônes, des jûnes, ou quelque autre penitence corporelle. Le Juge d'Eglise peut même condamner à l'amende honorable, pourvû qu'elle se fasse dans son Pretoire seulement.

On appelle aussi la Jurisprudence *Canonique*, le corps & la science du Droit Canon. Un cours *canonique*. Voyez Droit Canon.

CANONIQUEMENT. adv. D'une maniere canonique. Ce mariage a été celebré *canoniquement*. Il a été pourvû *canoniquement* de ce Benefice, il n'y est entré ni par simonie, ni par intrusion.

CANONISATION. s. f. Declaration du Pape, par laquelle après plusieurs enquêtes & solennitez, il met au catalogue des Saints un homme qui a vêcu d'une vie sainte & exemplaire, & qui a fait quelques miracles. Du Cange dit que d'abord la *canonisation* n'étoit autre chose, qu'un ordre du Pape par lequel il commandoit que les noms de ceux qui s'étoient fait remarquer par leur sainteté fussent inserez dans le Canon de la Messe. Le *canonisation* est une recompense habilement imaginée à Rome pour encourager le zêle des Moines, & des devôts. Cl.

Canonisation, se dit aussi de la Fête qui se fait en plusieurs Eglises où ce Saint est honoré, en temoignage de rejouïssance de cette declaration.

CANONISER. v. act. C'est, Mettre au nombre des Saints un homme qui a vêcu exemplairement, & qui a fait des miracles; assigner certain jour pour en faire la Fête, & ordonner un Office convenable pour l'in-

l'invoquer. Ce mot vient de ce qu'autrefois on inferoit les noms des Saints dans le Canon de la Meſſe, avant qu'on eût fait des Martyrologes; & l'on en faiſoit commemoration, afin qu'ils priaſſent pour le peuple. Mr. Simon a fait *canoniſer* ſon nom en ſe faiſant appeller Mr. de St. Simon. CAIL. Dans ce ſens il ne ſe dit que par raillerie.

CANONISTE. ſ. m. Docteur en Droit Canon, ou Auteur qui a beaucoup écrit ſur le Droit Canon. Panorme, Hoſtienſis, Durant, &c. ont été de grands *Canoniſtes*. Les opinions des *Canoniſtes* Ultramontains ſont bien differentes des *Canoniſtes* François.

CANOT. Voyez CANOËS.

CANTAL. ſ. m. Sorte de fromage; ainſi appellé de la montagne de *cantal* en Auvergne. MEN.

CANTALABRE. ſ. m. Les Ouvriers appellent ainſi le chambranle, ou bordure ſimple d'une porte, ou d'une croiſée.

CANTANETTES. ſ. f. plur. Terme de Marine. Petites ouvertures rondes entre leſquelles eſt le gouvernail, & qui donne la lumiere au gavon.

CANTHARIDE. ſ. f. Sorte d'inſecte venimeux qui a des pieds & des ailes comme les mouches, & dont il y a de diverſes eſpeces. On l'appelle auſſi *mouche* d'Eſpagne. Les *cantharides* ſe forment d'une eſpece de vermiſſeaux qui naiſſent ſur les blez, & ſur les feuilles du frêne, & du peuplier. Les meilleures ſont celles qui ſont de differentes couleurs, qui ont ſur les ailes des lignes jaunes tranſverſales, & qui ſont épaiſſes & recentes. On les fait mourir en les mettant au deſſus d'un vinaigre très-fort que l'on fait bouillir exprés: après quoy on les fait ſecher. Elles peuvent ſe garder environ deux ans. Les *cantharides* ſont très-acres & très-corroſives, deſorte qu'on ne s'en doit jamais ſervir interieurement: elles ſont ennemies de la veſſie, qui en eſt même ulcerée, ſi on les applique par dehors & qu'on les laiſſe un peu trop long temps. On s'en ſert fort ſouvent dans les veſicatoires, pour exciter des veſſies ſur la peau, & pour detourner par ce moyen quelque fluxion. Les *cantharides* ont pris leur nom de *cantharus*, qui ſignifie cet animal qu'on appelle en François *fouille-merde*, & en Latin *ſcarabæus venenoſus*. On applique des *cantharides* à la temple de ceux qui ont mal aux dens.

CANTHUS. ſ. m. Terme de Medecine. Le coin de l'œil, ou l'angle de l'œil. Celui d'auprès du nez s'appelle le *grand canthus*, *l'interne* & le *domeſtique*, & par quelques Medecins *arrouſoir* ou *fonteine*. L'autre qui eſt vers les temples, s'appelle le *petit canthus*, *l'externe* ou le *ſauvage*. Ce mot eſt Grec, & eſt derivé par Du Laurens du verbe *knitheſtai*, qui ſignifie *demanger*, parcequ'on ſent d'ordinaire de la demangeaiſon en ces endroits-là.

CANTHUS, en termes de Chymie, eſt cette partie de l'ouverture d'une cruche, d'une aiguiere, ou d'un autre vaiſſeau, qui a un peu de creux ou de pente, par où ſe verſe doucement la liqueur: d'où vient qu'on dit, Verſer par decantation, quand on verſe doucement par cet endroit-là.

CANTIBAY. Nom que les Charpentiers & Menuiſiers donnent aux doſſes ou pieces de bois qui ſont pleine de fentes, & qui ne valent gueres.

CANTINE. ſ. f. Petit coffre diviſé en pluſieurs cellules, pour y mettre des bouteilles qu'on a deſſein de tranſporter. On l'appelle autrement *cave*. Les *cantines* ſont d'un grand ſecours à l'armée.

CANTIQUE. ſ. m. Chant ſpirituel qui temoigne quelque joye, ou alegreſſe, & qui eſt fait à l'honneur de Dieu, & particulierement pour lui rendre grace de quelque bienfait, de quelque victoire ſolennelle. Il y a dans le Vieux Teſtament pluſieurs *cantiques*, celui de Moïſe, celui d'Ezechias, celui des trois Enfans dans la fournaiſe, le *cantique* d'Anne, d'Habacuc, &c. Dans le Nouveau Teſtament il y a celui de la Vierge, celui de Simeon, & celui de Zacharie, qui ſont le *Magnificat*, le *Nunc dimittis*, & le *Benedictus*.

Le *Cantique des Cantiques* eſt un des Livres canoniques de Salomon. Grotius, ſoupçonne que ce Livre étoit un tranſport amoureux de Salomon pour la fille du Roi d'Egypte, & une Poëſie Paſtorale en forme de Dialogue, où un berger, & une bergere ſe diſent, & ſe renvoyent tout ce qu'une paſſion ingenieuſe peut inſpirer de plus tendre, & de plus galant. C'eſt pourquoy les Juifs ne permettoient la lecture du *Cantique des Cantiques* qu'à l'âge de 30. ans, de peur que les ſens d'une jeuneſſe bouillante ne fuſſent trop émûs par les images, & les allegories ſi touchantes dont il eſt rempli. Les Theologiens conviennent que ſi le ſens litteral peut être appliqué aux amours de Salomon, le ſens myſtique, & ſpirituel doit être appliqué à l'union de J. CHRIST avec ſon Egliſe: il eſt ainſi nommé, parceque c'eſt un *cantique* par excellence. On a appellé auſſi *Cantiques*, Les 15. Pſeaumes Graduels, depuis le 119. juſqu'au 133. parcequ'on les chantoit en montant les 15. degrez par où l'on montoit au Temple.

CANTIQUE, ſe dit auſſi de tout chant qui traite de matiere pieuſe. La France affligée, & triomphante tout enſemble, mêla aux chans de douleur & de funerailles, des *cantiques* de loüanges, & d'actions de graces. FL. Dans les Couvens on chante des *cantiques* ſpirituels.

CANTIQUE, ſe dit auſſi des chans de Poëſie que l'on fait à la loüange de quelcun.

De nos airs, & de nos Cantiques,
Seigneur vous n'euſſiez rien oüi. VOIT.

CANTON. ſ. m. Quartier d'une ville, d'un païs, conſideré entant qu'il eſt ſeparé & detaché du reſte de la ville, du païs. Le quartier du Marais eſt le *canton* de la ville où l'on ſe divertit le mieux. Il ne reſte plus qu'un petit *canton* de bois à couper dans cette forêt. On a vendu toutes les Seigneuries de ce Gentilhomme, il ne lui reſte plus qu'un petit *canton* de terre pour habiter.

CANTON, ſe dit auſſi d'un petit païs qui a un gouvernement particulier. Il y a treize *Cantons* des Suiſſes qui forment chacun une Republique, & qui ſont liguez enſemble.

CANTON, ſe dit auſſi des lieux éloignez les uns des autres. Ce Voyageur a voyagé en pluſieurs *cantons* de la terre; il n'y a aucun *canton* des Indes qu'il n'ait vû.

CANTON, en termes de Blaſon, ſe dit d'une portion quarrée de l'Ecu ſans aucune proportion fixée. Regulierement elle doit être moindre que le quartier, ſouvent ce n'en eſt que la neuviéme partie qui ſert de briſure; & il a été ſouvent pris pour marque de bâtardiſe. Il ſe met tantôt à l'angle droit, & tantôt à l'angle gauche. Les eſpaces que laiſſent les croix & les ſautoirs entre leurs branches, ſont auſſi appellez *cantons*.

Martinius derive le mot de *canton* du Grec *kanthos*, qui ſignifie le *coin de l'œil*.

CANTONNER. v. n. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Se retrancher, ſe fortifier dans quelque canton, dans un lieu ſerré & de deffenſe. Pendant les guerres civiles tous les Seigneurs ſe *cantonnoient* dans leurs Provinces, dans leurs Gouvernemens. *Cantonner* un Ecu de ſon veritable blaſon. En ce ſens il eſt actif.

CANTONNÉ, ÉE. part. & adj.

CANTONNÉ, en termes de Blaſon, ſe dit lorſque dans les quatre cantons ou vuides qui ſont autour d'une croix ou d'un ſautoir, il y a quelques pieces qui rempliſſent ces eſpaces. On le dit auſſi, lorſqu'auprès d'une piece ou figure principale de l'Ecu, il y a d'autres figures dans les quatre cantons qui l'accompagnent. Le Jay porte dazur

d'azur à une aigle d'or, *cantonnée* au premier canton d'un Soleil, & aux trois autres de trois aigles de même.

CANTONNÉ, est aussi un terme d'Architecture, & lorsque l'encognure d'un bâtiment est ornée d'un pilastre ou d'une colonne angulaire, ou de chaines en liaison de pierre de refend, ou de bossages, ou enfin de quelqu'autre corps qui excede le nud du mur, on dit que le *bâtiment est cantonné.*

CANTONNIERE. s. f. Petit rideau qu'on tend des deux côtez des quenouilles d'un lit vers les pieds. Elle sert pour defendre l'entrée du vent qui pourroit venir par l'ouverture que laissent les grands rideaux.

CANTONNIERE, est aussi une femme de mauvaise vie qui se va prostituer en divers cantons.

C A P.

CAP. s. m. La tête de l'homme. Il n'est en usage qu'en cette phrase, De pied en *cap.* Ce Capitaine a habillé & armé tous ses cavaliers de pied en *cap* à ses depens. Les Gascons disent aussi, *Cap* de bious, quand ils veulent jurer.

CAP, en termes de Marine, est la tête, l'éperon, la pointe ou l'avant du navire. Nous avions le *cap* au Nord. Il a fallu virer le *cap* à l'Oüest. Nous avions le *cap* au vent. Ils porterent le *cap* sur une telle ville, c'est-à-dire, ils y dresserent leur route. Où as-tu le *cap ?* C'est une question qu'on fait au Timonier pour sçavoir quel rumb de vent on tient. Avoir le *cap* à marée, c'est presenter l'avant au courant de la mer.

CAP, signifie encore un promontoire, une pointe de terre qui avance dans la mer. Le *Cap* de Finisterre en Espagne. Les Isles du *Cap* Verd, qui sont vis-à-vis le *Cap* Verd. Le *Cap* de Bonne Esperance est la pointe la plus meridionale de l'Afrique. Elle fut decouverte par Vasco de Gama Portugais en 1500. & elle a ouvert le chemin de la navigation aux Indes par l'Occident, inconnu aux Anciens. Doubler le *Cap*, c'est, Passer au delà du *Cap*, de l'autre côté du *Cap.* Parer le *Cap*, c'est la même chose. Si on demande à un Corsaire qui part, où il va : il dit qu'il va au *Cap* de grip.

CAP DE MORE, en termes de Manege, est un cheval de poil roüan, qui a la tête & les extremitez des pieds noires.

CAP DE MORE, en termes de Marine, ou *Tête de More*, est un gros bloc ou billot qui embrasse le tenon des mâts, ou le bâton du pavillon. Voyez CHOUQUET, c'est la même chose.

CAP DE MOUTON, est un autre billot de bois taillé en façon de poulie, qui est percé en trois endroits pour y passer des cordes ou rides, servant à differens usages. On met d'ordinaire treize douzaines de *caps de mouton* pour l'équippement d'un vaisseau. Il sert particulierement à rider l'étai du grand mât. Le *cap de mouton* qu'on appelle de *martinet*, a la figure d'un ovale, où les lignes du martinet sont passées. Ce qu'on appelle *cap de mouton à croc*, sont de petits *caps de mouton*, où il y a un croc de fer pour accrocher au côté d'une chaloupe. C'est là qu'on a coutume de les faire servir pour retenir les haubans.

On dit chez les Marchands, qu'une étoffe a *cap* & queuë, quand elle n'est point entamée, quand il y a deux chefs aux deux bouts.

CAPABLE. adj. m. & f. Lieu, ou vaisseau étendu en longueur, largeur, & profondeur, qui peut contenir, enfermer une certaine quantité de choses. Le Cirque étoit un lieu *capable* de contenir tout le peuple. Cette Eglise, cette sale est *capable* de contenir tant de monde. La cuve de Clervaux est *capable* de contenir 400. muids de vin. Il fit creuser un port *capable* de mille Galeres. ABL.

CAPABLE, se dit figurément en choses spirituelles, des fonctions de l'ame, entant qu'elle peut contenir, ou embrasser plusieurs connoissances. L'esprit de l'homme n'est pas *capable* de concevoir l'infini, ni même la vaste étenduë de l'Univers ; la raison humaine n'est pas *capable* de comprendre les mysteres de la foi. La memoire n'est pas *capable* de conserver l'idée de tant de choses differentes. Il n'y a que les grandes ames qui soient *capables* des grands desseins. LE P. RA.

On le dit aussi des dispositions qui se trouvent dans l'esprit, ou dans les choses, pour être propres à recevoir, ou à produire au dehors divers effets, soit par leur nature, soit par une impression étrangere. Un ami en mourant legua à son ami le soin de nourrir sa mere. Il falloit être *capable* de le faire, pour l'ordonner. MONT. L'Antiquité a eu des vertus dont nôtre siecle n'est pas *capable.* BAL. Une ame ambitieuse n'est pas d'ordinaire *capable* de moderation. ST. EV. Choisissez du moins un Amant dont le merite soit *capable* d'excuser les foiblesses de l'amour. VILL. Le Predicateur ne doit rien laisser échapper qui ne soit *capable* d'imprimer du respect pour les veritez de la Religion. CL. Tout l'or de Philippe ne fut pas *capable* d'éblouïr Demosthene. LE P. RA. Thucydide est admirable pour raconter les choses avec dignité, & pour donner à la raison tout le poids dont elle est *capable.* ID.

CAPABLE, se dit en ce même sens, des qualitez qui sont requises en quelques personnes par les loix, ou coutumes, pour faire quelque chose. Par le Droit Romain un eunuque, un impubere, ne sont pas *capables* de faire testament. Les étrangers non naturalisez ne sont pas *capables* de tenir des Benefices, ni de tester. Il faut avoir 14. ans, pour être *capable* de tenir une Prebende dans une Eglise Cathedrale. Un Patron Ecclesiastique qui confere un Benefice à celui qui n'en est pas *capable*, perd son droit pour cette fois-là : il ne peut point varier.

On dit encore, qu'on a rendu un Juge *capable* d'une affaire, lorsqu'on lui en a fait voir toutes les circonstances, tous les fondemens ; qu'il l'a connoît, qu'il la penetre bien. Cette expression est un peu douteuse.

On dit aussi absolument, qu'un homme est fort *capable*, quand il a beaucoup d'esprit, de sçavoir, & de prudence.

On dit encore, qu'un homme est *capable* de tout ; pour dire, qu'il peut s'acquitter fort bien de quelque emploi qu'on lui veuille donner. On ne voit que trop de ces ambitieux qui entassent entreprise sur entreprise, & qui veulent tout faire, parcequ'ils se croyent *capables* de tout. NIC. Horace avoit un genie *capable* de tout ; mais la perte de son enjouëment le tourna du côté de la satire. LE P. RA. On le dit aussi en mauvaise part, pour dire, qu'il est dangereux, & qu'il est propre à faire les plus mechantes actions.

On dit aussi d'un ton un peu ironique, qu'un homme fait le *capable*, lorsqu'il est vain ; qu'il fait le suffisant, & l'entendu aux affaires, quoyqu'il y soit fort ignorant. Il y a beaucoup plus de honte à faire le *capable* mal à-propos, qu'à se taire judicieusement, & à avoüer qu'on ne sçait rien des choses dont on parle. M. SC. Il est bon que les jeunes gens qui entrent dans le monde soient honteux ; un air *capable* se tourne d'ordinaire en impertinence. LA ROCH.

Pourquoy subtiliser, & faire le capable,
En cherchant des raisons pour être miserable ? MOL.

CAPABLE, se dit aussi en Physique, des choses qui ont de la force pour resister aux poids, aux efforts, & aux violences des corps étrangers. Cette colonne n'est pas *capable* de soutenir de si grands fardeaux. Cet habit est assez *capable* de vous defendre du froid.

En approchant de ce sens, il signifie aussi, Suffisant, qui peut faire, qui est en état de faire, qui est assez puissant pour faire ; & se dit des personnes & des choses. Cet homme n'est point à negliger, il est *capable* de

 vous

vous rendre de bons offices. Il n'eſt *capable* d'aucun divertiſſement. Voit. Il faut jetter l'œil ſur quelcun qui ſoit *capable* de nous nourrir. Abl. Ce precepte eſt *capable* de ruiner l'amitié. Il n'eſt pas *capable* d'une ſi haute reſolution. Cette medecine étoit *capable* de vous empoiſonner. Une parole dite mal à-propos eſt *capable* de ruiner la fortune d'un Courtiſan.

CAPABLEMENT. adv. D'une maniere capable. Cet Officier a parlé fort *capablement*, à ſa reception, & à ſon examen. Il parle de tout *capablement*. Voit.

CAPACITÉ. ſ. f. Etenduë d'un lieu, d'un vaiſſeau en toutes dimenſions; ce qui peut enfermer, ou contenir quelque choſe. Ce vaiſſeau eſt trop plein; verſez-en la liqueur dans cet autre, qui a plus de *capacité*. On dit auſſi en Medecine, la *capacité* de l'eſtomac, de la veſſie, des ventricules.

Capacité, ſe dit en termes de Geometrie, de l'étenduë de quelque figure. Ainſi on dit meſurer l'aire, ou la *capacité* interieure d'un cercle, d'un triangle, d'un quarré.

Capacité, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. L'eſprit de cet Auteur eſt d'une vaſte étenduë, il eſt d'une grande *capacité*. La *capacité* de l'eſprit s'étend & ſe reſſerre par l'accoutumance, & c'eſt à quoy ſervent les Mathematiques, & les autres ſciences difficiles, qui donnent une certaine étenduë à l'eſprit, & l'exercent à s'appliquer davantage. Log.

Il ſignifie auſſi, Habileté. C'eſt un Avocat qui a toute la *capacité* qu'on peut avoir. Demoſthene n'avoit pas un genie ſi heureux, ni une ſi vaſte *capacité* que Ciceron. Le P. Ra. Les entrepriſes d'Alexandre ont quelque choſe de plus étonnant que celles de Ceſar; mais la conduite, & la *capacité* ne paroiſſent pas y avoir eu la même part. St. Ev. Il n'y a pas de plus notable folie au monde que de vouloir ramener les autres à la meſure de nôtre *capacité*, & ſuffiſance. Mont. Il eſt certain qu'Annibal avoit une merveilleuſe *capacité* dans la guerre. St. Ev. Tant qu'on ne voit pas le fond, & les bornes de la *capacité* d'un Miniſtre, ſa profondeur inconnuë le fait reſpecter. Amel. Il y a bien des gens à qui une mine froide a tenu lieu de prudence, & de *capacité*. Mont.

Capacité, ſignifie auſſi, les qualitez & diſpoſitions requiſes dans les perſonnes pour faire, pour donner, ou pour recevoir quelque choſe. Nous reconnoiſſons en nous-mêmes une malheureuſe *capacité* de tous les crimes. Nic. Une donation eſt nulle, faute de *capacité* en la perſonne du donataire, ou du donateur. Le vice de la naiſſance ôte la *capacité* de teſter: à un Aubain par ex.

On dit au Palais, que le premier appointement en matiere beneficiale, c'eſt de ſe communiquer les titres & *capacitez* des parties; qui ſont l'extrait baptiſtaire, la tonſure, les dimiſſions, la proviſion du Benefice, & la priſe de poſſeſſion; & quelquefois les grades, indults, ou autres privileges.

CAPADE. ſ. f. Terme de Chapelier. Etenduë de laine de Vigogne. Faire une *capade*.

CAPARAÇON. ſ. m. Couverture qu'on met ſur les chevaux. Les *caparaçons* ordinaires ſont d'une ſimple toile, ou treillis. Ceux des chevaux de main ſont de drap, ornez & chargez des armes, ou des chiffres du Maître. Les *caparaçons* des anciens Gendarmes étoient de riches houſſes brodées, dont ils faiſoient parade dans les montres, les tournois, & dans les pompes & ceremonies. Les *caparaçons* étoient autrefois une armure de fer, dont on couvroit le cheval de bataille.

Ce mot eſt un mot Eſpagnol augmentatif de *cape*, comme qui diroit *grande cape*.

CAPARAÇONNER. v. act. Couvrir un cheval d'un caparaçon.

Caparaçonné, ée. part. & adj.

CAPE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un gros manteau de campagne, dont la partie ſuperieure étoit taillée enſorte qu'on y pouvoit fourrer la tête. C'eſt ce qu'on appelle encore *Cape de Bearn*, dont uſent les matelots. La *cape* ſe portoit autrefois tant par les Moines, que par les Laïques; tant hommes que femmes indifferemment. On l'appelloit en Latin *carnealla*, *veſtis cilicina*, & étoit faite de poil de chevre. C'étoit auſſi une eſpece de ſurtout, ou de manteau long, qu'on portoit ſur les autres habits; & Iſidore dit qu'on l'a appellée *capa*, *quòd totum capiat hominem*.

Cape, ſe dit auſſi d'une piece d'étoffe que les femmes mettent ſur la tête pour ſe garentir de la pluye ou du mauvais temps, ou pour ſe cacher quand elles ſont en deshabillé, ou pour ſe deguiſer quand elles vont en maſque. *Cape* de taffetas, à dentelles. Cette femme va toûjours à la Meſſe en *cape*, & ne s'habille que le ſoir. Il y avoit deux *capes* à ce bal magnifiquement maſquées. Menage après Voſſius derive ce mot de *cape* Allemand, qu'il fait venir enſuite de *caput*. Il cite auſſi le Pere Sirmond, qui le derive de *capis*, *à capiendo*, qui étoit une eſpece de vaſe, d'où on a fait enſuite *chapeau* & *capeline*. D'autres plus ſimplement le derivent du Latin *cappa*, auſſi-bien que *chappe*.

Cape, en termes de Marine, eſt la grande voile qu'on met au grand mât, qu'on appelle autrement *pacfi*. On dit, Mettre à la *cape*; pour dire, Mettre la voile au lit du vent. Etre à la *cape*, c'eſt ne porter que la grande voile bordée, & amurrée tout arriere. On ſe tient à la *cape* par un gros vent contraire. On met auſſi la *cape* avec la miſaine & l'artimon.

Cape, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Rire ſous *cape*; pour dire, Rire ſourdement, & ſans que perſonne s'en apperçoive. Vendre une choſe ſous *cape*; pour dire, ne l'oſer rendre publique. On dit auſſi, qu'un homme n'a que l'épée & la *cape*; pour dire, qu'il n'a rien vaillant, qu'il n'a aucune fortune établie. On le dit figurément de toutes les choſes qui n'ont ni valeur, ni merite, mais ſeulement un peu d'apparence. C'eſt une Nobleſſe qui n'a que l'épée & la *cape*; un ſçavoir qui n'a que l'épée & la *cape*; du vin qui n'a que l'épée & la *cape*. C'eſt un merite qui n'a que l'épée & la *cape*.

CAPEER, CAPIER, ou CAPEYER. v. n. Terme de Marine. C'eſt, Faire ſervir la grande voile ſeule après avoir ferlé toutes les autres. Ainſi on dit, Aller à *cape*, mettre le vaiſſeau à la *cape*, pour aller plus lentement, & demeurer plus long temps dans un parage, ſoit de gros temps, ſoit de nuit, quand on n'eſt pas éloigné des côtes.

CAPELAN. ſ. m. Pauvre Prêtre qui cherche l'occaſion de deſſervir quelque Chapelle, d'aller dire la Meſſe pour quelcun. Cet homme ſe dit Abbé, & ce n'eſt qu'un pauvre *Capelan*.

CAPELER. v. act. Terme de Mer. *Capeler* les haubans, c'eſt les porter par deſſus la tête du mât, pour les mettre en place.

CAPELET. ſ. m. Terme de Manege. C'eſt une enflure qui vient au train de derriere du cheval, à l'extremité du jarret, qui groſſit comme un éteuf: laquelle maladie eſt cauſée par une matiere flegmatique & froide, qui s'endurcit par ſa viſcoſité, & qui ne fait pas grande douleur. Soleisel.

CAPELINE. ſ. f. Chapeau que les femmes portent par galanterie & par ornement à la chaſſe, au bal, en maſcarade. Elle eſt faite ordinairement de paille à grands bords, doublez de taffetas ou de ſatin, & eſt fort couverte de plumes; & quelquefois ce n'eſt qu'un bonnet de velours bien garni de plumes. On appelle auſſi proprement *capeline*, le petit chapeau qu'on peint ſur la tête de Mercure. C'étoit auſſi autrefois un chapeau de forme baſſe & de petit bord, que portoient les bergers,

bergers, les messagers & laquais. Les soldats en portoient de fer.

En termes de Blason, on a appellé *capeline*, une espece de lambrequin que les anciens Chevaliers portoient sur leurs têtes: ce qui a donné lieu à cette façon de parler militaire, Homme de *capeline*; pour dire, Homme resolu & determiné au combat.

CAPENDU, ou COURTPENDU. s. m. La Guintinie dit *Courtpendu*. Espece de pomme dont la pelure est rouge. Elle est à-peu-près de la même figure que les pommes de renette; mais elle est plus douceâtre, & n'a pas le goût si aigret. Quelques-uns tiennent que son nom vient de ce qu'on le pend par le capou la tête, pour le conserver. D'autres, parcequ'il a la queuë fort courte, pretendent qu'il faut dire *courpendu*. En Latin *malum curtipendulum*, ou *cestianum malum*.

CAPILLAIRE. s. m. Terme de Botanique qu'on a donné à plusieurs sortes de plantes, parcequ'on les a cruës propres pour conserver les cheveux, & pour les rendre plus beaux. Il y en a cinq principales que les Apoticaires appellent de ce nom; sçavoir le *capillaire*, ou le vrai *adiantum*: l'*adiantum* blanc, qui est aussi appellé *ruta muraria*, ou *salvia vitæ*: le politric ou *trichomanes*: le ceterac, ou *asplenium*, qu'on nomme autrement *scolopendre*; & la langue de cerf, ou *phyllitis*. Le *capillaire* ou le vrai *adiantum*, ou l'*adiantum* noir a ses racines menuës, noires, & entassées: il en sort quantité de tiges petites, noires, lisses & luisantes. Ses feuilles sont semblables à celles du coriandre, presque triangulaires, decoupées aux extremitez, & attachées à des queuës petites, & tendres. Les extremitez de ces feuilles, après s'être allongées, se replient sur elles-mêmes; & c'est sous ces replis qu'on decouvre par le moyen du microscope plusieurs capsules qui sont collées contre ces mêmes plis: elles sont spheriques, garnies d'un cordon à ressort, & renferment quelques semences presque rondes. Cette sorte de *capillaire* ne fleurit point, ni les autres non plus. Le *capillaire* est très-bon dans les maladies des poumons, & des reins, & dans les obstructions du foye & de la rate. On en fait une ptisane, qu'on donne avec succés aux enfans attaquez de la consomption. On prepare à Montpellier du syrop de *capillaire*, qui s'envoye dans toute l'Europe. Le *capillaire* trempé dans l'eau ne se mouille point; d'ou vient qu'on l'a appellé *adiantum*, comme qui diroit, plante qui ne se mouille point.

CAPILLAIRE. adj. se dit des veines & arteres qui sont aussi deliées que des cheveux, qui jettent peu de sang, & qu'il est facile d'étancher, quand elles sont crevées.

On appelle aussi, en termes de Chirurgie, *Fracture capillaire*, une fracture qui est si petite, qu'on n'a pas moins de peine à l'appercevoir, qu'on en a à voir un cheveu.

CAPILLATURE. s. f. Terme dont les Medecins Botaniques se servent en parlant des plantes qui ont des feuilles, ou des racines deliées, & qui sont comme des especes de cheveux. Ils se servent aussi du mot *capillament*.

CAPILLUS VENERIS. s. m. C'est l'*adianthum nigrum*. Ses feuilles ressemblent à celles du coriandre. Il ne jette ni tige, ni fleur, ni graine.

CAPILOTADE. s. f. Sausse qu'on fait à des restes de volailles, & de pieces de rôt depecées. Il faut faire une *capilotade* de ces têtes, cuisses & carcasses de chapons, perdrix, levraux, &c.

On dit figurément, qu'on a mis quelcun en *capilotade*, quand on a beaucoup medit de lui, qu'on a dechiré, & mis en pieces sa reputation. On le dit aussi des vers, & des livres d'un Auteur qu'on critique, & où on trouve beaucoup à reprendre.

CAPION. s. m. Terme de Marine. On appelle sur la Mediterranée l'étrave, le *capion* de prouë; & l'étambord, le *capion* de pouppe. On dit *capion à capion*, pour signifier, la distance de l'extremité de la pouppe à celle de la prouë.

CAPISCOL. s. m. Dignité de Chef, ou de Doyen en plusieurs Chapitres & Eglises Cathedrales ou Collegiales: particulierement en Provence, & en Languedoc. C'a été aussi une charge militaire, comme temoigne Du Cange.

Ce mot vient de *caput scholæ*. MEN.

CAPITAINE. s. masc. Chef, General d'armée. Pompée étoit un sage & vaillant *Capitaine*. Philippe fut declaré le *Capitaine* des Macedoniens, & des Grecs. Hernand de Cordouë a été surnommé le *Grand Capitaine*. Mr. de Rohan a écrit un livre intitulé, *Le parfait Capitaine*. Il y a de grands *Capitaines*, qui hors de là sont de fort petits genies. LE P. BOURD.

CAPITAINE, se dit aussi d'un moindre Officier d'armée qui commande une compagnie de soldats, soit à pied, soit à cheval. Un *Capitaine* de Dragons. Un *Capitaine* dans un vieux corps, &c. Ce mot & tous les suivans viennent de *caput*. On a dit autrefois *Chevetaine*, comme il paroît dans l'Histoire de Joinville, qui parle d'un Secedun *Chevetaine* des Soudans. On a dit aussi *Capet* pour *Chef*: ce qui a donné lieu au surnom de Hugues *Capet*, suivant l'opinion de Cenalis.

CAPITAINE-LIEUTENANT, est celui qui commande une compagnie d'Ordonnance de Gendarmes, de Chevaux-legers, de Mousquetaires, tant du Roi que de Monseigneur le Dauphin, de la Reine, de Monsieur, lesquels par honneur portent eux-mêmes le nom de *Capitaines* de ces compagnies.

CAPITAINE DES GARDES, est l'Officier qui commande une des quatre compagnies des Gardes à cheval, qui servent auprès de la personne du Roi.

CAPITAINE AUX GARDES, est un Officier qui commande une des trente compagnies d'Infanterie qui composent le regiment des Gardes Françoises.

CAPITAINE EN SECOND, est l'Officier qui commande une partie d'une compagnie, quand elle est trop forte d'hommes: c'est une place qu'on a donnée à plusieurs *Capitaines* reformez, pour avoir quelque espece de commandement.

CAPITAINE EN PIED, est un Officier dont la charge ou la compagnie ont été conservées, lorsqu'on a reformé les troupes.

CAPITAINE REFORMÉ, est l'Officier dont la place & la charge ont été supprimées, & qui est quelquefois conservé dans le même corps sous le nom de *Capitaine en second* ou de *Lieutenant*.

CAPITAINE REFORMÉ EN PIED. C'est un Mestre de Camp dont le regiment a été cassé & reduit en une compagnie franche, qu'il commande encore en qualité de *Capitaine reformé en pied*.

CAPITAINE D'ARMES, est un Officier établi dans les compagnies de Suisses & dans les vaisseaux, pour veiller sur les armes de la compagnie, & avoir soin qu'elles soient toûjours en bon ordre. On dit aussi des *Capitaines du charroi*, des *Capitaines des guides*.

CAPITAINE, est aussi un Officier de mer qui commande dans un vaisseau, dans une galere, un brûlot, ou autre bâtiment. Le Pilote commande aux matelots, & le *Capitaine* aux soldats. Les vaisseaux pavillons ont deux *Capitaines* qui ont soin de faire le detail du service. Il y a aussi des *Capitaines en second*, aussi-bien que des Lieutenans, qui servent à soulager les *Capitaines en pied*.

CAPITAINE DE PORT, est un Officier de Marine établi dans les ports où il y a un arsenal, qui a soin de garder le port & les vaisseaux qui y sont ancrez, comme sont ceux de Brest, Toulon, Rochefort, &c. Il y a aussi des *Capitaines Garde-côtes*, dont il est fait mention dans l'Ordonnance de la Marine, qui commandent la

milice établie pour garder les côtes, & empêcher les descentes.

Capitaine, se dit aussi des Concierges ou Gouverneurs des Maisons Royales. Le *Capitaine* de St. Germain, de Versailles.

Capitaine, se dit encore de ceux qui commandent les Gardes des Chasses, les Archers des Gabelles, & autres qui conservent les plaisirs & les droits du Roi.

Capitaine, se dit aussi de ceux qui commandent les milices des bourgeois dans les villes, qui sont distribuées par Compagnies. Les *Capitaines* de la ville ont eu ordre de mener leurs compagnies au devant du Roi à son entrée.

Capitaine, se dit aussi en mauvaise part, de ceux qui se mettent à la tête d'une troupe de vagabonds pour piller & pour voler. Un *Capitaine* de Bandits, de voleurs, de Bohemiens, de filous, de couppeurs de bourse.

Capitaine. Sorte de poisson qui se pêche le long des côtes de l'Amerique. On l'appelle ainsi parcequ'il est fort rouge, & qu'il a sur le dos une empennure qui se leve comme un grand pennache. Il est armé de grandes pointes piquantes comme des aiguilles, & il a deux aillerons, ou nageoires de même forme dont il se sert pour se battre contre les autres poissons. Il a du rapport avec la carpe; mais il est plus grand, & plus gros. Sa chair est de bon goût.

CAPITAINERIE. s. f. Gouvernement d'une Maison Royale, & des terres qui en dependent.

On le dit aussi des charges des Capitaines des Chasses, & de l'étenduë de leur ressort. La *Capitainerie* de Fontainebleau, du bois de Boulogne. La *Capitainerie* de Livri s'étend jusqu'à la varenne de Louvré.

Capitainerie, se dit aussi en particulier de la Jurisdiction pour les enrôlez de la Comté de Roussillon. Patru.

CAPITAL. s. m. Le fonds d'une rente, le sort principal, qui engendre & qui produit des interêts. En matiere d'arrerages, il les faut payer avant que de rien imputer sur le *capital*. On en use au contraire pour les interêts d'une obligation.

Ce mot vient du Latin *caput*, & *capitale*.

Capital, se dit aussi du fonds d'un Marchand qu'il apporte en societé; & en ce cas il est opposé à *gain*, & au profit qui y survient.

On appelle aussi *capital*, le fonds du cheteil; & en ce cas il est opposé à *croît*, qui est le profit du betail qu'on a donné à nourrir.

On a encore appellé *capital*, le chefcens dû sur un heritage.

On dit figurément en ce sens, Faire son *capital* d'une chose; pour dire, en faire sa principale affaire, sa principale occupation, son principal argument, y faire fonds, en être assûré, esperer qu'il produira quelque bon effet. C'est le *capital*, ou le point principal du procés. La plupart des femmes font leur *capital* de plaire, d'aimer, & d'être aimées. Com. On laisse là le *capital* du Christianisme pour les apparences, dont les hommes se laissent trop aisément éblouïr. De Vill. Comme St. Athanase s'opposa seul à l'heresie d'Arius, les Ariens se firent un *capital* de sa ruine. Herman. Socrate faisoit son *capital* de la Morale.

CAPITAL, ale. adj. C'est une épithete qu'on donne à ce qui a quelque preéminence; qui est comme le chef & la source de quelque chose, & signifie Grand, considerable, principal, essentiel. L'abondance des preuves n'est supportable que quand il s'agit d'un dogme *capital*, qui peut trouver de la resistance dans les esprits. Cl. Les sept pechez *capitaux*, sont la source & l'origine des autres. Le point *capital* de l'affaire, c'est &c. Le Maît. Dessein *capital*. Pasc. Defaut *capital*. Id. Les veritez *capitales* de la foi. Arn.

Capital, se dit aussi de plusieurs choses qui regardent la tête ou le chef, qui y ont quelque rapport. Ainsi on dit, un crime *capital*, il y va de la tête, de la vie. Une peine *capitale*. Les inimitiez *capitales* sont des causes de recusation.

Capitale. s. f. Ce mot signifie la premiere ville d'un Royaume, d'une Province, d'un Etat. Paris est la *capitale* de France. Londres est la *capitale* d'Angleterre. Roüen la *capitale* de la Normandie. Moscou la *capitale* de Moscovie. Constantinople la *capitale* de l'Empire Ottoman. Rome est la *capitale* du Christianisme. Maim. Geneve est la *capitale* du Calvinisme.

Capitale, en termes de Guerre, est la ligne tirée depuis le centre du bastion, jusqu'à la pointe, ou depuis l'angle du polygone, qui est l'angle de la figure, jusqu'à l'angle flanqué, qui est la pointe du bastion. Les *capitales* ont 35. à 40. toises, c'est-à-dire, depuis la pointe du bastion jusqu'à l'endroit où se rencontrent les deux demi-gorges.

Capitales, en termes d'Imprimerie, sont les grosses lettres dont on compose les titres, & qu'on met au commencement de chaque periode, ou de chaque vers. Tous les noms d'hommes, d'arts, de sciences, de dignitez, de Provinces, de Royaumes &c. doivent commencer par une lettre *capitale*. Elles ne sont pas seulement differentes par la grosseur, mais la plupart le sont aussi par leur figure. On les appelle aussi *majuscules*. En Latin *litteræ unciales*.

CAPITAN. s. m. Fanfaron outré, qui se vante d'actions de bravoure incroyables, quoyqu'il soit en effet poltron. Les *Capitans* sont des personnages ridicules, qu'on introduit souvent dans la Comedie, particulierement dans l'Italienne. Moliere a dit dans les Fâcheux,

Je ne veux point icy faire le Capitan,
Mais on m'a vû soldat, avant que Courtisan.

pour dire simplement, faire le fanfaron.

CAPITANE. s. f. Terme de Marine. La galere *Capitane* est la galere principale, que monte le Commandant. En France depuis la suppression de la charge de Capitaine General des galeres arrivée en 1669. il n'y a plus de galere *Capitane*. La premiere s'appelle *Reale*, & la seconde *Patronne*. On l'appelloit autrefois *Capitainesse*.

CAPITATION. s. f. Imposition, droit qui se leve sur chaque personne en consideration de son travail, & de son industrie. Les tailles s'imposent par *capitation* sur chaque personne. Elles repondent au *tributum* des Latins; au lieu que l'imposition sur les marchandises s'appelloit *vectigal*, *quia vehebantur*. Les premieres *capitations* en France s'appellerent *foüages*, & ne duroient qu'un an. Depuis on les appella *tailles*, lorsque sous Charles VII. elles furent renduës perpetuelles. En Dauphiné la *capitation* s'appelle *capage*. On appelle encore *capitation*, une certaine taxe qu'on impose par tête dans les besoins de l'Etat.

CAPITE. Terme de Marine. Lit de vaisseau. Voyez Cajutes.

CAPITEL. s. m. On appelle ainsi le plus clair, & le plus liquide d'une lessive composée de cendres, d'eau, & de chaux-vive. Le *Capitel* entre dans la composition du savon tant blanc que noir.

CAPITOLE. s. m. Forteresse fameuse de Rome sur le mont Tarpeien, où il y avoit un Temple de Jupiter, qui à cause de cela s'appelloit *Capitolin*. C'étoit là que s'assembloit le Senat: c'étoit là aussi que l'on contraignoit les Chretiens de sacrifier aux faux Dieux. Les premiers fondemens du *Capitole* furent jettez l'an 139. de Rome par Tarquin l'Ancien, & ce fut Tarquin le Superbe qui le fit achever l'an 221. On appella cette Forteresse *Capitole* du mot Latin *caput*, à cause d'une tête qu'on y trouva en creusant les fondemens de ce bâtiment.

timent. Le *Capitole* fut brûlé sous Vitellius, & Vespasien le fit rebâtir dans le temps de la destruction du Temple de Jerusalem. Le feu du ciel l'ayant encore brûlé sous l'empire de Tite, Domitien le fit rebâtir avec plus de pompe, & ordonna des jeux que l'on celebroit tous les cinq ans. Les Chretiens ont bâti dans le même endroit une Eglise appellée *Ara Cœli* en l'honneur de la Vierge. On a appellé de même *Capitoles*, les principaux temples des Colonies des Romains. Il y en avoit à Constantinople, à Jerusalem, à Carthage, à Ravenne, à Milan, à Capoue, à Verone, à Cologne, à Treves, à Narbonne, à Authun, à Pamiers, à Nîmes, à Besançon, à Saintes, à Clermont, à Rheims, à Rhodes, & à Thoulouse où on le voit encore. On a aussi donné ce nom à des forteresses, à des lieux où on rendoit la Justice, & à quelques Chapitres de Religieux.

CAPITON. s. m. Ce qui reste, quand on a devidé toute la soye de la coque d'un ver, ce qu'on en peut encore tirer avec le peigne pour le filer. C'est la bourre & le plus gros de la soye dont on fait la grosse besogne, & qu'on separe avec des cardasses. On s'en sert à faire des lacis & autres gros ouvrages.

CAPITOUL. s. m. est le nom des premiers Magistrats de Police de Toulouse, qui ont la même fonction que celle de Consul ou Echevin ailleurs. On dit à Toulouse,

Cil de noblesse a grand titoul,
Qui de Toulouse est Capitoul.

Ce nom a été donné à ces Officiers à cause du lieu où ils s'assembloient, qui s'appelloit le *Capitole*, & qui avoit le même nom, & le même usage que celui de Rome. Menage derive aussi ce mot de *Capitolini.* On les appelle *Capitulares*, & en quelques autres lieux de France *Capitoliers.*

CAPITULAIRE. adj. m. & f. Acte qui se passe dans un Chapitre, soit de Chevaliers, soit de Chanoines, soit de Religieux. Il a été fait plusieurs deliberations & actes *capitulaires* pour regler la discipline de cette Maison, de cet Ordre.

On a appellé les *Capitulaires* de Charlemagne, de Louïs le Debonnaire, & de Charles le Chauve, les Ordonnances, & les Loix, tant Ecclesiastiques, que Civiles, qui ont été faites par ces Empereurs. Elles étoient faites dans les Etats Generaux, & dans l'Assemblée de la Nation, ou dans des Conciles, par l'autorité des Princes, & du consentement des peuples. Quelques-uns les distinguent des Loix, & disent que ce n'étoit que leurs supplémens. On leur a donné ce nom, parcequ'ils étoient distinguez par Sections, ou par Chapitres. L'ancien Droit François consistoit en ces *Capitulaires*, & c'étoit un nom general qui s'étendoit à toutes sortes de Constitutions, soit Civiles, soit Ecclesiastiques; & on a appellé ainsi celles qui ont été faites par nos Rois pendant 500. ans. La principale charge des Intendans des Provinces, qu'on appelloit *Missi Dominici*, étoit de faire executer ces *Capitulaires*, qui ont été en vigueur en France, & en Allemagne jusqu'au regne de Philippes le Bel. L'Abbé Ansegise en ramassa quatre livres l'an 827. Benoît Diacre de Mayence en compila trois autres livres; puis on en retrouva quatre autres de l'Empereur Louïs, qui y ont été joins par addition. Mr. Baluse en a ramassé plusieurs autres des Rois precedens. Il y a ajoûté les Formules de Marculfe, & celles du Pere Sirmond, & de Mr. Bignon, & plusieurs autres tirées d'anciens Manuscrits.

CAPITULAIREMENT. adv. En assemblée de Chapitre. Ils ont été assemblez *capitulairement* au son de la cloche.

CAPITULANT. s. m. Chevalier, Chanoine, ou Religieux qui a voix en Chapitre. On ne connoit ni les *Capitulans*, ni les signatures. PATRU.

CAPITULATION. s. f. Traité fait avec la garnison, ou les bourgeois d'une place assiegée, par lequel ils se rendent moyennant certaines conditions, & articles qu'on leur accorde. On le dit aussi des procés, ou des autres mauvaises affaires où on est engagé. Vous avez bien fait de sortir de cet embarras par *capitulation*; ce chicaneur vous eût ruiné.

CAPITULER. v. n. Composer; traiter avec un assiegeant de la reddition d'une place sous certaines conditions.

CAPITULER, se dit aussi des propositions d'accommodement qu'on fait faire pour sortir de quelque affaire, ou de quelque embarras. Il y a apparence que le procés de cet homme ne vaut rien, puis qu'il veut *capituler.* Cette coquette resiste il y a long temps aux poursuites de son amant; mais elle commence à *capituler.* On peut bien *capituler* avec la vertu; & pourvû qu'on soit exact dans le solide, il n'est pas necessaire de se gêner si fort à l'égard des bienseances. OE. M.

CAPOC. s. m. Espece d'oüate qu'on tire d'un arbre qu'on appelle *capoquier.* Elle est fort fine & si courte qu'on ne sçauroit la filer. Les Siamois s'en servent au lieu de duvet.

CAPOLIN. s. m. Arbre de moyenne grandeur qui croît dans le Mexique. Ses feuilles sont semblables à celles de nos amandiers ou de nos cerisiers. Ses fleurs pendent par grapes; & il en naît des fruits qui ressemblent à nos cerises tant pour la figure, grosseur & couleur, que pour les noyaux. Ces fruits avant leur maturité sont aigres & astringens; mais quand ils sont meurs, ils deviennent doux & fort agreables. Cet arbre fleurit au printemps, & donne du fruit pendant tout l'été.

CAPON. adj. Terme de College, qui se dit d'un écolier fripon, qui n'a point le cœur à l'étude, qui frippe ses classes, qui escroque ses compagnons, qui les trompe en joüant contre eux.

CAPON, est aussi un terme de Marine, & signifie une machine composée d'une corde & d'une grosse poulie, à quoy l'on joint un gros croc de fer qui sert à lever l'ancre, quand on a coupé le cable; parcequ'il saisit l'orin, ou le cable qui est attaché à une boüée, ou tonneau vuide, qui marque le lieu où l'ancre a été laissée.

CAPONE. Terme de Marine. Commandement qu'on fait à l'équipage pour le faire haler sur le capon.

CAPONNER. v. act. *Caponner* l'ancre, c'est crocher l'arganeau de l'ancre avec le croc de capon pour la hisser au bossoir.

CAPONIERE, ou CAPONNIERE. s. f. Terme de Fortification. Logement, ou petit corps de garde avancé, & creusé quatre ou cinq pieds en terre, pour y mettre quinze ou vingt mousquetaires. Il est couvert de planches à demi enfoncées dans le rez de chaussée, & couvertes de terre. Il ne s'éleve qu'environ deux pieds sur le rez de chaussée, & il a des embrasures par où on tire. On les fait dans les fossez secs, ou sur le glacis de la contrescarpe. On fait de petites embrasures dans le parapet de la *caponniere* qu'on appelle *meurtrieres.*

CAPORAL. s. m. Terme de Guerre. C'est un bas Officier dans une compagnie d'Infanterie, qui commande une escoüade. Il y a trois *Caporaux* en chaque compagnie. Le *Caporal* pose & leve les sentinelles, & reçoit le mot du guet, & fait observer la discipline dans le corps de garde. Ces Officiers sont qualifiez *Hautes payes.*

Ce mot vient de *Caporale* Italien, où il signifie la même chose.

CAPOSER. Terme de Marine, qui signifie, Mettre le navire à la cape; c'est-à-dire, Amarrer le gouvernail bien ferme pour suivre l'abandon du vent.

CAPOT. s. m. Habillement que mettent les Chevaliers, lorsqu'ils sont reçus dans l'Ordre du St. Esprit. C'est une espece de cape ancienne, & qui aboutit par devant en forme d'un scapulaire arrondi.

CAPOT, est aussi une espece de capuchon que les gens de mer mettent par dessus leur habit ordinaire pour le conserver.

CAPOT. Terme du jeu de Picquet, qui se dit quand l'un des joüeurs leve toutes les cartes; & alors il gagne 40. points. Avec un six de cœur je me suis veu *capot.* MOL.

Il se dit aussi figurément quand on veut signifier qu'on a eu le dessus sur quelcun.

> *Dame ignorance a fait enfin* capot
> *Le bel esprit.* DES H.
> *Philis, contre la mort vainement on chicane;*
> *Tôt ou tard qui s'y joüe, est fait pic & capot.*
> BENS.

On dit aussi au bal, qu'une femme est demeurée *capot*, lorsqu'elle s'est parée & mise en rang pour danser, & que personne ne lui a fait la civilité de la prendre. En general on peut dire qu'une personne a été *capot*, quand elle s'est vuë frustrée de quelque esperance, & qu'elle a reçû quelque confusion. Mais tout cela n'est d'usage que dans le stile bas & comique. Vous allez faire pic, repic, & *capot* tout ce qu'il a de Galans à Paris. MOL.

CAPRE. s. f. Plusieurs disent *Cape*; mais *capre* est plus usité. C'est le bouton à fleurs d'un arbrisseau appellé *caprier*, qu'on cueille avant qu'il soit épanoui. Ces boutons sont petits & verts. Après les avoir cueillis, on les fait secher dans un lieu sombre jusques à ce qu'ils se fletrissent: on les confit ensuite au vinaigre, & on les garde dans des barrils. Les *capres* se mangent ordinairement en salade: on en met aussi dans plusieurs ragoûts. En Latin *capparis.*

CAPRE, en termes de Marine, est le nom qu'on donne aux Armateurs, & aux vaisseaux armez en guerre, qui vont en course.

CAPRICE. s. m. Bizarrerie; dereglement d'esprit. On le dit, quand au lieu de se conduire par la raison, on se laisse emporter à sa fantaisie, & à l'humeur dominante où on se trouve. Il lui faut laisser passer son *caprice*, sa fantaisie, sa mauvaise humeur. Je n'ay que faire d'essuyer tous ses *caprices*, ses fougues, ses boutades. Pour avoir toûjours de l'esperance, il ne faut qu'avoir observé l'instabilité de la fortune, & le *caprice* des évenemens, qui changent lors qu'on y pense le moins. M. SC. On me faisoit redouter les *capricis* de la multitude & la legereté du public. LA. BR. Le *caprice* de nôtre humeur est encore plus bizarre que celui de la Fortune. LA ROCH. Il y a des *caprices* si heureux qu'ils valent mieux que le bon sens. OE. M. Les femmes ont quelquefois besoin de *caprices* pour piquer, & pour reveiller nôtre tendresse. St. EV. La prudence ne doit rien abandonner au *caprice* de la Fortune. FL.

> *Je sçai rendre aux Sultans de fidelles services;*
> *Mais je laisse au vulgaire adorer leurs* caprices. RAC.
> *Je veux bien que le sort, par un heureux* caprice,
> *Fasse de vos écrits prosperer la malice.* BOI.
> *Que le peuple à son gré nous craigne, ou nous cherisse,*
> *Le sang nous met au trône, & non pas son* caprice.
> CORN.

Le mot de *caprice* étoit nouveau du temps d'Henri Etienne, & il lui sembloit fort étrange.

CAPRICE, Fantaisie, se dit aussi des pieces de Poësie, de Musique, d'Architecture, & de Peinture, qui reüssissent plutôt par la force du genie, que par l'observation des regles de l'art, c'est pourquoy elles n'ont aucun nom certain. Ces sortes de compositions qui sortent des regles ordinaires, doivent être d'un goût singulier, & nouveau. On les appelle *fantaisies*, parceque ceux qui les composent se laissent aller à leur imagination. St. Amant a intitulé quelques pieces, *Caprice.* Les *caprices*, ou postures de Calot Graveur. *Caprices* de Musique.

CAPRICIEUX EUSE. adj. Sujet à des caprices. Il se dit des hommes, & des animaux. Cet homme est *capricieux* & ombrageux. Cette mule est fantasque & *capricieuse.* Les personnes d'une humeur inegale, & un peu *capricieuse*, ont pour l'ordinaire beaucoup d'esprit. M. SC. La Fortune est une aveugle, & personne ne doit être honteux de ceder à tant de têtes communes, que cette *capricieuse* Divinité choisit pour être les objets de ses faveurs. CHARP.

CAPRICIEUSEMENT. adv. D'une maniere de reglée, bizarre, capricieuse. Se gouverner, se conduire *capricieusement.*

CAPRICORNE. s. m. C'est un des signes du Zodiaque, où quand le soleil est arrivé, il est au Solstice d'hiver. Cette Constellation est composée de 28. étoiles.

CAPRIER. s. m. Plusieurs disent *Capier*, mais *Caprier* est plus en usage. Arbrisseau qui porte les capres. Il jette quantité de racines qui s'étendent de tous côtez. Il pousse aussi beaucoup de rejettons garnis de piquans crochus comme la ronce, & qui regardent en bas. Ses feuilles sont rondes, un peu pointuës, larges d'environ deux travers de doigt, d'une longueur changeante, & d'un goût fort amer. Il en sort des queües longues qui soutiennent de petites têtes vertes, dans lesquelles les fleurs sont renfermées. Ces fleurs sont blanches, composées de quatre feuilles disposées en rose. Son fruit est semblable à une petite olive, ou à un gland. Il contient plusieurs petites semences. Le *caprier* croît dans les terres sablonneuses, dans des lieux âpres, & auprès des mazures. En Latin *capparis spinosa fructu minore, folio rotundo.* On se sert en Medecine principalement de l'écorce de la racine qui est âcre, amere, & un peu austere. Elle est très-bonne pour les maladies de la rate, pour la goutte & pour les affections hypocondriaques. On en confit les fleurs au vinaigre, qui sont ce qu'on mange. Il y en a qui y ajoûtent du sel.

CAPRIOLE. Plusieurs disent *cabriole.* Menage soutient que l'usage est pour *cabriole.* s. f. En termes de Manege, c'est un saut que fait le cheval sans aller en avant, ensorte qu'étant en l'air, il montre les fers, & il detache des ruades: ce qu'on appelle *éparer*, & *noüer l'aiguillette.* On la nomme autrement *saut de ferme, à ferme.* La *capriole* est un manege par haut, & le plus difficile de tous les airs relevez. On dit qu'un cheval se presente de lui-même à *caprioles*, qu'il se met de lui-même à *caprioles*, lorsqu'il fait des sauts égaux, & dans la main; c'est-à-dire, sans forcer la main, & sans peser sur la bride. Il y a plusieurs sortes de *caprioles.* *Capriole* droite, *capriole* en arriere, *capriole* de côté, *capriole* battuë ou frisée, *capriole* ouverte.

CAPRIOLE, est aussi un saut en l'air que font les Danseurs ordinaires & les Sauteurs.

Ce mot vient de *capreolare*, qui a été fait de *capreolus.* MENAGE.

CAPRIOLER. v. n. Faire des caprioles.

CAPRON. s. m. Les Jardiniers appellent les grosses fraises, des *caprons.*

CAPRON, est aussi un terme de Capucin, qui signifie un morceau de drap fait en ovale que les Novices Capucins portent, & qui pend par derriere leur dos, & par devant leur estomac environ un pied de long.

CAPSE. s. f. Terme usité en Sorbonne. C'est une petite boëte de cuivre ou de fer blanc, où les Docteurs mettent leurs suffrages, afin de recevoir ou de refuser celui

celui qui est examiné pour l'acte de Tentative, ou pour la Licence.

CAPSULAIRE. adj. Terme d'Anatomie, qu'on donne à l'artere qui porte le sang aux capsules atrabilaires. On le donne aussi à la veine qui rapporte le sang des mêmes capsules.

CAPSULE. s.f. Etuy, fourreau, petite quaisse. Ce terme vient du Latin *Capsula*, qui signifie la même chose.

CAPSULE ATRABILAIRE. s.f. Terme d'Anatomie, qui se dit de deux glandes qui sont situées proche les reins, ainsi appellées, parceque l'on trouve dans leur cavité une liqueur noire. On les appelle aussi *reins succenturiaux*, ou *glandes renales*: elles sont de la grosseur d'une noix applatie, ayant une cavité assez ample pour leur grosseur. Leur usage est fort obscur. Il y a apparence qu'elles servent à separer cette humeur noire qu'on trouve dans leur cavité, & qui est ensuite versée par leur veine dans l'émulgente, où elle est mêlée avec le sang, à qui elle sert de ferment.

CAPSULE. s.f. Terme de Chymie. C'est un vaisseau de terre fait en forme de terrine échancrée, où l'on met des matieres sur lesquelles on fait des operations violentes par le feu.

Ce mot vient du Latin *capsula*, qui signifie *étuy*, *fourreau* ou *petite quaisse*.

La *capsule* de la veine porte, est une membrane qui enveloppe le tronc de la veine porte, lorsqu'elle entre dans le foye, & qui lui sert de gaine, se divisant en autant de rameaux qu'elle, & l'accompagnant jusques dans ses moindres ramifications. Cette *capsule* enferme aussi le conduit biliaire, d'où vient qu'on l'appelle *la capsule commune*.

CAPSULE, se dit aussi chez les Botanistes, du lieu où la graine est enfermée, comme on voit dans les poires & les pommes, qui ont une petite enveloppe qui ressemble à une petite bourse où sont enfermez les pepins.

CAPTAL. s.m. Mot Gascon qui signifie *Chef* & *Seigneur*, qui est en usage en cette phrase, *Captal de Buch*; qui est un titre de Mr. le Duc d'Epernon qui possedoit cette Seigneurie. Borel dit que *Captal de Buch*, ou *de Buts*, s'est dit pour *caput bugii*; c'est-à-dire, Chef des habitans.

CAPTATEUR. s.m. Terme de Jurisprudence Romaine, se dit de celui qui par flatteries, & par mauvais artifices, tâche à surprendre des testamens, des donations. Il n'est en usage qu'au Palais.

CAPTER. v. act. Vieux mot écorché du Latin, dont on se servoit autrefois pour parler d'un Orateur, qui dans son exorde tâche à gagner, & à s'assurer la bienveillance de ses auditeurs. Cela ne se peut plus dire qu'en riant.

CAPTIEUX, EUSE. adj. Trompeur; sophistique. Il se dit particulierement des raisonnemens qui en apparence sont veritables, & qui se trouvent faux, étant bien examinez. Les Heretiques se servent de raisonnemens *captieux* & sophistiques. On le dit quelquefois des personnes. Il faut se defier de ce chicaneur, c'est un homme *captieux*, & sujet à surprendre les gens.

CAPTIEUSEMENT. adv. D'une maniere captieuse. Cet argument conclud *captieusement*. Cet homme agit toûjours *captieusement*.

CAPTIF. IVE. adj. Esclave, qui est pris par des ennemis, par des Infidelles, ou par des Corsaires. Les *captifs* étoient amenez en triomphe à Rome, & suivoient le char du victorieux. Les Religieux Mathurins sont établis pour la redemption des *captifs*.

CAPTIF, se dit figurement & poëtiquement, des prisonniers d'amour. La longue vie est le supplice d'une femme qui a mis tout son bonheur à trainer après elle une foule de *captifs*. VOI. Cette beauté a fait bien des *captifs*. Un *captif* mal gardé est pour nous une honte. MOL.

CAPTIF, signifie aussi, Qui est dans la sujettion, dans la contrainte, & dans l'incommodité. Il a quitté le service d'un tel maître, parcequ'on le tenoit trop *captif*.

CAPTIVER. v. act. Faire des captifs. Dans la prise de ce vaisseau il y a eu quinze Chevaliers qui ont été *captivez*, & menez à Alger. Ce mot n'est gueres en usage dans le propre.

CAPTIVER, se dit aussi figurément des choses spirituelles. Il faut *captiver* sa raison pour l'assujettir à la foi. Un Prince doux & bienfaisant *captive* tous ses sujets. Vos beaux yeux *captivent* mon cœur.

Loin ce bizarre amour, dont l'ardeur violente
D'un plaisir criminel inspirant le poison,
En captivant *le cœur, aveugle la raison.*
POËME DE L'AM.

CAPTIVER, signifie aussi presque en même sens, Se contraindre, s'assujettir soi-même, s'attacher à quelque chose. Il se faut long temps *captiver*, s'attacher à la lecture pour devenir sçavant. C'est un libertin qui ne se veut point *captiver*, qui aime ses plaisirs, qui ne veut point faire sa cour.

CAPTIVITE. s.f. Esclavage, prison. Il y a bien de pauvres Chretiens qui languissent en *captivité* chez les Infidelles. Il a été plusieurs années prisonnier, & sa *captivité* ne lui a point abaissé l'esprit. NOUV. REM. Non, ma *captivité* n'abattra point mon cœur. CORN. Les Israëlites furent long temps en *captivité*. La *captivité* de Babylone.

Ton Dieu n'est plus irrité:
Rejoüi toi, Sion, & sors de la poussiere;
Quitte les vêtemens de ta captivité,
Et reprens ta splendeur premiere. RAC.

CAPTIVITÉ, signifie aussi, Sujettion, empire tyrannique ou rude. Les Princes d'Orient tiennent leurs sujets en grande *captivité*. Ce maître tient ses valets en grande *captivité*, ils n'ont pas une heure à eux.

CAPTIVITÉ, se dit aussi figurément des attachemens volontaires qu'on se fait pour contenter ses passions, & particulierement son ambition, & son amour. Un bon Courtisan est dans une perpetuelle *captivité* auprès de son Prince. Un Amant languit dans une agreable *captivité* auprès de sa Maîtresse. On le dit aussi dans les matieres de pieté, pour marquer un devouëment entier au service de Dieu.

Un cœur qui vous possede a tout ce qu'il desire,
Il regne, il est heureux dans sa captivité.
L'AB. TETU.

CAPTURE. s.f. Prise de quelque debiteur, ou criminel, par des Archers, ou Sergens, pour le mener en prison. Ce Prevôt a pris un chef de Bandits, c'est une belle *capture*. On a envoyé des Exemts & des Officiers pour prêter main forte à la *capture* de ce rebelle, de ce banqueroutier.

CAPTURE, se dit aussi du butin que l'on prend sur l'ennemi. Ils ont fait là une bonne *capture*.

CAPUCE. s.m. Morceau d'étoffe qui couvre la tête des Augustins dechaussez, & de la plupart des Religieux de St. François, & qui d'ordinaire est fait en pointe.

CAPUCHON. s.m. Piece d'étoffe taillée pour couvrir la tête, dont se servent les Moines. Les uns le portent en pointe, les autres arrondi. Quelques-uns l'appellent *capuce*.

CAPUCIN, INE. s.m. & f. Religieux, ou Religieuse de l'Ordre de St. François de la plus étroite observance. Ils portent des capuchons pointus, & sont vêtus de gris. Ils vont toûjours nu-pieds, jamais

mais en carrosse, & les hommes ne rasent jamais leur barbe.

CAPUCINE. s. f. Plante qui nous a été apportée des Indes, dont les feuilles ressemblent à un bouclier, étant presque rondes, & ayant le milieu, comme celui de la feuille de cotyledon. Ses fleurs sont à cinq feuilles disposées dans les échancrures du calice, & de couleur jaune. On l'appelle autrement *cresson d'Inde*, en Latin, *nasturtium Indicum* : elle n'a pourtant rien de commun avec nôtre cresson, si ce n'est l'odeur & le goût, d'où vient qu'on lui a donné le même nom. Mr. Tournefort lui en a donné un nouveau, qui est celui de *cardamindum*, composé de *cardamum* & *Indicum*, comme qui diroit cresson d'Inde.

C A Q.

CAQUE. s. f. Petit baril qui tient le quart d'un muid, où particulierement l'on enferme du hareng. On le dit aussi à la guerre des *caques* de poudre.

On dit proverbialement, La *caque* sent toûjours le hareng; pour dire, qu'on sent toûjours la bassesse de sa naissance, quelque fortune qu'on ait faite. On le dit aussi pour exprimer, qu'on ne sçauroit se deffaire des mauvaises impressions qu'on nous a données dans la jeunesse par une mauvaise éducation. On dit des gens qui sont placez en quelque lieu fort étroit, ou qui sont incommodez par la foule, qu'ils sont pressez comme des harengs dans une *caque*.

CAQUER. v. act. Terme de Marine, qui se dit du hareng auquel on arrache les entrailles ou breuilles pour le mettre dans la caque.

CAQUEROLLE, ou CAQUEROLLIERE. s. f. Petit pot de cuivre à trois pieds qui a une longue queuë pour l'approcher du feu, & pour secouër les fricassées ou autres mets qu'on fait cuire dedans ordinairement.

CAQUESANGUE. s. f. Terme bas. Voyez CAGUESANGUE, qui signifie la même chose.

CAQUET. s. m. Abondance de paroles inutiles qui n'ont point de solidité. Les femmes n'ont que du *caquet*; elles ne parlent que de bagatelles. Cet Avocat n'a que du *caquet*. Cela n'est bon que dans le comique & le familier. A tous les sots *caquets* n'aynos jamais d'égard. MOL.

CAQUET, se dit aussi d'une promesse sans effet. Cet homme promet beaucoup, mais il ne tient rien; il n'a que du *caquet*.

CAQUET, se dit aussi des oiseaux qui parlent. Ce perroquet, cette pie, nous étourdissent avec leur *caquet*.

On dit proverbialement & figurément, Rabattre le *caquet* de quelcun; pour dire, Rabattre son orgueil, lui fermer la bouche, le menacer, ou le convaincre. On appelle le *caquet* de l'accouchée, cet entretien de bagatelles qu'ont plusieurs femmes assemblées, comme il s'en rencontre chez les femmes en couche. On dit aussi, qu'une femme est dans le *caquet*, quand par sa mauvaise conduite elle donne occasion aux autres de medire d'elle.

CAQUETER. v. n. Se dit au propre de ce bruit que font les poules quand elles veulent pondre: ce qui est exprimé par le son du mot.

CAQUETER, signifie au figuré, Babiller, parler beaucoup sans dire rien de solide, comme font la plupart des femmes. On le dit aussi des petits enfans quand ils commencent à parler, & des pies & des perroquets.

On dit aussi à la chasse, qu'un chien *caquete*, quand il crie & abboye mal à-propos & hors des voyes, ou sans sujet.

CAQUETEUR, EUSE. adj. Qui caquete, qui babille, qui parle trop, qui ne sçauroit rien tenir de secret.

CAQUETOIRE. s. f. Petit fauteuil qui sert à se mettre auprès du feu, & où on caquette à son aise.

CAQUETOIRE. Terme de Laboureur. Bâton qui est au milieu des mancherons de la charruë, sur lequel le Laboureur s'assied, lorsqu'il cause avec quelcun. Cette *caquetoire* s'appelle aussi *babilloire*.

C A R.

CAR. Conjonction causative qui rend raison de ce qui a été avancé dans la proposition precedente. Ses synonymes sont *parceque*, *pour ce que*, *d'autantque*, *veuque*, &c. Toutes les Lettres de Chancelerie se terminent ainsi, *Car* tel est nôtre plaisir. Le mot de *car* ne se doit employer que de loin à loin. VOIT. Quelle persecution le *car* n'a-t-il pas essuyée? & s'il n'eût trouvé de la protection parmi les gens polis, il étoit banni honteusement d'une langue à qui il a rendu de si longs services, sans qu'on sçût quel mot lui substituer. LA BR.

Ce mot vient du Grec *gar* signifiant la même chose, comme disent Nicod & Henri Etienne. Mais Menage le derive avec plus d'apparence de *quare*, parcequ'on a écrit autrefois *quar*, & on dit encore *cancan*, au lieu de *quamquam*.

CARABIN. s. m. Chevau-leger armé d'une petite arme à feu qui tire avec un roüet. Ces cavaliers qui faisoient autrefois des compagnies separées, & quelquefois des regimens, servoient à la garde des Officiers Generaux, à se saisir des passages, à charger les premieres trouppes que l'ennemi faisoit avancer, & à les harceler dans leurs postes: souvent aussi ils ne faisoient que lâcher leur coup, & ils se retiroient. Lorsque l'on donnoit quelque bataille, ils combattoient sur les ailes de la premiere ligne sur le front des Dragons & des Cravates. Il n'y a plus aujourd'huy de *Carabins* si ce n'est dans les compagnies de chevaux legers, où il y en a seulement deux qui sont des cavaliers armez chacun d'une carabine, & qui suivent les Brigadiers de la compagnie. Gaja dans son *Traité des armes*, croit que le mot de *Carabin* vient du mot Espagnol *cara* & du mot Latin *binus* qui signifie double, comme qui diroit gens à deux visages, à cause de leur maniere de combattre tantôt en fuyant, & tantôt en faisant volte-face. Ces *Carabins* servoient du tems de Henri IV. & de Loüis XIII. Ils portoient une cuirasse échancrée à l'épaule afin de mieux coucher en jouë, un gantelet à coude pour la main de la bride, un cabasset en tête, une longue épée, & une carabine à l'arçon de la selle.

On appelle figurément un *Carabin*, Celui qui entre en quelque compagnie sans s'y arrêter long temps, qui ne fait que tirer son coup & s'en va.

CARABINADE. s. f. Action, tour de Carabin, qu'un homme fait en quelque compagnie d'où il se retire aussi-tôt.

CARABINE. s. f. Arme à feu, petite arquebuse à roüet que portoient les Carabins. Cette arme n'est plus en usage à l'armée, à cause du temps qu'on perd à bander le ressort. On se sert pourtant encore de *carabines* rayées par le dedans de l'ame, qui portent leur plomb extrêmement loin.

CARABINER. v. n. Se battre à la maniere des Carabins, decharger son coup, & se retirer.

CARABINER. Se dit figurément, en parlant de ceux qui entrent en quelque compagnie, & qui s'en retirent aussi-tôt: ce qui se dit sur tout des joüeurs de dez, de la bassette, de lansquenet, qui viennent joüer deux ou trois coups, & qui s'en vont aussi-tôt sans vouloir tenir jeu aux autres.

CA-

CARACHE. s. m. Tribut que les Chretiens payent au Grand Seigneur.

CARACOL. s. m. Terme de Guerre & de Manege. C'est un mouvement que fait le Cavalier en demi-rond, ou demi-tour, à gauche ou à droit, en changeant de main, afin que l'ennemi soit toûjours incertain si on l'attaquera de front, ou de flanc. Quelques-uns disent *caracole* au feminin, mais il est moins en usage.

C'est aussi le demi-tour que fait chaque Cavalier quand il a fait sa decharge, pour passer de la tête de l'escadron à la queuë. Les Italiens faisant promptement le *caracol*, revinrent à la charge. VAUG.

On le dit aussi des mouvemens qu'on fait dans les montres, quand on fait le demi-tour pour defiler, ou pour se faire voir plusieurs fois aux Princes, ou aux Officiers. Ce mot est pris de l'Arabe, & l'Arabe de l'Hebreu *carac*, qui signifie *involvere*. MEN. Mais il nous vient immediatement de l'Espagnol, où il signifie au propre un *limaçon*, & au figuré les mouvemens militaires qui viennent d'être expliquez.

CARACOL, en termes d'Architecture, est un escalier fait en helice, ou en rond, dont toutes les marches sont gironnées.

CARACOLER. v. n. Faire des caracoles, ou des demi-tours en marchant. Dans les combats singuliers à cheval on a un grand avantage, de se battre en *caracolant*.

CARACOLER, se dit figurément dans les affaires; pour dire, Biaiser, ne marcher pas droit, faire des poursuites à diverses reprises en tâchant de surprendre ses parties.

CARACORE. s. f. Galere qui est en usage dans les Isles des Moluques: elle est fort étroite par rapport à la longueur; & vogue avec beaucoup de vitesse.

CARACTERE. s. m. Certaine figure qu'on trace sur le papier, sur l'airain, sur le marbre, ou sur autres matieres avec la plume, le burin, le ciseau, ou autres instrumens, pour signifier, ou marquer quelque chose. Les lettres sont des *caracteres* qui servent à marquer nos pensées. Les Egyptiens avoient des *caracteres* hieroglyphiques. Les Chinois ont quatre-vingt mille *caracteres* differens.

Ce mot vient du Grec *charactir*, qui vient du verbe *charassein*, *insculpere*, *imprimer*, *graver*.

Les Medaillistes ont observé que le *caractere* Grec composé de lettres majuscules, s'est conservé uniforme sur toutes les medailles, sans aucune alteration, & sans aucun changement dans la conformation des *caracteres*, quoyqu'il y en ait eu dans l'usage, & dans la prononciation. Ce *caractere* s'est conservé jusqu'à Galien, depuis lequel temps il paroît moins rond, & plus affamé. Depuis le regne du Grand Constantin, jusqu'à Michel; c'est-à-dire, pendant 500. ans, on ne trouve que des *caracteres* Latins. Après Michel on retrouve des *caracteres* Grecs, qui commencerent à s'alterer aussi bien que la langue, qui n'étoit plus qu'un mélange de Grec, & de Latin. Les medailles Latines ont mieux conservé leur langue, & leur *caractere* jusqu'à la barbarie de Constantinople. Vers le temps de Decius le *caractere* commença à s'alterer, & à perdre de sa rondeur, & de sa netteté; mais quelque temps après il se retablit, & demeura assez beau jusqu'à Justin, & alors il tomba dans la derniere barbarie, où on le voit sous Michel dont on vient de parler. Ce fut encore pis dans la suite. Le *caractere* Latin degenera en Gothique. Ainsi plus le *caractere* est rond & bien formé, c'est une marque d'antiquité. LE P. JOUBERT.

Les Imprimeurs appellent *caracteres*, les lettres qui leur servent à imprimer, dont voicy les degrez. *Gros double canon*, *gros canon*, *Trismegiste*, ou *canon approché*, *petit canon*, *gros parangon*, *gros Romain*, *St. Augustin*, *Cicero*, *Philosophie*, *petit Romain*, *petit texte*, *mignonne*, *nompareille*, *Sedanoise* ou *Parisienne*. Presque toutes ces lettres ont leurs Italiques, & leurs capitales.

CARACTERE, se dit aussi de la maniere d'écrire. C'est une chose merveilleuse, qu'autant de mains qui écrivent, c'est autant de *caracteres* differens. Ce Scribe a un fort bon *caractere*, fort lisible. Je connois son *caractere*, son écriture. J'ai été content en voyant seulement vôtre *caractere*. VOIT.

CARACTERE, se dit aussi de certaines marques & empreintes que les Anciens mettoient sur le front de leurs esclaves, ou des criminels pour les reconnoître, ou pour les noter; peut-être qu'on doit ainsi expliquer le signe que Dieu mit sur le front de Caïn pour empêcher qu'il ne fût tué dans son exil volontaire; & les marques de ceux des Tribus d'Israël dont il est fait mention dans l'Apocalypse.

CARACTERE, se dit aussi figurément d'une certaine qualité qui imprime du respect à ceux qui la connoissent. Dieu a empreint sur le front de l'homme un *caractere*, une image de la Divinité. La Majesté des Rois leur donne un *caractere* qui leur attire le respect des peuples.

> *Faut-il que sur le front d'un profane adultere,*
> *Brille de la vertu le sacré* caractere? RAC.

CARACTERE, se dit encore des qualitez invisibles qu'on respecte en eux qui sont revêtus de charges, & de dignitez. Il faut qu'un Evêque soutienne son *caractere* par son sçavoir, & par sa vertu, plutôt que par l'éclat & par la vanité mondaine. Les Prêtres en perdant eux-mêmes le respect qu'ils doivent à la sainteté de leur *caractere*, sont les premiers coupables du mepris que l'on a pour eux. FL. Le Droit des gens met le *caractere* des Ambassadeurs à couvert de toute insulte. WICQ. Ce qui rend les Sçavans moins propres en conversation, c'est qu'ils croiroient mal soutenir le *caractere* de Sçavans, s'ils s'abaissoient à parler de bagatelles. BELL. On ne conçoit que de l'horreur pour un Ecclesiastique qui abuse de la dignité de son *caractere*. VILL. Un Magistrat qui s'abaisse à danser, fait une chose indigne de son *caractere*. En se moquant des Prêtres, on cherche aux depens de leur *caractere*, le ridicule de leur personne. FL. Le *caractere* d'un Prêtre est un *caractere* indelebile. On dit, Cet homme soutient bien son *caractere*; c'est-à-dire, il est constant à faire la même chose; il ne se dement point.

CARACTERE, signifie aussi, une maniere, un air, un assemblage de qualitez qui resulte de plusieurs marques particulieres, qui distingue tellement une chose d'une autre, qu'on la puisse reconnoître aisément. Il se dit de l'esprit, des mœurs, des discours, du stile, & de toutes autres actions. Il n'y a point d'ame qui ne se sente élevée par l'impression que fait sur elle le *caractere* d'Achille. ST. EV. La grandeur d'ame est le *caractere* des Romains. LE P. RA. Le Prince avoit un air noble, & toutes ses actions avoient un *caractere* touchant. VILL. Ciceron avoit un *caractere* de politesse qui manquoit à Demosthene. LE P. RA. Celui qui s'accoutume à dire des plaisanteries a un mauvais *caractere* d'esprit. PASC. Un habile homme sçait entrer dans l'humeur, & dans le *caractere* de tout le monde. AMELOT. Il n'y a point de passion qui n'ait son *caractere* particulier. Les *caracteres* violens donnent plus d'éclat aux actions qu'ils animent: au contraire les *caracteres* doux sont souvent sans gloire, quoyqu'ils ayent le solide de la vertu. LA BR. Le *caractere* des devots de profession, c'est d'être implacables, & vindicatifs. OE. M. Quand on sort de son *caractere* on est toûjours ridicule. BELL. Le *caractere* des femmes n'est point

net,

net, ni developpé. C'est un énigme. Bell. Pour bien écrire l'Histoire, il faut non seulement former le *caractere* general du Heros; mais encore former le *caractere* particulier de ses vertus, ou de ses vices. St. Ev. L'évidence est le *caractere* de la verité. Desc. Le *caractere* doux & familier ne sied pas mal à la verité, & souvent il lui sied mieux que le stile dogmatique, & le ton decisif. Tour. Je trouve les *caracteres* d'Homere aussi animez, que ceux de Virgile fades, & degoutans. St. Ev. La simplicité, & l'unité de *caractere* dans les personnages, est de l'essence du Poëme épique. Le P. le B. L'égalité de *caractere* consiste, à ne point donner au Heros des sentimens incompatibles, & à le representer tellement animé du même esprit, qu'on le reconnoisse toûjours par son *caractere* principal, & dominant. Id. Le *caractere* du Heros doit être uniforme, & superieur, ensorte que le *caractere* des autres personnages soit toûjours soumis à celui du premier personnage. Id. C'est le defaut de Claudien; vous y voyez tant de *caracteres* dominans, qu'on ne reconnoît plus le principal. Id. Conservez à chacun son propre *caractere*. Boi.

Caractere, se dit aussi de certains billets que donnent des Charlatans, ou Sorciers, qui sont marquez de quelques figures talismaniques, ou de simples cachets. Ils font accroire au sot peuple, qu'ils ont la vertu de faire faire des choses merveilleuses & incroyables, comme de faire cent lieuës en trois heures, d'être invulnerable à l'armée, &c. Quand on raconte quelcun de ces pretendus effets, on dit qu'il faut que cet homme ait un *caractere*, qu'il ait fait un pacte avec le *Diable*.

Caractere, se dit aussi des plantes. C'est ce qui les distingue si bien les unes d'avec les autres, qu'on ne sçauroit les confondre, quand on fait attention à leurs marques essentielles.

CARACTERISER. v. act. Decrire si bien le caractere de quelque chose, qu'on la reconnoisse. Ce Peintre, ce Poëte *caracterisent* bien les passions qu'ils veulent representer. Le Predicateur en censurant, ne doit point se donner la liberté de designer, ni de *caracteriser* les personnes. De Vill.

Caracterisé, ée. part. & adj.

CARACTERISTIQUE. s. f. Terme de Grammaire. C'est la principale lettre d'un mot qui se conserve dans la plupart de ses temps, de ses modes, & de ses derivez ou composez. Elle marque souvent son étymologie, & elle doit être conservée dans son orthographe, comme l'*r* est dans le mot de *course*, *mort*, &c. Les *caracteristiques* font de grand usage dans la Grammaire Grecque pour la formation des temps.

CARAFFE. s. f. Petite bouteille de verre de forme ronde, propre pour verser à boire, & qu'on sert sur une soucoupe.

CARAFFON. s. m. Grosse bouteille de verre épaisse à long cou, qui sert à faire raffraîchir la boisson dans un seau avec de la glace. Mais on pretend que *carafon* signifie plus ordinairement cette bouteille avec le seau où elle est enfermée, pour faire rafraîchir le vin & l'eau. Il faut mettre de la glace dans ces *carafons*. Acad.

CARAGNE. s. f. Espece de resine qui nous est aportée de Cartagene dans l'Amerique Meridionale. Elle est un peu dure, tenace sans beaucoup de viscosité & sans se fondre, semblable à la *tacamahaca*, mais plus brillante, plus liquide, plus compacte, plus épaisse & d'une odeur plus forte. Elle est très-bonne pour les tumeurs & pour toutes sortes de douleurs. En Latin *caragna* ou *caranna*.

On apporte du même endroit une espece de *caragne* plus pure, & claire comme le cristal, beaucoup plus excellente, & de meilleure odeur que la precedente.

CARAGUATA. s. m. Sorte d'aloës qui vient au Bresil. Ses feuilles sont semblables à celles de l'aloës commun. Sa fleur est jaune & sans odeur. Il y a une autre espece de *caraguata*, qu'on appelle *caraguata guacu*, qui croît en peu de temps à une très-grande hauteur. Ses feuilles étant broyées & bien frotées fournissent un lin très-fort & très-delié. Ses fleurs sont renfermées dans de petits corps coniques, dont on tire, avant qu'elles soient épanouïes, des filets blancs qui ressemblent à du coton. Son bois seché brûle comme de la corde souffrée.

CARAGUE. s. m. Animal du Bresil semblable à un renard. Les *caragues* sont bruns, & font la guerre aux poules aussi bien que les renards.

CARAMEL. s. m. Drogue que les Apothicaires preparent pour le rhûme, qui consiste particulierement en du sucre fort cuit.

CARAMOUSSAL. s. m. est un vaisseau de Turquie, qui a une pouppe fort élevée. Il porte seulement un beaupré, un petit artimon, & un grand mât avec son hunier, qui est extremement haut. Il n'a ni misaine, ni perroquet, sinon un petit tourmentin.

CARANGUE. s. f. Poisson blanc, & plat. Il est long de deux ou de trois pieds, & large de 18. à 20. pouces. Sa queuë est fourchuë, & il a deux nageoires pointuës assez proche de la tête. On trouve une prodigieuse quantité de *carangues* vers les Isles Antilles. Elles valent mieux que le turbot.

CARAQUE. Voyez Carraque.

CARAT. s. m. C'est proprement le nom du poids qui exprime la bonté ou le titre de la perfection ou imperfection de l'or. Les Monnoyeurs ont fixé à 24. *carats* le plus haut titre, ou la plus grande perfection de l'or. Cependant quelque soin qu'on prenne pour l'épurer, & pour en ôter l'alliage, ils ne peuvent jamais l'y faire arriver; il manque toûjours un quart de *carat*. Ces degrez servent à marquer l'alliage. Les Monnoyeurs appellent un quart de *carat*, un seiziéme; ils subdivisent ce seiziéme en deux huitiémes, & chacun de ces deux huitiémes en deux seiziémes. Sur ce calcul-là ils disent qu'on peut purifier l'or jusqu'au premier seiziéme du second huitiéme: mais point au delà: on ne peut l'affiner à un plus haut degré de pureté. Le plus fin or est d'ordinaire celui des monnoyes. L'or à 22. *carats* est celui où il y a deux parts d'argent ou d'autre metail sur 22. parts de fin or. Les Orfevres employent d'ordinaire l'or à 22. *carats*.

Les Orfevres par l'Ordonnance ne peuvent travailler que d'or fin à 23. *carats* & trois quarts, sans remede & sans soudure; & en cas de soudure, à un quart de *carat* de remede; & en ouvrage creux chargé de filets & de rapports, à demi-*carat* de remede: mais si on leur delivre l'or, ils pourront travailler à tous titres, pourveu qu'ils en tiennent regître.

Le *carat de fin*, est un vingt-quatriéme degré de bonté de quelque portion d'or que ce soit; & un *carat de prix*, est une vingt-quatriéme partie de la valeur d'un marc fin: comme si le marc d'or vaut 384. livres, le *carat de prix* vaudra 16. livres. On a aussi appellé le *carat de poids*, un poids de la vingt-quatriéme partie du marc, qui est de 192. de grains. Il a servi autrefois dans la fabrication des monnoyes. Le mot de *carat*, selon Menage après Alcat, vient du Grec *keration*, qui étoit une espece de petit poids. Mais Savot le derive avec plus d'apparence de *charatzion*, qui signifioit un denier de tribut, ou une espece de monnoye qu'on battoit à cette fin, disant qu'il est vraisemblable que comme la division du fin de l'argent a été faite par une espece de monnoye qu'on appelloit *denier*; aussi le titre de l'or a été marqué par une monnoye d'or qu'on appelloit en ce temps-là *carat*. Meursius & Bulenger le prennent aussi pour une espece de

de monnoye. D'autres le derivent simplement du Latin *caracter*.

CARAT, est aussi le poids dont on use pour peser les diamans, qui est de quatre grains. Le diamant du Grand Mogol pese 279. *carats*. Ces grains sont un peu moins pesans que ceux du marc. Ce mot en ce sens est venu du Grec *keration*, qui signifie un fruit que les Latins nomment *siliqua*, & les François *carouge* ou *caroube*. Il est contenu en des gousses courbes de la longueur d'un doigt. Chaque grain de ce legume peut peser quatre grains, soit de blé ou d'orge; d'où il est arrivé que le nom de *siliqua* a toûjours été pris pour un poids de quatre grains, comme prouvent Poulain en son Glossaire, & Depois Medecin en son Traité des Medailles. Galien appelle l'arbre qui porte ce fruit *Keratonia*. Saladin dans son livre *de ponderibus*, au rapport de Du Cange, dit que ce poids a été appellé *chira* ou *chirast*.

On dit proverbialement, qu'un homme est sot à 24. *carats*; pour dire, qu'il est parvenu au plus haut point de sottise.

CARAVANNE. s.f. Troupe assemblée que font dans l'Orient les Marchands, Pelerins, ou Voyageurs, pour marcher de compagnie, & traverser les deserts & les mers avec guide & escorte, plus sûrement & plus commodément. Il va tous les ans plus de 40. mille Pelerins à la Meque pour visiter le tombeau de Mahomet; le grand Seigneur donne la quatriéme partie des revenus de l'Egypte pour les frais de la *Caravanne*. Cette prodigieuse troupe de devots est accompagnée de soldats, pour les mettre à couvert du pillage des Arabes, & suivie de 8. ou 9. mille chameaux, chargez de toutes les provisions necessaires pour faire un si long trajet à travers les deserts. Un chameau porte l'étendart d'or, que l'on offre en ceremonie à Mahomet. LA CROIX. On distingue les journées, en journées de *Caravannes* de chevaux, & de *Caravannes* de chameaux. Celles de chevaux en valent deux de chameaux. Il part plusieurs *Caravannes* d'Alep, du Caire & d'autres lieux tous les ans pour aller en Perse, à la Mecque, au Thibet, &c. comme aussi des vaisseaux de Constantinople à Alexandrie.

Ce mot vient de *Cairavan*, qui en Arabe signifie la même chose. D'HERB.

On appelle aussi *Caravanne*, les campagnes de mer que les Chevaliers de Malthe sont obligez de faire contre les Pyrates & les ennemis de la Religion, afin de parvenir aux Commanderies, & aux Dignitez de l'Ordre. Aller *en caravanne*, c'est croiser sur les Turcs.

CARAVANNE, se prend aussi dans Scaron pour une troupe de gens qui courent la campagne.

CARAVANSERA. s. m. Terme de Relations. C'est un grand bâtiment destiné à loger les Caravannes. Il y en a un grand nombre en plusieurs endroits d'Orient, qui ont été bâtis par la charité & la magnificence des Seigneurs du païs, qui est si grande qu'il s'en trouve quelques-uns, comme ceux de Schiras & de Casbin en Perse, qui ont couté plus de 60000. écus. Les Turcs les appellent *imarets*, & les Indiens *serais*. Le mot de *sarai* signifie *palais* ou *hôtel*. Ces logemens sont faits en forme de halles avec des galeries divisées en plusieurs arcades, où tant les hommes que les bêtes de voiture passent commodément les grandes chaleurs, & se reposent. Ils sont ouverts à tous venans, de quelque Religion qu'on soit, sans que l'on s'informe ni de leur païs, ni de leurs affaires: & chacun y est reçû sans qu'il lui en coûte aucune chose. Au reste le Chevalier Chardin les appelle *Caravanserai*, ce qui en effet semble plus conforme à l'étymologie alleguée ici.

CARAVELLE. s. f. Vaisseau rond équippé en forme de galere, ayant pouppe carrée. Osorius en l'Histoire de Portugal le decrit ainsi. C'est un vaisseau qui n'a point de hune, mais le bois traversant le mât est seulement attaché près de son sommet. Les voiles sont faites en triangle, ou à oreille de lievre, ce qu'on appelle *voiles latines*; & leur bout d'enbas n'est gueres plus élevé que les autres fournitures du vaisseau. Au plus bas il y a de grosses pieces de bois comme un mât, lesquelles sont vis-à-vis l'une de l'autre aux côtez de la *caravelle*, & s'amenuisent peu-à-peu enhaut. La *caravelle* porte jusqu'à quatre voiles latines, outre les boursets & les bonnetes en étui: & ce sont les meilleurs voiliers qui soient sur la mer, qui sont ordinairement du port de six à sept vingt tonneaux. Les Portugais se servent de ces vaisseaux en guerre, pour aller & venir en plus grande diligence: car ils les font tourner facilement, levent & serrent les voiles, & reçoivent le vent comme il leur plaît. Le premier qui s'en servit pour les Indes & l'Ethiopie fut Vasco de Gama.

Ce mot vient du Latin *carabio*, du Grec *karabion*, *navigium*, *vaisseau*, espece de vaisseau.

CARBATINE. s. f. Peaux de bêtes nouvellement écorchées. Ils eurent les jambes écorchées, parce-qu'ils portoient des *carbatines* faute de souliers.

CARBET. s. m. Grande case commune que font les Sauvages des Antilles au milieu de toutes leurs cases. Le *carbet* est composé de fourches fichées en terre, & de chevrons posez en talut, & couverts de feuilles de latanier. Il est d'ordinaire de 60. ou 80. pieds de longueur.

CARBONELLE. s. m. Terme de Medecine. C'est une espece de gros phlegmon ou bubon qui est fort enflâmé, & d'ordinaire pestilentiel. Le peuple l'appelle *charbon*, & les Medecins *carbunculus* & *anthrax*.

CARBONNADE. s. f. Ragoût que font des goinfres, en faisant rôtir eux-mêmes quelque chose sur les charbons. Ils ont fait une *carbonnade* de plusieurs pigeons, de côtellettes, de morceaux de porc frais, &c.

CARBOUILLON. s. m. Terme de Finance, est un droit des Salines de Normandie, qui est le quatriéme du prix du sel blanc fabriqué dans les Salines. Il en est fait mention dans l'Ordonnance des Gabelles.

CARCAN. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois un collier, ou une chaîne de pierreries que les femmes portoient sur la gorge, qu'on appelloit aussi *jaseran*. Ce mot vient de *carchesius laqueus*.

CARCAN, est maintenant un genre de supplice qui note d'infamie, & qu'on fait souffrir aux banqueroutiers, ou à d'autres malfaiteurs, en les attachant par le cou avec un anneau de fer à un poteau dans une place publique, afin qu'ils soient exposez à la risée publique. On appelle cela en Espagnol *poner à la verguença*. On l'a aussi appellé *carcannum* dans la basse Latinité, ou *collistrigium*.

CARCAPULI. s. m. Fruit de l'Isle de Java, qui est gros comme une cerise. Il en a le goût, & l'arbre qui le produit ressemble à nos cerisiers. Il y en a de plusieurs especes, les uns blancs, les autres rouges-bruns, & d'autres qui sont d'un fort beau nacarat.

CARCASSE. s. f. Corps d'un animal mort, dont les chairs ont été la plupart retranchées, consumées, ou dessechées. On voit encore les *carcasses* des soldats & des chevaux demeurez sur le champ de bataille. Les *carcasses* de chapons, de perdrix, de levraux, sont ce qui reste après en avoir ôté les quatre membres, les cuisses, les aîles ou les épaules.

CARCASSE, se dit figurément des personnes devenuës fort maigres, soit par maladie, soit par la vieillesse, qui n'ont que les os & la peau. Cette femme se pare, encore que ce ne soit plus qu'une vieille *carcasse*.

Tu n'es qu'une ombre, une carcasse,
Je ne voi rien quand je te voi. GOMBAUT.

CARCASSE. f. f. Terme de Guerre. C'eſt une eſpece de bombe de figure oblongue qu'on tire avec un mortier. Elle eſt compoſée de pluſieurs grenades, & bouts de canon de piſtolets chargez; on enveloppe le tout d'une maſſe d'étoupes trempées dans des matieres huileuſes, & on le couvre d'une toile gouderonnée, garnie par les deux bouts de deux plaques de fer, qui ſont attachées enſemble par des cercles de fer qui repreſentent les côtes d'une *carcaſſe*, & qui paſſent en croix l'un ſur l'autre. Il y a un petit trou à l'une des plaques pour communiquer le feu à la *carcaſſe*.

CARCASSE, eſt auſſi l'ouvrage de menuiſerie d'un bateau, ou ponton de cuivre, qui n'a point encore ſa couverture. On appelle encore la *carcaſſe* d'un vaiſſeau, le corps d'un vaiſſeau qui n'eſt point bordé.

CARCINOME. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une tumeur qu'on appelle autrement cancer. Voyez CANCER.

CARDAMOME. ſ. m. Graine medecinale & fort aromatique, contenuë dans des gouſſes qui nous ſont portées des Indes Orientales & de l'Arabie. On en fait ordinairement de trois ſortes; le grand, le moyen & le petit. Le grand *cardamome* a une gouſſe faite en forme de figue, & qui eſt plus grande que celle des autres eſpeces; mais il leur eſt ſemblable tant pour le goût, l'odeur, la couleur & la forme de ſes grains, que pour la couleur & la ſubſtance de ſa gouſſe. Le *cardamome* moyen a ſa gouſſe moindre que celle du precedent. Elle eſt triangulaire, aſſez longue & pleine de ſemence de couleur de pourpre, acre & mordante. La gouſſe du petit *cardamome* eſt encore beaucoup plus petite que celle du moyen: elle a auſſi la forme triangulaire, & ſes grains ſont auſſi de couleur de pourpre, anguleux, d'un goût acre & mordicant, & d'une odeur forte & penetrante. On appelle la premiere ſorte de *cardamome*, *maleguete*, ou *malegete*, parcequ'il reſſemble au millet d'Inde, qu'on appelle en Italie *melegua*. On la nomme auſſi graine de Paradis, parcequ'elle eſt fort odorante, & d'un goût acre & amer. Le petit *cardamome* ſurpaſſe les autres en goût, en odeur, & en vertu. C'eſt celui qui entre dans la theriaque. Les *cardamomes* échauffent, & deſſechent: ils fortifient les parties nobles, diſſipent les vens, & aident à la coction. On s'en ſert dans les maladies du cerveau, de l'eſtomac & de la matrice.

CARDASSE. ſ. f. Eſpece de peigne propre à faire du capiton, à tirer la bourre de la ſoye.

CARDE. ſ. f. Côte qui eſt au milieu des feuilles de quelques plantes, & qui eſt bonne à manger. Des *cardes* d'artichaux. Des *cardes* de poirée.

CARDE, eſt auſſi un peigne fait de pluſieurs petites pointes preſſées, & crochuës de fil de fer, qui ſert à demêler les poils de la bourre, de la laine & de la ſoye.

CARDE'E. ſ. f. Morceau de laine cardée qu'on leve de deſſus les deux cardes; ce que l'on carde de laine à la fois avec les deux cardes. Combien y a-t-il là de *cardées*?

CARDER. v. act. Demêler les poils de la laine, de la bourre, de la hoüate avec un peigne de carde.

CARDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Laine *cardée*.

CARDEUR, EUSE. ſ. Ouvrier qui carde la laine, le cotton, ou autres choſes ſemblables.

Tous ces mots viennent du Latin *carduus*, *chardon*, dont on ſe ſert pour carder.

CARDIALGIE. ſ. f. Terme de Medecine. Douleur violente, qu'on ſent vers l'orifice ſuperieur de l'eſtomac, accompagnée de palpitation de cœur, de defaillance, d'envie de vomir, &c. Elle eſt cauſée par des humeurs acres, qui picotent cet orifice, & les parties voiſines.

CARDIAQUE. adj. m. & f. & ſ. Terme de Medecine, qui ſignifie la même choſe que *cordial*. Remede qui ſert à conforter le cœur. Le vin eſt un grand *cardiaque*.

Ce mot vient du Grec *kardia*, *cœur*.

CARDIAQUE. Terme de Botanique. Plante qui eſt ainſi appellée, parcequ'on la croit bonne dans les *cardialgies* des enfans. C'eſt la même que l'*agripaume*.

CARDIER. ſ. m. Ouvrier qui fait & qui vend des cardes pour carder.

CARDINAL, ALE. adj. Ce qui eſt le principal, le premier, le plus conſiderable; le fondement de quelque choſe. On dit ainſi, les quatre vertus *cardinales*, la Prudence, la Juſtice, la Force, la Temperance, qui ſervent de fondement à toutes les autres. On dit auſſi, les quatre points *cardinaux* de l'horiſon; pour dire, l'Orient, l'Occident, le Midy, le Septentrion. Les quatre points *cardinaux* du ciel, ou d'une nativité; pour dire, le lever & le coucher du ſoleil, & le milieu du ciel, ſoit dans le zenith, ſoit dans le nadir. On dit auſſi, les vens *cardinaux*.

Ce mot vient de *cardo* Latin qui ſignifie un *gond*, parcequ'en effet il ſemble que ſur ces points principaux roulent toutes les autres choſes de même nature.

On appelle en Grammaire les nombres *cardinaux*, un, deux, trois, quatre, &c. qui ſont indeclinables, par oppoſition aux nombres *ordinaux*, deuxiéme, troiſiéme, &c.

CARDINAL. ſ. m. Prince de l'Egliſe, qui a voix active & paſſive dans le Conclave, lors de l'élection des Papes. Les *Cardinaux* compoſent le Conſeil, & le Senat du Pape. Un chapeau de *Cardinal*, eſt un chapeau rouge; & on dit abſolument, qu'un homme pretend au chapeau, ou qu'il a eu un chapeau; pour dire, qu'il pretend être *Cardinal*, qu'il eſt devenu *Cardinal*. *Cardinal Neveu*, eſt celui qui eſt neveu du Pape vivant. Dans le livre premier du Ceremonial Romain eſt écrite la ceremonie d'ouvrir & de fermer la bouche aux *Cardinaux*.

Les *Cardinaux* ſont diviſez en trois ordres; 6. Evêques, 50. Prêtres, & 14. Diacres, faiſant en tout 70. qu'on appelle le *Sacré College*. Le nombre des *Cardinaux* Prêtres, & des *Cardinaux* Diacres n'a pas toûjours été égal. Le *Cardinal* Evêque d'Oſtie precede tous les *Cardinaux*; il conſacre le Pape. Les ſix *Cardinaux* Evêques qui ſont comme les Vicaires du Pape, portent le titre des Evêchez qui leur ſont attribuez. Pour les *Cardinaux* Prêtres, & Diacres, ils ont tous des titres tels qu'il leur ſont aſſignez. Juſqu'au temps du Pape Honorius II. en 1125. le College des *Cardinaux* étoit de 52. ou 53. Depuis & ſous le Pape Nicolas III. ils ſe trouverent reduits à trois *Cardinaux* Prêtres. Le Concile de Conſtance fixa le nombre des *Cardinaux* à 24. Sixte IV. ſans avoir égard au Concile groſſit le nombre, & le porta juſqu'à 53. Leon alla juſqu'à 65. Ainſi comme le nombre des *Cardinaux* Prêtres étoit anciennement reglé à 28. il fallut établir de nouveaux titres à meſure que l'on crea de nouveaux *Cardinaux*. Les Papes ont ajoûté 17. titres nouveaux aux anciens, qui tous enſemble font 45. Le plus ancien des *Cardinaux* Prêtres, s'appelle *Cardinal Archiprêtre du St. Siege*. A l'égard des Diacres ils n'étoient originairement que ſept, pour les 14. quartiers de la ville de Rome. Le premier étoit qualifié, *Diacre Cardinal*. Depuis on aſſigna un Diacre pour chaque quartier; & l'on ajoûta encore 4. Diacres. Ce nombre de 18. n'a été augmenté que par Paul III. en 1545. Il en crea un; enſorte qu'on en comptoit 19. de ſon temps. Voyez BOUCHEL. Le Pape doit être pris du Sacré College, & choiſi entre les *Cardinaux*. Un *Cardinal* Abbé Commendataire, à cauſe de l'éminence de ſa dignité, exerce la diſcipline ſur les Religieux. Il peut même deſtituer un Prieur Clauſtral. FE-

VRET. Selon Onuphrius en 1562. le Pape Pie IV. établit que le Pape seroit seulement élû par le Senat des *Cardinaux*, au lieu qu'il l'étoit auparavant par le Clergé de Rome. On pretend cependant que dès le temps d'Alexandre III. en 1160. les *Cardinaux* étoient dejà en possession d'élire le Pape à l'exclusion du Clergé. Ils ont commencé à porter le chapeau rouge au Concile de Lyon en 1243. sous Innocent IV. Le Decret du Pape Urbain VIII. par lequel il est ordonné que les *Cardinaux* seroient traitez d'*Emmence*, est de l'année 1630. Avant cela on les traitoit d'*Illustrissimes*.

Les *Cardinaux* dans leur premiere institution n'étoient autre chose que les Prêtres principaux ou les Curez des Parroisses de Rome. Dans la Primitive Eglise le Prêtre principal d'une Parroisse qui suivoit immediatement l'Evêque, fut appellé *Presbyter Cardinalis*. Ce mot leur a été appliqué environ l'an 150. D'autres tiennent que ce fut sous le Pape Sylvestre l'an 300. Ces Prêtres *Cardinaux* étoient les seuls qui pouvoient baptiser & administrer les Sacremens. Autrefois les Prêtres *Cardinaux* étant faits Evêques, leur Cardinalat vaquoit, parcequ'ils croyoient être élevez à une plus grande dignité. St. Gregoire se sert souvent de ce mot pour exprimer, une premiere dignité. Il appelle l'Archevêque de Naples, *Evêque Cardinal*, parcequ'à cause de sa dignité, il étoit l'un des premiers entre les Evêques de la Pouille. Sous ce Pape les *Cardinaux* Prêtres, & les *Cardinaux* Diacres, n'étoient autre chose que les Prêtres, ou les Diacres qui avoient une Eglise, ou une Chapelle à desservir. C'est là ce que le mot signifioit selon l'ancienne & veritable interpretation. Le titre de *Cardinal* demeura sur le même pied jusqu'à l'onziéme siecle; par consequent les *Cardinaux* ne tenoient pas un rang fort distingué auprès des Papes: mais la grandeur du Pape s'étant depuis extrêmement accruë, il voulut avoir un Conseil de *Cardinaux*, bien differens de ceux qui avoient composé autrefois la plus noble partie du Clergé de Rome. L'ancien nom est demeuré; mais ce qu'il exprimoit n'est plus. Le titre de *Cardinal* n'appartient plus qu'aux seuls *Cardinaux* de l'Eglise Romaine; cependant ils ne prirent pas d'abord le pas au dessus des Evêques, & ne furent pas les maîtres de l'élection du Pape. Mais depuis ils s'emparerent de ces privileges. Innocent IV. leur donna le chapeau rouge, & Boniface VIII. la pourpre; ensorte que croissant toûjours en grandeur, ils se sont enfin élevez au dessus des Evêques par la seule dignité de *Cardinal*, quoyqu'elle ne soit que d'institution Ecclesiastique. MAIMB. Le titre de *Cardinal* s'introduisit par la corruption de la langue Latine. On usa de ce mot pour signifier, *premier*, ou *grand*. On l'appliqua ensuite en particulier à ceux qui étoient preposez pour le gouvernement d'une Paroisse, ou d'une Eglise: & cela pour les distinguer des autres Prêtres volans, qui n'avoient ni titre, ni Eglise. En France où le nom de *Cardinal* n'étoit pas si commun, on appelloit les Prêtres titulaires, des *Curez*, ou *Presbyteros Parrochiales*. Les Evêques étoient toûjours au dessus d'eux. PASQ. A Rome les Prêtres qui regissoient les Eglises Paroissiales conserverent plus specialement le nom de *Cardinaux*: & il passa aussi aux sept Diacres de l'Eglise de Rome qui se l'attribuërent par distinction. Du Cange dit qu'originairement il y avoit trois sortes d'Eglises; que les vrayes Eglises s'appelloient proprement *Parroisses*; les secondes *Diaconies*, qui étoient des Chapelles jointes à des hôpitaux desservis par des Diacres. Les troisiémes étoient de simples Oratoires, où on disoit des Messes particulieres, qui étoient desservies par des Chapelains locaux & residens, & que pour distinguer les Eglises principales, ou les Parroisses, des Chapelles, ou des Oratoires, on leur donna le nom de *Cardinales*. Les Eglises Paroissiales servoient de titres aux Prêtres *Cardinaux*: & les Chapelles servoient de titre, aux Diacres, qui s'appellerent aussi *Cardinaux*. Il y a eu en plusieurs lieux des Curez à qui on a donné le titre des Prêtres *Cardinaux*, ou principaux. Voyez Du Cange qui a fait un denombrement des titres des *Cardinaux*, & des Eglises Patriarchales qui en dependoient. On a donné aussi ce titre à quelques Evêques, comme à celui de Mayence & de Milan. L'Abbé de Vendôme s'appelle aussi *Cardinal né*, & porte le chapeau rouge dans ses Armes. Ceux qui en ont écrit sont Onuphrius, Duaren, Ciaconius, Durandus & François Frison dans son livre de *Galliâ purpuratâ*.

CARDINAL. s. m. Oiseau gros comme un petit perroquet, qui a le bec & le corps rouges.

On a appellé autrefois *Cardinales*, de grosses pieces d'artillerie qui ne sont plus en usage; & des pommes à la *Cardinale*, des pommes d'apy, parcequ'elles sont rouges.

CARDINALAT. s. m. La dignité de Cardinal. Les Ministres d'Etat qui sont d'Eglise, parviennent souvent au *Cardinalat*.

CARDON. s. m. Espece d'artichaud, qui ne porte point de pomme, & dont la tige est bonne à manger. Des *cardons* d'Espagne.

CARE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois *visage*, car on disoit, Il a la *care* vieille: il venoit du mot Espagnol *cara*, qui signifie la même chose. On dit même encore *acarer* & *acaration*; pour dire, Confronter, & confrontation, en plusieurs Provinces, & sur tout en celles au delà la Loire.

CARE, se dit maintenant de la taille ou de la mesure qui est entre les deux épaules. Cette femme a la *care* belle.

CARE, se dit en ce sens en parlant des habits qui couvrent cette partie du corps d'un corps de juppe, d'un pourpoint; & signifie la coupe & la taille du derriere du dos. Il faut retailler la *care* de ce corps de juppe.

CARE, ou CARUS. Terme de Medecine. C'est une espece d'affection soporeuse, qui n'est pas si forte que l'apoplexie, mais qui l'est plus que la lethargie. Le *care* degenere souvent en apoplexie.

CARENAGE. s. m. & par corruption CRANAGE, est un endroit sur le bord de la mer commode pour donner carene aux vaisseaux.

CARENCE. s. f. Defaut; terme de Pratique, qui se trouve dans l'Ordonnance des Eaux & Forêts, qui veut que les exploits de *carence* de biens, ou d'insolvabilité, ne soient valables, s'ils ne sont fortifiez de bonnes preuves. Ce mot vient du Latin *carentia*.

CARENE. s. f. est proprement la quille du vaisseau, ou la piece de bois qui est au fond, sur laquelle se fait tout l'assemblage. Mais on la prend plus souvent pour tout le creux du navire ou fond de cale, & contient tout l'espace qui est sous le premier tillac.

On dit, Donner *carene*, quand on met le navire sur le côté, pour calfater & fermer toutes les voyes d'eau, ou pour lui donner le suif.

Ce mot vient du Latin *carena*.

CARENER. v. act. Donner carene au vaisseau, le mettre sur le côté, l'appuyer sur le ponton, afin qu'il presente aux Calfateurs la partie qui a besoin d'être *carenée*, en lui donnant le radoub, ou le suif. On dit autrement, le mettre à *cran*, par corruption de *carene*.

CARESME, ou CAREME. s. m. Quadragesime: temps de penitence, où l'on jeune 40. jours pour se preparer à celebrer la Fête de Pâques. Anciennement dans l'Eglise Latine le *Carême* n'étoit que de 36. jours, & ne commençoit qu'au Dimanche de la 6. semaine avant Pâques, qu'on appelle *Quadragesime*. Dans le IX. siecle pour imiter plus precisément le jûne de 40. jours que J. CHRIST souffrit au desert, quelques-uns ajoûterent

terent 4. jours avant la Quadragesime, & cet usage a été suivi dans l'Occident: car en ôtant les six Dimanches où l'on ne jûne point, il reste precisément 40. jours de jûne, à l'imitation de J. CHRIST. Il en faut excepter l'Eglise de Milan qui ne commence le *Carême* que le Dimanche de la Quadragesime. Les anciens Moines Latins faisoient trois *Carêmes*; le grand, devant Pâques; l'autre, devant Noël, qu'on appelloit *de la St. Martin*; & l'autre, de *St. Jean Baptiste*, après la Pentecôte, tous trois de quarante jours. Les Grecs en observoient quatre autres outre celui *de Pâques*; *des Apôtres*, *de l'Assomption*, *de Noël*, & *de la Transfiguration*; mais ils les reduisoient à sept jours chacun. Les Jacobites en font un cinquiéme, qu'ils appellent *de la penitence de Ninive*. Les Caldéens & les Nestoriens de même. Les Maronites en font six, y ajoûtant celui *de l'Exaltation Ste. Croix*. Les Armeniens en font huit de differente durée. Le *Carême* est bas, quand il commence en Fevrier; & il est haut quand il commence en Mars. La *Mi-carême* est une Fête où les harengeres se rejouïssent. C'est le Jeudi qui est au milieu du *Carême*. Faire le *Carême*, c'est, Observer les regles du jûne. Rompre le *Carême*, c'est y contrevenir, manger gras. On dit, qu'on fait faire un long *Carême* à quelcun, quand on l'a long temps privé de quelque chose qu'il aimoit bien. On appelle Fruits de *Carême*, les fruits secs & reservez pour le *Carême*, comme raisins, figues, pruneaux, brugnoles, &c. Viandes de *Carême*, le poisson, & tous les autres mets, à la reserve de la chair.

Et si la mode étoit à la fin du Carême,
De prêcher à son tour le Predicateur même,
Ne te pourroit-on point adresser tes Sermons?
L'ART DE PRECHER.
Plus defait & plus blême,
Que n'est un penitent à la fin du Carême. BOIL.

Ce mot vient de *quadragesima*. NICOD.

On appelle aussi *Carême*, le Recueil des Sermons qu'a fait un Predicateur pendant un *Carême*. Parmi les Sermonaires il y en a quantité qui ont fait des *Carêmes*, des Avens.

On dit proverbialement, qu'un homme nous a prêché sept ans pour un *Carême*; pour dire, qu'il nous a souvent enseigné, rebattu la même chose. On dit, que pour trouver le *Carême* court, il faut faire une dette payable à Pâques. On dit aussi, qu'il nous donne le *Carême* bien haut, quand il nous promet quelque chose qui ne viendra de long temps. On dit aussi, que cela vient comme Mars en *Carême*; pour dire, fort à-propos, ou bien, qu'une chose revient au même temps tous les ans. On dit aussi, qu'un homme a jûné le *Carême*, quand on lui veut reprocher qu'il est bien maigre, ou bien pâle.

CARESME-PRENANT. s. m. Le jour du Mardi qui precede le *Carême*, & quelquefois tout le temps du Carnaval depuis les Rois. Les Gascons disent *Carmentran*; & dans la basse Latinité on a dit *Caremementrannus*. DU CANGE. On a aussi appellé *carnisprivium*, le *Carême*; & *carnivora* le Mardi gras, à cause que ce jour-là on consume tout ce qui reste de chair; & *carnicapium*; en Espagnol *carnes tollendas*.

On appelle aussi des *Carêmes-prenans*, des gens du peuple qui se masquent de cent façons ridicules, & qui courent les ruës.

On dit aussi des personnes mal mises qui ont des habits hors de mode & extravagans, qu'ils sont habillez en vrais *Carêmes-prenans*. On dit que vous voulez donner vôtre fille à un *Carême-prenant*. MOL.

On dit proverbialement, qu'il faut faire son *Carême-prenant* avec sa femme, & Pâques avec son Curé. On dit aussi populairement, Tout est de *Carême-prenant*; pour dire, que plusieurs petits libertinages sont permis ce jour-là.

ÇARESSANT, ANTE. adj. Qui a coutume de caresser. Vous n'êtes ni trop *caressante*, ni trop flatteuse. LE CH. DE M. Remarquez dans Terence un vieillard avare, & rebarbaratif, qui s'avise tout-d'un-coup de devenir *caressant*, & liberal. LE P. LE B. Les petits chiens font des animaux fort *caressans*.

CARESSE. s. f. Demonstration d'amitié, ou de bienveillance, qu'on fait à quelcun par un accueil gracieux, par quelque cajollerie. Il se dit des hommes, & de quelques animaux. Ce Prince a fait bien des *caresses* à cet Envoyé. Les *caresses* des femmes sont trompeuses. Les chiens font des *caresses* à leurs maîtres. Remarquez le ris forcé, & les *caresses* contrefaites d'un Courtisan. LA BR. Les *caresses* d'un vieillard sont bien degoutantes pour une jeune épouse. BELL. Je vous vois accabler un homme de *caresses*. MOL.

CARESSER. v. act. Faire des caresses. La foiblesse de l'homme c'est d'aimer qu'on le *caresse*. On dit aussi *caresser* un cheval, un chien.

Quel avantage a-t-on qu'un homme vous caresse,
Lorsqu'au premier faquin il court en faire autant? MOL.

CARESSÉ, ÉE. part. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *charus*.

CARET, Voyez CARRET.

CARFOUR. Voyez CARREFOUR.

CARGAISON. s. f. Terme de Marine. C'est la charge d'un vaisseau, & le temps propre pour charger les navires. C'est aussi la facture des marchandises chargées dans le vaisseau. La *cargaison* de ce vaisseau est de telle & telle marchandise. Ce mois-cy est le temps de la *cargaison* des vins, des moruës.

CARGUER. v. act. Terme de Marine. C'est, Trousser la voile, & l'accourcir par le moyen des cordes appellées *cargues*, qui la levent en haut jusqu'à la moitié & au tiers du mât. On dit autrement, Bourcer la voile.

CARGUES. Ce mot est feminin quand il est seul, & masculin quand il est joint avec un autre. Ainsi on dit *le cargue-point*, & non pas *la cargue-point*. Les *cargues* sont des cordes disposées pour carguer, ou trousser la voile. Les *cargues-points* ou *tailles-points*, sont des cordes amarrées aux points, ou aux angles d'enbas de la voile, pour la retrousser. Les *cargues-fond* ou *tailles de fond*, sont des cordes qui sont amarrées au milieu du bas de la voile, pour la retrousser par le milieu.

Il y a aussi les *cargues d'artimon*, & quand on parle de ces sortes de *cargues*, on dit les *cargues du vent*, & les *cargues dessous le vent*. Les unes sont du côté que le vent vient, & les autres du côté opposé.

CARGUES A' VUË, sont une petite manœuvre passée dans une poulie sous la grande hune, & qui est frapée à la ralingue de sa voile, pour la lever lorsqu'on veut voir par dessous. Cette manœuvre n'est d'usage que dans de certains vaisseaux.

CARGUEBAS, ou CALEBAS, est un cordage qui sert à élever les pacfis, ou grandes voiles.

CARGUES-BOULINES, sont les cordes amarrées au milieu des côtez de la voile, pour trousser, ou carguer la voile par les côtez. On les appelle autrement *contrefanons*. Lorsqu'on trousse, ou qu'on raccourcit les voiles par enhaut, cela s'appelle *rider*.

CARGUEUR. Terme de Marine, est une poulie qui sert à amener & à guinder le perroquet. On le met tantôt au tenon du perroquet, & tantôt à son chouquet ou à ses pattes.

CARIAGE. s. m. Terme populaire, qui ne se dit qu'en cette phrase proverbiale, Tout le *cariage*; pour dire, Toute une famille, tout un menage de pauvres gens, comme si tout pouvoit tenir dans une charrette, ou cariole. Ce mot vient de *carragium*, qu'on a dit pour *carrago*, & qui se trouve dans Trebellius Pollio pour signifier le *charroi d'une armée*. MEN. Du Cange te-

temoigne qu'on a dit *caragium* dans le même sens en la basse Latinité.

CARIATIDES. Voyez CARYATIDES.

CARIE. f. f. Maladie des os & des dens, qui les corrompt & qui les mange. La *carie* se fait dans les os, lorsqu'ils sont froissez, fendus, percez, fracturez, luxez, apostumez, & decouverts de leur chair. Car ils s'alterent, lorsque le sang & leur propre nourriture se dessechent par l'air exterieur qui les touche, que les os nuds ne peuvent longuement endurer. Quand la sanie croupit long temps dessus, elle s'imbibe dans leur substance, & les pourrit & carie pareillement.

CARIER. v. act. qui se dit des dens & des os qui se gâtent & se pourrissent. Cet ulcere lui a *carié* l'os de la jambe. On appelle aussi du bois *carié*, du bois qui est rongé de vers, & qui se pourrit.

CARIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ces mots se tirent du Latin *caries*, qui signifie *vermoulure*, *pourriture*.

CARILLON. f. m. Son de cloche agreable & harmonieux qui se fait en temoignage de rejouïssance aux jours des Fêtes de l'Eglise, ou de quelque joye publique.

> *Le jour que naquit Châtillon*,
> *On sonna double* carillon
> *Par tous les clochers de Cythere.* VOI.

On appelle aussi un *carillon*, un bon nombre de petits timbres de differentes grosseurs, ou de petites cloches qu'on fait sonner avec un bouton de fer, ou avec un clavier, soit qu'on le touche à la main, soit qu'il se meuve par machine avec un tambour. Le *carillon* de la Samaritaine. Les *carillons* de Flandres sont composez de trente ou quarante timbres qui font les mêmes tons, degrez & intervalles de Musique que les tuyaux des orgues: aussi les fait-on sonner en frappant sur les touches d'un gros clavier, & on en fait d'agreables concerts. Autrefois le *carillon* étoit la même chose que le *tocsin*; car on sonnoit dans les rejouïssances de même que dans les allarmes: d'où vient que quelques Auteurs appellent le *carillon*, *pulsatio terroris*.

CARILLON, se dit aussi, mais bassement, des crieries que font les femmes de mauvaise humeur, ou les personnes du bas peuple, lorsqu'elles querellent ou injurient quelcun. Quand ce mari va au cabaret, sa femme lui fait un beau *carillon*.

On dit proverbialement, qu'un homme a été battu, foüetté, étrillé à double *carillon*; pour dire, fortement & outrageusement.

On appelle *fer de carillon*, un petit fer qui n'a que 8. à 9. lignes en quarré.

CARILLONNER. v. act. absolu. Sonner les cloches en maniere de carillon. Ce mot vient de *quadrillonar*, qui a été fait de *quadrilla*, mot Espagnol qui signifie un *petit escadron*, diminutif de *quadra*, à cause que les carillons se font d'ordinaire avec quatre cloches. MEN.

CARILLONNEUR. f. m. Celui qui fait sonner les cloches avec une cadence agreable, qui fait le carillon.

CARIOLE. f. f. Petite voiture à deux rouës, & neanmoins suspenduë sur des moutons, & couverte ordinairement de cuir. La *cariole* de Poissi. Cet homme a fait faire une *cariole* pour aller seul à la campagne.

Ce mot vient du Latin *carrus* dont il est un diminutif.

CARISEL, ou CRESEAU. f. m. Grosse toile claire qui sert pour travailler en tapisserie, de même que le canevas. On en vend de blancs & de teins.

CARLET. Voyez CARRELET.

CARLINE, ou CAROLINE. f. f. Plante qui est ainsi appellée, parceque l'on assûre que du temps de Charlemagne on reconnut qu'elle étoit bonne contre la peste. Sa racine s'étend çà & là & entre profondement dans la terre: elle est de la grosseur du pouce, & quelquefois davantage, un peu obscure au dehors, blanche au dedans, & d'un goût aromatique. Elle n'a point de tige. Ses feuilles qui viennent immediatement de la racine sont assez grandes, rudes, larges, pointuës, épineuses, couchées par terre. Il sort du milieu de ces feuilles une pomme épineuse, rude, semblable à un herisson marin, qui s'épanouït après en une grande fleur radiée, de couleur de pourpre. En Latin *carlina* ou *chamæleon albus Dioscoridis*. Elle est bonne contre les vermis, & contre la peste: elle provoque les urines & les mois des femmes: on la recommande aussi contre les vers, & dans les affections hypochondriaques. Il y a plusieurs autres especes de *carline*.

CARLINGUE, ou ESCARLINGUE. f. f. Terme de Marine, est une piece de bois qui regne presque le long du vaisseau directement au dessus de la quille pour faire liaison ensemble; c'est pourquoy plusieurs l'appellent *contrequille*. Ces deux pieces servent de fondement à tout le corps du vaisseau, parceque les varangues & les autres membres de charpenterie y sont assemblez. C'est aussi sur la *carlingue* que l'on pose le grand mât. C'est pourquoy on appelle encore *carlingue*, une piece de mât qu'on met au pied de chaque mât.

CARME. f. m. Ordre de Religieux, qui est l'un des quatre Mendians, qui pretend tirer son nom du Mont Carmel en Syrie, qu'on dit avoir été habité par Elie. Ils ont été amenez en France par le Roi Louïs IX. Il est celebre par la devotion du Scapulaire, & par la vision de Simon Stock, à qui il fut donné par la Sainte Vierge. Sur quoy de Launoy a écrit une curieuse Dissertation. La Vierge attacha ce privilege au Scapulaire, & à l'habit des *Carmes*, que ceux qui meurent le Samedi chargez de ces pieuses depouilles, sont exempts des flâmes du Purgatoire. Les *Carmes* se disent oncles de J. CHRIST, & freres de la Vierge. On dit les *Carmes du grand Couvent*; les *Carmes Mitigez*, qu'on nomme à Paris *Billettes*; & les *Carmes Dechaussez*, qui ont été reformez des autres. Dans des Theses soutenuës à Beziers mentionnées dans le Journal de Hollande, on dit qu'il est fort probable que Pythagore étoit *Carme*, & que les Druides des Gaulois avoient aussi les observances regulieres des *Carmes*.

MONT CARMEL, est un Ordre Militaire de Chevaliers Hospitaliers, fondé par le Roi Henri IV. sous le titre, l'habit & la Regle de Nôtre Dame du *Mont Carmel*; & en consequence des Bulles du 16. Fevrier 1607. il a été uni à l'Ordre des Chevaliers de St. Lazare de Jerusalem, par acte du dernier Octobre 1608. avec toutes ses Commenderies, Prieurez & autres biens pour sa dotation.

CARME, est aussi une espece d'acier. Voyez ACIER.

CARME, est aussi un vieux mot qui signifioit un *vers*. Il vient du Latin *carmen*; & en ce sens il est tout-à-fait hors d'usage.

CARMELITE. f. f. est une Religieuse qui vit sous la même Regle des Carmes, dont l'Ordre est devenu celebre par le moyen de Sainte Therese. Le Cardinal Berule les avoit attirées en France, deux ans avant que les Carmes Dechaussez s'y fussent venus établir.

CARMES. Terme du jeu de Triquetrac, qui signifie deux 4. que les deux dez amenent à la fois. On les appelle aussi *quadernes*.

CARMIN. f. m. est une couleur rouge fort vive qui est employée par les Enlumineurs & les Peintres en miniature. Il est composé de bois de Bresil, de Fernambouc, de couleur d'or, battu dans un mortier, & trempé dans du vinaigre blanc: l'écume qui en sort après avoir boüilli, est le *carmin*, qu'on fait secher. On en fait aussi avec de la graine de couhan dont se servent les Pa-

Panachers, avec de la cochenille & du rocourt, & de l'alun de Rome qui est rougeâtre.

CARMINATIF, IVE. Terme de Medecine, qui se dit des remedes qu'on applique aux coliques & autres maladies flateuses pour dissiper les vens. On met de l'anis dans les lavemens pour les rendre *carminatifs.* On appelle les quatre fleurs *carminatives*, celles de camomille, de melilot, de matricaire, & d'anet.

Ce mot vient du Latin *carminare*, qui signifie *carder, tirer ce qu'il y a de grossier, purger.*

CARNACIER, IERE. adj. Qui ne vit que de chair. En ce sens il se dit seulement des animaux farouches, comme les lions, les loups, & les oiseaux de proye.

Ce mot vient du Latin *caro*, *carnis*, *chair.*

CARNACIER, se dit aussi d'un homme goulu qui mange beaucoup de chair. Les hommes *carnaciers* sont sujets à avoir l'haleine puante.

CARNAGE. s. m. Meurtre de plusieurs personnes. Charles Martel fit un horrible *carnage* des Sarazins dans les plaines de Tours. Les Sauvages sont fort cruels, & se plaisent au *carnage.* Les passions de l'homme ont fait de la terre un theâtre de *carnage*, & d'horreur. OE. M. La colere n'a point de plus doux objets que la vengeance, & le *carnage.* FEL.

On le dit aussi en termes de Chasse. A la Fête de St. Hubert il se fait un grand *carnage* de gibier.

CARNAGE, signifie aussi les corps morts, charognes. Il y a plusieurs oiseaux qui vivent de *carnage.*

Et mon esprit enfin n'est pas plus offensé
De voir un homme fourbe, injuste, interessé,
Que de voir des vautours affamez de carnage. MOL.

CARNAGE, est aussi une carcasse de cheval pour faire venir les loups & les renards sur la piste. On dit aussi, qu'on fait *carnage* aux chiens de chair de mulet ou d'autres animaux, quand on leur en donne à manger.

CARNATION. s. f. Terme de Peinture, qui se dit de toutes les parties d'un tableau en general qui representent de la chair, qui sont nuës & sans draperie. Le Titien & le Correge en Italie, & Rubens & Van Dijk en Flandres ont excellé dans les *carnations.* Il faut remarquer sur ce mot de *carnation*, qu'il ne se dit point d'une partie particuliere de la personne qui est peinte. Ce seroit mal parler, par exemple, que de dire *ce bras est d'une belle carnation*, mais il faut dire, ce bras est *bien de chair.*

On le dit aussi en termes de Blason, des parties nuës du corps peintes au naturel: & particulierement du visage, des mains, & des pieds.

CARNAU. s. m. Nom que donnent les Matelots à l'angle de la voile Latine qui est vers la prouë.

CARNAVAL. s. m. Temps de rejoüissance qui se compte depuis les Rois jusqu'au Carême. Les bals, les festins, les mariages, se font principalement dans le *Carnaval.* On va de tous côtez à Venise pour y passer le *Carnaval.* Le temps du *Carnaval* est la veritable moisson des amours. ST. DIDIER.

Ce mot vient de l'Italien *carnavale.* MEN. Mais Du Cange dit qu'il vient de *carn-a-val*, parceque la chair s'en va; & dit qu'en la basse Latinité on l'a appellé *carnelevamen*, *carnisprivium*; & les Espagnols *carnes tollendas.*

CARNE. s. f. Angle ou pointe solide, composée de plusieurs superficies inclinées l'une vers l'autre. Il s'est donné un coup dangereux contre la *carne* de cette table, de cette cheminée, de cette pierre.

CARNÉ, ÉE. adj. Terme de Fleuriste. Qui est de couleur de chair vive. Anemone *carnée.* Fleur nuée de *carné.*

CARNEAU. Voyez CRENEAU.

CARNELE. s. f. Le dos du bord de l'espece de monnoye.

CARNELE. Bordure d'espece de monnoye paroissant au tour du cordon qui ferme la legende.

CARNELER. v. act. Faire la carnele.

CARNELÉ. Terme de Blason. En Latin *pinnatus.* POMEY.

CARNET. s. m. Terme de Negoce, est un petit livre que tient un Marchand de toutes ses dettes passives, & du jour qu'elles doivent être payées, qui est un extrait de son livre d'achat, afin de ne pas manquer d'argent dans les payemens, & au temps de la morte-vente.

CARNOSITÉ. s. f. Terme de Chirurgie. Petite excrescence de chair, tubercule, ou verruë qui se forme dans la verge, & qui bouche le conduit de l'urine. Les *carnositez* sont difficiles à guerir. On ne les connoît gueres que par la sonde qui est introduite dans ce passage, & qui trouve de la resistance. Elle vient ordinairement de quelque maladie venerienne mal pensée.

CAROBE. s. f. Poids qui pese 24. minutes. On l'appelle autrement *prime.*

CAROBE. C'est un arbre, qui s'appelle autrement *carouge*, & en Latin *siliqua edulis.* Voyez CAROUGE.

CAROGNE. s. f. Terme injurieux, qui se dit entre les femmes de basse condition, pour se reprocher leur mauvaise vie, leurs ordures, leur puanteur. C'est la même chose que *charogne*, quand on lui donne une prononciation Picarde. Ce mot vient de *caro*, comme qui diroit, *chair pourrie.*

CAROLIN. adj. m. C'est l'épithete que l'on donne aux 4. livres qui furent composez par les ordres de Charlemagne, pour refuter le II. Concile de Nicée. Ces livres *Carolins* contiennent 120. chefs d'accusation contre le Concile de Nicée; & ces accusations y sont proposées en termes très-atroces, & très-injurieux.

CAROLINE. Plante. Voyez CARLINE.

CAROLUS. s. m. Monnoye hors d'usage, qui valoit il y a quelque temps dix deniers. Elle étoit marquée d'un K. parcequ'elle fut fabriquée du temps de Charles VIII. Roi de France, & que le K étoit la premiere lettre de son nom. Cette monnoye ne passa pas le regne de Charles VIII. Louis XII. la decria. Cependant elle se convertit pour ainsi dire en monnoye de compte: car quoyque nous n'ayons point d'espece qui vaille 10. deniers, on se sert encore parmi le peuple du terme de *Karolus*, pour marquer cette somme. LE BLANC. Henri III. refusa de donner bataille à Charles Duc de Mayenne pendant la Ligue, parcequ'il dit qu'il ne falloit pas hasarder un double Henri contre un *Carolus*; car il avoit alors avec lui le Roi de Navarre, qui depuis a été le Roi Henri IV. Il y a eu aussi des pieces d'or d'Angleterre valant 13. livres 15. sous, qu'on appelloit *Carolus.*

On dit proverbialement, quand on veut bien mepriser une chose, qu'elle ne vaut pas un *carolus.* On dit d'un homme riche, qu'il a bien des *carolus.*

CARON. s. m. Terme de Charcutier. Bande de lard d'où le maigre est ôté.

CARONCULE. s. f. Terme de Medecine. Eminence charnuë. On appelle *Caroncule* lacrimale, une petite éminence qui est au grand coin de l'œil, & que la plupart des Anatomistes prennent pour une glande. Cependant ce n'est autre chose dans l'homme, que la reünion de la membrane interieure des paupieres.

CARONCULES MIRTIFORMES. Ce sont quatre petites éminences charnuës, qui sont ainsi appellées, parcequ'elles ressemblent aux graines de myrte. Elles sont situées dans les parties naturelles des femmes, assez près de l'entrée: elles sont rougeâtres, fermes & relevées aux Vierges, dans lesquelles elles sont jointes l'une à l'autre par leurs parties laterales, par le moyen de quelques petites membranes. Dans les femmes, & sur tout

tout à celles qui ont eu des enfans, elles sont separées les unes des autres. Ces *caroncules* ne sont que des rides & des inegalitez du *vagina*, ce qui en rend l'entrée plus étroite.

CAROTIDE. adj. Terme de Medecine. C'est le nom qu'on donne à deux arteres du cou, qui portent le sang au cerveau, & qui montent le long des côtez de la trachée artere, avec la veine jugulaire interne. Il y en a une de chaque côté. La droite vient du rameau droit souclavier; & la gauche de l'artere aorte immediatement. Les Anciens mettoient le siege de l'assoupissement dans ces arteres, d'où vient qu'ils lui ont donné ce nom; *caros* étant un mot Grec qui signifie assoupissement. Par la même raison on les a appellées, *lethargiques* & *apoplectiques*.

CAROTTE. s. f. Racine qu'on mange en potage & en fricassée. C'est une espece de panais. La *carotte* a les feuilles semblables au fenouil, mais plus petites & plus menuës. Sa tige est haute de trois à quatre pieds, & son bouquet semblable à celui du coriandre. Sa fleur est blanche, & sa graine forte, blanche, veluë, & de fort bonne odeur quand on la mâche. Il y en a une seconde espece semblable au persil sauvage; & une troisiéme qui ressemble aussi au coriandre, qui a la tête & la graine semblables à l'aneth ou au cumin. Pline l'a appellée *daucus Gallica*, ou *pastinaca*. Les *carottes* sont les unes rouges, & les autres jaunes, & toutes deux douceâtres.

On dit proverbialement d'un homme constipé, qui a de la peine à vuider son ventre, qu'il chie des *carottes*. Il y a un proverbe pareil en Italien.

CAROUGE. s. m. Arbre qui croît assez haut. Son écorce est grise. Ses branches s'étendent plus en largeur qu'en longueur. Ses feuilles sont rangées comme celles du frêne, mais elles sont plus larges, plus dures, & plus rondes, de couleur de vert-brun par dessus, & plus claires par dessous. Il fleurit sur la fin de l'hiver. Son fruit est une silique fort plate, large & longue, d'une substance moëlleuse & comme charnuë, creusée en travers de quelques fosses, dans chacune desquelles on trouve une semence plate. On mange l'écorce de cette silique, qui est douce & d'un goût mielleux. Lorsqu'elle est fraîche, elle est contraire à l'estomac. Mais étant sechée, elle est meilleure. On la croit très-bonne dans l'ardeur & dans la douleur de l'estomac. En Latin *siliqua edulis*.

CAROUGE. s. f. C'est le fruit de l'arbre qu'on appelle *carouge*.

CARPASUM. s. m. Plante dont le jus pris en bruvage endort la personne, & l'étouffe incontinent. Les remedes contre cette sorte de poison sont semblables à ceux dont on se sert contre la ciguë. Dioscoride n'en dit pas autre chose, desorte qu'on ne sçait aujourd'hui de quelle plante il a voulu parler.

CARPE. s. f. Poisson d'eau douce fort commun, qui a des écailles assez larges & jaunes, & qui vit d'herbe ou de limon. La *carpe* aime les eaux bourbeuses, & en trois ans devient grande d'un pied entre œil & fourche, ou entre œil & bat. Willughbi en son Histoire des Poissons fait mention d'une *carpe* qui a vêcu cent ans. La *carpe* laitée est le mâle, & l'œuvée la femelle. La langue de carpe est la chair qui forme son palais, qu'on nomme ainsi improprement, car en effet elle n'a point de langue. Menage derive ce mot de *carpa* Latin qui se trouve en cette signification dans Cassiodore. On croiroit peut-être à cause de la ressemblance des noms, que ce mot vient du Latin *carpio*, qui est un poisson qu'on trouve dans un lac d'Italie: mais il est tout different. Les Grecs appellent la *carpe*, *kyprinos*, les Latins *cyprinus*. On dit aussi en Latin *carpio*.

On appelle le saut de la *carpe*, le saut que font les Baladins après avoir plié tout le corps, & joint la tête à leurs pieds, car la carpe en fait un pareil pour se sauver des filets, quand on les tire de l'eau.

CARPE. s. m. Terme de Medecine, qui signifie le poignet ou la partie qui est entre le bras & la paume de la main. Il est composé de huit os, distribuez en deux rangs, dont celui de derriere est joint aux deux fociles par des cartilages & ligamens, & celui de devant aux quatre os du metacarpe. Les Medecins Arabes l'appellent *rasette*.

CARPEAU. s. m. Petite carpe. On l'appelle autrement *allevin*.

CARPESIUM. s. m. Plante dont Galien fait mention, mais d'une telle maniere qu'on ne sçait à present ce qu'elle est. Quelques Botanistes croyent que le *carpesium* de Galien est le poivre d'Ethiopie, & d'autres les cubebes: mais ni les uns ni les autres ne sont suivis.

CARPETTES. s. f. Ce sont de gros draps rayez qu'on appelle autrement *tapis à emballer*.

CARPILLON. s. m. C'est la même chose que carpeau.

CARPOBALSAME. s. m. Fruit d'un arbrisseau qu'on appelle Baume. Ce fruit est fort semblable en grosseur, en figure & en couleur à celui du terebinthe. Il est attaché à la plante par un petit calice, & est couvert d'une petite membrane de couleur rougeâtre, ayant au dedans d'autres tuniques plus épaisses, sous lesquelles est contenuë sa semence pleine d'un suc jaune & mielleux, dont le goût est un peu amer & acre, & l'odeur agreable, approchant de celle du baume. Comme on doute si ce qu'on vend dans les boutiques sous le nom de *carpobalsame*, est le même que celui des Anciens, n'ayant pas les mêmes marques, on a accoutumé de lui substituer les cubebes, qui ont les mêmes qualitez.

Ce mot vient de deux mots Grecs *carpos*, *fruit*, & *balsamos*, *baume*.

CARQUESE. s. m. Terme de Verrerie. Four de frite. C'est un four separé du four de la verrerie dans lequel on fait cuire les pots avant que de les mettre dans le four de la verrerie.

CARQUOIS. s. m. Il y en a qui écrivent *Carcois*. Etui de fleches qu'on porte sur l'épaule. On peint Cupidon avec un arc & son *carquois*, & Diane pareillement.

> *Tout est mistere dans l'Amour,*
> *Ses fleches, son* carquois, *son flambeau, son enfance,*
> *Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour*
> *Que d'épuiser cette science.* LA FONT.

Menage après Lipse tient que ce mot vient de l'Allemand *kœcher*, signifiant la même chose. Du Cange le derive de *carcaissum*, mot de la basse Latinité qu'on a dit dans le même sens.

CARRAQUE. s. f. C'est le plus grand des vaisseaux qui se soient vus sur la mer. Les Portugais les appellent *naos*, & ce sont de grands vaisseaux ronds de combat, plus étroits par enhaut que par enbas, qui ont quelquefois sept ou huit planchers, & sur lesquels on peut loger quelquefois deux mille hommes. Les Portugais ont une ordonnance ou coutume, que les naos ou *carraques* qui viennent des Indes Orientales ne peuvent mener de chalouppe, ni autre barque de service en deçà de l'Isle de Sainte Helene, auquel lieu ils les coulent à fond, afin d'ôter toute esperance à l'équipage de se sauver. Ils s'en servoient autrefois tant en guerre qu'en marchandise. La *carraque* étoit du port de deux mille tonneaux; c'est-à-dire, de quatre millions de livres. Les Chevaliers de Rhodes s'en sont aussi servis.

Les *carraques* sont aussi de grands vaisseaux de charge.

CARRAQUON. s. m. Petite carraque ou vaisseau renforcé.

CARRE'. Voyez QUARRÉ.

CARREAU. f. m. Diminutif de *Carré*, qui fe dit d'une figure qui a quatre côtez, quoyqu'ils ne foient pas égaux, ni à angles droits, comme un *carreau* de vitres qui eft quelquefois en lofange. On dit, une étoffe à petits *carreaux*. Plier du linge par petits *carreaux*. Les Jardiniers divifent leurs parterres, ou jardins en *carreaux*. Il y a un beau *carreau* de tulippes; c'eft-à-dire, une planche. *Carreau* de parterre, eft un efpace quarré, ou figuré avec une bordure de buis nain, rempli de fleurs, ou de gazon dans le compartiment d'un parterre de pieces coupées. Ce mot a été fait de *quadrellum*. MENAGE.

CARREAU, fignifie auffi le pavé des chambres, des fales, des Eglifes, de quelque matiere & figure qu'il puiffe être. Il y a des *carreaux* de marbre, de poterie, de fayence ou d'ais; il y en a de quarrez, d'hexagones, &c.

En ce fens on dit au jeu de Paume, une chaffe à trois *carreaux*, à dix *carreaux*, lors qu'une balle eft tombée fur le troifiéme ou le dixiéme *carreau*, & qu'elle fait chaffe.

CARREAU VERNISSÉ, eft un grand *carreau* plombé, qu'on met dans les Ecuries, au deffus des mangeoires des chevaux, ce qui les empêche de lecher le mur. On fait auffi du petit *carreau vernifſé* pour les compartimens.

CARREAU DE PARQUET, eft un petit ais quarré. Il en faut plufieurs pour remplir la carcaffe d'une feuille de parquet.

On appelle *carreau de verre*, une piece de verre quarrée, mife en plomb ou en bois.

CARREAU, fe dit auffi du pavé de la ruë, ou même de la terre qui eft hors les maifons. On a mis fes meubles fur le *carreau*; c'eft-à-dire, hors du logis. En cette batterie il eft demeuré deux hommes fur le *carreau*; pour dire, ils ont été couchez par terre. On l'a jetté fur le *carreau*. Il a été obligé de coucher fur le *carreau*; c'eft-à-dire, dehors, fur le pavé, fur la terre.

CARREAU, fignifie auffi, un grand oreiller ou couffin quarré de velours, que les Dames & les Evêques fe font porter à l'Eglife pour fe mettre à genoux plus commodément: ce qui eft auffi une marque de qualité. C'eft une Dame à *carreau*, on lui porte le *carreau*. Les femmes des gens d'épée ont des *carreaux* avec des galons d'argent. Celles des gens de robbe en ont feulement avec des broderies de foye.

On a auffi des *carreaux* dans les chambres pour s'affeoir ou s'accouder. Les Cavaliers étoient à ce bal au pied des Dames fur des *carreaux*. Un *porte-carreau*, eft un petit meuble de bois qui n'a d'autres pieds que des pommes tournées, fur lequel on met des piles de *carreaux*.

CARREAUX, en termes de Marine, font des rebords ou bandes de bois qui regnent par dehors fur le bordage du vaiffeau en guife d'un cordon, qui lie & diftingue les tillacs, & particulierement ceux qui font au deffus de l'eau. On les appelle autrement *liffes*, *cintes*, ou *precintes*, ou *chaintes*. On donne le même nom de *carreaux* à certaines pieces de bois qui font le haut des côtez d'une chaloupe.

CARREAU, en termes de Maçon, eft une pierre de taille de mediocre groffeur, & qui a plus de largeur au parement, que de queüe dans le mur. Il en faut deux ou trois pour faire une voye. Quand il n'y en a qu'un, on l'appelle *quartier*. Quand il y en a plus de 2. ou 3. on dit *libes*, ou *libage*.

On appelloit auffi autrefois *carreaux*, de groffes pierres qu'on jettoit dans les villes affiegées avec des mangonneaux, qui pefoient quelquefois la charge d'un char qu'on nommoit *carrus*; ce qui leur fit donner ce nom, auffi-bien qu'à *carriere*, qui étoit le lieu d'où on les tiroit.

CARREAU, eft auffi une arme de trait, ou fleche quarrée, qu'on tire avec une arbalête. C'eft par comparaifon qu'on appelle le *carreau* de la foudre, le trait ou la pierre qu'on croit être dans la foudre, qui bleffe & qui tuë. Cette efpece de *carreau* ne peut être qu'une matiere condenfée, & enflammée. On a dit autrefois *Gareaux*.

CARREAU, chez les Tailleurs, fe dit d'un fer plat & pointu par un bout, qu'on fait chauffer, & qu'on paffe fur les coutures pour applattir les lifieres.

CARREAU, chez les Marchands de poiffon, fe dit des brochets qui font les plus gros, qu'ils appellent un brochet *carreau*: ce font ceux dont on fait des prefens.

CARREAUX, fe dit auffi chez les Artifans, des groffes limes. Les gros *carreaux* & gros *demi-carreaux* fervent à ébaucher le fer. Les *carreaux* doux & *demi-carreaux* font des limes douces qui fervent à le polir.

CARREAU, fe dit auffi au jeu de cartes, des figures rouges marquées en lofange. Le Roi, la Dame de *carreau*. Il a une quinte major en *carreau*. On appelle le jeu du franc du *carreau*, un jeu où on jette une piece de monnoye en guife de palet fur un quarré qu'on a tracé en terre, & divifé par fes diametres & diagonales: celui qui met fur les lignes gagne quelque avantage.

On dit proverbialement & baffement d'un homme qui a vomi, qu'il a jetté du cœur fur du *carreau*. On dit auffi pour meprifer quelcun, que c'eft un valet de *carreau*.

CARREAU, en termes de Monnoyes, fe dit des pieces d'or ou d'argent qu'on taille pour fabriquer les efpeces. La premiere façon qu'on donne en la fabrique des monnoyes au marteau, eft de tailler *carreaux*; c'eft-à-dire, couper les lingots, ou lames d'or, ou d'argent, en petits morceaux quarrez avec de grandes cifoires. La feconde façon eft de battre ou frapper *carreaux*; ce qui fe fait par un habile ouvrier fur une enclume oblongue qui eft fur fon banc dans fa fournaife. La troifiéme façon eft de recuire *carreaux*: & la quatriéme de les ajufter, approcher, ou rebaifer pour les rendre de leur jufte poids, & enfuite les rechauffer & flatir, effaizer & boicer, qui font les cinq, fix, fept & huitiéme façons qu'on leur donne, après lefquelles les *carreaux* s'appellent *flans* ou *efpeces*.

CARREFOUR. f. m. Lieu où aboutiffent & fe croifent plufieurs ruës ou chemins. On fuftige les criminels dans les places publiques, & dans les *carrefours*. Les publications à fon de trompe fe font dans les *carrefours*. Mon ame eft pour vous miaulante, & on l'entend en chaque *carrefour*. VOIT.

Ce mot vient de *quatre fourc*, parceque *fourc* fignifioit autrefois un *angle aigu*, comme celui que font les doigts l'un à l'égard de l'autre: d'où a été fait auffi le mot de *fourche*. Les Latins l'ont appellé *quadrivium*, *ubi quatuor viæ conveniunt*; & on a donné ce nom à l'Arithmetique, à la Geometrie, à la Mufique, à l'Aftronomie, parceque ces quatre arts font les quatre chemins qui conduifent à la Philofophie.

CARRELAGE. f. m. Action d'appliquer des carreaux. Il a tant coûté pour le *carrelage* de cette chambre. Il fe dit auffi de l'ouvrage même.

CARRELER. v. a. Paver une chambre, ou autre lieu de carreaux de terre, de fayence, de marbre.

CARRELER, fignifie auffi, Raccommoder des fouliers, des bottes; y remettre des femelles, des bouts.

CARRELÉ, ÉE. part. & adj. Un plancher, une chambre *carrelée*.

CARRELET. f. m. Groffe aiguille à quatre carnes ou côtez, dont fe fervent les Savetiers, Selliers, & autres qui travaillent en cuir.

CARRELET. f. m. Poiffon de mer fort plat, taillé en lofan-

losange, comme le turbot. Il est blanc d'un côté, & grisâtre de l'autre, avec de petites taches rouges. Ce poisson est appellé par quelques-uns *plie*, quand il est grand; & *carrelet*, quand il est petit. En Latin *quadratulus.*

CARRELET. s.m. Terme de Pharmacie. C'est un instrument de bois fait en quarré, ayant aux quatre coins des pointes de clous pour y attacher un blanchet.

CARRELETTES. Ce sont des limes qui servent à limer & à polir le fer. Grosses *carrelettes.* Les petites *carrelettes* sont des limes douces.

CARRELEUR. s.m. Maçon qui pave avec des carreaux. On le dit aussi de ceux qui raccommodent des souliers. Et on appelle ironiquement & bassement, un Jean Logne *Carreleur* de sabots, un homme qu'on accuse d'être inutile, en lui attribuant un metier chimerique.

CARRELURE. s.f. Application des carreaux sur le plancher d'une chambre. Il a tant coûté pour la *carrelure* de cette maison.

CARRELURE, signifie aussi, une remonture de bottes, de souliers, où on a mis des semelles & des bouts.

On dit proverbialement & figurément, une *carrelure* de ventre, d'un bon repas qu'un goinfre ou un parasite ont été faire quelque part, & qui ne leur a rien coûté. Le tems qui se passa jusqu'au soupé, me parut un siecle, tant j'avois besoin d'une bonne *carrelure de ventre.* ABL. Il n'y a que le petit peuple qui parle de la sorte.

CARRER. v.a. Reduire en quarré une autre figure. On peut aisément *carrer* un triangle, & toute autre figure rectiligne. Le grand probléme de la Geometrie est de *carrer* un cercle, une ellypse, une parabole, & toute autre figure curviligne; c'est-à-dire, faire un quarré qui leur soit parfaitement égal.

On dit avec le pronom personnel, Se *carrer*; pour dire, Marcher avec affectation & temoignage d'orgueil, comme font les fanfarons, en tenant les mains sur leurs côtez. Voyez-vous comment il *se carre?*

CARRET. s.m. Terme de Marine, qui se dit d'un fil tiré d'un des cordons de quelque vieux cable coupé par pieces, qui est de grand usage sur la mer pour raccommoder les manœuvres.

CARRET, est aussi un nom que donnent les Marchands à de l'écaille de tortuë.

CARRIER. s.m. Homme de journée qui tire & qui coupe la pierre des carrieres. On le dit aussi des Marchands de pierre.

CARRIERE. s.f. Lieu creusé dans un champ pour en tirer la pierre qui est dessous. On ne peut pas bâtir sur ce terrain, il est creux, on y a fouillé des *carrieres.* Cet enfant est tombé dans le puits de la *carriere.* Une *carriere* de marbre, de jaspe, de pierre de St. Leu, de tonnerre,&c. On les distingue par la matiere que l'on en tire. Les *carrieres* d'où l'on tire le marbre s'appellent *marbrieres:* celles d'où l'on tire la pierre, *pierrieres*; & celles d'où l'on tire l'ardoise, *ardoisieres.* Il y a des *carrieres* où on trouve deux cieux ou bancs de ciel à 12. ou 15. pieds au dessous l'un de l'autre, comme a remarqué Blondel.

Ce mot vient de *carreaux* ou grosses pierres qu'on tire des *carrieres*, qu'on a appellé en Latin *quadraria* ou *carreria.*

Les Medecins disent aussi, qu'un homme a une *carriere* dans la vessie, quand après en avoir tiré quelques pierres, il s'y en engendre de nouvelles.

Les Botanistes appellent aussi dans une poire la *carriere*, cette partie où s'amassent plusieurs petits nœuds pierreux, qui vers le centre du fruit semblent ne former qu'une pierre.

CARRIERE, signifie aussi, le terrain, l'étenduë d'un champ où on peut pousser un cheval, jusqu'à ce que l'haleine lui manque. J'ay éprouvé ce cheval, je lui ay fait faire une grande *carriere.*

On dit poëtiquement, Le blond Phœbus entrant dans sa *carriere.*

> *Les jacintes Orientales*
> *Que le jour seme à son reveil,*
> *Sur la* carriere *du soleil.* VOIT.
> *Avant que le soleil commence sa* carriere,
> *Et que l'aurore au monde annonce son retour.*
> L'AB. TETU.

Ce mot vient de *carrera* Latin, qui est aussi Espagnol, & qui a été fait de *carra*, comme qui diroit *chemin de charrettes.* MEN. Ou bien il vient de *quadraria* ou de *quadrataria, à quadris vel quadratis lapidibus.* Borel le derive de *charriere* vieux mot François qui signifioit *ruë* par où peut passer une charrette, qui doit avoir au moins 8. pieds de large.

CARRIERE, en termes de Manege, signifie un lieu fermé de barrieres où on entre pour courir la bague, & la course même du cheval, pourvû qu'elle n'aille point au delà de deux cens pas. Il a fourni sa *carriere.* Il a bronché au milieu de la *carriere*, si-tôt qu'il est entré dans la *carriere.* Ce cheval a une *carriere* tride; c'est-à-dire, il galope fort vîte.

En Fauconnerie on appelle *carriere*, la montée de l'oiseau d'environ 60. toises. S'il monte plus ou moins, on dit *double carriere*, ou *demie-carriere.*

Dans les cirques anciens on appelloit *carriere*, le chemin que devoient faire les biges, ou les quadriges; c'est-à-dire les chariots à deux ou à 4. chevaux, qu'on faisoit courir à toute bride jusqu'aux bornes de la stade pour remporter le prix.

CARRIERE, se dit figurément en choses spirituelles, & premierement d'un beau sujet, d'une belle matiere où on peut s'exercer à écrire, à discourir. Ciceron pouvoit donner une libre *carriere* à son esprit, & employer l'art de persuader dans toute son étenduë. LE P. RA. L'Histoire du temps est une ample, & vaste *carriere* pour un Historien. Ce sujet est une belle *carriere* où un Poëte peut exercer son genie.

> *O vous donc, qui brûlant d'une ardeur perilleuse,*
> *Courez du bel esprit la* carriere *épineuse.* BOI.

On dit en ce sens, Donner *carriere* à son esprit; pour dire, Se laisser emporter à son genie, ou à son plaisir; s'étendre sur un sujet au delà des bornes; pousser un éloge ou une raillerie trop loin. Ces gens se donnent *carriere*; c'est-à-dire, se rejouïssent, boivent, rient, chantent, &c. Cela n'est bon que dans le stile simple & familier.

CARRIERE, se dit encore figurément du cours de la vie, & des fonctions où on la passe. Ce saint homme a fourni sa *carriere*, a passé sa vie dans les exercices de pieté. Le prix nous attend au bout de la *carriere.* Cet Ambassadeur a fourni sa *carriere*, a achevé sa negociation avec succés. Sa *carriere* qui pouvoit être plus longue, ne pouvoit être ni plus belle, ni plus glorieuse. PATRU.

On dit proverbialement, qu'on a fait passer *carriere* à quelcun; pour dire, qu'on lui a fait faire quelque chose haut la main, & malgré lui.

CARROSSE. s.m. Voiture commode pour aller par la ville, & par la campagne. C'est un vaisseau propre à tenir plusieurs personnes, suspendu avec de grosses courroyes sur quatre moutons, posé sur un train à quatre rouës. Ses parties sont le train, le bateau, l'imperiale, les quenouilles, les fonds, les portieres, les mantelets, les gouttieres. Les Ducs & Pairs ont le privilege d'entrer en *carrosse* dans le Louvre; & les Duchesses, de mettre des housses sur leurs *carrosses.* Il y a des *carrosses* de Lyon, d'Orleans, &c. qui sont des voitures publiques; & des *carrosses* de loüage. Menage

nage derive ce mot de *carruca*, ou *carrucha*, qui se trouve ainsi écrit dans les Pandectes de Florence.

Un *carrosse coupé*, est un *carrosse* qui n'a qu'un fond sur le derriere, & qui n'a tout au plus sur le devant qu'un strapontin. Un *carrosse vitré*, c'est celui qui est garni de glaces. Un *carrosse drappé*, est un *carrosse* de deuil, garni de drap dehors & dedans. L'attelage d'un *carrosse* s'entend de six chevaux avec un volontaire, pour servir à la place de quelcun des autres à qui il arriveroit quelque accident. Ce Prince a trois attelages de *carrosse*. L'attelage ordinaire n'est que de deux chevaux.

D'où vient cet embarras, ces carrosses *de file ?*
Quel spectacle nouveau fait accourir la ville ?
L'Art de Precher.

On appelle un homme à *carrosse*, une Dame à *carrosse*, ceux qui se distinguent du peuple par l'équipage d'un *carrosse* qu'ils entretiennent, qui font rouler le *carrosse*. La sottise de l'esprit humain est telle, qu'il n'y a rien qui ne lui serve à aggrandir l'idée qu'il a de lui-même; & si l'on y prend garde, il s'estime davantage à cheval, ou *en carrosse*, qu'à pied. Log.

Les Historiens, & sur tout ceux d'Italie, ont appellé *carrosse*, le principal étendard d'une armée, qui étoit attaché à un arbre gros comme un grand mât avec des cables sur un chariot couvert d'écarlatte, & tiré par quatre paires de bœufs caparaçonnez & couverts de satin blanc avec une croix rouge sur le milieu. Il avoit au haut une croix d'or fort brillante; & l'étendard étoit blanc chargé d'une croix rouge. Personne n'osoit prendre la fuitte tant qu'il subsistoit debout. Il étoit à la garde d'un Capitaine avec huit Trompettes, & huit soldats d'élite, & il y avoit un Aumônier qui disoit tous les jours la Messe auprès. Les Auteurs en attribuent l'invention à Heribert Archevêque de Milan vers l'an 1124. L'Empereur Othon IV. avoit un semblable *carrosse*. Plusieurs autres Princes en ont eu aussi, comme les Rois de Hongrie, & même les Sarrazins.

On appelle proverbialement un cheval de *carrosse*, un homme sans esprit, à qui on ne peut rien apprendre, & celui qui marche grossierement & en pied plat.

CARROSSIER. s. m. Ouvrier qui fait des *carrosses*. Ceux de ce metier s'appellent *Selliers Lormiers*, *Carrossiers*; & ils font à Paris un corps separé d'avec les Bourreliers.

CARROUS. Voyez Carrousse. C'est la même chose, si ce n'est que *carrous* n'est plus en usage.

CARROUSEL. s. m. Course de chariots, & de chevaux: fête magnifique que font des Princes, ou de Grands Seigneurs pour quelque rejouïssance publique; comme aux mariages, aux entrées des Rois, &c. Elle consiste en une cavalcade de plusieurs Seigneurs superbement vêtus, & équippez à la maniere des anciens Chevaliers, qui sont divisez en quadrilles. Ils se rendent à quelque place publique, où ils font des courses de bague, des joutes, tournois, & autres exercices de Noblesse. On y ajoûte quelquefois des chariots de triomphe, des machines, des danses de chevaux, &c. & c'est de là que ces fêtes ont pris leur nom. Les Maures y introduisirent les chifres & les livrées dont ils ornerent leurs armes, & les housses de leurs chevaux, avec plusieurs applications mysterieuses. Les Gots & les Allemands y ajoûterent l'usage des cimiers, des masses de heron, & des aigrettes. La plupart des machines sont des inventions des Italiens.

Ce mot vient de l'Italien *carosello*, diminutif de *carro*. Men. Le Pere François Menestrier Jesuïte a écrit des *carrousels*, des joutes & des tournois. Tertullien en son livre des Spectacles attribuë à Circé l'invention des *carrousels*, & veut qu'elle ait été la premiere à dresser le Cirque & des courses en l'honneur du Soleil son pere. Desorte que quelques-uns croyent que ce mot vient de *carrus solis*, ou de *carro del sole*. Mais il y a plu d'apparence qu'il vient des chars & carrosses qu'on y menoit.

CARROUSSE. s. f. Bonne chere qu'on fait en buvant, & en se rejouïssant. Ils ont été trois jours chez un tel à faire *carrousse*. Ce mot est populaire, & vient de l'Allemand *garhaus*, qui veut dire, *tout vuidé*, on sousentend le verre; d'où on a fait depuis *carous*, & puis *carrousse*. Men. Borel le derive de *chara*, *gaudium*.

CARRURE. s. f. Est un terme dont les Tailleurs se servent en parlant de la taille d'un pourpoint ou d'un corps de juppe, qui se dit particulierement de l'espace qui est entre les deux épaules. On dit *carrure* de devant, *carrure* de derriere.

CARTAHU. s. m. Terme de Marine. C'est une man œuvre passée dans une poulie au haut des mâts pour hisser les autres manœuvres.

CARTAME. s. m. Plante qui n'a qu'une seule tige ronde, laquelle se divise par sa partie superieure en plusieurs rameaux. Ses feuilles sont attachées sans ordre à la tige & à ces rameaux: elles sont nerveuses, lisses, garnies de petites épines sur leurs bords, longues d'un doigt & demi, ou de deux doigts, larges presque d'un, & qui finissent en pointe. Ses fleurs sont des bouquets à plusieurs fleurons de la couleur du safran, soutenus par un calice écailleux. Sa semence est oblongue & blanche, pleine d'une moële douce & qui est aussi blanche. On se sert en Medecine de cette semence, qui est purgative: elle est propre pour vuider les eaux par le vomissement & par les selles. On appelle autrement le *cartame*, safran batard, & en Latin *carthamus officinarum*.

Ce mot vient de *Karten*, qui chez les Mores signifie la même plante; ou bien du Grec *cathairein*, *purger*; car cette plante est purgative.

CARTE. s. f. Papier. Il n'est gueres en usage qu'en cette phrase. Donner la *carte* blanche à quelcun; pour dire, lui donner un papier blanc signé pour le remplir de ce qu'il lui plaira.

On le dit aussi au figuré; pour dire, Se soumettre à toutes les conditions qu'un autre nous voudra imposer.

Carte, est aussi une grande feuille de papier, ou plusieurs feuilles collées ensemble, sur lesquelles on a tracé, depeint, ou gravé la representation du monde, ou de ses parties. Les *cartes* geographiques contiennent la description des terres; les hydrographiques, celle de la mer; les chorographiques, celle d'une region; les topographiques, celle de quelques lieux particuliers. Hevelius a fait le premier des *cartes* selenographiques, qui contiennent la description des figures qui apparoissent en la Lune. On en fait maintenant de plus exactes à l'Observatoire du Roi. La *carte* universelle s'appelle la *mappemonde*. On dit aussi des *cartes* cosmographiques; pour dire, la description du monde. On a trouvé l'invention de faire des *cartes* topographiques fort exactes, en faisant des observations avec des instrumens garnis d'alhidades en deux stations. Le premier qui en a écrit a été Philippes d'Amfrie Tailleur General des Monnoyes de France en 1597. & depuis lui Adrianus Metius, Morgard, Henrion, & les Peres Jean François Schot & Pardies Jesuïtes, comme a rapporté le Sr. Comiers en son Traité des Lunettes.

Carte marine, est une *carte* où on prend peu de soin de marquer les villes qui sont en terre ferme, mais où on écrit exactement la mer, les côtes, les ports, les rochers, les Isles, les bancs de sable, les seiches, & les golphes. On y decrit aussi outre les longitudes & latitudes, les lignes des rhumbs des vens. On y marque les Meridiens en lignes paralleles: ce qui est sujet

a

à beaucoup d'erreurs. On se sert sur la Mediterranée de *cartes* par routes & distances. Elles n'ont point d'autres lignes que celles des rhumbs de vent, & une seule échelle qui se mesure par milles. Les matelots ont des *cartes* au point plat ou au point commun, qui sont les ordinaires; d'autres au point reduit, quand les degrez de latitude, c'est-à-dire, les degrez qui courent Nord & Sud, sont tous inegaux entre eux, plus petits auprès de l'Equateur, & plus grands à mesure qu'ils s'approchent des Poles: ce qui arrive, lorsque la projection de la *carte* est telle, que le Pole y sert de centre, & que les rayons en marquent les Meridiens. On appelle aussi *cartaux* les cartes Marines.

Pointer la *carte*, c'est, Marquer le lieu sur la *carte* où on croit être en pleine mer, suivant l'observation & l'estime d'un Pilote.

On fait aussi sur terre des *cartes* de routes pour les logemens des gens de guerre, & pour les campemens: & on dit, Oter quelcun de dessus la *carte*; pour dire, l'exempter du logement des gens de guerre, faire detourner un peu la route.

Sçavoir la *carte*, se dit non seulement au propre, de ceux qui sçavent la Geographie, mais plus souvent au figuré, de ceux qui connoissent les intrigues d'une Cour, le train des affaires d'un Etat, les detours d'une maison, les connoissances, les habitudes, les secrets d'une famille, d'un quartier. Balzac a dit qu'il est aisé de trafiquer sur la *carte*; c'est-à-dire, qu'il est facile de donner des conseils, loin des évenemens, & du danger.

CARTE, signifie aussi, un corps fait de plusieurs feuilles de papier collées ensemble, ou de papier haché, mouillé, reduit en bouillie, rassemblé & seché dans une presse. On met de la *carte* dans les collets de pourpoint, & dans plusieurs choses qu'on veut rendre dures & fermes. On fait des images de *carte* dans des moules, des plaques, des ornemens de plafonds avec de la *carte* dorée.

On le dit en ce sens d'un petit morceau de *carte* deliée & marquée de plusieurs points ou figures, dont on assemble un certain nombre pour joüer à plusieurs sortes de jeux. Il a eu ce coup-ci le plus beau jeu de la *carte*. Une *carte haute*, est une *carte* figurée ou peinte. On y compte aussi quelquefois les as. Une *carte basse*, est celle qui est marquée des moindres points jusqu'à six. Une *carte* de cœur, de carreau, de pique & de trefle.

CARTE, en termes de Cartier, c'est une feuille de carton, où il y a plusieurs *cartes* sans être coupées. Savonner les *cartes*.

CARTES, se dit plus ordinairement au plurier. Il y a plusieurs jeux de *cartes*, le Picquet, le Berlan, l'Homme, l'Hombre, le Lansquenet, la Bassette, la Triomphe, le Here, l'Imperiale, le Hoc, le Reversis, la grande & petite Prime, la Menille, &c.

On appelle fausses *cartes*, non seulement les *cartes* marquées avec lesquelles on pippe au jeu; mais on dit aussi, qu'il est entré une fausse *carte* dans un jeu, quand c'est une *carte* toute seule d'un point. Elle est desavantageuse, parcequ'on est obligé d'obeïr à une plus haute de même point qu'on jette, & qui fait perdre la main.

On dit aussi, Battre, mêler, brouiller, couper les *cartes*, lorsqu'on les manie long temps pour en changer l'ordre & la disposition, & qu'ensuite on en separe le jeu en deux.

On dit figurément en ce sens, que les *cartes* sont bien brouillées, quand dans un Etat, ou dans une Cour, il y a des troubles, des guerres, des dissentions, des interêts, & des affaires fort difficiles à accommoder.

On appelle, Joüer bien les *cartes*, faire les *cartes*, gagner les *cartes*, quand on fait davantage de levées de cartes qu'on jouë sur table, que celui contre qui on jouë.

On dit proverbialement d'une maison bien enjolivée, mais bâtie peu solidement, que c'est un chateau de *carte*.

CARTEL. s. m. Ecrit qu'on envoye à quelcun pour le deffier à un combat singulier, soit pour des tournois, soit pour un duel formé. Cet écrit contient ordinairement le lieu, la maniere, le sujet, le jour & l'heure du combat. Les *cartels* ne sont plus en usage depuis que le Roi a si severement deffendu les duels, si ce n'est figurément & en raillerie, quand on veut deffier quelcun à la dispute, & faire un assaut de reputation, & d'esprit. L'usage des *cartels* & des deffis est fort ancien, & on en voit divers exemples dans Homere, Virgile, & autres Poëtes Grecs & Latins.

L'ami pour son ami presentant le cartel,
Se fit d'être assassin un devoir criminel.
POËME DE L'AM.

CARTEL, signifie aussi un accord qui se fait entre les Etats pour les prisonniers pendant la guerre.

CARTELLE. s. f. Terme de Charpenterie, qui se dit des grosses planches ou dosses qui servent aux moulins à porter les meules, ou à faire les planchers qui sont à côté, & à d'autres usages.

CARTELLE, est aussi une façon de debiter les bois qui sont recherchez, comme les frênes & érables loupeux & noüailleux, lorsqu'on les met par petites planches de trois, quatre & cinq pouces d'épaisseur pour servir aux Ebenistes.

CARTENIER. Voyez QUARTENIER.

CARTERON. Voyez QUARTERON.

CARTESIEN. s. m. Philosophe qui est dans les sentimens de Descartes.

CARTIER. s. m. Ouvrier qui fait des cartes à joüer, ou qui en fait trafic.

CARTILAGE. Terme d'Anatomie. C'est la partie la plus dure de l'animal après les os. Ils sont presque de même nature, & n'en different que du plus au moins. Il y en a qui sont durs & qui deviennent osseux avec le temps, comme ceux qui font le sternum. Les autres sont plus mous, & composent même des parties comme ceux du nez, des oreilles &c. Il y en a d'autres qui sont très-mous, & qui tiennent de la nature du ligament, ce qui les a fait appeller *cartilages ligamenteux*. Il y a des cartilages de plusieurs figures, à qui on a donné le nom des choses ausquelles ils ressemblent: l'un est appellé *annullaire*, parcequ'il ressemble à un anneau; un autre *xyphoide*, à cause qu'il a la figure de la pointe d'un poignard; un autre *scutiforme*, qui est fait comme un bouclier; & ainsi de plusieurs autres. Les *cartilages* n'ont ni membranes, ni nerfs, & par consequent point de sentiment. Ses usages sont d'empêcher que les os ne soient blessez par un froissement continuel; de les joindre en plusieurs endroits par syncondrose, & de contribuer beaucoup à bien former plusieurs parties, comme le nez, les oreilles, la trachée artere, les paupieres & quelques autres.

CARTILAGINEUX, EUSE. adj. Qui est formé de cartilage. Les animaux ont plusieurs parties *cartilagineuses*.

CARTISANE. s. m. Terme de Broderie. C'est de la soye ou du fil delié, ou de l'or & de l'argent, dont on couvre un petit morceau de carte ou de parchemin qu'on met dans les dentelles & guipeures.

CARTON. s. m. Grosse carte. On en fait de papier collé, & de papier haché & seché dans la presse. Les livres en veau se relient avec de gros *cartons*. On fait des images & plusieurs sortes d'ouvrages avec du *carton* dans des moules.

CARTON, en termes de Peinture, se dit des desseins qu'on fait sur de fort papier, pour les calquer ensuite sur l'enduit frais d'une muraille où on veut peindre à fres-

fresque. C'est aussi le dessein coloré pour travailler à la Mosaïque.

Carton, en Architecture, est un contour chantourné sur une feuille de *carton*, ou de fer blanc, pour tracer les profils des corniches, & pour lever les panneaux de dessus l'épure.

Carton, c'est sur la mer, le volume de cartes marines.

Carton, en termes d'Imprimerie, se dit d'un feuillet qu'on rimprime à la place d'un autre où il s'étoit glissé quelque grosse faute. On a refait plusieurs *cartons* de ce livre pour empêcher la censure.

CARTONNIER. s. m. Ouvrier qui fait ou qui vend du carton.

CARTOUCHE. s. m. Selon les ouvriers; mais dans le langage ordinaire on le fait feminin. C'est un rouleau de carte, ou sa representation, dont la sculpture & la gravure font divers ornemens, au milieu duquel on met quelque inscription ou devise. Les titres des cartes geographiques sont écrits dans des *cartouches* fort historiées.

On appelle aussi *cartouche* dans les bâtimens, ces mêmes representations qui se font de pierre, de plâtre, ou de bois, & qui laissent au milieu un vuide capable de recevoir quelque inscription.

Cartouche, en termes de Guerre, est une charge d'arme à feu enveloppée dans de gros papier ou de la carte, pour charger plus promptement. Celles du canon sont ordinairement dans des *cartouches* de carton, ou de fer blanc, qui sont des boëtes hautes d'un demi-pied, & occupent la place du boulet dans la piece, au calibre de laquelle son diametre est proportionné. On remplit ces *cartouches* de petites balles, de clous, de chaînes, de ferrailles. Tout cela s'écarte considerablement. Le canon qu'on cache dans les flancs retirez se charge d'ordinaire à *cartouches*, pour faire plus de fracas sur les assiegeans. Celles des mousquets, & des pistolets contiennent seulement de la poudre, & du plomb enveloppez dans de gros papier.

Cartouche, est aussi une espece de grenade ou boulet creux, qui est une boëte ronde remplie de balles de mousquet, qui s'ouvre à-propos, quand il est besoin.

CARTULAIRE. Voyez Chartulaire.

CARVI. s. m. C'est une plante qui a tiré son nom de la Carie, païs de l'Asie Mineure, où les Anciens l'avoient remarquée. Sa racine est grosse, longue, blanche; d'un goût aromatique & un peu acre. Ses feuilles naissent comme par paires, decoupées menu le long d'une côte: elles sont semblables aux feuilles de la carotte sauvage. Ses fleurs sont en parasol, composées de cinq petites feuilles, rondes, blanches ou rouges, disposées en fleur-de-lis de France. Sa graine est étroite, un peu longue, canelée sur le dos, d'un goût acre & aromatique. C'est la partie de cette plante qui est le plus en usage: elle est stomachique & diuretique; elle dissipe les vens, aide la digestion, & fortifie le cerveau. Les Allemands & les Anglois s'en servent beaucoup: ils en mettent dans les biscuits, dans les fromages, & dans d'autres sortes d'alimens. En Latin *carvi officinarum*, ou *cuminum pratense*.

CARYATIDES. s. f. pl. Terme d'Architecture. C'est une espece de pilastre, ou de colonne, representant une figure de femme, vêtuë de longues robes, dont les Anciens se sont servis pour faire le fût de la colonne Ionique. L'origine de cet ornement est connuë & rapportée par Vitruve, qui dit que les Grecs ayant pris la ville de Carye, en emmenerent les femmes captives, & pour marque de leur servitude, ils en appliquerent les figures dans leurs bâtimens, comme si elles eussent été chargées de gros fardeaux, & tels que ceux que les colonnes supportent. Celles qui portoient des panniers, ou des corbeilles, s'appelloient *caniferæ*.

CARYOCOSTINUM. s. m. Terme de Pharmacie. C'est un électuaire purgatif qui prend son nom des gyrofles & du costus, lesquels entrent dans sa composition. Il est bon dans les goutes bilieuses.

CARYOPHYLLATA. s. f. Plante. Voyez Benoite. C'est la même chose.

C A S.

CAS. s. m. Accident arrivé par la fortune, ou par une force majeure. Personne n'est responsable des *cas* fortuits. Les orages, les tremblemens de terre, sont des *cas* fortuits, que la prudence humaine ne peut prevoir, & ausquels on ne peut resister.

> *Le bon cocher ne sçavoit pas*
> *De Phaëton l'histoire, & piteux* cas. Voit.

Ce mot vient du Latin *casus*, de *cado*.

Cas, signifie aussi, Matiere, fait; condition stipulée qui s'execute, lorsqu'il arrive une chose qu'on prevoit qui peut arriver. Dans les contracts on se precautionne selon les divers *cas*, comme en *cas* de guerre, de peste, de sterilité, au *cas* de mort, en *cas* de recidive, le *cas* avenant qu'on soit depossedé. Le depôt volontaire ne se prouve par temoins qu'en trois *cas*, incendie, ruine, naufrage. On met indifferemment *en cas*, ou *au cas*, lorsqu'il est suivi d'un *que*; *en cas*, ou *au cas* qu'il meure. Mais quand il est suivi d'un substantif, l'on se sert toûjours d'*en cas*, *en cas* de mort. Bouh.

> *Je fais des vers assez passablement:*
> *Mais après tout je suis un pauvre Prêtre,*
> *En* cas *d'amour.* Voi.

Cas, signifie aussi, Estime. En faisant trop de *cas* de soi-même, on ne peche pas moins contre la vraye modestie, qu'en s'estimant plus qu'on ne doit. Le Ch. de M. On fait *cas* de cet Avocat, il a de beaux talens. On fait *cas* des gens heureux, qui peuvent servir, & on meprise les miserables. Le Ch. de M.

Cas, signifie encore, une chose qui convient à quelcun. N'allez point chercher plus loin, c'est-là vôtre *cas*, vôtre fait.

Cas, en termes de Jurisprudence, c'est l'espece d'une loi. Les loix sont bonnes en un *cas*, & ne le sont pas en l'autre. Ce n'est pas là le *cas*, l'espece de la loi que vous citez.

Cas, se dit encore en stile du Palais en plusieurs formules. On a observé les formes en tel *cas* requises & accoutumées. Il a été condamné pour les *cas* resultans du procés; c'est-à-dire, pour plusieurs choses dont il y avoit preuve au procés. On met dans les Lettres de Chancelerie, Si le *cas* y échet; c'est-à-dire, S'il y a lieu, selon l'exigence des *cas*, selon le merite des affaires.

Cas, se dit aussi au Palais d'une certaine nature d'affaires, de delits, de crimes. Les *Cas* Royaux, & Prevôtaux, sont certains crimes dont connoissent les Juges Royaux, & Prevôtaux à l'exclusion des Juges subalternes, ou Juges non Royaux comme fausse monnoye, rapt, port d'armes, infraction de sauvegarde, &c. En matiere civile, comme le possessoire des Benefices, le delit fait dans les forêts du Roi, les causes de son domaine, les Eglises de sa fondation, &c. sont des *Cas* Royaux. Les *cas* Prevôtaux doivent être jugez prevôtalement; c'est-à-dire en dernier ressort, & sans appel; mais les *cas* Royaux, & qui ne sont point Prevôtaux, doivent être jugez par les Baillis & Senechaux, à la charge de l'appel. Les *cas* Royaux ont beaucoup plus d'étenduë que les *cas* Prevôtaux; car tous les *cas* Prevôtaux sont des *cas* Royaux; mais tous les *cas* Royaux ne sont pas des

des *cas* Prevôtaux. Voyez l'explication des *cas* Royaux, & des *Cas* Prevôtaux dans les Art. 11. & 12. T. 1. de l'Ordonnance criminelle de 1670.

On dit aussi à l'égard des Ecclesiastiques, le *cas* privilegié, pour opposer au *delit commun.* L'Official juge le Prêtre pour le delit commun; mais le Juge Royal connoît des *cas* privilegiez; c'est-à-dire, lorsqu'il y a quelque crime qui merite peine corporelle, attendu que l'Eglise ne condamne point à peine afflictive; comme vol, sedition, meurtre, assassinat. Quelques-uns pretendent que l'adultere est un *cas* privilegié, & dont la connoissance est aussi attribuée au Juge seculier, privativement au Juge Ecclesiastique. Si un Ecclesiastique est surpris portant les armes, il ne peut point non plus demander son renvoi devant le Juge d'Eglise. On dit aussi des affaires qui se font extraordinairement en consideration du merite de quelque personne, ou de quelque circonstance importante, que c'est un *cas* privilegié, qu'il ne tire point à consequence.

CAS, en termes de Theologie, se dit de certains faits qui augmentent l'énormité d'un peché. Ce Docteur est sçavant dans les *cas* de conscience. Ce peché est un *cas* reservé au Pape, à l'Evêque. Les Prêtres ont pouvoir d'absoudre à l'article de la mort les vrais penitens de tous les *cas* reservez.

CAS, signifie quelquefois, & populairement, Ordure & obscenité. Cet enfant a fait son *cas* en cet endroit-là, il faut le nettoyer. Voiture a dit dans un Rondeau,

Saboule & met la tripiere par bas,
Jambes en l'air elle montre son cas, *&c.*

Il a dit aussi,

Ma langue au secret asservie,
N'ose parler d'un certain cas.

CAS, se prend aussi quelquefois pour Chose. *Cas* étrange, mais vrai pourtant. VOIT.

CAS, en termes de Grammaire, se dit de la differente inflexion des noms. Il y a six *cas*, le nominatif, le genitif, le datif, l'accusatif, le vocatif, & l'ablatif. En François ils ne different que par l'apposition des articles; en Latin par la terminaison.

CAS, est aussi une espece d'interjection, ou d'adverbe admiratif. C'est grand *cas* que les hommes ne se corrigent point par les fautes d'autrui.

CAS, se dit encore adverbialement en ces phrases. *Au cas, en tout cas, posez le cas, en ce cas*; pour dire, En cette occasion, à cette condition, en cette supposition.

On dit aussi, *En cas*, pour designer quelque chose particuliere. *En cas* de fruits; pour dire, Quant aux fruits, je n'en mange point de cruds, &c.

CAS, se dit aussi proverbialement en ces phrases. Au *cas* que Lucas n'eût qu'un œil, sa femme auroit épousé un borgne, pour se moquer de ceux qui prevoient trop d'accidens, qui demandent trop de conditions. On dit aussi, Vous mettez trop de si & de *cas* en cette affaire; pour dire, Vous demandez trop de precautions, vous entrez en trop de particularitez. On dit aussi d'un homme, que son *cas* est sale, quand il se cache pour se derober à la punition de quelque crime. On dit aussi, Tous vilains *cas* sont reniables.

CASANIER. s.m. Poltron, faineant, qui ne sort point de sa case, du coin de son feu. Vossius croit que ce mot vient du Latin *casa*.

CASAQUE. s.f. Manteau qu'on met par dessus son habit, & qui a des manches où on fourre les bras. Les *casaques* sont commodes pour les gens de cheval.

Ce mot vient de Caracalla Empereur, lequel étant à Lyon, fit habiller tous ses gens de cette maniere de vêtement. On disoit autrefois *caraquin*, au lieu de *casaquin*, & on le dit encore à present en Bassigni. D'autres croyent que ce mot vient d'un habillement de Cosaques, & qu'on a dit *casaque* par corruption, comme *hongreline* des *Hongrois*. Covarruvias le fait venir de l'Hebreu *casah*, qui signifie *couvrir*: d'où a été tiré le Latin *casa*, *cabane*, comme on dit *tugurium*, *à tegendo*.

On appelle *casaques* de Mousquetaires, de Gardes du corps, de Gendarmes, les manteaux de cette sorte portez par les Cavaliers de ces compagnies, qui ont des marques & des broderies particulieres pour les distinguer les uns des autres. Il a pris la *casaque*, ou, Il a rendu la *casaque* de Mousquetaire; c'est-à-dire, Il est entré au service, ou, Il a quitté le service de Mousquetaire.

On dit figurément, qu'un homme a tourné *casaque*; pour dire, qu'il a changé de parti. Ce Prince étranger s'étoit mis du côté du Roi, mais depuis il a tourné *casaque*. Les trouppes auxiliaires sont sujettes à tourner *casaque*.

CASAQUIN. s.m. Petite casaque. Il n'est en usage qu'en cette phrase proverbiale. On lui a donné sur le *casaquin*; pour dire, On l'a battu.

CASCADE. s.f. Chute naturelle, ou artificielle d'eau, qui tombe d'un lieu plus élevé dans un lieu bas. Dans les montagnes on voit mille petits ruisseaux qui font des *cascades* naturelles. Ce mot est venu de l'Italien *cascata*, qui a été fait de *cascare* & de *cado*. MENAGE.

CASCADE, se dit aussi de ces chutes d'eaux qui se font artificiellement dans les jardins de plaisance, quand on fait tomber des eaux, soit en nappes, soit en jets, soit en rigoles de haut en bas, ou de bassin en bassin.

CASCADE, se dit aussi figurément des fautes de jugement, des inegalitez qui se trouvent dans un Ouvrage. Jugement de l'Auteur où étiez-vous, quand vous fîtes cette magnifique *cascade?* dit Balsac.

CASCANES. s.f.pl. Terme de Fortification. Ce sont certains enfoncemens en forme de puits qu'on fait dans le terreplain proche du rampart, & d'où sort une galerie qui est aussi conduite sous terre, pour éventer les mines de l'ennemi.

CASE. s.f. Maison. En ce sens ce mot est emprunté de l'Italien *casa*, & n'est encore en usage qu'en peu de phrases. C'est le patron de la *case*. Il rentre dans ma *case*. Il ne sort point de sa *case*. Isidore & Papias disent que c'est une petite maison de païsan fermée seulement de hayes, ou de palis.

CASE, se dit ordinairement des divers carreaux qui sont dans un échiquier, ou damier, au jeu des Echecs, & des Dames. Le Roi n'a plus que deux *cases* pour se sauver. Le pion avance de deux *cases* le premier coup. Menage après Saumaise tient que ce mot vient de *cassa*, ou *capsa*, qui vient du Grec *kapsa*, qui signifie la même chose.

CASE, se dit aussi au jeu du Triquetrac, de deux dames qui sont posées sur une même ligne, ou languette, marquée sur le tablier où on joue le Triquetrac, & qui empêchent les dames du parti contraire de passer outre. Quand on fait le petit Jean, il sert à abattre du bois pour faire des *cases*. Le septiéme point s'appelle la *case du Diable*, parceque c'est la plus difficile à faire. Une demie-*case*, c'est quand il n'y a qu'une dame abattuë.

CASEMATE. s.f. Terme de Fortification, ce qu'on appelle autrement *place basse*, ou *flanc bas*. C'est la batterie qui est dans le flanc proche de la courtine, pour deffendre le fossé. Ce nom vient d'une voute qu'on faisoit autrefois pour separer les platte-formes où se faisoient les batteries hautes & basses, dont chacune se nommoit en Italien *casa armata*, ou en Espagnol *casamata*. Quelques-uns le font venir de *casa à matti*, maison aux foux: Covarruvias dit qu'il a été fait de *casa* maison,

son, & *mata* basse. Maintenant on se contente de retirer la place haute en dedans du bastion. Quelquefois on fait trois plattes-formes, dont la plus haute est sur le rempart. La *casemate* est aussi appellée *flanc retiré*, parceque c'est la partie du flanc qui est la plus proche de la courtine, & du centre du bastion. On la couvroit autrefois d'un orillon ou épaulement, qui étoit un corps massif de pierre rond ou quarré qui empêchoit qu'on ne vît de dehors dans les batteries. L'usage en est assez rare presentement, & on a cessé de s'en servir à cause que les batteries des assaillans enterroient l'artillerie de ces *casemates* dans la ruïne des voutes.

CASEMATE, se prend aussi pour les puits & les rameaux que l'on fait dans le rampart d'un bastion, jusqu'à ce que l'on entende travailler le Mineur, & qu'on évente les mines.

CASER. v. n. qui ne se dit qu'au jeu du Triquetrac, pour signifier, Faire des cases, ou mettre des dames l'une sur l'autre, afin d'empêcher l'adversaire de passer outre. La plus grande science du Triquetrac est de bien *caser*. Dans les vieilles Coutumes on disoit *caser*, & *acaser*; pour dire, Donner quelque terre en fief: d'où on a dit *casement*, & *chasement*, & *chas*; pour dire, *maison*, & en Latin on a appellé *casatus*, un *domestique*, un *vassal*.

CASERNE. Voyez CAZERNE.

CASEUX, EUSE. adj. Epithete qu'on donne aux parties les plus grossieres du lait, dont on fait les fromages. On les appelle aussi, *fromageuses*. Le lait d'ânesse ne contient que peu de parties *caseuses*; mais celui de vache encontient beaucoup. Ce mot vient du Latin *caseus*, qui signifie *fromage*.

CASILLEUX. adj. Nom que les Vitriers donnent au verre, lorsqu'il se casse en plusieurs morceaux, quand ils y appliquent le diamant pour le couper. Cela arrive à celui qu'on a retiré trop tôt du fourneau, où il n'a pas eu assez de recuite.

CASQUE. s. m. Arme deffensive pour couvrir la tête & le cou d'un Cavalier, qu'on appelle autrement *heaume*. Boileau en parlant de l'inconstance de l'homme conclut,

Il tourne au moindre vent, il tourne au moindre choc,
Aujourd'hui dans un casque, *& de main dans un froc.*

Ce mot vient de *cassicum* ou *cassicus*, diminutif de *cassis*. MEN. Sa racine a signifié une *chose vuide* & *creuse*. On dit en Espagnol *casco*, pour signifier la *tête* ou un morceau d'un pot de terre cassé. On a dit aussi *casquet*, comme le montre Nicod en raportant ces mots d'une Ordonnance de François I. touchant les services que sont obligez de rendre ceux qui tiennent des fiefs du Roi. *Et celui qui tiendra fief de deux ou trois cens livres de revenu par an, sera un homme de pied avec le corps de hallecret, le casquet & la pique.*

On trouve aussi des *casques* sur les medailles; & l'on y reconnoît les differentes façons des *casques* à la Grecque, & à la Romaine. C'est le plus ancien habillement de tête qui paroisse sur les medailles, & le plus universel. Les Rois, les Empereurs, & les Dieux mêmes s'en sont servis. Celui qui couvre la tête de Rome a d'ordinaire deux ailes, comme le Petale de Mercure; celui de quelques Rois est paré des cornes de Juppiter Hammon, ou simplement de taureau, ou de belier, pour marquer une force extraordinaire. LE P. JOU.

CASQUE, qu'en termes de Blason on appelle aussi *timbre*, se met au dessus de l'Ecu pour son principal ornement. C'est la vraye marque de Chevalerie, & de Noblesse. Les Allemans mettent plusieurs *casques* sur leurs Armes, quand ils ont plusieurs fiefs ou titres qui leur donnent des voix differentes dans les Cercles de l'Empire. Les Ecclesiastiques mettent aussi le *casque* sur leurs armoiries quand ils sont Seigneurs temporels: & quelques Evêques le pratiquent en France; comme les Evêques de Cahors, & de Gap. En Allemagne les Electeurs Ecclesiastiques mettent autant de *casques* qu'ils ont de fiefs qui leur donnent seance dans les Cercles. Il y a eu un Archevêque de Cologne qui en a porté jusqu'à six. Les Auteurs donnent divers noms à ces *timbres* ou *casques*. L'*Imperial* est celui sur lequel s'éleve une aigle; le *Royal*, celui qui est couronné; le *timbre d'exclamation*, celui qu'on portoit dans les tournois, lorsque les Herauts crioient pour faire connoître ceux qui entroient dans la lice; le *timbre éloigné*, celui qu'on portoit quand on alloit chercher les aventures; le *timbre de hurte*, celui qui étoit affilé en pointe par le devant pour faire glisser le coup; le *timbre de vol*, celui qui avoit un vol au dessus; le *timbre de deffense*, qui étoit entierement fermé; le *timbre de tourbe*, celui qui étoit tout uni pour les courses, qu'on appelloit la *tourbe* ou la *foule*, lorsqu'on couroit plusieurs ensemble, & que l'on combattoit comme dans une mêlée, &c.

En Blason on distingue encore les *casques* ou *timbres* par la matiere, la forme & la situation. Ceux des Rois sont d'or, ceux des Princes & des Grands Seigneurs d'argent, & ceux des simples Gentilshommes d'acier poli. A l'égard de la forme, ceux des Souverains sont ouverts; & tarez de front, & ont la visiere levée; les autres sont à demi-fermez & à divers nombre de grilles, qu'on compte pour marquer les divers degrez de qualité. Les moindres sont tout-à-fait fermez. Et à l'égard de la situation, elle est ou de front, ou en tiers, & en profil. Le *casque* fermé & en profil est la marque d'un simple Gentilhomme, ou d'un soldat qui s'est signalé. Le *casque* fermé & placé de front marque une Noblesse nouvelle, mais acquise par quelque action heroïque. Le grillé & en profil est la marque d'un Gentilhomme qui n'a vuë que sur ses sujets. Le grillé & de front est celle d'un Capitaine qui a commandement sur ses trouppes. Le *casque* ouvert & de profil est la marque d'un Seigneur qui a un grand fief dependant du Roi. Et enfin le *casque* ouvert & de front est celle d'un pouvoir absolu & souverain. Mais toutes ces distinctions sont du dernier siecle, & on ne les observe plus; car autrefois tous les *casques* étoient fermez. Voyez HEAUME.

CASQUE, signifie aussi figurément la tête. Il en a dans le *casque*; pour dire, Il a un peu la cervelle brouillée, soit de vin, soit de folie. En ce sens il est bas.

CASQUE, se dit aussi d'une grosse coquille que fournit la mer des Indes, & que les Rocailleurs employent à faire des grottes parmi les autres coquilles. On les appellent *casques*, à cause de leur figure. Ce coquillage paroît doublé par dedans, & sur les bords qui sont épais, plats, & dentelez. Par le dehors il est dentelé d'une agreable rustique, relevée de plusieurs petites fosses qui sons entrelassées de petits compartimens, sur lesquels on voit ondoyer un pennache de diverses couleurs.

CASSADE. s. f. Bourde qu'on invente pour se defaire des importunitez de quelcun. On le dit aussi des hableurs qui promettent beaucoup, & qui tiennent peu: on les appelle *Donneurs de cassades*.

Ce mot vient de ce qu'un Manceau pour s'exempter de prêter son cheval à ses amis, leur disoit toûjours qu'il avoit une *cassade*, qui est un vieux mot qui signifioit alors une *blessure de cheval*. Il est bas.

CASSAILLE. s. f. Terme de Labourage, qui se dit de la levée des guerets, quand il faut casser & ouvrir la terre pour lui donner son premier labeur, sa premiere façon. La *caissaille* se fait entre Pâques & la St. Jean.

CASSANDRE. s. f. Sorte de danse du temps de Ron-

Ronsard. C'étoit le nom de sa Maîtresse. On renouvella cette danse il y a 50. ans.

CASSANT, ANTE. adj. Fragile, qui se casse aisément. L'albâtre est une pierre fort *cassante*. Les métaux aigres sont fort *cassans*.

CASSATION. s. f. Terme du Palais, se dit des actes & des procedures qu'on annulle. Il poursuit la *cassation* de son mariage, du testament de son pere. On se pourvoit contre les arrêts au Conseil par *cassation*. Un demandeur en *cassation*. Aux Requêtes du Palais, de l'Hôtel, & au Conseil, on prononce par *cassation* de tout ce qui a été fait au prejudice du renvoi fait devant eux. Les deffenses portées par les arrêts prononcent toûjours, à peine de nullité, de *cassation* de procedures, &c.

Ces mots viennent du Latin *quassare*.

CASSAVE. s. f. Pain dont se nourrissent les Sauvages des Antilles, fait de manioque. C'est une racine commune en toute l'Amerique, dont le jus est un poison fort dangereux; mais son marc sert à faire le pain. Les Indiens Occidentaux ne mangent que du pain de *cassave*, à cause que nôtre blé ne vient point en l'Amerique: il leve trop tôt, & ne jette que de la paille. Voyez MANIOQUE.

CASSE. adj. f. qui se dit de la voix d'un homme mourant, ou enroüé, qui parle difficilement. C'est une voix *casse*, ou enroüée, qu'on entend avec peine.

Ce mot vient du Latin *quassus*, *quassatus*.

CASSE. s. f. Terme de Botanique. C'est un arbre qui vient fort haut: il ressemble au noyer par son tronc, par ses branches, & par ses feuilles. Son tronc est d'une telle grosseur, qu'un homme ne sçauroit l'embrasser: il est couvert d'une écorce cendrée, de même que ses plus grosses branches. Cette écorce est d'un goût astringent, & un peu amer. Ses feuilles sont composées de quatre paires de feuilles rangées sur une côte, qui est terminée par une seule feuille: elles sont larges à leur base, plus étroites & aiguës à leur pointe; molles, denses, & mediocrement épaisses. Ses fleurs sont jaunes, composées de cinq feuilles disposées en rond. Son fruit est une silique ligneuse, de figure cylindrique, de la grosseur d'un pouce, ou environ, d'un pied & demi, ou de deux pieds de long, & qui devient noire en meurissant. Le creux de cette silique est divisé en travers en cellules par des cloisons enduites d'une substance moëlleuse, un peu douce, blanche au commencement, ensuite jaune, & qui enfin devient d'un rouge-noir. On trouve dans chaque cellule une semence plate & presque ronde. La *casse* croît dans les païs chauds, comme en Egypte, & dans les Indes Orientales. Sa moëlle ou pulpe est fort en usage en Medecine: on en fait des bolus, ou bien on la dissout dans quelque decoction: elle purge benignement la bile, & les humeurs sereuses: elle convient dans les inflammations internes & externes, temperant le sang & le purifiant: elle est très-propre dans les maladies de la poitrine qui sont causées par des humeurs acres. On s'en sert aussi avec succés dans les maladies des reins, & de la vessie, & dans les hemorroïdes. En Latin *cassia fistula Alexandrina*. Il y a une autre espece de *casse* qui vient au Bresil, qu'on appelle *cassia fistula Brasiliana*. Ses fleurs sont d'une très-belle couleur incarnate. Ses siliques sont plus grosses que celles de la precedente: la moëlle en est d'un goût amer, & desagreable. Une once de cette moëlle purge plus que deux onces de l'autre.

CASSE ODORANTE, ou *Aromatique*. Voyez CASSIA LIGNEA. C'est la même chose.

On dit proverbialement, & bassement, Donner de la *casse* à quelcun; pour dire, le destituer de sa charge, de son emploi, le casser aux gages.

CASSE, signifie encore, la partie d'une écritoire portative où l'on met les plumes.

CASSÉ, ou QUAISSÉ, en termes d'Architecture, se dit de l'espace qui est entre les modillons des corniches, dans lequel il y a d'ordinaire des roses taillées. Ces *casses* doivent être carrées dans tous les ordres.

CASSE, en termes d'Imprimerie, est une espece de grande boëte platte, divisée en plusieurs quarrez ou cassetins, en chacun desquels on met les caracteres de même espece, afin que le Compositeur les trouve plus aisément. Une *casse* de gros Romain, de St. Augustin, de Cicero. Une *casse* d'Italique, de Grec, &c.

Ce mot vient du Latin *capsa*. NICOD.

CASSE, en termes de Charpenterie, est la partie du gouvernail d'un bateau foncet, qui sort en dehors du vaisseau, & qui en soutient toutes les planches jusqu'au safran.

CASSE D'AFFINAGE, en termes de Monnoyes, est une coupelle où l'on affine les matieres d'argent. La *casse* est faite de recoupes de pierres de taille les plus dures, de charbon, & de grais bien pilez, & de cendres lessivées. Il y a un couvercle de grais sur cette *casse*, afin d'entretenir la chaleur des matieres fonduës, & ce couvercle a une ouverture par où l'on jette du charbon sur les matieres fonduës.

CASSE, chez les Orfevres, est une jate ou vaisseau de terre qui sert à affiner, & separer l'or & l'argent. Ce vaisseau est ordinairement fait de cendres de lessive & d'os pilez.

CASSE, en termes de Verrerie, est une cuillier de fer fort grande, avec un long manche, dont on se sert pour tirer le massicot, & pour trasier.

CASSE-MUSEAU. s. m. Coup de poing dans le nez, ou autre choc qui offense le visage. On appelle aussi par antiphrase, *casse-museaux*, de petits choux, ou une espece de pâtisserie molle, tendre, creuse & fort delicate.

CASSE-NOIX, ou CASSE-NOISETTE. Petit instrument de bois en forme de tenailles, qui sert à casser des noix ou des noisettes, qu'on servoit autrefois sur table.

On appelle aussi *casse-noix*, une espece de geay. En Latin *graculus alpinus*.

CASSENOLLE. s. f. Drogue servant aux Teinturiers. C'est la même chose que la noix de galle qui vient sur quelques chênes.

CASSER. v. act. Rompre, briser, fracasser. Un peu de plomb peut *casser* la plus importante tête du monde. VOIT. On *casse* la tête aux deserteurs en les passant par les armes. *Casser* des noix. Cette glace de miroir s'est *cassée* en mille pieces.

Ce mot vient de *cassare* de la basse Latinité, qui a été fait de l'ancien *quassare*, signifiant la même chose. MEN.

On dit avec le pronom personnel, qu'une étoffe se *casse*, lorsqu'elle se coupe dans les plis, qu'il s'y fait les fentes en long en plusieurs endroits. Le camelot, le moncayard se *cassent*.

On dit aussi des cordes de luth, d'épinette, qu'elles se *cassent* comme un verre.

CASSER, signifie aussi, Egruger, reduire en menuës parties: comme, *Casser* du grais, du sucre.

On dit aussi en termes d'Agriculture, *Casser* la terre, en parlant de la premiere façon, du premier labour qu'on lui donne, quand on leve les guerets d'une terre qui s'est reposée quelque temps.

CASSER, en termes de Palais, signifie, Annuller un écrit, en ruiner la force & la valeur, le rendre nul & comme non fait. Ce mariage, ce testament ont été *cassez* par Arrêt. Le Conseil du Roi *casse* les Arrêts des Parlemens. Les Requêtes du Palais, & de l'Hôtel, *cassent* tout ce qui a été fait au prejudice du renvoi fait en leur Jurisdiction, comme un attentat.

CASSER, signifie aussi, Supprimer la charge d'un Officier,

cier, ou le destituer. On a *cassé* le Presidial d'un tel lieu, c'est-à-dire, On a revoqué l'Edit de creation. On a *cassé* ce Capitaine à la tête des troupes pour avoir commis une lâcheté. Il *cassa* quelques Enseignes pour n'avoir pas bien fait leur devoir.

En general on dit, *Casser* des troupes; pour dire simplement, Les licentier, les remercier de leur service, les congedier.

On dit aussi d'un homme vieux & miserable, que les années, que les chagrins l'ont beaucoup *cassé*; qu'il se *casse* beaucoup; pour dire, qu'il s'affoiblit beaucoup, qu'il devient caduc.

On dit proverbialement & ironiquement, *Casser* du grais à quelcun; pour dire, qu'on ne veut rien faire de ce qu'il souhaite: & qu'un homme est *cassé* aux gages; pour dire, qu'on ne veut plus avoir de commerce avec lui, ou qu'il n'est plus dans la même faveur ni dans le même credit, qu'auparavant. On dit aussi au cabaret, Qui *casse* les verres les paye: ce qui veut dire aussi, qu'il faut que chacun porte la peine de la faute qu'il a commise. On dit aussi, qu'une femme a *cassé* ses œufs, quand elle a accouché avant terme par quelque chute ou accident.

CASSÉ, ÉE. part. & adj. Outre les significations de son verbe, il se dit aussi quelquefois de la voix, & signifie Foible, & qui n'est plus en état de chanter. Chanter d'un ton triste & *cassé*. VOIT.

On appelle en Musique un *verre cassé*, un certain son qu'on tire d'une corde de luth, qui imite le bruit que fait un verre quand on le casse. Un homme *cassé*, qui est vieux & valetudinaire.

CASSEROLLE. s. f. Maniere de plat de cuivre étamé, de fort petit bord, & bien plus creux que les plats ordinaires. On s'en sert à faire des fricassées, & des ragouts. On ne se peut passer de *casserolle* dans une cuisine.

CASSEROLLE, Terme de Verrerie, est une cuillier de fer dont on se sert pour ôter la crasse, & l'ordure de dessus le verre.

CASSERON. s. m. Sorte de poisson volant. En Latin *laligo*.

CASSE-TETE. s. m. Mot burlesque. C'est le nom qu'on donne à des vins fumeux, & malfaisans, qui sont grossiers, qui enyvrent, & donnent des maux de tête. Les Auvernats, & gros vins d'Orleans sont des *casse-têtes*.

CASSETIN. s. m. Terme d'Imprimerie. C'est un des petits quarrez qui divisent une casse d'Imprimerie, & où on met une lettre, un caractere particulier.

CASSETTE. s. f. Petit coffre portatif où on enferme ce qu'on a de plus precieux. Une *cassette* de nuit. Une *cassette* de la Chine, d'écaille de tortuë. Un tel a une pension assignée sur la *cassette* du Roi, où on met tous les mois six mille louïs d'or pour faire des gratifications manuelles. Ce mot vient de *capsetta*. MEN. & SAUMAISE.

CASSEUR. s. m. qui est en usage dans cette phrase proverbiale, C'est un grand *casseur* de raquettes; pour dire, C'est un hableur, un fanfaron, qui se vante faussement d'avoir fait plusieurs choses dont il n'est pas capable. Ce mot vient de *quassator*.

CASSIA LIGNEA. s. f. C'est l'écorce d'un arbre fort semblable à celui qui porte la canelle: ils croissent l'un parmi l'autre dans l'Isle de Ceylan. Ces deux écorces sont cueillies & sechées de même maniere: leur odeur & leur goût sont presque semblables; elles sont également douces, piquantes & agreables: leur couleur, leur figure & leur épaisseur ne different presque en rien; mais la *cassia lignea* est d'une substance grasse, mucilagineuse, & telle qu'en la mâchant, elle se dissout toute dans la bouche, sans y laisser aucune partie ligneuse; au lieu que la partie ligneuse de la canelle reste toûjours dans la bouche, quoyqu'on l'aye bien mâchée. Il y a des Auteurs qui croyent que l'arbre qui porte la canelle est le même que celui qui porte la *cassia lignea*, & qu'ils ne different qu'en ce que le premier vient dans l'Isle de Ceylan, & l'autre sur la côte de Coromandel.

CASSIDOINE. s. f. Pierre precieuse qui a des veines de plusieurs couleurs, dont on fait des vases qui ont été fort estimez dans l'antiquité, & qu'on a appellez *murrhina*. Cette pierre a un jour fort trouble, & semble polie & licée plutôt que luisante. On fait cas de celles qui sont comme purpurines tirant sur le blanc, & mêlées tirant sur la couleur de feu. On estime fort aussi celles qui ont une nuée approchante de l'arc-en-ciel, avec des veines grasses. Les blaffardes sont les moindres de toutes, & celles qui ont quelque glace, ou des porreaux & grains de mailles plates.

CASSIER. s. m. Arbre qui porte des siliques, dont on tire une moëlle purgative. Voyez CASSE. C'est la même chose.

CASSINE. s. f. Petite maison à la campagne: ce qui s'est dit premierement de l'habitation d'un Hermite, ou d'un Moine qui s'est retiré en quelque lieu desert pour vivre en solitaire.

Ce mot vient de *cassina* Italien, qu'on a dit aussi dans la basse Latinité dans le même sens.

CASSIOPÉE. s. f. Constellation celeste qui est dans la partie boreale du ciel, composée de 13. étoiles fort apparentes, mais Tycho, Bayerus, & Galilée en ont observé plusieurs autres. Les Arabes l'appellent *chaise royale*. En l'année 1572. il parut en cette Constellation une nouvelle étoile qui surpassoit en grandeur, & en éclat Jupiter même. On la prit pour un astre, parcequ'elle en avoit le brillant, & la clarté; elle avoit un lieu fixe comme les étoiles, & en avoit le mouvement. Elle diminua peu-à-peu, & disparut après 18. mois. Tous les Astronomes de ce temps-là firent là-dessus plusieurs Dissertations, entre autres Tycho-Brahé, & Kepler, l'Abbé Maurolycus, Fortunius Licetus, Theodorus Gramineus, &c. Theodore de Beze crut qu'elle étoit du genre des Cometes; que c'étoit la même étoile qui apparut aux Mages pour les conduire en Bethleem, & qu'elle venoit annoncer le second avenement de J. CHRIST. Le Lantgrave de Hesse, & Andreas Rosa, ont été de même avis, il a été refuté par Tycho, & plus fortement par l'experience du temps écoulé depuis, qui a fait voir combien cette prediction étoit vaine. Au reste les Poëtes disent que *Cassiopée* étoit femme de Cephée Roi d'Ethiopie, & qu'elle eut la temerité de se comparer en beauté aux Nereïdes. Ces Nymphes marines pour s'en venger firent envoyer par Neptune un monstre qui ravageoit tout le païs. L'Oracle consulté repondit que pour appaiser la colere des Dieux, il falloit exposer Andromede fille de Cephée, & de Cassiopée pour être devorée par un monstre marin: Persée la delivra, & obtint même de Jupiter que *Cassiopée* seroit mise au nombre des astres.

CASSOLETTE. s. f. Petit vaisseau ou rechaut de cuivre ou d'argent, où l'on fait brûler des pastilles, & des odeurs agreables. Il se dit aussi de l'odeur même qui sort de la *cassolette*. Voilà une agreable *cassolette*. On dit ironiquement & par antiphrase, Voilà une étrange *cassolette*, quand on sent quelque chose de fort puant.

Ce mot vient de *cassoletta* Italien diminutif de *cassola* & de *cassa*. MEN.

CASSOLETTE, est aussi un vase de sculpture avec des flâmes, ou de la fumée, qui sert d'amortissement, & qui se fait le plus souvent isolé.

CASSONADE, ou CASTONADE. L'un & l'autre se dit, mais *cassonade* est le plus usité. Menage pretend que c'est *castonade*, mais on croit qu'il se trompe.

pe. f. f. Sucre qu'on amene, & qu'on vend en poudre, ou en gros morceaux, qui n'a pas eu sa derniere preparation, par laquelle on le durcit, on le blanchit & on le met en pain. On tient que la *cassonade* sucre mieux que le sucre raffiné & mis en pain; mais elle fait bien plus d'écume.

CASSOORWAN. f. m. Petit poisson rare qui se trouve aux Indes Occidentales. Il est un peu plus gros qu'un anchois, mais beaucoup meilleur, & a deux prunelles dans chaque œil, desorte que lorsqu'il nage, il en tient l'une au dessus & l'autre au dessous de l'eau. Il a le dos plat avec l'épine & les côtes rondes, presque à la façon de celles de l'homme.

CASSURE. f. f. Ce mot se dit en parlant d'une lame d'épée, de couteau &c. & signifie rupture. Si vous cassez une lame d'épée, & que dans la *cassure* vous decouvriez la lame de couleur grise, la lame est bonne. LIANCOURT, MAÎTRE D'ARMES.

CASTAGNETTE. f. f. Instrument dont se servent les Mores, les Espagnols & les Bohemiens pour accompagner leurs danses, leurs sarabandes, & leurs guiterres. Il est composé de deux petits ronds de bois de prunier ou de hêtre, sec & creusé en forme de cuilliere, dont les concavitez se mettent l'une sur l'autre, qu'on attache au pouce, & qu'on bat de temps en temps avec le doigt du milieu ou l'annulaire, pour marquer les mouvemens & les cadences. On peut battre huit ou neuf fois les *castagnettes* dans le temps d'une mesure, ou d'une seconde de minute. On les appelle *cascaveaux* en Provence, & *cascavelles* en Languedoc.

Ce mot vient de l'Espagnol *castannetas*, & a été formé de la ressemblance qu'ont ces instrumens avec les châtaignes.

CASTAGNEUX. f. m. Sorte d'oiseau de riviere. C'est la même chose que le petit plongeon.

CASTELOGNE. f. f. Couverture de lit faite de laine très-fine. Ce nom vient de *castalana*, parcequ'on les fait d'ordinaire de la toison des agneaux. On les appelle quelquefois *mantes*. A Lyon on les nomme *catalognes*, parcequ'elles sont venuës de Catalogne. MEN.

CASTILLAN. f. m. est une espece de monnoye d'or dont on use en Espagne, qui vaut 14. realles, & 16. deniers, ou 3. livres 10. sous de nôtre monnoye.

CASTILLE. f. f. Terme populaire, qui signifie, Petite querelle, ou different entre gens qui vivent ensemble, ou qui se rencontrent souvent. Ces gens mariez font mauvais menage, il y a toûjours quelque *castille* entr'eux, quelque chose à demêler.

Ce mot vient par corruption de *castine*, ou *cassine*, qui signifioit autrefois *querelle*, *riotte*.

CASTINE. f. f. Mineral qui se trouve mêlé avec le fer. Coquille rapporte que cette matiere abonde dans le Nivernois: & qu'on s'en sert utilement pour fondre le fer. Il l'appelle *terre-pierre*.

CASTOR, ou *Bievre*. f. m. Animal amphibie, qui vit tantôt sur terre, & tantôt dans l'eau, & qui ne s'apprivoise jamais. Sa nourriture est de feuilles & d'écorces d'arbres. Les Anciens, comme Solin, Pline, Andromachus, Ælian, Apulée, Ciceron, &c. ont crû qu'il s'arrachoit lui-même les parties naturelles, quand il étoit poursuivi des Chasseurs; sur quoy les Poëtes ont dit des merveilles.

> *Imitatus castora, qui se*
> *Eunuchum ipse facit, cupiens evadere damno*
> *Testiculorum.* JUV.

C'est pourtant une erreur. C'en est aussi une d'assurer avec plusieurs Naturalistes, que les testicules du *castor* sont attachez à l'épine du dos. Dioscoride a fort bien remarqué qu'ils sont cachez dans les aînes. Il y a encore dans ces aînes tout auprès des testicules des bourses de la grosseur d'un œuf d'oye, dans lesquelles est contenuë une liqueur si utile dans la Medecine qu'on appelle *castoreum*. On confond ordinairement ces bourses avec les testicules, mais ce sont des choses entierement differentes. On trouve de ces bourses dans les femelles aussi bien que dans les mâles, ce qui detruit le sentiment de ceux qui pretendent que le castoreum est enfermé dans les testicules du *castor*. Cet animal se sert de cette liqueur, lorsqu'il est degouté, pour se donner de l'appetit: il la fait sortir en pressant avec la patte les vesicules qui la contiennent. Les Sauvages de Canada en frottent les pieges qu'ils tendent à ces animaux, afin de les y attirer. Cet animal ressemble à la loutre, mais il est plus gros. Sa tête va en arrondissant, & son muffle est applati & camus, garni de poil. Il a la langue de pourceau, des jouës de lievre, & des yeux de rat. Son foye est gros & noirâtre, & divisé en cinq lobes. Son fiel est petit aussi-bien que sa ratte. Sa vessie est semblable à celle de pourceau. Ses rognons sont gros. Les Sauvages estiment fort la chair de *castor*.

Il a été dissequé un *castor* à l'Academie des Sciences, qui étoit long de trois pieds & demi depuis le museau jusqu'à l'extremité de sa queuë. Sa plus grande largeur étoit de 12. pouces, & il pesoit plus de trente livres. Sa couleur étoit brune & fort luisante tirant sur le minime. Son plus long poil étoit d'un pouce & demi, delié comme des cheveux, & le plus court d'un pouce, doux comme le duvet le plus fin. Ses oreilles étoient rondes & fort courtes, sans poil par dedans, & veluës par dehors. Il avoit quatre dens incisives, comme les écureuils, les rats & autres animaux qui aiment à ronger. La longueur de celles d'enbas étoit de plus d'un pouce, & celles d'enhaut qui se glissent au devant des autres ne leur étoient pas directement opposées, mais étoient disposées à agir à la maniere des ciseaux en passant l'une contre l'autre, étant fort trenchantes par le bout, & taillées en biseau. Leur couleur étoit blanche par dedans, & d'un rouge clair par dehors, tirant sur un jaune de saffran bâtard. Il avoit seize dens molaires, huit de chaque côté. Les doigts de derriere étoient joins par une membrane, comme ceux d'une oye. Ceux de devant étoient sans membrane, semblables à ceux des rats de montagne; & ils s'en servent comme d'une main, de même que les écureuils. Ses ongles étoient taillez de biais, & creux par dedans, comme des plumes à écrire. La queuë de cet animal tient plus de la nature du poisson, que de celle des animaux terrestres, aussibien que ses pieds qui en ont le goût. Elle étoit couverte d'écailles de l'épaisseur d'un parchemin, longues d'une ligne & demie, & d'une figure hexagone irreguliere, qui formoient un épiderme ou pellicule qui les joignoit ensemble. Elle avoit onze pouces de long, & étoit de figure ovale, large en sa racine de quatre pouces, & de cinq au milieu. Cet animal s'en sert avec ses pieds de derriere à nager. Elle lui sert aussi de battoir, pour battre le mortier dont il a besoin quand il se bâtit une maison, qui a quelquefois deux ou trois étages. Ses testicules n'étoient pas attachez à l'épine du dos, comme disent Matthiole, Amatus Lusitanus, & Rondelet, mais ils étoient cachez aux parties laterales de l'os pubis à l'endroit des aînes, & ne paroissoient point au dehors, non plus que la verge; & on ne peut les retrancher sans le faire mourir. Il avoit quatre grandes poches situées au bas de l'os pubis. Les deux premieres plus élevées que les deux autres, avoient la figure d'une poire ou d'un V fort ouvert, & se communiquoient ensemble. Elles avoient une tunique interieure charnuë d'une couleur cendrée, rayée de plusieurs lignes blanches, qui avoient plusieurs replis semblables à ceux de la caillette d'un mouton, & de l'étenduë de deux pouces. On y trouva les restes d'une matiere grisâtre, qui avoit une

une odeur fœtide & fort attachée : & c'est là le *castoreum* dont on parle tant.

On l'appelle en Latin *fiber*, en Grec *kastor*. On l'appelle aussi en François *biévre*. Il s'en trouve plus grande abondance en Canada qu'en aucun autre lieu du monde. Matthiole dit pourtant qu'il y en a beaucoup en Allemagne, Autriche & Hongrie. Quelques-uns tirent ce mot du Grec *gastir*, *ventre*, parceque cet animal est fort ventru. D'autres aiment mieux le faire venir de *castrare*, à cause qu'il se coupe ses genitoires quand il est poursuivi, suivant l'erreur commune.

CASTOR, signifie aussi, un chapeau fait entierement de poil de *castor*. *Demi-castor* est un chapeau fait en partie de poil de *castor*, & en partie d'autre poil. On fait aussi des draps de *castor*.

CASTOR ET POLLUX. Meteore: vulgairement le feu St. Elme. Les Physiciens donnent le nom de *Castor & Pollux* à ces doubles feux que les matelots apperçoivent au haut de leurs mâts, & de leurs cordages après une grande tempête : il y en a quelquefois 4. ou 5. En Astronomie on appelle le signe des Gemeaux *Castor & Pollux*.

CASTOREUM. s. m. Terme de Pharmacie. C'est une matiere enfermée dans des poches que le castor a vers les aînes, & qu'on a prises faussement pour ses testicules, ainsi qu'on a montré cy-dessus. Elle s'épaissit & se desseche, desorte qu'on peut la reduire en poudre : elle est huileuse, d'une odeur forte & desagreable ; & d'un goût piquant & amer. Le *castoreum* est propre pour fortifier la tête, & toutes les parties nerveuses : il excite les esprits languissans ; resiste aux venins, & provoque les mois des femmes. On s'en sert dans la lethargie, apoplexie, vertige, tremblemens, suffocations des femmes, & dans plusieurs autres occasions.

CASTRAMETATION. s. f. Art de bien placer un camp, une armée. Un Marechal de Camp doit bien sçavoir la *castrametation*. On ne se sert guere de ce mot pour les campemens modernes. Il est plutôt Latin que François.

CASUALITE'. s. f. Ce qui est fondé sur le cas fortuit, qui n'a rien de certain, ni d'assûré. Tout le revenu de cette charge consiste en *casualité*.

CASUEL, ELLE. adj. Ce qui arrive fortuitement sans avoir rien d'assûré. Je ne sçai si cet homme vous tiendra ce qu'il vous a promis, cela est fort *casuel*.

On le dit aussi des revenus qui sont fondez sur les cas fortuits, & qui ne viennent pas toûjours regulierement, ni en même temps. Le Roi a beaucoup de revenus *casuels*, comme aubaines, confiscations, Paulette, &c. Le Tresorier des parties *casuelles* reçoit la Paulette, les prêts & les taxations au quatriéme ou au huitiéme denier des Offices qui changent de titulaire. Les Seigneurs ont aussi des revenus *casuels*, comme quints & requints, rachats, lods & ventes, qu'ils reçoivent aux mutations de proprietaires des terres qui relevent d'eux, des desherences, des amendes, des confiscations, &c.

CASUEL, se dit aussi du revenu des Curez, qui ne consiste ni en fonds, ni en dîmes. Ce Curé outre sa portion congruë, a tout le *casuel*, le baisemain, le creux de l'Eglise.

CASUEL, ou GASUEL. s. m. C'est le plus grand & le plus massif des oiseaux que l'on connoisse après l'autruche, qui n'est connu en Europe que depuis l'an 1597. où il fut apporté de Java par les Hollandois. On a fait à l'Academie des Sciences la dissection d'un *casuel* qui a été quatre ans à Versailles. En voici la description tirée des Memoires de Mr. Perrault. Il avoit cinq pieds & demi de long depuis le bec jusques aux ongles ; la tête & le cou d'un pied & demi ; le plus grand des doigts de cinq pouces ; l'ongle seul du petit doigt de trois pouces & demi. Les plumes qui le couvroient ressembloient mieux au poil de l'ours ou du sanglier, qu'à des plumes ou à des duvets, tant les fibres en étoient grosses. Ces plumes étoient toutes de même espece. Il y en avoit de doubles de longueur inégale qui alloient jusqu'à 14. pouces. Son cou étoit sans plumes comme celui d'un coq d'Inde. Ses ailes étoient si petites, qu'elles ne paroissoient point, étant cachées sous les plumes du dos. Elles n'avoient pas trois pouces de long. Ses plumes jettoient chacune cinq gros tuyaux sans aucune barbe, & étoient de longueur differente comme des doigts. Le plus long avoit onze pouces, ayant trois lignes de diametre vers la racine. L'autre extremité au lieu d'être pointuë, paroissoit rompuë ou rongée. Leur couleur étoit d'un noir fort luisant. Il n'avoit point de queuë, mais un croupion extraordinairement gros, couvert de plumes comme le reste. Sa tête petite avoit une crête haute de trois pouces comme un casque, dont la circonference étoit formée en trenchant, luisante & polie comme de la corne. L'extremité de son bec étoit fenduë en trois comme au coq Indien, marquetée de deux taches vertes, le reste étant de gris-brun. Il avoit une troiziéme paupiere interne, & deux appendices charnus au bas du cou, semblables à ceux des poules. Ses jambes grosses, fortes & droites, avoient des écailles hexagones, pentagones & quarrées. Ses ongles étoient noirs en dehors, & blancs en dedans. Cet oiseau se nourrit de legumes & de pain, & il avale comme l'autruche tout ce qu'on lui presente, quoyqu'il n'ait point de gesier. Sa langue est dentelée, quoyqu'Aldrovandus dise qu'il n'ait ni ailes, ni langue. Ses ailes lui aident plutôt à frapper qu'à marcher, & Clusius dit qu'avec ses pieds il brise des troncs d'arbre gros comme la cuisse. On l'appelle *éme* dans les Indes.

CASUELLEMENT. adv. D'une maniere casuelle, fortuite.

CASUISTE. s. m. Il y en a qui écrivent & qui prononcent CASUITE, mais mal. Docteur qui a écrit, ou que l'on consulte sur les cas de conscience, dont la fonction est de traiter des cas de conscience, & d'en donner les resolutions. Escobar a fait un Recueil des opinions des *Casuistes* qui l'ont precedé. Benedicti, Tambourin, Diana, & une infinité d'autres ont été de grands *Casuistes*. La science des *Casuistes* n'est autre chose que l'art de chicaner avec Dieu. LE FEVRE. Un *Casuiste* a plus besoin de droiture, & de bon sens, que de penetration, & de subtilité. OE. M. Les *Casuistes* discourent des vertus & des vices avec tant de subtilité, qu'ils justifient les plus grands crimes à la faveur de leurs distinctions : ils ne s'occupent qu'à diminuer nos obligations, & à trouver les moyens de pecher sans devenir coupable. D. G. P. L'étude des *Casuistes* n'est propre qu'à gâter le cœur & l'esprit. LE P. MABILLON. Le discernement d'une bonne conscience est plus sûr que les decisions des *Casuistes*. LA PL. Mr. le Fevre appelloit Ciceron son *Casuiste*, par rapport aux Offices de Ciceron.

CAT.

CATACHRESE. s. f. Terme de Grammaire. C'est une figure de mots qui est la premiere espece de metaphore. Elle se fait, quand à faute de trouver un mot propre pour expliquer une pensée, on abuse d'un mot qui en approche, comme si on appelle *parricide* celui qui a tué sa mere, son frere, son maître, son Prince, quoyqu'au propre il ne signifie que le meurtrier d'un pere.

Ce mot vient du Grec *katachraomai*, qui signifie, *abutor*.

CATACOMBES. s. m. pl. Grottes ; lieux souterrains pour la sepulture des morts. On appelle ainsi en Italie les sepulcres des Martyrs qu'on va visiter par devotion, & dont

dont on tire les reliques qu'on envoye maintenant dans tous les païs Catholiques, après que le Pape les a baptisées du nom de quelque Saint. Ils sont à trois lieuës de Rome. C'étoient des grottes où se cachoient, & s'assembloient les premiers Chretiens, & où ils enterroient ceux d'entr'eux qui étoient martyrisez. Dans l'ancien usage les *catacombes* n'étoient autre chose que le tombeau de St. Pierre, & de St. Paul. Mr. Burnet soutient que ces *catacombes*, d'où l'on tire tant de reliques, étoient premierement destinées à la sepulture des Payens, & que les Chretiens s'en approprierent l'usage dans le V. siecle. Quelques-uns derivent ce mot de l'abord & de la retraite des navires, que les Grecs & les Latins modernes ont appellez *combes*. D'autres disent qu'on disoit autrefois *cata* pour *ad*; & que *catacumbas* étoit à dire *ad tumbas*. Car en effet on a donné ce nom à plusieurs cimetieres. Du Cange. En vieux François on appelloit *combes*, une vallée environnée de tous côtez de montagnes, qu'on appelle encore *comb* en Anglois.

CATADOUPE. Voyez Cataracte.

CATAFALQUE. s. m. Echaffaut, ou élevation: c'est une decoration d'Architecture, de Peinture, & de Sculpture établie sur un bâti de charpente pour l'appareil, & pour la representation d'un cercueil, ou d'un tombeau élevé dans les pompes funebres.

Ce mot vient de l'Italien *catafalco*, qui signifie proprement un *échaffaut*.

CATAGMATIQUES. s. m. plur. Medicamens propres à souder les os rompus, & à faire venir plus promptement le calus. Ces medicamens sont le bol d'Armenie, la gomme tragacanthe, l'osteocolle, les noix de cyprés, l'encens, la farine folle, l'aloës & l'acacia.

Ce mot vient du Grec *catagma*, fracture.

CATALECTE. Terme de Poësie. Les Anciens ont appellé des vers *catalectes*, ou *catalectiques*, ceux à qui il manquoit quelques pieds, ou quelques syllabes; & *acatalectiques*, les vers parfaits ausquels il ne manque rien.

Ce mot vient du Grec *kataliktos*.

CATALEPSIE. s. f. Terme de Medecine, est une espece d'apoplexie, ou d'assoupissement qui laisse la respiration libre. Le cataleptique demeure les yeux ouverts, & dans la même posture où la maladie l'a surpris. Il demeure comme petrifié, & comme s'il avoit vû la tête de Meduse. Cette maladie est fort rare. Il est même difficile d'en assigner la cause. Il y a de l'apparence que c'est le plus souvent une extrême melancolie, par le moyen de laquelle les malades sont si fortement attachez à quelque objet qui les occupe, qu'ils ne pensent en aucune maniere à ce que se passe hors d'eux-mêmes.

Ce mot vient du Grec *katalipsis*, qui signifie la même chose. Cette maladie s'appelle autrement *catoche* ou *congelation*.

CATALEPTIQUE. s. m. & f. Celui, ou celle, qui est attaqué de catalepsie.

CATALOGUE. s. m. Liste & memoire qui contient plusieurs noms propres d'hommes, ou de livres disposez selon un certain ordre. Le bienheureux François de Sales a été mis au *catalogue* des Saints. Un Regent a le *catalogue* de ses écoliers. Le *catalogue* d'une Bibliotheque se dispose par ordre alphabetique, ou suivant l'ordre des matieres. Du Cange derive ce mot de *catalago*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier *collectio*, du Grec *katalogos*, de *katalego*, *recenseo*.

CATALOTIQUE. s. m. C'est un remede propre pour aplanir & dissiper les marques grossieres des cicatrices qui paroissent sur la peau.

CATANANCE. s. f. Plante qui a ses tiges de la hauteur d'environ une coudée, rondes, courtes, laiteuses, branchuës, garnies de feuilles. Ces feuilles sont semblables à celles de la corne de cerf, veluës & plus blanches. Aux extremitez des branches, qui sont assez longues, naissent des bouquets de fleurs bleuës comme celles du bleuet. Sa racine est grosse, longue, rouge par dehors. En Latin *catanance flore cyani, folio coronopi.*

CATAPASME. s. m. Melange de poudres, ou odorantes dont on parfume les habits; ou fortifiantes qu'on applique sur l'estomac, sur le cœur, sur la tête; ou escarrotiques avec lesquelles on fait consumer les chairs. *Catapasme* vient du mot Grec *catapassein*, arroser.

CATAPLASME. s. m. Les uns prononcent l'*s* & les autres ne le prononcent pas; mais on croit qu'il vaut mieux le prononcer. Terme de Medecine. C'est un medicament externe en forme de bouillie, de consistence molle à-peu-près semblable à celle des onguens, ou des cerats, recevant dans sa composition diverses liqueurs, & differentes parties de plantes, d'animaux & de mineraux, les unes molles, & les autres seches, & même bien souvent des huiles, des onguens, & d'autres compositions externes & internes, le tout suivant la diversité des maux, & les intentions particulieres pour lesquelles on prepare cette sorte de remedes. Les principaux effets des *cataplasmes* sont d'appaiser les douleurs, de ramollir, resoudre, discuter, ou mener à suppuration les matieres amassées aux parties exterieures du corps. Le *cataplasme* le plus commun & le plus employé pour appaiser les douleurs, & pour resoudre & dissiper les tumeurs nouvelles, se fait avec la mie de pain blanc, le lait, quelques jaunes d'œufs, le safran & l'huile rosat.

Ce mot vient du verbe Grec, *cataplasso*, c'est-à-dire, *illino*, *oblino*, *j'enduis*, *j'applique par dessus.*

CATAPUCE. s. f. Terme qu'on donne à deux plantes bien differentes l'une de l'autre. Il y a la grande & la petite *catapuce*. La grande *catapuce* est appellée autrement *ricin commun*, ou *paume de Christ*, En Latin *ricinus vulgaris*. Voyez Ricin. La petite *catapuce* est une espece de *titimale*, qui a une tige haute d'une coudée & demie, ronde, solide, de la grosseur du pouce, garnie de quantité de feuilles. Ces feuilles sont longues de trois doigts, semblables à celles du saule, d'une couleur bleuë tirant sur le vert, & disposées en forme de croix. Sa fleur est composée de quatre petites feuilles. Son fruit est relevé de trois coins, & divisé en trois cellules remplies chacune d'une semence oblongue. On se sert de la semence qui purge violemment par haut & par bas. En Latin *tithymalus latifolius cataputia dictus.* On l'appelle aussi en François *épurge*, *ab expurgandi facultate.*

CATAPULTE. s. f. Machine de guerre dont se servoient les Anciens pour lancer de puissans traits & javelots longs de douze & quinze pieds, sur les ennemis. On en voit la description dans Vegece, Juste Lipse, & autres. On tient que l'invention de la *catapulte* vient des Syriens. Voy. Mr. Perrault sur le 10. l. de Vitruve.

Ce mot vient du Grec *katapeltis*.

CATARACTE. s. f. Terme de Medecine. C'est une taye ou petite peau, qui nage dans l'humeur aqueuse, & qui se mettant au devant de la prunelle de l'œil, empêche que la lumiere y puisse entrer. Elle se forme par la condensation des parties les plus visqueuses de l'humeur aqueuse, entre la tunique uvée & le cristallin. Quelques-uns croyent que cette pellicule se detache du cristallin, qui n'est qu'un composé de plusieurs petites pellicules appliquées les unes sur les autres. Pour la cure de la *cataracte*, on a recours à l'operation qui se fait en perçant avec une aiguille emmanchée, la conjonctive & la cornée: on pousse ensuite cette aiguille au dessus de la *cataracte*, & on tâche de l'abaisser doucement, la tenant un peu de temps sujette. On l'appelloit aussi autre-

autrefois *coulisse*, & quand elle venoit à s'endurcir, *maille* ou *bourgeon*; si elle n'arrivoit qu'à un des yeux, *vairon* ou *bigarré*: mais tous ces termes ne sont plus en usage. On la nomme en Latin *suffusio*, & en Grec *hypochyma*.

CATARACTES, au plurier, se dit d'une chute d'eaux qui tombent naturellement. Dieu ouvrit les *cataractes* des cieux quand il envoya le Deluge.

Ce mot de *cataractes* vient du Grec *katarrhasso*, *cum impetu decido*.

On appelle aussi les *cataractes* du Nil, deux lieux où le Nil fait des chutes, & tombe de dessus des rochers escarpez. Ptolomée, Strabon & Pline en font mention. Voyez NIL. Les *cataractes* du Nil se nommoient autrefois *catadoupes* dans la basse Latinité. Strabon appelle aussi *cataractes*, ce qu'on appelle aujourd'huy la *cascade de Tivoli*. *Catadupe* signifie la même chose que *cataracte*.

On a appellé *cataractes*, les portes grillées, & treillissées, & même les herses ou sarrasines qu'on fait tomber par des coulisses en cas de besoin. On l'a dit aussi des guichets & portes treillissées des prisons, qui ont fait appeller un Geollier *cataractarius*.

CATARRE. Voyez CATERRE.

CATASTROPHE. s.f. Terme de Poësie. C'est le changement, & la revolution qui se fait dans un Poëme dramatique, & qui le termine ordinairement. La plupart des pieces tragiques d'Euripide ont une *catastrophe* malheureuse, & funeste. DAC. Aristote prefere une fin triste, une *catastrophe* malheureuse, pour la Tragedie. LE P. LE B.

Ce mot vient du Grec *katastrophi*, *subversio*, *renversement*, *bouleversement*, *l'issuë d'une affaire*.

CATASTROPHE, se dit figurément d'une fin funeste & malheureuse, parceque d'ordinaire les actions qu'on represente dans ces Poëmes dramatiques serieux sont sanglantes. Il n'y a gueres de *catastrophe* plus étonnante que celle de Louïs le Gros, qui d'un prodigieux accroissement de grandeur fut tout-d'un-coup precipité dans un abîme de misere. LE P. MAIM. La vie de ce grand homme se termina par une étrange *catastrophe*. Dans les Etats populaires de la Grece, où la Monarchie étoit odieuse, l'on écoutoit avec avidité la funeste *catastrophe* des Rois. LE P. LE B. Il se prend aussi pour toutes sortes de changemens; pour la fin, & l'issuë d'une chose. C'étoit une *catastrophe* des plus surprenantes que celle du Duc de Joyeuse, qui de Marechal de France se fit Capucin, & Predicateur sous le nom de P. Ange. DE VILL. Allons voir allumer le bucher d'Hercule, & representer sa *catastrophe* sur le mont Oeta. ABL.

CATECHESE. s.f. Terme d'Histoire Ecclesiastique. C'est la même chose que *Catechisme*. St. Cyrille a composé de sçavantes *Catecheses*.

Ce mot vient du Grec *catechesis*, instruction.

CATECHISER. v. act. Enseigner les principes, & les mysteres de la Foi Chretienne. Les Missionaires vont *cathechiser* les païsans dans les villages.

On étend figurément cette signification aux autres persuasions qu'on entreprend de faire dans les affaires civiles, & morales. Avant qu'il pretât son interrogatoire, son Procureur l'avoit bien *catechisé*.

CATECHISME. s. m. Prononcez l'*s*. Livre, ou predication, qui contiennent les instructions de la Foi qu'un Chretien doit sçavoir. Le Concile de Trente ordonne aux Curez de faire tous les Dimanches des *Catechismes* dans leurs Parroisses. Le *Catechisme* de Bellarmin, de Canisius.

Ce mot vient du Grec *katichisis*, *katichismos*, *institutio*, *instruction*.

CATECHISTE. s. m. Celui qui fait le Catechisme, ou qui en a composé des livres.

CATECHUMENE. adj. m. & f. Celui qui souhaite le Baptême, & qui se prepare à le recevoir, en se faisant instruire des mysteres de la Foi, & des principaux preceptes de la Religion. Les Peres & les Conciles ont fait trois ordres de *Catechumenes*, les uns qui écoutoient, les autres qui adoroient, & les autres qui étoient suffisans pour recevoir le Baptême.

L'Eglise ancienne ne donnoit pas indifferemment le Baptême à ceux qui le demandoient, & qui sortoient du Paganisme. On vouloit s'assûrer de leur sincerité par une longue penitence. D'abord on leur representoit l'aveuglement affreux où ils avoient été jusqu'alors, sans leur permettre pourtant d'assister aux exhortations publiques. Après les avoir detrompez de leurs erreurs, on leur permettoit d'entendre les predications. Ce premier ordre de *Catechumenes* s'appelloient *écoutans*. Le 3. rang étoit de ceux qui assistoient aux prieres jusqu'à l'Offertoire; on les appelloit *prians*, & *prosternez*. Si on les trouvoit assez bien disposez pour les recevoir au Baptême, on les appelloit *competens*, & *demandans*; & si on les trouvoit admissibles, on les appelloit *élus*. Voilà tous les degrez par lesquels on les faisoit passer.

Les *Catechumenes* n'étoient pas seulement distinguez par le nom, ils l'étoient aussi par le lieu. Ils se plaçoient avec les penitens dans le portique, qui étoit l'extremité opposée au chœur, ou au sanctuaire. On ne leur permettoit pas non plus d'assister à la celebration de l'Eucharistie; après les prieres, & le Sermon, un Diacre les faisoit retirer, en leur disant, *Ite Catechumeni, missa est*. Allez *Catechumenes*, *c'est fait*. On leur cachoit les sacrez mysteres, parcequ'ils n'étoient pas capables de les comprendre, & qu'on les y vouloit conduire par degrez. On faisoit seulement part du pain consacré aux *Catechumenes*, afin qu'ils eussent une espece de communion avec les Fidelles.

CATEGORIE. s.f. Terme de Logique, ou *Predicament*. C'est une division de tous les êtres & de tous les objets de nos pensées, que l'on a reduits & rangez par ordre en diverses classes, afin d'en avoir une connoissance moins confuse. Les anciens Philosophes ont la plupart établi dix *Categories* après Aristote; toutes les substances sont comprises sous la premiere, & tous les accidens sous les 9. autres: la Quantité, la Qualité, la Relation, l'Action, la Passion, le Temps, le Lieu, la Situation, l'Habitude ou la Disposition. D'autres n'en ont admis que deux, la Substance, & l'Accident. A dire le vrai ces dix *categories* d'Aristote, dont on fait tant de mysteres, sont très-peu utiles, & d'autant plus que c'est une chose absolument arbitraire, & qui n'a d'autre fondement que l'imagination d'un homme, qui n'a eu aucune autorité de prescrire une loi aux autres, qui ont autant de droit que lui d'arranger d'une autre maniere les objets de leur pensée. En effet d'autres Philosophes ont crû qu'on pouvoit rendre raison de toute la nature, en y considerant ces sept choses: l'esprit, la matiere, la quantité, la situation, la figure, le mouvement & le repos. LOG.

Ce mot vient du Grec *catigoria*, qui signifie *prædicamentum*.

CATEGORIE, se dit figurément des choses de même nature, & de même qualité. Un bon bourgeois & un soldat ne sont pas de même *categorie*. Ces deux choses ne s'accordent pas ensemble, ne sont pas de même *categorie*.

CATEGORIQUE. adj. m. & f. Qui est rangé sous une categorie. L'ordre *categorique* veut que la substance aille devant l'accident.

CATEGORIQUE, se dit figurément de ce qui se fait dans l'ordre, & raisonnablement. Cet homme n'a pas repondu à vos civilitez, cela n'est pas *categorique*.

On appelle des reponses *categoriques*, les reponses pertinentes

nentes & precises, qu'on fait sur les faits, ou objections qu'on nous propose. Toutes les reponses de cet accusé sont ambiguës, il n'en fait point de *categoriques.*

CATEGORIQUEMENT. adv. D'une maniere categorique & precise. On a ordonné que le deffendeur repondroit *categoriquement*, par ouï, ou par non, sur les faits qui lui ont été signifiez. Tous ces termes figurez ne sont bons que dans le stile simple & familier.

CATEL, ou CATEUX. adj. C'est un terme de plusieurs Coutumes qu'on devroit mettre en usage dans le discours ordinaire, parcequ'on n'a point de mot propre pour exprimer ce qu'il signifie. C'est une chose qui tient le milieu entre les immeubles, & les meubles; qui de sa nature est immeuble, & qui neanmoins est reputée meuble, & se partage de même; comme des moulins, des navires, des fruits pendans par les racines après la Mi-Mai, & avant le pied coupé, parcequ'après la cueillette ils sont reputez meubles.

CATERRE. s. m. Quelques-uns disent CATARRE, mais il commence à vieillir. Terme de Medecine. Fluxion & distillation d'humeurs sur le visage, sur la gorge, ou sur quelque autre partie du corps. Qu'il tombe sur tes dens un horrible *caterre*. St. Amant. Les *caterres* proviennent ordinairement de chaleur ou de froideur excessives, ou de la repletion du cerveau, & de la debilité de la partie recevante. Les *caterres* ne proviennent pas de la tête seulement, comme on le suppose d'ordinaire. Ils viennent aussi de toutes les autres parties; parceque les vaisseaux lymphatiques qui portent les serositez, se distribuent par tout le corps, & que les glandes qui les preparent sont repanduës presque par tout. Ainsi les rhumes arrivent lorsque les vaisseaux lymphatiques degorgent leurs serositez, & leur lymphe sur la gorge, & sur la poitrine. Le froid empêchant la transpiration, & l'évaporation de la lymphe, est la cause la plus frequente des *caterres*. La serosité étant extravasée s'aigrit, & c'est ce qui cause des douleurs en diverses parties. C'est par cette raison que pour guerir les *caterres*, il faut adoucir, & faire transpirer les serositez par le moyen des diaphoretiques, & par des remedes somniferes, & diuretiques. Van Hel.
Ce mot vient du Grec *catarreo*, qui signifie *defluo*. Nicod.

CATERREUX, euse. adj. Qui est flegmatique, sujet aux fluxions & aux caterres.

CATHÆRETIQUES. s. m. Sorte de medicamens qui sont propres à consumer les chairs baveuses & les excroissances qui viennent dans les playes, tels sont le precipité rouge, l'alun brûlé &c.
Ce mot vient du Grec *cathairetícos*, qui reprime, qui renverse. Quelques-uns les appellent *sarcophages*, c'est-à-dire, qui mangent la chair.

CATHARTIQUE. adj. Terme de Medecine, qui se dit tant des remedes purgatifs, que des vomitifs; mais plus proprement des purgatifs. Les *cathartiques* pris en ce dernier sens sont de plusieurs sortes; il y en a de benins, de mediocres, & de violens. Les benins sont ceux qui purgent doucement, tels sont la casse, la manne, les tamarins, la rhubarbe, le senné, &c. Les mediocres purgent plus fortement, comme le jalap & la scammonée. Les derniers vuident avec beaucoup de violence, & d'émotion, tels sont la coloquinte, l'ellebore, la laureole, &c. On les divise aussi en *cholagogues*, *phlegmagogues*, *melanagogues*, & *hydragogues*. Les *cholagogues*, à ce qu'on pretend, purgent la bile; les *phlegmagogues* la pituite: les *melanagogues* la melancholie, & les *hydragogues* les serositez.
Ce mot vient du Grec *cathairo*, *purgo*.

CATHEDRALE. adj. f. Eglise qui est le siege d'un Evêque, ou d'un Archevêque. C'est toujours la principale de la ville où elle est bâtie.
Ce mot vient du Grec *cathedra*, *chaise*, qui vient de *kathezomai*, *sedeo*.

CATHEDRANT. s. m. Celui qui preside à un Acte de Theologie, ou de Philosophie. Tachard.

CATHETE. s. f. Terme de Geometrie. Perpendiculaire. Quelques-uns s'en servent en parlant d'une ligne, ou d'un rayon qui tombe perpendiculairement sur un autre corps. La *cathete d'incidence* est une ligne droite tirée d'un point de l'objet perpendiculairement à la ligne reflechissante. La *cathete de l'œil*, ou de *reflexion*, est une ligne droite tirée de l'œil perpendiculairement à la ligne reflechissante. Il est évident que dans un miroir spherique cette ligne passe par son centre. On le dit en Architecture de la ligne perpendiculaire qui passe par le milieu d'une colonne, ou par l'œil de la volute du chapiteau Ionique. On l'appelle aussi *axe*, ou *essieu*.

CATHETER. s. m. Terme de Chirurgie. C'est une sonde creuse & courbe, dont on se sert tant pour tirer l'urine de la vessie, que pour reconnoître ses maladies, & celles de son canal.

CATHETERISME. s. m. Operation de Chirurgie, par le moyen de laquelle on tire l'urine qui est retenuë en la vessie. Elle est ainsi appellée à cause de l'instrument dont on se sert, qu'on nomme *catheter*, *algalie*, ou *sonde creuse*. Cette operation n'a lieu que lorsque la suppression est à la vessie.

CATHOLICON. s. m. Terme de Pharmacie. C'est un électuaire mou, ainsi appellé comme qui diroit *universel* ou *purgeant toutes les humeurs*. On en trouve chez les Auteurs differentes descriptions. Le *catholicon* qu'on appelle ordinairement de *Nicolas* est le plus en usage: il est composé de seize ingrediens, dont les principaux sont les tamarins, la casse, le senné & la rhubarbe. Ce *catholicon* est appellé *double*, lorsqu'on y met double poids de senné & de rhubarbe. On lui donne aussi le nom de *catholicon* fin, parcequ'on y met du sucre blanc, & de la meilleure rhubarbe. Le *catholicon* pour les clysteres ne differe du precedent qu'en ce qu'il n'y entre point de rhubarbe, & qu'au lieu de sucre on y met le miel.
Catholicon, est aussi le nom d'une satire ingenieuse faite du tems de la Ligue.

CATHOLICOS. s. m. Terme de Relations. C'est le nom du Chef du Clergé de Mingrelie, des Abcas de Guriel, du mont Caucase, & d'Imirette.

CATHOLIQUE. adj. m. & f. Universel, general. C'est le Gr. Theodose qui par un édit attribua par prééminence, le titre de *Catholiques* aux Eglises qui suivoient le Concile de Nicée, à l'exclusion de toutes les autres. Ce nom marque l'universalité de l'Eglise, repanduë parmi toutes les nations de la terre. Sous l'Empereur Constance l'Arianisme s'étoit si universellement emparé des esprits, qu'il falloit être Arien pour être appellé *Catholique*. On donne aujourd'huy ce nom specialement à la Foi, & à la Religion Romaine. On a donné au Roi d'Espagne le titre de Roi *Catholique*; qui est devenu hereditaire depuis Ferdinand & Isabelle. La Colombiere dit que c'est pour avoir chassé les Mores d'Espagne. Philippes de Valois après sa mort fut par les Ecclesiastiques surnommé *Catholique*, parcequ'il avoit favorisé leurs droits. Dans plusieurs Epitres des Papes ce nom est donné aux Rois de France, & aux Rois de Jerusalem. On l'a donné aussi à plusieurs Patriarches, comme à ceux des Jacobites, des Egyptiens, des Armeniens, & à des Primats qui avoient une fort ample Jurisdiction, & qui pouvoient consacrer des Archevêques. Du Cange. En Allemagne il y a des Princes Protestans, & des Princes *Catholiques*. Ce Seigneur est un fort bon *Catholique*. Les Huguenots se sont separez de l'Eglise *Catholique*. Un *Catholique* Romain.

Ce mot vient du Grec *katholou*, qui signifie *universellement*, d'où vient *katholikos*, *universel.*

En termes de Chymie, on appelle un fourneau *catholique*, ou universel, un petit fourneau tellement disposé, qu'on y peut faire toutes les operations de Chymie, même celles qui se font avec le feu le plus violent. On le dit aussi en Gnomonique des cadrans universels, qui sont tellement construits, qu'ils peuvent faire connoître l'heure en divers païs, & sous quelque élevation de Pole que ce soit.

On appelle proverbialement un *Catholique à gros grains*, un homme peu scrupuleux, un peu libertin, qui ne prend pas soin d'observer les preceptes de la Religion.

CATHOLIQUEMENT. adv. D'une maniere Catholique, fort reguliere. On vit dans cette famille fort *catholiquement.*

CATICHES. Terme de Chasse, qui se dit des trous où se cachent les loutres quand ils sont chassez.

CATIMINI. adv. Secrettement. Il est allé en *catimini* faire une telle visite, une telle affaire; pour dire, d'une maniere cachée, & tout doucement, comme vont les chats pour attraper les souris. Il est bas, & ne se peut dire qu'en riant.

CATIR. v. act. Terme de Bonnetier & de Degraisseur. Presser le drap, ensorte qu'il soit poli, uni & luisant. On le dit aussi de toute sorte de laine ainsi preparée. On ne sçauroit bien voir la finesse d'un bas d'estame quand il est *cati.*

CATOPTRIQUE. s. f. Seconde partie de la science qui explique la vision: science qui enseigne comment les objets peuvent être vûs par la reflexion qui se fait sur les miroirs, & autres surfaces polies.

CATOPTRIQUE, est aussi quelquefois adjectif, & on appelle un cadran *catoptrique*, celui qui marque les heures par un rayon reflechi, soit dans une chambre, soit ailleurs. Euclide a écrit de la *Catoptrique.*

Ce mot vient du verbe Grec *katoptomai.*

CATTEROLES. Terme de Chasse. Ce sont des lieux où les lapins font leurs petits, qu'ils creusent en terre, & qu'ils rebouchent tous les jours jusqu'à leur sortie.

C A V.

CAVALCADE. s. f. Marche pompeuse que font des Courtisans & des gens à cheval en quelque ceremonie pour accompagner & honorer leur Prince. Il se fit une belle *cavalcade* à la majorité du Roi depuis le Palais Royal jusqu'au Parlement. Ce mot est Italien.

CAVALCADE, se dit aussi d'une promenade, ou d'un petit voyage que font des gens à cheval dans quelques lieux peu éloignez. Nous avons fait partie pour faire une petite *cavalcade*, & aller voir Fontainebleau.

CAVALCADEUR. s. m. Ecuyer qui enseigne à monter à cheval. Il n'est plus en usage en ce sens; mais il y a encore des charges chez le Roi & les Princes, d'Ecuyers *Cavalcadeurs*. Ce sont ceux qui commandent l'écurie des chevaux de la personne du Roi, de la Reine, de Monsieur &c. Menage écrit *Cavalcadour*, de l'Espagnol *Cavalgador.*

CAVALE. Voyez CAVALLE.

CAVALERIE. s. f. Corps de gens de guerre qui combattent à cheval. La *cavalerie* Françoise est distinguée en compagnies d'Ordonnances, comme Gardes du corps, Gendarmes, Chevaux-legers, &c. & en regimens qui sont commandez par des Mestres de Camp: & ce sont ces regimens seuls qu'on appelle la *cavalerie legere*. Quand une armée est rangée en bataille, la *cavalerie* est postée sur les ailes. Les corps de *cavalerie* rangez en bataille s'appellent *escadrons*. Le Colonel de la *cavalerie*, c'est celui qui commande la *cavalerie*. Un Mestre de Camp de *cavalerie*, c'est celui qui commande un regiment de *cavalerie*. Une Cornette de *cavalerie*, c'est une compagnie de *cavalerie.*

Les Romains dans leurs premieres guerres ignoroient l'usage de la *cavalerie*: ils faisoient consister toutes leurs forces dans l'infanterie: ensorte même que dans le combat ils ordonnoient à la *cavalerie* de mettre pied à terre, & ils ne reprenoient leurs chevaux que pour mieux suivre les ennemis quand ils étoient en deroute. La *cavalerie* de Pyrrus les fit changer de sentiment; & sur tout celle d'Annibal leur donna depuis de si grandes frayeurs, que ces invincibles Legions Romaines n'osoient descendre dans la plaine.

CAVALERISSE. Vieux mot tiré de l'Italien, qui signifioit autrefois un *Ecuyer*, un Maître de Manege, celui qui étoit sçavant en l'art de dresser & de gouverner les chevaux.

CAVALERISSE. Scudery s'est servi de ce mot pour signifier une Cavaliere, une femme à cheval.

CAVALET. s. m. Terme de Verrerie. C'est ce qui couvre la lunelle, & qui fait baisser la flâme pour échauffer l'arche du four.

CAVALIER. s. m. Soldat qui sert & qui combat à cheval. Il est encore distingué du *fantassin*, en ce qu'on l'appelle *maître*. Une telle compagnie étoit de 40. *maîtres* ou de 40. *cavaliers.*

Ce mot vient du Latin *caballus.*

CAVALIER, signifie aussi, un Gentilhomme qui porte l'épée, & qui est habillé en homme de guerre. C'est un brave *Cavalier*, un honnête *Cavalier*. Les *Cavaliers* sont communs en Italie, à cause qu'il y a plusieurs Ordres de Chevalerie. Il semble qu'en parlant des Chevaliers d'Italie, l'on ne devroit point leur donner la qualité de *Cavalier*, qui à la rigueur ne signifie en François, qu'un homme d'épée, & ne suppose point un Ordre de Chevalerie. Cependant l'usage est pour *Cavalier*, à l'égard même des Chevaliers Italiens. Mr. Taleman qui a traduit l'Histoire de Venise de Nani, Chevalier, & Procurateur de St. Marc, l'appelle le *Cavalier* Nani. On dit le *Cavalier* Bernin a été un grand Architecte & Sculpteur: le *Cavalier* Marin un grand Poëte.

CAVALIER, en termes de Manege, se dit aussi d'un homme qui est bien à cheval, qui manie bien un cheval. Ce Creat est un fort bon *cavalier*. Ce petit maquignon est bon *cavalier*, il manie bien un cheval. En ce sens on le dit aussi au feminin. Cette Dame est une fort bonne *cavaliere.*

CAVALIER, se dit aussi d'un galant qui courtise, qui mene une Dame. En cette promenade, en ce bal, chaque Dame avoit son *Cavalier.*

CAVALIER, se dit en general de tout homme qui est à cheval, sur tout quand il porte des armes, & quand il a la mine de se defendre. Il avoit autour de son carrosse une demie-douzaine de *cavaliers*. Ce Messager fut volé, & si il menoit une vingtaine de *cavaliers* avec lui.

CAVALIER, s'employe aussi adjectivement & adverbialement. Cet homme a la mine *cavaliere*. Il danse à la *cavaliere*. Il fait des vers à la *cavaliere*, c'est-à-dire, qui sont fort negligez. On dit un stile *cavalier*, une éloquence *cavaliere*; pour dire, libre, qui n'a rien de pedant, ni de trop assujetti aux regles.

CAVALIER, IERE, se dit aussi pour ce qui est trop libre, & qui approche de la mal-honnêteté. Il l'a traité d'une maniere *cavaliere*, c'est-à-dire, peu civile, de haut en bas. Les braves de vôtre voisinage m'ont offert de me venger; mais j'ay pensé que ce procedé étoit un peu trop *cavalier* pour un homme de Breviaire. COS.

CAVALIER, IERE, se prend aussi pour ce qui est galand & honnête.

> *C'est très-mal fait d'être Sorcier,*
> *Et cela n'est point* Cavalier. VOIT.

Cavalier, en terme de Fortification, est une terrasse ou platte-forme qui commande autour d'elle, & qui est élevée de 18. ou 20. pieds sur le rempart pour y mettre du canon, & battre dans la campagne. On l'appelle ainsi, à cause qu'il est autant élevé sur les autres ouvrages, qu'un homme à cheval l'est sur un homme de pied. On en fait quelquefois dans la campagne pour battre dans la ville. Ils sont tantôt ronds, tantôt carrez, & ils ont leur parapet pour couvrir le canon. Leur largeur depend du nombre des pieces qu'on y veut loger. On observe pour cela de donner 10. ou 12. pieds de distance entre chaque piece, afin que ceux qui servent le canon ayent plus de commodité à le charger & à le tirer.

CAVALIEREMENT. adv. D'une maniere cavaliere. Il signifie quelquefois, Agreablement, & se prend en bonne part; comme, Il écrit *cavalierement*: quelquefois incivilement & en mauvaise part; comme, Il a traitté cette Dame un peu *cavalierement*, sans respect. On dit aussi, Il a parlé de la Religion un peu *cavalierement*; pour dire, d'une maniere un peu trop libre, un peu libertine.

CAVALLE. s. f. Jument, la femelle du cheval. Les Anciens ont feint que les *cavalles* de Portugal concevoient du vent, à cause que les chevaux de cette contrée étoient fort vîtes. On fait saillir les *cavalles* aux étalons dans les haras. Quelquefois on boucle les *cavalles*.

CAVALOT. s. m. Monnoye fabriquée sous Loüis XII. valant 6. deniers de loi. On l'appella *cavalot*, parceque S. Second y est representé à cheval.

CAVALQUET. s. m. Terme de guerre, est une maniere de sonner de la trompette, dont on se sert lorsque l'armée approche des villes, ou lorsqu'elle passe par dedans. Il y aussi a un double *cavalquet*.

CAUCHEMAR. s. m. Il y en a qui écrivent *cauchemare*, d'autres *chaussemare*, d'autres *cochemar*, & d'autres *cochemare*. Tout cela est je croi fort indifferent, si ce n'est que *chaussemare* est le moins bon, & *cochemar*, ou *cauchemar* le meilleur. Nom que donne le peuple à une certaine maladie qui survient principalement à des personnes qui dorment, qui sont couchées sur le dos, & qui ont l'estomac rempli d'alimens pesans & de difficile digestion. Il leur semble qu'ils ont un gros poids sur la poitrine, dont ils vont être accablez: d'où vient qu'ils s'imaginent que c'est quelque spectre, quelque phantôme, ou même le malin esprit qui les presse, & qui leur ôte la respiration. Cette maladie ne vient pas, comme on le pretendoit autrefois, de vapeurs grossieres qui remplissent les ventricules du cerveau: il y a plus d'apparence, qu'elle est causée par une trop grande repletion de l'estomac, qui empêche le mouvement du diaphragme, & par consequent la dilatation de la poitrine; & c'est pour cette raison aussi qu'on y est plus sujet, après qu'on a trop mangé, & qu'on est couché sur le dos. Plusieurs croyent avec fondement, qu'elle est encore produite par la convulsion des muscles de la respiration. On l'appelle en Latin, *incubus*, & en Grec *ephialtes*.

CAUDATAIRE. s. m. Celui qui porte la queuë du Pape, d'un Cardinal, d'un Prelat.

CAUDÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des Cometes & des étoiles qui ont une queuë. Il porte d'azur à une étoile *caudée* d'or.

CAUDEBEC. s. m. Sorte de chapeau, ainsi appellé à cause de la ville de *Caudebec* en Normandie où l'on fait ces chapeaux.

CAVE. s. f. Lieu vouté; ou partie d'un bâtiment qui est au dessous du rez de chaussée. Il y a plusieurs Eglises où il y a des Chapelles basses, comme à Nôtre Dame de Chartres, à Ste. Genevieve, à St. Victor: on les appelle la *cave*. Une descente, une voute, un berceau de *cave*.

On appelle aussi *caves* dans les Eglises, Certains lieux voutez où on enterre les morts. Une telle famille a sa *cave* dans une telle Parroisse.

Cave, se dit dans les maisons particulieres du lieu soûterrain & vouté où on met le bois, le vin & les autres choses qu'on veut tenir fraîchement. Ce Cabaretier a 200. pieces de vin dans sa *cave*. On met rafraîchir l'eau à la *cave*.

Ce mot vient du Latin *cavea*.

On appelle *Rats de cave*, les Commis qui vont dans les *caves* marquer le vin que les Cabaretiers debitent.

On appelle du *sable de cave*, le sable fossile qu'on tire de la terre par les puits ou ouvertures qu'on y fait.

Cave, se dit aussi d'un coffre separé en plusieurs petits quarrez, qu'on prepare ainsi pour mettre des bouteilles. Une *cave* d'armée dans laquelle on transporte des liqueurs. Une *cave* de toilette, où on met des essences, des pommades.

Cave, chez les joüeurs, signifie un fonds d'argent qu'ils mettent devant eux pour tenir bon aux autres. La premiere, la seconde *cave*.

On dit figurément d'un homme, qu'il va du grenier à la *cave*, quand il y a du haut & du bas dans son style, dans ses actions: qu'il est chu du grenier à la *cave*; pour dire, qu'il a eu un grand revers de fortune.

CAVE, adj. m. & f. Ce qui est creusé, qui a été cavé. Il est moins en usage au simple, qu'à son composé *concave*.

Cave, en termes de Medecine, se dit de la plus grosse de toutes les veines qui va se terminer au ventricule droit du cœur, où elle s'ouvre par une large embouchure, pour y verser le sang qui lui est apporté de toutes les parties du corps par les rameaux des veines. A son entrée dans le ventricule droit il y a trois valvules membraneuses, qu'on appelle *triglochines* ou *tricuspides*, à cause de leur figure triangulaire: elles sont disposées de maniere qu'elles permettent l'entrée du sang de la veine *cave* dans le cœur, & en empêchent le retour dans la veine *cave*. Cette veine se divise en ascendante & descendante. La veine *cave* ascendante est celle qui vient des parties inferieures: elle est ainsi nommée, parceque le sang qui revient au cœur par cette veine, monte. La veine *cave* descendante vient des parties superieures: elle est ainsi appellée, parceque le sang qu'elle rapporte du cerveau & des autres parties superieures au cœur, descend.

CAVEAU. s. m. Petite cave où on enterre les morts dans l'Eglise, & où on met du vin dans les maisons.

CAVEHANE. s. f. Mot qui vient des Turcs, & qui signifie un lieu où on vend & où on prend du café. Le Maître de la *cavehane* gage des Violons pour joüer & chanter pendant qu'on prend du café. Tevenot.

CAVER. v. act. Creuser petit à petit. L'eau de la gouttiere a *cavé* les fondemens de cette maison. La verolle *cave* & marque le visage.

Caver, signifie aussi en plusieurs jeux de hasard, Faire un fonds de certaine somme pour avoir devant soi dequoy joüer.

Caver, en termes de Vitrier, c'est évider dans un morceau de verre de couleur, pour y en enchasser d'autres de diverses couleurs, qu'on retient avec du plomb de chef-d'œuvre. On *cave* avec un diamant, & un gresoir qu'on doit conduire avec adresse pour ne pas casser la piece. Cela ne se pratique gueres que pour les experiences, & les chef-d'œuvres de vitrerie.

On dit proverbialement, que l'eau qui tombe goutte à goutte *cave* la pierre; pour dire, qu'un travail, quelque petit qu'il soit, vient à bout de ce qui paroît fort long & difficile à faire.

CAVERNE. s. f. Grand creux qui se trouve fait naturellement, & sans art sous quelque montagne ou rocher. Les bêtes farouches se retirent dans les *cavernes.*
Ce mot vient du Latin *caverna.*

CAVERNEUX. adj. m. ne se dit guere qu'en Medecine. Les nerfs *caverneux*, sont deux corps plus ou moins longs & gros, dont la partie la plus considerable de la verge est composée. Leur substance interne est rare & spongieuse: lorsqu'elle vient à s'emplir de sang & d'esprits, les nerfs *caverneux* s'enflent: ce qui fait la tension de la verge.

CAVESSE DE MORE. Terme de Manege. C'est la même chose que *Cap de More* expliqué ci-dessus.
Ce mot vient de l'Espagnol *cabeça*, qui signifie *tête.*

CAVESSON, ou **CAVEÇON.** s. m. Terme de Manege. C'est une espece de bride ou de muserolle qu'on met sur le nez du cheval, qui le serre & le contraint, & sert à le domter & à le dresser. Les *cavessons* de cuir ou de corde servent à mettre les chevaux entre deux piliers. Il y a aussi des *cavessons* de fer faits en demi-cercle de deux ou trois pieces assemblées par des charnieres, qui servent à dresser les jeunes chevaux. Il y en a de tors & de plats; d'autres creux par le milieu & dentelez comme des scies, qu'on appelle *mordans* ou *à siguette*, ou *cavessons camares.* On ne se sert plus de ces derniers, & ils sont absolument bannis des Academies. Ils étoient garnis de petites pointes très-aiguës qui tourmentoient excessivement le cheval. Tous *cavessons* sont montez de têtiere, de sou-gorge, & de deux longes. Ce mot peut venir de l'Espagnol *cabeça*, qui signifie *tête.*

CAVET. s. m. Terme d'Architecture. C'est un membre creux, ou moulure rentrante, qui est faite de la quatriéme partie d'un cercle, & qui fait partie des ornemens des corniches. On s'en sert aussi dans les ornemens des bordures de menuiserie.

CAVIAL. s. m. D'autres disent *caviat*, & d'autres *caviar.* Sorte de mets ou de ragoût qu'on prepare comme les boutargues. Il se fait d'œufs d'éturgeon qu'on saupoudre de sel, & qu'on expose après au soleil, en les remuant plusieurs fois le jour. Le *cavial* est fort commun dans tous les païs du Nort. On l'assaisonne ordinairement avec du vinaigre, quand on en veut manger. Les uns le mangent sur le pain, & les autres en font une espece de salade, comme on en fait avec des anchois.

CAVILLATION. s. f. Terme de l'Ecole. C'est un argument faux & sophistique, un raisonnement qui n'est fondé que sur une vaine subtilité. La plupart des objections qu'on fait au College sont de pures *cavillations.*
Ce mot vient de *cavillari*, que l'on fait venir de *calvo.*

CAVIN. s. m. Terme de Guerre. C'est un lieu creux, soit un chemin, soit un fossé, dans lequel on peut s'avancer à couvert vers les ennemis, comme dans une tranchée.

CAVITE'. s. f. Creux ou vuide de ce qui est cave ou creusé. Les Medecins nomment *cavitez*, plusieurs endroits creux qui sont dans le corps, comme les *cavitez* du cerveau, du cœur, des veines, &c.

CAULICOLES. Terme d'Architecture. Tige d'herbe. Ce sont de petites tiges qui semblent soutenir les huit volutes du chapiteau Corinthien.

CAUSATIVE. adj. f. qui se dit en cette phrase grammaticale, Une particule *causative*, telles que sont *car*, *parceque*, *veu que*, &c.

CAUSE. s. f. Ce qui produit un effet. On dit en Theologie, que Dieu est la premiere *cause*, la *cause* des *causes.* On appelle *cause premiere*, celle qui agit par elle-même, & par sa propre vertu. Dieu seul peut être *cause* premiere.

Quand tu vois du soleil l'éclatante lumiere,
Et tous les feux du firmament,
La raison, & la foi doivent en ce moment,
Elever ton esprit vers la Cause Premiere.
L'Ab. Tetu.

On nomme *causes secondes*, celles qui n'agissent point par elles-mêmes, & qui sont mûes par la *cause* premiere. Selon les notions, & les principes de la raison commune à tous les hommes, l'on peut decider, qu'il y a une *cause* superieure, & intelligente à qui toutes les creatures doivent leur être. Ob. M. Dieu suspend quelquefois l'action des *causes* secondes, & les conduit à une autre fin que celles où elles tendoient par leur destination naturelle, quand il le trouve à-propos pour les desseins de sa sagesse. Sherlock. Si Dieu remuë immediatement les *causes* secondes pour chaque évenement, elles ne sont que de pures machines immobiles par elle-mêmes, & qui n'ont en elles aucun principe d'action. Id. La Providence se sert des *causes* secondes, des *causes* sublunaires, & en determine le mouvement comme il lui plaît. Les *causes* secondes sont subordonnées à une *cause* generale qui les met en action. Bay. Par un enchainement de *causes* inconnuës, mais determinées de tout temps, chaque chose marche en son rang, & acheve le cours de sa destinée. Vau. Socrate ne regarde la beauté que comme un effet de la nature, qui l'éleve à la connoissance de sa *cause.* Vill.
Ce mot vient du Latin *causa.*

Les *causes*, en termes de Philosophie, ont été distinguées par les Anciens en *cause efficiente*, c'est l'agent qui produit quelque chose; *cause materielle*, c'est le sujet sur lequel il travaille, ou ce dont la chose est formée; *cause formelle*, c'est le changement qui resulte de son action dans le sujet, ou ce qui rend une chose telle, & la distingue des autres. La *cause finale*, c'est le motif qui le fait agir, ou la fin pour laquelle une chose est. La *cause physique* est celle qui produit un effet sensible, & corporel: comme, l'approche du Soleil est *cause* de la chaleur. La *cause morale* est celle qui produit un effet réel, mais dans des choses spirituelles: comme, le peché est la *cause* de la perte de la grace. On tient pour axiome, que la *cause* ôtée, l'effet cesse. *Cause occasionnelle*, est l'occasion seulement, & non pas la *cause* directe de ce qui arrive: par ex. l'ame ne pouvant pas agir sur le corps, ni le corps reciproquement sur l'ame, Dieu à l'occasion d'un mouvement du corps, imprime à l'ame une pensée; & de même à l'occasion d'une pensée de l'ame, il imprime un mouvement au corps: d'où il s'ensuit que les mouvemens de l'ame, ou du corps, ne sont que les *causes occasionnelles* de ce qui se passe dans l'un & dans l'autre. Font. Selon les Philosophes modernes le choc, ou la percussion n'est que la *cause* occasionnelle du mouvement produit dans le corps choqué: c'est Dieu qui en est la *cause* immediate, & efficiente. Bay. De même ils disent que l'action des corps sur nos organes n'est point la *cause* efficiente de nos idées, & de nos perceptions: elle en est seulement une *cause* occasionnelle, qui determine Dieu à agir sur nôtre esprit, suivant les loix de l'union de l'ame, & du corps. Id.

On dit aussi, qu'un homme est *cause* d'un scandale, d'une querelle, d'une guerre, de la fortune de quelcun; pour dire, qu'il en a fourni les occasions. *Je ne suis pas cause de ce qui lui est arrivé.* Les hommes par leurs artifices, & par leurs feintes passions, *sont cause* du malheur de celles qui se laissent tromper. M. Sc. L'ignorance invincible est une excuse legitime des crimes dont elle est *cause.* Ob. M. Tout oblige en amour, quand l'amour en est *cause.* Corn.

Cause, signifie aussi, Raison, pretexte, sujet, moyen qui sert à deffendre, loüer ou blâmer quelque chose.

chose. C'est pour cette *cause* qu'on l'a fait mourir. C'est la *cause* pourquoy il s'est absenté. Je vous prie de faire cela, & pour *cause*. Un Juge se doit deporter, quand il sçait qu'il y a des *causes* de recusation contre lui. L'arrêt declare qu'à bonne & juste *cause* il a formé son opposition. Il a été accusé à tort & sans *cause*. Sans alleguer aucune *cause*, elle rompit tout commerce avec moi. VOIT.

> *As-tu de ton espoir des* causes *legitimes ?*
> *Quand tu crois te sauver sur quoy te fondes-tu ?*
> *Toi pecheur de qui la vertu*
> *Consiste à s'abstenir des plus énormes crimes.*
> L'AB. TETU.

CAUSE, en termes de Palais, signifie, un droit acquis à quelque personne par quelque titre que ce soit, vente, cession, donation, succession, confiscation, &c. Ainsi on dit, Ses heritiers ou ayans *cause*. On dit aussi, qu'un homme a une bonne *cause*, quand il a un droit apparent. Les Juges doivent être toûjours pour la bonne *cause*.

CAUSE, se prend en ce sens pour Interêt. La *cause* des pauvres est la *cause* de Dieu. En matiere de Religion, la *cause* de Dieu devient d'ordinaire la nôtre, parceque nos passions se mêlent avec elle. OE. M. Darius fit prier Alexandre de vanger sa mort, & lui fit dire qu'il devoit cet exemple au monde, & que c'étoit la *cause* commune de tous les Rois. VAU. C'est la *cause* publique qui reside en la bouche des gens du Roi.

CAUSE, se prend aussi pour ce qu'on appelle Parti. Etre pour la bonne *cause*. VAUG. La faveur de Dieu n'est pas moins attachée aux bonnes mœurs qu'à la bonne *cause*. SHERLOCK.

CAUSE, signifie aussi, Different, contestation qui doit être plaidée à l'audience. Cette *cause* a été appellée à tour de rôlle. Cet Avocat a bien plaidé sa *cause*. C'est une belle *cause*, une belle question à juger. Le renvoi se doit demander avant que la *cause* soit contestée. La contestation en *cause* se fait par l'appointement en matiere civile, & par la confrontation en matiere criminelle. Prendre le fait & *cause* d'un autre, c'est, Prendre en main sa deffense, prendre sur soi l'évenement du procés. Cet homme est fort habile, il deffend bien sa *cause*. Ceux qui perdent leur *cause*, doivent être condamnez aux depens. On dit encore, Mettre un homme en *cause*; pour dire, le rendre partie au procés. Tous les garans, tous les coheritiers ont été mis en *cause*. Il n'est pas en *cause*. On l'a mis hors de *cause*; c'est-à-dire, On l'a debouttè de son intervention. Tite Live rapporte, qu'Horace fut absous plutôt par l'admiration de sa vertu, que par la justice de sa *cause*. OE. M. Les preuves dont un Avocat appuye sa *cause*, font que les Juges la trouvent bonne; mais les affections dont il l'anime, font qu'ils souhaitent qu'elle soit bonne. BOU.

On appelle aussi la *cause grasse*, une *cause* plaisante, & sur un fait inventé, que les Clercs de la Basoche plaidoient autrefois pour se divertir le jour du Mardi gras, & qu'on a abolie depuis peu, à cause des ordures, & des libertinages dont elles étoient souvent remplies. Quand on plaide au Palais quelque *cause* plaisante, on dit encore que c'est une *cause grasse*.

On appelle Curateur aux *causes*, un homme preposé pour avoir soin des affaires des mineurs émancipez qui ont des procés. On dit, qu'un homme a ses *causes* commises, quand il a droit de plaider en certaine Jurisdiction, comme les Officiers qui ont un Committimus aux Requêtes du Palais & de l'Hôtel, l'Université au Châtelet de Paris, l'Ordre de Cluni au Grand Conseil.

Une *cause d'appel*, c'est un different sur la confirmation ou cassation d'un jugement donné à l'audience par un premier Juge.

Il y a plusieurs écritures qu'on nomme absolument *cause*: comme *cause d'appel*, sont les écritures qu'on donne en consequence d'un appointement rendu à l'audience sur une appellation verbale, à la difference des griefs qu'on donne sur les procés par écrit, qui ont été appointez devant les premiers Juges. On appelle aussi des *causes d'opposition*, les écritures qui se fournissent dans les decrets & instances d'ordre pour soutenir les oppositions qu'on y a formées.

CAUSE, est aussi le motif, le fondement d'un acte. Une obligation sans *cause* est nulle. Une promesse pour *cause* de prêt.

On appelle *Donations à cause de mort*, les donations qui sont faites par un malade qui meurt de la maladie dont il est alité, & qui sont sujettes aux mêmes formalitez des testamens.

On se sert aussi dans les Requêtes, Arrêts, Edits & Declarations, de cette formule, A ces *causes*, pour commencer la conclusion, le dispositif de l'acte.

CAUSES, se dit aussi de la seconde partie du Decret de Gratien qui est divisée en 36. causes. En une telle *cause*, en une telle distinction. On appelle aussi en Droit Canon les *causes majeures*, les causes des Evêques.

CAUSE. Ce mot, en y ajoûtant la particule *à*, sert à former quelquefois une preposition, & quelquefois un adverbe. Quand il est preposition, il gouverne le genitif. Il a fait cela *à cause* de moi. On l'estime *à cause* de sa doctrine. Les animaux ont été créez *à cause* des hommes; c'est-à-dire, en leur consideration. Et quand il est adverbe, il est suivi d'un *que*, & signifie Parceque. Cet Ecolier a été châtié *à cause* qu'il ne vouloit point étudier. On écrivit une lettre en gros caracteres à Antigonus *à cause qu*'il étoit borgne, & un aveugle, dit-il, y mordroit. ABL. Mais en de pareilles occasions il vaut mieux se servir de *parceque*.

CAUSE, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un Avocat à tort & sans *cause*; un Avocat de *causes* perduës. La guerre est *cause* des troubles: ce qui se dit à ceux qui se plaignent d'un malheur public, ou qu'on ne sçauroit empêcher.

CAUSER. v. act. Etre cause, produire quelque effet. Les Grands peuvent *causer* beaucoup de bien & de mal. Les schismes *causent* un grand scandale dans l'Eglise.

> *N'ayez point ces delicates craintes,*
> *Qui d'un juste heritier peuvent* causer *les plaintes.* MOL.

En stile de Notaire, *causer*: s'employe passivement; Cette donation est *causée* pour recompense de services: c'est-à-dire, elle a pour cause une recompense de services.

CAUSER. v. n. Signifie encore, S'entretenir de choses familieres & peu importantes. Il est malseant de *causer* dans l'Eglise. Menage tient que ce mot vient de *causare*, dont on s'est servi dans la basse Latinité, pour dire, *plaider une cause*; d'où il a été étendu aux entretiens familiers & aux railleries.

CAUSER, signifie encore, Parler trop, ou indiscrettement; lâcher quelque parole qui fait decouvrir un secret. Ne dites rien devant cet homme-là, c'est un homme qui *cause*, qui est sujet à *causer*. Les femmes n'ont pas la force de se taire: elles ont une furieuse demangeaison de *causer*. BOU. Eh! voulez-vous, Madame, empêcher qu'on ne *cause*? MOL.

CAUSER, signifie aussi, Medire, parler mal. Cette femme a une reputation douteuse; on en *cause*.

On dit proverbialement, qu'une personne *cause* comme une pie borgne; qu'elle *cause* quand elle a les pieds chauds; pour dire, qu'elle parle trop.

CAUSÉ, ÉE. part. & adj.

CAUSEUR, EUSE. adj. & f. Qui parle trop, ou indiscrettement, qui decouvre les secrets d'autruy, & les

les siens. Saumaise étant à Paris, n'aimoit point à se rencontrer en compagnie avec Blondel, parceque celui-ci étoit un grand *causeur*. COLOMIERS.

Efforçons nous de vivre avec toute innocence,
Et laissons aux causeurs *une pleine licence.* MOL.

On le dit aussi des hableurs, qui promettent beaucoup, & qui tiennent peu. Il ne vous faut pas fier à lui, ce n'est qu'un *causeur*.

CAUSTIQUE. adj. m. & f. & s. Qui a la vertu de brûler, qui est corrosif. Le suc du tithymale est fort *caustique*. L'arsenic n'est poison que parcequ'il est *caustique*, qu'il corrode & perce les parties où il s'attache. Il y a des remedes *caustiques* & corrosifs, qu'on appelle aussi *pyrotiques*, qui par leur substance acre, mordante & terrestre corrodent, brûlent & mangent la peau & la chair pour penetrer au dedans des corps durs & calleux, & fondent & liquefient les humeurs, comme alun brûlé, éponges, cantharides, & autres vesicatoires. Les *caustiques* qui font escarre sont appellez *ruptoires* ou *cauteres*. Les cristaux de lune & pierre infernale, qu'on fait avec l'argent & l'esprit de nitre, sont *caustiques* par cette union. On met aussi au rang des *caustiques*, l'orpiment, la chaux vive, le vitriol, la cendre de figuier & de frêne, la cendre de lie de vin, le sel de lessive dont on fait le savon, le mercure sublimé &c.

Ce mot vient du Grec *kaustikos*, *urens*, qui vient de *kaio*, *uro*.

On dit figurément qu'un homme est fort *caustique*, lorsqu'il est medisant, censeur, injurieux, q'uil est mordant en toutes occasions.

CAUT, AUTE. adj. Vieux mot qui signifioit Fin & rusé.

CAUTELE. s. f. Precaution, n'est en usage qu'en Droit Canonique, quand on parle des absolutions qu'on prend à *cautele*, pour se mettre en sureté de conscience. Ainsi quand un Prêtre est excommunié, ou seulement interdit par une sentence, on dit que s'il veut deduire ses causes d'appel, afin d'être capable de dire la Messe, il est obligé d'obtenir des *Lettres d'absolution à cautele*.

CAUTELEUX, EUSE. adj. Dangereux, sujet à surprendre par quelque finesse, ou mauvais artifice. Il n'y a point de plaisir de traitter avec des gens *cauteleux*. Ce mot n'est en usage que dans le stile simple, familier, ou comique: La Chapelle en parlant de la Ste. Baume dit;

Le Demon cauteleux, *& fin,*
En a fait l'abord effroyable,
Sachant bien que le Pelerin
Se donneroit cent fois au Diable,
Et se damneroit par le chemin. LA CHAP.
A voir son visage assassin,
Et son œillade cauteleuse,
Elle a part au larcin. VOI.

CAUTELEUSEMENT. adv. D'une maniere fine, & cauteleuse. Un chicaneur agit toûjours *cauteleusement* quand il contracte. Ce mot n'est pas du bel usage, & ne se peut dire qu'en riant.

CAUTERE. s. m. Terme de Chirurgie. C'est un remede brûlant, dont on se sert pour guerir quelque ulcere, ou la carie des os, ou pour detourner & faire sortir les mauvaises humeurs. Le *cautere actuel* est un bouton de feu, ou fer rougi qu'on applique sur la partie, comme aux fistules lacrimales, & aux chevaux sur les boutons de farcin. Les *cauteres actuels* sont aussi des fers recourbez, dont l'extremité est faite en plusieurs sortes de figures, dont on se sert selon le besoin; car il y en a de cultelaires, de punctuels, d'olivaires, c'est-à-dire, de figure d'olives, &c. Le *cautere potenciel*, est un sel artificiel qui fait une brûlure sur la chair. Il se compose de chaux, d'eau forte, de cendre gravelée de figuier, de vigne, de tithymale, de tronc de choux, ou autres caustiques. Il s'appelle *pierre à cautere*. Il fait une petite playe ronde, qu'on entretient avec un pois, ou boule de lierre, qui se met dedans, afin que les mauvaises humeurs du corps se purgent par là. On doit avoir soin de panser & d'essuyer souvent son *cautere*. Ambroise Paré enseigne la maniere de faire des *cauteres de velours*, qu'il a ainsi nommez, à cause qu'ils ne font point de douleur, sur tout quand ils sont appliquez sur des parties exemptes d'inflammation.

Ce mot vient de *kaio*, *uro*.

CAUTERISATION. s. f. Effet de la pierre caustique; action de celui qui cauterise. POMEY.

CAUTERISER. v. act. Appliquer un cautere. Cet homme s'est fait *cauteriser* le bras.

On le dit aussi des caustiques qui corrodent les parties du corps humain. On a ouvert ce corps mort, on a trouvé ses boyaux, son estomac *cauterisez* par le poison, ou l'arsenic. Cette femme a la peau du visage *cauterisée*, c'est l'effet de l'eau forte qu'on lui a jettée.

CAUTERISÉ, ÉE. part. & adj. Qui a des cauteres, ou qui a été gâté par des caustiques ou corrosifs.

CAUTERISÉ, se dit aussi des fruits qui ont été battus de la grêle, ou bequettez par les oiseaux, qui ont des endroits creux & endurcis. Les poires de Messire Jean sont sujettes à être *cauterisées*.

On dit figurément de la conscience d'un mechant homme, qu'elle est *cauterisée*; pour dire, que les crimes y ont fait plusieurs taches, & endurcissemens.

CAUTION. s. f. Pleige, fidejusseur repondant, qui s'oblige pour un autre, qui promet de payer pour lui, de satisfaire à son traitté. L'Ordonnance veut qu'on execute les sentences nonobstant l'appel, en donnant bonne & suffisante *caution*, une *caution* resseante & solvable. On ne veut point prêter aux Grands Seigneurs sans une *caution* bourgeoise. En Droit on est obligé de discuter le debiteur principal avant les *cautions* pures, & simples, & qui n'ont point renoncé au benefice de discussion, & de division.

Ce mot vient du Latin *cautio*, de *caveo*.

CAUTION SOLIDAIRE, est celui qui s'oblige à payer en son propre nom, lui tout seul, & toute la somme, comme s'il étoit le principal debiteur, sans qu'on soit obligé à discuter les biens de celui pour qui il s'oblige; ou de diviser la dette entre les cofidejusseurs: en ce cas celui qui intervient *caution* est censé co-obligé solidairement.

CAUTION BANNALE, est un miserable qui s'oblige pour la forme, & pour telle somme qu'on veut, comme le Guichetier des Consuls, qui s'oblige moyennant deux sols pour l'execution de toutes les sentences qui se rendent aux Consuls.

CAUTION JURATOIRE, est un serment que fait une personne, ou qu'on presuppose qu'elle doit faire en Justice, d'accomplir ce qui lui a été ordonné, de se representer à toutes assignations, de rapporter des meubles ou papiers, de payer le Juge, &c. On élargit souvent des prisonniers, on donne des main-levées à des debiteurs à leur *caution juratoire*.

CAUTION CERTIFIÉE, est celle que fournit une autre personne, qui se rend certificateur de sa solvabilité, & qui est *caution* de la *caution*. Les *cautions* & certificateurs qu'on donne en Justice sont tous obligez solidairement: & ne sont point reçûs à demander le benefice de discussion.

RECEPTION DE CAUTION, est une procedure qui se fait en Justice par un procés verbal, de la presentation de la *caution*, de sa soumission, de la communication

cation de ses effets & facultez, & des contestations de ceux qui l'impugnent, & qui la combattent; sur quoy se fait un referé à la Chambre, où elle est rejettée, ou reçuë.

Caution, se dit aussi dans une façon de parler de conversation ordinaire, quand quelcun assûre fortement une chose dont il est bien certain. Cette nouvelle est vraye, j'en suis *caution*. Je veux *caution* bourgeoise que vos yeux ne me feront point de mal. Mol.

On dit proverbialement d'un grand hableur, que tout ce qu'il dit est sujet à *caution*; pour dire, qu'il ment souvent: ce qui se dit au propre de ceux qui paroissent beaucoup par leur train & par leur depence, & qui n'ont aucun bien pour se soutenir, ni pour payer ce qu'ils prennent à credit.

CAUTIONNEMENT. s. m. Action de celui qui cautionne, ou l'acte qui en est dressé chez un Notaire, ou au Greffe. Il a fait au Greffe son *cautionnement*, ou sa soumission de caution. Je tiens en main l'acte de son *cautionnement*.

CAUTIONNER. v. act. Se rendre caution, soit par écrit en fait de contracts, soit verbalement par maniere de conversation.

C A Y.

CAYAPIA. s. f. Herbe du Bresil, dont les feuilles rendent une odeur semblable à celle des feuilles de figuier. Sa racine est deliée & distinguée au milieu d'un certain nœud qui étant broyé & bû avec de l'eau, a la vertu de resister au venin des serpens, & de garantir ceux qui sont blessez de fleches empoisonnées.

CAYER. s. m. Les Anciens écrivoient *Cahier*. Plusieurs feuillets attachez legerement, & qui ne sont point reliez ensemble, ensorte qu'on les peut ôter ou transposer comme on veut. Ce Marchand vend le *cayer* de papier tant, le *cayer* de parchemin tant.

Ce mot vient de *quaternus*, qu'on a dit pour *quaternio*. Menage.

Cayer, se dit aussi des feuilles pliées ou detachées qui composent un livre relié. Ce volume est de tant de *cayers*. Ils sont marquez par des lettres de l'Alphabet, qu'on appelle *signature*, & en Italien *registre*. Cette relation est comprise en un *cayer*; pour dire, n'a qu'une feuille pliée.

On appelle aussi *Cayers*, les deliberations des assemblées, comme celles du Clergé, des Etats, & autres, qui contiennent des remontrances, ou des propositions qu'elles font au Roi. Les Etats de Bretagne, de Languedoc, ont fait presenter leurs *Cayers* par leurs Deputez.

Cayer, signifie encore des memoires qu'on donne separement. Ces articles sont dans un *cayer* à part. On lui a donné un *cayer* de frais.

Cayers, sont aussi les écrits que les écoliers écrivent sous leurs Maîtres en Philosophie, Theologie, & en toute autre science qu'on enseigne dans les Ecoles. Un écolier doit representer ses *cayers* à son Maître, pour en obtenir une attestation de son temps d'étude.

On appelle *Fesse-cayer*, un écrivain qui écrit à la hâte des *cayers*. Ce pauvre homme est obligé de fesser le *cayer* pour vivre.

CAYES. Terme de Marine. Ce sont des roches molles, ou des bancs de sable couverts d'une telle épaisseur de vase, ou d'herbage, que les petits bâtimens qui y échoüent s'en relevent aisément.

Cayes. s. f. pl. C'est ainsi qu'on appelle toutes les petites Isles des Indes Occidentales, lesquelles ne sont pas assez considerables, pour porter des noms particuliers, & qui ne different gueres des bancs de sable que par les herbages dont elles sont revêtuës.

CAYEU. s. m. Terme de Botanique. On appelle *Cayeu* ou *Cayeux* les petits oignons qui naissent aux côtez des vieux oignons de la tulipe, de la jacinte, du narcisse, &c. Chaque *cayeu* est comme un petit œuf que l'on detache de la maîtresse racine, & que l'on plante separement, lorsqu'il a acquis une certaine grosseur. Ce qu'on appelle une gousse d'ail est proprement un *cayeu* de la racine de l'ail.

C A Z.

CAZERNES. s. f. Ce sont de petites chambres bâties sur le rempart des villes de guerre, pour loger les soldats de la garnison. On y loge ordinairement six soldats, qui montent la garde alternativement. Le Roi a fait bâtir dans ses villes de guerre des *cazernes* magnifiques, qui sont de grands hôtels pour loger les garnisons.

C E.

CE. Pronom demonstratif; c'est-à-dire, qui sert à montrer les personnes & les choses, & qui repond au Latin *hic*. *Cette* est le feminin de ce pronom, & repond à *hæc*. *Ces* en est le plurier pour le masculin & pour le feminin, & repond à *hi* & *hæ*. Mais il faut remarquer que ce pronom *ce* se change en *cet* devant un nom masculin qui commence par une voyelle. *Cet* homme est habile, & non pas *ce* homme. Il est vrai qu'il faut dire *ce* Heros & non pas *cet* Heros; mais cela vient de ce qûe l'H dans le mot de *Heros* étant aspirée, empêche l'effet de la voyelle qui suit.

Ce, est aussi un substantif, & signifie la chose dont on parle. Voilà *ce* dont il s'agit. En vertu de *ce* que dessus. *Ce* que j'en dis n'est pas pour vous choquer. *Ce* qui resulte de ce discours. Remarquez qu'il est plus élegant de repeter *ce* au second membre de la periode quand elle a commencé par là, que de le supprimer. Par ex. *ce* qui est de plus deplorable, *c'est*; icy, *c'est*, est mieux que, *est*. *Ce* qu'on souffre avec le plus d'impatience, *ce* sont les perfidies. Dans ces exemples la particule, *ce*, signifie la chose qui est deplorable, ou qu'on soufre. Mais quand on dit, *ce* furent les Romains qui dompterent; alors la particule *ce*, est sans nombre, & ne regit point le verbe qui suit. Au contraire le verbe substantif qui marche après, est determiné au singulier, ou au plurier par le substantif qui vient ensuite. Vau. Corn.

On dit au Palais quand on infirme une sentence, qu'on a mis l'appellation, & *ce* dont a été appellé, au neant; on sousentend *la sentence*. C'est une formule de prononcer que les Cours Souveraines se sont reservées. Les autres Juges prononcent par un mal jugé. Quelquefois on dit absolument, On a mis l'appellation & *ce*; c'est-à-dire, que l'appellant a gagné sa cause. On dit, A *ce* qu'il soit dit; pour dire, Afin qu'il soit dit. A *ce* que j'entends; pour dire, Comme on me fait croire.

On dit aussi adverbialement, C'en est fait. C'est moi. C'est pourquoy. C'est asçavoir. C'est mon plaisir. Vraiment *c'est mon*; on le dit tout court, quand on parle ironiquement, & bassement.

On dit encore, Quoyque c'en soit. *Ce* dit-il. *Ce* dit-on. *Ce* neanmoins. *Ce* fut un tel. *Ce* sont les gens de bien, &c.

On dit aussi, *C'est mon*, par une bassei ronie, on sousentend *avis*. Vraiment *c'est mon*.

CEA.

CEANS. adv. Terme demonstratif du lieu où on est. Le maître de *ceans*. N'y a-t-il personne *ceans?* Venez *ceans*, c'est icy. Dieu soit *ceans*.

Quoi? je souffrirai moi qu'un cagot de critique
Vienne usurper ceans *un pouvoir tirannique*. MOL.

CEC.

CECHIN. s. m. C'est la même chose que *sequin*, & *sequin* est le plus usité. C'est une Monnoye d'or qui est battuë à Venise, & qui a grand cours dans tout le Levant. Elle vaut, selon quelques-uns, sept livres, & selon quelques autres seulement quatre livres sept sous.

CECI. Pronom demonstratif qui se dit pour Cette chose, & qui n'a point de plurier. Que veut dire *ceci?* *Ceci* est étrange. *Ceci* n'a point d'exemple.

CED.

CEDANT, ANTE. subst. Celui qui cede, qui transporte quelque somme, quelque droit. On fait appeller en garentie un *cedant*, quand il a cedé une dette fausse, ou lorsqu'il l'a soutenuë bonne, & exigible.

CEDER. v. act. & n. Transporter un droit à une autre personne. Il m'a *cedé* & transporté une telle rente, une telle obligation. Dans tous les contrats de vente, échange ou donation, les Notaires mettent, Il lui a *cedé*, quitté & delaissé, &c.

CEDER, signifie aussi, Laisser ou abandonner quelque chose pour un temps, ou par civilité. Il m'a *cedé* sa maison, sa chambre, son lit. Il m'a *cedé* sa place. Il m'a *cedé* le haut du pavé.

Un grand cœur cede *un trône, & le* cede *avec gloire;*
Cet effort de vertu couronne sa memoire. CORN.

CEDER, signifie aussi, Obeïr; deferer à quelque puissance superieure; relâcher. Il faut *ceder* au temps, à la force. Il faut *ceder* à l'orage, & caler les voiles. Il faut *ceder* à ses superieurs. Tout *cede* à ce Conquerant.

Vaine erreur des Amans, qui pleins de leurs desirs,
Voudroient que tout cedât *au soin de leurs plaisirs*. RAC.
Enfin je vois qu'il faut se resoudre à ceder;
Qu'il faut que je consente à vous tout accorder. MAL.
Dans ses premiers transports l'amour impetueux,
S'irrite par la resistance;
Loin de vouloir calmer ses flots tumultueux,
Cede *alors à sa violence*. CORN.

Ce mot vient du Latin *cedo*.

CEDER, signifie encore, Faire un action d'humilité, se reconnoître inferieur à un autre en quelque chose. Proposez vos raisons avec beaucoup de retenuë, afin que ceux qui vous *cedent* vous puissent *ceder* sans chagrin. BELL. Cet homme est cent fois plus habile que moi, je lui *cede* en tout; je lui *cede* la victoire, je lui *cede* la partie. Ne faites pas comme ceux qui en *cedant*, tâchent de donner à connoître qu'ils ne *cedent* que par complaisance, & que les autres ont tort. L'AB. REG. On veut bien *ceder* en bonne fortune; mais non pas en esprit. AMELOT. Il y a des genies dominans à qui tout le monde *cede*, par je ne sçai quelle force de superiorité qui les fait regner par tout. ID. Rien n'est plus fade que d'avoir à faire à des gens qui admirent toûjours, & qui *cedent*. MONT.

CEDER, signifie aussi, Rabattre, retrancher. Il faut *ceder*, perdre quelque chose de ses droits pour avoir la paix, pour s'accorder.

CEDER, signifie aussi, Succomber. Pour moi je *cede* aux ans. MAIN.

CEDILLE. s. f. Terme emprunté de l'Espagnol *cedilla*, pour signifier un petit *c*, ou une petite virgule qu'on met au dessous du *c*, quand on lui veut donner le son de *s* devant les voyelles *a*, *o*, & *u*, comme à *glaçon*, *maçon*, *deçà*. Le *c* ne peut faire de leçon s'il n'est accompagné d'une *cedille*. ABL.

CEDON. s. m. Petite plante qui fleurit blanc, & en pyramide. Elle ne fleurit qu'une seule fois.

CEDRAC. s. m. Espece de citronnier dont le fruit est très-doux. On l'appelle en Latin *malum citreum dulcissimâ medullâ*.

CEDRE. s. m. Grand arbre qui porte des grains comme le genevre, qui sont ronds & gros comme les grains de myrte. Son bois est presque immortel & incorruptible, parcequ'il est fort amer, & que les vers n'aiment que la douceur. C'est pourquoy les Anciens se servoient de planches de *cedre* pour écrire les choses d'importance, comme on peut recueillir de ce passage, *& cedro digna loquutus*. Le cœur de *cedre* est fort dur & odorant, & est rouge comme celui de la melese. On en bâtit des palais & des navires. Cet arbre est toûjours verd, & aime les lieux froids & les montagnes; & si on lui taille sa cime, il meurt. Le *cedre* du Liban est semblable au sapin, que les Grecs appellent *elati*. Son écorce est polie, lissée & sans mousse, excepté la partie qui est depuis la terre jusqu'aux premieres branches, lesquelles environnent l'arbre presque depuis la terre jusqu'à la cime en guise de rouë. Elles poussent par certains intervalles toûjours en diminuant jusqu'enhaut, desorte qu'elles representent une pyramide. Ses feuilles sont semblables à celles du pin ou melese, mais plus courtes, & ne sont point picquantes. Son fruit est fait en pommes semblables à celles des pesses, mais plus longues, plus dures & plus nourries, & sont difficiles à detacher de leurs queuës. Elles contiennent une graine semblable à celle des cyprés, & jettent une resine grosse, épaisse, transparente, d'une odeur forte, qui n'est point coulante, mais qui tombe goutte à goutte. Les Arabes l'appellent *kitran* ou *alkitran*. Salomon donna plusieurs villes au Roi Hiram pour les *cedres* qu'il lui avoit envoyez pour bâtir le Temple de Jerusalem. Fernand Cortez fit bâtir un Palais à Mexique où il y avoit 7000. poutres de *cedre*, la plupart de 120. pieds de long, & 12. de tour, comme temoigne Herrera. Il y avoit un *cedre* abattu en Cypre qui avoit 130. pieds de long, & si gros, que trois hommes avoient de la peine à l'embrasser. Il servit à la Galere de Demetrius. En Latin *cedrus*, qui vient du Grec *kedros*, qui a la même signification, & qui vient du Grec *keo*, *uro*, de *kiodis*, *suavè olens*. Le *cedre* brûlé rend une odeur fort bonne.

Il y a un petit *cedre* en Phenicie & en Celicie qu'on appelle *oxycedre*, qui ressemble au genevrier, & quelques-uns lui en donnent le nom.

On dit proverbialement, Depuis le *cedre* jusqu'à l'hyssope; pour dire, Depuis le plus grand jusqu'au plus petit.

CEDRE DOUX. Espece de Citronier qu'on appelle aussi *Cedrac*. Voyez CEDRAC.

CEDRIE. s. f. Resine qui sort du cedre. C'est une liqueur qui pour être bonne, doit être grasse, épaisse, transparente, d'une odeur forte, & telle qu'en la versant elle ne coule point trop vîte, mais qu'elle tombe également goutte à goutte. Elle a deux qualitez bien opposées: elle conserve fort long temps les corps morts; parcequ'elle en desseche & consume les humeurs superfluës, sans endommager les parties solides; & au contraire elle putrefie les chairs molles & delicates des corps vivans, sans qu'on en souffre aucune douleur; ce qui vient sans doute de la chaleur des corps vivans, qui donne de l'agitation aux parties de cette resine, & en augmente la force.

CE-

CEDULE. s. f. Petit morceau de papier où l'on écrit quelque chose pour servir de memoire. On donne aux Regens des *cedules* où sont écrits les noms des causeurs, de ceux qui n'ont pas fait leur thême.

Ce mot vient du Grec *skedi*, qui signifie l'*écorce* des tillots sur laquelle les Anciens écrivoient.

CEDULE, en termes de Banque, est un petit morceau de papier où les Banquiers & les Marchands écrivent leurs promesses, lettres de change, & rescriptions. On le dit aussi des autres billets, promesses & reconnoissances qui se font sous seing privé. Même on le dit des minutes d'obligations, quand on les garde par devers soi: & c'est en ce sens qu'on dit, Plaider contre sa *cedule*; pour dire, contre son écrit, son obligation. On l'appelle aussi chez plusieurs Marchands *police*, à cause du mot Espagnol *poliça*, qui signifie la même chose.

On appelle en termes de Pratique, une *cedule évocatoire*, la signification qu'on fait à une partie, pour l'avertir qu'on veut faire évoquer, & renvoyer le procés qu'on a contre elle en un autre Parlement, à cause des parens, & alliances qu'elle a au lieu où l'instance est pendante.

C E I.

CEINDRE. v. act. Mettre autour des reins quelque chose qui lie & qui serre. *Je cein, tu ceins, il ceint. Nous ceignons, vous ceignez, ils ceignent. Je ceignois. J'ay ceint. Je ceignis. Je ceindrai. Que je ceigne.* Les Juifs étoient obligez de *ceindre* leurs reins, & d'être debout, quand ils mangeoient l'Agneau Pascal. Le Roi *ceint* l'épée aux Gentilshommes, quand il les fait Chevaliers.

Ce mot vient du Latin *cingere*.

On le dit aussi des couronnes ou autres marques d'honneur dont on environne le front. Il est *ceint* d'un bandeau royal, d'un diadême. Sa tiare étoit *ceinte* d'un bandeau de pourpre. VAUG.

Et ton front cette fois
Sera ceint *de lauriers qu'on ne vit jamais luire*
Sur la tête des Rois. MALH.

CEINDRE, signifie encore, Environner, enfermer un espace. On travaille à *ceindre* la ville de murailles de ce côté-là. Les ennemis qui assiegeoient cette place n'avoient pas assez de troupes pour la *ceindre* de tous côtez.

CEINT, EINTE. part. & adj.

CEINTES. s. f. Terme de Marine. On dit aussi *chaintes*, *carreaux*, *preceintes*, ou *perceintes*, ou *lisses*. Ce sont des rebords ou especes de cordons qui regnent au pourtour du navire, dont les trois premieres d'enbas se nomment particulierement *preceintes*, & les autres au dessus *carreaux de lisse*. Ces pieces servent à donner la grace & la rondeur au pourtour du navire, aussi-bien qu'à le fortifier, & à marquer la division des tillacs, & font même effet au vaisseau, que les plintes aux façades des bâtimens sur terre. La premiere se place à cinq pieds ou environ au dessous du premier sabord à l'endroit du maître bau. La deuxiéme est parallêle & distante de la premiere de 18. à 22. pouces, & les autres de même.

CEINTRAGE. s. m. Se dit generalement de toutes les cordes qui ceignent, qui lient, ou qui environnent quelque chose.

CEINTURE. s. f. Ce qu'on met autour des reins pour les serrer. On portoit autrefois des *ceintures*; maintenant on porte des écharpes. Les cessionaires étoient obligez autrefois de quitter leur *ceinture* en Justice. Cette coutume venoit de ce que nos Ancêtres avoient accoutumé de porter à leur *ceinture* tous les instrumens necessaires pour l'usage, ou pour la conservation des biens; comme la bourse, les clefs &c. ensorte que la *ceinture* étoit le symbole des biens. L'Histoire remarque que la veuve de Philippe I. Duc de Bourgogne renonça à sa succession, & deposa sa *ceinture* sur le tombeau du Duc. PASQ. On appelle aussi *ceinture*, le ruban ou l'étoffe qu'on met sur les plis d'un haut-dechausse, ou d'une juppe. Cette *ceinture* est trop courte. L'aube d'un Prêtre se serre avec une *ceinture* de fil. Les Romains portoient toûjours une *ceinture* dont ils retroussoient leur robe quand ils vouloient agir. Cette coutume étoit si ordinaire, que ceux qui n'avoient point de *ceinture*, & qui laissoient toûjours traîner leur robe, passoient pour des gens oisifs, & voluptueux. DAC. Les Poëtes attribuoient à Venus une espece de *ceinture* qu'ils appelloient *ceste*. Ils y attachoient le pouvoir d'inspirer de l'amour, & de charmer les cœurs: c'est dans ce sens que Boileau a dit:

On diroit que pour plaire, instruit par la nature,
Homere ait à Venus derobé sa ceinture.

CEINTURE DE VENUS, est aussi un terme de Chiromancie. Il signifie la ligne de la main qui commence entre le second & le troisiéme doigt, qui traverse le mont de ces doigts, & va en forme de demi-cercle finir vers le petit doigt.

Ce mot vient du Latin *cinctura*, ou de *cinctorium*.

CEINTURE A' L'ANGLOISE, est une espece de sangle fort juste dont on se sert pour porter l'épée.

CEINTURE, se dit aussi de l'endroit du corps où on met la *ceinture*. Quand on se baigne en cet endroit-là, on n'a de l'eau que jusqu'à la *ceinture*. Scarron a dit des Heros à l'égard des Geans,

Et ne vont pas à la ceinture
De ceux dont je fais la peinture.

CEINTURE DE LA REINE, est un droit fort ancien qui se leve à Paris de trois ans en trois ans, qui étoit d'abord de trois deniers pour chacun muid de vin, & de six deniers pour chacune queuë. Il étoit destiné à l'entretien de la maison de la Reine. On l'a depuis augmenté, & on l'a étendu sur d'autres denrées, comme sur le charbon, &c. On l'appelloit autrefois la *taille du pain & du vin*, comme il se voit par les Regîtres de la Chambre des Comptes de l'an 1339.

CEINTURE, signifie quelquefois, Enceinte. Une *ceinture* de muraille, de fossez. On le dit aussi du cordon de la muraille.

CEINTURE, en termes d'Architecture, est un anneau, un orle, ou un liteau qui est au haut, & au bas du fût de la colonne, qu'on appelle autrement *escape*. On appelle aussi *ceinture* de la volute Ionique, ce qu'on appelle autrement *écharpe*.

On appelle aussi *ceinture funebre*, autrement *litre*, une bande noire que les Patrons des Eglises, ou les Seigneurs Hauts-Justiciers ont droit de faire peindre dedans, & dehors les Eglises, & de la charger du blason de leurs Armes pour honorer la memoire des fondateurs dont ils sont descendus, ou dont ils ont les droits. C'est un droit honorifique.

On dit proverbialement, qu'une personne est toûjours penduë à la *ceinture* d'une autre; pour dire, qu'elle est toûjours avec elle. On dit aussi, que bonne renommée vaut mieux que *ceinture* dorée; pour dire, que l'estime qu'un homme s'est acquise dans le monde vaut mieux que les marques exterieures qu'il affecteroit pour faire paroître son merite. Cela vient de ce qu'autrefois il n'étoit permis qu'aux honnêtes femmes de porter des *ceintures* dorées. Par arrêt du Parlement de Paris rendu en 1446. il fut defendu à toute femme de mauvaise vie de porter la *ceinture dorée*. D'autres disent que ce proverbe signifie, qu'il vaut mieux acquerir de la reputation dans les actions militaires, que de vivre dans la paix & dans la robbe, à cause que les gens de robbe portoient des habits longs, & étoient obligez d'avoir des *cein-*

ceintures; au lieu que les gens de guerre portoient des cottes d'armes qui n'étoient pas ceintes, parcequ'elles étoient legeres & volantes.

Ceinture, se dit encore de certains rangs de feuilles de refend de metal posées sur une astragale en maniere de couronne, qui servent autant pour separer sur une colonne torse, la partie canelée d'avec celle qui est ornée, que pour cacher les joins des jets d'une colonne de bronze, ou les tronçons d'une colonne de marbre.

CEINTURIER, iere. subst. Celui qui fait & qui vend des ceintures & des baudriers. On appelle à Paris ce corps d'Artisans, *Ceinturiers Baudroyers.*

CEINTURON. s. m. Ceinture de cuir à laquelle on attache des pendans pour porter une épée. On ne porte presentement que des *ceinturons*, parcequ'ils coûtent moins, & qu'ils sont moins embarassans que les baudriers.

C E L.

CELA. Pronom demonstratif & indeclinable, qui se dit d'une chose qu'on montre, ou qu'on presente, & qui n'a point de plurier. Regnier en parlant des Poëtes a dit,

Puis au partir de là,
Vous disent, Mais, Monsieur, me donnez-vous cela?

Il a fait ceci & *cela*. On dit ceci & *cela* par la ville. *Cela* est d'un grand coût. *Cela* est de consequence. Otez moi *cela*. Ne me parlez point de *cela*. *Cela* est bon, se dit ironiquement pour se moquer de quelque chose. *Cela* vaut fait, &c. Je vous ay vû que vous n'étiez pas plus grand que *cela*. Mol. c'est-à-dire, Petit, parcequ'alors la main de celui qui parle montre la petite taille qu'il veut designer.

Cela, se dit quelquefois pour signifier, Cet homme, mais dans le stile simple & bas. *Cela* ne fait que joüer. *Cela* ne fait que jurer. Vaug. Bou.

CELADON. s. m. Couleur verte, blafarde, mêlée de blanc, ou qui tire sur le blanc.

CELEBRANT. s. m. Prêtre, ou Prelat, qui dit la Messe, qui officie.

CELEBRATION. s. f. Action qu'on fait avec ceremonie, & solennité. Il faut se tenir dans le respect pendant la *celebration* de la Messe. On delivre des certificats des *celebrations* des mariages. On dit aussi, la *celebration* d'un Concile.

CELEBRE. adj. m. & f. Qui est en reputation, qui est fameux. Un Avocat, un Predicateur *celebre*. Une Histoire *celebre*. Une Foire *celebre*, bien frequentée.

Celebre, se dit aussi de ce qui se fait avec ceremonie & solennité. On fit une *celebre* fête au sacre, au mariage du Roi.

CELEBRER. v. act. Honorer quelcun par des loüanges, par des monumens, fêtes, inscriptions, ou trophées qu'on fait à son honneur. Les Anciens ont *celebré* la gloire de leurs Heros par tous les moyens qu'ils ont pû imaginer. Alexandre envioit le bonheur d'Achille, qui avoit trouvé un excellent Poëte pour *celebrer* ses loüanges. Vau.

Celebrer, signifie aussi, Solenniser. Il faut *celebrer* les grandes fêtes avec plus d'éclat que les ordinaires. Les Payens *celebroient* les Jeux Olympiques tous les cinq ans.

Celebrer, se dit plus ordinairement des ceremonies Ecclesiastiques; & on dit sur tout, *Celebrer* la Messe, ou absolument, *Celebrer*, pour signifier, Dire la Messe. On dit pareillement, *Celebrer* un Concile; pour dire, Tenir le Concile.

Celebrer, se dit encore du mariage qu'on fait en face d'Eglise avec toutes les solennitez du Droit Civil, & Ecclesiastique.

Celebré, ée. part. & adj. Mariage *celebré* en face d'Eglise.

CELEBRITE'. s. f. Pompe, magnificence, solennité, ceremonie qui rend une action celebre. La *celebrité* des jeux. La *celebrité* des noces. La *celebrité* des funerailles. L'entrée des Legats se fait avec une grande *celebrité*. Il se dit aussi des personnes, & alors il signifie, Nom, reputation. Il a toûjours eu beaucoup de *celebrité*. La *celebrité* que donne l'Histoire à ceux qui ont cultivé la vertu, & l'infamie dont elle note les scelerats, sont de puissans motifs pour inspirer l'amour de la vertu, & l'horreur du vice. M. de M. Ce mot est un peu vieux: on ne s'en doit servir que rarement.

Tous ces mots viennent du Latin *celebrare*.

CELEP. s. m. Liqueur; bruvage des Orientaux. Ils le trouvent delicieux. Il est sucré, & ambré.

CELER. v. act. Tenir quelque chose cachée, & secrette; dissimuler; taire. Cet accusé a *celé* la verité dans son interrogatoire. Un bon Capitaine doit *celer* ses desseins à tout le monde. La nature a bien des secrets qu'elle a *celez* aux hommes. La plus grande discretion d'un Amant est de *celer* son bonheur. Soupirs d'autant plus doux qu'il les falloit *celer*. Rac. La coutume des Perses est de *celer* le secret avec une fidelité merveilleuse. Vau.

C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler;
Vous avez des defauts que je ne puis celer. Boil.

On dit aussi, qu'un homme se fait *celer*, quand il fait dire qu'il n'est pas chez lui, quoyqu'il y soit effectivement.

Celé, ée. part. & adj. Ce mot vient du Latin *celare*.

CELERI. s. m. C'est une espece de persil qu'on cultive avec soin dans les jardins. Il est le même que celui qu'on appelle *persil de marais*, en Latin, *apium palustre, sive officinarum*; mais par la culture il devient plus doux, & de meilleur goût. On en mange les feuilles les plus tendres & la partie superieure de la racine avec du poivre, & de l'huile. Ce mot nous est venu des Italiens qui nomment cette plante *celeri*, ou *sceleri*.

CELERIN. s. m. Petit poisson de mer, qui est une espece de sardine.

CELERITE'. s. f. Promptitude, diligence. C'est une affaire qui requiert *celerité*, qui deperit. Il ne se dit guere qu'au Palais.

Ce mot vient du Latin *celer*, qui vient du Grec *kello*, *curro*.

CELESTE. adj. m. & f. Qui tient quelque chose du ciel, qui est de la nature du ciel, qui represente le ciel, qui vient du ciel. Les corps *celestes* sont incorruptibles. Les influences *celestes* agissent sur les corps sublunaires. Aristote a admis des Intelligences *celestes* qui faisoient mouvoir les astres. Les Cosmographes des globes *celestes*, & terrestres. Les Poëtes appellent les astres, les *celestes* flambeaux. Nôtre ame a une origine *celeste*.

Que le plus coupable de nous,
Se sacrifie aux traits du celeste *courroux.* La Fon.

Harmonie celeste, est une harmonie que quelques Philosophes se sont imaginez être produite par les astres, & par leurs mouvemens, & que nôtre éloignement nous empêchoit d'entendre; comme Platon, Philon Juif, St. Augustin, St. Ambroise, St. Isidore, Boëce, & plusieurs autres. Ils disent que le mouvement & l'impulsion des globes *celestes*, qui se poussent par des intervalles dissemblables, forment des tons dont la varieté est tout-à-fait musicale. Il est impossible, selon eux, que des corps si spacieux gardent le silence, en fournissant leur carriere avec tant de rapidité. L'air frappé par la force de leur impulsion rend necessairement un bruit proportionné à la violence qu'il a soufferte. Ainsi comme la sphere *celeste* est muë avec une grande justesse par la main toute puissante qui y preside, &

& que tous les globes ne font pas tous le même circuit, & ne roulent pas avec la même vitesse, les tons differens que produit la difference de leurs mouvemens, forment un concert admirable. Mais cette opinion a été refutée par St. Irenée, & ensuite par St. Basile & St. Epiphane.

En Astrologie on appelle *theme*, ou *figure celeste*, la disposition du ciel à certain moment designé, comme la naissance d'un enfant, quelque accident signalé de sa vie, de ses actions: & c'est ce qu'on appelle autrement *horoscope*.

On appelle aussi la *gloire celeste*, la beatitude éternelle: les *Esprits celestes*, les Anges & les Saints qui en jouissent: les *inspirations celestes*, les graces qui nous viennent du Ciel.

CELESTE, se dit aussi de tout ce qui est parfait & excellent, & qui vient apparemment de la grace du Ciel. C'est une beauté *celeste*, un esprit *celeste*.

Et dès qu'on vient à voir vos celestes *appas*,
Un cœur se laisse prendre, & ne raisonne pas. MOL.

BLEU CELESTE, est un bleu qui est de la couleur du ciel serain. Or ce bleu du ciel vient du grand éloignement où il est de nos yeux, à cause que la lumiere se perd dans cette vaste étenduë.

On appelle à Paris des *Sœurs Celestes*, les Religieuses de l'Annonciade, à cause qu'elles sont en partie habillées de bleu.

CELESTIN. s. m. est un Ordre de Religieux reformez de l'Ordre de St. Bernard par le Pape Celestin V. en l'an 1244.

On dit dans le stile bas & familier, par une maniere de proverbe: *Voilà un plaisant celestin*; pour dire, voilà un impertinent, un ridicule, un sot. Cependant si on avoit égard à l'origine de cette façon de parler, elle devroit signifier un homme gai, plaisant, divertissant: voici son origine. Autrefois à Roüen, capitale de Normandie, les Celestins n'étoient exempts de payer l'entrée de leur boisson, qu'à condition qu'un de leurs Freres marcheroit à la tête de la premiere des charettes sur lesquelles on conduisoit cette boisson, & sauteroit d'un air gai, en passant auprès de la maison du Gouverneur de la ville. Un jour un de leurs Freres ayant paru devant les charettes plus gaillard que ceux qu'on avoit vus jusques alors, le Gouverneur ne put s'empêcher de dire: *voilà un plaisant Celestin.*

On dit *à la Celestine*; pour dire, à la maniere des *Celestins*; & ces façons de parler sont assez communes. Une omelette *à la Celestine*.

CELIAQUE. s. f. Terme de Medecine. C'est une espece de flus de ventre, dans lequel les alimens ne sortent pas tout cruds comme dans la lienterie, mais à demi digerez; desorte que ces deux maladies ne different entre elles que du plus au moins. Il arrive souvent aussi que les alimens sont digerez; mais le chile demeure confondu avec les excremens. Les causes de la *celiaque* sont ou la foiblesse du levain de l'estomac; ou le peu de sejour que les alimens y font; ou l'obstruction des veines lactées, ou bien le defaut d'acreté de la bile.

Ce mot vient du Grec *koilia*, *venter*: *koiliakos*, un homme sujet à ces sortes d'incommoditez.

CELIAQUE, se dit aussi d'une artere du bas ventre, qui vient de l'aorte: l'artere *celiaque* se divise en deux; la droite va au foye; & la gauche à la rate.

CELIBAT. s. m. Etat d'un homme qui vit hors du mariage. La dure loi du *celibat* a trouvé de grandes resistances pour s'établir: le cœur ne s'y opposoit pas moins que l'esprit. OE. M. Les éloges outrez que Tertullien a donnez à la chasteté firent trouver une plus grande perfection, & une plus grande pureté dans le *celibat*. ID. Dans le I. Concile de Nicée Paphnuce s'opposa hautement à la loi que l'on y vouloit faire, pour obliger les Evêques, & les Prêtres à garder le *celibat*. DU PIN. Cependant les grands applaudissemens qu'on donna au *celibat*, & les raisons specieuses de ses partisans ne laisserent pas de faire impression. ID. Les Prêtres qui se piquoient d'une sainteté plus exacte garderent le *celibat*; ensorte qu'à la fin du IV. siecle, & depuis le Decret du Pape Sirice en 385. il y en avoit peu qui fussent mariez. Le Concile d'Orange en 441. ordonna la deposition de ceux qui ne s'abstenoient pas de leurs femmes: Gregoire VII. acheva presque de reduire les Ecclesiastiques sous le joug du *celibat*. Dans le XII. siecle le Pape Celestin envoya ses Legats en Boheme pour soumettre les Ecclesiastiques au *celibat*. Ils refuserent d'y consentir, & repondirent qu'ils ne souffriroient point *un joug que ni eux, ni leurs peres n'avoient pû porter*: on les y contraignit. Au Concile de Trente on proposa de rendre aux Ecclesiastiques la liberté du mariage, & de les delivrer de la contrainte du *celibat*, c'étoit même un article de l'*interim* de Charles-Quint. Mais le Pape refusa d'y consentir: & tous les Ecclesiastiques sont obligez de garder inviolablement le *celibat*; comme un état plus pur, & plus convenable à la sainteté de leur profession. OE. M. Un chaste mariage est preferable aux desordres qui sont les suites inevitables du *celibat*. CL. Scaliger tire ce mot du Grec *koilips*, comme *koitolips*, qui signifie *conjugii expers*. *Koiti* en Grec signifie *lit*, & *leipo* signifie *linquo*, Celui qui abandonne le lit nuptial, ou qui n'en a jamais voulu.

CELLE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois une petite maison, chambre ou retraite d'un Moine, d'un Hermite. Il n'est plus en usage qu'en ses composez. L'Abbaye du Montier la *Celle*. On l'a dit originairement de la maison où demeuroient des personnes de servile condition; ou bien des enfans qu'on y laissoit pour aller plus commodément à l'école.

CELLERAGE. s. m. Droit seigneurial qui se prend quand le vin est mis au cellier. En quelques endroits on l'appelle *Droit de chantelage*, quand on le met sur le chantier.

CELLERERIE. s. f. Titre ou benefice de l'Officier claustral qui est Cellerier.

CELLERIER. s. m. Oeconome d'un Monastere. Office claustral chez les Moines, qu'exerce celui qui a soin des provisions, & de la nourriture du Couvent. On dit aussi *Celleriere* dans les Maisons de Religieuses. Ce nom est tiré du Droit Romain. *Cellerarius* dans le Digeste est celui qui étoit preposé à l'examen des comptes.

CELLIER. s. m. Lieu où on serre les provisions d'une maison, le vin, le bois, le lard, &c. Il differe de la *cave*, en ce qu'il est moins profond; il est quelquefois souterrain, ou fort peu au dessous du rez de chaussée.

Ce mot vient du Latin *cellarium*. NICOD. Et c'est de là qu'est venu *celle*, ou *cellule*, qui se dit d'une habitation de Moine attenant une Abbaye, ou qui étoit de sa dependance.

CELLULE. s. f. Petite chambre ou maison où loge un Religieux. Ce dortoir est divisé en tant de *cellules* ou chambres. Les Chartreux ont chacun une maison separée qui leur sert de *cellule*. La sale où on tient le Conclave est divisée par des cloisons en plusieurs *cellules* pour loger les Cardinaux.

CELLULE, se dit de plusieurs petites separations ou quarrez qui se font dans des boëtes, dans des casses d'Imprimerie, pour y garder plusieurs choses sans confusion. L'Art de Raymond Lulle consiste en la distribution des sujets en plusieurs *cellules*, en l'évacuation des *cellules*.

CELLULES, se dit aussi des petites divisions qui se trouvent dans les ruches des mouches à miel où elles se retirent, qui sont toutes admirablement compassées & égales,

égales, & de figure hexagone. Les abeilles distribuent le miel dans leurs *cellules*. ABL.

On dit aussi, que le cerveau a plusieurs *cellules*, ou plusieurs petites cavitez separées. On le dit aussi de plusieurs autres parties du corps.

CELUI, CELLE, au plurier *Ceux*, & *Celles*, *Celui-cy*, *Celle-là*, sont des pronoms demonstratifs, qui signifient la même chose que *Ce*.

CELUI-LA. CELLE-LA. Autre pronom demonstratif. C'est *celui-là* qui l'a tué. C'est *celle là* qui me captive. Mais il ne faut jamais joindre la particule *là* avec le pronom demonstratif *celui* ou *celle*, quand il est immediatement suivi du pronom relatif *qui*, ou *lequel*: comme, *ceux-là qui* aiment Dieu. Voiture n'est point à imiter dans cette construction:

Car le feu qui brûla Gomorre,
Ne fut jamais si vehement,
Que celui-là qui *me devore.*

C E M.

CEMENT, ou CIMENT. s.m. Terme de Chymie. C'est une composition qu'on fait pour purifier l'or. Il y a deux sortes de *cement*, le commun & le royal. Le commun se fait avec la poudre de briques, le sel commun, le nitre & le verdet. Le royal est composé des sels gemme & armoniac, de chacun une partie, de deux parties de sel commun & de quatre parties de bol, ou de briques en poudre, le tout malaxé avec une quantité suffisante d'urine & reduit en une pâte dure.

CEMENTATION, ou CIMENTATION. s.f. Terme de Chymie. Maniere de purifier l'or par le moyen du cement. On stratifie dans un creuset des lamines d'or avec du cement royal; on couvre ce creuset, puis l'ayant entouré de feu, on fait calciner la matiere pendant dix ou douze heures avec beaucoup de violence, afin que les sels mangent & consument les impuretez de l'or.

CEMENTER. v.n. Terme de Chymie. Faire la cementation. Purifier l'or par le moyen du cement.

C E N.

CENACLE. s.m. Terme consacré pour dire le lieu où l'on mange. Les Anciens avoient une salle destinée à cela; & c'étoit ordinairement le lieu le plus élevé de la maison. Constantin avoit fait bâtir un *cenacle* à Rome pour y nourrir des pauvres, & on en voit encore aujourd'huy les restes qui sont ornez de quelque Mosaïque. Ce mot n'est plus gueres en usage, si ce n'est pour designer le lieu où nôtre Seigneur fit la Cene avec ses Disciples. Il vient du Latin *cœnaculum*.

CENCHRUS. s.m. est une espece de serpent, qu'on nomme ainsi, à cause qu'il a plusieurs petites taches blanches semblables au millet. Dioscoride dit que ses morsures sont semblables à celles des viperes. Ces morsures causent un ulcere pourri. La chair s'enfle comme aux hydropiques, & tombe ensuite par pieces. Le même Dioscoride dit qu'entre autres remedes contre ces sortes de morsures, on peut prendre de la graine de laituë & de celle de lin enduites sur la playe.

CENDAL. s.m. Etoffe qui étoit fort estimée chez les Anciens, dont on faisoit entre autres choses les bannieres. C'étoit une espece de camelot. Borel estime que ce nom lui vient de *sandal*, dont il y a de trois sortes, de rouge, de blanc, & de citrin. Il dit aussi qu'il vient de *sindon*, & celui-cy de *Sidon* ville de Syrie. Du Cange dit que c'étoit une étoffe de soye, & que ce mot vient de *setal*, à cause qu'elle étoit tramée de soye. D'autres le derivent de l'Arabe *sindali*, une *feuille* ou une *lame mince & deliée*.

CENDRE. s.f. La matiere terrestre qui reste du bois, ou autres matieres combustibles, quand elles ont été consumées par le feu. La ville de Londres a été presque toute reduite en *cendres* par un incendie. Les verres se font avec des *cendres* de fougere, & autres *cendres*. Il n'est permis de faire des *cendres* dans les forêts, que des houpiers, troncs, racines, & autres bois qu'on ne peut exploiter ni en ouvrages, ni en bois de corde. Un pain cuit sous la *cendre* chaude.

Ce mot vient de *cinere*, ablatif de *cinis*, comme *gendre* de *gener*, *tendre* de *tener*. MEN. Le mot *cinis* en Latin vient du Grec *konis*, qui signifie *poussiere*; ou de *candeo* en Latin, d'où viennent les verbes *incendo*, *succendo*, &c.

CENDRE DE GRAVELÉE. C'est la *cendre* de la lie de vin brûlée dont on se sert pour faire la lescive; mais on s'en sert principalement pour faire des pierres à cautere. On les appelle en Latin *cineres clavellati*.

CENDRE D'AZUR, est de l'azur broyé, lavé, & reduit en poudre. Voyez AZUR.

CENDRE VERTE, est une couleur bleuë, qui se fait en Flandre, & dont les Peintres se servent dans les païsages seulement, à cause qu'elle verdit trop aisément; ce qui lui a fait donner le nom de *cendre verte*. Voyez BLEU.

CENDRE DE FOUGERE, est la *cendre* dont on fait le verre de fougere: generalement la *cendre* de toute sorte de bois est propre à faire le verre de vitre.

CENDRE DE PLOMB, est du plomb en fort menus grains, dont on charge les fusils pour tirer au menu gibier.

On dit, Prendre la *cendre* & le cilice; pour dire, Faire penitence, se mortifier; parcequ'autrefois les Hebreux mettoient de la *cendre* sur leurs têtes dans les desolations publiques.

Le Mercredi des *Cendres*, est le premier jour de Carême, où l'on fait la ceremonie d'aller prendre des *cendres* benites, pour temoigner qu'on commence à faire penitence.

On dit figurément, qu'un cœur est reduit en *cendres*; pour dire, qu'il est consumé par l'amour. On dit aussi d'une passion violente, comme l'amour, la colere, la vengeance, quand elles paroissent assoupies, que c'est un feu caché sous la *cendre*. Ouï, vous avez des yeux à mettre tout en *cendre*.

CENDRES, se dit aussi de ce qui reste des morts, après qu'on en a consumé les corps par le feu. Les Anciens gardoient soigneusement dans des urnes les *cendres* de leurs ancêtres. Artemise but les *cendres* de son mari. Aujourd'huy ce qui étoit autrefois un honneur, est devenu une infamie; on ne brûle que les corps des scelerats, & on ordonne que leurs *cendres* soient jettées au vent, en signe d'infamie.

CENDRE, se prend aussi pour la mort même de la personne, dont on reduisoit le corps en *cendre*.

Traître! sans lui donner le loisir de repandre
Les pleurs que son amour auroit dûs à ma cendre.
RAC.

On dit figurément, qu'il ne faut pas troubler, remuer les *cendres* des morts; pour dire, troubler leur repos, flêtrir leur memoire.

CENDRE, se dit encore pour marquer une chose vile, abjecte, meprisable.

Seigneur t'oserai-je parler,
Moi qui ne suis que cendre *& que poussiere?* CORN.

On dit proverbialement d'un mauvais ragoût, Rôti, bouilli, traîné par les *cendres*.

CENDRÉ, ÉE. adj. Qui est de couleur de cendre. Il y a un certain gris qu'on appelle *gris cendré*. Les cheveux *cendrez* sont ceux qu'on estime le plus.

CENDRÉE. s.f. est la plus menuë poudre de plomb, qui

qui sert à tirer sur des moineaux & autre petit gibier. L'écume du plomb s'appelle aussi *cendrée*.

CENDREUX, EUSE. adj. Qui est sali, gâté de cendres. Ce petit chat est tout *cendreux*, il s'est couché dans les cendres.

On appelle du fer *cendreux*, celui qui demeure noir, quand même il est poli, qu'on ne peut rendre bien clair. Ce fer n'est pas si sujet à se rouiller, à cause qu'il tient un peu de la nature du plomb.

CENDRIER. s. m. Celui qui fait des cendres dans les forêts, ou le Marchand qui en fait trafic. En Latin *Cinerarius*.

CENDRIER, est aussi la partie la plus basse des fourneaux & des rechauts, destinée à en recevoir les cendres. Elle est au dessous de la grille où est le feu.

CENE. s. f. Ceremonie qu'on fait tous les ans le Jeudi Saint, en memoire de la *Cene*, ou du dernier repas, que fit JESUS-CHRIST avec ses Apôtres, où il leur lava les pieds, & leur recommanda de faire de même. Les Princes, les Prelats, les Superieurs des Communautez, font la *Cene*. Le jour de la *Cene*. La *Cene* de Paul Veronese est un fameux tableau de ce Peintre qui represente la *Cene* de Nôtre Seigneur.

Ce mot vient du Grec *koinos*, qui signifie *commun*.

Ceux de la Religion Pretenduë Reformée appellent, Faire la *Cene*, la Communion qu'ils font entr'eux sous les deux especes.

CENELLE. s. f. Fruit du houx, qui est petit & rouge.

CENGLE. s. f. Voyez SANGLE.

CENOBITE. s. m. Religieux qui vit dans un Couvent, ou en commun, sous une certaine Regle. Cassien remarque que le Couvent est different du Monastere, en ce que le Monastere se peut dire de l'habitation d'un seul Religieux; au lieu que le Couvent ne se dit que de plusieurs Religieux habitans ensemble, & vivans en communauté; comme le porte la signification du mot Grec *koinobitis*, de *koinos*, *communis*, & *bios*, *vita*.

CENOBITIQUE. adj. Qui appartient à la vie Religieuse, & Monastique. St. Pacome est l'instituteur de la vie *cenobitique*, parceque c'est le premier qui forma des communautez reglées. DU PIN.

CENOTAPHE. s. m. Tombeau vuide; monument dressé à la gloire de quelque mort illustre, dont on n'a pû trouver le corps après une bataille, ou un naufrage, pour l'y pouvoir inhumer.

Ce mot vient de *kenos*, vuide, & *taphos* sepulchre.

CENS. s. m. Rente seigneuriale & fonciere, dont un heritage est chargé envers le Seigneur de Fief d'où il depend. Le *cens* est la marque de la seigneurie que le Seigneur s'est retenuë, quand il a baillé à *cens*, & rente, une terre dependante de son fief. Le *cens* est imprescriptible, & non rachetable. Le *cens* emporte droits de laods & ventes, de saisine & amende en cas de vente. Il y a un *cens mort* ou *cens truban*, qui ne porte aucuns droits, dont il est parlé en la Coutume de Soesmes & d'Auvergne.

CHEF-CENS, est le premier *cens*; *Surcens*, celui qui y a été ajoûté. Le *menu cens* ne consiste d'ordinaire qu'en tournois, mailles & autres petites monnoyes, & est le *chef-cens* & capital, & plus seigneurial que le *gros cens*, qui est une espece de rente dont l'heritage est chargé. Le premier n'est qu'un signe & reconnoissance de la Seigneurie de celui qui le premier a donné l'heritage à *cens*. Il y a aussi un *cens à queste*, qu'en la Coutume de Melun on appelle *rogo*, que le Seigneur est tenu de demander; & on l'appelle autrement *cens requerable*: au lieu qu'on est obligé de porter les autres *cens* en la maison du Seigneur. *Croix de cens*, est la monnoye dont on paye le *cens*, parcequ'autrefois toute la monnoye étoit marquée d'une croix.

Ce mot vient de *census*. NICOD. Et *census* vient de *censere* qui signifie, Priser, estimer, à cause que les Censeurs à Rome appellez d'abord *Censores*, & ensuite *Censitores*, estimoient de temps en temps les biens des particuliers, pour imposer les tributs à proportion.

On dit proverbialement, Quitter la terre pour le *cens*; pour dire, Se deffaire d'une chose qu'on possede à des conditions trop onereuses.

On dit, des Seigneurs & des heritages *censables*, *censifs*, *censiers* & *censuels*, selon les divers païs & Coutumes, en parlant d'un Seigneur qui a droit de lever un *cens*, ou d'un heritage qui en est chargé envers lui.

CENSAL. s. m. est un terme de Marine du Levant, qui signifie *Courtier*. On le nomme ainsi en Provence.

CENSE. s. f. Petite metairie qu'on donne à ferme, qu'on acense. Cette terre consiste en deux ou trois petites *censes*. Donner à *cense*, c'est, Affermer moyennant une redevance annuelle, & souvent perpetuelle.

CENSÉ, ÉE. participe du verbe *Censer* qui n'est point en usage à l'actif, qui signifie, Etre tenu, reputé, estimé. Les absens pour le service du Roi sont *censez* & reputez presens, & ont part aux distributions. Il a été *censé* & reputé complice de cet assassinat par les preuves & indices du procés.

CENSEUR. s. m. C'étoit autrefois un des premiers & des plus importans Magistrats de Rome; il avoit le soin de l'interêt public, & de la correction des mœurs. C'étoit comme le reformateur des mœurs, & de la Police. Les *Censeurs* furent créez l'an 311. de Rome, lorsque le Senat eut remarqué que les Consuls trop appliquez aux affaires de la guerre, & aux expeditions militaires, ne pouvoient veiller assez exactement aux affaires privées. Chacun leur étoit soumis, puis qu'ils avoient droit de reprendre tout le monde. La coutume étoit d'en élire deux; l'un de famille patricienne, & l'autre de famille plebeïenne, & quand l'un des deux mouroit dans le temps de son emploi, l'autre sortoit de charge, & on en élisoit deux nouveaux. Cette Magistrature fut d'abord établie pour cinq ans, depuis elle fut seulement annuelle. Le *Censeur* avoit le droit d'exclure les Senateurs qu'il jugeoit indignes de cette dignité; & de casser les Chevaliers qui ne remplissoient pas bien leurs devoirs, en les privant du cheval public. DAC. Les *Censeurs* faisoient aussi la taxe, & l'estimation des biens, & des facultez de tous les citoyens de Rome, pour imposer le tribut à proportion de ce que chacun possedoit. Caton le *Censeur*. Les gens du Roi, les Magistrats de Police ont des fonctions qui repondent en quelque sorte à cette charge, & ils peuvent être appellez les *Censeurs des mœurs*. Il y a même un Magistrat dans la Republique de Venise, qui est chargé de ce soin, & qui est six mois en charge.

CENSEUR, se dit aussi d'un homme critique qui a coutume de reprendre, de blâmer les actions, & les ouvrages d'autrui. Il faut se conduire si bien, que les *censeurs* n'y trouvent rien à redire. Pour s'ériger en *censeur*, il faut joindre à la superiorité du pouvoir, l'autorité des bonnes mœurs, & des bons exemples. DE VILL. Un *censeur* indiscret, & imprudent, aigrit le mal au lieu de le guerir. ID. On soupçonne d'ordinaire que les airs chagrins d'un *censeur* inexorable, proviennent d'une secrette envie, qui ne peut souffrir le merite des autres. BELL.

> Censeur *un peu fâcheux, mais souvent necessaire;*
> *Plus enclin à blâmer que sçavant à bien faire.* BOI.

CENSEUR, se dit aussi d'un Critique sçavant qui fait l'examen d'un livre sans passion, & pour y remarquer ce qu'il y a de mauvais & de condamnable. Il faut être le premier *censeur* de ses Ouvrages. J'ay prié mon ami d'examiner cette piece en severe *censeur*. Le *censeur* se met dans la necessité d'avoir évidemment raison, afin de

de justifier par là ce qu'il y a d'odieux dans la censure. Ab. de St. R.

Faites choix d'un censeur solide, & salutaire,
Que la raison conduise, & le sçavoir éclaire. Boil.

Censeurs des livres. Ce sont des Docteurs preposez pour l'examen des livres, & pour en porter leur jugement. Ils ne donnent leur approbation qu'à des livres qui ne contiennent rien de contraire à la Religion, & aux bonnes mœurs. Les Docteurs de la Faculté de Theologie pretendent que c'est un privilege qui leur appartient, & que les Papes l'ont attribué à leur Corps. En effet ils ont été long temps en possession de ce droit. Mais en 1624. par les Lettres patentes du Roi l'on vit établir quatre Docteurs de la Faculté, pour être *Censeurs*, & approbateurs de tous les livres concernans la Religion, & en être responsables en leur nom. Aucun Libraire ne peut imprimer un livre sans l'approbation de deux de ces *Censeurs* publics: la même commission subsiste encore. Les Docteurs de la Faculté pour se maintenir en possession de leur ancien privilege, ne laissent pas d'exercer quelquefois la censure, & de donner des approbations. On a imposé un joug, & une contrainte facheuse aux Auteurs, en les soumettant à l'examen des *Censeurs*. Mr. Bayle compare les Auteurs sollicitans l'approbation des Examinateurs, à ces ames errantes sur les bords du Styx, & attendant avec impatience d'être transportées sur l'autre rive. Il leur applique ces deux vers de Virgile:

Tendentesque manus, ripæ ulterioris amore:
Navita sed tristis nunc hos, nunc accipit illos.

CENSIER. s. m. Seigneur qui n'a droit que de lever des cens, qui n'a que des rotures en sa Seigneurie.

On appelle aussi *papier censier*, la lieve ou le terrier où sont écrits les cens & rentes dûs à un Seigneur, ou les reconnoissances qui en ont été passées par des Tenanciers.

CENSIVE. s. f. Quelques-uns disent CENSIF. s. m. mais il n'est pas si usité que *censive*. Etenduë d'un Fief sur lequel il est dû des cens. Il y a une petite *censive* en un tel endroit qui depend de mon Fief. Les heritages qui sont en la *censive* d'un Seigneur, lui doivent laods & ventes.

CENSURABLE. adj. Qui merite censure, qui est digne de reprehension. Leur censure, toute *censurable* qu'elle est, aura son effet. Pasc.

CENSURE. s. f. Charge, office du Censeur. Il n'y avoit point à Rome de dignité dont le pouvoir, & l'autorité s'étendissent plus loin. L. Papirius, & L. Sempronius ont les premiers exercé la *Censure* à Rome. L'âge, & la gravité des mœurs étoient une espece de *Censure*, & de Magistrature, qui donnoit droit de correction. Oe. M.

Censure. Jugement par lequel on condamne quelque action. Cet homme est noté, il a encouru la *censure* de Justice.

On le dit particulierement des Ouvrages qui regardent la Religion. Il y a eu une *censure* de la Sorbonne contre un tel livre.

On le dit aussi d'un jugement par lequel on blâme quelque chose; soit en critiquant un livre où il se trouve quelques fautes: soit en reprenant les actions d'autrui. La *censure* faite par François Ogier de la Doctrine Curieuse du Pere Garasse. Rien n'est plus utile pour la correction des mœurs, qu'une *censure* fine, & ingenieuse. De Vill. Un esprit chagrin interprete tout mal, & s'érigeant en pedagogue impitoyable du genre humain, il y a peu d'actions assez innocentes pour échapper à sa *censure*. Bell. La *censure* que l'on exerce sur les Ouvrages d'autrui, n'engage point à en faire de meilleurs, à moins qu'elle ne soit amere, chagrine, & orgueilleuse. Mais si elle a plutôt un air gai & libre, que decisif, elle laisse la liberté de faire encore pis, si l'on veut. Font. La *censure* doit être accompagnée de quelques loüanges, qui en corrigent l'amertume. Ab. de St. R.

Censure, signifie aussi, la correction ou reprimende que fait un superieur, ou le public. Il faut deferer à la *censure* de nos superieurs, de ceux qui sont plus sages que nous. Tous les Auteurs sont exposez à la *censure* du public.

On appelle *Censures Ecclesiastiques*, les monitoires qu'on publie par ordonnance du Juge, pour faire preuve d'un fait, & pour obliger ceux qui en ont connoissance à le reveler; ou les menaces que fait l'Eglise des peines qui seront encouruës, si on contrevient à ce qu'elle ordonne; ou les peines mêmes quand elles sont encouruës; comme l'interdiction, l'excommunication majeure, & mineure, &c. Les Rois de France ont toûjours pretendu être exempts, & affranchis des *censures*, & des excommunications de la Cour de Rome. En effet on remarque que sous la premiere Race, les Papes ne s'aviserent jamais de censurer aucun Roi de France. Lothaire est le premier qui fut excommunié par le Pape Nicolas I. pour avoir repudié Tetberge sa femme legitime. C'est la premiere breche qui fut faite aux libertez de l'Eglise Gallicane: cependant le Pape n'osa hasarder son excommunication sur sa propre autorité; & il la fit confirmer par l'Assemblée des Evêques de France. Le Pape Urbain II. usa de la même precaution lorsqu'il excommunia Philippe I. Et Philippe Auguste fut aussi excommunié avec les mêmes formalitez. Mais depuis les Rois ont mieux soutenu leurs privileges. Car le Pape Benoît XIII. ayant *censuré* le Roi Charles VI. & mis le Royaume en interdit, le Parlement de Paris par arrêt de 1408. ordonna que la Bulle fût lacerée. Jules II. ayant aussi lancé l'excommunication contre Loüis XII. l'Assemblée generale tenuë à Tours censura les *censures* de Jules II. Lorsque le Pape censura, & excommunia Henri IV. en 1591. le Parlement ordonna que la Bulle du Pape seroit brûlée par la main du Bourreau: ce qui fut executé. Pasq. Toutes les provisions de Cour de Rome portent absolution des *censures*. Il a été permis à un complaignant pour avoir preuve du vol à lui fait, de se pourvoir par monitoires & *censures Ecclesiastiques*. On decernoit autrefois les *censures Ecclesiastiques* contre les chenilles, contre les serpens: un Ecclesiastique excommunioit son debiteur qui refusoit de le payer. Cet abus a rendu les *censures* de l'Eglise meprisables, & de nul effet, en les lançant si indiscretement. Il y a des *censures de droit*, & d'autres *par sentence*.

On appelloit autrefois à Rome *Censure*, la charge ou la qualité de Censeur.

CENSURER. v. act. Condamner un livre comme prejudiciable à la Religion, ou à l'Etat.

Censurer, signifie aussi, Critiquer, reprendre. Cet Auteur ne s'occupe qu'à *censurer* les Ouvrages d'autrui. Cette femme est medisante, & *censure* les actions de tout le monde. Ce n'est pas toûjours par un veritable zèle qu'on *censure*; c'est par chagrin, ou par la malignité de l'esprit humain. Bell.

Aimez qu'on vous censure. Boil.
Faites vous des amis prêts à vous censurer. Id.
Tous les devôts de cœur sont aisez à connoître;
Ils ne censurent point toutes nos actions;
Ils trouvent trop d'orgueil dans ces corrections. Mol.

Censuré, ée. part. & adj. Deffendu, condamné. Il ne se dit gueres que des livres *censurez* ou defendus; ou d'une opinion *censurée*, condamnée.

CENT. Terme numeral masculin. Nombre quarré fait de dix multiplié par lui-même. C'est ce nombre qui commence la troisiéme colonne des chifres Arabes

disposez en ordre d'Arithmetique. Il faut *cent* ans pour faire un siecle. Une compagnie de *cent* Maîtres. Une hydre à *cent* têtes. Le bois de charpente se vend au *cent* de pieces. Le *cent* de jettons fait une bourse. *Cent* mille. *Cent* millions.

Ce mot vient du Latin *centum*, qui vient du Grec *kentein*, *pungere*. A chaque *cent* on faisoit un point.

Cent, en termes de Marchandise, sert à regler la proportion du profit de l'interêt qu'on fait dans le negoce. On demande deux & demi pour *cent* pour remettre de l'argent en une telle ville. L'interêt ordinaire de la place est de huit pour *cent*, ou le denier douze. Les Hollandois qui trafiquent aux Indes gagnent *cent* pour *cent*; c'est-à-dire, le double.

Cent, signifie un nombre grand, incertain & indeterminé. Je lui ai dit *cent* & *cent* fois. Cet homme a *cent* defauts, *cent* perfections. Je remarquois en elle *cent* attraits. Voit.

CENTAINE. s. f. Cent unitez considerées toutes ensemble. Nombre, dixaine, *centaine*, mille: c'est l'ordre des nombres en Arithmetique. Il faut sacrifier une *centaine* de loüis pour accorder cette affaire. Le peuple sortoit de la ville à *centaines* & milliers.

Centaine, se dit aussi du brin de fil ou de soye par où on doit commencer à devider un écheveau. Vous mêlerez cette soye, si vous ne trouvez la *centaine*.

CENTAURE. s. m. Demi-homme & demi-cheval. C'est un monstre fabuleux que les Poëtes ont feint, dont ils ont attribué la figure aux inventeurs de l'Equitation, ou de l'art de monter à cheval. Ainsi, quand on dit que Chiron *Centaure* étoit le Precepteur d'Achille, on doit entendre que ce fut lui qui lui montra l'art de dompter les chevaux. Le combat de *Centaures*, c'est un combat de gens à cheval.

Ce mot vient du Grec *kentauros*, composé de *kenteo*, *pungo*, & de *tauros*, *taurus*. Il signifie litteralement, *pique-bœufs*. Les *Centaures* étoient vraisemblablement de certains bergers riches en bestiaux, & qui habitoient dans les montagnes d'Arcadie. De là vient qu'on attribuë aux bergers de ce païs-là l'invention des vers *bucoliques*, parcequ'ils les chantoient en gardant les bœufs. Palephate dans son livre *des choses incroyables*, raconte que sous le regne d'Ixion Roi de Thessalie, un troupeau de taureaux, qui devinrent furieux sur le mont Pelion ravageoient tout le païs, & rendoient la montagne inaccessible. Quelques jeunes gens qui s'étoient avisez de dresser des chevaux pour les monter, entreprirent de nettoyer la montagne de ces animaux. Pour en venir à bout, ils les poursuivoient à cheval, & les perçoient à coups de trait. C'est pourquoy on les nomma *Centaures*; c'est-à-dire, *perce-taureaux*. Ces heureux succés les rendit insolens, ensorte qu'ils insultoient les peuples de la Thessalie, qu'on appelloit alors les *Lapithes*: & comme ils prenoient la fuite lorsqu'ils étoient attaquez, la rapidité avec laquelle ils se retiroient, fit juger qu'ils étoient demi-hommes, & demi-chevaux.

CENTAURÉE. s. f. Terme de Botanique qui convient à divers genres de plantes. On distingue la *centaurée* en grande & en petite. La *grande centaurée*, a une tige qui croît jusques à la hauteur d'un homme: elle se divise vers sa sommité en plusieurs branches. Ses feuilles sont fort grandes, longues d'environ douze doigts, & larges de trois ou de quatre, dentelées, nerveuses, & d'un vert chargé. Elle pousse plusieurs jets de sa racine, à l'extremité desquels naissent les fleurs qui sont des bouquets à fleurons de couleur de pourpre. Sa semence est oblongue, garnie d'une aigrette. Sa racine est grosse, rouge, longue & droite. Cette plante est appellée en Latin *centaurium magnum*, & par les Apothicaires *rhapontic*. Ils se servent de la racine au lieu du *rhapontic* des Anciens. Il y a plusieurs autres especes de grande *centaurée*.

La *petite centaurée* est un autre genre de plante. Sa racine est petite, blanche, ligneuse, seche & insipide: elle ne pousse le plus souvent qu'une tige, qui est anguleuse, haute d'environ un pied, & ferme. Ses feuilles, dont les unes sont couchées par terre, & les autres attachées deux-à-deux à la tige, sont plus grandes que celles du millepertuis, lisses, & vertes. Ses fleurs naissent aux extremitez de la tige & des branches: elles sont jointes plusieurs ensemble, de couleur rouge, & sans pedicules. Ce sont des tuyaux ouverts en haut, élargis en entonnoir, & decoupez en cinq parties pointuës, qui ressemblent à autant de feuilles. Son fruit est ovale, rempli de plusieurs semences assez menuës. En Latin *centaurium minus*. Les feuilles & les fleurs de cette plante sont extremement ameres, d'où vient qu'on l'appelle *fel terræ*. On la nomme aussi *febrifuga*, parcequ'elle est très-bonne contre les fievres intermittentes. Il y a d'autres especes de *petite centaurée*. On l'appelle *centaurium*, parceque l'on pretend que le *Centaure* Chiron fût gueri par l'usage de cette herbe, d'une blessure qu'il avoit au pied.

CENTENAIRE. adj. m. & f. Qui a cent ans. Je connois deux vieillards *centenaires*, ou qui ont cent ans. Il n'y a que la prescription *centenaire* qui courre contre l'Eglise. La possession *centenaire* n'est pas valable, quand on prouve la mauvaise foi d'un possesseur. On dit aussi, un nombre *centenaire*; pour dire, qui en comprend cent.

CENTENIER. s. m. Chef qui commandoit à cent hommes chez les Romains. Jesus-Christ guerit la fille du *Centenier*. Il n'est en usage que dans les sujets de pieté. Voyez Centurion.

Centenier, en certains lieux, est aussi un Officier Bourgeois preposé pour faire executer les ordres de la ville.

CENTIESME, ou CENTIÉME. adj. m. & f. Qui est arrivé au nombre de cent. Malherbe a dit pour exprimer cent ans,

Le centiéme *Decembre a nos plaintes ternies*,
Et le centiéme *Avril les a peintes de fleurs.*

On a levé en Hollande le *centiéme* denier du bien des particuliers. Il se contenteroit d'un *centiéme* dans les grosses Fermes.

CENTINODE. s. m. Petite plante qui est ainsi appellée, à cause que ses tiges sont pleines de nœuds. En Latin *polygonum latifolium*, ou *centinodia*. C'est une espece de renoüée. Voyez Renoüée.

CENTON. s. m. Ouvrage composé de plusieurs vers, ou passages derobez, ou empruntez d'un, ou de plusieurs Auteurs. Proba Falconia a écrit la vie de Jesus-Christ en *centons* tirez de Virgile. Ausone a prescrit des regles pour composer des *centons*: il faut prendre, dit-il, des morceaux detachez du même Poëte, ou de plusieurs; on peut partager un vers, & en lier la moitié à un autre moitié prise ailleurs; ou employer le vers tout entier: mais il n'est pas permis d'inserer deux vers suivis, & pris dans le même endroit. Il a fait un plaisant *centon* tiré de Virgile. Lelio Capilupi a fait plusieurs Poëmes Latins en *centons*. Les Politiques de Lipse ne sont que des *centons*, où il n'a ajoûté que les conjonctions, & les particules.

Ce mot vient du Latin *cento*, qui signifie un *manteau rapetassé*, fait de pieces rapportées; & celui-cy vient du Grec *kentonium*. Les soldats Romains se servoient de ces *centons*, ou vieilles étoffes ramassées, pour se garantir des traits des ennemis.

CENTRAL. adj. m. Ne se dit qu'en cette phrase de Chymie, le feu *central*, celui que les Chymistes s'imaginent être au centre de la terre. Ils croyent qu'il pous-

se les fumées ou vapeurs qui font les metaux & les mineraux, & qu'il sert à les cuire, & à les perfectionner. On appelle aussi en Geometrie *point central*, le point du milieu d'une figure circulaire : & une *ligne centralle*, celle qui aboutit au centre.

CENTRE. s. m. Le point qui est au milieu d'un globe, ou d'une figure circulaire, duquel si on tire des lignes à la superficie, elles sont toutes égales. On appelle *centre apparent*, le point qui represente le centre d'un cercle; & *centre* veritable, celui qui a servi de *centre* pour decrire la representation d'un grand, ou d'un petit cercle de la sphere. L'angle du *centre* est double de celui de la circonference ; c'est-à-dire, que l'angle qui est fait de deux lignes qui sont tirées du *centre* sur un arc de cercle, est double de l'angle que font deux lignes tirées des extremitez d'un même arc qui aboutissent à la circonference. Euclide, livre troisiéme.

On appelle aussi *centre* dans les autres figures curvilignes, les points où se ramassent les rayons reflechis. Le *centre* de la parabole, est le point où se reflechissent les rayons, ou le point brûlant. On l'appelle autrement le *foyer*. L'ellipse a deux *centres*, d'où les rayons & les sons se reflechissent de l'un à l'autre.

Centre, se dit aussi dans les figures polygones du point où se couppent leurs diagonales, quoyqu'il ne soit pas également éloigné des extremitez, comme dans les quarrez longs, les trapezes hexagones, &c. En Gnomique on appelle *centre diviseur*, un point dans le plan du cadran qui represente le *centre* du monde, & qui sert pour diviser en degrez la representation d'un grand cercle de la sphere.

On appelle en termes de Guerre, le *centre* du bastion, le point qui est au milieu de la gorge du bastion, où commence la ligne capitale, & qui est d'ordinaire à l'angle du polygone interieur de la figure.

On appelle aussi le *centre* du bataillon, le milieu du bataillon, où on laisse quelquefois un grand carré vuide, pour y conserver des drappeaux & du bagage. Ainsi on dit, Vuider, ou quarrer le *centre* du bataillon; pour dire, selon l'ancienne methode de former des bataillons, Pratiquer un terrain de figure quarrée dans le milieu des piquiers, afin que les mousquetaires, les drapeaux, & les bagages y puissent être à couvert, quand des troupes plus nombreuses attaquent le bataillon.

On appelle en Mechaniques le *centre* de gravité, le point par où un corps étant suspendu, il est en équilibre de tous côtez. Les liqueurs n'ont point de *centre* de gravité, ou de pesanteur. La terre est le *centre* des corps graves. Le *centre* de grandeur d'un corps, est le point également éloigné des extremitez.

Centre, se dit aussi d'une ville capitale pui est située à-peu-près au milieu d'un Etat, d'une Province. Paris est le *centre* de la France.

Centre, signifie aussi le lieu où tendent tous les corps graves. Les corps graves terrestres tendent au *centre* de la terre.

Ce mot vient du Grec *kentron*, *centre*, *point*, de *kentein*, *pungere*.

Centre, se dit figurément du lieu où on a tous ses plaisirs, ses commoditez. Quand un yvrogne est au cabaret, quand un Amant est avec sa Maîtresse, ils sont en leur *centre*. Le poisson dans l'eau est dans son *centre*, dans son élement.

On le dit aussi du lieu où abondent toutes les choses d'une même nature. Mandez-moi des nouvelles de la Cour, vous êtes au *centre* des affaires, des sciences, des beaux arts. Paris est le *centre* du bon goût. Mol.

On dit proverbialement & en colere, qu'on voudroit être au *centre* de la terre; pour dire, qu'on voudroit être bien loin, ou bien caché.

CENTUMVIR. s. m. Magistrat, & Officier de l'ancienne Rome établi pour juger de certaines affaires civiles : comme des testamens, des tutelles, des prescriptions : comme le peuple étoit divisé en trente-cinq Tribus, on élisoit trois personnes de chaque tribu pour remplir cette charge : cela composoit un nombre de 105. Juges, qu'on appelloit *Centumvirs*.

CENTUMVIRAL, ale. adj. & s. Qui appartient aux Centumvirs, qui est de leur ressor, & de leur dependance.

CENTUPLE. adj. & s. m. & f. Cent fois autant. C'est une proportion *centuple*, une mesure *centuple*. Dieu a promis de recompenser la charité des Fidelles au *centuple*, de leur rendre le *centuple*.

CENTURIATEUR. s. m. Qui ne se dit que des Sçavans de la ville de Magdebourg, qui ont écrit, & divisé l'Histoire Ecclesiastique par centaines d'années. Ce furent quatre Ministres de cette ville-là qui en furent les premiers Auteurs, dont le Chef étoit Matthias Flaccius Illyricus. Elle a été revuë par Lucius Professeur à Bâle, & reimprimée en 1624. en 3. Volumes. On tient que Baronius n'avoit entrepris ses Annales que pour combattre les *Centuriateurs* de Magdebourg.

CENTURIE. s. f. Partie d'une chose divisée, ou rangée par centaines. Dans le temps que le Peuple Romain s'assembloit ou pour créer des Magistrats, ou pour établir des loix, ou pour deliberer des affaires qui concernoient la Republique, il étoit divisé par *centuries*; & afin que l'on pût recueillir plus facilement les suffrages, on opinoit par *centuries*. Cela se faisoit dans le Champ de Mars, & ces assemblées s'appelloient *Comitia centuriata*. C'étoit l'assemblée de tout le peuple. Les cohortes Romaines, étoient distribuées par Decuries, & par *Centuries*. Le Decurion commandoit la Decurie, & le Centurion la *Centurie* : chaque cohorte étoit composée de six *Centuries*; & une legion de 60. *Centuries*. Plusieurs Auteurs divisent leurs Ouvrages par *Centuries*. Gombaut a fait trois *Centuries* d'Epigrammes.

Centurie, se dit particulierement des vers de Nostradamus rangez par centaines de quatrains; chaque couplet s'appelle quelquefois une *Centurie* : même ceux qui font des quatrains pour imiter ces pretenduës propheties, les appellent des *Centuries*.

Centuries de Magdebourg. Histoire Ecclesiastique divisée en 13. *Centuries*; elle contient 13. siecles, & va jusqu'à l'année 1298. Quelques Sçavans en formerent le projet, & y travaillerent sous la direction de Flaccius Illirycus.

CENTURION. s. m. Officier Romain d'Infanterie, qui commandoit à cent soldats : c'est la même chose que *Centenier*. Le *Centurion* de la premiere cohorte de chaque legion s'appelloit *Primipilus*. Il n'obeïssoit qu'au Tribun : & commandoit quatre Centuries. Il gardoit l'étendart, & l'aigle de la legion.

CENEVE'. Voyez Senevé.

C E P.

CEP. s. m. Souche, pied de vigne. Cette treille est bien couverte; cependant il n'y a que trois *ceps* de vigne. Menage derive ce mot de *cippus*, qui veut dire *tronc*, quoyque d'autres le derivent de *capo* ou *caput*. On écrit ordinairement *sep*, par abus, ou autrement.

Ceps, se dit au plurier des fers qu'on met aux pieds, & aux mains des prisonniers. On le dit aussi de deux pieces de bois échancrées où on engage les pieds du criminel pour le tenir plus sûrement prisonnier. On s'en sert aussi pour lui donner la question.

Ce mot vient de *cippus*, dont les Latins se sont servis en la même

même signification. Men. Joannes de Janua en tire l'origine *ex eò quòd capiat pedes.* Dans les vieux titres on trouve *cheps* pour signifier *prison :* & ainsi on a dit un *chep* à mettre malfaiteurs; pour dire, un *cachot*; & on a appellé *Chepier* ou *Cheper*, un Geolier. D'autres pretendent que c'est le prisonnier que l'on appelloit *chepier*; & pour le Geolier, Nicod dit qu'on l'appelloit *Ceppier.* Mais comme il n'y a pas beaucoup de difference entre *chepier* & *ceppier*, on pourroit bien les avoir confondus.

CEPÆA. s. f. Petite Plante qui fait beaucoup de petites tiges rondes, de la hauteur d'un pied ou d'un pied & demi, qui trainent par terre. Ses feuilles sont épaisses, semblables à celles de pourpier, mais plus petites, plus étroites & plus longues. Sa racine est fort petite. Ses fleurs sont petites, blanches, à cinq feuilles. Sa semence est fort menuë. C'est une espece de joubarbe.

CEPENDANT. adv. de temps. En attendant; pourtant, pendant ce temps-là. Je vais dîner, allez *cependant* brider mon cheval. Il paroît que le soleil tourne, & *cependant* c'est la terre. En ce sens il signifie, Neanmoins. On a beau crier contre les vices, *cependant* on ne s'amende point. Vous ne parlez point de cette clause, *cependant* c'est la principale. On commence une periode par *cependant*; auquel cas il sert de transition & de conjonction.

Ce mot vient du Latin *hoc pendente negotio.*

CEPHALALGIE. s. f. Terme de Medecine, qui se dit en general de toutes sortes de douleurs de tête: mais en sa propre signification il signifie une douleur de tête recente. Quand elle est inveterée on l'appelle *cephalée :* & quand elle ne tient que la moitié de la tête, on l'appelle *migraine.*

Ce mot vient du Grec *kephali*, *caput*, & d'*algos*, *dolor*, *douleur.*

CEPHALIQUE. adj. m. & f. Terme de Medecine, qui se dit de tout ce qui appartient à la tête, ou à ses parties. Ainsi on appelle *remedes cephaliques*, ceux qui sont propres pour les maladies de la tête. Il y a une veine qui monte le long de la partie externe du bras, & qui va se terminer à la veine axillaire, qu'on nomme *cephalique*, parceque les Anciens avoient coutume de la faire ouvrir dans les affections du cerveau; ce que font encore aujourd'hui les ignorans, & les superstitieux.

CEPHALOPHARINGIEN. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit de deux muscles de l'orifice de l'œsophage, qu'on appelle *pharinx.* Ils prennent leur origine de l'articulation de la tête avec la premiere vertebre, & vont s'inserer à la partie superieure du pharinx, pour le tirer en haut, & en arriere.

C E R.

CERASTES. s. m. Espece de serpent qu'on appelle *cornu.* Les Auteurs assûrent qu'en Afrique les *cerastes* ont deux cornes comme les limasses. Solin leur en donne quatre. Ils sont longs d'une coudée, & jamais de deux. Ils ont le corps de couleur de sablon, écaillé vers la queuë. Ils rampent de biais; & quand ils marchent, il semble qu'ils sifflent, à cause du bruit que font leurs écailles.

Ce mot vient du Grec *keras*, *corne.*

CERAT. s. m. Terme de Medecine. C'est une espece d'onguent ou de liniment fait d'huile & de cire, qui sert de remede à plusieurs maladies, & particulierement à celles du cuir. Le *cerat* est d'une consistence plus épaisse que le liniment. On met à l'un quatre onces de cire, & à l'autre deux sur douze onces d'huile. Il est plus solide que l'onguent, & moins que l'emplâtre. On fait des *cerats* refrigeratifs, des *cerats* stomachiques, des *cerats* de soufre, de santal, &c. Il y en a un particulier qu'on appelle *cerat de Galien refrigeratif*, qui se fait avec de la cire blanche & de l'huile rosat omphacin.

Ce mot vient du Latin *cera.*

CERATION. s. f. Terme de Chymie. C'est la disposition d'une matiere pour la rendre propre à être fonduë & liquefiée, quand de soi-même elle ne l'étoit pas: ce qu'on fait pour lui donner plus facilement le moyen de penetrer dans les metaux, ou autres corps solides.

CERATOGLOSSE. s. m. C'est un des muscles de la langue qui la tire à côté, & en arriere. Il prend son origine de la partie superieure de la corne de l'os hyoïde, & va s'inserer aux côtez de la langue. Il y en a deux; un de chaque côté.

CERBERE. s. m. C'est un chien à trois têtes, que les Poëtes ont feint être commis à la garde des Enfers, qu'on dit avoir été enchaîné par Hercule: sur quoy les Mythologistes ont fait differentes interpretations.

Ce mot vient du Grec *kreoboros*, qui signifie *carnacier*, qui devore avidement la chair.

On appelle figurément & par exaggeration un Suisse, ou un Portier trop rebarbatif, un *Cerbere.*

CERCEAU. s. m. Lien dont on se sert pour relier les tonneaux, les cuves. Les *cerceaux* sont faits de branches de châteigner fenduës par le milieu. Il faut remettre des *cerceaux* à cette cuve. On dit d'un cheval adroit, qu'il tourneroit dans un *cerceau.*

Ce mot vient du Latin *circulus*, du Grec *kyklos.*

Cerceaux, en termes de Fauconnerie, sont des pennes du bout de l'aile des oiseaux de proye. Les faucons, sacres, & laniers n'en ont qu'un; les autours & les éperviers trois.

Cerceau, est aussi un terme d'Oiselier, qui signifie une sorte de filet pour prendre des oiseaux à l'abreuvoir.

Cerceau, est aussi un vieux mot qui signifie les agitations de l'air par le battement des ailes des oiseaux, des Anges qui fendent l'air. On le dit aussi des ronds qui se font dans les eaux calmes quand on y jette quelque pierre.

CERCELLE, ou CERCERELLE. s. f. Petit oiseau aquatique ressemblant au canard. Il y en a de plusieurs sortes, & de differens plumages. En Latin *boscas*, *querquedula*, ou *phoscas.*

CERCHE. s. f. Cercle dont on se sert pour donner la forme à des voutes, & la diminution qu'elles doivent avoir, ainsi qu'à toutes les choses dont la forme est circulaire. On s'en sert aussi pour arrondir des colonnes. On dit *cerche d'une voute*; pour dire, la rondeur d'une voute. *Cerches ralongées, surbaissées ou surhaussées.* Voyez Cherche.

CERCLE. s. m. Terme de Geometrie. C'est une figure comprise sous une seule ligne, qui a un point au milieu, duquel si on tire des lignes à sa circonference, elles sont toutes égales. A proprement parler le *cercle* est tout l'espace renfermé dans cette ligne, ou circonference. Le *cercle* est la plus parfaite des figures, & qui a le plus de capacité. Tout *cercle* se divise en 360. parties qu'on appelle *degrez.*

Un grand *cercle*, c'est celui qui divise également un globe, & qui a le même centre que lui. Les grands *cercles* de la Sphere sont l'Horison, l'Equateur, le Miridien, l'Eccliptique, & les deux Colures. Les Azimuts & les *cercles* de position sont aussi des grands *cercles.* Le 21. de Mars, & le 23. de Septembre le soleil decrit son *cercle* precisément au milieu du globe. Ce *cercle* est l'Equateur.

Les petits *cercles* sont ceux qui ne divisant pas la sphere également, n'ont leur centre que dans l'axe du globe, & non

non pas le même que la sphere. Ils vont toûjours en diminuant, comme les Tropiques, les *cercles* Polaires, & autres parallêles. Les Almucantara, qui sont des *cercles* parallêles de l'Horison, ont le zenit pour leur pole commun. Ils diminuent à mesure qu'ils approchent du zenith; on les appelle *cercles de hauteur*, parcequ'ils servent à marquer la hauteur d'un astre sur l'Horison. Comme l'on conçoit que tous les cieux se meuvent tous les jours d'Orient en Occident, & qu'ils achevent leur tour en 24. heures, l'on imagine en même temps que tous les points de leur superficie, hors deux, decrivent des *cercles* qui sont parallêles les uns aux autres, & à qui l'on a donné le nom de *cercles diurnes*, ou *journaux*. Ces *cercles* sont tous inegaux, & le plus grand de tous est le *cercle équinoctial*. Les *cercles parallêles* en general, sont ceux qui sont également éloignez les uns des autres, & dans toutes leurs parties. En Astronomie on entend plus particulierement par *cercles parallêles*, ceux qui sont tirez de l'Occident à l'Orient par tous les degrez du Meridien, en commençant depuis l'Equateur, auquel ils sont parallêles, jusqu'aux poles du monde. Les *cercles de longitude* à l'égard des étoiles fixes, sont plusieurs petits *cercles* parallêles à l'Ecliptique, lesquels diminuent à proportion qu'ils approchent du Zodiaque. C'est sur les arcs de ces *cercles de longitude* que l'on compte la longitude des étoiles. Les *cercles de latitude* à l'égard des étoiles, sont plusieurs grands *cercles* qui coupent l'Ecliptique. C'est sur les arcs de ces *cercles* que l'on mesure la latitude des astres, ou leur distance de l'Ecliptique. Les *cercles de longitude terrestre*, sont plusieurs *cercles* que l'on conçoit sur la superficie de la terre, parallêles à la ligne équinoctiale. Les *cercles de latitude terrestres*, sont plusieurs *cercles* qui passent par les poles de la terre, & par tous les points de la ligne équinoctiale. Les *cercles verticaux*, que les Arabes appellent *azimuths*, sont de grands *cercles* qui s'entrecoupent au zenith, & au nadir, & dont les plans sont par consequent perpendiculaires à l'Horizon. On compte ordinairement 180. *cercles verticaux*. C'est sur ces *cercles verticaux* que l'on compte la hauteur des astres, & leur distance du zenith. Les *cercles de declinaison*, sont plusieurs grands *cercles* qui s'entrecoupent aux poles du monde. Ce sont les mêmes que les Meridiens, & les *cercles horaires*. Les colures sont aussi des *cercles de declinaison*. Le *cercle de distance* entre deux étoiles, est un grand *cercle* passant par ces deux étoiles, dont la distance est mesurée par l'arc de ce *cercle* compris entre les deux étoiles. Les *cercles de position*, sont six grands *cercles*, lesquels passent par les interfections du Meridien avec l'Horizon, & coupent l'Equateur en douze parties égales, que les Astrologues appellent *maisons celestes*. C'est pour cela que ces *cercles de position* sont aussi appellez, *cercles de maisons celestes*. On appelle *cercles mobiles* ceux qui se meuvent, & changent de situation par le mouvement du premier mobile, comme l'Ecliptique &c. Les *cercles immobiles*, sont ceux qui ne se meuvent point par le mouvement de la sphere, & qui conservent toûjours la même situation. Les *cercles variables*, sont ceux qui varient à mesure qu'on change de lieu sur la terre, comme l'Horizon; & les *cercles invariables* sont ceux qui ne varient point, comme l'Equateur.

On appelle aussi *cercle horaire*, des lignes qui marquent les heures sur les cadrans sciateriques, quoyqu'ils ne soient point tracez circulairement, & que les lignes soient presque droites, ou peu courbées. Il faut ajoûter que par analogie on transporte sur la superficie de la terre tous ces *cercles* que l'on conçoit dans le ciel, ensorte que si tous les points de chacun de ces *cercles* tomboient perpendiculairement sur la surface du globe terrestre, ils y marqueroient des *cercles* placez également; ainsi l'Equateur terrestre est une ligne que l'on conçoit precisement sous la ligne équinoctiale que l'on supose dans le ciel.

La *Quadrature du cercle* est un problême, par lequel on cherche la maniere de faire un quarré dont la surface soit égale parfaitement & geometriquement à celle d'un *cercle*. De sçavans Mathematiciens ont nié la possibilité de *la quadrature du cercle*. Descartes soutenoit que la ligne droite, & la circulaire, étant de differente nature, il ne peut y avoir nulle proportion entr'elles. On ne conçoit pas trop la proportion qui peut être entre une circonference, & son diametre. Archimede est celui qui a approché le plus près de la *quadrature du cercle*. Tous ceux qui sont venus après lui ont fait des paralogismes. Charles-Quint promit autrefois cent mille écus à celui qui resoudroit ce fameux problême. Les Etats de Hollande ont aussi promis une recompense à quiconque en pourroit venir à bout.

On dit figurément, quand on veut parler d'une chose dificile, ou impossible, qu'on auroit aussi-tôt trouvé la *quadrature du cercle*.

On appelle *cercle d'or*, une espece de petite couronne chez les Romains, qui étoit la marque de la dignité du Patriciat.

Cercle, signifie aussi, un cerceau, ou piece de bois flexible qui sert de lien pour serrer & lier quelque chose. Il faut tant de *cercles* à ce tonneau, à cette cuve. Il faut mettre des *cercles* de fer pour tenir cette fleche, cette poutre, cette colonne. On appelle aussi dans la sphere armillaire *cercle*, les cerceaux de carton qui se coupent les uns les autres, & qui composent cette machine qui represente les *cercles* de la sphere celeste.

Ce mot vient de *circulus*, qui a été dit en Latin en cette même signification.

En termes de Marine on appelle *cercle de pompe*, un *cercle* double de fer, dont l'un est rond, qui embrasse le haut de la pompe pour l'empêcher de se fendre, & l'autre quarré qui sert à joindre sa potence à la pompe. Les *cercles de hune* sont de grands *cercles* de bois qui font le tour des hunes par le haut. Les *cercles de boutehors* sont des *cercles* doubles de fer, qui sont au bout des vergues où l'on passe les boutehors, qui servent à mettre les voiles d'étui.

Cercles goudronnez, en termes de Guerre, ce sont de vieilles meches, ou de vieux cordages poissez, & trempez dans le goudron, pliez, & tournez en *cercles*. Ils servent à mettre dans des rechauts pour éclairer dans une ville assiegée.

Cercles a' feu. Machines de guerre. Ce sont deux ou trois grands *cercles* de bois, liez ensemble avec du fil d'archal, & autour desquels on met plusieurs grenades, canons de pistolet chargez, & autres choses de cette nature, le tout entouré d'étoupin & de feux d'artifice. On y met le feu, & on fait rouler cette machine sur les travaux des assiegeans. On fait aussi de ces *cercles à feu* d'une autre maniere; mais elle revient à-peu-près à la même chose, & a la même usage.

Cercle, se dit aussi de ce qui paroît en rond. Il se fait quelquefois un *cercle* lumineux autour du soleil, qu'on appelle *parelie*.

Cercle, en termes de Blason, se dit de ce qui est rond, uni & percé. Quand il y a un chaton, on l'appelle *anneau*. Quand il y a un ardillon, on l'appelle *boucle*. Quand il est lié en cerceau, il faut que le lien soit d'un autre émail. On appelle *cercle perlé*, une couronne de Vicomte.

Cercle, se dit aussi d'une assemblée qui se fait chez la Reine, où les Dames se tiennent en rond autour d'elle, où les Duchesses ont le privilege d'être assises sur un tabouret. Cette chambre est le lieu où la Reine tient son *cercle*.

Cercle, se dit aussi en Logique, du vice d'un argument qui suppose le principe qu'il doit prouver, & qui prouve après le principe par la chose qu'il pense avoir prouvée. On le dit aussi des definitions de deux mots synonimes l'un par l'autre.

Cercle, se dit aussi de tout ce qui revient de temps en temps. L'état de ceux qui vivent dans le monde, est un *cercle* perpetuel d'actions & d'occupations exterieures. Fl.

On appelle aussi en Geographie les *Cercles* de l'Empire, les diverses Provinces, & Principautez de l'Empire qui ont droit de se trouver aux Diettes. Le *Cercle* de Baviere. Le *Cercle* de la basse Saxe, &c. La division de l'Empire en six *Cercles* a été établie par Maximilien I. en 1500. à Ausbourg: douze ans après il partagea l'Allemagne en dix *Cercles*; ce partage fut confirmé par Charles-Quint dans la Diette de Nuremberg l'an 1522. Quoyque le rang de ces *Cercles* n'ait jamais été bien reglé, le voici tel qu'il est dans la Matricule Imperiale. Le *Cercle* d'Autriche, celui de Bourgogne, du Bas Rhin, de Baviere, de la Haute Saxe, de Franconie, de Suabe, du Haut Rhin, de Westphalie, & de la Basse Saxe. Heiss. Quelques Auteurs appellent aussi *cercles*, des assemblées de plusieurs personnes; & on dit, le *cercle* des Cardinaux.

Cerclé. adj. Terme de Blason, qui se dit des tonneaux liez avec des *cercles* ou cerceaux.

CERCLIER. s. m. Ouvrier qui travaille à faire des cercles ou cerceaux dans les forêts. L'Ordonnance veut que les *Cercliers*, Tourneurs, Sabotiers, &c. ne puissent tenir atteliers qu'à demie-lieuë des forêts.

CERCUEIL. s. m. Vaisseau de plomb propre pour transporter, & enterrer les morts. Quand il est de bois, on l'appelle *biere*. Menage derive ce mot de *sarcolium*, qui a été fait du Grec *sarx*; & pretend qu'on disoit autrefois *sarcueil*. Saumaise le derive de *sacrophagulus*, disant que *sacrophage* étoit une pierre dont on faisoit anciennement les tombeaux, & qu'on a étendu ce mot aux tombeaux faits de toute autre matiere.

Cerceuil, figurément signifie aussi le tombeau, la mort. Cette affliction est capable de mettre un homme au *cercueil*.

CERDEAU. Voyez Serdeau.

CEREALES. s. f. pl. Fête en l'honneur de Cerés. Elles furent instituées par Triptoleme Roi d'Eleusis dans l'Attique, à qui Cerés avoit enseigné l'Agriculture.

CEREMONIAL. s. m. Livre où est contenu l'ordre des ceremonies. Le *Ceremonial* Romain. Le *Ceremonial* de France. On le dit à l'adjectif. Les Juifs avoient beaucoup de loix qui n'étoient que *ceremoniales*. Les preceptes *ceremoniaux*.

Ceremonial, se prend pour l'assemblage des ceremonies que l'on observe les uns envers les autres par civilité, par honnêteté ou par devoir. Il y a un certain *ceremonial* entre les femmes qui les occupe si fort, qu'il n'y a rien qu'elles ne soient capables de sacrifier, pour le maintenir. Cail.

CEREMONIE. s. f. Assemblage de plusieurs actions, formalitez, & manieres d'agir, qui servent à rendre une chose plus magnifique, & plus solennelle. Les entrées des Rois se font avec grande *ceremonie*: le bourgeois va au devant d'eux en armes, les Magistrats avec leurs robbes: on leur presente le dais, on leur érige des trônes, des arcs de triomphe.

Ce mot vient du Latin *ceremonia*, qu'on a dit, *quasi Cereris munia*, signifiant des *oblations à Cerés*, dautant qu'on faisoit plus de *ceremonies* aux gerbes qu'on lui offroit, qu'en toute autre offrande: ou avec Valere le Grand, *à Cere & munia*. Ceré étoit une petite ville proche de Rome, où les Romains firent des offrandes avec un culte extraordinaire, à cause de la crainte qu'ils avoient alors des Gaulois qui attaquoient Rome.

Ceremonie, se dit aussi en matiere Ecclesiastique, des choses qui peuvent rendre le culte divin plus auguste, & plus venerable. L'Ancien Testament étoit tout plein de mysteres & de *ceremonies*, comme on voit au Livre des Nombres & du Levitique. La Loi nouvelle a abrogé les *ceremonies* de l'ancienne, comme la Circoncision, &c. On doit parler avec respect des *ceremonies* de l'Eglise. La benediction des cloches n'est pas un baptême, ce n'est qu'une *ceremonie*. C'est être superstitieux que de mettre son esperance dans les *ceremonies*; & c'est être superbe de ne vouloir pas s'y soumettre. Pasc. Les *ceremonies* de l'Eglise sont édifiantes, & venerables quand on les fait avec decence, & avec gravité. Fl. Dans la Religion les *ceremonies* ont été inventées par les plus fins pour les simples. Patin. L'usage des *ceremonies* est très-propre à étourdir le peuple, & à faire respecter les Ecclesiastiques. Le Cl. Les *ceremonies* sont necessaires pour attacher le peuple, sur lequel la pompe, & l'appareil mysterieux des *ceremonies* fait plus d'impression, que le fond de la Religion. Bouchel.

Ceremonie, se dit aussi des deferences qu'on a les uns pour les autres par civilité, & par honnêteté. C'est une *ceremonie* de donner le pas, le haut du pavé, le haut de la table à quelcun; de ne vouloir laver, ou se couvrir qu'après lui. Quand on a l'esprit libre, tout ce qui contraint, tout ce qui est *ceremonie*, est ennuyeux. M. Sc. L'usage des *ceremonies* est presqu'aboli, & on a eu raison de se defaire de ces manieres gênantes. Bell. Quelques *ceremonies* trompeuses tiennent lieu d'amitié dans le monde. Bou.

Ceremonie, signifie encore, Les façons, les complimens, & les grimaces qu'on fait, ou pour refuser quelque chose, ou pour y consentir. C'est un homme timide, & circonspect, qui ne s'est rendu qu'après bien des façons, & bien des *ceremonies*. Oe. M. Theodose eut la modestie de refuser l'Empire; & l'on remarque que ce n'étoit point par une vaine *ceremonie*, mais par une veritable sagesse. Fl. La pudeur des femmes ne sert qu'à rencherir leurs faveurs. Les obstacles, & les *ceremonies* inspirent le desir de vaincre. Mont.

Habit de *ceremonie*, est un habit decent convenable à sa profession. On le dit aussi des ornemens & des marques de la charge, & de la dignité dont on est revêtu. Mener en *ceremonie*, c'est, Conduire solennellement & avec éclat. Traitter en *ceremonie*, c'est faire un repas magnifique, & dans toutes les formes.

On appelle Officiers des *Ceremonies*, Ceux qui ont soin de faire garder l'ordre, & les *ceremonies* accoutumées dans les actions d'éclat & de solennité. Il y a le Grand Maître, le Maître, l'Aide des *Ceremonies*. En l'Eglise il y a aussi un Maître des *Ceremonies*, qui fait observer l'ordre, & tout ce qui est porté dans le Rituel.

On dit proverbialement, Sans *ceremonie*; pour dire, Franchement, familierement, & sans façon.

CEREMONIEUX, euse. adj. & subst. Formaliste, façonnier, qui fait beaucoup de ceremonies, qui est importun en voulant faire trop d'honneur, & garder trop de mesures. La plaisante civilité! de prendre le pas devant tout le monde, de peur de passer pour *ceremonieux*. Cos. Comme les pleurs des femmes sont d'ordinaire artificiels, & *ceremonieux*, il ne faut pas s'y opposer, c'est les engager à faire pis. Mont.

CERÉS. Divinité du Paganisme. Les Payens l'adoroient comme la Déesse des fruits, & des grains, & comme ayant appris aux hommes l'art de cultiver la terre.

La fourmi tous les ans traversant nos guerets,
Grossit ses magasins des tresors de Cerés. Boi.

C'est pourquoy on la prend pour le pain même, comme

me Bacchus pour le vin : Sans *Ceres* & Bacchus, Venus est languissante.

CERF. s. m. Animal sauvage que les Grands Seigneurs prennent plaisir à chasser, qui est fort leger à la course, & qui porte un grand bois. Le *cerf* a le devant de la tête plat, sur laquelle il porte un grand bois qu'il met bas tous les ans vers le mois d'Avril. Il a le pied fourchu, le cou long, de petites oreilles, & la queuë courte. Il est de la taille d'un bidet, de poil brun, fauve ou rougeâtre. Il aime le francolin, & hait l'aigle, le vautour, le belier, les chiens & les tygres. La femelle du *cerf* s'appelle *biche*. Le petit du *cerf* s'appelle *faon*. Jean André Graba Medecin d'Erford a fait un Traitté de la description du *cerf*, tant physiquement que medicalement, qu'il appelle *Elaphographie*.

Le *cerf* change de nom suivant son âge. En sa premiere année on l'appelle *faon*; en la seconde *daguet*; en la 3. 4. & cinquiéme année, c'est un *cerf à sa premiere*, *seconde* ou *troisiéme tête*. La sixiéme année on l'appelle *cerf de dix cors jeunement*; la septiéme, *cerf de dix cors*. La huitiéme on l'appelle *grand cerf*; & la neuviéme, *grand vieux cerf*: après lequel temps sa tête n'augmente plus. On connoit leur âge à la grosseur du marrain, à la profondeur des rayes qu'il a aux meules, aux andouilliers qui en sont le plus près, à la quantité des chevilles, sur tout au haut de leurs têtes qui sont les unes couronnées, & les autres à ramures. On dit qu'un *cerf* n'a point de refus, quand il est chassable & en saison.

Ce mot vient du Latin *cervus*, qui vient du Grec *keraios*, de *keras*, *cornu*, *corne*.

Un *bois de cerf*, est le terme dont les Chasseurs appellent ce que les Tablettiers appellent les *cornes*. Et on appelle *raclure de corne de cerf*, ce qui en sort quand on rappe ce bois. C'est un remede astringent. On en fait aussi de la gelée qu'on appelle *de poisson*, qui est bonne au goût, mais qu'on rend de même qu'on l'a prise. On appelle aussi une *tête de cerf*, le bois d'un *cerf*: & on dit qu'un *cerf* pose son bois ou sa tête, ou met bas, quand ce bois lui tombe; & on dit alors, qu'il fraye & decroute sa tête. On appelle une *tête bien née*, *bien semée*, quand elle est également marquée en ses deux perches. La perte du bois des *cerfs* vient de ce que tous les *cerfs* ont des vers qui s'engendrent sous la langue auprès de la nuque du cou, gros comme ceux des chairs corrompuës. Ils sont environ 20. en nombre, & se tiennent l'un à l'autre tout en un tas. Ils rongent la racine du merrein. Lorsque ce bois est tombé, de ces mêmes vers s'engendre une grosse masse de chair qu'on nomme le *revenu*; puis peu-à-peu la tête s'allonge, les meules se forment, & la tête se couvre d'une peau qu'il frotte contre les arbres. Cela s'appelle *frayer*, & l'on connoît la hauteur d'un *cerf* à celle des lieux où il a frayé. Quand toute cette peau est tombée, il brunit son bois dans les charbonnieres, dans les terres noires ou roussâtres. Les *cerfs* choisissent les lieux les plus bas & les plus ombrageux, afin d'éviter les mouches, & ils ne vont que de nuit au viandis, comme n'osant se montrer jusqu'à ce qu'ils ayent recouvré leurs cornes.

On appelle la *meule du cerf*, la bosse qui est sur sa tête, d'où sort le merrein, la perche ou le fût de son bois qui produit la rameure. *Antouillers* on *andouillers*, sont les premieres branches du bois du *cerf* près de la meule; *surandouillers* les secondes branches. Celles qui sont au dessus s'appellent *enfourchure*, *chevillure*, *trochure* & *paumure*. La *coronure* se dit des épois ou branches qui sont à la cime en guise de couronne. *Epois de tête de cerf* sont les cors, ou cornichons de la coronure, paumure, trochure & enfourchure de tête. On appelle *tête affourchie*, celle qui represente une fourche. Les têtes contrefaites s'appellent simplement *têtes*. La *pince du cerf*, c'est l'extremité de l'ongle d'enbas sur le devant; le *talon*, le côté du pied, ou les os.

FUMÉES DE CERF, ou *Troches*, ou *Plateaux*, sont la fiente du *cerf*. *Muë de cerf*, c'est la chute de sa tête, pendant laquelle il se recelle & demeure caché dans son buisson. Les marques de la piste du *cerf* sont les portées, les fumées, les allures, les foulées, les fuites, & sa maniere de marcher. Il dresse plus volontiers ses fuites par les grands chemins, car il va toûjours à côté, & jamais dans les pistes des autres. On appelle aussi *pieds de cerf*, les voyes & les marques qu'il a empreintes sur terre en marchant. On estime fort en Medecine la moëlle de *cerf*: & on tient que l'os du cœur d'un *cerf* favorise l'accouchement. Le *cerf* n'a point de vessie de fiel; mais au bout de sa queuë on trouve un certain ver tirant presque à la couleur de fiel, qui est un poison aussi dangereux que le napellus.

RUT DE CERF. C'est la saison où le *cerf* est en chaleur & recherche la femelle. On appelle *daimtiers* les testicules du *cerf*. Les *cerfs* privez de leurs daimtiers ne muent plus leur tête; ou s'ils sont alors sans tête, il ne leur en revient plus de nouvelle.

HARDES DE CERFS. Ce sont des *cerfs* qui vont en trouppe, particulierement quand il neige. On appelle, Lancer le *cerf*, quand on le fait partir. Le *cerf* qu'on a lancé s'appelle *droit*. Celui qu'on rencontre en chemin s'appelle le *change*. On dit aussi, qu'un *cerf* est au ressui, quand il est au soleil après la rosée, ou après sa course. On appelle *muse de cerf*, la triste contenance où il se trouve tandis qu'il est en amour. On dit aussi, que le *cerf* fait le ronge; pour dire, qu'il rumine. On appelle le *lit*, la *chambre* ou la *reposée du cerf*, son fort, sa demeure, un lieu où les arbres & les herbes sont fort touffus.

On appelle aussi *écuyer de cerf*, un jeune *cerf* en compagnie d'un vieil. Quelques-uns l'appellent *broquart*. Il a un petit bois fort pointu.

On dit que le *cerf* est de bon temps, ou de hautes erres, quand il va vîte & loin, ou quand ses pistes sont fraîches: qu'il va de vieux temps, quand il est las & recru, ou qu'il va sur les vieux vestiges. On dit qu'il balance, quand il va deçà & delà, & est incertain dans sa course. On dit, Demêler & redresser le *cerf*; pour dire, Quitter le change, & frapper à route.

On leve le pied droit du *cerf* pour presenter au Seigneur ou Maître de la chasse. Le massacre, qui est la tête separée du corps, est le droit du Veneur qui a detourné le *cerf*. Il en fait le premier droit à son limier. Les menus droits sont la langue, le mufle & les oreilles. Le *cimier* est le dessus du dos approchant des cuisses. La *nappe du cerf*; c'est sa peau. On ôte le parement du *cerf*; c'est-à-dire, une chair rouge qui est attachée à sa peau, quand on fait la curée.

On dit, qu'un *cerf* prêt à se rendre va feignant son corps, lors qu'en chancelant il fait de grands bonds, de grandes glissées, & donne des os en terre; qu'il est aux abois, quand il est las & qu'il n'a plus la force de courir; & qu'il pleure, quand il est en cet état, comme s'il demandoit grace par ses larmes. Aristote dit que la branchure gauche du *cerf* n'a pu encore être trouvée, & qu'il l'enterre & la cache, comme étant propre à la Medecine: de là vient qu'on dit en proverbe, qu'une chose est au lieu où le *cerf* a posé sa tête; pour dire, qu'elle est malaisée à trouver. Les *cerfs* ont la moitié de leur tête à la Mi-Mai, plutôt ou plus tard, selon que le climat est plus ou moins chaud, ou qu'ils sont plus jeunes ou plus vieux. Il faut remarquer que tous les *cerfs* d'un pareil âge se mettent ensemble, les daguets avec les daguets, les *cerfs* de dix cors jeunement

avec leurs semblables, & ainsi des autres. Ils ne se separent qu'au printemps pour prendre buissons & faire leurs têtes. Le *cerf* est d'un temperament chaud & sec, & d'un naturel très-violent & colere; sur tout dans le temps de sa chaleur, où l'on a trouvé quelquefois des *cerfs* qui se battoient avec tant de furie, que leurs têtes demeuroient croisées & embarassées l'une dans l'autre, sans qu'on pût les separer. Ce temps commence à la fin du mois d'Août, & continuë les autres suivans. Matthiole dit que les *cerfs* traversent la mer en trouppe, & se soulagent les uns les autres, en mettant leurs têtes sur le derriere de ceux qui vont devant; & qu'ils vont ainsi de Sicile en Chypre. Ils vivent plusieurs siecles, puis que Pline dit qu'on en a trouvé qui avoient des colliers d'or qu'Alexandre leur avoit fait mettre, qu'on a pris plus de cent ans après sa mort; & que ces colliers étoient recouverts de leur peau. On en a trouvé de semblables en Allemagne & en France. Il dit aussi que ce sont les *cerfs* qui ont montré la vertu du dictame pour guerir les playes des fleches. Il y a un si grand nombre de *cerfs* au Royaume de Siam, qu'on y en tuë tous les ans plus de 150. mille, dont on envoye les peaux au Japon. Il y a aux Indes Occidentales des *cerfs* privez qu'on éleve dans les maisons, & qui vont paître à la campagne sous la conduite des Bergers, & qu'on ramene le soir; & du lait des biches on en fait du fromage. Herrera.

Il y a un *cerf* de Canada qui a quatre pieds de haut, & son bois trois pieds, & ses andouillers un pied. Il en a six à chaque perche. Pline & Aristote disent que c'est le plus grand nombre que les *cerfs* en peuvent porter. Cependant il y en a icy qui en portent jusqu'à 22. Ce bois est couvert d'une peau fort dure, & garnie d'un poil épais & court. On en a dissequé un à l'Academie des Sciences, où on n'a trouvé que deux ventricules fort distincts, quoyque ce soit un animal ruminant. Ses intestins pris tous ensemble avoient 96. pieds de long. On y a trouvé plusieurs pieces de cuir de la grandeur d'un écu blanc, des morceaux de plomb grands comme l'ongle, qui paroissoient usez & rongez, & quelques fragmens d'ardoises: ce qui fait croire qu'ils amassent à la hâte leur nourriture, & qu'ils l'épluchent à loisir.

On appelle dans le manege *mal de cerf*, un rhumatisme qui tombe sur les mâchoires & sur le train de devant d'un cheval.

En termes de Blason, on dit un *cerf sommé*, c'est-à-dire, ramé de 9. 10. 11. ou 13. cors, quelquefois sans nombre. Quand on n'y met que la tête seule, elle doit montrer les yeux & les deux oreilles; & alors plusieurs l'appellent *massacre*.

On dit proverbialement, Au *cerf* la biere, & au sanglier le Miere, ou le Barbier; pour dire, que les playes que fait le *cerf* sont mortelles, car le *Miere* signifioit autrefois *Medecin*. On dit aussi, qu'un *cerf* bien donné aux chiens est à demi pris.

Cerf-volant. s. m. Petit animal, sorte d'escarbot ou insecte volant, ainsi appellé, parcequ'il porte des cornes dentelées semblables à celles d'un *cerf*. Il ne s'en sert pas pour frapper, mais pour pincer, parcequ'elles sont mobiles, & peuvent s'approcher l'une de l'autre. Nigidius l'appelle *lucanus*. D'autres le nomment *scarabelaphus*; Scaliger, *bous xylophagos*; & Cardan *taurus*. Le mâle a des cornes, mais la femelle n'en a point. Leurs ailes sont pliées & renfermées dans une écaille comme dans une espece d'étui, qui s'ouvre quand ces insectes veulent voler. Il a une espece de trompe ou langue qui lui sert pour prendre sa nourriture, qui est une humidité qui decoule des chênes. Swammerdam fait voir 21. sortes de boucs ou de chevres volantes qui ont des cornes fort longues, branchuës, semées de petites pointes, ou boutons.

Il y a une espece de *cerf-volant* dans la Virginie, dont le chant est si aigu & si fort, que tout le bois en retentit.

Cerf-volant, est aussi un jouët d'enfans qu'ils font avec de l'osier & du papier, qu'ils attachent à une corde, & qu'ils font voler en l'air.

Taureau-cerf, Pourceau-cerf. Voyez Taureau & Pourceau.

CERFEUIL. s. m. Plante ou herbe qui se met dans le potage, qu'on cultive dans les jardins. Elle est frêle, tendre, & porte presque toûjours cinq feuilles sur une seule queuë comme le persil commun, qui sont decoupées alentour. Elle a des tiges de demie-coudée de haut, grasses, roussâtres, creuses, noüées, & à la cime de petits bouquets garnis de fleurs blanches, d'où sortent de petites cornes qui enferment une graine longuette de couleur brune. Sa racine est courte, cheveluë. Toute la plante est douce & odorante avec un petit goût picquant. Dioscoride dit qu'elle est semblable au panais sauvage. En Latin *chærefolium*, ainsi nommée apparemment, *quòd foliis gaudeat*.

CERFOUETTE. Voyez Serfoüette.

CERFOUIR. Voyez Serfoüir.

CERIN. Voyez Serin.

CERISAYE. s. f. Lieu planté de cerisiers.

CERISE. s. f. Petit fruit rouge qui est des premiers qui vient au printemps. Sous ce nom general on comprend les *guignes*, les *bigarreaux*, les *cerises*, les *griottes*, les *guindous*, les *cœurets*, & les *merises*. Les *griottes* du Dauphiné & de l'Italie sont la même chose que ce qu'on appelle en France *cerise*. La *griotte* est une grosse *cerise* noire, douce & excellente, dont le noyau est rouge. Son arbre a le bois plus gros, & sa feuille plus large & plus brune que les autres. Il y a des *guignes blanches*, *rouges*, & *noires*, qu'on greffe sur des merisiers qu'on trouve dans les bois. On les appelle en Toscane *marchianes*, & *durassines*, que l'on comprend sous le nom de *cerise*. Il y a aussi des *merises* qu'on appelle en Italie *corbines*, qui sont plus menuës, douces & fermes, & qui noircissent les levres. Il y a une *cerise à bouquet* qu'on appelle *jemelle*, dont quelques-unes sont hâtives & precoces. Il y a une *cerise blanche*, qui étant très-meure, devient ambrée & jaunâtre. La *cerise de Portugal* est la plus belle, la plus grosse, & la meilleure de toutes; & sa couleur est d'un incarnat admirable, mais elle charge peu. La *cerise de Monmorency* est grosse & tardive, à courte queuë, & la plus estimée. On la nomme en quelques endroits *coulars*. Les *guindous* sont des *cerises* du Languedoc qui sont fort douces & grosses, & d'un rouge brun très-estimé. Le *bigarreau* est une espece de *cerise* plus longue & plus dure, qui noircit & durcit en meurissant. Il y a un *bigarreau tardif* ou *de fer*, qui meurit plus tard, & qui n'est pas si sujet aux vers que l'ordinaire. Il est d'un goût excellent, & fait un bel arbre. Le *cœuret* est une espece de bigarreau plus tendre, & fait en cœur, dont le goût est relevé. Son bois est plus gros, & sa feuille plus large. Il y a enfin une *cerise bleuë*, qui est plus rare qu'aucune autre, qui est venuë depuis peu de Flandres, & est d'un goût delicieux. Les premieres *cerises* furent apportées par Lucullus de *Cerasunte* ville de Pont, après qu'il eut vaincu Mithridate, à ce que dit Pline: d'où vient qu'elles en portent encore le nom en Latin, *cerasum*. Bartholin dit que pour avoir du vin de *cerise* fort delicat, il faut l'entonner dans des muids faits du bois de cerisier, qui lui communique sa vertu.

CERISIER. s. m. Arbre qui porte des cerises. Le *cerisier* a des feuilles semblables au neflier, mais plus larges & dentelées. Il jette des fleurs blanches à la maniere des raisins, d'où sort un fruit rouge attaché à une longue & mince queuë. Son noyau est de la grosseur d'un pois, où il y a une petite amande un peu amere.

Son bois a force petites fibres, & a l'écorce fort lissée. Les *cerisiers* jettent aussi une gomme ou glu, & ne peuvent souffrir le fumier. MATTHIOLE. Il y a un *cerisier* à grappes, dont la fleur est belle, & vient en grappes comme le raisin; mais son fruit est petit comme une merise. Il y a des merisiers, aussi-bien que des *cerisiers*, à fleurs doubles & fort belles. On appelle *cerisiers* de pied ceux qui naissant de la racine d'autres *cerisiers*, font de bonnes cerises, sans avoir besoin d'être greffez.

CERNE. s. m. Rond qui se trace avec quelque bâton sur la terre, sur le sable. Il se dit proprement de ces figures que les Magiciens font avec leur verge enchantée pour y faire leurs charmes & leurs conjurations. On appelle aussi *cerne*, les enceintes qu'on fait à la chasse.

Ce mot, aussi-bien que celui de *cerneau* & *cerner*, vient de *circinare*, & de *circinus*, qui signifie *compas* qui coupe en rond, comme dit Menage après Scaliger & Nicod.

CERNE, se dit aussi du trait en forme de cercle, qui est au-dessus de l'œil.

CERNEAU. s. m. La moitié d'une noix verte, qu'on tire de sa coque, & qu'on mange avec du sel, quand on l'a épluchée. On a servi un cent de *cerneaux*. Il ne faut pas être grand Cuisinier pour faire la sauce aux *cerneaux*.

On appelle *Vin de cerneaux*, un vin fort, & haut en couleur, qui est bon à boire sur l'arriere-saison, au temps des *cerneaux*, comme ayant perdu sa vigueur, ou ses fumées. Le vin d'Orleans est du *vin de cerneau*.

CERNER. v. act. Faire un cerne avec quelque ferrement coupant par la pointe, pour en retirer ce qui est enfermé dedans. On *cerne* les noix pour en tirer le cerneau. On *cerne* une pomme, une poire, pour en tirer ce qui est verreux ou pourri. Les Artisans appellent aussi *Cerner*, Couper en rond.

On dit *Cerner*, un arbre par le pied; pour dire, y faire un cerne tout autour, soit pour l'arracher tout-à-fait avec ses racines, soit seulement pour le mieux cultiver.

CERNÉ, ÉE. part. & adj.

CEROENE. Voyez CIROENE.

CERQUEMANEUR. s. m. Terme de Coutumes. C'est un Juge ou Expert & Maître Juré, qu'on appelle pour planter des bornes d'heritages, ou pour les rasseoir & les replanter, & qui a quelque jurisdiction pour en juger les differens. Il a à sa suite des Sergens & un Greffier. Il y en a encore en Picardie & en Flandres, & il en est fait mention dans les Coutumes de Mons, de Cambrai, de Valenciennes & autres.

Ce mot vient de *circare agrum*; pour dire, *mesurer un champ*; & de *man*, qui signifie *homme* en Allemand & en Flamand.

CERRE. s. m. Terme de Botanique. C'est une espece de chêne, dont les feuilles ressemblent à celles du chêne commun; mais elles sont plus longues, & ont des decoupures plus fines & plus profondes. Son gland est fort amer, & fort desagreable, presque tout engagé dans une calote, qui est garnie & entourée d'aiguillons larges, de couleur cendrée. Quelques-uns appellent ces calotes *vallons*, ou *gallons*. On s'en sert au lieu de galles pour teindre les draps en noir; mais la teinture n'en est pas bonne & se perd bien-tôt. On s'en sert aussi comme de l'écorce du chêne pour corroyer les cuirs. En Latin *cerrus mas majore glande*. Il y a une autre espece de *cerre* qu'on nomme *cerrus fœmina minore glande*.

CERTAIN, AINE. adj. & s. Constant, veritable, dont on ne doit point douter. Il n'y a rien de plus *certain* que les articles de la Foi. Dieu ne veut pas que les hommes goûtent icy bas aucun bonheur *certain*, afin que n'y trouvant rien de fixe, ils aspirent à une felicité plus durable. NIC. Toutes les sciences humaines n'ont rien de *certain*, excepté la Geometrie. Les Sceptiques ne reconnoissoient aucune verité *certaine*, & demeuroient dans une suspension d'esprit continuelle. BAY.

CERTAIN, se dit aussi dans un sens vague, d'une personne, ou d'une chose en general; de ce qu'on ne sçait pas avec une entiere certitude; ou d'une chose qu'on tient assûrée au fond, mais dont on ne connoît pas bien toutes les circonstances. Prenez garde que de *certaines* gens qui ont tant de plis, & replis dans le cœur, n'ont jamais l'esprit juste. LE CH. DE M. Il y a une si grande diversité d'esprits, & de goûts, que les uns sont touchez par de *certaines* raisons, qui choquent les autres. NIC. La pluralité des Femmes fait une *certaine* diversion, qui affoiblit les desirs, & les transports du cœur. OE. M. L'envie de plaire repand sur toutes les actions un *certain* feu qui les rend plus vives & plus agreables. M. SC. L'amitié ne doit pas être indiscrete, ni se piquer d'une *certaine* bonne foi qui ne menage rien. Montagne donne un *certain* tour vif, & naturel à ses pensées, qui preoccupe pour lui. MALEB. *Certain* Renard Gascon, d'autres disent Normand. LA FON. Alors le mot *certain*, signifie proprement *quelque* ou le *quidam* des Latins; ce qui arrive toutes les fois qu'il est employé devant un substantif. Il y a de *certains* principes qui ne s'accordent pas trop avec les veritez de la Foi. En mettant *certain* après le substantif, & en disant un *principe certain*, cela feroit un sens fort different. Ainsi il change de signification selon le rang qu'on lui donne dans la construction.

CERTAIN, est aussi un terme de mepris, soit par rapport aux personnes d'une condition basse, & obscure, ou peu estimables par elles-mêmes: soit par rapport aux choses qu'on meprise. Nous fûmes troublez par un *certain* homme qui est le fleau de toutes les conversations. M. SC.

Il est bien difficile enfin d'être fidelle
A de certains *maris faits d'un* certain *modele.* MOL.

CERTAIN, se dit aussi pour, Fixé & precis. Donnez moi un jour *certain* pour vous voir. On l'a assigné à *certain* & competant jour pour venir plaider. Il faut un *certain* temps d'étude pour obtenir des Benefices comme gradué.

CERTAIN, en termes de Palais, signifie, Instruit & fondé de pouvoir suffisant. Ce Procureur demandoit un delai, disant qu'il n'avoit ni memoires, ni pouvoir de sa partie: il a été ordonné qu'à la quinzaine il viendra *certain*; pour dire, avec pouvoir & instruction.

On dit proverbialement, qu'un homme est bien *certain* de son fait, quand il est bien assûré de ce qu'il avance. On dit aussi, qu'il ne faut jamais quitter le *certain* pour l'incertain; c'est-à-dire, qu'un peu de realité vaut mieux que beaucoup d'esperance.

CERTAINEMENT. adv. D'une maniere certaine, infaillible. La mort doit arriver *certainement*. Les Sceptiques n'affirmoient rien *certainement*. BAY. *Certainement* il n'est pas raisonnable qu'un Religieux soit si absorbé dans l'étude. L'AB. REG. Et *certainement* qu'on cherche dans tous les lieux que la pieté a pû consacrer pour le soulagement des affligez, on n'y verra rien de si deplorable que les captifs. PA. *Certainement* la profusion, & les autres defauts suivent de près les richesses excessives. BOI.

CERTES. adv. qui sert quelquefois de liaison pour les periodes. Certainement. *Certes* c'est avec justice qu'on l'a condamné. Cela est-il vrai? Oui *certes*. On ne s'en sert gueres dans la conversation: mais dans l'Histoire, ou dans un discours d'éloquence, il a quelque chose d'énergique qui soutient & qui anime les endroits passionnez, ou raisonnez. Le Roi se faisoit remarquer à sa bonne mine, & à la grandeur de son courage, en quoy

certes perſonne ne le ſurpaſſa jamais. Vau. *Certes* le Barreau n'a vû que trop de ces malheureuſes entretenir l'audience des indiſcretions de leur vie. Pa. Certainement vaut mieux. Bou. *Certes* eſt beau dans ſa vieilleſſe, & a encore de la force ſur ſon declin. La Poëſie le reclame. La.Br.

CERTIFICAT. ſ. m. Temoignage qu'on donne par écrit, pour faire connoître en Juſtice la verité de quelque choſe. Les Curez delivrent des *certificats* des mariages qui ſont faits en leur Egliſe.

CERTIFICATEUR. ſ. m. Celui qui ſe rend caution d'une caution, qui la certifie ſolvable. Les cautions & *certificateurs* reçus en Juſtice ſont ſolidairement obligez avec le principal debiteur, & ſont également condamnez au payement de la choſe duë. Mais il y a cette difference entre la caution, & le *certificateur*, c'eſt que le *certificateur* n'eſt obligé que ſubſidiairement, & en cas d'inſolvabilité de la caution; enſorte qu'il faut diſcuter le principal obligé, & la caution, avant que de s'adreſſer au *certificateur*. On les appelle dans l'ancienne Pratique, *Contrepleiges*.

Certificateur. Avocat ou Procureur Praticien qui certifie des criées. Au Châtelet de Paris il y a deux *Certificateurs* de criées en titre d'Office, dont le temoignage ſuffit au lieu de celui des dix Praticiens requis par l'Ordonnance.

CERTIFICATION. ſ. f. Terme de Finance. C'eſt une atteſtation qu'un Comptable & un Financier mettent au bas d'un memoire, d'un regître, d'un compte, par lequel ils affirment veritable ce qui y eſt contenu.

Certification, en termes de Palais, eſt une formalité qui eſt requiſe après avoir fait faire des criées pour faire un decret valable. C'eſt un acte par lequel dix anciens Avocats, ou Procureurs d'un Siege Royal, certifient que les ſaiſies & criées ont été faites avec toutes les formes & ſolennitez requiſes par le Droit, par la Coutume, & par l'Ordonnance; enſuite dequoy le Juge interpoſe ſon autorité, & donne ſa ſentence pour la *certification* des criées. Par l'art. 571. de la C. de Norm. il ne faut que ſept Avocats, outre le Juge, pour la *certification*.

Certification, ſe dit auſſi de l'atteſtation qu'on donne en Juſtice de la ſolvabilité d'une caution preſentée, dont on repond en ſon propre nom.

CERTIFIER. v. act. Rendre temoignage de la verité de quelque choſe, ſoit de bouche, ſoit par écrit. Cette nouvelle m'a été *certifiée* par bien des gens d'honneur. Il faut qu'un acte ſoit *certifié* par quelque perſonne publique, pour faire foi en Juſtice.

Certifier des criées, c'eſt, Donner un avis, une atteſtation, que des criées ſont faites ſuivant les formes requiſes, ſur laquelle on donne une ſentence qui les *certifie* & les declare valables.

Certifier, ſignifie auſſi, Repondre d'une caution, après avoir atteſté ſa ſolvabilité.

Certifié, ée. part. & adj.

CERTIR. Voyez Sertir.

CERTITUDE. ſ. f. Verité aſſûrée. Il faut croire avec *certitude* tout ce que Dieu a revelé. Nous ne devons prêter nôtre conſentement qu'aux veritez que nous connoiſſons avec *certitude*. Maleb. La *certitude* temeraire de l'ignorance eſt plus tranquille qu'une ſcience raiſonnée, & reflechie. Oe.M. Les demonſtrations mathematiques concluent avec une pleine *certitude*.

Les Scholaſtiques diſtinguent deux ſortes de *certitude*: l'une de ſpeculation, laquelle naît de l'évidence de la choſe; & l'autre d'adheſion qui naît de l'importance de la choſe. Ils appliquent à l'Ecriture la *certitude* d'adheſion (qui ſemble une *certitude* arbitraire) parceque l'Ecriture n'a point la *certitude* de ſpeculation, que produit l'évidence.

Certitude, ſe dit auſſi de ce qui eſt aſſûré, qui n'eſt point ſujet au changement. Il n'y a point de *certitude* aux choſes qui dependent de la fortune. Ce temps eſt pluvieux, il n'y a point de *certitude* pour ſe mettre en chemin.

CERVAISON. ſ. f. Terme de Chaſſe. C'eſt la ſaiſon où le cerf eſt gras & bon à chaſſer.

CERVEAU. ſ. m. C'eſt cette groſſe maſſe molle enfermée dans le crane de la tête, où aboutiſſent tous les organes des ſens, & où on croit que ſon ame reſide principalement. Il eſt envelopé de deux membranes qui ſont la dure, & la pie mere. Il eſt ſitué au lieu le plus élevé du corps, pour la commodité des fonctions animales dont il eſt le principal organe. Il a la même figure que les os qui le contiennent, étant rond & oblong, applati par les côtez. Il eſt plus grand dans l'homme à proportion de ſon corps que dans tous les autres animaux. Il a un mouvement de ſiſtole, & de diaſtole de même que le cœur, c'eſt-à-dire, qu'il ſe dilate, & qu'il ſe reſſerre. Il eſt diviſé en trois parties, ſçavoir le grand cerveau, le cervelet & la moëlle allongée. Le grand cerveau ſe diviſe en deux parties, la droite & la gauche, par le moyen d'un repli de la dure-mere, qu'on appelle *la faulx*, parcequ'il en a la figure. Il eſt auſſi ſeparé du cervelet par un autre repli de la dure-mere. Sa ſurface exterieure a pluſieurs circonvolutions ſemblables à celles des inteſtins grêles. Il eſt compoſé de deux ſubſtances qui ſont la corticale ou cendrée, & la medullaire. La ſubſtance corticale n'eſt autre choſe qu'un amas de glandes rangées les unes auprès des autres, deſtinées à la ſeparation des eſprits animaux, laquelle ſe fait du ſang qui y a été porté par les arteres carotides. Ces glandes ont chacune un conduit particulier, dans leſquels ſont reçus les eſprits qu'elles ont filtré. La ſubſtance medullaire eſt formée de tous ces conduits qui ſortent des glandes, & qui ſe ſont reünis: elle eſt ſituée ſous la cendrée, mais elle n'eſt pas ſi molle. On trouve dans le *cerveau* quatre cavitez qu'on appelle des ventricules. Il y en a deux dans ſa partie moyenne, qu'on nomme, les *ventricules* anterieurs, ou ſuperieurs. Ils ont la figure d'un croiſſant, & ſont ſeparez par une cloiſon mince, & tranſparente, qui eſt une portion du *cerveau*. On l'appelle *ſeptum lucidum*. On remarque dans ces ventricules le *plexus* ou le *lacis choroïde*, qui eſt un tiſſu d'arteres & de veines, & quatre éminences; les premieres ſont les corps canelez; & les deux autres les couches des nerfs optiques. On y voit auſſi *le fornix* ou *la voute*, qui ſepare le troiſiéme ventricule des deux ſuperieurs. Au deſſous du fornix il y a deux trous par leſquels le troiſiéme ventricule communique avec les deux autres. Celui de devant s'appelle *vulva*; & celui de derriere *anus*. Le troiſiéme ventricule eſt une cavité longue en forme de fente qui eſt dans la moëlle allongée: il a deux ouvertures, l'une eſt l'orifice de l'entonnoir, qui eſt un canal qui va à la glande pituitaire: l'autre eſt un conduit par lequel le troiſiéme ventricule communique avec le quatriéme, qui eſt auſſi dans la moëlle allongée au deſſous du cervelet. Ce quatriéme ventricule eſt fait en forme de plume à écrire, d'où vient qu'on l'appelle *calamus*. A l'entrée du canal qui va du troiſiéme ventricule au quatriéme, eſt poſée la glande pineale, ainſi appellée parcequ'elle a la figure d'une pomme de pin. C'eſt dans cette glande que le celebre Deſcartes a mis le ſiege de l'ame. Derriere la glande pineale il y a quatre éminences; deux ſuperieures & plus grandes qu'on appelle *nates*, *feſſes*; & deux autres inferieures & plus petites, qu'on nomme *teſtes*. Ces quatre éminences, de même que les corps canelez, & les couches des nerfs optiques appartiennent à la moëlle allongée. Si on renverſe le *cerveau*, on voit à ſa baſe les dix paires de nerfs qui en

 ſortent,

sortent, les arteres carotides, & les cervicales, la glande pituitaire, la moëlle allongée, les corps piramidaux, les olivaires &c. Les animaux farouches comme la plupart des poissons ont le *cerveau* fort petit. On n'en trouva pas plus d'un pouce dans la tête d'un crocodile, qui en avoit dix-huit de longueur, qu'on anatomisa dans l'Academie des Sciences. Les anciens ne mangeoient jamais de *cerveau*, comme le croyant une chose sacrée.

Ce mot de *cerveau* vient du Latin *cerebrum*, fait du Grec *cara*, *tête*, comme si on disoit *carabrum*.

On dit figurément, qu'un homme s'alembique le *cerveau*, quand il s'applique trop fortement à quelque meditation; & qu'il a le *cerveau* creux, ou le *cerveau* vuide, quand il est un peu fou.

Si je pouvois encor de mon cerveau
Tirer cinq vers, l'Ouvrage seroit beau. Voit.

Cerveau, en termes de Fonderie, est la partie superieure de la cloche qui se courbe en forme de timbre ou de calotte.

CERVELAS. s. m. Boudin ou saucisson gros & court empli de chair de pourceau assaissonnée avec beaucoup de sel & d'épice, pour le rendre de haut goût.

Cervelas, est aussi un instrument de Musique, qui est une espece de basson, de courtaut ou de fagot raccourci, & si petit, qu'on le peut cacher dans la main, car il n'a que cinq pouces de long. Sa partie superieure a huit trous qui le percent tout du long jusqu'auprés de sa base, qui se communiquent, & ne font qu'un seul canal continu: desorte que le *cervelas* harmonique va aussi bas qu'un instrument qui seroit huit fois aussi long, ou qui auroit trois pieds & demi. Il a l'étenduë d'une 15. lorsqu'on embouche tous les trous l'un aprés l'autre.

CERVELET. s. m. Terme d'Anatomie. C'est la partie de derriere du cerveau, à qui il est joint par en-bas; mais par enhaut il en est separé par le repli de la dure-mere. Sa figure est plus large que longue. Il est fait comme une boule plate. Sa substance est plus dure & plus solide que celle du cerveau: elle est pourtant de même nature, étant composée d'une partie corticale ou glanduleuse, & d'une medullaire. Sa surface est sillonnée comme le cerveau, mais ces sillons sont reguliers: ils sont dispofez dans un certain ordre, comme autant de demi-cercles. Sa partie anterieure & sa posterieure sont terminées par des apophises qu'on appelle vermiformes, parcequ'elles ont la figure d'un ver. Le *cervelet* a quelques autres apophises. On ne peut le blesser, ni la moëlle de l'épine, qu'aussi-tôt l'animal ne meure: ce qui n'arrive pas au cerveau, dont on a souvent retranché une partie sans danger.

CERVELIERE. s. f. Vieux mot qui se trouve souvent dans les anciens Romans, où on dit que des Chevaliers étoient armez de haubergeons & de *cervelieres*. C'étoit une espece de casque ou arme deffensive de la tête. Elle fut inventée par un Michel Scotus Astrologue fort aimé de l'Empereur Frederic II. dont il étoit domestique. C'est celui qui a écrit un livre de la Physionomie, dedié à cet Empereur.

CERVELLE. s. f. Substance molle enfermée dans le têt de l'animal. Un Boucher d'un coup de massuë fait sauter la *cervelle* d'un bœuf. La *cervelle* d'un veau, d'un agneau, d'un lapin, d'une volaille, est bonne à manger.

On appelle aussi le cerveau de l'homme, la *cervelle*. L'homme à proportion de son corps a plus de *cervelle* qu'aucun autre animal; & on dit même qu'il en a plus que deux bœufs. La *cervelle* bout à ceux qui vont voyager aux Indes.

Cervelle, se dit figurément de l'esprit, & du jugement de l'homme. Ce Conseiller d'Etat est la meilleure *cervelle* du Conseil. Ce jeune homme est fort étourdi, c'est une tête sans *cervelle*; il a la *cervelle* d'un oison.

Je ne puis arracher du creux de ma cervelle,
Que des vers plus forcez que ceux de la Pucelle. Boil.

Cervelle de Palmier. C'est ainsi qu'on appelle une maniere de moëlle douce qu'on trouve au haut du palmier. Manger de la *cervelle de palmier*. Abl.

On dit proverbialement, qu'on a mis quelcun en *cervelle*, qu'on le tient en *cervelle*; pour dire, qu'on l'a mis en peine, en inquietude, quand on lui a fait esperer quelque chose dont il attend impatiemment le succés. On appelle aussi un homme qui a une mauvaise memoire, *cervelle* de lievre, qui se perd en courant.

CERVICALE. adj. f. Nom que les Medecins donnent à deux arteres qui montent par le cou au cerveau, & qui font des rameaux des arteres souclavieres. Il y aussi deux veines *cervicales* qui reportent le sang du cerveau, & qui vont s'inserer dans les veines souclavieres.

Ce mot vient de *cervix*, mot Latin qui signifie le derriere du cou.

CERVIER, Loup-cervier. s. m. Animal sauvage qui tient du chat & du leopard, qui a de la vîtesse, & qui est ennemi du cerf. Voyez Loup.

CERVOISE. s. f. Boisson faite de blé, d'orge & de houblon. C'est la même chose que la biere. En Latin *cerevisia debilis*, *petite biere*; *cerevisia duplex*, *double biere*. Mais les Latins ont pris ce mot de l'ancien Gaulois, comme il paroît par le temoignage de Pline en parlant de la boisson des Gaulois. Elle se fait avec de l'orge maceré, seché, rôti & moulu, qu'on fait tremper & cuire avec du houblon. Isidore tient que ce mot a été fait *a Cerere*; & Pontanus, d'un mot Danois ou Hollandois *guerris*, qui signifie *écume* ou *levain de biere*. Goldast dit qu'il vient du Flamand *terwe*, comme qui diroit *cerebibiam*, *quasi frumentum coctum bibatur*. Voyez Menage, qui rapporte ces opinions, pour vous arrêter à la plus plausible. Du Cange derive ce mot de *ceria* ou de *celia*, qui étoit une boisson fort en usage chez les Espagnols, dont parle Pline, & qui est decrite par Paul Orose presque de la même façon que nôtre *cervoise*, à la reserve que la *biere* se fait d'orge, & celle-là se faisoit de froment. Comme elle nourrit plus que le vin, elle est de plus grosse substance, & plus difficile à digerer. Etant mal cuite, ou nouvellement faite, elle cause des obstructions, le mal de tête, la colique, la gravelle, & l'ardeur d'urine. Si elle est trop vieille, ou qu'elle tire sur l'aigre, elle offense les parties nerveuses & l'estomac, & engendre un mauvais suc.

CERUSE. s. f. Blanc de plomb. C'est ainsi que la nomment les Chymistes. Elle se fait de lames fort deliées de plomb, ausquelles on fait recevoir la vapeur du vinaigre, qu'on a mis dans quelque vaisseau sur un feu moderé. Ces lames se convertissent par ce moyen en une rouillure blanche, qu'on ramasse, & dont on forme de petits pains. Cardan enseigne le moyen de la faire avec de l'étaim & de l'urine. C'est de celle-cy principalement dont les femmes se servent pour se farder; mais elle gâte l'haleine & les dens, fait des rides, & apporte plusieurs autres incommoditez, étant une espece de poison, quand elle est prise par dedans; mais c'est un medicament quand on l'applique par dehors.

Ce mot vient du Grec *kiros*, *cire*. La *ceruse* ressemble beaucoup à la cire. En Latin *cerussa*, en Grec *psimmythion*.

Il y a une *ceruse minerale* dont parle Fallope; mais tous les autres la tiennent factice.

Ceruse, se dit figurément pour Faux brillant, à cause du mauvais usage que les femmes en font quelquefois.
Tu n'éblouïs pas tes Lecteurs avec la *ceruse* & le plâtre. Main.

C E S.

CESAR. s. m. C'est un nom propre de la famille Romaine qui a établi l'Empire Romain. Jules *Cesar.* Auguste *Cesar.* Les douze *Cesars*, ou les douze premiers Empereurs. Il est venu en usage dans la langue en ces phrases proverbiales. Il est brave comme un *Cesar.* Il faut rendre à *Cesar* ce qui appartient à *Cesar*; pour dire, Il faut rendre à chacun le sien. Le P. Bouhours dit que cette phrase est un barbarisme autorisé par la tyrannie de l'usage. Il veut être *Cesar*, ou rien, c'est-à-dire, hasarder tout, pour être tout ou rien : c'étoit la devise de *Cesar* Borgia Duc de Valentinois.

Cesar, a long temps signifié l'heritier designé à l'Empire : comme aujourd'huy le Roi des Romains. Depuis Marc Aurele jusqu'à l'Empereur Valens, nul n'a été fait Auguste qu'il n'eût auparavant été créé *Cesar.* Les *Cesars* étoient ajoins à l'Empire; *Erant participes Imperii.* Arbogaste tua Victor que Maxime son pere avoit laissé dans les Gaules, après l'avoir créé *Cesar.* Voyez Auguste.

Cesar, signifie aussi *Empereur.* D'où vous vient cette audace, de parler publiquement pour soulever le peuple contre la Religion des *Cesars?* Port-R.

Et les Rois à genoux venoient de toutes parts,
Adorer la grandeur du trône des Cesars. God.

CESARE'E, ou CESARIEN, enne. adj. qui n'est en usage qu'au feminin & en termes de Chirurgie. On dit, Faire l'operation *Cesarienne*, quand on tire l'enfant du ventre de la mere par une operation violente & avec incision. L'experience a fait voir que les playes des muscles de l'épigastre, du peritoine, & celles de la matrice ne sont pas mortelles, desorte qu'on peut ouvrir quelquefois le ventre de la mere pour en faire sortir l'enfant. Mais ce n'est point sans un très-grand danger. Aussi ces sortes d'operations se pratiquent très-rarement. Ceux qui sont venus au monde de cette maniere, ont été appellez *Cæsares* & *Cæsones*, à *cæso matris utero*, comme ont été Cesar, Scipion l'Africain, & Manlius. François Rousset Medecin du Roi a fait un beau livre de cette section *Cesarienne.*

CESSATION. s. f. Discontinuation, interruption de quelque travail, ou de quelque action. La treve emporte une *cessation* d'armes, d'hostilitez. Il y a *cessation* de plaidoiries à la Grand-Chambre le 14. d'Août. Pendant qu'on parle de transiger, il faut faire une *cessation* de toutes poursuites.

Ce mot vient du Latin *cessatio.*

CESSE. s. f. qui se dit toûjours avec la negative exprimée par la preposition *sans*; & signifie alors, Continuation. Pour devenir sçavant il faut étudier sans *cesse.* L'Evangile nous avertit qu'il faut prier Dieu sans *cesse.* Son adversaire se repandoit sans *cesse* en bravades, & étaloit son éloquence avec beaucoup de faste. Le P. d'Or.

Et le destin d'Oreste
Est de venir sans cesse *adorer vos attraits,*
Et de jurer toûjours qu'il n'y viendra jamais. Rac.
Seigneur, afflige moi sans cesse;
Mais ne m'abandonne jamais. L'Ab. Tetu.

On dit, mais bassement, n'avoir point de cesse, n'avoir aucune *cesse*; pour dire, ne cesser point. Il n'*aura point de cesse*, que vous ne lui ayez accordé ce qu'il demande, qu'il ne soit parvenu à ses fins.

CESSER. v. act. & n. Discontinuer, arrêter le cours de quelque chose. Il a *cessé* ses études, son bâtiment. Il a *cessé* de vivre. Les vens & l'orage n'ont point *cessé.* *Cessez* vos plaintes : *cessez* vos murmures. *Cessez, cessez* pour moi tous vos chans d'allegresse. Mol. On dit absolument à l'imperatif, *Cessez, cessez.* La cause ôtée, l'effet *cesse.* Selon Vaugelas le mot de *cesser* est naturellement neutre, & plus rarement actif. La vertu même *cesse* de l'être, dès qu'elle va aux extremitez. Oe. M.

Pour être Souverain faut-il cesser *d'être homme?* Corn.
Il est des maris si charmans,
Qu'ils peuvent être époux, sans cesser *d'être amans.*
Vill.

Cessé, ée. part. & adj.

Cessant, ante. Autre part. & adj. qui se dit en cette phrase absoluë, Il faut executer cet ordre, toutes affaires *cessantes*; tous empêchemens *cessans.*

On le dit aussi absolument au gerondif. *Cessant* quoy; pour dire, A faute de cela. Le nerf de la guerre est l'argent, *cessant* quoy, les soldats se debandent.

CESSION. s. f. Acte par lequel un homme transmet à un autre un droit qui lui appartenoit. Il a fait *cession* & transport d'une telle dette. On ne le dit gueres que des obligations, rentes ou dettes mobiliaires, qui consistent en la tradition d'un écrit. A l'égard des meubles, offices, ou des heritages & immeubles, le transport qu'on fait de la proprieté s'appelle *vente*, *échange*, *donation.* Ce mot & les suivans viennent du verbe Latin *cedere.*

Cession, est aussi un abandonnement qu'on fait de tous ses biens en Justice, ou volontairement, à ses creanciers, pour éviter la contrainte par corps. On ne peut faire *cession* qu'en vertu des Lettres du Prince, qu'on appelle de *benefice de cession.* La *cession* est une mort civile. On n'y est point reçu pour dettes de deniers royaux, de mineurs, de depôts, ou cautionnemens en Justice, ni quand il y a stellionat ou crime, ni pour moisson de grains, ni pour vente du poisson salé, &c. Le *benefice de cession* n'est accordé qu'à ceux qui étant tombez en pauvreté, remettent de bonne foi leurs biens à leurs creanciers. Les étrangers non naturalisez ne sont point reçus à *cession*, ni le fermier contre le proprietaire, ni le principal obligé contre sa caution, ni ceux qui ont obtenu des remises, & fait des contracts d'atermoyement. La *cession* emporte notte d'infamie, & oblige à porter un bonnet verd; autrement on est dechu de la grace : ce qui a eu lieu d'abord dans la Coutume de Laval, pour signifier que celui qui avoit fait *cession* de biens étoit devenu pauvre par sa folie. A Luques le cessionaire porte un chapeau ou un bonnet orengé. Les Docteurs d'Italie disent que celui qui faisoit abandonnement de biens, étoit tenu de frapper trois fois du cul sur une pierre en presence du Juge. Autrefois on faisoit la ceremonie de faire quitter la ceinture & les clefs en Justice à ceux qui faisoient *cession*, parceque les Anciens portoient à leur ceinture les principaux instrumens qui leur servoient à gagner du bien, comme un homme de robbe son écritoire, le Marchand sa gibbeciere ou escarcelle, & le Gendarme son épée, &c. Elle doit être faite en personne, tête nuë & sans ceinture. La forme des *cessions* chez les Romains & les vieux Gaulois étoit telle. Celui qui la faisoit ayant amassé dans sa main gauche de la poussiere des quatre coins de sa maison, se plantoit sur le seuil de la porte, dont il tenoit le poteau avec la main droite, & il jettoit la poussiere qu'il avoit ramassée par dessus ses épaules; puis se depouillant tout nud en chemise, ayant quitté sa ceinture & ses housseaux, il sautoit avec un bâton par dessus une haye, donnant à entendre par là à ses parens & à ses creanciers, qu'il n'avoit plus rien au monde, & que quand il sautoit, tout son bien étoit en l'air. La *cession* se faisoit ainsi en matiere criminelle : mais en matiere civile, il mettoit seulement une houssine d'aune, ou bien un fêtu, ou une paille rompuë sur le seuil de la porte, pour marque qu'il abandonnoit ses biens : ce qu'on appelloit *Chrenecruda per durpillum & festucam*, *Cession par le seuil & par le fêtu.*
Il

Il en est parlé dans la Loi Salique au titre de *Chrenecruda.* Voyez une autre ancienne formule de *cession* au mot de Scandale.

CESSIONAIRE. s. m. & f. Celui qui accepte, & à qui on fait une cession. Le *cessionaire* n'a pas plus de droit que son cedant.

Cessionaire, signifie aussi, Celui qui a fait cession de biens en Justice. On peut remettre en prison le *cessionaire* qui ne porte point de bonnet verd. Le *cessionaire*, soit volontaire, ou judiciaire, ne peut être élu dans les charges, non plus que ceux qui ont obtenu des Lettres de repit; & il ne peut être rehabilité qu'après avoir entierement satisfait ses creanciers.

CESTE. s. m. Terme poëtique. C'est une ceinture que les Poëtes & les Peintres attribuent à Venus, & à Junon. Quelques-uns disent que c'étoit un *corset.* Cupidon deroba le *ceste* à Venus. Abl. Comme ce mot est Latin, & peu commun en François, bien des gens n'ont pas approuvé l'usage qu'en a fait Mr. Menage dans ces deux vers;

> *Elle avoit en ses yeux, en sa voix, en son geste,*
> *Plus de charmes divers que Venus en son* ceste.

Chez les Anciens, *ceste* étoit proprement la ceinture que le mari delioit à la fille qu'il avoit épousée, quand il la menoit en sa maison.

Ce mot vient du Grec *keston*, qui signifioit une *ceinture*, ou autre ouvrage brodé à l'aiguille, qui étoit un ornement ordinaire des femmes. Voyez Ceinture.

Ceste, est aussi un gros gantelet de cuir garni de plomb, dont se servoient les anciens Athletes qui combattoient à coups de poing dans les jeux publics. Calepin se trompe, quand il dit que c'étoit une espece de massuë: car c'étoit seulement une longe de cuir garnie de clous de plomb ou de fer, dont on entouroit la main en forme de liens croisez, & même le poignet & une partie du bras, pour empêcher qu'ils ne fussent rompus ou demis. On l'appelloit ainsi à *cædendo*, signifiant *tuer* & *frapper.*

CESURE. s. f. Terme poëtique. C'est en François un repos qu'on doit trouver au milieu des grands vers. Dans les vers Alexandrins de 12. à 13. syllabes la *cesure* doit être après la sixiéme; dans ceux de 10. à 11. après la quatriéme syllabe. Il ne faut point de *cesure* dans les vers de 8. syllabes. En Latin la *cesure* est une syllabe qui reste après le second ou le troisiéme pied. Les vers sans *cesure* en François sont tout-à-fait vicieux. L'endroit où le vers doit être coupé, & où il doit y avoir du repos, ne peut être lié avec ce qui suit: Dès qu'on ne sçait où s'arrêter, on n'en sent plus la cadence.

Ce mot vient du Latin *cæsura*, du verbe *cædo*, *je coupe.*

C E T.

CET, Cette. Pronom demonstratif qui repond au Latin *hic*, *hæc*, *hoc.* C'est la même chose que *Ce.* Voyez Ce.

CETACE'E. adj. qui se dit des monstres & gros poissons qui sont dans la mer, qui approchent de la baleine. Les tiburons sont des poissons *cetacées* qui engloutissent les hommes. Les orkes, physeteres ou souffleurs, pristeres, lamies, sont poissons *cetacées.* Les cornes qu'on a cru jusqu'ici de licorne, sont des dens, ou deffenses d'un poisson *cetacée* qu'on trouve dans la Mer Glaciale, nommé *narwal.*

Et CETERA. Terme emprunté du Latin, qu'on abrege dans l'écriture, & qu'on met avec un *&*, un *c*, & un point. Il signifie le reste d'un discours qu'on s'abstient de dire, & qui est sousentendu; que le Lecteur peut suppléer aisément de lui-même.

On dit proverbialement, Dieu nous garde d'un *& cetera* de Notaire, parceque sous pretexte de ces paroles qu'ils mettent au bout des obligations, promettant *&c.* obligeant *&c.* renonçant *&c.* ils étendent si loin ces clauses en grossoyant les actes; que cela va souvent au delà de ce que les parties ont cru consentir.

CETERAC. s. m. Terme de Botanique. C'est une plante qui croît sur les murailles, & dans des lieux ombrageux. Elle jette beaucoup de feuilles qui sont decoupées jusques vers la côte, en parties assez rondes & comme ondées. Elles sont vertes par dessus, rousses & veluës par dessous. Le dos de ces feuilles est couvert de plusieurs écailles qu'on ne peut bien voir que par le moyen du microscope. Au travers de ces écailles s'échapent les fruits par des fentes. Ce sont de petites boules membraneuses qui contiennent quelques semences fort menuës. Pline, & Dioscoride ont écrit que la decoction des feuilles de *ceterac* faite dans le vinaigre, & prise en bruvage l'espace de quarante jours, consume la rate. Ces feuilles sont aussi bonnes à ceux qui ne peuvent uriner que goutte à goutte, & à ceux qui ont le hoquet ou la jaunisse. Le *ceterac* s'appelle autrement *asplenium*, ou *scolopendre.*

CETTUI-CY, Cette-cy. Pronom qui est à present hors d'usage. En sa place on dit *celui-cy, celle-cy.*

C H A.

CHABLAGE. s. m. Peine & travail du Chableur.

CHABLE. Voyez Cable.

CHABLEAU. s. m. Corde longue de moyenne grosseur, qui sert à tirer & à remonter les bateaux sur la riviere. On l'appelle autrement *cincenelle.*

CHABLER. v. act. Attacher un fardeau à un cable, le haler, l'enlever, comme on fait dans les atteliers.

Chabler les Noyers. C'est en quelques Provinces, faire tomber les noix de dessus les noyers à coups de perche.

CHABLEUR. s. m. Officier de la ville commis sur les rivieres, qui sert à faire partir les coches & les bateaux, & à les faire passer par les pertuis, sous les pons & autres passages difficiles. Les Voituriers sont obligez de se servir des *Chableurs* pour passer les pons & pertuis, là où ils seront établis. Les *Chableurs* doivent travailler en personne, & ne peuvent faire commerce sur la riviere, ni tenir cabaret ou hôtellerie.

CHABLIS. s. m. Bois abattus dans les forêts par les vens. Les Maîtres des Eaux & Forêts sont obligez après les grands orages de se transporter dans les forêts, & de faire un procés verbal du nombre des *chablis*, & en faire la vente ensuite. Les bois de delit sont vendus avec les *chablis.* Dans les titres Latins on les appelle *chablicia.*

CHABLOTS. s. m. pl. Petits cordages avec quoy les Maçons attachent les pieces de bois qu'ils nomment *échasses.*

CHABOT. s. m. Petit poisson qu'on trouve dans les ruisseaux, & dans les rivieres coulantes, qui a la tête grande, large, & plate, la bouche fort ouverte & sans dens, & dont le corps va toûjours en diminuant depuis la tête jusqu'à la queuë. Rondelet. La maison de Chabot a des *chabots* dans ses Armes. Regnier en parlant d'un troc de choses égales, a dit, Si ce n'est un *chabot* pour avoir un gardon.

Ce mot vient du Latin *capito*, qui lui a été donné à cause de la grosseur de sa tête. On l'appelle aussi *cabo* & *rhombus.*

CHACELAS. s. m. Espece de raisin blanc. Le *chacelas*, le bar sur Aube, & le morillon, sont les meilleurs des raisins.

CHACONE. s. f. Air de Musique, ou danse qui est venuë des Mores, dont la base est de quatre nottes, qui procedent par degrez conjoins, sur laquelle on fait

plusieurs

plusieurs accords & plusieurs couplets qui ont un même refrain.

Ce mot vient de l'Italien *cecone*, qui signifie gros aveugle, à cause que le mouvement en fut inventé par un aveugle.

CHACONE, signifie aussi depuis quelque temps, un ruban pendant du cou de la chemise sur la poitrine des jeunes gens, qui sont à demi deboutonnez. CAIL.

CHACUN, CHACUNE. Pronom qui singularise les choses, & les personnes. *Chacun* juge comme il lui plaît. La justice est une volonté ferme, & constante de rendre à *chacun* ce qui lui appartient. Moliere dit en parlant des Prudes ; Hautement d'un *chacun* elles blâment la vie. Par la loi de la nature, *chacun* est independant, & maître absolu de soi-même. OE. M. On ne se pousse, & on ne s'aggrandit dans le monde que pour augmenter l'idée que *chacun* se forme de soi dans son propre esprit. NIC. Ils se promenoient deux à deux, *chacun* avoit sa *chacune*. Un plaideur conte ses procés, & un méchant Poëte ses vers à un *chacun*, à tout *chacun*. Cette phrase est basse. Marot a pourtant dit :

Sous ce tombeau gît Françoise de Foix ;
De qui tout bien tout chacun *souloit dire.*

On dit aussi, Mettre les choses *chacun* à sa *chacune* ; pour dire, les approprier, mettre ensemble celles qui sont de même nature. Menage derive ce mot de *quisque unus*, & écrit *chasqu'un*.

On dit proverbialement, A *chacun* le sien ce n'est pas trop ; pour dire, qu'il est juste qu'on rende à *chacun* ce qui lui appartient.

CHAFOUIN. adj. injurieux. Qui est maigre, ou de mauvaise mine. Il ne se dit guere que du visage & de la taille. On dit pourtant mine *chafouine*, air *chafouin*.

CHAFOUIN, se prend aussi quelquefois substantivement. C'est un petit *chafouin*. C'est une petite *chafouine*.

CHAGRIN. s. m. & adj. Inquietude, ennui, melancolie. Pourquoy temoigner un *chagrin* bizarre contre les fautes d'autrui qui ne nous regardent point ? BELL. Dans la vieillesse nous imputons aux objets les defauts qui viennent purement de nôtre *chagrin*. ST. EV. N'affectez point un air austere pour paroître sage : cela ressemble trop au *chagrin*. BELL. Il y a des esprits *chagrins* contre toutes les vertus. ST. EV. Un esprit *chagrin*, & melancolique se forme d'ordinaire des idées tristes, & affreuses de ses devoirs, & se prescrit un genre de vie austere, & farouche. FL. Il est souvent arrivé que l'envie, & l'orgueil ont été les principaux ressorts qui ont fait remuer les Auteurs, & ensuite ils ont voulu faire passer leur *chagrin* pour un zêle necessaire à la defense de la verité. BAIL. Un esprit né *chagrin* plaît par son *chagrin* même. BOI. Une patience necessaire, & qui n'est fondée que sur l'inutilité de la revolte, laisse un *chagrin* sombre, & farouche. DISC. D'EL. Les faux devots se figurent que le zêle de la Religion les autorise à agir avec une ardeur *chagrine* contre tout ce qui n'est pas conforme à leurs idées. DE VILL. On soupçonne d'ordinaire que les airs *chagrins* d'un censeur, proviennent d'une secrete envie qui ne peut souffrir le merite des autres. BELL.

Ce chagrin *Philosophe est un peu trop sauvage.* MOL.
Mais peut-être qu'aussi trop prompte à m'affliger,
J'observe de trop près un chagrin *passager.* RAC.

Quelques-uns derivent ce mot de *aigrir*, parcequ'il cause quelque aigreur ou amertume dans l'esprit ; & en quelques lieux on dit encore *aigrin*, pour dire, *chagrin*.

CHAGRIN, ou CHAGRAIN, est aussi un certain cuir fait de peau de cheval, d'âne, ou de mulet, dont le meilleur se prepare en la ville de Tauris. Il se fait seulement du derriere de la bête ; & celui de l'âne a le plus beau grain. C'est avec des grains de moutarde, qu'on presse dessus, qu'on y fait paroître ce beau grain qui le fait estimer. On dit qu'il y a aussi un poisson nommé *chagrain*, qui a le cuir fort dur, dont on a fait le premier & le vrai *chagrain*, parcequ'en effet cet animal a la peau toute couverte de petits grains si rudes & si durs, qu'on en peut limer & polir le bois. Borel dit que c'est un chat marin : desorte qu'il semble que ce soit *grain de chat*.

CHAGRIN, est aussi une sorte d'étoffe legere, dont on se fait des habits.

CHAGRINANT, ANTE. adj. Qui donne du chagrin. Ce coup de malheur est fort *chagrinant*. Un sot qui parle toûjours, est un homme fort *chagrinant*.

CHAGRINER. v. act. Donner du chagrin, de la fâcherie, de l'inquietude. Les afflictions secrettes *chagrinent* plus que les autres. Cet homme a l'esprit bourru, il se *chagrine* de tout. Les deserts & la solitude *chagrinent* ceux qui sont vains, parcequ'ils ne leur parlent point d'eux-mêmes. NIC.

CHAHUANT. Voyez CHAT-HUANT.

CHAIAR. s. m. Espece de melon d'Egypte qui ne sent que l'eau, & dont le goût est desagreable. Ses feuilles & ses tiges sont peu differentes des nôtres, mais sa semence est bien plus rafraichissante : le fruit est plus ovale & plus épais au milieu.

CHAIE. s. f. Belandre bordée à quin, dont on se sert dans les canaux de Flandres.

CHAIR. s. f. Partie de l'animal molle, & rouge, & qui fait la liaison, & la composition de la plupart des parties du corps. Les Medecins anciens distinguoient quatre sortes de *chairs* : la *chair* proprement dite, qui est une partie sanguine, & chaude, telle que celle des muscles, & des gencives : la *chair* des entrailles, que quelques-uns appellent *parenchyme*, amas ou *affusion de sang* : la *chair* propre à chaque partie, qui en fait la liaison & la composition : & la *chair glanduleuse*, comme le pancreas. Les modernes ne donnent le nom de *chair*, qu'aux muscles, qu'ils appellent simplement des *chairs* après Hippocrate. Ils le donnent aussi quelquefois aux glandes, qu'ils nomment, *chairs glanduleuses*, pour les distinguer des *chairs* proprement dites, qui sont les muscles. Pour les parenchymes, & les *chairs* propres à chaque partie, ils ont decouvert que c'étoit tout autre chose que ce que les anciens pensoient. Les poumons ne sont qu'un amas de vesicules membraneuses dans lesquelles l'air est reçu. Le cœur est un veritable muscle composé des mêmes parties que les autres. Le foye est un assemblage de glandes, où la bile se separe, & de petits conduits où elle est reçuë. La rate est un amas de vesicules remplies de sang, & les reins sont comme le foye, un assemblage de glandes qui separent l'urine, & de petits tuyaux par où elle est portée dans l'entonnoir, & de là dans la vessie par le moyen des ureteres. La langue est un muscle composé de fibres charnuës. L'hydropisie qu'on appelle *anasarca* se fait des eaux qui sont enfermées entre cuir & *chair*. Nicod croit que ce mot vient de l'Hebreu *scheer*, qui signifie la même chose.

On dit, qu'une personne est en *chair*, qu'elle est bien en *chair*, quand elle est grasse & en bon point. On le dit aussi des chevaux.

On appelle *chair morte*, la *chair* cangrenée, mortifiée, pourrie, ou qui sort des escarres des playes, laquelle n'a point de sentiment ; *chair vive*, la *chair* saine & qui a sentiment.

On dit, qu'un homme a bonne *chair*, quand étant blessé en quelque endroit, la *chair* se reprend facilement ; mauvaise *chair*, quand il survient toûjours quelque humeur maligne qui empêche qu'elle ne se referme.

On dit, qu'un homme est encore en *chair* & en os ; pour dire, qu'il est encore plein de vie. JESUS-CHRIST apparut à ses Disciples en *chair* & en os, c'est-à-dire, réellement & corporellement, & non point en spectre ni

ni en esprit. On dit aussi des corps des Saints qui par miracle ont été conservez entiers, qu'on les voit encore tout entiers en *chair* & en os.

Bouillon de chair, en termes de Manege, est une superfluité ou excrescence de *chair* qui vient à la fourchette des chevaux, ou à côté, & qui les fait boiter.

Chair, se dit aussi de la liaison charnelle qui est entre deux personnes. Dieu a dit que le mari & la femme seront deux en une même *chair*. Un pere dit de son fils, que c'est son sang, que c'est sa *chair*.

Chair, signifie aussi la peau & le teint. Cette femme a la *chair* douce, unie, blanche comme un satin. Cette autre a la *chair* d'oison; pour dire, rude, épaisse & grenuë.

Chair, se dit aussi en termes de Theologie, en parlant des mysteres de l'Incarnation & de l'Eucharistie. Le Verbe s'est fait *chair*. Jesus-Christ a pris *chair* humaine dans les sacrez flancs de la Vierge. St. Augustin disoit, qu'il auroit bien souhaitté d'avoir vu le Sauveur en *chair*. On mange réellement la *chair* de Jesus-Christ dans la sainte communion. C'est un article de foi, de croire la resurrection de la *chair*. Tertullien a fait un beau Traitté de la *chair* de Jesus-Christ.

Chair, se dit aussi de la viande des animaux qui nous sert d'aliment. Il est aujourd'hui jour de *chair*; pour dire, jour gras. *Chair fraîche*, c'est celle qui est nouvellement tuée. *Chair salée*, *chair* qu'on sale pour la conserver long temps, telle que celle dont on charge les vaisseaux dans les voyages de long cours. *Chair de boucherie*, est la grosse viande, bœuf, mouton & veau. Les Antropophages se repaissent de *chair humaine*.

Chair blanche, est celle qui étant cuitte est blanche comme celle des chapons. *Chaire noire*, est celle qui est toûjours brune, comme celle de la plupart du sauvagin, lievres, canards, &c.

Chair, se dit aussi des poissons. Le brochet a la *chair* plus ferme que le barbeau. Les truittes saumonnées ont la *chair* rouge.

Chair, se dit aussi de la substance des fruits. Ce melon a la *chair* rouge, a une belle *chair*. La *chair* d'une prune, d'une cerise. On dit, Une *chair* beurrée, & fondante, quand la *chair* se fond aussi-tôt dans la bouche. *Chair* cassante, se dit des poires qui sont fermes sans être dures: *chair* fine, *chair* pâteuse &c. Theophraste donne aussi aux plantes leur propre *chair* alentour de leurs filamens.

Mortifier la *chair*, c'est à l'égard des operations de Chirurgie, l'endormir pour empêcher qu'on ne sente point de douleur quand on coupe quelque membre. A l'égard des alimens, c'est, Garder la *chair* quelque temps avant que la manger, pour la faire trouver plus tendre. Et à l'égard de la Morale, c'est, Affliger son corps par plusieurs austeritez, comme jûnes, haires, disciplines, &c.

Chair, en Morale, signifie la concupiscence charnelle, la sensualité. C'est un commandement de la Loi; Oeuvre de *chair* ne desireras qu'en mariage seulement. St. François se plongeoit dans la neige pour dompter les rebellions de la *chair*. Bay. La virginité est un martyre perpetuel qui combat contre les aiguillons de la *chair*. Le Catechisme nous apprend qu'il y a trois ennemis de l'homme; le Diable, le monde, & la *chair*. La *chair* est un cheval fougueux, qu'il faut dompter par la temperance, & par le travail. Oe M.

Vous êtes donc bien tendre à la tentation;
Et la chair *sur vos sens fait grande impression*. Mol.

Chair, se dit figurément de l'humanité, & des foiblesses qui l'accompagnent; par opposition à ce qui est spirituel, & detaché des sens; c'est-à-dire, l'homme entant que sujet aux passions, & aux foiblesses de la nature. La terreur d'un traitement inhumain ébranle la *chair*. Patru. Nous portons par tout avec nous un cœur de *chair*. Id. La constance des Evêques les élevoit au dessus des infirmitez de la *chair*, & les faisoit triompher de sa foiblesse. Herman. Jesus-Christ dit à St. Pierre, L'esprit est prompt, & la *chair* est infirme. Les gens du monde ne raisonnent que suivant la prudence de la *chair*. L'esprit nous éleve: mais le poids de la *chair* nous abaisse. Nic. Il n'y eut point dans son esprit de foiblesse à menager; la *chair* & le sang n'amollirent pas son courage. Fl. Il se mêle d'ordinaire quelque chaleur aveugle de la *chair* & du sang, à l'ardeur du zêle. Id. Pour les esprits de *chair*, & de sang il faut des preuves grossieres, parceque rien ne les frappe que ce qui fait impression sur leurs sens. Maleb.

Vous considererez en regardant vôtre air,
Que l'on n'est pas aveugle, & qu'un homme est de chair. Mol.

On appelle *Couleur de chair*, un blanc mêlé d'un peu de rouge. Et on dit en Peinture, Voilà de la *chair*, quand les parties nuës de l'homme sont fort bien peintes. Ce bras est bien de *chair*. Ce dos est bien de *chair*.

Chair, se dit proverbialement en ces phrases. Rire entre cuir & *chair*; pour dire, Se mocquer interieurement d'une personne, & sans qu'il en paroisse rien au dehors. On dit aussi, que la *chair* nourrit la *chair*, pour dire, que les meilleurs alimens sont les viandes. On dit aussi, Jeune *chair* & vieux poisson; pour dire, qu'il faut manger les animaux quand ils sont jeunes, & les poissons quand ils sont vieux. On dit, que la *chair* la plus près des os est la plus tendre. On dit au contraire, qu'il n'y a point de belle *chair* près des os; pour dire, qu'une personne maigre n'est jamais belle. On dit aussi d'un homme caché dont on ne connoît ni les mœurs, ni le genie, ni la profession, qu'on ne sçait s'il est *chair*, ou poisson. On dit aussi à ceux qui veulent maltraitter quelcun, ou le faire trop travailler, Prenez garde, il est de *chair* & d'os comme vous. On dit aussi d'un élephant, ou d'un homme stupide & grossier, que ce n'est qu'une grosse masse de *chair*. On appelle, Chere de Commissaire, *chair* & poisson, un repas où il y a des services gras & maigres. On appelle, Vendeurs de *chair* humaine, certaines gens qui engagent par mauvais artifices de jeunes garçons à s'enroller, & qui en retirent du profit des Capitaines avec qui ils les engagent. On le dit aussi de ceux qui font commerce de prostituer des femmes. On dit d'un homme assassiné & blessé de plusieurs playes, qu'on l'a haché menu comme *chair* à pâté.

Ce mot vient du Latin *caro*, du Grec *kreas*.

CHAIRCUTIER. Voyez Charcutier.

CHAIRE. s.f. Siege Pontifical. Il ne se dit gueres que des Fêtes qui se font en l'honneur des translations des Sieges de l'Eglise par St. Pierre. La *Chaire* de St. Pierre à Rome. La *Chaire* de St. Pierre à Antioche. C'est une remarque de Vaugelas. La *chaire* s'est dit premierement au propre des Sieges des Prelats, qui étoient plus élevez que les autres dans les Eglises.

Ce mot vient de *kathedra*, qui vient du Grec *kathezomai*, *sedeo*.

CHAIRE CURULE, étoit un siege d'ivoire qu'on plaçoit sur un char, & sur lequel étoient assis les premiers Magistrats de Rome, & ceux à qui on decernoit les honneurs du triomphe. Comme les Consuls, les Censeurs, les Preteurs, & les Ediles qu'on appelloit *Curules*. Sur les medailles, la *chaire curule* marque la Magistrature à laquelle étoit attaché le privilege de s'y asseoir.

CHAISE. s.f. Siege où on s'assied, & qui a un dossier

dossier où on se peut appuyer le dos ; & quelquefois les bras ; mais alors on l'appelle *fauteuil* particulierement. Les femmes qui pretendent à la principauté, croyent avoir remporté une grande victoire quand elles n'ont presenté qu'une *chaise* à dos à une femme de qualité qui les aura visitées, tandis qu'elles ont été assises dans une *chaise* à bras. CAIL.

Une *chaise de commodité*, c'est une *chaise* dont le dossier se hausse & s'abaisse par le moyen d'une cremaillere, & sur laquelle on peut dormir commodément.

CHAISE PERCÉE, est une *chaise* dont le bas est percé, & rembourré, dans laquelle on se decharge le ventre. Chez le Roi on l'appelle la *chaise d'affaires*.

Un Grec eut la tête cassée
D'un coup de la chaise percée
Du Roi Priam ; mais ce malheur
Fut recompensé par l'honneur. SCAR.

Selon le P. Mabillon on voit encore à Rome la *chaise percée* sur laquelle on éleve le Pape nouvellement élû. Mais il n'en attribuë pas l'origine à l'aventure de la Papesse Jeanne, & à la necessité de prendre des precautions à l'avenir pour s'assurer du sexe : il y en a une autre raison mysterieuse : c'est afin d'appliquer au Pape posé sur cette *chaise*, ces paroles de l'Ecriture : que Dieu tire le pauvre de la poussiere, & de l'ordure.

Dans les Chœurs des Eglises il y a des *chaises hautes*, & des *chaises basses*, qu'on appelle autrement *formes* ; pour placer les Ecclesiastiques. Les *hautes chaises* sont destinées pour les Prêtres, & les Religieux profés ; les *basses* pour les Novices, ou pour ceux qui sont encore dans les Ordres inferieurs.

CHAISE, ou CHAIRE, signifie aussi, le lieu éminent d'où un Predicateur annonce la parole de Dieu au peuple ; ou bien d'où les Regens & les Professeurs enseignent les sciences à leurs écoliers. Dans cet article & dans celui qui suit on dit plutôt *chaire*. VAU. Le P. Rapin a fait des reflexions sur l'éloquence de la *chaire*. Tel monte en *chaire* sans autre talent, ni vocation, que le besoin d'un benefice. LA BR. La *chaire* est faite pour le bon sens naturel ; mais c'est pour le bon sens des honnêtes gens. CL. La *chaire* ne demande pas la derniere exactitude, & les Predicateurs ont leurs licences aussi bien que les Poëtes. BOU. Le mot de Fortune doit être banni de la *chaire*, parceque cela sent trop la fable, & le Paganisme. ID.

Je ne t'arrête plus, va prêcher, monte en chaire,
Sans relâche au peché va declarer la guerre.
L'ART DE PRECH.

CHAISE, se dit figurément de la predication, du droit qu'on a d'enseigner dans une *chaire*, & du talent qu'on a pour y reüssir. La profonde érudition a trop de secheresse pour la *chaire*, où il faut de la pompe, & des figures. BAY. La facilité de parler est un des principaux talens pour la *chaire*. LE P. D'OR.

Avec moins de talens vingt Abbez ont prêché,
Que la chaire *a portez jusques à l'Evêché.*
L'ART DE PRECH.

Ce Predicateur a eu toutes les bonnes *chaires* de Paris. Le Grand Aumônier pourvoit aux *chaires* des Professeurs Royaux. Ramus a fondé une *chaire* de Mathematiques. Cet homme a de grandes qualitez pour la *chaire* ; pour la predication. On dispute une *chaire* de Droit, de Mathematique.

CHAISE, signifie aussi, une voiture pour aller assis & à couvert tant dans la ville qu'à la campagne. Un petit carrosse coupé s'appelle une *chaise roulante*. Une *chaise à Porteur*, c'est un vaisseau portatif que deux hommes portent sur leurs épaules avec des bricoles.

CHAISE, en termes de Charpenterie, se dit de quatre pieces de bois sur lesquelles est assise la cage d'un moulin à vent, & sur lesquelles elle tourne par le moyen de sa queuë.

On dit aussi *chaise* de *rouë*. C'est sur quoy la rouë des Couteliers est posée.

CHAISE, en termes de Fiefs, se dit en partage de Fief noble de quatre arpens de terre qui sont autour d'un château hors les fossez, qui appartiennent à l'aîné par preciput : ce qu'on appelle à Paris le *vol du chapon*. Voyez la Coutume de Tours.

On dit proverbialement, quand on voit un ignorant assis dans une *chaise*, que ce sont les Armoiries de Bourges, un âne dans une *chaise*.

CHAISNE, ou CHAÎNE. f. f. Grosse & longue piece de fer composée de plusieurs anneaux enfermez les uns dans les autres. Les ports, les rivieres, les ruës se ferment avec des *chaînes* de fer. On tend les *chaînes* dans les seditions. On punit les villes rebelles, en leur ôtant leurs *chaînes*, leurs barrieres.

Ce mot vient de *catena*. NICOD. Tripault le derive du Grec *schoinos*, qui signifie *juncus*, parcequ'on faisoit, dit-il, les *chaisnes* de joncs avant l'usage du fer : ce qui n'a aucune apparence, à cause que le fer est très-ancien.

CHAISNE, signifie aussi, les liens de fer avec lesquels on attache les criminels, les captifs, les Galeriens. On a pris ce scelerat, & on l'a chargé de *chaînes*. Les Romains ont fait porter leurs *chaînes* à plusieurs Princes. Ce criminel devoit être pendu, on s'est contenté de le mettre à la *chaîne*, c'est-à-dire, aux Galeres.

On appelle aussi absolument *chaîne*, une trouppe de Galeriens attachez ensemble. La *chaîne* va partir pour Marseille.

CHAISNE, se dit aussi des ornemens faits en forme de petites *chaînes*, soit d'or ou d'argent, ou de pierreries. Cette Princesse a une belle *chaîne* de diamans. La *chaîne* & le crochet d'une montre.

On appelle *Huissier à la chaîne*, un Huissier du Conseil privé du Roi qui en porte les ordres ; parce qu'autrefois ils portoient une *chaîne* d'or au cou pour marque de leur caractere : maintenant ils la portent autour de leur poignet, & ils sont tenus de l'avoir en exploitant.

CHAISNE, se dit aussi du present de la paraguante, que stipulent les femmes, quand elles vendent quelque Office de leur mari, ou quelque terre au delà du prix convenu ; ou quand on oblige la femme de consentir à la vente qu'en fait le mari. C'est ce qu'on appelle en d'autres rencontres *pot de vin*.

CHAISNE, se dit figurement en Morale, des engagemens, des liaisons, ou des attachemens de l'esprit ; de la servitude, & de l'esclavage, où l'on est reduit, soit par les passions, soit par une puissance superieure. Les amans se plaignent qu'ils languissent dans les *chaînes* : ils disent qu'ils veulent briser leurs *chaînes*. Un bienfait est un *chaîne* delicate, qui lie nôtre cœur. ABA. Les Anglois n'ont jamais porté de *chaînes* plus pesantes que celles dont Cromwel les chargea. AB. RAGUENET. On dit qu'un pecheur est dans les *chaînes* de la mort, & du peché, en parlant des engagemens qu'il a dans le vice. L'opinion où étoient les Stoiciens que toutes choses sont gouvernées par une fatalité immuable, faisoit qu'ils se soumettoient comme des esclaves attachez à leur *chaîne*. DISC. D'EL. Les Ecclesiastiques, aussi bien que le reste des hommes tiennent au monde par mille *chaînes*. D. G. P. Les *chaînes* du mariage, quelque honorables qu'elles soient, portent avec elles un attachement necessaire, dont les nœuds semblent ravir la gloire d'aimer. L. D'ELOISE A AB. Le peuple se forge d'ordinaire à soi-même ses propres *chaînes* : une partie prête les mains à subjuguer l'autre. BEN. Les applaudissemens qu'il reçoit sont autant d'engagemens qui le lient d'une *chaîne* honorable. RAC. Les hommes sont tous liez entr'eux par une *chaîne*, qui est le besoin qu'ils ont les uns des autres. NIC. Il faut faire de grands efforts

forts pour rompre cette *chaîne* de fer qui nous lie au monde, & à nos desirs. PORT-R. L'homme n'est pas plutôt affranchi d'un vice qui le tyrannisoit, que l'autre le reprend, & le remet à la *chaîne*. FL. Il y a plus de constance à user sa *chaîne*, qu'à la rompre. MONT.

L'ambition, l'amour, l'avarice, ou l'a haine,
Tiennent comme un forçat son esprit à la chaîne. BOI.
Mon cœur ne peut briser la chaîne *qui l'attache.* MOL.

CHAISNE, se dit aussi des choses qui ont de la suite, & qui en attirent beaucoup d'autres après elles. Ce procés est une grande *chaîne* d'affaires, qui en attirera plusieurs autres. Cette famille a été affligée par une longue suite, & une *chaîne* continuelle de malheurs. Dans le même sens on appelle *chaîne*, une suite & une enchaînure de notes, ou de commentaires abregez, & liez ensemble, sur les Livres de l'Ecriture: principalement des Peres Grecs, comme Origene &c.

CHAISNE, en termes d'Architecture, est une jombe, ou une grande rangée de pierres de taille mises l'une sur l'autre, pour fortifier un mur de moilon, de brique ou de plâtre. On a fait marché avec ce Maçon, qu'il mettroit des *chaînes* sous poutre. Ce mur de clôture a des *chaînes* de pierre de trois toises en trois toises. On appelle *chaîne d'encognure*, celle qui est au coin d'un pavillon. On appelle encore *chaînes de liaison*, certains bossages, ou refends, posez en maniere de carreaux d'espace en espace, dans les murs, ou aux encognures d'un bâtiment pour le cantonner: ils sont en façon de carreaux & de boutisses.

On appelle aussi *chaîne de bronze*, ou de *fer*, une espece de barriere faite de plusieurs *chaînes* attachées à des bornes espacées également, qui sert au devant des places de Palais pour en empêcher l'entrée.

CHAISNE DE FER, est un assemblage de plusieurs barres de fer, liées bout-à-bout par clavettes & crochets, qui étant mises dans l'épaisseur des murs des bâtimens neufs, servent à les entretenir. On en met aussi autour des vieux, pour les retenir, quand ils menacent ruïne.

CHAISNE DE VERGUES. On appelle ainsi sur mer certaines *chaînes* de fer qu'on tient dans la hune du vaisseau, & dont on se sert dans le combat à tenir les vergues, lorsqu'il arrive que le canon coupe les manœuvres qui les tiennent.

CHAISNE DE PORT, est une *chaîne* qu'on tend devant les ports pour en fermer l'entrée. Quand la bouche en est grande, la *chaîne* porte sur des piles d'espace en espace.

En termes de Geographie, on appelle *chaîne de montagnes*, une grande suite de montagnes attachées l'une à l'autre, comme l'Appennin est une *chaîne de montagnes* qui divise toute l'Italie. La *chaîne* des Alpes tient depuis la Mer Mediterranée jusqu'au Pont Euxin.

CHAISNE, en termes d'Arpentage, se dit aussi d'une certaine mesure composée de plusieurs morceaux de fil de laiton, ou de fer, qui sert à arpenter, & qui a de gros anneaux au bout, où l'Arpenteur fiche ses fleches. Un Arpenteur a toûjours un compagnon qui porte sa *chaîne*. Chez les Auteurs, la *chaîne* est la même chose que la *perche*, la *verge* & la *corde*, que les Latins ont appellé *funis*, *corda*, *catena*, & *decempeda*; mais elle est fort differente selon les lieux.

CHAISNE, se dit aussi des fils étendus en long sur le metier d'un Tisseran, ou d'un Tissutier, à travers desquels on passe la treme portée par la navette pour faire de la toile, du ruban & toute sorte d'étoffe. La *chaîne* fait la longueur de l'étoffe, & la treme sa largeur. La *chaîne* est de soye, & la treme de laine.

CHAISNE D'AVALOIRE. Terme de Charretier. C'est ainsi qu'on appelle la *chaîne* qui est accrochée au limon.

CHAISNEAU, CHAINEAU, ou CHESNEAU. s. m. En termes de Couvreur & de Plombier, est une gouttiere ou conduit de plomb, qui porte les eaux qui descendent des toits dans les cuvettes, qui est soutenu par des pieces de fer qu'on appelle *crochets à chaîneaux*. On le dit encore des rigoles taillées dans la pierre & sur la corniche des grands bâtimens, qui servent à même usage. Voyez CHESNEAU.

CHAISNETTE. s. f. Petite chaîne. On fait des montres avec une *chaînette*, au lieu de corde. La *chaînette* d'un mors est une petite chaîne qui est entre les deux branches.

On appelle aussi *chaînette*, la partie d'un harnois des chevaux de carrosse qui sert à les faire reculer, & qui consiste en des bandes de cuir cousuës les unes sur les autres, qui sont passées dans un rond de cuir au bout du timon.

CHAISNETTE, est aussi un terme de Franger, qui signifie, Un petit tissu de soye, qui court sur toute la tête de la frange.

CHAISNETTIER. s. m. Ouvrier qui fait & qui vend des agraffes, & de toutes sortes de petites chaînes, pour pendre des clefs, pour attacher des chiens &c.

CHAISNON. s. m. L'un des anneaux ou des boucles qui composent une chaîne. Il faut racommoder un *chaînon* rompu à cette chaîne.

CHALAND. s. m. Bateau plat de moyenne grandeur, dont on se sert pour amener à Paris les marchandises qui descendent par la riviere. On appelle autrement ces vaisseaux, *Marnois*, parcequ'ils sont construits vers la source de la Marne. Il se dit plus particulierement des bateaux de la Loire qui sont fort legers, & qui vont souvent à la voile, qui ne sont bâtis que de planches encouturées l'une sur l'autre, jointes à des pieces de lieures qui n'ont ni plat-bords, ni matieres pour les tenir fermes. Ce sont ceux qui viennent par le canal de Briare. Il y en a de douze toises de long, de dix pieds de large, & quatre pieds de hauteur de bord.

Ce mot, selon Borel, vient du Grec *kalon*, qui signifie *lignum*. Mais selon du Cange, il vient du Grec *chelandion*, qui étoit une espece de petite galere qui alloit à rames. Ugutio dit qu'on l'a appellée *celandria*, *quia currit velociter in hydro*, c'est-à-dire, *aquâ*. On l'appelle dans la basse Latinité, *chelandium*, *chelandrium*, *chelindrus* & *salandra*.

CHALAND. s. m. ANDE. s. f. Celui ou celle qui a coutume d'acheter à une boutique chez un même Marchand. Le plus grand secret du commerce, c'est de sçavoir bien entretenir ses *chalands*. Nicod croit que ce mot vient du Grec *kalo*, *voco*, parceque les Marchands ont coutume d'appeller leurs *chalands*.

CHALAND. s. m. Se dit aussi au figuré & par raillerie, pour signifier celui, ou celle, qui va souvent en de certains lieux, pour se divertir d'une maniere qui tient un peu du libertinage. Ses sœurs n'étoient pas alors en âge de lui donner des *chalands*; toutes maintenant sont grandes, & en la fleur de leur jeunesse. PATRU.

CHALAND, se prend encore, dans le même sens, pour celui qui a un commerce libertin, & criminel avec de certaines femmes.

Cache ton corps sous un habit funeste,
Ton lit, Margot, a perdu ses chalands. MAIN.

On appelle *Pain chaland*, le gros pain que les Boulangers de la ville fournissent aux bourgeois leurs *chalands*, à la difference de celui qu'apportent les Boulangers de dehors pour vendre au premier venu. Ce pain est fait d'une pâte forte, qu'on pêtrit avec les pieds. Il est blanc, haut de mie & gros de croute. Il n'y a gueres que les pau-

pauvres gens de Paris & des fauxbourgs qui mangent du *pain chaland*. D'autres croyent qu'on a appellé ce pain *chaland*, à cause qu'il venoit par des bataux nommez *chalands*, comme il en vient encore de Corbeil, de Villeneuve St. George, &c.

CHALANDISE. f.f. Concours de personnes qui vont acheter dans une même boutique. Depuis que ce Marchand m'a trompé, je lui ai ôté ma *chalandise*. Ce qui lui a attiré tant de *chalandise*, c'est qu'il vend de bonnes étoffes.

CHALASTIQUES. f.m. Ce sont des remedes, qui ont la vertu de ramollir & de relâcher les parties, lorsqu'elles sont tenduës jusqu'à causer de la douleur: tels sont la graisse, le beurre, l'œsipe &c.

Ce mot vient du Grec *calao*, j'amollis.

CHALCEDOINE. f.f. Quelques-uns disent *Charchedoine*, est une espece d'agathe d'une couleur tirant sur le jaune, ou sur le bleu, qui est propre à être gravée. C'est aussi l'agathe blanche des Anciens. On en trouve aussi de noirâtres; mais l'azurée est Orientale, & la meilleure de toutes. Belon dit qu'elle est si commune parmi les Turcs, qu'elle leur sert à battre le blé: mais il hable.

CHALCEDOINEUX, EUSE. adj. Terme de Jouaillier, qui se dit d'un deffaut qui se trouve en plusieurs pierres precieuses, quand en les tournant on apperçoit quelques marques ou taches blanches, comme celles de la chalcedoine. C'est une épithete qu'on donne particulierement aux rubis & grenats, quand il s'y trouve quelque couleur de lait mêlée qui diminuë beaucoup leur prix. On cheve les grenats & rubis pour leur ôter la chalcedoine.

CHALCIDIQUES. f.f. Selon les uns, c'étoient de grandes salles où l'on rendoit la justice; & selon d'autres, c'étoient des places particulieres où les Payens feignoient que leurs Dieux venoient manger. Voyez Mr. Perrault sur le 1. ch. du 5. l. de Vitruve.

CHALCITIS. f.m. Espece de mineral qui est rouge comme le cuivre, friable & non dur, ayant des veines jaunes & luisantes au dedans: il a le goût du vitriol: il se fond au feu lorsqu'on le met seul dans un creuset, & se dissout aisément dans les liqueurs aqueuses. Il y a deux autres mineraux appellez *misy* & *sory* qui sont fort semblables au *chalcitis*. Toute leur difference ne consiste que dans la tenuité ou grossiereté de leur substance. Ils se trouvent tous trois dans les mines de cuivre, & même ils se changent avec le temps l'un en l'autre. Le *sory* a ses parties les plus grossieres. Le *chalcitis* vient après, & ensuite le *misy*, dont les parties sont le plus tenuës. Le *misy* se forme sur le *chalcitis*, comme le verdet sur le cuivre; c'en est proprement la rouillure. Le *chalcitis* se forme de la même maniere sur le *sory*. On trouve ces trois sortes de mineraux en Allemagne. Le *chalcitis* est un des ingrediens de la theriaque: on a de coutume de lui substituer le vitriol calciné. Ces trois mineraux sont caustiques, & escarrotiques; c'est pourquoy on ne les donne point interieurement. Par la même raison bien de gens voudroient qu'on retranchât le *chalcitis* de la theriaque.

CHALDÉEN. f.m. Se dit des personnes, & du langage. Les *Chaldéens*; le *Chaldéen*.

CHALDAIQUE. adj. m. & f. La langue *Chaldaïque*. On dit aussi simplement le *Chaldaïque*, en sousentendant le langage.

CHALEMIE. f.f. Flûte champêtre; chalumeau, espece de musette. C'est plus proprement ce qu'on appelle la *cornemuse*. La *chalemie* est differente de la *cornemuse*, en ce qu'elle n'a point de bourdon. En Latin *fistulatorius calamus*. Ce mot n'est en usage que dans le burlesque.

Grand Châtelain de qui la prudomie
Excite au los ma haute chalemie. St. Amant.

CHALEUR. f.f. Sentiment qui resulte de l'action & du mouvement des petits atômes de feu qui agissent sur les corps, & qui entrent dans leurs pores. Quand nous sentons la *chaleur* du feu; c'est que nous sentons de petits atômes de feu qui se detachent, & qui viennent frapper nos sens: & elle est d'autant plus violente, que ces corpuscules sont en plus grand nombre, & plus agitez.

Ce mot vient du Latin *calor*, du verbe *calere*.

Chaleur, est aussi la propre substance du feu, entant qu'il y en a plusieurs atômes, ou parties ensemble, qui se repandent aux environs pour causer le sentiment de *chaleur*. L'eau de vie cause de la *chaleur*, parcequ'elle renferme, & contient plusieurs parties ignées qui se separent dans sa resolution. On a crû que les grandes *chaleurs* de la Zone Torride la rendoient inhabitable. Les pointes & les imaginations de Seneque sentent un peu la *chaleur* d'Afrique. St. Ev. La *chaleur* du soleil aux jours les plus froids de l'hiver est égale à celle des jours les plus chauds de l'été: ce qu'on a éprouvé avec le miroir de la Bibliotheque Royale, parcequ'il fait aussi-bien en hiver qu'en été cet effet surprenant, de vitrifier les pierres, & les briques en fort peu de temps.

En Medecine on distingue deux sortes de *chaleur*: la *naturelle*, qui est le principe de la vie des animaux; & l'*étrangere*, qui leur arrive par accident, ou de dehors, comme par les remedes, par les alimens: & c'est celle qui cause les maladies, & sur tout la fievre. Dans l'émotion de la crainte le sang & le *chaleur* se retirent, & accourent au secours du cœur. Fl.

Chaleur, se dit figurément en choses morales des passions violentes d'affection, de colere, de haine. Cet homme sert ses amis avec beaucoup de *chaleur*. Il va à l'assaut, parle, dispute avec *chaleur*. La persuasion qui frappe l'esprit dure davantage, parceque la raison dure toûjours; & ce qui touche le cœur se perd à mesure que la *chaleur* de la passion s'éteint. Le P. Ra. Les Peres ont poussé avec beaucoup de *chaleur*, & de feu les matieres qu'ils avoient à manier: ils outroient un peu les choses. Boursaut. Le zêle ne doit pas être une *chaleur* aveugle. De L'Am. Il y a des gens que la contestation échauffe, & qui tirent de leur esprit plus qu'ils n'y trouveroient sans cette *chaleur*. Pasc. Quand on propose ses sentimens avec trop de *chaleur*, on les rend suspects de passion. Nic. Une heureuse *chaleur* anime ses discours. Boi. Toute la *chaleur* que la Religion nous inspire; cette *chaleur* dont nous ozons faire un merite aux yeux de Dieu, c'est à nos passions que nous la devons, & ce merite dont nous sommes si fiers est peut-être un assez grand crime. Disc. d'El. Il avoit tant de *chaleur* à la guerre, qu'elle l'empêchoit de faire des reflexions. Oe. M. Qui est celui qui dans la *chaleur* de la victoire considere le nombre? Vaug.

Chaleur, se dit aussi des passions passageres qui viennent par un prompt mouvement, ou qui sont attribuées à l'âge, ou au temperamment. Il a eu querelle avec son ami, mais ce n'étoit qu'une petite *chaleur* de foye; c'est la *chaleur* de la jeunesse qui lui a fait commettre cette faute. Ce vieillard n'est pas dangereux, toutes ses *chaleurs* sont passées.

On appelle aussi de petits boutons qui viennent sur le visage, des *chaleurs de foye*, parcequ'elles viennent d'un sang échauffé.

Chaleur, se dit aussi de l'ardeur qu'ont les femelles des animaux en certains temps pour rechercher le mâle, comme des chiennes, des chattes, des cavalles, des élephans, &c.

On dit proverbialement, Couvrez vous, la *châleur* vous est bonne, à ceux qu'on taxe d'incivilité, quand ils mettent leur chapeau à contre-temps.

CHALEUREUX, EUSE. adj. Qui a de la chaleur. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase. Les vieillards ne sont gueres *chaleureux*. On a dit autrefois *chaloureux*.

CHALINGUE. s.f. Petit vaisseau des Indes qui n'a des membranes que dans le fond, & qui n'est gueres plus long que large. On ne se sert point de cloux à le construire, & les bordages de ses hauts ne sont cousus qu'avec du fil de caret, fait de cocos; ou d'étoupe de noix de palme.

CHALIT. s.m. Bois de lit. Nicod croit que ce mot vient de *chassis de lit*. Il est vieux, en sa place on dit *bois de lit*.

CHALOIR. v.n. Vieux mot qui signifioit autrefois *importer*, *avoir soin*. Il n'est plus guere en usage qu'en cette phrase populaire, Il ne m'en *chaut*; pour dire, Il ne m'importe. Il ne m'en peut *chaloir*, Cela ne me peut être important. Marot s'en est servi au subjonctif en disant à son creancier,

Beau sire ne vous chaille,
Quand je serai plus garni de cliquaille,
Vous en aurez: mais il vous faut attendre
Un bien petit.

CHALLULA. s.m. Sorte de poisson sans écaille, qui se trouve dans les rivieres du Perou. Il a la tête longue & plate, comme celle d'un crapaut, & la gueule fort grande; il est d'un fort bon goût, & de bonne nourriture.

CHALONS. s.m. Terme de Pêche. C'est un grand filet, que les Pêcheurs traînent dans les rivieres avec deux bateaux ausquels il est attaché.

CHALOUPPE. s.f. Petit bâtiment de mer destiné au service des grands vaisseaux, sur lequel on fait aussi de petites traversées. On se sauve dans des *chalouppes*. On a mis la *chalouppe* en mer. On porte des *chalouppes* en fagot. Chaque *chalouppe* est armée; c'est-à-dire, équippée de trois matelots, pour la nager, sçavoir du Maître qui la gouverne, du Têtier qui tire la rame devant, & de l'Arrimier qui tire au milieu. Il y a des *chalouppes* doubles, dont les unes sont pontées, & les autres n'ont que des courcives. *Chalouppe bonne de nage*, est celle qui est facile à manier, & qui passe ou marche bien avec les avirons. *Chalouppe armée*, est celle dans laquelle, outre les matelots dont elle a besoin pour la nager, il y a encore des soldats pour quelque expedition. On dit avoir *la chalouppe à toüe*; pour dire, l'avoir amarée à bord, & la faire tirer par le vaisseau lorsqu'il est sous voiles.

Ce mot vient de *chalan*, qui est une espece de bateau de riviere à l'imitation duquel on a fait la *chalouppe*. Borel croit que l'un & l'autre viennent du Grec *kalon*, qui signifie *lignum*.

CHALUMEAU. s.m. Tuyau de paille, de roseau &c. qui sert à succer quelque liqueur en aspirant. On boit avec un *chalumeau*. Les enfans font de petites bouteilles avec du savon en soufflant dans un *chalumeau*.

Ce mot vient du Latin *culmus* ou *calamus*, Nicod; ou, selon Du Cange, de *calamellus*, d'où il derive aussi le mot de *chalemie*.

CHALUMEAU, se dit aussi d'un instrument de Musique champêtre, composé soit d'un, soit de plusieurs tuyaux de blé, soit de quelque autre matiere deliée. Les *chalumeaux* ont servi de flûtes à nos Anciens, & on en a fait de l'écorce d'un saule levée quand il est en seve. Il étoit ouvert tant en haut qu'en bas. Il s'en fait aussi avec un tuyau de blé bouché par enbas par le nœud du tuyau, avec deux trous & une petite fente au milieu en forme d'une petite languette qui sert à battre l'air. Les Bergers dans leurs Eglogues disent qu'ils chanteront les loüanges de leur Bergere sur leurs *chalumeaux*.

Viendrai-je en une Egloque entouré de troupeaux,
Au milieu de Paris enfler mes chalumeaux. BOI.
Muse quittons ces prairies,
Et pendons à ces ormeaux
Les rustiques chalumeaux,
Qui flattoient nos rêveries. SAR.

CHALUMEAU, se dit aussi d'un petit tuyau creux qui sert aux Emailleurs, aux Orfevres pour émailler, pour souder, & faire autre semblable travail. Il y a de certaines personnes qui, en de certains lieux, & en de certaines occasions, se servent de ces sortes de *chalumeaux* pour communier. A St. Denys le Diacre & le Sous-Diacre communient avec un *chalumeau* d'or, sous les deux especes, les Dimanches à la grande Messe. La distribution du sang de nôtre Seigneur se faisoit avec un petit tuyau, ou *chalumeau* d'or. BOUTEROUË. Voyez PIPE.

CHAM. s.m. Est le titre qu'on donne aux Princes souverains de Tartarie. Le Grand *Cham* des Tartares. Le *Cham* des petits Tartares. Cingis *Cham* a été le plus fameux des Tartares. Il vivoit du temps de St. Louïs, & est l'auteur de la race des Rois de Perse, & des Mogols d'aujourd'hui. Ce mot en Langue Sclavonne signifie *Empereur*, comme temoigne Vincent de Beauvais.

CHAM, est aussi le nom que l'on donne en Perse aux Grands Seigneurs de la Cour, & aux Gouverneurs de Province.

CHAMADE. s.f. Terme de Guerre. C'est un certain son du tambour, ou de la trompette, que donne un ennemi pour signal qu'il a quelque proposition à faire au Commandant, soit pour capituler, soit pour avoir permission de retirer des morts, faire une treve, &c. Menage derive ce mot de l'Italien *chiamata*, qui a été fait de *clamare*.

CHAMÆCISSUS. s.m. Plante. Voyez LIERRE TERRESTRE. C'est la même chose.

CHAMÆDRIS. s.m. Plante. On l'appelle aussi *Germandrée*. Voyez GERMANDRÉE.

CHAMÆLEON BLANC. s.m. Plante medicinale, qu'on appelle aussi *Carline*. Voyez CARLINE.

CHAMÆLEON NOIR. Plante dont la racine est brune par dehors, de la couleur de l'aristoloche; longue en dedans, grosse, charnuë & fort rarement rongée. Sa tige est de couleur de pourpre, de la hauteur d'environ neuf pouces. Ses feuilles sont semblables à celles de l'artichaud, marquetées de taches de diverses couleurs. Ses fleurs sont en umbelle, environnées de quantité de piquans: elles sont de couleur de pourpre, oblongues, blanches par dedans, minces, ressemblant à celles de la jacinte. En Latin *chamæleon niger*.

CHAMÆLEUCE. s.f. C'est une plante, dont les feuilles sont rondes, semblables à celles des violettes de Mars, mais plus grandes, un peu dentelées à l'entour, & d'un verd obscur. Sa tige est ronde & branchuë. Ses fleurs naissent à l'extremité des tiges & des branches: elles sont à cinq feuilles, de couleur jaune. Sa graine qui est menuë, & oblongue, est renfermée dans de petites siliques. On l'appelle autrement *caltha palustris flore simplici*.

CHAMÆPITIS. s.m. Plante. Voyez IVETTE. C'est la même chose.

CHAMÆSICE. s.m. C'est une plante qui est une espece de titimale. Sa racine est fort petite, longue d'environ quatre doigts. Elle a plusieurs branches de la même longueur, rouges, un peu veluës, couchées par terre, pleines d'un suc semblable à du lait. Ses feuilles sont un peu rondes, rouges par dessous, vertes par des-

dessus. Il y en a quelques-unes au bout des branches, qui sont rouges des deux côtez. Ses fleurs viennent entre les feuilles, & sont de couleur de pourpre.

CHAMAILLER. v. n. Se battre contre un ennemi armé de toutes pieces; frapper reciproquement sur les armes les uns des autres. Ces deux Chevaliers ont long temps *chamaillé* l'un contre l'autre. Nicod croit que ce mot vient de *maille*, à cause que les anciens Chevaliers en se battant frappoient sur des hauberts faits de mailles de fer. Il dit aussi qu'il pourroit venir de *malleus*, ou de *malleare*.

CHAMAILLER, se dit aussi des autres batteries; des querelles & disputes qui durent long temps, soit à coups de main, soit de paroles. Ces écoliers ont long temps *chamaillé* ensemble à coups de poing. Ces Docteurs ont long temps *chamaillé* en disputant sur cette question.

CHAMAILLIS. s. m. Action par laquelle on chamaille. Ce mot n'est plus guere en usage.

CHAMARRAX. s. m. Plante qu'on appelle aussi *Germandrée d'eau*, ou *scordium*. Voyez SCORDIUM.

CHAMARRE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois un *hoqueton*, ou habit de Berger fait de peaux de mouton, ou de chevre, sur les coutures duquel il y avoit plusieurs bandes en guise de passemens.

CHAMARRER. v. act. Mettre du passement, du galon, des boutons sur un habit par plusieurs rangs, pour lui servir d'ornement. Les gens de couleurs ont des habits *chamarrez* de galons, de bandes de velours, &c. Ce Seigneur fait *chamarrer* son habit de passement d'or, de broderie.

Ce mot vient de l'ancien Gaulois *chamarre*, qui étoit un habit décrit cy-dessus. BOREL.

CHAMARRÉ, ÉE. part. & adj. Habit *chamarré*.

CHAMARRURE. s. f. Ornement d'habits fait avec du passement, broderies, galon, &c. La *chamarrure* de cet habit a coûté plus que l'étoffe.

CHAMBELLAGE, ou CHAMBRELAGE. Terme de Coutumes. C'est un droit que le vassal doit au Seigneur feodal en certaines mutations, qui est different suivant les lieux. Il y a aussi un droit de *chambellage* qui est dû au premier Huissier de la Chambre des Comptes par ceux qui y font la foi & hommage: ce qui vient de ce que le Chambellan du Roi avoit un droit sur les vassaux qui relevoient nuëment de la Couronne, en consideration de ce qu'il les introduisoit dans la chambre du Roi pour faire la foi & hommage. Il se tenoit à côté du Roi, & disoit à ceux qui se presentoient: *vous devenez homme du Roi, de tel fief que vous connoissez tenir de sa Couronne.* Pour cela on lui faisoit un petit present, qui a été depuis converti en droit, & en obligation. Les Rois pour se delivrer de l'importunité de recevoir les hommages de leurs vassaux, ayant renvoyé cette ceremonie à la Chambre des Comptes lorsqu'elle fut établie à Paris, le droit du Chambellan passa en même temps au premier Huissier de la Chambre, lequel introduit les vassaux du Roi. Il est taxé à un écu par la Coutume de Mante, & à vingt sous par celle de Senlis. C'est ce que devoit donner le moindre vassal par l'Ordonnance du Roi Philippe de l'an 1272.

CHAMBELLAN. s. m. Officier de la Chambre du Roi, de Monsieur, &c. On dit le Grand *Chambellan*; pour dire, le premier Officier de la Chambre du Roi, ou de Monsieur. On l'a appellé aussi autrefois *Grand Chambrier*; & sa charge, *Grande Chambrerie*. C'étoit la seconde dignité du Royaume. Il est d'ordinaire nommé après le Chancelier. On n'expedioit gueres de Lettres Patentes qu'en la presence du *Grand Chambellan*, cela se faisoit encore du temps de Philippe Auguste. Il avoit alors jurisdiction sur la friperie & sur les marchandises, comme le Grand Pannetier l'avoit sur les Boulengers. Il introduisoit dans la Chambre du Roi les vassaux qui venoient faire hommage, qui lui faisoient un present qu'on appelloit le droit de Chambellage. Il gardoit le tresor du Roi, faisoit l'office de Maître d'Hôtel, d'Ecuyer tranchant, & de Gentilhomme servant. Geliot en son Indice Armorial dit que le Grand *Chambellan* pour marque de sa charge, met derriere l'Ecu de ses Armes deux clefs d'or passées en sautoir, dont les anneaux sont terminez par une couronne royale, & qu'il reçoit le serment de tous les Officiers de la Chambre du Roi. Il dit aussi, qu'autrefois la depouille & les habits du Roi lui appartenoient, lequel en devoit avoir neuf par jour: mais comme il étoit incommodé de se deshabiller si souvent, on en faisoit une estimation qui se convertissoit en argent. Le jour du Sacre il tire la botte, & dechausse le Roi; & il est assis à ses pieds, lorsqu'il tient les Etats ou son lit de Justice. Voyez aussi Du Tillet.

Le Grand *Chambellan* est à Rome, Celui qui a soin du gouvernement de la ville, qui preside au Patrimoine de l'Eglise & au Fisc, & qui fait les aumônes du revenu de l'Eglise: c'est comme le Prefet du Tresor Romain, ou le Surintendant des Finances. Il a aussi le soin des édifices publics, comme les Ediles. Le siege vacant, il loge à l'appartement du Pape; marche avec sa Garde Suisse, & ordonne de l'assemblée du Conclave. Il y a aussi à Rome une charge de *Chambellan* du Sacré College, qui s'exerce tour-à-tour pendant un an par les plus anciens Cardinaux. Il a soin du revenu du Sacré College, & en sortant de charge il distribuë à chacun des Cardinaux ce qui lui appartient. Il est different du *Camerlingue*, ou *Chambellan du Pape*.

CHAMBERLAN, se disoit autrefois proprement d'un Gentilhomme dormant dans la Chambre du Roi au pied de son lit, en l'absence de la Reine, comme dit Ragueau. Il y avoit aussi de petits *Chamberlans* qui mettoient la nappe, comme temoigne Borel. Le même rapporte que *Chamberlan*, *Chambrelan*, & *Chambellan* est la même chose.

Ces mots viennent du Latin *camera*.

CHAMBRANSLE. s. m. Bordure; ornement de menuiserie, ou de pierre, qu'on met autour des portes des chambres, des croisées, & des cheminées dans les beaux appartemens, & sur lequel on attache souvent les gonds. Il est different selon les ordres; & quand il est simple, & sans moulure, on le nomme *bandea*. Le *chambranle* a trois parties; les deux côtez qu'on appelle *montans*; & le haut qu'on appelle *traverse*. Le *chambranle* à crû, est celui qui porte sur l'aire du pavé, ou sur un appui de croisée sans plinthe. Le *chambranle* à crossettes, est celui qui a des crossettes, ou oreillons à ses encognures. On se contente maintenant d'un seul *chambranle* pour faire un manteau de cheminée, avec un tableau au dessus.

CHAMBRE. s. f. Membre d'un logis, partie d'un appartement. C'est ordinairement le lieu où on couche, & où on reçoit compagnie. Un bel appartement doit avoir sale, antichambre, *chambre*, & cabinet. Il a une *chambre* de parade, & une petite *chambre* chaude & boisée où il couche. Une *chambre* en galetas, est celle qui est prise dans une partie du toit & de la charpente.

Ce mot vient du Latin *camera*, selon Nicod, qui a été derivé du Grec *kamara* signifiant *voute*, ou *courbe*: parce qu'originairement l'on ne donnoit le nom de *chambre* qu'aux places qui étoient voutées en arc de cloître. Les Espagnols disent aussi *camara*, d'où on a fait *camarade*. DU CANGE.

On appelle une *chambre locande*, une *chambre* qu'on a coutume de loüer. Une *chambre garnie*, une *chambre* où l'hôte

l'hôte fournit les meubles & les utenciles necessaires pour vivre. Dans les Couvens il y a la *chambre des hôtes.*

CHAMBRE, s'employe aussi en parlant des valets qui rendent service à la *chambre*; & de quelques utenciles qui y servent aux necessitez. Un valet de *chambre*. Une fille de *chambre*. Une robbe de *chambre*, qu'on met quand on garde la *chambre*. Un bassin, un pot de *chambre*, vaisseaux où on se decharge le ventre & la vessie.

CHAMBRE CLOSE, en termes d'Optique, est une *chambre*, ou un vaisseau bien fermé de toutes parts, à la reserve d'une petite ouverture par où on laisse entrer les rayons du Soleil, qui vont peindre sur le mur opposé, sur un papier, les images de tout ce qui est au dehors : ce qui a demontré la maniere dont se fait la vision. Daniel Barbaro Patriarche d'Aquilée a été le premier qui a écrit de cette invention, ensuite Aporta, & Cardan dans sa Subtilité.

CHAMBRE, signifie quelquefois, un lieu caché & retiré. Ce Cordonnier n'est que compagnon, il travaille en *chambre*, il n'oseroit tenir boutique. Cet homme tient une fille en *chambre*; c'est-à-dire, l'entretient en quelque lieu secret.

CHAMBRE, se dit par excellence de la *Chambre* du Roi, des Officiers qui y servent, & des meubles qui y sont destinez. Les quatre premiers Gentilshommes de la *Chambre* ont chez eux les Pages de la *Chambre*, & servent par année; les Valets de *Chambre*, les Huissiers de *Chambre*, par quartiers. La Musique de la *Chambre*, ou autrement *du petit coucher*. On appelle aussi la *Chambre*, le lit & la *Chambre* du Roi, qui marche toûjours quand le Roi va par païs. On appelle aussi la *Chambre du Roi*, les plus belles *chambres* des châteaux ou des hôtelleries où le Roi a une fois couché allant par païs.

Chez le Roi il y a aussi la *Chambre aux deniers*, & trois Maîtres de cette *Chambre* servent chacun leur année, qui reglent la depense de la Maison du Roi dans un bureau établi pour cela, où ils president.

Autrefois on appelloit *chambre*, le lieu où on gardoit le Tresor Royal, comme on voit dans les Capitulaires de Charles le Chauve. On dit encore à Rome, des ducats de la *Chambre*; pour dire, du Tresor des Papes.

CHAMBRE, se dit aussi de plusieurs Jurisdictions où on rend la justice. En chaque Parlement il y a une Grande *Chambre*, qu'on appelle autrement la *Chambre des Audiences*. Dans la premiere institution du Parlement il n'y avoit que deux *Chambres*, & deux sortes de Conseillers : l'une étoit la *Grande Chambre* pour les audiences, dont les Conseillers s'appelloient *Jugeurs*, qui ne faisoient que juger : l'autre *des Enquêtes*, dont les Conseillers s'appelloient *Rapporteurs*, qui ne faisoient que rapporter les procés par écrit. Des *Chambres des Enquêtes*, qui jugent des procés par écrit. Il y en a cinq à Paris, ailleurs moins. Une *Chambre de la Tournelle*, où se jugent les procés criminels, qui est ainsi appellée, parceque les Conseillers des autres *Chambres* y vont tour-à-tour. On a aussi établi depuis peu une *Chambre* pour la Tournelle Civile, où on juge à l'audience les affaires au dessous de mille écus.

Il y a aussi des *Chambres de Requêtes du Palais*, où l'on juge en premiere instance les affaires des Officiers du Roi qui sont privilegiez, & qui ont droit de *Committimus*. Il y en a deux à Paris, & une dans les autres Parlemens.

On appelle *Chambre du Conseil*, la *Chambre* où les Conseillers jugent les procés par écrit.

La *Chambre des vacations*, est celle qu'on établit pour juger les matieres provisoires & criminelles pendant que le Parlement vaque.

La *Chambre de la question*, est celle où on donne la question.

CHAMBRE DE L'EDIT, ou CHAMBRE MI-PARTIE, est une *Chambre* établie en vertu des Edits de pacification en faveur de ceux de la Religion Pretenduë Reformée, dans laquelle il y a autant de Juges d'une Religion que de l'autre. La *Chambre de l'Edit* du Parlement de Thoulouse est à Castres, celle de Bordeaux à Agen. Elles ont été supprimées.

La Cour des Aides est aussi divisée en trois *Chambres* : elle a une grande *Chambre* d'audience.

Les *Chambres assemblées*, se dit de toute la *Grande Chambre* d'un Parlement. Les Gentilshommes & les Officiers Royaux ont le droit de faire juger leurs procés criminels les *Chambres assemblées*; c'est-à-dire, par les Presidents & les Conseillers de la *Grande Chambre*, quoyqu'ils soient de service à la Tournelle & à l'Edit. Et quand on dit, que le Parlement est assemblé, ou qu'on demande l'assemblée des *Chambres*, les Conseillers des Enquêtes & des Requêtes y sont aussi appellez.

CHAMBRE DES COMPTES, est une Cour Souveraine où se rendent tous les Comptes de tous les deniers royaux, où on enregître les aveus & denombremens qu'on donne au Roi, les sermens de fidelité, & les autres choses qui regardent les Finances du Roi, ou son Domeine. Cette *Chambre* fut renduë sedentaire à Paris sous le regne de Philippes le Bel, & fut nommée *Chambre*, comme le Parlement. Les Avocats, & Procureurs Generaux du Parlement, & de la *Chambre des Comptes* furent communs jusqu'à l'an 1454. Elle avoit une plus grande autorité qu'elle n'a aujourd'hui. C'étoit toûjours un Archevêque, ou un Evêque qui y presidoit. La charge de second President fut pendant quelque temps affectée au Grand Bouteiller de France. Ce fut Louïs XI. qui nomma un Laique pour premier President : Louïs XII. donna cette charge à Jean Nicolai, dont les descendans en ligne directe ont rempli la même place jusqu'à present. Elle est composée de Presidens, de Maîtres, Correcteurs, & Auditeurs; d'un Avocat, & d'un Procureur General. Voyez PASQUIER.

CHAMBRE DES MONNOYES, érigée en Cour Souveraine sous Henri II.

CHAMBRE DU TRESOR, est une Jurisdiction où on juge en premiere instance les affaires qui regardent le Domeine du Roi, & dont l'appel ressortit au Parlement.

CHAMBRE ECCLESIASTIQUE, est une *Chambre* établie à Paris, où on juge par appel les differens qui arrivent sur la levée des decimes. Il y en a de subalternes en chaque Diocese.

CHAMBRE, se dit aussi des Jurisdictions extraordinaires établies par des Commissions du Roi pour un certain temps, comme la *Chambre de Justice*, ou la *Chambre ardente*, pour la recherche des criminels d'Etat, ou de ceux qui ont malversé dans les Finances. On appella d'abord *Chambre ardente*, une *Chambre* que François II. érigea dans chaque Parlement pour faire le procés aux Lutheriens, & aux Calvinistes : parcequ'on les faisoit brûler sans misericorde dès qu'ils étoient convaincus de n'être pas bons Catholiques. MEZ. En 1679. on appella aussi *Chambre ardente*, la *Chambre* qui fut établie pour la poursuite des empoisonneurs. La *Chambre Royale*, pour la reformation des Maladeries. La *Chambre du Domeine*, pour les affaires extraordinaires du Domeine.

CHAMBRE, se dit aussi en parlant des Jurisdictions étrangeres. La *Chambre Apostolique*, est celle où on traitte les affaires qui regardent le Tresor ou le Domeine de l'E-

l'Eglise & du Pape, ses parties casuelles. Les expeditions qui doivent passer par la *Chambre*, sont taxées à tant de ducats de la *Chambre*. La *Chambre haute*, & la *Chambre basse*, sont les deux *Chambres* qui composent le Parlement d'Angleterre. La *Chambre haute* est la *Chambre* des Seigneurs: le nombre est arbitraire, & dependant du Roi: l'Etat d'Angleterre imprimé en 1692. en compte 188. La *Chambre basse*, est celle des Communes, composée des Deputez des Provinces, des villes, & des bourgs, qui montent à 510. lorsqu'ils sont tous presens.

La *Chambre Imperiale*, est une Jurisdiction qui se tient à Spire, où se jugent les differens des Princes & des villes de l'Empire d'Allemagne. Cette *Chambre* étoit au commencement ambulatoire. Elle fut formée l'an 1473. à Augsbourg, par Frideric IV. Elle y fut continuée l'an 1495. par une nouvelle institution de Maximilien I. du consentement de tous les Ordres de l'Empire, nonobstant laquelle institution cette *Chambre* fut envoyée à Francfort, & de là à Worms l'an 1497. Ensuite, après avoir été transportée en divers lieux, comme à Nuremberg, à Ratisbonne, puis encore à Worms & à Nuremberg, & de cette derniere ville à Eslingen, on la transfera enfin l'an 1527. à Spire où Charles V. la rendit sedentaire l'an 1530. par une Declaration qui fut expliquée en 1548. par une autre plus ample avec la clause, que cette *Chambre* ne pourroit plus être transferée ailleurs sans le consentement des Etats de l'Empire, à moins que ce ne fût en cas de guerre ou de peste. HEISS. Il n'y avoit que 16. Assesseurs dans son institution: mais à cause du changement de Religion dans une partie de l'Allemagne, le Traité de paix fait à Osnabrug en 1648. en augmenta le nombre: outre 5. Presidens, on y établit 50. Assesseurs, dont il y en a 26. Catholiques, & 24. Protestans: entre les Presidens il y en a aussi 2. Protestans, afin de tenir la balance plus égale entre les deux Religions. Cette *Chambre* a le pouvoir de juger par appel en dernier ressort de toutes les affaires civiles de tous les sujets de l'Empire: de même que le Conseil Aulique, qui reside à Vienne. Les procés y sont d'ordinaire immortels, par le nombre presqu'infini de formalitez dont on les embarasse. D'ailleurs la *Chambre Imperiale* n'ose bien souvent prononcer, de peur d'exposer ses arrêts à quelque disgrace: parcequ'il arrive quelquefois que les Princes ne permettent pas qu'on execute les arrêts de la *Chambre* qui ne leur plaisent pas. Comme les Princes, ou les Cercles de l'Empire ne remplissent pas toûjours exactement les places vacantes, le nombre des Assesseurs est presentement reduit à 15.

MAÎTRE DE CHAMBRE, ou *Camerier*, est le premier Officier de la *Chambre* du Pape, ou d'un Cardinal.

CHAMBRE NOIRE, dans les Monasteres, est le lieu où on se retire par devotion, ou bien où on est enfermé pour faire penitence, & pour se mortifier, ou pour avoir la discipline.

En termes de Fonderie, on appelle *Chambre*, un vuide ou concavité qui demeure dans un canon, ou une cloche qu'on a fonduë, où le metail n'a pas coulé. Il faut refondre ce canon, car il y a une *chambre*; il pourroit bien crever, parceque cet endroit est plus foible. On appelle aussi *chambre*, un endroit au fond de l'ame de certaines pieces de canon, & de certains mortiers de nouvelle invention, qui est concave.

CHAMBRE, se dit aussi du vuide qu'on pratique dans une selle de cheval, d'un bât, d'un collier, en retirant un peu de la bourre, lorsque le cheval est foulé ou blessé en quelque endroit, pour empêcher que la selle ne porte dessus.

CHAMBRE, se dit aussi en termes de Guerre, du lieu où on met la poudre quand on fait une mine. La *chambre* d'une mine est un vuide de 5. à 6. pieds cubes, & se charge d'un millier, ou environ, de poudre. On l'appelle autrement *fourneau*.

En termes de Marine, *Chambres de vaisseaux*, sont les lieux où couchent les Officiers Majors. On appelle *grand chambre*, celle qui est prise sur l'arriere du second pont du vaisseau, & *Chambre de conseil*, celle qui est aux gros vaisseaux au dessus de la *grand chambre*. La *chambre* des Canonniers, est l'étage, ou retranchement de l'arriere du vaisseau au dessus de la soute, & au dessous de la *chambre* du Capitaine: les vaisseaux de guerre y ont ordinairement deux sabords. *Chambre* aux voiles; c'est le lieu où l'on tient les voiles pour en changer, quand il est besoin.

On appelle aussi *chambre*, la partie interieure & la plus profonde d'un port, où on retire les vaisseaux desarmez, qu'on nomme autrement *paradis*, & *darcine*, ou *bassin*, pour les calfater.

CHAMBRE D'ÉCLUSE. C'est l'espace du canal compris entre les deux portes d'une écluse.

CHAMBRE, en termes de Tisseran, est une fente de peigne par où deux fils passent.

Les Vitriers appellent aussi *chambre*, le creux qui est dans la verge de plomb où ils placent le verre lorsqu'ils font des panneaux de vitres.

On dit proverbialement, qu'un homme a des *chambres* vuides, qu'il a des *chambres* à loüer dans la tête; pour dire, qu'il est fou, extravagant; qu'il a peu de cervelle, qu'il a la tête legere.

CHAMBRÉE. s. f. Nom collectif, qui se dit de ceux qui occupent une chambre, qui logent ensemble dans une même chambre. Ces trois soldats sont d'une même *chambrée*. Toute la *chambrée* sortit si-tôt qu'on entendit le tumulte.

CHAMBRÉE, se dit aussi de chaque assemblée qui se fait dans une chambre pour donner quelque spectacle au public. Ces Joüeurs de Marionnettes ont fait aujourd'huy trois ou quatre *chambrées*.

CHAMBRÉE, est aussi un terme de Comedien, qui signifie l'argent qu'on reçoit le jour qu'on represente quelque piece de Theatre, soit Comedie, soit Opera. Les Comediens ont eu aujourd'huy une bonne *chambrée*.

CHAMBRELAN. s. m. Ouvrier qui travaille en chambre, qui n'est pas Maître, qui n'oseroit ouvrir boutique.

CHAMBRER. v. n. Terme de Guerre. Loger ensemble sous une même tente, ou en une même baraque ou cazerne. Les fantassins *chambrent* six à six, les cavaliers trois à trois ordinairement. On dit aussi, *Chambrer* une selle; pour dire, y faire une chambre, y faire de petits trous & en tirer la bourre, quand le cheval est blessé, de peur que la selle, en posant dessus, ne le blesse encore d'avantage: & alors le mot de *chambrer* est actif.

CHAMBRÉ, ÉE. adj. Il n'est gueres en usage que des armes à feu, où il y a des chambres. On rebute les canons *chambrez* parcequ'ils sont sujets à crever. Un fusil, dont le canon est *chambré* se salit, repousse, & creve facilement.

CHAMBRERIE. s. f. Office de Chambrier. Certain Benefice qui est un des principaux offices claustraux dans les grandes Abbayes.

CHAMBRETTE. s. f. diminutif. Petite chambre.

CHAMBRIER. s. m. Officier Claustral qui est pourvû d'une chambrerie, qui a soin des revenus de la maison, des greniers, du labourage, & des provisions tant pour la bouche que pour le vestiaire. On l'a appellé en quelques endroits *Proviseur*.

On appelle aussi *Chambrier* chez quelques Religieux qui vivent en communauté, Celui qui preside à une

Chambre particuliere, ou petit Chapitre, où on regle la dépense & les menuës affaires de la maison.

On appelloit autrefois *Chambrier*, un grand Officier qui avoit soin de la Chambre, ou du Tresor chez les Rois, & les Empereurs. Il signoit autrefois les Lettres patentes en qualité de grand Officier de la Chambre du Roi. L'office de *Chambrier* fut supprimé en 1545. sous François I.

CHAMBRIERE. s. f. Servante qui nettoye la chambre. Ce mot n'est plus en usage qu'en parlant des servantes de Prêtres, ou de ceux qui n'ont qu'un petit menage, ou qui n'ont pour tous valets qu'une servante.

CHAMBRIERE, en termes de Manege, est un long fouët fait d'une grande courroye de cuir attachée au bout d'un bâton, qui sert à foüetter les chevaux par derriere pour les faire obeïr au cavalier.

CHAMBRIERE. Terme de Fileuse. Petit ruban, ou autre chose pliée & attachée au haut du sein, qui tient la quenouille en état lorsqu'on file.

CHAMBRILLON. s. f. Petite servante qui gagne peu de gages. Il est bas.

CHAMEAU. s. m. Animal de voiture propre pour la charge, & non point pour tirer. Il est fort commun en Orient. Le *chameau* Arabesque a une grande bosse sur le dos : le Medois en a deux. Sa charge ordinaire est de mille livres pesant. Quelques Auteurs disent dix mille ; mais c'est peut-être une faute d'impression. Le *chameau* a cela de particulier, qu'on l'accoutume à se baisser pour recevoir sa charge. Car dès qu'il est né, on lui plie les quatre pieds sous le ventre, on lui met un tapis sur le dos, dont les bords sont chargez de pierres, afin qu'il ne se puisse relever pendant 20. jours. Il a le pied large & solide, & non pas dur, car il est couvert d'une simple peau. Le poil de *chameau* sert à plusieurs ouvrages & étoffes. Le *chameau* est dix ou douze jours sans boire ni manger. Quand il est en chaleur, il se retire à part avec sa femelle, & la couvre tout le jour. Elle porte son fruit onze mois. On se sert d'une petite baguette pour le penser, au lieu d'étrille, dont on frappe sur lui comme sur un tapis pour en ôter la poussiere. Le maître le suit en chantant & en siflant. Plus il chante fort, & mieux il marche. Il est sujet à s'écarteler. C'est pourquoy lorsque les Caravanes passent dans des terres glissantes, on étend des tapis sous les *chameaux*, quelquefois jusqu'au nombre de cent. TAVERNIER, Voyez DROMADAIRE. Les *chameaux* gardent de l'eau dans leur estomac fort long temps pour se rafraîchir, par le moyen d'un grand ventricule qu'ils ont, autour duquel on trouve un nombre considerable de sacs enfermez entre ses tuniques, dans lesquels il y a apparence que ces animaux mettent leur eau en reserve. On pretend même que c'est la derniere ressource des Caravanes, d'ouvrir le ventre de ces animaux pour se servir de cette eau. Mais par les *Observations Physiques* &c. que les Jesuïtes ont faites à la Chine, il paroît que ces reservoirs pretendus ne se trouvent point dans les *chameaux* ; ils ont verifié le fait par la dissection de divers *chameaux*. LE P. GOUYE. Le *chameau* qui porte l'étendart d'or, que la Caravane de Pelerins va offrir tous les ans sur le tombeau de Mahomet à la Meque, est exempt de porter aucun fardeau pendant le reste de sa vie. LA CROIX. Ils pretendent même que cet heureux *chameau* ressuscitera, & jouïra des felicitez du Paradis. CHEVR. Ils ont de l'aversion pour le cheval, le lion, & le ton. Ils vivent selon quelques-uns jusqu'à cinquante ans, & selon quelques autres jusqu'à cent.

Ce mot vient de l'Hebreu *gamal*, selon Nicod. Mais selon Iso Magister, il vient du Grec *kampylon*, qui signifie *curvum*, à cause des bosses qu'il a sur le dos.

CHAMEAU MOUCHETÉ. Autre espece d'animal ressemblant au vrai *chameau* par la tête ; mais par le reste du corps, au cheval & au bœuf. En Latin *camelopardalis*. POMEY.

On appelle aussi *chameau*, le poil de *chameau* filé en forme de laine fort deliée, duquel se servent les Ferrandiers dans leurs ouvrages.

En termes de Blason, on appelle un *chameau emmuselé*, qui est representé avec une museliere.

Il y a une herbe qu'on appelle *pâture de chameau*, à cause que les *chameaux* en sont fort friands, qu'on appelle autrement *juncus odoratus*, ou *scœnantum*.

CHAMELIER. s. m. Celui qui pance & qui conduit des chameaux. On appelle aussi *Chameliers*, les Marchands qui font trafic de chameaux. Le premier metier de Mahomet fut d'être *Chamelier*.

CHAMES. s. f. pl. Especes de moules. Dioscoride dit que le potage des *chames* cuites en peu d'eau, est bon à lâcher le ventre. Il y en a de tant de sortes, que Matthiole avouë qu'il est difficile de les distinguer. Elles sont couvertes d'une coquille legere, & on les trouve souvent ouvertes & bâillantes au bord de la mer sur le gravier.

CHAMFRAIN. s. m. C'est la partie du devant de la tête du cheval depuis le dessous des oreilles jusqu'à sa bouche, en descendant par l'intervalle des deux sourcils. Ce mot vient de *camus* & de *frenum*. MEN.

CHAMFRAIN BLANC, autrement *Belle-face*, est une marque blanche qui regne le long du *chamfrain* du cheval. C'est-à-dire, depuis son front jusqu'à son nez.

CHAMFRAIN, est aussi l'armure du cheval qui couvre cette partie, quand il est sous un cavalier armé de toutes pieces. Les Plumassiers le disent pareillement du bouquet de plumes qu'on met sur la tête des chevaux ; & les Selliers, des pieces de cuir ou d'étoffe qui couvrent cette partie.

CHAMFRAIN, en termes d'Architecture, est un ornement, ou demi-creux, qui est moitié moindre que la scotie. On l'appelle autrement *escape* ou *nasselle*. C'est aussi le pan qui se fait par l'arrête rabattuë d'une pierre, ou d'une piece de bois : on le nomme autrement *biseau*.

CHAMFRAINER. v. act. Terme de Menuisier. Couper le bout d'une planche de biais. Rabatre une des arrêtes.

CHAMICO. s. m. Sorte de semence du Perou, semblable à celle des oignons, mais dont la vertu est telle, que si l'on boit l'eau dans laquelle elle aura bouilli seule, ou avec du vin, elle provoque un dormir de vingt-quatre heures ; & si quelcun l'a bue en riant ou en pleurant, il demeure fort long temps dans ce même état.

CHAMOIS. s. m. Chevre fort sauvage qui habite sur le plus haut des rochers & des montagnes. Le *chamois* a la queuë longue de trois pouces, les oreilles de cinq. Il a de grands yeux avec une paupiere interne & rouge. Sa levre superieure est fenduë comme au lievre. Ses cornes sortent au devant du front fort peu au dessus des yeux. Elles sont longues de 9. ou 10. doigts, & sont noires, rondes & rayées circulairement : ce qui l'a fait appeller par Oppian *strepsikeros*, c'est-à-dire, qui a les cornes tournées en arriere. Il a le pied fourché & creusé par dessous, & non rempli de chair comme la gazelle. Il marche sur ses ongles & court fort vîte. Il a trois ventricules pareils à ceux des bœufs. Ses intestins ont 40. pieds de long. Il est plus grand & a les jambes plus longues que la chevre, mais le poil plus court, qui est pourtant de deux sortes. Le petit est fin, frisé & ondé, & caché sous le grand. Il y en a une partie de couleur de minime brun. Le reste est d'un blanc sale & roussâtre. Scaliger veut que le *caprea* des Anciens soit nôtre *chamois*, quoyque Jonston veuille que ce soit le chevreuil. Pline dit que les *chamois* vivent de poisons

comme les cailles. On croit qu'ils mangent le *doronicum*, qui est une espece d'aconit. On trouve quelquefois dans le ventricule des *chamois* des pierres qu'on appelle *bezoüard d'Allemagne*. La peau en est fort estimée, parcequ'étant preparée, elle est chaude & douce sur la chair, & se peut savonner & tenir fort nette. Elle sert aussi à purifier le mercure qu'on fait passer par ses pores, qui sont fort étroits. En Latin *rupicapra*. Menage derive ce mot de l'Italien, *camuccia*, ou *camoccia*; mais Belon dit que ce nom vient du Grec *kemas*.

CHAMOIS, est aussi une couleur tirant sur l'isabelle, dont les curieux de tulippes font grand état.

CHAMOIS, se prend aussi pour la peau de *chamois*. Ainsi on dit, Gans de *chamois*, caleçons de *chamois*.

CHAMP. s. m. Piece de terre propre à être labourée, & semée de grains. *Champ* cultivé. *Champ* en friche.

Hesiode à son tour, par d'utiles leçons,
Des champs *trop paresseux vint hâter les moissons.* BOI.

CHAMP, se dit quelquefois d'une place publique, comme, le *Champ* de Mars, le *Champ* de Flore.

Ce mot vient du Latin *campus*, que quelques-uns tirent du Grec *chamaipous*, qui signifie proprement *celui qui marche à pied*: mais icy il signifie *qui n'a pas de grands pieds*, des pieds élevez comme en ont les montagnes. Ce qui prouve cette étymologie, c'est que les Grecs appellent un *champ*, *pedion*. Voyez Martinius, qui appuye abondamment cette étymologie.

On appelloit anciennement en France, *Champs de Mars*, les assemblées de toute la nation que le Roi convoquoit tous les ans, ou pour dresser de nouvelles loix, ou pour decider des grandes affaires du Royaume. On les nomma ainsi, soit parcequ'elles se tenoient d'ordinaire au mois de Mars; soit à l'imitation *du Champ de Mars*, qui étoit destiné à Rome pour de pareilles assemblées. Sous la III. Race ces assemblées ont pris le nom d'*Etats Generaux*.

CHAMP, en termes de Guerre, signifie le lieu où on donne quelque bataille, ou combat. Ce General est demeuré maître du *champ* de bataille. Dans les combats singuliers il y en a souvent quelcun qui demeure sur le *champ*, qui est tué sur le *champ*.

On appelloit autrefois *champ clos*, ou *camp clos*, l'espace fermé de barrieres, où les Chevaliers faisoient des joûtes & tournois, ou des combats à outrance. Le *champ* est demeuré à un tel Chevalier.

CHAMP, en termes de Blason, se dit du fonds de l'Ecu, qui est chargé de diverses pieces dont se composent les Armoiries. La banniere de France est un *champ* d'azur fleurdelisé.

Le *champ* d'un tableau, d'une tapisserie, c'est le fonds, lequel est d'ordinaire obscur, & où il n'y a rien de peint. Il faut rembrunir le *champ* de cette tapisserie pour en relever davantage les couleurs; le *champ* de ce tableau pour en detacher les figures. Le *champ*, le *fonds*, & le *derriere* d'un tableau signifient la même chose. On appelle aussi le *champ* d'une medaille, le fond où il n'y a rien de gravé. On dit encore, qu'une draperie, ou un morceau de bâtiment sert de *champ* à une figure, quand la figure est peinte sur la draperie, ou sur le bâtiment.

On dit *mettre des solives de champ*; pour dire, les poser sur la partie la moins large; ensorte qu'une solive qui a 6. pouces d'un sens, & 4. de l'autre, est *mise de champ* si elle est sur la partie de quatre. Il en est de même de toutes les autres pieces de bois équarries, que l'on doit *mettre de champ* pour leur donner plus de force, & pour empêcher qu'elles ne plient.

CHAMP, est aussi un terme de Peignier. C'est le milieu du peigne d'où sortent les dens de chaque côté.

CHAMP, en termes de Mechaniques, se dit de ce qui est posé horisontalement. Les sablieres se couchent de *champ*. Les Horlogers appellent la *roüe de champ*, la troisiéme roüe d'une montre, qui fait mouvoir celle de rencontre. Elle est posée horisontalement, & ses dens sont perpendiculaires.

CHAMP, se dit figurément des sujets & des matieres où les Auteurs peuvent s'exercer, discourir, & combattre. Les Poëtes Payens avoient un beau *champ* à s'exercer, à cause de la liberté de leurs fictions. Les loüanges du Roi sont un beau *champ* pour exercer les Historiens.

Il faut pour demasquer ce subtil hypocrite,
Flatter de son amour les desirs effrontez,
Et donner un champ *libre à ses temeritez.* MOL.

On dit poëtiquement d'un guerrier, qu'il a montré son courage dans le *champ* de Mars; pour dire, à l'armée. On dit en ce sens de ceux à qui on donne permission de dire ou d'écrire quelque chose, Vous le pouvez, le *champ* vous est libre.

CHAMPS, au plurier, se dit par opposition à ce qui est enfermé dans les villes. Aller aux *champs*, à sa maison des *champs*. Maison des *champs* n'est pas une façon de parler noble; il faut dire, maison de *campagne*. BOU.

C'est là que la paix & l'amour,
Et les plaisirs tout purs ont choisi leur sejour. SAR.

On dit en termes de Guerre, Battre aux *champs*; pour dire, Decamper, partir, battre la marche.

Les Payens ont appellé les *Champs Elisées*, le lieu des Enfers où ils croyoient que les ames des gens de bien alloient après leur mort pour y goûter un éternel repos. Quelques-uns ont crû qu'ils étoient dans les Isles Fortunées, qui sont à present les Canaries. Virgile fait la description des *Champs Elisées* dans le sixiéme de l'Eneïde.

LES CHAMPS ELISÉES, étoient aussi des cimetieres où les Payens enterroient leurs morts separément, & dans des tombeaux de pierre. On en peut voir quelques restes dans la ville d'Arles. Les Turcs imitent ces sortes de cimetieres: & ce grand nombre de tombeaux élevez fait un aspect qui ressemble à une ville.

CHAMP, se dit adverbialement en ces phrases. A travers *champ*; pour dire, Hors des chemins. A chaque bout de *champ*; pour dire, A toute heure, à tout propos. Sur le *champ*; pour dire, Tout d'abord, presentement, à l'instant.

CHAMP, se dit en ces phrases proverbiales. Il y a assez de *champ* pour faire glane; pour dire, qu'il y a assez de besogne pour tout le monde, ou dequoy se contenter. On dit, qu'un homme a un œil aux *champs*, & l'autre à la ville; pour dire, qu'il est fort vigilant, & qu'il sçait ce qui se fait auprès & au loin. On dit aussi, qu'un homme court les *champs*, court les ruës; pour dire, qu'il est fou; qu'il se met aux *champs*, quand il s'emporte de colere; & qu'on lui donne la clef des *champs*, quand on le met en liberté de s'en aller, de s'enfuir, & de faire tout ce qu'il voudra.

CHAMPAGNE. s. f. Terme de Blason, espace enbas qui occupe le tiers de l'Ecu vers la pointe. On l'appelle autrement *plaine*. Cette piece est rare en Armoiries, selon le Pere Menestrier.

CHAMPANE. s. f. Bâtiment des Indes de 60. à 80. tonneaux, qui n'a que des courcives: il est construit sans cloux, les membres étant seulement cousus avec des chevilles de bois, & les bordages emboëtez.

CHAMPART. s. m. Droit qu'a un Seigneur de prendre sur les champs dependans de sa Seigneurie la dixiéme, treiziéme ou quinziéme gerbe dans la moisson de ses tenanciers, comme le Curé fait la dîme pour son droit ecclesiastique. Il y a des terres qui payent la dîme, d'autres le *champart*.

Ce mot vient de ce que ce droit est comme une partie du champ que le Seigneur s'est reservée. En ce cas il emporte lots & vente, aussi bien que le cens. On l'appelle

pelle en quelques endroits *terrage*, & en Latin *campi pars*.

CHAMPARTER, ou CHAMPARTIR, selon quelques-uns. v. act. Lever le droit de champart. Un Laboureur ne peut enlever aucune de ses gerbes, que le champ ne soit *champarté*.

CHAMPARTERESSE. adj. qui se dit de la grange seigneuriale où se mettent les champarts. Les tenanciers des terres sont obligez de conduire à leurs frais les gerbes prises par le Champarteur dans la grange *champarteresse*, auparavant que d'enlever aucune de celles qui leur appartiennent.

CHAMPARTEUR. s. m. Fermier, ou homme commis par le Seigneur pour lever son droit de champart. On l'appelle en Latin *Campipartitor*.

CHAMPE'. adj. Terme de Blason, se dit lorsqu'on ne veut expliquer que la qualité du champ. Middelbourg porte un château d'or *champé* de gueules.

CHAMPESTRE, ou CHAMPETRE. adj. m. & f. Epithete qu'on applique à ce qui tient quelque chose de la campagne. Cette maison est seule, & en un lieu bien *champêtre*. Ce Berger joüoit des airs *champêtres* sur son chalumeau. On appelle aussi un *champêtre*, un champ en friche, ou fort éloigné des habitations. Rien ne charme davantage les esprits delicats qu'une simplicité rustique, & l'innocence des plaisirs *champêtres*. OE. M.

Et dans mon cabinet assis au pied des hêtres,
Faire dire aux échos des sottises champêtres. BOI.
Tous les soins sont bannis des demeures champêtres;
On y vit sans sujets, mais on y vit sans maîtres. VILL.

CHAMPIGNON. s. m. C'est un genre de plante dont les especes ont ordinairement un pedicule qui soutient un chapiteau arondi, aplati, ou pointu, feuilleté en dessous, & dont on ne connoît ni les fleurs, ni les graines. On l'appelle en Latin *fungus*. On le divise en plusieurs especes: il y en a de bons à manger, & de venimeux. Les *champignons* qu'on mange d'ordinaire sont ronds, & blancs par dessus, feuilletez par dessous, & tirant sur le rouge. Ils sont d'un goût excellent étant bien preparez. Ils viennent sur une simple queuë sans racine, dans les prez, particulierement en automne. On en fait venir aussi sur des couches de fumier, & sur tout si on les arrose avec de l'eau où on aura fait bouillir d'autres *champignons* L'Empereur Claude fut empoisonné en mangeant des *champignons*. La poudre des *champignons* sechez au four est excellente pour faire des sausses. Les *champignons* sont venimeux, quand ils croissent auprès d'un trou de serpent, ou auprès d'un arbre venimeux, ou dans un lieu où il y a eu un clou de fer enrouillé, ou du drap chansi & pourri, à ce que dit Dioscoride. Il y a des *champignons* noirs, verds, & rouges tirant sur le noir, qui sont fort dangereux, suivant Avicenne. Les meilleurs *champignons* sont les mousserons, qui viennent aux premieres pluyes d'Avril, qui ne sont point dommageables, non plus que ceux qu'on garde toute l'année en saumure. On en trouve même dans les troncs des arbres qui sont bons à manger, pourveu que l'arbre ne soit point venimeux de lui-même. Il y a des *champignons* qu'on appelle *porcini*, ou *champignons de pourceaux*, qu'on fricasse à l'huile & au beurre, parmi lesquels il y en a de venimeux. Rhasis fait mention d'un *champignon*, dont la poudre mise sur un bouquet, empoisonne quand on le flaire. Matthiole dit qu'il a vu des *champignons* qui pesoient trente livres, qui étoient jaunes comme fin or; & qu'il y en a à Rome & à Naples qui viennent sur des pierres qu'on arrose. Il observe aussi que les meilleurs *champignons* ne valent rien quand on en mange trop; qu'ils surmontent & éteignent la chaleur naturelle: & il nomme le *champignon*, la vraye enseigne du logis de la mort. Ferrantes Imperatus dit avoir vu des *champignons* qui pesoient plus de cent livres. Clusius parle d'un qui étoit assez gros pour nourrir plus d'un jour toute une famille: & on dit que dans les confins de la Hongrie & de la Croatie il en croît de si gros, qu'un seul peut remplir & faire la charge d'un chariot. XV. Journal des Sçavans 1678. Menage tient que ce mot vient du Latin *campinio*, à cause qu'il naît dans les champs sans être semé.

On dit proverbialement d'un homme qui s'est élevé, qui a fait fortune en peu de temps, qu'il est venu tout en une nuit comme un *champignon*. Scaliger appelloit un Cardinal, un *champignon* du Vatican. PATIN.

CHAMPIGNON DE LAMPE, est le bout de la meche quand elle est consumée, qui paroît sur tout en temps humide; & c'est un signe de pluye.

CHAMPIGNON, en Medecine, est aussi une tumeur, ou une excrescence de chairs qui naissent en plusieurs parties du corps, comme aux paupieres, aux parties honteuses, ou à la tête, quand le crâne a été trepané ou rompu, & que les membranes du cerveau ont été blessées. Il y en a qui sortent hors des fractures des os, & qui sont faites effectivement comme des *champignons*, ce qui leur en a fait donner le nom.

CHAMPIGNON, en Architecture. Espece de coupe renversée, taillée d'écailles par dessus, qui sert aux fontaines jaillissantes à faire bouillonner l'eau d'un jet, ou d'une gerbe en tombant.

CHAMPION. s. m. Homme de guerre, brave & genereux, qui soutient une querelle, un parti par les voyes d'honneur contre ceux qui l'attaquent. Les injures faites à l'honneur des Dames se vangeoient autrefois par le combat de deux *champions*. Ce Prince avoit plusieurs braves *champions* dans son armée. Menage derive ce mot de *campio*, suivant les Gloses d'Isidore, *qui campo decertant*. En ce cas le mot de *camp* étoit pris pour le duel qui se faisoit dans un camp clos. Du Cange le derive de l'Allemand *kampff*, qui signifie *combat*: & il remarque qu'on appelloit proprement *champions*, ceux qui se battoient pour ceux qui étant obligez selon la coutume d'accepter le duel, avoient pourtant une juste excuse pour s'en dispenser, comme pour être trop vieux, trop jeunes, ou infirmes, ou Ecclesiastiques, & en autres cas où ils étoient obligez de donner des *champions*, qu'on appelloit aussi *advoüez*. Il ajoûte que c'étoit le plus souvent des mercenaires qu'on loüoit pour de l'argent, & qui passoient pour infames. Il y avoit aussi des vassaux qui par leur foi & hommage étoient obligez envers leurs Seigneurs de se battre pour eux en cas de besoin. C'étoient seulement des combattans à pied armez d'un bâton & d'un bouclier. Il rapporte amplement les ceremonies de ces combats, & les peines des vaincus.

CHAMPION DU ROI, en Angleterre, est un Heraut qui après le couronnement du Roi, jette son gand par terre, & presente un cartel à quiconque oseroit nier, que le nouveau Prince fût legitime Roi d'Angleterre.

On dit aussi figurément, que les Martyrs ont été de braves *champions* de la Foi, parcequ'ils l'ont defenduë au peril de leur vie. Et en general, il se dit de toutes sortes d'assaillans braves, genereux, illustres. Martin Secretaire du Pape Felix V. a fait un Poëme en faveur des Dames qu'il a intitulé, le *Champion des Dames*.

Une palme si vulgaire,
N'est pas pour un tel champion. VOIT.

On appelle l'*eau des deux champions*. Voyez EAU.

CHANCE. s. f. Premier coup de dez qu'on jette pour en faire joüer un autre. Ainsi on dit, Livrer la *chance* à quelcun, pour lui donner lieu de joüer un coup ensuite.

Ce mot vient du Latin *cadentia*, selon quelques-uns. Mais il

il y a plus d'apparence qu'il vient de *chance*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie *cas fortuit*.

CHANCE, est aussi un jeu particulier du dez qui se jouë avec certaines regles, & qui ne tombe que sur certains points.

CHANCE, signifie aussi, Coup heureux, rencontre avantageuse, & fortuite. Cet homme est en *chance*, il gagne tous les coups. Vôtre arrivée m'a porté *chance*. J'ay gagné au commencement; mais la *chance* a tourné.

On dit proverbialement, qu'un homme a conté sa *chance*; pour dire, son histoire, sa bonne, ou mauvaise fortune.

CHANCEL, ou CHANCEAU. s. m. est une partie du Chœur d'une Eglise, qui est entre le maître autel, & la balustrade qui la ferme: c'est où se mettent les Ministres servans à la Messe. C'est un droit honorifique, d'avoir droit de banc & de sepulture dans le *chancel* d'une Eglise.

Ce mot vient de *cancellum* Latin qui se trouve dans les Capitulaires de Charlemagne en cette signification. MEN. Et ce mot a signifié toute sorte de treillis ou de barres croisées, soit de bois, ou de fer, ou même de traits de plume.

CHANCELANT, ANTE. adj. Qui n'est pas ferme, stable, assûré. La fortune est fort *chancelante*, & n'est jamais assûrée. Les esprits foibles sont *chancelans* dans leurs opinions. Etre *chancelant* dans son devoir. ABL. La multitude étoit dejà toute ébranlée & *chancelante*. VAUG. Combien de familles *chancelantes* ont été soutenuës par son secours? FL.

Oüi, je sens qu'à vos yeux mon courroux chancelant,
Trebuche, perd sa force, & meurt en vous parlant.
CORN.

CHANCELER. v. neut. Branler, n'être pas ferme & assûré sur ses pieds; vaciller; être toûjours sur le point de tomber. La marque d'un homme qui a trop bû, c'est qu'il *chancele*, qu'il marche en panchant le corps tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre. Il s'apperçut que le Roi *chanceloit* & laissoit aller ses armes de foiblesse. VAUG. On ne voit point mes pas sous l'âge *chanceler*. BOIL. Quelques-uns derivent ce mot de *cancellare*.

CHANCELER, se dit figurément de ceux qui sont incertains dans leurs opinions, dans leurs decisions. Il ne faut pas qu'un Auteur grave *chancele* dans ses opinions, il faut qu'il decide nettement. Il est encore irresolu, il *chancele*. Il se dit aussi des choses qui sont sujettes à varier, à manquer, à changer, à trebucher. Alexandre vit ce jour-là *chanceler* sa fortune. VAUG. Sa memoire *chancela* dès le commencement de sa harangue. Ces gens ne seront pas long temps amis, leur amitié *chancele* dejà.

Sous le coupable effort de sa noire insolence,
Themis a vû cent fois chanceler *sa balance.* BOI.

CHANCELEMENT. s. m. Demarche qui n'est pas ferme, qui n'est pas assurée. DANET. TACHARD.

CHANCELERIE. s. f. Lieu où se scellent les Lettres Royaux, les Arrêts & les Provisions d'Offices. Le Sr. Tessereau Secretaire du Roi a fait une Histoire Chronologique de la *Chancelerie* de France.

La *grande Chancelerie*, est celle où on scelle avec le grand sceau du Roi gardé par Monsr. le Chancelier, & qui a autorité par toute la France, & en tous les Parlemens.

La *petite Chancelerie*, est celle qui se tient par un Maître des Requêtes, ou par un autre Officier, où on scelle avec un petit sceau. Il n'a autorité que dans le ressort du Parlement où elle est établie.

On appelle aussi la *Chancelerie*, les maisons où loge le Chancelier, & qui lui sont affectées auprès des Maisons Royales, comme à St. Germain, à Fontainebleau, à Versailles, &c.

On se sert encore de ce terme en parlant des expeditions qui se font en *Chancelerie*, quand mêmes elles ne seroient pas scellées: comme, les signatures de Cour de Rome pour les provisions des Benefices viennent en papier de la *Chancelerie* Romaine. On y fait difference entre la Penitencerie, & la *Chancelerie*. Les regles de la *Chancelerie* Romaine ne sont reçuës en France qu'en peu de rencontres. On les trouve à la fin de la Pratique de Rebuffe. Le Style de la *Chancelerie*, le Tresor de la *Chancelerie*, sont des livres qui contiennent des formules de toutes les Lettres de *Chancelerie*, soit de grace, soit de justice.

On appelle encore *Chancelerie*, le corps des Officiers qui sont necessaires pour le sceau, les Grands Audienciers, les Secretaires du Roi, les Tresoriers, Controlleurs, Referendaires & Chauffeciers. La *Chancelerie* a été au devant du Roi à son entrée.

On appelle aussi *Chancelerie*, le Greffe d'un Consulat de Marine où l'on delivre des expeditions authentiques, comme celles des Notaires & des Greffiers.

CHANCELERIE, en Angleterre, c'est la Cour Souveraine du Royaume pour les affaires civiles. Le grand Chancelier, ou le Garde du grand sceau, est le seul Juge de cette Cour: seulement dans les cas difficiles il prend conseil; & cependant il n'est pas obligé de s'y conformer. Il doit juger selon les loix, & les statuts du Royaume; mais il peut aussi juger selon l'équité, & moderer la rigueur de la loi, selon laquelle les autres Juges sont obligez de prononcer. La Cour de la *Chancelerie* est au dessus de toutes les autres, dont elle peut corriger, & reformer les jugemens. On la divise en deux Cours; l'une où l'on juge à la rigueur, & là les procedures, & tous les actes se font en Latin. Il y a 24. Clercs établis pour cela. L'autre est celle de l'équité, & là les procedures se font en Anglois: six Clercs sont ordonnez pour ces sortes d'actes. Comme la derniere est une Cour de conscience, & de misericorde, il y a moins de chicanes, & l'on y abrege fort les procedures. Le Chancelier a 12. Assistans, qu'on appelloit autrefois *Coadjuteurs*. Ils ont des appointemens du Roi, & doivent être Docteurs en Droit Civil. Le Chancelier les consulte dans les cas importans, & douteux, sans être obligé absolument de deferer à leur avis. Le premier de ces Assistans est le *Maître des Rolles*; il juge en l'absence du Chancelier. Il a seance dans la Chambre haute à côté du Chancelier. C'est aussi la Cour de la *Chancelerie* qui dresse les lettres circulaires du Roi pour convoquer le Parlement; les Edits, les Proclamations, les Pardons &c. CHAMBERLAIN.

CHANCELIER. s. m. Premier Officier de la Couronne en ce qui regarde la Justice, & qui est Chef de tous les Conseils du Roi. La principale fonction du *Chancelier*, c'est de garder le Sceau Royal. On ne depossede point un *Chancelier*; mais on lui donne quelquefois un Garde des Sceaux. Le *Chancelier* de France est President né du Grand Conseil. Les Cours Souveraines lui rendent les premiers honneurs après le Roi; il a seul le droit d'y presider. Il ne prête le serment qu'entre les mains du Roi. Il ne porte jamais le deuil, pour quelque raison que ce soit. La raison de ce privilege est, qu'il se detache de lui-même, pour ne plus representer que la Justice, dont il est le Chef. LE MAI. Les Rois ont rassemblé dans le *Chancelier* l'autorité de toutes les Magistratures: c'est pourquoy ses Lettres sont presentées dans toutes les Cours Souveraines. Il a chez lui les marques de la Majesté Royale; sa maison est ornée de fleurs de lis. ID. Le *Chancelier* a seance, & opine le premier après les Princes du sang; & au Parlement il precede le Connêtable. LE P. ANSELME. Le *Chancelier* est la bouche du Prince, & l'interprete de ses volontez. LE MAI. Le *Chancelier* fut du temps du

du Roi Dagobert appellé *Grand Referendaire*, comme on recueille d'un passage d'Aimonius. Sous Hugues Capet il apposoit seulement son seing aux Lettres patentes après la signature du Grand Maître, du Grand Chambellan, du Grand Echanson, & du Connetable. Il y a apparence que ce mot vient du Latin *cancellum*, qui signifie un *chassis*, à cause de sa ressemblance avec le paraphe du Roi qui est fait en grille, auprès duquel le *Chancelier* appose le sceau. D'autres croyent que ce mot vient de *canceller*, à cause qu'il faisoit plusieurs traits de plume sur les Lettres qu'il refusoit, comme pretend Nicod. Mais Menage dit qu'il vient *à cancellis*, c'est-à-dire, du *chancel* ou *treillis* où étoit l'Empereur quand il rendoit justice, parceque le *Chancelier* étoit à la porte de la clôture qui separoit le Prince du peuple. Du Cange après Joannes de Janua dit que ce mot vient de la Palestine, où les toits étoient plats & faits en terrasse avec des parapets ou gardefous grillez qui s'appelloient *cancelli*; & que ceux qui montoient sur ces toits pour reciter quelque harangue, s'appelloient *cancellarii*; & qu'on a étendu ce nom à ceux qui plaidoient dans les barreaux, qu'il appelle *cancelli forenses*: & depuis on a appellé *Chanceliers*, ceux qui étoient les premiers assis en ces barreaux: & enfin ce nom est passé à ceux qui étoient les Secretaires des Rois, qui gardoient leurs cachets & leur sceau. Les *Chanceliers* ont été connus pendant la premiere Race sous le nom de *Referendaires*, qui avoient sous eux plusieurs *Chanceliers* qui étoient Secretaires du Roi, du mot Latin *referre*, rapporter, parcequ'ils avoient soin de rapporter au Roi les Requêtes, Placets, & autres Lettres. Aurelien est le premier dont l'Histoire ait conservé le nom qui exerça cette charge sous Clovis V. Sous la seconde Race, ils ont eu divers noms. On les appelloit *Apocrisaires*, *Souverains Chanceliers*, *Archi-Notaires*, & quelquefois *Archi-Chapelains*. Sous la III. Race la dignité de *Chancelier* a reçû beaucoup d'accroissement soit à l'égard du rang, soit à l'égard de l'autorité.

Chancelier, signifie aussi, Celui qui garde les sceaux des Princes de la Maison Royale, ou de quelques Communautez. Le *Chancelier* de la Reine, de Monsieur. Le *Chancelier* de l'Université, est celui qui scelle les Lettres des grades & des provisions qu'on donne dans l'Université. Toutes les commissions de la Cour de Rome pour l'Université sont adressées au *Chancelier*. Il y a deux *Chanceliers* dans l'Université de Paris: l'un qui est établi dans la Cathedrale, d'où vient que les bonnets & les degrez de Docteurs en Theologie sont pris au logis de l'Évêque; & ce *Chancelier* est du corps du Chapitre. Il y en a un autre pour les Actes, qui est un Religieux de Ste. Genevieve, parceque cette Maison a été tirée de St. Victor, où se tinrent autrefois les premieres Ecoles après celles de la Cathedrale. Ils ont tous deux un pouvoir égal, & sont établis il y a plus de 800. ans. Du Chesne, Belleforêt, & autres Historiens François donnent le droit d'ancienneté au *Chancelier* de Ste. Genevieve. Il y a des *Chanceliers* dans les Ordres de Chevalerie du St. Esprit, de St. Lazare. L'Academie Françoise a aussi son *Chancelier*, qui preside en l'absence du Directeur. Dans les Academies de l'Empire le *Chancelier* occupe la premiere place après le Recteur. Sa charge est perpetuelle. Il est l'Inspecteur, & le Censeur commis pour empêcher qu'on ne viole les loix, & les statuts de l'Academie; qu'on ne remplisse les emplois de personnes incapables, & qu'on ne confere les degrez de Bachelier, ou de Docteur, à ceux qui en sont indignes, ou par leur ignorance, ou leurs mauvaises mœurs.

On appelle aussi *Chancelier*, le Greffier du Consul dans les échelles du Levant.

Chancelier dans les Universitez d'Angleterre. Dans celle d'Oxford le *Chancelier* est le premier Magistrat. Il est élû par les écoliers mêmes: sa charge consiste à gouverner l'Université, à en conserver les privileges, & les libertez, à convoquer les assemblées, & à rendre justice entre les membres de l'Université, qui sont tous soumis à sa Jurisdiction. Le *Chancelier* de l'Université de Cambridge a aussi une Cour de Justice, & jouït des mêmes prerogatives que celui d'Oxford; excepté qu'il n'est pas élû à vie comme celui d'Oxford. On le peut changer, ou le continuer, tous les trois ans. Chamberlain.

CHANCEUX, euse. adj. Qui est heureux, qui a de la bonne fortune. Cet homme est si *chanceux*, qu'il a eu deux billets noirs à la lotterie. C'est une façon de parler basse & familiere. Refl.

Chanceux, se dit aussi en mauvaise part. Il est *chanceux* à se blesser, à avoir des rhumes.

On dit proverbialement & ironiquement, C'est un homme bien *chanceux*; pour dire, C'est un pauvre homme que je ne crains gueres. Voilà un jeu bien *chanceux*, qui n'est pas de grande importance.

CHANCIR. Voyez Chansir.

CHANCRE. s. m. Ulcere malin qui ronge les chairs, & qui est causé souvent par un mal venerien. Quelques-uns donnent aussi ce nom à la maladie qui est plus connuë sous le nom de *cancer*. Voyez Cancer.

Chancre, se dit aussi d'une onctuosité épaisse qui vient sur la langue après quelque maladie, ou durant la fievre, ou autour des dens qu'on n'a pas soin de nettoyer.

Chancre, en termes de Jardinage, est une maladie qui survient à l'arbre, qui fait mourir sa peau, semblable à la dartre ou à la galle, qui vient sur le corps humain. On fait des incisions tout alentour avec la pointe du couteau jusqu'au bois pour arrêter cette maladie.

On dit proverbialement d'un goulu, d'un grand mangeur, qu'il mange comme un *chancre*.

CHANCREUX, euse. adj. Qui tient de la nature du chancre. Ulcere *chancreux*. Bosse *chancreuse*.

CHANDELEUR. s. f. est une Fête qu'on celebre en l'Eglise le 2. de Fevrier en l'honneur de la Purification de la Vierge, où on fait des Processions avec des chandelles allumées. Beda dit que l'Eglise a changé heureusement les lustrations des Payens qui se faisoient au mois de Fevrier autour des champs, en la Fête de la Purification où on fait des Processions avec des chandelles ardentes, pour marquer que J. Christ est la lumiere du monde: ce qui fut établi par le Pape Gelase, qui abrogea les Lupercales. Ce sont ces chandelles qui ont donné le nom à la *Chandeleur*, qu'en quelques lieux on appelle *Chandeleuse*. En Latin *Candelaria*.

On dit proverbialement, A la *Chandeleur* la grand douleur; pour dire, qu'en ce temps-là il fait quelquefois un froid excessif. La rime a plutôt fait ce proverbe que la raison.

CHANDELIER. s. m. Ouvrier, ou Marchand qui fait, ou qui vend des chandelles. On dit aussi, une *Chandeliere* au feminin.

Ce mot vient du Latin *candelabrum*.

Chandelier, signifie aussi, un utencile de menage qui sert à mettre des chandelles pour éclairer. Des *chandeliers* d'Eglise. Les Orfevres les nomment *à pied triangle*, ou *à pied ovale*. Des *chandeliers* de cuivre, de cristal. Des *chandeliers* à plaques. Des bras de *chandeliers*. Le grand *chandelier* que fit Moïse dans le Tabernacle étoit d'or, & pesoit cent mines. Il avoit sept branches, & soixante-&-dix lampes. Joseph.

On dit en termes de Jardinage, Faire le *chandelier*, lorsqu'on nettoye avec la serpette ou couteau de Jardinier toutes les petites branches qui sont sur une plus grande, pour la laisser degarnie.

Chandeliers, en termes de Fortification, sont des pieux

pieux fichez à plomb dans de longues pieces de bois, entre lesquelles on met des fascines pour couvrir les travailleurs. On y met aussi des planches pour empêcher de voir ce qui se fait derriere. Ces pieces de bois sont éloignées de 6. à 7. pieds. Les *chandeliers* sont propres pour faire une blinde à l'épreuve du canon.

Chandelier, se peut dire en parlant de cerf, mais non pas en veritables termes de Chasse; c'est quand le haut de la tête d'un vieux cerf, est large & creux. Salnove V.R.

Chandelier d'eau; c'est une fontaine dont le jet est élevé sur un pied en maniere de gros balustre, qui porte un petit bassin comme un plateau de gueridon, dont l'eau retombe dans un autre bassin plus grand au niveau des allées, ou avec un bord de marbre, ou de pierre au dessus du sable.

Chandeliers de Perriers ou Pierriers, se dit sur mer, de certaines pieces de bois reliées de fer, qui sont percées en long, sur lesquelles on pose le pivôt de fer sur quoy tourne le perrier. *Chandelier de fer de perrier*, est une fourche de fer avec deux anneaux qui soutiennent les deux tourillons de perriers, & qui tourne sur un pivot dans un *chandelier* de bois. Le pivot sur lequel tourne le pierrier s'appelle aussi, *chandelier de fer de perrier*. *Chandeliers de chalouppe*, sont deux fourches de fer qui soutiennent le mât, la voile, & ce qui est de la chalouppe, lorsqu'on la navigue avec les avirons. *Chandelier de fanal*, est un fer où il y a un pivot, sur lequel est posé le fanal de pouppe. *Chandeliers de lisse*, sont ceux que l'on met dans les lisses, sur le haut des vaisseaux, & autour de l'ouverture qui est faite pour passer la manivelle du gouvernail. *Chandeliers d'échelle*, sont des *chandeliers* de fer à tête ronde, que l'on met des deux côtez de chaque échelle, où l'on amarre des cordes qui traînent jusqu'à l'eau, pour la commodité de ceux qui montent au vaisseau, ou qui en descendent.

Chandelier, se prend aussi figurément pour un instrument, ou un organe, qui sert à éclairer spirituellement les hommes. St. Athanase fut comme un flambeau que Dieu alluma sur le *chandelier* de son Eglise. Herman.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas mettre le *chandelier* sous le boisseau; pour dire, qu'il ne faut point cacher ses bonnes qualitez, & que les vertus éclatantes doivent servir d'édification au peuple. C'est un proverbe sacré tiré de l'Evangile.

CHANDELLE. s. f. Composition de suif fondu, ou de cire, qu'on fait prendre autour d'une meche, & qui sert à éclairer. Celles dont on use dans les maisons bourgeoises s'appellent simplement *chandelles*. Elles se font de suif de bœuf en dedans, & de mouton en dehors. Il est deffendu par la Police d'en faire de suif de porc. Celles qu'on brûle dans les Eglises sont de pure cire, & s'appellent *cierges*, & chez les Grands Seigneurs s'appellent *bougies*. Les *chandelles de veille*, sont de grosses *chandelles* qu'on laisse brûler toute la nuit.

Ce mot vient du Latin *candela*, qui vient ou de *candor*, ou du verbe *candeo*.

Moucher la *chandelle*, c'est, Couper le haut de la meche qui est brûlée, qui empêche qu'on ne voye toute la lumiere. C'est une charge fort considerable en Espagne que celle de Grand Moucheur de *chandelles*. On le nomme *Espanillador Mayor*.

C'est une formule dans les adjudications des Fermes du Roi, de les donner à la *chandelle éteinte*. On allume une *chandelle*, & tandis qu'elle brûle, tout le monde est reçu à encherir; & après qu'elle est éteinte, on n'y est plus reçu. On fait aussi des excommunications à la *chandelle éteinte*: c'est-à-dire, qu'on donne encore le temps de la durée d'une *chandelle* aux pecheurs pour venir à resipiscence; après quoy ils demeurent tout-à-fait excommuniez. Ces *chandelles* sont de petits bouts de bougie.

Chandelle, se dit proverbialement en ces phrases. Cette femme est belle à la *chandelle*, mais le jour gâte tout; pour dire, que la grande lumiere fait aisément decouvrir ses deffauts. On dit aussi des matieres fort peu importantes, que le jeu ne vaut pas la *chandelle*. On dit aussi de celui qui est échappé d'un grand peril, qu'il doit une belle *chandelle* à Dieu; pour dire, qu'il lui doit un grand remerciement. On dit aussi de celui qui fait depense d'un côté, & sa femme de l'autre, que sa *chandelle* brûle par les deux bouts. On dit encore de celui qui a de la peine à s'expliquer, Apportez-lui un bout de *chandelle* pour trouver ce qu'il veut dire. On dit, qu'un homme s'est venu brûler à la *chandelle*, quand il a quitté un asyle où il étoit en sûreté, pour venir en un autre lieu se faire prendre. On dit aussi, A chaque Saint sa *chandelle*; pour dire, qu'il faut faire des presens à tous ceux dont on a besoin pour faire reüssir une affaire. On dit encore, qu'on donne une *chandelle* à Dieu, & une autre au Diable, quand on est d'intelligence avec les deux partis pour subsister, quelque chose qu'il arrive. On dit aussi des choses fort bigarrées, qu'elles sont riolées & piolées comme la *chandelle* des Rois, parceque c'étoit autrefois une ceremonie de brûler une *chandelle* fort diversifiée la veille des Rois. On dit aussi des yeux fort vifs & brillans, qu'ils brillent comme des *chandelles*; & de ceux qui ont reçu quelque grand coup proche des yeux, qu'on leur a fait voir mille *chandelles*. On dit encore, que la *chandelle* se brûle, quand on perd le temps inutilement, & sur tout dans les voyages, quand on veut dire que le soir approche, & qu'on n'aura pas assez de temps pour arriver au gîte. On dit aussi d'un homme qui est fort vieux, qu'il s'en va mourant, que la *chandelle* s'éteint; & de celui qui est à l'agonie, qu'il est reduit à la *chandelle* benîte. On dit aussi pour se moquer de ceux qui attendent à faire des liberalitez pieuses dans leurs testamens, que la *chandelle* qui va devant éclaire mieux que celle qui va derriere.

On appelle figurément *chandelle de glace*, Ces eaux glacées qu'on voit pendre des toits des maisons, des gouttieres, des arbres, & qui sont des neiges fonduës qui se convertissent en glace avant que de tomber. C'est ainsi que se forment dans les grottes les cristaux de roche. On le dit aussi des roupies glacées qui pendent ou distillent en hiver du nez des gens enrumez & mal propres.

CHANFRAIN. Voyez Chamfrain.

CHANGE. s. m. Convention par laquelle on donne une chose pour une autre. *Change* se dit proprement d'un troc de meubles; *échange* en matiere d'heritages; *permutation* en matiere spirituelle, ou de Benefices. Il a fait un bon, ou un mauvais *change*. On est souvent trompé au *change*.

Ce mot vient du Latin *cambitio*, *cambium*, & *cambitus*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens, aussi-bien que *concambio*, & *contracambium*; pour dire, *contrechange*. Du Cange.

Change, se dit aussi en Morale, & signifie, Changement. Un Amant a recours au *change* quand il est maltraité. Un inconstant aime le *change*. Ce mot est plus usité en Poësie, qu'en Prose: & même en Poësie, on ne s'en doit servir que rarement, à moins qu'il ne soit employé dans quelque jolie façon de parler:

Il n'est permis d'aimer le change,
Que des femmes, & des habits.
Malh. et Rac.

Change, signifie quelquefois la menuë monnoye qu'on donne pour de la grosse. Il m'est venu demander le *change* d'un quadruple.

Change,

Change, signifie aussi, le commerce d'argent qu'on fait pour le remettre ou le faire tenir en un lieu éloigné. Ce Banquier exerce le *change* avec honneur, il entend bien le *change*.

Change, est aussi un profit qu'un Banquier ou un Negociant a droit de prendre d'une somme de deniers par lui reçuë, pour laquelle il tire une lettre de *change* payable en quelque lieu éloigné, & par une autre personne, tant pour le salaire de sa negociation, que pour l'interêt de son argent. Ce profit n'est jamais égal, & est quelquefois de deux, trois, quatre, ou de dix ou quinze pour cent, suivant que l'argent est rare, ou que l'aloi des especes est different. Le *change* se regle suivant l'usage de la place, du lieu où les lettres sont payables.

Ce mot vient de ce que ce profit ou interêt change toûjours, & n'est jamais égal; ou de ce qu'il est tantôt haut, & tantôt bas; ou bien de ce qu'on change son argent contre une lettre, ou qu'on change de debiteur.

Le *change au pair*, se dit, quand il n'y a rien à perdre ou à gagner entre les Cambistes, & quand pour un loüis d'or qu'on donne en un lieu, on en reçoit un autre en la même espece dans une autre place. Les Auteurs qui ont traitté du *change* sont Boyer dans son Arithmetique des Marchands, Le Gendre dans son Arithmetique en perfection, Barreme dans son livre du grand Commerce, & Savari dans son parfait Negociant. Le *change* est gros d'icy à Rome, à cause de la diversité des monnoyes.

Lettre de change, est une rescription que donne un Banquier ou un Marchand pour faire payer à celui qui en sera le porteur en un lieu éloigné, l'argent qu'on lui compte au lieu de sa demeure. Quelques-uns appellent *change sec*, les *lettres de change* qui se donnent sans faire aucun transport de deniers. Il y a quatre sortes de *lettres de change:* la premiere, pour la valeur reçuë; la seconde, pour valeur en marchandises; la troisiéme, pour valeur de moi-même; & la quatriéme, pour valeur entenduë. Les *lettres de change* sont payables ou à lettre vuë, ou à tant de jours de vuë, ou à certain jour nommé & precis, ou à usance, qui est un mois, ou à double usance, qui est de deux mois. Elles sont aussi payables au porteur, ou à son ordre. L'origine des *lettres de change* est venuë des Juifs, lorsqu'ils furent chassez de France sous Philippes Auguste en 1181. & Philippes le Long en 1316. & furent mises d'abord en credit à Lyon. Les *billets de change* sont differens des *lettres de change*, en ce que les *lettres de change* se font pour argent fourni & reçû effectivement; au lieu que le *billet de change* est causé pour valeur reçuë en une autre *lettre de change* qui est fournie en même temps, ou qu'on promet fournir en certains temps & en certains lieux sur certains Marchands. Ces billets sont sujets aux mêmes diligences que les *lettres de change*, & doivent être demandez dans les dix jours de l'écheance, & de l'acceptation, après lequel temps il n'y a plus de recours sur le tireur, à la reserve qu'il suffit de faire pour ceux-ci de simples sommations, au lieu d'un protêt en forme. Tous les tireurs de *lettres* ou *billets de change*, donneurs d'ordres ou d'aval, accepteurs & souscriveurs peuvent être contrains par corps.

Place du change, est un lieu public dans les villes de commerce, où les Marchands & Banquiers s'assemblent pour exercer leur commerce d'argent. A Lyon on l'appelle absolument *le Change*, la loge du *Change*; à Amsterdam & autres lieux, *la Bourse*. A Paris on l'appelle simplement *la Place*. On ne souffre pas qu'un Marchand qui a fait faillite entre dans la loge du *Change*. On appelle aussi le *Pont au Change* à Paris, le pont où demeuroient autrefois les Changeurs.

Change, en termes de Venerie, se dit quand des chiens qui poursuivoient un cerf ou quelque gibier, le quittent pour courir après un autre qui se presente devant eux. Cette meute ne prend point le *change*. Il est opposé à *droit*, qui est le premier gibier qu'on a poursuivi. Garder le *change*, c'est, Suivre toûjours le même gibier. Prendre le *change*, c'est en suivre un nouveau. Un vieux cerf donne le *change*, & laisse son écuyer à sa place. On le dit aussi du lievre lorsqu'il se derobe des chiens, & leur donne à courre quelqu'autre lievre que lui.

Change, se dit aussi en termes de Fauconnerie, lorsque l'oiseau quitte son entreprise pour une nouvelle, ou lorsqu'il prend des pigeons, ou d'autre gibier qu'il ne doit pas voler.

En ce sens on dit figurément, qu'un homme a pris le *change*, qu'on lui a donné le *change*, quand on lui a fait quitter quelque bonne affaire pour en poursuivre une autre qui lui est moins avantageuse. J'admirois la conduite de ces Peres qui vous ont fait prendre le *change*. Rac. On a donné le *change* aux ennemis, on a fait semblant de marcher à droit, & on a pris à gauche.

On dit proverbialement, Rendre le *change* à quelcun, lui donner son *change*; pour dire, lui repliquer fortement, lui rendre la pareille.

CHANGEANT, ante. adj. Qui change souvent. On le dit proprement de ce qui est inconstant, variable. Les femmes sont d'humeur *changeante*. Voilà un temps fort *changeant*, fort inconstant. On ne sçauroit nier que la langue Françoise ne soit fort *changeante*, nous changeons de langage presqu'aussi souvent que de mode. La langue Espagnole se sent en quelque maniere de la constance, & du phlegme de la nation: elle ne sçait ce que c'est que de changer. Bou. Ce qui nous rend si *changeans* dans nos amitiez, c'est qu'il est trop mal aisé de connoître ceux que nous aimons. La Roch. La fortune est *changeante*, & je ne suis moi-même (Darius) qu'un trop illustre exemple de son inconstance. Vau.

Couleur changeante, est une couleur qui change suivant la differente lumiere qui lui est opposée. Les couleurs de l'iris, de la gorge de pigeon, sont *changeantes*.

CHANGEMENT. s. m. Transformation, alteration d'un corps qui se convertit en un autre. Le *changement* de la femme de Loth en statuë de sel fut une punition divine. Toutes les choses de la nature se corrompent, il s'y fait de perpetuels *changemens*.

Changement, se dit aussi des choses accidentelles, des revolutions, de la vicissitude, & de l'inconstance des personnes, ou des choses. Les *changemens* de temps sont ordinaires en ces climats. Les *changemens* de mode sont communs en France. Le *changement* de vie. Le *changement* d'opinions. Envisagez cette suitte continuelle de *changemens*, qui arrivent & dans nos corps par la defaillance de la nature, & dans nos ames par l'instabilité de nos desirs. Fl. L'homme est avide de choses nouvelles: il aime le remuëment, & le *changement*. Mont. Le *changement* d'un Amant ne doit pas s'attribuer au dessein d'une infidelité meditée: c'est qu'on se degoûte avec le temps. St. Ev. Je regarderai vôtre *changement* avec autant de mepris que de tranquillité. Vill.

Ainsi de vos desirs toûjours Reine absoluë,
Les plus grands changemens *vous trouvent resoluë.*
Corn.

On dit proverbialement, *Changement* de propos rejoüit l'homme; pour dire, qu'il ne faut pas toûjours parler de la même chose. *Changement* de corbillon appetit de pain benit; pour dire, que la nouveauté est une espece de

de ragoût. On dit aussi, *Changement* de temps entretien de sots, qui est un proverbe Espagnol : *Mudança de tiempos bordon de necios.*

CHANGER. v. act. & n. Transformer, transfigurer, faire passer d'une nature à une autre. En l'Eucharistie le pain & le vin *se changent* au corps & au sang de JESUS-CHRIST. Toutes les choses sublunaires *changent* de forme par la generation, & la corruption. C'est une folie de vouloir *changer* les metaux imparfaits en or pur.

CHANGER, se dit aussi des choses accidentelles, & passageres, qui prennent une nouvelle forme, ou une autre situation ; ou des personnes qui prennent de nouveaux sentimens. Platon ne trouvoit rien plus dommageable à la societé, que d'accoutumer les jeunes gens à *changer* même dans leurs amusemens : ils viennent ensuite à mepriser les anciennes constitutions. MONT. Le temps qui *change* tout, *change* aussi les humeurs. BOI.

Ce mot vient de *cambiare*, qui se trouve dans Columelle en cette signification. MENAGE.

CHANGER, signifie aussi, Prendre une chose au lieu d'une autre. Ce valet a *changé* de maître. Ce prodigue *change* d'habit tous les jours. Ce Comedien *change* de visage selon les divers rolles qu'il jouë. Cette maison a *changé* de maître, appartient à un autre. Ce volage *change* de Maîtresses selon son caprice.

Sa flâme à tous momens peut prendre un autre cours,
Et qui change *une fois peut* changer *tous les jours.*

CHANGER, signifie aussi, Troquer. Voulez-vous *changer* contre moi vôtre lot, *changer* vôtre cheval contre le mien ? Il voudroit bien avoir *changé* de femme.

CHANGER, signifie aussi, Mettre dans un autre ordre, ranger d'une autre maniere. Ce Ministre a *changé* tout l'ordre des Finances. Cette mort a *changé* les affaires. Depuis trente ans la face de l'Etat est bien *changée*. Le theatre *change* plusieurs fois durant cet Opera. On dit aussi au Manege, *Changer* de main, quand on porte la tête d'un cheval d'une main à l'autre pour le faire aller à droit, ou à gauche.

CHANGER, se dit figurément en choses morales & spirituelles. Cet homme a bien *changé* toute l'œconomie de son livre. *Changer* de vie, de profession, c'est, Mener une vie contraire à celle qu'on a menée, prendre une autre profession. La grace a été ajoûtée pour reparer la nature, & non pour la *changer*. MALEB.

Jamais un affranchi n'est qu'un esclave infame ;
Quoyqu'il change *d'état, il ne* change *point d'ame.*
CORN.

CHANGER, se dit particulierement des monnoyes. C'est un trafic de *changer* de l'or en monnoye, & de la monnoye en or ou argent.

On dit proverbialement, Il a *changé* son cheval borgne contre un aveugle ; pour dire, Il a perdu en cet échange. On dit aussi, Il *change* comme un cameleon, à cause d'une vieille erreur qui faisoit croire que le cameleon *changeoit* souvent de couleur. On dit aussi d'un enfant qui ne ressemble point à ses pere ou mere, qu'il a *été changé* en nourrice. On dit aussi, que le temps *changera*, quand on voit quelcun faire une chose fort contraire à son genre de vie ordinaire.

CHANGÉ, ÉE. part.

On dit, qu'un homme est bien *changé*, qu'il n'est pas reconnoissable ; pour dire, qu'il a été fort malade, qu'il est fort defiguré. On le dit aussi en Morale, de celui qui a *changé* de genre de vie, soit en bien, soit en mal.

CHANGEOTTER. v. act. Frequentatif de *changer*. Changer souvent, à tous momens. Il est bas.

CHANGEUR. s. m. Homme qui fait trafic de changer les especes des monnoyes, de changer l'or & l'argent en menuë monnoye, & la menuë monnoye en or ; de donner le prix de la monnoye legere, ou de celle qui est alterée.

On a appellé autrefois le Tresorier du Domaine, *Changeur du Tresor*, jusques à ce que François I. en sa place crea en 1543. seize Receptes generales de toutes sortes de deniers.

On dit proverbialement d'un homme qui paye bien, qu'il paye comme un *Changeur*, parceque les *Changeurs* payent comptant : & qu'un homme est riche comme un *Changeur*, quand on lui voit beaucoup d'argent comptant.

CHANLATE. s. f. Terme de Couvreur. C'est une piece de bois qu'on attache vers le bout des chevrons, & qui avance hors le mur pour soutenir deux ou trois rangs de tuille, qu'on met ainsi en dehors pour empêcher que les eaux pluviales ne tombent le long du mur, & ne le gâtent ; en relevant les tuiles par le bout, ensorte qu'elles jettent l'eau du mur plus loin.

CHANOINE. s. m. Celui qui possede une Prebende dans une Eglise Cathedrale, ou Collegiale ; c'est-à-dire, un certain revenu affecté à ceux qui y doivent faire le Service divin. Les *Chanoines* de Nôtre Dame, de la Sainte Chapelle, de St. Oportune. Les *Chanoines* des Eglises Cathedrales ont quelque préeminence sur les autres : ils sont obligez à se faire Prêtres lorsqu'ils ont atteint l'âge requis ; autrement ils peuvent être privez des distributions quotidiennes. Selon Pasquier on ne connoissoit point le nom de *Chanoine* avant Charlemagne: du moins la plus ancienne origine des *Chanoines* se trouve dans Gregoire de Tours, qui dit que Baudin XVI. Archevêque de cette ville, en institua le premier un College dans son Eglise du temps du Roi Clotaire I. Car les *Chanoines* n'étoient autrefois que des Prêtres ou autres Ecclesiastiques inferieurs, qui vivoient en commun, & qui residoient auprès de l'Eglise Cathedrale, pour aider à l'Evêque à la desservir. Ils dependoient de sa volonté en toutes choses. Ils étoient nourris du revenu de l'Evêché, & demeuroient sous le même toit, comme étant la vraye famille ou même le Conseil, & le Senat de l'Evêque. Ils furent même heritiers de ses meubles jusqu'en l'an 816. que cela leur fut deffendu par un Concile tenu à Aix la Chapelle sous Louïs le Debonnaire. Ce Concile fit beaucoup de reglemens à leur égard. Insensiblement ces Communautez de Clercs formerent un corps à part, dont l'Evêque étoit pourtant le chef. Il arriva même au X. siecle que dans les villes où il n'y avoit point d'Evêque, l'on établit de pareilles Communautez, ou Congregations. On les appella *Collegiales*, parcequ'on se servoit indifferemment du mot de Congregation, ou de College ; celui de *Chapitre* qu'on donne à leur corps, est le plus nouveau. La vie commune fut établie dans toutes les Cathedrales sous la II. Race, & chaque Cathedrale avoit un Chapitre distingué du reste du Clergé, avec des Superieurs particuliers. Mais ils n'étoient pas destinez à une vie aussi peu active que celle qu'ils menent aujourd'hui. On les appella *Chanoines*, non seulement à cause de la pension qui leur étoit alors assignée, qu'on appelloit *Canon*, ce qu'en vieux François on appelloit aussi *Provende*, & en Latin *Præbenda*, d'où vient que quelques-uns les ont appellez *Sportulantes Fratres* ; mais aussi, parcequ'on leur donna des regles, & institutions canoniques selon lesquelles ils étoient obligez de vivre. Ainsi Yves de Chartres dit qu'on les appella *Chanoines*, *eò quòd canonicas regulas arctiùs observare tenebantur.* Mr. de Marca en son Histoire de Bearn dit qu'ils ont été ainsi nommez, *quòd in canonem, seu matriculam Ecclesiæ relati essent.* Dans la suite les *Chanoines* s'affranchirent de leurs regles : l'observance se relâcha, & la vie commune ayant cessé,

cessé, les *Chanoines* ne laisserent pas de faire corps. Ils pretendirent n'avoir autre fonction que la celebration de l'Office, & cependant ils s'attribuerent les droits de tout le Clergé; d'être le Conseil necessaire de l'Evêque; de gouverner pendant la vacance du Siege, & de faire seuls l'élection. Il y a même des Chapitres qui se sont soustraits de la Jurisdiction de l'Evêque, & qui ne reconnoissent que le Pape au dessus de leur Doyen. A l'exemple des Cathedrales, les Chapitres des Collegiales ont continué à faire corps, après avoir abandonné la vie commune. Autrefois le Pape faisoit des *Chanoines* sans prebende, *sub expectatione præbendæ*, pour s'assurer de la premiere prebende vacante. Du Latin *Canonicus* nous avons fait premierement *Canoine*, comme l'on prononce encore en Picardie, & ensuite *Chanoine*. MENAGE.

CHANOINES REGULIERS. Ce sont des *Chanoines* qui vivent en communauté, & en Religieux, & qui ont fait des vœux pour observer quelques Regles. Ils sont la plupart sous la Regle de St. Augustin, qui ne l'avoit pourtant faite que pour des femmes; mais on l'a renduë masculine. Ces *Chanoines reguliers* sont inferieurs aux *Chanoines* seculiers, à cause des vœux ausquels St. Augustin les a assujettis: ensorte qu'ils doivent plutôt être considerez comme des Religieux, que comme faisant partie du corps du Clergé. On met pourtant quelque difference entre les *Chanoines reguliers*, & les Moines: les premiers peuvent faire testament; & les derniers en sont incapables. Le Chapitre d'Usez, d'Aleth, sont encore à present des *Chanoines reguliers*, comme l'étoient autrefois ceux de la plupart des Cathedrales.

Il y a eu aussi des *Chanoines laïques* ou *seculiers*, qui ont été reçus par honneur & par privilege dans quelques Chapitres de *Chanoines*. Et ainsi dans le Ceremonial Romain l'Empereur est reçu *Chanoine* de St. Pierre; les Comtes d'Anjou dans l'Eglise de St. Martin de Tours, aussi-bien que ceux de Nevers. Les Rois de France par le seul titre de leur couronne sont *Chanoines* de l'Eglise St. Hilaire de Poictiers, de St. Julien du Mans, de Tours, d'Angers, & de Châlons; les Ducs de Berry *Chanoines* de Lyon. Humbert Dauphin de Vienne étoit *Chanoine* de la grande Eglise. DU CANGE.

On dit proverbialement, vivre comme un *Chanoine*; c'est-à-dire, paisiblement, dans l'abondance, & dans l'oisiveté. C'est là-dessus que roulent ces vers de Boileau:

> *Et comme un gros* Chanoine *à mon aise, & content,*
> *Passer tranquillement sans souci, sans affaire,*
> *La nuit à bien dormir, & le jour à rien faire.* BOI.
> *Les* Chanoines *vermeils, & brillans de santé,*
> *S'engraissoient d'une longue & sainte oisiveté.* ID.

CHANOINESSE. s. f. Fille qui possede une prebende affectée à des filles par la fondation, sans qu'elles soient obligées de renoncer à leur bien, ni de faire aucun vœu. On n'en voit gueres qu'en Flandres, en Allemagne, & en Lorraine. Les *Chanoinesses* de Remiremont. C'est plutôt un Seminaire, & une retraitte honnête de filles à marier, qu'un engagement pour le service de Dieu.

CHANOINESSE DE ST. AUGUSTIN, est une sorte de Religieuse qui suit la Regle de St. Augustin, & qui est habillée de serge blanche, avec un surplis de toile fine sur sa robe, un voile noir sur sa tête, & une aumusse sur le bras. Les *Chanoinesses de St. Augustin* sont bien fondées, elles ont des Abesses que le Roi nomme. Quand on parle à ces *Chanoinesses*, on les appelle *Madame*.

CHANOINIE. s. f. Titre du Benefice de celui qui est Chanoine. On l'appelle aussi un *Canonicat*, une *Prebende resignée*. On distingue la *Chanoinie* d'avec la Prebende: la prebende peut subsister sans le *Canonicat*; au lieu que la *Chanoinie* est inseparable de la prebende. C'est à la *Chanoinie*, & non pas à la prebende que le droit de suffrage, & les autres droits sont annexez. Permuter une *Chanoinie*. Cette *Chanoinie* est vacante en Regale.

Ce mot vient de *canonia*, qui se trouve en quelques Auteurs Latins pour signifier la même chose. MENAGE.

CHANSIR, d'autres écrivent, CHANCIR. v. n. Se corrompre par trop d'humidité. Il se dit particulierement des confitures sur lesquelles il vient une certaine peau ou barbe, quand elles n'ont pas été assez cuites. On le dit aussi quelquefois du pain, du fromage, quoyqu'on dise plus proprement *moisi*.

CHANSI, IE. part. & adj. Cotignac *chansi*.

CHANSI, se dit en termes de Jardinage, du fumier qui étant dans un tas, ou sur une couche fort seche, commence à blanchir, & à faire une espece de filamens.

CHANSISSURE. s. f. Corruption qui vient sur la surface des choses humides qui se corrompent, laquelle paroît en façon de barbe. Quand on regarde un morceau de *chansissure* avec un microscope, elle paroît comme un jardin où il y a plusieurs fleurs les unes en bouton, les autres épanouïes. On en voit la figure dans la Micrographie de Mr. Hook.

CHANSON. s. f. Petite piece de vers aisez, simples, & naturels, qu'on met en air pour les chanter, & dont chaque stance s'appelle un couplet. C'est proprement une composition de Musique où il n'y a que le dessus qui parle, qu'on appelle le *sujet*; ou tout ce qu'on met en chant. Le refrain d'une *chanson*, c'est la partie qui se repete à la fin de chaque couplet. Nous avons une prodigieuse quantité de *chansons* toutes pleines de feu, & d'esprit; & si Anacreon les avoit sçuës, il les auroit plutôt chantées que les siennes. FONT. Il faut même en *chansons* de l'esprit, & de l'art. BOI.

On appelle *chansons spirituelles*, celles qui se font sur des matieres pieuses. *Chansons à boire*, ou *Chansons Bachiques*, celles qui se font pour se rejouïr à table, & se provoquer à boire. *Chansons à danser*, celles qu'on chante quand plusieurs personnes dansent en rond. *Vaudevilles* ou *chansons du Pont-neuf*, les *chansons* communes qui se chantent parmi le peuple avec grande facilité, & sans art. Les vieux Musiciens ont divisé les *chansons* en trois genres. L'un est le *vaudeville*, ou la *simple chanson*. L'autre est le *motet*, ou la *fantaisie*. Et le troisiéme comprend tous les airs propres aux danses. Les faiseurs de *chansons* injurieuses sont punis comme les Auteurs des libelles diffamatoires.

On appelle poëtiquement *chansons*, toute sorte de Poësie: & en parlant des Muses, on dit les doctes *chansons* de vos nourriçons; pour dire, les Ouvrages des Poëtes.

CHANSON, se dit aussi de toutes sortes de vains propos, des raisons frivoles, des propositions qui n'ont point d'effet. Je ne me paye point en *chansons*. Tout ce que vous me dites n'a rien de solide, ce sont des *chansons*. On le dit aussi de ce qu'on repete plusieurs fois. Vous me rebattez toûjours la même *chanson*. Cet Auteur ne dit rien de nouveau, c'est toûjours la même *chanson*.

> *Un Amant de son pere écoute les leçons,*
> *Et court chez sa Maîtresse oublier ces* chansons. BOI.

On dit proverbialement d'un homme qui recommence toûjours à dire ou à faire la même chose, que c'est la *chanson* du Ricochet, dont on ne voit point la fin. On dit aussi, Il n'aura qu'un double, il ne sçait qu'une *chanson*.

CHANSONNETTE. s. f. Petite chanson; chanson jolie, tendre, amoureuse, pastorale.

Pour quelque chansonnette
N'allez pas prendre droit de vous croire Poëte. Boi.

CHANSONNIER. s. m. Faiseur de chansons. Il y a de deux sortes de *Chansonniers*. Les uns composent les vers, & les airs de leurs chansons ; & les autres se contentent de composer des vers sur les airs que les Musiciens leur donnent. Il n'y a gueres d'Abbez, pour peu qu'ils soient galans, qui ne soient *Chansonniers*. Dans une lettre sur l'arrivée de Lulli aux champs Elisiens, le Sr. Perrin est appellé le *Grand Chansonnier* de France.

CHANT. s. m. Le *chant* en general, est une voix melodieuse que la nature a donnée à l'homme pour temoigner sa joye. En Musique le *chant* est proprement un air, qui est composé de tons, de temps, ou mesures. C'est une modulation de voix qui éleve, ou qui baisse les tons de la prononciation des paroles, ensorte qu'elles rendent un son agreable à l'oreille. *Plein chant* ou *chant Gregorien*, est le *chant* dont on se sert à l'Eglise, quand le Chœur & le peuple chantent à l'unisson, ou tous ensemble d'une même maniere. La difference qu'il y a du *plein chant* avec les autres *chans*, c'est d'être divisé en parties égales. Dans les vieux livres d'Eglise on ne faisoit point de nottes plus longues les unes que les autres. Depuis quelque temps on y a mis des nottes longues & breves, mais c'est seulement pour marquer les accens. Jean Bena a fait un Traitté de la divine Psalmodie, où il comprend tout ce qui regarde le *chant* de l'Eglise.

Chant musical, est celui où les gens qui chantent font divers accords & diverses parties. Dans l'Histoire Ecclesiastique il fait mention de plusieurs sortes de *Chans*. Le premier est l'*Ambrosien* établi par St. Ambroise. Le second est le *Gregorien* du Pape Gregoire le Grand, qui établit des Ecoles de Chantres, & corrigea le *Chant* de l'Eglise. C'est celui qu'on appelle aujourd'hui le *Plein Chant*. On l'appella alors le *Chant Romain*. Et du temps de Charlemagne il s'introduisit à Mets une nouvelle façon de psalmodier, qu'on appella *Chant de Mets*. Voyez Du Cange.

Chant, est aussi l'air, le recit, le dessus de la Musique, le sujet sur lequel on compose les autres parties. Les beaux *chans* se font moins par art, que par genie. Cela est fait sur le *chant* d'un tel endroit de l'Opera. Vous ne mettez pas cela en *chant*.

Quelques-uns des vieux Musiciens ont divisé tous les *chans* en douze, sçavoir, les *motets*, les *chansons* ou les *airs*, les *passemezes*, les *pavanes*, les *Allemandes*, les *gaillardes*, les *voltes*, les *courantes*, les *sarabandes*, les *canaries*, les *branles*, & les *ballets*. Il y a autant d'especes de *chans*, que de modes differentes. Maintenant en on a inventé une infinité d'autres.

On appelle aussi le *chant* des oiseaux, les differens sons & inflexions de voix que font les oiseaux, dont les uns sont agreables, & les autres odieux. Le *chant* du rossignol, du serin de Canarie, de la fauvette, est fort charmant. Le *chant* de l'orfraye, du hibou est effroyable & de mauvais augure. On dit aussi le *chant* de la cigale.

Le *chant du coq*, se dit pour signifier le grand matin, à cause que le coq chante dès le point du jour. Horace dit que l'Avocat doit être éveillé dès le premier *chant du coq* ; pour dire, que le client vient bien matin frapper à sa porte.

Chant, signifie aussi la même chose que *cantique* & *chanson*, ou une piece de Poësie qui se peut chanter.

Cessez, cessez pour moi tous vos chans *d'allegresse.* Mol.

Puissai-je demeurer sans voix,
Si dans mes chans *ta douleur retracée,*
Jusqu'au dernier soupir n'occupe ma pensée. Rac.

Chant nuptial, est une piece de vers composée à l'honneur du mariage de quelques personnes illustres. En Latin & en Grec *Epithalamium*.

Chant de victoire, *Chant triomphal*. Vers composez, ou chantez sur la victoire, ou le succés des armes de quelque Prince. En Latin & en Grec *Epinikion*.

Chant funebre. *Chant* composé sur le trepas de quelque personne illustre. En Latin & en Grec *Epikedion*.

Chant pastoral, est un Ouvrage de Poësie où l'on introduit des Bergers qui chantent.

Chant Royal, est en general une espece de Poësie Françoise qui a la même construction que la balade. Elle est composée de cinq couplets de vers Alexandrins ou heroïques, & d'un envoi, dont le dernier vers est par tout repeté. Elle doit avoir onze vers à chaque couplet, & 5. ou 7. à l'envoi. Les mêmes rimes du premier couplet doivent être observées dans toutes les autres strophes. Le *Chant Royal* est à l'égard de la ballade, ce que le rondeau est à l'égard du triolet. Le *Chant Royal* a été ainsi nommé, à cause que le sujet étoit donné par le Roi de l'année courante. Or on a appellé *Roi* ou *Prince*, Celui qui avoit emporté le prix l'année precedente. C'étoit à lui que s'adressoit l'envoi de la ballade. Le *Chant Royal* se faisoit à l'honneur de Dieu, ou de la Vierge, ou sur quelque autre grand argument. Il ne se fait qu'en matiere grave & serieuse. Voyez Pasquier. Quand on dispute des prix à Roüen, il faut faire un *Chant Royal*.

Chant, est aussi un titre de livre de Poësie : ce qu'on a tiré des Italiens, qui les divisent ainsi. Scarron a divisé la Gigantomachie en *Chans*. Le Tasse, l'Arioste, ont divisé leurs Poësies en plusieurs *Chans*. Les Auteurs du Lutrin, de l'Art de prêcher, & du Poëme de l'Amitié, ont aussi divisé ces pieces en plusieurs *Chans*.

On appelle un langage trompeur, un *chant de Sirenes* ; & cela se dit sur tout des femmes qui employent divers artifices pour mieux engager leurs Amans.

CHANTEAU. s. m. Partie retranchée d'un des côtez d'un corps de figure ronde. C'est ce qu'on appelle en Geometrie *segment de cercle*, ou la partie d'un cercle comprise entre l'arc & la corde. Ainsi on appelle *chanteau*, une piece ronde d'un côté, & en droite ligne de l'autre, qu'on applique à un manteau, ou à une autre chose qu'on veut faire ronde. Quand les étoffes ne sont pas assez larges, on ne peut faire un manteau sans y ajoûter des *chanteaux*. Ces meules de moulin sont si grosses, qu'il y faut appliquer des *chanteaux*.

Ce mot vient de *cantellum*, diminutif de *cantum*. Menage.

On dit aussi, le *chanteau* d'un pain benit, cette partie qu'on coupe en entamant le pain benit, ou en le coupant par un de ses bords, pour envoyer à celui qui a rendu le pain benit, ou à celui qui le doit rendre au premier jour.

On appelle aussi *chanteau*, l'entamure d'un pain domestique, ou un gros quartier qu'on en retranche.

On appelle aussi *chanteau*, une grosse piece de pâtisserie formée en long, & de même que la bordure du pain benit, qu'on fait faire pour envoyer à ses parens & amis, à cause que celui qu'on a renvoyé de l'Eglise n'y peut pas suffire : & parcequ'on le fait de pâte plus fine, on l'appelle autrement *cousin*, à cause qu'on l'envoye à ceux qui touchent de plus près, ou qu'on aime le mieux.

Chanteau, est aussi un Terme de Tonnelier, qui signifie la derniere piece du fond d'un muid.

On dit proverbialement, qu'on a donné le *chanteau* à quelcun ; pour dire, que c'est à lui à faire au premier jour

jour & à son tour ce que les autres ont fait devant lui. On dit depuis quelque temps, qu'on lui a donné le *bouquet*.

CHANTELAGE. s. m. Droit qu'on paye au Seigneur pour le vin vendu en gros ou à broche sur le chantier de la cave & du cellier. Dans les vieux titres *chantelagium*.

CHANTEPLEURE. s. f. Arrosoir de Jardinier: ou entonnoir à longue & étroite queuë, percée au fond par plusieurs petits trous, pour faire couler quelque chose dans un muid de vin sans le troubler. En Normandie on appelle *chantepleure*, le robinet d'un tonneau de vin, ou de sidre.

CHANTEPLEURE, est aussi une fente qu'on laisse dans les murailles qui sont proche des rivieres, ou qui soutiennent des terrasses, pour y laisser entrer & écouler les eaux. Les *chantepleures*, ventouses, & autres ouvertures pour l'écoulement des eaux, sont permises par l'Ordonnance.

CHANTER. v. act. Faire par art diverses inflexions de voix agreables à l'oreille. Cet homme *chante* bien. N'as-tu point de honte de *chanter* si bien? disoit Philippes à Alexandre le Grand, comme étant une des choses qu'un Prince doit ignorer. ABL. Les païsans *chantent* au lutrin. Le Diacre *chante* l'Evangile. Le Soudiacre *chante* l'Epître. Cette Antienne se *chante* à deux chœurs. *Chanter* un *Te Deum*. *Chanter* en plein chant, en Musique, en faux-bourdon. *Chanter* sa partie. *Chanter* Vêpres. *Chanter* Matines. *Chanter* un Salvé. *Chanter* des Noëls, des chansons.

Mes filles, chantez-*nous quelcun de ces cantiques*,
Où vos voix si souvent se mêlant à mes pleurs,
De la triste Sion celebrent les malheurs. RAC.

On dit, qu'un homme *chante* Messe; pour dire, qu'il est Prêtre.

CHANTER SUR LE LIVRE, se dit lorsque les Chantres chantent le plein chant, & qu'il y a plusieurs dessus ou autres parties qui font des accords sur le champ, & forment une espece de concert ou de musique. On dit aussi, Il *chante* sa partie à livre ouvert; pour dire, qu'il sçait si bien la Musique, qu'il n'a pas besoin d'étudier la notte.

On appelle *Pain à chanter*, le pain sans levain preparé pour les hosties avant la consecration, quoyqu'il serve à d'autres choses. On cachette les lettres avec du *pain à chanter*. On enveloppe les pilules, les bols de casse avec du *pain à chanter*.

CHANTER, se dit aussi de ce qui est simplement contenu en quelque écrit. Voyons ce que *chante* ce livre-là; pour dire, Voyons ce qu'il contient. Voyons ce que *chante* cet exploit. Cela est du stile bas.

MAÎTRE A' CHANTER, est un Musicien qui enseigne à chanter, qui montre la Musique.

CHANTER, se dit aussi des Poëtes, quand ils font des Poëmes & des vers à l'honneur d'un Heros, d'une Dame, ou de quelqu'autre chose: parceque la Musique est espece de Poësie. Ainsi Virgile a dit, qu'il *chantoit* Enée & ses armes. Chapelain a dit,

Je chante *la Pucelle & la sainte vaillance*, *&c.*

Scuderi a dit,

Je chante *le vainqueur des vainqueurs de la terre.*

Le Tasse, *Canto* l'arme pietose, &c. Le Roman Bourgeois, Je *chante* les aventures de plusieurs bourgeois de l'un & de l'autre sexe. Alexandre n'a point d'Historien ni de Poëte, qui puisse assez dignement *chanter* ses victoires. ABL. Quand je *chante* vos hauts faits, Grand Roi, on croit que c'est une fable, & c'est une Histoire. OE. M. Dans l'oisiveté où se trouverent les premiers bergers, ils s'aviserent de *chanter* leurs amours. FONT. Pour *chanter* un Auguste, il faut être un Virgile. N'attend pas que je *chante* ta prudente valeur. CHAPEL. Où est cette merveilleuse fonteine qu'Ausone *a chantée* de toute la force de sa voix? BALZ.

CHANTER, se dit pareillement d'un Orateur, d'un Declamateur, d'un Comedien, lorsqu'ils ne varient pas assez leurs voix, qu'ils ont une monotonie, ou qu'ils retombent toûjours dans une même cadence. Quelcun disoit à un mauvais lecteur: si tu veux lire, tu *chantes*, & si tu veux *chanter*, tu *chante* mal. ABL.

On dit en termes de Blason des Armes parlantes, qu'elles *chantent*.

CHANTER, se dit aussi des oiseaux. JESUS-CHRIST dit à St. Pierre, Avant que le coq *chante*, tu me renieras trois fois. Le rossignol ne *chante* qu'au printemps. Il se dit aussi de quelques insectes, comme de la cigale.

La cigale ayant chanté
Tout l'été. LA FONT.

CHANTER, signifie aussi, Avertir, remontrer, instruire. On ne lui *chante* tous les jours autre chose que de changer de vie. On ne parle ainsi que dans le stile bas & comique.

CHANTER, signifie encore, Loüer quelcun, en parler avantageusement, quoyque ce ne soit ni en Musique, ni en vers, ni même en paroles. Toutes les creatures *chantent* les loüanges du Seigneur. On *chante* par tout les loüanges, le merite d'un tel Prince.

On dit figurément d'un homme à qui on veut faire faire quelque chose par force, qu'on le fera bien *chanter*, qu'on l'obligera à payer, à faire ce qu'il doit. On dit, qu'un criminel a *chanté* à la question; pour dire, qu'il a trop parlé, qu'il a decouvert la verité. On dit de ceux qui ont decouvert quelque secret, Il faut que quelcun ait *chanté*, puis qu'on a decouvert cette entreprise. On dit aussi d'un homme qu'on a mis prisonnier pour avoir été trop libre en paroles, qu'on l'a mis en cage pour lui apprendre à *chanter*. Lorsqu'on est une fois marié, il faut *chanter*; pour dire, il faut changer de train de vie. Tout cela est bas.

CHANTER, se dit proverbialement en ces phrases. Quand un importun fait plusieurs redites, on dit qu'il *chante* toûjours la même chanson. On dit d'une personne qui dit quelque mechante raison qui ne satisfait pas, Voilà bien *chanté*. On dit, *Chanter* la palinodie; pour dire, Se retracter, dire le contraire de ce qu'on avoit dit. *Chanter* la gamme, Reprendre, corriger quelcun, le quereller sur quelque action qu'il aura faite. On dit aussi, Il faut bien *chanter* plus haut; pour dire, Il faut encherir, il en faut offrir davantage. On dit encore, *Chanter* pouille, *chanter* goguette, *chanter* des injures à quelcun; pour dire, le quereller en face, lui faire plusieurs reproches, l'injurier.

CHANTERELLE. s. f. La corde la plus deliée d'un luth, d'un theorbe, d'un violon & autres semblables instrumens, celle qui a le son le plus clair, & le plus aigu. Il faut lâcher la *chanterelle* quand on quitte son instrument, de peur qu'elle ne se rompe.

CHANTERELLE, se dit aussi des oiseaux que le Chasseur, ou l'Oiseleur ont dans une cage pour servir d'appeau, & attirer les oiseaux dans les pieges qui leur sont preparez. On appelle sur tout *chanterelle*, une femelle de perdrix, que l'on pose au bout des sillons où on a tendu des passées & des filets, dans lesquels elle fait donner le mâle qu'elle appelle.

CHANTERES. Vieux mot qui s'est dit des anciens Menêtriers ou Chantres qui alloient dans les maisons des Grands chanter avec la viole ou la harpe les compositions des Trouveres, qui étoient les Poëtes Provençaux de ce temps-là. On tient qu'Homere alloit ainsi chantant, & recitant de ville en ville son Iliade.

CHANTEUR, EUSE. subst. Musicien qui chante des

des airs, des chanſons. Les *Chanteurs* de l'Opera. Les *Chanteurs* du Pont-neuf, de la Samaritaine.

CHANTIER. ſ. m. Groſſe piece de bois qui ſert de chevalet à un Charpentier pour en élever une autre qu'il coupe, ou qu'il façonne. On travaille à faire vôtre charpente, elle eſt ſur le *chantier*. Ce vaiſſeau n'eſt pas achevé, il eſt encore ſur le *chantier*; c'eſt-à-dire, ſur de groſſes pieces de bois qui en ſoutiennent la quille ou la ſole.

Ce mot vient du Latin *canterius*. Nicod.

Chantier, ſe dit auſſi des pieces de bois de pareille nature, ſur leſquelles on poſe les tonneaux de vin, afin qu'ils ne ſe pourriſſent point à terre. Ce Marchand a cent muids de vin ſur l'étappe qui ſont ſur le *chantier*. Ce Tavernier eſt riche, il a toûjours dans ſa cave cent pieces de vin ſur le *chantier*. On le dit auſſi des pieces de bois ſur leſquelles poſent les ſacs de blé qui ſont dans les ports de Paris.

Chantier, ſe dit auſſi parmi les Loueurs de carroſſe, d'une eſpece de grande remiſe où ils rangent leurs carroſſes. Vous pouvez choiſir de tous les carroſſes de mon *chantier*, celui qui vous accommodera le mieux.

Chantier, ſignifie auſſi, l'attelier d'un Charron, d'un Charpentier, le lieu où ils coupent, façonnent & gardent leur bois. On dit auſſi, que les pierres ſont en *chantier*, quand elles ſont dans le lieu où on les a taillées.

Chantier, ſe dit auſſi d'un magazin, ou des lieux où les Marchands de bois empilent, ou ſerrent leurs bois, en attendant qu'il ſoit ſec, ou vendu. Il y a des *chantiers* de bois de chauffage, d'autres de bois de menuiſerie & de charpenterie.

CHANTIGNOLE. ſ. f. Eſpece de brique qui doit avoir huit pouces de long ſur quatre de large, qu'on appelle autrement *demie-brique*, en ce qu'elle n'a que la moitié de l'épaiſſeur des autres.

Chantignoles, en termes de Charpenterie, ſe dit des petites pieces de bois qui ſont deſſous des taſſeaux, qui ſoutiennent les pannes de charpenterie, & autres pieces ſemblables. Elles ont autant en hauteur que les pannes ſont groſſes, & ſont de la groſſeur des jambes de force. Les *chantignoles* ſont encâtrées d'un pouce dans le corps de la force, & viennent à mourir à rien; c'eſt-à-dire, ſont coupées & échancrées. On appelle auſſi *chantignoles*, les pieces de bois qui ſervent à porter les palliers ſur leſquels roulent les tourillons des cloches.

CHANTOURNER. v. act. Terme d'Architecture. Couper en dehors une piece de bois, de fer, ou de plomb, ſuivant un profil, ou deſſein, ou l'évider en dedans.

CHANTRE. ſ. m. Celui qui chante dans un Chœur d'Egliſe. Tous les grands Chapitres ont des *Chantres* & des Chapelains pour ſoulager les Chanoines, & faire l'Office en leur abſence.

Chantre, ſe dit par excellence du Maître du Chœur, qui eſt une des premieres dignitez d'un Chapitre. Il porte la chape, & le bâton dans les Fêtes ſolennelles, & donne le ton aux autres en commençant les Pſeaumes & les Antiennes. Le *Chantre* porte dans ſes Armoiries un bâton de chœur derriere l'Ecu pour marque de ſa dignité. On l'appelloit *Primicerius*: c'étoit lui anciennement qui dirigeoit les Diacres, & les autres Miniſtres inferieurs pour le chant, & les autres fonctions de leurs emplois.

Chantre, eſt auſſi un mechant Muſicien. Les *Chantres* du Pont-neuf, de la Samaritaine.

Chantre, eſt auſſi un ſubſtantif feminin. Il ſe dit d'une Religieuſe qui a bonne voix, qui ſçait le chant & les rubriques de l'Office, afin de redreſſer les manquemens qui ſe font au chœur. La *chantre* dira tout haut ce qui regarde l'Office du lendemain. Const. de Port-R.

CHANTRERIE. ſ. f. Eſt la dignité, l'office, ou le benefice de chanter. La *Chantrerie* d'une telle Egliſe vaut tant.

CHANVRE. ſ. m. Plante qui n'a qu'une ſimple racine blanche, ligneuſe, garnie de quelques fibres. Il en ſort une tige quarrée, veluë, âpre, creuſe, qui croît à la hauteur d'un homme, & dont l'écorce eſt propre à faire de la filaſſe. Ses feuilles ſont diſpoſées en main ouverte, decoupées profondement en cinq parties, ou d'avantage, d'un vert obſcur & d'une odeur puante. Ses fleurs ſortent des aiſſelles des feuilles: elles ſont compoſées de cinq petites feuilles rouges par dehors, blanches au dedans, au milieu deſquelles il y a autant de ſommets jaunes. Ces fleurs naiſſent ſur les pieds du *chanvre* qui ne portent point de graine. Au contraire les fruits viennent ſur des pieds qui ne portent aucunes fleurs. Il y a dans ces fruits une ſemence aſſez grande, preſque ronde, un peu aplatie & liſſe, qu'on appelle *chenevis*. Le *chanvre* qui porte des fleurs eſt appellé *chanvre* mâle, & celui qui porte du fruit ſans fleurs *chanvre* femelle. En Latin *cannabis ſativa mas & fœmina*. On ſe ſert en Medecine principalement de la ſemence, dont la decoction faite dans du lait eſt très-bonne contre la toux, & contre la jauniſſe. Les feuilles ſont auſſi bonnes contre la brûlure: on en tire un ſuc qui eſt propre pour la ſurdité. Autour de l'écorce du *chanvre* il y a quantité de petits filets dont on fait de la toile & des cordes. Broyer le *chanvre*, tiller le *chanvre*, c'eſt, Separer, tirer la filace de l'écorce. Rouïr le *chanvre*, c'eſt le faire tremper quelque temps dans l'eau pour le faire enſuitte ſecher & tiller plus facilement. Il eſt deffendu de faire rouïr le *chanvre* dans des eaux vives où il y a du poiſſon. En Latin *cannabum*, *cannabis*, d'où ce mot eſt derivé.

Chanvre, ſignifie auſſi ſimplement, la filace & le fil. Il a vendu tant de *chanvre*, de la toile de *chanvre*.

CHANVRIER. ſ. m. Ouvrier qui habille le chanvre, en le paſſant par les ſerans.

CHAOS. On prononce CAOS. ſ. m. Maſſe informe, & groſſiere; mélange confus de tous les élemens. Les Poëtes ont feint qu'il a ſervi de matiere premiere à la production du monde, & qu'il ſubſiſtoit, avant que toutes les choſes fuſſent rangées dans l'ordre où elles ſont. Comment la matiere s'eſt-elle trouvée dans le degré de mouvement neceſſaire pour former un monde, plutôt qu'un *cahos*? Val. La terre eſt ſortie d'un *chaos* noir, tenebreux, & indigeſte; & le monde s'eſt developpé de cette maſſe informe, & confuſe. Oe. M.

Chaos, ſe dit figurément de ce qui eſt confus, & brouillé. Les affaires de cette maiſon ſont ſi brouillées, & il y a tant de procés, que c'eſt un *cahos*, on n'y voit goute. Qui peut debrouiller cette confuſion & ce *chaos*? Arn. Son diſcours eſt pour moi un *cahos* impenetrable. Oe. M. La Comedie demeura dans ſon premier *chaos*, pendant que la Tragedie fit de grands progrés. Dac.

CHAPE. ſ. f. Ornement d'Egliſe que portent ordinairement les Chantres, & Souchantres, quand on officie ſolennellement. Les Evêques & les autres Officians en portent auſſi. Elle s'étend depuis les épaules juſqu'aux talons, & s'agraffe par devant. Les Anciens l'appelloient *pluvial*. A la Proceſſion du St. Sacrement tout le Chœur eſt en *chapes*. Les Officians avoient des *chapes* en broderie d'or & de perles. La *chape rouge* n'appartenoit autrefois qu'aux Papes. La *chape de St. Martin* étoit autrefois une precieuſe relique que nos Rois portoient à la guerre. Quelques-uns ont cru que la *chape de St. Martin*, étoit l'oriflame; mais Borel pretend

tend que c'étoit l'étendart de France, dont les Ducs d'Anjou étoient Gardiens, comme Grands Senechaux de France : c'étoit une espece de rochet assez court sans manches. On prêtoit autrefois le serment sur la *chape de St. Martin.*

Ce mot vient du Latin *capa.*

CHAPE, est aussi le vêtement de dessus que portent les Chanoines, & quelques Religieux, & particulierement les Reguliers de St. Augustin. C'étoit le vrai usage du pluvial, parcequ'ils s'en servoient en hiver pour se deffendre contre la pluye, & conserver leur linge ou rochet.

CHAPE, se disoit autrefois de toutes sortes de robbes ou capes, ou de manteaux dont on se couvroit la tête & le corps pour se deffendre des injures du temps. Et on appelloit *Porte-chape* chez le Roi, Celui qu'on appelle maintenant *Porte-manteau.* Quelques-uns font venir ce mot de *capella* ou de *capra*, parcequ'anciennement les étoffes étoient de poils de chevres.

CHAPE, se dit aussi de plusieurs choses qui servent à couvrir, ou à mettre sur une autre. Ainsi on appelle la *chape* d'un alembic, sa couverture, & autrement *chapelle*; & on appelle *chape aveugle*, celle qui n'a point d'autre ouverture que le trou par où elle reçoit la vapeur. Le mouffle d'une poulie s'appelle aussi *chape.* Le chapiteau creux fait en forme de cône concave, & qui couvre le pivot sur lequel roule l'aiguille aimantée, se nomme de même, *chape.* Les Maîtres Cuisiniers prennent qualité de *Porte-chapes* de la ville, fauxbourgs, & banlieuë de Paris, parcequ'ils appellent *chape* ce qu'ils mettent dessus leurs plats pour les couvrir.

On nomme aussi *chapes*, les planches dans lesquelles se fichent les tuyaux d'orgues, qui servent en effet de couverture au sommier où se fait la distribution du vent. Les Fondeurs appellent aussi *chapes*, les grandes pieces de plâtre qu'ils mettent pour couvrir les petites pieces qui forment leurs moules.

CHAPE, en Architecture, est l'enduit sur l'extrados d'une voute, ou lunette Gothique, fait de bon mortier, & quelquefois de ciment.

CHAPE, en termes d'Orfevre, est la partie de la boucle où est le bouton, & qui est un peu plate & large. On fait aujourd'huy plusieurs sortes de boucles, dont les *chapes* n'ont point de bouton. Ce sont les *chapes* mêmes qui étant par le bout en forme de deux petits crochets, entrent dans la fente de l'oreille du soulier où la boucle est attachée. Les Faiseurs de baudriers appellent aussi *chape*, le morceau de cuir qui tient les boucles de devant & celles du remontant du baudrier.

On dit proverbialement, Se debattre de la *chape* à l'Evêque; pour dire, Contester sur une chose où on n'a, ni on ne peut avoir d'interêt. Ce proverbe est fort ancien, & on dit en Latin *de capâ Episcopi.* DU CANGE. On dit aussi, qu'un homme cherche *chape-chute*, qu'il a trouvé *chape-chute*; pour dire, qu'il cherche, ou qu'il a trouvé quelque occasion, quelque hasard, quelque rencontre avantageuse, ou quelquefois mauvaise.

CHAPÉ. adj. en termes de Blason, se dit d'une piece faite en figure de chevron, mais qui est pleine au dedans & massive, ensorte que le champ de dehors qui est dans l'Ecu lui semble servir de *chape*, ou de manteau: & en ce cas on l'appelle un Ecu *chapé*; parcequ'il s'ouvre en *chape*, ou en pavillon, depuis le milieu du chef jusqu'au milieu des flancs. Telles sont les armoiries des Dominicains, & des Carmes, & c'est l'image de leurs robes, & de leurs *chapes.* Il s'en trouve de plusieurs sortes: un Ecu *chapé losengé*, un Ecu *chapé enté*, un Ecu *chapé crenelé*, un Ecu *chapé écartelé*, suivant les figures ou les ornemens qu'on met en ces chapes. Son opposé est *chaussé.*

CHAPEAU. s. m. Habillement, ou couverture de tête dont se servent les hommes par toute l'Europe Occidentale. Il est fait de poil foulé, ou feutre selon la figure de la tête, & il a de grands bords pour garentir le haut du corps de la pluye. Un *chapeau* de laine. Un *chapeau* de castor, de vigogne. Un *chapeau* des sept sortes. Un *chapeau* de paille. La forme, les bords d'un *chapeau.* On a dit autrefois, un *chapel orfroisié de bisette d'or & de grosses perles*, c'est-à-dire, bordé de passemens & de perles. On a appellé aussi un heaume, *chapel de fer à visiere.*

Ce mot vient de *cape*, & de *capellum.* MEN. D'autres le derivent de l'Allemand *schappel*, signifiant un *chapeau de fleurs.* Joannes de Janua dit que c'est *parva capa, eò quòd capillos tegat, & est quasi capitis pellis.*

On dit, Mettre la main au *chapeau*, donner un coup de *chapeau*, ôter le *chapeau* à quelcun, être devant lui *chapeau* bas; pour dire, Se decouvrir, être tête nuë devant lui pour le saluer, ou lui temoigner du respect.

Les Chapeliers appellent *chapeau en blanc*, un *chapeau* qui n'est point encore teint.

Les Armuriers appellent *chapeau à l'épreuve du mousquet*, une maniere de coëffe de fer que les soldats mettent dans la coëffe de leur *chapeau.*

CHAPEAU, signifie quelquefois un homme. Il y avoit plusieurs femmes à cette assemblée; mais il n'y avoit pas un *chapeau.* Cela est du stile populaire.

On appelle aussi *chapeau de fleurs*, une couronne de fleurs qu'on met sur la tête des filles quand on les épouse. Dans la vieille Coutume de Normandie il est dit qu'un pere peut marier sa fille avec un *chapeau* de roses, c'est-à-dire, ne lui donner rien en mariage que le *chapeau* qu'on lui met sur la tête au temps de la celebration.

CHAPEAU, en termes de Blason, se dit d'une marque de Dignité Ecclesiastique, & principalement de celui des Cardinaux, qu'on appelle absolument *chapeau rouge.* Il est plat, & fort étroit par le haut en sa têtiere, mais fort large de bords. Il est garni de longs cordons de soye entrelacez qui pendent du dedans & aux côtez avec cinq rangs de houppes, que les Italiens appellent *fiocchi*, qui croissent en nombre à mesure qu'elles descendent, & font jusques à 15. houppes dans cet ordre, 1. 2. 3. 4. & 5. Ce *chapeau* leur fut donné par Innocent IV. l'an 1250. comme disent Volaterran, & Polydore Virgile. D'autres disent que ce fut l'an 1246. au Concile de Lyon: mais on ne les a mis sur le timbre des Armoiries que depuis l'an 1300. Auparavant les Cardinaux étoient representez avec des mitres. Les Patriarches & les Archevêques ont le *chapeau* verd avec quatre rangs de houppes qui font le nombre de dix, sçavoir 1. 2. 3. 4. ce qui est une invention de ce siecle. Les Evêques l'ont de même couleur avec trois rangs de houppes seulement: 1. 2. 3. Les Abbez & les Protonotaires le portent noir avec deux rangs de houppes: 1. 2. Ces *chapeaux* se mettent par ornement au dessus de l'Ecu, comme les mitres & les couronnes. Il y a des Ecus qui portent aussi des *chapeaux* de divers émaux. Les Anciens ont pris le *chapeau* pour un symbole de liberté, comme on voit dans plusieurs medailles, avec cette Legende, *Libertas publica*: la raison est que les Romains en affranchissant leurs esclaves, leur donnoient le *chapeau.* L'usage du *chapeau* que mettent tous les Prelats sur leurs Armoiries vient d'Espagne, où on en voit dès l'an 1400. Tristan de St. Lazare Espagnol Archevêque de Sens est le premier qui l'a introduit en France.

CHAPEAU, en termes de Charpenterie, se dit d'une espece de petit fronton qui fait la couverture d'une lucarne sur un pan de bois. On le dit aussi de la plus haute piece de charpente qui assemble des poteaux corniers dans un clocher, ou un pan de bois, &c.

CHAPEAU, se dit aussi de la piece de bois qu'on met au

au dessus des étayes pour soutenir des poutres & des solives.

On appelle encore *chapeau*, la piece de bois qui sert d'appui tout au haut d'un escalier de charpente.

En Maçonnerie l'on appelle *chapeau*, le couronnement, le chaperon, ou le haut d'une muraille en talut, pour donner l'égoût aux eaux.

CHAPEAU DE FIL DE PIEUX; c'est une piece de bois que des chevilles de fer tiennent attachées sur les couronnes d'un fil de pieux.

CHAPEAU DE ROSE. Terme de Pharmacie qui se dit des roses amassées en forme de gâteau au fond d'un alembic, après en avoir fait distiller l'eau. On s'en sert en fomentation, en le faisant bouillir dans du vin pour fortifier.

On dit proverbialement d'une personne à qui il est arrivé quelque sujet de honte, ou de qui on a fait quelque medisance, Voilà un beau *chapeau* que vous lui mettez sur la tête. On dit aussi, qu'elle a perdu la plus belle rose de son *chapeau*; pour dire, qu'elle a fait quelque perte considerable, sur tout en ce qui regarde l'appui, la protection.

CHAPELAIN. s. m. Celui qui est pourvu d'une Chapelle ou Chapellenie, ou qui la dessert.

On appelle aussi *Chapelain*, un Prêtre qui vient dire ordinairement la Messe dans les maisons particulieres.

On appelle aussi *Chapelains*, les Officiers Ecclesiastiques de la Maison du Roi, & des Princes, qui servent à leurs Chapelles. Il y a huit *Chapelains* de l'Oratoire du Roi, servans par quartiers. Les premiers *Chapelains* ont été ceux qui gardoient la chape de St. Martin, & les autres reliques que les Rois avoient dans leurs Palais, & qu'ils portoient à l'armée, comme temoigne Walafridus Strabo.

CHAPELAINS DU PAPE, sont les Auditeurs, ou Juges des causes du Sacré Palais. Ils ont été ainsi nommez, parceque le Pape donnoit autrefois audience dans sa Chapelle, pour juger les questions sur lesquelles il étoit consulté de tous les endroits de la Chretienté. Il y appelloit pour Assesseurs les plus sçavans Legistes du temps, qui pour cela étoient appellez ses *Chapelains*: & c'est des decrets qu'ils ont donnez autrefois qu'est composé le Corps des Decretales. Ils ont été reduits au nombre de douze par Sixte IV.

CHAPELER. v. act. Couper, retrancher la plus grosse partie de la croûte de pain, pour la rendre plus mince & plus aisée à mâcher. Ce vieillard fait *chapeler* son pain, à cause de ses mauvaises dens. Menage prouve que ce mot vient du Latin *capellare*; d'autres de *capulare*. Borel dit qu'il vient de *capo*, *chapon*, parceque c'est un animal à qui on a ôté une partie en le châtrant.

CHAPELÉ, ÉE. part. & adj. Du pain *chapelé*.

CHAPELET. s. m. Plusieurs grains enfilez qui servent à compter le nombre des *Pater noster* & des *Ave-Maria* qu'on veut dire en l'honneur de Dieu & de la Vierge. On les appelle autrement *Patenostres*. Un Rosaire est un *chapelet* de 5. ou de 15. dixaines d'*Ave-Maria*. Il y a des *chapelets* de corail, de diamans, de calembouc, de bois de Ste. Lucie, &c. Menage tient que ce mot vient de la ressemblance qu'il a avec un chapeau de roses, dont on a fait *Rosaire*. Les Italiens disent *corona*. On l'a appellé aussi en Italien & dans la basse Latinité *capellina*. Les Orientaux ont aussi des especes de *chapelets* qu'ils appellent *chaînes*, pour faire leurs prieres, en disant quelcune sur chaque grain. Le Mogol a jusques à huit de ces chaînes, les unes de perles, les autres de rubis, de diamans, de corail, &c.

CHAPELET, en termes de Mechanique, est une enchaînure de planches, ou de pots qu'on fait mouvoir pour élever des eaux, secher des marais, & vuider des batardeaux.

CHAPELET, en termes de Fonderie. Morceau de fer rond, & plat, avec trois tenons, qui se met à l'extremité de l'ame d'une piece de canon, lorsqu'on en fait le moule, pour assembler la piece avec la culasse.

En termes de Chirurgie, *chapelet* est un rang de certaines pustules malignes qui viennent au front.

CHAPELET, en termes de Manege, est une paire d'étrivieres garnies de leurs étriers, & ajustées au point du cavalier, qu'il attache au pommeau de la selle par une maniere de boucle de cuir qui les joint en haut. Cela lui épargne la peine de les allonger ou de les accourcir, quand il veut monter à cheval, ou en changer.

CHAPELET, en termes d'Architecture, est un petit ornement taillé en grains ronds, ainsi qu'on taille plusieurs baguettes. Il y en a de plusieurs sortes, de fleurons, de grelots, d'olives, de patenôtres. On dit aussi un *chapelet* de marrons, lorsque plusieurs sont enfilez ensemble, comme sont les grains d'un *chapelet*.

On dit en proverbe, quand il meurt coup sur coup plusieurs personnes d'une même famille, ou qu'elles se detachent d'une cabale, que le *chapelet* se deffile. On dit quand quelcun est puni de quelque faute, qu'il n'a pas gagné cela en disant son *chapelet*.

CHAPELEURE DE PAIN. Voyez CHAPELURE.

CHAPELIER. s. m. Marchand qui vend des chapeaux, ou l'Artisan qui les fabrique.

CHAPELLE. s. f. Petite Eglise distincte & separée qui n'est ni Parroisse, ni Cathedrale, ni Prieuré, qui subsiste d'elle-même, & que les Canonistes appellent *sub dio*. Une *chapelle* est proprement un Oratoire où il n'y a qu'un autel. Bâtir, fonder une *Chapelle*. On distingue deux sortes de *Chapelles*. Les unes sont spiritualisées, & passent pour des Benefices: les autres sont seculieres, & ne sont que des Oratoires privez. Le Canon 21. du Concile d'Agde tenu en 506. permet aux particuliers d'avoir des *Chapelles* dans leurs maisons: avec defense aux Clercs d'y celebrer sans la permission de l'Evêque. Il y a plusieurs Eglises Collegiales qu'on appelle *Saintes Chapelles*, comme celles de Paris, de Dijon, de Bourges, de Bourbon, à cause qu'on y gardoit les reliques, &c.

Ce mot vient, selon quelques-uns, du Grec *kapileia*, qui signifioit de *petites tentes* que dressoient les Marchands dans les foires pour se mettre à couvert. Papias le fait venir d'un mot Grec & d'un Latin, *quasi capiens laon*, ou *populum*, *vel laudem*, qui est une étymologie de Jurisconsulte impertinente. D'autres le derivent de *cape* & *chape*, qui servoit à se couvrir le corps, comme si la *Chapelle* n'étoit autre chose qu'un lieu couvert: & c'est ainsi qu'on disoit la *chape* de St. Martin, qui étoit une espece de manteau ou d'étendart dont les Ducs d'Anjou étoient gardiens, comme Grands Senechaux de France, & qu'on portoit à l'armée comme un étendart. D'autres le tirent *à pellibus caprarum*, parceque ces lieux se couvroient de peaux de chevres. On a aussi appellé autrefois *Chapelles*, les chasses où on gardoit les reliques des Saints. Peut-être vient-il de ce que les Rois dans les voyages & expeditions militaires ne pouvant pas entendre la Messe dans des Eglises, qu'ils trouvoient souvent brûlées, la faisoient dire sur une pierre consacrée & portative, & le lieu couvert où on la disoit s'appelloit *Chapelle*.

CHAPELLE, est aussi une partie d'une grande Eglise où il y a un autel où on dit la Messe, & que les Canonistes appellent *sub tecto*; & est proprement *Chapellenie*. Les *Chapelles* sont d'ordinaire aux arcades qui sont aux côtez des Eglises, ou au devant des piliers. La *Chapelle* de Nôtre Dame, de St. Roch, &c. mais celle-cy s'appelle proprement une *Chapellenie*. Les Anciens les ont appellées *cubicula*. DU CANGE. Il y a aussi des *Chapelles*

Chapelles dans les maisons particulieres, où on a permission de dire la Messe.

CHAPELLE ARDENTE, est une herse chargée de plusieurs cierges allumez dans les ceremonies des obseques d'une personne de qualité.

On dit aussi de quelques Princes, comme le Pape, ou le Roi d'Espagne, qu'ils tiennent *Chapelle*, quand ils assistent à l'Office avec de grandes ceremonies aux jours solennels.

CHAPELLE, est aussi le Benefice fondé ou attaché à la *Chapelle*. On lui a conferé une *Chapelle* qui vaut cent écus. Cette *Chapelle* est un Benefice simple. Une *Chapelle* Presbyterale oblige à être Prêtre.

La *Chapelle du Roi*, est le corps de tous les Officiers qui servent à sa *Chapelle*, & particulierement ceux de la Musique. Les Maîtres de la *Chapelle du Roi* ont été autrefois appellez *Abbez*, *Archi-Chapelains*, *Secretaires* & *Chanceliers*, car ils gardoient le cachet du Roi. DU CANGE.

On appelle encore *Chapelle*, l'argenterie que les Rois, les Prelats & Grands Seigneurs ont pour servir à leur *Chapelle*, consistant en la croix, les chandeliers, le calice, les burettes, le bassin, &c. Cet Evêque a acheté la *Chapelle* de son predecesseur.

CHAPELLE, en Chymie est le couvercle d'un alembic pour distiller: il se prend aussi pour l'alembic même.

CHAPELLE, en termes de Marine, est un revirement de navire inopiné, & qu'on fait malgré soi. Faire *chapelle*, c'est, lorsqu'on vire malgré soi, lorsque le Timonnier gouverne mal, & que par son imprudence, le vaisseau est venu trop au vent. On fait aussi *chapelle* ou par la force des courans, ou lorsque pendant un calme, on n'a pû reconnoître le peu de vent qui regne; quand cela est arrivé, il faut reprendre le vent, & remettre le vaisseau.

CHAPELLE, est aussi un petit chapiteau de cuivre qui couvre le pivot de l'aiguille aimantée dans la boussole.

CHAPELLE DE VIOLE. C'est en termes de Lutier, la partie de la viole qui couvre la rouë.

CHAPELLE, se dit aussi, parmi les Boulangers & les Pâtissiers, du dedans & du haut du four qui est fait en arc. La *chapelle* de ce four est trop ardente.

CHAPELLENIE. s. f. est, selon Rebuffe, la même chose que la *Chapelle* au second sens cy-dessus expliqué; c'est-à-dire, un autel enfermé sous le toit d'une autre Eglise. Cependant Panorme est de l'avis tout contraire. D'autres avec plus de raison appellent *Chapellenie*, le titre du Benefice; & *Chapelle*, l'autel où il est desservi. L'Oiseau appelle *Chapellenie*, tout Benefice à simple tonsure. La difference la plus juste entre *Chapelle*, & *Chapellenie*, est que la *Chapelle* est *corpus per se existens, & sub dio*; & la *Chapellenie* est *sub tecto*, & se qualifie *sub invocatione*, ou *ad altare talis Sancti*, ou *Sanctæ*, &c.

CHAPELURE. s. f. Particules qu'on retranche des croûtes de pain quand on le chapele. Les Boulangers vendent aux pauvres gens les *chapelures* de pain pour faire du potage. On s'en sert aussi fort souvent à épaissir de certaines sauces.

CHAPERON. s. m. Ancien habillement ou couverture de tête, tant pour les hommes que pour les femmes. Le *chaperon* à l'égard des hommes étoit une coëffure de drap bordée de fourrures par devant, qui avoit une longue queuë pendante par derriere. Les Magistrats en avoient de rouges fourrez de peaux blanches, & les Avocats de noirs fourrez des mêmes peaux. L'aumusse des Chanoines étoit aussi une espece de *chaperon* qu'ils portoient en tête, qu'on appelloit *capulare*. Depuis les gens de robbe l'ont mis sur l'épaule, & les Chanoines sur le bras. Borel remarque que ce fut un nommé Patrouillet qui changea l'usage des *chaperons*, & qui amena la mode des bonnets quarrez. Menage dit que les gens d'Eglise portoient un *chaperon* de diverses couleurs. En general les *chaperons* étoient portez tant par les Grands Seigneurs que par le peuple; & on saluoit en le reculant un peu, comme font maintenant les Moines. Cette mode a duré en France pendant la I. II. & III. Race jusqu'à Charles V. VI. & VII. sous le regne desquels on portoit encore ces *chaperons* à longue queuë, que les Docteurs & Licentiez ont retenus pour marque de leurs degrez, & qu'ils ont fait descendre de leur tête sur l'épaule: ce qui se prouve par plusieurs anciennes medailles, monnoyes & figures. Alain Chartier dit qu'*en* 1447. *Charles VII. fit commandement à tous hommes de porter une croix sur leur robe ou* chaperon; ce qui prouve que tout le monde en portoit alors. Et Monstrelet dit dans son premier tome, que *la Reine Isabelle haissoit Jean Torel, de ce que lui parlant il ne levoit son* chaperon; ce qui faisoit connoître qu'on le levoit en parlant. Mais cela ne se faisoit que par les hommes & non par les femmes. PASQ.

A l'égard des femmes, le *chaperon* étoit une bande de velours qu'elles portoient sur leurs bonnets; & c'étoit une marque de bourgeoisie. Ce mot vient de *capperone*, qui a été fait de *cappa*. MEN.

On appelle aussi une vieille, un *grand chaperon*, sous la conduite de laquelle on met les jeunes filles. Il n'est pas honnête à des filles de s'aller promener, si elles n'ont quelcun qui leur serve de *grand chaperon*.

CHAPERON, est une marque de Docteur ou de Licentié aux Arts, en Theologie, Jurisprudence & Medecine, laquelle se porte sur l'épaule gauche, & qui est de même forme que ce que les Anciens mettoient sur leur tête pour la couvrir. Ceux qui portent le deuil mettent une grande piece d'étoffe quarrée au haut de leur robbe, qui traverse d'une épaule à l'autre, qui s'appelle aussi *chaperon*, parcequ'elle servoit autrefois à mettre autour de la tête. Les Docteurs & Bacheliers portent le *chaperon* pour marque de leurs degrez. Il est different selon leur Ordre, & de differente couleur selon les differentes Facultez.

CHAPERON, est aussi le devant d'une robbe de deuil, dont on ne se sert plus que dans les grandes ceremonies, lequel pend presque sur les genoux, & qui cache entierement le visage.

CHAPERON, est encore une espece de camail qui couvre la tête, les épaules & l'estomac de certains Religieux, comme Mathurins, Bernardins, Augustins, &c. Il se termine en pointe, & descend fort bas par derriere.

CHAPERON, en termes de Fauconnerie, est le morceau de cuir dont on couvre la tête des oiseaux de leurre. Les *chaperons* sont marquez par points depuis un jusqu'à quatre. Le premier d'un point est propre au tiercelet de faucon.

On appelle aussi *chaperon*, Cette partie du fourreau des pistolets qui sert à les couvrir quand il pleut.

CHAPERON, en termes de Maçonnerie, est la couverture d'un mur qui a deux égoûts: ou un petit rebord de deux ou trois doigts qu'on fait aux faîtes des murs de clôture, & qui fait connoître à qui appartient le mur. Ainsi quand le *chaperon* n'a d'égout, ou de larmier que d'un côté, le mur appartient à celui dont il ferme l'heritage. Quand il est des deux côtez, c'est une marque que le mur est mitoyen. On appelle *chaperon en bahu*, celui dont le contour est bombé.

CHAPERON, en termes d'Eperonnier, est ce qui termine une embouchure à écache, & par où on l'assemble avec la branche.

On appelle aussi *chaperon*, un ornement en broderie, qui est au derriere d'une chape d'Eglise.

Le dessus d'une potence s'appelle *chaperon* de potence; &

& celui d'une presse à imprimer des estampes, s'appelle *chaperon* de presse.

On disoit autrefois proverbialement: Qui n'a point de tête, n'a que faire de *chaperon*. Deux têtes en un *chaperon*, dans le même sens qu'on dit aujourd'huy, Deux têtes dans un bonnet; pour signifier deux personnes dans les mêmes interêts, ou dans les mêmes sentimens. PASQ.

CHAPERONNER. v. act. Bonneter quelcun, lui faire bien des reverences, & des sollicitations. Les Juges veulent être bonnetez, & *chaperonnez*.

CHAPERONNER, en termes de Fauconnerie, c'est, Couvrir la tête d'un oiseau de proye de son chaperon.

CHAPERONNER, signifie aussi, Poser un chaperon au haut d'une muraille de clôture. Je veux qu'on ne *chaperonne* cette muraille que de mon côté, car elle est bâtie sur mon fonds & à mes depens.

CHAPERONNÉ, ÉE. en termes de Blason, se dit d'un épervier, ou d'un autre oiseau de proye qui est armé de son chaperon.

CHAPERONNIER. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un oiseau de proye. Ce faucon est bon *chaperonnier*, il porte patiemment le chaperon.

CHAPIER. s. m. Chantre, ou celui qui porte ordinairement la chape dans une Eglise, pendant qu'on y fait l'Office divin en ceremonie. A la campagne on se sert quelquefois de païsans pour être *Chapiers*.

CHAPITEAU. s. m. Ornement d'Architecture; partie superieure d'une colonne, & qui est posé immediatement sur son fût. *Chapiteau Toscan*: c'est le plus simple. Son tailloir est quarré, & sans moulure. *Chapiteau Dorique*, son tailloir est couronné d'un talon; il a trois annelets sous l'ove. *Chapiteau Composite*, a deux rangs de feuilles du Corinthien, & les volutes de l'Ionique. *Chapiteau Attique*, a des feuilles de refend dans le Gorgerin. *Chapiteau Symbolique*; il est orné d'attributs de Divinitez, comme les *chapiteaux* antiques, qui ont des foudres, & des aigles pour Jupiter; des trophées pour Mars. Les modernes portent la devise, ou les Armes d'une nation. Le *chapiteau* Corinthien est le plus riche de tous. Il est orné de petites volutes, & de feuilles d'acanthe. Le *chapiteau* Ionique est orné de volutes & d'oves.

Ce mot vient du Latin *capitellum*.

Chapiteau pilastre, est un *chapiteau* quarré par son plan, ou sur une ligne droite. *Chapiteau angulaire*, est un *chapiteau* qui porte un retour d'entablement à l'encognure d'un avant-corps, ou d'une façade. *Chapiteau plié*, est le *chapiteau* d'un pilastre, qui est dans un angle rentrant droit, ou obtus. *Chapiteau galbé*, est un *chapiteau* dont les feuilles ne sont qu'ébauchées. *Chapiteau refendu*, est un *chapiteau* dont la sculpture des feuilles est terminée. *Chapiteau écrasé*, est un *chapiteau* trop bas, parcequ'il est hors de la proportion antique. *Chapiteau mutilé*, est un *chapiteau* qui a moins de saillie d'un côté que de l'autre. *Chapiteau de balustre*, est un *chapiteau* qui couronne un balustre. *Chapiteau de niche*, est une espece de dais au dessus d'une niche peu profonde. *Chapiteau de moulin*, est la couverture en forme de cône, qui tourne verticalement sur la tour ronde d'un moulin, pour exposer les volans au vent.

On appelle *chapiteaux de moulure*, le Toscan, & le Dorique, qui n'ont point d'ornement: & *chapiteaux de Sculpture*, tous ceux où il y a des feuilles, & des ornemens taillez. *Chapiteau colonne*, est celui qui est rond par son plan. *Chapiteau de lanterne*, est la couverture qui termine une lanterne de dome.

CHAPITEAU, se dit aussi de la corniche d'un buffet, ou du petit fronton, ou ornement qu'on met dessus, & même de ce qui sert à couvrir quelque chose. On a brisé en demenageant le *chapiteau* de cet armoire. Le *chapiteau* d'un pâté couvert en pointe.

CHAPITEAU, en termes d'Artillerie. Ce sont deux ais joins ensemble que l'on met sur la lumiere d'un canon, pour empêcher le vent d'en emporter l'amorce, ou la pluye de la mouiller.

CHAPITEAU, est aussi un morceau de carte qu'on met au milieu des torches pour recevoir la cire qui en degoutte dans les Processions. Il est taillé en forme de cône renversé.

CHAPITRE. s. m. La Communauté des Ecclesiastiques qui desservent une Eglise Cathedrale, ou Collegiale. Le *Chapitre* n'a plus de part dans l'administration du Diocese, pendant la vie de l'Evêque; mais il succede à toute la Jurisdiction Episcopale pendant la vacance du Siege. Chaque *Chapitre* a ses droits, & ses privileges particuliers: cela depend de la possession. Le *Chapitre* peut conferer, pendant la vacance du Siege, les Benefices ausquels l'Evêque & le *Chapitre* avoient droit de pourvoir conjointement: mais il ne peut pourvoir à ceux qui sont à la nomination de l'Evêque seul; il faut les reserver à l'Evêque futur. Pour les collations forcées, comme celles qui se font à la nomination des Patrons laïques, ou en vertu des indults, elles appartiennent au *Chapitre*, *sede vacante*. FEVRET. Le Doyen, Chanoines & *Chapitre* d'un tel lieu, sont les qualitez qu'on donne dans les procés à ces Communautez. L'Archevêque a reçu le Roi à la tête de son *Chapitre*. Ce Benefice est à la collation d'un tel *Chapitre*. La plupart des *Chapitres* d'Allemagne se sont rendus fameux, parcequ'on n'y reçoit que des Nobles de quatre races. Il n'y en a en France que trois de cette nature, celui de St. Jean de Lyon, de St. Etienne de Mâcon, & de St. Julien de Brioude. Dans celui de Lyon il s'est trouvé en même temps un fils d'Empereur, neuf fils de Rois, & quatorze fils de Ducs, comme temoigne le Pere Jean de St. Aubin dans l'Histoire de la ville de Lyon. Les noms de *Chapitre* & de *Chanoine* n'ont commencé à être en usage que vers le temps de Charlemagne, comme prouve Marcellus Ancyranus dans le Traité qu'il a fait sur la Decretale d'Honoré III. *super specula de magistris*.

CHAPITRE, est aussi l'assemblée que tiennent les Chanoines, les Religieux, & les Ordres Militaires, pour deliberer de leurs affaires, & regler leur discipline. Les *Chapitres* generaux de Cluni, de Cisteaux. Le *Chapitre* s'assemble au son de la cloche. Le *Chapitre* general de l'Ordre. Ce Religieux a été blâmé, châtié en plein *Chapitre*. Les Chevaliers du St. Esprit ont tenu leur *Chapitre* un tel jour. Papias dit qu'on les a appellez *Chapitres*, *quòd capitula ibi legantur*. Le nom de *Chapitres* autrefois ne convenoit proprement qu'aux Eglises Cathedrales.

> *J'ay maints* Chapitres *vûs*
> *Qui pour neant se sont ainsi tenus:*
> Chapitres *non de rats*; *mais* Chapitres *de Moines*
> *Voire* Chapitres *de Chanoines*. LA FON.

On appelle *Pain de Chapitre*, le pain blanc & broyé qu'on distribuë chaque jour aux Chanoines.

CHAPITRE, se dit aussi de la sale ou du lieu où se tient cette assemblée des Chanoines, Religieux, ou Chevaliers. Chez les Moines le *Chapitre* est ordinairement au milieu du Cloître. Le *Chapitre* fait partie des lieux Reguliers. Le *Chapitre* de St. Lazare se tient aux Billettes.

CHAPITRE, est aussi une division d'un Ouvrage, ou d'un livre, afin que les matieres soient plus distinguées & moins confuses. Les Anciens ne distinguoient point leurs livres par *chapitres* & par articles. C'est une grande commodité pour les lecteurs de faire une Table des *chapitres*. Cette autorité est tirée d'un tel *chapitre* de la Genese. Papias dit que ce nom lui a été donné, *ex eo quòd sit alterius sententiæ caput, vel quòd capiat totam summam*.

summam. St. Augustin a dit que les *chapitres*, qui font le juste partage d'un livre, soulagent les Lecteurs, comme les hôtelleries soulagent les voyageurs.

Chapitre, en termes de Palais, se dit seulement des affaires de compte. Le *chapitre* de recepte, de depense, de reprise.

Chapitre, en termes de Breviaire, est une breve leçon extraite de l'Ecriture, qui se dit par l'Officiant en toutes les heures avant l'Hymne ou avant les Repons des petites Heures.

Chapitre, se dit figurément de certaines matieres particulieres qu'on designe, ou dont on parle. Quand cet homme est sur le *chapitre* des cagots, il ne se peut taire. N'attaquez pas cet homme sur le Droit, il est plus fort que vous sur ce *chapitre*-là. Ce goinfre entend bien le *chapitre* des sauces. Après qu'on eut parlé de plusieurs choses, enfin on vint sur son *chapitre*, c'est-à-dire, à parler de lui, à l'examiner.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a point de voix en *Chapitre*; pour dire, qu'il n'est d'aucune consideration dans sa compagnie, dans sa famille. Quand la femme gouverne la maison, on dit, le mari n'a point de voix en *Chapitre.*

CHAPITRER. v. act. Corriger, châtier un Moine, un Chanoine en plein Chapitre.

Ce mot vient de *capitulare*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

Chapitrer, au figuré, se dit aussi generalement de toute sorte de reprimende dont on menace qui que ce soit. Vous faites cela sans en parler à vôtre femme, vous serez tantôt *chapitré.* Ce mot figuré est venu du propre; mais il est du stile bas & comique. Je l'ay *chapitré* sur le peu de respect qu'il portoit à son pere. Mol.

Chapitré, ée. part. & adj.

CHAPLIS. Vieux mot François qui signifie, Donner des coups d'épée sans cesse & fort redoublez, particulierement sur les armes. Il étoit fort en usage dans les Romans, aussi-bien que *chaple*, qui signifie *combat*, & venoit de *chapla*, mot de Languedoc qui signifie *frapper.*

CHAPON. s. m. Coq qu'on fait engraisser, & qu'on a châtré à ce dessein. Les *chapons* de paillier sont meilleurs que ceux du Mans. Voilà du boudin fait avec du blanc de *chapon.*

Ce mot vient du Latin *capo*, ou de *capus.*

Chapon, se dit aussi figurément d'un morceau de pain qu'on met tremper au derriere du pot, & qu'on donne à manger aux enfans à leur dejûner.

On appelle en termes de Palais, le *vol du chapon*, une piece de terre qui est autour d'une maison noble, d'aussi grande étenduë que pourroit avoir le vol d'un *chapon.* L'aîné dans le partage d'une maison noble a le principal manoir, ou le *vol du chapon.* Suivant la Coutume de Paris, ce *vol de chapon* est estimé à un arpent de 72. verges, ou 1580. pieds, ou 316. pas.

Chapon, se dit proverbialement en ces phrases. Qui *chapon* mange, *chapon* lui vient; pour dire, que le bien vient plutôt dans la maison de ceux qui en ont dejà, que chez ceux qui n'en ont point. On appelle aussi *deux chapons de rente*, deux choses, ou deux personnes d'inegale valeur, de taille differente, parceque de ces *chapons* il y en a d'ordinaire un gras, & l'autre maigre. On dit aussi d'une terre usurpée par quelcun, Ce n'est pas celui à qui elle appartient qui en mange les *chapons.* On dit aussi d'un homme qui est sujet à derober, qu'il a les mains faites en *chapon* rôti. On appelle aussi quelquefois ironiquement un châtré, un *chapon*, & on dit qu'il a été *chaponné.*

CHAPONNEAU. s. m. diminutif de *chapon.* Coq nouvellement châtré.

CHAPONNER. v. act. Châtrer un coq pour le faire engraisser.

Chaponné, ée. part. & adj.

CHAPONNIERE. s. f. Vaisseau d'argent ou de cuivre étamé, pour mettre un chapon en ragoût.

CHAPTEL. Voyez Chepteil.

CHAQUE. Pronom m. & f. qui sert à singulariser les choses & les personnes. A *chaque* Saint sa chandelle. Il mendie à *chaque* porte. Il étudie dix heures *chaque* jour. C'est la même chose que *chacun*, mais ils ne s'employent pas indifferemment. Par exemple, on dit *chaque* langue a ses proprietez, & non pas *chacune* langue. Vaug. N. Rem. On dit au contraire *chacun* en parle, *chacun* en cause, & non pas *chaque* en parle, *chaque* en cause.

> *Depuis cinq ans entiers* chaque *jour je vous vois,*
> *Et crois toûjours vous voir pour la premiere fois.* Rac.

CHAR. s. m. Espece de trône roulant, & magnifique, qui sert aux triomphes, & aux entrées des Princes. Le Soleil brille sur son *char* lumineux. Plutarque a observé que Camille étant entré triomphant dans Rome monté sur un *char* traîné par quatre chevaux blancs, cela fut regardé comme une innovation trop superbe.

> – – – *Et tel que sur son* char
> *Victorieux dans Rome entre nôtre Cesar.* Corn.
> *L'aveugle Déité dont vous suivez le* char,
> *Seme indifferemment ses faveurs au hasard.* Vill.
> *Voilà donc le triomphe où j'étois amenée:*
> *Moi-même à vôtre* char *je me suis enchaînée.* Rac.

Ce mot est ancien Gaulois, & vient de *carrus*, dont il est fait mention dans les Commentaires de Cesar.

Char, se dit de semblables voitures dont on orne les carroussels, dont on se sert aux courses de prix & autres semblables fêtes.

Char, se dit aussi d'une grande charrette à quatre rouës qui porte quantité de marchandises tout à la fois. Ce *char* porte tout-d'un-coup 400. de foin. Il est de peu d'usage en ce sens.

CHARAG. s. m. Terme de Relation. C'est le nom du tribut que les Chretiens, & les Juifs payent au G. Seigneur. Les femmes en sont exemptes. Les Prêtres, les Religieux Chretiens, & les Rabins des Juifs, sont dispensez de le payer. Les hommes commencent à le payer à 9. ou à 16. ans. Il est de 10. de 12. de 15. francs, selon la richesse, & l'abondance des lieux.

CHARBON. s. m. Bois à demi brûlé, braise. St. Laurens fut rôti sur des *charbons* ardens. Ce bois ne fait point de *charbon*, il ne fait que de la cendre.

Il y a aussi un *charbon* artificiel, qu'on fait exprés dans les forêts de plusieurs moyennes branches d'arbres qu'on arrange en pyramide dans une grande fosse faite exprés, où on ne laisse qu'une petite ouverture par où on met le feu, & qu'on bouche quand le bois est assez consumé. Les forges ne se servent que de ce *charbon.* Le feu de *charbon* est très-violent. La noirceur du *charbon* vient de la quantité de ses pores. Mr. Hook a observé qu'un *charbon* d'un pouce de diametre doit avoir du moins 5724000. pores. Mr. Dodard dit qu'il a du *charbon* de blé, qui est probablement du temps de Cesar, qui s'est si bien conservé, qu'on distingue le froment d'avec le seigle, ce qui fait qu'il le croit incorruptible.

Charbon, est aussi une espece de terre minerale, fossile & fort noire, qui sert aux forges des ouvriers qui travaillent en fer; & on l'appelle *charbon de terre.* Il y a des mines de *charbon de terre* à St. Etienne en Forêts, en Nivernois, en Bourgogne. Presque toute l'Angleterre est pleine de cette sorte de *charbon.*

Charbon de saule, est celui dont les Peintres & les Graveurs se servent pour faire les esquisses de leurs desseins. On le fait dans un canon de pistolet qu'on met au feu pour faire brûler du bois de saule, & le convertir en

en *charbon*. Le *charbon* dont on se sert pour faire la poudre à canon, est de bois de bourdaine, autrement pevine, ou noir-prun.

Les Chymistes appellent *charbon*, ce qui reste des plantes dans le vaisseau distilatoire, lorsque le feu ne peut plus rien pousser dans le recipient.

CHARBON, est aussi une tumeur maligne qui vient tantôt à une partie, & tantôt à une autre: elle est accompagnée d'une chaleur très-douloureuse, de mortification, de lividité, & enfin de noirceur: elle commence par une ou par plusieurs pustules, sous lesquelles on trouve un ulcere putride couvert d'une croûte noire: elle commence aussi quelquefois par une croute sans aucune pustule, & l'ulcere se forme sous cette croûte. Autour de cette tumeur il y a un cerne fort douloureux, quelquefois rouge, & quelquefois livide ou noirâtre. Le *charbon* est causé par un sel extremement acre, caustique & malin, qui ronge & corrompt en peu de temps la partie sur laquelle il se decharge. Il est ainsi appellé de cette croûte noire qui ressemble à un *charbon*. Les Latins l'appellent pour cette raison *pruna*, & les Grecs *anthrax*.

On dit proverbialement, Il y a bien du *charbon* de rabais; pour dire, que quelque chose a bien diminué de prix.

CHARBONNE'E. s. f. Petit morceau de chair de porc ou de bœuf, sans graisse, qu'on fait ordinairement griller.

CHARBONNER. v. act. Gâter, salir avec du charbon. On le dit aussi de ceux qui dessinent avec du charbon.

CHARBONNER, se dit aussi au figuré, pour noircir la reputation d'une personne, la dechirer par quelque sanglante raillerie; mais ce n'est que dans le stile bas & comique. Il me sollicite de la *charbonner* dans mes vers. MAIN.

CHARBONNIER. s. m. Celui qui fait ou qui vend le charbon. On le dit aussi de ceux qui portent le charbon, dont les uns sont Maîtres créez en titre d'Office, & ainsi Officiers de Ville: les autres sont valets, & servent sous eux; & ils les appellent *Plumets*, & *Garçons de la pelle*.

CHARBONNIER, est aussi un petit lieu où on serre le charbon dans les maisons.

On dit proverbialement, La foi du *Charbonnier*, quand on parle d'une foi implicite, qui fait croire à un Chretien en general tout ce que l'Eglise croit. Ce qui tire son origine de ce qu'on dit que le Diable tentant un *Charbonnier*, lui demanda quelle étoit sa croyance. Il repondit, Je croi ce que l'Eglise croit. Et étant pressé par le même Esprit de lui dire ce que croyoit l'Eglise: il repliqua, Elle croit ce que je croi. Et ayant toûjours perseveré dans les mêmes reponses, il rendit le Diable confus. Mr. Drelincourt a dit là-dessus que c'étoit quelque pauvre jeune Diable, qui n'étoit pas des plus fins; parcequ'autrement il auroit demandé au *Charbonnier*, qu'est-ce que toi & l'Eglise croyez; & alors le *Charbonnier* n'auroit sçû que repondre. On dit aussi, que le *Charbonnier* est maître en sa maison. Ce proverbe vient de ce que le Roi François I. s'étant égaré à la chasse, fut contraint de loger en la loge d'un *Charbonnier*, comme un Chasseur inconnu. Le *Charbonnier* s'assit le premier à la table, en disant que chacun étoit maître en sa maison. Cependant il servit le Roi d'un morceau de venaison, en le priant de n'en rien dire au grand nez: c'est ainsi que le peuple nommoit le Roi. Le lendemain pour recompenser son hôte, le Roi octroya à sa consideration que le trafic du charbon seroit exempt de tous impôts tant par eau, que par terre.

CHARBONNIERE. s. f. est une place qu'on marque dans les bois pour faire le charbon. L'Ordonnance ne permet en coupant les bois qu'un certain nombre de *charbonnieres*.

Le mot de *charbon* & ses derivez viennent du Latin *carbo*, qui vient du Grec *karphein*, *siccare*, *arefacere*.

CHARCUTER. v. act. Hacher ou tailler de la viande, comme font les Charcutiers. On applique particulierement ce mot à ceux qui ne sçavent pas couper les viandes avec dexterité.

On le dit aussi figurément des autres choses taillées mal proprement, ou defigurées. C'est un mauvais Tailleur, il a tout *charcuté* cette étoffe. Ce Menuisier a *charcuté*, a gâté cette piece de bois. Ces assassins ont *charcuté* ce corps mort. Les Chirurgiens lui ont tout *charcuté* le bras.

CHARCUTERIE. s. f. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier le peu d'adresse avec laquelle on taille, on fait quelque chose.

CHARCUTIER. s. m. On écrivoit & on disoit autrefois *Chaircutier*; & c'est ainsi en effet qu'on devroit écrire, & dire; mais l'usage y est contraire. C'est un Marchand de chair de pourceau. C'est aussi celui qui la sale, qui la hache, qui l'assaisonne, & qui en fait divers ragoûts, comme saucisses, saucissons, cervelas, boudins, andouilles, &c. Il est ainsi nommé, parcequ'il fait cuire les chairs; & qu'il vend non seulement de la chair de pourceau cuitte, mais aussi des langues de bœuf, & autres.

CHARCUTIERE. s. f. Femme de Charcutier, ou femme qui fait le metier de Charcutier.

CHARCUTIS. s. m. Vieux mot qui s'employoit autrefois en parlant d'un grand massacre, d'une grande deffaite. En cette journée il se fit un horrible *charcutis*.

CHARDON. s. m. Terme de Botanique. C'est un nom qu'on donne aux plantes dont les fleurs sont des tuyaux ramassez en maniere de tête, & dont les feuilles sont épineuses. En Latin *carduus*, qui vient de *carere*, *carder*, parceque l'on se sert pour carder de la tête épineuse du *dipsacus*, que l'on prend ordinairement pour une espece de *chardon*. Il y a de plusieurs sortes de *chardons*.

CHARDON A' BONNETIER, est celui dont les têtes servent à carder, à lever la bourre. Ce *chardon* est une plante épineuse. Sa tige est haute & picquante aussi-bien que ses feuilles, qui sont semblables à celles des laituës. Elles sont disposées deux à deux par chaque nœud, & embrassent la tige. Elles sont longues, & ont au milieu de leur dos dedans & dehors certaines ampoulles picquantes & épineuses. Il y a entre les feuilles une concavité, dans laquelle s'amasse & se garde l'eau qui tombe ou de la rosée ou de la pluye: ce qui a fait donner à cette plante le nom de *dipsacus*, qui vient du mot Grec *dipsao*, *j'ay soif*. A la cime de chaque tige & surgeon il jette des têtes longues & épineuses qui deviennent blanches étant seches; & quand on les fend jusqu'à la moëlle, on trouve dedans de petits vers. En Latin on l'appelle *dipsacus sativus*, ou *carduus fullonum*.

CHARDON BENIT. s. m. Plante qui a ses tiges rondes, souples, visqueuses, veluës, & couchées contre terre. Ses feuilles sont longues & ridées de deux côtez, veluës & pointuës. Le bout de ses tiges est garni de longues & picquantes épines & de feuilles, d'où sort une fleur jaune ayant au dedans une graine bourruë, blancheâtre & semblable à celle de l'artichaut. Sa racine est blanche & fort divisée. Toute la plante est fort amere. C'est une espece de *cnicus*. On l'appelle en Latin *cnicus sylvestris hirsutior*, ou *carduus benedictus* à cause de ses excellentes qualitez. Ses feuilles & sa semence sont en usage: elles sont cordiales & sudorifiques, propres pour resister au venin & à la pourriture. On s'en sert aussi dans les fievres invecterées, dans les maux de tête & dans les obstructions du foye.

Chardon Nôtre Dame, c'est une espece de *chardon* dont les feuilles sont longues, larges, marquetées de diverses taches blanches, comme de lait, & garnies tout à l'entour de beaucoup de petites épines. Sa tige est de la grosseur du doigt, haute de deux ou de trois coudées, & branchuë. Ses têtes sont herissées de piquans roides, & fort pointus: elles portent des fleurs qui sont de couleur de pourpre. Sa racine est grosse, longue, & bonne à manger. On lui attribuë les mêmes vertus qu'au *chardon* benit. On donne la decoction de sa racine dans les obstructions du foye & des visceres, dans la retention d'urine, dans l'hydropisie, dans la jaunisse, & dans la douleur des reins. En Latin *Carduus Mariæ*, *sive lacteis maculis notatus*.

Il y a aussi un *chardon étoilé* à feuilles de giroflée jaune, qui a une racine blanche, ligneuse, & une tige haute d'un pied, droite, ronde, cottonneuse, garnie de feuilles longues & larges, & armée de quatre épines, dont il y a une plus ample description dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

Chardon étoilé. Voyez Chaussetrape. C'est la même plante.

Chardon a' foulon. Voyez Chardon a' Bonnetier. C'est la même plante.

Chardon laité. C'est le *chardon* Nôtre Dame, qui est ainsi appellé à cause des taches blanches dont ses feuilles sont semées.

Chardon roland, ou a' cent tetes. Voyez Panicaut. Ces trois mots signifient la même chose.

Chardon, chez les Serruriers, se dit des pointes & crochets de fer qui se mettent sur des barreaux, sur une grille de fer, ou sur le chaperon d'un mur, pour empêcher qu'on ne passe par dessus.

On dit proverbialement, qu'un homme est amoureux, gracieux comme un *chardon*; pour dire, qu'il est mal gracieux, rebarbatif.

Chardon. Nôtre Dame du *Chardon*. Ordre militaire institué en 1369. par Louïs II. Duc de Bourbon.

CHARDONNER. v. a. Terme de Detacheur. C'est tirer le poil d'un habit avec des chardons.

CHARDONNERET. s. m. Petit oiseau recommandable pour la beauté de son plumage, & celle de son chant. Il est plus petit que le moineau. Il est marqué de noir, de jaune, & de rouge. Le mâle a la tête, la gorge & le dos plus noirs que la femelle, & la tête plus longue. Ce qu'il a de rouge sur la tête autour du bec, est aussi beaucoup plus vif. La femelle a les ailes cendrées, la gorge blanche, & la tête ronde. On appelle cet oiseau *chardonneret*, parcequ'on le voit ordinairement sur les chardons & les épines. Il vit environ 15. ans, & est sujet à des vertiges. Olina. Les Grecs l'appellent *acanthis*, d'*acantha*, *spina*; les Latins *carduelis*, de *carduus*. Les Italiens le nomment *cardello*, ou *cardellino*; les Espagnols *sirguerito*.

CHARDONNETTE. s. f. Quelques-uns disent *Chardonnette*. Plante qui est une espece d'artichaut sauvage. Elle est semblable à l'artichaut des jardins. Sa tige est fort haute. Ses feuilles sont grandes, garnies de piquans tout à l'entour, de même que ses têtes. Ses fleurs sont de couleur de pourpre. En Latin *cinara sylvestris latifolia*, ou *scolymus Dioscoridis*.

Chardonnette, se dit aussi des fleurs de la plante qu'on appelle *chardonnette*. Les Païsans s'en servent au lieu de pressure pour cailler le lait.

CHARDONNIERE. s. f. Terre pleine de chardons. En Latin, *Carduetum*.

CHARDOUSSE. s. f. Nom qu'on donne en quelques endroits à la carline. Voyez Carline.

CHARENÇON. s. m. Petit insecte fait comme une punaise, qui s'engendre & se nourrit dans le grain de blé. Il en mange toute la farine, & il n'y laisse que le son. Quand il y a des *charençons* dans un grenier, il faut vendre le blé au plutôt, car ils multiplient horriblement. En Latin *curculio*.

Ce mot vient du participe Grec *charasson*, qui signifie *rongeant le blé*.

CHARGE. s. f. Poids d'un corps qui pese sur un autre. On admire le frontispice du Louvre, parceque ses colonnes supportent une épouvantable *charge*.

Ce mot vient de *carg*, qui en vieux langage Armorique ou Bas-Breton signifioit la même chose.

Charge, en termes de Maçonnerie, se dit de ce qui pese sur un mur, poutre, ou autre corps. On donne de la *charge* à une voute à proportion que les arcboutans sont forts. Il faut étayer cette poutre, parcequ'elle succombe sous la *charge*. Les Maçons appellent aussi *charge*, une certaine épaisseur que l'on met sur les solives & ais d'entre-voute, ou sur le hourdi d'un plancher, pour recevoir le carreau, ou aire de plâtre, qu'on y doit mettre.

On dit particulierement, qu'il faut payer les *charges* d'un mur, quand un voisin éleve un mur mitoyen pour bâtir dessus: ce qui s'estime à raison de six toises l'une. Voyez l'art. 197. de la Coutume de Paris.

Charge, est aussi une certaine mesure d'un poids proportionné à la force de ce qui le supporte. Ainsi on dit, une *charge* de cotrets, de fagots; pour dire, 18. ou 20. cotrets ou fagots que peut porter un Crocheteur. Cet homme a fait tant de livres, qu'il y en auroit bien la *charge* d'un Crocheteur. Une *charge* de charbon contient deux mines. Une *charge* de blé. La *charge* d'un mulet c'est de 400. livres; d'un chameau, c'est mille livres. Ce vaisseau a sa *charge*; pour dire, il en a autant qu'il en peut porter. La *charge* des carraques de Portugal est de deux mille tonneaux; c'est-à-dire, qu'elles portent quatre millions de livres pesant. Ce vaisseau n'a pas trouvé en ce port des marchandises pour sa *charge*, il en est sorti avec demie-*charge*. On appelle *vaisseaux de charge*, ceux qui suivent une armée navale pour porter les munitions & les provisions. Brebeuf fait dire par Cesar au Nautonnier qui le conduisoit;

Abandonne ta barque aux vens les plus mutins,
Sa charge *lui repond du secours des destins.*

Charge, signifie aussi, l'action de charger. En la navigation des rivieres il y a trois jours de *charge*, ou de planche, & autant pour la decharge; c'est-à-dire, pour donner loisir aux Marchands de charger, & decharger.

Charge, signifie encore, les coups qu'on donne à quelcun, qui effectivement lui pesent sur le corps. Il lui a donné une *charge* de bois, une *charge* de coups de bâton. Cela ne se peut dire, que dans le stile bas & comique.

On le dit pareillement des armées qui se battent. Ces deux corps se sont choquez furieusement, & ont retourné plusieurs fois à la *charge*. Les Trompettes sonnoient la *charge*. Les Tambours battoient la *charge*.

En ce sens on dit figurément, qu'on retourne à la *charge*, quand on vient demander une seconde fois une chose dont on a été deja refusé, quand on reïtere ses sollicitations, ses importunitez.

Charge, est aussi une certaine mesure de poudre qu'on met dans les armes à feu pour leur faire faire leur effet. La *charge* de canon est environ la troisiéme partie du poids de son boulet. La *charge* d'une mine est ordinairement un millier de poudre; mais on la proportionne à la nature & au poids du terrain qu'il faut qu'elle enleve. On donne double *charge* aux canons pour les essayer.

Charge, se dit aussi des fournimens qui sont attachez aux bandouillieres des mousquetaires, qui servent à donner la *charge* à un mousquet. Ces fournimens ne sont autre

autre chose que plusieurs petits étuis couverts de veau, dans chacun desquels les soldats renferment ce qu'il faut de poudre pour charger leurs armes à feu. Ouvrir la *charge* avec ses dens.

CHARGE, se dit figurément de tout ce qui est accablant ou onereux. L'action de l'esprit s'étouffe par trop d'étude; c'est une *charge* qui l'accable. MONT. Il est mal-aisé de bien aimer ceux qui nous sont à *charge*. VAU. Une vieille fille est à *charge* aux autres, & à elle-même. Le G. Theodose refusa l'Empire; & l'on remarqua que ce n'étoit point par une vaine ceremonie; mais par une veritable sagesse, qui lui faisoit regarder cet honneur comme une *charge* difficile. FL.

C'est une charge *bien pesante*
Qu'un fardeau de quatre-vingts ans. QUI.

Une tutelle est une *charge*, & non pas un avantage. Cette veuve a cinq enfans à sa *charge*; c'est-à-dire, qu'elle est obligée de les nourrir, entretenir & avancer. Cet importun est à la *charge* de ses amis; c'est-à-dire, qu'il leur emprunte, & qu'il vit à leurs depens. Les secrets, soit les nôtres, soit ceux que l'on nous confie, peuvent encore porter le nom de *charge*, à cause de la peine que les indiscrets ont à les garder.

- - - *L'homme indiscret, dont la bouche imprudente,*
Depose d'un secret la charge *trop pesante,*
Voit bien-tôt son secret follement confié,
Par d'indiscrets amis à d'autres publié.
POËME DE L'AM.

CHARGE, se dit en ce sens des clauses & conditions qui sont stipulées par un acte ou contrat, ou qui sont naturellement attachées à la chose dont on traitte. Il a vendu cette terre à la *charge* d'une telle servitude; à la *charge* de payer tels & tels creanciers; à la *charge* du remere. On donne tous les baux à la *charge* de cultiver & entretenir les lieux en bon pere de famille. Il lui a fait ce plaisir à la *charge* d'autant. Une Abbaye Reguliere est un Benefice à *charge* d'ames.

CHARGE, signifie aussi, Pension, rente, redevance dont une chose est tenuë envers une autre. Il a quitté le Benefice à cause de ses *charges*. Il doit une rente de cent septiers de blé, c'est une grosse *charge*. Il ne vaut pas cent écus, toutes *charges* faites. Cette redevance est une *charge* fonciere. Les *charges foncieres* doivent être payées & suportées par celui qui possede l'heritage, qui a été aliené, sinon il le doit abandonner. L'OISEAU.

CHARGE, est encore un impôt, une levée de deniers pour fournir aux depenses & aux necessitez de l'Etat, d'une Communauté. C'est au peuple à supporter les *charges* de l'Etat. Durant la guerre on est obligé à mettre de nouvelles *charges*, de nouvelles impositions. Les proprietaires des maisons sont obligez aux *charges* de ville, qui sont bouës, lanternes, pauvres, logement de soldats, fortifications, &c.

CHARGE, signifie encore une accusation, une imposition de crime, soit par la plainte de l'accusateur, soit par la deposition des temoins. Il y a beaucoup de *charges* contre cet homme, on l'accuse de plusieurs choses. Les *charges* & informations ont été apportées; c'est-à-dire, les actes du Greffe qui contiennent la plainte de la partie, & les depositions des temoins. On dit, qu'un accusé prend droit par les *charges*, lorsqu'il est sûr de son innocence, qu'il n'y a point de preuve contre lui, & qu'il s'en rapporte au dire des temoins, qu'il n'est point besoin de lui confronter. L'Ordonnance veut qu'on entende les temoins à *charge* & à decharge.

CHARGE, signifie souvent une dignité, un office qui donne pouvoir, & autorité à quelcun sur un autre. Il y a des *charges* seulement utiles par les revenus, & les émolumens qui y sont attachez; & d'autres qui sont honorables par les fonctions, & par le rang qu'elles donnent. La *charge* de Chancelier, de Premier President, sont les premieres *charges* du Royaume. Il y a quatre principales sortes de *charges*: celles de la Maison du Roi ou des Princes, comme Grand Chambellan, Grand Maître de la Garderobbe, des Ceremonies: celles de l'Armée, comme de Marechal de Camp, Mestre de Camp, de Capitaine, d'Enseigne: celles de Robbe, ou de Judicature, comme de Conseiller, de Greffier, & celles des Finances, comme Intendant, Controlleur, Tresorier, Receveur & Payeur. On dit qu'un homme est *en charge*, pour signifier qu'il exerce une *charge*, qu'il en fait actuellement les fonctions: qu'il est *hors de charge*, quand le temps de son exercice est expiré; & cela se dit particulierement des magistratures, & des dignitez électives, & non perpetuelles. On dit, Exercer une *charge en titre*, quand on en a des provisions; & *par commission*, lorsque la charge n'a point de titulaire, ou qu'il est interdit ou absent. On dit, Etre pourvu d'une *charge en survivance*, quand on a droit de l'exercer après la mort ou en l'absence du titulaire. Il y a aussi des *charges municipales*, ou des *charges de ville*, qu'on obtient par élection; & des *charges de Communautez*.

La venalité des *charges* qui se pratique en France, n'a été en usage dans aucune Republique, & ne trouve point d'exemple ailleurs. Il semble que les *charges* doivent être la recompense du merite, & qu'on les doit proposer comme un prix qui serve d'aiguillon à la vertu, & qui anime au travail. On hasarde à remplir les *charges* de personnes incapables en n'y admettant que ceux qui ont dequoy les acheter. Dans le temps de la Republique Romaine les *charges* étoient conferées par l'élection du peuple. Les Empereurs s'étant emparez du droit du peuple, nommoient seulement les Grands Officiers, & ces Grands Officiers nommoient les Officiers inferieurs, qui dependoient de leur *charge*. Le même ordre fut observé en France. Le Roi par l'avis de son Conseil nommoit les premiers Officiers de la Couronne; ceux du Parlement, de la Chambre des Comptes, & des Finances. Les Baillifs, & les Senechaux, étoient aussi pourvûs directement par le Roi. Mais les Officiers inferieurs étoient choisis par les Comtes, ou par les Ducs, & par les Officiers superieurs. Jusqu'à François I. le Chancelier avoit droit de pourvoir à toutes les *charges* sans gages, ou dont les gages n'excedoient point 25. livres; Par une Ordonnance de Charles VI. de l'an 1440. il fut reglé que les Officiers du Parlement, & autres de justice, seroient nommez par le Parlement même, en presence du Chancelier: & ceux des Finances par la Chambre des Comptes. Pendant que les Anglois occupoient la France, ils introduisirent la collation, & la nomination arbitraires du Roi. Après qu'ils furent expulsez l'on inventa sous Charles VIII. un expedient entre la nomination absoluë du Roi, & l'élection. C'est que le Parlement, & la Chambre des Comptes nommeroient trois personnes, & que le Roi choisiroit celui qu'il lui plairoit de preferer. Ce partage équitable entre le Roi, & ses sujets, a subsisté jusqu'à la venalité des *charges*. Cet abus commença du temps de Louïs XI. sous pretexte du besoin d'aquitter les dettes de Charles VIII. son predecesseur. Louïs XII. tira de grosses sommes de la vente des *charges*. François I. garda encore moins de mesures, & fit du trafic des *charges* un revenu ordinaire de son domaine. Il établit même en 1522. un Bureau qui servit comme de boutique à cette nouvelle marchandise. Le Parlement qui n'approuvoit point ce commerce, exigeoit de ses Officiers le serment qu'ils n'avoient point acheté leur *charge*. Mais comme c'étoit un faux serment que l'on ne prêtoit que pour la forme, il fut aboli en 1597. Ce fut Mr. Sebastien Chauvelin qui le premier fut dispensé du serment.

ment. Depuis les *charges* sont tellement entrées dans le commerce, qu'elles font partie du patrimoine des familles. L'Oiseau. Louet. Aujourd'hui, l'argent seul au palais peut faire un Magistrat. Boi. Je pourois vous faire voir St. Augustin dans une sainte horreur des *charges*, & regardant comme un fardeau redoutable ces dignitez qu'on recherche avec une ambition seculiere. Fl. Une temeraire jeunesse se jette d'ordinaire sans étude, & sans connoissance dans les *charges* de la Robe. Id. La principale chose qui soutient les hommes dans les grandes *charges*, d'ailleurs si penibles, c'est qu'ils sont sans cesse detournez de penser à eux. Pasc. Combien d'ames oisives qui n'apportent d'autre preparation à leurs *charges*, que celle de les avoir desirées, pour satisfaire leur orgueil, & honorer leur paresse? Fl. La venalité des *charges* a fermé la porte des honneurs au merite. Mez.

Charge, se dit quelquefois d'une commission verbale ou sans titre, ou passagere, quand on donne à quelcun le soin ou la garde de quelque chose. On lui a donné la *charge* d'un tel recouvrement. On a mis ce prisonnier à la garde d'un tel, il l'a en sa *charge*. Il a la *charge* de fournir des vivres, des logemens à ces trouppes. Il n'est pas responsable du vol qui a été fait en cette maison, les meubles n'étoient point en sa *charge*. En ce sens on appelle une *femme de charge*, celle qui a le soin de la vaisselle d'argent, des meubles & des provisions d'un logis; & dans les Communautez, un tel a la *charge* de la Sacristie, du cellier, de l'Infirmerie, &c.

Charge, signifie encore, Mandement, procuration. Il a donné *charge* à son Commis de faire vôtre expedition. Un Procureur est sujet à desaveu, quand il a occupé, quand il a fait des offres sans *charge*, sans mandement special. Ce Banquier a donné *charge* à son correspondant d'acquitter une telle lettre de change.

Charge, se dit aussi du soin qu'on prend des affaires d'un Etat, d'une maison, en vertu d'une commission particuliere. Ce Ministre prend sur lui toute la *charge*, tout le faix des affaires du Royaume. Cet Intendant, ce Solliciteur a la *charge* des affaires, des procés de cette famille.

Charge, en termes de Manege, c'est un cataplasme, un appareil ou onguent fait de miel, de graisse, de terebentine, & quelquefois de lie de vin, & autres drogues, qui sert à guerir les foulures, les enflures, ou autres maladies des chevaux, procedantes de quelque travail ou effort violent, lorsqu'on l'applique sur les parties offensées, ou qu'on les en frotte.

Charge, en termes de Peinture, c'est une representation exaggerée de quelque personne, que le Peintre fait pour se rejouïr, & à laquelle il conserve de la ressemblance en ridicule. Peu de Peintres ont le genie de bien faire des *charges*. Ces sortes de *charges* se font en outrant ce qu'il y a de vrai dans la personne que l'on peint, soit dans l'excés, soit dans le defaut. Ainsi, quand d'un nez un peu plus long que la nature ne le donne au commun des hommes, on en fait un nez excessivement long; ou que d'un nez un peu plus court qu'il ne devroit être, on en fait un nez tout-à-fait camus, cela s'appelle la *charge* de celui qu'on a voulu representer. Il en est de même de toutes les autres parties du corps, dont les excés & les defauts sont outrez par le Peintre.

Charge, en termes de Jardinage, est une bourse ou œil à fleur: d'où vient qu'on dit, que les arbres chargent beaucoup, quand ils ont beaucoup de ces *charges*, & qu'ils apportent beaucoup de fruit.

Charge, en termes de Magie noire & de Sortilege, signifie le charme & le sort que les Sorciers mettent en quelque lieu pour y faire leurs malefices & empoisonnemens. C'est un pot de terre neuf vernissé, non acheté ni marchandé, dans lequel ils mettent du sang de mouton, de sa laine, du poil de plusieurs bêtes, avec quantité d'herbes & de poisons qu'ils brouillent avec plusieurs grimaces & ceremonies superstitieuses & sacrileges, en proferant plusieurs paroles & invocations de Demons. Ils mettent ce pot dans un lieu secret de la bergerie, ou autre endroit où ils veulent faire quelque malefice; & alors ils l'arrosent avec un peu de vinaigre, selon l'effet qu'ils veulent qu'il produise. Ce sort dure certain temps, & ne sçauroit être levé que par celui qui l'a mis, ou par quelque superieur qui causera la mort du premier. L'histoire de cette espece de sortilege est amplement decrite dans le procés d'un nommé *Bras de fer*, fameux Sorcier qui est à present au mois de Mars 1688. dans les prisons du Parlement appellant d'une sentence, par laquelle lui & ses complices sont condamnez à être pendus & brûlez. Dans ce procés il y a des choses si extraordinaires, qu'elles poussent à bout l'incredulité de ceux qui nient les sortileges.

A la charge. adv. A condition. *A la charge* de reprise. *A la charge* d'autant, de faire le reciproque, ou de rendre la pareille.

Charge, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut prendre le Benefice avec ses *charges*; pour dire, qu'il faut souffrir les incommoditez d'une chose, dont on tire d'ailleurs des avantages. On dit aussi, qu'une *charge* est le chausse-pied du mariage; pour dire, qu'un homme en France trouve plutôt à se marier quand il est revêtu d'une *charge*.

CHARGEANT, ante. adj. Ce qui pese, ce qui charge, ce qui incommode. Cette viande est bien *chargeante*, elle est difficile à digerer. Il ne faut pas mettre de si gros bois à la charpente de ce toit, il seroit trop *chargeant* sur ses murs. On ne s'en sert que rarement au propre. On ne dit point fardeau *chargeant*, pour pesant. On l'employe au figuré. Il disoit que cette dignité étoit trop *chargeante* pendant les troubles de ce siecle. Fl.

CHARGEOIR. s. m. Terme de Canonier. Instrument avec quoy on charge le canon. Cet instrument est garni de sa lanterne, de sa hampe, & de deux boëtes pour charger la poudre à canon.

CHARGER. v. act. Mettre un fardeau sur quelque chose. Il faut un homme pour *charger* ces manœuvres. Les chameaux sont dressez à se baisser quand on les *charge*. Le blé *charge* bien ces planchers, il les faut étayer. Il est allé *charger* des vins en un tel port. Cet arbre est fort *chargé* de fruits.

On dit en termes de Marine, *Charger* un vaisseau; pour dire, lui donner sa charge; le *charger* à cueillette, ou au quintal; le *charger* en grenier; c'est-à-dire, le *charger* de marchandises sans être emballées ni entonnées.

Ce mot vient de *carricare*, formé de *carricus*, diminutif de *carrus*. Menage.

Charger, signifie aussi, Incommoder l'estomac. Les écrevisses *chargent* l'estomac, on a de la peine à les digerer. Vous me *chargez* trop en me voulant faire boire des rasades.

Charger, se dit encore en termes d'Horloger. *Charger* un balancier, c'est, Rendre une montre, une horloge plus tardive, en rendant le balancier plus lourd. Les balanciers des monnoyes sont fort *chargez* de plomb.

Charger, en termes de Guerre, signifie, Attaquer l'ennemi, le battre, le deffaire. Les ennemis nous *chargerent* d'abord en une telle occasion, mais nous les *chargeâmes* à nôtre tour. Ils avoient ordre de ne se point decouvrir, que l'ennemi ne fût passé, pour le *charger* en queuë. Abl.

Charger, se dit aussi des querelles particulieres. Il souf-

souffrit quelque temps les reproches de son averfaire, mais enfin il le *chargea* de coups; il le *chargea* de bois; pour dire, qu'il lui donna des coups de bâton. Cette derniere façon de parler n'eft bonne que dans le ftile bas, & comique.

Il pourroit bien, mettant affront deffus affront,
Charger de bois *mon dos, comme il a fait mon front.* Mol.

Charger, fe dit auffi des armes à feu. Un canon fe *charge* avec des boulets, des cartouches, des balles ramées. Les ennemis ont éventé la mine depuis qu'elle a été *chargée*, ils en ont tiré le poudre. Il a *chargé* fes piftolets.

Charger, fe dit figurément en chofes fpirituelles & morales: il fignifie, Accabler, remplir, rejetter fur quelcun. Il ne faut *charger* fa memoire que de bonnes chofes. Sa lettre étoit *chargée* de mille reproches, & de mille injures. On reprochoit à Ciceron que fon éloquence étoit *chargée* de paroles, & de penfées fuperfluës. Nic. La doctrine de l'Eglife Romaine fur la tranfubftantiation eft *chargée* d'un fi grand nombre d'inconveniens, que l'efprit des Chretiens en demeure accablé. Cl. Les vieillards louënt le paffé, & blâment le prefent: *chargeant* ainfi le monde du chagrin de leur âge. Mont. Le Calvinifme a été *chargé* injuftement des plus noirs attentats. Oe. M. Les Commentateurs font d'ordinaire *chargez* d'une vaine, & faftueufe érudition. La Br.

Charger, fignifie auffi, Impofer quelque condition onereufe. Un heritier eft *chargé* d'acquitter les dettes & les legs d'un teftateur. Un ufufruitier eft *chargé* d'acquitter les rentes annuelles dont le bien qu'il poffede eft tenu.

Charger, fignifie auffi, Mettre des impofitions. On a trop *chargé* de tailles ce pauvre homme fur le rolle. Cette marchandife eft trop *chargée* de doüanes.

Charger, fignifie quelquefois, Mettre, pofer, graver fur quelque chofe. Cet Ecu eft *chargé* de trois fleurs de lis. Un habit *chargé* de broderie, de paffemens. On a dit en parlant des éloges du Roi,

Deja pour les chanter tel accorde fa lyre,
Et tel, pour en charger *le marbre, & le porphyre,*
D'une ardeur incroyable aiguife fon cifeau.

Charger, fe dit auffi de ce qui eft de mauvais debit, qui nous eft à charge. Un bon Marchand ne fe doit point *charger* de mauvaife marchandife. C'eft un malheur, quand on a des parens pauvres dont on eft obligé de fe *charger*.

Charger, fignifie encore, Donner une charge, une commiffion à quelcun de faire quelque chofe. Cet homme a été *chargé* d'une negociation où il a bien reüffi. Il ne devoit pas fe *charger* de faire une telle harangue, puis qu'il n'étoit pas en état de parler. Cet Ambaffadeur étoit expreffément *chargé* par fes inftructions, de faire inftance fur la reftitution d'une telle place. C'eft un tel Avocat qui eft *chargé* de ma caufe, de mon fac, de mes memoires.

Charger, d'ordinaire avec le pronom perfonnel, fignifie, Prendre fur foi, fe rendre refponfable. Jesus-Christ s'eft *chargé* de tous nos pechez, & de toutes nos miferes. Confiez-moi vôtre affaire, je me *charge* du fuccés. Cet Entrepreneur s'eft *chargé* de venir à bout d'un tel deffein. Le courrier fe *charge* de rendre ma lettre en main propre. Je ne fuis *chargé* que de ma propre conduite, & je ne reponds qu'à moi-même de mes études, & de mon loifir. Fl. Les Rois *chargez* du gouvernement n'en auront-ils que les inquietudes, & les fatigues? & veut on qu'ils tremblent devant la loi, qui eft leur propre ouvrage? Tour.

De l'interêt du ciel pourquoy vous chargez-*vous?*
Pour punir le coupable a-t-il befoin de nous? Mol.

Charger, fignifie auffi, Enregiftrer. Il faut qu'un Marchand *charge* fon regître des payemens qu'on lui fait. Le regître de ce Banquier eft *chargé* de l'envoi d'une telle commiffion en Cour de Rome. Le Greffier eft *chargé* de ce procés.

Charger, fignifie auffi, Accufer quelcun en Juftice, ou depofer contre lui. Ce prifonnier eft *chargé*, eft prevenu de plufieurs crimes, il y a divers temoins qui le *chargent*. Ils ne ceffoient de le *charger* tantôt d'avarice, & tantôt de trahifon. Vaug.

Charger, en termes de Peinture, fignifie, Defigurer une chofe, ajoûter à la verité, faire une exaggeration burlefque des principaux traits qui contribuent à la reffemblance. Ce Peintre a *chargé* ce portrait; pour dire, Il a bien fait un portrait qui reffemble en quelque chofe, mais il l'a defiguré, il l'a rendu ridicule. On le dit auffi au figuré. Ce medifant a *chargé* l'hiftoire qu'il nous raconte, il y a ajoûté beaucoup de chofes de fon cru.

Charger, eft auffi un terme de Vinaigrier, qui fignifie, Emplir. *Charger* les vaiffeaux. Pot à *charger*. Entonnoir à *charger*.

Charger, eft auffi un terme de Fileufe. Il fignifie, Mettre du chanvre, du lin autour de la quenouille pour le filer. Je vais *charger* ma quenouille. Ma quenouille eft bien *chargée*.

Charger, fe dit proverbialement en ces phrafes. Il a été *chargé* d'appointement; pour dire, Il a été bien battu à coups de poing. Il eft revenu *chargé* comme un mulet; pour dire, Il en avoit autant qu'il en pouvoit porter.

Chargé, ée. part. paff. & adj.

On dit au figuré, un homme *chargé* de famille, de dettes, de crimes. Un Heros *chargé* de gloire. Ces deux premiers Miniftres *chargez* des interêts, & du deftin des deux nations, faifoient valoir leur habileté à difputer les droits des Couronnes. Fl.

On appelle auffi une couleur *chargée*, lorfqu'elle eft forte, & tire vers le plus obfcur de la même nuance. On dit auffi, une écriture trop *chargée*, quand il y a trop d'encre. Une feuille d'impreffion trop *chargée*, lorfqu'elle eft trop pleine & trop grande.

On dit auffi d'un homme gras, qu'il eft *chargé* de cuifine, de ganache, quand il a les joues groffes; *chargé* d'années, quand il eft fort vieux. Un cheval *chargé* d'encolure.

Chargé, en termes de Blafon, fe dit quand fur le chef, la croix, le pal, & fur toutes les autres pieces honorables de l'Ecu, il y a quelque autre figure: & quand fur cette derniere on y en a mis quelque autre, on dit *furchargé*. Il porte d'or à la croix de gueules *chargée* de cinq coquilles d'argent.

Chargé, ée. adj. Se dit auffi en Peinture de ce qui eft trop marqué, & qui fait une reffemblance fatirique d'une perfonne. An. Caraffe fe plaifoit à faire des portraits *chargez*, & y reüffiffoit bien.

Chargé a' la côte, fe dit fur mer d'un gros vent qui force un vaiffeau à fe tenir près de terre. On dit fur l'Ocean qu'un *vaiffeau eft chargé à cueillette*; pour dire, que fa *charge* a été faite de l'amas de diverfes marchandifes, que le Maître a cherchées, & qu'il a reçuës de plufieurs particuliers pour faire fa cargaifon. On dit fur la Mediterranée dans le même fens, un *vaiffeau chargé au quintal*.

On appelle une *piftole chargée*, une piftole à laquelle on a ajouté de l'or, ou quelqu'autre morceau de metal, pour la rendre de poids.

CHARGEUR. f.m. Officier de ville qui eft établi pour charger, & arranger les bois dans les membrures fur les ports, afin que le bourgeois ne foit point trompé. On les appelle auffi *Gagne-deniers*.

CHARGEUR, est aussi un Officier d'Artillerie commis pour charger le canon.

CHARGEUR, est aussi un manœuvre qui sert dans les ateliers à charger les autres. Il y avoit tant de hotteurs, & tant de *chargeurs* à faire cette terrasse.

CHARGEURE. s. f. Se dit en termes de Blason, quand on parle des pieces qui en chargent d'autres. La *chargeure* ne diminuë pas tant la noblesse des Armes, comme fait la brisure.

CHARIAGE. s. m. Peine ou salaire qu'on paye pour une voiture. Le *chariage* est fort difficile en cette saison. Il coute tant pour le *chariage* depuis là jusqu'ici.

CHARIER. Voyez CHARRIER.

CHARIOT. s. m. Voiture à quatre rouës, qui n'a qu'un timon, & des chevaux attachez aux côtez les uns des autres. Il a mené deux *chariots* de bagage. On envoye chercher des provisions avec un *chariot*. Les enfans ont aussi de petits *chariots* pour se divertir.

CHARIOT, a signifié autrefois la même chose que *char* : & ainsi on a dit, le *chariot* du Soleil. Il y avoit des *chariots* de triomphe à ce carrousel. On couroit aux Jeux Olympiques avec des *chariots*. On combattoit sur des *chariots* armez de faulx chez les Anciens.

Ce mot vient du Latin *carrus*.

Les Cordiers appellent *chariot*, une planche montée sur deux petites rouës. Il sert au Cordiers à assembler du cordage.

CHARIOT, est aussi une Constellation celeste, ainsi nommée par le peuple, à cause qu'elle ressemble en quelque façon à un *chariot*. C'est celle qu'en Astronomie on appelle la *Petite Ourse*, qui a sept étoiles, dont quatre font la ressemblance des quatre rouës, & les trois autres en droite ligne paroissent en être l'attelage, ou le timon. C'est la derniere & la plus voisine de nôtre pole. Il y a le grand, & le petit *Chariot*. La grande Ourse est le grand *Chariot*, ou le *Chariot de David*. On appelle aussi *Chariot de mer*, l'une des constellations meridionales, autrement nommée, le *Navire d'Argos*.

CHARITABLE. adj. m. & f. Qui est prompt à assister, à secourir son prochain, soit par ses aumônes, soit en lui fournissant ses autres necessitez. On ne peut être bon Chretien, si on n'est fort *charitable*. Les hommes appellent *charitables* ceux qui flattent leurs defauts : parcequ'ils ne sçauroient convenir qu'on les puisse decouvrir avec justice. PORT-R. On se fait un devoir exterieur de l'aumône : on la donne comme riche, & non pas comme *charitable*. FL. Il ne faut pas s'autoriser dans l'indiscretion d'un faux zêle, ou dans le plaisir malicieux de censurer son prochain, sous pretexte de donner un avis *charitable*, & fraternel. DE VILL. Je suppose qu'un Moine est toûjours *charitable*. LA FON. Il y a un livre du Medecin & de l'Apothicaire *charitable*, qui enseigne à faire les remedes à la maison, en faveur des pauvres : il est du Sr. Guibert.

CHARITABLEMENT. adv. D'une maniere charitable. Dans cette Abbaye, en cet Hôpital, on reçoit *charitablement* tous les passans. Il faut corriger *charitablement* son prochain. ARN.

CHARITATIF. adj. m. Terme du Droit Canonique. On appelle *subside charitatif*, un secours moderé que le Concile accorde à l'Evêque lorsqu'il se trouve dans quelque urgente necessité. Par ex. quand ses revenus ne suffisent pas pour se trouver à un Concile &c.

CHARITE'. s. f. L'une des trois vertus theologales, & celle qui est principalement recommandée aux Chretiens. Elle consiste à aimer Dieu de tout son cœur, & son prochain comme soi-même. La *charité* des Convertisseurs fait les mêmes choses que l'injustice, & la haine, sans cesser d'être une vertu Chretienne. OE. M. Il vaudroit mieux ennuyer le Lecteur, que de le divertir aux depens de la *charité*. DE VILL. Le mot de *charité* n'a point de plurier en ce sens. Les hommes se font une fausse idée de la *charité* en prenant pour contraire à cette vertu, tout ce qui incommode l'amour propre. PORT-R. Les gens du monde conçoivent la *charité* comme une vertu toûjours flateuse, & agreable, & qui ne choque jamais personne. IB.

CHARITÉ, est aussi l'effet d'une vertu morale, qui consiste à secourir son prochain de son bien, de ses conseils & de ses assistances en toutes ses necessitez. En ce sens ce mot de *charité* a un plurier. Pendant les guerres les *charitez* sont bien refroidies. L'Hôpital de la *Charité*. *Charité* des pauvres. Cet homme qui s'est engraissé de la substance du peuple, tire du fond même de ses concussions, une bizarre *charité*, & des aumônes irregulieres. FL. Une *charité* aussi vive, & aussi agissante que la vôtre n'a pas besoin d'être excitée par l'artifice, & par le mensonge. DISC. D'EL. La *charité* bienfaisante, & liberale, a toûjours les mains ouvertes pour soulager la misere d'autrui. LE MAI. La Providence a voulu entretenir la *charité* parmi les hommes, par le commerce des secours, & des assistances mutuelles qu'ils se rendent. FL. Dans ce siecle la *charité* est non seulement refroidie, mais presqu'éteinte, & l'on croit perdre le bien qu'on distribuë en aumônes. FL.

Quand on veut corriger un Moine en Chapitre, le Superieur dit à un des Religieux, Mon frere, faites lui la *charité*; pour dire, donnez lui la discipline, la correction fraternelle.

CHARITÉ CHRETIENNE. Ordre Militaire établi par Henri III. en faveur des soldats estropiez au service de l'Etat. Il assigna quelques revenus pour cette charitable fondation. Ceux qui étoient reçus dans l'Ordre portoient une croix sur le manteau à côté gauche, & au tour de la croix ces mots en broderie d'or, *pour avoir fidellement servi*. Un établissement si loüable n'eut point de succés. LE P. ANSELME.

CHARITÉ, Ordre Religieux institué par le B. Jean de Dieu pour secourir les malades. Son Institut fut approuvé en 1520. par Leon X. & confirmé par Paul V. en 1617. Les Religieux de cet Ordre s'appliquent uniquement au service des malades.

On appelle *Sœurs de la charité*, certaines filles ou femmes devotes, qui se consacrent dans une Paroisse à des œuvres de pieté : comme au soin des pauvres, & des malades. Il faut que l'Evêque autorise ces sortes de Societez pieuses. Il y a aussi à Paris une *Charité des pauvres honteux*.

On dit proverbialement, & en un contre-sens, quand on medit de quelcun, qu'on lui impute à faux quelque vice, que c'est une *charité* qu'on lui prête. On dit aussi, *Charité* bien ordonnée commence par soi-même.

CHARIVARI. s. m. Bruit confus que font des gens du peuple avec des poëles, des bassins & des chauderons pour faire injure à quelcun. On fait les *charivaris* en derision des gens d'un âge fort inegal qui se marient. On les faisoit aussi à ceux qui passoient à de secondes noces. Ces tumultes furent deffendus par le Concile, de Tours sous peine d'excommunication. Nicod derive ce mot du Grec *karibari*, qui signifie *pesanteur de tête* provenant de trop boire, ou d'entendre trop de bruit, ou d'autre cause ; Borel du verbe Grec *karibareo* ; c'est-à-dire, *je romps la tête*. Du Cange le derive de *cari cari*, qui est un cri que font les Picards de Boulogne ou de Calais pour soulever le peuple contre les injustes exactions qu'on veut faire sur eux : & comme le bruit est grand & tumultueux, & que les Picards prononcent *ca*, ce qu'ailleurs on prononce *cha*, on appelle *charivari* le

le grand bruit que faisoient des masques ou des personnes deguisées pour faire insulte à quelcun. Scaliger le derive de *chalybarium*, à cause que ce bruit se fait en frappant des vaisseaux d'airain.

CHARIVARI, se dit aussi d'un bruit confus fait en debauche, ou dans des querelles domestiques. Le mari & la femme se battent souvent, c'est un étrange *charivari*. Quand ces debauchez sont yvres, ils font de grands *charivaris*.

CHARIVARI, se dit aussi ironiquement d'une mauvaise Musique. Ce Musicien a fait un concert, qui étoit plutôt un *charivari*.

CHARLATAN, ANE. adj. & subst. Empyrique, faux Medecin qui monte sur le theatre en place publique, pour vendre de la theriaque, ou d'autres drogues, & qui amasse le peuple par des tours de passe-passe, & des bouffonneries, pour en avoir plus facilement le debit. Ce mot vient de l'Italien *ceretano*, qui a été fait de *Caretum*, qui est un bourg proche de Spolete en Italie, d'où sont venus premierement ces imposteurs qui courent de ville en ville, comme temoigne Calepin. Menage le derive de *circulatanus*, qu'il croit qu'on a dit pour *circulator*.

CHARLATAN, signifie aussi, Trompeur, engeoleur; celui qui veut persuader quelcun par des flateries, & des fanfaronnades, pour en tirer avantage. Il se dit aussi d'un hypocrite, d'un faux-devot. Mais en tous ces sens figurez, il est du stile simple, familier, & comique. Il en est de même de *charlataner*, & de *charlatanerie* qui suivent.

Le monde n'a jamais manqué de charlatans. LA FON.

Que l'Eglise est fertile en devots empyriques!
Que de saints charlatans! OE. M.

Enfin je ne vois rien qui soit plus odieux,
Que ces francs charlatans, *que ces devots de place,*
De qui la sacrilege, & trompeuse grimace &c. MOL.

CHARLATANER. v. act. Cageoler quelcun pour le tromper. Ce jeune homme a tant *charlatané* cette fille, qu'elle s'est laissé abuser.

CHARLATANERIE. s. f. Persuasion subtile, & artificieuse de quelque chose qui est prejudiciable à celui qui l'écoute. C'est une pure *charlatanerie* que tous les secrets qu'on debite pour guerir les maladies, quand on ne veut pas suivre les regles de l'art.

CHARMANT, ANTE. adj. Qui plaît extraordinairement, qui ravit en admiration. Cette femme a toutes les manieres *charmantes*. Cette maison de plaisance est un sejour *charmant*. Il y a une éloquence mâle, & vigoureuse, comme il y en a une agreable, & *charmante*. LE P. RA.

Le tour en est charmant, *l'expression hardie.*
L'ART DE PREC.

Berenice est charmante, *& de si belles mains*
Sembloient vous demander l'Empire des humains. RAC.

Mais si vous condamnez l'aveu que je vous fais,
Vous devez vous en prendre à vos charmans *attraits.*
MOL.

Il est des maris si charmans,
Qu'ils peuvent être époux, sans cesser d'être amans.
VILL.

CHARME. s. m. Puissance magique par laquelle, avec l'aide du Demon, les Sorciers font des choses merveilleuses, au dessus des forces, ou contre l'ordre de la nature. Les Poëtes tant anciens que modernes ont fondé la plupart de leurs fictions sur les *charmes* & enchantemens. Arioste, Amadis sont pleins de *charmes*. Ce mot vient de *carmina*. MEN.

CHARME, se dit figurément, des agrémens; de ce qui nous plaît extraordinairement, qui nous ravit en admiration. On apperçoit la foiblesse de vos raisonnemens dès qu'on les a depouillez des *charmes* exterieurs dont vous les avez parez. PEL. La Poësie a des *charmes* qui transportent les esprits. Cette beauté a des *charmes*, & des attraits qui asservissent tous les cœurs. On dit d'un jeune homme qui revient d'une folle passion, que le *charme* s'est enfin dissipé. Il n'est pas aisé de se defendre contre la surprise des sens, & le *charme* inevitable des objets. OE. M. Les *charmes* de son esprit ont entretenu dans mon cœur les ardeurs que l'hymen a coutume d'éteindre. VILL. Les *charmes* de la verité ont été les seules armes qui ont subjugué toutes les nations à J. CHRIST. LE P. THOMASSIN. Pour être sage, il n'est pas besoin d'ensevelir ses *charmes*, ni de se gendarmer parcequ'on nous trouve belles. M. SC. Une femme qui a mille *charmes* est-elle obligée de se sequestrer du monde, par le scrupule d'allumer des desirs criminels, & d'être un objet de tentation? OE. M. La raison elle-même éblouïe par l'éclat du discours, cede quelquefois, & se rend aux *charmes* de l'illusion. VAL. La nouveauté a un *charme* dont on se defend mal-aisément. ST. EV.

La lumiere, le jour, les ombres de la nuit,
Tout retrace à mes yeux les charmes *que j'évite.* RAC.
C'est trop verser de larmes;
Qu'a besoin le defunt que vous noyiez vos charmes?
LA FON.

Quand je verrai ses yeux armez de tous leurs charmes,
Me souviendrai-je alors de mon triste devoir? RAC.

Tout au monde est mêlé d'amertume, & de charmes.
LA FONT.

D'un aveugle panchant le charme *imperceptible*
Frappe, saisit, entraîne, & rend un cœur sensible.
CORN.

Vos frivoles plaisirs pour moi n'ont point de charmes.
L'AB. TETU.

CHARME, est aussi un arbre de haute futaye, dont le bois est fort dur, qui croît en fort peu de temps, qui pousse des branches dès la racine, & qui sert à faire de belles palissades dans les allées des jardins. Il ressemble en quelque sorte à l'érable. En Latin *carpinus*, d'où le mot François a été fait par corruption. On disoit *charne*. Le *charme* sert à faire des aissieux & des formes.

CHARMER. v. act. Faire quelque effet merveilleux par la puissance des charmes ou du Demon. On tient que les Sorciers *charment* les armes, les empêchent de tirer; mais il n'est pas trop sûr de s'y fier. Pouvoit-il *charmer* la balle qui l'a tué? VOIT. L'Ordonnance des Eaux & Forêts deffend de *charmer* les arbres, c'est-à-dire, de les faire mourir malicieusement.

CHARMER, signifie aussi, Dire ou faire quelque chose d'agreable, de merveilleux, de surprenant; plaire extraordinairement. Cet homme *charme* par l'agréement de sa conversation.

C'est la beauté qui commence de plaire;
Et la douceur acheve de charmer. MOL.

Vous êtes fâché de ce que j'ay dissipé l'enchantement qui vous *charmoit*. MALEB. Cette femme *charme* tout le monde par sa beauté, par sa modestie. Une politesse exterieure suffit pour faire donner le titre de bel esprit, parcequ'on n'examine pas de fort près ce qui éblouït, & ce qui *charme*. VAL. Le visage de cette belle fille auroit *charmé* le cœur le plus insensible, & le plus barbare. L. D'ABELARD. Souvenez-vous que mon cœur *charmé* de vos grandes actions se desabuseroit, s'il vous en échappoit quelqu'une indigne de vous, & de moi. VILL. L'éloquence de Ciceron *charme*, & se fait aimer; celle de Demosthene frappe, étonne, & se fait obeïr. LE P. RA. *Charmé* de ses vertus éminentes, je m'affectionnai sans y penser à sa reputation, & à sa gloire. FL. La vraye éloquence n'éclate jamais par des couleurs empruntées; c'est par les traits de sa beauté naturelle qu'elle *charme*, & qu'elle persuade. ST. EV.

Adorable Philis qui m'avez sçû charmer,
J'aime plus que personne n'aime,
Et j'aime seulement pour le plaisir d'aimer.

Ce mot vient du Latin *carminare*, ou *carminibus incantare*.

CHARMER, signifie aussi, Adoucir la douleur, ou en suspendre le sentiment. Sa voix peut *charmer* les douleurs. VOIT. Il faut se faire des plaisirs par lesquels on puisse *charmer* les ennuis de la solitude. La Poësie en delassant l'esprit, *charme* les chagrins de l'ame par son harmonie, & par toutes les graces de l'expression. LE P. RAP.

CHARMÉ, ÉE. adj.
Observe exactement tes amis consultez,
De cet endroit si beau t'ont-ils paru charmez?
L'ART DE PRE.

CHARMEUR. s. m. Sorcier qui a la vertu, ou la reputation de charmer.

CHARMEUSE, se dit aussi en burlesque d'une femme qui se fait aimer. Corneille s'en est servi dans l'Illusion Comique. Juge alors quel desordre aux yeux de ma *charmeuse*, &c.

CHARMILLE. s. f. C'est du plant de charme qu'on éleve, pour vendre à ceux qui veulent faire des palissades. Il a acheté un millier de *charmille*.

CHARMOYE. s. f. Ce mot se trouve dans Danet pour signifier un lieu planté de charmes. En Latin *carpinetum*.

CHARNAGE. s. m. Temps opposé au Carême, qui comprend toute l'année, à la reserve des 40. jours de suite où on jûne, & où il est deffendu de manger de la chair & des œufs.

CHARNAGE, se dit aussi en fait de dîmes. Cet Abbé en toutes ses terres a les dîmes lainages, & *charnages*; c'est-à-dire, des toisons des moutons, des agneaux, des cochons, &c. On a appellé en Latin *carnarium de porcis*, la dîme des cochons.

CHARNAIGRES, en termes de Chasse, est une espece de chiens mêtifs, ou chiens courans, qui chassent de gueule, qui rident, & qui forcent les lapins dans les broussailles. Voyez LEVRIER.

CHARNEL, ELLE. adj. Celui qui est attaché à un autre par les liens de la chair. C'est son propre frere *charnel*. Il a eu copulation *charnelle* avec cette femme: cela ne se dit qu'en termes de Pratique. On a dit autrefois, un ami *charnel*; pour dire, un fort grand ami.

CHARNEL, se dit aussi par opposition à *spirituel*, de celui qui est plus attaché aux choses mondaines, & terrestres, ou aux plaisirs du corps, qu'à ceux de l'esprit. Les hommes *charnels* & sensuels ne goûtent point les choses de la Religion. Les Juifs *charnels* n'avoient qu'un amour servile, & mercenaire; ils n'aimoient Dieu que pour la fertilité de la terre de Canaan. FEN. St. François se rouloit dans la neige pendant les accés de la convoitise, pour resister aux tentations de la volupté *charnelle*. BAY. Parmi cette multitude d'hommes *charnels* qui remplissent l'Eglise visible, il est impossible qu'on n'y voye des exemples de tous les dereglemens des hommes. PORT-R. Le joug des ceremonies de la Loi Mosaïque contribuoit à detacher les Israëlites du culte *charnel* de la Loi. CL.

CHARNELLEMENT. adverb. D'une maniere charnelle. Il a eu affaire *charnellement* avec cette fille. Cela est du stile du Barreau. On dit figurément, Vous ne considerez les choses que *charnellement*; c'est-à-dire, selon que les sens les representent; ou par rapport à des vuës mondaines, & temporelles.

CHARNEUX, EUSE. adj. Terme de Medecine, qui se dit des parties qui sont composées principalement de chair, comme les jouës, les fesses, les muscles, &c. qui sont opposées à *osseuses*. Le pannicule *charneux*.

CHARNIER. s. m. Portique; gallerie qui est ordinairement autour des cimetieres, au dessus de laquelle on mettoit autrefois les os decharnez des morts, comme il y en a encore des vestiges aux *Charniers* de St. Innocent à Paris. Maintenant les *Charniers* ne servent qu'à donner la communion aux Parroissiens aux Fêtes de Pâques; & ils sont ordinairement attachez aux Eglises.

Ce mot vient de *carnarium*, qui est dans Plaute en la même signification. MEN.

CHARNIER, signifie aussi, des bottes d'échalas pour mettre dans les vignes. Le bon *charnier* doit être fait de cœur de chêne.

CHARNIERE. s. f. Terme de Geometrie. C'est une fente simple, ou double, qu'on fait aux extremitez superieures des jambes d'un compas, d'une fausse équierre & autres instrumens, pour les enclaver, & les assembler l'une avec l'autre par le moyen d'un clou rivé, sur lequel elles sont mobiles. La justesse des instrumens de Mathematique depend d'avoir des *charnieres* bien faites. En general on appelle *charniere* deux pieces de fer, de laiton, ou d'autre metal, qui s'enclavent & entrent l'une dans l'autre, & qui étant percées se joignent ensemble avec une rivure qui les traverse; ensorte qu'elles peuvent se mouvoir en rond, sans se separer, tournant sur un même centre.

CHARNIERE, est aussi un outil servant à ceux qui gravent sur des pierres dures. Il est fait en maniere de virole, & sert à enlever les pieces.

On a appellé quelquefois *charniere*, une fauconniere où le Fauconnier porte son leurre & la chair dont il l'acharne. L'Empereur Frederic II. en son livre de Venerie, l'appelle *Carnaria*.

CHARNU, UË. adj. Plein de chair, qui a la chair grasse & ferme. On le dit des animaux aussi-bien que des hommes, & même des fruits, à la pulpe desquels on donne le nom de *chair*.

CHARNU, terme d'Herboristes. Une plante *charnuë*, est une plante dont la racine est grosse, & d'une substance moëlleuse, d'où il sort peu de fibres qui l'attachent à la terre; comme les raves, les bettes &c. Ce mot se dit encore des feuilles de quelques plantes, comme de celles de plusieurs sortes de joubarbe.

CHARNURE. s. f. Qualité de la chair. Il a une belle, une vilaine *charnure*, la *charnure* noire, mollasse. Il avoit le corps robuste & ramassé, & d'une belle *charnure*. VAUG.

CHAROGNE. s. f. Corps d'un animal mort, infect & corrompu. Les Chefs des Stoïciens ont crû qu'il n'y avoit point de mal à se servir de nôtre *charogne*, & de s'en nourrir. MONT. On dit d'une chose bien infecte, qu'elle est puante comme une *charogne*.

Ce mot vient du Grec *charonia*, qui se dit des lieux qui exhalent de mauvaises odeurs, comme font les bêtes mortes. MEN.

On dit figurément du corps humain pour le ravaler au dessous de l'esprit, qu'il ne faut pas le traiter delicatement, que ce n'est qu'une *charogne*; que l'ame noircie de pechez, & qui croupit dans l'ordure, n'est qu'une puante *charogne*. On dit aussi communément d'une personne, dont il s'exhale une mauvaise odeur, que c'est une *charogne*; ou proverbialement, qu'il put comme *charogne*.

CHARPENTE. On dit aussi CHARPENTERIE, dans le même sens. s. f. Gros bois propre aux grandes constructions de maisons, de bateaux, de navires. Ce Marchand ne fait trafic que de bois de *charpente*. On le dit aussi du gros bois taillé & assemblé. La *charpente* d'une Eglise, c'est tout le bois assemblé qui soutient le toit. On l'appelle autrement *la forêt*. La *charpente* de cette maison a tant coûté. Le bois de *charpente* se vend au cent de pieces.

CHARPENTER. v. act. Tailler du bois de charpente pour le mettre en état d'être assemblé.

On

On le dit aussi au figuré, de ce qui est mal coupé. Ce Tailleur ne sçait pas son métier, il a tout *charpenté* cette étoffe. Ce Chirurgien est ignorant, il a *charpenté* le bras de cet homme en le voulant pancer.

CHARPENTERIE. s. f. Art qui enseigne à tailler & à assembler de grosses pieces de bois pour bâtir des maisons, & les couvrir, pour construire des bateaux, des navires, faire des machines, des clochers, &c. Comme les maisons ne furent d'abord construites que de bois, l'art de *Charpenterie* est plus ancien que celui de Maçonnerie. François Pyrard dit qu'aux Maldives la *charpenterie* est si ingenieusement travaillée, qu'elle tient sans clous & sans chevilles; & qu'elle est si ferme, qu'on ne la peut desassembler sans en sçavoir l'artifice.

CHARPENTIER. s. m. Ouvrier qui taille, & qui assemble la charpente. *Charpentier* de maisons. *Charpentier* de vaisseaux. On l'a nommé autrefois *Chapuis*.

Ce mot vient de *Carpentarius*, qui a été fait de *carpentum*, qui signifie un *char*. Men.

Charpentier, en termes de Marine, s'appelle *Maître de hache*. Les metiers de *Charpentier*, Calfateur, & Perceur de navire, peuvent être exercez par une même personne, suivant le titre 9. du livre 2. de l'Ordonnance de la Marine. Le *Charpentier* du Roi portoit autrefois pour Armoiries deux haches adossées dans un Ecu.

Charpentier. Oiseau qui n'est pas plus gros qu'une aloüette, & qui se trouve dans l'Isle de St. Domingue. On l'appelle ainsi à cause de la force qu'il a de percer un palmiste jusqu'au cœur, pour en tirer la moüelle, dont il est plein. Quoyque le bois de cet arbre soit si dur que les meilleurs instrumens rebroussent dessus, il ne lui faut qu'un jour pour cela. Son bec est pointu, & long d'un bon pouce.

CHARPIE. s. f. Quelques-uns disent *charpi*, d'autres *charpis*, au masculin. Filets de vieille toile qui servent à faire des tentes pour pancer les playes. On a fait faire pour l'armée douze tonnes de *charpie*.

Ce mot vient de *carpia* ou *carpita*, qui se trouve dans les Gloses, qui a été dit *à carpendo*. Men.

On dit aussi d'une étoffe usée, d'une viande trop bouillie, qu'elle est toute en *charpie*.

CHARPIR. v. n. Vieux mot qui signifioit autrefois, Faire de la charpie, effiler ou carder la vieille toile: d'où on a fait son composé *decharpir*, qui se dit encore en parlant des gens qui se battent, qu'on a de la peine à separer.

CHARRE'E. s. f. Cendre qui reste sur le cuvier quand on a coulé la lescive.

CHARRETTE. s. f. Vaisseau qui est monté sur deux roües, qui sert à voiturer les denrées & choses pesantes. Une *charrette* à mener du bois, du vin, de la pierre, &c. on mene executer les criminels dans une *charrette*. On foüette les coupeurs de bourse au cul d'une *charrette*. Les limons, les ridelles d'une *charrette*. Une *charrette* à gerbes est une grande *charrette*.

Ce mot vient de *carreta* diminutif de *carrus*, comme *charruë* de *carruca*. Men. On l'a appellée aussi *carrecta*, & *carrectarius*, *chartier*, & *carrectata*, *charretée*. Du Cange.

On appelle proverbialement un *avaleur de charrettes ferrées*, un Thrazon, un Capitan. C'est une phrase Greque qui se trouve dans Athenée & Xenophon.

CHARRETE'E. s. f. Ce que peut contenir, ou ce que peut porter une charrette. La corde de bois contient deux *charretées* ou voyes de Paris.

CHARRETTIER. Voyez Chartier.

CHARRIAGE. s. m. Charroi. L'action de charrier; la peine du Chartier qui a fait quelque voiture, qui a charrié quelque marchandise, ou quelque autre chose.

CHARRIER. s. m. Terme de Blanchisseuse. Grande piece de grosse toile ou canevas, sur lequel on met la cendre quand on coule la lescive.

CHARRIER. v. act. Voiturer par charrette. Pendant qu'on *charrie* les foins & les vins, les autres voitures encherissent.

Ce mot vient du Latin *carrucare*.

Charrier, se dit des choses liquides qui dans leur cours en emportent d'autres plus solides avec elles. La riviere *charrie*, quand les glaces se forment ou se detachent. Il y a des rivieres qui *charrient* bien des sables, qui changent de lit. Le sang *charrie* de mauvaises humeurs qui s'évacuent par la saignée. On le dit aussi de l'urine, quand elle entraîne quelqu'autre matiere avec elle. Urine qui *charrie* une quantité de matieres épaisses & grossieres. Degori.

Charrier, en termes de Fauconnerie, se dit quand l'oiseau emporte sa proye, & ne revient point lorsqu'on le reclame. On dit aussi, qu'un oiseau de proye *charrie* un perdreau, quand il le poursuit & le pourchasse.

On dit proverbialement quand on menace un homme, qu'il faut qu'il *charrie* droit; pour dire, qu'il prenne bien garde de faire des fautes, parcequ'on lui en doit dejà d'ailleurs.

CHARROI. s. m. Conduite de voitures sur des roües, soit charrette, chariot, coche ou carrosse. Les passages des montagnes sont difficiles, on n'y sçauroit aller par *charroi*, on n'y peut mener le *charroi*, on travaille à y faire un chemin de *charroi*. Il y a à la Cour des charges de Capitaine de *charroi*. On dit aussi *charriage* dans le même sens.

Charroi, se dit sur mer, d'une grande chaloupe relevée de deux fargues de toile, pour porter la moruë en Terre-Neuve.

CHARRON, onne. subst. Artisan qui fait les trains d'artillerie, de charrettes, de chariot, de carrosses. On fait marcher force *Charrons* avec l'équipage de l'armée.

CHARRONNAGE. s. m. Travail & ouvrage de Charron. Il y a un tel fonds pour le *charronnage* de tant de chariots.

Bois de charronnage, est celui qu'employent les Charrons, & particulierement l'orme, qui sert à faire les moyeux des roües; le chêne, dont on fait les rais, &c. La plupart du *bois de charronnage* se vend en grume.

CHARRUE. s. f. Instrument de Laboureur composé d'un train monté sur deux roües, qui a un gros fer pointu, & un autre trenchant, pour ouvrir, & couper la terre, & y faire des sillons. On y attelle des bœufs, des chevaux, & des ânes, pour la tirer. Il étoit deffendu par la Loi de Moïse d'atteler un bœuf & un âne à la *charruë*. On a été prendre des Consuls Romains à la *charruë*. Les Dictateurs de Rome se tiroient quelquefois de la *charruë*, & la reprenoient quand l'expedition étoit achevée; moins par choix d'une condition tranquille, & innocente, que pour être accoutumez à une sorte de vie si inculte. St. Ev.

Et la posterité d'Alfane, ou de Bayard,
Sans respect des ayeuls dont elle est descenduë,
S'en va porter la malle, ou tirer la charruë. Boi.

Ce mot vient de *carruca* Latin. Nicod. Quelques-uns le derivent de *aratellum*, comme qui diroit *char propre pour arer*. Ce mot *arer* se dit encore en termes de Marine, lorsque l'ancre ne tient pas ferme dans le sable, & qu'elle y fait des sillons.

On appelle une terre à une, deux, ou trois *charruës*, quand elle a assez de terre pour occuper le labour de tant de *charruës*. Il est deffendu aux Nobles de faire valoir par leurs mains des terres à plus de deux *charruës*. On l'appelloit autrefois *carruée* ou *charruée*.

Charruë de Jardin, est une machine composée de trois morceaux de bois enchassez l'un dans l'autre, & d'un fer trenchant un peu panché, pour mordre un pouce sur la superficie des allées. Cette machine est ordinairement traînée par un cheval.

On dit proverbialement, Mettre la *charruë* devant les bœufs; pour dire, Changer l'ordre naturel des choses, & mettre au commencement ce qui devoit être à la fin. On appelle un cheval de *charruë*, un homme grossier & stupide. On dit aussi, J'aimerois autant être à la *charruë*, tirer la *charruë*, en parlant d'un emploi fort penible, fort laborieux. On appelle aussi, une *charruë mal attelée*, des gens qui sont liez par quelque societé, & qui s'accordent mal ensemble.

CHARTEPARTIE. s. f. Terme de Marine. C'est l'acte d'affretement sur l'Ocean, ou de nolissement sur la Mediterranée. C'est un écrit contenant la convention pour le loüage d'un vaisseau, ou la lettre de facture, & le contrat de cargaison du vaisseau. Elle doit être redigée par écrit, & passée entre les Marchands & le Maître ou les proprietaires du bâtiment. Elle doit contenir le nom & le port du vaisseau, celui du Maître & de l'Affretteur, le prix du fret, & les autres conditions dont les parties seront convenuës, comme il est porté au livre 3. de l'Ordonnance de la Marine. Dans cet acte les Capitaines & Officiers confessent avoir reçu un tel navire bien & dûment calfaté, étanché, victuaillé, munitionné & agreé pour un tel voyage. La *charteparție* est distinguée d'avec le *connoissement*, parceque celle-là se fait pour l'entier affrettement du navire, & pour l'aller & pour le retour; au lieu que le *connoissement* n'est fait que pour une partie de la charge, & se fait par une promesse particuliere pour l'aller ou pour le retour seulement. Le President Boyer dit que ce mot vient de ce que *per medium carta incidebatur, & sic fiebat carta partita*, parcequ'au temps que les Notaires étoient moins communs, on n'expedioit qu'un acte de la convention qui servoit aux deux parties. On le coupoit en deux, pour en donner à chacune sa portion. Elles les rassembloient au retour pour connoître si elles avoient satisfait à leurs obligations. Ce qu'il atteste avoir vu encore pratiquer de son temps; de même qu'en usoient les Romains dans leurs stipulations, au rapport d'Isidore, qui rompoient un bâton, dont chacun gardoit un morceau pour en conserver la marque.

CHARTIER, iere. subst. Ce mot est plus ordinairement de trois syllabes que de deux; ainsi il est plus ordinaire d'écrire *Charretier* que *Chartier*. Il signifie celui qui mene une charrette, ou un chariot, une charruë. Ce *Chartier* fait bien claquer son foüet.

On dit proverbialement, Il n'est si bon *Chartier* qui ne verse; pour dire, Il n'y a point d'homme si habile qui ne fasse quelque faute. On dit aussi d'un grand jureur, Il jure comme un *Chartier* embourbé.

CHARTIL. s. m. Grande charrette & longue, dont les païsans se servent pour transporter leurs gerbes en la grange. Il vaut mieux dire, avec Richelet, *charti*; & ce mot signifie proprement le corps de la charretet.

Chartil, est aussi un lieu couvert dans une bassecour, où l'on serre les charrettes, charruës, herses, & autres choses servant au labour, qui se pourroient gâter étant exposées à la pluye.

CHARTON. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois un *Cocher*, ou celui qui menoit un char, ou une charrette.

CHARTRE. s. f. Vieux titre ou enseignement qu'on garde soigneusement pour la conservation, & la deffense des droits d'un Etat, d'une Communauté, d'une Seigneurie. Le Tresor des *Chartres* du Roi est à la garde de son Procureur General. On a fait l'inventaire du Tresor des *Chartres* en huit Volumes. Mr. le Maître dit *Charte*. Mr. Mezerai l'a dit aussi dans son Histoire *in folio*. Mr. d'Espernon n'a jamais dit autrement dans son livre de la veritable origine de la premiere Race des Rois de France. La raison veut aussi qu'on dise *Charte*; mais l'usage plus fort que la raison, veut qu'on dise & qu'on écrive *Chartre*. Il est parlé de ce Saint dans une autre *Chartre*, dit Mr. Patru. Vous pourrez vous detromper si vous prenez la peine de consulter les anciennes *Chartres*, dit Mr. Froimont. Le mot de *Chartre*, dit Mr. Menage dans les *Observations sur la langue Françoise*, vient de *charta*, & ainsi selon l'étymologie il faudroit dire *Charte*. Cependant on dit *Chartre*, & le Barreau ne parle point autrement. Nicod croit qu'il vient du Grec *chartis*, qui signifie *gros papier*, ou plusieurs feuilles collées ensemble, sur quoy on écrivoit autrefois tous les actes d'importance.

Chartre Normande, ou la *Charte aux Normands*, est un titre fort ancien contenant plusieurs privileges, & concessions accordées aux habitans de Normandie, & confirmées par les Rois Jean, Philippes VI. Charles VI. & VII. Loüis XI. les confirma aussi en l'année 1461. mais le titre originaire & primitif est du 19. Mars 1315. qui a été accordé par le Roi Loüis X. dit Hutin. Il y en a une autre confirmation par le Roi Henri III. au mois d'Avril 1579. Les *vidimus* en sont contenus à la fin du Coutumier de Normandie. On met dans la plupart des Lettres de la grande Chancelerie, Nonobstant clameur de haro, *Chartre Normande*, &c.

Chartre, en termes du Palais, est un vieux mot qui signifioit autrefois une *prison*. Il est encore en usage en cette phrase. Il est deffendu de tenir une personne en *chartre* privée, c'est-à-dire, hors d'une prison publique. C'est de là aussi qu'est nommé le Prieuré de St. Denis de la *Chartre* à Paris.

Ce mot vient du Latin *carcer*.

Chartre, se dit aussi d'une maladie qui fait tomber en langueur, & maigrir insensiblement, qu'on appelle aussi *phthisie*. On vouë à St. Mande les enfans qui tombent en *chartre*. On a été obligé de donner une nourrice à ce malade, parcequ'il tomboit en *chartre*.

Ce mot apparemment vient du precedent, parceque la prison causé de la tristesse & de la maigreur. Du Cange dit qu'on appelloit autrefois les malades *chartriers*, & en Latin *carcerarii*.

CHARTREUSE. s. f. Maison de Chartreux. La grande *Chartreuse* est bâtie sur un rocher dans une solitude affreuse, à cinq lieuës de Grenoble.

CHARTREUX. s. m. Religieux de l'Ordre de St. Bruno, qui vit fort austerement, & dans une clôture & une solitude fort étroite. Ce nom vient du village de *Chartreuse* en Dauphiné, où St. Bruno se retira lorsqu'il commença à fonder cet Ordre en 1086. & l'on a donné ce nom aux autres Maisons de *Chartreux*.

CHARTRIER. s. m. Tresor ou lieu où on garde les Chartres d'une Abbaye, d'une Communauté, d'une Seigneurie. On le dit aussi du Garde de ce Tresor. Dans les Couvens il y a un Religieux *Chartrier*.

CHARTULAIRE. s. m. On prononce *Cartulaire*. Volume où on a recueilli ou transcrit les principales Chartres d'une Abbaye, d'une Seigneurie.

CHARYBDE. s. m. Gouffre horrible vers les rivages de la Sicile. Il n'est pas éloigné d'un autre gouffre appellé *Scylla*: & de là est venu le proverbe, qu'il faut prendre garde de tomber en Scylla, en voulant éviter *Charybde*: c'est-à-dire, qu'en fuyant un peril, on ne se precipite dans un autre opposé.

CHAS, ou CHAAS. Vieux mot qui signifioit autrefois, L'intervalle qui est entre deux poutres d'un bâtiment: ce qu'on appelle maintenant *travée*. On le dit encore des granges, bergeries, & autres bâtimens de cam-

campagne. Les Experts ont fait leur rapport d'avoir visité cette grange consistant en trois *chas*.

On dit aussi à la campagne, qu'une vache est en *chas*; pour dire, qu'elle est en chaleur.

CHAS, est aussi un terme de Maçon, qui signifie une piece de cuivre quarrée qui a diametralement une piece de metal ronde qu'on appelle *plomb*. Cette piece rondе pend d'une ligne qui passe au travers du *chas*, & sert aux Maçons pour plomber les murs, & voir s'ils sont droits.

CHAS, signifie encore une certaine colle dont les Tisserans frottent la chaîne du fil tenduë sur leur metier. POMEY.

CHASSAKI. s. m. Terme de Relation. Nom qu'on donne à une fille du Serrail, que le Grand Seigneur a honorée de sa tendresse, & de ses amours.

CHASSE. s. f. Ce mot a la penultiéme longue. Vaisseau où est enfermé le corps ou les reliques d'un Saint, ou d'une Sainte. On descend la *châsse* de Ste. Genevieve avec de grandes ceremonies, & dans les grandes necessitez publiques.

Ce mot vient de *cacia* ou *capsa*, que Papias dit avoir été ainsi nommée, *quòd in se aliquid capiat*; & est derivé du Grec *kapsa*.

CHASSE, se dit chez plusieurs Artisans, de la partie qui sert à tenir quelque chose enchassée, comme la corne des lunettes ordinaires. *Châsse* ou manche de rasoir, &c.

Ce mot vient de *capsa*, selon Nicod.

CHASSE, signifie aussi, Cette partie de la balance qui sert à la tenir suspenduë par le moyen des pivots du fleau. La languette marque l'équilibre, quand elle est toute droite, & de niveau avec les deux côtez de la *châsse*.

CHASSE, est aussi un terme d'Orfevre & de Faiseur de boucles, & signifie la même chose que *chape*. Voyez CHAPE.

CHASSE. s. f. Ce mot a la penultiéme breve. Expulsion faite avec violence, poursuite qui oblige à fuir, course pour attraper quelcun. Cet escadron étoit plus fort que celui des ennemis, il lui a donné la *chasse*. Ce Prevôt donne bien la *chasse* aux voleurs.

CHASSE, en termes de Marine, se dit en general de la fuitte. Donner la *chasse*, c'est, Obliger les vaisseaux ennemis à s'enfuir. Prendre *chasse*, c'est, S'enfuir soi-même. Soutenir *chasse*, c'est, Se battre en retraite. On appelle *pieces de chasse*, ou *chasse de prouë*, les canons qui sont logez sur l'avant du vaisseau, pour tirer sur les vaisseaux qui prennent *chasse*, & à qui on donne la *chasse*.

CHASSE, se dit aussi de la poursuite qu'on fait du gibier gros & menu, à poil ou à plume. La *chasse* est le plus ancien moyen d'acquerir, & le premier art que la nature ait enseigné aux hommes pour se nourrir. DE LAUNAY. Les *chasses* sur terre sont de plusieurs sortes. La *chasse royale* est aux chiens courans avec meute, & équipage, où l'on force le gibier, tant les cerfs, daims, chevreuils & sangliers, que les lievres & renards: & on appelle cela *chasser à bruit*. Il n'y a que les François, Anglois, & Polonois qui usent de cette *chasse*. La *chasse* des Gentilshommes se fait avec des levriers, avec des chiens courans pour prendre, & forcer des lievres.

Ce mot vient en ce sens de *chacea*, *chasea*, ou *chacia*, ou *cassa*, qu'on a dit dans la basse Latinité au lieu de *venatio*. On a dit aussi *caciare* & *chaciare*; pour dire, *chasser*. DU CANGE. On a dit aussi *fuga* & *fugare*; pour dire, *chasser*.

La *chasse* du sanglier se fait aussi à force, aux accours, aux chiens courans, levriers, & avec les limiers & abboyeurs, en routaillant avec des amorces, des arquebuses & des toiles. Le *vautrait* est un équipage entretenu pour courre le sanglier.

La *chasse* au loup se fait par le triquetrac ou battuës, quand on assemble plusieurs païsans qui font du bruit pour effaroucher le gibier, & le faire passer devant des arquebusiers qui le tirent. On la fait aussi avec des pieges & amorces.

Les *chasses meurtrieres*, sont les *chasses* qu'on fait en Allemagne & en Italie, où on abat grande quantité de gibier, qu'on ne force point à la course, mais qu'on enferme dans des toiles ou filets, & qu'on tuë avec des épieux ou des arquebuses.

La *chasse* aux lapins se fait avec des bassets & des furets qui les font sortir de leurs terriers, où l'on tend quelquefois des bourses, panneaux & alliers. On *chasse* aussi de même les bêtes puantes, les renards, chats-harets, fouïnes, putois, blereaux, & les porc-épics.

La *chasse* qui se fait de nuit au feu s'appelle *fouée* ou *à la foye*, quand la nuit en hiver on va avec un feu de paille battre les hayes, tandis que de l'autre côté il y a des hommes qui avec des ravaux abattent tout le gibier qui se leve. On appelle aussi la *chasse du rabat*, celle où on va la nuit avec des filets pour rabattre sur le gibier qu'on pousse dedans par le moyen des chiens secrets.

On fait aussi des *chasses* aux chiens couchans, braques, épagneuls, bassets & barbets, ou avec des traîneaux, alliers, panneaux, rets saillans, bricoles, tentes, éraingues, collets, pieges, amorces, broyons, &c. On en fait aussi à l'affût, qui sont en usage chez les roturiers, qui y vont clandestinement, car elles leur sont deffenduës par l'Ordonnance.

On appelle *équipage de chasse*, des chiens, des chevaux, des Picqueurs, & tout ce qui sert à la *chasse*. L'Ordonnance des *Chasses* veut que l'on condamne au foüet tous tendeurs de lacs, tirasses, tonnelles, traîneaux, bricoles, pans de rets, colliers ou alliers, &c. On fait des *chasses* generales aux loups, aux renards & autres bêtes nuisibles. Cela se dit en termes de *chasse*, des bottes de *chasse*, de demie-*chasse*, c'est-à-dire, de grosses bottes.

La *chasse* & l'*agriculture* sont appellées des exercices serviles chez Saluste. Le Concile de Tours deffend aux Ecclesiastiques d'aller à la *chasse*, aussi-bien qu'au Bal & à la Comedie. De Launay Professeur du Droit François a fait un Traité du Droit de la *chasse*. Fouillous, Salnove, Selincourt ont écrit de la *Chasse* ou Venerie. On donne à Pollux la gloire d'être le premier qui a dressé des chiens à la *chasse*; & à Castor, d'être le premier qui a dressé des chevaux pour courre le cerf.

CHASSE, se dit aussi de la trouppe des Chasseurs. La *chasse* est à une lieu d'icy. Ce cerf a mené la *chasse* bien loin.

CHASSE, se dit aussi du gibier qu'on a pris ou tué. Il lui a envoyé un present de sa *chasse*. Voulez-vous venir manger de ma *chasse*? Ce petit Hobereau vit de *chasse*.

CHASSE, signifie aussi, le lieu où est le gibier. Cette terre est dans un beau païs de *chasse*. Un Capitaine des *Chasses* a une telle étenduë de païs dans sa Capitainerie.

GARDE-CHASSE, est un Garde qui court les plaines & les bois pour conserver le gibier qui est dans le païs.

On appelle *huîtres de chasse*, les huîtres qui viennent sur des chevaux de chasse-marée en plus grande diligence que celles qui viennent par bateau, & qui sont par consequent plus fraîches.

En termes de Chymie, on appelle *feu de chasse*, un feu violent, quand on a ouvert tous les regîtres d'un fourneau.

CHASSE, en termes de Mecanique, se dit du mouvement de vibration qui fait agir. Par ex. une scie pour scier du marbre, ou de la pierre, doit avoir depuis un pied jusqu'a 18. pouces de *chasse*; c'est-à-dire, plus de longueur au delà du bloc qui est à scier.

CHASSE, est aussi une espece de niveau dont se servent les

les Maçons, qui consiste à une planche percée par le bas, pour recevoir un plomb au bout d'une corde attachée en haut, qui est conduit par une ligne tracée dans le milieu.

CHASSE QUARRÉE, CHASSE RONDE, ET DEMI-RONDE, sont des outils d'Artisans, & sur tout de ceux qui travaillent en fer, qui servent à percer & à enlever les pieces en quarré, rond, ou demi-rond. Ce sont des marteaux ou poinçons de fer fort acerez.

CHASSE, en termes de Joüeurs de Paume, est une chûte de balle à un certain endroit du jeu, qu'on marque, au delà duquel il faut que l'autre Joüeur pousse la balle pour gagner le coup: ce qui se fait tant à la longue, qu'à la courte Paume. On passe sous la corde quand il y a deux *chasses*. Les Marqueurs sont faits pour marquer les *chasses*.

On dit proverbialement, Marquez cette *chasse*; pour dire, Remarquez bien cette action que vous avez faite, je m'en ressentirai en temps & lieu. On appelle *chasse morte*, un coup perdu, une action qui n'a aucune suite, dont on ne se ressentira point.

CHASSE-AVANT. s. m. C'est un homme preposé dans les grands atteliers pour hâter d'aller les manœuvres, hotteurs, & autres gens de journée.

CHASSE-COQUIN, ou CHASSE-CHIEN. s. m. est un Suisse ou Bedeau qui a soin de chasser les gueux mendians des Eglises, & les chiens.

CHASSE-COUSIN. On appelle ainsi le mechant vin, qui fait que les cousins, parens & amis ne frequentent pas en une maison, de peur d'y faire un mauvais repas. Il est du stile bas & populaire.

On appelle aussi *chasse-cousin*, chez les Maîtres d'armes, un fleuret ferme, & qui n'obeit pas, propre à bourrer de certaines gens qui viennent faire assaut. Il est du stile bas aussi-bien que le precedent.

CHASSE-ENNUI. Ce qui ôte le chagrin, l'inquietude de l'esprit. Le vin est un bon *chasse-ennui*. Ce livre facetieux est un bon *chasse-ennui*. Il est bas.

CHASSE-MARÉE. s. m. est un Marchand ou Voiturier qui apporte en diligence le poisson de mer dans les villes.

CHASSE-MULET. Valet de Meunier des environs de Paris, qui reporte sur ses mulets, les sacs de farine aux Boulengers, & qui va querir le blé des Boulengers, & le porte sur ses mulets au moulin.

CHASSE-PARTIE. s. f. Terme d'Avanturier. C'est un accord par lequel les Avanturiers reglent entre eux ce qui doit revenir à chacun d'eux pour sa part, lorsqu'ils ont fait quelque prise.

CHASSE-RAGE. s. f. Plante. Voyez PASSE-RAGE, c'est la même chose. En Latin *lepidium* ou *iberis*.

CHASSER. v. act. Eloigner, pousser quelque chose avec violence; l'obliger à se retirer; lui donner la chasse. Ce General a *chassé* les ennemis hors du Royaume. Pourquoy êtes-vous si prompt à sortir, quand le depit vous en *chasse*; & si lent à y revenir quand l'amour vous y rappelle? L. PORTUG. Très-souvent la raison ne vient au secours d'un Amant, que lorsque quelque grand depit a presque *chassé* l'amour de son cœur. M. SC. L'homme doit être degouté, & *chassé* de la vie par les douleurs, & par les afflictions. ABA.

> *Rois* chassez *la calomnie*;
> *Ses criminels attentats*,
> *Des plus paisibles Etats*,
> *Troublent l'heureuse harmonie*. RAC.

On dit aussi, La nuit vous *chasse*, vous oblige à partir; & par civilité, Je vous *chasse*; pour dire, Je vous conseille de vous en aller. On dit, qu'un homme a été *chassé* de la Cour; pour dire, qu'il a été exilé. On dit encore, *Chasser* le mauvais air, quand on airie une maison. On dit au Manege, *Chasser* un cheval en avant; pour dire, le porter ou le faire aller en avant.

CHASSER, signifie encore, Pousser; frapper avec violence sur une chose, pour la faire entrer dans une autre. Les Menuisiers *chassent* à force une cheville dans un trou. Les Tonneliers *chassent* à force les cerceaux pour bien serrer les douves d'un tonneau.

CHASSER, signifie aussi, Poursuivre du gibier. *Chasser* à bruit, *chasser* à cor & à cry, c'est *Chasser* en grand Seigneur avec meute de chiens courans, Picqueurs & Veneurs. *Chasser* au sanglier, au cerf, au menu gibier. Menage derive ce mot de l'Italien *cacciare*, & de *caccia*, qui a été fait de *captare*, dont les Latins se sont servis en la même signification.

CHASSER, se dit aussi des Meuniers qui n'ont pas un moulin bannal, & qui vont chercher deçà & delà leurs mounées.

CHASSER, se dit aussi en parlant de ce qui s'étend plus loin, qui occupe plus d'espace. La poudre à canon qui est fine *chasse* plus loin son plomb, que celle qui est plus grossiere.

On dit en Imprimerie, que le Parangon *chasse* plus loin que le St. Augustin; pour dire, que ce caractere occupe plus d'espace que l'autre.

CHASSER, en termes de Marine, signifie aussi, Poursuivre ou donner la chasse à des vaisseaux ennemis. Nos vaisseaux *chasserent* deux jours sur ces Corsaires, les poursuivirent jusques dans leurs ports.

On dit aussi, qu'un navire *chasse* sur son ancre, lorsque le fond est de mauvaise tenuë, & que le vent & les marées entraînent le vaisseau, ou le font arer, parceque l'ancre n'a pas mordu assez avant, & qu'elle laboure le sable.

CHASSER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, qu'un clou *chasse* l'autre; pour dire, que le plus fort *chasse* le plus foible, qu'un grand mal en fait oublier un petit. On dit aussi, qu'un bon chien *chasse* de race; pour dire, qu'on tient toûjours quelque chose de la naissance, & qu'elle vaut mieux que l'éducation. On dit aussi, qu'un garçon, qu'une fille *chassent* de race, quand ils ont les mêmes inclinations que leur pere ou leur mere. On dit aussi, que la faim *chasse* le loup hors du bois; pour dire, que la necessité oblige les gens à travailler.

CHASSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

CHASSEUR. s. m. CHASSERESSE. s. f. Qui aime la chasse. Un homme de campagne qui ne sera que *Chasseur*, a pour l'ordinaire un air grossier, & rustique, & sçaura mieux prendre des cerfs, que gaigner des cœurs. M. SC. St. Hubert est le Patron des *Chasseurs*. On dit un repas de *Chasseur*; pour dire, un repas prompt & leger. Une Messe de *Chasseur*, est une Messe dite à la hâte. En tout gibier on remarque toûjours le morceau du *Chasseur*. Diane chez les Payens étoit une Divinité *Chasseresse*.

CHASSIE. s. f. Certaine humidité visqueuse qui sort des yeux, & qui colle les paupieres.

CHASSIEUX, EUSE. adj. Qui a les yeux pleins de chassie. Les vieilles sont ordinairement *chassieuses*. Les fluxions rendent les yeux *chassieux*.

CHASSIS. s. m. Partie mobile de la croisée qui porte le verre; ouvrage de menuiserie divisé en plusieurs carreaux, qu'on garnit de verre ou de papier, pour empêcher que le vent n'entre par les fenêtres de quelque appartement. Cette chambre a double *chassis*, ou un *contre chassis*, l'un de verre, l'autre de papier. On appelle *chassis à panneaux*, celui qui est rempli de carreaux, ou de panneaux de bornes en plomb. *Chassis à carreaux*, celui qui est partagé des croisillons de petit bois, & garni de grands carreaux de verre. *Chassis à coulisse*, celui dont la moitié se double en le haussant sur l'autre. On fait aussi à la campagne des *chassis* de toile. On fait encore des *chassis* à claires voyes d'osier, de fil de fer, pour conserver les vitres. On se sert de

chassis

chaßis dans les jardins pour avancer les plantes, & pour les rechauffer. Ce mot a été fait de *capsilium*, diminutif de *capsum*, qu'on a dit pour *capsa*. MENAGE.

CHASSIS, se dit aussi d'un ouvrage de Menuisier, qui enferme, qui enchasse, qui entoure, qui supporte quelque chose. Ainsi on dit, le *chaßis* d'une porte, d'une fenêtre. Mettre une table sur son *chaßis*. *Chaßis de fer*, est le pourtour dormant qui reçoit le battement d'une porte de fer. C'est aussi ce qui en retient les barres, & traverses des ventaux.

CHASSIS DE PIERRE, est une dale de pierre qui en reçoit une autre en feuillure. Elle sert aux aqueducs, aux regards, & aux cloaques pour y travailler, ou aux fosses d'aisances pour les vuider.

CHASSIS, se dit encore en termes de Peinture, ou de Perspective, d'un carré composé de quatre regles de bois assemblées, dont le vuide est divisé par plusieurs filets & petits carreaux: ce qui sert à reduire les figures du petit au grand, & du grand au petit. On appelle aussi *chaßis*, le bois sur lequel est tenduë la toile où on applique la peinture.

CHASSIS, se dit encore d'un metier sur lequel on étend de la toile ou de l'étoffe pour broder, ou des reseaux pour y faire des dentelles, ou autres ouvrages, ou des matelats pour les picquer, &c.

CHASSIS, en termes d'Imprimerie, est un grand carré composé de quatre bandes de fer, dans le vuide duquel on enferme les formes de plomb ou caracteres arrangez qu'on serre de tous côtez avec des coins. Le *chaßis* se dit proprement, quand il y a une barre dans le milieu; car lorsqu'il n'y en a point, on l'appelle *ramette*.

CHASSOIR. s.m. Terme de Tonnelier. C'est un morceau de bois qu'on pose sur le cerceau, & qu'on frape avec le maillet, pour chasser le cerceau, quand on lie des futailles.

CHASSOIRE. s.f. Terme d'Autourserie. Baguette que portent les Autoursiers.

CHASTAIGNE, ou CHATAIGNE. s.f. Fruit d'un grand arbre qu'on appelle chataignier, & qui est assez connu. Ce fruit est renfermé dans trois enveloppes. L'exterieure est semblable à un herisson, garnie de piquans. Celle du milieu est comme du cuir delié, brune & polie. La troisiéme est plus mince & ridée. Au dessous on trouve la *châtaigne* qui est blanche, assez dure, d'un goût agreable, & fort bonne à manger. On en fait de la bouillie en quelques endroits. Les *châtaignes* sont fort venteuses. Les écoliers sont friands de *châtaignes* bouillies. On engraisse les pourceaux de *châtaignes* en Limosin. Les montagnarts vivent tout l'hiver de *châtaignes* qu'ils font secher sur des clayes, puis ils les font moudre après les avoir pelées, pour en faire du pain. Ce fruit est astringent, & sur tout sa pelure du milieu. En Latin *castanea*, d'où on a fait *castanaretum*, *châtaigneraye*.

CHASTAIGNE DE CHEVAL, ou CHEVALINE. Arbre qui nous a été apporté de Constantinople & de l'Isle de Candie, à qui ceux du païs ont donné ce nom, parceque son fruit qui est semblable à nos *châtaignes*, est bon à guerir les chevaux poussifs, lorsqu'on leur en donne à manger. On l'appelle autrement *marronier d'Inde*. En Latin *hippocastanum* ou *castanea equina*. Voyez MARRONIER D'INDE.

CHASTAIGNE D'EAU, est une autre sorte de plante, qui est ainsi appellée, parceque son fruit est semblable à nos *châtaignes*, & qu'elle croît dans l'eau. On la nomme autrement *tribule aquatique*. En Latin *tribulus aquaticus*.

CHASTAIGNÉ. adj. Qui est de couleur de châtaigne.

CHASTAIGNERAYE. s.f. Lieu ou terre plantée de châtaigniers.

CHASTAIGNIER. s.m. Grand arbre qui porte des châtaignes. La plus belle charpente est faite de bois de *châtaignier*. On n'y voit point de vermine ni d'araignées qui s'y attachent. Il n'est pas bon à brûler, mais il sert à faire des cercles, des cuves & futailles, ou des perches pour les treilles & espaliers. Il y a une Ordonnance de Henri III. de 1580. qui veut qu'on les coupe de six à sept ans.

CHASTAIN, ou CHATAIN. adj. m. & subst. Qui ne se dit que du poil qui est entre le blond & le noir. Cet enfant étoit blond en sa jeunesse, il est maintenant *châtain*. Les *châtains* sont plus communs que les blonds.

CHASTE. adj. m. & f. Prononcez l'*s*. Qui n'est point adonné à la paillardise, au peché de la chair Il ne faut point scandaliser les oreilles *chastes*. Dieu a pris chair humaine dans les *chastes* entrailles de la Vierge. On peut être *chaste* dans le mariage. J'ai toûjours été aussi *chaste* qu'une Demoiselle que vous sçavez. VOIT. On a dit de Lucrece, que son corps avoit reçu l'injure, tandis que son ame étoit demeurée *chaste*. LE MAI. C'est peu pour Pompée que son épouse soit demeurée *chaste*, si elle a seulement pu concevoir la pensée de ne l'être plus. VILL.

On le dit aussi du stile, quand il est honnête & éloigné de toute impureté. On a loüé Virgile de ce qu'il étoit un Poëte *chaste*. La langue Françoise est si *chaste*, qu'elle rejette non seulement toutes les expressions qui blessent la pudeur, & qui salissent tant soit peu l'imagination: mais encore celles qui peuvent être mal interpretées. Sa severité va jusqu'au scrupule, comme celle des personnes qui ont la conscience tendre, & ausquelles l'ombre même du mal fait horreur. BOU. La *chaste* éloquence ne met point de fard sur son visage pour paroître agreable. ST. EV. On le dit encore pour marquer la pureté Grammaticale, & il se joint d'ordinaire avec un autre mot qui l'explique, & qui le determine: comme, On ne peut pas voir une diction plus *chaste*, ni plus correcte. BOU.

CHASTEMENT. adv. D'une maniere chaste. Les Prêtres & les Religieux sont obligez de vivre *chastement*, de s'abstenir de tout commerce de femmes.

L'amour le moins honnête exprimé chastement,
N'excite point en nous de honteux mouvement. BOI.

CHASTEAU, ou CHATEAU. s.m. Place fortifiée par art, ou par nature, soit dans la campagne, soit dans une ville, pour tenir les peuples dans le devoir; espece de petite citadelle. La Flandre a plusieurs *châteaux* qui peuvent se deffendre. Ce *château* commande à la ville.

Ce mot vient du Latin *castellum*, diminutif de *castrum*.

CHASTEAU, se dit aussi simplement du logis d'un Seigneur, d'un Hôtel où il demeure, & où on lui vient rendre hommage, bâti en maniere de forteresse, avec fossez, & pont-levis. On appelle aussi *château*, une maison sans defense, où les fossez ne servent que d'ornement. Le *Château* du Louvre. Le *Château* de Vincennes. Le *Château* St. Ange à Rome.

CHASTEAU, se dit aussi d'une maison de plaisance, quand elle est bâtie magnifiquement. Ce n'est pas là une maison de bourgeois; c'est un *château*.

On appelle *château de carte*, une maison fort enjolivée, qui paroît beaucoup, & qui est en effet peu de chose. On appelle aussi *château branlant*, une chose qui n'est pas appuyée sur de bons fondemens, qui n'est pas ferme, qui menace ruine.

CHASTEAU, en termes de Marine, se dit dans les grands bâtimens de mer. Le *château de proüe* ou *château d'avant*, le *gaillard d'avant* ou le *theatre*, est l'exhaussement qui est à la prouë des grands vaisseaux au dessus du dernier pont vers la misaine: c'est le lieu où sont les cuisines.

ſines. Le *château de pouppe*, ou le *château d'arriere*, ou le *gaillard d'arriere*, c'eſt toute l'élevation qui regne ſur la pouppe au deſſus du dernier pont, où ſont les chambres du Conſeil & du Capitaine.

CHASTEAU D'EAU, c'eſt un pavillon different du regard, en ce qu'il a de plus un reſervoir, & quelque façade d'architecture enrichie de nappes d'eau, de caſcades, &c. C'eſt quelquefois un corps de bâtiment avec une ſimple decoration de croiſées feintes, parcequ'il ne renferme que des reſervoirs, comme le *château d'eau* à Verſailles.

On appelle en termes de Blaſon un *château fondu*, celui qui eſt repreſenté en ſa partie d'enhaut ſeulement, & lorſque celle d'enbas ſemble couppée. Il doit du moins avoir deux tours, & un logement au milieu.

CHASTEAU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ville priſe, *château* rendu; pour dire, qu'on ne peut plus gueres tenir dans un *château*, quand la ville eſt priſe. On dit auſſi, Faire des *châteaux* en Eſpagne; pour dire, Se repaître de chimeres, de vaines imaginations, parcequ'en Eſpagne les Grands Seigneurs demeurent dans les villes, & ne font pas bâtir des *châteaux* à la campagne, comme on fait en France. D'autres font venir la choſe de plus loin, & diſent que Cecilius Metellus ayant bloqué la ville de Trebie au Royaume d'Arragon, fut obligé de lever le ſiege, mais par toute la Province il fit bâtir des forts, des redoutes & des *châteaux*, ſans qu'on ſçût à quel deſſein, car il les abandonnoit en changeant de quartier. Ce qui étonna ſes Capitaines, qui lui en demanderent la cauſe. Auſquels il repartit, que s'il croyoit que ſa chemiſe en eût eu la connoiſſance, qu'il l'auroit brûlée ſur le champ. Mais ayant beaucoup rodé, il revint ſur les Trebiens qui avoient negligé de ſe tenir ſur leurs gardes, & les força. Deſorte qu'en ce ſens, Faire des *châteaux* en Eſpagne, c'eſt, Mediter profondement ſur un deſſein, & avoir des penſées qui paroiſſent inutiles, mais qui dans la ſuite peuvent ſervir: faire des projets chimeriques, ou dont l'execution eſt impoſſible. D'autres diſent qu'en l'an 700. les Maures ayant paſſé en Eſpagne pour s'y maintenir, bâtirent à chaque pas des *châteaux*, dont on voit encore une infinité. Deſorte que quand on dit, Bâtir des *châteaux* en Eſpagne, où il y en a deja trop, on veut dire, Faire une choſe ridicule & inutile, comme de porter de l'eau à la riviere. En quelques vieux Auteurs on trouve, Faire des *châteaux* en Aſie, dans le même ſens qu'on dit à preſent en Eſpagne.

CHASTELAIN. ſ. m. C'étoit autrefois le Gouverneur d'un château, établi par les Ducs ou Comtes, dans les principales bourgades, tant pour les tenir dans l'obeïſſance, que pour y rendre la juſtice. Mais dans la ſuite ils uſurperent la proprieté & la ſeigneurie de leur Juriſdiction. Maintenant il ne ſignifie plus que le Seigneur d'une terre, qui a un degré d'élevation au deſſus d'une Seigneurie ordinaire. Le Seigneur *Châtelain* ne peut porter ſes Armoiries qu'en écuſſon, & non en quarré ou banniere, comme font les Comtes, Vicomtes & Barons, qui ont droit de banniere, de haute Juſtice, de fourches patibulaires à quatre pilliers. Le *Châtelain* a droit d'avoir maiſon forte; c'eſt-à-dire munie de foſſez, & pont-levis, ſans permiſſion du Roi: il peut même empêcher que l'on ne bâtiſſe une maiſon forte dans l'étenduë de ſa Châtellenie. Autrefois pour être *Châtelain*, il falloit avoir un château, & forteresſe, Seigneurie, & Juriſdiction; & pour faire la Châtelenie, il falloit qu'il y eût une Abbaye, ou Prieuré Conventuel, four-bannal, &c.

CHASTELAIN, eſt auſſi un Juge, ou Officier, qui rend la juſtice dans l'étenduë de la terre d'un Seigneur *Châtelain*. En Auvergne, en Dauphiné, & en Poitou, les *Chatelains* des villes ſont auſſi des Officiers exerceans la Juſtice.

CHASTELE', ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces d'un Ecu chargées de figures de châteaux. La bordure de Portugal, le lambel d'Artois ſont *châtelez*.

CHASTELENIE. ſ. f. Seigneurie d'un Seigneur Châtelain, & l'étenduë de ſa terre, & de ſa Juſtice. C'étoit anciennement un nom d'Office, & non de Seigneurie. Dans l'ancienne Pratique, *Châtelenie* ſignifie le reſſort, l'enclave d'une haute Juſtice. Il y a tant de *Châtelenies* qui reſſortiſſent à ce Preſidial. Cette Province eſt diviſée en tant de *Châtelenies*.

CHASTELET. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelloit autrefois de petits châteaux ou fortereſſes, où les Seigneurs Châtelains logeoient. Mais preſentement on appelle à Paris le Grand *Châtelet*, le lieu où ſe tient le Preſidial, ou la Juſtice ordinaire, du Prevôt de Paris. On les appelle de même à Orleans & à Montpellier, &c. Les ſentences & le ſceau du *Châtelet* de Paris ſont executoires par toute la France. Les Notaires du *Châtelet* dependent de cette Juriſdiction. On pretend que le ſceau du *Châtelet* eſt attributif de Juriſdiction, enſorte que quiconque eſt obligé en vertu d'un contract paſſé au *Châtelet*, y peut être aſſigné pour l'execution du même contract, en quelque lieu du Royaume qu'il ſoit domicilié. Le petit *Châtelet* eſt un ancien Fort qui ſert aujourd'hui à mettre des priſonniers. L'ancien, le nouveau *Châtelet* ſont deux corps de Juriſdiction qui forment maintenant le Preſidial. En Latin *Caſtaletum*.

CHASTELET. Terme de Rubanier. C'eſt la partie du metier du Rubanier, qui ſoutient les ardoiſes & les hautes lices.

CHASTETE'. ſ. f. L'*s* ſe prononce. Vertu Chretienne & morale, par laquelle on s'abſtient des plaiſirs illicites de la chair, & on uſe moderement des legitimes. Les Religieux & les Religieuſes font vœu de *chaſteté*, & de continence perpetuelle. La *chaſteté* ſe peut garder dans le mariage. Si les hommes n'avoient pas attaché l'honneur, & la gloire des femmes à la *chaſteté*, elles porteroient peut-être la licence plus loin qu'eux. BAY. Ce n'eſt pas toûjours par *chaſteté* que les femmes ſont chaſtes. LA ROCH. On peut douter de la *chaſteté* d'une femme qui n'a point été attaquée. OE. M. Anciennement à la Chine on pouſſoit ſi loin les loix de la *chaſteté*, que les femmes ne paſſoient jamais à de ſecondes noces. LE P. COUPLET. La *chaſteté* eſt la gloire, & le partage des femmes. LE MAI. Si les hommes ſe ſont diſpenſez du ſoin exact, & ſcrupuleux de leur *chaſteté*, c'eſt qu'ils ont crû que l'éminence de leur ſexe conſiſte en la liberté de faillir. ID. Un honnête homme ne ſe rebute jamais d'un refus de *chaſteté*, & non de choix. MONT.

CHASTIER, ou CHATIER. v. act. Corriger, punir ceux qui ont failli. La Juſtice *châtie* les coupables. Un pere doit *chtâier* ſes enfans. C'eſt une verité qui paroît un peu auſtere, que Dieu nous aime quand il nous *châtie*. FL. Dieu ne *châtie* point l'iniquité des peres ſur l'innocence des enfans, cette conduite eſt incompatible avec ſa juſtice. OE. M. Celui qui *châtie* dans la colere, ne corrige pas; il ſe venge. MONT. Le Grand Conſtantin ne ſe portoit à *châtier* que pour le gouvernement, & non pour aſſouvir ſa vengeance. HERMAN. Dieu peut-il nous *châtier* de nos infidelitez, puis que nous ne pechons que par l'abſence d'une grace qu'il nous refuſe lui-même? ARN. On dit auſſi au Manege, *Châtier* un cheval.

Ce mot vient du Latin *caſtigare*.

CHASTIER, ſe dit auſſi des malheurs ou deplaiſirs qui nous arrivent, en conſequence de quelque faute que nous

nous avons faite. Cet homme a été bien *châtié* de la faute qu'il a faite, toute sa fortune a été depuis en decadence. La goutte *châtie* bien les vieilles gens des pechez de la jeunesse. Un honnête homme est assez *châtié* quand il est obligé de se repentir. Cl.

Non, vous dis-je, on devroit châtier *sans pitié*
Ce commerce honteux de semblans d'amitié. Mol.

Chastier, signifie aussi, Corriger, polir un Ouvrage, le purger de ses fautes. Le stile de cet Orateur est fort *châtié.* Cet homme écrit de bon sens, mais il ne *châtie* pas assez sa diction. Voiture a plus *châtié* sa prose que ses vers. Pel. Euripide le plus tragique de tous les Poëtes, est d'ailleurs peu exact, & peu *châtié* dans la conduite, & la disposition de ses sujets. Dac. Quoyque le stile de Voiture ne soit pas fort *châtié*, parcequ'il n'a jamais revû ses Ouvrages, on y trouve une naïveté, & une delicatesse, qui ne se rencontrent point par tout ailleurs. Bou.

Chastié, ée. part. & adj.

On dit proverbialement, Qui bien aime bien *châtie*; en parlant de l'amour d'un pere envers ses enfans. On dit aussi, Châtier bien, & recompenser de même. L'auteur de ce mot est le Duc d'Albe, qui étoit fort exact à payer ses trouppes, & fort severe à les punir.

CHASTIMENT. s. m. Supplice, peine qu'on fait souffrir pour quelque faute commise. Toute faute merite un *châtiment.* Les guerres, les maladies, sont des *châtimens* que Dieu fait souffrir aux hommes à cause de leurs pechez. La loi outragée, & l'ordre public demandent le *châtiment* du coupable. Cl. Ceux que la crainte des *châtimens* ne retient pas dans le devoir, y sont retenus par l'esperance des honneurs. Gom. Les *châtimens* que la Justice impose ne sont que pour l'avertissement des autres : on ne corrige pas celui qu'on pend; on corrige les autres par lui. Mont. Dieu fit perir les Egyptiens par les plus severes *châtimens* dont il punit les hommes dans son couroux. Arn.

Il faut des châtimens *dont l'Univers fremisse,*
Qu'on tremble, en comparant l'offense, & le supplice. Rac.

Et si je n'écoutois que mes ressentimens,
Je ne vous repondrois que par des châtimens. Capist.

On appelle au Manege les *châtimens* du cheval, lorsqu'on le pique, qu'on le fouëtte, ou qu'on se sert des aides avec rudesse, quand il ne veut pas obeïr.

CHASTRER, ou CHATRER. v. act. Couper, retrancher les testicules à quelque animal. On *châtre* les bœufs, les moutons, les chapons, &c. pour les engraisser, ou pour les rendre plus dociles. Les Orientaux *châtrent* les hommes pour avoir des gardiens fidelles de leurs femmes. Leur jalousie quelquefois ne se contente pas de cette barbare precaution : ils retranchent absolument toutes les parties suspectes, & tout ce qui distingue l'homme, & le sexe. Abelard dit pour exprimer un pareil accident qui lui étoit arrivé, Je cessai d'être homme, sans cesser de vivre; & je me vis hors d'état de contenter un amour qui me fait encore sentir ses desirs.

Ce mot vient du Latin *castrare.* On a appellé un mouton *châtré*, *castor.* Du Cange.

Chastrer, se dit quelquefois des femmes. Athenée rapporte que le Roi Andramiris fut le premier qui fit *châtrer* des femmes. Hesychius & Suidas disent que Gyges fit la même chose. Galien dit qu'on ne les peut *châtrer* sans les mettre en danger de la vie. Dalechamp dit sur ce passage d'Athenée, que c'étoit simplement les boucler.

Chastrer, se dit aussi figurément des choses dont on a retranché quelque partie. Ce Libraire m'a vendu un livre *châtré.* Ce Crocheteur a *châtré* ces cotrets, ces fagots. On dit aussi, *Châtrer* les ruches, en ôter les gauffres de miel. *Châtrer* les arbres, en ôter les branches, ou en faire sortir les humeurs nuisibles. *Châtrer* un cep de vigne, en couper les rejettons qui poussent vers le pied.

Chasier, en termes de Jardinage, c'est, Tailler, ou pincer. *Châtrer* des melons; *châtrer* des concombres.

Chastré, ée. part. & adj.

Chastré. s. m. est un homme qu'on a fait Eunuque. Les *châtrez* n'ont point de barbe. Les *châtrez* ont la voix claire, & feminine. On appelle une *mine de châtré*, un visage desagreable, pâle & tout effeminé. Les femmes regardent ces gens-là avec un souris malicieux.

CHASTREUR. s. m. Celui qui châtre les hommes, soit les animaux, soit les fagots.

CHASUBLE. s. f. Ornement d'Eglise. C'est celui que le Prêtre met par dessus son aube, quand il va dire la Messe. Les *chasubles* des Anciens étoient toutes rondes, & se retroussoient sur l'épaule; au lieu que maintenant elles sont fenduës par les côtez.

Ce mot vient de *casula* ou *casubula*, qui est dans le Ceremonial. Il a été fait de *capsa*, ou *capsula.* Men. D'autres le derivent de *capisibulum*, ou *capitis fibulum*, & pretendent qu'on disoit autrefois *chassuble*, & qu'on s'en affubloit la tête; Rabanus, Ugutio, Isidore, & Joannes de Janua, *quia instar parvæ casæ totum hominem tegebat.*

CHASUBLIER. s. m. Marchand qui vend des chasubles, & qui fait les autres ornemens d'Eglise.

CHAT, Chatte. s. m. & f. Petit animal domestique qui miaule, & qui est ennemi des souris, des rats, des chiens, des aigles, des serpens, & de l'herbe qu'on appelle la *ruë.* Le *chat* a les pattes, les dens, les yeux & la langue semblables au lion. Ces animaux ont tant de conformité ensemble, que les Turcs sont persuadez qu'il y a quelque fondement à ce que dit l'Alcoran, que le *chat* naquit dans l'Arche de l'éternument du lion. Par les loix d'Arragon on punissoit les larrons, en les fouëttant avec un *chat* attaché au cou. Ambroise Paré soutient que le *chat* est un animal venimeux qui infecte par son poil, par son haleine, & par sa cervelle. Son poil est dangereux à avaler par dessus tous les autres, comme on voit en l'exemple de ce Romain, qui mourut pour en avoir avalé un dans du lait. Son haleine infecte d'un poison tabifique qui donne la pthisie, dont Matthiole rapporte plusieurs exemples : & si on mange de la cervelle de *chat*, elle cause une grande douleur de tête, & rend quelquefois insensé, ou cause de continuelles vertiginositez. Il ajoûte que leur souffle & leur regard est notoirement contagieux; & il dit avoir vû des gens qui pour avoir toûjours couché avec un *chat*, sont devenus pthisiques & élancez, & enfin en sont morts. On estime fort en France les *chats* d'Espagne. Henri III. Roi de France avoit tant d'aversion pour les *chats*, qu'il changeoit de couleur & tomboit en syncope, lorsqu'il en voyoit. Prade. Hist. de Fr.

Ce mot vient de *catus* ou *cattus*, comme celui de *chatte* de *catta*, qui se trouvent dans les anciennes Gloses. Il est derivé du Grec *cattis*, signifiant la même chose. Men. Les Italiens disent *gatto.* Isidore veut qu'il vienne *ex eo quòd cattet, id est, videat.* D'autres l'appellent *cattus à capturâ.* Ugutio croit qu'on a dit *catus, quasi cautus, unde Deus Catius, qui cautos, acutos efficiebat*, dit St. Augustin. On a appellé aussi le *chat, murilegus, felis, musio, musicula*, & *pilax*, parcequ'il prend des souris. Du Cange.

En termes de Chasse, on appelle *chats harets*, les *chats* sauvages qui sont retirez dans les bois & garennes, & font un grand degât de lapins.

Il y a une espece de *chats* dans les Indes Occidentales, qui ont une poche à leur côté où ils mettent leurs petits, qu'ils

qu'ils portent toûjours avec eux, sans que cela les empêche de courir & de sauter, & sans qu'on s'apperçoive qu'ils ayent autre chose que leur corps. Il y a des *chats* sauvages dans les Indes qui volent par le moyen d'une membrane fort large, laquelle s'étend le long des côtez du pied de derriere au pied de devant. Elle est plissée & retroussée quand ils marchent, & se deplie quand ils volent. On en a apporté des peaux en Europe qui en sont une bonne preuve. Mr. Boile a écrit qu'en l'année 1684. à Londres un gros rat s'étoit accouplé avec une *chatte*, qui a fait des petits qui tiennent du *chat* & du rat, & qu'on en a mis un au parc des animaux que le Roi d'Angleterre fait nourrir.

Le *chat*, en termes de Blason, se dit *effarouché*, lorsqu'il est rampant: mais lorsqu'il leve le train de derriere plus haut que la tête, on l'appelle *herissonné*.

On dit en termes de Jardinage, Couper les branches d'un arbre en dos de *chat*; pour dire, leur faire faire un coude, comme on fait aux espaliers.

On appelle figurément une personne friande, *chat*, ou *chatte*.

On appelle du *sirop de pied de chat*, celui qui est fait avec les feuilles & les fleurs d'une petite plante qui est nommée *pied de chat*, En Latin, *gnaphalium montanum folio rotundiore*, ou *hispidula*.

CHAT, en termes d'Artillerie. Morceau de fer portant une, deux, ou trois griffes fort aiguës, disposées en triangle, monté sur une hampe de bois. Ce *chat* sert à gratter & visiter le dedans des pieces de canon, pour voir s'il ne s'y trouve point de chambre, c'est pourquoy les Fondeurs l'appellent aussi *Diable*.

CHAT, est un gros vaisseau du Nord, à cul rond, qui n'a pour l'ordinaire qu'un pont, qui porte des mâts de hune, sans avoir de hune, ni de barres de hune.

CHAT. On se sert aussi de ce mot au plurier, pour signifier certaines fleurs folles qui viennent à de certains arbres, comme aux noyers, aux coudriers, aux saules &c. Ces sortes de fleurs s'appellent des *chats*. On les appelle aussi des *chattons*.

CHAT, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme qui s'en va d'une maison sans dire adieu, qu'il a emporté le *chat*. On dit de celui qui prend garde soigneusement aux actions d'un autre, qu'il le guette comme le *chat* fait la souris. On dit aussi, qu'un *chat* échaudé craint l'eau froide; pour dire, que celui qui est échappé d'un peril, craint tout ce qui est de même nature. On dit aussi de deux personnes ennemies, qu'elles s'aiment comme chiens & *chats*. On dit aussi, Jetter le *chat* aux jambes à quelcun; pour dire, le rendre coupable d'une faute qu'un autre a faite. On dit, qu'une fille a laissé aller le *chat* au fromage; pour dire, qu'elle a succombé à quelque tentation amoureuse. On dit, qu'une personne s'est servie de la patte du *chat* pour tirer les marons du feu; pour dire, qu'elle a mis quelcun au hasard, pour profiter de sa simplicité, ou de sa temerité. On dit de deux antagonistes qui sçavent bien attaquer & se deffendre, A bon *chat* bon rat. On dit encore d'un homme habile, & qui entend à demi-mot, qu'il entend bien *chat*, sans qu'on dise minon. On dit d'un mechant payeur, & qui ne paye pas en argent comptant, qu'il a payé en *chats* & en rats. Ce proverbe est ancien, & seroit ridicule au pied de la lettre à ceux qui n'en sçauroient pas l'origine. Je croi qu'il vient du mot de *chas*, qui signifioit autrefois une *maison*; & on dit encore en Lyonnois & en Berry, qu'une maison consiste en trois *chas*; pour dire, en trois chambres ou en trois étages. Le mot de *ras* a signifié aussi un *champ* ou *heritage uni* où il n'y a point de bâtiment: d'où vient qu'on dit encore *rase* campagne, *rez* de chaussée, *rez* pieds *rez* terre. Ainsi on a dit qu'un homme payoit en *chats* & en *rats*, lors qu'au lieu d'argent comptant qui a un prix certain, il payoit ses creanciers en heritages bâtis & non bâtis, qu'il obligeoit de prendre au prix qu'il vouloit. On dit encore, que la nuit tous *chats* sont gris; pour dire, que toutes les femmes ont assez de beauté la nuit. On dit encore, que le mou est pour les *chats*, parcequ'on les nourrit avec du mou, qui est le poulmon de bœuf. On dit encore d'un homme qui a quelques égratigneures au visage, qu'il s'est joüé avec les *chats*. Regnier a dit aussi dans ses Satires, Je devins aussi fier qu'un *chat* amodoüé. On dit aussi, Dès que les *chats* seront chaussez, pour dire, De bon matin. On dit d'un homme mal propre, qu'il est propre comme une écuelle à *chat*. On dit encore, Il ne faut pas reveiller le *chat* qui dort; pour dire, qu'il faut laisser en repos ceux qui nous peuvent faire du mal. On dit, Acheter *chat* en poche; pour dire, Acheter quelque chose sans la voir. On dit encore d'un homme qui parle franchement, & sans rien deguiser, qui nomme les choses par leur nom; qu'il Appelle un *chat*, un *chat*, & Rolet un fripon. BOI.

On appelle, selon Nicod, herbe aux *chats*, ce que les Latins appellent *nepeta* ou *calamintha*.

CHATEPELEUSE. s. f. Petit insecte ou vermine qui ronge le blé. On l'appelle aussi *Calendre*, ou Charençon. En Latin *curculio*.

CHATHUANT. s. m. Le *t* ne se prononce pas, & l'*h* est aspirée. Il faut donc prononcer *chahuant*. C'est un oiseau nocturne & de mauvais augure. C'est la même chose que *hibou* & le *duc*. Il est de la figure d'une choüette, & de la grandeur d'une petite aigle, tanné & roux, & tacheté de noir, ayant la tête & les griffes de chat. Il y en a de differente espece, plumage & grosseur. Les *chathuans* & les choüettes ont été adorez au Perou, à cause de la beauté & subtilité de leurs yeux qui voyent dans les tenebres. En Latin *bubo*, *noctua*.

Ce mot vient de *catus ululans*, parceque cet oiseau a une tête de chat, & prend les souris comme un chat, & crie fort haut la nuit: ce qu'on appelloit autrefois *huer*. MEN. Du Cange le derive de *cavanna*, ou *cavannus*, qu'on a dit dans la basse Latinité au même sens.

CHAT-PARD, est un animal feroce qu'on croit être engendré de deux especes. On en a dissequé un à l'Academie Royale des Sciences. Sa hauteur étoit d'un pied & demi, & sa longueur depuis le bout du museau jusqu'au commencement de la queuë étoit de deux pieds & demi. Il étoit du reste semblable au chat, excepté qu'il avoit le cou & les barbes un peu plus courts, & qu'il étoit bien plus grand que les chats, mais aussi bien plus petit que le leopard. Son poil étoit roux, & le ventre isabelle. La gorge & le dessous de la mâchoire étoient blancs, & par tout il y avoit des taches noires, qui étoient longues sur le dos, & rondes sur le ventre & les pattes.

CHATTE, en termes de Marine, est une barque d'environ 60. tonneaux, ronde de hanches & d'épaules, qui est rase & sans aucun acastillage, qui n'a que deux mâts, dont les voiles portent des bonnettes maillées. On s'en sert à transporter du canon, ou ce qu'il faut pour la cargaison d'un vaisseau.

CHATTE, est aussi le nom qu'on donne à une espece de concombre qui se trouve en differens endroits de l'Egypte, & qui est très-agreable au goût, & facile à digerer. Il est different des nôtres en grandeur & en couleur. Il est plus long & plus vert, & son écorce est plus unie & plus ronde. Il est bon contre les fievres chaudes.

CHATTEMITTE. s. f. Qui fait l'humble, le devot, l'hypocrite, pour tromper les autres. Il est bas.

CHATTER, CHATTONNER. v.n. Faire de petits chats. *Chatonner* n'eſt pas ſi uſité.

CHATTIERE. ſ.f. Ouverture ou trou qu'on laiſſe à une porte ou à une cloiſon, pour donner entrée aux chats dans des chambres & des greniers, afin qu'ils y aillent faire la guerre aux ſouris.

CHATTON, ou CHATON. ſ.m. Petit chat.

CHATTON, ſignifie auſſi l'endroit où on enchaſſe une pierre precieuſe dans un anneau, un poinçon, un cachet, &c. Menage pretend que ce mot vient de *caſtrum*, & qu'on a dit autrefois *caſton*. Les Latins l'appellent auſſi *paleta* ou *pala*.

CHATTON, ſe dit auſſi, en termes de Botanique, de certaines fleurs qui ne laiſſent aucune graine après elles. Telles ſont les fleurs de noyer, de coudrier, de ſaule. Ces fleurs s'appellent auſſi chats.

On appelle auſſi *chatton*, le verd qui couvre la coquille de la noiſette, lorſqu'elle eſt encore ſur le noiſetier.

CHATOUILLEMENT. ſ.m. Action par laquelle on chatouille. C'eſt auſſi le ſentiment qui naît de cette action. Il y a bien des gens qui craignent le *chatouillement*.

CHATOUILLEMENT, ſe dit auſſi au figuré, du plaiſir que l'on a de s'entendre loüer. Quel agreable *chatouillement* cauſe l'approbation du monde, dans les eſprits vains, lorſqu'ils s'entendent nommer parmi les Docteurs celebres? BEN.

CHATOUILLER. v.act. Toucher legerement quelque perſonne en quelque partie delicate, enſorte que cela lui cauſe du plaiſir ou de l'émotion, & la provoque ordinairement à rire. On *chatouille* les perſonnes aux hanches, à la plante des pieds.

Ce mot vient de *catullare*, qu'on a dit pour *catullire*. Les Picards diſent encore *catouiller*. MENAGE.

CHATOUILLER, ſe dit auſſi du ſentiment qui donne du plaiſir au corps. La Muſique *chatouille* l'oreille. Les bonnes odeurs *chatouillent* le nez. Les bonnes ſaveurs *chatouillent* le goût.

Un Auteur vertueux, dans ſes vers innocens,
Ne corrompt point le cœur, en chatouillant *les ſens.*
BOIL.

On le dit figurément en choſes ſpirituelles. Les applaudiſſemens *chatouillent* l'eſprit. Ce diſcours *chatouille* bien ſa vanité. La loüange *chatouille*, & gagne les eſprits. LA FONT.

On dit en termes de Manege, *Chatouiller* de l'éperon.

On dit proverbialement, qu'un homme ſe *chatouille* pour ſe faire rire, quand il rit ſans ſujet apparent, ou par quelque imagination agreable qui lui paſſe dans l'eſprit.

CHATOUILLER LE REMEDE. Ceſt un terme de Monnoye, qui ſe dit quand le Maître approche extremement du remede tout entier, ſans neanmoins l'exceder.

CHATOUILLÉ, ÉE. part. & adj.

CHATOUILLEUX, EUSE. adj. Qui eſt delicat, ſenſible au chatouillement. Les jeunes gens ſont plus *chatouilleux* que les vieillards. On appelle un cheval *chatouilleux*, lorſqu'il eſt trop ſenſible à l'éperon, qu'il le fuit, & qu'il n'y obeït pas d'abord.

On dit figurément, qu'une affaire eſt *chatouilleuſe*, quand elle eſt delicate, douteuſe, problematique.

On le dit auſſi de celles qui ſont dangereuſes, difficiles à manier. Les affaires d'Etat ſont bien *chatouilleuſes*. Le maniement des deniers publics eſt un emploi fort *chatouilleux*.

On dit auſſi, qu'un homme eſt fort *chatouilleux* ſur le point d'honneur, ſur la conſcience; pour dire, qu'il y eſt fort ſenſible, fort delicat, fort aiſé à bleſſer, & à offenſer.

CHAUD, CHAUDE. adj. & ſubſt. Corps qui contient en ſoi quelques parties ignées, quelques atomes de feu. Le *chaud* exceſſif qu'il fait au milieu de l'Afrique la rend deſerte. Le feu eſt *chaud* au ſuprême degré. Le *chaud* du jour eſt vers le midi.

Ce mot vient du Latin *caldum*: l'on diſoit autrefois *cald*. Voyez MENAGE.

CHAUD, ſe dit auſſi de ce qui a la vertu d'exciter de la chaleur, ou de la conſerver. Le poivre eſt *chaud*. La chaux eſt *chaude*. L'eſprit de vin eſt *chaud*. Ce manteau eſt *chaud*. Cette chambre eſt *chaude*, bien fermée. On a vu en 1653. en Pologne & en Lithuanie des hommes mourir de *chaud*, quoyque ce ſoit un païs froid; & on tient que le froid y eſt moins dangereux.

On appelle *fievre chaude*, celle qui cauſe le delire & le tranſport au cerveau.

CHAUDE COLLE, ſignifie, Chaude mêlée & pourſuite.

CHAUDES LARMES, ſont celles qui coulent avec impetuoſité, quand on a le cœur ſerré de quelque douleur violente, à la difference de celles qui viennent goutte à goutte, par quelque mouvement des muſcles, ou une bleſſure de l'œil, ou qui viennent de joye, & de tendreſſe.

CHAUD, ſe dit auſſi en Morale, des prompts & violens mouvemens que cauſent les paſſions dans l'eſprit, ou le cœur des hommes. Ainſi on appelle un *chaud* ami, un homme prompt à rendre ſervice. Il eſt bien heureux d'avoir un ſi *chaud* protecteur, que vous. MOL.

Je crois qu'un ami chaud, *& de ma qualité,*
N'eſt pas aſſurément pour être rejetté. ID.

On dit, qu'un homme a le ſang *chaud*; pour dire, qu'il eſt colere & emporté; que les Picards ont la tête *chaude*; qu'un homme eſt *chaud* de reins; pour dire, qu'il eſt adonné au vice.

On dit en ce ſens, une *chaude* alarme; pour dire, une émotion cauſée ſubitement par la nouvelle de quelque danger prochain. Une *chaude* attaque; pour dire, une attaque violente, impetueuſe. Il faiſoit *chaud* en cette occaſion; pour dire, il y faiſoit dangereux, on s'y battoit avec chaleur. Nous nous ſommes vûs dans un endroit où il faiſoit fort *chaud*. MOL. On dit auſſi d'une bourde, Il me l'a donnée toute *chaude*; pour dire, il venoit de l'inventer, de la fabriquer.

On dit auſſi parmi les joüeurs, qu'un homme a la main *chaude*; pour dire, qu'il eſt heureux, qu'il a fait pluſieurs mains, qu'il a gagné pluſieurs coups de ſuite.

FER CHAUD, ſe dit auſſi d'un ferment qu'on faiſoit autrefois en Juſtice par l'attouchement du fer ardent. Voyez PREUVE.

CHAUD, eſt auſſi une maniere d'adverbe. Boire *chaud*; c'eſt-à-dire, boire une liqueur qui eſt chaude.

A LA CHAUDE. adv. D'une maniere prompte, chaude & violente. Il lui a dit des injures *à la chaude*, dans les premiers mouvemens de la colere. Il fut tué bien des gens *à la chaude*, lorſqu'on força cette ville.

On dit proverbialement, Tomber de fievre en *chaud* mal; pour dire, d'un petit malheur entrer en un plus grand. On dit, qu'un homme ne trouve rien de trop froid, ni de trop *chaud*; pour dire, qu'il n'eſt point dégoûté, que tout lui eſt bon, qu'il prend par tout. On dit, qu'un homme ſouffle le froid & le *chaud*; pour dire, qu'il n'eſt d'aucun parti aſſûré, qu'il ſoutient le pour & le contre, qu'il dit du bien & du mal des mêmes gens. On dit auſſi, qu'il faut battre le fer tandis qu'il eſt *chaud*; pour dire, qu'il ne faut pas laiſſer échapper l'occaſion. Et on dit ironiquement à ceux qu'on veut taxer de froideur, Vous êtes un *chaud* lambin, un *chaud* lancier. On dit auſſi pour exaggerer la chaleur d'une chambre, qu'il y fait *chaud* comme dans un four.

CHAUDE. s. f. Feu violent que donnent les ouvriers qui travaillent aux forges & aux verreries. Chez les Verriers on le dit de la cuisson de la matiere propre à faire le verre. On a fait tant de cens de verre d'une telle *chaude*, d'une telle quantité de matiere cuitte. Dans les forges on appelle *chaude suante*, le feu qu'on donne au fer, quand il est si violent, qu'il commence à tomber par gouttes & à se fondre. Dans les monnoyes on dit, Battre la *chaude*, lorsqu'on bat des lingots d'or sur l'enclume à coups de marteau, après qu'ils ont été tirez du moule, avant que de les donner aux ouvriers.

CHAUDEAU, s. m. Bouillon qu'on porte aux mariez le lendemain de leurs noces. Il est vieux.

CHAUDEMENT. adv. D'une maniere chaude, prompte, violente. Quand on est enrumé, il se faut tenir *chaudement*. Les procés criminels se doivent poursuivre *chaudement*. Cet homme prend les choses bien *chaudement*. Vous y êtes allé un peu trop *chaudement* de le battre de la sorte.

CHAUDE-PISSE. s. f. Espece de maladie, qu'on appelle autrement gonorrhée. Le mot de *chaude-pisse* a quelque chose d'obscene. Voyez GONORRHÉE.

CHAUDERON. s. m. On prononce CHAUDRON, & quelques-uns même l'écrivent ainsi. C'est un utencile de cuisine fait de cuivre, ou de fer, de fonte, qui a une anse mobile par laquelle on l'accroche à la cremaillere. Il sert à faire cuire, ou à faire chauffer quelque chose sur le feu. Les Orfevres appellent aussi le *chauderon* d'une cassolette, la partie où on met les odeurs, & sous laquelle on met le feu. On dit aussi pour blâmer le son d'une cloche, que ce n'est qu'un *chauderon*.

Ce mot vient du Latin *caldarium*, de *caldus*, pour *calidus*.

CHAUDERON DE POMPE, est une piece de plomb, ou de cuivre, faite en façon de *chauderon*, & percée en divers endroits, laquelle embrasse le bas de la pompe, pour empêcher qu'aucune ordure n'entre dans la pompe.

CHAUDERONNIER, IERE. subst. Artisan qui fait, ou qui vend des chauderons, des réchauts, & autres utenciles de cuisine. Un siflet de *Chauderonnier* est un siflet composé de plusieurs petits tuyaux de fer blanc, qui leur sert à se faire connoître en criant par les ruës. On reproche aux *Chauderonniers*, qu'ils sont sujets à mettre la piece auprès du trou: ce qui se dit figurément de ceux qui raccommodent mal quelque besogne que ce soit.

CHAUDERONNERIE. s. f. Marchandise de chauderons, & autres utenciles de cuivre. A la Foire St. Germain il y a une ruë de la *Chauderonnerie*.

CHAUDIER. v. neut. Terme de Chasse, qui se dit des levrettes ou lices qui entrent en chaleur. On fait *chaudier* les lices en leur donnant des aumelettes avec du poivre & de la muscade, & par autres artifices. Les mâtines *chaudient* en Janvier.

CHAUDIERE. s. f. Grand vaisseau de cuivre ou de fer sous lequel on met du feu pour faire cuire, bouillir, ou affiner quelque chose. *Chaudiere* de Brasseur de biere, de Chapelier, de Teinturier, d'Affineur de sucre, &c. Les Payens ont fait souffrir le martyre dans des *chaudieres* d'huile bouillante.

Il est aux enfers des chaudieres *bouillantes*,
Où l'on plonge à jamais les femmes malvivantes. MOL.

La *chaudiere*, en termes de Blason, est une marque de grande noblesse, sur tout en Espagne & en Portugal, parcequ'elle n'étoit portée sur les Ecus que par des Grands Seigneurs, qu'ils appelloient *ricos hombres*, ou *de caldera y dependon*: ce qui repondoit à nos Seigneurs Bannerets de France, parcequ'ils pouvoient non seulement lever des soldats, mais de plus ils étoient obligez de les nourrir.

CHAUDIERE, en termes de Marine, signifie, Cuisine, bonne chere. Les Mariniers qui ont pris à la ligne ou au harpon de gros poissons, en font *chaudiere*, c'est-à-dire, en font festin entre eux.

CHAUFFAGE. s. m. Provision de bois à brûler qu'on fait dans une maison pour se chauffer. Il faut tant de cordes de bois par an pour le *chauffage* de cette maison.

CHAUFFAGE, est aussi un droit qu'ont plusieurs Seigneurs, Communautez & Officiers, de couper du bois pour leur provision dans les forêts du Roi. Les Maîtres des Eaux & Forêts ont parmi leurs droits celui de *chauffage*, ils prennent souvent leur *chauffage* en argent.

CHAUFFAGE, se dit en particulier du menu bois que l'on employe à chauffer le fond du vaisseau pendant qu'on lui donne la carenne.

CHAUFFE. s. f. Terme de Fonderie. Lieu où se jette, & se brûle le bois que l'on employe à la fonte des pieces. La *chauffe* est située à côté, & à trois pieds plus bas que le fourneau où est le metal, & la flâme sortant de la *chauffe* se repand par ondes tout du long de la voute du fourneau, & par son excessive ardeur fond le metal.

CHAUFFER. v. act. Rendre chaud quelque chose, en y appliquant l'action du feu. Quand on a *chauffé* un poële, on se passe aisément de feu. On *chauffe* le four avant que d'y mettre du pain.

Ce mot vient de *calfare* pour *calefacere*. MEN.

On le dit aussi de ce qui devient chaud par l'action du soleil. Un gueux qui se met au soleil, se *chauffe* aux depens de Dieu. Cela est tout-à-fait bas, & populaire.

On le dit aussi dans les grandes ardeurs de l'été, quand on voit un temps qui menace de quelque orage, que c'est un bain qui *chauffe*.

CHAUFFER les pieds à quelcun, signifie lui donner la question par le moyen du feu. On met le patient sur une roulette, & on en approche les pieds nuds bien près du feu.

CHAUFFER un vaisseau, c'est *chauffer* le fond d'un vaisseau quand il est hors de l'eau, pour le nettoyer, & en decouvrir les defectuositez. On dit aussi *chauffer un bordage*; pour dire, le *chauffer* avec quelque menu bois, afin qu'il prenne la forme qu'on lui veut donner. On dit aussi *chauffer les soutes*; pour dire, les secher, afin que le pain s'y conserve mieux.

On dit proverbialement, Ce n'est pas pour vous que le four *chauffe*, à ceux qui pretendent avoir part en quelque affaire, à quelque fête, & qu'on en veut exclurre. On dit aussi à un mechant homme, Tu seras bien *chauffé* en l'autre monde, pour le menacer qu'il sera damné. On dit aussi, Il verra de quel bois je me *chauffe*; pour dire, quel homme je suis. On dit encore, Allez lui dire cela, & vous allez *chauffer* au coin de son feu, pour deffier quelcun d'aller dire en face à quelque autre une chose qui le doit choquer.

CHAUFFÉ, ÉE. part. & adj.

CHAUFFE-CHEMISE. s. m. Certaine machine propre à faire chauffer une chemise, ou quelqu'autre linge.

CHAUFFE-CIRE. s. m. Officier du corps de la Chancelerie, qui amolit, & prepare la cire pour la rendre propre à sceller, & qui appose le sceau aux lettres. Il y a 4. *Chauffe-cires* en la Grande Chancellerie établis anciennement, & qui sont hereditaires. Ils servent par quartier.

CHAUFFE-LIT. s. m. Ce qui sert à chauffer un lit, soit une bassinoire, un moine, ou autre utencile de cette nature.

CHAUFFE-PANSE. s. m. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier une cheminée basse.

CHAUFFE-PIED. Voyez CHAUFFERETTE. C'est la même chose.

CHAUFFERETTE. s. f. Petit coffret qu'on met sous

sous les pieds pour les tenir chauds. Il est garni de lames de fer, entre lesquelles on met le feu. Le dessus est percé de plusieurs petits trous pour lui donner de l'air, & en laisser sortir la chaleur.

CHAUFFEUR. s. m. Celui qui tire la branloire, & fait aller les soufflets d'une forge pour faire rougir le metal.

CHAUFFOIR. s. m. Linge qu'on chauffe pour tenir chaudement quelques parties du corps. Cette femme a preparé deux douzaines de *chauffoirs* pour ses couches.

CHAUFFOIR, est aussi une chambre commune où on se va chauffer dans les Couvens, & dans les Hôpitaux.

CHAUFFOUR. s. m. Grand fourneau dans lequel on cuit la chaux. C'est aussi le lieu où l'on resserre le bois, & la pierre à chaux.

CHAUFFOURNIER. s. m. Ouvrier qui fait la chaux, qui la fait cuire dans le fourneau. C'est aussi le Marchand qui vend la chaux. Philbert de Lorme declame fort contre les *Chauffourniers* d'Italie, ausquels il voyoit faire de la chaux des plus beaux chapiteaux, & corniches de l'antiquité. On l'a appellé en Latin *califurnium.*

CHAVIRER, ou TREVIRER. v. act. *Chavirer* une manœuvre, c'est mettre dessus ce qui étoit dessous.

CHAUME. s. m. Partie du tuyau du blé qui reste attaché à la terre quand on l'a scié. On brûle les *chaumes* en beaucoup d'endroits pour engraisser la terre.

CHAUME, se prend aussi fort souvent pour le tuyau tout entier du blé, pour la paille dont on couvre les maisons des païsans. On couvre les maisons de *chaume.*

Le pauvre en sa cabane, où le chaume *le couvre,*
Est sujet à ses loix. MALHERBE.

Ce mot vient de *culmus*, NICOD ou plutôt de *calamus.*

CHAUMER. v. act. Couper ou arracher le chaume, & le mettre en botte pour servir à couvrir des maisons, des murailles de bauge.

CHAUMIERE. s. f. On disoit autrefois *Chaumine.* Petite maison couverte de chaume, telles que sont celles des pauvres païsans.

On le dit figurément, & par exaggeration, quand on veut parler modestement de quelque maison de campagne qui n'est pas fort superbe. J'ay en cette Province une petite *chaumiere* à vôtre service.

CHAUMINE. s. f. Petite chaumiere.

Un pauvre Bucheron tout couvert de ramée,
Qui tâchoit de gagner sa chaumine *enfumée.* LA FON.

CHAUSSAGE. s. m. Ce qui est necessaire pour entretenir quelcun de souliers. A peine ce valet gagne-t-il son *chaussage.* POMEY.

CHAUSSANT, ANTE. adj. Qu'on chausse aisément, qui s'étend uniment sur la jambe. Les bas de soye sont plus *chaussans* que ceux de drap. On dit aussi au figuré, qu'un homme n'est point *chaussant*; pour dire, qu'il n'est gueres commode, ni facile dans les affaires, qu'on a de la peine à le gouverner.

CHAUSSE. s. f. Un bas, ce qu'on met sur la jambe pour couvrir sa nudité, ou pour la tenir chaudement.

Ce mot vient de *calsa*, comme *fraise* de *fraga*, qui avoit été fait de *caliga*, d'où vient aussi le mot de *chausson* & de *calçon.* MEN. Du Cange le derive de *calcia*, mot de la basse Latinité qu'on a dit dans le même sens, *quòd interdum cum calceis conjungeretur & unà calcearetur.*

CHAUSSE, est aussi une piece de drap ou d'étamine, ou même de papier gris sans colle, qui aboutit en pointe comme un capuchon, qui sert aux Chymistes, aux Apothicaires & autres pour filtrer & clarifier les liqueurs. On passe l'hypocras, l'eau de blanc d'œuf par la *chausse.*

CHAUSSES, au plur. ou *Haut-de-chausses*, signifie la partie inferieure de l'habit d'un homme, qui lui couvre les fesses, le ventre & les cuisses. Les canons des *chausses* sont les deux côtez par où on passe les jambes. *Chausses à tuyaux d'orgues*, ce sont des *chausses* qui sont si amples, que les plis qu'elles font naturellement imitent les tuyaux d'orgues.

CHAUSSES, signifie aussi, des trousses, ou gregues, ou culottes d'un Page. Ce Gentilhomme a quitté les *chausses* depuis peu; pour dire, il est sorti de page.

CHAUSSES, en termes de Marine, se dit par quelques-uns du present ou pot de vin que le Marchand Chargeur donne au Maître, tant pour lui, que pour distribuer dans l'occasion. Ce qu'on lui donne pour lui en particulier, & qu'il ne partage point, est d'ordinaire autant que le fret d'un tonneau.

CHAUSSE D'AISANCE. Tuyau de plomb, ou de pierre percée en rond, ou en quarré; elle est plus communement de boisseaux de poterie. La *chausse d'aisance* doit avoir trois pouces d'isolement contre un mur mitoyen.

CHAUSSES, se dit proverbialement en ces phrases. On dit à celui qu'on veut chasser d'auprès de soi, Va te promener, tu auras des *chausses*, ou simplement, Va-t-en, tire tes *chausses.* On dit aussi de ceux qui se sont mis en sûreté par la fuitte, qu'ils ont bien fait de tirer leurs *chausses.* On dit pour se mocquer de la pauvre Noblesse, C'est un Gentilhomme de Beauce, qui se tient au lit quand on raccoutre ses *chausses.* On dit aussi, il est si pauvre qu'il n'a pas de *chausses.* On dit d'un jeune homme, qu'il a la clef de ses *chausses*, quand il est hors d'âge d'avoir le fouët. On dit des Sergens qui menent un homme prisonnier, qu'ils le tiennent au cul & aux *chausses.* On le dit aussi des parties adverses qu'on a reduites à l'extremité, qui ne peuvent plus fuir leur condamnation, ou de qui on juge le procés, qu'on les tient au cul & aux *chausses.* On dit d'une femme qui gourmande son mari, qui fait les affaires de la maison, qu'elle porte le haut-de-*chausses.* On dit à celui à qui on voit des bas dépareillez, qu'il a des *chausses* de deux Parroisses.

CHAUSSÉE. s. f. Construction de pierre, ou élevation de terre grasse, & bien battuë pour retenir les eaux d'un étang, ou empêcher que des rivieres ne se debordent dans des lieux plus bas. On a fait une *chaussée* le long de cette vallée pour empêcher les inondations.

Ce mot vient de *calcata.* NICOD. Pasquier croit que ce mot a été dit par corruption de *haussée.* Spelman & Somnerus le derivent *à calceando, aut à calce, quia ejusmodi viæ calce muniuntur.* Berger dans les grands Chemins des Romains, dit qu'il vient *à peditum calceis quibus teruntur.* On les a appellées dans la basse Latinité, *calcea, calceia, calceata* & *calcetum.* DU CANGE.

CHAUSSÉE, se dit aussi des chemins de pierre, des jettées de terre qu'on fait dans des lieux bas & marécageux, pour y faire un passage sûr & commode. La ville de Mexique est bâtie au milieu d'un lac, & on n'y arrive que par de longues *chaussées. Chaussée* a signifié aussi autrefois *écluse.*

On appelle le *rez de chaussée*, le haut de la *chaussée*, qui est d'ordinaire au niveau de la campagne, parcequ'on ne les bâtit ordinairement que dans les lieux bas où s'écoulent les eaux, pour les tenir au niveau des terres. Ainsi on dit, que des fondemens sont élevez jusqu'au *rez de chaussée*; pour dire, au niveau du terrain où on bâtit, & jusqu'où on éleveroit une *chaussée*, si on y en vouloit bâtir une effectivement.

CHAUSSEMENT. s. m. Pomey employe ce mot pour signifier l'action de chausser, & aussi la provision de chaussure. Mais on doute qu'il soit fort usité.

CHAUSSE-PIED. s. m. Ce qui sert à chausser plus aisément des souliers, & à en relever les quartiers sur

fur le talon. C'eft ordinairement une large laniere de cuir velu, & non courroyée, faite d'une peau de veau mort né. On en faifoit autrefois de corne, & même de fer.

Chausse-pied, fe dit figurément des chofes qui donnent de la facilité à en faire une autre. Une charge qu'achete un jeune homme eft un *chauffe-pied* de mariage. Cela eft du ftile fimple & bas.

On dit quand on a reüffi en quelque affaire fans le fecours d'autrui, Nous voilà dedans fans *chauffe-pied.*

CHAUSSER. v. act. & n. Mettre des bas, des fouliers, des bottes & autres couvertures de jambes. Ces bas de foye *chauffent* bien. Qui eft le Cordonnier qui vous *chauffe?*

Ce mot vient de *calceare.* Nicod.

Chausser les éperons, fe dit d'une ceremonie qui fe fait en recevant un Chevalier, quand le Roi ou le Grand Maître de l'Ordre lui ceint lui-même l'épée au côté, & lui met aux pieds les éperons.

On dit figurément, *Chauffer* les éperons aux ennemis; pour dire, les pourfuivre vivement après qu'on les a deffaits, les obliger à fe fervir de leurs éperons.

Chausser des arbres, c'eft, Mettre aux pieds des arbres de la terre nouvelle, du terreau, du fumier pour les faire porter davantage.

On dit en termes de Fauconnerie, *Chauffer* la grande ferre de l'oifeau, lorfqu'on entrave l'ongle du gros doigt d'un petit morceau de peau.

On dit figurément, *Chauffer* le cothurne; pour dire, S'appliquer à compofer ou à reprefenter des pieces de theatre.

On dit encore figurément & baffement, que deux hommes *chauffent* à même point; pour dire, que ce qui convient à l'un eft propre à l'autre, qu'ils font de même humeur, de même genie. On dit auffi, *Chauffez* vos lunettes; pour dire, Regardez la chofe plus exactement & de plus près. Se *chauffer* une opinion dans la tête; pour dire, fe la mettre fortement dans l'efprit. Cet homme n'eft pas aifé à *chauffer*; pour dire, n'eft pas aifé à perfuader, à gouverner. Quand il a fon bonnet *chauffé*, fa tête *chauffée*; pour dire, quand il eft aheurté à une opinion, il y eft ferme.

Chaussé, ée. part. & adj.

On dit au Manege, qu'un cheval eft *chauffé* trop haut, quand fes balfanes & marques blanches montent trop haut fur fes jambes.

Chaussé, en termes de Blafon, eft le contraire de *chapé*, & fe dit, lorfqu'une efpece de chevron plein & maffif eft renverfé, & touche de fa pointe celle de l'Ecu, enforte que le champ de l'Ecu lui fert comme de *chauffe* ou de vêtement qui l'entoure de bas en haut; au lieu que quand il eft droit, il lui fert de chape ou de manteau. L'un & l'autre forment un triangle fur le champ de l'Ecu. De gueules, à trois pals d'argent, *chauffé* d'or.

Chaussé, ou chauchié, fignifioit autrefois, Chemin ferré: d'où eft venu le mot de *chauffée*, felon Borel.

On dit d'un homme qui fe fauve à la hâte, qu'il eft forti un pied *chauffé*, & l'autre nud. On dit auffi, Le Diable l'a emporté tout *chauffé* & tout vêtu. On dit auffi, Dès que les chats feront *chauffez*; pour dire, de bon matin. Tout cela eft bas & populaire.

CHAUSSETRAPES. f. f. Ce font quatre pointes de fer difpofées en triangle, de telle forte, qu'il y en a toûjours trois qui portent à terre, & une demeure dreffée, & debout. Les plus petites ont des pointes de trois pouces, & les plus grandes de cinq. On en feme plufieurs dans un champ où la cavalerie doit paffer, afin qu'elles fe fichent dans les pieds des chevaux, & les enclouënt. Quelques-uns les nomment *clouds d'attrape.* On appelle en termes de Chaffe *chauffetrapes*, des pieges à prendre des loups, & quelques autres bêtes. Du Cange l'appelle en Latin *calcacrepa.*

Chaussetrape. f. f. Terme de Botanique. C'eft une efpece de chardon dont les feuilles font affez molles, longues quelquefois d'un pied, & profondement decoupées. Au bout de fes branches il y a des têtes, dont les écailles font terminées par des piquans longs, roides, droits, & difpofez en forme d'étoile. Ses fleurs font purpurées, & quelquefois blanches. On l'appelle en Latin *carduus ftellatus*, ou *calcitrapa.*

Chaussetrape. C'eft auffi une piece de blafon, & d'armoiries.

CHAUSSETTE. f. f. Bas de toile qu'on met par deffous la chauffe ou le bas de foye, ou de drap.

CHAUSSETTIER. f. m. Ce mot fe joint ordinairement avec Drappier. C'eft un Marchand de draps de laine, qui fait l'un des fix Corps des Marchands de Paris. On les a appellez *Drappiers-Chauffetiers*, parceque dans le fiecle paffé il falloit avoir à faire à deux Marchands pour fe faire faire un habit. Les Pourpointiers faifoient les pourpoins, qui étoient de fatin, de velours, ou de peaux de fenteur. Les Drappiers faifoient les chauffes, qui étoient toûjours de drap, & differentes des pourpoins. Les Tailleurs n'étoient appellez que pour les façons, & ne pouvoient rien fournir, à caufe qu'ils n étoient pas Marchands. On n'a fait la reünion de ces deux Corps de Pourpointiers & de Tailleurs qu'en l'année 1656.

CHAUSSON. f. m. Ce qui fert à couvrir le bas du pied, & qu'on met dans les fouliers fous les chauffes. On fait des *chauffons* de toile, de laine, de coton, de chamois, d'oüate.

Chausson, eft auffi une efpece de fouliers legers, plats, & fans talon, dont la femelle eft de feutre, ou de drap, & dont on fe fert pour joüer partie à la Paume, pour apprendre à danfer, à faire des armes, & autres exercices où il faut avoir le pied ferme & leger. Saint Amant a dit de la toilette d'un debauché,

> *Où le luxe mis hors d'arçon,*
> *Ne montre pour tout équipage,*
> *Qu'un peigne dedans un* chauffon.

CHAUSSURE. f. f. Couverture du pied, ou de la jambe. Les chauffes, fouliers, bottes, pantoufles, brodequins, font compris fous le nom de *chauffure.* Les gens qui font profeffion de galanterie, ont toûjours grand foin que leur *chauffure* foit propre, mignonne, &c.

On dit, qu'un homme a trouvé *chauffure* à fon pied; pour dire, qu'il a trouvé une chofe qui lui convient, une perfonne qui eft de même humeur, de même genie. Cet homme eft pacifique, il a époufé une femme fort douce, il a trouvé *chauffure* à fon pied. On le dit auffi d'un ennemi, quand on l'a trouvé d'égale force. Cet homme eft un grand chicaneur, mais il a trouvé *chauffure* à fon pied, il a affaire à un homme qui en fçait autant que lui. Tout cela eft bas.

CHAUVE. adj. m. & f. Qui a toute la tête fans cheveux, ou fa meilleure partie. Charles le *Chauve* étoit fçavant: mais foible. Mez. La mode des perruques a été favorable aux *chauves.* Effacez vos defauts par vos vertus: & imitez Cefar, qui couvrit de lauriers fa tête *chauve.* Amelot.

Ce mot vient du Latin *calvus.*

On dit figurément, que l'occafion eft *chauve* par derriere; pour dire, qu'il la faut prendre dès qu'elle fe prefente, & ne la pas laiffer échapper.

CHAUVE-SOURI. f. f. Petit oifeau nocturne, dont les ailes, au lieu de plume, font de peau & de cartilage. Il reffemble à la fouri. Chaque pied eft compofé de cinq doigts, & fes ongles font crochus; mais il n'a ni bec, ni plume. La *chauve-fouri* fe fert des deux pieds

pieds de devant pour voler, & elle ne s'apprivoise jamais. Elle vit de mouches & de choses grasses, comme de chandelle, de graisse & de chair. En Latin *vespertilio*. Elle a été ainsi appellée du mot *chauve*, à cause qu'elle n'a ni poil, ni plume; & pour cela on l'a appellée en plusieurs endroits *rat pennade*. Il y a à Madagascar, au Bresil & aux Maldives des *chauve-souris* grosses comme des corbeaux, qui ont la tête comme celle d'un renard. Elles se pendent aux arbres pour se reposer par de petites agraffes qui sont aux nœuds de leurs ailes. Elles succent le sang des hommes la nuit, s'attachant au premier membre qu'elles trouvent decouvert. HIST. DES IND. A la côte de Darien aux Indes Occidentales il y a des *chauve-souris* dont la picqure est venimeuse, & quelquefois mortelle. Elles ont cela de remarquable, que quand elles ont picqué un homme, les jours suivans elles le choisiront entre cent personnes pour le picquer encore dans le même endroit. HERRERA. On les honore fort chez les Caraïbes. Ils les tiennent pour de bons Anges qui gardent leurs maisons pendant la nuit, & appellent sacrileges ceux qui les tuent. Il y en a d'autres à la Chine qui sont aussi grosses que des poules, & dont les Chinois mangent la chair, qu'ils ne trouvent pas moins delicate. VOYAGE DE LA CHINE.

On dit des masques, qu'ils ont couru le bal la nuit en *chauve-souri*, quand ils se sont deguisez à la hâte & sans ornemens, en mettant une juppe de femme attachée à leur cou, & pendante jusqu'aux genoux.

CHAUVETÉ. s. f. Etat d'une tête chauve dont le poil est tombé, ou la plus grande partie. Les Medecins disent plus ordinairement *calvitie*.

CHAUVIR. v. n. Dresser les oreilles. Il ne se dit que des animaux qui ont les oreilles longues & pointuës, comme les ânes, mulets, &c.

CHAUX. s. f. Pierre calcinée; marne, marbre ou autre matiere semblable qu'on brûle, & qu'on fait cuire à grand feu dans un four bâti exprés, dont ensuite on fait du mortier pour bâtir. Le feu en desseche toute l'humidité, & en ouvre tous les pores: ce qui fait qu'elle se reduit si facilement en poudre. La *chaux vive*, est celle qui sort du fourneau. *Chaux éteinte*, fusée, ou amortie, est celle qu'on delaye & qu'on detrempe dans un bassin avec de l'eau, & qu'on reserve pour faire à quelque temps de là du mortier. *Chaux fusée*, est celle qu'on a laissé long temps à l'air sans l'éteindre, dont toutes les parties ignées se sont évaporées peu-à-peu, qui s'est reduite en poudre très-menuë, & qui n'est plus bonne à rien. On blanchit les murailles avec de la *chaux*. Du lait de *chaux*. La meilleure *chaux* est celle qui se fait de marbre & de la pierre la plus dure, & qui est éteinte au sortir du fourneau. Pour connoître si la *chaux* est bonne, il faut qu'elle soit pesante, qu'elle sonne comme un pot de terre cuite, que sa fumée soit épaisse & s'éleve incontinent en haut, lorsque la *chaux* est mouillée & qu'elle se lie au rabot, quand on la detrempe. Les murs des fondemens se font à *chaux* & à sable.

CHAUX, se dit en Chymie de cette espece de cendre ou poudre très-menuë qui reste des metaux ou des mineraux qui ont été long temps en un feu très-violent. L'or & l'argent qu'on a reduit en *chaux* se remettent par l'art dans leur premiere nature. La *chaux* d'étain s'appelle de la *potée*, qui sert à polir les miroirs d'acier. La *chaux* d'airain s'appelle *æs ustum* chez les Droguistes.

On dit proverbialement, qu'une affaire est faite à *chaux* & à ciment; pour dire, qu'elle subsistera, quelque dessein qu'on ait de la ruiner.

Ce mot de *chaux* vient du Latin *caleo*. *Calx fit ex lapidibus calefactis & adustis.*

C H E.

CHEAUS. s. m. Terme de Chasse, qui se dit des petits de la louve, & même des chiens & des renards.

CHECHINQUAMIN. s. m. Petit fruit de la Virginie, qui est fort estimé parmi les Sauvages; il est fort semblable au gland, si ce n'est qu'il a des écailles, comme les noisettes.

CHEF. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois la tête de l'homme, & qui n'est plus en usage qu'en Poësie, & en matiere de devotion. Ainsi Corneille a dit dans le Cid,

> - - - *Et le mortel affront*
> *Qui tombe sur mon* chef, *rejaillit sur ton front.*

Il y a plusieurs *chefs*, plusieurs reliques des Saints dans cette Eglise. Nicod derive ce mot du Grec *kephali* signifiant *tête*, comme qui diroit *ceph*, aussi-bien qu'Henri Etienne. Mais Menage soutient qu'il vient de *capo*, qui a été fait de *caput*.

CHEF, se dit encore à present des têtes des bestiaux. Cet homme a 200. *chefs* de bêtes à corne qu'il a donnez à chepteil à son Fermier. Il y a 200. *chefs* de volailles dans cette bassecour.

CHEF, se dit au figuré de ce qui est le premier & le principal en chaque chose, & premierement des personnes qui ont du commandement. J. CHRIST est le *Chef* invisible de l'Eglise. Le Chancelier est le *Chef* de la Justice, & de tous les Conseils du Roi. Le Premier President est le *Chef* du Parlement.

CHEF, se dit encore en termes de Guerre. Agamemnon étoit le *Chef* des Grecs qui assiegerent Troye. Tous les *Chefs* de l'armée s'assemblerent, c'est-à-dire, tous les principaux Officiers. Un *Chef* d'escadre sur la mer, est un Officier general qui commande un détachement, ou une division de vaisseaux. On languit avec le pieux Enée de Virgile, & avec tous ceux qui accompagnoient ce *Chef* mediocre. ST. EV. Les Romains ont quelquefois refusé le triomphe à d'utiles victoires, parceque la conduite du *Chef* ne repondoit pas à son bonheur. MONT. Quand une populace est frappée d'une vaine image de Religion, elle obeïra plutôt à des devins, qu'à ses *Chefs*. VAU.

On appelle *Chef de file*, le soldat qui est au premier rang d'un bataillon. *Chef de demie-file*, celui qui est le quatriéme, quand les bataillons ne sont composez que de six soldats de hauteur, comme ils le sont d'ordinaire.

CHEF, se dit aussi de ceux qui sont les premiers en quelque charge, quoyqu'ils n'ayent pas de commandement sur les autres; mais seulement quelque prerogative; comme, le *Chef* d'une deputation porte la parole. Le *Chef* de gobelet donne à boire au Roi. Un *Chef* de Panneterie, &c.

CHEF DE PARTI. C'est celui qui se met à la tête de quelque parti, de quelque faction, qui en fait mouvoir les ressorts, & sans les avis duquel on ne fait rien. Combien de gens se consolent de voir l'Eglise divisée, parcequ'ils se voyent *Chefs de parti*? BEN. Le Prince de Condé étoit le *Chef* müet de la conjuration d'Amboise. MAIM. Les mutins étoient d'autant plus formidables, qu'ils avoient à leur tête un *Chef* insolent, & audacieux. OE. M.

CHEF, se dit encore dans les familles & les maisons particulieres. Il y a tant de *chefs* de famille dans cette Parroisse. Un tel Seigneur est *chef* du nom & des armes de cette Maison; c'est-à-dire, l'aîné ou descendant de l'aîné: c'est lui seul qui doit porter les armes pleines de la Maison. On l'a appellé en quelques lieux *Chef d'hosties*, pour dire, d'hôtel; & en la Coutume de Saintonge & de Poitou, *Chemier*.

CHEF, se dit aussi des lieux principaux & dominans d'une Seigneu-

Seigneurie, d'un Ordre. Il faut aller rendre la foi & hommage au *chef* lieu ou lieu, chevel du Fief dominant dont on releve. On appelle *chefcens*, le premier cens dû sur un heritage, par opposition à *surcens*: & on appelle *Chef-Seigneur*, le Seigneur suzerain qui possede le Fief chevet ou chevel, ou superieur, d'où dependent les autres. En la Coutume de Normandie on appelle *chef-mets*, le principal manoir d'une succession. Les Abbayes qui sont *Chefs* d'Ordre sont toutes Regulieres, & c'est là où se tiennent les Chapitres Generaux, comme Clugny, Premontré, Cisteaux, Clervaux. On a reüni cette Abbaye à cet Evêché tant en *chef*, qu'en membres.

CHEF, se dit aussi d'une personne particuliere, en quelques phrases: comme, Il a dit cela de son *chef*; pour dire, de lui-même, sans mission, ni pouvoir; sans être ni poussé, ni instruit par d'autres. Cet Auteur ne dit rien de son *chef*, il emprunte tout des autres. Il n'a point de bien de son *chef*, mais il a beaucoup herité du *chef* de son oncle.

CHEF, se dit encore du commencement d'une piece de toile, de drap ou d'une autre étoffe. Le *chef* d'une piece est toûjours plus grossier, n'est jamais si beau que le milieu. On l'appelle aussi la *tête*.

CHEF, en termes de Charpenterie, est la partie qui termine le devant d'un bateau. Ce foncet a tant de toises entre *chef* & quille, c'est-à-dire, depuis le fond qui commence à se courber, jusqu'à l'autre bout. Sur la mer on appelle cette partie *estrave*.

CHEF, se dit aussi en quelques lieux de la mer, pour signifier Cap ou promontoire, & sur tout en Normandie & en Poitou. Le *chef* de Baye vers la Rochelle.

CHEF, signifie encore, Chapitre, article en fait de litterature & d'affaires. Toute cette doctrine se peut reduire à tant de *chefs*. Il y a plusieurs *chefs* d'accusation contre un tel. Il n'est appellant de cette sentence que d'un *chef* qui lui fait prejudice. Cette requête contient tant de *chefs* de demande.

On dit en ce sens au Palais, qu'une sentence est presidiale au premier *chef* de l'Edit, lorsque la condamnation definitive n'excede pas 250. livres: qu'elle est au second *chef*, quand elle ne juge par provision que jusqu'à 500. livres. On dit aussi, un crime de Leze-Majesté au premier *chef*, quand il concerne la propre personne du Roi; au second *chef*, quand il concerne l'Etat, comme la fausse monnoye, &c.

CHEF, en termes de Blason, se dit de la partie superieure de l'Ecu. Les Armes de France sont trois fleurs de lis d'or en champ d'azur, deux en *chef*, & une en pointe.

CHEF, se dit plus particulierement d'une des pieces honorables dont l'Ecu est chargé. C'est celle qui se met au haut de l'Ecu, & qui doit contenir la troisiéme partie de sa hauteur. Quand on taille l'Ecu en pierre, ou en relief, le *chef* se releve, & fait une éminence par dessus le reste. Il represente l'ancien diadême des Rois, ou des Prelats, ou le timbre ou le casque du cavalier. Souvent il est sans ornement, mais d'un autre émail que l'Ecu. Souvent aussi il est chargé de diverses pieces, & qui ont divers ornemens. Il y a des *chefs* échiquetez, losengez, herminez, emmanchez, dentez, de vair, &c.

Le *chef abaissé*, se dit quand le *chef* est detaché du bord superieur de l'Ecu par la couleur du champ qui le surmonte, & qui le retressit du tiers de sa hauteur. Et quand il est separé du bord par une autre couleur que celle du champ, on l'appelle *surmonté*. On appelle aussi *chef chevronné*, *chef palé*, *chef bandé*, &c. quand le *chef* a un chevron, un pal, ou une bande qui le touchent du même émail que lui.

CHEF COUSU, est un *chef* qui est de couleur aussi-bien que le champ de l'Ecu, quoyqu'elle soit differente. Car afin que les Armes ne soient point fausses, & qu'il n'y ait point couleur sur couleur, ni metail sur metail, on a feint qu'on avoit rogné l'Ecu par le dessus, & qu'on y avoit cousu & collé à la place un autre *chef* qui garde le même nom avec l'épithete de *cousu*.

CHEF RETRAIT, se dit quand le *chef* est moindre que la troisiéme partie de l'Ecu. On l'appelle aussi, *chef rompu*.

CHEF SOUTENU, se dit lorsque les deux troisiémes parties du *chef* sont au haut de l'Ecu, & que la troisiéme partie qui est en bas est d'un autre émail.

EN CHEF, se dit adverbialement, pour marquer la superiorité & le premier rang & le titre. Il est Gouverneur *en chef* d'une telle place, c'est-à-dire, en titre, & non point par commission, ni subordination. Le Greffier *en chef* du Parlement, c'est le Greffier titulaire qui a droit de signer les arrêts.

METTRE A' CHEF, signifie, Achever, venir à bout. Les Heros ont entrepris plusieurs actions difficiles qu'ils ont *mises à chef*.

CHEF-D'OEUVRE. s. m. Ouvrage exquis & extraordinaire de quelque art ou science. L'Eglise de St. Pierre de Rome est un *chef-d'œuvre* d'Architecture. Le frontispice du Louvre est un autre *chef-d'œuvre*. Le Cinna, les Horaces, l'Andromaque sont des *chefs-d'œuvres* dramatiques. Le Jugement de Michel Ange est un *chef-d'œuvre* en Peinture. Les Amans appellent aussi leur Maîtresse un *chef-d'œuvre* des cieux, un *chef-d'œuvre* de la nature. Les moindres ouvrages de Dieu sont des *chefs-d'œuvres*. L'art dans ses plus beaux *chefs-d'œuvres* n'a fait qu'imiter grossierement la nature. LE P. DAN. Les Jansenistes ont prôné les Lettres Provinciales comme le *chef-d'œuvre* de l'esprit humain. ID.

CHEF-D'OEUVRE, se prend aussi quelquefois en mauvaise part, & pour signifier un Ouvrage ridicule. A vous dire le vrai, cette harangue étoit un *chef-d'œuvre* d'impertinence, & en la lisant, j'ay desesperé du salut de son esprit. BAL.

CHEF-D'OEUVRE, signifie chez les Artisans, un ouvrage excellent que les aspirans à la Maîtrise dans chaque metier doivent faire en presence des Jurez par forme d'examen, pour montrer qu'ils en sont capables. Il y a des Maîtres de lettres, & des Maîtres de *chef-d'œuvre*. Les fils de Maîtres font au lieu de *chef-d'œuvre* une simple experience. Le *chef-d'œuvre* des Selliers est un arçon à corps; celui des Boulengers est du pain broyé; celui des Savetiers un soulier qui se retourne. Mais on tient que le principal point est de bien arroser le *chef-d'œuvre*, c'est-à-dire, de faire bien boire les Jurez.

On dit à ceux qui ont brisé ou cassé quelque chose, ou fait quelque action d'étourdi, & nuisible à quelcun, Voilà de vos *chefs-d'œuvres*, voilà un beau *chef-d'œuvre*.

CHEFECIER. s. m. C'est un Officier d'Eglise qui a soin des chapes & des cires.

CHEF-LIEU. s. m. Lieu principal. Il se dit du principal manoir d'un Seigneur.

CHEGROS. s. m. Filet enduit de poix, avec lequel les Savetiers, Bourreliers, & autres ouvriers cousent & attachent les cuirs. On l'appelle autrement *ligneuil*. Le mot de *chegros* ne se trouve que dans Nicod, lequel avouë que plusieurs disent *fil-gros* au lieu de *chegros*. Et en effet, on croit que *fil-gros* est beaucoup meilleur.

CHELIDOINE. s. f. Prononcé KELIDOINE. Terme de Botanique, qui a été donné à deux sortes de plantes bien differentes entre elles, dont l'une est appellée *grande chelidoine*, ou *grande éclaire*, & l'autre *petite chelidoine*, ou *petite éclaire*. Voyez ECLAIRE.

CHELONITE. s. f. C'est une pierre qui se trouve au ventre des jeunes hyrondelles, qu'on estime bonne pour le mal caduc. Il y a une autre *chelonite* qui se trouve aux tortuës des Indes, qui a la vertu de resister au venin. Quelques-uns la confondent avec la crapaudine.

CHEMIER. s. m. Vieux terme de Coutumes. C'est l'aîné d'une famille noble, ou celui qui le represente dans un partage de fiefs, comme qui diroit, le Chef de la famille qui a un preciput, ou *Chef premier.* Tous les puînez s'appellent *paragers*, parcequ'il partagent également entre eux.

CHEMIN. s. m. Passage qui est au public pour aller d'un lieu à un autre. Les Tresoriers de France sont ceux qui ont soin des grands *chemins*, comme Grands Voyers. Les *grands* chemins, ou proprement *chemins de charroi*, selon la Coutume de Clermont, sont des *chemins* de trente pieds de large ; & les *chemins royaux* en ont soixante-quatre, & dans les forêts soixante. Les Juges Royaux pretendent qu'ils ont la garde des *chemins royaux*, & que la connoissance de tout ce qui s'y passe leur appartient, à l'exclusion des Juges des Seigneurs dans le territoire desquels ces grands *chemins* sont enclavez. L'Oyseau a refuté cette pretention. Chaque Juge dans son territoire, est obligé à veiller à la sûreté des grands *chemins*.

Voit-on les loups brigands, comme nous inhumains,
Pour detrousser les loups courir les grands chemins?
Boi.

Berger dans son livre des *grands chemins* de l'Empire, dit que ce mot est du vieux François. La Guide des *chemins* enseigne les routes des *grands chemins*, les postes & leur distance. On dit, Passer son *chemin*, se mettre en *chemin*. Ce mot vient *à caminis*. Quelques-uns le font venir de *caymum*, qu'ils disent signifier la même chose. D'autres le tirent du Latin *semita*, & disent que *chemin* a été dit comme *semin*.

On appelle *chemin du halage*, un *chemin* de 24. pieds de large, que les Riverains des rivieres navigables sont obligez de laisser sur les bords, pour le passage des chevaux qui *halent* ou tirent les bateaux.

On appelle *chemin de traverse*, un *chemin* detourné, ou qui n'est pas sur la route des grandes villes, mais qui va d'un bourg ou d'un village à un autre. Un *chemin ferré*, celui qui est pavé, ou dont le fond est dur & solide, de roche, de pierre. *Chemin de velours*, celui où il y a de l'herbe, qui est sur une pelouse. *Chemin creux* ou *cavin*, qui est enfoncé au dessous du rez de chaussée. *Chemin fendu*, ou *percé*, celui qui est fait à travers une montagne, ou percé dans le roc. *Chemin fourchu*, celui qui se divise pour aller en divers endroits. *Chemin difficile*, qui est âpre, raboteux, ou qui est malaisé à tenir pour être coupé en plusieurs endroits. *Chemin bas*, qui est dans la vallée. *Chemin haut*, qui est sur la colline. *Chemin passant. Chemin frayé.* Une journée de *chemin*, c'est dix lieuës. Une heure de *chemin*, c'est une lieuë.

Les Romains appelloient *chemins militaires*, les *chemins* pour envoyer les armées dans les Provinces de l'Empire. Ils appelloient *chemin double*, un *chemin* pour les charois à deux chaussées, l'un pour aller, & l'autre pour venir, afin d'éviter l'embarras. Ces deux chaussées étoient separées par une levée en forme de banquette, pavée de briques, pour les gens de pied. Il y avoit d'espace en espace des montoirs à cheval, & des colonnes milliaires, pour marquer les distances. Ils nommoient *chemin ferré*, un *chemin* pavé d'une pierre extrémement dure. On appelle encore aujourd'huy *chemin ferré*, un *chemin* dont le sol est de pierre dure. Les *chemins aquatiques*, sont ou les *chemins* élevez à travers les étangs, & les marais, ou les pons construits sur les rivieres, & les torrens.

Chemin, se dit aussi d'une route qui n'est pas precisément marquée, & qu'on prend de soi-même. Il a pris son *chemin* à travers les terres, les bois, les prez, pour prendre le plus court. Vasco de Gama a trouvé un nouveau *chemin* pour aller aux Indes par l'Ocean. Dedale se fit un nouveau *chemin* dans l'air pour sortir du labyrinthe. Les eaux & les vapeurs souterraines se font des *chemins* qui nous sont inconnus.

Chemin couvert, en termes de Guerre, est le corridor qui est sur la contrescarpe, & qui est couvert de son parapet qui regne tout autour du fossé de la place du côté de la campagne. Sa largeur est de trois à quatre toises. Il a une banquette, & le glacis lui sert de parapet.

Chemin des rondes, est le *chemin* qui est sur la muraille entre son parapet & le rempart, & qu'on laisse pour le passage des Rondes. On ne s'en sert presque plus, à cause que n'ayant qu'un parapet d'un pied d'épaisseur, il est d'abord renversé par le canon des assiegeans.

Les Maçons appellent aussi les *chemins des carrieres*, lorsqu'on y fait quelques puits, ou quelques ouvertures pour en tirer la pierre. Ainsi on dit, *Ouvrir les chemins*; pour dire, Percer les carrieres.

Chemin dans les Verreries, est une voute de figure longue, dans laquelle on met le bois pour échauffer le four.

Les Courtiers & Tonneliers qui sont commis pour decharger le vin sur les ports de Paris, appellent *chemin*, une suite de chantiers ou de grosses solives sur lesquelles ils roulent les tonneaux du bateau jusqu'à terre, car ils n'osent se servir de celui qu'ont fait les Plancheurs pour entrer dans les bateaux.

Chemin de St. Jacques, est un nom que le peuple a donné à une trace blanche qui paroît dans le ciel, que les Anciens appelloient la *Voye lactée*, ou le *chemin des Dieux*, & qu'on a decouvert être un nombre infini de petites étoiles qu'on n'apperçoit qu'avec les lunettes. Elles font une sombre lueur qui cause cette apparence.

Chemin, se dit figurément en choses morales, des voyes, des dispositions, des moyens qu'on a pour parvenir à quelques fins. Les Anciens nous ont montré le *chemin*, nous ont frayé le *chemin* pour devenir sçavans. L'estime secrete que j'ay pour vous, a fait plus de *chemin* que je ne lui en avois tracé. Vill. Ce Predicateur prend le vrai *chemin* pour parvenir aux Prelatures. Clearque ne vouloit point aller à la gloire par un autre *chemin*, que par celui de la vertu. Abl. Il ne s'écarta pas du *chemin* que tant d'illustres personnages lui ont frayé. Patru. On ne va gueres à la gloire, que par le *chemin* de la vertu. Disc. d'El. Nous vivrions mieux s'il nous étoit permis de faire deux fois le même *chemin*. La Roch. Le *chemin* du ciel n'est pas le *chemin* des honneurs, & une timide pieté est presque toûjours malheureuse. Fl. Tous les peuples de la terre marchent avec une égale confiance dans les divers *chemins* qu'ils ont choisis pour arriver au salut. Disc. d'El. Les raisonnemens trop profonds fatiguent l'esprit: il veut être mené par un *chemin* facile. Cl. Je veux être vôtre Maître pour vous mettre dans le penible *chemin* de la perfection Chretienne. L. d'Ab. a Eloise. Le *chemin* de la vertu est herissé de ronces & d'épines. Oe. M. L'amour propre voudroit que le *chemin* du salut fût si bien tracé & si bien marqué, qu'il fût impossible de s'y égarer. Port-R. Moliere dit des Hypocrites, qu'on les voit

D'une ardeur non commune,
Par le chemin *du ciel courir à leur fortune.* Mol.
Soutiendrai-je ces yeux dont la douce langueur,
Sçait si bien decouvrir les chemins *de mon cœur?* Rac.
Si-tôt que d'Apollon un genie inspiré,
Trouve loin du vulgaire un chemin *ignoré* &c. Boi.
Les mots sont des chemins *pour aller aux pensées;*
Mais, quand avec trop d'art les phrases sont placées,
Le discours en chemin *nous presentant des fleurs,*
Amuse nôtre esprit, qu'il doit porter ailleurs.
L'Art de Prech.

On dit aussi, Couper *chemin* à une maladie, à un procés; pour dire, la prevenir, ou en empêcher le cours. On dit en ce sens, qu'on a mis un homme en beau *chemin*, qu'on lui a applani le *chemin*; pour dire, qu'on lui a levé les obstacles, les difficultez: qu'il s'est arrêté, qu'il est demeuré en beau *chemin*; pour dire, qu'il abandonne un dessein, lorsque les principaux obstacles sont levez. On dit, qu'une affaire est en bon *chemin*; pour dire, qu'elle est en bon train, en passe de reüssir. On dit encore en ce même sens, qu'un homme est dans le bon *chemin*, dans le *chemin* de salut, quand il est vertueux: & au contraire, qu'il est dans le *chemin* de perdition, dans le *chemin* de la greve, qu'il prend le *chemin* de l'hôpital; pour dire, qu'il est vicieux, qu'il se ruine.

CHEMIN, en ce sens signifie aussi, Bon exemple. Le Sauveur nous a montré le *chemin* de souffrir, de bien vivre. Ciceron nous a montré le *chemin* pour devenir éloquens.

CHEMIN, se dit adverbialement. *Chemin* faisant; pour dire, Par occasion. Tout d'un *chemin*; pour dire, Tout d'un train, en même temps.

CHEMIN, se dit proverbialement en plusieurs phrases. On dit, qu'un homme a pris le *chemin* de l'école, ou des écoliers, quand il a pris le plus long. On dit d'une chose longue & étroite, que c'est le *chemin* de Ville-Juifve, long boyau. Ce nom lui vient d'une maison seule qui est sur le grand *chemin*, où loge la poste, qu'on appelle *Long boyau*. On dit, qu'un homme est toûjours par voye & par *chemin*, lorsqu'il n'est jamais au logis, qu'on le fait toûjours aller deçà & delà. On dit aussi aux valets qui grondent quand on les envoye quelque part, Tandis que vous irez & viendrez, les *chemins* ne seront pas sans vous. On appelle le *grand chemin des vaches*, les *chemins* où on va par terre. On dit aussi, Bonne terre, mechant *chemin*, parceque les bonnes terres qui sont grasses retiennent l'eau. On dit, qu'en tout païs il y a une lieuë de mechant *chemin*; pour dire, qu'il n'y a point d'affaire où on ne trouve des difficultez. On dit aussi, A *chemin* battu il ne croît point d'herbe; pour dire, qu'il n'y a pas grand profit à faire dans un trafic connu de tout le monde. On dit aussi, Il n'en faut point aller à quatre *chemins*; pour dire, Il en faut passer par là. On dit aussi, Tous *chemins* vont à Rome, ou tous *chemins* vont à la ville; pour dire, qu'on peut parvenir à une même fin par divers moyens, arriver en un même lieu par divers endroits. On dit aussi en menaçant, Je le menerai par un *chemin* où il n'y aura point de pierres; pour dire, Je le ferai marcher droit, je le poursuivrai avec grande diligence: ou comme veulent quelques-uns, c'est-à-dire, Je le traitterai avec un tel excés de rigueur, que tout moyen de se deffendre lui sera ôté; car les pierres sont les armes de ceux qui manquent de toute autre deffense. On dit aussi en menaçant, Il me trouvera toûjours en son *chemin*; pour dire, Je lui ferai toûjours des obstacles en toutes les affaires qu'il entreprendra. On appelle le *chemin de Paradis*, un *chemin* étroit, un defilé où on ne va qu'un à un. On dit, qu'un homme va son grand *chemin*, va son droit *chemin*; pour dire, qu'il agit franchement, & sans user d'aucune finesse ni supercherie.

CHEMINE'E. s. f. Lieu où on fait le feu dans les maisons. La *cheminée* a plusieurs parties. L'atre est precisément le lieu où on fait le feu, qui est garni de carreaux de brique ou de pavé. Le contrecœur de la *cheminée* est une plaque de fer de fonte pour conserver la muraille qui est auprès de l'atre. Les pieds droits de la *cheminée* qui soutiennent le manteau. L'enchevêtrure de la *cheminée*. Le manteau de la *cheminée*, est la partie du tuyau qui est dans la chambre, & qui a souvent divers ornemens d'architecture & de menuiserie, & sur tout des corniches sur lesquelles on met des vases, des porcelaines, des bustes & autres jolivetez. La partie de dedans s'appelle la *hotte de la cheminée*. Le tuyau de la *cheminée* est le canal de pierre, de brique ou de plâtre par où s'écoule la fumée, & qui s'éleve au dessus des toits, qui est divisé souvent en plusieurs languettes ou petits tuyaux. Ainsi on dit, qu'un orage a abattu plusieurs *cheminées*. On dit, qu'une *cheminée* fume, lorsque la fumée entre dans la chambre, au lieu de s'écouler par le tuyau, ou languette. Octavius Ferrarius prouve que les *cheminées* ont été en usage chez les Anciens, contre l'opinion de plusieurs. Le peu d'exemples qui nous en restent des Anciens, & l'obscurité des preceptes de Vitruve sur ce sujet, font juger que l'usage des étuves, dont ils avoient des appartemens entiers échauffez par des poëles, leur faisoit negliger cette partie du bâtiment, que la necessité de nôtre climat nous a contraint de rendre un des principaux ornemens de nos habitations.

CHEMINÉE ISOLÉE, est une *cheminée* au milieu d'un chauffoir. Elle consiste en une hotte soutenuë en l'air par des soupentes de fer, ou portée par quatre colonnes. On nomme aussi *cheminée isolée*, celle qui étant adossée contre une cloison, laisse un espace entre le contre-cœur & les poteaux, de peur du feu. *Cheminée adossée*, est une *cheminée* posée contre un mur. *Cheminée angulaire*, est une *cheminée* dont le plan est circulaire, & qui est située dans l'angle d'une chambre. *Cheminée en saillie*, est une *cheminée* dont le contrecœur affleure le nud du mur, & dont le manteau est en dehors. *Cheminée à l'Angloise*, est une *cheminée* à trois pans par son plan, & fermée en anse de panier.

Les Organistes appellent *tuyaux à cheminée*, des tuyaux bouchez, au haut desquels on applique un petit cylindre en forme de *cheminée*, dont la circonference est la quatriéme partie du tuyau qui est au dessous.

On dit que le feu est à la *cheminée*, non seulement quand il est à l'atre, mais encore quand il a pris à la suye qu'on y a laissé amasser. La Police condamne à 50. livres d'amende ceux qui ont laissé prendre le feu à leurs *cheminées*.

On dit figurément & bassement de ceux qui ont une inflammation de gorge, pour avoir mangé des choses salées, ou de trop haut goût, qu'ils ont mis feu le à la *cheminée*.

On dit aussi, qu'un arrêt est donné sous la *cheminée*; pour dire, qu'il a été donné par la cabale de trois ou quatre Conseillers à la *cheminée* en se chauffant, & qu'il n'a point été rapporté en plein bureau: par extension on dit de toutes les choses faites en cachette, & sans solennité, qu'elles sont faites sous la *cheminée*. Un exploit donné sous la *cheminée*.

On dit, qu'un homme est noir comme la *cheminée*, comme un Ramonneur de *cheminée*, pour exaggerer, & dire qu'il a le visage brun. On dit aussi, qu'il faut faire une croix à la *cheminée*; pour dire, qu'on est surpris de la visite d'une personne, qui avoit negligé long temps de venir en une maison.

Ce mot vient du Latin *caminus*, du Grec *kaminos*, qui vient du verbe *kaio*, *uro*.

CHEMINER. v. n. Marcher, aller par les chemins. Après avoir bien *cheminé* dans le desert, nous trouvâmes un petit village, &c. Le peuple disoit autrefois, Mon chemin *cheminois*. Rabelais fait une allegorie de l'Isle d'Odos, où les chemins *cheminent*, pour se moquer de ces phrases, Où va ce chemin? Les batteurs & guetteurs de chemins, &c. Le mot de *cheminer* dans le sens propre est un peu vieux, neanmoins on s'en peut encore servir sans scrupule, pourvû que ce soit rarement. Il y a même des occasions où il est elegant & a bonne grace. Je vis les vens & les nuës

cheminer sous mes pas. Voit. *Cheminer* avec mollesse. Bens.

Et l'on me dit quand je chemine,
C'est pauvre chose qu'un gouteux. Sar.

Cheminer, se dit figurément. Cet homme *cheminera*; c'est-à-dire, il s'avancera, il fera fortune. Cela revient au *sà caminar* des Italiens. C'est un terme de conversation. Bou.

On dit *Cheminer droit*; pour dire, ne point tomber en faute. Vous ferez fort bien de *cheminer droit*.

On dit en parlant d'une piece d'éloquence, d'un ouvrage d'esprit, comme d'une Oraison, d'un Poëme, qu'il *chemine bien*; pour dire, que l'Ouvrage est bien suivi, bien disposé. Acad. Fr.

CHEMISE. s. f. La premiere piece d'un habillement, qu'on met immediatement sur la peau. Celui qui donne la *chemise* au Roi est la personne de la plus grande qualité qui se trouve à son lever. On fait des *chemises* de toile de Hollande, de cotton, de chanvre. Etre en *chemise*, ou nud en *chemise*, c'est, N'avoir rien sur soi que sa *chemise*. On fait faire amende honorable aux criminels nuds en *chemise*, pour marque d'une plus grande infamie. Si ma *chemise* sçavoit mon secret, je la brûlerois, disoit Metellus. Bou.

Ah! que j'ay de depit que la loi n'autorise,
A changer de mari, comme on fait de chemise. Mol.

Ce mot vient de *camisia*, que les Latins ont employé en cette signification, & qui se trouve dans la Loi Salique, qui a été fait de *cama*, mot étranger qui signifie un *lit*, comme il fait encore en Espagne, parcequ'on se servoit des *chemises*, quand on se mettoit au lit. Men. *Camisias vocamus, quòd in his dormiamus in camis, id est, in stratis nostris.* Isidore.

On appelle aussi *chemises*, les aubes des Ecclesiastiques, dont le premier usage étoit pour les Lecteurs servans au Chœur. On trouve le mot de *camisia* dans St. Jerôme dans une Epitre *ad Fabiolam*.

On dit en termes de Guerre, qu'on a mis à un *bastion* ou autre ouvrage de terre, une *chemise* de pierre; pour dire, qu'on l'a revêtu ou soutenu d'une muraille. On dit plus ordinairement un *ouvrage revêtu*.

Chemises a' feu, ou Chemises souffrées, sont des morceaux de toile trempez dans une composition d'huile de petrole, de canfre, & autres matieres combustibles. On s'en sert sur mer pour mettre le feu à un vaisseau ennemi.

On appelle aussi une *chemise de maille*, un corps de *chemise* fait de plusieurs mailles ou anneaux de fer qu'on met sous le pourpoint comme une arme deffensive.

On appelle *chemise de Chartres*, une petite medaille qu'on rapporte de Nôtre Dame de Chartres, qui a deux petits ailerons faits comme les manches d'une *chemise*.

On dit, qu'un homme n'a pas une *chemise* à mettre à son dos; pour dire, qu'il est bien pauvre. On dit, qu'on l'a mis en *chemise*; pour dire, qu'on l'a entierement ruiné.

On dit aussi, qu'on mangera jusqu'à sa *chemise* à la poursuite d'une affaire; pour dire, qu'on y depensera jusqu'au dernier sol de son bien.

CHEMISETTE. s. f. Partie du vêtement qui va jusqu'à la ceinture, & qui couvre les bras, le dos, & l'estomac. Les hommes portent des *chemisettes* sous le pourpoint, de futaine, basin, ratine, chamois, ouatte, &c. Les femmes en portent de serge, ou d'autres étoffes par dessus leurs corps de cotte.

CHENAL. s. m. Courant d'eau, borné des deux côtez de terres naturelles, ou artificielles, où un vaisseau peut entrer.

CHENALER. v. neut. Terme de Marine. C'est chercher un passage dans la mer en un lieu où il y a peu d'eau, en suivant ou rangeant les sinuositez d'un chenal, soit par le secours des balises, soit par celui de la sonde.

CHENEAU. s. m. Terme d'Architecture. Voyez Chesneau.

CHENET. s. m. Utencile servant dans les cheminées pour soutenir le bois, afin qu'il brûle mieux. On en fait aussi qui ne servent que d'ornement. Des *chenets* d'argent, de cuivre doré, de fer poli. Les *chenets* d'argent doivent être marquez & contremarquez aux faces des pieds, bastes, fonds, vases & pommes. A l'égard des griffes, supports, colets, flâmes & termes, ils sont marquez seulement du poinçon du Maître. Ce mot vient apparemment de ce qu'autrefois leur partie inferieure representoit un petit chien, comme on en a fait depuis avec des figures de lions, de muffles, de masques, &c. comme qui auroit dit *chiennet*. Menage est de cet avis, & n'est pas le seul.

CHENEVI. s. m. Petite graine qui est la semence de la plante dont on tire le chanvre. C'est un grain dont les oiseaux sont friands, & qui sert à nourrir ceux qui sont en cage. En Latin *semen cannabi*. Voyez Chanvre.

CHENEVIERE. s. f. Lieu semé de chenevi pour faire venir du chanvre. *Epouvantail de cheneviere*, est un fantôme habillé en homme, pour épouvanter les oiseaux qui veulent venir manger le chenevi. En Latin *cannabaria*, ou *chabanaria*.

On appelle figurément une personne fort laide, & propre à faire peur, un *épouvantail de cheneviere*.

On le dit aussi d'une terreur mal fondée qu'on nous veut donner, qui en apparence feroit du mal, mais qui n'en fait point en effet quand elle est bien examinée.

CHENEVOTTE. s. f. C'est le tuyau de la plante du chenevi, quand il est sec & quand il a été depouillé de son chanvre: ce qui n'est d'aucune valeur. J'en fais autant de cas comme de *chenevottes*. Regnier.

CHENIL. s. m. Prononcez CHENI. Bâtiment; lieu où on loge des chiens, & particulierement ceux de chasse, parcequ'ils sont en bon nombre.

Ce mot vient de *canile*, qui a été fait de *canis*. Men.

CHENILLE. s. f. Insecte venimeux du genre des vers, qui ronge les feuilles des arbres, & qui à la fin se change en papillon. Swammerdam dit que la *chenille* est le ver du papillon de nuit qui se forme d'un œuf, dont l'écaille paroît comme d'un œuf de poule & fragile. Le mâle a des ailes, & la femelle n'en a point. On voit sur le corps de la *chenille* quatre parties blanches tirant sur le jaune, qui ressemblent assez à ces vergettes dont on nettoye les habits. Elle a aux environs de la tête deux especes de bouquets de plume noire. De chaque côté elle a deux petits avirons dont les filets ressemblent à ceux des plumes. Sa peau est parsemée de petits poils bruns, separez les uns des autres, entre lesquels on decouvre de petites plumes dont les couleurs sont fort agreables. Elle a seize pieds, six au devant, huit au milieu, & deux derriere. D'abord elle est enveloppée du tissu qu'elle a filé, & elle s'y repose comme dans un nid, sans qu'il lui reste le moindre mouvement. A force de se tourner dans cette enveloppe, elle se depouille de tous ses poils, & ce ver perd tout-à-fait son mouvement avant que de quitter sa peau; & alors on lui donne le nom de *nymphe dorée*, *chrysalis* ou *aurelia*. Il y en a qui font des trous dans la terre pour s'y cacher; d'autres filent autour de l'extremité de leur corps un tissu qui les tient suspenduës en l'air, où elles se depouillent de leur peau. Dans la nymphe dorée qui est celle du mâle, on decouvre les yeux, la petite trompe & les cornes, les jambes & les ailes, & les petits poils dont son corps est couvert. La femelle a une autre nymphe dorée qui differe du mâle dans ses cornes, dans ses ailes & dans la grandeur de son corps. Ensuite elle se change en

en papillon, dont le mâle a des aîles extremement vîtes, des cornes fort belles, & le corps bien fait. Ces parties manquent à la femelle, qui a le corps fort gros & mal fait. Elle n'abandonne jamais ses œufs, & les attache toûjours au tissu dont elle est revêtuë. Fabius Colonna assure que quand une *chenille* mange de plusieurs plantes, c'est une marque qu'elles ont la même vertu. Mais il y a des Naturalistes qui disent que chaque plante a sa *chenille* particuliere, à laquelle elle sert d'aliment. Swammerdam en faisoit voir dans son cabinet de 54. sortes, entre lesquelles il y en avoit de demi-*chenilles* & demi-papillons. En Latin *eruca*, *centipeda*. Manege tient que ce mot vient de *canicula*, à cause de la ressemblance qu'ont certaines *chenilles* à de petits chiens. Les *chenilles* de pin sont mises au rang des poisons par Dioscoride. Elles font leurs nids au sommet des branches des pins où on les voit à milliers, veluës & roussâtres avec plusieurs petites peaux, dont elles sont revêtuës. Il y en a beaucoup dans les vallées d'Ananie & de Fleme auprès de Trente. On les a aussi appellées *campæ*, du Grec *kampi*, à cause qu'elles font tort aux arbres.

On dit figurément d'une personne maligne qui fait du mal sans y être excitée, que c'est une mechante *chenille*. On dit de plusieurs laquais derriere un carrosse, que c'est un vilain trochet de *chenilles*.

CHENILLE, est aussi une espece de bout de passement, ou ornement de soye qu'on met sur des habits & des baudriers, qui a la figure d'une *chenille*.

CHENILLE, est encore une plante, dont la racine est le plus souvent unique, petite, droite, & un peu longue. Elle jette des branches qui sont couchées par terre, d'où les feuilles naissent. Ces feuilles ressemblent à celles du *bupleurum*, ou *percefeuille*; mais elles sont plus grasses, mediocrement épaisses, & ont moins de nervure. Ses fleurs sont jaunes & legumineuses; c'est-à-dire, qu'elles ont en quelque maniere la figure d'un papillon volant. Son fruit est une gousse semblable à une *chenille* roulée sur elle-même, dans laquelle est contenuë la semence qui est faite en croissant. Il y a plusieurs autres especes de *chenille* qui different fort peu de la precedente. On appelle cette plante en Latin *scorpioides bupleuri folio*. *Scorpioides* vient de *scorpius*, *scorpion*; & l'on a donné ce nom à ces sortes de plantes, à cause que leurs gousses ont quelque ressemblance avec la queüe d'un scorpion.

CHENU, UË. adj. Vieux mot qui signifie *blanc de vieillesse*. Ce mot n'est plus gueres usité en prose où il ne peut plus entrer qu'en riant, & en badinant.

> *Pour moi je cede au temps, & ma tête* chenuë
> *M'apprend qu'il faut quitter les hommes & le jour.*
> MAIN.

Il vient de *canutus*, employé par les Latins en la même signification. MEN. D'autres disent que ce mot vient par corruption de *chef nud*, ou depouillé de sa chevelure.

CHENU, se dit aussi figurément & poëtiquement des hautes montagnes, parcequ'elles sont toûjours couvertes de neiges. Les Alpes *chenuës*. On le dit aussi des ondes de la mer, pour dire, qu'elles sont blanchissantes d'écume.

> *On compteroit plutôt les arenes menuës,*
> *Que baigne l'Ocean de ses vagues* chenuës. GODEAU.

CHEOIR, ou CHOIR. v.n. Tomber. Ce bâtiment n'est pas bien étayé, il est en danger de *cheoir*. Il *chet* de la neige, de la pluye, de la grêle.

Ce mot vient de *cadere*. NICOD. On ne s'en sert gueres dans la prose. Il n'est pas même fort usité dans tous ses temps. On dit je *chus*, je suis *chu*, je *cherrai*: le petit peuple de Paris dit je *choirai*.

CHEOIR, signifie aussi, Diminuer en credit, en fortune. Ce Marchand fait de grandes pertes, il est en danger de *cheoir*, s'il n'est assisté de ses amis. L'élevation des Grands ne sert qu'à les faire *cheoir* de plus haut.

CHEU, ou CHU, UË. part. Tombé. Il est *chû* de bien haut. On dit, Il est *chû* en pauvreté; pour dire, Il est devenu miserable, il n'a pas du pain.

CHEPTEIL. s.m. Bail de bestiaux qui se fait, lorsqu'un Maître donne à un Fermier un nombre de bœufs, ou de brebis, à condition de les nourrir, & d'en rendre pareil nombre à la fin du bail, & d'en partager le croît & le profit. C'est un grand trafic qui se fait dans les Provinces, que celui des bestiaux à *chepteil*.

Ce mot vient de *capitale* & de *capitau*, qui se trouve dans les Coutumes, à cause que le *chepitel* est composé de plusieurs chefs de bêtes qui forment un capital; & il y a apparence que le mot de *capital*, qui signifie le fonds d'une rente, est venu d'une même source: car de même que ce capital ou *chepteil* produit un croît de bestiaux qui en fait le profit; de même le fonds d'une rente produit des interêts. Ragueau pretend que ce mot vient de l'achat & prix du bestail pour lequel il est mis en bail, & non pas de *capital*, comme a pretendu Du Moulin; & il suppose qu'on doit dire *chaptal*. Du Cange pretend que ce mot vient de *catallum*, qu'on a dit pour *capitale*, d'où on a fait *chaptel*, *chatel*, & *catel*, d'où est venu aussi le mot de *cateux*, qui se dit des biens en partie meubles, & en partie immeubles. Mais je croi avec plus d'apparence, qu'il vient de *chatal*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie *un troupeau de bêtes*.

CHER, ERE. adj. Qui est precieux, de grande valeur. Les diamans sont *chers*. Les tableaux sont *chers*, quand ils sont des grands maîtres.

Ce mot vient du Latin *carus*, qui est opposé à *vilis*, en ce qu'on appelle une chose *vile*: qui est commune, & *chere*, celle que peu de personnes ont, *id quo multi carent*.

CHER, se dit figurément des personnes pour lesquelles on a de la tendresse, & de l'amitié, & des choses pour lesquelles on a de l'attachement & qui nous plaisent. Ce fils vous est *cher*. Son repos lui est fort *cher*. L'honneur nous doit être plus *cher* que la vie. La memoire d'un si fidelle ami m'est encore *chere* & precieuse. VILL. Les hyperboles si *cheres* aux Italiens & aux Espagnols, ont moins de credit parmi nous. BOU. La mort nous avertit tous les jours par de tristes exemples, qu'il faudra un jour renoncer à nos plus *chers* engagemens. FL. L'Eglise ne devoit pas vous être moins *chere*, parcequ'elle vous paroissoit desfigurée. NIC. Le merite qui nous est *cher*, nous paroît tout d'un autre prix que celui que nous haïssons. LE CH. DE M. Le plaisir du repas si *cher* à Alexandre, étoit indifferent à Cesar. ST. EV. Vous que je crois du Ciel les plus *cheres* amours. RAC.

Ce mot vient du Grec *charis*, *gratia*.

CHER, se dit aussi de ce qu'on achete, ou de ce qu'on vend plus qu'à l'ordinaire, ou à plus haut prix qu'il ne vaut. Il a acheté son blé trop *cher*. C'étoit dans la *chere* année. Ce Marchand est trop *cher*, il perdra toutes ses chalandises.

CHER, se dit aussi adverbialement, & signifie, Beaucoup, à haut prix. La sottise qu'il a faite lui coûtera *cher*, on la lui revendra. Il a vendu bien *cher* sa peau aux ennemis. Il fait *cher* vivre à Paris. Les Mathematiques exigent de trop profondes meditations, & il faut être bien amoureux d'une verité pour l'acheter si *cher*. ST. EV. Les hommes achetent bien *cher* l'empire qu'ils se sont attribué sur les femmes. OE. M. La reputation de sagesse coûte trop *cher*, puis que pour elle il faut renoncer aux plus agreables sentimens du cœur. IB.

Ah!

Ah! que vos yeux sur moi se sont bien exercez,
Et qu'ils m'ont vendu cher *les pleurs qu'ils ont versez!*
RAC.

CHERCHE. s. f. Soin qu'on prend de trouver quelque chose. Quand on a besoin de trouver quelque acte, il faut payer le Notaire, le Greffier pour la *cherche*.

CHERCHE, en termes d'Architecture, est la description d'une ligne courbe, qui ne se peut faire d'un trait de compas ou d'autre instrument, mais en cherchant plusieurs points & en tâtonnant, comme sont les coupes des pierres en figures elliptiques, coniques, paraboliques, &c. Ces *cherches* s'appellent de divers noms, *surbaissées*, *surhaussées*, *ralongées*, comme il s'en voit plusieurs dans les anciennes voutes Gothiques. La *cherche surbaissée*, est celle qui a moins d'élevation que la moitié de sa base. La *cherche surhaussée*, est celle qui est au dessus de cette proportion. La *cherche ralongée*, c'est la ligne d'un plan circulaire ralongée dans son élevation, comme le rampant d'un escalier à vis. On dit aussi la *cherche* d'une voute, pour dire, sa rondeur.

CHERCHE-FICHE, ou CHERCHE-POINTE, c'est une espece de poinçon de fer rond, & pointu, dont les Serruriers se servent pour trouver le trou des fiches.

CHERCHER. v. act. Apporter la diligence necessaire pour trouver ce dont on a besoin. Le Seigneur a dit, *Cherchez*, & vous trouverez. *Cherchez* premierement le Royaume de Dieu, & on vous donnera le reste. Les hommes terrestres ne *cherchent* que les tresors, ne *cherchent* qu'à faire fortune. Un Philosophe ne *cherche* que la verité. Mon esprit ne suit point un Auteur qu'il faut toûjours *chercher*. BOI. Bien souvent nous *cherchons* querelle à nos amis pour nous degager, & nous remettre en liberté. ST. EV. Rien ne choque davantage que ceux qui *cherchent* des applaudissemens avec trop d'ardeur. BELL. Pour trouver la verité il faut la *chercher* soi-même, & ne se pas reposer sur les lumieres des autres. MALEB.

Ma voix d'un ton perçant le frape, & le reveille;
Et jusqu'au dernier rang va chercher *son oreille.*
L'ART. DE PRECH.

Foible seditieux, vien chercher *dans mes veines,*
La fin de mes projets, & la fin de tes peines. BREB.

Ce mot vient de *circare*, selon Menage, qui signifie *aller en rond*.

On dit en ce sens, Un ambitieux ne *cherche* que la gloire; un autre ne *cherche* que le profit. Un Geometre *cherche* la quadrature du cercle, un Chymiste la pierre philosophale, un Machiniste le mouvement perpetuel. *Chercher* un passage à la table d'un livre. C'est un homme qui *cherche* ce qu'il veut dire, il a de la peine à s'expliquer. Il *cherche* en sa memoire.

CHERCHER, se dit aussi en contre-sens, de ce qu'on ne voudroit pas trouver. Cet yvrogne *cherche* noise, *cherche* querelle, *cherche* à se faire battre, *cherche* malheur.

CHERCHER, se dit aussi des animaux, & même des choses inanimées. Un chien *cherche* le gibier. Le foudre *cherche* un passage à travers la nuë. Tous les purgatifs *cherchent* les humeurs dans le corps.

On dit, *Chercher* sa vie; pour dire, Gueuser, mendier.

On dit, *Chercher* de l'argent; pour dire, en demander en emprunt.

CHERCHER, se dit proverbialement en ces phrases. Il *cerche* midi où il n'est qu'onze heures, pour marquer qu'un homme est un écornifleur. On dit aussi, *Chercher* midi à 14. heures; pour dire, *Chercher* une chose en un lieu où elle n'est pas. On dit, C'est *chercher* une aiguille dans une charretée de foin; pour dire, qu'il est presque impossible de trouver la chose qu'on *cherche*, tant elle est égarée. On dit aussi, qu'on a *cherché* quelcun à pied & à cheval, ou par mer & par terre; pour dire, qu'on a pris grand soin de le *chercher*. On dit encore, que le bien *cherche* le bien; pour dire, que plus on est riche, & plus on a de moyens de s'enrichir.

CHERCHEUR, EUSE. subst. Celui qui cherche. Ce mot est bas, & ne se dit gueres qu'en mauvaise part. Un *chercheur* de franches lippées; c'est-à-dire, un écornifleur. Un *chercheur* de barbet; c'est-à-dire, un filou. Un *chercheur* de pierre philosophale; c'est-à-dire, un Chymiste affronteur.

CHERE. s. f. Accueil gratieux, reception favorable. Ce Prince l'a reçu favorablement, il lui a fait grande *chere*, quand il lui a apporté cette nouvelle. Quand on revoit un ami qu'on croyoit mort, on ne sçait quelle caresse, quelle *chere* lui faire.

Ce mot de *chere* vient de l'Italien *cera*, ou *ciera*. On prononce *chera*, qui signifie *visage*, aussi-bien que *cara* en Espagnol, parceque les plus grands temoignages d'amitié paroissent sur le visage. Et même on a dit autrefois *chere* pour signifier le visage: de là est venu le proverbe, *Chere* d'homme fait vertu; c'est-à-dire, visage, presence d'homme. On en a fait le verbe *cherer*, qui signifie, faire bonne mine. Menage remonte plus haut, & prouve que *cara* a signifié aussi *visage* en Latin. On a dit aussi en Grec *kara*. Tous ces mots viennent du Latin *caro*.

CHERE, se dit par extension, des chiens, pour signifier les caresses qu'ils font à leurs maîtres. Quand ce petit chien revoit sa maîtresse, il ne sçait quelle *chere* lui faire.

CHERE, se dit au contraire en mauvaise part & en menaçant. Si je le tiens jamais, je lui ferai bonne *chere*, je me vangerai.

CHERE, se dit aussi des repas qu'on donne à ses hôtes, à ses amis. Cet homme fait grande *chere* à tous ceux qui le viennent voir. On le dit aussi de la maniere de se traitter en famille, en particulier. C'est un avare qui fait maigre *chere* chez lui, il se laisse mourir de faim.

On dit proverbialement, Il n'est *chere* que d'avaricieux, quand il traitte, tout y va.

CHEREMENT. adv. D'une maniere chere, tendrement, avec passion. Il aime *cherement* ses enfans. Cet homme conserve *cherement* tout ce qu'il a. Je conserverai *cherement* le souvenir des obligations que je vous ay. Il y a des opiniâtres à qui l'on ne peut faire quitter une opinion: au contraire ils conservent *cherement* tout ce qui la peut confirmer. MALEB.

CHEREMENT, signifie aussi, Beaucoup; à haut prix. Acheter des vivres bien *cherement*. ABL. Il lui vendit bien *cherement* les services qu'il lui avoit rendus. BUSSI. Cet homme a vendu *cherement* sa vie, pour dire, Il a donné beaucoup de peine à ses ennemis; il en a bien tué, avant que d'être tué lui-même.

CHERIF. s. m. signifie Prince, chez les Arabes & les Maures. C'est celui qui doit succeder au Caliphe, de même que le Coadjuteur à l'Evêque. Le Roi de Maroc se qualifie, le Grand *Cherif*: ou le *Cherif* des *Cherifs*; c'est-à-dire le premier, & le plus puissant des successeurs de Mahomet. REL. DE ST. OLON. On appelle *Cherifs* les descendans de Mahomet.

CHERIF. Monnoye d'or de Turquie, qui vaut à Marseille quatre livres dix sols.

CHERIR. v. act. Aimer quelque personne avec tendresse. Un honnête homme *cherit* sa femme. On *cherit* sa Maîtresse sur toutes choses.

Que le peuple à son gré nous craigne, ou nous cherisse,
Le sang nous met au trône, & non pas son caprice. RAC.
Comment se reprocher un crime qu'on cherit? QUI.
On n'insulte jamais à ce qu'on a cheri. CORN.

CHERI, IE. part. pass. & adj. Objet *cheri*. *Cheri* de la

la fortune. *Cheri* des Cieux. Il y a des affections *cheries*, & des vices favoris sur lesquels les plus gens de bien même ne s'observent pas assez. Oe. M.

Helas! ce peuple ingrat a meprisé ta loi;
La nation cherie *a violé sa foi*. Rac.

CHERISSANT. C'est le Gerondif de *cherir*. Il veut dire, aimant.

Cherissant *vôtre personne*,
Vangez vous de mon cœur,
Tircis, je vous le donne. Mol.

CHERRE'E. s. f. Cendre qui a servi à la lessive. On s'en sert à engraisser les prairies. En Normandie on dit *carrée*, & à Paris *charrée*.

CHERTE'. s. f. Prix extraordinaire qu'on est obligé de donner de quelque chose. Les pauvres souffrent beaucoup pendant la *cherté* des vivres.

Ce mot vient du Latin *charitas*.

On dit, que *cherté* foisonne; pour dire, qu'on menage les choses quand elles sont cheres, & que le bon prix ameine l'abondance, parceque les Marchands apportent de tous côtez des marchandises aux lieux où elles se vendent bien.

CHERSONESE. s. f. Terme de l'ancienne Geographie. C'est une Peninsule, ou Continent qui est presque tout environné des eaux de la mer, & qui ne tient au reste des terres que par un isthme, ou petit detroit. Le Peloponnese est une *Chersonese*, ou Presque-Isle ou Peninsule. Malaca est dans une Peninsule que les Anciens appelloient la *Chersonese d'or*. La *Chersonese* Taurique. Le Dannemarc est la *Chersonese Cimbrique*.

Ce mot vient du Grec *chersonisos*, qui signifie le même.

CHERUBIN. s. m. Esprit celeste, qui dans la Hierarchie est le premier après les Seraphins. On les peint rouges, pour signifier qu'ils sont enflâmez de l'amour de Dieu: & on dit d'une personne haute en couleur, ou qui rougit de honte, qu'elle est rouge comme un *Cherubin*. Moïse mit l'Arche sous les ailes des *Cherubins* qu'il fit élever dans le Sanctuaire.

Cherubin, Ordre militaire en Suede, autrement appellé, l'Ordre des Seraphins. Il fut institué par Magnus IV. en 1334. & aboli par Charles IX. Le collier étoit composé de *Cherubins* d'or émaillez de rouge.

Cherubin, en Architecture, est la tête d'un enfant avec des ailes. Cela sert d'ornement aux clefs des arcs.

CHERVI, ou CHERVIS. s. m. Plante dont les racines sont plusieurs navets joins ensemble, tendres, fragiles, de la grosseur du doigt, d'un goût doux, agreable & un peu aromatique. Ses fleurs sont des bouquets disposez en parasol, & composez de petites fleurs blanches, dont chacune est à cinq feuilles. En Latin *siser*, ou *sisarum Germanorum*. La racine de *chervi* est fort bonne à manger: aussi est-elle plus en usage dans les cuisines que dans les boutiques des Apoticaires: elle excite l'appetit; elle est de facile digestion & bonne pour l'estomac: elle est aussi propre contre le calcul, & diuretique.

CHESAL. s. m. Vieux mot François qui signifioit autrefois *maison* & *Eglise*. Il est encore en usage en plusieurs Provinces: d'où vient qu'on dit encore la Congregation de *Chesal* Benoît, qui est une union en Congregation de quelques Abbayes Regulieres de Berry, comme St. Sulpice de Bourges, St. Cyran, &c.

Ce mot vient du Latin *casata* ou *casale*. Dans les Capitulaires de Charlemagne on appelle une Eglise *casa Dei*: c'est le nom que porte encore l'Abbaye de la *Chaise-Dieu* en Auvergne.

CHESMER, ou CHEMER. v. act. Terme populaire, qui se dit particulierement des enfans qui ont du chagrin, du degoût, ou quelque mal inconnu qui les fait crier, & les empêche de prendre nourriture & de profiter. On le dit quelquefois des personnes un peu plus avancées en âge. Cet enfant s'est *chêmé* depuis qu'on l'a changé de nourrices.

Ce mot vient du Latin *gemere*.

CHESNAYE, ou CHENAYE. s. f. Lieu rempli ou planté de chênes.

CHESNE, ou CHENE. s. m. Arbre qui est commun & connu de tout le monde. Son tronc est droit, fort gros & fort dur, couvert d'une écorce rude, épaisse & crevassée. Ses branches s'étendent au long, & au large, & donnent beaucoup d'ombre. Ses feuilles sont grandes, longues, decoupées à ondes assez profondes, lisses, d'un verd obscur. Ses fleurs sont des chatons composez de pelotons de sommets attachez le long d'un filet. Les glands sont le fruit du *chêne*: ils sont engagez par le bout dans une calote, & sont attachez immediatement aux branches, ou bien ils pendent à des queües longues & minces: ils sont de differentes grosseurs, longs d'ordinaire d'un travers de doigt, & couverts d'une écorce brune, sous laquelle est le noyau qui est dur, d'un goût acerbe & austere. Il y a plusieurs autres especes de *chêne*, entre lesquelles est le *rouvre*. Le *chêne* a été fort honoré par les Anciens: il étoit consacré à Jupiter: on en faisoit des couronnes bourgeoises pour servir de temoignage à la bravoure des soldats: on en faisoit aussi les statuës des Dieux. Le *chêne* produit outre les glands, diverses sortes d'excroissances, dont la plupart viennent des morsures de quelques infectes, ou du suc venimeux qu'ils y laissent. Telles sont les galles, dont il y en a de noires & de blanches: il y en a une autre qui est semblable à une meure, mais qui est très-dure & fort mal-aisée à rompre. On trouve fort peu de celle-là. On y trouve aussi une sorte de galle semblable au membre de l'homme, au dedans de laquelle il y a un noyau semblable à celui d'olive. Il produit aussi une pelotte dure, environnée d'une certaine laine molle, que quelques-uns appellent le *poil du chêne*. On en fait des mêches aux lampes, car elle brûle ainsi que la galle noire. Il produit quelquefois une galle sans queuë attachée dans les concavitez de ses branches, qui est de diverse couleur, & commune à tous les arbres qui portent gland. Il produit encore une galle blanche & humide, où on trouve quelquefois au dedans des mouches. On trouve le gui sur ses branches, & des potirons qui croissent auprès de ses racines: ce qui arrive pareillement à d'autres arbres. Mr. Cassini dit qu'il y a dans chaque bosse de *chêne* un œuf blanc de la grosseur & de la figure d'un petit pois; & qu'en ayant ouvert plusieurs, il y a trouvé un ver, lequel se changeoit en mouche, & cette mouche faisoit plusieurs œufs, d'où naissoient des fourmis, qui ensuite percent la bosse du *chêne* où elles sont enfermées. Le bois de *chêne* depuis 50. ans jusqu'à 100. voire 160. est le meilleur bois pour bâtir, & dure jusqu'à 600. ans sans degenerer. Et quand il est employé en pilotis, il dure jusqu'à 1500. ans. Aussi sert-il à bâtir les maisons, & à faire les œuvres vives d'un vaisseau. Toutes les parties du *chêne*, à sçavoir l'écorce, les feuilles, les glands, les calotes & même le bois ont une vertu astringente. Leur decoction est bonne dans les flux de sang, dans le cours de ventre & dans la dysenterie. On estime les glands dans la retention d'urine, dans le calcul & dans la colique. La decoction des feuilles tendres faite avec du vin, est singuliere dans la douleur des dens si on s'en lave souvent la bouche. Il y a quelques endroits dans le Nord où les pauvres gens dans les temps de disette font du pain de glands. Les Courroyeurs se servent de l'écorce de *chêne* pour parer les cuirs.

Ce mot vient du Latin *quernus*, qu'on a dit pour *quercus*. Men.

Men. D'autres le derivent du Caldaïque *chisna* signifiant *robur*.

On dit proverbialement, que la monnoye du Diable est des feuilles de *chêne*, qu'il fait paroître comme si c'étoit de l'or.

Chesne-vert. Arbre qu'on appelle autrement *yeuse*, & en Latin *ilex arborea*. Il est de la grandeur du pommier ou du poirier. Ses feuilles durent toûjours; elles sont vertes par dessus, blanchâtres par dessous, dentelées & d'un goût astringent. Il porte aux extremitez de ses branches, des chatons composez de petites fleurs jaunes, couvertes d'une poudre fort menuë. Les glands naissent sur le même pied, mais dans des endroits separez: ils sont semblables à ceux du *chêne*, tantôt plus grands & plus longs, & tantôt plus petits & plus courts: leur noyau est blanc, ferme, & doux. On en mange en Espagne, comme nous mangeons des châtaignes, ou des noisettes. En France on les donne aux pourceaux pour les engraisser. Les feuilles & les glands du *chêne-vert* ont les mêmes vertus que ceux du *chêne* commun. Cet arbre outre son gland, produit des galles rougeâtres, qui étant pilées & appliquées avec du vinaigre, sont fort utiles pour les playes fraiches & pour la rougeur des yeux. On fait du charbon de *chêne-vert* qui est le plus estimé en plusieurs endroits, tant parcequ'il conserve le feu fort long temps, qu'à cause qu'il n'entête point.

Il y a une autre espece de *chêne-vert* qui est beaucoup plus petit que le precedent, & qui porte le kermes, qu'on appelle autrement *graine d'écarlate* ou *vermillon*. Cet arbrisseau que les Latins nomment *ilex coccigera*, ou *cocciglandifera*, a ses feuilles semblables à celles du houx, plus petites & pointuës. Ses fleurs sont des chatons mousseux, qu'il porte en abondance. Son gland est plus gros que celui du *chêne-vert* commun. Outre ce gland il produit plusieurs sortes d'excremens, entre lesquels est la graine d'écarlate qui vient sur ses feuilles & dans les aisselles de ses branches. Cette graine est ronde, petite, de couleur grise tirant sur le rouge par dehors, & pleine d'une liqueur luisante semblable à du sang, dans laquelle nagent de petits vers, d'où vient qu'on l'a appellée *vermillon*. Il en sera parlé encore dans l'article du *Kermes*, comme aussi de ses usages.

Petit Chesne. Herbe qu'on appelle aussi *germandrée*, en Latin *chamadris*. Voyez Germandrée.

CHESNEAU. s.m. Jeune chêne, ou bailliveau. Le meilleur bois à brûler est de *chêneau*.

Chesneau. s.m. Terme d'Architecture. Canal de plomb qui porte sur la corniche d'un bâtiment pour recevoir les eaux du comble, & les conduire dans la cuvette, & un tuyau de descente, ou dans une goutiere. *Chêneau à bord*, est celui qui est seulement ourlé, & dont on voit les crochets de fer qui le retiennent. *Chêneau à bavette*, est celui qui est recouvert par le devant d'une bande de plomb blanchi pour cacher les crochets. *Chêneau* est aussi dans les grands édifices, une rigole taillée dans la pierre qui fait la corniche, & d'où les eaux coulent dans les gargouilles.

CHETIF, ive. adj. Qui est de peu de valeur; qui se dit des personnes, & des choses. Cet homme est bien *chetif*, maigre, mal fait, miserable. Il a fait un present bien *chetif*, qui n'est d'aucune consideration. Cet habit, cette étoffe est bien *chetive*.

Il vint des partis d'importance,
La Belle les trouva trop chetifs *de moitié.* La Fon.

Il vient de l'Italien *cattivo*, selon Pasquier. Mais Menage tient que ce mot vient de *captivus*, & prouve que *chetif* signifioit autrefois *captif*: ce qui est d'autant plus vraisemblable, qu'on a dit *chetifvoison* pour captivité.

CHETIVEMENT. adv. D'une maniere chetive. Les Pedans nourrissent leurs écoliers fort *chetivement*.

CHETRON. s.m. C'est une petite layette en forme de tiroir, qu'on fait au haut d'un des côtez d'un coffre, pour y mettre à part les choses qu'on veut trouver sous sa main en l'ouvrant, & les separer du reste de ce qu'on y serre.

CHEVAGE. s.m. Droit, subside qui se levoit autrefois sur les étrangers pour leur sejour dans le Royaume. Payer le *chevage*. Bacquet.

CHEVAL. s.m. Cavalle est la femelle. Animal à quatre pieds qui hennit, & qui rend de grands services à l'homme. Il lui sert à la chasse, à la guerre, au labour & aux voitures. Un *cheval*, pour être bon, doit avoir trois parties correspondantes à trois de la femme, la poitrine, le fessier, & les crins; c'est-à-dire, poitrine large, croupe remplie, & les crins longs: trois du lion, le maintien, la hardiesse, & la fureur: trois du bœuf, l'œil, la narine, la jointure: trois du mouton, le nez, la douceur, la patience: trois du mulet, la force, la constance au travail, & le pied: trois du cerf, la tête, la jambe, & le poil court: trois du loup, la gorge, le cou, & l'ouïe: trois du renard, l'oreille, la queuë, le trot: trois du serpent, la memoire, la vuë, le contournement: trois du lievre, ou du chat, la course, le pas, la souplesse. Les *chevaux* ont du jugement, dit Solin, ils connoissent leurs maîtres & leurs ennemis. Quelques-uns n'ont pas souffert que d'autres les montassent. Quelques-uns ont pleuré la mort de leurs maîtres, & d'autres se sont laissez mourir de faim après les avoir perdus. Alexandre fit faire de magnifiques funerailles à son *cheval*, il fit bâtir une ville en son honneur, qu'il nomma *Bucephalie*. Neron fit nommer son *cheval* Consul. Les Tartares & les Turcs portent pour enseigne à la guerre une queuë de *cheval*.

Ce mot vient de *caballus*, qui signifioit autrefois *cheval de bagage*, ou *petit cheval* qui servoit au moulin & aux voitures. Nicod, Isidore & Papias derivent celui-ci *ex eò quòd ungulâ terram cavet*.

Les Latins disoient en proverbe, *le cheval de Sejus*, quand ils vouloient donner à entendre une chose qu'il est dangereux de posseder. C. Sejus avoit un de plus beaux *chevaux* qu'on puisse voir: mais il n'en fut pas long temps le maître, ayant été tué par Dolabella. Ce même Dolabella s'étant emparé du *cheval*, mourut bien-tôt après. Cassius qui en fut ensuite le maître mourut dans une guerre contre les Parthes. Marc Antoine qui le posseda le dernier, est assez connu par sa fin deplorable. Ce proverbe revenoit à un autre qu'ils avoient, qui étoit, *l'or de Thoulouse*, dont l'on verra l'explication au mot *Or*.

Le *cheval* se nomme diversement suivant son poil, sa taille, son usage, ses vices ou maladies.

On dit un *cheval* blanc, gris, pommelé, roux, bai brun, bai clair, bai doré, alzan ou alezan, brûlé, aubere, *cheval* pie, souppe de lait, isabelle, roan ou tête de more, mirouette, zain, balzan, &c. Tous ces mots & les suivans sont expliquez à leur ordre alphabetique. On a donné aussi aux *chevaux* des noms propres, comme à celui d'Alexandre, *Bucephale*. Roland appelloit son *cheval*, *Mellentis*; & Regnault l'un des quatre fils Aymond appelloit le sien *Bayard*.

A l'égard de la taille, on dit un *cheval* nain, ragot, haut-jointé, court-jointé. *Cheval* entier, hongre, courtaut, coureur, roussin. *Cheval* d'Espagne, Barbe, guilledin, d'Angleterre. *Cheval* de manege, qu'en Latin on a appellé *campitor equus*.

En considerant son usage, on dit *cheval* de pas, de selle, de carrosse. *Cheval* à deux mains. *Cheval* de charrette ou de trait, ou d'attelage; limonier. *Cheval* de charruë. *Cheval* d'amble ou haquenée. *Cheval* de poste, de

de loüage. On appelle *courbe de chevaux*, deux *chevaux* attelez ensemble pour remonter des bateaux. *Cheval* de haras ou étalon. *Cheval* de main. *Cheval* de parade, anciennement *palefroy*.

On appelle *cheval de bataille*, non seulement le *cheval* fort & choisi qu'on reserve pour les grandes occasions; mais encore figurément toutes les choses de parade, de faste, ou propres à faire remporter quelque avantage dans une dispute où il s'agit de la gloire. Quand on prie un tel Auteur de dire quelques-uns de ses vers, il recite un tel Sonnet, c'est son *cheval de bataille*. Ce Musicien chante un tel air, c'est son *cheval de bataille*.

A l'égard des defauts, on dit un *cheval* vicieux, ombrageux, fort en bouche, fourbu, morveux, poussif, outré, *cheval* qui est sur les dens, ruiné des jambes, qui est pesant à la main. *Cheval* refait & engraissé. *Cheval* neuf, fougueux & indompté, boiteux, borgne, ou deferré d'un œil. Un *cheval* chargé de ganache. *Cheval* vairon, begu. Celui qui est trompé dans l'achapt d'un *cheval* vicieux, peut intenter l'action redhibitoire, pour contraindre le vendeur à le reprendre. Si le vice est apparent, par ex. si le *cheval* est borgne, comme l'acheteur a pu s'en appercevoir, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même; mais pour les vices latens, comme la pousse, la morve, & la courbature, l'acheteur a l'action redhibitoire dans les 8. jours de la vente, dans quelques Coutumes; & dans les 40. jours, en d'autres Coutumes; parceque ces vices peuvent être cachez, & suspendus pendant 40. jours.

Monter à *cheval*, signifie non seulement, Monter en selle, mais encore, Apprendre le manege. Un tel Seigneur monte à *cheval* chez un tel Ecuyer, il sçait bien manier un *cheval*.

On dit, Picquer un *cheval*; pour dire, l'essayer. Promener un *cheval* entre deux talons. Penser, ferrer, étriller, brider, seller un *cheval*. Dresser un *cheval*. Combat à *cheval*. Bon logis à pied & à *cheval*. On appelle un *bon homme de cheval*, celui qui sçait bien dompter & manier un *cheval*.

Tirer à quatre *chevaux*, est un supplice qu'on fait souffrir aux criminels de Leze-Majesté au premier chef, quand on les écartele par la force de quatre *chevaux* attachez à chacun de leurs membres.

CHEVAU-LEGER, est un cavalier ordinaire & legerement armé, qu'on appelle autrement *Maître*, & qui est dans un corps de regiment. On l'appelle ainsi, par opposition aux Gens d'armes, qui étoient autrefois des gens pesamment armez & de toutes pieces. Il y a pourtant quatre compagnies d'ordonnances qu'on appelle particulierement *Chevaux-legers*, qui n'entrent jamais en corps de regiment, qui sont les *Chevaux-legers* de la Garde du Roi, de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, & de Monsieur; & on dit au singulier un *Chevau-leger*, & au plurier vingt & un *chevaux*.

On se sert aussi du nom de *chevaux* en general, pour designer la cavalerie, des gens de *cheval*. Il y avoit dans cette armée trente mille hommes de pied, & dix mille *chevaux*; c'est à-dire, dix mille combattans à *cheval*.

CHEVAL DE FRISE, en termes de Fortification, est une grosse piece de bois percée & traversée de plusieurs pieux armez de pointes de fer, & long d'environ 5. ou 6. pieds. Il sert à deffendre un passage, ou à boucher une breche, ou à faire un retranchement pour arrêter la cavalerie. On en met aussi sur des roues avec des feux d'artifice, pour faire rouler en bas dans les assauts. Le Prince d'Orange fermoit son camp avec des *chevaux de Frise*, en les faisant accrocher les uns aux autres, à ce que dit Jean Errard. On les appelle *chevaux de Frise*, parceque cette machine a été inventée en Frise. On a remarqué sur une medaille de Licinius une espece de *cheval de Frise*, fait avec des pieux entrelacez; c'est la marque d'un camp fortifié, & palissadé pour la sûreté des troupes. LE P. JOU.

On appelle *cheval de bois*, une figure de *cheval* qui se hausse & se baisse par le moyen de quelques chevilles de fer. Il sert dans le Manege à faire les exercices pour voltiger.

CHEVAL DE TERRE. Grand vuide rempli de terre, que rencontrent dans un bloc ceux qu'on employe à tirer les marbres des carrieres.

CHEVAL PEGASE, est un *cheval* que les Poëtes ont feint avoir des ailes, & avoir fait naître la fonteine d'Hypocrene en frappant du pied sur le mont Parnasse. Il servit de monture à Bellerophon quand il alla combattre la Chimere. Depuis on a feint, qu'il s'est envolé au ciel, où il y a une constellation de ce nom.

En cet âge brutal,
Pegase *est un* cheval *qui porte*
Les grands hommes à l'hôpital. MAIN.
Il n'appartient pas
A nôtre Pegase *comique,*
De prendre un galop heroïque;
Car il n'est qu'un cheval *de pas.* SCAR.

Athenée appelle le vin, le grand *cheval* des Poëtes.

CHEVAL DE PACOLET, est un *cheval* de bois fabuleux qui alloit dans les airs, & qui se conduisoit avec une cheville, dont il est fait une ample mention dans le Roman de Valentin & Orson, & autres.

CHEVAL DE TROYE, est un grand cheval de bois, par le moyen duquel les Grecs ont feint que Troye avoit été prise, ayant été introduit dans la ville comme une offrande à Pallas. Il y avoit plusieurs Grecs cachez dans le ventre de cette machine, qui en étant sortis, surprirent les habitans.

CHEVAL FONDU, est un jeu d'enfans, dont les uns sautent sur la crouppe des autres qui sont courbez.

En termes de Blason, on appelle *cheval* ou *poulain gay*, celui qui est peint nud, sans bride ni licou. Et on dit *cheval effrayé* ou *cabré*, quand il est peint rampant. On dit aussi *animé*, pour exprimer que son œil est d'un autre émail; & *armé*, en parlant du pied que la nature lui a donné pour se deffendre, quand il est aussi d'un émail different. On le blasonne aussi *bardé*, *houssé*, & *caparassonné*.

CHEVAL MARIN, que quelques-uns appellent *hippopotame*, ou *cheval de riviere*, est un poisson qui a quelque apparence de *cheval*. On a vu des dens de *cheval marin* qui pesoient bien treize livres. On en voit beaucoup en Egypte & en Ethiopie. Le Pere Lobo en sa Relation d'Ethiopie dit, que le *cheval marin* est très-puissant, & n'a du *cheval* que les oreilles, & presque tout le reste du veau, sans cornes. Il a les pieds d'élephant, & marche sur la terre, où il est presque toûjours à brouter, & nage à l'embouchure des rivieres. Il y a quelques-uns qui le décrivent avec des griffes aux pieds.

QUEUË DE CHEVAL, est une herbe dont les feuilles ressemblent aux crins d'un cheval. On l'appelle autrement prêle. En Latin *equisetum*. Voyez PRELE.

FER DE CHEVAL, se dit en termes d'Architecture civile & militaire, des ouvrages faits en rampe où on monte des deux côtez, qui representent un fer à *cheval*. Il y en a dans des maisons de campagne, & dans des dehors de quelques places, qui servent de demie-lune.

A CHEVAL, se dit adverbialement. *A cheval*, *à cheval*, se dit quand on commande à la cavalerie de se mettre en état de combattre, ou de partir. On dit, Etre *à cheval* sur un bœuf, sur un aîne, sur un bâton, sur un banc, sur un mur, quand on est jambe deçà & jambe delà sur quelcune de ces choses. Ainsi St. Amand a dit, Mon esprit *à cheval* sur des coquesigruës.

Cheval, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a changé ſon *cheval* borgne à un aveugle, pour dire, qu'il a perdu ſur un troc qu'il a fait, ſoit de *cheval*, ſoit de toute autre choſe. On dit, A *cheval* donné on ne regarde point à la bouche; pour dire, qu'on reçoit les preſens tels qu'ils ſont: & ce proverbe ſe dit en Italien & en Eſpagnol de même: *A caval donato no ſi guarda nella bocca.* On dit auſſi, que l'œil du maître engraiſſe le *cheval*; pour dire, qu'il ne ſe faut point repoſer ſur les valets du ſoin de ſes *chevaux*, ni de même de toutes les autres affaires d'une maiſon. On dit d'un homme, qu'il n'a ni *cheval* ni mule; pour dire, qu'il n'a aucune monture, qu'il eſt contraint d'aller à pied, qu'il eſt gueux. On dit auſſi, qu'un homme eſt mal à *cheval*; pour dire, qu'il n'eſt pas bien en ſes affaires, qu'il eſt proche de ſa ruine. On dit auſſi, qu'un homme fait le *cheval* échappé, quand il eſt libertin, emporté, incorrigible. On dit encore, Je lui ferai voir que ſon *cheval* n'eſt qu'une bête; pour dire, Je lui ferai voir qu'il n'a pas raiſon. On dit auſſi, qu'il eſt aiſé d'aller à pied, quand on tient ſon *cheval* par la bride; pour dire, qu'on ſouffre bien de petites incommoditez volontaires, quand on s'en peut delivrer ſi-tôt qu'on le veut. On dit auſſi, qu'il fait bon tenir ſon *cheval* par la bride; pour dire, qu'il ne ſe faut point deſaiſir de ſon bien de ſon vivant. On dit auſſi, qu'un homme monte ſur ſes grands *chevaux*; pour dire, qu'il parle en colere & d'un ton hautain. On dit auſſi, qu'un homme eſt bon *cheval* de Trompette, qu'il ne s'étonne pas pour le bruit, lorſqu'il ne craint point les menaces ni les crieries. On dit auſſi, qu'il parle à *cheval*; pour dire, qu'il parle en maître, avec autorité, ou qu'il parle bien à ſon aiſe. On appelle un homme fort groſſier & ſtupide, un *cheval* de carroſſe, un *cheval* de bât, un gros, un franc *cheval*. On dit, Il n'eſt ſi bon *cheval* qui n'en devint roſſe; pour dire, qu'on a fait travailler exceſſivement quelcun. On dit au contraire, que jamais *cheval* gentil ne devint roſſe; pour dire, qu'on montre même en ſa vieilleſſe des marques de ce qu'on a valu en ſa jeuneſſe. On dit auſſi, qu'il n'y a ſi bon *cheval* qui ne bronche; pour dire, que chacun eſt ſujet à faire des fautes. On dit encore, Des femmes & des *chevaux*, il n'en eſt point ſans deffauts. On dit, qu'un *cheval* eſt chargé de maigre, qu'il revient de la Rochelle, d'un *cheval* qui n'eſt pas gras; par alluſion à un poiſſon qui eſt commun à la Rochelle, qu'on appelle *maigue*; & auſſi à cauſe de la diſette qu'on avoit ſoufferte à ce ſiege. On dit auſſi, Jamais *cheval* ni mechant homme n'amenda pour aller à Rome. On dit auſſi, Il eſt bien temps de fermer l'étable quand les *chevaux* s'en ſont enfuis, pour dire, qu'il n'eſt plus temps de chercher des precautions, quand le mal eſt arrivé. On dit, qu'un coup de pied de jument ne fait point de mal au *cheval*; pour dire, qu'un homme doit prendre galamment toutes les malices que lui font les femmes. On dit auſſi, qu'à un *cheval* hargneux il lui faut une étable à part; pour avertir, que quand on voit des grondeurs, il ſe faut ſeparer de leur compagnie. On dit encore, que les *chevaux* courent les Benefices, & que les ânes les attrapent. On dit, Après bon vin, bon *cheval*; pour dire, qu'un homme qui a bien bu, fait bien trouver des jambes à ſon *cheval*. On dit pour ſe mocquer d'un train en deſordre, C'eſt l'Ambaſſade de Viarron, trois *chevaux* & une mule. On appelle une ſelle à tous *chevaux*, une choſe qui peut ſervir à pluſieurs uſages, en pluſieurs occaſions, comme des lieux communs, de certains diſcours generaux, &c. On dit auſſi, qu'on a cherché quelcun à pied & à *cheval*, pour dire, qu'on a fait toutes les diligences poſſibles pour le trouver. On dit auſſi, qu'un homme bride ſon *cheval* par la queuë, quand il commence par où il doit finir. On dit encore, *Cheval* de foin, *cheval* de rien: *Cheval* d'avoine, *cheval* de peine: *Cheval* de paille, *cheval* de bataille. On dit auſſi, Qui aura de beaux *chevaux*, ſi ce n'eſt le Roi? quand on voit quelque choſe de precieux entre les mains d'un homme riche. On dit d'un goinfre, d'un écornifleur, qu'il ſe tient mieux à table qu'à *cheval*. On dit auſſi d'un travail qui demande peu de genie, mais qui donne beaucoup de fatigue, que c'eſt un travail de *cheval*. On dit auſſi d'une medecine trop forte, que c'eſt une medecine de *cheval*. On appelle à Paris *les Courtiſans du Cheval de bronze*, les filous & les perſonnes de mauvaiſe vie qui frequentent le Pont-neuf pour y attraper quelcun.

CHEVALEMENT. ſ. m. Terme d'Architecture. Eſpece d'étaye faite d'une, ou de deux pieces de bois, couverte d'un chapeau, ou tête, & poſée en arcboutant ſur une couche, qui ſert à retenir en l'air les encognures, trumeaux, jambages, ſous-poutres &c. pour faire des repriſes par ſous-œuvre. Voyez Chevalet.

CHEVALER. v. act. Courir çà & là; importuner quelcun, le preſſer vivement pour obtenir quelque choſe. Il a tant *chevalé* tous ſes amis, qu'ils lui ont fait obtenir une commiſſion, un emploi. On lui a fait un procés qui le fera bien *chevaler*, bien courir. Ce mot vieillit. Mezerai s'en eſt ſervi dans le ſens de pourſuivre à cheval. Il les *chevala* tant qu'il leur donna ſur la queuë.

Chevaler, ſignifie auſſi, Etayer une maiſon, un mur qu'on reprend par deſſous œuvre, qu'on ſoutient avec des chevalets.

Chevaler, en termes de Manege, ſe dit de l'action du cheval, quand en paſſegeant au pas ou au trot, la jambe de dehors de devant croiſe, ou enjambe à tous les ſeconds temps ſur l'autre jambe de devant.

CHEVALERIE. ſ. f. Ordre, honneur militaire; marque, degré de l'ancienne Nobleſſe. Il y a quatre ſortes de *Chevalerie*, la *militaire*, la *reguliere*, l'*honoraire*, & la *ſociale*. La *militaire* eſt celle des anciens Chevaliers, qui s'acqueroit par de hauts faits d'armes. Les Chevaliers ſont nommez *milites* dans les anciens titres; & par là ils ſont diſtinguez des Bacheliers & des Damoiſeaux. Les Princes mêmes étoient faits Chevaliers avec ceremonie. On leur ceignoit l'épée, & on leur chauſſoit les éperons dorez: d'où vient qu'on les appelloit les *Chevaliers du baudrier* & les *Chevaliers dorez*. La *Chevalerie reguliere* eſt celle des Ordres Militaires où on fait profeſſion de prendre un certain habit, de porter les armes contre les Infidelles, de favoriſer les Pelerins allans aux Lieux Saints, & de ſervir aux Hôpitaux où ils doivent être reçus. La *Chevalerie d'honneur* eſt celle que les Princes communiquent aux autres Princes, & aux premieres perſonnes de leurs Cours, & à leurs favoris. La *Chevalerie ſociale* eſt celle qui n'eſt pas fixe, & qui n'eſt ni confirmée par des Papes, ni reglée par des ſtatuts qui ſoient de durée. Auſſi il y en a pluſieurs qui ont été faites pour des factions, pour des tournois, pour des maſcarades, &c. dont il y a pluſieurs exemples dans l'Hiſtoire, & qui ont eu divers noms. Favin en a donné deux Volumes ſous le titre de *Theatre d'honneur, & de Chevalerie*; Menenius ſous le titre de *Deliciæ Equeſtrium Ordinum*; André Mendo *de Ordinibus Militaribus*. Belqi a écrit de leur origine, & Geliot dans ſon Indice Armorial a donné le denombrement, & l'inſtitution des Ordres de *Chevalerie*.

Chevalerie, ſe dit par extenſion, de la bravoure & des exploits extraordinaires. Ce Roman contient pluſieurs hauts faits d'armes & de *Chevalerie*. Un Eſpagnol a ſoutenu, que l'Hiſtoire de Dom Quichote a ruiné la Monarchie d'Eſpagne: car en tournant en ridicule les proüeſſes, & les exploits de la *Chevalerie*, elle a fait

 honte

honte aux Espagnols de cette bravoure amoureuse, & romanesque, & ils se sont laissez aller à l'indolence de l'oisiveté.

Chevalerie, s'est dit en païs Coutumier, des lieux & metairies chargées du logement des gens de guerre à cheval : d'où vient que plusieurs portent le nom *de la Chevalerie*, ou des terres sujettes à ce droit-là.

CHEVALET. s. m. Banc ou tretteau qui sert à donner la question, qui fait bander les cordes sur lesquelles les corps des criminels sont suspendus en l'air. Les roues ni les *chevalets* n'ont point ébranlé la constance des Martyrs.

Chevalet, chez les Anciens, étoit aussi une espece de supplice ou de torture, qui n'étoit autre chose qu'un cheval de bois fait en talut, ou en d'os d'âne, qui avoit un angle fort pointu sur lequel on mettoit le patient, auquel on attachoit des poids aux pieds. On en voit encore dans les corps de garde des citadelles. On y met les soldats de la garnison pour les punir des fautes qu'ils commettent. Il est ainsi decrit dans le livre de Hieronymus Magius *de Equuleo*. Sigonius a fait aussi un Traité sur le même sujet.

Chevalet, en termes de Charpenterie, se dit d'une piece de bois assemblée en travers sur deux autres pieces à plomb, pour soutenir des planches, des solives, qui font des pons sur de petites rivieres, & qui servent en mille autres occasions. C'est encore l'assemblage de deux roulets, ou lineoirs sur le faîte d'une lucarne. On appelle aussi *chevalets*, les étayes qu'on met aux bâtimens pour les reprendre sous œuvre, pour y remettre des poutres, &c. En general les Artisans appellent *chevalet*, tout ce qui tient en l'air leur besogne pour en faciliter le travail. Ainsi le *chevalet* est chez les Serruriers & Taillandiers, une petite machine de fer sur laquelle on met le foret pour percer le fer. C'est chez les Tanneurs, une piece de bois creuse & ronde, longue de 4. ou 5. pieds sur quoy on quiosse les cuirs. C'est chez les Cordiers une espece de haute selle à cinq pieds pour soutenir la sangle lorsqu'on en fait. C'est chez les Meuniers, un morceau de bois qui tient une corde soutenant l'auget de la tremie. Les Pilotes appellent *chevalet*, le clou qui attache l'alhidade à l'astrolabe.

Chevalet, est aussi une petite regle, ou piece de bois qu'on pose à plomb sur la table des instrumens de Musique, pour en soutenir les cordes. Le *chevalet* d'une épinette, d'un violon. Le *chevalet* mobile d'un monochorde fait voir la proportion que les tons ont avec les divisions de la ligne sur laquelle la corde est tenduë. Le *chevalet* du luth, du theorbe, &c. est la partie où sont attachées les cordes par enbas. Le manicordion a cinq *chevalets*. Ce mot vient d'un diminutif de *caballus*, parce-qu'il porte les cordes comme un cheval porte un homme. Men.

Les Imprimeurs appellent aussi *chevalet*, la partie de la presse sur laquelle s'abat le barreau après qu'il a tiré.

Chevalet, signifie aussi un certain chassis de bois sur lequel les Peintres posent leurs tableaux quand ils travaillent. Ils le haussent, ou le baissent par le moyen de divers trous qui sont aux côtez du chassis. Les Sculpteurs le disent aussi du pied sur lequel ils posent leur modele.

Chevalet, est aussi un échaffaut de Couvreurs, qu'ils nomment autrement *triquet*.

Chevalet, en Astronomie, est l'une des constellations septentrionales : on l'appelle autrement *poulain miparti*.

Chevalet, en termes de Marine, est une machine avec un rouleau mobile qui sert à passer des cables d'un lieu à un autre.

CHEVALEUREUX. adj. Vieux mot qui se disoit autrefois des grands exploits des Chevaliers, soit à la guerre, soit dans les tournois.

CHEVALIER. s. m. Le premier degré d'honneur de l'ancienne milice, qu'on donnoit avec certaines ceremonies à ceux qui avoient fait quelque exploit signalé qui les distinguoit des autres gens de guerre. Ainsi on appelle *Chevaliers*, les gens issus de la haute & ancienne Noblesse, ou qui ont été faits *Chevaliers* par les Princes. On disoit autrefois, Adouber un *Chevalier*; pour dire, Adopter un *Chevalier*, parcequ'il étoit reputé comme fils de celui qui le faisoit *Chevalier*. On faisoit bien des ceremonies pour la creation d'un *Chevalier*. La principale étoit le soufflet, & un coup d'épée sur l'épaule. Ensuite on lui ceignoit le baudrier, & l'épée dorée, & on l'ornoit de tous les habillemens militaires; après quoy étant armé *Chevalier*, il étoit mené en pompe à l'Eglise. Il falloit être *Chevalier* pour armer un *Chevalier*. Il y avoit des *Chevaliers* de robbe, aussi bien que d'épée; il y en avoit même d'Ecclesiastiques. On trouve encore dans les Coutumes, qu'il étoit dû un certain droit par les vassaux à leur Seigneur, quand son fils ainé étoit fait *Chevalier*. On l'appelle *aide-chevel*. Ce droit ne se paye plus que quand le Seigneur est fait *Chevalier* de l'Ordre du St. Esprit. Le Roi anoblissoit un Roturier en le faisant *Chevalier* : ce pouvoir étoit attaché à la personne du Roi : car ceux qui étoient faits *Chevaliers* par tout autre que le Roi, n'étoient point annoblis par le seul honneur d'être *Chevaliers*. Cette qualité de *Chevalier* s'avilit par le nombre, & par la facilité excessive que l'on apportoit à faire des *Chevaliers*. Monstrelet rapporte que Charles VI. en fit 500. en un seul jour. On cherche donc quelques marques de distinction pour relever le titre de *Chevaliers*. Le Roi au lieu de l'accolade, leur donnoit un collier d'or, &c. Ces vieilles coutumes sont abolies. Voyez l'ordonnance & la maniere de faire de nouveaux *Chevaliers*, qui est écrite par Du Cange sur le mot *miles*. Le *Chevalier* Bayard fut surnommé *le Chevalier sans peur & sans reproche*. François I. reçût l'accolade, & voulut être fait *Chevalier* par le *Chevalier* Bayard après la bataille de Marignan. Cette qualité est au dessus de la qualité d'Ecuyer, ou de simple Gentilhomme, & est encore prise à present par ceux qui possedent les premieres charges, & dignitez tant d'épée que de robbe. Un Duc, un Comte, un Marechal de France prennent le titre de *Chevaliers*. Le Chancelier, le Premier President tout de même. Boutilier écrit qu'au seul *Chevalier* appartient de porter harnois doré en tous états & habits, tant à cheval qu'à pied. En vieux François on disoit *Chal*; pour dire, *Chevalier*, d'où est venu le mot de *Senechal*, *quasi senex Eques*; pour dire, vieux *Chevalier*.

Chevalier, est aussi celui qui est reçu dans quelque Ordre Militaire seulement, ou Militaire, & Religieux tout ensemble, institué par quelque Roi, ou quelque Prince avec certaines regles, & marques d'honneur. On ne reçoit dans les Ordres des *Chevaliers*, que ceux qui ont fait des preuves d'ancienne Noblesse. *Chevalier des Ordres du Roi*, est celui qui est *Chevalier* de l'Ordre du St. Esprit & de St. Michel. L'Ordre des *Chevaliers* de St. Michel fut érigé par Louïs XI. le premier d'Août 1469. à cause que St. Michel étoit Protecteur de la France; il fixa le nombre des *Chevaliers* à 36. L'Ordre du St. Esprit a été institué par Henri III. en 1588. L'Ordre de St. Michel seul ne donne aucune prerogative, ni aucune presseance. On appelle absolument *Chevalier de l'Ordre*, celui qui a l'Ordre du St. Esprit. On le nomme autrement *Cordon bleu*, parceque la marque de cet Ordre est un croix du St. Esprit attachée à un cordon bleu penduë en écharpe, & une autre croix en broderie sur le manteau, ou le juste-au-corps. Le Roi Jean en 1351. avoit établi l'Ordre de l'Etoile, ou de

de la Vierge Marie : il s'avilit bien-tôt. On ne le donne qu'aux *Chevaliers du Guet*. Il y a des *Chevaliers* qui sont aussi Moines ou Religieux, & qui font des vœux : comme les *Chevaliers* de Malthe, de St. Lazare, de St. Jean de Jerusalem, de l'Ordre Teutonique &c. Ragueau fait mention des *Chevaliers de loix*, après Froissard, des *Chevaliers de la Cornette*, ou d'*Armes*, & des *Chevaliers des Bains*, qu'on baignoit avant leur reception, qui n'ont pas fait beaucoup de bruit dans l'Histoire.

CHEVALIER DE ST. LOUÏS. L'Ordre de St. Louïs est un Ordre Militaire nouvellement institué par Louïs XIV. en 1693. La valeur, & les services rendus dans les armées, sont les seuls titres pour y être admis. Le Roi est le Chef, & le Grand Maître de l'Ordre. Les Grands Croix au nombre de huit, & les 24. Commandeurs portent un large ruban en écharpe d'où pend une croix d'or cantonnée de fleurs de lys d'or, chargée d'un côté de l'image de St. Louïs, & de l'autre d'une épée flamboyante, dont la pointe est passée dans une couronne de laurier. Les simples *Chevaliers* portent seulement la croix attachée sur l'estomac avec un petit ruban de couleur de feu.

CHEVALIER D'AGE, à l'égard de l'Ordre de Malthe, est celui qui se presente au Chapitre du Grand Prieuré, pour être reçu suivant les statuts de l'Ordre : & *Chevalier* de Minorité, est celui qui est reçû à l'âge de 2. de 3. ou de 6. ans, en vertu d'un Bref du Pape.

CHEVALIER SERVANT, est un *Chevalier* du second ordre, qui n'est pas obligé de faire ses preuves de Noblesse. On a appellé par derision certains Gentilshommes, *Chevaliers du lievre*. Voyez LIEVRE.

CHEVALIER, est aussi celui qui donne la main à la Reine pour marcher, & on l'appelle son *Chevalier d'honneur*. On le dit aussi de Madame la Dauphine & de Madame.

CHEVALIER, est aussi celui qui commande les Archers qui font la garde de nuit à Paris. On l'appelle le *Chevalier du Guet*, il est établi par le Roi, & porte le colier de l'Ordre de l'Etoile. On appelle sa femme la *Chevaliere du Guet*.

CHEVALIER ERRANT, est un pretendu Ordre de *Chevaliers* dont il est fait mention dans tous les anciens Romans. C'étoient des braves qui couroient le monde pour chercher des aventures, redresser les torts, & faire des proüesses, & des actions insignes de valeur. Dom Quichotte étoit devenu fou pour avoir voulu imiter les *Chevaliers errans*. Le *Chevalier* du Soleil, ceux d'Amadis, &c. Cette valeur, & cette bravoure romanesques des anciens *Chevaliers*, étoient autrefois la chimere des Espagnols. L'amour étoit le motif ordinaire de leurs exploits. Il n'y avoit point de Cavalier qui ne se choisît une Maîtresse, dont il vouloit meriter l'estime par quelque action heroïque. Le Duc d'Albe lui-même, tout grave, & tout severe qu'il étoit, avoit devoüé la conquête du Portugal à une jeune Beauté, auprès de qui il pretendoit que ses exploits guerriers lui tiendroient lieu de jeunesse.

On a été fort en peine sur l'origine des *Chevaliers de la Table ronde*. Ce n'est autre chose qu'une joûte faite en Angleterre, ou un jeu militaire qu'on appella ainsi sous le nom supposé du Roi Artus & de ses Barons en l'année 1252. dont Matthieu Paris fait mention. Cet Ordre étoit composé de 100. *Chevaliers*, & d'autant de Dames, qui mangeoient à une table ronde pour éviter la preéminence, & le haut bout. Paul Jove dit que ce fut sous l'empire de Frederic Barberousse qu'on commença à parler de ces *Chevaliers*. D'autres en attribuent l'origine à la faction des Guelphes & des Gibelins. Cambden avertit qu'Athenée fait mention de *Chevaliers* qui mangeoient à une table ronde avec leurs Ecuyers derriere. Plusieurs Auteurs disent qu'Artus Duc de Bretagne l'a renouvellée, & que sa table est encore suspenduë dans le château de Windsor en Angleterre, quoyque plusieurs estiment que cette institution est bien plus recente. Le Roi Edoüard fit bâtir une maison qu'on appella la *Table ronde*, dont la cour avoit 200. pieds de diametre.

CHEVALIER, s'est dit aussi de ceux qui ont entrepris de servir, & de proteger une Dame. Autrefois il n'y avoit point de Dame qui n'eût son *Chevalier*. Dans les joûtes & tournois tous les *Chevaliers* portoient les devises, & les couleurs de leurs Dames. Nous avons resolu d'être vos *Chevaliers*. VOIT. C'est-à-dire, de vous servir contre tous venans.

CHEVALIER ROMAIN, étoit le second degré de Noblesse parmi les Romains, qui suivoit celui des Senateurs. Dans le temps de la fondation de Rome, toute la milice de Romulus consistoit en trois mille hommes d'infanterie, & 300. hommes de cheval. Or ces trois Centuries d'hommes à cheval sont la premiere origine des *Chevaliers Romains*. C'étoit le second Ordre qui entroit au Senat. Manuce, & Sigonius ont crû que Romulus outre l'Ordre Equestre, & ces *Chevaliers* qui marchoient après les Senateurs, avoit institué une Chevalerie militaire opposée à l'infanterie. Mais les Auteurs ne font aucune mention d'une cavalerie distincte pour la guerre, & d'aucun autre Ordre de *Chevaliers* du temps de Romulus, que les trois Centuries qui ont été la source, & le fondement de l'Ordre Equestre. Ils avoient un cheval entretenu aux depens du public. Mais ils quittoient le cheval public quand ils montoient au rang de Senateurs. Ils deposoient les marques & les prerogatives de *Chevaliers*, quand ils étoient élevez à une dignité plus honorable. Ils ne retenoient que l'anneau d'or. Il falloit avoir un certain revenu prescrit pour être *Chevalier*, afin que la pauvreté n'en avilît point le rang : & si l'on n'avoit pas le revenu marqué, *equestris census*, l'on étoit effacé du rôle des *Chevaliers* par le Censeur, & l'on descendoit à l'Ordre Plebeïen. On a supputé qu'il étoit fixé à dix mille écus de revenu. L'Ordre des *Chevaliers* s'accrut si fort qu'il balança depuis la puissance du Senat, & du peuple. Ils negligerent les fonctions de la guerre, & s'occuperent dans Rome à des emplois civils : ensorte que Pline a observé, que de son temps les *Chevaliers* n'avoient plus de cheval entretenu du tresor public. GRÆVIUS. D'autres soutiennent que l'Ordre des *Chevaliers* distinct du peuple, ne commença que du temps des Gracques. Alors on leur accorda le privilege, que les Juges ne pouvoient être pris que de leur Corps, & de leur Ordre. Depuis on leur donna entrée au Senat. Du moins sans qu'il fût necessaire d'être descendu de ces anciens *Chevaliers*, il suffisoit d'avoir le revenu fixé, pour être mis par le Censeur sur le rôle des *Chevaliers*. L'OYSEAU. Ovide étoit *Chevalier Romain*. Ciceron étoit *Chevalier*. Les Patriciens, c'est-à-dire, les descendans des premiers Senateurs établis par Romulus ; & les *Chevaliers* ; c'est-à-dire, les descendans de ces trois Centuries, pouvoient seuls parvenir à la dignité de Senateurs ; mais après l'expulsion des Rois, les familles plebeïennes furent aussi admises au Senat. ID.

On appelle burlesquement, *Chevalier de l'industrie*, un escroc, un filou, un parasite qui n'a point de bien, & qui ne subsiste que par son adresse aux depens des autres. L'Aventurier Buscon de Quevedo est le premier qui a été appellé *Chevalier de l'industrie*. Regnier parle d'un autre *Chevalier* burlesque :

> *L'un étoit des suivans de Madame Lippée,*
> *Et l'autre* Chevalier *de la petite Epée.*

CHEVALIER DE L'ARQUEBUSE. C'est celui qui est reçû dans la Compagnie de ceux qui tirent reglément, & à certains jours, au jeu de l'Arquebuse.

CHEVALIER DE LA COUPE, ſe dit dans le ſtile comique, & burleſque, de celui qui aime l'honnête debauche du vin.

Reçois nous dans l'heureuſe troupe
Des francs Chevaliers de la coupe. ST. AMANT.

CHEVALIER, eſt auſſi une piece du jeu des Echecs qui ſaute par deſſus les autres, & va toûjours de blanc en noir, & de noir en blanc. L'échec du *Chevalier* au Roi & à la Dame, au Roi & à la Tour, eſt fort dangereux. L'échec du *Chevalier* ne ſe peut couvrir, il faut que le Roi ſe remuë.

CHEVALIER. Oiſeau aquatique un peu plus gros qu'un pigeon. Il a le bec long, & les jambes ſi hautes, qu'il eſt comme à cheval; & c'eſt pour cela qu'on l'appelle *Chevalier*. Il y a de deux ſortes d'oiſeaux *chevaliers*. Celui qu'on appelle *chevalier rouge*, & l'autre *chevalier noir*. Le *chevalier rouge* eſt blanc ſous le ventre, rouge & cendré, & le *chevalier noir* eſt cendré & noir.

CHEVALINE. ſ. f. Vieux mot qui ne ſe dit plus qu'à la campagne de la nourriture ou du trafic des chevaux. Ce païs eſt abondant en prairies, on y fait grande nourriture de *chevaline*, il y a bien des haras. Les païſans trafiquent en *chevaline*.

CHEVANCE. ſ. f. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois le bien d'une perſonne. Ce Seigneur avoit grande *chevance*, c'eſt-à-dire, il avoit beaucoup de bien. La Coutume de Senlis ne permet le don mutuel qu'entre les conjoins qui ont égalité d'âge & de *chevance*.

CHEVAUCHE'E. ſ. f. Viſite que font obligez de faire certains Officiers dans l'étenduë de leur reſſort, & qu'ils font d'ordinaire à cheval, comme les Elus pour faire l'aſſiette de la taille; les Prevôts des Marechaux pour nettoyer la campagne de brigands; les Treſoriers de France pour voir ſi les chemins ſont en bon état; les Maîtres des Eaux & Forêts pour conſerver les forêts du Roi, &c. Et les rapports qu'ils en envoyent au Conſeil ſont appellez les *procés verbaux de chevauchées*. En Latin on l'appelle *caballicata*.

CHEVAUCHER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Aller à cheval.

Ils chevaucherent deux à deux,
Tout droit vers le gué perilleux.

On a dit auſſi *chevalcher*. On le dit pourtant encore parmi les Ecuyers, pour expliquer la maniere de ſe mettre ſur les étriers. *Chevaucher* long. *Chevaucher* court, à l'Angloiſe, à la Turque, &c. Hors ces occaſions on ne ſe ſert point de ce mot, à cauſe du ſens obſcene qu'on y a attaché. Menage derive ce mot de *caballicare*, dont les Eſpagnols ont fait *cavalgar*, & les Italiens *cavalcare*. Il ſe trouve dans la baſſe Latinité, auſſi-bien que *caballicata*, d'où il derive *cavalcade* & *chevauchée*.

CHEVAUCHER, ſe dit auſſi parmi les Artiſans, des pieces qui ſe mettent l'une ſur l'autre. Cette ſolive ne *chevauche* pas aſſez avant dans le mur. Les tuiles doivent *chevaucher* les unes ſur les autres.

CHEVAUCHEUR. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Maître de poſte, dont les lettres ſont expediées ſous le titre de *Chevaucheur*: comme, le *Chevaucheur* de Tarare, de la Breſle. On les appelle encore quelquefois ainſi dans les Provinces. Il y a auſſi un vieux proverbe qui dit, Le dût-on brûler comme un *Chevaucheur* d'écouvettes. C'eſt ainſi qu'on appelloit autrefois un Sorcier.

CHEVAUCHONS. adv. qui ſe dit de la maniere d'aller à cheval, jambe deçà, jambe delà; & ſe dit auſſi de ceux qui ſont en cette poſture ſur un âne, ſur un bœuf, ſur un cheval de bois, ſur un bahu, ou autre choſe ſemblable.

CHEVECERIE. ſ. f. Qualité ou Benefice du Chevecier.

CHEVECIER. ſ. m. Celui qui eſt le Chef, qui a la premiere dignité dans pluſieurs Egliſes Collegiales. C'eſt la même choſe que ce qu'on appelle *Treſorier* en d'autres, parcequ'il garde le treſor de l'Egliſe, qui ſont les chefs & reliques des Saints. Meurſius & Voſſius l'ont appellé *capicerius*, *à capiendis ceris*. En beaucoup d'endroits on l'appelle *Luminier*, parcequ'il a ſoin du luminaire de l'Egliſe. On ne trouve nulle part le mot de *Chevecier*, non plus que celui de *chevecerie*. On croit pourtant que ce que Furetiere appelle ici *Chevecier*, eſt ce que les autres appellent *Chefecier*. Voyez donc CHEFECIER dans le lieu où il doit être.

CHEVEL. Voyez CHEF, & AIDECHEVEL.

CHEVELE'. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une tête, lorſque les cheveux ſont d'un autre émail que la tête.

CHEVELU, UË. adj. C'eſt une épithete qu'on a donnée à un de nos Rois, Clodion le *Chevelu*, à cauſe qu'il portoit de grands cheveux; & parcequ'ayant conquis une partie des Gaules, il retablit les cheveux aux Gaulois, que Jules Ceſar en ſigne de victoire leur avoit fait abattre, comme dit Nicole Gilles. Mais l'Abbé Tritheme dit au contraire, que ce fut à cauſe qu'il fit tondre les Gaulois, afin de les diſtinguer des François qui lui avoient aidé à les ſubjuguer. Il n'eſt plus en uſage en ce ſens.

CHEVELUË, ſe dit figurément des Cometes, quand elles ſont oppoſées au ſoleil. Voyez COMETE.

On le dit auſſi des plantes qui ont des feuilles fort deliées. On les appelle autrement *capillaires*. Les Jardiniers appellent les petites racines & longuettes d'un arbre *le chevelu*.

CHEVELURE. ſ. f. Tout le poil de la tête. Abſalom avoit une belle *chevelure* blonde; ſa *chevelure* peſoit 200. ſicles: Genebrard dit que c'eſt cinq livres, quoy qu'il ſe fît tondre tous les huit mois, à ce que dit Joſephe. Clodion ſecond Roi de France, fit une loi touchant les longues *chevelures*, par laquelle il n'étoit permis d'en porter qu'aux perſonnes libres. MEZ. Il n'y avoit autrefois que les Rois de France qui euſſent droit de longue *chevelure*. THIERS.

On dit auſſi, la *chevelure* des arbres & des plantes, en parlant de leurs feuilles & de leurs petites racines.

On appelle *chevelure* de la Comete, en Aſtronomie, les rayons de la Comete lorsqu'elle eſt diametralement oppoſée au ſoleil, & que ces rayons ſe repandent également à la ronde.

Tous ces mots viennent du Latin *capillus*, qui eſt dit comme *capitis pilus*.

CHEVER. v. act. Terme de Joüaillier. C'eſt, Cerner ou accreuſer une pierre par deſſous pour lui ôter de la couleur, quand elle eſt trop forte. On *cheve* auſſi les rubis, pour leur ôter la chalcedoine, ou la couleur blanche qui les diminuë de prix.

CHEVESCHE, ou CHEVECHE. ſ. f. Eſpece d'oiſeau nocturne, de mauvais augure, qu'on appelle autrement *choüette*, ou *civette*, ou *freſaye*, en Latin *noctua*, *ulula*, *ſtrix*.

Ce mot vient de *cavecca*, qui a été fait de *capo*. MEN.

CHEVESTRE, ou CHEVETRE. ſ. m. Licou de monture. Ce mot eſt vieux, & vient de *chef*. NICOD. En Latin *capiſtrum*, *capiſtragium*.

CHEVESTRE, en termes de Charpenterie, eſt la piece de bois qui ſoutient les ſolives coupées à l'endroit de la cheminée pour donner paſſage aux tuyaux, & empêcher que l'atre ne poſe ſur du bois à cauſe du danger du feu. Le *chevêtre* doit être éloigné de trois pieds du mur.

CHEVET. ſ. m. Oreiller long & rond rempli de plume, ſur lequel on met la tête quand on eſt couché. On l'appelle autrement *traverſin*. On derive ce mot de *capitium*, ou *caput lecti*, ou plutôt de *chef*, c'eſt-à-dire,

dire, le lieu où repose le chef: car on appelloit autrefois la tête, *chevet*. Un vieux Poëte dit en parlant de St. Jean;

Que Herode fist marturer,
Li chevet *à une gleve trancher.*

CHEVET, se dit aussi de la partie du lit où on met ce traversin. Cet homme a toûjours des armes sous son *chevet*. Alexandre avoit toûjours Homere sous le *chevet* de son lit. Cet homme ronfle si-tôt qu'il a la tête sur le *chevet*.

Ce mot vient de *chef*. Quelques-uns le derivent de *cervical*; & Menage de *capetum*, diminutif de *capo*. On appelloit autrefois *chevecel* un oreiller.

CHEVET, se dit encore de tout ce qui éleve la tête en quelque endroit qu'on soit couché. Un Moissonneur qui n'a qu'une pierre pour son *chevet* ne laisse pas de bien dormir.

Au Palais les Avocats appellent *droit du chevet*, le festin qu'ils donnent à leurs Confreres quand ils se marient. La même chose se pratiquoit aussi par les Officiers des Cours Souveraines, quand leurs confreres se marioient; mais au lieu d'un repas, c'est le plus souvent une certaine somme d'argent determinée par la compagnie, & qui se partage ensuite avec les épices.

CHEVET, se dit aussi du chef ou de la partie anterieure d'une Eglise, comme on dit le *chevet* de St. Denis, en parlant de cette partie de l'Eglise qui est derriere le Chœur, & où on monte par plusieurs degrez. On le dit aussi du Presbytere, ou de la maison qui y est jointe ou attenante. Le Prieuré de St. Barthelemy est bâti au *chevet* de l'Eglise de St. Barthelemy derriere le Chœur.

CHEVET DE CANON. C'est ainsi qu'on appelle en termes de Mer, un gros billot de bois de sapin ou de peuplier, qui étant mis sous le derriere de l'affût du canon, en soutient la culasse.

CHEVET, en termes d'Artillerie, maniere de petit coin de mire qui sert à élever un mortier: il se met entre l'affût & le mortier.

Les Plombiers appellent *chevet*, certains rebords de plomb qu'ils mettent au bord des chêneaux, ou proche les godets, pour arrêter l'eau, & empêcher qu'elle ne bave le long de la couverture.

On appelloit aussi autrefois *fief-chevet*, ou *chevel*, ou tenu en chef, celui qui étoit mouvant immediatement du Roi.

On appelle une *épée de chevet*, un ami brave, & prompt à nous servir, & à nous deffendre en toutes occasions. On le dit aussi d'autres choses qui nous sont familieres. Cet homme a toûjours son Iliade à la main, c'est son *épée de chevet*.

CHEVETAIN. s. m. Vieux terme de Coutumes, qui signifioit autrefois *Chef* & *Capitaine*, dont est fait plusieurs fois mention dans Villehardouin, & le Sire de Joinville. Les Turcs, quand leur Soudan fut mort, firent leur *Chevetain* un Sarazin. JOINVILLE. On appelle encore aujourd'huy *Chevetains*, les Chefs de la Bourgeoisie de Bruges.

CHEVEU. s. m. Poil long, fin & delié qui vient à la tête des hommes, & des femmes. Les Medecins font plusieurs distinctions des *cheveux*, & leur donnent des noms differens; mais seulement en Grec & en Latin. Ils appellent ceux des femmes *coma*, à cause du verbe *komein*, qui signifie *attiffer* & *agencer soigneusement*; ceux des hommes *cæsaries*, à *cædendo*, parcequ'on les coupe souvent; ceux de derriere la tête, *juba* & *crines*; ceux qui pendent derriere les oreilles, *cincinni*, c'est-à-dire, *crêpus* & *annelez*. La Magdelaine essuya les pieds du Seigneur avec ses *cheveux*. La force de Samson consistoit en ses *cheveux*. Les femmes qui se querellent, se prennent d'abord aux *cheveux* ou aux crins. *Cheveux* bien peignez. Ce mot est derivé de *capillus*.

C'étoit un grand ornement parmi les Gaulois qu'une longue chevelure: & de là vient que la plus grande partie des Gaules s'appelloit, *Gallia comata*. C'est pour cela que ceux qui quittoient le monde pour se retirer dans les Cloîtres, se faisoient raser les *cheveux*, pour montrer qu'ils renonçoient à tous ornemens mondains, & qu'ils faisoient vœu d'une sujettion absoluë à leurs Superieurs. Aussi J. Cesar lorsqu'il conquit les Gaules, faisoit abbatre les *cheveux* des Gaulois en signe de soumission; Ovide le dit à sa Maîtresse qui se servoit de faux *cheveux*;

Nunc tibi captivos mittet Germania crines,
Culta triumphatæ munere gentis eris.

On imposoit aux vaincus la necessité de se faire tondre, pour marque qu'ils étoient subjuguez; & c'est apparemment d'où est venuë cette expression, *il a été tondu*, en parlant d'un homme, qui est dechû de quelque pretention: & cette autre, *je veux qu'on me tonde*, qui est une peine qu'on s'impose, en cas que la chose qu'on affirme, ne soit pas veritable. La raison est qu'on regardoit comme une honte, d'être tondu. On porta des *cheveux* jusqu'au regne de François I. qui le premier de nos Rois changea cette venerable ancienneté. Il fut blessé à la tête par Montgommeri, & les Medecins lui firent couper les *cheveux*. Sur son exemple tous ses sujets quitterent la longue chevelure; chacun porta longue barbe, & fit couper ses *cheveux*: ce qui auparavant étoit une ignominie. PASQ.

Les *cheveux* longs ont été si odieux autrefois, qu'il se trouve un Canon de l'an 1096. portant que ceux qui auront de longs *cheveux*, seront exclus de l'entrée de l'Eglise pendant leur vie, & qu'on ne priera point Dieu pour eux après leur mort. Un Evêque d'Amiens refusa le jour de Noël à la Messe les offrandes de ceux qui avoient de longs *cheveux*: ce qui fit qu'ils les couperent sur le champ. Luitprand a fait une furieuse declamation contre l'Empereur Phocas qui portoit de longs *cheveux*, comme les Empereurs d'Orient; à la reserve de l'Empereur Theophile, qui étant chauve crut effacer cet opprobre de dessus sa tête, en ordonnant à ses sujets de raser leurs *cheveux*, pour ôter la difference qui le choquoit. St. Paul en recommandant aux femmes le soin de leurs *cheveux*, ajoûte à l'égard des hommes, qu'il est contre nature de les nourrir. On ne comprend pas bien la raison de ces defenses, de porter des *cheveux*; puis qu'ils paroissent un des plus beaux ornemens de l'homme, & non pas une superfluité de la nature. Sans doute que la nature dans le passage de St. Paul signifie, la coutume. En 1650. un Professeur d'Utrecht agita la question, s'il est permis aux hommes de porter de longs *cheveux*. Un Theologien nommé de Reves qui avoit écrit pour l'affirmative, lui repliqua. Pasquier dit qu'en son jeune âge tout le monde portoit de longs *cheveux*, à la reserve des Moines. Le Roi François I. ayant commencé à porter des *cheveux* courts, pour la raison rapportée cy-dessus, les Prêtres mêmes se firent tondre: ce qui eût été auparavant trouvé de mauvais exemple, comme dit le même Auteur. L'offre qu'ils font à Dieu de leurs *cheveux*, quand ils font des vœux, est une marque qu'ils se donnent à lui en perpetuelle servitude. Corneille dit d'un grand Capitaine, J'aime en lui ses *cheveux* tout couverts de lauriers.

CHEVEU, sert de comparaison à toutes les choses deliées. Ce fil, cette soye sont deliez comme des *cheveux*. Cette aiguille, cette ligne sont comme des *cheveux*.

On dit, qu'une femme est coëffée en *cheveux*, lorsqu'elle a seulement ses *cheveux* arrangez, ou entortillez autour de la tête, & qu'elle n'a ni bonnet, ni coëffe qui les cache. En Grece, & sur tout à Lacedemone, les filles laissoient pendre leurs *cheveux*, & flotter au gré du vent.

Les femmes au contraire les noüoient negligemment par derriere.

On appelle *faux cheveux*, ceux qui ne tiennent point à la tête, mais qui y sont appliquez en tresses, tours, coins ou perruques. On a remarqué que les Grecs apprirent aux Romains l'usage des *faux cheveux*, & à se servir de cet ornement emprunté.

On dit aussi des *cheveux de Cour*; pour dire, de *faux cheveux*; mais c'est seulement dans le stile comique, & burlesque. On le trouve en ce sens dans quelques Comedies modernes.

On appelle *cheveux vifs*, les *cheveux* arrangez dans les perruques de la maniere qu'ils étoient sur la tête de la personne vivante, sur laquelle ils ont été coupez à ce dessein: & on les appelle *frisez naturellement*, quand ils étoient frisez, bouclez ou annelez auparavant que d'être coupez.

On appelle un *toupet de cheveux*, une poignée de *cheveux*, ce qui croît, ou ce qu'on laisse en quelque endroit de la tête. Les Tartares & les Chinois se rasent les *cheveux*, à la reserve d'un petit *toupet* qu'ils laissent croître au derriere de la tête.

Les Poëtes appellent le Soleil, *Phœbus aux blonds cheveux*; & se servent du mot de *cheveux gris* & *cheveux blancs*, pour marquer la vieillesse. Ozius deshonora ses *cheveux gris* par sa chûte. HERMAN. Ainsi Malherbe a dit,

Les ridicules aventures
D'un amoureux en cheveux gris.

Et Corneille,

Touche ces cheveux blancs *à qui tu rends l'honneur.*

On dit, Rafraîchir les *cheveux*, faire les *cheveux*, couper les *cheveux*; pour dire, en couper les pointes, ou les extremitez; les mettre à la mode.

CHEVEUX, se dit figurément des petites racines ou filamens des plantes, d'où leur vient la premiere nourriture.

On dit d'une chose qui fait horreur, qu'elle fait dresser les *cheveux* à la tête. On dit, qu'il faut prendre l'occasion aux *cheveux*; pour dire, qu'il ne faut pas la laisser échapper. On dit, qu'un passage, qu'une comparaison sont tirez par les *cheveux*, lorsqu'ils ne viennent pas naturellement au sujet, qu'ils sont tirez de trop loin, & amenez par force, & par machine. On dit encore, que tous nos *cheveux* sont comptez; pour dire, que la Providence a soin des moindres choses qui nous regardent. On dit aussi, quand on veut trop subtiliser sur les choses, que c'est fendre un *cheveu* en deux, d'autres disent en quatre. On dit encore, Il ne s'en faut pas l'épaisseur d'un *cheveu*; pour dire, peu s'en faut, ou il ne s'en faut presque rien. On dit aussi, Se prendre aux *cheveux*, se tirer aux *cheveux*, tirer quelcun par les *cheveux*, lui sauter aux *cheveux*, s'accrocher aux *cheveux*, pour representer la maniere dont certaines gens se battent. Nos braves s'accrochant se prennent aux *cheveux*. BOI. On dit aussi, S'arracher les *cheveux* de douleur, de desespoir.

CHEVILLE. s. f. Petit morceau de fer ou de bois rond ou quarré, mais un peu pointu, qui sert à tenir ferme l'assemblage de plusieurs pieces de cuir, de bois, de fer, &c. Les Cordonniers font tenir les talons de cuir avec des *chevilles*. Toute la charpente & la menuiserie ne tiennent qu'avec des *chevilles*. Aux Maldives tous les assemblages se font sans clous & sans *chevilles*, comme temoigne François Pyrard.

Ce mot est derivé de *clavus*. Menage le derive de *cavicula* qui se trouve dans de vieux titres en la même signification.

CHEVILLE OUVRIERE D'UN CARROSSE, est une grosse *cheville* de fer sur laquelle tourne le train de devant, & qui l'attache à la fleche. Les *chevilles coulisses* sont celles qui s'appliquent, & qui se levent quand on veut.

On appelle *chevilles* dans les instrumens de Musique à cordes, certains petits morceaux de bois, ou de fer, fichez dans la table, ou dans le manche de l'instrument, qui servent à tendre, ou à lâcher les cordes qui y sont attachées par un des bouts. *Chevilles* d'épinette, de psalterion, de luth, de theorbe, &c.

CHEVILLE, se dit aussi de certains petits morceaux de bois en saillie & crochus, qui sont posez sur des rateliers dans des Greffes ou dans des études de Procureurs, pour y attacher des sacs, & les y ranger sans confusion. Ce procés a été mis au Greffe, on le trouvera à la *cheville* de Mr. un tel Rapporteur.

En termes de Marine des *chevilles à croc*, ce sont des *chevilles* de fer avec des crocs, qui sont à côté des sabords pour amarrer les canons. *Chevilles à tête de diamant*, ou à *tête ronde*, ce sont des *chevilles* de fer dont la tête est si grosse qu'elle ne peut entrer dans le bois du vaisseau. *Chevilles à tête perduë*, ce sont des *chevilles* dont la tête entre dans le bois. *Cheville de pompe*, est une *cheville* de fer mobile qui assemble la bringuebale avec la verge de pompe. *Chevilles de potence de pompe*, ce sont des *chevilles* de fer d'un pied de long, qui passent dans les deux branches de la potence de la pompe, pour tenir les bringuebales &c.

CHEVILLE DU PIED, est une apophyse ou éminence qui est en la partie inferieure de la jambe, là où elle se joint avec le pied, & où se fait la flexion. Les Medecins l'appellent la *malleole*. Il y en a une de chaque côté, l'interne & l'externe. La *cheville* ou la *malleole* interne est une éminence du *tibia*, & l'externe l'est du *peroné*. Quand on veut marquer que l'eau est fort basse dans un gué, on dit qu'elle ne va que jusqu'à la *cheville du pied*.

CHEVILLE, en Poësie, se dit figurément d'une épithete inutile, ou des mots qui ne sont mis que pour faire la mesure des vers, ou pour la rime; qui ne servent de rien pour le sens & la pensée. Mtre. Adam Billaud Menuisier de Nevers a fait un livre de Poësies, qu'il a intitulé *les Chevilles*.

CHEVILLES, en termes de Venerie, se dit aussi des branches du bois de cerf, quand il se divise en plusieurs andouillers: ce qu'on appelle aussi *chevillures*.

CHEVILLE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, qu'un homme trouve autant de trous que de *chevilles*, quand il trouve promptement des excuses, des échapatoires, des distinctions pour se deffendre de toutes les objections qu'on lui peut faire. On dit qu'un homme ne vient pas à la *cheville* du pied d'un autre; pour dire, qu'il lui est fort inferieur en merite, & en capacité. On dit aussi d'un homme que la fortune a mis dans un bon poste, Le voilà bien, il ne lui faut plus qu'une *cheville* pour le bien tenir. On dit aussi d'un bâtiment qui est achevé, en bon état, qu'il n'y manque pas une *cheville*.

CHEVILLER. v. act. Mettre des chevilles. Cette charpente n'est pas encore en état, elle n'est que *chevillée*.

CHEVILLÉ, ÉE. part. & adj. Qui ne tient qu'avec des chevilles.

On appelle au Manege un *suros chevillé*, quand le calus qui le forme sur le canon du cheval est double, l'un en dehors, & l'autre en dedans; & des *épaules chevillées*, quand elles sont engourdies & presque sans mouvement.

On dit en Poësie, que des vers sont bien *chevillez*, quand ils sont chargez de plusieurs mots inutiles, & qui ne servent que pour la mesure, ou pour la rime.

CHEVILLÉ, en termes de Blason, se dit des ramures d'une corne de cerf; & quand on veut exprimer le nombre des cornichons, ou dagues, qui sont dans un bois de cerf peint sur un Ecu, on dit *chevillé* de tant de cors.

Le Baron d'Hona porte d'azur à deux bois de cerf posez en sautoir, chaque branche *chevillée* de six pieces d'argent. Et on appelle en Venerie, une tête de cerf bien *chevillée*, quand elle a beaucoup de pointes, & de cornichons, qui sont rangez en bel ordre.

On dit proverbialement d'un homme qui a de la peine à mourir, quoyqu'il ait de l'âge, ou qu'il ait eu de grandes maladies, qu'il a l'ame *chevillée* dans le corps.

CHEVILLETTE. s. f. Terme de Relieur. C'est un petit morceau de cuivre plat & troüé, qu'on met sous le cousoir, & où l'on attache les nerfs des livres qu'on coud.

CHEVILLON. s. m. Terme de Tourneur. Petit bâton tourné, que les Tourneurs mettent au dos des chaises de paille.

CHEVILLON. Terme de Ferandinier. C'est un bâton de deux pieds de long, sur lequel on leve la soye de dessus l'ourdissoir.

CHEVILLOTS. s. m. Terme de Marine; ce sont de petits morceaux de bois tournez, qui servent à lancer les manœuvres le long des côtez du vaisseau.

CHEVILLURE. s. f. Terme de Venerie, qui se dit des petites pointes ou cornichons qui sortent des perches du cerf.

CHEVIR. v. n. Etre maître de quelcun, de quelque chose. Cet Artisan a tant de besogne, qu'on ne sçauroit *chevir* de lui. Cet enfant est si mutin, qu'il n'y a que sa nourrice qui puisse *chevir* de lui. Ce mot n'est en usage que dans le stile bas, & burlesque.

CHEVIR, en termes de Palais, signifie, Traitter, composer. Dans toutes les transactions, après avoir expliqué le different, on ajoûte, Les parties en ont *chevi*, composé & transigé ainsi qu'il s'ensuit. Ce mot aussi bien que celui de *chevissance*, qui signifioit composition, vient de *chef*, comme qui diroit, *mettre à chef*.

CHEVRE. s. f. Animal domestique qu'on nourrit en trouppeaux. C'est la femelle du bouc. On se sert du poil de *chevre* à faire des chapeaux, & des camelots; de leur lait à faire des fromages; & même quelques pauvres gens en mangent la chair. Varron assûre que les *chevres* sont malsaines, & qu'elles ont toûjours la fievre. Il est certain du moins que par la plûpart des Coutumes de France, il y a une prohibition perpetuelle de laisser aller les *chevres* dans les champs, ou dans les prairies d'autrui, & qu'elles sont toûjours en defends. En Latin *capra*, d'où ce mot vient, & que Varron soutient avoir été dit comme *carpa*, de *carpere*, *brouter*.

Il y a aussi des *chevres* sauvages, qui sont les chamois, dont les peaux sont fort estimées.

CHEVRE, est aussi une machine dont se servent les Architectes, & les Charpentiers pour élever des pierres & des poutres. Elle porte de plus gros fardeaux que la gruë, parcequ'elle n'a pas le bec si long. La figure de sa base est triangulaire, & est appuyée par deux bras, & un rancher ou une 3. jambe, qui en soutiennent le poinçon. A l'endroit où ces trois pieces se joignent, est penduë une poulie avec ses mouffles, dans lesquelles est passé un cable qui leve ce que l'on veut par le moyen d'un treuil, ou tour qui se meut avec des leviers passez à travers, & qui est appuyé sur les deux jambes de la *chevre*. Il y a aussi des pinces de fer qu'on appelle *pieds de chevre*. Columella l'appelle *capreolus*.

CHEVRE, se dit proverbialement en ces phrases. Prendre la *chevre*, c'est, Se fâcher, se mettre en colere legerement: c'est la même chose que, Se cabrer, qui vient aussi du mot de *chevre*.

> *D'un mari sur ce point j'approuve le souci;*
> *Mais, c'est* prendre la chevre *un peu bien vîte aussi.*
> MOL.

On dit, On ne peut pas sauver la *chevre* & les choux; pour dire, qu'on ne peut pas mettre une affaire à l'abri de toutes sortes d'inconveniens, ni se menager avec tout le monde. On dit aussi des choses qui n'ont aucune liaison ensemble, Cela s'entretient comme crottes de *chevre*. On dit encore, que là où la *chevre* est attachée, il faut qu'elle broute; pour dire, qu'il faut s'accommoder aux choses, au temps, & à la situation des affaires où l'on se trouve engagé. On appelle *barbe de chevre*, un homme qui n'a de la barbe que sous le menton, & par bouquets. On dit aussi, qu'un homme aimeroit une *chevre* coëffée, lorsqu'il n'est pas difficile en amour, que toutes les femmes lui sont bonnes indifferemment.

CHEVREAU, ou *Cabril.* s. m. Le petit d'une chevre. On mange des quartiers de *chevreaux* aussi-bien que des quartiers d'agneaux. On l'appelle autrement *cabrit*. Les anciens disoient *chevrel*, à cause qu'ils prononçoient en *el* tout ce que nous prononçons en *eau*. *Chastel* pour *château*, & *bel* pour *beau*. Borel dit avoir lu ces mots dans un certain Auteur: *il print un mourcel de pel de chevrel*; pour dire, il prit un morceau de peau de *chevreau*.

CHEVREFEUILLE. s. m. Arbrisseau dont il y a diverses especes. Le *chevrefeuille* commun jette plusieurs tiges minces, longues, ligneuses, branchuës, qui ne peuvent se soutenir d'elles-mêmes, & qui rampent en haut, embrassant fortement tout ce qu'elles rencontrent. Ses feuilles en sortent deux à deux par intervalles, l'une vis-à-vis de l'autre: elles sont un peu longues, aiguës, molles, d'un verd clair, blanchâtres par dessous, & ne sont pas enfilées par les tiges. Ses fleurs naissent au haut des branches: elles sont oblongues, fort agreables, d'une odeur douce, disposées en rayons, & semblables à des tuyaux élargis par le haut, & decoupez en deux levres. Leur couleur est blanche, tirant quelquefois sur le jaune. Son fruit est une baye molle qui devient rouge en meurissant, & dans laquelle est contenu un suc qui est d'un goût desagreable, & quelques semences un peu dures, & presque ovales. En Latin *caprifolium vulgare*, ou *periclymenum non perfoliatum Germanicum*. Il y a une autre espece de *chevrefeuille* dont les feuilles sont plus rondes, & enfilées par les tiges, d'où vient qu'on l'appelle *caprifolium perfoliatum*. On fait de cet arbrisseau des palissades, & des berceaux. Ses fleurs sont en usage en Medecine: elles sont un puissant diuretique, & propres pour la rate. On s'en sert aussi dans l'asthme, & dans la toux. On en fait une eau distillée qui fortifie les nerfs, & facilite l'accouchement. On l'appelloit autrefois *chievreboust*.

CHEVREPIED, est une épithete que les anciens Poëtes donnoient aux Faunes, & aux Satyres, à qui ils attribuoient des pieds de chevre.

CHEVRETTE. s. f. Petit chenet de fer qui a quatre pieds, & qui n'a point de branche élevée qui arrête le bois qu'on met dessus.

CHEVRETTE, est aussi un terme d'Apoticaire, qui signifie un pot de fayance avec un goulot, où l'on met les syrops.

CHEVRETTE, dans l'Artillerie, est une petite machine de trois pieds & demi de hauteur. Elle est composée de deux pieces de bois élevées perpendiculairement, & fichées sur une autre piece de bois qui traverse, & qui touche à terre. Elle a en haut un boulon de fer qui entretient les deux pieces droites, & une cheville de fer qui hausse & baisse dans des trous faits exprés à proportion que l'on veut hausser, ou baisser les fardeaux qui se posent dessus.

CHEVRETTE, signifie aussi, la femelle du chevreuil. La *chevrette* & le chevreuil se gardent la fidelité tant qu'ils vivent. SAL. Quelques-uns disent aussi *chevrelle*. Voyez CHEVREUIL.

CHEVREUIL. s. m. Bête fauve & sauvage qui vit dans les bois, & qui exerce fort les Chasseurs, qui ressemble

semble au cerf, mais qui est plus petit, & qui est de meilleure fuite. Il s'apprivoise aussi plus aisément, & ne fait point de mal avec son bois. On appelle *bosse* ou *enflure*, ce qu'on appelle au cerf la *meule*. Sa femelle se nomme *chevrelle* ou *chevrette*. Il n'y a pas de connoissance du mâle d'avec la femelle quand on les chasse, que par la tête. Les *chevreuils* sont les plus dispos des animaux qui ont le pied fourchu. Ils ne vont point au change des femelles, qui portent deux ou trois petits: au contraire ils les secourent & les gardent quand elles sont pleines; & quand elles ont mis bas, ils leur aident à élever leurs faons jusqu'à ce qu'ils soient en état de les suivre: ce qui a fait croire à quelques-uns qu'ils se marioient. Les chiens barreurs sont les meilleurs pour courre le *chevreuil*.

CHEVRIER. s. m. Celui qui garde les chevres.

CHEVRON. s. m. Piece de bois de sciage équarrie qui se debite, de six à sept pieds de long, & de trois à quatre pouces de gros, qui sert ordinairement à mettre sur les pannes des couvertures d'un logis pour soutenir les lattes. Les *chevrons* coulent sur la couverture, faute d'être bien chevillez, & brandis sur la panne. Il y a des *chevrons de crouppe*, & des *chevrons de longs pans*. Ceux-ci portent depuis la panne jusqu'au haut du toit, & sont dans la plus grande étenduë du bâtiment. Les autres sont inegaux, & attachez sur les arrêtiers de la croupe d'un comble. Il y a aussi des *chevrons de remplage*: des *chevrons cintrez*, qui servent pour les domes. On clouë au bas des *chevrons* des coyaux, qui portent jusques sur les bords de la saillie de l'entablement. Quand les *chevrons* sont chevillez sur les pannes, on dit qu'ils sont brandis sur panne.

Ce mot vient de *caprone*, qui a été fait de *caper*, ou de *capreolus*, qui se trouve dans Vitruve en cette signification. Menage. On les a appellez aussi *caprones*.

Chevron, en termes de Blason, est l'une des pieces honorables de l'Ecu qui represente deux *chevrons* de charpente assemblez sans aucune division. Il descend du chef vers les extremitez de l'Ecu en forme d'un compas à demi-ouvert. Il est le symbole de la protection & de la conservation, ou celui de la constance & de la fermeté. D'autres disent qu'il represente les éperons du cavalier. Quand il est seul, il doit occuper la troisiéme partie de l'Ecu. Quand il est accompagné, sa largeur ne doit être observée qu'autant que le permet la commodité des pieces qui l'accompagnent. On charge quelquefois les *chevrons* d'un autre *chevron* du tiers de sa largeur. Il y a des *chevrons* de plusieurs pieces, ainsi que la fasce, la bande & le pal. On tient que le *chevron* étoit autrefois une piece de lice, de barriere & de clôture de parc. Quelques-uns le derivent de *chevre*, parcequ'il en representoit autrefois la tête. D'autres le derivent de *chef*, & disent qu'on le nommoit *chievron*, comme on disoit aussi *chief* pour *chef*.

Chevron abaissé, est celui dont la pointe n'approche pas du bord du chef de l'Ecu, & qui va seulement jusqu'à l'abyme, ou aux environs.

Chevron alaisé, est celui qui ne parvient pas jusqu'aux extremitez de l'Ecu.

Chevrons appointez, sont ceux qui portent leurs pointes au cœur de l'Ecu, & qui sont opposez l'un à l'autre, y en ayant un droit, & l'autre renversé.

Chevron brisé ou eclaté, quelques-uns disent *fendu*, se dit quand la pointe d'enhaut est fenduë, ensorte que les pieces ne se touchent que par un de leurs angles.

Un *chevron coupé*, est celui dont la pointe est coupée.

Chevron rompu, est celui dont une des branches est rompuë & separée en deux pieces.

Chevron couché, est celui dont la pointe est tournée vers un des côtez de l'Ecu sur lequel il est appuyé.

Chevron ondé, est celui dont les branches vont en ondes.

Chevron parti, quand il a ses branches de different émail, & lorsque la couleur est opposée au metail.

Chevron ployé, quand ses branches sont courbes.

Chevron renversé, quand sa pointe est vers la pointe de l'Ecu, & les branches vers le chef.

On appelle un Ecu *chevronné*, quand il est rempli de *chevrons* en nombre égal de metail & de couleur.

Chevronné contre-chevronné, se dit lors que l'Ecu est parti, & que la couleur est opposée au metal, & reciproquement le metal à la couleur, comme celui De la Haye Ventelet. On dit aussi, un pal *chevronné*, quand il est chargé de chevrons, & pareillement des autres pieces.

CHEVROTER. v. n. Faire de petits chevreaux. La chevre est un des animaux qui souffre le plus, quand elle *chevrote*. On s'en sert aussi dans le figuré, & c'est en terme populaire, S'impatienter, se mettre en colere, prendre la chevre. Quand on lui reproche sa naissance, cela le fait *chevroter*.

CHEVROTIN. s. m. Peau de chevreau preparée qui sert à faire des gans, & plusieurs autres choses où on a besoin d'une peau delicate.

CHEVROTINE. Terme d'Artillerie. Balle de plomp d'un petit calibre. Il y en a 166. à la livre.

CHEUTE, ou CHUTE. s. f. L'action de ce qui chet. La *chûte* des corps graves augmente leur mouvement avec une certaine proportion qui a été inconnuë aux Anciens. Les Stoïciens se vantoient d'une intrepidité qui n'auroit pas été ébranlée par la *chûte* des cieux. Balsac a dit; Vous êtes si heureux, que vous avancez en faisant des *chûtes*.

Cheute, signifie figurément, le peché. St. Pierre pleura amerement après sa *chûte*. Une femme s'affermit dans le crime, lorsqu'au lieu de l'épargner sur ses premieres *chûtes*, on lui ravit le reste de honte qui la pouvoit retenir. De Vill. La *chûte* du Pape Libere est l'un des plus lamentables spectacles de l'Eglise. Herman. La raison humaine a de la peine à digerer, que Dieu eût prevû, & permis la *chûte* infortunée du premier homme; & qu'il ne l'eût pas empêchée. Ab. de T.

Cheute, se dit aussi de la decadence des grandeurs de ce monde, des biens de la fortune. La *chûte* de Sejan est un exemple redoutable pour les favoris. La *chûte* de cette piece de theatre doit être imputée à une cabale. Les Perses abbatus par la mollesse, & par les delices, ne purent s'opposer à la *chûte* de leur Empire. Vau. Quand les grands hommes tombent, leur *chûte* ne deminue rien de leur grandeur: on les respecte comme des temples demolis. Bou. L'Empire Romain courant à sa ruine, entraina les sciences, qui se trouverent accablées sous le poids de sa *chûte*. Bail.

Une aveugle terreur
Precipite la chûte, *au lieu de l'empêcher.* Qui.
Dans sa ruine même il peut t'envelopper;
Il te peut en tombant écraser sous sa chûte. Corn.

Cheute, signifie aussi, Cadence, harmonie qui se fait à la fin d'un air, d'une periode, ou d'une pensée qui finit un Sonnet, un Rondeau, ou autre piece de Poësie. La *chûte* de cette Epigramme est heureuse. La *chûte* de cette Courante est agreable. La *chûte* de cette periode se precipite trop. La *chûte* d'un Sonnet doit être noble, & ingenieuse. Oe. M.

Mais n'imite jamais, par de burlesques tours,
De ces Predicateurs l'éloquence fleurie,
Qu'une chûte *de mots jette aux pieds de Marie.*
L'Art de Prech.

On

On dit d'un malade vieux & languiſſant, qu'il s'en ira à la *chûte* des feuilles, pour dire, vers l'automne.

CHEUTE, en Aſtronomie, eſt le ſigne où une Planete a moins de vertu, & d'influence. On l'appelle autrement, le ſigne de *dejection*.

CHEUTE, en termes de Jardinage, eſt le raccordement de deux terrains inegaux, qui ſe fait par des perrons, ou par des gazons en glacis.

CHEUTE *de Feſtons, & d'ornemens*, en Architecture, ce ſont des bouquets pendans de fleurs, ou de fruits, qu'on met dans des ravalemens de montans, pilaſtres, & panneaux de compartiment de lambris. La *chute d'un toit*, c'eſt la pente, ou l'égoût d'un toit.

CHEUTE D'EAU, en Mecanique, c'eſt la pente d'une conduite depuis ſon reſervoir juſques à l'élancement d'un jet d'eau, qui ne monte jamais ſi haut que ſa ſource.

CHEZ. Prepoſition qui marque le lieu, la demeure de quelcun. Venez dîner *chez* moi. Il eſt allé *chez* le Roi, *chez* des Dames.

CHEZ, ſignifie plus particulierement, l'interieur, & l'eſprit de chacun. Nous ne ſommes jamais *chez* nous; nous ſommes toûjours au delà. MONT. Pour vivre tranquille dans la retraitte il faut avoir reglé bien des choſes *chez* ſoi, dont on a bien de la peine à venir à bout. FONT. Il vaut mieux ſe ſoucier de ce que l'on eſt *chez* ſoi, que de ce que l'on eſt *chez* les autres. MONT. On dit vous êtes mal *chez* lui; c'eſt-à-dire, dans ſon eſprit.

Il ſe prend quelquefois ſubſtantivement. Il n'eſt rien tel que d'avoir un *chez* ſoi, un logis fixé pour ſe retirer.

CHEZ, ſe dit figurément, quand on fait des citations. C'étoit une coutume *chez* les Romains. On trouve *chez* les Auteurs Grecs beaucoup de ces phraſes. Les delicats condamnent l'uſage de ce mot dans ce ſens; mais mal à-propos. Cependant on ne doit pas s'en ſervir pour citer un Auteur particulier. On ne peut pas dire, par ex. *chez Plutarque*. Il n'eſt propre qu'à denoter la demeure de quelcun, ou quand on parle de toute une nation. On dit *dans Plutarque*, parcequ'on ſous-entend, dans *le livre* de Plutarque. VAUG. CORN. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *caſa*, à cauſe que le mot de *ca* ſe change aiſément en nôtre Langue en *ché*, comme *Cheſal Benoiſt* vient de *Caſa Benedicti*. Menage dit qu'il vient du Latin *apud*; mais il ne dit point par quel chemin il eſt venu.

CHEZ, ſe trouve fort ſouvent precedé d'un *de*; & c'eſt lorſqu'il eſt conſtruit avec les verbes qui marquent du mouvement pour aller d'un lieu dans un autre. On les chaſſera *de chez* eux. Il eſt bien dur de ſe voir chaſſer *de chez* ſoi. Le voilà qui ſort *de chez* lui.

C H I.

CHIANTZOLLI. ſ. m. Herbe qui croît dans le Nouveau Mexique. Ses feuilles reſſemblent à celles du lierre, & ſes fleurs ſont blanches. Sa ſemence eſt auſſi blanche & ſemblable à une lentille. On s'en ſert en Medecine pour en faire des potions rafraichiſſantes. On en met auſſi dans les viandes.

CHIAOUS. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un Officier de la Porte du Grand Seigneur, qui fait l'office d'Huiſſier. C'eſt comme un Exempt des Gardes en France. Il porte des armes offenſives & deffenſives. Il aſſigne les particuliers pour accommoder leurs differens; & les priſonniers de diſtinction ſont mis en ſa garde. Le Grand Seigneur a coutume d'en choiſir quelcun de ce rang pour envoyer en Ambaſſade vers les autres Princes.

CHICAMBAUT, ou CHICABAUT. Terme de Marine. C'eſt une longue & forte piece de bois vers l'avant d'un petit vaiſſeau, pour lui ſervir de poulaine ou d'éperon. NICOD.

CHICANE. ſ. f. Abus des procedures judiciaires, quand on s'en ſert pour dilayer, tromper, ou ſurprendre les Juges, & les parties. Cet homme a fait un long combat de *chicane* ſur la clauſe ambiguë d'un contract. OE. M. La *chicane* prend dans les loix mêmes qui ſont faites pour la reprimer, des pretextes pour s'emparer du bien d'autrui. BEN. Il eſt bon de mêler quelquefois l'agrément des belles lettres à la ſechereſſe, & à l'ennuyeuſe *chicane* du Barreau. OE. M. Les parties ſaiſies ſe ſervent de toutes ſortes de *chicanes*, pour ſe conſerver en la poſſeſſion de leur bien qu'on decrete; ils font la *chicane* d'appeller de toutes les ſentences qu'on rend contre eux.

> *Et dans l'amas confus de* chicanes *énormes,*
> *Ce qui fut blanc au fond, rendu noir par les formes.*
> BOI.

CHICANE, chez les Poëtes devient une perſonne.

> *Là ſur un tas poudreux de ſacs, & de pratique,*
> *Heurle tous les matins une Sybille étique;*
> *On l'appelle* Chicane, *& ce monſtre odieux*
> *Jamais pour l'équité n'eut d'oreilles, ni d'yeux.* BOI.
> *Deja de tous côtez la* chicane *aux abois*
> *S'enfuit au ſeul aſpect de tes nouvelles loix.* ID.
> *D'une gueule infernale*
> *La* chicane *en fureur mugit dans la grand' Sale.* ID.

On appelle *gens de chicane*, les Sergens, Procureurs, Solliciteurs, & autres qui inventent ordinairement les fuittes, & vaines ſubtilitez qui ſont cauſe de la *chicane*.

CHICANE, ſe dit auſſi des ſophiſmes qu'on fait dans les Colleges, des *diſtinguo*, & autres ſubtilitez qui immortaliſent les diſputes, & obſcurciſſent la verité, comme la *chicane* du Palais fait les procés & la Juſtice.

CHICANE, ſe dit encore de toutes les diſputes & conteſtations inutiles, ou mal fondées, ou trop ſubtiliſées, qui s'élevent entre les Sçavans, ou même dans la converſation. A la honte des Sçavans, une diſpute de litterature degenere bien ſouvent en *chicane*, & en injures. DE VILL. Les plaintes de delicateſſe reveillent; mais celles de *chicane* rebutent. LE CH. D'H.

CHICANE, ſe dit auſſi des diſputes qui arrivent dans le jeu. Ce joueur diſpute, fait une *chicane* pour cinq ſous.

CHICANER. v. act. Former des incidens; faire des chicanes qui allongent les procés, qui offuſquent la verité. Cet homme m'a *chicané* trois ans, il a plaidé contre ſa cedule.

CHICANER, ſe dit auſſi dans les autres diſputes, & conteſtations. Je ne veux point traitter avec cet homme-là, il *chicane* ſur tout. Les Heretiques ne repondent pas aux argumens, mais ils *chicanent*.

CHICANER, ſe dit encore pour S'oppoſer, reculer, contrarier, vetiller, chercher trop à redire, & à cenſurer. Remarquez que la fortune me *chicane* ſur les moindres honneurs. B. RAB. Le precepte d'Ovide, de ſe *chicaner* ſoi-même ſur les appas de ce qu'on aime, eſt ſouvent aſſez inutile. OE. M. Philis, contre la mort vainement on *chicane*. BENS. La ſcience des Caſuiſtes n'eſt autre choſe, que l'art de *chicaner* avec Dieu. LE FEVRE. Il ne faut pas *chicaner* un Ecrivain enjoüé, qui dans une debauche d'eſprit dit des folies pour ſe rejoüir. BOU. Le monde eſt plein de gens qui *chicanent*, & qui refuſent même leur eſtime à ceux qui l'ambitionnent trop. ABA. L'eſprit de pedanterie met ſon plus grand plaiſir à *chicaner* ſur les plus petites choſes, & à contredire ſur tout avec une baſſe malignité. NIC.

CHICANER LE VENT, en termes de Marine, c'eſt pren-

prendre le vent, en louviant, & en faisant plusieurs bordées tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre.

CHICANER, signifie aussi, Deplaire; fâcher. Je ne puis souffrir cet homme-là, il me *chicane*; son visage me *chicane*. Cela est du stile commun.

CHICANERIE. s.f. Tour de chicane, mechante subtilité qui allonge ou embrouille un procés, qui deguise la verité, qui empêche la conclusion d'une affaire. Quelques-uns croyent qu'il y a quelque difference entre *chicane* & *chicanerie*. Ils pretendent que le premier se dit de la *chicane* en elle-même, & le second de l'action de *chicaner*. Mais on ne s'aperçoit pas de cette difference dans les Auteurs. On voit au contraire qu'ils confondent ces deux mots. Il m'a fait mille *chicaneries*. C'est une pure *chicanerie*. On lui veut ravir son bien par des procés & des *chicaneries*. PATRU.

CHICANEUR, EUSE. Quelques-uns disent, CHICANIER. adj. & subst. Celui qui fait les chicanes. On n'est pas assez severe à punir les *chicaneurs*.

On appelle aussi *chicaneur*, Celui qui se plaît à plaider. Ainsi on dit, qu'en Normandie il y a beaucoup de *chicaneurs*.

Ce mot vient, selon quelques-uns, du Grec *sikanos*, qui signifie une *malice trompeuse & cachée*. Mais Menage le derive de *cicum*, qui signifie la *peau d'une grenade*, dont les Espagnols ont fait *chico*, c'est-à-dire, *menu*, *petit*, parcequ'un *chicaneur* est un homme qui plaide pour peu de chose.

CHICANEUR, se dit aussi de celui qui est pointilleux, qui veut trop rafiner, & qui est trop difficile à contenter. Il est bon d'être delicat en amour; mais il ne faut pas être *chicaneur*. Il y a des amitiez *chicaneuses* qui s'allarment de tout, & qui s'offensent d'un regard froid, ou d'un visage mysterieux. BELL.

CHICHE. adj. m. & f. Avare, qui craint de depenser, qui se plaît à épargner son bien. Il ne fait pas bon servir les gens *chiches*. Menage fait venir ce mot de la même source que *chicaneur*, qui épargne les plus petites choses; d'où est venu aussi *chique* & *chicot* pour signifier *petit*. Il est un peu bas.

CHICHE, se dit au figuré, de ceux qui ne louënt pas volontiers, qui parlent peu. Il est *chiche* de loüanges, *chiche* de paroles. Il est *chiche* de ce qu'il sçait. Les Courtisans ne sont pas *chiches* de promesses.

CHICHE, est aussi une espece de pois qu'on appelle *pois chiches*, qu'on mange ordinairement en purée. Voyez POIS CHICHES.

On dit proverbialement, qu'il n'est festin que de gens *chiches*; pour dire, que ceux qui traittent rarement font plus grande chere que les autres, quand quelque autre passion les domine, comme l'amour, la vanité, ou l'esperance que cela leur pourra servir à quelque chose. On dit aussi, Autant depense *chiche* que large; pour dire, qu'une épargne faite mal à-propos cause dans la suite de grandes pertes.

CHICHE-FACE. s.m. Homme maigre & chagrin, qui fait voir son avarice peinte sur son visage. Il n'est d'usage que dans le burlesque.

CHICHEMENT. adv. D'une maniere chiche, avare.

CHICHERON. s.m. Ce mot se trouve dans Pomey pour signifier le bout de la mammelle. En Latin *papilla*.

CHICHETE'. s.f. Avarice, épargne trop grande. La *chicheté* est une qualité ordinaire aux vieillards, aux Pedans, aux gens de basse naissance, aux femmes, & aux timides. Il est un peu vieux, & bas.

CHICORACE'ES. s.f. Plantes qui ont grand raport en vertus avec la chicorée. Ce sont entre autres toutes les especes de chondrilles, d'intybes, de hieraciums, & même de laituës sauvages, avec le *sonchus* & le *taraxacum*.

CHICORE'E. s.f. Herbe fort commune, dont on fait de deux sortes, celle de jardin & la *chicorée* sauvage. Elles sont de la même espece, & ne different que par la culture qui y fait très-peu de changement. La *chicorée* a sa racine laiteuse, de la grosseur d'environ un pouce. Elle jette plusieurs tiges rondes, veluës, de la hauteur quelquefois de deux coudées, branchuës par leur partie superieure: celles de la sauvage sont tortuës. Ses feuilles sont semblables à celles de la dent de lion, profondement decoupées, quelquefois entieres, ou decoupées legerement & veluës. Les feuilles qui sortent des tiges, viennent alternativement & sans queuë: elles sont longues, pointuës, veluës des deux côtez. Ses fleurs sortent des aisselles des feuilles superieures: elles n'ont point de pedicule, & sont bleuës, quelquefois blanches. Toute cette plante est fort amere; mais celle des jardins l'est moins. En Latin *cichorium sativum & sylvestre*. La *chicorée* est hepatique & diuretique. On s'en sert beaucoup dans les obstructions du foye & dans les fievres. La racine, les feuilles & les fleurs sont en usage. L'endive commune est une espece de *chicorée*. Il y en a encore d'autres. *Chicorium* vient d'un mot Grec qui signifie *trouver*; car cette plante se trouve presque par tout. Les Jardiniers couvrent leurs *chicorées* de terre, & de sable pendant l'hyver, pour les rendre blanches & tendres, & cela parcequ'ils ont remarqué que les *chicorées* sauvages ayant été couvertes de terre par les inondations, ne conservoient plus leur amertume, & étoient devenuës tendres & blanches.

CHICOT. s. m. Petit éclat ou morceau de bois. Il se dit particulierement de ceux qui viennent aux branches, & qui font les nœuds. Il a été blessé d'un *chicot* d'épines dans le pied, ce qui lui a causé la cangreine.

CHICOT, se dit aussi du tronc qui reste sur la terre, quand on a couppé les arbres & les arbrisseaux. On l'appelle autrement *argot*.

En termes de Blason, *chicot* se dit d'un bâton noüeux, d'un jetton d'arbres, soit des racines, soit du tronc, soit des branches.

CHICOT, se dit aussi d'une petite pointe de dent qui demeure dans la gencive, quand elle est pourrie, ou quand on l'arrache.

CHICOTER. v.n. Terme populaire, qui signifie, Contester sur des choses de peu d'importance.

CHICOTIN. s.m. C'est la pulpe ou chair d'une courge sauvage, qui est fort amere. On l'appelle aussi *coloquinte*. On la met sur les mammelles des nourrices pour sevrer les enfans, ou dans les dragées de Carême-prenant. Ceux qui disent que c'est le suc d'aloës se trompent lourdement.

CHICOTIN, est aussi une herbe qu'on nomme autrement *orpin*. Les Apothicaires la nomment *crassula major*.

CHIEN. s.m. CHIENNE. s.f. Animal domestique qui abboye, qui sert à garder la maison, & à la chasse. Il naît aveugle, & vit à-peu-près douze ou quinze ans. Il est ennemi des loups & des crocodilles. Le *chien* est le symbole de la fidelité. Alexandre ayant demandé aux Atheniens qu'ils lui livrassent leurs Orateurs qui declamoient contre lui, on cita l'apologue des loups qui voulurent un jour faire la paix avec les brebis, pourvû qu'elles leur livrassent *le chien* du Berger. ABL. Les *chiens* sont en telle abomination aux Maldives, que si un *chien* avoit touché quelcun du païs, il s'iroit incontinent baigner pour se purifier. PYRARD. Au contraire chez les Gaures ils sont en si grande veneration, que les Prêtres se servent des *chiens* pour purifier leurs peni-

penitens. TAVERNIER. Un *chien* fut établi pour Gouverneur de la Norvege par Osten Roi de Suede, après quil l'eut subjugée; il obligea par ignominie les rebelles à rendre hommage à son *chien* qu'il appelloit Sueting, comme temoigne Saxon le Grammairien.

Ce mot vient du Grec *kyon*, *canis*.

Il y a de plusieurs sortes de *chiens* differens, tant pour la taille, que pour le naturel, ou le service qu'ils rendent aux hommes.

Les premiers sont les *chiens de chasse*, dont les plus nobles sont les *chiens courans*, ou *allans*, qui chassent par la force de l'odorat. Entre les *chiens* François quelques-uns sont appellez de *race royale*, qui courent à force les cerfs, chevreuils, loups & sangliers. Les *chiens courans* appellent les Veneurs; & pour cela on dit qu'ils chassent de gueule. On les appelle en Latin *canes petronii*. Voici comme Nicod parle de ces sortes de chiens. Les *chiens courans*, dit-il, sont certaine maniere de *chiens* assez grands, ayans les narines grosses & ouvertes; la tête grosse & le front large; les levres avallées & pendantes; les yeux gros, noirs ou vermeils; les oreilles larges, épaisses & abbatuës; le museau long & gros, desquels on fait des meutes pour cerf & autre bête rousse & fauve. Ils sont appellez *chiens courans* d'autant qu'étant allez après leur chasse, ils courent incessamment après, tant qu'ils la rendent aux abois.

Il y en a d'autres de *race commune*, qui chassent seulement le chevreuil, le loup & le sanglier; d'autres de *race mêlée* ou *petite race*, qui chassent les lievres tant dans les bois que dans la plaine.

Il y a aussi des *chiens* Anglois de trois sortes. Ceux de la *race royale* servent à chasser cerfs, daims & chevreuils. Les *chiens baubis* sont pour les lievres, renards & sangliers. On leur coupe presque à tous la queuë. Ils sont plus bas de terre, & plus longs que les autres, de gorge effroyable, qui heurlent sur la voye, & qui ont le nez dur, & sont barbets à demi-poil. Les *bigles* sont pour les lievres & lapins. Il y en a de grands & de petits, & sont excellens pour courir le lievre dans les plaines.

Les *levriers* sont *chiens* à hautes jambes qui chassent de vitesse. Voyez LEVRIER.

LIMIERS, sont des *chiens* muets qui servent à quêter & à detourner le cerf, *chien* quêtant & requerant. On les nomme en Latin *canes porcarii*.

CHIENS BAUDS, qu'on surnomme *greffiers*, sont des *chiens* blancs dont la race vient de Barbarie. Ils sont beaux chasseurs, requerans & forcenans. Ils chassent de haut nez, gardent bien le change. Ils sont de bonne creance, & tiennent mieux dans les chaleurs. Ce sont les meilleurs pour courre le cerf.

Les *chiens gris* sçavent faire tous mêtiers, & courent toutes sortes de bêtes. Les *chiens noirs* qu'on appelle de St. *Hubert*, sont bons pour les bêtes puantes. On en conserve la race en memoire de ce Saint dans l'Abbaye qui porte son nom dans les Ardennes. Nicod dit qu'ils sont puissans de corsage; qu'ils ont les jambes basses & courtes, qu'ils sont de haut nez, chassans de forlonge, & ne craignans eaux ne froidure. Les *chiens fauves* ou *rouges* sont *chiens* de grand cœur, fort hardis, & *chiens* d'entreprise. On appelle *chiens de toute piece*, ceux qui sont d'une couleur, tout blancs, ou tout noirs, &c.

Les *chiens couchans*, sont *chiens* de l'arquebuse, qui chassent de haut nez, & arrêtent tout. Les meilleurs viennent d'Espagne. Ils servent à faire lever les perdrix & les cailles, & ces *chiens* sont au poil & à la plume. On dit que des *chiens* piquent la sonnette, pour dire, qu'ils courent trop vigoureusement après l'oiseau.

BRAQUES, sont des *chiens* de même allure, aussi-bien que les *turquets* & *metis*.

EPAGNEULS, ou ESPAGNOLS, sont des *chiens* qui chassent de gueule, & forcent les lapins dans les brossailles. Ils rident ou suivent la piste de la bête sans crier. Ils sont bons aussi pour les oiseaux, & chassent le nez bas. En Latin *canis acceptorius*.

GRIFFON, se dit aussi d'une espece de *chiens* qui chassent le nez haut, & qui arrêtent tout. Ils viennent d'Italie & de Piémont.

BASSETS, qu'on appelle autrement *chiens de terre*, sont des *chiens* qui entrent dans les tanieres des renards & taissons. Ils viennent de Flandres & d'Artois. Ils attaquent tout ce qui se terre, comme blereaux, renards, chats harets, foüines, putois. Ils quêtent bien, & servent aussi à l'arquebuse. Ils sont noirs à demi-poil, avec la queuë en trompe. Il y en a qui ont double rang de dens comme les loups, & qui sont sujets à mordre, qui ont les pattes de devant tortuës. On parle aux *bassets* en leur criant, *Coule coule bassets*. On les appelle en Latin *segusii* ou *brachi*.

CHIENS DE VAUTRAIT. Voyez VAUTRAIT.

BARBETS, sont *chiens* frisez qui chassent le nez bas quand le gibier fuit, & le nez haut quand il demeure. Ils l'arrêtent sur terre & dans l'eau. Leur principale nature est de rapporter, & ce sont les plus fidelles *chiens* du monde, qui ne veulent connoître qu'un maître, & ne le perdre jamais de vuë. On les appelle aussi *chiens à gros poil*.

DOGUES, sont *chiens* de combat qui servent à assaillir les grosses bêtes, comme des taureaux, des lions, &c. Les Espagnols doivent une partie des conquêtes de l'Amerique à des *dogues* d'Angleterre, comme on voit dans Herrera. Le mot de *dogue* est Anglois, & signifie *chien*.

MASTINS, ou MATINS, sont *chiens* de garde qu'on laisse dans les bassecours pour aboyer. Il y a aussi des *mâtins* dans le vautrait pour chasser au sanglier. En Latin *molossi*.

CHIENS ALLANS ou GENTILS, sont de gros *chiens* qui en allant detournent le gibier. On le dit aussi des *chiens* de Bouchers qui servent à conduire leurs troupeaux.

On appelle *chiens trouveurs*, des *chiens* qui vont requerir un renard, quand il y auroit 24. heures qu'il seroit passé.

CHIEN BARREUR, est le meilleur *chien* pour le chevreuil.

On appelle un *chien secret*, un limier qui pousse la voye sans appeller. On l'appelle aussi *muet*, & on dit qu'il ride.

Un *chien babillard*, ou qui caquette, est celui qui crie hors la voye, & le plus souvent d'ardeur, ou qui crie des matinées entieres. On l'appelle en Latin *argutarius*, dont il est parlé dans la Loi Salique.

Un *chien menteur*, est un *chien* qui cele la voye pour gagner le devant.

Un *chien vicieux*, celui qui chasse tout ce qu'il rencontre, & qui s'écarte toûjours de la meute. Un *chien de bonne creance*, *de bonne affaire*, quand il est docile & obeïssant, Un *chien* qui chasse de forlonge, qui sent de loin le gibier; un *chien* qui ne se rompt point au bruit.

Un *chien sage*, qui chasse bien, qui tourne juste. Un *chien de tête*, & un *chien d'entreprise*, qui est hardi & vigoureux.

On dit, qu'un *chien* a le nez dur, lorsqu'il rentre malaisement dans la voye, & qu'il reprend lentement: qu'il est de haut nez, lorsqu'il va requerir sur le haut du jour: & qu'il a le nez fin, lorsqu'il chasse bien dans les chaleurs & dans la poussiere. En Latin *canis doctus* ou *ductor*, ou *canis judex*.

On appelle *chien d'aiguail*, celui qui chasse bien le matin, lorsque la rosée est sur la terre, & qui ne vaut rien au haut

haut du jour : & au contraire un *chien du haut jour*, qui ne vaut rien dans l'aiguail.

On appelle *chien étruffé*, celui à une cuisse qui ne prend plus de nourriture, & qui est boiteux; *chien butté*, celui à qui la jointure des jambes de devant grossit; *chien époinlé*, celui qui a des os des cuisses rompus; *chien allongé*, celui qui a les doigts du pied étendus par quelque blessure qui a touché les nerfs; & *chiens courtauts*, ceux à qui on a coupé la queuë.

On dit qu'un *chien* a belle gorge, lorsqu'il crie bien, & qu'il a la voix grosse & forte: qu'un *chien* abboye, quand il sent le gibier ou quelque chose d'étrange: qu'un *chien* jappe, lorsqu'il crie sans sujet, ou au moindre bruit de nuit ou de jour; & qu'il hurle, lorsqu'il sent des loups, ou une *chienne* chaude qu'il ne peut joindre. On dit que le *chien* sonne; pour dire, qu'il appelle au bon chemin ayant trouvé la trace.

On appelle un *chien armé*, quand il est couvert pour attaquer un sanglier.

C'est une bonne qualité du *chien*, d'avoir le jarret droit & bien herpé.

A la chasse on dit, Parler aux *chiens*; pour dire, les rejouïr, comme on fait à la chasse du cerf; ou les exciter ou menacer, comme on fait à celle du sanglier avec des cris rudes & furieux, & avec la trompe. On appelle *titre de chiens*, le lieu où on pose les *chiens*, afin que quand la bête passera, ils la courent bien à-propos. Ces *chiens* sont mis en un bon titre; pour dire, sont postez en un bon relais.

TRAIT DE CHIENS, se dit des laisses de crin & des colliers qui servent à coupler les *chiens*. Ainsi on dit, qu'un cerf ou une autre bête a senti le vent du *trait*; pour dire, des *chiens*.

ROMPRE LES CHIENS, se dit de la faute d'un Picqueur & Chasseur, lorsqu'ils passent à travers des *chiens* pendant qu'ils courent, & ainsi rompent leur course. Il faut quelquefois *rompre les chiens*, les menacer, les recoupler, & frapper à route, afin de suivre & relancer le cerf, qui leur a donné le change, & les a fait tomber en defaut.

On dit figurément en ce sens, *Rompre les chiens*, quand on interrompt quelcun dans son discours, pour empêcher qu'il ne dise quelque chose de desavantageux, ou qu'il n'entreprenne quelque affaire.

Le *droit des chiens* est ce qu'on leur donne à la curée, comme la langue, le muffle, les oreilles d'un cerf.

Il y a enfin des *chiens* de la chambre pour le divertissement des Dames, qu'on nourrit pour leur petitesse & leur beauté, & qu'on appelle *chiens de manchon*, comme les *chiens* de Boulogne, d'Artois, épagneuls, bichons, barbets, levrons, *chiens* ras ou de Barbarie, &c.

CHIEN, se dit aussi par injure, & pour reprocher à quelcun ses defauts. Les Turcs nous appellent *chiens*, nous traittent comme des *chiens*. On appelle un *chien* de valet, un *chien* de Procureur, un *chien* de frippon. On appelle une femme paillarde une *chienne*, une carogne, une *chienne* chaude, *chienne* de voirie: ce qui se dit aussi des choses. Voilà de beaux *chiens* de vers. Voilà un beau logement de *chien*, un beau present de *chien*. Tout cela est du stile bas.

On appelle *Cerbere*, le *chien* à trois têtes, que les Poëtes ont feint être commis à la garde des Enfers.

Le *Chien celeste* est une Constellation. Il y en a de deux sortes. Le *grand Chien*, qu'on nomme autrement *Sirius*, est une Constellation composée de 18. étoiles, selon Ptolomée, de la nature de Jupiter & de Venus, dont la principale est tenuë plus grande que tous les autres astres, même que le Soleil. La *petite Chienne*, qu'on appelle autrement la *Canicule* ou *Procyon*, n'a que deux étoiles, dont l'une est de la premiere grandeur, & de la nature de Mars: c'est celle qui cause les plus grandes chaleurs de l'été. Mais cela changera avec le temps: car dans cinq ou six mille ans il gelera bien fort pendant la Canicule, qui arrivera au mois de Novembre & de Decembre.

CHIEN DE MER OU MARIN, est un poisson long & à museau pointu, qui a des dens. En Latin *galeus*. Le grand *chien de mer*, qu'on appelle *canis carcharias*, a quatre ou cinq rangs de dens à chaque mâchoire, dont quelques-unes ont un pouce de long, & sont extremement rudes, trenchantes & pointuës, qui ne leur servent pourtant point à manger leur proye, parcequ'on a trouvé des hommes tout entiers dans leur ventre.

CHIEN. Terme d'Arquebusier. C'est une piece de fer mobile appliquée sur la platine d'un pistolet, d'un fusil, d'une arquebuse. Elle tient la pierre, & fait le feu quand elle est lâchée. Il courut le pistolet bandé, la carabine à la main, avec le *chien* abattu, &c.

CHIEN, est encore un terme d'Artisan; & c'est une barre de fer, quarrée, qui a un crochet en bas, & un autre qui monte & descend le long de la barre. C'est ce que les Menuisiers & quelques autres Ouvriers appellent *sergent*. Les Tonneliers, qui se servent beaucoup de cet outil, lui donnent le nom de *chien*, parcequ'il serre & mord fortement le bois. Ils appellent *chienne*, une autre sorte de crochet qu'ils ont, qui tire & qui pousse en même temps.

CHIEN, se dit proverbialement en ces phrases. On dit de deux amis qui ne vont point l'un sans l'autre, que c'est St. Roch & son *chien*. On dit, Qui aime Bertrand, aime son *chien*; pour dire, qu'il faut prendre les passions, les interêts & les sentimens de son ami. On dit d'un traître, d'un hypocrite, d'un flatteur, qu'il fait bien le *chien* couchant. On dit de deux ennemis, que leurs *chiens* ne chassent pas ensemble. On dit d'un homme odieux qui entre en quelque lieu, qu'il y est bien venu comme un *chien* dans un jeu de quilles. On dit des gens qui se haïssent, qu'ils s'accordent comme *chiens* & chats. On dit encore de celui dont on souhaitte la mort, & qui échappe de quelque peril, qu'il mourroit plutôt un bon *chien* de Berger. On dit, qu'il vaut autant être mordu d'un *chien* que d'une *chienne*; pour dire, que de quelque côté que vienne le mal, il est également sensible. On dit, qu'il ne se faut pas mocquer des *chiens* qu'on ne soit hors du village; pour dire, qu'il ne faut pas choquer un homme tant qu'on est en un lieu où il est le plus fort, où il nous peut nuire. On dit à un glorieux qui se fâche qu'on le regarde trop fixement, un *chien* regarde bien un Evêque. On dit encore, Il ne faut pas tant de *chiens* après un os; pour dire, qu'il est fâcheux de partager un profit avec beaucoup de personnes, ou d'être plusieurs à avoir les mêmes pretentions. On dit aussi, Jamais à un bon *chien* il ne vient un bon os; pour dire, que ceux qui ont bonne envie de travailler, n'en trouvent pas les occasions. On dit, Jetter un os à la gueule d'un *chien* pour le faire taire: ce qui a lieu au figuré; pour dire, Faire un present à quelcun pour l'empêcher de crier, & de venir troubler quelque affaire importante. On dit qu'il n'est telle chasse que de vieux *chiens*, & qu'un bon *chien* chasse de race; pour dire, que la naissance & l'experience donnent de grands avantages sur les autres. On dit d'un homme peu consideré, qu'il a du credit comme un *chien* à la boucherie. On dit, Cela n'est pas tant *chien*; pour dire, Cela n'est pas mauvais. On dit, qu'un homme n'est pas bon à jetter aux *chiens*, quand il fait quelque lâcheté, quelque indignité. On dit de celui qui a des pretentions à quelque chose, quoyque fort éloignées, qu'il n'en jette pas sa part aux *chiens*. On dit aussi, Petit *chien*, belle queuë. On dit à ceux qui ont une mechante cause, Si vous n'avez pas d'autre siflet, vôtre *chien* est perdu.

On dit d'un homme peu complaisant, qui ne fait rien de ce qu'on desire, que c'est un *chien* de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle. Voyez l'origine de ce proverbe au mot JEAN. On dit d'un envieux, qu'il est comme le *chien* du Jardinier, il ne mange point de choux, & ne veut pas que les autres en mangent. On dit de ceux qui entreprennent quelque chose au delà de leurs forces, qu'ils font comme les grands *chiens*, qu'ils veulent pisser contre les murailles. On dit des pecheurs, qu'ils font comme les *chiens*, qu'ils retournent à leur vomissement. On dit de ceux qui font quantité de cris & d'imprecations inutiles, que ce sont des *chiens* qui aboyent à la lune. On dit aussi de ceux qui font des menaces vaines, Chien qui aboye ne mord pas. On dit aux gens querelleux, que les *chiens* hargneux ont toûjours les oreilles dechirées. On dit à des gens timides, Entrez, il n'y a point de danger, nos *chiens* sont liez. On dit aussi pour reprocher ou plaindre la misere de quelcun, On l'abandonne comme un pauvre *chien*. Il mene une vie de *chien*. Il n'a ni foi ni loi, il vit comme un *chien*. Il est comme un *chien* à l'attache. Il est las comme un *chien*. On l'a battu, on l'a étrillé comme un *chien courtaut*. Les coups de bâton sont pour les *chiens*. On dit d'un miserable qu'on abandonne, qu'on ne lui demande pas, es-tu *chien*, es-tu loup? On dit aussi, Quand on veut noyer son *chien*, on l'accuse de la rage; pour dire, que quand on veut rompre avec quelcun, on lui impute quelque crime, ou quelque faute. On dit d'un jeune étourdi, qu'il est fou comme un jeune *chien*, qu'il court comme un *chien* fou. On dit d'une chose tortuë, d'une jambe mal faite, qu'elle est droite comme la jambe d'un *chien*. On appelle figurément un *chien au grand collier*, celui qui mene les autres, qui est le principal dans une maison, dans une assemblée. On dit d'un homme accoutumé à la fatigue, qu'il y est accoutumé, comme un *chien* à aller nud tête, d'aller à pied. On dit encore, Tandis que le *chien* pisse, le loup s'enfuit; pour dire, que tous les momens sont precieux en certaines occasions. Un bon *chien* n'abboye point à faux: ce qui se dit au figuré d'un habile homme, qui fait toûjours bien reüssir ses entreprises, parcequ'il sçait bien prendre son temps, & menager les occasions. On dit, Battre le *chien* devant le lion; pour dire, Châtier un petit devant un plus puissant qui a commis la même faute. On dit encore, Entre *chien* & loup, pour signifier le crepuscule, ou le temps sombre qui est entre le jour & la nuit, & où on ne peut discerner le *chien* d'avec un loup.

CHIEN-DENT. s. m. Plante dont il y a un très-grand nombre d'especes. Le *chien-dent* commun a ses tiges rondes, de la longueur d'un pied & demi ou de deux pieds, dont chacune a quatre, ou cinq nœuds. Ses feuilles sortent de ces nœuds: elles sont étroites, aiguës au bout, le plus souvent rudes, & quelquefois lisses. Il pousse au haut de sa tige un épi. Sa semence est oblongue & brune. Ses racines sont blanches, noüées & douces: elles tracent extraordinairement; d'où vient qu'on a tant de peine à les extirper. C'est ce qui fait le gazon. On se sert en Medecine principalement de la racine, qui est du nombre des cinq aperitives mineures. Elle est bonne pour les obstructions du foye, de la rate & des ureteres, & même pour le crachement du sang. Les bœufs & les chevaux mangent le *chien-dent*. En Latin *gramen caninum arvense*.

On dit proverbialement, quand on est dans le plus difficile d'un ouvrage, que c'est le *chien-dent*, ce qui donnera le plus de peine.

CHIENNE'E. s. f. Herbe qu'on appelle autrement *mort aux chiens*, *tuë-chien*, ou *colchique*. En Latin *colchicum*. Voyez COLCHIQUE.

CHIENNER. v. n. Faire des petits chiens. Cette chienne ne sera pas long temps sans *chienner*. On a dit aussi chienneter.

CHIER. v. n. Decharger son ventre des gros excremens. Nicod derive ce mot du Grec *chizo*, signifiant la même chose; & est de l'avis de Henri Etienne. Mais Menage le derive de *cacare*; d'autres du mot Allemand *scheissen*, qui a la même signification.

CHIEUR, EUSE. Qui chie, ou qui ne fait que chier.

CHIEURE, ou CHIURE. s. f. Excrement de mouches qu'elles jettent particulierement sur la viande, d'où se forment les vers.

CHIFFLER. v. n. Siffler; mais il n'est plus en usage en ce sens.

CHIFFLER. Mot burlesque; pour dire, Boire d'autant. Je veux *chiffler* à longs traits à la santé des vivans & des morts. ST. AMANT.

CHIFFLET. s. m. Ce mot ne se dit plus. En sa place on dit sifflet.

CHIFFON. s. m. Vieux morceau d'étoffe, de linge, vieille guenille, & generalement chose de nulle valeur. Il n'a que des *chiffons* dans sa garderobbe. On fait le papier de vieux *chiffons*.

CHIFFON, se dit aussi du linge & des habits qui sont frippez, bouchonnez, & mal en ordre. Cette étoffe est trop mince, ce linge est trop delié, si-tôt qu'on les a mis deux fois ce ne sont plus que des *chiffons*.

CHIFFONNER. v. act. Fripper, bouchonner du linge, des habits. On a mauvaise opinion d'une fille qui a laissé *chiffonner* son mouchoir. Une garniture de rubans ne paroit plus dès qu'elle est *chiffonnée*.

CHIFFONNER, se dit figurément dans le stile comique; pour dire, Embrasser, baiser, patiner d'une façon burlesque & étourdie. C'est un badin qui la *chiffonne* & la fait tourner en sabot. GOMBAUT.

CHIFFONNIER, IERE. subst. Crieur de vieux chapeaux & de vieux habits. On le dit plus particulierement de ceux qui vont rechercher dans les ordures de vieux chiffons & de vieux drapeaux pour faire du papier & autres choses.

CHIFFRE. s. m. Caractere qui sert à exprimer les nombres. *Chiffre Romain* ou *de Finance*, est celui qui se marque par certaines lettres de l'Alphabet, comme mil six cens quatrevingt-&-un, s'exprime ainsi M. DC. LXXXI. Le *chiffre Arabe*, ou celui dont on se sert en Arithmetique, Algebre, Trigonometrie & Astronomie, est ainsi figuré, 1681. Mais les Arabes reconnoissent qu'ils ont reçu ces caracteres des Indiens, & ils les appellent *figures Indiennes*. On a commencé à compter par ces figures seulement du temps des Sarazins; & on croit que Planudes qui vivoit sur la fin du XIII. siecle, est le premier des Chretiens qui se soit servi de *chiffre*. Alphonse X. Roi de Castille s'en étoit servi avant lui pour construire ses Tables Astronomiques. Nicod derive ce mot de l'Hebreu *sephira*, qui signifie *nombre*, ou *saphar*, qui signifie *numeravit*; & croit qu'il faudroit écrire *siphre*. Les Romains n'avoient que ces cinq figures pour marquer les nombres, qui leur tenoient lieu de *chiffre*: I. valoit un; V. 5. X. 10. L. 50. C. 100. ils n'avoient point de nombre au delà de cent mille. Le C. qui vaut 100. étoit toûjours tourné vers l'I. Ainsi CIↃ. faisoit mille. L'origine du *chiffre Romain* vient de ce qu'on a compté d'abord par les doigts: desorte que pour marquer les quatre premiers nombres, on s'est servi des I. qui les representent, & pour le cinquiéme, on s'est servi d'un V. representé en rabaissant les doigts du milieu, & en montrant simplement le pouce avec l'index; & pour le dix X. qui est un double V. dont il y en a un renversé, & mis au dessous de l'autre. De là vient que la progression dans ces nombres est toûjours d'un à cinq, puis de cinq à

à dix. Le cent fut marqué par sa capitale C. Depuis ou en corrompant les figures, ou pour la commodité des Ecrivains, l'on a ajoûté deux autres *chiffres* Romains; le D, qui vaut 500. & l'M, qui vaut mille, parcequ'elle a beaucoup de rapport à l'M. Gothique. Ainsi il y a presentement sept lettres qui servent à cette sorte de nombre.

Valla croit que les *chiffres* ont été inventez par les Orientaux: & il a raison, parceque dans les *chiffres*, on commence à supputer du côté droit en tirant vers la gauche; ce qui étoit en usage en tout l'Orient chez les Caldéens, Syriens, Egyptiens, &c. Outre que les Indiens se servent encore des mêmes caracteres qu'on fait icy pour marquer les *chiffres*, aussi-bien que les signes du Zodiaque & des Planetes.

Chiffre, est aussi un caractere mysterieux composé de quelques lettres entrelacées ensemble, qui sont d'ordinaire les lettres initiales du nom de la personne pour qui il est fait. Quelquefois il est double, & on y mêle les lettres du nom d'une autre personne avec qui on est lié d'amitié ou avec qui l'on a quelque relation. Les Amans font graver leurs *chiffres* sur les pierres, sur les arbres. On grave des *chiffres* sur les cachets, on les peint sur les carrosses, on en fait des ornemens sur des meubles, des tapisseries, &c.

Chiffre, est aussi un entrelassement de lettres fleuronnées en bas relief, ou à jour, qui sert d'ornement dans l'Architecture, la Menuiserie.

Chiffre, se dit encore de certains caracteres inconnus deguisez & variez, dont on se sert pour écrire des lettres, qui contiennent quelques secrets, & qui ne peuvent être entendus que par ceux qui sont d'intelligence, & qui sont convenus ensemble de se servir de ces caracteres. On en a fait une science qu'on appelle *Polygraphie*, ou *Steganographie*, c'est-à-dire, *Ecriture diversifiée & obscure*, laquelle a été inconnuë aux Anciens. Polybe rapporte cependant qu'un Eneas Tacticus avoit inventé cet art il y a 2000. ans. Tritheme, & depuis Jean Baptiste Porta, en ont écrit fort sçavamment. Vigenere & le Pere Niceron en ont aussi écrit. De là vient qu'on appelle *chiffre*, un stile énigmatique, & mysterieux. Il y a des Auteurs si obscurs que leurs pensées sont autant d'énigmes & de mysteres: leur langage est une espece de *chiffre*: on n'y comprend presque rien qu'à force de deviner. Bou.

On appelle *chiffre à simple clef*, celui où on se sert toûjours d'une même figure pour signifier une même lettre: ce qui se peut deviner aisément avec quelque application. Un *chiffre à double clef*, est celui où on change d'Alphabet à chaque ligne ou à chaque mot, & celui où on met des nulles & autres deguisemens qui le rendent indechiffrable. On appelle aussi *chiffre*, l'Alphabet que chacun des correspondans garde de son côté, qui leur sert à écrire, & à dechiffrer leurs lettres.

On dit proverbialement, qu'un homme est un O en *chiffre*; pour dire, qu'il n'a nul pouvoir, nulle autorité, qu'il ne peut faire ni bien ni mal à personne. Et chez plusieurs le *zero* est appellé particulierement *chiffre*.

CHIFFRER. v. act. Supputer, se servir de chiffres. Il ne se dit gueres que de l'addition de plusieurs sommes ensemble. J'ay *chiffré* toutes ces parties, & ay mis les sommes au bas de chaque page. On dit aussi, *Chiffrer* un regître; pour dire, Mettre un chiffre ou numero au haut de chaque page, comme on fait aux regîtres des Banquiers, des Geolliers, & autres, qui doivent être paraphez par un Juge. On dit encore, *Chiffrer* une lettre; pour dire, Ecrire une lettre en chiffre.

CHIFFREUR. s. m. Qui sçait bien compter avec la plume. Le Facteur de ce Marchand est un habile *Chiffreur*, est un bon Arithmeticien.

CHIGNON. s. m. Partie de derriere du cou où sont les vertebres qui joignent le dos à la tête, & qui est au dessous de la fosse ou nuque du cou. Ce mot vient de *chaînon*, qu'on disoit autrefois de cette même partie du cou, & quelques Medecins l'appellent encore ainsi.

CHILE. Voyez Chyle.

CHILMINARA, terme de Relations, est le plus beau morceau d'Architecture qui nous reste de l'antiquité. Ce sont les ruines de ce fameux Palais de Persepolis, auquel Alexandre étant yvre mit le feu à la persuasion de la Courtisane Thaïs. Il y en a une description exacte dans l'Ambassade de Dom Garcias de Silva Figueroa, & une autre dans Pietro della Valle.

CHIMERE. s. f. Monstre fabuleux que les Poëtes ont feint avoir la tête d'un lion, le ventre d'une chevre, & la queuë d'un serpent, & qu'on dit avoir été deffait par Bellerophon monté sur le cheval Pegase. Le fondement de cette fable est, qu'il y a un mont en Lycie du même nom, qui est un Volcan vomissant des flâmes, dont le sommet qui est desert, n'est habité que par des lions; le milieu où il y a de bons pâturages, est abondant en chevres; le pied qui est marêcageux, est plein de serpens. Ainsi dit Ovide,

> - - - *Mediis in partibus hircum,*
> *Pectus & ora leæ, caudam serpentis habebat.*

Parceque Bellerophon fut le premier qui fut habiter cette montagne, on a feint qu'il avoit tué la *Chimere*. Pline dit que le feu de cette montagne s'allume avec de l'eau, & qu'il ne s'éteint qu'avec de la terre, ou du fumier. Quelques-uns ont dit que ce monstre avoit trois têtes, l'une de lion, l'autre de chevre, & l'autre de dragon. On en voit diverses figures imaginaires qui servent dans l'Architecture Gothique de gargouilles, & corbeaux, & qui ne sont que des productions des Sculpteurs ignorans de ces temps-là.

Chimere, se dit figurément des vaines imaginations qu'on se met dans l'esprit; des terreurs & des monstres qu'on se forge pour les combattre; des esperances malfondées que l'on conçoit, & generalement de tout ce qui n'est point réel & solide. En Philosophie on les appelle *êtres de raison*. Autrefois l'amour, & la valeur romanesques étoient la *chimere* des Espagnols. Oe. M. L'Antiquité est un chaos tenebreux, où l'on peut placer des *chimeres* impunément. Jaq. Les hommes sont sujets à se remplir l'esprit de *chimeres*. Les vanitez mondaines ne sont que des *chimeres*. Il y a de certaines *chimeres* qu'on autorise en les combattant gravement, & qu'on ne doit entreprendre de detruire qu'en se joüant. Ab. de Vilars. Les contemplatifs se repaissent de *chimeres* steriles, & de vaines speculations. M. de M. Pourquoy sacrifier les plus agreables mouvemens du cœur à cette *chimere* de bienseance, & d'honneur? Vill. Une imagination échauffée par des vapeurs sombres, & lugubres, se forge des *chimeres* qui l'effrayent, & qui l'effarouchent. Oe. M. Les gens du monde n'estiment que ce qui flatte les sens: les biens de l'ame passent chez eux pour *chimere*. Nic.

> *En vain vous vous parez des vertus de vos peres;*
> *Ce ne sont à mes yeux que de vaines* chimeres. Boi.
> *Ces vieux contes d'honneur, invisibles* chimeres,
> *Qui naissent au cerveau des maris, & des meres.*
> Malh.

CHIMERIQUE. adj. m. & f. Qui n'est point réel, ni dans la nature; qui ne subsiste que dans nôtre imagination. Le dessein de la Monarchie Universelle est un dessein *chimerique*. Cet homme a un esprit *chimerique* qui se repaît de vaines imaginations.

> *Aux portraits que je fais, sage, & sçavant Critique,*
> *Le seul vice est réel, le reste est* chimerique.
> L'Art de Prech.

CHIMERIQUEMENT. adv. D'une maniere chimerique, fabuleuse, visionnaire. L'opinion que ces gens-

gens-là ont eu de grandes qualitez, leur a fait chercher *chimeriquement* une origine differente de la nôtre. St. Ev.

CHINCILLA. s. m. Petit animal qui se trouve dans le Perou. On estime fort son poil qui est fin, & poli. Il est de la grosseur d'un écureuil.

CHINE. s. f. Racine qui croît en abondance dans la Chine, d'où elle a tiré son nom. Elle est pleine de de nœuds & de petites éminences âpres & inégales, massive, pesante, blanche, quelquefois rougeâtre. Il y en a le plus souvent plusieurs attachées ensemble: elles sont quelquefois grosses comme le poing, & quelquefois moindres. Il en sort plusieurs sarmens minces & épineux, dont les plus gros sont comme le petit doigt: ces sarmens rampent sur les arbres & s'y attachent. Ses feuilles qui y naissent, sont semblables à celles du plantain, ou, selon quelques-uns, à celles du limonnier ou de l'oranger. Cette plante ne vient pas seulement dans la Chine, mais aussi en d'autres lieux des Indes Orientales. Elle vient aussi dans le Perou & dans le Mexique. Il n'y a que la racine qui soit en usage en Medecine. On s'en sert dans les maladies veneriennes, dans l'hydropisie, la cachexie, & dans la jaunisse. On dit que sa decoction est très-propre pour faire devenir gras. Prosper Alpin assûre que les Turcs en font boire à leurs femmes pour leur donner de l'embonpoint.

CHINFRENEAU. s. m. Coup qu'on reçoit à la tête, soit en se heurtant par hasard contre quelque corps, soit en se battant contre un ennemi. Il marchoit à tâtons, & il s'est donné un vilain *chinfreneau* contre une porte. Il reçut en ce combat un vilain *chinfreneau*. Ce mot est populaire, & vient apparemment de *chamfrain* par corruption.

CHINQUER. v. n. Terme populaire, qui signifie, Boire par excés en choquant les verres les uns contre les autres, & en se portant des santez pour s'exciter à boire. On connoît aux paroles & aux actions de cet homme, qu'il a *chinqué* aujourd'huy. Menage derive ce mot de l'Allemand *schenken*, qui signifie *verser à boire*, & qui vient de *schenk*, qui signifie *échanson*.

CHIONS DE MARTICLES. Voyez Marticles.

CHIOURME, ou CHIORME. s. f. Les galeriens, ou forçats qui font mouvoir une galere à force de rames. On le dit aussi des bonavoglies qui se loüent pour ramer. Ce mot est purement Italien, & signifie une multitude de personnes viles & de neant, qui a été fait du Latin *turba*: mais en France il est restraint à la signification des rameurs d'une galere. On a dit aussi le mot de *ciurma* en la basse Latinité dans le même sens.

Chiourme, est aussi le lieu où les forçats sont assis pour ramer.

CHIPOTER. v. n. Mangeoter; manger peu, & à petits morceaux. En Normandie, dans le Lionnois, & en bien des lieux, *chipoter*, veut dire, barguigner, vetiller. On appelle aussi *chipotier*, celui qui vetille.

CHIPRE, ou CYPRE. Voyez Poudre.

CHIQUE. s. f. Sorte de petite bête des Isles Antilles. C'est une espece de Ciron. Elle se fiche dans la chair, & l'on a de la peine à l'en atracher. Pour s'en garentir l'on se frotte la chair de tabac, ou de quelque herbe amere.

CHIQUENAUDE. s. f. Petit coup que se donnent malicieusement les écoliers, pages, & autres jeunes gens, en lâchant avec effort le doigt du milieu après l'avoir serré contre le pouce. Il lui a donné une *chiquenaude* sur le nez. C'est un visage à *chiquenaudes*. Tibere étoit si fort qu'avec une *chiquenaude*, il faisoit un trou dans la tête d'un jeune homme.

Ce mot vient des Bas-Bretons, qui disent *chiquanaden*, pour signifier la même chose. Men. Mais il oublie de remarquer que *Chiquenauden* signifie le *chignon du cou*, où il faut qu'on ait commencé à donner les *chiquenaudes*. Les Latins appellent *talitrum* une *chiquenaude*.

On dit proverbialement & par exaggeration, pour dire, qu'on n'a point battu ni maltraitté une personne, qu'on ne lui a pas seulement donné une *chiquenaude*.

CHIQUET. s. m. Petite partie d'un tout. Il n'est en usage qu'en cette phrase. Il m'a payé ce qu'il me devoit *chiquet* à *chiquet*, c'est-à-dire, en plusieurs petites parties, & à diverses reprises. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *sectio*.

CHIRAGRE. s. m. Goutteux qui a la goutte aux mains. On le dit aussi de la maladie; & alors il est feminin. La *chiragre* travaille le carpe ou la partie externe de la main, ou les jointures & les ligamens des doigts.

Chiragre, en termes de Fauconnerie, est une maladie aux mains des oiseaux, où il se fait quelque amas de mauvaises humeurs.

Ce mot vient du Grec *cheiragra*.

CHIROGRAPHAIRE. adj. m. & f. Terme de Palais. C'est un creancier dont la dette n'est fondée que sur un billet, ou une écriture privée, & non reconnuë en Justice, & qui par consequent n'a point d'hypotheque.

Du Cange dit qu'on a appellé *Chirographe*, une espece de contrat dont on a parlé cy-dessus au mot de *Chartepartie*. On le decrivoit deux fois sur une même feuille de parchemin, & dans l'intervalle qui les separoit on mettoit une colonne de lettres capitales, ou d'autres caracteres selon la fantaisie; & puis on couppoit cette colonne en deux, & chacun emportoit un côté de ce contrat: ce qui étoit un moyen sûr d'éviter les faussetez. Car quand on avoit quelque difficulté sur l'execution, il falloit rapporter ces deux parties separées, & en les rapportant, voir si les lettres capitales se rapportoient. On a appellé aussi ces actes *Syngraphe*, où deux personnes signoient ensemble; & *carta indentata*, ou *partita*.

Ce mot vient du Grec *cheir*, *manus*, & de *grapho*, *scribo*.

CHIROMANCE, ou CHIROMANCIE; & dans l'un & l'autre le *chi* se prononce comme *ki*. s. f. Divination qui se fait par l'inspection de la main. La *Chiromance* est une science fort vaine, & qui n'a aucun fondement en la nature. Taisnerus est celui qui a le mieux écrit & le plus amplement de la *Chiromance*. Il y en a aussi un Traité dans Robert Flud Anglois. Artemidore a écrit aussi de la *Chiromance* & des Augures.

Ce mot vient du Grec *cheir*, & de *manteia*, *divinatio*.

CHIROMANTIEN, enne. adj. Celui ou celle qui sçait la Chiromance, qui predit ou devine les avantures, ou le temperamment d'une personne par les lignes, & lineamens qu'il trouve en sa main.

CHIRON, est un second nom qu'on donne au Sagittaire, l'un des 12. signes du Zodiaque.

CHIRONIEN. adj. Epithete qu'on donne aux vieux ulceres malins qui ne peuvent se cicatriser que fort difficilement, & dont les bords sont durs, calleux & tumefiez. Ils sont ainsi appellez de *Chiron* Medecin ancien, qui est le premier qui les a gueris.

CHIRURGICAL, ale. Qui appartient à la Chirurgie. Operations *chirurgicales*.

CHIRURGIE. Quelques-uns disent CHIRUGIE, mais mal. s. f. Troisiéme partie de la Medecine, qui consiste aux operations qui se font de la main pour guerir les playes, & les autres maladies du corps humain. Comme les effets de la *Chirurgie* sont plus évidens que ceux de la Medecine, qui sont plus incertains, on la cultiva beaucoup plutôt, & Esculape lui-même excella dans cet art. Le Cl. Le propre de la *Chirurgie* est de coupper, cauteriser, trepaner, reduire fractures & luxations,

luxations, &c. Jean Scultet a fait un beau livre où il a decrit tous les instrumens de *Chirurgie*, intitulé *Armamentarium Chirurgicum*, imprimé à Ulm in fol. & à la Haye in octavo. Ambroise Paré & Fabricius ab Aquapendente en ont aussi écrit.

CHIRURGIEN. s. m. Celui qui sçait la Chirurgie, & qui en fait les operations; qui saigne, qui pance les playes, &c. Quoyque la Chirurgie fasse partie de la Medecine, qui est l'une des quatre Facultez de l'Université, cependant les *Chirurgiens* ne sont point du Corps de l'Université. Elle a refusé de les y admettre sous pretexte que leur art tient un peu de la cruauté. Pour se dedommager de cet honneur ils se sont associez en Confrairie sous la protection de St. Côme, & de St. Damien. C'est pourquoy selon l'institution, ils sont obligez de pancer gratuitement le premier Lundi de chaque mois tous ceux qui se presentent, & qui ont besoin de leur secours. Les *Chirurgiens* se vantent d'être fondez en privilege accordé à leur Corps par le Roi St. Louïs. Mais le plus ancien titre qu'ils puissent produire pour leur établissement, est du Roi Philippe le Bel en l'an 1311. Charles V. par un Edit de 1364. amplifia beaucoup leurs privileges. PASQ. Un bon *Chirurgien* doit être excellent Anatomiste.

Ce mot vient du Grec *cheirourgos*, comme qui diroit, *celui qui travaille des mains*, mais qui travaille par excellence. Ceux qui veulent ravaler les *Chirurgiens* disent, que ce mot traduit litteralement ne signifie autre chose que *manœuvre*.

CHIRURGIEN DE ROBBE LONGUE, est un Chirurgien qui a étudié en Medecine, & qui a droit de porter la robbe; au lieu que le Barbier *Chirurgien* est un *Chirurgien* qui fait la barbe, & autres menuës operations de Chirurgie. On les distinguoit autrefois par les enseignes. Ceux de robbe longue avoient des boëtes, & les Barbiers des bassins. Maintenant ils sont reünis, & ne font plus qu'une communauté à St. Côme. Arcabuto fut le premier *Chirurgien* que les Romains reçurent en la Republique: mais ils l'eurent bientôt en horreur, à cause qu'ils lui voyoient coupper & trencher des membres, desorte qu'ils le lapiderent au Champ de Mars.

CHIRURGIEN BANDAGISTE, ou CHIRURGIEN HERNIER. C'est celui qu'on appelle Faiseur de braïez. Les *Chirurgiens Bandagistes* sont incorporez avec les autres *Chirurgiens*, & sont reçûs à St. Côme.

CHIRURGIQUE. adj. Qui est de Chirurgien, qui appartient à la Chirurgie. Une operation *chirurgique*.

CHITOME, ou CHITOMBE. Terme de Relation. C'est le Chef de la Religion parmi les Negres. Il est reveré de ces peuples comme Dieu lui-même.

CHL.

CHLOROSIS. s. m. Sorte de maladie qu'on appelle autrement *fievre des filles*, *fievre blanche*, ou *jaunisse blanche*. Les filles qui en sont attaquées ont le teint pâle, ou plutôt livide, avec un certain cercle violet au dessous des yeux. Elles sont tristes, & inquietes sans aucune cause. Leurs mois ne sont pas toûjours supprimez, & ne s'arrêtent que dans le progrés de la maladie.

Ce mot *chlorosis* signifie verdeur: il vient de *chloé*, *herbe*.

CHO.

CHOC. s. m. Rencontre de deux corps qui se heurtent avec violence. On a de la peine à soutenir le premier *choc*, la premiere furie des François. Ce vaisseau peut resister au *choc* des vens & des vagues. On ne conçoit qu'à peine, que tant de parties du corps si delicates, & si deliées puissent resister si long temps au *choc* des corps étrangers, qui les peuvent si aisément ébranler. LE CL. Quelques Philosophes modernes soutiennent que le *choc*, ou la percussion n'est que la cause occasionnelle du mouvement qui est produit dans le corps choqué: & que Dieu est la cause efficiente, & immediate du mouvement & du corps qui frape, & du corps frapé. Borelli a fait un Traité, *De la force du* choc *des corps*. Menage tient que ce mot vient de l'Espagnol *choca*, qui signifie *joûte*.

CHOC, se dit figurément en choses morales. Le *choc* de deux voyelles rend le vers rude. Il a reçu un grand *choc*, une grande secousse en sa fortune, en ses affaires. Le repondant a soutenu le *choc* de tous ceux qui ont voulu argumenter contre lui.

CHOC, est aussi un terme de Chapelier. C'est un instrument de cuivre pour mettre la ficelle au lien du chapeau.

CHOCAILLER. v. n. Terme populaire, qui se dit des petites gens qui s'enyvrent dans une gargotte sur le cul d'un tonneau.

CHOCAILLON. s. f. Yvrognesse de basse condition. Les revendeuses & crieuses de vieux chapeaux, & harengeres, s'appellent l'une l'autre *Chocaillon*, quand elles s'injurient.

CHOCOLATE. s. m. Confection, ou breuvage composé. On le boit chaud. Il est venu des Espagnols, qui l'ont apporté des Mexicains, chez lesquels ce mot de *chocolate* signifie simplement *confection*. D'autres disent que c'est un mot Indien composé de *latté*, qui signifie de l'*eau*, & de *choco*, mot fait pour exprimer le bruit avec lequel on le prepare, comme temoigne Thomas Gage. La base, est le cacao; fruit d'un arbre du même nom: la banille y entre aussi principalement pour donner de la force & du goût au *chocolate*. Anthoine Colmenero de Ledesma Chirurgien Espagnol en a fait un Traité, voici comment il en fait la composition.

Sur un cent de cacao on mêle deux grains de chile, ou poivre de Mexique, ou en sa place du poivre des Indes, une poignée d'anis, de ces fleurs qu'on appelle *petites oreilles*, ou dans le païs *vinacaxtlides*, & deux autres qu'on nomme *mecachusie*, ou au lieu de celles-cy, la poudre de six roses d'Alexandrie, appellées *roses pâles*, une gousse de campêche, deux drachmes de canelle, une douzaine d'amandes, & autant de noisettes d'Inde, & la quantité d'achiotte qu'il faudra pour lui donner couleur. Toutes ces plantes sont decrites par de Laët. On broye le tout, on en fait une pâte, ou conservé, avec de l'eau de fleur d'orenge, qui le durcit fort; & quand on en veut prendre, on le delaye dans de l'eau bouillante avec un moulinet.

Il n'en faut pas boire durant les jours Caniculaires, ni de celui qui est fait depuis un mois. Le Pere Escobar dit qu'étant pris en liqueur, il ne rompt point le jûne, quoyque ce soit un mets très-nourrissant. Le Cardinal François Marie Brancaccio en a fait un Traité particulier pour soutenir la même opinion, quoyque Stabbe Medecin Anglois ait fait un autre Traité qui montre qu'on tire plus d'humeur nourrissante d'une once de *cacao*, que d'une livre de bœuf, ou de mouton. Il est si commun en la Nouvelle Espagne, qu'il consume par an plus de 12. millions de livres de sucre. Les Espagnols estiment que la derniere misere où un homme puisse être reduit, c'est de manquer de *chocolate*, car c'est leur boisson ordinaire. Ils ne la quittent que quand ils peuvent avoir quelque autre boisson qui enyvre. On dit qu'il aide à la digestion, qu'il rafraîchit les estomacs trop chauds, & qu'il échauffe ceux qui sont trop froids. Mr. Du Four a aussi fait un Traitté du *Chocolate*, du Thé & du Caffé. Barthelemy Maradon Medecin Espagnol a condamné l'usage du *chocolate*. Chaque livre de *chocolate* vaut à Mexique 52. s.

CHO-

CHOCOLATIERE. s. f. Vaisseau d'argent, ou de cuivre fait en forme de coquemar, où on delaye avec un moulinet le chocolate, & où on le fait cuire.

CHOEUR. s. m. Prononcez COEUR. Terme collectif. Troupe de Musiciens qui chantent ensemble, & de concert. La beauté de la Musique consiste à être divisée en recits, & en *chœurs*. Il y a des musiques à plusieurs *chœurs* qui se repondent. Le *chœur* repond au Celebrant, & aux *Choristes*.

Ce mot vient du Latin *chorus*, du Grec *choros*.

La Tragedie n'étoit dans son origine qu'un *chœur*, qui joüoit seul, & sans Acteurs: il chantoit des Dithyrambes; c'étoient des Hymnes à l'honneur de Bacchus. Thespis ajoûta un Acteur qui recitoit les aventures de quelque homme illustre, pour delasser le *chœur*. Eschyle trouvant ce personnage seul trop ennuyeux, en joignit un second, & diminua les chants du *chœur*. On appelloit épisode tout ce qui étoit enfermé entre les 4. chants du *chœur*; & ces 4. chants faisoient les 4. intervalles, ou les intermedes de la piece. Mais quand la Tragedie commença à se former, ces recits, ou ces épisodes, qui n'étoient que la partie accessoire, pour laisser reposer le *chœur*, devinrent le principal de la Tragedie, & au lieu qu'ils étoient differens, ils ne furent plus tirez que d'un seul sujet. Le *chœur* se mêloit & s'incorporoit à l'action, dont il n'étoit plus qu'un accessoire, pour l'ornement. Quelquefois le *chœur* parloit, & alors le chef, qu'on appelloit le *Coryphée*, parloit pour toute la troupe; & quand il chantoit, tous ceux qui le composoient chantoient ensemble. Outre les 4. chants qui faisoient la division de la piece, le *chœur* accompagnoit quelquefois de ses plaintes, les regrets que faisoient les Acteurs dans le cours des actes, ou les accidens funestes qui arrivoient. Mais la fonction la plus propre du *chœur*, & à laquelle il étoit particulierement destiné, c'étoit de marquer les intervalles des actes. Pendant que les Acteurs étoient retirez du theatre, le *chœur* occupoit le spectateur, & les chants rouloient sur ce qui venoit d'arriver; ils ne devoient contenir que des choses qui convinssent au sujet, & qui y fussent naturellement liées: ensorte que le *chœur* concouroit avec les Acteurs à l'avancement de l'action. C'est une faute qu'on a remarquée dans les pieces d'Euripide, que ses *chœurs* sont entierement detachez de l'action, & ne sont point pris du fond du sujet. Il y avoit même des Poëtes qui pour s'épargner la peine de composer des *chœurs*, & de les accommoder à la piece, faisoient chanter des chansons inserées, & qui n'y avoient nul rapport. Ces *chœurs* étrangers, & empruntez, étoient d'autant plus mal placez, que le *chœur* étoit censé joüer le rôle d'un Acteur, & qu'il representoit les spectateurs, mais des spectateurs interessez à ce qui se passoit; ensorte même qu'il ne demeuroit pas toûjours muët dans le cours des actes. Dans la Tragedie moderne l'on a aboli l'usage des *chœurs*: les violons en font la fonction, & en remplissent la place. Mr. Dacier desapprouve fort ce retranchement, qui ôte à la Tragedie une partie de son lustre. Il trouve ridicule que l'action tragique soit separée, & interrompuë par des airs de violon, qui n'ont nulle liaison à ce qui se passe; & que les spectateurs émûs par la representation demeurent tranquilles, & s'arrêtent au plus fort de la passion, pour s'amuser paisiblement à un divertissement étranger. Le retablissement du *chœur* seroit necessaire, selon Mr. Dacier, non seulement pour l'embellissement, & la regularité; mais encore parceque c'étoit une de ses plus utiles fonctions, de redresser, & de corriger ce que la passion faisoit dire aux Acteurs de trop emporté, par des reflexions de sagesse, & de vertu. Ce qui a fait supprimer le *chœur*, c'est apparemment que sa presence est incompatible avec certains complots, & certaines deliberations secretes des Acteurs: or il n'est point vraisemblable que ces machinations se fassent devant des spectateurs interessez à l'action; & comme le *chœur* ne sortoit jamais du theatre, il a fallu le bannir, pour donner plus de vraisemblance à ces sortes d'intrigues qui demandent du secret. Voyez LA POETIQUE D'ARISTOTE. Il y avoit aussi des *chœurs* dans la vieille, & la moyenne Comedie; mais on les supprima dans la nouvelle, parcequ'ils servoient principalement à reprendre les vices, en attaquant les personnes. DAC.

> *La tragedie informe, & grossiere en naissant,*
> *N'étoit qu'un simple* chœur. BOI.
> *Eschyle dans le* chœur *jetta les personnages.* ID.
> *Sophocle enfin donnant l'essor à son genie,*
> *Interessa le* chœur *dans toute l'action.* ID.

DONNER LE CHOEUR. C'étoit chez les Grecs, acheter la piece d'un Poëte, & faire les frais pour la representer. Il y avoit à Athenes un Archonte que ce soin-là regardoit, comme les Ediles à Rome. Un Magistrat avare refusa le *Chœur* à Sophocle, & le donna à un mauvais Poëte dont la piece étoit à meilleur marché. DAC. Le Magistrat ne commença que fort tard à donner des *Chœurs comiques*. ID. Le Poëte dont on achetoit la piece étoit dit, *recevoir le Chœur*.

CHOEUR, signifie aussi la principale partie de l'Eglise, separée de la Nef, où sont placez les Prêtres, & les Chantres qui chantent ensemble. Les Patrons sont obligez à reparer le *Chœur* des Eglises, & les Paroissiens la Nef. Dans les trois premiers siecles le *Chœur* n'étoit pas separé de la Nef. Cette separation ne se fit que sous le regne de Constantin, & lorsque l'Eglise se trouva dans le repos, & dans la splendeur. Depuis, tous les Peres s'accordent à dire que le *Chœur* étoit fermé de balustres. Il y avoit même des voiles tirez sur les balustres, & on ne les ouvroit qu'après la consecration. Dans le XII. siecle on commença à fermer le *Chœur* de murailles. La multiplication des Offices fit penser les Ecclesiastiques à se munir contre les injures de l'air, par des clôtures plus solides. La longueur de la ceremonie rendit cette precaution necessaire. Mais depuis, la beauté des Eglises, & de l'Architecture, a ramené l'ancien usage des balustrades, qui sont moins grossieres que des murailles. THIERS. Le *Chœur* est environné de murs, ou de balustrades pour en empêcher l'entrée au peuple. G. G. Les hautes chaises du *Chœur* sont occupées par les Prêtres, & les basses par les Chantres ou les Novices. Le Chantre est celui qui est Maître du *Chœur*. *Chœur en tribune*, est un *Chœur* separé de l'Eglise, & élevé au dessus du rez de chaussée, derriere le grand autel. Dans les Monasteres de filles, le *Chœur* est une grande salle attachée au corps de l'Eglise, & separée par une grille, où les Religieuses chantent l'Office.

Ce mot vient, selon Isidore, *à coronis circumstantium*, parcequ'autrefois on se plaçoit en rond autour de l'autel pour chanter. C'est encore aujourd'huy la maniere dont les autels des Grecs sont bâtis: & on appelle icy un *autel à la Romaine*, un maître autel où on peut adorer de tous côtez.

On appelle dans les Parroisses le *Chœur*, un certain nombre de Prêtres, ordinairement de douze, qui disent l'Office au *Chœur*. On n'a mandé à cet enterrement que le *Chœur*.

Dans les Chapitres on appelle le *Chœur*, les Chanoines, & les dignitez, dans lequel ne sont point compris les Chantres, ni les Chapelains, quoyqu'ils soient Prêtres, & que ce soient eux qui soutiennent le chant du *Chœur*.

Dans les Couvens de l'un & de l'autre sexe, on appelle le *Chœur*, ceux qui sont Profés, & qui chantent au *Chœur*, à la difference des Freres Convers, ou Freres Lais, & des Sœurs Converses ou Sœurs Laies, qui ne chantent

 que

que dans la Nef, & qui font le service de la Maison. Les Dames du *Chœur.*

ENFANS DE CHOEUR, sont de jeunes enfans qui servent à porter les chandeliers, & à chanter dans le *chœur* de Musique les dessus, ou les versets, qu'il faut chanter sur un ton élevé & aigu. On appelle le Maître de la Musique, *le Maître des enfans de chœur.*

CHOEUR, en termes de Theologie, se dit de la division des Esprits celestes, qui se fait en Hierarchies. Il y a les neuf *Chœurs* des Anges qui chantent les loüanges de Dieu.

On dit proverbialement d'un homme bien rasé, ou qui n'a point de cheveux, qu'il est tondu comme un enfant de *chœur.* On dit aussi, Jacobins en chaise, Cordeliers en *chœur*, &c. pour dire, que les Cordeliers tâchent d'avoir de belles voix pour remplir leur *chœur.*

CHOIN. s. m. Ce mot se trouve dans Pomey pour signifier une sorte de pierre dure, & de vive roche, qui peut être polie comme le marbre.

CHOINE. s. m. Pain blanc & delicat. Ce mot se trouve dans Rabelais. On le dit en Anjou & en Normandie. Menage le fait venir de *Canonicus:* c'est-à-dire, pain de Chanoine.

CHOINE. Arbre de moyenne grandeur qui croît dans le Bresil. Ses feuilles sont semblables à celles du laurier. Il porte un fruit qui est de la grosseur d'une citrouille mediocre, & de la figure d'un œuf d'autruche. Ce fruit est beau; mais il ne vaut rien à manger. Les Indiens en font des coupes de diverses sortes. Ils en font aussi un certain instrument qu'ils appellent *maraca*, dont ils se servent dans leurs superstitions.

CHOIR. Voyez CHEOIR.

CHOISIR. v. act. Faire un choix, donner la preference à une chose sur une autre. Saint Pierre a été *choisi* pour jetter les fondemens de l'Eglise chez les Juifs & chez les Gentils. Les lots de ce partage sont si égaux, qu'il n'y a point à *choisir.* Il *choisit* la nuit pour mieux couvrir son entreprise. ABL. L'homme s'imagine deliberer, & *choisir* librement; mais il ne fait qu'obeïr. OE. M. Les gens d'un esprit solide aiment mieux se taire, que d'énerver leurs pensées par des termes mal *choisis.* VAL. On ne *choisit* point un état par rapport aux talens que l'on a; mais selon certaines loix que la vanité des hommes a établies, & selon lesquelles on croit que parcequ'on est d'une telle naissance, il faut *choisir* un tel genre de vie. NIC. Comment être toûjours attaché à la même personne, quand le cœur ne l'a pas *choisie?* OE. M. Il y a des gens que le neant n'effraye point, & qui *choisissent* de n'être point, plutôt que d'être mal. MALEB. Menage fait venir ce mot de *colligere.*

On dit aussi, qu'on a *choisi* quelcun, quand on s'est attaché à lui plutôt qu'aux autres. Ce soldat a *choisi* le General de l'armée ennemie pour le coucher en joüe, il l'a *choisi* entre mille personnes.

On dit proverbialement, qu'on est maudit dans l'Evangile, lorsqu'on *choisit*, & qu'on prend le pire. On dit encore d'une personne qui est reduite à la necessité du choix, Vous n'avez qu'à *choisir*, à prendre, ou à laisser.

CHOISI, IE. part. & adj.

On appelle *gens choisis*, des gens qui excellent dans leur profession, qui sont au dessus des autres. Il envoya à cette expedition un detachement de soldats *choisis.* Il n'y avoit que des gens *choisis* dans cette assemblée. En ce sens on le dit de tout ce qui est excellent, fin, & delicat. Le commerce du monde *choisi* donne un air de politesse qu'on ne perd jamais. M. SC. Cette devote en fuyant le faste, & le tumulte, s'est reservé un commerce delicat, & *choisi*, ST. EV. Les citations doivent être *choisies*, & peu frequentes. ID.

CHOIX, ou CHOIS. s. m. Jugement par lequel on donne la preference à une chose sur l'autre. Il faut rendre la justice sans *choix*, ni acception de personnes. Dieu veut de nous un amour de *choix*, qui lui assujettisse nôtre esprit, & nôtre cœur. MALEB. L'attachement du peuple pour la verité, n'est nullement un *choix* libre, & raisonné; c'est par accident. BAY. Chacun cherche à se donner, & à s'assujettir: le *choix* des superieurs tient lieu de liberté. ST. EV. Un honnête homme ne se rebute jamais par un refus de chasteté, & non de *choix.* MONT. On aime bien plus par *choix* que par devoir. OE. M. L'homme sent qu'il agit par *choix*, & sans une determination necessaire; & cela suffit pour conclure qu'il est libre. ID. Je hais les imaginations heureuses qui échappent à l'esprit sans *choix*, & sans connoissance. ST. EV. Il n'y a point d'imprudence si ordinaire que le *choix* de l'état où nous devons passer la vie: si l'on y prend bien garde presque personne n'est bien placé. NIC.

> *Non, ce n'est ni par* choix, *ni par raison d'aimer,*
> *Qu'en voyant ce qui plaît on se laisse enflammer,* CORN.
> *Le* choix *des immortels nous fait ce que nous sommes,*
> BREB.
> *Du discours, en prêchant, sçache observer les loix,*
> *Il ne t'est pas permis de t'en faire à ton* choix,
> L'ART DE PRECH.

On dit au Palais, qu'une chose a été laissée au *choix* & option d'une partie, quand on lui a donné la liberté de faire une chose, ou une autre. Le Droit Romain laisse le *choix* d'un heritier à un testateur. On l'a condamné à payer les pensions de ce Benefice, ou à l'abandonner, à son *choix* & option.

CHOIX, signifie encore, l'élite, le plus beau & le meilleur; ce qu'il y a de plus fin, & de plus exquis. Je veux avoir le *choix* de cette marchandise. Le *choix* des paroles est necessaire, pour être éloquent. Il faut joüir de la conversation avec *choix*, & en moderer l'usage avec discretion. ST. EV. Une extrême justesse dans le *choix*, & dans l'arrangement des paroles, affoiblit quelquefois les pensées, & desseche le discours. BOU. Je prefere le *choix* des choses à l'abondance. LE CH. DE M.

CHOLAGOGUE. s. m. Medicament qui purge la bile par bas. Il y en a de simples & de composez, & les uns & les autres sont de trois sortes par rapport à leur activité. Il y en a de benins, de mediocres, & de violens. Les benins sont ceux qui purgent doucement, comme la manne, la casse, les roses, les tamarins &c. Les mediocres sont le sené, la rheubarbe, l'aloës &c. & les violens le jalap, la scammonée &c.

Ce mot vient de *cholé*, *bile*, & du verbe *agein*, *amener.*

CHOLIDOQUE. adj. m. Terme d'Anatomie. Le pore *cholidoque* est un canal qui conduit la bile du foye dans l'intestin duodenum.

CHOMET. s. m. Petit oiseau fort gras, & fort delicat qui se trouve en Normandie. Il se perche ordinairement sur la pointe du chaume dans les champs.

CHOMMABLE. adj. m. & f. Jour ou Fête auquel il n'est pas permis de travailler. Les Dimanches & Fêtes commandées par l'Eglise sont des jours *chommables.*

CHOMMAGE. s. m. Etat d'une chose qui est sans agir un certain temps. Quand des ouvriers ont manqué de se trouver dans un attelier, on leur deduit leur *chommage.* L'Ordonnance regle le *chommage* des moulins pendant 24. heures à 40. sols, quelque nombre de roués qu'il ayent, qu'on leur paye, quand ils sont empêchez de moudre par le passage des trains, des bateaux.

CHOMMER. v. act. S'abstenir de travailler pour le respect de quelque jour, ou Fête qu'on solennise. Quoyque le mot de *chommer* se dise, il n'est pourtant pas

pas du beau stile. St. Joseph est une Fête qu'on *chommoit* autrefois. On *chomme* les jours de la naissance des Princes, de leurs entrées solennelles.

Ce mot vient, selon Menage, de *calmare*, qui a été fait de *calmus*, disant qu'il faudroit écrire *chaumer*, & cite Vulcanius qui le derive du Grec *chasman*, qui signifie *être oisif* & *baailler*. Mais il est certain que ce mot vient de *chom* qui est purement Bas-Breton, & signifie *demeurer*, *s'arrêter*, *se reposer*. On dit encore en Bretagne, *Chommet d'asé*, Arrêtez là, demeurez là.

Chommer, signifie aussi, Manquer de besogne, de travail, de pratique. Il ne faut pas laisser *chommer* les compagnons, il leur faut tailler de la besogne.

On dit proverbialement d'un homme disgracié qui n'a plus ni credit, ni autorité, que c'est un Saint qu'on ne *chomme* plus. On dit aussi, Il ne faut point *chommer* les Fêtes avant qu'elles soient venuës; pour dire, Il ne faut point s'affliger, ni se rejouïr par prevoyance, & avant que les biens ou les maux soient arrivez.

Chommé, ée. part. & adj. La Fête des morts n'est *chommée* que jusqu'à midi.

CHONDRILLE. s. f. Herbe qui pousse d'abord de grandes feuilles disposées en rond & qui traînent par terre: elles sont decoupées comme celles de la dent de lion, lisses, qui se fletrissent à mesure que leur tige croît. Cette tige vient à la hauteur de deux ou de trois coudées, jettant quantité de branches souples & flexibles: elle n'a point de feuilles, ou elle en a bien peu. Ses fleurs qui sont attachées aux côtez & aux extremitez des branches, sont jaunes, semblables à celles de la laituë. Sa semence est presque ronde, canelée, oblongue cendrée & garnie d'une aigrette. Sa racine est simple, de la grosseur du pouce, remplie d'un suc laiteux fort gluant, longue d'une coudée & demie, & d'une douceur qui n'est pas agreable. Elle croît dans les lieux sabloneux. On l'appelle en Latin *chondrilla prima Dioscoridis*.

Ce mot vient du Grec *chondros*, *grumeau*. Le lait de la *chondrille* se grumele facilement, ainsi que celui des plantes semblables. Il y a d'autres especes de *chondrille*.

CHOPINE. s. f. Petite mesure de liqueurs qui contient la moitié d'une pinte. La *chopine* d'eau commune pese une livre à Paris.

Ce mot, selon Menage, vient de *cupina*, diminutif de *cupa*. Il y a apparence qu'il vient de l'Allemand *schopp*, signifiant la même chose.

Chopine, signifie aussi, la quantité de liqueur contenuë dans cette mesure. Le compliment que se font les petites gens, c'est de dire, Allons boire *chopine*, je veux payer *chopine*. Ce qui a donné lieu à ce couplet de chanson:

> *On ne croit boire que* chopine,
> *Et quelquefois on en boit deux:*
> *On croit rire avec sa voisine*,
> *Et l'on en devient amoureux.*

On dit aussi, une *chopine* d'olives, parcequ'on les vend à cette mesure. Une *chopine* de sel, dans les lieux où on donne le sel par impôt. On dit de celui qu'on veut taxer d'avoir trop bû, qu'il a mis pinte sur *chopine*.

CHOPINER. v. n. Boire plusieurs chopines de suite, yvrogner. Il est bas.

CHOPINETTE. s. f. Diminutif de chopine, qui signifie la même chose: mais qui ne se prend que pour la liqueur, & ne se dit que par le petit peuple. Boire *chopinette*.

Chopinette de pompe. Terme de Mecanique. C'est un petit cylindre de bois percé par le milieu, dont le trou est couvert d'une soupape, lequel on arrête fixe dans le corps de la pompe, un peu au dessous de l'endroit où descend la heuse.

CHOPPEMENT. s. m. Action de celui qui choppe. Ce mot se trouve dans Pomey; mais on ne le croit pas fort en usage.

CHOPPER. v. n. Heurter du pied contre quelque chose, ensorte qu'on soit en danger de tomber. Ce chemin est si raboteux, qu'on y *choppe* à tous momens. Cheval qui *choppe*.

Chopper, se dit figurément en choses morales, & signifie, Faillir. Cet Officier s'est brouillé avec son Superieur, il a *choppé* lourdement. Cet Auteur a *choppé* en plusieurs endroits, & a fait cent bevuës dans ses notes. Ce mot vieillit.

CHOQUANT, ante. adj. Qui offense. Ce mot est *choquant*. Sa maniere d'agir est fort *choquante*. Souvent pour ne point connoître ce qu'on a de *choquant* dans l'humeur, on traite les autres avec dureté, & l'on en rejette encore le tort sur eux. Nic. Il est des refus moins *choquans* que certaines graces que l'on fait trop sentir. Bell. Il y a une humilité d'amour propre, qui sçait éviter ce qu'il y a de *choquant*, & de ridicule dans l'orgueil. Port-R. Moliere dit en parlant d'une femme;

> *Mais je ne lui veux point la passion* choquante,
> *De se rendre sçavante, afin d'être sçavante.*

CHOQUER. v. act. & n. Heurter avec violence. Les navires se brisent en *choquant* contre les rochers. Les armées se sont *choquées* avec grande ardeur, si-tôt qu'elles ont été en presence.

Choquer, signifie figurément, Deplaire, insulter, quereller, offenser. Ce soldat est un querelleur qui *choque* tout le monde. Ce Satirique a *choqué* bien des gens. C'est un homme delicat sur le point d'honneur; il se *choque* de tout.

Choquer, signifie encore, Blesser legerement. Ce qui *choque* les esprits bornez, ne surprend point les gens sages. Le Ch. de M. Soyez industrieux à menager l'esprit du Prince, & gardez vous de *choquer* la delicatesse de son humeur. St. Ev. Les cacophonies *choquent* l'oreille. Cet homme me deplaît, il me *choque* la vuë. Cet Auteur a bien avancé des choses qui *choquent* le bon sens. Il n'y a rien dans cet ouvrage qui *choque* la bienseance. On s'empresse peu de rendre un temoignage intrepide aux veritez qui *choquent* l'autorité suprême. Tour. J'aime ceux qui ont toûjours de l'esprit sans *choquer* personne; & je hai ceux qui n'en ont que pour deplaire. Le Ch. de M. Il faut rejetter les opinions qu'on n'approuve pas avec tant de modestie, qu'on ne *choque* personne. Nic. Il faut tâcher de plaire à l'esprit; mais sans *choquer* la raison. Le P. Ra. Il est dangereux de *choquer* la vanité des Grands. Vau. On ne doit pas *choquer* trop rudement l'amour propre. Bell.

Choquer la tourne-vire, en termes de Marine, c'est la rehausser sur le cabestan, pour empêcher qu'elle ne se croise, & qu'elle ne s'embarasse lorsqu'on la vire.

Choqué, ée. part. & adj.

CHOREVEQUE. s. m. Les Sçavans disputent quelle étoit la fonction du *Chorevêque* dans la primitive Eglise. Mr. de Laroque soutient que les *Chorevêques* étoient les Evêques de la campagne, & qu'ils avoient la même autorité dans leurs villages, que les Evêques des grandes villes dans leur diocese. Mais dans la prosperité, les Evêques dedaignerent ces retraites solitaires, & champêtres. Ils s'imaginerent que l'Episcopat étoit avili, & devenoit meprisable dans la bassesse du village. Ainsi le Concile de Sardique defendit de consacrer des Evêques à la campagne, ou dans les petites villes, afin que la dignité Episcopale fut toûjours relevée par l'éclat des grandes villes. Voyez M. de Marca. Les *Chorevêques* exerçoient dans les Bour-

gades la plupart des fonctions épiscopales : mais ils n'étoient pas ordonnez comme les Evêques, & n'étoient pas revêtus de la même autorité. Ils étoient seulement au dessus des simples Prêtres. Du Bois.

L'office des *Chorevêques*, ausquels les Doyens ruraux ont succedé, étoit de veiller sur les Paroisses de la campagne. On les a abolis, parcequ'ils usurpoient l'autorité des Evêques. Le Mai.

CHORION. s.m. C'est la membrane exterieure qui enveloppe tout le fœtus : elle est forte, polie en dedans du côté qu'elle s'unit avec une autre membrane qui est au dessous, qu'on appelle *amnios*, rude, & inegale par dehors, parsemée de quantité de vaisseaux, & attachée à la matrice par le moyen du placenta qui lui est fort adherant. Cette membrane se trouve dans tous les animaux. *Chorion* vient du Grec *chorein* qui signifie *capere*, contenir. Le *chorion* avec *l'amnios* & le *placenta* font ce qu'on nomme *l'arrierefaix* ou *secondine*.

Au reste il faut remarquer que la premiere syllabe du mot de *chorion*, & de tous ceux qui suivent, jusqu'au mot de *chose* exclusivement, se prononce *Ko*; c'est-à-dire, que l'*h* est comptée pour rien dans la prononciation.

CHORISTE. s.m. Chantre ou Prêtre chantant au Chœur. Il vient ordinairement deux *Choristes* revêtus de chapes chanter alternativement avec le Chœur quelques Antiennes, ou Motets, entre l'Epître, & l'Evangile.

CHOROBATE. s.m. est une espece de niveau dont se servoient les Anciens, composé d'une double équierre faite comme un T, qui est decrit par Vitruve liv. 8. chap. 6. Il servoit à prendre la situation d'un lieu. Il vient du Grec *chorobatein*, qui signifie parcourir une region.

CHOROGRAPHIE. s.f. est la science qui apprend à faire une carte particuliere d'une Province, d'une region.

Ce mot vient de *chora*, qui en Grec signifie *region*.

CHOROGRAPHIQUE. adj. Qui appartient à la Chorographie. Samson a fait plusieurs belles cartes *chorographiques*. Sophian a fait des descriptions & des cartes *chorographiques* de la Grece. On a envoyé des Geometres faire des cartes *chorographiques* fort exactes de plusieurs Provinces de la France.

CHOROIDE. adj. Terme d'Anatomie qu'on donne à diverses parties du corps, qui ressemblent en quelque maniere au chorion.

Ce mot vient de *chorion*, qui est une des membranes qui environnent le fœtus, & de *idestai*, ressembler.

On donne le nom de *choroïde* à la membrane qui envelope immediatement le cerveau, & qu'on appelle d'ordinaire *la pie mere* : elle est appellée *choroïde*, parcequ'elle est parsemée de quantité de vaisseaux, comme le *chorion*.

On nomme aussi *plexus* ou *lacis choroïde* un entrelassement d'arteres & de veines qui est dans les ventricules anterieurs du cerveau.

On appelle encore *choroïde* la seconde tunique de l'œil, parcequ'elle est parsemée aussi de vaisseaux. On la nomme autrement *uvée*. C'est elle qui est percée par devant pour laisser entrer la lumiere. Cette ouverture est appellée la *prunelle*, qui est environnée d'un cercle qu'on nomme *iris*, à cause de ses diverses couleurs. Mr. Mariotte tient que la vision se fait plutôt dans la *choroïde* que dans la retine : ce qu'il tâche de demontrer dans les lettres qu'il a écrites à Messieurs Pecquet & Perrault, inserées dans les Memoires de l'Academie des Sciences. Bartholomæus Torrinus fameux Philosophe dans son *Parnassus triceps* est de même avis; mais tous les autres Auteurs sont d'un sentiment contraire. Cette *choroïde* est tout-à-fait noire dans l'homme; mais dans les yeux des lions, des chameaux, des ours, des bœufs, des cerfs, des brebis, des chiens, des chats, & de la plupart des poissons, on y voit une couleur fort éclatante qui paroît comme font les brillans d'argenterie, ou le lustre des perles Orientales, ou de l'iris, au lieu le plus exposé aux rayons du soleil : & c'est ce que les Physiciens appellent le *tapis*.

CHORUS. s.m. Terme Latin, dont on se sert dans les rejouïssances de table; quand quelcun a chanté un couplet de chanson, il invite les autres conviez à la repeter tous ensemble, en leur disant, Allons *chorus*.

Chorus, étoit aussi un ancien instrument de Musique dont Thoinot Arbeau en son Orchesographie temoigne avoir vû la figure dans un ancien livre, où étoient decrits tous les instrumens de Musique. Il dit qu'il se joignoit avec la symphonie & le tabourin.

CHOSE. s.f. Nom general qu'on donne à tout ce qui est en la nature. La Divinité est une *chose* incomprehensible. Toutes les *choses* de ce monde sont sujettes au changement. Dire des *choses* plaisantes, & en pouvoir faire d'utiles, sont les moyens d'entrer dans les cœurs les plus inaccessibles. St. Ev. Ce Dieu qui du neant a formé toutes *choses*. L'Ab. Tetu. Qui vit content de rien, possede toutes *choses*. Boi. La mort étant la derniere de toutes les *choses*, c'est bien assez que l'on aille à elle d'un pas assuré, sans que l'on y coure. Vau. Par un enchainement de causes inconnuës, mais determinées de tout temps, chaque *chose* marche en son rang, & acheve le cours de sa destinée. Id. Les gens de bon goût trouvent du plaisir à des *choses* que les gens du commun ne sentent pas; comme ils en meprisent d'autres que le peuple admire. Le Ch. de M. Les passions ont rendu l'homme esclave de toutes les *choses* sensibles. Maleb. Ce mot est derivé de *causa*, qui dans les vieux titres signifie *chose*, comme prouve Pasquier.

Chose, signifie les reflexions, les pensées, les opinions, les dogmes &c. Les belles *choses* mêmes ont besoin d'être menagées, & il ne faut pas éblouïr l'esprit par un trop grand nombre de traits agreables, & surprenans. Cl. Il y a dans Theocrite une certaine bigarrure de jolies *choses*, & de *choses* purement rustiques, qui est très-mal assortie. Font. Il n'y a rien de naturel dans Seneque; il ne songe qu'à dire de belles *choses*. Le P. le B. L'évidence n'accompagne pas les *choses* de la foi. Maleb. Ce qui divertit la plupart du monde m'ennuye; & les *choses* de sens, & de raison ne me lassent jamais. Le Ch. de M.

Chose, se dit aussi par opposition aux personnes. Un tel mot est un terme general qui convient aux *choses*, & aux personnes.

Chose, se dit encore par opposition aux paroles qui sont vuides de sens. Une des principales beautez du discours consiste, à être plein de *choses*, & dechargé des paroles superfluës. Log. Je ne veux point de mots, je demande des *choses*. L'Art de Prech.

Chose, signifie quelquefois, Affaire, action. Tacite ne rapporte pas les *choses* comme elles sont arrivées; mais comme il imagine qu'elles auroient pû être. Bou. La *chose* ira bien autrement que vous ne pensez. Les *choses* ne sont plus entieres. Il faut remettre les *choses* en l'état qu'elles étoient. La *chose* parle d'elle-même. C'est le caractere des Romains, de faire, & de souffrir de grandes *choses*. Bou. Les *choses* humaines ne roulent point à l'avanture, & au gré de la fortune. Vau. On se peut éloigner du monde si les *choses* n'y vont pas comme on veut; mais quand on se montre, il faut les laisser aller comme elles vont. Le Ch. de M. Voilà l'état des *choses*, voilà où on en est. Ce n'est pas peu de *chose* de sçavoir douter avec raison, & avec esprit. Mal.

Si ce n'est que le Ciel qu'à mes vœux on oppose,
Lever un tel obstacle, est à moi peu de chose. Mol.

Chose, signifie encore le bien, le corps dont il s'agit. Tous les frais d'un decret, d'une vente, se prenent sur la *chose*, se font aux depens de la *chose*. Celui qui a vendu un heritage a un hypotheque privilegié, parceque c'est sa *chose*.

Chose, se dit encore du bien commun; & on appelle la *chose publique*, ce qui regarde l'Etat, la Republique.

Chose, se dit aussi de tout ce qui n'a point de nom, de ce qu'on ignore, ou dont on ne se souvient pas, ou qu'on s'abstient de dire par pudeur; ou quand on manque d'expression. C'est bien souvent l'asile de l'ignorance, & il est certain qu'on abuse de la commodité de ce mot, & qu'on y a recours trop souvent. On dit d'un enfant qui n'est point baptisé, C'est *chose* qui n'a point de nom. On dit dans les arts, quand on ne sçait pas le nom d'un outil, Ce *chose* avec quoy on rabotte, on perce, &c. Nous passâmes la riviere à *chose*, je ne me souviens pas du nom de ce port. On appelle aussi en matiere obscene *chose*, ce qu'on ne veut pas nommer; & alors il est masculin.

Chose, se dit encore en ces phrases assez ordinaires. En parlant de *choses* & d'autres. Cela est beau entre autres *choses*. Je vous recommande cela sur toutes *choses*. Vous irez en un tel endroit avant toutes *choses*. On dit aussi par exclamation, *Chose* étrange! *Chose* inouïe! Je ne ferois pas cela pour *chose* du monde. La belle *chose*, que d'être heureux du consentement des miserables, & sans trouver l'envie par les chemins! Bal.

CHOU. s. m. Herbe qui est assez connuë, & dont il y a plusieurs especes. On distingue les *choux* en cultivez & en sauvages. Les uns & les autres sont de plusieurs sortes. Diogene lavant ses *choux*, cria à Aristippe, si tu sçavois manger des *choux*, tu ne ferois point ta cour aux Grands: & toi, repondit Aristippe, si tu sçavois faire ta cour aux Grands, tu ne t'amuserois point à laver des *choux*. Abl.

Chou cabus, est ainsi appellé, parceque ses feuilles sont entassées les unes sur les autres, & forment comme une tête. On le nomme aussi *chou pommé*, ou *à pomme*. En Latin *brassica capitata*. Il y en a de blancs & de rouges.

Chou commun blanc, est une autre espece de *chou*, qui a les feuilles grandes, charnuës, vertes tirant sur le blanc. Ses fleurs sont blanches ou plutôt pâles. Il est meilleur après qu'il a senti la gelée, parceque le froid le rend plus tendre. On l'appelle aussi *chou gelé*, ou *chou vert*, en Latin *brassica alba* ou *viridis*.

Chou commun rouge, a ses feuilles vertes tirant sur le rouge, & ses fleurs jaunes. En Latin *brassica rubra vulgaris*.

Choufleurs, espece de *chou* qui a une tête assez large & molle, d'ou sortent quantité de petites fleurs pâles ou blanchâtres. On en fait des entremets. En Latin *brassica cauliflora* ou *multiflora*.

Chou frisé, autre espece de *chou* dont les feuilles sont fort grandes & fort frisées. Ses côtes sont blanches, & quelquefois d'un rouge clair, de même que les tiges. Ses fleurs sont jaunes. En Latin *brassica alba crispa*.

Chou-rave, est une espece de *chou* dont la tige est charnuë, blanche en dedans & ronde en forme de rave. Ses fleurs sont petites & jaunes. En Latin *brassica caulorapa*, ou *gonglyodes*.

Chou de Savoye, est une espece de *chou blanc* dont les feuilles sont mediocrement frisées & serrées comme celles de la laituë. Il est tendre, doux & à present estimé le meilleur. Ses fleurs sont blanches. En Latin *brassica alba capite oblongo non penitus clauso*, ou *brassica Sabauda*.

Les Anciens estimoient fort le *chou*, car Pline nous apprend que Chrysippe, Dieuches, Pythagore & Caton en avoient composé des volumes entiers. On se sert des feuilles & de la semence en Medecine. Les feuilles échauffent & dessechent: elles sont vulneraires & empêchent l'yvresse. La decoction des *choux* rouges est bonne pour la toux & pour d'autres maux de poitrine. On se sert de la graine pour tuer les vers.

Chou Karaibe, est une espece de *chou* qui vient dans les Isles de l'Amerique. Ses racines sont rondes, massives, grosses comme la tête, de couleur de chair par dehors, jaunes par dedans, d'une odeur aussi douce que celle des violettes. Ses tiges & ses feuilles ressemblent à la grande serpentine: elles contiennent un suc laiteux qui est assez doux, de même que les racines. On fait du potage de ces racines & de ces feuilles.

Il y a dans ces Isles une autre espece de *chou*, que les habitans appellent *choux poivrez*, fort semblables aux precedens, dont on les distingue sur tout en les mangeant, car ils brûlent la bouche & le gosier. Ils ont les feuilles un peu plus longues que les autres, & les fleurs blanches. Si on en mange beaucoup ils donnent le flux de bouche.

Chou de chien, est une espece de mercuriale. Ses feuilles sortent deux à deux par intervalles des nœuds des tiges: elles sont semblables à celles de la *mercuriale commune*, mais plus longues. Ses fleurs sont de couleur d'herbe, composées de trois petites feuilles. On lui attribuë les mêmes vertus qu'à *la mercuriale*. En Latin *mercurialis montana testiculata* ou *cynocrambe*.

Chou marin, est une autre sorte de plante qu'on appelle autrement *soldanelle*. Voyez Soldanelle.

On appelle un lapin domestique nourri dans le grenier ou dans la bassecour, un *mangeur de choux*. On appelle *pomme de chou*, la plus mechante des pommes qui se mangent, & qui sent le goût du *chou*.

Chou, est aussi une espece de pâtisserie fort legere & fort enflée, faite avec des œufs, du beure, & de l'eau rose. Elle est semée par dessus de nompareille de dragée. On les appelle aussi par antiphrase des *casse-museaux*. On se sert de petits *choux* aux Rois, au lieu de gâteaux. Aux étreines on envoye de gros *choux* de pâtisserie.

On dit proverbialement d'une personne releguée à la campagne, ou qui est obligée d'y demeurer, qu'on l'a envoyée planter des *choux*. On dit aussi, Ce n'est pas le tout que des *choux*, il faut encore de la graisse; pour dire, qu'on n'a qu'une partie des choses necessaires pour venir à bout de quelque entreprise. On dit aussi, qu'un homme fait ses *choux* gras de quelque chose, lorsqu'il fait bien ses affaires, qu'il fait de grands profits en quelque chose. On dit, qu'un homme veut sauver la chevre & les *choux*; pour dire, qu'il veut remedier à tous les inconveniens qui se trouvent dans une affaire. On dit aussi de celui qui dispose du bien d'autrui comme s'il étoit à lui, qu'il en fait comme des *choux* de son jardin. On dit à celui à qui on donne la libre disposition de quelque chose, qu'il en fasse des *choux*, des raves, des pâtez. On dit aussi, qu'Aubervillers vaut bien Paris *chou* pour *chou*; pour dire, qu'il croît plus de *choux* à Aubervillers qu'à Paris. On dit aussi, *Chou* pour *chou*; pour dire, L'un vaut l'autre. On dit aussi d'une personne qui prise plus qu'il ne faut ses bonnes qualitez, qu'elle fait bien valoir ses *choux*. On dit, que la gelée n'est bonne que pour les *choux*. On dit encore d'une chose qu'on veut mepriser beaucoup, qu'elle ne vaut pas un tronc de *chou*, un trognon de *chou*: d'autres disent un *trou de chou*. On dit aussi, qu'un homme va tout à travers les *choux*; pour dire, qu'il agit en étourdi & imprudemment dans les affaires qu'il entreprend. On dit d'un envieux, qu'il est comme le chien du Jardinier,

qui ne mange point de *choux*, & qui ne veut pas qu'un autre en mange. On dit d'un homme dont la naissance est inconnuë, qu'il a été trouvé sous un *chou*.

CHOUCAS, ou CHUCAS. s. m. Espece de corneille grise, au bec & au pied rouge. On l'appelle aussi *graille* ou *grole*, ou *mantelée*. En Latin *graculus*.

CHOUETTE. s. f. Oiseau de nuit, espece de chevêche, de chathuant, de hibou. Elle est de la grandeur d'un pigeon ramier avec un plumage tanné & blanchêatre. Elle fait son nid dans le creux des arbres, ou dans les trous des murailles. Elle paroît à la pointe du jour, ou quand la nuit commence à venir. En Latin *noctua*. Elle est ennemie des petits oiseaux. Elle se nourrit de lesards, de souris, de grenouilles.

Ce mot vient de *cucuba*, ou *cucubetta*. MEN.

On dit proverbialement de celui qui est accoutumé à derober, qu'il est larron comme une *choüette*. Ce proverbe est venu des Latins, ils appelloient la *choüette monedula*, parcequ'elle vole l'argent.

CHOUQUET. s. m. Terme de Marine. C'est un gros billot de bois quarré par dessous, & rond par dessus, qui sert à chaque brisure des mâts au dessus des barres de hunes pour emboiter les mâts l'un dans l'autre par le moyen des tenons & des mortaises qui y sont. On y emboite aussi le bâton du pavillon. On l'appelle autrement *tête de more*.

CHOYER. v. act. Traitter, manier delicatement quelque chose; la conserver avec soin. Les gens propres *choyent* beaucoup leurs habits. Vous avez de belles porcelaines, il les faut bien *choyer*. Cette mere *choye* fort ses enfans. Ce mot est du stile familier. La santé des Princes est fort precieuse, il la faut *choyer*.

Il le choye, *il l'embrasse, & pour une maîtresse*
On ne sçauroit, je pense, avoir plus de tendresse. MOL.

On le dit aussi fort souvent avec le pronom personnel, pour signifier avoir grand soin de soi, aimer fort sa santé & ses aises. C'est un homme qui se *choye* fort.

CHOYER, signifie aussi, Epargner. Dans les villes assiegées il faut *choyer* les provisions, les épargner. Un homme qui n'a que peu de bien, le doit *choyer*.

CHOYER, signifie encore, Menager la reputation de quelcun. Il n'est pas satisfait de son Avocat, il a trop *choyé* sa partie. Cet Historien a beaucoup *choyé* un tel Prince, il n'en a pas dit tout le mal qu'il en sçavoit.

C H R.

CHRESME, ou CHREME. s. m. Huile consacrée par l'Evêque, qui sert à administrer les Sacremens de Batême, de Confirmation, d'Ordre, & d'Extrême-Onction. On fait le St. *Chrême* le Jeudy Saint avec de grandes ceremonies.

Ce mot vient du Grec *chrisma*, signifiant la même chose. Du Cange dit qu'il y en a de deux sortes: l'un qui se fait avec de l'huile & du baume, qui sert aux Sacremens de Batême, de Confirmation, & des Ordres: l'autre qui est de simple huile qui est consacrée par l'Evêque, qui servoit aux Catechumenes, & dont on use en l'Extrême-Onction. Cette ceremonie est fort ancienne, & même d'institution Apostolique. Avec cette difference pourtant, que cette Onction n'étoit point administrée par les Apôtres comme un Sacrement; mais seulement comme une ceremonie à la presence de laquelle Dieu operoit la guerison du malade.

On appelle à Bourges le *Chrême de Bourges*, la Jurisdiction spirituelle de l'Archevêque, dans le detroit de laquelle il a droit de distribuer le St. *Chrême* aux Curez.

CHRESMEAU, ou CHREMEAU. s. m. Petit bonnet qu'on prepare pour mettre sur la tête des enfans qu'on batise, lorsqu'on leur a appliqué le Saint Chrême.

CHRESTIEN, ou CHRETIEN, ENNE. adj. & subst. Celui qui croit en J. CHRIST; qui est batisé, & qui suit la doctrine de l'Evangile. Le monde *Chretien*. Le peuple *Chretien*. Les premiers *Chretiens* ont vêcu dans une grande pureté. Le sang des Martyrs a été une semence des *Chretiens*. Parmi le peuple l'on n'est *Chretien* que par hasard, & non point par reflexion. FL. Un Dieu du Paganisme fait une mechante figure dans un poëme *Chretien*. OE. M. Si on comparoit la doctrine des *Chretiens* avec leur conduite, on trouveroit leur vie bien peu conforme à leur foi. DE VILL. Comment accoutumer des esprits corrompus à la regularité de la Religion *Chretienne*; chaste, severe, ennemie des sens, & uniquement attachée aux biens invisibles. M. DE M. O mon Pere, lui dis-je tout effrayé, ces gens-là étoient-ils *Chretiens*? PASC. On a commencé à donner ce nom à Antioche à ceux qui croyoient en J. CHRIST, comme on voit dans les Actes des Apôtres. Avant cela on les appelloit *Disciples*.

CHRETIEN, se dit aussi de ce qui appartient à la Religion de J. CHRIST. La Morale *chretienne* l'a bien emporté sur celle des Payens. Les deserts étoient peuplez de gens qui faisoient profession de mourir à l'amour du monde par l'étude de la perfection *chretienne*. HERMAN. L'humilité est la base des vertus *chretiennes*. JAQ.

Ne valoit-il pas mieux vous perdre dans les nuës,
Que d'aller sans raison, d'un stile peu chretien,
Faire insulte, en rimant, à qui ne vous dit rien? BOIL.

On appelle par excellence le Roi de France, le *Roi Très-Chretien*, comme le Fils aîné de l'Eglise. On a donné aussi le nom de *Chretiens* particulierement aux Ecclesiastiques, & le nom de *Chretienté* au Clergé.

On appelle des *poires de bon Chretien*, certaine espece de grosses poires & de fort bon goût. Voyez POIRE.

CHRETIEN, se prend aussi quelquefois substantivement. Les *Chretiens* sont obligez à une grande pureté. Les *Chretiens* ont fait plusieurs Croisades contre les Infidelles, où ils ont commis les plus horribles crimes.

Responsable du tems, l'inutile Chretien
Croira que c'est un mal, de ne point faire un bien.
L'ART DE PRECH.

Quel est l'aveuglement, & quelle est le malheur
D'un Chretien *qui donne à la joye,*
Le tems qu'il doit à la douleur?
L'AB. TETU.

CHRETIEN, se dit aussi dans le stile bas & comique, pour Personne. Jamais je ne vis un plus hideux *Chretien*. MOL.

On dit proverbialement, quand un homme ne goûte pas une chose qui est bonne, ou qu'il ne fait pas ce que les autres font, qu'il n'est pas *Chretien*. On dit aussi, Il n'y a corps de *Chretien* qui m'ose reprocher telle chose; pour dire, Il n'y a personne qui me veuille soutenir cela.

On dit aussi, Parler *Chretien*; pour dire, un langage qu'on entende, ou un stile qui ne ressente plus le Paganisme. Si nous étions au temps des sacrifices, je devrois sacrifier à Esculape; mais il faut parler *Chretien*, & je louë Dieu &c. BAL.

CHRESTIENNEMENT. adv. D'une maniere chretienne. Il faut pardonner les injures, quand on veut vivre *chretiennement*.

C'est en vain qu'un Docteur, qui prêche l'Evangile,
Mêle chretiennement *l'agreable à l'utile;*
S'il ne joint un beau geste à l'art de bien parler.
L'ART DE PRECH.

CHRESTIENTE. s. f. Tout le païs habité par les Chretiens. Les Turcs ont toûjours tâché de troubler le repos de la *Chretienté*, ont envahi plusieurs terres de

de la *Chretienté.* Ce sont les seuls par qui nous gouvernons la *Chretienté.* PASC.

Il y a aussi au païs du Maine & ailleurs un Doyenné qu'on appelle *Doyenné de Chretienté*, comme on voit dans le Pouillé des Benefices. C'est ainsi qu'on a appellé autrefois la Cour d'Eglise, *Cour de Chretienté*, tant en parlant de la Jurisdiction, que de l'Auditoire. On a dit aussi, qu'un enfant avoit *Chretienté*, quand il avoit le Batême.

On dit proverbialement, Dieu benisse *Chretienté*, quand on fait comparaison d'un animal à un homme. On dit aussi de celui qui n'a point de semelles à ses souliers, à ses chausses, qu'il marche sur la *Chretienté*; pour dire, sur le pavé.

CHRIST. s. m. Prononcez l's. Terme de Peintre & d'Imager. Crucifix; taille douce qui represente la tête seule de nôtre Seigneur. Voilà un beau *Christ*.

CHRIST. L'Ordre de *Christ*, est un Ordre militaire fondé l'an 1318. par Denis I. Roi de Portugal, pour animer sa Noblesse contre les Maures. Le Pape Jean XXII. le confirma en 1320. & donna aux Chevaliers la regle de St. Benoît. Alexandre VI. leur permit de se marier. Il a été depuis inseparablement reüni à la Couronne, & les Rois de Portugal ont pris le titre d'Administrateurs perpetuels de cet Ordre.

CHRISTIANISME. s. m. Les deux *s* de ce mot se prononcent. La doctrine de J. CHRIST, la Foi, la Religion Chretienne. Les Apôtres & les Martyrs ont prêché, ont établi le *Christianisme*. On a porté le *Christianisme* dans les Indes Orientales, & Occidentales. Ceux qui ne tenoient au *Christianisme* que par la terreur, allerent tumultuairement investir le Palais. FL. Le G. Constantin étoit alors dans la chaleur de son nouveau *Christianisme*. HERMAN. Ce n'est pas là l'esprit du *Christianisme*. PORT-R. Quand les hommes auront retiré du *Christianisme* ce qu'ils y ont mis, il n'y aura qu'une même Religion aussi simple dans sa doctrine, que pure dans sa morale. ST. EV.

CHROMATIQUE. adj. m. & f. & subst. Terme de Musique, qui est le second de ses trois genres qui abonde en demi-tons. Il a été appellé de ce nom, à cause que les Grecs le marquoient avec des caracteres de couleur, qu'ils appellent *chroma*. Les genres *chromatiques* & enharmoniques ne contiennent que les moindres degrez diatoniques: desorte qu'ils ont la même raison ou proportion avec le diatonique, que les nombres entiers avec les nombres rompus. Le B mol appartient au genre *chromatique*. Boëce, & après lui Zarlin, ont dit que le genre *chromatique* fut inventé par Timothée Milesien du temps d'Alexandre le Grand. Les Spartiates le bannirent de leur ville, à cause que cette Musique étoit trop molle, & qu'ils n'avoient accoutumé d'user que du genre diatonique.

CHROMATIQUE. s. f. Terme de Peinture; c'est le coloris, qui est la troisiéme partie de la Peinture.

CHRONIQUE. s. f. Histoire selon l'ordre des temps. On ne le dit guere que des vieilles Histoires. Les *Chroniques* de Charlemagne. Les *Chroniques* de St. François.

> *Je veux que la vertu de vos ayeux antiques*
> *Ait servi de matiere aux plus vieilles* Chroniques. BOI.

La *Chronique scandaleuse*, est une Histoire composée du temps du Roi Louïs XI. par un Officier de la ville de Paris.

On appelle figurément *Chronique scandaleuse*, les medisances & les mauvais bruits qui courent dans le monde. Cet homme passe pour un grand devot, mais la *chronique scandaleuse* conte beaucoup de ses histoires de galanterie.

On appelle *maladie chronique*, une maladie inveterée, & qui doit durer long temps, comme la goutte, les hemorrhoïdes, les fistules, &c.

CHRONIQUER. v. act. Mot vieux & burlesque; pour dire, Faire quelque Chronique. Ils vouloient *chroniquer* ses faits. SAR.

CHRONIQUEUR. s. m. Qui a écrit des Chroniques. Le *Chroniqueur* Turpin. Ce mot est vieux & ironique: & alors il se dit d'un homme qui fait de vieux contes, & qui raconte de vieilles histoires.

CHRONOLOGIE. s. f. Doctrine des temps, science des époques; & entr'autres des supputations qui regardent le Comput Ecclesiastique. Les Auteurs sont bien differens en matiere de *Chronologie*. La *Chronologie* a soin de marquer les jours, & les années, où les plus grands évenemens sont arrivez. Scaliger, le Pere Petau, la Peyre, Gautier, Cetus Calvisius, ont écrit de la *Chronologie*.

On a fait un jeu de la *Chronologie*, à l'imitation du jeu de l'Oye, qui apprend à retenir plusieurs points principaux de la *Chronologie*.

CHRONOLOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Chronologie. Les Tables *Chronologiques* sont d'un grand secours pour apprendre la Chronologie, comme celles du Pere Petau, de Helvicus, de Marcel &c.

On appelle colonne *chronologique*, une colonne chargée de quelque inscription historique selon l'ordre des temps: comme selon les Olympiades, les lustres &c. On voyoit de ces sortes de colonnes à Athenes. L'Histoire de la Grece y étoit gravée par Olympiades.

CHRONOLOGISTE, ou CHRONOLOGUE. Celui qui sçait la Chronologie, ou qui en a écrit; qui est versé dans la science des temps. Vous n'êtes pas un bon *Chronologiste*. PASC. Calvisius est un grand *Chronologue*. ABL.

CHRYSALIDE. s. f. Espece de ver ou de chenille.

CHRYSANTHEMUM. s. m. Plante qui est ainsi appellée à cause de ses fleurs jaunes. Ce terme est composé des mots Grecs *chrysos*, *or*, & *anthé*, *fleur*, comme qui diroit fleur dorée. Il y en a de plusieurs especes. Celle que les Botanistes appellent *chrysanthemum foliis matricariæ*, a ses tiges d'une coudée ou d'une coudée & demie de hauteur, rondes, & lisses. Ses feuilles sont decoupées comme celles de la matricaire, grasses, tendres, d'un goût approchant de celui des herbes potageres. Ses fleurs sont radiées, grandes, jaunes, composées de douze feuilles ou d'avantage. On mange en quelques endroits les tiges & les feuilles de cette plante comme les autres herbes potageres.

CHRYSOCOLLE. s. f. est une pierre precieuse que Pline liv. 37. chap. 10. nomme d'un autre nom *amphitane*. Elle est de couleur d'or, de figure quarrée. Il dit qu'elle a la vertu de l'aimant, même celle d'attirer de l'or, & qu'elle se trouve aux Indes. On tient cela fabuleux. Il y a apparence qu'il veut parler de la chrysolite ou topase.

CHRYSOCOLLE, est aussi une colle, liaison ou soudure de l'or & des autres metaux. La naturelle est une certaine rouille d'airain épaissie, qui coule dans les mines, principalement de cuivre, & quelquefois en celles d'or, d'argent, & même de plomb, quand il passe quelque peu d'eau dans leurs veines, laquelle s'épaissit, & fait comme une pierre ponce. La meilleure est celle qui est verte comme une émeraude ou un porreau: c'est celle qui vient du cuivre. Celle des autres metaux est plus lavée. Plusieurs la mettent au rang des especes de nitre. Les Medecins s'en servent en la cure des playes. On en fait d'artificielle avec un peu de naturelle detrempée & du pastel ou guêde. On fait aussi une soudure d'or & d'argent avec de la rouille de cuivre & de l'urine d'un jeune garçon, ou avec un peu de nitre. On l'appelle autrement *borax*. En Latin on l'appelle *santerna*. Ce nom de *chrysocolle* vient de ce qu'elle joint & soude l'or.

l'or. Les Grecs ont transporté le nom de la factice à la naturelle, à cause de la ressemblance de la couleur. Voyez Galien, Pline, Fallope, Agricola, Cæsius.

CHRYSOCOME. s. f. Plante qui est une espece d'*immortelle*, ou de *stecas citrin*. On l'appelle *chrysocome*, parceque ses fleurs sont des bouquets d'une couleur d'or éclatante. En Latin *stæchas citrina angustifolia*. Voyez IMMORTELLE.

CHRYSOGONUM. s. m. Plante qui croît parmi les blez, de la hauteur d'une coudée. Ses tiges sont fort minces, divisées en plusieurs branches: elles sont garnies de feuilles disposées deux à deux d'un côté & d'autre en forme de croix, d'un vert brun, couchées par terre, plus larges au bout & decoupées comme celles du chêne. Ses fleurs qui viennent aux extremitez des branches sont jaunes, composées ordinairement de quatre feuilles. Sa racine est ronde, rouge par dedans. Cette plante est fort semblable au *leontopetalon*.

CHRYSOLITE. s. f. Pierre precieuse & transparente, de couleur d'or mêlé de verd avec un feu tout-à-fait charmant. Elle est Orientale, & il en vient de l'Ethiopie, de l'Arabie & des Indes. Elle est plus tendre que les autres pierres precieuses. Pline la nomme *chrysolampe*, Isidore *chrysopase*, & Albert le Grand *chrysopage*. Les Anciens l'appelloient *topase*, quand elle étoit tout-à-fait jaune.

CHRYSOPE'E. s. f. Terme de Chymie, est l'art de faire la Pierre Philosophale. Il vient du Grec *chrusos* qui signifie *or*, & de *poieïn* qui signifie *faire*.

CHU.

CHUCHETER. v. neut. Parler bas à quelcun en presence d'autres personnes dont on ne peut pas être entendu. Il est de mauvaise grace de *chucheter*, de parler à l'oreille devant les honnêtes gens.

CHUCHETEUR, EUSE. subst. Qui a coutume de chucheter. Les *chucheteurs* choquent, & sont odieux au reste de la compagnie.

CHUPIRE. s. m. Nom d'une plante qui croît en Amerique, & que les Mexicains appellent *quauhtepatli* ou *arbre de feu*. Elle ressemble à nôtre laurier-rose, mais elle est plus grande. Ses feuilles ont un pied de longueur, & trois pouces & demi de largeur. Son suc est rouge. Ceux du païs disent qu'il évacuë les humeurs pituiteuses. Il y en a qui croyent que cette plante est mortelle à l'homme.

CHUPIRI. s. m. Arbrisseau des Indes Occidentales, qu'on appelle autrement *charapeti*. Sa racine est grosse & longue, par dedans d'une couleur entre le blanc & le jaune tirant sur le rouge. Ses feuilles sont semblables à celles de l'oranger, mais plus grandes. Ses fleurs sont jaunes & étoilées. Il n'a nulle odeur ni saveur considerables. On s'en sert de même que du guaiac, contre la verole, la gale & autres maux opiniâtres.

CHUT. Terme dont on se sert quand on veut faire taire une personne pour en écouter une autre, & qui par maniere d'interjection signifie, paix, silence. *Chut*, le voici qui vient. *Chut*, qu'on ne fasse point de bruit.

Aprés que la Reine eut dit chut,
Chacun prit un siege, & se tut. SCARRON.

CHUTE. Voyez CHEUTE.

CHY.

CHYLE. s. m. Terme de Medecine. Suc blanc qui se fait des viandes digerées. Les alimens se tournent en *chyle* dans le ventricule par le moyen d'un ferment volatile & salé que les glandes de sa membrane interieure separent. Ce *chyle* se perfectionne dans les intestins par le mêlange de la bile & du suc pancreatique. Ensuite il entre dans les veines lactées, qui le portent dans le reservoir de Pecquet; de là il passe dans le canal thorachique, qui va aboutir à la veine soûclaviere gauche. C'est dans cette veine que le *chyle* commence à se mêler avec le sang. Enfin il est porté dans le ventricule droit du cœur, & de là dans les poumons & dans toutes les autres parties du corps, confondu avec le sang. Les Anciens croyoient que le *chyle* se changeoit en sang dans le foye: d'autres ont crû que c'étoit dans le cœur. Les Modernes croyent avec plus de raison que ce changement se fait par le sang lui-même dans toutes les parties du corps. Ce mot est Grec; il signifie *suc*.

CHYLOSE. s. f. Terme de Medecine qui se dit de l'action par laquelle les alimens se tournent en chyle dans le ventricule. La *chylose* se fait par le ferment du ventricule.

CHYMIE. s. f. Art qui enseigne à separer les differentes substances qui se trouvent dans les mixtes, à sçavoir dans les vegetaux, les mineraux & les animaux. Ce mot vient du Grec *chumos*, c'est-à-dire *suc*; ou de *cheein*, qui signifie fondre. Les Chymistes ont ajoûté la particule Arabe *al*, au mot de *chymie*, quand ils ont voulu exprimer la plus sublime, qu'ils appellent *Alchymie*. On donne aussi à la *Chymie* les noms de *Spagirie*, d'*Art Hermetique*, de *Pyrothecnie*. C'est la *Chymie* qui nous a donné un grand nombre de très-belles connoissances que nous avons de la nature. Jean Joachim Becher a expliqué les termes les plus obscurs, & les principes de la *Chymie* dans un livre qu'il a intitulé *Oedipus Chymicus*. Il y a un *Lexicon Chymicum* qui explique aussi les termes les plus obscurs de la *Chymie* composé par *Guillaume Johnson* Chymiste Anglois. Martinus *Rullandus* en a fait un autre sous le titre de *Lexicon Alchemiæ*. Pierre Borel a donné un recueil de tous les Auteurs qui ont écrit de la *Chymie*, qu'il appelle *Bibliotheca Chymica*. On trouve quantité d'operations de *Chymie* rangées par ordre alphabetique dans un livre imprimé à Leiden en 1684. intitulé *Collectanea Chymica Leidensia*. Nous avons aussi plusieurs Traitez de *Chymie* en François où les operations sont clairement decrites. Les meilleurs sont Le Fevre, Glaser, La Faveur, Charas, Lemery. Il y a une autre sorte de *Chymie* qui consiste à la transmutation chimerique des metaux. C'est ce qu'on appelle *Chercher la pierre philosophale*. Calvin appelle le Purgatoire, la *Chymie* du Pape.

CHYMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Chymie. Les remedes *Chymiques* ne sont nullement dangereux, quand ils sont bien preparez & donnez à-propos. Les Operateurs s'appellent *Medecins Chymiques* & *Spagiriques*.

CHYMISTE. s. m. Celui qui sçait la Chymie, qui fait les operations de Chymie, ou qui a écrit de la Chymie. Le peuple fait un grand mepris des *Chymistes*, parcequ'il n'en juge que sur le pied de certains ignorans gueux & affronteurs, qui disent qu'ils ont la Pierre Philosophale. C'est la même chose que s'il jugeoit des Astronomes par les faiseurs d'Almanachs, & des Poëtes & des Musiciens par les Chanteurs du Pont-neuf: au lieu qu'on doit à la Chymie l'invention des choses les plus necessaires à la vie, comme la preparation des metaux & de la plupart des remedes.

CHYPRE. Poudre de *chypre*. Voyez POUDRE.

CIB.

CIBOIRE. s. m. Vaisseau sacré en forme de grand calice couvert, qui sert à conserver les hosties consacrées pour la communion des Chretiens. Nicod derive ce mot du Grec *kibotos*, qui signifie un *coffret*, ou une petite caisse. D'autres le derivent de *ciborium* Latin & Grec, qui se trouve dans Horace, & qui chez Anasta-

se a été dit d'une boëte où on gardoit l'Eucharistie. Ugution dit que *ciborium* est proprement un vase destiné *ad ferendos cibos.* Chez les anciens Ecrivains ce mot se disoit de toute sorte de construction faite en voute, portée sur quatre piliers; chez les Auteurs Ecclesiastiques, c'est un petit dais, ou voile élevé & suspendu sur quatre colonnes sur le maître autel. On en voit encore en quelques Eglises à Paris, & à Rome. Les Italiens appellent encore *ciborio*, un tabernacle isolé. On a dit qu'on posoit des *ciboires* sur les corps des Saints & des Martyrs, parcequ'on les enterroit sous les autels.

CIBOULE. s. f. Petit oignon qui a peu de tête, qu'on mange en salade, & dont on fait des sauces. En Latin *cepula*, diminutif de *cepa*, d'où le mot est derivé.

CIBOULETTE. s. f. Petite ciboule servant aux mêmes usages.

C I C.

CICATRICE. s. f. Petite couture, ou élevation de chair calleuse qui se fait sur la peau, & qui reste après qu'une playe est guerie. La playe tend à *cicatrice.* Les *cicatrices* des playes reçuës à la guerre sont honorables. Regardez ces visages haves, ces corps hideux de playes, & tout couverts de *cicatrices.* VAUG. Quelques-uns tirent ce mot de *quasi circa cutem.* D'autres disent que *cicatrix* Latin, d'où vient le François *cicatrice*, est dit comme *occæcatrix*, parceque la *cicatrice* n'est que *obductio vulneris*, ce qui cache la playe. Mais il vaut bien mieux ne le faire venir que de *cæcatrix*, qui a la même force, venant du verbe *cæcare*, *aveugler.* La playe ouverte a en quelque maniere des yeux. La *cicatrice* en la refermant lui ôte la vuë.

CICATRICE, se dit aussi figurément en Morale, des playes qui sont faites à l'honneur. On a beau faire des reparations d'honneur, la *cicatrice* demeure toûjours dans le cœur, dans l'esprit. Après que les playes que fait la calomnie, sont refermées, les *cicatrices* demeurent toûjours. ABL.

CICATRISATIF. adj. Terme de Medecine, qui se dit des remedes fort dessicatifs, qui aident à la nature à reparer le cuir, & à former une cicatrice, comme l'iris, l'aristoloche, la centaurée, &c. Les Grecs les appellent *épulotiques.*

CICATRISER. D'autres disent CICATRICER. Voyez plus bas. v. act. Faire des cicatrices. On lui a tout *cicatrisé* le visage.

CICATRISER, est aussi neut. passif. Il se dit des playes qui commencent à se guerir & à se refermer. Les Chirurgiens ont soin de ne laisser pas si-tôt *cicatriser* une playe, de peur qu'il ne s'y fasse un sac, s'il y demeuroit du pus.

On est fort en doute s'il faut dire *cicatriser* ou *cicatricer.* Ce qui donne lieu à ce doute, c'est que d'un côté nos Auteurs les plus celebres, comme Patru, & Boileau, disent toûjours *cicatricer*; & que de l'autre, il y a d'habiles Medecins, & Chirurgiens qui soutiennent au contraire qu'il faut dire *cicatriser.* Et il semble en effet que ce dernier soit plus de l'usage commun: outre que, quand il s'agit des termes de quelque art, la presomption est ordinairement pour ceux qui le professent. Cependant on peut conclurre de ce partage, que l'un & l'autre sont bons. Si ce n'est qu'on veuille dire que *cicatricer* est plus du stile heroïque & sublime, & *cicatriser* plus du stile familier & ordinaire. Boileau a dit *cicatricé* dans ce vers;

Son front cicatricé *rend son air furieux.*

Et Regnier a dit *cicatrisé* dans le sens figuré;

Pour moi, si mon habit par tout cicatrisé,
Ne me rendoit du peuple & des Grands meprisé,
Je prendrois patience.

CICATRISÉ, ÉE. part. & adj. Playe *cicatrisée.* Un visage *cicatrisé*, est celui qui a reçu plusieurs playes dont il est resté des marques.

CICERO. Terme d'Imprimerie, est le caractere entre le petit Romain, & le St. Augustin. *Cicero* neuf, *Cicero* usé.

CICEROLLE. s. f. Espece de pois chiches. En Latin *cicera*, ou *ciceraIa.* On dit aussi des *cices.*

CICLAMEN. s. m. Voyez PAIN DE POURCEAU. C'est la même plante.

CICUTAIRE. s. f. Nom que les Botanistes ont donné à plusieurs sortes de plantes. Celle qu'ils appellent *cicutaire* commune est une espece de *cerfueil.* Sa racine est grosse, longue, blanche, d'un goût acre & aromatique. Ses feuilles sont fort semblables à celles de la *ciguë*, plus larges, d'un goût aussi aromatique & luisantes. Ses fleurs sont en parasol, composées de plusieurs fleurs blanches, dont chacune est à cinq feuilles inegales disposées en fleur de lis de France. Ses semences sont longues & polies. En Latin *cicutaria vulgaris*, ou *chærophyllum sylvestre perenne cicutæ folio.*

On a donné aussi ce nom à plusieurs especes de *mirrhis.* Voyez MIRRHIS.

Des Botanistes modernes pour éviter la confusion, ne donnent le nom de *cicutaire* qu'à un genre particulier de plante, dont il y a quelques especes. La *grande cicutaire puante* en est une: elle jette une tige de la hauteur d'un homme & de la grosseur de quatre doigts: elle a la racine, les feuilles & la semence comme le seseli de la Morée; mais beaucoup plus grandes. On se sert de la racine pour provoquer les menstruës, & le vomissement. En Latin *cicutaria latifolia tertia.*

C I D.

CIDRE. Voyez SIDRE, quoyque quelques-uns derivent ce mot de *ceria* Latin, qui est expliqué à CERVOISE.

C I E.

CIEL. s. m. Orbe azuré, & diaphane, qui environne la terre; region éthérée au dessus de l'élementaire, dans laquelle se meuvent tous les astres. La matiere des *cieux* est fluide. On leur donne une figure spherique, comme la plus propre à se mouvoir. Les Anciens ont admis autant de *cieux* solides, qu'ils y ont observé de mouvemens differens: comme si cette solidité étoit necessaire pour soutenir les astres qui y sont attachez. Ainsi ils en ont mis sept pour les sept Planetes. Le *ciel* de la Lune, de Mercure, de Venus, du Soleil, de Mars, de Jupiter, & de Saturne. Le huitiéme est pour les étoiles fixes qui est le Firmament. Ptolomée ajoûta un neuviéme *ciel*, qu'il appella le *premier mobile.* On a depuis inventé deux *cieux* christallins, & un 12. *ciel* qu'on nomme le *ciel empyrée.* Quelques-uns en ont admis beaucoup d'autres, selon leurs differentes hypotheses. Eudoxe en a admis 23. Calippus 30. Regiomontanus 33. Aristote 47. Fracastor 70. comme temoigne Vitalis après Jonston. D'ailleurs il faut remarquer que les Astronomes ne se mettent pas fort en peine, si les *cieux* qu'ils admettent sont réels, ou non. Il leur importe peu que leurs hypotheses soient vrayes, ou ridicules, pourvû seulement qu'elles servent à rendre raison de tous les mouvemens celestes, & qu'elles s'accordent avec les phenomenes. La vraye opinion est qu'il n'y en a que trois, la region des Planettes, le Firmament, où sont les étoiles fixes, & le *ciel* des Bienheureux. Ainsi il est vrai de dire, que St. Paul fut ravi au troisiéme *ciel.* On trouve entre les extravagances du Talmud des Juifs, qu'il y a un lieu où le *ciel*, & la terre

re se joignent: que le Rabbi Barchana s'y étant fait conduire, il mit son chapeau sur la fenêtre du *ciel*, & que l'ayant voulu reprendre un moment après, il ne l'avoit plus retrouvé, le *ciel* l'avoit emporté, & il fallut attendre la revolution des orbes pour le retirer. Nous avons la ridicule fantaisie de nous faire accroire, que le *ciel* ne roule que pour nous, & que le soleil n'a de lumiere que pour nous éclairer. La M. le V.

Ce mot vient du Latin *cœlum*, que quelques-uns derivent *à cælando*, comme qui diroit *gravé*, dautant qu'il est marqueté de diverses étoiles, ou *opus cælatum variis imaginibus*, comme dit St. Ambroise dans son Hexameron. Mais il vaut mieux le deriver du Grec *koilos*, *concavus*, *profundus*. Quand nous regardons le *ciel*, il nous paroît comme une immense concavité, une grande voute.

Les *Cieux cristallins*, ce sont deux *cieux* sans astres que quelques Astronomes, & entre autres Alphonse Roi d'Espagne, ont inventez pour expliquer quelques irregularitez qu'ils trouvoient au mouvement des *cieux*, comme celui qu'ils ont appellé *de titubation*, ou *de trepidation*, qui est autrement l'inclination de l'axe de la terre. Ils pretendoient que ce *ciel* de cristal imprimoit le mouvement aux *cieux* inferieurs. Le premier *ciel cristallin* sert à expliquer le mouvement tardif des étoiles fixes, qui les fait avancer d'un degré en 70. ans vers l'Orient. C'est ce qui fait naître la precession des équinoxes. Le second *ciel cristallin* sert à expliquer le mouvement de libration, ou de trepidation, par lequel la sphere celeste est portée d'un pole à l'autre.

Ciel Empyrée, est le Paradis, le sejour de Dieu, des Anges, & des Saints. C'est en ce sens qu'on appelle la Vierge la *Reine du Ciel*; qu'on dit qu'il faut aspirer au *ciel*; que la vertu est le chemin du *ciel*. L'oisiveté est un image de la vie du *ciel*. Bal.

Enfin je ne vois rien qui soit plus odieux,
Que ces gens que l'on voit d'une ardeur non commune,
Par le chemin du ciel *courir à leur fortune.* Mol.

Il est ainsi nommé, à cause de sa splendeur & de sa lumiere.

Ciel, se prend aussi pour Dieu même, pour sa providence, & pour sa justice. Le *Ciel* est offensé, c'est-à-dire, que Dieu est offensé. Pour soutenir l'honneur de la Religion, souvent nous nous dispensons de ses loix; & liez d'interêt avec le *Ciel*, nous nous imaginons que les injures que nous recevons sont les siennes. Disc. d'El. Les Tyrans ne sont que les ministres des vengeances du *Ciel*, qui veut châtier les hommes dans sa colere. Oe. M.

De l'interêt du Ciel *pourquoy vous chargez vous?*
Pour punir le coupable a-t-il besoin de nous? Mol.
On peut impunément pour l'interêt du Ciel,
Etre dur, se venger, faire des injustices;
De la devotion c'est là l'essentiel. Des H.
Pren ton glaive, & fondant sur ces audacieux,
Vien aux yeux des mortels justifier les Cieux. Boi.
Le Ciel *a pour nos vœux une bonté cruelle,*
Il devroit être sourd aux aveugles souhaits. La Fon.

On dit Grace au *Ciel*; pour dire, Grace à Dieu. Le *Ciel* m'est temoin; pour dire, Dieu m'est temoin. Lever les yeux au *Ciel*; pour dire, Implorer le secours divin. O terre, ô *Ciel!* est aussi une invocation, une admiration. C'est un coup du *Ciel*, un effet extraordinaire de la bonté de Dieu.

Et qui donne à sa fille un mari qu'elle hait,
Est responsable au Ciel *des fautes qu'elle fait.* Mol.

Ciel, se prend aussi pour toutes les Divinitez que les Fables des Poëtes ont placées dans le *ciel*. Les petits Amours font brûler le *ciel*, la Terre & l'Onde. Voit.

Ciel, en termes d'Astrologie, signifie seulement les influences des astres. Les Astrologues pour duper le monde ont tâché de persuader, que les *cieux* sont un livre où Dieu a écrit l'histoire du monde, & qu'il n'y a qu'à en sçavoir lire l'écriture, qui n'est autre chose que l'arrangement des étoiles. Ainsi on dit, Il eut en naissant le *ciel* favorable, le *ciel* contraire, selon que les astres benins ou malins ont presidé à sa naissance. En cette année le *ciel* fut d'airain; pour dire, fut dur, rigoureux à la terre, causa des pestes, des sterilitez. Les Astrologues appellent aussi le *milieu du ciel*, la maison qui est la plus haute, où est le zenith; & le *bas du ciel*, celle qui est la plus basse.

Ciel, se prend aussi pour un climat fort éloigné, & sur tout quand on a passé la Ligne. Il est allé voyager vers le Midi, habiter sous un autre *ciel*, & sous d'autres astres; sous un *ciel* plus doux. J'ay enfin quitté ces climats où la neige couvre la surface de la terre, & me voilà sous un *ciel* pur, & serein. Le Ch. de M. Je viens chercher le repos sous un *ciel* étranger. Oe. M.

Ciel, se prend aussi quelquefois pour l'air. Le *ciel* est serein; pour dire, Il n'y a point de nuée dans l'air. Le feu du *ciel*, c'est la foudre qui se forme dans les nuées. La rosée du *ciel*. L'arc-en-*ciel* qui paroît dans une nuée pluvieuse. La manne du *ciel*. Les oiseaux du *ciel*, qui volent dans l'air. On dit aussi, Le *ciel* d'un tableau; pour dire, ce qui represente l'air.

Sur la mer on dit, que le *ciel se hausse*; pour dire, que le *ciel* s'éclaircit; *gros ciel*; pour dire, qu'il y a de gros nuages en l'air: *ciel fin*, c'est-à-dire, que le *ciel* est clair; le *ciel embrumé*; pour dire, que l'horison est couvert de nuages.

Ciel, se dit aussi d'un dais, du haut d'un lit. Il a porté le *ciel* à la Fête-Dieu. Il a mis ses armes sur le *ciel* du lit: mais ce dernier est presque hors d'usage. Il faut dire *Fond de lit*.

On appelle dans les carrieres, le *banc de ciel*, celui qu'on laisse au dessus de la tête, & sous lequel on tire la pierre. C'est le premier banc qui se trouve au dessous des terres en fouillant les carrieres, & qui leur sert de plat-fond dans sa continuité à mesure qu'on les fouille.

Remarquez qu'en parlant du *ciel* d'un tableau, ou d'une carriere, on dit *ciels* au plurier.

Ciel, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, Si le *ciel* tomboit, il y auroit bien des alouëttes prises, pour se moquer de ceux qui cherchent des precautions contre des accidens qui n'arriveront jamais. On dit aussi de deux choses bien differentes, qu'elles sont éloignées comme le *ciel* l'est de la terre. On dit aussi, qu'on éleve un homme jusqu'au *ciel*, jusqu'au troisiéme *ciel*; pour dire, qu'on le louë excessivement. On dit aussi, qu'on ne voit ni *ciel*, ni terre, lorsqu'on est aveugle, ou qu'on est dans une grande obscurité. Il a remué *ciel* & terre; pour dire, Il a fait toutes sortes d'efforts pour faire reüssir cette affaire. On dit encore, Le *ciel* rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du Pelerin. On dit aussi, que les mariages sont faits au *Ciel*; pour dire, qu'ils ne se font point que par l'ordre de la Providence.

CIERGE. s. m. Cire qu'on brûle à l'Eglise, & qui est posée sur des chandeliers. Le *cierge de Pâques* est celui qu'on porte pour faire l'eau benîte, qui étoit beni par le Diacre, & allumé d'un nouveau feu. Le Pontifical dit que c'est le Pape Zozime qui en est l'auteur. Mais Baronius remarque que l'usage en est plus ancien, comme il paroît par une hymne de Prudence. Ainsi il croit que le Pape en établit l'usage dans les Parroisses, qui n'avoit lieu auparavant que dans les grandes Eglises. A la Chandeleur on porte des *cierges* à la Procession. Le *Cierge benit*, est celui qu'on brûle auprès des agonisans. Une herse de *cierges*.

Ce mot vient de *cerium* pour *cereum*. Men.

Les Payens se servoient de flambeaux dans des jours de cere-

ceremonie ; comme dans les ſacrifices, & dans les myſteres de Cerés. On en mettoit auſſi devant les ſtatuës des Dieux. Il y avoit auſſi des illuminations à la porte des maiſons où l'on celebroit quelque fête. Quelques-uns ſoutiennent que les Chretiens ont imité cette ceremonie Payenne. D'autres pretendent qu'ils ont appris des Juifs à tenir des *cierges* allumez dans les Egliſes. Apparemment comme dans les commencemens du Chriſtianiſme l'on s'aſſembloit dans des voutes ſouterraines, il falloit neceſſairement ſe ſervir de *cierges*, & de flambeaux. On en eut même beſoin depuis que l'on eut la liberté de bâtir des Egliſes. Elles étoient conſtruites d'une maniere qu'elles recevoient peu de jour, afin d'inſpirer plus de reſpect par l'obſcurité. Enſuite l'on conſerva cette coutume ſans neceſſité. Il paroît pourtant par divers paſſages de Lactance & de Tertullien, que les Chretiens avoient cenſuré cette ceremonie des Payens avec beaucoup d'aigreur. Le Cl.

Cierge, ſe dit auſſi des jets d'eau ſur une même ligne, qui ſont droits & menus, & qui ſont diſpoſez par divers rangs dans des maiſons de plaiſance, & dans des baſſins de fonteine, ou en des caſcades. On les nomme *grilles d'eau*, quand ils ſont fort près les uns des autres.

Cierge, ſe dit encore d'une eſpece de gros chardon que les Caraïbes appellent *akoulerou*. Il croît comme un gros buiſſon touffu de toutes parts d'épines fort pointuës & deliées. Il pouſſe en ſon milieu neuf ou dix tiges ſans branches ni feuilles, qui ſont hautes de neuf à dix pieds & cannelées comme de gros *cierges*. Ces tiges ſont auſſi munies d'épines piquantes comme de fines aiguilles, qui étant extremement perçantes ne permettent point qu'on puiſſe toucher cette plante de quelque côté que ce ſoit. Le dedans ainſi que l'écorce eſt aſſez mollaſſe & ſpongieux. Chaque *cierge* porte en une ſaiſon de l'année, des fleurs jaunes ou violettes entre les tiges cannelées de ſa tige. A ces fleurs ſuccede un fruit en forme de groſſe figue. Il eſt aſſez delicat & bon à manger. Les oiſeaux en ſont fort friands ; mais ils ne peuvent le bequeter qu'en volant, à cauſe que les aiguillons qui le conſervent de toutes parts, ne leur permettent pas de s'arrêter ni ſur le buiſſon, ni ſur les tiges. Les Indiens ont l'adreſſe d'en detacher ce fruit avec de petites perches fenduës par le bout.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt droit comme un *cierge*, quand il ſe tient debout avec quelque affectation, & contrainte.

CIERGIER. ſ. m. Marchand qui vend des cierges, ou l'Ouvrier qui les fait. A Paris on appelle plutôt ce Marchand *Cirier*.

C I G.

CIGALE. ſ. f. Inſecte qui vole & fait grand bruit en été dans la campagne. Il y a deux eſpeces de *cigale*, dont les premieres ne chantent point, qui ſont les moindres, & qui meurent les dernieres, qui ont le corps tout d'une venuë ; & ce ſont les femelles. Les ſecondes ſont celles qui chantent, qui ſont mâles, qui viennent les dernieres, & qui meurent les premieres. Celles-cy ont le corps preſque couppé par le milieu. Elles font leurs petits dans les terres qui ſe repoſent, & ſont en grande abondance quand la ſaiſon eſt pluvieuſe. Elles ne viennent point aux lieux où il n'y a point d'arbres, mais elles haïſſent pourtant les forêts froides & ombrageuſes. D'abord elles naiſſent comme un petit ver en terre, d'où ſont faites les meres *cigales*, qui ſont bonnes à manger avant qu'elles ſortent de la coquille dont elles ſont environnées. Les Orientaux en vivent. Les *cigales* ſeules n'ont point de bouche, mais au lieu de bouche elles ont en l'eſtomac une pointe ſemblable à une langue, qui leur ſert à lecher la roſée. Elles ont l'eſtomac creux comme un tuyau, qui leur ſert à former leur chant. Dioſcoride dit que les *cigales* rôties & mangées ſont bonnes aux douleurs de la veſſie ; & Galien ajoûte que quelques-uns ordonnent trois, ou cinq, ou ſept *cigales* ſeches avec pareil nombre de grains de poivre, contre la colique, & qu'il les faut prendre par intervalle & au fort de la maladie. D'autres ſe ſervent de leur cendre pour faire uriner, & rompre la pierre. En Latin *cicada*, d'où le mot François eſt derivé par Menage. Le chant des *cigales* eſt fort importun.

> *La* cigale *ayant chanté*
> *Tout l'été*,
> *Se trouva fort depourvuë*,
> *Quand la biſe fut venuë.* La Font.

Cigale, eſt auſſi un petit poiſſon d'eau douce qui reſſemble à la *cigale*. Rond.

Cigale de Mer, eſt un poiſſon de têt, mou & ſans ſang, qui a cinq bras d'un côté & autant de l'autre, & une queuë comme l'écreviſſe. Rond.

CIGNE. Voyez Cygne.

CIGOGNE. ſ. f. Oiſeau qui a le bec & les jambes longues & rouges, qui vit d'inſectes. On dit que c'eſt la *cigogne* qui a appris aux hommes l'invention des cliſteres. La *cigogne* tient l'aile baiſſée en volant. Son petit s'appelle *cigognat*, d'autres diſent *cigoneau*, & on croit que ce dernier eſt le plus uſité. La *cigogne* eſt le ſymbole de la reconnoiſſance. Les *cigognes* mangent les ſerpens. Le Roi de la Chine pour marque de ſa Royauté porte deux *cigognes* en broderie ſur la poitrine, avec une perle au haut du bonnet ; ce qui n'eſt permis qu'à lui ſeul. En Latin *ciconia*, *quòd ſit cicuris & benignæ naturæ*, dit Martinius, parcequ'elle eſt d'un naturel doux & tout-à-fait apprivoiſé, demeurant volontiers parmi les hommes.

On appelle proverbialement, des *contes de la cigogne*, des contes faits à plaiſir, des contes de vieilles dont on amuſe les petits enfans.

Cigogne, eſt auſſi une certaine machine à tirer de l'eau. Tachard.

CIGUE. ſ. f. Herbe veneneuſe, qui croît dans les lieux ſombres & incultes, & le long des hayes. Sa tige eſt noüée & grande comme celle du fenouil. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la ferule, mais elles ſont plus étroites, & ont une odeur peſante, fâcheuſe & puante. Ses fleurs ſont blancheâtres, & viennent à ſa cime en petits bouquets. Sa graine eſt plus blanche que celle de l'anis. Sa racine eſt creuſe, & n'eſt gueres profonde en terre. Elle a beaucoup d'uſage en Medecine, quoyque ce ſoit un poiſon. Quelques-uns ſont devenus fous pour avoir mis en leur potage des feuilles de *ciguë*, au lieu de perſil. La *ciguë* eſt ennemie du cerveau, comme les cantharides de la veſſie, & le lievre marin du poumon. Socrate condamné à mort, but de la *ciguë*. La *ciguë* priſe en bruvage cauſe des vertiges & convulſions, trouble la vuë & l'entendement, rend les extremitez froides, & bouche les conduits de la reſpiration. La *ciguë* eſt aliment à l'étourneau, & poiſon à l'oye. La *ciguë* fait mieux ſon effet quand elle eſt priſe avec du vin. La *ciguë* eſt moins dangereuſe icy que dans les païs chauds. On l'appelle autrement en François *ſeguë*, ou *cocuë*, en Latin *cicuta* : lequel mot, ſelon Iſidore, vient de ce que la *ciguë habet cæcos nodos*, *id eſt*, *occultos*, de ce que la *ciguë* a des nœuds cachez. C'eſt pourquoy dans les Poëtes *cicuta* ſe prend pour *internodia cannarum*, pour l'eſpace qui eſt entre les nœuds des cannes, des roſeaux. D'autres diſent que *cicuta* eſt dite comme *circa cutem*. Elle a une peau, une eſpece d'écorce tout autour, mais elle eſt vuide au dedans.

CIL.

CIL. Pronom. Vieux mot qui signifioit autrefois *Celui*. Il n'est plus en usage en ce sens. *Cil* a été dans ses beaux jours le plus joli mot de la langue Françoise; il est douloureux pour les Poëtes qu'il ait vieilli. LA BR.

Ce mot vient de *ille*.

CIL, signifie aussi le poil qui sort des cartilages situez aux extremitez des paupieres. Il se dit plus ordinairement au pluriel. Les *cils* sont de petits poils recourbez en arc: ils gardent toûjours la même grandeur, & empêchent que les choses legeres ne tombent dans l'œil. On appelle les cartilages qui sont aux extremitez des paupieres, *tarses*. Nicod derive le mot de *cil*, de *cillere* qui signifie mouvoir. On peut le faire venir aussi de *celo*, *quòd celent oculos*.

CILIAIRE. adj. Terme de Medecine, est une épithete qu'on donne à une partie de l'œil, qu'on appelle *ligament ciliaire*, parcequ'elle est faite comme le cil ou le poil des paupieres. C'est une rangée de fibres noires disposées en rond, par lesquelles plusieurs Anatomistes croyent que le cristallin est suspendu dans le globe de l'œil. Mr. Mariotte soutient que ces petites fibres ne sont point attachées au cristallin, & ne servent aucunement à le soutenir.

Ce mot vient du Latin *ciliaris*, qui signifie *ressemblant aux cils*, ou poil des paupieres.

CILICE. s. m. Large ceinture faite d'un tissu de matiere rude, comme poil de chevre ou crin de cheval. On le met sur la peau par mortification. Porter la haire & le *cilice*. On tient que ce nom est venu de ce qu'il étoit fort en usage en Cilicie.

> *D'où vous vient cet air sombre, & ce* cilice *affreux,*
> *Et cette cendre enfin qui couvre vos cheveux?* RAC.

CILINDRE. Voyez CYLINDRE.

CILLEMENT. s. m. Maladie des yeux qui fait remuer incessamment les paupieres, qui clignottent sans cesse.

CILLER. v. act. Remuer les paupieres. On ne peut regarder le Soleil sans *ciller* la paupiere. Ce maître est si rude, que personne n'oseroit *ciller* devant lui; c'est-à-dire, remuer les yeux le moins du monde. Menage après Nicod dit que ce mot vient de *sigillare*, ou plutôt de *cillare*, qui a été dit pour *cillere*, qui, selon Servius, signifie *movere*.

CILLER, en termes de Fauconnerie, signifie, Coudre les cils ou paupieres d'un oiseau de proye, afin qu'il ne voye goute, & ne se debatte point. Tous les Tendeurs ayant pris des oiseaux passagers, leur *cillent* les yeux avec une aiguillée de fil.

CIM.

CIMAGRE'E. Voyez SIMAGRÉE.

CIMAISE. Voyez CYMAISE.

CIMBALE. Voyez CYMBALE.

CIME. s. f. Ce qui est le plus haut élevé dans un bâtiment, dans une montagne, dans un arbre, &c. On n'a pû encore arriver à la *cime* du Pic de Teneriffe. Il est deffendu de coupper la *cime* des arbres par les Ordonnances des Eaux & Forêts. Ce rocher porte sa *cime* jusques dans les nuës.

Ce mot vient de *cima*, qui, selon Isidore, a été dit *quasi coma*, car c'est le sommet des plantes, ou des arbres.

CIME, se prend aussi fort élegamment au figuré, pour tout ce qui est regardé comme le plus haut degré d'une chose. Ils se croyoient à la *cime* du bonheur. GODEAU.

CIMENT. s. m. Mortier propre à lier les pierres dans les bâtimens. Le meilleur *ciment* du monde est la poudre de Pouzzol. Le bitume est le *ciment* qu'on a employé aux murs de Babylone. En France on fait du *ciment* de tuile, ou de la brique pilée, & on la mêle avec de la chaux. On fait des bassins de fonteine avec de la chaux & du *ciment*. Il se fait aussi un *ciment* éternel avec des briques pilées de verre, du charbon de pierre, de l'arene bien lavée, écaille de fer qui tombe sous le marteau, avec de la chaux vive bien broyée, & dissous en vin, ou en eau commune.

Ce mot vient du Latin *cæmentum*, qui vient de *cædo*. Le *ciment* n'est autre chose que plusieurs pierres, tuilles broyées & mêlées ensemble, dit Martinius. Cependant Mr. Felibien nous apprend que ce que les anciens Architectes nommoient *cæmentum*, ne s'entend pas de nôtre *ciment* à faire du mortier, qui est de la tuille cassée, mais de leur maniere de maçonner, & de la qualité de la pierre qu'ils employoient, comme lorsqu'on remplit des voutes & des murs avec du moëllon ou du blocage.

CIMENT, est aussi un Terme d'Orfevre, de Metteur en œuvre & de Graveur. C'est un composé de brique mise en poudre & bien tamisée, de poix-resine & de cire, dont on se sert ou pour tenir ferme la besogne qu'on veut graver, ou pour remplir celle qu'on veut ciseler.

On dit figurément, qu'une affaire est faite à chaux & à *ciment*, quand on l'a si bien assûrée par les clauses & conditions qu'on y a mises, qu'on est persuadé qu'elle durera long temps.

CIMENT, signifie aussi en Morale, Ce qui fait la liaison entre les personnes. La vertu est le meilleur *ciment* qui puisse lier les amis ensemble.

CIMENT. Terme de Chymie. Voyez CEMENT.

CIMENTER. v. act. Lier avec du ciment, enduire avec du ciment. Les jointures de ces pierres sont bien *cimentées*. Le bassin d'une fonteine doit être enduit & *cimenté* avec de bon ciment. Les murs étoient cimentez de bitume. VAUG.

CIMENTER, se dit aussi figurément en choses morales, en parlant de ce qui lie & affermit quelque chose. L'amitié de ces personnes est *cimentée* par des alliances reciproques. Les Martyrs ont *cimenté* la Foi avec leur sang.

> *Mais un Roi vrayment Roi, qui sage en ses projets,*
> *Du bonheur du public ait* cimenté *sa gloire,*
> *Il faut pour le trouver courir toute l'Histoire.* BOI.

CIMENTÉ, ÉE. part. & adj. Il a les significations de son verbe, tant au propre, qu'au figuré. Les bâtimens *cimentez* sont les plus durables. On a vû les amitiez les mieux *cimentées* s'alterer par d'innocentes plaisanteries. OE. M.

CIMENTIER. s. m. Homme de journée qui bat le ciment, & qui en vend.

CIMETERRE. s. m. Grosse épée & pesante, qui ne tranche que d'un côté, & qui est un peu recourbée par le bout. Darius portoit une ceinture d'or d'où pendoit un *cimeterre* qui avoit un fourreau couvert de pierres precieuses. VAU. Les Turcs & les Orientaux sont armez de *cimeterres*, ont des *cimeterres* d'acier de Damas.

Ce mot vient du Turc *scimitarre*. Nicod dit que Charlemagne en ses lettres closes à Offbas, Roi des Merciens, rend le mot de *cimeterre* par *gladius Huniscus*, à cause que les Huns portoient cette sorte d'épée.

CIMETIERE. s. m. Quelques gens disent *cemetiere*: mais mal; puisqu'il n'y a que *cimetiere* qui soit en usage parmi les honnêtes gens, & tous ceux qui se piquent de bien parler. C'est un lieu sacré destiné à enterrer les corps des deffuns. Autrefois on n'enterroit personne dans les Eglises, mais dans les *cimetieres*. Les

Calvinistes; les Mahometans ont aussi des *cimetieres* à leur mode.

Ce mot vient du Latin *cœmeterium*, qui a été fait du Grec *koimitirion*, qui veut dire un *dortoir*, du verbe *koimao*, *dormio*, *je dors*, parcequ'il semble que les deffunts y dorment en attendant le Jugement universel.

On dit figurément, que l'Italie est le *cimetiere* des François, parcequ'il y en est mort grande quantité pendant les guerres qu'on a faites en ce païs-là.

On dit proverbialement, que les Medecins font bossus les *cimetieres*; pour dire, qu'ils sont ignorans, qu'ils font bien mourir du monde. On dit encore ironiquement, Il a de l'esprit, il a couché au *cimetiere*.

CIMIER. s. m. est la piece de chair qui se leve le long du dos, & des reins de l'animal, depuis les côtes jusqu'à la queuë. Le droit du Roi à la chasse est le *cimier* du cerf avec les cuisses, & les nombles.

A la Boucherie le *cimier* de bœuf est une partie de la cuisse qui contient plusieurs trenches, chaque trenche contient trois morceaux, dont le premier s'appelle la *piece ronde*; le second la *semelle*, ainsi nommé à cause de sa figure; & le troisiéme le *tendre*. Le derriere de *cimier* est contenu depuis les trenches jusqu'à la queuë, & est à present nommé *culotte*.

CIMIER. Terme de Blason. C'est la partie la plus élevée dans les ornemens de l'Ecu, & qui est au dessus du casque. Le cimier de France est une fleur de-lis quarrée. On l'a appellé ainsi, du mot de *cime*, à cause qu'on le met à la cime du casque. Le *cimier* est l'ornement du timbre, comme le timbre est celui de l'Ecu. Les *cimiers* de plumes sont plus frequens que les autres, & ils sont faits souvent d'une masse de plumes d'autruche, ou de heron; & ces touffes de plumes dans les anciens tournois étoient nommées *plumails* ou *plumarts*. Elles se mettoient dans des tuyaux sur de hauts bonnets. Les *cimiers* se faisoient aussi de cuir bouilli, de carton, de parchemin, peints & vernis, quelquefois d'acier ou de bois, & on y representoit souvent une piece du blason de l'Ecu, comme une aigle, ou une fleur de lis, mais jamais une de ces pieces qu'on nomme honorables, comme pal, fasce, giron, &c. On en changeoit quelquefois selon la fantaisie, parcequ'il ne tenoit lieu dans le Blason que de devise & d'ornement. L'usage en est très-ancien: car Herodote en attribuë l'invention aux Cariens, qui les premiers porterent des aigrettes & des plumes sur leurs casques, & peignirent des figures sur leurs boucliers. Ils ont servi de fondement à plusieurs fables: car les Anciens donnerent à Serapis une tête d'épervier, parceque ce cavalier en avoit un sur son *cimier*. Ils firent de Geryon un monstre à trois têtes, parcequ'il avoit un triple *cimier*. Ils feignirent que Prothée changeoit à tout moment de forme, parceque c'étoit un Roi d'Egypte qui changeoit tous les jours de *cimier*, & paroissoit tantôt avec une tête de lion, tantôt avec celle d'un dragon, d'un ours, d'un cheval, &c. Les *cimiers* extravagans sont aussi fort anciens en Gaule, comme on peut recueillir de quelques temoignages de Plutarque & de Diodore de Sicile en parlant des Gaulois & des Germains. Le *cimier* est une plus grande marque de noblesse que l'Armoirie, parcequ'on le portoit aux tournois, où on ne pouvoit être admis sans avoir fait preuve de Noblesse.

CIMOLIE. s. f. Espece de terre qu'on porte d'une des Isles Cyclades, appellée Cimole, d'où elle a pris son nom. Cette terre est grasse, molle & blanche. Il y en a qui tire sur la couleur de pourpre. Elle est bonne pour resoudre les parotides, les tumeurs des testicules & les enflûres des jambes: elle est aussi propre pour la brûlure & pour en appaiser la douleur.

CIN.

CINAMOME. s. m. Voyez CINNAMOME.

CINABRE. s. m. Vermillon, couleur rouge. Plusieurs ont cru que le *cinabre* n'est autre chose que le sang de dragon, qu'on recueille lorsque le dragon & l'élephant se battent ensemble, comme disent Solin, Pline & Isidore: mais c'est une fable refutée par Dioscoride, & par Scaliger. Dioscoride n'a pas expliqué ce que c'étoit que le *cinabre*: la plupart des modernes croyent qu'il a entendu la larme d'un arbre qui vient en Afrique, laquelle est d'un très-beau rouge & qu'on appelle sang de dragon. Ce qu'on nomme à present *cinabre* est tout autre chose. Il y en a de deux sortes, de naturel & d'artificiel. Le *cinabre* naturel ou mineral est un mêlange de mercure & de soufre, qui se sont sublimez ensemble par le moyen de quelque chaleur souterraine: il est d'une très-belle couleur rouge. On le trouve dans les veines des mines d'argent, & sa couleur est plus ou moins haute, selon la pureté du mineral, & selon le lieu où sont ces mines. On en apporte de Hongrie, de Transilvanie & de plusieurs endroits d'Allemagne; mais le plus beau se trouve dans la Carinthie. C'est un bon remede dans les maladies veneriennes, & dans plusieurs autres qui sont causées par des serositez acres.

Le *Cinabre artificiel*, est un mêlange de soufre & de vif argent sublimez. On prend une partie de soufre, qu'on fait fondre dans une grande terrine: on y mêle peu-à-peu trois parties de mercure coulant: on remuë le tout, & on le tient en fusion jusqu'à ce qu'il ne paroisse plus de mercure. On pulverise alors ce mêlange, & on le met sublimer dans des pots à feu ouvert & gradué. Par ce moyen on a une masse dure & d'une couleur très-rouge, qui sert aux mêmes usages que le *cinabre* naturel. On prepare aussi un *cinabre* d'antimoine, qui est fait avec le vif argent & le soufre d'antimoine.

Ce mot vient du Grec *kinabra*, qui signifie l'odeur des boucs, une odeur insupportable: parcequ'au rapport de Matthiole, lorsqu'on tire de terre une espece de *cinabre* fossile, il jette une odeur si étrange, qu'on est obligé de se boucher le nez, & se couvrir le visage, de peur d'être infecté.

On dit poëtiquement des levres de *cinabre*, une bouche de *cinabre*; pour dire, qu'elles sont bien rouges & bien vermeilles.

CINCENELLE. s. f. Terme de Navigation. C'est une corde de mediocre grosseur, qui sert aux Bateliers à remonter leurs coches & bateaux, & à autres usages; une espece de petit cable.

CINEFACTION. s. f. Operation de Chymie, Voyez CINERATION. C'est la même chose.

CINEFIER. v. act. Reduire un corps en cendres par la violence du feu.

CINERATION. s. f. Terme de Chymie. C'est la reduction du bois ou autres corps combustibles en cendre par la violence du feu. On l'appelle aussi *cinefaction*.

CINGLAGE. s. m. Terme de Marine, qui signifie le chemin qu'on croit qu'un vaisseau fait en 24. heures. Il signifie quelquefois le loyer des gens de mer.

CINGLEAU. s. m. Terme d'Architecture. C'est une espece de cordeau qui sert pour trouver & décrire la diminution des colonnes.

CINGLER. v. n. Naviger avec un vent favorable, & à pleines voiles. Ce mot vieillit sur la mer, & vient du Latin *cingulare*. Vaugelas s'en sert dans son *Quinte-Curse*. Il *cingla* avec cent voiles vers les Isles.

CINGLER, est aussi actif, & signifie, Foüetter avec une houssine, une corde. Ce Cocher a *cinglé* un coup de

de foüet au travers du visage de ce laquais. Mrs. de l'Academie employent aussi le mot de *cingler* en ce sens; on trouve cependant *sangler* dans divers Auteurs; mais on ne rouve point celui de *cingler*.

On dit aussi, que le vent *cingle*, lorsqu'il est froid & cuisant, & qu'il fait le même effet sur le corps, que feroient les coups de foüet, lorsqu'il couppe le visage.

CINIQUE. Voyez CYNIQUE.

CINNAMOME. s. m. Arbre qui croît en quelques endroits des Indes Orientales, & dont les Anciens ont parlé si confusement & si diversement, qu'il paroît bien que cette plante leur étoit fort peu connuë. Il y en a même qui ont debité plusieurs fables à ce sujet: mais depuis les longues navigations des Hollandois & des Portugais on a été suffisamment éclairci; desorte qu'on ne doute plus à present que le *cinnamome* des Anciens ne soit nôtre canelle. Elle est appellée en Latin *cinnamomum*, c'est-à-dire, *amomum* de la Chine, parcequ'on croyoit autrefois qu'elle en venoit; mais on se trompoit, puis que le *cinnamome* ou la *canelle* ne croît qu'en l'Isle de Ceylan & sur la côte de Malabar. Voyez CANELLE.

Aristote parle d'un oiseau d'Arabie qu'on appelloit *cinnamome*, parcequ'il faisoit son nid de verges & de branches de *cinnamome*, dont Solin fait aussi mention.

CINQ. Terme numeral qui est le second des nombres impairs, & qui suit le nombre de quatre. Un *cinq* en chiffre Arabe est marqué ainsi 5. ou en chiffre Romain ainsi V. Les *cinq* sens de nature. Les *cinq* doigts de la main. *Cinq* cens. *Cinq* mille.

Ce mot vient du Latin *quinque*.

On dit proverbialement, Donner *cinq* & quatre la moitié de dix-huit; c'est-à-dire, Donner deux soufflets, l'un de la paume de la main, où les *cinq* doigts assemblez frappent ensemble; l'autre du revers de la même main, auquel il n'y a que quatre doigts qui frappent, parceque le pouce demeure en arriere sans action. On dit aussi, Mettre *cinq*, & retirer six, en parlant de ceux qui mettent les *cinq* doigts dans un plat, & qui en retirent quelque bon morceau qui fait le sixiéme.

CINQUAIN. s. m. Terme de Guerre, est un ordre de bataille pour ranger cinq bataillons. Quand on les a mis de front sur un terrain, on fait avancer le 2. & le 4. pour former une avant-garde, du 3. on forme une arriere-garde, & du 1. & du 5. un corps de bataille qu'on laisse sur son terrain. Cette façon de ranger se peut pratiquer quand on a 10. 15. 20. bataillons, avec le même ordre.

CINQUANTAINE. s. f. Somme qui se peut diviser en cinquante parties égales. Il y a une *cinquantaine* de pistoles, de pot de vin pour celui qui fera une telle affaire. La Quinquagesime est une *cinquantaine* de jours.

CINQUANTE. Nombre composé de cinq dixaines. Les compagnies de cavalerie sont composées pour l'ordinaire de *cinquante* Maîtres.

CINQUANTENIER. s. m. Officier qui execute les ordres de la ville, qu'il reçoit du Quartenier pour les faire sçavoir aux bourgeois. Chaque Quartenier a sous lui deux *Cinquanteniers*.

CINQUANTIESME, ou CINQUANTIE'ME. adj. Nombre d'ordre. Les Juifs solennisoient leur grand Jubilé en la *cinquantiéme* année: alors chacun rentroit en son heritage, & les valets recouvroient leur liberté.

Il est aussi substantif. Il a un *cinquantiéme* en cette affaire. on fait payer le *cinquantiéme* en telle Doüane.

CINQUENELLE. s. f. Terme d'Artillerie, par lequel on comprend tous les longs cordages qui servent à l'Artillerie. Quelques-uns disent aussi *cincenelle*, qui est une espece de petit cable.

CINQUIESME, ou CINQUIE'ME. adj. Nombre d'ordre. Il est le *cinquiéme* de sa race qui a possedé cette charge. Le Roi Charles *Cinquiéme* est le *cinquiéme* Roi du nom.

CINQUIESME, se dit absolument en parlant des Classes, ou des Chambres des Enquêtes du Parlement de Paris. Il est de la *Cinquiéme*. C'est un *Cinquiéme*. Ce Conseiller est de la *Cinquiéme*. On plaide à la *Cinquiéme*, on sousentend, à la *cinquiéme* Chambre.

CINQUIESME, est aussi quelquefois substantif, & signifie une partie d'un tout divisé en cinq. On ne peut disposer que d'un *cinquiéme* de ses propres par la Coutume de Paris. Ce Fermier n'est que pour un *cinquiéme* dans cette Ferme.

CINQUIESMEMENT. adv. Qui est au cinquiéme lieu, & se dit seulement des raisons, ou des discours divisez par articles. *Cinquiémement* il est ordonné. On l'explique aussi le plus souvent par le mot Latin *quintò*.

CINTRAGE. s. m. On appelle *cintrage*, en termes de Mer, toutes les cordes qui ceignent, qui lient, & qui entourent quelque chose.

CINTRE. s. m. Terme d'Architecture. Trait d'arc, ou figure courbe qu'on donne à une voute, à une arcade. La sale du Palais à Paris est voutée en plein *cintre*; c'est-à-dire, fait un demi-cercle parfait. Il y a des voutes qui ne sont pas en plein *cintre*, qu'on appelle autrement *surbaissées*, ou *en anse de panier*, qui ne sont qu'une portion de cercle. Un *cintre surmonté*, est celui dont le centre est plus haut que le diametre du demi-cercle. *Cintre rampant*, est celui qui est tracé au simbleau, par des points cherchez, suivant le rampant d'un arc boutant, ou d'un escalier.

Ce mot vient de *centrum*, parceque les *cintres* aboutissent à un centre. MEN. Quelques-uns le derivent de *cinctura*.

CINTRE, signifie aussi, Cette construction ou cet assemblage de charpente, qu'on fait pour bâtir de grandes voutes, & soutenir les pierres, en attendant que les clefs y soient mises pour les fermer. On l'appelle *armatura* en Italien.

CINTRER. v. n. Commencer à faire les voutes, ou à mettre la charpente sur laquelle on les construit. Cette Eglise est dejà fort élevée, on est prêt à *cintrer*. On dit aussi *cintrer*; pour dire, Arrondir plus, ou moins un arc, ou une voute.

CINTRÉ. adj. En termes de Blason, se dit du Globe ou Monde Imperial entouré d'un cercle, ou d'un demi-cercle en forme de cintre. On dit aussi des couronnes fermées des Rois, qu'elles sont *cintrées* de tant de cintres ou diademes; c'est-à-dire, de tant de cercles ou demi-cercles.

C I O.

CION. s. m. Jet d'arbre qu'on plante en terre. Voyez SION.

CIONIA. s. f. C'est, selon Dioscoride l'entre-deux des pourpres & des porcelaines, autour duquel leur coquille est entortillée, & clouée, comme avec de petits clous. Sa cendre est plus brûlante que celle des pourpres.

C I P.

CIPOLLINI. s. m. Nom que les Italiens donnent à une sorte de marbre, dont la couleur tire sur le vert par de grandes veines, plus ou moins fortes. Ce marbre sert à faire des pilastres, de grandes tables, & d'autres ouvrages; mais il n'est pas propre pour des statuës. Il se trouve dans les montagnes de Carrare, & en d'autres lieux.

C I R.

CIRAGE. f. m. Application de cire fur quelque chofe. Ce Cordonnier a un fecret excellent pour le *cirage* des bottes, pour empêcher qu'elles ne percent à l'eau. On a fort raffiné fur le *cirage* des toiles, des gans, &c. Ce mot vient de *cire*, de *cera*.

CIRAGE, en termes de Peinture, eft un tableau peint en camayeu d'une feule couleur, & fur tout quand elle eft jaune.

CIRCÉE. f. f. Plante dont la racine eft blanche & pleine de nœuds, & la tige droite, mince, ronde & moëleufe. Ses feuilles font rangées deux-à-deux: elles ont la bafe large, la pointe aiguë & quelques decoupûres fur les bords. Des extremitez des branches fortent les fleurs qui font en épi, petites, blanches, compofées de deux feuilles. Son fruit eft en poire & divifé en deux loges, qui renferment chacune une femence un peu longue. Cette plante croît dans les lieux humides & dans les bois. On l'appelle en Latin *circæa Lutetiana*. Il y a d'autres efpeces de *circée*.

CIRCIUM. Voyez CIRSIUM.

CIRCONCIRE. v. act. On conj. *Je circoncis* au fing. & au pl. *nous circoncifons*, *vous circoncifez*, *ils circoncifent*. Retrancher le prepuce: ce qui fe fait chez les Juifs, & les Mahometans pour marquer qu'un homme eft de leur Religion. Amurat I. fut le premier des Sultans qui fe fit folennellement *circoncire*.
Ce mot vient de *circumcidere*.

CIRCONCIS. f. m. Juif, ou Mahometan, qui a le prepuce couppé. C'eft la marque par laquelle les Juifs & les Mahometans fe font diftinguez des autres peuples incirconcis.

CIRCONCISEUR. f. m. Celui qui circoncit, foit Juif, foit Mahometan, &c.

CIRCONCISION. f. f. Ceremonie de la Religion Judaïque & Mahometane, par laquelle on couppe, on retranche le prepuce aux mâles qui doivent profeffer l'une, ou l'autre Loi. La *Circoncifion* a commencé du temps d'Abraham, & ce fut comme le fceau de l'alliance que Dieu contracta avec lui. Les Egyptiens & les Ethiopiens avoient auffi une efpece de *Circoncifion*, comme on voit dans Herodote & dans Philon Juif. Les Juifs faifoient leur *Circoncifion* avec un couteau de pierre. Marsham, fçavant Anglois, a pretendu que les Hebreux avoient emprunté la *Circoncifion* des Egyptiens, & que Dieu n'en étoit pas le premier inftituteur. Il cite en temoignage Herodote, & Diodore de Sicile. Mais foit que cette ceremonie vienne de Dieu immediatement, foit que Dieu l'ait fanctifiée en l'ordonnant pour un figne fpecial de fon alliance, pour être un type de la *Circoncifion* fpirituelle, il eft certain qu'elle fe pratiquoit fort differemment chez les Hebreux, & chez les Egyptiens. Chez les Hebreux c'étoit une ceremonie de Religion, & elle fe faifoit le 8. jour après la naiffance. Chez les Egyptiens c'étoit une propreté, & felon quelques-uns une neceffité phyfique. On la faifoit feulement à la 13. année, & on l'exerçoit fur les filles auffi bien que fur les garçons. LE P. ALEXANDRE. La *Circoncifion*, fi contraire à l'affection paternelle par les douleurs qui l'accompagnent, n'eft-elle pas un temoignage certain de l'alliance de Dieu avec les Patriarches? puis qu'on ne peut les foupçonner d'avoir inventé une ceremonie qui les pouvoit rendre ridicules aux yeux des autres nations. ABA. Les Turcs mortifient la peau des enfans avec de petites tenailles. Ils la couppent avec un rafoir, puis ils mettent certaine poudre deffus qui guerit la playe, & qui ôte la douleur. Ils ne circoncifent leurs enfans qu'à la 7. ou 8. année, parcequ'ils ne croyent pas la *Circoncifion* neceffaire au falut. Les Perfans circoncifent leurs enfans à 13. ans, & les femmes depuis 9. jufqu'à 15. Ceux de Madagafcar couppent la chair à trois diverfes reprifes, & font beaucoup fouffrir les enfans; & le plus diligent des parens qui fe trouve prefent fe faifit du prepuce, & l'avale. Herrera temoigne qu'il y avoit une efpece de *Circoncifion* chez les Mexiquains, quoy qu'il n'y eût chez eux aucune connoiffance du Judaïfme, ni du Mahometifme. Car ils incifoient aux enfans le membre viril & les oreilles avec plufieurs ceremonies, & fur tout aux enfans des Grands Seigneurs, dès qu'ils étoient nez. Les Brafiliens ufent auffi de la *Circoncifion*.
La *Circoncifion* fe fait auffi fur les femmes, en leur couppant un morceau de l'hymenée, ou des parties que l'on appelle *nymphes*, qu'on dit reffembler au prepuce de l'homme, comme temoigne Riolan en fon Traitté des Hermaphrodites. Strabon dit que les femmes d'Egypte étoient circoncifes. Belon le dit des Cophtes. Paul Jove & Munfter le difent des fujets du Prêtre Jean. Les Ethiopiens ont la *circoncifion*, non pas qu'ils croyent que c'eft un Sacrement, mais parceque par là ils difent qu'ils font fils d'Abraham, & puis *ad munditiem*. Par la même raifon ils circoncifent auffi les femmes, comme en Egypte.

CIRCONCISION, eft auffi la Fête qu'on celebre le premier de Janvier en l'honneur de la *Circoncifion* de Nôtre Seigneur, auquel jour on lui impofa fon nom.
En termes de devotion, on appelle *circoncifion de cœur*, *circoncifion des levres*, le retranchement des mauvais defirs & des mauvaifes paroles.

CIRCONCISION, fe dit encore figurément, pour fignifier les Juifs ou la Nation Juive, comme le mot de *Prepuce* pour fignifier les Payens, ou les Gentils. Ainfi il eft dit au 15. de l'Epitre aux Romains, que JESUS-CHRIST a été Miniftre de la *Circoncifion*, afin de ratifier les promeffes faites aux Peres. Et au 2. de l'Epitre aux Galates, St. Paul dit que la predication de la *Circoncifion* avoit été commife à Pierre.

CIRCONFERENCE. f. f. La ligne courbe qui renferme un efpace circulaire; ou la furface qui termine une chofe ronde. Toutes les lignes tirées du centre à la *circonference* d'un cercle, & qu'on appelle *rayons*, font égales entr'elles. Une partie de la *circonference* s'appelle *arc*. Les cieux enferment toutes les chofes creées dans leur vafte *circonference*. L'angle du centre eft double de celui de la *circonference*. On appelle *circonference concave*, celle qui regarde le dedans: & *circonference convexe*, celle qui regarde le dehors. On appelle *circonference d'ellipfe*, la ligne courbe qui forme l'ovale. Euclide, liv. 3. prop. 20.
Ce mot vient du Latin *circumferentia*.

CIRCONFERENCE, fe dit auffi du tour ou pourtour des figures irregulieres. La *circonference*, le tour de cette ville eft de quatre lieuës.
On dit auffi en Medecine, que le fang circule de la *circonference* au centre; c'eft-à-dire, qu'il va des extremitez du corps au cœur.

CIRCONFLEXE. adj. Accent qui marque une fyllabe longue. Les Grecs avoient trois accens, l'aigu, le grave, & le *circonflexe*. En François on figure cet accent avec un petit chapiteau fur la fyllabe, qui marque fouvent le retranchement de quelque lettre qui faifoit la fyllabe longue, & ouverte, comme *pâte* pour *pafte*; *tête* pour *tefte*: nous *fûmes* pour nous *fufmes*.
Ce mot vient du Latin *circumflexus*, de *circumflecto*.

CIRCONLOCUTION. f. f. Circuit de paroles dont on fe fert, lorfqu'on ne peut pas exprimer une chofe par un mot propre, ou qu'on ne le veut pas faire par refpect, ou par quelque autre raifon particuliere. Les chofes qui n'ont point de mot propre s'expliquent par

par *circonlocution.* Les gens rusez usent de *circonlocution.*

Ce mot vient du Latin *circumloquor.*

CIRCONSCRIPTION. s. f. Espace circonscrit, & limité, lequel borne, & environne un espace plus petit, ou un corps. C'est une des proprietez inseparables des corps, d'être bornez à un certain lieu, & de n'occuper qu'un certain espace determiné. Cependant Osiander D. Lutherien soutient, que la *circonscription* n'étoit pas de l'essence des corps.

CIRCONSCRIRE. v. act. Terme dogmatique. Renfermer en certaines bornes. L'infini ne se peut *circonscrire*, borner, limiter. On dit en Latin *circumscribere.*

CIRCONSCRIRE, en termes de Geometrie, c'est, Decrire une figure polygone autour d'un cercle, en telle sorte que tous ses côtez touchent sa circonference. Archimede demontre que l'aire d'un triangle rectangle composé d'un rayon de cercle & de sa circonference, est plus petite que l'aire de quelque polygone que ce soit qu'on puisse *circonscrire* ou decrire autour du cercle; & plus grande que celle de quelque polygone qu'on puisse inscrire ou figurer au dedans du cercle: & c'est par là qu'il a le plus approché de la Quadrature du cercle, qui n'est autre chose que la mesure de l'aire ou de la capacité du cercle. Euclide enseigne la façon de *circonscrire* un triangle, un quarré autour d'un cercle.

CIRCONSCRIT, ITE. adj. Figure quon a decrite autour d'un cercle, & qui le touche par tous ses côtez.

CIRCONSPECT, ECTE. adj. Qui agit avec circonspection; qui est prudent; qui garde beaucoup de mesures, tant dans ses actions, que dans ses paroles. Nos Peres sont fort *circonspects.* PASC. Les manieres lentes, & *circonspectes* des gens prudens, impatientent les esprits vifs. LE PAÏS. L'honnête homme est modeste, & *circonspect*: il remarque les defauts d'autrui; & n'en parle jamais. ST. EV.

Ce mot vient de *circumspicio*, de *circumspectus.*

CIRCONSPECTION. s. f. Discretion, retenuë, prudence avec laquelle on conduit ses actions & ses paroles. Quand on traitte avec les Princes, il faut agir avec grande *circonspection.* L'amitié s'accommode aussi peu des grandes *circonspections*, que des severitez de la justice. ST. EV. Remarquez le ris forcé, les caresses contrefaites, & la triste *circonspection* d'un Courtisan dans toute sa conduite, & dans tous ses discours. LA BR. Il y a des gens qui passent leur vie en formalitez, & en bienseances, & qui sont toûjours esclaves de la *circonspection.* ST. EV.

CIRCONSTANCE. s. f. Les incidens, les details d'un évenement, les particularitez qui accompagnent quelque action. Une action est bonne ou mauvaise, selon les diverses *circonstances.* Uu Juge est obligé d'examiner un criminel sur toutes les *circonstances* du fait. Il y a des *circonstances* inutiles, d'autres aggravantes. La conversion du pecheur depend d'un certain assemblage, & d'un certain menagement de *circonstances* externes, dans lesquelles il se trouve placé. PAJON. La plupart de nos actions ne sont que des saillies, selon que les differentes *circonstances* de la vie nous agitent. ST. EV.

Soyez riche, & pompeux dans vos descriptions:
N'y presentez jamais de basse circonstance. BOI.

On dit au Palais, qu'un procés est renvoyé en une Jurisdiction avec toutes ses *circonstances* & dependances; c'est-à-dire, avec toutes les parties & interventions, & toutes les questions qui en dependent, ou qui en peuvent naître.

Ce mot vient de *circumstantia.* En Grec on dit *peristasis.*

CIRCONSTANCIER. v. act. Marquer bien toutes les circonstances. Un bon Rapporteur doit bien *circonstancier* un fait. Un bon Historien doit *circonstancier* les évenemens importans.

CIRCONSTANCIÉ, ÉE. part & adj. Evitez les longs recits en conversation, & les histoires trop *circonstanciées.* OE. M.

CIRCONVALLATION. s. f. Ligne, ou grand fossé qu'on fait autour du camp, lorsqu'on assiege une ville. Ce fossé est à la portée du canon de la place, large de 12. pieds, & profond de sept. Il est bordé d'un parapet, & flanqué par des redoutes, ou de petits forts qu'on y fait d'espace en espace, tant pour empêcher le secours de la place, que pour retenir les deserteurs. Il faut prendre garde à ne faire jamais passer la ligne de *circonvallation* au pied d'une hauteur, à cause que si l'ennemi vient à occuper cette hauteur, il y logera du canon, & commandera la ligne.

Ce mot vient de *circumvallare*, qui vient de *vallum.*

CIRCONVENIR. verb. act. Terme de Palais. Tromper, surprendre quelcun en un traitté, en un jugement. Les mineurs se plaignent, quand ils ont été *circonvenus* par la tromperie de quelcun.

Ce mot vient du Latin *circumvenire.*

CIRCONVENU, UË. part. & adj.

CIRCONVENTION. s. f. Tromperie, surprise. On enterine des Lettres de restitution, quand la *circonvention*, la tromperie est bien justifiée. La *circonvention* est appellée autrement *dol personnel.*

CIRCONVOISIN, INE. adj. Ce qui est aux environs. Quand la guerre est en un endroit, les peuples *circonvoisins* ont beaucoup à souffrir. Il a été voyager en Flandres, & dans les lieux *circonvoisins.* Le langage est toûjours mêlé de mots des nations *circonvoisines.*

Ce mot vient de *circumvicinus.*

CIRCONVOLUTION. s. f. En Architecture on appelle *circonvolutions*, les tours de la ligne spirale de la volute Ionique.

Ce mot vient du Latin *circumvolvere*, tourner à l'entour. On appelle aussi *circonvolutions*, les tours de la colonne torse.

CIRCUIT. s. m. Le tour de quelque chose de grandе étenduë. La ville de Nanquin a 20. milles de *circuit.*

Ce mot vient du Latin *circuitus*, de *circum*, & de *eo.*

CIRCUIT, se dit figurément des detours qu'on prend pour s'expliquer. Cet Orateur ne se fait entendre que par de longs *circuits* de paroles. On a fait un long *circuit* de procedures, avant que de venir à la conclusion. On fait aisément comprendre par les yeux, ce qu'un long *circuit* d'expressions ne fait entendre que confusément. OE. M.

CIRCULAIRE. adj. m. & f. Qui est decrit, ou qui se meut en rond, comme la circonference d'un cercle, ou la surface d'un globe. La forme *circulaire* est la plus disposée à se mouvoir. Les Astronomes modernes tiennent que les globes celestes ne se meuvent pas par un mouvement *circulaire*, mais ellyptique.

C'est aussi une épithete que les Medecins donnent à un ordre de fibres qui sont dans l'estomac, & dans les intestins, parcequ'elles sont disposées en rond. On appelle par la même raison *ligamens circulaires*, ceux qui attachent les têtes des os dans les cavitez, où elles sont reçuës, afin de fortifier les articulations.

Ce mot & les suivans sont derivez de *circulus.*

LETTRE CIRCULAIRE, est une même lettre dont on fait l'adresse à plusieurs personnes qui ont un même interêt en la même affaire, comme pour des convocationt d'Etats, d'Assemblées du Clergé, de Noblesse, &c.

CIRCULAIREMENT. adv. D'une maniere circulaire. Une rouë se meut *circulairement* sur son aissieu.

CIR-

CIRCULATION. s.f. Terme de Chymie. Operation qui se fait en mettant des liqueurs dans un vaisseau à circuler, tout d'une piece, & bouché au dessus, ou de deux pieces, c'est-à-dire, composé de deux vaisseaux posez & lutez ensemble l'un sur l'autre, dont l'inferieur doit contenir la liqueur. La *circulation* se fait au feu de lampe, ou à celui de cendres ou de sable moderement chaud, ou dans le fumier ou au soleil. Elle demande le plus souvent une chaleur continuée pendant plusieurs jours, & quelquefois pendant plusieurs semaines, ou même plusieurs mois. Par la *circulation* la matiere la plus subtile monte au haut du vaisseau, & ne trouvant point d'issuë est contrainte de retomber en bas pour se rejoindre de nouveau à la matiere qui se trouve au fond du vaisseau, d'où elle avoit été élevée, & ainsi en continuant de monter, & de descendre alternativement dans ce vaisseau, elle fait une espece de *circulation* dont l'operation porte le nom, & par les diverses penetrations & agitations des parties spiritueuses avec les grossieres, les premieres se rendent plus tenuës & mieux en état de produire leur action, lorsqu'elles sont separées des dernieres.

CIRCULATION, se dit aussi en Medecine du mouvement que fait le sang, qui plusieurs fois par jour est porté du cœur dans toutes les parties du corps par le moyen des arteres, & qui retourne de ces mêmes parties au cœur par le moyen des veines. Harvée est un Docteur moderne d'Angleterre qui a le premier decouvert la *circulation* du sang en l'année 1628. qui est maintenant reconnuë par tous les Medecins. Mais Theodore Janson d'Almeloveen dans un Traitté des Inventions nouvelles imprimé en 1684. rapporte plusieurs endroits d'Hippocrate pour justifier qu'il l'a connuë; & un passage d'André Cesalpinus, qui contient fort clairement la doctrine de la *circulation* dès l'an 1593. Jean Leonicenus ajoûte que le Pere Fra Paolo avoit decouvert la *circulation* du sang, & les valvules des veines; mais qu'il n'osa pas en parler, de peur de l'Inquisition, & qu'il communiqua seulement son secret à Aquapendente, qui après sa mort mit le livre qu'il en avoit composé en la Bibliotheque de St. Marc, où il fut long temps caché; mais que Aquapendente decouvrit ce secret à Harvée qui étudioit sous lui à Padouë, lequel le publia étant de retour en Angleterre païs de liberté, & s'en attribua la gloire.

CIRCULATION, se dit aussi du suc des plantes, dont on a fait l'experience sur quelques-unes qui ont beaucoup de suc, comme sur le titimale. On y a fait les mêmes observations que celles qu'on a faites sur les veines & les arteres par le moyen des ligatures. La *circulation* de la seve des plantes a été proposée à l'Academie des Sciences en 1667. pour la premiere fois par Mr. Perrault Medecin, & presque en même temps par Mr. Mariotte, & par Mr. Major Medecin de Hambourg, qui ont écrit sur la même matiere.

CIRCULATOIRE. adj. Terme de Chymie, qui se dit des vaisseaux qui servent à faire la distillation par circulation. Le pellican & les jumeaux sont des vaisseaux *circulatoires*.

CIRCULER. v. act. Terme de Chymie. C'est, Faire une operation dans le vaisseau qu'on appelle pellican, ou dans quelque autre qui fait le même effet, dans lequel la même vapeur qui est élevée en l'air par le feu, retombe en bas pour remonter, & être distillée plusieurs fois, & reduitte en ses parties les plus subtiles. On *circule* des matieres liquides par un feu propre pour cela, tantôt pour volatiser les sels fixes, tantôt pour fixer les esprits volatils.

CIRCULER, est aussi un verbe neutre qui signifie, Se mouvoir circulairement. Il se dit du sang qui passe plusieurs fois par jour du cœur dans toutes les parties par le moyen des arteres, & qui revient ensuite au cœur par le moyen des veines. La stupidité vient d'un sang épais, qui ne *circule* que lentement, & qui se coagulant facilement, ne pousse que des esprits animaux foibles & émoussez. VAL. On dit aussi que le suc des plantes *circule* depuis le tronc jusqu'aux feuilles.

CIRCUMCIRCA. Adverbe purement Latin, qui a passé dans le langage commun, pour signifier, Environ, à peu-près. Il a acheté cette terre huit ou dix mille écus *circumcirca*.

CIRE. s. f. Ouvrage que font les abeilles pour y recevoir leur miel. C'est proprement leur excrement, qui se forme de la partie la plus crasse des fleurs qui leur servent de nourriture. On fait des flambeaux de *cire*, des images, des figures de *cire*, des chandelles de *cire*. La *cire* est jaune, & on la blanchit en la laissant plusieurs jours au soleil, ou à la rosée après l'avoir rappée en menuës parties, ou bien en la faisant chauffer avec quantité d'esprit de vin, & en la passant par le filtre; car alors elle se blanchit tout-à-coup. La *cire grenée* se blanchit plus facilement que l'autre. Matthiole enseigne une autre maniere de blanchir la *cire*, en la faisant bouillir dans de l'eau marine. On appelle *cire vierge*, celle qu'on tire des ruches sans avoir passé par le feu. Selon Matthiole, la *cire vierge* n'est pas proprement *cire*, mais comme un fondement pour defendre l'entrée des ruches, & les garantir du froid. Elle est de matiere plus épaisse, étant composée de fleurs, & d'une odeur forte; ensorte qu'on l'employe souvent pour le *galbanum*. Sur la riviere des Amazones on voit des mouches à miel dont la *cire* est noire, qui brûle aussi-bien que l'autre. La meilleure est celle qui est jaune, qui sent le storax, qui est ductile en sa siccité, & qui se peut filer comme le mastic. On l'appelle en Latin *propolis*, c'est-à-dire, qui est à l'entrée de la ville. La *cire* devient verte, noire, ou rouge selon la couleur des choses avec lesquelles on la mêle: verte, par le mélange du verdet, noire, par le mélange du papier brûlé; & rouge, par le mélange de l'orcanette. Sa substance est crasse & emplastique. Elle ramollit & digere, & est la matiere des autres medicamens échauffans, ou rafraîchissans, avec lesquels on la mêle.

Ce mot vient du Latin *cera*, du Grec *kiros*, qui signifie le même.

CIRE D'ESPAGNE, autrement appellé *lacque* ou *lacca*, est une composition faite d'une certaine gomme diversement colorée, & ordinairement rouge, qui decoule de certains arbres qu'on trouve dans les Indes, semblables à nôtre prunier. Cette gomme est ramassée par des fourmis qui ont des aîles, & qui la vont ensuite attacher aux branches & au tronc du même arbre. Elle sert à cachetter des lettres.

On appelle aussi en Chancelerie la *cire*, ce qui sert à scêller. Les Edits se scêllent en *cire* verte, & toutes les autres Lettres qui doivent durer toûjours, qui commencent par ces mots, A tous presens & à venir; comme les offices hereditaires, tous les actes & commissions de Justice en *cire* jaune; les provisions pour le Dauphiné en *cire* rouge.

On dit aussi dans les procés criminels, qu'il faut de la *cire*; pour dire, qu'il faut condamner le criminel à faire amende honorable avec une torche au poing. On le dit aussi de ceux qu'on ne peut absoudre sans avoir une remission, qui se scêlle avec de la *cire*.

CIRE, se dit aussi du luminaire d'une Eglise. La Sacristie de cette Eglise depense tant en *cire*. La *cire* de cet enterrement a coûté telle somme. Les *cires* appartiennent au Curé.

On appelle aussi le *droit de cire*, certain droit de bougies dont on fait la distribution en plusieurs Communautez, ou à des Officiers.

Cire, se dit figurément des choses à qui l'on peut donner diverses formes, & diverses figures. Mr. Arnaud a dit en parlant de l'Ecriture; que c'est un nez de *cire*, que l'on tourne comme l'on veut.

Moi, j'ay le cœur tout fait comme de cire;
Doux, & traitable, & s'il faut vous le dire,
Je suis volage, inconstant, & leger. Voi.

Cire, se dit proverbialement en ces phrases. Il est jaune comme *cire*; pour dire, Il a la jaunisse. On dit aussi d'un homme qui maigrit, qu'il fond comme la *cire* au Soleil, ou le beurre dans la poële. On dit d'un homme foible & irresolu, qu'il est mou comme de la *cire*. On dit encore, Aux pelerinages des environs on depense beaucoup de vin, & peu de *cire*; pour dire, qu'on y va plus pour la debauche que par devotion: ce qui est tiré de l'Espagnol *Romeria di cerca mucho vino y poca cera.* On dit aussi, Cela lui vient comme de *cire*; pour dire, fort à-propos. On dit aussi de deux personnes qui sont fort égales, qu'ils sont égaux comme de *cire*.

Monsieur l'Abbé & Monsieur son Valet,
Sont faits tous deux égaux comme de cire. Marot.

Cire, se prend aussi figurément & bassement, pour la chassie qui vient aux yeux des vieilles gens. Ses yeux pleurent de la *cire*. Ses yeux sont investis de *cire*. Main.

CIRER. v. act. Enduire de cire. Les Cordonniers *cirent* les bottes, les souliers, pour empêcher qu'ils ne prennent de l'eau. On *cire* de la toile, des gans, des planches.

Cirer, se dit aussi des étoffes qu'on a taillées, ausquelles on applique de la cire avec une bougie, pour empêcher qu'elles ne s'effilent en attendant qu'on les couse.

Ciré, ée. part. & adj. Toile *cirée*. Gans *cirez*. On dit proverbialement d'un habit, qu'il est *ciré* sur le corps d'une personne; pour dire, qu'il est bien fait, bien taillé, qu'il ne fait pas un pli.

CIRIER. s.m. Marchand Epicier qui s'attache particulierement au commerce de la cire, à faire des cierges & des bougies.

CIROESNE, ou **CIROENE**. Quelques-uns écrivent **CIROINE**. s.m. Terme de Chirurgie. C'est une composition plus solide & plus dure que les onguens, & plus molle que les emplâtres, quoyqu'on les prenne souvent l'un pour l'autre. Les linimens & onguens ne different point des *ciroënes*, quand ils reçoivent de la cire en leurs compositions. Les *ciroënes* sont les vicaires de la friction, quand on veut provoquer la salivation. Ils sont composez de drogues resolutives, comme safran, myrrhe, & aloës, incorporez avec de la cire, & des gommes telles que galbanum, sagapenum, ammoniac, le tout detrempé avec du vin. Et c'est pour cela que Nicod croit que *ciroëne*, ou *ciroine*, ainsi que quelques-uns écrivent, vient du mot Grec *cheros* qui signifie *cire*, & de *oinos* qui signifie *vin*. On pourroit aussi le faire venir de *cherannumi* qui signifie *je mêle*, & de *oinos*, à cause que les drogues qui entrent dans cette sorte d'emplâtre, se detrempent avec du vin.

CIRON. s.m. Très-petit animal qui est une espece de petit ver rond & blanc, qui s'engendre d'une humeur acre, & aduste en plusieurs endroits du corps, mais principalement en la main, & qui en se traînant sous le cuir le ronge petit-à-petit. Swammerdam dit que le *ciron* sort tout parfait de son œuf, & qu'il croît ensuitte peu-à-peu. Il cause une grande demangeaison & gratelle. Le microscope nous a fait decouvrir plusieurs parties en un *ciron*. Mr. Gassendi en observant un *ciron*, l'a vû émeutir. Quelques-uns font venir le mot de *ciron* du mot Grec *cheir* qui signifie main, à cause que ce petit animal s'attache plus aux mains qu'aux autres parties du corps.

Ciron, signifie aussi la petite ampouille qui vient à l'occasion du *ciron*, à force de gratter la peau. On perce des *cirons* avec une épingle.

CIRQUE. s. m. Grand bâtiment de figure ronde, ou ovale, qu'on faisoit chez les Anciens pour donner des spectacles au peuple. C'étoit à Rome une grande place, longue, & cintrée par un bout, entourée de portiques, & de plusieurs rangs de sieges par degrez. Il y avoit au milieu une espece de banquette avec des obelisques, des statuës, & des bornes à chaque bout. Ce lieu servoit aux courses des biges, & des quadriges. Les plus magnifiques étoient le grand *Cirque* d'Auguste, & celui de Neron à Rome. Il y a encore des vestiges des *Cirques*, tant à Rome qu'à Nîmes & autres lieux. Les Romains étoient fort passionnez pour les jeux du *Cirque*, temoin ce vers de Juvenal:

- - - *Atque duas tantùm res anxius optat,*
Panem & Circenses.

Quelques-uns veulent que ce nom vienne de *Circé*, à qui Tertullien en attribuë l'invention. Cassiodore dit que *circus* vient *à circuitu*. Les Romains n'eurent au commencement point d'autre *Cirque* pour leurs courses que le bord du Tybre d'un côté, & une palissade d'épées droites de l'autre, ce qui rendoit ces courses dangereuses, comme remarque Servius: d'où vient qu'Isidore dit, que c'étoit à cause de cette palissade d'épées que ces jeux avoient été nommez *Circenses*, *quasi circum enses.* Mais Scaliger se moque de cette interpretation. Tarquin fut le premier qui fit bâtir à Rome un *Cirque* exprés, entre le Mont Aventin & le Palais, comme dit Denis d'Halicarnasse. Il avoit 2205. pieds de longueur, & 960. pieds de largeur: ce qui le fit appeller le *grand Cirque*.

CIRSOCELE. s. m. Terme de Medecine. C'est une dilatation des veines spermatiques causée par un sang grossier & épais. On l'appelle aussi Hernie variqueuse. *Cirsocele* vient du Grec *cirsos*, varice, & de *chelé*, hernie.

CIRURE. s.f. Composition de cire & de suif, qu'on fait pour enduire des souliers & des bottes, & pour empêcher qu'ils ne tirent l'eau. Ce Cordonnier a une *cirure* luisante. Pour faire une bonne *cirure*, il y faut mettre un peu de salpêtre. On dit aussi *cirage*.

C I S.

CISAILLER. v. act. Coupper avec les cisailles. Quand on porte à la monnoye une piece legere ou alterée, il la faut *cisailler* à l'instant pour l'ôter du commerce.

CISAILLES. s.f. plur. Ce qui reste d'une lame de metail, quand on en a enlevé des flans pour faire de la monnoye; c'est-à-dire, le superflu qui reste dans cette lame, & qui se trouve entre les ronds. On refond ces *cisailles* en lame pour continuer le travail, & employer toute la matiere.

Cisailles, se dit aussi des gros ciseaux qui servent aux Ouvriers en metail pour coupper des plaques deliées de fer blanc, de leton, d'argent, &c. Quelques Ouvriers les appellent *cisoires*.

CISALPIN, ine. adj. Qui est en deçà les *Alpes*. Les Romains divisoient la Gaule & le païs où est à present la Lombardie, en *Cisalpine*, & Transalpine. Ce qui étoit *Cisalpin* à l'égard de Rome, est Transalpin à nôtre égard. Il faut observer que le mot d'*Alpes* s'est dit de toute sorte de hautes montagnes. Ausone a dit, les *Alpes* des Pyrenées, les *Alpes* de l'Apennin.

CISEAU. s. m. Instrument de fer trenchant par le bout, dont on se sert à tailler, & coupper le bois, la pierre, & même quelques metaux. Un *ciseau* de Maçon, de Menuisier, de Sculpteur, d'Orfevre, de Serrurier, &c.

Tous les *ciseaux* ne sont presque differens que par leur force, ou leur grandeur; on leur donne des noms divers selon les choses ausquelles on les employe: comme *ciseaux de lumiere*, tels que sont ceux des rabots. *Ciseaux à deux biseaux*, *à nez rond*, *bec d'âne*, *fermoir*. *Ciseaux en marteline*, qui ont plusieurs pointes. Des *ciseaux* pour le bois, pour la pierre, pour coupper le fer à froid & à chaud, pour faire des limes. Il y en a pour les Charpentiers qu'ils nomment *ciseaux à planches*, & d'autres pour ébaucher les mortaises qui s'appellent *ébauchoirs*; ceux-là ont un manche de bois avec des viroles par les deux bouts. On disoit autrefois *cisel*, & en la basse Latinité *scisellum*, d'où le mot est derivé.

On appelle figurément un bon *ciseau*, un bon Sculpteur, un bon ouvrier qui sçait bien manier le *ciseau*, bien graver, bien ciseler.

CISEAUX, au plurier, signifie un instrument composé de deux petits couteaux attachez ensemble avec un clou rivé, & qui ont leurs taillans en dedans pour coupper en les joignant l'un contre l'autre. Les Tailleurs, Lingeres & autres s'en servent pour coupper toutes sortes d'étoffes. On estime fort les *ciseaux* de Moulins. Un étui à *ciseaux*. Coupper ses ongles, ses cheveux avec des *ciseaux*. Les Jardiniers se servent aussi de grands *ciseaux* pour tailler le buis, les pallissades. Les Chauderonniers ont des *ciseaux* à long manche pour coupper des lames de cuivre, de fer blanc, &c.

CISELER. v. act. Coupper, tailler, graver delicatement avec le ciseau. C'est aussi, & le plus souvent, travailler sur le metal; ensorte qu'en le repoussant en divers endroits avec le marteau, & le ciselet, on y fait toutes sortes de fleurs & de figures agreables, & tout ce que la justesse & l'art prescrit. *Ciseler* un ouvrage en relief. Menage derive ce mot de *cisel*, qu'on a dit autrefois au lieu de *ciseau*, lequel a été fait de *cado*. Il cite aussi Saumaise, qui le derive du Latin *scillare*, qui signifie *coupper*. D'autres derivent ce mot de *cisium*, dont il est fait mention dans Vitruve.

CISELER, est aussi un terme de Decoupeur, & ne se dit qu'en parlant de velours. C'est decouper avec agrément, & en maniere de fleurs le dessus du velours, avec la pointe du ciseau.

CISELÉ, ÉE. part. & adj. Taillé avec le ciseau. Ce bassin d'argent est un ouvrage *ciselé*, travaillé avec le ciseau.

On appelle aussi *velours ciselé*, du velours figuré qui imite le travail du ciseau.

CISELET. s. m. Terme d'Orfevre qui cisele. C'est une sorte de petit outil de fer, delié, & environ grand comme le doigt, dont l'Orfevre ciseleur se sert pour ciseler.

CISELEUR. s. m. C'est une sorte d'Orfevre qui cisele le metal avec le ciselet & le marteau, & qui y forme avec ces outils toutes sortes d'agreables figures.

CISELEUR, est aussi un des titres que prennent ceux qui ciselent le velours.

CISELURE. s. f. Sculpture, gravûre, travail qui se fait avec le ciseau. Cette menuiserie est d'une belle *ciselure*. La façon d'un bassin d'argent augmente beaucoup, quand il y a de la *ciselure*. *Ciselure* dans la Serrurerie, se dit de tout ouvrage de tole amboutie au ciseau.

CISOIR. s. m. Ciseau dont on se sert pour couper l'or, & l'argent.

CISSOIDE. s. f. Terme de Geometrie. Ligne courbe.

CISTE. s. m. Arbrisseau dont il y a de diverses especes. Il y en a quelques-unes qui portent le *ladanum*, & d'autres qui n'en portent point. Il y a aussi le *ciste* mâle & le *ciste* femelle. Le *ciste* que les Latins appellent *cistus ladanifera Monspeliensium*, est un arbrisseau de la hauteur d'environ deux coudées, odoriferant, branchu, couvert d'une écorce noire. Ses feuilles sont longues d'un doigt & demi, étroites, noires & ridées. Ses fleurs sont blanches, semblables à de petites roses sauvages. Sa semence est menuë. Il sort de ses feuilles un suc qu'on appelle *ladanum*. Voyez LADANUM. De sa racine il vient une autre plante qu'on nomme *hypocistis*. Voyez HYPOCISTIS. Le *ciste* mâle est un arbrisseau plus fort & plus blanc que le *ciste* femelle, haut de deux coudées & branchu. Il a ses feuilles plus étroites & plus épaisses que celles du femelle. Ses fleurs sont de la grandeur de celles du chinorrodon, composées de cinq feuilles de couleur incarnate. L'*hypocistis* croît aussi sur sa racine. En Latin *cistus mas folio oblongo in acno*.

CISTERNE, ou CITERNE. s. f. Reservoir souterrain d'eau de pluye. Les *citernes* doivent être faites avec de bon ciment pour retenir les eaux. Le fond doit être couvert de sable, afin de le purifier, & de conserver les eaux pluviales. On parle d'une *citerne* de Constantinople, dont les voutes portent sur deux rangs de 212. piliers chacun. Ces piliers ont deux pieds de diametre, & sont plantez circulairement, & en rayons qui tendent à celui qui est au centre.

Ce mot, selon quelques-uns, vient de la preposition *cis*, comme si on disoit, *cis terram*, c'est-à-dire, *inter terram*. D'autres le derivent de *cista*, qui signifie un *panier* fait d'osier, qui sert à mettre du pain & autres choses. La *citerne* de même sert à conserver les eaux de pluye.

CISTERNE, signifie quelquefois un puits. En Orient les Caravanes ne boivent que des eaux de *citernes*.

CISTIQUE. adj. f. Epithete qu'on donne aux arteres & aux veines de la vesicule du fiel. Il y a deux arteres *cistiques* qui sont des rameaux de l'artere celiaque & qui y portent le sang. Il y a aussi deux veines *cistiques*, qui rapportent le reste de ce même sang, & qui vont se jetter dans la veine porte.

CISTRE. s. m. C'est un instrument à corde fort usité en Italie, qui a presque la figure du luth, mais qui a un manche plus long divisé en 18. touches. Il a quatre rangs de cordes, qui ont chacun trois cordes à l'unisson, à la reserve du second rang qui n'en a que deux. Ses cordes sont ordinairement de leton, & se touchent avec un petit bout de plume, comme celles de la mandore. Son chevalet est auprès de la rose, & les cordes sont attachées au bout de la table à un endroit qu'on nomme le peigne. Ses touches sont de petites lames de leton fort deliées. Il y a aussi des *cistres* à six rangs de cordes. Les Italiens l'appellent *cythara*. On tient qu'Amphion a été inventeur du chant avec le *cistre*.

CIT.

CITADELLE. s. f. Place fortifiée de quatre, de cinq, ou de six bastions, qu'on bâtit au lieu le plus éminent d'une ville, pour la deffendre contre les ennemis, ou pour tenir les habitans dans l'obeïssance du Prince. Il y a toûjours une grande esplanade entre la ville & la *citadelle*. Un Poëte Grec a dit hardiment: Jupiter, fermez bien la porte de l'Olympe, & defendez bien la *citadelle* des Dieux; les armes de Rome ont tout subjugué. BOU.

CITADIN, INE. s. m. & f. Vieux mot qui signifioit autrefois un habitant d'une cité. Il est encore en usage en quelques villes d'Italie, pour signifier ceux qui ne sont pas du corps de la Noblesse. Le Chancelier de Venise est ordinairement *citadin*.

CITATION. s. f. Assignation devant un Juge Ecclesiastique pour affaire qui regarde l'Eglise. On appelle comme d'abus des *citations*, quand un Laïque est cité devant un Official, lorsqu'il est incompetent.

Ce mot vient du Latin *citatio*, de *cito*, de *cieo*.

CITATION, signifie aussi, Allegation de quelque loi, de quelque autorité, de quelque passage. Ce livre est plein de *citations*. Les Pedans sont sujets à faire beaucoup de *citations* inutiles, & par pure ostentation. Les *citations* ne sont plus guere à la mode dans les discours oratoires. Ceux qui parlent en public, bien loin de nommer dans leurs *citations* les Auteurs dont les noms sons barbares, à peine nomment-ils ceux dont les noms sont devenus François. Il faut y suppléer par des traits qui designent, & qui marquent bien l'Auteur que l'on ne nomme pas. Mais il est bon d'observer que les *citations* figurées, & les periphrases qui tiennent la place des noms, n'entrent gueres que dans le genre sublime. Les grandes expressions ne conviennent pas aux petits sujets. BOU. Il y a moins d'un siecle que les *citations* étoient très-frequentes; Ovide, & Catulle venoient avec les Pandectes au secours de la veuve, & des pupilles. LA BR. Ce livre est chargé d'un si grand nombre de *citations*, qu'elles offusquent, & empêchent de voir l'ouvrage de l'Auteur. BAY. Les *citations* doivent être choisies, & peu frequentes sur tout dans une langue étrangere, à moins qu'elles n'ayent plus de poids & d'autorité que dans nôtre langue. ST. EV. Costar est tout farci de *citations*, & de pensées étrangeres. BAY.

Que tes citations *soient courtes, & serrées,*
Et n'en change jamais les phrases consacrées.
L'ART DE PRECH.

CITE'. s. f. Ville fermée de murs. Il y a plusieurs grandes *citez* en ce Royaume. Il ne se dit gueres qu'en Poësie, ou en certaines phrases consacrées:

Mais du discours enfin l'harmonieuse adresse,
Rassembla les humains dans les forêts épars;
Enferma les citez *de murs, & de remparts.* BOIL.

Jerusalem a été appellée la *Sainte Cité*. Le Paradis est la *Cité* celeste. Ce mot ne se dit proprement que des villes Episcopales. Il vient du Latin *civitas*.

La *Cité de Dieu*, est un livre composé par St. Augustin contre les Payens. Il a été traduit en partie par Mr. Giri de l'Academie Françoise. Le premier Ouvrage qu'on a sous la presse, dès qu'on a mis inventé l'Imprimerie, ç'a été la *Cité de Dieu*. St. Augustin y trace une histoire des deux *citez*; l'une celeste, & l'autre terrestre. Mr. du Pin admire plus la varieté, & l'assemblage des choses, que la force & l'érudition de cet Ouvrage.

CITÉ, se dit particulierement du cœur de la ville, & du lieu où est la Cathedrale, le Palais du Prince. A Paris il y a Ville, *Cité*, & Université. Il demeure dans la *cité*, c'est-à-dire, vers le Palais, vers l'Eglise Cathedrale. Il y en a même qui pretendent qu'il ne se dit ordinairement que des Places où il y a deux villes, l'une vieille & l'autre bâtie depuis, & que c'est la vieille qui porte le nom de *cité*. En Angleterre on appelle *cité*, l'enceinte de la ville de Londres: par opposition aux fauxbourgs qui sont d'une plus grande étenduë que la *cité*.

CITÉ, se prend figurément pour les habitans. Il y a de beaux privileges accordez à cette *cité*; pour dire, à ceux qui l'habitent.

CITER. v. act. Donner assignation à comparoir devant un Juge d'Eglise en matiere ecclesiastique. Ce garçon a été *cité* devant l'Official en execution d'une promesse de mariage. Cet Heretique a été *cité* à Rome, au Concile General. Les Chevaliers sont *citez* pour se trouver au Chapitre de leur Ordre. En Latin on dit *citare* au même sens.

CITER, signifie aussi, Alleguer un passage, une autorité; nommer celui duquel on tient quelque chose. Un Auteur ne doit pas *citer* ses propres Ouvrages. Voyez un peu quelles gens je vous *cite*. PASC. La table des Auteurs qui sont *citez* dans ce livre. Je vous donnerai avis de tout ce qui se passera, à la charge que vous ne me *citerez* point, que vous ne me nommerez point. Les Predicateurs de l'Eglise Romaine *citent* fort souvent en Latin leurs autoritez, sur tout celles qui sont tirées de l'Ecriture Sainte.

Je respecte pourtant cet ancien usage,
Qui toûjours en Latin fit citer *un passage:*
Cet usage a prescrit. L'ART DE PRECH.

CITERIEUR, EURE. adj. Qui est en deçà, de nôtre côté, plus près de nous. L'Inde *citerieure* est celle qui est en deçà du Gange; l'ulterieure, celle qui est en delà. Ce mot vient de la preposition *cis*.

CITISE. s. m. Plante qui jette des verges longues de trois ou de quatre coudées, noirâtres, veluës, & qui ne sont pas fort branchuës ni souples. Ses feuilles sont un peu longues, veluës des deux côtez, & attachées trois à trois sur une queuë. Ses fleurs naissent principalement à l'extremité des branches: il en vient aussi quelquefois aux côtez. Elles sont jaunes, grandes, ramassées plusieurs ensemble. Le *citise* porte des gousses fort aplaties dans lesquelles sont contenuës quelques semences oblongues, plates & noirâtres. En Latin *cytisus foliis subrufa lanugine hirsutis*. Il y a plusieurs autres especes de *citise*.

CITOYEN, ENNE. subst. Habitant d'une ville. Cette ville a un grand nombre de *citoyens*; ses *citoyens* sont riches, braves, &c. Auguste fit faire le denombrement des *citoyens* Romains, qui montoient à 4. millions 137. mille. Pour faire un vrai *citoyen* Romain il falloit que ces trois choses concourussent: qu'il fût habitant de Rome; qu'il fût enrôlé dans l'une des 35. Tribus, & qu'il pût parvenir aux dignitez. Ceux à qui l'on accordoit les droits, & les privileges de *citoyens* Romains, & qui habitoient hors de Rome, & dans les Provinces éloignées, n'étoient proprement que des *citoyens* honoraires. L'OYSEAU. Les Romains fiers de la grandeur de Rome, s'imaginoient que c'étoit presque tirer un homme du neant, que de le faire *citoyen* Romain. PATRU. La loi 7. *c. de Incolis* met une grande difference entre *citoyen*, & simple habitant. La naissance seule faisoit les *citoyens*, & acqueroit tous les privileges de la Bourgeoisie. Le temps ne pouvoit l'acquerir. L'Empereur le pouvoit donner. En France une demeure de dix ans suffit, pour être censé bourgeois. Dans les premiers temps de la Republique Romaine le zéle du *citoyen* deroboit l'homme à lui-même, & l'emportoit sur les mouvemens de la nature. ST. EV. Les vertus de Heros sont suspectes dans un *citoyen*. ID.

Ce mot vient du Latin *civis*, qu'on derive du verbe *coëo*, parcequ'ils vivent tous ensemble. Il vaudroit mieux tirer ce mot de *cio*, *voco*, parceque les *citoyens* sont tous appellez au même lieu.

CITOYEN, se dit aussi de ceux qui joüissent des privileges d'une ville, qui ont acquis droit de bourgeoisie, encore qu'ils habitent ailleurs. St. Paul étoit *citoyen* Romain. Il n'étoit pas permis de foüetter un *citoyen* Romain. J'espere de vous faire voir qu'Archias est *citoyen* Romain. PATRU.

CITRE. Boisson. Voyez SIDRE.

CITRE. s. m. Arbre d'Afrique du bois duquel on fait des tables & autres ouvrages de cette nature. En Latin *citrus*. DANET.

CITRIN, INE. adj. Espece de couleur jaune, semblable à celle du citron. Il y a un bois qu'on appelle santal *citrin* à cause de sa couleur. Il y a aussi une emplâtre qui est appellée *citrine* par la même raison. Les Medecins disent que les urines des personnes saines doivent être *citrines*.

CITRIN. s. m. Espece de cristal qui est ainsi appellé à cause de sa couleur citrine.

CITRIN, se dit aussi d'une certaine couleur jaune que les Chymistes pretendent donner au metal pour faire de l'or, & qu'ils appellent autrement *la grande teinture minerale*.

CITRON. s. m. Fruit de couleur jaune, qui a l'écorce ridée & odorante. Il est plein d'un jus qui a un petit acide fort agreable, & qui sert à faire la limonade, & plusieurs sauces. Il y a des *citrons* aigres, & des *citrons* doux. Ceux-cy servent à se rafraîchir, & à se desalterer, & on en sert aux bals & aux assemblées. On fait aussi des salades de *citron*, de la conserve, de la pâte de biscuit, de *citron*, des confitures de l'écorce de *citron*. Le *citron* est très-bon contre les poisons. Athenée rapporte que deux criminels ayant été condamnez à être exposez aux serpens; comme on les menoit au suplice, une cabaretiere leur donna par pitié un *citron* qu'elle tenoit en sa main, & qu'elle mangeoit. Ces criminels le mangerent. Un peu après étant exposez aux plus dangereux & aux plus gros aspics, & mordus rudement, ils n'en furent pourtant pas incommodez. Dequoy le Juge fort étonné demanda au soldat qui les avoit en garde, s'ils avoient bû ou mangé quelque chose. Ayant sçû qu'on leur avoit donné par hasard un *citron*, il commanda que le lendemain on en donnât encore à manger à l'un d'eux seulement. Celui qui n'en mangea point mourut incontinent, & celui qui en avoit mangé ne sentit aucun mal. En Latin *citreum*, ou *citrum*, dont a été fait le mot François. Les Grecs les appellent *kedromela*.

CITRON, se prend aussi pour la couleur de citron. Ce tafetas est *citron*.

CITRONAT. s. m. Confiture faite de peau de citron couppé en filets longs & menus, & qu'on assemble pour en faire comme un rocher. On fait pareille chose de l'orange, & on l'appelle *orangeade*.

CITRONAT, est aussi une espece de dragée dans laquelle on enferme un morceau d'écorce de citron.

CITRONNE', ÉE. adj. Liqueur, ou ragoût où on a épreint du jus de citron. La gelée pour être bonne doit être *citronnée*. On a ordonné à ce malade de la tisanne *citronnée*.

CITRONNIER. s. m. Arbre qui porte pour fruit le citron, & qui est de la grandeur du limonier & de l'oranger. Ses branches sont souples, couvertes d'une écorce verte & garnies d'épines. Ses feuilles sont semblables à celles du laurier, mais plus épaisses & plus grandes, pleines de trous si petits, qu'à peine les peut-on apercevoir. Ses fleurs sont blanches, souvent rougeâtres par dehors, d'une odeur agreable. Le *citronnier* porte du fruit en tout tems, & pendant que les uns tombent pour être meurs, les autres se meurissent, & en même tems il en est d'autres qui sortent. Les *citronniers* ne viennent bien que dans les païs chauds. Palladius fut le premier qui peupla l'Italie de *citronniers*, où il les porta de Medie: d'où vient qu'on les appelle en Latin *Malus medica*. On en aporta aussi d'Assyrie, & c'est pour cette raison qu'ils sont aussi nommez en Latin *malus Assyria*. Il y a un autre arbre appellé de même *citronnier*. Les Anciens faisoient grand état des tables & autres meubles qui en étoient faits.

CITROUILLE. s. f. Plante qui est assez semblable au melon par ses fleurs & par ses fruits. Elle jette des sarmens qui trainent par terre, & qui sont fragiles & velus. Ils sont garnis de feuilles grandes, apres & decoupées profondement. Ses fleurs sont jaunes: elles sont suivies des fruits qui sont ronds & fort gros, couverts d'une écorce un peu dure, lisse, égale, verte & tachetée. Ces fruits contiennent une chair qui est comme celle du concombre commun, blanche, ferme & d'un goût agreable. Sa semence est oblongue, large, aplatie, noire, ridée, couverte d'une peau un peu dure, sous laquelle il y a une moële blanche. Cette semence est une des quatre grandes semences froides. On mange de la *citrouille* en potage & en fricassée. *Citrouille aoûtée* est celle qu'on cueille après le mois d'Août. En Latin *anguria citrullus dicta*, ou *citrullus officinarum*.

On appelle figurément une femme dont la taille est grosse & mal faite, une grosse *citrouille*.

C I V.

CIVADE. s. f. Poisson d'étang de mer, couvert d'une croute, qui est de têt mou, & grand comme le doigt. La *civade* a le corps moucheté & plusieurs petits pieds. Sa chair est douce, & est rouge lorsqu'elle est cuite. ROND.

CIVADIERE. s. f. Terme de Marine. C'est la voile du mât de beaupré qui est sur la prouë. Elle a deux gros trous, afin que l'eau se puisse écouler, quand il arrive qu'elle touche la mer, car elle est fort inclinée. La *civadiere* sert plus à soutenir le navire, & à le dresser vers le haut, qu'à le pousser en avant.

CIVE'. s. m. Sauce & ragoût qu'on fait avec le dedans d'un lievre. Voyez SIVÉ.

Ce mot vient du Latin *cepolla*.

CIVES. s. f. pl. Ce sont de petites pieces de verre taillées en rond, dont on se servoit autrefois pour la fabrique de vitres. On en voit encore en Allemagne.

CIVETTE. s. f. Petit animal dont on tire un parfum de même nom. Elle est de la taille d'un chat, ou d'une grosse fouine. Elle a d'ordinaire vingt pouces de long, & sa queuë dix. Son poil qui est court sur sa tête, & aux pattes, est fort long par le reste du corps, ayant quatre pouces & demi sur le dos. Il est dur & rude, & entremêlé d'un autre plus court & plus doux, frisé comme de la laine, qui est gris brun. Le grand poil est de trois couleurs faisant des taches & des bandes, les unes noires, les autres blanches, & les autres roussâtres; mais le noir est la couleur dominante sur le corps. Le nez, le ventre, le dessous de sa gorge sont noirs, aussi-bien que ses pieds qui sont courts, qui aboutissent en cinq doigts & un ergot, & qui ont des ongles noirs, non crochus & peu pointus. Ses oreilles sont plus petites & moins pointuës que celles d'un chat, noires par dehors, bordées de blanc, & blanches par dedans. Sa queuë est noire par dessus, & mêlée d'un peu de blanc par dessous. Elle a les yeux enfermez dans deux taches noires, & on dit qu'ils éclairent la nuit comme ceux des chats. Le dessus de la tête jusqu'aux oreilles est gris. Elle a sur le cou quatre bandes noires sur un fond fort blanc. Elle a aussi quelques taches, que Pline appelle des *yeux* dans la panthere, mais qui ne sont point isolées. Ses dens sont canines, & souvent rompuës, car c'est un animal farouche qui se les rompt en mordant les barreaux de fer de sa cage, quand il est enfermé. La poche ou le sac où est le receptacle de la *civette*, est au dessous de l'anus. Elle a deux pouces & demi de large, & trois de long. Sa capacité peut contenir un petit œuf de poule. On en fait sortir la liqueur odorante d'un grand nombre de glandes qui sont entre les deux tuniques de ses poches. Scaliger & Matthiole croyent que le parfum de la *civette* n'est rien autre chose que sa sueur: mais cela est faux, aussi-bien que ce qu'ils disent, qu'elle se perfectionne avec le temps, & que le reste du corps sent bon. Plusieurs croyent avec Belon, que nôtre *civette* n'est autre chose que l'hyene dont parle Aristote, ou que c'en est une espece. Mais Scaliger, Ruel, Matthiole, Leon Africain, Busbec, Aldrovandus, & autres Modernes veulent que la *civette* ait été inconnuë aux Anciens, & que ce soit une espece de chat.

Ce mot vient de l'Arabe *zibet*, ou *zebed*, qui signifie *écume*; car en effet cette liqueur est écumeuse en sortant, & fort blanche; & elle perd sa blancheur, quand elle est reposée. Cela est tiré des Memoires de Mr. Per-

Perrault. Le Pere Ange de St. Joseph dit qu'il a vû plusieurs fois à Bassora le *gatto zibetto*, & que c'est une fouine qu'on frappe avec un petit bâton jusqu'à tant qu'elle suë le musc. On enferme ces civettes fort étroitement, pour en tirer la suëur qui coule entre leurs aines & cela une fois par jour. Elles font d'un grand revenu; mais elles depensent beaucoup. Toutes les fois qu'on en veut ramasser la sueur, on leur met le cou dans une fourche, afin de s'en rendre maître; parcequ'elles sont fort mechantes, & ne s'apprivoisent point.

CIVETTE, est aussi une petite herbe odoriferante qu'on met dans les salades.

CIVIERE. s. f. Sorte de petit brancard qui a quatre bras que deux hommes portent. Cet homme est tombé d'un bâtiment, & on l'a porté à l'hôpital sur une *civiere*. Dans les atteliers on appelle *bar*, les *civieres* à bras. Et dans l'Eglise on appelle des *civieres à cou*, celles sur lesquelles on porte des reliques, des pains benits. Il y en aussi qui n'ont que deux bras & une rouë, & qu'une seule personne mene fort aisément. On l'a appellée en Latin *chiveria*, ou *cœnovectorium*.

On dit en proverbe, Cent ans banniere, & cent ans *civiere*; pour dire, que dans un siecle toutes choses changent de nature, & que ce qui étoit élevé & estimé, devient bas & meprisable au bout du temps. La banniere est une marque d'éminente noblesse, & la *civiere* n'est qu'à l'usage des pauvres gens.

CIVIL, ILE. adj. Ce qui regarde la police, le bien public, le repos des citoyens. Il faut punir severement tous les crimes qui blessent la societé *civile*. Les guerres *civiles* sont les plus cruelles, & les plus dangereuses de toutes. Il n'est pas necessaire de se detacher de la vie *civile*, ni de rompre tout commerce avec les hommes, pour s'unir à Dieu. St. Ev. Un mineur est incapable des moindres actes de la vie *civile*. C. B.

CIVIL, se dit aussi des loix qui sont établies en faveur de la societé des hommes. La loi naturelle, la loi *civile*.

CIVIL, se dit particulierement des loix Romaines qu'on a reçuës en plusieurs endroits de l'Europe; & est opposé au Droit Canon, & au Droit Municipal & Coutumier. Tribonian a fait une Compilation du Droit *Civil* par l'ordre de Justinien, composé du Digeste, du Code, & des Institutes: & c'est ce qu'on appelle le *Corps Civil*. La Gascogne, le Languedoc, le Lyonnois, se regissent par le Droit *Civil*, qu'on nommoit autrement le *Droit écrit*. A Paris on ne reçoit pas le Droit *Civil* comme une decision, mais comme une raison. On y a retabli depuis peu les Ecoles du Droit *Civil*, & du Droit Canon. Docteur licentié en Droit *Civil* & Canon. Cujas a été un celebre Professeur du Droit *Civil*.

CIVIL, en termes de Palais, est la procedure ordinaire qu'on fait dans les procés pour le commerce & pour l'interêt pecuniaire, & est opposé à *criminel*. Ainsi on dit, Lieutenant *Civil*, & Lieutenant Criminel; un Juge *Civil* & Criminel. La Chambre *Civile* du Châtelet. Un Greffe *Civil*. Une partie *civile*, est celle qui poursuit un procés criminel pour son interêt particulier. Des conclusions *civiles*, sont des écritures qu'on fait pour demander des interêts civils, des dedommagemens pour la partie offensée.

REQUETE CIVILE, est une voye de Droit, par laquelle on se pourvoit contre les arrêts rendus injustement, ou contre les sentences renduës par les Presidiaux au premier chef de l'Edit. Elle differe de la *proposition d'erreur*, en ce que par la *requête civile* on se plaint seulement du fait de la partie *civile*, & des suppositions ou des surprises faites aux Juges: au lieu que par la *proposition d'erreur* on accuse le fait des Juges, qui se sont trompez eux-mêmes. C'est pourquoy celle-ci n'est plus en usage. La *requête civile* s'obtient par Lettres de Chancelerie sur une consultation de deux anciens Avocats. Les ampliations de *requête civile*, ou les ouvertures de *requête civile*, sont le dol personnel, contrarieté de jugemens, procedures mal observées, pieces fausses qui ont servi de fondement à l'arrêt, pieces nouvellement recouvrées, retenuës par le dol de la partie, & autres mentionnez en l'art 34. du titre 35. de l'Ordonnance de 1667. On ne reçoit plus les *requêtes civiles*, s'il n'y a ouverture en la forme, quand il y auroit de l'erreur au fond, & sans consigner une amende de 450. livres.

On appelle *mort civile*, ce qui emporte un retranchement de la societé *civile*, comme une condamnation de galeres, un bannissement perpetuel, ou une condamnation à mort par contumace, qui font qu'on ne regarde plus un homme comme citoyen. On le dit aussi de ceux qui n'ont plus la faculté d'agir en des affaires temporelles, comme ceux qui ont renoncé au monde, qui ont fait des vœux dans les Monasteres.

CIVIL, signifie aussi, Ce qui est honnête, & raisonnable. Un homme *civil*, est celui qui connoît les bienseances du monde, & qui les sçait pratiquer. LE CH. DE M. Ce n'est pas une priere *civile*, d'aller solliciter un homme contre ses propres interêts. Cet homme est fort *civil*, il reçoit le monde avec beaucoup de douceur, de caresses, de ceremonie, & d'honnêteté. L'air serieux de son visage ne laissoit pas d'être *civil*. M. Sc. Un *civil* par excés est plus fâcheux qu'un incivil. OE. M.

CIVILEMENT. adv. D'une maniere civile. L'action de faux se peut poursuivre *civilement*, & criminellement.

CIVILEMENT, signifie aussi, Honnêtement. Cet homme m'a traité, m'a reçu fort *civilement*; il en a agi fort *civilement* avec moi.

On dit aussi, qu'un homme est mort *civilement*, quand il est condamné à mort par contumace, aux galeres, à un bannissement perpetuel; ou quand il a fait profession dans un Monastere: car alors il est censé retranché de la societé civile.

CIVILISER. v. act. Rendre civil, & poli, traittable, sociable. La predication de l'Evangile a *civilisé* les peuples barbares les plus sauvages. Il n'y a rien de plus propre à *civiliser* & à polir un jeune homme, que la conversation des Dames.

CIVILISER, en termes de Palais, signifie, Recevoir un criminel en procés ordinaire. Ce procés qui étoit à la Tournelle a été *civilisé*, & renvoyé aux Enquêtes pour y proceder par action civile.

CIVILISÉ, ÉE. part. & adj. Peuple *civilisé*. Procés *civilisé*.

CIVILITE'. s. f. Maniere honnête, douce & polie d'agir, de converser ensemble. On doit traitter tout le monde avec *civilité*. La *civilité* est un certain jargon que les hommes ont établi pour cacher les mauvais sentimens qu'ils ont les uns pour les autres. OE. M. La *civilité* est comme la beauté; elle commence, & elle fait les premiers nœuds de la societé. MONT. La *civilité* n'est autre chose qu'un commerce continuel de mensonges ingenieux pour se tromper mutuellement. FL. Il est assez difficile de distinguer la flatterie d'avec la *civilité*, & la politesse du monde. M. Sc. La *civilité* est un desir d'en recevoir, & d'être estimé poli. LA ROCH. La *civilité* a augmenté parmi nous à mesure que la politesse s'y est introduite. CAIL. Il vaudroit mieux se contenter d'une *civilité* froide qui n'offense point, que de se trahir par une *civilité* excessive qui attire les importuns. M. Sc. Combien de haines secretes ne couvre-t-on pas sous des apparences de *civilitez* af-

affectées. Fl. Les *civilitez* gênantes & étudiées sont importunes. Bell. Le veritable esprit du monde a trouvé l'art d'introduire une certaine *civilité* familiere, qui rend la societé agreable, & commode. Oe. M. Ceux qui sont élevez dans les premiers rangs doivent s'abaisser en quelque maniere par leurs *civilitez*, pour jouïr sans envie de leur préeminence. Maleb. La *civilité* n'est bien souvent qu'une envie de passer pour poli, & une crainte d'être regardé comme un homme sauvage, & grossier. M. Esp.

Civilité, signifie aussi, Recommandation, compliment. Je vous prie de faire mes *civilitez* à un tel, mes très-humbles baisemains.

Civilité, se prend aussi pour un livre qui enseigne les regles de la *Civilité*. Une *Civilité* Françoise.

CIVIQUE. adj. se dit des couronnes de chêne, qu'on donnoit autrefois à Rome à ceux qui dans la guerre avoient sauvé un concitoyen dans une bataille, ou dans un assaut. Elle étoit fort estimée, & fut même donnée à Auguste, qui fit faire des monnoyes avec cette devise, *Ob cives servatos*; c'est-à-dire, pour avoir sauvé des citoyens. On la donna aussi à Ciceron, après qu'il eut decouvert la conjuration de Catilina.

C L A.

CLABAUD. s. m. Chien courant à grandes oreilles. Nicod derive ce mot de l'Hebreu *cheleb*, ou du plurier *chelabim*, qui signifie *chien*.

On dit qu'un chapeau fait le *clabaud*, quand un de ses bords baisse plus d'un côté que d'autre. On dit autrement, qu'il baisse l'oreille, comme font les chiens *clabauds*.

Clabaud, signifie aussi Sot; mais seulement parmi le petit peuple. C'est un vrai *clabaud*.

CLABAUDER. v. n. Abboyer fortement, comme font les chiens clabauds.

Clabauder, se dit aussi de l'abboi des mâtins.

Clabauder, se dit figurément des hommes qui crient, qui declament trop hautement, qui parlent beaucoup, & qui ne disent rien de solide. Cet Avocat ne fait que *clabauder*, au lieu d'apporter de bonnes raisons. Vous *clabaudez* en pedant sur des vetilles de Grammaire. St. Amant.

Il est aussi quelquefois actif. Que deviendrai-je entendant les Libraires me *clabauder?* Bois-R.

CLABAUDERIE. s. f. Criaillerie; cris fatigans & ennuyeux. Il m'étourdit les oreilles avec ses *clabauderies*. Tous ces termes sont du stile bas.

CLABAUDEUR. s. m. Grand criailleur, qui clabaude; qui va declamant par le monde, & faire bien du bruit pour peu de chose.

CLACQUER. Voyez Claquer.

CLAIR, aire. adj. Lumineux, éclatant; qui est plein de lumiere, soit qu'il l'ait de lui-même, soit qu'il l'ait par emprunt, & par participation. Au premier cas il n'est propre qu'au Soleil, & aux étoiles fixes, qui luisent par leur propre lumiere. Au second cas il se dit de la Lune & des Planetes, qui luisent d'une lumiere empruntée. La Lune est *claire*. Venus est la plus *claire* des Planetes, &c.

Ce mot vient du Latin *clarus*, qui en sa premiere signification veut dire un *illustre*, *celui qui est publié victorieux à haute voix*. Ce mot vient donc du Grec *klo*, d'où vient *kalo*, *kaleo*, *voco*, ou *publico*, *altâ voce pronuntio*. Martinius.

On dit aussi au substantif, le *clair* de la Lune.

Clair, se dit aussi des lumieres élementaires du feu, & des autres choses qui en participent. Le fagot fait un feu *clair*. Une chandelle mouchée rend une lumiere plus *claire*. Des yeux *clairs* sont ceux qui ont du feu, & de la vivacité.

Clair, signifie encore, Ce qui reçoit beaucoup de lumiere, & qui est opposé à *obscur*. Cet appartement est *clair*, cet autre est obscur. Autrefois les Eglises étoient fort obscures; maintenant on les fait fort *claires*.

Clair, se dit encore des corps qui reflechissent beaucoup de lumiere: ce qui ne se fait que par ceux dont la surface est fort unie, fort nette, fort polie. Les miroirs d'acier sont plus *clairs* que ceux de verre, parcequ'ils souffrent un plus beau poli. Ces chenets sont si *clairs*, si bien tripolez, qu'il semble que ce soient des miroirs. C'est en ce sens qu'on dit un teint *clair*, quand il est uni, vif & poli; à la difference de celui qui est plombé, ou de celui qu'ont les personnes indisposées.

Clair-brun, se dit des cheveux, ou du teint d'une personne comparez ensemble; c'est-à-dire, quand elle a le teint fort blanc, & les cheveux fort noirs. C'est un beau *clair-brun*, une *claire-brune*. Cela est populaire.

On dit aussi, que le blanc est une couleur *claire*, parcequ'elle naît d'une reflexion de beaucoup de lumiere: que le noir n'est pas *clair*, parceque la lumiere s'imbibe dans ses pores.

Clair, en termes de Peinture, se prend substantivement, & se dit des parties qui reflechissent plus de lumiere, qui sont composées de couleurs plus hautes, plus voyantes. La science du Peintre est de bien menager les *clairs* d'un tableau, les teintes, les ombres, les enfoncemens. Ce Peintre entend bien le *clair-obscur*; pour dire, qu'il donne à ses figures un grand relief, qu'il les debrouille, & les detache bien par le moyen de la lumiere & des ombres.

Clair-obscur, signifie aussi, un dessein qui n'est fait qu'avec deux couleurs, ordinairement de blanc & de noir, & quelquefois de jaune: ou un dessein qui n'est lavé que d'une seule couleur, ou dont les ombres sont d'une couleur brune, & les jours rehaussez de blanc. On le dit aussi des estampes de deux couleurs qu'on tire à deux fois, dont on voit des volumes chez les curieux d'estampes. On dit quelquefois le *clair-obscur* d'un tableau, pour faire entendre la maniere dont on a traitté les jours & les ombres, & avec laquelle le Peintre a repandu la lumiere sur tous les corps.

Clair, signifie encore, Ce qui n'est pas épais, serré, rempli de corps opaques qui empêchent le passage de la lumiere: comme, Les blez sont *clairs* dans les champs maigres. Les arbres sont *clairs* dans cette forêt qu'on a degradée. La gaze est la plus *claire* de toutes les étoffes, la mousseline de toutes les toiles.

On dit une porte à *claires* voyes; pour dire, treillissée, quand on voit le jour à travers les barreaux. On le dit aussi de l'espace qui est entre les solives d'un plancher, quand cet espace est trop large. On le dit de même des chevrons d'un comble qui n'est pas assez peuplé. Du lait *clair*, la simple cerosité ou partie aqueuse du lait. Les pulmoniques sont en danger, quand ils crachent le sang tout *clair*. Cette bouillie, cette colle est trop *claire*. Ce potage est de l'eau toute *claire*, il n'y a ni graisse, ni suc de viandes.

Clair, se dit aussi des corps qui donnent passage aux rayons de la lumiere; & en ce cas il signifie, Diaphane, transparent. Ce vin est *clair* comme eau de roche. Le temps est *clair*, quand il n'est point chargé de nuées.

Clair, se dit aussi en Musique des sons aigus qui frappent l'oreille avec autant d'éclat, que la lumiere frappe les yeux. Les enfans, les femmes, les châtrez ont la voix plus *claire* que les autres gens. Cette cloche a un son *clair* & argentin.

Clair, se dit aussi figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, Ce qui est net, debrouillé. On ne doit se determiner à recevoir une verité qu'après une vuë *claire*, & distincte de ce qui est necessaire pour porter

porter un jugement assuré. MALEB. La narration dans le discours doit être exacte, *claire*, & serrée. ST. EV. Que deviendroient beaucoup de pensées de Tertullien, si on les avoit reduites à leurs plus claires, & plus simples idées? MALEB.

Rempli bien ton Sermon, n'y laisse point de vuide,
Et que jusqu'à la fin, il soit clair *& solide.*
L'ART DE PRECH.

On dit aussi, qu'un droit est *clair*; pour dire, qu'il est évident: une question *claire*, qui est sans difficulté: que les affaires d'un homme sont *claires*, que son bien est *clair*; pour dire, qu'elles ne sont point embrouillées, que personne ne lui en dispute la possession. Le fonds sera pris sur les plus *clairs* deniers du Tresor Royal. Cette terre est le plus *clair* de son bien. Le stile de Perse n'est pas *clair*.

On dit, qu'un homme a l'esprit *clair*, lorsqu'il l'a net & penetrant, & qu'il decouvre la verité à travers plusieurs obscuritez. C'est un esprit *clair*, qui s'explique bien; un jugement *clair*, qui ne se laisse point éblouir aux faux brillans. C'est un homme qui voit *clair*, qui penetre dans le fonds des affaires. Il entend *clair*; pour dire, Il entend à demi-mot ce qu'on lui veut dire. On dit au contraire d'un stupide, qu'on ne lui sçauroit faire voir *clair*; pour dire, qu'on ne lui sçauroit faire entendre raison.

Les gens de chicane disent qu'il faut voir *clair* dans une affaire; pour dire, qu'il leur faut donner de l'argent, avant que de les obliger à mettre le nez dans un sac pour l'examiner.

CLAIR, se dit aussi quelquefois absolument & adverbialement. Il fait *clair*; pour dire, Il fait jour. On voit cela à *clair*; pour dire, nettement, sans obscurité. Il parle haut & *clair*. Il lui a dit cela *clair* & net; pour dire, franchement & sans dissimulation.

On appelle du vin tiré à *clair*, du vin tiré en bouteilles jusqu'à la lie, ou celui de la mere goutte avant qu'il soit pressuré.

On dit aussi, qu'un homme voit plus *clair* avec des lunettes qu'avec ses yeux; qu'un Colinmaillard voit *clair*; pour dire, qu'on ne lui a pas bien appliqué son bandeau.

CLAIR, se dit proverbialement en ces phrases. On dit de celui qui entreprend quelque chose au delà de ses forces, qu'il n'y fera que de l'eau toute *claire*. On dit, que l'argent est *clair* semé chez quelcun; pour dire, qu'il n'en a gueres. On dit aussi, qu'un homme veut voir *clair* en une affaire; pour dire, voir s'il y peut trouver ses seuretez.

CLAIREMENT. adv. D'une maniere claire. On voit *clairement* les objets à travers cette lunette. On le dit aussi au figuré. Les propositions d'Euclide sont demontrées *clairement*. La pensée n'étant qu'une image que l'esprit se forme en lui-même, elle doit representer les choses *clairement*, & sans obscurité. BOU.

Que la langue toûjours exprime clairement,
Ce que d'abord l'esprit a conçu nettement.
L'ART DE PRECH.

Ces Astres qui vont fierement
Autour de la terre immobile,
Nous font voir assez clairement,
Que le maître fut bien habile,
Qui leur donna ce mouvement. LE CH. DE M.

CLAIRET, ETTE. adj. Au masculin il ne se dit proprement que du vin rouge paillet. En ce sens on dit qu'un homme est entre le blanc & le *clairet*; pour dire, qu'il est entre deux vins. Et au feminin il se dit proprement d'une eau de vie, où on a fait confire des cerises avec du sucre, & autres ingrediens cuits au Soleil. On a appellé autrefois *clairet*, l'hypocras ou vin composé avec des épiceries. Les Allemands l'appellent encore *claret*, les Espagnols *clarea*, & les Auteurs modernes *claretum*.

CLAIRIERES. Terme des Eaux & Forêts. Ce sont des lieux dans les forêts qui sont degarnis d'arbres, ou qui n'y sont gueres touffus. Les bêtes vont se ressuyer dans les *clairieres*.

CLAIRON. s. m. Espece de trompette qui a un son plus aigu que l'ordinaire. Le *clairon* a le tuyau plus étroit que la trompette. Ils s'assemblent avec des timbales & des *clairons*. ABL. Ce mot n'est pas fort usité aujourd'huy. Menage le derive de l'Italien *clarone*, qui a été fait de *clarus*. C'est à cause qu'il rend un son *clair*. Dans la basse Latinité on l'appelle *clarasius*, *clario* & *claro*. Nicod dit que le *clairon* tel qu'il est encore en usage parmi les Maures, & les Portugais qui le tiennent d'eux, servoit anciennement comme de dessus à plusieurs trompettes sonnant en taille, ou basse-contre. Il dit encore que le *clairon*, non plus que la trompette, n'étoit que pour la cavalerie dans une armée de terre, & dans une armée de mer pour les gens qui étant portez sur des vaisseaux, n'étoient point regardez comme gens de pied.

CLAIRON, est aussi un jeu de l'orgue qui est long de quatre pieds, accordé à l'octave de la trompette, & qui de même qu'elle se termine par enhaut en s'élargissant par l'endroit qu'on nomme le *pavillon*.

CLAIRON. On appelle *clairon* sur la mer, un endroit du ciel qui paroît clair dans une nuit obscure.

CLAIRVOYANCE. s. f. Discernement par lequel on voit le fin des choses, on en prevoit les consequences. Ce mot vient de *claré* & de *video*.

CLAIRVOYANT, ANTE. adj. Qui a l'esprit fin & penetrant, qui decouvre les choses obscures, qui prevoit les futures. Rien n'échappe à l'amour; il rafine sur tout; & il sçait tromper les plus *clairvoyans*. BOU.

CLAMER. v. act. Vieux mot. Appeller, nommer:

Tel se fait Maître aux arts clamer,
Qui n'entend ni texte, ni glose.
LE M. ALEXIS.

Dans la Pratique, il signifioit autrefois *publier*, comme on fait aux annonces publiques, & proclamations. Il est encore en usage en Normandie, où il signifie, Retirer à droit lignager, ou à droit feodal. On peut *clamer* dans les 30. ans, si le contract de vente n'a pas été lû à l'issuë de la Messe Paroissiale: autrement il faut *clamer* dans l'an & jour. On disoit aussi autrefois, *Clamer* droit; pour dire, Pretendre & demander quelques droits. Il signifioit aussi, Faire saisir les biens ou deniers de son debiteur forain; &, Se *clamer* en Cour suzeraine; pour dire, S'adresser à la Cour superieure. On disoit aussi *clain*, ou *clameur*; pour dire, une demande & adjournement fait en Justice, ou une saisie; & quelquefois pour une peine ou amende, sur tout en fait de bêtes prises en dommage. C'est de ce mot qu'on a fait *declamer*, *reclamer*, *acclamation*, &c.

CLAMESI. s. m. Sorte de petit acier commun qui vient du Limousin. Il n'y en a point de si bas prix que celui-là. Il se vend par carreaux ou billes de quatre pouces de long, ou environ.

CLAMEUR. s. f. Il vient du Latin *clamor*, & se dit très-peu au singulier. Il signifie un grand cri. Remplir tout de *clameurs*. LE MAÎTRE. Il se soucioit peu des murmures impuissans, & des vaines *clameurs* d'une populace desarmée. OE. M. Je m'imagine entendre les mugissemens de la mer de Toscane, tant sont effroyables les *clameurs* qui s'élevent au theatre. LE P. TARTERON.

CLAMEUR. Cri public & tumultueux causé par quelque trouble, plainte ou douleur. Les Juifs faisoient leurs

leurs penitences avec grand bruit & *clameurs*. Dans le sac de cette ville on entendoit les *clameurs* & gemissemens du peuple.

Clameur de haro, est une complainte, ou reclamation par laquelle on implore le secours de la Justice, contre la force, & l'oppression d'autrui. Elle est expliquée par le titre second de la Coutume de Normandie. Le haro a la même force que l'interdit *retinendæ possessionis*: celui sur lequel on a crié le haro, est obligé de cesser l'entreprise; alors le demandeur mene le deffendeur devant le Juge, particulierement en matiere possessoire, & provisoire; & là ils donnent respectivement caution, l'un de poursuivre le haro, & l'autre de le deffendre: & cependant la chose est sequestrée en main tierce, & le Juge ne peut vuider la *clameur de haro* sans amende. Cette *clameur de haro* est en usage en Normandie depuis la conquête de Raoul. L'amour qu'il avoit pour la justice, faisoit reclamer son nom par ceux qui se sentoient opprimez par la violence. Dans les Lettres de Chancelerie on met, Nonobstant *clameur de haro*, Chartre Normande & autres Lettres à ce contraires.

Ces mots viennent du Latin *clamo*, qui vient du Grec *kalimi*, qui signifie *voco*, ou de *klazo*, *clamo*, *clango*.

Clameur, est aussi un vieux mot très-frequent dans la Coutume de Normandie, & dans les loix d'Angleterre. La *clameur feodale*, & *la clameur lignagere*, sont la même chose que le retrait feodal, & le retrait lignager. L'une, & l'autre *clameur*, peut être intentée par le Seigneur, ou par le plus proche parent, dans l'an & jour du contract de vente. On appelle aussi *clameur revocatoire*, l'action qui nait de la *l. 2. c. de ref. vend.* pour la resolution d'un contract pour lesion d'outre moitié de juste prix. Voyez Retrait.

CLAMP. s.m. Autrement *gaburon*, *gemelle*, ou *jumelle*. C'est un terme de Marine qui signifie une certaine piece de bois qu'on applique contre un mât, ou contre une vergue pour les fortifier, & empêcher que le bois n'éclate. *Clamp*, est aussi une petite piece de bois en forme de roüet, qu'on met au lieu de poulie dans une mortoise. On appelle *clamp de mât*, une longue mortoise qui est dans le haut d'un mât ou d'une hune, & où il y a un demi-rond fait du même mât sur lequel passe l'itaque.

CLANDESTIN, ine. adj. Qui se fait secrettement, à l'insçu des parens, & contre la deffense de la loi. Mariage *clandestin*, qui se fait sans publication de bans, & hors de la presence de son propre Pasteur. Le Concile de Trente & l'Ordonnance annullent les mariages *clandestins*. La fuitte, l'absence *clandestine*, est celle des banqueroutiers qui s'absentent. Le mariage *clandestin* est un ragoût de vertu: c'est le moins mariage, & par consequent le meilleur. Oe. M. Un mariage *clandestin* a tous les agrémens de la simple galanterie, & n'en a pas les remords. Vill.

Nous Amans que l'amour destine
Au mariage clandestin,
Promettons rareté de faveur clandestine;
L'abondance des mets degoûte du festin. Vill.

Ce mot vient de la preposition *clam*, qui vient ou de *kleio*, *claudo*, ou de *klemma*, *furtum*, de *klepto*, *furor*, *abscondo*.

CLANDESTINEMENT. adv. D'une maniere secrette & clandestine. Ils se sont mariez *clandestinement*. Toute chose qu'on emporte *clandestinement* & à l'insçu du maître, est un larcin. Ces deux Etats ont traitté ensemble *clandestinement*, & à l'insçu de leurs alliez. Les loix ont voulu que les enfans naturels, qui naissent malgré elles, & qui entrent dans le monde *clandestinement*, vivent dans l'abaissement, & la honte. G. G.

CLANDESTINITÉ. s.f. Ce qui rend une chose clandestine, le defaut de solennitez. La *clandestinité* rend un mariage nul. La *clandestinité* d'un Traitté le rend suspect à ceux qui ont interêt en la chose, quand ils n'y ont point été appellez.

CLANS. s. m. Terme de Charpenterie. Ce sont les bouts des pieces de lievres qui sont sous les portelots, pour attacher les rubords & bordages des bateaux foncets & autres.

CLAPET. s.m. Terme de Mechanique. C'est une espece de petite soupape, qui se leve & qui se ferme par le moyen d'une simple charniere: on la fait de fer ou de cuivre. *Clapet de pompe*, est une soupape de cuivre cloüée à la chopinette de la pompe d'un vaisseau. Elle sert à attirer l'eau du fond. On appelle aussi *clapets*, les petits morceaux de cuir qu'on met au lieu de maugeres devant les dalots des petits vaisseaux.

CLAPIER. s.m. Petits terriers: ou trous faits dans une garenne où se retirent, & où se cachent les lapins. Nicod derive ce mot du Grec *klepto*, qui signifie, *se cacher*, *se derober*. Mais Du Cange le derive du Latin *clapa*, qu'il dit être une espece d'instrument ou de machine avec laquelle on prend les lapins: d'où apparemment on a fait aussi *clapet*. Le P. l'Abbe le fait venir de *lepus*, *lapus*, *lapinus*, dont on a fait lapin; & ensuite *lapinarium*, *clapiarium*, *clapier*. Mr. Menage approuve cette étymologie.

On appelle aussi *lapins de clapier*, ceux qu'on nourrit dans un grenier, ou dans une petite cour. Ils ont la chair blanche & de mauvais goût. On les appelle autrement *mangeurs de choux*.

CLAPIR. v.n. Il se dit des lapins, & signifie faire un cri qui leur est naturel, & qui les distingue des autres animaux. Le lapin *clapit*.

CLAQUE. s.f. Coup qu'on donne avec la paume de la main. Ce mot est bas.

CLAQUEBOIS. s.m. est un instrument de Musique assez grossier, composé de 17. bâtons, dont le premier est cinq fois plus petit que le dernier: les autres diminuent à proportion. Son coffre est parallélogramme, qui a 17. touches sur son clavier.

CLAQUEDENT. s. m. se dit des personnes, & signifie un gueux, un miserable. Ce n'est qu'un *claquedent*. Il est très-bas.

CLAQUEMENT. s. m. Bruit que font les choses qui claquent, comme les dens, les mains, les os, les fouëts, & les choses qui frapent l'air avec violence.

CLAQUEMURER. v.act. Terme populaire qui signifie, Enfermer en une prison étroite, enfermer dans un Cloître.

On le dit aussi au figuré pour Se resserrer, se borner.

Que vous joüez au monde un petit personnage;
De vous claquemurer *aux choses du menage.* Mol.

CLAQUER. v.n. Fraper l'air d'une maniere à faire quelque bruit. Il se dit particulierement des mains qu'on fait *claquer* en les frapant l'une contre l'autre, des os qu'on fait *claquer* en tirant violemment les doigts & les membres, des dens qui *claquent* par la peur, ou par le frisson, des fouëts des Chartiers qui frapent l'air violemment.

Ce mot vient de l'Allemand *schlagen*, qui signifie *battre*, *fraper*; ou de *klazein* en Grec, *faire du bruit*, *crier*.

On dit, qu'un homme fait bien *claquer* son fouët; pour dire, qu'il se signale, qu'il fait du bruit, qu'il acquiert de la reputation dans le monde, qu'il reüssit en sa profession. Mais cela est tout-à-fait bas & populaire.

CLAQUET. s. m. qui se dit d'une petite latte de bois qui sert à la tremie d'un moulin, qui est en perpetuelle agitation, & qui fait beaucoup de bruit. C'est la même chose que *cliquet*.

CLAQUE-OREILLE, est un chapeau qui baisse les

les bords, qui ne soutient pas bien. Ce terme est des plus bas.

CLARIFICATION. s. f. est l'action par laquelle on rend une liqueur claire. La *clarification* d'un syrop. La *clarification* se fait par l'ébullition, la despumation, & la colature, ou filtration. On y ajoûte aussi quelquefois le blanc d'œuf, le vin blanc, la crême de tartre, &c.

CLARIFIER. v. act. Terme de Chymie. Rendre clair & net. Il se dit proprement des sucs & des decoctions, qu'on *clarifie* par la filtration, en les passant par une chausse, & avec un œuf qu'on jette dedans.

CLARIFIER, en termes de l'Evangile, signifie aussi, Mettre en honneur & en éclat: & c'est de ce terme dont se sert particulierement St. Jean pour faire connoître la Divinité de J. CHRIST. St. Jean Chap. 15. v. 8. Chap. 17. v. 4. & 5. Le terme de *clarifier* ne se dit plus en ce sens: & en tout cas, il vaut bien mieux se servir de *glorifier.*

CLARIFIÉ, ÉE. part.

CLARINE. s. f. Sorte de petite clochette qu'on pend au cou des vaches, qui paissent dans les forêts.

CLARINÉ, ÉE. Terme de Blason, qui se dit des animaux garnis d'une clochette ou campane, laquelle à cause qu'elle sonne fort clair, a donné occasion à ce nom. Bearn porte d'or à deux vaches de gueules accornées, accollées, & *clarinées* d'azur.

CLARTÉ. s. f. Lumiere, éclat. La *clarté* du Soleil offusque toute autre lumiere. Corneille a dit,

Cette sombre clarté *qui tombe des étoiles.*

Grand Dieu chasse la nuit qui nous couvre les yeux,
Et combats contre nous à la clarté *des cieux.* BOI.

On dit, *apporter de la clarté*; pour dire, apporter de la chandelle, ou quelque autre chose qui éclaire.

CLARTÉ, se dit aussi du teint, & signifie Blancheur, netteté.

CLARTÉ, signifie aussi, Transparence. Le verre peut être si épais, qu'il n'a plus de *clarté*, qu'il devient opaque.

CLARTÉ, se dit figurément des choses spirituelles & morales. C'est un esprit qui a beaucoup de *clarté*, de jugement, de penetration. Il y a assez d'obscurité dans l'Ecriture pour aveugler les reprouvez, & assez de *clarté* pour les rendre inexcusables. PASC. La foiblesse de nôtre raison ne peut s'assurer precisément de la verité: il reste toûjours quelques tenebres qui nous en derobent la *clarté*. LA PL.

Le vice toûjours sombre aime l'obscurité;
Mais la seule vertu peut souffrir la clarté. BOI.

Tertullien est un bon Auteur; mais il seroit à souhaiter qu'il eût un peu plus de *clarté*, & plus de netteté dans son stile. Le principal caractere de la langue Françoise c'est la netteté & la *clarté* dans le discours. Elle évite avec soin tout ce qui peut laisser quelque doute & quelque ambiguité. Preferant la *clarté* à tout le reste, elle veut qu'on developpe nettement tout ce qu'on pense, & qu'on le presente à l'esprit sans embaras. Tout ce qui a besoin de reflexion pour être compris, tout ce qui demande trop d'application pour être entendu, ne convient point au genie vif, & prompt de la nation Françoise. GILL.

Tous ces mots viennent du Latin *clarus.*

CLASSE. s. f. Distinction de personnes, ou de choses, pour les ranger selon leur merite, ou leur valeur, ou leur nature. Homere, Virgile, & Corneille sont des Poëtes de la premiere *classe*. Lucain, Claudian sont d'une *classe* au dessous. On ne sait en quelle *classe* ranger les Hermaphrodites, on ne sait s'ils sont mâles, ou femelles. Cet Auteur traitte des corps naturels, & pour plus grande facilité il les a rangez en plusieurs *classes*, en metaux, mineraux, vegetaux, &c.

C L A.

Ce mot vient de *classis*, qui vient du verbe *kalo*, *congrego*, *convoco*. *Classe* n'est autre chose qu'une multitude assemblée à part.

CLASSE, se dit aussi des distinctions qu'on fait entre des écoliers, qu'on distribuë en diverses sales selon leur capacité. Les sales sont aussi appellées *classes*. Il y a d'ordinaire six *classes* dans les Colleges pour les Humanitez, & deux pour la Philosophie. Cet enfant est de la troisiéme, de la quatriéme *classe*. Il vaut mieux faire étudier les enfans de qualité à la maison, que de les envoyer en *classe*. Quintilien s'est servi de ce mot au premier livre de ses Institutions, en parlant des écoliers.

CLASSE, se dit aussi du corps des écoliers. Toute la *classe* s'est revoltée contre le Maître.

CLASSE, se dit aussi de l'étude qu'on fait pendant qu'on est au College. Les écoliers qui fripent leurs *classes* sont fouëttez. Durant mes *classes*, c'est-à-dire, Pendant que j'étois au College.

CLASSE, en termes de Marine, est un ordre qu'on a mis sur tous les ports pour le service des vaisseaux du Roi, par lequel les Canoniers, les Pilotes & tous les Matelots ayant été enrollez ont été distribuez dans trois, quatre, ou cinq divisions, qui ont été appellées *classes*, pour servir alternativement dans les armemens de mer suivant un Edit de l'an 1673.

CLASSIQUE. adj. m. & f. qui ne se dit gueres que des Auteurs qu'on lit dans les classes, dans les écoles, ou qui y ont grande autorité. St. Thomas, le Maître des Sentences, sont des Auteurs *classiques* qu'on cite dans les Ecoles de Theologie. Aristote en Philosophie, Ciceron & Virgile dans les Humanitez, sont des Auteurs *classiques*. Aulugelle dans ses Nuits Attiques met au rang des Auteurs *classiques* ou choisis, Ciceron, Cesar, Saluste, Virgile, Horace, &c. Ce nom appartient particulierement aux Auteurs qui ont vêcu du temps de la Republique, & sur la fin d'Auguste où regnoit la bonne Latinité, qui a commencé à se corrompre du temps des Antonins.

CLATIR, ou GLATIR. Terme de Fauconnerie, qui se dit quand le chien poursuivant la perdrix, ou le lievre, redouble son cri, & semble avertir, ou demander secours. Ce mot a la même étymologie que *claquer.*

CLAVAIRE. s. m. Gardien des Titres de la Chambre des Comptes. POMEY. TACHARD.

CLAVEAU. s. m. Maladie fort dangereuse qui se met dans les troupeaux de moutons. Nicod derive ce mot de *clades*, ou de son diminutif *cladella*. D'autres le derivent de *clavel*, qui signifioit autrefois un *clou*, parceque les bêtes qui en meurent sont couvertes de taches comme des clous.

CLAVEAUX, en termes de Maçonnerie, se dit des pierres qui servent à faire des voutes plattes, ou quarrées, comme celles des portes & des fenêtres. Elles sont taillées en coin, comme les voussoirs des voutes rondes, ou surbaissées. *Claveau à crossette*, est celui dont la tête retourne avec les assises de niveau pour faire liaison.

CLAVELÉE. s. f. Maladie de moutons. C'est la même chose que le *claveau.*

CLAVESSIN. D'autres écrivent CLAVECIN. s. m. Instrument de Musique dont on jouë en touchant un clavier. Ses touches font mouvoir de petits sautereaux qui frappent un double rang de cordes de fil, de leton & de fer, qui sont tenduës sur la table. Il y a des *clavessins* à un simple clavier, & d'autres à deux claviers. Il y a tel *clavessin* qui a 1500. pieces differentes. Il a quatre chevalets, dont deux sont droits, & les deux autres s'appellent *chevalets à crocs*, à raison de leur figure.

CLAVETTE. s. f. Petit morceau de fer pointu & plat, qui sert à entrer dans le trou d'un boulon, ou d'une che-

cheville pour l'arrêter, & la tenir ferme. Le bruit des carrosses vient souvent des *clavettes* qui ne joignent pas bien. Les *clavettes* d'un tour servent à l'affermir en une certaine situation.

Les Imprimeurs appellent *clavettes*, ce qui leur sert à monter & à descendre le grand sommier de leurs presses.

CLAVICULE. s. f. Terme de Medecine. Ce sont deux petits os qui ferment la poitrine par enhaut. On les appelle ainsi, parcequ'ils sont comme la clef du thorax. Ils ont la figure d'une *S*, & sont caves en dedans, & voutez en dehors, & sont comme deux demi-cercles joins ensemble. Ils servent à affermir l'omoplate avec le sternon & le bras. Il n'y a que l'homme & le singe qui ayent des *clavicules*. Les veines soûclavieres sont celles qui passent sous ces deux *clavicules*.

CLAVICULE, a aussi servi de titre à quelques livres, comme *la Clavicule de Salomon*, qui est un mechant livre dont quelques Cabalistes font mention, qu'ils attribuent faussement à Salomon.

CLAVIER. s. m. Ce qui sert à porter & à joindre plusieurs clefs ensemble, depeur qu'elles ne s'égarent. Il est fait tantôt d'une chaîne d'argent ou de cuivre avec une agraffe pour le pendre à la ceinture; tantôt d'un simple cercle d'acier, quand on le veut porter dans sa poche.

CLAVIER, signifie aussi la partie anterieure d'une orgue, d'un claveffin, d'une épinette, composée de 48. ou 49. touches ou marches, par le moyen desquelles l'on fait joüer les sautereaux qui frappent les cordes de l'instrument, où on donne le vent aux tuyaux en faisant baisser la soupape du sommier. Il y en a plusieurs dans les grandes orgues, l'un pour faire joüer le positif, l'autre le grand corps, un troisiéme pour le petit cornet, un quatriéme pour le cornet à l'écho. Il y en a un cinquiéme à l'orgue de St. Eustache: mais ces derniers ne sont pas entiers, & n'ont gueres que deux octaves. Le *clavier* entier est composé de 48. touches: les autres en ont seulement une partie qui jouënt, & le reste n'y sont que pour l'ornement. Il y a aussi le *clavier* des pedales, composé de 28. touches d'ordinaire. Le *clavier* à quatre octaves. Il y a 20. feintes sur les grandes marches, qui font les demi-tons ou degrez chromatiques, qui sont plus étroits que les diatoniques. Il a été ainsi nommé, à cause qu'il contient toutes les clefs de la Musique.

CLAVIER. C'est aussi une dignité des Ordres Militaires. Ce mot se trouve dans le Ximenés de Mr. Flechier page 511. de l'édit de Holl. En Latin *claviger*, & en Espagnol *clavero*.

Tous ces mots viennent du Latin *clavis*.

CLAUSE. s. f. Article: stipulation particuliere qu'on fait dans un contrat, charge ou condition qu'on impose dans un testament. Presque tous les baux des maisons de la ville se font avec la *clause* des six mois, c'est-à-dire, de resolution, en avertissant six mois devant. Un bail sans *clause*, est un bail sans cette condition.

Ce mot vient du Latin *clausula*. NICOD.

CLAUSE, se dit aussi des conditions portées par des bulles, provisions, ou autres titres qui sont des charges, & conditions qu'on y appose. La *clause* de devolut est comprise sous ces mots, *aut alio quovis modo*.

CLAUSE DEROGATOIRE, est une *clause* par laquelle un testateur veut qu'un second testament qu'il pourroit faire demeure nul, s'il ne contient expressément une certaine sentence, ou certaines paroles qu'il insere dans le premier testament, qu'il veut faire valoir. Voyez DEROGATOIRE.

CLAUSE PENALE, CLAUSE CODICILLAIRE, CLAUSE RESOLUTOIRE. Voyez chacun de ces mots en sa place.

CLAUSOIR. s. m. Terme de Maçonnerie. Petit carreau, ou boutisse, qui ferme une assise dans un mur continu, ou entre deux pieds-droits.

CLAUSPORTES. Voyez CLOPORTE.

CLAUSTRAL, ALE. adject. Qui appartient au Cloître, qui regarde le Cloître. Le Prieur *Claustral*, est celui qui n'est pas Commendataire; celui qui gouverne les Religieux, qui a soin de maintenir la discipline *claustrale*.

Ce mot vient du Latin *claustrum*, qui vient de *claudo*.

On appelle les *offices claustraux* dans les anciennes Abbayes, plusieurs offices qui étoient autrefois dans ces Maisons, & qui sont devenus depuis des titres de Benefices, dont la plupart sont supprimez, & reünis à la Mense des Religieux dans les Maisons où on a mis la reforme. L'office de Chambrier, Aumônier, Infirmier, Celerier, Sacristin, sont des *offices claustraux* à la nomination de l'Abbé. A l'Abbaye de Saint Denis il y avoit le Grand Prieur, Sous-Prieur, le Chancelier, le Garde des Sceaux, le Grand Aumônier, le Grand Confesseur, le Grand Bouteiller, le Grand Panetier, le Grand Prevôt, le Grand Marechal Ferdal, le Grand Veneur de l'Abbé: c'étoient tous des *offices claustraux* possedez par des Religieux. Ils sont marquez dans le Pouillé des Benefices.

CLAYE. s. f. Ouvrage de Vannier fait d'osier servant à divers usages. Une *claye* est faite ordinairement de branches entrelassées les unes dans les autres. Il y a des *clayes* à claires voyes, d'autres serrées. On met des *clayes* devant les fenêtres, derriere les lits. Il y a des *clayes* qui servent à nettoyer les habits, & d'autres qui servent a faire secher des fruits. Il y a aussi des *clayes* de bois plus grossier, comme celles des atteliers, qui servent à passer le sable pour en separer les caillous; des *clayes* à clorre les bateaux de charbon; des *clayes* qui servent à faire des digues, à entretenir des ouvrages de Fortification faits de terres sablonneuses & fraîchement remuées, à passer des fossez marécageux. Les Jardiniers se servent de *clayes* pour passer les terres. On appelle aussi *claye*, ce qui sert aux Bergers pour enfermer leur troupeau quand ils parquent. Ce mot de *claye* a été fait *à claudendo*. Du Cange dit qu'on l'a appellée dans la basse Latinité *cleia*, *claia*, *cleta*, *clitella*, & *clida*, dont il croit que ce mot est derivé.

CLAYE, est aussi une grosse échelle de charpente attachée au cu d'une charrette, sur laquelle on fait traîner par la ville ceux qui ont été tuez en duel, ou qui se sont deffaits eux-mêmes par desespoir.

CLAYON. s. m. Ouvrage d'osier fait en rond, dont se servent particulierement les Pâtissiers pour porter leurs pains benits, & leurs autres pâtisseries. On s'en sert aussi dans les cuisines pour faire égoutter les mets qu'on fait cuire dans de l'eau.

CLAYONNAGE. s. m. On dit faire un *clayonnage*, quand on assure sur des clayes faites de menuës perches, la terre d'un gazon, ou glacis, qui pourroit couler, ou s'ébouler par le pied sans cette precaution.

C L E.

CLECHÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui veut dire, Ouvert à jour, ou percé en façon que la piece qui charge l'Ecu, par exemple, une croix, paroît comme si elle étoit chargée d'une autre croix de même émail que le champ de l'Ecu, ou comme si on voyoit le champ à travers ses fentes. C'est-à-dire, que les quatre extremitez de la croix sont arrondies, & representent la forme des anciens anneaux des clefs. Ainsi les Comtes de Toulouse portent d'or, à la croix vuidée, *clechée*, & pometée de gueules. Un sautoir *cleché*, deux triangles *clechez* & enlacez, &c.

CLECHÉ, se dit aussi des arrondissemens de la croix de Toulouse, parceque ses quatre extremitez sont en forme d'anneaux de clefs.

CLEF. s. f. Prononcez CLE': & même on le peut écrire de la sorte avec plusieurs autres. Petit instrument de fer percé, & fendu, ensorte qu'il reponde aux ouvertures, & aux gardes d'une serrure, pour en faire mouvoir le ressort qui la fait ouvrir & fermer. Une *clef* est composée d'un anneau, d'une tige, d'un panneton, dont l'extremité s'appelle le *museau*, lequel est divisé en plusieurs dens. Quelquefois le bas de la tige qui tient à l'anneau est orné d'une moulure, qu'on appelle *embase*. Les *clefs* des ferrures benardes ont une éminence de fer sur le panneton, qu'on appelle *hayve*, pour les empêcher de passer outre dans la serrure.

Ce mot vient de *clavis*. Laurentius Molineus a fait un Traitté des *Clefs* imprimé à Upsal, où il dit que le mot de *clef* vient du Grec *kleïs*, d'où les Latins ont fait *clavis*; qu'il y a des peuples en Suede qui n'ont point de *clefs*. L'inventeur des *clefs* a été un Theodore de Samos, selon Pline & Polydore Virgile: ce qui est faux, parceque l'usage des *clefs* étoit plus ancien que la guerre de Troyes, & qu'il en est parlé dans le 3. Chap. des Juges & au 19. de la Genese.

Fausse clef, est une *clef* qu'on a contrefaite pour ouvrir une chambre ou un coffre à l'insçu de son maître. C'étoit chez les vieux Romains un crime capital à une femme d'avoir de *fausses clefs*, aussi-bien que l'adultere.

Une *clef faussée* ou *forcée*, c'est une *clef* qu'on a gâtée ou corrompuë en la voulant tourner avec trop de violence. Cela est sous la *clef*, c'est-à-dire, enfermé.

Presenter les *clefs*, c'est, Faire un acte de soumission, d'obeïssance aux Souverains, quand ils entrent dans leurs villes; ou aux Conquerans, quand ils se presentent devant celles des ennemis; ou aux Gouverneurs & aux Grands qu'ils y envoyent en leur nom.

Clef, signifie aussi un autre instrument qui n'a qu'un trou quarré, qui sert à faire mouvoir des vis, des rouës, pignons, des chevilles, & qui est fait en espece de manivelle. Ainsi on dit, la *clef* d'un lit pour en tourner les vis. La *clef* d'une carabine, d'un pistolet, pour en bander le ressort. La *clef* d'une montre pour la monter. La *clef* d'une épinette, d'un clavessin, pour l'accorder & en tourner les chevilles. La *clef* du robinet d'une fonteine.

On appelle aussi *clefs*, Certaines petites boëtes mobiles qui servent à boucher les trous des flûtes & des autres instrumens semblables, sur lesquels on les applique.

Clef, se dit aussi de ce qui ferme, qui arrête quelque chose. La *clef* d'un arc, ou d'une voute, est la derniere pierre qu'on met au haut d'une voute, qui étant plus étroite par enbas que par enhaut, presse & affermit toutes les autres. On l'appelle autrement *mensole*. La *clef* est differente selon les Ordres. Au Toscan, & au Dorique, ce n'est qu'une simple pierre en saillie, ou bossage. A l'Ionique, la *clef* est taillée de nervûres en maniere de consoles avec enroulemens. Au Corinthien, & au Composite, c'est une console riche de sculpture avec enroulemens, & feuillages. La *clef en bossage*, est celle qui a plus de saillie que les claveaux, ou voussoirs, & où l'on peut tailler de la sculpture. *Clef passante*, est celle qui traversant l'architrave, ou même la frise, fait un bossage qui en interrompt la continuité. *Clef pendante*, & *saillante*, c'est la derniere pierre qui ferme un berceau de voute, & qui excede le nud de la doüelle dans sa longueur.

La *clef* d'un pressoir est la vis qui le fait mouvoir, & qui le tient fermé. Les *clefs* d'une poutre sont des chevilles de fer qui servent à l'arrêter dans le mur. Les tenons sont des *clefs* de bois qui servent à assembler les pieces de menuiserie. Les *clefs* des poupées, d'un tour ou autre machine.

Clef, en termes de Marine, est une grosse cheville de bois qui joint un mât avec l'autre vers les barres de hune, & qu'on ôte à chaque fois qu'il faut amener le mât. La *clef des étains*, est une piece de bois qui tient les étains à l'étambot. *Clef de pierrier*, est une *clef* de fer faite en façon de goupille, qui sert à tenir la boëte du pierrier en sa place. *Clef de guindas*, se dit d'une piece de bordage entaillée en rond, qui tient un des bouts du guindas sur les coittes. *Clef de pompe*, c'est une espece de cheville de bois quarrée, qui tient la bringueballe sujette avec la pompe.

Clef, en terme de Cordonnier, est un morceau de bois qu'on fourre dans une forme brisée pour élargir le soulier. On l'appelle *clef de forme*. Il y a aussi un autre morceau de bois que les Cordonniers appellent *clef d'embouchoir*, & dont ils se servent pour élargir les bottes.

En termes de Blason, on dit des *clefs* en pal ou en sautoir couchées, ou adossées, selon que les pannetons sont disposez.

Clef, se dit au figuré des villes fortifiées, qui sont sur une frontiere, dont la prise donne l'entrée aux ennemis dans le Royaume. Pignerol est une des *clefs* de l'Italie. La ville de Sutrium, alliée du peuple Romain, étoit comme la *clef* de la Toscane. Peluse est la *clef* de la terre, comme Alexandrie celle de la mer. Considere que nous tenons les *clefs* de l'Asie & de l'Europe. Vaug.

Clef, se dit aussi de la Jurisdiction Ecclesiastique. Le Pape a la puissance des *clefs*, d'ouvrir & fermer le Paradis, suivant le pouvoir que Jesus-Christ lui a donné de lier ou de delier, de condamner ou d'absoudre. Je te donnerai les *clefs* du Royaume des Cieux. On lit dans Gregoire de Tours & St. Gregoire, que les Papes envoyerent autrefois une *clef* d'or à des Princes comme un grand present, dans laquelle ils enfermoient un peu de la limaille des chaînes de St. Pierre qu'on garde devotement à Rome; & que ces *clefs* étoient portées au cou avec une grande veneration, comme une chose qui avoit des vertus extraordinaires.

Clef, se dit encore des principes qui donnent ouverture, facilité d'entrer en quelque connoissance plus haute. La Grammaire est la *clef* des Sciences; la Logique de la Philosophie; la Geometrie des Mathematiques. C'est en ce sens qu'on a donné le titre de *Clef* à plusieurs livres. La *Clef* de l'Art de Raymond Lulle. La *Clef* majeure d'Artephius.

Clef, en termes de Polygraphie, signifie aussi l'Alphabet d'un chiffre, qui est secret & commun entre celui qui écrit la lettre, & celui qui la dechiffre. Il y a des chiffres à simple *clef*, quand on se sert toûjours des mêmes caracteres; des chiffres à double *clef*, quand les caracteres sont variez plusieurs fois. C'est presque en ce sens qu'on dit qu'un homme a la *clef* d'une affaire; pour dire, qu'il en a le secret, la conduitte, qu'il en est le maître. C'est aussi dans ce sens qu'on dit, *Avoir la clef* d'un Auteur, d'un Roman, ou d'un livre dont on a deguisé les noms, & où il y a quelque chose de particulier, quand on a les noms veritables, au lieu des fabuleux dont l'Auteur s'est servi, ou qu'on a l'explication de plusieurs endroits obscurs qui ont relation aux temps, ou aux lieux. La *clef* de Cyrus, de Rabelais, du Catholicon d'Espagne, de l'Euphormion de Barclay, de l'Histoire amoureuse des Gaules, des Caracteres de Mr. de la Bruyere. Il y a aussi la *clef* des Epitres de Saumaise, de Scaliger, de Casaubon, par le moyen de laquelle on a la connoissance des choses particulieres qui sont dans ces Auteurs. Il y a aussi une *clef* pour entendre tout ce qu'il y a de caché, & de mysterieux dans Raymond Lulle, dans Paracelse &c.

Clef, en termes de Musique, est une marque qu'on met au commencement des reglets, qui avertit du ton sur

sur lequel on doit commencer le chant, lequel est tantôt un *re*, tantôt un *sol*, tantôt un *ut*, dans la *clef* de *g*, *re*, *sol*, *ut*; & ainsi des autres nottes qui sont à la suitte des lettres qui sont marquées sur la gamme. C'est un caractere qui donne connoissance du nom de toutes les nottes assises sur l'échelle musicale qu'on appelle *gamme*. Les trois *clefs* sont G, *re*, *sol*, *ut*. C, *sol*, *ut*, *fa*. F, *ut*, *fa*. Ces trois lettres *g*, *c*, & *f*, sont appellées *clefs*, parceque dans les nottes qui suivent ces lettres, se rencontrent les *ut*, qui commencent & ouvrent le chant, qui n'est repeté que trois fois dans toute l'étenduë de la gamme: c'est pourquoy on n'admet que trois *clefs* en Musique.

Clef, en termes de Venerie, se dit des meilleurs chiens & des mieux dressez, qui servent à redresser & à conduire les autres, qu'on appelle *clefs de meute*.

En ce sens on le dit de ceux qui dans des compagnies où on opine, où on dispute, ont tant d'habileté, d'opiniâtreté ou d'emportement, qu'ils entraînent les autres à leur parti.

Clef. Ce mot a encore d'autres sens figurez, comme lorsque Voiture dit: j'avois mis les *clefs* de mon ame en la garde de ce voleur; pour dire, je lui avois donné un libre accés dans mon cœur.

La clef *du coffre fort, & des cœurs, c'est la même.*
Que si ce n'est celle des cœurs,
C'est du moins celle des faveurs. La Fon.

Clef, se dit encore figurément en ces phrases. On dit, qu'un garçon a la *clef* de ses chausses, quand il est assez grand pour n'être plus en âge d'avoir le foüet. On dit, qu'un prisonnier a la *clef* des champs, quand il est en liberté. On le dit aussi des animaux. On dit aussi de ceux qui ont des lieux mal fermez, ou de ceux qui ont pris des precautions inutiles pour quelque chose, Vous en avez la *clef*, & nous avons la serrure. On dit, qu'un homme a laissé ses *clefs* en Justice; pour dire, qu'il a fait cession: car c'étoit autrefois une ceremonie qu'on faisoit en ces occasions, de laisser sa ceinture & ses *clefs* à l'audience. On dit par une semblable raison, qu'une femme a mis les *clefs* sur la fosse de son mari; pour dire, qu'elle a renoncé à sa communauté: & on le dit figurément dans les autres affaires, quand on les abandonne.

CLEMATIS. s. f. Plante medecinale. Voyez Pervenche, c'est la même chose. Il y a une nouvelle espece de *clematis* d'Amerique, qui a quatre feuilles semblables à celles du laurier, qui a le goût d'un champignon, dont la fleur est un cornet rouge tirant sur l'orangé, & semblable au jasmin d'Inde à fleurs pourprées. Elle est plus amplement décrite dans les Memoires de Dodard.

CLEMATITE. s. f. Plante à qui on a donné ce nom parcequ'elle jette quantité de sarmens semblables à ceux des vignes par lesquels elle monte sur les arbres. Il y en a de plusieurs especes. Celle qu'on appelle *clematitis sylvestris latifolia*, pousse des sarmens gros, longs, souples, & anguleux, d'où sortent des filets par lesquels elle s'attache aux corps voisins. Ses feuilles ressemblent à cette espece de *morelle* qu'on nomme *dulcamara*: elles sont quelquefois entieres & quelquefois decoupées. Ses fleurs sont à quatre feuilles, blanches, & d'une odeur agreable. Son fruit est une maniere de tête arondie, composée de plusieurs semences terminées par une queuë semblable à une petite plume.

Clematite, se dit aussi d'une espece d'Aristoloche dont la tige est ronde, canelée, haute de plus d'une coudée. Ses feuilles sont beaucoup plus grandes que celles des autres aristoloches, d'un vert pâle, attachées à une longue queuë, semblables aux feuilles de l'aristoloche longue. Ses fleurs ressemblent aussi à celles de l'aristoloche longue, & sont d'une couleur pâle. Sa racine est petite, d'une odeur plus forte que celle des autres aristoloches: elle ne vient jamais à la grosseur du petit doigt. Elle s'étend beaucoup, & penetre fort avant dans la terre: elle est d'un goût amer. En Latin *clematitis vulgaris*, ou *aristolochia clematitis*.

CLEMENCE. s. f. Vertu de Souverain, ou de Superieur, qui le porte à traitter humainement les vaincus, ou à moderer les peines des criminels. Auguste usa d'une grande *clemence* envers Cinna. L'Enfant prodigue éprouva la *clemence* de son pere. La foiblesse de l'âge, du sexe, sollicite la *clemence* des Juges. Il y a des Princes en qui la *clemence* est une bonté fausse, & mal entenduë, ou quelquefois une ignorance de l'utilité, & de la necessité de la Justice. M. Esp.

La *clemence* des Princes n'est souvent qu'une politique pour gagner l'affection des peuples. La Roch. Les Souverains ne doivent user de *clemence* que quand elle ne peut plus passer pour un effet d'impuissance, & de crainte. Bizot. Le Card. de Richelieu établit la sureté de sa fortune par la rigueur, & n'osa hasarder la *clemence*. De Langlade. Combien de pecheurs, qui se representant Dieu trop indulgent, & trop pitoyable, s'imaginent qu'il suffit d'avoir recours à sa *clemence*, & qu'après quelques humiliations, sa bonté effacera toutes leurs fautes? Cl. La compassion sert d'aiguillon à la *clemence*. Mont. Le G. Constantin faisoit faire par *clemence*, ce que les autres sont obligez d'ordonner par severité. Herman. Il y a des occasions où la *clemence* des Rois n'est qu'une ostentation de leur puissance souveraine. M. Esp. Par tout du nouveau Prince on vantoit la *clemence*. Rac.

CLEMENT, ente. adj. Ce mot vieillit un peu; & d'ailleurs, il ne se dit qu'au masculin, & point au feminin. On dit bien un homme *clement*, & non une femme *clemente*. Danet. Il signifie Qui a coutume de pardonner, de traitter doucement ceux qui sont à sa discretion. Au nom de Dieu *clement* & misericordieux: c'est ainsi qué le faux Prophete Mahomet commence tous les Chapitres de son Alcoran. Alexandre fut *clement* dans sa victoire, en traittant humainement Porus après l'avoir pris. Je ne sçaurois appeller *clement*, un homme qui se lasse d'être cruel. M. Esp. Auguste ne fut *clement* que pour essayer si la clemence lui reüssiroit mieux que la cruauté. Id.

Ce mot vient du Grec *klima*, *inclinamentum*, du verbe *klino*, *inclino*, *flecto*. On appelle un Prince *clement*, qui se laisse facilement fléchir par les prieres.

CLEMENTINES. s. f. plur. C'est la partie du Droit Canon composée des Constitutions du Pape Clement V. publiées par Jean XXII. en 1317. Voyez le Sexte.

CLENCHE. s. f. Terme de Serrurier. C'est le loquet, ou le battant d'une porte.

CLEPSYDRE. s. f. Horloge qui mesure le temps par la chute d'une certaine quantité d'eau. Il s'en est fait aussi avec du mercure. Les Egyptiens mesuroient ainsi le cours du Soleil. Tycho-Brahé en nos jours s'en est servi pour observer le mouvement des astres, & Dudley faisoit aussi par ce moyen toutes ses observations maritimes.

Ce mot vient de *klepto*, *abscondo*, & *hydor*, *aqua*.

On appelle aussi *clepsydre*, un vaisseau de terre dans lequel il se fait un jet d'eau par un artifice semblable à celui de la fameuse fonteine inventée autrefois par Neron. On en voit la figure dans le Journal des Sçavans. Elle est de l'invention du Sr. Comiers.

On appelle aussi *clepsydre*, une horloge de sable, qui sur la mer s'appelle le *poudrier*.

CLERAGRE, Terme de Fauconnerie, est une maladie qui vient aux aîles & pennages des oiseaux de proye.

CLERC. s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois *sçavant*, aussi-bien que *Clergie*, *doctrine*. Ainsi Pasquier dit que les Officiers des Comptes ont été creez sous le titre de *Clercs des Comptes*; & que les Secretaires d'Etat s'appelloient *Clercs du Segré*, ou secret. Les Secretaires du Roi s'appelloient aussi, *Clercs*, & *Notaires du Roi*. On donnoit ce nom en general à tous ceux qui faisoient profession de science, ou qui sçavoient manier la plume. Les Secretaires des Princes, ou grands Seigneurs s'appelloient *Clercs*. Ce nom appartenoit originairement aux Ecclesiastiques. Comme la Noblesse s'appliquoit entierement à l'exercice des armes, il n'y avoit que le Clergé qui s'attachât à cultiver les sciences: ensorte qu'Alain Chartier se moque des Courtisans qui pretendoient, que Noble homme ne doit point sçavoir les lettres, & qui tenoient à reproche de gentillesse, de bien lire, & bien écrire. Ainsi comme ceux du Clergé étoient les seuls qui fissent profession des lettres, on appella un homme sçavant, un *grand Clerc*, & *Mauclerc*, un homme stupide & mal-habile.

C'est en ce sens qu'on dit encore, C'est un homme habile, & un grand *Clerc*; cet homme n'est pas grand *Clerc*; & que Regnier a dit,

N'en deplaise aux Docteurs, Cordeliers, Jacobins,
Ma foi les plus grands Clercs *ne sont pas les plus fins.*
Un loup quelque peu Clerc *prouva par sa harangue,*
Qu'il falloit devoüer ce maudit animal. LA FONT.

Ronsard dans son vieux langage a dit *clergesse*, pour sçavante:

Mais trop plus est à craindre une femme clergesse,
Sçavante en l'art d'amour.

Ce mot & ses derivez viennent du Grec *kliros*, qui signifie *Clergé*, mais principalement *sort*, *heritage*.

CLERC, étoit autrefois un jeune Gentilhomme qui apprenoit les exercices militaires, & qui étoit un Novice de Chevalerie. C'est en ce sens qu'on dit, Il en parle comme un *Clerc* d'armes, comme un homme qui n'est pas experimenté au fait de la guerre.

CLERC, signifie aujourd'huy, celui qui est destiné à l'état Ecclesiastique, & qui en a pris le premier caractere, c'est-à-dire, la tonsure. Un *Clerc*, qui n'a pris que les Ordres mineurs, peut se marier; mais son mariage l'exclut des privileges, & des fonctions de la Clericature. On peut prendre la tonsure, & être *Clerc* à sept ans, ou à six par dispense du Pape. Un *Clerc* tonsuré. C'est en ce sens qu'on dit, Le Prêtre, & son *Clerc*; pour dire, celui qui chante la Messe, & celui qui lui repond; que les *Clercs* portent les chandeliers; & qu'on appelle *Clercs de Chapelle* dans les Maisons Royales, ceux qui servent à la Messe, & à decorer la Chapelle.

CLERC, se prend plus generalement pour tous ceux qui sont de l'état Ecclesiastique, depuis les tonsurez jusqu'aux Prelats. Ainsi on dit, que les Canons excommunient ceux qui mettent la main sur les *Clercs*. Le privilege des *Clercs* est de plaider devant leurs Juges Ecclesiastiques. Une charge de Conseiller *Clerc*, est celle qui ne peut être possedée que par un Ecclesiastique. Le Pré aux *Clercs* de Paris, étoit un pré appartenant à l'Université, dont le corps est d'Ecclesiastiques.

Dans les vieux Titres on a appellé aussi *Clercs*, plusieurs petits Officiers des Maisons Royales, comme *Clercs* de Cuisine, *Clercs* d'Ecurie, *Clercs* de Panneterie, *Clercs* d'Echansonnerie, *Clercs* de livrées de la Maison du Roi. Ce nom est demeuré seulement aux *Clercs* d'office, qui sont les petits Controlleurs.

CLERC, en termes de Palais, est une espece de Commis ou de Scribe qui sert à écrire chez les gens de Justice, ou de Pratique. Un *Clerc* de Conseiller, ou de Rapporteur. Un *Clerc* d'Avocat, de Notaire, de Procureur, d'Huissier, de Greffier. Le Maître *Clerc* d'un Procureur est celui qui a soin d'instruire les affaires pendantes au Parlement. Le *Clerc* des Requêtes est celui qui a soin d'instruire les instances des Requêtes du Palais, ou de l'Hôtel. Les petits *Clercs* sont les Copistes. La Basoche est une Jurisdiction établie entre les *Clercs*, pour juger les differens qui surviennent entre eux. Ce mot a signifié originairement trois choses, un homme Ecclesiastique, un homme de Lettres, & celui qui écrit sous autrui, comme prouve Loyseau. Mais sa plus ancienne signification est en ce dernier sens: car on nommoit *Clercs* tous ceux qui faisoient profession d'écrire sous l'autorité d'un autre, & même ceux qu'on nomme aujourd'huy Secretaires d'Etat, étoient appellez autrefois *Clercs*, & *Notaires*.

CLERC, se dit aussi des Commis pour faire les affaires & les courses necessaires dans les Communautez. On appelle dans les Parroisses, le *Clerc de l'œuvre*, le *Clerc* d'une Confrairie, celui qui fait les affaires, & le recouvrement des deniers dûs à l'œuvre & à la Confrairie. Dans les corps des Marchands & des Artisans, le *Clerc* des Orfevres, le *Clerc* des Fripiers, celui qui a soin de convoquer les assemblées du corps, de porter des billets pour trouver les choses perduës, &c. Il y a aussi un *Clerc* parmi les Sergens.

CLERC DU GUET, en termes de Marine, est celui qui a soin d'assembler le guet sur les ports de mer, & sur les côtes, & qui en fait le rapport à l'Amirauté, suivant le titre 6. du liv. 4. de l'Ordonnance de la Marine.

CLERC, se dit aussi en ces phrases. On dit, qu'un homme a fait un pas de *Clerc*; pour dire, qu'il a fait une fausse demarche, une faute par ignorance: ce qui ne se dit pas seulement des *Clercs*, mais aussi de toutes autres personnes qui se meprennent, & qui font des choses dont ils se repentent. On appelle aussi *vice de Clerc*, une faute d'écriture qu'on ne peut pas imputer à celui qui a dressé ou fait l'acte, qu'on peut aisément corriger par ce qui precede, ou qui suit. On dit aussi, Compter de *Clerc* à Maître, quand un Commis compte seulement de ce qu'il a reçu, & deboursé de son maniement, sans être responsable d'autre chose. On dit aussi, Parler Latin devant les *Clercs*, parcequ'autrefois on appelloit *Grand Clerc*, un habile homme; & *Mauclerc*, un ignorant.

CLERGÉ. s. m. L'assemblée, ou le corps des Ecclesiastiques. Il y a de deux sortes de *Clergé*. Le Regulier est celui qui comprend tous les Moines: le Seculier tous les autres Ecclesiastiques qui vivent hors des Cloîtres. Dans les Etats Generaux le premier rang est donné au *Clergé*, aux Prelats. La puissance du *Clergé*, soutenuë du pretexte de la Religion, est parvenuë à un tel degré, qu'elle peut balancer celle des Souverains: BEN. Le *Clergé* Romain forme un Etat Monarchique, sous la dependance du Pape qui en est le chef. LE CL. Les rentes du *Clergé* sont des rentes que le *Clergé* a constituées sur les decimes. Les Receveurs & Controlleurs des decimes sont des Officiers qui ne dependent que du *Clergé*, & qui font la recette & le controlle des decimes.

CLERGÉ, se dit aussi du Corps particulier des Ecclesiastiques, qui desservent dans une Eglise, ou dans une Parroisse. L'Evêque à la tête de son *Clergé* est venu en mitre, & en chape, recevoir le Roi à la porte de son Eglise. Ce Curé, & tout son *Clergé* assistoit au convoi.

Autrefois sous le nom de *Clergé* étoient compris tous les Officiers de Justice pour être gens lettrez, parceque le nom de *Clerc* se donnoit à tous ceux qui avoient de la litterature, comme on voit dans l'Ordonnance de Charles V. de l'an 1356.

CLERGIE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois *science*,

science, *doctrine.* Il est tout-à-fait hors d'usage. De là vient ce vieux proverbe ; un poignet de bonne vie, mieux vaut qu'un muy de *clergie.* On appelloit autrefois *Clergie de la ville de Paris*, la Prevôté des Marchands & l'Eschevinage. Dans les Ordonnances de Charles V. de Charles VI. & de Charles VIII. le Greffe, ou le Notariat est aussi nommé *Clergie*, ou *Clergé.*

CLERICAL, ALE. adj. Qui appartient aux Clercs, aux gens Ecclesiastiques. La tonsure, ou la couronne *clericale.* Il ne faut pas que les Laïques se mêlent des fonctions *clericales.* Les Clercs mariez ne jouïssent point des immunitez *clericales.* C'est un privilege *clerical*, de ne pouvoir être imposé à la taille lorsqu'elle est personnelle, & d'être exempt de tutelle, & curatelle.

CLERICALEMENT. adv. A la maniere, & selon le devoir des Clercs. Si les Clercs cessent de vivre *clericalement*, ou en prenant des habits seculiers, ou en exerçant des offices vils, & mecaniques, ils sont dechus de tous les privileges clericaux. FEVRET.

CLERICATURE. s.f. Engagement dans l'Eglise, & dans la profession Ecclesiastique. Les privileges de *Clericature* ne peuvent pas faire obtenir le renvoy devant un Juge d'Eglise, à un Prêtre qui n'étoit pas en habit clerical quand il a été saisi.

C L I.

CLIENT, ENTE. adj. & s. C'étoit chez les Romains un citoyen qui se mettoit sous la protection d'un plus puissant, lequel s'appelloit par cette relation, *son patron*; & de son côté devoit à ses *cliens* sa protection, & son secours. Ce patron assistoit le *client* dans ses besoins, & le *client* donnoit son suffrage au patron, quand il briguoit quelque Magistrature.

Ce mot vient de *cliens*, qui est dit comme *colens*, honorant. Les *cliens* devoient le respect à leur patron, comme celui-cy leur devoit sa protection. La condition des *cliens* n'étoit proprement qu'un esclavage un peu adouci. Peu-à-peu cette coutume s'étendit plus loin : non seulement les familles ; mais les villes, & les Provinces entieres, même hors de l'Italie, suivirent cet exemple. La Sicile par ex. se mit sous la protection de Marcellus. Le patron ne pouvoit rendre temoignage contre son *client.* Zazius & Budée ont rapporté l'origine des fiefs aux patrons, & *cliens* de l'ancienne Rome ; mais il n'y a pas la même relation entre le vassal, & son Seigneur, qu'entre le *client*, & son patron.

On a appellé aussi quelquefois *cliens*, les vassaux à l'égard des Seigneurs, qu'on nommoit leurs *patrons*, comme temoigne Budée ; & aussi leurs Ecuyers & leurs Courtisans : & on appelloit *clientelle*, toute leur famille & domestiques.

CLIENT, se dit maintenant d'un plaideur qui a mis sa cause entre les mains d'un Avocat, ou d'un Procureur, pour la deffendre.

CLIENTELLE. s.f. Protection que les grands Seigneurs de Rome donnoient aux pauvres citoyens. Le credit des Romains dependoit d'avoir une grande & nombreuse *clientelle.*

CLIGNEMENT. s. m. Mouvement de la paupiere de l'œil qui se ferme à demi.

CLIGNE-MUSSETTE. s.f. Jeu d'enfans, auquel l'un d'eux ferme les yeux, tandis que les autres se cachent ; & il est obligé de les decouvrir où ils sont cachez.

CLIGNER. v.act. Fermer l'œil à demi. Menage derive ce mot de *clinare*, inusité, mais primitif de *inclinare*, qui a été du fait Grec *klinein*, qui signifie *fléchir*, *remuer.*

CLIGNOTER. v.n. Mouvoir souvent les paupieres, ouvrir & fermer les yeux à tout moment. La grande lumiere éblouït & fait *clignoter.* On dit aussi *clignoter* des yeux.

CLIMACTERIQUE. Le *c* du milieu ne se prononce point. adj. m. & f. Année dangereuse à passer, & où on est en danger de mort, au dire des Astrologues. Une vieille experience, ou plutôt l'erreur populaire, a confirmé cette opinion. Suetone dit qu'Auguste felicita son neveu de ce qu'il avoit passé sa 63. année, qu'on tient *climacterique*, parcequ'il l'apprehendoit lui-même extrêmement. On le dit aussi des années 49. & 56. Le fondement de cette opinion est dans Marsile Ficin, qui assigne une année à chaque Planette, pour dominer sur le corps de l'homme chacune à son tour : & comme Saturne est la plus malefique de toutes, il tient chaque septiéme revolution dangereuse, & sur tout les 49. 56. & 63. années où on est dejà avancé sur l'âge. Il y en a quelques-uns qui observent les revolutions des neuf ans. Jean Baptiste de Monte, Medecin celebre, mourut en son année *climacterique*, à Verone sa patrie. TEISSIER.

> *J'épouse une vieille antique*
> *Qui compte plus de vingt printems*,
> *Après son an* climacterique. MAIN.

D'autres pretendent que l'année *climacterique* est funeste aussi aux Corps politiques. On cite l'exemple des malheurs du regne de Henri IV. qui fut le 63. Roi de France, à compter avec du Tillet l'enfant posthume de Louïs Hutin. Les Auteurs qui en ont écrit sont Platon, Ciceron, Macrobe, Aulugelle entre les Anciens ; & entre les Modernes, Magin, Argolus, & Claude Saumaise fort doctement. St. Augustin, Saint Ambroise, Beda & Boëce, disent que cette observation n'est point superstitieuse.

Ce mot vient du Grec, où il signifie *par échelons* ou *par degrez.* *Klimax* en Grec signifie une *échelle.*

CLIMAT. s. m. Terme de Geographie. Espace determiné sur la surface de la terre selon la longueur des plus grands jours d'été. Un *climat* n'est different de celui qui est le plus proche de lui, qu'en ce que le plus grand jour d'été est plus long ou plus court d'une demie-heure en un endroit qu'en l'autre. Ainsi les Geographes distinguent deux sortes de *climats* : des *climats d'heures*, & des *climats de mois.* Les *climats d'heure* se comptent depuis l'Equateur de part, & d'autre, jusqu'aux cercles polaires. Un *climat d'heure*, est une espace de terre compris entre deux cercles parallêles à l'Equateur, qui a son plus grand jour plus long d'une demie-heure en sa fin qu'en son commencement. Le *climat de mois* se compte depuis les cercles polaires jusqu'aux poles. Il est different du *climat d'heure*, en ce que son plus grand jour est plus long d'un mois, ou de 30. jours en sa fin qu'en son commencement. Les nouveaux Geographes comptent 60. *climats* : 30. septentrionaux, & 30. meridionaux. Il y en a 24. depuis l'Equateur jusqu'au 66. degré de latitude : & six depuis les cercles polaires. Voyez ROBBE.

Les Anciens qui donnoient le nom de *climat* seulement aux espaces de terre habitables, ne connoissoient que sept *climats*, qui passoient le 1. par Meroé ; le 2. par Syene ; le 3. par Alexandrie ; le 4. par Rhodes ; le 5. par Rome ; le 6. par le Pont : & le 7. par l'embouchure du Boristhene. Paris est dans le sixiéme *climat.* Averroës qui demeuroit sous le cinquiéme *climat*, le prefere à tous les autres. Albert le Grand dit que le septiéme étoit le meilleur, parce qu'il habitoit à Ratisbonne.

Les Modernes qui ont voyagé bien plus avant vers les Poles, ont mis 23. *climats* de chaque côté, parce que l'obliquité de la Sphere y cause en peu d'espace beaucoup de difference pour les plus grands jours d'été ; & n'ont

n'ont mis leur difference que d'un quart d'heure. Voyez Vitalis dans son Lexicon Mathematique, où il en fait une exacte description.

Le vulgaire appelle *climat*, une terre differente de l'autre, soit par le changement des saisons, ou des qualitez de la terre, ou même des peuples qui y habitent, sans aucune relation aux plus grands jours d'été. Ce *climat* est plus chaud que le nôtre. Il a voyagé en des *climats* éloignez. Pourquoy m'avez-vous arraché de nos heureux *climats*, pour me conduire dans ces funestes lieux? Oe. M.

Les climats *font souvent les diverses humeurs.* Boi.

Venez: fuyez l'aspect de ces climats *sauvages.* Rac.

Abulfeda Arabe appelle *vrais climats*, les sept *climats* des Anciens; & *climats connus*, quelques Provinces ou étenduë de païs: ce que les Grecs modernes appellent encore ainsi.

Ce mot vient du Grec *klima*, *inclinamentum*, *une inclination.*

CLIN. s. m. Ce mot ne se dit jamais seul: il y faut joindre le mot d'œil, & dire *clin d'œil.* Prompt mouvement des paupieres qui ferme l'œil, & le rouvre aussitôt. Un bon valet doit entendre son maître au premier *clin* d'œil. Je connois de ces personnes qui trafiquent de civilitez, & dont les *clins* d'œil ont quelque dessein. Bal. Ils étoient obeïssans au moindre *clin* d'œil. Vaug.

On dit proverbialement, En un *clin* d'œil; pour dire, En peu de temps, en moins de rien, en un moment. Les Espagnols disent en ce même sens, *An un da ca la paga*; c'est-à-dire, *En un donne moy la paille*, ou les curedens dont ils se servent.

CLINCART. s. m. Nom qu'on donne à certains bateaux plats de Suede, & de Dannemark.

CLINIQUE. Terme dogmatique. Quelques Historiens appellent *cliniques* ceux qui recevoient le baptême au lit de mort. Du Pin.

Ce mot vient du Grec *kliné*, lit.

On appelle aussi *medecine clinique*, la methode de voir, & de traiter les malades au lit, pour examiner plus exactement tous les symptômes de la maladie. Esculape le premier a exercé la *medecine clinique.* Le Clerc.

CLINOIDES. adj. f. Epithete que les Anatomistes donnent aux trois apophises internes de l'os sphenoïde, qui est un des os du crane. Elles sont ainsi appellées, parcequ'elles forment comme une selle à cheval, ou qu'elles ressemblent aux pieds d'un lit. Il y en a deux anterieures, & une posterieure, qui font ensemble une petite cavité dans laquelle est placée la glande pituitaire.

CLINOPODIUM. s. m. Plante dont les tiges sont minces, quarrées, veluës, hautes de plus d'une coudée. Ses feuilles sont semblables à celles de la marjolaine sauvage, moins odorantes, veluës des deux côtez. Ses fleurs sont en gueule, oblongues, de couleur de pourpre, & rangées par étages & par anneaux autour des branches, & des tiges. En Latin *clinopodium origano simile.*

Ce mot vient de deux mots Grecs *kliné* qui signifie *un lit*, & de *pous podos*, *pied*, comme qui diroit pied de lit. Les tiges du *clinopodium* commun chargées de ses fleurs, ressemblent suivant Dioscoride aux pieds d'un lit.

CLINQUALLIER. Voyez Quinquaillier.

CLINQUANT. s. m. Broderie d'or ou d'argent qu'on met sur les habits pour les faire plus brillans, & plus éclatans. Il se dit plus particulierement de ces lames d'or, ou d'argent, qui font le plus brillant des dentelles & des broderies. Il y a du *clinquant* fin, & du *clinquant* faux. C'est de ce dernier qu'il est parlé dans ces vers.

On prefere aujourd'huy le solide au brillant:
Pourquoy, quand l'or est bon, y mêler du clinquant?
L'Art. de Prech.

Il se prend aussi figurément pour signifier faux brillant.

A Malherbe, à Racan preferer Theophile,
Et le clinquant *du Tasse à tout l'or de Virgile.* Boil.

CLINQUANTER. v. act. Charger un habit de clinquant, de broderie.

CLIQUET. s. m. est une piece de moulin qui fait un bruit continuel, & sert à faire écouler le grain de la tremie sur les meules peu-à-peu. On le dit en quelques lieux de la partie du loquet qui sert à fermer la porte.

On dit des femmes babillardes, que leur langue va comme un *cliquet* de moulin.

CLIQUETER. v. n. Faire du bruit à la maniere d'un moulin dont le cliquet va, ou d'un ladre qui fait aller ses cliquettes. Pomey.

CLIQUETIS. s. m. Bruit que font les armes en se choquant. On entendit un *cliquetis* d'épées qui fit sortir les bourgeois. Le *cliquetis* de ceux qui se battoient reveilla les plus endormis.

Ce mot vient par onomatopée, du bruit que font les armes quand on se bat.

CLIQUETTE. s. f. Instrument fait de deux os, ou de deux morceaux de bois que l'on met entre les doigts, & qu'on bat les uns contre les autres, qui font du bruit, pour peu qu'on y touche. Les ladres étoient autrefois obligez de porter des *cliquettes*, pour avertir les autres de ne les pas approcher, de crainte de prendre du mauvais air.

CLITORIS. s. m. Petis corps rond, situé au haut des parties naturelles des femmes, tout auprès de la grande fente, & qui a la figure d'un gland. Il est d'ordinaire assez petit; il y a des femmes qui l'ont fort gros & fort long. Il ressemble en beaucoup de choses à la verge de l'homme: il est composé des mêmes parties: il a deux nerfs caverneux, un gland à l'extremité couvert d'un prepuce, mais qui n'est pas percé, & quatre muscles, deux érecteurs, & deux ejaculateurs. Il enfle, & devient dur dans certaines occasions. Il s'est trouvé des femmes qui en ont abusé. C'est une partie extremement sensible & qui est le siege principal du plaisir. Quelques-uns l'appellent la *verge de la femme.* On le retranche quelquefois, quand il sort trop en dehors.

C L O.

CLOAQUE. s. m. & f. Aqueduc souterrain, égoût dans lequel s'écoulent, se reçoivent les immondices d'une ville, d'une maison. On ne peut mettre un *cloaque* proche la maison de son voisin sans titre; car c'est une espece de servitude. On a de la peine à vendre cette maison, car elle est bâtie sur un *cloaque*, sur un égoût de la ville. Il est defendu de faire des *cloaques* contre la maison de son voisin, sans y faire un contremur.

Ce mot vient du Grec *kluo*, *purgo.*

Cloaque, signifie aussi par extension, Tout lieu puant. Il est logé dans un quartier plein de Tanneurs, de Courroyeurs, c'est un vrai *cloaque.* Ce Pedant est si mal propre, que sa chambre est un vrai *cloaque.* On appelloit autrefois *cloaque*, les latrines d'une maison.

CLOCHE. s. f. C'est une piece de metal qui sert pour appeller les Chretiens à l'Eglise, & pour faire quelque assemblée, convocation, ou rejoüissance. Les Musiciens la mettent entre les Instrumens de Musique, qu'on appelle *de percussion.* Elle est faite en forme de poire ouverte par enbas avec un battant de fer, &

& elle est suspenduë sur une grosse charpente de bois qu'on appelle *mouton*, dans laquelle ses anses sont enclavées. Sa partie la plus haute qui est faite en timbre ou en calote, s'appelle le *cerveau*. Les traits ou les courbures de l'endroit où la *cloche* s'élargit, s'appellent les *faussures*; & les bords de la *cloche* où frape le battant, s'appellent les *pinces*. Les Fondeurs ont un diapason ou une échelle campanaire qu'ils appellent aussi *brochette*, ou *bâton*, qui sert à connoître & à mesurer la grandeur ou l'épaisseur, le poids & le son des *cloches*. Leur matiere est un metail composé de vingt livres d'étain sur cent livres de rosette. On donne quinze fois l'épaisseur du bord au diametre d'une *cloche*, & douze bords à sa hauteur. La grosse *cloche* de Rouën pese quarante mille livres, & s'appelle *George d'Amboise*; d'autres ne disent que trente-trois mille livres, comme le portent des vers Latins qu'on lit dessus. Son battant est de sept cens dix livres, sa circonference de trente pieds, & son diametre de huit pieds & un tiers. On dit qu'au dessus des portes du Palais de Nanquin en la Chine, est une *cloche* de la hauteur de deux hommes, qui a trente-deux brasses de tour, & qui est épaisse d'un quart d'aune. Il se fait un fremissement de chaque partie de la *cloche* lors qu'elle sonne; & le P. François Maria Grimaldi soutient dans sa Physique, que le moindre coup qu'on frape sur une *cloche* fait approcher & éloigner successivement toutes ses parties les unes des autres, & que c'est ce fremissement qui cause le son. On a observé que les *cloches* s'entendent de plus loin dans les plaines, que sur les montagnes; & que celles des vallées se font encore entendre de plus loin que celles des plaines. Les Religieux s'assemblent capitulairement au son de la *cloche*. C'étoit autrefois l'office des Prêtres de sonner les *cloches*, & sur tout dans les Cathedrales, & on les appelloit *Klockmans*. Ce nom est encore en usage dans l'Eglise d'Amiens. On a appellé *cloche bannale*, la *cloche* du befroi, ou la *cloche* de la Commune. On fait un bruit, un carillon de *cloches* dans les rejouïssances publiques, & dans les Fêtes de l'Eglise. On fait une ceremonie pour le baptême ou la benediction des *cloches*, quoyqu'elle soit condamnée dans les Capitulaires de Charlemagne; comme Yves de Chartres rapporte qu'on baptisoit autrefois les Eglises, au lieu de dire qu'on les benissoit. Menage derive ce mot de *cloca*, ou *closa*, qui se trouve en cette signification dans les Capitulaires de Charlemagne: ce qui vient de l'Allemand *clocke*, ou plutôt *glocke*, signifiant la même chose. Fauchet croit que c'est un vieux mot François, parceque l'aller & le revenir d'une *cloche* represente l'alleure d'un boiteux, ce qu'on appelloit *clocher*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *cloc'h*, qui est un mot du langage Armorique ou Bas-Breton qui signifie *cloche*. D'autres le derivent de *clangor*, parceque c'étoit au son des *cloches* qu'on signifioit le jûne ou la penitence; d'autres du Grec *kalein*, qui signifie *vocare*, d'où les Latins ont fait *calata comitia*; d'autres du Grec *klozein*, qui signifie *sonner avec la bouche*. Quelques-uns le derivent de *cochlea*, à cause de sa figure. Du Cange enfin le derive du Saxon *clugga*. Et quelques-uns derivent tous ces mots du Latin *glocire*.

On tient que les *cloches* ont été faites à Nole dont St. Paulin a été Evêque, ou que du moins c'est lui qui en a introduit l'usage dans le Service divin: ce qui les a fait appeller *nolæ*, & *campanæ*, parceque Nole est dans la Campagne de Rome. Mais quelques-uns en font distinction, & appellent les grandes *cloches*, *campanæ*, & les petites ou sonnettes *nolæ*. Ce mot se dit proprement des grelots qu'on met au collier des chiens, aux pieds des oiseaux, & au poitrail des chevaux & mulets. On a dit aussi, *nolæ refectorii*; & on a donné le même nom à ces clochettes qu'on sonne pendant l'élevation de l'hostie. Polydore Virgile en attribuë l'invention au Pape Sabinian qui succeda à St. Gregoire, & qui le dernier se qualifia Evêque de Rome. Mais il se trompe, car St. Jerôme contemporain de St. Paulin a parlé d'une *cloche*; & même Suetone, Dion, Strabon, Polybe, Josephe, & autres en ont fait aussi mention sous les noms de *petasus*, *tintinnabulum*, *æramentum*, *crotalum*, *signum*, &c. Voyez Hieronymus Magius dans le livre qu'il a fait exprès *de tintinnabulis*, qui en fait voir l'antiquité. Dans l'Eglise Orientale l'usage des *cloches* étoit tout-à-fait inconnu, & on appelloit le peuple au Service avec des maillets de bois. L'usage des *cloches* est encore defendu en Orient. En 1552. la ville de Bordeaux fut privée de ses *cloches* pour cause de rebellion; & quand on voulut les lui restituer, le peuple s'y opposa, après on avoir ressenti le repos, & la commodité de n'être point importunez du son, & du tintamarre des *cloches*.

Matthieu Paris dit qu'autrefois pendant le deuil, l'usage des *cloches* étoit deffendu; d'où vient qu'on ne les sonne point le jour du Vendredi Saint: mais aujourd'huy on en fait une des principales ceremonies des enterremens. Les Egyptiens n'ont que des *cloches* de bois, à la reserve d'une seule de fonte qui a été apportée par les Francs dans le Monastere de St. Anthoine. Ils en attribuent l'invention à Noé, qu'ils disent avoir fait la premiere par le commandement de Dieu. On dit que la coutume de baptiser les *cloches* fut introduite sous le Pape Jean XIII. en 972. Par arrêt du Parlement de Paris en 1603. l'on a jugé qu'un Fondeur de *cloches* peut les revendiquer, & les faire dependre de l'Eglise, quoyqu'elles ayent été benites & consacrées, quand il n'a pas été payé de la valeur.

Cloches, se dit en guerre, du droit que le Grand Maître de l'Artillerie a sur tout le metal d'une place qui a été battüe du canon. Les habitans achetent ce metal, & payent une certaine somme pour les *cloches*.

Cloche, se dit aussi de certains vaisseaux & utenciles qui ont la figure d'une *cloche*. Les Jardiniers mettent des *cloches* de verre sur des melons pour les garentir des injures de l'air. On fait cuire des fruits sous une *cloche* de fer qu'on fait rougir. On a trouvé l'invention de faire descendre des hommes au fond de la mer dans de grandes *cloches* de bois. On en voit les figures dans le Journal des Sçavans.

Cloche, se dit aussi en termes de Medecine, des ampoules ou vessies pleines de serositez qui viennent aux pieds & aux mains par trop de travail ou de marche, ou aux autres parties, quand elles ont souffert du feu. Il vient des *cloches* aux mains & aux pieds à ceux qui ne sont pas accoutumez à fendre du bois, ou à marcher. La brûlure cause aussi-tôt de grosses *cloches*.

On a appellé aussi autrefois *cloche*, une espece d'habillement qu'on portoit à cheval, qui étoit étroit par enhaut, mais large & arrondi par enbas en forme d'une *cloche*. Du Cange.

Cloche, s'employe proverbialement en ces phrases. Il est temps de fondre la *cloche*; c'est-à-dire, de terminer une affaire, de prendre la derniere resolution. Etre étourdi, être penaut comme un Fondeur de *cloches*; c'est-à-dire, être confus & muet, voyant qu'une affaire qui pouvoit être bonne nous a mal reüssi par nôtre faute. On dit aussi de ceux qui disent tantôt d'une façon, tantôt de l'autre, qu'ils sont comme les *cloches*, qu'on leur fait dire tout ce qu'on veut. On appelle Gentilshommes de la *cloche*, ceux qui ne sont nobles que pour avoir passé en certaines charges de Mairie ou d'Echevinage qui se donnent au son de la *cloche*. On dit, qu'on fait sonner la grosse *cloche*, quand on fait parler le maître, celui qui a l'autorité pour conclurre.

On dit aussi, qu'un homme n'est pas sujet à un coup de *cloche*; pour dire, qu'il n'est pas sujet de se rendre à une certaine heure à son devoir, ni à dîner, souper, &c.

CLOCHÉ. adj. En Jardinage on dit un melon *cloché*; c'est-à-dire, un melon garni de sa *cloche*.

CLOCHEMAN. s. m. Vieux mot. Jean le Maire appelle *clocheman*, le mouton qui conduit le troupeau, par le son d'une clochette penduë au cou. Moutons *clochemans*, ou sonnaliers &c. Mr. Menage dit, que *clocman* signifioit un sonneur de cloches: il est encore en usage dans l'Eglise d'Amiens. On dit *clocman*, par abbreviation de *clocheman*.

CLOCHER, s. m. Bâtiment fort élevé faisant partie d'une Eglise: c'est où on loge, on suspend les cloches. On voit les *clochers* de Chartres de sept lieuës loin. Il y a des *clochers* quarrez & de pierre en forme de tours, qui portent de fond, comme les *clochers* des Eglises de Paris, de Rheims, &c. d'autres de charpente qui sont sur les toits des Eglises, qu'on appelle *aiguilles*, ou *fleches*. On dit que les coqs ont été mis sur les *clochers*, pour signifier, que le Prêtre est comme le coq de Dieu qui doit veiller pour appeller à Matines ceux qui dorment.

CLOCHER, se dit aussi de l'Eglise même, dont le clocher fait une si considerable partie. Il soutint jusqu'au bout l'honneur de son *clocher*. BOI.

CLOCHER, se prend aussi pour une Parroisse. Il y a tant de *clochers* dans les païs d'Election en France. On dit, qu'un homme se bat des pierres du *clocher*, quand il plaide aux depens d'un Benefice qu'on lui conteste, & dont il est en possession. On dit aussi, qu'un Curé n'a besoin d'autre titre que de son *clocher* pour demander ses dîmes; pour dire, que de droit commun elles sont duës aux Curez, s'il n'y a titre ou possession au contraire. On dit, qu'un homme n'a jamais perdu de vuë le *clocher* de son village; pour dire, qu'il est niais, peu experimenté, qu'il n'a jamais vû le monde. On dit des boiteux, qu'ils entrent à l'Eglise par le *clocher*, par une basse équivoque du *clocher* de l'Eglise avec le *clocher* des jambes.

CLOCHER. v. n. Boiter, ne marcher pas droit, incliner plus d'un côté que de l'autre en marchant. Il *cloche* des deux côtez, ou d'un côté seulement.

Ce mot vient de *claudicare*. NICOD.

On dit aussi, qu'une chose *cloche*, lorsqu'elle n'est pas juste, qu'il y a quelque chose à redire, à souhaiter. Voilà un raisonnement qui *cloche*, qui n'est pas en forme. Cette comparaison *cloche*, son application n'est pas juste. Il y a quelque chose qui *cloche* en ce procés, qui n'est pas bien justifié.

On dit, qu'il ne faut pas *clocher* devant les boiteux; pour dire, qu'il ne faut pas contrefaire un autre, ni lui reprocher un vice naturel dont il n'est pas cause: c'est pour dire aussi, qu'il ne faut pas faire le capable devant celui qui est plus habile.

A CLOCHE-PIED. adv. Qui se dit de ceux qui marchent en sautillant sur un pied, tandis que l'autre est en l'air, ou qui demeurent long temps sur un même pied. Ils ont sauté l'un contre l'autre *à cloche-pied*.

CLOCHETTE. s. f. Petite cloche qu'on peut tenir, faire sonner à la main. Une *clochette* de cuivre, d'argent. On a une *clochette* sur son bureau pour appeller ses valets. Dans l'Eglise Romaine, le viatique que l'on porte aux malades, est precedé d'une *clochette* pour avertir les gens.

CLOCHETTES, en Architecture; ce sont de petits corps coniques qu'on met au dessous de la corniche Dorique au droit des triglyphes.

CLOCHETTE, est aussi une petite fleur jaune tirant sur le blanc, que l'on appelle autrement campanule. Voyez CAMPANULE.

CLOFYF. s. m. Oiseau d'Afrique qui est noir, & de la grosseur d'un étourneau. Les Negres s'imaginent que par son chant il predit les bons, & les mauvais évenemens. Quand ils menacent quelcun d'une mort funeste, ils lui disent que le *clofyf* a chanté sur lui.

CLOISON. s. f. Separation de chambres faites avec des ais, ou de quelques pieces de charpente liées de maçonnerie. Les chambres qui sont fermées de *cloisons* sont extremement froides. On appelle *cloison simple*, celle qui est à bois apparent, hourdée, & enduite d'après les poteaux. *Cloison recouverte*, celle qui est lattée, & contrelattée, & enduite de plâtre, ou lambrissée. *Cloison creuse*, celle qui est sans hourdi entre les poteaux, & qui est recouverte de lambris de plâtre, pour empêcher le bruit, & la charge, lorsqu'elle porte à faux. *Cloison d'ais*, celle qui est faite avec des ais, ou lambrissée des deux côtez, pour menager la place, & la charge. *Cloison de menuiserie*, celle qui est faite de planches à rainures, & languettes posées en coulisse, & dont on se sert pour faire des retranchemens dans une grande piece. Il se fait aussi des *cloisons d'assemblage*. *Cloison à jour*, est celle qui depuis une certaine hauteur, est faite de barreaux de bois quarrez, ou tournez. On appelle aussi *cloison de serrure*, des plaques de fer qui enferment le ressort.

CLOISON, est aussi un certain subside qui se paye en Anjou par les Marchands frequentans la riviere de Loire. Il fut imposé par Louïs II. Duc d'Anjou sous pretexte qu'il avoit besoin d'argent pour faire la *cloison* des villes d'Angers, & de Saumur.

CLOISONNAGE. s. m. C'est la même chose que *Cloison*. Le *cloisonnage* de cette maison a tant coûté.

Ces mots viennent du verbe *claudere*, *fermer*.

CLOISTRE, ou CLOITRE. s. m. Habitation fermée de murailles, où logent des Chanoines, & des Religieux. Les *Cloîtres* des Chanoines sont composez des maisons appartenantes aux Chapitres, que les Chanoines tiennent à vie pour s'y loger. C'est par un abus que les seculiers, & les femmes logent dans les *Cloîtres* de Nôtre Dame de St. Honoré, &c.

Ce mot vient du Latin *claustrum*. NICOD.

CLOISTRE, se dit plus particulierement des Monasteres fermez des Religieux, des Religieuses. Les gens qui ont renoncé au monde se retirent dans un *Cloître*. On a condamné cette femme à être mise dans un *Cloître* pour y faire penitence. Les peres regardent d'ordinaire les *cloîtres* comme une decharge de ce qui les incommode dans leur famille, & offrent à Dieu ceux de leurs enfans qui leur deplaisent. C. B. S'il y a du danger à jetter dans le *Cloître* des ames remplies de l'amour du monde, il n'y en a pas moins à retenir dans le siecle des ames fragiles, qui se pourront sanctifier dans la retraite. C. B. Combien de gens s'enferment dans un *Cloître* pour y sacrifier à Dieu les restes languissans d'une vie dont ils ne peuvent plus joüir. L. D'AB. A' ELOISE.

CLOISTRE, se dit encore plus particulierement de la principale partie des lieux reguliers, qui est un quarré de bâtiment compris en quatre galeries, lequel est placé d'ordinaire entre l'Eglise, le Chapitre & le Refectoire, & au dessus duquel est le dortoir. Les Processions des Religieux se font autour de leurs *Cloîtres*. On dit en Architecture, qu'une maison est bâtie en *Cloître*, quand il y a des bâtimens sur les quatre côtez de la cour.

CLOISTRER, ou CLOITRER. v. act. Enfermer dans un Cloître. On a *cloîtré* cette femme par ordre de Justice. Cette fille s'est *cloîtrée* par pure devotion, & malgré ses parens. En Latin *claustrare*.

CLOI-

CLOISTRIER, ou CLOITRIER. adj. Religieux qui habite effectivement dans le Cloître, à la distinction de ceux qui sont dans la maison en qualité d'hôtes, ou qui sont reputez de dehors, parcequ'ils sont pourvûs de Benefices dependans de la maison.

CLOP. subst. & adj. Vieux mot qui signifie, Boiteux. Le peuple dit encore *clopper*, pour boiter.

CLOPIN, CLOPANT. Expression burlesque, & plaisante, pour representer l'action de clopiner, de marcher avec difficulté.

> *Mes gens s'en vont à trois pieds*
> Clopin, clopant *comme ils peuvent*,
> *L'un contre l'autre jettez*
> *Au moindre hoquet quils treuvent.* LA FONT.

CLOPINER. v. n. Marcher avec difficulté, comme si on étoit boiteux. Celui qui se guerit de la goutte, va encore long temps en *clopinant*. Ce mot est bas.

CLOPORTE, ou CLAUSPORTE. Il est assez difficile de se determiner pour le genre de ce mot. Danet, Furetiere, l'Academie le font masculin: mais les Medecins le font feminin, à l'autorité desquels Corneille dans son Dictionaire des Arts & des Sciences, a apparemment deferé; car il le fait feminin aussi. Quoyqu'il en soit, c'est un insecte, ou petit ver à plusieurs pieds, qui s'engendre sous les pierres, dans les murailles, & particulierement autour des muids de vin. Si on le touche de la main, il se met en rond, & joint sa tête à son derriere. Les *cloportes* sont très-bons (ou très-bonnes) dans la colique nephretique, dans le calcul, dans la difficulté d'uriner, dans la jaunisse, dans les obstructions, & dans plusieurs autres maladies. En Latin *blatta*, *scolopendra*, *centipes*, *multipeda*, *asellus*. On les a appellez aussi *cutiones*, & chez les Grecs *polypodes*.

Ce mot vient par corruption de *clausporques*, parceque ces animaux chez les Anciens & les Modernes ont passé pour tenir du pourceau. On les appelle en Champagne *porcelets*, en Italie *porcelletti*. On les appelle aussi en plusieurs lieux *porcelets de St. Antoine*; en Dauphiné, & dans le Lionnois on les appelle *kaions*; c'est-à-dire, *cochons*. Il y a d'autres Provinces où on les appelle *truyes*; & ailleurs de noms approchans. MEN. Il y a aussi des *cloportes* de mer qui se trouvent dans l'eau salée, qu'on appelle en Latin *asellus marinus*, ou *schorfula*, qui au rapport des Pêcheurs, s'insinuant dans les mâchoires des perches, les font mourir.

CLORRE. v. act. & n. Fermer, boucher quelque chose. Cette boëte ne *clôt* pas bien. Cette chambre est froide, parceque la porte ne *clôt* pas tout-à-fait. Ce pourpoint ne peut pas *clorre* par devant, il est trop étroit. On dit aussi, *Clorre* l'œil, ou la paupierre. Il n'a pu *clorre* l'œil toute la nuit. Dès que cet homme eut les yeux *clos*, on pilla sa succession; pour dire, dès qu'il fut mort.

Ce mot vient du Latin *claudere*. NICOD.

CLORRE, signifie aussi, Faire une enceinte qui enferme un espace. *Clorre* une ville de murs & de bastions. *Clorre* un parc, un jardin de hayes, de fossez.

CLORRE, est aussi un terme de Vanier, qui signifie, Serrer l'osier avec le fer à *clorre*. *Clorre* une corbeille, un van, une hotte &c.

CLORRE, se dit aussi figurément en choses morales. *Clorre* une affaire, c'est la conclurre, la terminer. *Clorre* une assemblée, c'est la rompre, la licentier, la finir. *Clorre* un compte, c'est l'arrêter, voir combien il y a d'excés, ou de reste en la recette, ou depense. *Clorre* un inventaire, c'est y mettre le dernier article, qui est la prestation de serment qu'on fait faire aux parties, & à leurs domestiques, qu'ils n'ont recelé, ni vû receler ou divertir aucuns meubles ou effets de la maison.

On dit aussi, *Clorre* la bouche à quelcun; pour dire, qu'on lui a objecté de si fortes raisons, qu'il n'a eu rien à repliquer.

CLORRE LE PAS, se disoit aussi autrefois dans les joûtes & tournois, de certaine ceremonie qu'on faisoit en les terminant. Comme *ouvrir le pas*, c'étoit les commencer.

CLOS. s. m. Enceinte de muraille pour faire un grand jardin. Un *clos* d'arbres fruitiers de 20. de 30. arpens. Il y a des vignes enfermées dans son *clos*.

Ce mot vient du Latin *clausum* & *clausus*.

CLOS, OSE. adj. Qui est bien fermé. Ce jardin est bien *clos*. Cette chambre est bien *close*. Ce pourpoint est bien *clos*.

On appelle au Palais une audience à huis *clos*, les audiences qu'on donne hors des grandes audiences, & des jours ordinaires des rôles, à des jours & heures particulieres, pour l'instruction ou le jugement de quelques affaires provisoires & pressées; quoyque maintenant les portes y soient ouvertes, & qu'on y plaide toutes sortes d'affaires. En ces audiences les Juges sont aux bas sieges, comme quand on rapporte les procés.

CHAMP CLOS, étoit un camp fermé de barrieres, où les anciens Chevaliers combattoient, & faisoient leurs tournois. Combattre en *champ clos*. Le Roi Jean offrit à Edoüard Roi d'Angleterre, le combat en *champ clos*. CHOISI.

PAQUES CLOSES, est le Dimanche de Quasimodo, auquel jour se terminent les ceremonies de Pâques, & le temps de la Communion Pascale.

LETTRE CLOSE. Secret d'une affaire, dans lequel on ne peut penetrer. J'ay bien decouvert qu'ils tramoient quelque dessein, mais de sçavoir ce qu'ils ont resolu; c'est pour moy *lettre close*.

On dit aussi *bouche close*, à celui à qui on recommande le secret de quelque affaire qu'on lui confie.

On dit aussi, qu'un homme doit être tenu *clos* & couvert dans une maison qu'il loue; pour dire, que le proprietaire est tenu des grosses reparations, des couvertures, murailles, portes, & clôtures.

Au figuré on dit qu'un homme se tient *clos* & couvert; pour dire, qu'il ne sort point, ou qu'il est en quelque lieu sûr, lorsqu'on le cherche pour le prendre.

On dit encore, qu'un homme demeure *clos* & couvert; pour dire, qu'il est retiré, qu'il ne se veut point mêler des affaires d'autruy, ni des affaires publiques, mais qu'il vit en repos dans sa famille.

On le dit aussi de celui qui est discret, dissimulé, qui ne decouvre point ses pensées. On a fait plusieurs questions, plusieurs propositions à cet Ambassadeur, mais il est toûjours demeuré *clos & couvert*.

A' YEUX CLOS. adv. Aveuglement, sans examiner une affaire. Il a tant de confiance en cet homme-là, qu'il signe *à yeux clos* tout ce qu'il lui presente.

CLOSEAU. s. m. Petit jardin de paysan qui est clos de hayes, ou de fagotage, où il seme des herbes potageres, ou du chanvre. Les Curez pretendent les dîmes vertes des clos & *closeaux*. Les paysans disent *closet* en Normandie.

CLOSERIE. s. f. C'est la même chose que *closeau*. En quelques lieux on la prend pour une petite metairie.

CLOSSEMENT. s. m. Le cri naturel de la poule. POMEY.

CLOSSER. v. n. Crier comme les poules. POMEY.

CLOSTRAL. Voyez CLAUSTRAL.

CLOSTURE, ou CLOTURE. s. f. Ce qui sert à fermer un espace de terre, muraille, haye, fossez, palissades. Cette riviere sert d'un côté de *clôture* à mon jardin. Les murs de *clôture* ont dix pieds de haut.

On appelle aussi *murs de clôture*, ceux qui servent de separation entre deux heritages.

Ce mot vient du Latin *clausura*.

Closture, se dit particulierement en matiere de Monasteres de filles. Les Religieuses gardent fort severement la *clôture*; elles font vœu de *clôture* perpetuelle. On va visiter les Couvens pour voir les murs, les grilles, les parloirs, pour voir s'il ne manque rien à leur *clôture*.

Un homme de bon sens, zêlé pour la clôture,
Me disoit l'autre jour &c. L'Art de Prech.

Closture de choeur, c'est dans une Eglise une fermeture à jour, qui separe le chœur d'avec la nef. Il y en a de menuiserie avec sculpture; il y en a de fer avec ornemens.

Closture, se dit figurément en choses morales. La *clôture* d'un compte, c'est le calcul, l'arrêté, l'état final. *Clôture* d'un inventaire, c'est l'affirmation qui se fait en Justice ou au Greffe à la fin d'un inventaire, par laquelle on declare que tous les meubles y sont compris, qu'il n'y en a point eu de detournez. La *clôture* d'une assemblée, c'est la derniere seance d'une assemblée.

CLOSTURIER. s. m. Vanier qui ne fait que de la besogne battuë. Ce mot en usage seulement parmi les Vaniers, vient de clorre; parcequ'ils disent *clorre une corbeille*; pour dire, Serrer l'osier avec le fer à clorre.

CLOTOIR. s. m. Outil dont le Vanier se sert pour faire des vanettes.

CLOU. s. m. Petit morceau de metail qui est pointu, qui sert à attacher, à suspendre, ou à orner quelque chose. Il y a plusieurs sortes de *clous*. *Clou à tête*, est celui qui sert à attacher, à tenir ferme quelque chose. *Clou à crochet*, celui qui sert à la suspendre, comme une tapisserie, une cremailliere. *Clou de double cervelle*, est un *clou* de 5. pouces de longueur; *clou de demi-carvelle*, est un *clou* de 3. pouces de long. *Clou de maugere*, est un *clou* qui a la tête fort large, & platte. *Clou à river*, est un *clou* qui n'a point de pointe, qui est gros, & courte; on s'en sert à joindre les bouts des cercles de fer ensemble &c. *Clou de Marechal*, est un *clou* long & pointu, qui sert à ferrer les chevaux. *Clou de Vitrier*, est la pointe du *clou* de Marechal. *Clou à latte*, c'est le *clou* dont se servent les Couvreurs. *Clou de soulier*, est un *clou* plat que les Savetiers mettent aux semelles des pauvres gens. *Clou de charrette*, c'est celui avec lequel on attache les bandes des rouës. *Clou de broquette*, est un petit *clou* pour attacher les choses delicates. Il y a de petits *clous* d'or & d'argent pour les fermoirs, ou pour couvrir les boëtes & étuis des montres. Les *clous* dorez sont de cuivre, & on en seme, on en couvre les coffres, les carrosses pour les orner. Un *clou rivé*, est celui qui sert à attacher les pieces des ciseaux, ou les branches d'un compas, ou autres choses mobiles dans des charnieres, ou à attacher des pieces de cuivre ou de fer l'une contre l'autre. Il y a aussi des *clous à vis* disposez à entrer dans des écrous. *Clou à double pointe*, est celui qui sert à ferrer les portes. Les Selliers employent aussi des *clous à double pointe*, qu'ils appellent *mordans*.

Ce mot vient du Latin *clavus*. Nicod. Mais Menage croit qu'il vient plutôt de *claudus*, *à claudendo*. On a dit dans la basse Latinité *glodus*.

On appelle *clou de ruë*, toute sorte de *clou* ou de pointe qu'un cheval se fiche dans le pied allant par la ruë, ou par la campagne. Il se dit même d'une chaussetrappe. Mon cheval est boiteux d'un *clou de ruë*.

Clou. Les Marbriers & les Sculpteurs appellent *clous*, certains nœuds qui se trouvent en travaillant le marbre.

Clou, est aussi une espece de petit froncle, un petit bouton qui vient à suppuration. Je suis fâché de vôtre *clou*; mais il n'est rien au prix de celui que j'ay. Voit.

Clou de girofle. Il est expliqué à Girofle.

Clou, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, qu'une chose ne tient ni à fer, ni à *clou*; pour dire, qu'elle se peut detacher, qu'on la peut emporter d'une maison quand on demenage. On le dit aussi parmi les mercenaires de ce qu'on est prêt de delivrer si-tôt qu'on l'aura payé, comme si on disoit qu'il ne tient plus qu'à de l'argent. On le dit aussi au figuré, quand on veut dire, qu'un homme est libre de faire ce qu'il veut. On dit d'une chose qu'on estime peu, qu'on n'en donneroit pas un *clou* à soufflet, ou qu'on n'en donneroit pas un *clou*. Sans cela je ne donnerois pas un *clou* de tout l'esprit qu'on peut avoir. Mol. Quand on est mort, il ne sert pas d'un *clou* d'être en statuë de marbre. Bens. On dit d'un bâtiment neuf, ou de celui qui est en bon état de reparations, qu'il n'y manque pas un *clou*. On dit qu'un *clou* chasse l'autre; pour dire, qu'une nouvelle passion guerit d'une autre qu'on avoit. On dit, qu'on a rivé le *clou* à quelcun; pour dire, qu'on lui a repliqué fortement & aigrement sur quelque chose de choquant qu'il a dit. On dit aussi d'un homme qui est un peu fou, qu'il lui manque un *clou*, qu'il lui faut un *clou*, on sousentend *à son armet*. On dit qu'un homme compte les *clous* d'une porte; pour dire, qu'il s'ennuye d'attendre à une porte, & qu'il a le loisir d'en compter les *clous*.

CLOUCOURDE. s. f. Herbe gris-de-lin qui vient parmi les blez, & dont les enfans font des couronnes, ausquelles ils mêlent d'autres fleurs qu'ils appellent *barbeaux*.

CLOUER. v. act. Attacher avec des clous.

Ce mot vient du Latin *claudere*, *fermer*. Il s'employe aussi dans le figuré. Ne permettre pas aux Rois de s'humaniser quelquefois, c'est les lier à la grandeur de leur condition, & les *clouër* sur le trône. Bal.

Cloué, ée. part. & adj. On dit en termes bas & burlesques, une gravité *clouée*; pour dire, une gravité qui ne se dement point.

Cloué, *être cloué* se dit figurément, pour dire, Avoir une grande attache, une grande assiduité à son travail, à sa profession. Cet ouvrier est *cloué* sur son travail. On trouve toûjours cet homme-là en un tel endroit, il semble qu'il y soit *cloué*. Tous les jours malgré moi je suis *cloué* sur mon ouvrage. Boil. *Etre cloué* signifie aussi être retenu si fort dans un lieu, qu'on ne puisse aller dans un autre. A moins que d'*être cloué* à Paris, rien ne me peut empêcher d'aller à Poissi. Voit.

On appelle en termes de Blason, des colliers de chien, des fers à cheval *clouez*, lorsque les clous sont d'un autre émail.

On dit proverbialement, qu'un homme a *cloué* la rouë de fortune, quand il a si bien établi ses affaires, qu'il a rendu sa fortune assûrée.

CLOUTERIE. s. f. Fabrique ou trafic de clous.

CLOUTIER. s. m. Ouvrier qui fait des clous. St. Clou est le Patron des *Cloutiers*.

CLOUVA. s. m. est le nom d'un oiseau qu'on trouve à la Chine, & en plusieurs autres endroits de l'Inde, qui est dressé à prendre du poisson. Il nage & se plonge autour d'un bateau où est le Pêcheur. Il engorge le poisson dans une poche qu'il a au dessous du bec, lequel il ne peut avaler à cause d'un anneau qu'on lui a mis pour lui serrer le cou; & quand il est rentré dans la barque, on lui presse le cou, & on lui fait rendre le poisson de force, puis à coups de bâton on le fait replonger pour en prendre un autre.

CLOUVIERE, ou CLOUTIERE. s. f. Qui se dit des pieces de fer percées de differente grosseur, qui sont des especes de moules servans aux Cloutiers, Serruriers & autres ouvriers pour former les têtes des clous, des vis, chevilles, &c. Il y en a

a de plusieurs figures, de longues, barlongues ou quarrées.

C L U.

CLUPEA. f. m. Poisson du fleuve Araris. Bochard dit qu'il a été appellé *clupea* du mot Phenicien *chalab*, qui signifie changer, parceque ce poisson change de couleur selon la Lune.

CLUSE. Terme de Fauconnerie. C'est le cri avec lequel le Fauconnier parle à ses chiens, lorsque l'oiseau a remis la perdrix dans le buisson. On dit aussi, *Cluser la perdrix*.

C L Y.

CLYSTERE. f. m. Terme de Medecine. C'est un remede ou injection liquide qu'on introduit dans les intestins par le fondement pour les rafraîchir, pour lâcher le ventre, pour humecter ou amollir les matieres, pour dissiper les vens, aider à l'accouchement, &c. On fait des *clysteres* d'eau, de son, de lait, & particulierement de decoctions de certaines herbes. On y mêle du miel, du sucre rouge, quelquefois du catholicon & autres drogues. Il y a des *clysteres* émolliens, carminatifs, lenitifs, astringens, laxatifs, anodins, &c.

Ce mot vient du Grec *klyo*, *id est*, *lavo*, *abluo*.

CLYSSUS. f. m. Espece de sapa ou d'extrait qui se fait avec huit parties du suc d'une plante & une partie de sucre cuits ensemble jusqu'en consistence de miel.

CLYSSUS, se prend aussi pour une teinture ou pour une quintessence. Il y a un *clyssus* d'antimoine, qui est un esprit acide & agreable, qu'on tire par distillation, de l'antimoine, du nitre & du soufre mêlez ensemble. Il y a aussi un *clyssus* de vitriol, qui est de même un esprit tiré par distillation, du vitriol dissout dans le vinaigre. On s'en sert en Medecine dans diverses maladies, & pour tirer les teintures de plusieurs vegetaux.

C O A.

COACEMENT, ou COASSEMENT. f. m. Cri des grenouilles.

COACER, ou COASSER. v. neut. qui se dit du cri des grenouilles. Les grenouilles sont fort importunes en été, quand elles *coacent*. On dit que si on met de la lumiere dans les fossez d'un château, cela empêche les grenouilles de *coacer*.

COADJUTEUR. f. m. Prelat qui est adjoint à un autre pour lui aider à faire les fonctions épiscopales, & qui lui succede en vertu du même titre. Le *Coadjuteur* a les mêmes prerogatives que l'Evêque même. Le Roi donne des *Coadjuteurs* aux Archevêques, & Evêques vieux, ou absens, qui ne peuvent pas vaquer à regler leurs Dioceses. Les *Coadjuteurs* sont nommez *Evêques in partibus infidelium*: parcequ'il faut que le *Coadjuteur* d'un Evêque soit Evêque: autrement il ne pourroit pas faire les fonctions épiscopales; comme donner les Ordres, confirmer &c. Autrefois on donnoit des *Coadjuteurs* aux Abbez, & aux Chanoines. Le Parlement de Roüen a aboli l'usage des *Coadjuteurs* à l'égard des Curez, parceque cela ressentoit la succession.

Ce mot est tiré du Latin *coadjutor*, de *coadjuvo*.

COADJUTEUR, est aussi un aide dans le ministere & gouvernement ecclesiastique: ce qui a lieu dans plusieurs Maisons Religieuses.

COADJUTRICE. f. f. est une Religieuse, qu'on nomme pour succeder à une autre Abbesse sous pretexte de lui aider à faire ses fonctions.

COADJUTORERIE. f. f. Qualité ou charge de Coadjuteur, ou de Coadjutrice. Les Bulles de *Coadjutorerie* portent provision, & collation du Benefice par expectative, ensorte qu'il n'est point besoin de nouveau titre pour succeder à l'ancien Evêque, ou à l'ancienne Abbesse.

COAGULATION. f. f. Epaississement qui arrive à un corps liquide; sans qu'il perde aucune des parties sensibles qui causoient sa fluidité, comme il arrive au lait, au sang, à la chaux, au plâtre. On distingue ainsi cette espece d'épaississement de celle qui se fait par la perte d'une partie de la substance; comme quand la boue s'épaissit par l'évaporation des parties aqueuses: car cet épaississement ne s'appelle point *coagulation*, mais endurcissement. Il y a un mot general, sçavoir *concretion*, qui est commun à *coagulation*, *épaississement*, *endurcissement*. La *coagulation* se fait par le mélange des sels de differentes natures, comme quand on verse de l'esprit de vitriol sur de l'huile de tartre, ou quand on agite dans un mortier des huiles avec des liqueurs aqueuses ou salines comme au nutritum. Si on jette quelque acide dans les veines d'un animal, le sang se coagule, ce qui empêche la circulation, & cause aussi-tôt la mort.

COAGULER. v. act. Reduire la chose liquide en substance solide, la faire cailler, figer, lui faire perdre le mouvement. C'est arrêter, & fixer le mouvement des parties insensibles d'un corps liquide: comme lorsqu'on mêle le lait, ou le sang avec des acides. Les venins froids *coagulent* le sang, l'empêchent de circuler. La presure *coagule* le lait, & le reduit en fromage.

Ce mot vient du Latin *coagulare*.

COAGULÉ, ÉE. part. & adj.

COAILLER. Terme de Chasse, qui se dit quand les chiens quêtent la queuë haute sur des vieilles, ou nouvelles voyes.

COATI. f. m. C'est un animal du Bresil diversement decrit par les Naturalistes, qui a un museau long d'un pied, rond comme un bâton, à peu-près comme la trompe d'un élephant, comme disent De Leri & Marcgravius. Cependant il n'en a rien que la mobilité; car il ressemble davantage à un grouin de pourceau. De Laet en fait deux especes: l'un qui a le poil roux par tout le corps, & est appellé simplement *coati*; & est la femelle: l'autre qui n'a que le ventre & la gorge de cette couleur, qu'on appelle *coati mondi*. On en a dissequé un de cette espece à l'Academie des Sciences, qui avoit six pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput, qui en avoit 16. jusqu'à la queuë, laquelle en avoit 13. de long. Il étoit haut de dix pouces. Ses pattes avoient cinq doigts, & les ongles crochus, noirs & creux comme le castor. Son poil est court, rude & bouchonné, noir sur le dos & aux extremitez des pattes & du museau, au reste du corps mêlé de noir & de roux. Il avoit des yeux de cochon, des oreilles de rat, des dens triangulaires & pointuës, la gueule grande & bien fenduë, & la mâchoire d'enbas beaucoup plus courte que celle d'enhaut. Cet animal a coutume de ronger sa queuë. Quelques-uns l'ont voulu faire passer pour sagouin, qui est une espece de guenon; car sa queuë approche de la longueur de celle des singes qu'on nomme *cercopitheci*.

COATLI. f. m. Nom que les Mexicains donnent à un grand arbrisseau de la Nouvelle Espagne, dont le bois est appellé *bois nephretique*, qui est en usage dans la Medecine. Voyez NEPHRETIQUE.

C O B.

COBBAN. f. m. Arbre qui croît dans l'Isle de Sumatra, & qui est appellé par ceux du païs *gebuph*. Il est couvert d'une écorce jaunâtre ou de couleur de safran. Ses branches sont courtes & ses feuilles petites. Son fruit

fruit est un peu gros, & rond comme une balle à joüer. Il renferme un noyau qui est de la grosseur d'une noisette, dans lequel il y a une semence fort amere, & qui a le goût de la racine d'angelique. Ce fruit est fort propre pour étancher la soif; mais sa semence, quoy qu'amere, est beaucoup meilleure. On tire de cette semence une huile qui est souveraine contre les douleurs du foye, & de la rate, & contre la goute.

C O C.

COCA. s. m. Arbre qui croît au Perou, & qui est fort petit. Ses feuilles sont semblables à celles du mirte, ou selon quelques-uns à celles du sumac, mais un peu plus grandes, moles, & d'un vert clair. Son fruit est en grape, rouge comme le mirtille, & de la même grosseur lorsqu'il commence à meurir, & noir quand il est tout-à-fait meur. C'est dans ce temps qu'on cueille l'herbe, laquelle on fait secher dans des paniers, afin qu'elle se puisse mieux conserver, & transporter dans les autres païs. Les Americains s'en servent beaucoup; ils en tiennent dans la bouche depuis le matin jusqu'au soir, sans les mâcher, ni avaller: ils disent que par l'usage de cette herbe la faim, ni la soif ne leur sont aucunement fâcheuses, & que leurs forces en sont soutenuës. Cette herbe est la principale chose dont ils trafiquent.

COCAIGNE, ou plutôt COCAGNE. s. f. C'est le nom qu'on donne en Languedoc à un petit pain de pastel avant qu'il soit reduit en poudre, & vendu aux Teinturiers. On en fait grand trafic en ce païs-là. Et parcequ'il ne vient que dans des terres fort fertiles, & qu'il apporte un très-grand revenu à ses maîtres, vu qu'on en fait jusqu'à cinq ou six recoltes par an, quelques-uns ont nommé le haut Languedoc un païs de *Cocaigne*: & c'est là-dessus qu'est fondée la fable du Royaume de *Cocaigne*, de ce païs imaginaire où les habitans vivent fort heureux sans rien faire. De là est venu aussi qu'on a appellé *païs de Cocaigne*, tous les païs fertiles, & abondans, & où l'on fait grand chere. Le païs de Caux est un *païs de Cocaigne*. Sar. Paris est pour un riche un *païs de Cocaigne*. Boil.

COCAMBE. Voyez Cocombe.

COCATRIX. s. m. Espece de basilic qui s'engendre dans les cavernes & les puits. En Latin *basilicus regulus*. Il y a en la Cité à Paris un fief qui s'appelle *Cocatrix*, dans une ruë du même nom.

COCCUS. s. m. Nom qu'on donne a cette espece de chêne-vert qui porte la graine d'écarlate. Voyez Chene-vert.

Coccus, se dit aussi de la graine même d'écarlate, qu'on appelle autrement *kermes*. Voyez Kermes. On trouve sur les racines de la pimprenelle commune, & sur celles d'une espece de renouée qu'on nomme *polygonum cocciferum*, des graines semblables à celles qui viennent sur le chêne-vert. On les appelle *coccus radicum*, pour les distinguer des autres. Elles servent pour teindre en cramoisi. Il s'en trouve encore sur une espece de *piloselle*.

COCCYX. s. m. Terme d'Anatomie. C'est un os qui est à l'extremité de l'os sacré. Il est cartilagineux, & sa figure est comme un bec de coucou, qui d'une base large va en se retrecissant & en se recourbant. Et c'est de là qu'il a tiré son nom de *coccyx* qui est un mot Grec qui signifie *coucou*. Il affermit l'intestin droit & le cou de la vessie & de la matrice.

COCHE. s. m. Voiture posée sur quatre rouës, qui est en forme de carrosse, à la reserve qu'il est plus grand, & qu'il n'est point suspendu. On s'en sert pour aller de ville en ville. Il y a des *coches* de Paris à Lyon, Roüen, Bordeaux, & pour toutes les grandes villes de commerce. Les Rois de la I. Race se faisoient traîner par quatre bœufs attelez à une espece de *coche*, & de chariot. Heliogabale se fit tirer dans un *coche* par quatre femmes nuës à travers les ruës de Rome. Mont. On appelle aussi *coche d'eau*, des bateaux publics, & couverts qui servent à voiturer les personnes, & les marchandises sur les rivieres. Les *coches* de Melun, de Sens, de Joigny, d'Auxerre. On appelle *coches volans*, les *coches* bien attelez qui font une plus grande diligence que les autres. On se servoit anciennement de *coches* à la guerre: cet usage est aboli il y a long temps. Menage & Nicod derivent ce mot de l'Hongrois *kotezy*: disant que les *coches* sont de l'invention des Hongrois. Du Cange le derive de *cogga*, qui est une espece de navire que Spelmannus derive de *coque*, ou de *concha*, parceque ces navires sont faits en forme de coquille. L'Allemand dit *kutsch*, pour signifier la même chose.

On dit d'un homme qui ne veut point differer son voyage, qu'il a donné des erres au *coche*, qu'il faut qu'il parte.

Coche, se prend aussi pour tout ce qui appartient à l'attelage & à la charge du *coche*. Monsieur, vôtre homme est arrivé, je l'ay vû à trois lieuës d'icy, où a couché le *coche*. Mol.

COCHE. s. f. Truye vieille & grasse qui a eu plusieurs cochons.

On dit figurément & bassement d'une femme grosse extraordinairement, que c'est une grosse *coche*, une vieille *coche*.

Coche, signifie aussi une dent, une entaille qu'on fait dans du bois, ou autre corps solide pour y arrêter, ou y marquer quelque chose. La corde d'une arbalête s'arrête dans une *coche* faite exprès. On fait des *coches* sur une taille pour marquer la quantité de pain ou de vin qu'on a pris chez le Boulenger, le Cabaretier.

COCHEMARE. Voyez Cauchemare.

COCHENILLE. s. f. Ver gris qui vient des Indes, & qui étant mis dans l'eau, fait une teinture fort rouge. Cette *cochenille* est d'un si grand trafic, qu'il en entre dans Tlascala ville de Mexique pour plus de 200. mille écus par an, à ce que dit Herrera. C'est dont on fait l'écarlate de Hollande. On nomme *cramoisi* les couleurs où il entre de la *cochenille*.

On appelle *cochenille campessiane* ou *silvestre*, une espece de *cochenille* dont on se sert dans les couleurs cramoisies où il entre du fauve, comme le colombin, le pourpre, l'amaranthe, la pensée & le violet.

L'autre s'appelle aussi *mesteque*. Les couleurs qu'on en teint sont dites être teintes en grain. Quand l'Ecriture parle des choses teintes en grain, on y doit entendre de cette pourpre, à ce que dit Scaliger.

Cochenille, se dit aussi du kermes, qui est une graine qu'on cueille sur une espece de chêne-vert. Voyez Kermes.

COCHER. s. m. Valet qui mene un coche, un carrosse. Un *Cocher* domestique. Un *Cocher* de loüage. Un maître *Cocher*, & son postillon. C'est une charge à la Cour que celle de *Cocher* du Corps, de celui qui mene le carrosse du Roi, ou des Princes.

COCHER. v. act. se dit de l'action du coq qui se joint avec la poule pour rendre ses œufs feconds. Les Oiseliers le disent aussi de tous les mâles des oiseaux, lorsqu'ils couvrent leurs femelles.

COCHET. s. m. Petit coq qui n'est pas encore châtré, gros poulet.

COCHEVIS. s. m. Petit oiseau qui est gros comme une aloüette, qui a une huppe sur la tête, & qui chante agreablement. En Latin *alauda cassita*, ou *galerita corydalus*.

COCHI. s. m. Nom que quelques-uns donnent au *coco*, qu'on appelle aussi *tenga*. Voyez Coco.

COCHITZAPOTL. s. m. Arbre qui croît dans l'Isle

l'Isle Sainte Marguerite & en d'autres endroits de l'Amerique. Ses feuilles sont trois à trois, semblables à celles de l'oranger. Ses fleurs sont blanches & petites. Son fruit est de la grosseur d'un limon. Les gens du païs en mangent d'ordinaire: il est de fort bon goût. Ce fruit renferme un noyau osseux, dans lequel il y a une semence si veneneuse que si un homme, ou un animal en mange, il meurt aussi-tôt, sans qu'on puisse lui donner aucun secours, non plus que s'il avoit pris du sublimé, ou quelque autre medicament corrosif. La poudre de ce fruit brûlé est très-bonne dans les ulceres malins & inveterez, si on en jette dessus.

COCHLEARIA. s. f. Herbe dont on se sert fort communément dans les païs Septentrionaux contre le scorbut. On l'appelle autrement *herbe aux cuilliers*. Voyez HERBE AUX CUILLIERS.

COCHON. s. m. Goret, animal qu'on engraisse, & qui étant devenu grand, s'appelle *pourceau*. Les *cochons* de lait sont fort bons rôtis, & à la daube. Les langues de *cochons* fumées, fourrées, &c. Un grouin de *cochon*, des côtelettes de *cochon*, des pieds de *cochon*, que quelques-uns appellent des *bas de soye*. Les Mahometans ne mangent point de *cochon*, parceque les *cochons* sont sujets à être ladres. Menage derive ce mot de l'Italien *ciacco*, signifiant la même chose, qu'il derive du Grec *sybax*. Voyez ses raisons.

On dit, en termes fort bas, d'un homme gras & goulu qui ne songe qu'à manger & à dormir, Qu'il mene une vie de *cochon*, que c'est un gros *cochon*. On appelle aussi de petits yeux, des yeux de *cochon*, soit aux hommes, soit aux animaux.

COCHON D'INDE, est un petit animal qui grogne comme un *cochon*, & qui n'est pas plus gros qu'un lapin. Il y a dans l'Amerique une espece particuliere de *cochons*, qui a un évent sur les reins comme un nombril. La chair en est aussi bonne & aussi saine que celle de nos porcs sangliers.

On appelle *Langueyeurs de cochons*, certains Officiers du Roi commis dans les marchez de *cochons* pour les visiter sous la langue, pour voir s'ils sont ladres.

COCHONNE'E. s. f. La quantité de cochons qu'une truye a eus d'une portée. On a vû des truyes qui ont eu jusqu'à 37. cochons d'une *cochonnée*.

COCHONNER. v. act. Faire de petits cochons. Les truyes *cochonnent* deux fois l'année.

COCHONNET. s. m. Petit corps fait d'os, ou d'yvoire, taillé à douze faces, qui sont douze pentagones marquez de points depuis un jusqu'à 12. On le roule sur une table pour joüer comme si c'étoit un dé. Les enfans joüent au *cochonnet*.

On appelle, Jouër au *cochonnet*, lorsqu'on jouë à la boule en se promenant, & qu'on change à chaque coup de but. On jette une balle, ou une pierre au hasard à chaque fois, qu'on appelle le *cochonnet*, & elle sert de but aux joüeurs pour ce coup-là seulement.

COCO. s. m. Arbre des Indes qui est une espece de palmier bien plus haut que les autres, & dont le tronc & les branches sont beaucoup plus grosses. Son fruit s'appelle aussi *coco*, lequel ne paroît pas d'abord. Car l'arbre ne jette que deux ou trois enveloppes, qui se rompent à mesure que le fruit qu'elles enferment pousse & grossit. De son tronc sort une graine de la grosseur du bras d'un homme, assez semblable au cimeterre des Maures. Cette graine s'ouvre, & fait paroître une grappe de 80. ou 100. noix, mais il n'y en a que 13. ou 14. qui viennent à parfaite maturité. Sur le même arbre on voit quatre ou cinq grappes de differens âges, les uns en fleur, les autres nouvellement sorties de fleur grosses comme des noix ordinaires. Quand la noix est encore verte, elle est pleine d'une liqueur qui est la plus agreable boisson de ces païs-là, & chaque noix en rend plein un grand verre. Lorsqu'elle est plus avancée, le dedans a la consistance de la crême, & on la mange avec des cuillieres. Quand il est arrivé à sa perfection, ce fruit est agreable au goût, mais il est de difficile digestion, & il ressemble à des cerneaux de noix vertes. L'écorce exterieure du fruit est noire, & étant filée, elle fournit des cables assez gros pour les grands vaisseaux, plus forts & moins brisans que ceux de chanvre. La seconde écorce qui couvre ce fruit se peut manger comme des cardons d'Espagne. Quand elle est encore tendre & verte, le dedans de la noix de *coco* sert de pain. On tire assez d'eau de ces noix, quand elles sont vertes pour fournir un vaisseau. Elle est claire comme eau de roche, & plus fraîche. Quand la noix est seche, on en tire une excellente huile. On tire du vin de l'arbre, quand il a jetté sa graine. On la couppe vers le bout, on la lie, & on la met dans une cruche qui reçoit la liqueur que jette le *coco*, qu'on recueille deux fois le jour, le matin & le soir. Cette liqueur est douce, purge le corps, & on la boit par un grand regal. Ce vin sur les lieux s'appelle *ouraca* ou *roncho soura*. Quand il est distilé, il monte à la tête, & fait d'étranges effets. On en fait d'excellent vinaigre, en jettant dedans deux ou trois tisons allumez. On tire du sucre commun de la seve, qu'on appelle *mascoüade*, qui est un mets fort delicieux, en le faisant bouillir & coaguler. Un *coco* de Cochim peut seul appaiser la soif de deux personnes, tant il est gros. L'eau de ces noix étant encore vertes, est un grand cosmetique pour les femmes, & leur fait un fort beau teint. Du bois de ces *cocos* on fait des vaisseaux qu'on appelle *pangayos*, qui ne s'éloignent pas beaucoup de la côte, à cause qu'ils n'ont point de fer, & ne peuvent pas souffrir le heurt des vagues. On fait des planches du tronc de ces arbres, qu'on coud ensemble avec du funin, qu'on tire de la derniere écorce de la noix, qui sert aussi à calfater avec de la colle de poisson qui sert de brai & de goudron. Les cordages sont faits du *cairo* ou écorce du *coco*; & les feuilles du palmier nommé *cayouris* cousuës ensemble servent de voiles. On en fait aussi des bonnets, quand elles sont sechées. Elles sont blanches, si propres & si legeres, que le Viceroi s'en sert. Enfin avec du palmier & du *coco* on peut construire un navire, & l'emplir de toutes ses provisions & necessitez, sans se servir d'autre chose. On en peut faire aussi la cargaison du vaisseau, parcequ'on en trouve le debit dans toutes les Indes. Il n'y a point d'arbre dont les hommes puissent tirer plus de fruit & d'utilité. Leur vrai climat est l'Afrique & l'Arabie.

COCOMBE. s. m. Arbre de l'Isle de Madagascar, dont le bois est noir & la plupart tortu; il croît dans les lieux pierreux, il est fort épineux, & a peu de feuilles qui sont toutes très-petites. Ses fleurs sentent très-bon, & le bois même étant brûlé rend une assez bonne odeur. Il y a des arbres qui sont assez gros, mais ils sont courts.

COCON. s. m. D'autres disent COUCON. Coque de ver à soye, dans laquelle il s'enferme & fait ses œufs sous une grosse enveloppe de fils doux & deliez dont se fait la soye. Le ver à soye n'en sort qu'après s'être transformé en papillon.

COCOTIER. s. m. Arbre des Indes qui porte le coco. C'est une espece de palmier.

COCTION. s. f. Cuisson, alteration qui se fait dans les corps qu'on approche du feu. Le plus grand secret des Chymistes c'est de faire la *coction*, de donner le feu à-propos à leurs matieres. Il y a plusieurs especes de *coction*, la *maturation*, l'*elixation*, la *frixion*, l'*assation*, la *torrefaction*, & l'*ustion*, qui sont expliquées à leur ordre.

Ce mot vient du Latin *coctio*, de *coquo*.

Coction, signifie aussi, Digestion. Quand l'estomac fait une suffisante *coction* des alimens, des humeurs, c'est un signe de santé.

COCU. s. m. Terme injurieux. Nom qu'on donne à celui dont la femme est infidelle, & viole la foi conjugale. Les jaloux sont plus souvent *cocus* que les autres. Le jaloux souffre plus que le *cocu*. Mont. Balzac dans son Barbon appelle Cesar, le grand faiseur de *cocus*.

> *Apprenez qu'à Paris, ce n'est pas comme à Rome:*
> *Le* cocu *qui s'afflige y passe pour un sot,*
> *Et le* cocu *qui rit pour un fort honnête homme.*
> La Font.

Ce mot est bas, & ne se dit qu'en raillerie, ou dans la conversation, ou dans les chansons, ou dans les Comedies. Menage croit que ce mot vient de *cuculus*, à cause que le coucou va pondre dans le nid des autres oiseaux. Pasquier en approuvant cette étymologie, ajoûte: Nous faisons faute d'appeller *cocu*, celui dont la femme va en dommage; il y auroit plus de raison de l'adapter à celui qui agit, qu'à celui qui patit. C'est pourquoy les Latins appelloient *curruca* dans le même sens, celui dont la femme étoit infidelle; car c'est dans le nid de la fauvette que va pondre le *coucou*. Men. Spelmannus le derive de *cucurbita*, & *cucurbitare*, qui signifie, *debaucher la femme d'autrui*. On y peut ajoûter l'étymologie burlesque du Moyen de Parvenir, de *coq usé*, parceque cette disgrace arrive ordinairement aux vieillards, & aux impuissans. Mais du Cange dit plus vraisemblablement, que c'est le mot de *cous* redoublé, qu'on disoit aussi pour *cornard*: d'où vient qu'on a appellé aussi ces gens-là *coupaux*. Car on appelloit anciennement *cos*, ou *cous*, les maris malheureux. Cette injure étoit un outrage si sanglant, qu'on pouvoit tuer impunément l'offenseur. Beaumanoir rapporte, que *cil à qui telle vilenie fut dite, sacca un coutel, & occit cel qui le fait; & fut delivré par jugement par le bon Roi Philippe, & son Conseil.*

COCUAGE. s. m. Malheur, disgrace, état de celui qui est cocu. Il faut de l'insensibilité, ou de la constance pour supporter patiemment le *cocuage*. Le *cocuage* est une disgrace dont on ne plaint personne. Mol. Ne vous affligez point du *cocuage*, la frequence de cet accident en modere l'aigreur: le voilà tantôt passé en coutume. Mont.

> *Quoyqu'on en puisse dire enfin, le* cocuage
> *Sous des traits moins affreux aisément s'envisage.* Mol.
> *Quand on prend, comme il faut, cet accident fatal,*
> Cocuage *n'est point un mal.* La Font.

COCUFIER. v. act. Faire quelcun cocu.

> *Et son coupable feu trop bien verifié,*
> *Sans respect ni demi nous a* cocufié. Mol.

COD.

CODE. s. m. Compilation, ou Recueil des Loix & Constitutions des Empereurs, fait par ordre de Justinien. Il est compris en 12. livres, qui font la seconde partie du Droit Romain, ou du Droit Ecrit. Il y avoit eu auparavant plusieurs autres *Codes*, qui étoient des Compilations, ou des Abregez des Loix Romaines. Deux Jurisconsultes, Gregoire, & Hermogene, firent un Recueil de Droit qu'on appella de leurs noms, *Code Gregorien*, & *Code Hermogenien*. C'étoit une collection des Constitutions des Empereurs depuis Adrien jusqu'à Diocletien & Maximien, en 306. Il n'en reste plus que des fragmens très-imparfaits. Ce travail fut inutile, faute d'autorité pour le faire observer. L'Empereur Theodose le Jeune fut le premier qui fit un *Code* compris en 16. livres, composé des Constitutions des Empereurs, depuis Constantin le Grand jusques à lui, & abrogea toutes les autres Loix qui n'y étoient pas comprises. C'est ce qu'on appelle le *Code Theodosien*, publié en 438. qui fut reçu & observé jusqu'à ce qu'il fut abrogé par le *Code de Justinien*. Il a été long temps perdu en Occident; Mr. Cujas contribua beaucoup à le retablir en ces derniers temps, & le donna au public en meilleur état qu'il n'avoit encore paru. Il y a eu un Commentaire de Godefroy sur ce *Code Theodosien*, qui lui a coûté un travail de trente ans. Mr. de Marville Professeur à Valence l'a fait imprimer en six Tomes en 1665. En 506. Alaric Roi des Goths fit faire une nouvelle compilation du Droit Romain, tirée de ces trois *Codes*, Gregorien, Hermogenien, & Theodosien, qu'il publia sous le nom de *Code* Theodosien. Ce *Code* d'Alaric fut long temps en usage, & fit tout le Droit Romain qui s'observoit en France. Enfin l'Empereur Justinien voyant que l'autorité du Droit Romain étoit fort affoiblie en Occident depuis la decadence de l'Empire, resolut de faire travailler à une compilation generale de toute la Jurisprudence Romaine. Il en donna la commission à Tribonien, qui choisit les plus belles Constitutions des Empereurs, depuis Adrien jusqu'à son temps, & acheva son Ouvrage, & publia son nouveau *Code* en 528. Mais parceque Justinien avoit fait diverses decisions qui changerent un peu l'ancienne Jurisprudence, il retrancha quelques-unes des Constitutions du *Code* composé par Tribonien, & y en ajoûta de nouvelles; c'est pourquoy il en fit faire une nouvelle revision qui parut en 5347. & abrogea la premiere. Ce *Code Justinien*, aussi-bien que le reste du Droit Romain, a été long temps perdu en Occident; & jusqu'à Lothaire II. qui le retrouva à la prise de Melphe, & le donna à la ville de Pise. Irnier est le premier qui l'ait professé publiquement en 1128. L'Empereur Frederic ordonna à la requête des Universitez, qu'on enseignât ce Droit dans les Ecoles, & enjoignit à tous ses peuples de l'observer: ce qui a été suivi en Italie & en Allemagne, & l'est encore dans une partie de la France: sur tout dans les Provinces Meridionales.

Ce mot vient du Latin *codex*, qui signifie *cahier*, ainsi appellé *à codicibus arborum, ex quibus cortices depromebantur.*

Code, se dit aussi de plusieurs Recueils des Ordonnances des Rois de France, comme le *Code Henri*, le *Code Neron*.

On a appellé le *Code Michault*, une Ordonnance du Roi Louïs XIII. parcequ'elle avoit été faite par Michel de Marillac, laquelle n'a point eu d'execution, quoy qu'elle fût très-sage.

On appelle aussi par excellence, *Code Louïs*, les Ordonnances faites par Louïs XIV. sur la Reformation de la Justice civile & criminelle, de la marchandise, &c. Le *Code Civil*, le *Code Criminel*, ont été verifiez en 1667. & c'est ce qu'on appelle encore la *Nouvelle Ordonnance*. Il y a encore le *Code Marchand* qui regle la marchandise. Le *Code* ou les Ordonnances de la Marine. Le *Code* des Eaux & Forêts, &c.

Code Canonique. Voyez Canon.

CODICILLAIRE. adj. m. & f. Qui est contenu dans un codicille. Legs *codicillaire*. Clause *codicillaire*, est une clause que l'on insere d'ordinaire dans les testamens: c'est que si le testament ne peut valoir comme testament, il vaudra comme codicille, & comme un acte de derniere volonté: ensorte que le testateur prie ses heritiers *ab intestat* de restituer l'heredité à celui qui est institué par le testament, lequel manque des formalitez, & des solennitez requises. Cette clause *codicillaire* fait valoir le testament comme un *fidei commis*, & repare tous les defauts de solennité qui emportoient la nullité du testament: ensorte que l'heritier *ab intestat* est obligé de restituer l'heredité à l'heritier institué:

la loi ayant plus d'égard à la derniere volonté du testateur, qu'à des formalitez superstitieuses.

CODICILLE. s. m. est une derniere volonté moins solennelle qu'un testament: ou un écrit par lequel on ajoûte ou l'on change quelque chose à un testament, soit sous seing privé, soit devant des personnes publiques. Il y a cette difference entre un testament, & un *codicille*, c'est que le *codicille* ne peut contenir d'institution d'heritier, & qu'on n'est pas obligé d'y observer rigoureusement toutes les formalitez que le Droit Romain prescrit pour les testamens solennels. Dans les païs coutumiers les testamens ne sont à proprement parler que des *codicilles*, parceque c'est la Coutume elle-même qui nomme les heritiers, & qu'elle ne permet point d'institution d'heritier testamentaire. Les *codicilles* furent mis en usage du temps d'Auguste par Lucius Lentulus.

Il y a un livre de Raymond Lulle, qu'on appelle *codicille*, où on pretend qu'il a laissé le secret de la Pierre Philosophale à ses disciples qui le pourront entendre.

CODONATAIRE. adj. m. & f. Terme de Jurisprudence. Associé conjoint avec un autre dans une même donation. La condition des *codonataires* est égale. G. G.

C O E.

COECALE. adj. f. Epithete qu'on donne à la veine qui reporte le sang de l'intestin cœcum au rameau mesenterique.

COECUM. s. m. Le premier des gros boyaux, ainsi appellé, parcequ'il est fait comme un sac, n'ayant qu'une ouverture qui lui sert d'entrée, & de sortie. Il est situé au côté droit plus bas que le rein. Les Anatomistes sont fort partagez sur son usage, qui est très-obscur.

COEFFE. s. f. On écrit aussi COIFFE. Couverture legere de la tête, tant pour les hommes que pour les femmes. A l'égard des hommes, on ne le dit que de la doubleure, de la forme du chapeau qui est de satin, de tafetas, de treillis, & d'une garniture de bonnet de nuit qui est de linge, & qu'on change quand elle est sale, ou de celle qu'on met sous une perruque. Ce mot, selon Menage, vient de *cufa*, ou de *gufa*, qui signifie un *vêtement velu*; & les Grecs ont dit aussi *koufia* en la même signification de *coëffe*. Ou bien il vient de l'Hebreu *cupha*, qui signifie un vêtement qu'une femme met sur sa tête. Du Cange dit qu'on a dit dans la basse Latinité *cuphia*, *cofea*, *coeffa*, & *cucufa* en la même signification. A l'égard des femmes, ce sont des couvertures de taffetas, de gaze, de crêpe, qu'elles mettent quand elles sortent, ou quand elles n'ont pas ajusté leurs cheveux. On appelle aussi des *coeffes* à dentelle, des *coeffes* de cornette, celles qu'elles portent dans le lit, ou quand elles sont en deshabiller.

COEFFE, se dit aussi en termes d'Anatomie, d'une petite membrane qu'on trouve à quelques enfans, qui enveloppe leur tête quand ils naissent. Drelincourt croit que ce n'est qu'un lambeau des tuniques du fœtus, qui se creve pour l'ordinaire à la naissance d'un enfant. Lampridius temoigne que les Sages-femmes vendoient bien cher cette *coeffe* à des Avocats, qui étoient persuadez qu'en la portant sur eux ils auroient une force de persuader, à laquelle les Juges ne pourroient resister. Les Canons deffendent de s'en servir, parceque les Sorciers en usoient dans leurs malefices.

COEFFE, se dit encore en termes d'Anatomie, d'une membrane graisseuse qui nage sur les boyaux. On l'appelle autrement *épiploon*. Voyez EPIPLOON.

COEFFE, en termes de Pharmacie, est une sorte de medicament fait en forme de bonnet, dont on se couvre la tête, comme d'un bonnet ordinaire. Il est composé de plusieurs remedes cephaliques qu'on mêle avec du coton, & qu'on pique entre deux tafetas, ou entre deux toiles fines, comme un matelas. On s'en sert dans quelques maladies du cerveau. En Latin *cucupha*.

COEFFE, en termes de Botanique, se dit de l'enveloppe deliée, & legere de quelques fleurs, & de quelques semences. En Latin *calyptia*.

On dit bassement, Cela est triste comme un bonnet de nuit sans *coeffe*. Les femmes disent aussi d'une marchandise dont elles n'ont point d'envie, Je n'y porterois pas mes *coeffes*.

COEFFER. v. act. Couvrir, ou parer sa tête. Cette perruque, ce chapeau vous *coeffent* bien, vous sieent bien sur la tête. Les Turcs se *coeffent* avec des turbans, plusieurs nations avec de simples bonnets. Les femmes se *coeffent* de nuit avec des cornettes, de jour en arrangeant leurs cheveux & rubans, &c. Terence a dit que les femmes employent une année à se *coeffer*; pour dire, qu'elles consument bien du temps à se parer & à s'ajuster.

COEFFER, se dit figurément en choses morales & spirituelles, & signifie, S'entêter, se preoccuper en faveur de quelque chose. Les jeunes gens se *coeffent* volontiers des nouvelles opinions.

Chaque mortel coiffé *de sa chimere,*
Croit à part soi que mieux on ne peut faire:
Opinion chez les hommes fait tout. DES H.
Fille se coeffe *volontiers*
D'amoureux à longue criniere. LA FON.
Mais quoy? si vôtre pere est un bourru fieffé,
Qui s'est de son Tartuffe entierement coiffé,
La faute à vôtre Amant doit-elle être imputée? MOL.

On dit aussi, qu'un homme s'est *coeffé* d'un froc; pour dire, qu'il s'est fait Moine.

COEFFER, signifie aussi quelquefois, S'enyvrer. Cet homme n'est pas accoutumé à boire, il ne faut qu'un verre de vin pour le *coeffer*. Gardez-vous de ces vins d'Orleans, ils sont fumeux, & sont sujets à *coeffer*.

COEFFER, se dit aussi des bouteilles qu'on bouche bien avec de la filasse pour empêcher que le vin ne s'évente. On lui a envoyé douze bouteilles de vin bien *coeffées*.

COEFFER, en termes de Chasse, se dit de deux chiens qui ont pris un sanglier par les oreilles chacun de son côté. Cela s'appelle, Avoir *coeffé* le sanglier.

COEFFÉ, ÉE. part. & adj. On dit, qu'un homme est bien *coeffé*, quand il a naturellement de beaux cheveux, une belle tête: qu'un chien est bien *coeffé*, quand il a des oreilles longues & pendantes: qu'un homme est né *coeffé*; pour dire, qu'il est heureux, l'opinion du vulgaire ayant attribué sottement cette vertu à cette *coeffe* que quelques enfans apportent au monde. Cette superstition est très-ancienne. Lampridius en parle dans la vie d'Antonin. Cet Empereur étoit né avec une espece de bandeau sur le front, en forme de diadême: c'est pour cela qu'il se fit appeller *Diadumene*. Comme il joüit d'une constante prosperité pendant tout le cours de son regne, son bonheur confirma l'opinion de ceux qui s'imaginent que les gens nez *coeffez* sont heureux. Depuis on s'en servit pour des sortileges, & pour des malefices; ensorte que les Conciles furent obligez de condamner ce ridicule abus. Voyez les notes de Balsamon sur les Conciles, & Casaubon sur l'Histoire Auguste. Les Italiens disent, *Nascer vestito*.

COEFFEUR, EUSE. subst. Celui ou celle qui gagne sa vie à coeffer des Dames qui vont au bal, des épousées, & autres qui se veulent parer.

COEFFURE. s. f. Couverture, ajustement, ornement de la tête. Cette Dame est toûjours une heure à sa toilette pour sa *coeffure*. Les bourgeoises, les païsanes, & les Damoiselles étoient autrefois toutes distin-

tinguées par leur *coeffure*. La *coeffure* des femmes est un édifice à plusieurs étages, dont l'ordre, & la structure changent selon leurs caprices. LA BR. La *coeffure* des peuples d'Orient est bien differente de celle de l'Occident. Pour l'architecture de la *coeffure* d'une femme voyez COMMODE.

COEGAL, ALE. adj. Terme de Theologie, qui ne se dit que du mystere de la Sainte Trinité. Le Fils est *coëgal* au Pere.

Ce mot vient du Latin *coæqualis*.

COERCITIF, IVE. adj. Qui a pouvoir de contenir dans le devoir. Ce Magistrat a une puissance *coërcitive* sur les habitans de sa Jurisdiction pour les obliger d'observer les loix.

COERCITION. s.f. Terme de Palais. Pouvoir qu'on a de corriger les mechans, & de les retenir dans le devoir. Les Superieurs des Monasteres ont pouvoir de *coërcition* sur leurs Religieux, les peuvent enfermer, & châtier à discretion.

Ce mot vient du verbe Latin *coërcere*, *reprimer*.

COETERNEL, se dit pareillement comme un attribut des Personnes de la Trinité. Le Fils & le St. Esprit sont *coëternels* au Pere.

Ce mot vient du Latin *coæternus*.

COEUR. s. m. Partie noble de l'animal, qui est le principe de la vie, & qui est renfermée dans une forte membrane, qu'on appelle le *pericarde*. Sa figure est pyramidale, & ressemble à une pomme de pin, qui est large par sa partie superieure qu'on appelle sa *base*, & qui aboutit à une pointe. Il y a une veine & une artere qui environnent toute la base du *cœur* comme une couronne, qui s'appellent *coronales*, avec quelques nerfs fort menus qui sont de la huitiéme paire. Il est rêvetu d'une tunique particuliere pour le tenir plus ferme. Il est situé au milieu du thorax, quoyque sa pointe s'avance un peu vers son côté gauche. On a trouvé le *cœur* d'un enfant placé au côté droit contre l'ordinaire, comme il est temoigné dans le Journal des Sçavans de l'année 1668. Sa chair est dure, épaisse & solide, composée de fibres musculeuses, disposées en ligne spirale: elles ne sont point differentes des fibres des autres muscles, desorte que ce n'est point sans raison que tous les Modernes conviennent, aprés Hippocrate, que le *cœur* est un veritable muscle. Le *cœur* a deux ventricules, ou cavitez. Le droit semble être fait pour les poumons seulement, car les animaux qui n'ont point de poumons n'ont point aussi ce ventricule. Le gauche est plus fort & plus épais que le droit, parcequ'il est destiné pour envoyer le sang dans toutes les parties du corps, dont quelques-unes sont bien éloignées, au lieu que le droit ne doit l'envoyer que dans les poumons, ce qui ne demande pas à beaucoup prés autant de force. Ces deux ventricules sont separez par une cloison qu'on appelle *septum medium*. Aux deux côtez il y a des bourses membraneuses qu'on appelle *oreillettes*, parcequ'elles en ont la figure. La droite est au devant de l'entrée de la veine cave, & la gauche est située à l'orifice de la veine pulmonaire. Il y a quatre gros vaisseaux à la base du *cœur*, dont deux ont l'orifice au ventricule droit, savoir la veine cave, & l'artere pulmonaire. Les deux autres sont au ventricule gauche, savoir la veine pulmonaire & l'aorte, ou la grande artere. Dans ces vaisseaux il y a des valvules ou petites portes faites en forme de soupapes, qui d'un côté permettent l'entrée au sang, & de l'autre en empêchent le retour. Il y a six de ces petites membranes ou valvules au ventricule droit, savoir trois à l'orifice de la veine cave ouvertes par dehors, & fermées par dedans; & trois à l'orifice de l'artere pulmonaire, ouvertes & fermées en un sens contraire. Il y en a cinq au ventricule gauche, trois à l'orifice de la grande artere ouvertes par dedans, & fermées par dehors; & deux à la veine pulmonaire, qui s'ouvrent & se ferment aussi dans un sens contraire. C'est par ces canaux que se fait la circulation du sang, qui a été inconnuë aux Anciens, & decouverte en nos jours par Harvée Medecin Anglois, qui en a fait voir des preuves si sensibles, que personne n'en doute à present. Le *cœur* a deux mouvemens, celui de diastole ou de dilatation, par lequel il reçoit le sang des veines; & celui de sistole ou de contraction, par lequel il pousse le même sang dans toutes les parties du corps par le moyen des arteres. Dans la dilatation le *cœur* s'allonge & s'élargit, & dans la contraction il devient plus court & plus étroit. On dit communément que le *cœur* est le premier vivant & le dernier mourant. Les animaux timides ont le *cœur* plus gros que les courageux, comme les lievres, les cerfs, les pantheres, les bellettes, & les ânes. Il y a eu des animaux qu'on a trouvé sans *cœur*, d'autres qui ont eu un double *cœur*. Les grenouilles peuvent vivre sans *cœur* & sans tête quelque temps. Les vers à soye ont une chaîne de *cœurs* qui leur tient tout le long du corps, à ce que dit le Journal d'Angleterre. Le safran cause une si grande dilatation ou épanoüissement de *cœur*, qu'un même mulet n'en sauroit porter bien loin une charge. Lower & Harvée ont fait de beaux Traittez sur le *cœur*.

Ce mot vient du Latin *cor*, du Grec *kear*, dont on fait par contraction *kir*.

On appelle *cœur* chez les Botanistes, le fond ou le milieu de la fleur. Il y en a de deux sortes, les uns sont grenez, & les autres fleuris. Les grenez sont composez de plusieurs filets, qui ont au bout de petits grains attachez, comme dans les tulippes & les lis, qui ne sont pas une graine, car ils se resolvent en poudre. Les *cœurs* fleuris, comme ceux des soucis, des fleurs de tanaisie, & autres, sont ordinairement appellez *estamines*, parcequ'on les croit composez de filets simples que l'on considere *quasi stamina*. Mais Monsr. Grew soutient qu'ils sont mal nommez, & que ce qu'on croit n'être que filets simples, sont eux-mêmes composez de plusieurs parties qui ont toutes des figures differentes, fort regulieres & fort agreables: c'est pourquoy il les appelle *fleurons*. Les Fleuristes ordinaires ne font point ces distinctions.

COEUR, se prend quelquefois pour l'estomac, ou la partie où se fait la digestion, qui donne des forces au *cœur*. Cette graisse lui est demeurée sur le *cœur*, s'est figée sur son *cœur*, lui a fait bondir le *cœur*, lui a fait mal au *cœur*, lui a fait soulever le *cœur*. Il a de la bile dans l'estomac qui lui a fait crier au *cœur* toute la nuit. Il faut lui donner quelque chose qui lui fasse revenir le *cœur*, qui lui reveille le *cœur*, qui fasse cesser cette defaillance de *cœur*. Les Grecs ont aussi appellé *kardia*, ce que nous appellons l'*estomac*, comme a remarqué Scaliger. C'est en ce sens qu'on dit, On lui a remis le *cœur* au ventre.

COEUR, signifie quelquefois, Vigueur, force, courage, intrepidité. Cet homme a un *cœur* de lion. Une haute naissance enfle le *cœur* des hommes. On a vû l'éloquence dans les armées, aller de rang en rang redonner du *cœur* aux soldats, par la bouche des Conquerans. LE P. RA. Rodrigue as tu du *cœur*? CORN. Je n'ay pû soutenir ses regards, & j'ay senti trembler mon *cœur* à sa vuë. OE. M. La fortune favorise les gens de *cœur*. BIZOT.

La fortune jalouse, & l'amour infidelle,
Ne lui laissoient icy que son grand cœur *pour elle.*
CORN.

On dit, Contre fortune bon *cœur*; pour dire, que c'est dans l'averfité qu'il faut temoigner le plus de courage.

On appelle au Manege un cheval de deux *cœurs*, celui qui ne manie que par contrainte, qui n'obeït pas volontiers aux aides du cavalier.

COEUR,

Coeur, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie l'ame, & ses principales fonctions, parceque quelques Medecins, & entre autres Fernel, ont crû que les principales parties de nôtre esprit residoient au *cœur*, comme l'entendement, la volonté, la memoire. Dieu est le scrutateur des *cœurs*; c'est-à-dire, il connoît, il voit toutes nos pensées. Il faut offrir son *cœur* à Dieu; c'est-à-dire, lui sacrifier toutes nos volontez, tous nos desirs. Par la penetration de l'esprit on connoît ce qu'il y a de plus juste à dire, & par le *cœur* bien fait, ce qu'il y a de plus raisonnable à faire. St. Ev. Sans la droiture du *cœur* rien ne s'execute bien; & sans le secours de l'esprit, le *cœur* ne sçait quel party il faut prendre. Id. Dieu veut des *cœurs* purs, & degagez des interêts du monde. Pasc. Il est difficile de ramener vôtre *cœur* à Dieu, & de le retrouver après l'avoir laissé errer dans le monde d'objet en objet. Fl. Comme Platon n'eut rien à demêler avec la fortune, son *cœur* fut plus tranquille, & sa conduite plus vertueuse. Le P. Rap.

Je veux que l'on soit homme, & qu'en toute rencontre
Le fond de nôtre cœur *dans nos discours se montre;*
Que ce soit lui qui parle. Mol.
Un cœur *né sur le trône ignore comme on tremble.* Corn.
Mais ne devroit-on pas, par des signes certains,
Reconnoître le cœur *des perfides humains?* Rac.

On dit, que le *cœur* des Rois est dans la main de Dieu; pour dire, qu'il dispose de leurs volontez; qu'il les tourne comme il lui plaît. On dit qu'un homme a le *cœur* haut, bien placé; qu'il n'a rien de bas dans le *cœur*; pour dire, qu'il a l'ame grande & élevée. On dit aussi, Le *cœur* me le disoit bien; pour dire, Je m'en doutois, je l'ay bien prevû. On dit, qu'un homme a le *cœur* sur les levres; pour dire, qu'il est sincere, qu'il dit vrai: & au contraire d'un hableur, qu'il parle par *cœur*, quand il parle sans fondement. On dit, qu'on veut avoir le *cœur* net de quelque chose; pour dire, qu'on en veut sçavoir la verité. On dit, Sçavoir quelque chose par *cœur*; pour dire, l'avoir dans sa memoire. On dit aussi, qu'on fait dîner quelcun par *cœur*, quand on ne lui a point donné à dîner.

Coeur, signifie le siege des passions. On appelle *cœur*, l'ame entant qu'elle a des affections, de haine, ou de colere &c. Il ne faut point garder son *cœur* contre ses amis; c'est-à-dire, sa colere, son ressentiment. Il n'y a point de mer plus agitée que le *cœur*; les passions, comme les flots, s'y poussent successivement. Oe. M. Pour bien peindre les mœurs, il faut avoir bien étudié le *cœur* humain, & tous les divers mouvemens dont il est capable. Dac. Quand l'Orateur est entré dans le *cœur* de ses auditeurs, il les tourne comme il veut. Le P. Ra. Pour bien connoître l'homme, il faut descendre dans son *cœur*, afin d'y voir former les passions. St. Ev. Quand le *cœur* est tranquille, & que rien ne le remuë, on n'est gueres plus animé que si l'on étoit mort. Le Ch. de M. Le *cœur* veut des plaisirs vifs & sensibles, & aime à être touché fortement. Id. La penitence demande un *cœur* contrit & humilié, gros de soûpirs, de regrets d'avoir offensé Dieu. L'endurcissement du *cœur* est une marque de reprobation. Si j'avois fait une si noire action, j'irois me ronger le *cœur* dans les deserts de la Thebaïde. Bal. Le *cœur* a son langage, comme l'esprit a le sien, & une expression du *cœur* fait bien souvent les plus grands effets. Bou. L'éloignement du bruit appaisera-t-il les troubles du *cœur* si la raison ne s'en mêle? St. Ev. On ne sçauroit bien manier les matieres de Morale, si l'on ne connoît parfaitement les plis, & les replis du *cœur*. Oe. M. Quand le Predicateur est entré dans l'esprit, il lui est plus aisé de penetrer jusqu'au *cœur*; & au contraire quand l'esprit est rebuté, il ferme l'entrée du *cœur*. Cl. Ciceron avoit sur tout l'art de toucher; il connoissoit bien les detours, & les ressorts du *cœur* humain. Le P. Ra. L'esprit, & le *cœur* se trompent reciproquement. L'esprit éblouï & dejà prevenu par le *cœur*, prononce en faveur des passions, & le *cœur* charmé de les voir justifiées par le jugement de l'esprit les suit sans scrupule. Disc. d'El. Il faut plus souvent chercher la cause de nos égaremens dans les affections du *cœur*, que dans les connoissances de l'esprit. Ib. La vertu est naturellement austere par la contrainte qu'elle impose au *cœur* en reprimant ses desirs. Le P. Ra. Le feu de l'amitié échauffe le *cœur*, sans le consumer; elle le remplit, & le remuë, sans le troubler, & sans l'allarmer. Disc. de l'Am. La Morale apprend à connoître le *cœur* humain; cet abîme impenetrable. Vaum. Les plaisirs du *cœur* sont plus touchans que ceux de l'esprit. Oe. M.

C'est le cœur *seul qui peut rendre tranquille;*
Le cœur *fait tout; le reste est inutile.* La Fon.
Que dans tous vos discours la passion émuë,
Aille chercher le cœur, *l'échaufe, & le remuë.* Boi.

On dit aussi, Decharger son *cœur*; pour dire, Declarer une pensée, un ressentiment secret. De l'abondance du *cœur* la bouche parle.

Coeur, se dit particulierement de la faculté de l'ame qui ressent de l'affection, de l'amitié, de l'amour, de la tendresse. Chacun dit du bien de son *cœur*, & n'ose en dire de son esprit. La Roch. L'esprit ne sçauroit jouër long temps le personnage du *cœur*. Id. Que ne pouvez vous point sur un *cœur* dont vous connoissez le foible, & les retraites? L. d'Ab. a' Eloise. Il n'y a que l'amour qui de deux *cœurs* puisse n'en faire qu'un. M. Sc. Ces *cœurs* ouverts de tous côtez à l'amour n'aiment rien à force de trop aimer. Oe. M. Le *cœur* d'une femme peut contenir un amour permis, & un Amant defendu, sans que l'un embarrasse l'autre. Vill. Un *cœur* usé par mille coqueteries n'est pas capable d'une grande passion. B. Rab. Je ne sçay plus que faire de mon *cœur*, & ne sçay à qui le donner. M. Sc. Le Roi ne se crut bien ferme sur son trône qu'en gagnant le *cœur*, & l'affection de son peuple. Oe. M. Chacun vante son *cœur*; c'est une vanité à la mode. St. Ev. Il est écrit sur mon *cœur*, comme sur la pomme de discorde, A la plus belle. Le Ch. d'H. Mon *cœur* va tout à vous dès que je le laisse aller. Corn. Mon *cœur* pour vous chercher voloit loin devant moi. Rac. Quand on aime, le *cœur* parle encore plus que l'esprit. Le Ch. de M. Ingrat, vous n'avez que trop bien sçu trouver le chemin de mon *cœur*. Oe. M. L'empire des *cœurs* appartient à la beauté. Id. Je sçay bien quels ravages fait une passion dans un *cœur* tout neuf. M. Sc.

Mon cœur *n'est plus mon* cœur, *il suit l'objet qu'il aime.* La Suze.
Mais quand le cœur *se tait, l'amour a beau parler;*
Pour engager ce cœur *ses amorces sont vaines,*
S'il ne court de lui-même au devant de ses chaînes. Corn.
Mais ne voyois-tu pas dans mes emportemens,
Que mon cœur *dementoit ma bouche à tous momens?* Rac.
Bien souvent le devoir ne donne pas le cœur. Corn.

Remarquez que les Anciens mettoient le siege des passions dans le foye, au lieu que nous le mettons dans le *cœur*. Anacreon dit dans une de ses Odes: L'amour tendit son arc, & me frappa au milieu du foye: nous dirions, au milieu du *cœur*. Platon, & ses sectateurs, étoient dans les mêmes sentimens, & plaçoient l'amour dans le foye.

On dit, Il est tout de *cœur*; pour dire, qu'il a beaucoup de

de bonté, & une humeur bienfaisante. Il a le *cœur* bon; pour dire, qu'il a de la droiture, & de la generosité. On dit qu'un mari & une femme ne doivent être qu'un *cœur*, & qu'une ame; c'est-à-dire, dans une parfaite union, & une bonne intelligence. On appelle un bon ami, l'ami du *cœur*. On dit, Je vous aime de tout mon *cœur*; c'est-à-dire, très-tendrement. On dit, qu'il faut prendre son *cœur* à autrui; pour dire, faire ce qu'on feroit si on étoit à sa place. On dit aussi, S'en donner au *cœur* joye; pour dire, Se remplir, se rassasier d'une chose. On dit encore de ce qu'on voit avec grand regret, que cela fait grand mal au *cœur*. On dit aussi, Loin des yeux, loin du *cœur*; pour dire, qu'on oublie les absens. L'Evangile dit, Là où quelcun aura son tresor, c'est là que sera son *cœur*. On ne doit point mettre son *cœur*, son affection aux biens de ce monde. Ce jeune homme a le *cœur* à l'étude, au jeu, aux armes.

On dit aussi, qu'un homme n'a point le *cœur* à la besogne, quand il y travaille à regret & sans affection. Qu'il est à la joye de son *cœur*; pour dire, au comble de ses desirs. On dit d'un homme dur, sans pitié, sans tendresse, que c'est un *cœur* de roche, de pierre, de tigre. On dit de deux personnes qui se haïssent, qu'elles voudroient se ronger, ou s'arracher le *cœur*. Les riches voyent les miseres des pauvres qui font seigner le *cœur*, fendre le *cœur*; & cependant ils ne les assistent point, cela n'amollit point leur *cœur*. On dit d'un malhonnête homme, que c'est un homme sans *cœur*, & sans foi.

MON COEUR. Expression tendre, ou badine, dont on se sert, quand on veut dire quelque douceur à quelcun avec qui on vit familierement, comme entre mari & femme. Les Amans s'appellent mon *cœur*, mon petit *cœur* gauche. On appelle aussi un enfant, ou une autre personne, ou serieusement, ou en badinant, mon *cœur*; c'est-à-dire, mon cher.

COEUR, en termes de Jeu, est une peinture rouge qui a la figure d'un *cœur*. Il a tous les *cœurs* dans son jeu.

COEUR, par similitude, se dit du milieu de chaque chose. Le Palais est placé au *cœur* de la ville; Paris au *cœur* du Royaume. Noël vient au *cœur* de l'hiver; la St. Jean au *cœur* de l'été. Les bons échalats sont faits de *cœur* de chêne. Cette poire a belle apparence, mais elle est fausse au *cœur*, est pourrie au milieu. Il est noir comme le *cœur* de la cheminée.

COEUR, est aussi un terme de Vitrier, qui signifie le milieu de la verge de plomb, qui a deux côtez qu'on appelle ailes.

COEUR-DE-BOEUF. s. m. Fruit de Siam qui a été ainsi nommé à cause de sa grosseur & de sa figure. La peau en est mince, & ce fruit est mou, parceque ce n'est au dedans qu'une crême blanche & d'un goût assez agreable. Les Siamois l'appellent *mancout*.

On appelle aussi en Blason le milieu de l'Ecu, le *cœur*: ce qu'on exprime quelquefois par *abîme*.

A COEUR, se dit adverbialement. Il a pris cette affaire *à cœur*; pour dire, chaudement & avec affection. Il lui a parlé *à cœur ouvert*; c'est-à-dire, franchement, sincerement, & sans rien deguiser.

On dit *A cœur jûn*; pour dire, sans avoir mangé ce jour-là.

C O F.

COFFIN. s. m. Petite corbeille ou panier qui sert particulierement à serrer des fruits. Il vient du Latin *cophinus*, ou de l'Espagnol *cophino*, qui signifie un *cabas de figues*, *de raisins*, &c.

COFFINER. v. a. Terme de Fleuriste. On dit que les œillets *se coffinent*, quand les feuilles au lieu de demeurer bien étendues, demeurent comme frisées, & recroquebillées.

COFFINER. Terme de Menuisier. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se vouter, se courber. Cette planche s'est *coffinée*.

COFFRE. s. m. Meuble en forme de caisse, qui se ferme avec un couvercle & une serrure, & qui sert à serrer, & à enfermer de l'argent, des hardes. Tant que nous aurons de l'argent dans nos *coffres* nous aurons des amis assûrez. ST. EV. *Coffre* quarré. *Coffre* de bahut, dont le couvercle est rond. *Coffre* couvert de cuir. *Coffre* de Verins, de la Chine. Un *coffre* de nuit est un petit *coffre* où on serre la toilette.

Ce mot vient de *cophinus*. MEN. On dit encore *coffin* pour *coffre* en plusieurs endroits de la France. Du Cange dit qu'il vient du Breton ou Anglois *coffr*, ou de *cofferum*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

COFFRE FORT, est un *coffre* de fer, ou de bois, épais, avec de forts assemblages garnis de bandes de fer, & d'une serrure à plusieurs pênes difficile à ouvrir, & à forcer. On y enferme l'argent. La clef du *coffre fort*, & des cœurs, c'est la même. LA FON.

COFFRE D'AUTEL, c'est dans un retable de menuiserie, la table d'un autel, avec l'armoire qui est au dessous.

On appelle aussi le *coffre* du carrosse, le lieu fermé qui est sous les coussins du carrosse, où un Cocher enferme ce dont il a besoin pour le service du carrosse; & *coffre* à l'avoine, un grand *coffre* de bois qui est dans l'écurie, où on enferme l'avoine. Figurément on appelle les chevaux de carrosse de la plus grosse taille, des *coffres à avoine*, parcequ'ils en consomment beaucoup.

On dit d'une fille laide & riche, qu'elle est belle au *coffre*.

COFFRES DU ROI. Ce sont les recettes des Domeines & des revenus du Roi, des parties casuelles, & autres droits qui viennent au Tresor Royal. On ne rembourse point les Domeines & les charges, que sur le prix de ce qu'on justifie être entré effectivement dans les *coffres du Roi*.

On dit en ce sens des pertes qu'on fait tomber sur le dos de quelcun, que cela ira sur ses *coffres*.

COFFRE, en termes de Medecine, est le creux qui est dans le corps humain sous les côtes, & au dessus du diaphragme, où est contenu le cœur, le poumon, &c. Les playes qui entrent dans le *coffre* sont difficiles à guerir. Les Chasseurs le disent aussi du corps de la bête fauve qu'ils ont prise, lorsqu'on en fait la curée. Il faut mettre le *coffre* du cerf en une place belle & herbuë. SALN.

COFFRE, signifie aussi une biere où on met les corps pour les enterrer. Ce Fossoyeur a fait payer tant pour le *coffre*.

COFFRE, en termes de Guerre, est un logement creusé dans un fossé sec, couvert de soliveaux & de terre, & élevé de deux pieds au dessus du fossé, où il a des embrasures qui servent à repousser l'assiegeant, quand il vient à la contrescarpe, & veut passer le fossé. Il est large de 18. pieds, & profond de 6. à 7. C'est presque la même chose que la *caponniere*, si ce n'est que la caponniere se fait quelquefois au delà de la contrescarpe sur le glacis; & le *coffre* toûjours dans le fossé, & occupe plus de largeur.

On dit aussi, qu'on a jetté une chose au *coffre* aux ordures, lorsqu'on l'a abandonnée. On dit d'un homme qui fait mal une chose, qu'il s'y entend comme à faire un *coffre*: ce qu'un Menuisier de Nevers a dit agreablement de ses Poësies. On dit à la Cour, Piquer le *coffre*; pour dire, Attendre dans une garderobbe assis sur un *coffre*.

COF-

Coffre, eſt un terme de Lutier, qui ſignifie le corps & l'aſſemblage des parties du claveſſin ou de l'épinette.

Coffre de presse. Terme d'Imprimeur. C'eſt le bois où eſt enchaſſé le marbre.

COFFRER. v. act. Mettre quelcun en priſon. Il ſe dit figurément, comme ſi on l'enfermoit dans un coffre. Ce malheureux eſt à plaindre de ce qu'il s'eſt laiſſé *coffrer.* Il eſt bas.

COFFRET. ſ. m. Diminutif de *coffre.* Un *coffret* garni d'argent, où on met des rubans, des eſſences, des pommades, &c.

COFFRETIER. ſ. m. Celui qui fait ou qui vend des coffres. Les *Coffretiers* Malletiers, ſont ceux qui font des coffres d'armée, des malles, des valiſes, des fourreaux de piſtolets. Les *Coffretiers* Bahutiers ſont d'un corps different, & ſont ceux qui font des coffres qui ſervent dans le menage & dans la ville. Les *Coffretiers* ne peuvent vendre des étuis de piſtolet ni de chapeau où il y entre de la cire & poix reſine, mais ſeulement du cuir tel qu'il ſort de chez les Corroyeurs Baudroyeurs. Ce Corps eſt nouveau & demembré depuis un ſiecle de celui des Selliers.

C O G.

COGNATION. ſ. f. Terme de Juriſprudence. Lien de parenté entre tous les deſcendans d'une même ſouche, & d'une même tige, tant par les mâles, que par les femelles. L'agnation au contraire ne comprend que les deſcendans par le ſexe maſculin. En France pour la ſucceſſion à la couronne on ſuit l'agnation; & en Eſpagne, ou en Angleterre, on ſuit la *cognation.* Les femmes viennent à la ſucceſſion ſelon le degré de proximité au defaut des mâles, ou de leurs deſcendans, de branche en branche.

COGNE'E, ou COIGNE'E. ſ. f. Grande hache, inſtrument de fer plat, aceré, & tranchant, ayant un long manche de bois. Il ſert aux Bucherons à abattre du bois dans les forêts, aux Charpentiers à le tailler dans le chantier. Eſope a fait une belle fable de Mercure & du païſan qui avoit perdu ſa *cognée.* Il y a de grandes *cognées* à deux biſeaux pour équarrir le bois. Les Charpentiers appellent leurs grandes *cognées*, *épaules de mouton*, & les petites *hachereaux.*

Cognée, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt allé au bois ſans *cognée*, pour dire, Il eſt allé faire une affaire, & il n'a pas porté les choſes neceſſaires pour la faire reüſſir. On dit auſſi, Jetter le manche après la *cognée*, lorſqu'on deſeſpere de faire reüſſir une affaire, & qu'on l'abandonne.

COGNE-FETU. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne à celui qui ſe donne beaucoup de peine inutile. Il reſſemble à *cogne-fêtu*, il ſe tuë, & n'avance rien.

COGNER. v. act. Frapper fortement avec un marteau, ou autre inſtrument contondant. A force de *cogner*, on enfonce des clous dans du bois, un pieu dans la terre.

Cogner, ſignifie auſſi, Heurter, faire du bruit. *Cognez* à la porte, on vous ouvrira. Les enfans prennent plaiſir à *cogner*, à faire du bruit.

Cogner, ſignifie auſſi, Battre ou bleſſer. Il s'eſt bleſſé en ſe *cognant* contre un volet, contre un mur, il s'eſt fait une boſſe.

On dit, Il vaudroit autant ſe *cogner* la tête contre un mur; pour dire, que quelque ſoin que l'on prenne, on ne reüſſira point en quelque affaire.

Tous ces mots viennent du Latin *cuneus*, un *coin.* *Cogner* ſe dit comme *cuneum adigere*, *faire entrer un coin dans du bois.*

C O H.

COHABITATION. ſ. f. Copulation; commerce ſenſuel, & criminel. Il ne ſe dit qu'en termes de Pratique. Il eſt dit au ch. 18. v. 20. du Levitique, Tu ne coucheras point avec la femme de ton prochain, par *cohabitation* de ſemence.

COHABITER. v. n. Demeurer enſemble; vivre dans une familiarité criminelle. L'arrêt rendu contre ce Cavalier lui fait defenſes de frequenter cette fille, & de *cohabiter* avec elle.

COHERENCE. ſ. f. Terme dogmatique, qui ſe dit des propoſitions ou des diſcours qui ont quelque ſuite, liaiſon & convenance les uns avec les autres. Tout ce livre n'eſt compoſé que de ſentences, ou de fragmens qui n'ont aucune *coherence*, ni liaiſon les uns avec les autres. La fin de ſon diſcours en contredit le commencement, ils n'ont aucune *coherence*, ni conformité.

Ce mot vient du Latin *cohærentia.*

COHERITIER, iere. ſ. m. & f. Qui partage avec un autre une ſucceſſion. Les procés naiſſent ordinairement entre *coheritiers.*

Ce mot vient du Latin *cohæres.*

COHIER. ſ. m. Eſpece de chêne. Ses feuilles ſont plus longues & plus larges, & le gland plus court que celui du chêne ordinaire. Les Bucherons diſent que c'eſt la femelle du chêne.

COHOBATION. ſ. f. Diſtilation pluſieurs fois reïterée d'une même matiere avec le ſuc qui en a été extrait. C'eſt une eſpece de circulation.

COHOBER. v. act. Terme de Chymie. C'eſt, Reïterer la diſtillation d'une même liqueur, l'ayant renverſée ſur la matiere reſtée dans le vaiſſeau. Cette óperation ſe fait pour ouvrir les corps, ou pour volatiliſer les eſprits.

COHORTE. ſ. f. C'étoit chez les Romains un corps d'Infanterie compoſé de 500. ou 600. hommes. Le mot de *cohorte* repond aujourd'huy à ce que nous appellons un bataillon. Elle étoit diviſée en trois manipules, ou Compagnies. Le Centurion de la premiere *cohorte* s'appelloit *Primipulus*, & portoit l'Aigle, ou l'étendart de la legion. Une legion étoit compoſée de dix *cohortes.* Il ſoutint avec quelques *cohortes* l'effort des ennemis. Du Rier.

> *Ta valeur arrêtant les troupes fugitives,*
> *Rallia d'un regard leurs* cohortes *craintives.* Boi.

Ce mot vient du Latin *cohors.*

Cohorte, ſignifie auſſi une bande de gens armez; mais il ne ſe dit gueres qu'en raillerie. On vit ſortir alors les badauts de Paris diviſez en pluſieurs *cohortes.*

Cohorte, ſe prend encore burleſquement & figurément pour une troupe de gens, quels qu'ils puiſſent être.

> *Il brave des Sergens la timide* cohorte. Boil.
> *Que fait autour de vôtre porte*
> *Cette ſoupirante* cohorte? La Fon.

COHUE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois l'aſſemblée des Officiers de Juſtice, qui ſe faiſoit en certain lieu pour juger les procés, comme on voit dans les Ordonnances de l'Echiquier de Normandie de l'an 1383. On s'en eſt ſervi depuis pour ſignifier le lieu deſtiné à tenir la Juſtice dans des villages par des Juges pedanées, ainſi appellé *à coeunte multitudine*, ſelon Chopin. Du Cange croit qu'il vaut mieux le deriver du Latin *chaos.* Il vient plutôt de *coui*, qui eſt un vieux mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant la même choſe. Menage temoigne que *coua* a été dit autrefois pour *halle.* Or c'eſt dans les halles que ſe tiennent la plupart des petites Juſtices. On appelle encore la *halle* & *cohuë* de

de Quintin en Bretagne, le lieu où se font les publications de Justice. Il y en a encore plusieurs semblables en Poictou.

Cohuë, se dit figurément des assemblées tumultuaires où il n'y a point d'ordre, où chacun parle en confusion. Il signifie de plus, Criaillerie, cris de plusieurs personnes à la fois. On tenoit autrefois de belles conferences chez un tel, mais il y est venu tant d'impertinens, que cela est degeneré en *cohuë*. Vous trouverez là une *cohuë* souvent fort confuse; mais assez rejoüissante. Le Ch. d'H. La *cohuë* vaut mieux pour peu de temps, & le serieux pour un commerce qui doit avoir de la suite. Le Ch. d'H.

C O I.

COIFFE. Voyez Coeffe.

COIGNASSE. s. f. Coin sauvage, plus petit & moins jaune que l'ordinaire.

COIGNASSIER, ou COIGNIER. s. m. Arbre qui porte les coins, & qui ne devient jamais fort grand à cause de la pesanteur de son fruit qui fait pancher ses branches vers la terre. Son bois est tortu, pâle & blanc par dedans, assez ferme & égal. Ses feuilles sont semblables à celles du pommier, fort cotonnées sur le dos, lisses & vertes de l'autre côté: elles ne sont point decoupées sur les bords. Ses fleurs ressemblent à celles des roses sauvages: elles sont composées de cinq feuilles presque rondes & de couleur de chair. Sa semence est renfermée dans son fruit: elle rend l'eau dans laquelle on la fait tremper, épaisse & mucilagineuse. Son fruit est appellé *coin*, il en sera parlé en son lieu. Quelques Jardiniers disent que le *coignier* est le mâle, & le *coignassier* la femelle. La Quintinie pretend qu'il n'y a nulle difference. On a donné au *coignassier* le nom de *cydonia*. Ce mot vient de *Cydon* ville de Candie, d'où ce fruit fut porté en Grece. On l'appelle aussi *malus cotonea*. Les meilleures especes viennent de Nevers & d'Orleans.

COIN. s. m. Angle solide; composé de deux surfaces inclinées l'une vers l'autre. Il se dit tant de l'angle exterieur, comme, le *coin* de la ruë, ou de la muraille; que de l'interieur, comme le *coin* d'une chambre, le *coin* de la cheminée.

Ce mot vient de *cuneus*. Nicod. Ce qui a donné le nom au *coin* des monnoyes, *à cudendis monetis*.

Coin, se dit aussi des pointes, des extremitez de quelque chose. Ce Voyageur a vû les quatre *coins* du monde. J'ay fait les quatre *coins* de Paris, pour vous chercher. Les Heretiques ont allumé la guerre aux quatre *coins* de la France. Il y avoit des Officiers qui portoient les quatre *coins* du poile à cette pompe funebre.

Coin, se dit aussi de l'une & l'autre extremité de l'œil. Les fistules lacrymales viennent au grand *coin* de l'œil. Il s'est apperçu qu'on lui faisoit signe du *coin* de l'œil. Il regarde les gens du *coin* de l'œil; pour dire, avec envie, avec mepris.

Coin, se dit aussi des extremitez de la bouche, qu'on appelle les *coins* de la bouche.

Coin, se dit aussi de quelque lieu égaré, écarté & solitaire. Le Prince de Condé fut assassiné au *coin* d'une haye, après la bataille de Jarnac. Ce Sçavant est allé fouiller dans tous les *coins*, & recoins de l'antiquité. Oe. M. Je vois ces effroyables espaces de l'Univers qui m'enferment, & je me trouve attaché à un *coin* de cette vaste étenduë, sans sçavoir pourquoy je suis plutôt placé en ce lieu, qu'en un autre. Pasc.

Qu'heureux est le mortel, qui du monde ignoré,
Vit content de soi-même en un coin *retiré!* Boi.

Coin, signifie encore un lieu retiré, caché, étroit. Il a eu tant de peur des Archers, qu'il s'est allé cacher dans un *coin*. On le vint chercher dans tous les *coins* & recoins du logis. On dit d'un homme qui n'a point vû le monde, qu'il n'a bougé du *coin* de son feu.

On dit à la Paume, qu'un homme tient bien son *coin*, quand il sçait bien soutenir & renvoyer les coups qui viennent de son côté. Et figurément on dit, qu'un homme tient bien son *coin* dans une conversation, dans un pourparler d'affaires, quand il parle juste & à-propos lorsque son tour vient de parler.

Coin, se dit aussi de plusieurs ornemens qu'on met à diverses choses. Il a fait mettre des *coins* d'argent à cette cassette, à cette table, à cette paire d'Heures; pour dire, des plaques d'argent aux extremitez. Il a fait broder les *coins* de son bas de soye: c'est l'endroit qui est vers la cheville du pied, où l'estame, le tissu se divise. Il a été obligé de prendre des *coins*, à cause que ses cheveux sont trop courts: ce sont des cheveux postiches, que les hommes mettent pour faire paroître leurs cheveux plus longs; & que les femmes portoient autrefois pour retrousser & enfler leurs coeffures.

Coin. Terme de Doreur sur tranche. C'est un petit ornement autour des bouquets, qui sont sur le dos des livres reliez en veau. Pousser les *coins*. Il se dit aussi du petit fer qui est figuré, & qui ayant un manche de bois, sert à pousser les *coins* sur le dos des livres.

Coin, en termes de Manege, se dit des quatre dens du cheval situées entre les mitoyennes & les crocs, qui poussent lorsque le cheval a quatre ans & demi.

Coins, se dit aussi des quatre angles, extremitez ou lignes de la volte, lorsque le cheval travaille en quarré. Ce cheval a fait les quatre *coins*.

Coins, signifie dans les Mechaniques, une piece de bois ou de fer fort aiguë, qui sert à fendre, presser, ou élever d'autres corps. Le *coin* est le second principe des Mechaniques, qui a la force de deux leviers inclinez l'un vers l'autre, & qui agissent à droit & à gauche. Les plus gros arbres se fendent avec des *coins*. Les coignées, couteaux, & autres instrumens fendans & tranchans n'agissent que par la vertu du *coin*. Les Canoniers ont des *coins* de mire, qui sont des pieces de bois minces par un bout, & épaisses par l'autre, qui servent à élever la culasse des canons pour les pointer. Les Menuisiers, les Tonneliers, ont des *coins* pour serrer ou presser les chassis, les cerceaux, & autres ouvrages. Les Imprimeurs chassent des *coins* dans leurs formes pour les serrer & tenir en état. Les Maçons ont aussi des *coins* ou cales sur lesquelles ils posent leurs pierres. Les Cordonniers en ont aussi, & ce sont de petits morceaux de bois pour hausser le cou du pied des souliers, lorsqu'ils sont sur la forme.

Coin, en Architecture, est une espece de dé coupé diagonalement suivant le rampant d'un escalier, qui sert à porter en bas des colonnes de niveau, & à rachetter par enhaut la pente de l'entablement qui soutient un berceau rampant. Ces *coins* font aussi le même effet aux balustres ronds qui ne sont point inclinez suivant une rampe.

Coin de beurre, c'est une piece de beurre d'une livre, ou demi-livre, qui est de figure platte, & pointuë par les deux bouts.

Coin, en termes de Monnoye, est le morceau de fer trempé & gravé qui sert à marquer, à frapper les monnoyes, les medailles, les jettons. On change tous les ans les *coins* des monnoyes. Cet écu est marqué d'un faux *coin*.

On appelle aussi *coin*, le poinçon, la marque qu'on met sur la vaisselle d'argent, ou d'étain. Cette aiguierre d'argent est du *coin* ou du poinçon de Paris. Ce Maître Potier d'étain a un tel *coin*, une telle marque. Chaque Maître est obligé de porter son *coin*, de laisser une emprein-

preinte de sa marque sur une table au Greffe de la Cour des Monnoyes, à l'égard des Orfevres; ou au Greffe de la Police à l'égard des autres ouvriers.

On dit figurément d'un homme qui a plusieurs bonnes qualitez, qu'il est marqué au bon *coin*. Cela se dit aussi des ouvrages qui ont quelque chose d'excellent & de sublime. Tout est grand, & admirable dans la nature; il ne s'y voit rien qui ne soit marqué au *coin* de l'Ouvrier. La Br. Toi qui sçais à quel *coin* se marquent les bons vers. Boi.

Coin, ou Coing, est aussi une espece de fruit à pepin, gros, cottonneux & pierreux, qui est de la figure d'une poire, & qui jette une odeur très-forte quand il est enfermé. Le *coin* est astringent & fort propre pour fortifier l'estomac. On s'en sert dans le vomissement, dans le cours de ventre, & dans le hoquet. On fait cuire des *coins* sous la cendre. Le cotignac se fait de *coins*. On dit d'un malade de la jaunisse, qu'il est jaune comme un *coin*. En Latin *cydonium*, *cotoneum malum*. L'arbre qui le porte s'appelle *coignassier* ou *coignier*.

COINE. Voyez Couene.

COINT, inte. adj. Vieux mot, qui se disoit autrefois des personnes belles, agreables, ajustées. Il y avoit plusieurs Dames à cette assemblée toutes *cointes* & jolies. Il est hors d'usage.

Ce mot venoit de *cultus*, qui signifioit *beau*, *galant*, *ajusté*, *propre*. Du Cange le derive de *comptus*, & dit que *cointise* étoit autrefois un habit propre, galant & leger. Mais il vient plutôt de *coant*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *beau* & *joli*.

COION, COIONNER, COIONNERIE. Voyez Coyon &c.

COIREAUS. s. m. Vieux mot qui signifie des bœufs sortans de l'engrais, dont il est fait mention dans Rabelais & autres Auteurs.

COIT. s. m. Faites ce mot de deux syllabes & prononcez *coït*. Terme de Medecine. Accouplement du mâle avec la femelle pour la generation, & en particulier de l'homme & de la femme. La nature a invité les animaux au *coït* par le plaisir, afin de conserver l'espece. Les grenouilles sont 40. jours dans le *coït*. Les papillons font 130. vibrations d'ailes dans le *coït*, à ce que disent Bartholin, & le Journal d'Angleterre.

Ce mot vient du Latin *coitus*, qui signifie le même.

COITE, ou COUETE. s. f. Lit de plume. Ce mot vieillit, & ne se dit que des lits de pauvres gens, qui n'ont pas moyen d'enfermer la plume de leurs lits dans du coutil, mais qui n'y mettent que de la toile. Les Anciens l'ont dit tant des lits de plumes que des matelas. Nicod derive ce mot du Grec *koition*, qui signifie un *lit*. Menage le derive de *culcita*, qui est le veritable mot Latin, pour lequel on a dit par corruption *culcitra*. Pline dit que les *coites* sont de l'invention des Gaulois & habitans de Cahors. Ce mot a aussi signifié autrefois *saye* ou *robbe*.

Coite. s. f. Terme de Charpenterie. On appelle *coites*, deux longues pieces de bois que l'on met parallêles sous un vaisseau, pour le porter lorsqu'on le veut jetter à l'eau de dessus le chantier. *Coites de guindas*, sont des pieces de bordage, de 14. ou 16. pouces, sur lesquelles sont appuyez les bouts du guindas.

C O L.

COL. Voyez Cou.

COLACHON. s. m. Instrument de Musique fort commun en Italie, qui a deux ou trois cordes, qui est long de 4. ou 5. pieds, & qui a la figure d'un luth, excepté qu'il a le manche bien plus long. Mersenne.

COLARIN. s. m. Terme d'Architecture. Frise du chapiteau de la colonne Toscane, & Dorique. On appelle aussi *colarin*, le haut du vif de la colonne, & l'endroit le plus étroit, proche du chapiteau.

COLATURE. s. f. Terme de Pharmacie. Separation d'une liqueur d'avec quelques impuretez ou matieres grossieres.

COLCHIQUE. s. m. Plante qui pousse en automne une tige grêle, lisse & fort tendre, à la cime de laquelle vient une fleur semblable à celle du lis, composée de six feuilles pointuës des deux côtez, grasses, de la couleur du safran, mais plus pâle, au milieu desquelles il y a quelques filets jaunes. Un peu après le commencement du printemps suivant, les feuilles paroissent qui ressemblent pour la forme, & pour la substance à celles du lis; mais elles sont plus longues. Sa racine est un tubercule charnu attaché par le côté à un autre tubercule barbu, d'où la fleur prend naissance: elle est pleine d'un suc laiteux, & couverte de plusieurs membranes rousses tirant sur le noir. Toute cette plante a une odeur forte & desagreable. La racine en est veneneuse. En Latin *colchicum commune*, & autrement en François *tuë-chien*. Il y a plusieurs autres especes de *colchique*.

COLCOTAR. s. m. Il y a deux sortes de *colcotar*, le naturel & l'artificiel. Le naturel qu'on appelle autrement *chalcitis*, est le vitriol rouge qui vient d'Allemagne. C'est un vitriol vert calciné naturellement par quelque feu souterrain. L'artificiel est aussi un vitriol vert calciné long temps à grand feu, & qui par ce moyen est devenu rouge comme du sang. C'est encore le marc qui reste dans la cornuë après la distillation du vitriol.

COLE. s. f. Vieux mot qui signifie *bile*. On le dit encore en cette phrase, Chaude *cole*, qui signifie, Bile émuë; & vient de *cholera*.

COLERA MORBUS. s. m. Degorgement de bile fort subit, qui donne un grand devoyement par haut & par bas, qui est si dangereux, qu'on l'appelle autrement un *trousse-galand*. Il procede d'une grande abondance d'humeurs bilieuses, & fort acres qui picotent les membranes des intestins, & de l'estomac, & qui leur font faire des contractions violentes. Cette maladie est ainsi appellée, à cause qu'elle fait sortir la bile fort violemment par haut & par bas, que les Grecs nomment *cholé*; ou parceque la matiere est incessamment jettée hors des intestins, qu'on appelloit autrefois *cholades*.

COLERE. s. f. Emotion de l'ame, fougue, impetuosité des animaux, qui les fait agir & s'emporter contre ce qui les offense. C'est le ressentiment d'une injure, & le desir de s'en venger. Oe. M. La *colere* est l'agitation d'un sang bilieux qui se porte au cœur avec rapidité. Dac. Horace appelle la *colere*, une courte fureur. Il ne faut pas se laisser attraper à tout ce que disent les Amans dans leur *colere*. Voi. C'est une vertu aux hommes de sçavoir arrêter les transports de leur *colere*. C'est la brutalité des animaux qui les fait suivre les mouvemens de leur *colere*.

Non, non, sur ce sujet pour écrire avec grace,
La colere *suffit, & vaut un Apollon.* Boi.

La *colere* use d'un ton fier, & piquant; & la tendresse veut être douce, & flateuse. Le Ch. de M. Il ne faut pas que la *colere* agisse de son chef, & toute seule; il faut qu'elle soit à la suitte de la vertu, & de la raison. Bal. Dieu laisse desarmer sa *colere* par nos larmes, & par nôtre repentance. Cl. Pour peindre un homme en *colere*, il faut le representer avec un visage alteré, & un regard terrible, & furieux. Fel. La *colere* n'est vertueuse que quand elle prend les armes pour defendre la raison. Le P. Ra. La *colere* ne doit servir à celui qui commande, que de supplément à son autorité. Id.

Rien n'ébranle plus la droiture de nôtre jugement que la *colere*. MONT. La *colere* vient de l'extrême sensibilité que nous avons pour tout ce qui nous blesse; l'orgueil de l'homme ne peut souffrir une injure. OE. M. Seneque a fait l'éloge de la *colere* : il dit que sans elle l'ame seroit dans une paresseuse indolence; que c'est un feu qui anime le courage, & que c'est par elle qu'un grand cœur repousse fierement un outrage. ID. Il y a des personnes à qui un peu de *colere* sied bien. BOU. Ses petites *coleres* ont quelque chose de passionné, qui fait qu'on n'est pas fâché de l'avoir irritée. LE CH. D'H. La *colere* des Amans redouble leur amour. BIZOT. A la Cour les *coleres* sont éloquentes, & l'on s'y dit des injures poliment, & en beaux termes. LA BR. La *colere* est superbe, & veut des mots altiers. BOI. Je te battrois si je n'étois pas en *colere*; disoit Platon à son valet. C'est la *colere* qui anime la valeur. MONT. Tout ce que fait la *colere* est toûjours mal fait. DAC. L'émotion ardente, & passagere de la *colere*, est une saillie imprevuë de l'ame qui ne lui laisse pas le temps de deliberer. LE MAI. Je ne puis contre vous écouter ma *colere*. CORN.

COLERE, se dit aussi des choses inanimées. La mer n'est jamais si belle que dans sa *colere*; pour dire, lorsqu'elle est émuë, & agitée, lorsqu'elle s'enfle, & qu'elle mugit. BOU. Ce chêne n'a pû resister à la *colere* des vens, à l'effort de la tempête.

On dit aussi quand le tonnerre gronde, que le Ciel est en *colere*; que Dieu est en *colere* contre les pecheurs, quoyqu'il soit exempt de passions, quand sa justice l'oblige à punir les crimes des hommes.

Que les mechans apprennent aujourd'huy
A craindre ta colere. RAC.
Ainsi du Dieu vivant la colere *étincelle*. ID.

COLERE. adj. m. & f. Qui est bilieux, fougueux, emporté, émeu de passion contre ce qui le choque. Les gens *coleres* sont en danger de s'attirer de mechantes affaires. Sans la complaisance que la civilité a introduite, les opiniâtres, les *coleres*, enfin tous les gens de temperamens violens, & contraires, ne pourroient vivre ensemble. M. SC. Horace veut qu'on represente Achille *colere*, inexorable, & comme si les loix n'étoient pas faites pour lui. ST. EV.

On dit d'un grand mangeur, qu'il est venu decharger sa *colere* sur ce pâté, sur ce jambon, &c. pour dire, qu'il mange de bon courage, & avidement.

COLERET. s. m. Terme de Marine, est un filet que deux hommes traînent en mer aussi avant qu'ils y peuvent entrer, ou prendre pied, dont on se sert sur les côtes de Normandie.

COLERIQUE. adj. m. & f. Qui est sujet à la colere, qui a un temperamment qui le porte à la colere. Il y a des animaux qui sont doux, d'autres naturellement *coleriques*.

Je hai de tout mon cœur les esprits coleriques,
Et porte grand amour aux ames pacifiques. MOL.

COLEUVRÉE. s. f. Plante dont la racine est de la grosseur du bras, blanche, legere, d'un goût âcre & amer. Elle pousse des sarmens tendres qui rampent fort au long sur les corps les plus proches par le moyen de ses tenons. Ses feuilles sont semblables à celles de de la vigne, anguleuses & veluës. Ses fleurs qui sortent des aisselles des feuilles, sont à cinq feuilles d'une couleur pâle. Elles sont suivies par des bayes de la grosseur de celles de sureau, qui deviennent rouges en meurissant, & qui sont pleines d'un suc jaune & desagreable. La racine de *coleuvrée* purge fortement les humeurs sereuses & pituiteuses : elle est aussi aperitive. On en donne dans l'hydropisie, dans l'asthme & dans la goutte. En Latin *bryonia alba baccis rubris*. On l'appelle aussi en François *brioine*. Il y a plusieurs autres especes de *coleuvrée*.

COLIBRY. s. m. Oiseau des Isles de l'Amerique. Il n'est guere plus gros qu'une mouche. Son plumage est beau, & represente l'arc-en-ciel, tant les couleurs sont variées. Son bec est noir, & poli comme de l'ébene, & ses yeux brillent comme le diamant. Selon la description des voyageurs, c'est un chef-d'œuvre de la nature.

COLIFICHET. s. m. Petit morceau de papier, de carte, de parchemin, couppé proprement avec des ciseaux, representant diverses figures ou desseins qu'on colle ensuitte sur du bois, du velours, &c. Les écoliers, les Religieuses employent leur temps de reste à faire des *colifichets*.

COLIFICHET, se dit aussi des petites pieces & de peu de valeur qu'on trouve dans les cabinets des pauvres curieux. Il n'y a point de tableaux, de pieces de prix dans ce cabinet, ce ne sont que des *colifichets*.

COLIFICHET, se dit aussi des petits ornemens qu'on met dans des ouvrages d'Architecture. Les bâtimens Gothiques, leurs corniches, ne sont chargez que de *colifichets*, n'ont point de ces grands ornemens à la Grecque.

COLIN MAILLARD. Jeu d'enfans où on bande les yeux à l'un de la trouppe, qui est obligé d'attraper quelcun des autres à tâtons pour le mettre en sa place.

COLIQUE. s. f. Douleur plus ou moins violente qu'on sent dans le bas ventre. Elle a été ainsi appellée, parcequ'on a crû que le siege ordinaire de cette maladie étoit l'intestin *colon*. Il y a de trois sortes de *colique*, la *bilieuse*, la *venteuse* & la *nephritique*. La *colique bilieuse* est causée par des humeurs bilieuses, âcres & mordicantes, qui sont repanduës dans les boyaux & qui les picotent. La *colique venteuse* est vagabonde, & ne s'arrête en aucun lieu : elle est produite par des vens qui étendent violemment l'intestin ou ils sont enfermez. La *colique nephretique* se sent particulierement sur les reins, & est ainsi nommée parcequ'en Grec le rein s'appelle *nephros*. Elle procede ordinairement d'une pierre ou gravier qni s'est detaché du rein, & qui est tombé dans le bassinet.

La biere est un sejour par trop melancolique,
Et trop malsain pour ceux qui craignent la colique.
MOL.

COLIQUE, se dit aussi d'un os de poisson qu'on enchasse en or ou argent, & qu'on pend au cou des enfans sujets à la *colique*.

COLISÉE. Voyez COLLISÉE.

COLLATERAL. adj. Prononcez COLATERAL. Qui est à côté. Il ne se dit gueres que des vens qui soufflent à côté de ceux qui sont dans les points cardinaux de l'Horison, comme le Nord-Est, Sud-Est, Nord-Ouest, Sud-Ouest, & de leurs subdivisions. Un vent *colateral*.

Ce mot vient du Latin *collateralis*.

COLLATERAL, ALE, se dit au figuré d'un parent qui sort d'une même souche, & qui n'est point au rang des ascendans, ni descendans; mais qui est comme à côté, tel que sont les oncles, tantes, neveux, niéces, cousins, cousines. On dit au plurier les *colateraux* au substantif. Ceux qui sont dans un degré superieur, & plus proche de la source commune, representent une espece de paternité, à l'égard de ceux qui sont plus éloignez; au lieu qu'il y a plus d'égalité entre ceux qui sont parens dans le même degré. Quand il s'agit de dispense de mariage l'on a égard à cette distinction, & à cette espece de *colateraux* ascendans, & descendans.

On appelle en Genealogie, la *ligne colaterale*, celle qui est au côté de la directe, où sont les cousins, neveux, oncles, tantes, &c.

COLLATEUR. f. m. Les deux *l* fe prononcent. Celui qui donne des Benefices, qui y pourvoit. Le *Collateur* ne peut fe conferer un Benefice à foi-même. Le Pape eft le *Collateur* de tous les Benefices, même des électifs, par prevention, excepté les Confiftoriaux & ceux qui font à la nomination des Patrons laïques. Les Evêques, & les Prelats inferieurs fondez en titre, s'appellent les *Collateurs ordinaires.* Le droit de patronage eft une efpece de fervitude impofée aux *Collateurs*; parcequ'ils font obligez de conferer le Benefice à celui qui eft prefenté par le Patron. Si le *Collateur* ordinaire, & inferieur, a negligé d'ufer de fon droit pendant fix mois, le fuperieur peut conferer par devolution. Si l'Evêque neglige, le Metropolitain confere, puis le Primat, de degré en degré. Le Roi eft *Collateur* de plein droit des Benefices fimples dont il eft le Patron. Il les confere de plein droit; mais à l'égard des Benefices Confiftoriaux, le Roi a feulement la nomination, & le Pape eft obligé de conferer à celui qui eft nommé par le Roi. Pour les Benefices dont il eft le *Collateur* direct, & abfolu, il les peut conferer, parcequ'il y a une efpece de Sacerdoce annexé à la Royauté: les autres Patrons laïques ont fimplement la prefentation. La collation appartient à l'Evêque.

Ce mot & fes fuivans viennent de *collator, collatitius, collatio.*

COLLATIF, IVE. Prononcez les deux *l.* adj. Benefice qui peut être conferé. Un Benefice purement *collatif*, depend du Collateur feul, qui le confere à qui il lui plaît, en cas de vacance, pourvû que la perfonne ait les qualitez requifes. Comme les Benefices vaquans en regale, & autres Benefices fimples, dont le Roi eft le Collateur direct, & abfolu, en la place de l'Ordinaire, ou du Pape. La defferte de la Chapelle de ce château n'eft pas un Benefice *collatif*, ce n'eft qu'une preftimonie. Un Benefice électif *collatif*, eft un Benefice que ceux qui élifent conferent en même temps, fans avoir befoin d'autre provifion, ni confirmation de fuperieur.

COLLATION. f. f. Prononcez les deux *l* dans ce mot, & dans les deux qui fuivent. Titre, provifion d'un Benefice. Si un Chanoine a eu la *collation* du Pape, & fa partie la *collation* de l'Evêque; la queftion eft de fçavoir quelle eft la meilleure *collation.* En France la *collation* de l'Evêque eft la plus favorable, & la plus conforme au Droit commun. La *collation* eft une fonction propre à l'Evêque. Par l'ufage la *collation,* ou provifion, qui eft la premiere en date, l'emporte; parcequ'on pretend que le Pape a la prevention fur l'Ordinaire, du jour même de la vacance du Benefice pour la *collation.*

COLLATION, fignifie encore, le droit, la puiffance de conferer. Les Abbayes de Marmontier, Clugni, St. Jouin fur Marne, font les Benefices qui ont les plus belles *collations.* La *collation* du Pape eft reconnuë par toute l'Eglife Catholique. Il y a deux fortes de *collations*: des *collations* libres, & volontaires, & des *collations* neceffaires. Les *collations* volontaires font celles qui dependent de la feule volonté du Collateur, qui peut choifir qui bon lui femble pour remplir le Benefice vacant. Les neceffaires font celles que le Collateur ne confere point librement. Par ex. fi le Benefice a été refigné, ou permuté, & fi la refignation, ou la permutation a été admife par le Pape, alors le Collateur eft obligé d'accorder des provifions au refignataire, ou au copermutant. De même fi le Benefice eft requis par un Indultaire, ou par un Gradué, ou rempli par le Patron, en ce cas encore la *collation* devient neceffaire, & involontaire. La *collation* neceffaire entre deux Patrons qui conferent alternativement, remplit le tour de celui qui eft forcé à conferer. La *collation* des Benefices fait partie des fruits de l'Evêché vacant en Regale; & elle appartient au Roi, qui les confere de plein droit, de même que l'Evêque auroit fait. Voyez FLEURY.

COLLATION, en termes de Palais, fignifie la reprefentation d'une copie à fon original, pour voir fi elle eft conforme, & l'acte qui en rend temoignage, que donne la perfonne publique qui a pouvoir de le faire. Ainfi on met au bas d'une copie, *Collation* a été faite de cette copie à fon original par moi Notaire fouffigné, ce fait rendu. Quand le Notaire declare qu'il en a la minute entre les mains, la *collation* vaut un original.

COLLATION, prononcez COLATION, eft auffi le repas qu'on fait les jours de jûne, au lieu du fouper, & où on ne doit manger que des fruits. *Colation* eft auffi le petit repas qu'on fait en hâte en paffant, quand on n'a pas le loifir de s'arrêter. Voulez-vous prendre un doigt de vin, faire une petite *colation?* *Colation* eft encore le repas qu'on fait entre le dîner & le fouper, que les enfans appellent *goûter.* En Languedoc, & en Poitou, *collation* fignifie le *dejûner.* *Colation* eft auffi ce qu'on prend en allant coucher, un doigt de vin, & des confitures. *Colation* eft pareillement un ample repas qu'on fait au milieu de l'après-dînée, ou la nuit. Il y aura chez le Roi bal, ballet, & *colation.* On a fervi une *colation* lardée, où il y avoit de la viande & des fruits, qu'on appelle autrement un *ambigu.* La nuit on l'appelle à la ville *reveillon*, à la Cour un *medianoche.*

Ce mot vient de *collatio*, dont les Latins ont ufé en cette fignification, en parlant des fobres repas des Ecclefiaftiques faits aux jours de jûne à l'iffuë des conferences qu'on faifoit dans les Monafteres après Vêpres, avec des harangues à l'honneur du Saint dont on folennifoit la Fête. PASQUIER. Par la même raifon Du Cange le derive de *collocutio* ou *conference*; car on pretend qu'originairement la *colation*, n'étoit qu'une conference de pieté qui fe faifoit dans les Monafteres: dans la fuite on introduifit la coutume de faire apporter quelques rafraichiffemens; & par l'excés où l'on porta ces fobres repas, le nom de l'abus eft demeuré, & celui de la chofe même s'eft perdu. Ce mot s'eft depuis étendu à tous les autres repas qu'on fait depuis dîner.

COLLATIONNER. v. act. Ne prononcez qu'une *l* dans ce mot & dans ceux qui fuivent. Donner la collation d'un Benefice. Il n'eft en ufage que dans cette phrafe. L'Ordre de Citeaux dîne bien, mais il *collationne* mal; pour dire, que les Abbayes de cet Ordre ont de grands revenus, mais qu'ils ont peu de Benefices dependans d'eux, dont ils puiffent faire la collation.

COLLATIONNER, fignifie ordinairement, Mettre une copie devant fon original, & les comparer pour voir s'ils font conformes. Tous les anciens titres ne font que des *vidimus*, & des copies *collationnées.* Maintenant on n'ajoûte point de foi aux copies qu'on n'a pas *collationné* parties prefentes ou appellées.

COLLATIONNER, en fait de Librairie, eft, Verifier s'il ne manque point de feuillets à un livre, foit par les fignatures à l'égard des cahiers, foit par les chiffres à l'égard des feuillets.

COLLATIONNER, fignifie auffi, Faire ce petit repas qu'on appelle *colation.* Il eft difficile de fouper, quand on a bien *colationné.*

COLLATIONNÉ, ÉE. part. & adj.

COLLE. f. f. Ce qui fert à joindre, à attacher du papier, du parchemin, du cuir fur du bois, fur de la pierre ou autre matiere femblable. La *colle* ordinaire fe fait avec de la farine detrempée & cuitte avec de l'eau. Elle fert aux Relieurs, Imagers, Selliers, Cordonniers, Vitriers.

Ce mot vient du Grec *colla.* NICOD.

La *colle de gant* fe fait avec des rogneures de gant ou de parchemin bien trempées dans l'eau, & bouillies, qui

sert particulierement aux Doreurs sur bois, & qui peut servir de vernis.

COLLE FORTE, est celle qui se fait avec pieds & peaux de bœuf qu'on fait macerer quelque temps, puis bouillir fort long temps jusqu'à ce que la chair devienne liquide. On la passe à travers d'un gros linge, & on la jette sur une pierre platte où elle se congele, & on la couppe par morceaux. On l'appelle en quelques lieux *colle de cerf*; & Matthiole dit qu'il s'en fait du cuir de toutes sortes de bêtes à quatre pieds. La meilleure est celle qui vient du taureau, qui est blanche & claire, & qui se fait en l'Isle de Rhodes. Elle sert aux Menuisiers pour coller & joindre leur bois, ou les ornemens de gros carton. Il est deffendu par plusieurs statuts d'Artisans, d'employer de la *colle forte* faite avec des rognures ou parures de cuir. Il y a aussi de la *colle à miel*, dont se servent les Doreurs, qu'ils appellent *bature*. On dit aussi d'un homme enrhumé qui crache beaucoup, qu'il crache de la *colle*.

COLLE DE POISSON, est une colle de couleur blanche qui se fait d'une sorte de poisson qui est des plus gros, cartilagineux, & qui n'a point d'os excepté à la tête: il est de la longueur de vingt-quatre pieds & du poids de quatre cens livres. On en prend le cuir, l'estomac, les intestins, les ailes & la queuë: on les fait cuire ensuite sur un petit feu jusqu'à la consistence de bouillie; après quoy on laisse refroidir le tout. La *colle de poisson* desseche & ramolit en quelque maniere. On s'en sert dans les emplâtres glutinatives. En Latin *ichthiocolla*. Les Cabaretiers mettent de la *colle de poisson* dans le vin.

COLLE, signifie parmi le petit peuple, une bourde, une menterie. Ce laquais lui a fiché la *colle*; pour dire, lui a dit une deffaite, une chose fausse.

COLLECTE. s. f. Levée des tailles, ou autres impositions dans une Parroisse. Ce païsan a fait la *collecte* des tailles cette année, il a bien payé les deniers de sa *collecte*. La *collecte* des tailles est censée une charge sordide: à Rome elle étoit honorable. Ce soin appartenoit aux Decurions. L'OYSEAU.

Ce mot vient du Latin *collecta*, qui vient du verbe *colligere*, *ramasser*.

COLLECTE, se dit aussi de l'étenduë des lieux où se doit faire cette levée. Un tel hameau est encore de la *collecte* d'une telle Parroisse, sa *collecte* s'étend jusque-là.

COLLECTE, est aussi une quête de deniers qui se payent volontairement, ou qu'on donne par aumône. Les Dames de la Parroisse ont fait la *collecte* des aumônes qu'on donne pour les pauvres honteux.

COLLECTE, signifie aussi une oraison qui se dit à la Messe après l'Offerte, *eò quòd colligantur oblationes*. On a aussi appellé autrefois *collecte*, le sacrifice de la Messe, à cause que le peuple étoit assemblé pour l'entendre. On tient que les Papes Gelase & Gregoire le Grand ont été les inventeurs des *collectes*.

COLLECTEUR. s. m. Celui qui est nommé par les habitans d'une Parroisse pour asseoir & lever la taille. Les habitans sont contrains solidairement, faute d'avoir nommé des Asséeurs & *Collecteurs*.

COLLECTIF. adj. masc. Terme de Grammaire. Mot qui designe une multitude, encore qu'il soit au singulier. *Troupe*, *compagnie*, *armée*, sont des noms *collectifs*.

COLLECTIVEMENT. adv. D'une maniere collective. L'homme en general se prend *collectivement*, sans considerer les individus.

COLLECTION. s. f. Recueil qu'on fait des plus beaux passages qu'on trouve dans les Auteurs, ou des endroits qui servent à quelque dessein qu'on a entrepris. Il est fort utile aux jeunes gens de faire beaucoup de *collections* pour soulager leur memoire.

COLLECTION, se dit aussi d'un recueil, d'une compilation de plusieurs Ouvrages. Ce Libraire a fait imprimer la *Collection* des Ouvrages d'Erasme, de Cardan, de Gassendi. Le *spicilegium* du Pere d'Achery est une *Collection* de plusieurs pieces curieuses de l'antiquité. Les *Collections* Mathematiques de Pappus Alexandrinus. On attribuë à Isidore la *Collection* des Decretales, & des Epitres des Papes.

COLLEGATAIRE. s. m. & f. Terme de Jurisprudence. Celui, ou celle à qui un legs a été fait en commun avec une, ou plusieurs personnes. Si la chose est leguée solidairement, la portion du *collegataire* mort, ou qui ne l'accepte point, accroît aux autres *collegataires*.

COLLEGE. s. m. Prononcez COLEGE. Nom qu'on donne à l'assemblée de certains corps ou societez. Les Romains avoient le *College* des Augures. Les Chretiens ont le *College* des Cardinaux, qu'on nomme autrement le *Sacré College*. Les Allemands ont le *College* des Electeurs. Il y a trois *Colleges* dans l'Empire, le *College* Electoral, le *College* des Princes, & le *College* des Villes Imperiales. La Chancelerie a le *College* des Secretaires du Roi. Il y avoit autrefois le *College* des 120. Le *College* de Navarre, &c. maintenant ils sont tous reünis.

Ce mot vient, selon Papias, *à societate collegarum*, c'est-à-dire, de plusieurs personnes constituées en la même dignité.

COLLEGE, se dit aussi d'un lieu public & doté de certains revenus, où l'on enseigne les Lettres divines & humaines. L'Université de Paris consiste en 50. *Colleges*, le *College* Royal, le *College* des Jesuïtes, le *College* de Navarre, &c. A Oxford il y a 18. *Colleges* dotez, & rentez; outre sept qui ne le sont point. Il y en a seize à Cambridge, qui ont aussi leurs revenus fixez. CHAMBERLAIN.

COLLEGE, se dit aussi d'un lieu fondé pour y entretenir quelques pauvres garçons, & leur donner moyen d'étudier, sous le nom de *boursiers*. Ils sont conduits par un Principal, sans qu'il y ait aucun exercice, ni Professeurs, comme le *College* de Fortet, de M. Gervais.

On dit d'un homme qui fait paroître une ignorance grossiere, qu'il a bien perdu son temps au *College*. On dit aussi, qu'une chose sent le *College*, quand elle est faite, ou dite, d'une maniere pedantesque. Les gens de Cour renvoyent un Sçavant dans le fond d'un *College*. BOI. Ces ames de *College*, & d'Université sont toûjours armées de Syllogismes pour disputer sur tout. LE P. DAN.

Si le texte est Latin, cite l'original;
Mais non pas s'il est Grec: le Grec sied toûjours mal
Et porte malgré nous nôtre esprit au College.

L'ART DE PRECH.

COLLEGIAL, ALE. adj. Qui sent le College. Cette façon d'agir, de parler, est fort *collegiale*, c'est-à-dire, ne tient point de l'air du beau monde.

On appelle aussi une *Eglise Collegiale*, une Eglise où il n'y a point de Siege Episcopal, & qui est desservie par des Chanoines. St. Martin de Tours n'est qu'une *Eglise Collegiale*. Il y a deux sortes d'Eglises *Collegiales*: les unes sont de fondation Royale, comme les saintes Chapelles, dont le Roi confere les prebendes; les autres sont de fondation Ecclesiastique. Les unes & les autres pour le Service divin se reglent comme les Cathedrales: il y a même de ces Eglises *Collegiales* qui ont des droits Episcopaux. Quelques *Collegiales* étoient anciennement des Abbayes, qui ont été secularisées.

COLLEGUE. s. m. Prononcez COLEGUE. Compagnon en même Magistrature. On le dit proprement des Consuls Romains. C'étoit son *collegue* au Consulat.

Ce mot vient du Latin *collega*.

On le dit aussi de celui qui est associé ou commis avec un autre dans le même emploi. On envoya un tel Seigneur Plenipotentiaire pour la paix, mais on lui donna deux *Collegues*.

COLLER. v. act. Ne prononcez qu'une *l* dans ce mot & dans les suivans. Enduire une chose de colle, l'attacher, la faire tenir à une autre avec de la colle. Il faut bien *coller* cette toile avant que de l'imprimer. Il ne faut *coller* cette image que par les coins.

Coller, au passif, signifie aussi, S'attacher fortement à quelque chose, demeurer long temps en un même état. Ce cavalier est si ferme à cheval, qu'il semble *collé* sur la selle. Cet homme est si studieux, qu'il semble être *collé* sur ses livres. Cet amoureux a eu long temps la bouche *collée* sur les mains de sa Maîtresse.

Collé, ée. part. & adj.

COLLERETTE. s. f. Sorte de petit collet que les femmes portent pour se couvrir la gorge, & sur tout les païsannes & les femmes de basse condition.

COLLET. s. m. Partie de l'habillement qui joint le cou, qui se met autour du cou. On le dit premierement du haut d'un pourpoint qui entoure le cou. Un *collet* de chemise. Un *collet* de manteau, est un morceau de drap qui regne sur le manteau le long des épaules.

Ce mot vient du Latin *collare*.

Collet, est aussi un ornement de linge qu'on met sur le *collet* du pourpoint pour la propreté. A l'égard des hommes, on l'appelle *rabat*. A l'égard des femmes, elles n'en portent plus, mais elles avoient cy-devant des *collets* montez qui étoient soutenus par des cartes, de l'empois, & du fil de fer. On appelle encore une vieille femme critique, un grand chaperon, un *collet monté*. Moliere a fait un plaisant usage de ce mot dans les Femmes sçavantes, où il introduit Belise disant que le mot de *sollicitude* est bien *collet monté*.

En ce sens on appelle *Petit collet*, un homme qui s'est mis dans la reforme, dans la devotion, parceque les gens d'Eglise portent par modestie de petits *collets*, tandis que les gens du monde en portent de grands ornez de points & de dentelles. Et quelquefois il se dit en mauvaise part des hypocrites qui affectent des manieres modestes, & sur tout de porter un petit *collet*.

Collet, se prend quelquefois improprement pour le cou même. Ces Archers ont pris cet homme au *collet*. Ce mâtin saute au *collet* des voleurs. Il s'est jetté à leur *collet*. On le dit aussi de ceux qu'on presse vivement. Je l'ay pris au *collet*, il ne m'a pû refuser ce que je luy demandois.

On dit aussi, qu'on prêtera le *collet* à quelcun, tant au propre, pour dire, qu'on se battra contre lui corps à corps; qu'au figuré, pour dire, qu'on lui tiendra tête en toutes sortes de disputes & de contestations. On dit en ce sens, quand quelcun a fait une bonne affaire, Ce sont cent pistoles qui lui sautent au *collet*. Et figurément on dit d'une raison decisive, qu'elle prend le lievre au *collet*, c'est-à-dire, qu'on n'y peut repondre.

Collet, en termes de Chasse, est un petit filet de corde tendu dans des hayes ou passages étroits avec un nœud coulant, dans lequel les lievres, les lapins, & autre gibier se prennent, & s'étranglent, quand ils y passent. Les *collets* sont deffendus par les Ordonnances de Chasse.

Collet d'étay, en termes de Marine, c'est un tour que l'étay fait sur le ton du mât.

Collet, en termes d'Artillerie, est la partie du canon comprise entre l'astragale & le bourrelet, où le metal est le moins épais. Les Orfevres disent aussi, le *collet* de pied d'une aiguiere, d'un flacon, & autres vaisseaux; c'est-à-dire, la partie par où ils sont attachez à leur pied.

On dit aussi le *collet* d'une cassolette, ou d'autres ouvrages, le cordon, ou autre ornement qui est quelquefois ouvragé, godronné, & renversé, qu'on met en differens endroits de la piece fabriquée.

Collet de veau, *Collet de mouton*, est la partie de ces animaux qui contient les côtes, & de dessus laquelle on leve l'épaule. Le *collet de veau* comprend le quarré, le bout saigneux, & la poitrine.

Collet, ou *Colletin de busle*, est une peau de busle preparée, qui fait une espece de justaucorps sans manches. C'est un vêtement pour les cavaliers, qui leur sert d'ornement & de deffense.

Collet, se dit aussi chez les Artisans, de l'endroit d'une penture dans lequel entre le gond; & en plusieurs choses, de ce qui est le plus haut & éminent, comme d'un chandelier, d'un violon, &c. On appelle aussi *collet* d'une hotte, la partie la plus haute de la hotte, & qui garentit le cou de celui qui la porte.

Collet de marche, c'est en termes de Charpenterie, la partie la plus étroite d'une marche tournante, & par où elle tient au noyau de l'escalier.

Collet, en termes de Jardinage, est la partie de l'arbre qui separe le bas caché par la superficie de la terre, d'avec la tige de l'arbre. *Collet* de la racine, est le haut de la racine, d'où sortent la tige & les principaux jets. Lorsqu'on dit que les feuilles d'une plante sont disposées en *collet*, on entend qu'elles sont placées sur la tige à peu-près comme le *collet* d'un manteau est placé sur le manteau.

Collet de forme de Soulier. C'est la partie de la forme qui repond immediatement au talon.

Collet de Tombereau, se dit de la partie du devant du tombereau qui s'éleve au dessus des gisans.

COLLETER. v. act. Prendre quelcun au collet pour le jetter par terre; le saisir au corps, & s'efforcer de le terrasser. Cyrus soutint l'attaque d'un ours, & l'ayant *colleté* tomba avec lui. Abl. Il se dit aussi fort souvent avec le pronom personnel, pour signifier, Se battre corps à corps, se prendre au collet, pour tâcher de se renverser. Ils se sont *colletez* & gourmez un bon quart d'heure. Scar.

Colleter, en termes de Chasse, signifie aussi, Tendre des collets pour prendre du gibier. L'Ordonnance deffend de *colleter* à peine d'amende.

Colleté. adj. en termes de Blason, se dit des animaux qui ont des colliers d'un émail different.

COLLETIN. s. m. Pourpoint sans manches. On le dit particulierement des *colletins* de buffle.

Colletin, se dit aussi d'un grand morceau de cuir que les Pelerins de St. Jaques & autres, se mettent sur les épaules en maniere de mouchoir de cou, & sur lequel on attache des coquilles.

COLLETIQUES. s. m. Medicamens qui aglutinent & qui conjoignent les parties separées d'une playe ou d'un ulcere, pour les retablir dans leur union naturelle. Ils sont plus dessicatifs que ceux qu'on appelle *sarcotiques*, mais ils ne le sont pas autant que les *epulotiques*. On met parmi les *colletiques*, la litarge, le verdet, l'aloë, la mirrhe &c.

Ce mot vient du Grec *kolleticos*, qui signifie, qui a la vertu de coler.

COLLIER. s. m. Ornement que les femmes portent à leur cou, fait d'un tour de choses precieuses enfilées. Un *collier* de perles fines. Un *collier* d'ambre. Un *collier* de corail.

Ce mot vient du Latin *collare*.

Collier, est aussi un ornement particulier que portent les Chevaliers des Ordres Militaires, qui s'étend bien avant sur leur manteau, & dont ils mettent la figure autour de leurs armes. C'est une chaîne d'or émaillée, souvent avec plusieurs chiffres, au bout de laquelle pend une croix, ou une autre marque de leur Ordre.

Le *collier* du St. Esprit, de St. Michel, de St. Lazare. Maximilien a été le premier des Empereurs qui ait mis un *collier* d'Ordre autour de ses Armes, étant devenu Chef de celui de la Toison; & en France, c'est Louïs XI. qui le premier a entouré ses Armoiries du *collier* de l'Ordre qu'il avoit institué.

Collier, est aussi un cercle de fer, ou de cuir, ou chaîne que portent les esclaves, les Mores, les chiens pour les attacher, ou marquer leur servitude. Cet homme a été dix ans esclave, on voit encore la marque de son *collier*. Les Grands Seigneurs ont des Mores ausquels ils mettent des *colliers* d'argent. Les petits chiens ont des *colliers* de cuir garnis de sonnettes pour empêcher qu'ils ne se perdent. Les chiens qui vont à la chasse au loup ont de gros *colliers* garnis de clous, pour empêcher que le loup ne les étrangle.

En ce sens on appelle au propre, Un *chien au grand collier*, un chien d'attache, ou un chien qui conduit les autres; figurément il se dit d'un habile homme qui a du credit en sa compagnie, & qui entraîne les autres en son opinion. Scarron a aussi parlé,

De ces Auteurs au grand collier,
Qui pensent aller à la gloire,
Et ne vont que chez l'Epicier.

On appelle aussi un *collier* de More, un utencile de table fait en forme de *collier* de More, qui sert à élever ou porter un plat, ou une assiette volante.

On appelle à la boucherie, *collier de bœuf*, une partie de l'épaule de bœuf, qui contient le premier & le second travers, & la jouë du bœuf, dont le premier morceau contient la veine grasse, qui est fort recherché.

On appelle en Architecture, *colliers de perles*, ou d'*olives*, de petits ornemens qui se mettent au dessous des oves, qu'on appelle autrement *patenostres*.

Collier de cheval, est une piece de bois & de cuir rembourrée, qu'on passe autour du cou des chevaux de charrette, de coche, de labour, où on attache les traits pour tirer la charrette, le coche, la charruë. Et on appelle un cheval franc du *collier*, un cheval qui est prompt à tirer sans le secours du fouët.

En ce sens on dit figurément, qu'un homme est franc du *collier*, lorsqu'il sert promptement ses amis, qu'il embrasse leur querelle franchement, & sans marchander, ni se faire prier.

On appelle proverbialement, *collier de misere*, le travail penible qui est l'occupation ordinaire de quelcun. Ainsi on dit, Après s'être bien diverti, il faut aller reprendre le *collier de misere*; pour dire, son travail accoutumé. Quelques-uns appellent aussi le mariage, le *collier de misere*.

Collier d'étai, en termes de Marine, est une grosse corde que l'on met en rond comme une boucle pour y amarrer l'étai.

Collier de ton, est un lien de fer en forme de demi-cercle, qui sert conjointement avec le ton à tenir les mâts de hune, & de perroquet.

Collier, se dit aussi en termes de Botanique, dans la description des anemones doubles. C'est une sorte de cordon qui se trouve dans quelques-unes de ces fleurs, & qui en diminuë le prix.

COLLIGER. v. act. Ramasser, recuellir, extraire. Il ne se dit principalement que des livres & des Ouvrages. Ce Sçavant a *colligé*, a ramassé tout ce qu'il a pu trouver des Ouvrages de Raymond Lulle. Cet écolier a extrait, a *colligé* tous les plus beaux passages de St. Augustin.

Colliger, signifie aussi en termes de l'Ecole, Conclurre, induire, fonder un raisonnement. De tout ce qui a été dit, nous pouvons *colliger* qu'il ne se faut point fier aux promesses de ce monde. Ces deux mots ne sont gueres en usage que parmi les gens de Lettres.

Colligé, ée. part. & adj.

COLLINE. s. f. Ne prononcez point la double *l*. Petite côte élevée au dessus de la plaine. Les vignobles sont ordinairement sur les *collines*. On a fait ce bâtiment sur la *colline* pour avoir l'avantage de la vuë, & le moyen d'y faire des terrasses.

Ce mot vient de *collina*, diminutif de *collis*. Men. Varron dit que *à colendo colles appellarunt*; c'est-à-dire, que le nom de *colline*, vient du culte qu'on rendoit autrefois aux *collines*. St. Augustin parle d'une Déesse *Colline* que l'on adoroit.

On dit proverbialement, qu'un homme a gagné la *colline*; pour dire, qu'il a pris la fuitte, qu'il s'est mis en lieu de seureté.

COLLIQUATION. s. f. Terme de Pharmacie. Action par laquelle on mêle ensemble deux substances solides qui se peuvent rendre liquides par la fusion, ou par la dissolution, comme la cire par la chaleur, les gommes par l'humidité.

Ce mot vient du verbe Latin *liquare*, *colliquare*.

COLLISE'E. s. m. Prononcez COLISE'E. Amphiteatre ovale qui a été bâti à Rome par Vespasien. On y voyoit autrefois des statuës qui representoient toutes les Provinces de l'Empire, au milieu desquelles étoit celle de Rome, qui tenoit à la main une pomme d'or, comme temoigne Ugution. On a aussi appellé *collisée* un autre Amphiteatre de l'Empereur Severe. On faisoit dans ces superbes *collisées* des jeux & des combats d'hommes & de bêtes farouches. Le temps & les guerres ont ruiné ces *collisées*.

Pietre, & barbare collisée,
Execrable reste des Gots. St. Amant.

COLLISION. s. f. Terme dogmatique. Choc, frottement de deux corps qui se fait avec violence. La *collision* des caillous engendre du feu. La *collision* des nuées est cause de l'éclat du tonnerre.

Ce mot vient du verbe *collidere*.

COLLITIGANT, ante. adj. Qui plaide contre un autre. Ce Benefice est contentieux entre cinq ou six *collitigans*. Il y a souvent de la collusion entre les parties *collitigantes*.

COLLOCATION. s. f. Action, jugement par lequel on colloque, on met en un certain ordre, en un certain rang, en un certain lieu. Les creanciers mis en ordre sont payez suivant leur *collocation*. La *collocation* est d'un tel jour. Il a obtenu sentence de *collocation*. Un tel personnage est beatifié, on poursuit en Cour de Rome sa *collocation* au nombre des Saints.

COLLOQUE. s. m. Prononcez COLOQUE. Conference, dispute entre personnes sçavantes pour terminer un point de Religion. On ne s'est servi de ce mot que pour le *Colloque* de Poissi, qui fut fait en l'année 1561. pour tâcher à reünir les Calvinistes à l'Eglise Romaine, & où Theodore de Beze assista.

On le dit aussi odieusement des conferences inutiles. Après bien des entrevuës pour terminer cette affaire, tous ces *colloques* n'ont abouti à rien.

Colloque, en termes de College, se dit de certains Dialogues & Entretiens qui servent à apprendre le Latin aux écoliers. Les *Colloques* d'Erasme, de Mathurin Cordier.

COLLOQUER. v. act. Placer. Il avoit de l'argent à mettre en rente, mais il l'a mal *colloqué*, il l'a donné à un insolvable.

Colloquer, signifie aussi, Mettre en rang, en ordre. Dans les instances d'ordre on *colloque* les creanciers suivant leur hypotheque, suivant leur privilege. Cet homme a été *colloqué* utilement; c'est-à-dire, il y a eu du fonds suffisant sur le prix de la chose venduë pour le payer.

On dit en ce sens, On l'a *colloqué* au nombre des Saints; pour

pour dire, On l'a canonisé. En Astronomie, On a *colloqué* Saturne dans la plus haute region des Planetes. En Logique, Sous quelle Categorie *colloquez*-vous une chose? En Morale, En quel rang *colloquez*-vous une telle vertu, un tel Capitaine?

COLLOQUER, signifie aussi, Etablir. Ce Financier a bien *colloqué* tous ses enfans; il a *colloqué* sa fille, il l'a mariée à un President; il a *colloqué* son fils dans une telle charge. Il ne sçait où *colloquer* son argent. Le mot de *colloquer* en ce sens ne se dit gueres qu'en riant.

COLLOQUÉ, ÉE. part. & adj.

COLLUDER. v. n. Terme de Palais. S'entendre avec quelque partie plaidante au prejudice d'une tierce personne. Les confidentiaires *colludent* ensemble pour ôter le Benefice à un legitime titulaire.

COLLURION. s. m. Sorte d'oiseau. En Latin *lanius minor.* POMEY.

COLLUSION. s. f. Intelligence de deux parties qui plaident en fraude d'un tiers. La *collusion* en matiere Beneficiale est un genre de vacance, une incapacité pour tenir un Benefice. Il y a un titre dans le Droit *de collusione detegendâ.*

COLLUSOIRE. adj. m. & f. Ce qui se fait par intelligence dans la poursuitte d'un procés au prejudice d'un autre. Il est opposant à l'execution de cet arrêt, parcequ'il pretend qu'il est *collusoire* entre les parties principales.

COLLUSOIREMENT. adv. D'une maniere collusoire. Ce procés a été jugé *collusoirement.*

COLLYRE. s. m. Prononcez COLYRE. Terme de Medecine. Remede externe, destiné particulierement pour les maladies des yeux. Il y a de deux sortes de *collyres*, de liquides & de secs. Les *collyres* liquides sont composez d'eaux & de poudres ophtalmiques, comme les eaux de rose, de plantain, de fenouil, d'eufraise, dans lesquelles on dissout de la tuthie preparée, du vitriol blanc ou quelque autre poudre propre. Les secs sont les trochisques de Rhasis, le sucre candi, l'iris, la tuthie preparée &c. qu'on soufle dans l'œil avec un petit chalumeau. On a donné le même nom à des onguens employez pour le même effet, comme l'onguent de tuthie, & plusieurs autres. On le donne aussi, mais improprement, à quelques remedes liquides dont on se sert pour les ulceres veneriens. Les Arabes nomment *sief* les *collyres secs.* *Collyre* vient du Grec *collyrion*, qui est dit, selon *Martinius*, comme de *kollan ton roun*, parcequ'il engluë, il empêche la fluxion.

COLOCASIE. s. f. Plante qui est une espece d'*arum* ou de pied de veau. Sa racine est tubereuse, grosse, grande, le plus souvent double, faite en forme de bouteille, & bonne à manger, laquelle se multiplie en jettant d'autres racines par les côtez. Elle a trois ou quatre feuilles qui sont de la figure, & de la grandeur de celles de nenufar, charnuës, fort nerveuses, attachées à une queuë longue, grosse, & ferme. Sa fleur est d'une seule feuille coupée en maniere de langue, & roulée, blanche, de la longueur du petit doigt. Elle vient naturellement en Egypte & dans les Isles de Candie, & de Chypre, où plusieurs rapportent qu'elle ne fleurit jamais. On en mange dans ces païs-là comme on mange ailleurs des raves. En Latin *arum maximum Ægyptiacum quod vulgò colocasia.*

COLOFANE. s. f. Selon les regles, il faudroit dire *colofone*; mais selon l'usage qui est plus fort que les regles, il faut dire *colofane.* C'est une sorte de gomme dont on se sert pour frotter les archets des instrumens de Musique. Voyez COLOPHONE.

COLOMBAGE. s. m. Terme de Charpenterie. Rang de colombes ou de solives, posées à plomb dans une cloison ou muraille faite de charpente. Tout ce *colombage* ne vaut rien, parcequ'il a quitté la sabliere qui est pourrie.

COLOMBE. s. f. Femelle de pigeon. Le St. Esprit apparut en forme de *colombe* sur la tête du Sauveur, quand il fut batisé par St. Jean. Il faut avoir la prudence du serpent, & la simplicité de la *colombe.* Les femmes par la Loi de Moïse donnoient une paire de *colombes* lors de leur purification. Les Anciens ont fort vanté la *colombe* d'Architas, qui étoit une machine volante en forme de pigeon.

Ce mot vient du Grec *kolumban*, qui signifie, *faire le plongeon.* Cette espece d'oiseau se plaît fort à être mouillée, & à plonger avant le bec dans l'eau.

Ordre de la Colombe. Ordre de Chevalerie fondé en 1379. par Jean I. Roi de Castille. Il fut aboli après la mort du fondateur.

COLOMBE, en termes de Charpenterie, est une solive qu'on pose à plomb dans une sabliere pour faire des cloisons, des maisons, & des granges de charpente.

COLOMBE, est aussi un terme de Tonnelier, qui signifie une piece de bois quarrée, montée sur quatre pieds, au milieu de laquelle il y a un fer qui sert à joindre les fonds & à les raboter.

COLOMBIER. s. m. On dit aussi COULOMBIER. Lieu bâti en forme de tour pour y nourrir des pigeons. Dans la plupart des Coutumes de France le droit de *colombier* n'est pas un droit feodal. Il n'est permis qu'aux Seigneurs qui ont haute Justice d'avoir des *colombiers* à pied. Les autres Seigneurs ne peuvent avoir de *colombier*, à moins qu'ils n'ayent un certain nombre d'arpens de terre. En Normandie le droit de *colombier* est attaché au plein fief de Hautbert. Il n'est pas permis de bâtir un *colombier* sur une roture.

Un *colombier à pied*, est celui qui a des boulins depuis le sommet jusqu'au rez de chaussée. Les autres s'appellent des volets, des fuyes.

COLOMBIER, en termes d'Imprimerie, se dit quand on laisse trop d'espace entre les mots.

On dit, Attirer les pigeons à un *colombier*; ou au contraire, Chasser les pigeons du *colombier*; pour dire, Attirer par quelque amorce, par quelque bon accueil, les chalands dans une boutique, les passans dans une hôtellerie: parcequ'au propre on attire les pigeons étrangers au *colombier*, quand on y met quelque saline, ou autre drogue qu'aiment les pigeons.

COLOMBIERS, en termes de Charpenterie, ce sont deux pieces de bois en dentées qui servent à mettre un navire à l'eau.

COLOMBIN, INE. adj. Espece de couleur qui est du violet lavé, du gris de lin entre le rouge & le violet.

COLOMBINE. s. f. Nom qu'on donne à une plante appellée autrement *ancolie*, & en Latin *aquilegia.* Voyez ANCOLIE. On le donne aussi à la verveine mâle, parceque les pigeons, selon Dioscoride, se plaisent fort auprès d'elle. Voyez VERVEINE.

COLOMNADE. s. f. Peristyle de figure circulaire. On appelle *colomnade* polystile, une *colomnade* composée d'un nombre de colonnes qu'on ne peut compter au premier aspect.

COLOMNAISON. s. f. Terme d'Architecture. C'est ainsi que Blondel appelle la façade d'un bâtiment orné de colonnes.

COLOMNE, ou COLONNE. s. f. Pilier rond fait pour soutenir, ou pour orner un bâtiment, un buffet, un tabernacle, une table, &c. La *colonne* est composée d'une base, d'un fût, & d'un chapiteau qui sert à porter l'entablement. On fait des *colonnes* de bois, de pierre, de marbre, de bronze, de jaspe, de lapis, &c. Il y a des *colonnes* torses, cannelées, embâtonnées, isolées, pour les faire paroître plus grosses, ou plus agrea-

agreables, & detachées. C'est la diversité des *colonnes* qui donne le nom aux cinq Ordres d'Architecture, la Toscane, la Dorique, l'Ionique, la Corinthienne, & la Composite. La *colonne Toscane* est la plus simple, & la plus courte; elle n'a que sept diametres de hauteur. La *colonne Dorique* à 8. diametres. Son chapiteau, & sa base sont un peu plus riches de moulures que la Toscane. La *colonne Ionique* à 9. diametres. Son chapiteau a des volutes, & sa base lui est particuliere. La *colonne Corinthienne* est la plus riche. Elle a dix diametres. Son chapiteau est orné de deux rangs de feuilles avec des caulicoles, d'où sortent de petites volutes. La *colonne Composite*, a aussi dix diametres. Son chapiteau a deux rangs de feuilles, avec les volutes angulaires de l'Ionique. On appelle *colonne Gothique*, un pilier tout rond dans un bâtiment Gothique, qui est trop court, ou trop menu pour sa hauteur; fait sans regles, & sans les proportions necessaires. Philbert de Lorme en a voulu inventer une Françoise, dont il en reste encore quelques-unes au gros pavillon du Louvre vers les Tuilleries; mais il n'a pas été suivi. Les grandeurs & les proportions des *colonnes* se tirent de leurs modules, ou diametres. Blondel enseigne plusieurs manieres de decrire geometriquement, & tout d'un trait, le contour de l'enflure, ou diminution des *colonnes*. On donne aux *colonnes* des noms differens selon leur matiere, ou selon leur figure. Ainsi on appelle *colonne metallique*, toute *colonne* frappée, ou fonduë, de fer, ou de bronze. *Colonne de rocaille*, celle dont le noyau de tuf, de pierre, ou de moilon, est revêtu de petrifications, & coquillages par compartimens. *Colonne d'eau*, celle dont le fût est formé par un gros jet d'eau, qui sortant de la base avec impetuosité, va frapper dans le tambour du chapiteau qui est creux, & en retombant fait l'effet d'une *colonne* de cristal liquide. *Colonne en balustre*, une espece de pilier rond, tourné en balustre, ralongé à deux poires, avec base, & chapiteau, qui fait l'office de *colonne*, d'une maniere Gothique, & peu solide. *Colonne cannelée*, ou *striée*, celle qui a son fût orné de cannelures en toute sa hauteur. *Colonne coloritique*, celle qui est ornée de feuillages, ou de fleurs tournées en ligne spirale à l'entour de son fût, ou par couronnes, ou par festons. On dit *colonne* diaphane, fusible, hydraulique, metallique, moulée, pretieuse, de racaille, de treillage, incrustée, jumelée, par tambours, par tronçons, variée, bandée, cannelée, cylindrique, colossale, composée, diminuée, feinte, feuilluë, fuselée, Gothique, grêle, hermetique, irreguliere, liste, marine, massive, ovale, pastorale, renflée, rudentée, rustique, serpentine, torse, solitaire, isolée, adossée, nichée, angulaire, actique, flanquée, doublée, liée, accouplée, groupée, bellique, chronologique, crucifere, creuse, funeraire, genealogique, gnomique, Hebraïque, Heraldique, historique, honorable, indicative, instructive, itineraire, lactaire, legale, limitrophe, lumineuse, manubiaire, memoriale, meniane, militaire, milliaire, phosphorique, rostrale, sepulchrale, statuaire, symbolique, triomphale, zophorique, &c. Voyez l'explication de chaque mot dans son ordre. L'Ecriture dit qu'il y avoit une *colonne* de feu devant l'Arche. Dans le Temple de la Diane d'Ephese il y avoit 127. *colonnes* toutes d'une piece, de 60. pieds de hauteur. Elles furent toutes dressées aux depens d'autant de Rois.

Ce mot vient de *columen*, qui signifie une piece de bois posée à plomb, qui soutient le faîte d'un bâtiment.

On appelle un ordre, un rang de *colonnes*, quand il y en a plusieurs de suitte dans un bâtiment.

On appelle aussi *colonnes*, les piliers ou les quenouilles d'un lit qui en soutiennent le ciel. On appelle *colonne* de table, une piece de bois tournée qui porte le dessus d'une table.

COLOMNE, se dit aussi d'une construction separée d'un bâtiment, faite en forme ronde, soit d'une, ou de plusieurs pierres, pour servir de quelque monument à la posterité, ou à quelque autre usage. La *colonne* de Pompée près d'Alexandrie est d'une grosseur admirable. La *colonne* de Trajan est le plus bel ouvrage de sculpture qui reste de l'Antiquité. La *colonne* de St. Simeon Stylite, où ce Saint demeura 40. ans debout. La *colonne* de l'Hôtel de Soissons a été faite pour observer les astres; on appelle aussi ces sortes de *colonnes*, qui d'ordinaire sont d'une hauteur extraordinaire, des *colonnes colossales*: elles ne peuvent entrer dans aucune ordonnance d'Architecture.

On appelle les *Colonnes d'Hercules*, les montagnes de Calpé & d'Abila au detroit de Gibraltar, où l'Ocean entre dans la Mediterranée, & où Hercules borna ses voyages.

COLOMNE, en termes d'Anatomie, est cette partie charnuë qui avance au milieu du nez, & qui separe les deux narines.

COLOMNE, en termes d'Imprimerie, est la division des lignes d'une page, ensorte qu'en les regardant de haut en bas, elles sont la figure d'une *colonne*. Les livres qu'on traduit en d'autres Langues, qu'on met à côté pour les comparer ensemble, sont imprimez par *colonnes*. Il y a plusieurs *colonnes* dans la Concordance de la Bible.

COLOMNE DE NUË, en Physique, est une quantité d'air mêlé de vapeurs, & d'exhalaisons, qui sortent avec impetuosité de deux nuës, dont l'une est tombée sur l'autre, & qui en sortent par la nuë inferieure, parcequ'elle est moins condensée, ou moins resserrée que la nuë superieure. Une *colonne d'air*, est une portion d'air, d'une certaine hauteur, & de la grosseur d'un tuyau. Par les diverses experiences qui ont été faites, l'on a trouvé qu'une *colonne d'air* de 500. toises de hauteur, de pareille grosseur que le tuyau où étoit le vif-argent, pesoit trois pouces, une ligne & demie de vif-argent. Ainsi une *colonne* de toute la hauteur de l'air, pese 27. à 28. pouces de vif-argent, & 32. ou 33. pieds d'eau, en supposant le tuyau où est l'eau, ou le vif-argent, de même diametre que la *colonne d'air*.

COLOMNE D'EAU, c'est une grande quantité d'eau élevée par les ouragans qui sortent des terres, lesquelles sont dessous la mer. Les Mariniers les craignent beaucoup, & ce n'est pas sans sujet, puisqu'un navire qui se rencontre en ces endroits, ne peut manquer de perir.

COLOMNE DE FEU ET DE NUÉE. C'étoit un feu qui conduisoit les Israëlites dans le desert pendant la nuit, & une nuée qui les conduisoit pendant le jour. O Eternel, tu cheminois devant eux la nuit en *colonne* de feu, & de jour en *colonne* de nuée. Nombre 14: 14.

COLOMNE, en termes de Guerre, est une division d'une armée qu'on fait marcher en même temps, & vers un même endroit, par des intervalles assez éloignez pour éviter la confusion. Pour faire cette entreprise, il fit marcher son armée sur trois *colonnes*. Il y avoit une *colonne* pour les bagages & l'artillerie.

COLOMNE, se dit figurément de ce qui soutient, qui appuye, qui affermit quelque chose. La justice, la paix, la Religion sont les *colonnes* de l'Etat. Les Saints Peres, les Martyrs sont les *colonnes* de l'Eglise. L'Ecriture dit que la terre est fondée sur de fortes *colonnes*, & qu'elles ne seront point ébranlées. St. Paul dit dans son Epitre aux Galates que Jaques, Pierre, & Jean sont regardez comme des *colonnes* entre les Apôtres. Les grandes *colonnes* de l'heresie étoient encore trop fermes. LE P. D'OR. Possidonius que Ciceron appelle, le plus grand

grand des Stoïciens, souffrit aussi impatiemment qu'un homme du vulgaire, & cette *colonne* du Portique fut ébranlée par une maladie. St. Ev.

COLON. s. m. Terme d'Anatomie. C'est le nom du second des gros boyaux, qu'on appelle autrement *boyau culier*, qui est entre le *cæcum* & le *rectum*. Il va depuis le rein droit jusqu'à la cavité du foye. De là s'attachant au fond du ventricule, & portant sur la rate, il est lié au rein gauche, d'où il descend en forme d'une *S* jusques au dessus de l'os sacré, & va se terminer au rectum. Desorte qu'il enferme presque tous les boyaux grêles. C'est dans ses replis que s'arrêtent & se figurent les excremens. Pour cette raison, quelques-uns font venir ce mot de *cholvein*, retarder. D'autres le tirent de *coilon*, creux, à cause de la grande cavité de cet intestin. Suivant d'autres ce mot vient du verbe Grec *kolazestai*, qui signifie *être tourmenté*, parcequ'il est souvent tourmenté de tranchées & de cruelles douleurs. C'est de lui que la colique a pris son nom.

COLONEL. Anciennement on prononçoit CORONEL. s. m. Officier d'armée qui commande un Regiment d'Infanterie Françoise. *Colonel* du Regiment de Picardie, de Champagne. Ceux qui commandent les Regimens de Cavalerie s'appellent *Mestre de Camp*. Le terme de *Colonel* est venu des Italiens, & des Espagnols.

Colonel, se dit aussi des Regimens de Dragons, qui sont reputez des corps d'Infanterie.

Colonel, se dit encore des Officiers qui commandent des Regimens de Cavalerie étrangere, comme ceux des Cravates.

Colonel, se dit aussi des Regimens de la milice bourgeoise dans les villes. Il y a seize *Colonels* à Paris, & un *Colonel* des Archers de ville.

Colonel General, se disoit autrefois de celui qui commandoit toute l'Infanterie Françoise. Cette charge a été supprimée en 1661. à la mort de Monsieur d'Epernon.

Colonel general de la Cavalerie legere, est le premier Officier de Cavalerie, qui est au dessus des Mestres de Camp qui commandent les Regimens de Cavalerie.

Colonel general des Suisses, est l'Officier qui est au dessus des Chefs des Regimens des Suisses.

Colonel general des Dragons, est celui qui commande tous les Officiers des Dragons.

On appelle *Lieutenant Colonel* dans un Regiment d'Infanterie, le second Officier du corps, celui qui le commande en l'absence du *Colonel*, & qui est à la tête des Capitaines.

Lieutenant Colonel de Cavalerie, est le premier Capitaine d'un Regiment de Cavalerie étrangere, ou de Dragons.

COLONELLE. s. f. C'est la premiere compagnie d'un Regiment d'Infanterie qui porte le drapeau blanc.

COLONIE. s. f. Transport de peuple en un lieu desert & éloigné, ou dont on a chassé les habitans, afin de l'habiter, de le defricher & le cultiver. Les Romains ont envoyé des *colonies* en mille endroits. Mr. Vaillant a rempli un volume *in folio* des medailles que les diverses *colonies* Romaines ont fait fraper à l'honneur des Empereurs qui les avoient fondées. Le symbole ordinaire que les *colonies* faisoient graver sur leurs medailles étoit, ou un aigle, quand on y distribuoit de vieilles legions; ou un laboureur conduisant une charruë attelée de deux bœufs, quand on y envoyoit de simples habitans. On remarque sur toutes les medailles des *colonies* le nom des Duumvirs, qui y tenoient le même rang, & y avoient la même autorité que les Consuls à Rome. Les habitans des *colonies* Romaines avoient droit de suffrage; mais ils n'avoient point de part aux charges, & aux honneurs de la Republique. Les habitans des *colonies* Latines n'avoient point droit de suffrage sans une permission expresse. Les François ont envoyé des *colonies* en Canada. Les Hollandois en ont envoyé beaucoup dans les Indes. Marseille est une *colonie* des Phocéens, ainsi que temoigne Strabon, qui y fonderent une Université en Langue Grecque.

Colonie, se dit aussi du lieu où les peuples se sont établis. Cologne est une *colonie* des Romains. Batavia est une *colonie* des Hollandois en l'Isle de Java, Quebec une *colonie* de François en l'Amerique. Originairement le mot de *colonie* en Latin ne signifioit qu'une metairie, c'est-à-dire, une habitation de païsan avec la terre necessaire pour nourrir sa famille: *quantum colonus unus arare poterat.*

COLOPHONE. s. f. Substance de nature oleagineuse, tirant sur le jaune, aride & friable, composée des restes des resines du sapin & des pommes du sapin, épaissies par le moyen de la coction, & endurcies par le froid. Pour être bonne il faut qu'elle soit luisante, odorante, & qu'étant jettée sur les charbons ardens, elle rende une fumée presque semblable à celle de l'encens. Pline dit que la *colophone* a pris son nom de *Colophone*, ville d'Ionie, d'où elle a été apportée d'abord. On l'a appellée aussi *resine Espagnole*, & *resine Grecque*, selon qu'on l'a apportée de ces regions-là. On appelle aussi *colophone*, la terebentine cuite dans de l'eau jusqu'à ce qu'elle ait aquis une consistence solide. On appelle encore *colophone*, le marc de la terebentine distillée qui demeure au fond de la cornuë. La *colophone* étant les restes des resines, en a aussi les qualitez, mais moins penetrantes. Elle échauffe, desseche, ramollit & aglutine. On en mêle ordinairement dans les emplâtres. Elle sert aussi aux Violons pour frotter leur archet, parceque cela y fait comme autant des dens de scie: ce qui est cause que ces dens touchant sur la corde, la font mieux sautiller & trembler.

COLOQUINTE. s. f. Plante qui pousse des sarmens & des feuilles qui rampent par terre. Ces sarmens sont rudes & canelez. Les feuilles sont aussi rudes, veluës, marquetées de points blancs, decoupées comme celles de la citrouille, & attachées à des queuës longues de deux ou trois doigts. Ses fleurs sont jaunes. Son fruit est fait en forme de pomme, de la grosseur du poing: il contient une pulpe blanche, spongieuse, très-legere & extremement amere. Il n'y a que cette pulpe qui soit en usage dans la Medecine: elle purge avec beaucoup de violence, d'où vient qu'on ne la donne qu'à des personnes robustes & dans des maladies dangereuses, comme sont l'apoplexie, l'épilepsie, le vertige, &c. On en fait des trochisques, qu'on appelle *trochisques alhandal*, en la coupant fort menu, & en la broyant dans un mortier frotté d'huile d'amandes douces; après quoy on y ajoûte la gomme tragacant & le mastic. En Latin *colocynthis vulgaris.*

Ce mot vient du Grec *colocunthé*, qui lui a été donné, parceque la *coloquinte koilian kinei*, c'est-à-dire, remuë le ventre.

COLORANT, ante. adj. Qui colore, qui donne la couleur. Il ne se dit gueres que chez les Teinturiers, qui distinguent toutes les drogues qu'ils employent en *colorantes*, & non *colorantes*. Les drogues *colorantes* du grand & bon teint, sont les pastels de l'Auragais & Albigeois, voüede, indigo, pastel, & graine d'écarlate, cochenille, mesteque, & tesqualle pour les étoffes de prix; cochenille campessiane, ou sylvestre pour les petites étoffes; garence, bourre, ou poil de chevre, terra merita, ou coucoume, gaude, sarrette, genestrolle, & la suye. Les drogues non *colorantes* sont celles qui servent à disposer les étoffes, & à tirer la couleur de l'ingredient *colorant*, comme l'alun, le sel

ou

ou cristal de tartre, l'arsenic, le reagal, le salpêtre, le sel commun, le sel armoniac, le sel gemme ou mineral, l'agaric, l'esprit de vin, le son, la farine de pois, & de froment, l'amidon, la chaux, la cendre commune, ou recuitte, ou la gravelée.

COLORATION. s. f. Voyez COLORISATION. C'est la même chose.

COLORER. v. act. Donner de la couleur. Le soleil commençoit à *colorer* le sommet des montagnes. Le rôt commence à se *colorer*. Les Taverniers sçavent bien *colorer* leur vin.

COLORER, se dit figurément en choses morales. Il n'y a point de si mechante action, qu'un flatteur, qu'un Sophiste ne sache *colorer*. Je ne sçay pas ce que l'on peut dire pour *colorer* tant de violences. PATRU. Si vous me trahissez, ne vous attendez pas que je sois assez bonne pour me payer des excuses dont on *colore* d'ordinaire ces sortes de legeretez. VILL. Valentinien I. n'autorisa la polygamie par un Edit, que pour *colorer* son double mariage. OE. M. Si l'on considere toutes les Comedies, l'on n'y trouvera autre chose que des passions vicieuses, embellies, & *colorées* d'un certain fard qui les rend agreables. NIC. Vous nous payez icy d'excuses *colorées*. MOL.

COLORÉ, ÉE. part. & adj. Apparent. Il faut avoir un titre *coloré* pour se mettre en possession d'un Benefice; autrement il y a intrusion.

COLORIER. v. act. Employer des couleurs, les mêler agreablement pour executer un dessein de tableau. Il ne se dit gueres que chez les Peintres, car en d'autres occasions on dit *colorer*.

COLORIS. s. m. Maniere d'appliquer, de mêler, & de bien placer les couleurs d'un tableau. Raphaël est de tous les Peintres celui qui a eu le plus beau *coloris*. Ce Peintre a le dessein correct, mais il n'a pas le *coloris* assez vif & éclatant. Le *coloris* est ce qui donne les lumieres & les ombres convenables aux parties des objets qu'on veut representer. Il faut pour faire un beau *coloris*, que le clair ne se precipite pas dans le brun, ni le brun dans le clair, & que deux couleurs ennemies ne se touchent pas immediatement. On ne le dit que des tableaux d'Histoire; car on ne diroit pas d'un païsage, que le *coloris* en est beau. Le mot de *coloris* a plus de rapport aux carnations qu'à toute autre chose.

COLORIS, signifie aussi, le teint rouge & vif d'une personne, qui temoigne son embonpoint, sa santé.

COLORIS, est aussi un terme de Fleuriste. C'est la couleur vive & brillante d'une fleur. Il y a dans les fleurs plusieurs sortes de *coloris*. Il y a un *coloris* lustré, il y en a un satiné, & il y en a un velouté. Le brillant du *coloris* est charmant dans les fleurs. Plus le *coloris* des tulippes est lustré & satiné, & plus il est estimé.

COLORISATION. s. f. est un terme de Pharmacie, qui se dit des divers changemens de couleur qui arrivent aux substances en diverses operations de la nature, ou de l'art, comme par les fermentations, lotions, coctions, ou calcinations, &c.

COLORISTE. s. m. Peintre qui entend bien le coloris.

COLOSSAL, ALE. adj. m. & f. Qui est de grande taille. La figure de St. Christophle de l'Eglise de Paris est *colossale*, & gigantesque. On appelle aussi colonne *colossale*, une colonne d'une prodigieuse grandeur, ensorte qu'elle ne peut entrer dans une ordonnance d'Architecture; elle doit être solitaire, comme la colonne de Trajan. On ne les élevoit que pour les Dieux. Neron le premier fit ériger pour lui une statuë *colossale*.

COLOSSE. s. m. Statuë d'airain de grandeur demesurée de la taille d'un Geant. Le *Colosse* de Rhodes étoit une statuë d'Apollon si haute, que les navires passoient à pleines voiles entre ses jambes. C'étoit une des 7. merveilles du monde. Il avoit 70. coudées de hauteur. Ce fut l'ouvrage de Charés disciple du fameux Lysippe. Il fut 12. ans à le faire. Il tomba 56. ans aprés qu'il fut élevé, par un tremblement de terre. On dit que quand les Sarazins prirent Rhodes en 667. on chargea 900. chameaux du cuivre dont ce *Colosse* étoit fait. Il y avoit peu de gens qui pussent embrasser son pouce, &c. Il y a parmi les antiquitez de Rome sept fameux *Colosses*, deux d'Apollon, autant de Jupiter, un de Neron, un de Domitien, & un du Soleil. Il y en avoit un aussi de Mercure dans les Gaules, lequel étoit très-connu. On appelle aussi *Colosse*, un bâtiment d'une grandeur extraordinaire, comme les pyramides d'Egypte. *Colosse*, est dit *para to kolouein ta ossa*, *quòd minuat & retundat oculos*, parcequ'un *Colosse* est si grand, qu'il trouble la vuë: l'œil a de la peine à le considerer tout entier à la fois.

On appelle aussi les hommes de grande taille, les chevaux, & les animaux qui sont d'une grandeur extraordinaire, des *colosses*.

Dame Fourmi trouva le ciron trop petit,
Se croyant pour elle un Colosse.
LA FONT.

COLOSTRE. s. m. Terme de Medecine. C'est du lait caillé dans les mammelles des femmes. On donne aussi ce nom à la maladie que ce lait caillé leur cause.

COLPORTER. v. act. Porter à son cou, ou sur son dos quelque manne, ou balle de marchandises, pour les vendre par les ruës, & par la campagne. Il est permis aux Ramonneurs & autres petits Merciers de *colporter* des marchandises, mais non pas de les vendre en boutique hors des Foires.

COLPORTEUR. s. m. Marchand qui va vendre ses marchandises par les ruës, & qui les porte dans une manne ou cassette penduë à son cou. Les *Colporteurs* vendent des images, des étuis, des ciseaux, des lacets, & autres menuës marchandises. On le dit particulierement des crieurs de gazettes, d'Edits, & autres feuilles volantes, qui sont nouvelles, & d'un prompt debit. Par les statuts des Libraires, il est deffendu aux *Colporteurs* de tenir apprentifs, magazins, ni boutiques, ni imprimerie, ni faire imprimer en leurs noms, mais peuvent porter au cou une balle pour porter de petits livres qui ne passeront pas 8. feuilles brochées, ou reliées à la corde, & imprimées par un Libraire de Paris avec sa marque.

COLTIE. s. m. Terme de Charpenterie. C'est un retranchement au bout du château d'avant d'un vaisseau, lequel descend jusques sur la platte forme.

COLURE. s. m. Terme d'Astronomie, qui se dit de deux grands cercles qui passent par les Poles, & qui semblent n'être inventez que pour soutenir les autres cercles de la Sphere Armillaire. L'un sert pourtant à marquer les Equinoxes, coupant l'Equateur aux premiers degrez du Belier & de la Balance; l'autre les Solstices, en le coupant aux points du Cancre & du Capricorne. Ils sont ainsi nommez de deux mots Grecs *kolos*, c'est-à-dire, *mutilus* ou *truncatus*; & *oura*, c'est-à-dire, *cauda*, comme paroissant avoir la queuë coupée, parcequ'on ne les voit jamais tout entiers sur nôtre horison.

COLYTEA. s. m. Plante dont parle Theophraste. Quelques-uns veulent que ce soit une espece d'épinevinette, & d'autres le sureau de montagne. Elle est fort differente d'une autre plante qu'on appelle *colutea*, & en François *baguenaudier*.

C O M.

COMBAT. s. m. Batterie, different qui se vuide par la voye des armes. Les *combats* de Gladiateurs étoient de cruels spectacles qui divertissoient les Payens. Un *combat* singulier est un duël. Voyez DUËL. Un *combat* de Cavalerie. Un *combat* naval, ou un *combat* de mer, celui qui se fait sur des vaisseaux.

COMBAT SINGULIER, est un *combat* d'un seul contre un seul. Anciennement les procés se decidoient par le *combat*. On étoit persuadé que Dieu n'accordoit la victoire qu'à celui qui avoit le meilleur droit. Cela arrivoit en matiere civile aussi-bien qu'en matiere criminelle. On rapporte que la question, *si la representation a lieu en ligne directe*, s'étant presentée devant le Grand Othon, la decision en fut renvoyée à un *combat*, & au sort des armes. On le pratiquoit particulierement dans les matieres criminelles. On trouve la forme de ces sortes de *combats* dans l'ancien Coutumier de Normandie, & les ceremonies qui s'y observoient. L'accusateur juroit sur la verité de son accusation, & l'accusé lui donnoit le dementi: sur quoy chacun jettoit son gage de bataille en Justice. Alors on constituoit les deux champions prisonniers jusqu'au jour du *combat*. Philippe le Bel defendit ces *combats* en 1303. Cependant le Parlement de Paris ordonna un pareil *combat* entre deux Seigneurs par arrêt de l'an 1386. Et en 1547. Henri II. permit que Jarnac, & la Châtigneraye combattissent en sa presence. Le deffendeur avoit le choix des armes, & s'il n'étoit point vaincu avant le coucher du soleil il étoit absous, & censé victorieux. Cet abus étoit autrefois tellement autorisé, que les Evêques, & les Juges Ecclesiastiques ordonnoient le *combat* dans les choses obscures, & douteuses. PASQ. On rapporte qu'Alfonse Roi de Castille ayant voulu abolir le rit Mozarabique, pour introduire l'office Romain, & le peuple s'y étant opposé, on convint de terminer le different par un *combat*. On donna un champion à chaque rit; le champion de l'office Romain fut vaincu. LA FAILLE.

On dit, qu'un homme est hors de *combat*, lorsqu'il est blessé ou estropié, & qu'il n'est plus en état de combattre.

COMBAT, signifie quelquefois le choc, l'action de ceux qui combattent. En cette bataille le *combat* fut rude, fut sanglant, fut opiniâtre. Dans les premiers temps de la Republique Romaine la vaillance avoit je ne sçai quoy de feroce, & l'opiniâtreté des *combats* tenoit lieu de science dans la guerre. ST. EV. Le naturel ardent de Mr. le Prince l'a fait croire impetueux dans les *combats*. ID. On appelle un assaut sans artillerie, un *combat de main*. Le mot de *combat* n'a pas une signification aussi ample que celui de *bataille*. *Combat* se dit plutôt d'une action particuliere, que d'une action generale entre deux armées.

COMBAT À LA BARRIERE. C'est un exercice de Noblesse, où elle faisoit autrefois des imitations des vrais *combats* dans les joûtes, & tournois.

COMBAT, se dit aussi des animaux. Un *combat* de taureaux, de bêtes farouches.

COMBAT, se dit aussi de toutes les actions par lesquelles une chose en detruit une autre. Il y a un *combat* perpetuel entre les qualitez élementaires, du chaud contre le froid, de l'humide contre le sec. Il se fait un grand *combat* dans la separation de l'ame & du corps.

COMBAT, se dit figurément des choses spirituelles & morales. Toute cette dispute n'est qu'un *combat* d'esprit. C'est un *combat* perpetuel que celui des sens contre la raison. Il y a des gens si ceremonieux, qu'ils livrent un *combat* de civilitez à chaque passage. M. SC. On n'est pas tranquillement scelerat, ni exempt de *combats* interieurs, & d'agitations secretes dans le crime. ST. EV. Que je redoute ces durs *combats* où il faut soutenir la revolte des sens, & s'armer contre son propre cœur. OE. M.

Mais l'on s'efforce en vain par d'assidus combats,
A disposer d'un cœur qui ne se donne pas. CORN.
Croi, qu'il m'en a couté, pour vaincre tant d'amour,
Des combats *dont mon cœur saignera plus d'un jour.*
RAC.

COMBATTANT. s. m. Celui qui combat, ou qui peut combattre. Une armée de cent mille *combattans*.

COMBATTANT, se dit aussi en plaisantant de ceux qui se battent à coups de poing. On fut d'avis de jetter deux ou trois seaux d'eau sur les *combatans*. ABL.

COMBATTRE. v. act. Donner un combat, faire un combat. Ces deux champions ont *combattu* corps à corps. Les escadrons ont *combattu* de pied ferme. Il faut *combattre* avant que d'en recevoir le salaire. Il a *combattu* son ennemi, il l'a desarmé.

COMBATTRE, se dit aussi en parlant du choc de deux armées. Alexandre *combattit* trois fois les Perses en trois fameuses batailles. Les Princes *combattent* pour la victoire, & les soldats pour le Prince. ABL. Si Enée *combat*, c'est par necessité, & moins pour vaincre, que pour achever la guerre. LE P. LE B.

COMBATTRE, se dit figurément des choses spirituelles & morales. Il faut *combattre* pour la Foi. Vous avez long temps *combattu* contre l'injustice, & contre la mauvaise fortune. LE P. D'OR. L'esprit *combat* contre la chair. Il faut *combattre* les opinions erronées. L'Evangile est un langage que je n'entends plus dès qu'il *combat* mon attachement. L. D'AB. A'ELOISE. Je me fortifie d'autant plus contre un ennemi que j'aime, que je sens bien que mon cœur me veut trahir, & ne *combat* qu'à regret. M. SC. Qu'il est dur d'avoir à *combattre* son devoir contre son inclination! L. D'ELOISE A'AB. Du moment que Dieu n'est plus du parti de la vertu *combattuë*, il n'est plus au pouvoir de la volonté de resister. ARN. Il est ridicule de *combattre* serieusement les rafinemens, & les illusions d'une devotion melancolique. M. DE M. Elle avoit assez de vertu pour *combattre* sa passion; mais elle n'en avoit pas assez pour en triompher. VILL.

Ce n'est qu'en ces assauts qu'éclatte la vertu,
Et l'on doute d'un cœur qui n'a point combattu. CORN.
Haï de tous les Grecs, pressé de tous côtez,
Me faudra-t-il combattre *encor vos cruautez?* RAC.
Sçachez que d'une fille on risque la vertu,
Lorsque dans un Hymen son goût est combattu. MOL.
Quand une passion est encore naissante,
On la combat *facilement.* AB. TETU.

On dit encore, *Combattre* la mer, les vens, l'orage. *Combattre* la faim, le froid, &c. On dit, qu'un homme se forge des chimeres pour les *combattre*; pour dire, qu'il se forge de vaines difficultez dans l'esprit. Les gens de College s'agitent jusqu'à la fureur, & *combattent* à outrance pour des syllabes & pour des virgules. BEL.

COMBATTRE, signifie encore, Consulter en soi-même le meilleur parti à prendre. Il a long temps *combattu* pour sçavoir s'il se retireroit du monde.

COMBATTU, UË. part. & adj. Il a l'esprit *combattu*, pour dire, agité de diverses pensées.

Les hommes destinez à gouverner la terre,
Loin de porter un cœur de remords combattu,
Au poids de leur grandeur mesurent leur vertu.
CAPISTRON.

COMBE. s. f. Vieux mot François qui signifioit, *Vallée enfermée entre deux montagnes*. Menage tient qu'il signifioit *grotte*, & qu'il vient du Latin *gumba*.

COMBIEN. Adverbe de quantité, & interrogant. *Combien* y a-t-il de gens en cette armée? *Combien* y vaut le blé? A *combien* cet homme est-il taxé? *Combien* de fois lui ay-je dit, &c. *Combien* y a-t-il de lieuës? *Combien* font ces trois sommes?

Combien, combien *de fois, de douleurs accablé,*
Par tes soins genereux me vis-je consolé?
POËME DE L'AM.

COMBIEN, signifie aussi, A quel point. Vous ne sauriez croire *combien* ce Docteur est utile à son Eglise, *combien* ce pere aime ses enfans. Je sçai *combien* est pur le zêle qui t'enflamme. RAC.

Ce mot vient du Latin *quàm benè.*

On dit absolument, *Combien* cette marchandise? Pourvû qu'elle m'agrée, nous ne disputerons pas sur le *combien.*

COMBIEN, est aussi conjonction, & signifie, Encore que. *Combien* que vous l'ayez desobligé, il ne laissera pas de vous servir. Il est hors d'usage en ce sens.

COMBIEN, subst. est un gigot de mouton, parcequ'en le tenant, on demande *combien.* Les jeunes gens jouënt au *combien.*

COMBINAISON. s. f. Assemblage de plusieurs choses deux à deux.

COMBINAISON, ou COMBINATION, se dit aussi de la variation des nombres, des lettres, des sons en toutes les façons qu'il est possible. Pour dechifrer les lettres, il faut faire une infinité de *combinaisons* de lettres & de syllabes. La *combinaison* de ce vers se peut faire en mille vingt & deux façons.

Tot tibi sunt dotes, virgo, quot sidera cœlo.

La *combinaison* des 24. lettres de l'Alphabet se peut faire en 1391721658311264960263919398102100. façons, comme a montré Mr. Prestet dans son Algebre. Le Pere Mersenne en son Harmonie Universelle a fait la *combination* des sons & notes de Musique jusques à 64. qui est contenuë en 90. chiffres.

COMBINER. v. act. Mettre deux à deux.

COMBINER, signifie aussi, Varier, assembler les choses autant de fois qu'elles peuvent être variées. Il faut que les faiseurs d'Anagrammes combinent plusieurs fois les lettres d'un nom pour y trouver un autre mot.

COMBINÉ, ÉE. part. pass. & adj.

COMBLAN. s. m. Grosse corde qui sert à traîner le canon. C'est la même chose que *combleau.*

COMBLE. s. m. Le sommet, le haut, le faîte d'une maison. Il a fait rebâtir cette maison de fond en *comble.* Les fondemens en sont bons, mais le *comble* ne vaut rien.

COMBLE, se dit particulierement de la charpente & de la couverture d'une maison. En Orient les maisons n'ont point de *comble*, elles sont couvertes en platte forme: en France ils sont pointus, ou en *combles* droits; & maintenant on en fait de brisez ou à la mansarde, qu'on appelle *combles couppez.* On appelle *comble pointu*, celui dont la plus belle proportion est un triangle équilateral par son profil, & qu'on nomme aussi *à deux égouts. Comble à pignon*, celui qui est soutenu d'un mur de pignon en face. *Comble à croupe*, celui qui est à deux arrêtiers, & avec un ou deux poinçons. *Comble de pavillon*, celui qui est à deux croupes, & à un, ou deux, ou quatre poinçons. *Comble coupé, ou brisé*, celui qui est composé du vrai *comble*, qui est roide, & de faux *comble*, qui est couché, & qui en fait la partie superieure. *Comble en dôme*, celui dont le plan est rond, ou ovale, & le profil en pente droite. *Comble à l'Imperiale*, celui dont le contour est en maniere de talon renversé. *Comble plat*, celui qui n'est pas plus haut que la proportion d'un fronton triangulaire. *Comble à potence*, une espece d'apentis fait de deux, ou plusieurs demi-fermes d'assemblage, le tout porté sur le mur contre lequel il est adossé. *Comble en patte d'oye*, une espece d'auvent à pans, & à deux, ou trois arrêtiers pour couvrir un puits, un pressoir. *Comble entrapeté*, ou *entrapezé*, celui qui ayant une large base, est coupé pour en diminuer la hauteur, & couvert d'une terrasse de plomb un peu élevée vers le milieu, où il y a d'espace en espace des trapes, qu'on leve pour donner du jour à un corridor, ou autre piece interposée. Les pignons des logis s'appelloient autrefois *combles* ou *combres*; & ils ont été ainsi nommez, à cause qu'ils étoient couverts de chaume, *à culmis vel calamis*, selon le temoignage de Servius.

COMBLE, se dit figurément en Morale des choses qui sont arrivées au plus haut point où elles peuvent aller. C'est un *comble* de joye, de douleur. Dans toutes les disgraces c'est le *comble* de l'infortune que d'avoir toûjours été heureux. OE. M. Il est parvenu au *comble* des honneurs, de la fortune. Dieu fut obligé d'envoyer le Deluge, à cause que la nature humaine étoit parvenuë au *comble* de l'iniquité. Le *comble* de la misere, c'est de ne la sentir pas. NIC. On eût dit qu'Ozius n'étoit monté au *comble* de la gloire, que pour exposer davantage son renversement aux yeux de tout le monde. HERMAN.

Mais c'est où peut monter la derniere fureur,
D'être au comble *du crime, & n'en voir pas l'horreur.*
QUI.

Et par les envieux un genie excité,
Au comble *de son art est mille fois monté.* BOI.

On dit figurément, qu'un homme est *ruiné* de fond en *comble*; pour dire, qu'il est ruiné, perdu sans ressource.

COMBLE. adj. m. & f. se dit aussi d'une mesure, & de ce qui peut y demeurer au dessus des bords. Le blé se vend à mesure rase, l'avoine à mesure *comble.* On donne le grain au Meûnier en mesure rase, & il le doit rendre en mesure *comble.*

Ce mot vient de *cumulus*, ou *culmen.* NICOD.

COMBLE, en termes de Blason, se dit d'un chef retressi, comme les hameides sont des fasces retressies.

On dit au Manege, qu'un cheval a le pied *comble*, lorsqu'il a la sole arrondie par dessous, ensorte qu'elle est plus haute que la corne.

COMBLEAU. Terme d'Artillerie, qui se dit du cordage propre à tirer le canon, qui est long de 15. toises, gros de quatre pouces & demi de tour, & qui pese environ 70. livres.

COMBLEMENT. s. m. Ce mot ne se trouve que dans Pomey pour signifier l'action de combler.

COMBLER. v. act. Remplir un creux, un vuide, mettre dans un vaisseau autant qu'il en peut tenir. On a *comblé* ce puits qui étoit sec. Les ruines du rempart ont presque *comblé* le fossé. Les assiegeans doivent *combler* les lignes après un siege. Les vallées *se comblent* à la fin par la chute des terres des montagnes.

Ce mot vient de *cumulare.*

COMBLER, signifie figurément, Faire beaucoup de bien, d'honneur à quelcun. Le Roi a *comblé* son favori de bienfaits. Dieu nous *comble* tous les jours de ses graces. Cet homme m'a *comblé* de civilitez. Ce Financier est *comblé* de biens. Ce Prince est *comblé* de gloire. Celui qui est *comblé* de joye, trouve que le temps coule avec precipitation. MALEB. Il faut reconnoître la main invisible qui nous *comble* de biens, & qui se cache à nôtre esprit sous les choses sensibles. ID. La Fortune est si aveugle que parmi la foule où il n'y a qu'un sage, il ne faut pas s'attendre qu'elle aille le démêler pour le *combler* de ses faveurs. L. D'ELOISE A' AB.

Pour mieux faire éclater sa joye, & son amour,
Il combla *de presens tous les Grands de sa Cour.*
RAC.

COMBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

COMBLETTE. ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſe dit de la fente du pied du cerf.

COMBOURGEOIS. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt celui qui a part avec un autre à la proprieté & aux agreils d'un navire. Quand le Maître eſt *combourgeois*, les autres aſſociez ne ſont point reſponſables de ſa baraterie. On a dit auſſi en pluſieurs Coutumes *Combarons*, pour dire, *Conſeigneurs.*

COMBRIERE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt un filet dont on ſe ſert ſur les côtes de Provence pour prendre des thons, palamides, & autres grands poiſſons.

COMBUGER. v. act. Terme de Marine. *Combuger* des futailles, c'eſt les remplir d'eau pour les imbiber.

COMBUSTIBLE. adj. m. & f. Qui eſt diſpoſé à brûler, & facile à prendre feu. La poudre à canon eſt fort *combuſtible.* Les metaux ſe peuvent fondre, les pierres calciner, mais ils ne ſont pas *combuſtibles.*

Ce mot vient de *comburo*, *combuſtus.*

COMBUSTION. ſ. f. Diviſion, diſſention, guerre civile. Pendant la Ligue toute la France étoit en *combuſtion.* Toute la Cour étoit en *combuſtion* dans la querelle de ce favori. Les mauvais rapports mettent les familles, les meilleurs amis en *combuſtion.*

COMEDIE. ſ. f. Piece de theatre compoſée avec art, en proſe, ou en vers, pour repreſenter quelque action humaine; & ſe dit en ce ſens des pieces ſerieuſes, ou burleſques. Il eſt allé à la *Comedie* voir le Cinna, l'Horace, le Miſanthrope, le Tartuffe. Les *Comedies* de Corneille ont un caractere Romain, & je ne ſçay quoy d'heroïque qui leur eſt particulier. Les *Comedies* de Racine ont quelque choſe de fort touchant, & ne manquent gueres d'imprimer les paſſions qu'elles repreſentent. St. Auguſtin s'accuſe de s'être laiſſé attendrir à la *Comedie.* Ces exemples juſtifient que les pieces tragiques ſont compriſes ſous le nom de *Comedies*, lequel eſt devenu general. BOU. La *Comedie* purgée de la turpitude des ſpectacles, & rectifiée ſur le plan d'Ariſtote, eſt un amuſement agreable, qui n'a rien de pernicieux. BOURSAUT. Le premier plan de la *Comedie Françoiſe* eſt dû à Jodelle. Il compoſa une piece qu'il intitula *la Rencontre*; & elle fut repreſentée avec beaucoup d'applaudiſſement en preſence de Henri II. Le Baif produiſit depuis une *Comedie* ſous le nom de *Taillebras.* PASQ. La *Comedie* Italienne ſur nos theatres n'eſt qu'une boufonnerie. ST. EV. La *Comedie* Italienne ne plaît que parcequ'on l'a diſpenſée du ſens commun. LE CH. D'H.

COMEDIE, ſe prend plus particulierement pour les pieces qui repreſentent des choſes agreables & non ſanglantes, & des perſonnes de mediocre condition: comme les *Comedies* d'Ariſtophane, de Terence, le Menteur de Corneille, les Fâcheux de Moliere, les Plaideurs de Racine. La *Comedie* eſt une image de la vie commune. LE P. RA. La *Comedie* eſt un Poëme ingenieux pour reprendre les vices, & les rendre ridicules. BOURSAUT. Ariſtote a defini la *Comedie*, une imitation des plus mechans hommes dans le ridicule. Corneille n'a nullement approuvé cette definition. Car il pretend que les actions des Rois mêmes y peuvent entrer, pourvû qu'il s'agiſſe ſimplement d'interêts d'Etat, ſans aucun danger conſiderable, ou d'une intrigue d'amour. Il ſoutient qu'un Poëme où il n'y a bien ſouvent d'autre peril à craindre que la perte d'une Maîtreſſe, n'a pas droit de prendre un nom plus relevé que celui de *Comedie.* Il a ſeulement ajoûté à ces *Comedies*, où il introduit de grands perſonnages, une épithete pour les diſtinguer des *Comedies* ordinaires. Il les appelle *Comedies heroïques.* Mr. Dacier blâme fort cet expedient. Il maintient que la *Comedie* ne ſouffre rien de grave & de ſerieux, à moins que l'on n'y attache le ridicule; parceque le comique, & le ridicule, ſont l'unique caractere de la *Comedie.*

A cauſe des divers changemens qui arriverent anciennement à la *Comedie*, on a diſtingué. La *vieille*, la *moyenne*, & *l'ancienne Comedie*, la *vieille* où il n'y avoit rien de feint ni dans le ſujet, ni dans les acteurs; la *moyenne*, où les ſujets étoient veritables, & les noms ſuppoſez; & la *nouvelle*, où tout étoit inventé, le ſujet, & les noms. DAC. Quelques-uns conteſtent à la *Comedie* le nom de *Poëme*, ſous pretexte qu'elle n'a ni majeſté, ni élevation: c'eſt une pure converſation. ID. La Tragedie, & la *Comedie* ne furent d'abord qu'une ſeule, & même choſe. Mais après que le grave, & le ſerieux furent ſeparez du burleſque, on s'attacha au premier, & on negligea le dernier. La *Comedie* demeura dans ſon premier chaos, ou ne reçût que des changemens mediocres, pendant que la Tragedie fit de très-grands progrés. Après que la Tragedie eut reçû ſa perfection, on penſa à cultiver la *Comedie.* La vieille *Comedie* ſucceda à Theſpis, & à Eſchyle. Ariſtophane y travailla avec ſuccés. On y reprenoit publiquement les vices, & l'on n'épargnoit perſonne. Cette liberté deplut, & l'on defendit de nommer les perſonnes qu'on joüoit. Alors les Acteurs ſuppoſerent des noms; mais ils deſignoient ſi bien les perſonnes qu'on les reconnoiſſoit ſans peine; c'eſt ce qu'on appelle la *moyenne Comedie.* On fut encore obligé de reprimer cette licence; & cette reforme donna lieu à la nouvelle *Comedie*, qui ne porta ſur le theatre que des aventures feintes, & des noms inventez.

> *Des ſuccés fortunez du ſpectacle tragique*
> *Dans Athenes nâquit la* Comedie *antique:*
> *Là le Grec né moqueur, par mille jeux plaiſans,*
> *Diſtila le venin de ſes traits mediſans.* BOI.
> *Enfin de la licence on arrêta le cours:*
> *Le Theatre perdit ſon antique fureur;*
> *La* Comedie *apprit à rire ſans aigreur.* ID.

COMEDIE, ſe dit encore en un ſens plus étroit, pour une farce, une facetie, où on n'introduit gueres que des valets & des bouffons; pour dire des choſes plaiſantes, & ſans rire. Attendez un moment, dit le Comedien qui annonce, & vous allez avoir la petite *Comedie.*

COMEDIE, ſignifie auſſi l'art de compoſer ou de repreſenter des *Comedies.* Corneille entend bien la *Comedie*, les regles de la *Comedie*, eſt le premier Auteur pour la *Comedie.* Moliere ſçavoit bien jouër ſes propres *Comedies.* Cet homme a du genie pour faire la *Comedie*, pour jouër la *Comedie.*

COMEDIE, ſe dit par extenſion de toute action hypocrite, ou deguiſée, ou plaiſante, ou ridicule. L'amitié n'eſt plus qu'une *comedie*: elle n'eſt qu'en geſtes, ou en grimaces. ST. EV. Cet homme eſt un extravagant qui donne la *comedie* à tout le monde. Ils ont eu une diſpute, une conteſtation qui nous a fait rire, qui nous a donné la *comedie.* Les hypocrites ſe moquent interieurement de la Religion, & en font une *comedie.* OE. M. La vie des Courtiſans eſt une *comedie* perpetuelle; ils ſont toûjours ſur le theatre & ne quittent gueres le maſque. BELL. Le monde eſt une *comedie*; chacun y jouë ſon rôlle. ST. EV.

COMEDIEN, IENNE. ſ. m. & f. Qui fait profeſſion de repreſenter, de jouër des Comedies en public, & pour de l'argent. Les *Comediens* du Roi. Les *Comediens* de campagne. Ce mot eſt dit comme *o kata komas adon*, chantant, recitant ſes pieces par les bourgades, ſelon la coutume des anciens *Comediens.* Avant Theſpis la Comedie n'étoit qu'un tiſſu de contes bouffons; & les *Comediens* qu'il promenoit ſur des charrettes ne diſoient que des injures, ou divertiſſoient le ſpectateur par quelque raillerie groſſiere ou par quelque chanſon obſcene. Eſ-

Eschyle les habilla plus honnêtement, leur chaussa le brodequin, & les fit monter sur un theatre au lieu de charrette.

On dit figurément d'un hypocrite, d'un homme qui sçait bien se contrefaire, & deguiser ses sentimens, que c'est un bon *comedien.* Il signifie une personne dissimulée, & artificieuse, qui jouë plusieurs personnages. On dit d'une femme qui n'étant pas fort reguliere, a un exterieur modeste, & fait la prude, je n'ay jamais vû une si grande *comedienne.* Bou. Tous les successeurs de Zenon & de Diogene ne sont que des *comediens*, & ne se font valoir que par leurs barbes, & leurs manteaux. Mau. Le Duc de Guise dit dans ses Memoires, que le Pape Innocent X. pleuroit quand il lui plaisoit, & qu'il étoit un fort grand *comedien.* Ces trente Cupidons étoient autant d'Amours coquets, qui sont de grands *comediens*, & qui ne ressentent jamais les passions qu'ils temoignent. Sar. Ne vous fiez pas à ceux qui n'aiment la vertu que pour la reputation qu'elle donne: ce sont des *comediens* qui changent d'habits selon les rôles differens qu'ils ont à jouër. Bell. La plupart des Courtisans sont de grands *comediens.*

COMETE. s. f. Corps celeste, & lumineux, qui a une sphere d'une si vaste étenduë, qu'il passe d'un tourbillon dans un autre, & que quand il s'approche de nous, il se rend visible; & quand il s'en éloigne, il est invisible à nôtre égard. Les *cometes* sont au dessus de la lune, & dans la region des planetes, étant elles-mêmes une espece de planetes qui decrivent des orbes par un mouvement perpetuel. Leur corps est solide, & elles tirent leur splendeur de la lumiere du soleil qu'elles reflechissent. Newton. Elle a cela de particulier, qu'elle est accompagnée d'une longue traînée, ou de certains rayons de lumiere, qui est toûjours opposée au soleil; & qui s'affoiblit en s'éloignant: ces rayons sont apparemment reflechis par le corps de la *comete:* c'est ce qui le fait distinguer en trois sortes. La *comete barbuë* est celle qui est orientale au Soleil, & qui se leve devant lui; car alors cette lumiere marche devant le corps de la *comete* en guise de barbe. La *comete caudée* ou à longue queuë, est celle qui est occidentale, & qui paroît après le soleil couché; car alors le corps de la *comete* precede cette traînée. La troisiéme est la *comete à la rose*, autrement nommée *cheveluë*, qui paroît lorsque le soleil & la *comete* sont diametralement opposez, & que la terre est entre deux; car alors cette traînée est cachée derriere le corps de la *comete*, & il ne paroît que quelque peu de rayons autour d'elle en forme de chevelure. Un peu avant que la *comete* cesse de paroître, sa grandeur apparente diminuë, & sa lumiere diminuë peu-à-peu. Les *cometes* tournent d'Orient en Occident autour de la terre, & semblent decrire un cercle parallêle à l'Equateur. Descartes dans son Systême est le premier qui a bien expliqué la nature des *cometes*, en disant que c'étoient des astres qui rouloient autour d'un autre soleil dans un autre tourbillon du monde, lesquels s'approchoient quelquefois de celui-ci, & alors ils paroissoient; & qui s'en éloignoient ensuite, & alors disparoissoient. Bettinus croit que la *comete* n'est qu'un amas de plusieurs petites étoiles, comme celles qui forment la voye de lait. Le Pere Darrouïs a soutenu la même opinion, & dit que ce sont des planetes qui ayant des mouvemens inegaux, se doivent joindre de temps en temps, & se rendre visibles par leur union. Les *cometes* en effet sont assez frequentes. On en compte sept depuis l'an 1298. jusqu'à l'an 1314. & vingt-six depuis l'an 1500. jusqu'à l'an 1543. Il en parut 15. ou 16. depuis 1556. jusqu'en 1597. Ce n'est pas une chose fort rare que d'en voir deux dans une même année. On en vit 4. ensemble en 1529. & on en remarqua 8. ou 9. pour la seule année 1618. Le peuple n'a apperçu que la *comete* de 1680. depuis celle de 1665. mais les Astronomes en ont observé d'autres en 1668. 1672. 1676. & 1677.

Il y a une autre sorte de *cometes* qui est sublunaire, & qui n'est qu'un meteore, & une inflammation des exhalaisons de l'air grossier. C'est une erreur populaire, de croire que les *cometes* soient des causes ou des presages de malheurs. L'apparition des *cometes* ne doit épouvanter personne. Ceux qui avoient besoin de faire peur de la colere de Dieu, ne manquoient pas de soutenir que les *cometes* presageoient de grands malheurs. Voyez sur cela les *pensées diverses* de Mr. Bayle sur la *comete* de 1680. Quelques-uns pretendent que si les *cometes* ne sont pas des presages des évenemens, elles en peuvent être des causes Physiques. La raison est que les *cometes* occupant une si vaste partie du ciel, communiquent à la matiere qu'elles rencontrent, des mouvemens fort differens de ceux qu'elle avoit auparavant: or il peut arriver des changemens dans le monde par les agitations, & les alterations que produit l'influence de la *comete.* Ben. A Mexique & en plusieurs lieux des Indes les peuples faisoient grand bruit de leurs cornets & tambours, quand ils voyoient des *cometes*, s'imaginant par leurs cris les faire fuir, & dissiper. Herrera. Il y a un grand Traité des *cometes* de Joannes Hevelius, intitulé *Prodromus cometicus*, où il explique après plusieurs observations, leur mouvement par une Section conique. Les Sieurs Petit, & Comiers sont des Auteurs modernes qui ont aussi écrit sur les *cometes.*

Ce mot vient du Grec *komitis*, *qui a une longue chevelure.*

Comete, en termes de Blason, est une étoile qui a une queuë flamboyante, ou ondoyante. On la peint d'ordinaire à huit rais. Quelques-uns appellent aussi *cometes*, des étoiles à seize rais, quoyque sans chevelure & sans queuë. On leur donne aussi les épithetes de *caudées* & de *chevelées.* On dit aussi, qu'elle est *herissée*, lors qu'entre les rais il y a de la lumiere qui paroît par de petits traits.

Comete. Jeu de Cartes.

> *L'aimable Iris, qu'on ne peut trop loüer,*
> *Me proposa l'autre jour de jouër*
> *Un Madrigal, en cent points de* Comete.
>
> Ab. Regnier.

COMETÉ, ée. adj. Terme de Blason. C'est un rayon ondoyant comme celui de la Comete à longue queuë. On distingue les pals *cometez* des flamboyans, en ce que les *cometez* sont mouvans du chef, & les flamboyans de la pointe en haut. Une fasce *cometée*, &c.

COMICES. s. m. pl. Assemblée du Peuple Romain dans le champ de Mars, ou pour élire des Magistrats, ou pour traiter des affaires les plus importantes de la Republique. Il y avoit certains jours fixes pour ces sortes d'assemblées qu'on appelloit *comitiaux*, & ils sont marquez par un *c* sur le Calendrier de Jules Cesar. On appelloit *comices* consulaires, l'assemblée où il s'agissoit de créer des Consuls: les autres *Comices* prenoient de même le nom du Magistrat dont on faisoit l'élection, soit d'un Preteur, soit d'un Tribun &c. On distinguoit trois sortes de *Comices: Comitia curiata*, *centuriatia*, & *tributa*; c'est-à-dire, selon que le peuple opinoit, & donnoit son suffrage ou par classes, ou par centuries, ou par tribus.

COMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Comedie. On jouë aujourd'huy une piece *comique.* Terence est le modelle des Poëtes *Comiques.* Moliere joüoit mieux le *comique* que le serieux.

> *Le* comique *ennemi des soupirs, & des pleurs,*
> *N'admet point en ses vers de tragiques douleurs.* Boi.

Comique, se dit aussi de tout ce qui est plaisant, recreatif. Cette avanture, cette querelle est *comique.* L'Histoire *Comique* de Francion écrite par Sorel. Le Ro-

Roman *Comique* de Scarron. Je n'approuve que le *Comique* qui est épuré des obscenitez, & des équivoques; qui est pris dans la nature; qui fait rire les sages, & les honnêtes gens. LA BR. Les proverbes ne sont bons que dans une piece *Comique*. BOU.

COMIQUEMENT. adv. D'une maniere comique. Ces mots ont même étymologie que *Comedie*.

COMITE. s.m. Officier de galere qui commande la chiourme, qui a le soin de faire ramer les forçats. Les *Comites* ne sont point chiches de coups de bâtons. Quelques-uns derivent ce mot de *comes*; d'autres de *commissus*.

COMITÉ. s.m. ou COMMITTÉ. Terme fort usité chez les Historiographes d'Angleterre, qui signifie un bureau composé d'un certain nombre des membres du Parlement, commis pour examiner un bill ou faire rapport d'une requête, ou d'un procés à la Chambre. Quelquefois toute la Chambre est changée en *Comité*, & alors chacun a droit de parler, & de repliquer tant qu'il lui plaît: la matiere dont il s'agit est ainsi mise en contestation, & en deliberation; mais quand la Chambre n'est plus en grand *Comité*, l'on opine regulierement, & il n'est permis à chaque membre de parler qu'une seule fois. Les *Comitez* s'assemblent toûjours aprés dîner.

COMMA. s.m. Terme de Grammaire. C'est une espece de ponctuation qui se marque avec un point & une virgule au dessous. Il fait faire une pause plus longue que la virgule, & moindre que celle des deux points. Les Latins l'appellent *incisum*. *Komma* est un mot Grec qui vient de *kopto*, *seco*.

COMMA, en termes de Musique, est environ la dixiéme partie d'un ton, ou l'intervalle par lequel un demi-ton parfait surpasse l'imparfait, ou le ton parfait surpasse l'imparfait. Il n'est en usage que dans la theorie de la Musique pour faire voir la justesse des consonances; car dans la pratique cette division n'est point sensible à l'oreille. Chaque ton mineur contient dix *comma*. La proportion du *comma* majeur dans la proportion des nombres est de 80. a 81. Celle du *comma* mineur est de 2025. à 2048. Voyez Mersenne & Salomon de Caux.

COMMA. s.m. Oiseau d'Afrique. Il a le cou vert, les aîles rouges, & la queuë noire.

COMMANDANT. s.m. Celui qui commande dans une place, dans un corps, une compagnie de gens de guerre. Le Lieutenant en l'absence du Capitaine, du Gouverneur, est le *Commandant*. Quand des soldats font du desordre, il s'en faut plaindre au *Commandant*. Quand une place est surprise, on s'en prend au *Commandant*, à celui qui est le premier dans la place.

COMMANDATAIRE. Voyez COMMENDATAIRE.

COMMANDE. s.f. Ce qu'on a ordonné d'observer. Il y a dans l'année plusieurs Fêtes de *commande*, qu'on est obligé de chommer. Il y a des jûnes de *commande*, d'autres de devotion, qu'on ne garde que dans les Couvens.

COMMANDE, se dit aussi des ouvrages qu'on a ordonné de faire à un Artisan. On estime moins la marchandise d'étallage, que celle de *commande*, qu'on fait faire exprès pour soi. Un Poëte est à la gêne, quand on lui fait faire des vers de *commande*, quand on l'oblige d'écrire sur quelque sujet. Le genie veut être libre, & ne sçauroit travailler de *commande*. Une piece de *commande* se sent toûjours de la contrainte de l'Auteur.

On appelle en termes de Negoce, *commandes*, les procurations ou commissions d'acheter ou de negocier pour autrui. Il en est parlé dans les Coutumes d'Amiens.

COMMANDE. Terme d'Eglise. Voyez COMMENDE.

COMMANDES, en termes de Marines, sont de petites cordes que les garçons du navire portent toûjours à la ceinture pour servir au besoin. On les appelle autrement *rabans*.

COMMANDEMENT. s.m. Ordre de Superieur. Il faut observer les *commandemens* de Dieu & de l'Eglise. Il faut executer les *commandemens* du Roi, obeïr aux *commandemens* de Justice, des Gouverneurs. Les prieres des Superieurs sont des *commandemens*. On dit aussi, une Fête, un jûne de *commandement*, que l'Eglise nous oblige de garder sous peine de peché mortel. La Religion de JESUS-CHRIST, ne consiste point en controverse; mais dans l'observation de ses *commandemens*. LE CL. Les incredules ne contestent les *commandemens* de Dieu que pour se dispenser de les accomplir. FL. La pieté tempere dans les uns l'austerité du *commandement*, & adoucit dans les autres la servitude, & l'obeïssance. ID.

On appelle *Secretaires des Commandemens*, les quatre Secretaires d'Etat: & on dit, qu'un arrêt, qu'une patente est signée en *commandement*, quand c'est par un ordre exprès du Roi qu'un Secretaire d'Etat les signe.

COMMANDEMENT, signifie aussi, Jussion, injonction expresse qu'on fait à quelcun de la part du Roi, ou de la Justice. Le Roi a envoyé un *commandement* exprès au Parlement de verifier un tel Edit, de recevoir un tel Conseiller. Un tel étoit porteur de son *commandement*. On a fait *commandement* aux bourgeois de prendre les armes, de fermer les boutiques. On a fait *commandement* de par le Roi à ces habitans de payer une telle taxe, une telle contribution.

On appelle au Palais un *commandement*, l'exploit fait par un Sergent en vertu d'un jugement, ou d'une obligation, par lequel il commande à quelcun au nom du Roi & de Justice, de payer une telle somme, de vuider des lieux qu'il occupe, d'exhiber un regître, ou de faire autres choses semblables. Une execution sans un *commandement* prealable est nulle. Pour faire une saisie reelle, il faut qu'il y ait un iteratif *commandement*.

COMMANDEMENT, signifie aussi, le droit, le pouvoir, l'autorité qu'on a d'obliger quelcun à obeïr. Un Marechal de France a le *commandement* en chef sur toute l'armée. Les Marechaux de France cedent l'honneur du *commandement* au plus ancien. Cet Officier a tant de Compagnies, de Regimens sous son *commandement*. Un Maître d'Hôtel a le *commandement* sur tous les Officiers de la maison. On appelle *bâton de commandement*, celui que porte un Officier pour marque du pouvoir que lui donne sa charge. Un bâton de Marechal de France, de Maître d'Hôtel, d'Exempt, &c.

COMMANDEMENT, signifie encore l'empire qu'on a sur quelque chose.

> *Tout l'Univers n'a rien de si charmant;*
> *Et s'il étoit sous mon* commandement,
> *Je quitterois volontiers son empire*
> *Pour vos beaux yeux.*

COMMANDEMENT, signifie aussi, l'art, la science de commander. Ce vieil Officier est un homme de *commandement*, capable de *commandement*. Ce General a le *commandement* beau; c'est-à-dire, doux, agreable: cet autre l'a dur, fâcheux; c'est-à-dire, imperieux, orgueilleux, altier, severe. Vous n'ignorez pas le pouvoir absolu de la Theologie, le ton imperieux, & le stile de *commandement* dont elle traite le peuple Chretien. BALZ. Auguste n'étoit pas de ceux qui font consister la beauté du *commandement* dans la rigueur, & la necessité de l'obeïssance. ST. EV.

COMMANDEMENT, en termes de Guerre & de Marine, se dit de tous les ordres prompts qu'on donne en faisant l'exercice des troupes, ou la manœuvre des matelots. A droite, à gauche, doublez vos rangs, vos files,

files, font les premiers *commandemens* que fait un Major, un Officier qui fait faire l'exercice.

COMMANDEMENT, se dit aussi des avantages qu'on a sur l'ennemi par la disposition des lieux, particulierement par les éminences, & par la hauteur du terrain. Le *commandement de front* est celui d'une hauteur qui est opposée à un poste, qui le bat par devant. Le *commandement de revers*, est celui d'une hauteur qui le decouvre & le bat par derriere. Le *commandement d'enfilade*, c'est celui qui bat & nettoye d'un seul coup toute une ligne droite, comme tout un boyau de tranchée, toute une courtine.

COMMANDEMENT, se dit aussi en termes de civilité, des offres de services qu'on fait à ses amis. Je n'ay pas voulu partir sans recevoir vos *commandemens* pour la Province. Ma personne & mes biens sont à vôtre *commandement*, vous en pouvez disposer. Je suis venu à vôtre *commandement* dès que vous m'avez averti de venir.

COMMANDEMENT, signifie aussi, Abondance de choses dont on peut disposer. Ce Maître d'Hôtel, ce Sommelier font bonne chere à leurs amis, car ils ont le vin & les viandes à leur *commandement*. Une jolie bourgeoise a toûjours des carrosses à son *commandement*, on s'empresse à lui en prêter.

COMMANDER. v. act. & n. Faire des loix, donner des ordres à des inferieurs, qu'ils sont obligez d'executer. Dieu *commande* à toute la nature; il *commande* aux vens & à la mer. Il regit l'accusatif quand il s'agit de guerre. Le Roi *commande* lui-même ses armées. On dit; le General a *commandé* 2. Regimens pour couvrir les fourageurs: & au contraire; le General a *commandé* au Regiment des Gardes de pousser les ennemis: parceque dans le dernier cas il s'agit d'un commandement effectif. Hors de là il regit le datif: j'aimerois mieux être bien dans vôtre esprit, que de *commander* à toute la terre. VOI. Ce Prince étoit digne de *commander* à des Romains, qui eussent encore quelque reste de la vertu de leurs ancêtres. MAIM. Mais quand il se prend dans un sens figuré, ou metaphorique, il gouverne l'accusatif. Il y a une hauteur qui *commande* la ville. On dit aussi; cette montagne *commande* sur la plaine. MEN. BOU.

COMMANDER, se dit subordinément des Puissances temporelles. La vanité d'Alexandre le portoit à vouloir *commander* à tout le monde. Les Romains sembloient nez pour *commander* aux autres. BAIL. Ce Prince sçait l'art de bien *commander*. Les Rois *commandent* dans leurs Etats. Un maître *commande* dans sa maison. Un Prieur *commande* dans son Couvent.

Un cœur né pour servir sçait mal comme on commande.
CORN.

Maître d'un cœur charmé,
Commandez *qu'on vous aime, & vous serez aimé.*
RAC.

COMMANDER, se dit encore du pouvoir, de l'autorité que donne une charge, une commission. L'Amiral *commande* sur la mer, & le Connetable sur la terre. On a donné à un tel Officier cette armée à *commander* en chef. Un tel *commande* les Dragons, les Chevaux-legers, les Mousquetaires. C'est lui qui *commande* un tel Regiment, &c.

COMMANDER, signifie, Donner ordre à des troupes de se tenir prêtes, ou de partir pour aller à quelque expedition. On a *commandé* le Regiment des Gardes pour le 20. du mois prochain. On a *commandé* dix hommes par compagnie pour aller escorter ce convoi.

COMMANDER, se dit encore en parlant de l'avantage que donne quelque éminence pour battre une ville, pour tenir en sujettion toute une Province. Cette citadelle *commande* la ville. Cette place ne peut pas se fortifier, voilà des collines qui la *commandent* de tous côtez. Quand on parle de la force d'une place qui tient une Province, ou un païs en bride, & dans la soumission, alors *commander* regit le datif. Cazal est une place qui *commande* à la meilleure partie de l'Italie. Cette garnison *commande* à toute la frontiere, fait payer des contributions.

COMMANDER, se dit aussi en termes de civilité des offres qu'on fait à ses amis de les servir. N'avez-vous rien à me *commander* pour l'Italie où je vais? Je suis tout à vous, vous n'avez qu'à me *commander*, je suis prêt à vous obeïr.

COMMANDER, signifie aussi, Donner charge à un Artisan de faire expressément quelque besogne. Il a *commandé* une paire de souliers à son Cordonnier. Il a *commandé* une colation, un dîner chez un tel Traiteur.

COMMANDER, se dit figurément en choses morales & spirituelles. L'ame *commande* sur le corps, elle le domine. Il faut *commander* à ses passions. On dit aussi, Il faut se *commander*; c'est-à-dire, se retenir, s'abstenir de faire quelque chose de vicieux. Ceux qui ont sçu *commander* aux autres, n'ont pas toûjours sçu se *commander* à eux-mêmes. ST. EV. C'est la raison qui doit *commander*, & conserver un empire absolu sur tous nos mouvemens. ID. La passion nous *commande* plus fortement que la raison. MONT. L'amour qui *commandoit* chez moi me cede enfin la victoire. B. RAB.

On dit, *Commander* à baguette; pour dire, avec autorité, avec hauteur, par une allusion qu'on fait aux commandemens des Huissiers qui portent une verge, ou une baguette. On dit aussi, Il faut sçavoir obeïr avant que de *commander*; pour dire, qu'il faut être écolier avant que d'être Maître.

COMMANDER. Terme d'Eglise. Voyez COMMENDER.

COMMANDERIE. Voyez COMMENDERIE.

COMMANDEUR. Voyez COMMENDEUR.

COMMANDÉ, ÉE. part. & adj.

COMMANDITE. s. f. Terme de Negoce, qui se dit d'une espece de societé qui se fait entre Marchands, dont l'un ne fait que prêter son argent sans faire aucune fonction d'associé. Toute societé soit generale, soit en *commandite*, doit être par écrit, & l'extrait en doit être enregîtré au Greffe de la Jurisdiction Consulaire. Les associez en *commandite* ne sont obligez que jusqu'à la concurrence de leur part, selon l'Ordonnance de 1673. En vieux termes de Coutumes on appelloit *command*, la charge qu'on donnoit d'acheter ou de negocier quelque chose; & on disoit aussi, Prendre en charge & *command*; pour dire, Recevoir en depôt.

COMMANSURABLE. Voyez COMMENSURABLE.

COMME. Adverbe qui sert à comparer, & signifie, Ainsi, de même. Par ex. Cette femme est belle *comme* le jour. On lui a fait une reception *comme* s'il eût été un Prince. Cela est arrivé *comme* je l'esperois. Il est là *comme* chez lui. Darius s'informoit si Alexandre & *comme* vainqueur, & *comme* jeune Prince, n'avoit rien attenté contre les Princesses. VAU. Cette repetition de *comme* est élegante.

Vous aurez le destin,
De ces fleurs si fraiches, si belles:
Comme *elles vous plaisez, vous passerez* comme *elles.*

Il n'est rien de si beau *comme* Caliste est belle. MALH.
Le *comme* est mal placé là: il falloit mettre *que*. MEN.
On dit aussi, Tout ainsi *comme*.

Ce mot vient de *quomodo*. NICOD.

COMME, est aussi un adverbe de temps pour signifier, Quand, lorsque. Il arriva *comme* nous sortions de table. Il

Il fut arrêté *comme* il pensoit partir. Mais il n'y a que le peuple qui s'en serve ; pour dire, *aussi-tôt* : il arriva *comme* le Roi ; c'est-à-dire, en même temps que le Roi.

Il sert aussi pour la narration. Je vous dirai l'histoire *comme* elle s'est passée. En ce sens il signifie, De la maniere que. Il se pourvoira *comme* bon lui semblera. On lui fera droit *comme* il appartiendra par raison. Il a fait *comme* il avoit de coutume. Cela est *comme* non fait ni avenu.

COMME, se dit aussi pour, En quelque sorte, en quelque façon. Un bon ami est *comme* un autre soi-même. La lumiere est *comme* l'ame des couleurs. Le soleil est *comme* le pere des productions de la terre.

COMME, signifie encore, En qualité. JESUS-CHRIST peut être consideré ou *comme* Dieu ou *comme* homme : *comme* homme il est mort sur la croix pour nos pechez, & *comme* Dieu il a triomphé de la mort. Il peut être aussi consideré *comme* nôtre Mediateur, *comme* Dieu & homme tout ensemble. Dans l'Eglise Romaine on considere le Pape ou *comme* Chef de l'Eglise, ou *comme* Prince temporel. Je vous ay donné ce conseil *comme* vôtre ami. Je vous offre mes services *comme* vôtre serviteur.

COMME, est aussi une espece de supposition, & signifie quelquefois, Parceque. *Comme* il est constant qu'il faut aimer Dieu. *Comme* il n'est pas probable qu'on soit si abandonné, &c. *Comme* ainsi soit que, &c. Ce dernier n'a plus gueres d'usage.

COMME, signifie, A-peu-près. Je tiens cela *comme* certain. Il est *comme* mort.

COMME, se joint quelquefois avec *quoy* ; & alors il signifie, Comment. Je m'étonne *comme quoy* une si sotte pensée a pû vous venir dans l'esprit. *Comme quoy* avez-vous pu vous resoudre à abandonner vôtre patrie ? *Comme quoy* ne vous étes-vous pas laissé persuader ? Mais selon les Remarques de Vaugelas, *comment* est bien plus du bel usage, que *comme quoy*.

COMME, se met quelquefois après *tout*, & alors il signifie, Tout de même, absolument la même chose. Mais on ne l'employe que dans le stile bas & comique.

C'*est justement* tout comme
La femme est en effet le potage de l'homme. MOL.

COMMEMORATION. s. f. Souvenir qu'on a de quelcun ; ce qu'on fait en l'honneur de sa memoire. Le testateur a fait un beau legs à cette Eglise, à la charge de dire tant de Messes, de faire *commemoration* de lui dans les prieres. Je garde cherement ce portrait en *commemoration* de nôtre ancienne amitié. Les Peres ne parlent de l'Eucharistie que comme d'une image de sacrifice, & d'une simple *commemoration* de celui de JESUS-CHRIST. M. DE. M.

COMMEMORATION, est aussi un terme de Breviaire, qui se dit des Fêtes & des Feries dont on ne peut pas faire l'Office tout entier, à cause d'une Fête double qui survient le même jour. Elle se fait par une Antienne, un verset, & une oraison, qu'on dit à Vêpres & à Laudes en l'honneur du Saint ou de la Ferie dont on fait *commemoration*. On fait toûjours *commemoration* des Feries majeures & des Octaves, quand on ne fait pas leur Office propre. Dans le second Memento de la Messe on fait des *commemorations*.

Ce mot vient du Latin *commemoratio*, de *commemorare*.

COMMENCEMENT. s. m. Naissance, principe. Dieu n'a ni fin, ni *commencement*. Cet acte d'hostilité a donné *commencement* à la guerre. Les grandes maisons, les grandes fortunes viennent souvent de petits *commencemens*. L'ignorance du genre humain dans les premiers temps, prouve que l'origine du monde n'étoit pas éloignée, & qu'il avoit eu un *commencement* qui étoit encore fort recent. OE. M. Rome a eu des *commencemens* rudes & sauvages. ST. EV. La fin de notre amitié depend moins de nous que le *commencement*. ID. Pourquoy lit-on avec tant de curiosité l'Histoire des foibles *commencemens* de Rome ? c'est que les Historiens ont sçu y attacher une idée de grandeur. LE P. DAN.

COMMENCEMENT, se dit aussi de ce qui paroît d'abord en chaque sujet ou matiere, de ce qui est la premiere partie d'une chose. Au *commencement* de la journée il faut élever son cœur à Dieu. La memoire a manqué à cet Orateur dès le *commencement* de son discours. Le *commencement* de cette maladie n'étoit qu'une petite fievre. Le *commencement* de la sagesse est la crainte de Dieu. Le sentiment de nôtre misere est le *commencement* de nôtre conversion. L. D'AB. A' EL.

On dit *prendre commencement* ; pour dire, Commencer. Tout ce qui *a pris commencement*, prendra fin. On a bien eu de la peine à decouvrir en quel lieu le Nil *prend* son *commencement*.

COMMENCEMENS, au plurier s'employe assez souvent pour les premieres leçons, les premieres instructions que l'on a reçuës dans quelque art, dans quelque science. Ce jeune homme a de beaux *commencemens* dans la Grammaire, dans la Philosophie, dans la Peinture. Ce Maître lui a donné de bons *commencemens*.

COMMENCER. v. act. & n. Etre le principe; donner la naissance, le commencement à quelque chose ; avoir un commencement. A peine a-t-on *commencé* à vivre, qu'il faut songer à mourir. Une besogne est à demi faite, quand elle est bien *commencée*. Pour se mettre en credit dans le monde, il n'est que de bien *commencer*. Les Rois *commencent* beaucoup d'ouvrages qu'ils n'ont pas le loisir d'achever. La semaine *commence* au Lundi. Le Carême ne *commence* cette année qu'en Mars. Ce discours *commence* bien. La riviere *commence* en un tel lieu. Le Parlement *commence* à la St. Martin. Covarruvias tire ce mot de *cum*, & d'*initiare*. Vaugelas recommande qu'on mette toûjours la particule *à* après le verbe *commencer*, & blâme extrêmement ceux qui disent, *commencer de*. Mais l'usage est contre lui; & nos meilleurs Auteurs preferent même *de*, après le preterit indefini pour éviter le choc de deux *a* : il *commença de* parler fierement : au lieu de, *commença à*. BOU. CORN.

COMMENCER, signifie aussi, Agir le premier ; mettre en action ; donner le branle à quelque chose ; mettre les autres en train. Assez de gens se mêlent de reformer le monde ; & presque personne ne *commence* par soi-même. DAC. Le Chantre *commence* les Pseaumes pour donner le ton au Chœur, & le faire chanter. C'est un tel qui a *commencé* la noise, qui a ému la querelle. Le plus hardi des seditieux qui *commence*, met tous les autres en action. En cette assemblée chacun se regardoit, personne n'osoit *commencer* à ouvrir une proposition qui étoit un peu delicate. Dans la debauche il faut qu'il y ait quelcun qui *commence* pour mettre tous les autres en train de se rejouïr.

COMMENCER, se dit aussi des Maîtres en toutes sortes d'arts, qui donnent les premieres leçons à des écoliers. Pour bien jouër du luth, il faut être *commencé* par un bon Maître. On dit même au Manege, *Commencer* un cheval ; pour dire, lui donner ses premieres leçons.

COMMENCER, s'employe quelquefois absolument. Ce jeune homme a bien mal *commencé*. Est-ce ainsi que vous *commencez* ? S'il continuë comme il *a commencé*.

J'attends de mes Sermons la même recompense ;
En un mot, c'en est fait, Mecredi je commence.
Du moins, Abbé, du moins avant de commencer
Lis encor les conseils que je te vais tracer.
L'ART DE PRECH.

On

On dit proverbialement, Il n'a pas fait qui *commence.*

COMMENCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Une cauſe *commencée*, eſt celle dont on a dejà plaidé quelque temps. En Juriſprudence, une année *commencée* paſſe ſouvent pour achevée.

Mais de ce Roi ſi ſage heritier inſenſé,
Son fils interrompit l'ouvrage commencé. RAC.
Peux-tu dans un beſoin jamais embaraſſé,
Achever, pour un autre, un Sermon commencé?
L'ART. DE PRECH.

COMMENDATAIRE. ſ. m. Oeconome qu'on a mis en poſſeſſion d'un Benefice, pour le regir pendant ſix mois, & le gouverner en attendant qu'on y ait pourvu d'un Titulaire. Le *Commendataire* ſubſiſtoit du revenu de l'Egliſe qu'il adminiſtroit. Tels ſont les *Commendataires* dont on parle en Droit Canon. Autrefois l'adminiſtration des Evêchez vacans appartenoit à l'Evêque le plus proche: ce qui ſe pratique encore entre l'Archevêque de Lion, & l'Evêque d'Auxerre. C'eſt pourquoy on les appelloit Evêques *commendataires.* Cet uſage eſt fort ancien. On trouve des exemples de Prelats *commendataires* dans l'Egliſe Grecque. St. Athanaſe dit de lui-même, ſelon Nicephore, qu'on lui avoit donné en commende, c'eſt-à-dire, en adminiſtration une Egliſe, outre celle d'Alexandrie dont il étoit Evêque. On commettoit le ſoin des Egliſes ſans Paſteur, à un Evêque, juſqu'à que l'on eût élû un ſucceſſeur. Le regitre du Pape Gregoire I. eſt tout plein de ces commiſſions, ou commendes, pendant l'abſence, ou la maladie de l'Evêque, ou la vacance du Siege. Voyez un petit livre intitulé l'Abbé *commendataire.* Il declame violemment contre l'abus qu'on a fait de cet ancien uſage.

Ce mot vient de *commendare, confier, recommander.*

COMMENDATAIRE, eſt en France, un Eccleſiaſtique ſeculier, qui eſt pourvu par le Pape d'une Abbaye, ou d'un Prieuré, avec permiſſion de diſpoſer des fruits à ſon profit pendant ſa vie. Rebuffe appelle ces Beneficiers, des *Abbez Commendataires.* Un *Abbé Commendataire* eſt oppoſé à un *Abbé Regulier.* L'Abbé *commendataire* n'a pas tous les privileges du Titulaire; par ex. il ne peut pas exercer la diſcipline interieure: mais il jouït de tous les droits *honorifiques.*

COMMENDE. ſ. f. eſt originairement dans le Droit, la garde, le depôt, le regime, & l'adminiſtration des revenus d'un Benefice qu'on donnoit à un ſeculier, pour en jouïr par œconomat pendant ſix mois, pour le reparer; ou à un autre Evêque, ou à un ſimple Eccleſiaſtique, pour faire les fonctions paſtorales, en attendant qu'on en eût pourvu un Titulaire. On tient que c'eſt le Pape Leon IV. qui fut auteur des *Commendes* en faveur des Eccleſiaſtiques, qui avoient été chaſſez de leurs Benefices par les Sarazins. On leur confioit la garde, & l'adminiſtration des Egliſes vacantes: St. Gregoire en avoit uſé de même pendant que les Lombards deſoloient l'Italie. Sous la II. Race l'abus des *commandes* devint fort frequent; on donna même les revenus des Monaſteres à des Laïques pour les faire ſubſiſter. Les Evêques auſſi ſe faiſoient donner pluſieurs Benefices, ou Evêchez en *commende*, & c'étoit un pretexte pour les retenir tous, ſans violer directement les Canons. On a retranché une partie des abus; mais on n'a pû abolir abſolument la commodité, & l'uſage des *commendes.* C'eſt un expedient qu'on a trouvé pour lever l'incompatibilité de la perſonne avec la nature du Benefice.

COMMENDE, en France, eſt un vrai titre de Benefice, que le Pape donne à un Prêtre ſeculier pour un Benefice regulier, avec permiſſion de diſpoſer des fruits pendant ſa vie. La *commende* finit par la mort du Titulaire, & le Benefice retourne en Regle. Un Collateur ordinaire ne peut pas donner en *commende* un Benefice. Il n'y a que le Pape, ou les Cardinaux, & quelques Prelats, à qui le Pape a donné un Indult particulier à cet effet, qui puiſſent continuer la *commende*, conferer un Benefice de *commende* en *commende.* Car regulierement il n'y a que le Pape qui puiſſe diſpenſer de la regle, *Regularia Regularibus.* Les Abbayes, & les Prieurez tant ſimples, que conventuels, peuvent être donnez en *commende.* L'Ordinaire peut bien donner un Benefice regulier en *commende*; mais il faut que le Commendataire faſſe confirmer la *commende* dans un certain temps. On ne peut donner en *commende* un Benefice à charge d'ames; c'eſt-à-dire, ni une Cure, ni un Evêché. Le Pape ne peut refuſer un Benefice en *commende* après trois collations du même Benefice en *commende.*

COMMENDER. v. act. Donner un Benefice en commende. Il n'y a que le Pape qui puiſſe *commender* un Benefice, le mettre en commende, le tirer de la Regle pour en pourvoir un ſeculier.

COMMENDERIE. ſ. f. Eſpece de Benefice, ou certain revenu qui appartient aux Ordres militaires de Chevalerie, que l'on confere aux anciens Chevaliers qui ont rendu des ſervices à l'Ordre. Il y a des *Commenderies* de rigueur qu'on obtient en ſon rang; & les autres de grace, que le Grand Maître donne par avance à celui qu'il choiſit dans l'Ordre. Les *Commenderies* de Malthe, de St. Lazare. Il y en a auſſi pour des Religieux dans les Ordres de St. Bernard, comme de Calatrava, & d'Alcantara dans l'Ordre de St. Anthoine, &c. Le Roi a érigé en *Commenderies* pluſieurs Leproſeries & Hôpitaux qu'il a joins à l'Ordre de St. Lazare.

COMMENDEUR. ſ. m. Chevalier qui eſt pourvu d'une de ces Commenderies.

COMMENDEUR, eſt auſſi un Prelat, un Eccleſiaſtique qui eſt aggreé par honneur dans les Ordres des Chevaliers, comme dans l'Ordre des Chevaliers du St. Eſprit. Il y a quatre Prelats *Commendeurs.*

COMMENSAL. adj. C'eſt une épithete qui ſe donne aux Officiers du Roi qui ont bouche à Cour, qui ſervent actuellement près de ſa perſonne. Le privilege du *Committimus* du grand Sceau n'étoit autrefois attribué qu'aux Officiers *Commenſaux* de la Maiſon du Roi.

Ce mot vient du Latin *Commenſalis*, ſignifiant *qui mange à la même table.*

COMMENSURABLE. adj. Terme de Geometrie, ſe dit de deux quantitez rapportées l'une à l'autre, qui ſe peuvent meſurer par une meſure commune, en telle ſorte que la meſure étant pluſieurs fois repriſe ſur l'une & ſur l'autre, il n'y ait en l'une ni en l'autre aucune partie de reſte. Ainſi un pas, & une toiſe ſont *commenſurables*, parceque l'on peut donner une troiſiéme quantité pour meſurer l'un & l'autre: le demi-pied par ex. pris cinq fois fait le pas, & pris douze il fait la toiſe. Euclide au livre 10. des Elemens a traitté des grandeurs *commenſurables* & incommenſurables.

Ce mot vient du Latin *commenſurabilis, commenſura, menſura, metior.*

COMMENT. adv. De quelle maniere, de quelle ſorte. *Comment* tout le monde ſe porte-t-il chez vous? *Comment* avez-vous paſſé la journée? Il ne m'a pû dire *comment* cela s'eſt paſſé. Vaugelas a remarqué qu'on peut dire quelquefois indifferemment *comme*, & *comment*; par ex. vous ſçavez *comme* il faut faire, ou *comment* il faut faire. Mais ſouvent cela feroit une équivoque. Quand on dit, voyez *comment* il travaille, cela tombe ſur la maniere dont il travaille: & ſi l'on dit en raillant, voyez *comme* il travaille, cela tombe ſur la perſonne, & fait entendre que celui qui doit travailler,

ler, ne travaille point, ou qu'il ne travaille point comme il faut. Chev.

Comment, sert aussi d'exclamation. On l'employe pour exprimer quelque mouvement de l'ame; comme lorsque l'on est étonné ou indigné de quelque chose. *Comment* est-il possible qu'il y ait des hommes si scelerats? *Comment* avez-vous la hardiesse de me parler de la sorte? *Comment* Diable! à trente pas d'elle on brûle comme dans un four. Voit. *Comment!* vous avez le front de soutenir une telle fausseté.

Comment, signifie quelquefois, Comme. Tous les titres des Chapitres des anciens Romans & Historiens commencent ainsi, *Comment* le Roi Perion, *Comment* Amadis, &c. En ce sens il vieillit.

Comment, signifie aussi quelquefois, Pourquoy, par quelle raison. Je ne puis comprendre *comment* il a rompu avec moi. Si cela est, *comment* lui avez-vous demandé cette somme? *Comment* vous adressez-vous à moi, plutôt qu'à un autre?

COMMENTAIRE. s.m. Interpretation, glose, addition qu'on fait à un Auteur obscur ou difficile, pour le rendre plus intelligible, plus clair, pour suppleer à ce qu'il n'a pas bien expliqué, ou qu'il supposoit être connu. Perse est un Poëte obscur, qui a bon besoin de *Commentaire.* Les Auteurs très-anciens ne se sçauroient gueres entendre sans *Commentaire.* Savilius a fait un *Commentaire* de 300. pages in quarto, pour expliquer les huit premieres Propositions d'Euclide. C'est la paresse des hommes qui a encouragé le pedantisme à grossir plutôt qu'à enrichir les Bibliotheques, & à faire perir le texte sous le poids des *Commentaires.* La Br.

Commentaire, se dit aussi de quelques Histoires écrites par ceux qui y ont eu la plus grande part: comme les *Commentaires* de Cesar, de Montluc. On a quelquefois appellé *Commentaires*, des livres composez sur un sujet particulier. Kepler a écrit un excellent livre des *Commentaires* de Mars, qui contient les observations des mouvemens de cette Planete.

Commentaire, est aussi l'addition que fait de son crû à une histoire, ou à un conte, celui qui la recite; ou les diverses reflexions & raisonnemens que chacun fait à sa fantaisie sur les actions d'autrui. Avoüez-le, vôtre Sonnet étoit bien mal sans *commentaire.* G. G. J'ay entendu reciter cette affaire autrement, ce que vous dites est un *commentaire* que vous y faites. Quand Charles-Quint fit son abdication, les peuples firent d'étranges *commentaires* sur sa retraitte.

COMMENTATEUR. s.m. Celui qui écrit pour expliquer un livre ancien ou obscur, ou pour y faire quelques additions ou supplemens de ce qui y manque. Presque tous les *Commentateurs* expliquent les legeres difficultez de leur texte, & passent par dessus les grandes. Tostat a été un grand *Commentateur* de la Bible. Accurse, Balde, Bartole, Cujas, sont des *Commentateurs* du Droit Romain; Averroës, St. Thomas, d'Aristote; Servius, Lacerda, de Virgile, &c. Il arrive d'ordinaire qu'un *Commentateur* se consume à supposer à son Auteur des beautez à quoy il n'a point songé, & à l'enrichir de ses propres pensées. Oe. M. Les *Commentateurs* rebutent, parcequ'ils sont trop abondans, & d'ordinaire chargez d'une vaine, & fastueuse érudition. La Br. Les *Commentateurs*, peuple superstitieux, admirent toutes les expressions d'un Auteur qu'ils ont choisi pour l'objet de leur culte. Font. Bien souvent les *Commentateurs* entassent une litterature mal choisie, qui ne sert qu'à fatiguer les Lecteurs, & s'amusent à prouver des choses qu'il vaudroit mieux ignorer éternellement, que d'avoir la peine de les lire. Oe. M.

COMMENTER. v. act. Faire un Commentaire. Pererius a *commenté* la Genese. Maldonat a *commenté* les Evangiles. Cornelius à Lapide a *commenté* les Epitre de St. Paul.

Commenter, signifie aussi, Ajoûter à la verité de quelque chose, la deguiser, la tourner à sa maniere. Il se prend d'ordinaire en mauvaise part. Il ne faut point *commenter* sur les actions de nos superieurs. Il faut rapporter la vertié nuëment telle qu'elle est sans y *commenter.*

Commenté, ée. part. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *comminiscor*, *commentus sum.*

COMMER. v. n. Faire une comparaison. Il ne se dit qu'en stile familier, & en matiere odieuse. Je vous prie, Monsieur, ne *commons* point, ne faisons point de comparaison. Ce mot peut venir de *comme.* Quand on veut faire quelque comparaison, on dit *comme.*

COMMERCE. s.m. Negoce, trafic d'argent ou de marchandises, qu'on fait à dessein de profiter sur les remises, la vente ou l'échange qu'on en fait. Un tel Banquier fait un grand *commerce* d'argent. Ce Marchand fait le *commerce* en gros; celui-cy ne le fait qu'en detail. Le *commerce* d'Orient est celui qui se fait par la Mediterranée à Alexandrie, à Smirne, à Alep. Le *commerce* des Indes, celui qui se fait à Surate, à Batavie. Le *commerce* du Nord, celui qui se fait à Lubec, Dantzic, à Arcangel, &c. Toute la richesse des Hollandois vient d'avoir bien exercé le *commerce.* Le Consul du Cairo est celui qui fait tout le *commerce* du sené. Anciennement tout le *commerce* se faisoit par échange. Dac.

Ce mot vient du Grec *kommerkion*, qui signifie *permutation.*

Commerce, signifie aussi, la negociation, l'intelligence qui est entre les Etats. Les Anglois ont rompu le *commerce* avec la France. On a rappellé l'Ambassadeur d'Espagne, il n'y a plus de *commerce*, plus de Traitté à faire entre ces deux nations.

Commerce, se dit aussi de la correspondance, de l'intelligence qui est entre les particuliers, soit pour des affaires, soit pour des études, ou simplement pour entretenir l'amitié. Ce Sçavant a *commerce* avec tous les habiles gens de l'Europe. Ces amis ont un *commerce* d'esprit, & d'amitié ensemble. Il y a quelque chose de plus aisé, & de plus poli dans le *commerce* des femmes, que dans celui des hommes. Oe. M. Nos yeux faisoient un *commerce* continuel de regards éloquens. Vill. Cette devote en fuyant le faste, & le tumulte, s'est reservé un *commerce* delicat, & choisi. De Vill. Dieu est le seul mediateur de tout le *commerce* entre l'ame & le corps. Fon. Quand on prend le parti de la retraitte, on se retranche sur un petit nombre d'amis, d'un *commerce* libre, aisé, & agreable. Le P. Ch. La vie est languissante sans le *commerce* des femmes. Oe. M.

Laissons pour les petites ames
Le commerce *rampant des soupirs, & des flâmes.* Corn.

On dit en ce sens, le *commerce* de la vie, le *commerce* du monde, en parlant des choses qui entretiennent la societé civile, des manieres d'agir qui s'observent dans le monde. La science commence un honnête homme; & le *commerce* du monde l'acheve. St. Ev. La vie de la plupart des hommes n'est qu'un *commerce* de complimens, & de flateries, pour se tromper les uns les autres. Bell. La Providence entretient la charité parmi les hommes par le *commerce* de secours, & d'assistances mutuelles qu'ils se rendent. Fl. Le monde est un *commerce* d'apparences de bonne foi, & de tendresse. Oe. M. Il n'est pas necessaire de rompre tout *commerce* avec les hommes pour s'unir à Dieu. St. Ev. Les beaux esprits ne sont pas toûjours les plus commodes pour le *commerce.* Bell. La nature donne une partie de l'esprit, & le *commerce* du monde l'autre. Le Ch.

Ch. de M. Il n'y a presque dans le monde qu'un *commerce* honteux de semblans d'amitié. Oe. M. Il est difficile de conserver l'esprit Ecclesiastique dans le *commerce* du monde, & de conserver son innocence dans un air si contagieux. Herman. On dit, qu'un homme est de bon *commerce*; pour dire, qu'il est franc, de bonne foi, qu'on peut traitter avec lui en toute sureté. On le dit aussi des paroles. Ce mot n'entre point dans le *commerce* des honnêtes gens.

Commerce, se prend aussi en mauvaise part, pour dire, un vilain negoce, une frequentation illicite. Cette vieille est scandaleuse, on dit qu'elle fait un vilain *commerce*. Il faut rompre tout *commerce* avec les gens de debauche, si on veut s'affermir dans le bien.

Il est un pur amour dont les vœux innocens,
S'élevent au dessus du commerce *des sens.* Corn.

COMMERCER. v. n. Trafiquer, negocier. Ce Banquier *commerce* d'argent. Ce Marchand ne *commerce* que d'épiceries, que de soyes, &c.

COMMERE. s. f. Femme ou fille qui ont tenu avec quelcun un enfant sur les fons de Batême. Celui qui a été le parrein d'un enfant, est le compere de celle qui en est la marreine, & reciproquement la marreine, est la *commere* de celui qui en a été le parrein. Le pere & la mere de l'enfant sont comperes & *commeres* de ceux qui ont été parreins, ou marreines de leurs enfans. Il y a alliance spirituelle entre le pere de l'enfant, & la *commere* qui a servi de marreine; ils ne se peuvent marier sans dispense.

Commere. Ce mot aussi-bien que celui de compere, se dit dans les apologues, des animaux entre lesquels on suppose de l'union & de l'amitié.

L'onde étoit transparente;
Ma commere *la carpe y faisoit mille tours*
Avec le brochet son compere. La Fon.

Commere, se dit aussi d'une femme de basse condition qui s'ingere de parler de tout, & qui veut sçavoir toutes les nouvelles du quartier. Connoissez-vous cette femme? c'est une *commere*, une vraye *commere*. On dit aussi d'une femme qui se mêle de tout metier; C'est une bonne *commere*.

On dit proverbialement, Tout va par compere & par *commere*; pour dire, que c'est la faveur, & la recommandation qui font tout.

COMMETTRE. v. act. Faire une faute, pecher. Il faut s'accuser à son Confesseur de ce qu'on a *commis* contre Dieu & le prochain. Il se *commet* tous les jours mille contraventions contre les loix & les reglemens. Il ne se *commet* gueres de grands crimes impunément. Lucrece se tua par la honte du crime qu'on avoit *commis* en elle, quoyqu'il n'eût pas été *commis* avec elle. Le Mait.

Commettre, signifie aussi, Confier quelque chose à la prudence, à la fidelité de quelcun. Cet homme est habile, on lui peut *commettre*, confier les negociations les plus importantes. Il a *commis* la conduitte de son fils aux soins, à la vigilance de ce Gouverneur, de ce Precepteur. Dieu a *commis* son Eglise à la conduitte des Prelats.

Commettre, signifie aussi, Employer à quelque recouvrement, à quelque negoce, au regime de quelque chose. Ce Financier a *commis* plusieurs personnes en plusieurs Bureaux pour la recette des droits du Roi. Il faut qu'un Marchand ait des gens bien entendus pour les *commettre* à ses manufactures. On n'a trouvé personne pour *commettre* à ce regime, à l'administration de ces biens vacans.

Commettre, signifie encore, Donner pouvoir d'exercer une charge de Judicature, ou autre charge en la place d'un Titulaire. On a interdit un tel Baillif, & il a fallu *commettre* à sa charge. S'il neglige de se faire recevoir, on *commettra* à sa place. Un Intendant a pouvoir de *commettre* & de subdeleguer.

Commettre, se dit aussi au Palais, du pouvoir qui est donné par des Juges à des Officiers particuliers de leur Corps, ou à des étrangers, de faire le rapport ou l'instruction d'une affaire. Le Pape *commet* des Prelats du Royaume pour juger les appellations qui lui sont devoluës, pour faire la fulmination de ses Bulles. Les Presidens *committent* des Conseillers pour faire des informations, des instructions à la barre des adjudications, pour voir des procés, & les examiner, & en faire le rapport. Ils *commettent* des Juges de la Province pour faire des visites, des descentes, des arpentages, pour avoir des éclaircissemens sur les affaires. Les Parlemens ne *commettent* que des Juges Royaux, & jamais de subalternes. C'est Mr. le Chancelier qui *commet* les Rapporteurs au Conseil. Un tel Maître des Requêtes a été *commis* pour Rapporteur. C'est lui qui *commet* les Juges, c'est en son nom qu'ils prononcent. Patru.

Commettre, en ce dernier sens se dit aussi quelquefois absolument. C'est aujourd'huy que Mr. le Chancelier *commet*. Pour dire, C'est aujourd'huy que Mr. le Chancelier nomme ceux qui doivent rapporter les instances devant lui.

On dit aussi, *Commettre* quelcun; pour dire, hasarder, l'exposer à recevoir quelque mortification, quelque revers. N'ayez pas peur que je vous *commette* jamais. Sur tout je vous prie de ne me point *commettre*. Le Prince de Condé fuyoit le combat: il craignoit de *commettre* sa reputation de vieux Capitaine, avec la bouillante ardeur, & la reputation naissante d'un jeune Prince. Mem. de Temple. Il parle du Prince d'Orange.

On dit encore, *Commettre* deux personnes l'une avec l'autre, pour dire, les brouiller, les mettre mal ensemble. Il a fort imprudemment *commis* le pere avec le fils. C'est un indiscret qui *commet* tous les jours ses meilleurs amis les uns avec les autres.

On dit aussi, *Commettre* le nom & l'autorité de quelcun; pour dire, les employer en des choses de peu de consequence, ou les exposer mal à-propos au mepris de ceux auprès desquels on les employe.

Dans un sens à-peu-près semblable, on dit, *Commettre* les armes du Prince, *commettre* la fortune de l'Etat; pour dire, les exposer mal à-propos au hasard.

Commettre, se dit aussi fort souvent avec le pronom personnel, pour signifier, Se mettre au hasard, s'exposer à quelque deplaisir, à quelque danger; entrer en comparaison avec quelcun. Il ne crut pas se devoir *commettre* pour si peu de chose. Le maître n'a pas fait semblant d'entendre les insolences de son cocher, de peur de se *commettre* avec un yvrogne. Un Prince ne se doit jamais *commettre* avec un plus puissant que lui. Ne vous *commettez* point avec cet homme-là, il vous mal-menera. Abl.

Commis, ise. part. pass. & adj.

COMMINATION. s. f. Ce mot se trouve dans Tachard pour signifier Menace. En Latin *comminatio*.

COMMINATOIRE. adj. m. & f. Terme de Palais. Clause ou peine apposée dans une loi, dans un Arrêt, dans une Lettre de Chancelerie, qui porte une peine dont on menace les contrevenans, qu'on n'execute pourtant pas à la rigueur. Quand on enjoint à un banni de garder son ban à peine de la hart, c'est une peine *comminatoire*; on ne le pend pas pour cela, quand il ne l'observe pas; mais on lui fait une iterative injonction de le garder: & le temps de son ban n'est compté que du jour du second arrêt.

Ce mot vient du verbe *comminari*, *menacer*, qui vient de *minæ*, *minarum*, *menaces*.

COMMIS, ise. part. & adj. Crime *commis*. Juge *commis*. Affaire *commise*.

On

On dit auſſi, qu'une perſonne ou une Communauté ont leurs cauſes *commiſes*, quand elles ont droit ou privilege de plaider en certaine Juriſdiction. Ainſi ceux qui ont un droit de *Committimus*, ont leurs cauſes *commiſes* aux Requêtes du Palais & de l'Hôtel. L'Univerſité a ſes cauſes *commiſes* au Châtelet de Paris. Les Religieux de Clugni & de St. Maur les ont *commiſes* au Grand Conſeil. Les Ducs & Pairs, l'Hôtel Dieu, & l'Hôpital General les ont *commiſes* en premiere inſtance à la Grand'-Chambre.

COMMIS. ſ. m. Celui à qui le Superieur a donné quelque charge, quelque emploi, quelque maniement ou recouvrement à faire. Les Secretaires d'Etat, les Financiers ont des *Commis* dans leurs Bureaux; des *Commis* aux portes, aux Doüanes; des *Commis* ambulans; des *Commis* aux Recettes. Les Greffiers ont des *Commis* dans les Greffes. Les *Commis* au Greffe du Conſeil & dans les Parlemens ſont des Officiers titulaires. Les Marchands appellent quelquefois *Commis*, leurs Facteurs, pour leur donner un nom honorable.

COMMISE. ſ. f. Terme de Juriſprudence feodale. Confiſcation d'un fief. La denegation du vaſſal faite à ſon Seigneur de tenir un fief mouvant de lui, ou la violence du vaſſal ſur ſon Seigneur, emporte la *commiſe*, ou confiſcation de plein droit. Ce fief tombe en *commiſe*. Le fief, le cens ou bourdelage eſt auſſi *commis* & acquis au Seigneur feodal par le forfait du vaſſal, ou ſon deſaveu.

Ce mot vient de *commiſſum*, qui ſignifie *confiſcation*, dont il y a un titre exprés dans le Digeſte, qui eſt le 4. du 39. liv.

COMMISERATION. ſ. f. Pitié, compaſſion qu'on a de quelque perſonne qui ſouffre. Cette famille ruinée merite de la *commiſeration*. Les ſoldats à la priſe d'une ville n'ont aucune *commiſeration*, ni pour l'âge, ni pour le ſexe. Un bon Avocat doit porter les Juges à la *commiſeration*. Des airs ſuperbes, ni une *commiſeration* affectée, ne conviennent point à un vainqueur genereux. Oe. M. La *commiſeration* eſt propre & naturelle à la Tragedie. St. Ev. On ſe ſert rarement de ce mot.

COMMISSAIRE. ſ. m. Juge, ou Compagnie à qui le Roi attribuë un pouvoir particulier & extraordinaire, de juger ſouverainement certaine nature d'affaires en des Chambres ou des Bureaux qu'il établit à cet effet. Les Chambres de la Marine, des Francs-fiefs, la Chambre de Juſtice, la Chambre Royale ſont compoſées de *Commiſſaires*. On a fait juger ce priſonnier par des *Commiſſaires*, on lui a donné des *Commiſſaires*. Pluſieurs Grands Seigneurs demandent des *Commiſſaires* au Conſeil pour juger leurs affaires particulieres.

On appelle auſſi *Commiſſaires du Conſeil*, les Maîtres des Requêtes ou Conſeillers d'Etat, que Mr. le Chancelier nomme afin de diſcuter une affaire avec le Rapporteur, auſquels il en doit communiquer avant que d'en faire le rapport.

Commissaire, eſt auſſi le Juge particulier qui eſt commis pour l'inſtruction d'une affaire. Quand on appelle de l'Ordonnance d'un *Commiſſaire* avec fondement, il ne peut plus être Rapporteur.

On appelle maintenant les Intendans de Juſtice, *Commiſſaires* departis en telle Province pour l'execution des ordres de ſa Majeſté. On appelle auſſi, *Commiſſaires* pour la revente du Domeine, ceux qui en font la nouvelle adjudication, & les Juges nommez pour la reformation des Coutumes des Eaux & Forêts.

Commissaires, ſe dit auſſi des Deputez que le Roi nomme de ſa part pour regler des limites, & travailler à l'execution des Traittez de paix, ou autres grandes affaires, avec ceux qui ſont nommez pour le même effet par les Princes étrangers, afin de tâcher de les regler à l'amiable.

On appelle Grands *Commiſſaires* au Parlement, les huit plus anciens Conſeillers de la Chambre, qui avec les deux Preſidens jugent ſouverainement des affaires qui doivent être jugées par articles, comme l'examen des comptes, les ordres des creanciers, & les procés où il y a du moins cinq queſtions à examiner en particulier; & ils jugent entre eux ces ſortes de procés.

Les *petits Commiſſaires*, ſont quatre Juges anciens avec le Preſident, qui diſcutent un procés, qui en voyent & examinent les pieces, & dont on fait aprés le rapport en pleine Chambre. Ce procés eſt de *petits Commiſſaires*. On entre aujourd'huy de *Commiſſaires*. Ce Conſeiller eſt ancien, il eſt de *Commiſſaire*.

Les gens tenans les Requêtes au Palais s'appellent Conſeillers en la Cour, *Commiſſaires* en cette partie. Un *Commiſſaire* à la barre du Parlement, eſt celui qui eſt commis pour faire quelque inſtruction, ou adjudication, &c.

Commissaire, eſt auſſi un Officier Royal & ſubalterne, qui a ſoin de tenir la main à l'execution des reglemens de Police. Il y a à Paris pluſieurs *Commiſſaires* du Châtelet, qui ſe qualifient *Commiſſaires Enquêteurs & Examinateurs*, qui font les informations, les ſcêlez, les ordres de creanciers, l'examen des comptes, viſites de Police & captures. Les gens de mauvaiſe vie craignent fort le *Commiſſaire*.

Commissaire aux saisies reelles, eſt un Officier qui a ſoin du regime des immeubles, qui en fait faire les baux judiciaires, qui en reçoit le revenu, & qui en rend compte. *Commiſſaire aux ſaiſies mobiliaires*, eſt un gardien des meubles ſaiſis, qui en empêche le deperiſſement. Toute ſaiſie reelle en execution doit porter un établiſſement de *Commiſſaire* ou de gardien.

Commissaire, en termes de Guerre, ſe dit premierement du *Commiſſaire* de la Cavalerie legere, qui eſt le troiſiéme Officier, & qui a un Regiment qui lui eſt particulierement affecté, qui s'appelle *Regiment Commiſſaire*. C'eſt celui qui a ſoin que tous les Officiers & cavaliers ſoient dans le devoir, & bien équippez, & qui fait les revuës generales.

Commissaire ordinaire des guerres ou a la conduite, eſt un Officier établi pour avoir ſoin de la police des troupes dans la marche, de regler les étapes & les logemens, & qui fait faire les revuës & les montres. *Commiſſaire* Provincial. *Commiſſaire* extraordinaire.

Il y a auſſi des *Commiſſaires* pour l'Artillerie, pour les Vivres. Le *Commiſſaire* pour la Marine, eſt un Officier ſubordonné à l'Intendant de la Marine, qui dans les atteliers de conſtruction & dans les ports doit prendre garde aux gardiens, aux ouvriers, aux magaſins, qui a ſoin de viſiter les livres de recette & de depenſe, qui fait faire les armemens & deſarmemens, qui ſur les vaiſſeaux fait faire les revuës, prêter les ſermens, & fait faire l'inventaire des priſes.

Commissaire. Ce mot eſt auſſi uſité parmi les Capucins & quelques autres Religieux. Il ſignifie celui qui eſt Commis de la part du Pere General, ou Provincial, pour regler les differens qui naiſſent dans les Couvens parmi les Religieux de leur Ordre.

Commissaire des Pauvres, eſt un Bourgeois que l'on commet pour recueillir les deniers de la taxe faite pour le Bureau general des pauvres. On reçoit tous les ans à Paris 28. de ces *Commiſſaires*, qui ont ſoin chacun dans ſa Paroiſſe d'un certain nombre de pauvres qu'on lui a marquez. Il leur fait diſtribuer quelques ſols par ſemaine; mais en conſideration de cette petite charité, le pauvre étant mort, le *Commiſſaire* fait vendre tous les meubles, & porte les deniers qui en ſont provenus, au Bureau. Ce *Commiſſaire* doit tirer d'un Maître des Requêtes 10. l. 8. ſols, autant d'un Preſident ou d'un Con-

Conseiller d'un Secretaire, d'un Auditeur des Comptes, d'un Avocat 52. sols; d'un Bourgeois & d'un Marchand 26. sols; d'un Artisan 13. sols. On ne reçoit gueres de Marguilliers qui n'ayent été *Commissaires des pauvres.* C'est le premier degré des honneurs bourgeois.

Commissaire du grand Bureau des Pauvres. C'est un Bourgeois qui, après avoir exercé la charge de *Commissaire* des pauvres en honnête homme, a droit de voix active & passive dans le grand Bureau des Pauvres, & peut un jour devenir Directeur d'Hôpital: ce qui est un poste assez avantageux.

On appelle *Chere de Commissaire*, un repas où on sert chair & poisson, parceque les Juges commis se font bien traitter quand ils sont en voyage. Ce qui vient des commissions qui se donnoient dans les Chambres miparties, où il y avoit des Huguenots & des Catholiques qui se faisoient traitter chacun à leur maniere.

COMMISSION. s. f. Action par laquelle on peche, on commet quelque faute. On se doit confesser non seulement des pechez de *commission*, mais aussi des pechez d'omission.

Commission, est quelquefois opposé à *titre*, & signifie un pouvoir donné pour un temps à quelques personnes d'exercer quelque charge, ou de juger en des occasions extraordinaires. Cette charge de President n'est exercée que par *commission* pendant l'interdiction du Titulaire. Les Greffes se peuvent exercer par *commission*, parcequ'ils sont domaniaux. Les Conseillers du Parlement achetent & revendent quand il leur plaît une *commission* pour être Conseillers aux Requêtes du Palais, pour être Presidens aux Enquêtes. Ces charges sont des *commissions.* La charge de Garde des Sceaux n'est qu'une *commission* qui est revocable. Les Intendances de Justice ne sont que de simples *commissions.*

On appelle *commissions extraordinaires*, les établissemens de quelques Chambres ou Jurisdictions qui ne doivent durer que quelque temps. Les Grands Jours, les Chambres de Justice, des Francs-fiefs, la Chambre Royale sont des *commissions extraordinaires.* La *commission* pour la vente du Domeine, pour la reformation des Coutumes.

Commission, se dit aussi de la subdelegation, ou du pouvoir qu'on donne à un Juge particulier de faire quelque instruction d'un procés, quelque visite ou descente sur les lieux, quelque execution d'arrêt. Les Cours Souveraines n'adressent jamais leurs *commissions* qu'à des Juges Royaux. Ce Conseiller est allé en *commission* pour visiter des bois du Roi.

Commission rogatoire, est une *commission* qu'un Juge envoye à un autre Juge dont il n'est point le superieur, pour le prier de faire dans son ressort quelque instruction necessaire dans un procés qu'il a à juger, ou pour le prier de permettre un ajournement dans son ressort.

Commission, est aussi un ordre du Conseil pour la levée des tailles ou autres droits. La *commission* des tailles s'envoye aux Intendans des Provinces, qui en font le departement general, qu'ils envoyent ensuitte aux Elus pour le verifier; & ceux-cy l'envoyent aux Asséeurs & Collecteurs pour en faire la distribution particuliere dans chaque Parroisse.

Commission, est aussi un ordre qu'on donne pour lever des gens de guerre. On a delivré des *commissions* pour la levée de tant de Compagnies de gens de pied, tant de Cornettes de Cavalerie. Chaque Capitaine ou Officier n'a pour titre que sa *commission.*

Commission, est aussi une Lettre de Chancelerie qui donne pouvoir de donner des assignations, de faire des executions de jugemens. Les arrêts & sentences en forme portent en eux-mêmes leur *commission.* Il faut attacher une *commission* à ceux qu'on a levez par extrait. La *commission* s'exprime en ces termes, Mandons au premier Sergent sur ce requis, de mettre le present jugement à execution. Les *commissions* s'adressent quelquefois à des Juges. L'Ordonnance veut qu'on n'assigne personne en Cour Souveraine qu'en vertu de *commission* expresse. Les jugemens portent souvent, que *commission* sera delivrée aux fins d'assigner un tel garand. Il y a des *commissions* du grand Sceau pour les affaires du Conseil & du Grand Conseil; des *commissions* du petit Sceau, pour les affaires du Parlement; & des *commissions* du Châtelet, pour y faire assigner ceux qu'on a droit d'y attirer en vertu de quelque privilege.

Commission, se dit aussi de toute charge ou emploi qu'on donne à des gens qu'on commet pour avoir le soin de quelque chose, comme en des Bureaux pour des recettes, controlles, payemens, recouvremens, visites ou autres affaires. Les premieres *commissions* des Aides, des Gabelles sont fort briguées. Il a eu une bonne *commission* dans les Vivres, dans l'Artillerie. Ce Partisan a tant de *commissions* à donner. On lui a donné une ordonnance de tant pour employer au fait de sa *commission.*

Commission, signifie aussi la charge qu'on donne à quelcun de faire quelque emplette ou negoce. Les Provinciaux chargent ceux qui viennent à Paris de cent menuës *commissions.* Ce valet est chargé de trente messages ou *commissions.* Ce Facteur a *commission* d'acheter tant de pieces de drap.

COMMISSIONNAIRE. s. m. Facteur que tient un Marchand dans les ports ou les villes de trafic, ou de manufactures, pour faire en son nom des achats & des envois de marchandises. Un *Commissionnaire* peut obliger le Maître pour qui il agit.

COMMISSOIRE. adj. m. & f. Une clause *commissoire*, est une clause qui n'étant point accomplie, emporte la nullité du contract; par ex. faute de payement, la confiscation de la chose. Par ex. si l'on s'engage à retirer un heritage dans un certain temps precis, & fixé par le contract: la condition est *commissoire.* Après le temps fatal expiré, l'heritage est censé confisqué, & ne peut plus être retiré. En matiere beneficiale on appelle, pourvû en *forme commissoire*, celui dont les provisions portent la clause *in formâ dignum:* c'est-à-dire, qu'il est renvoyé à l'Ordinaire, pour juger des mœurs, & de la capacité de l'impetrant.

COMMISSURE. s. f. Terme d'Architecte. Joint des pierres. Ce terme n'est pas connu aux ouvriers.

COMMITTIMUS. s. m. Mot purement Latin: il signifie *nous commettons.* Dans le stile de Pratique, c'est un droit, ou un privilege, que le Roi accorde aux Officiers de sa Maison, & à quelques personnes, ou Communautez, de plaider en premiere instance aux Requêtes de l'Hôtel, ou du Palais, en toutes leurs affaires pures personnelles, possessoires, ou mixtes, tant en demandant, qu'en deffendant, & d'y faire renvoyer, ou évoquer, celles qui seront pendantes devant d'autres Juges, pourveu qu'elles ne soient point encore contestées, & que l'on n'y ait pas encore procedé. Le *Committimus* du grand Sceau n'étoit autrefois que pour les Commensaux de la Maison du Roi; mais il a été étendu depuis à plusieurs autres personnes. Il peut s'executer par tout le Royaume; avec cette restriction que pour distraire une affaire d'un Parlement à un autre, il faut qu'il s'agisse de mille livres, & au dessus. Le *Committimus* du petit Sceau ne s'étend & ne peut être executé que dans le ressort du Parlement, & attire les affaires aux Requêtes du Palais. Les privilegiez peuvent en user quand il s'agit de 200. livres, & au dessus. Ceux qui ont le droit de *committimus* tant au petit, qu'au grand Sceau, peuvent indifferemment se pourvoir ou aux Requêtes de l'Hôtel, ou aux Requêtes du Palais: excepté seulement que les Officiers des Requêtes

de

de l'Hôtel ne peuvent plaider qu'aux Requêtes du Palais ; & reciproquement les Officiers des Requêtes du Palais, ni leurs veuves, ne peuvent plaider qu'aux Requêtes de l'Hôtel. Les Lettres de *Committimus* du petit & du grand Sçeau, ne durent qu'un an ; après quoy il les faut renouveller.

COMMITTIMUS, signifie aussi les Lettres qu'on expedie au grand, & au petit Sceau, pour l'execution de ce privilege. J'ay fait scêller un *Committimus*. J'ay mis mon *Committimus* entre les mains d'un Sergent, pour faire renvoyer une telle affaire du Châtelet aux Requêtes. Les *Committimus* étoient dans leur origine des commissions par lesquelles le Roi renvoyoit les affaires des Officiers de sa Maison devant les Maîtres des Requêtes du Palais. Cet usage des *Committimus* a commencé vers l'an 1367. Ils furent plus frequens sous Charles VI. le privilege qui étoit restreint à la Maison du Roi, fut alors étendu à tous les Officiers du Parlement : & ensuite plus loin. Voyez l'Ord. de 1669. art. 13. du titre de *Committimus*.

COMMITTITUR. s. m. Terme de Pratique, & emprunté du Latin. C'est la requête qu'on donne au Conseil, ou au Parlement pour avoir un Rapporteur, pour faire l'instruction d'une instance, ou de quelque incident, avec l'ordonnance qui est apposée au bas, par laquelle un Maître des Requêtes, ou un Conseiller est commis pour cette instruction.

COMMODAT. s. m. Terme de Jurisprudence. Prêt. Il y a pourtant cette difference entre le prêt, & le *commodat*, c'est que le *commodat* se fait gratuitement, & ne transfere point de proprieté. Il faut rendre la chose en essence ; & sans la deteriorer : ensorte que les choses qui se consument par l'usage ne peuvent être la matiere d'un *commodat*.

COMMODATAIRE. s. m. & f. Celui, ou celle qui a reçû le prêt, ou le commodat. Le *commodataire* est tenu non seulement de son dol, mais de sa faute la plus legere, & de quelque nature qu'elle soit ; parceque le commodat est gratuit, & fait uniquement en faveur du *commodataire*. Il repond même du cas fortuit, s'il use de la chose prêtée au delà du temps convenu : car autrement il n'en est pas responsable.

COMMODE. adj. m. & f. Ce qui ne donne point de peine, de gêne, de fatigue ; ce qui est propre convenable, doux, facile, aisé. La litiere est la plus *commode* de toutes les voitures. Cette chambre, cette maison est *commode*. Cet homme est *commode*, on vit avec lui sans façon, sans complimens. La meilleure maniere de s'habiller c'est la plus *commode*. Plus on a de merite, plus on doit prendre garde à ne point apporter de contrainte, & à se rendre *commode* : car naturellement on craint les maîtres. LE CH. DE M. Pour être *commode* dans le monde il ne faut pas s'attacher à de petites formalitez. OE. M. Une maniere ouverte & *commode* a de grands charmes pour se faire aimer. LE CH. DE M. Chacun se fait une regle de reconnoissance toûjours *commode* pour soi, & incommode pour les autres. ST. EV.

> *J'aime mieux un vice* commode,
> *Qu'une fatigante vertu.* MOL.

COMMODE, se dit aussi quelquefois pour ce qui est trop doux, & même relâché. Confesseur *commode*, doctrine fort *commode*. PASC.

> *Et cherchant un discours aux Dames plus* commode,
> *Font dire à* JESUS-CHRIST *des phrases à la mode.*
> L'ART DE PRECH.

COMMODE. s. f. Coëffure moderne des femmes. Voici les pieces qui entrent dans la composition d'une *commode*. C'est Mr. Palaprat qui en fait l'énumeration.

> *La Duchesse, le solitaire,*
> *La fontange, le chou,*
> *Le tête à tête, la culbute,*
> *Le mousquetaire, le croissant,*
> *Le firmament, le dixiéme ciel,*
> *La palissade, & la souri.*

COMMODEMENT. adv. D'une maniere commode, propre, aisée. On s'habille à present plus *commodément* qu'on n'a jamais fait. Cet homme a du revenu, dequoy vivre *commodément*, à son aise. Il est logé *commodément*. Cet homme est doux & facile, on vit fort *commodément* avec lui. Ils ne pouvoient *commodément* tendre l'arc. VAUG.

COMMODITE'. s. f. Aise, facilité de vivre, sans peine, & sans fatigue. Vous ferez cela à vôtre aise, à vôtre *commodité* : il faut prendre ses *commoditez* quand on les trouve. Ce logis a beaucoup de *commoditez*, de petits lieux commodes. On appelle une *chaise de commodité*, une chaise bien rembourrée, qui a un pulpitre pour pouvoir lire & écrire, une cremaillere pour pouvoir hausser, ou baisser le dossier selon qu'on veut, où l'on peut dormir & s'appuyer.

On appelle aussi *commoditez* dans une maison, ou *aisémens*, les lieux où on va se decharger le ventre.

COMMODITÉ, se dit aussi des occasions favorables que le hasard envoye. Il faut se servir de la *commodité* de ce Courrier pour envoyer cette expedition à Rome. Il faut prendre la *commodité* d'un bateau qui va partir. Pour aller de Paris à Lyon, on trouve toûjours des *commoditez*, des voitures à choisir.

COMMODITÉ, est aussi le voisinage des lieux, la bienseance. J'ay bâti dans cette vallée, à cause de la *commodité* des eaux. J'ay acquis cette maison qui étoit à ma bienseance, parcequ'il faut acheter sa *commodité*.

COMMODITEZ, signifie aussi les biens de fortune, & de tous les autres avantages qui servent à rendre la vie plus commode, plus douce, plus aisée. Il a marié sa fille avec un homme qui a bien des *commoditez*. Les raisons de fortune, & de *commoditez* temporelles, ne doivent point entrer dans le choix d'une Religion. NIC. Les hommes ne sont assemblez en societé que pour les *commoditez* necessaires à l'infirmité humaine, & pour s'en assûrer la possession par les forces reünies de la Republique. OE. M. Annibal aima mieux joüir des *commoditez* de la victoire, que d'en poursuivre les avantages. ST. EV. Pyrrhon qui doutoit de tout, ne laissoit pas de joüir des *commoditez* de la vie comme vraisemblables. MONT. L'Evangile est pour bien des gens une source feconde de *commoditez* temporelles. BEN.

COMMOTION. s. f. Terme de Medecine, qui se dit particulierement des atteintes que souffre le cerveau. La convulsion est une *commotion* du cerveau. Une chute cause une grande *commotion* au cerveau, d'où arrive souvent un contrecoup dans la partie opposée, qui fait une rupture des vaisseaux, & une apostume par l'ébranlement de toute la masse du cerveau. On dit aussi, que le vin transporté se tourne & se corrompt par une *commotion* generale des atomes ou petites parties qui composent sa substance.

COMMUER. v. act. Terme de Palais. Changer une peine en une autre. Le Roi n'a pas voulu faire grace entiere à ce criminel ; mais il a *commué* sa peine, il l'a adoucie.

COMMUN, UNE. adj. Ce qui appartient à tous également ; que chacun avoüe, que chacun reconnoît ; qui est le même pour les uns, & pour les autres. La terre est nôtre *commune* mere. Dans le siecle d'innocence tous les biens étoient *communs*, aussi-bien que le soleil & les élemens. Le Pape passe dans l'Eglise Romaine pour le Pere *commun* des Chretiens. Il faut suspendre les haines particulieres pour courre sus à l'ennemi *commun*. La conversation de deux amis rend leurs biens, & leurs maux *communs* ; elle augmente leurs

 plaisirs,

plaisirs, & diminuë leurs peines. St. Ev. Il se fait dans l'Eglise un amas de necessitez, & de fragilitez *communes*; & par consequent il faut qu'il y ait un tresor *commun* d'assistance, & de charité. Fl. L'Ecriture est le principe *commun* sur lequel disputent les diverses sectes qui partagent les Chretiens. Oe. M.

Nos perils sont égaux, nos craintes sont communes:
Seigneur, associons nos cœurs, & nos fortunes.
Capistron.

Commun, se dit en un sens plus étroit des choses que quelques personnes possedent ensemble par indivis, dont les uns & les autres ont également droit de se servir. Les murs mitoyens sont *communs* à deux maisons. Une allée, un passage *commun*. Un puits *commun*. Il n'y a eu que les Sauvages & Platon qui ayent voulu que les femmes fussent *communes*. Une femme *commune* se dit aussi d'une femme prostituée.

Commun, se dit aussi d'une societé que l'on contracte ensemble par quelque interêt d'honneur, ou de gain. Les Commissaires, les Huissiers, font bourse *commune* pour éviter la jalousie de leur emploi. Ils se sont associez en une telle affaire pour la poursuivre à frais *communs*, & en partager le profit. Le peril est *commun* pour les Officiers & les soldats qui vont à une même expedition.

Commun, se dit aussi en parlant du general du monde, de ce qui est le plus universellement reçu. Le bon sens est encore moins *commun* que l'esprit. G. G. Le sens *commun* est le jugement qu'on fait par la seule lumiere naturelle, *commune* à la plupart des hommes. En ce sens on attribuë à l'ame une faculté particuliere qu'on nomme le *sens commun*. La lâcheté est plus *commune* que la fermeté. Nic. Le bruit *commun*, c'est ce qui se dit parmi le peuple, par la plupart du monde. Les plus *communes* opinions ne sont pas les plus certaines. En *commun* proverbe, c'est-à-dire, selon que parle le peuple, une façon *commune* & ordinaire de parler.

Le goût de l'amitié ne se sçauroit éteindre;
Chacun sent qu'il est doux d'en observer les loix,
Et de tous les mortels c'est la commune *voix.*
Poeme de l'Am.

Cette grande roideur des vertus des vieux âges
Choque trop nôtre siecle, & les communs *usages.* Mol.
Les soupçons importuns
Sont d'un second hymen les fruits les plus communs.
Rac.

Commun, signifie aussi, Ce qui est trivial, ordinaire, qu'on trouve par tout. Cet Orateur dans son discours n'a rien dit que de *commun*, rien de recherché, son stile est fort *commun*, c'est un esprit fort *commun*. C'est un axiôme *commun*, une notion *commune*. Le peuple souffre plus aisément un vice *commun*, qu'une vertu extraordinaire. Voi. La delicatesse d'esprit est plus *commune* aux femmes qu'aux hommes. Le Ch. de M. La fortune est une aveugle, & personne ne doit être honteux de ceder à tant de têtes *communes* que cette capricieuse Divinité choisit pour les objets de ses faveurs. Charp. La prononciation est bien trompeuse: elle fait valoir les choses les plus *communes*. Le P. Ra.

L'usage des chaises, des carrosses est *commun* par toute l'Europe. On ne nous a servi en ce repas que des viandes fort *communes*. En ce sens il signifie, Ce qui n'est pas rare, & qui est au plus vil prix. Ce curieux n'a que des tableaux *communs*, de peu de valeur. Il ne s'habille que de l'étoffe la plus *commune*. Les diamans sont estimez, parcequ'ils ne sont pas *communs*.

Les ouvrages communs *durent quelques années;*
Ce que Malherbe écrit dure éternellement. Malh.
Le choix des immortels nous fait ce que nous sommes,
Et les hommes communs *sont faits pour les grands hommes.* Breb.

On dit en termes de Palais, & en Genealogie, le pere *commun* des parties, quand on parle du pere de deux freres, ou sœurs, qui plaident ensemble. On dit, que par la Coutume de Paris, le mari & la femme sont uns & *communs* en biens; pour dire, qu'ils ont contracté societé ensemble, & qu'ils partagent le gain & les pertes l'un de l'autre. On dit aussi, qu'un arrêt ou jugement est declaré *commun* avec un tel, qui n'avoit pas été partie, ou avec le deffaillant; pour dire, qu'il sera aussi-bien executoire contre lui que contre ceux avec qui il a été rendu. On dit aussi, qu'une chose est du droit *commun*, par opposition aux privileges qui en exemptent. On dit aussi, Faire preuve suivant la *commune* estimation, suivant la *commune* renommée, c'est-à-dire, par experts, par temoins. En cas d'estimation de fruits on dit, Faire une année *commune*; pour dire, Prendre le milieu entre une année fertile où les denrées sont à bon marché, & une année sterile où elles sont cheres, pour en faire un prix *commun* & mitoyen, & compenser l'une avec l'autre: ce qu'on appelle autrement *bon an*, *mal an*.

On dit aussi en matiere beneficiale, qu'une provision est expediée en forme *commune*; pour dire, qu'elle est expediée sans graces, sans privileges. On dit aussi, que les Officiaux sont Juges des Ecclesiastiques pour le delit *commun*, pour l'opposer au cas royal, & privilegié. Voyez Cas.

Commun, en termes de Philosophie, se joint aux termes generaux, qui conviennent à diverses choses, ou qui renferment diverses especes particulieres. Le nom d'animal est *commun* à l'homme, & à la bête. Celui de substance est *commun* au corps, & à l'esprit. Il signifie aussi, Pareil, ou analogue; ces deux choses n'ont rien de *commun* ensemble.

Commun, en termes de Grammaire, est le genre qui convient aux deux sexes, au mâle & à la femelle.

On appelle au College, des *lieux communs*, des recueils distinguez sous divers chefs, ou chapitres generaux, qu'on fait de ce qu'on trouve de plus beau dans les Auteurs qu'on manie, pour s'en servir quand on traitte quelque chose en general. La Rethorique n'est pas un entasseuse de lieux *communs*. G. G. Les ouvrages d'un tel Auteur ne sont que des *lieux communs*, des rapsodies. Polyanthea est un Dictionnaire de *lieux communs*. Licostene & Zuinger sont d'amples recueils de *lieux communs*.

Commun, en termes de Geometrie, se dit d'un angle, d'un côté, d'une base, qui servent également à deux figures, & qui aident à faire une demonstration.

Commun, au substantif, signifie le general, la plus grande partie des hommes. Ce bourgeois s'est distingué du *commun* du peuple. C'est un grand Philosophe, & qui est hors du *commun*. Il faut pour bien raisonner élever son esprit au dessus du *commun*. Il y a des gens qui n'étant pas les premiers dans pas une des sciences, passent en toutes l'ordinaire, & le *commun*. Boi. Le Heros d'un Poëme ne doit être ni au dessus du *commun* des hommes par sa vertu, ni au dessous par ses vices. Le P. le B. Un Prince au comble des grandeurs, est au dessus des afflictions qui font soupirer le *commun* des hommes. Oe. M. Les Heros les plus fameux qui se signaloient dans les combats, étoient dans la vie civile des hommes du *commun*, qui se retrouvoient confondus dans la foule. St. Ev.

Il penseroit paroître un homme du commun,
Si l'on voyoit qu'il fût de l'avis de quelcun. Mol.
Soyez plutôt maçon, si c'est vôtre talent,
Qu'Ecrivain du commun, *& Poëte vulgaire.* Boi.

Commun, chez le Roi, les Princes, & les Grands, est un nom collectif qui signifie les bas Officiers. Il a mangé à la table du *commun*, dans la sale du *commun*. On

On nous a servi du vin du *commun*. Il est couché sur l'état en qualité de Chirurgien du *commun*.

Commun, est aussi chez le Roi, & les Princes un corps de bâtiment avec cuisines, & offices, où l'on apprête les viandes pour les tables des Officiers: comme le *grand commun* du Roi à Versailles.

Commun, en termes de Breviaire, se dit d'un Office general institué pour tous les Saints d'un même Ordre, d'une même classe, pour y prendre les Pseaumes, Leçons, Hymnes, Antiennes & Oraisons, quand il n'y en a point d'assignées en particulier. Le *commun* des Saints, le *commun* des Apôtres, des Evangelistes, des Martyrs, des Vierges, des Docteurs, des Confesseurs.

En commun, se dit adverbialement; pour dire, En communauté. Ils possedent cette terre *en commun*, par indivis. Ils ont mis tout leur bien *en commun*, ils vivent *en commun*.

Commun, se dit proverbialement en ces phrases. L'âne du *commun* est toûjours le plus mal bâté; pour dire, que personne n'a soin que de ce qui lui appartient en propre, & neglige le bien public. On dit aussi par la même raison, Qui sert au *commun*, ne sert à pas un. On dit, entre amis tous biens sont *communs*: & on dit plus generalement, En ce monde tous les biens sont *communs*, il n'y a que les moyens de les avoir. On dit aussi, qu'un homme vit sur le *commun*, lorsqu'il est écornifleur, qu'il n'a point d'ordinaire, & qu'il va quêter un repas tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre.

COMMUNAUTE'. s. f. Societé d'hommes qui habitent en un même lieu. Quand les Edits parlent des *Communautez*, ils y comprennent les villes, bourgs, villages, Parroisses, &c.

Communauté, se dit aussi des choses qui appartiennent également à tous les membres de la Societé. Platon, & Lycurgue avoient établi la *communauté* des femmes, & regardoient même comme une delicatesse ridicule, la jalousie des maris qui ne peuvent souffrir de partage: mais il étoit difficile d'empêcher les desordres d'une *communauté* si delicate. Oe. M.

Communauté, se dit aussi des maisons pieuses, fondées pour entretenir, & faire vivre plusieurs personnes sous un certain genre de vie reguliere, ou seculiere: tels sont les Couvens, Abbayes, Prieurez Conventuels, les Seminaires, Hospices, & toutes sortes de Maisons Religieuses. On le dit aussi de ceux qui s'assemblent volontairement pour desservir une Cure, ou vaquer aux exercices de pieté. La *communauté* des Prêtres de Saint Nicolas. Les Beguines de Flandres sont des filles qui vivent en *communauté*. En ce sens on dit, Il a dîné à la *communauté*; pour dire, dans le refectoire, en commun. On a parlé de cette affaire en pleine *communauté*.

Communauté, se dit aussi des Hôpitaux, des Colleges, des Confrairies, & autres lieux semblables qui possedent des biens en commun, pour divers usages utiles au public, soit pour les infirmes, soit pour les pauvres, les étudians, &c.

Communauté, se dit aussi de la societé de plusieurs corps établis par Lettres patentes, ou par autorité de la Justice, ou de la Police, & pour faire observer la regle, & la discipline de la profession. Ainsi on dit, la *communauté* des Marchands, des Orfevres, des Secretaires du Roi, des Notaires & des corps des metiers.

Au Palais il y a la *Communauté* des Avocats & des Procureurs, qui est non seulement une societé, & confrairie faite entr'eux pour s'aider les uns aux autres; mais encore c'est une espece de tribunal établi pour y faire reformer les mauvaises procedures, & blâmer les Procureurs qui les font, & en donner avis à la Cour. On a mandé ce Procureur à la *Communauté* sur cette procedure irreguliere. La *Communauté* a donné avis contre lui. On a ordonné que ce reglement seroit enregîtré au Greffe de la *Communauté*.

Les Procureurs de *Communauté* sont ceux qu'on élit pour avoir soin des affaires du Corps, recueillir les aumônes & droits de la Chapelle, ou de la Confrairie, faire dire le Service, assister les pauvres. Ils faisoient autrefois des festins au jour de la St. Nicolas, qui sont maintenant abrogez. Le Bâtonnier est un Ancien Avocat nommé à son tour pour être le chef de cette *Communauté*.

Communauté, se dit encore de quelques particuliers qui ont mis leurs biens ensemble, soit pour negocier, soit pour vivre plus paisiblement, ou bien qui possedent ou qui ont à partager des biens en commun. Ils se sont associez pour fait de marchandise, & ils ont mis tant de fonds en leur *communauté*. On depense moins quand on se met deux ou trois pour vivre en *communauté*. Ce qu'on a donné en avancement d'hoirie doit être rapporté à la *communauté* des heritiers, quand on veut entrer en partage.

Communauté, se dit plus particulierement de la societé de biens qui sont communs entre le mari & la femme. L'effet de la *communauté* est, que le mari & la femme sont communs en biens meubles, & conquêts immeubles faits durant le mariage, & en toutes dettes mobiliaires contractées avant, ou pendant le mariage. Dans la Coutume de Paris, & en quelques autres, on stipule dans les contracts de mariage, que des deniers dotaux il en entrera une telle somme dans la *communauté*. Le mari est le maître de la *communauté*. Les successions collaterales entrent en *communauté*. Une veuve peut renoncer à la *communauté*, ou la continuer avec ses enfans. Il faut faire clorre son inventaire, quand on veut dissoudre une *communauté*. La *communauté* est une espece de succession, & l'acceptation de la *communauté* ressemble à l'adition d'heredité. C. B. La *communauté* a été introduite en faveur des femmes, pour les faire entrer en partage des biens de leurs maris. Dans tous les païs de Droit écrit la *communauté* n'a point lieu, ni en beaucoup de païs coutumiers. On a trouvé qu'elle étoit trop onereuse aux hommes, & qu'il n'étoit point juste que les femmes qui n'ont point de part à la peine, & au travail, en partageassent le profit, & les avantages. G.G. Autrefois la part de la femme dans la *communauté* n'excedoit point le tiers. La Reine elle-même entroit en partage de la *communauté* avec le Roi, & emportoit le tiers des tresors, & meubles de la maison Royale. Pasq.

Communauté de draps. C'est un terme dont les Capucins se servent, pour signifier la chambre où ils mettent leurs habits.

COMMUNAUTIER. s. m. Terme qui est en usage parmi les Augustins dechaussez, pour signifier celui qui a soin de faire les habits des Religieux.

COMMUNAUX. s. m. plur. Ce sont les prez, terres ou varenes qui appartiennent à une communauté d'habitans, où ils ont droit d'envoyer paître leurs bestiaux.

COMMUNE. s. f. Le menu peuple. La *commune* s'émeut facilement. Les Magistrats ne peuvent pas retenir la *commune*.

Communes, au plurier, signifie le peuple de la campagne. On a fait armer les *Communes* pour garder les côtes, & empêcher la descente des ennemis. Quand il y a des brigands qui volent à main armée, les Magistrats enjoignent aux *Communes* de leur courre sus. Loüis VII. établit les *Communes* par Lettres patentes, pour detruire le pouvoir des Seigneurs qui tyrannisoient le peuple. Voyez Du Cange qui fait une grande liste des privileges des *Communes*.

Dans le Parlement d'Angleterre, il y a deux Chambres, la Chambre Haute est celle des Seigneurs; la Chambre

Basse

Basse est celle des *Communes*: elle est composée des Deputez des villes, & represente le Tiers Etat.

COMMUNES, sont aussi des terres qui appartiennent à des villes, à des bourgs ou villages, où les habitans envoyent paître leurs bestiaux, coupper du bois pour leurs usages, & s'en servir dans leurs autres besoins. Les Seigneurs des lieux usurpent souvent les *communes* des païsans. Les *communes* ne sçauroient être alienées, & si elles l'étoient les habitans y pourroient rentrer de plein droit. JOURNAL DES AUD. On les appelle en quelques païs des *communaux*. Festus appelle *compascuus*, un champ abandonné au pâturage des bestiaux du commun.

A LA COMMUNE. adv. Communément, grossierement, vulgairement. Il philosophe *à la commune*. GOMB.

COMMUNE'MENT. adv. D'une maniere commune, ordinaire, generale. Les proverbes se forment de ce qui se dit *communément*. On trouve cela *communément*, c'est-à-dire, par tout. Il y a *communément* dans nos Historiens un certain embaras qui fatigue l'esprit, & qui le degoûte. LE P. DAN.

COMMUNIANT, ANTE. adj. Qui communie, qui est en âge de communier. Il y avoit deux *communians* à cette Messe. On compte le nombre des Parroissiens d'une Cure en disant, Il y a tant de *communians*.

COMMUNICABLE. adj. m. & f. Qui se peut donner à autrui, ou l'en faire participant. Les maladies contagieuses sont aisément *communicables*.

Il signifie aussi, Qui peut se joindre à un autre. Il n'est pas impossible de rendre la Seine *communicable* avec la Meuse, la Saone, la Loire; de rendre les deux mers *communicables*. La navigation a rendu tous les païs *communicables*.

COMMUNICATIF, IVE. adj. Qui se peut aisément prendre, communiquer. Le mal est plus *communicatif* que le bien. A l'égard des personnes, on dit qu'un homme n'est gueres *communicatif*, lorsqu'il cache sa personne, ou ses pensées, qu'il est couvert, & ne fait part de ses secrets à personne.

COMMUNICATION. s. f. Action par laquelle on donne part à un autre, & on le fait participant du bien, ou du mal qu'on possede. C'est par le moyen des Sacremens que Dieu nous fait la *communication* de ses graces. La *communication* de pensées, & de sentimens qui se fait par le commerce de la conversation, est le plaisir le plus doux de la vie raisonnable. VAL. L'amitié est une *communication* de biens & de maux.

COMMUNICATION, se dit aussi de la frequentation, de l'intelligence qu'on a avec quelcun. La *communication* avec les Heretiques n'est dangereuse que pour les esprits foibles. La *communication* plus libre des Rois avec leurs sujets, fait qu'on perd moins de leurs bons exemples. FL. L'esprit se fortifie par la *communication* des esprits vigoureux, & se perd avec les esprits bas. MONT.

COMMUNICATION, signifie encore la liaison d'une chose avec une autre, le passage par où on va de l'une à l'autre. Il y a eu bien des places qui ont eu *communication* les unes avec les autres par dessous terre. Cette galerie joint, fait la *communication* de ces deux appartemens. On ne conçoit point comment se fait la *communication* entre l'ame, & le corps; à cause de la disproportion qui est entre l'un, & l'autre. FONT. On definit la priere, une *communication* de l'ame avec Dieu.

En termes de Guerre, on appelle *lignes de communication*, ou absolument les *lignes*, des fossez profonds de 6. à 7. pieds, & larges de 12. qu'on fait d'un fort à un autre pour passer d'un quartier à l'autre, d'une attaque à une autre, & particulierement dans les sieges.

En termes du Palais, la *communication* est l'échange que les Avocats font de leurs sacs, afin qu'ils s'éclaircissent du fait, & voyent sur quoy ils ont à plaider. C'est aussi une espece de petit plaidoyé qu'ils font au parquet en presence des Avocats Generaux, pour les instruire de l'affaire, avant que de leur envoyer les pieces. On le dit aussi de la signification des pieces & actes d'un procés. Un Procureur demande à son confrere qu'il lui donne *communication* d'un tel acte, qu'il lui en donne copie. L'Ordonnance derniere veut qu'on ne prenne *communication* des procés pour faire des contredits, que par les mains du Rapporteur.

COMMUNIER. v. act. Administrer le Saint Sacrement de l'Eucharistie à quelcun. L'Evêque officiant a *communié* tous ses Chanoines.

Il signifie aussi, Recevoir le Saint Sacrement. Tous les Chretiens sont obligez de *communier* à Pâques à leur Parroisse. L'Eglise Grecque *communie* sous les deux especes.

On appelle *communier* en esprit, quand on éleve son cœur à Dieu, pendant que le Prêtre *communie* à la Messe, afin de participer au merite de sa communion.

COMMUNION. s. f. Creance uniforme de plusieurs personnes, qui les unit sous un même Chef dans une même Eglise. La *communion* de l'Eglise Romaine, des Eglises d'Orient. Les Lutheriens, les Calvinistes ont été retranchez de nôtre *communion*. L'obligation de garder la *communion* de ceux avec qui l'on est joint exterieurement, n'est pas sans bornes. CL. Le juste que l'on condamne injustement est separé de la *communion* externe; mais non pas de la *communion* des biens spirituels. PORT-R.

COMMUNION, est aussi l'action par laquelle on reçoit le corps & le sang de J. CHRIST au très-auguste Sacrement de l'Eucharistie. On ne sçauroit faire avec trop de respect la sainte *communion*. St. Cyprien appelle les *communions* precipitées, un poison mortel. OE. M. On retranchoit de la *communion* les personnes scandaleuses avec une extrême severité dans l'ancienne Eglise, & elle ne les y admettoit qu'après avoir subi les loix de la penitence. PORT-R. Il n'y eut jamais plus de *communions*, & moins de changement de vie. LE P. RA. Une *communion* indigne est celle qui se fait en état de peché mortel. La *communion* Paschale est d'obligation. Il y a des oraisons pour dire avant, & après la *communion*. Dans le VI. siecle le mot de *communion* n'offroit point naturellement à l'esprit l'idée de l'Eucharistie. Il avoit diverses significations. Il se prenoit tantôt pour la reconciliation à l'Eglise; tantôt pour la participation anx prieres des Fidelles, & tantôt pour l'union que les Eglises entretenoient ensemble &c. Il n'y a peut-être point de terme dans le langage des Peres, & des Conciles qui soit attribué à tant de choses, & par consequent qui soit plus équivoque. Ils y avoient attaché des notions très-differentes de celles d'aujourd'huy: & bien loin que ce soit le detourner à un sens impropre, que de ne le point appliquer à l'Eucharistie, c'est au contraire lui donner une signification qu'il n'avoit point dans son institution, que d'y joindre l'idée d'une ceremonie sacrée. Dans son sens primitif & originaire il signifioit, la communication, & la familiarité de la societé civile, & la signification de l'Eucharistie n'a été ajoûtée à ce terme que par une seconde intention. LE P. DE VERT.

La *communion* de la Messe, c'est l'endroit où le Prêtre consomme l'hostie. Il faut élever son cœur à Dieu pendant la *communion* de la Messe, & communier en esprit.

LETTRES DE COMMUNION. C'étoient des lettres que les Eglises s'écrivoient anciennement pour communiquer ensemble, & entretenir l'union dans une même creance. Comme il étoit impossible que toutes les Eglise

Eglises communiquassent directement, on choisissoit les villes les plus considerables desquelles on recherchoit la *communion :* & par elles on étoit censé avoir *communion* avec les autres. Ainsi les Eglises d'Orient étoient censées être en *communion* avec celles d'Occident, en communiquant avec l'Evêque de Rome, qui étoit le Patriarche d'Occident.

COMMUNIQUER. v. act. Donner quelque chose à un autre, le faire participant de ce qu'on possede. Le soleil *communique* sa lumiere également par tout. L'aimant *communique* sa vertu au fer. La peste se *communique*, se gagne aisément. Il faut *communiquer* à nos amis nos joyes, nos afflictions, nos plus secrettes affaires; c'est-à-dire, leur en faire part. Il n'y a point de meilleur remede pour ne point faire de faute, que de *communiquer* ce que l'on écrit, avant que de le mettre au jour. Quand je dis *communiquer*, je l'entends de la bonne sorte, & que ce soit pour chercher la censure, & non pas la loüange. VAU. C'est par la conversation que les esprits se *communiquent* leurs pensées, & que les cœurs expriment leurs mouvemens. ST. EV. Les Ariens disoient que Dieu en créant son Verbe lui avoit *communiqué* toute sa splendeur, & toute sa gloire. HERMAN. Dieu *communique* à ses Saints, & fait reluire sur eux un rayon de sa gloire. FL. Si un Etre superieur n'avoit point *communiqué* le mouvement à la matiere, elle demeureroit dans un continuel repos. JAQ. Dieu, soit en *communiquant* sa puissance aux Princes, soit en la retirant à lui-même, leur apprend leurs devoirs d'une maniere souveraine, & digne de lui. M. de M.

COMMUNIQUER, signifie aussi, Avoir frequentation, intelligence ou commerce avec quelcun. Les Nobles Venitiens n'oseroient *communiquer* avec pas un Ambassadeur étranger. La diversité des Sectes empêche que les Turcs ne *communiquent* avec les Persans. Les Banians ne veulent point *communiquer* avec tous ceux qui ne sont pas de leur Religion, ils les tiennent immondes. En ce sens on dit avec le pronom personnel, qu'un homme ne se *communique* pas, quand il ne veut pas hanter les autres, se decouvrir à eux, ou se laisser voir, soit par chagrin, soit par deffiance, soit par orgueil. C'est un bourru qui ne se *communique* pas aisément. Les Italiens ne se *communiquent* gueres à leurs meilleurs amis. On ne fait bien souvent des confidences, que par la pente naturelle qu'on a à se *communiquer*. M. ESP. Un Prince ne doit pas trop se *communiquer*, se faire voir familierement à ses sujets.

COMMUNIQUER, se dit aussi des choses qui ont un passage de l'un à l'autre. Quelques-uns croyent que la Mer Mediterranée & la Mer Caspie se *communiquent* par des canaux souterrains. Ces deux attaques se *communiquent* par un boyau de tranchée; ces deux appartemens par une galerie. Le vent des soufflets se *communique* aux tuyaux de l'orgue par le moyen d'un sommier.

COMMUNIQUER, en termes de Palais, se dit de la conference qui se fait entre les Avocats ou les Juges des pieces & des raisons des parties, pour venir certains du fait & de leurs deffenses. On ordonne que les Avocats se *communiqueront* respectivement leurs sacs, qu'ils en *communiqueront* aux gens du Roi & au Conseil; que le Rapporteur en *communiquera* à des Commissaires qu'on nomme à cet effet. Les Ambassadeurs ou Agens doivent *communiquer* respectivement leurs pouvoirs.

COMMUNIQUÉ, ÉE. part. & adj.

COMMUTATION. f. f. Changement de peine. On obtient des Lettres en Chancelerie de *commutation* de peine en une moindre, comme de la mort en une prison perpetuelle. L'Academie Françoise pretend que le mot de *commutation* n'a point d'autre usage, que lorsqu'il s'agit de changement de peine: cependant on trouve ce même mot dans de bons Auteurs pour signifier le changement, ou l'échange & le troc de toutes sortes de choses. Il est probable que le commerce s'est entretenu durant plusieurs siecles par la seule *commutation* des choses dont chacun avoit besoin. LE P. JOUBERT.

COMPACTE. adj. m. & f. Terme de Physique. Corps qui est serré, condensé, qui a peu de pores, & beaucoup de poids. Les corps *compactes* vont au fond de l'eau. Les metaux les plus pesans sont les plus *compactes*, tels que l'or & l'argent.

Ce mot vient du Latin *compactus*, qui signifie *fort*, *serré*, *bien uni*, qui vient du verbe *compingere*.

COMPAGNE. f. f. Fille qui est amie ou voisine, & familiere avec une autre. Proserpine alloit se divertir avec ses *compagnes*, quand elle fut enlevée par Pluton. Les filles d'honneur chez les Princesses s'appellent entr'elles *compagnes*.

Vous voilà donc compagne
De certaines Philis, qui gardent les dindons. LA FON.

COMPAGNE. Ce mot se dit aussi des choses. O mediocrité! *compagne* du repos. LA FON. L'amitié n'a point été donnée pour *compagne* du vice; mais pour secours à la vertu. ST. EV.

Les ennuis, les infirmitez,
De la froide vieillesse ordinaires compagnes. DES H.
Ma foi aussi pure, & belle,
Comme le sujet en est beau,
Sera ma compagne *éternelle,*
Et me suivra dans le tombeau. MALH.

COMPAGNE, se dit aussi en vieux stile, des femmes mariées. Dieu donna à Adam Eve pour lui servir de *compagne*. Le Roi parlant de la Reine l'appelle sa fidelle *compagne*. En ce sens, il se dit aussi des animaux.

Que fais-tu dans ces bois plaintive tourterelle ?
Je gemis; j'ay perdu ma compagne *fidelle.*
FOURCROY.

COMPAGNE, se dit aussi d'une femme ou d'une fille qui travaille avec une autre. Il faut donner une *compagne* à cette ouvriere.

COMPAGNIE. f. f. Nom collectif, qui se dit de plusieurs personnes assemblées en un même lieu, ou avec même dessein. Ce Predicateur avoit une belle *compagnie* à son Sermon, c'est-à-dire, un bel auditoire. Ce Prince est entré dans les terres de son ennemi avec bonne *compagnie*, c'est-à-dire, avec une grande armée.

COMPAGNIE, se dit en un sens plus étroit, d'un petit nombre d'amis assemblez dans un lieu pour s'entretenir, pour se divertir, pour se visiter. C'est agir contre l'intention de la nature que de fuir la *compagnie*. ST. EV. Cette Dame reçoit *compagnie* chez elle. Cet homme est de bonne *compagnie*; c'est-à-dire, Il est complaisant, il defraye la *compagnie*, il la fait rire. Il y a des femmes qui pour être de *bonne compagnie*, croyent qu'il faut avoir un air libre, & faire un recit plaisant d'une maniere un peu trop gaye. MLE. SC. On fuit ces gens qui toûjours occupez de leurs propres pensées, ne sortent jamais d'une certaine gravité, qui glace les *compagnies* les plus enjouées. BELL. Dans les lieux les plus solitaires, & les plus deserts, vous êtes pour moi une grande *compagnie*. BOU. La vanité n'iroit pas loin si la vanité ne lui tenoit *compagnie*. LA ROCH. Quand on est de bonne *compagnie* à l'égard des honnêtes gens, on l'est aussi pour soi-même; & de là depend tout le bonheur de la vie. LE CH. DE M. Comme la retraitte trop longue affoiblit l'esprit, la *compagnie* trop frequente le dissipe. ST. EV. On dit, Je vous ferai *compagnie*; pour dire, Je vous accompagnerai.

COMPAGNIE, se dit encore des gens mariez, des Amans qui ont eu les dernieres privautez. Il a eu sa *compagnie*; & on ajoûte souvent *charnelle*. Il ne se dit que dans la Pratique.

Compagnie, se dit aussi de certains Corps illustres établis par autorité du Roi pour rendre la justice. Les Parlemens, Chambres des Comptes, &c. sont des *Compagnies* Souveraines, ou *Compagnies* superieures. Les autres Justices où il y a plusieurs Officiers sont des *Compagnies* subalternes. Ce Conseiller est habile, c'est le plus fort de la *Compagnie*.

Compagnie, se dit encore des assemblées qui se font avec permission du Prince, pour des exercices honnêtes, ou pieux. L'Academie Françoise est une *Compagnie* qui s'assemble au Louvre pour la politesse de la Langue. Elle va saluer le Roi en Corps avec les autres *Compagnies*. Il y a des *Compagnies* de bourgeois pour la direction & administration des Hôpitaux; ils sont regis par l'avis de ces *Compagnies*.

Compagnie. Ce mot est aussi usité parmi les Protestans en parlant de leurs Consistoires & de leurs Synodes. La *Compagnie* a arrêté. La *Compagnie* a jugé à-propos. La *Compagnie*, après avoir meurement pesé toutes choses, a dit &c.

Compagnie, se dit aussi des societez des Maisons Religieuses, & des Colleges. La *Compagnie* de Jesus est la Societé des Jesuites. Il y a de sçavans hommes dans cette *Compagnie*, comme en celle de Sorbone, de l'Oratoire.

Compagnie, en termes de Negoce & d'affaires, se dit d'une societé de Marchands qui se fait pour établir un grand negoce, une grande manufacture; ou de gens d'affaires pour se faire adjuger les Fermes du Roi, ou faire autres partis ou traittez. La *Compagnie* des Indes Orientales. La *Compagnie* du Domeine, &c. Il y a deux *Compagnies* qui font des encheres à l'envi. Dans les Provinces Unies il y a deux *Compagnies* des Indes; l'une pour les Indes Orientales, & l'autre pour les Indes Occidentales. La I. fut établie en 1602. Le motif des Etats fut, que les *Compagnies* particulieres se nuisoient les unes aux autres, & qu'une seule ayant toutes les forces reünies des autres, seroit plus capable de resister aux Espagnols. Cet établissement eut tout le succés qu'on en attendoit. La *Compagnie* étendit son commerce jusqu'à la Chine, & fit de conquêtes considerables. Batavia est la capitale de tous les Etats que possede la *Compagnie* dans les Indes. Le General de la *Compagnie* y reside. Elle est gourvernée par 16. Directeurs, qui agissent comme Souverains dans tout ce qui regarde la *Compagnie*. Elle fait la paix, & la guerre, envoye des Ambassadeurs, équippe des flottes, & entretient des armées, independammment des Etats: c'est un Etat dans l'Etat même, & une Republique dans la Republique. La *Compagnie* pour l'Occident fut établie en 1627. sur le même plan, & en vertu d'un privilege, & d'une concession des Etats: elles sont l'une & l'autre sous la protection des Etats. On appelle *Compagnie de navires*, les vaisseaux qui sont obligez de s'attendre les uns les autres pour faire une flotte, & se deffendre reciproquement pendant un voyage. Sur la mer de Levant on les appelle *conserves*.

En termes d'Arithmetique, on appelle *Regle de compagnie*, une regle de trois composée, qui sert à trouver quelle part peuvent avoir à la perte, ou au gain, chacun des Marchands qui ont fait une *compagnie*, à proportion des fonds qu'ils y ont mis, & du temps qu'ils y sont entrez.

Compagnie, en termes de Guerre, est un petit corps de soldats, ou de cavaliers, commandez par un Capitaine. Le nombre en est tantôt plus grand, tantôt plus petit. Une *Compagnie* de Cavalerie est de 40. à 50. cavaliers: celles d'Infanterie sont de 50. soldats dans les Regimens ordinaires. Elles étoient de 100. en 1671. Aux Gardes il y en a jusqu'à 100. aux Gardes Suisses il y en a jusqu'à 200. & plus.

Compagnies franches, sont des *Compagnies* qui ne sont point en corps de Regiment, & qui prennent l'ordre de leur Capitaine, comme les autres de leur Mestre de Camp, ou Colonel.

Compagnies d'ordonnances. Ce sont des *Compagnies* franches qui n'entrent jamais en corps de Regiment; elles consistent en Gendarmes, & Chevaux-legers du Roi, de la Reine, de Mr. le Dauphin, & de Monsieur. Les *Compagnies* des Gendarmes étoient autrefois composées de gens pesamment armez, ou de toutes pieces, & de 50. Gentilshommes.

Compagnies des Gardes, ce sont les 4. *Compagnies* des Gardes à cheval, qui ont l'honneur de servir auprès de la personne du Roi. On appelle *Compagnies* aux Gardes, les *Compagnies* d'Infanterie, qui composent le Regiment des Gardes Françoises.

Compagnie Colonelle, est la premiere *Compagnie* d'un Regiment d'Infanterie.

Compagnie en second. C'est une *Compagnie* de Cavalerie detachée d'une autre qui étoit trop nombreuse, & qui ne laisse pas d'escadronner avec elle.

Compagnie, signifie aussi la charge de Capitaine. Il a eu permission du Roi de vendre sa *Compagnie*.

Compagnie, en termes de Chasse, se dit des bêtes qui vont en trouppe, comme des sangliers, qui vont ensemble. Sur tout on appelle un sanglier d'un an jusqu'à deux, *bête de compagnie*; & l'on dit qu'à deux ans il sort de *compagnie*. Et en general on appelle *compagnie*, une trouppe de bêtes noires. A l'égard des bêtes fauves, on l'appelle *harde*. On dit aussi, une *compagnie* de perdrix, en parlant de celles qui volent ensemble. On appelle aussi des chevaux de loüage, de Chasse-marée, de Messager, qui sont si accoutumez d'aller ensemble qu'on a de la peine à les separer, des *bêtes de compagnie*.

On dit, que par *compagnie* on se fait pendre, quand on se licencie à faire quelque chose en faveur de la *compagnie*. On dit aussi, qu'il vaut mieux être seul, qu'en mauvaise *compagnie*. On dit, Fausser *compagnie*, ou jouër à la fausse *compagnie*; pour dire, Quitter un parti, trahir ceux avec qui on est associé. On dit en termes de raillerie, qu'un homme est *bête de compagnie*; pour dire, qu'il aime la societé, & qu'on n'a pas de peine à le mener où l'on veut: ce qui se dit par allusion à certaines bêtes qui vont en troupe, & qu'on appelle pour cet effet en termes de Chasse, *bêtes de compagnie*. Voyez l'article qui precede.

COMPAGNON. s. m. Qui est interessé dans la même fortune. Les avantures d'Ulysse & de ses *compagnons* sont racontées dans l'Odyssée d'Homere.

> *Est-ce Apollon, & Neptune,*
> *Qui sur ces rocs sourcilleux*
> *Ont*, compagnons *de fortune*,
> *Bâti ces murs orgueilleux?* Boi.

Les Capitaines disent à leurs soldats pour les exciter à les suivre en quelque expedition, Courage, *compagnons*.

Ce mot, à ce que dit Henri Etienne, vient d'un vieux mot Gaulois *benna*, qui étoit une espece de chariot dont parle Festus. Ceux qui étoient ensemble dans ce même chariot s'appelloient *combennons*, *quasi in eâdem bennâ sedentes*; & depuis par le changement assez ordinaire du *b* en *p*, on a dit *compennons*; ensuite on a dit *compaignons*, & à la fin *compagnons*. Nicod & Menage après Pasquier le derivent de *compain*, comme qui diroit *qui mange de même pain*, qui se dit encore en langage Picard. Quelques-uns l'ont derivé de *compaganus*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *compagnun*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie la même chose.

Compagnon, se dit aussi d'un ancien ami, confident, fa-

familier. Les *compagnons* d'école sont les amis qui durent le plus long temps. Les *compagnons* de debauche ne sont amis que dans la fureur de la jeunesse. On appelloit autrefois *compagnons d'armes*, les Chevaliers qui se promettoient reciproquement de se secourir, & de ne se point quitter en toutes occasions.

COMPAGNON, signifie aussi, Celui qui est dans une même charge, & sur tout quand il n'y en a que deux de même nature. Diocletian avoit Maximilien pour son *compagnon*, son associé à l'Empire. *Collegue* vaut mieux. On dit des Consuls, Jurats, Presidens en même Chambre, que ce sont des *compagnons* d'office. On le dit aussi des Offices de nouvelle creation, de même nature. On a donné des *compagnons* à ces Officiers, on a creé des alternatifs & triennaux.

COMPAGNON, se dit aussi des Religieux qui habitent, ou qui marchent ensemble. Un Moine ne doit point sortir de son Couvent sans que son Superieur lui donne un *compagnon*. Quand on nomme un Prieur Regulier à un Benefice dependant d'un Ordre, on lui donne un ou plusieurs *compagnons* pour habiter avec lui.

On dit en Medecine, que le lait ne veut point de *compagnon*; pour dire, que quand on ordonne le lait par medecine à un malade, il ne faut point lui donner d'autre aliment. On dit aussi en Morale, que l'ambition & l'amour ne veulent point de *compagnon*.

On appelle sur mer les Mariniers de l'équipage *compagnons*, qui doivent être au dessus de 17. ans, & au dessous de 50.

COMPAGNON, signifie aussi un garçon qui a fait son apprentissage en quelque metier, & qui n'ayant pas moyen de se faire passer Maître, va servir & travailler chez les autres. C'est un *Compagnon* Tailleur, Marechal, Charpentier, &c.

On appelle *compagnons de riviere*, ceux qui travaillent sur les ports à decharger & à serrer les marchandises, comme les Forts qui sont établis au port St. Paul.

COMPAGNON, est aussi une épithete, ou qualité, qu'on donne sur tout aux jeunes gens en differentes occasions. Ce soldat est un brave, un hardi *compagnon*. Ce Financier étoit il y a dix ans un pauvre gueux, un fort petit *compagnon*. Ce debauché est un gaillard, un bon *compagnon*, qui aime la joye. Vous avez été autrefois un bon *compagnon*. MOL. On dit aussi, Deffiez-vous de cet homme-là, c'est un dangereux *compagnon*, un étrange *compagnon*. On dit aussi, qu'un homme fait le *compagnon*, lorsqu'il est glorieux, insolent, qu'il parle ou agit autrement que ne souffre sa condition. Il ne veut pas qu'on le traitte de pair à *compagnon*. Dans cette derniere phrase *compagnon* signifie Egal, aussi bien que dans celle-ci, Il ne peut souffrir ni *compagnon* ni maître. Qui a *compagnon*, a maître; c'est-à-dire que, quand on est associé avec quelcun, on ne peut rien faire sans son consentement. On dit aussi, qu'un homme se bat en duël à depêche *compagnon*; pour dire, à outrance, & à qui aura plutôt tué son homme. On le dit aussi des goinfres qui font un deffi à qui mangera avec le plus d'avidité.

COMPAGNONS. Ce mot au plurier signifie une sorte de fleur qui ressemble à l'œillet, si ce n'est qu'elle est beaucoup plus petite, & que sa tige est beaucoup plus basse. On les appelle *compagnons* parcequ'ils viennent par touffe, ensorte que plusieurs ne semblent composer qu'un seul bouquet.

COMPARABLE. adj. m. & f. Qui peut être comparé à un autre; qui a quelque chose qui lui ressemble. Mr. de Turenne étoit un homme *comparable* à tous les grands Capitaines de l'antiquité.

COMPARAISON. s. f. Parallêle; opposition; rapport de deux personnes, ou de deux choses mises l'une devant l'autre, pour voir en quoy elles conviennent, ou different: en quoy l'une l'emporte sur l'autre. Blondel a fait un livre de la *comparaison* d'Horace, & de Pindare. Le P. Rapin a fait la *comparaison* des plus excellens modêles de l'antiquité pour l'Eloquence, & pour la Poësie. N'exaggerez jamais vôtre bonheur devant les miserables; la *comparaison* qu'ils font de leur état au vôtre les choque, & leur est odieuse. LA BRUY. La plaisante *comparaison* des choses du monde, avec celles de la conscience. PASC. On ne compare plus de beaux yeux aux astres & au soleil, c'est une *comparaison* trop usée. OE. M.

COMPARAISON, se prend quelquefois pour Egalité; ressemblance. Quand on n'a qu'un merite ordinaire, on a des envieux; mais quand on est sans *comparaison*, il n'y a plus d'envie. B. RAB. Il ne faut pas qu'un bourgeois fasse *comparaison* avec un homme de qualité; c'est-à-dire, qu'il ptetende s'égaler à lui. En ce sens on dit, Treve de *comparaison*, point de *comparaison*, toutes *comparaisons* sont odieuses.

COMPARAISON, est aussi une figure de Rhetorique & de Poësie qui sert à l'ornement, & à l'éclaircissement d'un discours. Les exemples, les *comparaisons* instruisent bien plus que les paroles. Une *comparaison* entre deux choses, suppose de la ressemblance entr'elles; & elle sert à mieux faire comprendre ce qu'on n'entend pas, ou à en donner une plus juste idée. OE. M. Pour rendre une *comparaison* juste, il faut I. Que la chose que l'on y employe soit plus connuë, & plus aisée à concevoir, que celle qu'on veut faire connoître: II. Il faut qu'il y ait un juste rapport entre l'une & l'autre. LE P. LE B. Les doubles *comparaisons*, pourvû qu'elles soient nobles, & bien prises, font un bel effet en Poësie; mais en prose l'on ne doit s'en servir qu'avec beaucoup de circonspection. DAC. Sous pretexte de ne point imiter les manieres brillantes de l'éloquence mondaine, il ne faut pas se servir d'expressions basses, & de *comparaisons* rampantes. CL. Les *comparaisons* d'Homere sont quelquefois froides, & contraintes. Le P. RA. On gâte les *comparaisons* dès qu'on les veut trop presser. BAY. Les *comparaisons* doivent être justes, & courtes. ST. EV.

Tu peux, mais rarement, illustrer tes raisons,
D'exemples, de recits, & de comparaisons.

L'ART DE PRECH.

On dit en ce sens, qu'il n'y a point de *comparaison* qui ne cloche; pour dire, qu'on n'en sauroit faire d'assez juste.

On appelle en termes de Palais, *écritures de comparaison*, des signatures autentiques & faites devant des personnes publiques, dont les parties, qui ont un procés où il y a une inscription en faux, conviennent pour mettre entre les mains des Ecrivains ou Experts, afin qu'il les comparent à l'écriture contestée.

EN COMPARAISON, *Sans comparaison, Par comparaison*, sont des façons de parler adverbiales, dont on se sert quand on compare quelque chose. Cette piece n'est rien *en comparaison*, au prix de celle-là. Quand je vous ay dit une telle chose, ce n'étoit que *par comparaison*. *Sans comparaison* se dit aussi absolument & en parenthese, quand on veut adoucir ce qu'il y a d'odieux en quelque *comparaison* qu'on a alleguée. On dit aussi qu'une chose est *sans comparaison*, ou, *hors de comparaison*; pour dire, qu'elle est excellente, & qu'elle n'a point de pareille. Quand quelcun veut comparer ensemble des personnes, ou des choses, qui n'ont aucun raport, aucune proportion entre elles, on dit *quelle comparaison?* Voilà une belle *comparaison*.

A COMPARAISON, est encore un adverbe. Que fera-ce des hommes qui vivent dans l'obscurité, *à comparaison* de la lumiere & de la splendeur qui environne les Souverains? PAT. Mais *en comparaison* est plus en usage.

COMPARANT, ANTE. adj. Celui qui se presente en Justice. On donna deffaut aux *comparans* contre les non *comparans*. Tous les appointemens qu'on faisoit cy-devant sur les instructions à la barre de la Cour, commençoient par ces mots, *Comparant* par devant nous tel Conseiller.

COMPARATIF, IVE. adj. Qui compare, qui sert à comparer. *Mieux* est un adverbe *comparatif*. *Comme* est une expression *comparative*.

COMPARATIF. Terme de Grammaire. C'est une inflexion mitoyenne d'un mot entre le positif & le superlatif, pour élever une chose au dessus d'une autre, ou pour la mettre au dessous, ou pour l'égaler. Le vin de Champagne est meilleur que celui de Bourgogne; *meilleur* est un terme *comparatif* irregulier. Les *comparatifs*, si l'on en excepte un très-petit nombre, se forment en ajoûtant la particule *plus*, *moins*, & *aussi*, selon qu'on veut élever, abaisser, ou égaler les choses. On compare aussi les substantifs. Le Cardinal de Richelieu étoit *plus Roi* que Louïs XIII. C'est une faute assez ordinaire aux étrangers, de faire suivre après les *comparatifs* la particule *que*, au lieu de la particule *de*: ils disent, Il y avoit à la Comedie plus *que* 300. hommes. Pour éviter cette faute ils doivent observer si la comparaison qui se fait est d'une qualité: en ce cas il faut mettre la particule *que*: il est plus sage *que* moi. Si elle se fait d'une quantité precise & positive, on doit mettre *de* après le *comparatif*. L'armée navale est composée de plus *de* cent voiles. Pour la quantité continuë & sans nombre, on se sert de la particule *que*: il est plus gros *que* moi.

COMPARATIVEMENT. adv. En comparant une chose à l'autre.

COMPARER. v. act. Conferer une chose avec une autre, les opposer, pour examiner en quoy elles se ressemblent, ou en quoy elles different. Plutarque a *comparé* les hommes illustres de Grece à ceux d'Italie, Alexandre à Cesar. Autrefois les Amans ne manquoient pas de *comparer* leur Maîtresse au Soleil, ou ses yeux à des astres brillans, &c.

> *Ose-t-on* comparer *la foiblesse*, *ou la rage*,
> *D'un Grec*, *ou d'un Romain*, *qui se donne la mort*,
> *Au sage & genereux effort*
> *D'un Martyr dont le sang signala le courage ?*
> L'AB. TETU.

COMPARER, signifie aussi, S'égaler, se vouloir rendre semblable. Le Diable par le moyen de l'idolatrie s'est voulu *comparer* à Dieu, se faire adorer. Ce Favori est si insolent dans sa fortune, qu'il se *compare*, qu'il se veut égaler aux Princes.

COMPARÉ, ÉE. part. & adj.

COMPAROISTRE, ou COMPAROITRE. v. n. Terme de Palais. Je *comparois*. Je *comparus*. J'ay *comparu*. Je *comparoîtrai*. Que je *comparoisse*. Que je *comparusse*. On disoit autrefois *Comparoir*. Se presenter en Justice. Il faut *comparoître* par Procureur sur les assignations civiles données dans les delais de l'Ordonnance. En cas de decret de prise de corps, ou d'un *veniat* de la Cour, il faut *comparoître* en personne, ou envoyer une exoine. Il faut *comparoître* au Barreau, être aux pieds de la Cour à genoux, quand on presente des Lettres de grace. On donne des deffauts à faute de *comparoître*, qui emportent profit. Les plus innocens aprehendent de *comparoître* devant les Juges. Il faudra tous *comparoître* au jour du Jugement.

COMPARU, UË. part. & adj. Aujourd'huy est *comparu* au Greffe de la Cour, N. qui s'est rendu pleige & caution, &c.

COMPARSE. s. f. C'est dans les Carrousels la même chose que l'Entrée aux Balets, & la Scene aux Comedies; c'est-à-dire, l'entrée de la Quadrille dans la carriere, dont elle fait le tour pour se faire voir aux spectateurs, mesurer la lice, & se rendre au poste qui lui est marqué. C'est un usage si ancien, qu'il en est fait mention au cinquiéme de l'Eneïde.

COMPARTIMENT. s. m. Dessein composé de plusieurs figures diverses, & disposées avec symmetrie, & avec regularité, pour orner un parterre, un plafond, des panneaux de vitre ou de menuiserie, les pavez ou carreaux d'un plancher. Un *compartiment* de tuiles, est l'arrangement avec symmetrie de tuiles blanches, rouges, & vernissées, pour la decoration des couvertures de comble. On le dit aussi d'une dentelle, d'une peinture. Toutes les peintures des Turcs & des Mores ne se font que par des *compartimens*. Les relieures exquises des livres se font par *compartimens*.

COMPARTIMENT DE FEUX. C'est, en termes de Mineur, la disposition des saucissons pour porter le feu aux fourneaux dans le même tems.

COMPARTIR. v. act. Faire des compartimens.

COMPARTI, IE. part. & adj.

COMPARTITEUR. s. m. Terme du Palais. C'est un Juge qui a ouvert & soutenu un avis sur lequel un procés a été partagé. On a été en telle Chambre pour faire departir ce procés, un tel Rapporteur étoit d'un avis, & un tel le *Compartiteur* d'un autre.

Ces mots viennent du Latin *partior*, de *pars*.

COMPARUTION. s. f. Presentation en Justice. Une *comparution personnelle*, est celle qui se fait au Greffe en personne. Une *comparution* en état de prise de corps ne se fait qu'étant prisonnier, ou ayant un écrou à la main. *Comparution par Procureur*, est celle qui se fait en faisant presenter un Procureur pour occuper sur des affaires civiles. En tous les procés verbaux on donne acte aux Procureurs, & aux parties de leur *comparution*, dire, & remontrances, & deffaut contre les absens.

Ce mot vient de *compareo*.

COMPAS. s. m. Instrument de Mathematique qui sert à decrire des cercles, & à mesurer les distances de deux points, de deux lignes. Il est composé de deux branches de fer, ou de cuivre, pointuës par enbas, & attachées par la tête par un clou rivé, sur lequel elles sont mobiles dans une charniere. Un *compas* à quatre pointes ou à pointes changeantes, est celui qui a des pointes d'acier; un porte-crayon, un couppe-cercle, qu'on change, & qu'on attache avec une vis à une des branches. Les Poëtes nous ont voulu faire croire qu'Icare étoit l'inventeur du *compas*.

Ce mot vient de *compartir*, *compartissement*. On peut aussi le faire venir de *compes*. En effet le *compas* a deux pieds, dont l'un tourne pendant que l'autre est fixe.

COMPAS D'APPAREILLEUR, est un *compas* dont chaque branche, longue d'environ deux pieds, est platte, & droite, avec une pointe; il sert aux Appareilleurs & Tailleurs de pierre pour tracer les pierres. Il sert aussi à prendre la mesure des angles gras, & maigres. C'est pourquoy on l'appelle communément *fausse équerre*.

COMPAS DE JOUAILLIER. C'est un instrument avec lequel les Jouailliers mesurent les pieces lorsqu'ils les taillent. Cet instrument est un morceau de bois, comme le fût d'un rabot fendu par dessus jusques à la moitié de sa longueur. Dans cette fente il y a une petite regle de leton qui tient par un bout dans le milieu du rabot avec une cheville, en sorte que cette regle se meut comme une équerre pliante. Elle sert à prendre les angles des pierres que l'on pose sur le fût du rabot, à mesure qu'on les taille. Ce fût est quelquefois de leton, comme la regle.

COMPAS DE TOURNEUR, est un *compas* dont les jambes sont courbées en rond pour prendre les diametres

tres des globes, les épaisseurs des corps. Les Sculpteurs & Graveurs s'en servent aussi.

COMPAS DE TONNELIER, est un *compas* de bois pointu par enbas, & rond par enhaut, qui s'ouvre ou se serre avec une vis pour marquer les fonds de leurs tonneaux. Les vis en sont tournées les unes à droit, & les autres à gauche, afin qu'il se puisse ouvrir ou fermer des deux côtez.

COMPAS DE CORDONNIER, est un instrument de bois avec lequel on prend la mesure du pied pour faire des souliers. Il est marqué de plusieurs divisions qu'on appelle des *points*.

Les Chirurgiens se servent aussi d'un *compas* à pointes pour coupper l'os du crane.

COMPAS DE PROPORTION, est un instrument de Geometrie composé de deux regles plattes, mobiles dans une charniere avec des pinnules. Il sert à observer les longueurs, largeurs & distances des corps, & pour plusieurs usages de l'Altimetrie. Il y a des lignes divisées qui sont marquées sur les branches plattes, dont deux sont de parties égales, d'autres qui marquent la mesure ou la corde des angles, d'autres la proportion du poids des metaux, &c. Stauffler, Henrion, & plusieurs autres Auteurs ont écrit des livres entiers de l'usage du *compas de proportion*.

COMPAS DE DIVISION, est un *compas* qui par le moyen d'une vis tarodée de deux grosseurs l'une plus deliée que l'autre, & traversant deux petits cylindres mobiles dans le milieu de ses branches, s'ouvre, & se ferme tant & si peu que l'on veut, pour diviser une ligne en autant de parties qu'on fait faire de mouvemens à la vis.

COMPAS DE REDUCTION, est un *compas* qui étant composé de deux branches croisées, & mouvantes sur un centre fixe, forme quatre pointes, ou jambes, dont les deux petites opposées aux deux plus grandes, servent à reduire toute mesure capable de la plus grande ouverture, à la moitié, au tiers, ou au quart selon la longueur proportionnée de ces jambes.

COMPAS, en termes de Marine, signifie la boussole dont se servent les Pilotes pour conduire leurs vaisseaux, qu'on appelle *compas de mer*, & *volet*. On appelle *compas de route*, un instrument composé d'un carton mince, coupé circulairement, divisé en 32. parties égales, representant l'Horison avec les 32. vens, au centre duquel est un cône concave de léton, appellé *chappelle*, avec un aiguillon en lozange, de bon fer, ou d'acier, cloué au dessus du carton, & touché d'une pierre d'aiman. Tout ce composé s'appelle *rose*. On la met sur un pivot, & puis dans une boëte couverte de vitre, & cette boëte est renfermée dans une autre qui sert à soutenir un ou deux cercles de cuivre, ou de léton, qu'on nomme balanciers, qui servent à tenir horisontalement le *compas*, ou la boussole. *Le compas de variation*, est un instrument qui outre tout ce que l'on vient d'exposer, a un cercle divisé en 360. degrez, & un fil qui traverse par dessus la vitre, passant au dessus du centre, & tombant perpendiculairement d'un côté, & d'autre, le long de la boëte, qui est ouverte en cet endroit-là avec une vitre, & tout cela pour aider à observer la variation de l'aiman. Un *compas renversé*, est une boussole suspenduë, que l'on voit par le dessous, comme l'autre par le dessus. *Compas mort*, est une boussole qui a perdu la vertu de l'aiman.

On dit figurément, Faire les choses avec regle & *compas*, marcher avec regle & *compas*; pour dire, avec grande precaution & exactitude, avec une proportion étudiée, ne faire rien à l'étourdie. Il pese toutes ses paroles, & crache même avec *compas*. MAIN. Tout son corps est fait au *compas*. VOIT.

> *Son discours, ses gestes, ses pas.*
> *Sont tous mesurez au* compas. GOMB.

COMPASSEMENT DE FEUX. Terme de Mineur. Regle qui s'observe pour espacer les fourneaux des mines.

COMPASSER. v. act. Prendre ses mesures avec un compas, une regle, un cordeau, ou autres choses équivalentes. Le dessein de ce bâtiment est bien *compassé*. Cette carte est exacte & bien *compassée*.

COMPASSER UN LIVRE. C'est ainsi que les Relieurs s'expriment; pour dire, mesurer un livre avec le compas, afin de le bien rogner. Ce livre est-il *compassé?*

COMPASSER, se dit aussi de certaines proportions qu'il faut garder pour rendre les choses agreables à la vuë, ou pour les menager. Vous avez mal *compassé* ce papier, il y a une marge trop grande par enhaut, trop petite par bas. Si ce Tailleur eût bien *compassé* cette étoffe, il y en auroit eu assez pour faire un habit. Ce discours est mal *compassé*, il est trop long en un endroit, & trop court en l'autre. On dit aussi, qu'un Ecrivain *compasse* bien ses lettres; pour dire, qu'il les fait bien égaler.

COMPASSER, en termes de Guerre, se dit en parlant des mousquetaires. *Compasser* la meche, c'est la mettre sur le serpentin en une disposition propre à tirer.

COMPASSER LA CARTE. Voyez POINTER LA CARTE.

COMPASSER LES FEUX, en termes de Mine, c'est les disposer d'une maniere qu'ils prennent tous ensemble: autrement il en arriveroit comme des efforts que feroient trois hommes pour lever un fardeau; à moins qu'ils n'agissent tous en même temps, ils ne le pourront lever separément.

COMPASSER, se dit aussi au figuré pour Considerer, peser, examiner mûrement une chose.

> *Et quant à moi je trouve, ayant tout* compassé,
> *Qu'il vaut mieux être encor cocu que trepassé.* MOL.

COMPASSÉ, ÉE. part. & adj. On dit qu'un homme est fort *compassé*, quand il est fort reglé, fort exact tant en ses mœurs qu'en ses paroles.

> *Un devot orgueilleux n'admet de sainteté,*
> *Qu'en ceux dont les vertus avec art* compassées,
> *Par la demarche, & l'air sont d'abord annoncées.*
> DE L'AM.

COMPASSION. s. f. Mouvement de l'ame qui nous porte à avoir quelque pitié, quelque douleur, en voyant souffrir un autre. L'aveuglement des pecheurs est digne de *compassion*. La marque d'une belle ame, c'est d'avoir de la *compassion* pour les affligez, d'être émû de *compassion*. La *compassion* de la plupart des hommes n'est que dans les sens: ils sont émus par les objets, & ne peuvent refuser ce ressentiment à la nature. FL. Quiconque se promet beaucoup de la *compassion* des hommes, connoît mal leur cœur; il ne sçait pas que les larmes tarissent bien-tôt. VAU. Les longues lamentations donnent plus de mepris pour la foiblesse, que de *compassion*, pour la douleur. ST. EV. C'est par orgueil que nous plaignons les malheurs de nos ennemis; & nous ne leur donnons des marques de *compassion*, que pour leur faire sentir que nous sommes au dessus d'eux. LA ROCH. Pour bien sentir la compassion, il faudroit en avoir été digne. OE. M. La veritable *compassion* ne s'arrête point à des attendrissemens exterieurs, ni à de simples larmes; elle demande des secours effectifs. DAC. La *compassion* qui accompagne l'aumône est un don plus grand que l'aumône même. FL. Il y a des *compassions* insultantes, qui redoublent la douleur des miserables. OE. M. La *compassion* sert d'aiguillon à la clemence. MONT. Ceux-là sont plus susceptibles de *compassion*, qui ont éprouvé, ou qui apprehendent les mêmes malheurs qu'ils voyent arriver aux autres. OE. M.

Ce mot & les suivans viennent de *compassio*, de *compatior*, *souffrir avec*, *compatir*.

COMPATIBILITÉ. s. f. Qualité des choses qui ne sont pas contraires, qui peuvent subsister ensemble. Le chaud & le sec sont des accidens qui ont de la *compatibilité* ensemble. On le dit aussi en Morale. Ces deux charges ou ces deux Benefices ont de la *compatibilité*, se peuvent posseder par une même personne. Une *compatibilité* d'humeurs.

COMPATIBLE. adj. m. & f. Qui peut demeurer avec un autre sans le detruire. Deux contraires, le froid & le chaud, ne sont pas *compatibles* en même sujet.

COMPATIBLE, se dit aussi en Morale, des personnes de deux humeurs differentes qui se peuvent accorder ensemble. Cet homme se veut separer d'avec sa femme, parceque leurs humeurs ne sont pas *compatibles*.

COMPATIBLE, se dit aussi des charges & des Benefices qui se peuvent posseder ensemble. Une charge de Secretaire du Roi, & de Tresorier, sont *compatibles*. Un Benefice simple est *compatible* avec une Cure. Une charge de Conseiller au Parlement est *compatible* avec celle de Prevôt des Marchands.

COMPATIR. v. n. Demeurer ensemble, en un même sujet, sans se detruire l'un l'autre. L'eau & le vin se peuvent mêler & *compatir* ensemble. La grandeur de l'ame ne peut *compatir* avec les ordures & l'avarice. ST. EV. L'ambition & le repos ne peuvent *compatir* ensemble. MONT. La triste indigence ne *compatit* point avec l'enjouëment, & avec les plaisirs. FONT. Cette vertu impitoyable ne peut *compatir* avec vôtre generosité. VOI.

COMPATIR, signifie en Morale, Etre sensible à la douleur, à l'affliction d'autrui, avoir pitié de lui. Un cœur vrayement Chretien doit *compatir* aux maux de son prochain, & les soulager de tout son possible. Une plainte sincere de ceux qui *compatissent* à nôtre plaisir, vaut mieux que tous les discours de morale qu'on trouve en tant de livres. M. SC. L'air contraint & forcé nous incommode, & nous tourmente, parceque naturellement nous *compatissons* au mal que nous voyons souffrir. LE CH. DE M.

Mon Dieu, de quelle humeur Dorine tu te rens!
Tu ne compatis *point au deplaisir des gens.* MOL.

COMPATIR, signifie aussi, Etre indulgent à autrui, ne le pas condamner legerement. Il faut *compatir* aux foiblesses de la nature humaine, souffrir ses deffauts.

Je ne compatis *point à qui dit des sornettes,*
Et dans l'occasion mollit, comme vous faites. MOL.

COMPATIR, signifie encore, Vivre bien avec quelcun. Ces deux associez sont de même humeur, ils *compatissent* bien ensemble. Ce mari est complaisant, il *compatit* bien avec sa femme, il s'accommode à toutes ses humeurs.

COMPATRIOTE. s. m. & f. Qui est de même païs. On est obligé d'avoir de l'affection pour son *compatriote*. Quand on est en païs étranger, les *compatriotes* ont bien-tôt fait connoissance, se secourent volontiers les uns les autres.

Ce mot vient de la preposition *cum*, & de *patria* en Latin, *païs*, du Grec *patris*, qui signifie le même.

COMPENSATION. s. f. Confusion, extinction d'une dette; action par laquelle une chose tient lieu d'une pareille, ou d'une équivalente. La compensation équipolle à un payement. La *compensation* est de droit, de liquide à liquide. On obtenoit cy-devant des Lettres de Chancelerie pour faire des *compensations*. La *compensation* des depens se fait, quand chacune des parties reüssit en quelques-unes de ses pretentions.

COMPENSATION, se dit aussi au figuré de tout ce qui tient lieu d'une autre chose. Il faut faire *compensation* des defauts de nos amis avec leurs bonnes qualitez. B. RAB.

COMPENSER. v. act. Donner en payement à un creancier une somme qu'il doit pareille à celle qu'il demande: ou demander à la deduire, si elle n'est pas égale.

COMPENSER, se dit aussi des choses équivalentes qui passent l'une pour l'autre, quand il intervient l'autorité des Juges, ou l'accord des parties. On a *compensé* la somme qu'il devoit à son Maître avec les services qu'il lui avoit rendus.

COMPENSER, se dit aussi des pertes & des avantages des bonnes & des mauvaises années. Quand un Fermier demande des diminutions, on lui fait *compenser* le profit des années abondantes avec la perte des années steriles. Les bonnes qualitez d'une personne doivent *compenser* ses deffauts.

COMPENSÉ, ÉE. part. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *compensare*.

COMPERAGE. s. m. C'est l'action par laquelle on devient compere de la personne dont on tient l'enfant sur les Fons, ou de la personne avec laquelle on tient l'enfant de quelcun. Ce *comperage* lui tient au cœur. PAT.

COMPERE. s. m. Qui tient un enfant sur les fons de Batême. Un garçon qui tient un enfant avec une fille est son *compere*. Il est aussi *compere* à l'égard des pere & mere de l'enfant, & il contracte une alliance spirituelle avec eux.

Ce mot vient de *compater*, comme *commere* de *commater*.

COMPERE, se dit en discours ordinaire, de ceux qui sont bons amis & familiers ensemble. Ce sont des *comperes* qui sont toûjours ensemble. Ce sont des festins de *comperes* & de commeres. La plupart des Bourgeois se nomment *comperes*, & rien n'est plus ordinaire entr'eux que ces termes d'alliance. CAIL. On dit aussi burlesquement de quelcun, C'est un *compere*; pour dire, C'est un homme fin, habile, & intelligent en son metier.

COMPERE, se dit aussi des animaux, que l'on introduit parlans dans les apologues.

Compere *le renard se mit un jour en frais,*
Et retint à dîner commere la cicogne. LA FONT.

On dit, En ce monde tout se fait par *comperes* & par commeres; c'est-à-dire, par intrigues & par sollicitations.

COMPERSONIER. s. m. C'est ainsi que se nomment les associez dans un menage, ou dans une famille où tous les biens sont communs: ce qui arrive souvent dans les familles de main-morte pour conserver les biens dans une parenté. Il s'en trouve encore plusieurs en Bourgogne, en Nivernois, en Champagne, &c.

COMPETEMMENT. adv. D'une maniere competente. Il étoit agé *competemment* pour intenter cette action. Ce Prevôt a jugé *competemment* après avoir fait juger sa competence.

COMPETENCE. D'autres écrivent COMPETANCE. s. f. Qualité qui donne le pouvoir à un Juge de juger, à une partie d'agir. Les Prevôts des Marechaux sont obligez de venir dans les Presidiaux, pour faire juger leur *competence*.

COMPETENCE, se dit au figuré de la capacité ou science d'un homme en quelque chose. Il ne faut pas que le Cordonnier juge de la peinture, cela n'est pas de sa *competence*. Les Theologiens pretendent que les mysteres ne sont point de la *competence* de la raison. LE CL. C'est aux sens à juger si les especes pain, & du vin, subsistent dans l'Eucharistie; cela est de leur *competence*, & de leur Jurisdiction. CL. Il y a des Auteurs qui pretendent que le mot de *competence* ne se peut dire qu'en riant dans le sens figuré.

Mais

Mais l'exemple que l'on vient de produire, fait voir le contraire.

COMPETENCE, se dit aussi de la comparaison des rangs, des dignitez, quand il s'y trouve une espece d'égalité. Un Avocat ne disputera pas le rang, le pas à un President, il n'y a point de *competence*, de concurrence entr'eux.

COMPETENT, ENTE. Il seroit mieux d'écrire *Competant*. adj. Qui a pouvoir de juger, de contester. Les Juges ordinaires des lieux sont les Juges *competens* pour juger ceux qui n'ont point de privilege qui les en exempte. Le Parlement est le seul Juge *competent* pour les duels. Un Prêtre peut demander son renvoi par devant un Juge *competent*, son Official. Il n'y a que le mari qui soit partie *competente* pour accuser sa femme d'adultere. C'est une bonne exception de dire qu'une partie n'est pas *competente*.

On le dit aussi au figuré de celui qui est habile dans une profession dont il est question de juger. Il faut être Astronome pour parler des Cometes; les autres ne sont pas *competens* pour cela.

COMPETENT, signifie aussi, Qui est legitime, raisonnable, suffisant. Ce garçon est en âge *competent* de se marier, de joüir de son bien. On a établi les delais *competens* par l'Ordonnance, pour se presenter, pour deffendre, pour produire.

COMPETENT, signifie encore, la partie qui peut appartenir à quelcun en quelque chose où il a droit. On a partagé cette terre, on a donné à chacun des enfans leur partie *competente*.

COMPETER. v.n. Terme de Palais. Appartenir. Ce garçon a dissipé plus que tout ce qui lui peut *competer* & appartenir en la succession de son pere.

COMPETITEUR. s.m. Concurrent, celui qui pretend à un même rang, à un même emploi, à une même fortune. Ceux qui pretendent à la gloire ont beaucoup de *competiteurs*.

COMPETITRICE. s.f. Celle qui pretend aux mêmes honneurs, aux mêmes dignitez, aux mêmes avantages qu'un autre. Ce mot se trouve dans la Mothe le Vayer.

COMPILATEUR. s.m. Auteur qui a recueilli & ramassé plusieurs Ouvrages pour les donner au public, ou qui a recueilli tout ce que les autres ont dit sur certaines matieres. Les *Compilateurs* des Conciles, des Historiens, des Poëtes. Benedicti a été le *Compilateur* des matieres testamentaires, en commentant le Chapitre *Raynatius*; Licosthene un *Compilateur* de lieux communs. La science des *Compilateurs* est aride, & ennuyeuse; ce sont pourtant ceux que le vulgaire confond avec les Sçavans; mais les gens sages les renvoyent au pedantisme. LA BR. Comme les *Compilateurs* ne pensent point, ils rapportent ce que les autres ont pensé, & se determinent plutôt à recueillir beaucoup de choses, que d'excellentes. ID.

COMPILATION. s.f. Recueil d'un ou de differens Auteurs, de plusieurs Ouvrages sur une matiere. La *Compilation* du Droit Canon par Gratian. La *Compilation* des Poëtes Grecs a été faite en trois Volumes. Nos Historiens ont chargé leurs *Compilations* de circonstances ennuyeuses, & qui laissent languir l'Histoire, en n'offrant que de petits objets qui ne touchent point. LE P. DAN.

COMPILER. v.act. Faire un recueil, un assemblage, ou compilation de plusieurs Auteurs, ou de plusieurs Ouvrages ensemble. Du Chêne a *compilé* les anciens Historiens François. Baronius a *compilé* l'Histoire Ecclesiastique, en a fait un corps. Fontanon & Guenois ont *compilé* les Ordonnances, en on fait des recueils. Escobar a *compilé* une Theologie Morale. PASC. Les Allemans se figurent que pour se mettre au rang des Auteurs celebres, il suffit d'avoir *compilé* un gros Volume. OE. M.

COMPISSER. v. act. Vieux mot qui signifioit, Pisser dessus, ou pisser souvent & par tout. Il est augmentatif de *pisser*. Les chiens sont sujets à *compisser* les juppes des Dames, particulierement quand elles sont de couleur éclatante.

COMPITALES. s. m. Fêtes que celebroient les Romains en l'honneur de leurs Dieux domestiques. Servius Tullius VI. Roi des Romains en fut l'instituteur. On les appelloit *Compitales*, parcequ'on les celebroit *in compitis*; c'est-à-dire, dans les carrefours.

COMPLAIGNANT, ANTE. adj. Terme de Palais. Demandeur & accusateur en matiere criminelle. Tous les arrêts criminels portent entre un tel Demandeur & *complaignant* contre tels & tels deffendeurs & accusez.

COMPLAINTE. s.f. Plainte & doleance d'une personne qui souffre. Dans les Pastorales il y a d'ordinaire des *complaintes* de Bergers. On entendit cette triste *complainte*. Ce mot vieillit. Il est demeuré dans le stile des Monitoires. CORN. Je ne le rejetterois point si absolument: en certains cas il a plus de force que *plainte*.

COMPLAINTE, en termes de Palais, en matiere prophane, se dit des actions possessoires, qui appartiennent à un proprietaire pour se maintenir en possession de son heritage. On forme une *complainte* en cas de saisine & de nouvelleté: ce qui signifie en vieux langage, en cas de trouble de possession: comme quand un autre usurpe un heritage dont on est en possession depuis an & jour. Alors on forme une *complainte* possessoire, & il faut juger la reintegrande avant que de plaider au fonds. Ce fut Mr. Simon de Bucy President au Parlement de Paris, qui inventa, & mit en usage la *complainte* en cas de saisine & de nouvelleté. Il faut intenter la *complainte* dans l'an de la possession du detenteur.

COMPLAINTE, en matiere beneficiale, se dit d'une action qu'on forme pour être maintenu en un Benefice, après en avoir seulement pris possession, en vertu des provisions du Collateur. On peut intenter *complainte* dans l'an du trouble contre celui qui a un titre coloré. Ces *complaintes* attribuent la connoissance tant du possessoire que du petitoire aux Juges Royaux. Les *complaintes* se jugent le matin, & ne sont pas des procés de Commissaires. La *complainte* n'a pas lieu contre le Roi; parceque la recreance, & la possession lui appartiennent toûjours. Le Roi ne plaide point les mains vuides.

Ces mots viennent du verbe Latin *plangere*, dont on fait *complangere*.

COMPLAIRE. v. n. Se rendre agreable à quelcun en deferant à ses volontez & à ses sentimens. Les Courtisans ne tâchent qu'à *complaire* aux Princes & aux Puissances. On gagne le cœur des Dames à force de les flatter, & de leur *complaire*.

COMPLAISANCE. s.f. Deference aux sentimens, & aux volontez d'autrui. La *complaisance* est d'ordinaire accompagnée de flatterie. La *complaisance* est une tromperie grossiere; mais c'est un piege où l'amour propre tombe toûjours. M. ESP. On se flatte les uns les autres, & le monde ne subsiste que par cette *complaisance* mutuelle. FL. Dans le monde il faut avoir de la *complaisance* même pour les sots; ils font le plus grand nombre. LE PAYS. Treve de *complaisance*, dites-moi sincerement vôtre avis sur cet Ouvrage. Un plaideur avec ses procés a poussé ma *complaisance* à bout. Il ne faut pas avoir une aveugle, & une lâche *complaisance* pour qui que ce soit. Il y a des *complaisances* aussi éloignées de l'adulation, que la rudesse. ST. EV. Les personnes qui hantent la Cour, reconnois-

noissant combien les humeurs contre disantes sont incommodes, prennent une route, qui est de ne contredire rien, & de louër tout indifferemment; c'est ce qu'on appelle *complaisance*. Cette humeur qui est plus commode pour la forme, est très-desavantageuse pour le jugement. Log. La *complaisance* qui sacrifie tout aux autres, semble être la destruction de l'amour propre, & n'être bâtie, que sur ses ruines. M. Esp. La *complaisance*, qui est une vertu paisible, & très-necessaire à la societé, devient un vice quand elle n'a point de bornes. M. Sc. On appelle *complaisance* de ville, une certaine *complaisance* contrainte, & mal entenduë; mêlée de complimens, & de ceremonie. La *complaisance* serieuse est celle de ces gens froids, sages, & prudens, qui contraignent leurs inclinations par un grand efforts d'esprit, & qui cedent à leurs amis avec un air grave. Id. La veritable *complaisance* est celle qui compatit avec la liberté; qui cede sans foiblesse, qui louë sans flaterie, & qui sans affectation, & sans bassesse, rend la societé agreable, & la vie plus commode & plus divertissante. Id. Rien n'est plus ennuyeux que la fade *complaisance* de ces gens qui se recrient sur tout. Bell. La fausse *complaisance* de nos amis nous endort, & nous jette dans une confiance ridicule. Maleb. Avec quelle *complaisance* ambitieuse Luther ne se regardoit-il point lui-même, faisant le personnage de Heros sur le theatre de l'Eglise? M. de M.

Je refuse d'un cœur la vaste complaisance,
Qui ne fait du merite aucune difference. Mol.
Un ami ne doit pas vendre sa complaisance.
Poeme de l'Am.

COMPLAISANT, ante. adj. Civil, flatteur, qui tâche de plaire, & de se conformer à l'humeur, & aux volontez d'autrui. Un homme *complaisant* est bien venu en toute sorte de compagnies. Ce n'est pas être *complaisant* que de donner aveuglément dans le caprice de tout le monde: c'est être adulateur, ou imbecille. Bell. Les *complaisans* semblent s'oublier eux-mêmes, afin de s'appliquer, & de se tourner uniquement à tout ce que veulent les autres. M. Esp. Comme les contredisans prennent pour vrai le contraire de ce qu'on leur dit, les *complaisans* semblent prendre pour vrai tout ce qu'on leur dit; & cette accoutumance à louër tout, va aussi à approuver tout sans discernement. Log. Pour être un *complaisant* habile, & éclairé, il ne faut pas l'être toûjours, ni paroître entierement asservi. M. Esp.

Aussi-bien que l'ami, l'ennemi complaisant
Nourrira tes defauts en les canonisant.
L'Art de Prech.

Ainsi, quand tu seras avec un medisant,
A ses lâches discours loin d'être complaisant,
Fais qu'il respecte ta presence. L'Ab. Tetu.

Ces mots viennent du Latin *complacere*, qui signifie le même.

COMPLANT. s.m. Terme d'Agriculture. Lieu planté d'arbres, de vignes. J'ay fait un *complant* d'arbres dans ce parc. Il y a deux *complans* de vignes en ce quartier-là. On le dit aussi de la chose même qui est plantée. Voilà un *complant* de morillon de Bar sur Aube; un *complant* de maronniers d'Inde. On dit aussi, Donner une terre à *complant*, pour la planter en vignes, cultiver & exploiter moyennant certaines redevances. On a appellé proprement *complant*, un champ dont on a accordé la jouïssance par usufruit à quelcun, à la charge d'y planter des arbres, & particulierement des vignes, dont il est souvent parlé dans les Coutumes d'Anjou, de Poictou, du Mauset, de la Rochelle.

Ce mot vient de *complantare* Latin.

COMPLEMENT. s.m. Terme de Geometrie. C'est ce qui reste d'un quart de cercle, lequel est de 90. degrez, après qu'on en a retranché un certain arc. L'arc & son *complement* sont relatifs, & ne se disent que de l'un à l'égard de l'autre. Cet angle, ou cet arc, est de 60. degrez, son *complement* est de 30. degrez. Ce mot est de grand usage dans la Trigonometrie, & vient du Latin *complementum*.

Complement de Courtine, en termes de Fortification, est la partie du côté interieur, qui est composée de la courtine, & de la demi-gorge; c'est-à-dire, c'est le côté interieur diminué d'une demi-gorge.

COMPLET, ette. adj. Qui a toutes ses parties, tout ce qu'il lui faut, ce qui est fini, achevé. Il lui a donné un service *complet* de vaisselle d'argent des armes *complettes*. Ablan. Desmarets dit au Poëte des Visionnaires pour des Stances: Allez, je vous promets un habit tout *complet*.

On dit, Cet Ouvrage n'est pas *complet*; pour dire, qu'il y manque quelques feuilles. Il y a une année *complette* & revoluë. On dit en Droit, qu'une année commencée est tenuë pour *complette* en plusieurs cas, comme en la promotion aux Ordres.

COMPLEXION. s.f. Habitude, disposition naturelle du corps. Les Medecins doivent appliquer les remedes suivant les differentes *complexions* de leurs malades. Le vice & la vertu dependent souvent de nôtre *complexion*, de nôtre temperamment. Les *complexions* bilieuses rendent les gens d'humeur martiale.

Complexion, se prend aussi en mauvaise part pour une humeur bourruë & fantasque. On ne sçauroit vivre avec cet homme-là, à cause qu'il a d'étranges *complexions*. On fait honneur aux Philosophes des vices de *complexion* quand ils sçavent les corriger par sagesse. St. Ev. Un Ministre d'Etat ne montre ni humeur, ni *complexion*, de peur de laisser échaper son secret ou par foiblesse, ou par passion. La Br.

Avant que nous lier, il faut nous mieux connoître,
Et nous pourrions avoir telles complexions,
Que tous deux du marché nous nous repentirions. Mol.

COMPLEXIONNÉ, ée. adj. Qui a de bonnes, de mauvaises complexions, soit du corps, soit de l'esprit.

Ces mots viennent du Latin *complector*, *complexio*.

COMPLEXUS. adj. m. Nom qu'on donne à un des muscles de la tête, parcequ'il semble composé de trois muscles. Il prend son origine de la septiéme vertebre du cou, & de la premiere, troisiéme & quatriéme du thorax, & va s'inferer au derriere de la tête.

COMPLICATION. s.f. Mêlange, jonction de deux maladies en un même corps. Ce qui embarrasse les Medecins, c'est quand avec la fievre il y a *complication* de quelque autre mal.

On le dit aussi de la jonction de plusieurs natures d'affaires ensemble, ou de crimes. Il y a du civil & du criminel en cette affaire, cette *complication* embarrasse les Juges.

COMPLICE. s.m. & f. Qui est accusé ou soupçonné d'avoir eu part à un crime. On applique à la question des condamnez à mort, pour avoir revelation de leurs *complices*.

Vous me fuyez, Madame? Ah Ciel quelle injustice!
Quoy? De tous mes malheurs vous rendez-vous complice?
Capistron.

Menage derive ce mot de *complice* ablatif de *complex*, qui signifie la même chose.

COMPLICITÉ. s.f. Participation au crime d'un autre. Ce criminel n'est pas le principal assassin; mais il est accusé de *complicité*.

COMPLIES. s.f.pl. Priere du soir, qui est la derniere partie de l'Office du Breviaire, & qui se dit après Vêpres. Quand les *Complies* sont dites, les Religieux vont

vont souper. Dans l'Ordre de St. Benoît il est deffendu aux Moines de parler après *Complies*.

Ce mot est derivé de *completa*. Men.

COMPLIMENT. s. m. Civilité, ou honnêteté qu'on fait à autrui, soit en paroles, soit en actions. Les Courtisans ne sont point chiches de *complimens*, payent volontiers en *complimens*. Il est importun de faire des *complimens* à chaque porte pour sçavoir qui passera le premier. Ce seroit une grande commodité de bannir les *complimens*, de vivre sans *complimens*. Il y a peut-être plus de rusticité que de politesse, à faire ce grand nombe de *complimens* dont on est si peu avare dans le monde. Ils doivent être simples, & degagez de ces ornemens vulgaires, qui sont si frequens parmi la populace. Refl. Le commerce de la civilité consiste en *complimens* peu sinceres, & à se rendre mille petits devoirs que la coutume a établis. M. Sc. A parler sincerement tous les *complimens* sont des mensonges. Id. Je suis la butte de tous les mauvais *complimens* de la Chretienté. Bal.

Là Martin dans un lit, entouré de flateurs,
De cent sots complimens *savouroit les douceurs.*
L'Art de Prech.

Je veux que le cœur parle, & que vos sentimens
Ne se masquent jamais sous de vains complimens.
Mol.

Ce mot vient du Latin *complementum*.

Compliment, est aussi un temoignage de joye, ou de douleur, qu'on rend à ses amis, quand il leur est arrivé quelque bonne ou mauvaise fortune. *Compliment* de condoleance.

Compliment, est aussi une petite harangue qu'on fait à des personnes de marque, quand elles passent dans quelque ville, ou en quelques occasions notables. Ce Prince n'a point voulu de harangue, il s'est contenté d'un simple *compliment*.

Compliment, signifie quelquefois par antiphrase, Querelle. Ce Capitaine reçut un appel, & il fut fort surpris de ce *compliment*. Je crois que vous ne trouverez pas mauvais le petit *compliment* que je viens vous faire; c'est qu'il faut, s'il vous plaît, que nous nous coupions la gorge. Mol.

COMPLIMENTER. v. act. Faire des complimens. Le Roi a envoyé un Ambassadeur à un tel Prince pour le *complimenter* sur la mort de sa femme, sur son mariage. Le Magistrat de la ville a été *complimenter* son nouvel Evêque.

Complimenté, ée. part. & adj.

COMPLIMENTEUR. s. m. qui ne se dit qu'en mauvaise part, d'un homme qui se rend importun à force de faire trop de complimens.

COMPLIQUÉ, ée adj. qui se dit des maladies, des affaires, des crimes qui sont mêlez ou joins les uns avec les autres.

COMPLOT. s. m. Espece de conspiration, dessein de nuire à quelcun, concerté secrettement entre quelques personnes. Ces voleurs avoient fait *complot* de voler la nuit une telle maison.

Seigneur, vous le sçavez, son avis salutaire
Decouvrit de Tharés le complot *sanguinaire.* Rac.

Menage derive ce mot de *completum*, qu'on a dit pour *complexum*.

COMPLOTTER. v. n. Faire un complot; machiner quelque chose de malin & de noir. Quelques soldats avoient *complotté* de livrer une porte de la ville aux ennemis. Ils ont *complotté* sa ruine. Abl.

COMPONÉ, ée. adj. Terme de Blason, qui signifie, Composé; & se dit, par exemple, d'une bordure, d'un pal, ou d'un fasce, qui est composée de deux émaux differens, alternez, separez & divisez par filets, excepté aux recoins, où les jointures sont faites en pied de chevre. Et on appelle *compon*, chaque piece de la componure, dont l'une doit être de metail, & l'autre de couleur. Il portoit d'azur à la croix d'argent avec la bordure *componée* du premier & du second. On le dit aussi des croix, sautoirs, fasces, & autres pieces honorables de l'Ecu.

COMPONENDE. s. f. Office de Cour de Rome dependant du Dataire, où on envoye toutes les suppliques reçuës, & signées, qui doivent payer quelques droits au Pape, parcequ'elles contiennent quelque grace particuliere: ce qu'on appelle *componende*. On en convient avec cet Officier, & on la paye entre ses mains, avant que d'en pouvoir retirer l'expedition.

COMPONCTION. s. f. Terme de Theologie, & de devotion. Une douleur qu'on a dans l'ame pour avoir offensé Dieu. La confession n'est bonne que quand on a un vif repentir, une grande *componction* de cœur. La marque assurée d'une veritable repentance, c'est de sentir une vive douleur, & d avoir une forte *componction* de ses fautes passées. La Pl. Il faut se preparer à la Confession avec une veritable *componction*. Port-R. Ayant oui ces choses, ils furent touchez de *componction* en leur cœur. Id.

COMPORTEMENT. s. m. Maniere de se conduire en ses mœurs. On donne des Gouverneurs & des Maîtres à la jeunesse pour prendre garde à ses *comportemens*.

COMPORTER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Conduire ses mœurs, ses actions, ses affaires d'une certaine maniere. On émancipe les jeunes gens avant l'âge, quand on voit qu'ils se sont sagement *comportez* pendant quelque temps. Cet Agent s'est bien *comporté* en une telle negociation, son affaire a reüssi.

Comporter, se dit aussi en stile de Notaire, quand on parle de l'état d'une chose. Ce Fermier a pris à ferme une telle terre avec telles & telles dependances, ainsi que le tout se poursuit & *comporte*: c'est une formule qui est dans tous les baux & contracts.

Comporter, est aussi un verbe actif, qui signifie, Permettre, convenir, demander, souffrir. Ce mot se dit, mais il ne s'écrit pas: encore n'a-t-il gueres d'usage que dans ces sortes de phrases. S'il fait telle depense, sa qualité le *comporte*. La dignité de Magistrat ne *comporte* pas qu'il s'abaisse jusques là. Le caractere d'Ambassadeur ne *comporte* pas qu'il en use autrement. Le temps, le lieu ne *comporte* pas que je vous entretienne davantage. Nôtre langue ne *comporte* pas un stile si coupé. Nouv. Rem.

COMPOSER. v. act. & n. Assembler plusieurs parties ensemble pour en faire un corps. Les corps mixtes se *composent* des quatre élemens, ou des quatre premieres qualitez. Le corps humain est *composé* de plusieurs organes, d'os, de chairs, de nerfs, de membranes, &c. Ce mot est fait du verbe *poser*, & de la particule *com*.

Composer, se dit aussi de l'assemblage de plusieurs choses artificielles. Les machines qui sont les moins composées sont les plus belles. La sphere artificielle est *composée* de six grands cercles, & de quatre petits.

Composer, se dit en termes d'Arithmetique & de Negoce, du produit que font plusieurs sommes ajoûtées ensemble. 44. & 56. *composent* le nombre de cent. Le principal & les interêts *composent* un capital d'onze mille livres.

Composer, en termes de Pharmacie, signifie, Mixtionner; & se dit des drogues, des remedes. Le catholicon double est *composé* de tels ingrediens. Les Apothicaires *composent* leurs syrops, leurs remedes, de diverses façons.

Composer, se dit en Morale des assemblages qu'on fait de

de personnes propres à un même dessein. Les armées sont composées de sujets naturels & d'étrangers. Les Etats sont *composez* du Clergé, de la Noblesse, & du Tiers Etat, c'est-à-dire, des Deputez des villes. On a *composé* la Chambre de Justice des plus notables Officiers de tous les Parlemens.

COMPOSER, signifie encore en Morale, Regler ses mœurs, ses actions, ses paroles. Une mere après avoir passé ses meilleures années dans les vanitez, se plaît à *composer* de ses propres mœurs les mœurs d'une fille qu'elle idolâtre. FL. Il faut sçavoir *composer* son visage, & ses actions, suivant la profession qu'on a embrassée. Quelquefois il se prend en mauvaise part, & signifie, Faire l'hypocrite. Il y a des femmes qui rient avec art, qui *composent* leurs regards, & qui ont une langueur artificielle. BOU. Ce Philosophe qui marque tant de fermeté, feroit voir le desordre où il est, si son orgueil ne lui donnoit la force de *composer* son visage. M. ESP. C'est un grand embarras que d'avoir toûjours à se *composer*. ST. EV. Voyez un devot, avec quelle circonspection il *compose* son exterieur. OE. M. Il y a des gens qui passent toute leur vie à se *composer*, & qui tiennent leurs vices captifs sous l'obeïssance de leurs vertus. CL.

COMPOSER, en termes de Guerre, signifie, Capituler, faire des conditions pour rendre une place. Les assiegez firent battre la chamade, pour temoigner qu'ils vouloient *composer*.

COMPOSER, se dit aussi de tous les traittez & accords qui se font dans les affaires civiles, pourveu qu'il y ait quelque grace ou remise faite par les creanciers aux debiteurs. Cet homme accommode ses affaires, tous les creanciers veulent bien *composer* avec lui. Les Receveurs d'un Seigneur *composent* ordinairement des laods & ventes, des quints & requints, au tiers, au quart, quand les ventes sont volontaires.

COMPOSER, se dit figurément des choses spirituelles, & signifie, Inventer, avoir de belles pensées sur quelque sujet qu'on a medité, & les rediger par écrit, ou les reciter de vive voix. Il n'y a pas moyen que le bon sens se mêle dans toutes les têtes qui se mêlent de *composer*. G. G. Ciceron a *composé* des Oraisons. Mr. Flechier *compose* ses Sermons avec beaucoup d'exactitude. Il y a une infinité d'Auteurs qui *composent* trop negligemment.

La femme qui compose *en sçait plus qu'il ne faut.*
MOL.

Tu dois en composant *varier ton discours.*
L'ART DE PRECH.

On le dit même des moindres productions d'esprit, de celles des écoliers qui traduisent d'une langue en une autre. Il a *composé* son thême en deux façons. Il a *composé* pour les places, pour les prix.

COMPOSER, presque en ce sens, signifie, Inventer, ajoûter à la verité, & même mentir. C'est une medisance, une histoire que vous avez *composée*, que vous dites de vôtre cru. On dit aussi d'un grand rêveur qui baye aux corneilles, qu'il *compose* des Almanachs.

COMPOSER, se dit aussi en Musique; pour dire, Inventer des airs, des accords, pour les chanter à plusieurs parties, ou les joüer sur les instrumens. Il faut plus de genie que d'art pour bien *composer* en Musique.

COMPOSER, signifie aussi en Grammaire, Ajoûter une particule à un mot pour en augmenter, diminuer, ou en changer la signification.

COMPOSER, en termes d'Imprimerie, signifie, Arranger les lettres d'une copie, & les assembler en une forme. Il a *composé* une feuille d'imprimerie en tant de temps.

COMPOSÉ, ÉE. part. & adj. Il a toutes les significations de son verbe. Un corps *composé* de diverses matieres. Une machine bien *composée*. Une assemblée *composée* d'honnêtes gens. Un visage *composé*. Ceux qui paroissent si *composez* & si tranquilles, sont quelquefois aussi agitez dans l'ame, que les personnes les plus tumultueuses. BELL. Cette femme a un maintien serieux, mais naturel, & qui n'a rien de *composé*. ST. EV. Un livre, un air, un mot *composé*. Une forme d'imprimerie *composée*. Cette machine ne reüssira pas, elle est trop *composée*, il y a trop de pieces pour la faire mouvoir. Il est necessaire de conduire ses pensées par ordre, en commençant par les objets les plus simples & les plus aisez à connoître, pour monter peu-à-peu comme par degrez jusqu'à la connoissance des plus *composez*. DESC. Ce verbe simple a plusieurs *composez* & derivez. On dit encore, qu'un corps est bien *composé*; pour dire, d'un bon temperamment, qu'il a une santé vigoureuse.

COMPOSÉ. s. m. est un corps mêlé ou fait de l'assemblage de plusieurs parties. Les Pedans disputent en Physique, si le corps *composé* entant qu'il est *composé*, est distingué reellement de ses parties.

En Architecture, on appelle Colonne *composée*, celle dont la composition, & les ornemens sont extraordinaires, & ne laissent pas d'avoir leur beauté, tant à cause de la nouveauté, que du genie de l'Architecte. Ainsi on appelle encore *Ordre composé*, une composition arbitraire, & differente de celle des cinq Ordres d'Architecture, soit capricieuse, ou reguliere.

COMPOSEUR. s. m. Terme ironique, qui ne se dit que des mechans Auteurs qui composent des Almanachs, des chansons du Pont-neuf, de mechans vers, &c. C'est un mauvais *Composeur* de livres.

COMPOSITE. adj. Terme d'Architecture, qui ne se dit qu'en cette phrase, Ordre *composite* ou *composé*, qui est le plus beau des cinq Ordres des colonnes. On l'appelle *composite*, parceque sa corniche est mêlée des ornemens ou des deux rangs de feuilles du chapiteau Corinthien & des volutes de l'Ionique. Le veritable nom de l'Ordre *composite*, est l'*Ordre Romain*, parceque les Romains l'ont inventé. Il est constant que le *Composite* est moins delicat que le Corinthien; cependant l'experience a fait voir, que ceux qui ont pretendu ramasser toute la richesse de l'Architecture, ont mis le *Composite* sur le Corinthien, & qu'on ne voit point d'édifice où le *Composite* porte le Corinthien.

COMPOSITEUR. s. m. Sçavant Musicien qui compose des airs, des parties de Musique, soit pour chanter, soit pour joüer sur les instrumens. Il y a des *Compositeurs* qui n'ont point de voix, & qui ne joüent d'aucun instrument. Ils entendent bien la Musique; mais ils ne sont pas Musiciens.

COMPOSITEUR, se dit encore d'un Imprimeur qui arrange les lettres pour en faire les formes propres à imprimer. On appelle aussi *Compositeur*, la petite regle de cuivre sur laquelle il applique les lettres pour en faire chaque ligne.

COMPOSITEUR, est encore un arbitre d'équité, un ami à qui on se rapporte pour accommoder une affaire. Les arbitres établis par compromis doivent juger suivant la rigueur des loix; mais les amiables *compositeurs* peuvent se relâcher, & trouver des adoucissemens par des considerations d'équité.

COMPOSITION. s. f. Assemblage ou mélange de plusieurs corps pour en produire un autre. La *composition*, la structure du corps humain est tout-à-fait divine. La *composition* d'une horloge est une merveilleuse invention. Si les bêtes sont des automates, est-il concevable que la sagesse de Dieu ait construit une machine incapable d'agir par sa nature, & par sa *composition*? FONT. La Pharmacie enseigne la *composition* des remedes, le mélange des drogues.

Composition, signifie encore, Capitulation, traitté, accord où l'on fait grace, ou remise. On a envoyé des ôtages & des articles pour demander *composition*, & rendre la place. Ses creanciers lui ont fait une bonne *composition*. Cet homme a eu une telle terre à bonne *composition*, à un prix honnête, à bon marché. On dit aussi, qu'une femme est de bonne *composition*, quand elle est de mediocre chasteté.

Composition, se dit aussi des productions d'esprit. La *composition* ne coûte rien à cet Orateur. Il a falu bien des veilles pour la *composition* d'un livre si gros & si ennuyeux. Dans la *composition* l'art est souvent emporté, & tyrannisé par le genie qui prend l'essor. Val. Il faut que les diverses pieces qui entrent dans la *composition* d'une Histoire, fassent un tout bien assorti, & bien entendu. Le P. Dan.

On le dit aussi en Musique. Le Pere Paran Jesuïte, le Pere Mersenne Minime, ont donné bien des regles pour la *composition* de la Musique, & n'ont jamais pû faire aucuns airs.

On appelle aussi *composition*, l'Ouvrage même, aussi-bien que la peine, le travail qu'on a eu à le faire. Cet Auteur nous a fait voir plusieurs de ses *compositions*.

Composition, se dit aussi en Grammaire de la jonction des mots à d'autres mots, & à quelques particules qui en changent, augmentent ou diminuent la force, ou la signification. *Creve-cœur*, *serre-file*, *Gentilhomme*, sont des mots faits par *composition*. On reproche à Du Bartas la *composition* de ces mots ridicules: par ex. ce vers: Du moulin *brise-grain* la pierre *ronde-platte*. Les particules *ad*, *con*, *ex*, *in*, *trans*, & autres, entrent dans la *composition* des noms & des verbes.

Composition, est aussi l'arrangement, & la disposition des parties du discours. Elle en fait l'harmonie, la grandeur, & la majesté. Il en est des discours comme des corps, qui doivent ordinairement leur principale excellence à l'assemblage, & à la juste proportion de leurs membres. Boi. Terence est plus châtié dans sa *composition* que Plaute, & plus sage dans la conduite de ses sujets. Dac.

Composition, en Logique. Connoître par *composition*, c'est joindre ensemble plusieurs idées, pour se representer une chose qui est differente de ce que ces idées representent naturellement.

Composition, en Peinture, est l'invention, & la disposition des figures; le choix des attitudes &c. Un tableau bien composé, est un tableau bien inventé, & bien disposé. Les *compositions* de Raphaël sont nobles, & sçavantes. Les *compositions* de P. Teste sont bisarres, & souvent extravagantes.

En Arithmetique, la proportion de *composition* de raison, est une comparaison de l'antecedent, & du consequent pris ensemble, au seul consequent dans deux raisons égales: comme s'il y a même raison de 2. à 3. que de 4. à 6. on conclut qu'il y a aussi même raison de 5. à 3. que de 10. à 6.

On appelle *composition* en Geometrie, l'art de chercher la verité, ou la demonstration d'une proposition par des raisonnemens tirez des principes, jusqu'à ce qu'on soit venu à la derniere proposition qu'on appelle *conclusion*.

Composition, se dit encore en termes d'Imprimerie, de l'arrangement des lettres. Ce compagnon est habile, il entend bien la *composition*.

COMPOST. s. m. Terme d'Almanach, qui commence toûjours ainsi, *Compost* utile à l'Eglise Romaine. La science de compter les temps par le mouvement des Astres, par rapport à l'Eglise, s'appelle *Compost Ecclesiastique*. Il a été établi principalement pour la celebration exacte de la Pâques, qui regle toutes les autres fêtes mobiles. Il est composé du Cicle Solaire, du Nombre d'Or ou de l'Epacte, de la Lettre Dominicale, & de l'Indiction Romaine. En Chronologie on l'appelle le *Comput Ecclesiastique*. Il y a aussi un livre trivial qu'on appelle *le grand Compost des Bergers*.

COMPOSTEUR. s. m. Terme d'Imprimerie. C'est une petite regle sur laquelle le Compositeur arrange ses lettres.

COMPOTATION. s. f. Ce mot ne se dit gueres qu'au College, des petites debauches & repas que font les Professeurs ou les écoliers qui se divertissent ensemble. Quelques-uns ont rendu par ce mot les Symposiaques de Plutarque, par la raison qu'il est plus intelligible.

COMPOTE. s. f. Assaisonnement de viandes qu'on fait cuire dans un pot avec du lard & des épices. Une *compote* de pigeonneaux. On le dit aussi de la cuisson des fruits ou confitures qu'on veut manger promptement. Des *compotes* de pommes, de poires, &c.

Compote, se dit aussi au figuré, mais dans le stile bas & burlesque. Il me prend des tentations d'accommoder son visage à la *compote*. Mol. c'est-à-dire, de le rendre, à force de coups, mou comme une *compote*. On dit dans le même sens, Il lui a mis la tête à la *compote*.

COMPREHENSIBLE. adj. m. & f. Qui est aisé à comprendre, à concevoir. Les principes des sciences doivent être nets, faciles & *comprehensibles*.

COMPREHENSION. s. f. Terme dogmatique. Action de l'esprit par laquelle il comprend, il conçoit les choses. L'entendement ne peut juger des choses qu'après une distincte *comprehension* qu'il en a faite.

COMPRENDRE. v. act. Enfermer, contenir. Tout corps naturel est compris, ou enfermé dans quelque espace. Le Firmament *comprend* tous les êtres visibles. Ce Seigneur a *compris*, a enfermé dans son parc plusieurs heritages de ses voisins. Quand on dit, jusqu'à un tel jour inclusivement, le jour est *compris* dans le terme.

Comprendre, signifie aussi, Engager, mettre dans un rôlle ou inventaire, ou autre écrit. On a fait *comprendre* aux rôlles des tailles ce Noble qui a derogé. On a fait *comprendre* dans cet inventaire plusieurs meubles qui n'appartenoient pas au defunt. Cette partie n'est denommée ni *comprise* dans les qualitez de l'arrêt. Ce Prince s'est fait *comprendre* nommément dans le Traitté de paix, dans cette capitulation.

Comprendre, se dit figurément en Morale, & signifie, Concevoir. Il faut avoir un esprit vif & une bonne imagination, pour *comprendre* les problêmes de la Geometrie & de l'Algebre. On dit qu'Aristote se noya du depit de n'avoir pû *comprendre* la cause du flux de l'Euripe. On ne peut *comprendre* comment cet homme a fait fortune avec toutes les mauvaises qualitez qu'il a. Voilà un mystere, une intrigue, une affaire que je ne *comprens* pas. Nous ne pourions pas nous porter à croire ce qui est au dessus de nôtre raison, si la raison même ne nous avoit persuadé, qu'il y a des choses que nous faisons bien de croire, quoyque nous ne soyons pas encore capables de les *comprendre*. Log. En disant que Dieu ne peut faire ce que nous ne pouvons *comprendre*, c'est se figurer que nôtre imagination a autant d'étenduë que sa puissance. Oe. M. La plupart des hommes estiment ce qu'ils ne *comprennent* pas, & reverent comme des mysteres tout ce qui les passe. Maleb. Il y a beaucoup d'adresse à laisser *comprendre* certaines choses, sans les dire. Le Ch. de M.

Mais en vain à l'esprit croit-il se faire entendre,
Si, sans être sçavant, je ne puis le comprendre.

L'Art de Prech.

Comprendre, se dit aussi de ce qui est sousentendu, de

de ce qui n'eſt point exprimé en termes formels. Quand on fait le bail general d'une ferme, on y *comprend* tacitement tout ce qui en depend. Ce texte *comprend*, & enferme pluſieurs ſens myſterieux.

COMPRIS, ISE. part. paſſ. & adj.

COMPRESSE. ſ. f. Terme de Chirurgie. C'eſt un linge plié en pluſieurs doubles, qu'on met ſous les bandages pour empêcher que les playes ne ſaignent ou ne s'enflent, ou pour y arrêter les medicamens qu'on y a appliquez.

Ce mot vient de *comprimere* en Latin, *preſſer*, mais *preſſer fortement*.

COMPRESSIBILITE'. ſ. f. Terme dogmatique. Qualité d'un corps qui ſe peut reſſerrer & comprimer. La *compreſſibilité* de l'air eſt la cauſe de ſa vertu élaſtique, ou qui fait reſſort. La *compreſſibilité* repugne à l'indiviſibilité.

COMPRESSIBLE. adj. Qui ſe peut comprimer & reſſerrer. L'eau n'eſt point *compreſſible*, ne ſouffre point la même compreſſion, que ſouffrent l'air, l'éponge, & les autres corps mous dont on peut approcher les parties plus qu'elles ne ſont.

Ce mot vient du Latin *compreſſibilis*.

COMPRESSION. ſ. f. Action de ce qui preſſe une choſe ſur une autre. Les pompes agiſſent par *compreſſion*. Cette boule allant & venant dans ce canal étroit, fait ſortir par la violence de ſon mouvement, l'air enfermé & épaiſſi par la *compreſſion*.

COMPRIMER. v. act. Preſſer avec violence. L'air que l'on *comprime* dans les arquebuſes à vent fait preſque autant d'effet que la poudre.

COMPRIMÉ, ÉE. part. & adj.

COMPROMETTRE. v. n. & act. Se rapporter de la deciſion d'un different au jugement de quelques amis, ou autres perſonnes choiſies, ou convenuës. Ces deux parties ont enfin *compromis* de tous leurs differens entre les mains de deux arbitres.

COMPROMETTRE, ſignifie auſſi, Se mettre au haſard d'être jugé. Il ne faut pas *compromettre* facilement ſon honneur & ſa reputation. Un homme qui donne quelque Ouvrage au public, ſe *compromet* beaucoup.

COMPROMETTRE, ſignifie auſſi, S'égaler à quelcun, conteſter avec quelque perſonne indigne. Il ne faut pas qu'un honnête homme ſe *compromette* avec des coquins. Il ne faut pas qu'un Seigneur ſe *compromette* avec un bourgeois, qu'il prenne querelle avec lui; qu'un maître ſe *compromette* avec ſes domeſtiques.

COMPROMIS, ISE. part. paſſ. & adj.

COMPROMIS. ſ. m. Traitté par lequel on donne pouvoir à des arbitres de juger des procés, ou d'autres differens. Les *compromis* doivent porter un certain temps, & une peine payable par celui qui ne voudra pas acquieſcer au jugement. Les *compromis* ſe doivent mettre entre les mains des arbitres.

On dit auſſi, qu'il ne faut point mettre ſon honneur en *compromis*; pour dire, Au haſard: qu'on ne ſe doit point mettre en *compromis* avec ſes inferieurs; pour dire, Avoir des paroles ou des querelles avec eux. Mettre en *compromis* ſignifie auſſi, Mettre en balance, conteſter. Il mit toutes ſes affaires en *compromis*. VAUG. Alexandre ne pouvoit ſouffrir qu'il y eût une nation qui lui mît en *compromis* le titre d'invincible. ID.

On dit auſſi, que des élections de Prelats ſont faites par *compromis*, lorſque des électeurs ne pouvant s'accorder, donnent le pouvoir à quelques-uns d'entr'eux de faire l'élection, en les obligeant par ſerment de choiſir le plus digne.

COMPTABLE. adj. & ſ. m. & f. Le *p* de ce mot, ni de ceux qui ſuivent, ne ſe prononce point. Il y a même de bons Auteurs qui écrivent *comtable*, d'autres *contable*; mais on croit qu'il vaut mieux écrire *comptable*. Celui ou celle qui a manié les deniers, ou les affaires d'autrui, & qui eſt tenu d'en rendre compte. Tout Procureur, tout Commis eſt *comptable* à ſon maître de ſon adminiſtration, de ſon maniment. Un tuteur eſt *comptable* à ſes mineurs. Les Receveurs des droits du Roi ſont *comptables* à la Chambre des Comptes. Il eſt dangereux de prêter de l'argent à un *comptable*.

Ce mot vient de *computabilis*, de *computare*.

COMPTABLE, ſignifie auſſi, Reſponſable. Nous ſommes *comptables* envers Dieu, nous lui rendrons compte un jour de toutes nos actions, des paroles oiſeuſes que nous avons dites. Souvenez-vous, Caton, que vous êtes *comptable* à la poſterité de l'eſtime que Rome vous a accordée. VILL.

On appelle *quittances comptables*, les quittances qui ſont en bonne forme pour être reçuës dans un compte, pour faire decharger un *comptable* de quelque partie.

COMPTANT. adj. maſc. Argent qui eſt preſent, reel, effectif. Les offres ſur le retrait lignager ſe doivent faire à toutes expeditions de la cauſe en deniers *comptans*, à decouvert & à parfaire. Il a payé en deniers *comptans*. En ce ſens il eſt oppoſé à *credit*.

COMPTANT. ſ. m. ſe dit du fonds qui ſe trouve en argent dans la quaiſſe d'un Marchand, d'un Banquier, d'un Financier. Il s'eſt trouvé chez lui cent mille écus de *comptant*, & deux fois autant en effets. Cet homme a bien du *comptant*. Avoir du *comptant*. LA FONT. Il eſt bas, quand il eſt employé de cette derniere façon.

COMPTANT, eſt auſſi une ordonnance que le Roi donne pour faire payer *comptant* à ſon Treſor une certaine ſomme qui paſſe enſuitte dans les comptes, ſans qu'il y ſoit fait mention de ſa deſtination, & ſans avoir beſoin d'autres formalitez, ſuppoſant que c'eſt pour les affaires ſecrettes & importantes de l'Etat. Une ordonnance de *comptant* de cent mille écus.

On dit adverbialement, Payer *comptant*, ſur le champ & ſans demander credit.

On dit au figuré, qu'un homme a payé un autre tout *comptant*, lorſqu'il a repouſſé ſur le champ quelque offenſe qui lui a été faite ſoit par des coups de main, ſoit par une prompte & picquante repartie.

COMPTE. ſ. m. Calcul, ſupputation, denombrement de pluſieurs choſes, ou quantitez ſeparées qui ſont de même nature. Ce Capitaine pour voir s'il avoit le *compte* de ſes ſoldats, les a fait paſſer par un deffilé. C'eſt en ce ſens qu'on dit, Bois de *compte*, bûche de *compte*; pour dire, qu'on en donne un certain nombre pour la voye, comme de 50. ou 60. ſans les meſurer.

COMPTE, eſt auſſi une ſupputation qui ſe fait par les voyes de l'Arithmetique, ſoit par addition de pluſieurs ſommes, ſouſtraction, multiplication, ou diviſion. Il faut qu'il y ait erreur en cette addition, je n'y trouve pas mon *compte*.

COMPTE, eſt auſſi un terme relatif qui regarde une ſocieté, une ſubordination, quand deux ou pluſieurs perſonnes ont fait des recettes, ou des depenſes les uns pour les autres, ou quand elles ont été faites par leur ordre ou commiſſion. En ce ſens on dit, qu'un homme eſt de bon *compte*; pour dire, qu'il eſt franc & ſincere, qu'il ne trompe point ſes aſſociez, ou ſes maîtres.

COMPTE, en termes de Marchand, ſe dit des regîtres reſpectifs qu'ils tiennent de leur negoce, & des affaires qu'ils ont enſemble. Ainſi on dit, qu'un homme enſeigne à tenir les livres de *compte*, quand il montre la maniere de les tenir en bon ordre, à mettre l'avoir d'un côté d'un feuillet, & le debit vis-à-vis. Il faut qu'un Marchand repreſente ſes livres de *compte* en bon état toutes fois & quantes. On appelle entre eux, Souder un *compte*, ce qu'on appelle ailleurs, l'arrêter.

On appelle un *compte ouvert* entre Marchands, le temps qui court après qu'ils ont compté enſemble. Les Marchands qui

qui font en *compte ouvert* doivent acquiter les lettres de change qu'ils se tirent l'un sur l'autre.

COMPTE, en termes de Palais, est le denombrement qu'on rend en Justice de ce qu'on a reçu, ou depensé pour quelcun, dont on a eu les biens en maniment. Un tuteur ne peut traitter avec son mineur, qu'il n'ait rendu son *compte* de tutelle. En ce sens on dit, Papier de *compte*, un grand papier connu sous ce nom dans les papeteries, qui sert ordinairement à écrire les grosses d'un *compte*.

Les debats, les soutenemens des *comptes*, sont les écritures qu'on fournit respectivement pour deffendre ou combattre les articles des *comptes*. Affirmer un *compte*, c'est, Jurer qu'il est veritable, quand on le presente. Examiner un *compte*, c'est y mettre des apostilles pour alloüer ou debattre les articles. Clorre un *compte*, c'est, Arrêter le reliqua à la fin d'un *compte*. Ordre de *compte*, c'est, Diviser un *compte* en chapitre de recette, de depense, & de reprise. Appurer un *compte*, c'est en faire juger tous les debats, en faire lever les souffrances. Debet de *compte*, c'est la somme dont la recette excede la depense par le finito d'un *compte*.

LIGNE DE COMPTE, est la somme qu'on tire en une marge blanche qu'on laisse exprés au côté d'un *compte*. Elle contient en chiffre Romain la partie couchée au long dans l'article qui y repond. Dans le calcul on ne regarde que ce qui est tiré en *ligne de compte*. Les Tresoriers de France ne sont Juges que de la *ligne de compte*, ils n'ont point de jurisdiction contentieuse.

On dit figurément en ce sens, Mettre en *ligne de compte*; mettre sur son *compte*; pour dire, Faire valoir les bons offices que nous rendons, ou qu'on nous a rendus. Il faudra, s'il vous plaît, que vous mettiez en *ligne de compte*, tout ce que j'ay fait pour vous. Je mettrai sur *mon compte* tous les bons offices que vous lui rendrez.

COMPTE, signifie quelquefois, Vigilance, adresse, soin, garde exacte. Si vous laissez ce prisonnier à la garde d'un tel, il vous en rendra bon *compte*. Je vous rendrai bon *compte* des negociations, des affaires que vous me mettrez entre les mains. Ce Precepteur a rendu bon *compte* de l'éducation de son disciple. On dit aussi d'un jeune Avocat qui a bien cité du Grec & du Latin dans son plaidoyé, qu'il a rendu *compte* de ses études à la Cour.

COMPTE, ne se dit pas seulement en des affaires d'interêt; mais en toutes les autres choses dont on est tenu de rendre raison ou à soi-même, ou à ses Superieurs. Les femmes, pour peu qu'elles soient jolies, mettent souvent sur leur *compte* des langueurs dont elles ne sont point du tout coupables. BELL. Je ne prends point ce que vous avez dit sur mon *compte*; c'est-à-dire, Je ne m'en fais point d'application. Dieu nous demandera *compte* des talens que nous n'avons pas fait profiter. Il est necessaire de rentrer quelquefois en soi; & de se rendre un *compte* exact de ses paroles, de ses sentimens, & du progrés qu'on a fait dans la sagesse. ST. EV. Si une fille fait des sottises, c'est sur son *compte*: & si une femme en fait, c'est sur le *compte* de son mari. FONT. Avertis par l'Evangile de tenir nos *comptes* prêts, combien peu d'attention avons-nous à les regler? Le P. GAIL. La devotion qui se deploye en demonstrations, & en actes, dont l'amour propre se flatte que Dieu lui tiendra *compte*, est une fausse vertu. FL.

Maître de mon destin, libre dans mes soupirs,
Je ne rendois qu'à moi compte *de mes desirs.* RAC.
Qu'heureux est le mortel,
Qui de sa liberté forme tout son plaisir,
Et ne rend qu'à lui seul compte *de son loisir.* BOI.

COMPTE, se dit aussi d'un simple recit. Il m'a rendu *compte* de tout ce qui s'est passé en cette bataille, de tous ses voyages. Rendez-moi *compte* de ce que vous avez fait depuis que je ne vous ay vû.

C O M.

COMPTE, signifie encore, Bon marché, profit, avantage, satisfaction. On a les maisons qu'on achete par decret à bon *compte*. Il y a des Artisans qui travaillent à meilleur *compte* que les autres. Ce Marchand a bien fait son *compte* sur le blé dans l'année chere. Les païsans ont beau paroître simples, ils sçavent toûjours bien leur *compte*, ils entendent leur *compte*. Il y a des amis agreables qui amusent; mais ils n'ont que l'écorce; pour peu qu'on approfondisse, on n'y trouve pas son *compte*. M. SC. Il est bien aisé de philosopher à ceux qui sont riches, ils ont leur *compte*; il ne leur manque rien.

Gardez-vous de rien dedaigner;
Sur tout quand vous avez à-peu-près vôtre compte.
LA FON.

COMPTE, se dit aussi des frais, des depenses volontaires qu'on ne pourra pas faire passer en *compte*, & de ce qui tourne en pure perte. S'il fait plus de depense qu'on ne lui a ordonné, ce sera sur son *compte*. S'il se laisse voler en son bureau, s'il se trompe en son calcul, ce sera sur son *compte*.

Faire son *compte*, c'est, Poser quelque chose pour principe, pour fondement; c'est la tenir pour certaine & assurée. Ne faites pas vôtre *compte* là-dessus, vous vous y trouverez attrapé. Malheureux est celui qui fait son *compte* sur les promesses des hommes. On dit aussi, qu'un homme a fait son petit *compte*; pour dire, qu'il a bien profité en quelque affaire.

COMPTE, signifie aussi, Etat, estime qu'on fait de quelque personne, ou de quelque chose. Les pecheurs ne tiennent *compte* des instructions qu'on leur donne. On fait grand *compte* de ce Ministre dans les Cours étrangeres. Cette femme ne tient *compte* de se parer en l'absence de son mari. Elle ne tient aucun *compte* de sa reputation; pour dire, elle ne s'en soucie pas. C'est un miserable, dont on ne tient aucun *compte*, c'est-à-dire, dont on ne fait aucun cas, aucune estime.

COMPTE, se dit aussi de plusieurs petites choses qu'on prend à la main, ou qu'on jette ensemble pour compter plus diligemment. Les prunes, les meures se comptent deux à deux, trois à trois; les especes d'or & d'argent deux à deux, trois à trois, quatre à quatre: & chaque prise ou jet s'appelle un *compte*.

CHAMBRE DES COMPTES, est une Cour Souveraine fort ancienne, & qui va à côté du Parlement, où se rendent les *comptes* des deniers du Roi, où on enregître & où on garde ce qui concerne son Domeine. Il y a des Presidens & Maîtres des *Comptes* en chaque semestre. Au grand Bureau ils jugent & verifient les Lettres patentes, sermens de fidelité, aveus & denombremens. Au second Bureau se jugent les *comptes* de tous les comptables. Les Auditeurs des *Comptes* sont ceux qui examinent les *comptes* & les quittances, & les rapportent au Bureau, qui mettent les apostilles, arrêts, & finito des *comptes*. Il y a des Correcteurs qui sont établis pour revoir & corriger les *comptes*, quand il y a eu de l'erreur en leur jugement. Il y a des *Chambres des Comptes* établies à Paris, à Roüen, à Dijon, à Montpellier, en Provence, &c. Celle de Roüen fut établie en 1580. par Henri III. Il y en a une à Blois pour l'appanage de Monsieur. Le *Compte* du Tresor Royal, des parties casuelles, des recettes generales, &c. La *Chambre des Comptes*, n'a été fixée à Paris, & renduë sedentaire que sous Philippe le Bel. Avant ce temps-là elle faisoit partie du Conseil du Roi. Elle avoit la direction des Finances. Ce Conseil du Roi fut partagé en deux; le Parlement que l'on appelloit aussi *Chambre*; & la *Chambre des Comptes*. C'est pourquoy elles ont eu d'abord des Avocats, & des Procureurs Generaux, qui étoient communs aux deux Compagnies. Voyez CHAMBRE. La *Chambre des Comptes* étoit

étoit anciennement ce qu'est aujourd'huy le Conseil des Finances.

COMPTE, se dit adverbialement en ces phrases. Recevez cela à bon *compte*; pour dire, A la charge de le deduire sur ce que je vous doi. En fin de *compte*; pour dire, On verra par la suitte, à la fin du temps ce qui en sera. Au bout du *compte*; pour dire, Au pis aller que m'en peut-il arriver? A son *compte*; pour dire, Selon son opinion, selon qu'il suppose.

COMPTE, se dit proverbialement en ces phrases. Les bons *comptes* font les bons amis; pour dire, qu'on ne peut être ami sans garder la foi & la justice les uns aux autres. On dit, qu'un homme est bien loin de son *compte*, lorsqu'il avoit raisonné sur un faux principe, & que le succés ne repond pas à son attente. On dit aussi, A tout bon *compte* revenir; pour dire, qu'on ne doit point craindre de recompter une seconde fois, quand on n'a point trompé la premiere. On appelle un *compte borgne*, quand la somme est composée de fractions ou de nombres qui ne viennent pas si souvent en la bouche que les autres: comme 19. l. 10. s. *Compte rond* au contraire, ceux dont on se sert ordinairement, comme dixaines, centaines, douzaines, quinzaines. On dit, qu'un homme est Tresorier sans rendre *compte*; pour dire, qu'il dispose du bien d'autrui comme il lui plaît, & sans qu'il s'en soit chargé par *compte*. On dit aussi, qu'un homme en a pour son *compte*, quand il lui est arrivé quelque malheur, quelque disgrace, quand il a reçu quelque mauvais traittement. On dit aussi, Vous ne trouverez pas vôtre *compte* avec cet homme-là; pour dire, Ne contestez pas contre lui, il est plus fort, plus habile que vous. On dit, qu'un homme ne tient ni *compte* ni mesure, quand il laisse aller ses affaires en confusion, sans en prendre soin. On dit aussi, que chacun veut avoir son *compte*; pour dire, que personne ne veut relâcher de ses interêts.

COMPTE-PAS. s. m. Instrument de Geometrie qui sert à mesurer les distances, à compter combien on a fait de pas en allant d'un lieu à un autre. Voyez PODOMETRE, c'est la même chose.

COMPTER. v. act. Faire le denombrement de plusieurs choses, ou quantitez separées de même nature. Les voix se pesent, & ne se *comptent* pas. Dieu deffia Abraham de *compter* les étoiles du ciel. Une grande ame ne doit point *compter* ses bienfaits. LE CH. DE M.

Ah! souffrez qu'un Couvent, dans les austeritez,
Use les tristes jours que le ciel m'a comptez. MOL.
Ne compte *point le temps que ton sermon te coûte.*
L'ART DE PRECH.

Nicod derive ce mot de *computare*.

COMPTER, signifie aussi, Calculer, supputer par les regles d'Arithmetique. On *compte* tous les temps des mouvemens des astres, des éclipses de soleil & de lune.

COMPTER, se dit aussi relativement à l'égard des personnes qui ont eu des affaires ensemble, des societez, des charges, des commissions & des manimens. Les Marchands doivent *compter* tous les six mois, tous les ans avec leurs chalands, pour empêcher les fins de non recevoir. Les Receveurs sont amendables, quand ils ne *comptent* point à la Chambre dans les delais de l'Ordonnance. On dit en ce sens, Quand on *compte* sans son hôte, on *compte* deux fois; pour dire, que quand on fait un *compte* à son avantage, & en l'absence de la partie interessée, on est sujet de se tromper.

On dit, *Compter* par un bref état, quand on *compte* sur des memoires, bordereaux ou états du Roi sommairement. *Compter* en forme, lorsqu'on presente un compte libellé, & qu'on l'examine avec un legitime contradicteur. *Compter* de Clerc à Maître, se dit dans les traitez & recouvremens qu'on ne peut pas faire à forfait, où le Receveur n'est responsable que de ce qu'il a reçu. On dit aussi, On lui a *compté* cela, on lui en a tenu compte, on lui a alloüé cet article.

COMPTER, signifie quelquefois, Payer. On a renvoyé un tel Officier supprimé au Tresor Royal, où on lui *comptera* le prix de sa charge. On dit aussi en ce sens d'un mechant payeur, C'est un homme qui ne veut ni *compter*, ni payer.

COMPTER, signifie aussi la maniere de faire un compte. Dans les affaires de successions on *compte* tantôt par souches, tantôt par têtes. Dans les hôteleries on *compte* tantôt par pieces, tantôt par tête.

En ce sens il signifie quelquefois, Estimer. C'est un homme qu'il faut *compter* pour mort, *compter* pour rien, qui n'est capable de faire ni bien, ni mal. Pour combien *comptez*-vous les travaux qu'il a soufferts en ce voyage? On ne doit *compter* pour rien tout ce qui ne contribuë pas à rendre la vie agreable. LE CH. DE M. Vous devriez *compter* pour quelque chose la violence que je me fais. PASC. Ceux qui se donnent la mort, ne la *comptent* pas pour si peu de chose. LA ROCHEF.

Quoy? lorsque vous voyez perir vôtre patrie,
Pour quelque chose, Ester, comptez-*vous vôtre vie?*
RAC.

COMPTER, signifie encore, s'Assûrer; faire fond sur quelcun, ou sur quelque chose. Vous pouvez *compter* sur moi; pour dire, Vous assûrer que je vous servirai en toutes occasions. Il *comptoit* sur la parole de ce Marchand qui lui a manqué. Je *comptois* là-dessus; pour dire, Je m'attendois à cela. On ne peut *compter* sur l'amitié des Tyrans. Ils *comptoient* beaucoup, & faisoient un grand fond sur le courage, & la fidelité de Theodore. Joüissez du temps present, sans *compter* sur l'avenir. Un jeune Avocat qui veut briller, *compte* plus sur un passage de Seneque, que sur une bonne raison. LE P. R. Il faut toûjours *compter* sur la vertu, & jamais sur la noblesse. BENS.

On dit, *Compter* les morceaux à quelcun; pour dire, lui reprocher la nourriture qu'on lui donne.

COMPTER, se dit aussi des distances, des temps & des lieuës, & des differentes manieres de les distinguer. On *compte* 1800. lieuës d'icy à Surate. On *compte* en France par lieuës, en Italie par milles, en Grece par stades, en Orient par journées, aux Indes par cos. En Chronologie on *compte* par Olympiades, Lustres, Indictions. On *compte* tant de Dynasties & tant de Rois en une telle Monarchie. On dit aussi, qu'un homme *compte* toutes les heures, tous les momens; pour dire, qu'il s'ennuye fort, qu'il a grande impatience que quelque chose arrive: qu'il *compte* ses pas; pour dire, qu'il marche fort lentement; & au figuré, qu'il fait les choses avec grande mesure & grande circonspection. On dit, Tout *compté*, tout rabattu; pour dire, Aprés avoir compensé les avantages & les inconveniens de quelque chose.

COMPTÉ, ÉE. part. & adj. Le Chapitre de reprise des *comptes* est composé des deniers *comptez*, & non reçus. L'Evangile dit que nos cheveux sont *comptez*, qu'il n'en tombe pas un que par l'ordre de la Providence. On dit, Brebis *comptées* le loup les mange. Peine de vilain n'est à rien *comptée*. On dit aussi, Tout *compté*, tout rabattu; pour dire, toute deduction faite.

COMPTEUR. s. m. Celui qui compte. Il faut qu'un Caissier soit un habile *compteur*. Ce mot est peu en usage.

COMPTOIR. s. m. Banc ou bureau fermé, sur lequel les Marchands étalent leurs marchandises, ou comptent leur argent, & où le plus souvent ils l'enferment.

COMPTOIR, en termes de Relations, est un Bureau general de commerce établi dans differentes villes des Indes pour chaque nation de l'Europe. A Surate, à Ama-

Amadabat, il y a des *Comptoirs* de Hollandois, d'Anglois, de François, des Bureaux où chacun d'eux fait son trafic à part. Les plus fameux *Comptoirs* sont ceux des Marchands des villes Hanseatiques, établis à Anvers, à Berghen, à Novogrod & autres villes de l'Europe; car ce sont de grandes maisons magnifiquement bâties, qui ont trois ou quatre cens chambres superbement meublées, qui entourent une grande cour avec plusieurs cabinets, portiques, galeries, magasins & greniers, pour y recevoir toutes sortes de Marchands & de marchandises. Ils y ont un Consul ou Juge avec plusieurs Officiers & serviteurs de leur nation, même des Colleges & des Precepteurs entretenus, parcequ'ils y envoyent leurs enfans pour apprendre les Langues & le Negoce, & faire rendre compte à leurs Facteurs & Commissionaires.

COMPULSER. v. act. Obliger un Notaire, un Greffier, ou autre personne publique en vertu de Lettres obtenuës en Chancelerie, à delivrer des actes, dont il garde les minutes, à une partie qui a interêt de les produire en Justice. Un acte qui a été *compulsé* partie presente, ou dûment appellée, fait autant de foi que l'original.

Ce mot vient du Latin *compello*, *compuli*, *compulsum*.

COMPULSOIRE. s. m. Lettre de Chancelerie que le Roi accorde à des parties pour contraindre un Greffier, un Notaire, ou des personnes publiques à leur delivrer les actes dont elles ont besoin; qui porte commission pour appeller les parties adverses, afin de les voir collationner.

Les Procureurs appellent burlesquement un morceau de fromage affiné, un *compulsoire*, parcequ'il oblige à boire.

COMPUT. s. m. Terme de Chronologie. Il ne se dit que des supputations des temps qui servent à regler le Calendrier & les Fêtes de l'Eglise, comme le Cycle Solaire, le Nombre d'Or, l'Epacte, l'Indiction Romaine, & le temps des Fêtes mobiles, aussi-bien que les Calendes, Ides, Quatre Temps, Bissexte, &c. Scaliger dit que c'est Julius Firmicus qui le premier s'est servi du mot de *computus* en ce sens, lequel dans la basse Latinité a aussi signifié un *chapelet*, ou plusieurs grains enfilez.

COMPUTISTE. s. m. Celui qui travaille au comput, & à la composition du Calendrier. C'est un habile *Computiste*.

COMTE. s. m. Homme noble qui possede une terre érigée sous le titre de *Comté*. Le *Comte* de Soissons, d'Auvergne. L'Evêque de Beauvais est *Comte* & Pair, aussi-bien que ceux de Noyon, & de Châlons sur Marne. Les *Comtes* tiennent le milieu entre les Ducs, & les Barons. Ils ont droit de porter une couronne perlée sur leurs Armes.

COMTE, se dit aussi des Chanoines qui sont nobles & fondez en qualité de *Comtes*. Les Chanoines de la Cathedrale de St. Jean de Lyon, ceux de Brioude en Auvergne, ceux de St. Etienne de Mâcon s'appellent tous *Comtes*. Aujourd'huy l'usage a voulu que la plupart des Ambassadeurs & Plenipotentiaires ayent pris le titre de *Comtes*, quoyqu'ils n'eussent point de Comté. Le *Comte* de Servien, le *Comte* d'Avaux. On a appellé autrefois *Comtes*, des Capitaines, gens du Conseil, Secretaires & Juges des villes sous Charlemagne; & le *Comte* differoit du Duc, en ce que le *Comte* n'avoit qu'une ville sous lui, & le Duc une Province.

Ce mot vient du Latin *comes*, parceque c'étoient d'abord des Seigneurs qui étoient à la Cour, ou à la suitte de l'Empereur, ainsi appellez *à comitando vel commeando*: d'où vient qu'on a appellé les *Comtes Palatins*, ceux qui étoient toûjours au Palais au côté du Prince, qu'on nommoit aussi *Comites à latere*: & comme on envoyoit de ces Courtisans dans les villes pour les gouverner, ils s'en sont rendus les maîtres; ce qui a fait les *Comtes* d'aujourd'huy, qu'on appelle *Comtes Palatins*, dont il y en a sur le Rhin, en Saxe & en Lusace. Il y a eu aussi des *Comtes Palatins* en France sous la II. & III. Race. Il y a eu pareillement des *Comtes Palatins* en Angleterre, en Aquitaine, en Sicile, en Toscane, & chez les Goths Rois d'Espagne. Les Papes mêmes ont eu leurs *Comtes Palatins*. Voyez DU CANGE. C'est de là que les Italiens ont appellé *Comites*, les gens qui sont à la suitte des Seigneurs, & qui les accompagnent quand ils vont par païs. Ces *Comtes* n'étoient point inferieurs aux Ducs: on a remarqué même que les *Comtes* avoient des Ducs sous eux. En France il y a eu des *Comtes* de Champagne, de Provence, &c. qui étoient Gouverneurs de Provinces, aussi-bien que les Ducs. Mais il y avoit des *Comtes* inferieurs, qui étoient simplement Juges, & Gouverneurs des villes. Chez les Empereurs le nom de *Comte* étoit un titre qu'on donnoit à plusieurs Officiers: comme, *Comes ærarii*; *Comes sacrarum largitionum*; *Comes sacri Consistorii*; *Comes curiæ*; *Comes capellæ*; *Comes archyatrorum*; *Comes commerciorum*; *Comes vestiarius*; *Comes horreorum*; *Comes opsoniorum*, *aut annonæ*; *Comes domesticorum*; *Comes equorum regiorum*, *aut Comes stabuli*; *Comes domorum*; *Comes excubitorum*; *Comes notariorum*; *Comes legum seu Professor in Jure*; *Comes limitum*, *aut marcarum*; *Comes maritimæ*; *Comes portûs Romæ*; *Comes patrimonii*. C'étoient des Officiers en chef dont il est parlé en plusieurs endroits du Droit Romain. On donnoit aussi le titre de *Comte* pour honorer ceux qui avoient bien servi le public: par ex. dans le Code cette qualité est donnée aux Avocats, & aux Professeurs en Jurisprudence qui avoient servi 20. ans. Les François lorsqu'ils passerent dans les Gaules, n'abolirent point la forme du Gouvernement des Romains. Comme les Gouverneurs des villes, & des Provinces s'appelloient *Comtes*, & Ducs, ils ne voulurent point y apporter de changement. Ces Gouverneurs commandoient à la guerre, & pendant la paix ils rendoient la justice. Ainsi les *Comtes* du temps de Charlemagne n'étoient autre chose que les Juges ordinaires, & tout ensemble Gouverneurs des villes. Ils étoient au dessous des Ducs, & des *Comtes*, qui étoient aussi Gouverneurs de Provinces. Ces derniers avoient sous eux des *Comtes* constituez dans les villes particulieres, & ne cedoient point aux Ducs, qui n'étoient, comme les *Comtes*, que simples Gouverneurs de Province. Ces *Comtes* rendirent leur dignité hereditaire sous les derniers Rois de la II. Race, qui étoient trop foibles pour se faire obeïr. Ils usurperent même la souveraineté lorsque Hugues Capet parvint à la Couronne. Son autorité n'étoit ni assez reconnuë, ni assez affermie, pour s'opposer à ces usurpations. C'est de là qu'est venu le privilege des *Comtes*, de porter une couronne sur leurs Armes. Ils la prirent alors comme joüissant de tous les droits des Souverains. Mais peu-à-peu les Rois ont remis ces Comtez sous leur obeïssance, & les ont reünis à leur Couronne. Ainsi la qualité de *Comte* aujourd'huy est bien differente de ce qu'elle étoit autrefois: ce n'est plus qu'un titre que le Roi accorde, en érigeant une terre en Comté, avec la reserve du ressort, & de la souveraineté. D'abord l'on n'employoit point dans les Lettres d'érection, la clause de reversion du Comté à la Couronne au defaut d'enfans mâles. Mais Charles IX. pour empêcher que ces érections ne fussent trop frequentes, ordonna en 1564. que les Duchez, & Comtez retourneroient à la Couronne, au defaut d'enfans mâles. Voyez L'OYSEAU. On a autrefois disputé si le Marquis a la presseance sur le *Comte*. Une raison de douter, c'est qu'il y a des *Comtes* qui sont Pairs, & qu'il n'y a nul Marquis qui le soit. Alciat a traitté

traitté cette question. Aujourd'huy la chose est decidée. Le Marquis precede le *Comte*. Lorsque les *Comtes* étoient Gouverneurs de Provinces, ils n'auroient pas cedé la presseance aux Marquis.

On a appellé aussi *Comtes*, les Chefs des trouppes militaires, qui menoient la Noblesse à l'armée, & même plusieurs Capitaines: d'où vient qu'on a encore conservé le nom de *Comite* à celui qui commande aux forçats. Comme on a dit qu'on donnoit le nom de *Comte* aux Juges de plusieurs villes, de là sont venus les *Vicomtes*, qui sont encore Juges en la Normandie.

En Angleterre on appelle *Comtes*, les fils des Ducs; & *Vicomtes*, les fils des *Comtes*.

COMTÉ. s. m. & rarement feminin: excepté quand il est joint à Pairie; car alors il est toûjours feminin. Titre d'honneur que les Princes ont donné à certaines Seigneuries pour les distinguer des autres. Le *Comté* de Champagne est *Comté* & Pairie. Quelques-uns, comme Otho Frisingensis, ont derivé ce mot *ex commanendi potestate*; & pretendent qu'il a signifié d'abord *habitation* & *territoire*, dont les Lombards ont fait les mots de *Contado* & *Contadini*, qui signifient *village* & *villageois*. D'autres pretendent que *Comté* a signifié aussi une assemblée de Juges, que d'un autre nom on a appellé *assises*: & de là vient qu'on parle si souvent en Angleterre d'un *Comité*; pour dire, l'assemblée de quelques Juges deleguez; & qu'on se trompe, quand on croit que ce mot vient de *Juges commis*.

COMTÉ. Quand ce mot est employé pour signifier une des parties de la Bourgogne, où sont les villes de Besançon & de Dole, il est toûjours feminin. La *Franche-Comté* est ruinée. La *Franche-Comté* a été conquise deux fois par Louis XIV.

COMTESSE. s. f. La femme d'un Comte, ou Dame d'une Seigneurie qui a le titre de Comté.

C O N.

CONARIUM. s. m. Terme de Medecine. Voyez PINEALE ou CONOIDE.

CONCASSER. v. act. Terme de Pharmacie. Casser à moitié, briser par morceaux avec un marteau, un pilon des racines, du bois, ou autres choses dures, afin que le suc, la vertu s'en tirent plus aisément dans les infusions ou coctions qu'on en fait ensuitte. On *concasse* des noix, des amandes, de la casse &c. La reglisse *concassée* fait une meilleure tisanne, que lorsqu'on la fait bouillir ou infuser toute entiere ou couppée par filets.

Ce mot vient du Latin *conquassare*.

CONCATENATION. s. f. Terme de Philosophie. Enchaînement. La *concatenation* des causes secondes est un effet de la Providence.

Ce mot vient de *concatenatio*, de *catena*.

CONCAVE. adj. m. & f. & subst. Surface interieure d'un corps creux ou cavé. Il y a des miroirs spheriques, convexes, & d'autres *concaves*, des cylindres & des cones *concaves*. Le verre spherique *concave* est moins épais en son milieu qu'en ses extremitez. Le foyer d'un miroir *concave* est le point où se reünissent les rayons qu'il reflechit, qui est environ le tiers du diametre, & non pas le centre, comme plusieurs ont estimé. Le *concave* de la lune est l'espace où les élemens sont enfermez. Les corps sublunaires sont ceux qui sont compris dans la surface *concave* du ciel & de la lune. Aristote a crû que Dieu ne se mêle point du detail de tout ce qui se passe sous le *concave* de la lune. MALEB. Le *concave* d'un cube. La surface *concave* d'un coffre, d'un boisseau.

CONCAVITÉ. s. f. L'espace creux, la figure creuse de quelque corps qui forme la capacité du vaisseau. On dit en Medecine, les *concavitez* du cerveau; pour dire, les creux ou ventricules qui sont dans le cerveau. Les *concavitez* des verres spheriques sont dites, *égales*, *plus grandes*, ou *moindres*, respectivement à l'habitude qu'ont entr'eux les diametres de leurs spheres.

CONCEDER. v. act. Accorder une grace, un privilege. Il jouït de cette pension en vertu des privileges *concedez* à un tel Ordre de Chevalerie. Le Pape a *concedé* de grandes indulgences à une telle Confrairie, à une telle Congregation. Le privilege de Noblesse a été *concedé* aux Secretaires du Roi, aux Echevins de certaines villes. Le mot de *conceder* ne se dit gueres que dans ces sortes de phrases.

CONCEDER, se dit aussi dans les disputes dogmatiques. Je vous *concede* la majeure de cet argument, & vous nie la mineure.

CONCEDÉ, ÉE. part. & adj.

CONCENTRER. v. act. Rentrer au dedans, tirer vers le centre, le milieu. Le froid exterieur *concentre* la chaleur au dedans des corps. Après les repas la chaleur naturelle se retire au dedans, & se *concentre* pour faire la digestion.

CONCENTRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

CONCENTRIQUE. adj. m. & f. Terme de Geometrie & d'Astronomie. Qui a le même centre. Il se dit principalement des corps & des figures rondes, comme circulaires, ellyptiques, & autres. On le peut dire pourtant des polygones parallelement tracez sur un même centre. Toutes les orbites des Planetes ne sont pas *concentriques* avec la terre. Les poids de marc qui s'enchassent les uns dans les autres sont *concentriques*.

Ces mots viennent de la preposition *cum*, & de *centrum*, *le centre*.

CONCEPT. s. m. Terme dogmatique. Idée, pensée. La Philosophie devint pointilleuse sous les Arabes par ces precisions, & ces *concepts* abstraits qu'elle introduisit dans l'école. LE P. RA.

Crains, d'un brillant concept *cherchant l'éclat trompeur,*
De donner pour lumiere une fausse lueur.
L'ART DE PRECH.

CONCEPTION. s. f. Action par laquelle l'homme se forme dans le ventre de la femme. Les Medecins n'ont pu encore decouvrir le moment de la *conception*; comment se fait la *conception*. Il se dit aussi des animaux. Jacob fit mettre des baguettes de diverses couleurs devant ses brebis, afin qu'au moment de la *conception*, elles &c.

La *Conception immaculée de la Vierge*, est une Fête de la Vierge qui se celebre le 8. Decembre. Raimond Lulle a fait un Traitté par lequel il prouve, la *Conception* de la Vierge sans peché originel. Les Jacobins ont autrefois soutenu avec beaucoup de fermeté, que c'étoit une erreur, de croire qu'elle eût été conçuë sans peché originel. Ils furent condamnez par le Pape Clement VII. en 1388. à la poursuitte de l'Université de Paris, & contrains à se retracter. On trouve 48. gros Volumes in folio de Pierre d'Alva, & Astorga sur les mysteres de la *Conception* de la Vierge; & entre autres il y a un A B C D, ou Abecedaire de la Vierge Marie en 21. Volumes, dont la premiere lettre A a été imprimée en trois grands Volumes in fol. en l'Imprimerie Royale de Madrid en 1648. & une Bibliotheque de la *Conception* en six Volumes, & un Bullaire de la même *Conception*.

Les Imagers appellent *conception*, une taille douce qui represente le mystere de la *Conception* de la Sainte Vierge.

CONCEPTION, se dit figurément de la facilité qu'a l'esprit de comprendre, de concevoir les pensées d'autrui, ou d'en produire de son chef. C'est un esprit pesant & tardif, qui a la *conception* dure. Celui-là a la *conception* prompte & vive. Cet Orateur a l'esprit net, il exprime facilement ses *conceptions*.

CONCEPTION. Ordre Religieux de Filles. Le Pape Innocent VIII. l'approuva en 1489. Elles suivent les Regles de Ste. Claire sous le nom de la *Conception immaculée.*

CONCEPTION, est aussi un terme de Logique; & c'est la simple idée qu'on a des choses, laquelle n'enferme ni affirmation ni negation.

CONCEPTION, signifie aussi les pensées bonnes ou mauvaises que l'esprit humain forme sur quelque sujet. La simple *conception* du crime, & même le consentement de la volonté, n'est point du ressort de la justice humaine. DE LAUNAY. Cet Orateur a de riches *conceptions.* Je vais vous dire ma *conception* là-dessus. Voilà une plaisante *conception.* Fort bien! Belle *conception!* MOL.

CONCEPTION. Ordre militaire institué par Ferdinand Duc de Mantouë, & confirmé par le Pape Urbain VIII. en 1624.

CONCERNANT. adv. & preposition, qui signifie, Touchant. Il m'a donné plusieurs bons avis *concernant* ma charge.

CONCERNANT, est aussi adj. Le Parlement a fait plusieurs beaux reglemens *concernans* la Police, l'administration des Finances.

CONCERNER. v. act. Etre de la dependance de quelque chose, lui appartenir en quelque façon; regarder quelcun, le toucher par raport à ses interêts, ou autrement. Ce Magistrat est fort exact en ce qui *concerne* le devoir de sa charge. Quand on parle des circonstances & dependances d'une affaire, cela s'entend de tout ce qui la *concerne.* Pour ce qui *concerne* cet article; c'est-à-dire, A l'égard de cet article. Cette affaire *concerne* le public. Cela ne me *concerne* en rien. Il n'ignore rien de ce qui *concerne* cet art. On ne doit rien negliger de ce qui *concerne* le salut. ARN. Parlons de ce qui *concerne* la creation de l'homme. ABL.

Ce mot vient du verbe Latin *concernere.*

CONCERT. s. m. Assemblée de Musiciens qui chantent, ou qui jouënt des instrumens. Il y a des *concerts* de voix, de luths, de violes, ou de plusieurs instrumens mêlez ensemble. Il n'y a point de *concert* qui vaille les representations de l'Opera. Platon, & les Anciens se sont imaginez que le mouvement des astres faisoit un agreable *concert,* une grande harmonie.

Je destine ma voix à de plus saints concerts;
Et ce n'est plus, Seigneur, qu'à vôtre seule gloire,
Que je veux consacrer mes vers. L'AB. TETU.

CONCERT, se dit aussi du chant des oiseaux, sur tout dans la Poësie. Le *concert* des oiseaux. Les bois retentissoient de leurs charmans *concerts.*

CONCERT, se dit encore du mêlange confus de toutes sortes de voix. Il se fit là un *concert* d'yvrognerie & de doctrine. ABL.

CONCERT, est aussi le lieu où se tient le *concert.* Aller au *concert.*

CONCERT, signifie figurément Complot; l'accord de plusieurs personnes pour l'execution de quelque dessein. Cette famille perira bien vîte, parcequ'il n'y a pas de *concert.* Les grandes affaires ne reüssissent point, à moins que tous les interessez n'agissent de *concert.*

CONCERT, se dit aussi des choses inanimées. Dans cette tempête la mer & les vents étoient, ce semble, de *concert* pour causer le naufrage.

CONCERTANT, ANTE. adj. Musicien qui concerte, qui est de la repetition d'un concert.

CONCERTANT. Ce mot se trouve employé dans Pomey, pour signifier celui qui s'exerce & qui combat pour la gloire dans un carrouzel. Les *concertans* du carrouzel.

CONCERTER. v. act. Faire l'essai, la repetition des pieces qu'on doit jouër dans un concert, avant que de le faire entendre en public. Ces Musiciens ont plusieurs fois *concerté* ensemble ces mêmes pieces.

CONCERTER, se dit figurément en choses morales, en parlant des assemblées de gens qui sont dans un même interêt, pour aviser aux moyens de faire reüssir quelque affaire. On ne sçauroit trop *concerter* les grandes entreprises. On le dit même d'une personne seule qui raisonne en elle-même sur l'execution de quelque chose. Il a long temps *concerté* dans son esprit, il a bien examiné toutes les circonstances de ce dessein, avant que de l'entreprendre. Les desseins du Cardinal de Richelieu étoient plus vastes; mais moins justes, & moins *concertez* que ceux du Cardinal Mazarin. ST. EV. Il entre toûjours quelque chose du temperament dans les desseins les plus *concertez.* ID.

CONCERTER. Ce verbe est aussi quelquefois neutre. On *concerte* souvent chez un tel. Ils *concertent* ensemble.

CONCERTÉ, ÉE. part. & adj.

On dit figurément qu'une personne est bien *concertée*; pour dire, qu'elle affecte un certain exterieur modeste & prudent, que toutes ses actions & ses paroles sont étudiées, affectées, & souvent hypocrites. Dans les affaires solides & serieuses on a l'esprit *concerté*; & on ne connoît pas ceux qui les font: c'est dans les plaisirs qu'on connoît les gens jusqu'au fond du cœur. MLLE. SC. Les manieres d'agir *concertées* marquent un grand penchant à la fourberie. BELL. La clemence de Neron étoit feinte, & *concertée.* M. ESP. Les amitiez qui nous paroissent les plus fortes, ne sont que des interêts *concertez.* ST. EV.

Ses gestes concertez, *ses regards de mesure,*
Ne laissoient aucun mot aller à l'aventure. CORN.

CONCESSION. s. f. Permission, privilege, octroi de quelque grace que fait un superieur à un inferieur. Cette Abbaye joüit d'une telle terre, d'une telle exemption, par la *concession* de St. Louïs. Le Pape fait des *concessions* d'indulgences plenieres; les Evêques officians les font seulement de quarante jours. Tout cela n'est que par *concession* & privilege. PAT. Il prenoit la qualité de Roi par la *concession* du St. Siege. MAUCROIX.

CONCESSION, est aussi une figure de Rhetorique, par laquelle on accorde quelque chose à son adversaire, soit pour ne pas former d'incidens inutiles, soit pour en tirer quelque avantage.

CONCEVABLE. adj. m. & f. Ce que l'esprit peut aisément comprendre, s'imaginer. Quoyque cette doctrine soit subtile, elle est pourtant fort *concevable.* L'attrait de la nouveauté a un pouvoir qui n'est pas *concevable.* M. ESP.

CONCEVOIR. v. act. *Je conçoi, j'ay conçu, je conçus, je concevrai. Que je conçoive, je concevrois, que je conçusse.* Ce mot ne se dit que des femmes & des femelles de quelques animaux, à l'égard de la generation. La Sainte Vierge a *conçu* son Fils par la vertu du St. Esprit. La femme d'Abraham fut 90. ans sterile, & enfin elle *conçut* Isaac. Toute la nature humaine est *conçuë* dans le peché. On a cru que les cavales de Portugal *concevoient* du vent, à cause de leur vîtesse.

CONCEVOIR, se dit aussi figurément de la simple vuë que nous avons des choses qui se presentent à nôtre esprit, sans en former aucun jugement. LOG. Il signifie aussi, Avoir l'intelligence prompte, facile. Ce Docteur *conçoit* facilement, mais il a peine à enfanter; c'est-à-dire, qu'il invente bien, mais qu'il exprime mal ses pensées. Il m'a parlé avec un certain galimathias où on ne pouvoit rien *concevoir.* C'est un homme qu'on ne peut *concevoir,* qui a des manieres extraordinaires. Ceux qui disent qu'ils croyent, ce qu'ils ne *conçoivent* point, ne croyent pas de bonne foi. OE. M. Une chose est avilie auprès de bien des gens dès qu'elle

est facile à *concevoir*. FONT. Le Lecteur prend d'ordinaire pour galimathias, ce qu'il ne *conçoit* pas. BOI.

Peux-tu bien concevoir, *dans ces tristes momens*,
La rigueur de mon sort, mes craintes, mes tourmens?
CAPISTRON.

CONCEVOIR, signifie aussi, Penser, imaginer. Cet ambitieux a *conçu* de grands desseins. Celui qui a *conçu* la construction de la sphere, des horloges, avoit l'imagination bien forte.

On le dit aussi de la plupart des passions qui naissent dans le cœur de l'homme. Il a *conçu* de l'amour pour une telle, de l'animosité contre un tel. On lui a fait *concevoir* de belles esperances. Il a *conçu* du mepris sans sujet. Il a *conçu* de la jalousie sur de fausses apparences. MOL.

CONCEVOIR, en stile de Pratique, signifie, Exprimer d'une certaine maniere. La clause du testament qui fait le procés est *conçuë* en ces termes. Il faut *concevoir* ainsi la pensée, le jugement des arbitres. La commission étoit *conçuë* en ces termes. MAUCROIX. Il reçut des Lettres de Darius *conçuës* en des termes si superbes, qu'il s'en offensa. VAUG.

CONÇU, UË. part. & adj. Il est porté dans le Symbole des Apôtres, que nôtre Sauveur est *conçu* du St. Esprit, & né de la Vierge Marie.

CONCHE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois, la bonne ou mauvaise fortune de quelcun. J'ay vu autrefois ce Gentilhomme en bonne *conche*, il avoit grand équipage; maintenant il est en fort mauvaise *conche*, il n'a pas un habit, un valet. Quelques-uns derivent ce mot de l'Italien *conchiare*, ou *acconchiare*, *quasi conchiliare*, *à conchiliis*, à cause que les riches ornemens des Anciens se tiroient des poissons à coquilles, comme les perles & la pourpre: ce qui temoignoit la richesse & la bonne fortune des personnes. On a aussi-tôt fait de le deriver du Latin *concha*. Ce mot est vieux maintenant, & cependant Pasquier dit qu'il étoit nouveau de son temps.

CONCHIER. v. act. Chier en quelque endroit, le remplir de son ordure. C'est un foireux qui a *conchié* toute la sale, la maison. Les Harpies *conchioient* tous les lieux où elles passoient. Ce mot est bas & peu usité.

CONCHILE. adj. f. Terme de Geometrie. C'est une ligne courbe qui s'approche toûjours d'une ligne droite sur laquelle elle est inclinée, & qui ne la couppe jamais. On la decrit ainsi. On tire deux lignes à angles droits. Sur l'une desquelles on choisit un point pour centre, duquel on tire une infinité de lignes ou rayons qui couppent la transversale. Puis on prend sur chacune de ces lignes ou rayons des parties égales, à commencer au delà de l'interfection de la ligne transversale; & alors on a plusieurs points marquez, par lesquels si l'on decrit une ligne, elle s'appellera *conchile*, & approchera toûjours de la ligne droite transversale, sans jamais la pouvoir coupper. Il seroit à desirer qu'on pût mettre ici des figures pour la faire mieux comprendre. A faute de cela, voyez-en les figures dans Bettinus *in Apiario*, & dans François Barocio Senateur de Venise, qui a fait un excellent livre des Lignes Asymptotes, dont la *conchile* est une espece, où il a demontré en 13. façons la solution du problême de deux lignes qui s'approchent toûjours, & qui ne se couppent jamais.

CONCHOIDE. s. f. Terme de Geometrie. C'est une ligne courbe dont Nicomedes est inventeur, & qui en a fait la demonstration. Voyez Pappus Alexandrinus. C'est une espece de conchile, ou plutôt la même chose.

CONCHYLE. s. m. Poisson dont on tire le suc pour teindre en écarlate. DANET.

CONCIERGE. s. m. & f. Celui qui a la garde, les clefs d'un château, d'une maison de Prince, ou de Grand Seigneur. On l'appelle aujourd'huy plus ordinairement *Capitaine*. Menage derive ce mot de *conservus*, *à conservando*; Du Cange, de *consergius*, ou *conservus*, qui ajoûte qu'on a dit aussi *Concierge de forêt*; pour dire, *Garde-forêt*.

CONCIERGE, se dit souvent pour signifier un Geollier, le garde des prisons. On a rendu le *Concierge* responsable de l'évasion d'un tel prisonnier.

CONCIERGE, se dit aussi parmi les Comediens d'un espece d'Officier qui a soin d'ouvrir & de fermer la porte.

CONCIERGERIE. s. f. La charge & la demeure d'un Concierge dans un château, un palais. Il y a une *Conciergerie* à Fontainebleau.

CONCIERGERIE, signifie aussi la geolle, la prison qui est dans un palais. On a amené ce prisonnier à la *Conciergerie*; c'est-à-dire, aux prisons royales du Parlement de Paris.

CONCILE. s. m. Synode, assemblée de Prelats, & de Docteurs pour regler les affaires qui regardent la Foi, la Religion, & la Discipline. Un *Concile Provincial*, est l'assemblée des Evêques d'une Province, sous leur Metropolitain. Un *Concile National*, est l'assemblée des Prelats d'une nation sous un Patriarche, ou un Primat. Un *Concile General*, est une assemblée de tous les Prelats de la Chretienté. A Rome on compte 18. *Conciles* Generaux: deux de Nicée, quatre de Constantinople, un d'Ephese, un de Calcedoine, cinq de Latran, deux de Lyon, un de Vienne, un de Florence, le dernier de Trente tenu depuis 1545. jusqu'en 1563. St. Gregoire de Nazianze disoit qu'il apprehendoit les Assemblées Ecclesiastiques, parcequ'il n'avoit jamais vû la fin d'aucun *Concile* qui eût été heureuse, & qui au contraire n'eût augmenté le mal plutôt que de le diminuër. DU PIN. Ammien Marcellin reproche à l'Empereur Constance, qu'il étoit insatiable de *Conciles*. HERMAN. Les quatre premiers *Conciles* Generaux & Oecumeniques sont approuvez par les Protestans. Les *Conciles* Nationaux, ou particuliers, ont apporté de grandes utilitez à l'Eglise pour sa discipline. Quoyque le *Concile* de Trente ait ordonné d'assembler des *Conciles* Provinciaux tous les trois ans, on n'en a point tenu en France depuis celui de Bourdeaux en 1624. On ne convient pas dans l'Eglise Romaine si le Pape est au dessus du *Concile*, ou si les Decrets du *Concile* ont besoin de la confirmation du Pape pour leur validité. Les *Conciles* de Constance, & de Bâle ont mis le Pape au dessous du *Concile*; mais à Rome ces *Conciles* ne passent pas pour des *Conciles* Oecumeniques. Les Canons, les Decrets, les Sessions du *Concile* de Nicée, de Trente. On a appellé quelquefois des Ordonnances du Pape au futur *Concile*.

Ce mot vient de *concilium* Latin, qui ne signifie autre chose qu'*assemblée*; car on a dit *Concilium Deorum*, *Concilium Patrum*, *Concilium Martyrum*, &c. Il y a plusieurs Editions des *Conciles*, celle du Docteur Merlin imprimée à Paris en 1524. Il y en a deux du Pere Crabe de l'Ordre de St. François en 1536. & 1551. Celle de Surius en 1567. Celle de Venise en 1585. Celle de Rome en l'an 1608. Deux de Binius Chanoine de Cologne en 1606. & 1618. en 10. volumes. Celle du Louvre 1644. en 37. volumes: & enfin celle du Pere Labbe & du Pere Cossard, achevée en l'an 1672. qui est en 17. volumes, & plus ample que les autres.

CONCILE, se prend aussi pour les Decrets, pour les Canons, pour les reglemens qui s'y font. Le *Concile* de Trente n'est pas reçu en France pour les choses de Discipline.

CONCILE, est aussi le lieu où les Deputez au *Concile* s'assemblent. Il est parti pour aller au *Concile*.

CON-

CONCILIABULE. s. m. Assemblée de Prelats irreguliere, illicite, tumultueuse; qui n'a pas été convoquée legitimement, & selon les ordres de l'Eglise. On appelle en general, *Conciliabules*, les assemblées des Heretiques qui n'ont aucune autorité.

CONCILIATEUR, ATRICE. s. m. & f. Qui tâche d'accommoder, de concilier des passages, des loix contraires, & même des personnes qui sont dans des sentimens, ou des interêts differens. Les Jurisconsultes tâchent sur tout d'être les *conciliateurs* des antinomies. Pierre d'Appone Medecin a été surnommé le *Conciliateur*. L'interêt commun est le grand *conciliateur* des esprits.

CONCILIATION. s. f. Accord, union. La *conciliation* des humeurs, des esprits. Les Commentateurs se donnent la torture pour la *conciliation* des passages contraires de leur Auteur.

CONCILIER. v. act. Accorder ensemble. On a bien de la peine à *concilier* les gens qui ont des humeurs tout-à-fait contraires.

CONCILIER, signifie aussi, Gagner l'amitié de quelcun, l'attirer à soi, le disposer à suivre ses sentimens. Auquel sens il gouverne le datif de la personne. Un Orateur dans son oxorde se doit *concilier* la bienveillance de ses auditeurs pour avoir leur attention. Les Princes qui ont de la douceur, de l'humanité, se *concilient* bien-tôt le cœur de leurs sujets. Une complaisance mutuelle *concilie* ordinairement les volontez. ST. EV. Il ne sort aucune parole de vôtre bouche, qu'elle ne vous *concilie* generalement tous les esprits. ID. Il a un certain agrément qui se *concilie* l'affection de tout le monde. CIV. FR.

CONCILIER, signifie figurément, Accorder des Auteurs, des passages, des loix, des opinions, des articles, & generalement toutes les choses dont on est en different. On a fait un livre pour *concilier* les sentimens d'Aristote & de Descartes. Tyrinus a fait une grande Table des Antilogies ou contradictions apparentes de la Bible, & les a en même temps *conciliées*. On nomma trois personnes de chaque côté pour *concilier* les articles debatus. MAUCROIX.

CONCILIÉ, ÉE. part. & adj.

CONCIS. adj. m. Bref, succint. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase. Un stile *concis* & Laconique, qui est serré & énergique, qui dit beaucoup en peu de mots. Demosthene est si parfait dans sa maniere serrée, & *concise*, & Ciceron dans toute l'étenduë de son discours, qu'on ne peut rien retrancher à l'un, & rien ajoûter à l'autre. LE P. RA. Il est *concis* dans ses harangues & n'opine que du bonnet. MAIN.

CONCITOYEN. s. m. Terme relatif, qui se dit de deux, ou de plusieurs habitans de la même ville. Ce Magistrat étoit bien zêlé pour la deffense de ses *concitoyens*. Ils se representoient la fortune de cet illustre personnage, leur *concitoyen*. VAUG. J'aime mieux renoncer à l'Empire, que de repandre le sang de mes *concitoyens*. ID.

CONCLAVE. s. m. Assemblée de tous les Cardinaux qui sont à Rome, pour faire l'élection du Pape. Ce Pape a été élû presque tout d'une voix par le *Conclave*. Il n'y a point de mer plus agitée qu'un *Conclave*: les passions comme les flots s'y poussent successivement. HIST. DES CONCL. Les choses changent de face mille fois dans un *Conclave*, & la situation des esprits est à tous momens differente La cabale, les intrigues, & tout ce que l'experience d'une Cour rafinée peut avoir appris d'artifices, & de subtilitez, est là mis en usage. ID.

CONCLAVE, est aussi le lieu où se fait l'élection du Pape: c'est à St. Pierre au Vatican, quoyque Gregoire X. & Clement V. ayent ordonné qu'il se feroit où le dernier Pape seroit decedé. On en mure toutes les portes & les fenêtres en hiver; excepté un panneau pour les éclairer, ou pour y porter une lumiere fort sombre. En été on ne les ferme point. On y laisse seulement la premiere porte de la sale fermée de quatre serrures, & de quatre verrouils, où il y a une ouverture par où on sert à manger aux Prelats enfermez. On dresse dans les salles, qui sont fort amples, des cellules pour autant de Cardinaux qu'il y en a de presens à l'élection, qui ne sont separées que par des planches de sapin. Elles sont marquées par des lettres de l'Alphabet, & distribuées par sort aux Cardinaux. Chaque Cardinal fait mettre ses Armes sur la cellule qui lui est échuë. Après trois jours d'assemblée, on ne sert plus que d'une viande, & après cinq autres jours que du pain & du vin. Cette regle ne s'observe pas à la rigueur. Voyez Conringius: Vavre en son Histoire de la Cour Romaine. Matthieu Paris dit que le mot de *Conclave* signifioit autrefois la *Garderobbe du Pape*. C'est un proverbe assez commun en Italie, que qui entre Pape au *Conclave*, en sort Cardinal: *chi entra Papa, esce Cardinale*.

CONCLAVISTE. s. m. Domestique qu'un Cardinal choisit pour le servir, & qui s'enferme avec lui dans le Conclave. Les *Conclavistes* portent tous une robe de chambre d'une même parure. Chaque Cardinal a deux *Conclavistes*. On en accorde un troisiéme par privilege à un Cardinal Prince.

CONCLUANT, ANTE. adj. Qui conclud, qui prouve. Une demonstration c'est un argument *concluant*. Une deposition de deux temoins non reprochez est une preuve *concluante*.

On appelle au Palais, un deffaut *concluant*, un deffaut qu'on donne à juger, où on met des conclusions, & qui emporte profit.

CONCLURRE. v. act. & n. Il se conjugue ainsi, *je conclus*, *j'ay conclu*, *je conclus*, *je conclurrai*, *que je concluë*, *que je conclusse*, *je conclurrois*. Finir, achever, terminer. *Conclurre* un discours, un livre, un traitté, une affaire. L'Orateur doit *conclurre* son discours vivement & pathetiquement. Je *conclus* à ce qu'il plaise à la Cour condamner la partie averse aux depens, dommages & interêts. LE MAITRE. C'est la maniere de *conclurre* des Avocats. On dit absolument à un Avocat qui est trop long, *Concluez*.

CONCLURRE, signifie encore, Arrêter une chose, la resoudre, promettre de l'accomplir. Ce mariage a été *conclu*, mais il ne sera executé que dans un an. Le Traité fut *conclu*. ABLAN.

CONCLURRE, en termes de Philosophie, est tirer une consequence de deux propositions ou premisses. C'est un argument en forme qui *conclut* bien. On peut *conclurre* certainement de ces principes que, &c. Que *concluez*-vous de là? On ne peut rien *conclurre* sur une vaine presomption. Son exemple aujourd'huy ne *conclut* rien pour moi. CAPISTRON.

CONCLURRE, en termes du Palais, signifie, Proposer sa demande, dire en quoy consiste sa pretention. La plus grande difficulté d'une requête est de bien *conclurre*. Il faut *conclurre*, établir sa demande dès le commencement d'un plaidoyé, ou des écritures.

CONCLURRE, signifie aussi, Passer un appointement au Greffe sur des procés par écrit, pour sçavoir s'il a été bien ou mal jugé. On oblige les Procureurs des appellans à *conclurre* au Greffe; si non on fait confirmer la sentence par deffaut.

CONCLURRE, signifie aussi, Juger, determiner, donner son avis. Les Medecins qui ont vû ce malade ont tous *conclu* à la mort. Plusieurs Juges ont *conclu* à la question, en voyant ce procés. Après avoir examiné les divers recits qu'on m'a faits de cette aventure, je con-

conclus qu'il n'en est rien. Vous voilà attrapé, il *conclud* tout le contraire. Pasc.

Conclu, ue. part. & adj. Un procés *conclu*, est un procés par écrit, sur lequel on a passé l'arrêt de conclusion, & qui est en état d'être mis à la distribution. On dit aussi, qu'une affaire est *concluë*; pour dire, qu'elle est arrêtée & resoluë, & qu'on tenteroit en vain d'en empêcher l'execution.

CONCLUSION. s.f. Fin, ce qui termine quelque chose. La *conclusion* d'un discours: on l'appelle en Rhetorique *peroraison*. La *conclusion* d'un traitté, d'une affaire, d'un mariage. La *conclusion* d'un Sermon doit être vive, & animée, pleine de grandes, & de belles figures, aboutissantes à émouvoir les passions chrétiennes. Cl.

Conclusion, est aussi la derniere partie d'un argument, la consequence qu'on tire de ce qu'on a prouvé auparavant. *Conclusion* necessaire. *Conclusion* sophistique. On appelle en ce sens les Theses qu'on soutient au College, des *Conclusions* de Philosophie, Theologie, Medecine, &c.

Conclusions, signifie les fins d'une requête, les pretentions d'une partie. On lui a adjugé ses fins & *conclusions*. Les *conclusions* civiles aux procés criminels sont les demandes des parties pour leurs interêts civils.

Conclusions du Parquet, des gens du Roi, sont les demandes que font les Avocats & Procureurs Generaux pour l'interêt public, qui *concluent* à peine afflictive en matiere de crime, en l'amende en affaire civile, & qui donnent leurs avis, leurs requisitoires aux affaires du Roi, des mineurs, des Communautez, Eglises, Hôpitaux, & autres causes qui regardent le public. Les gens du Roi ont pris des *conclusions*, ont fait un requisitoire contre ce Procureur.

Arret de conclusion, est l'arrêt qui se passe au Greffe entre les Procureurs sur les procés par écrit, qui est un appointement à fournir griefs & reponses, & qui sert à les mettre en état.

On dit adverbialement, Pour *conclusion*; pour dire, Enfin, bref, somme toute.

On dit en termes bas & populaires, qu'un homme est ennemi de la *conclusion*; pour dire, qu'on ne peut finir, ni terminer une affaire avec lui; & à l'égard des femmes, pour dire, qu'elles sçavent conserver leur honneur jusqu'à la fin.

CONCOCTION. s.f. Terme de Medecine, qui se dit des alimens qui cuisent & se digerent dans l'estomac. Il y a une premiere *concoction* qui se fait dans l'estomac, par le moyen d'un ferment salé & volatile, & une seconde qui se fait dans les intestins grêles par le mêlange de la bile & du suc pancreatique.

CONCOMBRE. s.m. Quelques-uns disent Coucombre, mais mal. Plante qui porte un fruit d'un même nom, qu'on mange en potage, en fricassée, & en salade. La graine de *concombre* est une des quatre semences froides. Les petits *concombres* sont excellens, quand ils sont confits au sel & au vinaigre. Cette plante a sa tige longue, sarmenteuse, & rampante. Ses feuilles sont à demi-rondes, decoupées, plus rudes & plus grandes que celles des melons. Ses fleurs sont des cloches taillées en cinq parties, d'une couleur jaunepâle. Son fruit est long, jaune, élevé en petits boutons. Sa semence est blanche & large. En Latin *cucumis sativus vulgaris*, d'où ce mot est derivé. Il y a d'autres especes de *concombre*. *Cucumis*, selon Varron, a été dit *à curvore*. *Cucumeres*, dit-il, *quasi curvimeres*. L'étymologie de Scaliger a plus de vraisemblance, quand il tire ce mot du Grec *kikyos*.

Il y a un *concombre* sauvage qui est beaucoup moindre que le domestique, qui est long comme un gland longuet. Ses feuilles & ses sarmens sont semblables aux *concombres* des jardins. Il a une racine grande & blanche, & croît dans les vieilles ruines des maisons. Toute l'herbe est amere. On l'appelle en Latin *cucumer sylvestris*, ou *asininus*. On tire de son fruit un suc qu'on fait épaissir, & qu'on appelle *elaterium*, de même que son fruit dont les Apothicaires font des trochisques avec plusieurs reparations. Ce fruit devient aussi gros qu'une datte, ou qu'une noix. Il se conserve si bien, qu'il y en a qui sert après 200. ans.

Concombre. Sorte d'insecte marin qui a du raport au *concombre* de terre. Rond.

CONCOMITANCE. s.f. Terme de Theologie, qui signifie Accompagnement, union. Les vertus sont tellement enchaînées, que l'une se trouve avec l'autre par *concomitance*. On appelle la grace *concomitante*, celle que Dieu nous donne pour accompagner toutes nos actions, & les rendre meritoires. Selon l'Eglise Romaine les accidens du pain & du vin sont dans l'Eucharistie par *concomitance*. Ce mot n'est en usage que dans ces sortes d'occasions.

CONCORDANCE. s.f. Terme de Grammaire. C'est la construction reguliere qui se fait des noms en même genre, cas & nombre, & des verbes selon leurs temps & leurs personnes. Cet enfant n'en est encore qu'à la *Concordance*.

Concordance, se dit aussi des choses qui s'accordent & qui conviennent entre elles. Il n'y a point de *concordance* en ce que vous nous dites maintenant, & ce que vous nous avez dit par le passé. L'origine de ce mot vient de *corde*. Voyez Accorder.

Concordance, est aussi un grand Dictionaire de la Bible, où on a mis par ordre alphabetique tous les mots de la Bible, afin de les pouvoir conferer ensemble, & de voir par ce moyen s'ils ont la même signification par tout où ils sont employez. Ces sortes de *Concordances* ont encore un autre usage, qui est d'indiquer les passages dont on a besoin, lorsqu'on ne les sçait qu'en partie, ou que l'on veut s'assurer du livre & du chapitre où ils se trouvent: ce qui est d'un très-grand secours pour les Theologiens & pour les Predicateurs; sur tout dans les Eglises Reformées, où l'on cite bien plus souvent l'Ecriture, que dans l'Eglise Romaine. Le Cardinal Hugues employa 500. Religieux pour faire la *Concordance* de la Bible. Les grandes *Concordances*, qu'on appelle d'Angleterre, ont été faites par les soins & le travail de Jean de Derlinghton de l'Ordre des Freres Prêcheurs. On dit aussi la *Concordance* des Ordonnances, des Coutumes. On a fait des Tables de Virgile, de Juvenal, & d'autres Auteurs, qui sont des especes de *Concordances*.

CONCORDAT. s.m. Convention qui se fait en matiere beneficiale sur quelque resignation ou permutation, & generalement sur toutes les matieres Ecclesiastiques, contentieuses ou obligatoires.

Concordat, se dit absolument en France, du Traitté qui a été fait en 1516. à Bologne entre le Pape Leon X. & le Roi François I. qui sert de reglement pour les nominations aux Benefices, & qui est observé maintenant en sa plus grande partie. Il tient le lieu de la Pragmatique Sanction, qui a été abrogée. Ou plutôt c'est un adoucissement de la Pragmatique Sanction. Le *Concordat* abolit la liberté des élections qui appartenoit au Clergé, sans la participation du Pape, ni du Roi: il porte entr'autres choses que le Roi nommera dans les 6. mois à tous les Evêchez, ou Archevêchez vacans, à toutes les Abbayes, & à tous les Prieurez conventuels, une personne âgée de 27. ans, pour en être pourvuë indispensablement par le Pape. Ainsi dans ce partage entre le Pape, & le Roi, la nomination appartient au Roi, & le Pape ne s'est reservé que le droit d'expedier les Bulles. Le Parlement de Paris ne consentit à verifier

fier le *Concordat*, qu'après des ordres reïterez du Roi: perseverant cependant dans la resolution de juger conformement au *Concordat*. C'est pourquoy François I. attribua la connoissance des Benefices Consistoriaux au grand Conseil par une declaration de 1517. Rebuffe a fait de grands Commentaires sur le *Concordat*. Genebrard & Mr. du Puys en ont fait un Traitté. Divers Auteurs ont écrit fortement contre le *Concordat*, & contre le Chancelier du Prat qui l'avoit conclu, comme ayant ruiné la Discipline Apostolique, & soumis l'Eglise de France à une deplorable servitude, parcequ'il avoit aboli les élections Canoniques. On a même long temps fait des prieres publiques pour demander à Dieu l'abolition du *Concordat*, & le retablissement des élections. L'assemblée du Clergé en fit de graves remontrances en 1599. à Henri IV. qui repondit simplement, qu'il n'étoit pas l'Auteur de cet abus. PORT-R. D'autres ont soutenu que le *Concordat* qui donne la nomination au Roi, apporte moins d'inconveniens que la brigue des élections. Voyez Brantôme là-dessus. To. I.

Il y a aussi le *Concordat Germanique* fait entre le Pape Nicolas V. & l'Empereur Frederic III. & les Princes d'Allemagne le 16. Mars 1448. qui regarde aussi les matieres beneficiales. Par ce *Concordat*, I. Le Pape se reserve la collation des Benefices seculiers, & reguliers, vacans en Cour de Rome, ou dans l'étenduë de deux journées de la Ville de Rome, sans excepter les Benefices où l'on étoit accoutumé de pourvoir par élection. II. Le Pape se reserve la confirmation à l'égard des Eglises Metropolitaines, & Cathedrales, qui ont droit d'élection. III. A l'égard des Benefices collatifs, le Pape en retient la collation alternativement avec les Collateurs ordinaires pendant six mois de l'année; c'est-à-dire, qu'il confere les Benefices vacans pendant le mois de Janvier, & le Collateur ordinaire pendant le mois de Fevrier &c. IV. Le Pape regle les annates pour les Bulles. Maximilien I. ordonna en 1518. que le *Concordat Germanique* fût reçû à Liege. On appelle aussi *Concordats*, tous les Traittez qui ont été faits avec les Papes, & non pas ceux qui se sont faits entre des Princes seculiers.

CONCORDE. Déesse du Paganisme. Les Romains lui avoient élevé des temples. On la representoit sous la forme d'une jeune fille couronnée d'une guirlande de fleurs, tenant deux cornes d'abondance jointes ensemble.

CONCORDE. s. f. Union d'une famille où on vit en grande paix & tranquillité. La *concorde* est grande entre ce mari & cette femme. Mr. Huet Evêque D'Avranches a fait un Traité de la *concorde* entre la raison, & la foi. Il y a un livre fameux parmi les Lutheriens intitulé le livre de la *concorde*. C'est une compilation publiée en 1579. de toutes les pieces les plus authentiques qui concernent le Lutheranisme.

CONCORDIAL. s. m. Ancienne dignité Sacerdotale à Padouë. Il y avoit un Temple de la Concorde à Padouë: de là vient que le chef des Prêtres qui servoient dans ce temple, s'appelloit *Concordial*.

CONCOURIR. v. n. Agir conjointement avec un autre pour produire quelque chose; joindre, & reünir ses forces à celles d'un autre agent, pour produire ensemble un effet, qu'elles ne peuvent produire separement. Nous avons besoin que la grace de Dieu *concoure* avec nous pour produire de bonnes œuvres. Dieu outre la premiere impression, & le mouvement general qu'il a donné à toute la nature, *concourt* immediatement à toutes nos actions, & à tous les évenemens. JU. En faisant *concourir* Dieu dans tous les évenemens particuliers, on le fait évidemment Auteur du peché. PAJON. Il est incompatible avec la sagesse, & la pureté de Dieu, qu'il *concoure* au mal. SHERLOCK. La sagesse de Dieu fait *concourir* tous les évenemens, & nos passions mêmes à ses desseins. OE. M. Il faut que bien des qualitez, des dispositions *concourent* ensemble, pour produire les merveilles que nous fait voir la nature. Il faut que 40041672. hommes ayent *concouru* à la generation d'un seul, si on remonte jusqu'à la 25. generation; & par consequent qu'ils soient tous parens, comme a montré Mr. l'Abbé de Marolles en ses Memoires.

CONCOURIR, se dit aussi en matiere d'élections, de merite, de privileges. Toute l'assemblée a *concouru* à l'élection de son Doyen; c'est-à-dire, il a été élu tout d'une voix. Ces deux pieces d'éloquence *concourent* ensemble, c'est-à-dire, sont d'un merite égal, on ne sçait à qui ajuger le prix. Ces deux creanciers *concourent* ensemble; c'est-à-dire, que leur hypotheque est de même datte, que leur privilege est d'égale consideration.

CONCOURIR, se dit en particulier des provisions de Cour de Rome pour un Benefice: car on dit qu'elles *concourent*, quand elles sont dattées du même jour; & alors elles sont toutes deux nulles, car on ne sçait auquel des contendans le Pape a entendu les donner.

CONCOURS. s. m. Action reciproque des personnes, ou des choses qui agissent ensemble pour une même fin. On tient que le *concours* du soleil & des astres est necessaire pour la production de toutes les choses sublunaires. Dieu prête son *concours* immediat pour tous les évenemens. JU. C'est relever la Majesté de Dieu, que de mettre toutes les operations des creatures dans une perpetuelle dependance de son *concours* immediat. ID. Si les causes secondes avoient besoin d'être determinées par un acte special, & par un *concours* ferme de Dieu pour agir, le monde ne seroit qu'une representation de theatre où il n'y auroit rien de réel. SHERLOCK. Dieu a imprimé à toutes les creatures la vertu necessaire pour la fin à laquelle il les a destinées, sans attendre un *concours* particulier, & une nouvelle influence du Createur pour chaque évenement. ID. Le *concours* de Dieu pour l'action des causes secondes, renferme de grandes difficultez. MALEB. La matiere aveugle peut-elle par un *concours* fortuit, produire une machine aussi admirable que le corps humain? JAQ.

Quel soin aux immortels, quels penibles devoirs,
D'asservir leur concours *aux forfaits les plus noirs?*
BREB.

CONCOURS, signifie aussi, un amas de plusieurs choses ou personnes qui sont assemblées. Il y a eu un grand *concours* de peuple à ce Sermon, à cette fête. On regarde le *concours* qui se fait dans les Eglises aux fêtes solennelles, comme des assemblées de ceremonie, plutôt que de devotion. FL. Epicure croyoit que le *concours* des atômes avoit produit tous les êtres.

CONCOURS, se dit aussi des droits, des privileges, du merite, pour en marquer l'égalité. On appelle des provisions en *concours*, des provisions du Pape données à diverses personnes d'un même Benefice le même jour; alors elles s'annullent l'une l'autre. Les Banquiers adroits retiennent tant de dattes, qu'ils mettent toutes les provisions des autres en *concours*.

CONCRET. Terme de Philosophie, signifie, Assemblé, joint, & composé. On ne s'en sert que dans le stile dogmatique, & pour marquer l'union des qualitez, ou des quantitez avec les corps, & les sujets sans les separer par l'idée. Son terme opposé, par lequel au contraire ces choses se separent par la pensée, est *abstract*.

CONCRETION. s. f. Terme dogmatique, qui se dit de l'action par laquelle les corps mous se rendent

plus durs. Il se dit également de l'endurcissement, de l'épaississement, & de la coagulation; & vient du Latin *concretio.*

CONCUBINAGE. s. m. Habitation d'un garçon & d'une fille, qui vivent ensemble comme s'ils étoient mariez. Le *concubinage* a été autrefois toleré; mais chez les Chretiens il est deffendu & scandaleux. Le Droit Romain appelle le *concubinage*, une coutume permise; *licita consuetudo.* On ne refusoit pas même l'heredité paternelle aux enfans sortis de ce commerce toleré. Les Romains regardoient le *concubinage* entre deux personnes libres comme une espece de mariage; c'est pourquoy ils lui ont accordé des privileges. Mais il falloit que le *concubinage* fût reduit à l'unité, parcequ'en le permettant à la fragilité humaine, l'on ne pretendoit pas autoriser cette passion brutale, qui ne se satisfait que dans le nombre des femmes debauchées. Ainsi le *concubinage* avoit la figure, & l'ombre du mariage. Hotman dit que les loix Romaines permettoient le *concubinage* long temps avant que Jules Cesar eût fait une loi, qui permettoit à chacun d'épouser autant de femmes qu'il voudroit. L'Empereur Valentinien permit d'en épouser deux, comme disent Socrate, Paul Diacre & Nicephore. Un Evêque a appellé la pluralité des Benefices, un *concubinage spirituel.*

CONCUBINAIRE. s. m. Qui abuse d'une femme, qui l'entretient pour ses plaisirs deshonnêtes. Il y a un titre dans le Droit contre les *concubinaires* publics, qui les prive de leurs Benefices.

CONCUBINE. s. f. Femme qui vit conjugalement avec un homme, sans qu'il soit marié avec elle. La femme est un nom de dignité; la *concubine* un nom de volupté, dit la Loi. Les Patriarches avoient plusieurs femmes, qui ne tenoient pas le même rang; il y en avoit de subalternes, & de subordonnées à la femme principale: c'étoient des *concubines*, ou des demi-femmes, si l'on veut se servir d'un nom plus honorable. Oe. M. Les Romains ont prohibé la pluralité des *concubines*, & n'ont consideré que les enfans sortis d'une seule & une même *concubine*, parcequ'elle pouvoit devenir une femme legitime. Par le Canon 4. Dist. 25. tiré du I. Concile de Tolede, il est expréssément permis aux hommes non mariez d'avoir des *concubines*, sans pouvoir être exclus de la communion. Autrefois le nom de *concubine* n'étoit point infamant, sur tout quand elle n'avoit commerce qu'avec un seul homme. Salomon avoit 700. femmes, & 300. *concubines*, III. Reg. Cap. 11. Du Cange dit qu'on peut recueillir de plusieurs endroits des Epîtres des Papes, que les *concubines* ont été autrefois tolerées. Ce qui se doit entendre de ces mariages de conscience qui enferment les mêmes obligations que les autres, à la reserve du nom & de la dignité de femme qu'on n'accorde point à la *concubine*. L'Empereur de la Chine a quelquefois jusqu'à deux ou trois mille *concubines* dans son palais. Nouv. Rel. Darius se faisoit suivre à l'armée par 365. *concubines*, & toutes en équipage de Reines. Vaug. Alexandre eut tant d'affection pour Apelles, qui étoit son Peintre, qu'il lui donna Pancaste, la plus belle, & la plus cherie de ses *concubines*, parcequ'il avoit remarqué qu'Apelles en étoit devenu amoureux. Du Rier.

CONCUPISCENCE. s. f. Ce mot ne s'employe ordinairement que dans des matieres de pieté. Il signifie l'appetit dereglé qui est demeuré dans l'homme depuis & par le peché: convoitise, passion dereglée de posseder quelque chose. Il est deffendu par le X. Commandement de la Loi de Dieu, d'avoir de la *concupiscence* pour le bien de son prochain, ni pour son bœuf, ni pour son âne. Avec quelles pointes, & quels aiguillons ne sçavons-nous pas reveiller la *concupiscence* endormie, & languissante? Bal. Il faut bien remarquer la pente de la *concupiscence*, pour la diminuer par le retranchement de tout ce qui la peut fortifier. Nic. Aimer Dieu par rapport à nôtre felicité propre, c'est l'aimer d'un amour mercenaire, & de pure *concupiscence*. Fen. La *concupiscence* rebelle sollicite l'ame au peché. Pasc.

On le dit plus particulierement des passions qui tendent à l'amour deshonnête, que Saint Jean appelle la *concupiscence des yeux*, *de la chair.*

CONCUPISCIBLE. adj. Terme de Philosophie, qu'on joint & qu'on oppose à *irascible.* L'appetit *concupiscible* nous porte à souhaitter, à nous procurer le bien; l'irascible à fuir, à nous deffendre du mal.

CONCURREMMENT. adv. D'une maniere concurrente, contraire & opposée au dessein l'un de l'autre. Ces deux bourgeois briguent *concurremment* & en même temps l'Echevinage. Il n'est gueres en usage que dans la Pratique. Voyez l'article qui suit.

Concurremment, en termes de Palais, signifie au contraire, Conjointement & également. Ces deux creanciers qui ont même hypotheque & même privilege, recevront *concurremment* les deniers à proportion de leur somme. Les coheritiers doivent contribuer également & *concurremment* au payement des dettes de la succession, eu égard à la portion qu'ils y pretendent.

CONCURRENCE. s. f. Pretention reciproque de deux personnes à une même charge, dignité, ou autre avantage. La *concurrence* est souvent cause de l'exclusion de l'un & de l'autre des pretendans.

Concurrence, se dit aussi pour signifier l'action de deux, ou de plusieurs personnes qui concourrent, & s'unissent ensemble pour produire un même effet. Le Poëte doit prudemment menager le merveilleux, afin que la *concurrence* du Dieu n'affoiblisse pas celle du Heros. Le P. le B.

Concurrence, en termes de Jurisprudence, est une égalité de droit d'hypotheque, de privilege. Dans les distributions des deniers on ordonne que ceux qui ont même droit seront payez par *concurrence* au sol la livre.

Concurrence, signifie aussi, Certain payement jusqu'auquel on doit parvenir pour être quitte d'une dette contractée. Les deniers provenans de la vente de ces meubles seront payez au proprietaire jusqu'à la *concurrence* des loyers qui lui sont dûs.

Concurrence d'Office, en termes de Breviaire, se dit lors qu'aux secondes Vêpres d'une Fête double il se trouve un autre Office de Fête double qui doit se celebrer le jour suivant. Il y a diverses Rubriques à observer pour bien ordonner son Office, soit pour les translations, soit pour les commemorations, soit pour les *concurrences* des Fêtes.

CONCURRENT, ente. adj. & subst. Qui a la même pretention qu'un autre à une même charge, dignité, avantage. Il pretend épouser cette riche heritiere, mais il aura bien des *concurrens.* La puissance souveraine ne veut point de *concurrent*, ni de compagnon. Cesar fut heureux de se delivrer d'un *concurrent* aussi redoutable que Marc Antoine. Cit. Trium-V. Là se voyent les ruines de Carthage, cette fiere *concurrente* de Rome. Port-R. La plupart se consoleroient de leur disgrace, si leurs *concurrens* n'étoient pas plus heureux qu'eux. Bou.

Concurrent, se dit aussi d'une partie qui a un droit égal, à celui d'un autre. Ce creancier est *concurrent*, a un privilege *concurrent* avec un autre, il les faut colloquer en même rang.

CONCUSSION. s. f. Volerie, exaction faite par un Juge, par un Officier public, qui se fait payer de plus

plus gros droits que ceux qui lui sont attribuez; par un Receveur, qui fait payer de plus grosses taxes que celles qui lui sont duës. En matiere d'usure & de *concussion*, on reçoit la preuve par des temoins singuliers sur chaque fait. Ils avoient desolé les familles par leurs *concussions*. VAU. Etre accusé de *concussion*. ABLAN.

CONCUSSIONNAIRE. adj. m. Juge, Officier, ou Receveur public, qui exige de plus grands droits, de plus grosses sommes, que celles qui sont duës, ou taxées. Cet homme a été noté & interdit comme *concussionnaire*.

CONDAMNABLE. adj. m. & f. Qui merite d'être condamné. Cette proposition est heretique & *condamnable*.

O d'un si grand service oubli trop condamnable,
Des embaras du trône effet inévitable! RAC.

CONDAMNATION. s. f. Jugement qui condamne. Il croyoit sa cause bonne, & ne croyoit pas qu'il pût intervenir quelque *condamnation* contre lui. La confirmation d'une sentence doit emporter *condamnation* de dépens.

CONDAMNATION, se dit aussi des choses qu'on blâme, qu'on n'approuve point. Au Palais on dit, Passer *condamnation*, subir *condamnation*; pour dire, Acquiescer à la demande ou à la sentence de la partie. On dit aussi ordinairement, Passer *condamnation*; pour dire, Avouër qu'on a tort, & demeurer d'accord de ce qu'on dit au contraire.

CONDAMNATION, se dit aussi en matiere spirituelle. Celui qui peche mortellement, qui communie indignement, attire sa *condamnation*, il perd la grace de Dieu.

CONDAMNATOIRE. adj. Qui porte condamnation. Suffrage *condamnatoire*. Ce mot se trouve dans Pomey.

CONDAMNER. v. act. Prononcer un arrêt, une sentence; donner un jugement contre quelcun qui porte quelque peine, perte, ou dommage; soit à l'égard de ses biens, soit à l'égard de son honneur, soit à l'égard de sa vie. On ne doit *condamner* personne sans l'entendre. Les Ecclesiastiques ne peuvent *condamner* personne à mort. Il a été *condamné* à l'amende, & aux depens, dommages & interêts. *Condamner* par deffaut, par contumace. Le Marechal de Biron fut *condamné* par arrêt de la Cour à avoir la tête coupée.

Faites rougir les Dieux qui vous ont condamnée. RAC.
Que feriez-vous helas! d'un cœur infortuné,
Qu'à des pleurs éternels vous avez condamnée? ID.

CONDAMNER, signifie aussi, Blâmer, desapprouver. Il y a des actions indifferentes qu'on ne peut *condamner* sans injustice. Les gens de bien sont souvent *condamnez* par les mechans. Cette proposition, cette doctrine est *condamnée* par la Sorbone, par tous les Theologiens. Les ignorans *condamnent* tout ce qu'ils n'entendent point. On est bien aise de trouver que les malheureux sont coupables, afin de les abandonner, & de les *condamner* avec quelque apparence de justice. PORT-R.

Il faut se regarder soi-même un fort long temps,
Avant que de songer à condamner *les gens.* MOL.

CONDAMNER, se dit aussi de certaines pensées, & de certaines façons de parler, qu'on ne juge pas dignes d'entrer dans les beaux discours, & dans le beau langage. On ne se sert gueres de la raison, quand on *condamne* un mot, sans lequel on ne sauroit raisonner. VAUG. N. R.

Fui ce soin trop exact,
Qui pour un mauvais mot condamne *une pensée.*
L'ART. DE PRECH.

Elle a, d'une insolence à nulle autre pareille,
Après trente leçons, insulté mon oreille,
Par l'impropriété d'un mot sauvage & bas,
Qu'en termes decisifs condamne *Vaugelas.* MOL.

CONDAMNER, se dit aussi de ceux qui parlent contre eux-mêmes, qui disent quelque chose qui leur nuit, qui se contredisent. En avançant cette proposition vous vous *condamnez* vous-même, cela est contraire à ce que vous avez dit ailleurs. Un criminel qui avouë le crime se *condamne* lui-même.

CONDAMNER. Ce mot se trouve aussi dans le sens de Destiner.

JESUS-CHRIST *en mourant nous à tous* condamnez
A l'imiter dans sa souffrance.
L'AB. TETU.

On dit aussi, *Condamner* une porte, une fenêtre; pour dire, la fermer ensorte qu'on ne la puisse ouvrir ordinairement.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme a été *condamné* aux depens, quand il a fait quelque entreprise qui ne lui a pas reüssi, lorsque tous les frais qu'il y a faits lui tombent en pure perte.

CONDE'. s. m. Terme dont on se sert en plusieurs endroits au lieu de Conflant. Il se dit de la jonction de l'Haine avec l'Escaut.

CONDENSATION. s. f. Action de l'art ou de la nature qui rend un corps plus dur, plus solide, plus pesant, plus compacte. Elle est opposée à rarefaction. La pesanteur de l'or vient de sa grande *condensation*. La *condensation* de l'air fait des efforts pareils à ceux de la poudre à canon dans les arquebuses à vent.

CONDENSER. v. act. Rendre plus dur, plus pesant, plus solide, faire qu'un corps occupe moins de place. Le froid *condense* l'air, il se *condense* avec le piston dans un corps de pompe. L'eau se congele, mais ne se *condense* jamais, ne se peut presser ni reduire en un plus petit volume, suivant quelques Philosophes, ce que d'autres pretendent être faux. Un syrop se *condense*, s'épaissit par l'ébullition. On a experimenté à l'Observatoire de France pendant le grand hiver de l'année 1670. que les corps les plus durs, comme les metaux, le verre & le marbre, se sont *condensez* & retrecis sensiblement par le froid, & qu'alors ils sont devenus aigres & cassans; & qu'après le degel ils sont retournez en leur premier état.

CONDESCENDANCE. s. f. Complaisance, soumission, deference aux sentimens & aux volontez d'autrui. Le meilleur moyen de gagner les esprits, c'est d'avoir beaucoup de *condescendance* pour eux. Si nous souffrons quelque relâche, c'est plutôt par *condescendance*, que par dessein. PASC.

CONDESCENDANT, ANTE. adj. Complaisant, soûmis, qui ne contredit point les sentimens ni les volontez d'autruy.

CONDESCENDRE. v. n. Deferer aux sentimens d'autruy, acquiescer à ses volontez. Le seul moyen de faire *condescendre* un chicaneur à ce qui est juste, c'est de le tenir prisonnier. Il faut *condescendre* aux volontez de ses superieurs. ARN.

CONDESCENDRE. Terme de Pratique. Se decharger sur un autre d'une tutelle à laquelle on est nommé par les parens de mineur. On peut *condescendre* sur le parent le plus proche, ou le plus interessé à la succession du mineur.

CONDESCENTE. s. f. Terme de Pratique. Action par laquelle celui qui est nommé tuteur se decharge sur un parent plus proche, ou plus habile, pour gerer la tutelle en sa place. L'action en *condescente* a lieu en parité de degré; & l'on juge à bonne cause la *condescente* du puîné sur son aîné, lorsque l'aîné attend une plus grande part en la succession du mineur.

CONDISI. s. m. est un nom que les Arabes donnent à l'herbe aux Foulons. Voyez HERBE A' FOULON.

CONDIT. s. m. Terme de Pharmacie, qui se dit de

de toutes sortes de confitures tant au miel qu'au sucre. Il y a un *condit* stomacal, purgatif, & corroboratif, qui differe des opiates, en ce qu'il y a plus de sucre, moins de poudre, & plus de conserve & de syrop.

Ce mot vient du Latin *condire*, assaisonner.

CONDITION. s.f. Qualité d'une chose qui la rend bonne ou mauvaise, parfaite ou imparfaite. La *condition* des choses creées est d'être sujettes au changement, à corruption. Ce Marchand a fait visiter les drogues qu'on lui a venduës, & elles se sont trouvées de bonne *condition*. Cet homme a toutes les *conditions* requises & necessaires pour bien remplir cette charge.

CONDITION, signifie aussi la qualité, la naissance, l'état où on est né: auquel sens il n'a point du plurier. Cet homme par son courage s'est élevé au dessus de sa *condition*: il étoit de *condition* servile & roturiere, ses emplois l'ont rendu de *condition* noble. Il sent son bien, son homme de *condition*. Remarquez pourtant, qu'*homme de condition* dit moins qu'*homme de qualité*. Les personnes d'une haute naissance, ou celles qui s'en piquent, sentent cela mieux que les autres. BOU.

CONDITION, signifie aussi, Profession, caractere, état. Un Ecclesiastique doit vivre modestement pour soutenir son caractere, sa *condition*. On ne distingue plus les *conditions* par les habits. La *condition* des Princes n'est pas si heureuse qu'on se l'imagine. C'est un malheur attaché à la *condition* des plus grands Princes, de se laisser quelquefois prevenir par la malice de ceux qui les approchent. HERMAN. La *condition* de Berger est la plus ancienne de toutes les *conditions*. FONT. La modestie est d'une pratique amere aux personnes d'une *condition* ordinaire; s'ils choisissent la derniere place, on les y laisse. LA BR. Le luxe, & la vanité n'ont plus de bornes, & chacun se fait de ses propres vices des vertus de sa *condition*. FL. On entend conter avec plaisir le degoût des autres *conditions*, pour s'applaudir d'avoir bien choisi. OE. M. L'incapacité d'un Artisan, & sa *condition* vile, & abjecte, le constituent dans une ignorance invincible de la verité. BAY. Par une necessité de la *condition* humaine, les Heros ont leurs foiblesses comme le reste des hommes. ST. EV. Les Dictateurs de Rome reprenoient la charruë après l'expedition achevée, moins par choix d'une *condition* tranquille, & innocente, que pour être accoutumez à un genre de vie si inculte. ID. On ne choisit point une *condition* par rapport aux talens que l'on a, mais seulement par certaines loix que la vanité des hommes a établies, & selon lesquelles on croit que parcequ'on est d'une telle naissance, il faut choisir un tel genre de vie. NIC. On trouve dans la vie de JESUS-CHRIST une image des douleurs inseparables de la *condition* humaine. CL.

CONDITION, se dit aussi d'un certain état où sont les affaires de quelcun. Considerez cette revolution continuelle de *conditions*, & de fortunes, qui commencent, & qui finissent, qui se relevent, & qui retombent. FL. Ce mineur s'est fait relever, on l'a remis en tel état & *condition* qu'il étoit avant un tel contrat. Ce Marchand est en meilleure *condition* qu'il n'étoit avant sa banqueroute.

> Nôtre condition *jamais ne nous contente*;
> *La pire est toûjours la presente*. LA FON.

CONDITION, se dit aussi de la servitude domestique. Ce laquais est sorti, il avoit une bonne *condition*, il cherche *condition*. Il faut sçavoir en quelle *condition* il est entré chez lui.

CONDITION, se dit aussi des articles d'un Traitté. On a capitulé avec le Gouverneur de cette place sous des *conditions* honorables, voilà les articles, les *conditions* du Traitté.

Presque au même sens *condition* se dit des clauses, charges, ou obligations qu'on stipule en toutes sortes de contrats, & qu'on appose dans des donations, des legs, & des testamens. Quand cet homme fait un marché, il fait toûjours bien ses *conditions*. Ce don est fait sous des *conditions* onereuses. Un legataire ne perd pas son legs, s'il est fait sous des *conditions* honteuses ou impossibles. Les Docteurs ont distingué trois sortes de *conditions* sous lesquelles peut être fait un legs, ou une donation: la casuelle, qui depend uniquement du hasard; la potestative, qui est absolument en nôtre pouvoir; & la *condition* mixte, qui est casuelle, & potestative tout ensemble. C. B. Il n'a traitté qu'à la charge & *condition*, ou sous *condition* de pouvoir rentrer dans son heritage pendant quatre ans. Un Marchand dit absolument, Je vous vends à *condition*; pour dire, à la charge de reprendre la chose, si elle ne vous contente pas. Les questions sur les *conditions* & demonstrations sont amplement traittées au livre 35. du Digeste, titre premier.

CONDITION, se dit encore de toutes sortes d'offres que l'on fait à quelcun pour le porter, pour l'engager à faire quelque chose. J'accepte la *condition* qu'il m'a offerte. ABLAN.

CONDITION, signifie aussi, Avantage, recompense. Si vous voulez me servir en cette affaire, vous associer avec moi, je ferai vôtre *condition* bonne, vous y trouverez vôtre compte.

On dit aussi en Philosophie, Une *condition* sans laquelle; en parlant de quelque accident ou circonstance qui n'est pas de l'essence de la chose, mais qui est neanmoins necessaire afin qu'elle soit produitte.

A condition, ou *sous condition*, se disent quelquefois absolument. Je vous ay vendu cela *à condition*. Je vous l'ay donné *sous condition*.

CONDITIONNEL, ELLE. adj. Qui n'est pas pur & simple, qui est sujet à des charges, & à certaines conditions. Les promesses, les legs *conditionnels* ne sont dûs qu'après que les conditions sont accomplies. Le droit de conquête ne suppose aucun consentement *conditionnel* de la part du peuple conquis. OE. M. Il y a des Theologiens qui pretendent que tous les Decrets de Dieu, qui regardent le salut de l'homme, sont *conditionnels*, & il y en a d'autres qui pretendent qu'ils sont tous absolus.

On dit en Logique, que les propositions *conditionnelles*, ou *conditionales* reçoivent toutes sortes de contradictions. Si mon mulet transalpin voloit, mon mulet transalpin auroit des ailes.

CONDITIONNELLEMENT. adv. Avec des conditions. On n'a traitté avec lui que *conditionnellement*.

CONDITIONNER. v. act. Charger de clauses, de conditions. Les contrats que l'on *conditionne* le plus, sont ceux qui sont le plus sujets à engendrer des procés.

CONDITIONNÉ, ÉE. part. & adj. Chargé de conditions. Billet *conditionné*, qui n'est payable qu'en certain temps & en certain cas.

CONDITIONNÉ, se dit aussi des choses qui ont toutes les qualitez requises pour être bonnes. Ce Marchand m'a vendu du vin bien *conditionné*. Les livres de cette Bibliotheque sont bien *conditionnez*; pour dire, de belle impression, de beau papier, bien reliez & bien complets.

CONDOLEANCE. s.f. Temoignage qu'on rend à quelcun du deplaisir qu'on a de la perte qu'il a faite. Le Roi envoye des Ambassadeurs faire des complimens de *condoleance* aux autres Rois sur la mort d'un fils &c. Ce mot a paru étrange à Vaugelas; il est certain pourtant qu'on s'en peut servir quelquefois.

SE CONDOULOIR. v. n. Donner temoignage de ce qu'on prend part à la douleur d'un autre. Il est de peu

peu d'usage hors l'infinitif. Ceux qui parlent bien ne s'en servent plus. VAU. BOU.

CONDUCTEUR. s. m. Qui commande, qui gouverne, qui meut des gens, des affaires, un travail. Il ne faut plus apprehender pour la France, elle a un trop sage *conducteur*. On a choisi un tel Commissaire des Guerres pour être le *conducteur* de ces troupes. Cet Ingenieur a été le *conducteur* du canal de Languedoc pour la communication des Mers.

CONDUCTRICE. s. f. Celle qui conduit quelque ouvrage, quelque entreprise. Danet, en se servant de ce terme, avertit qu'il est nouveau.

CONDUIRE. v. act. Commander, gouverner. Dieu *conduit* les causes secondes, & les dirige selon les desseins de sa Providence. CL. Le Roi sçait bien *conduire* ses peuples; *conduit* lui-même ses armées; *conduit* toutes les affaires de son Etat.

On le dit aussi des directions particulieres. Un sage pere de famille *conduit*, & éleve bien ses enfans; un Precepteur son disciple; un Directeur *conduit* la conscience de son penitent. Les Pilotes se *conduisent* sur la mer par la boussole, & par les étoiles. L'homme ne se *conduit* point comme les animaux, par une impetuosité brutale, & il sçait mettre un frein à ses desirs. OE. M. La nature se *conduit* insensiblement, & par des progrés imperceptibles. LE CH. DE M. Celui qui n'est chargé que de sa propre conduite, ne repond que de lui-même: mais celui qui est chargé de *conduire* les autres, rendra aussi compte des fautes d'autrui. OE. M.

Nous conduisons *tous deux l'esprit de l'Empereur;*
Il partage entre nous son cœur, & sa puissance.
CAPISTRON.

Il faudroit vivre deux fois,
Pour bien conduire *sa vie.* M. SC.

CONDUIRE, se dit aussi des travaux à la guerre, ou des bâtimens & des eaux. Un tel est celui qui *conduit* le bâtiment du Louvre. Cet Ingenieur a *conduit* une mine heureusement jusque sous le bastion, une tranchée jusque sous la contrescarpe. Il a creusé un canal, fait faire des tuyaux pour *conduire* des eaux dans ce palais. On le dit même d'une machine particuliere. C'est celui qui *conduit* la pompe du Pont-neuf, l'horloge du Palais.

CONDUIRE, signifie quelquefois simplement, Guider, mener; & c'est la plus propre signification qu'il a en Latin. Il faut qu'un General s'assûre de bons guides pour *conduire*, pour guider son armée dans les lieux inconnus, dans des passages difficiles. On a envoyé un Ecuyer pour *conduire* un bel attelage de chevaux à un tel Prince; un Facteur pour *conduire* ces marchandises à une telle foire.

On dit, qu'un homme ne voit pas à se *conduire*; pour dire, qu'il est presque aveugle, ou qu'il fait une très-grande obscurité. On dit aussi, qu'un homme en a *conduit* un autre des yeux; pour dire, qu'il a observé ses pas, qu'il a vû tout ce qu'il a fait. On dit aussi, qu'on a donné à quelcun dequoy se *conduire*; pour dire, qu'on lui a donné les choses necessaires pour son voyage, & sur tout quand il s'en retourne à son païs.

CONDUIRE, signifie, Accompagner, soit pour faire honneur, soit pour servir d'escorte. On a *conduit* cet Ambassadeur à l'audience avec grandes ceremonies. Ce Seigneur *conduit* tous les Gentilshommes jusqu'au pied de l'escalier. On a commandé tant de mousquetaires pour *conduire* ce prisonnier, pour *conduire* & escorter ce convoi d'argent à l'armée.

CONDUIRE, s'employe aussi en parlant des arts. Cet Ecrivain *conduit* bien sa main; pour dire, il l'a ferme & legere: il *conduit* bien la main de ses écoliers; pour dire, qu'il leur meine la main. Ce Peintre *conduit* bien son pinceau; pour dire, menage bien ses traits & ses couleurs. On dit aussi en Geometrie, qu'on peut *conduire* une ligne circulaire par 3. points donnez, pourveu qu'ils ne soient pas en droite ligne, comme enseigne Euclide en son 4. livre des Elemens.

CONDUIRE, se dit figurément des choses spirituelles & morales: & alors il signifie, Mener, guider, diriger, gouverner. Cet Ambassadeur a sagement *conduit* cette negociation. Il faut que le jugement *conduise* toûjours la passion. BAL. Un honnête homme ne se *conduit* point par les opinions populaires. M. ESP. Le Poëte a bien *conduit* l'intrigue de toute la piece. OE. M. Il vaut mieux *conduire* l'auditeur d'une maniere douce, & insensible au sujet qu'on va traitter, que de l'y transporter tout-d'un-coup. CL. La plupart des gens vivent sans reflexion, & ne se *conduisent* que par les yeux. BELL. Nous nous laissons *conduire* à l'exemple plutôt qu'à la raison. CHARP. Les chemins les plus rudes sont d'ordinaire les plus sûrs pour aller où la Providence nous *conduit*. B. RAB.

Le bonheur peut conduire *à la grandeur suprême:*
Mais pour y renoncer, il faut la vertu même. CORN.
Par quels ressorts secrets, par quel enchaînement,
Le Ciel a-t-il conduit *ce grand évenement?* RAC.

On dit encore, la debauche *conduit* les hommes au tombeau. Qu'importe que l'esperance nous trompe, pourvû qu'elle nous *conduise* à la fin de la vie par un chemin agreable. OE. M. La vie religieuse *conduit* à la perfection. Mon aveuglement m'avoit *conduit* au bord du precipice. Tite Live est heureux à bien demêler les progrés de la grandeur naissante du peuple Romain, que la Fortune par de petits essais *conduisoit* à l'empire du monde. LE P. RA. Les Romains ont été *conduits* par la droite raison dans l'établissement de leurs loix. OE. M. L'éloquence ne *conduit* pas aujourd'huy à d'aussi grands établissemens qu'à Rome. CHARP. L'Orateur se sert de la pente du cœur avec tant d'art, que l'on ne sent pas la violence qui *conduit* où il veut. LE P. RA.

Faites choix d'un enseur solide, & salutaire,
Que la raison conduise, *& le sçavoir éclaire.* BOI.

On dit, qu'un homme *conduit* bien sa barque, lorsqu'il se maintient bien dans sa fortune, qu'il se *conduit* bien dans ses affaires, qu'il y reüssit.

CONDUIT, UITE. part. & adj. L'attachement du peuple à l'erreur n'est qu'un amour de la verité mal *conduit*. BAY. Une femme se decrie plus par des apparences mal menagées, que par une intrigue *conduite* prudemment. OE. M.

CONDUIT. s. m. Canal ou tuyau par où coulent les eaux, ou autres choses fluides. La terre a plusieurs *conduits* souterrains par où passent les eaux qui font les sources, les fonteines, par où passent les vapeurs qui forment les metaux & les mineraux. Les *conduits* artificiels pour conduire les eaux sont de pierre, de plomb, de fer fondu, d'aune, de poterie, &c. On dit qu'en la Province de Mexique il y a un *conduit* souterrain en forme de grote qui dure 200. lieuës.

En terme de Medecine, on appelle *conduits*, les veines, arteres & autres vaisseaux par où les humeurs, les esprits, &c. se communiquent dans le corps. La gravelle bouche les *conduits* de l'urine. On a decouvert les *conduits* salivaires. L'esquinancie bouche les *conduits* de la respiration. Les maladies viennent souvent d'obstruction, parceque les *conduits* sont bouchez. On decouvre toûjours en Anatomie de nouveaux *conduits*.

Le *conduit de Pecquet*, qu'on appelle aussi le *canal thorachique*, est une nouvelle decouverte qui a été faite en l'année 1651. par Jean Pecquet Medecin de Diepe. C'est un canal de la grosseur d'une petite plume d'oye qui commence au reservoir du chile, situé sous le diaphragme entre les muscles psoas. Il monte le long des vertebres du dos entre les côtes, & la pleure, & va aboutir à la veine soûclaviere gauche. Cette belle decou-

couverte renverse le sentiment des Anciens, qui croyoient que le chile étoit porté par les veines meseraïques au foye pour y être converti en sang. On fait voir clairement, & personne n'en doute aujourd'huy, que le chile est porté par le moyen du *conduit de Pecquet* dans la veine souclaviere gauche, où il se mêle avec le sang, & de là dans le ventricule droit du cœur par la veine cave descendante.

CONDUITTE. s. f. Commandement, direction; action de celui qui conduit. La Providence de Dieu a le soin, la *conduitte* de tout l'Univers. Les Romains ont quelquefois refusé le triomphe à d'utiles victoires, parceque la *conduitte* du Chef ne repondoit pas à son bonheur. MONT. Ce mot au reste a toutes les significations de son verbe. Car on dit, la *conduitte* d'un Etat, d'une famille, d'un vaisseau, d'une entreprise, d'un dessein, d'une affaire, d'une intrigue, d'un travail, d'un bâtiment, d'un livre, d'un jeune homme, d'une conscience, d'un voyageur. Il s'employe principalement dans un sens moral. La justice souveraine de Dieu, est la regle invariable de sa *conduitte*. SHERLOCK. Une *conduitte* ouverte & familiere, fait plus de progrés sur l'esprit des enfans qu'une éducation severe. FEN. Les moins sages sont d'ordinaire très-satisfaits de leur *conduitte*; parceque leur raison, & leur *conduitte* sont d'accord. NIC. Ce qu'on veut faire passer pour une *conduitte* prudente, & proportionnée à la foiblesse humaine, n'est dans le fond qu'un relâchement politique & flatteur. PASC. Rien n'est plus estimable qu'une *conduitte* sage, & judicieuse, & qui est l'ouvrage de la raison. FONT. Sous pretexte qu'il n'est point permis de contrôller les ordres de la Providence, il ne faut pas lui attribuer une *conduitte* injuste, & bisarre. OE. M. On juge d'ordinaire par le succés; & la bonne *conduitte* ne se justifie qu'auprès de fort peu de gens, quand l'évenement n'est pas heureux. ST. EV. Il faut autant de genie pour la *conduitte*, & l'œconomie d'un Ouvrage, que pour bien penser. CL. La *conduitte* de Cesar étoit fine, & cachée. ST. EV.

On dit aussi, qu'une personne a de la *conduitte*; pour dire, qu'elle se gouverne sagement, discretement.

CONDUITTE D'EAU, en termes de Mecanique, est une suitte de tuyaux pour conduire l'eau d'un lieu à un autre, & qui prend son nom de sa grosseur, ou de son diametre. On dit une *conduitte* de dix ou de douze pouces. On dit encore une *conduitte* de plomb, de fer, de terre, ou de bois, selon que les tuyaux qui portent l'eau sont de l'une de ces matieres differentes.

CONDYLE. s. m. Terme de Medecine. C'est le nom que les Medecins donnent à une petite éminence ronde de l'os, comme est celle de la mâchoire inferieure qui entre dans les cavitez de l'os petreux. Quand l'éminence est grosse on l'appelle *tête*.

CONDYLOMES. s. m. Terme de Medecine. Ce sont des rugositez ou excroissances de chairs ridées qui viennent aux muscles du siege, ou au cou de la matrice, qui forment plusieurs replis serrez les uns contre les autres, sur tout lorsqu'ils sont enflammez & endurcis.

CONE. s. m. Terme de Geometrie. Corps solide qui a un cercle pour sa base, & qui se termine par le haut en pointe, autrement *pyramide ronde*. L'ombre de la terre forme un *cone*, aboutit en *cone*. Le *cone* se decrit par le mouvement d'une ligne droite qui se meut à l'entour d'un point immobile, appellé pointe, le long de la circonference d'un plan appellé base. La ligne droite tirée de la pointe du *cone* par le centre de sa base, s'appelle axe du *cone*. Ainsi un *cone droit*, est celui dont l'axe est perpendiculaire à sa base. Un *cone scalene*, est celui dont l'axe est incliné à sa base. Un *cone tronqué*, est une partie d'un *cone* coupé par un plan parallêle à sa base. La base d'un *cone* est un cercle. Il y a aussi des *cones* obtusangles & acutangles. Le peuple ne connoît le *cone* que par la ressemblance qu'il a avec un pain de sucre.

CONFABULATION. s. f. Entretien familier. Ce mot est de peu d'usage dans le serieux, aussi bien que le suivant.

CONFABULER. v. n. S'entretenir avec quelcun. Ce mot est bas, & ne se dit qu'en burlesque.

CONFANONS. s. m. Ce mot n'est plus en usage. Voyez PAVOTS ROUGES, c'est la même chose.

CONFARREATION. s. f. Ce mot a été fait du Latin *confarreatio*. Ablancourt s'en est servi, & on s'en peut servir comme lui, lorsqu'on aura à parler d'une certaine ceremonie Romaine, qui consistoit à faire manger, dans les mariages, d'un même pain au mari, & à la femme, qui destinoient leurs enfans à l'honneur du Sacerdoce. Car c'est cette ceremonie que les Romains appelloient *Confarreation*.

CONFECTION. s. f. Action par laquelle on fait quelque chose. Il se dit en termes du Palais. Il faut des Lettres du Prince pour la *confection* d'un papier-terrier. La *confection* d'inventaire & sa clôture sont necessaires pour dissoudre une communauté.

CONFECTION, terme de Pharmacie, est un remede qui est de consistence d'électuaire liquide ou mou, composé de plusieurs drogues. La principale est la *confection d'alkermes*, où entrent les perles, la pierre d'azur, le musc, l'ambre-gris, l'or en feuille, & sur tout le suc du grain de kermes qui lui donne son nom, (c'est l'écarlate) le tout mêlé avec sucre, canelle, santal, &c.

La *confection d'hyacinthe* est faite de saphirs, hyacinthes, émeraudes, topases, de perles, corail rouge, feuilles d'or, os du cœur de cerf & autres simples, le tout mêlé avec le syrop d'œillet ou de limons.

La *confection Hamech*, est un remede plus commun, composé de plusieurs simples purgatifs, polypode, prunes, myrabolans, agaric, sené, absynthe, roses rouges, casse, tamarins, manne, &c. le tout reduit en forme d'électuaire mou. Elle a pris son nom de son auteur *Hamech* Medecin Arabe fort ancien.

CONFECTION, est aussi un terme de Medecine, qui se dit quand le chile se fait & s'élabore.

CONFEDERATION. s. f. Alliance entre des Princes, ou des Etats. Il y a ligue offensive & deffensive, *confederation* ancienne entre la France & les Suisses. On a fait plusieurs Traittez de *confederation* qui n'ont pas été de longue durée. Cette *confederation* n'est faite que depuis nôtre Traitté. PATRU. La desunion & l'ambition des Chefs entraînent inévitablement la ruine des *confederations*. LE P. LE B.

CONFEDERER, se dit avec le pronom personnel; pour dire, Se liguer, s'unir ensemble. Les armes de Pologne, & des Princes d'Allemagne se *confederent* souvent. Ce verbe n'est pas beaucoup usité.

CONFEDERÉ, ÉE. adj. qui se dit des Princes ou Etats qui sont unis, alliez, liguez ensemble pour leur deffense commune, pour attaquer l'ennemi commun. La paix seroit faite sans les interêts des Princes & Etats *confederez* qu'on veut y comprendre. Les villes Hanseatiques sont *confederées* depuis long temps.

CONFEDERÉ. Ce mot se prend aussi substantivement, & signifie Allié. Les *Confederez* furent taillez en piéces. ABL. Il fit tête à l'armée des *Confederez*. ELOGE HIST. DE LOUÏS XIV.

CONFERENCE. s. f. Action par laquelle on met des choses les unes en presence des autres, pour voir le rapport qu'elles ont ensemble. Il se dit particulierement en matiere de litterature. La *conference* des Coutumes de France faite par Guenois est un travail fort beau & fort utile. La *conference* des Ordonnances a été redigée &

& commentée par le même Auteur. Les Critiques du siecle passé ont fait plusieurs *conferences* d'Editions, de Manuscrits, de copies aux originaux, de passages d'Auteurs, qui ont bien éclairci des difficultez.

CONFERENCE, se dit aussi des entretiens qu'ont ensemble des Ministres des Princes, des Ambassadeurs, pour negocier des affaires d'Etat. Le mariage du Roi & la paix se firent en 1659. dans l'Isle de la *Conference*, qui est sur la riviere de Bidassoa qui separe la France de l'Espagne. Il y a à Paris une porte qu'on appelle *de la Conference*.

CONFERENCE, se dit aussi des entretiens de quelques particuliers assemblez pour parler d'affaires ou d'études. Si on pouvoit noüer une *conference* entre ces parties, leurs procés seroient bientôt accommodez. Il se fait tous les jours des *conferences* en Sorbone. Il y a plusieurs volumes des *conferences* tenuës autrefois au Bureau d'adresse. Ils eurent ensemble une docte & longue *conference*. Leur *conference* fut rompuë, mais ils la renoüerent aussi-tôt. Ils entrent en *conference* dès le moment qu'ils sont assemblez. Il y a du pedantisme à convertir les conversations en *conferences* d'érudition. VAL.

CONFERER. v. act. Donner, octroyer. Dieu nous *confere* ses graces par le moyen des Sacremens. Le Roi de Pologne *confere* toutes les graces, & n'a point la haine des châtimens. Les Princes *conferent* les honneurs, les dignitez. Les Prelats *conferent* les Ordres.

CONFERER, se dit particulierement des Benefices. On *confera* des Benefices & des dignitez Ecclesiastiques à des Imposteurs. MAUCROIX. C'est le Roi qui nomme aux Prelatures, le Pape *confere*. Le Pape peut, du jour de la vacance, *conferer* tous les Benefices par prevention, même les électifs collatifs, si le Chapitre ne le previent par l'élection. Mais il ne peut *conferer* les Benefices consistoriaux que sur la nomination du Roi, ni les Benefices en patronage laïque, que sur la presentation des Patrons. Le Roi *confere* de plein droit les Benefices dependans de l'Evêché vaquant en Regale. Le Roi peut aussi *conferer* de plein droit, *vice Ordinarii*, & *vice Papa*, tous les Benefices dont il est Collateur absolu, à cause de l'onction, & parcequ'il y a une espece de Sacerdoce annexé à la Royauté. Les autres Patrons laïques n'ont en effet que la simple presentation, sans pouvoir *conferer*. On a même jugé, que le Roi peut admettre la resignation par permutation d'un Benefice électif confirmatif, & le *conferer*, lorsqu'il en est le Collateur ordinaire. Aucun Superieur ne peut *conferer* au mepris d'un Patron laïque.

CONFERER, signifie aussi, Comparer, mettre deux choses l'une en presence de l'autre, pour voir le rapport qu'elles ont ensemble. Plusieurs Auteurs ont *conferé* le Droit François & le Droit Romain. *Conferer* les Editions, les Manuscrits d'un même Auteur. On *confere* les diverses traductions à l'original. Quand on *confere* ces deux tableaux, il y en a un qui efface l'autre. Ce qui paroît beau & delicat dans la copie, est froid & languissant lorsqu'il est *conferé* avec l'original. ABL.

CONFERER, signifie encore, S'assembler pour parler ensemble d'affaires, de points de doctrine. Il faut faire *conferer* ensemble ces parties & leur conseil pour les faire sortir d'affaires. On a ordonné que le Rapporteur *confereroit* de cette affaire avec les Commissaires que le Roi a nommez. Ces Docteurs ont long temps *conferé* sur les questions qui leur ont été proposées. Après que les Generaux eurent long temps *conferé* ensemble, il repondit. ABL. Pour vivre en homme, il faut *conferer* avec les hommes. ST. EV.

CONFERÉ, ÉE. part.

CONFESSER. v. act. Publier, soutenir l'Evangile la premiere des veritez. Les Saints ont *confessé* la Foi en presence des Tyrans, malgré leurs menaces & les supplices.

> *Oui, malgré les obscuritez*
> *Qui nous cachent tes veritez,*
> *Mon cœur n'en doute point, ma bouche les* confesse.
> L'AB. TETU.

CONFESSER, signifie aussi, Reconnoître une verité particuliere. Les promesses & quittances commencent ainsi, Je soussigné reconnois & *confesse* avoir reçu, devoir, ou promets payer à un tel, &c. Il a été assigné pour *confesser* ou nier son écrit. Un brave se *confesse* vaincu, quand il demande la vie. Ce complice a tout *confessé* pour éviter la question. On dit qu'un homme *confesse* la dette, quand il connoît qu'il a tort. Cela est bas.

CONFESSER, se prend quelquefois absolument, pour faire un simple aveu. *Confessez* ingenument, avoüez que vous aviez tort. Il *confessa* qu'il pouvoit être defait à coups de pierre. VAUG.

> *J'aime avec tout moi-même, & l'amour qu'on me donne,*
> *En veut, je le* confesse, *à toute la personne.* MOL.

On dit qu'un homme s'est *confessé* au renard, quand il a fait confidence d'une affaire à un homme qui avoit interêt de l'empêcher. Cela est proverbial.

CONFESSER, signifie aussi, Entendre l'humble declaration des pechez de quelque penitent. Il n'y a que les Prelats & les Curez qui puissent *confesser*, ou ceux qui en ont d'eux la permission, ou du Pape.

SE CONFESSER, signifie, Declarer à un Prêtre ses pechez, à dessein d'en recevoir l'absolution dans le Sacrement de Penitence. Il faut *se confesser* premierement à Dieu. C'est un des commandemens de l'Eglise de *se confesser* à Pâques. On dit en ce sens, qu'un peché *confessé* est à demi pardonné.

CONFESSÉ, ÉE. part. & adj. On dit au Palais, que des faits sont tenus pour *confessez* & averez, lorsqu'un homme a refusé de repondre sur des faits & articles qu'on lui a fait signifier pour le faire interroger, & qu'il a été suffisamment contumacé. Ces jugemens ne sont pourtant la plupart du temps que comminatoires.

On dit aussi dans les Bulles Apostoliques, qu'elles accordent indulgence à tous Fidelles devotement *confez* & communiez, &c. pour dire, *confessez* & communiez.

A CONFESSE. Adverbial qui signifie, Confession; & se met sans regime. Il est revenu de *confesse*. Il est allé *à confesse*.

CONFESSEUR. s. m. Chretien qui a professé hautement & publiquement la Foi de JESUS-CHRIST, qui a enduré des tourmens pour la defendre, & qui est prêt de souffrir le martyre pour la soutenir. St. Louïs dans l'Office Ecclesiastique est mis au rang des *Confesseurs*. Un Saint s'appelle *Confesseur*, à la distinction des Apôtres, Evangelistes, Martyrs, Prelats, Docteurs, ou Vierges. Il y a un Office commun des *Confesseurs* dans le Breviaire. Dans l'Histoire Ecclesiastique on a appellé premierement *Confesseurs*, les Martyrs qui avoient souffert la mort en confessant J. CHRIST. Ensuite on a donné ce nom à ceux qui après avoir été fort tourmentez par les Tyrans, ont vêcu & sont morts en paix. On les honoroit aussi du titre de *Martyrs*. Enfin on a appellé *Confesseurs*, ceux qui après avoir bien vêcu, sont morts en opinion de sainteté. Quelques Conciles ont aussi appellé *Confesseurs*, les Chantres & Psalmistes des Eglises, parcequ'en langage de l'Ecriture *confiteri*, c'est *chanter les loüanges de Dieu*.

CONFESSEUR, est aussi un Prêtre seculier, ou Religieux, qui a pouvoir d'oüir les Chretiens dans le Sacrement de Penitence, & de leur donner l'absolution. Le *Confesseur* des Rois de France est ordinairement un Jesuite, depuis Henri IV. Avant lui les Cordeliers étoient presque toûjours les *Confesseurs* des Rois de France,

France, & de tous les Grands de leur Cour. Olivier Maillard Cordelier, & fameux Predicateur de son temps, étoit *Confesseur* de Charles VIII. Ce fut lui qui persuada à ce Prince de rendre aux Espagnols le Roussillon & la Cerdagne. MEZERAI. Les *Confesseurs* de la Maison d'Autriche sont aussi d'ordinaire des Cordeliers. Un *Confesseur* doux, commode, indulgent. Un *Confesseur* rude, severe, rigide. Les Jesuites ont des *Confesseurs* de toutes les sortes, & pour toutes sortes de consciences, afin d'attirer plus de personnes à leurs confessionnaux. Avoir deux *Confesseurs*, l'un pour les pechez veniels, & l'autre pour les pechez mortels. PASC. Dès qu'on a fait un peché mortel, il se faut aller jetter aux pieds d'un *Confesseur*.

Sans relâche au peché va declarer la guerre,
Et ta voix aussi-tôt reveillant les pecheurs,
Va les jetter en foule aux pieds des Confesseurs.

L'ART DE PRECH.

L'Eglise l'appelle en Latin *Confessarius*, pour le distinguer de *Confessor*, qui est un nom consacré aux Saints.

CONFESSION. s. f. Declaration, reconnoissance de la verité, soit en Justice, soit dehors. C'est une maxime, qu'en matiere civile on ne doit pas diviser la *confession*, il la faut prendre toute entiere. Un criminel n'est pas condamné sur sa simple *confession*, s'il n'y a d'autres preuves, ou indices. La *confession* volontaire, & extrajudicielle ne peut non plus servir de preuve; on n'est pas recevable à s'accuser soi-même.

CONFESSION, est aussi une declaration par le menu qu'on fait à un Prêtre de tous ses pechez pour en recevoir l'absolution. La *Confession* sacramentale est le Sacrement de Penitence. La *Confession* se faisoit autrefois publiquement; maintenant elle est auriculaire. Il faut que toutes les grandeurs s'humilient devant le Tribunal de la *Confession*. Les *Confessions* doivent être ensevelies dans un éternel silence, sous peine du dernier supplice contre celui qui sera convaincu de les avoir revelées. Ne cherche-t-on pas quelquefois dans ces *Confessions* froides & historiques, le soulagement de la conscience, plutôt que l'amendement de la vie? FL. Dans vos *Confessions* precipitées vous n'examinez que la surface de l'ame. ID. On ne presse la necessité de la *Confession*, que pour tenir les hommes assujettis sous ce joug importun. BEN. Le sceau de la *Confession* doit être inviolable. Les Indiens ont aussi chez eux une espece de *Confession* & de penitence publique. Voyez TAVERNIER.

CONFESSION DE FOI, est une liste ou denombrement & declaration des articles de la Foi de l'Eglise Romaine. Tous ceux qui demandent des provisions pour des Prelatures, sont obligez de faire une *confession de foi*, de jurer leur *confession de foi*. Les Heretiques en ont aussi fait dans chacune de leurs Eglises. La *Confession d'Augsbourg*, est celle des Lutheriens, presentée à Charle-Quint en 1530. La *Confession* Belgique, &c. St. Jerôme appelle aussi *confession*, toutes les loüanges qu'on donne au Seigneur, & les actions de graces qu'on lui rend.

CONFESSIONNAL, ou CONFESSIONNAIRE. s. m. Petit banc ou clôture où le Confesseur se tient dans les Eglises pour entendre en confession ses penitens. O mon Pere! que ces maximes attireront de gens à vos *confessionnaux*. PASC.

CONFIANCE. s. f. Assurance: bonne opinion qu'on a de soi-même, ou des autres, ou de quelque chose sur laquelle on se fie, & on s'assure. La *confiance* avec laquelle parle un bel esprit, lui donne tout l'avantage dans la conversation. VAL. L'amour a plus de soupçons que de *confiance*. L. D'AB. A ELOISE. Il avoit de la *confiance* sans presomption, & de la crainte sans foiblesse. FL. La *confiance* nous flate, parceque c'est une marque qu'on nous croit prudens. NIC. Il ne faut point mettre sa *confiance* aux choses du monde. Ce Prince a une entiere *confiance* en ses Ministres; il se repose sur eux de ses affaires les plus importantes. Le faux respect de nos amis nous endort, & nous jette dans une fausse *confiance*. MALEB. La *confiance* des autres ne nous plaît, que parcequ'on la regarde comme une preuve qu'on nous trouve du merite. M. ESP. Il est difficile de distinguer l'assurance solide que produit la verité, de la *confiance* temeraire qui naît de l'erreur. NIC. Les gens qui aiment le repos aiment mieux agir avec une *confiance* abandonnée, que d'être sans cesse dans l'inquietude, & dans les allarmes. BEN. En amour l'extrême *confiance*, tient beaucoup de l'indifference. B. RAB. La *confiance* de plaire, est souvent un moyen de deplaire infailliblement. LA ROCH. La *confiance* sert plus à la conversation, que l'esprit. ID. La trop grande *confiance* nous abandonne à la discretion des mechans. CAIL. Les uns ont une *confiance* sans crainte, & ce sont les presomptueux; les autres une crainte sans *confiance*, & ce sont les foibles. FL. Combien de pecheurs qui se promettent le pardon avec une *confiance*, & une securité fatales? LA PL. Une timidité scrupuleuse est peut-être plus sûre qu'une *confiance* decisive, qui ne s'épouvante de rien. OE. M. La *confiance* est necessaire pour bien faire ce qu'on veut. LE CH. DE M.

Non, je ne puis souffrir
Cet indolent état de confiance *extrême,*
Qui vous rend en tout temps si content de vous-même.

MOL.

CONFIDEMMENT. adv. Avec confiance. Il y a de la honte à reveler un secret qu'un ami vous a dit *confidemment*.

CONFIDENCE. s. f. Communication de pensées, & de secrets, entre personnes amies. Il est dangereux de faire *confidence* de ses secrets. Il n'y a rien qui desoblige plus qu'une fausse *confidence*. Cet homme est bien avant dans la *confidence* du Ministre, il est son favori. Rien ne flate plus nôtre orgueil que la *confidence* des Grands, parceque nous la regardons comme un effet de nôtre merite. LA ROCH. Bien des gens ne font des *confidences* que par impuissance de garder le secret. ID. Les crimes ne doivent jamais être la matiere d'une *confidence*. NIC. Les amitiez les mieux établies, & les *confidences* les plus étroites se relâchent insensiblement. ST. EV. La foiblesse, & la demangeaison de parler, font plus de *confidences* que l'amitié. OE. M. Le Ministre ne vous a fait une *confidence* si privilegiée, que par vanité, & par impatience de conter sa bonne fortune. M. ESP. Il y a mille petites *confidences* fort cheres aux Amans, & fort peu importantes aux indifferens. ST. EV.

CONFIDENCE, en termes de Jurisprudence Canonique, est une paction illicite de celui qui jouït des fruits d'un Benefice sous le nom d'autrui, sans en posseder le titre, ou qui le veut conserver pour quelcun. La *confidence* fait vaquer le Benefice, & est comparée à la simonie.

CONFIDENT, ENTE. s. m. & f. Ami intime à qui on confie tous ses secrets. Achates étoit le *confident* d'Enée. Il n'est point de *confidens* que les hommes menagent avec tant de soin, que ceux qui peuvent devenir leurs accusateurs. M. ESP.

Deserts, seuls confidens *de toute ma douleur,*
Je viens vous decouvrir les secrets de mon cœur.

LA SUZE.

CONFIDENTIAIRE. s. m. Qui prête son nom pour posseder le titre d'un Benefice, & en laisser le revenu à un autre, ou la liberté d'en disposer toutes fois & quantes qu'il voudra. On le dit aussi de celui à qui on prête son nom. Ce mot est relatif aux deux personnes qui font la paction illicite.

CONFIER. v. act. Se rapporter à la fidelité de quelcun, soit pour le succés & la conduitte d'une affaire; soit pour la garde d'un secret, ou de quelque chose. Quand on a de vrais amis, on leur doit *confier* tous ses secrets. On ne doit *confier* les places fortes qu'à ceux dont la fidelité est bien éprouvée. Le Psalmiste dit qu'il ne faut pas se *confier* aux Princes. Il ne se faut pas *confier* à la foi d'un ennemi reconcilié. Le secret est un depôt sacré sur lequel la haine, & l'infidelité même de celui qui nous l'a *confié*, ne nous donne point de droit. BOU. La vanité, & l'impatience de conter une bonne fortune, disposent tellement à s'ouvrir, & à se *confier*, que les plus petites occasions sont des pieges inevitables, même aux plus retenus. M. ESP. On ne decouvre, & on ne *confie* ses plus secrettes pensées, que pour decharger son cœur des chagrins, ou des joyes qu'on ne peut plus retenir. ID. La nation Juive, l'objet du mepris des autres nations, est pourtant celle à qui Dieu avoit *confié* ses oracles sacrez. CL. Je te veux bien *confier* ma vengeance. RAC.

CONFIÉ, ÉE. part. adj. Qui est commis à la discretion de quelcun.

Un secret follement confié,
Par d'indiscrets amis est bien-tôt publié.
POEME DE L'AM.

CONFIGURATION. s. f. Forme exterieure ou surface qui borne les corps, & leur donne une figure particuliere. Ce qui fait la difference specifique entre les corps, c'est la diverse *configuration*, & la diverse situation des parties. DESC. Les moules differens donnent une differente *configuration* aux corps sur lesquels ils sont formez. Le fœtus acquiert peu-à-peu sa parfaite *configuration*. La vuë courte, ou la vuë longue, vient de la diverse *configuration* du cristalin.

CONFIGURATION, ou *aspect* des Planetes en Astrologie, est certaine distance que les Planetes ont entr'elles dans le Zodiaque, par laquelle, selon les Astrologues, elles s'aident ou s'empêchent les unes les autres.

CONFINER. v. n. Borner; être proche des frontieres d'une autre Seigneurie, ou païs. Mon heritage *confine* avec les Communes de la Parroisse. La France *confine* avec l'Italie, & n'en est separée que par les Alpes. Il se construit aussi avec le datif. La Champagne *confine* au Barrois. Ces terres *confinent* à la forêt. La Thrace, à ce qu'on dit, *confine* à la Macedoine. VAUG.

CONFINER. v. act. signifie, Enfermer en certain lieu de peu d'étenduë; releguer, bannir, envoyer quelcun demeurer en de certains lieux éloignez. On a *confiné* ce criminel dans une prison pour le reste de ses jours. C'est un homme d'étude qui est *confiné* dans son cabinet. Il s'est *confiné* dans un Cloître. Vous me *confinez* parmi des bêtes sauvages qu'on ne peut apprivoiser. VAUG. Il se va *confiner* aux lieux les plus cachez. LA FONT.

Au bout de l'Univers va, cours te confiner,
Et fais place à des cœurs plus dignes de regner. RAC.

CONFINS. s. m. plur. Bornes d'un champ, d'une Seigneurie, d'un païs. Il faut mettre dans une saisie réelle les bornes & *confins* d'un heritage; c'est-à-dire, ses tenans & aboutissans. Les *confins* de l'Espagne sont la mer & les Pyrenées. Il entra dans les *confins* de la Medie. VAUG.

CONFINS, se dit aussi figurément. La lumiere de la raison nous conduit jusques sur les *confins* de la Religion. ABA.

CONFIRE. v. act. Donner aux fruits, aux fleurs, aux herbes, aux racines, certaines preparations qui les rendent plus agreables, ou qui empêchent qu'ils ne se corrompent. Les Anciens ne *confisoient* qu'avec le miel; maintenant on *confit* avec le sucre. On *confit* des concombres, de la perce-pierre, du pourpier avec du sel & du vinaigre, pour en faire des salades d'hiver.

CONFIRE, signifie aussi, Laisser tremper, imbiber long temps un mets dans la sauce, dans le vin, dans le beurre, dans le vinaigre.

On dit aussi, qu'un fruit est tout *confit* sur l'arbre; pour dire, qu'on ne l'a point cueilli qu'en sa pleine maturité. Il se dit particulierement des fruits doux, comme l'abricot, les figues. Les Provençaux se vantent de manger les fruits tout *confits* sur les arbres.

CONFIRE, se dit figurément en choses morales, en parlant de ceux qui ont quelque bonne ou mauvaise qualité qui les penetre, & qui se trouve chez eux au suprême degré. Cette bonne femme est toute *confite* en devotion. Elle a un fils fort mechant, qui est tout *confit* en malice. Cela n'est bon que dans le stile railleur.

Cet hymen de tous biens comblera vos desirs,
Il sera tout confit *en douceurs & plaisirs.* MOL.

CONFIRE, est aussi un terme de Pelletier, qui signifie Accommoder les peaux avec de l'eau, du sel, de la farine & autres choses. Il faut *confire* ces peaux.

CONFIT, ITE. part. & adj. Les refus ne valent rien que *confits*, & encore faut-il employer beaucoup de sucre en cette sorte de confiture pour en ôter l'amertume. COSTARD.

On appelle aussi une ame *confite* en amertume, en douleurs, quand elle est inconsolable, dans de longues & de fortes afflictions.

CONFIT. Terme de Pelletier. Voyez CONFIT, plus bas.

CONFIRMATIF, IVE. adj. Qui rend une chose plus assûrée & plus ferme. Cette maxime est fondée sur la loi, & sur plusieurs ordonnances *confirmatives*. Cet arrêt est *confirmatif* d'une telle sentence du Juge inferieur. Cette nouvelle est *confirmative* de celle que j'avois dejà apprise.

En matiere Beneficiale, on appelle Benefice électif *confirmatif*, pour l'élection duquel il faut la confirmation du superieur; comme du Pape, ou du Roi. On pretend qu'un Benefice électif *confirmatif*, peut être resigné par permutation, & la resignation admise en Cour de Rome malgré ceux à qui appartient l'élection. Le Roi pretend avoir le même privilege pour les Benefices électifs *confirmatifs*, dont il est le Collateur absolu, *vice Ordinarii*, & *vice Papæ*: sauf au Chapitre à exercer son droit d'élection en cas de vacance du Benefice par mort.

CONFIRMATION. s. f. Ratification; titre qui rend une chose plus ferme, plus assûrée. Le Roi a donné des Lettres à cette ville pour la *confirmation* de ses privileges. On a taxé les Officiers pour la *confirmation* d'heredité.

On le dit aussi des nouvelles preuves, des temoignages qui nous assûrent de la verité de quelque chose. On attend par le courier la *confirmation* de cette nouvelle. Il m'a donné de nouvelles *confirmations* de son amitié par un service qu'il m'a rendu.

CONFIRMATION, en termes de Rhetorique, est la troisiéme partie d'une oraison, dans laquelle l'Orateur doit prouver par loix, raisons, autoritez, & autres moyens, la verité des faits & des propositions qu'il a avancez dans sa narration.

CONFIRMATION, est aussi un Sacrement de l'Eglise, le second en ordre, qui est conferé par les Evêques pour rendre les Fidelles plus fermes dans leur creance par la vertu d'une sainte onction. Cette ceremonie est fort ancienne dans l'Eglise; & Saint Cyprien remarque, qu'en Afrique c'étoit la coutume, que ceux qui avoient été batisez, étoient encore presentez aux Evêques pour recevoir d'eux l'imposition des mains, & le St. Esprit. De là est venuë la *Confirmation*. L'Eglise Anglicane la pratique encore conformément à ce qu'en rapporte St. Cyprien. Les Evêques seuls ont droit de l'administrer, aussi-

aussi bien que dans l'Eglise Romaine. Depuis les Apôtres jusqu'à Constantin on joignoit l'imposition des mains à l'onction; & cela se faisoit immediatement après le batême. Après Constantin cet usage changea; & l'on separa deux choses qui avoient été étroitement unies: car l'onction fut conferée par les Prêtres immediatement après le batême; au lieu que l'imposition des mains étoit reservée pour un autre temps, & faisoit seule la matiere de la ceremonie de la *Confirmation*. Dans les siecles suivans on a principalement employé le chrême, ou l'onction, pour la *Confirmation*, ensorte que selon l'opinion la plus commune, elle fait la matiere du Sacrement. Le P. Sirmond pretend que c'est l'imposition des mains. D'autres pour concilier ces deux sentimens veulent que l'imposition des mains, aussi bien que l'onction, soit une partie essentielle, & necessaire du Sacrement. Les Grecs au lieu de reünir ces deux ceremonies, ne conferent la *Confirmation* que par l'onction seule, sans l'imposition des mains. On l'appelle *Confirmation*, parcequ'elle confirme les graces, & les engagemens du Batême.

CONFIRMER. v. act. Donner de nouvelles assurances pour affermir quelque chose. Le Roi a fait une ordonnance sur ce sujet qui *confirme* toutes les autres. On a fait de nouvelles decouvertes qui nous *confirment* dans cette opinion. La santé se *confirme* par l'usage de la diette. Il a *confirmé* par serment sa promesse. Une exception *confirme* la regle. Il a *confirmé* par son exemple les regles de bien vivre qu'il nous a laissées. ABL.

CONFIRMER, signifie aussi, Conferer le Sacrement de Confirmation. Ce Prelat a *confirmé* mille personnes aujourd'huy dans cette Parroisse.

On dit aussi en Theologie, que Dieu s'est servi autrefois de miracles pour *confirmer* les Fidelles en la Foi; qu'un Chretien est *confirmé* en grace; pour dire, qu'il a une vertu si épurée, que Dieu est comme obligé de l'assister toûjours de ses graces.

CONFIRMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

CONFISCABLE. adj. Qui peut être confisqué. Ses biens sont *confiscables* au Roi. MAUCROIX.

CONFISCATION. s. f. Adjudication au fisc. Il y a des Provinces où la *confiscation* n'a point de lieu, si ce n'est en crime de Leze-Majesté. Le Roi Jean a accordé ce privilege à l'Aquitaine. Ce crime emporte *confiscation*. Il a obtenu du Roi la *confiscation* d'un tel.

CONFISEUR. s. m. Qui confit, qui prepare des fruits ou autres choses avec du sucre. Ce Sommelier est excellent *Confiseur*. Voyez CONFITURIER.

CONFISQUER. v. act. Ajuger au fisc, ou à ceux qui en ont les droits. On *confisque* le corps, & les biens des criminels, & des rebelles. On *confisque* au profit des traittans toutes les marchandises qu'on veut faire passer en fraude, & sans payer les droits établis. C'est un axiome en Pratique, Qui *confisque* le corps, *confisque* les biens.

Ce mot vient du Latin *confiscare*.

On dit en matiere de fiefs, qu'un vassal *confisque* son fief, lorsqu'il denie à son Seigneur celui dont il releve, & qu'il ne lui veut pas rendre la foi & hommage; & alors on dit que le fief tombe en commise.

CONFISQUÉ, ÉE. part. & adj.

CONFISQUÉ, se dit aussi d'une chose qui apparemment est perduë, ou ruinée. C'est un homme *confisqué*, qui ne relevera jamais de cette maladie. Sa fortune est *confisquée*, il a deplû à son maître, il est *confisqué*. Cet habit est *confisqué*, je ne le puis plus mettre. Cet arbre est *confisqué*, je le veux abattre.

On dit des gens de main-morte, qu'il faut qu'ils donnent au Seigneur un homme vivant, mourant, & *confisquant*; pour dire, par la faute duquel le fief puisse être *confisqué*.

CONFIT. Terme de Pelletier. Sorte de cave où l'on met confire les peaux de mouton, d'agneau, & de lievre. Mettre les peaux au *confit*.

CONFITEOR. s. m. Terme pris purement du Latin. Priere qu'on fait avant de se confesser. On la fait aussi en l'Eglise à la Messe & à Laudes, & à Complies en certains Offices marquez dans le Breviaire. On dit aussi à ceux qui sont en danger de mourir, ou qui y sont condamnez, Dites vôtre *Confiteor*.

CONFITURE. s. f. Preparation faite avec du sucre, ou du miel, qu'on donne aux fruits, aux herbes, aux fleurs, aux racines, ou à certains sucs pour plaire au goût, ou pour les conserver. On fait des tourtes avec des *confitures* liquides. Les *confitures* seches s'emportent dans la poche. On fait des *confitures* avec du jus de citron, des biscuits de grenade, des pâtes de pistaches, de fleurs d'oranges, des écorces de citron. Les *confitures* à demi-sucre sont celles où on met peu de sucre, pour leur laisser plus de goût du fruit.

Ce mot vient du Latin *confectura*. MEN.

CONFITURIER. s. m. Marchand qui fait & qui vend des confitures. Quelques-uns l'appellent *Confiseur*. Quelques autres en font distinction, & appellent *Confiseur*, celui qui confit effectivement les fruits; & *Confiturier*, celui-là seulement qui en fait commerce.

CONFITURIERE. s. f. Celle qui fait & qui vend des confitures.

CONFLAGRATION. s. f. Incendie de ville; embrasement. Il y eut bien de beaux édifices ruinez dans la *conflagration* de Troyes. Neron fit accuser les Chretiens de la *conflagration* de Rome. Les Payens semblent avoir eu quelque idée de la *conflagration* du monde qui arrivera au dernier jour. Ce mot a peu d'usage.

CONFLIT. s. m. Choc de plusieurs personnes armées qui font bien du bruit avec leurs armes. Il vieillit.

Ce mot vient du Latin *conflictus*, & *confligere*.

CONFLIT, se dit figurément des contestations qui se font dans les procés, & dans les disputes d'écoles. Il y eut un grand *conflit*, un grand combat d'opinions, quand on traitta cette question. Il n'y a rien de plus ordinaire, entre deux Sectes opposées, qu'un certain *conflit* de remontrances, & de maledictions foudroyées de part & d'autre, qui fait sourire les Lecteurs. ARN. Vous trouvez des personnes si excessivement civiles, qu'il faut avoir avec elles un *conflit* de civilitez, & de complimens à chaque porte. BELL.

CONFLIT, se dit particulierement en Justice, du different qui est entre les parties, ou les Officiers sur leurs Jurisdictions. On plaide au Grand Conseil, quand il y a *conflit* de Jurisdiction entre des Officiers Royaux & des Presidiaux, ou des Prevôts des Marechaux; au Conseil Privé, quand il y a *conflit* entre deux Parlemens, ou autres Compagnies Souveraines. Le *conflit* a lieu, quand deux differentes Justices sont saisies d'une même contestation. Voilà un *conflit* de Jurisdiction entre le Juge ordinaire & la Capitainerie. PATRU.

CONFLUENT. s. m. Le lieu où deux rivieres se joignent, & mêlent leurs eaux. De ce mot a été fait *conflant*, comme le *conflant* de Charenton, où la Marne & la Seine se joignent; *conflant* Saint Honorine, où l'Oise & la Seine se joignent; & le *Coblents* des Allemands, où la Moselle entre dans le Rhin. Quand on parle de la jonction & du mêlange de deux fleuves, on ne sçauroit dire, le *conflant*; il faut dire, le *confluent* de deux fleuves. VAU. CORN.

Ce mot vient du Latin *confluens*. Nicolas Berger dans son livre des grands chemins, dit que ces sortes de lieux s'appelloient autrefois *Condé*, d'un vieux mot François qui est encore en usage en quelques lieux.

CONFONDRE. v. act. C'est un composé de *fondre*, qui ne se dit point au propre, mais au figuré. *Je con-*

confonds, *je confondis*, *j'ay confondu*, *je confondrai*, *que je confonde*, *que je confondisse*, *je confondrois*, *je suis confondu*. Il signifie, Mêler deux ou plusieurs choses ensemble. Le monde n'étoit au commencement qu'une masse grossiere, & un chaos épouvantable, où tout étoit *confondu*. Oe. M. Tous les élemens étoient *confondus* dans le chaos. Je ne veux point de ces amis qui me *confondent* dans leur cœur avec tout l'Univers. Oe. M. Il ne faut pas *confondre* les droits spirituels avec les temporels.

L'âge, qui toute chose efface,
Confond *les titres & les noms.* Voit.
Les fleuves par divers canaux
Apportent à la mer le tribut de leurs eaux,
Et sans y rien changer se confondent *en elle.*
L'Ab. Tetu.

Confondre, signifie aussi, Se meprendre, prendre l'un pour l'autre. On *confond* souvent les deux Seneques, les deux Plines. Vous *confondez* Aristote avec Platon. Il ne faut pas *confondre* le fait avec le droit.

Confondre, signifie aussi, Convaincre, fermer la bouche à son adversaire. Les demonstrations de Geometrie *confondent* les plus opiniâtres. Deux depositions suffisent pour *confondre*, pour convaincre un accusé.

Confondre, se dit aussi de ceux qu'on surprend en quelque action honteuse qui les fait rougir. Il y avoit dequoy le *confondre*; on l'a trouvé sur le fait.

Si-tôt que sur un vice ils pensent me confondre,
C'est en me corrigeant que je sçay leur repondre. Boi.

Confondre, signifie aussi, Troubler, abattre, terrasser, mettre en desordre; jetter dans l'étonnement, & dans la confusion. Voilà qui me *confond*. Mol.

Dieu peut confondre *Aman, il peut briser nos fers,*
Par la plus foible main qui soit dans l'Univers. Rac.

Confondu, uë. part.

CONFORMATION. s. f. Terme de Medecine, qui se dit en cette phrase, La *conformation* des membres de cet embrion n'étoit pas assez parfaite pour en faire la dissection. La lumiere reflêchie suivant les diverses *conformations* des corps, produit les couleurs.

CONFORME. adj. m. & f. Qui est pareil, semblable, de même nature, ou qualité; qui a du rapport & de la conformité. Nous nous faisons des devoirs *conformes* à nos desirs. Oe. M. La copie de cet acte est *conforme* à son original. Ces associez ne dureront pas long temps ensemble, leurs humeurs ne sont pas *conformes*. Toute doctrine qui n'est pas *conforme* à celle de l'Eglise est condamnable. On appelle toûjours des sentences des Juges d'Eglise, tant qu'il y ait trois sentences *conformes*. Cesar choisit la secte d'Epicure comme la plus douce, & la plus *conforme* à son naturel, & à ses plaisirs. St. Ev. Cette femme a fait une action plus *conforme* à son desespoir, qu'à son sexe. Vill. La prise d'Amiens tira de la bouche du Roi des plaintes plus *conformes* à son malheur, que bienseantes à la grandeur de son courage. Mez. Hecube fait de trop belles reflexions dans Seneque: elles sont plus dignes de la tranquillité d'un Philosophe, que *conformes* à l'état douloureux où ses malheurs l'avoient reduite. Le P. le B. Il ne faut pas prêcher l'Evangile avec les adoucissemens *conformes* au goût du siecle. Ben. Les hommes ne souffrent qu'avec peine qu'on leur arrache l'estime pour ceux dont l'état est *conforme* aux desirs de leur cœur. Port-R.

CONFORMÉMENT. adv. D'une maniere conforme. Il a été donné plusieurs declarations *conformément*, & en execution de l'Edit d'un tel jour. On a jugé *conformément* à la loi, au contrat.

CONFORMER. v. act. S'accommoder, s'assujettir; rendre semblable, & conforme. Un Predicateur doit *conformer* sa vie à sa doctrine. La loi du Seigneur *conforme* les ames à ses instructions salutaires. Pasc. *Conformer* ses interêts aux volontez de quelcun. La Rochef. Il se dit aussi avec le pronom personnel. Il faut qu'une femme se *conforme* aux sentimens de son mari. Ceux qui se *conforment* à nôtre humeur, nous gagnent bien plus par cette complaisance d'actions, que par des paroles. M. Esp.

CONFORMITÉ. s. f. Rapport, convenance; ressemblance entre deux choses. La *conformité* d'humeurs entretient la paix dans un menage, celle de Religion dans un Etat.

Non-conformité, en Angleterre, signifie Une difference dans le culte de la Religion; refus de se soumettre à la discipline, & aux ceremonies de l'Eglise Anglicane. Quelques-uns appellent en badinant, l'amour des garçons, le peché de *non-conformité*. Mr. Menage s'est servi de cette expression, pour parler plus honnêtement de cette debauche.

CONFORMISTE. s. m. Qui est conforme. Il ne se dit qu'en matiere de Religion. On a decerné plusieurs peines en Angleterre sous Charles II. contre les Non-*conformistes*; c'est-à-dire les Presbyteriens, & ceux qui ne sont pas soumis à l'Eglise Anglicane. On dit dans un sens obscene, qu'en amour les Italiens sont Non-*conformistes*.

CONFORT. s. m. Vieux mot qui signifie *aide*. Il est encore en usage en cette phrase du Palais. Il est enjoint au Prevôt des Marechaux de donner aide & *confort* aux executeurs de cet arrêt.

CONFORTATIF, ive. adj. Qui rend plus fort. Il ne se dit qu'en Medecine. Ce remede est un grand *confortatif* pour le cœur.

CONFORTEMAIN. Terme de Pratique, qui se dit de certaines Lettres de Chancelerie qu'un Seigneur feodal prenoit autrefois pour rendre sa saisie, & execution plus authentique, étant confirmée par l'autorité superieure ou Royale; mais l'usage en est maintenant abrogé.

CONFORTER. v. act. Fortifier, rendre plus fort. Il ne se dit gueres qu'en Medecine. Ce remede *conforte* le cœur.

On le dit quelquefois figurément, en parlant de guerir les maladies de l'esprit. Il a *conforté* cet affligé par plusieurs raisonnemens de Morale; il l'a *conforté* dans sa disgrace. Il est vieux, & en sa place il faut dire, Consoler.

CONFRAIRIE. s. f. Il faut prononcer *Confrérie*. Men. Societé de personnes qui s'assemblent pour faire quelques exercices de devotion: ou pour quelque pratique de pieté: comme la *Confrairie* du Scapulaire, du Cordon Saint François, &c. Dans tous les Corps d'Artisans il y a des Maîtres de *Confrairie*, qui s'élisent comme les Jurez. Les *Confrairies* sont deffenduës par l'Ordonnance. L'Evêque, dans son Diocese, peut s'opposer à l'établissement d'une *Confrairie*, & nulle *Confrairie* ne s'établira sûrement sans avoir des Lettres patentes du Roi. Fevret, Tr. de l'abus.

On le dit aussi de deux personnes qui sont de pareille condition; un prisonnier dira d'un autre prisonnier, Il est de nôtre *confrairie*: & on dit d'un homme marié, Il est de la grande *confrairie*; pour dire, qu'il est du nombre des maris malheureux; mais cela ne se dit qu'en riant. On dit aussi, que deux choses sont de la même *confrairie*; pour dire, de même nature.

CONFRATERNITÉ. s. f. Le corps de la Confrairie. Ils sont de la même *Confraternité*.

CONFRERE. s. m. & f. Un des membres d'une Confrairie. Il y a indulgence pleniere pour tous les *Confreres* de l'un ou de l'autre sexe.

Confrere, se dit des membres d'un même corps, ou d'une même profession. Deux Conseillers en même Siege sont *confreres*. Deux Academiciens s'appellent

con-

confreres en Apollon. Deux Medecins, deux Avocats sont *confreres.* Les Auteurs sont à present mes *confreres.* Oe. M.

Le Medecin Tant-pis visitoit un malade,
Que visitoit aussi son confrere *Tant-mieux.*
La Font.

Confrere, se dit aussi parmi les Peres de l'Oratoire, pour signifier le Religieux de leur Ordre qui n'est pas Pere. Ainsi ils disent le *Confrere* un tel est sorti, le *Confrere* un tel est mort.

CONFRONTATION. s. f. Action par laquelle on confronte, soit des choses, soit des personnes. La contestation en matiere criminelle ne commence qu'à la *confrontation.* Ce procés a été instruit par recollement & *confrontation.* Dans les inscriptions en faux on fait la *confrontation* des écritures.

CONFRONTER. v. act. Mettre deux personnes en presence l'une de l'autre, pour éclaircir la verité de quelque fait qu'ils rapportent differemment. Deux courriers nous ont apporté des avis differens du succés de cette bataille, il les faut appeller, & les *confronter* l'un à l'autre.

Confronter, se dit particulierement en matiere criminelle, des temoins que l'on *confronte* à un accusé, ou des accusez que l'on *confronte* les uns aux autres. Les temoins ne sont point *confrontez*, qu'ils n'ayent été auparavant recollez, pour voir s'ils persistent en leurs depositions.

Confronter, se dit aussi des choses que l'on compare les unes aux autres, pour voir si elles sont semblables ou non. J'ay *confronté* mon drap avec le vôtre, & je trouve que le mien est le meilleur. J'ay *confronté* ces deux passages de l'Ecriture, & j'en ay trouvé la conciliation.

Confronté, ée. part. & adj. Il n'y a que les temoins *confrontez*, dont la deposition fasse preuve, & doive être luë hors du jugement.

CONFUS, use. adj. Mêlé, brouillé ensemble. Quand divers grains sont *confus* ensemble, il est difficile de les separer. Les effets d'un mari & d'une femme sont *confus* ensemble. Il vaut mieux dire, *confondus.*

Confus, signifie aussi, Qui est en desordre, qui n'est pas en son rang. Tous ses livres, tous ses meubles sont encore *confus* à cause de son demenagement.

Confus, use. Plein de trouble & de confusion. Ils jetterent un cri *confus* & épouvantable. Vaug.

Confus, signifie encore, Obscur, incertain, embrouillé. Esprit *confus*; science *confuse.* Il m'a fait un discours *confus* où je n'ay rien compris. Il court un bruit *confus* de cette nouvelle, dont on ignore l'auteur. Ses pensées étoient si *confuses*, qu'elle n'en avoit aucune distincte. P. de Cl. L'homme qui se gouverne par la raison, abhorre le mêlange *confus* des animaux, & se reduit à un juste mariage. Oe. M. Les commencemens de la Monarchie Françoise ne fournissent qu'une matiere si brute, & si *confuse*, que toute l'adresse de l'art ne suffit pas pour debrouiller ce chaos. Le P. Dan. Les plus sages Payens n'ont eu que des idées *confuses* de la Divinité. Port-R.

Confus, signifie aussi, Honteux, interdit; qui doit rougir de honte & de confusion. Il a été tout *confus*, quand il s'est vû pris sur le fait. Ce passage formel doit rendre *confus* les Heretiques. Je suis *confus* de l'honneur que vous me faites de me venir visiter.

Le renard honteux, & confus,
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendroit plus.
La Font.

CONFUSEMENT. adv. D'une maniere confuse. J'ay appris cela *confusément.* J'ay serré tous ses papiers *confusément.* Les hommes n'envisagent la mort que *confusément*, & y courent brutalement. Maleb. On fait aisément comprendre par les yeux, ce qu'un long circuit de paroles ne fait entendre que *confusément.* Oe. M.

CONFUSIBLE. adj. Terme d'Augustin, qui se dit d'un Religieux qui merite châtiment & confusion. Il est *confusible.*

CONFUSION. s. f. Mélange confus de plusieurs choses. C'est un homme malpropre, peu soigneux, dont les livres, les meubles, les papiers sont en *confusion.* Tout le peuple marche en *confusion* aux Processions. Le chaos des Anciens étoit une *confusion* generale des élemens. Il y a une certaine *confusion* qui a ses charmes, aussi bien que l'ordre: & de plus il ne faut pas appeller *confusion*, un mélange bien entendu de diverses choses. Vau.

Confusion, signifie aussi, Embrouillement, desordre qui se trouve dans une famille, dans un Etat. La diversité des Religions met tout en *confusion* dans un Etat. Les procés mettent de la *confusion* dans les familles. Il remplit tout de *confusion* & de troubles. Vaug. Dans les *confusions* d'une guerre civile, avec une puissance si énorme, un brouillon est à craindre. Patru.

Confusion, se dit aussi de la chose confonduë. Eutyches soutenoit la *confusion* des natures, divine, & humaine, en J. Christ, & que la nature humaine avoit été absorbée, & engloutie par la nature divine. Cl. Il y a *confusion* de biens entre des gens mariez, quand il y a communauté. Les Lettres de benefice d'inventaire empêchent la *confusion* des biens du deffunt, & de l'heritier. Si le debiteur succede à son creancier, il se fait une *confusion* de la dette en sa personne.

Confusion, signifie aussi, Honte. Il a eu une grande *confusion* de sçavoir qu'on a decouvert la trahison qu'il a faite à son ami. J'ay bien de la *confusion* de recevoir toûjours de vos bienfaits. On ne se corrige presque jamais des vices qui ne font point de *confusion* au dehors. Fl. Il ne faut pas couvrir ceux qu'on veut corriger, d'une *confusion* qui les irrite, & qui les revolte. De Vill.

Confusion, est aussi un terme d'Augustin, qui veut dire, une faute publique qu'on faisoit en lisant, ou en chantant. Il a fait une *confusion* à Vêpres.

Confusion, se dit encore d'une grande multitude de personnes ou de choses de même espece. Il y avoit une grande *confusion* de peuple à l'entrée du Roi. Il y a une grande *confusion* de fruits cette année. On nous a servi des viandes en *confusion.* Ces cavaliers avoient des plumes, des rubans en *confusion.*

CONFUTATION. s. f. Terme dogmatique, qui se dit d'une reponse qui detruit un argument, ou de la partie du discours où on se fait les objections, & on y donne des solutions.

CONFUTER. v. act. Detruire les argumens, & les objections d'un adversaire. Ces deux mots vieillissent, & on dit plus ordinairement *refutation & refuter.*

CONGE. s. m. Vaisseau pour mesurer des liqueurs chez les Romains. Dioscoride dit que le *conge* contenoit 10. livres d'eau, poids Romain: ce qui revient à six sestiers. On voit encore à Rome dans le Palais Farnese le *conge* de Vespasien, avec une inscription. Il peut servir de regle pour s'assurer des mesures anciennes, & de la proportion qu'elles avoient avec les nôtres. Mr. Peiresc en fit faire à Rome une copie, que l'on garde à Paris à Sainte Genevieve. Lancelot.

CONGE'. s. m. Licence, permission que donne un Superieur à un inferieur, qui le dispense d'un devoir à quoy il étoit obligé envers lui. Un soldat n'oseroit quitter le service, sans avoir le *congé* de son Capitaine. Un Moine n'oseroit sortir de son Couvent sans le *congé* de ses Superieurs. Une mineure ne se peut marier sans le *congé* & licence de ses parens. Une femme ne peut s'obliger sans le *congé* & autorité de son mari.

L'Amont

L'Amour a des plaisirs solides;
Leur piquante douceur ne se peut exprimer;
Mais ils ne sont pas faits pour ces ames timides,
Qui demandent congé *d'aimer.* LA SABL.

Menage derive ce mot de *commiatum*, qu'on a dit pour *commeatum* & *commeare*, qui se trouvent dans les Anciens.

CONGÉ, se dit aussi des permissions qu'on demande par civilité. Il n'a pas voulu partir sans prendre *congé* de tous ses amis. Cet Ambassadeur a eu son audience de *congé*. Jour de *congé*, est un jour qu'on donne aux écoliers pour se reposer, pour se divertir.

CONGÉ, en termes de Marine, est une Patente qu'un Roi ou une Republique donnent à leurs sujets, pour leur permettre de naviger, de courir les mers, faute de la representation de laquelle on est reputé corsaire.

CONGÉ, est aussi une permission de naviger que doivent prendre tous les vaisseaux qui sortent des ports, soit des Gouverneurs, soit des Juges de l'Amirauté, comme il est enjoint par l'Ordonnance de la Marine. Il faut remarquer qu'on se sert du mot de *congé* ou *passeport*, quand on le donne à des sujets; de *seureté*, quand on le donne aux amis; & de *sauf-conduit*, quand on le donne aux ennemis. Le *congé* sur les côtes de Bretagne s'appelle *Brieux*; & on dit, Parler aux *Hebrieux*; pour dire, Demander ce *congé*. Voyez l'Ordonnance.

CONGÉ, se dit aussi de la permission qu'on donne à des domestiques de se retirer d'une maison. Ce maître s'est retiré, & a donné *congé* à tous ses domestiques. Les valets ne doivent point sortir des maisons de leurs maîtres sans *congé* par écrit: sans cela il est deffendu à d'autres de les recevoir, suivant les Ordonnances. Celle des Aides veut aussi qu'on prenne des *congez*, pour transporter des vins & des marchandises d'un lieu à un autre.

CONGÉ, se dit aussi en parlant de celui qu'on prie de se retirer d'une maison où il avoit quelque habitude, ou quelque pretention. Ce jeune homme recherchoit une telle fille; mais les parens lui ont donné son *congé*, l'ont prié de n'y plus penser. On a bien de la peine à donner *congé* aux écornifleurs, quand on tient bonne table.

CONGÉ, est aussi l'acte ou declaration que peuvent faire reciproquement le proprietaire d'une maison à son locataire, pour en faire deloger le locataire; ou celui-cy au proprietaire, pour être dechargé des loyers. Il faut donner *congé* avant les six mois pour une maison entiere; & avant les trois mois pour une portion; & avant les six semaines pour des chambres.

CONGÉ, en termes de Palais, est un Acte donné au deffendeur, ou une decharge de l'assignation donnée à la requête d'un demandeur, qui ne comparoît pas pour faire plaider sa demande: on appelle *congé de deffaut*, & de non-comparence, lorsqu'il y a des demandes respectives, & qu'il n'y a qu'une partie qui comparoît. Le *congé de deffaut* se donne à l'appellant qui a été anticipé contre l'anticipant defaillant, parcequ'il est en quelque façon deffendeur & demandeur. On a prononcé le *congé* à l'audience en presence du Procureur. Il y a aussi un *congé* faute de bailler copie des pieces justificatives de la demande. Il faut faire juger le profit du *congé*.

CONGÉ, terme d'Architecture. Adoucissement en portion de cercle: comme celui qui joint le fût à la ceinture de la colonne. C'est la même chose que *escape*. Voyez ESCAPE.

CONGÉ D'ENCAVEMENT. C'est un terme de Commis aux Caves, qui signifie la permission d'encaver, de mettre le vin dans la cave. Il ne pût faire voir son *congé d'encavement*.

CONGÉ, en general signifie, Permission. Ainsi on dit en ce sens, Il ne faut demander *congé* à personne pour boire de l'eau, & coucher dehors; pour dire, que ce sont deux choses que personne n'empêche.

CONGEABLE. adj. Terme de Coutumes, qui se dit d'un domeine dont le possesseur se doit dessaisir à la volonté du Seigneur duquel il est tenu, en lui payant ses meliorations. Il y en a beaucoup de cette sorte en Bretagne.

CONGEDIER. v. act. Donner congé, permission de se retirer. Il se dit des trouppes, ce qu'on appelle autrement *licentier*; on le dit aussi des compagnies, ou des assemblées. On a *congedié* le Clergé, les Etats. On a *congedié* cet Ambassadeur avec de riches presens. Du Cange derive ce mot de *congeare*, terme de la basse Latinité. On disoit autrefois *congeer*.

CONGEDIER, se dit aussi d'un ordre qu'on donne pour faire retirer un domestique, d'une priere qu'on fait à quelcun de ne plus hanter en une maison. La necessité l'a contraint de *congedier* la plus grande partie de ses gens. Cette fille a *congedié* tous ses Amans pour se retirer dans un Cloître.

On dit aussi en Fauconnerie, *Congedier* l'oiseau, quand il n'est plus en état de servir son maître.

CONGEDIÉ, ÉE. part. & adj.

CONGELATION. s.f. Action par laquelle une chose est congelée. Les blessures des aspics sont mortelles par la prompte *congelation* qui se fait du sang, & qui en empêche la circulation. La *congelation* se fait toûjours par le froid; & en cela differe de la *coagulation*, qui se fait par autres causes.

CONGELATION, se dit aussi des choses congelées. On trouve dans les Alpes mille sortes de *congelations* de toutes sortes de sucs qui sont d'une varieté admirable. On s'en sert à orner des grottes.

CONGELER. verb. act. Arrêter les mouvemens d'une chose liquide par le froid. Le salpêtre *congele* l'eau, & la glace en été. Les metaux & mineraux ne sont que des sucs *congelez* dans les veines de la terre. Le cristal de roche est de l'eau *congelée* dans les montagnes.

On dit aussi, *Congeler* des fruits; pour dire, les mettre à la glace. Laisser *congeler* un bouillon, un syrop, pour le laisser prendre & épaissir en se refroidissant.

CONGESTION. s.f. Terme de Medecine, qui se dit d'un amas d'humeurs qui s'endurcissent en quelque partie du corps, & y forment des tumeurs contre nature. Le congestion se fait peu-à-peu, en quoy elle differe de la fluxion, qui se fait plus promptement.

CONGIAIRE. s.m. Terme de Medaillliste. Don, ou present representé sur une medaille. Le *congiaire* de Nerva.

Ce mot vient du Latin *congiarium*.

CONGLUTINATION. s.f. Attache de deux corps ensemble par des parties onctueuses, gluantes & tenaces. On met de la cire, de la poix dans une composition, afin que la *conglutination* en soit plus prompte & plus ferme.

CONGLUTINER. v. act. Lier, attacher un corps avec un autre par le moyen de quelque chose de gluant & de tenace. Il n'est guere en usage que dans le dogmatique.

CONGRATULATION. s.f. Temoignage de joye qu'on donne à ses amis, quand il leur est arrivé quelque bonne fortune, quand ils ont fait quelque bonne affaire. On envoye faire des complimens de *congratulation* à la parenté, lorsqu'il s'y fait un mariage, une reception en une charge. On ne se sert gueres de ce mot.

CONGRATULER. v. act. Faire des complimens de congratulation. On se sert aujourd'huy plus ordinairement du mot de *feliciter*. Cependant *congratuler* a encore de la grace dans la Poësie.

Moi m'en voulant aller,
Quoy? vous vous en irez sans le congratuler?
Me, dit-on. L'ART DE PRECH.

CONGRE. s. m. Poisson semblable à une anguille, dont la chair est ferme. En Latin *conger.*

CONGREGANISTE. s. m. Ce mot se dit parmi les Jesuïtes, & veut dire un Ecolier, ou un Bourgeois qui est de la congregation de ces Peres. C'est un de nos plus devots *Congreganistes.*

CONGREGATION. s. f. Assemblée de plusieurs personnes Ecclesiastiques qui font un corps. On le dit particulierement des Cardinaux qui sont commis en certain nombre par le Pape, & distribuez en plusieurs chambres pour exercer certains offices ou jurisdictions, à-peu-près comme les Bureaux des Conseillers d'Etat en France. La premiere est la *Congregation* du St. Office, ou de l'Inquisition. La seconde a jurisdiction sur les Evêques & les Reguliers. La troisiéme est celle du Concile. Elle a pouvoir d'interpreter le Concile de Trente. La quatriéme est celle des coutumes, ceremonies, preseances, canonisations. La cinquiéme, celle de la fabrique de St. Pierre, qui connoît de toutes les causes pies, dont une partie est duë à la fabrique de St. Pierre. La sixiéme, celle des eaux, ponts & chaussées. La septiéme, celle des fonteines & des ruës, dont le Cardinal Grand Chambellan est le Chef. La huitiéme, celle de l'Index, qui juge des livres à imprimer ou à corriger. La neuviéme est celle du gouvernement de tout l'Etat de l'Eglise. La dixiéme, *de bono regimine.* Le Cardinal Neveu est Chef de ces deux dernieres. La onziéme est celle de la Monnoye. La douziéme, celle des Evêques, où on examine ceux qui doivent être promeus aux Evêchez d'Italie. Elle se tient devant le Pape. La treiziéme est celle des matieres consistoriales, dont est Chef le Cardinal Doyen. Les *Congregations* changent quelquefois selon la volonté des Papes, qui en établissent souvent de nouvelles qui ne durent qu'un certain temps, & pour decider des affaires particulieres. Le Cardinal Jean Baptiste de Luca a fait une relation de la Cour Romaine, où il parle de toutes les *Congregations*, Tribunaux & Jurisdictions de l'Etat.

CONGREGATION, se dit aussi des societez de plusieurs Religieux. La *Congregation* de l'Oratoire. La *Congregation* de St. Maur, de St. Vanne, de Clugny, qui forment divers corps de Benedictins en France.

CONGREGATION, se dit aussi de l'assemblée de plusieurs personnes pieuses en forme de Confrairie, qui se tient particulierement chez les Peres Jesuïtes. Ils ont obtenu plusieurs indulgences en faveur de leur *Congregation.* Ils ont une Chapelle expresse de la *Congregation.* Il y a une *Congregation* pour les écoliers, & une *Congregation* pour les externes.

Nicod observe qu'on disoit autrefois *congreger* & *congréer*, du mot de *congregare* ou de *concrescere.*

CONGRE'S. s. m. Terme obscene. Essai, qui se faisoit il n'y a pas long temps par ordonnance d'un Juge Laïque, ou Ecclesiastique, en presence de Chirurgiens & de Matrones, pour éprouver si un homme étoit impuissant, aux fins de dissoudre un mariage. Le Droit Civil, ni le Droit Canonique ne font aucune mention de la preuve d'impuissance par le *congrés*: cet infame usage doit son origine à la temerité d'un jeune homme qui demanda le *congrés.* Le Juge surpris de la nouveauté de cette demande, ne crut pas qu'elle pût être refusée, regardant cette épreuve comme un moyen infaillible de decouvrir la verité. Depuis il devint une jurisprudence certaine dans les officialitez, & les arrêts l'ont autorisée. Mais outre que cette experience offense la pudeur, & qu'elle est indigne de la pureté de nos mœurs, on a reconnu qu'elle est douteuse, & incertaine, & que les plus temeraires, & les plus fiers avoient succombé par honte, & par pudeur, qui avoient fait la même chose que la foiblesse. La presence des Experts troubloit la verité qu'ils cherchoient; & il semble que l'effronterie seule peut soutenir les honteuses formalitez du *congrés.* Une femme ne doit jamais venir à la fâcheuse extremité de publier des malheurs domestiques, que la pudeur lui ordonne de tenir secrets, ni faire éclatter son infortune. C. B. Boileau dit en parlant des animaux.

Que jamais Juge entr'eux, ordonnant le congrés,
De ce burlesque mot n'a sali ses arrêts.

On a enfin abrogé l'usage du *congrés* par un sage arrêt du Parlement du 18. Fevrier 1677. inseré dans le Journal du Palais. On tient qu'il n'avoit été pratiqué en France que depuis 120. ans. Voyez Hotman, Tagereau, & le Dictionnaire Critique de Mr. Bayle à l'art. De Quellenec. Depuis quelques années l'on a donné le nom de *Congrés* à l'assemblée qui s'est tenuë à la Haye pendant le cours de la guerre terminée en 1697. par la paix concluë à Riswick. Elle étoit composée des Envoyez de tous les Princes qui sont entrez dans la ligue contre la France. Ce mot est formé du Latin *congressus*, qui signifie *conference.* Mais comme il a une signification fort differente en François, & que cela peut faire une mauvaise équivoque, il n'y a point d'apparence que d'autres assemblées vueillent prendre le même nom à l'avenir. CAIL.

CONGRU, UË. adj. Au feminin, c'est un terme du Droit Canonique, qui se dit d'une certaine somme qu'on fait payer aux Curez par les gros Decimateurs de leurs Parroisses, pour leur donner dequoy vivre. Les portions *congruës* se taxent aux Curez au Grand Conseil à 200. livres, & au Parlement à 300. livres, suivant deux diverses declarations qui y ont été verifiées. Au delà de la Loire on n'adjuge que 200. livres, en deçà jusqu'à 300. livres.

CONGRU, au masculin, est un terme de Grammaire, qui se dit d'un discours ou d'un thême où il n'y a point de faute contre la Grammaire, ni contre la syntaxe: & on appelle un écolier *congru*, quand il compose son thême sans faute.

On dit aussi, qu'un homme est *congru*, lorsqu'il parle à-propos, qu'il ne dit rien que ce qui est bon à dire.

CONGRU, en Geometrie, se dit de deux figures qui se correspondent parfaitement quand elles sont mises l'une sur l'autre. *Quæ mutuò sibi congruunt.*

CONGRUEMENT. adv. D'une maniere congruë & à-propos. Si vous allez voir cet Avocat, il vous parlera *congruëment* de vôtre affaire.

CONJECTURAL, ALE. adj. Qui n'est fondé que sur des apparences, sur des argumens probables. La Medecine, la Physique, sont des sciences *conjecturales* & experimentales.

CONJECTURALEMENT. adv. Par conjecture. Vous ne pouvez juger de l'avenir par le passé, si ce n'est *conjecturalement.*

CONJECTURE. s. f. Vrai-semblance; raisonnement fondé sur des probabilitez, sans aucune demonstration. Il ne faut point faire cas de ces jugemens qui ne se font que par *conjecture.* Les gens sages n'agissent point sur de legeres *conjectures.* La connoissance des gens que l'on voit le plus souvent, n'est qu'un art de *conjectures*, où l'on se trompe souvent. M. SC.

CONJECTURER. v. act. Juger au hasard, deviner sur quelques apparences. La prudence sçait quelquefois si bien *conjecturer*, qu'elle prevoit les évenemens.

CONIFERE. adj. On appelle arbres *coniferes*, ceux dont les fruits sont de figure conique, comme le pin, le sapin, la picea, la melese.

CO-

CONILLE. f. f. Terme de Marine. Eſt un eſpace ſous couverte, qui touche au côté de la galere, entre l'eſpale, & les deux rambades.

CONILLER. Voyez CONNILLER.

CONJOINDRE. v. act. Joindre une perſonne, ou une choſe avec une autre. Il ne faut pas que l'homme ſepare ce que Dieu a *conjoint*. On ne peut pas *conjoindre* les deux extremitez. On peut *conjoindre* deux charges en une même perſonne, quand elles ne ſont pas incompatibles, & quand elles ſe peuvent exercer conjointement. Il faut mettre là quelque particule pour *conjoindre* les deux membres de cette periode. Ce mot n'eſt preſque plus en uſage, & en ſa place on dit joindre enſemble.

CONJOINT, OINTE. part. & adj. Ces deux perſonnes ſont *conjointes* d'amitié, par mariage. Il ne faut pas argumenter des choſes *conjointes* aux disjointes.

CONJOINT. f. m. qui ſe dit de deux perſonnes mariées. Les *conjoins* par mariage ſont uns & communs en biens par la Coutume de Paris. La polygamie eſt oppoſée à la tendre union qui doit être entre les *conjoins*, parcequ'elle partage les ſentimens du cœur. OE. M. On dit en Droit, que la fraude eſt facilement preſumée entre les perſonnes *conjointes*; pour dire, entre les parens ou intereſſez.

On dit auſſi en Muſique & en expliquant la game des Anciens, les *conjointes*, les disjointes: on entend les conſonances.

CONJOINTEMENT. adv. D'une maniere conjointe, l'un avec l'autre. Un arrêt d'appointement porte que deux inſtances ſeront jugées *conjointement*, ou ſeparément, ainſi que de raiſon. Il faut que des aſſociez travaillent *conjointement* & de concert pour reüſſir en leurs deſſeins. Ce droit lui appartient *conjointement* avec l'Abbé. PAT. On le nomma *conjointement* pour Deputé avec les Princes. LA ROCHEF.

CONJONCTIF, IVE. Terme de Grammaire. Qui joint enſemble. *Et* eſt une particule *conjonctive*; *ou*, eſt disjonctive.

CONJONCTIF, ſe dit auſſi quelquefois en Grammaire au lieu de *ſubjonctif*: parceque la plupart de ſes temps ſont joints à un *que*, ou à quelque conjonction.

CONJONCTIVE, eſt auſſi le nom qu'on donne en Optique à une des membranes de l'œil qui le couvre en devant, & que le vulgaire appelle le *blanc de l'œil*.

CONJONCTION. f. f. Jonction de deux perſonnes, ou de deux choſes enſemble. Il ſe fait dans le mariage une *conjonction* ſacramentale de deux perſonnes, qui ne ſont plus qu'une même chair. Si l'homme ſe regloit par l'inſtinct aveugle des animaux, l'on pourroit ſoutenir qu'il n'y a rien de criminel dans les *conjonctions* les plus illicites. OE. M. L'honnête, qui eſt une loi inviolable dans les bonnes mœurs, ne ſouffre pas ces *conjonctions* vagues, & ces emportemens immoderez. IB.

En Grammaire il ſe dit des particules qui lient, qui joignent les parties d'un diſcours. La *conjonction* eſt la huitiéme en ordre des parties de l'oraiſon. *Et*, *car*, *mais*, ſont des *conjonctions* grammaticales. Il y a des *conjonctions* conjonctives, ou copulatives, comme *&*; adverſatives, comme *mais*; disjonctives, comme *ou*, *ni*; conditionelles, comme, *pourvû*; cauſales, comme, *parceque*.

En Aſtronomie, on appelle la *conjonction* des aſtres, lorſqu'ils ſe rencontrent dans le même degré du Zodiaque; & que leur ſituation eſt telle que la même ligne droite par laquelle on les regarde, paſſe par leur centre, ou proche de leur centre. La *conjonction* eſt le premier des aſpects des aſtres. La lune ſe trouve tous les mois en *conjonction* avec le ſoleil. La lune fait le tour du Zodiaque en vingt-ſept jours; mais il lui en faut encore près de trois pour ſe trouver en *conjonction* avec le ſoleil. Les éclipſes de ſoleil n'arrivent que quand les *conjonctions* des luminaires ſe font dans les nœuds de l'écliptique. La *conjonction* ſe fait également à l'égard de tous les peuples de la terre. La *conjonction apparente* des Planetes, eſt lorſque la ligne droite tirée par les centres des deux Planetes qui ſont conjointes, ne paſſe pas par le centre de la terre. La *conjonction vraye*, eſt lorſque la ligne droite tirée par les centres des deux Planetes qui ſont conjointes, étant prolongée, paſſe auſſi par le centre de la terre. On appelle *conjonction partile*, quand les deux Planetes ſont dans la même longitude; & *conjonction centrale*, ou *corporelle*, quand les deux Planetes ſont dans le même degré de latitude. On diviſe encore les *conjonctions*, en *conjonctions grandes*, & *très-grandes*. Les *grandes conjonctions*, ſont celles qui arrivent en des temps éloignez; comme celle de Saturne, & de Juppiter, qui n'arrivent que de 20. en 20. ans. Les *conjonctions très-grandes*, ſont celles qui arrivent en des temps très-éloignez, comme celle des trois Planetes ſupperieures, Saturne, Juppiter & Mars, qui n'arrivent que de 500. ans en 500. ans. Les Aſtrologues diſent, que le deluge étant arrivé par l'influence, & par la *conjonction* de toutes les Planetes avec le Capricorne, le monde brûlera par la *conjonction* de toutes les Planetes avec le ſigne du Cancer. Ainſi en ſupputant le temps de cette *conjonction*, ils pretendroient trouver la fin du monde.

CONJONCTURE. f. f. Situation des choſes du monde; amas ou aſſemblage de pluſieurs circonſtances, qui fait trouver de la facilité, ou de la difficulté dans le ſuccés des affaires. La plupart des grands deſſeins ne reüſſiſſent que par la *conjoncture* favorable des temps, des lieux, des perſonnes, des interêts, &c. Les vieillards ſont d'ordinaire ſi opiniâtres ſur les anciennes coutumes, qu'ils ne ſçavant ce que c'eſt que de s'accommoder aux diverſes *conjonctures* des temps. ST. DIDIER. Cela m'eſt arrivé dans une fâcheuſe *conjoncture*. Borel remarque que ce mot n'eſt venu en uſage que du temps de la Reine Catherine de Medicis.

CONJOUIR. v. n. Il ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se rejouïr avec quelcun d'une bonne fortune qui lui eſt arrivée, d'une bonne affaire qu'il a faite. On va ſe *conjouïr* avec ſes amis, quand ils ſe marient, quand ils entrent en charge, quand il leur vient quelque bon Benefice, quand ils ont gagné quelque grand procés, quand ils ſont revenus en ſanté. Ce mot ne ſe dit plus, & en ſa place on dit *feliciter*.

CONJOUISSANCE. f. f. Compliment qu'on fait à quelcun pour lui temoigner la joye de quelque heureux ſuccés qui lui eſt arrivé en ſa fortune, en ſes affaires. Les Princes s'envoyent des Ambaſſadeurs exprès pour faire des complimens de *conjouïſſance* ſur leurs mariages, ſur leurs avenemens à la Couronne, &c.

CONIQUE. adj. Qui a la forme de cone, ou qui appartient au cone. Miroir *conique*, cadran *conique*, qui ont la figure d'un cone concave ou convexe. Une ligne *conique*, eſt la ligne courbe qui borne une ſection *conique*; ou c'eſt la ſection d'un plan, & de la ſuperficie d'un cone, qui n'eſt pas coupé par ſon axe. On confond ordinairement les *lignes coniques*, avec les *ſections coniques*.

On appelle *Sections coniques*, des figures qui ſe trouvent dans les differentes ſections du cone, qu'on peut couper en pluſieurs manieres; comme l'ellypſe, la parabole & l'hyperbole, le cercle & le triangle. Le plan par lequel ſe fait la ſection d'un cone, s'appelle *le plan ſecant*. Ces ſections *coniques* exercent les plus ſubtils Geometres; il nous reſte de l'antiquité l'excellent livre d'Apollonius Pergeus. Archimedes, Colon, Serenus,

renus, Pappus, en ont auſſi écrit chez les Anciens: & à l'égard des Modernes, François Barocciо Senateur de Venise, La Hire, &c.

On appelle en termes de Botanique, fruits *coniques*. Ceux qui approchent de la figure d'un pain de sucre, quelquefois d'une pomme de pin.

CONISE. f. f. Plante qui a beaucoup de racines ligneuses, fragiles, odorantes & ameres. Elle pouſſe des tiges hautes de trois ou de quatre coudées, rougeâtres, cotonnées, ſolides, roides & garnies de peu de feuilles. Ces feuilles ſont ſemblables à celles du bouillon noir, cotonnées, legerement decoupées, odorantes, d'un goût acre & amer. Ses fleurs ſont jaunes, d'une odeur forte, composées de quantité de fort petites fleurs. Sa semence eſt petite, oblongue, garnie d'une aigrette. En Latin *coniza major vulgaris*. La *grande conise* de Dioſcoride jette pluſieurs tiges hautes d'une coudée & demie, ligneuses, roides, veluës, gluantes & branchuës. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de l'olivier, mais deux fois plus grandes. Ses fleurs ſont jaunes, rondes, ramaſſées en bouquet: elles reſſemblent à celles du ſeneçon. Sa ſemence eſt petite, de couleur cendrée. Sa racine eſt groſſe, fibreuſe & vivace. Toute cette plante eſt graſſe, glutineuſe & d'une odeur forte. En Latin *coniza major Dioſcoridis*. *Coniza* vient du mot Grec *konops*, *moucheron*. On croit que la *coniſe* chaſſe les moucherons. Il y a pluſieurs autres ſortes de *coniſe*.

CONJUGAISON. f.f. Terme de Grammaire. Diſtribution par ordre de toutes les parties des verbes, ou inflexion differente des verbes ſuivant leurs divers modes, & leurs temps, pour les diſtinguer les uns des autres. Les Latins avoient quatre *conjugaiſons*. La plupart des Grammairiens François reduiſent auſſi les nôtres à quatre.

Conjugaison, en termes de Medecine, ſe dit des nerfs qui ſont joins enſemble. Les anciens Medecins ont admis ſept paires, ou *conjugaiſons* de nerfs: les Modernes en trouvent trente nouvelles.

CONJUGAL, ale. adj. qui ſe dit des obligations reciproques que les conjoins par mariage ont les uns aux autres. Les maris & femmes ſe doivent également garder la foi *conjugale*; ils ſont tenus à ſe rendre le devoir *conjugal*. Les loix ont permis à la femme de ſe plaindre, quand elle a été abuſée par une vaine promeſſe d'amour *conjugal*. G. G. Les maris vont chercher de *l'amourc onjugal* dans l'abſence. Le Ch. d'H. A voir l'indifference des maris, & des femmes, il ſemble qu'il n'y ait rien de plus fade que la tendreſſe *conjugale*. Oe. M. La tourterelle avec ſes tendres gemiſſemens, & ſes triſtes ſanglots, eſt le ſymbole de la fidelité *conjugale*. Id. La mort ne peut effacer l'impreſſion ſainte de l'union *conjugale*. Pat.

CONJUGALEMENT. adv. D'une maniere conjugale Vivre *conjugalement*, c'eſt vivre comme mari, & femme. Enée regrette un peu trop *conjugalement* ſa chere épouſe. St. Ev.

CONJUGUER. v. act. Donner aux verbes, ſuivant leurs modes, ou leurs temps, de differentes terminaiſons, ou caracteres, pour en faciliter la diſtinction & l'intelligence. Les verbes ſe *conjuguent* differemment ſelon les diverſes langues; les uns ont plus de temps que les autres.

Conjugué, ée. part. & adj.

On appelle en termes de Grammaire des mots *conjuguez*, ceux qui ont de la liaiſon, de l'affinité, de la reſſemblance entr'eux, & qui n'ont que la terminaiſon ou quelques lettres differentes, comme *juſtice*, *juſte*, *juſtement*; *homme*, *humain*, *humanité*; & generalement de tous les primitifs & de leurs derivez.

Nerfs conjuguez, ſont ceux qui ſervent à la même operation, à la même ſenſation ou motion; car il n'y a point de nerf qui n'ait ſon pareil.

CONJURATEUR. f. m. Qui conſpire, qui entreprend quelque choſe contre le Prince ou l'Etat. Les *conjurateurs* étoient frequens chez les Romains, ils ont aſſaſſiné beaucoup d'Empereurs. Selon Vaugelas, ce mot n'eſt nullement François, & en ſa place on doit dire *conjuré*. Cependant Meſſieurs de l'Academie ne le condamnent point, & à cauſe de leur autorité on n'oſe le rejetter avec Vaugelas.

Conjurateur, ſe dit auſſi des Magiciens, qui ſe vantent d'être *conjurateurs* des Demons, des tempêtes, de les évoquer ou chaſſer à leur fantaiſie.

CONJURATION. f. f. Conſpiration, ligue, cabale ſecrette pour attenter à la vie du Prince, ou à la liberté publique. La *conjuration* de Catilina a été decouverte par Ciceron, & écrite par Saluſte. On le dit auſſi en raillerie de l'intelligence qui eſt entre pluſieurs d'une compagnie pour faire piece à quelque perſonne. Le public s'obſtina à admirer le Cid, malgré la *conjuration* du Card. de Richelieu contre cette piece. Bay.

Conjurations, ſont auſſi des paroles, caracteres ou ceremonies magiques, par leſquelles les Magiciens pretendent évoquer ou chaſſer les Eſprits malins & les choſes nuiſibles. Les livres de Negromancie ſont pleins de *conjurations*, la plupart vaines, ſuperſtitieuſes & inutiles, mais toutes condamnables.

Conjuration, en matiere Eccleſiaſtique, ſignifie, Exorciſme. Le Demon n'eſt ſorti du corps de ce poſſedé qu'après pluſieurs *conjurations*. Le Prêtre en faiſant l'eau benite fait pluſieurs *conjurations* & exorciſmes.

Conjuration, ſe dit auſſi des inſtantes prieres qu'on fait à quelcun au nom des choſes qu'on croit les plus capables de l'émouvoir, & preſque de la même maniere que les Magiciens font à l'égard des Eſprits. Ce pere ſe rendit aux *conjurations* que lui fit ſa femme de pardonner à ſon fils.

CONJURER. v. act. Conſpirer contre le Prince, ou l'Etat. Les Grecs ont ſans ceſſe *conjuré* contre les Tyrans de leur patrie.

Conjurer, ſe dit auſſi en des choſes moins importantes. Ce chicaneur a *conjuré* ma perte & ma ruine. Tous ceux de ſa compagnie ſont *conjurez* contre lui; tous les élemens étoient *conjurez* contre nous en un tel voyage.

Conjurer, ſignifie auſſi, Chaſſer avec certaines paroles ou charmes les Demons, la tempête, &c. Quand on le fait au nom de Dieu, cela s'appelle *exorciſer*. Quand c'eſt par pact avec le Demon, on dit que c'eſt *ſortilege*. On dit auſſi qu'on a *conjuré* la tempête, quand par adreſſe, par intrigues, ou par quelque autre voye on s'eſt garenti d'un mal imminent & fort dangereux.

Conjurer, ſignifie auſſi, Prier avec inſtance & fortement au nom de ce que l'on reſpecte le plus, de ce qu'on a de plus cher. On a *conjuré* cet inexorable au nom de Dieu, de tous ſes parens, de tous ſes amis, il n'a point voulu pardonner.

> *Pendant que vôtre main ſur eux appeſantie*
> *A leurs perſecuteurs les livroit ſans ſecours,*
> *Ils* conjuroient *ce Dieu de veiller ſur vos jours.* Rac.

On le dit plus ſimplement. Aimez moi, écrivez moi ſouvent, je vous en *conjure*.

On a dit auſſi autrefois, *Conjurer* & ſemondre ſes hommes & ſes vaſſaux, quand un Seigneur feodal ou ſon Juge aſſembloit ſes feudataires ou cenſiers, pour juger quelque procés ou different de ſes ſujets. Ainſi Philippe le Bel *conjura* ſes Pairs pour faire rendre jugement contre le Roi d'Angleterre.

Conjuré, ée. part. paſſ. & adj.

CONJURÉ. s. m. Qui est d'une conspiration, ou cabale secrette contre le Prince ou l'Etat. Te dirai-je les noms de tous ces *conjurez?* CORN.

CONNESTABLE, ou CONNETABLE. s. m. Officier de la Couronne, qui est au dessus des Marechaux de France, & le premier Officier des armées. C'est le *Connetable* qui porte l'épée nuë devant le Roi. Anciennement dans les couronnemens des Rois, l'épée étoit baillée par le Roi en garde au *Connetable* à titre de fief, & en hommage, & ensuitte il la lui ceignoit au côté tant pour lui que pour tous les autres Gentilshommes. On a appellé aussi quelquefois *Connetables*, des Chefs, Capitaines, & Gouverneurs d'une ville, d'une frontiere, ou d'une place forte, comme le *Connetable* de St. Malo. Alain Chartier fait mention d'un *Connetable* de la ville de Bourdeaux sous Charles VII. En Angleterre *Connetable* signifie un *Sergent*. Dans quelques livres anciens on a appellé aussi *Connetables*, des simples Maîtres d'Hôtel. L'origine de ce mot vient de *Comes stabuli*, parce qu'autrefois cette charge a été exercée par le Grand Ecuyer de France, qui n'avoit que l'intendance des Ecuries du Roi. On l'établit ensuitte Chef de toute la Gendarmerie: & c'est une dignité qui est venuë des Gots. Le premier *Connetable* qu'on trouve avoir commandé les armées, est un Comte de Vermandois sous Louïs le Gros. Mais depuis cette charge s'accrut, beaucoup en autorité, & en pouvoir. A la verité le *Connetable* a toûjours été l'un des cinq grands Officiers de la Couronne, & l'on remarque même qu'il signoit toutes les Lettres patentes qui s'expedioient. Mais il n'étoit pas la premier. Le grand Chambellan, & le grand Echanson étoient d'ordinaire avant lui. Cette grandeur commença sous le regne du pere de St. Louïs, en la personne de Matthieu de Montmorency qui fut fait *Connetable* en 1218. Il porta fort haut les droits & les prerogatives de cette dignité. Elle n'étoit pourtant encore que dans le quatriéme rang: & ce ne fut que sous Philippe de Valois que le *Connetable* devint le premier Officier militaire de la Couronne. L'épée est la marque de cette premiere charge du Royaume. Le *Connetable* la reçoit nuë de la main du Roi, à qui il en fait ensuitte hommage. Il a le droit de commander les armées par preference à tout autre, sans exception, après le Roi. On crut la dignité de *Connetable* ensevelie avec le *Connetable* de St. Paul qui fut executé à mort en 1475. François I. la fit revivre en faveur de Charles de Bourbon. Elle a été supprimée en 1627. après la mort du *Connetable* de Lesdiguieres. Du Moulin le derive de *cuneus stabilis*; d'autres de *Comes stabilis*, mais avec moins de fondement & d'apparence.

CONNESTABLE, dans l'Artillerie, est un certain Officier qui distribuë dans les batteries la poudre, & les boulets aux Canonniers, & tout ce qui est necessaire pour le service du canon.

CONNESTABLIE. s. f. Jurisdiction Royale qui est dans l'enclos du Palais, qui s'exerce sous le nom des Connetables & Marechaux de France. C'est où se jugent les affaires des Officiers des Marechaussées, & où se font leurs receptions. La *Connetablie* connoît de tous excés, & crimes commis par les gens de guerre, tant de pied que de cheval; au camp, ou dans les garnisons, ou sur la route: des actions personnelles qu'ils peuvent avoir les uns contre les autres &c. La *Connetablie* ne juge point en dernier ressort: les appellations ressortissent au Parlement. Le Lieutenant General, le Procureur du Roi de la *Connetablie*. Il y a aussi le Grand Prevôt de la *Connetablie* avec ses quatre Lieutenans & ses Archers, qui suivent l'armée pour faire le procés aux gens de guerre qui ont failli, & pour mettre le taux, & la police sur les vivres.

On a aussi appellé autrefois *Connetablies*, des bandes & compagnies de gens de guerre. Froissart appelle *Connetablies*, des escadrons & bannieres de Cavalerie. Le Roi Jean ordonna l'an 1351. que tous les pietons fussent mis par *Connetablies* & compagnies de 25. ou 30. hommes, & que chaque Connetable eût doubles gages.

CONNEXE. adj. m. & f. Ce qui a de la liaison, de la dependance. Ces deux maisons sont *connexes*, se touchent l'une à l'autre. Ces deux interêts, ces deux principes, ces deux raisons sont *connexes*, dependent les unes des autres. Ces deux affaires sont *connexes*, doivent être jointes & jugées ensemble.

CONNEXION. s. f. Liaison, raport, dependance par laquelle une chose a de la relation avec une autre. On ne sçait pourquoy ce mot ne se trouve pas dans le Dictionnaire de l'Academie. Ces matieres n'ont ensemble aucune *connexion*. Quelle *connexion* peuvent avoir ces choses avec la nature? Voyez l'article suivant.

CONNEXITÉ. s. f. On dit aussi *Connexion*. Dependance où est une chose de l'autre, ou la liaison qu'elles ont ensemble. Il y a beaucoup de *connexité* entre la Physique & la Medecine. Les Propositions d'Euclide ont tant de *connexité* ensemble, que les dernieres ne sçauroient subsister sans les premieres. Quelques gens pretendent qu'il y a quelque sorte de difference entre *connexité* & *connexion*. Ils veulent que *connexité* signifie une liaison, & une dependance naturelle, qui se trouve entre les choses, sans que nous y contribuions rien de nôtre part, telle qu'elle est entre la Physique & la Medecine. Au lieu que *connexion* ne signifie, selon eux, qu'une liaison qui est à faire, & à laquelle nous devons contribuer par nôtre art: comme si on disoit, En faisant la *connexion* de ces deux propositions, vous verrez que l'une sert d'éclaircissement à l'autre. Quoyque les Auteurs que nous avons pû consulter, confondent la signification de ces deux termes, il est pourtant certain qu'on ne peut pas dire, *faire une connexité*; au lieu que l'on dit fort bien, *faire une connexion*; ce qui semble appuyer la remarque que l'on vient de faire. Richelet semble aussi avoir senti cette difference; puis qu'après avoir dit que *connexion* signifie raport, il dit que *connexité* signifie, ce par quoy une chose a raport à une autre.

CONNIL. s. m. Quelquefois on prononce *Conin*. Lapin. On fait des chapeaux de peaux de *connil*. Ceux qui en achetent les peaux s'appellent *Crieurs de peaux de conin*. En Latin *cuniculus*, d'où le nom François est derivé. Varron & Elian disent que ce mot est Espagnol d'origine. On l'a appellé aussi *cyrogrillus*, & *pelles de cyrogrillis*, *peaux de conin*. Il peut venir aussi de *conifell*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie *lapereaux*.

CONNILLER. v. n. Esquiver, se cacher, trouver des échapatoires, soit par fuitte, ou chicane. Comment la Philosophie qui me doit roidir le courage pour fouler aux pieds les adversitez, vient à cette mollesse, de me faire *conniller* par des detours couards, & ridicules? MONT. Cette expression est sur tout fort en usage dans l'Anjou.

CONNIVENCE. s. f. Indulgence qu'on a pour les fautes d'un inferieur soûmis à la correction d'autruy. On a souvent de la *connivence* pour les exactions des Commis, quand on en retire quelque profit.

CONNIVER. v. n. Negliger de punir les fautes de ceux sur qui nous avons l'inspection, l'autorité; ou les souffrir, & ne faire pas semblant de les voir. Ceux qui *connivent* aux exactions en sont responsables en leur propre nom devant Dieu, & devant les hommes. Du Cange derive ce mot de la basse Latinité *connivere*, qui signifie *consentir*.

CONNOISSABLE. adj. m. & f. Qui a de certaines marques pour se faire connoître, pour faire qu'on ne le prenne pas pour un autre. Cet homme a une grosse louppe au nez, c'est un homme *connoissable* entre mille.

CONNOISSANCE. s. f. Idée d'une chose ou d'une personne qu'on s'est empreinte autrefois dans l'esprit, & qui s'y represente, quand l'objet, ou autre chose équipolente, la rappelle. J'ay quelque idée d'avoir vu ailleurs cet homme-là, il faut que je rappelle ma *connoissance*. Les hommes ont par la nature la *connoissance* du bien & du mal.

CONNOISSANCE, se dit plus particulierement de l'étude, & de l'attention qu'on a faite ou sur soi-même, ou sur les autres, pour en penetrer le fond, & en connoître les bonnes, ou les mauvaises qualitez. Sans la *connoissance* de soi-même, toutes les vertus qu'on a d'ailleurs sont des occasions de chute, parcequ'on ne sçait pas mesurer ses forces à ses entreprises. NIC.

CONNOISSANCE, se dit generalement de toutes les choses qui ont passé par nôtre esprit, mais plus particulierement des sciences. Cet homme a acquis plusieurs belles *connoissances* dans la Physique par des experiences de trente ans. Il a la *connoissance* des astres. Beaucoup de gens parlent des choses qui ne sont point de leur *connoissance*. Les axiomes sont des principes de *connoissance*. Demosthenes se remplit l'esprit de toutes les *connoissances* qui pouvoient l'embellir. LE. P. RA. Les *connoissances* se peuvent aquerir ou par le sens, ou par le raisonnement. ROH. Les *connoissances* en matiere de Philosophie, & sur tout d'Algebre, ne s'acquierent que par trois voyes; l'une qu'on appelle *synthetique*, ou *de composition*, lorsque d'une chose connuë on descend à une chose moins connuë, dont on tire une consequence: la seconde *analytique*, lorsque de la conclusion on remonte aux principes sur lesquels elle est fondée: la troisiéme s'appelle *zetetique* ou *d'inquisition*, lorsque sans avoir proposé aucune consequence à demontrer, on examine avec attention les principes, & on regarde quelle consequence on en peut tirer. Gassendi se plaignoit de ce que la nature avoit donné tant d'étenduë à nôtre curiosité, & des bornes si étroites à nôtre *connoissance*. ST. EV.

> *L'amour vient de l'aveuglement*;
> *L'amitié de la* connoissance. B. RAB.

CONNOISSANCE, se dit aussi du jugement, & de l'esprit même. C'est un furieux, un agonisant, qui a perdu toute *connoissance*. Il se donna un si grand coup en tombant, que cela lui fit perdre toute *connoissance*. On dit qu'un homme est en âge de *connoissance*, quand il est en âge de raison, de discretion, lorsqu'il sçait s'il fait bien ou mal: c'est après avoir passé sept ans.

CONNOISSANCE, signifie aussi, Jurisdiction, droit qu'on a de juger de quelque chose. Le Juge d'Eglise ne prend *connoissance* que des choses purement spirituelles. On a attribué au Parlement la *connoissance* des duels. Le Conseil a évoqué à lui & retenu la *connoissance* de ce procés, & l'a interdite à tous autres Juges.

CONNOISSANCE, se dit aussi de quelques discussions d'affaires entre les particuliers. Il ne faut pas donner *connoissance* de ses affaires à tout le monde. Je ne veux pas qu'il entre en *connoissance* de tout ce qui se fait chez moi. Ce procés a été jugé en pleine *connoissance* de cause; pour dire, après avoir été bien éclairci. Il n'a point voulu entrer en *connoissance* de ce detail, le discuter.

CONNOISSANCE, se dit encore des personnes qu'on hante, qu'on voit souvent, qui temoignent quelque amitié. On trouve bien peu de vrais amis, mais il est aisé de faire bien des *connoissances*. On tire plus de service des nouvelles *connoissances* que des anciennes. Je vous veux donner la *connoissance* de cet illustre. Il lui a donné à dîner pour renouveller *connoissance*. Cet homme a bien des *connoissances*, des amis, des intrigues. J'étois un jeune homme avide de *connoissances* illustres. MEN.

CONNOISSANCE, signifie aussi, Habitation charnelle. On a retiré cette fille des mains de son ravisseur avant qu'il en eût eu la *connoissance*. Cela est du stile de Palais.

On dit qu'un homme est en païs de *connoissance*; pour dire, qu'il est en un lieu où il a des habitudes: ce qui se dit non seulement au propre des personnes, mais aussi au figuré des choses que l'on conçoit, qu'on entend facilement. Quand on parle à un Geometre de figures, il dit qu'il est en païs de *connoissance*.

CONNOISSANCE, en termes de Chasse, signifie les indices, vestiges, pistes qui enseignent là où on peut trouver la bête. Ainsi Moliere a fait dire à un Chasseur dans ses Fâcheux, Des pinces de son cerf, & de ses *connoissances*. On dit qu'un cerf a une *connoissance*, quand il se peut faire distinguer des autres par quelques marques.

On a aussi sur la mer *connoissance* des côtes par les divers signes qui s'y rencontrent, qui font juger du lieu où on est, tant par la description qu'on en trouve dans les Routiers, que par la couleur & hauteur des terres, caps & montagnes qu'on decouvre, & par la nature du fond & du sable, les herbes, poissons & oiseaux qu'on y voit, & autres indices.

CONNOISSEMENT. s. m. Terme de Marine. C'est un acte signé du Capitaine du vaisseau & de l'Ecrivain, qui contient la declaration des marchandises d'un vaisseau, de leur qualité, du nom de ceux qui les ont chargées, & à qui elles sont adressées, & de l'envoi, ou du lieu où elles sont destinées.

CONNOISSEMENT, se dit particulierement de la reconnoissance que fait le Maître des marchandises qu'il prend à sa charge, dont on fait trois copies, l'une pour le Marchand Chargeur, l'autre pour le Maître du navire, & l'autre pour celui à qui la marchandise est adressée. Le *connoissement* ne se fait proprement que pour une partie de la marchandise; car quand un Marchand charge tout un vaisseau, l'acte qui s'en dresse s'appelle *chartepartie*, & particulierement sur l'Ocean.

CONNOISSEUR, EUSE. adj. Qui est pleinement instruit des bonnes qualitez d'une chose qu'on lui presente pour en juger. Montrez vos tableaux à ce curieux, c'est un fort bon *connoisseur*. Je me rapporte fort à vous du jugement de cette Comedie, car vous êtes bon *connoisseur*. Ces *connoisseurs*, qui se donnent voix decisive sur tous les Ouvrages, retardent le progrés des sciences par la chaleur de leurs contradictions. LA BR. La plupart des *connoisseurs* demeurent d'accord de cela. RAC. Cela nous donnera le bruit de *connoisseuses*. MOL.

CONNOISTRE, ou CONNOITRE. v. act. Il a au present *je connois*. CORN. & à l'Imperatif *connoi*, ou *connois*, lorsqu'il est suivi du relatif *en*: *connois en* l'importance. VAU. Avoir une idée empreinte dans l'esprit, que quelque objet present rappelle. Il me semble que je *connois* cet homme-là. Je ne le *connois* que de vuë. Je le *connois* à sa voix, à ses manieres. J'étois *connu* de lui, comme on se *connoît* dans la foule, sans avoir rien de particulier avec lui. LE CH. DE M. Cet enfant *connoît* toutes ses lettres.

CONNOISTRE, signifie aussi, Sçavoir, penetrer jusqu'au fond des choses: avoir étudié quelcun, & l'avoir examiné avec attention. Il *connoît* cette science à fond. Le precepte de se *connoître* soi-même, est un principe de conduitte sans lequel on fait bien des faux pas. NIC. Cet homme *connoît* fort bien les tableaux. Il se *connoît* en pierreries. Il se *connoît* en gens. Je regrette

grette tous les jours un temps où il est bien plus doux de sentir, que de *connoître*. St. Ev. On ne *connoît* presque jamais parfaitement personne: la connoissance des gens qu'on voit le plus souvent, n'est qu'un art de conjectures, où l'on se trompe aisément. M. Sc. On croit *connoître* ses amis; mais dans la suite la fortune, ou l'ambition renverse tout; & vôtre discernement trouvant toûjours une nouvelle occupation, se lasse, se rebute, & cesse de chercher à *connoître*, ce qu'il avoit crû *connoître* pour toûjours. Id. Nous avons plus d'interêt à joüir du monde, qu'à le *connoître*. St. Ev. Les femmes se *connoissent* plus finement à bien faire les choses, parceque l'avantage de plaire leur est naturel. Le Ch. de M.

Connoistre, signifie encore, Avoir hanté, frequenté le monde, avoir de grandes experiences de quelque chose. Ce Pilote *connoît* bien la mer. Ce Courtisan *connoît* bien la Cour.

Les Princes sont d'étranges gens,
Heureux qui ne les connoît *gueres*,
Plus heureux qui n'en a que faire! Voi.

Connoistre, signifie quelquefois, Decouvrir, ou faire voir ce qu'on est. Ce brave s'est bien fait *connoître*, il s'est fort signalé en cette occasion. On n'est vertueux que par hazard, quand on ne se *connoît* point. M. Sc. Pour ceux qui commandent aux autres, rien ne leur aide à se *connoître*: ils sont seuls à juger d'eux-mêmes. Id. La raison pourquoy on *connoît* mieux les autres qu'on ne se *connoît* soi-même, est que par le commerce que nous avons avec nos propres inclinations, rien ne nous est nouveau en nous-mêmes, & tout nous est nouveau en autrui. Id. Les fables apprennent insensiblement aux hommes à *se connoître*, sans qu'ils s'apperçoivent de cette étude, & en croyant seulement se divertir. Font. Pour bien *connoître* l'homme, il faut descendre dans son cœur, afin d'y voir former les passions. St. Ev. Tous les devots de cœur sont aisez à *connoître*. Mol.

Connoistre, se dit aussi en parlant de ces personnes ou fieres, ou dures, qui n'ont aucune consideration, ni amitié pour leurs parens, ou leurs amis. Cet homme est si avare, qu'il ne *connoît* personne quand on lui demande de l'argent. Un Juge doit être severe, ne *connoître* personne, quand il s'agit de rendre justice. Il ne se *connoît* point à faire plaisir; pour dire, qu'il n'est point charitable, officieux. Les gens fiers n'ont jamais d'amis; dans la prosperité ils ne *connoissent* personne; & dans l'adversité personne ne les *connoît*. Amelot. Les soldats de Cesar ne trouvoient rien au dessus de leur valeur, & ne *connoissoient* ni le peril, ni la mort. Le Ch. de M. Corneille a fait dire par Horace à Curiace son beaufrere, contre lequel il alloit combattre;

Albe vous a nommé, je ne vous connois *plus.*
Curiace repond plus humainement;
Je vous connois *encore, & c'est ce qui me tuë:*
Mais cette âpre vertu ne m'étoit pas connuë.

En ce sens on dit d'un homme, qu'il ne *connoît* ni Dieu, ni Diable; pour dire, que c'est un libertin, qu'il n'est d'aucune Religion.

Connoistre, signifie encore, Admettre, recevoir, reconnoître. Les Grecs ne veulent point *connoître* le Pape; pour dire, qu'ils ne veulent pas avoüer qu'il soit Chef de l'Eglise Universelle. On ne *connoît* point la communauté de biens en Normandie; pour dire, qu'elle n'y est point admise, qu'elle n'y est point soufferte.

Connoistre, signifie aussi, Avoir des habitudes en quelque endroit. Cet homme est un intrigueur qui *connoît* tout Paris. Quelcun reprochant au jeune Scipion, qui briguoit la Censure, qu'il ne *connoissoit* personne; c'est, repondit-il, que j'ai toûjours travaillé à me faire *connoître*, plutôt qu'à *connoître* les autres. Abl.

Connoistre, signifie encore, Sentir. Ce climat est si temperé, qu'on n'y *connoît* ni le chaud, ni le froid; pour dire, qu'on n'y en sent point; on n'y *connoît* point la goutte, la gravelle. Si un cheval *connoissoit*, sentoit ses forces, il ne se pourroit dompter.

Connoistre, signifie aussi, Pouvoir de juger. Les Prevôts des Marechaux *connoissent* de tous les cas royaux. Le Parlement *connoît* des duels, des affaires des Ducs & Pairs en premiere instance. Le Grand Conseil *connoît* des reglemens de Juges, de la contrarieté d'arrêts. Je ne veux point *connoître* de vos differens; c'est-à-dire, je ne veux point m'en mêler.

Connoistre, s'employe aussi quelquefois pour expliquer la conjonction charnelle. L'Ecriture dit que David coucha avec Abisag, mais qu'il ne la *connut* point.

On dit en Morale, *Connoi* toi toi-même; pour dire, que la premiere science est de sçavoir se *connoître*. Il faut *connoître* avant que d'aimer; pour dire, qu'il faut examiner le merite des choses avant que de les estimer, ou aimer.

Connu, uë. part. & adj.

Mais que de ses raisons, ta raison convaincuë
Embrasse avec plaisir la verité connuë.
L'Art. de Prech.

On appelle les terres *connuës*, les terres decouvertes par les Voyageurs, ou marquées par les Geographes; par opposition aux *inconnuës*, où on n'a point entré.

CONOIDE. s. m. Terme de Geometrie. Corps qui ressemble au cone, & qui a pour base une ellypse au lieu d'un cercle parfait, ou quelque autre figure approchante. Le *conoïde* est un solide produit par la circonvolution entiere d'une section conique autour de son axe. Ce solide se nomme *conoïde parabolique*, quand il est produit par la circonvolution entiere d'une parabole autour de son axe: *conoïde hyperbolique*, quand il est produit par la circonvolution entiere d'une hyperbole autour de son axe: & *conoïde ellyptique* ou *spheroïde*, quand il est produit par le mouvement achevé d'une ellypse autour de l'un de ses axes.

Les Medecins appellent *conoïde* ou *conarium*, une glande qui se trouve vers le troisiéme ventricule du cerveau, qui ressemble à une pomme de pin: c'est pourquoy Mr. Descartes l'appelle *pineale*, & y établit le siege de l'ame raisonnable.

CONOIDAL, ale. adj. m. & f. Terme de Geometrie. Qui appartient au conoïde. Une superficie *conoïdale* est la surface d'un conoïde. On dit une superficie *conoïdale* parabolique, hyperbolique, ou ellyptique, selon la difference forme du conoïde.

CONQUE. s. f. Grande coquille. On peint les Nereïdes, les Dieux marins sur des *conques*; des Tritons avec des *conques* qui leur servent de trompettes.

Les Medecins ont appellé la *conque* de l'oreille, non seulement la seconde cavité de sa partie exterieure, située autour de la premiere qui est au commencement du conduit auditoire; mais encore quelques-uns ont donné le nom de *conque* ou de *coquille* à la premiere cavité de l'oreille interne, qu'on appelle autrement *la caisse du tambour*. Il y en a qui le donnent aussi au vestibule du labyrinthe, qui est la seconde cavité de l'oreille interne.

CONQUERANT, ante. subst. Capitaine qui a subjugué, emporté plusieurs villes, & Provinces par la force des armes. Alexandre, Tamerlan, Mahomet II. ont été de grands *Conquerans*. Il est difficile d'être équitable, & *Conquerant* en même temps: la vaillance, & la justice sont deux vertus qui marchent rarement ensemble. Voi. Je ne sçaurois souffrir un *Conque-*

querant tel qu'Enée, qui ne fournit que des larmes aux malheures, & des craintes à tous les perils qui se presentent. St. Ev. L'Orateur est une espece de *Conquerant*: l'esprit est la place que l'on attaque. Le P. Ra. Clovis étoit brave, & selon l'esprit des *Conquerans* injuste, & sanguinaire. Mez. Clovis se jetta dans les excés où l'ambition, & la bonne fortune precipitent les *Conquerans*. Le. P. Dan.

En vain aux Conquerans
L'erreur parmi les Rois donne les premiers rangs,
Entre ces grands Heros ce sont les plus vulgaires. Boil.

On appelle figurément, une belle personne, une *conquerante*, parcequ'elle s'assujettit tous les cœurs. On le dit d'un Amant heureux. Je ne doute pas que cette femme n'ait rendu son mari le plus heureux des *conquerans* par la difficulté de la conquête. Le Ch. d'H.

CONQUEREUR. s.m. Ce mot se trouve dans Coëffeteau pour Conquerant, mais il n'est plus en usage. Corn.

CONQUERIR. v.act. Se rendre maître d'un païs, d'un Royaume à main armée. Fernand Cortés a *conquis* le puissant Royaume de Mexique avec une poignée d'Espagnols. Mahomet II. *conquit* 200. villes, 12. Royaumes, & deux Empires, sçavoir de Trebisonde & de Constantinople. Il n'est gueres en usage qu'au preterit indefini, *je conquis*, & au preterit defini, *j'ay conquis*. S'il peut être employé au subjonctif, il faut dire, qu'il *conquiere*, & non pas qu'il *conquere*. Vau. Corn.

Conquerir, se dit figurément en choses morales & spirituelles. Il faut tâcher à *conquerir* le ciel par nos bonnes actions. Un Prince a autant besoin de *conquerir* le cœur de ses sujets, que les villes. Voilà de beaux yeux qui peuvent tout *conquerir*.

Conquis, ise. part. & adj.

CONQUEST, ou CONQUET. s.m. Terme de Pratique. C'est un bien acquis pendant la communauté entre un mari & une femme. Cette terre n'est ni un propre, ni un acquêt du mari, c'est un *conquêt*.

CONQUESTE, ou CONQUETE. s.f. Action du Conquerant. Les *conquêtes* d'Alexandre s'étendirent bien loin, & avec une extrême rapidité. La *conquête* est un brigandage dès qu'on y attache le pouvoir destructif. Ben. L'usurpation d'une Province à force ouverte, est revêtuë du beau nom de *conquête*. Oe. M. Il y a des crimes qui deviennent glorieux par leur éclat: de là vient que prendre des Provinces injustement, s'appelle faire des *conquêtes*. La Roch.

Conqueste, signifie encore la ville ou la Province conquise. Cette ville est une des *conquêtes* du Roi. Les Capitaines d'Alexandre partagerent ses *conquêtes* après sa mort.

Conquestes, se dit figurément en choses morales. On dit qu'une belle femme fait bien des *conquêtes*; pour dire, qu'elle a bien gagné des cœurs; qu'un tel est sa *conquête*; pour dire, qu'il est son Amant. Le saint homme ne songeoit qu'à faire des *conquêtes* de charité, & à ramener les brebis égarées dans la bergerie. Le P. d'Or. Je ne doute pas qu'elle n'ait eu bien de la peine à se soumettre au rigoureux devoir d'une femme, & qu'elle n'ait rendu son mari le plus heureux de tous les *conquerans* par la difficulté de la *conquête*. Le Ch. d'H. Ce n'est pas l'ajustement qu'on censure dans les femmes; c'est l'intention de plaire, & l'ambition de faire des *conquêtes*. Oe. M. Nos prudes & vertueuses ayeules ne connoissoient point l'art d'enchainer les cœurs, & de faire des *conquêtes* galantes. M. Sc. Cet habile Predicateur sçait rassembler toutes ses forces pour faire la *conquête* du pecheur qui resiste. Disc. d'El. Une *conquête* amoureuse fait aujourd'huy toute l'ambition des Romains, amollis par les douceurs d'une vie delicieuse. Id. On suppose que St. Xavier eut besoin d'une revelation immediate, pour tenter une *conquête* aussi perilleuse que celle des Idolâtres du Japon. Ab. de T. La *conquete* d'un cœur fidelle vaut mieux que celle d'une ville.

C'est un assaisonnement au goût d'une conquête,
D'en devoir le succés aux soupçons d'un jaloux. Vill.
La conquête *d'un cœur semble douce à garder.* Corn.

On dit proverbialement, qu'un homme est en païs de *conquête*, qu'il vit comme en païs de *conquête*; pour dire, qu'il y vit avec insolence, qu'il traitte les habitans avec tyrannie.

CONQUESTER. v. act. Il signifie la même chose que *conquerir*, mais il n'a pas un si grand usage. Il est un peu vieux. Du Cange derive ce mot de *conquestare*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans la même signification.

Conquesté, ée. part. & adj.

CONROYER. Voyez Courroyer.

CONROYEUR. Voyez Courroyeur.

CONSACRANT. adj. Le Prêtre qui dit la Messe, & qui consacre l'Hostie. Ce mot, selon Du Cange, vient de *consecraneus*; c'est-à-dire, *qui participe aux mêmes Sacremens*. Car on ne consacre que les choses qui ont un usage commun parmi les Ecclesiastiques.

CONSACRER. v. act. Convertir le pain & le vin en la propre substance & corps de Jesus-Christ par la vertu admirable des paroles sacramentales que le Prêtre dit au milieu de la Messe. On ne *consacre* point le jour du Vendredi Saint. Le Prêtre a *consacré*, quand il fait l'élevation. Il a *consacré* plusieurs hosties pour faire communier le peuple.

Consacrer, signifie quelquefois simplement, Convertir l'usage d'une chose prophane en un usage pieux, ensorte qu'elle devient sainte, & sacrée; ou simplement la benir. L'Evêque a aujourd'huy *consacré*, beni, dedié une telle Eglise; il a *consacré* des calices. Le Pape a *consacré* des medailles, des Agnus Dei, des pains, des pâtes; c'est-à-dire, il a accordé des indulgences à ceux qui les porteroient avec respect, avec devotion. Les Payens *consacroient* des temples à leurs Empereurs, à leurs fausses Divinitez. Je ne blâme point ceux dont la Religion a *consacré* la retraitte, & le silence: au contraire je les admire. St. Ev.

Consacrer, signifie encore, Attacher de la veneration; respecter, adorer les actions, ou les vices de quelcun. De tout temps l'esprit humain a eu un panchant naturel à *consacrer* ses opinions, & ses passions, en les imputant aux Divinitez. Ab. de S. R. La fortune *consacre* les grands crimes, & ils deviennent des vertus quand ils sont couronnez par le succés. Bizot.

Le siecle de Cesar a-t-il ce privilege,
De consacrer *l'effort des plus noirs attentats?* Breb.
J'ay vû le Senat idolâtre,
Des crimes de Neron approuver les horreurs,
Je l'ai vû à genoux consacrer *ses fureurs.* Rac.

Consacrer, signifie aussi, Dedier, devouër, offrir à Dieu. Les Prêtres en recevant les Ordres se *consacrent* à Dieu pour toûjours: une fille qui fait profession lui *consacre* sa virginité. Le desir de se *consacrer* à la condition de Religieux, n'est quelquefois qu'une ferveur passagere, & une saillie indiscrete de devotion. C. B.

Je destine ma voix à de plus saints concerts,
Et ce n'est plus, Seigneur, qu'à vôtre seule gloire
Que je veux consacrer *mes vers.* L'Ab. Tetu.

Consacrer, se dit en particulier de toute la ceremonie qui se fait pour conferer la puissance Episcopale; c'est-à-dire l'imposition, l'onction du chrême, & la benediction que reçoit celui qui est nommé à l'Episcopat. L'Evêque se doit faire *consacrer* dans trois mois du

du jour de sa promotion, sous peine de restitution de fruits.

CONSACRER, dans ce sens se dit aussi en choses simplement morales. Quand on se *consacre* à la gloire, il faut renoncer à tout pour courir aprés elle. Il signifie encore Perpetuer, immortaliser. Ce Conquerant a élevé un trophée, un arc de triomphe, pour *consacrer* la memoire de ses exploits à la posterité.

CONSACRER, signifie encore, Sacrifier, destiner, determiner quelque chose à un certain usage. J'ay mis une telle somme d'argent à part, que j'ay *consacrée* à augmenter ma Bibliotheque. *Consacrez* tout vôtre loisir à l'étude de la sagesse. On dit aussi, qu'un mot est *consacré*, qu'une phrase est *consacrée* à signifier quelque chose; pour dire, qu'elle est propre & determinée par l'usage à une telle signification.

CONSACRÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il a toutes les significations de son verbe. Hostie *consacrée*. Vers *consacrez* à l'immortalité & à la Religion. Autel *consacré*. Personne *consacrée* à Dieu.

CONSACRÉ, ÉE. adj. Ce mot se dit aussi de certains termes, & de certaines phrases particulieres qui ne sont bonnes qu'en de certains endroits, & en de certaines occasions. Par ex. *consubstantiel*, *transubstantiation* sont des mots *consacrez*, le premier pour signifier que le Fils de Dieu est une même substance avec le Pere; & le second pour signifier le changement que l'Eglise Romaine pretend arriver dans le pain & dans le vin de l'Eucharistie, par la consecration. *Depouiller le vieil homme*, *Revêtir le nouvel homme*, sont des phrases *consacrées* pour signifier les deux parties de la regeneration, qui consistent à cesser de mal faire, & à apprendre à bien faire.

Que tes citations soient courtes & serrées,
Et n'en change jamais les phrases consacrées.
L'ART DE PRECH.

CONSANGUIN. s. m. On appelle au Palais *freres consanguins*, ceux qui sont nez de même pere, par opposition à *freres uterins*, qui sont nez seulement d'une même mere.

Ce mot vient de *consanguineus*.

CONSANGUINITÉ. s. f. Parenté, liaison qui est entre des personnes sorties de même sang, de même race. Les Tables Genealogiques montrent toutes les personnes d'une même *consanguinité*. Le mariage est deffendu par l'Eglise jusqu'au quatriéme degré de *consanguinité* inclusivement. Mais par la loi de la nature, la *consanguinité* n'est point un obstacle au mariage excepté en ligne directe. La *consanguinité* finit au 10. ou au 7. degré. Excepté pour la succession à la Couronne: en ce cas la *consanguinité* se perpetuë jusqu'au milliéme degré.

CONSCIENCE. s. f. Temoignage, ou jugement secret de l'ame raisonnable, qui donne l'approbation aux actions qu'elle fait qui sont naturellement bonnes, & qui lui fait un reproche, ou qui lui donne un repentir des mauvaises. La *conscience* est ce que nous dicte la lumiere naturelle, la droite raison. La *conscience*, selon le sens le plus commun, est un jugement vrai, ou faux, par lequel nous prononçons qu'une action est bonne, ou mauvaise. LA PL. Nous n'avons point d'autre guide pour regler nôtre conduite, que la *conscience*; & c'est à nôtre égard l'interprete des volontez de Dieu. BASNAGE. La *conscience* est un juge incorruptible, qui ne s'appaise jamais: c'est un miroir qui nous montre nos taches; un bourreau qui nous dechire le cœur. D. G. P. La *conscience* a ses erreurs: elle a de faux scrupules, & de ridicules inquietudes. ID. Une bonne action devient mauvaise, si elle est faite contre le dictamen de la *conscience*. LA PL. On est coupable même en agissant selon les mouvemens d'une *conscience* bien convaincuë, qui sollicite au mal sous l'idée du bien. ID. Celui à qui sa *conscience* presente l'erreur en la place, & sous la forme de la verité, est cependant obligé à obeïr aux ordres, & à suivre les suggestions de sa *conscience* qui le trompe: autrement il faut depouiller la *conscience* de son empire, & de son autorité legitimes, dès qu'on refuse d'acquiescer à ses decisions. BASNAGE. C'est par cette raison qu'on appelle la *conscience* le *for interieur*. Il y a des *consciences* timides, & delicates, qu'il ne faut point allarmer. OE. M. Ces troubles, ces remords de la *conscience*, & ces regrets qui devorent l'ame, sont figurez par le vautour de la fable qui dechiroit incessamment le cœur de Promethée. LE MAI. Il n'y a point de tribunal plus severe que celui d'une bonne *conscience*. OE. M. Il ne faut pas confondre la *conscience*, cet instinct secret que Dieu donne à l'ame pour l'éclairer, & pour lui faire discerner le bien & le mal, avec les fantaisies, & les caprices de nôtre volonté pervertie; ni ériger en principes de *conscience*, les dogmes dont une passion aveugle, & opiniâtre, trouve à-propos de s'entêter. POIRET. Ce n'est plus la joye, & la serenité que le sentiment d'une bonne *conscience* étale sur le visage; les passions tristes, & austeres ont pris le dessus. LA BR. La flatterie endort le pecheur dans une fausse paix, & dans la tranquillité d'une *conscience* trompée. FL. Un Chretien scrupuleux fait souvent la revuë, & l'examen de sa *conscience*. ID. Le discernement d'une bonne *conscience* est plus sûr que les decisions des Casuistes. LA PLA.

Selon divers besoins, il est une science,
D'étendre les liens de nôtre conscience. MOL.

Quelques Theologiens tiennent, que la *conscience* est infaillible, & ils entendent par là, cette lumiere naturelle, & cette loi immuable, selon laquelle Dieu jugera les hommes. Ils nient que l'entendement puisse être la source des erreurs, c'est la volonté; par consequent l'homme se peut garentir de l'erreur, en s'abstenant de juger des choses, jusqu'à ce qu'il en ait une perception claire, & distincte. BROWN.

CONSCIENCE. Les Philosophes entendent par la *conscience*, le sentiment interieur qu'on a d'une chose dont on ne peut former d'idée claire, & distincte. Dans ce sens, ils disent, que nous ne connoissons nôtre ame, & que nous ne sommes assurez de l'existence de nos pensées, que par *conscience*; c'est-à-dire, par le sentiment interieur que nous en avons, & parceque nous sentons ce qui se passe en nous-mêmes. MALEB.

CONSCIENCE, signifie aussi, Scrupule, doute, & incertitude qu'on a de ce qui est bon, ou mauvais. Les Bramins font *conscience* de tuer un animal, & de manger de tout ce qui a vie. Les opinions probables se peuvent suivre en sureté de *conscience*. Benedicti, Diana, Tambourin, Escobar & une infinité d'autres Docteurs ont écrit des cas de *conscience*. Les doutes sur les cas de *conscience* naissent d'ordinaire du desir que nous avons de nous relâcher de la rigueur des preceptes de l'Evangile. PORT-R. N'attendez rien d'un scelerat qui a étouffé les remords de sa *conscience*. OE. M. L'Ecriture appelle la *conscience*, un ver qui ronge le pecheur; elle le dechire par des reproches continuels. Un Directeur de *conscience*, est celui qui leve les doutes, & les scrupules d'une *conscience* timorée, ou trop delicate. On appelle une *conscience cauterisée*, une *conscience* endurcie, & insensible aux reproches, & aux remords. On dit, Je mets cela sur vôtre *conscience*, c'est-à-dire, je vous en rends responsable devant Dieu. Cet homme n'a point de *conscience*; c'est-à-dire, il n'a ni scrupules, ni remords.

CONSCIENCE, se dit aussi du secret du cœur. Cet homme a dechargé sa *conscience*; il a dit tout ce qu'il avoit sur sa *conscience*; c'est-à-dire, tout ce qu'il sçavoit,

 tout

tout ce qu'il avoit sur le cœur. Il parle contre sa *conscience*; c'est-à-dire, contre sa propre connoissance, contre ce qu'il sçait. Jurer contre sa *conscience*, c'est faire un serment contre ses lumieres interieures, en dissimulant, ou en cachant les secrets sentimens du cœur.

CONSCIENCE, se prend quelquefois pour l'estomac, parcequ'on le frappe dans le repentir, dans le remords de la *conscience*. On dit en ce sens, Mettez ce verre de vin sur vôtre *conscience*; c'est-à-dire, dans vôtre estomac. Cette derniere façon de parler est basse, & ne se dit qu'en riant.

EN CONSCIENCE. adv. Sincerement & franchement. Je vous dis cela *en conscience*, en verité. Ce Marchand vend les choses *en conscience*, il ne trompe point. On dit aussi, *En conscience* vous avez tort; pour dire, Certainement cela n'est pas vrai. *En conscience*, mon Pere, êtes vous dans ce sentiment? PASC.

CONSCIENTIEUX, EUSE. adj. Homme de bonne foi, droit & craignant Dieu; qui ne veut rien faire dont sa conscience soit chargée. Vous pouvez vous fier à cet homme-là, il est fort *conscientieux*, fort homme de bien. Les hypocrites abandonnent souvent de petites utilitez, afin de paroître *conscientieux*; mais quand il s'agit de quelque interêt assez considerable pour hasarder leur reputation, ils ne balancent point à le faire. AB. DE ST. R. Les hypocrites couvrent du manteau de la Religion le parti le plus utile, quelque peu *conscientieux* qu'il puisse être. ID.

CONSCIENTIEUSEMENT. adv. Sincerement & en conscience. Il est rare que dans le commerce du monde on agisse toûjours *conscientieusement*. Je ne sçai si l'on n'auroit pas moins de depit de se voir tuer brutalement par des gens emportez, que de se sentir *conscieutieusement* poignarder par des gens devots. PASC.

CONSCRIT. s. m. Terme dont on est obligé de se servir dans l'Histoire Romaine en parlant des Senateurs qu'on appelloit les *Peres Conscrits*, dont les noms étoient écrits dans le regître, ou catalogue des Senateurs. Plutarque dit qu'on appella *conscrits*, ceux qui étoient ajoûtez aux anciens, & que l'on créoit nouvellement; on les prenoit de l'Ordre des Chevaliers Romains.

CONSECRATEUR. s. m. Celui qui consacre. Le *Consecrateur* d'un Evêque doit être accompagné de deux autres Evêques pour le moins. FLEURY. Le *Consecrateur* doit jûner la veille de la consecration. ID.

CONSECRATION. s. f. Action par laquelle un Prêtre qui celebre la Messe consacre le pain. L'élevation de l'hostie se fait incontinent après la *consecration*, afin que le peuple l'adore. Si la substance qui demeure après la *consecration*, a les mêmes dimensions & la même superficie que le pain, & si elle fait les mêmes impressions sur nos sens, comme le suppose Descartes, il s'ensuit necessairement que le pain demeure après la *consecration*. LE P. DAN.

CONSECRATION. Imposition des mains; ceremonie pour consacrer un Evêque. Toutes les ceremonies de la *consecration* representent quels sont les devoirs & les fonctions d'un Evêque. OE. M. La *consecration* de l'Evêque est sa vraye reception. L'OYSEAU.

CONSECRATION, se dit aussi des ceremonies & benedictions qui se font sur quelque chose, afin que de prophane qu'elle étoit, elle devienne sainte; comme la *consecration*, ou la dedicace d'une Eglise. Elle se fait par un grand nombre de benedictions, & d'aspersions dedans, & dehors. L'Evêque consacrant la parfume d'encens, & fait aux murailles plusieurs onctions avec le saint Chrême. C'est une ceremonie Episcopale.

CONSECUTIF, IVE. adj. Qui suit immediatement un autre. Il ne se dit pas des personnes; mais seulement des choses, & principalement du temps. On a fait cette rejouïssance par trois jours *consecutifs*, c'est-à-dire, de suite. On publie les monitoires par trois Dimanches *consecutifs*; les ajournemens à trois briefs jours, par trois jours de marche *consecutifs*.

Il signifie aussi, En même temps, ou à peu de distance l'un de l'autre. Il a souffert trois disgraces *consecutives*; trois malheurs *consecutifs* l'ont accablé.

CONSECUTIVEMENT. adv. Tout de suite; immediatement après. Cette faute n'est pas pardonnable, il l'a faite deux ou trois fois *consecutivement*. Il entroit d'autres personnes sur le Theatre, ensuite d'autres prenoient leur place, & ainsi *consecutivement* jusqu'à la fin de la ceremonie. LE CHEV. DE TERLON. Ce mot est un peu suranné, & on doute fort qu'il se trouve dans des Auteurs polis.

CONSEIL. s. m. Assemblée de notables personnes, ou Officiers pour deliberer sur les affaires publiques, ou pour juger les differens des particuliers. Il y a plusieurs *Conseils* chez le Roi.

Le *Conseil d'enhaut*, ou le *Conseil secret*, ou du *Cabinet*, est un *Conseil* où sont traittées les affaires d'Etat, de la paix, de la guerre, & dont le Roi veut prendre connoissance en personne, dont les arrêts sont signez en commandement par un des Secretaires d'Etat.

Le *Conseil d'Etat*, est celui où preside Mr. le Chancelier, qui est composé de douze Conseillers d'Etat ordinaires, qui servent par semestres, de trois Conseillers d'Eglise, de trois d'épée, du Controlleur General des Finances, & de deux Intendans des Finances. Voyez le reglement de 1673. C'est où se traittent les affaires qui sont devoluës au *Conseil* du Roi.

Le *Conseil ordinaire des Finances*, est un *Conseil* composé des mêmes personnes, où se traittent seulement les affaires qui regardent les Finances du Roi. Les arrêts sont signez par un Secretaire du *Conseil*. Outre cela il y a un *Conseil Royal des Finances*, établi au mois de Septembre 1681. composé du Chancelier, du Controlleur General, & de trois Conseillers d'Etat nommez par le Roi, qui connoissent des affaires les plus importantes des Finances reservées par le reglement.

Le *Conseil privé*, ou *des parties*, est un autre *Conseil* composé des mêmes Conseillers d'Etat, où se jugent les affaires des particuliers qui y sont évoquées, comme les reglemens de Juges entre des Cours Souveraines, les évocations pour parentez & alliances, les demandes en cassation d'arrêts, &c. Les Maîtres des Requêtes y rapportent les affaires, après qu'elles ont été instruites par les Avocats au *Conseil*. On dit en ce sens, qu'une partie est à la suite du *Conseil*; pour dire, qu'elle y sollicite, qu'elle y a quelque affaire.

CONSEIL DES DEPECHES, est un *Conseil* particulier qui se tient dans la chambre du Roi, où assistent les Ministres & les Secretaires d'Etat pour l'expedition des affaires étrangeres, instructions d'Ambassadeurs, & les ordres à envoyer dans les Provinces. Il y a quelquefois un *Conseil de conscience*, pour les affaires Ecclesiastiques.

Le *Conseil des directions*, est un *Conseil* ou l'on dirige les affaires des Finances, après le rapport qui en a été fait en presence de Mr. le Chancelier, & de ceux qui composent le *Conseil* Royal. Le *Conseil* de grande direction se tient une fois toutes les semaines chez le Chef du *Conseil* Royal.

CONSEIL DE GUERRE ET DE MARINE, sont des *Conseils* secrets que le Roi tient avec ses Ministres, pour deliberer des affaires de la guerre tant par terre que par mer, où le Roi appelle quelquefois les Princes & les principaux Officiers qui l'ont servi dans ses armées.

Il y a aussi en fait de Marine un *Conseil de construction*, qui se fait pour deliberer sur le bâtiment & le radoub des vaisseaux. Il se tient par l'Amiral, Vice-Amiral, Chef d'Esca-

d'Escadre, Lieutenans, Intendans & Commissaires Generaux, & les Capitaines des ports.

On appelle aussi *Conseil de guerre*, l'assemblée des Chefs d'une armée, ou d'une flotte, pour deliberer sur les affaires qui se presentent selon les occasions, comme entreprises de sieges, retraittes, batailles, &c. & encore l'assemblée des Officiers d'un Regiment ou d'un vaisseau pour y juger les affaires des soldats qui ont fait quelques crimes, & dont le procés a été instruit par les Prevôts.

Le *Grand Conseil*, est une Jurisdiction Souveraine qui a été établie par Charles VIII. l'an 1492. en Jurisdiction particuliere. Après que le Parlement, qui étoit l'ancien *Conseil* des Rois, eut été fixé à Paris, les Rois s'établirent un nouveau *Conseil*, composé des plus grands Seigneurs du Royaume, ou de Conseillers tirez du Parlement. Ce nouveau *Conseil* fut appellé d'abord, *Conseil Secret*, ou *Conseil Etroit*, & plus ordinairement le *Grans Conseil*. Dans son établissement ce n'étoit point une Jurisdiction contentieuse. Il ne connoissoit que des affaires qui concernoient les Finances, & la guerre. Mais dans la suite ce *Grand Conseil* pour se donner plus d'autorité, évoquoit une partie des affaires, & en enlevoit la connoissance au Parlement: ensorte que sous Charles VIII. les Etats assemblez requirent le Roi d'établir un *Conseil* toûjours seant, où presideroit le Chancelier, pour terminer les affaires de Justice qui s'y presentoient. Ainsi le *Grand Conseil* fut érigé en Cour Souveraine. Le Chancelier y presida jusqu'au temps de François I. qui créa une charge de President. La competence du *Grand Conseil* n'étoit pas trop certaine. La resistance que fit le Parlement pour verifier le Concordat fait entre François I. & Leon X. augmenta fort la Jurisdiction du *Grand Conseil*: car François I. pour se venger des refus du Parlement, par une Declaration de 1517. attribua au *Grand Conseil*, à l'exclusion du Parlement, la connoissance de tous les procés concernans les Archevêchez, Evêchez, Abbayes &c. ce qui s'execute encore aujourd'huy. Son pouvoir s'étend par toute la France, & il connoît des contrarietez d'arrêts, des reglemens entre Juges Royaux; des Benefices Consistoriaux, & generalement de tous les Benefices qui sont à la nomination du Roi; excepté de ceux que le Roi confere en Regale: des Indults des Cardinaux, & du Parlement; des retraits des biens Ecclesiastiques, & des affaires de plusieurs grands Ordres du Royaume, comme celui de Cluny, par des attributions particulieres. Il est composé de huit Presidens, tous Maîtres des Requêtes, & de 54. Conseillers servant par semestre; c'est-à-dire, 4. Presidens & 27. Conseillers pour chaque semestre. Mr. le Chancelier y va presider quand il lui plaît. Il y a un Procureur General, & deux Avocats Generaux.

On appelle *Secretaires du Conseil*, ceux qui servent au *Conseil* des Finances. *Greffiers du Conseil*, ceux qui servent au *Conseil* des parties. *Avocats*, *Procureurs*, & *Huissiers du Conseil* & *du Grand Conseil*, les Officiers qui servent en ces Compagnies.

Il y a aussi des *Conseils Souverains* établis en plusieurs villes pour rendre la justice, comme à Perpignan, Pignerol, Tournay, Alsace, &c.

Conseil de ville, est l'assemblée de plusieurs Conseillers qui assistent le Prevôt des Marchands & Echevins à regler les affaires generales & importantes de la ville. Ils sont au nombre de 20. & ils ne se mêlent point de la Police particuliere.

On appelle dans les Sieges de Justice la *Chambre du Conseil*, celle où on rapporte les procés par écrit. Et on appelle un *appointement au Conseil*, un appointement qui se donne sur une appellation verbale dans une audience après une plaidoirie.

On dit aussi, le premier, le second *Conseil*, de la premiere, ou seconde partie des Juges, dont le President prend les avis, & souvent à diverses reprises.

On appelle le *Conseil des Princes*, *des Grands Seigneurs*, & des *Communautez*, l'assemblée de leurs Intendans, Avocats & Procureurs, pour regler les affaires de leur maison, & l'administration de leurs revenus.

Conseil, se dit aussi d'une simple consultation d'Avocats, de Medecins. Il faut aller au *conseil*, appeller du *conseil*. J'en veux communiquer à mon *conseil*. Les consultations d'Avocats commencent toutes ainsi, Le *conseil* soussigné qui a vû, &c.

Conseil, signifie encore, Deliberation; toute sorte d'avis qu'on prend, ou qu'on reçoit sur quelque affaire que ce soit. Le cœur est un aveugle qui agit sans *conseil*, & sans connoissance. St. Ev. Il n'y a rien dont on soit plus liberal que de *conseils*. Vous n'avez pas pris mon *conseil*, quand vous avez entrepris une telle affaire. Il y a des gens qui sont ennemis de tous les *conseils* qu'ils ne donnent pas. St. Ev. Il ne faut pas même rejetter tous les mauvais *conseils*, de peur de rebuter ceux qui en pourroient donner de bons. Id. Cromwel ne laissoit rien à faire à la fortune de ce qu'il lui pouvoit ôter par *conseil*, & par prevoyance. Fl. Le Prince doit prendre garde à ne se rendre pas trop farouche sur les *conseils* qu'on lui donne. Oe. M. On ne doit risquer des *conseils*, & des avertissemens, qu'avec beaucoup de circonspection. Id. La pauvreté ne donne que de mauvais *conseils*. Fl. Il est honteux de laisser broncher lourdement ses amis, parceque l'on n'a pas le courage de leur en épargner la honte par de sages *conseils*. Bell. Dieu en prenant *conseil* lorsqu'il créa l'homme, a marqué que c'est la seule creature qui agisse par *conseil*. M. de M. Ne donnez pas vos *conseils* comme une loi que vous imposez. Oe. M. Il faut autant de discretion pour donner *conseil*, que de docilité pour le recevoir. St. Ev. Une grande foiblesse à recevoir *conseil*, n'est pas moins à blâmer qu'une grande rudesse à le donner. Id. Le temperament l'emporte d'ordinaire sur les plus sages *conseils*. Vill.

> *Du moins, Abbé, du moins avant de commencer,*
> *Lis encore les* conseils *que je te vais tracer.*
>
> L'Art de Prech.

On dit, qu'une femme prend *conseil* de son miroir pour se bien mettre.

Conseil, signifie quelquefois, Resolution. Le *conseil* en est pris, c'est-à-dire, L'affaire est concluë, arrêtée. Un bon Capitaine doit prendre *conseil* sur le champ: ce que les Latins disent, *in arenâ*.

Conseil, en Theologie, signifie les secrets de la Providence divine. Les *conseils* de Dieu sont impenetrables. Nôtre destinée est resoluë de toute éternité dans le *conseil* de Dieu. Nous nous tourmentons en vain; nous n'en changerons point les arrêts. Oe. M. Il ne faut point censurer la conduite de la Providence, ni penetrer ses *conseils*. Cl. Les *conseils* Evangeliques sont les avis utiles à nôtre salut que propose l'Evangile; mais qui ne sont pas d'obligation.

Conseil, se dit aussi en ces phrases. La nuit porte *conseil*; pour dire, qu'il faut rêver sur une affaire avant que de l'entreprendre. On dit aussi, qu'un homme ne prend *conseil* que de sa tête; pour dire, qu'il ne demande avis à personne. On disoit en ce sens de la mule du Roi Louïs XI. qu'elle étoit bien forte, qu'elle portoit le Roi & tout son *Conseil*. On dit aussi, A nouvelles affaires nouveaux *conseils*, pour repondre à ceux qui prevoyent trop d'inconveniens. On dit aussi, qu'un homme a bientôt assemblé son *conseil*; pour dire, qu'il est prompt à prendre ses resolutions. On dit encore, qu'on ne peche point, quand on peche par *conseil*; pour dire, après avoir pris l'avis de gens honnêtes & habiles.

CONSEILLER, ERE. f. m. & f. Titre qu'on donne à presque tous les Officiers du Royaume. Il n'y a pas jusqu'aux Notaires qui prennent maintenant la qualité de *Conseillers* Notaires & Gardenotes du Roi. On a expedié plusieurs Brevets de *Conseiller*, Aumônier & Predicateur ordinaire du Roi, à des gens qui n'ont jamais fait cette fonction. On appelle aussi *Conseillere*, la femme d'un *Conseiller*.

CONSEILLER, se dit plus regulierement des Officiers Royaux de Judicature. En particulier les *Conseillers* du Roi en tous ses Conseils, ce sont les Ministres, Secretaires d'Etat, Controlleur General des Finances, & les *Conseillers* d'Etat ordinaires, & semestres. Un *Conseiller* d'Etat ne doit être ni de ces gens hardis qui hasardent trop, ni de ces timides qui s'allarment de tout. OE. M. Le Prince doit autoriser lui-même par des manieres humaines, la sage liberté de ses *Conseillers*. ID.

CONSEILLER, se dit aussi dans des Jurisdictions souveraines. *Conseiller* en la Cour, signifie absolument un *Conseiller* au Parlement de Paris. Au temps du premier établissement du Parlement, on appelloit les *Conseillers*, *Maîtres du Parlement*. Dans une Ordonnance de l'an 1321. il y a une defense aux *Maîtres* de desamparer de la ville, sans la permission du Souverain: c'est-à-dire du premier President. PASQ. Les *Conseillers* de la Chambre des Comptes ont encore conservé le même nom de Maîtres. Un *Conseiller* des Enquêtes en la Grand'-Chambre, en la Cour des Aides, au Grand Conseil, en la Cour des Monnoyes.

On le dit encore des Presidiaux & Sieges Royaux. *Conseiller* au Châtelet, au Bailliage du Palais, aux Eaux & Forêts, au Tresor, à l'Election. *Conseiller* de ville.

On divise encore les *Conseillers* en *Conseillers* d'Eglise, qui sont Ecclesiastiques, & en *Conseillers* laïques, qui sont les seculiers.

On appelle *Conseiller honoraire*, un *Conseiller* qui a servi 20. ans, qui est veteran, & qui s'est defait de sa charge, qui a droit d'entrer & d'opiner aux causes d'audience. Il y a aussi des Gentilshommes qui sont *Conseillers honoraires*, qui ont droit d'entrer au Parlement.

CONSEILLER-NÉ, est une qualité attribuée à certaines dignitez, qui leur donne entrée dans le Parlement. L'Archevêque de Paris est *Conseiller-né* du Parlement.

CONSEILLER. C'est aussi un titre qu'on donne à dix Seigneurs Venitiens, qui conjointement avec le Doge representent le Corps de la Republique de Venise. On les appelle *Conseillers de la Seigneurie*.

CONSEILLER, se dit aussi de toute personne qui donne conseil; & même figurément, des passions. Vous êtes un bon, un mauvais *conseiller*. La colere, la necessité sont de mauvaises *conseilleres*.

> *Chez moi les avis ont de tristes salaires:*
> *Un valet* conseiller *y fait mal ses affaires.* MOL.

On dit à ceux qui se mêlent de donner conseil sans qu'on le leur demande, que les *conseillers* n'ont point de gages.

On dit, en termes burlesques & precieux, *le conseiller des graces*; pour dire un miroir. MOL. On l'appelle aussi le *conseiller müet dont les Dames se servent*. LA FONT.

CONSEILLER. v. act. Donner un conseil, un avis à quelcun. Nous ne nous contentons pas d'ordinaire de *conseiller* nos amis: nous pretendons les regler. AB. DE ST. R. Il y a encore plus de gens qui *conseillent*, que de gens disposez à suivre les conseils qu'on leur donne. Il a été mal *conseillé* de se defaire de sa charge. On lui *conseilla* de se defaire de cet homme. ABLAN. Il est dangereux de *conseiller* les Grands. VAUG. Si ta Religion étoit bonne, elle ne t'auroit pas *conseillé* une mechante action, dit le Marechal de Matignon à un Protestant convaincu d'avoir voulu l'assassiner. CAIL. Alcibiade crut que conduit, & *conseillé* par l'amour, il pouvoit tout entreprendre. VILL. Une personne aussi belle que vous, commande en *conseillant*. VOI. Aimez qu'on vous *conseille*, & non pas qu'on vous louë. BOI.

CONSEILLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

CONSENS. f. m. Terme de Banquier, & de Chancelerie Romaine. Le jour du *consens* est le jour que la resignation d'un Benefice est admise en Cour de Rome, & que le correspondant du Banquier a rempli, & signé la procuration qui lui a été envoyée avec le serment accoutumé, dont il est fait mention sur le dos du titre qu'on expedie en consequence.

CONSENTANT, ANTE. adj. Qui agrée une chose, qui ne s'y oppose point. Les contrats ne se font point, les mariages ne se celebrent point, que les parties n'en soient *consentantes*. J'ay joui dix ans de cette terre, un tel le voyant & *consentant*, j'ay ma prescription acquise contre lui par la Coutume.

CONSENTEMENT. f. m. Acquiescement, approbation d'une chose par laquelle on agrée qu'elle se fasse. La foi est un *consentement* inévident. JURIEU. L'ame ne peut refuser son *consentement* à tout ce qui paroît revêtu du caractere de l'évidence. BAY. Qui pourroit souffrir la barbare indifference des Mystiques, qui sous pretexte d'une obeïssance soumise aux volontez de Dieu, prêtent un *consentement* paisible à la damnation des reprouvez? M. DE M. La belle chose! que d'être heureux du *consentement* de tout le monde. BAL. On doit peu estimer le *consentement* temeraire d'une multitude, qui suit plutôt ses interêts, que sa lumiere dans le choix de ses opinions. PORT-R. Le *consentement* qui naît de l'évidence de la chose est plus inebranlable que celui qu'exige la foi, qui n'emporte avec elle qu'une connoissance confuse de l'objet qu'elle propose. OE. M. Selon les Contemplatifs, quand l'ame s'est une fois livrée à Dieu, elle n'a pas besoin d'en reïterer les assurances: il suffit d'y prêter un *consentement* passif dans le reste de la vie. M. DE M. Il y a des *consentemens* exprés, d'autres tacites. L'élection de ce Magistrat s'est faite par un *consentement* de toute l'assemblée. Le *consentement* universel de l'Eglise est une preuve de la verité de nôtre Foi. Un testament, ou un contrat de mariage, fait par un *consentement* extorqué est nul. Un arrêt par appointé, est celui qui est donné du *consentement* des parties, par lequel on est condamné de son *consentement*. On peut pecher par le seul *consentement*, par la seule pensée.

> *Luxurieux point ne feras,*
> *De fait, ni de* consentement.

CONSENTIR. v. act. Donner son consentement à une chose, y acquiescer; agréer qu'une chose se fasse, ne s'y pas opposer. L'heritier a *consenti* l'execution de ce testament. Ce Prince a *consenti* la demolition d'une telle place. Voilà une proposition erronée, je n'y *consentirai* jamais. Prenez garde de ne *consentir* jamais au peché. PORT-R. On lui proposa de la mettre en liberté, pourvû qu'elle *consentît* à passer seulement au travers du temple. MAUCROIX.

> *Mon cœur très-amoureux* consent,
> *De se ranger sous vôtre empire.* SAR.

C'est une maxime de Droit, Qui se taît semble *consentir*: c'est là-dessus qu'est fondée la prescription, la tacite reconduction. Dans les contrats de mariage on met toûjours cette clause, Si Dieu & nôtre Mere Sainte Eglise y *consentent*.

CONSENTI, IE. part. pass. & adj.

CONSEQUEMMENT. adv. Par une suite necessaire ou ordinaire, par consequent. Vous admettez ces deux propositions, & *consequemment* vous devez admettre celle-cy. On le dit quelquefois absolument, lorsqu'on laisse tirer la conclusion à l'auditeur. Je vous ay prouvé tels & tels faits, & *consequemment*.

CONSEQUENCE. f.f. En Philosophie on le dit de la conclusion d'un raisonnement & de toute sorte d'argument. Quand on a accordé les deux premisses d'un syllogisme, il faut aussi accorder la *consequence.* Cette *consequence* n'est pas vraye. Je nie la *consequence.* Je distingue la *consequence.* Je tire de là cette *consequence.* La plupart des gens sont plus portez à aquiescer à des preuves de sentiment, qu'à suivre le fil d'une infinité de *consequences* enchaînées avec methode. BAY. Un dogme si abstrait ne peut être compris que par un esprit accoutumé à suivre un raisonnement de *consequence* en *consequence.* OE M.

CONSEQUENCE, se dit aussi d'une suite, d'une enchaînure de choses qui arrivent, soit par une cause naturelle, soit accidentelle. Comme la matiere n'agit qu'en *consequence* des loix que Dieu a établies, il en connoît tous les effets. LE CL. Cette affaire a de grandes *consequences*, de grandes suites. On lui a fait grace pour cette fois sans tirer à *consequence.* Cela ne fera d'aucune *consequence* dans la suite. Ce sont là des discours en l'air, qui sont sans *consequence.*

CONSEQUENCE, signifie aussi, Grande importance ou consideration. C'est un homme de *consequence*, d'un grand merite. Il a acheté une terre de *consequence*, c'est-à-dire, de grand prix. Voilà une charge de *consequence*, qui donne une grande autorité; une affaire de *consequence*, qui demande une meure deliberation. Leur jeu n'est pas de *consequence*, c'est un jeu à ne se pas ruiner.

CONSEQUENT. f. m. Terme de Philosophie. La derniere proposition d'un argument. Un Enthymême n'a que deux propositions, l'antecedent & le *consequent.* L'antecedent est absurde, donc le *consequent* l'est aussi.

PAR CONSEQUENT. adv. Donc, consequemment, par une suite necessaire ou raisonnable. Le soleil éclaire, *par consequent* il est jour. Vous m'avez promis telle chose, & *par consequent*; on sousentend, vous êtes obligé de la faire. Si l'on agit bien dans les affaires publiques, on offensera les hommes; si l'on y agit mal, on offensera Dieu, & *par consequent* on ne s'en doit point mêler. PORT-R. LOG.

CONSEQUENTE. f. f. En termes de Musique se dit de la seconde partie de la fugue, qui est composée d'une guide & d'une *consequente.*

CONSERVATEUR. f. m. Celui qui conserve, qui entretient. C'est Dieu seul qui est nôtre *conservateur*, qui nous assiste de ses graces. Le Roi est le *conservateur* de la societé.

JUGE CONSERVATEUR, est celui qui est établi pour conserver les privileges accordez à certains corps, ou qui a une commission pour juger de leurs differens. Les appellations des ordonnances des *Conservateurs* ressortissent au Parlement. Il y a à Lyon un *Juge Conservateur* des privileges des Foires de la ville. Le Prevôt de Paris est *Juge Conservateur* des privileges de l'Université. Cette qualité fut annexée à sa charge par Philippe de Valois en 1340. Il y a d'ordinaire deux *Conservateurs* dans chaque Université; le *Conservateur* des privileges Royaux; c'est-à-dire, ceux qui ont été accordez par les Rois; & le *Conservateur* des privileges Apostoliques; c'est-à-dire, ceux qui ont été accordez par les Papes aux Universitez. Le *Conservateur* des privileges Royaux connoît des causes personnelles, & mixtes des Regens, des Ecoliers, & des Suppôts de l'Université, & même du possessoire des Benefices. Le *Conservateur* Apostolique connoît des matieres spirituelles entre personnes Ecclesiastiques. Si le Pape delegue des Juges *Conservateurs* pour quelques causes particulieres, ils doivent être Ecclesiastiques, & commis pour choses qui concernent les Ecclesiastiques.

CONSERVATION. f. f. Soin de conserver. On doit preferer la *conservation* de l'honneur à celle des biens. Il est intervenu en ce procés pour la *conservation* de ses droits. Dès que l'un des membres est en peril, tous les autres concourent à sa *conservation*, sans avoir besoin des ordres de la raison, & de la volonté. LE P. DA. Si l'on ne peut pas remonter jusqu'à la fondation des Etats, pour en representer la constitution originaire, l'on ne peut contester que la *conservation* mutuelle n'en ait été le motif universel. BEN. Les devots ambitieux entretiennent leur sensualité sous pretexte, que la gloire de Dieu est attachée à leur *conservation.* DE VILL. Le corps sollicite sans cesse l'ame à la recherche des choses necessaires à sa *conservation.* MALEB. L'attachement des hommes pour la vie les a rendus vigilans pour leur *conversation*, & les a appliquez à discerner les choses qui peuvent hâter, ou reculer la mort. LE CL. On doit supposer que c'est une convention tacite, que les hommes ne se sont assemblez en societé que pour leur *conversation* commune. OE. M.

CONSERVATION, est aussi un Siege de Justice établi pour conserver certains privileges accordez à quelques Communautez. La *Conservation* de Lyon. Ce Procureur est allé plaider à la *Conservation.*

CONSERVATRICE. f. f. Celle qui conserve, qui garde, qui prend soin des choses qui lui sont confiées. Cette Dame est la *conservatrice* du bien de cette Abbaye. Nous avons bien de l'obligation à cette Princesse, c'est nôtre *conservatrice.* La Providence est la *conservatrice* de toutes les choses qui sont au monde.

CONSERVE. f. f. Confiture seche qui se fait avec du sucre de plusieurs pâtes, ou fruits, ou fleurs, &c. pour les rendre plus agreables au goût. *Conserve* de roses, d'orange, de citron, de pistaches, de grenade. Les Medecins sous le nom de *conserves* comprennent toutes sortes de confitutes de fleurs, de fruits, semences, racines, écorces & feuilles, soit liquides, soit seches, faites avec du sucre ou du miel, pour conserver longuement la vertu des simples.

CONSERVES, en termes d'Optique, se dit de certaine espece de lunettes qui ne grossissent pas les objets, mais qui servent aux gens sur l'âge pour conserver leur vuë, en dissipant la trop grande lumiere qui les pourroit offenser.

CONSERVE, en termes de Marine, se dit des vaisseaux qui vont en mer de compagnie pour se deffendre, s'escorter & se secourir les uns les autres. Il est parti dix vaisseaux qui vont de *conserve.* On dit aussi dans le même sens, Aller de flotte, ou bailler cap à un autre vaisseau, ou à la flotte. Les navires chargez de marchandises de prix sont obligez de marcher en flotte, de faire *conserve*, de faire cap, & de s'attendre les uns les autres, & ne doivent point partir qu'ils ne soient du moins quatre. Ils doivent élire entre eux un Vice-Amiral, & faire serment de s'entre-secourir, suivant les Ordonnances de la Marine.

CONSERVE, en termes de Fortification, est la même chose que ce qu'on appelle *contregarde.*

CONSERVE, est aussi un reservoir d'eaux, pour les distribuer par des aqueducs.

CONSERVER. v. act. Menager; avoir soin d'une chose pour empêcher qu'elle ne se perde, ou ne se gâte. Nous avons tous un desir naturel de nous *conserver.* ST. EV. On a bien de la peine à *conserver* son bien à cause de la chicane. Il faut *conserver*, menager ce fonds d'argent, pour s'en servir dans la necessité. On le dit avec le pronom personnel; pour dire, que les choses durent, ou ne durent pas beaucoup; qu'elles perissent ou se corrompent bien vîte. Les vins fumeux se *conservent* long temps. Les fruits d'été ne se *conservent* pas. Les choses perissent, ne se *conservent* gueres.

On dit aussi d'une femme qui est encore belle, quoyqu'un peu âgée, qu'elle se *conserve* bien, qu'elle a bien *conservé* son teint; & au contraire d'un homme qui est malade pour faire souvent des excés, qu'il ne se *conserve* point. La santé est un bien si precieux, qu'on ne sçauroit trop se *conserver*, ni trop se menager.

On dit, *Conserver* ses terres, quand par son credit on empêche les soldats d'y venir loger, & que les Fermiers, ou Tenanciers, ne soient trop chargez de tailles, & d'impositions.

CONSERVER, se dit aussi en choses morales & spirituelles. Cet homme a *conservé* son bon sens, sa memoire jusqu'à sa derniere vieillesse. Il a *conservé* son credit, sa reputation, son autorité, ses droits, &c. il a *conservé* son amour, sa colere, sa vengeance, son orgueil, &c.

Je ne m'étonne point qu'en ma tendre jeunesse,
Mon cœur des passions ait suivi la fureur;
Mais ce qui me surprend, c'est de voir mon erreur
Se conserver *dans ma vieillesse.* L'AB. TETU.

On dit aussi, qu'un homme s'est *conservé* entre deux partis; pour dire, qu'il est demeuré neutre, également ami de l'un & de l'autre.

On dit aussi à la guerre, qu'un Officier, qu'un corps a été *conservé*; pour dire, qu'il n'a pas été cassé dans une reforme generale des trouppes.

CONSIDENCE. s. f. Terme dogmatique, qui se dit de l'affaissement, & de l'abaissement des choses appuyées les unes sur les autres. PERR. ESS. DE PHYS. Ainsi lorsque les parties de l'eau qui sont élevées dans les vagues s'abaissent pour revenir à leur niveau, on dit que cela se fait par *considence*.

CONSIDERABLE. adj. m. & f. Important; qui doit être estimé, remarqué pour son prix, pour sa qualité, pour son merite; qui se fait distinguer des autres. Ce Mestre de Camp est un des plus *considerables* Officiers de l'armée; il s'est rendu *considerable* par sa bravoure, par ses longs services. Cette raison est la plus *considerable*. Il y a des gens qui ne cherchent à s'élever, que pour se rendre *considerables* par le mal qu'ils pourront faire. AB. DE ST. R. Cette somme n'est pas assez *considerable* pour entreprendre un procés. Les mauvais succés de l'Amiral de Chatillon ne le rendoient pas moins redoutable à ses ennemis, ni moins *considerable* à ceux de sa faction. CAIL. Si les hommes defendent l'innocence opprimée, ce n'est que pour se rendre *considerables* par la profession apparente de quelque vertu que tout le monde revere. MALEB. Cet homme est chargé de tant d'or, qu'il est la partie la moins *considerable* de lui-même. ID.

CONSIDERABLEMENT. adv. D'une maniere considerable. Il a été lezé *considerablement* en ce traitté. Il augmenta *considerablement* le prix des monnoyes. MAUCROIX.

CONSIDERANT, ANTE. adject. Qui est circonspect, qui prend garde à toutes les circonstances, à toutes les bienseances d'une action. Cet homme est fort *considerant*, il reconnoît bien les services qu'on lui rend.

CONSIDERATION. s. f. Attention à bien examiner la nature, le merite d'une chose. Il n'y a rien dans la nature qui ne merite une grande *consideration*. La *consideration* de son merite m'a gagné le cœur. SCAR. Il ne faut pas juger d'un homme par une seule action; mais par la *consideration* de toute sa vie. ST. EV. Dès que l'on se renferme dans la *consideration* de soi-même, & que l'on ne dissipe point ses reflexions sur les autres, il est plus aisé de se prescrire une conduite raisonnable. ABA.

CONSIDERATION, signifie aussi, Vuë, raison, interêt. Les conversions qui se font par des vuës, & par des *considerations* mondaines, ne sont ni sinceres ni solides. Le Roi met dans tous ses Edits, A ces causes & autres *considerations* à ce nous mouvant, &c.

CONSIDERATION, signifie encore, Reflexion. Les ingrats ne mettent point en *consideration* tous les services qu'on leur a rendus. Les speculatifs distinguent leurs meditations en plusieurs points, ou *considerations*.

CONSIDERATION, se dit aussi de l'estime, des égards, des sentimens de respect, que l'on a pour une personne; de la reputation qu'on s'est acquise dans le monde. C'est n'avoir aucune *consideration* pour les gens. VOIT. Puis qu'elle n'a pas eu de *consideration* pour nous, nous ne sommes pas obligez d'en avoir pour elle. BUSSI. R. La sainteté, la doctrine de ce Prelat, l'ont mis en grande *consideration*, en grande estime. Le mepris de la fortune n'étoit dans les Philosophes qu'un chemin detourné pour aller à la *consideration*, qu'ils ne pouvoient avoir par les richesses. LA ROCH. Je veux quitter mon inutilité, & mettre tout en usage pour me donner de la *consideration*. ST. EV. On ne dit qu'à un inferieur, J'ay beaucoup de *consideration* pour vous: cela marque de la superiorité, & de la vanité.

CONSIDERATION, se dit encore, pour consequence, importance, poids. Elles se rendirent avec trente autres villes de moindre *consideration*. ABLAN. C'est une autorité qui n'est pas de petite *consideration*. PASC. Tous ces argumens ne sont d'aucune *consideration* à mon égard.

CONSIDEREMENT. adv. D'une maniere prudente & circonspecte. Il a agi en cette affaire fort *considerément*.

CONSIDERER. v. act. Observer, regarder avec attention; examiner quelque chose de prés. On ne peut trop *considerer* les merveilles de la nature. Vous ne *considerez* pas assez le travail de ce tableau, & le nombre des figures. Un bon Juge ne doit *considerer* ni la faveur, ni la qualité des personnes: mais seulement le bon droit. Il est peu de spectacle plus agreable aux yeux du Sage, que de *considerer* la conduite des hypocrites, dans les occasions où leur interêt ne s'accorde pas avec la conscience. AB. DE ST. R. Pour nous corriger plus sûrement de nos fautes, il faut nous les faire *considerer* dans les autres. ID.

CONSIDERER, signifie aussi, Faire reflexion. L'homme ne *considere* pas assez, ne fait pas assez de reflexion sur son neant, & sur la grandeur divine. Il doit *considerer* en soi-même sa foiblesse pour rabattre sa vanité. Nos passions nous entraînent avec tant de rapidité, qu'elles ne nous permettent pas de *considerer* nos sentimens à loisir. AB. DE ST. R.

CONSIDERER, signifie encore, Estimer une chose pour sa valeur, pour son merite. Cet Officier se fait fort *considerer* à l'armée par son courage, par sa depense. Ce n'est pas assez que d'avoir du merite, il faut encore avoir un patron à la Cour pour se faire *considerer*. On ne *considere* gueres la vertu dans ce siecle de fer. SCAR. Les hommes ne *considerent* la vertu que selon les sujets où elle se trouve, & point du tout en elle-même. AB. DE ST. R.

CONSIDERÉ, ÉE. part. & adj. Au Palais on se sert de ces formules, la conclusion des requêtes commence toûjours, Par ce *consideré* Nosseigneurs. Les arrêts un peu avant le dispositif disent toûjours, Le tout vu & *consideré*.

CONSIGNATAIRE. s. m. Depositaire d'une somme consignée. Quand la difficulté des parties est levée, on s'adresse au *consignataire*, pour delivrer les deniers à celui à qui ils appartiennent.

CONSIGNATION. s. f. Action par laquelle on depose en main sûre une somme de deniers, des billets ou papiers, en attendant la decision de quelque difficulté,

té, ou que la condition soit échuë, qui empêche de les delivrer. Les Receveurs des *consignations* du Parlement, du Châtelet, &c. sont des depositaires publics établis par autorité du Roi & de la Justice. On met deux ou trois *consignations* entre les mains du Beuvetier, pour faire juger un procés de grands Commissaires. Chaque *consignation* est de quatorze écus & demi pour chaque heure de vacation. On appelle *demie-consignation*, celle qui se fait pour juger au Conseil une affaire par forclusion. On fait aussi des *consignations* entre les mains d'un ami pour une gageure, pour une partie, &c. Le Greffe des *consignations* est un gouffre, ou une mer qui reçoit les eaux de tous les fleuves, & qui ne les rend pas. LA BR.

CONSIGNATION. Terme de Coutume. C'est le remplacement de la dot de la femme fait, & stipulé par le contrat de mariage sur tous les biens du mari. Par l'art. 365. de la Coutume de Normandie, la dot de la femme, lorsqu'il n'y a point de *consignation*, se reprend sur les meubles, & au defaut des meubles sur les conquêts.

CONSIGNER. v. act. Assûrer le payement de quelque somme sur laquelle il y a quelque contestation, en la mettant en main tierce jusqu'à la decision de la difficulté qui empêche qu'on ne la delivre sur le champ. On consigne l'argent contesté entre les mains des Notaires, Greffiers, Geolliers, ou du Receveur General commis à cet effet. Quand on a fait des offres raisonnables qu'on a refusées, on demande permission de *consigner* son argent.

CONSIGNER, se dit aussi des papiers, des cedules qu'on depose entre les mains d'un ami, pour les garder jusqu'à un certain temps convenu; ou d'un Greffier, quand il est ainsi ordonné par le Juge.

CONSIGNER, se dit aussi en parlant des sommes qui ne sont pas encore duës. On *consigne* les vacations des Commissaires qui doivent juger un procés, les salaires des arbitres. On a *consigné* l'argent, les frais d'une partie de divertissement, pour la rendre sûre, afin qu'on ne manque pas de s'y trouver.

CONSIGNER LA DOT, en termes de Coutumes, c'est la remplacer sur tous les biens du mari. Par la Coutume de Normandie, les interêts de la dot, lorsqu'elle est *consignée*, courent du jour de la mort du mari.

CONSIGNER, se dit figurément en Morale. Cet Auteur a *consigné* à la posterité une telle Histoire. Il l'a *consignée* en ses écrits pour en conserver la memoire.

CONSIGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

CONSISTANT, ANTE. adj. Ce qui est composé de plusieurs parties. Le revenu de cette Abbaye est *consistant* en beaux droits, en dîmes champarts, redevances seigneuriales, &c. On a fait inventaire des meubles de cette succession *consistans*, sçavoir en un lit, une tapisserie, &c.

CONSISTENCE. D'autres écrivent CONSISTANCE. s. f. Les parties dont une chose est composée. On le dit particulierement des terres, des biens d'une personne. Je vous prie de me donner la *consistence* de cette Seigneurie, la declaration de ses droits, redevances, bois, prez, &c. La *consistence* de ce bois est de plus de 500. arpens. Il faut sçavoir la *consistence* des effets & des dettes d'une succession, avant que de se porter heritier.

CONSISTENCE, signifie aussi, Certain état de perfection où les choses qui peuvent croître, ou diminuer, demeurent pendant quelque temps sans augmenter, ni decliner. Il faut couper les bois, quand ils sont en âge de *consistence*, avant qu'ils soient sur le retour. On le dit aussi des animaux.

On le dit figurément en choses morales, & signifie une certaine maniere d'être. Les affaires d'un tel Royaume sont toûjours en une même *consistence*, au même état. Je n'examine point quelle fut la *consistence* de la Monarchie sous François premier. PATRU.

CONSISTENCE, se dit même pour signifier un certain état permanent & stable. Les choses de ce monde n'ont aucune *consistence*. Les affaires de Rome sembloient avoir pris quelque *consistence*. TALEMAN.

On dit aussi, Les affaires sont dans une telle *consistence*, qu'elles n'avancent ni ne reculent. Mais cela n'est bon que dans le stile familier.

CONSISTENCE, se dit encore en Physique, de la liaison des corps considerez suivant qu'ils sont plus mous, ou plus durs, plus liquides, ou plus épais. Les simples taffetas sont des étoffes qui n'ont point de *consistence*, qui ne se soutiennent point. La *consistence* de la cire est plus molle que celle du bois, & celle du bois que celle du marbre. Il faut faire bouillir ces drogues jusqu'à *consistence* de syrop, d'onguent. Donner la *consistence* au sucre: c'est le lier & le rendre moins liquide.

CONSISTER. v. n. Etre l'essence d'une chose; ce dont elle depend, & ce qui en constituë la nature. La perfection Chretienne *consiste* dans la charité. L'art de regner *consiste* à sçavoir bien dissimuler. La justice *consiste* à rendre à chacun ce qui lui appartient. Le pouvoir des Rois ne *consiste* que dans l'amour, & dans la soumission de leurs sujets. Il y a des passions malignes dont tout l'agrément *consiste* dans la douleur d'autrui. AB. DE ST. R. La beauté *consiste* dans la proportion des parties. La vie de l'homme *consiste* dans l'union du corps avec l'ame. Je me persuade que tout mon bonheur *consiste* à la voir seulement. GOMB. Nôtre methode de diriger l'intention *consiste* à se proposer pour fin de ses actions un objet permis. PASC. La veritable bravoure ne *consiste* point dans une entiere insensibilité des dangers. AB. DE ST. R. Les spirituels font *consister* la paisible contemplation dans l'inaction, & dans l'indolence. M. DE M.

CONSISTER, signifie aussi, Etre composé de telles ou telles parties. Tout la Loi *consiste* en deux points, à aimer Dieu sur toutes choses, & son prochain comme soi-même. Cette armée *consiste* en tant de bataillons, d'escadrons. Tout son revenu *consiste* en maisons, & en rentes.

On dit, que la vertu *consiste* dans le milieu; pour dire, qu'il faut garder par tout une juste mediocrité, & non pas outrer les choses, & les pousser dans des extremitez qui sont vicieuses.

CONSISTOIRE. s. m. Le College des Cardinaux, le Senat, le Conseil du Pape. C'est le premier Tribunal de Rome, & la Jurisdiction la plus majestueuse de la Cour Papale. Le *Consistoire* ne s'assemble que quand il plaît au Pape de le convoquer. Le Pape y preside sur un trône fort élevé couvert d'écarlate, & sur un siege de drap d'or. Il a à droite les Cardinaux Prêtres & Evêques, & à gauche les Cardinaux Diacres. Le *Consistoire* public s'assemble dans la grande sale du Palais Apostolique de St. Pierre, où on reçoit les Princes & Ambassadeurs des Rois. Le Pape est en ses habits pontificaux. Les autres Prelats, Protonotaires, Auditeurs de Rotte, & autres Officiers sont assis sur les degrez du trône. Les Courtisans sont assis à terre. Les Ambassadeurs des Rois sont au côté droit du Pape; les Avocats Fiscaux & Consistoriaux derriere les Cardinaux Evêques. Là se plaident des causes judiciaires devant le Pape.

Le *Consistoire* secret se tient en une chambre plus secrette, qu'on appelle la *Chambre du Papegai*, où le Pape pour tout trône a un siege qui n'est élevé que de deux degrez. Il n'y demeure que les Cardinaux dont il recueille les opinions, qu'on appelle *sentences*. En ce sens on dit, que le Pape a tenu *Consistoire*. On n'expedie point de Bulles

Bulles d'Evêchez, ni d'Abbayes, qu'elles n'ayent passé par le *Consistoire*, & qu'elles n'y ayent été proposées. VAVRE *en son Histoire de la Cour Romaine*. Du Cange derive ce mot de *consistorium*, *locus ubi consistitur*, qui s'est dit premierement d'un vestibule, d'une galerie, ou d'une antichambre où les Courtisans attendent qu'on leur ouvre; ainsi dit *à consistente multitudine*. Il s'est dit aussi du lieu où le Prince sortant de sa chambre venoit donner audience. Et depuis on l'a dit generalement des lieux où le Prince tenoit Conseil pour deliberer de ses affaires, ou juger les procés. On a appellé aussi *Consistoire*, le lieu où s'assembloient les Prelats & les Prêtres sur les affaires survenantes. Et enfin ce mot s'est appliqué à l'Assemblée des Cardinaux.

CONSISTOIRE, signifie aussi parmi ceux de la Religion Reformée, un Conseil, ou Assemblée composée des Ministres & des Anciens de leur Eglise, pour regler leurs affaires, leur police & leur discipline. Le Ministre en semaine y preside. On a mandé cette fille au *Consistoire* pour recevoir correction de ce qu'elle a été au bal.

CONSISTORIAL, ALE. adj. Qui regarde le Consistoire, qui passe par le Consistoire. Les Abbayes & les Evêchez sont Benefices *Consistoriaux*; & on les appelle *Consistoriaux*, parcequ'il faut les proposer au Consistoire; c'est-à-dire dans l'Assemblée des Cardinaux, où le Pape preside. Pour ces sortes de Benefices il faut payer l'Annate au Pape, & prendre des Bulles. Autrefois ils étoient électifs: mais par le Concordat qui a aboli les élections, ils sont conferez par le Pape seul sur la nomination du Roi. Il demanda un indult pour les Benefices *Consistoriaux* de la Bresse. PAT. Il y a aussi des Avocats & autres Officiers *Consistoriaux*. Les Avocats *Consistoriaux* ont de beaux privileges; comme de donner des Lettres de Docteur *in utroque Jure* &c.

CONSISTORIALEMENT. adv. En Consistoire. Cela a été resolu *consistorialement*.

CONSOLABLE. adj. m. & f. Qui peut être consolé. Celui qui herite d'une grande succession est aisément *consolable* de son parent. Elle n'est pas *consolable* de la mort de son galand. SCAR.

CONSOLANT. adj. Qui sert à consoler. Un testament à nôtre profit est un remede fort *consolant*.

CONSOLATEUR. s. m. Qui console. Le temps est le grand *consolateur* des afflictions. Parmi les Chretiens le St. Esprit est appellé le *Consolateur*.

CONSOLATRICE. Celle qui console. La Sainte Vierge est appellée dans les Litanies la *Consolatrice* des affligez.

CONSOLATION. s. f. Discours qui sert à adoucir la douleur d'un affligé; soulagement, adoucissement que l'on apporte au deplaisir, à l'affliction de quelcun. Malherbe a écrit des *consolations* à Carithée sur la mort de son mari, à du Perier sur la mort de sa fille, &c. L'homme dans les accidens imprevus qui lui arrivent, & dont il feint de n'être point ébranlé, ne reçoit bien souvent d'autre *consolation* que de sa vanité. M. ESP. L'amitié adoucit toutes les douleurs, & fait que dans les plus grandes infortunes on trouve de la *consolation*. OE. M. Combien de miserables à qui il ne reste d'autre *consolation* que celle de redire ennuyeusement leur misere? FL.

Que de sots complimens de consolation,
Qui sont surcroît d'affliction? LA FON.

CONSOLATION, en termes de devotion, & de spiritualité, signifie une certaine joye de l'ame devote, un mouvement interieur d'amour, & d'esperance. Ceux qui ne veulent nourrir leur devotion que de *consolations*, & d'esperances, envisagent Dieu comme pere, & croyent n'avoir rien à faire avec lui comme Juge. FL. Les spirituels lorsque les *consolations* leur manquent, tombent dans ce qu'ils appellent aridité, & secheresse. ST. EV.

CONSOLATION, se dit aussi des choses mêmes & des personnes qui contribuent à consoler. Le don que le Roi a fait à cette veuve lui a servi de *consolation*. Elle a des enfans bien élevez qui font toute sa *consolation*.

On dit proverbialement, que la *consolation* des malheureux c'est d'avoir des semblables.

CONSOLATOIRE. adj. m. & f. Propre à consoler. Il ne se dit qu'en cette phrase, Epître *consolatoire*.

CONSOLE. s. f. Piece d'architecture ou de menuiserie qui est en saillie, qui sert à soutenir quelque buste, quelque vase, ou quelque poutre, ou petite voute, ou corniche. On les appelle aussi *rouleaux*, ou *mutiles*, *modillons* & *corbeaux*; & il s'en fait de plusieurs sortes de figures. *Console* se dit aussi de la partie d'une piece de bois qui est coupée en pointe, ou en diminuant par le bout. On appelle *console adossée* en Serrurerie, un petit enroulement, en maniere de doubles *consoles*. La *console avec enroulemens*, est celle qui a des volutes enhaut, & enbas. La *console arasée*, est celle dont les enroulemens affleurent les côtez. La *console gravée*, est celle qui a des gravures. La *console platte*, celle qui est en maniere de corbeau, avec des glyphes, & goutes. *Console en encorbellement*, celle qui sert à porter les menianes, & les balcons, & qui a des enroulemens, & nervûres, qui la distinguent du corbeau. La *console coudée*, est celle dont le contour en ligne courbe, est interrompu par quelque angle. *Console renversée*, celle dont le plus grand ornement est enbas. *Console rampante*, celle qui suit la pente d'un fronton pointu, pour en soutenir les corniches.

CONSOLER. v. act. Adoucir le chagrin, la tristesse; soulager l'affliction de quelcun, soit par le discours, soit par d'autres manieres. Le temps *console* de toutes douleurs. La Philosophie *console* ceux qui sont capables de reflexions. Nous nous *consolons* quelquefois par foiblesse des maux dont la raison n'a pas la force de nous *consoler*. LA ROCH. C'est un artifice pour *consoler* un affligé, que de comparer sa misere à une plus grande. L. D'ELOISE A'AB. Le temperament aide bien à la raison à se *consoler*. B. RAB. On se peut *consoler* de tout quand on est mediocrement sage, ou mediocrement fou. LE CH. DE M.

Iris me consoloit *de tout*,
Et rien ne me console *d'elle*. LA SABL.
Sur les ailes du temps la tristesse s'envole;
On fait beaucoup de bruit, & puis on se console.
LA FON.

On dit, *Consoler* les affligez est une des sept œuvres de misericorde. On dit encore quand on nous menace de la perte d'une chose, dont nous ne nous soucions pas beaucoup, Il s'en faudra *consoler*; j'en serai bientôt *consolé*.

CONSOLÉ, ÉE. part. & adj.

Combien, combien de fois, de douleurs accablé,
Par tes soins genereux me vis-je consolé?
P. DE L'AM.

CONSOLIDATION. s. f. Terme de Medecine, qui se dit de la reünion des levres d'une playe, quand elle commence à se cicatriser. Cette playe est en une partie qui fera que sa *consolidation* sera longue.

CONSOLIDATION, est aussi un terme de Jurisprudence, qui signifie la reünion de l'usufruit à la proprieté que l'on avoit deja d'un heritage; ce qui arrive par la mort de l'usufruitier.

CONSOLIDE. s. f. Plante medecinale qu'on appelle a present consoude. Voyez CONSOUDE.

CONSOLIDER. v. act. Reünir, rejoindre. En Jurisprudence on dit que l'usufruit est *consolidé* à la proprieté

prieté par la mort de l'usufruitier. En Medecine on dit qu'une playe se *consolide*, lorsque la chair vive commence à croître, & que la playe se referme. La partie nerveuse du diaphragme étant blessée, ne se peut *consolider*, non plus que les intestins grêles, le cœur, le poumon, le foye, l'estomac, le cerveau, &c.

CONSOLIDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

CONSOMMATEUR. s. m. Terme Theologique. Il ne se dit qu'en certaines phrases consacrées: JESUS-CHRIST est l'auteur, & le *consommateur* de nôtre foi. FEN. c'est-à-dire, il a achevé, il a accompli le mystere de nôtre foi: confirmé nos esperances.

CONSOMMATION. s. f. Dissipation qui se fait de vivres, de denrées, & d'autres choses qui servent à l'entretien de la vie, ou de la societé. On devroit dire *consomption*, mais l'abus a mis *consommation* en sa place dans plusieurs phrases, comme dans celles qui suivent. Il se fait dans Paris une grande *consommation* de blez, de vins, de fourrages, d'étoffes, de metaux. Il se fait une grande *consommation* de poudres dans une bataille navale. Les Fermiers des Aides ont interêt qu'il se fasse une grande *consommation* de denrées. On ne doit pas communier ce malade, il ne pourroit pas faire la *consommation* de l'hostie. On dit aussi, Jusqu'à la *consommation* des siecles; pour dire, jusqu'à la fin du monde, jusqu'à ce que tout soit detruit. Ce dernier exemple seroit peut-être mieux placé dans l'article qui suit; parceque si la *consommation* des siecles est la destruction de plusieurs choses, elle est aussi la perfection, & l'accomplissement d'une infinité d'autres. Seigneur, vôtre maison subsistera jusqu'à la *consommation* des siecles. PORT-R.

CONSOMMATION, signifie aussi la fin d'un ouvrage, sa perfection. Il a conduit cette entreprise, ce travail, cette affaire jusqu'à sa *consommation*. L'Incarnation a fait la *consommation* de toutes les Propheties. Un Collateur Ecclesiastique ne peut plus revenir après sa nomination, après la *consommation* de son droit.

On appelle la *consommation* du mariage, le dernier acte du mariage; ce qui en fait l'accomplissement; l'union la plus secrete entre personnes mariées.

CONSOMMER. v. act. User, dissiper des denrées, des provisions necessaires à la vie. Une grosse garnison *consomme* en peu de temps bien des provisions. Hors ces sortes d'exemples, où le mauvais usage a prevalu sur le bon, il faut se servir de *consumer* quand on veut signifier Detruire, aneantir &c. & c'est aussi la decision de l'Academie.

CONSOMMER, se dit aussi d'une coction extraordinaire, qui fait une entiere dissolution des parties. Il faut faire *consommer* la viande pour faire de la gelée. Les Chymistes ne peuvent tirer les essences des corps, que les substances ne soient entierement *consommées*.

CONSOMMER, signifie aussi, Achever, finir, terminer. Il faut consigner encore quatre vacations pour *consommer*, pour faire juger cette affaire. J. CHRIST dit en mourant, que tout étoit *consommé*; pour dire, que toutes les Propheties étoient accomplies.

CONSOMMER, signifie aussi, Venir au dernier but du mariage. Un mariage n'est point parfait, jusqu'à ce qu'il soit *consommé*.

CONSOMMER, en termes de Jurisprudence Canonique, signifie, Remplir son droit. Un Collateur *consomme* son droit, quand il confere un Benefice à une personne, quoyqu'indigne.

CONSOMMÉ, ÉE. part. & adj.

CONSOMMÉ, signifie encore, Parfait, très-profond. C'est un homme *consommé* en vertu, en science, en experience. Toute la gloire qui peut rendre illustre un Evêque *consommé* dans les souffrances, étoit renfermée en la personne d'Ozius. HERMAN. Le Politique le plus *consommé* n'auroit pû prendre de plus justes mesures. ST. EV. St. François de Sales étoit un Saint *consommé* dans la vie interieure, & contemplative. FEN.

CONSOMMÉ. s. m. Bouillon succulent qu'on tire d'une viande consommée, qui a eu une coction extraordinaire. On lui a donné un *consommé* très-nourissant, très-confortatif.

CONSOMPTION. Quelques autres écrivent CONSUMPTION. s. f. C'est le même que *consommation*; & se dit presque des mêmes choses. Il se fait grande *consomption* de vivres dans cette maison, dans cette ville. Le Critique du Dictionnaire de l'Academie soutient qu'on ne doit point confondre ces deux mots *consomption*, & *consommation*. Voyez CONSOMMATION & CONSOMMER.

CONSOMPTION, est aussi une certaine maladie de langueur, pendant laquelle tout l'humide radical se desseche; ce qui cause la mort.

CONSONANCE. s. f. Terme de Musique. Union, convenance de deux sons, l'un grave, & l'autre aigu, qui se mêlent en l'air avec une certaine proportion, ensorte qu'ils font un accord agreable à l'oreille. L'Unisson est la premiere des *consonances*. La seconde *consonance* est l'Octave. La troisiéme la Quinte, & ensuite la Quarte, les Tierces, & les Sextes majeures & mineures. Les autres sont les doubles ou repetitions de celles-là. Il n'y a que sept ou huit *consonances* simples. Les *consonances* parfaites sont l'Unisson, l'Octave & la Quinte, & leurs repliques.

CONSONANCE, en termes de Grammaire, se dit aussi des cadences semblables. Ce qui rend quelquefois une longue Poësie Françoise ennuyeuse, ce sont les rimes qui ont trop de *consonances*, ou de mêmes chutes. Les *consonances* sont vicieuses dans la prose Françoise, quoyque les Latins en fissent une figure qu'ils appelloient *homoioteleutes*. Il faut, lorsqu'on écrit, se garder des *consonances* des mots. Par ex. soleil & mortel sont une espece de *consonance* qu'on doit éviter. VAUG.

CONSONE, ou plutôt CONSONNE. s. f. Quelques-uns disent CONSONANTE. adj. & s. f. Lettre qui ne produit point de son toute seule. Les lettres de l'Alphabet sont divisées en voyelles & en *consonnes*. Il y a des *consonantes* doubles, comme l'X, le K, & le Q; d'autres liquides, comme L, R, M, N; d'autres muettes, comme B, D, &c. qui ne font aucun son sans voyelle. Les langues du Nord écorchent le gozier de ceux qui parlent, & les oreilles de ceux qui écoutent. Toutes leurs *consones* entassées les unes sur les autres, sont horribles à prononcer, & ont un son qui fait peur. BOU.

En Musique on distingue aussi les tons ou intervalles *consonans* d'avec les dissonans.

CONSONANTE, est aussi un grand instrument de Musique nouvellement inventé par l'Abbé du Mont, qui participe du clavessin & de la harpe. Son corps est comme un grand clavessin posé à plomb sur un piedestal, qui a des cordes des deux côtez de ses tables, lesquelles on touche à la maniere de la harpe.

CONSORT, ORTE. subst. Terme relatif, qui se dit au Palais de ceux qui sont engagez dans la même affaire, qui ont le même interêt. Un poursuivant criées poursuit tant pour lui que pour ses *consorts*, pour ceux qui sont creanciers comme lui de la même personne. Cet heritier exerce les droits du deffunt tant pour lui que pour ses *consorts* & coheritiers. On disoit autrefois d'une femme à l'égard de son mari, qu'elle étoit sa legitime épouse & *consorte*. Du Cange derive ce mot de *consortes*, qu'on a dit en la basse Latinité pour signifier des voisins, possesseurs d'heritages qui se touchent les uns les autres; supposant que ces heritages avoient été autrefois distribuez par le sort, & que ceux

qui en avoient eu de contigus avoient eu la même fortune.

CONSOUDE. s. f. Nom qui a été donné à plusieurs sortes de plantes à cause qu'elles sont propres pour consolider les playes. La *grande consoude* a ses racines grosses, longues, noires par dehors, blanches par dedans, & glutineuses. Ses feuilles sont rudes comme celles de la bourrache, longues, aiguës, ridées. Ses fleurs sont blanches, quelquefois rougeâtres. Cette plante est un des plus souverains remedes vulneraires qu'il y ait dans la Medecine. Elle est mucilagineuse, incrassante, très-bonne pour émousser l'acrimonie des humeurs. On s'en sert principalement dans les fluxions, dans les crachemens de sang, dans les flux de ventre, & dans les hernies. En Latin *symphitum*, *consolida major*.

CONSOUDE MOYENNE, est un nom qu'on a donné à la *bugle*. Voyez BUGLE.

CONSOUDE PETITE, est autrement appellée *paquerette*, & en Latin *bellis*. Voyez PAQUERETTE.

CONSOUDE ROYALE, est aussi appellée *pied d'alouette*, en Latin *delphinium*. Voyez PIED D'ALOUETTE.

CONSOUDE SARRAZINE, est une espece de verge dorée qui a ses tiges canelées, hautes de deux ou de trois coudées. Ses feuilles sont longues, semblables à celles du saule, un peu dentelées & lisses. Ses fleurs sont radiées, de couleur jaune, disposées en épi le long des tiges. En Latin *virga aurea angustifolia serrata*, ou *solidago Saracenica*. On se sert en Medecine des feuilles qui sont astringentes, ameres, dessicatives, & vulneraires. Elles sont bonnes pour mondifier, & pour guerir les ulceres malins.

CONSPIRATEUR. s. m. Qui ne se prend guere qu'en mauvaise part, & se dit de celui qui forme une conspiration, ou qui a part, soit dans le dessein, soit dans l'execution. Quelques Auteurs pretendent que *conspirateur* n'est pas encore bien établi. Cependant l'Academie l'adopte; & Corneille a dit,

Non, jamais d'assassins, ni de conspirateurs,
N'attaqueront le cours d'une si belle vie.

CONSPIRATION. s. f. Union de plusieurs personnes mal intentionnées contre l'Etat ou les Puissances, qui tâchent à le brouiller, ou à les detruire.

CONSPIRATION, se prend quelquefois en bonne part, & se dit de plusieurs gens unis pour faire reüssir un dessein loüable, pour procurer le bien, l'avantage de l'Etat, de l'Eglise, &c. Les Etats étoient si bien unis, qu'on y voyoit une *conspiration* universelle pour entretenir la paix dans le Royaume.

CONSPIRATION, se dit aussi de l'intelligence de plusieurs personnes pour un même dessein, sans rapport à l'Etat, ni au gouvernement. Il y a entre les hommes une espece de *conspiration* à se dissimuler ce qu'on pense les uns des autres. NIC.

CONSPIRER. v. act. & n. S'unir ensemble, se liguer pour faire reüssir quelque entreprise, ou quelque complot. Et selon qu'il est bon ou mauvais, on le dit en bonne ou mauvaise part. Brutus & Cassius *conspirent* contre Cesar pour rendre à la Republique son ancienne liberté. Les Empereurs Romains ont vû souvent *conspirer* contre eux. On a souvent *conspiré* leur mort.

Du rang que vous tenez, confus, desesperé,
Pour vous en depouiller j'ay cent fois conspiré.
CAPISRTON.

On le dit aussi en general des occasions, & des moyens qui facilitent le succés de quelque chose. Jettez les yeux sur cette Province, que la guerre, & la secheresse ont desolée, ensorte que le ciel & la terre semblent avoir *conspiré* sa ruine. FL. C'est à la Cour que les passions s'excitent, & *conspirent* toutes contre l'innocence. ID. Toutes choses *conspiroient* à la fortune du Cardinal de Richelieu: tout *conspiroit* à son avancement. Les vœux du peuple *conspirent* à la gloire de leur Prince.

Je voi que la sagesse elle-même t'inspire:
Avec mes volontez ton sentiment conspire. RAC.
Tout conspire, *Madame, à mon contentement.* MOL.

CONSPIRÉ, ÉE. part. & adj.

CONSTAMMENT. adv. D'une maniere certaine & indubitable. Il est *constamment* vrai, que le tout est plus grand que sa partie.

CONSTAMMENT, signifie aussi, D'une maniere uniforme, invariable, toûjours égale, & qui ne change point. Le soleil acheve son cours *constamment* en 365. jours.

C'est aux gens mal tournez, c'est aux Amans vulgaires,
A brûler constamment *pour des beautez severes.* MOL.

Il signifie aussi, Avec fermeté. Les Martyrs ont enduré *constamment* les cruautez des Tyrans.

CONSTANCE. s. f. Force de l'ame qui la maintient toûjours dans une assiette ferme, & tranquille, qui la rend inebranlable aux disgraces de la fortune, à la douleur, à l'affliction, à la necessité &c. La *constance* des Stoiciens les empêchoit d'avouër que la douleur fût un mal. Un coup si capable d'abattre les plus grands courages n'ébranla point sa *constance*. LE. P. D'ORL. Il y a plus de *constance* à user sa chaine, qu'à la rompre. MONT. Possidonius que Ciceron appelle le plus grand des Stoïciens, souffrit aussi impatiemment qu'un homme du vulgaire, & la goutte fut l'écueil de sa *constance*. ST. EV. La constance vient quelquefois de l'orgueil. AB. DE T. La *constance* des hommes est une *constance* de livre & de Comedie; qui se lit, & qui se represente; mais qui n'a rien de vrai, ni de naturel. BAL. La *constance* des Sages n'est que l'art de renfermer leur agitation dans le cœur. LA ROCH. La necessité de mourir faisoit toute la *constance* des Philosophes. ID. Pourquoy vous fatiguer des pensées de la mort? peut-être mourrez-vous sans y penser, & ainsi vous n'aurez pas besoin de *constance*. NIC. Le mepris de la mort dans Petrone n'étoit point la *constance* forcée de Seneque, qui a besoin de s'animer par le souvenir de ses preceptes. ST. EV. La *constance* est souvent d'un difficile usage. OE. M. La *constance* de ces illustres Payens qui sembloient mepriser la mort, venoit non d'une force vertueuse, mais d'un stratagême de l'amour propre, qui occupoit leur esprit de toute autre chose. M. ESP. La *constance* des Evêques les élevoit au dessus des infirmitez de la chair, & les rendoit victorieux de sa foiblesse. HERMAN.

Redoublez vos efforts, le temps, vôtre constance,
De vos profonds ennuis vaincront la violence.
CAPISTON.

CONSTANCE, signifie aussi, Perseverance, fermeté dans le bien, ou dans l'execution d'un dessein, ou d'une resolution. Il ne faut pas confondre l'ardeur d'un zêle aveugle avec l'intrepidité d'une sainte *constance*. BEN. La *constance* des Martyrs a bien contribué aux progrés de la Religion Chretienne. Ce n'est pas assez que d'entreprendre de grands desseins, il les faut executer avec *constance*, & ne se point rebuter par les premiers revers. Cette femme n'a pas accoutumé de lasser la *constance* de ses Amans, ni de les faire mourir de desespoir. BAL. L'opiniâtreté des persecuteurs est quelquefois plus forte que la *constance* des gens de bien. ID. L'attachement à la Religion qui prend le nom honorable de *constance* pour la bonne cause dans un party, s'appelle opiniâtreté dans le party opposé. BAY. Vous avez éprouvé ma *constance* par vos rigueurs, & vous m'avez fait faire mes preuves de fidelité. B. RAB.

LA

La constance, *& la foi, ne sont que de vains noms*,
Dont les laides, & les barbons
Tâchent d'embarrasser la jeunesse credule. Des H.
La constance *est une chimere*,
Qui ne fait qu'amortir les plus ardens desirs. Vill.
Non, ne vous piquez point d'une folle constance.
Des H.

CONSTANT, ante. adj. Ce qui est certain de toute certitude. Il est *constant* que deux & deux font quatre. Il passe pour *constant* qu'on a battu les ennemis; pour dire, on le tient assuré. Il est *constant* qu'il y a dans les hommes une idée naturelle de bienseance. Ab. de St. R.

Constant, signifie aussi, Qui a l'esprit ferme, & inebranlable; courageux, intrepide. Celui qui sera *constant* jusqu'à la fin obtiendra la couronne du ciel. Il y a une crainte, dont les Jurisconsultes parlent avec honneur, & qui peut tomber dans le cœur d'un homme *constant*. G. G.

Constant, se dit aussi de la durée d'une chose; de ce qui est continuel, & permanent; qui persevere, qui ne change point. Le moyen de rendre la Fortune *constante*, & de fixer son instabilité ordinaire? Il n'y a rien de *constant* en ce monde que la solide vertu. Les coquettes se moquent des passions heroïques, & selon leur goût, la perseverance d'un Amant *constant*, est une langueur triste, & ennuyeuse. Oe. M. Moitié par habitude, moitié par un honneur qu'on se fait d'être *constant*, on entretient long temps les miserables restes d'une passion usée. St. Ev. Il y a bien de la difference entre une saillie de l'ame, & une habitude *constante* de la vertu. Mont. Une conduitte *constante*, & reglée, qui est l'ouvrage de la raison, est plus loüable que ces actions d'éclat, qui ne font que les effets du hasard. Le. P. Ra.
L'honneur de passer pour constant,
Ne vaut pas la peine de l'être. Des H.

On dit au Palais, Pendant, & *constant* le mariage; c'est-à-dire, pendant le cours, & la durée du mariage.

CONSTELLATION. s.f. Assemblage, amas de plusieurs étoiles qui representent quelque figure ou signe. Les Anciens ont divisé le Firmament en plusieurs parties ou *Constellations*, en reduisant plusieurs étoiles sous la representation de quelques images, afin de soulager l'imagination & la memoire, pour en faire retenir & concevoir le nombre & la disposition, même pour en connoître la vertu qu'ils leur ont attribuée. Cet homme est né sous une heureuse *Constellation*; c'est-à-dire, sous une heureuse disposition du ciel. Les Anciens ont divisé le ciel en 48. *Constellations*, qu'ils ont appellées *Asterismes*, dont il y en a 12. qui forment les signes du Zodiaque. Et les Modernes y en ont ajoûté 12. qu'ils ont observées vers le Pole Antarctique. On tient qu'Anaximander est le premier qui a divisé le ciel en *Constellations* vers la 58. Olympiade.

CONSTER. v.n. Etre certain & évident. Il ne se dit gueres qu'au Palais & dans le dogmatique à l'imperſonnel. Il *conste* par les pieces produites, que le fait est veritable. Il *conste* par les experiences, que l'air a de la pesanteur.

Ce mot vient du Latin *constare*.

CONSTERNATION. s.f. Accablement; abbattement de courage, causé par une perte, par un malheur, ou une calamité publique. La perte d'une bataille met tout un païs dans une grande *consternation*. Un accident si imprevu nous a jettez dans une tristesse, & dans une *consternation* qu'on ne peut exprimer.

CONSTERNER. v.act. Mettre dans la consternation, abbattre, faire perdre le courage. A la mort d'Alexandre tous ses Capitaines, & ses soldats furent *consternez*. Cassius fut *consterné* par l'apparition d'un spectre. La prise de cette ville a *consterné* toute la Province. Pendant que les ames vulgaires étoient *consternées*, le Heros faisoit paroître un courage intrepide. G. G. Il avoit un air si effaré, & si *consterné*, qu'il étoit aisé de s'appercevoir qu'une crainte excessive le troubloit. M. Sc.

Consterné, ée. part. & adj.

CONSTIPATION. s.f. Dureté de ventre, difficulté de le decharger. Le vrai remede à la *constipation*, c'est le lavement.

CONSTIPER. v.act. Durcir le ventre, le resserrer. Courir la poste, manger des nefles, des coins, sont des choses qui *constipent*, qui empêchent d'aller à la selle.
Je suis de mon amour pressé cruellement,
Mon esprit s'en altere, & mon corps s'en constipe.
Scar.

Constipé, ée. part. & adj.

Constipé, est quelquefois substantif. Cet homme est chagrin, il nous a montré un visage de *constipé*. Il a la mine d'un *constipé*. Ablan.

CONSTITUANT, ante. adj. & subst. Qui constituë un Procureur, qui crée, qui établit une rente. Le *constituant* a donné à N. pouvoir de poursuivre, appeller, subroger, &c. Cette rente ne sera point rachetable sans avertir la Dame *constituante* un mois auparavant.

CONSTITUER. v.act. Etablir, élever, mettre en un certain état. Le Roi a *constitué* un tel en dignité. Qui vous a *constitué* Juge sur Israël? pour dire, Qui vous a donné pouvoir de juger?

Constituer un Procureur, c'est, Donner charge à quelcun de deffendre en Justice une cause, ou lui donner pouvoir d'agir en des affaires generales ou particulieres.

On dit aussi, *Constituer* un homme prisonnier; pour dire, le mettre en prison.

Constituer, signifie aussi, Assigner, créer, établir une rente, une pension. On *constituë* les rentes au denier 14. au denier vingt. Quand on *constituë* des rentes, on aliene le fonds. Les pensions ne se peuvent *constituer* sur des Benefices sans le consentement du Patron laïque.

Constituer, en termes de Pratique, signifie, Causer de la depense, des frais. On a abregé plusieurs procedures qui *constituoient* en frais les parties. Il signifie encore, Former une demande. Il s'est *constitué* incidemment demandeur par ses deffenses pour une telle garentie, pour son remboursement.

Constituer, en termes de Physique, signifie, Assembler des parties pour en composer un tout. C'est le mêlange des élemens qui *constituë* tous les corps. Il est impossible qu'un concours fortuit d'atomes *constituë* un corps parfait, un corps animé.

Constituer, se dit figurément en choses morales, des parties qui composent un corps politique. Les Ducs & Pairs, les Presidens & les Conseillers *constituent* le Parlement, en font le corps.

Constituer, signifie aussi, Placer, mettre en certain lieu, en certain point. Copernic a *constitué* le soleil au centre du monde. Les Philosophes Payens *constituoient* le souverain bien en la possession de la vertu. Les Chretiens le *constituent* en la vision beatifique de Dieu. En extirpant tous les desirs, & en dépoüillant l'homme de toute volonté, il est dangereux de le *constituer* dans l'indolence, & dans l'inaction. M. de. M. Les Epicuriens *constituoient* leurs Dieux dans l'indolence, & dans l'inaction. Oe. M.

Constitué, ée. part. On dit qu'un homme est bien *constitué*, lorsqu'il se porte bien, qu'il est d'une complexion vigoureuse & robuste.

CONSTITUT. s. m. Terme de Palais, qui ne se dit plus gueres qu'en cette phrase, *Constitut* de precaire : ce qui arrive lorsque, par ex. un Donateur abandonne la proprieté de ses biens à un autre, & declare qu'il ne veut joüir de l'usufruit qu'il s'est reservé, que par un *constitut* de precaire; c'est-à-dire, par souffrance & comme par emprunt.

CONSTITUTION. s. f. Etablissement, ordonnance, decision, reglement qui se fait par autorité du Prince, ou des Superieurs. Les *Constitutions* des Empereurs sont dans le corps du Droit Romain; celles de l'Eglise dans le corps du Droit Canon. Les Fondateurs des Ordres Religieux ont fait approuver par les Papes les *Constitutions*, les regles de leur Ordre.

CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES. C'est un recueil de reglemens attribuez aux Apôtres. On ne connoît point l'Auteur de ces *Constitutions*. Tous les Sçavans conviennent qu'elles sont supposées, & que St. Clement n'en est pas l'Auteur. Elles ont paru dans le IV. siecle. On les a même changées, & corrompuës depuis ce temps-là. Elles sont divisées en 8. livres. Elles contiennent un grand nombre de preceptes touchant les devoirs des Chretiens, & particulierement touchant les Ceremonies, & la discipline de l'Eglise.

En termes de Pratique, on dit, Appeller quelcun en *constitution* de nouveau Procureur; pour dire, l'obliger à mettre un Procureur en cause, au lieu d'un deffunt. Le Droit a établi dans les contrats la formule de *constitution* de precaire, qu'on appelle aussi *constitut*.

CONSTITUTION, est aussi un établissement, une creation d'une rente, d'une pension, d'une charge, d'une servitude sur son bien, sur son heritage. Quelque ancienne que soit la *constitution* d'une servitude, il en faut rapporter le titre. La *constitution* d'une pension sur un Benefice doit être approuvée par le Pape.

On appelle absolument & par excellence, *constitutions*, les rentes creées à prix d'argent. Un Marchand perd son credit sur la place, quand il met son bien en *constitutions*. Tout le bien de ce bourgeois est en *constitutions*.

CONSTITUTION, signifie encore, Assemblage de plusieurs parties pour faire la composition d'un tout. Nous voyons encore le monde comme il étoit dans sa premiere *constitution* : sa *constitution* ne peut provenir que d'une sagesse infinie. La *constitution* de nos Opera doit paroître bien extravagante à ceux qui ont le bon goût du vraisemblable. ST. EV. On dit en ce sens, qu'un homme est de bonne *constitution*, lorsqu'il est bien composé; qu'il est sain & robuste; qu'il endure le froid, le chaud, la fatigue sans en être incommodé. Rien n'altere plus la *constitution* du visage, que les emportemens de la colere. FEL.

CONSTITUTION, signifie aussi l'ordre & l'arrangement, la disposition des choses. Les Astronomes ont trouvé huit ou dix systêmes, ou *constitutions* du monde, selon lesquelles ils expliquent tous les phenomenes. L'horoscope n'est autre chose que la disposition, la *constitution* du ciel à un certain point requis. Ce Poëme n'est pas excellent pour les vers; mais sa *constitution*, son œconomie est excellente.

CONSTRICTION. s. f. Terme dogmatique. Action par laquelle une chose se serre, se lie & se retrecit. La condensation se fait par la *constriction* des parties, & le resserrement de ses pores.

CONSTRUCTION. s. f. Action par laquelle on construit. Quand on considere la *construction* de l'univers, on se porte d'abord à admirer l'Architecte tout-puissant qui en est l'auteur. JAQ. Ce fut Philbert de Lorme qui entreprit la *construction* de l'ancien Palais des Tuilleries.

CONSTRUCTION, se dit aussi de la maniere de bâtir, & du bâtiment même. L'Eglise de St. Pierre de Rome est la plus belle & la plus hardie *construction* qui soit au monde.

CONSTRUCTION, se dit encore des problêmes de Geometrie & d'Astrologie. Les Auteurs sont differens sur la *construction* du thême celeste. L'égalité des lignes ou des côtez de ce triangle est demontrée par la *construction*.

CONSTRUCTION, en Grammaire, se dit de l'arrangement & du regime des mots suivant les regles de la syntaxe. Il y a quelque chose qui manque en la *construction* de cette phrase. Cette *construction* est lauche. Il n'y a point de langue dont la *construction* soit plus simple, & plus facile que celle de la langue Françoise. On n'y trouve point de ces inversions qui causent tant d'embaras & tant d'obscurité dans la langue Latine. Elle épargne à l'esprit jusqu'aux moindres efforts : le nominatif precede toûjours le verbe, & le verbe marche toûjours devant les cas obliques qu'il regit. Elle expose les pensées dans le même ordre que l'imagination les a conçues, & cette *construction* naturelle ne fatigue point le Lecteur. GILL. La langue Françoise est peut-être la seule qui suive l'ordre naturel dans la *construction*. Les Grecs, & les Latins finissent le plus souvent leurs periodes par où le bon sens veut qu'on les commence. L'élegance de leur langue consiste en partie dans cet arrangement bizarre : ou plutôt dans ce desordre, & cette transposition étrange de mots. OE. M. L'une des beautez de la langue Françoise, c'est la *construction* directe, laquelle sans doute est preferable à la *construction* renversée, & transposée des Latins. CHARP. Les parties du discours se peuvent lier ensemble ou par une *construction* simple, lorsque tous les termes sont placez dans leur ordre naturel; ou par une *construction* figurée, lorsque s'éloignant de cette simplicité, l'on use de certaines expressions, plus courtes, & plus élegantes. Or ceux qui excellent dans l'art de la Grammaire rappellent aisément cette *construction* figurée aux loix de la simple, & remarquent bien, que ce qui paroît construit sans aucune regle, & par un usage arbitraire de la langue, se peut reduire aux loix generales de la *construction* ordinaire. PORT-R.

CONSTRUIRE. v. act. *Je construis, nous construisons, je construisis, j'ay construit, je construirai, qu'il construise, que je construisisse.* Il vient du Latin *construere*, & signifie Bâtir, édifier, élever un bâtiment. Il coutera cent mille écus à *construire* cette Eglise. On ne peut *construire* de pont en cet endroit-là, le fond n'est pas assez ferme. On dit aussi, *Construire* un vaisseau, un bâtiment de mer.

CONSTRUIRE, se dit aussi en Geometrie & en Astrologie. *Construire* un thême celeste. Il faut *construire* un probleme, avant que d'en faire la demonstration.

CONSTRUIRE, en termes de Grammaire, signifie, Observer la syntaxe, le regime des noms, des verbes & des particules. Cette periode est bien *construite*, toutes les regles grammaticales y sont bien observées.

CONSTRUIT, ITE. part. pass. & adj. Il y a dix vaisseaux *construits* depuis un an dans ce port.

CONSUBSTANTIALITE'. s. f. Terme dogmatique. Parité, égalité de substance. Le nœud de la dispute entre les Orthodoxes, & les Ariens, consistoit dans la *consubstantialité* du Fils avec le Pere.

CONSUBSTANCIEL, ELLE. adj. Terme de Theologie. Coëssentiel; qui est de la même substance. Le Fils de Dieu est *consubstanciel* au Pere. Ce terme fut choisi, & adopté par les Peres du Concile de Nicée, pour exprimer la doctrine de l'Eglise avec plus de precision, & pour servir de barriere, & de precaution contre les erreurs, & contre les surprises des Ariens. Sandius pretend que le terme de *consubstanciel* étoit inconnu avant le Concile de Nicée. Mais on

on l'avoit deja proposé au Concile d'Antioche, lequel condamna Paul de Samosate, en rejettant pourtant le mot de *consubstantiel*. Courcel au contraire a soutenu que le Concile de Nicée avoit innové dans la doctrine, en admettant une expression dont le Concile d'Antioche avoit aboli l'usage. Il est vrai que le mot de *consubstantiel* fut toûjours l'écueil des Ariens, parcequ'il attaquoit l'erreur dans sa source, & qu'il prevenoit toutes leurs distinctions, & toutes leurs subtilitez. Selon St. Athanase le mot de *consubstanciel* ne fut condamné par le Concile d'Antioche, qu'entant qu'il renferme l'idée d'une matiere préexistente, & anterieure aux choses qui en ont été formées, & que l'on appelle *coëssentiels*. Or en ce sens le Pere & le Fils ne sont point *consubstanciels*, parcequ'il n'y a point de matiere préexistente.

CONSUBSTANCIELLEMENT. adv. D'une maniere consubstancielle.

CONSUL. s. m. Premier Magistrat de la Republique Romaine. Les Consuls étoient les Chefs du Senat, commandoient les armées, & jugeoient souverainement des differens entre les citoyens Romains: mais parcequ'ils abuserent de leur pouvoir, il fut permis par la loi *Valeria* d'en appeller au peuple.* Les Romains depuis qu'ils eurent chassé leurs Rois furent gouvernez par deux *Consuls*, qui furent établis l'an 240. de la fondation de la ville, ainsi appellez *à consulendo*. Brutus & Collatinus furent les premiers eleûs par l'Assemblée du peuple. On designoit les années par le nom des *Consuls*. Quand l'un des *Consuls* mouroit dans le cours de l'année de son Consulat, on en élisoit un autre; mais on continuoit à donner à l'année le nom de celui qui avoit eu le Consulat ordinaire; c'est-a-dire, celui qui avoit été élû au mois de Janvier. On ne pouvoit être *Consul* qu'à 43. ans. Il y eut même des *Consuls* du temps des Empereurs. Ce n'étoit plus sous eux qu'un titre honorable; cependant ils affecterent de conserver cette dignité comme un reste de liberté. Enfin elle s'éteignit insensiblement au temps de Justinien: ensorte que depuis lui aucun Empereur n'a fait des *Consuls*, & n'en a pris la qualité. Basile est le nom du dernier *Consul* marqué sur les Fastes Consulaires en l'année 541. Cette dignité étoit alors tellement avilie, qu'on la conferoit aux dernieres personnes de l'Empire. L'Empereur Justin la voulut retablir 25. après, & se créa lui-même Consul; mais ce dessein n'eut point de suite. Neron fit designer *Consul* son cheval.

CONSUL, signifie aussi les principaux Officiers d'un bourg ou d'une petite ville dans les Provinces meridionales de France, qui ont soin des affaires publiques de la Communauté, comme les Echevins en d'autres endroits. Ce sont les *Consuls* qui reglent les impositions, les logemens des gens de guerre, &c.

CONSUL, se dit aussi des Juges qui sont éleus entre les Marchands pour regler les affaires du commerce suivant les privileges à eux accordez. Il y a un titre dans la derniere Ordonnance en 1673. qui regle la jurisdiction des Juges *Consuls*. Les *Consuls* jugent des affaires de Marchand à Marchand pour le fait du negoce, dont ils se mêlent seulement. Les sentences des *Consuls* portent contrainte par corps. A Paris il y a un Juge & quatre Consuls. En d'autres villes il n'y a qu'un Juge, & deux Consuls. Ils jugent en dernier ressort jusqu'à la somme de 500. livres suivant l'article 8. de l'Edit de leur creation. La jurisdiction des *Consuls* a été établie à Paris par le Roi Charles IX. par Edit du mois de Novembre 1563. & depuis dans toutes les bonnes villes du Royaume par un Edit general en 1566. Dans les Parlemens de Roüen & de Thoulouse, au lieu de Juges & *Consuls*, on les appelle *Prieurs & Consuls*.

CONSUL, est aussi un Officier établi en vertu de commission du Roi dans toutes les Echelles du Levant, ou autres villes de commerce pour faciliter le negoce, & proteger les Marchands de la nation. L'Ordonnance de la Marine veut qu'un *Consul* soit âgé de trente ans, & que tous les actes expediez en païs étranger ne fassent point de foi en France, s'ils ne sont legalisez par les *Consuls*. Il y a des *Consuls* à Alep, en Alexandrie, à Smirne, à Saïd, à Tripoli, à Alger, &c. Le *Consul* du Caire est celui qui fait le trafic du sené qu'on vend en Europe. Le nom de *Consul* est demeuré à des Juges de la Marine, lequel chez les Auteurs du moyen âge signifie un Juge ordinaire, aussi bien que celui de Comte, ainsi qu'a remarqué d'Argentré en son Histoire de Bretagne, & Mr. de Marca en celle de Bearn.

CONSULAIRE. adj. Qui a passé par la charge de Consul. Ciceron a été un homme *consulaire*. Une famille *consulaire*. L'age *consulaire*, c'étoit l'age où l'on pouvoit parvenir au Consulat: à 43. ans.

On appelle medailles *consulaires*, les medailles qui ont été frapées pendant que la Republique Romaine étoit gouvernée par des Consuls. Goltzius en a fait un recueil par ordre chronologique. Ursin a disposé toutes les medailles *consulaires* par l'ordre des familles Romaines. Les curieux n'ont pû assembler que 1037. medailles *consulaires*, qu'on rapporte à 178. familles Romaines. Mr. Patin a expliqué ces 1037. medailles *consulaires*. Quoyqu'on leur donne le nom de *consulaires*, il ne s'en suit pas qu'elles ayent toutes été battuës par l'ordre des Consuls: c'est seulement pour les distinguer de celles que les Empereurs ont fait fabriquer, & cela marque l'état de la Republique.

CONSULAIRE, se dit aussi de ce qui regarde la jurisdiction des Juges Consuls. L'action d'un Marchand contre un bourgeois n'est pas un fait *consulaire*.

CONSULAIREMENT. adv. A la maniere des Juges Consuls. Cette demande a été jugée *consulairement*; c'est-à-dire, suivant les maximes des Juges Consuls, dont les sentences sont executoires par corps & par provision.

CONSULAT. s. m. Dignité de Consul, ou le temps que dure cette Magistrature. Le *Consulat* étoit fort brigué chez les Romains. Marius est parvenu jusqu'au VII. *Consulat*. La conjuration de Catilina fut decouverte sous le *Consulat* de Ciceron.

CONSULAT, est aussi la charge de Consul, & le temps qu'elle dure, soit dans les Provinces, soit dans les villes de commerce. Quand on a exercé le *Consulat* des Marchands, on est en passe pour être Echevin. Les Consuls dans les nations étrangeres ont un Greffe qu'on appelle la *Chancelerie du Consulat*. Tous contrats maritimes & polices d'assurances peuvent être passez en la Chancelerie du *Consulat*, suivant la derniere Ordonnance de la Marine.

CONSULTANT. s. m. Homme experimenté que l'on consulte au besoin, dont on prend l'avis. Il ne se dit gueres que des anciens Avocats & Medecins. C'est un Avocat *consultant*, un Medecin *consultant*.

CONSULTANT, se dit aussi du client ou de toute autre personne qui demande avis. L'antichambre de cet Avocat est toûjours pleine de *consultans*, de parties qui viennent pour le consulter.

Ecoutez tout le monde, *assidu* consultant;
Un fat quelquefois ouvre un avis important. Boi.

CONSULTATION. s. f. Examen d'une question, d'une affaire, d'une maladie. Le fort de cet Avocat est la *consultation*. On fera ce soir une *consultation* de Medecins sur la maladie d'un tel. Menage observe qu'on dit ordinairement *consultation* à l'égard des Avocats, & *consulte* à l'égard des Medecins; & que le mot vient de *consulta* Latin, qu'on a dit pour *consultio*.

CONSULTATION, se dit aussi figurément des confe-

 rens

rences que nous tenons interieurement avec nous-mêmes, sur ce que nous devons, ou ne devons pas faire. L'avarice preside à toutes les *consultations* du cœur d'un avare. Cl.

On appelle au Palais, le *pilier des consultations*, ou absolument *le pilier*, le premier pilier de la grande sale où se rangent les anciens Avocats qui sont habiles pour la *consultation*; & les *chambres des consultations*, certains cabinets voisins où ils s'assemblent pour consulter.

Consultation, est aussi un resultat de la deliberation & de l'avis qu'on a pris en consultant. On a voulu avoir une *consultation* par écrit sur cette difficulté. Au Parlement de Bourgogne les parties produisent de part & d'autre parmi leurs pieces les *consultations* de leurs Avocats.

Droit de consultation, est un droit qu'on taxe aux Procureurs dans leurs depens pour avoir assisté aux *consultations* qui ont été faites.

CONSULTER. v. act. Demander avis à gens sages & experimentez dans un art, sur les difficultez qu'on a en certaines occurrences. Il est allé *consulter* sa donation à des Avocats. Il a appellé des Medecins pour *consulter* sur son mal. Il est allé *consulter* les Casuistes de Sorbone sur un scrupule de conscience. Il a long temps *consulté*, conferé avec ses amis s'il se devoit marier. Il faut *consulter* les habiles en chaque science sur les difficultez qu'on y trouve. On dit *Consulter* l'oracle. *Consulter* les devins. *Consulter* le Prince. Abl. Le Sage *consulte* quelquefois les hommes les moins intelligens. Morale de Confucius.

Consulter, se dit encore des avis qu'on prend de toutes les choses qui peuvent nous instruire, & nous determiner sur le parti que nous avons à prendre. *Consulter* son bien. *Consulter* ses forces. *Consulter* sa conscience. *Consulter* son devoir. Je ne puis vous resoudre cette difficulté sur le champ, il faut que je *consulte* mes livres. Cette femme, pour se parer, *consulte* souvent son miroir, s'y regarde sans cesse. On doit excuser le crime commis dans le mouvement de la colere, & sans avoir *consulté* la raison. M. Esp. Ce bon mari ne louë & ne blâme rien sans avoir *consulté* les yeux & le visage de sa femme. La Bruy. Chacun *consulte* toûjours son interêt, quand il s'agit de ceux d'autrui. Vaug.

Veux-tu d'un bon Sermon l'assuré temoignage ?
Va de tes Auditeurs consulter *le visage.*
L'Art de Prech.

Prononcez par vous-même, & ne consultez *pas*
Des cœurs interessez à troubler vos Etats.
Capistron.

Quand je consultois *la nature*
Je ne pensois qu'à me venger. L'Ab. Tetu.

Consulter, signifie aussi, Deliberer avec soi-même; être irresolu, incertain quel parti on doit choisir. Il *consulte* encore en lui-même s'il achetera cette charge.

Lorsque vous consultez *si vous devez vous rendre,*
Helas! vous étes tout rendu. Vill.

Consulter, se dit aussi des enquêtes qu'on fait pour sçavoir l'avenir, ou ce qui nous est inconnu. Saül *consulta* la Pythonisse & l'ombre de Samuel, pour sçavoir le succés de la bataille qu'il devoit donner. Les Payens ne faisoient aucune entreprise sans *consulter* les oracles; les Persans & les Indiens sans *consulter* les Astrologues.

Consulté, ée. part. & adj.

CONSULTEUR. s. m. Terme de Capucin. Celui qui donne avis au General.

CONSULTRICE. s. f. Celle qui conseille, ou que l'on consulte. Pomey.

CONSUMANT, ante. adj. Qui consume. L'activité du feu est *consumante*. Il y a des playes qui demandent des remedes *consumans*, ou caustiques.

CONSUMER. v. act. Detruire, ruiner, dissoudre, dissiper. Il n'y a rien que le feu ne *consume*. Le temps qui *consume* les marbres les plus durs, peut venir à bout de la resistance la plus *obstinée*. Oe. M.

Consumer, signifie aussi, Perdre, user, depenser, employer. On interdit les prodigues qui *consument* leur bien en debauches, en folles depenses. L'Espagnol dit en proverbe, que les Juifs *consument* leur argent en Pâques, les Mores en noces, & les Chretiens en procés. Les visites de ceremonies *consument* bien du temps, en derobent beaucoup aux affaires. L'étude *consume* les forces de l'esprit, & en fait une grande dissipation.

Consumer, signifie aussi, Miner, attenuer, brûler lentement, faire perir petit-à-petit. Il a une fievre lente qui le *consume*. Ce mot s'employe ou avec, ou sans le pronom personnel dans ces differentes significations. Le mouvement le plus delicat de l'amour, c'est la langueur, qui comme une flâme secrette nous consume doucement. St. Ev. Le feu de l'amitié échauffe le cœur sans le *consumer*. Disc. de l'Am. Pourquoy vous laissez-vous *consumer* aux chagrins, & à la *tristesse ?* Cette veuve se *consume* en regrets superflus. Les filles de Darius fondoient en larmes, & se *consumoient* d'ennui. Vaug. Vos yeux *consument* un cœur d'un seul regard. Le Ch. d'H. C'est un Amant discret, qui se laissera plutôt *consumer* que de se plaindre. Le Pays.

Je rêvois cette nuit que d'amour consumé. Patrix.
N'allez pas sur des vers sans fruit vous consumer,
Ni prendre pour genie un amour de rimer. Boi.
Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé,
Je souffre tous les maux que j'ay faits devant Troye.
Rac.

Consumé, ée. part. pass. & adj.

CONTACT. s. m. Terme dogmatique. Action par laquelle deux corps se touchent. Le *contact* de deux globes parfaitement spheriques ne se fait qu'en un point, & pareillement le *contact* de la ligne tangente & du cercle est supposé ne se faire qu'en un point, geometriquement parlant.

Ce mot vient de *contactus*, *attouchement*, de *contingere*, *toucher*.

CONTAGIEUX, euse. adj. Qui se gagne par attouchement, par communication, par frequentation. La verolle, la peste, la ladrerie sont des maux *contagieux*. Il y a aussi des fievres *contagieuses*.

On le dit au figuré en choses morales, & se dit du vice, de l'erreur, de l'heresie, de la rebellion, & de toutes les mauvaises choses qui se donnent, & se communiquent par frequentation, & par exemple. Vous diriez que son malheur a été *contagieux* à toute la famille. Il est difficile de se remplir de l'esprit Ecclesiastique dans le commerce du monde, & de conserver son innocence dans un air si *contagieux*. Herman. Si vous voulez vous guerir de l'amour, éloignez-vous de ceux qui aiment: leur commerce est trop *contagieux*. Oe. M.

Et je n'avois pas cru l'amour contagieux,
Lorsque sans y penser, je le vis dans ses yeux.
La Suze.

CONTAGION. s. f. Mal qui se gagne par communication. Le pourpre, les fievres malignes sont des especes de *contagion*.

Contagion, se dit absolument de la peste. On a besoin d'une grande police en temps de *contagion*.

Contagion, se dit figurément en choses morales, des vices, des heresies, qui se gagnent par la communication avec les personnes qui en sont infectées. Les debauchez infectent de leur *contagion* ceux qui se trouvent souvent en leur compagnie. La *contagion* ne s'étoit point encore repanduë dans les Ecoles publiques.

Maucroix. Il est devenu mechant, débauché par *contagion.* Les gens heureux fuyent les miserables ; il semble qu'ils craignent de le devenir par *contagion.* St. Ev.

Ce mot vient du Latin *contagio*, ou *contagium*, qui viennent du verbe *contingere.*

CONTAMINATION. f. f. Terme de l'Ecriture, qui ne se dit que des souillures que l'on contractoit dans l'ancienne Loi en touchant des choses immondes.

CONTAMINER. v. act. Se souiller par l'attouchement des choses immondes & prohibées par la Loi ancienne. Ce mot est vieux & hors d'usage.

Ces mots viennent du Latin *contaminare.*

CONTAUT. f. m. Terme de Charpenterie. Piece de bois au dessus de l'enceinte, ou cordon d'une galere, haute de 13. ou 14. pouces, qui va en diminuant depuis le milieu vers les extremitez de la proüe, & de la poupe.

CONTE. f. m. Histoire, recit plaisant. Les *contes* de Douville, d'Eutrapel, de Bonaventure, de Periers, de la Reine de Navarre. Le breveté est l'ame du *conte.* La Font. Esope a sçû enveloper la verité dans la fable ; il faut beaucoup d'art pour deguiser ainsi en petits *contes* les instructions les plus importantes de la Morale. Font. Tous ces *contes* devots que l'on fait sur des miracles arrivez, ne sont bons qu'à entretenir une pieté grossiere. Bail. C'est le propre d'un grand esprit, lorsqu'il commence à vieillir, & à decliner, de se plaire aux *contes*, & aux fables. Boi. Il faut toûjours quelque chose de piquant dans les *contes.* St. Ev. Il y a bien de l'adresse à faire un *conte* de bonne grace. Il entend bien à broder un *conte.*

Une morale nuë apporte de l'ennui ;
Le conte *fait passer le precepte avec lui.* La Fon.

Conte, se dit quelquefois des choses fabuleuses & inventées. C'est un *conte* fait à plaisir, un *conte* pour rire.

Tous les contes *qu'on fait des Demons & des flâmes,*
Sont bons pour étonner les enfans & les femmes.
Boil.

Conte, signifie aussi, Medisances, railleries. On fait d'étranges *contes* de cette femme-là, des naïvetez de ce païsan, des tours d'adresse de cet escroc.

Conte, se dit aussi de tous les discours de neant & qu'on meprise, qui ne sont fondez en aucune apparence de verité, ou de raison. Cet impertinent m'est venu faire un sot *conte.* Je ne fais aucun état de tout ce qu'il me promet, ce sont tous *contes*, des *contes* en l'air.

Conte, se dit proverbialement en ces phrases. Ce sont des *contes* de vieilles, dont on amuse les enfans, des *contes* à dormir debout, de peau d'âne, de la cigogne, de ma mere l'Oye. Un *conte* violet, un *conte* jaune, un *conte* bleu, &c.

CONTEMPLATEUR. f. m. Celui qui admire avec meditation les grandeurs de Dieu, & de la nature. Les *contemplateurs* ont de grands avantages pour connoître & aimer Dieu, pour le louër dans ses œuvres.

Contemplatrice. f. f. Celle qui contemple. Danet avertit que ce mot est nouveau.

CONTEMPLATIF, ive. adj. Meditatif, qui attache son esprit à mediter, & faire de profondes meditations. Je me suis formé l'idée d'un *contemplatif* comme d'un paresseux qui s'observe continuellement, qui s'ennuye fort, & qui ne divertit gueres les autres. M. Sc. Un esprit *contemplatif* est d'ordinaire rêveur & melancolique. La vie *contemplative* est plus parfaite que la vie active.

Contemplatif, en termes de Mystiques, signifie une ame unie à Dieu d'une maniere intime. Il y a des *contemplatifs* qui se repaissent de l'idée presomptueuse d'une perfection imaginaire: gens qui toûjours unis à Dieu, & retranchez dans la partie superieure de leur ame, ne daignent plus regler les mouvemens de l'inferieure, & la laissent en proye aux passions. Disc. d'El. Les *contemplatifs* se pretendent élevez à la plus sublime oraison, & à la pratique de l'amour de Dieu le plus parfait. Fen. Un *contemplatif* attend l'impulsion divine dans l'inaction, & dans l'indolence. M. de M. La vie mystique & *contemplative* est si proche de l'illusion & du fanatisme, qu'il est presqu'impossible de marquer les justes limites qui les separent. Id. Les extases *contemplatives* des Mystiques, sont plutôt des folies d'amans insensez, que les pieux ravissemens d'un amour divin. Id. Les pieux *contemplatifs* sont l'objet de la raillerie de ceux qui ne sentent pas les operations internes du St. Esprit : leurs extases, & leurs ravissemens passent pour des visions dans le monde. Fen. Le stile des *contemplatifs* est hyperbolique & figuré. M. de M. L'indifference universelle, & l'aneantissement de toute sorte de souhaits, & de desirs, font l'essence de la vie *contemplative.* Id.

CONTEMPLATION. f. m. Meditation, application de l'esprit par laquelle il s'attache à reflechir, à considerer, & à admirer les merveilles de Dieu, & de la nature. Un Philosophe toûjours dans la *contemplation* ne descend gueres aux details de la vie. La *contemplation* des ouvrages de Dieu nous remplit d'admiration.

Contemplation, se dit aussi de l'attache des yeux corporels sur quelque objet. Il a été une heure en *contemplation*, les yeux fichez sur cette beauté, sur ce tableau. La *contemplation* des astres.

Contemplation, est specialement un terme de Devotion. Les Mystiques nomment la *contemplation* un regard simple, & amoureux sur Dieu present. Fen. La *contemplation* consiste dans des actes si simples, si directs, si uniformes, & si paisibles, qu'ils n'ont rien de marqué par où l'ame puisse les distinguer. L'ame doit être entierement passive à l'égard de Dieu : ensorte qu'elle soit dans un repos continuel, sans secousse, & sans agitation : de là vient qu'on l'appelle une oraison de *silence*, & de *quietude* ; ensorte qu'elle doit être exempte de toute l'activité des ames inquietes, qui s'agitent pour sentir leur operation. Id. La *contemplation* la plus sublime doit être subordonnée à la science Theologique, & aux regles de l'Eglise. M. de M. La *contemplation* n'est ni un ravissement, ni un saisissement, ni une suspension extatique de toutes les facultez de l'ame: l'état de *contemplation* passive n'est qu'une paix, & une souplesse infinies, pour se laisser mouvoir aux impressions de la grace, & pour mieux sentir l'impulsion divine. Fen. Les Contemplatifs disent que les Sçavans sont moins disposez à la *contemplation*, que les ignorans, parcequ'ils ont moins de foi, & d'humilité. M. de M. La *contemplation* est l'exercice du pur amour. Fen.

Contemplation, signifie aussi, en termes de Contrats & de Traitez, Egard, consideration. Cette donation lui a été faite en *contemplation* de l'alliance qu'il faisoit avec le donateur. Les deux Rois ont relâché de leurs pretentions en *contemplation* de la paix. En *contemplation* de ce mariage, le pere a donné, cedé &c. On lui a donné ce Benefice en *contemplation* de son sçavoir, de sa pieté. Je fais cela en *contemplation* de sa priere. Le Maitre.

CONTEMPLER. v. act. Attacher son esprit, ou sa vuë, pour mediter sur quelque objet, pour le regarder attentivement. Quand on *contemple* le ciel, les astres, les merveilles de la nature, on est en perpetuelle admiration. Ce jeune homme à force de *contempler* cette fille en est devenu amoureux : il ne se lasse point de la *contempler.* Le plus grand plaisir d'un homme

me orgueilleux, c'est de *contempler* l'idée qu'il se forme de lui-même, & se relever à ses propres yeux. Nic.

Seigneur je n'ai jamais contemplé *qu'avec crainte*,
L'auguste Majesté sur vôtre front empreinte. Rac.

Contemplé, ée. part. & adj.

Ces mots viennent de *templum.* On appelloit de ce nom un endroit d'où l'on pouvoit regarder de tous côtez, ou un lieu qu'on pouvoit decouvrir de tous côtez.

CONTEMPORAIN, aine. adj. Qui est de même temps, qui vit en même siecle. Les meilleures Histoires sont celles des Auteurs *contemporains.* Socrate, Platon, Aristophane étoient *contemporains.* La Reine Elizabeth & la Reine Marie Stuart étoient *contemporaines.* On met les Anciens bien haut pour faire depit à ses *contemporains.* Font.

CONTEMPTEUR. s. m. Qui meprise. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase. Les libertins sont *contempteurs* des loix divines & humaines. La Bruyere lui a donné un usage plus étendu, quand il a dit: Uni de goût & d'interêt avec les *contempteurs* d'Homere, il attend paisiblement que les hommes detrompez lui preferent les Poëtes modernes. Il a dit aussi *contempteurs* de la vertu. Ainsi il n'a point eu d'égard à la remarque de Vaugelas, qui condamne ce mot comme hors d'usage. Danet & Richelet ne le mettent dans leurs Dictionnaires que pour le condamner aussi.

CONTEMPTIBLE. adj. m. & f. Vieux mot qui signifioit *meprisable.* Ce Prince s'est rendu *contemptible* par sa facilité, par trop de familiarité, trop d'indulgence. Quoyque Vaugelas condamne ce mot, il ne doit pas être absolument banni du beau langage; il y a de certains endroits, où il produit un fort bon effet. Ils passent ici pour les plus vils & les plus *contemptibles* de tous les hommes. Maucroix.

CONTENANCE. s. f. Capacité d'un vaisseau, étenduë de quelque quantité. Il faut qu'un muid de vin mesure de Paris, soit de la *contenance* de douze vingt pintes. La *contenance* de cette terre est de tant d'arpens, de tant de septiers de semence.

Contenance, se dit aussi de la mine, de l'apparence, de l'air, du geste, de la posture, de la disposition où l'homme met les membres de son corps. Les Rois, les Magistrats ont une *contenance* grave, & serieuse. Les sots, les gens qui n'ont point vû le monde ne sçavent quelle *contenance* tenir. L'Orateur jetta d'abord les yeux sur son auditoire, pour assûrer sa *contenance.* St. Ev. Seneque est un fanfaron qui tremble à la vuë de la mort, & qui ramasse toutes ses forces pour assûrer sa *contenance.* Id. Quelle *contenance* tenoit au milieu de tant de perils, cet homme, que l'on disoit, qui s'étonneroit au moindre mauvais succés? Voi. Les jeunes gens qui entrent dans le monde ont une *contenance* embarassée, & une honte rustique devant les personnes qui sont au dessus d'eux. Men. Quand on ne peut pas applaudir à une fade plaisanterie, il faut du moins avoir la *contenance* la moins offensante qu'il se peut. Oe. M. On dit aussi, qu'un homme perd *contenance*, quand il ne sçait plus que dire ni que repliquer. On le dit aussi de plusieurs choses qu'on porte à la main, qu'on les tient par *contenance.*

Contenance, se dit aussi du bon ordre & de la disposition des choses. Si les Stoïciens n'étoient pas insensibles à la douleur, ils faisoient du moins bonne *contenance.* Oe. M. On a abordé les ennemis qui faisoient bonne *contenance*, qui attendoient le choc de pied ferme. La *contenance* des bataillons & des esquadrons parut terrible. Abl. Il épioit la *contenance* des ennemis. Id. Pendant que les troupes se mettoient en bataille, il s'étoit attaché à reconnoître la *contenance* des Espagnols. Rel. des Camp. de Roc. Curion, qui vit leur *contenance*, se confirma dans l'opinion qu'ils fuyoient.

Contenance, se dit aussi des signes qui paroissent sur le visage, qui decouvrent en quelque façon les pensées. On voyoit à la *contenance* de cet homme, qu'il meditoit quelque trahison. Ce joüeur faisoit voir à sa *contenance*, qu'il lui étoit venu beau jeu.

CONTENANT, ante. adj. & subst. Qui contient, qui renferme en soi. Voilà trois comptes que je vous rends, *contenans* chacun tant d'articles. La mesure est la partie *contenante*, & la liqueur est la chose contenuë. Le *contenant* est toûjours plus grand que le contenu.

CONTENDANT, ante. adj. Concurrent, competiteur; qui aspire à quelque chose, qui la plaide, qui la dispute contre un autre. Ils étoient trois *contendans* qui aspiroient à cette charge, à ce parti. Il y avoit trois parties *contendantes* pourvuës de la même Cure.

CONTENIR. v. act. *Je contiens, j'ay contenu, je contins, je contiendrai, que je continsse.* Comprendre, renfermer en soi une certaine quantité, ou étenduë. La toise *contient* six pieds, le pied douze pouces. Le pouce *contient* douze lignes. Un arpent *contient* cent perches. Les corps sublunaires sont ceux qui sont *contenus* dans le concave de la lune.

Contenir, se dit aussi figurément en Morale, en parlant des divisions, & des subdivisions. Le genre *contient* sous soi les especes, & les especes *contiennent* les individus. Ce Volume *contient* tant de livres. Ce livre *contient* tant de chapitres. Ce chapitre *contient* tant de sections.

Contenir, se dit aussi des choses visibles, & invisibles qui entrent en la composition d'une autre. Le moindre grain de sable *contient* un très-grand nombre d'atomes. L'aimant *contient* en soi plusieurs proprietez. Ce mot *contient*, enferme un grand sens. On appelle l'homme un microcosme, parcequ'il *contient* en abregé toutes les merveilles du monde. Dieu vouloit faire adorer sa grandeur aux hommes en leur faisant connoître ses ouvrages, & ce qu'ils *contiennent.* St. Cyran.

Contenir, avec le pronom personnel, signifie aussi, Refrener ses passions, les moderer. On a de la peine à se *contenir* dans les premieres émotions de la colere. La chasteté, & la temperance, sont des vertus qui consistent à se *contenir* dans l'usage du vin, & des femmes. Ce jeune homme est un emporté qui ne se *contiendra* jamais dans les bornes de la raison, dans son devoir. Je ne puis *contenir* toute ma joye, & la renfermer dans mon cœur; j'en viens repandre une partie avec vous. P. de Cl.

On le dit aussi absolument, La severité des loix, des Magistrats *contient* les peuples dans le devoir. Le Sage sçait *contenir*, & reprimer ses passions.

Contenu, uë. part. pass. & adj. Il est aussi subst. Voici le *contenu* de l'arrêt. C'est tout le *contenu* en cet inventaire.

CONTENT, ente. adj. Qui n'est point chagrin, qui n'a point de besoins, qui ne desire rien. Il est sorti d'avec le Prince avec un visage fort *content.* Tous les pas d'un Amant *content*, sont des demarches languissantes. St. Ev. La jeunesse est l'état de la vie où l'on est le plus *content.* Le Sage des Stoïciens est *content* malgré les insultes de la Fortune. Comme on ne peut pas être heureux, sans être *content*, on a conclu que dès qu'on étoit *content*, on étoit heureux. La raison de cette fausse idée c'est, qu'étant naturel de se trouver *content*, quand on possede ce qu'on aime, & à quoy le cœur est attaché, on s'est imaginé que ceux-là sont heureux qui possedent ce qu'ils aiment, quoyqu'ils n'aiment pas ce qu'ils devroient aimer. Port-R. Qui vit *content* de rien possede toute chose. Boi. Il n'est pas même au pouvoir des Dieux de rendre l'homme *content.* M. Sc.

Il faut de l'adresse; & de l'invention pour être *content*; il y a plus de mystere qu'on ne pense. Le Ch. de M.

Qu'heureux est le mortel qui du monde ignoré,
Vit content *de soi-même en un coin retiré!* Boi.

Ce mot vient du Latin *continens*, de *contineo*. Celui qui est *content* se contient en quelque maniere, parcequ'il ne souhaitte plus rien.

Content, se dit aussi de celui qui approuve quelque chose. Si vous voulez racheter ma rente, j'en suis *content*. Cet ouvrier n'est pas *content* du payement qu'on lui a fait. Ce Courtisan n'est pas *content* de l'accueil qu'on lui a fait à son arrivée. Personne n'est *content* de ceux qui ne sont *contens* de personne. La. Br. Ce Prelat refusoit si obligeamment qu'on étoit du moins *content* de la politesse de ses manieres, si on ne l'étoit pas de ses raisons. Le P. Gail. Je suis *content* de tout souffrir pour la cause de Dieu. Arn. Les gens qui paroissent si *contens* d'eux, ne contentent gueres les autres. Bell.

Contente *de perir, s'il faut que je perisse;*
J'irai pour mon païs m'offrir en sacrifice. Rac.

On dit en ce sens à celui qu'on ne tient conte de satisfaire, Si vous n'êtes *content*, prenez des cartes. On dit aussi d'un homme qui a bonne opinion de lui, qu'il est bien *content* de lui-même, qu'il est *content* de sa petite personne.

CONTENTEMENT. s.m. Plaisirs, joyes mondaines. Les plaisirs, les *contentemens* de ce monde passent comme une ombre. La solitude ne donne point ces *contentemens* exquis que l'on goûte dans une haute élevation de la fortune. M. Esp.

Helas! il ne me reste
De mon contentement,
Qu'un souvenir funeste,
Qui me le convertit à toute heure en tourment. Oe. M.
Le Ciel defend de vrai certains contentemens;
Mais il est avec lui des accommodemens. Mol.
Madame, tout conspire à mon contentement. Id.

Contentement, signifie aussi la satisfaction qu'on a de quelque chose. S'il fait imprimer son livre en l'état où il est, il n'en aura pas *contentement*. S'il veut voir son ennemi l'épée à la main, il est prêt de lui donner *contentement*. Regardez un homme vain, & remarquez avec quel *contentement* il se prefere aux autres. Bell. La plupart des hommes sont gens de bien, plus pour l'honneur de paroître, que pour le solide *contentement* de l'être en effet. Oe. M. On dit en ce sens, *Contentement* passe richesse; pour dire, qu'une vie tranquille, & privée vaut mieux que le tumulte, & l'embarras des richesses.

Contentement, signifie aussi, Recompense, payement. Ce Peintre n'a pû avoir que 200. livres de ce tableau, il dit que ce n'est pas *contentement*.

CONTENTER. v. act. Satisfaire quelcun, le rendre heureux, ou content, soit en paroles, soit en effets. Je veux bien me *contenter*, & me payer de vos excuses. *Contentez*-vous de la reparation qu'on vous a faite. Avez-vous *contenté* vôtre Avocat? Cet Ouvrier *contente* bien ses chalands. Cette raison, cette expression ne me *contente* point. J'ay retouché cette periode qui ne me *contentoit* point. Quand on veut *contenter* tout le monde, on ne *contente* d'ordinaire personne. Oe. M. Toutes les sciences humaines ne sçauroient *contenter* les desirs des hommes. Maleb. Rien ne detourne tant du chemin de la perfection, que de vouloir *contenter* les pedans, & les sots. Le Ch. de M.

Tout se detruit, tout passe, & le cœur le plus tendre
Ne peut d'un même objet se contenter *toûjours.* Oe M.
La vertu se contente, *& vit à peu de frais.* Boi.

Contenter, signifie aussi, Assouvir; remplir les desirs, & les souhaits. C'est un homme insatiable, qu'on ne peut jamais *contenter*. On dit en ce sens, *Contenter* ses passions, ses appetits; pour dire, ne leur refuser rien; les satisfaire entierement; en suivre les mouvemens. *Contenter* sa vanité, son ambition, sa curiosité.

Contentez *mon desir, & n'ayez point d'effroi,*
Je vous repons de tout, & prens le mal sur moi. Mol.
Pour contenter *ses frivoles desirs,*
L'homme insensé vainement se consume.
Il trouve l'amertume
Au milieu des plaisirs. Rac.

Contenter, signifie encore, Appaiser, faire taire. *Contentez* cet enfant, donnez lui ce qu'il demande. Il faut *contenter* les petits creanciers, pour empêcher qu'ils ne crient. Les mutins ne quitteront point les armes, si on ne les *contente*. On dit encore *contenter* nature; pour dire, suppléer à tous ses besoins.

Contenter, signifie encore, Suffire. Il ne s'est pas *contenté* de trahir sa conscience par de faux sermens, il a encore fabriqué de faux temoins. Je me *contente* de vous humilier, & je ne vous veux pas perdre. On dit en ce sens, que la nature se *contente* de peu; qu'il se faut *contenter* de ce qu'on a; pour dire, qu'il faut peu de chose pour vivre, que le reste est superflu.

Contenté, ée. part. & adj.

CONTENTIEUX, euse. adject. Litigieux, controversé, qui est en dispute, en contestation. On donne la recreance d'un Benefice *contentieux* à un Regaliste. Cet Avocat n'allegue que des faits *contentieux*, dont on ne demeure point d'accord. Il y a grand nombre d'articles *contentieux* avec les Religionnaires. Je n'ay pas dessein de recueillir les sentimens *contentieux* d'une ennuyeuse controverse. Fl.

Contentieux, euse, se dit aussi de celui ou de celle qui aime à disputer, à contester. Je n'ay jamais vû d'esprit plus *contentieux*, d'humeur plus *contentieuse*. Les hommes *contentieux* ont plus d'ardeur à soutenir leurs erreurs, que les gens sages à defendre la verité. Port-R. La Theologie est une science *contentieuse*. Oe. M.

On appelle *Jurisdiction contentieuse*, celle qui a pouvoir de juger les differens des parties qui contestent. Les Tresoriers de France n'ont point de *Jurisdiction contentieuse*, ils ne sont Juges que de la ligne de compte.

CONTENTIEUSEMENT. adv. Avec grande contention & opiniâtreté. Cette question a été agitée & jugée fort *contentieusement*, elle a été debattuë avec chaleur.

CONTENTION. s. f. Dispute, querelle, procés, contestation. Ce chicaneur a un esprit contentieux, qui ne cherche que debats & *contentions*. Ces Avocats plaiderent leur cause avec grande *contention*. Dans les *contentions* d'esprit ne pressez pas trop vivement vôtre adversaire; cette violence excite la pitié, & fait que le peuple prend son parti. Bal. De peur que la *contention* n'allât trop loin, il fut permis de les separer. Ablan.

Contention, signifie aussi, Forte application d'esprit. Pour inventer une si belle machine, il a fallu une grande *contention*, une grande application d'esprit, un effort d'imagination.

CONTENTOR. Terme de Pratique. C'est un droit de Regître qui appartient aux Audienciers & Controlleurs des Chanceleries, dont il est fait mention dans l'Edit du Roi Henri II. de l'an 1551.

CONTER. v. act. Faire une narration, une claire deduction d'un fait, d'une histoire. La principale qualité d'un Historien, c'est de *conter* bien & nettement; d'un Avocat, de bien *conter* son fait, comme la chose est arrivée. Les Voyageurs ennuyent souvent en *contant* leurs aventures; un plaideur en *contant* ses procés. On dit des femmes de mon âge, qu'elles aiment à *conter* les histoires de leur temps. P. de Cl.

Conter, signifie tout simplement, Faire un conte, reciter quelque trait plaisant, soit qu'il soit vrai ou faux. On nous a *conté* de plaisantes choses de ces nouveaux mariez. On dit aussi, Il nous a *conté* de fil en aiguille toute cette histoire; pour dire, avec toutes ses circonstances. On dit aussi, *Conter* des fagots; pour dire, *Conter* des choses incroyables ou inutiles.

Oüi, oüi, vous nous contez *une plaisante histoire.*
Je conte *justement ce qu'on verra dans peu.* Mol.

Conter, signifie aussi, En faire accroire, donner pour vrayes des choses fausses. Cet homme en *conte* bien à qui le voudroit croire; il *conte* des sornettes, on ne sçauroit ajoûter foi à ses paroles.

On dit aussi, *Conter* fleurettes; pour dire, Cajoller une femme: & absolument, Il lui en *conte*; pour dire, Il lui en veut, il en est amoureux.

On dit dans le même sens, qu'une femme *s'en fait conter*; pour dire, qu'elle aime qu'on lui en *conte*, qu'on la cajolle.

Elle aima mieux, pour s'en faire conter,
Prêter l'oreille aux fleurettes du Diable,
Que d'être femme & ne pas coquetter. Sar.

Conté, ée. part. pass. & adj.

CONTESTABLE. adj. m. & f. Qui merite d'être contesté, qui peut être contesté. Cette succession est bien *contestable*, vaut bien la peine d'être contestée. Ce droit est si clair, qu'il n'est pas *contestable*.

CONTESTANT, ante. Qui conteste; qui aime à contester. C'est un esprit aigre & *contestant*, qui bannit la paix de la conversation. La mort d'une des parties *contestantes* met le procés hors d'état. Scarron dans sa description des plaisirs des champs Elisées, dit que;

Qui se plut à lutter y lutte;
Qui fut contestant *y dispute.*

CONTESTATION. s. f. Dispute, querelle, procés. Il y a bien des points de Theologie qui sont en *contestation*. Ces Seigneurs sont en querelle, en *contestation* pour la chasse. Je sens une *contestation* éternelle entre mon inclination, & mon devoir. L. d'Ab. a' Eloise. Les inimitiez qui naissent de la *contestation* entre les differentes sectes du Christianisme, sont directement opposées à l'esprit de l'Evangile. Poi. On ne devroit se proposer d'autre but dans la dispute, que de trouver la verité par les éclaircissemens qui resultent naturellement de la *contestation*. De Vill. La passion de vaincre de part & d'autre convertit la *contestation* en haine, & en querelle. Id. Il y a des amis qui en prenant nôtre parti à tors & à travers, ne servent qu'à aigrir le monde contre nous par des *contestations* indiscretes. St. Ev.

Et bien souvent les contestations
Sont tout le sel des conversations.

En termes de Palais, on appelle *contestation en cause*, le reglement ou l'appointement sur les demandes & defenses en matiere civile, & la confrontation en matiere criminelle. On ne peut plus demander le renvoi d'une affaire, quand il y a eu *contestation en cause*. Par la clôture d'un procés verbal on donne acte aux parties de leurs dires, requisitions & *contestations*.

CONTESTE. s. f. Terme de Palais. Procés, contestation. Ce mariage n'est pas assûré, il est en *conteste*, on le plaide. Les Juges sont partagez, & sont en *conteste* sur leurs opinions. Hors ces sortes d'exemples, le mot de *conteste* n'est plus en usage.

La maison à present, comme sçavez de reste,
Au bon Monsieur Tartuffe appartient sans conteste. Mol.

CONTESTER. v. act. Quereller, plaider, disputer. Les honnêtes gens ne *contestent* guere ensemble. On lui *conteste* sa qualité d'heritier, d'enfant legitime. Les Philosophes *contesteront* éternellement; & ne s'accorderont jamais. Ces deux Officiers se *contestent* le pas. On raconte d'un Romain qui ennuyé d'un flatteur, lequel ne cessoit de lui applaudir, s'écria tout en colere, *conteste* moi du moins quelque chose, afin de faire voir que nous sommes deux. Chev. Il y a des gens si decisifs qu'il est inutile de *contester* contr'eux; parcequ'après avoir bien *contesté*, il faut toûjours qu'il se trouve qu'ils ont raison, & que les autres ont tort. Nic. Menage derive ce mot de *contrastare*, ou de *contestare*, dont on a fait *contestation en cause*.

Contesté, ée. part. pass. & adj.

On appelle au Palais une cause entiere & non *contestée*, celle qu'on peut faire renvoyer, sur laquelle il n'y a point eu de reglement, ni de plaidoirie.

CONTEUR, euse. s. m. & f. Celui qui conte. Il ne se dit qu'en mauvaise part, des bableurs qui promettent beaucoup, qui ne disent rien de vrai, de solide, ou de serieux. Ne vous fiez pas à cet homme-là, ce n'est qu'un *conteur*. Je vieillis, puisque je suis *conteur* de fleurettes. Scar.

Si l'on vouloit à chaque pas
Arrêter un conteur *d'histoire,*
Il n'auroit jamais fait. La Fon.

On appelloit autrefois *Conteurs*, ou *Conteors*, ou *Conteours*, les gens qui inventoient des contes agreables, qu'on alloit chanter ou reciter dans les maisons des Grands; & ils differoient des *Trouveres* Poëtes du même temps, en ce que ceux-cy faisoient leurs compositions en rimes, & les *Conteors* en prose.

CONTEXTURE. s. f. Disposition & arrangement des parties. La *contexture* des fibres, des chairs, du cerveau, des parties de la retine, sont des choses qu'on ne sçauroit assez admirer dans la nature. Il y a dans la *contexture* de tous les corps des pores, & des espaces vuides, par où il se fait une émission continuelle de corpuscules imperceptibles. Val.

On dit aussi dans le figuré, la *contexture* d'un discours, d'un Poëme, en parlant de la suite, de l'arrangement, de la disposition de ses parties.

CONTIGU, uë. adj. Terme relatif, qui se dit des choses qui sont si proches qu'elles se joignent, qu'elles se touchent. Toutes les maisons de l'ancienne Rome étoient isolées, & n'étoient point *contiguës*. Ces deux Provinces sont *contiguës*. On l'établit Gouverneur des peuples *contigus* à cette Province. Vaug.

CONTIGUITE'. s. f. Voisinage de deux choses qui se joignent, qui se touchent. La *contiguité* de ces deux maisons a été cause qu'elles ont peri par un même incendie.

CONTINENCE. s. f. Vertu par laquelle on s'abstient des plaisirs illicites, & sensuels; ou qui fait qu'on modere les appetits charnels. Le mariage est un remede à la fragilité de ceux qui n'ont pas le don de *continence*. Les Religieuses observent une exacte *continence*. Les Romains ont loüé Scipion d'une grande *continence*. Une certaine honte qui vient de l'éducation, l'envie d'irriter la passion par la resistance, ou enfin le peu de merite des Amans, sont peut-être les seuls principes de la *continence* des femmes. Bay. En entrant dans le Cloître il faut immoler ses sens à la dure loi d'une *continence* perpetuelle. C. B. Les loix de la *continence* sont plus favorables aux hommes qu'aux femmes, parceque ce sont les hommes qui les ont faites contre les femmes. Le Mai. On voit en Hollande je ne sçai quelle vieille tradition de *continence* qui passe de fille en fille, comme une espece de Religion. St. Ev. Alexandre surpassa tous les Rois en *continence*. Vaug. Ils trouvoient insupportable le joug de la *continence*. Maucroix.

CONTINENT, ente. adj. Qui a la vertu de continence. Selon Aristote, celui qui n'a point de besoins,

besoins, n'est pas *continent*: il faut des combats contre la chair, & contre les sens pour être censé *continent*. Il faut être *continent* même dans les libertez & dans l'usage du mariage.

CONTINENT. s. m. Terme ferme, grande étenduë de païs qui n'est ni separée, ni interrompuë par les mers. On le dit par opposition aux Isles. On tient que la Sicile a été autrefois detachée du *Continent* de l'Italie. On divise d'ordinaire la terre en deux grands *Continens*: l'ancien, & le nouveau. L'ancien comprend l'Europe, l'Asie, & l'Afrique. Le nouveau comprend les deux Ameriques, Septentrionale, & Meridionale. On appelle l'ancien *Continent*, le *Continent superieur*, parceque selon l'opinion du vulgaire, il occupe la partie superieure du globe. L'Afrique est un grand *Continent* qui n'est attaché à l'Asie que par un isthme. Les Espagnols ont conquis les Isles devant que d'entrer dans le *Continent*. On n'est pas encore certain si le Japon est une Isle, ou un *Continent*.

CONTINGENCE. s. f. Casualité, évenement incertain qui arrive par hasard. Une affaire peut reüssir bien ou mal suivant la diverse *contingence* des choses, & leur differente conjoncture. Cela n'empêche pas la *contingence*. PORT-R. Un *angle de contingence* est, en termes de Mathematique, un angle qui touche à un autre.

CONTINGENT, ENTE. adj. & subst. Casuel, incertain. On dit en Logique, le futur *contingent*: c'est une proposition conditionnelle qui peut arriver, & n'arriver pas. Tous les évenemens humains sont *contingens*. PORT-R. Les Sociniens soutiennent que Dieu ne peut prevoir les futurs *contingens*, parcequ'ils dependent du mouvement libre de la volonté. JU.

CONTINGENT, se dit aussi en Morale, des choses qui se partagent, & dont il peut arriver par un évenement incertain plus, ou moins de bien, ou de mal. Il a payé sa taxe, son *contingent* de cette imposition, de cette charge. J'ay traitté de ma part *contingente* en cette succession, de ce qui m'en pourra revenir, pour éviter l'embarras des procés, d'un partage. Chaque Prince d'Allemagne en temps de guerre doit fournir tant d'hommes, d'argent, de munitions pour son *contingent*.

CONTINU. s. m. Corps étendu dont les parties ne sont point divisées. On tient en Philosophie que le *continu* est divisible en une infinité de parties proportionnelles.

Il est aussi adj. On divise la quantité en *continuë*, & discrette. La *continuë* est pour les lignes, la discrette est pour les nombres.

CONTINU, se dit aussi du temps, & des actions qui s'achevent, & qui se font tout de suite, sans relâche, sans interruption. Le cours des astres est un mouvement reglé, & *continu*. Un travail *continu* fatigue, & épuise l'esprit. Il tombe aux Indes des pluyes *continuës* de cinq & six mois. Depuis que le Poëte commence à raconter son sujet, & qu'il met ses personnages sur la scene, il doit rendre son action tellement *continuë* jusqu'à la fin, qu'on ne voye jamais ses personnages oisifs, & en repos. LE P. LE B.

En termes de Musique, on appelle *Basse continuë*, la Basse qui jouë toûjours, soit pendant les recits, soit pour soutenir les chœurs.

En termes de Medecine, on appelle *fievre continuë*, celle qui agite toûjours le malade, & dont on ne connoît les accés que par les redoublemens.

CONTINUATEUR. s. m. Celui qui continuë, qui poursuit un Ouvrage. Bzovius a été le *Continuateur* de Baronius.

CONTINUATION. s. f. Action par laquelle on suit la même maniere d'agir. La *continuation* dans un même genre de vie est une marque de constance.

CONTINUATION, se dit aussi de la durée qui n'est pas interrompuë. Nous avons beaucoup à craindre de la *continuation* de la gelée, de la peste, de la guerre. Il faut empêcher la *continuation* du mal.

CONTINUATION, se dit aussi du travail qu'on fait à quelque chose commencée qu'on a dessein d'achever. Il faut faire icy encore une galerie pour la *continuation* du bâtiment du Louvre.

CONTINUE. s. f. est en usage en cette phrase, La *continuë* l'emporte; pour dire, un travail continu.

A LA CONTINUË. adv. A la fin, après bien du temps. *A la continuë* l'eau cave la pierre. *A la continuë* on succombe sous le faix du travail, sous l'effort de la maladie. *A la continuë* l'amour est un tourment. BENS.

CONTINUEL, ELLE. adj. Qui dure toûjours, qui est sans interruption. Il se passe dans l'esprit de l'homme un retour *continuel* de la nature à la Religion, & de la Religion à la nature. ST. EV. Les Tyrans vivent dans une *continuelle* inquietude. Les pluyes *continuelles* ont fait de grands ravages. Il n'y a point d'agrément à l'épreuve d'une familiarité *continuelle*. ST. EV. Les esprits qui sont dans un mouvement *continuel*, envisagent les choses differemment selon qu'ils se tournent. ID. Nôtre vie n'est qu'un changement *continuel* de sujettions differentes. AB. DE ST. R.

CONTINUELLEMENT. adv. D'une maniere continuelle. Cette femme crie, tempête, querelle *continuellement*. Ce jet d'eau vient de source, il jette *continuellement*. Qu'y a-t-il de plus incommode qu'un homme qui n'est occupé que de lui, & qui s'admire *continuellement*? NIC. Rien n'est plus douloureux à l'amour propre, que de se voir mourir *continuellement*, & de ne sentir la vie qu'à mesure qu'on la perd. ABA. Il y a des amis si languissans qu'il faut *continuellement* les pousser par l'interêt de leur gloire. ST. EV.

CONTINUEMENT. adv. D'une maniere continuë. Il travaille *continuëment*. C'est la même chose que *continuellement*.

CONTINUER. v. act. Etendre, pousser plus loin. Il faut *continuer* cette ligne, cette muraille, cette galerie jusqu'à un tel point. Il *continuë* son Histoire depuis Charlemagne jusqu'à present. Un tel Auteur a *continué* Pharamond, en a donné la suite.

CONTINUER, se dit aussi à l'égard du temps, & signifie, Proroger, faire durer plus long temps. On a *continué* la joüissance de cette ferme pour trois ans. On a *continué* ces Echevins, ces Marguillers dans leurs charges pour deux ans. La guerre *continuë* entre les Polonois & les Turcs. On *continua* le Consulat à Quintus Fabius, pour avoir subjugué entierement l'Etrurie.

CONTINUER, signifie aussi, Persister, être ferme, poursuivre. Si ce Procureur *continuë* ses chicanes, il faudra tout abandonner. Le zêle de ce Novice est trop ardent, il ne *continuera* pas. Un tel *continuë* à faire ses conferences publiques. Je *continuë* à avoir peu de santé & de fortune. VOIT. Comme je *continuai* à me plaindre, il en fut touché. *Continuez* le genre de vie que vous avez embrassé. Il a *continué* la debauche deux jours & deux nuits. *Continuer* son chemin. *Continuer* son entreprise.

CONTINUÉ, ÉE. part. & adj.

CONTINUITÉ. s. f. Suite, liaison de parties. On ne peut bien juger d'un discours sans en voir toute la *continuité*. Dans le Poëme Epique l'action doit avoir de la *continuité* dans la narration, quoyque les évenemens ne soient pas continus. LE P. LE B. Le Poëte en retranchant les incidens languissans, & les intervalles de temps vuides d'action, qui en empêchent la *continuité*, rend au poëme cette force continuë qui le fait par tout couler également. ID. La vie des Bienheureux est une *continuité* de contemplation, & d'amour. M. DE M.

Les Anciens ont attribué l'élevation de l'eau dans les pompes à l'amour de la *continuité*, & à la crainte du vuide, parceque la pesanteur de l'air ne leur étoit pas connuë. Quand les corps durs ne le sont qu'à cause que leurs parties se touchent en quelques endroits, l'on ne sçauroit les écarter tant soit peu qu'on ne leur fasse perdre toute leur *continuité*. Roh. En Chirurgie on explique l'ouverture des playes par le mot de solution de *continuité*. Les ombres ne craignent point la solution de *continuité*.

Continuité, se dit aussi pour, Durée continuë. La *continuité* du travail fait succomber. Il est bien difficile d'être patient dans une *continuité* de douleurs aiguës.

CONTONDANT, ante. adj. Terme dont se servent les Chirurgiens en faisant leurs rapports, pour signifier des instrumens qui froissent, & qui ne coupent pas, comme sont marteaux, bâtons, massuës. Il a été blessé & meurtri avec un instrument *contondant*.

CONTORSION. s. f. Action par laquelle on tord quelque partie du corps; mouvement du corps accompagné de postures peu agreables. Les possedez, les maniaques font d'horribles *contorsions*. Les Danseurs de corde dès leur jeunesse se donnent des *contorsions* de membres, pour les rendre souples à toute sorte de postures.

Non, je ne hais rien tant que les contorsions
De tous ces grands faiseurs de protestations. Mol.

Contorsion, se dit aussi figurément. Il arrive rarement qu'un Orateur se tire d'une antithese à plusieurs membres, sans donner quelque *contorsion* à la verité, pour l'ajuster à sa figure. Log.

CONTOUR, s. m. Ligne qui termine une figure, & qui en marque la forme. Le *contour* d'une colonne. La ligne fondamentale d'une fortification marque les differens *contours* & les angles d'une place. La science d'un Peintre est de faire bien les *contours* d'une figure. Cette figure a de beaux *contours*, ils sont bien dessinez, & bien prononcez; c'est-à-dire, que les membres des figures sont dessinez avec art.

Vaste Contour. Voiture a employé ces mots pour signifier le monde.

Dans ce grand, & vaste contour,
Il n'est rien qui soit sans amour.

CONTOURNER. v. act. Marquer une figure suivant ses divers contours.

Contourner, signifie encore, Donner de la grace, & de l'art à ce que l'on dessine à la main; comme aux enroulemens.

Contourner, signifie aussi, Tourner d'une maniere oblique. Le globe terrestre fut non seulement fracassé par le deluge; mais ébranlé, & *contourné*, ensorte qu'il est exposé obliquement au soleil. Oe. M.

Contourner, en termes de Blason, signifie, Tourner du côté gauche. Un animal qui doit avoir regulierement la tête tournée du côté droit, s'appelle *contourné*, quand elle est à gauche. Un casque *contourné* est celui qui n'est pas vu de front, mais tourné à gauche: c'est une marque de la moindre noblesse.

CONTOURNIATE. adj. m. Terme d'Antiquaire. On appelle medaillon *contourniate*, un medaillon frappé avec une certaine enfonçure tout-au-tour, qui laisse un rond des deux côtez, & avec des figures qui n'ont presque point de relief.

CONTRACT, ou CONTRAT. s. m. Consentement de deux, ou de plusieurs parties, qui promettent, ou qui s'obligent de leur bon gré à faire quelque chose, à payer quelque somme. Les ventes, échanges, donations, baux & transactions sont diverses especes de *contrats*. Dans le mariage il y a le *contrat* civil, qui est le consentement des parties; & le Sacrement, qui est la benediction du Prêtre. Dans le Droit on distingue les *contrats* de bonne foi, d'avec ceux qui sont de Droit étroit & de rigueur.

Contrat, signifie aussi, l'instrument par écrit qui sert de preuve du consentement prêté, & de l'obligation passée par les parties. Les *contrats* ne portent hypotheque que du jour qu'ils sont passez, ou reconnus par devant Notaires. On a fait grossoyer ce *contrat*, on l'a fait mettre en forme; c'est-à-dire, on l'a mis en parchemin, & on l'a fait scêller. Il faut faire insinuer les *contrats* de donations, faire ratifier en majorité les *contrats* faits par les mineurs. Toute la bonne opinion qu'on peut avoir du plus honnête homme du monde, n'est point blessée par les precautions d'un *contrat*. Oe. M.

Un contrat *me deplaît; on fait mieux son affaire*
Sans l'avis d'un Curé, & le seing d'un Notaire. Oe. M.
Les contrats *sont la porte*
Par où la noise entra dans l'Univers. La Fon.

En termes de Marine, on appelle un *contrat à la grosse* (on sousentend *aventure*) ou *à retour de voyage*, une espece de societé entre deux particuliers, dont l'un envoye des effets par mer, & l'autre lui fournit une somme d'argent, à condition de la retirer avec un certain profit en cas de bon voyage; & de la perdre, si les effets perissent.

CONTRACTANT, ante. adj. & subst. Prononcez le *c* dans ce mot, & dans tous ceux qui suivent. Celui, ou celle qui contracte. L'acte demeure entre les mains de quelcun des *contractans*. Pat. Il faut que les Notaires fassent signer les minutes des contrats aux parties *contractantes*, ou qu'ils fassent mention des causes pour lesquelles elles n'ont point signé.

CONTRACTE. s. m. Terme de Grammaire, qui se dit quand deux voyelles se joignent en une, & font la syllabe longue. Les Grecs ont quantité de verbes *contractes*.

CONTRACTER. v. act. Faire un contrat, une paction, une convention. Les Religieux, les mineurs, les furieux, les interdits, les femmes non autorisées par leur mari sont incapables en France de *contracter*. Cet homme a dejà plus *contracté* de dettes qu'il n'a de bien. On *contracte* plutôt avec les biens qu'avec la personne, & l'on assûre son argent plus sur les heritages que sur la bonne foi de ceux avec qui l'on *contracte*. Oe. M.

Contracter, se dit aussi figurément en parlant d'acquisitions morales, & des engagemens tacites de la societé civile. Quand on *contracte* de mauvaises habitudes, on a bien de la peine à s'en defaire. Il ne faut *contracter* amitié qu'avec ceux dont l'honnêteté est fort éprouvée. Souvent pour être trop sedentaire, trop assidu au travail, on *contracte* de fâcheuses maladies. Il y a une obligation naturelle qui se *contracte* entre le pere & l'enfant, entre le sujet & le Souverain, qui les oblige à plusieurs devoirs les uns envers les autres.

Contracté, ée. part. pass. & adj.

CONTRACTION. s. f. Reduction de deux syllabes en une. La *contraction* est fort en usage chez les Grecs, qui ont des verbes contractes. En François on en use en certains mots, comme *saouler*, *baailler*, *paon*, où on prononce *souler*, *bâiller*, *pan*.

Contraction, se dit aussi en Medecine, en parlant des nerfs qui se retirent. La convulsion est une *contraction* de nerfs.

CONTRACTURE. s. f. Terme d'Architecture, qui se dit du retrecissement, ou diminution, qui se fait dans les colonnes en leur partie superieure.

CONTRADICTEUR. s. m. Celui qui a droit, ou qui a une qualité pour contredire. Un inventaire de mineurs doit être fait avec le subrogé tuteur, qui est le legitime *contradicteur*. Un arrêt rendu contre le Fermier

mier n'opere rien contre le Maître, parcequ'il n'eſt pas un legitime *contradicteur.*

CONTRADICTION. ſ. f. Incompatibilité, contrarieté de ſentimens, & de paroles; oppoſition de deux idées qui ſont le ſujet, & l'attribut d'une même propoſition. Si le monde s'étoit fait lui-même, il eût été avant que d'être: ce qui renferme une *contradiction.* Aba. Cet Auteur dit beaucoup de choſes qui impliquent *contradiction.* La plus grande abſurdité en Philoſophie eſt la *contradiction.* Accordez ces *contradictions* apparentes. Pasc.

Contradiction, ſignifie encore, Conteſtation, diſpute, diverſité de ſentimens. Ceux qui ont un eſprit de *contradiction* conſiderent peu les raiſons qui les pourroient perſuader, & ne ſongent qu'à celles qu'ils pourroient oppoſer: ils ſont toûjours en garde contre la verité, & ils ne penſent qu'aux moyens de la repouſſer, & de l'obſcurcir. Log. Ce qui rend les Grands ſi impatiens à la moindre *contradiction* de leurs inferieurs, c'eſt qu'ils ne peuvent ſouffrir que ces gens qu'ils regardent avec mepris, pretendent avoir autant de jugement & de raiſon qu'eux. Id. La delicateſſe de l'eſprit humain va juſqu'à ne pouvoir ſouffrir de *contradiction.* De Vill.

Contradiction, ſignifie auſſi, Oppoſition, obſtacle. Cet Officier a eu beaucoup de *contradiction* en ſe voulant inſtaler dans ſa charge. Pourquoy Dieu a-t-il expoſé les myſteres de la Religion en proye aux *contradictions* de la raiſon? Cl. C'eſt le ſort des bons livres, de trouver des *contradictions.* Oe. M. Il ne faut point mettre trop directement la raiſon, & la foi en *contradiction.* Cl.

CONTRADICTOIRE. adj. qui ſe dit de deux propoſitions contraires dont l'une detruit l'autre. Il eſt impoſſible que deux propoſitions *contradictoires* ſoient toutes deux vrayes.

Au Palais il ſe dit des jugemens rendus parties ouïes à l'audience, ou ſur le vû de leurs productions. On ne peut revenir contre les jugemens *contradictoires* par oppoſition: il n'y a que la voye d'appel en premiere inſtance, ou de la requête civile en Cour Souveraine.

CONTRADICTOIREMENT. adv. D'une maniere contradictoire. Tout ce qui ſemble contraire n'eſt pas pour cela *contradictoirement* oppoſé.

On dit auſſi au Palais, Un Arrêt rendu *contradictoirement*, qui a été rendu en pleine connoiſſance de cauſe.

CONTRAIGNABLE. adj. m. & f. Qui peut être contraint. Les femmes en puiſſance de mari, les ſeptuagenaires, les Prêtres & Diacres ne ſont point *contraignables* par corps. Hors de là ce mot n'eſt point en uſage.

CONTRAINDRE. v. act. *Je contrains, je contraignis, j'ay contraint, je contraindrai, que je contraigne, que je contraigniſſe, contraignant.* Violenter, obliger par force à dire, à faire, ou à ſouffrir quelque choſe. Dieu n'a pas voulu *contraindre* nôtre liberté. Cette ville a été *contrainte* de ſe rendre faute de ſecours. La pauvreté a *contraint* cette Demoiſelle à des choſes indignes d'elle. C'eſt toûjours un mal que de *contraindre* au mal, & toûjours un bien que de *contraindre* au bien. Le P. Thomassin. L'erreur n'a pas droit de *contraindre*; c'eſt un privilege reſervé à la verité. Ju.

Ce mot vient de *conſtringere.* Nicod.

Contraindre, ſe dit auſſi en parlant des violences legitimes qui ſe font par les ordres de la Juſtice. On *contraint* par corps les gardiens, & depoſitaires de biens de Juſtice. Il ſera *contraint* par toutes voyes duës & raiſonnables; c'eſt-à-dire, par ſaiſie & execution de ſes biens ſeulement.

Contraindre, ſignifie auſſi ſimplement, Gêner, preſſer, incommoder. Cet homme a été fort patient, il a été long temps à ſe *contraindre* avant que d'éclater. La Religion nous *contraint*, & ne nous aſſujettit pas aſſez. St. Ev. Ce Noble voudroit bien étendre ſon bâtiment; mais il eſt *contraint* par la montagne, par le grand chemin. En Poëſie la rime *contraint* ſouvent la raiſon. Il faut ſe *contraindre*, & ſe tenir dans le reſpect devant ſes ſuperieurs. La peine de ſe *contraindre* eſt quelquefois plus fâcheuſe que tout le mal qui peut arriver, en agiſſant en liberté. Le Ch. de M. L'ambition *contraint* quelquefois l'amour, & ne l'étouffe gueres. Corn. Il n'eſt pas juſte que la femme ſoit *contrainte* ſous le joug d'une exacte fidelité, tandis que le mari prodigue ailleurs ſon amour conjugal. Oe. M. Un bienfait eſt une chaine delicate qui lie nôtre cœur, & *contraint* ce beau feu, & ces heureuſes hardieſſes, ſans quoy l'Orateur eſt froid & languiſſant. Id.

On dit en ce ſens, La neceſſité *contraint* la loi; pour dire, La loi doit ceder à la neceſſité.

Contraint, ainte. part. & adj. Cet homme paroît *contraint* en tout ce qu'il fait. Quand il danſe, il a un air *contraint*, une poſture *contrainte.* Quand il écrit, il a un ſtile *contraint.* Un geſte *contraint* eſt un grand deffaut à un Orateur. Le ſoin qu'on prend de plaire donne un air *contraint*, & je ne ſçay quoy d'étudié qui rend encore plus deſagreable. Le Ch. de M. L'air grave, & *contraint* des Eſpagnols fait qu'il n'entre aucune familiarité dans leur commerce. Oe. M. Quand on a l'eſprit libre, tout ce qui eſt *contraint*, tout ce qui eſt ceremonie, eſt ennuyeux. M. Sc. On ne perd que dans le commerce du monde cette contenance embaraſſée, & ce tour *contraint* qu'on prend dans le cabinet, & dans la ſolitude. Oe. M. Un langage *contraint* & guindé reſſent le pedantiſme. Val.

CONTRAINTE. ſ. f. Violence, force majeure. La *contrainte* en matiere de Religion eſt propre à troubler l'eſprit, & non à l'éclairer. Bay. Le cœur s'oppoſe, & ſe ſouleve naturellement contre la *contrainte.* Oe. M. Il faut accoutumer les enfans au reſpect par raiſon, & non par la force: il y a je ne ſçai quoy de ſervile dans la *contrainte*, & dans la rigueur. Mont. La force, & la *contrainte* ne ſervent qu'à endurcir la conſcience, & à deraciner la pieté du cœur des hommes. Cl. Nous avons tant d'amour pour la liberté, que ce qui nous eſt aiſé, quand nous le faiſons ſans *contrainte*, nous devient inſupportable ſi nous y ſommes forcez. Le Ch. de M. La confiance qu'il prenoit en moi, me faiſoit prendre des reſolutions plus auſteres qu'aucune *contrainte* n'auroit pû faire. P. de Cl. C'eſt une nullité à un contrat, d'avoir été fait par *contrainte.*

Contrainte, ſignifie auſſi, Gêne, incommodité. A la table des Grands, on eſt dans une grande *contrainte*, dans une grande retenuë. L'épanchement de cœur que permet l'amitié eſt d'autant plus ſenſible, qu'il adoucit la *contrainte* du monde, où l'on eſt toûjours en ſpectacle. Ab. de M. Sous pretexte d'obſerver les bienſeances, il ne faut pas vivre d'une maniere gênante, ni ſe tenir dans une *contrainte* melancolique. Bell. Tout ce qui a l'air de *contrainte* eſt extrêmement oppoſé à la liberté naturelle des François. Id. On ſe degoûte bien-tôt d'une certaine *contrainte* de langage, que l'on tâche de faire reſſembler au naturel, tout étudié qu'il eſt. Val. La vertu eſt naturellement auſtere par la *contrainte* qu'elle impoſe au cœur, en reprimant ſes deſirs. Le P. Ra. Un Auteur doit prendre garde à ne pas étouffer ſon propre genie ſous la *contrainte* de l'imitation. Vaum.

L'amour fuit la contrainte
De tous ces noms que ſuit le reſpect, & la crainte. Rac.

Dames, qu'une ſervile crainte
Des ſots diſcours,
Fait paſſer en contrainte
Vos plus beaux jours. Vill.

Contrainte, signifie aussi une sentence, un contrat, ou une ordonnance de superieur, en vertu de laquelle un Sergent contraint, oblige quelcun à payer, ou à le suivre. On a mis la *contrainte* entre les mains des Sergens. On a delivré des *contraintes* pour le payement de ces taxes. Tous les executoires de Justice sont des *contraintes*. L'Ordonnance de Moulins avoit introduit une *contrainte* par corps après les quatre mois : elle est abolie à l'égard des dettes civiles par l'Ordonnance de 1667. excepté pour les depens au dessus de 200. livres. Il a fallu obtenir une *contrainte* pour faire sortir ce locataire d'une telle maison. Voyez Corps.

CONTRAIRE. adj. m. & f. Terme relatif, se dit des choses qui ont une nature, ou des qualitez entierement differentes, & opposées, qui se detruisent l'une l'autre. Les corps se composent & se detruisent par les qualitez *contraires* des élemens. Le feu est *contraire* à l'eau, le blanc au noir.

Contraire, se dit aussi en choses morales. Les Commentateurs se donnent la torture pour accorder les loix, les textes *contraires* qui se detruisent. Cet Auteur est *contraire* à lui-même, il se contredit. Scot & St. Thomas sont presque toûjours d'un avis *contraire*. Les doutes, & les incertitudes sont les effets d'une conscience agitée par des mouvemens *contraires*. Pajon. Corneille a dit en parlant du mariage;

Cette chaine qui dure autant que nôtre vie,
Si l'on n'y prend bien garde, attache assez souvent
Le contraire *au* contraire

Contraire, se dit aussi de tout ce qui offense, qui nuit, qui incommode. L'oignon est *contraire* aux yeux, les fait pleurer. Le chou est *contraire* à la vigne. Les excés incommodent, sont *contraires* à la santé. On dit aussi, Naviger par un vent *contraire*, quand il n'est pas tout-à-fait favorable à la navigation. Avoir la fortune *contraire*, quand elle ne nous favorise point.

Contraire, se dit aussi de tout ce qui est ennemi, opposé, d'un autre parti. C'est un deserteur qui s'est allé mettre dans le parti *contraire*. Ces Avocats sont toûjours *contraires*, plaident toûjours l'un contre l'autre. Je n'ay que cet homme-là qui m'est *contraire* dans toute la Chambre.

En termes du Palais, on dit que les parties sont *contraires* en faits, quand elles posent des faits opposez dont on leur permet de faire preuve: & on appelle les écritures qui les contiennent, intendits en faits *contraires*.

Contraire, est aussi substantif. Les *contraires* qui sont mis l'un devant l'autre se font mieux paroître. Cela prouve le *contraire* de tout ce que vous avez dit & soutenu. La raison humaine est si foible, qu'elle croit également les deux *contraires*.

Au contraire. adv. D'une maniere opposée, tout au rebours. Il y a des bourrus qui font tout, qui jugent tout *au contraire* des autres, *au contraire* du bon sens; tant s'en faut que je vous veuille nuire, qu'*au contraire* je vous veux servir. Il ne faut jamais aller *au contraire* de la justice, de l'honneur, de la verité.

CONTRARIANT, ante. adj. Qui n'est point complaisant, qui dit, ou qui fait tout le contraire de ce qu'on desire, de ce qu'on allegue. On n'aime gueres dans le monde ceux qui sont d'une humeur *contrariante*.

A la commune voix veut-on qu'il se reduise,
Et qu'il ne fasse pas éclater en tous lieux,
L'esprit contrariant *qu'il a reçu des Cieux?* Mol.

CONTRARIER. v. act. Dire, soutenir, faire le contraire. Les Philosophes se *contrarient* en toutes choses, souvent ils se *contrarient* eux-mêmes. Les Grands Seigneurs ne veulent point être *contrariez*.

Il s'en vient jusques-là que de se meconnoître,
De contrarier *tout, & de faire le maître.* Mol.

Contrarier, signifie aussi, S'opposer, mettre empêchement. Il est naturel à un ennemi, à une partie adverse, de *contrarier*, de nuire à son ennemi, de ruiner tous ses desseins.

Contrarié, ée. part. & adj.

On dit sur la mer, Etre *contrarié* par le vent; pour dire, Avoir le vent contraire à la route que l'on veut tenir.

CONTRARIETÉ. s. f. Combat, opposition des choses contraires. Il se dit tant au propre, qu'au figuré, de tout ce qui a été dit cy-dessus des choses contraires, des vens, des élemens, des qualitez, des loix, des passages, des avis, &c. A moins que la foi n'assujettisse nôtre raison, nous passons la vie dans une *contrarieté* perpetuelle de sentimens: à croire, & à ne croire point. St. Ev. L'esprit de l'homme s'étant revolté contre Dieu, ses sens se sont revoltez contre lui; & de là viennent ces *contrarietez* que nous sentons en nous-mêmes, & cette guerre continuelle que nous sommes obligez de soutenir contre nous-mêmes. Fl. La *contrarieté* de sentimens fait naître une certaine aigreur, qui engendre de l'aversion, & quelquefois des querelles. Bell. Il n'y a point de sympathie qui ne soit mêlée de quelque *contrarieté*. St. Ev. Où est l'homme si uniforme qui ne laisse voir de l'inegalité, & de la *contrarieté* dans ses actions? Id.

Contrarieté, en termes de Palais, se dit de l'allegation des faits contraires, sur lesquels on donne un appointement de *contrarieté* pour permettre aux parties d'en faire preuve chacune de son côté.

On appelle aussi *contrarieté* d'arrêts, deux arrêts qui sont rendus entre mêmes parties, & sur le meme fait, qui ont des dispositions contraires; & en ce cas-là la connoissance en est attribuée au Grand Conseil.

Contrarieté, signifie aussi, Obstacle, difficulté qu'on trouve en la poursuite de quelque chose. C'est un beau dessein que la reforme de la chicane, mais on a à essuyer bien des *contrarietez* dans l'execution.

CONTRASTE. s. m. Contestation, contrarieté de sentimens. Cette Chambre est partagée, il y a grand *contraste* entre les Juges.

Pour le divorce qu'amenent
Ces contrastes *douloureux,*
Où les élemens reprennent
Tout ce qu'on a reçu d'eux,
Reservez ce front tranquille.
Mad. des Houlieres.

Pasquier dit que ce mot est moderne, & qu'il vient de l'Italien.

Contraste, en termes de Peinture, & d'Architecture, se dit de la differente position des figures, qui donnent de la varieté dans un tableau par les differentes attitudes: comme lorsque dans un grouppe de trois figures, l'une se fait voir par devant, l'autre par derriere, & la troisiéme par le côté, on dit qu'il y a du *contraste*. Le *contraste* est la plus grande beauté d'un tableau.

Ce mot vient d'Italie, & est tiré du Latin *contra stare*.

CONTRASTER. v. act. Terme de Peinture & de Sculpture. Varier les actions, les attitudes & les dispositions des figures. *Contraster* se dit aussi d'une figure lorsque dans son attitude, les membres sont opposez les uns aux autres, qu'ils se croisent, ou qu'ils se portent de differens côtez. Cette figure est bien *contrastée*. Depiles.

Contraster. Ce mot se trouve aussi dans Pomey pour Debattre, quereller.

CONTRAVENTION. s. f. Action par laquelle on ne satisfait pas à sa parole, à son obligation, à son devoir, aux loix & aux coutumes. On n'est pas assez severe à punir les *contraventions* aux contrats & aux loix. Les peines portées en cas de *contraventions* ne passent souvent que pour comminatoires. On appelle comme d'abus quand il y a *contravention* aux Saints Conciles

Conciles & aux anciens Canons. La *contravention* au Concordat donne lieu à l'appel comme d'abus. Fevret.

CONTRAYERVA. s.m. est une racine qui croît en Charcis Province du Perou. Elle est plus petite que celle de l'iris. Elle est rougeâtre en dehors, blanche au dedans, noüée & fibreuse. Son odeur approche de celle des feuilles du figuier. Son goût est aromatique, accompagné de quelque acrimonie. Ce nom signifie *contrepoison*, à cause que les Espagnols appellent *yerva*, l'ellebore blanc, du suc duquel les Chasseurs empoisonnent leurs fleches dans ce païs-là.

La Viperine Virginienne est une espece de *Contrayerva* qui croît en la Virginie. Elle est fort aromatique, & employée en Angleterre contre les poisons & les venins.

CONTRE'E. s.f. Province, Royaume. Cet homme a voyagé en tous les païs & *contrées* de l'Europe. Chaque *contrée* a ses mœurs, & façons de faire particulieres. La Zone torride est inhabitable, à cause des ardeurs du soleil qui brûlent, & desertent ces vastes *contrées*. Ob. M. Brebeuf dit en parlant des peuples entêtez de la metempsycose:

De son corps languissant une ame separée,
En reprend un nouveau dans une autre contrée. Breb.
Fils du puissant Atrée
Vous possedez des Grecs la plus riche contrée. Rac.

Contrée, se dit aussi en une signification plus étroite, d'une certaine petite étenduë de païs. Ce Gentilhomme a la plus belle femme de la *contrée*, a les plus beaux blez, la plus belle meute de la *contrée*, c'est-à-dire, du voisinage, des environs.

Ce mot vient de la preposition *contra*.

CONTRE. Preposition. Quand elle est relative, elle signifie Opposition. Il plaide pour un tel demandeur *contre* un tel deffendeur. Les Chevaliers combattoient autrefois *contre* tous venans. Les Auteurs écrivent souvent les uns *contre* les autres. Si Dieu est pour nous, qui sera *contre* nous ?

Ce mot vient du Latin *contra*.

Contre, se dit presque en même sens de l'entiere difference qui est entre les choses, ce qui fait qu'elles se choquent, qu'elles se detruisent. Le sec combat *contre* l'humide, l'eau *contre* le feu. Cet homme est si peu complaisant, qu'il est toûjours *contre* tout ce que l'on veut faire. Il parle *contre* lui-même. Cette raison fait *contre* vous.

Contre, signifie encore, Au prejudice, sans avoir égard. On casse tous les actes qui sont faits *contre* & au prejudice des deffenses des Juges. Il a fait cette entreprise *contre* tout droit & raison. Cela s'est passé *contre* mon avis. On ne peut pas venir *contre* son fait, faire une chose contraire à ce qu'on s'est obligé de faire. Les Juges sont homicides, s'ils font mourir quelcun *contre* les loix. Pasc.

Quand vous m'accuseriez, vôtre seul temoignage
Ne peut contre *ma foi donner le moindre ombrage.*
Capistron.

Contre, se dit aussi en choses morales & spirituelles. Il dit cela *contre* sa pensée, c'est-à-dire, au plus loin de sa pensée. Il parle *contre* sa conscience, *contre* le bon sens.

Contre, signifie aussi le voisinage des choses. Il est logé *contre* l'Eglise, c'est-à-dire, tout proche. Il s'est serré *contre* le mur. Si vous allez à Rome, passez jusqu'à Naples, c'est tout *contre*; c'est-à-dire, ce n'est pas loin. Mettez ce pot *contre* le feu, auprès du feu.

Contre, est aussi un nom substantif. C'est le propre d'un Sophiste de soutenir le pour & le *contre*. On dit aussi au jeu de la Bête, le *contre*, en parlant de celui qui dispute le coup au premier qui fait jouër.

Contre, se met aussi en composition avec grande quantité de mots de la langue, tant devant qu'après. Voici les principaux.

CONTRE-AMIRAL. s.m. est l'Officier qui commande l'arriere-garde ou la derniere division d'une armée. Ce n'est point un Officier en titre; mais le plus ancien des Chefs d'Escadre en fait la fonction. Le pavillon du *Contre-Amiral* est blanc, de figure quarrée, & s'arbore à l'artimon.

CONTRE-APPEL, en termes d'Escrime, est le contraire de l'appel, quand on oppose à l'ennemi finesse contre finesse, & qu'on fait un mouvement tout opposé; comme s'il fait un appel d'engagement à l'épée par le dedans, on lui en fera un contraire par le dehors.

CONTRE-APPROCHES, sont des lignes ou des travaux que font les assiegez, quand ils viennent par trenchées rencontrer les lignes d'attaque des assiegeans.

CONTREBALANCER. v. act. Egaler avec des poids, ensorte qu'un des côtez de la balance ne l'emporte pas sur l'autre: mais il n'est en usage que dans le sens figuré, & signifie, Mettre en balance, comparer une chose à une autre pour voir celle qui vaut mieux. Le mal qu'a fait cet homme-là *contrebalance* bien les services qu'il a rendus. Vous jugerez si des actes de cette nature peuvent *contrebalancer* trois ou quatre actes d'une foi irreprochable. Patru. Il voulut *contrebalancer* cette perte par la prise d'une ville. Hist. de Louïs XIV.

CONTREBANDE. s.f. Ce qui est vendu ou transporté au prejudice des deffenses publiées par un ban ou cri solennel, ou de la loi & de l'usage d'un païs. Les marchandises de *contrebande* sont sujettes à confiscation. Entre les marchandises de *contrebande*, il y en a d'entrée, comme le sel, l'huile des poissons étrangers, & quelques dentelles ou étoffes. Il y en a pour la sortie, qui sont l'or & l'argent monnoyé ou non, toutes sortes d'armes, de munitions qui servent à la guerre, ou à la navigation, les chevaux de prix, le papier, l'acier, fer, mitraille, cuirs, cires, suifs, filasses, &c.

Ce mot vient de l'Italien *contrabando*, c'est-à-dire, *contre le ban* & publication des defenses.

Contrebande, se dit au figuré d'une chose incommode; d'une personne suspecte, & importune. Un delateur est dans la societé un homme de *contrebande*. L'esprit est une marchandise de *contrebande*; il nuit plus qu'il ne sert. M. Sc.

En termes de Blason, on appelle la barre une *contre-bande*, parcequ'elle couppe l'Ecu dans un sens contraire & opposé. On appelle aussi *contre-chevron*, *contre-pal*, & autres pieces honorables de l'Ecu, lorsqu'il y en a deux de même nature qui sont opposées l'une à l'autre, en telle sorte que le metail soit opposé à la couleur, & la couleur au metail: & on appelle un Ecu *contre-palé*, *contre-fascé*, *contre-componné*, *contre-bretessé*, *contre-bandé* & *contre-barré*, quand il a les divisions cy-dessus; *contr'-écartelé*, quand un des quartiers de son écartelure est derechef écartelé. On dit de même *contre-fleuré*, *contre-potencé*, *contre-vairé*, quand les figures sont alternées & opposées, & quand le metail repond à la couleur. On appelle aussi les animaux *contre-passans*, lorsque l'un passe d'un côté, & l'autre de l'autre.

CONTRE-BAS. adv. Vers le bas, ou de haut en bas. Tous les corps graves tendent *contre-bas*. C'est l'opposé de *contre-haut*. On le dit principalement en Architecture.

CONTREBATTERIE. s.f. est la batterie d'un parti qui est opposée à celle de son ennemi, & sur tout celle qui tâche à demonter son canon.

On appelle figurément *contrebatterie*, les preparatifs qu'on fait

fait pour se deffendre de son côté contre les attaques d'un adversaire en quelque affaire, poursuite, ou negociation que ce soit. Il faisoit cela pour ralentir les efforts du Pape, & dresser une *contrebatterie* dans les Etats. MEZERAI.

CONTRE-CARENE. s. f. Terme de Marine. C'est la piece opposée à la carêne, dans la construction d'une galere. La carêne à l'égard des galeres est la même chose que la quille à l'égard des vaisseaux.

CONTRECARRER. Voyez CONTREQUARRER.

CONTRECART. s. m. Terme de Blason. Parties d'un Ecu contrecartelé.

CONTRECARTELER. v. act. Terme de Blason. Diviser en quatre quartiers un des quartiers de l'Ecu qui est dejà écartelé.

CONTRE-CHANGE. s. m. Change mutuel qu'on fait de part & d'autre par contrat ou par traité. Faire un *contre-change.*

CONTRE-CHARME. s. m. Charme contraire qui detruit, ou empêche l'effet d'un autre charme.

CONTRE-CHASSIS. s. m. Chassis de verre, ou de papier, que l'on met devant un chassis ordinaire.

CONTRE-COMPONÉ, ÉE. adj. m. & f. Terme de Blason. On dit fascé d'or, & de sable, à la bordure *contre-componée* de même: c'est-à-dire, que l'Ecu étant fascé d'or, & de sable, les compons d'or de la bordure repondent aux fasces de sable, & les compons de sable, aux fasces d'or.

CONTRE-COEUR. s. m. Le fond d'une cheminée entre les jambages & le foyer. C'est aussi une plaque de fer ornée de sculpture, qu'on met au milieu de la cheminée pour conserver le mur, & repercuter la chaleur.

A CONTRE-COEUR. adv. Avec aversion, avec regret. La fievre l'a si fort degouté, qu'il ne mange qu'*à contre-cœur.* Il ne s'est resolu d'aller à cette expedition qu'*à contre-cœur.*

CONTRE-COUP. s. m. Coup dont on ressent la douleur dans la partie opposée à celle qui a reçu le coup. Dans les blessures du crane il faut prendre garde au *contre-coup*; c'est là où se forme l'absés.

CONTRE-COUP, se dit aussi de la reflexion des corps solides & offensans. On tira un coup de canon contre le rocher, & le *contre-coup* vint donner sur lui, & le tua.

CONTRE-COUP, se dit figurément de ce qui arrive par consequence; d'un malheur qui retombe par reflexion sur une personne, quoyqu'il soit arrivé d'abord à une autre. Quand un Favori est disgracié, toutes ses creatures s'en ressentent par *contre-coup.* J'ay senti jusqu'au fond de l'ame le *contre-coup* de vôtre douleur. COSTARD. Il y a des loüanges qui font voir par *contre-coup* des defauts en ceux qu'on louë. LA ROCH.

CONTREDIRE. v. act. Contrarier, soutenir le parti opposé. Ceux qui se plaisent à *contredire* ne sont jamais bien venus dans les compagnies. Il y a dans les hommes une humeur maligne qui les porte à se *contredire* les uns les autres. NIC. L'esprit de pedanterie met son plus grand plaisir à chicaner les autres sur les plus petites choses, & à *contredire* tout avec une basse malignité. LOG. L'impatience qui nous porte à *contredire* les autres avec chaleur, ne vient que de ce que nous ne souffrons qu'avec peine qu'ils ayent des sentimens differens des nôtres. NIC. Ceux qui se rabaissent euxmêmes, cherchent à être *contredits.* BELL. Il ne faut *contredire* que pour se mieux instruire. ST. EV.

En termes de Palais il signifie, Detruire les pieces d'une partie, & les inductions qu'elle en tire. Il faut *contredire* tout un inventaire piece à piece. On a donné un arrêt à *contredire*, c'est-à-dire, qui ordonne que les parties se communiqueront leurs pieces pour les *contredire*, pour les detruire, & repondre aux inductions qu'on en tire.

SE CONTREDIRE, c'est Se couper en ses discours; c'est dire, ou écrire des choses opposées à celles que l'on avoit dejà dites, ou écrites. Ce temoin n'est pas croyable, il *se contredit* en plusieurs endroits. Il y a de certains Auteurs qui *se contredisent* à chaque page.

CONTREDISANT, ANTE. adj. Qui se plaît à contredire. Un homme *contredisant* n'est gueres agreable. Je connois un homme si *contredisant*, qu'il dispute toûjours, qu'il cesse de vouloir ce qu'il veut, dès qu'un autre le veut comme lui; qui quitte ses propres sentimens, dès qu'il est venu à bout de les persuader à quelcun, de peur d'être de l'avis d'un autre, & qui chasse enfin la paix de toutes les conversations. MLLE. SC. Cette description d'un *contredisant*, en fait la definition. Les *contredisans* qui ne s'emportent point jusqu'à troubler la paix, sont encore moins ennuyeux que ces complaisans qui demeurent d'accord de tout. BELL.

On le dit aussi au Palais de ceux qui fournissent des contredits. Les premiers *contredisans* ont l'avantage. Il n'y a dans les criées que trois *contredisans*; le poursuivant, le saisi, & le plus ancien des opposans.

CONTREDIT. s. m. Allegation contraire. Cet Avocat est sans *contredit* le plus habile homme de la robbe. Cela est vrai sans *contredit.*

CONTREDIT, est aussi une reponse qu'on fait à quelque piece que produit une partie dans un procés, ou à l'induction qu'elle en tire. C'est un bon *contredit* contre une donation, qu'un deffaut d'insinuation.

CONTREDITS, au plur. se dit d'une piece d'écritures qu'on fournit dans les procés pour combattre les pieces des parties adverses. On a appointé les parties à écrire, produire, bailler *contredits* & salvations.

CONTREISSANT, ANTE. adj. m. & f. Terme de Blason. Il se dit des animaux adossez, & dont la tête, & les pieds de devant sortent d'une piece de l'Ecu.

CONTRESCARPE. s. f. Prononcez l'*s* de ce mot. Terme de Fortification. Le talus ou la pente du fossé qui regarde la place. La *contrescarpe* est le long du fossé de la place, & du côté de la campagne. On y comprend quelquefois le chemin couvert & le glacis. Il y a quelquefois des *contrescarpes* de pierre & sans talus. Etre logé sur la *contrescarpe*, c'est être logé sur le glacis, ou sur le chemin couvert. On a percé la *contrescarpe.* On a attaqué, on a insulté la *contrescarpe.* On a emporté la *contrescarpe.*

CONTRESCARPER. verb. act. Faire une contrescarpe. On prononce l'*s*.

CONTRE-ESCHANGE, ou CONTRE-ÉCHANGE. s. f. Ce qu'on donne en espece, & non pas en argent, pour avoir une autre chose. Il a eu cette porcelaine en *contre-échange* de ce tableau. Il se dit aussi au figuré. Il m'a rendu service en cette occasion, mais en *contre-échange* je lui en ay rendu d'autres bien signalez.

CONTRE-ESPREUVE, ou CONTRE-ÉPREUVE. s. f. est une image qu'on tire sur une autre fraîchement imprimée, & qui marque les mêmes traits, mais à rebours, le côté droit paroissant à gauche.

CONTRE-ESPREUVER. v. act. Tirer une épreuve sur une autre épreuve, lorsque cette autre est encore toute fraîche.

CONTREFAIRE. v. act. Copier, imiter quelque chose, & tâcher à la rendre semblable. Ce bouffon sçait fort bien *contrefaire* toutes sortes de personnes. Combien de gens se sont trouvez engagez dans la passion qu'ils ne faisoient que *contrefaire*? NIC. Ce faussaire

faire sçait *contrefaire* toutes sortes de seings & d'écritures. Est-il possible que le Demon ait le pouvoir de bouleverser les élemens, & de *contrefaire* ainsi la Divinité? Ob. M. On *contrefait* le liberal, ou le brave, pour faire sa fortune; il n'y a point de figure qu'on ne fasse pour cela. Id.

Il signifie aussi, Deguiser. Il a *contrefait* sa voix, son écriture, pour mieux tromper. Il est bon quelquefois de ne dire pas tout ce qu'on pense, & de se *contrefaire*.

Contrefaire, se dit en ce sens des hypocrites, & des fanfarons qui veulent passer pour autres qu'ils ne sont. Ceux qui *contrefont* les devots sont fort dangereux; & ceux qui *contrefont* les braves ne sont gueres à craindre.

Contrefaire, en termes d'Imprimerie, c'est, Imprimer un livre, une image, un dessein, pour frustrer l'Auteur du droit du privilege qu'il a obtenu de le faire imprimer tout seul.

Contrefait, aite. part. & adj. Imité, falsifié. Exemplaire *contrefait*. Seing *contrefait* & faux. J'ay de l'aversion pour une honnêteté *contrefaite*. Le Ch. de M. Le Senat faisoit d'autant plus de demonstrations d'amour, & de joye, qu'elles étoient fausses, & *contrefaites*. Abl. Tout ce qui est *contrefait* deplaît avec les mêmes choses qui charment lorsqu'elles sont naturelles. La Roch.

Contrefait, Difforme, mal fait; qui a quelque difformité de corps, soit naturelle, soit par une mauvaise habitude. C'est un grand malheur que d'être *contrefait*, bossu, boiteux, &c. Il marche si mal, qu'il semble tout *contrefait*. La paralysie lui a *contrefait* le visage. Le Prince de Condé, dans un corps *contrefait*, avoit une grandeur d'ame comparable aux Heros de l'antiquité. Mez.

CONTRE-FANONS, terme de Marine, sont des cordes amarées au milieu de la vergue du côté opposé à la bouline, pour trousser ou carguer un côté de la voile. On les appelle autrement *carguebouline*s.

CONTREFASCÉ, ée. adj. m. & f. Terme de Blason, se dit des pieces dont les fasces sont opposées. *Contrefascé* d'argent & de sable de trois pieces.

CONTRE-FENETRE. s. f. Double fenêtre, ou contre-vent.

CONTRE-FICHES, ou *Liens*. Ce sont des pieces qui font partie d'un assemblage de la charpenterie ou couverture des bâtimens, qui servent à en lier d'autres, ou à les arcbouter & soutenir, comme celles qui sont dans une maîtresse ferme, qui posent d'un bout sur le poinçon, & de l'autre soutiennent la jambe de force de dessus. On s'en sert aussi en plusieurs autres occasions.

CONTREFLAMBANT, ante. adj. m. & f. Terme de Blason. On dit, D'argent à un bâton de gueules, flambant, & *contreflambant* de dix pieces de même.

CONTREFLEURÉ, ou CONTREFLEURONNÉ, ée. Terme de Blason. Il se dit d'un Ecu dont les fleurons sont alternez, & opposez, ensorte que la couleur repond au metal. L'Ecosse porte d'or au lion de gueules enfermé dans un double trescheur, fleuré, & *contrefleuré* de même.

CONTRE-FORTS, ou *Eperons*. Pilliers de maçonnerie; murs contreboutans; appuis de murs, ou terrasses qui sont sujettes à la poussée. Ces sortes d'ouvrages sont bandez en berceaux, & distans les uns des autres pour soutenir une muraille. Quand on bâtit contre une pente de montagne, il faut faire des *contre-forts* ou des éperons bien liez avec le mur qui soutient les terres, à la distance de deux toises l'un de l'autre. On s'en sert aussi dans les mines.

CONTRE-FRUIT. s. m. Terme d'Architecture. On appelle *fruit*, une diminution de bas en haut du mur. Le de dans est à plomb; mais cette diminution cause par dehors une inclinaison peu sensible. On appelle donc *contre-fruit*, l'effet contraire au fruit; c'est-à-dire que l'on fortifie le mur ou en dehors, ou en dedans, afin que le mur puisse porter plus de charge.

CONTREFUGUE. s. f. Terme de Musique. Voyez Fugue où ce mot est expliqué.

CONTREGARDE, ou *Conserve*. s. f. Terme de Fortification. C'est un ouvrage triangulaire en forme de gros parapet, qu'on met au delà du fossé devant la pointe & les faces d'un bastion. Elle differe de la demie-lune, en ce qu'elle embrasse le bastion. La plupart des Ingenieurs l'appellent aujourd'huy *enveloppe*. On en fait principalement quand le bastion est sur une hauteur; & c'est par leur moyen qu'on double & qu'on triple les bastions. Ces ouvrages sont très-propres à couvrir les parties foibles d'une place.

Contregarde, en termes de Monnoye, est l'Officier qui tient le regître des matieres qu'on apporte à la monnoye pour fondre.

CONTREHACHER. v. n. Terme de Graveur, ou de Dessinateur. C'est dans un dessein où l'on a fait avec la plume des ombres, & des teintes par les lignes les plus égales, & les plus parallêles qu'il est possible, en passer de secondes diagonalement, afin de rendre ces ombres plus fortes.

CONTREHATIERS. s. m. Utencile de cuisine, qui se dit des grands chenets qui ont plusieurs crampons, sur lesquels on peut mettre plusieurs brochées de viande à la fois pour les rôtir. On se sert dans les cuisines des Grands Seigneurs de *contrehâtiers* au lieu de chenets.

CONTRE-HAUT. adv. De bas en haut. Cela ne se dit gueres qu'en Architecture.

CONTRE-HERMINE. s. f. Terme de Blason. Champ de sable moucheté d'argent. C'est le contraire de l'hermine, qui est un champ d'argent, moucheté de sable.

CONTRE-JAUGER. v. act. Terme d'Architecture. *Contre-jauger* les assemblages de charpenterie; c'est-à-dire, Transferer la largeur d'une mortaise sur l'endroit d'une piece de bois où doit être le tenon, afinque le tenon soit égal à la mortaise.

CONTREJOUR. s. m. Jour ou lumiere opposée à quelque chose, qui la fait paroître desavantageusement. Il ne faut qu'un *contrejour* pour ôter toute la beauté d'un tableau. Le lustre de cette étoffe ne paroît pas à *contrejour*. Les femmes se placent toûjours à *contrejour*, elles ne veulent pas que le grand jour leur donne sur le visage.

CONTRE-JUMELLES. s. f. Terme de Maçonnerie. Ce sont dans le milieu des ruisseaux des ruës, les pavez qui se joignent deux à deux, & font liaison avec les caniveaux, & les morces.

CONTRELATTE. s. f. Terme de Couvreurs, qui se dit de la latte qui se pose en longueur entre les chevrons pour soutenir les lattes qui sont en travers, & qui portent les tuilles. Quand il y a deux chevrons à la latte, on fait la *contrelatte* de la latte même. Quand il y en a trois, il faut des *contrelattes* de sciage. Celle-ci est de quatre à cinq pouces de large, & d'un demi-pouce d'épaisseur, & sert à couvrir en ardoise.

CONTRELATTER. v. act. Couvrir un pan de charpente de lattes des deux côtez, pour l'enduire de plâtre ou de mortier. On taxe la valeur du mur de charpente latté & *contrelatté* autant qu'un gros mur.

CONTRELATTOIR. s. m. Terme de Couvreur. Instrument dont se servent les Couvreurs pour soutenir les lattes en cloüant dessus.

CONTRELETTRE. s. f. Ecrit secret, & particu-

ticulier; acte qui detruit un autre, acte public, ou plus solennel, qui en altere, ou en diminuë les clauses; qui y deroge, ou qui contient une declaration contraire. Il y a bien des gens qui mettent leur bien à couvert par de fausses obligations, dont ils ont par devers eux les *contrelettres*. La Coutume de Paris annulle toutes *contrelettres* qui sont faites contre la teneur d'un contrat de mariage. Ces pactions particulieres, qui se font sans la participation de la famille, & qui ruinent les clauses du contrat, sont nulles, & prohibées. Il n'y a gueres de *contrelettre* qui ne soit faite en fraude de quelcun, ou contre la foi publique; c'est pourquoy elles devroient être absolument deffenduës. On approuve les *contrelettres* d'un fils à son pere, qui lui a promis un avancement trop considerable, pour lui procurer un mariage avantageux.

CONTRELIGNE. s. f. est la même chose que *contrevallation*.

CONTREMAITRE. s. m. Terme de Marine; c'est l'Officier qui est immediatement au dessous du Maître d'équipage, & qui a soin de visiter le vaisseau, de le faire agréer, & d'examiner s'il est garni de tous les apparaux necessaires pour le voyage. Il fait aussi executer les ordres du Maître tant de jour que de nuit, & commande sur le devant, sur l'ancrage, & sur le cabestan, & en l'absence du Maître, suivant les reglemens du titre 5. du livre 2. de l'Ordonnance de la Marine. Elle l'appelle aussi *Nocher*. Son commandement est depuis l'éperon ou la prouë jusqu'au mât de misaine, icelui compris. On l'appelle en Latin *Proreta*.

CONTREMANCHÉ, ÉE. adj. m. & f. Terme de Blason. Parti, coupé, & *contremanché* de sable, & d'argent de l'un en l'autre.

CONTREMANDEMENT. s. m. Mandement contraire à celui qu'on avoit envoyé, revocation d'un ordre. Cet Ambassadeur est revenu, parcequ'il a eu un *contremandement*.

CONTREMANDER. v. act. Envoyer à celui qu'on avoit mandé un ordre contraire, un contremandement, afin qu'il ne fasse pas une chose qu'on lui avoit ordonnée.

CONTREMARCHE. s. f. est un changement de la face d'un bataillon, quand on veut que les hommes qui sont à la tête du bataillon, soient à la queuë, comme il arrive, lorsque l'ennemi attaque par derriere; ou quand on fait marcher vers une route contraire à celle qu'on avoit commencée.

CONTREMARCHE, se dit aussi sur la mer, lorsque tous les vaisseaux d'une armée, ou d'une division, étant sur une même ligne, vont jusqu'à une certaine ligne derriere le dernier, pour revirer, ou changer de bord.

CONTRE-MARÉE. s. f. Terme de Marine. Marée differente. Il y a des *contre-marées* dans certains endroits resserrez de la mer.

CONTREMARQUE, est une seconde marque qu'on fait sur un ballot ou autres choses, quand plusieurs personnes ont interêt à la chose, afin qu'elle soit ouverte en presence de tous.

On le dit aussi de certaines marques qui sont necessaires aux pieces de vaisselle d'argent, ou d'étain, pour marquer qu'on en a fait l'essai ou l'épreuve, & qu'elles sont de la qualité pour laquelle on les vend. Les Orfevres mettent leur marque à la vaisselle d'argent, & elle est contremarquée du poinçon de Paris ou de la Communauté.

CONTREMARQUE, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui a les dens creusées adroitement par un Maquignon, avec une fausse marque dans ce creux, pour faire croire que ce cheval n'a que six ans.

CONTREMARQUER. v. act. Apposer une seconde marque, ou une fausse marque.

CONTREMINE. s. f. Terme de Guerre. C'est une voute, ou allée sous terre tout le long de la muraille, large de trois pieds, & haute de six, avec plusieurs trous pour empêcher l'effort des mines. Cette sorte de *contremine* n'est plus en usage. Aujourd'huy c'est un puits & une galerie qu'on fait exprès pour aller rencontrer la mine des ennemis, quand on sçait à-peu-près où ils travaillent; & empêcher l'effet.

CONTREMINE, figurément, signifie une adresse qu'on trouve pour empêcher qu'un autre ne nous fasse le mal que nous sçavons qu'il a dessein de nous faire.

CONTREMINER. v. act. Faire des contremines. On estimoit fort autrefois les places *contreminées*.

CONTRE-MINEUR. s. m. Celui qui fait des contremines.

CONTRE-MONT. adv. Enhaut. On l'a jetté les pieds *contre-mont*; pour dire, en l'air. Il faut des chevaux pour tirer les bateaux à *contre-mont*, pour les faire aller contre le fil de l'eau.

CONTREMUR. s. m. Petit mur qu'on applique à un autre pour le fortifier, afin que le voisin ne souffre aucun dommage ni incommodité des constructions qu'on fera proche. Quand on fait une étable contre un mur mitoyen, il faut faire un *contremur* de huit pouces d'épaisseur, & de hauteur jusqu'au rez de la mangeoire, Art. 188. de la Coutume de Paris. On y est aussi obligé en plusieurs autres occasions.

CONTREMURER. v. act. Faire un contremur. La Coutume oblige à *contremurer* les fosses d'un privé, les atres, &c.

CONTRE-ONGLE. Terme de Chasse, qui se dit pour signifier au rebours, lorsqu'on a mejugé des allures du cerf, & qu'on a pris le talon pour la pince.

CONTRE-ORDRE. s. m. C'est la même chose qu'un *contremandement*.

CONTREPALÉ, ÉE. Terme de Blason, se dit de l'Ecu où un pal est opposé à un autre pal, ensorte qu'ils sont alternez, & que la couleur repond au metal. *Contrepalé* de gueules, & de sable.

CONTREPARTIE. s. f. Terme de Musique, qui se dit de deux parties opposées. Le dessus & la basse sont deux *contreparties*.

CONTREPASSANT. adj. m. Terme de Blason. Il se dit de deux animaux l'un sur l'autre, dont l'un passe d'un côté, & l'autre de l'autre.

CONTREPENTE. s. f. On appelle *contrepente* dans le canal d'un ruisseau, ou d'un aqueduc, l'interruption du niveau de pente, qui fait que les eaux s'arrêtent, soit qu'on ait mal conduit le niveau, soit que l'affaissement du terrain en soit la cause.

CONTREPESER. v. act. Peser autant qu'une autre chose. Cent livres de plume *contrepresent* à cent livres de plomb.

Il se dit aussi au figuré de ce qui est d'égal merite, & valeur. Les services que je vous ai rendus *contrepresent* à tous les dons que vous m'avez faits. Où trouve-t-on des gens qui comptent de bonne foi, & qui ne mettent dans la balance le plus leger deplaisir, pour *contrepeser* le service du plus grand poids? St. Ev. Toutes les souffrances de cette vie ne peuvent être *contrepesées* avec la gloire de la vie à venir. St. Paul.

CONTREPIED. s. m. Le contraire. Vous avez pris le *contrepied* de ce que j'ay dit, le sens tout contraire. Si vous demandez quelque service à cet homme-là, il est si bourru qu'il fera tout le *contrepied*. Vous prenez le *contrepied* de la veritable éloquence. Ablan. Ce qui fait le plus souvent qu'on deplaît, c'est qu'on cherche à plaire, & qu'on en prend le *contrepied*. Le Ch. de M. Telle est l'antipathie de l'homme pour la raison, qu'il ne manque jamais de prendre le *contrepied*. Ab. de St. R. On dit aussi, en termes de Venerie,

rie, *prendre le contrepied de la bête*; pour dire, la suivre du côté opposé à celui où elle va. Pomey. Danet.

CONTREPOIDS. f. m. Ce qui est mis pour contrepeser. Les *contrepoids* d'une horloge, d'un tournebroche. Les Danseurs de corde se servent de *contrepoids* pour tenir leur corps en équilibre. En termes de Mechanique, on appelle le *petit contrepoids* d'une horloge, *antisacoma*.

Contrepoids, en termes de Manege, se dit de cette liberté d'assiette du corps que garde le cavalier pour demeurer toûjours dans le milieu de la selle sans pancher de côté ni d'autre, quelque mouvement que fasse le cheval.

Contrepoids, se dit aussi au figuré. Ce Ministre tient les affaires en un juste *contrepoids*. La vie de l'homme est mêlée de prosperité, & d'adversité; sans un tel *contrepoids* cette élevation le rendroit horriblement vain, ou cet abaissement le rendroit horriblement abject. Pasc. La crainte de la mort rabat l'orgueil, & sert comme de *contrepoids* pour rabaisser le panchant que l'homme a à s'élever. Nic. L'avarice sert quelquefois de *contrepoids* à la cruauté des Barbares. Bou.

CONTREPOIL. Ce qui est contre la disposition naturelle du poil. On dit, Faire la barbe à *contrepoil*, étriller un cheval à *contrepoil*. Les Tailleurs sont amendables, quand ils employent les étoffes à *contrepoil*.

Contrepoil, se dit aussi au figuré. Cet homme prend toutes choses à *contrepoil*, au rebours, contre le sens ordinaire.

CONTREPOINT. f. m. Terme de Musique. Il y a le *contrepoint simple*, & le *contrepoint figuré*. Le *contrepoint simple* est la plus simple des compositions de Musique, qui se fait note contre note, quand une note de la basse repond à une note du dessus; & cette Musique s'appelle *faux-bourdon*. Le *contrepoint figuré*, ou diminué, est quand on se sert de notes de differente valeur pour les opposer les unes aux autres dans de differentes parties, desorte que 2. 4. 8. ou 16. notes d'une partie repondent à une seule de l'autre qui est chantée en même temps; ce qui fait la pleine musique & les syncopes. Ce nom de *contrepoint* vient de ce qu'on se servoit autrefois de *points*, au lieu de notes.

CONTREPOINTE. f. f. Plusieurs disent *Courtepointe* par abus. C'est une couverture de lit faite d'une étoffe double, entre lesquelles il y a du coton, de la oüatte, ou autre chose semblable, qui est piquée point contre point.

CONTREPOINTER. v. act. *Contrepointer* une étoffe; c'est la piquer point contre point.

Contrepointer, au figuré signifie, Etre contraire en avis, en sentiment à un autre, & le choquer en toutes occasions. Toutes les fois que ces deux Philosophes sont ensemble, ils se *contrepointent*, ils se contrarient toûjours. Deux rivaux sont sujets à se *contrepointer*, à se quereller.

Contrepointé, ée. part. pass. & adj.

Contrepointé. Terme d'Armoiries. Qui a pointe contre pointe. Il porte d'argent à deux chevrons *contrepointez* d'azur.

CONTREPOINTIER. f. m. Pomey dit CONTREPOINTEUR. C'est une qualité qu'on donne aux Marchands Tapissiers dans leurs Lettres, à cause qu'ils font des matelas, des contrepointes.

CONTREPOISON. f. m. Antidote, remede qui empêche l'effet du poison, qui fait vomir le poison. La theriaque, le mithridate & l'orvietan sont d'excellens *contrepoisons*. Les *contrepoisons* sont ou communs, ou specifiques. Les *contrepoisons* communs sont l'angelique, la ruë, le chardon benit, le vincetoxicum, la scabieuse, le dictam, la scorzonaire, la zedoaire, les citrons, le bezoard, la corne de cerf, &c. Les specifiques sont les suivans. L'écorce de citron, par ex. est le *contrepoison* de la noix vomique; la theriaque, de la morsure de la vipere; l'huile de scorpion, de la morsure des scorpions; l'huile de pignons, de l'orpiment; la gentiane, de la ciguë, &c.

Contrepoison, se dit aussi au figuré, des remedes qu'on trouve à des affaires gâtées ou defectueuses. Il a produit contre moi une piece qu'il croit decisive; mais il ne sçait pas que j'en ai le *contrepoison*, que j'ay la contrelettre qui la detruit. Il n'y a point de meilleur *contrepoison* pour les heresies, que celui que l'on tire de la Parole de Dieu.

CONTREPORTE. f. f. Seconde porte qu'on fait pour se mieux deffendre contre l'ennemi; ou double porte qu'on fait pour se deffendre du vent. Celle-ci se fait ordinairement d'étoffe.

CONTREPORTER. v. act. Vendre des marchandises en les portant chez les bourgeois, au lieu de tenir une boutique. Par les statuts de la plupart des mestiers il est deffendu de *contreporter*.

CONTREPORTEUR. f. m. Celui qui porte ses marchandises par les ruës pour les vendre. On les a depuis appellez *Colporteurs*, parcequ'elles sont souvent dans une manne penduë au cou. Il est deffendu aux *Contreporteurs* de vendre par la ville aucune toile ni étoffe neuve.

CONTREPOSÉ. ée. adj. m. & f. Terme de Blason. Il se dit de deux pieces posées d'un sens different: par exemple, deux dards dont l'un a le fer en bas, l'autre en haut.

CONTREPOSEUR. f. m. Terme de Maçon. C'est celui qui aide au poseur de pierre; c'est-à-dire, à celui qui met la pierre en place d'alignement, & à demeure.

CONTREPOTENCÉ, ée. adj. m. & f. Terme de Blason. Il se dit de plusieurs potences posées diversement: l'une, le bois de traverse en haut, & l'autre en bas.

CONTREPROMESSE. f. f. est une declaration de celui au profit duquel une promesse est faite, qui l'annulle, en confessant qu'elle est simulée, & qu'il ne pretend point s'en servir. C'est la même chose que la *contrelettre*.

CONTREQUARRER. v. act. S'opposer aux desseins de quelcun, ruiner tout ce qu'il entreprend; rabattre son orgueil, le mortifier en faisant le contraire de ce qu'il veut. Ces deux Magistrats sont rivaux, ils se *contrequarrent* en tout. Il voulut faire ces nouvelles troupes, afin de *contrequarrer* les vieilles. Vaug.

Et dès ce soir je veux,
Pour la contrequarrer, *vous marier tous deux.* Mol.

CONTREQUEUE D'ARONDE. Terme de Fortification, est un dehors ou ravelin fait en tenaille, plus large du côté de la place que vers la campagne. On s'en sert quand on veut couvrir une grande courtine.

CONTREQUILLE. Terme de Marine. Voyez *Carlingue* ou *Escarlingue*, c'est la même chose.

CONTRERAMPANT, ante. adj. m. & f. Terme de Blason. Il se dit de deux animaux rampans, dont l'un est tourné vers l'autre.

CONTRE-TABLE. f. m. Terme d'Architecture. C'est dans la decoration d'un autel le fond en forme de lambris, où l'on met un tableau, ou un bas relief, & contre lequel le tabernacle est adossé.

CONTRE-ROLE. Voyez Controlle.

CONTRERONDE. f. f. C'est une seconde ronde, qui se fait par une route opposée à la premiere, pour observer si les soldats font bien leur devoir.

CONTRERUSE. s. f. ou *Contrefinesse.* Adresse qu'on a pour se deffendre d'une ruse ou d'un piege d'un ennemi, en le faisant tomber dans un autre.

CONTRESANGLOTS. s. m. Ce sont de petites courroyes de cuir clouées aux arçons de la selle pour y attacher les sangles d'un cheval, ou d'autres bêtes de somme.

CONTRESCEL. s. m. Terme de Chancelerie. C'est une espece de sceau qu'on applique à gauche des Lettres scêllées sur un titre qui attache les pieces qui ont servi de fondement pour les faire passer au sceau, afin d'empêcher qu'on ne les detache. Les commissions qu'on obtient pour l'execution des arrêts y sont attachées sous le *contrescel.* Les quittances de finance & procuration *ad resignandum* doivent être attachées sous le *contrescel* des provisions. On commença d'ajoûter le *contrescel*, qu'on appelloit d'abord le *sceau du secret*, du temps de Louïs le Jeune. D'abord ce n'étoit qu'une simple figure d'une aigle, d'un lion, d'une fleur, ou de quelque tête humaine appliquée sur le derriere du sceau : ce qui lui a donné le nom de *contrescel.* Depuis on y a mis des écussons. Celui de Louïs le Jeune étoit alors d'une seule fleur de lis. On a souvent representé ce *contrescel* en forme de rose, parcequ'elle étoit chez les Anciens le symbole du secret : d'où est venu un proverbe qu'on disoit autrefois, *Datum sub rosâ*; ce qu'on dit maintenant *sous la cheminée*, & *parler secrettement.* Quelques-uns pretendent que c'est à l'imitation de ces roses qu'on a fait des colliers des Ordres de Chevalerie, & tous ces ornemens ou marques d'honneur qu'on a mis autour de l'Ecu qui ont pû se tourner en rond, comme la jarretiere d'Angleterre, les cordelieres, les guirlandes de feuilles & de fleurs, les couronnes d'épines, &c.

CONTRESCELLER. v. act. Appliquer le contrescel.

CONTRESCELLÉ, ÉE. part. & adj.

CONTRESENS. s. m. Sens contraire, & opposé au bon. Je vous ai expliqué ma pensée d'une maniere, & vous avez pris tout le *contresens.* On l'employe plus souvent adverbialement. Cet homme a l'esprit mal fait, il prend tout à *contresens.* Il y a des vers où on trouve les mêmes paroles, quand on les lit à *contresens*, & à rebours. Les contreveritez sont des choses qui se doivent entendre à *contresens*, dans un sens contraire. Ce Tailleur a employé cette étoffe à *contresens*, à rebours du bien. Mon Rapporteur a pris mon affaire à *contresens*, il lui a donné un mauvais tour. Un fer frotté d'aiman attire un autre fer ; mais il perd cette vertu lorsqu'il est frotté *à contresens.* Roh.

CONTRESIGNER. v. act. Signer un ordre, ou une patente d'un superieur en qualité de Secretaire, pour rendre la chose plus autentique. Les Brevets du Roi sont *contresignez* au bas par un Secretaire d'Etat. Les provisions d'une Chanoinie sont signées par le Collateur, & *contresignées* par son Secretaire, aussi-bien que les provisions des charges que donnent les Princes. On étend quelquefois ce mot à toute autre seconde signature.

CONTRESIGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

CONTRESOMMATION. s. f. Action par laquelle une tierce personne appellée en garentie, en appelle une autre en Justice, qui est aussi obligée de la garentir de la même poursuite. Quand une terre a passé par plusieurs mains sans être decretée, elle est sujette à plusieurs sommations, & *contresommations.*

CONTRESOMMER. v. act. Denoncer à son garent une demande en sommation ou garentie, qui est faite par un nouvel acquereur au dernier vendeur. Un garent *contresomme* à son vendeur toutes les poursuites qu'on fait contre lui. Les poursuivans criées *contresomment* au saisi & aux creanciers les demandes des opposans, & somment de lui fournir de moyens pour les faire cesser.

CONTRESPALIER. s. m. Terme de Jardinier. C'est la plate bande opposée à l'espalier. C'est une haye d'arbres fruitiers nains, ou de seps de vigne, attachez contre un petit treillage à hauteur d'appui, à quelque distance de l'espalier, avec lequel il forme une allée.

CONTRESPREUVE, ou CONTREPREUVE. s. f. Terme de Graveur. Estampe tirée sur une autre épreuve fraichement imprimée. Comme par la *contrépreuve* on a la figure du même sens qu'elle est gravée, elle sert à faire remarquer s'il n'y a rien à retoucher à la planche.

CONTRESPREUVER, ou CONTREPREUVER. v. n. Terme de Graveur. Passer un dessein sous une presse de Graveur, après l'avoir un peu mouillé avec une éponge, ainsi que le papier blanc qui doit servir à la *contrépreuve.*

CONTRESTAMBORD. s. m. est une piece courbe triangulaire qui lie l'estambord sur la quille.

CONTRESTRAVE. s. f. Terme de Marine. C'est une piece de bois courbe, qui est posée au dessus de la quille & de l'estrave pour faire liaison conjointement ensemble.

CONTRETEMPS. s. m. Temps mal pris pour dire, ou faire quelque chose. Il se trouve dans les affaires des *contretemps*, des obstacles qu'on ne peut prevoir. Ces emportez hasardoient à tout gâter par les *contretemps* d'un zéle inconsideré. Ben. L'esprit humain par un *contretemps* perpetuel fait le bon Catholique quand il faut être bon sujet, & le bon sujet quand il faut être bon Catholique Ab. de St. R. Il est des *contretemps* qu'il faut qu'un sage essuye. Rac. Il se dit plus souvent adverbialement. Prenez garde de parler à *contretemps.* Une entreprise faite à *contretemps* ne reüssit jamais.

CONTRETEMPS. C'est ainsi que Moliere a intitulé une de ses Comedies, parcequ'il y introduit un jeune homme qui par plusieurs *contretemps*, & par des coups d'étourdi, rompt toutes les mesures qu'on avoit prises pour servir son amour.

On appelle aussi dans la danse des *contretemps*, lorsque le pied qu'on doit poser étant en l'air, on saute sur l'autre pied avant que de le poser.

CONTRETEMPS, en termes de Manege, est une mesure ou cadence interrompuë en maniant, soit par la malice du cheval, soit par le peu de soin du cavalier qui le monte, comme lorsque le cheval continuë des ruades, au lieu qu'il devoit lever le devant.

CONTRETEMPS, chez les Maîtres en fait d'armes, se dit lorsque les deux ennemis s'allongent en même temps : ce qui produit le coup fourré. Le *contretemps* se dit aussi, quand l'ennemi prend un temps qu'on lui a presenté à dessein par quelque appel ou temps faux qui est hors la mesure, afin de prendre le dessus ou le dessous, ou de quarter suivant l'occasion.

CONTRETENANT. s. m. Champion qui entre en lice dans un tournoi pour combattre celui qui est le tenant, qui avoit fait le premier deffi.

On le dit aussi dans la dispute. Dupleix s'est appellé le *contretenant* de Vaugelas dans le livre qu'il a écrit contre ses Remarques.

CONTRETERRASSE. s. f. Terrasse élevée au dessus d'une autre terrasse, pour quelque élevation de parterre, ou raccommodement de terrain.

CONTRETIRER. v. act. Copier un dessein, un tableau, en observant les mêmes traits & mesures : ce qu'on fait par le moyen d'une toile, d'un papier ou autre chose transparente, en marquant les mêmes traits

qu'on

qu'on voit à travers. On le fait aussi avec des instrumens, comme avec le chassis, le singe, ou le parallellogramme des Geometres.

On appelle aussi en Imprimerie *Contretirer*, lorsqu'on tire une contrépreuve sur une épreuve fraîchement tirée, & qu'on en imprime une autre.

CONTRETRAVÉ. s. m. Terme de Marine. Piece de bois qui lie l'étrave avec la quille du vaisseau.

CONTRE-TRANCHÉE. s. f. Terme de Fortification. Ce sont des tranchées qu'on fait contre les assiegeans, lesquelles par consequent ont leur parapet tourné du côté des assiegeans. Elles sont d'ordinaire enfilées de plusieurs endroits de la place, afin d'empêcher les ennemis de s'en servir en cas qu'ils s'en rendent les maîtres.

CONTREVAIRÉ. Terme de Blason, qui se dit des fourrures dont les pots sont posez base contre base, metail contre metail, & couleur contre couleur. La maison Du Plessis Auger porte *contrevairé* d'argent & d'azur.

CONTREVALLATION. s. f. Contreligne ou fossé qu'on fait autour d'une place assiegée, pour empêcher les sorties de la garnison quand elle est forte. Il est bordé d'un parapet du côté de la place, & flanqué de distance en distance.

CONTREVENANT, ANTE. adj. Les sentences qui contiennent des deffences, portent souvent permission d'emprisonner les *contrevenans* à ce qu'elles ordonnent.

CONTREVENIR. v. n. Faire le contraire de ce qu'on a promis, de ce qu'on s'est obligé de faire; violer les pactions d'un traitté, y manquer; pecher contre les loix, & les coutumes. La procedure est nulle, quand on *contrevient* à la derniere ordonnance. Les Infidelles *contreviennent* souvent aux Traittez qu'ils ont faits avec les Chretiens. Le Roi fit punir severement ceux qui *contrevinrent* à ses ordres. CHOISI. Il *contrevint* aux ordres de l'Empereur. ABLAN.

CONTREVENT. s. m. Grand volet qui s'ouvre en dehors, & qui a toute la hauteur de la fenêtre. On en met sur tout aux maisons de campagne, tant pour garentir les vitres des vents & de la grêle, que pour les fermer, & deffendre la maison des voleurs.

On appelle aussi *contrevens*, les pieces de bois qui servent à affermir les fermes contre la fureur des vents, quand les toits ont beaucoup de hauteur.

CONTREVERITÉ. s. f. Allegation, discours évidemment faux, & opposé à la verité, fait exprès pour faire comprendre tout le contraire de ce qu'on dit: par ex. en donnant des loüanges à quelcun sur de bonnes qualitez qu'il n'a pas, on fait entendre qu'il a les vices opposez. Ce sont là des *contreveritez*. On a fait plusieurs satires fort fines par le moyen des *contreveritez*: elles sont quelquefois plus piquantes que des medisances directes. Il y a d'ingenieuses *contreveritez*.

CONTREVISITE. s. f. est une seconde visite qu'on fait ordonner en Justice, qui doit être faite par un Officier Juré, quand on croit qu'il y a eu de l'erreur dans un premier rapport d'Experts. Le Chirurgien a fait un rapport des blessures d'un malade, qu'on pretend se porter bien, on demande qu'il soit fait une *contrevisite* par les Medecins, & Chirurgiens Jurez de la Cour.

On appelle aussi *contrevisites*, de secondes visites de Police ou de Commis, pour empêcher les fraudes qui pourroient avoir été faites dans les premieres visites.

CONTRIBUABLE. adj. m. & f. Qui doit fournir sa part de quelque imposition ou depense commune. Les Nobles ne sont point *contribuables* aux tailles. Le rôlle contient le nombre des *contribuables*.

CONTRIBUER. v. act. Fournir sa part d'une imposition, ou depense commune. Tous les habitans doivent *contribuer* aux charges de ville. Ces parroissiens *contribuent* volontairement au bâtiment de leur Parroisse.

CONTRIBUER, en termes de Guerre, signifie, Payer à un Prince, ou à un Gouverneur ennemi les sommes ausquelles il lui plaît de taxer les villages voisins qui sont sous sa couleuvrine, pour les exempter d'être pillez, ou brûlez. Le Gouverneur de cette place fait *contribuer* tous les habitans de six lieuës à la ronde.

CONTRIBUER, signifie aussi, Cooperer; aider de son credit autant qu'on peut; joindre ses forces, & son pouvoir avec un autre pour avancer, ou pour achever un ouvrage. Le soleil *contribuë* à la generation de l'homme. Les astres *contribuent* à l'action des corps sublunaires. Le soin du Jardinier *contribuë* beaucoup à la naissance & à la bonté des fruits.

CONTRIBUER, se dit aussi d'un nombre de creanciers qui doivent porter une partie de la perte qu'il y a à souffrir dans une banqueroute. Quand il n'y a que des effets mobiliaires & insuffisans pour leur entier payement, ils sont obligez de *contribuer*, de perdre sur leur dette à proportion de leur dû: ce qui s'appelle autrement, Etre payé au sol la livre.

CONTRIBUER, se dit figurément en choses morales. En vain Dieu nous fait des graces, si nous n'y *contribuons* de nôtre part. Ce Ministre a beaucoup *contribué* à la fortune d'un tel Prelat. Les Magistrats doivent *contribuer* de tout leur possible à l'utilité publique. Cet accident inopiné a beaucoup *contribué* à faire la paix.

CONTRIBUTION. s. f. Payement que chacun fait de la part qu'il doit porter d'une imposition, ou d'une depense commune. Il y a des *contributions* forcées, comme celles des tailles & des impôts. Il y a des *contributions* volontaires, comme celles des frais pour faire reüssir une affaire d'une communauté.

On appelle particulierement *contributions*, les conventions qui se font avec les ennemis & les Gouverneurs des places frontieres, pour se mettre à couvert de leurs insultes & pillages. Les païsans labourent leurs terres comme en pleine paix sous la foi des *contributions*. Cette forteresse a mis vingt lieuës de plat païs sous *contribution*. Les Gouverneurs s'enrichissoient autrefois de *contributions*, des rançonnemens qu'ils faisoient aux peuples.

CONTRIBUTION, en termes de Palais, se dit du partage des effets mobiliaires d'un debiteur, qui se fait entre plusieurs creanciers, quand ces effets ne sont pas suffisans pour les payer entierement de leurs creances: auquel cas il faut qu'ils perdent à proportion sur les sommes qui leur sont duës. On a fait un procés verbal de *contribution* entre les creanciers, ils seront payez par *contribution* au sol la livre. La *contribution* n'a lieu en matiere hypothecaire, que quand il y a concurrence de privilege. Il se fait aussi une *contribution* sur la mer entre les Assureurs & les Marchands assurez ou les Maîtres de navire, quand il est arrivé quelque perte ou avarie: ce qu'ils appellent aussi *retribution*.

CONTRISTER. v. act. Donner du chagrin, de l'affliction. La nouvelle de la mort d'une personne aimée *contriste* beaucoup. Il ne faut *contrister* personne, lui dire rien de choquant, ni d'affligeant.

CONTRISTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

CONTRIT, ITE. adj. Ce mot se dit proprement en termes de Devotion, & signifie, Avoir de la douleur de ses fautes; être affligé, humilié, repentant. Dieu ne dedaignera point un cœur *contrit* & humilié, dit le Psalmiste. S'affliger du peché, & en gemir, ce n'est pas le haïr, comme le hait Dieu, qui n'en est ni affligé, ni *contrit*. M. DE M.

Tu ne te plais, Seigneur, à d'autres sacrifices
Qu'à ceux d'un cœur contrit. Poëte Anonyme.

CONTRITION. s. f. Terme de Theologie. C'est la veritable douleur que sent un penitent dans le regret qu'il a d'avoir offensé Dieu par la seule consideration de sa bonté, sans faire reflexion sur la crainte des supplices que le peché merite. Les Docteurs tiennent que la *contrition* suffit pour obtenir de Dieu misericorde, dans les occasions où on ne peut pas faire une confession sacramentale, & qu'en cela elle differe de l'attrition. Il faut faire souvent des actes de *contrition*.

CONTROLLE. s. m. L'Academie écrit *contrôle*, & tous les autres écrivent *contre-rôle*; mais de quelque maniere qu'on l'écrive, il faut prononcer *contrôle*. C'est un regître double qu'on tient des expeditions, des actes de Finance, & de Justice, pour en assurer davantage la conservation, & la verité. Toutes les quittances de Finances s'enregîtrent au *Controlle* General. Il se fait un *controlle* du payement des rentes de la ville. L'Edit du *controlle* des Benefices de l'année 1636. contient des reglemens très-utiles; mais il a été revoqué pour la plus grande partie en l'année 1646. Le *controlle* des exploits empêche bien des antidattes, des friponneries de Sergens. On a des Commis aux portes, aux Bureaux, qui tiennent le *controlle*, le regître des entrées.

Controlle, est aussi le droit qu'on paye pour ce *controlle*, l'état de celui qui tient ce *controlle*. Le *controlle* general des Finances est une belle charge. Le *controlle* des exploits est affermé à tant. Il a acheté le *controlle* d'une telle partie de rentes sur la ville.

Controlle, se dit aussi de quelques droits & impositions. On paye un droit de *controlle*, quand on taxe des depens. Des *controlles* aux Greffes. Des *controlles* pour des marques de marchandises.

CONTROLLER, ou plutôt CONTROLER. v. act. Tenir un controlle, enregîtrer des actes de Finance, ou de Justice. On ne delivre point de Lettres de Chancelerie, ni d'exploits, qu'ils ne soient *controllez*. On *controlle* toutes les quittances de Finance pour leur validité.

Controller, signifie aussi, Examiner les actions d'autruy, les critiquer, y trouver à redire. Il y a des gens incommodes qui *controllent* toutes les actions des autres, qui ne trouvent rien de bien fait à leur fantaisie. Vous n'avez rien à voir sur moi, rien à me *controller*. Sous pretexte qu'il n'est pas permis de *controller* les ordres de la Providence, ni de sonder les profondeurs de sa sagesse, il ne faut pas lui attribuer une conduite injuste, & bisarre. Oe. M. *Controller* les actions des Dieux. Ablan. Taisez vous, ignorante, ce n'est pas à vous à *controller* les gens. Mol.

Car il controlle *tout ce Critique zêlé.*
Et tout ce qu'il controlle *est fort bien* controllé.
Mol.

Controllé, ée. part. pass. & adj.

CONTROLLEUR. s. m. Officier établi pour controller, pour tenir le controlle, & certifier que les choses ont été controllées. Le *Controlleur* General des Finances. Le *Controlleur* de marc d'or. Les *Controlleurs* de la Chancelerie. Il y a aussi des Commis *Controlleurs* d'exploits, *Controlleurs* aux portes, aux Bureaux.

Controlleur, se dit aussi chez le Roi, les Princes & les Grands Seigneurs, des Officiers établis pour regler ou certifier les depenses de leur maison. Les *Controlleurs* Generaux de la Maison du Roi. Les *Controlleurs* & les Maîtres d'Hôtel des Seigneurs s'entendent souvent ensemble.

Controlleur de la Marine, est un Officier qui controlle & observe les marchez qui se font dans un arsenal de Marine, tant pour les marchandises & provisions, que pour le salaire & le travail des ouvriers, & qui assiste aux montres & revuës des équipages avec le Commissaire ordinaire.

Controlleur, euse, se dit aussi des curieux & critiques, qui observent les actions d'autruy pour les blâmer & les reprendre. On a beau faire bien, on ne manque jamais de *controlleurs*, ou de *controlleuses* qui blâment la conduite des gens. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a appellé un *Controlleur*, *curiosus*.

Les Comediens appellent *Controlleur des portes*, celui qui est commis à la la distribution des billets du controlle, pour placer les gens à mesure qu'ils se presentent pour entrer à la Comedie.

CONTROVERSE. s. f. Terme dogmatique. Dispute sur une chose qui n'est pas certaine. Les Astronomes ne sont plus en *controverse* sur le mouvement de la terre; il est hors de *controverse*. Seneque a fait dix livres de *controverses*.

Controverse, se dit maintenant en un sens plus étroit, des disputes sur les matieres de Religion. Le Pere Veron étoit ardent sur la *controverse*; il prêchoit la *controverse* avec chaleur. Il vaudroit mieux relâcher quelques veritez, pourvû qu'elles ne soient pas essentielles au salut, que de troubler le Christianisme par des *controverses* emportées. Le Cl. Sans s'embarasser des *controverses*, il suffit de vivre chretiennement. Poiret. Nous devrions attendre paisiblement l'arrêt definitif que Dieu prononcera un jour sur les *controverses*, au lieu de nous égorger mutuellement. Oe. M.

Controversé, ée. Disputé, debattu. Le Purgatoire est un point *controversé* entre les Calvinistes & les Catholiques. Il n'y a plus gueres de propositions qui ne soient *controversées*, & qu'on ne rende problematiques.

CONTROVERSISTE. s. m. Qui a écrit, qui a prêché sur la controverse. Les Cardinaux Bellarmin & du Perron ont été de grands *Controversistes*. Tout le monde se mêle d'être *Controversiste*. Dieu pardonnera plutôt quelques relâchemens en faveur de la paix, que les excés que le zêle amer des *Controversistes* leur fait commettre tous les jours. Le Cl. Les *Controversistes* sont des ames turbulentes, & ambitieuses, qui allument la discorde, & la dissention, pour se rendre considerables sous pretexte de defendre la verité. Poiret. L'amertume des *Controversistes* est regardée comme l'effet d'un vehement amour pour les interêts de la verité. Oe. M. Les *Controversistes* ambitionnent beaucoup plus de triompher de leur adversaire, que de l'erreur. De Vill. Le zêle des *Controversistes* bien loin d'être propre à augmenter les vertus, ne fait qu'étouffer tous les scrupules qui sur des sujets purement humains les retiendroient dans le chemin de la probité. Bay. Il ne faut point ajoûter foi à un *Controversiste* sur tout ce qui flêtrit le parti opposé: son temoignage est trop suspect. Id.

CONTROUVER. v. act. Inventer quelque calomnie, quelque imposture. Cet Avocat n'a plaidé que des faits *controuvez*, inventez sur le Barreau. Voilà un hableur qui ne nous dit que des choses *controuvées*, des contes inventez à plaisir. Il faut que ce soit un Demon pour avoir *controuvé* une si noire calomnie. Il y a quelques gens qui croyent que *controuver* est trop vieux pour s'en servir. Mais il est certain qu'il peut être d'usage, pourvû qu'on ne l'employe pas souvent, & que *controuver* des mensonges est fort bien dit. Vaug. Nou. Rem.

Controuvé, ée. part. pass. & adj.

CONTUMACE. s. f. Terme de Pratique. Refus de comparoître, de se presenter en Justice. Il se dit au civil, aussi bien qu'au criminel. La refusion des depens

pens d'un defaut jugé à l'audience est la peine de la *contumace*. Il a été debouté de sa demande en haine de sa *contumace*. Au criminel les deffauts & *contumaces* sont mis au neant, quand on se vient purger dans les cinq ans. Si le condamné par *contumace* meurt dans les cinq ans, les parens sont reçûs à purger sa memoire. La *contumace* n'est pas toûjours un presomption que l'accusé soit coupable. On condamne l'accusé par *contumace*; non parceque le crime est prouvé; mais parceque l'accusé est absent. Le Mai. St. Athanase aima mieux se laisser condamner par *contumace*, que de se presenter; la raison est qu'un accusé a plutôt devant les yeux ce que les Juges peuvent, que ce qu'ils doivent. Id. Par les loix Romaines on ne faisoit point le procés par *contumace* dans la premiere année de l'absence. On annotoit seulement les biens du fugitif, & s'il mouroit dans l'année, il mouroit *integri status*: mais aprés l'an expiré, il étoit reputé coupable.

Ce mot vient du Latin *contumax*.

CONTUMACER. v. act. Donner les assignations, faire les publications, & procedures necessaires pour convaincre un homme de contumace, & du refus de se presenter en Justice. Il n'a point comparu pour être interrogé sur faits & articles, quoyqu'il ait été assigné par trois fois, & duëment *contumacé*. Il s'est laissé trompeter & *contumacer* sans avoir osé paroître.

CONTUMAX. s. m. Qui refuse de comparoir en Justice sur les assignations qui lui sont données. Il ne se dit gueres qu'en matiere criminelle. Il a été declaré vrai *contumax*, & comme tel declaré atteint & convaincu, &c.

CONTUMELIE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois une vilaine injure, un honteux reproche.

CONTUMELIEUX, euse. adj. Qui dit de vilaines injures, qui fait de honteux affrons. Il ne faut rien dire à cet homme-là, car il est fort *contumelieux*. Ce mot est presque hors d'usage.

CONTUNDANT. Terme de Medecine. Voyez Contondant.

CONTUS, use. adj. Meurtri, froissé.

CONTUSION. s. f. Terme de Medecine. C'est une solution de continuité en chair ou en os, qui se fait par une chute, ou par des coups orbes de bâtons ou ferremens lourds & pesans ensorte que la chair se rompt, encore que la peau demeure entiere; & il se fait une effusion de sang par plusieurs petites veines rompuës. On l'appelle autrement *meurtrissure*.

CONVAINCRE. v. act. *Je convains, j'ay convaincu, je convainquis, je convaincrai, que je convainque, que je convainquisse, je convaincrois*. Persuader quelcun par des raisons évidentes, & demonstratives. Il n'y a point d'opiniâtre qui ne se laisse *convaincre* par les demonstrations de la Geometrie. Il a été *convaincu* de cette verité par le temoignage de ses yeux. Il n'y a que l'évidence qui puisse *convaincre* l'esprit, & entraîner le consentement de la volonté. La Pl. Nous passons la vie à croire, & à ne croire point: à vouloir nous persuader, sans pouvoir nous *convaincre*. St. Ev. Rien ne fait mieux voir la foiblesse de la nature humaine, qu'on soit *convaincu* de la raison, & qu'on ne la suive pas. B. Rab.

Et je ne croirai rien, que vous n'ayez, Madame,
Par des realitez sçû convaincre *ma flâme*. Mol.

Ce mot vient du Latin *convincere*.

Convaincre, signifie aussi, Prouver un crime, ou un fait qu'on desavouë; montrer par preuves authentiques qu'un accusé est coupable. Ce criminel est atteint, & *convaincu* d'assassinat. J'avois une si grande confiance en vous, que vous auriez pu me trahir, sans crainte d'être *convaincu*. Vill.

C'est à des cœurs formez pour de foibles vertus,
A se croire innocens, s'ils ne sont convaincus. Breb.

Convaincu, uë, part. & adj.

CONVAINQUANT, ante. adj. Ce qui est clair, évident, demonstratif. La deposition de deux temoins non reprochez, passe pour une preuve *convainquante*. C'est là une raison *convainquante*, qui persuade. Les preuves de la Religion ne sont pas telles qu'on puisse dire, qu'elles sont geometriquement *convainquantes*. Pasc.

CONVALESCENCE. s. f. Retour en santé. La *convalescence* est un état où il se faut bien menager. Il ne faut point se remettre en voyage, qu'on ne soit en parfaite *convalescence*.

Oüi, je vais à Madame annoncer par avance,
Le soin que vous prenez à sa convalescence. Mol.

CONVALESCENT, ente. adj. Qui releve de maladie. Les *convalescens* ont bon appetit, mais ils doivent manger sobrement. On a bâti à Paris un Hôpital des *convalescens*.

CONVENABLE. adj. m. & f. Ce qui est propre, qui convient à quelque chose. L'habit court, l'habit de couleur, n'est point *convenable* à un Ecclesiastique. Il s'est chargé d'une commission qui n'est point *convenable* à sa dignité. Un grand service demande une recompense *convenable* aussi bien à la personne qu'à l'action. Il faut que le discours de l'Orateur soit *convenable* à celui qui parle, à celui qui écoute, & aux circonstances du lieu, & du temps. St. Ev.

CONVENABLEMENT. adv. D'une maniere convenable. On a traitté cet Ambassadeur *convenablement* à sa qualité.

CONVENANCE. s. f. Terme relatif. Proportion, rapport, ressemblance que deux choses ont ensemble. Le blanc & le noir, le chaud & le froid, n'ont aucune *convenance* ensemble. Ces deux jumeaux, ces deux étoffes ont tant de *convenance*, se ressemblent si fort, qu'on les prend l'un pour l'autre. En Morale il y a plus de raisons de *convenance*, qu'il n'y en a de convainquantes. Quelle *convenance* y eût-il eu entre l'offrande, & celui qui la recevoit? Godeau. Il est ingenieux à trouver des *convenances*. Maucroix.

CONVENANT, ante. adj. Sortable, bienseant. L'amour, la galanterie n'est pas une chose *convenante* à un vieillard.

Convenant. s. m. Terme fait de l'Anglois *covenant*, qui est frequent dans les Auteurs qui ont écrit l'Histoire d'Angleterre. Il signifie, Confederation, ligue, alliance. On appella *convenant* la confederation qui fut faite en Ecosse en 1638. pour changer les ceremonies de la Religion. Le Parlement d'Angleterre signa le *convenant* en 1643.

CONVENIR. v. n. pass. *Je conviens, je suis convenu, je convins, je conviendrai*. Avoüer, être du même sentiment. Tous les peuples *conviennent* que les sacrileges, les meurtres, les adulteres sont de grands crimes. Ce qui fait la difficulté des jugemens, c'est que les Avocats ne *conviennent* point de leurs faits, ne veulent jamais *convenir* de la verité.

Convenir, signifie aussi, Nommer chacun de sa part quelcun pour être juge d'un different. Il faut *convenir* d'experts pour faire cette estimation. Ils sont *convenus* d'arbitres, entre les mains desquels ils ont compromis.

Convenir, signifie aussi, Traitter, contracter. Ils sont *convenus* de prix pour l'achat de cette maison. Les futurs époux sont *convenus* de telles clauses & conditions pour leur mariage. Les Plenipotentiaires sont *convenus* de faire un tel Traitté.

Convenir, signifie aussi, Avoir de la proportion, de la ressemblance, quadrer. L'avis de cet espion *convient*, quadre fort bien à ce qu'on nous mande d'ailleurs. La deposition de deux temoins qui *conviennent*, qui sont con-

conformes, font une preuve. Ce paſſage de la Geneſe *convient*, a du rapport avec celui de l'Evangile. Ce paſſement ne *convient* pas avec cette étoffe.

CONVENIR, ſignifie auſſi, Etre propre, ſortable, bienſeant. Cet homme eſt fort habile, une grande charge lui *conviendroit* bien. Ces diſcours ne *conviennent* pas, ne ſont pas bienſeans à un homme de ſa robbe. L'inſtinct de la nature nous porte à ce qui nous *convient*, & nous oblige de ramener tout à nous-mêmes. ST. EV. Des mœurs ſi rudes & ſi groſſieres *convenoient* à la Republique qui ſe formoit. ID. Il m'offrit pluſieurs choſes qui ne me *convenoient* pas. PASC. Il y a bien des raiſons pour montrer que la ſouveraine felicité ne *convient* pas à Epicure. ABLAN. Adam donna à tous les animaux des noms qui leur *convenoient*, à chacun ſelon ſon eſpece. Vous lui donnez des qualitez qui ne lui *conviennent* point. L'avoine eſt un aliment qui *convient* au cheval, & qui ne *convient* pas au chien.

CONVENIR, ſe dit auſſi en Grammaire & en Logique. Il faut que le nom ſubſtantif & l'adjectif *conviennent* en genre, en cas, & en nombre. Il faut que l'attribut *convienne* au ſujet, l'épithete à la choſe.

CONVENIR, en termes de Palais, ſignifie, Aſſigner en Juſtice, former une demande contre quelcun. Il a été *convenu*, aſſigné en declaration d'hypotheque.

CONVENIR, ſe dit auſſi en matiere de deliberations. On fut long temps à deliberer ſur ce qu'il *convenoit* de faire en une telle conjoncture. On trouva qu'il *convenoit*, qu'il étoit expedient de raſer la place qu'on ne pouvoit defendre.

CONVENIR, à l'imperſonnel, ſignifie, Il faut. Il *convient* deduire la depenſe de la recette. Dans ce partage il m'en *convient* tant pour ma part.

CONVENU, UË. part. & adj. Les experts *convenus*, les arbitres *convenus* ont rapporté, ont jugé, &c.

CONVENT. Voyez COUVENT.

CONVENTICULE. ſ. m. Aſſemblée ſecrette d'une partie des Moines d'un Couvent. Il s'eſt tenu un *conventicule* pour faire une brigue, & favoriſer l'élection d'un Abbé. Ce mot ne ſe prend qu'en mauvaiſe part, & ſe dit de toute aſſemblée ou ſeditieuſe, ou irreguliere. Les Occidentaux regarderent d'abord le V. Concile General comme un *conventicule* illicite. LE P. DOUCIN.

CONVENTION. ſ. f. Traitté, contrat, accord. Nous avons fait enſemble une telle *convention* verbalement. Une femme ſeparée de biens agit pour repeter ſes *conventions* matrimoniales. C'eſt une *convention* tacite, que les hommes ne ſe ſont aſſemblez en ſocieté que pour leur conſervation commune. OE. M. Toutes les *conventions* entre un Uſurpateur, & la nation qu'il ſubjugue, ſont nulles de plein droit, parceque la force d'un côté, & la neceſſité de l'autre en ſont le principe. ID. En conſequence de la *convention* commune, qui fait le lien de la ſocieté, celui qui la viole ſe trouvant plus foible que le reſte des contractans, eſt obligé de ſubir la peine de la loi. MALEB.

CONVENTION, ſignifie auſſi, Diſcuſſion, aſſignation difficile à donner. Les bourgeois ne veulent point conſtituer de rentes à de grands Seigneurs, à des Preſidens; car ils ſont de difficile *convention*, on ne les peut faire payer. On dit auſſi, qu'un homme eſt de difficile *convention*, quand il eſt bourru, fantaſque, deraiſonnable; quand on ne peut traitter, ni faire aucune affaire avec lui.

CONVENTION. Nom que les Anglois ont donné à l'aſſemblée extraordinaire du Parlement, ſans lettres patentes du Roi, faite en l'année 1689. après la fuite du Roi Jaques II. Le Roi Guillaume, & la Reine Marie furent appellez par la *Convention* pour remplir le trône vacant. La *Convention* fut auſſi-tôt convertie en Parlement par le Roi.

CONVENTIONNEL, ELLE. adj. Acte qui a été fait avec certaines conventions entre des parties. En matiere de ſaiſies réelles on convertit les baux *conventionnels*, en baux judiciaires.

CONVENTIONNELLEMENT. adv. Ce mot ſe trouve dans Pomey pour ſignifier Sous, ou par convention.

CONVENTUALITÉ. ſ. f. Societé de Moines qui vivent enſemble. On a retabli la *conventualité* en pluſieurs Prieurez qui paſſoient pour ſimples; c'eſt-à-dire, on y a mis des Religieux pour deſſervir le Benefice. Par une Declaration du 6. de Mai 1680. le Roi a decidé que la *conventualité* ne pourra être preſcrite par aucun laps de temps, quel qu'il puiſſe être, tant qu'il y aura des lieux reguliers ſubſiſtans pour y mettre dix ou douze Religieux, & que les revenus des Benefices ſeront ſuffiſans pour les y entretenir.

CONVENTUEL, ELLE. adj. Qui appartient au Couvent, qui regarde le Couvent. Il ſe dit premierement de la maiſon qui eſt habitée par des Religieux, & qui a des lieux reguliers. Les Prieurez *conventuels* ne ſe peuvent poſſeder ſans Bulles. Ils ſe donnent à la charge d'être Prêtre dans l'an. Il y a des Prieurez actuellement *conventuels*, d'autres qui le ſont ſeulement par habitude, où il n'y a point eu de Religieux depuis 40. ans. S'il y a encore un ſeul Religieux le Prieuré demeure *conventuel actu*. Mais s'il n'y en a point du tout, ils paſſent pour ſimples, & s'obtiennent ſous une ſignature ordinaire.

CONVENTUEL, ſe dit auſſi d'un Religieux qui habite actuellement le Couvent, à la diſtinction de ceux qui n'y ſont qu'hôtes ou paſſagers, ou qui ont des Benefices dependans de la maiſon.

CONVENTUEL, ſe dit auſſi du revenu du Couvent. La menſe *conventuelle* eſt ſeparée de l'abbatiale par un partage fait un tel jour. On a fait des unions des offices clauſtraux à la menſe *conventuelle*, qui l'ont fort augmentée.

On appelle auſſi Meſſe *conventuelle*, la grande Meſſe qui ſe dit dans le Couvent, à la difference de celles qui ſe chantent pour des obits, ou des fondations.

CONVENTUELLEMENT. adv. Les Religieux ont été *conventuellement* aſſemblez au ſon de la cloche. On dit plutôt *capitulairement*. En cette maiſon on vit *conventuellement*, c'eſt-à-dire, en communauté. En cette autre on vit chacun à part, les Religieux vivent de leurs penſions.

CONVERGENT, ENTE. adj. Terme de Dioptrique, qui ſe dit des rayons de lumiere qui ont ſouffert refraction en paſſant dans un milieu plus denſe que celui où ils étoient, enſorte qu'ils ſe rapprochent pour tendre à un même centre. Les verres convexes & omphaloptres rendent les rayons *convergens*; les concaves les rendent divergens. Ceux-là s'approchent, & ceux-cy s'écartent de leur centre. Quelques Geometres ont fait auſſi mention d'une progreſſion *convergente*.

CONVERS, ERSE. adj. C'eſt un nom qu'on donne en pluſieurs Couvens aux Freres lais qui n'ont point d'Ordres, & qui ne chantent point dans le Chœur, mais qui ſervent en divers offices de la maiſon. Un Frere *Convers* ne peut poſſeder des Benefices. Une Sœur *Converſe*. Ce mot vient de ce que ces gens-là étoient autrefois des gens du monde convertis, & qui ſe retiroient dans les Monaſteres pour y ſervir par devotion & par penitence.

Ce mot vient du Latin *converſus*. Quelques Auteurs les ont appellez *fratres barbati*, parcequ'ils laiſſoient croître leurs barbes: ce qui ſe pratique encore dans l'Ordre des Chartreux.

CONVERSABLE. adj. m. & f. Commode, agreable

ble dans la conversation; qui a l'accés, l'entretien doux, & facile. Il me semble qu'il n'y a plus de personnes *conversables* dans le monde. Voi. Les Pedans, les gens chagrins, & inquiets ne sont gueres *conversables*.

CONVERSATION. s. f. Entretien familier ou dans les visites, ou dans les promenades. La *conversation* ne doit pas occuper toute nôtre vie. St. Ev. Les gens les plus doctes ne sont pas les plus propres pour la *conversation*; ils n'ont pas les agrémens de la *conversation*. La *conversation* est le lien de la societé; c'est par elle que s'entretient le commerce de la vie civile, que les esprits se communiquent leurs pensées, & que les cœurs expriment leurs mouvemens. St. Ev. La communication de pensées & de sentimens, qui se fait par le commerce de la *conversation*, est le plaisir le plus doux de la vie raisonnable. Val. Comme les livres ne parlent pas d'ordinaire comme on parle en *conversation*, il ne faut pas aussi parler en *conversation* comme les livres. M. Sc. C'est dans la *conversation* que naissent d'ordinaire les termes nouveaux: ils y demeurent jusqu'à ce qu'un long usage leur fasse perdre entierement le caractere de la nouveauté. Bou. Il faut user avec beaucoup de reserve, dans la *conversation* même, des termes qui ne font que de naître; les mots, & les phrases d'une langue étant à-peu-près comme les fruits, qui ne valent rien ni trop mûrs, ni trop verts. Id. La *conversation* a du rapport au gouvernement populaire, où chacun a droit de suffrage, & joüit de la liberté. Bal. Ceux qui ont le talent de la *conversation*, sont pour l'ordinaire des gens oisifs, dont le principal emploi est de rendre, & de recevoir des visites. Bou. La *conversation* toute seule peut donner l'agrément du langage. M. Sc. L'art des *conversations* amoureuses, est qu'elles ne soient pas trop amoureuses. Le Ch. d'H. L'agrément de son esprit le rendoit maître de la *conversation* dans tous les lieux où il étoit. P. de Cl. L'art de la *conversation* consiste moins à y montrer de l'esprit, qu'à en faire trouver aux autres. La Br. La *conversation* est un commerce où chacun doit contribuer du sien pour la rendre agreable. Bell. Il y a des malices ingenieuses qui rendent la *conversation* plus piquante, & plus enjoüée. Oe. M. Dans la *conversation* ordinaire comme il ne faut rien dire avec étude, il ne faut aussi rien dire par hasard. St. Ev. Il faut que la *conversation* soit un peu flatteuse avec les femmes, & qu'il y ait je ne sçay quoy de retenu. Le Ch. de M. L'étude augmente les talens de la nature; mais c'est la *conversation* qui les met en œuvre, & qui les polit. St. Ev. Il ne faut pas prendre pied sur tout ce qu'on dit par maniere de *conversation*. On appelle un petit jeu, un jeu de *conversation*.

Conversation, se dit dans le même sens des assemblées de plusieurs personnes sçavantes & polies. Les *conversations* des Sçavans instruisent beaucoup: celles des Dames polissent la jeunesse. La loi de la societé veut qu'on laisse avoir de l'esprit aux autres, & que l'on ne s'empare point de la *conversation*. Oe. M. On hait d'ordinaire ces gens decisifs qui tyrannisent les *conversations*. Bell. Il faut une agreable diversité pour la *conversation*. Le Ch. de M. La *conversation* est une occasion d'étaler ce qu'on sçait, & de faire paroître son esprit. St. Ev. Mademoiselle de Scuderi, le Chevalier de Meré, ont fait imprimer des *conversations*. Le grand secret de bien reüssir dans la *conversation* est, d'admirer peu, d'écouter beaucoup, de se defier toûjours de sa raison, de ne se piquer jamais d'avoir de l'esprit, & de faire paroître tant qu'on peut celui des autres. St. Ev.

CONVERSE. adj. & s. f. Terme de Geometrie. Une proposition est appellée *converse* d'une autre, quand aprés avoir tiré une conclusion de quelque chose qu'on a supposée, on vient dans cette autre proposition *converse* à supposer ce qui avoit été conclu, & à en tirer ce qui avoit été supposé.

CONVERSER. v. n. Vivre, parler familierement avec quelcun; frequenter le monde. On apprend à vivre en *conversant* avec les honnêtes gens, avec les Sçavans. Les Chartreux ne doivent *converser* avec personne. Dans l'humeur où je me trouve, je ne dois plus *converser* avec les personnes vivantes. Voit.

C'est peu d'être agreable, & charmant dans un livre;
Il faut encor sçavoir & converser, *& vivre.* Boil.

Converser, se dit figurément en parlant de la lecture, de la contemplation. Les gens d'étude *conversent* avec leurs livres, avec les Sçavans de l'antiquité. Les contemplatifs *conversent* avec leurs pensées, avec Dieu, avec les Anges.

CONVERSIBLE. adj. Qui peut être converti. Cette proposition n'est pas *conversible*, n'est pas reciproque. Ce bien n'est pas *conversible*, on ne le peut pas changer de nature.

CONVERSION. s. f. Transmutation, changement de forme. Les Payens ont crû les *conversions*, les metamorphoses d'hommes en arbres, en fonteines, en pierres, en oiseaux, &c. Les Chymistes cherchent la *conversion* des metaux en or & en argent.

Conversion, en Morale, signifie Repentir, retour au bien; changement soit du cœur à l'égard des mœurs, soit de l'esprit à l'égard des sentimens. Dieu ne demande pas la mort du pecheur; mais sa *conversion*. L'éloquence & le zêle de ces Missionnaires ont fait grand nombre de *conversions*. L'Eglise prie pour la *conversion* des Infidelles. Le chagrin, la bienseance, la vanité, font plus de *conversions* que la pieté. Fl. Defiez-vous de ces temperamens si bouillans, qui dès le premier desir de *conversion* aspirent aux vertus du premier ordre; ces hauts desseins marquent plus de vanité que de penitence. De Vill. Si l'homme ne coopere point à sa propre *conversion*, il n'a pas besoin d'agir; il n'a qu'à attendre le St. Esprit. M. de M.

En termes de Guerre, on appelle un quart de *conversion*, quand on commande aux soldats de presenter les armes aux ennemis qui attaquent en flanc, lorsqu'on croyoit auparavant les avoir en tête. Le quart de *conversion* se fait à droit, ou à gauche: s'il se fait à droit, l'aile gauche part la premiere, & decrit des quarts de cercle autour du serrefile: s'il se fait à gauche, l'aile droite part la premiere.

Conversion, se dit aussi en Logique des argumens qu'on retourne, qu'on retorque, qu'on fait voir en un sens contraire, en changeant le sujet en attribut, & l'attribut en sujet. Log. On fait des *conversions* d'argumens d'une figure en une autre, des propositions generales en particulieres.

Conversion, en termes du Palais, se dit du changement des actes & des titres. La *conversion* d'une obligation en rente. La *conversion* des lettres de desertion en anticipation. La *conversion* d'un appel en opposition. La *conversion* d'un bail conventionnel en un bail judiciaire.

En Arithmetique on dit, *proportion par conversion de raison*. C'est la comparaison de l'antecedent, & du consequent dans deux raisons égales. Ainsi comme il y a même raison de 2. à 3. que de 8. à 12. on conclut qu'il y a même raison de 2. à 1. que de 8. à 4.

CONVERSO. Terme de Marine, est la partie du tillac d'enhaut qui est entre le grand mât & le mât de borset, où chacun se visite & fait conversation. Ce mot vient de Portugal.

CONVERTIR. v. act. Transmuer, faire changer de nature à quelques corps. J. Christ aux noces de Cana *convertit* l'eau en vin. Dans la consecration le pain & le vin se *convertissent* au vrai corps & au sang de J. Christ.

J. Christ. Les alimens digerez se *convertissent* en nôtre substance. L'eau congelée dans les grottes se *convertit* en cristal.

Convertir, se dit aussi des alterations & changemens qui se font par la generation & corruption, ou autrement. Le feu *convertit* le bois en cendre. Cette sauce se *convertit* en huile. La glace fonduë se *convertit* en eau. On *convertit* son or & son argent en monnoye en changeant les especes. Tous les grands desseins de ce Prince se sont *convertis* en fumée. La querelle des Auteurs se *convertit* souvent en risée.

On dit aussi d'un homme qui a changé son bien de nature, qu'il a *converti* ses heritages en effets mobiliaires; qu'il a *converti* une rente au denier 18. en une rente au denier 20. qu'un bail conventionnel a été *converti* en bail judiciaire; qu'un appel a été *converti* en opposition.

Convertir, se dit aussi pour Changer, lorsque sans toucher à la nature, & à la substance de la chose, on en change seulement l'usage. On *convertit* les vases sacrez en des usages profanes. Maucroix. C'est ainsi que les Protestans pretendent que le pain & le vin de l'Eucharistie sont seulement *convertis*, parcequ'ils sont transferez d'un usage commun, à un usage saint, & sacré.

Convertir, se dit figurément en choses morales; pour dire, Remettre les égarez dans la bonne voye; leur faire changer de mœurs & de creance. Les Apôtres ont *converti* les Gentils à la Foi. Ce debauché s'est *converti*, & s'est mis dans la devotion. Il y a tel Ecclesiastique qui se rejoüit plus d'avoir *converti* quelcun, pour la gloire qui lui en revient, que pour le salut de la personne *convertie*. Ben. Les Controversistes songent plus à triompher de leur adversaires, qu'à les *convertir*. Oe. M. Si Dieu veut bien serieusement que les hommes se *convertissent*, pourquoy n'execute-t-il pas sa volonté? M. de M. Si vous continuez à raisonner si mal, disoit un Athée à un Athée, en verité vous vous *convertirez*. Pasc.

> *Pendant une aimable jeunesse*
> *On n'est bon qu'à se divertir;*
> *Et quand le bel âge nous laisse,*
> *On n'est bon qu'à se* convertir. La Sabl.

Convertir, signifie aussi, Renverser une proposition, un argument. Tout ce qui est étendu en longueur, largeur & profondeur est un corps. Tout corps est étendu en longueur, largeur & profondeur. Voilà deux propositions qui se *convertissent*. On fait la même chose à l'égard des argumens.

Converti, ie. part. & adj. On dit au substantif, Un Nouveau *Converti*. On a établi plusieurs Communautez pour les Nouveaux *Convertis*, & les Nouvelles *Converties*. Les faux *Convertis* ont infecté l'Eglise d'erreurs, & de superstitions. Bay.

CONVERTISSEMENT. s. m. Terme des Monnoyes, qui se dit lorsque l'on fond les vieilles especes d'or ou d'argent, & qu'on les convertit en d'autres especes de different poids & valeur. En l'année 1640. on a fait un *convertissement* de toutes les monnoyes étrangeres & legeres en louïs d'or & d'argent.

CONVERTISSEUR. s. m. Qui reüssit à convertir les Heretiques. On a appellé le Cardinal du Perron le *Convertisseur*. Le nom de *Convertisseur* est presentement aussi odieux que celui de Sophiste, & de Tyran. Bay. Ce qui seroit violence, & dureté, selon le langage humain, est un acte d'amour, selon le stile des *Convertisseurs*. Id. La charité des *Convertisseurs* fait les mêmes choses que l'injustice, & la haine, sans cesser d'être une vertu Chretienne. Oe. M.

CONVEXE. adj. m. & f. Courbé, cintré; surface relevée, & exterieure d'un corps. Elle est opposée à la *concave* ou interieure, qui est creuse, & se dit principalement des spheriques, ou de celles qui approchent de la figure ronde. *Convexe* se dit proprement du contour exterieur d'un corps orbiculaire. Un miroir *convexe* fait voir les objets plus petits, & un concave les fait voir plus gros. Le verre spherique *convexe* est plus épais en son milieu qu'en ses extremitez. Lorsqu'on plie un corps dur, ses parties s'écartent du côté *convexe*, & se rapprochent du côté concave. Roh. Scarron a dit en se plaisantant lui-même;

> *Ma poitrine est toute* convexe;
> *Enfin je suis tout circonflexe.*

CONVEXITE'. s. f. Le pourtour d'un corps, & la rondeur qui se forme en sa surface exterieure. La *convexité* du globe de la terre fait que l'horison sensible ne passe pas 50. lieuës. Les *convexitez* des verres spheriques sont ou égales, ou plus grandes, ou moindres, respectivement à l'habitude qu'ont entr'eux les diametres de leurs spheres.

CONVICTION. s. f. Persuasion claire, & évidente, d'une verité qu'on avoit niée. Il y a assez de passages formels dans l'Ecriture pour la *conviction* des Heretiques.

Conviction, signifie encore la preuve même pour convaincre le coupable. On a trouvé la *conviction* de son crime dans ses papiers. On ne condamne point à mort sans une pleine *conviction* de l'accusé.

CONVIER. v. act. Inviter à quelque repas, à quelque fête, à quelque ceremonie. On a *convié* tous les Grands du Royaume d'assister au Sacre du Roi.

Ce mot vient du Latin *coinvitare*, qui a été formé de *cum* & *vivere*, c'est-à-dire, *vivre ensemble*. Men.

Convier, signifie aussi, Tenter, exciter, exhorter, porter à faire quelque chose. St. Amant a dit des ortolans, qu'ils *convioient* sa bouche, A leur donner des dens une prompte escarmouche. Le temps, la jeunesse nous *convie* à boire, à danser, à nous divertir. Cyrus *convia* les Atheniens à quitter l'alliance de son frere. Ablan. L'Empereur Ferdinand *convia* Elisabeth de ne point se separer de la creance des Princes Chretiens. Maucroix. La necessité des affaires le *convia* à se reconcilier. La Rochef.

> *Heureuse incertitude! aimable obscurité!*
> *Par où la divine bonté*
> *A veiller, à prier sans cesse nous* convie.
> L'Ab. Tetu.

Convié, ée. part. & adj.

On le dit aussi au substantif. C'est un des *conviez* à la noce. Jesus-Christ a fait une Parabole des *conviez* à son festin, des *conviez* aux noces. Il y avoit grand nombre de *conviez* à une telle fête. C'étoit un proverbe chez les Grecs: Je hais le *convié* qui a de la memoire; c'est-à-dire, le *convié* qui va reveler les secrets de la table.

CONVIVE. s. m. Celui qui est invité à un même repas qu'un autre, qui mange, qui se rejouït avec lui. Il faut avoir un tel à souper; c'est un bon *convive*. Il n'y avoit que des *convives* choisis à cette rejouïssance.

CONVOCATION. s. f. Ordre, ou cri public, par lequel on fait des assemblées de plusieurs personnes pour l'interêt de l'Etat. On a fait une *convocation* des Prelats pour tenir un Concile. Le ban & arriere-ban sont des *convocations* de Noblesse pour aller à la guerre. On fera la *convocation* des Etats de Bretagne, de Languedoc, au dixiéme du mois prochain.

On le dit aussi de quelques assemblées de famille, ou de petites Communautez. Ce mariage s'est fait à la hâte, il n'y a point eu de *convocation* de parens. L'élection de ce Marguillier est contestée, parcequ'il n'y a point eu de *convocation* des Parroissiens.

Ce mot vient du Latin *convocatio*.

CONVOITABLE. adj. m. & f. Qui peut être convoité & desiré. Il n'y a rien en ce monde qui soit veri-

veritablement *convoitable* que la vertu. Ce mot est vieux, & ne se dit plus qu'en riant.

CONVOITER. v. act. Desirer ardemment le bien d'autrui. Il est deffendu par le X. Commandement de *convoiter* le bœuf, ni l'âne de son voisin, ni aucune chose qui lui appartienne.

Ce mot vient du Latin *convotare*. MEN. D'autres croyent qu'il vient de *hait*, vieux mot François qui signifie *joye* & *allegresse*. Quoyqu'il en soit, il n'est presque pas d'usage, non plus que celui qui suit, si ce n'est en parlant de la Morale Chretienne.

CONVOITER, se dit plus particulierement des desirs de la chair. Il n'est pas permis de *convoiter* la femme d'autrui, d'avoir desir d'en avoir la jouïssance. L'Evangile dit que celui qui *convoite* la femme de son prochain a dejà commis avec elle adultere dans son cœur.

Certes, je ne sçai pas quelle chaleur vous monte ;
Mais à convoiter, *moi, je ne suis pas si promte.*
MOL.

CONVOITÉ, ÉE. part. & adj.

CONVOITEUX, EUSE. adj. Qui convoite, qui desire le bien d'autrui. Ce mot vieillit.

CONVOITISE. s. f. Concupiscence, desir de posseder le bien ou la femme d'autrui. La *convoitise* des richesses est la source la plus ordinaire de tous les pechez. Dans les accés de la *convoitise* se jetter dans la neige, pour resister aux tentations de la volupté charnelle. BAY. La *convoitise* de regner est la plus forte des passions.

CONVOLER. v. n. Terme du Palais. Il se dit des veuves qui se remarient. Une femme pendant son année de viduité ne doit pas *convoler* aux secondes noces. La femme ne peut pas avantager son mari, quand elle *convole* en secondes noces, de plus grosse somme que celle qu'elle laisse à celui de ses enfans à qui elle donne le moins.

CONVOQUER. v. act. Mander les membres d'un corps pour les faire assembler. Il faut convoquer exprés tout le Chapitre pour rendre valables les deliberations importantes. *Convoquer* un Concile, les Etats. *Convoquer* les deux semestres d'une compagnie. On *convoque* avec quelques solennitez, & se dit des assemblées publiques : mais on convie, quand on fait des assemblées particulieres de parens, amis, &c.

CONVOQUÉ, ÉE. part. & adj.

CONVOY. s. m. Compagnie qu'on fait par honneur à quelcun, escorte qu'on donne à quelque chose pour sa seureté. Ce mot avoit autrefois une grande étenduë : maintenant il est renfermé en ces deux cas. Un *convoy* d'enterrement, c'est la compagnie de ceux qui assistent à un enterrement. Vous êtes priez d'assister au *convoy*, service & enterrement. Il y a eu aujourd'huy deux *convois* en cette Parroisse. Il y a deux sortes de *convois*. L'un general, & c'est lorsque tous les Ecclesiastiques habituez d'une Paroisse, accompagnent un corps qu'on porte en terre. L'autre s'appelle *convoy de chœur*, & c'est lorsqu'il n'y a que les Ecclesiastiques qui composent le chœur de la Paroisse, qui accompagnent le corps.

CONVOY d'argent, de vivres, de munitions, se dit lorsqu'on les fait accompagner par un corps de gens de guerre suffisant pour les deffendre de l'insulte des ennemis. Cette place est de difficile garde, on n'y sçauroit aborder que par *convoy*.

On le dit aussi des navires de guerre qu'on donne pour escorte à des navires marchands.

CONVOYER. v. act. Accompagner quelque personne, ou quelque chose, soit pour lui faire honneur, soit avec main forte pour sa seureté. Le corps mort de cette Princesse a été *convoyé* par un grand nombre d'Officiers jusqu'au tombeau de ses peres. On a fait *convoyer* cette voiture d'argent jusqu'à l'armée par deux compagnies de Cavalerie. *Convoyer* des vaisseaux marchands, se dit d'un vaisseau de guerre qui est de leur conduite.

Ce mot vient de *conviare*, *comitari per viam*.

CONVULSIF, IVE. adj. Terme de Medecine, qui se dit des mouvemens qui dependent naturellement de la volonté, & qui deviennent involontaires par quelque cause étrangere. Le mouvement *convulsif* est une contraction qui se fait par intervalles, en quoy il differe de la convulsion, qui est une contraction continuë. Quand le principe des nerfs est attaqué, il arrive des mouvemens *convulsifs*.

CONVULSIF, se dit aussi de ce qui cause la convulsion, ou les mouvemens *convulsifs*. Les playes des nerfs sont *convulsives*. L'ellebore blanc est *convulsif*.

CONVULSIF, au figuré se dit des mouvemens trop emportez, & trop violens de la colere, ou de quelque autre passion. Vos mouvemens *convulsifs* de fureur me font craindre pour vôtre raison. OE. M.

CONVULSION. s. f. Terme de Medecine. C'est une contraction continuë qui se fait contre nôtre volonté des parties du corps, qui autrement ont accoutumé de se mouvoir suivant nôtre volonté. Les maladies violentes font mourir quelquefois avec de grandes *convulsions*.

CONVULSION, se dit figurément des emportemens, efforts extraordinaires qu'on fait pour quelque chose. La seule vuë d'un homme qui demande de l'argent à cet avare lui donne des *convulsions*. MOL. Puisque les figures expriment les mouvemens de nôtre ame, celles que l'on mêle en des sujets où l'ame ne s'émeut point, sont des mouvemens contre la nature, & des especes de *convulsions*. LOG. Cet homme rit avec un emportement ridicule ; son accés va jusqu'aux *convulsions*. BELL. Les animaux de l'humeur de nôtre fâcheux, sont toûjours farouches, & il leur prend des *convulsions* si subites, que personne n'est en assurance auprés d'eux. BAL.

Et tandis que tous deux étoient precipitez
Dans les convulsions *de leurs civilitez,*
Je me suis doucement esquivé sans rien dire. MOL.

CONYZA. s. f. Plante. Voyez CONISE.

COO.

COOBLIGÉ, ÉE. adj. & subst. Qui est obligé avec un autre dans un acte public. Les cautions solidaires sont *coobligées*. Un debiteur peut choisir tel des *coobligez* qu'il lui plaît pour le contraindre, & laisser en repos les autres.

COOPERATEUR. s. m. Agent naturel, ou surnaturel, qui travaille avec un autre pour agir, ou produire quelque action. L'agent & le patient sont reciproquement *cooperateurs* dans la generation. Les Apôtres prennent la qualité de *cooperateurs* dans l'œuvre de nôtre regeneration. Nous sommes les *cooperateurs* de Dieu. PORT-R.

COOPERATION. s. f. Action de deux agens joins ensemble pour produire un même effet. La plupart des choses ne se font que par la *cooperation* de plusieurs personnes. La *cooperation* de l'homme dans sa conversion, est un effet de la grace, & non pas des forces naturelles du pecheur. M. DE M.

COOPERER. v. n. Aider à agir ; joindre son action à celle d'un autre pour produire ensemble quelque effet. En vain donne-t-on des remedes, si la nature n'est assez forte pour *cooperer* à la guerison du malade.

COOPERER, se dit figurément en choses morales. Les graces ne sont point efficaces, si l'homme n'y *coopere* de sa part. Dieu n'approuve point le crime en y *cooperant* : il ne fait qu'executer le plan, & le projet de ses ouvrages.

ges. Sherlock. L'homme *coopere* à sa conversion avec le St. Esprit; mais il ne *coopere* que par le secours de la grace. M. de M. L'adresse seule ne fait pas les gens riches, il faut que la fortune y *coopere* beaucoup. Il ne seroit point parvenu à cette dignité, si les Puissances n'y avoient *cooperé*. On ne se sert gueres de ce mot hors les matieres de pieté.

C O P.

COPAL. s. m. Nom que les Mexicains donnent à toutes les resines & gommes odorantes, dont ils distinguent les differentes especes par un surnom particulier. Il y a une resine appellée particulierement de ce nom, qu'on apporte de la Nouvelle Espagne: elle est fort blanche, reluisante, transparente, en grosses pieces qui ressemblent au citron confit, bien clair & transparent. Les Indiens s'en servoient au lieu d'encens dans leurs sacrifices. Cette resine est bonne pour les maladies de la tête: elle échauffe, resout, & ramollit.

COPALXOCOTL. s. m. Arbre de la Nouvelle Espagne dont le bois se coupe aisément, sans qu'il se fende jamais: il n'est pas sujet aux vers, & approche de la senteur & de la saveur du copal. Ses feuilles ressemblent à celles de nos cerisiers. Son fruit est doux, mais astringent: il est semblable à de petites pommes: il en distille une salive fort glutineuse, laquelle étant appliquée, guerit la fievre & les dejections sanguinolentes. Les Espagnols l'appellent *cerise gommeuse*.

COPARTAGEANT, ante. adj. Qui partage quelque chose avec un autre. Ils ne sont que trois *copartageans* en cette succession. Un procés s'est mu entre les *copartageans*.

COPAYBA. Voyez Cupayba.

COPEAU. s. m. Menu bois qu'on retranche, qu'on rogne d'une grande piece, lorsqu'on l'abat, & qu'on la taille, ou qu'on la façonne. Les pauvres gens se chauffent des *copeaux* qu'ils ramassent dans les bois, dans les atteliers. Les Taverniers éclaircissent leur vin avec des *copeaux* que les Menuisiers enlevent avec le rabot; & ils l'appellent *vin de copeaux*. Quelques-uns veulent qu'on dise encore *coupeaux*, comme on l'a dit autrefois.

Ce mot vient du Grec *kopeon*, qui signifie un *morceau* ou *fragment* de quelque chose que ce soit, du verbe *kopto*, *cado*, *seco*.

COPERMUTANT. s. m. Terme relatif. Chacun de ceux qui permutent ensemble un Benefice. Il arrive souvent que les deux *copermutans* se trompent l'un l'autre.

COPHTES. s. m. Terme de Relations. C'est un nom que les Mahometans donnent par mepris aux Chretiens & Moines d'Egypte qui vivent fort religieusement, comme s'ils les appelloient *couppez & taillez*. Ils sont differens des *Coptes*, peuples d'Afrique dont parlent les Geographes. On dit le *Cophte* en parlant du langage des *Cophtes*.

COPIE. s. f. Minute, brouillon, ou premier projet d'un acte qu'on dresse, pour ensuitte le mettre au net. Les Avocats gardent la *copie* qu'ils ont minutée de leurs écritures.

Ce mot vient de *copia*, dont les Latins se sont servis en la même signification. Men.

Copie, se dit aussi d'une transcription d'un acte en grosse, ou en forme, qu'on reduit en moindre volume pour le faire signifier à une partie, ou pour en garder un memoire par devers soi. Cette *copie* a été prise sur l'original, collationnée à l'original. Les anciens titres ne sont qu'en forme de *vidimus*, de *copies* collationnées. Aujourd'huy les *copies* collationnées ne font point de foi, si la collation n'en est faite avec la partie interessée. Les Huissiers sont obligez de laisser *copie* de tous les actes qu'ils signifient.

Copie figurée, est une copie entierement conforme à l'original, non seulement en la substance & teneur de l'acte, mais encore en la disposition des mots, des lignes, des pages, des signatures, &c.

Copie, se dit aussi de l'imitation qu'on fait d'un original; & se dit particulierement des tableaux, des desseins, & des Ouvrages de litterature. Les moindres originaux sont plus estimez que les meilleures *copies*. Ce bâtiment n'est que la *copie* d'un autre qui est à Rome. Tous les Poëtes ont voulu imiter Virgile; mais toutes ces *copies* sont demeurées bien au dessous de l'original.

Copie, se dit encore de l'imitation des actions, & des manieres d'autrui. Les desordres de nôtre temps ne peuvent être que des *copies* des siecles passez. St. Ev.

Copie, en termes de Libraires & d'Imprimeurs, est le manuscrit, l'original d'un livre qu'on leur donne, sur lequel ils impriment. Il faut envoyer à l'Auteur demander de la *copie*. Ce sont les bonnes *copies* qui ont enrichi ce Libraire.

On dit, Compter la *copie*; pour dire, Juger combien de feuilles il y aura dans un manuscrit proposé: & on appelle *copie de chapelle*, les quatre feuilles que les compagnons retiennent pour leur droit, & qui se rendent en payant les droits.

COPIER. v. act. Transcrire un acte, un livre, un discours, en faire un double, & le plus souvent une minute brochée.

On le dit aussi des tableaux, des desseins, des bâtimens, des statuës.

Copier, signifie aussi, Imiter, & quelquefois, Derober l'invention, le livre, le travail d'autrui. La plupart des Auteurs ne se font que *copier* les uns les autres. Montagne sçait donner un air d'original aux choses mêmes qu'il *copie*. Maleb.

Copier, se dit aussi des personnes, & signifie les imiter, les prendre pour modele. Il n'est rien tel que les Jesuïtes; les autres Religieux ne les font que *copier*. Pasc. Ceux qui ne sont pas nez dans un rang illustre, & qui veulent *copier* les Grands, les *copient* mal; ils ne prennent que de faux airs de grandeur. Bell. Les moindres agrémens qui sont naturels, valent mieux que ceux qu'on affecte de *copier* des autres. Bou.

Apprenti tout au plus du celebre Moliere,
Tu devois copier *son noble caractere.* Pradon.

Copier, signifie quelquefois, Contrefaire les manieres, les gestes d'une personne, pour la rendre ridicule, sur tout quand elle a quelques affectations vicieuses.

Copié, ée. part. & adj.

COPIEUX, euse. adj. Qui est riche, & abondant. Les Langues Orientales sont plus *copieuses* en paroles, en belles expressions, que les nôtres. Cet Auteur est *copieux* en citations.

Copieux, signifie aussi en vieux stile, Imitateur, celui qui contrefait les gestes, & les manieres d'autrui pour les railler. Les *Copieux* de la Fleche en Anjou sont plusieurs fois citez dans les Contes de Bonaventure de Periers.

COPIEUSEMENT. adv. D'une maniere copieuse & abondante. Les gens du Nord boivent *copieusement*.

COPISTE. subst. Celui qui copie. Les derniers Clercs des Procureurs sont les *Copistes*. Les *Copistes* qui vont écrire les Sermons font bien du depit aux Predicateurs.

Copiste, se dit aussi des Peintres, des Dessinateurs, des Architectes, des Auteurs qui ne font qu'imiter les autres, & qui ne font rien de leur propre invention, qui ne travaillent point de genie. Montagne tout *copiste* qu'il est, ne sent point son *copiste*. Maleb.

Copiste. Officier de Comediens qui a soin de garder les originaux des pieces pour copier les rôles, & les distri-

distribuer aux Acteurs. C'est lui qui assiste aux representations, qui se met à une des aîles du theatre, & releve l'Acteur s'il tombe en quelque faute de memoire. THEAT. FRAN.

COPROPRIETAIRE. s. m. & f. Qui possede par indivis la proprieté d'une maison, d'une terre, d'une Seigneurie, ou autre immeuble. Un bail d'une terre ainsi possedée n'est point vallable, s'il n'est fait par tous les *coproprietaires*, ou en leur nom.

COPTER. v. n. Faire battre le battant de la cloche seulement d'un côté.

COPULATIF, IVE. adj. Qui joint, qui lie ensemble. Il ne se dit guerès qu'au feminin & en Grammaire des particules qui lient le discours. Quelques-uns en font un substantif feminin, & alors il signifie une conjonction. La *copulative* se repete quelquefois par élegance. *Plus*, *item*, *davantage*, *avec*, sont des termes *copulatifs* du discours.

COPULATION. s. f. Vieux mot. Jonction du mâle avec la femelle pour la generation. On y ajoûte ordinairement *charnelle*; & en Justice tant d'Eglise que seculiere, on dit seulement *copule*. Une promesse de mariage est obligatoire en conscience, quand la *copule* s'en est ensuivie. *Copulation* peut encore trouver sa place dans le stile badin, ou burlesque.

> *Maint Auteur antique, & recent,*
> *Soutient que la goutte descend*
> *De* copulation *divine*;
> *Et que de Bacchus, & Ciprine*
> *Nâquit cêt enfant maupiteux.* CONRART.

COQ.

COQ. s. m. Plusieurs écrivent *Coc*; quelques-uns même *Cocq*. Mais entre ceux qui écrivent *Coc*, Pomey dit pour raison que le *q* n'est jamais employé dans la Langue Françoise, que pour unir la voyelle suivante, & qu'il ne se doit écrire que pour mettre un *u* après. *Coq* donc ou *coc* est un oiseau domestique qui est le mâle d'une poule. Les poules pondent des œufs sans avoir vû le *coq*, mais ils ne valent rien pour être couvez. On connoît un *coq* à ses argots & à sa crête. Le Seigneur predit à St. Pierre, qu'il le renieroit trois fois avant que le *coq* eût chanté. Un bon *coq* doit suffire à douze poules. Un bon *coq* ne fut jamais gras. Menage après Guyet croit que *coq* a été fait de *cloccus* & de *clocitare*. D'autres croyent que c'est un ancien mot Gaulois, comme assûre Borel, aussi bien que le mot de *coquart*, qui est souvent dans Villon, qui signifie un *glorieux sans sujet*, comme les enfans qui mettent des plumes de *coq* sur leurs bonnets, & qui pour cela s'estiment bien braves. On disoit aussi autrefois un bonnet *à la coquarde*. Il dit aussi que ce mot pourroit venir de *coccus* ou *cochenille*, à cause de sa crête rouge. Et enfin il dit que ce mot vient du Breton *coq*, qui signifie *rouge*. Beze a remarqué que c'est le seul terme de la langue Françoise qui se termine en *q*.

On appelle le chant du *coq*, le point du jour, parceque les *coqs* chantent en ce temps-là, & reveillent ceux qui dorment.

On appelle un vilain bouquet de plumes, une plume de *coq*.

COQ DE BRUYERE, est un *coq* sauvage qui vole bas, & se prend à la passée comme les beccasses.

Il y a des Auteurs qui distinguent entre *coq sauvage* & *coq de bois*. Ils appellent *coq sauvage* une espece de faisand particulier qu'ils disent se trouver dans les païs septentrionnaux. Et Belon appelle *coq de bois* un oiseau plus gros que le faisand, qui a les plumes noirâtres, luisantes & changeantes, & les sourcils très-rouges.

COQ, signifie aussi le mâle de la perdrix.

COQ D'INDE, prononcez CO-D'INDE, est un gros oiseau aussi domestique, qui a les mêmes qualitez d'un *coq*, & qui a été apporté depuis quelque temps des Indes Occidentales. Il y a un *coq* Indien qui est different de celui qu'on nomme *coq d'Inde*, qui a été apporté d'Afrique où il est appellé *ano*. Jonston l'appelle *gallus Persicus*; & Gesner & Aldroandus, *gallus Indicus*. Son plumage est noir, & il a un œil verdâtre, à la reserve du dos, dont les plumes vers la racine sont de couleur de gris de noyer, & quelque peu blanches. Sa taille est d'un mediocre poulet d'Inde. Markgravius decrit un *coq* du Bresil qui est tout verd, & qui a sur la tête une crête ou panache de plumes noires. Quelques-uns croyent que le *meleagris* des Anciens est nôtre *coq d'Inde*.

COQ, signifie figurément un notable bourgeois, ou habitant d'une Parroisse, qui s'y est mis en autorité, qui gouverne tous les autres. Un tel est le *coq* de la Parroisse.

COQ, signifie aussi une figure de *coq* qui est ordinairement doré, & qui se met au plus haut d'un clocher ou d'une fleche d'Eglise pour servir de giroüette, & faire connoître le changement des vens.

COQ, en termes d'Horlogeur, est un petit treillis de cuivre doré & fort delicat, qui est sur la platine de dessous d'une montre.

COQ, en termes de Marine, est le Cuisinier d'un vaisseau.

COQ A' L'ASNE, est un propos rompu, dont la suite n'a aucun rapport au commencement: comme si quelcun, au lieu de suivre un discours qu'il auroit commencé de son *coq*, parloit soudain de son âne, dont il n'étoit point question. Menage dit que Marot a été le parrein de cette façon de parler, & qu'il fit une Epître qu'il nomma du *coq à l'âne*, ensuite de laquelle plusieurs Poëtes ont fait des Satires qu'ils ont intitulées de ce nom, où ils disoient plusieurs veritez qui n'avoient ni ordre, ni suite.

COQ, en termes de Botanique, est une plante dont les racines sont semblables à celles de la mente, rondes & chevelues. Ses tiges sont hautes d'une coudée ou d'une coudée & demie, branchuës, d'un vert pâle. Ses feuilles sont de la même couleur, decoupées sur les bords, d'une odeur forte, d'un goût très-amer: elles ressemblent à celles de la betoine. Aux extremitez des branches viennent les fleurs qui sont jaunes & radiées. Ses semences sont petites, oblongues & aplaties. Cette plante est bonne pour les cruditez de l'estomac, pour le vomissement, pour la colique, pour la cardialgie & pour la puanteur de la bouche. En Latin *mentha hortensis corymbifera*, ou *costus hortensis*.

COQ, Ordre de Chevalerie. Il fut institué en 1214. par un Dauphin de Viennois.

COQUASTRE, ou COQUATRE. s. m. Coq à demi châtré, à qui on a laissé un des testicules.

COQUE. s. f. Ecorce dure d'une noix; écale, peau dure d'un œuf. Cette noix est angleuse, on ne la peut tirer de sa *coque*. Il y a des œufs qui ont une *coque* dure, & les autres molle. Manger des œufs à la *coque*, c'est les manger après les avoir fait cuire dans leur *coque* sans les casser, ni y faire de la sausse. Les meilleurs poudriers ou horloges de sable se font avec des *coques* d'œufs seches & pulverisées. Menage derive ce mot de *concha* & de *conchula*, aussi bien que le mot de *coquille*.

COQUE DE VER A' SOYE. C'est l'enveloppe de soye où le ver se renferme à mesure qu'il file. Cette *coque* étant achevée le ver se change en feve, & de feve en papillon: ensuite de quoy il perce sa *coque* pour en sortir.

COQUE, se dit aussi en parlant des semences, pour signifier leur enveloppe qui est presqu'ovale, legere & deliée.

Coque, en termes de Marine, est un faux pli qui se fait à une corde qui est trop torse.

Coque, en termes de Serrurier, ce sont des pieces de fer qui servent à conduire le pêne d'une serrure, & dans lesquelles entre l'auberon.

COQUELICOT, COQUELICOC, ou COQUELICOQ. s.m. Espece de pavot sauvage qui croît dans les blez, & dont la fleur est rouge. On l'appelle aussi *ponceau*, en Latin *papaver rhœas*, ou *erraticum majus*. Voyez Pavot rouge. On fait une eau distillée & un sirop des fleurs *de coquelicot*.

COQUÉLOURDE. s.f. Plante dont les feuilles sont minces, assez semblables à celles du panais sauvage, & soutenuës par une longue queuë. Sa tige est ronde, creuse, cotonnée; sans branches, n'ayant qu'une seule feuille qui vient un peu au dessous de la fleur. Cette fleur sort au bout de chaque tige: elle est unique, grande, de couleur de pourpre, veluë par dehors, lisse par dedans, d'une odeur agreable, & composée de six feuilles pointuës. Au milieu de ces feuilles se trouve un fruit chevelu. C'est une maniere de tête arondie, formée par plusieurs semences qui finissent par une queuë barbuë comme une plume. En Latin *pulsatilla folio crassiore & majore flore*. Il y a plusieurs autres especes de *coquelourde*.

COQUELUCHE. s.f. Maladie contagieuse & maligne qui regna le siecle dernier en 1510. 1558. & 1577. C'étoit une fluxion sur la poitrine, accompagnée de mal de tête, qui fit mourir beaucoup de monde. Mezerai dit que sous Charles VI. en 1414. un étrange rhûme qu'on nomme *coqueluche*, tourmenta toutes sortes de personnes, & leur rendit la voix si enrouée, que le Barreau & les Colleges en furent muets. Un Medecin nommé Valeriola dans l'Apendice de ses lieux communs, dit que ce nom lui fut donné par le peuple, de ce que ceux qui en étoient attaquez portoient une *coqueluche* ou capuchon de Moine pour se tenir chaudement. Menage & Monet sont du même avis. *Coqueluche* signifie proprement *un capuchon*. Il y avoit dans la Bibliotheque de Saint Victor, à ce que dit Rabelais, un livre intitulé *la coqueluche des Moines*. Un autre Medecin appellé le Bon, a écrit que cette maladie a été ainsi nommée à cause du remede qu'on y aporta, qui fut le *loch de codion*, fait avec les têtes de pavot qui sont appellées *codion*, ou têtes de *coquelicot*. On l'a aussi appellée *quinte*.

Coqueluche. Ce mot est employé par la Bruyere dans un sens fort singulier, quand il dit: Si à vôtre âge vous êtes si vif & si impetueux, quel nom falloit-il vous donner dans vôtre jeunesse, & lorsque vous étiez la *coqueluche*, & l'entêtement de certaines femmes qui ne juroient que par vous?

COQUELUCHER. v.n. Ce mot se disoit autrefois pour dire, Etre attaqué, travaillé, tourmenté de la *coqueluche*.

> *Pareillement m'avertis, si tous ceux*
> *De ton quartier ont été si tousseux,*
> *Comme de ça on va* coqueluchant.

COQUELUCHON. s.m. Capuchon de Moine fait de grosse bure. Les uns sont en pointe, & les autres en rond.

COQUEMAR. s.m. Utencile de cuisine qui sert à faire bouillir de l'eau, & cuire plusieurs choses. Les Barbiers portent avec eux leur bassin & leur *coquemar*. On fait des *coquemars* de terre, d'étain, de cuivre, d'argent.

Ce mot vient du Latin *cucuma*, *chaudiere*; ou de *cucumarium*, qui est une sorte de vase ainsi appellé, *quòd ventrem haberet magnum uti cucumis*.

COQUERELLES. s.f. Terme de Blason, qui signifie de petites noisettes dans leurs fourreaux toutes vertes, jointes ensemble au nombre de trois, & telles qu'on les cueille sur les noiseliers. Il y en a dans l'Ecu des Srs. de Mommagni. Quelques-uns tiennent que ce sont des oignons de fleurs. D'autres disent que ce sont des vessies ou bourses de l'alkakengue, qui est une espece de solanum, faites comme des bourses, qui enferment un grain rouge de la grosseur de l'anis de Verdun, dont on se sert à faire des bouquets en hiver.

COQUERET. s.m. Voyez Alkekengi. C'est la même plante.

COQUESIGRUE. s.f. Menage écrit, *coquecigruë*. Poisson maritime qu'on dit se donner des clysteres avec l'eau de la mer, que les Anciens appelloient *clyster*. A Paris dans les cabinets des curieux on appelle *coquesigruës*, les coquilles de mer. Quelques-uns se servent de ce mot pour signifier quelque chose frivole & chimerique. Mon esprit à cheval sur des *coquesigruës*. St. Amant.

On dit proverbialement, qu'une chose arrivera à la venuë des *coquesigruës*; pour dire, qu'elle n'arrivera jamais.

COQUET, ette. s.m. & f. & adj. Qui est galant, qui se pique de se faire aimer, de conter des fleurettes, & de plaire aux Dames: femme qui tâche de donner de l'amour aux hommes; qui veut être cajolée; qui a des manieres galantes; qui se plaît à entendre des douceurs. Les *coquets* n'ont jamais de veritable attachement; ce sont des coureurs, des inconstans. Les *coquettes* tâchent d'engager les hommes, & ne veulent point s'engager. Je ne puis supporter ces *coquets* qui embrassent dix ou douze intrigues sans avoir aucun amour, & qui se font cent affaires sans en avoir une seule. M. Sc. Une femme *coquette* se soucie peu d'être aimée: il lui suffit d'être trouvée aimable, & de passer pour belle. Ce qui domine en elle, c'est la vanité, & la legereté. La Br. Le monde des *coquettes* est le plus joli. Le Ch. d'H. Ces trente Cupidons étoient autant d'Amours *coquets*, qui sont de grands comediens, & qui ne ressentent jamais les passions qu'ils temoignent. Sar. Les *coquettes* ne cherchent dans l'amour que l'occupation d'une intrigue, & l'émotion d'esprit que donne la galanterie. Le Roch. Une *coquette* ne se rend jamais sur la passion de plaire, & sur l'opinion qu'elle a de sa beauté. La Br. Une *coquette* veut avoir plusieurs amusemens à la fois. Id. Les Amans fidelles ont de la peine à mettre les *coquets* de profession au rang des gens d'honneur. M. Sc. Une *coquette* n'aime pas la personne de ses Amans: elle n'en aime que les passions. B. Rab.

> *La prude donne plus de gloire,*
> *Et la* coquette *plus de plaisir.* Id.

On dit aussi, un esprit *coquet*, une franche *coquette*. Menage après Pasquier derive ce mot de *coc*. Mais il vient plutôt de *coquart*, vieux mot François qui signifie un *jaseur*, parceque les *coquets* sont des babillards qui ont de frivoles entretiens.

Coquet. s.m. Petit bateau qu'on amene de Normandie à Paris.

COQUETER. v.n. & act. quelquefois. Se plaire à cajoller, ou à écouter des fleurettes, ou à être cajollée; faire l'amour en divers endroits. Les jeunes faineans, les femmes galantes ne font autre chose que *coqueter*.

> *Eve aima mieux, pour s'en faire conter,*
> *Prêter l'oreille aux fleurettes du Diable,*
> *Que d'être femme, & ne pas* coqueter. Sar.
> *Et si Jason n'eût* coqueté *Medée,*
> *Il n'eût jamais en Grece rapporté*
> *Cette toison si fierement gardée.* Id.

Coqueter, sur la mer, se dit d'un homme qui avec un aviron mene un vaisseau par son arriere.

COQUETERIE. s.f. Passion generale, affectation de plaire; dessein de se faire aimer; amourette, insi-

infidelité. On soupçonne aisément les femmes qui ont de la *coqueterie*, d'être peu fidelles à leurs maris. Mlle. Scuderi à fait une histoire de la *coqueterie*. La *coqueterie* n'est qu'un dessein general de plaire, & de trainer après soi une foule d'Amans : c'est un milieu entre le vice, & la vertu. M. Sc. La *coqueterie* est le fond de l'humeur des femmes ; mais toutes ne la mettent pas en pratique, parceque la *coqueterie* de quelques-unes est retenuë par la crainte, ou par la raison. La Roch. Après tout la *coqueterie* n'aboutit qu'à des manieres engageantes qui semblent dire tout, & qui ne disent rien. M. Sc. La Polygamie est une espece de *coqueterie* sans crime. Oe. M. Toute la vertu des femmes n'est qu'une habileté à cacher leurs *coqueteries*. St. Ev. Un cœur usé par mille *coqueteries* n'est pas capable d'une grande passion. M. Sc.

COQUETIER. s. m. Marchand qui ameine ordinairement à Paris des œufs en coque, du beurre, des volailles, du poisson de somme, &c. Les Manceaux s'en retournent à leur païs par la voye des *Coquetiers*.

Coquetier, est aussi un petit vaisseau servant à la table, fait en forme d'une saliere, pour porter un œuf à la coque.

COQUILLAGE. s. m. Terme collectif. Poissons testacez, couverts d'une écaille dure & toute d'une piece. Les huîtres, les moules, les tortuës, les pourpres sont des poissons de *coquillage*.

On appelle aussi *coquillage*, l'écaille où ces poissons sont enfermez. Les curieux font des cabinets remplis de *coquillages* exquis. Cette grotte est faite de *coquillage* commun : & en ce cas c'est un arrangement de diverses coquilles. On trouvera dans Aldrovand, Gesner, & Fabius Columna, tout ce que les Anciens ont dit sur la matiere des *coquillages*. En 1692. Lister Anglois a publié un *in folio* rempli de planches où sont representées les diverses sortes de *coquillages*. Dans le premier ordre il a rangé les *coquillages* terrestres: dans le second les *coquillages* d'eau douce, tant ceux qu'on appelle *turbinata*, que les *bivalvia*. Il a disposé dans le troisiéme toutes les coquilles de mer, les *bivalvia*, & les *multivalvia* : & dans le quatriéme il a divisé en plusieurs classes les coquilles de mer qu'on nomme *turbinata*.

COQUILLE. s. f. Grosse écaille de poisson sous laquelle il est enfermé. La *coquille* d'un limaçon.

On appelle *coquilles à oreilles*, celles qui ont deux pointes en haut, comme celles de St. Jacques. C'est une belle curiosité que celle des *coquilles* ; car on y voit une diversité merveilleuse, & on y admire les jeux de la nature. Voici le nom des plus rares, & des plus curieuses. La *couronne papale*, qui tire son nom de sa forme, & qui sur un fond blanc, est toute marquée de rouge. La *plume*, dont la blancheur & les marques incarnates rangées avec symetrie, font un si bel effet. L'*Hebraïque* qui a sur un fond blanc comme neige, des marques noires comme du jayet, fort semblables aux caracteres Hebreux. Le *limaçon de la Chine*, qui a sur du minime brun, une broderie verte & noire. Le *drap d'or* qui a un tissu admirable de jaune, de brun & de blanc. Le *drap d'argent*, qui ne le cede point en beauté au drap d'or. Le *leopard* qui est tout moucheté. Le *tigre* ou la *coquille grise*, dont la moucheture est encore plus belle. Le *briançon* dont l'émail est mêlé d'une maniere charmante. La *corne de cerf*, qui a des taches noires sur un fond blanc. La *corne gelée* dont on admire la diversité. La *tannée*, que plusieurs tiennent pour la plus belle, à cause du mélange étonnant de son blanc & de son tanné. La *bourse*, ainsi nommée à cause de sa figure, a une broderie mêlée de trois ou quatre couleurs. Le *cadran* que l'on appelle ainsi à cause de sa forme. La *chenille* parcequ'elle ressemble à cet insecte. Il y a encore la *nerite*, le *lepas*, l'*apporays*, la *trompe*, le *casque*, le *nautile blanc*, & quelques autres.

On le dit aussi de la coque ou couverture de l'œuf. Dès que le poussin est sorti de sa *coquille*, il cherche à bequeter. On dit aussi, une *coquille* de noix.

On a appellé en Medecine la *petite coquille*, le creux de dedans l'oreille. On le dit aussi d'une seconde cavité qui est dans l'oreille au delà de la petite membrane qu'on appelle le *tambour*, qui contient un air naturel & interne qui reçoit aisément l'impression de celui de dehors, & qui sert à l'ouïe, comme le cristalin à la vuë. Quelques-uns la nomment le *bassin*.

En termes de Blason on ne distingue les *coquilles* que par la grandeur. Les petites s'appellent *coquilles de St. Michel*. Les plus grandes s'appellent *de St. Jaques*.

Coquille, se dit figurément de toute sorte de marchandise dont on trafique. Ce Marchand vend bien ses *coquilles*. A qui vendez-vous vos *coquilles* ? à ceux qui reviennent de St. Michel ? se dit aux vendeurs qui croyent que les acheteurs ne connoissent pas le prix de ce qu'ils marchandent.

Coquille, est aussi un ornement de Sculpture imité des conques marines : on appelle *coquilles doubles*, celles qui ont deux, ou trois levres. Les Charpentiers appellent *coquilles d'escalier*, le dessous des marches d'un escalier à vis de pierre, lesquelles tournent en limaçon, & portent leur delardement.

Coquilles a' boulet. Terme d'Artillerie. Ce sont deux *coquilles* qui se joignent, & se serrent ensemble quand on y coule le fer pour former le boulet. Cette jointure n'est jamais si juste, qu'il n'en sorte un peu de metal qu'on appelle *barbe*, & que l'on casse pour arrondir le boulet.

Coquille, en termes d'Anatomie, est cette partie de l'oreille interne qu'on appelle autrement *le limaçon*. Voyez Limaçon. Quelques-uns ont donné aussi le nom de *coquille*, de *conque* ou de *bassin* à une autre partie de l'oreille interne appellée ordinairement la *caisse du tambour*.

Coquille, se dit encore de plusieurs ouvrages qui representent la figure des *coquilles*. La plupart des bassins, des fontaines, des cascades, des gargouilles sont faits en *coquilles*. Des sieges de tapisserie faits en *coquilles*. Une garde d'épée, une barbe en *coquilles*. On appelle *coquille*, ce qui sert à lever le loquet d'une porte, parcequ'il est fait en *coquille*. Les Orfevres appellent aussi la *coquille* d'une plaque d'argent, la *coquille* d'une anse, d'une aiguiere, parcequ'elles representent la figure d'une *coquille*. En general les ouvriers appellent *coquille*, deux moitiez de metal destinées à être soudées ensemble : comme les moitiez d'une boule. On appelloit autrefois *coquille*, une espece de coëffure de femme, qui a donné le nom à la ruë *Coquilliere* où se faisoient telles coëffures.

COQUIN, ine. subst. & adj. Terme injurieux qu'on dit à toutes sortes de petites gens qui menent une vie libertine, friponne, faineante, qui n'ont aucun sentiment d'honnêteté. Les poussecus, les Records sont des *coquins*, font un metier de *coquin*. Les garces sont toutes de grandes *coquines*.

Ce mot vient de *cocus*, comme qui diroit, *il ne bouge de la cuisine*. En vieux François on appelloit *coquine*, un pot ou marmite : d'où vient que le vrai *coquin* est celui qui suit les cuisines d'autrui pour vivre. Plaute temoigne qu'on a donné le nom de *cocus* à un larron ; & Du Cange dit que dans la basse Latinité on a appellé *cocciones*, des vagabonds qui hantent les Foires pour derober les Marchands, & couper des bourses.

Coquin, se dit aussi d'un poltron, d'un homme qui fait quelque action lâche, ou infame. Il faut que cet homme soit un franc *coquin*, de s'être laissé battre sans avoir tiré l'épée. Il faut avoir l'ame bien *coquine*, pour épouser une coureuse, une femme publique.

Coquin,

Coquin, se dit aussi d'un gueux, d'un miserable, d'un homme de neant, d'un homme qui n'a ni bien, ni naissance.

Je rêvois cette nuit que de mal consumé,
Côte à côte d'un pauvre on m'avoit inhumé;
Mais ne pouvant souffrir ce fâcheux voisinage,
En mort de qualité je lui tins ce langage;
Retire toi coquin, *va pourir loin d'ici,*
Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi.
Coquin! *ce me dit-il d'une arrogance extrême,*
Va chercher tes coquins *ailleurs:* coquin *toi-même.*
Ici tous sont égaux, je ne te dois plus rien.
Je suis sur mon fumier, comme toi sur le tien.
Patrix.

On appelle aussi une vie *coquine*, un mêtier *coquin*, un certain genre de vie, de profession peu honnête, plein de libertinage & de faineantise, qui plaît neanmoins, & qui attache tellement, qu'on ne s'en peut deffaire. La Comedie est un metier bien *coquin*. La vie des soldats est une vie fort *coquine*, à cause de la licence qu'on leur donne. L'amour est un amusement bien *coquin*.

COQUINAILLE. s. f. Troupe de coquins, de gueux. Pomey.

COQUINER. v. n. Faire le metier de coquin; gueuser. Pomey.

COQUINERIE. s. f. Action mal honnête, lâche, qui n'appartient qu'à un poltron, qu'à un coquin. Cet avare a fait une grande *coquinerie*, une grande lâcheté.

COQUIOLE. s. f. Plante dont la racine est blanche, petite & fibreuse. Ses tiges sont minces, courtes, de la hauteur d'un pied ordinairement. Il en sort peu de feuilles qui sont semblables à celles du froment ou de l'orge. A la cime des tiges il vient de petits épis qui ne portent que trois semences, comme celles de l'orge, mais plus petites & plus larges, renfermées dans leur bâle, d'où sortent de petits filets, longs, blancs & aigus. La *coquiole* croît parmi les blez: elle est bonne dans les fistules lacrimales, & pour resoudre les tumeurs qui viennent au grand coin de l'œil, appellées *ægilops*. On nomme cette plante *festuca altera capitulis duris*, ou *ægilops Narbonensis*. Il y a plusieurs autres especes de *coquiole*.

C O R.

COR. s. m. Cuir épaissi & formé en calus, qui se durillonne sur les doigts des pieds. Les *cors* viennent aux pieds pour avoir porté des chaussures trop mignonnes, pour s'être trop serré les pieds. On dit que les *cors* sont des horloges aux vieillards, qu'ils leur annoncent le changement des temps par la douleur qu'ils leur font.

COR. s. m. Trompette de Chasseur, instrument de cuivre tourné en demi-cercle, dans lequel on souffle pour faire un grand bruit qui anime & qui rappelle les chiens & les Chasseurs. On dit, Donner du *cor*, sonner du *cor*. On faisoit autrefois des *cors* d'yvoire.

Ce mot vient de *cornu*. Nicod.

Les Chasseurs ont un petit *cor* qu'on appelle le *huchet*, qui est un tuyau de cuivre recourbé sans aucun retour, étroit par l'embouchure, & large par l'autre bout. Il y a aussi des *cors* qui ont un retour au milieu comme un anneau, qu'on appelle *trompes*, & des *cors* tortillez qui ont jusqu'à huit ou neuf retours, qui ne sont plus gueres en usage. Le grand *cor* est de même figure que le huchet, mais bien de plus grand volume. On peut donner au *cor* toute l'étenduë de la trompette. L'endroit par où on embouche le *cor* se nomme *bocal*, qu'on fait d'argent, de cuivre, de corne ou de bois. L'autre extremité qui est fort large, s'appelle le *pavillon*.

Il y a aussi de petits *cors* de même figure, dont se servent les Postillons, qu'ils portent pendus à leur cou. Les Vachers & les Bergers ont aussi des *cors* qu'ils font de cornes de belier ou de bœuf, dont ils couppent le petit bout pour faire le trou de l'embouchure, où ils ajoûtent un petit bâton de sureau percé & creusé, qui sert de portevent & de bocal. Les Hebreux usoient de ces *cors* faits de cornes de belier pour annoncer le Jubilé, dont le nom *jobel* signifie un *belier*.

On dit proverbialement, par une methaphore tirée de la Chasse, qu'on a cherché quelcun à *cor* & à cri; pour dire, qu'on a fait toute la diligence possible pour le trouver.

On le dit aussi de la poursuite d'une affaire qu'on fait hautement & avec éclat.

Cor, en termes de Chasse, se dit des pointes ou chevillures sortans du marrein de la tête des cerfs sur chaque branche au dessus du surandouiller. Un cerf dix *cors*.

Cor de mer. Coquille rude par dehors, unie & blanche par dedans, large par le milieu, qui va en pointe, & qui est propre à recevoir la bouche, afin de corner. Cette coquille renferme une sorte de poisson. Ron.

CORADOUX. Voyez Corradoux.

CORAIL, ou CORAL. Il a *coraux* au plurier. s. m. Plante maritime qui croît au fond de la mer. On en voit des arbrisseaux de la hauteur d'un homme. Ils s'arrachent du fond de la mer avec des crochets en forme d'ancres. Le P. Bouhours dit avoir vû un collier de l'Ordre du St. Esprit, fait d'une seule piece de *corail*. On en trouve de rouge, de blanc & de noir en une même branche. On en voit aussi de verd, de jaune, de cendré, de sombre, & d'autre couleur mêlée, & dont les extremitez des branches paroissent visiblement n'être que du bois, les autres étant changées en corail blanc & rouge: ce qui montre qu'il se forme peu-à-peu d'un suc petrifiant, & qu'il ne rougit qu'après avoir acquis sa pleine maturité, comme font les fruits. Lorsque les branches sont vertes ou blanches, c'est une marque qu'il n'est pas encore mûr. Il est terrestre, rude & rabotteux au sortir de la mer, & on ne peut connoître sa bonté, qu'il ne soit poli. Le rouge & le blanc sont les plus estimez. On tient que le *corail* est plus rouge porté par un homme que par une femme; & qu'étant porté par un malade, il devient pâle, livide & tout taché, desorte que par le changement de sa couleur il avertit de quelque maladie prochaine. On lui rend sa couleur en le suspendant sur du fumier, ou en le couvrant de semence de moutarde, ou en le lavant avec du pain mouillé. Le *corail* noir est appellé par Dioscoride *antipathes*. Pline dit qu'il ne s'endurcit & ne devient rouge qu'au sortir de l'eau, & que c'est un arbrisseau verd dont les grains & les boutons sont hors de l'eau: mais il se trompe. Le *corail* se tire vers le Bastion de France en Afrique, & vers l'Isle de Corse & de Majorque, à Tabarque & vers le Cap de Quiers en Catalogne. Les anciennes pêcheries étoient la Mer Persique, la Mer Rouge, la Mer de Sicile & de Naples. On n'en trouve point dans l'Ocean. Le Pere Kircher dit qu'il y a des forêts entieres de *corail* dans la Mer Rouge. On en voit des branches toutes mangées de vers comme du bois vermoulu. Les Japonnois font plus de cas du *corail* que de toutes les pierreries. En Pharmacie on se sert de *coraux* mis en poudre. On en fait des syrops. On en tire des teintures, & il sert à plusieurs medicamens. On dit aussi que le *corail* arrête le sang, qu'il defend les maisons de la foudre, & qu'il en écarte les mauvais Genies. Bou. On le nomme en Grec & en Latin *lithodendrum*, comme qui diroit *pierre-arbre*. Gansius a écrit l'Histoire du *Corail*, & dit que c'est un mineral qui vegete. Les Anciens l'ont aussi appellé *gorgonium*, parcequ'ils croyoient qu'il se pe-

trifioit à l'air comme à la vuë de la tête de Meduse. Le jus de citron tire la teinture du *corail*, & le fait devenir blanc comme neige, quand il y a trempé un jour ou deux, étant pulverisé.

On en fait d'artificiel avec du cinnabre bien broyé, dont on fait une couche sur quelque branche de bois bien seche & bien polie, imbuë auparavant de colle de gant. On la polit par après, & on y met pour vernis une couche de blanc d'œuf.

On dit poëtiquement des levres de *corail*; pour dire, bien vermeilles.

Il y a en plusieurs Isles de l'Amerique un petit arbrisseau qu'on appelle *bois de corail*, parcequ'il porte une petite graine rouge comme du *corail*. Elle croît par bouquets à l'extremité de ses branches, qui en reçoivent un grand lustre: mais ces petits grains ont une petite marque noire à l'un des bouts qui les defigure, & leur fait perdre leur prix selon quelques-uns; d'autres disent tout au contraire que cette bigarrure de couleurs ne les rend que plus agreables. On s'en sert à faire des brasselets.

CORAL. s. m. Espec de parc dans l'Amerique, & particulierement à Cuba l'une des Antilles, où les Espagnols nourissent quantité de porcs.

CORALIN, INE. adj. Qui a la couleur, ou la vertu du corail. On appelle des levres vermeilles, des levres *coralines*. Les Chymistes tirent avec de la cire une teinture *coraline*, toute la couleur du corail.

CORALINE. s. f. Plante qui vient au fond des eaux, haute d'un ou deux pouces, d'une couleur cendrée & quelquefois rouge ou un peu jaune: elle jette quantité de petites branches grêles, d'une odeur mauvaise semblable à celle de poisson, & d'un goût salé & desagreable. C'est une espece de mousse qui croît sur les rochers de la mer, sur les coquilles des poissons & sur le corail même, d'où vient le nom de *coraline*. Elle est très-bonne, étant prise en poudre, pour faire mourir les vers des petits enfans. En Latin *muscus maritimus*, *sive corallina officinarum*. Il y a plusieurs autres especes de *coraline*.

CORALINE, est aussi le nom que l'on donne en Levant à une chalouppe legere pour la pêche de corail.

CORBEAU. s. m. Oiseau, noir qui vit de charogne. Le *corbeau* étoit parmi les Romains un oiseau funeste, & de mauvais augure: sur tout lorsqu'il paroissoit à la droite, & du côté de l'orient: la corneille au contraire étoit un presage heureux quand elle se montroit à la gauche. DAC. Le *corbeau* sentant ses petits corbillats assez forts, les chasse de son nid pour les faire parier ailleurs. On dit qu'un homme est noir comme un *corbeau*, parceque le *corbeau* est très-noir. Quand on veut écrire fort menu, on se sert de plumes de *corbeau*. On dit qu'on fait des *corbeaux* blancs, en les exposant à la fumée du souffre, lorsqu'on les a pris jeunes & dans le nid.

Hé! bon jour Monsieur le Corbeau,
Que vous êtes joli, que vous me semblez beau!
LA FONT.

On disoit autrefois *corbin*. En Latin *corvus*.

LE CORBEAU, ou l'*oiseau de Phœbus*, est le nom que les Astronomes donnent à l'une des 15. constellations meridionales.

CORBEAU DE MER. Poisson dont le dos est d'un bleu obscur, les côtez rouges, le ventre blanc, & la tête grande. RON.

CORBEAU, se dit figurément de ceux qui viennent airier les maisons infectées de peste, & qui en enterrent les corps, parceque ces gens sont ordinairement avec des corps morts comme les veritables *corbeaux*.

CORBEAU, est aussi un terme de Marine, qui signifie un croc de fer pour accrocher les navires de l'ennemi, quand on se bat.

CORBEAU, en termes de Maçonnerie, signifie une grosse pierre de taille en saillie, qui sert à *soutenir* une poutre. On fait aussi des *corbeaux* de fer pour soutenir quelques pieces de bois.

En Architecture on appelle quelquefois *corbeaux*, les mutules ou modillons qui sont dans les corniches des colonnes, & particulierement dans les Doriques. C'est un nom qu'on donne aussi aux consoles.

CORBEILLE. s. f. Grand panier d'osier ordinairement couvert, & où on serre le pain qui est entamé. Ce mot vient du Latin *corbs* ou *corbis*, d'où on a fait *corbicula*.

CORBEILLE, se dit aussi de ces petits paniers propres & galans où on met des fleurs, dans lesquels on envoye des presens à des Maîtresses. Des *corbeilles* d'argent, de filigrane, toutes couvertes de rubans, &c.

On appelle, aussi *corbeilles* en Architecture, des vaisseaux qu'on met d'ordinaire sur la tête des figures cariathides, & qui sont chargez de fleurs ou de fruits, ou d'autres ornemens.

CORBEILLE'E. s. f. Une corbeille pleine de quelque chose. Il m'a envoyé une *corbeillée* de fleurs, une *corbeillée* de fruits.

CORBILLARD. s. m. Coche d'eau qui mene à Corbeil, petite ville à 7. lieuës de Paris.

On appelle ironiquement un *corbillard*, un carrosse bourgeois, où on voit plusieurs personnes fort pressées.

CORBILLON. s. m. Panier à mettre des oublies, étroit par le milieu, large par les extremitez. On a gagné le *corbillon* de cet Oublieur. On le dit aussi d'un petit panier d'osier, où on presente les balles dans un jeu de Paume. On le dit pareillement sur la mer d'un vaisseau semblable où l'on met le biscuit qu'on donne à chaque repas pour un plat de l'équipage. On dit en ce sens, Changement de *corbillon*, appetit de pain benit.

CORBILLON, est aussi un petit jeu d'enfans où il faut repondre, & rimer en *on*.

Je pretends que ma femme en clartez peu sublime,
Même ne sçache pas ce que c'est qu'une rime;
Et s'il faut qu'avec elle on jouë au corbillon,
Et qu'on vienne à lui dire à son tour, qu'y met-on?
Je veux qu'elle reponde, une tarte à la crême. MOL.

CORBIN. s. m. est un vieux mot qui signifioit autrefois *corbeau*. On disoit aussi autrefois *corbiner*; pour dire, Derober, faire le metier de *corbin* ou de corbeau, dechirer ou tirer ce qu'on pouvoit attraper d'une carcasse. On a aussi appellé au Palais *Corbineurs*, ceux qui tiroient la piece des plaideurs, & ruinoient des parties. Et en general on appelle encore en plusieurs Provinces *Corbineurs*, les gens qui trompent les autres par leur flatterie: ce qui a été dit par allusion à la fable d'Esope, du renard qui trompa le corbeau.

BEC DE CORBIN, est une arme dont on se servoit autrefois à la guerre. C'étoit une espece de hallebarde. On appelle *Bec de corbin*, une compagnie de Gentilshommes de la Maison du Roi qui portoient de ces armes, & qui ne servent plus qu'aux grandes ceremonies.

BEC DE CORBIN, est aussi un instrument qui sert aux Chirurgiens dans leurs operations, & particulierement à tirer le plomb des playes, & autres corps étrangers.

CORBONDIER. s. m. Vieux mot & hors d'usage. C'étoit un ancien instrument de Musique de la nature du cor, dont on sonnoit dans les grandes rejouïssances, & dont il est parlé dans le Roman des quatre fils Aymond.

CORCELET. Voyez CORSELET.

CORDAGE. s. m. Tout l'appareil de corde qu'il faut pour un vaisseau, pour un bâtiment, pour un équipage de guerre. Il faut une infinité de *cordages* pour faire les manœuvres d'un vaisseau. Le *cordage* étuvé, est le

le *cordage* qui a passé par l'étuve, où il a ressué, & jetté son humeur aqueuse. Le *cordage* blanc, est le cordage qui n'a pas encore été goudronné. Le *cordage* goudronné en fil, est le *cordage* fait de fil de carret, qui étoit goudronné avant d'être employé. Du *cordage* refait, c'est du *cordage* fait de cordes qui ont deja servi. Quand on dit, un *cordage* de 12. pouces, c'est-à-dire, un *cordage* qui a 12. pouces de circonference; un *cordage* de 60. fils, c'est-à-dire, un *cordage* composé de 60. fils de carret.

CORDAGE, est aussi l'art & la maniere de faire les cordes. Le gros *cordage* ne se peut faire sans rouë & sans machine.

CORDAGE, est aussi le mesurage du bois de corde. Les Jurez Mouleurs de bois sont établis pour prendre garde au *cordage*, pour empêcher que le Marchand ne trompe le bourgeois sur le *cordage*.

CORDAGER. v. n. C'est Corder, ou faire des cordes.

CORDE. s. f. Chanvre, ou filasse tortillée, pour servir à lier, attacher, & à autres usages. Il s'en fait aussi d'autres matieres, de soye, de laine, d'écorce de tilleul en France, & aux Indes de cocos, de maguay & d'autres arbres. Quand elle est extremement grosse, on l'appelle *cable*. Quand elle est fort deliée, on la nomme *ficelle*. *Corde* de puits, d'un bac. Echelle de *corde*. Danseur de *corde*. La *corde* d'un arc, est ce qui fait partir la flêche. On dit en ce sens au figuré, qu'un homme a plusieurs *cordes* à son arc, quand il a plusieurs moyens de faire reüssir une affaire. On fait aussi des sangles de *corde*; des ponts de *corde*; des souliers de *corde*, que les Espagnols nomment *alpargates*, & dont on fait grand trafic aux Indes, jusqu'à en charger des navires. Les enfans des Bramines portent à cinq ans une petite *corde* au cou en maniere de chaîne d'or, & ils estiment si fort cette *corde*, qu'ils la renouvellent tous les ans. VIE DES BRAM.

Ce mot de *corde* vient du Grec *chordi*, qui signifie proprement un gros intestin dont on peut faire des *cordes*.

CORDE, se dit aussi de la grosse laine qui fait la chaîne, le montant ou la filure du drap. Quand le drap est usé, il montre la *corde*.

CORDE, signifie aussi le supplice de la potence, parcequ'on étrangle avec une *corde* les criminels qui sont pendus. Ainsi on dit, Il merite la *corde*, Il file sa *corde*, Il traine sa *corde*, Il n'y va que de la *corde*, Il est échappé de la *corde*. Souffrir le libertinage des enfans, c'est leur mettre la *corde* au cou. Faire amende honorable la *corde* au cou. On dit aussi d'une legere faute, La *corde* & le fouët en sont dehors. On dit d'un homme très-soumis, qui vient demander grace à sa partie, qu'il l'est venu supplier la *corde* au cou. En ce sens on appelle un homme de sac & de *corde*, un scelerat, un homme qui merite d'être noyé, ou pendu; car autrefois on enfermoit les criminels dans un sac pour les noyer. On dit encore, quand on donne la question, Au premier, au second trait de *corde*: c'est quand on met un tretteau plus haut pour étendre davantage les nerfs du patient, qui est suspendu avec des *cordes*. On le dit aussi des coups d'estrapade.

En termes de Marin on appelle *cordes de retenuë*, une *corde* dont l'usage est de retenir un fardeau lorsqu'on l'embarque. On appelle encore, *corde de defenses*, de grosses *cordes* mêlées, & entrelacées, qu'on fait pendre sur les flancs d'un vaisseau, pour le conserver contre le choc des autres vaisseaux.

CORDE, se dit aussi à la Paume, de celle qui se tend au milieu du jeu, qui sert à marquer les fautes qu'on fait en mettant dessous: & on dit qu'une balle a passé à fleur de *corde*, qu'elle a frisé la *corde*; pour dire, que peu s'en est fallu qu'elle n'ait été dessous.

On se sert de ces mêmes phrases en un sens figuré; pour dire, qu'un homme a failli à être condamné, à perdre son procés, qu'il n'a eu que ce qu'il lui falloit de voix au juste pour le gagner. On dit aussi, qu'un homme a frisé la *corde*; pour dire, qu'il a failli d'être condamné à être pendu.

CORDES DE BOYAU, sont celles qu'on fait de boyaux de mouton pour des raquettes. On en applique aussi sur des instrumens de Musique, le luth, la thuorbe, le violon, la viole, la guitarre. Les Anciens qui ne connoissoient pas l'usage des *cordes de boyau*, se servoient de *cordes* de lin. Quelques-uns croyent que le mot de *corde* vient du Grec *chordai*, qui est un nom que les Medecins donnent aux boyaux, parceque la plupart des *cordes* des instrumens de Musique sont faites de boyaux dessechez. On en fait d'autres de fil de fer & de leton pour les épinettes, clavessins, psalterions & autres. Une *corde* fausse, c'est celle qui n'est pas bien unie, & qui cause de mauvais tons. On a trouvé depuis peu l'invention de charger les *cordes à boyau* pour rendre leurs sons beaucoup plus forts, sans en changer le ton, comme remarque Mr. Perrault. Les *cordes* faites d'or trait dans les clavessins rendent un son presque une fois plus fort que celui des *cordes* de cuivre. Une *corde* d'acier a le son plus foible qu'une *corde* de leton, parcequ'il est moins pesant & moins ductile. La sixiéme *corde* des basses de violes, & la dixiéme des grands thuorbes sont faites de 50. filets de boyau, & il y en a qui ont jusqu'à cent pieds de long, qu'on tord & qu'on polit avec l'âprele.

CORDE, en termes de Musique, signifie la note, ou le ton qu'il faut toucher, ou entonner, & se dit de tous les intervalles de Musique. La Quinte a cinq *cordes*, ou cinq tons. On l'appelle *dominante*. La Tierce s'appelle *mediante*. Et celle par laquelle on finit s'appelle *finale*. *Corde* signifie aussi, un accord: c'est dans ce sens qu'on dit, Cette piece a de belles *cordes*.

On dit figurément en ce sens, Toucher la grosse *corde*, quand on parle d'une chose qui doit faire du bruit, ou toucher vivement celui à qui on en parle. On dit aussi; Il ne faut pas toucher cette *corde*-là; pour dire, Ne parlez point de cette affaire, de cette circonstance, de peur de choquer quelcun qui renverseroit tous vos desseins.

CORDE DE BOIS. C'est une certaine mesure de bois à brûler qui se faisoit autrefois avec une corde. Aujourd'huy on la mesure entre deux membrures de 4. pieds de haut, & éloignées l'une de l'autre de 8. pieds. Le mot de *corde* est le mot usité parmi les Marchands de bois: J'ay vendu, diront-ils, cent *cordes* de bois cette semaine: j'ay bien deux milles *cordes* de bois dans mon chantier. Cependant le peuple de Paris se sert ordinairement du mot de *voye* qui ne contient qu'une *demi-corde*. Il me faut 8. *voyes* de bois pour mon hiver; c'est-à-dire, il m'en faut 4. *cordes*. Le bois de *corde* est proprement le bois neuf, qui est opposé à celui qui est flotté, parcequ'il vient par bateau, & que les Marchands le mesurent par *cordes*.

En Geometrie on appelle la *corde* d'un arc, la ligne droite qui va de l'extremité d'un arc de cercle à l'autre. On l'appelle autrement *subtendante*. Les *cordes* des arcs sont marquées sur le compas de proportion. On appelle *corde* du complement d'un arc, la corde qui soutient le reste de cet arc, ou demi-cercle.

En Agriculture on appelle *corde*, une certaine dureté qui vient au milieu de certaines plantes & racines: comme, Ces raves ne valent plus rien, elles ont des *cordes*. On le dit aussi de quelques poissons, comme de la lamproye.

CORDE, en termes de Manege, est la grande longe qu'on tient autour du pilier où le cheval est attaché pour le

le degourdir, ou le faire manier. On appelle aussi les *cordes* des deux piliers, les longes du caveçon, quand le cheval travaille entre deux piliers: & on dit qu'on le fait donner dans les *cordes*, pour le dresser à être bon sauteur.

On dit aussi des chevaux, Qu'ils font la corde; pour dire, que par la respiration, ils retirent la peau du ventre à eux au defaut des côtes. SOLEISEL. On dit encore que les chevaux ont une *corde* de farcin, quand ils en ont bien des boutons de suite, qui font comme une *corde*. On le dit aussi dans certaines maladies veneriennes.

On appelle aussi la *corde* d'une montre, une corde de boyau qui se range autour de la fusée, quand le ressort est bandé, quoyqu'on la fasse par fois de fer ou de cuivre, & que ce soit une petite chaîne.

On dit proverbialement, Il ne faut point parler de *corde* dans la maison d'un pendu; pour dire, qu'il ne faut point parler en une compagnie d'une chose qui puisse faire un secret reproche à quelcun: ce qui repond à un proverbe Espagnol, *En casa de ahor cado no si deve mentovar la soga.*

CORDEAU. s. m. Petite corde. Il se dit proprement de ces longues cordes & menuës qui servent aux Geometres & Ingenieurs pour lever des plans, pour tracer des desseins de bâtimens ou de fortifications; ou de celles des Jardiniers qui font des parterres, ou qui plantent des arbres en droite ligne; ou de celles des Charpentiers avec lesquelles ils allignent leur bois. Le Maçon appelle *ligne*, ce que le Jardinier appelle *cordeau*. On dit bander le *cordeau*; tracer le long du *cordeau*. Cette allée, ce bâtiment sont tirez au *cordeau*.

CORDEAU, signifie encore la petite corde avec laquelle on étrangle ceux qui sont condamnez à la potence.

CORDELE. Voyez CORDELLE.

CORDELER. v. act. Tortiller quelque chose à la maniere d'une corde: comme, *Cordeler* les cheveux, ou autres matieres deliées.

CORDELETTE. s. f. Diminutif de *corde*. Corde menuë.

CORDELIER. s. m. Religieux de l'Ordre de Saint François, qui est habillé de gros drap gris, avec un petit capuce, une mozette ou chaperon, & un manteau de même étoffe; qui porte le soc ou sandale, & qui a une ceinture de *corde* où il y a trois nœuds. On l'appelle autrement *Frere Mineur*. Les *Cordeliers* sont ainsi appellez, à cause de la corde dont ils sont liez: & ce nom leur fut donné en la guerre de Saint Loüis contre les Infidelles, en laquelle les Freres Mineurs ayant repoussé les Barbares, quand le Roi demanda leur nom, on lui repondit que c'étoit des gens de *corde liez*. Les *Cordeliers* sont aggregez dans l'Université, & reçûs Docteurs. Ils suivent le sentiment de Scot, qui fut parmi eux un grand homme & un subtil Docteur, à cause de quoy on les nomme *Scotistes*. Les *Cordeliers* peuvent être Evêques, Archevêques, Cardinaux, & mêmes Papes, comme en effet il y en a eu qui l'ont été.

On dit d'un homme libertin & peu scrupuleux, qu'il a le conscience large comme la manche d'un *Cordelier*. On appelle aussi la haquenée des *Cordeliers*, un bâton sur lequel s'appuyent ceux qui voyagent à pied. On dit aussi, Parler Latin devant les *Cordeliers*; pour dire, Vouloir faire parade de sa science devant ceux qui en sçavent davantage: ce qui repond au proverbe Latin, *Sus docet Minervam.*

CORDELIERE. s. f. Religieuse du même Ordre, & qui porte une semblable ceinture.

CORDELIERE, en termes d'Architecture, est un petit ornement taillé en forme de corde sur les baguettes, ou un petit liteau qui se met sous les patenôtres.

On appelle aussi *cordeliere*, de petits filets de soye noire, qui ont de petits nœuds fort propres à la distance d'un pouce. Les Dames les mettent quelquefois à leur cou en guise d'un colier.

On appelle aussi *Cordeliere* en termes de Blason, le filet plein de nœuds que les veuves, ou les filles mettent en guise de cordon, pour entourer l'Ecu de leurs Armes. La plupart tiennent que l'origine en vient d'Anne de Bretagne, veuve du Roi Charles VIII. qui institua un Ordre de la *Cordeliere* en faveur des veuves de merite, & de vertu. Cette *cordeliere* étoit en forme d'écharpe, ou de collier entrelacé: & cela à l'imitation de son pere François Duc de Bretagne, qui en mit un pareil alentour de l'Ecu de ses Armes, à cause de la devotion qu'il avoit à St. François d'Assise. Ce mot a été accompagné d'une devise écrite autour de l'Ecu des veuves, J'ay le corps delié: ce qui étoit un rebus ou équivoque sur le mot de *cordeliere*. Mais Matthieu Compain Jesuïte dit qu'on en a vû de plus anciennes à Châlons sur des ornemens. Avant les *cordelieres*, les Armoiries des hommes & des femmes s'entouroient de guirlandes de feuilles ou de fleurs, comme les images que les Grecs & les Romains nommoient *stemmata*. Les Religieux les ont entourées de couronnes d'épines, ou de chapelets & de patenôtres; ce qu'a retenu encore l'Ordre de Malthe.

CORDELLE. s. f. qui ne se dit figurément & burlesquement qu'en cette phrase, C'est un homme de sa *cordelle*, c'est-à-dire, de sa societé, de son parti, de sa cabale, de sa faction. Il ne se prend qu'en mauvaise part, & d'une societé vicieuse de gens de sac & de corde.

On attire à sa cordelle
La femme la plus fidelle.

CORDELLE. Terme de Marine. Corde de moyenne grosseur avec laquelle on hâle un vaisseau d'un lieu à un autre, ou qui sert à conduire une chalouppe de terre à un navire, lorsqu'il est dans le port, ou pour passer d'un côté de la riviere à l'autre.

CORDER. v. act. Faire une corde avec de la filasse, de la soye, &c. Il y a des matieres qui se *cordent* bien mieux les unes que les autres.

CORDER DU BOIS, signifie, Mesurer une corde de bois. Le bois tortu ne se *corde* pas bien, si on ne le sçait arranger.

CORDER. C'est, en termes d'Emballeur, Lier avec des cordes. Il faut *corder* ces ballots.

CORDER, se dit aussi avec le pronom personnel des racines, quand la saison en est passée, & qu'elles ne sont plus bonnes à manger; ce qui arrive toûjours dès le moment qu'elles commencent à monter en graine. Alors ont dit de ces sortes de racines, qu'elles se *cordent*, qu'elles deviennent *cordées*; parcequ'en effet il y en a qui se durcissent au dedans, & tout du long, & forment par là une espece de corde. Il y en a d'autres qui de charnuës, & solides qu'elles étoient, deviennent creuses, & filamenteuses; & leurs filamens sont autant de petites cordes, comme les raves, panets, betteraves, &c. Voici le temps que les raves se *cordent*. La scorsonnere ne se *corde* jamais. On dit aussi des lamproyes qu'elles *se cordent*, parcequ'il y a un temps où il se forme dans leurs corps une espece de cartilage qui prend depuis la tête jusqu'à la queuë, & qui ressemble assez à une corde. Quand elles sont ainsi *cordées*, il n'y a plus que les pauvres qui en mangent.

CORDÉ, ÉE. part. & adj.

En termes de Blason, on dit des arcs à tirer & des instrumens de Musique à cordes, qu'ils sont *cordez*, quand leurs cordes sont representées d'un autre émail.

CORDERIE. s. f. Lieu propre pour faire les cordes, où on fait des cordes.

CORDIAL, ALE. adj. Qui rejouït le cœur; qui le

le fortifie. Le vin vieux est le plus *cordial* de tous les alimens. Les trois fleurs *cordiales* sont celles de buglose, de bourrache & de violette. Quelques-uns y ajoûtent les œillets, & les roses. Les quatre eaux *cordiales* sont celles de bourrache, de buglose, d'endive & de chicorée. Quelques-uns ajoûtent celles de chardon benit, de scorzonere, de *morsus diaboli*, de scabieuse, d'ozeille & d'alleluya.

Cordial, se dit figurément de celui qui est sincere, qui parle franchement, & du fond du cœur. On ne sçauroit trop cherir un ami franc, & *cordial*.

Cordial. s. m. Terme de Medecine. Remede confortatif. Les *cordiaux* ont sauvé ce malade, & lui ont aidé à surmonter la malignité du mal. Voyez Cardiaque.

Cordial, se prend aussi au figuré pour un secours, & une consolation contre les afflictions de l'esprit. Le chagrin, & la tristesse me rongent, quand je ne suis point muni de ces secours agreables, qui me servent de *cordiaux* contre le venin de ces deux cruelles passions. Bal.

CORDIALEMENT. adv. Sincerement, d'une maniere franche & cordiale. C'est un homme qui vous aime *cordialement*, & du bon du cœur.

CORDIALITE'. s. f. Amitié franche & sincere. Ces deux amis vivent ensemble avec une grande *cordialité*.

CORDIER. s. m. Celui qui fait ou qui vend de la corde. On dit en raillerie, que les *Cordiers* gagnent leur vie à reculons.

CORDILIAS. s. m. est une grosse étoffe de laine qui est une espece de gros drap ou de bure. Il en vient d'Espagne & de Languedoc.

CORDON. s. m. Petits brins, ou fils de chanvre, ou de corde qu'on tortille pour en faire une plus grosse corde. Cette corde est composée de trois, de quatre *cordons*.

Cordon, se dit aussi quelquefois de ce qui sert à lier, ou à entourer quelque chose. Des *cordons* de souliers. Des *cordons* de bourse. Un *cordon* de chapeau, de soye, d'or, ou d'argent. Des *cordons* de caleçon. Des *cordons* à pendre un miroir, des tablettes.

Cordon, est quelquefois une marque de Chevalerie. On appelle un *Cordon bleu*, celui qui est Chevalier de l'Ordre du St. Esprit, & qui porte un ruban large de cette couleur, au bout duquel pend la croix de l'Ordre. Le *cordon* de Saint Michel est mêlé de plusieurs coquilles d'émail. Chaque Ordre de Chevalerie a un *cordon* different.

On appelle aussi en termes de devotion, le *Cordon Saint François*, un certain *cordon* garni de nœuds, que portent les Confreres de la Confrairie instituée à l'honneur de ce Saint. Les uns comme les Cordeliers, les Capucins, les Minimes & les Recolets portent ce *cordon* blanc, & les autres, comme les Pique-puces, le portent noir. Cette Confrairie du *Cordon* St. François a été instituée en memoire des liens dont J. Christ fut attaché. Elle est composée de plusieurs particuliers qui ne sont pas Religieux. Ces gens pour gagner les indulgences sont seulement obligez de dire tous les jours cinq *Pater*, & cinq *Ave*, & un *Gloria Patri*, & de porter le *Cordon* que tous les Religieux peuvent donner, mais qui ne peut être beni que par les Superieurs de l'Ordre de St. François. On dit être du *Cordon* St. François. Avoir le *Cordon*. Porter le *Cordon*. Donner le *Cordon*. Prendre le *Cordon*. Les indulgences du *Cordon St. François*.

Cordon, en termes d'Architecture, est un arrondissement, ou un certain rang de pierres qui avancent, & qui marquent les divisions d'une muraille; le *cordon* marque, où finit la muraille, & où commence le parapet. Les murs de cette place sont élevez jusqu'au *cordon*.

Cordon, en Charpenterie, est la hauteur de l'enceinte, qui est d'environ trois pouces, & qui embrasse tout le corps de la galere.

Cordon, en Sculpture, est une moulure ronde en maniere de tore, qu'on employe dans les corniches de dedans, & sur laquelle on taille des fleurs, des feuilles de chêne, ou de laurier continuës, ou par bouquets, ou quelquefois tortillées de ruban.

En Jardinage on appelle *cordon de gazon*, un rond de gazon de certaine largeur, qu'on employe dans les compartimens de parterre de gazon. On s'en sert aussi pour faire les bords d'un bassin de fonteine.

Cordon, se dit encore de tout ce qui ayant peu de largeur, & quelque étenduë en longueur, ou faisant un cercle, ressemble à un filet.

Autour de cet amas de viandes entassées,
Regnoit un long cordon *d'aloüettes pressées.* Boi.

On appelle aussi *cordon*, ou *filet*, ce qui regne sur la circonference d'une monnoye.

CORDONNET. Petit cordon de fil delié, qui sert à attacher un rabat, ou à coucher sur les broderies pour les relever, & en marquer le dessein. *Cordonnet* d'or, d'argent, de fil, de soye, &c.

CORDONNER. v. act. Mettre en forme de cordon, tortiller plusieurs fils ensemble. *Cordonner* ses cheveux. *Cordonner* de la soye.

CORDONNERIE. s. f. L'art de faire des souliers, & le lieu où on les expose en vente.

CORDONNIER. s. m. Ouvrier qui fait des chaussures en cuir, soit souliers, bottes ou pantoufles. *Cordonniere*, c'est la femme d'un *Cordonnier*. Menage derive ce mot de *cordoüanier*, qui a été fait de *cordoüan*, espece de cuir qui vient de *Cordouë*. D'autres tiennent qu'il vient de *corde*, parcequ'autrefois on faisoit des souliers de corde. On fait encore grand trafic en Espagne & en Amerique de ces sortes de souliers, qu'ils appellent *alpargates*.

On appelle aussi *Cordonniers*, les Artisans qui font des cordons de chapeaux.

On dit ordinairement, qu'il n'y a que les *Cordonniers* mal chaussez; pour dire, que ceux qui travaillent bien pour autrui, sont negligens de travailler pour eux-mêmes.

CORDOUAN. s. m. Espece de cuir qui vient de Cordouë, & dont on fait le dessus des souliers. Il se fait de cuir de chevre passé en tan: ce qui le distingue du marroquin, qui est passé en galle. En Latin *cordebisus*.

CORE'E. s. f. Ce mot se trouve dans Pomey pour signifier Fressure de bête. D'autres disent *courée*.

COREVESQUE, ou COREVEQUE. Voyez Chorevesque.

CORIACE. adj. m. & f. Qui est dur, & qui tient du cuir. Il ne se dit que des viandes cuites qu'on mange avec peine, qu'il faut tirer avec les dens. La vache est fort *coriace*. Le peuple dit *corjace* avec un *j* consone. Ce mot vient du Latin *coriaceus*. Nicod.

CORIANDRE. s. f. Herbe qui porte une graine de même nom. Quelques Auteurs font ce mot masculin; mais d'autres qui écrivent mieux & qui doivent être plutôt suivis, le font feminin dans l'une & dans l'autre signification. Cette plante a une tige simple haute d'une coudée ou d'une coudée & demie, ronde, lisse, grêle & branchuë. Ses feuilles d'enbas sont larges, decoupées sur les bords, semblables à celles de l'anis ou du persil. Celles d'enhaut sont plus menuës & plus decoupées, approchant de celles de la camomille. Ses fleurs sont blanches, tirant un peu sur le rouge & disposées en umbelle. Sa graine est ronde, creuse & cannelée. Toute cette plante a une mauvaise odeur & sent la punaise,

naiſe, mais la graine étant ſeche aquiert une odeur agreable. On ſe ſert en Medecine de cette graine qui eſt propre pour fortifier l'eſtomac, aider à la digeſtion & diſſiper les vens. On la couvre de ſucre, & on en prend après le repas pour faire bonne bouche. Les Anciens ont cru que le jus de *coriandre* étoit dangereux, & faiſoit perdre le ſens, & même la vie: mais les Modernes en uſent en pluſieurs remedes. La manne qui nourrit les Hebreux dans le deſert reſſembloit à la graine de *coriandre*. En Latin *corion* ou *coriandrum*. Quelques-uns font venir ce mot de *koris*, qui ſignifie une *punaiſe*, parceque ſes feuilles ſentent la punaiſe. D'autres le font venir du mot Grec *kori*, qui ſignifie la *prunelle des yeux*, & de *andron*, *hominum*, parceque la *coriandre* affoiblit la vuë.

CORINTHIEN. adj. m. L'Ordre *Corinthien* eſt le quatriéme des cinq Ordres d'Architecture. C'eſt le plus parfait de tous, & le chef-d'œuvre de l'Architecture. Le chapiteau *Corinthien* eſt orné de feuilles d'acanthere courbées. Villalpande dit que ce ſont des feuilles de palmier imitées ſur celles du temple de Salomon.

CORIS. ſ. f. Nom qu'on donne à pluſieurs plantes. Il y a la *coris* de Matthiole, qui eſt une eſpece de millepertuis: elle pouſſe des tiges de la grandeur du thim & rougeâtres. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la bruyere, & oppoſées le long des tiges. Ses fleurs ſont jaunes, compoſées de cinq feuilles diſpoſées en roſe. En Latin *coris lutea*, ou *hypericoides*. La *coris* bleuë de Montpellier jette pluſieurs branches aſſes dures, droites, rondes, de la hauteur d'une paume, ou d'une paume & demie: elles ſont garnies de beaucoup de feuilles qui reſſemblent auſſi à celles de la bruyere, & qui ſont arrangées tout de même. A la cime des branches il vient des fleurs purpurées, ou qui tirent ſur le bleu, & qui ſont fort belles. La racine eſt groſſe, longue & de couleur rouge. On s'en ſert pour teindre les draps. Toute cette plante eſt auſſi un peu rouge. En Latin *coris cœrulea maritima* ou *Monſpeliaca*. Il y a encore une eſpece d'eufraiſe qu'on appelle *coris jaune de Montpellier*, dont la tige eſt mince, ligneuſe, preſque rouge & quarrée. Ses feuilles reſſemblent à celles du lin ou de l'hyſope. Ses fleurs ſont jaunes. En Latin *euphraſia pratenſis lutea*.

CORLIEU, ou COURLIS, ou CORLIS. ſ. m. Oiſeau de riviere, gris & marqué de taches rouges & noires, qui a les jambes longues, & qui a le bec long & courbé; eſpece de macroule. En Latin *elorius*, *neamenius*, *crex*, *corlinus*, ou *corlivus*. Les Arabes appellent auſſi cet oiſeau *corli*. Le François & l'Arabe ont été faits de la voix de cet oiſeau. Men.

CORME. ſ. m. Fruit fort acide & acre qui eſt fait en forme de petite poire ſauvage, dont les païſans font de la boiſſon, & dont on ne peut manger, qu'elles ne ſoient tout-à-fait mûres, c'eſt-à-dire, qu'elles ne ſoient molles & noirâtres. On l'appelle autrement *ſorbe*, en Latin *ſorbum*, d'où Menage pretend que le mot François eſt derivé. Voyez Sorbe.

CORMIER. ſ. m. Grand arbre qui porte des cormes, & qu'on plante d'ordinaire dans une terre à blé. Le *cormier* eſt un bois propre à faire des fuſeaux pour les roüets & lanternes des moulins, qui ſe doivent debiter ou fendre de quatre pouces en quarré. On en fait auſſi les outils des Menuiſiers; car ce bois eſt extremement dur & ſerré. On dit qu'un ais de *cormier* mis dans un tas de blé en chaſſe toutes ſortes d'inſectes. Aldroandus. En Latin *ſorbus*.

Il y a dans les Iſles Antilles un arbre qu'on appelle auſſi *cormier*, parceque ſon fruit a le goût de la corme. Il eſt bien different du *cormier* qu'on voit en France; car il eſt d'une hauteur exceſſive & fort beau à voir, ayant de belles feuilles & pluſieurs branches qui les accompagnent. Il porte un fruit agreable & rond comme une ceriſe. Ce fruit eſt de couleur jaune, tacheté de petites marques rouges, & qui tombe de lui-même lorſqu'il eſt mûr. Les oiſeaux en ſont fort frians. Rochefort.

CORMIERE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt la derniere piece de bois au plus haut de la poupe, qui étant aſſemblée avec le bout ſuperieur de l'eſtambord, forme le bout de la poupe. On l'appelle auſſi *trepot*, ou *allonge de poupe*.

CORMORAN. ſ. m. Oiſeau aquatique qui approche de la figure du corbeau. Il a le bec long auſſi bien que le cou, & le pied plat. On l'appelle auſſi *corbeau pêcheur*, ou *corbeau marin*. Le *cormoran* avale de gros poiſſons, à cauſe qu'il a un goſier fort large. Son plumage eſt noir ou gris fort brun, & un peu verdâtre par les ailes, mais au deſſous du cou & au ventre il a des plumes blanches bordées de noir. Sous les grandes plumes il a un duvet gris fort fin, comme le cigne; mais celles de la tête & du cou ſont épaiſſes & menuës comme de la frange. On prepare ſa peau comme celle des vautours pour échauffer l'eſtomac. Son bec par les côtez eſt gris & rougeâtre. Il eſt noir par le deſſus, long de trois pouces, crochu & pointu. Il jette en l'air le poiſſon qu'il a pris, pour le recevoir dans ſon bec par la tête, & l'avaler plus commodément. On s'en ſert pour la pêche, en lui mettant un anneau de fer au bas du cou, par le moyen duquel on lui fait rendre le poiſſon qui eſt demeuré dans ſon eſophage qui eſt fort large. Il a les yeux petits, les pieds courts, noirs & luiſans, couverts d'écailles, dont les doigts ſont joins par des membranes picotées comme du chagrin. Le plus grand doigt a cinq os ou phalanges, celui d'après quatre, le troiſiéme trois, le quatriéme deux. Il a des ongles crochus & pointus, dont le plus grand eſt dentelé. Il eſt le ſeul des plongeons qui ſe perche ſur les arbres, ſelon Ariſtote. Les Medecins appellent ce genre d'oiſeaux *palmipedes*. En Latin *phalacrocorax*, ou *corvus aquaticus*. Menage derive ce mot de *corvus marinus*, & ajoûte que les anciens Gaulois diſoient *more*, pour ſignifier la *mer*. Albert le Grand l'appelle *carbo aquaticus*.

On appelle figurément *cormoran*, un homme extrémement ſec & maigre.

CORNAILLER. v. n. Terme de Charpentier. On dit qu'un tenon *cornaille* dans une mortoiſe, quand il n'y entre pas quarrément, & qu'il n'a pas été bien degauchi.

CORNALINE. ſ. f. Pierre precieuſe qui n'eſt pas diaphane. On fait des bracelets de *cornaline*, des cachets, &c. Il y en a de blanche, & de rouge tirant ſur l'orengé. Elle eſt eſtimée pour ſa dureté. Les plus belles gravûres de l'antiquité tant en creux qu'en relief ſont ſur la *cornaline*, particulierement ſur la rouge. Elle ſouffre la violence du feu, & l'on peut peindre deſſus en émail, comme ſur une plaque d'or; & cette peinture prend au feu tout le poliment & l'éclat qu'on peut ſouhaitter. Les plus grands morceaux qui s'en trouvent n'excedent point trois pouces de haut. On l'appelle auſſi *carneole* ou *corneole*. En Latin *ſardius*, *carneolus*, ou *corneolus*.

CORNARD. ſ. m. Cocu; celui qui a une femme adultere, qui lui fait porter des cornes. Cet homme eſt bien *cornard*. Les *cornards* ſont plus à la mode qu'ils n'étoient autrefois. Quelques-uns croyent que ce mot vient des habits de fous, qui portoient autrefois des cornes, parcequ'on accuſe de ſottiſe ou de folie ceux qui ſouffrent l'impudicité de leurs femmes. Borel dit qu'il vient des cornettes de femme, & qu'on a dit qu'un homme qui obeïſſoit à ſa femme portoit la cornette, comme on dit de celle qui eſt la maîtreſſe dans la maiſon, qu'elle porte le haut de chauſſes. Ce mot eſt bas.

CORNE. s. f. Partie dure que plusieurs animaux ont à la tête & aux pieds. Les bœufs ont deux *cornes* qui leur sortent de la tête, avec lesquelles on les attache au joug. Les chevres, les boucs, les vaches ont des *cornes*. Les rhinoceros, les licornes n'ont qu'une *corne*. On tient qu'il n'y a que les seules bêtes à pied fourché qui ayent des *cornes*. Le bubale a les *cornes* tournées en rond l'une vers l'autre. Le daim des Anciens les a crochuës en devant, & le chamois en arriere. Les beliers les ont tournées en ligne spirale.

Ce mot vient du Latin *cornu*. On appelle un trouppeau de bêtes à *corne*, un trouppeau de bœufs, de vaches, ou de chevres seulement.

On fait plusieurs ouvrages de *corne*, comme des peignes, des lanternes, des demi-cercles divisez, &c. des chapelets de *corne* de busle.

CORNE DE CERF, signifie chez les Ouvriers, ce qui s'appelle le *bois du cerf* chez les Chasseurs. On fait des manches de couteau de *corne de cerf*. La raclure de *corne de cerf* est astringente. On en fait de la gelée, qu'on appelle *gelée de corne de cerf*.

CORNE DE CERF, est aussi une herbe qui se traîne par terre, & qu'on mange en salade. Ses feuilles sortent dès sa racine: elles sont longues, étroites, decoupées profondement & en grand nombre: elles ressemblent par ces decoupeures à une *corne de cerf*, d'où cette plante a pris son nom. Leur goût est un peu astringent. Il sort d'entre ces feuilles des tiges semblables à celles du plantin, roides, minces, rondes, veluës. Ses fleurs & ses fruits sont aussi semblables aux fleurs & aux fruits du plantin. En Latin *coronopus hortensis*, ou *cornu cervinum*. *Coronopus* vient de *coroné*, *corneille*, & *pous*, *pied*, comme qui diroit pied de corneille; car on a cru trouver quelque ressemblance entre les feuilles de cette plante, & le pied d'une corneille. Il y a d'autres especes de *corne de cerf*.

CORNE, en termes de Chasse, signifie la tête du chevreuil.

CORNE, se dit aussi des petites pointes qui sortent de la tête d'un limaçon & d'autres semblables bêtes. Les petites enfans prennent plaisir à chanter aux limaçons, Colimaçon borgne, montre moi tes *cornes*.

Les ducs espece de chathuans ont aussi des petites touffes de plumes sur la tête qui leur tiennent lieu de *cornes*.

CORNE, en termes de Manege, est un ongle dur & épais d'un doigt qui regne autour du sabot du cheval, & qui environne la sole & le petit pied: c'est là où on broche les cloux quand on le ferre. On met du surpoint à la *corne* du pied des chevaux, quand elle est seche ou usée. On le dit aussi de la partie dure des pieds de plusieurs autres animaux, comme mulets, ânes, ellends, &c.

On dit aussi, Donner un coup de *corne* à un cheval; pour dire, le saigner au milieu du 3. ou 4. cran ou sillon de la mâchoire superieure: ce qu'on fait avec une *corne* de cerf, dont le bout est fort affilé & pointu.

Les Medecins, & Diocles le premier, ont appellé *cornes*, les deux extremitez du corps ou du fond de la matrice, parcequ'elles ressemblent aux *cornes* naissantes d'un mouton. Elles sont plus apparentes aux bêtes qu'aux femmes.

CORNE DE VERGUE, en termes de Marine, est une concavité en forme de croissant, qui est au bout de la vergue de la chalouppe, dans laquelle entre le haut du mât lorsque la voile est appareillée.

CORNE DE BELIER, se dit en Architecture des volutes qui servent d'ornement aux chapiteaux des Ordres Ionique, & Composite. On appelle aussi *cornes* d'un chapiteau, les quatre coins du tailloir. On appelle aussi *corne de bœuf*, ou *corne de vache*, une porte, ou une fenêtre de biais. Cela se nomme autrement biais passé.

CORNE D'ABONDANCE, en termes de Poësie, est une *corne* d'où sortoient toutes choses en abondance, par un privilege que Jupiter donna à sa nourrice, qu'on a feint avoir été la chevre Amalthée. Le vrai sens de cette fable est, qu'il y a un terroir en Libye en figure de *corne* de bœuf, fort fertile en vins & fruits exquis, qui fut donné par le Roi Ammon à sa fille Amalthée, que les Poëtes ont feint avoir été nourrice de Jupiter. Voyez ABONDANCE.

On appelle *cornes d'abondance*, celles d'un mari dont la femme est entretenuë par un riche galant, qui fait beaucoup de bien à la famille.

CORNE, en termes de Fortification, est un dehors fort étendu & avancé pour couvrir une courtine, ou un bastion. Il est fait de deux flancs deffendus de la place à la portée du mousquet. Sa tête est fortifiée d'une tenaille ou de deux demi-bastions joins par une courtine. Les côtez sont ordinairement paralléles. Il y en a pourtant qui sont plus serrez vers la place, qu'on appelle *à queuë d'aronde*; d'autres plus étendus, qu'on appelle *à contrequeuë d'aronde*, selon qu'on veut couvrir un plus grand ou un moindre endroit de la place. Quand les côtez sont trop longs, on y fait quelquefois des épaulemens pour les flanquer.

CORNE, signifie aussi, Ce qui est angulaire & pointu. Dans le Rituel on distingue la *corne* droite de l'autel, de la fenestre. On dit aussi, les *cornes* du Croissant, quand la nouvelle Lune commence à paroître. Un bonnet à *cornes*, celui que les Prêtres & les Docteurs portent en signe de Clericature ou de leurs degrez. Les Procureurs & les Huissiers ont aussi usurpé cette marque d'honneur. La *corne* d'un échaudé, d'une talmouse, se dit aussi d'une des pointes d'un échaudé, d'un pain, qui ont une figure pointuë.

CORNE, en termes de l'Ecriture, signifie, Honneur, gloire, exaltation. Moïse est souvent peint avec des *cornes*, qui étoient des rayons de lumiere qui parurent sur sa tête en descendant de la montagne de Sinaï. On dit presque en ce sens, qu'un homme leve maintenant les *cornes*, qu'il commence à montrer les *cornes*, quand il revient en honneur, en credit, en autorité, après avoir essuyé quelque mauvaise fortune.

CORNE, se dit en un sens tout contraire, quand on montre à quelcun les deux doigts écartez, en forme de *cornes*, ou pour le railler, ou pour marquer une honte, ou quelque infamie. Tout le monde le montre au doigt, lui fait les *cornes*. C'est en ce sens qu'on dit qu'on fait porter les *cornes* à un homme, quand on le deshonore par sa femme qu'on suborne, quand on le fait cocu. Voilà un hardi maraut de vouloir planter des *cornes* à Jupiter. ABLAN. Mr. Dacier a observé que cette idée infamante attachée aux *cornes*, étoit inconnuë aux Anciens.

CORNE, en termes de Blason, se dit d'une espece de bonnet pointu qui est rouge & bordé d'or, que porte le Doge de Venise pour marque de sa dignité. En ce sens il est masculin, & on dit le *corne*.

CORNE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme surpris de quelque nouvelle, de quelque accident extraordinaire, qu'il est aussi étonné que si les *cornes* lui venoient à la tête. On dit d'un homme qui a mal entendu, qu'il entend de *corne*, qu'il a mangé de la vache. On dit d'une viande qui est dure, que c'est de la *corne*, qu'elle est dure comme de la *corne*. On dit qu'on prend les hommes par les paroles, & les bêtes par les *cornes*. On dit aussi d'un goulu qui mange vîte, qu'il n'a pas besoin qu'on lui donne un coup de *corne* pour lui donner de l'appetit. On dit d'un Satyrique qui a donné quelque trait picquant à quelcun, qu'il lui a donné un coup de *corne*.

CORNÉE. s. f. C'est le nom qu'on donne à la partie ante-

anterieure de la membrane sclerotide, qui est la premiere des membranes propres de l'œil. Elle a été ainsi appellée parcequ'elle ressemble à une feuille de corne fort mince, qu'elle se leve par écailles comme de la corne, & qu'elle est transparente pour donner passage à la lumiere. Le reste de cette membrane est épais, & opaque; il retient le nom de *sclerotide*, c'est-à-dire, dure.

CORNEILLE. s.f. Oiseau de la couleur d'un corbeau, mais de taille un peu moindre; croaçant comme le corbeau, vivant de charogne. En Latin *cornix*, en Grec, *koron*. Il y a aussi une *corneille* picotée de blanc, qui est fort gouluë, & qui vit de grain, qui derobe la monnoye: ce qui l'a fait appeller par les Latins *monedula*. Ceux qui croyent que la *corneille* est la femelle du corbeau, se trompent: ce sont des oiseaux d'espece differente. MEN. Virgile dit que la *corneille* presage, ou annonce la pluye avec une voye enroüée. Elle a été chez les Anciens le symbole de la concorde: les nouveaux mariez avoient accoutumé de l'invoquer; selon les uns elle étoit de bon augure, & de mauvais selon les autres. La *corneille* avertit des malheurs à venir. LA FON.

CORNEILLE EMMANTELÉE, est celle qui est en partie noire, en partie grise, qui a la couleur depuis le cou jusques à la moitié du corps differente du reste.

Il y a dans la Fauconnerie du Roi des oiseaux & des Officiers pour le vol de la *corneille*.

On dit figurément d'un Auteur qui a fait quelque Ouvrage en ramassant ou en derobant les pensées des autres, que c'est la *corneille* d'Esope, ou la *corneille* d'Horace: par allusion à la fable qu'ils rapportent de la *corneille* qui se trouva sans plumes, quand les autres oiseaux eurent repris celles qu'elle leur avoit derobées pour se parer. La Fontaine dit dans ses Fables, que ce fut au geai que cette aventure arriva.

CORNEILLE, en termes de Botanique, se dit aussi d'une plante qu'on appelle autrement *lysimachie*. Sa racine est rougeâtre, & court entre deux terres. Ses tiges sont de la hauteur d'une coudée ou d'une coudée & demie, canelées & veluës. Il sort des nœuds de ces tiges trois, ou quatre feuilles, semblables à celles du saule, pointuës & cotonées. Ses fleurs sont jaunes, d'un goût aigre, composées de cinq feuilles: elles ressemblent aux fleurs de millepertuis. Sa semence est comme celle de coriandre, & d'un goût fort astringent. En Latin *lysimachia lutea major, quæ Discoridis*. Il y a plusieurs autres especes de *corneille*.

CORNEMENT. s. m. Maladie d'oreilles qui fait croire au patient qu'il entend toûjours un bruit de cornet. Le *cornement* d'oreilles vient souvent d'obstruction. Ce mot n'est plus en usage. On dit *tintement d'oreille*.

CORNEMUSE. s. f. Instrument rustique dont se servent les Bergers pour faire danser. La *cornemuse* s'enfle avec du vent. C'est la même chose que la *chalemie*, à la reserve que la chalemie n'a point de petit bourdon. Les Latins l'appellent *uter*. La *cornemuse* a deux parties. L'une est la peau de mouton qu'on enfle comme un balon par le moyen d'un portevent qui est enté sur cette peau, qui est bouché par une soupape. L'autre partie consiste en trois chalumeaux ou flûtes. L'un s'appelle le *gros bourdon*, & le second le *petit bourdon*, qui ne font sortir le vent que par leurs pates. Le troisiéme chalumeau est fait à anche, & on en jouë en serrant la peau sous le bras, quand elle est enflée, & en ouvrant ou fermant avec les doigts les trous dont il est percé, qui sont au nombre de huit. Le petit bourdon a un pied de long, le portevent six pouces, le chalumeau treize pouces, y compris son anche, lesquels se brisent & se divisent par les nœuds pour être plus portatifs. Sa peau est d'un pied & demi de long, & de dix pouces de large: ce qui est pourtant arbitraire. La *cornemuse* a trois octaves d'étenduë. La *cornemuse* sert de dessus aux hautbois de Poitou.

CORNEOLE. s.f. Pierre precieuse. Voyez CORNALINE.

CORNEOLE, ou CORONEOLE. s.f. Plante qui est une espece de genet, & qui rampe presque toûjours sur la terre. Sa racine est ligneuse. Ses feuilles naissent alternes le long des branches; elles sont minces, longues, semblables à celles de l'hysope. Sa semence est petite, de la figure d'un petit rein, & renfermée dans une gousse plate. On l'appelle aussi *fleur à teindre*, ou *herbe à jaunir*, parceque les Teinturiers s'en servent pour teindre les draps en jaune, & s'ils les plongent auparavant dans le pastel ou guede, ils les teignent en verd. En Latin *genista tinctoria Germanica*.

CORNER. v. act. Sonner du cor à la chasse pour exciter, pour rappeller les chiens. *Corner* requête, c'est, Sonner du cor pour obliger les chiens à requêter de nouveau la bête, lorsqu'ils sont en defaut. On dit aussi, *Corner* la menée; pour dire, Aller à la queuë des chiens.

CORNER, signifie aussi, Parler dans un cornet pour se faire entendre à un fourd. Il faut lui *corner* aux oreilles, lui crier de toute sa force pour se faire entendre.

CORNER, se dit par extension de ce qu'on va dire, publier & repeter par tout avec bruit & importunité. On avoit fait cette confidence en secret, il l'est allé *corner* par tout. Il lui a tant *corné* aux oreilles cette maxime, qu'enfin il l'en a persuadé. Il est bas & populaire.

On dit aussi absolument, & populairement, que les oreilles *cornent* à quelcun, quand il entend quelque bruit, quelque bourdonnement à l'oreille; ce qui lui fait entendre quelque son apparent, quoy qu'en effet il n'y en ait point de veritable. On le dit aussi de ceux qui entendent les choses de travers, ou autrement qu'on ne les leur dit en effet. Les gens du peuple ont cette imagination, qu'on parle d'eux quand les oreilles leur *cornent*: & que c'est l'oreille droite qui *corne* quand on en dit du bien. On dit aussi, que la viande *corne*, quand elle commence à se corrompre.

CORNET. s. m. Petit cor de chasse qui est de cuivre, qui n'a quelquefois qu'un demi-cercle. Quelquefois il a plusieurs tours ou cercles pour faire circuler la voix.

CORNET, se dit aussi d'un petit cor fait de corne qui sert à augmenter le cri, ou le son de la voix. Un *cornet* de Vacher est fait d'une corne de vache. Un *cornet* de Postillon lui sert à donner de loin le signal qu'on lui prepare des chevaux. Il faut un *cornet* pour parler à un sourd, lorsqu'il n'entend point, si on ne lui parle à travers un semblable vaisseau de corne qui ramasse la voix.

En termes de Blason on reconnoît trois sortes de *cornets*; les uns tout simples sans viroles, attaches, ni autres garnitures. Les autres sont mornez & virolez. D'autres sont enguichez, pendus, attachez ou liez: & toutes ces garnitures sont souvent de differens émaux.

CORNET A' BOUQUIN. Instrument de Musique qui sert à en soutenir un grand chœur dans un lieu vaste & étendu, comme dans les Cathedrales. Le *cornet à bouquin* est une espece de grande flûte qui a sept trous, dont le septiéme est inutile. Il y en a de tout droits, faits d'une seule piece de bois de cormier, ou de prunier. D'autres sont courbez, & de deux pieces. On les couvre de cuir pour les conserver. Le dessus est de deux pieds de long, & la basse de quatre. Le diametre de sa patte est d'un pouce, celui de son bocal d'une ligne, & celui de chaque trou de quatre lignes. Il a l'étenduë d'une octave. On peut jouër sur le *cornet* jusqu'à cent mesures sans respirer, parcequ'il depense moins de vent

vent qu'on ne fait avec la bouche par la respiration ordinaire.

CORNET, est aussi un des principaux jeux de l'orgue. Il y a le grand *cornet* qui a cinq tuyaux sur touche, & dix-neuf touches parlantes sans les diaises. Le petit *cornet* est un jeu qui a un troisiéme clavier separé de celui du positif & du grand corps de l'orgue, lequel on appelle aussi *cornet separé*, & n'a que dix-neuf touches qui jouënt. Il a cinq rangs de tuyaux sur marche. Le premier est bouché, & est à cheminée d'un pied de long. Le second est aussi d'un pied, mais ouvert; le troisiéme d'environ huit pouces & demi; le quatriéme d'un demi-pied; & le cinquiéme de cinq pouces ouverts; & on les accompagne du bourdon & du prêtant: ce qui fait sept tuyaux.

CORNET D'ECHO, est un autre jeu qui a un quatriéme clavier separé dans les grandes orgues, qui a aussi cinq tuyaux sur marche, & dix-neuf touches qui jouënt.

On appelle aussi *cornets*, plusieurs petits vaisseaux qui sont ordinairement de corne. Un *cornet* pour jouër aux Dez & au Triquetrac. Representez vous l'inquietude d'un joüeur, qui voit sa mort, ou sa vie sortir de son *cornet*. BOI. Un *cornet* d'écritoire, est la partie de l'écritoire où on met l'encre. Un *cornet* de corne. Un *cornet* de plomp, de cuivre, d'argent. On dit aussi des *cornets* de papier, lorsqu'on tortille du papier en pointe pour y enfermer quelque chose de menu, ou pulverisé. Un *cornet* de dragée, un *cornet* de poivre. Les Canoniers ont aussi des *cornets* pour tenir le pulverin de l'amorce, faits d'une grande corne de bœuf.

CORNET A VANTOUSER. C'est un instrument dont on se sert pour appliquer des vantouses.

CORNET DE FAYANCE, OU DE PORCELAINE. C'est un vaisseau de fayance, ou de porcelaine, qui est fait en forme de *cornet* à joüer, & dont on se sert pour parer les coins des cabinets, ou ceux des cheminées. Les *cornets* de porcelaine sont bien plus chers que les autres.

CORNET D'ÉPICE, en termes de Marine, est une espece de broche de fer dont on se sert pour épicer une corde.

CORNET, est aussi une espece de pâtisserie faite de farine & de sucre, qu'on cuit entre deux fers comme une gauffre, & qu'on tortille à la maniere d'un *cornet* de dez. On envoye querir un plat de *cornets* pour boire du vin d'Espagne. Les *cornets* de metier pour le peuple se font seulement avec du miel.

CORNET DE POURPRE, est une espece de pourpre ou de poisson servant aux teintures, qu'on appelle autrement *porcelaine*. En Latin *buccina*, en Grec *kyrices*, à cause de sa figure.

CORNETIER. s. m. ou *Refendeur de cornes*. C'est un Artisan qui refend les cornes de bœuf, qui les redresse avec des fers chauds & autres instrumens, & les revend aux Peigniers pour en faire des peignes, & aux Patenôtriers pour en faire des chapelets.

CORNETTE. s. f. Ce mot se disoit autrefois de toute sorte d'habillement de tête; & on appelloit *cornette de Moine*, leur capuchon; *cornette* d'Avocats, de Docteurs, le chapperon qu'ils portoient autrefois sur leur tête. La partie de devant de ce chapperon ou bourlet s'entortilloit sur la fonteine de la tête, c'est-à-dire, sur l'os coronal: & ce nom lui vient de ce qu'après avoir fait quelques tours, les extremitez formoient sur la tête comme deux petites cornes. C'est encore maintenant une marque de Magistrature, & on la porte pendante sur l'épaule, & le chapperon par derriere, comme en usent plusieurs Consuls ou Echevins. Le Doge de Venise porte aussi une *cornette*, qui est un bonnet fait en pointe. Il y a un vieux proverbe qui dit, Bœuf porte cornes, & veau *cornettes*: ce qui vient de ce que les jeunes Licentiez, Graduez ou Avocats ne paroissoient point en public sans avoir leurs *cornettes*, dont ils se faisoient honneur comme la marque de leur caractere; & ils avoient coutume de galantiser les femmes de leurs Anciens ou des Conseillers, ausquels ils faisoient porter des cornes.

CORNETTE, ne se dit plus maintenant en langage ordinaire, que des coëffes ou linges, que les femmes mettent la nuit sur leurs têtes, & quand elles sont en deshabillé. Cette accouchée avoit une belle *cornette* à dentelle de point de France. Les coquettes mettent sur leur visage des *cornettes* de toile d'ortie, des *cornettes* jaunes, pour se conserver le teint frais. Une coëffe de *cornette*. On l'appelle *cornette*, des deux bouts de cette coëffure, qui ressemblent à des cornes.

CORNETTE, signifie aussi une large bande d'étoffe de soye que les Docteurs en Droit portoient autrefois autour du cou pendante jusqu'à terre. Il y a encore des Professeurs au College Royal qui en portent.

CORNETTE, en termes de Guerre, est un étendart de Cavalerie. La *cornette* est un étendart quarré, qui se porte au bout d'une lance par le troisiéme Officier de la compagnie. Celle de la Mestre de Camp est blanche. Dans les compagnies de Chevaux-legers, de Dragons & de Mousquetaires, il y a des *cornettes*.

CORNETTE, Officier de Cavalerie qui porte l'étendart de la compagnie, & qui la commande en l'absence du Capitaine, & du Lieutenant. Ce mot vient *à cornu*, parcequ'on met les *Cornettes* de Cavalerie sur les ailes, qui forment une espece de pointe ou de corne de l'armée. En ce sens il est masculin.

CORNETTE, se prend aussi quelquefois pour la compagnie entiere qui marche sous la *Cornette*. On a levé trente *Cornettes* de Cavalerie; pour dire, trente compagnies.

CORNETTE, en termes de Marine, est le pavillon du Chef d'Escadre, qui est quarré & blanc. Il le porte au mât d'artimon, quand il est en corps d'armée; & au grand mât, quand il commande en chef. Le battant de la *cornette* doit avoir quatre fois la hauteur du guindant. Elle doit être fenduë par le milieu des deux tiers de sa hauteur.

CORNETTE, en termes de Fauconnerie, est la houppe ou tiroir de dessus le chapperon de l'oiseau.

CORNETTE, est aussi une sorte de fleur sauvage, qui croît parmi les blez quand ils sont meurs, & qui ressemble à la violette. Il y a aussi des *cornettes* cultivées; & ces sortes de *cornettes* sont simples, doubles, violettes, incarnates, panachées, en un mot, de toutes couleurs.

CORNICHE. s. f. La plus haute partie, & le dernier ornement d'une colonne, ou d'un bâtiment. La *corniche* se mesure depuis la frise jusqu'à la cimaise inclusivement. La *corniche* est en saillie. Les piedestaux ont aussi leurs *corniches* en saillies. La *corniche* est differente selon les cinq Ordres d'Architecture. La *corniche Toscane*, est celle qui a le moins de moulures, & qui est sans ornemens. La *corniche Dorique*, est celle qui est ornée de mutules, ou de denticules. La *corniche Ionique*, est celle qui a quelquefois ses moulures taillées d'ornemens avec des denticules. La *corniche Corinthienne*, est celle qui a le plus de moulures, des modillons, & quelquefois des denticules. La *corniche Composite*, est celle qui a des moulures taillées, des denticules, & des canaux sous son plat fond.

On appelle *Corniche de couronnement*, celle qui est la derniere d'une façade, qu'on nomme entablement, & sur laquelle pose l'égoût, ou chêneau d'un comble. *Corniche d'appartement*, toute saillie qui dans une piece d'appartement sert à en soutenir le plat fond, ou le cintre, & à couronner le lambris de revêtement. *Corniche architravée*,

travée, celle qui est confonduë avec l'architrave, la frise en étant supprimée. *Corniche mutilée*, celle dont la saillie est retranchée, & coupée au droit du larmier, ou reduite en plate bande, avec une cimaise. *Corniche en chamfrain*, celle qui est la plus simple, & qui n'a point de moulures. *Corniche continuë*, celle qui dans toute son étenduë, & ses retours, n'est interrompuë d'aucun corps, & rentre dans elle-même. *Corniche coupée*, celle qui ne regne pas de suite; mais qui est interrompuë dans son cours par quelque corps. *Corniche circulaire*, celle du dehors, ou du dedans de la tour d'un dôme. *Corniche cintrée*, celle qui dans son élevation est retournée en Arcade. *Corniche rampante*, celle d'un fronton pointu. *Corniche de placard*, celle qui couronne la decoration d'une porte, ou d'une croisée de menuiserie, ou de marbre. *Corniche volante*, toute *corniche* de menuiserie chamfrainée par derriere, qui sert à couronner un lambris, ou à soutenir un plat fond.

CORNICHE, se dit aussi de toutes ces petites saillies qui avancent en maçonnerie & en menuiserie, encore qu'il n'y ait point de colonnes. La *corniche* d'une cheminée. La *corniche* d'un buffet, d'une armoire.

CORNICHON. s. m. Petite corne. Cette vache n'a encore que des *cornichons*. Il se dit aussi des chevillures du cerf.

On appelle aussi *cornichons*, de petits concombres avortez & raccornis en demi-cercle, qu'on fait confire avec du sel & du vinaigre pour en faire des salades. On appelle encore *cornichon*, au jeu de boulle, une grosse boulle que l'on jette la premiere pour servir de but.

CORNIER. adj. m. Terme d'Architecture, qui se dit des pilastres qui sont l'encognure d'un bâtiment, ou qui sont dans un angle. On le dit aussi des poteaux ou grandes pieces de bois qui sont dans les angles des panneaux de charpenterie. Les Selliers appellent aussi *corniers*, les quatre quenouilles, ou piliers, qui soutiennent l'imperiale d'un carrosse.

CORNIER, en termes des Eaux & Forêts, se dit des chênes & gros arbres qui sont choisis & marquez par autorité de Justice pour marquer les bornes des ventes & des couppes de bois tant taillis que de haute fûtaye. Ils sont d'ordinaire dans les angles des plans & figures que font les Arpenteurs de ces couppes, & s'appellent *pieds corniers*.

On appelle en Charpenterie le canal de tuile, ou de plomb, qui est le long d'un angle de deux toits, ou bâtimens, la *jointure corniere*.

CORNIER. Arbre. Voyez CORNOUILLIER.

CORNIERE. s. f. Terme de Blason, qui signifie une anse de pot qui se trouve dans plusieurs Ecus, & entre autres dans celui de Lisle Adam Prevôt de Paris. Ce mot vient de *corne*, qui a signifié un *angle*; car on dit encore la corne droite de l'autel, à cause qu'autrefois on mettoit des cornes ou des anses à ces angles, afin de le transporter, ou le faire mouvoir plus facilement: & c'est pour cette raison que Moïse en fit mettre à l'autel des parfums. Dans le Blason, ces anses de fer qui étoient aux cornes des autels ont retenu le nom de *cornieres*.

CORNOUILLE. s. f. Fruit rouge & acide qui croît sur le cornouillier, & qui meurit en Septembre. Les *cornouilles* sont rafraichissantes, dessicatives & astringentes. On s'en sert dans la dyssenterie, & dans la diarrhée. On en fait une gelée semblable au cotignac, qu'on confit avec du sucre & qui est fort bonne pour resserrer. On les confit aussi dans de la saumeure comme des olives. En Latin *cornum*.

CORNOUILLIER. s. m. Arbre qui porte des cornouilles. Il y en a un mâle, & un femelle. Le *cornouillier* mâle est un arbre assez haut & fort branchu. Son écorce est rougeâtre ou cendrée. Son bois est blanc, ferme, solide & dur. Ses fleurs sortent les premieres: elles sont en grand nombre, attachées à un pedicule fort court, & composées de quatre feuilles jaunes, disposées en rond. Ses fruits qui viennent ensuite, sont ovales, approchant des olives, verts au commencement & d'un goût acerbe; mais en meurissant ils deviennent rouges comme du sang & aigre-doux: ils renferment un noyau osseux qui est très-dur, dans lequel il y a deux semences oblongues. Ses feuilles ressemblent à celles du pommier commun ou du coignier. Elles sont fort dessiccatives & propres à souder les playes. On employe le bois du *cornouillier* à cause de sa dureté, à faire des rouës de moulin. Il faut prendre garde à ne pas mettre des ruches de mouches à miel auprès de cet arbre; car si elles goûtent sa fleur, elles prennent un flux de ventre dont elles meurent. En Latin *cornus mas*. Ce mot vient de *cornu*, *corne*, à cause que le noyau de *cornouillier* est très-dur.

Le *cornouillier* femelle a ses feuilles semblables à celles du mâle. Son bois est dur, & osseux, ne cedant point à celui du mâle. Ses verges sont plus minces, fortes & noüées. Ses fleurs sont en umbelle, odorantes, blanches, composées de quatre feuilles. Ses bayes sont comme celles du genevrier, vertes au commencement, & noires lorsqu'elles sont meures: elles sont de très-mauvais goût. En Latin *cornus fœmina*, ou *virga sanguinea*.

CORNU, UË. adj. Qui a des cornes. Le bœuf, le bouc, sont des animaux *cornus*. On appelle aussi la Lune *cornuë*, quand elle croît ou decroît. On nomme aussi un homme *cornu*, celui qui est cornard, ou cocu.

On dit proverbialement, A mal enfourner on fait les pains *cornus*; pour dire, qu'il faut bien commencer une affaire pour en attendre un bon succés. On dit aussi, qu'un avis est bien *cornu*; pour dire, qu'il n'est gueres raisonnable: ce qui s'étend à plusieurs autres choses mal faites & mal tournées.

CORNUE. s. f. Terme de Chymie. C'est un vaisseau de terre ou de verre qui a un cou recourbé auquel on joint un recipient. Lorsqu'elle est de verre on la lutte, c'est-à-dire, qu'on l'enduit de pâte, de l'épaisseur d'un pouce, afin qu'elle puisse mieux resister au feu. La *cornuë* sert à tirer les esprits & les huiles des bois, des gommes, des terres minerales, & des autres choses qui exigent un grand feu. On l'appelle autrement *retorte*, ou *matras courbe*.

COROLITIQUE. adj. m. & f. En Architecture on appelle *colonne corolitique* celle qui est ornée de feuillages, ou de fleurs tournées en ligne spirale à l'entour de son fût, ou par couronnes, ou par festons.

COROLLAIRE. s. m. Commentaire abregé qu'on fait sur quelque proposition qu'on a demontrée, d'où l'on tire des inductions, & d'autres veritez, ou consequences, qui necessairement s'en ensuivent.

Ce mot vient du Latin *corollarium*, qui vient de *corolla* de *corona*.

CORONAIRE. adj. Epithete qu'on donne à deux arteres qui prennent leur origine de l'aorte, & qui portent le sang dans la substance du cœur: elles l'environnent par sa base comme une couronne, d'où vient qu'on les a ainsi appellées. Il y a aussi une veine repanduë sur la partie exterieure du cœur, qu'on appelle *coronaire*: elle est faite de plusieurs branches qui viennent de toutes les parties du cœur, & va se rendre à la veine cave, où elle reporte le reste du sang qui a été apporté par les arteres *coronaires*.

CORONAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie qui se dit de l'os du front qu'on appelle *l'os coronal*, ou *l'os de la pouppe*. On appelle aussi *suture coronale*, la jointure de l'os du front avec les os parietaux, parceque c'est en cet endroit où on pose les couronnes: elle s'étend

tend depuis une temple jusques à l'autre, & passe vers le sommet de la tête.

CORONE'. s. m. Terme d'Anatomie qui signifie une éminence pointuë de l'os. Il y en a de plusieurs sortes ausquelles on a donné des noms differens, suivant la difference de leurs figures. Il y en a une à l'os petreux, appellée stiloïde, parcequ'elle est faite comme un stilet; une autre appellée mastoïde, parcequ'elle ressemble à un mammelon; une autre qui est à l'omoplate, appellée coracoïde, parcequ'elle ressemble au bec d'un corbeau. Enfin il y en a à l'os sphenoïde, qu'on appelle pterigoïdes, parcequ'elles ont la figure des ailes de chauve souris.

COROSOL. s. m. Fruit de la grosseur d'un melon qui se trouve dans les Antilles, & qui est un peu pointu & recourbé par le bout d'enbas. Il a l'écorce verte, lissée & assez épaisse, & il semble qu'on ait pris plaisir à tracer de petites écailles dessus avec une plume, & de l'ancre. Au milieu de chacune de ses écailles il y a une petite pointe de même matiere que l'écorce. Ce fruit est attaché au tronc aussi bien qu'aux branches. Toute la chair est d'une blancheur de neige, quoyqu'elle soit un peu filasseuse. Elle se fond dans la bouche, & se resout en une eau qui a le goût de la pêche. Il est relevé par une petite aigreur fort agreable, & qui rafraichit extrêmement. C'est un des plus excellens fruits de toutes ces Isles. On y trouve plusieurs graines noires, lissées & marquées de petites veines d'or. L'arbrisseau qui le porte est tout semblable au laurier tant pour sa grandeur, que pour ses feuilles. Les François l'ont appellé *corosol* à cause qu'il a été apporté d'une Isle que les Hollandois, par qui elle est habitée, appellent *Curaçao* ou *Curassaw*.

CORPORAL. s. m. Terme Ecclesiastique. C'est un linge sacré, fort fin, & fort delié, qu'on étend sous le calice en disant la Messe, pour recevoir les fragmens de l'hostie, s'il en tomboit quelques-uns.

Le peuple appelle abusivement *Corporal*, un bas Officier de guerre qui regulierement s'appelle *Caporal*.

CORPORALIER. s. m. C'est la boëte où on serre les corporaux qu'on met sous le calice.

CORPOREL, ELLE. adj. Qui a du corps, qui est palpable, & sensible. La substance se divise en *corporelle*, & spirituelle. Les objets *corporels* nous occupent malgré nous, parcequ'entrant par les sens, ils font une impression plus réelle. JAQ. La substance qui pense est trop au dessus de la substance *corporelle*, pour decider qu'il n'y a d'autre difference entr'elles qu'une modification, ou une situation differente de parties. ID.

On appelle plaisirs *corporels*, ceux qui ne touchent que les sens, à la distinction des spirituels, qui se font sentir à l'ame.

On dit aussi, qu'un homme est *corporel*, lorsqu'il est abîmé dans la matiere, qu'il est grossier soit par la taille, soit par l'esprit, lorsqu'il n'éleve point son raisonnement au dessus de sa nature animale.

CORPORELLEMENT. adv. Réellement, & à la maniere du corps. JESUS-CHRIST est réellement & *corporellement* dans le Sacrement de l'Eucharistie. Punir *corporellement*. On a pris possession de ce Benefice réellement, *corporellement* & de fait, il n'y a plus de lieu à la Regale.

CORPORIFICATION. On dit aussi CORPORISATION. s. f. Terme de Chymie. C'est une operation qui redonne aux esprits le même corps, ou du moins approchant de celui qu'ils avoient auparavant leur spiritualisation.

CORPORIFIER. On dit aussi CORPORISER. v. act. Fixer & reduire en corps. Il est difficile de fixer & de *corporifier* le mercure. Les sels volatils se peuvent ramasser, & *corporifier*.

CORPS. s. m. Solide; substance étenduë, & palpable. Elle est composée, suivant les Peripateticiens, de matiere & de forme; suivant les Epicuriens, d'atômes entrelassez. Ce qui constituë le *corps* physique, ce sont les trois dimensions, longueur, largeur, & profondeur. La penetration des *corps* est absurde en bonne Philosophie. Il est impossible de donner aucune veritable demonstration de l'existence des *corps*. Mais le sentiment formé par l'union de l'ame, & du *corps*, ne laisse pas de produire une certitude assez grande: car il faudroit que Dieu nous presentât lui-même les apparences des *corps*, & qu'il voulût nous tromper, s'il n'y avoit rien au dehors de ce que nous voyons. Mais selon les Cartesiens l'action des *corps* sur nos organes, n'est point la cause efficiente de nos idées, & de nos perceptions: elle en est seulement une cause occasionnelle qui determine Dieu à agir sur nôtre esprit, suivant les loix de l'union de l'ame, & du *corps*. BAY. Les *corps* celestes sont des *corps* purs; les sublunaires, & élementaires sont mixtes.

On dit aussi, le *corps* du Soleil, de la Lune, des astres. Le *corps* de Mercure a été observé au milieu du *corps* du Soleil. Les *corps* planetaires ont chacun leurs spheres & leurs influences. On dit en ce sens, Prendre l'ombre pour le *corps*; pour dire, l'apparence pour la realité. On dit aussi que l'envie suit la vertu, comme l'ombre suit le *corps*.

CORPS, à légard des animaux, se dit de ce qui est opposé à l'ame. Les *corps* naturels sont ou animez, ou inanimez. On ne peut assez admirer la Providence dans l'arrangement des *corps*, & dans les differens organes qui composent la machine des animaux. Que d'ordre, que de ressorts, que de liaisons! MALEB. L'ame n'est point la forme du *corps* humain; bien loin que la vie animale soit dependante de l'ame, parcequ'elle cesse dès que l'ame en est separée, il arrive au contraire que la demeure de l'ame dans le *corps* est dependante de la disposition du *corps*, & qu'elle ne s'en separe qu'après que l'ordre du *corps* est interrompu. ROH. L'ame, & le *corps* sont trop disproportionnez, pour que les pensées de l'ame causent des mouvemens dans le *corps*: ainsi ces mouvemens reciproques ne pouvant être la cause directe l'un de l'autre, ils en sont l'occasion; ou la cause occasionnelle. Dieu à l'occasion d'un mouvement du *corps*, imprime une pensée à l'ame; & de même à l'occasion d'une pensée de l'ame; il imprime un mouvement au *corps*. Par consequent Dieu est comme le mediateur de tout le commerce entre l'ame, & le *corps*. DESC. L'union entre l'ame & le *corps* est si étroite, qu'il ne se passe rien dans le *corps* dont l'ame ne soit aussi-tôt avertie. VAL. En amour le *corps* est le premier objet; on y peut faire bien des choses sans les graces de l'esprit, & rien sans les graces du *corps*. MONT. Les Soïciens entreprirent de persuader que les interêts de leur propre *corps* leur étoient indifferens, & se retranchoient dans la partie spirituelle d'eux-mêmes. DISC. D'EL. Son esprit, malgré le poids des années & des affaires, a conservé sa force & sa vigueur, dans les ruines mêmes de son *corps*. FL.

Il fallut qu'au travail le corps *rendu docile,*
Forçât la terre avare à devenir fertile. BOI.

En ce sens on dit en parlant des qualitez d'un *corps*, qu'un homme a un *corps* infirme, un *corps* confisqué; pour dire, qu'il est en mauvaise santé; & au contraire, qu'il a le *corps* bon, bien constitué, qu'il l'a libre, adroit, dispos, denoüé, qu'il porte bien son *corps*. On dit, Faire quelque chose à son *corps deffendant*; pour dire, malgré soi.

Mais l'âge dans son ame a mis ce zêle ardent,
Et l'on sçait qu'elle est sage à son corps defendant. MOL.

C'est-à-dire, parcequ'elle est laide. On dit aussi, C'est

C'est un *corps* sans ame, en parlant de ce qui est incapable d'action; de ce qui paroît inanimé, comme un homme bête, & stupide; on le dit figurément, d'une armée sans Chef.

Corps, se prend pour la sensualité: les plaisirs du *corps*, & qui ne touchent que les sens. Si l'homme n'avoit point peché, l'ame, & le *corps* ne seroient point importunez par des desirs deraisonnables. Port-R. Il est beau qu'il se trouve dans le Christianisme des ames si detachées de la terre, & d'elles-mêmes, qu'elles semblent independantes du *corps* auquel elles sont attachées, & qu'elles traittent comme leur esclave. L. d'Ab. à Eloise. Le *corps* tyrannise l'ame. Maleb. La rebellion du *corps* dont nous sommes les esclaves, vient du peché.

Quoy vous ne goutez pas
Cette union des cœurs où le corps *n'entre pas?* Mol.
Ce n'est qu'à l'esprit seul que vont tous les transports,
Et l'on ne s'apperçoit jamais qu'on ait un corps. Id.

Corps, se dit plus particulierement du tronc du *corps*, de la capacité du ventre, de l'estomac, & de ce qui est contenu entre les épaules & les cuisses. Cet homme est fort gai, quand il a une bouteille de vin dans le *corps*. Il fut tué d'un coup d'épée au travers du *corps*. Il fut ouvert, on lui trouva un absés dans le *corps*. Les Medecins divisent le *corps* en trois ventres ou capacitez, qui sont la tête, le thorax, & le bas ventre. Ils appellent le reste les *membres*, ou les *extremitez*. Les Maîtres en fait d'Armes divisent le *corps* en trois parties: la haute comprend la tête, la gorge, & les épaules; la moyenne la poitrine, l'estomac, & le ventre superieur; & la basse est le ventre inferieur, & au dessous jusques vers les cuisses.

On dit figurément en ce sens, Il faut voir ce que cet homme a dans le *corps*; pour dire, tâcher à decouvrir ses sentimens, ses opinions, ou lui tâter le pouls sur sa bravoure.

Corps, se dit aussi des habits, des armes qui servent à couvrir cette partie du *corps* qui va du cou jusqu'à la ceinture. Il faut essayer ce *corps* de pourpoint, ce *corps* de juppe. On dit un *corps* de cuirasse, en parlant de la cuirasse même sans les armures des bras & des cuisses.

On dit en termes de Palais, qu'un homme s'est obligé *corps* & biens; pour dire, qu'il s'est soûmis à tenir prison faute de payement. L'Ordonnance de 1667. a abrogé les contraintes par *corps* après les quatre mois, pour dettes civiles. On peut seulement contraindre par *corps* pour depens civils, lorsqu'ils excedent 200. livres. Une femme, bien qu'il semble qu'elle ne puisse engager sa personne qu'à son mari, est prenable par *corps*, lorsqu'elle fait un commerce distinct, & separé de celui de son mari. On a jugé la contrainte par *corps* pour interêts resultans d'un procés criminel contre une femme. C. B.

Un decret de prise de *corps*, est une ordonnance d'un Juge pour prendre prisonnier un criminel. On dit aussi une confiscation de *corps* & de biens: c'est une suite d'une peine capitale. Une separation de *corps* & de biens, c'est la separation d'habitation qu'on accorde à une femme contre son mari à cause de ses sevices. Un Geolier repond d'un prisonnier qui est à sa garde, *corps* pour *corps*.

Corps, se dit aussi d'un cadavre dont l'ame est separée. Les Juges font des procés verbaux de l'état des *corps* morts qu'ils enlevent. Tertullien a écrit un beau Traité de la resurrection des *corps*. Quand les *corps* ne pourrissent point, on tient en Occident cela pour marque que ce sont des *corps* glorieux; en Orient pour une marque qu'ils sont reprouvez, comme il paroît dans le Rituel des Armeniens.

Que de corps *entassez! que de membres épars,*
Privez de sepulture!
Grand Dieu! tes Saints sont la pâture
Des tigres, & des leopards. Rac.

Corps, se dit aussi des choses qui ont plus de force, de consistence, de solidité que d'autres qui ne laissent pas d'être corporelles. Les étoffes qui ont bien du *corps* durent plus que les autres. Un papier qui n'a gueres de *corps* est sujet à boire. Les vins qui ont bien du *corps* se gardent sur l'arriere-saison.

Corps, se dit aussi d'un bâtiment de fond en comble, soit qu'il soit separé, ou joint avec un autre. Il y a deux *corps* de logis en cette maison qui sont joints par une galerie. Il a loüé un *corps* d'Hôtel separé. En Italie on fait les *corps* de logis doubles, à cause de la chaleur; & en France, à cause de la commodité. Il a fait bâtir un avant-*corps* en sa maison, qui en fait un grand ornement.

Corps, se dit aussi de plusieurs choses ramassées ensemble: premierement de ce qui est enfermé en quelque enceinte. Le *corps* d'une ville, d'une forteresse. On n'avoit attaqué jusqu'ici que des dehors, maintenant on est attaché au *corps* de la place. Ce petit Fort est hors de l'enceinte des murs, & detaché du *corps* de la place.

Corps, se dit aussi de plusieurs Ouvrages de même nature qui ont été recueillis, joints & reliez ensemble. Gratian a recueilli les Canons de l'Eglise, & en a fait un *corps* qu'on appelle le *Corps Canonique*. Le *Corps* du Droit Civil est composé du Digeste, du Code, & des Institutes, & est maintenant imprimé en VI. Volumes avec les Commentaires. On a fait un *Corps* des Poëtes Grecs, un de quelques Historiens Romains. Du Chêne a recueilli en un *corps* quantité de vieux Historiens François.

On appelle le *corps* du livre, ce qui est en effet le principal, & la substance du livre, à la distinction des Prefaces, Exordes, Epilogues, Gloses, Commentaires, & Annotations qu'on y insere, & qu'on y mêle quelquefois. On dit aussi d'une piece de theatre, que le *corps* en est fait, quand on en a fait le dessein, la distribution, & qu'il n'y a plus que les vers à faire.

Corps, se dit aussi en plusieurs choses de ce qui y est de principal, qui y sert de base & de fondement. Le *corps* d'un navire est tout le bâtiment sans les voiles, cordages, & les agreils. Un *corps* de carrosse, c'est le carrosse avant qu'il soit posé sur les roües, sur son train. Le *corps* de cet édifice est achevé; c'est-à-dire, la grosse maçonnerie; il n'y faut plus que la charpente, la menuiserie, &c.

En matiere de Devises on appelle le *corps*, les figures qui en font le sujet: ce qu'on a peint pour marquer la pensée; & l'*ame* est le mot qui en donne l'explication.

En termes de Chirurgie on appelle *corps étranger* ou *corps étrange*; tout ce qui survient au *corps* de l'animal contre sa nature, soit qu'il vienne de dehors, comme le plomb, la bourre, une écharde &c. soit qu'il s'engendre dedans, comme les vers, les pierres, le sable &c. Les *corps étranges* empêchent la consolidation des playes.

En termes de Manege on dit qu'un cheval a du *corps*, quand il a beaucoup de boyau, beaucoup de flanc, quand il a les côtes amples & longues: & on dit qu'une telle nourriture fait bon *corps*; pour dire, le rend sain & vigoureux; qu'il a fait *corps* neuf, lorsqu'il a été bien purgé, qu'on l'a mis à l'herbe.

Corps, signifie encore un nombre de personnes qui forment une Compagnie, ou une assemblée convoquée par autorité publique. Cette sage Compagnie ne crut pas qu'il fût de la dignité de son *Corps* de se laisser émouvoir par des railleries. Oe. M. Dieu a établi un *Corps* visi-

visible, qu'il anime de son esprit, & dans lequel il conservera toûjours la verité. Port-R. Les Etats sont composez du *Corps* du Clergé, du *Corps* de la Noblesse, & du *Corps* du Tiers Etat. Le Parlement, les Cours Souveraines marchent en *corps*, quand ils vont avec ceremonie en *corps* de Cour. On dit generalement des Compagnies assemblées, que ce sont des *Corps* politiques.

On dit aussi le *Corps* de ville; pour dire, les Officiers de la ville, qui sont le Prevôt des Marchands, les Echevins, & les Conseillers de ville, & le Procureur du Roi.

Les six *Corps* des Marchands à Paris, ce sont les Merciers, les Fourreurs, les Epiciers, les Drappiers, les Bonnetiers, & les Orfevres. Les Marchands de vin pretendent faire le septiéme *Corps*.

Corps, se dit aussi de toutes les autres Communautez. Le *Corps* de l'Université. Le *Corps* de Sorbonne, du Chapitre de Paris, sont fort considerez. Ils sont assemblez en *corps* de Chapitre. Ce Docteur est un des premiers hommes de son *Corps*. Les Curez de Paris ne font point de *Corps*.

En termes de Geometrie on appelle les *corps reguliers*, ceux dont toutes les faces & les angles sont égaux. Ils ne sont qu'au nombre de cinq: le Tetraëdre composé de 4. triangles, l'Octaëdre de 8. l'Icosaëdre de 20. triangles, le Dodecaëdre de 12. pentagones, & le Cube de 6. quarrez.

Corps, en termes de Guerre, signifie un assemblage de plusieurs soldats, tant de pied que de cheval, unis & marchans ensemble sous un Chef. On a fait sortir les garnisons pour en faire un *corps* d'armée. Des troupes rangées en bataille sont divisées en trois *corps*, l'avant-garde, l'arrieregarde, & le *corps* de bataille. Le *corps* de bataille tant sur mer que sur terre, est d'ordinaire la division du Commandant, laquelle fait le milieu de la ligne. Il y a aussi le *corps* de reserve, & des *corps* detachez.

Corps, se dit aussi des Regimens. Toute la Cavalerie se divise en Compagnies franches, & en *corps* de Regiment, qui sont plusieurs Compagnies sous un même Chef. Les premiers *corps* d'Infanterie sont les Regimens des Gardes Françoises, & Suisses. Après marchent les six vieux *corps*, qui sont les Regimens de la plus ancienne creation, savoir Picardie, Piedmont, Champagne, Navarre, Normandie, & la Marine. Ensuite sont les six petits vieux *corps*, qui ont été établis peu de temps après, & qui portent chacun le nom de leurs Colonels.

Corps de garde, est un poste où on met des soldats qui veillent à garder une porte, un passage, un travail, & à tenir en sureté un quartier, un camp, une place; & on le dit tant des soldats qui y sont postez, & qu'on releve de temps en temps, que du poste même, soit qu'il soit à l'air, soit qu'il soit à couvert. On avance un grand & un petit *corps de garde* bien loin devant les lignes, afin d'être plutôt averti de l'approche des ennemis. Le *corps de garde* d'un vaisseau, est la partie qui se trouve sous le gaillart de l'arriere.

On appelle mots de *corps de garde*, railleries de *corps de garde*, plaisanteries de *corps de garde*; des mots, des railleries, des plaisanteries grossieres, basses, impudentes.

Gardes du corps, sont les quatre Compagnies de Cavalerie qui servent à garder le Roi, & qui sont au dedans du Louvre: & en general Officiers du *Corps* sont ceux qui servent auprès de sa personne sacrée. Le carrosse du *Corps*, le Cocher du *Corps*.

Corps mort. Nom que les Matelots donnent à une piece de bois mise de travers dans la terre, & où tient une chaîne pour amarrer les vaisseaux.

Corps, se dit aussi adverbialement en ces phrases. Israël combattit, lutta avec l'Ange *corps à corps*. Ce furieux s'est jetté à *corps* perdu sur lui. Il l'a pris à faux de *corps*, au faux du *corps*; pour dire, au milieu du *corps* où les fausses côtes manquent. Messieurs de l'Academie disent *à fois de corps*. Ce levrier prend un lievre *corps à corps* lui seul.

Corps, se dit encore en cette phrase: On l'a enlevé comme un *corps saint*. Voyez l'origine de ce proverbe au mot de *Banquier*. Il y a plusieurs autres façons de parler où le mot de *corps* entre, tant au propre qu'au figuré, & qui sont en quelque sorte proverbiales. Par exemple, on dit d'un homme qui travaille beaucoup, mais dont le travail est ingrat, qu'il se tuë le cœur & le *corps*. On dit qu'il fait littiere de son *corps*; pour dire, qu'il ne s'épargne point: & qu'il fait bon marché de son *corps*; pour dire, qu'il s'expose facilement à toutes sortes de dangers. On dit qu'un homme a le Diable au *corps*; pour dire, qu'il est mechant & furieux. On le dit aussi pour signifier qu'il a beaucoup d'esprit & d'invention: Je ne sçai où il prend tout ce qu'il dit & tout ce qu'il fait, je croi qu'il a le Diable au *corps*. On dit d'un homme qui n'a ni esprit ni vigueur, que c'est un pauvre *corps*. Le pauvre *corps*! On dit aussi d'un homme malicieux, que c'est un malin *corps*; & d'un homme plaisant & facetieux, que c'est un drôle de *corps*. On dit d'un homme ou d'une femme qui s'abandonne, qui ne vit pas chastement, qu'il fait ou qu'elle fait folie de son *corps*. On dit, Tant que l'ame me battra au *corps*; pour dire, tant que je vivrai. On dit qu'un homme n'est pas traître à son *corps*; pour dire, qu'il se traitte bien, qu'il fait bonne chere; & au contraire, qu'il est ennemi de son *corps*; pour dire, qu'il se donne trop peine, qu'il se refuse les choses necessaires. On dit qu'un homme gagne son pain à la sueur de son *corps*; c'est-à-dire, qu'il vit de son travail, ou de son industrie. On dit qu'un homme a fait *corps* neuf; pour dire, que son *corps* s'est tout renouvellé par le retablissement de sa santé, à cause des nouveaux alimens qu'il a pris. On dit aussi des chevaux qu'on a mis à l'herbe, qu'ils ont fait *corps* neuf.

CORPULENCE. s. f. Volume du corps. Il se dit plutôt des tailles grossieres, que des menuës. Les gens qui sont de grosse *corpulence* sont sujets à plusieurs incommoditez. On ne s'en sert gueres.

CORPULENT. adj. Ce mot se trouve dans Pomey pour signifier un homme qui a de la corpulence.

CORPUS. s. m. C'est ainsi que le peuple appelle le pain à chanter, sur lequel on peut faire la consecration.

CORPUSCULE. s. m. Atôme; petit corps, ou petite partie d'un corps. Les *corpuscules* ne sont autre chose que les parties les plus deliées, & les plus subtiles de la matiere. Val. Il est certain que de tous les corps des animaux il se fait une émission de *corpuscules*, dont il se forme une espece de tourbillon qui circule autour de la circonference du corps d'où ils émanent. Id. Cet écoulement continuel de *corpuscules* imperceptibles, se fait par la transpiration, & par les espaces vuides qui se remarquent dans la contexture des corps. Id. Il y a dans la nature une infinité de *corpuscules* dont nous en appercevons quelques-uns avec le microscope, & les autres fuyent la vuë la plus subtile. A le bien prendre ces *corpuscules* sont la même chose que les atômes de Gassendi, & la matiere subtile de Descartes.

CORRADOUX, ou COURADOUX. s. m. Terme de Marine. C'est l'espace enfermé entre les deux ponts des vaisseaux.

CORRECT, ecte. adj. Qui n'a point de fautes. Cet Auteur est fort *correct*; son stile, son discours est fort *correct*, fort châtié; il n'y a point de mots barbares. Cette copie est *correcte*, il n'y a pas une seule faute

faute d'ortographe. Ce Peintre est fort *correct*, il dessine fort juste. On appelle un dessein *correct*, un dessein dont les parties sont bien arrêtées.

CORRECTEMENT. adv. D'une maniere correcte. Ecrire, parler, dessiner *correctement*, sans faute.

CORRECTEUR. s. m. Qui corrige. Les Magistrats de Police sont établis pour être les *correcteurs* & reformateurs des abus de la Police, des mœurs depravées des habitans.

CORRECTEURS DES COMPTES, sont des Officiers de la Chambre des Comptes qui marchent entre les Maîtres, & les Auditeurs, & qui sont établis pour reformer les erreurs qui se sont glissées dans les comptes lors de leur premier examen. La correction des Comptes se faisoit ordinairement par des Clercs, avant que les *Correcteurs* fussent érigez en titre d'Office. Charles VI. par son Edit de l'an 1410. créa deux *Correcteurs* pour la revision, & correction des Comptes. On en a depuis fort augmenté le nombre.

CORRECTEUR D'IMPRIMERIE, est celui qui relit & qui corrige les épreuves des livres qu'on imprime. L'avantage d'un livre, c'est de passer par les mains d'un bon *Correcteur*.

CORRECTEUR, en termes de College, est celui qui châtie, & qui fouëtte les écoliers, par l'ordre du Regent, ou du Pere Prefect.

CORRECTEUR, est aussi dans plusieurs Couvens le Superieur qui regit, & qui gouverne le Couvent, & qui est maître de la discipline des Religieux: tel est le *Correcteur* des Minimes.

CORRECTIF, IVE. adj. Qui adoucit, qui corrige, qui tempere la rudesse de quelque chose. Un Orateur ne doit point hasarder un mot barbare, ou nouveau, sans quelque *correctif*, ou adoucissement.

CORRECTIF, se dit aussi en Medecine, de ce qui tempere & adoucit les humeurs & les medicamens. La graisse est le *correctif* des sels acres qui s'engendrent dans le sang. L'esprit de vin est le *correctif* de l'esprit de sel. L'anis est le *correctif* du sené, il dissipe les flatuositez qui donnent les trenchées.

CORRECTION. s. f. Reformation; action par laquelle on corrige. Les Magistrats sont établis, les loix sont faites pour la *correction* des mœurs. Les Etats, les Conciles s'assemblent pour la *correction* des abus, le retablissement de la discipline.

CORRECTION, signifie aussi le retranchement des fautes d'un Ouvrage, d'un Ecrit. Ce jeune homme a l'esprit docile, il souffre la *correction* de ses fautes. Un censeur cherche à s'élever au dessus de celui qu'il censure, par la superiorité de sa *correction*. OE. M. On dit en ce sens, *Correction*, en matiere d'Imprimerie. Voilà la seconde *correction* de cette épreuve.

CORRECTION, se dit aussi d'une simple admonition; d'un avertissement de charité, ou d'amitié. La *correction* fraternelle est commandée par l'Evangile; mais elle doit être faite avec prudence, & modestie. Les Evêques ont converti la *correction* chretienne qu'ils avoient droit d'exercer, en une domination mondaine, qui a fait perdre le respect qu'on avoit pour eux. OE. M. Des *corrections* indiscretes font quelquefois plus de mal, que le vice même qu'on veut corriger. DE VILL.

Il faut mettre le poids d'une vie exemplaire
Aux corrections *qu'aux autres on veut faire.* MOL.
Tous les devots de cœur sont aisez à connoître;
Ils ne censurent point toutes nos actions,
Ils trouvent trop d'orgueil dans ces corrections. ID.

CORRECTION, signifie encore, Amendement. On a beau faire des predications, on ne voit point de *correction*, le peuple n'en profite point.

CORRECTION, se dit aussi de la punition des crimes, & du pouvoir de ceux qui les châtient. Ce Moine a fait un scandale, mais il en a souffert la *correction*. On ne peut pas empêcher le mal que font ceux qui ne sont pas sous nôtre *correction*.

CORRECTION, est aussi une Chambre ou Jurisdiction qui fait partie de la Chambre des Comptes, où on reforme les erreurs qui se sont glissées dans les comptes. On a mis le compte d'un tel à la *Correction*; c'est-à-dire, on l'a porté à cette Chambre pour le revoir & le reformer.

CORRECTIONS DE QUARTIER, en termes de Navigation, sont les methodes par lesquelles on corrige les regles de la navigation.

CORRECTION, en termes de Pharmacie, est une preparation du medicament, pour en diminuër l'action trop violente, comme quand on calcine le verre d'antimoine avec un peu de salpetre; ou pour empêcher les trenchées, comme quand on dissout du sel de tartre dans l'infusion de sené.

CORRECTION, est aussi un terme de Rhetorique. C'est une figure par laquelle on condamne ses premieres expressions, & on les corrige comme trop foibles. La *correction* augmente, & amplifie le discours. La *correction* est touchante & pathetique, quand elle est bien faite.

On dit adverbialement, Sauf *correction*, ou sous *correction*, par civilité, ou par respect, pour corriger & adoucir quelque chose qu'on a dit de trop libre, ou qui pourroit offenser quelcun. C'est un compliment du peuple. REFL. Les honnêtes gens pourroient dire, *sans le respect que je vous dois*, je dirois, je ferois &c.

CORRECTRICE. s. f. Celle qui corrige. Ce mot est nouveau. DANET.

CORRELATIF, IVE. adj. Ce qui est opposé l'un à l'autre avec quelque relation. Le pere & le fils sont deux *correlatifs*. La lumiere & les tenebres, le mouvement & le repos sont des termes *correlatifs*, & opposez.

CORRESPONDANCE. s. f. Relation, commerce reciproque, intelligence. C'est un grand Negotiant qui a des *correspondances* par tout. Les Gazetiers ont des *correspondances* en mille lieux pour avoir des nouvelles. Ce menage est brouillé, il n'y a point de *correspondances* entre le mari & la femme. Ces Amans ont une *correspondance* secrette, s'aiment & s'écrivent reciproquement. L'*s* se prononce dans ce mot & dans ceux qui suivent.

CORRESPONDANT, ANTE. adj. & subst. Qui a relation, commerce & intelligence avec une personne absente, éloignée. Les Banquiers, les Marchands ont des *correspondans*, des associez dans les villes de commerce & d'affaires. Ce Banquier a écrit à son *correspondant* à Rome pour obtenir une telle dispense.

CORRESPONDRE. v. n. Avoir relation & commerce avec quelcun qui est éloigné ou absent. Les negotians, les Banquiers ont besoin d'avoir des gens qui leur *correspondent* pour tirer des lettres de change, pour la facture des marchandises.

CORRESPONDRE, signifie aussi, Agir reciproquement; repondre aux soins que l'on prend. Les enfans ne *correspondent* pas toûjours aux desseins de leurs peres pour leur fortune, ou pour leur éducation. Les Amans se plaignent toûjours que leur Maîtresse ne *correspond* pas à leur passion. Faites ce que vous pourrez pour cette affaire, j'y *correspondrai* de ma part.

CORRESPONDRE, signifie aussi, Se rapporter, être semblable. Vôtre relation *correspond* fort bien aux nouvelles que j'ay reçuës d'ailleurs. Ce pavillon qui est à droite *correspond* fort bien à celui qui est à gauche; ils font une belle symmetrie.

Correspondre, signifie encore, Aboutir. Il y a six allées dans ce bois qui se *correspondent*, qui forment une étoile, & aboutissent à ce rondeau. Toutes les portes de cet appartement se *correspondent*, sont placées vis à vis l'une de l'autre. Ces deux maisons se *correspondent* par une voute souterraine. On dit aussi, que deux Chœurs de Musique se *correspondent*, quand ils chantent de concert, ou l'un après l'autre.

CORRIDOR. s. m. Terme de Fortification. C'est un chemin sur le bord du fossé en dehors, qui fait tout le tour des fortifications de la place. On l'appelle autrement le *chemin couvert*, parcequ'il est couvert du glacis, ou esplanade qui lui sert de parapet. Le *corridor* est large ordinairement de trois ou quatre toises.

Ce mot vient de l'Italien *coridore*, ou de l'Espagnol *coredor*. Quelques-uns disent *couridor*.

Corridor, est aussi une galerie, ou longue allée autour d'un bâtiment, qui conduit à plusieurs chambres degagées l'une de l'autre.

CORRIGER. v. act. Reformer les choses; les rendre plus correctes, en ôter les fautes. A la tête de la seconde Edition d'un livre, on met, Revu, & *corrigé*; c'est-à-dire, reformé & purgé des fautes à *corriger*. Cet écolier a fait *corriger* son thême.

Corriger, quand il se dit des personnes il signifie, Les redresser, les reprendre, les instruire. Prenez garde de ne point irriter celui que vous voulez *corriger*: si vous le reprenez avec chagrin, c'est le stile de la haine, plutôt que de l'amitié. De Vill. On ne *corrige* pas celui qu'on pend: on *corrige* les autres par lui. Mont. Par l'engagement de l'amitié l'on est dans l'obligation de se *corriger* mutuellement. De Vill. L'Evêque doit censurer en pere qui *corrige*, & non en ennemi qui se venge. Herman. La morale ne s'occupe qu'à *corriger* les dereglemens du cœur. Oe. M.

Sans dire, comme vous, des injures aux gens,
Moliere a corrigé *les vices de son temps.* Pradon.
Mais c'est une folie à nulle autre seconde,
De vouloir se mêler de corriger *le monde.* Mol.

Corriger, signifie aussi, Punir, châtier les fautes. Les Magistrats usent de supplices pour *corriger* les scelerats. Un Regent se sert de la ferule, & des verges pour *corriger* ses écoliers.

Corriger, signifie aussi, Adoucir, moderer, temperer, balancer. La respiration *corrige*, tempere la chaleur de la poitrine. *Corriger* les humeurs peccantes. Il faut *corriger* la crudité de l'eau avec un peu de vin. On peut *corriger* l'influence des astres malins. Boil. Lorsque la fortune nous est contraire, il la faut *corriger* par la prudence. Le balancier *corrige*, modere, balance le mouvement des poids, du ressort d'une horloge.

Non, il faut à tes yeux depouiller l'artifice:
Je sçûs de mon destin corriger *l'injustice.* Rac.

Corriger, dans le même sens signifie encore, Rendre quelcun plus accompli, l'obliger à se defaire de quelque vice, ou de quelque defaut. Je vous-ai *corrigé* de beaucoup de mechantes habitudes. Le commerce du monde poli le *corrigera* de cette humeur farouche, & incivile. Les preceptes *corrigent* encore plus aisément les defauts d'habitude, que le temperament. Vill.

Corriger, avec le pronom personnel signifie, Devenir meilleur, s'amender, faire des progrés dans le vertu. Peu de gens sont assez raisonnables pour vouloir bien se *corriger*. M. Sc.

Si-tôt que sur un vice ils pensent me confondre,
C'est en me corrigeant *que je sçai leur repondre.* Boi.

On dit proverbialement, Avocat, *corrigez* vôtre plaidoyé, quand on reproche à quelcun qu'il s'est trompé dans son discours: ce qui vient d'une ancienne formule de prononcer des appointemens, qu'on observe encore dans les Provinces, où on ordonne que les Avocats *corrigeront* & remettront.

Corrigé, ée. adj. Il a les mêmes significations que son verbe.

CORRIGIBLE. adj. m. & f. Qui se peut corriger; qui est aisé à corriger. Il n'est gueres en usage que dans la negative. Cet homme n'est pas *corrigible*, il se plaît dans ses defauts. Cette faute d'impression n'est plus *corrigible*, car la forme est tirée à fonds.

CORRIGIOLE. s. f. Plante qu'on appelle autrement *renouée*. Voyez Renouée. On l'a nommée *corrigiole*, du Latin *corrigia*, *courroye*, à cause qu'elle est si longue & si pliante, qu'on en pourroit faire une courroye. En Latin *polygonum*.

CORRIVAL. s. m. Vieux mot relatif qui signifioit originairement celui qui tiroit de l'eau d'une même source qu'un autre, qui la conduisoit par un même canal pour la faire venir sur ses terres, & pour cela avoit souvent contestation avec lui. Depuis on l'a dit de ceux qui avoient les mêmes pretentions soit de gloire, soit d'amour, qui couroient dans la même lice, qui aimoient une même femme. Il est aboli: aujourd'huy on dit seulement *rival* en la même signification.

CORROBORATIF, ive. adj. Qui donne ou augmente les forces. Tous les cardiaques sont *corroboratifs*. Des tablettes, des poudres, des potions *corroboratives*.

Corroboratif, est aussi quelquefois substantif. Cet homme a besoin de bons *corroboratifs*. Il use souvent de *corroboratifs*.

CORROBORER. v. act. Fortifier une partie foible, ou malade. Il y a plusieurs remedes qui *corroborent* les parties debiles.

CORRODER. v. act. Ronger petit à petit. Il se dit de la vermine à l'égard des grains. On le dit aussi des acides à l'égard des autres corps naturels. Les vers *corrodent* les blez, les étoffes. L'arsenic tuë, parce qu'il *corrode* les boyaux avec ses petits atômes acides & pointus. L'eau forte *corrode* les metaux & les ronge.

Ce mot vient de *corrodere*. Nicod.

CORROMPRE. v. act. *Je corromps, je corrompis, j'ay corrompu, je corromprai, que je corrompe, que je corrompisse*. Alterer la nature de quelque chose, la gâter, la putrefier. La fievre en peu de temps *corrompt* toute la masse du sang. La grande chaleur *corrompt* la viande.

Corrompre, dans ce sens avec le pronom personnel signifie, Se gâtir, se pourrir. Les fruits d'été se *corrompent*, se gâtent aisément. Si le grain ne meurt & ne se *corrompt* dans la terre, il ne multipliera point, dit l'Evangile.

Corrompre, signifie quelquefois, Changer simplement la figure. L'emballage *corrompt* la forme d'un chapeau. La couverture d'un livre se *corrompt*, lorsqu'il est trop manié.

Corrompre, se dit figurément en matiere de livres. Les Heretiques *corrompent* les textes, les passages de l'Ecriture; c'est-à-dire, les alterent, les tronquent, les changent. Cet Avocat *corrompt* les loix, les detourne de leur vrai sens. *Corrompre* la Loi du Seigneur. Pasc. Il n'y a que la crainte & la flatterie qui *corrompent* la verité de l'Histoire. Du Rier.

Corrompre, signifie aussi, Seduire, suborner, attirer quelcun dans son parti; l'empêcher de faire son devoir; acheter son suffrage. Le Gouverneur de cette place s'est laissé *corrompre* par argent. Les presens, & la beauté, *corrompent* les Juges. Quelque ascendant qu'on eût sur lui, on pouvoit le prevenir; mais non pas le *corrompre*. Fl. Le plaisir que les passions font à l'esprit le *corrompent* en leur faveur. Maleb. Les

Lec-

Lecteurs font d'ordinaire gagnez & *corrompus* par les manieres libres & naturelles de Montagne. Id. Les cajolleries de ce galant ont *corrompu* cette fille, il a triomphé de son honneur. Voilà des temoins qui ont été *corrompus*, & subornez.

Corrompre, signifie aussi, Depravet, gâter, porter au crime; amollir, effeminer. La beauté, toute innocente qu'elle est, ne laisse pas de faire des coupables, & de *corrompre* les regards. Fl. L'oisiveté *corrompt* les plus genereux courages. Oe. M. La flatterie *corrompt* la vertu, & la medisance la decrie. Fl. Il y a du danger à retenir dans le monde des ames tendres & fragiles, que la presence des objets peut *corrompre*, & qui se pourroient sanctifier dans la retraite. C. B.

Non, je ne suis point étonné,
Que ton perfide cœur, au vice abandonné,
Corrompe *ta raison par de fausses maximes.*
L'Ab. Tetu.

Corrompre, se prend aussi pour, Gâter, diminuër, troubler.

Adieu donc, si du plaisir,
Que la crainte peut corrompre. La Font.

Corrompre, est aussi un terme de Courroyeur, qui signifie Faire venir le grain à un cuir de vache par le moyen de la pomelle. *Corrompre* la vache.

Corrompu, uë. part. pass. & adj. Un mot *corrompu* par l'usage. Un siecle *corrompu* & depravé. La raison humaine est trop *corrompuë* pour s'abandonner à sa conduite. Oe. M. Les Perses abbatus par la molesse, & *corrompus* par les delices, ne purent s'opposer à la chûte de leur Empire. Vaug. Les hommes sont tellement *corrompus*, que ne pouvant les faire venir à nous, il faut bien que nous allions à eux. Pasc. Cette erreur se repandit en peu de temps par l'intelligence qu'elle trouva dans les inclinations *corrompuës* des hommes. Nic. Une chair *corrompuë* & pourrie.

CORROSIF, ive. adj. Qui a le pouvoir de ronger, de percer, de corroder. Le vitriol calciné, l'alum, le sublimé, & l'arsenic sont *corrosifs* à cause de l'acrimonie de leurs parties. Tous les remedes caustiques sont *corrosifs*, acres & mordicans.

CORROSION. s. f. Action de ce qui corrode. On a vu en ouvrant ce corps les marques du poison par la *corrosion* des parties.

CORROY. s. m. Terre glaise dont on garnit le fond, & les côtez des bassins de fonteines, ou des canaux pour retenir l'eau.

CORRUDA. s. f. Plante qui est une espece d'asperge, & qu'on appelle asperge sauvage. Elle jette des verges dures, blanches & ligneuses, qui croissent à la hauteur d'un homme. Ses feuilles sortent cinq ou six d'un même point: elles sont dures, courtes & fort piquantes, desorte qu'on devroit plutôt les appeller des épines. Ses fleurs sont petites, pâles, composées de six feuilles & d'une odeur agreable. Elle croît parmi les hayes & les broussailles. En Latin *asparagus foliis acutis*, ou *corruda*. Les tiges de la *corruda* lâchent le ventre & font uriner. La decoction de sa racine prise en breuvage est bonne à la difficulté d'urine, à la jaunisse, à la douleur des reins & à la sciatique.

CORRUPTEUR. s. m. Celui qui seduit, qui corrompt les autres; qui altere les choses, qui en fait un mauvais usage. Les libertins sont dangereux à frequenter, ce sont des *corrupteurs* de jeunesse. Le mauvais usage est le grand *corrupteur* des Langues. Il ne faut pas envelopper la bonté des choses que l'on corrompt, avec la malice des *corrupteurs*. Mol. Les Declamateurs ont été les premiers *corrupteurs* de l'éloquence. St. Ev. Epicure a banni du jardin, où il philosophoit avec ses amis, les *corrupteurs* de sa sage volupté. Id. C'est un *corrupteur* de jeunesse. Maucroix. C'est un insigne *corrupteur* de l'Ecriture. Id. Voyez le feminin Corruptrice, en son ordre.

CORRUPTIBILITE'. s. f. Qualité des corps qui leur donne des principes de corruption. La *corruptibilité* est essentielle à tous les corps composez de matiere, des élemens.

CORRUPTIBLE. adj. m. & f. Qui est perissable & sujet à se corrompre. Tous les corps sublunaires sont *corruptibles*. Il n'y a que l'ame raisonnable qui ne soit pas *corruptible*, parcequ'elle est spirituelle.

Corruptible, se dit aussi au figuré, & signifie qui se laisse seduire, & entraîner à faire des choses contre son devoir. Mais il est plus en usage dans la negative, que dans l'affirmative. Ce Juge n'est pas *corruptible*.

CORRUPTION. s. f. Action par laquelle une chose se corrompt, se change, s'altere. C'est un axiôme en Philosophie, que la *corruption* de l'un est la generation de l'autre. La cangreine est la *corruption* des chairs. Les absés viennent de la *corruption* des humeurs.

Corruption, signifie encore, Ordure, puanteur. On a cru autrefois que tous les insectes s'engendroient de *corruption*. Il y a des animaux qui vivent de *corruption*, de charogne. Ce cloaque infecte tout le voisinage par sa puanteur & sa *corruption*. La peste n'est qu'une *corruption* de l'air.

Corruption, se dit figurément en choses morales, de la depravation, & du dereglement des hommes: des abus, & du mauvais usage des choses. Dieu envoya le Deluge, à cause de la *corruption* generale qui regnoit sur la terre. La raison, par la *corruption* des hommes, est reduite à servir à l'injustice, & à justifier les passions. Maleb. C'est en vain que l'on crie contre la *corruption* des mœurs, du siecle, & des esprits. Il y a bien des mots qui se disent par *corruption*, ou par un vice de langage. Il y a dans la doctrine, dans la justice bien de la *corruption*, bien du relâchement. La *corruption* de la Cour s'établit enfin comme une politesse dans les Provinces. Fl. C'est la *corruption* du cœur qui fait l'incredulité. De Vill. Les égaremens, & la *corruption* de quelques nations, ne forment pas le droit des gens. Oe. M. La source de nôtre *corruption* est dans nôtre cœur. Aba.

Corruption, signifie encore, Seduction; artifice pour gagner, ou pour acheter la voix, ou l'affection de quelcun. Les largesses de Cesar étoient plutôt des *corruptions*, que des liberalitez. St. Ev.

CORRUPTRICE. Celle qui corrompt, qui gâte, qui altere, qui seduit. La volupté est la *corruptrice* du genre humain. Tous ces mots viennent du Latin *corrumpere*, *corruptio*, *corruptor*, *corruptrix*.

CORS. s. m. Terme de Chasse. La chevillure de la tête d'un cerf. Un cerf dix *cors*, c'est un cerf de moyen âge.

Ce mot vient du Latin *cornu*.

CORSAGE. s. m. Terme populaire qui signifie la taille. Cette païsanne est d'un beau *corsage*.

CORSAIRE. s. m. Pirate, écumeur de mer; celui qui court les mers avec un vaisseau armé sans aucune commission pour voler les Marchands. Barberousse étoit un fameux *Corsaire*. Ablan. Quand on peut attraper un *Corsaire*, il est pendu sans remission. Tous les vaisseaux *Corsaires* sont de bonne prise. Regnier a dit,

Corsaires *à* Corsaires,
L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires.

Ce mot vient de l'Italien *corsaro*, qui a été dit *à Corsis*, ou *à cursibus*, ou *à Caursinis*, ou *à Corycæis*. Men.

Corsaire, se dit aussi figurément de ceux qui vendent trop cher leurs marchandises, qui exigent de trop grands droits, qui rançonnent ceux qui sont obligez de passer

passer par leurs mains. Les Hôteliers sont de vrais *corsaires*. Les Sergens sont de grands *corsaires*.

En general le mot de *corsaire* se prend pour un mechant, un scelerat, un homme dur, impitoyable; qui profite de tout pour s'avancer, & pour s'enrichir.

Endurci-toi le cœur; *sois Arabe* Corsaire;
Engraisse toi, mon fils, du suc des malheureux. Boi.

CORSELET. s. m. Petite cuirasse que portent les picquiers dans le Regiment des Gardes. Un *corselet* à l'épreuve. Les Matelots étoient armez de *corselets*. Vaug.

CORSET. s. m. Corps de juppe sans manches, que portent les païsannes, & sur tout les nourrices, qui font vanité de porter un corps de satin, de damas, &c.

Corset, se dit aussi d'un petit corps, qui est ordinairement de toile piquée, & sans baleine, & que les Dames mettent lorsqu'elles sont en deshabillé. Voilà un joli *corset*, voilà un *corset* bien propre.

CORTEGE. s. m. Compagnie qu'on fait à quelque Prince, ou personne considerable dans quelque pompe ou ceremonie, avec carrosses, chevaux & autres choses qui lui font honneur. L'Ambassadeur de Rome allant à l'audience a toûjours un *cortége* fort nombreux, tant de sa suite que de la Noblesse qui l'accompagne. Il y avoit trente carrosses à son *cortege*. Le mot de *cortege* se dit proprement de la suite de quelque Grand d'Italie, & abusivement de la suite, & du train de quelque Seigneur que ce puisse être.

Ils disoient voyant ce cortege,
Foin de l'Ambassadeur de nege. Bens.

CORTUSA. s. f. Plante qui est une espece de *geum*, & qui a été ainsi appellée du nom de Cortusus, lequel l'a trouvée le premier. Elle a les feuilles presque semblables à celles de vigne; mais elles sont plus petites, à demi-rondes, un peu âpres, & attachées à de longues queuës. Il sort d'entre ces feuilles des tiges menuës, droites, & sans feuilles, au sommet desquelles viennent les fleurs qui sont purpurines par dehors, & par dedans jaunes, & reluisantes comme l'or, & pleines de petits filets aussi jaunes. Ces fleurs sont quelquefois violettes ou blanches. Elle a une infinité de racines menuës & longues. Cette plante croît dans des lieux ombrageux, & dans des terres argilleuses. L'infusion des fleurs de *cortusa*, faite dans les huiles d'amandes fraîches, & de roses est très-bonne pour appaiser la douleur des nerfs & des jointures. En Latin *cortusa*, ou *sanicula montana latifolia laciniata*.

CORU. s. m. Arbre des Indes Orientales qui ressemble à un petit oranger. Il a aussi ses feuilles semblables, sinon qu'elles ont la côte du milieu plus grosse, avec huit ou neuf autres nerfs qui en sortent à côté. Sa fleur est jaune, & ne sent presque rien. L'écorce de sa racine est d'un vert clair, unie & deliée: cette écorce étant rompuë, ou entamée rend beaucoup de lait plus visqueux, & plus gluant que celui qui vient du macer, d'un goût fade avec quelque peu d'amertume. Ceux du païs se servent de ce suc contre toutes sortes de flux de ventre, quoyqu'il soit fort desagreable.

CORVÉE, ou COURVÉE. s. f. Servitude; redevance corporelle, qu'on doit à un Seigneur dominant pour quelque droit ou heritage qu'on tient de lui à cette charge. L'usage des *corvées* est très-ancien en France. Parmi les Gaulois les païsans n'étoient pas moins soumis à leurs Seigneurs que les esclaves à leurs maîtres: cette tyrannique coutume a duré fort long temps. L'Ordonnance de Loüis XII. en 1499. a extremement moderé la rigueur de ces exactions: & comme les *corvées* sont odieuses, on ne peut les acquerir, même par la prescription centenaire, il faut un titre positif. Les *corvées* sont des servitudes qui offensent la liberté publique, & marquent les violences des Seigneurs sur leurs sujets. Le Mait. Les *corvées* sont des charges ausquelles les Gentilshommes ne sont pas sujets. Id.

Ce mot, selon Cujas & autres, est derivé de *corps*, *quasi corpées*, *aut opera corporalia*, ou *à corpore vehendo*. Mais Menage le derive de *curbada*, dont les Auteurs de la basse Latinité se sont servis en cette signification, parcequ'on se courbe en travaillant; d'autres de *courbe*, qui signifie deux chevaux qui remontent les bateaux sur la Seine, parcequ'une *courbe* de chevaux fait une bonne *corvée*. Ragueau le derive avec plus d'apparence du mot de *corps*, & de *vée*, qui est un vieux mot Gaulois signifiant *peine* & *travail*. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on les a appellées *corvatæ*, *curvata*, *corveiæ*, & *courbiæ*, *eò quòd præstentur ab iis quos homines de corpore appellabant*.

Corvée, se dit aussi par extension, de toute peine, de toute fatigue, ou de tout travail volontaire de corps, ou d'esprit qu'on se donne en consideration d'un Superieur, ou d'un ami, sans en attendre de recompense. Trouvez-vous que les femmes perdent beaucoup, à n'être point appellées à ces *corvées* brillantes qui rendent les hommes si celebres? Com. Le plaisir qui se presente dans un ordre si égal lasse aisément; il devient comme une *corvée*. Le Ch. de M. J'ay du deplaisir de la *corvée* qu'il vous a fait faire. Balz. Vous m'avez obligé de me relever d'une si fâcheuse *corvée*. Mai. Je vous donne de grandes *corvées*; mais quiconque m'aime ne les sçauroit éviter. Id.

Corvée, s'employe aussi en cette phrase: On diroit qu'il fait *corvée*; pour dire, Il fait cela avec repugnance, parcequ'il n'en tirera aucun profit.

CORYDALIS. s. m. Plante qui est une espece de fumeterre & qu'on appelle en Esclavonie *split*. Elle jette plusieurs tiges tendres, delicates, hautes d'environ un pied. Ses feuilles sont semblables à celles de la fumeterre, bulbeuse ou de l'adiantum, mais plus petites, verdâtres sur tout dans leur partie inferieure, & d'un goût fort âcre, & fort piquant. Ses fleurs sont jaunes, ou blanches. Sa semence est noire, & luisante, renfermée dans une petite gousse. Sa racine est aussi noire & un peu grosse. Cette plante est bonne dans toutes les maladies froides des nerfs: elle fortifie le cerveau, purge doucement & ouvre les obstructions du mesentere, & du foye. En Latin *corydalis*, ou *fumaria lutea*.

CORYPHÉE. s. m. Terme dont on se sert quelquefois dans l'Ecole, pour signifier le chef & le principal d'une Compagnie, d'une Communauté, d'une doctrine, d'une Secte. Ainsi Zenon a été appellé le *Coryphée* des Stoïciens par Ciceron. Dans l'ancienne Tragedie, le chef de la trouppe qui composoit le chœur, s'appelloit le *Coryphée*. C'étoit lui qui parloit pour tous, quand le chœur se mêloit à l'action pendant le cours des actes, pour parler, & pour faire les fonctions d'un personnage de la piece. On a étendu depuis la signification de *Coryphée* aux chefs d'un parti, ou d'un corps. Eustathe d'Antioche est appellé le *Coryphée* du Concile de Nicée, comme étant à la tête des autres. Herman. Il vient d'un mot Grec, qui signifie le *sommet de la tête*.

C O S.

COS, ou COSSE. s. m. Terme de Relations. C'est une mesure de chemin dont on se sert par toutes les Indes, qui vaut une demie-lieuë de France.

COSAQUES. s. m. plur. C'est une milice qui a été établie par le Roi Etienne Battori en Pologne. C'étoit auparavant des Volontaires de Russie, Volhinie, Podolie, qui s'attrouppoient pour butiner sur la Mer Noire. Ce

Ce Roi les assembla, & leur donna des privileges pareils à ceux des Francs Archers que le Roi Charles institua en l'année 1449. Ce nom vient de *cosa*, qui en Polonois veut dire *chef*, à cause de l'agilité qu'ont ces peuples d'aller dans des lieux de difficile accés, comme sont les montagnes qui sont vers l'embouchure du Boristene.

COSCOMA. s. m. Arbre qui se trouve dans le Royaume de Monomotapa, & qui porte un fruit semblable aux pommes d'amour, tirant sur le violet. Il est de bon goût; mais si on le prend en quantité, il purge avec une telle violence, qu'il fait vuider jusqu'au sang, & enfin mourir.

COSEIGNEUR. s. m. Terme relatif. Celui qui possede une terre, un fief avec un autre, soit par indivis, soit en n'en possedant qu'une partie separée. Il y a souvent procés entre les *Coseigneurs* pour les droits honorifiques.

COSMETIQUE. adj. m. & f. Terme dont les Medecins se servent en parlant des remedes & des fards qui servent à l'embellissement du visage, & à entretenir le teint frais. Dans les pharmacopées il y a plusieurs receptes & compositions *cosmetiques*. Les Indiens se servent de l'eau des noix de cocos étant encore vertes, comme d'un grand *cosmetique* qui embellit le teint des femmes.

COSMOGRAPHE. s. m. Auteur qui a écrit, ou qui enseigne la structure, la delineation du monde. Munster étoit un grand *Cosmographe*.

COSMOGRAPHIE. s. f. La description du monde; ou science qui nous enseigne quelle est sa construction, sa figure, & la disposition de toutes ses parties, avec les moyens d'en faire la representation sur le papier. La *Cosmographie* a deux parties: l'Astronomie fait connoître la construction des cieux & la disposition des astres; la Geographie celle de la terre.

Ce mot vient du Grec *kosmos, mundus*, & *grapho, describo*.

COSMOGRAPHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Cosmographie. Une carte *cosmographique*, c'est une Mappemonde, une delineation du monde sur du papier, ou autre matiere propre.

COSMOLABE. s. m. Instrument de Mathematique, qui sert à prendre les mesures du monde, tant du ciel que de la terre. C'est presque la même chose que l'*Astrolabe*. Il est aussi nommé *Pantocosme*, ou instrument universel dans un livre exprés qu'en a fait Leon Morgard Mathematicien de Paris, imprimé en 1612.

COSSAS. s. m. plur. On doute fort que *cossas* soit en usage, & en tout cas, il vaut bien mieux de se servir de *cosse* pour signifier la Gousse qui enveloppe les pois, & les feves, & autres legumes. Les *cossas* de feves brûlez & pulverisez sont employez en Medecine pour guerir la gravelle. Quelques-uns ont cru que ce mot venoit de *cosse* ou *coësse*, qui est le nom qu'on donne encore en Bassigny aux gousses de feves. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a dit *cossæ*, pour dire *siliquæ*.

COSSE. s. f. C'est la même chose que *cossas*, avec cette difference que *cosse* est le seul ou du moins le plus usité. La plupart des femmes, qui vendent des pois & des feves, disent *écosse*, mais elles parlent mal.

Cosse, en termes de Marine, est un anneau de fer cannelé, & garni de petits cordages, pour conserver les gros cordages qu'on fait passer au travers de cet anneau.

On appelle des pois sans *cosse*, ceux qui ont la *cosse* si tendre & si mince, qu'on la mange avec les pois sans les écosser. On les appelle aussi *pois goulus*.

Cosse de Geneste, Ordre de Chevalerie. Il fut institué par St. Louis à la solennité de son mariage avec Marguerite de Provence. Il a duré jusqu'à Charles VI. La devise de cet Ordre de la *Cosse de Geneste*, étoit ce mot, *exaltat humiles*. Le collier de l'Ordre étoit composé de *cosses* de geneste, entrelacées de fleurs de lis d'or, renfermées dans des lozanges clechées, au bout duquel pendoit une croix fleurdelisée.

COSSER. v. neut. qui se dit des moutons qui se heurtent la tête les uns contre les autres. C'est un bon signe quand les moutons *cossent* au sortir de la bergerie.

COSSON. s. m. Charençon, calendre, ver qui gâte les blez, & sur tout les pois, les feves. En Latin *curculio*. Festus le dit aussi des vers velus qui s'engendrent dans le bois. En Latin *cossus*, d'où le nom François est derivé; ou de *cosset*, qu'on dit encore en Basse Bretagne.

COSSU, UË. adj. qui se dit des pois qui ont de grosses cosses.

COSTE, ou GOTE. s. f. Terme d'Anatomie. Os long & fait en arc qui sert à former les parois de la poitrine. Les *côtes* ont leur articulation du côté du dos avec les vertebres. Elles finissent anterieurement par des cartilages qui leur servent d'épiphises. Il y a vingt-quatre *côtes*, douze de chaque côté: elles se divisent en *vrayes* & en *fausses*. Les *vrayes* sont les sept superieures, que l'on appelle ainsi, parcequ'elles achevent le cercle plus parfaitement que les autres, & qu'elles touchent au sternum, avec lequel elles ont une ferme articulation. Les cinq dernieres s'appellent *fausses côtes*, parcequ'elles sont plus petites, & plus courtes que les autres, & qu'elles ne vont pas jusqu'au sternum; ce qui fait qu'elles n'ont qu'une articulation fort lâche. Elles se terminent en des cartilages longs, & mols, qui se recourbent en haut, & s'unissent aux *côtes* superieures, comme s'ils y étoient collez, excepté la derniere qui étant la plus petite de toutes n'est point adherante par devant à aucune autre. Les *côtes* les plus hautes sont plus larges que les plus basses.

Ce mot vient du Latin *costa*.

On le dit aussi des animaux. Des *côtes* de bœuf, de mouton, de baleine.

Coste, se dit aussi pour marquer l'égalité de deux personnes dans les rangs. Deux Conseillers doivent marcher *côte à côte*.

> *Je rêvois cette nuit, que de mal consumé,*
> Côte à côte *d'un pauvre on m'avoit inhumé.*
>
> Patrix.

Coste, se dit aussi par ressemblance de plusieurs choses étenduës en longueur, & qui sont arrondies pour enfermer quelque chose. En ce sens on dit les *côtes* d'un luth, les *côtes* d'un melon, les *côtes* d'une carcasse, qui est une espece de bombe.

Coste, en termes de Botanique, signifie les arêtes relevées qui sont sur le dos des feuilles. *Côte* est aussi le brin qui soutient les feuilles de l'*acacia*, par exemple, & des autres feuilles composées. On appelle *côte branchuë* celle qui est divisée en branches.

Costes, en Architecture, sont les listels qui separent les cannelures sur le fût d'une colonne cannelée.

Costes de Dome, ce sont les saillies qui excedent le nud de la convexité d'un dôme, & la partagent également, en repondant à plomb aux jambages de la tour, & terminant à la lanterne: elles sont ou simples, en maniere de platebandes; ou ornées de moulures, comme la plupart des domes de Rome.

Costes de coupe, sont des saillies qui separent la doüelle d'une voute spherique en parties égales. Elles sont quelquefois enrichies de compartimens.

On dit en menaçant quelcun de le battre violemment, qu'on lui rompra les *côtes*. Eve fut formée de l'une des *côtes* d'Adam: c'est par rapport à cela que Boileau dit en badinant:

Ce Marquis indocile,
Croit que Dieu tout exprès, d'une côte *nouvelle,*
A tiré pour lui seul une femme fidelle.

En termes de Marine, on appelle *côtes*, ou membres de navire, les pieces qui sont jointes à la quille, & qui montent jusqu'au platbord pour composer le corps du vaisseau. Elles sont de plusieurs pieces, & ont plusieurs noms, & consistent en varangues, fourçats, genouils, & allonges.

Coste, signifie aussi, Race, origine: mais en ce sens il est bas & burlesque. Il fait vanité de sa noblesse, comme s'il étoit descendu de la *côte* de St. Louis. Nous sommes tous venus de la *côte* d'Adam.

Coste, signifie encore les rivages de la mer: & parcequ'ils sont d'ordinaire élevez, on appelle aussi *côtes*, une suite de montagnes ou de collines qui servent comme de bornes & de rivages à des plaines, à des Provinces. Ce vaisseau est abordé sur nos *côtes*. On échouë d'ordinaire sur des *côtes* inconnuës. Les *côtes* d'Afrique, de Malabar, sont toûjours pleines de Corsaires. La France est separée de l'Espagne par une *côte* de montagnes.

On dit qu'une *côte* court Est-Ouëst; pour dire, qu'elle va d'Orient en Occident. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a dit *costa maris*; pour dire, *côte de la mer*.

On appelle *Garde-côtes*, des navires armez en guerre qui croisent sur les *côtes* pour les deffendre des Corsaires.

On appelle, Bâtir à demi-*côte*, quand on bâtit sur le penchant d'une montagne.

On dit en parlant d'un homme, ou d'un cheval maigre, qu'on lui compteroit les *côtes*.

Coste-rouge. Sorte de fromage.

COSTE', ou COTE'. s. m. Partie du corps humain qui est sous le bras depuis les hanches jusqu'à l'aisselle. Les maux de *côté* sont causez par une serosité extravasée, ou par des vens renfermez. Il a eu un coup de poing dans le *côté* droit. On dit qu'un homme porte l'épée au *côté*; pour dire, qu'il fait la profession des armes. On dit qu'un homme se tient les *côtez* de rire; pour dire, qu'il rit demesurément: qu'un homme est toûjours pendu aux *côtez* d'un autre; pour dire, qu'il est toûjours avec lui. On dit aussi, qu'il a mis une chose du *côté* de l'épée; pour dire, qu'il se l'est appropriée. On dit aussi des animaux, un haut *côté* de mouton, c'est la partie du mouton qui contient les principales côtes.

Costé, se dit aussi par relation au corps humain de tout ce qui est à droit, ou à gauche. Il est paralytique de tout le *côté* gauche, c'est-à-dire, qu'il est entrepris de tout le corps depuis les pieds jusques à la tête en la partie où est attaché le bras gauche. On dit aussi, qu'un homme marche à *côté* d'un autre; pour dire, qu'il est à-peu-près son égal, qu'il marche en même rang. Quand Louis fait la guerre, la victoire marche toûjours à son *côté*.

Moi-même sur son trône à ses côtez *assise,*
Je suis à cette loi, comme un autre soumise. Rac.

Costé, signifie aussi un certain lieu qu'on designe par relation aux *côtez* du corps humain. Les Mages virent l'étoile du *côté* d'Orient. Les Portugais ont trouvé le chemin des Indes du *côté* de l'Occident. Ce General a fait semblant d'aller vers un tel lieu, mais il a tourné sa marche d'un autre *côté*.

Costé, en ce sens se dit non seulement de ce qui est à droit & à gauche, mais aussi de tout ce qui est autour, aux environs. Cette ville est assiegée d'ennemis de tous les *côtez*. Ce Prince est environné de tous *côtez* d'une foule de Courtisans. Un Surintendant ne voit de tous *côtez* que des demandeurs & des importuns. Ce malheureux est persecuté de tous *côtez* par ses creanciers, par toutes sortes de maux. Ce Gazetier reçoit des lettres & des nouvelles de tous les *côtez*. On dit en detestant un blasphemateur, qu'il prend Dieu par tous les *côtez*.

Ciel! quel nombreux essain d'innocentes beautez
S'offre à mes yeux en foule, & sort de tous côtez?
Rac.

Costé, en termes de Marine, se dit des flancs du vaisseau. Stribord est le *côté* droit, basbord est le gauche. On dit qu'un vaisseau a un faux *côté*, lorsque le vaisseau a un *côté* plus fort que l'autre. On dit aussi, qu'un vaisseau est sur le *côté*, lorsqu'il est échoüé sur les sables, & qu'il est plus penchant d'un *côté* que d'autre. On le dit aussi, lorsqu'on l'a tiré à terre pour le radouber, & qu'on a été obligé de le renverser. On dit, Mettre le vaisseau *côté* à travers, ou mettre de travers, lorsque de gros temps on presente le *côté* au vent, & qu'on ne peut pas porter à route; ou lorsqu'on ne veut pas avancer dans un parage dangereux, en laissant aller le vaisseau à la derive au gré des vens & des marées. *Côté* en travers, se dit aussi d'un vaisseau qui presente le *côté* à une forteresse pour la canonner.

On dit, qu'on a mis trente bouteilles sur le *côté*, un muid de vin sur le *côté*; pour dire, qu'on les a renversées, couchées à terre après les avoir beuës: qu'on a jetté un homme sur le *côté*; pour dire, qu'on l'a enyvré, & obligé de se coucher; & même on le dit de ceux qu'on a tuez.

On dit au Manege, Porter un cheval de *côté*; pour dire, le faire marcher sur deux pistes, dont l'une est marquée par les épaules, l'autre par les hanches.

Costé, se dit aussi pour marquer une separation ou division. Quand je considere d'un *côté* les avantages de l'homme, & de l'autre *côté* ses foiblesses, je trouve que la balance panche de ce *côté*-ci.

En Arithmetique on met d'un *côté* le diviseur, de l'autre *côté* le quotient. Le pal divise les deux *côtez* de l'Ecu.

Costé, se dit aussi d'un certain endroit, d'un sens, d'un biais qui est en chaque chose. Toutes les étoffes ont le *côté* de l'endroit, & le *côté* de l'envers: il les faut regarder du bon *côté*; il les faut coupper de droit fil, & non pas de biais, pour les coupper du bon *côté*. Les lunettes font voir d'un *côté* les objets plus grands, & de l'autre plus petits. Il y a des perspectives qui font voir d'un *côté* des objets agreables, & de l'autre des monstres.

Costé, se dit figurément en ce sens, des manieres de regarder les choses des yeux de l'esprit. Les envieux ne regardent jamais les actions des hommes du bon *côté*. On l'a interrogé, on l'a pris par tous les *côtez*, on n'a pu tirer la verité de sa bouche. Il est impossible de corrompre ce Juge, de quelque *côté* qu'on le tente. Ce passage se peut entendre également bien des deux *côtez*, en quelque sens qu'on le prenne. On n'aime point à être montré d'un *côté* ridicule. Bell.

Mais eût-on d'autre part cent belles qualitez,
On regarde les gens par leurs mechans côtez. Mol.

Costé, se dit aussi en choses morales. Il est heritier d'un tel du *côté* du pere. Les propres maternels viennent du *côté* de la mere. On dit qu'un enfant est du *côté* gauche; pour dire, qu'il est bâtard. Cette façon de parler est tirée du Blason, parceque la marque de bâtardise dans les Ecus est une barre ou filet qui le taille ou divise, en prenant du *côté* gauche au droit. On dit encore d'un homme dont la fortune est ébranlée, qui est prêt à faire banqueroute, qu'il est sur le *côté*; pour dire, qu'il est en état où est un navire lorsqu'il est échoüé, ou qu'on le radoube.

Costé, signifie aussi un parti. Il faut se mettre toûjours du bon *côté*, du *côté* des plus forts. Ce Prince étoit du *côté* du Roi, celui-là du *côté* des Protestans. Prenons chacun

chacun un Avocat de nôtre *côté* pour arbitres. Cette partie étoit quarrée, ils joüoient deux d'un *côté*, & deux de l'autre. On dit en ce sens, qu'un homme a les rieurs de son *côté*, quand on approuve ce qu'il fait.

A COSTÉ. adv. Auprès. On met les gueridons *à côté* de la table, du buffet. Ces soldats étoient rangez en haye *à côté* l'un de l'autre. Il est logé *à côté* de l'Eglise. On a mis une apostille *à côté* ou à la marge de cet article.

Il signifie aussi, A droit, ou à gauche, ce qui decline de quelque côté, qui ne va pas tout droit. Quand vous serez à cette croix, prenez *à côté*. L'aiguille aimantée decline souvent *à côté*.

On dit aussi, Mettre *de côté*. Couchez cette piece de bois *de côté*, sur son fort. Cette porte est si étroite, qu'on n'y peut passer que *de côté*. Il a son rabat *de côté*; pour dire, qu'il n'est pas droit. On dit aussi, Regarder *de côté*; pour dire, de travers, dedaigneusement: une vuë *de côté*; pour dire, de profil, de biais, qui se voit à angles aigus.

HAUT-CÔTÉ. s. m. Les côtes d'un mouton.

COSTEAU, ou COTEAU. s. m. Ceux qui sçavent la langue, n'écrivent point *côtau*, comme Menage voudroit qu'on écrivît. *Côteau* est une petite élevation de terre en forme de colline, qui est étenduë en long. La terrasse de St. Germain est sur un *côteau* fort agreable. Le bon vin croît ordinairement sur les *côteaux*. On a appellé *côteaux* une certaine societé de debauchez delicats, qui ne vouloient du vin que d'un certain *côteau*. Et c'est apparemment eu égard à cela, que la Bruyere a dit, qu'il y a des Grands qui se laissent appauvrir & maîtriser par des Intendans, & qui se contentent d'être gourmets ou *côteaux*, & d'aller chez Thaïs ou chez Phriné. Boileau en a aussi parlé dans ses Satires, quand il a dit,

> *Sur tout certain hableur à la gueule affamée,*
> *Et qui s'est dit profés dans l'Ordre des* côteaux,
> *A fait en bien mangeant l'éloge des morceaux.*

COSTELETTE. s. f. Petite côte. Il ne se dit qu'en ces phrases. Des *côtelettes* de mouton, de cochon.

COSTIER, IERE. adj. Ici on prononce l'*s*. Qui n'est pas tiré droit. Il n'y a eu qu'un de ces Arquebusiers qui ait atteint le but, tous les autres coups ont été *costiers*. On dit aussi d'une arquebuse qui ne porte pas droit au *but*, qu'elle est *costiere*.

On appelle en termes de Marine, Pilotes *costiers*, ceux qui ont grande connoissance des côtes, des rades, des ports, & rivages, par opposition à Pilotes *hauturiers*, qui gouvernent les vaisseaux en pleine mer, & en prenant la hauteur des astres. Icy l'*s* ne se prononce point.

COSTIERES. s. f. Prononcez l'*s*. C'est un nom que les Jardiniers donnent aux planches qui sont le long des murailles bien exposées. Ils mettent leurs belles tulipes dans les carreaux, & les simples couleurs dans les *costieres*.

COSTON. s. m. Terme de Marine. Piece de bois dont on se sert pour fortifier un mât, auquel on le joint étroitement.

COSTOYER, ou COTOYER. v. act. Marcher à côté de quelcun. Le premier Echevin *côtoye* le Prevôt des Marchands dans les ceremonies. Il ne faut pas qu'un valet *côtoye* son maître, qu'il aille de pair avec lui. Ces voleurs nous *côtoyerent* plus d'une lieuë.

COSTOYER, signifie aussi, Marcher le long d'une côte, d'un rivage, ou d'une autre chose étenduë en longueur. L'armée fut obligée de *côtoyer* long temps la montagne. Les galeres *côtoyent* le rivage, quand elles vont terre à terre. Les côtes de Malabar sont pleines de Corsaires qui les *côtoyent* sans cesse.

COSTOYÉ, ÉE. adj. En termes de Blason, se dit lorsqu'une bande cotice ou barre est accompagnée de quelques autres pieces en même sens & en même nombre, égal des deux côtez de la principale de ces pieces. En ces trois derniers mots on ne prononce point l'*s*.

COSTUME. s. m. Terme de Peinture. Les grands Peintres Lombards se sont plus attachez à ce qui regarde la couleur, qu'à ce qui est du dessein, & à ce qu'on appelle *costume*. FEL.

COSTUS. s. m. Plante des Indes Orientales dont les Anciens ont decrit trois especes: sçavoir l'*Arabique* qui est blanc, leger & d'une odeur douce & agreable: l'*Indique* qui est plein, noir, & leger comme la ferule: & le *Syriaque* qui est pesant, de couleur de buys, & d'une odeur forte. Quelques Modernes croyent que tous ces *costus* sont la racine d'une même plante, & que leur difference ne vient que de la diversité du climat, ou de la terre où ils croissent. Le *costus* qu'on trouve chez les Apoticaires, est une racine de la grosseur du pouce, & quelquefois de deux, d'une couleur blanche tirant sur celle de buys, d'une odeur aromatique, & d'un goût un peu âcre, mêlé de quelque douceur, & de quelque amertume. Il y a une autre espece de *costus*, qu'on appelle *costus corticosus*. C'est l'écorce d'un arbre, grise, raboteuse & pleine de fissures en dehors, blanche au dedans, un peu plus épaisse que la canelle à laquelle elle ressemble pour la forme; elle est aussi fort aromatique, & approche assez du goût, & des qualitez du veritable *costus*. Le *costus* est propre pour les maladies de l'estomac, du foye, de la matrice, & des reins. On s'en sert dans la colique, dans les obstructions, & dans la paralysie.

C O T.

COTE. adj. & subst. fem. Quelques-uns écrivent *quote*; mais ses derivez en ont fait changer l'orthographe. Partie d'un tout qui est divisé pour en distribuer à chacun sa part, soit pour le gain, soit pour la perte. On a fait l'assiette de la taille, on vous en a donné tant pour vôtre *cote* part. On a partagé le profit de nôtre societé, il m'en revient tant pour ma *cote* part.

On le dit quelquefois absolument. Il n'y a point de *cote* qui passe dix livres. Chacun a payé volontairement sa *cote*. C'est en ce sens qu'on dit, Faire une *cote* mal taillée; pour dire, Regler une chose incertaine & embrouillée à une somme liquide, sans entrer dans la discussion des particularitez pour la partager. Dans ce procés il y avoit bien des demandes de part & d'autre, les Juges en ont fait une *cote* mal taillée, & n'ont adjugé que telle somme à un tel.

COTE. Terme de Palais. Voyez COTTE.

COTHURNE. s. m. C'est une espece de soulier fort haut, ou une espece de patin élevé par des semelles de liege, dont se servoient les anciens Acteurs de Tragedies sur la scene, pour paroître de plus belle taille. Il couvroit le gras de la jambe, & étoit lié sous le genou. On dit que Sophocle en fut l'inventeur.

COTHURNE, se dit figurément du stile pompeux & tragique. Quitte ce langage tragique, & mets bas le *cothurne*. ABL. Mais quoy, je chausse ici le *cothurne* tragique? BOI. c'est-à-dire, je prends un ton trop haut, & trop élevé. Euripide prenoit quelquefois le *cothurne*; mais il ne montoit pas sur des échasses. ST. EV. Voilà des vers qui sont dignes du *cothurne*. Ce Poëte a chaussé le *cothurne*; c'est-à-dire, il s'applique à faire des Tragedies.

COTICE. s. f. Terme de Blason, est une espece de bande diminuée, & plus étroite, qui n'a que les deux tiers de la bande ordinaire, & qui n'occupe que la quatriéme ou cinquiéme partie de l'Ecu. Elle se pose de

même biais, tirant de l'angle dextre du haut au fenestre d'enbas. La *cotice* se met aussi en barre, tirant du côté gauche au droit, comme le filet de batardise. Pithou les appelle *fretaux*, parcequ'en effet les frettes sont composées de *cotices* & de contre-*cotices*. Quand la *cotice* tient lieu de brisure, on la nomme *bâton*. On appelle un Ecu *coticé*, quand tout son champ est rempli de dix bandes de couleurs alternées.

COTIGNAC. s. m. Quelques-uns disent *Codignac*. Confiture ou pâte faite de jus de coins, de sucre royal, & de vin blanc le meilleur qu'on trouve. Le bon *cotignac* se fait à Orleans. En Latin *cydoniatum*, ou *diacynodites*.

Ce mot vient de ce qu'il est fait *ex malis cotoneis*. On l'a dit par corruption de *cotignat*.

COTIGNAC, se dit aussi de la pâte ou gelée de quelques autres fruits. On fait du *cotignac* de groseilles.

COTIGNAC DE BACCHUS. Mots burlesques; pour dire, du fromage.

> *O doux* cotignac de Bacchus,
> *Fromage que tu vaux d'écus!* ST. AMANT.

COTILLON. s. m. Diminutif de *cotte*. Petite juppe ou cotte de dessous. On le dit particulierement de celle des enfans, des païsannes, ou des petites gens. On a troussé son *cotillon* pour lui donner le foüet.

COTINUS. s. m. Plante. Voyez FUSTET.

COTIR. v. a. Froisser, meurtrir. Il ne se dit gueres que des fruits. La grêle a *coti* ces pommes, ces poires. Prenez garde de *cotir* ces fruits en les maniant.

COTI, IE. adj. Des fruits *cotis*. Des melons *cotis*. Des pommes, des poires, des prunes *coties*.

COTISATION. s. f. Division d'une somme qui doit être payée par plusieurs, pour sçavoir ce que chacun en doit payer pour sa part. Les tailles, subventions, & autres charges, se payent par les habitans chacun selon leur *cotisation*. Il s'est fait une *cotisation* dans cette Parroisse pour la subsistance des pauvres, pour laquelle chacun s'est cotisé volontairement.

COTISER. v. act. Marquer à chacun la quantité de ce qu'il doit payer d'une somme qui est à lever sur quelque Communauté. On *cotise* les personnes à proportion de leurs biens, de leur industrie, de leur trafic.

COTISÉ, ÉE. part. & adj.

COTISSURE. s. f. Ce mot se dit du fruit quand par sa chûte ou autrement, il s'est froissé, meurtri. La *cotissure* fait pourrir les fruits. La moindre *cotissure* empêche les pommes de se garder.

COTITÉ. s. f. Taxe qu'il faut que chacun paye d'une imposition faite sur une Commune. On a dechargé les habitans de la solidité, & ordonné que chacun payera seulement sa *cotité*. Le cens ne se peut prescrire, si ce n'est pour la *cotité*. En ce sens on écrit plutôt *quotité*.

COTON. s. m. Nom qu'on donne à une espece de filasse, ou de bourre blanche, aussi bien qu'à la plante qui la produit. Cette plante qu'on appelle aussi cotonnier, est petite, ayant les feuilles larges, decoupées, semblables à celles de la vigne ou de la guimauve, mais moindres & blancheâtres. Ses fleurs ont la figure d'une cloche, & la couleur jaune, tirant sur le pourpre vers le milieu, & vers les bords. Son fruit ressemble à des noisettes plates, larges & barbuës. Il est divisé en trois ou quatre loges, & il s'ouvre de la pointe à la base en autant de quartiers. Ces loges sont remplies de semences, qui ont une écorce tendre, & fragile, & au dessous un noyau d'une saveur douce. Elles contiennent aussi une espece de filasse, ou de bourre très-blanche & propre à être filée, dans laquelle les semences sont enveloppées. En Latin *xylon sive gossipium herbaceum*. Pline appelle le fil qui en vient, xylinum. Il y a d'autres especes de *coton*. Le *coton* croissoit autrefois seulement en Egypte; & les Sacrificateurs s'en faisoient faire des robbes par grande singularité. Maintenant il en vient en Chypre, en Candie, en Sicile, & en la Pouille, & sur tout aux Indes, où on en fait grand trafic. On file cette matiere, & on en fait de belles toiles, qu'on nomme toiles de *coton*. On en fait aussi des bas, des couvertures, des matelas, des tapisseries, & toutes sortes d'ouvrages. Les Indiens se servent particulierement de *coton*. On lit dans une nouvelle Relation de la Chine, qu'il y croît quantité de *coton* & même de toute sorte de couleur. Menage dit que ce mot vient du Latin *cotonea*, qui signifie la petite mousse qu'on voit sur les coins, qui ressemble au *coton*. Mais Nicod dit que les Arabes l'appellent *cotum*, ou *bombasum*, d'où on a fait *coton*, & *bombazin*. L'Arabe dit aussi *alcoton*.

On trouve dans les Isles Antilles une espece de *coton* ou cotonnier, que les Sauvages appellent *manoulou-akecha*. Il croît de la hauteur d'un pêcher: il a l'écorce brune, les feuilles petites, divisées en trois. Il porte une fleur de la grandeur d'une rose, qui est soutenuë par le bas sur trois petites feuilles vertes, & piquantes qui l'enserrent. Cette fleur est composée de cinq feuilles qui sont d'un jaune doré: elles ont dans leur fond de petites lignes de couleur de pourpre, & un bouton jaune qui est entouré de petits filamens de même couleur. Les fleurs sont suivies d'un fruit de figure ovale, qui est de la grosseur d'une petite noix avec sa coque. Quand il est parvenu à sa maturité, il est tout noir par dehors, & il s'en trouve en trois endroits, qui font voir la blancheur du *coton*, qu'il resserre sous cette rude couverture. On trouve dans chaque fruit, sept petites feves qui sont la semence de l'arbre. Il y a une autre espece de *coton*, qui rampe sur la terre, comme la vigne destituée d'appui: c'est celle-ci qui produit le *coton* le plus fin & le plus estimé.

COTON, se dit aussi du duvet qui vient sur quelques fruits & plantes, comme sur les coins, & sur les bourgeons de vigne.

COTON, se dit aussi, mais poëtiquement, du premier poil follet qui vient au menton des jeunes gens avant la barbe.

On dit proverbialement, *Cela jettera un beau coton*; pour faire entendre, qu'une chose mal entreprise produira un mauvais effet, & qu'elle sera desavantageuse à ceux qui l'ont commencée. Cette façon de parler, quoyqu'elle ait passé de la ville jusqu'à la Cour, est basse & ridicule. CAIL.

COTONNER. v. act. Mettre du coton dans quelque chose pour la rendre plus douce, plus molle.

COTONNER, avec le pronom personnel signifie, Se friser, commencer à se couvrir de duvet, de bourre de coton. Il y a des draps qui à l'user se *cotonnent*, d'où il tombe certaine bourre ou partie de leur laine.

COTONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. Qui est plein & couvert de coton.

On dit aussi des pommes de reinette qui sont vieilles & ridées, qu'elles sont *cotonnées*, parcequ'elles sont blanches & seches, & qu'elles n'ont plus de goût. On le dit aussi de quelques autres fruits & racines, comme des raves, artichauds, citrouilles, &c.

COTONNEUX, EUSE. adj. Molasse & sec, qui n'a non plus de goût que du coton. Il se dit seulement des fruits & des racines ci-dessus.

COTONNIER, ou COTON. Plante qui porte le *coton*. Il y a beaucoup de *cotonniers* aux Indes. Voyez COTON.

COTONNINE. s. f. Grosse toile de coton dont on fait quelquefois des voiles pour les galeres, dont la chaîne est de coton, & la treme de chanvre.

COTRET. Quelques-uns disent **COTERET.** f. m. Menu bois, court & relié avec des hares. Un bâton de *cotret.* Un *cotret* de hêtre. On dit, Châtrer des *cotrets*; pour dire, en ôter quelques bâtons. Les *cotrets* so t de taillis, soit de quartier, doivent avoir deux pieds de longueur sur dix-sept ou dix-huit pouces de circonference. Ce nom a été donné à cette espece de bois, parcequ'il est venu d'abord de la forêt de Villiers *Costerets*, ou *Col de rets.* Menage derive pourtant ce mot du Latin *costrettum*, qu'on a dit au lieu de *constrictum*, d'où les Italiens ont fait *constretto*, à cause qu'on les lie en deux endroits. D'autres le derivent d'un mot Danois *got trehe*, qui signifie *bon bois.*

On appelle figurément & burlesquement des coups de bâton, *huile de cotret.*

COTRON. Quelques-uns disent **COTERON.** f. m. Petite cotte qu'on met par dessous les juppes pour être plus chaudement en hiver. *Cotron* de ratine, d'oüatte.

COTTE. f. f. Partie du vetement des femmes, qui s'attache à leur ceinture, & qui descend jusqu'enbas. Il ne se dit plus qu'à l'égard des païsannes, ou personnes du peuple; car les Dames de qualité l'appellent *juppe*, particulierement celle qu'elles portent dessus, & qui est traînante. On dit encore à l'égard des enfans, Levez vôtre *cotte*, troussez vôtre *cotte.* Menage après Scaliger derive ce mot du Latin *crocota*, dont parle Ciceron, qui est une espece de juppe ou de robbe de femmes, qui repond à ce que nous appellons *cotte* & *cotillon.* Du Cange dit que *cota* étoit un habillement propre aux Ecclesiastiques.

On appelle encore *corps de cotte*, le corps piqué que les femmes portent sous leurs robbes, où elles attachent leurs juppes & leurs *cottes.*

On dit, Donner la *cotte* verte aux jeunes enfans; pour dire, leur toucher les parties qui sont sous leur *cotte* avec de l'herbe.

Cotte d'armes, en termes de Blason, se dit d'un habillement que mettoient autrefois les Chevaliers sur leurs armes, tant à la guerre que dans les tournois, & qui se porte encore à present par les Herauts d'Armes. C'étoit un petit manteau qui descendoit jusques vers le nombril, ouvert par les côtez avec des manches courtes, comme des manches d'Ange, quelquefois fourré d'hermines & de vair, sur lequel s'appliquoient les Armoiries du Cavalier brodées en or & en argent, & avec de l'étain battu émaillé de couleurs, d'où est venuë la regle de Blason, de ne point mettre couleur sur couleur, ni metail sur metail. Ces couleurs étoient faites d'un étain battu & émaillé de rouge, de verd, de noir, & de bleu; ce qui leur a fait donner le nom d'*émaux.* Ces *cottes d'armes* étoient volantes, & souvent diversifiées de plusieurs bandes de couleurs differentes, alternées & mises en divers sens, comme les drapeaux sont encore aujourd'huy écartelez, ondez & vivrez. Ces sortes d'habits s'appelloient *divises*, parcequ'ils étoient composez de plusieurs pieces divisées & cousuës ensemble, d'où sont venus les mots de *fasce*, de *pal*, de *chevron*, de *bande*, de *croix*, de *sautoir*, de *losenge*, &c. dont on a fait depuis les pieces honorables de l'Ecu. Les *cottes d'armes* & les bannieres n'ont jamais été permises qu'aux Chevaliers & aux anciens Nobles.

Cotte de maille, ou Jacque de maille, est aussi une armure faite en forme de chemise, & tissuë de plusieurs petits anneaux de fer.

Cotte morte, est la depouille, la succession d'un Moine qui vivoit hors la Mense commune, qui avoit quelque Benefice, ou quelque pecule, dont l'Abbé & le Couvent heritent.

Cotte maltaillée. On dit dans le langage commun & ordinaire, *Faire une cotte mal taillée*; pour dire, Arrêter un compte, en rabattant quelque chose de part & d'autre, & sans l'examiner exactement.

Cotte, en termes de Palais, est une lettre ou un chiffre qu'on met au dos d'une piece mentionnée en un inventaire, ou en une production pour la marquer & distinguer des autres, & la trouver plus facilement. Cette piece est la troisiéme produite sous la *cotte B.*

Cotte, signifie aussi la part que chacun doit porter & payer d'une imposition ou depense commune. Ce sont les Asséeurs des tailles qui reglent la *cotte* de chacun des contribuables. Ce païsan a payé sa *cotte.* Cet autre est appellant de sa *cotte.* De cette contribution chacun doit payer sa *cotte* part. En ce sens, & en celui de l'article precedent, ce mot vient de *quotus* ou *quot*, qui veut dire *quantiéme* ou *combien*; & c'est par corruption qu'on l'écrit par un *c*, veu qu'on devroit écrire *quote.*

COTTER. v. act. Marquer une piece au dos, d'un chiffre ou d'une lettre, pour la trouver au besoin. Ce sont les Notaires qui *cottent* & qui paraphent eux-mêmes les pieces d'un inventaire.

Cotter, signifie aussi, Citer, marquer precisément. Il faut nous *cotter* les textes où vous avez vû cette doctrine. Vous alleguez bien des faits, mais vous n'en *cottez* pas un de precis.

Cotté, ée. part. pass. & adj.

COTTEREAUX. f. m. Voleurs, pillards & aventuriers qui pilloient les païsans, les Eglises & les Monasteres, qui furent defaits en Berri du temps de Philippes Auguste en l'an 1163. dont il est fait souvent mention dans les vieilles Histoires. Ils ont été aussi appellez *Routiers*, & par les Auteurs Latins, *Ruptarii*, comme qui diroit *Ecorcheurs.*

COTTERIE. f. f. C'est un mot qui se trouve dans plusieurs Coutumes, qui se dit des compagnies, & societez de villageois demeurans ensemble, pour tenir d'un Seigneur quelques heritages qu'on appelle *tenus en cotterie*; ce qui arrive particulierement parmi les gens de main morte.

On appelle aussi *Cotterie*, un heritage chargé d'une redevance roturiere, qui est une terre vile, & une possession de main ferme; ce qui est opposé au lieu noble tenu à fief & à cens: & on dit une terre *cottiere*, un lieu *cottier*, ou tenu cottierement; homme *cottier*, ou tenancier *cottier*, par opposition aux hommes de fief, ou Censiers.

Cotterie, se dit aussi parmi les Artisans, d'un Juré, ou d'un Maître de Confrairie à l'égard de celui qui est en même charge. Un Juré ne peut aller en visite tout seul, il faut qu'il attende sa *cotterie.* Ils se font servis de ce mot pour ne pas abuser de celui de Collegue, qui est plus honorable.

Cotterie, en termes de Conversation, signifie une trouppe, ou societé de quelques personnes qui se hantent familierement, & qui n'a pour objet que le plaisir. Deux années ne passent point sur une même *cotterie*: la jalousie de la beauté, ou d'autres interêts derangent bien-tôt la Republique. La Br. Ces gens sont de même *cotterie.* Il est bas.

COTTIR. Voyez Cotir.

COTTISSURE. Voyez Cotissure.

COTYLE. f. f. Mesure Attique pour les liqueurs. On a supputé qu'une *cotyle* étoit égale à un demi-septier Romain. On pretend que l'hemine, est la même mesure que la *cotyle.*

Cotyle. f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit des cavitez exterieures des os qui sont grandes, environnées de bords épais & dans lesquelles sont reçuës les têtes ou apophises des autres os qui y sont attachez; comme celle qui est dans l'os de la hanche ou ischion, qui reçoit la

la tête de l'os de la cuisse. On l'appelle aussi *acetabule*; c'est-à-dire, *godet*.

COTYLEDON. s. m. Terme d'Anatomie qui signifie selon quelques-uns, l'orifice des veines qui sont repanduës dans la cavité de la matrice, & qui sont gonflées de sang: & selon quelques autres, le placenta même qui est cave d'un côté, & convexe de l'autre. On donne à ce mot diverses autres explications. Quelques Modernes disent avec plus de fondement qu'il n'y a que les brebis & les chevres qui ayent des *cotyledons*, & ils donnent ce nom aux glandes qu'on trouve dans la matrice de ces animaux, qui sont creuses & faites comme un godet; d'où vient que les Latins les ont appellées *acetabula*.

Cotyledon, est aussi une plante qu'on appelle autrement *écuelles d'eau*, dont la racine est tubereuse & composée de petites fibres. Ses feuilles sont grasses, pleines de suc & creusées en bassin. Il en sort quelques tiges qui sont garnies depuis le bas jusqu'au haut de fleurs oblongues & faites en cloche. Sa semence est petite, semblable à celle de pourpier. En Latin *cotyledon major*, ou *umbilicus Veneris*. Il y a plusieurs autres especes de *cotyledon*.

Il y en a une espece à fleur jaune, & qui a la racine tubereuse, dont les feuilles sont vertes durant l'hiver, & flêtrissent au mois de Mai. On en trouve la figure dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

COTYLOIDE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit des cavitez profondes des os. Voyez Cotyle. C'est la même chose.

C O U.

COU. s.m. On disoit autrefois *Col*, qui n'est plus en usage qu'en quelques phrases. C'est la partie du corps humain, ou de plusieurs animaux, qui est entre la tête & le tronc du corps. Les animaux qui n'ont point de poumons, ou de voix n'ont jamais de *cou*, comme les poissons, & les grenouilles. Sa partie exterieure par devant s'appelle la gorge, ou le gosier; & la partie superieure de la gorge se nomme le *morceau*, ou la *pomme d'Adam*. Le trou qui est entre les deux clavicules n'a pas de nom en François; mais en Latin il s'appelle *jugulum*, & en Grec *sphagi* ; c'est-à-dire, *meurtre*, parcequ'il est fort aisé de tuer un homme par là. Le derriere du *cou* est appellé en Latin *cervix*; & le creux qui est entre la premiere & la seconde vertebre, s'appelle la *nuque*, & en Latin *fossa*. Ce qui est au dessous s'appelle le *chignon du cou*, & par les Medecins *epomis*. Ses parties laterales commencent depuis le dessous des oreilles, & s'appellent *parotides*. Ses parties interieures sont sept vertebres, l'artere trachée, le larinx, les veines jugulaires, les arteres carotides. Le nerf intercostal, celui de la huitiéme paire avec le recurrent, & plusieurs muscles. Philoxene étoit un Philosophe si voluptueux, qu'il souhaitoit avoir un *cou* de gruë, afin qu'il eût plus long temps le plaisir de goûter le vin & les viandes.

On dit, qu'un homme a un *cou* de gruë, quand il l'a trop long. On dit d'un pere qui flatte ses enfans dans leurs vices, qu'il leur met la corde au *cou*. On dit aussi pour assûrer une chose, Je veux avoir le *cou* couppé; pour dire; J'y gagerois ma tête. Coupper le *cou*, est en France le supplice des Nobles qui ont commis quelque crime capital. C'est separer la tête des épaules. A l'égard des roturiers, on dit qu'ils seront pendus par leur *cou*; pour dire, qu'ils seront étranglez avec une corde. Il en est tout autrement en Turquie où l'on n'étrangle que les gens de qualité, ou de quelque distinction; au lieu que l'on n'y coupe le *cou* qu'aux seditieux, aux traîtres à l'Etat, & aux miserables. Et la raison de cela est, qu'en general toute mort où il y a effusion de sang, est ignominieuse parmi les Turcs. Du Mont Voyages. On dit du Diable, quand il étrangle des Sorciers, qu'il leur tord le *cou*. On dit encore, qu'un homme prend ses jambes sur son *cou*; pour dire, qu'il se resout à partir pour faire quelque message.

On dit aussi, qu'une personne a sauté au *cou* de quelcun; pour dire, qu'il l'est allé baiser, caresser, embrasser: qu'une mere a toûjours ses enfans pendus à son *cou*, quand elle les caresse souvent. On dit aussi de ceux qui ont un grand fardeau sur les épaules, qu'ils en ont chargé leur *cou*.

On dit aussi, qu'un homme s'est rompu le *cou*; pour dire, qu'il est tombé & qu'il s'est blessé, encore que ce soit en toute autre partie que le *cou*. Et en ce sens on le dit figurément de la fortune, ou des affaires. Ce Marchand a tant fait de credit, qu'il s'est rompu le *cou*, qu'il s'est ruiné. On a rompu le *cou* à cette affaire; pour dire, on y a fait tant d'obstacles, qu'on l'a empêchée de reüssir. En voulant s'élever trop haut, l'on tombe, & l'on se casse le *cou*. Oe. M. Il n'est point de mer si pleine d'orages, ni qui roule plus de vagues, qu'il s'éleve de mouvemens dans une multitude quand elle a la bride sur le *cou*. Vau.

Cou, se dit aussi de quelque partie des habits qui se mettent sur le *cou*, ou autour du *cou*. Le *cou* de ce pourpoint, de cette chemise est trop étroit, il étrangle. Un mouchoir de *cou*, c'est le mouchoir que mettent les femmes sur le *cou* pour cacher leur gorge. Tour de *cou* est un gros linge qu'on met la nuit sur le *cou* de peur de s'enrhumer. On appelle aussi un tour de *cou*, une grosse gance, ou tresse qu'on cout au haut d'un manteau pour l'attacher.

Cou, se dit aussi par ressemblance de plusieurs choses qui sont longues, menuës ou étroites. Le *cou* d'une bouteille, d'un matras, ou instrument qui sert aux distillations de Chymie, qui a un *cou* fort long. On le dit aussi des passages étroits qui sont dans les montagnes. L'armée a passé le *col* de Pertus pour entrer en Catalogne.

En termes de Medecine, on dit le *cou* de la vessie, & de la matrice, qui ont des ouvertures longues & étroites.

On appelle en Anatomie, le *cou* du pied, la partie la plus haute du pied de l'homme, & que les Medecins appellent le *tarse*. Voyez Tarse.

Cou du pied, se dit aussi de l'endroit de la forme du soulier qui repond au *cou* du pied de l'homme. J'ay besoin d'une forme qui ait le *cou du pied* fort haut.

COUARD, arde. adj. Qui manque de hardiesse, qui a de la lâcheté, de la poltronnerie.

Ce mot est bas. Il vient de ce qu'on reproche aux poltrons qu'ils s'enfuyent la queuë entre les jambes, comme font les chiens. Car c'est une marque de timidité aux animaux, d'avoir la queuë avalée. D'autres le derivent de l'Allemand *kube hertz*, qui veut dire, *cœur de vache*; d'autres de *coyon*, qui vient de *quietus*. On appelle les Anglois *coüez*, pour leur reprocher leur timidité ; & on leur a fait accroire qu'ils avoient des queuës.

COUARDISE. s.f. Timidité, poltronnerie. Le plus grand reproche qu'on puisse faire à un homme, c'est de l'accuser de *coüardise*. On punit la *coüardise* par honte, & par ignominie. Mont. Il est bas.

COUCHANT. adj. m. & subst. Terme de Geographie. Le soleil *couchant*, c'est le soleil qui est sur les bords de l'Horison Occidental. Du Levant jusqu'au *Couchant*; c'est-à-dire, Depuis un bout du monde jusqu'à l'autre. Entre le Midi & le *Couchant*, c'est le côté du vent Sud-Oüest.

On dit, qu'on adore plutôt le soleil levant que le *couchant*; pour

pour dire, qu'on s'attache plutôt à la fortune des jeunes Princes, qu'à celle des vieux.

COUCHANT, est aussi un terme de Chasseur, qui se dit d'un chien qu'on a dressé pour arrêter les perdrix, & qui se couche ordinairement sur le ventre quand il les voit. Voyez CHIEN. De là vient qu'on dit figurément & bassement, qu'un homme fait bien le chien *couchant* auprès de quelcun; pour dire, qu'il est flatteur, & soumis auprès de lui, pour trouver l'occasion de le surprendre, ou plutôt pour gagner ses bonnes graces, par ses carresses, & ses basses soumissions.

COUCHE. s. f. Bois de lit. Une *couche* à hauts piliers. Les Anciens faisoient des *couches* de cedre, de citronnier. On en a vu une chez la Reine de bois de calemba d'un très-grand prix. Et quand on crie à l'encan une *couche*, on n'entend vendre que le bois du lit. Menage derive ce mot de *culca*, d'où vient le diminutif *culcita:* ce que dit aussi Vossius.

COUCHE, se prend aussi pour le lit entier; mais en ce sens il est de peu d'usage, à moins qu'on ne l'employe dans la Poësie, ou dans quelques façons de parler consacrées, comme la *couche nuptiale*, la *couche Royale.*

COUCHE, se dit dans les matieres de pieté pour un beau lit, un lit magnifique. Le soleil est comme un époux qui sort de sa *couche.* MAUCROIX.

COUCHE, se prend aussi figurément en Morale, pour le mariage. On dit d'une femme, qu'elle a souillé la *couche* de son mari, quand elle a commis adultere. On dit aussi les fruits de sa *couche*; pour dire, les fruits du mariage. Dieu a beni leur *couche*; pour dire, leur a donné des enfans.

Les Dieux ne montrent point que sa douleur les touche:
D'aucun gage, Narcisse, ils n'honorent sa couche.
RAC.

COUCHE, signifie aussi l'enfantement. Cette femme a eu une mauvaise *couche*, a été fort malade en accouchant, ou depuis qu'elle est accouchée: c'est sa premiere *couche.* Une *fausse couche*, est un accouchement avant terme, quand la femme se blesse, ensorte que son fruit ne vienne pas heureusement, ou lorsqu'elle ne jette qu'une mole, ou une masse informe. Les violens & frequens vomissemens, les coliques & les trenchées violentes font faire de *fausses couches.* Une trop grande colere, une peur subite, une medecine forte peuvent causer une *fausse couche.* Une femme à qui une *fausse couche* arrive, est bien plus en danger de la vie, qu'une femme qui accouche naturellement. MAURICEAU.

COUCHE, signifie encore la maladie, le travail d'une femme qui enfante, ou le temps qu'elle est obligée de garder le lit pour se remettre, & pour reprendre ses forces. Cette femme est robuste, elle n'est que quinze jours en *couche.* Elle a fait faire un beau lit pour ses *couches.* Il n'y a que deux jours qu'elle est relevée de *couche.* On appelle les *couches de la Vierge*, une devotion à la Vierge, où on lui chante des Saluts neuf jours avant Noël. On dit aussi, que la permission de manger de la chair les Samedis jusqu'à la Chandeleur en certains Diocèses, se donne en l'honneur des *couches* sacrées de la Vierge. On fait une ceremonie à l'Eglise, quand les femmes relevent de *couche*, en memoire de la purification qui se faisoit dans l'ancienne Loi après les *couches.*

COUCHE, est aussi un linge qu'on met aux enfans en maillot par dessous leur lange pour recevoir leurs excremens, afin que par le changement qu'on en fait on les tienne plus proprement.

COUCHE, est aussi un enduit de couleurs, ou autre chose liquide, ou molle, qu'on met sur quelque chose pour la colorer, ou pour la rendre plus ferme & plus unie. Il faut mettre la derniere *couche* de plâtre fin pour rendre cette muraille bien polie, bien luisante. Pour imprimer une toile à peindre, il y faut deux *couches* de colle avant qu'y mettre la peinture. On met deux ou trois *couches* de blanc de plomb sur du bois, avant la *couche* d'or qu'on y applique; une *couche* de vernis sur une carte.

COUCHE, se dit en Chymie des lits differens de differentes matieres qu'on met alternativement les uns après les autres pour les faire mieux fondre ou imbiber. On appelle cela aussi *stratification*, ou *stratum super stratum:* ce qui s'exprime par cette note, S. S. S.

On le dit aussi dans la cuisine ordinaire. Pour faire des souppes, des ragoûts, des syrops, il faut mettre une *couche* de pain, une *couche* de fromage, de pommes, &c.

COUCHE. Terme de Boulanger. C'est un morceau de grosse toile sur quoy on *couche* le pain au lait. Les pains sont sur la *couche.*

COUCHE. Terme de Tireur d'or. Feuille d'or ou d'argent qu'on met autour du bâton qu'on veut dorer ou argenter.

COUCHE. Terme de Doreur sur cuir. Composition d'eau & de blanc d'œuf qu'on pose sur le cuir avant que de le dorer.

COUCHE. Terme de Tanneur. Ce sont quatre ou cinq cuirs qu'on met sur le chevalet pour être quiossez; c'est-à-dire, pour en faire sortir la grosse ordure avec la quiosse. Faire une *couche.*

COUCHE, en termes de Charpenterie, est la piece de bois qui se met sous une étaye qui sert de patin; ainsi nommée, parcequ'elle est couchée de plat. Il y a des *couches* de haut, & d'autres de bas.

COUCHE D'ARQUEBUSIER, est la partie du fût d'une arme à feu qu'on approche du visage quand on veut coucher en jouë quelque chose. C'est ce qu'autrefois on appelloit *crosse* au mousquet.

COUCHE, en termes de Jardinage, est une preparation d'un quarreau de terre fait avec du fumier, du terreau, ou autres amendemens, pour y élever des melons, des laituës, & autres fruits & herbages. On fait venir des champignons sur des *couches*, qui ne valent pas ceux qui viennent en pleine terre.

COUCHE, entre les Joüeurs, est le premier enjeu, ce qu'on met d'argent d'abord sur une carte sans le renvi. Ce joüeur est sage, il ne renvie point, il ne prend jamais que sa *couche.*

COUCHE'E. s. f. Gîte, lieu où l'on couche, particulierement en voyage. Nous avons plus loin à aller à la *couchée*, que nous n'avons eu à la dînée. Il nous en a tant coûté pour la *couchée*; pour dire, pour le gîte de l'hôtellerie: le repas du soir y est ordinairement compris.

COUCHER. v. act. & n. Etendre en long sur la terre & de niveau. *Coucher* une piece de bois, une sabliere, sur un fondement à rez de chaussée, pour élever dessus un pan de charpente, la *coucher* de plat ou de champ. On dit aussi, *Coucher* un sarment de vigne; pour dire, l'étendre le long de la terre, & l'y enfermer pour le faire provigner. On dit aussi, *Coucher* au feu; pour dire, *Coucher* la broche devant le feu pour faire rôtir la viande.

Ce mot vient de *cubare.* NICOD. Menage après de Valois le derive de *collocare.* Du Cange est de même avis, *eò quòd nosmetipsi in lecto collocemus.*

COUCHER, signifie aussi, Abattre ce qui est élevé, ou à plomb, pour le mettre à fleur de terre. Il faut *coucher* par terre ces arbres, les coupper. Il faut *coucher* par terre tout ce bâtiment. En ce sens on dit qu'un lutteur a *couché* par terre son homme, qu'un combattant a *couché* par terre son ennemi, qu'il l'a *couché* sur le carreau. On dit encore en ce sens, *Coucher* une bouteille sur le côté; pour dire, la vuider. La grêle, la pluye ont *couché*

couché les blez; pour dire, qu'elles les ont abattus & versez.

Coucher, signifie aussi, Abbaisser, disposer une arme à feu ou de trait pour la tirer sur quelque chose. Il a *couché* en joüe son ennemi par trois fois, & il n'a osé lâcher son coup. En ce sens on le dit au figuré de ceux qui visent à quelque chose avantageuse qu'ils tâchent d'obtenir. Il y a long temps qu'il *couche* en joüe cette fille pour l'épouser. Il *couche* en joüe cette charge, il observe quand elle sera vacante.

La villageoise est belle & jeune, je l'avouë,
Dom Alphonse en passant peut la coucher en jouë.
Scar.

Coucher, avec le pronom personnel, se dit particulierement des hommes & des animaux qui s'étendent de long sur la terre. Ce Capitaine fit *coucher* ses soldats sur le ventre pour cacher son embuscade. Ce cheval est vicieux, il se *couche* dans l'eau, il se *couche* au lieu d'avancer. Ces troupeaux étoient *couchez* sur le gazon. C'est une erreur des Anciens, de croire que les élephans ne se *couchent* point, & qu'ils n'ont point de jointures. Les chameaux sont dressez à se *coucher* pour recevoir leur charge.

Coucher, signifie aussi, S'étendre sur un lit, ou autre chose semblable, pour dormir. A la ville on est *couché* bien mollement entre deux draps. A la guerre on est souvent *couché* sur la dure, sur la terre, sur la paille. Il s'est *couché* sur son lit pour faire la meridienne. Il est si pauvre, qu'il est souvent obligé de se *coucher* sans souper.

Coucher, signifie aussi, Aider à quelcun à se deshabiller, à se mettre au lit. Les valets de chambre viennent *coucher* leurs maîtres. Les garçons de la noce viennent *coucher* l'épousée. On dit figurément en ce sens, qu'on est plus *couché* que debout; pour dire, que la vie est bien courte à l'égard de l'éternité: & qu'il ne faut point se depouiller avant de se *coucher*, quand on se veut deffendre de faire des donations entre vifs à des enfans, ou à des heritiers.

Coucher, signifie aussi, Gîter, passer la nuit. La Vierge fut contrainte de *coucher* dans une étable, parcequ'il n'y avoit point de place dans les hôtelleries. Cet homme a *couché* en ville, il a *couché* dehors, parceque les portes étoient fermées; il a *couché* au cabaret, il y a passé la nuit à jouër & à boire. On dit en ce sens, *Coucher* à l'enseigne de la lune, à la belle étoile; pour dire, *Coucher* dehors, n'avoir point de gîte. On dit aussi, que des Sergens *couchent* un homme, quand ils le suivent tout le jour jusqu'à son gîte pour l'attraper le matin en sortant. On dit encore en ce sens, qu'une porte a *couché* ouverte; pour dire, qu'on ne l'a point fermée de toute la nuit.

Coucher, signifie aussi, Avoir habitation charnelle avec une femme, soit de jour, soit de nuit. Ces Amans ont *couché* long temps ensemble avant que de declarer leur mariage.

Coucher, se dit aussi du soleil & des astres, quand ils descendent sous l'horison. Les Poëtes ont feint que le Soleil se *couchoit* dans le sein de Thetis, ou dans la mer. Quand l'un de ces astres se leve, & l'autre se *couche*, ils sont dans l'opposition.

Coucher, se dit aussi de ce qui se tient ou qui devient plat & uni. Les plumes, les garnitures de rubans se *couchent*, s'affaissent dans les temps humides. Ce collet, ce mouchoir de cou sont mal taillez, ils ne se *couchent* pas bien sur l'habit.

Coucher, se dit aussi des enduits de couleurs qu'on étend sur toutes sortes de choses. Il faut *coucher* une telle couleur avant cette autre sur cette menuiserie. Il faut *coucher* une feuille d'or, de l'émail sur cette montre, *coucher* du vernis sur cette carte. C'est un grand art de sçavoir bien *coucher* les couleurs les unes auprès des autres.

Coucher, signifie aussi, Mettre au jeu, parcequ'en effet on *couche*, on étend de l'argent sur une table, sur une carte. On a *couché* d'abord une pistolle sur une carte, & on a renvié à la fin jusqu'à dix.

En ce sens on le dit figurément des paroles, lorsqu'on hable, ou qu'on dit quelque chose de grand, de magnifique, d'extraordinaire. Ce garçon ne demande pas moins qu'une fille de cent mille écus en mariage, il *couche* trop gros. Il ne *couche* pas moins que de faire employer pour lui toutes les Puissances, les Grandeurs, &c.

En termes de Manege, on dit qu'un cheval se *couche* sur les voltes; pour dire, qu'il porte la tête & la crouppe en dehors, comme lorsqu'en maniant à droite, il a le corps plié & courbé, comme s'il alloit à gauche.

Coucher. Terme de Boulanger. C'est mettre le pain sur la couche; c'est-à-dire, sur un morceau de grosse toile, ou l'on met le pain au lait. *Couchez* ce pain.

Coucher. Terme de Chapelier. *Coucher* un chapeau, c'est le mettre dans la feutriere avec le lambeau.

Coucher, se dit figurément des choses spirituelles, des écritures, du stile. C'est un homme qui *couche* bien par écrit, qui explique bien ses pensées.

Coucher, signifie aussi, Employer, comprendre dans un acte, dans un contrat. On a *couché* cette clause expressément dans cette donation. La decision de cette affaire est *couchée* en termes formels dans le texte de cette loi, dans les Regîtres de la Cour. Il a *couché* cela en recette, en depense dans les articles de son compte. On dit en ce sens, qu'un homme a été *couché* sur l'état; pour dire, qu'il a été mis & employé sur l'état, sur le catalogue de ceux qui doivent être payez de quelques gages, appointemens, pensions, &c.

Couché, ée. part. & adj. On dit, Il est venu après soleil *couché*; pour dire, à la nuit.

Couché, en termes de Blason, se dit du cerf, du lion, du chien, & autres animaux. Caminga en Frise, porte d'or au cerf *couché* de gueules.

COUCHER. s. m. Gîte, lieu où on se repose. Quand on couche dehors, il n'en coûte rien pour le *coucher*.

Coucher, signifie encore l'action de celui qui se couche. On lui a interdit le *coucher* avec sa femme, à cause de la foiblesse de sa poitrine. C'est en ce sens qu'on se sert de cette maxime de Coutume, Au *coucher* se gagne le doüaire; pour dire, qu'il n'est point acquis à la femme que le mariage ne soit consommé.

Coucher, signifie aussi le temps où on se couche. Il faut attendre au *coucher* du Roi pour lui parler. Le Roi a sa Musique du petit *coucher*; & on appelle à la Cour le *petit coucher*, l'intervalle de temps qui est entre le bon soir qu'il donne à tout le monde étranger, & le moment où il se couche effectivement, pendant lequel il demeure avec les Officiers les plus necessaires de sa chambre, ou avec ceux qui ont un privilege particulier pour y rester.

On appelle Vin de *coucher*, un verre de vin, ou une petite collation qu'on presente à ceux qui se mettent au lit.

En termes d'Astronomie, le lever & *coucher* du soleil & des astres se dit, lorsqu'ils paroissent, ou qu'ils se cachent, sous l'horison. A l'égard des astres il y a trois sortes de lever & de *coucher*; le cosmique, l'achronimique, & l'heliaque, ou solaire. Le cosmique ou veritable est quand un astre se couche en même temps que le soleil monte sur l'horison. L'achronimique est quand un astre se couche avec le soleil. L'heliaque, ou *coucher apparent*, est lorsque l'astre entre dans les rayons du soleil,

soleil, & en est offusqué, & effacé; ensorte qu'il commence à disparoître, & à cesser d'être vû.

COUCHETTE. s. f. Petit lit qui n'a point de ciel, ni de rideaux, ni de hauts piliers. On appelle *mignon de couchette*, un beau jeune homme propre à faire l'amour.

COUCHEUR, EUSE. adj. Qui couche avec un autre. Un mauvais *coucheur* est un homme qui fait du bruit la nuit, qui decouvre son camarade, qui l'empêche de dormir.

L'amour est un mauvais coucheur;
Car la nuit sans cesse il fretille. LA FONT.

On le dit aussi au substantif. Il n'y a rien à faire avec cette veuve depuis qu'elle est remariée, qu'elle a un *coucheur*.

COUCHIS. s. m. C'est la forme de sable d'un pied d'épaisseur, qu'on met sur les madriers d'un pont de bois pour y asseoir le pavé.

COUCHOIR. s. m. Terme de Doreur. Petit morceau de boüis fort propre avec quoy on prend les tranches d'or pour faire les bords des livres.

COUCI-COUCI. Façon de parler basse & populaire, qui signifie Tellement, quellement. Il s'est aquitté de cette commission *couci-couci*. Ce qu'on pourroit exprimer en Latin par *utcunque*.

Puisse l'enfant sans merci,
Vous forcer à rendre hommage,
A quelque Iris de village,
Dont le cœur fourbe, & volage,
Vous aime couci-couci. DES-H.

COUCON. Voyez COCON.

COUCOU. s. m. Oiseau dont le nom est exprimé par son cri. Il ne paroit, & ne chante qu'au printemps. On a cru qu'il alloit pondre ses œufs au nid des autres qui les couvent pour lui. C'est pourquoy les Anciens en ont fait une injure. Ils appelloient *coucou*, un lâche, un stupide, un sot, qui laisse faire aux autres ce qu'il devroit faire lui-même: c'est par rapport au naturel de cet oiseau, qui est paresseux, & timide. Il est de la grosseur d'un ramier, & il a le palais d'un orenger très-vif. Quelques-uns mettent le *coucou* au nombre des oiseaux de rapine: c'est une espece d'épervier. Albert reconnoît deux sortes de *coucou*, sçavoir le grand & le petit, qui ne different que par la grandeur. Le grand *coucou* fait ses œufs dans le nid des pigeons ramiers, & le petit dans celui du hochequeuë. En Latin *cuculus*, *coccyx*.

On dit figurément, qu'un homme est *coucou*, ou cocu, quand sa femme lui fait quelque infidelité conjugale.

En termes de Jardinage, on appelle *coucou*, une espece de fraizier qui fleurit beaucoup, & qui ne porte jamais de fruit.

COUDE. s. m. L'angle exterieur qui se fait par le pli du bras, & le point où s'inclinent les deux os qui le composent. Cette éminence, sur laquelle on appuye le *coude*, a été appellée par quelques Grecs *ancon*, & par d'autres *olecrane*. Elle est formée par la grosse apophise ou *coude*. Je lui ay donné un coup de *coude*. Il se dit aussi de la partie de l'habit qui couvre le *coude*. Son pourpoint est percé par le *coude*?

Il n'est rien que le temps ne dissoude;
Vous étonnerez-vous qu'un mechant pourpoint noir,
Qui m'a duré deux ans, soit percé par le coude.
SCAR.

COUDE, se dit aussi d'un des os de l'avant bras, qu'on appelle l'os du *coude*. En Latin *ulna*, ou *cubitus*. Voyez BRAS.

COUDE, en termes de Manege, est une jointure au train de devant du cheval, qui assemble le bout de l'épaule avec l'extremité du bras.

Ce mot vient de *cubitus* Latin.

COUDE, signifie aussi un angle fort obtus que fait une muraille, un chemin, & qui l'éloigne un peu de la ligne droite. Vous avez enjambé sur mon heritage par le moyen d'un *coude* que vous avez fait en rebâtissant nôtre mur mitoyen.

COUDE, se dit aussi chez les Artisans *Faire coude*, de ce qui fait un angle, ou un retour, soit par lignes droites, soit par lignes courbes. Ainsi on dit le *coude* d'une équerre, d'un valet de menuiserie, d'une conduite, ou tuyau de plomb, de la branche d'un mors de cheval, & en plusieurs autres occasions.

COUDÉ, ÉE. adj. Qui est ployé, qui fait un angle, un coude. Il y a beaucoup d'outils qui sont *coudez*.

COUDE'E. s. f. Mesure dont usoient les Anciens, & sur tout les Hebreux, qui étoit prise sur la longueur ordinaire du bras de l'homme, depuis le coude jusqu'au bout de la main. Elle avoit en sa moyenne grandeur un pied & dix pouces de Roi. La plus petite n'avoit qu'un pied & cinq pouces: & la plus grande, ou la *coudée* geometrique étoit de huit pieds & deux pouces de Roi. Le Pere Mersenne fait la *coudée* Hebraïque d'un pied, quatre doigts & trois lignes, par rapport au pied du Capitole. Heron fait la *coudée* geometrique de 24. doigts. Et Vitruve fait le pied des deux tiers de la *coudée*, c'est-à-dire, de 16. doigts. L'Arche de Noé avoit 300. *coudées* de long, 50. de large, & 30. de haut; & sa fenêtre étoit d'une *coudée*.

On dit figurément, Avoir ses *coudées* franches; pour dire, Etre au large, avoir liberté de bâtir, de s'étendre, de se promener, de tout faire sans être gêné, ni repris de personne. On le dit sur tout des libertez qu'on prend à la table, quand on a ses coudes sur la table, & quand on y est assis au large. On dit aussi, qu'un homme n'a qu'une *coudée*; pour dire, qu'il est nain, qu'il est fort petit.

COUDELATTES. s. f. Terme de Charpenterie. Ce sont dans la construction d'une galere, des pieces de bois plus épaisses par les extremitez que par le milieu, & qui reçoivent une longue piece de bois de quatre pouces en quarré, qu'on appelle, tapiere.

COUDER. v. act. Terme de Tailleur. Faire le coude d'une manche; donner à la partie de l'habit, qui couvre le coude, la forme qu'elle doit avoir. *Couder* une manche de pourpoint, de just-au-corps. Cette manche est bien *coudée*.

COUDOYER. v. act. Heurter, choquer quelcun en le poussant avec le coude. Un brave ne se laisse pas *coudoyer* sans éclaircissement. Il *coudoya* ceux qui étoient assis auprès de lui. ABLAN. Je *coudoye* les plus proches pour me faire place. ID.

COUDRAN. s. m. Composition de certaines herbes mêlées de plusieurs ingrediens, dont se servent les Bateliers de Paris pour empêcher que les cordes ne se pourrissent.

COUDRANNER. v. act. Tremper une corde dans le coudran.

COUDRANNEUR. s. m. Ouvrier qui trempe les cordes dans le coudran.

COUDRAYE. s. f. Lieu planté de coudriers. En quelques lieux on l'appelle *coudrette*.

COUDRE. s. m. Arbre qui porte des noisettes. Voyez COUDRIER.

COUDRE. v. act. *Je couds, tu couds, il coud, nous cousons &c. je cousis, j'ay cousu, je coudrai. Que je couse, que je cousisse, je coudrois.* Joindre delicatement une chose à une autre par le moyen de quelque filet, qu'on passe dans les bords de l'une & de l'autre chose. C'est le metier des femmes, de *coudre* en linge, en drap, avec l'aiguille. Les Cordonniers, les Bourreliers *cousent* les cuirs avec les alênes. Les Chirurgiens *cousent* delicatement les playes. Jupiter *cousit* le petit Bachus dans sa cuisse. BENSERADE. On a dit autrefois *couser*

 à

à l'infinitif; & de là vient que quelques-uns disent encore *je couserai*, au futur: mais mal.

Ce mot vient de *consuere*. NICOD. D'autres le derivent de l'Hebreu *cout*, qui signifie du *fil*.

COUDRE, se dit figurément en choses spirituelles, comme des passages d'Auteurs, des histoires, & autres choses qu'on ajoûte dans les Ouvrages d'esprit pour les allonger, ou pour les orner. J'aurois toûjours des mots pour les *coudre* au besoin. BOI. Juste Lipse a fait un livre de Politiques, où il n'a mis que des particules pour *coudre* les passages des Auteurs. Desmarêts a dit dans les Visionnaires, Il ne faudroit qu'y *coudre* un morceau de Roman.

On dit en ce sens, Il faut *coudre* la peau du renard avec celle du lion; pour dire, que ce n'est pas assez d'employer la force contre ses ennemis, il faut se servir aussi contre eux de finesse, & agir avec prudence. On dit aussi des affaires desesperées, qu'on ne sçait plus quelle piece y *coudre*; pour dire, quel remede y apporter.

COUSU, UË. part.

En termes de Blason, on appelle un chef *cousu*, quand il est de metal sur metal, ou de couleur sur couleur. Il est expliqué à CHEF. Quelques-uns l'étendent aux autres pieces honorables de l'Ecu.

COUDRIER, ou COUDRE. s. m. Arbre qui porte des noisettes, & qu'on appelle autrement *Noisettier*. Il y a deux especes de *coudrier*, le cultivé & le sauvage. Le *coudrier* cultivé jette plusieurs troncs, d'où sortent des branches & des verges courtes & sans nœuds, entre lesquelles il y en a quelques-unes qui sont grosses. Son bois est fort souple, & ne croît pas fort haut: il est revêtu d'une écorce legere, & marquetée de taches blanches. Ses feuilles sont semblables à celles de l'aune, mais plus larges, mediocrement incisées alentour, & d'une odeur agreable. Ses fleurs sont des chatons à plusieurs feuilles rangées par écailles, & attachées à de longues queuës: elles deviennent jaunes avant leur chûte. Les fruits naissent sur les mêmes pieds; mais dans des endroits separez: ils sont ovales, ou presque ronds, durs, & qui renferment dans leur cavité une semence qui est aussi ronde ou oblongue, blanche, ferme & d'une saveur douce: ils sont enveloppez dans un étui membraneux, & frangé par les bords. On appelle ces fruits *noisettes*, *noisilles* ou *avelines*. Sa racine est profonde en terre, où elle tient fermement, quoyqu'elle ne soit pas fort grosse. Le *coudrier sauvage* est semblable au *cultivé*: ils ne sont differens qu'en ce que le cultivé a sa feuille plus grande, le tronc plus haut & le fruit meilleur. Les Charlatans font grand cas d'une branche de *coudrier*: ils disent qu'elle a la vertu de decouvrir les tresors, & les mines d'or, & qu'elle s'incline aux lieux ou il y en a. En Latin *corylus*, d'où le mot François est derivé. *Corylus* vient du mot Grec *carua*, *noix*; comme qui diroit une petite noix.

On trouve dans l'Isle de la Guadeloupe un arbre que les habitans nomment *coudrier*, à cause qu'il jette dès sa racine plusieurs branches qui s'étendent comme font celles de cet arbrisseau. Ses feuilles sont semblables à celles du laurier pin, rudes par dessous & lissées par dessus. A l'extremité de ses branches il porte de petites queuës longues comme le doigt, fort menuës & toutes environnées de petits fruits blancs, & rouges, fort delicats & de la grosseur des groseilles rouges dont ils ont presque le goût. Ses feuilles ont une vertu merveilleuse pour la guerison des vieux ulceres. Le dessus de ces feuilles les nettoye, les rend vermeilles, & mange les chairs baveuses; & quand ils sont dans cet état, le dessous de la même feuille achève en fort peu de temps de les guerir.

COUÉ, ÉE. adj. Vieux terme de Chasse, qui se dit des animaux à qui on n'a point ôté la queuë. Son composé & contraire est *écoüé*. On appelle les Anglois *coüez*, parcequ'en 599. ceux de Dorchester attacherent des grenouilles par derision au derriere de celui que le Pape Gregoire leur avoit envoyé pour leur prêcher l'Evangile: en punition de quoy, comme l'on conte, ceux de cette Province naissent avec une queuë par derriere; ce qui les a fait appeller, Anglois *coüez*.

COUENE. s. f. Grosse peau qu'on leve de dessus le lard d'un pourceau.

Ce mot vient de *cutaneus*. NICOD.

COUENE, se dit par derision de la peau des personnes, quand elle est fort grosse, & fort vilaine: & on dit populairement en menaçant, Je lui frotterai la *couëne*; pour dire, Je le battrai bien.

COUET. s. m. Terme de Marine, qui se dit de quatre grosses cordes amarrées au bas des voiles, deux à la grande, & deux à la voile de misaine, les unes & les autres vers l'avant du vaisseau. Elles repondent aux écoutes qui sont amarrées vers l'arriere dans les mêmes points. Elles servent à faire la manœuvre de ces voiles, selon qu'on les largue, ou qu'on les hâle, c'est-à-dire, qu'on les lâche, ou qu'on les bande du côté dont on a besoin pour recevoir le vent. On appelle *amurer*, faire la manœuvre des *coüets*.

COUETTE. s. f. Quelques-uns disent *Coite*. Lit de plume qui sert à garnir une couche.

COÜETTE, chez les Artisans, est ce qu'on appelle autrement *crapaudine*, & *grenouille*. C'est une piece de metal creusé en rond, sur laquelle tourne le pivot, ou le gond d'enbas d'une porte cochere, ou d'une écluse.

COUILLARD. s. m. Vieux mot, est la corde qui tient la grande voile à la grande attaque du grand mât.

COUILLAUT. Valet de Chanoine de l'Eglise Cathedrale d'Angers. Voyez là-dessus *les origines de la langue Françoise* de Mr. Menage.

COULAMMENT. adv. D'une maniere fluide & coulante. Il ne se dit gueres que des paroles qui n'ont rien de rude à l'oreille, qui viennent abondamment, & naturellement à la suite les unes des autres, qui coulent facilement ou de la bouche d'un Orateur, ou de la plume d'un Ecrivain. Cet homme parle *coulamment*, & nettement.

COULANT, ANTE. adj. Qui est fluide, propre à couler. Ce ruisseau n'est *coulant* que deux ou trois mois de l'année.

Il signifie aussi, Qui est doux, & qui n'est pas rude. Le vin de Champagne est bien *coulant*, bien agreable à boire. Dieu promit à Moïse une terre *coulante* de lait & de miel; pour dire, où le lait & le miel, & les autres douceurs de la vie étoient en abondance. On le dit figurément des paroles. Ces vers sont fort *coulans*, sont naturels, & agreables à l'oreille. Le stile de cet Auteur est fort *coulant*, & fort net & clair, il n'a rien qui arrête. L'arrangement du discours le rend plus *coulant*, & plus agreable. CHARP.

On appelle aussi un nœud *coulant*, un nœud qui se serre & qui se lâche aisément, & entre autres de celui qui se forme d'une ficelle passée dans un anneau qu'on fait à un des bouts.

En termes de Marine, on appelle manœuvres *coulantes*, ou *courantes*, les cordes qu'on manœuvre à tout moment, comme celles qui tiennent les voiles, par opposition aux manœuvres *dormantes*, qui sont fixes & arrêtées, comme les haubans qui tiennent les mâts.

COULE. s. f. Terme de Bernardin. Il y a de deux sortes de *coules*, une blanche qui est un habit fort ample, & dont les Bernardins se servent dans les ceremonies, & lorsqu'ils assistent à l'Office. L'autre *coule* est noire, & est aussi un habit fort ample dont les Bernardins se servent seulement dans les villes, & lorsqu'ils vont par les ruës.

Coule. Ce mot est aussi en usage parmi les Bernardines. C'est une sorte de grand habit de chœur, qui est blanc & qui a de grandes manches.

COULE'E. s. f. Terme de Marine. C'est un adoucissement qui se fait au bas d'un vaisseau entre les genoux, & la quille, afin que le plat de la varangue paroisse moins, & que l'eau coupée par la prouë coule, glisse & s'échappe plus doucement jusqu'à la pouppe.

COULEMENT. s. m. Flus d'une chose liquide. Il est incommodé d'un *coulement* de sang par le nez, qui lui est fort ordinaire. Le *coulement* continuel de la pituite est ce qui entretient son rhûme.

Coulement, est aussi un terme de Maître d'Armes. Il consiste à glisser & à avancer au même temps. Faire un *coulement* d'épée. Liancourt.

COULER. v. n. & act. Se mouvoir avec fluidité, & par une pente naturelle. Il se dit premierement du cours ordinaire des eaux. Les rivieres *coulent* ordinairement vers le Nord, ou vers le Midi. Il y en a quelques-unes, comme le Danube, & le fleuve de St. Laurens, qui *coulent* d'Occident en Orient. Les gelées empêchent que les rivieres ne *coulent*. Le Penée *coule* à l'ombre entre des forêts delicieuses qui bordent ses rivages. Vau.

Ce mot vient du Latin *colare*, qui signifie, Faire passer une liqueur par quelque linge.

On le dit aussi des humeurs, & des sucs enfermez dans les vaisseaux des corps animez, lorsqu'ils montent, qu'ils descendent, & qu'ils circulent. Le sang *coule* des arteres dans les veines, & des veines dans les ventricules du cœur. Neron fit *couler* des torrens de sang. Oe. M. Si Dieu remuë son bras par le cours des esprits animaux, c'est Dieu qui fait *couler*, & agir ces petits corps. Maleb. Les rhûmes, les fluxions *coulent* du cerveau selon le sentiment des Anciens. Les larmes *coulent* par les yeux, la sueur par les pores. Le suc qui nourrit les vegetaux *coule* & monte le long de leurs fibres: & quand on dit que la vigne *coule*, on entend que le suc qui devoit nourrir le fruit s'échappe avant qu'il soit noüé.

Couler, signifie aussi, Filtrer, rendre clair, épuré, moins gluant, plus fluide. On *coule* l'hypocras par la chausse, le blanc d'œuf par le papier gris, le mercure par le chamois pour les épurer. Quand l'encre est trop épaisse, on y met de l'eau pour la faire *couler*. Le bon vin doit être sec, & *couler* dans la gorge.

On dit, que la chandelle *coule*, quand on y a mêlé du suif de pourceau, qui n'a pas assez de consistence pour soutenir celui qui est fondu, & qui sert d'aliment au feu de la meche; ou bien quand quelque bout de meche est tombé sur les bouts, qui les a fondus.

Couler, signifie aussi, Verser de l'eau sur des cendres, ou des terres, pour en tirer le sel lexivial, soit des mineraux, soit des vegetaux. Le salpêtre se fait à force de *couler* de l'eau sur les terres nitreuses, qu'on fait ensuite évaporer, quand elles sont bien empreignées de leurs sels. La lescive ordinaire se fait en *coulant* de l'eau chaude sur des cendres de bois neuf, ou sur des cendres gravelées, qui en detache les sels qui blanchissent le linge.

Couler à fond un vaisseau, c'est le percer à coups de canon dans les œuvres vives, ou l'ouvrir en quelque autre maniere que ce soit pour y faire entrer l'eau & le submerger. Les Capitaines font quelquefois *couler* à fond leurs chalouppes, pour ôter aux Matelots l'esperance de se sauver. On dit absolument, qu'un vaisseau *coule* à fond, quand par quelque accident que ce soit il s'y est fait des voyes d'eau qu'on ne peut épuiser. On dit pareillement, *Couler* bas; pour dire, Enfoncer & faire perir un vaisseau. On dit au contraire, qu'un muid *coule*, quand il ne joint pas assez bien pour contenir la liqueur qui y est enfermée.

Couler, se dit aussi des autres choses fluides. L'air se *coule* à travers de fort petites ouvertures. La matiere subtile ou le premier élement se *coule* dans tous les corps. La lumiere se *coule* & traverse les pores du verre. On dit même que le temps *coule*; pour dire, qu'il passe promptement & legerement.

Couler. En termes de Fonderie on dit, *Couler* une piece de canon: c'est en fondre le metal, & le faire *couler* dans le moule.

Couler, en termes d'Agriculture, se dit des fruits qui ont fleuri, & qui n'ont pas noüé. La vigne a *coulé*, c'est-à-dire, que la vigne étant en fleur, il est survenu des pluyes froides, qui ont empêché le raisin de se former.

Couler, se dit aussi du mouvement des corps solides qui s'échappent, & qui tombent, quand ils trouvent de la pente. Il a *coulé* trois chevrons de dessus cette grange, qui n'étoient pas bien chevillez. La mort de ce Tapissier vient de ce qu'une échelle a *coulé* sous lui. Le blé *coule* par un trou de ce sac qui est percé. Le temps humide fait que le sable de cette horloge ne *coule* pas. Ce chassis a de la peine à *couler* dans sa coulisse.

Couler, signifie encore, Mettre quelque chose en quelque lieu, entrer en quelque maison, s'y glisser avec adresse. Cet Amant a sçu *couler* son poulet par le secours d'une confidente. Ce plaideur a gagné sa cause, parce-qu'il a fait *couler* quelque argent en la main du Secretaire & du Juge. Le Notaire a fait *couler* cette clause dans ce testament en faveur d'un de ses amis. Les couppeurs de bourse sont adroits à *couler* la main dans la poche. On ne fait gueres de payemens qu'il ne s'y *coule* quelques pistoles fausses ou legeres. Ce domestique s'est *coulé*, s'est insinué adroitement dans la maison de ce Prince.

Couler, presque en ce sens, se dit de ce qu'on fait legerement, secrettement, sans bruit. Ce prisonnier s'échappa à la faveur de la foule où il se *coula*. La nuit est favorable aux secours qu'on veut faire *couler* dans une ville assiegée.

Il signifie aussi, Passer dans un defilé, soit un à un, soit en petit nombre. *Coulez* vous les uns après les autres dans cette porte, dans ce mauvais pas.

Couler, se dit figurément en choses spirituelles & morales, du discours, du stile, des opinions. Cet Orateur a une éloquence naturelle, ses paroles *coulent* aisément; son stile est facile & *coule* bien. Les vers de ce Poëte *coulent* de source; c'est-à-dire, il travaille de genie; il a traitté des endroits fort delicats, sur lesquels il a *coulé* legerement. Il y a mille superstitions qui n'ont aucun fondement, qui se sont *coulées* dans l'esprit du peuple. L'Evangile est un grand fleuve qui *coule* pour tout le monde. Arn. On diroit que le temps s'arrête, tant il *coule* lentement. Bou. La narration doit *couler* majestueusement, comme les grands fleuves; & non pas avec rapidité, comme les torrens. St. Ev. Celui qui est comblé de joye trouve que le temps lui échappe, & qu'il *coule* avec trop de precipitation. Maleb.

Ces mots dans tous mes sens font couler *à longs traits*
Une suavité qu'on ne goûta jamais. Mol.
Bon Dieu! comme les vers chez vous s'en vont couler.
Boi.

Heureux, dit-on, le peuple florissant,
Sur qui les biens de Dieu coulent *en abondance.* Rac.

Couler, en termes de Danse, signifie, Porter sa jambe doucement, legerement & à fleur de terre. La danse consiste à sçavoir bien *couler*, coupper & piroüetter.

COULEUR. s. f. Lumiere reflechie & modifiée selon la disposition des corps, qui les fait paroître bleus, jaunes, rouges, &c. Les experiences modernes ont prouvé clairement que les Anciens se sont fort trompez, en distinguant les *couleurs* en vrayes, & en apparentes.

Virgile a eu raiſon de dire, que la nuit ôtoit la *couleur* à toutes choſes. Le ſentiment des *couleurs* eſt en nous ; elles ne ſont que des differences de la lumiere reflechie : & cette difference vient de la diverſité de la ſurface des corps, qui renvoyent diverſement la lumiere. Desc. Les objets ſont inviſibles par eux-mêmes ; nous croyons les voir parceque la differente tiſſure de leur ſurface reflechiſſant diverſement la lumiere, occaſionne en nous divers ſentimens de *couleur* que nous leur attribuons. Cependant les *couleurs* ne ſont que des ſentimens de la part de l'ame ; & de la part du corps ce ne ſont que des vibrations plus ou moins promptes de la matiere éthe-rée. Maleb. Il y a des *couleurs* ſimples, comme ſont les cinq *couleurs matrices* des Teinturiers, dont toutes les autres derivent. Il y en a de compoſées, ſçavoir le bleu, le rouge, le jaune, le fauve ou *couleur* de racine, & le noir. A l'égard du verd, il n'y a point dans la nature de drogue qui ſerve à teindre en cette *couleur*, mais on teint les étoffes deux fois, d'abord en bleu, & puis en jaune, & elles deviennent vertes. Du mêlange des premieres *couleurs* il s'en fait un grand nombre, comme le violet, le gris de lin, nacarat, &c. expliquées à leur ordre. Le mercure eſt le fondement des *couleurs* à ce que pretendent les Chymiſtes, comme le ſel des ſaveurs, & le ſoufre des odeurs.

On appelle auſſi *couleurs ſimples*, celles qui ſervent aux Enlumineurs & aux Peintres, qui viennent des vegetaux, & qui ne peuvent pas ſouffrir le feu, comme le jaune fait de ſafran ou de graine d'Avignon, la laque & autres teintures extraites des fleurs. Les autres ſont minerales, qui ſe tirent des metaux, & qui ſouffrent le feu : ce ſont les ſeules propres à faire l'émail. Ainſi on tire de l'or & du fer le rouge, de l'argent le bleu, du cuivre le verd, du plomb le blanc ou la ceruſe, quand il eſt diſſous avec le ſeul vinaigre ; mais quand la ceruſe a été cuitte dans le fourneau, elle donne du maſſicot ; & du minium, quand elle eſt pouſſée davantage au feu.

Les Peintres diſtinguent auſſi les *couleurs* en legeres, & en peſantes. Sous le blanc on comprend toutes les *couleurs* legeres. L'outremer eſt mis au rang des *couleurs* legeres. Sous le noir on comprend toutes les *couleurs* peſantes & terreſtres. Le brun-rouge, la terre d'ombre, le verd-brun & le biſtre, ſont les *couleurs* les plus peſantes & les plus terreſtres après le noir. Les Peintres appellent auſſi *couleurs rompuës*, les *couleurs* trop vives, qu'ils affoibliſſent par le melange d'autres plus ſombres. On dit que l'azur d'outremer eſt rompu de laque & d'ocre jaune ; pour dire, qu'il y entre un peu de ces *couleurs*. Les *couleurs* rompuës ſervent à l'union & à l'accord des *couleurs*, ſoit dans les tournans des corps, ſoit dans leurs ombres. On appelle *couleurs noyées*, celles qui s'affoibliſſent inſenſiblement ; comme ſont celles que forment les nuances : & on appelle un ton de *couleur*, un degré de *couleur*, par rapport au clair obſcur. Le Georgion s'eſt rendu admirable par le maniement & la beauté des *couleurs*. Quand on dit en Peinture que les *couleurs* ſont *bonnes*, cela ne ſignifie pas que les *couleurs* ſoient d'une meilleure matiere que d'autres ; mais que le choix de la diſtribution en eſt meilleur, & que la rencontre des unes auprès des autres en eſt plus excellente.

Les *couleurs* changeantes ſont celles qui dependent de la ſituation des objets à l'égard de la lumiere, comme celles des taffetas changeans, de la gorge des pigeons, &c. Neanmoins quand on regarde attentivement avec un bon microſcope les plumes de la gorge d'un pigeon, on voit que chaque fil de ſes plumes eſt compoſé de pluſieurs petits quarrez alternativement rouges & verds : & ainſi ce ſont des *couleurs* fixes. Le Pere Kircher dit, que les *couleurs* changeantes qu'on voit ſur ces plumes des pigeons & des paons, viennent de ce que les plumes ſont diaphanes, & d'une figure ſemblable à celle des triangles de criſtal, ou priſmes de verre, qui étant oppoſez à la lumiere, font voir des iris. Les *couleurs* fixes & permanentes ne ſe font point par des refractions, comme les changeantes, mais par le paſſage direct de la lumiere à travers certains corps, ſoit en les traverſant entierement, ſoit en ſe reflêchiſſant ſur quelques-unes de leurs parties internes, ou après avoir un peu penetré les ſuperficielles. Il y a deux ordres differens dans les *couleurs* pour paſſer du blanc au noir. L'un eſt le blanc, le jaune, le rouge & le noir. L'autre eſt le blanc, le bleu, le violet & le noir. C'eſt la doctrine du Sieur Mariotte dans l'excellent livre qu'il a fait des *couleurs*. Il y a des *couleurs* ou teintures très-fixes, comme la teinture jaune de l'or, ou la bleuë du *lapis lazuli*, que le feu ne diminuë point ; & il eſt très-difficile de les tirer par les diſſolvans ordinaires.

Couleur, ſe dit encore des corps ſolides, des drogues qui ſervent aux Peintres & aux Teinturiers pour faire paroître ces *couleurs*. Un Peintre prepare ſes *couleurs* ſur ſa palette. On appelle de mauvais Peintres, des broyeurs de *couleurs*. Un des Prêtres de Diane s'étant mal expliqué ſur des choſes de Peinture, les valets qui broyoient les *couleurs* ſe moquoient de lui. Du Rier. Quand on dit que l'air mange les *couleurs*, on entend que ſon intemperie detache de petits corps des ſujets ſur leſquels elles avoient été attachées lors de leur teinture.

Couleur, eſt quelquefois oppoſé au noir, parce-qu'en effet le noir n'eſt pas une *couleur*, à cauſe qu'il imbibe toute la lumiere, & qu'il n'en reflechit aucune partie. En ce ſens on dit que les gens de guerre & les Courtiſans portent des habits de *couleur*, & que les gens de robbe ou d'Egliſe en portent de noirs.

En approchant de ce ſens, on appelle *couleur* haute, *couleur* rude, *couleur* forte, gaye, *couleur* éclatante, *couleur* claire, celle qui reflêchit à nos yeux plus de rayons de lumiere, comme la *couleur* de ceriſe, la *couleur* de feu, l'incarnat. Et au contraire on appelle *couleur* douce, ſombre, morne, triſte, modeſte, celle qui en reflêchit le moins, comme le gris de lin, feuille morte, *couleur* d'olive, *couleur* de penſée, &c.

Couleur d'eau. C'eſt un certain brillant violet qu'acquiert le fer bien poli, quand il a paſſé au feu dans un certain degré de chaleur.

On dit qu'on met une choſe en *couleur*, quand on rafraîchit les peintures, quand on les decraſſe, quand on y met du vernis & autres drogues qui en font revivre ou paroître les *couleurs* à demi effacées.

Nuance de couleurs, eſt une certaine diſpoſition de la même *couleur* mêlangée, & montant par degrez depuis le plus clair juſqu'au plus obſcur. Leurs noms ſeront expliquez à leur ordre.

Couleur, ſe dit auſſi de la diſpoſition du teint, du viſage & des chairs. Les gens qui ſe portent bien ont la *couleur* vermeille. Cette coquette nous donne des *couleurs*, & du fard pour un beau teint. Ob. M. Les Eſpagnols ont la *couleur* olivâtre. On rit des Filles qui ont les pâles *couleurs*. Quand la cangreine paroît, elle rend la chair de *couleur* livide.

On le dit auſſi des alterations qui ſe font au viſage par les mouvemens interieurs de l'ame. Un reproche veritable fait à un homme, le fait changer de *couleur*, il rougit de honte, ou pâlit de colere. La *couleur* lui a monté au viſage ; pour dire, Il a rougi. La *couleur* que la colere imprime ſur le viſage eſt ſi naturelle, & ſi attachée aux émotions interieures de l'ame, qu'il eſt difficile d'empêcher les diverſes alterations qu'elle cauſe. Fel.

Quelle étrange paleur
De ſon teint tout-à-coup efface la couleur ?
Rac.

Et

Et son visage sans couleur,
Faisoit connoître que ses plaintes
Etoient moindres que sa douleur. MALH.

COULEUR, se dit encore des changemens qui arrivent aux corps par la differente cuisson & application du feu, & sur tout en Chymie. Ce pain, ce rôt est cuit, mais il n'a pas encore assez de *couleur*. Les Chymistes admirent les changemens de *couleurs* qui se font dans les metaux, & cherchent sur tout le beau rouge, le beau citrin, qui font les *couleurs* de la Benoîte.

COULEUR, en termes de Fleuriste, se dit d'une tulippe qui n'est que d'une *couleur*, dont la plus fantasque est la plus estimée. On a mis les panachées dans ces carreaux, & les *couleurs* sont dans les costieres.

COULEUR, se dit figurément des ornemens, des apparences, ou des pretextes dont on couvre, ou dont on deguise les choses. Seneque a tant de peur qu'une belle pensée n'échape à ses Lecteurs, qu'il la pare de toutes les *couleurs* qui la peuvent rendre brillante, & agreable. BOU. Ce sont nos passions qui donnent la *couleur*, & la teinture à tous les objets: ce sont elles qui president à toutes les consultations du cœur. CL. Ceux qui ont de l'esprit peuvent donner des *couleurs* & des apparences à tous les partis qu'ils entreprennent de soutenir. MONT. Demosthene avoit de grandes expressions, des *couleurs* vives, & éclatantes, & des traits penetrans. LE P. RA. Les passions obscurcissent presque toûjours la verité, & ne la laissent paroître que lorsqu'elle est teinte de ces fausses *couleurs*. MALEB. Il ne faut point farder la verité par des *couleurs* sensibles, qui en la rendant plus delicate, lui ôte sa force. ID. Le peuple ne tient pour l'erreur que sous l'image, & sous les *couleurs* de la verité. BAY. Le mensonge se revêt des *couleurs* de la verité. CL. La vraye éloquence ne se pare jamais de *couleurs* empruntées: c'est par les traits de sa beauté naturelle qu'elle charme, & qu'elle persuade. ST. EV.

J'inventai des couleurs, *j'armai la calomnie.* RAC.
La vive expression de ces honteux malheurs,
Rend la main criminelle, & souille les couleurs.
BREB.

COULEUR, en termes de Blason, est une des principales designations des pieces de l'Ecu. On n'en admet que cinq: gueules, c'est le rouge; azur, le bleu; sinople, le verd; le sable, le noir; le pourpre est mêlangé de gueules & d'azur. Leurs significations seront expliquées à leur ordre. C'est une maxime, qu'il ne faut point mettre *couleur* sur *couleur*, ni metail sur metail. On tient que ce fut un certain Oenomaus qui inventa la distinction des *couleurs* pour les diverses Quadrilles des combattans aux Jeux Circenses: le verd pour ceux qui representoient la terre, & le bleu pour ceux qui representoient la mer.

COULEURS, au plur. se dit aussi des livrées que quelcun affecte & choisit pour se distinguer d'un autre, & pour signifier quelque passion ou mystere. En ce sens il vient du Blason, & de la coutume des anciens Chevaliers, qui dans les tournois, armez de toutes pieces, n'étoient distinguez que par leurs habits, plumes, & rubans de diverses couleurs, qui étoient ordinairement celles de leurs Maîtresses, & qui étoient le symbole de quelque qualité, de leur passion. De là est venu le blason des *couleurs*, auquel on a attribué diverses significations qu'on trouve dans les livres de la Science Heraldique. Et comme les Chefs de ces tournois faisoient habiller toutes leurs Quadrilles de même parure, cela a fait qu'on a appellé *couleurs* les habits que les personnes de condition donnoient à leurs gens de livrée. Ainsi on dit que le bleu c'est la *couleur* du Roi, le verd la *couleur* de la Maison de Lorraine, &c. On appelle proprement Gens de *couleurs*, les Pages, Laquais, Cochers & Suisses. Et quand on dit absolument, qu'un homme a porté les *couleurs*, on entend lui reprocher qu'il a été Laquais.

Tel aujourd'huy triomphe au plus haut de la roue,
Qu'on verroit de couleurs *bizarrement orné,*
Conduire le carrosse, où l'on le voit traîné. BOI.

Le mot de *couleur* vient du Latin *color*, qui vient du verbe Grec *chroo*, *coloro*, *je donne la couleur*.

COULEVRÉE. s. f. On dit aussi COLEUVRÉE, & même c'est le plus usité. Plante rampante qu'il s'étend fort loin par des branches menuës & feuilluës, qui sert à couvrir des berceaux de jardin. La *coulevrée* est semblable à la vigne en feuilles, en bourgeons & en tendons, avec lesquels elle s'agraffe à tout ce qu'elle rencontre. Ses fleurs disposées en grappes sont blafardes, & faites en forme d'étoile. Son fruit est vineux, & composé de grains semblables à ceux de la morelle, qui en meurissant se changent de verds en rouges, & quelquefois en noirs. Sa racine est grande, & grosse plus que la cuisse d'un homme, longue d'une coudée, separée vers sa queuë, & pleine de plusieurs verruës vers sa tête; au reste cendrée par dehors, & blanche par dedans, pulpeuse, vineuse, d'un goût amer, acre & astringent, avec un jus gluant & une odeur forte. Il y a aussi une *coulevrée* noire, que quelques-uns appellent *tan*, & en Latin *vitis nigra*, ou *uva taminia*, dont on mange les premiers bourgeons en salade comme des asperges. On appelle autrement la *coulevrée*, *colubrine*, ou *feu ardent*, & en Latin *bryonia*, *vitis alba*, *viticella*, *psilothrum*.

Il y a une espece de serpentaire qu'on appelle *coulevrée*, qui a ses feuilles attachées à une longue queuë, qui produit plusieurs tiges feuilluës, à la cime desquelles sortent des fleurs herbeuses, & une graine en forme de grappe. Toute la plante est blanche, comme si on l'avoit saupoudrée de folle farine; d'ailleurs fort polie & lissée. Sa racine est forte & grosse, de couleur safranée, & esparpillée deçà & delà. MATTHIOLE. Des Charlatans s'en sont servis pour contrefaire les mandragores, & les exposer au public. Voyez MANDRAGORE.

COULEVRINE. s. f. Piece d'artillerie fort longue, & qui porte bien loin. Son calibre est de quatre pouces dix lignes de diametre. Son boulet est de 16. l. ½. Selon Diego Ufano, la *coulevrine* legitime a 32. calibres de long, tire 20. livres de fer avec 12. livres de poudre. La bâtarde, qu'on nomme autrement *serpentin*, a 27. calibres, tire 24. livres de fer avec 14. livres de poudre. Et l'extraordinaire, qu'on appelle aussi *passemur*, a 40. calibres, & tire 16. livres de fer avec 12. livres de poudre. La double *coulevrine* legitime a 31. calibres de long, tire 40. livres de fer avec 24. livres de poudre. La bâtarde, qu'on appelle autrement *basilic*, a 26. calibres, tire 28. livres avec 14. livres de poudre. L'extraordinaire, qu'on appelle autrement *dragon volant*, a 39. calibres, tire 32. livres de fer avec 19. livres de poudre. La *demie-coulevrine* legitime a 33. calibres, tire dix livres avec huit livres de poudre. HANZELET *en sa Pyrotechnie*. On l'appelloit autrefois un *demi-canon*. Menage derive ce mot du Latin *colubrina*.

On dit figurément, qu'un homme, qu'une terre est sous la *coulevrine* d'un autre, quand il est tellement dependant d'un plus puissant, ou que sa terre est si proche des lieux où il a autorité, qu'il est obligé d'avoir toute deference pour lui, de se tenir sous sa protection.

COULEUVRE. s. f. Serpent qui est de la figure d'une anguille, & qu'on reconnoît quand il est dans un étang, en ce qu'il a toûjours la tête hors de l'eau. En termes de Blason, on l'appelle aussi *hydre*. La *couleuvre* de Milan.

Ce mot vient du Latin *coluber*.

Il y a aux Molucques des *couleuvres* de 32. pieds de long, qui se pendent aux branches des arbres qui sont sur les chemins, & de là se lancent sur les hommes & sur les bêtes fauves, & après leur avoir fait trois ou quatre tours autour du corps, leur cassent les os, & les devorent.

Il y a dans la Caroline des *couleuvres* sonnantes; voici la description d'une de ces *couleuvres*, qui a été apportée de ce païs-là en Angleterre, & qui est entre les raretez qui se voyent dans la galerie du College de la Societé Royale. Cette *couleuvre* est longue de quatre pieds; il y en a de beaucoup plus grandes. Le corps par le milieu est de la grosseur du poignet, d'une couleur mêlée de gris, verd, & jaunâtre; rayé, & agreablement marqueté de taches rondes & en losanges. Depuis plus de neuf mois que cette *couleuvre* est partie de la Caroline son païs natal, on ne s'est pas apperçu qu'elle ait ni bû ni mangé. C'est le plus venimeux de tous les serpens. Elle a deux dens longues, aiguës & recourbées en dedans, à la mâchoire d'enhaut; mais elle n'en a point à la mâchoire d'enbas. Le bout de sa queuë est à-peu-près de la longueur, & de la largeur du pouce, mais moins épais; & pour peu qu'on y touche, cela fait le même bruit que feroient cinq ou six grains de menu plomb dans un petit sac de velin sec, & dur. Et c'est-ce bruit qui la fait appeller *couleuvre* sonnante.

On dit qu'un homme a bien avalé des *couleuvres*, lorsqu'on a dit ou fait devant lui plusieurs choses fâcheuses qu'il se peut appliquer, ayant été cependant obligé de cacher le deplaisir qu'il en avoit.

COULEUVREAU. s. m. Diminutif de *couleuvre*. Petit de couleuvre.

COULIS. s. m. Ce qui est coulé, filtré par la chausse, par l'étamine, par le papier gris. On le dit particulierement des jus de viande: comme, un *coulis* de perdrix, de pigeons, de gelée. On le dit aussi de plusieurs remedes que preparent les Apothicaires en les coulant.

Vent coulis, est un air qui passe à travers des fentes de portes, de fenêtres, & de cloisons dans quelque lieu fermé. Il est ordinairement froid, perçant & dangereux. En ce sens il est adjectif.

Coulis, en Maçonnerie, est du plâtre gâché clair, pour remplir les joins des pierres, & pour les ficher.

COULISSE. s. f. Rainure dans laquelle est enfermé un corps mobile pour le faire couler en haut, ou en bas, à droit, ou à gauche; & se dit tantôt de la simple entaillure, tantôt de ce qui est mobile & enfermé dedans. La *coulisse* d'un chassis, d'une jalousie; la *coulisse* d'une herse. Les perspectives des machines se meuvent dans des *coulisses*. Les instrumens de Mathematique ont la plupart des *coulisses* où se meuvent des boutons, des pinnules, & autres choses qu'il faut approcher, ou éloigner en plusieurs operations.

Coulissé. adj. Terme de Blason, qui se dit d'un chateau & d'une tour qui ont la herse ou la *coulisse* à la porte.

Les Imprimeurs appellent *Coulisse de gallée*, la piece de bois sur laquelle le Compositeur arrange ses lignes.

COULOIR. s. m. Terme de Charpenterie. On appelle ainsi le passage qui conduit dans les chambres du vaisseau.

Couloir, est aussi une sorte de petit vaisseau, dont on se sert pour couler le lait.

COULOIRE. s. f. Passoire, vaisseau troüé pour faire passer une liqueur, pour faire égouter ce qui est trop humide. Une *couloire* d'Apothicaire. Une *couloire* de pressoir.

COULON. s. m. Vieux mot qui signifioit *pigeon*. Le Roman de la Rose dit; Simple étoit comme sont *coulons*.

COULPE. s. f. Terme de Devotion. Peché, ce qui est criminel devant Dieu. Le penitent dit après avoir confessé ses pechez au Prêtre, J'en dis ma *coulpe*, ma *coulpe*, & ma très-grieve *coulpe*. Les Theologiens distinguent deux choses dans le peché; la *coulpe*, qui est remise au Sacrement de Penitence; & la peine, qui demande satisfaction.

Ce mot vient du Latin *culpa*, que quelques-uns font venir du Grec *klopi*, *furtum*, en prenant l'espece pour le genre.

Coulpe. Quelques Jurisconsultes François se servent aussi de ce terme, en expliquant les especes differentes de fautes, que peut commettre le locataire, par ex. pour être responsable, ou non, du dommage, ou de la perte de la chose. La premiere est *lata culpa*, une ignorance grossiere, une extrême negligence. La seconde *culpa levis*; une *coulpe* legere. La troisiéme *culpa levissima*, la *coulpe* très-legere. H. M.

COULURE. s. f. Action par laquelle une chose coule. Il ne se dit gueres qu'en ces phrases. Ce que les Fondeurs craignent le plus, c'est la *coulure* du metail hors de leurs moules. La *coulure* de la vigne, est ce qui arrive, quand la fleur de la vigne qui doit former le grain de raisin, au lieu de se nouër à la grappe, s'en detache, & coule à terre par quelque mauvais temps.

COUP. s. m. Prononcez COU. Choc; mouvement violent d'un corps grave, & solide, qui tombe sur un autre, qui le choque, & qui le frappe. C'est le violent mouvement du boulet de canon qui est cause de l'effet de son *coup*. La pesanteur & le mouvement des marteaux donnent le *coup* qui forge le fer sur l'enclume. Menage derive ce mot du Latin *colpus*, qui se trouve dans cette signification dans la Loi Salique, qu'on pretend derivé du mot Grec *kopto*; c'est-à-dire, *ferio*. En vieux François on disoit *copter*, ou *cobter*; c'est-à-dire, *frapper*. Du Cange après Wendelin dit que *colpus* est un diminutif de *colaphus*.

Coup, se dit aussi du mouvement des corps qui ne paroissent pas solides, & qui neanmoins font de violentes impressions sur les autres par leur rapidité. Ainsi on dit un *coup* de foudre, un *coup* de vent, en parlant d'un orage, d'une tempête.

On dit en ce sens, qu'un homme va aux *coups*, tête baissée; pour dire, qu'il va aux occasions, au combat, qu'il essuye les *coups* de canon & les autres dangers de la guerre: qu'il va faire le *coup* de pistolet; pour dire, qu'il va deffier l'ennemi, qu'il va escarmoucher contre lui.

> *La victoire, & la nuit, plus cruelles que nous,*
> *Nous excitoient au meurtre, & confondoient nos* coups.
> Rac.

On dit ironiquement de celui qui a été battu, qu'il a été le plus fort, car il a porté les *coups*; & d'un homme qui est sur l'âge, que ses plus grands *coups* sont ruez.

En termes de Marine & de Guerre, on dit, Une salve de tant de *coups* de canon; pour dire, Faire un salut de mer ou militaire en dechargeant l'artillerie & ses armes. Recevoir *un coup de mer*, c'est être frappé par une vague: *un coup de vent*, c'est être battu du gros vent. *Donner un coup de gouvernail*, c'est pousser avec violence le gouvernail à basbord, ou à stribord. Avoir des *coups de canon à l'eau*, c'est les avoir dans la partie du vaisseau qui entre dans l'eau. *Coups de canon en bois*, c'est les avoir dans le corps du vaisseau qui est hors de l'eau.

Coup, se dit aussi de l'outrage qu'on fait à quelcun, ou de la peine qu'on lui inflige en le frappant. Les *coups* de bâton sont des affrons qui ne se pardonnent point. Les écoliers se battent à *coups* de poing. On châtie les valets à *coups* d'étrivieres, par des *coups* de

de pied au cul. En ce sens on dit qu'un homme est tout couvert, tout moulu, tout roüé de *coups*: qu'on lui a donné mille *coups* après sa mort.

On appelle le *coup* de grace, celui qu'on donne aux roüez sur l'estomac pour les empêcher de languir long temps. On appelle un *coup* orbe, un *coup* fait par un instrument contondant, qui fait une contusion sur la chair, sans ouverture. Un *coup* d'estramaçon, un grand *coup* qui se fait par le trenchant d'un coutelas. Un *coup* fourré, le *coup* reciproque que deux ennemis se portent en même temps. On appelle à l'armée des *coups* de main, ceux qui se donnent avec les armes ordinaires sans artillerie.

Coup, se dit aussi des operations legeres qui se font sur un corps pour le guerir, pour le soulager de quelque incommodité. Il lui faut donner un *coup* de lancette; pour dire, Il le faut saigner: Un *coup* de bistori; pour dire, Il lui faut percer quelque apostume, couper quelques chairs: Un *coup* de rasoir; pour dire, Il le faut raser: Un *coup* de peigne; pour dire, Il le faut peigner. On dit aussi, Donner un *coup* de corne à un cheval. Voyez Corne.

Coup, se dit aussi des actions qui se reïterent, & signifie, *fois*. Un homme sobre ne boit que deux ou trois *coups* à son repas. Ce tour est difficile à faire, à deviner, je vous le donne en dix *coups*. Un canon en batterie tire douze à quinze *coups* par heure. On dit aussi absolument, Tous *coups* vaillent; pour dire, A tout hasard. Le *coup* vaut l'argent, Passe pour le *coup*; pour dire, Je pardonne pour cette fois-ci. On dit, qu'un Prevôt a fait un beau *coup* de filet; pour dire, qu'il a fait une belle capture. On dit aussi, Faire d'une pierre deux *coups*; pour dire, Tirer deux avantages d'une même action. On dit d'une action qui ne fait ni bien ni mal, C'est un *coup* dans l'eau, un *coup* perdu. On dit encore, Donnez un *coup* de pied, un *coup* d'éperon jusque là; pour dire, Allez vîte jusqu'à un tel endroit.

Coup, se dit aussi des actions qui se font promptement. Ce Capitaine a dix mille hommes prêts à s'armer au premier *coup* de tambour. Les voleurs s'amassent avec un *coup* de sifflet. Il faut donner un *coup* d'œil sur ces ouvriers pour voir s'ils travaillent. Un Financier peut être ruiné d'un *coup* de plume. On donne bien des *coups* de chapeau, à celui qui est en pouvoir de faire du bien ou du mal; c'est-à-dire, on le salue. On dit d'un homme qui ne prend point de parti, qu'il n'est là que pour juger des *coups*.

Coup, signifie quelquefois, Tour subtil, adresse, promptitude à faire quelque chose. Voilà un *coup* d'un fin matois, d'un chicaneur. Ce coupeur de bourses a eu bientôt fait son *coup*. Cet homme vous a trompé, ce sont de ses tours, de ses *coups* ordinaires.

Coup, se dit aussi des actions ou des entreprises hardies, des complots, ou des desseins extraordinaires, soit en bien, soit en mal. La prise de la Rochelle fut un *coup* d'Etat. La paix de Casal fut un *coup* de tête; & quelques-uns ont ajoûté un *coup* de chapeau, parceque Monsieur Mazarin qui la fit, en devint Cardinal. Corneille a dit,

Mes pareils à deux fois ne se font point connoître,
Et pour leurs coups *d'essai ils font des* coups *de maître.*

On dit au contraire, L'action de Caton fut blâmée, parceque c'étoit un *coup* de desespoir. Cet homme est un traître, capable de faire un mechant *coup*. On lui a fait manquer un beau *coup*.

Ha! si pour un moment vous pouviez voir vous-même
Pour quels coups *on se sert de vôtre nom suprême.*
Capistron.

Coup, se dit encore des efforts, & des tentatives qu'on fait pour venir à bout de quelque chose.

Ils veulent aujourd'huy qu'un même coup *mortel,*
Abolisse ton nom, ton temple, ton autel. Rac.

Coup de Jarnac; *Coup* mortel, & imprevu. Mr. le Laboureur dit que ce mot est venu, du *coup* mortel que Jarnac donna à la Chasteneraye: depuis on a dit un *coup de Jarnac*, pour signifier une atteinte sans remede.

Coup, se dit aussi des accidens extraordinaires qui sont des effets de la Providence, de quelque cause inconnuë, de la fortune, du hasard. Le succés de la bataille gagnée par Charles Martel fut un *coup* du Ciel. La mort du Roi Henri II. fut un grand *coup* de malheur. L'élevation & la chute de Sejan furent des *coups* de la fortune. Ce brave est allé executer une entreprise fort dangereuse, c'est un grand *coup* de hasard s'il en échappe. Les Grands sont bien plus exposez aux *coups* de la fortune, que les autres. Maleb.

Vous vous troublez beaucoup.
Mon cœur n'est point du tout ébranlé de ce coup.
Mol.

Coup, s'employe aussi en toutes sortes de jeux, tant pour la repetition de l'action, que pour le changement & la maniere de jouër. Il a fait au Piquet un *coup* de 80. points. A la Boule, il a mis un *coup* sur le but. A la Paume, il a fait un *coup* de grille, de dedans, de tambour, d'arriere-main. Aux Dez, il a fait un *coup* de rafle. Aux Dames, aux Echecs, il a fait un *coup* de deux. On dit aussi, Il a le *coup* sur lui; c'est-à-dire, qu'il ne gagne que parceque c'est à lui à jouër. Il a un *coup* seur; pour dire, Il a beau jeu, ou un moyen de gagner infailliblement. On dit aussi, Voilà un *coup* de partie; pour dire, qui donne un grand avantage, d'où depend le gain de la partie: ce qui se dit aussi au figuré dans toutes les affaires serieuses, lorsqu'on a quelque prejugé pour soi, ou qu'on a des avantages, des facilitez de les faire reüssir.

Coup, se dit figurément de ces afflictions imprevuës qui sont comme des traits qui nous percent le cœur; ou des blessures de l'amour; ou des atteintes des passions. Mortels deplaisirs je ne crains point vos *coups*. Voi. La nouvelle de la mort de sa femme fut un *coup* mortel pour lui. Quand ce favori apprit la nouvelle de sa disgrace, ce fut un *coup* de massuë qui l'étourdit tout-à-fait; ce fut un *coup* de foudre qui l'abatit. Ah! de quel *coup* me percez-vous le cœur. Rac. Un Amant dit aussi, qu'il a reçu un *coup* mortel des yeux de sa Maîtresse.

Le chagrin me devore, & mon ame abatuë,
Sans force, & sans secours, cede au coup *qui la tuë.*
La Suze.
L'amour me fait sentir ses plus funestes coups. Rac.
Vos regards sont mortels, leurs coups *sont redoutables.*
Id.

Coup, se dit encore figurément des traits satiriques; ou des attaques qui se font par le discours. Cette femme donne toûjours quelque *coup* de bec à sa rivale. Ce Satyrique donne toûjours quelque *coup* de dent, quelque *coup* de pinceau à son ennemi.

On dit en Morale, qu'une chose porte *coup*; pour dire, qu'elle est importante, qu'elle tire à consequence.

On dit en Maçonnerie, qu'un mur prend *coup*; pour dire, qu'il menace de chute, de ruïne, qu'il fait ventre, qu'il n'est plus à plomb.

On dit en Fauconnerie, qu'un oiseau prend *coup*, quand il heurte trop rudement sur sa proye.

Coup, se prend aussi adverbialement. Une ville en Suisse est fonduë tout-à-*coup*, en un moment. Personne ne devient scelerat tout-d'un-*coup*. Ab. de S. R. Il lui vint cette année deux successions tout-d'un-*coup*; c'est-à-dire, en même temps. *Tout-à-coup* marque mieux que *tout-d'un-coup*, que la chose est arrivée brusquement, &

& dans l'instant même, & qu'il y a de la surprise : c'est pourquoy il ne faut pas les employer toûjours indifferemment. Comme on ne va pas *tout-d'un-coup* à la corruption entiere, il y eut un passage de l'honneur à l'interêt. St. Ev. Le plus grand mal dans le renversement des grandes fortunes, c'est qu'il arrive *tout-à-coup*. Port-R. Souvent les malheurs sont enchaînez & arrivent *coup* sur *coup*; c'est-à-dire, l'un incontinent après l'autre. A ce *coup* il se faut rejouïr; c'est-à-dire, en cette occasion de joye. Cela ne vient qu'après *coup*; pour dire, quand on n'en a plus que faire, quand on sçait dejà une chose. Il a tiré, il a joüé à *coup* perdu; c'est-à-dire, sans viser à aucun but certain. Il arrive à tous *coups*; c'est-à-dire, fort souvent, &c.

COUPABLE. adj. m. & f. & subst. Pecheur, criminel devant Dieu, & devant les hommes. La bonté divine épargne les *coupables*, pour les amener à repentance. Il semble que la justice de Dieu ne peut permettre que l'innocent serve de victime pour expier le crime des *coupables*. Cl. Celui qui se sent *coupable* prend pour lui tout ce qu'on dit. Ab. de St. R. Defiez vous de ces gens qui vont si souvent consulter leurs Directeurs; ce sont des pecheurs rafinez, qui cherchent des distinctions pour pecher sans devenir *coupables*. D. G. P. Nous diminuons l'idée de nos defauts en les regardant comme communs à bien d'autres, & en nous cachant dans la foule des *coupables*. Nic. On n'est pas *coupable* par cela seulement qu'on fait injure; il faut avoir intention de faire affront: ce n'est pas l'action exterieure qui fait le *coupable*; c'est l'intention interieure. Le Mai. J'avois trop d'interêt moi-même à vôtre innocence pour en douter; & si je vous avois trouvée *coupable* j'en eusse été bien puni le premier. Voi. Un *coupable* puni est un exemple pour la canaille; un innocent condamné est l'affaire de tous les honnêtes gens. La Br. La bonne foi qui accompagne l'ignorance excuse le *coupable*, & ôte un degré d'atrocité. La Pl.

> *L'absence des remords est dans un cœur* coupable,
> *D'un Tyran achevé la marque indubitable.* Quin.
> *Une* coupable *aimée est bientôt innocente.* Mol.
> *Par de pareils objets les ames sont blessées,*
> *Et cela fait venir de* coupables *pensées.* Id.
> *De l'interêt du Ciel pourquoy vous chargez-vous ?*
> *Pour punir le* coupable *a-t-il besoin de vous.* Id.

Coupable, se dit en particulier d'un accusé, ou d'un criminel poursuivi par la Justice ordinaire. Ce criminel s'est trouvé *coupable* par les informations; il a avoüé qu'il étoit *coupable* de beaucoup de crimes.

On dit proverbialement, que l'innocent pâtit souvent pour le *coupable*, le bon pour le mauvais, quand on fait un mauvais jugement d'une certaine espece de gens, parcequ'on a été trompé par quelques-uns.

COUPANT. Voyez Couppant.

COUPE. Voyez Couppe.

COUPEAU. s. m. Sommet d'une montagne. La premiere chose qu'on apperçoit en mer, ce sont les *coupeaux* des montagnes. On appelle le Parnasse, la montagne au double *coupeau*.

On appelloit aussi autrefois *coupeaux* ou *coupaus*, ceux qui souffrent l'infidelité de leurs femmes: ce qui vient, selon quelques-uns, *quòd suæ uxoris copiam faciant*. Mais Pasquier dit que ce mot vient de *couppe*, qui signifioit autrefois *infidelité*; & l'on disoit d'abord, Ta femme t'a fait *couppe*; pour dire, *coupeau*.

COUPELLE. s. f. Terme d'Afineur. Maniere de cu de lampe; petit vaisseau plat, & un peu creux, preparé pour essayer & pour purifier l'or & l'argent. Il est fait avec des cendres bien lavées & privées de sels, ou avec des os calcinez. Dans ce vaisseau on fait fondre l'or, ou l'argent qu'on veut éprouver ou purger, sur un feu ardent de charbon, & on y mêle un peu de plomb, lequel s'imbibe dans ce creuset, ou s'évapore; & il emporte avec lui toute l'impureté du metail.

Coupelle, est aussi une espece de poële de cuivre, ou de fer blanc dont se servent les Canonniers pour emplir les gargousses de poudre.

On dit figurément, qu'un homme a passé par la *coupelle*, quand il a subi un très-severe examen, quand il a été bien seigné & bien purgé après une grande maladie, comme on examine & on purge les metaux par la *coupelle*.

COUPELLER. v. act. Faire passer de l'or & de l'argent par la coupelle. Ce n'est pas un examen suffisant que la pierre de touche, ni la couppe par le burin, pour juger de la bonté d'un or, il faut le *coupeller* pour en être assûré.

Coupellé, ée. part. & adj.

COUPEROSE. s. f. Vitriol, mineral qui se trouve dans les mines de cuivre. La *couperose* verte est le vitriol Romain. La *couperose* bleuë est le vitriol de Chypre. Il y a aussi de la *couperose* blanche. La *couperose* sert à faire l'eau forte commune, de l'encre, &c. En Latin *chalcanthum*. Menage derive ce mot de l'Allemand *kupfer vasser*, suivant l'avis de Saumaise. D'autres du *cupri rosa*; car en effet on le tire des mines de cuivre rouge, qu'on appelle aussi *rosette*. La *couperose* est proprement le sel de la pierre pyrites.

Couperosé, ée. adj. qui ne se dit que d'un visage rempli de boutons, de coutures, & autres choses qui la rendent rouge & desagreable.

COUPLE. s. f. Lien avec lequel on attache les chiens de chasse deux à deux. La *couple* est rompuë.

Couple, se dit aussi de deux chiens attachez ensemble. Une *couple* de levriers. On le dit par extension de deux autres choses de même espece qu'on joint ensemble. Il lui faut donner une *couple* d'écus pour son salaire. Il a apporté pour sa part une *couple* de bouteilles de bon vin. Il lui a fait present d'une *couple* de pigeons. Menage a decidé que le mot de *couple* en ce sens, étoit masculin: mais quelles que pussent être ses raisons, l'usage étant contraire à sa decision, il faut le faire feminin; & c'est aussi le sentiment de l'Academie Françoise, qui dit une *couple* d'œufs, une *couple* de chapons, une *couple* de boëtes de confitures.

Ce mot vient de *copula*. Nicod. Du Cange temoigne qu'on a dit *cupla* dans la basse Latinité dans le même sens.

Quand les choses qui sont de même espece, vont necessairement deux ensemble, comme les souliers, les bas, les gands, on se sert du mot de *paire*, & non pas du mot de *couple*. On parleroit très-mal, si on disoit une *couple* de souliers &c. Il faut dire une *paire* de souliers &c.

Couple, se dit aussi de deux personnes unies ensemble ou par amour, ou par mariage: mais alors il est masculin. Heureux *couple* d'Amans ! Malherbe. *Couple* ingrat & perfide. Corn. Voiture a neanmoins fait *couple* feminin en ce sens, quand il a dit, On mit dans la couche nuptiale, la belle *couple* sans égale; mais il ne doit point être imité à cet égard.

> *Et ce* couple *charmant,*
> *S'unit long temps, dit-on, avant le Sacrement.* Boil.
> *Je vais d'un coup de pinceau,*
> *Peindre ce* couple *si beau.* Pelisson.

En Blason & en Venerie, on appelle *couple*, un bâton d'un demi-pied avec deux attaches, dont on se sert pour coupler les chiens.

Couples, en termes de Marine, signifient les côtes d'un navire, parcequ'elles sont toûjours appariées & jointes ensemble, & sont d'égale grandeur, quand

quand elles sont également éloignées de la principale côte.

COUPLER. v. act. Attacher des chiens deux à deux avec une couple.

COUPLÉ, ÉE. part. & adj. On dit à la Chasse & en Blason, des chiens *couplez*, quand ils sont attachez ensemble.

COUPLET. s. m. Division de vers qui se fait dans une Hymne, dans une Ode, des Stances, des Chansons, quand on en met un nombre égal, ou de même mesure en chaque partie. Cette Chanson, cette Hymne est composée de tant de *couplets*. On le dit aussi des Pseaumes, & des Proses qu'on chante à l'Eglise. Le premier *couplet* de Magnificat. Le dernier *couplet* du *Victimæ Pascalis laudes*. A l'égard des Odes & des Stances, ces divisions sont plus ordinairement appellées *Strophes*. Le mot *couplet* vient du Latin *copula*.

COUPLET, signifie aussi un fusil brisé, dont le canon est de deux pieces, qui se rassemblent par le moyen d'une vis. Les *couplets* sont deffendus, à cause qu'ils servent aux païsans pour aller de nuit à la chasse.

COUPLETS, se dit aussi des fiches à doubles nœuds, ou charnieres qui servent de pentures pour les portes & pour les fenêtres, parceque ce sont deux pieces de fer qui se joignent & s'accouplent ensemble.

COUPPANT, ANTE. adj. Ce mot & tous ceux qui suivent seroient beaucoup mieux écrits avec un seul *p*, qu'avec deux. Il signifie qui coupe, qui tranche. Les Chirurgiens rapportent que cette playe a été faite par des instrumens *couppans* & trenchans.

COUPPANS. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier les bords des deux côtez de l'ongle du sanglier.

COUPPE. s. f. Separation d'un corps solide, & continu en plusieurs parties.

COUPPE, se dit aussi de cette même separation qu'on fait pour essayer & decouvrir la bonne ou mauvaise qualité d'une chose qu'on *couppe*. Je ne veux acheter les melons qu'à la *couppe*, je donne cinq sous de la *couppe*. On connoît la bonté du drap à la *couppe*. On n'a pû decouvrir la fausseté de cette monnoye qu'à la *couppe*.

COUPPE, signifie aussi l'art & la maniere de tailler les pierres, les étoffes. Le Pere Deran Jesuite a fait un beau Traitté de la *couppe* des pierres. Philbert de Lorme en a aussi écrit moins amplement. Il faut choisir un Tailleur qui ait la *couppe* bonne, la *couppe* sûre. Les pierreries se cassent souvent à la *couppe*, si on n'en entend bien la *couppe*. Les Sculpteurs disent aussi, la *couppe* du bois; & les Graveurs, la *couppe* du cuivre; & les Cordonniers, la *couppe* du cuir, en parlant de l'art de les tailler.

COUPPE, signifie aussi la quantité de bois qu'il faut coupper, & le temps propre à la faire. La *couppe* de bois ne se doit faire qu'en hiver & hors de la seve. Les *couppes* de taillis se font de neuf ans en neuf ans: selon la bonté des terres, on les partage en *couppes* reglées. Voilà des bois qui sont en *couppe*. Les Maîtres des Eaux & Forêts ont ajugé une telle *couppe* de bois.

COUPPE, se dit aussi de cette division des cartes qui se fait en deux parties par celui qui est à côté gauche du joüeur qui les a battuës. Les joüeurs ont cette sotte croyance, qu'il y a des gens qui ont une *couppe* malheureuse, qui ne veulent point être sous leur *couppe*. Ils appellent une *couppe* foireuse, celle qui n'est pas nette, & dont on laisse échapper quelques cartes en couppant.

COUPPE-BOURGEON. s. m. Petit animal de la grosseur d'une lentille. On l'appelle *couppe-bourgeon*, parcequ'il ronge les jeunes jets des arbres fruitiers. On l'appelle autrement *libette* ou *urebec*.

COUPPE-CERCLE. s. m. est un instrument qui sert à coupper du carton circulairement pour faire des spheres & autres pieces qui servent à l'Astronomie & à la Geometrie. Les compas à quatre pointes en ont toûjours une trenchante qui s'appelle le *couppe-cercle*.

COUPPE-CU. s. m. C'est le plus malheureux coup du jeu de Lansquenet, quand celui qui tient les cartes amene la sienne la premiere, & perd toutes les autres où il avoit couché de l'argent; & alors on dit que celui qui a couppé, lui a donné un vilain *couppe-cu*.

On dit aussi adverbialement, Joüer une partie à *couppe-cu*, dans quelque jeu que ce soit, quand on ne veut plus joüer, ni être obligé à donner revanche.

COUPPE-GORGE. s. m. Lieu où on vole, où on assassine les gens. La vallée des Maures, de Torfou, sur les chemins de Chartres, & d'Orleans, ont été appellez des *couppe-gorges*. Il y a eu des hôtelleries appellées des *couppe-gorges*, à cause que les maîtres y assassinoient, ou y laissoient assassiner leurs hôtes.

COUPPE-GORGE, se dit aussi des boutiques des Marchands où on vend trop cher, des maisons où on est rançonné, & mal servi. N'allez rien acheter chez un tel Marchand, c'est un vrai *couppe-gorge*, il vend les choses au double. C'est là un mechant cabaret, un vrai *couppe-gorge*, où on dîne mal, & où on rançonne en comptant. La boutique de ce Barbier est un vrai *couppe-gorge*, il n'a que des apprentifs qui écorchent, qui vous couppent. Le monde est un *couppe-gorge*, il n'y a que fraude & trahison. OE. M.

COUPPE-GORGE, en termes de Marine, se dit des courbes de charpenterie qui forment la gorge du vaisseau, & s'élevent insensiblement en arc vers l'étrave & sous l'éperon. Les Charpentiers les appellent *gorgeres*, & les Matelots par corruption *couppe-gorge*.

COUPPE-JARRET. s. m. Bretteur, assassin, qui ne porte l'épée que pour battre, assassiner, & faire insulte aux autres. C'est un scelerat qui se fait accompagner d'une douzaine de *couppe-jarrets*.

COUPPE-PATE. s. m. Terme de Boulanger. C'est un instrument qui est de fer, avec un rouleau au haut, & qui est plus delié & plus large que la paume de la main, duquel on se sert pour coupper la pâte.

COUPPE. s. f. La plupart écrivent ce mot avec un seul *p*; & c'est le mieux. Tasse ronde qui sert à boire: vase élevé sur un pied. Ce mot est noble, & reservé aux choses sacrées & au stile sublime. Un calice doit avoir tout du moins sa *coupe* d'argent; le pied peut être d'étain. Les Prêtres anciens prenoient la *coupe* pour faire leurs sacrifices, leurs libations. Socrate prit hardiment la *coupe* où étoit le poison qu'on lui avoit preparé. La *coupe* enchantée de l'Arioste, où on éprouvoit la fidelité d'une femme. La *coupe* des pecheurs repand sur ses bords une liqueur trompeuse. LET. D'AB. A' ELOISE. Le nectar est versé dans la celeste *coupe*. RAC.

Ce mot vient du Latin *cuppa*, qui signifie la même chose, & qui vient du verbe *capio*, *propter capacitatem*.

On dit poëtiquement d'une bouche bien vermeille, que c'est une belle *coupe* de roses.

COUPPE, en termes de Religion, sert quelquefois à exprimer la communion sous l'espece du vin. L'Eglise Romaine a cru avoir de bonnes raisons pour ôter la *coupe* aux Laïques: mais l'Eglise Protestante croit que le retranchement de cette *coupe*, est un horrible attentat.

On appelle *coupe* de calice, la partie du calice où l'on verse le vin pour la communion.

COUPPE, en Sculpture, est une espece de vase moins haut que large, avec un pied, qui sert à couronner quelque decoration.

Couppe, est aussi un petit bassin de fonteine fait d'une piece de marbre, ou de pierre, qui étant posé sur un pied, ou une tige dans le milieu d'un grand bassin, reçoit le jet, ou la gerbe d'eau qui retombe pour former une nape.

COUPPER, ou COUPER. v. act. & n. Separer avec un instrument trenchant un corps continu, & solide en deux, ou plusieurs parties. On *couppe* les blez avec une faucille. On *couppe* l'herbe avec une faulx. On *couppe* les arbres avec la coignée & la serpe. Les étoffes se *couppent* avec des ciseaux, & les pierres & le bois avec des marteaux, des ciseaux & des scies. Le Laboureur *couppe* la terre avec la charruë & le coutre. *Coupper* du pain, de la viande avec un couteau. Un fanfaron dit en menaçant, qu'il *couppera* bras & jambes à quelcun; pour dire, qu'il lui fera toutes sortes de mauvais traittemens: & au figuré, on dit qu'un Juge a *couppé* bras & jambes à une partie; pour dire, qu'il lui a fait tout le tort qu'il a pu. On dit aussi, *Coupper* la bourse à quelcun, quand on a retranché quelque chose du droit qui lui pouvoit appartenir pour le bien de la paix, en faisant un accommodement. On dit aussi pour montrer qu'on est bien assûré de la verité de quelque chose, J'y mettrois ma tête à *coupper*, & si c'est la gageure d'un fou.

Ce mot vient du Grec *koptein*, qui signifie la même chose, selon Nicod après Budée. D'autres le derivent du Latin *capulare*.

Coupper, se dit aussi de quelques choses separées sans instrumens trenchans. Le feu a *couppé* cette bûche: & même de celles qui ne sont pas solides; Voilà du vin si épais, qu'on le *coupperoit* avec un couteau. Pour traverser la riviere à la nage, il faut *coupper* l'eau avec les bras.

Coupper, signifie aussi, Croiser, traverser. Tous les Meridiens se *couppent* aux Poles du monde. Tous les diametres se *couppent* dans le centre du cercle. Voilà une ruë, un chemin de traverse qui *couppe*. *Couppez* par là, c'est vôtre plus court. Une compagnie ne se doit pas laisser *coupper* en sa marche.

On dit aussi en termes de Chasse, qu'un chien *couppe*, lorsqu'un chien ambitieux veut gagner la tête de la meute, ou qu'il quitte la voye de la bête qu'il chasse, & la va chercher en *couppant* les devans pour prendre son avantage.

Coupper, signifie aussi simplement, Tailler, façonner. Ce Tailleur est adroit, il sçait bien *coupper* un habit. J'ay fait *coupper* ce manteau à la piece. Ce Sculpteur *couppe* bien le bois. On dit aussi *coupper* des souliers, des pantoufles, des bottes.

En termes de Jardinage, on dit, *Coupper* en pied de biche; pour dire, *Coupper* de biais.

Coupper, signifie encore, Entamer quelque chose, y faire quelque ouverture. Cet homme s'est *couppé* au doigt, mais ce n'est pas fort avant. Cette pistole est douteuse, elle a été souvent *couppée*. Voilà un vent de Nord qui *couppe* comme un rasoir, c'est-à-dire, il entame, il fait fendre la peau. Le froid gerce, fait que la peau se *couppe*.

On dit aussi en termes de Manege, qu'un cheval se *couppe*, quand par l'un de ses fers il entame la peau d'un de ses boulets. On dit aussi, *Coupper* le rond, ou *coupper* la volte, quand un cheval change de main en travaillant sur les voltes.

Coupper un cheval, c'est le châtrer, le rendre hongre, & inhabile à la generation. On a été obligé de *coupper* ce cheval, parcequ'il ruoit & mordoit.

Coupper, s'employe aussi en parlant des divers supplices par lesquels on mutile les corps des criminels en France. On *couppe* la tête aux Gentilshommes avec un coutelas. En Angleterre on la leur *couppe* avec une doloire sur un billot. On *couppe* les oreilles aux couppeurs de bourses. On *couppe* le nez aux deserteurs & aux garces. On *couppe* le poing aux parricides, aux meurtriers des Princes, de leurs parens, de leurs maîtres, & aux sacrileges.

Coupper la gorge, signifie, Tuer, massacrer. On *couppa* la gorge à tous les François au temps des Vêpres Siciliennes. Ce voleur a été roüé pour avoir *couppé* la gorge à plusieurs passans. Ces deux braves sont si animez, qu'il faut qu'ils se battent, qu'ils se *couppent* la gorge ensemble.

En ce sens on dit figurément, qu'on *couppe* la gorge à quelcun, quand on lui cause quelque dommage. On *couppe* la gorge aux enfans, quand on ne les instruit pas bien, quand on les laisse vivre dans un plein libertinage. Si vous lui ôtez cet emploi, il n'a pas du pain, vous lui *couppez* la gorge. Le Juge a *couppé* la gorge à cette partie, en lui faisant perdre son procés. On *couppe* la gorge dans cette hôtelerie, on y rançonne les passans. On dit aussi d'une raison peremptoire & decisive, qu'elle *couppe* la gorge à un adversaire, lorsqu'il n'a rien à y repondre.

Coupper, signifie aussi, Diviser un païs. L'Appennin est une chaine de montagnes qui *couppe* toute l'Italie. La France est *couppée* & arrousée de plusieurs rivieres. La Flandre est *couppée* d'un nombre infini de fossez & de canaux.

Coupper chemin, c'est, Mettre un obstacle au passage de quelcun, comme font les montagnes, les rivieres & les canaux. Et en ce sens on dit, *Coupper* les vivres à une ville, quand on occupe les passages par où les vivres lui arrivoient: *Coupper* les ennemis, quand on se met entre eux & leur camp, ou leur ville, pour les empêcher d'y retourner. On a arrêté le cours de cet incendie, en *couppant* & abattant deux ou trois maisons.

Coupper, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Vous avez *couppé* le nœud que vous ne pouviez delier. Ab. de St. R. On dit qu'un criminel se *couppe* en ses reponses, quand il se contredit, ou quand il varie: qu'un Orateur *couppe* son stile: qu'un Poëte *couppe* ses Stances; pour dire, qu'il y fait plusieurs pauses & divisions, qu'il employe peu de conjonctions. On dit en ce sens, *Coupper* court; pour dire, Abreger, s'expliquer en peu de paroles. On dit, *Coupper* la parole à quelcun; pour dire, l'interrompre. La douleur, les soupirs, les sanglots lui *couppoient* la voix; pour dire, l'empêchoient de parler, interrompoient son discours.

On dit aussi figurément, *Coupper* l'herbe sous le pied à quelcun; pour dire, lui faire perdre quelque avantage. On dit aussi, qu'on s'est *couppé* de son couteau, ou qu'on s'est *couppé* la gorge, quand on a lâché quelques paroles qui ensuite portent un grand prejudice.

On dit qu'on *couppe* la racine d'un procés, quand on en ôte la source, ou ce qui le cause, ou qui le peut fomenter. On le dit aussi de plusieurs autres maux, ausquels on dit qu'on *couppe* la broche, lorsqu'on les previent, ou qu'on les arrête, par allusion à la broche d'un muid, laquelle étant *couppée*, on n'en peut plus tirer le vin.

Coupper, c'est aussi un terme de Mesureur, qui signifie, Racler avec la racloire une mesure, lorsqu'elle est pleine. Il y a des lieux où l'on entasse les mesures, & d'autres où on les *couppe*. Quand on vend à *coupper* la mesure, il ne peut plus y avoir de dispute.

Coupper, se dit en termes de Jeu, d'un pacquet de cartes qu'on separe en deux, après que celui qui les tient les a bien mêlées. On dit encore, *Coupper* pour voir à qui fera, lorsque chacun prend un pacquet de ces cartes, & qu'il montre celle qui est à decouvert, dont la

la plus haute commande. J'ay *couppé* un as, & vous n'avez qu'un dix. On le dit aussi, quand sur des cartes qu'on jette, on en met une plus haute pour gagner la main. Il a *couppé* d'un Roi, d'une triomphe, d'un matador, d'une carte qui est hoc.

On dit, *Coupper* cu, quand on ne veut pas donner revanche à quelcun, ni attendre qu'il se soit raquitté.

En termes de Paume, on appelle *coupper* un coup, quand on pousse la balle, ensorte qu'elle roule au lieu de rebondir.

En termes de Danse, on appelle *coupper* un pas, quand on fait un petit saut en pliant le pied gauche, tandis qu'on passe legerement le droit par dessus.

En termes de Blason, on appelle *coupper* un Ecu, quand on le divise en deux parties égales diametralement par une ligne parallêle à l'horison, & en même sens ou disposition que la fasce. Cet Ecu étoit *couppé* de gueules & de sable. De là vient qu'on dit que deux couleurs se *couppent*, lorsqu'elles sont fort differentes & fort vives, & qu'elles n'ont aucune nuance, ou couleur douce qui les joigne.

On dit encore en matiere d'étoffes, qu'elles se *couppent*, quand elles se fendent ou se cassent dans les plis, pour n'être pas assez moüelleuses.

On dit aussi, Faire *coupper* son carrosse, lorsqu'un carrosse a deux fonds, & qu'on en fait retrancher un.

Couppé, ée. part. & adj. On appelle un stile *couppé*, un langage bref, & Laconique. Lorsque le sujet qu'on traitte demande du feu & du mouvement, les periodes *couppées* sont à-propos; parcequ'elles ont je ne sçai quoy de vif & de mâle, qui est peut-être un des plus grands ornemens du langage. Refl. Vous voyez des choses *couppées* dans Seneque qui ont l'air de sentences, & qui n'en ont pas la solidité. St. Ev. On dit des vers *couppez*, des stances *couppées*, quand il y a certaines divisions au milieu des vers & du couplet. On appelle point *couppé*, une espece de dentelle faite avec des feuilles pointuës. Un carrosse *couppé*, qui n'a qu'un fond sur le derriere: un cheval *couppé*, ou hongre.

Couppé, en termes de Blason, se dit d'un Ecu divisé par le milieu, & en deux parties égales de droit à gauche par une ligne parallêle à l'horison, ou dans le sens de la fasce. On le dit aussi des pieces honorables, & même des animaux & des meubles qui chargent l'Ecu, quand ils sont divisez également dans le même sens, ensorte toutefois qu'une partie soit de couleur, l'autre de metail. On dit aussi *couppé*, des têtes de loups, de sangliers & autres animaux & oiseaux, & même de leurs pieds & autres membres, quand ils paroissent separez du corps nettement, sans y laisser ni poil ni plumes, comme il en paroît à ceux qu'on appelle *arrachez*. Et on appelle *couppé de l'un en l'autre*, quand sur un Ecu ainsi *couppé*, il y a un animal, ou autre piece ou meuble brochant sur le tout, qui est pareillement *couppé*, ensorte que l'émail du chef se trouve en la pointe, & reciproquement celui d'enbas se trouve en haut.

Couppé. s. m. Pas de danse. Mouvement par lequel on se jette sur un pied en passant l'autre devant, ou derriere. Le Maître à danser dit à son disciple, *couppez*, ou Faites un *couppé*.

On dit proverbialement, Pain *couppé* n'a point de maître.

COUPPERET. s. m. Instrument trenchant & pesant, propre à *coupper* des choses dures, comme des os, du bois, &c. Il sert particulierement à la cuisine & à la boucherie pour coupper les viandes, pour faire des hachis. Il sert aussi aux Menuisiers pour fendre du menu bois, pour faire des chevilles, des coins & autres choses.

COUPPE-TETE. Jeu d'enfans, où les uns se tiennent courbez, & les autres sautent par dessus.

On dit figurément & bassement, qu'on a joüé à *couppetête*, quand après quelques seditions, ou revoltes, on fait trencher la tête à plusieurs des criminels qu'on a pris.

COUPPEUR, euse. adj. Vendangeur qu'on loüe pour coupper & detacher les raisins des seps de la vigne. Il me faut tant de hotteurs & tant de *couppeurs*.

Couppeur de bourses, est celui qui adroitement couppe les cordons d'une bourse, la chaîne d'une montre, les boutons des habits, ou autres choses semblables pour les voler. On le dit aussi de ceux qui volent secrettement les personnes, en leur tirant l'argent de leurs poches, les épées de leurs baudriers encore qu'ils ne couppent rien. Hors de là le mot de *couppeur* n'est point en usage.

COUPPURE. s. f. L'endroit où une chose est couppée, la maniere dont elle est couppée, ou même la solution de continuité qui y est faite. Vôtre Barbier vous a fait une *couppûre* à la gorge. La *couppûre* de cette étoffe n'est pas de droit fil. Je me suis fait une *couppûre* qui va jusqu'à l'os.

COUPPOIR. s. m. est un outil de fer trenchant & bien aceré, dont on se sert dans les monnoyes pour coupper les flans avant que de les marquer. C'est une espece d'emporte-piece qui couppe les lames en rond de la grandeur des especes. Il est composé de deux morceaux d'acier fort trenchans posez l'un sur l'autre, dont celui de dessous est un peu creux, & represente un mortier, & celui de dessus un pilon. Ils couppent en rondeur le lingot de metail qu'on met entre deux.

COUPPON. s. m. Petite piece de toile claire & fine qui n'est que de deux ou trois aunes, qui semble retranchée d'une plus grande, & qui l'est quelquefois en effet. Elle sert à faire des rabats, des manchettes, des mouchoirs de cou, & autres menus linges. Du Cange le derive de *colpo*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans la même signification, tiré du Grec *kopeon*, qui signifie *morceau* ou *fragment* de quelque chose.

COUPOLE. s. f. Terme d'Architecture venu d'Italie. C'est une voute spherique, ou le haut du dôme d'une Eglise ronde, faite en forme d'une couppe renversée. La *coupole* du Val de Grace, de l'Assomption.

Ce mot vient de la basse Latinité, où l'on a dit *cuppula*, autrement *tholus*, ou *fornix*, d'où les Italiens ont fait leur *cupola* dans le même sens.

COUR. s. f. Espace, terrain enfermé de murs & à decouvert, qui fait partie d'une habitation, & de ses commoditez. La *cour* de devant, la *cour* de derriere. La *cour* des cuisines du Louvre. Petite *cour* à fumier. Cette chambre a vuë d'un côté sur la *cour*, de l'autre sur le jardin. On appelle *bassecour*, celle où on fait le menage de la campagne, où sont les bœufs, vaches, moutons & les outils du labourage; & à la ville, c'est le lieu où sont les écuries, les remises de carrosse, & le logement des petits domestiques. On appelle nouvelles de la *bassecour*, des nouvelles fausses qui se debitent par des gens mal instruits, & peu éclairez. Dans les belles maisons de campagne il y a aussi une *avantcour*, qui est un lieu fermé de murailles, couvert de gazon, qui est au devant de la principale *cour* du château. Nicod derive ce mot du Latin *cohors*, qui se trouve dans plusieurs Auteurs en la même signification. Et Menage dit qu'il vient de *cortis*, & non pas de *curia*. Ce mot de *cohors* signifioit originairement ce que nous appellons *cour de maison*. Elle étoit ronde, & a donné le nom à la trouppe des soldats qu'on a depuis appellée *Cohorte*, qui faisoit partie d'une Legion. En Picardie & en Bassigny on appelloit *court*, le château du Seigneur, tant fût-il petit; & on disoit, Je m'en vais à la *court* d'un tel; pour dire, en sa maison, en son château: & de là vient

vient que la plupart des noms des villages se terminent en *court*.

COUR DE COLLEGE. C'est une grande place qui est dans le College, & où les Ecoliers joüent & se divertissent.

COUR, Lieu où habite un Roi ou un Prince Souverain. Un Courtisan doit être toûjours à la *Cour*, ou aller souvent à la *Cour*. Les *Cours* seroient desertes, & les Rois presque seuls, si l'on étoit gueri de la vanité, & de l'interêt. LA BR. C'est à la *Cour* que les passions s'excitent, & conspirent toutes contre l'innocence. FL. La fourberie passe pour une vertu à la *Cour*. ARN. La *Cour* est un extrait de tout le Royaume: tout ce qu'il y a de plus fin, & de plus pur s'y rencontre. ST. EV. Remarquez qu'il y a bien de la difference entre un homme, ou une femme *de Cour*, & un homme, ou une femme *de la Cour*. Une femme *de Cour*, est d'ordinaire une femme d'intrigue. Mais une femme *de la Cour*, est une femme que sa naissance, ou ses emplois attachent à la *Cour*. BOU. L'esprit d'une femme *de la Cour* est plus remué, & plus actif que celui d'une Païsanne. PORT-R. Il a écrit *en Cour*, il est bien *en Cour*: ces expressions ont vieilli, & Vaugelas les condamne dans ses Remarques. Il faut donc dire, Il a écrit *à la Cour*, il est bien *à la Cour*. Et c'est de la sorte aussi que l'Academie parle dans son Dictionnaire.

COUR, signifie aussi le Roi & son Conseil, ou ses Ministres. Il est venu un ordre de la *Cour* de faire partir ces troupes. Ce mot vient de *curia*.

COUR, signifie encore tous les Officiers & la suite du Prince. La *Cour* marche vers un tel endroit. Il y a long temps que cet homme est à la suite de la *Cour*. C'est un des premiers Seigneurs, une des plus belles Dames de la *Cour*. C'est un Marchand de vin suivant la *Cour*. Les Rois tenoient autrefois leur *Cour* pleniere. Dans les livres de Devotion, on appelle le Paradis *la Cour celeste*.

COUR, se prend aussi quelquefois pour le corps de l'Etat que le Prince represente. L'Eglise Gallicane a souvent besoin de se deffendre contre les entreprises de la *Cour* Romaine. Il y a toûjours des broüilleries à la *Cour* d'Angleterre. Les *Cours* de France & d'Espagne sont en perpetuelle jalousie. La *Cour* est soumise à ses volontez. DE LA ROCHEF.

COUR, se dit encore des manieres de vivre à la *Cour*. Cet homme sçait bien la *cour*; il a bien pris l'air de la *cour*. C'est un esprit de *cour*. Il sçait toutes les intrigues de la *Cour*. Cet homme n'est plus à la mode, il est de la vieille *Cour*. Un homme qui sçait la *Cour*, est maître de son geste, de ses yeux, de son visage; soûrit à ses ennemis, contraint son humeur, deguise ses passions, dement son cœur, parle, & agit contre ses sentimens. LA BR. Je ne suis point la dupe de ces hypocrites de *Cour*, qui prêchent les autres sur la retraitte. ST. EV. Un *homme de Cour*, est un homme souple, adroit: mais faux & artificieux, & qui met tout en usage pour parvenir à ses fins. BOU. Balzac appelle les gens de *Cour*, des Renards de *Cour*. N'esperez plus de franchise, ni de candeur d'un homme qui s'est livré à la *Cour*, & qui secretement veut faire fortune. LA BR. Les Jurisconsultes de *Cour*, toûjours bien assortis de maximes flatteuses, ne manquerent pas d'étaler leur éloquence mercenaire. TOUR.

Selon que vous serez puissant, ou miserable,
Les jugemens de Cour *vous rendront blanc, ou noir.* LA FONT.

Mais helas! à la Cour
Combien tout ce qu'on dit est loin de ce qu'on pense!
Que la bouche, & le cœur sont peu d'intelligence! RAC.
Ne soyez à la Cour, *si vous y voulez plaire,*
Ni fade adulateur, ni parleur trop sincere. LA FON.

On appelle aussi un air de *Cour*, une chanson qu'on chante à la *Cour*. On appelle, *Evêque de Cour*, un Evêque attaché à la *Cour*; qui ne reside point, qui brigue la faveur. L'Auteur de trois Volumes intitulez *L'Evêque de Cour*, oppose un *Evêque de Cour*, à un Evêque Apostolique.

COUR, se dit aussi à l'égard des Grands Seigneurs ou Superieurs, à qui on rend des visites frequentes, des respects, des assiduitez. Les Officiers d'armée vont faire leur *cour* à leur General. Ce Ministre avoit grosse *cour* à son lever.

COURS ROYALES, c'étoient autrefois des Assemblées, ou fêtes solennelles que faisoient les Rois de France en certains jours de l'année, comme à Pâques, & à Noël; ils y paroissoient la couronne sur la tête, & c'est pourquoy on les appelloit aussi *Cours couronnées*.

COUR, se dit aussi des caresses, des cajolleries qu'on fait aux Dames pour s'en faire aimer, pour les épouser, ou pour en obtenir quelques presens. Il y a long temps que ce jeune homme fait la *cour* à cette veuve, qu'il lui fait les doux yeux. Il fait la *cour* à cette vieille, il la flatte, pour tâcher d'attraper sa succession.

COUR, signifie aussi le lieu où les Juges exercent leur jurisdiction. Ce procés a été jugé en la *Cour* de Parlement, en la *Cour* des Pairs en pleine audience. On prononce dans les arrêts, Hors de *Cour*; pour dire, qu'on deboute le Demandeur. Un congé de *Cour*.

COUR, signifie encore l'assemblée des Juges. Il y a trente Conseillers en cette *Cour*. Le Parlement est allé saluer le Roi en corps de *Cour*. Le Parlement s'appelle par excellence, la *Cour*; & les Presidens au Mortier sont seuls appellez les Presidens de la *Cour*. Un Huissier de la *Cour*. Un Procureur de la *Cour*, &c. On dit, A la levée de la *Cour*. Un arrêt de la *Cour*. Le stile des *Cours*, est la maniere de proceder en toutes les *Cours* & Jurisdictions.

COUR, se dit aussi du pouvoir de juger. Dans les arrêts de renvoi du Conseil, le Roi dit qu'il attribuë aux Juges par lui deleguez toute *cour*, & jurisdiction, pour connoître d'une telle affaire.

Les *Cours* se distinguent en Souveraines ou Superieures, comme le Parlement; celui de Paris s'appelle la *Cour* des Pairs, la Chambre des Comptes, la *Cour* des Aides, & la *Cour* des Monnoyes: ces *Cours* Souveraines sont independantes les unes des autres, & elles sont également puissantes dans l'étenduë de leur ressort: les autres sont Subalternes, ou inferieures; comme celles des Presidiaux & Sieges Royaux. Ils se distinguent aussi en *Cours* Laïques, & en *Cours* Ecclesiastiques ou d'Eglise. On dit aussi, la *Cour* de Rome, en parlant des Lettres qui s'expedient en la Chancelerie, & en la Penitencerie de Rome. Dans les Coutumes il est parlé aussi de *Cour* Feodale, ou de celle où les vassaux des Seigneurs sont jugez; & *Cour* Fonciere, la Basse Justice pour les droits fonciers.

La Cour des aides. Ces mots s'employent dans un sens figuré, & qui approche fort de la turlupinade; pour dire, le recours d'une femme à un Galand, quand elle n'est pas contente de son mari. Cette femme a un pauvre mari; mais elle va souvent *à la cour des aides*.

COURABLE. adj. Terme de Chasse. Il se dit en parlant des Bêtes de Chasse, & veut dire celle qui peut être courruë, qui est bonne à courre. La taille du lievre, & celle du cerf sont les plus éloignées de la proportion des bêtes *courables*. SALNOVE.

COURAGE. s. m. Valeur, bravoure, intrepidité; ardeur, fureur de l'ame qui fait entreprendre des choses hardies, sans crainte des perils. En ce sens il se dit des animaux aussi bien que des hommes. Cet avantage inesperé redonna du *courage* aux vaincus. Le lion est celui des animaux qui montre le plus de *courage*. Le fort du

du tambour, & le fracas des trompettes animent le *courage* des combattans. Les precautions trop timides du General firent perdre le *courage* à son armée. OE. M. La volupté, & les plaisirs amollissent le *courage*. ID. Le *courage* de la plupart des soldats n'est que fureur, & que brutalité. Homere est merveilleux à donner une haute idée du *courage* intrepide de l'invincible Achille. OE. M. Le *courage* n'est loüable que quand il est accompagné de prudence. BEN. Les jeunes gens qui veulent toûjours payer de *courage*, ne mettent point de difference entre la fuite, & la retraitte. ST. EV. J'aime à voir cette ardeur dans un jeune *courage*. CORN. A bien suivre les principes de la Religion Chretienne, ils énervent le *courage*. BAY. Le *courage* du Marechal de Châtillon étoit une intrepidité lente, & paresseuse. ST. EV. Un veritable brave n'a pas besoin d'implorer le secours de la Divinité; son grand *courage* lui répond de tout. LE P. LE B. Il y a une crainte dont les Jurisconsultes parlent avec honneur; qui compatit avec le *courage*, & qui peut tomber dans le cœur d'un homme constant. G. G. Du Cange croit que ce mot vient de *coragium*, qui s'est dit de ce qu'on demande de tout son cœur. Joannes à Janua le derive de *cor* & *ago*.

COURAGE, est aussi une force, ou une vertu qui éleve l'ame, & qui la porte à mepriser les perils, à soutenir les malheurs & les revers de fortune, ou à souffrir les douleurs, avec constance & avec fermeté. Quand la fortune se met à persecuter quelcun, elle vient à bout du plus ferme *courage*. OE. M. La misere, & la mauvaise fortune abatent le *courage*. PORT-R. Rien n'a jamais égalé ce *courage* paisible, qui sans faire effort pour s'élever, s'est trouvé par sa naturelle situation au dessus des accidens les plus redoutables. M. DE M. On n'admire rien tant qu'un homme qui sçait être malheureux avec *courage*. RAC. C'est un spectacle indigne, de voir le *courage* d'un heros amolli par des larmes, & par des soupirs. ST. EV. Le propre des grands *courages* est de mepriser la mort, & non pas de haïr la vie. VAU. Cette disgrace tira de sa bouche des plaintes plus conformes à son malheur, que bienseantes à la grandeur de son *courage*. MEZ. La Philosophie me doit mettre les armes à la main pour combattre la fortune, & me roidir le *courage* pour fouler aux pieds les adversitez humaines. MONT. Son *courage* mal affermi, & déja ébranlé par tant de disgraces, succomba à cette derniere attaque. OE. M.

> *Exempt des mouvemens d'un* courage *vulgaire*,
> *Il (Caton) est de sa Patrie, & l'époux, & le pere.*
> BREB.

COURAGE, signifie encore, Fierté, orgueil. Les richesses & les bons succés enflent, relevent le *courage*. Je n'ay pû dompter ce jeune *courage*, ni humilier son orgueil. On dit à une personne offensée, il faut avoir du *courage*; c'est-à-dire, il faut se soutenir fierement, & ne se pas laisser regagner, ni appaiser par de vaines excuses, par quelques soumissions apparentes.

COURAGE, se dit quelquefois à contresens, d'une disposition, ou d'un panchant de l'ame à la lâcheté, à la cruauté, ou à la dureté. Medée eut bien le *courage* de déchirer ses enfans. Atrée eut le *courage* de faire manger à Thyeste ses propres enfans. Il faut avoir le *courage* bien bas pour trahir son maître. Ingrat, auras-tu bien le *courage* de m'abandonner? Si j'en croyois mon *courage*, je l'étranglerois; c'est-à-dire, si j'en croyois ma colere. Ces façons de parler n'entrent gueres dans un discours grave, & sublime. Je fus touché de ses pleurs, & je n'eus pas le *courage* d'insulter à sa misere. Un moment a changé ce *courage* inflexible. RAC. Vous n'avez pas eu le *courage* de resister à tant de charmes, ni de tenir contre tant de beauté. OE. M.

COURAGE, signifie quelquefois, Ardeur, vivacité, affection, hardiesse. Cet homme a un bon naturel; il sert ses amis de grand *courage*. Il travaille de grand *courage*; pour dire, avec un grand zêle. La necessité reveille l'esprit, & le *courage*. VAU. L'antiquité est si fort au dessus de nous, que bien loin d'exciter nôtre *courage*, elle desespere nôtre ambition. BAL. Il n'eut pas assez de *courage* pour tenter une si haute fortune. VAU.

> *Que l'exemple de tes vertus*
> *Des fideles Chretiens ranime le* courage.
> L'AB. TETU.

COURAGE, se dit absolument en ces phrases. Allons, *courage*; il n'y a plus que *courage*; pour dire, Nous voilà bientôt au bout de nôtre voyage, de nôtre travail.

COURAGEUX, EUSE. adj. Qui a de la hardiesse, de la vivacité, du courage. Le lion est *courageux*. Les Gentilshommes sont plus *courageux* que les autres. Ils sont d'une race, dont il y a peu de gens, qui ne soient braves & *courageux*. COMINES MEM. En voulant peindre un homme hardi, & *courageux*, il ne faut pas le peindre furieux, & insolent. FEL. Il n'y a que la foi qui puisse inspirer un mepris *courageux* des faux biens. ST. EV.

COURAGEUSEMENT. adv. D'une maniere courageuse. Les François se battent toûjours fort *courageusement*. L'Orateur doit se detacher *courageusement* de tous les interêts qui le pourroient engager à une flatterie servile. ST. EV. Il faut peut-être plus pour supporter *courageusement* les accidens, & les calamitez de la vie, que pour faire de grandes, & éclatantes actions. M. ESP. Il a *courageusement* triomphé de tous ses maux. GOD.

COURAMMENT. adv. C'est la même chose que, Tout courant, d'une maniere prompte & ordinaire. Il a dit sa leçon fort *couramment*, c'est-à-dire, facilement, sans hesiter. Le blé se vend un tel prix tout *couramment*. Il ne faut pas faire les choses *couramment* & à la hâte.

Ce mot vient du Latin *currenter*.

COURANT, ANTE. adj. & s. m. Qui court, qui s'écoule. Un chien *courant*, qui court après les cerfs, qui force le gibier. Voyez CHIEN. L'eau *courante* est la meilleure & la plus nette. Le *courant* de l'eau, c'est le fil de l'eau. Un *courant* d'eau, c'est un petit ruisseau, tel que ceux qui font moudre les moulins.

> *Un agneau se desalteroit*
> *Dans le* courant *d'une onde pure.* LA FONT.

Le grand *courant* de la riviere se dit du bras de la riviere le plus large & le plus rapide.

COURANT, se dit du flus naturel & d'une determination particuliere des eaux de la mer, qui vient du mouvement de la terre. Les *courans* sous l'Equateur sont si violens, que les vaisseaux peuvent aller promptement d'Afrique en Amerique; mais ils empêchent absolument qu'on ne revienne par le même chemin: desorte qu'il faut remonter jusqu'au 40. degré par des brises ou des vens d'abas pour revenir en Europe. On attribuë aussi à cette cause les violens reflus du Detroit de Magellan, parcequ'on croit que les *courans* de la mer du Sud & de celle du Nord s'y entrechoquent.

COURANTS. Terme de Marine. Ce sont des mouvemens impetueux de la mer, qui viennent de ce que les eaux étant poussées contre des promontoires ou des golphes, où elles n'ont pas assez de liberté de s'étendre, sont obligées de retourner, & de troubler le flus ordinaire de la mer. Les *courans* portent à l'Oüest, c'est-à-dire, que la mer court de ce côté-là. On dit aussi des manœuvres *courantes* ou *coulantes*. Voyez COULANTES.

COURANT, ANTE. adj. se dit aussi du temps present. C'est

C'est l'année *courante*. Le 15. du *courant*, veut dire, le 15. du mois qui court. Le terme *courant*, c'est le terme qui est commencé, & qui n'est pas échû. On dit aussi, le *courant* des interêts; pour dire, ceux qui échéent tous les jours, à la distinction des arrerages anciens. On appelle le prix *courant*, le prix commun & ordinaire des denrées. Le *courant* du monde, le *courant* des affaires, c'est la maniere ordinaire de vivre, le train que prennent les affaires ordinairement. Un nœud *courant*, est celui qui se lâche aisément, à la distinction d'un nœud serré. Toise *courante*, aune *courante*, celle qu'on mesure seulement suivant la longueur, sans considerer la largeur, ni la hauteur, à la distinction de la toise quarrée, ou de la toise cube. Une monnoye *courante*, qui a cours, qu'on reçoit dans le commerce.

COURANT, ANTE. Terme de Blason. On le dit des animaux qui courent. D'azur à deux cerfs courans d'argent.

TOUT COURANT. adv. D'une maniere prompte & ordinaire. Allez *tout courant* en un tel endroit. On vend ce livre dix écus *tout courant*; pour dire, on en a grand debit à ce prix-là. Cet écolier lit *tout courant*; pour dire, fort vîte & sans hesiter. Il gagne cet homme-là aux échecs *tout courant*; c'est-à-dire, il sçait mieux jouër que lui.

COURANTE. s. f. Piece de Musique, d'une mesure triple ou mouvement ternaire. Elle commence & finit, quand celui qui bat la mesure baisse la main; au contraire de la sarabande, qui finit ordinairement quand il la leve. C'est la plus commune de toutes les danses qu'on pratique en France, qui se fait d'un temps, d'un pas, d'un balancement, & d'un couppé. La *courante* reçoit aussi plusieurs autres pas. Autrefois on en sautoit les pas; & en ce point elle étoit differente des basses danses, & des pavades. Il y a des *courantes* simples, & des *courantes* figurées, qui se dansent toutes à deux personnes. On appelle *courante*, tant l'air, que les pas qu'on fait dessus pour la danser, & même les paroles sur lesquelles on a mis un air de cette mesure.

Ma franchise a dancé la *courante*. Expression còmique & burlesque; pour dire, j'ay perdu ma franchise. Elle est de Moliere.

COURANTE, se dit aussi bassement du flus de ventre, à cause qu'il fait courir aux necessitez. Il y a trois jours que cet homme a la *courante*.

COURANTIN. s. m. Terme d'Artificier. Fusée dont on se sert dans les jours de rejoüissance, & dans un feu d'artifice, pour parcourir une corde tenduë, & bandée en l'air. On met d'ordinaire le *courantin* dans une figure d'ozier qui represente un homme, ou quelque animal, & cela forme quelquefois un combat en l'air.

COURBARY, ou COURBARIL. s. m. Sorte d'arbre, l'un des plus gros, des plus hauts & des plus beaux des Isles de l'Amerique. Il a son écorce grise, & son bois massif & rouge. Ses feuilles sont d'une moyenne grandeur, fort près les unes des autres, & deux sur chaque petite queuë, ce qui les fait paroître comme un pied de chevre divisé. Cet arbre porte quantité de fruits larges de quatre doigts, longs comme la main, & épais d'un pouce. Leur écorce est tannée, rude & dure comme du bois. Tout le dedans de ce fruit est rempli d'une certaine farine fibreuse, de couleur de pain d'épice, & de même goût. Il y a dans cette farine deux ou trois noyaux qui sont presque aussi gros que des amandes, fort durs & d'une couleur de pourpre. On a trouvé à quelques-uns de ces arbres des morceaux de gomme gros comme le poing; mais dure, transparente, & claire comme de l'ambre, qui ne se dissout ni à l'eau, ni à l'huile. Cette gomme est de bonne odeur, & quand on la brûle, elle exhale une fumée fort agreable. On se sert ordinairement du bois de cet arbre pour faire les rouleaux des moulins à sucre. C'est quand il est vieux qu'il rend de la gomme. Quelques Indiens en forment des boutons de differentes figures, dont ils font des bracelets, des colliers, & des pendans d'oreille, qui sont beaux, luisans & sentent fort bon.

COURBATON. s. m. Terme de Charpenterie. Les *courbatons* sont des pieces de bois courbées presqu'à angles droits, dont l'usage est de joindre les membres des côtes du haut des vaisseaux à ceux du dedans; comme aussi de lier les allonges aux barots. *Courbaton de beaupré*, est une piece de bois qui fait un angle aigu avec la tête du mât, au bout duquel il y a un petit chouquet où l'on passe le perroquet de beaupré. *Courbaton de hunes*. Voyez TAQUETS.

COURBATONS, sont aussi de fortes pieces de bois attachées sur la fourure d'une galere, pour servir de contre-forts.

COURBATURE. s. f. Terme de Manege. C'est le battement du flanc du cheval, tel que celui que cause la fievre aux hommes. Un cheval *courbatu*, est celui qui a été surmené, dont la respiration n'est alterée que par l'excés du travail. Il devient aussi *courbatu*, lorsqu'il est trop échauffé, ou plein de mauvaises humeurs. Soleisel dit que la *courbature* est une chaleur étrangere causée par les obstructions qui sont dans les intestins & dans le poumon, ce qui donne les mêmes signes que la *pousse*. Le poux, la morve, & la *courbature*, sont les trois cas redhibitoires qui annullent la vente d'un cheval. On en est garent neuf jours, parceque ce sont des deffauts qu'on peut cacher jusques-là.

COURBE. adj. m. & f. Ce qui n'est pas en droite ligne, ni en surface bien unie. En Geometrie il y a des lignes *courbes* regulieres, comme le cercle, l'ellipse, la parabole & l'hyperbole; d'autres irregulieres, comme la conchoïde, la conchile, la cicloïde, l'helice, quoyqu'elles se puissent tracer avec art; d'autres tout-à-fait irregulieres, comme celles qu'on fait au hasard avec la plume: ce qui se dit de tout ce qui est tortu.

Ce mot vient du Latin *curvus*.

COURBE, en termes de Charpenterie, est une piece de bois couppée en arc, dont on se sert pour faire les cintres, les toits des domes ronds, ou des genoux de navire, les liens & les esseliers. Il y a des chevrons cintrez, ou faits de *courbes*; des *courbes* qu'on appelle *de cul de four*. *Courbe rampante*, c'est le limon d'un escalier de bois à vis, bien degauchi selon sa cherche rampante.

COURBES D'ARCASSE, en termes de Marine, sont des pieces de liaison assemblées dans chacun des angles de la pouppe, d'un bout contre la lisse de hourdi, & en retour contre les membres du vaisseau.

COURBES DE CONTRE-ARCASSE. Ce sont des pieces de bois posées en fond de cale, & attachées du bout d'enbas sur les membres du vaisseau, & par enhaut arcboutées contre l'arcasse.

COURBES DE GORGE, & par corruption *couppe-gorge*, cy-dessus expliqué.

COURBE, en termes de Manege, est une tumeur dure, & calleuse qui vient en longueur au dedans du jarret du cheval.

COURBE. s. f. en termes de Navigation, se dit de deux chevaux accouplez qui servent à remonter les bateaux sur les rivieres. Il faut dix ou douze *courbes* de chevaux pour remonter ce bateau foncet.

COURBEMENT. s. m. L'action de courber. Le *courbement* d'un arc. TACHARD.

COURBER. v. act. Mettre hors de la ligne droite, rendre courbe. Il faut *courber* cette voute en arc, en plein cintre; il seroit trop dangereux de la faire toute droite

droite. Il faut ſe *courber* pour paſſer par un guichet de priſon. L'inſolent devant moi ne *ſe courba* jamais. RAC.

COURBÉ, ÉE. part. & adj. Il eſt devenu boſſu pour s'être tenu trop long temps *courbé*. Le fardeau des ans, & des fatigues a rendu ce vieillard tout *courbé*.

Tandis que libre encor, malgré les deſtinées,
Mon corps n'eſt point courbé *ſous le faix des années.*
BOI.

COURBÉ, en termes de Blaſon, c'eſt la ſituation des dauphins, & des bars, qui ne s'exprime pas, parceque c'eſt leur poſture propre & naturelle. On le dit des faſces un peu voutées en arc.

COURBET. ſ. m. C'eſt la partie d'un bât de mulet, qui eſt élevée en forme d'arcade ſur les aubes. POMEY.

COURBETTE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt un ſaut mediocre du cheval, qui éleve les pieds de devant en l'air, & puis ceux de derriere ſuivent; ce qui eſt repeté & continué en même cadence. On dit, Manier un cheval à *courbettes*, le mettre à l'air des *courbettes*. Une *courbette* eſt un ſaut.

On dit figurément & baſſement, qu'on fait aller un homme à *courbettes*, lorsqu'on a plein pouvoir ſur lui, qu'on le gourmande, qu'on lui fait faire les choſes de hauteur.

COURBETTER. v. n. Faire des courbettes. Mon cheval ne fait que *courbetter*.

COURBURE. ſ. f. Inclinaiſon d'une ligne en arc; état, qualité de la choſe courbée. La *courbure* d'une voute eſt ce qui fait ſa force.

COURCAILLET. ſ. m. Le cri que font les cailles. C'eſt auſſi un petit ſifflet qui imite le cri des cailles, & qui ſert d'appeau pour les attirer. Il eſt fait de cuir qui ſe pliſſe en rond, qui s'étend, & qui ſe reſſerre pour former ce bruit. On a porté autrefois des habits, des chauſſes faites en *courcaillet*, parcequ'elles étoient pliſſées de la même maniere que cet appeau.

COURCIER. ſ. m. Place à l'avant, & au milieu d'une chalouppe où l'on pointe une piece de canon. Cela ne ſe dit proprement que des galeres.

COURCIVE. ſ. f. Terme de Charpenterie. Demi-pont que l'on fait de l'avant à l'arriere des deux côtez de certains petits bâtimens qui ne ſont point pontez.

COURCON. ſ. m. Terme d'Artillerie. Piece de fer longue qui ſe couche tout du long des moules des pieces, & qui ſert à les bander, ou à les ſerrer.

COUREAU. ſ. m. Vieux mot François qui ſignifioit, *barres, couliſſes* & *verroux*. On le trouve en pluſieurs Coutumes, & il ſe dit encore dans les Provinces. Ce mot vient de *courir*.

COURÉE. Terme de Marine, eſt une compoſition de ſuif, de ſoufre, de reſine, & de verre pilé, dont on frotte les vaiſſeaux pour les mettre en mer, ou pour faire un voyage de long cours, pour conſerver le bordage. On l'appelle auſſi *couroy*; & quand on dit, Suiver un bâtiment, c'eſt lui donner la *courée*.

COURÉE, ſe dit en quelques endroits pour une freſſure de mouton. C'eſt la même choſe que *corée*.

COURET. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt une compoſition de brai, de ſouffre, de ſuif, ou d'huile, dont on frotte les parties du vaiſſeau qui entrent dans l'eau.

COUREUR. ſ. m. Leger à la courſe, qui ſe picque de bien courir. Aux Jeux Olympiques il y avoit des Lutteurs, des *Coureurs*, & autres gens excellens en toutes ſortes d'exercices.

COUREURS, en termes de Guerre, ſont des Cavaliers detachez pour battre l'eſtrade, pour aller aux nouvelles & à la decouverte des ennemis. On le dit auſſi de ceux qui ſortent d'une garniſon pour picorer.

COUREUR, en termes de Manege, eſt un cheval de ſelle propre pour la courſe, & particulierement pour la chaſſe. Ce Seigneur a une vingtaine de *coureurs* dans ſon équipage de chaſſe. On appelle auſſi un *coureur de bague*, celui qui court la bague.

COUREUR, ſignifie auſſi un voyageur, ou un homme qui ne ſçauroit demeurer en ſa maiſon. Cet homme eſt un *coureur* qui eſt toûjours en voyage. Il faut renoncer à vous aller voir, vous êtes un *coureur*, qui n'êtes jamais au logis. On le dit encore d'un homme un peu libertin; c'eſt un *coureur*.

COUREUR, ſignifie auſſi un inconſtant en amour, qui en va conter à toutes les femmes. Une Dame de merite veut de l'attache, & ne ſçauroit aimer un *coureur*.

COUREUR, ſe dit auſſi de celui qui court avidement après certaines choſes qu'il ſouhaite. Ce curieux eſt un *coureur* d'inventaires, de bons marchez. Celui-cy aime la ſymphonie, c'eſt un *coureur* de concerts. Cet autre eſt un *coureur* de Sermons, d'Indulgences. Dom Diego Lucifugue de Quevedo étoit un *coureur* d'aventures nocturnes, & on l'appelloit le *Coureur de nuit*. On appelle un *coureur* de Benefices, Celui qui eſt âpre à chercher des Benefices, qui envoye en Cour de Rome pour en obtenir des proviſions, ou par mort, ou par devolut.

COUREUR, ſe dit auſſi d'un jeune homme qui eſt aux gages d'une perſonne de qualité, pour aller dans tous les lieux de la ville où on l'envoye, & pour en raporter promptement des nouvelles. Ce n'eſt que depuis peu qu'il y a des *coureurs* en France, & c'eſt une mode venuë d'Italie.

On appelle chez le Roi, *Coureur de vin*, Certain Officier qui porte à la ſuite du Roi, à la chaſſe & ailleurs, du vin, de l'eau, & dequoy faire collation.

COUREUSE. ſ. f. Femme qui aime à courir çà & là, qui n'arrête guere en ſon logis. En verité vous êtes une grande *coureuſe*. Cela ne ſe dit qu'en riant.

COUREUSE, ſignifie plus communément, une femme qui vit dans une infame proſtitution, qui ſe livre à tout venant. Venus n'eſt plus la mere des tendres amours: c'eſt aujourd'huy une *coureuſe*, & une effrontée, qui ſe proſtituë à tout le monde. G. G. On dit dans le même ſens, une *coureuſe* de Pont-neuf, de remparts. Une *coureuſe* de guilledou. Les Latins les appelloient *vagæ*.

COURGE. ſ. f. Plante rampante qui eſt de la nature des citrouilles. Il y en a de cultivée & de ſauvage. Les *courges* de jardin qu'on mange ſont de trois ſortes, longues, rondes, & plattes, quoyque de même temperature. Matthiole dit qu'on en peut changer la forme par art, en choiſiſſant les graines; & que celles qui ſont le plus proche du cou font venir les longues, celles du milieu produiſent les rondes, & celles des côtez les courtes & plattes. Que ſi on veut avoir de groſſes *courges*, il en faut planter la graine ſens deſſus deſſous. Cette plante a les feuilles comme le lierre, mais fort grandes & un peu blanches. Elle a des verges & ſions ſarmenteux, par le moyen deſquels elle monte ſur les arbres ou les perches, & s'y accroche & entortille aiſément. Sa fleur eſt blanche & groſſe, ayant preſque la figure d'une étoile. Il y en a qu'on nomme des *courges d'Inde*, parcequ'elles ſont venuës des Indes Occidentales, qui ſe conſervent toute l'année, qui ſont de differente grandeur, forme & couleur, mais de même temperature que les nôtres. Leur feuille eſt ſemblable à celle de la vigne, leur queuë & leurs ſarmens gros, âpres & velus; leur fleur ſemblable à celle du lis, & leur graine à une amande platte. La coloquinte eſt une eſpece de *courge* ſauvage, en Latin *colocynthis*. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *cucurbita*.

COURGE, ſignifie auſſi un bâton qu'on met ſur l'épaule, aux deux bouts duquel on attache des ſeaux pour porter de l'eau dans les atteliers. Nicod croit que ce mot eſt

est corrompu de *courbe*, & est ainsi appellé *à curvitate*.

Courge, en Architecture, est une espece de corbeau de pierre, ou de fer, qui porte le faux-manteau d'une ancienne cheminée.

COURIER. s. m. Postillon qui fait metier de courir la poste, de porter des depêches en diligence. Il a été depêché un *courier* extraordinaire pour cette affaire, parceque l'ordinaire étoit parti. Il y a des offices de *Couriers* de Cabinet, de Maître des *Couriers*. Le *Courier* devalisé.

Courier, se dit aussi de tous ceux qui courent la poste, soit pour leur plaisir, soit pour leurs affaires, encore qu'ils soient de condition. Ce *courier* qu'on a depêché pour porter les nouvelles de la paix, étoit le Marquis d'un tel lieu. Quand le Roi est sur une route, les chemins sont pleins de *couriers* qui passent pour attraper la Cour.

COURIERE, se dit poëtiquement de l'Aurore qui vient annoncer le jour; & de la lune, qu'on a appellé, la *Couriere des mois*.

COURLIS, ou COURLIEU. s. m. Espece d'oiseau aquatique qui a un grand bec façonné en faucille. En Latin *clorius*, parcequ'en volant il prononce *corlieu*.

COURIR, ou COURRE. v. act. & neut. *Je cours, je courus, j'ay couru, je courrai, que je coure, que je courusse, je courrois.* Se mouvoir promptement, impetueusement; aller en diligence, de toute sa force; aller en quelque lieu, ou aprés quelque chose, le plus vîte, & le plus promptement que l'on peut. Il y a pourtant cette difference entre, *courir* & *courre*, que ce dernier n'est que pour de certaines façons de parler que l'usage a autorisées. Par exemple, on dit selon Tachard *courir* ou *courre* le liévre, *courir* ou *courre* la bague, *courir* ou *courre* la poste. Cette derniere façon de parler est aussi autorisée par l'Academie. Selon Balzac on dit *courir*, ou *courre* fortune; pour dire, se mettre en danger. Excepté ces cas, & quelques autres semblables, on doit toûjours dire *courir*; & même pour ne se pas tromper, il est bon de s'en servir par tout où on a le moindre doute. En disant *courre* on peut faire une faute; en disant *courir* on n'en fait jamais. *Courir* en lice, en une carriere. C'est un homme qui *court* bien, qui fait grande diligence en *courant*. Il *court* comme un Basque. Il *court* comme un fou. Il *court* comme un perdu, comme s'il avoit le feu au cul. Il *court* à toutes jambes, à bride abattuë. On y *court* comme au feu, comme à la noce. La mort étant la derniere de toutes les choses, c'est bien assez qu'on aille à elle d'un pas assûré, sans que l'on y *coure*. Vau.

Oüi toûjours un ami sçait plaire quand il aime;
Au secours d'un ami toûjours prêt à courir,
Il ne garde ses biens que pour le secourir.
Poem. de l'Am.

Enfin dans le dessein confirmez le vous-même,
Montrez lui le danger que vous courez *tout deux.*
Capistron.

Que dit-il, quand il voit avec la mort en trousse,
Courir *chez un malade un assassin en housse?*
Boil.

Courir, signifie aussi, Poursuivre quelcun. Il faut faire *courir* aprés ces voleurs. Il fut *couru* long temps l'épée dans les reins par son ennemi.

Courir, se dit en ce sens des incursions, hostilitez & ravages qui se font à main armée. Cette garnison vient *courir* jusqu'à nos portes. Les Corsaires vont *courir* les mers, vont piller, pirater. Il a été enjoint de *courir* sus à ces païsans revoltez. On a été contraint de *courir* aux armes.

Courir, se dit aussi des courses qui se font par jeu & par exercice. Alexandre ne voulut pas *courir* aux Jeux Olympiques, à moins que des Rois n'y *courussent*. Dans les Academies on *court* la bague, les têtes, le faquin. En Espagne on *court* les taureaux.

Courir, ou Courre, en termes de Chasse, signifie, Poursuivre le cerf, le lievre, le chevreuil. Laisser *courre* les chiens, c'est les decoupler. On appelle aussi le *laisser courre*, le lieu où on decouple les chiens.

Courir, dans les maneges, signifie, Faire galoper un cheval de toute sa force. Vous avez trop *couru* ce cheval, c'est-à-dire, Vous l'avez outré, fait *courir* trop vîte & trop long temps.

Courir, signifie encore, Voyager, errer, aller çà & là, parcourir. Cet homme a bien *couru* par mer & par terre. Il a *couru* les quatre coins du monde. On dit en ce sens, qu'un homme a bien *couru* le monde; pour dire, qu'il a bien appris à vivre, qu'il est experimenté, qu'il a bien vu des sortes de gens. On dit aussi des gens inquiets, qu'ils *courent* de tous côtez, & cependant qu'ils ne viennent d'aucun endroit, & ne vont nulle part. La Br. Je *cours* comme un bandi qui n'a ni feu ni lieu. Boil.

Courir, en termes de Marine, signifie, Faire route, gouverner, porter le cap du côté où l'on veut aller. Ce vaisseau a *couru* deux jours sous un même rumb, sous un même meridien. On appelle *courir* des bordées differentes, quand on est obligé à louvier & à faire divers reviremens. *Courir*, ou *courre* à l'autre bord, c'est cingler à un rumb de vent opposé à celui que l'on fait. Quand on repond à la question, *où court-il*, qui veut dire, quel route tient-il, *il court comme nous*; c'est-à-dire, il fait même route que nous. *Courir* Nord, c'est aller au Nord; *courir* Sud, c'est aller au Sud. *Courir* en longitude, c'est aller de l'Est à l'Oüest, ou de l'Oüest à l'Est. *Courir* en latitude, c'est cingler du Nord au Sud, ou du Sud au Nord. On dit qu'un vaisseau *a couru* sur son ancre, lorsqu'étant poussé par le vent, ou par le courant de la mer, il a été porté vers l'endroit où l'ancre a mouillé. *Courir* terre à terre, ou cabotter, c'est aller le long de la côte. *Courir* la mer, c'est aller en haute mer. *Courir bord* sur bord, c'est louvier tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre, en chicanant le vent quand il est contraire, ou en attendant un autre vaisseau dont on ne veut pas s'éloigner. On dit que les Corsaires *courent* le bon bord, quand ils poursuivent des vaisseaux marchands.

Courir, se dit aussi des terres, des rochers & des côtes. Cette côte *court* Est-Oüest, c'est-à-dire, va droit d'Orient en Occident. Ces rochers *courent* Sud-Oüest environ trois lieuës; pour dire, s'étendent depuis le Midi jusqu'à l'Occident. Le Caucase ou le Taurus est une longue suite de montagnes qui *court* par le milieu de l'Asie du couchant à l'Orient. Chevreau.

Courre, signifie aussi, Donner de l'exercice à autrui. Ce plaideur a fait renvoyer son procés en un Parlement éloigné, il a bien donné à *courre* à ses parties. On a donné un soufflet à ce Gentilhomme, c'est à lui à *courre*.

Courre la bouline. Châtiment sur mer. On fait passer le criminel au milieu de tout l'équipage rangé en hayes des deux côtez, de l'avant à l'arriere, & chacun lui donne un coup de corde.

Courir, signifie aussi, Hanter, frequenter en certains lieux, se plaire à y aller souvent. Les curieux de tableaux, de bijoux, *courent* les inventaires. Les devots *courent* les Sermons. Les galans *courent* le bal, les ruelles. Les Musiciens *courent* les concerts. On dit en ce sens, On *court* un tel Predicateur. Cet homme est si agreable, que toutes les Dames le *courent*.

Courir, se dit aussi de toute autre affaire qu'on fait vîte. Il faut écrire posément, & ne pas *courir*, quand on

on veut bien apprendre. Il ne faut pas *courir*, quand on dit son Breviaire, le dire trop vîte.

Courir, s'employe aussi en parlant d'une abondance de vermine, d'insectes. Les souris *courent* dans cette maison. Les poux *courent* sur cette chemise. Les fourmis *courent* dans ce jardin, &c.

Courir, se dit encore du mouvement naturel des choses fluides. Les eaux *courent* dans plusieurs ruisseaux, dans plusieurs rigoles de ce jardin. Le sang, les humeurs *courent* dans le corps. Il a un rhumatisme qui lui *court* sur divers membres; une dartre qui lui *court* sur le visage. On dit aussi, qu'un muid *court*; pour dire, qu'il s'enfuit; que la liqueur s'échappe du vaisseau.

Courir, se dit aussi du temps, & des choses qui se succedent, ou qui coulent l'une après l'autre. C'est le mois qui *court*, l'année qui *court*; pour dire, le mois, l'année presente. Le temps de son bannissement a *couru* d'un tel jour; pour dire, a commencé un tel jour. On le dit aussi des interêts qui *courent* du jour de la demande en Justice, du jour de la constitution; pour dire, qu'ils sont dus dès ce temps-là. On dit aussi, qu'un homme *court* sa 45. année, *court* son année climaterique; pour dire, qu'il est parvenu à ces âges-là.

Courir, signifie aussi, Etre à la mode, être reçu, approuvé. La mode qui *court* est toûjours la plus approuvée. La monnoye qui *court* le plus est toûjours la plus nouvelle. Les chansons qui *courent* sont les plus agreables.

Courir, se dit aussi de ce qui se publie, de ce qui se repand, de ce qu'on seme dans le monde; de ce qu'on fait passer par les mains, ou par la bouche de plusieurs personnes. Vous verrez *courir* de ma façon dans les belles ruelles, deux chansons. Mol. On a fait *courir* un Manifeste sur la declaration de la guerre. On a fait *courir* un libelle contre l'honneur de cette partie.

Il court *parmi le monde un livre abominable,*
Et de qui la lecture est même condamnable,
Un livre à meriter la derniere rigueur. Mol.

On dit aussi, Il *court* un bruit sourd d'une mauvaise nouvelle. Il faut faire *courir* la voix pour opiner sur cette proposition. L'avis qui *court* est celui qui est le plus fort. On fait *courir* des billets pour assembler des Compagnies, ou pour recouvrer des choses perduës. On dit aussi, Faire *courir* une santé; pour dire, la faire boire à la ronde. On dit aussi, qu'il *court* bien des fievres, des maladies; pour dire, qu'elles sont bien communes, que plusieurs gens en sont attaquez.

Courir, se dit aussi figurément en choses morales. Quand Dieu a resolu de perdre quelcun, il le laisse *courir* aveuglément au precipice. Sherlock. On *court* à la raison, & on cherche la verité par les doutes, & par la dispute. Bal. Il ne faut pas s'étonner que tant de gens *courent* après la fausse gloire, puisqu'il en est si peu qui connoissent la veritable. Ab. de St. R. On *court* étourdiment à la mort pour une gloire qui ne perce point la nuit du tombeau. Bell. Si les Espagnols ne *courent* point au peril, c'est moins par timidité, que par prudence. Oe. M. Il faut sortir de la carriere de la fortune, quand on ne se sent pas propre pour y *courir*. Ab. de St. R.

Combien de gens voit-on d'une ardeur non commune,
Par le chemin du ciel courir *à leur fortune?* Mol.

On dit qu'un homme *court* une belle fortune; pour dire, qu'il est en belle passe: qu'il *court* à l'Evêché, au chapeau de Cardinal, au bâton de Marechal; pour dire, qu'il y aspire, & qu'il y a apparence qu'il y peut parvenir: qu'il *court* à la gloire; pour dire, qu'il n'estime que l'honneur, que le prix de la vertu: qu'il *court* une charge, un Benefice; pour dire, qu'il tâche de l'obtenir. Et au contraire on dit, qu'il *court* à l'hôpital, à sa ruine, à sa perte; pour dire, qu'il gouverne mal ses affaires. On dit aussi, qu'un homme *court* hasard, *court* fortune; pour dire, qu'il lui peut arriver du bien & du mal.

Vôtre honneur avec moi ne court *point de hasard,*
Et n'a nulle disgrace à craindre de ma part. Mol.

On dit encore, qu'un homme veut bien *courir* risque de quelque chose, quand il la prend à ses perils & fortunes, qu'il veut bien que la perte tombe sur lui. On dit encore, qu'un homme a bien *couru* des fortunes en sa vie; pour dire, qu'il a bien essuyé des perils, des dangers. On dit aussi, qu'un homme *court* sur le marché d'autruy, qu'il *court* sur ses brisées; pour dire, qu'il encherit sur un autre, qu'il veut obtenir ce qu'un autre pretendoit d'avoir. On dit en ce sens, qu'il ne faut pas *courir* après son éteuf; pour dire, qu'il ne se faut pas defaire d'une chose dont on peut avoir besoin quelque jour.

On dit qu'un homme est fou à *courir* les ruës; pour dire, qu'il est tout-à-fait hors de son sens.

Couru, uë. part & adj.

COURONNE. s.f. est une marque de dignité, ornement que les Rois & les Souverains mettent sur leur tête pour marque de leur pouvoir absolu, & sur tout dans les grandes ceremonies. Les Rois de la premiere Race se contentoient d'ordinaire d'un diadême d'or: quelques-uns portoient une *couronne* à pointes, ou radiale, à la maniere des Empereurs Romains: comme on le peut voir sur les medailles du bas Empire; car les Empereurs de la race des Cesars ne portoient qu'une *couronne* de laurier. On remarque sur les monnoyes fabriquées sous la seconde Race, que la tête des Rois est toûjours *couronnée* de laurier. Louïs VI. & Louïs VII. de la troisiéme Race portent une *couronne* faite en forme de bonnet quarré, avec des fleurons, ou des fleurs de lis aux extremitez. Le Blanc. Charlemagne fit faire un *couronne* d'or enrichie de pierres precieuses, & rehaussée de quatre fleurons. On la garde dans le tresor de St. Denis. On met sur la tête des Rois cette *couronne*, quand on les sacre. Il n'y a que les Rois & Souverains qui ayent droit de porter la *couronne* sur la tête. Les Anciens Ducs & Comtes & Pairs, ou ceux qui les representent aux Sacres des Rois, en portent aussi pendant la solennité seulement.

Tous les Rois ont une couronne,
Tous ne la sçavent pas porter,
Tous au pouvoir qu'elle donne,
Ne sçavent pas resister. Godeau.
Si vous n'avez pas une couronne,
C'est la fortune qui les donne,
Il suffit de la meriter. Oe. M.

Du Cange dit que l'Empereur recevoit une triple *couronne*, la premiere d'argent en Allemagne, la seconde de fer en la Comté de Milan, & la troisiéme d'or en divers lieux; & que l'Empereur Frederic I. eut cinq *couronnes* d'or, la premiere à Aix la Chapelle pour le Royaume de France, la seconde à Ratisbonne pour celui d'Allemagne, la troisiéme à Pavie pour celui de Lombardie, la quatriéme à Rome pour l'Empire Romain, & la cinquiéme à Modene pour le Royaume d'Italie. Geliot dans son Indice Armorial tient que ce mot de *couronne* vient de *corne*, parceque les *couronnes* anciennes étoient en pointes, & que les cornes étoient des marques de puissance, de dignité, de force, d'autorité & d'empire: & dans la Sainte Ecriture les cornes sont souvent prises pour la Dignité Royale. *Corne* & *couronne* en Hebreu sont expliquez par le même mot. Charles Pascal a fait un Traitté particulier des *couronnes*. L'invention des *couronnes* est attribuée par quelques Auteurs à Janus, parceque plusieurs monnoyes de Sicile & d'Italie avoient sur le revers l'empreinte

preinte d'une *couronne*, & de l'autre côté un Janus à deux têtes, comme temoigne Athenée.

COURONNE, en termes de Blason, se dit aussi de la representation de ces ornemens qu'on met pour timbre aux Armoiries pour marquer la dignité des personnes. Elles sont même plus anciennes que les casques, & c'étoit autrefois une marque de Chevalerie, & un symbole de victoire, & de triomphe. On appelle *couronnes rayonnées* ou *à pointes*, celles des anciens Empereurs, qui avoient douze pointes qui representoient, dit-on, les mois de l'année. On appelle *couronnes perlées* ou *fleuronnées*, celles qui ont des perles, des fleurons d'ache ou de persil, comme étoient autrefois presque toutes les *couronnes*, mêmes celles des Souverains, qui n'ont été mises sur leurs Ecus que depuis environ 200. ans. Il y en a de plusieurs sortes

La *Couronne* papale, est composée d'une tiare, & d'une triple *couronne* qui environne la tiare, laquelle a deux pendans, comme la mitre des Evêques. Ces trois *couronnes* representent le Pape comme Souverain Sacrificateur, comme Juge suprême, & comme le seul Legislateur des Chretiens.

Celle de l'Empereur est un bonnet ou tiare avec un demi-cercle d'or qui porte la figure du monde, cintré & sommé d'une croix. Elle fait voir son bonnet entr'ouvert sur les deux côtez de son cintre, & elle a par le bas deux fanons, ou pendans comme les mitres des Evêques.

Celle du Roi de France est un cercle de huit fleurs de lis, cintré de six diadêmes qui le ferment, & qui portent au dessus une double fleur de lis qui est le cimier de France. Le Roi Charles VIII. est le premier qui l'a portée fermée. François I. l'a portée souvent ouverte. Mais depuis Henri II. tous les Rois de France, & même ceux des autres Royaumes, l'ont portée aussi fermée: ce fut Charles VII. qui le premier mit la *couronne* sur l'écusson des fleurs de lis.

Celle du Roi d'Espagne est rehaussée de grands trefles refendus, que l'on appelle souvent *hauts fleurons*, & couverte de diadêmes aboutissans à un globe surmonté d'une croix. Philippes II. a été le premier des Rois d'Espagne qui ait porté la *couronne* fermée en qualité de fils d'Empereur.

Celle du Roi d'Angleterre est rehaussée de quatre croix de la façon de celles de Malthe, entre lesquelles il y a quatre fleurs de lis. Elle est couverte de quatre diadêmes, qui aboutissent à un petit globe supportant une même croix.

Celles de la plupart des autres Rois sont de hauts fleurons ou grands trefles, & aussi fermées de quatre, six ou huit cintres ou diadêmes, & sommées d'un globe croisé.

Celle du Dauphin de France est de même que celle du Roi, à la reserve qu'elle n'est fermée que de quatre diadêmes. Celles des Enfans de France sont ouvertes par le haut, & ont seulement les huit fleurs de lis. Les Princes du Sang Royal portent seulement quatre fleurs de lis, entre lesquelles sont des fleurons. Feu Monsieur le Prince de Condé est le premier qui ait porté une *couronne* toute de fleurs de lis, comme premier Prince du Sang. Boniface VIII. est le premier des Papes qui a mis trois *couronnes* sur sa tiare. Ce n'est que depuis cent ans que les Evêques Comtes ont mis des *couronnes* sur leurs Armoiries.

Le Duc de Savoye qui se qualifie Roi de Chypre, porte sa *couronne* fermée de deux demi-cercles couverts de perles, & au dessus un globe surmonté de la croix de St. Maurice, qui est treflée.

La *couronne* du Duc de Florence est ouverte, & rehaussée de deux fleurs de lis épanouïes, & de pointes & rayons aigus à la façon des *couronnes* antiques.

Celle des Archiducs a un seul demi-cercle en cintre garni de perles, qui porte un globe croisé, & est relevée de huit hauts fleurons enfermans un bonnet rond d'écarlate.

La *couronne* des Electeurs de l'Empire est une espece de bonnet d'écarlate, & retroussé d'hermines, diademé d'un demi-cercle d'or tout couvert de perles, sommé d'un globe surmonté d'une croix d'or, que quelques Souverains d'Allemagne s'attribuent aussi.

Les Republiques de Venise & de Gennes ont aussi des *couronnes* fermées, à cause des Royaumes de Chypre & de Sardaigne.

Les Seigneurs qui ont des terres en Principauté, portent la *couronne* à l'antique, un cercle d'or rehaussé de douze pointes ou rayons aigus.

La *couronne* Ducale est toute de fleurons à fleurs d'ache ou de persil.

Celle des Marquis est moitié fleurons, & moitié perles alternez.

Celles des Comtes est de perles sur un cercle d'or. On les appelle *perles de compte*, parcequ'on ne les vend pas au poids, ni à l'once, mais selon leur nombre.

Celle des Vicomtes est composée de neuf perles, de trois en trois entassées l'une sur l'autre.

Celle des Barons est une espece de bonnet avec tortil ou des tours de perles en bande sur le cercle.

Les Vidames portent aussi des *couronnes* qui sont d'or, garnies de perles, rehaussées de quatre croix patées, qui marquent qu'ils ont été érigez pour être les appuis de l'Eglise.

En Italie nul ne met la *couronne* sur ses Armes, & le Doge seul y met le Bonnet Ducal, qu'on appelle autrement *le Corne*. En Allemagne toutes les *couronnes* des dignitez sont également faites de feuilles de persil & à bas fleurons. Les *couronnes* ne sont pas des preuves d'ancienne Noblesse, & ne sont pas portées en qualité de Gentilshommes, mais seulement comme étant Seigneurs des terres qu'ils possedent, qui ont titre pour la porter.

COURONNE, est aussi un meuble dont on charge les Ecus des Armoiries. L'Ecu de Suede est chargé de trois *couronnes*, pour marquer la Suede, la Norwege & le Dannemarc. La ville de Cologne porte aussi trois *Couronnes*, en memoire de trois Rois qu'on pretend y être enterrez. Plusieurs villes d'Espagne portent aussi des *couronnes* par concession des Rois.

COURONNE, signifie aussi, un Royaume, & la qualité de Souverain. Nous sommes venus pour lui ôter la *Couronne*. ABL. Agathocle, fils d'un Potier, parvint à la *Couronne*. Cette Maison pretend à la *Couronne* de Castille. Charles V. Empereur renonça à la *Couronne*, abdiqua l'Empire. On paye un droit pour le joyeux avenement du Roi à la *Couronne*. La *Couronne* de France n'est point hereditaire : elle appartient au premier Prince du Sang par la Loi du Royaume : sans qu'il soit heritier, ni obligé aux dettes de son predecesseur. Louïs XIII. quoyqu'il ne gouvernât point par lui-même, a été l'un des plus jaloux des prerogatives de sa *Couronne*. LE P. D'OR. C'est un crime impardonnable, que d'avoir touché à la *couronne*, & avancé la main pour la saisir. DE LARREY.

La plus belle couronne
N'a que de faux brillans dont l'éclat l'environne.
CORN.

Plus la haute naissance approche des couronnes,
Plus cette grandeur même asservit nos personnes. ID.

Lorsqu'à toute autre personne,
Me preferoit ton ardeur,
J'aurois quitté la couronne,
Pour regner dessus ton cœur. MOL.

COURONNE, signifie aussi le corps de l'Etat representé par

par le Souverain. Il y a eu souvent rupture entre ces deux *Couronnes*. Les biens de la *Couronne* sont inalienables, & avec le temps sont reünis à la *Couronne*. Le Prince est indispensablement obligé de maintenir les droits de la *Couronne*, dont il n'est que le depositaire. Le Roi d'Espagne a perdu un des plus beaux fleurons de sa *Couronne*, en perdant la Hollande. Le Connetable, le Chancelier sont des Officiers de la *Couronne*. Les Secretaires du Roi se disent Secretaires de la Maison & *Couronne* de France, & des Finances.

COURONNE ROYALE. Ordre de Chevalerie. On pretend qu'il fut institué par Charlemagne. Les Chevaliers portoient sur l'estomac une *couronne* en broderie d'or.

COURONNE, se dit par extension de plusieurs ornemens qu'on met sur la tête pour marques d'honneur ou de rejoüissance. Constantin mit, pour ainsi dire, la *couronne* sur la tête de l'Eglise. HERMAN. On donne aux guerriers des *couronnes* de laurier; aux amans, de myrthe; aux beuveurs, de lierre. Les Bergers portent des *couronnes* de fleurs dans leurs fêtes.

COURONNE DE TETE. C'est ainsi qu'on appelle la partie de la tête qui est située entre le devant & le derriere. Cela vient de ce que c'est sur cette partie que l'on porte la *couronne*.

Chez les Romains il y avoit diverses *couronnes* pour recompenser les exploits militaires. La *couronne ovale* étoit la premiere, & étoit faite de myrthe, & se donnoit aux Generaux, qui avoient vaincu des esclaves indignes d'exercer la vaillance Romaine, & à qui on decernoit les honneurs du petit triomphe. La seconde étoit la *navale*, ou *rostrale*, qui étoit un cercle d'or relevé de prouës & de pouppes de navires, qu'on donnoit au Capitaine, ou soldat qui le premier avoit accroché, ou sauté dans un vaisseau ennemi. La troisiéme nommée *vallaire* étoit aussi un cercle d'or relevé de paux ou de pieux, que le General donnoit au Capitaine, ou soldat qui le premier avoit franchi le camp ennemi, & forcé la palissade. La quatriéme, *murale*, étoit un cercle d'or crenelé qui se donnoit à celui qui le premier avoit monté sur la muraille d'une ville assiegée, & y avoit arboré l'étendart. La cinquiéme, *civique*, étoit faite d'une branche de chêne verd, qui se donnoit à un citoyen qui avoit sauvé la vie à un autre citoyen dans une bataille, ou un assaut. Elle étoit fort estimée, & fut même donnée à Auguste, & il en fut fait des monnoyes avec cette devise, *Ob cives servatos*. On la donna aussi à Ciceron après qu'il eut découvert la conjuration de Catilina. La sixiéme étoit la *triomphale*, faite de branches de laurier, qui se donnoit au General qui avoit gagné quelque bataille, ou conquis quelque Province. On la fit d'or dans la suite. La septiéme étoit l'*obsidionale* ou *graminée*, parcequ'elle se faisoit de *gramen* ou des herbes qui se trouvoient sur le terrain. Elle se donnoit aux Generaux qui avoient delivré un armée Romaine assiegée des ennemis, & qui les avoient obligez à decamper. La huitiéme étoit aussi une *couronne* de laurier, que les Grecs donnoient aux Lutteurs, & les Romains à ceux qui avoient menagé ou confirmé la paix avec les ennemis: c'étoit la moins estimée.

En termes de Theologie, on dit la *couronne de gloire*, ou la *couronne* du ciel; pour dire, la beatitude éternelle: la *couronne du martyre*; pour dire, la recompense certaine qui est duë aux Martyrs. On orne aussi la tête des Saints d'une *couronne* de rayons, quand ils sont canonisez. Les Historiens parlent de la *couronne d'épines* dont J. CHRIST fut *couronné*: ils assûrent que Baudoüin Empereur des Latins à Constantinople en fit un present à St. Louïs, qui la fit transporter en France avec beaucoup de pompe, & de ceremonie. Il en distribua devotement quelques morceaux aux Eglises qu'il affectionnoit. On la conservoit avec veneration dans la chappelle Imperiale à Constantinople. Cependant aucun Auteur plus ancien que le VII. siecle n'en a parlé. Cet Auteur affirme qu'elle subsistoit de son temps, & que les épines en étoient toûjours vertes. HIST. DE ST. LOUÏS.

COURONNE, se dit aussi de la Tonsure Clericale, qui est la marque & le caractere des Ecclesiastiques. C'est un petit rond de cheveux qu'on rase au sommet de la tête, & qu'on fait plus ou moins grand selon la qualité des Ordres qu'on a reçus. Celle de Clerc est la plus petite. Celle des Prêtres & des Moines est la plus grande. Une *couronne* Monachale. Gregoire de Tours dit que St. Pierre Apôtre fut Auteur de cette *couronne*, en memoire de la *couronne* d'épines de Nôtre Seigneur. Autrefois on ne laissoit qu'un petit bord de cheveux au bord de la tête: tout le reste étoit rasé, & formoit la *couronne*. On appelle en quelques Rituels la premiere Tonsure, *Benedictio Coronæ*.

COURONNE, est aussi un petit chapelet qu'on dit à l'honneur de la Vierge, qu'on appelle sa *couronne*.

En termes de Guerre, on appelle *ouvrage à couronne*, ou *ouvrage couronné*, ou *couronnement*, des dehors avancez vers la campagne pour éloigner l'ennemi, & couvrir d'autres ouvrages de la place. Cet ouvrage est composé de deux demi-bastions aux extremitez, & d'un bastion entier au milieu, avec deux courtines.

COURONNE, en termes d'Architecture, se dit de la partie platte, superieure, & la plus avancée de la corniche, qu'on nomme autrement *larmier*, *gouttiere* ou *mouchette*.

COURONNE, en Geometrie, est un plan terminé ou enfermé par deux circonferences parallêles de cercles inegaux ayant un même centre: & qu'à cause de cela on appelle *cercles concentriques*. *Couronne de pieu*, c'est la tête d'un pieu, qui est frettée d'une frette de fer, pour l'empêcher de s'éclatter sous la violence du mouton qui l'enfonce.

En termes de Verrerie, on appelle *couronne*, une espece de petit dome qui porte sur les arcades du four.

COURONNE FOUDROYANTE. C'est une *couronne* remplie de feux d'artifice, dont on se sert dans les sieges contre les ennemis.

COURONNE. Terme de Papetier. Papier *in folio* qui a pour marque une *couronne*. Donnez-moi du papier à la *couronne*.

COURONNE, en termes de Manege, est une marque qui demeure à un cheval qui s'est si fort blessé aux genoux, que le poil en est tombé, soit par chute, soit autrement.

COURONNE, est aussi la partie la plus basse du paturon du cheval qui regne le long du sabot, qui se distingue par le poil, qui joint & qui couvre le haut du sabot.

COURONNE, en termes de Fauconnerie, est le duvet qui *couronne* le bec de l'oiseau à l'endroit où il se joint à la tête.

COURONNE, en termes d'Orfevre, est la partie d'une lampe d'Eglise qui porte le verre.

COURONNE IMPERIALE. Plante à qui on a donné ce nom, parceque ses fleurs sont disposées, pour ainsi dire, en *couronne* surmontée d'un bouquet de feuilles. Sa racine est bulbeuse, grosse, ronde, composée de quelques tuniques fort épaisses, & succulentes, qui s'emboëtent les unes dans les autres, d'une couleur quelquefois blanche, quelquefois tirant sur le pourpre, & souvent pâle, & d'une odeur forte & puante, de même que ses feuilles. Elle jette une seule tige haute de deux coudées, ferme, verte, ronde, grosse comme le doigt, & dans sa partie inferieure un peu plus que le pouce. Cette tige est environnée de quantité de feuilles, semblables à celles du lis, d'une verdeur éclatante, & qui

qui n'ont point de queuës, étant attachées à la tige par leur partie la plus large. Ses fleurs qui viennent au haut de la tige, sont à six feuilles disposées en maniere de cloche, semblables aux fleurs de lis, & d'une belle couleur rouge. La tige s'éleve au dessus des fleurs: elle est garnie de feuilles petites & étroites. Les fleurs sont suivies des fruits qui sont gros, oblongs, canelez en vive arrête, & divisez en trois loges remplies de semences fort applaties, cartilagnieuses, roussâtres, placées horizontalement les unes sur les autres. Cette plante fleurit au mois d'Avril. En Latin *lilium sive corona imperialis.*

COURONNE, en termes de Physique, se dit d'un meteore qui paroît autour du soleil & de la lune, quand leur lumiere est reflechie sur des nuées mediocrement épaisses. Les *couronnes* sont ordinairement de quatre & cinq degrez de diametre: mais quand le ciel est serain, elles en ont jusqu'à 45. Elles sont terminées à l'exterieur par une couleur rougeâtre obscure. A l'interieur elles tirent un peu sur le bleu. Godeau appelle la neige, blanche *couronne* des montagnes; parceque la neige occupe le sommet des montagnes, comme la *couronne* occupe le sommet de la tête.

COURONNEMENT. s.m. Ceremonie qu'on fait lorsqu'on met la couronne sur la tête des Princes.

COURONNEMENT, en termes d'Architecture, est la partie superieure du bâtiment qui termine un ouvrage. On appelle aussi *couronnement* d'une voute, le plus haut de l'extrados d'une voute, pris au vif de la clef.

COURONNEMENT, en termes de Marine, se dit du haut de la pouppe d'un vaisseau, où sont les ornemens de menuiserie, & de sculpture pour l'embellissement de l'arriere.

COURONNEMENT, en Serrurerie, est un grand morceau de fer à jour qui sert d'ornement au dessus d'une porte de clôture de chœur d'Eglise, ou de cour, ou de jardin. Il est composé d'enroulemens, de feuillages, d'armes, de chifres &c. Les Serruriers appellent aussi *couronnement* de serrure, certains ornemens qui se mettent sur l'écusson, & au dessus de l'ouverture.

COURONNEMENT, est aussi un terme d'Accoucheur, & de Sage-femme. C'est l'entrée exterieure de la matrice. On appelle cette entrée *couronnement*, parcequ'au moment que la femme accouche, cet endroit entoure la tête de l'enfant en maniere de couronne. On dit, L'enfant est au *couronnement.*

COURONNEMENT, se dit figurément de la fin, de la perfection d'un ouvrage. Cette derniere action qu'il fit fut le *couronnement* de l'œuvre. C'est le *couronnement* de la doctrine. PASC.

COURONNER. v.act. Mettre une couronne sur la tête. On *couronne* le Roi, lorsqu'on le sacre.

COURONNER, signifie aussi, Donner un Royaume. Une Reine qui épouse un Prince le *couronne*, le fait Roi: de même un Roi qui épouse une femme, quelle qu'elle soit, la fait Reine.

> *Le fier Assuerus* couronne *sa captive*,
> *Et le Persan superbe est aux piez d'une Juive.* RAC.

COURONNER, se dit aussi de la gloire dont la Majesté Divine est environnée de toutes parts.

> *O Dieu que la gloire* couronne,
> *Dieu que la lumiere environne.* RAC.

COURONNER, se dit aussi des couronnes de fleurs qu'on met sur la tête en des fêtes & des rejouïssances. Dans cette fête pastorale les Bergers & les Bergeres furent *couronnez* de fleurs. On *couronnoit* les victimes de fleurs dans les anciens sacrifices. JESUS-CHRIST fut *couronné* d'épines. Alexandre *couronna* le tombeau d'Achille.

COURONNER, signifie aussi, Mettre une couronne sur des Armoiries. Il a *couronné* son Ecu d'une couronne de Comte.

COURONNER, signifie figurément, Recompenser la vertu par des marques d'honneur, soit de paroles, ou autrement. Les éloges & les panegyriques sont faits pour *couronner* la vertu. Les Martyrs & les Saints seront *couronnez* d'une gloire éternelle. L'innocence de cette fille a été reconnuë, & a été enfin *couronnée* par les recompenses qu'elle a reçuës. Une injuste temerité est ordinairement *couronnée.* VILL. Dieu *couronne* en secret l'innocence des justes. PORT-R. L'amour ne manque gueres de *couronner* ceux qui lui sont fidelles. VOIT.

> *Ma vertu pour le moins ne me trahira pas:*
> *On la verra brillante au bord du precipice,*
> *Se* couronner *de gloire en bravant le supplice.*
> CORN.
> *Un grand cœur cede un trône, & le cede avec gloire;*
> *Cet effort de vertu* couronne *sa memoire.* ID.

COURONNER, se dit aussi pour Achever, finir glorieusement. La victoire s'avançoit à grands pas, pour *couronner* ses triomphes. VAUG.

On dit que la fin *couronne* l'œuvre; pour dire, que la vertu parfaite doit perseverer jusqu'à la fin.

COURONNER, en termes d'Architecture, c'est, Terminer un ouvrage, ou une decoration, avec amortissement.

COURONNÉ, ÉE. part. & adj.

> *Au desir de regner sans cesse abandonné,*
> *Tout lui deplaît ici, n'étant point* couronné.
> CAPISTRON.

COURONNÉ, en termes de Blason, se dit des lions, du casque, & des autres choses qui ont couronne.

On appelle les *Têtes couronnées*, les Rois & l'Empereur. On met la Republique de Venise au rang des *Têtes couronnées*, à cause du Royaume de Chypre sur lequel elle pretend avoir droit pour l'avoir long temps possedé.

On appelle une plaine *couronnée* de montagnes, quand elle en est environnée. La ville de Rodes est *couronnée* de divers petits côteaux. BOUH. Les écus d'or de France ont été appellez autrefois *couronnez*; & c'est un nom qu'ils retiennent encore chez les étrangers.

On dit en termes de Jardinage, qu'un arbre est *couronné*; c'est-à-dire, qu'il est sur son retour, & qu'il ne pousse plus de bois qu'à l'extremité de ses branches.

COURONNÉE. s.f. Sorte de rime ancienne. La rime étoit fermée sur les dernieres syllabes repetées du penultiéme mot de chaque vers: en voici un exemple tiré de Marot;

> *La blanche colombelle belle,*
> *Souvent je vais priant criant;*
> *Mais dessous la cordelle d'elle,*
> *Me jette un œil friand riant.*

COURONNURE. s.f. Terme de Chasse, qui se dit de sept ou huit menus cors au sommet de la tête du cerf rangez en guise de couronne.

COURROUCER. v.act. Irriter, entrer en courroux. Au temps du Deluge les crimes des hommes avoient *courroucé* Dieu. Ce mot vieillit, cependant selon Vaugelas l'on s'en peut encore servir quelquefois, & de bons Auteurs approuvent *courroucer* quelcun. Il se dit aussi avec le pronom personnel, *se courroucer* contre quelcun. Dieu *se courrouce* contre les mechans.

> *C'est contre le peché que son cœur se* courrouce,
> *Et l'interêt du Ciel est tout ce qui le pousse.* MOL.

Mais *courroucer* est parfaitement beau dans le figuré. Il a même quelque chose de grand & de noble, & signifie, Etre agité. La mer *se courrouce.* La mer étoit terriblement *courroucée.*

COURROUX. s.m. Mouvement impetueux de colere. On n'employe gueres, *courroux*, au plurier. En le prononçant on ne fait point sentir de double *r.* CORN. Je sens mon *courroux* chanceler, & mourir en

en vous parlant. Or. M. Le *courroux* du vainqueur ne s'est point appaisé que par le sac de la ville prise. Ce mot ne se dit gueres qu'en Poësie. Un vain *courroux* d'Amante est bientôt appaisé. Font. Mr. Dacier condamne l'expression des deux vers suivans, comme étant trop enflée, & trop peu naturelle :

Ce sang qui tout versé fume encore de courroux,
De se voir repandu pour d'autres que pour vous.
Corn.

Le courroux *des Amans n'est permis par l'Amour*,
Que pour les preparer aux douceurs d'un retour.
Vill.

Il soutient en mourant la pompe d'un courroux,
Qui sembloit moins mourir, que triompher de nous.
Corn.

Je vous verrai fremir de honte, & de courroux.
Breb.

Courroux, se dit figurément des choses inanimées: comme, le *courroux* de la mer, des vens, de l'orage. C'est un monstre que l'Enfer en *courroux* a vomi. Le *courroux* des flâmes ne fut appaisé que par l'entiere destruction de la ville.

Cesar qui se repond & des Dieux, & du sort,
De la vague en courroux *redoute peu l'effort.* Breb.
Au prix duquel est calme, & doux,
De la mer l'horrible courroux. Voit.

Courroucé, ée. part. & adj.

COURROY, ou CORROY. s. m. La derniere preparation & façon qu'on donne aux cuirs. Du Cange derive ce mot de *corrodium*, ou *corredium*, qui a signifié autrefois un repas preparé pour des Seigneurs, quand ils passoient sur les terres de leurs vassaux. D'où vient qu'on a appellé *conroy*, toute sorte de preparations : & on a appellé Chevaliers de *courroy*, des Chevaliers bien équipez.

Courroy, signifie aussi de la terre glaise bien battuë & paîtrie, qui retient l'eau, & dont on enduit des bassins de fonteines, dont on fait des bâtardeaux, des chaussées d'étang, &c.

COURROYE. s. f. Laniere de cuir, morceau qui est couppé en longueur, & avec peu de largeur. Les *courroyes* d'un carrosse, d'une selle.

Ce mot vient de *cuirroye*, parceque la *courroye* étoit faite d'une roye ou longue piece de cuir. D'autres le derivent du Latin *corrigia*.

On dit en ce sens, Faire de cuir d'autruy large *courroye*; pour dire, Etre liberal de ce qui ne nous coûte rien. Ce proverbe vient d'une fable, où l'on feint que le renard étant Medecin du lion malade, lui ordonna de se ceindre les reins d'une ceinture tirée de la peau du loup ; après quoy il couppa au loup une longue & large *courroye* de sa peau, lequel en heurlant s'en plaignit en ces termes, Que vous faites du cuir d'autruy large *courroye*. Le Latin dit *De alieno corio ludere*. On dit aussi, Allonger ou étendre la *courroye*; pour dire, étendre ses droits, ses fonctions un peu plus que de raison, ajoûter quelque chose de son cru à un conte, à une histoire, à une reponse qu'on rapporte.

COURROYER. v. act. ou CORROYER. Donner la derniere preparation au cuir après qu'il est sorti de la tannerie. Les Orientaux sçavent mieux *courroyer* les cuirs, que ceux d'Europe. Il les savent mieux teindre, ratisser, amollir, & rendre plus maniables.

Courroyer, se dit aussi d'une preparation qu'on donne à de la terre glaise en la paîtrissant & remuant pour la rendre propre à retenir l'eau, quand on en fait des bâtardeaux ou des bassins de fonteine.

Courroyer, en termes de Menuiserie, signifie, Preparer du bois pour le rendre propre à mettre en œuvre en toutes sortes d'ouvrages : c'est le rabotter, & l'esquarrir à l'équerre.

Courroyer le fer & l'acier, c'est le battre à chaud, quand il sort de la forge prêt à se fondre ; l'étendre, & le plier plusieurs fois sous le marteau, afin de le purifier, & le rendre propre à faire des rasoirs, & autres trenchans.

Courroyer le mortier, c'est, Mêler bien la chaux & le sable par le moyen du rabot. Plus on *courroye* le mortier, & tant meilleur il est.

COURROYEUR. s. m. Artisan qui courroye les cuirs, qui leur donne la derniere preparation pour les mettre en œuvre, qui les teint, qui les amollit, qui les graisse. Autrefois on écrivoit, & on prononçoit *Conroyeur*.

COURS. s. m. Espace qu'on traverse par un mouvement progressif, quand un corps est transporté d'un lieu à un autre. On le dit premierement des mouvemens ordinaires & reglez par la nature. Le *cours* du soleil & des astres est certain & periodique. Le soleil fait son *cours* dans l'Ecliptique en 365. jours six heures, quelques minutes moins. L'Astronomie est la science qui enseigne à connoître le *cours* des corps celestes. Cet évenement doit arriver suivant le *cours* de nature.

Ces voutes claires & solides,
Ces beaux cieux au front azuré,
Qui font dans leur cours *mesuré,*
Et si legers & si rapides,
D'une puissante voix annoncent le pouvoir
Du Seigneur qui les fait mouvoir. Godeau.

Cours, se dit aussi d'un long voyage. Ainsi les voyages des Indes sont appellez des voyages de long *cours*. Ces vaisseaux sont armez en *cours* pour courir sur les ennemis.

Cours, signifie aussi le sillage & la route du vaisseau. Ces deux bâtimens ont fait le même *cours*, ont suivi la même route ; il ne leur est rien arrivé qui ait arrêté leur *cours*, qui ait empêché leur navigation.

Cours, est aussi un lieu agreable ou est le rendez-vous du beau monde pour se promener à certaines heures ; & se dit tant du lieu, que de l'assemblée qui s'y trouve. Le *cours* de la Reine à Paris est un lieu planté de quatre rangs d'arbres, sur le bord de la Seine, sous la regence de la Reine Marie de Medicis. Le *cours* du Mardy Gras se tient au bout du fauxbourg St. Antoine. Le *cours* de Venise est sur l'eau, & en gondoles.

Cours, se dit aussi du passage, de la pente, ou du mouvement naturel des corps fluides. On a changé le *cours* de cette riviere, on a detourné son *cours*, on a fait abattre toutes les constructions qui arrêtoient le *cours* de l'eau. Le *cours* de la Saone est si lent qu'on a peine à s'en appercevoir. Ceux que le *cours* d'une riviere desennuie, ne s'ennuioient gueres apparemment. M. Esp.

Cours, se dit encore du chemin, & de la route que prennent les humeurs enfermées dans le corps des animaux. Les humeurs detournées de leur *cours* ordinaire, causent les rhumatismes. Il faut que le mal ait son *cours*, il faut lui laisser prendre son *cours* par là ; pour dire, qu'il faut laisser decharger la nature. La moindre serosité peut empêcher les esprits animaux de couler ; la moindre alteration en peut retarder, ou precipiter le *cours*. Val.

Cours, se dit encore de la durée ou du progrés des choses. Le *cours* de la vie des Patriarches fut limité à 120. ans après le Deluge. Le *cours* des années fait perir les plus beaux ouvrages. La mort interrompit le *cours* des victoires d'Alexandre. Auguste fut fort paisible durant le *cours* de son regne. Par un enchaînement de causes inconnuës, mais determinées de tout temps, chaque chose marche en son rang, & acheve le *cours* de sa destinée. Vau.

Que le cours *de ses ans dure autant que le* cours
De la Seine, & de la Loire. Oe. M.

Cours, se dit aussi quelquefois de l'étenduë des choses. Cette tapisserie a 25. aunes de *cours*. La riviere de Saint Laurens a 800. lieuës de *cours* depuis sa source jusqu'à son embouchure.

Cours, se dit figurément en choses morales de la suite, & du train que prennent les affaires; & du progrés des opinions. Il faut voir quel *cours* prendra ce procés. Ce dessein doit reüssir suivant le *cours* ordinaire du monde. Le Prince quand il s'agit de multiplier, ou de hâter ses bienfaits, veut que rien n'en trouble, & n'en interrompe le *cours*. Tour.

De combien de soupirs interrompant le cours,
Ay-je évité vos yeux que je cherchois toûjours? Rac.
De nos desirs errans rien n'arrête le cours:
Ce qui plait aujourd'huy deplait en peu de jours. Oe. M.

Pleurons & gemissons, mes fidelles compagnes,
A nos sanglots donnons un libre cours. Rac.
Sa flâme à tout moment peut prendre un autre cours. Corn.

Le même a dit de la justice:
Son cours *lent & douteux fait trop perdre de larmes.*

Il faut arrêter le *cours* de cette heresie, de cette sedition; pour dire, empêcher que le mal ne croisse davantage. En ce sens on dit le *cours* du marché, tant du prix commun & ordinaire des marchandises, que de la suite & du train commun des affaires, & de la disposition des personnes de qui elles dependent.

Cours, se dit aussi du debit, ou du cas que l'on fait des choses; de ce qui est à la mode & dans l'usage commun. Les Ballades, les Rondeaux n'ont plus de *cours* comme autrefois. Les chansonnettes, les historiettes est ce qui a le plus de *cours*. Ces monnoyes decriées n'ont plus de *cours*. On a beau decrier les dentelles d'or & d'argent, le luxe des femmes leur donnera toûjours du *cours*. Ce livre a un grand *cours*.

Cours, se dit aussi du recueil, de la compilation des Loix & des Canons. Le *Cours* Civil est le recueil des Loix Romaines compilé par l'ordre de Justinien. Le *Cours* Canonique est le recueil du Droit Canon qui a été compilé par Gratian &c.

Cours, se dit aussi du temps raisonnable qu'on employe à apprendre les principes d'une science, les plus belles questions, ou les plus ordinaires. On dit qu'un écolier a fait son *cours* en Humanitez, en Philosophie dans les Ecoles. Un *cours* consiste en Logique, Physique, Metaphysique & Morale. Un *cours* de Theologie, de Medecine. On étudie un *cours* de Theologie de même qu'un systême de Philosophie, pour s'exercer à la dispute. Oe. M. J'étudiai tous les mouvemens que la nature produisit en elle: je lui vis faire comme un petit *cours* de sentimens, & je n'en connois gueres dont son cœur n'ait fait l'épreuve. Le Ch. d'H.

On appelle aussi *cours*, les livres imprimez qu'on fait des principes generaux des sciences, & de ce qui est le plus necessaire d'y sçavoir. Ainsi on appelle le *cours* de Chymie, le *cours* de Mathematique du Pere Deschales, d'Herigone, &c.

Cours. En Architecture on appelle *cours d'assise*, un rang continu de pierres de niveau, & de même hauteur dans toute la longueur d'une façade, sans être interrompu par aucune ouverture. *Cours de plinthe*, la continuité d'une plinthe de pierre, ou de plâtre, dans les murs de face, pour marquer la separation des étages. *Cours de pannes*, une suite de plusieurs pannes bout-à-bout dans le long pan d'un comble.

COURSE. s. f. Mouvement d'un homme, ou d'un animal; espace de chemin qu'on parcourt en se transportant avec vitesse en quelque lieu. Les daims sont fort legers à la *course*. On fait par exercice & par divertissement des *courses* de bague, de faquin, de la quintaine. Les joûtes & les tournois sont des especes de *courses*. Les *courses* de têtes sont nouvelles en ce Royaume, mais elles sont d'un usage plus ancien en Allemagne, pour s'exercer à courre des têtes de Turcs & de Maures, & recourre les têtes de leurs soldats que les Turcs ont coutume d'enlever.

Course, se dit aussi du mouvement des fleuves, & des rivieres, & du chemin qu'ils parcourent pour transporter leurs eaux d'un lieu à un autre.

Comme d'une course *fidelle,*
Les fleuves par divers canaux,
Apportent à la mer le tribut de leurs eaux,
Et sans y rien changer se confondent en elle;
Ainsi - - - - - - L'Ab. Tetu.

Course, se dit aussi du soleil & des astres. Quand le soleil est sur les bords de l'Horison, on dit qu'il va finir sa *course*; pour dire, que le jour va finir. La *course* si reguliere des astres prouve qu'il y a un premier moteur. Le Vassor.

Depuis que du soleil la course *mesurée,*
Se finit tous les ans, sans finir sa durée. Breb.

Les Poëtes disent aussi, la *course* vagabonde d'un ruisseau.

Le Tibre écumeux, & bruyant,
De sa course *fougueuse étonne son rivage.*

On le dit figurément du cours de la vie, & de plusieurs autres choses, & signifie, Durée, progrés, route. Il a heureusement terminé sa *course* par une mort glorieuse. Rien ne peut arrêter le temps dans sa *course* precipitée. Oe. M. La *course* de nos jours est plus qu'à demi-faite. Rac. Quand vôtre *course* sera close, on vous abandonnera. Voit. Je prevoi trois ou quatre inconveniens, & de puissantes barrieres, qui s'opposeront à vôtre *course*. Pasc.

Mais qui peut dans sa course *arrêter ce torrent?*
Achille va combattre, & triomphe en courant. Rac.
Quelquefois dans sa course *un esprit vigoureux,*
Trop resserré par l'art sort des regles prescrites. Boi.

Course, se dit aussi des voyages. Ce navire qui a été au Levant a été deux ans à faire sa *course*. Ce Marchand a fait plusieurs *courses* en toutes sortes de païs, il a été mal payé de toutes ses *courses*. On taxe 500. écus pour la *course* d'un *courier* extraordinaire de Paris à Rome.

Course, signifie aussi, Incursion, invasion subite, acte d'hostilité. Les Tartares ont fait quelquefois des *courses* jusqu'en Moravie. Les galeres de Malthe sont en *course*, vont faire des *courses* jusqu'aux Dardanelles.

En termes de Serrurerie on dit, Donner *course* à un pêne; pour dire, le faire sortir, & avancer.

COURSIE. s. f. ou COURSIER. s. m. Terme de Marine. Passage qui est entre les bancs des forçats sur une galere depuis la pouppe jusqu'à la prouë, où se met le Comite pour les faire ramer.

COURSIER. s. m. est un gros canon d'une galere qui tire par dessus l'éperon, qui est ordinairement de fonte verte. C'est aussi une place à l'avant, & à l'arriere du vaisseau où l'on met le canon en batterie. Le *coursier* est encore une espece de ruë dans la galere, large d'un pied, & demi, sur laquelle on va d'un bout à l'autre.

Coursier. s. m. Grand cheval propre pour monter un homme d'armes; un cheval de bataille. Les bons *coursiers* viennent de Naples. On ne s'en sert gueres que dans le stile élevé, ou dans la Poësie. Ce jeune Heros ne prenoit plaisir qu'à dompter un *coursier*, & à se couvrir de sang & de poussiere dans les combats. Oe. M.

Son coursier *écumant sous un maître intrepide,*
Marche tout orgueilleux de la main qui le guide. Boi.
Instruit dans l'art par Neptune inventé,
Rendre docile au frein un coursier *indompté.* Rac.
Aussi-tôt Phaëton prend les rênes en main;
Les coursiers *du soleil à sa voix sont dociles.* Boi.
On fait cas d'un coursier, *qui fier, & plein de cœur.*
Fait paroître en courant sa bouillante vigueur. Id.

COURSIERE. s. f. Terme de Marine, qui se dit d'un pont levis, & couvert depuis le gaillard jusqu'au château de prouë, servant pour le combat. On l'appelle *pont de coursiere*.

COURSON. s. m. Terme d'Agriculture. C'est la branche de vigne taillée & raccourcie à trois ou quatre yeux. Ainsi on dit, Il est sorti trois ou quatre belles branches du *courson* de l'année.

Courson, se dit aussi des arbres, quand la branche de l'année precedente en ayant poussé 3. ou 4. fort belles, on est obligé de n'en conserver qu'une d'une grandeur raisonnable, c'est-à-dire, de 5. ou 6. pouces. Les *coursons* sont inutiles. La Quint.

COURT, courte. adj. Terme relatif. Corps qui est moins étendu en longueur qu'un autre, auquel il est comparé. Les gens du monde portent l'habit *court*, sont en manteau *court*; & les Ecclesiastiques en habit, en manteau long, & en cheveux *courts*. On dit qu'une juppe, qu'un pourpoint sont trop *courts*, quand ils n'ont pas la longueur que la taille du corps, ou que la mode de s'habiller desirent. On dit qu'un homme a le cou *court*, qu'une femme est grosse & courte; pour dire, qu'ils sont de vilaine taille, qu'ils sont engoncez. On dit aussi, Prendre le plus *court*; pour dire, le chemin le moins long, le plus abregé. Sarazin dit que dans la Manche d'Angleterre les vagues sont fort *courtes*, & que l'Ocean est fort agité dès que le temps devient gros.

Ce mot vient du Grec *kyrtos*. Nicod. Menage le derive du Latin *curtus*.

On appelle un Prevôt, un Lieutenant Criminel de robbe *courte*, un Juge qui porte l'habit *court*, qui porte l'épée, qui n'est point gradué. Ces Juges sont particulierement établis pour la capture & le jugement des voleurs & des vagabonds.

On appelle aussi les Chirurgiens de robbe longue, & on ajoûte par derision, de *courte* science, en parlant de ceux qui ont été reçus avec examen à la maniere des Medecins, & qui se distinguent des autres en mettant des boëtes à leurs enseignes; au lieu que les autres de robbe *courte* sont les Chirurgiens Barbiers, qui ne mettent que des bassins. A present ces deux Corps sont reünis.

Court, se dit aussi de ce qui a peu d'étenduë en durée. Cet Orateur a un avantage, c'est qu'il est fort *court*. Je veux être *court*, & je deviens obscur. Bou. Une *courte* vie est une faveur des cieux. Oe. M. La vie de l'homme est trop *courte* pour apprendre les secrets de la nature, pour faire des experiences. La prudence humaine est *courte*, & limitée. Ab. de St. R. On appelle les jours d'hiver en ces quartiers, les jours *courts*. Cette fausse nouvelle lui a donné une *courte* joye, elle a été de peu de durée.

Court, se dit aussi de tout ce qui n'a pas toute l'étenduë, le poids, la qualité qu'il doit avoir ordinairement. Ainsi on dit qu'une pistole est *courte*, quand elle est legere: qu'un homme a la *courte* haleine, quand il a de la difficulté à respirer; qu'il a la vuë *courte*, &c.

Court, se dit aussi des besoins, des choses qui nous manquent pour venir à bout de nos desseins. Il vouloit acheter cette terre, mais il s'est trouvé *court* d'argent. Il vouloit reformer les abus de la Justice, mais son pouvoir s'est trouvé trop *court*.

En termes de Chasse on dit, Longue levrette, & *court* levrier.

Court, se dit aussi figurément des choses spirituelles & morales. Cet homme a l'intelligence *courte*, a des vuës *courtes*. Il a eu la memoire *courte*, il est demeuré au milieu de son Sermon. La prevoyance des hommes est trop *courte* pour pourvoir à toutes sortes d'inconveniens.

Court. adv. D'une maniere abregée & courte. Cet Avocat a couppé trop *court* en cet endroit de son plaidoyé. Quand on lui a fait cette objection, il est demeuré *court*, il n'a sçu que repondre. Celui qui ne va au bien que pour la reputation, s'arrête tout *court* dès qu'il n'a plus de temoins. St. Ev. Ce Marchand a fait banqueroute, parcequ'on l'a pris de *court*, que ses creanciers l'ont trop pressé. Il faut tenir les femmes de *court*, veiller sur leurs actions. Il avoit été tenu de *court* par son pere. On dit aussi, Tenir la bride *courte* a quelcun; pour dire, lui donner peu de liberté. Les chevaux neufs se doivent tenir de *court*. Un Cocher qui tourne *court* est en danger de verser. Les Orientaux chevauchent *court*; pour dire, n'allongent pas leurs étriers tant que nous. On dit aussi, Coupper *court* à quelcun; pour dire, l'interrompre, & ne le vouloir pas écouter long temps. On dit aussi, Je reviens tout *court*; pour dire, Je ne m'arrêterai point au lieu où je vais. Il tourna *court* sur l'Infanterie. Ablan. Quand nous disons en France, le Roi, tout *court*, nous entendons parler du Roi qui regne. Vaug. Nouv. Rem. On dit aussi Monsieur, tout *court*, sans ajoûter de nom, ni de qualité, comme quand on parle du frere du Roi, ou du maître de la maison. On dit, Pour le faire *court*; pour dire, Finir, abreger.

Court, se dit proverbialement en ces phrases. Les plus *courtes* folies sont les meilleures; pour dire, que c'est une sagesse de se retirer d'une mauvaise affaire où on s'est engagé. On dit aussi, Sçavoir le *court* & le long d'une affaire; pour dire, en avoir decouvert toutes les particularitez. On dit aussi d'un homme qui est peu devot, qu'il fait *courte* Messe & long dîner. On dit aussi d'un homme qui n'a pas assez de force pour achever une affaire, une entreprise, que son épée est *courte* pour y atteindre, qu'il a les bras trop *courts*, qu'il s'est trouvé trop *court* d'un point. On dit aussi d'un homme adonné à ses plaisirs, qu'il veut mener bonne vie & *courte*. On dit aussi, Tirer au *court* bâton, quand un inferieur conteste la preference, la preéminence contre un superieur; &, Tirer à la *courte* paille, quand on met la decision de quelque chose au hasard, au sort. Voyez plus bas ce que c'est que *tirer à la courte paille*. On dit d'un homme qui n'a pas reüssi en quelque negociation, qu'il s'en est retourné avec sa *courte* honte. On dit aussi qu'un homme a été pendu haut & *court*; pour dire, que son procés lui a été bientôt fait, qu'on l'a pendu au premier arbre, ainsi qu'on fait à l'armée. On dit encore, C'est le plus *court* & le meilleur, c'est vôtre plus *court*; pour dire, C'est le moyen le plus aisé pour sortir promptement d'affaire. On dit encore, A vaillant homme *courte* épée. On dit d'un homme adroit & industrieux, que l'herbe sera bien *courte*, s'il ne trouve à brouter; pour dire, qu'il trouvera à vivre par tout.

COURTAGE, ou COURETAGE. s. m. Metier de celui qui s'entremet de faire vendre des marchandises, des charges, de faire prêter de l'argent, ou autre negoce.

Ce mot vient de *courre* ou *courir*, parceque le *courtage* se fait par plusieurs allées & venuës.

Courtage, signifie aussi le droit, le salaire qu'on donne à ceux qui exercent le *courtage*. Les Marchands donnent un quart pour cent à ceux qui leur negotient leurs lettres sur la place.

COURTAUD, aude. adj. & s. m. & f. Ce qui est court & raccourci. Ainsi on appelle un *courtaud*, un

un cheval de moyenne taille à qui on a couppé la queuë & les oreilles : un chien *courtaud*, celui à qui on a couppé la queuë. On appelle un homme *courtaud*, qui est de petite taille & de grosse corpulence. C'est un grand deffaut à une femme d'être *courtaude*.

COURTAUD, est aussi un instrument de Musique, & une espece de fagot ou basson raccourci, qui sert de basse aux musettes. C'est un gros morceau de bois cylindrique, dont quelques-uns font de grands bourdons de Pelerins. Il est percé tout de son long par deux trous qui se communiquent, par lesquels le vent descend d'abord, & puis remonte, à cause qu'il est bouché par enbas. On appelle proverbialement *courtaud* de boutique, un Artisan, un homme du peuple qui travaille en boutique : ce qui vient de ce qu'autrefois tous les gens considerables de la ville portoient des habits longs ; il n'y avoit que le peuple & les Artisans qui fussent habillez d'une robe qui ne descendoit point plus bas que le genouil : & on les a appellez ainsi, à cause que leurs habits étoient *courtauds*. On dit aussi, qu'on a étrillé quelcun en chien *courtaud*, qu'on la frotté en chien *courtaud* ; pour dire, qu'il a été battu outrageusement.

COURTBASTON. L's de ce mot ne se prononce pas. Terme de Marine, qui se dit des courbes de charpenterie qui soutiennent les bouts des baux & des barrots.

COURTBOUILLON. s. m. Maniere de faire cuire certains poissons, comme les carpes, les saumons, les brochets : ce qui se fait avec du vin, du laurier, du romarin, du sel, & des épices, après quoy on les sert à sec dans une serviette, où on les mange avec du vinaigre.

On appelle demi-*courtbouillon*, la même maniere de les apprêter, mais on les sert avec un peu de la sauce où ils ont été cuits.

COURTE-BOULE. s. f. C'est ainsi qu'on appelle un jeu de boule, dans lequel il faut pousser la boule avec peu de force & beaucoup d'adresse ; parceque l'espace en est fort court & fort limité. Joüer à la *courte-boule*.

COURTE-PAILLE. s. f. Jeu qui consiste à choisir autant de brins de paille, que l'on est de joüeurs. Ces brins de paille, qu'on tient cachez dans la main, ensorte qu'on n'en laisse voir que l'un des bouts, sont de differentes longueurs. Celui qui tire la plus courte gagne ou perd, selon que l'on est convenu : tirons à la *courte-paille* à qui payera le souper.

COURTE-PAUME. s. f. C'est un jeu de paume dans lequel il ne faut pas employer beaucoup de force pour pousser la balle jusqu'au bout de l'espace où l'on joue. Tout consiste en adresse, soit pour relever la balle, soit pour la renvoyer. Il y a pourtant de certaines occasions où on pousse la balle de toutes ses forces ; mais c'est, ou pour lui faire faire plusieurs bricoles contre les murailles, ou pour la faire revenir par reflexion jusque vers la corde.

COURTEPINTE, est un terme de Finance.

COURTEPOINTE. s. f. Grande ouverture de lit qui traîne jusqu'à terre.

Ce mot vient par corruption de *contrepointe*, du Latin *contrà* & *punctum*, parcequ'autrefois ces couvertures étoient picquées. On appelle encore ceux qui les font, *Contrepointiers*.

COURTIBAULT. s. m. est un vieux mot qui signifioit autrefois une tunique, ou chasuble courte que portent les Diacres, & Sous-Diacres en officiant : on l'appelle encore de ce nom en Berry, & il se trouve dans Rabelais & autres Auteurs.

Ce mot, selon Nicod, vient de *curta tibena*, parceque ce fut un *Tebenus* d'Arcadie qui en fut l'inventeur. Menage le derive de *curtum tibiale*.

COURTIER, IERE. s. m. & f. On disoit autrefois *Couratier*, qui s'entremet pour faire faire des ventes, des prêts d'argent. Il y a des *Courtiers* établis en titre d'Office pour negocier les prêts qui se font sur la place du Change, qu'on nomme *Agents*. Voyez AGENTS.

Les *Courtiers* de chevaux de la marchandise par eau, sont des Officiers de ville établis pour la navigation, qui ont soin de visiter les chevaux pour le montage des coches & des bateaux, de biller les cordes, & d'obliger les Voituriers à reparer ou depecer les bateaux qui ne seront pas en état de faire voyage. Il y a d'autres *Courtiers* de chevaux qui se mêlent de faire vendre des chevaux.

Les *Courtiers* de sel, sont des Officiers des Gabelles qui assistent au grenier, & fournissent les minots aux mesureurs, & les toiles & bannes pour mettre sous les minots.

Les *Courtiers* de lards & de graisses, sont des Officiers de ville établis pour decharger, empiler & visiter ces marchandises dans les places où elles se vendent, & qui sont responsables envers l'acheteur de la bonté de la marchandise, & envers le vendeur du payement du prix.

Les Jurez *Courtiers* de vins sur les ports, sont des Officiers de ville dont la charge est de goûter les vins, pour connoître s'ils ne sont point chargez d'eau, ou d'autres mauvais remplages. Ils doivent avertir l'acheteur si le vaisseau ne contient pas la juste moison suivant la marque apposée par le Jaugeur.

Chaque Corps de Marchands a ses *Courtiers*, qui sont nommez par ses Maîtres & Gardes. Il y en a aussi chez les Manufacturiers.

Ce mot vient de *Corraterius*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification. On les a appellez aussi *Curritores* & *Cursores*.

COURTIL. s. m. Petite cour, ou jardin de campagne, qui n'est point fermé de murs ; mais seulement de hayes, de fagotage, ou de fossez. On le dit aussi des bassecours, où on fait le menage de la campagne. On le dit aussi en quelques lieux des jardins.

Ce mot vient de *cortile* Latin, diminutif de *cortis*. MEN.

COURTILLIERE. s. f. Espece d'insecte qui se forme dans le fumier de cheval. Il est d'ordinaire long de deux pouces ; jaunâtre. Il ronge le pied des melons, des laituës &c. Il a plusieurs pieds & marche assez vîte. Il n'y a rien que les Jardiniers ne tentent pour attraper les *courtillieres* ; parcequ'elles font beaucoup de degâts.

COURTINE. s. f. Terme de Fortification. C'est la partie de la muraille, ou du rempart, qui est entre deux bastions, & qui en joint les flancs. Quand l'ennemi attaque les dehors, il faut faire grand feu sur la *courtine* ; c'est-à-dire, tirer par toute l'étenduë de la *courtine*. Du Cange derive ce mot du Latin *cortina*, *quasi minor cortis*, ou petite cour de païsan entourée de murs : & il dit que par imitation on a ainsi appellé les murs & parapets des villes, qui les enferment comme des cours. Il dit aussi que les *courtines* ou rideaux du lit, & les voiles qui enferment les autels, ont pris leur nom de la même origine : & il assûre qu'on a appellé *cortis*, la tente du Prince ou du General d'armée ; & que les gens qui la gardoient ont été appellez *Cortinarii*, *Cortolini* & *Curtisani*, d'où on a fait le mot de *Courtisans*.

On appelle aussi le feu de la *courtine*, la ligne de deffense qui commence à une partie de la *courtine*, lorsque cette partie qui va jusqu'au flanc sert aussi de flanc pour deffendre la place du bastion opposé.

COURTINE, dans l'Architecture civile se prend pour une des façades d'un bâtiment comprise entre deux pavillons.

Courtine, signifie aussi des rideaux de lit; mais en ce sens il est vieux. On le dit seulement à l'Eglise des rideaux qui sont des deux côtez de l'autel.

Courtine, en termes de Marine, est un filet qui se tend sur les sables que la mer couvre, & decouvre par son flus & reflus. Il est fort en usage sur les côtes de Normandie.

COURT-JOINTE'. f. m. Terme de Manege. C'est le nom qu'on donne au cheval qui a le paturon court, qui a les jambes droites depuis le genou jusqu'à la couronne. Les chevaux *court-jointez* fatiguent mieux que les long-jointez, mais ils ne manient pas si bien.

En Fauconnerie on appelle Oiseau *court-jointé*, quand les jambes sont de mediocre longueur.

COURTISAN. f.m. Homme qui hante la Cour, qui est à la suite du Roi. Ce Seigneur est un sage *Courtisan*, un habile, un rusé *Courtisan*. Les *Courtisans* ne doivent pas dire tout ce qu'ils pensent. Les *Courtisans* ont un maître à adorer, & la fortune, cette bisarre qui se jouë d'eux incessamment: ne sont-ils pas plus miserables que nous autres bergers, qui n'avons à craindre que les vilains jours? B. Rab. Les *Courtisans* sont les parasites des Rois. Abl. Tout ce qu'il y a de bizarre dans l'amour, ne se peut trouver en aucune autre passion, qu'en celle des *Courtisans* pour leur Prince. M. Sc. Il y a une grande difference entre les *Courtisans* de bonne foi, qui aiment le Prince; & les *Courtisans* interessez qui ne cherchent que la fortune. Id. Les Philosophes appellent les assujettissemens de la Cour, *les miseres des Courtisans*. Bail. Le personnage de *Courtisan* demande un esprit bien souple, & bien rafiné. Oe. M. Les *Courtisans* regardent les gens de Province, & les Sçavans, avec dedain, & avec pitié. Mont. Les *Courtisans* sont comme les enfans de tribut, qui ne connoissent point de parens; charmez de la Cour, ils ne pensent qu'à satisfaire leur ambition. Le Ch. de M.

> *Les* Courtisans *ne sont que de simples ressorts:*
> *Sont ce qu'il plaît au Prince, ou s'ils ne peuvent l'être,*
> *Tâchent au moins de le paroître;*
> *Peuple cameleon; peuple singe du maître.* La Fon.

Courtisan, se dit en general de ceux qui sont exacts à rendre des soins & des devoirs: ou en particulier de ceux qui rendent des respects, ou des assiduitez à de Grands Seigneurs, pour en obtenir quelque avantage. Ceux qui ont bien des emplois à donner, à procurer, ne manquent point de *courtisans*.

On nomme aussi *courtisans*, les Amans des Dames, ceux qui leur content des fleurettes. Cette femme riche a beau être laide, elle ne manque point de *courtisans* qui la veulent épouser.

COURTISANE. f. f. Nom un peu honnête qu'on donne à une femme qui vend sa personne, & qui fait un metier de se prostituer. Laïs étoit une fameuse *Courtisane*, qui demandoit dix mille écus à ceux qui vouloient passer une nuit avec elle. Venise est le lieu du monde où il y a le plus de *Courtisanes*: on dit même qu'il y a 250. ans que le Senat qui les avoit chassées, fut obligé de les faire revenir, afin de pourvoir à la seureté des femmes d'honneur, & d'occuper la Noblesse, de peur qu'elle ne meditât des nouveautez contre l'Etat. C'est pourquoy le peuple regarde les *Courtisanes* avec plus d'envie pour leur fortune, que d'horreur pour leur conduite. St. Didier. On punit les Heretiques à Rome, & les *Courtisanes* y vivent avec honneur. Bay. Elle repondit fierement que la toilette & les ajustemens d'une *Courtisane* n'étoient pas propres à une Reine. Fl.

COURTISER. v. act. Ce mot vieillit, & on ne s'en peut plus servir que dans le stile bas, familier, & burlesque. Il signifie, Flatter quelcun pour en tirer du profit; cajoller les Dames, leur faire l'amour. Il y a long temps que ce jeune homme *courtise* cette veuve. On *courtise* ce vieillard, pour être mis dans son testament. Pasquier remarque que le premier qui s'est servi de ce mot est Olivier Maigny.

> *Les Achilles, & les Thesées,*
> *Là bas sous leurs tristes lauriers,*
> *Ne sont ni plus grands, ni plus fiers,*
> *Ni leurs ombres plus* courtisées. Voi.

On dit aussi, qu'un homme *courtise* les Muses, les neuf Sœurs; pour dire, qu'il aime à faire des vers, qu'il est Poëte declaré; qu'il s'applique à la Poësie.

COURTOIS, oise. adj. Qui a de la civilité, des manieres honnêtes & agreables, qui fait un accueil doux & gracieux à tout le monde. La marque d'un honnête homme c'est d'être *courtois*. Un brave Cavalier est *courtois* aux Dames. Ce mot a vieilli, & n'est plus du bel usage. Bou. Mr. Menage s'en est pourtant servi,

> *Il est civil, accostable,*
> *Doux, benin,* courtois, *affable.* Men.

Les Italiens disent *cortese*. Il vient de *Corte*, *Cour*; parceque les gens de Cour sont plus civils que les autres.

COURTOISEMENT. adv. D'une maniere courtoise & civile. Ce Prince l'a reçu fort *courtoisement*, lui a parlé fort *courtoisement*. Il est vieux.

COURTOISIE. f. f. Civilité, honnête accueil. Les Grands gagnent le cœur de tous leurs sujets par la *courtoisie*, par la douceur de l'accueil qu'ils font à leurs inferieurs. Mêlons s'il se peut la *courtoisie* avec la guerre. Bal. On ne le dit plus gueres.

Courtoisie, signifie aussi un bon office, un plaisir qu'on rend volontairement à quelcun sans y être obligé. Je tiens cette faveur de la *courtoisie* d'un tel. J'attens ce plaisir de vôtre *courtoisie*, de vôtre humeur obligeante.

Courtoisie, est aussi un terme honnête pour parler en badinant des faveurs d'une Dame. Cet Amant s'est rendu bien familier, il a demandé la *courtoisie*.

COURT-PENDU, COURPENDU, CAPENDU. f. m. Tous ces mots se disent; mais les deux premiers sont les plus usitez. C'est une pomme d'un gris roussâtre, & assez chargé de vermillon; sa chair est fine, & son eau douce & agreable. Le *court-pendu* est bon jusqu'en Mars; mais au delà il devient insipide.

COURVE'E. Voyez Corvée.

COURVETTE. f. f. Terme de Marine, est une espece de barque longue qui n'a qu'un mât & un petit trinquet, & qui va à voiles & à rames. Il y en a d'ordinaire à la suite d'une armée navale pour aller à la decouverte, & pour porter des nouvelles.

COUSIN, ine. f. m. & f. Terme relatif & de parenté, qui se dit de ceux qui sont issus de deux freres, ou de deux sœurs. Dans la premiere generation, ils s'appellent *cousins germains*; en la seconde, *issus de germains*; en la troisiéme on les appelle, *cousins au troisiéme & au quatriéme degré*. Dans la primitive Eglise il étoit permis à un *cousin* germain d'épouser sa *cousine* germaine, c'est-à-dire, aux enfans des deux freres; pour empêcher qu'on ne s'alliât dans les familles Payennes. Mais Theodose le Grand defendit les mariages entre *cousins germains* sous peine de mort, sur ce pretexte de bienseance, que les *cousines germaines* tiennent lieu de sœurs à l'égard de leurs *cousins germains*.

Ce mot vient de *consanguineus*. Nicod. Mais Menage le derive de *congenius*, ou *congeneus*, comme qui diroit *ex eodem genere*.

Cousin paternel, se dit des *cousins* qui sont issus des parens du côté du pere; *Cousin maternel*, de ceux qui sont issus du côté de la mere.

Cousin, est aussi un terme d'honneur que les Rois donnent aux Cardinaux, aux Princes de leur Sang, à

à des Princes étrangers, & aux principales personnes de leurs Etats qu'ils veulent honorer. Le Roi traitte les Ducs & Pairs, les Marechaux de France de *Cousins.*

Cousin, est encore un nom que se donnent les particuliers en temoignage d'amitié. Si vous faites cela, nous ne serons pas *cousins*, c'est-à-dire, nous ne serons pas amis. Ces deux hommes ne vont jamais l'un sans l'autre, ils sont grands *cousins.*

Cousin, se dit aussi des écornifleurs de campagne, qui sous pretexte de parenté ou d'amitié vont manger chez les Gentilshommes du voisinage. Plusieurs sont obligez de vendre, de quitter leurs terres, parcequ'ils sont mangez de *cousins.*

Cousin. s. m. signifie un chanteau long qu'on faisoit cy-devant, quand on rendoit le pain benit, pour en envoyer des parts aux parens & aux amis, parceque le chanteau de l'Eglise ne suffisoit pas, & n'étoit pas si bien étoffé, ni si delicat. On faisoit honneur à ses amis en leur envoyant du *cousin.*

Cousin, est aussi un petit insecte volant qui pique avec grande douleur & importunité. Les *cousins* & les mouches ont six grandes jambes, n'ont point de cou, & ont une trompe qu'ils allongent & retirent, par le moyen de laquelle ils succent le sang des animaux, & les autres liqueurs dont ils se nourrissent. En Amerique on est tellement affligé de *cousins*, qu'on ne sauroit dormir à l'air, ni avoir aucune partie du corps decouverte. Pour s'en deffendre, il faut mettre du papier sous ses bas; car leur aiguillon ne le peut percer. Pour les faire sortir d'une chambre, il faut mettre une lumiere au dehors, ils y accourent, & puis on ferme promptement toutes les fenêtres. Menage derive ce mot de *culicinus*, formé de *culex.*

Cousin, se dit proverbialement en ces phrases. Tous Gentilshommes sont *cousins*, & tous vilains comperes. On appelle du mauvais vin dans un logis, du *chasse-cousin.*

COUSINAGE. s. m. Parenté, assemblage de cousins. Cet homme vous traitte de cousin, dites moi de quel côté vient ce *cousinage.* Le *cousinage* est bien souvent un pretexte pour se voir sans scandale. Pour les noces des petites gens on assemble tout le *cousinage.*

COUSINER. v. n. S'appeller cousins, s'aller visiter comme cousins, ou amis. Un tel *cousine* avec un tel. Cet Hobereau ne vit que d'aller *cousiner* deçà & delà. Il n'y a gueres que les provinciaux qui se *cousinent*: ce terme de familiarité n'est point en usage à la Cour.

COUSOIR. s. m. Terme de Relieur. C'est une maniere de petite table, sur laquelle on cout les livres qu'on veut relier.

COUSSIN. s. m. Espece d'oreiller ou de carreau qu'on emplit de plume, de bourre, ou autre matiere molle, pour être assis ou couché plus doucement. On ne s'en sert gueres pour dire un carreau qui se met sur un siege, ou une chaise. Cail. Le P. Bouhours dit pourtant que le Sultan avoit accoutumé de s'asseoir sur des *coussins.*

> *Et son corps ramassé dans sa courte grosseur*
> *Fait gemir les* coussins *sous sa molle épaisseur.* Boi.

Ce mot vient de l'Allemand *kussen*, ou *kussin*, signifiant la même chose.

On le dit proprement de ce qu'on met sur les sieges de carrosse. Ils sont de cuir emplis de plume, & couverts par dessus de la même étoffe dont le carrosse est garni.

On appelle aussi un *coussin* pour courre la poste, ou *coussinet*, une espece de petit matelas piqué & mollet qu'on met sur une selle; & pareillement celui qu'on attache derriere la selle du cheval pour porter une valise, ou sur le garrot ou poictrail des chevaux de carrosse pour empêcher que le harnois ne les blesse.

Coussin. Les Doreurs sur cuir appellent ainsi un petit ais couvert d'une peau de veau, sous laquelle il y a du poil de cerf, & sur laquelle on coupe les tranches d'or.

Coussin d'Amurre, en termes de Marine, se dit d'un tissu de bitort, que l'on met sur le platbord du vaisseau, où porte la ralingue de la voile pour l'empêcher de se couper. *Coussin* se dit encore d'un pareil tissu que l'on met sur le mât de beaupré, & sur les cercles des hunes pour le même usage.

COUSSINET. s. m. diminutif. Petit coussin. On met des *coussinets* pleins de choses odoriferantes sur les lits par ornement.

Coussinet a' Mousquetaire. C'est un *coussinet* que le soldat plaçoit autrefois sous sa bandouilliere, à l'endroit où il porte le mousquet. Il y a aussi des *coussinets* que l'on met sur le garôt des chevaux de carrosse, de peur qu'ils ne se blessent en cet endroit-là. Les Doreurs sur bois ont des *coussinets* pour tailler leur or, & les Graveurs pour soutenir les planches qu'ils gravent.

Coussinet, est aussi la premiere assise qui porte la rampe des piedroits des voutes rampantes. On l'appelle sommier dans les croisées, ou portes.

En Architecture on appelle *coussinet*, l'ornement du chapiteau Ionique entre l'ove, & l'abaque, qui sert à former les volutes. On l'appelle *coussinet*, parcequ'il represente comme un oreiller pressé par la charge qui est dessus, & qui est roulé, & attaché d'une courroye. C'est aussi un nom qu'on donne à l'imposte.

On dit figurément, Jetter son *coussinet* sur quelque chose; pour dire, Avoir envie de l'acheter, ou de l'obtenir, parcequ'elle accommode fort.

COUST, ou COUT. s. m. Prix de la chose qu'on achete, ou ce qu'on est obligé de depenser pour l'acquerir, pour la construire, ou pour l'entretenir. Les bâtimens sont de grand *coût.* L'artillerie, les équipages de mer sont de grand *coût* à l'Etat. Ce mot est vieux dans la Langue, & y est passé tout pur du Celtique ou Bas-Breton, où il signifie la même chose.

On dit en termes de Palais, Rembourser les frais & loyaux *coûts*; pour dire, ce qu'il a legitimement coûté à acheter une chose; comme en matiere d'heritage, c'est outre le prix, les lods & ventes, les frais du contrat, le payement des charges, &c. On dit en ce sens, Le *coût* en fait perdre le goût; pour dire, qu'il se faut passer d'une chose, quand elle est trop chere, quand on n'a pas le moyen de l'acheter.

COUSTANT. adj. m. se dit en cette phrase: Il faut acheter les choses au prix *coûtant*; c'est-à-dire, au prix ordinaire, & ne les point encherir par une folle passion.

COUSTER. v. act. Valoir certain prix. Le blé est ramendé, il ne *coûte* plus que tant. Il en faut avoir, quoyqu'il *coûte.* Est-il necessaire d'acheter des perruques, lorsque l'on peut porter des cheveux de son crû, & qui ne *coûtent* rien? Mol.

Ce mot vient de *constare.* Nicod.

Couster, signifie aussi, Obliger à grande depense. Les procés l'ont ruiné, ils lui ont *coûté* tout son bien. L'exercice de la Paume *coûte* beaucoup. Un équipage *coûte* bon à entretenir à Paris.

Couster, se dit aussi figurément en choses morales & spirituelles, de ce qui cause de la peine, ou de la douleur. Cette perte lui a bien *coûté* des larmes, & des soûpirs. La science *coûte* beaucoup de veilles, de sueurs, de travaux à acquerir. Cet homme n'a pas le genie facile, ses vers lui *coûtent* beaucoup. L'adieu, belle Philis, *coûte* le plus à dire. Sar. Pour punition de sa faute, il lui en a *coûté* un mois de prison. Ne tenons pas nos sermens, je vous prie, il *coûte* trop de les observer. Let. Portugaises. Vos charmes m'ont *coûté* bien des larmes. Voi. Les vieillards aiment à conter les histoires de

de leur temps, parceque quand l'esprit a perdu sa force, il aime à dire ce qui ne *coûte* rien à penser. St. Ev. C'est acheter trop cher le menagement de nos interêts, lorsqu'il en *coûte* des bassesses. Id. Son amitié *coûte* cher, en parlant d'une personne dont il faut essuyer les caprices, & les mechantes humeurs. On achete les choses bien cher quand il en *coûte* un repentir. Oe. M. C'est à ceux-là à combattre qui peuvent mourir sans qu'il en *coûte* rien qu'à eux: mais vous dont la vie renferme la destinée de tant de monde, vous ne devez point courir au danger. Bou. La tranquillité publique entretenuë, vaut mieux que ces victoires qui *coûtent* d'ordinaire tant de sang, & tant de larmes. Fl. Rien ne *coûte* plus que ce qui paroît n'avoir rien *coûté*: je veux dire cet air simple & naturel, mais noble & poli, en quoy nôtre langue est si differente des autres. Bou. Rien ne *coûtoit* davantage à Malherbe que ce qui paroissoit ne lui avoir rien *coûté*. G. G. Le necessaire d'une langue ne *coûte* gueres; mais les delicatesses sont difficiles. Le Ch. de M. L'esprit n'est point piqué agreablement, quand il lui *coûte* trop de peine à demêler l'obscurité d'une pensée. Bou. La joye d'un bon mot *coûte* quelquefois bien cher. Le Pays.

Aprés les noirs forfaits que vôtre amour vous coûte,
Vôtre ame doit fremir de la paix qu'elle goûte. Qui.
De tant de duretez que j'étale à regret,
Chaque mot à mon cœur coûte *un soupir secret.*
Corn.

La fortune toûjours souple à ce que je veux,
Bien souvent avoit peur de me coûter *des vœux.* Breb.
Et, quand par mes efforts je pourrois l'attendrir,
Mes jours ne valent pas qu'il m'en coûte *un soupir.*
Capistron.

Couster, signifie aussi, Faire une chose à regret, avec repugnance. Jamais resolution n'a tant *coûté* à prendre. Voit. Quand il faut qu'un honnête homme fasse des soumissions, flatte les Grands, tout lui *coûte*. Quand il faut servir ses amis, rien ne lui *coûte*. On dit aussi d'un prodigue, que l'argent ne lui *coûte* rien. On dit en amour,

Tout est doux, & rien ne coûte
Pour un cœur qui sçait aimer.

On le dit aussi des autres choses dont on est mauvais menager. Ce Capitaine expose trop ses soldats, la vie des hommes ne lui *coûte* gueres. La peine de ses valets ne lui *coûte* rien.

COUSTIERES. Terme de Marine. Voyez Coutieres.

COUSTILLADE, ou COUTILLADE. s.f. est un playe ou balafre faite par une dague, ou long poignard, qu'on appelloit autrefois *coustille*, ainsi nommée, parcequ'on les portoit sur le côté; ou de *coustel*, qui signifioit autrefois *couteau*: & on appelloit *Coustilliers*, ceux qui portoient la coustille d'un homme d'arme, & qui se tenoient près de lui, comme remarque Fauchet. On dit encore des assassins & bretteurs, qu'ils ont donné plusieurs *coustillades* à quelcun, quand ils lui ont fait plusieurs blessures, sur tout au visage.

COUSTUME, ou COUTUME. s.f. Train de vie, ou suite d'actions ordinaires, qui étant plusieurs fois repetées, donnent une habitude, ou facilité de les faire quand on veut. La *coutume* rend toutes choses faciles. La *coutume* adoucit les choses les plus rudes, & apprivoise jusqu'aux maux. Ablan. Le peché s'établit par des *coutumes* qui deviennent des necessitez, & par des complaisances dont on se fait de miserables devoirs. Fl. Les femmes aiment mieux pleurer par *coutume*, que se consoler par raison. Malh. Les impressions de la *coutume*, & de l'éducation entraînent la plupart des hommes, qui ne dogmatisent que sur ces vains fondemens. Pasc. Nous nous endurcissons à tout par la *coutume*: elle endort nôtre sentiment à la souffrance. Mont. Combien voit-on de Chretiens courir à l'Eglise, moins par devotion, & par devoir, que par *coutume*, & par bienseance? Fl. La *coutume* forme nôtre train de vie, & diversifie nôtre nature comme il lui plaît. Mont. La *coutume* nous entraîne, & nous mettons au rang des veritez les erreurs qui sont devenuës publiques. Charp.

Ce mot est derivé *à consuetudine*, par contraction. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a dit *custuma*, *custumarius*, & *custumare*.

Coustume, se dit aussi des choses qui se font ordinairement & naturellement; même par les animaux & par les corps inanimez. Les charmes de son esprit ont entretenu dans mon cœur les ardeurs que l'hymenée a *coutume* d'éteindre. Vill. On dit que les élephans ont *coutume* de saluer tous les matins le soleil. A Paris le soleil a *coutume* de se lever en été à quatre heures, en hiver à huit. Les arbres ont *coutume* de pousser au printemps. Les rossignols ont *coutume* de chanter au mois de Mai.

Coustume, se dit aussi des mœurs, des ceremonies, des façons de vivre des peuples qui sont tournées en habitude, & qui ont passé en usage, ou en force de loi. Il est plus difficile d'arracher les sentimens de *coutume*, & de prejugé, que ceux qui sont entrez dans l'esprit par preuve, & par raisonnement. Oe. M. On a la mauvaise *coutume* de loüer indifferemment les gens de qualité sur tout ce qu'ils font. Ab. de St. R. Les Relations des Voyageurs nous apprennent d'étranges *coutumes* des peuples éloignez. Ils sont preoccupez de la bonté de leurs *coutumes*, comme nous des nôtres. Philon Juif dit que Dieu n'a permis la confusion des langues, & la diversité des *coutumes*, que pour la punition du genre humain. Il ne faut pas laisser perdre les bonnes *coutumes*. St. Chrysostome compare la *coutume* aux successions: elle transfere à la posterité un usage hereditaire.

Coustume, presque en ce sens, se dit des choses qui étoient d'abord volontaires, & qui sont devenuës necessaires par l'usage. Les étreines sont passées en *coutume*. Les presens qu'on fait aux nouveaux mariez, que font les Officiers à leur reception en des charges, sont dûs, parcequ'ils sont passez en *coutume*.

Coustume, se dit aussi d'un droit qu'on paye ordinairement comme une espece de peage aux passages des villes, & le plus souvent à l'entrée des Baillages & Vicomtez pour l'entretien des pons & passages, dont on ne connoît point l'origine ni l'établissement. On met un morceau de bois tourné & attaché au bout d'une perche, pour signal aux Voituriers qu'il faut payer ce droit; & on l'appelle *billot*, ou *billette*: sur quoy on a fait ces vers:

Ce billot suspendu qui à l'air se consume,
Avertit le Marchand d'acquiter sa coutume.

On appelle en quelques lieux *petite coutume*, le payement d'un denier pour bœuf; & la *grande coutume*, celui de quatre deniers. Les Ecclesiastiques appellerent autrefois *loüables coutumes*, les droits que le Clergé levoit sur les gens d'Eglise, comme decimes, annates, deports, proficiats, &c. contre lesquels Pasquier a fait de fortes invectives. On a appellé *coutumes Episcopales*, certains deniers ou tributs qu'ils faisoient payer à Pâques.

Coustume, a signifié aussi autrefois un revenu annuel en blé, vin & autre chose payable au Seigneur qui avoit donné l'heritage à cette condition. Ainsi on disoit, Prendre un heritage à *coutumes*; pour dire, à certaines charges specifiées, ou selon l'usage ordinaire des lieux. On a appellé aussi *droits de coutumes*, d'autres sortes de droits établis par les Seigneurs dans les

les marchez sur les denrées par l'usage & la *coutume* des lieux.

COUSTUME, signifie aussi le droit particulier ou municipal établi par l'usage en certaines Provinces, qui a force de loi depuis qu'il a été redigé par écrit. Les *Coutumes* sont souveraines dans leur ressort. LE MAI. Les *Coutumes* sont réelles, & sont renfermées dans les limites de leur territoire. C. B. Les *Coutumes* generales de France sont comprises en deux Volumes. Guenois a fait un beau travail pour la conference des *Coutumes*. Dans le siecle passé on a envoyé des Commissaires pour reformer la plupart des *Coutumes*. Bartole dit que les *Coutumes* ont été introduites pour ajoûter ou pour deroger au Droit commun; & partant il suppose qu'il est plus ancien. Il y a aussi des *Coutumes* locales, qui sont en usage dans des lieux, ou Seigneuries particulieres. La *Coutume* de Normandie est appellée la *sage Coutume*. La *Coutume* de Paris sert de regle pour toutes les autres *Coutumes*, quand elles n'ont point de dispositions contraires. Du Moulin, Tournet ont commenté la *Coutume* de Paris; Buridan celle de Rheims; d'Argentré celle de Bretagne; l'Abbé & Ragueau celle de Berri; Chassanée celle de Bourgogne, &c. On appelle aussi un païs de *Coutume*, par opposition au païs de *Droit écrit*, celui qui est regi par une *Coutume* particuliere. C'est un point de *Coutume*, un article, une question de *Coutume*.

On dit aussi, Suivant les us & *coutumes* du païs, les us & *coutumes* de la mer. Voyez Us.

On ne convient pas trop en quel temps s'est introduite cette diversité de *Coutumes*, qui regne dans les diverses Provinces de France. Il y a bien de l'apparence que les Romains après la Conquête des Gaules imposerent aux vaincus la necessité de s'assujettir aux loix Romaines. Mais dans la décadence de l'Empire, & lorsque les peuples venus du Nord, ou sortis d'Allemagne inonderent la Gaule, ils apporterent une grande confusion à cet égard. Quelques-uns pretendent qu'on se regla encore long temps par le droit Romain; parceque ces nations barbares, ignoroient même jusqu'à l'usage des lettres, & de l'écriture; ensorte qu'ils n'avoient aucunes loix fixes, & qu'ils ne se gouvernoient que par certains usages, qui se conservoient parmi eux par tradition. Les François furent les premiers qui redigerent des loix par écrit, après qu'ils eurent passé le Rhin; on n'attribuë pourtant la publication de la loi Salique qu'à Clovis: & avant lui les Visigoths sous leur Roi Evarik qui tenoit sa Cour à Toulouse, avoient dejà publié quelques loix. Cette loi Salique fut fort augmentée par les successeurs de Clovis; & Charlemagne y ajoûta plusieurs articles, & la fit rediger dans un meilleur ordre. Ainsi les François observoient la loi Salique, & les Capitulaires de Charlemagne, de Louïs le Debonnaire, & de Charles le Chauve. Pour les Romains qui étoient demeurez dans les Gaules, & les anciens Gaulois, ils conserverent l'usage des loix Romaines. On tient même que sous les Rois de la I. Race, le droit Romain étoit la loi generale, & que l'on n'y derogeoit à l'égard des François, que dans les cas où leurs nouvelles loix contenoient quelque chose de contraire. Les Ecclesiastiques sur tout observoient le droit Romain, & la langue Latine étoit celle des tribunaux où l'on rendoit la Justice. Pour les Bourguignons, & les Wisigoths, qui occupoient la partie meridionale de la France, ils s'en tenoient toûjours au droit Romain. Sous la II. Race les François firent prevaloir les loix civiles, & Ecclesiastiques de leurs Rois, & le droit Romain commençoit à être aboli: ce fut alors que le droit Coutumier prit naissance; mais la foiblesse des derniers Rois Carlovingiens produisit une nouvelle confusion: car les grands Seigneurs ayant usurpé la Souveraineté, chacun d'eux s'arrogea aussi le pouvoir de faire des loix. Ils firent des constitutions dans l'étenduë de leur territoire; & c'est de là sans doute qu'est venuë la diversité des *Coutumes*, qui est si grande dans le Royaume. La premiere reduction de toutes les *Coutumes* de France par autorité publique, fut faite en consequence de l'Ordonnance de Charles VII. en 1454. & en l'année 1577. les Etats assemblez à Blois demanderent la reformation des *Coutumes*. Cela fut executé en 1583. pour la *Coutume de Normandie*.

COUSTUME, se dit proverbialement en ces phrases. C'est la *coutume* de Lorris, où le battu paye l'amende: ce qui se dit, quand un homme qui a sujet de se plaindre est encore condamné. Cet article ne se trouve point dans la *Coutume* de Lorris, mais bien dans un vieux Titre de l'an 1448. qui est une confirmation des privileges de Lorris faite par le Roi Philippes, où il est dit que quand quelcun des combattans en gage de bataille étoit vaincu, le pleige étoit obligé de payer cent douze sols d'amende; ce qui ne se faisoit point dans tous les autres lieux en de semblables combats. C'est une remarque qu'a fait Pasquier. Mais d'autres ajoûtent que cela avoit aussi lieu en d'autres endroits, comme on voit dans la vie des Evêques de Mets, en un temps où tous les differends se vuidoient en champ de bataille & à coups de main; & alors les battus payoient l'amende. Mais quelques-uns disent que c'est la mauvaise intelligence de ce proverbe qui cause de l'étonnement; car la loi voulant que ceux qui battent les autres soient punis, elle s'est expliquée en ces termes qui tiennent de l'apostrophe, Le bas-tu? paye l'amende. On dit, Une fois n'est pas *coutume*.

COUSTUMIER, IERE. adj. & subst. Qui a coutume de faire quelque chose. Il est *coutumier* de s'aller promener tous les matins. Les femmes sont *coutumieres* de mentir, d'être avares. Il est vieux & bas.

COUSTUMIER, IERE. adj. qui se dit quelquefois de ce qui est ordinaire, accoutumé. Mais il n'est gueres en usage qu'au feminin & en Poësie.

> *La lune est* coutumiere
> *De naître tous les mois.* RON.

Corneille a dit dans le Polieucte:

> *Et mes yeux éclairez de plus vives lumieres,*
> *Ne trouvent plus en eux leurs graces* coutumieres.

COUSTUMIER, signifie aussi, le Volume où sont contenuës les Coutumes d'une Province, ou le Recueil de toutes les Coutumes de France, tant generales que locales, c'est-à-dire, des lieux particuliers, comme celles de Gisors, Andeli, Caen, Bayeux, Vernon, Langres, &c. Le Grand *Coutumier* de Normandie a été d'abord imprimé & commenté par Guillaume Roullier d'Alençon en 1539.

On appelle aussi païs *Coutumier*, le païs qui se regit par la Coutume, par opposition au païs *de Droit écrit*, qui se regit par le Droit Romain, comme le Languedoc, le Lyonnois, &c. Le Droit commun de la France *coutumiere* doit servir de loi. PATRU. Voyez les *institutes coutumieres* de Loisel.

COUSTUMIER, a signifié aussi autrefois les sujets d'un Seigneur feodal non nobles. Ainsi on a appellé personne *coutumiere*, vilain *coutumier*, homme, femme & fille *coutumiere*, sujets étagers & *coutumiers*, ceux qu'on a voulu nommer roturiers: & on appelloit bourse *coutumiere*, l'achat que faisoit un roturier d'un heritage noble ou non; amendes *coutumieres*, les amendes taxées par la Coutume, ou arbitraires: & on disoit, Partager un heritage *coutumierement*, par opposition à un partage qui se faisoit *noblement*; ce qui est fort frequent dans les Coutumes de France.

On appelle aussi *coutumiers* & *coutumes*, les usagers & les usages de bois, pacages ou panages.

COUSU,

COUSU, UË. adj. & participe du verbe *coudre*. Ce qui est attaché à un autre avec du filet. Voilà un habit, des gands, des souliers *cousus* bien proprement.

Ce mot vient du Latin *consutus*, de *consuo*.

Cousu, signifie aussi, Maigre, decharné. Cet homme a le visage *cousu*; pour dire, qu'il n'a point de chair aux jouës, qu'il a le visage menu, pointu par le bas. On dit aussi d'un cheval, qu'il a les flancs *cousus*; pour dire, qu'il est maigre & efflanqué.

Cousu, signifie encore, Cicatrisé, rempli de coutures sur la peau, qui marquent des vestiges de playes ou d'ulceres gueris il y a long temps.

On dit en termes de Manege, qu'un homme est *cousu* dans la selle; pour dire, qu'il est ferme à cheval, qu'il n'en branle pas, qu'il semble y être attaché.

Cousu, ou *Chef cousu*, se dit en termes de Blason. Voyez Coudre.

Cousu, se dit aussi en ces phrases. On appelle un homme tout *cousu* de pistoles, celui qui en a beaucoup, par allusion à la maniere des avares, qui cousent leur argent dans leurs ceintures, dans leurs habits, pour le mieux cacher & garder. Ouï de pareils discours & les depenses que vous faites, seront cause qu'un de ces jours on me viendra couper la gorge, dans la pensée que je suis tout *cousu de pistoles*. Mol. On appelle des finesses *cousuës* de fil blanc, celles qui sont grossieres & aisées à decouvrir. On appelle aussi bouche *cousuë*, une bouche discrette qui ne decouvre point le secret qu'on lui a recommandé de garder.

COUTEAU. s. m. Utencile servant à la table, fait d'un fer aceré trenchant du côté qui sert principalement à coupper le pain, les viandes. Cette viande est tendre au *couteau*. Ce fruit est meur, il est doux au *couteau*. On est servi dans le cabaret au tac tac du *couteau*.

Ce mot vient de *cultellus*. Nicod.

Il y a plusieurs sortes de *couteaux*: un *couteau* de poche, qui a sa gaine: un *couteau* pliant a une jambette: *couteau* de cuisine, de Boucher, pour coupper la grosse viande. Les *couteaux* pointus qu'on nomme *bayonnettes* sont deffendus. En Italie on ne se sert que de *couteaux* arrondis par le bout. On appelloit les *sacrez couteaux* chez les Payens, ceux qui leur servoient à égorger des victimes. Frappe, je tends le sein à tes *sacrez couteaux*, dans le Temple de la Mort, de Habert.

Couteau, se dit aussi d'une courte épée de ville, qu'on porte seulement pour parade. Lorsqu'il fut attaqué, il n'avoit qu'un petit *couteau*. Ils se sont battus avec armes inégales, l'un avoit une brette, l'autre n'avoit qu'un *couteau*. On dit qu'un homme est un *couteau* de Tripiere, quand il dit du bien & du mal de la même personne, qu'il flatte les deux partis contraires.

Couteau de pied, est un outil de Cordonnier servant à coupper le cuir, qui est trenchant & arrondi en demi-cercle, & dont le manche est fait en poignée.

Les Juifs font la circoncision de leurs enfans avec un *couteau* de pierre. On fait aussi des *couteaux* d'ivoire, dont les Secretaires se servent pour plier plus proprement leurs lettres.

Dans le Manege on appelle le *couteau de chaleur*, un morceau de faux avec lequel on abat la sueur des chevaux, en le coulant doucement sur leur poil.

Couteau de feu, est un instrument de Marechal en forme de *couteau* fait de fer, ou de cuivre. Il est long d'un pied, épais par le dos, & mince de l'autre côté. On le fait chauffer dans la forge, & il sert à donner le feu aux parties malades des chevaux qui en ont besoin.

Couteau de Chasse, est celui que portent des Chasseurs pour coupper des branches.

Couteau, se dit figurément en choses morales, d'une violence, d'une grande affliction. Il lui a mis le *couteau* à la gorge pour lui faire signer cette transaction. La nouvelle qu'il a apprise lui a mis le *couteau* dans le cœur, ç'a été un coup de *couteau* pour lui. On dit aussi, que des gens aiguisent leurs *couteaux*; pour dire, qu'ils se preparent à se battre, à se quereller, à disputer; & qu'ils vont joüer des *couteaux*; pour dire, qu'ils sont prêts d'en venir aux mains. Je me contente de sçavoir dancer & joüer de la flute, & quelquefois des *couteaux*. Ablan. J'en suis, & j'y joüerai, comme il faut de *couteaux*. Scar.

On dit aussi au jeu de cartes, quand un homme a voulu coupper une carte, & qu'un suivant a couppé au dessus de lui, que son *couteau* n'étoit pas assez fort.

On dit aussi, que des hommes sont aux épées & aux *couteaux*, ou à *couteaux* tirez; pour dire, qu'ils sont ennemis jurez, qu'ils sont prêts à se battre, à se nuire l'un à l'autre. On dit au contraire, Mettre *couteaux* sur table; pour dire, Se preparer à faire grand' chere. On dit encore d'une piece de drap dans laquelle on a taillé un habit, & qu'on a entamée, qu'on a mis le *couteau* dedans.

COUTELAS. s. m. Epée de fin acier fort trenchant, large & courte, & qui va un peu en se courbant. On tranche la tête en France avec un *coutelas*. On pretend que le *coutelas* d'aujourd'huy est une espece de cimeterre assez semblable à celui, dont se servoient les Medes, les Parthes, les Perses, & que les Latins appelloient *acinaces*.

Coutelas, en termes de Marine, se dit des petites voiles qu'on attache de beau temps à côté des grandes, qu'on appelle autrement *bonnettes en étui*.

COUTELERIE. s. f. L'art de faire des couteaux, & le lieu où on les vend. Les Artisans de Moulins sont fort experts en *coutelerie*. Il se fait un grand debit de *coutelerie* à Châtelleraud.

COUTELIER. s. m. Celui qui fait ou qui vend des couteaux. Sa femme est appellée *Couteliere*.

COUTELIERE. s. f. Etui où on met plusieurs couteaux. Si j'achete les couteaux, je veux qu'on me donne aussi la *couteliere*.

COUTIER. s. m. Celui qui fait des coutils. Les Maîtres Tapissiers prennent dans leurs lettres & statuts la qualité de Contrepointiers neutrez & *Coutiers*.

COUTIERES. s. f. pl. Terme de Marine. Ce sont de grosses cordes qui soutiennent les mâts d'une galere, & lui servent de haubans.

COUTIL. Quelques-uns disent **COUTIS.** s. m. Toile faite de fil fort delié, & fort pressée, qui sert à faire des tentes, à enfermer de la plume pour faire des lits, des traversins, & des oreillers, parcequ'elle est extremement forte & serrée. Les *coutils* doivent être faits de bon fil de chanvre & sans étouppe. Ils sont marquez à huit, neuf & dix rais, qui ont leurs longueurs & largeurs ordonnées par les statuts des Tapissiers, selon les villes où on les fabrique. Quelques-uns derivent ce mot de *culcitra*.

On appelle *coutils de brin*, ou *grains grossiers*, les gros *coutils* dont on se sert pour garnir les chaises & autres meubles.

COUTRE. s. m. Grosse plaque de fer trenchante attachée à un des côtez de la charruë pour fendre & verser la terre. Il differe du soc, qui est une autre grosse piece de fer pointu qui commence l'ouverture de la terre. Les Poëtes Bucoliques se servent souvent de cette épithete, Les *coutres* trenchans.

Ce mot vient de *culter* Latin, Nicod; ou de *cultellus*, selon d'autres.

Coutre, est aussi un nom que l'on donne en plusieurs Eglises à celui qui a le soin de faire sonner les cloches, & de garder les clefs de l'Eglise.

COUTURE. s. f. Union de deux choses qui se peuvent joindre, attacher ensemble avec du fil, de la soye, &c. Quand on veut qu'une chose tienne bien, il faut y faire une double *couture*. Rabattre la *couture*, c'est, Coudre une seconde fois en rabattant les bords d'une chose cousuë les uns sur les autres. On appelle des draps sans *couture*, ceux qui sont faits d'un seul lé de toile qui est fort large. La robbe de Nôtre Seigneur étoit sans *couture*, & ne put être divisée.

COUTURE, signifie aussi la cicatrice, la marque que laissent sur la peau les playes & les ulceres qui ont été autrefois gueris. Cette fille a eu la petite verole, il lui est resté plusieurs *coutures* sur le visage. Cet Officier a reçu plusieurs blessures à l'armée, il en fait voir encore les *coutures*.

COUTURE, se dit aussi de l'art de coudre, & de la delicatesse du travail. On a mis cette fille chez une Maîtresse pour apprendre la *couture*. La *couture* des gands d'Angleterre est plus propre que celle de France.

COUTURE, est aussi un terme d'Augustin, qui signifie le lieu où l'on fait les habits.

COUTURE, en termes de Charpenterie, est la distance qui se trouve entre deux bordages d'un vaisseau, & que l'on a calfatée. *Couture ouverte* se dit lorsque l'étouppe qui avoit été mise entre les deux bordages, s'est échappée.

COUTURE. Terme de Plombier. Maniere d'accommoder le plomb sur les couvertures. Les Plombiers couvrent quelquefois sans souder les tables de plomb; mais seulement avec des *coutures*; c'est-à-dire, que le plomb est retourné l'un sur l'autre, & attaché avec des clous pour empêcher qu'il ne se rompe par la chaleur, ou par le froid.

COUTURE, se dit aussi de quelques lieux particuliers abusivement, au lieu de *culture*. La *Couture* Ste. Catherine à Paris. L'Abbaye de la *Couture* au Mans. En ce sens il vient de *cultura*, qui a signifié un *champ cultivé*.

On dit figurément, qu'une armée a été deffaite à platte *couture*; pour dire, entierement & sans ressource.

COUTURERIE. s. f. Ce mot se trouve dans Pomey pour signifier le lieu où les Couturiers travaillent.

COUTURIER, IERE. subst. Tailleur de village, ou celui qui travaille dans les villes, & qui n'est point Maître, mais qui racoûtre des habits pour des Frippiers, ou des pauvres gens. On appelle aussi *Couturieres*, des femmes qui font les robbes des enfans, & qui vont travailler à journée dans les maisons.

COUVÉE. s. f. L'assemblage des œufs qu'une poule couve en même temps. Malpighi sçavant Boulonnois a eu la curiosité de casser plusieurs fois tous les œufs d'une *couvée* à demie-heure l'un de l'autre, & de voir avec un microscope tous les changemens qui s'y faisoient jusqu'à ce que le poulet fût éclos; il en a donné au public les figures fort bien gravées.

COUVÉE, signifie figurément une mauvaise engeance. Tous les enfans de ce coquin sont des filoux, ou des garces, toute la *couvée* n'en vaut rien.

COUVEUSE. s. f. Poule qui couve, qu'on garde dans une metairie pour couver.

COUVENT. s. m. On disoit autrefois *Convent*, comme on le prononce encore dans ses derivez. Monastere de Religieux de l'un ou de l'autre sexe. Vaugelas veut qu'on écrive *Convent*, parcequ'il vient du mot Latin *conventus*, & qu'on prononce *Couvent*. Mais tout le monde prononce, & écrit, *Couvent*. MEN. CORN. Les *Couvens* sont autant de citadelles que Rome a bâties dans tous les Etats pour y soutenir son autorité, & s'y soumettre les consciences. JU. St. Louïs aimoit le silence & la retraitte du *Couvent*. PORT-R. Il faut que le *Couvent* soit le choix du cœur, & non pas une necessité. OE. M. Il faut au moins trois Religieux pour établir un *Couvent*: mais un seul en conserve le droit & le titre.

Ah! souffrez qu'un Couvent, *dans les austeritez,*
Use les tristes jours que le Ciel m'a comptez. MOL.

COUVENT, signifie aussi le Corps ou la Communauté des Religieux, ou Religieuses qui habitent ces Maisons. Tout le *Couvent* a été assemblé capitulairement au son de la cloche. Les procés s'intentent au nom des Religieux, Prieur & *Couvent*. Entrer au *Couvent*, Sortir du *Couvent*, c'est, Prendre ou quitter l'habit d'un *Couvent*.

On dit en menaçant une fille desobeïssante, qu'on la mettra dans le cul d'un *Couvent*; pour dire, qu'on la fera Religieuse malgré elle; qu'il faut qu'elle épouse le parti qu'on lui propose, ou un *Couvent*.

COUVER. v. act. qui ne se dit que des femelles des oiseaux qui se tiennent sur leurs œufs pour les échauffer, jusqu'à ce qu'elles en voyent éclorre les petits. Les pigeons *couvent* plusieurs fois l'année. C'est une erreur populaire de croire que les tortuës *couvent* des yeux; elles couvrent seulement leurs œufs de sable, & le soleil par sa chaleur les fait éclorre.

Ce mot vient de *cubare*. NICOD. Du Cange dit aussi qu'il vient de *cubare ova*.

On dit par comparaison, *Couver* des yeux, quand on regarde attentivement une personne pour qui on a de la tendresse, ou de la jalousie, lorsqu'on ne leve pas les yeux de dessus elle. C'est une femme qui aime tellement son mari, sa fille, qu'elle le *couve* des yeux.

COUVER, se dit aussi des femmes du menu peuple qui étant assises en un lieu froid, mettent un chauderon de feu sous leurs cottes, pour se tenir plus chaudement. Presque toutes les harangeres, & les pauvres femmes *couvent*.

COUVER, se dit encore des choses qui sont cachées quelque temps, & qui sortent après avec éclat. Le feu a long temps *couvé* sous la cendre, & puis l'incendie a recommencé. Cet homme a des lassitudes, des degoûts, il *couve* quelque grande maladie. La petite verolle *couve* assez long temps, avant que de paroître.

COUVER, en ce sens, se dit figurément des choses morales & spirituelles. On croyoit son amour éteint, il a long temps *couvé* dans son cœur sans paroître. Les manieres dont ces Princes agissent font croire qu'ils *couvent* quelque grande guerre dans leur ame. Cette ligue, cette conspiration a *couvé* long temps avant que d'éclater.

COUVERCLE. s. m. Ce qui sert pour couvrir, pour fermer quelque vaisseau. Le *couvercle* d'une boëte, d'un coffre, d'un cuvier, d'une aiguiere. Dalibray a dit dans la Metamorphose de Montmort en marmite:

Le cou de son pourpoint s'élargit en grand cercle,
Son chapeau de Docteur s'applatit en couvercle.

Ce mot vient du Latin *cooperculum*.

COUVERT. s. m. Abri, lieu à l'ombre. Il y a bien du *couvert* dans cette maison: un beau *couvert* d'arbres.

Ce mot vient du Latin *coopertus*.

COUVERT, signifie aussi, Logement où on est à l'abri des injures du temps. Ce Religieux a été demander le *couvert* pour une nuit en ce château. Il y a des valets qui n'ont que le *couvert*, que la retraitte dans une maison.

COUVERT, signifie aussi la nappe, la couverture de la table, & encore plus particulierement ce qui sert à chacun des conviez, comme l'assiette, la serviette, la cuiller, le couteau, & la fourchette. On a mis le *couvert* dans cette sale. Ce Seigneur tient une table reglée de douze *couverts*. Il faut apporter un *couvert* pour ce survenant.

Couvert, signifie encore, l'enveloppe d'un paquet de lettres. Pour écrire plus seurement, on met les lettres sous le *couvert* d'un Magistrat, d'un homme qualifié. On met un double *couvert* à des lettres pour deguiser l'adresse.

Couvert, signifie aussi le toit d'un bâtiment. Le *couvert* de cette maison a couté tant. Le *couvert* de la Foire St. Germain est le plus grand *couvert* de l'Europe. En ce sens on dit à l'adjectif, qu'un proprietaire est obligé de tenir son locataire clos & *couvert*.

Couvert, erte. adj. Ce qu'on ne voit pas, qui est caché par un autre corps. Le ciel est *couvert* de nuages. Une carte *couverte* est celle sur laquelle on a jetté une autre carte. Le feu est *couvert*, tout le monde est couché. Les semences ne fructifient point qu'elles ne soient *couvertes* de terre. On dit en ce sens, qu'un païs est *couvert*, quand il est rempli de bois, lorsqu'il a beaucoup d'abri. Il est dangereux de passer par les Ardennes, c'est un païs trop *couvert*.

Couvert, se dit aussi des habits, des choses qu'on met sur soi, soit pour cacher sa nudité, soit pour se tenir chaudement. Les Sçavans sont d'ordinaire dechirez & mal *couverts*. Cet homme a des Laquais aussi bien *couverts* que des Gentilshommes. Dans ce sens le mot de *couvert* est bas, & n'est point du bel usage. Il faut marcher bien *couvert*, bien vetu pendant le froid, de peur du rheume. Les Avocats plaident *couverts*, ayant le bonnet sur la tête: soyez *couvert*, leur dit ordinairement le President.

Couvert, se dit aussi hyperboliquement des choses qui sont en quantité, en abondance sur une autre. Il avoit un habit tout *couvert* de broderies. Cette mariée étoit toute *couverte* de pierreries. Le corps de Job étoit tout *couvert* d'ulceres. Il étoit *couvert* de sueur. Ablan. La rive étoit *couverte* d'arbres. Vaug. Je l'ay trouvé *couvert* d'une affreuse poussiere. Rac.

Couvert, se dit aussi des teintures fortes & foncées qui tirent sur l'obscur. Ce bleu est un peu trop *couvert*, n'est pas assez clair. Le vin de Brie est trop *couvert*, est trop rouge.

Couvert, en termes de Guerre, signifie, Deffendu, lieu où on est en seureté. Ce bastion est *couvert* d'un ouvrage à corne. Ce camp est *couvert* d'un marais & d'un bois. Ce rempart est *couvert* d'un parapet. On appelle par excellence le corridor, le *chemin couvert*, parcequ'il a pour parapet le glacis de l'esplanade. La frontiere est *couverte* par de fortes places.

Couvert, en termes de Palais, se dit des choses contre lesquelles on a de bonnes deffenses. Cette demande est *couverte* par un compte, par une longue prescription.

Couvert, se dit figurément en choses morales. C'est un scelerat qui est fort *couvert* de crimes, qui est noté en Justice, *couvert* d'infamie. Il revint *couvert* de honte & de risée. Boil. Il y a une inimitié *couverte*, c'est-à-dire cachée, entre ces deux hommes.

On appelle aussi un homme *couvert*. Celui qui n'est pas communicatif; qui est caché, dissimulé. Constance étoit d'un esprit *couvert*, & dissimulé. Herman. Les gens qui negotient doivent être *couverts*, & ne decouvrir pas leurs sentimens. Ce Seigneur pendant les troubles s'est tenu clos & *couvert*; il n'a point pris de parti. Il vaut mieux être estimé simple, pour être sincere, que de se tenir *couvert* sous les subtilitez d'une dangereuse prudence. Ben.

En termes de Blason on appelle *couvert*, un château, ou une tour avec un comble.

Couvert, se dit encore figurément en ces phrases. Parler en paroles *couvertes*; pour dire, Se faire entendre à demi-mot, sans expliquer la chose nettement: & on appelle mots *couverts*, des paroles honnêtes qui en font entendre d'obscenes.

A Couvert, adv. Caché, à l'abri, en sureté. Cet homme a gagné du bien, il est *à couvert* de la necessité. Il s'est retiré dans un Monastere, pour être *à couvert* de l'orage. Il a mis *à couvert* tout son bien sous des noms empruntez; pour dire, il l'a caché, il l'a mis en sureté. Il y a des villes où on marche toûjours *à couvert*, où on ne craint point la pluye. Cette riviere met le camp *à couvert* des ennemis. Cette éminence le met *à couvert* de leur canon. Cette piece nous met *à couvert* de tous procés. On l'a obligé d'épouser la fille qu'il avoit abusée, pour mettre son honneur *à couvert*. On dit aussi ironiquement d'un homme qu'on a mis en prison, qu'on l'a mis *à couvert*. L'envie, & l'ambition secretes qui rongent les devots, vont toûjours *à couvert* de leurs pieuses intentions. Bell. Le faux zêle sçait bien mettre ses passions *à couvert* de la raison. Maleb.

C'est ainsi que sa main previent nôtre malheur,
Et nous met pour jamais à couvert *de la crainte*
Des pieges que nous tend la malice, & l'erreur.
L'Ab. Tetu.

COUVERTE. s. f. Terme de Marine du Levant, qui signifie, Pont ou tillac. On dit qu'un vaisseau porte *couverte*, quand il est ponté. On appelle *couverte* de l'iscocele de prouë, un certain espace qui regne vers l'arbre du trinquet, & vers les rambades: c'est de là qu'on jette les ancres: on y charge aussi l'artillerie.

COUVERTEMENT. adv. D'une maniere couverte, secrette, cachée. Il lui a fait ce reproche *couvertement*, en paroles couvertes, & à demi-mot. Cet Agent negotie fort *couvertement*.

On dit proverbialement, Servir un homme à plats *couverts*; pour dire, lui faire mystere de quelque chose, lui cacher une partie du secret d'une affaire, lui faire une demie, ou une fausse confidence; lui rendre secrettement de mauvais offices.

COUVERTURE. s. f. Quelques-uns disent *couverte*. Piece d'étoffe qui sert à couvrir. Une *couverture* de lit. Il y a des *couvertures* à poil, d'autres à ploc. Des *couvertures* piquées. Il n'a pour toute *couverture* que sa courtepointe. On appelle aussi *couverture*, une piece de laine dont on enveloppe des enfans en maillot, ou que les païsans mettent sur leur tête en guise de cappe pour se garentir de la pluye. On dit aussi, Faire la *couverture*, quand on dispose le lit en état de s'y coucher. Ce mot vient de *coopertura*.

On appelle *couverture*, les pieces d'étoffe qu'on met sur les mulets, non pas tant pour les garentir de la pluye, que par ornement, pour montrer à qui ils appartiennent par les écussons & broderies qu'on y met dessus. On en fait aussi de parade dans les entrées & les grandes ceremonies. Plusieurs Grands Seigneurs tapissent leur chambres des *couvertures* de leurs mulets. Quelques-uns appellent aussi *couvertures*, l'étoffe, la tapisserie qui sert à couvrir des chaises, & autres meubles. D'autres les appellent des *couverseaux*.

Couverture, se dit aussi de ce qui se met sur les livres, quand on les relie. Une *couverture* de veau, de maroquin, de parchemin, de papier marbré. Cet homme ne connoît les livres que par la *couverture*. Une fausse *couverture*, c'est une piece de basane ou de parchemin qu'on met dessus la vraye *couverture* pour la conserver.

Les Serruriers appellent *couverture* de la ferrure, la piece de fer qui en couvre les gardes; ce qu'on nomme aussi *fontsec*.

Couverture, signifie aussi le toit des maisons, ce qui sert à les couvrir. Une *couverture* d'ardoise, de tuille, de plomb, de bardeau, de chaume. Une *couverture* à claire voye, & celle dont les tuiles sont peu pressées, comme sur un apentis, qui ne doit pas subsister long temps. Les *couvertures* d'Orient sont toutes en

en platteformes. Les *couvertures* à la mansarde sont des toits dont la charpente est brisée, qui fait un angle, ou deux faces de chaque côté. On affecte dans les bâtimens modernes d'empêcher qu'on ne voye la *couverture*.

On dit aussi d'un parapet, d'une colline, qu'ils servent de *couverture* à un logement, à un camp, pour dire, qu'ils les mettent à couvert des ennemis, qu'ils servent de deffenses.

Couverture, se dit figurément en choses morales, & signifie un beau pretexte pour couvrir, pour deguiser un dessein, pour excuser une faute. La devotion sert de *couverture* aux hypocrites pour faire bien des mechancetez. C'est pour servir de pretexte & de *couverture* à l'avarice & à l'ingratitude. Patru. Un mari sert de *couverture* à une femme adultere. On dit qu'on a mis un homme dans la *couverture*; pour dire, qu'on l'a bien berné, & qu'on s'est bien moqué de lui.

COUVERTURIER. s. m. Marchand ou Artisan qui vend ou qui fait des couvertures.

COUVET. s. m. Pot de terre ou de cuivre avec une anse, que les pauvres femmes remplissent de feu, & mettent sous alles l'hiver.

COUVIS. s. m. Oeuf gâté, qui est à demi couvé par la poule, ou par la chaleur du soleil. Sancho Pansa fut traitté avec une aumelette d'œufs *couvis*.

COUVRE-CHEF. s. m. Coëffure dont les femmes de village se servent en plusieurs endroits: comme en Normandie, Picardie &c. Elle est faite d'un morceau de toile empesée & tortillée, dont elles entourent leur tête.

Couvre-chef. On appelle aussi de ce nom, tout ce qu'on met sur la tête & sur le visage pour les couvrir, tant aux hommes qu'aux femmes. L'Ecriture nous apprend que l'on mit un *couvre-chef* sur la tête de Lazare & de Jesus-Christ, lorsqu'on les ensevelit. Philotas avoit les mains liées derriere le dos, & la tête voilée d'un *couvre-chef*. Vaug.

Couvre-chef, se dit aussi quelquefois en riant & dans le stile burlesque, pour signifier tout ce qu'on met sur la tête d'une personne pour l'accabler.

Jupiter fit à Tiphon leur grand Chef,
D'une montagne un couvre-chef. Scar.

COUVRE-FEU. s. m. Instrument à couvrir le feu. Il signifie aussi le signal de retraitte qu'on donne dans les villes de guerre pour se coucher, pour avertir qu'on ne sorte plus. Par une ordonnance de Philippes de Valois, il paroît qu'on sonnoit le *couvre-feu* au soir & au point du jour; & qu'à Laon on fit dependre la cloche du beffroi pour punir les habitans d'une sedition qui y étoit arrivée. On tient que ç'a été Guillaume le Bâtard Roi d'Angleterre qui a introduit premierement l'usage du *couvre-feu*. Pasquier dit qu'on appelloit autrefois le *couvre-feu*, ou *courfeu*, & par corruption *carfou*, ou selon d'autres, *garefou*, pour avertir de se mettre à couvert des debauchez & des voleurs de nuit. On l'appelle en Gascogne *chasseribauds*.

COUVREUR. s. m. Artisan qui couvre les maisons. Il y a des *Couvreurs* en ardoise, en tuille, en chaume. En Latin *sarcitector*.

On dit, A bas *Couvreur*, la tuille est cassée, quand on commande à quelcun de descendre d'un lieu où il est monté.

COUVREUSE. s. f. Femme ou veuve de Couvreur.

Couvreuse. Celle qui couvre de paille certaines chaises.

COUVRIR. v. act. Mettre une chose sur une autre, ou devant une autre. Ce mot a divers usages suivant les diverses applications. Il vient de *cooperire*. Nicod.

Couvrir, se dit premierement des choses qu'on met sur les autres pour les conserver, pour les garentir des injures de l'air. *Couvrir* une maison, une Eglise, c'est y mettre le toit, de peur qu'il n'y pleuve, la *couvrir* de plomb, d'ardoise, de tuille, de bardeau, de chaume. On *couvre* de paille & de recouppes de pierre les murs imparfaits dans les atteliers pour les garentir de la gelée. Les Jardiniers *couvrent* de paillassons leurs couches de fleurs de melons à même fin. On *couvre* le feu de cendres pour le conserver.

Couvrir, signifie aussi, Cacher, empêcher qu'on ne voye. Adam après sa faute se vit obligé de *couvrir* sa nudité. On *couvre* les Saints de voiles pendant le Carême. Il a enfouï son tresor, il l'a *couvert* de terre. Le ciel se *couvrit* de nuages, & nous menaça de tempête.

Couvrir, se dit aussi de ce qu'on met sur un autre corps pour le tenir chaudement ou proprement. Il faut bien *couvrir* ce malade durant son frisson. Le Prêtre *couvre* son calice avec le volet. *Couvrez* ce pot de peur des mouches. En ce sens on dit, Se couvrir; pour dire, Mettre son chapeau sur sa tête. Les Grands d'Espagne se *couvrent* devant le Roi. Vittorio Siri dans son IV. Vol. dit que jusqu'au regne de Louïs XII. on se *couvroit* devant les Rois de France, & qu'on se decouvroit seulement quand on entroit dans leur chambre, quand ils parloient à quelcun, ou quand ils beuvoient à table; car alors tout le monde mettoit chapeau bas, & après on le remettoit sur sa tête avec une profonde reverence.

Couvrir, signifie aussi, Mettre la nappe, & servir sur table. Il faut appeller le Maître d'Hôtel qu'il fasse *couvrir*. Ce Prelat fait toûjours bien *couvrir* sa table, on y sert bien des plats.

Couvrir, se dit encore de ce qui orne la chose sur laquelle on l'applique. Il a fait *couvrir* tous ses livres de maroquin, tous ses sieges de velours; *couvrir* son plancher d'un riche tapis; *couvrir* un habit de galons d'or, de broderie. Au printemps la terre se *couvre* de fleurs.

Couvrir, en termes de Guerre, signifie, Mettre quelque corps au devant de soi pour se deffendre des coups de l'ennemi; ou lui faire quelque obstacle qui l'empêche d'approcher. Dans les villes on se *couvre* par des parapets, des ramparts, des murailles. Ce ravelin, cet ouvrage à corne *couvroit* toute la courtine. Les casemates se *couvroient* autrefois par des orillons. Dans les campemens on se *couvre* d'un bois, d'une riviere, d'un rideau. Il se *couvrit* d'un ruisseau pour n'être point surpris par les ennemis. Il *couvrit* son aile gauche d'une chaine de montagnes. Dans les sieges on se *couvre* de gabions, de chandeliers, de mantelets, d'épaulemens. On dit aussi d'une place forte, qu'elle *couvre* tout un païs, toute une frontiere. Un combattant se *couvre* de son bouclier, de son épée. Le Prince Philippe qui n'avoit que quatorze ans, *couvroit* le Roi Jean son pere à la bataille de Poitiers. Du Tillet.

Couvrir, signifie encore en termes de Guerre, Cacher, empêcher que l'ennemi ne s'apperçoive de ce qu'on a dessein de faire: & c'est en ce sens qu'on dit, *couvrir* la marche d'une armée, *couvrir* la marche des troupes. Ablan.

Couvrir, se dit aussi hyperboliquement de ce qui est en abondance, en quantité sur un même lieu. *Couvrir* la plaine de bataillons. Ablan. Xerxés *couvrit* la terre de soldats, la mer de vaisseaux. Seigneur toute la mer est de vaisseaux *couverte*. Rac. Ce Cavalier revint du combat tout *couvert* de sang & de poussiere. Un cheval en passant *couvrit* son habit de boue. Ce malade avoit le corps *couvert* de pourpre.

En termes de Palais, *Couvrir* signifie, Apporter quelque deffense, quelque exemption peremptoire. La fin de non recevoir, la prescription vous *couvre* de la deman-

de

de de vôtre partie. Un arrêt de compte, une transaction *couvre* les actions & demandes qu'on pourroit faire pour le passé. Un mariage subsequent *couvre* le deffaut de naissance des enfans, & les rend legitimes. Les faux & doubles emplois, les erreurs de calcul ne se *couvrent* jamais ni par arrêts, ni par transactions. Quand on apporte de mechantes excuses, on dit qu'on se *couvre* d'un sac mouillé. On dit, Quand les Medecins font des fautes, la terre les *couvre*; c'est-à-dire, qu'ils n'en sont point recherchez.

En Jurisprudence feodale on appelle, *Couvrir* un fief ou un arriere-fief, quand le vassal a fait la foi & hommage, ou a offert de la faire pour l'ouverture, ou mutation du fief avenu, & pour en prevenir & empêcher la saisie.

COUVRIR, signifie aussi, Mettre de l'argent sur une carte, ou tenir ce qu'un autre a mis dessus. On le dit encore d'une carte qu'on met sur une autre en joüant les cartes. On dit aussi, *Couvrir* la jouë; pour dire, Donner un soufflet.

COUVRIR, se dit aussi des animaux qui s'accouplent pour la generation. On choisit de beaux étalons pour *couvrir* les cavales dans les haras. Cette épagneule a été *couverte* d'un fort beau chien.

COUVRIR, se dit figurément en choses morales. Une lâche action *couvre* un homme d'infamie. Ce Capitaine se *couvrit* d'une honte éternelle par sa revolte. Ce Conquerant revint triomphant, tout *couvert* de gloire, de lauriers. Il n'est point de gloire, dont on ne doive vous *couvrir*. M. SCUD.

COUVRIR, signifie aussi, Cacher, deguiser, voiler; derober à la connoissance des hommes. Les hypocrites se *couvrent* du manteau de la devotion pour cacher leurs crimes, pour *couvrir* leurs deffauts. Cet homme est fort adroit, il sçait bien *couvrir* son jeu, ses desseins. Cet Amant est fort discret, il a bien *couvert* jusqu'ici sa passion. Ils *couvrent* leur prudence humaine & politique du pretexte d'une prudence divine, & chretienne. PASC. Ceux qui contestent les miracles modernes sont des profanes, qui *couvrent* leur incredulité du titre specieux de bon sens. AB. DE T. Vous ne pouvez digerer que l'on ait levé le voile de dessus le fond d'iniquité que vous affectez de *couvrir* du pretexte de zêle. OE. M. Quand nous aimons quelcun, nôtre passion *couvre* tous ses defauts. MALEB. Rien n'est plus odieux que ces gens,

Qui pour perdre quelcun, couvrent *insolemment*,
De l'interêt du Ciel, leur fier ressentiment. MOL.
Craignez ces faux amis, dont l'infidelité,
D'un pretexte pieux couvre *sa lâcheté.* DE L'AM.
En vain vous vous couvrez *des vertus de vos peres.* BOI.

COY.

COY, COYE. adj. Ce mot est indeclinable; il n'est gueres en usage au feminin. Il est bas, & signifie, Qui n'a aucun mouvement, ni agitation; qui est dans la tranquillité, dans le repos. Tandis que tout est en guerre ce Philosophe se tient *coy* dans sa maison. Après cet orage la mer devint *coye* pendant vingt-quatre heures. Il ne fait pas la moindre haleine de vent, le temps est *coy*. Cette chambre est bien *coye*, il n'y entre point de vent, on n'y entend point de bruit. Il cherche des lieux sombres & *coys*. BENSERADE.

Ce mot vient du Latin *quietus*. NICOD.

On le dit figurément en choses morales & spirituelles. J'ay une raison peremptoire à alleguer qui le fera taire tout *coy*. Il y avoit bien des ligues autrefois dans la France: maintenant tout est *coy*, personne ne remuë. *Coys* & discrets on les voyoit paroître. BOI. Nonobstant ces exemples & ces autoritez, le mot de *coy* n'entre gueres que dans ces façons de parler, Se tenir *coy*, demeurer *coy*. ACAD.

COYEMENT. adv. D'une maniere coye & tranquille. Il faut, quand on a pris medecine, se tenir chaudement & *coyement*. Ce mot n'est plus en usage.

COYAU. s. m. Petite piece de bois entaillée sur la rouë d'un moulin, qui sert à soutenir les aubes ou petites planches, sur lesquelles l'eau fait son impression pour faire tourner la rouë. On le dit aussi en Charpenterie, des petits bouts de chevrons qui sont sur la couverture d'un toit, & qui la portent jusqu'à l'endroit necessaire, & jusqu'au bord de l'entablement, pour la pente & la chute des eaux. Ces pieces de bois s'appellent en plusieurs lieux *chanlates*.

COYERS. s. m. Pieces de charpente, ou chevrons posez en diagonale sur le toit d'une maison, ou dans l'enrayeure d'un comble, & qui repondent sous l'arrêtier.

COYON. s. m. Qui fait profession de lâcheté, de poltronnerie. Les bouffons de la Comedie se piquent d'être de grands *coyons*. Les Capitans qui font tant les braves, sont toûjours de grands *coyons*.

Ce mot vient aussi du Latin *quietus*, parceque les poltrons n'aiment pas à se donner de la peine. Il est vieux & bas.

COYONNER. v. act. Faire souffrir à quelcun des indignitez, lui reprocher sa lâcheté, son infamie; le traiter en coyon. Un homme de guerre qui s'est laissé une fois *coyonner* n'en revient jamais.

COYONNERIE. s. f. Lâcheté, poltronnerie. Il a fait cent *coyonneries*, cent lâchetez, cent bassesses, pour parvenir au poste où il est. Jamais un brave ne fait, ni ne souffre de *coyonnerie*.

COYONNERIE, signifie aussi un discours impertinent, plaisant, extravagant. Les Charlatans amassent & amusent le peuple en leur disant mille *coyonneries*. Le valet de l'Arioste ne pouvoit concevoir où son maître avoit pris tant de *coyonneries* qu'il a laissées par écrit. Ce mot se dit souvent; mais en conversation familiere, & dans le burlesque.

CRA.

CRABE. s. f. est une espece d'écrevisse amphibie dont se nourrissent les habitans des Antilles. Les *crabes* sortent des bois au mois de Mai pour s'aller baigner dans la mer, & y jetter leurs œufs. Elles sont pour lors en si grand nombre dans la campagne, qu'on ne sçauroit mettre le pied à terre sans en écraser quelqu'une. Dans leur marche elles se divisent en plusieurs bataillons longs d'une demie-lieuë, & larges de cinquante pas. Elles ont deux tenailles ou mordans fort dangereux, dont elles font un si grand bruit, qu'il semble que ce soient des corselets ou des taffettes d'un Regiment de Suisses.

CRABIER. s. m. Espece de heron, qui se trouve dans les Isles de l'Amerique. On l'appelle *crabier* parcequ'il vit de crabes.

CRAC. Terme populaire indeclinable, & sans aucun genre, qui se dit en parlant du bruit que fait le bois quand il travaille, ou quand on le rompt; des étoffes qu'on dechire, & des autres corps durs & secs qu'on divise avec violence. J'entendis *crac*, *crac*, & c'étoit une solive qui éclatoit. Ses souliers sont neufs, ils font *cric*, *crac*. Ce mot est si bas qu'on ne pourroit pas l'écrire à moins que ce ne fût pour railler. Il est formé par le son que fait la chose, comme celui de *pouf* & autres semblables.

CRAC, se dit aussi populairement de tout ce qui se fait avec promptitude, & tout-d'un-coup. *Crac* le voilà dans le tombeau. SCAR.

Crac, en termes de Fauconnerie, eſt un certain mal qui vient aux faucons.

CRACHAT. ſ. m. Salive, excrement qu'on vuide par la bouche. Ne vous agenouillez pas là, il y a des *crachats*.

On dit qu'une maiſon eſt bâtie de bouë & de *crachat*, quand elle eſt bâtie de mechans materiaux. On dit hyperboliquement d'un malheureux, qu'il ſe noyeroit dans un *crachat*.

CRACHEMENT. ſ. m. Crachat frequent, évacuation de la ſalive par la bouche. Les pulmoniques, les enrhumez ſont incommodez d'un *crachement* perpetuel. Le *crachement* de ſang eſt un ſigne que le poumon eſt ulceré.

CRACHER. v. act. Vuider par la bouche la ſalive qui tombe du cerveau, ſoit par un rhume, ſoit par la vertu d'un remede. Il faut un baſſin à *cracher*, ou un crachoir, pour les enrhumez, les pulmoniques, & pour ceux à qui on a provoqué la ſalivation. Scaliger derive ce mot du verbe Latin *ſeracere* qui ſe trouve dans les Auteurs. D'autres diſent qu'il a été fait par onomatopée du ſon qu'on fait en *crachant*. Menage.

Cracher, ſe dit auſſi de toute autre choſe qu'on vuide par la bouche volontairement, quoy qu'avec effort. Il a mis à ſa bouche une dragée où il y avoit du chicotin, il l'a *crachée* auſſi-tôt. Il a fait effort pour *cracher*, il a *craché* le ſang tout pur. Cet homme va mourir, il *crache* ſes poumons. On dit qu'un homme *crache* du coton, lorſqu'il a bien ſoif, & que ſa ſalive eſt blanche.

Cracher au nez, ſignifie, Faire une grande injure à quelcun, en faire un grand mepris. Une des plus grandes injures que Jesus-Christ ſouffrit en ſa paſſion, c'eſt que les Juifs lui *crachoient* au nez. Toutes les honnêtes femmes doivent *cracher* au nez de celles qui ſe proſtituënt.

Cracher, ſe dit figurément des choſes qui ſortent de la bouche mal à-propos, ſoit injures, reproches, ſoit mauvaiſes citations. Il a *craché*, il a vomi pluſieurs injures contre ſa partie. On dit en badinant: Ce Pedant a *craché* beaucoup de Grec & de Latin dans ſon diſcours. Deſmarêts a dit d'un Poëte ridicule dans ſes Viſionnaires:

Toutefois il crachoit *du creux de ſes poumons,*
L'Epode, l'Antiſtrophe, & cent autres Demons.

Ne dites plus, s'il vous plaît, *cracher* des ſentences, *cracher* des apophthegmes: le mot *cracher* n'eſt pas aſſez beau pour en tirer des images, & des metaphores. Bal.

N'allez point deployer toute vôtre doctrine,
Faire le pedagogue, & cent mots me cracher,
Comme ſi vous étiez en chaire pour prêcher. Mol.

On dit, Qui *crache* contre le ciel, il lui retombe ſur le viſage; pour dire, qu'on eſt châtié, quand on invective contre les Puiſſances. On dit auſſi, Faire *cracher* au baſſin; pour dire, Obliger quelcun par honnêté à contribuer à quelque depenſe.

Craché, ée. part. paſſ. & adj. On dit populairement d'un enfant qui reſſemble fort à ſon pere, que c'eſt le pere tout *craché*. Voilà dejà un petit Grichar tout *craché*. Le Grondeur, Com.

CRACHEUR, euse. ſubſt. Qui crache ſouvent. Les *cracheurs* & touſſeurs ſont gens incommodes en une aſſemblée.

CRACHOIR. ſ. m. Sorte de vaſe, qui ſert a recevoir les crachats des perſonnes incommodées. Aportez ce *crachoir*. En Hollande, où l'on ne peut ſouffrir de crachats ſur les planchers, les *crachoirs* ſont fort en uſage. Les Religieux ſe ſervent auſſi de *crachoirs*, & les mettent en de certains endroits de leur Egliſe, comme autour des autels, & dans le chœur, afin que l'on crache dedans, & non ſur le pavé. Mais ces *crachoirs* ne ſont pas faits comme ceux dont on ſe ſert dans les maiſons. Ce ſont des eſpeces de petites auges de bois pleines de chaux vive.

CRACHOTER. v. act. & frequentatif. Cracher peu & ſouvent.

CRAIGNANT. adj. Qui craint. Tobie étoit un homme juſte & *craignant* Dieu. Un bon citoyen & *craignant* les loix vit paiſiblement avec ſes voiſins.

CRAINDRE. v. act. Il a au preſent de l'indicatif *je crains*, & non *je crain*. Vau. Corn. à l'imperatif *crain*, ou *crains* qui eſt le meilleur. Id. *Je crains, tu crains, il craint, nous craignons, je craignois, je craignis, j'ay craint, je craindrai, que je craigne, que je craigniſſe, je craindrois*. Avoir peur, apprehenſion que quelque mal ne nous arrive. Un brave ne *craint* ni la mort, ni les dangers, il ne *craint* que la chute du ciel. Il eſt plus ſeur aux Rois de ſe faire *craindre*; mais il eſt plus doux de ſe faire aimer. Un cheval *craint* l'éperon. Le moindre ennemi eſt à *craindre*. Il faut *craindre* un tranſport au cerveau. Celui que beaucoup de gens *craignent*, a auſſi neceſſairement beaucoup de gens à *craindre*. Oe. M. S'il y a des *craintes* foibles & pueriles, il y en a de juſtes, & celui qui ne *craint* rien n'eſt pas raiſonnable. M. Sc. Rien n'eſt plus ennuyeux que cette vie tiede, qui ſans rien *craindre*, & ſans rien deſirer, n'a rien de ſenſible. Oe. M. On *craint* de ſe connoître, parcequ'on n'eſt pas tel qu'on devroit être. Fl. Il y a tout à eſperer, & rien à *craindre* quand on ſe tromperoit à croire qu'il y a un Dieu; & au contraire tout eſt à *craindre*, & rien à eſperer dans le parti du libertinage. Jaq. Comme il y a de la foibleſſe à *craindre* ſans ſujet, il y a auſſi de la prudence à *craindre* avec raiſon. M. Sc.

Il a lieu de me craindre, *& je* crains *cette crainte.*
Corn.

Je ne craignois *que vous, vous ne* craigniez *que moi;*
Et puis qu'il faut ici parler de bonne foi,
C'étoit avec raiſon que jaloux l'un de l'autre,
Vous craigniez *mon pouvoir, que je* craignois *le vôtre.*
Capistron.

Menage derive ce mot de *cremere*, qu'on a dit vraiſemblablement pour *tremere*. Il temoigne que les vieux Auteurs ont dit *cremir*, *cremeur* & *cremeteux*, pour *craindre*, *crainte* & *craintif*.

Craindre, ſe dit auſſi des choſes inanimées, quoyqu'elles ne ſoient ſujettes à aucunes paſſions. Les orengers craignent la gelée. Les fleurs, le teint *craignent* le hale. L'eau *craint* le feu.

On dit d'un homme craintif qui *craint* tout, qu'il *craint* la touche, la reprimende: & au contraire d'un emporté, d'un libertin qui ne *craint* rien, qu'il ne *craint* ni Dieu, ni Diable.

Craindre, ſignifie auſſi, S'abſtenir, ſe retenir par reſpect, par amour, par honneur de faire quelque choſe. Un homme de bien *craint* d'offenſer Dieu, parcequ'il eſt bon. Cette femme aime tant ſon mari, qu'elle *craint* ſans ceſſe de le fâcher. Il *craint* de bleſſer les oreilles chaſtes. Il *craint* de choquer les loix de la bienſeance, de la Grammaire.

Craint, ainte. part. paſſ. & adj.

CRAINTE. ſ. f. Emotion, peur, inquietude de l'ame, qui la porte à croire qu'un bien qu'elle deſire, n'arrivera pas: apprehenſion d'un mal qui nous menace. La *crainte* eſt une émotion facheuſe, & involontaire de l'ame épouvantée. Oe. M. La *crainte* reſſerre le cœur, & l'affoiblit par l'apprehenſion du mal qui le menace: c'eſt ce qui fait que toute la chaleur étant contrainte d'accourir au ſecours du cœur, le viſage devient pâle. Fel. Je ne ſçaurois ſouffrir le Heros de Virgile; il ne fournit que des larmes, & des *craintes* à tous les perils qui

qui se presentent. St. Ev. On dispute si c'est la *crainte* qui a fait croire des Dieux ; ou si ce sont les Dieux qui ont inspiré de la *crainte* aux hommes. Oe. M. On peut avoir de la *crainte* sans foiblesse. Fl. La *crainte* est un mouvement si subit, qu'elle ne laisse pas toûjours la raison libre. Oe. M. Voyez ceux qui sont possedez de la *crainte*, ils ont une pâleur mortelle sur le visage ; & un air si effaré & si consterné, qu'il est aisé de connoître qu'une *crainte* excessive les trouble : sur tout quand cette *crainte* va jusqu'à l'effroi, elle les transit, & les rend immobiles. M. Sc. La *crainte*, qui est une foiblesse, fait en bien des occasions une partie de la prudence. Bell. La puissance paternelle s'établit mieux par l'amour que par la *crainte*. Bizot. La sagesse sçait s'élever au dessus des *craintes*, & des complaisances humaines. Fl. La *crainte* n'aggrandit pas seulement les maux ; elle les multiplie ; elle va même au devant d'eux, & en invente de faux. Mle. Sc. Il n'y a que la *crainte* qui vient de l'amour, que je soûtiens être honnête & loüable. Id. La *crainte* reveille la prudence. Mont. Les hommes vivent toûjours entre la *crainte*, & l'esperance. La *crainte* de la mort est plus forte que tous les raisonnemens qu'on fait contr'elle. Nic. Les ames basses font plutôt les choses par *crainte*, que par amour. Il y a une *crainte* servile, c'est celle des esclaves ; & une *crainte* reverentielle, qui est celle des enfans envers leurs peres, d'une femme envers son mari. Les plus grands Saints ont vêcu dans la *crainte* de Dieu. Les contrats faits par *crainte* sont nuls ; pourveu que ce soit cette *crainte* dont les Jurisconsultes parlent avec honneur, & qui compatit avec le courage. Une *crainte* reverentielle, ni ce respect de deference qu'un fils doit à son pere, ne suffisent point.

De crainte de. Conjonction. De peur de. L'orgueilleux n'approuve rien *de crainte de* se soumettre. Le P. Ra.

> *Il faut que l'on sçache,*
> *Que jamais la vieille ne crache,*
> De crainte de *cracher ses dents.* Main.

Crainte, Déesse adorée des Payens. Elle avoit un temple à Lacedemone, où on lui rendoit un culte religieux. T. Hostilius mit aussi la *Crainte* au nombre des Divinitez : mais avec cette difference, qu'à Sparte on l'honoroit comme une Divinité utile aux hommes : parcequ'elle les excite à remplir leurs devoirs, & qu'elle les contient dans les bornes de la vertu, par la frayeur de la honte, & de l'infamie attachées au crime, & au vice. Les Romains au contraire qui l'avoient jointe à la Pâleur, la reveroient sous l'idée d'une passion servile, foible, & basse : & non point comme le sentiment loüable d'une ame bien née.

CRAINTIF, ive. adj. Peureux, poltron. Il sied bien aux femmes d'être *craintives*. Les moutons, les cerfs sont des animaux *craintifs*. La crainte si decriée a trouvé des hommes assez *craintifs* pour lui bâtir des temples. Mle. Scud. La prevoyance trop *craintive* fait souvent, que croyant tout perdu, on ne fait rien pour se sauver. M. Sc. Comme je respecte volontiers ce que j'aime, je veux qu'on soit un peu timide, & *craintif* en amour. Mont. Boileau a dit d'un ruisseau ;

> *Jamais ses ondes* craintives,
> *N'ont vû sur leurs foibles rives,*
> *Tant de guerriers s'amasser.*

CRAINTIVEMENT. adv. Timidement, d'une maniere craintive. On marche toûjours la nuit *craintivement* dans les bois, dans les païs qu'on ne connoît point.

CRAMOISI. s. m. est en general une excellente bonté de teinture qui conserve sa couleur malgré les injures du temps, & qui rehausse beaucoup l'éclat de l'étoffe qui en est teinte. Les étoffes qu'on veut teindre en *cramoisi*, après avoir été degorgées de leur savon, & alunées fortement, doivent être mises dans un bain de cochenille, chacune selon sa couleur. Les couleurs qui ne sont pas *cramoisies* sont appellées *couleurs communes* ; & les couleurs *cramoisies* sont celles qui se font avec de la cochenille. Ainsi on dit de l'écarlate *cramoisie*, du violet *cramoisi*. Matthiole dit qu'il y a bien de la difference entre nôtre *cramoisi*, & le *coccus* des Grecs : & que le *kermes* n'est autre chose que la graine dont on teint en écarlate, qui est, dit-il, ce qu'on trouve attaché aux racines de la pimprenelle. Mais il se trompe, & la graine d'écarlate ordinaire est la graine du chêne verd.

Ce mot vient de l'Arabe *kermesi*, qui a été fait de *kermes*, qui signifie *rouge*.

On dit figurément & proverbialement, Qu'un homme est sot en *cramoisi* ; pour dire, qu'il est sot au dernier degré, & que sa sottise est telle, qu'elle ne s'effacera point, quelque chose qui arrive.

CRAMPE. s. f. Espece de goutte & d'engourdissement, ou de convulsion causée par une vapeur crasse & lente qui est entre les membranes des muscles, qui fait retirer ou étendre le cou, le bras, & les jambes avec une violente douleur qui n'est pas de durée.

Ce mot vient de l'Allemand *krampff*, signifiant la même chose.

Crampe, est aussi un engourdissement qui prend au jarret des chevaux, qui leur fait traîner la jambe, & qui se dissipe par le mouvement.

Crampe, est aussi un crampon de fer dont la tête est arrondie.

CRAMPON. s. m. Piece de fer qui a les extremitez recourbées, qui sert à attacher des pieces de bois, des pierres & autres choses. Les gonds qu'on scelle en plâtre sont à *crampons*. Ces pierres se tiennent avec des *crampons* de fer scellez en plomb. Les *crampons* de verroux, de serrures, &c. sont les petits morceaux de fer dans lesquels coulent les verroux & les pênes des serrures, & qui les attachent à la targette ou à la serrure. Quelques-uns croyent que ce mot vient par corruption de *agrapon*, ou de l'Italien *rampone*, qui signifie la même chose.

Crampon, est aussi un terme de Sellier, qui signifie un petit morceau de cuir qui est en forme d'anneau, & qui est sur le devant de la selle pour attacher les fourreaux des pistolets.

Crampon, est aussi un terme de Marechal. C'est le renversement de l'éponge du fer de cheval, ou la maniere de renverser cette éponge. *Crampon* à oreille de lievre.

Crampon, en termes de Blason, se dit des petits morceaux d'acier ou de fer qui servoient autrefois à mettre au bout des échelles pour escalader les villes. Plusieurs Allemands en ont chargé l'Ecu de leurs Armes. Il est fait en forme d'un Z, pointu par les extremitez.

CRAMPONNER. v. act. Lier, serrer, attacher avec des crampons.

On dit aussi, *Cramponner* un cheval, quand on recourbe ses fers par le bout, afin qu'il se tienne plus ferme sur la glace.

Cramponné, ée. part. pass. & adj. On dit en termes de Blason, une croix *cramponnée*, des macles *cramponnées*, quand leurs extremitez sont recourbées comme celles d'un fer *cramponné*, ou ayant une demie-potence.

On dit populairement, qu'un animal a l'ame *cramponnée*, ou chevillée dans le corps ; pour dire, qu'il vit long temps, qu'il combat long temps contre la mort.

CRAN. s. m. Hoche, entailleure qui se fait dans un corps

corps dur pour y en faire entrer un autre qui y demeure arrêté. Les roües des montres entrent dans les *crans* des pignons. Il faut hausser la cremaillere d'un *cran*. Les podometres à chaque pas qu'on fait avancent d'un *cran*.

CRAN, en termes de Manege, se dit des inegalitez ou replis de la chair, qui sont comme des sillons posez de travers dans le palais de la bouche du cheval. Il faut donner un coup de corne au troisiéme, au quatriéme *cran* de ce cheval pour le seigner.

En termes de Marine, Mettre un vaisseau en *cran*, c'est le mettre sur le côté pour le carener, ou suifver.

CRANCELIN, ou CANCERLIN. Terme de Blason, qui se dit d'une portion de couronne posée en bande à travers d'un Ecu, qui se termine à ses deux extremitez tant du côté du chef, que de la pointe.

CRANE. s. m. Terme d'Anatomie. C'est un assemblage de plusieurs os qui couvrent & qui renferment le cerveau & le cervelet. Le *crane* se divise en deux tables, qui sont comme deux lames appliquées l'une sur l'autre, entre lesquelles il y a le *diploé*, qui est une substance moëleuse, pleine de cellules de differente grandeur. Il est percé de plusieurs trous qui donnent passage à la moële de l'épine, aux nerfs, aux arteres & aux veines. Sa figure est ronde & un peu longue; car elle avance par devant & par derriere, & s'applatit par les deux côtez vers les temples. Il est composé de huit os qu'on appelle *propres*, qui sont l'os du front, celui de derriere la tête, les deux parietaux, & les deux des temples. Dans les éminences des os des temples est contenu l'organe de l'ouïe, avec les quatre osselets qui y servent; sçavoir l'étrier, l'enclume, le maillet & le circulaire. Outre cela il en a deux *communs*, le sphenoïde & l'ethmoïde qui sont expliquez à leur ordre. Le *crane* a quatre sutures communes qui le divisent d'avec la machoire. Il en a de propres, dont il y en a trois vrayes, la coronale, la sagittale, & la lambdoïde. Il y en a trois fausses, qu'on nomme aussi *squammeuses*, ou *temporales*, qui sont aussi expliquées à leur ordre. Ce mot de *crane* est derivé de *kranos*, mot Grec qui signifie *galea*, *armet*, ou *morion*, parcequ'il sert à deffendre le cerveau comme un casque.

CRANEQUINIER. s. m. C'est le nom qu'on donnoit autrefois à certains Arbalêtriers à pied & à cheval, qui portoient des arbalêtes legeres faites premierement de bois, puis de corne, & enfin d'acier. Elles se bandoient avec un bandage de fer attaché à la ceinture, qu'on appelloit *pied de biche*, ou *cranequin*, d'où est venu ce nom, que Philippes de Comines croit être Allemand. Il y avoit autrefois un Grand Maître des Arbalêtriers & *Cranequiniers*, à la charge duquel le Grand Maître de l'Artillerie a succedé. Dans les Auteurs Latins on les appelle *Crenkinarii*.

CRAPAUD. s. m. Insecte venimeux qui naît tant sur la terre que dans les marais, dont la figure approche de la grenouille: excepté qu'il se traîne, & que la grenouille saute. Le *crapaud* n'a point de dens, & ne laisse pas de mordre dangereusement avec ses babines. Il jette son venin par son urine, sa bave & vomissement sur les herbes, & particulierement sur les fraises & les champignons dont il est fort friand. Le plus dangereux *crapaud* est celui qu'on appelle *crapaud verdier* ou *graisset*, ou *rayne verde*, en Latin *rana palustris* ou *bufo*. Il se gonfle pour jetter plus loin son urine sur les herbes, qui n'est pas moins venimeuse que le napellus. Son sang est mortel, de même que la poudre qu'on en fait. On dit que les *crapauds* forcent les petits oiseaux & les belettes à se jetter eux-mêmes dans leurs gueules. On dit la même chose de quelques serpens; mais cela est fort suspect. Le *crapaud* a pour ennemi le busar, qui le devore sans qu'il lui en arrive aucun mal. ROND.

On dit ironiquement & proverbialement, qu'un homme est chargé d'argent comme un *crapaud* de plumes; pour dire, qu'il a peu d'argent. On dit encore, qu'un homme saute comme un *crapaud*; pour dire, qu'il ne saute pas bien.

CRAPAUDAILLE. Voyez *Crêpon*, c'est la même chose.

CRAPAUDINE. s. f. Pierre precieuse que le vulgaire dit se trouver dans la tête d'un vieux crapaud. Elle est de couleur grise tendant sur le rouge, convexe d'un côté, plane ou concave de l'autre. En Latin *lapis bufonius* ou *chelonitis*. On la trouve dans les champs. Pierre d'Appone dit le Conciliateur en fait grand état; & les Medecins croyent qu'elle resiste aux venins.

CRAPAUDINE, en termes de Manege, est une crevasse qui se fait aux pieds d'un cheval par les atteintes qu'il se donne avec ses fers.

CRAPAUDINE, est aussi une piece de metal, de fer ou de cuivre, dans laquelle entre le pivot sur lequel tourne une porte cochere, celle d'une éclusé, ou quelque fardeau qu'on fait tourner en rond. On l'appelle aussi *coüette*.

CRAPULE. s. f. Vilaine & continuelle debauche de vin, ou d'autres liqueurs qui enyvrent. Les peuples du Nord sont fort sujets à la *crapule*, à une perpetuelle yvrognerie. Il aime la *crapule*. ABLAN. Tout ce qu'il cherche n'est que *crapule* & que brutalité. PATRU. Un Grand s'enyvre de meilleur vin que le peuple: c'est la seule difference qu'il y a dans sa *crapule*. LA BRUY.

Ce mot vient de *kraipali*, de *kara*, *caput*, & *pallein*, *vibrare*, *exagitare*.

CRAPULER. v. n. Boire sans cesse, s'enyvrer salement & continuellement. Cette fievre lui est venuë après avoir long temps *crapulé*, avoir fait des excés de vin. Ces mots sont bas.

CRAQUELIN. s. m. Prononcez CRACLIN. Pâtisserie fort seche qui est faite en forme d'une écuelle, & qui craque sous les dens en la mangeant. Il y a des gens qui confondent les *craquelins* avec les échaudez, mais mal.

CRAQUEMENT. s. m. Le bruit que font les corps durs & secs, qui font crac quand on les rompt, quand on les dechire, ou quand ils souffrent quelque autre violence.

CRAQUER. v. n. Faire crac, causer un craquement. On a donné la question si forte à ce patient, qu'on entendoit *craquer* ses os. La menuiserie *craque*, quand on y a employé du bois trop vert.

Ce mot vient de l'Allemand *krachen*, signifiant la même chose.

CRAQUETEMENT. s. m. Ce mot se dit des dens, & signifie une convulsion des muscles des mâchoires. DEGORI.

CRAQUETTER. v. n. Craquer plusieurs fois, petiller. Le bois de hêtre, de Bresil *craquettent*, quand on en brûle. L'air qui se degage du bois où il est enfermé, *craquette* en sortant. J'entends *craquetter* le tonnerre. THEOPH.

CRASE, ou SYNERESE. s. f. Terme de Grammaire. Figure par laquelle on joint deux syllabes en une.

CRASSE. adj. f. Qui est épais, grossier, visqueux. Ce sont les humeurs *crasses* qui font des obstructions dans le corps, qui causent la plupart des maladies. La Chymie s'applique à separer des corps les parties les plus subtiles d'avec les plus *crasses*.

On dit figurément, une ignorance *crasse*; pour dire, extrême, profonde. Un Auteur peut être accusé d'une ignorance *crasse*, quand il ignore les principes de la matiere dont il traitte.

CRASSE. s. f. Ordure qui vient sur la peau, soit par les petites parties qui s'en detachent, soit par la poudre ou autres saletez qui viennent de dehors qui s'y attachent. Les peignes servent à ôter la *crasse* de la tête des hommes, les étrilles à ôter la *crasse* du poil des chevaux, les bains pour ôter la *crasse* du corps, des jambes.

Ce mot vient du Grec *grassos*, signifiant *sordes in vellebus*.

Les Medecins appellent aussi *crasse*, l'ordure qui vient sur la langue des febricitans.

CRASSE, se dit aussi de la poudre, de l'ordure qui s'est attachée sur d'autres corps. Ce tableau est plein de *crasse*, il le faut nettoyer & vernir. Ces habits, ces meubles sont pleins de *crasse*, il les faut bien évergeter & degraisser.

CRASSE, se prend quelquefois pour malpropreté. Il y a des gens qui aiment la *crasse*, & d'autres la propreté. On a fait une farce du Baron de la *Crasse*.

CRASSE, se dit particulierement de la saleté des gens du College, tant au propre, en parlant de leurs personnes, habits & menage; qu'au figuré, en parlant de leur manque de politesse, de leur grossiereté, incivilité. Il y a des gens si rustiques, qu'ils ne se peuvent jamais defaire du pedantisme, & de la *crasse* du College. L'étude immoderée engendre une *crasse* dans l'esprit: il faut que la conversation l'épure & le redresse. ST. EV.

CRASSEUX, EUSE. adj. & subst. Qui est malfait, malpropre, couvert de crasse. Ce pedant est un petit *crasseux*, salope, plein de crotte. Il a des habits *crasseux*, vilains, crottez, &c.

Ce mot vient du Latin *crassus*, selon quelques-uns.

CRATÆOGONUM. s. m. Plante dont parle Dioscoride. C'est une espece de *melampyrum* ou blé noir. Elle pousse des tiges hautes d'une coudée ou d'une coudée & demie, quarrées, un peu veluës, & divisées en plusieurs branches longues. Ses feuilles sont de la largeur d'un tuyau de blé, & quelquefois au double plus larges, longues de deux doigts ou environ, d'un goût desagreable, & un peu acre. Ses fleurs sont jaunes, faites en forme de tuyau terminé en haut par une maniere de gueule. Son fruit est oblong, divisé en deux cellules remplies de semences qui ressemblent à des grains de blé. Elle croît dans les bois & dans les lieux ombrageux autour des racines des chênes, & des autres vieux arbres. En Latin *melampyrum luteum latifolium*, ou *cratæogonum vulgare*.

CRAVAN. s. m. Vilain coquillage qui s'attache au fond d'un vaisseau qui a été long temps à la mer.

CRAVATTE. s. m. Plusieurs écrivent CRAVATE, & on croit que c'est le mieux. Espece de cheval qui vient de Croatie en Allemagne, qui ordinairement est fort vîte. Les *cravates* battent à la main, & portent au vent. Ils ont l'encolure haute, & tendent le nez en branlant la tête.

CRAVATTES, en termes de Guerre, sont des Cavaliers qui font un Corps de Cavalerie étrangere, commandé par un Colonel. Ils servent d'enfans perdus dans les batailles, de batteurs d'estrade dans un camp, à aller en parti, à enlever des quartiers, &c. Pour parler regulierement il faudroit dire *Croate*, & non pas *Cravate*. Voiture avoit même écrit une fois *Croate*; mais depuis il s'est toûjours servi de *Cravate*, & c'est en effet le mot que l'usage a établi. La crainte des embûches des *Cravates* leur donne l'alarme.

CRAVATTE. s. f. est une espece de collet que portent les hommes, quand ils sont en habit de campagne, ou en justaucorps, qui se noüe autour du cou, & dont les deux bouts pendent fort bas dessous le menton. Une *cravatte* de point de France. Une *cravatte* de mousseline pour le deuil. Une *cravatte* de taffetas. La mode de cet ajustement est de l'année 1636. Elle vint d'Allemagne: on en attribuë la premiere invention aux Croates qu'on appelle ordinairement *Cravates*.

CRAVATTE, est aussi une espece de tour de cou que les femmes portent autour de leur robbe, qui fait le tour de leur sein & de leurs épaules. Des *cravattes* à dentelles. Des *cravattes* unies.

CRAYE. s. f. Sorte de terre bitumineuse, fort blanche & assez dure. On l'appelle en Latin *creta*, à cause de l'Isle de Crete, aujourd'huy Candie, où il y en a grande quantité. On en trouve aussi beaucoup en plusieurs autres païs. Quelques Auteurs en font trois especes, de blanche, de verdâtre, & de noire. Il n'y a que la blanche dont on se serve dans la Medecine. Elle est dessechante, deterfive, & emplastique; & étant appliquée au dehors, elle desseche & cicatrise les playes, & les ulceres. On s'en sert aussi quelquefois interieurement contre les ardeurs de l'estomac. Elle sert encore à blanchir la vaisselle, les cuirs, les draps, &c. Toute la ville de Rheims est bâtie de *craye*. Ce qui fait la bonté des vins de Champagne, c'est qu'ils viennent sur des collines de *craye*. Il y a quelques pierres rouges & noires dont les Artisans se servent pour marquer leurs mesures, qu'ils appellent aussi *crayes*.

Ce mot vient du Latin *creta*.

CRAYE. Nom que l'on donne à des vaisseaux Suedois, & Danois qui portent trois mâts sans huniers.

CRAYE, se dit figurément des marques de *craye* que les Marechaux des Logis ou Fourriers du Roi mettent sur les portes des maisons, pour signe qu'elles doivent servir au logement de certaines personnes. Il y a tant de maisons sujettes à la *craye* en une telle ville.

CRAYON. s. m. Petite pierre, pâte, charbon, ou mineral qui sert à marquer, écrire, dessiner, peindre, &c. On fait des *crayons* rouges avec de la pierre sanguine. On en fait de noir avec du charbon de saule, & avec de la mine de plomb. On en fait qu'on nomme *pastel*, avec de la pâte de toutes sortes de couleurs. On écrit avec un *crayon* sur des tablettes. On marque avec du *crayon* les passages notables d'un livre. Entre les pointes d'un compas il y en a une qui sert de porte-*crayon*.

CRAYON, signifie aussi les portraits & desseins qu'on fait avec le *crayon*. Les *crayons* de du Montier, de Nanteuil sont fort estimez. Ce curieux a dans son cabinet plusieurs beaux desseins en *crayon*.

CRAYON, se dit figurément des descriptions qu'on fait par le discours, soit des personnes, soit des choses. Il a fait un leger *crayon* de cet homme, qui suffit pour le reconnoître. Il nous a fait le *crayon* de cette bataille, de ce campement.

CRAYON, signifie aussi une ébauche, un portrait imparfait de quelque chose. Il n'a fait que le *crayon* de ce dessein, il va commencer à le mettre en huile. Il a fait le *crayon* de ce bâtiment, il en va faire un plan au net. Il n'y a point d'apparence de toucher à vôtre *crayon* pour le laisser imparfait. ABLAN.

On dit figurément, que l'homme est un foible *crayon* de la Divinité; pour dire, qu'on en voit en lui quelques traits.

CRAYON, est aussi une terre dure, blanchâtre, & un peu grasse, tout-à-fait sterile. Elle se trouve au dessous de la bonne terre, & quelquefois assez proche de la superficie, ensorte que le soleil penetrant trop tôt la bonne terre, les racines des arbres sont aisément alterées, & brûlées. Le *crayon* fait perir les arbres. Il y a du *crayon* noirâtre, il y en a de grisâtre.

CRAYONNER. v. act. Tracer, marquer avec du crayon, faire un portrait avec du crayon. Voilà qui est *crayonné* de la main d'un tel.

Il signifie aussi, Ebaucher un ouvrage, le croquer, le dessiner grossierement, pour le mettre par après au net.

CRAYONNÉ, ÉE. part. & adj.

CRE.

CREANCE. f. f. Opinion, fentiment, foi. La raifon ne fert qu'à augmenter la *creance* du peril lorsqu'on eft épouvanté. Sar. Voyez Croyance.

Creance. Titre d'une fomme duë par un debiteur à un creancier. On doit colloquer dans un ordre les creanciers fuivant la datte, ou le privilege de leur *creance*.

Creance, fignifie auffi l'inftruction fecrette d'une negociation que l'on confie à quelcun. Cet Agent a expofé fa *creance* aux Miniftres vers qui il eft envoyé.

Lettre de creance, eft la Lettre de recommandation dont eft porteur celui qui n'a qu'une inftruction de bouche, afin qu'on ajoûte foi à ce qu'il dira.

On appelle encore *Lettre de creance*, celle que donne un Banquier, ou un Marchand à un homme qui voyage, pour lui fervir de lettre de change quand il aura befoin d'argent. Voyez Croyance.

Creance, fignifie quelquefois, Confiance. En declarant à une perfonne ce qu'un autre nous a confié, nous lui faifons entendre par là qu'on a *creance en nous*: qu'on nous eftime, & qu'on nous confulte. Bou. Avoir de la *creance* parmi les peuples, c'eft un fens renverfé, & par là très-élegant, pour dire de quelcun, que les peuples le croyent, & lui deferent. Chap.

Creance, en termes de Fauconnerie, eft un nom qu'on donne à la filiere ou ficelle avec laquelle on retient l'oifeau qui n'eft pas encore bien affûré. Et on appelle un oifeau de peu de *creance*, celui qui n'eft ni bon, ni loyal, qui eft fujet à s'efforer & à fe perdre.

Creance, fe dit en termes de Chaffe, des chiens qui ont plus d'adreffe & d'obeïffance que les autres. Les chiens bauds font de bonne *creance*, font aifez à duire à la chaffe.

CREANCIER, iere. fubft. Celui qui n'eft pas payé de quelque redevance, de quelque fomme qui lui eft duë. Les *creanciers chirographaires* font ceux qui n'ont de leur debiteur qu'un fimple billet fous fignature privée: les *creanciers hypothecaires* font ceux dont les obligations font munies de toutes les formes neceffaires pour emporter une hypotheque, & pour être colloquez en ordre felon la datte de leur obligation. Les *creanciers* privilegiez font colloquez felon la qualité de leurs privileges. Les *creanciers* chirographaires viennent fur les meubles à contribution. Une direction de *creanciers*, eft une affemblée qui fe fait entre les *creanciers* d'une perfonne qui leur a abandonné fon bien pour fe faire payer à l'amiable, & empêcher les frais de Juftice. *Creancier* engagifte, eft celui qui prête fur gages. La Loi des douze Tables permettoit au *creancier* de mettre fon debiteur en pieces.

> *Le pâle* creancier *que l'on voit au Palais,*
> *Plaide pour un argent qui fe confume en frais.*
> Poeme de l'Am.

Ce mot vient de *credentiarius*. Men. Du Cange dit qu'on difoit autrefois *creant* & *creanter*, derivez du mot de *creantare*, qui fignifioit *promettre* & *ftipuler*.

CREAT. f. m. Terme de Manege. Gentilhomme qui eft élevé dans une Academie pour fe mettre en état d'enfeigner l'art de monter à cheval. Il fert auffi de Sous-Ecuyer.

Ce mot vient de l'Italien *creato*, fignifiant la même chofe.

CREATEUR. f. m. qui au propre ne fe dit que de Dieu feul, qui a tiré tous les êtres du neant, qui eft le *Createur* du ciel & de la terre. Il faut rendre graces cent fois le jour à fon *Createur*. Dans les afflictions il faut avoir recours à fon Dieu, & à fon *Createur*. Le monde ne peut pas être éternel; donc il a eu un *Createur*. Nic. Dieu n'agit point avec nous par des regles arbitraires, ni en vertu de fon droit, & de fon pouvoir abfolu de *Createur*; fa juftice fouveraine eft la regle de fa conduite. Sherlock. Le feul afpect de la vafte machine de l'Univers, nous prouve affez que c'eft là l'ouvrage d'un *Createur* fage, & intelligent. Oe. M. On ne peut écouter fans indignation ces excés où tombent quelques Predicateurs, qui comparent la creature au *Createur*, & qui font brûler le même encens pour l'un, & pour l'autre. Fl.

Createur. Ce mot fe dit auffi de l'homme, quand il eft l'Auteur de quelque chofe d'une façon finguliere. Menage difoit qu'il étoit l'Auteur de fes autres Ouvrages; mais qu'il étoit le *Createur* de fon Hiftoire de Sablé. Pour compofer une fable parfaite, & ornée de tout ce qui la peut rendre agreable, il faut être pour ainfi dire le *Createur* de fon Ouvrage. M. Sc.

CREATION. f. f. Extraction du neant; action par laquelle Dieu produit immediatement. La *creation* du monde eft decrite dans la Genefe, Chap. 1. Dieu a partagé en fix jours fon ouvrage de la *creation*. L'inftitution du Sabath nous conduit à la *creation*, dont elle perpetuë la memoire. Aba. La confervation des creatures eft une *creation* continuée. Maleb.

Creation, fe dit figurément des nouveaux établiffemens de droits, de charges, d'impôts, que font les Rois & les Princes dans leurs Etats. Il y a eu une nouvelle *creation* de Cardinaux. La fonction de ces charges eft contenuë dans l'Edit de leur *creation*. C'eft là un droit, un impôt de nouvelle *creation*.

On le dit auffi des particuliers, quand ils font des dettes, quand ils conftituent des rentes, des penfions. Ces rentes font d'une ancienne *creation*. Il n'a rien reçu de fa penfion depuis fa *creation*.

On le dit auffi des mots nouvellement fabriquez: *Prendre des engagemens* avec quelcun, font des termes de nouvelle *creation*. Bou.

CREATURE. f. f. Etre qui a été creé, qui ne s'eft point fait lui-même. L'homme ne doit ufer des *creatures*, & ne les aimer que par rapport à Dieu. Oe. M. Toutes les *creatures* annoncent la gloire du Createur. Il y a une diftance infinie entre le Createur & la *creature*. Toutes les *creatures* s'élevent en temoignage, & portent des traces de la main de l'Ouvrier tout-puiffant qui les a formées. Oe. M. Il y a une caufe fuperieure, & intelligente à qui toutes les *creatures* doivent leur être. Jaq. Le Demon fe cache dans toutes les *creatures*; il les arme toutes contre nous. Nic. Les *creatures* retourneroient dans le neant d'où elles font forties, fi la main toute-puiffante du Createur ne les confervoit. Oe. M. Dieu a imprimé à toutes les *creatures* le mouvement en vertu duquel elles rempliffent leurs fonctions, fans attendre une nouvelle influence du Createur. Ib. Un Etre infiniment bon, ne devoit-il pas rendre toutes fes *creatures* heureufes, & ne les point affujettir à tant de maux, & à tant de miferes? Sherlock. Les *creatures* fans fortir de leur baffeffe, & fans bleffer la fouveraineté de Dieu, peuvent avoir une force mouvante qui leur eft propre, & naturelle. Font. L'amour de Dieu n'aneantit pas tout-d'un-coup celui de la *creature*. L. d'Ab. a Eloise.

> *Les arbres, & les plantes*
> *Sont devenus chez moi* creatures *parlantes.* La Font.
> *Et je n'ay pû vous voir parfaite* creature,
> *Sans adorer en vous l'Auteur de la Nature.* Mol.

Creature, fignifie auffi une perfonne individuelle, & particulierement au feminin. On dit qu'Helene étoit la plus belle *creature* qui fût jamais. Cet homme n'a eu garde de vous offenfer, c'eft la meilleure *creature* qui foit fur la terre. Scarron a dit en parlant de Caron;

> *Il ne fut jamais* creature
> *De plus mal plaifante ftructure.*

Creature, signifie figurément celui qui est attaché étroitement à un superieur, à celui qui a fait sa fortune, à qui il doit son élevation. Les Ministres sont puissans par le grand nombre de *creatures* qu'ils se font tous les jours. On ne songe presque point à être des Favoris, pourveu qu'on soit de leurs *creatures*. St. Ev. Ce Cardinal sera puissant dans le Conclave, il y a bien des *creatures*. Les *creatures* du Cardinal de Richelieu avoient à la Cour après sa mort, les mêmes avantages qu'il leur avoit procurez pendant sa vie. La Rochef.

CRECERELLE. s. f. Oiseau de proye de couleur fauve, de race d'épervier, espece de faucon bâtard qui fait son nid dans de vieilles tours, qui se prend au vent, qui a le bec bleu, les jambes hautes, & la queuë longue. La *crecerelle* endort les mulots. En Latin *tinnunculus* & *crecella*. Les Provençaux l'appellent *ratier*, & les Italiens *fottiventi*. Jules Scaliger derive ce mot de *querquerella*, ou *querquedula*, à cause que les Anciens appelloient *querquerum*, un *cri lamentable*. Saumaise le derive de *crepitacella*, à cause du bruit que cet oiseau fait en volant. Menage le fait venir de *crecarella*, qui a été fait du Grec *krex*, sorte d'oiseau dont la voix est fort aiguë.

Crecerelle, ou Cresserelle, ou Cresselle, est aussi un petit instrument de bois qui fait beaucoup de bruit en tournant une manivelle, & avec quoy joüent les enfans. On s'en sert aussi pour appeller les Chantres aux Tenebres, & le Jeudy Saint tandis que l'usage des cloches est suspendu. Prenons du Jeudy Saint la bruyante *cresselle*. Boi. Son nom lui est venu de l'oiseau ainsi appellé, à cause que sa voix ressemble au bruit de cet instrument. Pasquier croit que c'est le son qu'il fait qui est cause qu'on l'appelle ainsi. Menage pretend qu'il vient de *crecarella*, qui est le nom d'un oiseau dont la voix est fort aiguë, & dont cet instrument imite le bruit. Magius dans son livre des cloches dit, que les Chretiens Grecs se servent d'un certain instrument de bois qu'ils appellent *symandre*: ce n'est qu'un ais fort sur lequel on frappe avec deux maillets de bois, qui font le même effet que la *crecerelle*, & qui en tient lieu quelquefois.

Ils prennent la cresselle, *& par d'heureux efforts*
Du lugubre instrument font crier les ressorts. Boi.

CRECHE. s. f. Mangeoire où on met le foin, les fourrages des bœufs, vaches, moutons. On le disoit autrefois des chevaux; mais ce mot est maintenant banni des Maneges. Menage derive ce mot de l'Italien *greppia*, qu'il pretend avoir été fait du Latin *præsepe*. D'autres le derivent du Latin *crater*. Le grand usage du mot de *creche* est dans l'article suivant.

Creche, en termes de Devotion, se dit du lieu où fut mis Nôtre Seigneur en naissant, & où il fut adoré des Rois & des Bergers. C'étoit en effet la *creche* d'une étable, où Dieu voulut naître, pour nous apprendre l'humilité.

Creche, est encore en Architecture, une espece d'éperon bordé d'un fil de pieux, & rempli de maçonnerie devant, & derriere les avant becs de la pile d'un pont de pierre. La *creche d'aval* doit être plus longue que celle d'amont, parceque l'eau degravoye d'avantage à la queuë de la pile. On appelle *creche de pourtour*, celle qui environne toute une pile, & qui est faite en maniere de bâtardeau, avec un fil de pieux à six pieds de distance.

CREDENCE. s. f. Petite table qu'on met de chaque côté de l'autel, où l'on pose les chandeliers, bassin, burettes, linge, & autres ornemens ou vaisseaux qui servent au Sacrifice & aux ceremonies de l'autel.

Ce mot vient de l'Italien *credenza*, signifiant la même chose. On a dit aussi dans la basse Latinité, *credentia* dans le même sens.

Credence, se dit aussi du buffet qu'on dresse chez les Grands, où on met toute leur vaisselle d'argent en parade, quand ils sont à table.

Credence, signifie aussi la chambre où l'on serre les vivres: d'où vient qu'on appelle quelquefois *Credencier*, un Sommelier.

En Normandie on appelle *temoins de credence*, les temoins qui deposent qu'ils croyent que la chose est ainsi comme ils la disent.

CREDIBILITE'. s. f. Terme de Theologie. Disposition à croire, raisons humaines qui nous portent à croire les revelations divines. Quand on veut convertir les Payens, il faut établir d'abord la verité de l'Ecriture par des motifs de *credibilité*. J. Christ dit lui-même qu'il est Dieu, & il le prouve en faisant des miracles: cela n'ajoûte-t-il pas un degré de *credibilité* qui nous ôte toute la liberté d'en douter? Memoire de la Relig.

CREDIT. s. m. Croyance, reputation, estime qu'on s'acquiert dans le public par sa vertu, sa probité, sa bonne foi, & son merite. Les Grecs se sont mis en *credit* par leurs sciences; les Romains par leur valeur; les Chretiens par la sainteté de leur doctrine, & de leurs mœurs. Dans la Cour de cette pieuse Reine la vertu trouvoit plus de *credit* que la fortune, & la pudeur y étoit plus estimée que la beauté. Fl. La fortune en vous élevant n'a fait que donner du *credit* au merite. Id. L'éloquence étoit necessaire à Rome pour se donner du *credit*. St. Ev. Cet habile hypocrite jouït de tout le *credit* que donne la vertu. O. e. M.

Credit, se dit aussi de la puissance, de l'autorité, de la faveur qu'on s'acquiert par le moyen de cette reputation qu'on a acquise. Ce Ministre a acquis un grand *credit* à la Cour sur l'esprit du Prince. Ce President s'est mis en *credit* dans sa Compagnie par son sçavoir. La verité perd son *credit* en passant par la bouche d'un menteur. Corn.

Quoi? l'homme sur soi-même a si peu de credit,
Qu'il devient scelerat quand Delphes (l'oracle) l'a predit?
Corn.

Quand sur un jeune cœur un Amant qu'on estime
A pris quelque credit,
On commence à douter si l'amour est un crime
Aussi grand qu'on le dit. B. Rab.

Credit, se dit plus ordinairement dans le commerce, de ce prêt mutuel qui se fait d'argent & de marchandises, sur la reputation de la probité & solvabilité d'un negotiant. Les livres des Marchands sont cottez au haut de la page, & distinguez par debit, & *credit*. Ce Banquier a bon *credit* sur la place, sa banqueroute n'a gueres diminué son *credit*. Les lettres de *credit* sont differentes des lettres de change, & cependant s'exigent par les mêmes voyes: ce sont celles qu'on donne à des gens de confiance pour prendre de l'argent sur des correspondans en des lieux éloignez, en cas qu'ils en ayent besoin.

On dit, Faire *credit*, vendre à *credit*, acheter à *credit*; pour dire, ne payer pas comptant ce qu'on achete. C'est le *credit* que font les Marchands aux Grands Seigneurs qui ruine leur fortune, leur negoce.

A credit, se dit souvent pour dire, A plaisir, sans utilité, sans fondement. Cet homme s'est ruiné *à credit*, à plaisir, sans faire de depense qui parût. Il s'est tué le cœur & le corps *à credit* pour faire ce travail, cet ouvrage, dont on n'a fait aucun cas. Tout ce que cet Avocat allegue est *à credit*, il n'en rapporte aucune preuve.

Credit, s'employe proverbialement en ces phrases. Un petit Marchand dit que chez lui *credit* est mort; pour dire, qu'il veut être payé comptant. Il dit aussi, qu'il fera *credit* depuis la main jusqu'à la bourse; pour dire,

dire, qu'il ne laissera point sortir qu'on ne paye. On dit aussi d'une fille qui est grosse avant le mariage, qu'elle a pris à *credit* un pain sur la fournée.

CREDO. s. m. Le Symbole des Apôtres, qui contient les articles principaux de nôtre Foi. Il se met entre les oraisons du Breviaire & des Heures. L'Office commence par un Pater, un Avé, & un *Credo*. Les Curez sont tenus de faire apprendre à tous leurs Paroissiens leur *Credo*. La Messe en est au *Credo*, qui est un autre Symbole dressé au Concile de Nicée, qu'on chante au milieu de la Messe.

CREDULE. adj. m. & f. Qui croit trop facilement & legerement. Les enfans, les femmes, les peuples sont *credules*, ont l'esprit *credule*. Qu'un Amant est *credule*, & qu'il se laisse aisément persuader ce qui lui paroît agreable! Arioste Moderne. Il se perdit par la *credule* & superstitieuse opinion qu'il eut du courroux des Dieux. St. Ev. Nous ne sommes pas si simples, ni si *credules* dans les choses temporelles, que quand il s'agit de conscience, & de foi. Port-R.

Ce mot vient du Latin *credulus*.

CREDULITE'. s. f. Disposition d'esprit qui le porte à croire legerement, à se laisser aisément persuader. Les charlatans ne font leurs affaires que par la *credulité* des peuples. Ce sont des gens que la *credulité* des hommes a placez dans le ciel après leur mort. Ablan. La Religion n'exige point de nous une soumission aveugle, ni une *credulité* deguisée sous le beau nom de foi. Le Cl. Il ne faut pas avoir une *credulité* imbecille pour tout ce qui paroît extraordinaire. Bell. Ce sont des pieges où ma *credulité* me laissoit engager. Recueil de Pel. et de la Suze.

Je me plais dans l'erreur; laisse-moi ce que j'aime,
Et joüir des douceurs de ma credulité. Corn.

Du Cange dit qu'on a appellé autrefois *Credulité*, la profession de la Foi Chretienne, qu'on a depuis appellée *Croyance*.

CREER. v. act. Tirer du neant, faire quelque être de rien, & sans matiere. C'est Dieu seul qui a *creé* toutes choses. Dieu *crée* les ames des hommes après leur conception, selon l'opinion de St. Augustin.

Creer, se dit aussi des hommes à l'égard des choses dont ils sont les inventeurs. Boileau semble *créer* les pensées d'autrui par le tour qu'il y donne. La Br. Si la nature n'a pas formé les Sirenes, ou les Nereïdes, on ne peut pas du moins en contester l'existence aux Poëtes qui les ont *créées*, & qui leur ont donné l'être. Ab. Nicaise.

Creer, se dit figurément & abusivement des nouveaux établissemens d'Officiers que font les Rois & les Princes souverains dans leurs Etats. On a bien *creé* des Officiers pour faire des levées de deniers extraordinaires. On est obligé de *creer* bien des impositions nouvelles durant la guerre.

Creer, se dit aussi des dettes que font les particuliers. L'homme n'est point tenu des dettes *creées* par sa femme avant son mariage. Il a *creé* & constitué des rentes sur lui, sur tout son bien. Les pensions *creées* sur les Benefices qui ne sont pas admises en Cour de Rome, sont simoniaques.

Creé, ée. part. pass. & adj. C'est le sort de toutes les choses *créées*, que de finir. Oe. M.

CREMAILLERE. s. f. Quelques-uns disent *Cremillere*, & anciennement *cramaillere*. Instrument de fer plat & delié, large d'environ trois ou quatre pouces, ayant plusieurs crans ou hoches, qu'on attache à la cheminée pour y pendre des marmites, des chauderons qu'on veut mettre sur le feu. Nicod derive ce mot du Grec *kremao*; & Menage de *cramacularia*, qu'on trouve dans les Capitulaires de Charlemagne. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on l'a appellée *cruca* & *cremaster*, de l'Anglois *crooke* qui signifie *crochu*, ou plutôt du Grec *kremao*, *suspendo*.

Cremaillere, se dit aussi de ces garnitures de fer, qui sont en travers derriere les portes des grandes maisons, qui servent à leur donner telle ouverture qu'on veut par le moyen d'une barre qu'on fiche dans leurs divers crans. On le dit aussi de ces fers qu'on met aux chaises de commodité, pour en hausser ou baisser le dossier tant & si peu qu'on veut. On le dit aussi des crans qui sont en plusieurs machines & ressorts.

CREMAILLON, ou CREMILLON. Petit morceau de cremaillere qu'on attache à la grande, soit pour l'allonger, soit pour faire cuire quelque chose à côté.

CREMASTERES. adj. Terme d'Anatomie. C'est une épithete qu'on donne à deux muscles appellez autrement *suspensoires*, qui tiennent les testicules suspendus. Ils prennent leur origine d'un ligament qui est à l'os pubis, & s'inserent à la partie exterieure de la tunique vaginale des testicules.

Ce mot vient du Grec *kreman*, *suspendre*.

CRENEAU. s. m. Dentelure; entaillure faite au haut d'un parapet, d'une muraille, d'une tour, pour avoir liberté de regarder par là, ou de tirer. Toutes les villes, les tours, & les châteaux fortifiez à l'antique étoient entourez de *creneaux*.

Ce mot vient de *crenellum*, diminutif de *crena*, qui signifie *fente*. Men. Mais Fauchet le derive de *cran*, qui signifie *hoche*. Du Cange le derive de *quarnellus*, parceque c'est une espece de fenêtre quarrée qui sert aux soldats à tirer. On a dit autrefois *carneaux*; & on dit encore *carne*, en parlant de l'angle d'un corps quarré.

CRENELER. v. act. Faire des creneaux aux tours, aux murailles.

Creneler, signifie aussi, Denteler, faire des dens, des entailleures à une roüe de montre, de moulin, de machine. On est obligé de *creneler* des roües pour les faire entrer les unes dans les autres, ou dans des pignons.

Crenelé, ée. part. & adj. On appelle une monnoye *crenelée* ou *carnelée*, quand il y a un cordon ou grenetis relevé sur l'épaisseur de la monnoye, comme on voit aux pieces d'Angleterre. On y a mis depuis quelque temps une legende.

En termes de Blason, on appelle *crenelé*, tout ce qui est fait ou taillé en creneaux. Il porte d'azur à la tour *crenelée* d'argent. Il y a des chefs, des fasces, des pals, des bandes *crenelées* & bretessées. On dit aussi, *crenelé* de tant de pieces; pour dire, de tant de creneaux.

CRENELURE. s. f. Maniere de dentelure faite à creneaux. Il y a des plantes dont les feuilles ont des *crenelures*.

CREPUSCULE. s. m. Le temps où on commence à voir un peu clair le matin, jusqu'à ce que le soleil soit levé; ou celui qui s'écoule depuis que le soleil se couche sous l'horison, jusqu'à ce que la nuit soit venuë. On pretend que le *crepuscule* commence, & finit lorsque le soleil est environ 18. degrez au dessous de l'horison. Les parties les plus rarefiées de l'air reflechissent la lumiere, & tant que le soleil en éclaire quelques-unes, elles sont visibles à ceux à qui la convexité de la terre n'en derobe pas la vuë. Les *crepuscules* sont plus longs dans les Solstices que dans les Equinoxes; dans la Sphere oblique, que dans la Sphere droite. Papias le derive d'un vieux mot *creperus*, qu'il dit avoir signifié autrefois *incertain* & *douteux*, comme étant une lumiere incertaine.

CREQUIER. s. m. Prunier sauvage, ou cerisier croissant dans les hayes de Picardie. Il est devenu terme de Blason, à cause que la Maison de Crequi porte dans ses Armes un *crequier* de gueules en champ d'azur.

On

On le represente avec sept branches en forme de chandelier, portant de petits fruits comme des capres. Quelques-uns croyent que c'est un arbre imaginaire. D'autres assûrent qu'il vient sur les bords d'une riviere qui arrouse les prez de la maison de Crequi. Les Picards appellent son fruit *creques*, & dans leur vrai patois *fourderaines*.

CRESME, ou CREME. s. f. La partie la plus épaisse, la plus delicate, la plus grasse du lait, & dont se fait le beurre. Les bons fromages sont faits tout de *crême*. Les tartes, les tartelettes sont faites de *crême* douce.

Ce mot vient du Latin *cremor*.

CRESME, se dit figurément de la graisse d'une affaire, ce qu'il y a de meilleur. Il est dangereux d'entrer dans une ferme, dans un parti, après que les autres en ont eu toute la *crême*.

CRESME, se dit aussi de ce qu'il y a de plus beau, de plus choisi dans un livre, dans une science. On a fait un recueil qu'on a intitulé, la *Crême* des beaux vers. Ce Marchand a eu toute la *crême* des tableaux de ce cabinet.

On appelle encore figurément *crême foüettée*, un Ouvrage, un livre, un discours, & même une personne, lorsqu'on n'y trouve que de belles paroles, de belles apparences, & au fond rien de solide; par une metaphore tirée de la *crême*, qui s'enfle prodigieusement, quand on la foüette.

CRESME D'ORGE. Decoction d'orge depouillé de son enveloppe, qu'on fait dans une quantité proportionnée d'eau. On l'appelle aussi *orge mondé*, ou *orge passé*. Les Anciens l'appelloient *cremor ptisana*, *crême de tisane*.

CRESME DE TARTRE, est le tartre purifié & coagulé en forme de cristaux. Voyez CRISTAL DE TARTRE. C'est la même chose.

CRESME. Liqueur sacrée. Voyez CHRESME.

CRESPE, ou CREPE. s. m. Etoffe claire, faite de soye cruë & gommée, & torse sur le moulin. Le *crêpe* frisé se met sur les habits pour porter le grand deuil. Le *crêpe* lisse ou uni se porte pour temoigner un moindre deuil pour une personne un peu éloignée: c'est celui dont la soye n'est pas si torse que l'autre, & qui fait l'étoffe plus douce que le *crêpe* crepé. On appelle un *crêpe* plus specifiquement, celui qui sert de cordon au chapeau. Le *crêpe* seul qu'on appelle autrement *voile*, est une étoffe d'une soye deliée & retorse, qui est plus claire que le crêpon & la crapaudaille. Le *crêpe*, selon Philon Juif, ou son Traducteur, est une toile de très-fin lin retors.

Ce mot vient du Latin *crispus*. MEN. Borel le derive de *crêpine*, qui étoit une espece de coëffure de femme: d'où est venu aussi *crapaudaille*, qui étoit fort en usage en Languedoc, où on fabrique beaucoup de ces étoffes.

CRESPE, se dit aussi figurément, & sur tout en Poësie, pour signifier la nuit.

Dès que l'ombre tranquille
Viendra d'un crêpe *noir envelopper la ville*. BOI.

CRESPER, ou CREPER. v. act. Friser doucement & à la maniere de crêpe. L'orage commença par un petit vent qui ne faisoit d'abord que *crêper* les ondes. Les cheveux se *crêpent*, quand on a soin de les mettre sous le bonnet.

CRESPÉ, ÉE. part. & adj.

CRESPI. s. m. Enduit, ou mortier qu'on met, qu'on couche sur une muraille de moilon, de cailloux, &c. On fait des *crêpis* de chaux & de sable, de plâtre, de stuc, &c. On fait aux Indes un *crêpi* avec de la chaux vive mêlée avec du lait & du sucre, dont on enduit les murailles, qu'on polit avec une agathe: ce qui les fait unies & luisantes comme une glace de miroir, & les rend plus propres par dedans, qu'aucunes de celles qu'on voit en Europe. RELATIONS DU RECUEIL DE THEVENOT.

CRESPI, IE. adj. Ce mot se dit d'une muraille enduite de mortier ou de plâtre, & d'un cuir, auquel on a fait venir le grain. Muraille *crêpie*, cuir *crêpi*.

CRESPIN, ou CREPIN. s. m. est le nom d'un Saint, qui est le Patron des Cordonniers. Il est venu en usage dans la Langue en cette phrase: Il porte tout son St. *Crêpin*; qui se dit au propre de tous les outils qu'un garçon Cordonnier porte avec lui, quand il va battre la semelle, & chercher de ville en ville à travailler chez les Maîtres, sçavoir son marteau, sa pince, son tire-pied, son bouis, son trenchet, son carrelet, &c. On le dit aussi au figuré & dans le stile bas, de celui qui porte avec lui tout son vaillant, ou tout ce qui lui est necessaire pour gagner sa vie.

CRESPINE. s. f. Ouvrage à jour par le haut, par enbas pendant en grands filets ou franges, qu'on travaille avec des fuseaux. On en fait de fil, de laine, de soye, d'or ou d'argent. On met des *crêpines* aux dais, aux pentes des lits, aux imperiales des carrosses. L'*s* de de ce mot ni des suivans ne se prononce pas.

CRESPINE, est aussi un Terme de Rotisseur & de Boucher. C'est une maniere de petite toile de graisse, qui couvre la panse de l'agneau, & qu'on étend sur les roignons, lorsque l'agneau est habillé. La *crêpine* ne sert qu'à parer les roignons.

CRESPIR. v. act. Enduire une muraille de chaux & de sable, de plâtre, de stuc; employer le mortier avec le balai sans passer la truelle par dessus. Le bas d'une muraille se gâte, si on le laisse quelque temps sans la *crêpir*. Il vient de *crispare*, friser.

CRESPIR, est aussi un terme de Courroyeur, qui se dit du cuir auquel on fait venir le grain, quand il est sorti de l'eau. *Crêpir* un cuir.

CRESPISSURE. s. f. L'action de crêpir. Il a tant coûté pour la *crêpissure* de cette muraille.

CRESPODAILLE. s. f. Crêpe fort delié dont on fait les coëffes des femmes, & des voiles de Religieuses. Le peuple prononce *crapodailles*.

CRESPON. s. m. C'est une étoffe de soye cuitte qui est excessivement tortillée. Le meilleur se fait à Naples. Les Italiens l'appellent *ritorti*. Le *crêpon* de Zurich est une étoffe toute de laine tortillée, dont les hommes s'habillent. *Crêpon* de Castres, est une même étoffe de laine plus claire, qui est un peu frisée, dont les femmes font des habits.

CRESPU, UE. Frisé, frisotté. Les cheveux qui reviennent sous la perruque sont plus beaux & plus *crêpus* qu'ils n'étoient. Il se dit aussi de la mousse, que la Quintinie dit être une petite herbe frisée & *crêpuë*.

CRESSELLE. Voyez CRECERELLE.

CRESSON. s. m. Nom que les Botanistes donnent à plusieurs sortes de plantes. Il y a le *cresson des jardins*, ou *alenois*, dont la racine est blanche, ligneuse, simple, quelquefois branchuë, & cheveluë. Ses feuilles sont petites, decoupées profondement & d'un goût âcre. On les mange en salade. Ses fleurs sont aussi petites, blanches tirant sur le rouge, & composées de quatre feuilles disposées en croix. Son fruit est presque rond, aplati, & separé en deux loges remplies de semences presque rondes, & roussâtres. On se sert en Medecine des feuilles & de la semence qui déssechent, & qui échauffent: elles sont bonnes dans la suppression des mois, dans l'enflure de la rate, dans le scorbut & dans plusieurs autres indispositions. En Latin *nasturtium hortense vulgatum*. Le *cresson sauvage* est semblable au precedent pour la forme, pour l'odeur & pour le goût, mais il est plus petit. Sa racine est assez grosse, ligneuse, blanche, & d'un goût brûlant. Ses feuille ressem-

semblent à celles du *cresson des jardins*; mais elles sont beaucoup plus petites. Ses fleurs sont très-petites & blanches: elles sont suivies de quantité de gousses petites, rondes, & applaties, qui renferment deux petites semences, rousses & oblongues. En Latin *nasturtium sylvestre osyridis folio.* Il y a un *cresson aquatique* qui croît dans l'eau & autour des étangs & des ruisseaux. Ses tiges sont assez grosses, creuses, garnies par le bas de racines chevelues. Ses feuilles sont semblables à celles de la roquette, d'un goût plus doux que le *cresson des jardins.* Ses fleurs viennent au sommet des tiges & des branches: elles sont petites, blanches, composées de quatre feuilles. Sa semence est petite, âcre, renfermée dans des gousses. En Latin *nasturtium aquaticum supinum.* Le *cresson aquatique* est très-bon dans le scorbut, dans la gravelle & dans l'hydropisie. On en met dans les salades & dans les bouillons pour purifier le sang. Il y a plusieurs autres plantes, ausquelles on a donné le nom de *cresson*, ou de *nasitort.*

Ce mot vient du Latin *crescio, à crescendi celeritate.* Men.

CRESSONNIERE. s. f. Lieu où croît le cresson. Il y a peu de *cressonniere* où il n'y ait de la berle.

CRESTE, ou CRETE. s. f. Excrescence de chair rouge extraordinairement dentelée, qu'ont les coqs, & les poules au dessus de la tête. Les friands aiment les *crêtes* de coq.

Creste, se dit par ressemblance, de ce qui est sur la tête de quelques autres oiseaux, ou poissons, & qui en a à-peu-près la figure, comme des alloüettes, des dragons, de la moruë, &c. & on appelle *crête de moruë*, une piece de ce poisson qui se couppe entre le collier & l'entredeux.

Creste, se dit par la même raison de la partie des armes deffensives de la tête, qui s'éleve par dessus en forme de *crête*, pour soutenir l'effort des cimeterres bien trenchans.

Creste de Coq. Terme d'Anatomie. Eminence de l'os ethmoïde qui avance dans la cavité du crane, & à laquelle s'attache la partie de la dure mere qui separe le cerveau en deux, & que l'on nomme *la faux.* Cette éminence est appellée *crête de coq*, parcequ'elle a de la ressemblance avec la *crête* d'un coq.

Creste de Coq, se dit aussi d'une plante dont la racine est petite & blanche; & la tige menuë, droite, de la hauteur d'un pied ou d'un pied & demi. Cette tige est garnie de feuilles disposées deux à deux vis-à-vis l'une de l'autre, decoupées à l'entour comme la *crête* d'un coq, & qui vont en étrecissant peu-à-peu depuis le milieu jusqu'au bout. Ses fleurs sont jaunes, faites en tuyau. Sa graine est brune, plate, ronde & renfermée dans de petites gousses. C'est une espece de *pediculaire.* En Latin *pedicularis pratensis lutea*, ou *crista galli.*

Creste Marine. Plante qui est une espece de *crithmum* ou *bacille.* Les François & les Italiens l'appellent *herbe de Saint Pierre.* Ses feuilles sont étroites, mais plus larges & plus courtes que celles du fenouil, charnuës, subdivisées trois à trois & d'un goût salé. Sa tige est canelée, verte comme un porreau. Ses fleurs sont ramassées en parasol & de couleur jaune. Sa semence est semblable à celle du fenouil, mais plus grande. Sa racine est grosse, longue, d'une odeur & d'un goût agreable, âcre & aromatique. Cette plante croît dans des lieux pierreux le long de la mer. On la confit dans de la saumure. Elle est bonne pour l'estomac & pour exciter l'appetit: elle fait aussi uriner, & ouvre les obstructions. En Latin *crithmum seu fœniculum maritimum minus*, ou *creta marina.*

Creste, signifie aussi en termes d'Agriculture, de la terre qui a été tirée en faisant un fossé de clôture, & élevée sur le bord du champ. C'est aussi le sommet d'une butte, qu'on abat quelquefois pour joüir de la vuë.

Creste, s'employe aussi figurément en choses morales, & signifie, Orgueil, superbe, vanité: & ainsi on dit des gens, qu'ils ont bien levé la *crête*, qu'ils ont baissé la *crête*, qu'on leur a donné sur la *crête*, selon qu'ils se sont enorgueillis, ou qu'on les a humiliez.

Crestes, on appelle ainsi les cueillies, ou arrêtieres de plâtre, dont on scelle les tuiles faitieres.

Creste. Les Marchands de blé appellent à Paris une *crête* de blé, ce que l'on appelleroit ailleurs un tas de blé. Ainsi, mettre le blé en *crête*; c'est, selon eux, l'élever en forme pyramidale.

Cresté, ée. adj. Qui a une crête. Un coq, un dragon *crêté.* Il se dit particulierement en Blason, de ce qui est sur la tête des coqs d'une autre couleur que le corps entier. On le dit pareillement des nageoires des poissons, comme de celles des dauphins.

CREU, ou CRU. s. m. Fruit ou plante qui a été élevée ou cultivée sur la terre de quelcun. Ces fruits, ces poires sont de mon *crû*, je ne les ay pas achetées. Il ne boit que du vin de son *crû.* Ces arbres ont bien poussé, voilà le *crû* de cette année.

Il est quelquefois adj. Un champignon *crû* en une nuit.

Creu, se dit aussi figurément de ce que quelcun a dit de lui-même, ou qu'il a ajoûté à quelque histoire. Cette narration est vraye au fond, mais il y a bien des choses que vous y ajoûtez de vôtre *crû.* Cet Auteur ne dit rien de son *crû*, il cite les lieux d'où il a puisé ce qu'il rapporte.

CREUE, ou CRUE. s. f. Quand il vient de *croître*, il signifie, Augmentation. La *crûë* des rivieres vient de la fonte des neiges. Les Anciens admiroient la *crûë* du Nil en été, parcequ'ils n'en connoissoient point encore la source.

Creuë, est aussi la seconde partie de la taille. On l'imposoit cy-devant par une commission particuliere sur le pied de la grande taille. On distinguoit alors taille, taillon, *crûë*, subsistance, étapes, &c. qui sont à present confonduës.

Creuë, en termes de Palais, est un parisis, ou cinquiéme denier qu'on ajoûte à l'estimation des meubles prisez par un Sergent, & qui sert de supplément pour les remettre à leur juste valeur. Quand les meubles d'un inventaire n'ont point été vendus à l'encan, on les estime avec la *crûë* dans un compte, dans un partage. Les veuves ont d'ordinaire stipulé l'avantage de prendre leur preciput en meubles suivant la prisée, & sans *crûë.*

Cru, Cruë, est quelquefois le feminin de *cru*, qui signifie, Ce qui n'est pas cuit, voyez Cru; & quelquefois aussi le participe de *croire.* Voyez Croire.

CREVAILLE. s. f. Repas où on mange par excés & jusqu'à être prêt à crever. Les frequentes *crevailles* ruinent la santé. Ce mot est des plus bas. On doute qu'il s'écrive.

CREVASSE. s. f. Ouverture, separation qui se fait des parties de quelque corps solide, par caducité, par secheresse, par gelées, ou autres choses semblables. Il y a plusieurs *crevasses* dans ce mur, il est vieux, ou mal bâti. Les *crevasses* de la terre sont des marques de sa secheresse, ou qu'il y a au dessous des metaux ou des mineraux. Les engelures font des *crevasses* sur la peau. La fievre cause des *crevasses* sur les levres.

Crevasse, est aussi une fente qui se fait aux paturons & aux boulets d'un cheval, d'où sort une eau rousse & puante.

CREVASSER. v. act. Faire des fentes, des crevasses. Le grand froid *crevasse* la peau. Le grand chaud fait que la terre se *crevasse.* Cet habit commence à se *crevasser* en quelques endroits. Il se dit aussi des navires, & signifie, S'entrouvrir.

Le navire comblé de morts & de mourans,
S'entrouve & se crevasse. Breb.

CREVE-COEUR. Voyez plus bas.

CREVER. v. act. & n. Rompre, ouvrir avec effort & violence. La chute des glaces a *crevé* la chaussée de cet étang. Ces bas de soye sont si étroits, qu'on ne les peut chausser sans les *crever*. Cet homme est si pesant, qu'il *creve* les sieges où il s'assied. Un feu trop violent a fait *crever* les matras & autres vaisseaux de Chymie. La gelée fait *crever* les tuyaux, les conduits des fonteines. La foudre ne tombe point que quand la nuë *creve*. Ce coup de balle a *crevé* les filets du jeu de paume. Les éclats d'une bombe qui *creve* sont fort dangereux.

Ce mot vient de *crepo*.

On le dit aussi des choses delicates, & qui se rompent avec peu de violence. *Crever* un chassis, *crever* un œil. Il est dangereux de *crever* l'amer d'une carpe, quand on l'habille. Le boudin *creve* sur le gril, quand on ne l'a pas picqué. Les marrons *crevent* dans le feu. On lui a *crevé* le cœur au ventre.

Crever, se dit aussi par les Fleuristes, des œillets, & de leur étui, lorsque la quantité des feuilles les fait ouvrir, & éclater; ce qui arrive presque toûjours aux œillets dont l'étui est gros, & court. Il est difficile d'avoir de beaux œillets, & de les empêcher de *crever*. Cult. des Fleurs.

On dit figurément, qu'il est temps que l'apostume *creve*; pour dire, qu'une affaire éclatte, qu'elle finisse. On dit aussi, qu'une chose *creve* les yeux, tant au propre qu'au figuré, quand elle est devant les yeux, ou si évidente qu'il est impossible qu'on ne la voye.

Crever, signifie aussi, Saouler, manger par excés. Cet homme nous a *crevez*, tant il nous a fait bonne chere. Se *crever*, c'est manger trop. Il est si saoul, qu'il *creve*. Ce cheval s'est *crevé* d'avoine. Un écornifleur mange à *crever*. Il a mangé tout son *crevé* saoul. Cette derniere expression est basse.

Crever, se dit aussi en parlant des efforts extraordinaires qu'on fait, ou qu'on souffre. Il *creve* de faim & de soif. Il *creve* de chaud. Il *creve* de rire. On dit aussi, qu'un homme *creve* sous un fardeau qu'il porte, & figurément sous le fais des charges qu'on lui impose. Une double charge met un canon en danger de *crever*. Les flots les plus élevez viennent *crever* sur le rivage. La vague *creve*. God.

Crever, signifie aussi, Etre trop plein, regorger. Ses granges, ses greniers *crevent* de grains. Ce Partisan *creve* d'argent. Ce sac est si plein qu'il *creve*. Cet homme *creve* de graisse. Cette Eglise *creve* de peuple, on s'y *creve*. Tout *creve* de chenilles en cette contrée.

Crever, signifie aussi, Mourir, & sur tout de mort violente. On a mis le feu à une tour où les ennemis s'étoient sauvez, on les a tous fait *crever*. Cette place est si bien assiegée, qu'il faut qu'elle *creve*, qu'elle perisse, ou qu'elle se rende. Cette medecine étoit trop forte, elle l'a fait *crever*. Il a eu le plaisir de voir *crever* tous ses envieux, tous ceux qui le chicanoient. *Crever* un cheval, c'est-à-dire, l'outrer à la course, le pousser jusqu'à ce qu'il en meure, ou qu'il devienne inutile.

Crever, se dit aussi figurément en choses morales, des passions violentes qui nous touchent le cœur, qui nous piquent vivement. Cet homme *creve* d'orgueil. Ce rival *creve* de jalousie. Cela fera *crever* de rage, & de depit tous ses envieux. Quand un homme charitable voit la misere des pauvres, le cœur lui *creve* de tendresse, de pitié. On dit d'un impatient, qu'il *creve* dans sa peau, dans ses panneaux, quand il ne voit pas assez tôt l'effet de ce qu'il souhaitte. Le secret est insupportable aux femmes, elles *crevent*, elles étouffent si elles ne parlent. Bou. On dit aussi, *Crever* un homme d'honnêtetez, de civilitez, de complimens; pour dire, lui en donner en abondance, tout son saoul. Je *creverois* plutôt que d'abandonner mon opinion. Mol. Mr. Gueret fait dire à un celebre Comedien; Il vaut mieux *crever* de rire en divertissant le Bourgeois, que *crever* d'une belle passion pour satisfaire les beaux esprits.

Crevé, ée. part. & adj. Il est *crevé*; c'est-à-dire, il est mort.

Crevecoeur. s. m. Depit qu'on a d'une chose qu'on voit, qu'on souffre à regret. C'est un grand *crevecœur* à une aînée, de voir marier sa cadette devant elle.

CREVETTE. s. f. Espece d'écrevisse de mer. Mr. Huët soutient qu'on a dit *crevette* pour *chevrette*; parceque ce poisson ressemble à la chevre par ses cornes. Il y a même des lieux où tout le monde dit *chevrette*.

CREUX, euse. adj. Profond. Les puits des mines ne sont pas bien *creux*. Il faut faire des fondemens bien *creux* dans des terres sablonneuses. Plus les rivieres sont *creuses*, plus elles sont navigables.

Le peuple appelle *creux*, ce que les Geometres appellent *concave*.

On le dit aussi des choses étenduës en longueur. Cette maison est fort *creuse*, fort profonde. Cette forêt est fort *creuse* & fort étenduë.

Creux, signifie aussi, Qui est vuide, soit naturellement, soit par art. Les colonnes, les statuës de metail sont *creuses* en dedans. Quand on a été malade long temps, on a les yeux *creux* & enfoncez. Le grand jûne rend l'estomac *creux*, le ventre *creux*.

Creux, se dit aussi des viandes legeres. Les cornets de metier, les petits choux, la crême foüettée sont des viandes *creuses* qui ne saoulent point. On dit aussi de la Musique, des longs recits de vers & de prose, que ce sont viandes *creuses*. On dit d'un mechant repas, qu'il n'y en a pas pour la dent *creuse* de quelcun; pour dire, qu'il en mangeroit bien davantage. On dit aussi en termes de Chasse, Trouver buisson *creux*, quand on ne trouve pas le gibier où on esperoit le trouver; & figurément il se dit de toute autre chose, quand on est frustré de ses esperances.

Creux, se dit aussi au substantif, Cavité, vuide, profondeur. Il est tombé dans un *creux*; pour dire, dans un trou. On se peut cacher dans le *creux* d'un arbre. Plein le *creux* de la main de cette graine semera tout un jardin. Le *creux* de l'estomac.

Je ne puis arracher du creux *de ma cervelle,*
Que des vers plus forcez que ceux de la Pucelle. Boi.

Creux, signifie chez les Musiciens, une voix qui descend fort bas. Ce Chantre a un beau *creux* de voix.

Creux, chez les Fondeurs, est un moule dans lequel ils jettent leurs figures, ou leurs autres ouvrages. Un *creux* sert aussi à ceux qui moulent en plâtre & en cire. On a apporté à Paris tous les *creux* des plus belles figures de Rome, les *creux* de la Colonne Trajane qu'on a fait mouler. On appelle colonne *creuse*, celle qui est dans un escalier à vis pour monter jusques au dessus. On le dit aussi des poinçons & coins gravez dont l'empreinte fait des figures en relief.

Creux, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, Vain, leger, peu solide. C'est un cerveau *creux*, ou vuide; un esprit *creux*, ou visionnaire; une pensée *creuse*, qui n'a point de solidité. Il se repaît de vaines esperances, d'imaginations *creuses*. Il ne faut presque point songer d'abord aux paroles: il ne faut songer qu'aux choses sans lesquelles le discours est *creux*, & vuide de sens. Bou. Les pensées *creuses*, & profondes sont en quelque façon semblables aux abîmes, dont la profondeur étonne, & trouble la vuë. Id. Ce qui paroît trop recherché passe aisément pour *creux*, & pour chimerique. Ab. de St. R. Il ne se peut rien voir

voir de plus *creux*, ni de plus frivole que cette pensée? c'est du faux tout pur. Bou.

On dit en ce sens d'un melancholique, que c'est un *songe-creux*, un rêveur.

Creux, en termes de Marine, est la hauteur ou distance qui est entre les baux, & les varangues d'un vaisseau, ou depuis le dessous du pont jusqu'à la quille. On l'appelle aussi *pontal*. Il se prend parfois pour le sein d'une voile qui reçoit & enferme le vent.

CREUSER. v. act. Rendre creux, faire profond. Les eaux ont *creusé* par dessous les fondemens de cet édifice, de ce pont. Souvent on est obligé en Orient de *creuser* des puits pour trouver à boire. *Creuser* un port. Ablan. Les Indiens *creusent* des bouleaux, des troncs d'arbres, pour faire leurs canots. On *creuse*, on perce les aunes pour en faire des tuyaux de fonteine.

On dit figurément en Morale, qu'un homme *creuse* sa fosse, son tombeau; pour dire, qu'il avance sa mort par un excés de travail, de debauche, &c.

Creuser, signifie aussi, Penetrer dans le fond d'une science, d'une affaire. Les Modernes ont *creusé* bien plus avant que les Anciens dans la Physique, dans les sciences. On n'a pas encore assez *creusé* dans ce procés criminel pour decouvrir les complices.

Creusé, ée. part. & adj.

CREUSET. s. m. Petit vaisseau de terre cuitte & fort seche, qui n'a d'ordinaire ni anse ni poignée, & qui sert aux Orfevres & aux Chymistes pour fondre & calciner l'or, l'argent & les metaux. Il est fait en forme de cone renversé. Il se fait aussi de grands *creusets* pour les fourneaux de Verriers, qui ont beaucoup de capacité.

Ce mot vient de l'Hebreu *keres*, qui signifie *testa*, *fictile*. Du Cange le derive de *cruselinum*, qui a signifié dans la basse Latinité, un petit vaisseau à boire.

C R I.

CRI. Quelques-uns écrivent CRY. s. m. Voix haute & poussée avec effort; grande élevation ou effort de voix. On le dit des hommes & des animaux. Les douleurs de la goutte font jetter des hauts *cris*. Dans le sac d'une ville on entend plusieurs *cris* & lamentations. Les victorieux poussent des *cris* d'allegresse.

> *Un grand peuple, Seigneur, dont cette Cour est pleine,*
> *Par des* cris *redoublez demande à voir la Reine.* Corn.

Les chiens enfermez font des *cris* qui ressemblent à des hurlemens. Les *cris* des hibous, des orfrayes, sont de mauvais augure. Ce mot est ancien dans la Langue. Il y est passé tout pur du Celtique ou Bas-Breton, où il signifie la même chose.

Cri, se dit aussi d'un certain bruit aigre & picquant que font certains corps quand on les rompt, quand on les scie, quand on les racle. Les pierres des atteliers qu'on racle font souvent un *cri* si aigre, qu'il ébranle les dens.

On le dit aussi d'une voix plaintive, & quelquefois basse, qui sert à temoigner l'oppression qu'on souffre. Un bon Prince ne doit pas fermer l'oreille aux *cris*, aux plaintes de son peuple. L'ame accablée par la douleur se soulage, & se relâche par des pleurs & par des *cris*. Mont. L'affliction lui faisoit ses *cris*. Oe. M.

> *Sion, le jour approche où le Dieu des armées,*
> *Va de son bras puissant faire éclater l'appui,*
> *Et le* cri *de son peuple est monté jusqu'à lui.* Rac.

Cri, signifie encore, Ban, publication qui se fait hautement, & après avoir amassé le peuple, soit en guerre, soit en fait de police. On a publié un tel ordre, un tel reglement à son de trompe & *cri* public, au son du tambour. Les *cris* se font dans les carrefours & lieux publics. Scaliger derive ce mot *à quaritare*.

Cri, se dit aussi en parlant de ces petits Marchands qui vont vendre ou acheter par la ville de menuës denrées ou marchandises, qui annoncent à haute voix plusieurs choses qu'ils sçavent faire, dont on a besoin. Ainsi on appelle les *cris* de Paris, ceux des Gazettiers, des Gagne-petits, des Ramonneurs, des Revendeuses, &c.

Cri, en termes de Chasse, se dit premierement du *cri* naturel de plusieurs animaux, comme du leopard, de la panthere, de la girafle, du tigre, du loup-cervier, du lievre, du lapin, du chevreuil & du faon; mais à l'égard du loup, on dit qu'il heurle; que le cerf & le daim râlent: que le sanglier grumele; que le bœuf, le bufle & l'ours beuglent; que le lion rugit, le cheval hennit, & l'âne brait.

Cri, se dit aussi à l'égard des Chasseurs, du bruit qu'ils font quand ils parlent aux chiens pour les flatter, ou animer à poursuivre la bête: comme, *hourvari* est un *cri* pour faire retourner les chiens, quand ils sont hors des voyes; *hela hela*, *cri* pour les faire requêter, quand ils sont en defaut; *hari hari*, pour les faire craindre, quand ils branlent du change. *Harlou* est le *cri* qu'on fait à la vuë du loup; & *hou hou*, quand on le poursuit. *Vellau* est le *cri* qu'on fait aux chiens courans, à la vuë du renard ou du lievre; *tayau*, quand on lance le cerf, &c.

Cri, en termes de Blason, est un certain mot qui sert de devise, & qu'on met au cimier des Armes: ce qui vient d'un certain *cri* ou signal que les chefs des maisons, ou les soldats crioient à la guerre. Autrefois nul n'étoit reconnu pour Gentilhomme de nom, d'Armes & de *cri*, que celui qui avoit droit de lever banniere; l'un & l'autre servant à mener des gens à la guerre, & à les rallier, & à les assembler près du drapeau. Il y avoit quatre sortes de *cris*. Le premier pour se rallier pendant, ou après le combat; le second étoit un *cri* d'heureux presage, ou d'invocation, comme celui de Clovis qui voyoit balancer la victoire à la bataille de Tolbiac; Montjoye St. Denys. Le troisiéme étoit un deffi, qui tenoit de la rodomontade; & le quatriéme servoit à se reconnoître, & à se distinguer des ennemis. Le P. Anselme. L'ancien *cri* des Rois de France étoit *Montjoye St. Denis*. Il y avoit aussi des *cris* de deffi, d'invocation, d'exhortation, de resolution, d'évenement, de commandement, &c. Les *cris* servoient aussi aux Herauts dans les tournois, pour appeller les Chevaliers, parceque le *cri* de plusieurs étoit celui de leurs noms, de leurs maisons & de leurs villes. On dit en proverbe des Maisons d'Ailly, Mailly, & Crequy, Tel nom, telles Armes, & tel *cri*. Dans les tournois chaque Chevalier avoit son *cri*; mais dans les occasions de guerre il n'y avoit que les Chefs qui en pouvoient avoir. Le *cri* servoit à se rallier. A present le *cri* de guerre n'est plus que le mot du guet.

CRIAILLER. v. act. Faire du bruit, gronder, & tempêter souvent. Les femmes sont sujettes à *criailler*. Elle *criaille* tantôt après son mari, tantôt après ses enfans, tantôt après sa servante.

CRIAILLERIE. s. f. Bruit & importunité de ceux qui criaillent. Un mari est souvent obligé d'éviter sa maison à cause des *criailleries* de sa femme. Socrate ne se soucioit pas des *criailleries* de sa femme Xantipe. Ablan. Les *criailleries* du Barreau. Id.

> *Delivrez moi, Monsieur, de la* criaillerie,
> *Et daignez accomplir vôtre ordre, je vous prie.* Mol.

CRIAILLEUR, euse. adj. Qui criaille, qui fait bien du bruit. Il n'y a point de plaisir à disputer avec des *criailleurs*. Il faut payer ces menus creanciers qui sont des *criailleurs*.

CRIARD, ARDE. adj. Ce mot est tout-à-fait bas, & signifie, qui crie. On le dit particulierement des enfans. La plus grande incommodité des petits enfans, c'est que la plupart sont *criards*. Les plus grands *criards* ont le plus d'avantage dans leur assemblée. ABLAN. Il y a aussi plusieurs oiseaux qu'on appelle *criards*.

On appelle dettes *criardes*, les petites sommes qu'on doit aux Marchands & Artisans pour de menuës fournitures de bouche, & autres choses; celles des creanciers qui font du bruit, & qui viennent importuner leurs debiteurs à force de cris & de plaintes. Les plus mechans payeurs ont soin d'acquitter les dettes *criardes*.

CRIBLE. s. m. Instrument à vanner, à nettoyer le grain, le blé, l'avoine. Il y a des *cribles* à pied dans les greniers qui sont composez d'une grande auge élevée, où l'on verse le grain, qui en coulant sur de petites planchettes de bois, & sur plusieurs rangs de fil d'archal, s'évente & se nettoye, tandis que la poudre & les ordures coulent le long d'une peau qui est au derriere.

Ce mot vient du Latin *cribrum*. Isidore dit que *cribrum* a été appellé de ce nom, *quòd ibi currat frumentum*.

Il y a un *crible* de main dont on se sert dans les écuries pour nettoyer l'avoine à chaque fois qu'on la donne aux chevaux. Il est composé d'un grand cercle de bois large de trois droigts, & d'une peau de parchemin entierement percée par des trous de differente figure. Il y a aussi des *cribles* qu'on suspend au plancher avec des cordes, afin de s'en pouvoir servir avec moins de fatigue. Les Cartesiens se servent de la comparaison du *crible* pour expliquer comment les sucs de la terre font differens fruits, quand ils montent dans les arbres, en supposant que les arbres sont percez comme les *cribles* de differente espece de trous, qui n'admettent que les atômes des figures qui leur ressemblent.

CRIBLE, en termes de Pharmacie, est un instrument dont on se sert, après avoir pilé quelque drogue dans un mortier, pour separer ce qui est delié d'avec ce qui est grossier. On pile de nouveau ce qui n'a pu passer, & on le remet dans le crible. Comme il faut que les poudres soient plus, ou moins subtiles, il a falu aussi inventer plusieurs sortes de *cribles*. Il y en a qui sont faits avec des écorces de tillet coupé deliées également, lesquelles on entrelasse en façon de treillis. On en fait d'autres avec un tissu du crin de cheval, ou de soye, tendu d'un côté & d'autre avec deux cercles de bois.

On dit d'une chose, qu'elle est percée comme un *crible*; pour dire, qu'elle a plusieurs trous. Cette tapisserie est vieille & percée comme un *crible*. Cet homme reçut mille coups en cette deffaite, on le trouva percé comme un *crible*.

CRIBLER. v. act. Nettoyer du grain, du blé, de l'avoine. L'âne de Rabelais disoit, qu'il mangeoit fort bien de l'avoine sans *cribler*, & que tant d'honneur ne lui appartenoit.

Ce mot vient du Latin *cribellare*.

CRIBLER, en termes de Marine, se dit d'un vaisseau qui est percé, soit par des trous de ver, soit par le canon dans les œuvres vives, & qui est en danger de couler à fond.

CRIBLER, se dit figurément en choses morales, & signifie, Eplucher, éprouver, examiner de près & avec soin. Il se dit des personnes & des choses. Vous n'avez qu'à vous attendre à être *criblé* comme il faut. Quand Satan *crible* les hommes par la permission de Dieu, il se trouve plus de paille que de bon grain. HERMAN. On a bien *criblé* cette affaire, cette proposition, avant que de prononcer. Je crible mes raisons pour en faire un bon choix. REGNIER.

CRIBLER, signifie aussi, Prendre tout le meilleur, toute la substance d'un negoce, d'une ferme. Il n'y a plus rien à gagner dans un tel trafic, dans un tel parti, ils ont été trop bien *criblez*.

CRIBLER, en termes de Pharmacie, signifie, Separer ce qui est delié d'avec ce qui est grossier. Ce mot se dit proprement des choses seches; & couler se dit des liquides. Lorsqu'on veut *cribler* quelque chose, on prend le crible par le cercle de dessous, & on le secouë en heurtant à quelque chose.

CRIBLÉ, ÉE. part. & adj.

CRIBLEUR. s. m. Celui qui crible le blé.

CRIBLEUX. adj. m. Terme d'Anatomie. On appelle os *cribleux* un petit os qui est au haut du nez, qui est percé comme un crible pour laisser passer plusieurs petites fibres qui viennent des productions mammillaires, & qui vont se repandre dans les membranes qui tapissent les cavitez des narines. Il est aussi nommé *ethmoïde*. Voyez ETHMOÏDE.

CRIBLURE. s. f. Le menu grain qui reste après qu'on en a retiré le meilleur par le grand crible. Je ne veux pas acheter ce tas de blé autant que l'autre, ce ne sont que des *criblures*.

CRIBRATION. s. f. Terme de Pharmacie, est une separation des parties les plus deliées des medicamens tant secs qu'humides, d'avec les plus grossieres, qui se fait par des tamis ou des cribles.

CRIC. Terme indeclinable, qui exprime le bruit que fait une chose qu'on dechire. Il se joint ordinairement avec *crac*. Quand on rompt quelque chose avec violence, elle fait *cric crac*. Les yvrognes disent aussi en la debauche, *cric* & *croc*, pour s'inviter à boire: ce qui est tiré du jargon de l'Argot, où il signifie, *Je bois à toi*.

CRIC. s. m. Terme de Mechaniques. C'est une machine qui sert à lever de très-pesans fardeaux. Elle est composée d'une rouë dentée, ou pignon qui se meut avec une manivelle, & qui fait élever une grosse barre de fer aussi dentée, quand les dens du pignon entrent dans les dens de la barre. Le tout est enfermé dans une boëte qui est aussi de fer. On l'écrit avec un *c* à la fin, mais il ne se prononce pas. Cet instrument sert aux Charrons, à l'artillerie, &c.

CRIÉE. s. f. Publication en Justice des choses à mettre à l'enchere ou au rabais. La *criée* des meubles executez se doit faire en place publique, & les jours de marché. On fera la *criée* & l'adjudication de cette terre à une telle heure à la barre de la Cour. Quand on a resolu l'entreprise d'un bâtiment public, on en fait la *criée* au rabais.

CRIEÉS, se dit plus particulierement de cette formalité essentielle aux decrets, qui consiste en quatre publications qui se font à la porte des Eglises Parrochiales des immeubles dont on poursuit la vente en Justice. La premiere, la seconde *criée*, &c. On les appelle autrement *les quatre quatorzaines*, parcequ'il faut qu'il y ait 14. jours d'intervalle entre chacune. En païs de Droit écrit on fait une quinte & surabondante *criée*. En ce sens on dit, Certification de *criées*, Certificateur de *criées*, en parlant de l'attestation de ceux qui attestent que les *criées* ont été faites dans les regles. Un procés verbal de *criées*.

CRIÉES, se prend quelquefois pour toute la suite & la procedure du decret. En ce sens on appelle un poursuivant *criées*, Celui sous le nom duquel se fait toute la procedure. On dit qu'un bien est en *criées*, quand il est saisi réellement. Il faut s'opposer durant le cours des *criées* pour conserver son hypotheque.

CRIER. v. act. Elever sa voix avec violence, pousser des cris. Il est dangereux de laisser trop *crier* les enfans. Beaucoup de femmes sont importunes, parcequ'elles *crient* sans cesse. Nicod derive ce mot du Grec *krizo*, signifiant la même chose. Menage le derive du Latin *quiri-*

quiritare, d'où les Italiens ont fait aussi *gridare*. D'autres croyent qu'il vient de l'Allemand *schreyen*, signifiant *s'écrier*.

CRIER, se dit aussi de quelques animaux & oiseaux. Un chien enfermé a *crié* toute la nuit. Quand l'orfraye *crie* sur la cheminée, le peuple croit que c'est un signe de mort dans la maison.

On le dit aussi de cette élevation de voix precipitée, par laquelle on implore secours pour quelque accident inopiné. *Crier* au feu, aux armes, au meurtre, aux voleurs, à l'aide, au secours.

CRIER, signifie aussi, Brailler, parler toûjours, & plus haut qu'un autre. Il ne faut pas disputer avec les gens forts en gueule, qui veulent tout emporter à force de *crier*.

J'ay des forces, du feu, de l'esprit, de l'étude;
Et jamais sur les bancs on ne vit Bachelier,
Qui sçût plus à-propos interrompre & crier.
L'ART DE PRECH.

CRIER, signifie encore, Quereller, & gronder ou reprimender ses inferieurs. Ces deux personnes *crient* toûjours ensemble. Cet homme ne peut garder de valets, il les *crie* trop. La marque d'un bon valet, c'est quand il craint d'être *crié*. Cet homme *crie* à pleine tête, de toute sa force, comme un aveugle qui a perdu son bâton. Il *crie* avant qu'on l'écorche.

CRIER, signifie aussi, Faire des plaintes, soit avec soumission, soit avec bruit. Un penitent *crie* à Dieu misericorde. Il est allé *crier* merci à sa partie. Il est allé *crier* à ses Juges pour faire reformer son arrêt. Le peuple *crie* toûjours contre les impôts, contre ses superieurs. Il est si naturel de se plaindre, & de *crier*, qu'il y auroit de la stupidité à souffrir sans dire mot. OL. M.

CRIER, signifie encore, Faire des remontrances avec zêle, & ardeur. Les Predicateurs *crient* sans cesse contre les debauches, contre le luxe. Jonas fut envoyé à Ninive pour *crier* qu'on fît penitence.

Et que sert à Cotin la raison qui lui crie,
N'écris plus, gueris toi de ta vaine folie? BOIL.

CRIER, presque en ce sens signifie, Repeter plusieurs fois une même chose à une même personne. Il y a long temps qu'on lui *crie* aux oreilles de se deffaire de cette mauvaise habitude. Ce Precepteur *crie* sans cesse à son écolier, qu'il devroit avoir plus d'application à l'etude.

CRIER, se dit aussi des cris d'allegresse, soit à la guerre, soit dans la paix. Les François *crioient* autrefois en entrant au combat, Montjoye St. Denys. On *crie* Vive le Roi, quand on le voit passer. Les écoliers *crient* Vivat, quand on leur procure un congé. On *crie*, Le Roi boit, le jour des Rois.

CRIER, se dit figurément des choses inanimées qui font du bruit. Une rouë neuve qui n'est point graissée *crie* quand elle tourne. On le dit aussi de ce qui semble demander quelque chose. Les boyaux *crient*, quand il y a long temps qu'on n'a mangé. Le sang d'Abel *cria* vengeance au Ciel contre Caïn. Les crimes qui *crient* vengeance sont punis tôt ou tard.

CRIER, signifie aussi, Annoncer la vente, ou l'achat de quelque chose, & premierement des menuës necessitez. Il y a plusieurs petits Marchands qui *crient* par les ruës des fruits, des cotrets, de vieux chapeaux, de vieilles ferrailles. Il y a des Officiers établis pour *crier* le vin qui est à vendre, les choses qu'on a perduës, qui sont les Jurez Crieurs de corps & de vin.

CRIER, signifie aussi, Proclamer en Justice pour trouver des encherisseurs. Ces meubles ont été *criez* & vendus au plus offrant & dernier encherisseur. On a *crié* ces ouvrages, ces reparations au rabais. On le dit plus particulierement des immeubles. On a *crié* cette terre dans les formes, on a fait les quatre quatorzaines. Au Châtelet de Paris, il faut avoir un congé de *crier*; avant que de proceder aux criées.

CRIER, signifie encore, Publier solennellement dans les places publiques, & à son de trompe, des reglemens, des ordonnances, ou autres choses qu'il faut que tout le monde sache. On a *crié* l'ouverture de la Foire. On a *crié* un tel à trois briefs jours.

CRIER HARO, est un usage de Normandie, qui fait qu'on arrête un homme, on saisit une chose d'autorité privée, pour les conduire sur le champ devant le Juge, ou en prison. On a *crié haro* sur lui & sur sa bête. Voyez HARO.

On dit aussi figurément, *Crier haro* sur une personne; pour dire, Se plaindre hautement d'elle, lui dire des injures par tout où on la trouve.

CRIER, se dit aussi des chiens de chasse, & signifie, Abboyer en chassant. J'ay des chiens qui ne sont pas chiches de voix, ils *crient* comme il faut.

CRIÉ, ÉE. part. & adj.

CRIERIE. s. f. Action de celui qui crie, le bruit qu'il fait en criant. On n'entend en cette maison que des *crieries* perpetuelles. Un bon Juge ne doit pas s'émouvoir par les *crieries* des parties.

CRIEUR, EUSE. adj. Qui fait bien du bruit, soit en querellant, soit en se plaignant, soit d'autre maniere. Dans les disputes les plus grands *crieurs* ont le plus souvent l'avantage. Dans un nombre de creanciers les plus importuns, les plus grands *crieurs* sont les premiers payez. Cette femme ne peut garder de domestiques, c'est une trop grande *crieuse*.

CRIEUR, au substantif, se dit de ceux qui vendent, ou qui achetent des menuës marchandises en criant par les ruës. Un *Crieur* de gazette. Un *Crieur* de vieux passemens d'argent. Une *Crieuse* de vieux souliers & chapeaux.

CRIEUR, est aussi un Officier public qui va publier par les carrefours les ordres de la Justice, les reglemens, les deffenses, les assignations à trois briefs jours. Le Juré *Crieur* est assisté de trois Trompettes, quand il fait un cri public.

CRIEURS DE CORPS ET DE VIN, sont des Jurez & Officiers de ville qui étoient autrefois établis pour annoncer le vin qui étoit à vendre, les enfans, les papiers ou les autres choses égarées ou perduës, afin qu'on les pût recouvrer. Maintenant ils ont reduit leur fonction à faire les ceremonies des enterremens. Il y avoit autrefois 24. & maintenant 30. Jurez *Crieurs de corps & de vin* à Paris. Les Maîtres Peintres ont fait deffendre à tous *Crieurs* d'entreprendre & de faire aucunes armes, ou banderolles pour les funerailles & ceremonies.

CRIME. s. m. Faute, action faite contre la prohibition de la loi, soit naturelle, soit civile, & laquelle assujettit à quelque peine. Les Romains distinguoient deux especes de *crimes*: les *crimes privez* qui ne regardoient que les particuliers, & dont la poursuite n'étoit permise par les loix qu'à ceux qui y étoient interessez: & *les crimes publics* dont la poursuite étoit permise à toutes sortes de personnes, bien que non interessées. En France les *crimes* se divisent en *capitaux*, ou *cas royaux*, comme les *crimes* d'Etat, de leze-Majesté, assassinat, vol, fausseté, qui meritent la mort, qui sont de la connoissance des Juges Royaux; & en *delits communs*, comme simple fornication, violation de vœu, & autres dont le Juge Ecclesiastique peut connoître. Le nom de *crime* renferme en soi l'idée d'une determination, & d'un dessein formé de faire injure: ainsi ce n'est pas l'action exterieure qu'il faut punir dans le *crime*; c'est l'intention interieure. LE MAI. La simple conception du *crime*, & même le consentement de la volonté, n'est point du ressort de la Justice humaine. DE LAUNAY. Pourquoy Dieu qui a tant d'a-

d'averſion pour le *crime*, ne l'empêche-t-il pas, & pourquoy voit-il commettre tranquillement tant de brigandages? SHERLOCK. On a dit de Lucrece, & de Tarquin; Ils étoient deux, mais un ſeul a commis le *crime*. LE MAI. La proſperité de Sylla eſt le *crime* des Dieux. BOU. Sous le regne de Tibere le *crime* étoit moins dangereux que la vertu. ST. EV. Il y a des *crimes* qui deviennent innocens, & même glorieux par leur éclat; de là vient que prendre des Provinces injuſtement, s'appelle faire des conquêtes. LA ROCH. Ses ennemis lui ont fait des *crimes* de tout ce qui leur deplaiſoit. NIC. Lucrece, cette prude farouche, ne put ſe pardonner le *crime* d'un autre. ST. EV. Le *crime* trouve moins d'averſion dans les eſprits, lorſqu'on met tant d'adreſſe, & de dexterité à le conduire. ID.

Pour commettre un grand crime *il faut de la vertu.*
CORN.

Donnez moi des conſeils qui ſoient plus legitimes,
Et plaignez mes malheurs, ſans m'ordonner des crimes.
ID.

C'eſt un crime *d'Etat que d'en pouvoir commettre.* ID.
Il faut un plus beau crime *à piquer mon audace.* BREB.

Ce mot vient du Latin *crimen*, qui vient du Grec *krino*, *judico*, comme qui diroit, action digne d'être deferée au Juge, & d'être punie.

On dit qu'un homme eſt atteint & convaincu de *crime*, lorſqu'il a été condamné juridiquement; & qu'il eſt prevenu de *crime*, lorſqu'il eſt ſeulement accuſé, & qu'il n'y a qu'un ſimple decret contre lui.

CRIME, en termes de Devotion, ſe dit de tous les pechez qu'on a *commis* contre Dieu. Il y en a qui ſe croyent gens de bien ſeulement parcequ'ils s'abſtiennent des *crimes* les plus groſſiers. CL. Quelles excuſes ne trouverois-je pas en vôtre perſonne, ſi le *crime* pouvoit s'excuſer? L. D'AB. A EL. Il ſentoit les remords que l'on ſent lors qu'avec beaucoup de vertu l'on eſt ſur le point de commettre un grand *crime*. VILL. Une femme s'affermit dans le *crime*, quand on lui ravit la honte qui la pouvoit retenir. DE VILL. De mes *crimes* paſſez je fais un ſaint uſage. AB. TETU. L'homme le plus noirci de *crimes* en obtient l'abſolution par une vraye penitence. Les devots ſe font des *crimes* des choſes legeres.

CRIME, ſe dit auſſi d'une faute que l'on commet ou dans la conduite, ou contre le devoir, ou contre l'amitié. Vous n'avez pû ſans *crime* violer les loix d'une ſi étroite amitié. OE. M. On appelle en badinant *crime* de Leze-Majeſté d'amour, une faute contre les loix de l'amour.

CRIMINEL, ELLE. adj. Ce qui appartient au crime, & ſe dit tant de la mechante action qui eſt commiſe, que de la Juſtice des Officiers établis pour la punir. Tous les hommes ſont *criminels* devant Dieu. Un accuſé ſe rend *criminel* par la fuite. L'intention, les circonſtances font qu'une choſe eſt tantôt innocente, tantôt *criminelle*. L'action *criminelle* eſt éteinte, & preſcrite par le temps de 20. années, à l'égard de la peine, & non pas à l'égard des interêts civils. Un Juge Civil & *Criminel*, un Greffier *Criminel*, ſont les Officiers qui inſtruiſent les procés des accuſez. Le Code Civil, le Code *Criminel*.

On diſtingue au Palais le grand *criminel*, & le petit *criminel*. Le grand *criminel* ſe dit des procés qu'on juge à la Tournelle *Criminelle*, & ſur leſquels il peut intervenir condamnation à peine afflictive: & en ce ſens on les appelle *inſtruits à l'extraordinaire*. Le petit *criminel* ſe dit de ceux où il ne s'agit que de reparations ou d'amendes, qu'on peut juger aux Enquêtes: & en ce cas on dit qu'un homme eſt reçu en procés ordinaire; pour dire, que ſon affaire eſt civiliſée. Il y a au Parlement un Greffe particulier pour le petit *criminel*. Anciennement on decidoit les procés *criminels* par le combat, & par le duel. Voyez COMBAT.

CRIMINEL, ſe dit auſſi figurément des organes, des inſtrumens du crime. L'Evangile conſeille d'arracher les yeux *criminels* qui nous ſcandaliſent. Il a trempé ſes mains *criminelles* dans le ſang du juſte.

CRIMINEL, ſe dit auſſi par rapport aux actions, ou aux paſſions mauvaiſes, ou illicites. Une femme parcequ'elle eſt aimable, eſt-elle obligée en bonne conſcience à ſe ſequeſtrer du monde, de peur d'allumer des deſirs *criminels*? OE. M. On eſt plus *criminel* auprès des femmes en refuſant les faveurs qu'elles offrent, qu'en arrachant celles qu'elles refuſent. VILL.

Rien ne peut
Regler de nos deſirs la pente criminelle.
PAVILLON.

D'un criminel *amour detruiſez le pouvoir.* AB. TETU.

CRIMINEL, ELLE. ſ. m. & f. Coupable; celui, ou celle qui a commis un crime. Il vaut mieux pardonner à un *criminel*, que de punir un innocent. COURTIN. Un Juge qui ne punit que pour executer les loix, ne ſe repaît point du ſupplice des *criminels*, & ne s'en fait point un ſpectacle de plaiſir. JU. Nous ſommes ici bas comme des *criminels* dans leur priſon: toûjours incertains de leur ſupplice. NIC. A Veniſe, comme anciennement à Rome, les *criminels* ſont deffendus par des plaidoyers pleins de figures, pour émouvoir la pitié des Juges. ST. DIDIER.

On dit d'un homme qui interroge trop particulierement un autre, qui lui veut tirer les vers du nez, que c'eſt un bon Lieutenant *Criminel*. On dit auſſi d'un homme qui interprete mal les choſes, qu'il prend tout au *criminel*, qu'il va toûjours au *criminel*.

CRIMINELLEMENT. adv. D'une maniere criminelle. Cette affaire ſe pourſuit *criminellement* contre lui. Il eſt malin, il interprete toutes les choſes *criminellement*, au criminel. Le peuple, cette bête feroce n'entre dans aucune diſcuſſion des choſes mêmes dont elle juge *criminellement*. AB. DE ST. R.

CRIMNUM. ſ. m. Voyez FROMENTÉE. C'eſt la même choſe.

CRIN. ſ. m. Long poil qui vient au cou & à la queuë des chevaux, & qui leur ſert d'ornement. Quand le cheval ſe cabre, on ſe prend aux *crins*. Le *crin* ſert à pluſieurs uſages, à garnir des ſommiers, des matelats, des ſelles, des chaiſes; à faire des bourſes, des boutons, des cordons de chapeau, des haires.

Ce mot vient de *crinis*. NICOD.

CRIN, ſe dit quelquefois des cheveux, lorſqu'on en parle par mepris, & qu'on les accuſe d'être rudes, groſſiers & fort vilains. Ce ne ſont pas là des cheveux, c'eſt du *crin*. On dit en ce ſens, que deux perſonnes ſe ſont priſes aux *crins*, qu'elles ont failli à ſe prendre aux *crins*; pour dire, à ſe battre, à ſe prendre aux cheveux.

CRIN D'ARCHET. Terme de Lutier. *Crin* qu'on frote avec de la colofane, & dont on ſe ſert pour faire raiſonner quelques inſtrumens de Muſique, comme viole, violons &c.

CRINIER. ſ. m. Artiſan qui accommode le crin, & le met en état d'être employé par les Selliers, Tapiſſiers, & Bourreliers.

CRINIERE. ſ. f. En termes de Manege, eſt la racine du crin qui eſt ſur le haut de l'encolure du cheval. Les *crinieres* larges ſont moins eſtimées que les autres. Ce cheval a une belle *criniere*. On dit ironiquement de ceux qui ont de vilains cheveux, qu'ils ont une vilaine *criniere*.

CRINIERE, eſt auſſi une couverture de cheval qu'on met ſur les crins depuis le haut de la tête juſqu'au ſurfaix. On en uſe en Angleterre & en pluſieurs autres endroits.

CRINIE-

CRINIERE, se dit aussi du poil qui est sur le cou des lions. Un lion en fureur secouë d'abord sa *criniere*.

Fille se coëffe volontiers
D'amoureux à longue criniere. LA FON.

On appelle quelquefois la Comete, une étoile à longue *criniere*.

CRINON. s. m. Sorte de petits vers qui viennent sous la peau des enfans, & qui sont en forme de gros cheveux courts, ou de soye de sanglier. Par le moyen du microscope ils paroissent de couleur de cendre, ayant deux longues cornes, les yeux ronds & grands, la queuë longue & veluë au bout, en un mot horribles à voir. Ils occupent ordinairement les parties musculeuses du dos, des épaules, du gras de la jambe au dessous de l'épiderme, & causent une demangeaison continuelle & facheuse qui est très-sensible, & des inquietudes, des cris, & des insomnies aux enfans qui s'amaigrissent & tombent enfin en langueur: ce qui fait dire à plusieurs meres que leurs enfans sont ensorcelez. Les enfans foibles & delicats y sont le plus sujets. La cause des *crinons* est la suppression de la transpiration insensible: la matiere retenuë se pourrit, & les semences ou les œufs qu'elle contient venant à éclorre par une chaleur douce & moderée, se convertissent en ces petits vers. On les decouvre & on guerit l'enfant en le mettant dans un bain, où on le frotte bien avec du miel. Les *crinons* sortent avec la sueur, & il est facile de les racler & de les arracher avec un rasoir, ou une croute de pain, tandis qu'ils montrent la tête. Quelques-uns au lieu de ce bain, mettent les enfans jusques au cou dans une lessive, où ils font bouillir de la fiente de poule, & les y laissent suër en excitant les crinons avec leurs mains enduites de miel. Si-tôt qu'ils paroissent, on les racle de la même maniere: ce qu'il faut continuer deux ou trois jours, jusqu'à ce qu'on n'en voye plus sortir. On les appelle *comedones*, du verbe Latin *comedere*, *manger*, à cause de la maigreur des enfans dont ils mangent la nourriture, ou *crinones*, de *crinis*, *cheveu*, parcequ'ils sortent d'ordinaire par les pores de la peau, en forme de cheveux courts ou de poils noirs.

CRIOLE. s. m. Terme de Relations. C'est un nom que les Espagnols donnent à leurs enfans qui sont nez aux Indes. Les Espagnols qui viennent d'Espagne sont grands ennemis des *Crioles*, & empêchent qu'ils ne parviennent dans les charges.

CRIQUE. s. f. Les matelots appellent *criques* de petits ports sans art, où de petits vaisseaux se peuvent retirer.

CRIQUET. s. m. Bidet, petit cheval de peu de valeur. Il a acheté un petit *criquet* pour monter un laquais. Menage derive ce mot de *kerkettus*, derivé du Grec *kerkos*.

CRISE. s. f. Jugement qu'un Medecin fait d'une maladie par quelque symptôme qui arrive au plus fort du mal, quand la nature tâche à se degager de ses mauvaises humeurs. Cette *crise* nous a donné de belles esperances. La *crise* est un soudain changement de la maladie, qui se tourne à la santé, ou à la mort. La *crise* se fait ou par excretion, comme flux de sang, d'urine, de ventre; ou par sueurs & vomissemens; ou bien par absés. Les *crises* viennent d'ordinaire le 7. le 14. ou le 20. jour. Les maladies fort aiguës se jugent la plupart dans le septiéme jour.

Ce mot vient du Grec *krino*, *judico*.

CRISE, se dit aussi de l'accident qui est alors causé par la nature. Ce malade est en sa *crise*, en sa sueur, il ne faut pas le decouvrir.

CRISE, se dit figurément en choses morales. Cette intrigue est dans sa *crise*, nous en verrons bientôt le denouëment. Ce procés est dans sa *crise*, on est après à le juger. Je ne sçai quelle humeur maitrise nos volontez, & est la *crise* de nos passions. THEOPH.

CRISSER. v. n. qui se dit proprement des dens, quand elles font un bruit aigre, lorsqu'on les serre & grince fortement: ce que les Latins appellent *stridere*, & *stridor*.

CRISTAL. s. m. Pierre transparente & blanche comme le diamant, mais qui n'en a ni la dureté, ni la vivacité, ni l'éclat. On l'appelle *cristal de roche* ou *de montagne*, quand il est net, sans tare, pailles, atômes, petits nuages, rouille, ou quelques autres imperfections. La nature l'a formé hexagone; & il a ses angles si lissez, si polis & si unis, que les Lapidaires n'en sçauroient faire de pareils. Les Anciens ont cru qu'il venoit de congelation. Mais l'experience montre au contraire, qu'au lieu de se fondre au feu, il se tourne en chaux. Il se trouve dans les Alpes, en Italie, en Boheme & en divers autres lieux de l'Europe. Le *cristal* a une vertu astringente. On s'en sert dans la diarrhée, dans la dysenterie & dans plusieurs autres indispositions. On s'en sert aussi pour augmenter le lait aux nourrices.

Ce mot vient de *krystallos*, *glacies*, qui vient de *kryos*, *frigus*, & *stellomai*, *concresco*. On a donné ce nom au *cristal* parcequ'il ressemble à la glace.

CRISTAL, est aussi un corps factice, ou un verre fort clair & fort net qui se fait dans les verreries. Les beaux verres de *cristal*, les belles glaces de *cristal* se font à Mourran auprès de Venise: c'est ce qu'on appelle *cristaux de Venise*. Un œil de *cristal* est un faux œil qu'on met quand on est borgne, & il se fait par les Emailleurs. Pline dit en parlant des *verres de cristal*, que leur fragilité même leur donne du prix, & qu'on a mis la gloire du luxe à avoir des choses qui pussent tout-d'un-coup perir entierement. Il y a des amis si pointilleux, qu'il faut vivre avec eux avec la même precaution qu'avec des verres de *cristal*; tant leur amitié est fragile. OE. M.

CRISTAL, en termes de Chymie, se dit des sels & de quelques autres matieres qu'on fait congeler en maniere de *cristal*.

CRISTAL DE TARTRE, est du tartre purifié & coagulé en forme de cristaux. C'est la même chose que *crême de tartre*. Pour le preparer on prend du tartre qu'on fait bouillir dans l'eau; on ôte l'écume, & on le passe par la chausse: quand on l'a laissé refroidir, on trouve de petits *cristaux* blancs & brillans aux côtez, & au fond du vaisseau. On trouve aussi une pellicule ou crême qui surnage la liqueur. On la ramassoit autrefois, & on la croyoit differente du *cristal de tartre*; mais c'est une même matiere. Le *cristal de tartre* est purgatif & aperitif, il est propre pour les hydropiques, pour les asthmatiques, & pour les fievres intermittentes. Le *cristal de tartre chalibé*, est un *cristal de tartre* empreint des parties les plus dissolubles du fer. Le *cristal de tartre émetique* est un *cristal de tartre* chargé des parties sulfureuses de l'antimoine, qui le rendent vomitif.

On appelle *Cristal d'alun*, de l'alun purifié & reduit en *cristaux* de la même maniere que le tartre. On cristallise tout de même le nitre, le vitriol & les autres sels. Les *cristaux d'alun* sont quadrangulaires, & brillans comme le diamant. Ceux de nitre sont blancs & oblongs. Ceux de vitriol sont verts, quadrangulaires, & éclatans.

CRISTAL MINERAL, est du salpêtre preparé avec le soufre. On prend du salpêtre, par exemple demi-livre; on le met dans un creuset qu'on place dans un fourneau entre les charbons ardens. Lorsque le salpêtre est en fusion, on y jette à diverses reprises deux dragmes de fleur de soufre. Après que la flâme est passée on renverse le creuset dans une bassine d'airain platte, &

& on la remuë, afin que le sel s'étende. C'est ce qu'on appelle *cristal mineral* ou *anodin mineral.* On le nomme aussi *sel prunelle* ou *sel de prunelle*, parcequ'il est bon contre l'esquinancie qu'on nomme *pruna* ou *prunella.*

On appelle *Cristaux d'argent* ou de *lune*, un argent penetré & reduit en forme de sel par les pointes acides de l'esprit de nitre. On s'en sert pour faire écarre en touchant la partie. On en fait prendre aussi interieurement pour les hydropisies, & pour les maladies du cerveau.

On appelle *Cristaux de Mars*, un fer penetré, & reduit en forme de sel par une liqueur acide. C'est un admirable remede pour toutes les maladies qui viennent d'obstructions. On les appelle aussi *sel* ou *vitriol de Mars.*

On appelle *Cristaux de Venus*, du cuivre penetré, & reduit en forme de vitriol par l'esprit de nitre. Ils sont caustiques. On s'en sert pour consumer les chairs baveuses. On les appelle aussi *vitriol de cuivre* ou *de Venus.*

CRISTAL D'ISLANDE. Corps diaphane : pierre transparente que l'on apporte d'Islande. Cette pierre ressemble au talc; elle est molle comme le talc. On remarque des refractions tout-à-fait particulieres dans ce *cristal.* 1. Dans les autres corps il ne se fait qu'une refraction, & dans celui-ci il y en a deux differences : ensorte que les objets paroissent doubles à travers ce *cristal.* 2. Dans les corps transparens le rayon qui tombe perpendiculairement sur leur surface, passe tout droit sans souffrir de refraction, & le rayon oblique se rompt toûjours : mais dans le *cristal d'Islande* le rayon perpendiculaire souffre refraction, & il y a des rayons obliques qui passent tout droit. Voyez Mr. Huguens qui a traité exprès des refractions extraordinaires de ce *cristal.*

CRISTAL, se dit figurément & poëtiquement des eaux fort claires. Cette source repand le *cristal* de ses eaux dans cette prairie. Daphné ne cherchez point le *cristal* des fonteines, pour vous instruire de vos appas; mes soupirs vous en instruiront assez. FONT.

Dans le cristal *des eaux souvent Philis se mire;*
Et là contre mon cœur elle apprête ses traits. ID.

CRISTALINE. s.f. Terme de Chirurgie. C'est une maladie qui vient à la partie honteuse de l'homme par une fluxion d'humeurs, qui la font paroître comme de cristal.

CRISTALISATION. s.f. Terme de Chymie, est une espece de congelation qui arrive aux sels tant essentiels, que fixes & volatils, lors qu'étant delivrez de la meilleure partie de leur humidité, on les laisse durcir & secher en lieux frais.

CRISTALISER. v. act. Terme de Chymie, qui ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel. Reduire en cristal après l'évaporation de l'humidité. On fait bouillir le salpêtre pour le *cristaliser.* Quand on fait le sel des puits salans, on fait évaporer l'eau jusqu'au sec, & ce sel se trouve *cristalisé.* Le tartre se *cristalise* autour des tonneaux. L'alun fondu dans l'eau se *cristalise* autour des bâtons qu'on y jette, & fait plusieurs petits corps pyramidaux.

CRISTALISÉ, ÉE. part. & adj.

CRISTALLIN, INE. adj. Pur, clair & transparent comme du cristal. La cascade naturelle de ce ruisseau est une eau pure & *cristalline.*

CRISTALLIN, en termes d'Optique, est une humeur épaissie en forme de petite boule posée au milieu de l'œil, dans laquelle se fait la refraction des rayons de lumiere, afin qu'ils se reünissent dans la retine, où se forme l'image qui est cause de la vision. C'est la configuration du *cristallin* qui est cause que la vuë est plus courte ou plus longue.

En Astronomie on appelle les Cieux *cristallins*, deux orbes qu'on s'est imaginé être entre le premier Mobile, & le Firmament, dans l'hypothese de Ptolomée, selon laquelle on croyoit les cieux solides & susceptibles d'un seul mouvement propre. Ils ont été imaginez par Alphonse Roi d'Espagne, pour expliquer deux mouvemens qui ont été appellez *de trepidation*, ou *de titubation*, ou *de variation.* Le premier *cristallin*, selon l'hypothese de Ptolomée, & de Regiomontanus, sert à expliquer le mouvement tardif des étoiles fixes, qui les fait avancer d'un degré en 70. ans selon la suite des signes; c'est-à-dire, vers l'Orient : ce qui cause la precession des signes. Le second *cristallin* sert à expliquer le mouvement de libration, ou de trepidation, par lequel la sphère celeste est portée d'un pole à l'autre; ce qui cause de la difference dans la plus grande declinaison du soleil. Les Modernes expliquent ces divers mouvemens d'une maniere plus facile.

CRITIQUE. adj. m. & f. Symptôme, accident qui fait juger de l'évenement de la maladie. On le dit des jours où ces accidens arrivent ordinairement. Le 7. jour est un jour *critique.*

CRITIQUE. s. m. se dit de celui qui porte son jugement, ou sur le texte, ou sur le sens, ou sur l'Auteur de quelque Ouvrage. Les grands *Critiques* des derniers siecles ont été les Scaligers, Casaubon, Lipse, Erasme, Turnebe, &c. Les *Critiques* sont des bêtes farouches. BAL. Saumaise a été un judicieux *Critique.* On appelle grands *Critiques*, les notes de divers Auteurs sur la Bible. Politien, au rapport de Scioppius, a été le premier des *Critiques* modernes qui ait examiné, & corrigé les anciens Auteurs en les faisant imprimer.

CRITIQUE, signifie aussi un censeur, qui reprend les fautes d'autruy, & qui en remarque les defauts avec malignité, ou avec trop de severité. En qualité de *critique* l'on s'engage à avoir évidemment raison; autrement il n'est pas permis d'insulter un Auteur sur une faute douteuse, & ambiguë. AB. DE ST. R. Plutarque étoit serieux & *critique.* BOU.

Craignez-vous pour vos vers la censure publique?
Soyez-vous à vous-même un severe critique. BOI.

CRITIQUE, se dit encore plus particulierement d'un homme bourru, chagrin, de mauvaise humeur, qui trouve à redire à tout. Le moyen de vivre avec un *critique*, & un censeur perpetuel, à qui rien ne plaît? OE. M.

Je ne sçaurois souffrir qu'un cagot de critique
Vienne usurper ceans un pouvoir tyrannique. MOL.

CRITIQUE, est aussi adjectif dans tous ces divers sens : Un Ouvrage *critique*; un humeur *critique.* Il y a une Histoire *Critique* du V. & du N. Testament par le P. Simon. Redoutez ces devots chagrins, & *critiques*, qui ne pardonnent rien : toûjours plus satisfaits de trouver une faute à reprendre, qu'une vertu à imiter. DISC. D'EL.

Gardez vous, dira l'un, de cet esprit critique;
On ne sçait bien souvent quelle mouche le pique. BOI.

CRITIQUE. s.f. se dit du goût, du discernement, de la science, de la capacité qu'on a de juger, de faire un bon Ouvrage *critique.* Rien n'est plus propre que la *Critique* à former le bon sens, & à donner de la justesse à l'esprit. OE. M. La *Critique* souvent n'est pas tant une sçience qu'un metier, où il faut plus de santé que d'esprit, & plus de travail que de capacité. LA BR. La *Critique* Sacrée de Capel sur le texte Hebreu, est très-sage, & très-exacte. OE. M. Il faut autant de bon sens que d'érudition, pour bien reüssir dans la *Critique.* La *Critique* d'un tel est sûre & judicieuse. La *Critique* est le dernier effort de la reflexion, & du jugement. DAC. Il y a telle observation de *Critique* qui demande plus de sagacité, & d'invention qu'une belle pensée. OE. M.

CRITIQUE, signifie encore, Censure maligne, examen rigoureux soit des actions, soit des Ouvrages. Les hommes ne doivent point se juger à toute rigueur: personne ne peut arriver à un degré de perfection qui soit au dessus de la plus severe *critique*. AB. DE ST. R. Après avoir invoqué en vain la *critique* la plus chagrine, la plus degoutée, & la plus piquante, il n'a pû s'empêcher d'admirer vôtre Ouvrage. BOU. La *critique* est une arme offensive dont il faut se servir avec precaution. AB. DE ST. R. Il ne faut pas outrer la *critique*. BOU.

Sans crainte, sans inquietude,
Je livre mes amusemens
A la critique *la plus rude.* DES H.

CRITIQUER. v. act. Juger d'un Ouvrage, en examiner, en corriger les deffauts. Les meilleurs Auteurs ont été *critiquez* par les Grammairiens.

CRITIQUER, se prend odieusement; pour dire, Censurer, reprendre sans cesse, ne trouver rien de bien fait à sa fantasie. Les femmes sont sujettes à se *critiquer* les unes les autres. Les gens qui *critiquent* sur tout sont insupportables.

Personne ne lit pour apprendre;
On ne lit que pour critiquer. DES H.

CRITIQUÉ, ÉE. part. & adj.

CRITIQUEUR. s. m. Celui qui reprend, qui critique. Ce mot ne se trouve que dans Richelet.

C R O.

CROASSEMENT. s. m. Cri des corbeaux.

CROASSER. v. n. Crier comme font les corbeaux. Ce mot vient du Latin *crocitare*.

CROASSER, signifie figurément, Criailler; c'est un terme de mepris.

Si-tôt que d'Apollon un genie inspiré
Trouve loin du vulgaire un chemin ignoré,
Ses rivaux obscurcis autour de lui croassent. BOI.

CROATE. Voyez CRAVATTE.

CROC. s. m. Utencile de cuisine qui a plusieurs pointes recourbées où on attache de la viande. Le *croc* d'un Juge de campagne est toûjours bien garni de volaille, de gibier. C'est un ancien mot François qui se trouve dans la Loi Salique. MÉNAGE.

CROC, se dit aussi de tout autre instrument de fer ayant des pointes recourbées, avec lequel on tire, on arrête, on pêche quelque chose. Les Bateliers tirent, poussent, arrêtent leurs bateaux avec des *crocs*. Le sceau étoit tombé dans le puits, on l'a pêché avec un *croc*. On le dit aussi des harpons & mains de fer.

CROC, se dit aussi de la cheville d'un râtelier, ou d'autre chose qui avance en pointe, où on peut attacher, ou pendre quelque chose. Les Apoticaires se servent de *crocs*, pour pendre les ordonnances des Medecins à mesure qu'ils les reçoivent; & c'est en ce sens qu'on dit, qu'un procés est pendu au *croc*, quand on ne le poursuit plus. On dit aussi, mais bassement, qu'un homme a pendu les armes au *croc*, quand il a cessé d'aller à la guerre. Les vers & la prose sont au *croc*. GOMB. C'est-à-dire, qu'on ne veut plus rien écrire, soit en prose, soit en vers.

Le Paradis vous est hoc;
Pendez le Rosaire au croc. FURET.

C'est-à-dire, le Paradis vous est seur, vous n'avez plus besoin de dire vôtre Chapelet.

ARQUEBUSE A' CROC, est une arme à feu plus pesante qu'à l'ordinaire, qu'on tiroit autrefois sur une fourchette, ou par les petites ouvertures d'une muraille. On l'appelloit ainsi, parceque le fût étoit recourbé.

CROCS, en termes de Manege, sont quatre dens au delà des coins, situées sur les barres, où elles poussent à chaque côté des mâchoires, deux dessus, & deux dessous; & cela entre trois ou quatre ans. On les appelle aussi *crochets*.

On le dit aussi des dens pointuës qui viennent aux chiens; & à l'égard des hommes, on le dit de certaines petites pointes qui restent d'une dent rompuë sur les gencives. On le dit encore des premieres pointes des dens qui poussent aux enfans.

CROC, est aussi un terme bachique, qui exprime l'action de celui qui avale promptement un verre de vin, ou quelque gros morceau. Il a avalé cela *croc*. On l'employe en plusieurs chansons bachiques. Ainsi Colletet a dit de Flotte à table:

Et toi faisant cric & croc
Plus que tout le monde,
Paroîtras là comme un roc
Qui meprise l'onde.

CROC, s'est dit figurément de ce qui accroche, qui fait tomber, comme on voit dans cette vieille Epitaphe Picarde:

Croc *de la mort qu'escaper ne pouvons,*
Croqua l'Elû Croquet qui croquoit les capons.

CROC EN JAMBE, est un tour d'adresse dont se servent les Lutteurs pour renverser celui avec qui ils sont attachez au combat, en lui accrochant les jambes.

CROC EN JAMBE, se dit figurément d'un tour d'adresse de ceux qui ruinent un projet, une affaire, la fortune de leur ennemi, de leur rival, de leur competiteur. Il a donné le *croc en jambe* à Cupidon. ABLAN.

D'un tour d'adresse tout nouveau,
En lui donnant le croc en jambe;
La traîtresse le fit tomber dans le tombeau. MEN.

CROCS DE CHIEN. Arbre des Isles Antilles, qui est tout armé de petites épines faites en forme de crochets. Il n'est pas fort gros; mais ses jambes se traînent jusques sur les arbres les plus hauts. Ses feuilles sont petites, en fort petit nombre, assez semblables à celles du prunier. Son fruit est jaune, & gros comme de petites prunelles. Ce nom lui a été donné parcequ'il accroche les chiens, lorsqu'ils vont à la chasse, & les arrête tout court.

CROCHE. Terme de Musique. Voyez CROCHU.

CROCHET. s. m. signifie quelquefois la même chose que *croc*, comme le *crochet*, ou le croc où l'on pend la viande, les *crochets*, ou les crocs des dens d'un cheval. Quelquefois il est seulement diminutif de *croc*, & signifie un petit fer arrondi ou recourbé, comme le *crochet* d'un Serrurier, avec lequel on ouvre des serrures qui ne sont pas fermées à double tour, ou qui est recourbé à plomb, comme un clou à *crochet*, qui sert à soutenir des tapisseries, ou à pendre toute autre chose. On dit figurément en ce sens, Aller aux meures sans *crochet*; pour dire, Entreprendre quelque travail sans avoir les choses necessaires pour y reüssir.

On appelle aussi *Crochets d'enfaîtement*, & *à chaîneaux*, cex qui servent à soutenir ces parties d'un bâtiment.

CROCHET, signifie aussi, Agraphe. Le *crochet* d'une montre. On lui a donné un *crochet* de diamans.

On appelle aussi *crochet*, la balance Romaine, à cause que la chose qu'on pese s'attache à un *crochet* posé à peu de distance du centre de la balance. Les Menuisiers appellent aussi *crochet*, une petite piece de fer dentelée posée sur leurs établis, qui sert à arrêter leur bois quand ils le rabottent.

CROCHET, en termes de Boucherie, se dit d'une partie du trumeau de bœuf qui est couppée du côté du pied. On le nomme aussi *crosse*.

CROCHET, en termes d'Imprimerie, se dit de certains traits ou lignes tantôt droites, tantôt faits en *S*, & recourbées par le bout, qui servent à lier & accoler quelques

ques articles qu'il faut lire ensemble, avant que d'aller à des subdivisions qui se mettent à côté avec de semblables, ou de moindres *crochets*. On s'en sert dans les Genealogies, & sur tout dans les Traittez qu'on veut faire par abregé, & disposer en forme de Tables pour en faciliter les divisions.

CROCHETS, au plur. se dit d'une petite machine de bois dont les Portefaix de Paris se servent pour porter plus commodément les fardeaux & les meubles. Elle est faite de deux bâtons liez ensemble par deux traverses, qui s'appliquent le long du dos avec des bretelles; & par le bas il y a deux autres petits bâtons en pointe qui remontent, & qui arrêtent les meubles qu'on pose entre deux. Il est étrange que dans les Provinces on ne se serve pas de *crochets*, attendu la grande commodité qu'ils apportent au transport des meubles & des marchandises.

CROCHETS DE RETRAITE. Ce sont dans l'affût d'un canon des fers crochus qui servent à traîner la piece. L'usage des plus élevez c'est de la faire avancer, & celui des plus abaissez est de la faire reculer.

On dit aussi figurément, Allons dîner ensemble chacun sur nos *crochets*; c'est-à-dire, à nos depens, & chacun payant son écot.

CROCHETER. v. act. Ouvrir un coffre, une serrure à mauvaise intention, pour profiter de quelque chose qui est enfermé sous la clef, soit qu'on l'ouvre avec un crochet, soit par une clef contrefaite, ou qu'on le force d'une autre maniere.

CROCHETERAL, ALE. adj. Ce mot ne se dit gueres. Il signifie qui tient du Crocheteur; qui est grossier, incivil. Ses manieres, ses façons de parler sont toutes *crocheterales*.

CROCHETEUR. s. m. Qui crochette des portes, des serrures. On a pendu le Serrurier avec un écriteau au dos, *Crocheteur* de portes.

CROCHETEUR, signifie aussi un Portefaix qui transporte des fardeaux sur des crochets. Ce Laquais est trop chargé, on lui a donné la charge d'un *Crocheteur*.

CROCHETEUR, se dit aussi par extension, des gens de basse condition qui font des choses indignes des honnêtes gens. Il n'appartient qu'aux *Crocheteurs* de battre leurs femmes. On nous a donné à ce repas du vin de *Crocheteur*. Homere fait dire à ses Heros des injures de *Crocheteur*. G. G.

CROCHETEUSE. s. f. Celle qui porte les crochets. Il y a des *Crocheteuses* à Paris; mais il n'y en a pas tant que de Crocheteurs.

CROCHETON. s. m. Les deux petites branches des crochets du Portefaix.

CROCHU, UË. adj. Ce qui est recourbé, qui est fait en crochet. Ce clou ne vaut plus rien, il est tout *crochu*. Les cagneux ont les jambes *crochuës*.

CROCHU, en termes de Manege, est un cheval qui a les jarrets trop proche l'un de l'autre.

CROCHUË, se dit en termes de Musique, des nottes qui sont noires en haut, & qui ont un petit crochet par enbas, ce qui les diminuë de moitié de leur valeur, & precipite leur mouvement. La *crochuë* vaut la huitiéme partie d'une notte. Il y a aussi la double *crochuë*, qui a deux crochets au bas, & qui diminuë de moitié la valeur de la *crochuë*, de sorte que la double *crochuë* ne vaut que la seiziéme partie d'une notte. On l'appelle aussi *croche*.

CROCHUER. v. act. Vieux mot. Rendre crochu. Il a *crochué* ce clou en le voulant faire entrer dans de la pierre. Il faut *crochuer* cette note de Musique, si on veut que la mesure s'y trouve.

CROCHUÉ, ÉE. part. & adj.

CROCODILE. s. m. Ceux qui disent *Cocodrille* parlent mal. MEN. C'est une espece de grand lezard amphibie, qui se nourrit dans les joncs sur le rivage des grandes rivieres. Les *crocodiles* sont couverts d'écailles difficiles à percer, excepté sous le ventre, où ils ont la peau tendre. Leur gueule est grande, avec des dens aiguës & separées qui entrent l'une dans l'autre, & il y en a plusieurs rangs. Les Anciens ont écrit qu'il n'y avoit que la mâchoire d'enhaut qui fût mobile; mais cela n'est pas vrai. Ils sont fort bas sur les pieds, rampans presqu'à terre. Ils vivent long temps, & font leurs œufs sur terre quelquefois jusqu'au nombre de 60. Ils ont les yeux de pourceau, & leurs pattes armées d'ongles aigus & trenchans. Il y en a de si grands aux Indes, qu'un homme de la plus grande taille pourroit demeurer debout entre les mâchoires, quand leur gueule est ouverte.

Ce mot vient du Grec *krokos*, *saffran*, & de *deilon*, participe qui signifie *craignant*. Les *crocodiles* apprehendent le saffran à le voir seulement, encore plus à le sentir. Quelques-uns aiment mieux le deriver de *kroki*, *littus* ou *ripa*, *bord*, *rivage*: parceque cet animal accoutumé dans les eaux n'aime gueres à venir à terre, où les hommes lui dressent ordinairement des embûches. En l'Isle de Bantam il y en a plusieurs qu'on apprivoise, qu'on engraisse, & qu'après on tuë, dont on fait un mets très-delicat. Lorsqu'on les blesse, ou qu'on les éventre, leurs entrailles sentent fort bon, & parfument l'air tout autour. On a trouvé parfois dans le ventre de ces animaux des cailloux. Ils se servent de cette invention pour appesantir leur corps, & aller à fond, parcequ'ils n'y peuvent pas descendre bien avant sans cela. Aux Indes Occidentales on les appelle *caymans*, & il y en a de si forts, qu'on en a vû un se deffendre contre trente hommes, qui lui tirerent six coups d'arquebuse sans le pouvoir percer. HERRERA. On n'en trouve que dans les grands fleuves & dans les païs chauds, comme le Nil, le Gange, l'Orenoque, &c. Thomas Gage dit qu'il s'est garenti d'un *crocodile* en fuyant & tournoyant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, sans aller tout droit, parcequ'il ne sçauroit tourner son corps que difficilement, à cause qu'il est roide & pesant, & que d'ailleurs il court en avant aussi vîte qu'une mule.

CROCODILE, est aussi un petit animal qu'on appelle autrement *stinx*, qui est assez semblable au lezard ou à de petits *crocodiles*. Il vit en partie dans l'eau, en partie sur la terre. Il a quatre jambes courtes & menuës. Son museau est fort pointu, & sa queuë courte & menuë. Il est assez beau à voir, parcequ'il est couvert de petites écailles fort bien arrangées, de couleur argentine, brunies en divers endroits, de couleur dorée, particulierement sur le dos. Il demeure toûjours petit, & naît en Egypte vers la mer Rouge, en Lybie, & aux Indes. On en prend les reins & le ventre pour les faire entrer en la composition du mithridate. Il a une raye tirée le long de son corps depuis la tête jusqu'à la queuë. Il ressemble à nos lezards. Dioscoride l'appelle *crocodile terrestre*.

CROCODILE, se prend figurément & bassement pour Mechant, traître, perfide. Ah *crocodile*! qui flatte les gens pour les étrangler. MOL.

On appelle des larmes de *crocodile*, les larmes d'un hypocrite, une feinte douleur qui ne tend qu'à surprendre quelcun. Les pleurs des Courtisannes sont des larmes de *crocodile*.

CROCODILIUM. s. m. Plante qui est semblable selon Dioscoride au chamæleon noir: elle croît parmi les bois, & a la racine longue, lisse, un peu large & d'une odeur comme le cresson. Cette racine cuitte dans de l'eau & prise en bruvage, fait sortir le sang par le nez. On s'en sert dans les obstructions de la ratte. Sa graine qui est ronde, provoque l'urine. Les Botanistes ne con-

conviennent point quelle eſt cette plante. Quelques-uns croyent que c'eſt le *chamæleon noir* : d'autres, une eſpece de *chardon* qu'on appelle *ſphærocephalus*. Il y en qui la prennent pour l'*eryngium marin*.

CROCOMAGMA. ſ. m. Terme de Pharmacie. Ce ſont des trochiſques compoſez avec le ſafran, la myrrhe, les roſes rouges, l'amidon & la gomme Arabique.

Ce mot vient du Grec *crocos*, ſafran, & de *magma*, qui ſignifie le marc de quelque matiere qu'on a épreinte.

CROCUS. ſ. m. Mot Latin qui ſignifie *ſafran*. Quelques-uns lui donnent ce même nom en François. Voyez SAFRAN.

CROCUS, en termes de Chymie, ſe dit de pluſieurs preparations à cauſe de leur couleur rouge. Le *crocus Martis* eſt une preparation de fer. Il y a le *crocus Martis aperitif* & le *crocus Martis aſtringent*. Voyez SAFRAN DE MARS. C'eſt la même choſe. Le *crocus metallorum* eſt une preparation d'antimoine, qu'on appelle autrement *ſafran des metaux*, ou *foye d'antimoine*. On en fait le vin émetique. Voyez ANTIMOINE.

CROIRE. v. act. Etre perſuadé de la verité de quelque choſe. On prononce je *crai*. Mais en prêchant, ou en plaidant je dirois je *croi*. MEN. Il n'y a que les Poëtes à qui il ſoit permis d'écrire je *croi*. On écrit, *je crois*, en proſe. VAU. CORN. Remarquez encore qu'on met rarement *de* après le verbe croire : il a *crû* bien faire, eſt mieux, que, il a *crû de* bien faire. Il faut *croire* les articles de la Foi, l'Evangile, la Sainte Ecriture. Dieu a voulu accoutumer l'homme à *croire*, ſans connoître, afin de le tenir dans la dependance, & dans la ſervitude. LA PL. Il y a des devots qui aiment Dieu ſans y bien *croire*. ST. EV. Celui qui *croira*, & qui ſera baptiſé ſera ſauvé. Il y a pluſieurs choſes qu'on *croit* pieuſement, & qu'on n'eſt pas obligé de *croire*. A moins que la foi n'aſſujettiſſe nôtre raiſon, nous paſſons la vie dans une contrarieté perpetuelle : à *croire*, & à ne *croire* point. ST. EV. Les perſonnes pieuſes embraſſent d'abord le parti de *croire*, qui fixe, & arrête les courſes de l'imagination. DE VILL. Les gens qui ſe bornent à une foi ſpeculative, & ſuperficielle, *croyent* tout ce qu'on veut ſans repugnance ; ils n'y font pas aſſez d'attention pour ſe rendre difficiles. MONT. Les prudens du ſiecle ſe font un honneur de ne rien *croire* pour ſe diſtinguer du vulgaire, & ne pas haſarder leur creance. AB. DE T. La plupart *croyent* avec docilité ce qu'on leur dit avec autorité qu'ils doivent *croire*. ST. EV. L'eſprit n'eſt point ému de ce qu'il ne *croit* pas. BOI. On dit d'un Libertin, qu'il ne *croit* ni Dieu, ni Diable ; qu'il ne *croiroit* pas Dieu ſous bons gages.

Ce mot vient du Latin *credere*.

CROIRE, ſe dit auſſi de l'imagination qu'on a qu'une choſe eſt vraye, quoy qu'elle ſoit fauſſe. Les petits eſprits *croyent* aux Devins, aux Sorciers, aux ſonges, aux Aſtrologues, ajoûtent foi à tout ce qu'ils leur diſent d'extraordinaire. On dit en converſation ; Cet homme eſt ſi ſimple, qu'on lui fait *croire* que des veſſies ſont lanternes. Cet homme eſt ſi jaloux de ſa femme, qu'il ne la *croit* pas où il la voit.

CROIRE, ſignifie auſſi, Ajoûter foi à ce qu'on nous dit ; temoigner qu'on eſt perſuadé de quelque choſe, ſur le rapport d'autrui. On doit *croire* un honnête homme ſur ſa parole. Cela eſt vrai, ſi on en *croit* les Hiſtoriens. En l'état où je ſuis je lui dois pardonner ; mais je ne la dois pas *croire*. LA ROCHEF.

C'eſt un homme, entre nous, à mener par le nez ;
Et je l'ay mis au point, de voir tout, ſans rien croire.
MOL.

CROIRE, ſe dit auſſi des opinions qu'on ſe met dans la tête, fondées ſur pluſieurs raiſonnemens & conjectures. Il n'y a point d'opinion ſi extravagante, que quelques Philoſophes ne la *croyent*. Il y a des hommes qui s'imaginent qu'avec une certaine étenduë d'eſprit, & de certaines vuës, il ne faut pas *croire* comme le peuple. LA BR. Le monde a des apparences bien trompeuſes, ce n'eſt pas tout ce qu'on *croit*. Il ne faut pas *croire* de leger. Entre les ſciences il n'y a que la Geometrie qui oblige à *croire* ſes demonſtrations.

Quoy ? le foible interêt de ce qu'on pourra croire
D'une bonne action empêchera la gloire ? MOL.

CROIRE, ſignifie encore, Suivre l'avis, le conſeil de quelcun : deferer, ſe rapporter à quelcun. Si vous m'en *croyez*, vous n'entreprendrez point cette affaire. Mon droit eſt ſi bon, que j'en *croirai* qui on voudra. Il ne faut pas *croire* ſon ſens, ſa paſſion. Il ne faut pas quelquefois même *croire* à ſes yeux.

CROIRE, en termes de Palais, ſignifie, Recevoir pour preuve, admettre à un ferment en Juſtice. On ne *croit* point les ſimples allegations des Avocats, mais les preuves, les titres qu'ils rapportent. On doit en *croire* le ferment du deffendeur.

CRU, UË. part. & adj. On dit abſolument au Palais après qu'on s'eſt rapporté au ferment de quelcun, qu'il viendra *cru* ; c'eſt-à-dire, qu'il gagne ſa cauſe en faiſant ſon affirmation en Juſtice.

CROISADE. ſ. f. Entrepriſe d'une guerre ſainte contre les Infidelles, ou contre les Heretiques. On y alloit autrefois par devotion, & ceux qui avoient deſſein d'y aller, ſe diſtinguoient des autres en mettant des croix de differentes couleurs ſur leurs habits ſuivant leur nation. Les François la portoient rouge, les Anglois blanche, les Flamands verte, les Allemands noire, & les Italiens jaune. On compte 8. *Croiſades*. La premiere *Croiſade* fut concluë au Concile tenu à Clermont l'an 1095. ſous le Pape Urbain II. C'eſt Pierre l'Hermite qui le premier prêcha la *Croiſade*. Tous n'alloient pas aux *Croiſades* pour la gloire de Dieu : les uns partoient pour accommoder leur devotion à leurs interêts, & les autres pour ne paſſer pas pour des lâches. CHEV. Les *Croiſades* ont été inventées d'abord pour aller conquerir la Terre Sainte. Mais depuis les Papes les tournerent à leur uſage ; car ils s'en ſervirent pour faire executer leurs jugemens contre leurs ennemis, promettant la couronne du Martyre à ceux qui ſe liguoient pour leur querelle. PASQ.

CROISADE, en termes de Marine, eſt une Conſtellation qui eſt vers le Pole Antarctique, qui a quatre étoiles diſpoſées en croix, dont on ſe ſert au delà de la Ligne pour diſcerner le Pole, comme on fait ici par les gardes de la petite Ourſe.

CROISAT. ſ. m. Eſpece de monnoye d'argent, valant environ un écu & demi. Les *croiſats* ſe fabriquent à Genes, & ſont marquez d'un côté d'une croix, & de l'autre ils ont une image de la Sainte Vierge.

CROISÉE. ſ. f. Fenêtre, grande ouverture qu'on laiſſe dans une muraille en l'élevant, pour éclairer les appartemens. On ne fait plus de *croiſée* avec des meneaux. Une *croiſée* cueillie en plâtre. Une *croiſée* partagée eſt celle qui eſt à 4. à 6. ou à 8. jours.

On appelle auſſi *croiſée*, le chaſſis de menuiſerie qui ſert à boucher cette ouverture, avec les vitres & volets qu'on y applique.

DEMIE-CROISÉE, eſt une petite fenêtre qui n'a que la moitié de la largeur d'une *croiſée*, ou fenêtre, quoy qu'elle en ait toute la hauteur.

CROISÉE, dans les Egliſes, eſt cette repreſentation de croix qui ſe fait dans la voute des grandes Egliſes, quand les aîles ſont élevées au milieu auſſi haut que le chœur & la nef. Ainſi on appelle croix, le travers que forment les deux bras d'une Egliſe bâtie en croix.

CROISÉE D'OGIVES : on appelle ainſi les arcs, ou ner-

nervures qui prennent naissance des branches d'ogives, & qui se croisent diagonalement dans les voutes Gothiques.

CROISÉE DE L'ANCRE, c'est la partie de l'ancre qui en fait la croix, laquelle est soudée au bout de la verge; c'est sur les bras, ou la croix de l'ancre que les deux pates sont soudées.

CROISÉE, est aussi un terme de Tisserand. C'est un entrelassement de fils bien serrez ensemble.

CROISÉE, est aussi un terme de Danseur de corde. Ce sont quatre perches à quelque distance les unes des autres, croisées vers le haut, & sur lesquelles on bande la grosse corde sur laquelle on danse avec un contrepoids. Mettre les *croisées* & bander la corde.

CROISÉE, se dit aussi de petits bâtons *croisez* au haut de la ruche par dedans, autour desquels les abeilles font leur cire.

CROISEMENT. s. m. Terme de Maître d'Armes. Le *croisement* consiste à mettre son épée en forme de croix sur l'épée de celui contre qui l'on se bat. Faire un *croisement* d'épée. LIANCOURT.

CROISER. v. act. Mettre une chose de travers sur une autre, ensorte qu'elle represente une figure de croix en la coupant ou traversant. Ces deux lignes, ces deux diametres *se croisent*, c'est-à-dire, se couppent, se traversent à angles droits, à angles aigus. Les fils de la toile, de la serge *se croisent*, passent les uns sur les autres. *Croiser* les piques, les épées. Les Tailleurs *croisent* les jambes, quand ils travaillent. Les Vaniers *croisent* les osiers. Les Jardiniers *croisent* les branches des espaliers, ce qui est quelquefois une beauté, & quelquefois un defaut. Les paresseux ont souvent les bras *croisez*.

CROISER, se dit aussi des habits dont une partie avance sur l'autre. Cette robbe de chambre n'est pas assez large, elle ne *croise* pas assez sur l'estomac. Ce rabat est mal taillé, les bouts *croisent* l'un sur l'autre.

CROISER, se dit encore des chemins, des ruës qui se traversent. Il faut prendre à droit au premier chemin, à la premiere ruë que vous trouverez qui *croisera*.

CROISER, se dit aussi de ce qui traverse le chemin devant quelcun. Ces Cavaliers ont mine de voleurs, ils sont venus *croiser* le chemin pour nous reconnoître. Nous avons veu un sanglier qui a *croisé* nôtre route. On dit à la chasse, *Croiser* les chiens, quand on traverse le chemin où ils courent.

CROISER, se dit presque dans le même sens au figuré; pour dire, Se traverser les uns les autres, s'opposer à quelcun, se nuire mutuellement dans les mêmes vuës, ou dans les mêmes pretentions. Ces deux rivaux se *croisent*, & se traversent par tout. Cette expression est très-commune dans la conversation; mais on ne la trouve dans aucun Dictionnaire en ce sens.

CROISER, signifie aussi, Rayer quelque partie d'une écriture en la traversant avec un trait de plume en forme d'une croix. Ne faites pas fonds sur la clause de ce contrat, il y a trois lignes de *croisées*, de rayées, de barrées.

CROISER, signifie aussi, Marquer quelque chose d'une croix, pour montrer qu'il y a quelque chose à redire ou à refaire. On a *croisé* cet arrêt pour empêcher qu'on ne le delivrât, que le procés ne fût un peu mieux examiné. Quand on est appellant d'une taxe de depens, le Procureur est poursuivi pour cotter, & *croiser*; c'est-à-dire, de marquer d'une croix les articles dont il est appellant.

CROISER, avec le pronom personnel, s'est dit du temps des guerres saintes, de ceux qui faisoient vœu d'y aller, & qui se *croisoient* & prenoient la marque d'une croix sur leurs habits. Philippe de Valois proposa à ses sujets de se *croiser*, & commença lui-même de prendre la croix. DE PRADE.

CROISER, en termes de Marine, signifie, Roder sur une côte, y faire diverses bordées, & traverses; aller & venir sur une mer pour la garder, & empêcher les Corsaires de piller les Marchands, de faire des descentes. Il se dit aussi des ennemis qui cherchent à pirater, & qui attendent les vaisseaux à l'entrée ou à la sortie des ports. L'armée a passé une partie de l'été à *croiser* les côtes de Barbarie.

CROISÉ, ÉE. part. & adj.

CROISÉ, en termes de Blason, se dit du Globe Imperial, & des bannieres chargées d'une croix.

CROISÉ. s. m. Celui qui est de la Croisade, qui a pris la croix pour aller faire la guerre aux Infideles. Il alla au secours des *Croisez*. On ne commit jamais tant de crimes que les *Croisez* en commirent pendant toutes ces guerres.

CROISETE. s. f. Plante dont la racine est composée de beaucoup de fibres jaunâtres, & qui jette plusieurs tiges de la hauteur d'un pied, quarrées, veluës, minces, foibles, & noüées. Il sort de chaque nœud des tiges, quatre feuilles disposées en croix, plus courtes, mais plus larges que celles du grateron. Ses fleurs naissent des aisselles des feuilles: elles sont petites, de couleur jaune, & decoupées en quatre parties. En Latin *cruciata hirsuta*. Cette plante est dessicative, astringente & vulneraire. Elle est aussi propre dans les hernies, si on en fait prendre avec du vin.

CROISEUR. s. m. Capitaine ou vaisseau qui rode sur une côte pour la garder, ou pour y pirater.

CROISIERES, en termes de Marine, sont des côtes ou parages où les vaisseaux vont croiser & faire des courses. Etre en bonne *croisiere*, c'est être en un bon endroit pour attendre les vaisseaux, & pour les attaquer.

CROISON, ou CROISILLON. s. m. Le bras, le travers d'une croix.

CROISILLON, est aussi la partie soit de pierre, soit de bois, qui separe une croisée en deux par sa hauteur, & par sa largeur. Il signifie aussi une demie-croisée. On appelle *croisillons de chassis*, de petits morceaux de bois croisez qui separent les carreaux d'un chassis de verre.

CROISSANCE. s. f. Augmentation qui se fait de la taille ou de la hauteur des animaux, ou des arbres, jusqu'à un certain âge. On pardonne aux jeunes gens s'ils mangent beaucoup, jusqu'à ce qu'ils ayent pris leur *croissance*. Les chênes sur leur retour ne sont plus en état de *croissance*.

Ce mot vient de *crescentia*, qu'on forme de *crescere*. Il vieillit un peu dans le propre; mais dans le figuré, il est plus noble & plus beau. C'est un jeune esprit qui n'a pas encore pris toute sa *croissance*. L'amour & l'estime que j'ay pour vous ont dejà pris toute leur *croissance*. COSTARD.

On appelle aussi *croissances*, certaines herbes congelées qui se prennent sur les rochers, & dans la mer, dont on orne les grottes. Il y a de ces *croissances* qui sont en forme de crête de coq, qu'on appelle *croissances* des Indes. Elles font un très-bel effet.

CROISSANT. s. m. La lune nouvelle qui montre un petit rayon de lumiere aboutissant en pointes, quand elle commence à s'éloigner du soleil, & qui s'augmente jusqu'à ce qu'elle soit pleine dans son opposition. On appelle improprement *croissant*, la même figure de la lune en decours: mais alors ses pointes sont tournées du côté de l'Occident, au lieu qu'elles sont du côté de l'Orient pendant le *croissant*.

CROISSANT, se dit aussi de ce qui a la figure de cette nouvelle lune. Ainsi St. Amand a dit d'un fromage:

> *Pourquoy toûjours s'appetissant,*
> *De lune devient-il* croissant?

CROISSANT, se dit figurément & poëtiquement de l'Em-

l'Empire du Turc, qui a un *croissant* en ses Armes, & qui le fait mettre sur tous les toits & lieux élevez, comme sont les giroüettes en Occident. Faire pâlir le *Croissant*. BOIL. C'est-à-dire, Epouvanter les Turcs.

CROISSANT, est aussi un instrument trenchant & fait en arc, dont se servent les Jardiniers à tondre leurs palissades. On le dit aussi des autres ferremens taillez de cette maniere, comme ceux qui servent à tenir la garniture du feu dans une cheminée, & autres semblables.

CROISSANT, en termes de Luthier, est un enfoncement fait en forme de demi-cercles aux côtez des violons, des violes, des basses, &c.

ORDRE DU CROISSANT. Ordre de Chevalerie militaire fondé par René d'Anjou Roi de Sicile, & Comte de Provence en 1448. Les Chevaliers portoient sur le bras droit un *croissant* d'or émaillé, duquel pendoient autant de petits bâtons travaillez en façon de colonnes, que chacun de ces Chevaliers s'étoit trouvé ou à des batailles, où à des sieges. LE P. ANSELME.

En termes de Blason, on appelle *croissant montant*, celui dont les pointes sont tournées en haut vers le chef, qui est sa plus ordinaire representation. Les Ottomans portent de sinople au *croissant montant* d'argent. Les *croissans adossez* sont ceux qui ont leurs parties les plus grosses & les plus pleines à l'opposite l'une de l'autre, & dont les pointes regardent les flancs de l'Ecu. Le *croissant renversé* ou *couché* est celui dont les pointes sont au rebours du montant. Les *croissans tournez* se posent comme les adossez: la difference est, qu'ils tournent toutes leurs pointes d'un même côté vers le flanc dextre de l'Ecu, soit en fasce, soit en bande; les contournez au contraire ont leurs pointes vers le côté gauche de l'Ecu. Les *croissans affrontez* ou *appointez* ont leur assiette contraire à celle des adossez, parceque leurs pointes se regardent & sont opposées les unes aux autres. Du Tillet dit que Clovis porta autrefois trois *croissans*. St. Louïs institua l'Ordre du double *Croissant*. La devise d'Henri II. étoit aussi un double *croissant*.

CROIST, ou CROIT. s. m. Augmentation d'un trouppeau par le moyen des petits qui y naissent. Dans tous les baux à chepteil des bestiaux, après qu'on a remplacé le premier nombre qu'on en a donné d'abord, le maître & le metayer partagent le *croît*, c'est-à-dire, les bestiaux qui se sont multipliez, & qui sont le profit du bail.

CROISTRE, ou CROITRE. v. n. *Je crois*, *je croissois*, *je crus*, *j'ay cru*, *je croîtrai*, *que je croisse*, *croissant*. Augmenter en hauteur, en grosseur, en étenduë; devenir plus gros, ou plus grand. Tous les animaux & les plantes *croissent* jusqu'à un certain âge de consistence, jusqu'à un certain état de hauteur & de grosseur, qui est different selon leur espece. On dit que le crocodile *croît* pendant toute sa vie.

Ce mot vient du Latin *crescere*. Il n'est pas tellement neutre que de bons Auteurs ne le fassent quelquefois actif, & alors il signifie, Faire *croître*, augmenter. On en trouve divers exemples dans la Poësie.

> *A des cœurs bien touchez tarder la joüissance,*
> *C'est infailliblement leur* croître *leur desir.* MALH.

Corneille a dit aussi:

> *Mais la plus belle mort souille nôtre memoire,*
> *Quand nous avons pu vivre, &* croître *nôtre gloire.*

Ausquels on peut ajoûter Racine qui a dit: Les Dieux m'ont dicté cet oracle qui *croîtra* sa gloire, & son tourment. Ces phrases où *croître* est dans une signification active, ont été blamées par de bons Auteurs. On ne peut pas douter pourtant, qu'on ne le puisse faire actif quelquefois, dans la Prose même; puisque l'Academie Françoise le fait, & en apporte ces exemples: Les pluyes ont bien *cru* la riviere. Il a voulu *croître* son jardin, son enclos. Cela ne fait que *croître* mon mal, & ma douleur. Il est pourtant certain qu'il ne faut imiter ces exemples que fort rarement, & se servir plutôt du verbe *accroître*, quand on a besoin d'un actif.

CROISTRE, se dit aussi des parties des animaux & des vegetaux qui ne leur sont pas essentielles ou necessaires, des ongles, des cheveux, de la barbe, &c. Les Moines Grecs laissent *croître* leur barbe & leurs cheveux. Il *croît* plusieurs gommes, de la mousse & autres choses semblables sur les arbres.

CROISTRE, s'employe aussi en parlant des qualitez necessaires pour être produit dans un lieu. Les blez de France ne *croissent* point en Amerique, n'y peuvent venir. Il *croît* du tabac, des cannes de sucre en Languedoc, mais ils n'y meurissent pas bien. Telle plante *croît* dans les marais, qui ne *croît* pas dans les montagnes.

CROISTRE, se dit pareillement des choses qui s'enflent, qui s'augmentent, ou qui paroissent plus grandes. Les eaux, les rivieres *croissent* à la fin de l'hiver. Les marées *croissent* en pleine lune, & dans les Equinoxes. Les jours *croissent* en été. La lune *croît* jusqu'à son plein. On a *crû* ce parc de 200. arpens.

CROISTRE, se dit aussi des maladies qui s'augmentent, qui s'étendent sur le corps. Sa fievre *croît*, au lieu de diminuer. Ce cancer, cette louppe *croissent* toûjours. La cangreine *croît* en peu de temps, si on n'y remedie.

CROISTRE, s'applique aussi aux corps politiques, & signifie, Multiplier, augmenter en nombre. Le peuple *croît* tous les jours à Paris. Son revenu *croît* tous les ans. Son armée est *crûë* par la desertion des ennemis. Dieu après avoir imprimé à l'homme le panchant qui le porte au mariage, lui ordonna encore de *croître*, & de multiplier. OE. M.

CROISTRE, se dit figurément des choses morales & incorporelles. L'amour, la colere *croissent* par la presence des objets. Cette Maison a bien *crû* en honneurs, & en dignitez depuis sa faveur. Le bruit de la peste, de la guerre *croît* tous les jours. Les discours, & le commerce des gens du siecle font *croître* malgré nous, une foule de desirs seculiers dans nos cœurs. FL. Les reflexions doivent être placées dans un tel ordre, que les plus fortes, & les plus sensibles soient les dernieres, afin que le discours aille toûjours en *croissant*. CL.

> *Je vois mes honneurs* croître, *& tomber mon credit.* RAC.

> *Puisse durer, puisse* croître
> *L'ardeur de mon jeune Amant,*
> *Comme feront sur ce hêtre*
> *Ces marques de mon tourment.* DES H.

Voyez d'autres exemples de ce sens figuré dans les vers qu'on a citez au milieu du premier article.

CROISTRE, signifie aussi, Naître. On dit poëtiquement, Les fleurs *croissent* sous les pas de cette beauté. Les paroles *croissent* dans la bouche de cet Orateur. Corneille a dit aussi de Paris: Il y *croît* des badauts autant & plus qu'ailleurs.

CROISTRE, se dit proverbialement en ces phrases, A chemin battu il ne *croît* point d'herbe. Mauvaise herbe *croît* toûjours. On dit quand on veut loüer une personne, ou quelque chose, qu'elle ne fait que *croître* & embellir. On dit à ceux qui se plaignent qu'une chose n'est pas assez grande, Faites la éternuer, & lui dites, Dieu vous *croisse*. Il est bas. On dit d'un homme de neant qui a fait une grande fortune en peu de temps, qu'il est *crû* comme un champignon tout en une nuit.

CREU, UË. part. & adj. Voyez à son ordre.

CROISURE. s. f. La tissure de la serge qui se fait en croix. Celle du drap s'appelle *filure*. On connoît la finesse

finesse d'une serge à en voir la *croisure*; & celle du drap à en voir la filure.

CROIX. s. f. Piece de charpente composée de deux morceaux de bois, dont l'un traverse & couppe l'autre ordinairement à angles droits. Elle servoit autrefois de supplice pour les malfaiteurs & les esclaves. Les Romains faisoient élever des *croix* pour faire peur aux soldats, comme on fait ici des potences. Il le fit attacher en *croix* au pied du rocher. Ablan. Le Gouverneur de la Province fit mettre en *croix* quelques voleurs. Un soldat qui gardoit les *croix* vit de la lumiere dans le monument. St. Ev.

Ce mot vient du Latin *crux*, qui signifie la même chose.

Croix, signifie parmi les Chretiens le mystere de la Redemption du genre humain. La *croix* a été un scandale pour les Juifs, une folie dans l'opinion des Payens, dit St. Paul.

Croix, signifie aussi le bois sacré qui a servi d'instrument au mystere de la Redemption. La *croix* a été en une grande veneration depuis que J. Christ y a voulu être attaché pour nos pechez. On dit la vraye *croix*, adorer la *croix*, l'étendart de la *croix*; & on dit figurément en ce sens, Mettre ses injures, ses ressentimens au pied de la *croix*; pour dire, les offrir à J. Christ pendant en l'arbre de la *croix*.

On appelle *Invention Sainte Croix*, la Fête qui se solennise le 3. de Mai, en memoire de ce que Sainte Helene mere de Constantin trouva la vraye *croix* de Nôtre Seigneur bien avant en terre sur le Calvaire, où elle fit bâtir une Eglise pour y en laisser une partie, l'autre ayant été depuis apportée à Rome en l'Eglise de Sainte *Croix* de Jerusalem. Theodoret raconte qu'on trouva les trois *croix*, de J. Christ & des deux Brigands crucifiez avec lui, & que pour en faire le discernement, on toucha une Dame malade qui se sentit guerie par l'attouchement de la vraye *croix*. Cousin. Eusebe rapporte que le Grand Constantin vit en songe une *croix* lumineuse, avec ces paroles, Tu vaincras à la faveur de ce signe. Id.

Exaltation Sainte Croix, est une autre Fête qui se fait le 14. de Septembre en memoire de ce qu'Heraclius rapporta sur le Calvaire la vraye *croix* que Cosroës Roi des Perses avoit enlevée 14. ans auparavant, lorsqu'il avoit pris Jerusalem sur l'Empereur Phocas.

Croix, se dit aussi des representations & figures de la *croix* qui sont dans les Eglises & les maisons Chretiennes, & sur les chemins. On va à la Procession avec la *croix* & les chandeliers. On porte des *croix* d'argent aux enterremens des personnes riches. On appelle ces *croix*, *processionnelles*; & quand elles sont d'argent, elles doivent être contremarquées à la douille. On dit en ce sens, qu'il faut avoir la *croix* & la banniere, la *croix* & l'eau benite pour avoir quelcun; pour dire, qu'on a de la peine à en jouïr. On dit aussi, qu'il faut faire la *croix* à la cheminée, quand on reçoit quelque visite qui surprend, ou lorsqu'il arrive quelque chose d'extraordinaire. On dit en ce sens figurément d'un homme à qui on dispute un Benefice dont il est en possession, qu'il se deffend avec le bâton de la *croix*, des pierres du clocher.

On appelle sur la mer le bâton de Jacob, la *croix* geometrique.

Croix, se dit aussi des mêmes figures qui servent d'ornemens & de marques pour quelque dignité. Les Evêques, les Abbez Reguliers portent une *croix* pectorale, une petite *croix* d'or penduë au cou.

Porte-croix, est l'Aumônier d'un Archevêque, d'un Primat, qui porte une *croix* devant lui dans des ceremonies. Un Patriarche porte une *croix* double, & le Pape une *croix* triple dans leurs Armes. Le Pape fait porter la *croix* par tout. Les grands Patriarches la font aussi porter par tout hors de Rome. Les Primats & Metropolitains & ceux qui ont droit de Pallium, dans leur Jurisdiction. Gregoire XI. a fait deffense aux Patriarches, Prelats & Evêques de la faire porter en presence des Cardinaux.

Croix, en ce sens, se dit aussi des mêmes figures que portent les Chevaliers de divers Ordres, soit à leur cou, soit au bout d'un ruban en écharpe, soit sur leurs habits. Elles sont differentes par leurs figures, ou par leurs émaux. La *croix* des Chevaliers du St. Esprit, de St. Lazare, de Malthe; & on appelle Chevaliers *Grand-Croix*, ceux qui tiennent le premier rang dans l'Ordre de Malthe.

Croix pectorale. Terme d'Evêque. C'est une *croix* d'or que les Evêques & les Abbez Reguliers portent au cou, & qu'ils prennent après avoir pris leur aube, avant que de mettre l'étole.

Grand-Croix. La premiere dignité de l'Ordre des Chevaliers de Malthe après celle de Grand-Maître; & c'est parmi les *Grand-Croix*, qu'on choisit le Grand Maître de l'Ordre. Le Corps du Grand Maître d'Aubusson fut porté à l'Eglise de St. Jean sur les épaules des principaux *Grand-Croix*. Bouhours.

Grand-Croix. Chevalier de l'Ordre de St. Louïs institué en 1693. Il y a huit *Grand-Croix*; ils ont le privilege de porter la *croix* de l'Ordre attachée à un large ruban rouge qu'ils portent en écharpe. Ils portent aussi une *croix* en broderie sur le manteau, & sur le justaucorps.

On a dit aussi, Prendre la *croix*; pour dire, Aller à la guerre contre les Infidelles, & porter une *croix* pour marque de ce qu'on s'est enrôllé pour cela. C'étoit autrefois une espece de penitence qu'on imposoit, de se tenir long temps les bras tendus en *croix*. Ç'a été aussi un examen dont on s'est servi pour verifier les crimes dont on ne pouvoit avoir de preuves. On le dit aussi des Ordres de Religieux qui se distinguent par diverses figures de *croix*. La *croix* des Mathurins a les branches comprises sous des arcs de cercle. Une *croix* de St. Antoine est faite en forme de T, &c.

Croix, signifie quelquefois la doctrine de la Foi Chretienne, & la marque qu'on laisse aux lieux où on l'a plantée. St. Xavier est allé planter la *croix*, élever la *croix* dans les Indes. On y a arboré la *croix* en plusieurs endroits, quand on a pris possession de la terre que les Chretiens ont decouverte.

On appelle aussi, Planter la *croix*, Commencer la fondation, l'établissement d'un Monastere en quelque lieu. Il n'y a qu'à planter la *croix*, & laisser le soin du reste à la Providence.

On appelle le *signe de la croix*, cette commemoration qu'on fait du mystere de la Passion, en mettant la main à la tête, puis au ventre, & à l'une & l'autre épaule, pour representer une *croix*. Le *signe de la croix* & l'eau benite font fuir les Demons.

En termes de Manege, on dit, Faire la *croix* à courbettes, à ballotades, quand on fait de ces sauts en avant, en arriere & aux côtez tout d'une haleine, parceque cela fait la figure d'une *croix*.

Croix, se dit aussi de toutes les lignes ou autres choses qui se couppent ou qui se traversent les unes les autres. Il y a des superstitieux qui ne veulent pas qu'on mette des couteaux en *croix*. Deux diametres qui se couppent font une *croix*. Si cela arrive, *croix* de paille.

Croix, est aussi une petite marque qui se fait à la hâte par deux petites lignes qui se couppent sur quelque chose. Comptez jusqu'à dix, & puis faites une *croix*. Les *croix* dans le Missel marquent qu'il faut faire des signes de *croix* & des benedictions en ces endroits-là. Les *croix* dans l'impression marquent des renvois. En

Algebre la *croix* signifie *plus*, & eſt une marque qu'il faut ajoûter.

En ce ſens on fait au Palais des *croix* à la marge des declarations de depens, ou des dommages & interêts qu'on a taxez, pour marquer les articles dont on veut être appellant. Une appellation ſous deux *croix*, eſt une cauſe d'audience; ſous trois *croix*, eſt un procés par écrit.

CROIX, eſt auſſi une marque qu'on met d'un côté à la plupart des monnoyes des Princes Chretiens: & en ce ſens on dit qu'un homme n'a ni *croix* ni pile; pour dire, qu'il n'a point du tout d'argent. On dit auſſi, Jetter à *croix* & pile; pour dire, Mettre une choſe au haſard.

CROIX, ſignifie figurément, Peine, affliction, douleur. J. CHRIST conſeille dans l'Evangile, que chacun prenne ſa *croix*, qu'il la porte après lui, & qu'il le ſuive. Il n'y a gueres de gens qui ne portent leur *croix* en ce monde. Dieu envoye des *croix*, des afflictions aux pecheurs.

Celui qui veut ſuivre mes loix
En tout temps doit porter ſa croix.
Se détacher de tout, ſe renoncer ſoi-même.
L'AB. TETU.

On dit d'un Auteur qui fait de grands efforts pour trouver quelque belle invention, qu'il met ſon eſprit en *croix*. On dit auſſi par la même raiſon, qu'une telle ou une telle choſe eſt la *croix* des Sçavans. Le moyen de concilier la preſcience de Dieu avec la liberté de l'homme, eſt une des *croix* des Theologiens.

CROIX DE PAR DIEU, eſt une *croix* qui eſt au devant de l'Alphabet du livre où on apprend aux enfans à connoître leurs lettres. On le dit auſſi de l'Alphabet même, & du livre qui le contient. On dit auſſi au figuré, quand il faut recommencer une affaire, ou quelque procedure mal faite, qu'on en eſt encore à la *croix de par Dieu.*

CROIX, ſe dit auſſi en termes de Blaſon, quand la *croix* eſt toute ſeule dans un Ecu, & ſans être accompagnée ni cantonnée. Elle doit en occuper juſtement le tiers, parcequ'elle eſt miſe au rang des pieces honorables qui font la diviſion de l'Ecu.

CROIX ALISÉE, ou *raccourcie*, eſt celle qui ne s'étend pas juſqu'aux bords de l'Ecu.

CROIX PATÉE, eſt celle qui s'élargit vers l'extremité des branches, comme celle des Mathurins, ou qui eſt un peu croiſée en quart de vouſure. Il y en a qui ont les bouts des branches plus larges trois fois que leur racine, & qui ſont vuidées ſur les flancs par un trait d'ovale.

CROIX BORDÉE, eſt celle qui a tout autour un filet d'autre couleur ou metail que le corps de la *croix.*

CROIX FLORENCÉE, ou *fleuronnée*, ou *fleurdeliſée*, eſt celle qui a des fleurs, ou des fleurs de lis à ſes extremitez: *Croix treflée*, qui a des trefles.

CROIX BRETESSÉE, eſt celle qui a les branches garnies de breteſſes, compoſée de creneaux qui ſe rapportent les uns aux autres.

CROIX POTENCÉE, eſt celle dont les extremitez ſont faites en potence double, ou ſelon la figure de la lettre T, comme celle de Jeruſalem.

CROIX CANTONNÉE, eſt celle qui aux cantons a quelques figures qui rempliſſent les vuides de l'Ecu. Et *croix chargée*, eſt celle qui a ſur ſes branches des coquilles, des étoiles ou autres meubles de l'Ecu. Il y a auſſi des *croix* qui ſont chargées d'une autre *croix* plus étroite.

CROIX CROISÉE, ou *recroiſettée*, eſt celle qui a de petites *croix* aux quatre extremitez.

CROIX ANCRÉE, qui a des ancres, dont les branches finiſſent & ſe terminent en ancres de navire.

CROIX AU PIED FICHÉ, eſt celle qui a l'extremité d'enbas aiguiſée en pointe, & qui eſt d'ordinaire un peu plus haute que large. En ce cas on l'appelle *croix hauſſée*, ou *croix de Calvaire.*

CROIX FENDUË, eſt celle qui eſt entr'ouverte & ſeparée en deux.

CROIX CERCELÉE, eſt celle dont les bouts ſe recourbent en demi-cercle, comme une volute.

CROIX CLAVELÉE, eſt celle qui eſt compoſée de bâtons tronçonnez qui ſemblent être enclavez dans le bois principal de la *croix*. On l'appelle auſſi *croix bâtonnée.*

CROIX NILLÉE, ou *de moulin.* On l'appelle auſſi *nellée*, *nil*, ou *nigle*, qui eſt faite de deux bandes ſeparées & crochuës par le bout, telle qu'en porte la Maiſon d'Aubuſſon. Elle eſt ancrée & fort deliée, comme eſt l'anille ou le fer du moulin.

CROIX COMPONÉE, eſt celle qui eſt faite de divers émaux, dont les parties ſont d'un metail ou d'une couleur differente.

CROIX DE LORRAINE, eſt celle qui eſt double, comme les *croix* Patriarchales, qui a deux travers chacun à l'endroit de chaque tiers du montant, celui d'enbas un peu plus long que l'autre. Ainſi la portent les Religieux de l'Ordre du St. Eſprit, & autrefois les Templiers. Cette *croix* à double travers eſt proprement appellée la *croix des Grecs*, parcequ'ils l'ont ſouvent ainſi repreſentée à l'imitation de celle de porphyre que Conſtantin fit dreſſer au milieu du marché de Conſtantinople.

CROIX DE ST. ANTOINE, ou *tau*, eſt celle qui n'a que trois branches, celle de deſſus étant retranchée.

CROIX BOURDONNÉE, eſt celle qui a aux extremitez & au milieu des cercles qui repreſentent les pommes d'un bourdon. On l'appelle auſſi *pommetée.*

CROIX DE TOULOUSE, eſt une *croix* vuidée, treflée, & pommetée d'or; c'eſt-à-dire, qui paroît creuſe, qui a pour chef aux extremitez quatre petits quarrez, & à chacun trois pommettes. On met la *croix de Toulouſe* entre les Armoiries qu'on pretend être deſcenduës du ciel.

CROIX A' DEGREZ, eſt une *croix* hauſſée, dont le pied eſt poſé ſur de la maçonnerie en forme de degrez, comme ſont celles des grands chemins. On dit auſſi une *croix enſerrée de quatre degrez*, quand à chaque bout de ſes branches il y a trois degrez figurez, comme à celui qui lui ſert de marchepied. Quelques-uns appellent auſſi cette *croix*, *denchée*, *dentée*, *endenchée*, *endentée*, ou *dentelée*. Cette derniere a les dens plus petites. L'engrêlée ne differe de l'endentée, ſinon entant que l'endenture eſt differente de l'engrêlure.

CROIX ENHENDÉE, eſt celle qui a les branches terminées en façon de *croix* ancrée, & qui a entre les deux crochets une pointe comme un fer de lance. Celle-cy eſt commune chez les Eſpagnols, qui lui ont donné ce nom.

CROIX ÉCARTELÉE, eſt celle qui eſt diviſée par une ligne tirée tant de haut enbas, que de travers de droit à gauche, & dont les parties diviſées ſont de differens émaux, ſoit couleur, ſoit metail.

CROIX FOURCHÉE, eſt celle dont les branches ſe terminent par trois pointes qui ſont deux angles entrans: & *croix fourchetée*, celle dont les branches ſe terminent en fourchettes, dont on ſe ſervoit pour porter un mouſquet.

CROIX FRETÉE, qui eſt compoſée ou plutôt chargée de cotices qui ſe traverſent, & laiſſent un vuide en forme de quarrez poſez en pointe comme des loſenges. On l'appelle autrement *croix coticée* & *recoticée.*

CROIX GIVRÉE, ou *gringolée*, eſt celle qui finit ſes branches par des têtes de ſerpens recourbées de part & d'autre de la maniere des *croix* ancrées.

CROIX LOSENGÉE, qui eſt compoſée ou chargée de loſenges,

losenges, de metail ou de couleur qui en font le plein & le vuide.

Croix eschiquetée, qui est chargée de quarrez posez en échiquier.

Croix d'hermine, celle qui est chargée d'hermines. Il y a aussi des *croix* à quatre queuës d'hermine, & aboutées en *croix*, qui aboutissent à un centre, & forment une *croix*.

Croix de vair, ou *vairée*, qui est chargée de vair, ou de pots ou cloches vairez.

Croix partie, qui est divisée par enbas par une ligne qui separe les émaux differens de deux côtez.

Croix ondée, est celle dont les branches se tournent en ondes.

Croix resarcelée, est une *croix* divisée en sa largeur par le moyen d'un filet d'un autre émail qui regne tout le long de ses bords.

Croix cablée, est une *croix* qui est composée ou chargée de plusieurs tortils de cables, de cordes ou de cordons.

Croix écottée, est une *croix* dont le montant & les branches ont plusieurs chicots, nœuds ou inégalitez.

Croix St. André, qu'on appelle autrement *Sautoir* ou *Croix Bourguignone*, est une *croix* qui n'est point à angles droits, ni à plomb, & dont il y a deux pointes qui posent sur la ligne horisontale.

Croix St. André, en termes de Charpenterie, est aussi un assemblage de poteaux ou de pieces de bois inclinez l'un vers l'autre, qui se couppent diagonalement, & qui arboutent les pieces d'un pan de charpente. On s'en sert sur tout dans les clochers, combles & autres charpentes massives.

Les Chymistes ont appellé *Freres de la Rosecroix*, certains visionnaires qui cherchoient la Pierre Philosophale, qui étoient si cachez, qu'ils passoient pour invisibles; & leur cabale étoit marquée par ces lettres F. R. C. que quelques-uns d'entre eux ont interpretées, *Fratres Roris Cocti*, à cause qu'ils pretendoient que la matiere de la pierre étoit la rosée cuitte. Voyez Gabriel Naudé qui a fait un très-docte livre contre eux, quoy qu'ils n'en valussent gueres la peine.

Croix, ou *Croiselé du Sud*. C'est une constellation de quatre étoiles disposées en *croix*, où les pilotes prennent hauteur dans la mer Meridionale.

Croisette. s. f. Petite croix. Ce mot n'a gueres d'usage qu'en termes de Blason, où on voit souvent des Ecus semez de *croisettes* ou de petites croix; & les fasces ou autres pieces honorables chargées ou accompagnées de *croisettes*. Les croix mêmes aboutissent souvent en *croisettes*, & sont appellées alors *croisettées* & *recroisettées*.

CROLLER. Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux qui se vuident par le bas. On dit aussi *émeutir*.

CROMATIQUE. Voyez Chromatique.

CROMORNE. s. m. Terme de Musique. C'est un jeu de l'orgue accordé à l'unisson de la trompette. Il a quatre pieds depuis son noyau jusqu'au sommet, dont le premier demi-pied va en élargissant jusqu'à cinq pouces, & puis il continuë tout droit, ayant un pouce & demi en diametre.

On appelle aussi *cromornes* en general, les tuyaux qui sont longs, & qui ne s'élargissent point par enhaut.

CRONE. C'est sur le bord d'un port de mer, une tour ronde, & basse, avec un chapiteau, comme celui d'un moulin à vent, qui tourne sur un pivot, & a un bec qui par le moyen d'une rouë à tambour, & des cordages, sert à charger, & à decharger des marchandises.

CRONIQUE. Voyez Chronique.

CROQUANT. s. m. Gueux, miserable qui n'a aucuns biens, qui en temps de guerre n'a pour toutes armes qu'un croc. Les paisans qui se revolterent en Guyenne sous Henri IV. & sous Louïs XIII. furent appellez *Croquans*. La revolte des *Croquans*. Il nous a offert pour caution un pauvre *croquant*, qui n'a pas vallant un sou. Ce mot est bas.

CROQUE-LARDON. s. m. Affamé, écornifleur de cuisine qui tâche à y attraper quelque lardon, ou quelque bribe. Ce mot est bas & burlesque.

CROQUER. v. act. & neut. Manger quelque chose de sec & de dur, qui fait du bruit en le brisant sous les dens. Ce cadet a de bonnes dens, il aura bientôt *croqué* ce poulet. Il *croquera* toute nôtre collation, si on n'y prend garde. Le biscuit de mer, les amandes à la Prâline *croquent* sous les dens. Les moules, les laituës qui ne sont pas bien lavées *croquent* quand on y a laissé du gravier. La Fontaine fait dire par le renard au lion;

Et bien, manger moutons, canaille, sotte espece,
Est-ce un peché? non, non; vous leur fites, Seigneur,
En les croquant *trop d'honneur.*

Croquer, signifie encore, Dissiper, perdre. C'est un homme qui a *croqué*, qui a dissipé tout son bien. Vous avez prêté vôtre argent à cet insolvable, c'est autant de *croqué*.

Croquer, figurément signifie, Derober avec adresse & promptitude. Je laissai mon livre sur la table, il fut incontinent *croqué*.

Croquer, en termes de Peinture, signifie, Tracer sur le papier à la hâte les premieres idées, les premiers traits d'un dessein, dans l'intention de les corriger, polir, & finir à son aise. On le dit aussi des vers, & de tous les Ouvrages d'esprit. Cet Ouvrage n'est que *croqué*, c'est dommage que l'Auteur n'a pas eu le temps de le polir.

On dit proverbialement, qu'un homme a été long temps à *croquer* le marmot; pour dire, qu'on l'a laissé long temps à attendre sur les degrez, dans un vestibule. Ce proverbe vient apparemment des compagnons Peintres, qui quand ils attendent quelcun, se desennuyent à tracer sur les murailles quelques marmots ou traits grossiers de quelque figure: ce qu'on appelle *croquer le marmot*, suivant la phrase qui vient d'être expliquée.

Croqué, ée. part. & adj.

CROQUET. s. m. Espece de pain d'épice qui est fort mince, fort sec & fort dur, qui par consequent croque sous les dens. En France on mange ordinairement des *croquets* en buvant de la biere.

CROQUEUR. s. m. Celui qui prend, qui attrape, qui mange, qui croque.

Un vieux renard, mais des plus fins,
Grand croqueur *de poulets, fut attrapé au piege.*
La Font.

CROQUIGNOLE. s. f. Quelques gens disent *Craquinole*, mais mal. C'est une espece de chiquenaude, ou de nasarde. C'est un coup qui se donne sur le visage, en lâchant avec violence un doigt qu'on a posé sur un autre. La malice des Pages & des écoliers leur fait donner des *croquignoles* à leurs camarades qui sont foibles, ou niais. L'un en passant me donnoit une nasarde; & l'autre une *croquignole*. Ablan. Choisissez d'avoir trente *croquignoles*. Mol. Ce mot est des plus bas.

CROSSE. s. f. Bâton crochu ou recourbé par le bout, avec lequel les enfans jouënt & s'échauffent en hiver, en poussant & se renvoyant une balle, une pierre.

Crosse, est aussi la partie du fût du mousquet, d'un fusil, par où on le tient. Il étoit autrefois recourbé & fait en croc. Ce soldat a achevé de tuer son ennemi avec la *crosse* de son mousquet.

Crosse, est aussi une marque de l'autorité pastorale, qui consiste en un bâton d'argent, ou d'or, recourbé & ouvragé par le haut. C'est le symbole de la correc-

 tion

tion Episcopale. Les Evêques, les Abbez, Abbesses, la font porter devant eux; & ils la tiennent à la main, quand ils donnent la benediction en ceremonie. La *crosse* d'Evêque d'un côté est pointuë, & de l'autre courbe: ce qui est signifié par ce vers:

Curva trahit mites, pars pungit acuta rebelles.

Les Evêques n'avoient autrefois que des *crosses* de bois. Coquille rapporte cette espece de proverbe qui étoit de son temps dans la bouche du peuple:

Au temps passé du siecle d'or;
Crosse *de bois, Evêque d'or:*
Maintenant changent les loix;
Crosse *d'or, Evêque de bois.*

Les Abbez Reguliers peuvent officier avec la *crosse*, & la mitre. La lanterne d'une *crosse*. Du Cange dit qu'on l'a appellée en Latin *cambuca* & *cambuta*, ou *cambucum*, & *petalum*; *& Sambuca*, ou *Cambucarius*, celui qui porte la *crosse*, ou la croix. On l'a appellée aussi en Latin *pedum* & *crocia*. Papias croit que ce mot vient *à similitudine crucis*.

CROSSE D'EGUIERE. C'est une anse d'éguiere en forme de *crosse*. Les éguieres à *crosses* sont à la mode.

CROSSER. v. n. Jouër avec une crosse, pousser une balle avec une crosse. Les Laquais, les petits garçons *crossent* pendant l'hiver.

CROSSÉ, ÉE. adj. Qui ne se dit que des Prelats & dignitez qui ont droit de porter la crosse, & de la mettre au dessus de leurs Armes. Une telle Abbaye est *crossée* & mitrée, son Abbé est *crossé* & mitré.

CROSSETTE. s. f. Terme d'Agriculture. Branche de vigne taillée, où il reste un peu de vieux bois de l'année precedente. Ces *crossettes* reprennent facilement racine quand on les fiche en terre.

CROSSETTES, en Architecture, sont les retours aux coins des chambranles de porte, ou de croisée, qu'on nomme aussi *oreilles*, ou *orillons*. On appelle *crossettes de lucarne*, des plâtres de couverture à côté des lucarnes.

CROSSEUR. s. m. Qui pousse une balle avec une crosse. On a de la peine à se garentir des *crosseurs* durant la gelée.

CROTAPHITE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit du muscle temporal qui occupe la cavité des temples, & qui tire la mâchoire inferieure en haut. Ce mot vient du Grec *crotaphos*, qui signifie la *temple*. Voyez TEMPORAL.

CROTOLE. s. m. Terme de Medaillliste. Espece de tambour de Basque qu'on voit sur les medailles dans les mains des Prêtres de Cybele.

CROTTE. s. f. Ordure, bouë, fange qui est dans les ruës, & dans les chemins, quand il a plû. On ne sçauroit marcher pendant la pluye, qu'on ne soit plein de *crottes*. Les Persans ne sçauroient souffrir une seule *crotte* sur leurs habits; ils se tiennent immondes, quand cela leur arrive. Nicod derive ce mot de *crusta*; Menage de *creta*, ou terre gluante & tenace.

CROTTE, se dit aussi des excremens des animaux, quand ils sont durs, secs & menus. Des *crottes* de souris, de lapins, de lievres, de chats, &c. Les *crottes* de fouïne sentent bon. Cet homme est si constipé, qu'il n'a pû faire qu'une petite *crotte*.

CROTTER. v. act. Eclabousser, gâter avec de la crotte. Cette Dame marche si proprement, qu'elle ne se *crotte* point. Un cheval qui galoppoit m'a tout *crotté*, éclaboussé. Il ne faut pas laisser entrer ces païsans dans les chambres, ils *crotteroient* le plancher, les meubles.

On dit qu'un homme est *crotté* comme un barbet, *crotté* jusqu'au cu, jusqu'à l'échine, jusqu'aux oreilles; pour dire, qu'il est fort *crotté*. On dit aussi, *Crotté* en Archidacre, parcequ'autrefois les Archidiacres faisoient leurs visites à pied. On appelle un Poëte *crotté*, un mechant Poëte qui porte des rogatons, qui s'est rendu ridicule: une Demoiselle *crottée*, une Demoiselle gueuse & miserable qui va à pied. Muse *crottée*. SCAR.

CROTTÉ, ÉE. part. & adj. Un Pedant *crotté*.

CROTTON, ou CROTON. D'autres disent GROTON. s. m. Cachot. Ce mot ne se trouve que dans Pomey, & on le croit fort bas & fort peu usité.

CROUCHAUT. s. m. Terme de Charpenterie, qui se dit des pieces de bois qui se posent sur le chef d'un bateau, qui servent à faire la rondeur & la diminution du devant.

CROULEMENT. s. m. Commencement d'un tremblement de terre. On le dit quand on sent qu'elle s'ébranle, ou qu'un bâtiment menace ruine, qu'il est sur le point de tomber.

CROULER. v. n. Vieux mot qui ne s'employe qu'en parlant des tremblemens de terre, des maisons qui tombent. Cette terre n'est pas ferme, on la sent *crouler* sous ses pieds. Les fondemens de cette maison *croulerent* tout-d'un-coup, & la maison tomba. Nicod derive ce mot du Grec *krouo*; c'est-à-dire, *pulso*, *je pousse*.

CROULER. Ce mot est aussi quelquefois actif, & se dit des arbres qu'on secouë pour en faire tomber le fruit. *Croulez* ce pommier, ce poirier, ce prunier. POMEY. DANET.

CROULIERES. s. f. Qui se dit des terres qui ne sont pas fermes sous les pieds, des sables mouvans où on enfonce. On ne peut bâtir en ce champ-là, parceque ce sont des terres *croulieres*. On dit aussi des prez *crouliers*. On appelloit autrefois *croulis*, les fondrieres; & *croulieres*, des ornieres profondes.

CROUPION. s. m. Os pointu qui est à l'extremité de l'épine du dos, & proche du fondement. Il est composé de trois os, dont le plus grand touche l'os sacrum; le second est plus petit; & le troisiéme est le moindre de tous. Au bout de ce dernier est attaché un petit cartilage. Cet os est autrement appellé *coccix*, parcequ'il ressemble au bec d'un coucou.

CROUPION, se prend aussi pour le cu dans le stile bas, & burlesque; auquel sens on dit, Sangler le *croupion*.

CROUPION, se dit aussi principalement de cette partie des volailles par où se dechargent leurs excremens, & qui sert à faire mouvoir les plumes de leur queuë qui y sont attachées. Les friands aiment fort à manger les *croupions*, quand ils sont gras.

GARNIR LE CROUPION. C'est parmi les Rotisseurs, Mettre proprement sous la peau du *croupion* plusieurs petits lardons, pour faire paroître le chapon plus gras.

CROUPIR. v. n. Demeurer dans une même situation; se corrompre faute de mouvement. L'eau qui *croupit* dans un fossé à fumier, dans un marais, est bientôt puante. Il n'y a point de pire eau que celle qui dort, qui *croupit*. On le dit particulierement des liqueurs. On le dit quelquefois des autres ordures & saletez. Un malade, un paralytique, un enfant *croupiroient* dans leur ordure, si on n'avoit soin de les nettoyer.

CROUPIR, se dit figurément en choses morales; pour dire, Languir honteusement dans l'oisiveté, dans la nonchalance, ou dans quelque état triste. Les pecheurs *croupiroient* toûjours dans le peché, sans la grace. Comment Dieu, qui est si misericordieux, a-t-il laissé si long temps *croupir* les nations idolâtres dans l'ignorance de la loi de Grace? AB. DE T.

Las de vous signaler, & de vaincre en tous lieux,
Allez, allez croupir *dans un calme odieux.* BREB.

CROUPISSANT, ANTE. adj. Qui croupit. L'habitation dans les lieux marécageux n'est pas saine, à cause des eaux *croupissantes* qui y sont d'ordinaire.

CROUPPADE. s. f. Terme de Manege. Quelques gens disent GROUPPADES, mais mal. Ce mot & tous les suivans seroient mieux écrits avec un seul p. La *crouppade* est un saut plus relevé que la courbette, & qui tient le devant & le derriere du cheval en une égale hauteur, ensorte qu'il trousse ses jambes de derriere sous le ventre, sans allonger, ni montrer ses fers. Hautes *crouppades*, ce sont des *crouppades* plus relevées que les *crouppades* ordinaires. Manier à *crouppades.* Mettre un cheval à l'air des *crouppades.* Cheval qui se presente à *crouppades.*

CROUPPE, ou CROUPE. s. f. La partie de derriere du cheval, qui comprend depuis l'endroit où la selle porte, jusqu'à la queuë. Il se dit de toutes les bêtes de monture & de somme. Ce cheval porte en *crouppe.* Le Postillon met la valise sur la *crouppe.* Les Meuniers ne montent que sur la *crouppe* de leurs mulets. Dans un combat il faut faire une demie-piroüette pour gagner la *crouppe.*

Ce mot vient de *crouppa*, qui se trouve dans les Gloses, & est formé de l'Allemand *grub*, qui signifie *gros, gras, épais.* MEN. Bochart croit que ce mot a été fait par retranchement de *croupion.* Du Cange le derive de l'Italien *groppa*, qui signifie *fesse.*

CROUPPE, se dit figurément dans quelques façons de parler, comme lorsque Voiture dit que l'Hymen porte d'ordinaire en *crouppe* le repentir & la misere. Pour dire, que le mariage entraîne souvent après lui la pauvreté, & les chagrins.

Un fou rempli d'erreurs que le trouble accompagne,
En vain monte à cheval pour tromper son ennui;
Le chagrin monte en crouppe, *& galope avec lui.* BOI.

CROUPPE, se dit aussi ironiquement du derriere d'une femme, sur tout lorsquelle a les fesses bien larges, qu'elle a une belle *crouppe*, une large *crouppiere.*

CROUPPE, se dit aussi du haut, du sommet d'une montagne. Cette maison a belle vuë, elle est sur la *crouppe* de la montagne. Il s'étoient saisis de la *crouppe* du mont. VAUG. Ils firent des feux sur la *crouppe* des montagnes. ABLAN.

CROUPPE, signifie aussi le derriere du chœur d'une Eglise, qui est arrondi. La *crouppe* de l'Eglise Nôtre Dame est belle à voir de dessus le pont Marie.

CROUPPE, se dit aussi de la partie d'un bâtiment, ou pavillon ordinaire, qui n'est point bâtie en pignon, mais qui est coupée obliquement, & couverte en panchant, comme le reste du comble, & qui est garnie d'arrêtiers qui sont d'ordinaire de sept à dix pouces de gros, compris le delardement. On dit aussi des entraits de *crouppe*, des chevrons de *crouppe*, des fermes de *crouppe.*

A CROUPPETONS. adv. D'une maniere accroupie. On dit, Etre *à crouppetons*; pour dire, Etre assis à terre sur sa crouppe. Marcher *à crouppetons*; pour dire, Marcher en se traînant contre terre. On dit aussi, qu'un lievre en forme est *à crouppetons*, & qu'on le prend à l'accrouppie.

CROUPPIER. s. m. Celui qui est associé avec un autre auquel il laisse tenir son jeu, parcequ'il ne sçait pas si bien jouër que lui, ou qui parie pour lui. Cet homme ne pourroit pas jouër si beau jeu, s'il n'avoit des *crouppiers* avec lui.

CROUPPIER, signifie aussi un associé secret en un traité, en une ferme, qu'il laisse mettre & regir sous le nom d'un autre, & dont il partage le gain ou la perte à proportion de ce qu'il y a avancé.

CROUPPIER, se dit aussi en Jurisprudence Canonique, d'un Confidentiaire qui prête son nom à celui qui plaide un Benefice. Quand on se deffie de son droit, on fait obtenir un devolut sur soi-même, afin de l'obtenir en tout cas sous le nom d'un *crouppier.*

CROUPPIERE. s. f. Longe de cuir qui passe au dessous de la queuë du cheval, ou autre bête de monture, qui s'attache à la selle pour la tenir en état. On l'a appellée en Latin *postella*, ou *postilena*, *quasi post sellam*, dit Papias.

CROUPIERE, ou CROUPIAS, est une corde qui tient le vaisseau arrêté par son arriere. Ainsi on dit en termes de Marine, Mouiller en *crouppiere*, ou en *crouppe*; pour dire, Jetter une ancre du côté de la pouppe pour maintenir les ancres de l'avant, & empêcher un vaisseau de se tourmenter, ou pour lui faire presenter toujours le même côté.

On dit, Tailler des *crouppieres* à quelcun; pour dire, l'obliger à fuir, le poursuivre vivement, le faire bien aller, trotter & courir, lui donner bien de l'exercice.

CROUSTE, ou CROUTE. s. f. Dureté que quelques mets, & sur tout la pâte, acquierent en leur partie exterieure par la cuisson, & particulierement par celle du four. La *croûte* d'un pain, la *croûte* d'un pâté. La *croûte* fine est celle où il y a du beurre mêlé avec la fleur de farine. La *croûte* bise, est celle où on n'employe que de la grosse farine.

Ce mot vient du Latin *crusta.*

CROUSTE, se dit aussi de tout ce qui se seche, s'endurcit sur la surface de quelque chose. Il se fait sur le sel qu'on garde une *croûte* qui est fort dure & épaisse. La secheresse avoit fait une *croûte* si dure sur la terre, qu'on avoit de la peine à la labourer.

On appelle aussi *croûte* en Chirurgie, cette galle qui vient sur les playes, quand elles se cicatrisent; & aussi ce qui vient sur les boutons de verole, dartres, & autres maladies du cuir.

On dit d'un avare, qu'il ne mange que du pain & des *croûtes*; pour dire, qu'il fait très-petite chere. On dit aussi, que *croûte* de paté vaut bien pain.

CROUSTELLETTE. s. f. Diminutif de *croûte.* Quand on invite à boire un coup, il faut presenter une *croûtelette* de pain.

CROUSTILLE. s. f. Petite croûte qu'on s'amuse à ronger en buvottant. En ce mot l's se prononce, aussi bien qu'aux trois suivans.

CROUSTILLER. v. n. C'est, Manger de petites croûtes en buvottant. Ne voulez-vous pas *croustiller* avec nous?

CROUSTILLEUX, EUSE. adj. Terme populaire & vieux, qui se dit ironiquement de ceux qui sont les boufons, & dont on admire la sottise, la plaisanterie, l'extravagance. Cet homme est *croustilleux*; c'est-à-dire, Plaisant, rejoüissant.

CROUSTILLEUSEMENT. adv. D'une maniere croustilleuse, boufonne, plaisante. Il fait, il dit toutes choses *croustilleusement.*

CROUSTON, ou CROUTON. s. m. Petit morceau de croûte de pain qu'on presente à ceux à qui on veut faire boire un coup.

CROYABLE. adj. m. & f. Vraisemblable, digne d'être cru; qui merite de la croyance. Il se dit des personnes, & des choses. C'est un Auteur grave, qui est fort *croyable* sur ce qu'il allegue. Cet Orateur a reçu tant d'applaudissemens, que cela n'est pas *croyable.* Toutes les fables & les mysteres des Payens sont si extravagans, qu'ils ne sont pas *croyables*, pour peu qu'on raisonne. Ce que je viens d'entendre, ô Ciel, est-il *croyable*! MOL.

CROYANCE. s. f. Sentiment, profession de Foi; ce qu'on doit croire sur la Religion. Bien que, *croyance*, & *creance*, soient deux choses differentes, on prononce toûjours *creance*; à la fin l'on n'écrira plus autrement;

ment : c'est déjà l'opinion de plusieurs, & j'y souscris. Vau. Peu de personnes écrivent presentement, *croyance*. La delicatesse de la prononciation a passé dans l'ortographe. Corn. Les prudens du siecle se font un honneur de ne rien croire, pour se distinguer du vulgaire, & ne pas hasarder leur *creance*. Ab. de T. Dans la plupart des Chretiens l'envie de croire tient lieu de *croyance* : la volonté leur fait une espece de foi par les desirs, que l'entendement leur refuse par ses lumieres. St. Ev. Parmi les Novateurs chacun s'est fait un tribunal à soi-même, & s'est rendu l'arbitre de sa *croyance*. Fl. La *croyance* des Chretiens est contenuë dans le Symbole. Les Idolâtres ont eu des *croyances* ridicules & extravagantes.

Croyance, signifie aussi, Opinion qu'on s'est mise dans l'esprit sur des raisonnemens & des conjectures. La *croyance* d'Aristote étoit, que le monde est infini, & éternel. Il arrive bien des choses contre la *croyance* generale. Il y a des hyperboles moins hardies, & qui ne vont pas au delà des bornes, bien qu'elles soient au dessus de la *creance* commune. Bou.

Croyance, se dit encore de la confiance qu'on a en une personne à laquelle on ajoûte pleine foi. Ce Prince a une entiere *croyance* en ses Ministres. La vertu souple, & maniable d'Atticus lui attiroit souvent une *croyance*, & une approbation qu'il ne meritoit pas. Ab. de St. R.

CROYANT. s. m. Qui croit les veritez éternelles. Les Juifs appelloient *Croyans*, ceux qui faisoient profession de la Religion Judaïque, par opposition aux Incredules. Abraham est appellé dans l'Ecriture le Pere des *Croyans*. Les Turcs ont usurpé à tort le titre de Musulmans, qui veut dire en leur langue, *Vrais Croyans*.

CROYE. s. f. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'une maladie des oiseaux de proye, ou espece de gravelle qui leur cause de l'obstruction dans la vessie.

CRU.

CRU, uë. adj. Plusieurs écrivent *crud*, mais cela n'empêche pas qu'ils ne prononcent *cru*, comme les autres, & ne disent *cruë* au feminin, & non pas *crude*. Qui n'a point passé par le feu, ou par un certain degré de chaleur necessaire pour acquerir la derniere preparation requise pour le manger, ou pour s'en servir à autre chose. Les fruits *crus* ne sont pas si sains que les cuits. La chair *cruë* se conserve moins que la cuitte. La colle ne vaut rien *cruë*, il faut la cuire. De la soye *cruë*, qui n'est ni lavée, ni teinte. Les petits velours à un poil, crêpes & crêpons, se font de soye teinte sur le *cru*. Les satins, damas, & venitiennes ne doivent point être faits de soye teinte sur le *cru*. Toutes ces étoffes doivent être de soye cuitte en chaîne, trame, poil, ou brochée, ou toute de soye *cruë*, sans aucun mêlange de *cruë* & de cuitte.

On le dit encore de ce qui est indigeste à cause de sa froideur. Le melon est *cru* sur l'estomac.

En Chymie on appelle de l'antimoine *cru*, quand il est tel qu'il sort de la mine, sans preparation. Du mercure *cru*, &c.

En Medecine on dit que les humeurs sont *cruës*, lorsque la chaleur naturelle est foible, & qu'elles n'ont pas la preparation que la digestion leur fait acquerir ordinairement.

Cru, se dit figurément en choses morales, des paroles, ou des actions, qu'on dit, ou qu'on fait à quelcun sans y donner quelque preparation, ou quelque adoucissement qui en ôte ce qu'il y a de rude, ou de choquant. Quand on reproche à quelcun sa turpitude, il trouve cela bien *cru*. Ne nous établissons point d'opinion sur l'opinion de nos Maîtres, & ne recevons pas leur doctrine toute *cruë*. St. Ev.

Cru, se dit aussi des Ouvrages, des compositions d'esprit. Cet Auteur a laissé son Ouvrage imparfait, il est encore tout *cru* & indigeste, il n'y a pas mis la derniere main.

A cru, se dit adverbialement. Un homme armé *à cru*, botté *à cru* ; c'est-à-dire, sans habits, sans bas sur la peau. Monter un cheval *à cru* ; c'est-à-dire, sans selle ou à poil.

Cru. s. m. En termes de Fauconnerie, signifie le milieu du buisson où la perdrix se met pour se garentir des chiens. On l'appelle aussi le *creux du buisson*.

Cru. adj. ou subst. du verbe *croître*. Voyez Creu.

CRUAUTE'. s. f. Qualité d'un homme barbare, impitoyable, inhumain ; qui se plaît à faire du mal à autrui, sans avoir dessein de le rendre meilleur ; à tuër, massacrer. La *cruauté* seroit naturelle aux hommes, si la vertu n'en étoit le correctif. Il arrêta le cours d'une *cruauté* si barbare, & si detestable. Or. M. L'amour que nous avons pour la vie, redouble nôtre aversion pour la *cruauté*. M. Esp. Il ne faut pas prendre une *cruauté* lasse, & assouvie, pour de la clemence. Id. Les Anglois avides de la *cruauté* du spectacle, veulent voir des meurtres, & des corps sanglans sur la scene. St. Ev. Dans Tacite la *cruauté* est prudente, & la violence avisée. Id. L'humeur chagrine du Roi degenera en *cruauté*. Or. M.

Engraisse toi, mon fils, du suc des malheureux ;
Va par tes cruautez *meriter la fortune.* Boi.
Dans le fond de la Thrace un Barbare enfanté,
Est venu dans ces lieux souffler la cruauté. Rac.

Ce mot vient du Latin *crudelitas*, de *crudelis*, de *crudus*.

Cruauté, se dit des bêtes sanguinaires & feroces. La *cruauté* des tigres, des ours, des lions.

Cruauté, se dit aussi des choses inanimées. Le ciel a exercé sa *cruauté* sur la terre ; il a causé de grandes pestes, des sterilitez. La *cruauté* de l'hiver a fait mourir tout le gibier. La *cruauté* de la fortune s'est toûjours attachée à cette maison. La *cruauté* du mal fait emporter les plus patiens. On oblige les criminels à la question à confesser par la *cruauté* des tourmens.

Cruauté, signifie aussi l'action même qui est cruelle. Les Turcs ont fait souffrir d'étranges *cruautez* aux Chretiens.

Cruauté, se dit figurément en choses morales, & sur tout dans les expressions amoureuses, & signifie, Dureté, rigueur, insensibilité. Tous les Amans se plaignent des *cruautez* de leurs Maîtresses. Vos yeux exercent une grande *cruauté*, une grande tyrannie sur mon cœur. Helas ! vous appellez vôtre *cruauté*, le soin de vôtre repos. P. de Cl. Quoy ! vous voulez éprouver ma constance par un essai de toutes vos *cruautez* ? Or. M. La *cruauté* n'est point si dangereuse, que des bontez prodiguées, & mal menagées. St. Ev.

Il ne faut point qu'une rare beauté
Ait trop d'amour, ou trop de cruauté ;
L'une degoûte, & l'autre desespere. Mainard.
Haï de tous les Grecs, pressé de tous côtez,
Me faudra-t-il combattre encor vos cruautez ? Rac.

Cruauté, signifie quelquefois une chose odieuse, fâcheuse, peu honnête. C'est une *cruauté* de laisser jouër cet homme-là avec ces filoux, il perdra tout son argent. Il signifie quelquefois simplement, C'est dommage. C'est une *cruauté* d'abattre cette belle allée qui vient si bien, de coupper ce taillis qui n'a que quatre ans, de ruiner ce pavillon qui est si bien bâti.

CRUCHE. s. m. Vaisseau à mettre, ou à transporter des liqueurs, à puiser de l'eau. Il est fait d'ordinaire de grais, ou de terre. Il a le cou assez étroit, & une anse

pour

pour le tenir. Les Danaïdes sont representées avec des *cruches* qui emplissent leur tonneau.

Ce mot vient de l'Allemand *krug*, signifiant la même chose.

CRUCHE, signifie figurément un homme bête & stupide, qui ne sçait point raisonner.

On dit proverbialement, Tant va la *cruche* à l'eau, qu'à la fin elle se brise; pour dire, qu'à force de s'exposer aux dangers, on y demeure à la fin. On dit aussi à ceux qui veulent trop s'opiniâtrer, trop tourmenter un homme, Vous le feriez devenir *cruche*.

CRUCHÉE. s. f. Plein une cruche. On a envoyé querir à la fonteine une *cruchée* d'eau fraîche. Il a une *cruchée* d'huile pour sa provision.

CRUCHERIE. s. f. Ce mot est nouveau, & ne se peut dire que dans le stile bas & familier. Il signifie, Folie, bêtise, stupidité. On demandoit un jour à Madame la Marquise de Sablé, pourquoy elle prenoit des precautions singulieres pour sa santé, & pourquoy elle avoit tant d'apprehension de la mort? c'est là ma *crucherie*, repondit-elle. DANET.

CRUCHON. s. m. Petite cruche. Dans les caves on se sert de cruches & de *cruchons*.

CRUCIATA. s. f. Plante. Voyez CROISETTE. C'est la même chose.

CRUCIFERE. adj. m. & f. On appelle colonne *crucifere*, toute colonne qui porte une croix, & qui est posée sur un piedestal, ou sur des degrez pour servir de monument de pieté dans les cimetieres, ou devant les Eglises, ou dans les places publiques.

CRUCIFIEMENT. s. m. Le supplice qu'on faisoit autrefois endurer sur la croix. Le *crucifiement* de JESUS-CHRIST fut fait par les Juifs, par l'envie des Pharisiens.

On le dit aussi des peintures qui representent cette action. Les Peintres ont fait des *crucifiemens* de diverses manieres.

CRUCIFIER. v. act. Attacher à la croix, faire mourir en croix. Nos pechez ont été cause que les Juifs ont *crucifié* JESUS-CHRIST, qu'ils l'ont fait mourir en croix.

CRUCIFIER, se dit figurément des personnes devotes qui ont renoncé au monde pour s'attacher à Dieu. Ils se sont *crucifiez* en esprit. L'Evêque du Bellay a fait une plaisante allusion sur quelques Moines qui avoient outré la devotion en meditant sur le crucifix, & a dit qu'au lieu d'être *crucifiez*, ils se sont *crucifiez*.

On dit qu'un homme se feroit *crucifier* pour de l'argent, pour servir ses amis, plutôt que de faire une telle chose; pour dire, qu'il seroit capable de faire tout pour ses amis, pour de l'argent, qu'il endureroit toutes sortes de tourmens plutôt que de la faire.

CRUCIFIÉ, ÉE. part. & adj. Saint Paul ne vouloit rien sçavoir, ni connoître que JESUS-CHRIST *crucifié*.

CRUCIFIX. s. m. Croix où un corps de CHRIST est attaché en figure. On met un *crucifix* en toutes les Eglises sur l'entrée du Chœur. Il y a des Chapitres où JESUS-CHRIST est le premier Chanoine, il a les fruits d'une Prebende.

On dit proverbialement des devots outrez, & des bigots hypocrites, que ce sont des mangeurs de *crucifix*.

CRUDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est cru, & indigeste. La *crudité* du melon, de la châtaigne, des coins, est plus dangereuse que celle des autres fruits. La bille d'acier qu'on fait bouillir dans de l'eau, ôte sa *crudité*. L'eau panée où on a trempé du pain perd sa *crudité*.

Ce mot vient du Latin *cruditas*, de *crudus*.

CRUDITÉ, signifie aussi, Indigestion. Cet homme est sujet à des *cruditez*, à des indigestions d'estomac.

CRUDITÉ, se dit aussi au figuré, des discours fâcheux & desobligeans, qui ne sont assaisonnez d'aucun adoucissement. Cet homme est incivil, il dit beaucoup de *cruditez* à ceux avec qui il converse.

CRUEL, ELLE. adj. Qui est barbare, inhumain, qui aime à tuër, massacrer, tourmenter les autres hommes. Les peuples sauvages sont *cruels*. Voilà une action cruelle, & sanguinaire. Les poltrons sont plus *cruels* que les genereux. Les gens *cruels* sont d'ordinaire des lâches, qui cherchent leur sureté en exterminant ceux qui les pourroient blesser. MONT. La Religion nous commande des choses difficiles; mais elle n'est ni affreuse, ni *cruelle*. BEN. Le Magistrat qui punit un scelerat par les plus *cruels* supplices, ne doit avoir pour sa personne aucun mouvement de haine. M. ESP.

CRUEL, se dit aussi des animaux feroces. Les tigres d'Hircanie sont fort *cruels*.

CRUEL, se dit encore des choses douloureuses. C'est un tourment *cruel* que la jalousie. Un destin *cruel* l'a persecuté toute sa vie. C'est mourir d'une mort *cruelle*, que de mourir de la pierre. C'est une folle imagination de croire, que la vertu adoucit la rigueur des supplices les plus *cruels*. M. ESP. Il a fait un *cruel* chaud aujourd'huy. Il lui a fait un *cruel* affront.

CRUEL, se dit aussi pour, Dur, fâcheux, nuisible, accablant.

Que les Dieux sont cruels, *quand ils sont trop faciles !*
Helas! que leurs refus sont quelquefois utiles ! MOL.

Les Stoïciens se piquoient d'une fermeté intrepide dans les plus *cruelles* disgraces. OE. M. Il avoit toutes les apparences d'une entiere liberté d'esprit dans les plus *cruelles* agitations. AB. DE ST. R. Un spectacle si funeste, & si *cruel* ôta l'usage des pleurs à ce pere desolé. FEL.

Le Ciel a pour nos vœux une bonté cruelle;
Il devroit être sourd aux aveugles souhaits. LA FON.

CRUEL, se dit aussi des choses qui sont simplement rudes, fâcheuses. Les Amans disent que l'absence est une chose *cruelle*; que leur Maîtresse est *cruelle*, quand elle ne satisfait pas à tous leurs desirs. On le dit même des simples paroles. Il lui a dit de *cruelles* injures. Il lui a fait de *cruels* reproches. Epargnez moi de si *cruelles* conversations. P. DE CL. Quand on est accoutumée à être jeune, & belle, c'est une *cruelle* chose de se voir vieille, & laide. M. SC.

Ne m'assassinez point de vos cruels *adieux.* CORN.
Ah! pour jamais adieu: songez vous en vous-même,
Combien ce mot cruel *est affreux quand on aime?* RAC.

On dit qu'un homme fait le *cruel*, quand il ne repond pas bien aux cajolleries qu'on lui fait: & au contraire, qu'une femme n'est pas *cruelle*; pour dire honnêtement, que c'est une femme de mediocre chasteté.

CRUEL, pour le masculin, & CRUELLE pour le feminin, est aussi quelquefois substantif. Neron étoit un *cruel*. Jamais Surintendant ne trouva de *cruelles*. BOIL.

CRUELLEMENT. adv. D'une maniere cruelle. Il est mort *cruellement*. Ces Auteurs se sont dechirez *cruellement* dans leurs Ecrits. Je hais *cruellement* ceux qui n'ont de l'esprit que pour deplaire. LE CH. DE M. Ce Critique s'attache *cruellement* sur tous les Ouvrages, & ne trouve rien de supportable dans les livres. BAL.

CRUEMENT, ou CRUMENT. adv. D'une maniere cruë, rude, incivile, malhonnête, grossiere. Il ne faut pas dire aux gens tout *crument* leurs veritez, quand on veut qu'ils en profitent. Les Grecs se pilloient tout *crument* les uns les autres. CHARP.

CRURAL, ALE. adj. est l'épithete qu'on donne à la grosse artere & à la grosse veine de la cuisse. L'artere *crurale* vient de l'iliaque, ou plutôt c'est l'artere iliaque qui change de nom, & qui s'appelle *crurale*, dès qu'elle est en-

entrée dans la cuisse. Elle porte le sang dans toute cette extremité par un grand nombre de branches. La *veine crurale* est formée de six autres veines, qui sont la saphene, la grande & la petite sciatique, la muscule, la poplitique ou la jarretiere & la surale. Elle reporte le sang de toute l'extremité inferieure dans la veine iliaque. Il y a aussi un muscle qu'on appelle *crural*, qui est attaché à l'os de la cuisse comme le brachial l'est à l'os du bras, & qui va s'inserer au haut du gros os de la jambe.

Ce mot vient du Latin *crus*, la *cuisse*.

C R Y.

CRYPTO PORTIQUE. s. m. Lieu souterrain, & voûté; arc pris par sous-œuvre dans un vieux mur, & au dessous du rez de chaussée. *Crypto portique* se dit aussi de la decoration de l'entrée d'une grotte. Il vient du Grec *krupté*, caché, & du Latin *porticus*.

C U A.

CU. Voyez CUL.

CUATI, ou COATI. s. m. Animal du Bresil. Il est de la grandeur d'un lievre. Son poil est court, & tacheté; ses oreilles sont petites, & aiguës; sa tête est petite. Son museau s'allonge dès les yeux. Il est long de plus d'un pied. Il monte sur les arbres comme un singe. Il est mechant, & goulu, & ne s'apprivoise gueres.

C U B.

CUBE. s. m. Corps solide regulier, qui est composé de six faces quarrées, & qui a toutes ses faces égales, aussi bien que ses angles. Les dez sont de petits *cubes*. Une toise *cube* est un corps qui a une toise en tout sens.

Ce mot vient du Grec *kybos*, qui signifie *tessera*, ou *dé*. La duplication du *cube* est un des problêmes fameux recherché inutilement par les Geometres. Voyez DUPLICATION.

En Arithmetique on appelle *cube*, le produit d'un nombre quarré lequel est multiplié. Ainsi le quarré 25. étant multiplié produit le *cube* 125. dont la racine cubique est 5.

On appelle aussi un nombre *cube*, celui qui est multiplié deux fois, l'une par sa racine, & l'autre par son produit. C'est la troisiéme puissance de l'Algebre. 64. est un nombre *cube* produit par la multiplication de 4. qui est sa racine, ce qui fait 16. son quarré: & multiplié derechef par 4. fait 64. qui est son *cube*.

CUBE, est aussi quelquefois adjectif, & signifie, Cubique. Un pied *cube*, une toise *cube*, sont les mesures des corps solides. Ce muid contient tant de pieds *cubes* d'eau. Ce rempart a tant de toises *cubes* de terre.

CUBEBE. s. f. Terme de Pharmacie. Fruit qu'on apporte de Java qui est une Isle des Indes Orientales. Ce sont des grains qui ressemblent en forme, & en grosseur au poivre rond, qui croissent entassez de même que les bayes de lierre, & qui ont une petite queuë. Leur goût est âcre, & aromatique. Les habitans de Java les font boüillir, avant que de les vendre, afin qu'on ne les puisse semer dans d'autres païs. L'arbre qui les porte est semblable au pommier, & a ses feuilles qui approchent de celles du poivre. Les *cubebes* fortifient tous les visceres, & sur tout le cerveau. On en met en diverses compositions.

CUBIQUE. adj. Qui appartient au cube. Quelques Anciens ont attribué à la terre la figure *cubique*. Un pied *cubique*. Les nombres *cubiques*, sont ceux qui se peuvent ranger en cubes, comme 8. ou 27. dont les côtez sont 2. & 3. & les bases sont 4. & 9. Tout nombre *cubique* multipliant un autre nombre *cubique*, produit un autre nombre *cubique*. La *racine cubique*, est un nombre lequel étant multiplié par lui-même, produit celui dont il est la *racine cubique*. Par ex. la *racine cubique* de 125. est 5. parceque 5. multipliant son quarré 25. produit le cube 125.

CUBOCUBIQUE. Terme d'Algebre. C'est la neuviéme puissance des nombres, ou un nombre multiplié huit fois par lui-même. Ainsi le nombre de 512. est un *cobocubique*, dont la racine est 2. multiplié huit fois.

C U C.

CUCA. s. f. est une plante ou arbrisseau du Perou que les Indiens preferent à l'or, à l'argent & aux pierreries, & qu'ils cultivent avec grand soin. On en fait secher les feuilles qu'on tient dans la bouche sans les avaler, & elles fortifient tellement le corps, que les manœuvres qui l'ont dans la bouche travaillent un jour entier sans manger. Elle guerit les vieilles blessures & ulceres où les vers commencent à se mettre, comme aussi le mal de dens, & les raffermit, & il s'en fait un si grand commerce, que le revenu de la Cathedrale de Cusco provient de la dîme de ces feuilles. C'est un arbrisseau de la hauteur d'un homme, de la grosseur de la vigne, qu'on appuye sur des échalas, qui a peu de branches, mais beaucoup de feuilles extremement deliées, larges d'un pouce, & semblables à celles de l'arbousier, mais quatre fois plus minces. On la cueille trois fois l'année. Sa senteur n'est pas fort agreable, & ne laisse pas d'être bonne.

CUCIOFERA. s. f. Plante qui est decrite par Theophraste, & qu'il dit être semblable à la palme à l'égard du tronc & des feuilles: elle en est differente en ce que la palme ne fait qu'un seul tronc, au lieu que la *cuciofera* étant un peu élevée de terre en fait deux, qui en font chacun deux autres, & produisent ensuite beaucoup de petites branches. Son fruit est assez gros pour remplir la main; rond, doux & de bon goût, sans être en grappe comme celui du palmier. Il est jaunâtre comme un coin auquel il ressemble assez, excepté qu'il n'est pas cotonné, & que sa chair est nerveuse. Son noyau est gros comme une noix, de forme quadrangulaire, large dessous, pointu au bout, de même couleur que les coquilles d'aveline, & couvert d'une autre plus grande coquille qui est dure & veluë, & de couleur rousse & noirâtre.

CUCULE. s. m. C'étoit autrefois une espece de cappes ou chappes de Voyageurs, qu'on appelloit aussi *coules*, ou *goules*, ou *gules*, dont le nom a passé depuis aux Moines pour signifier leur froc & leur chappe. Les Religieux de Cisteaux appellent encore *coules* leurs chappes.

Ce mot vient de ce qu'on portoit autrefois des habits rebordez sur le cou & sur les manches, de peaux rouges teintes de gueules, qu'on nommoit par cette raison *gules*, *goules*, *coules* & *cucules*, du mot approchant de *cusculium*, qui signifie *graine d'écarlate*. St. Bernard condamene ces peaux de gueules sur les habits.

CUCURBITE. s. f. Terme de Chymie. Vaisseau de terre ou de verre, où on met les matieres qu'on veut distiller. Il y en a aussi d'étain & de cuivre étamé. Lorsqu'on veut faire quelque distillation on y adapte un chapiteau de verre qui a une embouchure proportionnée, & un bec. La *cucurbite* sert aussi à d'autres operations.

Ce mot vient du Latin *cucurbita*.

CUCURMA. s. m. Plante. Voyez CURCUMA. C'est ainsi qu'il faut écrire & non pas *cucurma*, comme quelques-uns font mal à-propos.

CUE.

CUEILLE. s. f. Terme de Marine. C'est un des lez, ou des bandes de toile qui composent une voile.

CUEILLETTE. s. f. Recolte des blez, des fruits, des rentes & autres droits qui composent le revenu d'une terre, d'une metairie. On donne les baux à ferme pour six ou neuf ans; c'est-à-dire, pour autant de *cueillettes*, de depouilles de fruits.

CUEILLETTE, se dit aussi d'une quête, de la recepte d'une contribution volontaire qu'on fait pour quelque œuvre pie, pour quelque necessité publique. Le Marguiller du village est celui qui fait la *cueillette* pour le Predicateur, pour la refection de l'Eglise.

CUEILLETTE, en termes de Marine, est l'amas de differentes marchandises, qu'un Maître de navire cherche & reçoit de divers particuliers pour faire le chargement de son vaisseau, qui de cette maniere est dit chargé à *cueillette* sur l'Ocean; on dit *au quintal* sur la Mediterranée.

CUEILLEUR. s. m. Celui qui cueille. On le dit en cette phrase proverbiale: Il est toûjours troussé comme un *cueilleur* de pommes.

CUEILLIR. v. act. *Je cueille, je cueillois, je cueillis, j'ay cueilli, je cueillerai*, & non pas je *cueillirai* comme le prétend Vaugelas. MEN. BOUH. *Que je cueille, que je cueillisse, je cueillerois.* Il signifie, Detacher avec la main des fruits, des fleurs, des herbes de leur tige, de leurs branches. On *cueille* des fleurs au printemps, & des fruits en automne. Il ne faut pas *cueillir* des roses, quand on ne veut pas se mettre au hasard de se picquer.

Ce mot vient du Latin *colligere*.

CUEILLIR, se dit aussi des gros fruits, quand on parle en general de ce qu'on en a retiré dans une recolte, dans une vendange. L'été a été sec, on n'a pas *cueilli* beaucoup de blé, mais en recompense on *cueillera* beaucoup de bon vin.

On dit aussi, qu'on a preposé un homme pour *cueillir* la dîme, pour en faire la recette, l'enlevement des gerbes. *Cueillir* les aumônes; pour dire, en faire la cueillette, la recette.

CUEILLIR, se dit aussi figurément en choses morales. Il a bien *cueilli* des palmes, des lauriers; pour dire, Il a bien acquis de la gloire, il a bien fait des conquêtes. Il a *cueilli* le fruit de ses travaux. Nous ne *cueillons* point de palmes qui ne soient mêlées de fleurs d'orange. VOIT. Virgile a *cueilli* ses plus belles fleurs dans Homere. CHARP. Il a *cueilli* un baiser sur sa bouche. On dit aussi, qu'on a *cueilli* la fleur de virginité d'une fille; pour dire, qu'on a eu son pucelage.

> *Ils* cueillent *les fruits amoureux*
> *Que le Ciel avoit faits pour eux.* VOIT.

CUEILLI, IE. part. & adj.

On dit en Maçonnerie, qu'une porte ou une croisée est *cueilli* en plâtre, quand sur le mur simplement hourdi on fait une petite bordure de plâtre, qu'on applique avec la regle, afin de servir de niveau & de regle pour enduire le tableau de la porte ou de la croisée.

CUEILLOIR. s. m. Panier où on met les menus fruits qu'on cueille. Un *cueilloir* de cerises, de prunes, de groseilles, &c.

CUI.

CUIDER. v. n. Vieux mot qui signifioit autrefois *penser*. Il *cuidoit* bien faire ses affaires, il a *cuidé* tout gâter. Il n'est plus du tout en usage, si ce n'est dans le stile burlesque. Le Comte Duc mourir *cuida*. VOIT.

Ce mot vient du Latin *cogitare*. NICOD.

CUILLER, ou CUILLIER. Quelques-uns disent aussi CUILLIERE, mais ce dernier est le moins bon, & le second est le meilleur. s. f. Utencile de menage qui a un creux ou demi-globe concave qu'on nomme *cuilleron*, & qui est par un bout attaché à un manche. Il sert à transporter, ou à remuer des choses liquides, & particulierement à la table pour manger du potage, des pois, de la crême, des fraises, & autres choses liquides & menuës; à la cuisine, pour dresser de la souppe, & autres mets. Il sert aux Ciriers à verser de la cire; aux Fondeurs à fondre du plomb & des metaux. En grand volume, il sert à vuider des sables, &c. Un étui de table contient la *cuiller*, la fourchette, & le couteau.

> *Pour payer le pain qu'il mange,*
> *Ses fourchettes & ses* cuilliers
> *Retournent sur le pont au Change.* MAIN.

Ce mot vient du Latin *cochleare*.

CUILLER A' CANON, en matiere d'Artillerie, c'est une feuille de cuivre arrondie, de differente grosseur, qui sert à retirer la gargousse d'un canon.

CUILLER A' BRAI, est une grande *cuiller* de fer pour prendre le brai chaud.

CUILLER DE POMPE, c'est un instrument de fer aceré, & trenchant avec lequel on creuse les pompes.

CUILLER. Coquille longue, ou poisson à têt dur. ROND.

CUILLER. Oiseau semblable au heron, hormis qu'il a le bec en forme de *cuiller*. BEL.

CUILLERE'E. s. f. Plein une cuiller. Ce malade n'a pris qu'une *cuillerée* de gelée, de bouillon. Il ne faut qu'une *cuillerée* de vinaigre pour faire une chopine d'oxycrat.

CUILLERE'E. Herbe. En Latin *cochlearia*. POMEY.

CUILLERON. s. m. La partie creuse de la cuiller attachée au manche, & qu'on met dans la bouche quand on mange. Il y a des *cuillerons* en ovale, comme ceux qui servent à table; d'autres ronds, comme ceux de la cuisine; d'autres avec un bec, comme ceux des Ciriers, &c.

CUIR. s. m. Peau des animaux qu'on courroye, & qu'on prepare pour servir à divers usages, particulierement à faire des bottes, des souliers, à couvrir des carrosses, des meubles, des livres, &c. Tous Marchands sont obligez de porter leurs *cuirs* à la Hale aux *cuirs*. Les *cuirs* de Hongrie sont faits de peau de cheval; ceux de Russie de peaux de vaches; ceux de Marroc ou de marroquin, de mouton. Le *cuir* d'un âne est le meilleur pour faire du chagrain. Il y a plusieurs sortes de Marchands de *cuir*. Les Tanneurs vendent les gros *cuirs* passez à la tannerie. Les Corroyeurs preparent le *cuir* avec des graisses pour le rendre plus maniable. Les Peautiers vendent des peaux de mouton de toutes sortes de couleurs, des peaux pour faire des gands, & des peaux de truye pour couvrir des coffres, & des livres d'Eglise. Les Megissiers preparent les peaux de mouton, & en ôtent la laine. Il y a aussi des Marchands de marroquin de vache de Russie, & mouton de Limoges, qui n'ont point de grain. De l'autre côté on appelle *cuirs verds*, les *cuirs* qui n'ont aucune preparation, & tels qu'ils sortent de dessus le corps.

CUIR, se dit plus particulierement de la peau du corps humain. Cette femme a le *cuir* doux & fort uni. Les Medecins appellent la gale, les dartres, &c. maladies du *cuir*.

CUIR BOUILLI. C'est une preparation de *cuir* qui n'appartient qu'aux Gainiers & Fourreliers par les reglemens de Police, qui font bouillir le *cuir* avec plusieurs gommes, resines & colles dont ils font un secret entre eux.

On dit figurément & proverbialement, Rire entre *cuir* & chair,

chair, Jurer entre *cuir* & chair; pour dire, Rire, jurer en soi-même, sans oser éclater, sans en faire rien paroître au dehors. On dit aussi, Faire du *cuir* d'autrui large courroye; pour dire, Faire largesse aux depens d'autrui. Ce proverbe est tiré du Latin, *De alieno corio ludere.* On appelle ironiquement un Savetier, un Orfevre en *cuir.* On appelle un visage de *cuir* bouilli, un visage extremement laid.

CUIRASSE. s. f. Arme deffensive faite d'une lame de fer fort battu, qui couvre le corps depuis le cou jusqu'à la ceinture, tant par devant que par derriere. Les Piquiers sont armez d'un pot & d'une *cuirasse.* C'est un bon corps de *cuirasse* qui est à l'épreuve. On dit aussi, Cent *Cuirasses*; pour dire, Cent Cavaliers: mais en ce sens il ne se dit qu'au plurier, & est un peu vieux. Quelques-uns tiennent que ce mot a été dit par corruption de *cucurasse*, parcequ'elle couvre le corps. D'autres le derivent de *cuir*, ou de *coriaceus*, parceque les armes deffensives étoient faites anciennement de cuir.

On dit proverbialement, Endosser la *cuirasse*; pour dire, Embrasser la profession militaire.

CUIRASSIER. s. m. Cavalier armé de cuirasse. Les Allemands font grand état des *Cuirassiers* de l'Empereur. Ce mot se dit aussi d'un simple fantassin qui porte la cuirasse & la pique.

CUIRE. v. act. & n. *Je cuis, tu cuis, il cuit, nous cuisons, je cuisis, j'ay cuit, je cuirai, que je cuise, que je cuisisse, je cuirois.* Donner aux alimens une preparation convenable par le moyen de la chaleur, pour les rendre plus faciles à digerer. On le dit tant de ce qui se cuit dans le pot avec de l'eau, que de ce qu'on rôtit à la broche, dans le four, sous la cendre, ou d'autre maniere; & tant des choses solides, comme le pain, les viandes, les fruits, que des liqueurs, comme le vin, les syrops, &c. Il faut que les viandes *cuisent* à petit feu pour être bonnes. Il faut qu'elles soient pourries de *cuire* pour faire de bonne gelée. Le secret d'un Cuisinier, c'est de faire *cuire* à-propos les viandes. Les pois ne *cuisent* pas bien dans de l'eau de puits.

Ce mot vient de *coquere.*

CUIRE, signifie aussi, Digerer; & se dit de cette seconde preparation des alimens qui se fait dans l'estomac, pour les rendre propres à être convertis en nôtre substance. L'estomac s'appelle indigeste, quand il ne *cuit* pas bien les viandes. Il faut que la chaleur naturelle *cuise* bien les humeurs pour entretenir la santé.

CUIRE, se dit aussi de plusieurs choses qu'on employe à d'autres usages, quand on en veut rendre la consistence plus épaisse, ou en faire sortir tout-à-fait l'humidité. Ainsi on dit, *Cuire* du fil, de la soye, de la colle; *cuire* de la chaux, du plâtre. En Orient les briques se *cuisent* au soleil, en France dans des fourneaux.

CUIRE, se dit aussi en parlant de cette preparation que la chaleur donne naturellement aux fruits. Le soleil *cuit* les raisins, les melons & les figues, &c.

CUIRE, se dit quelquefois absolument du pain en particulier. Ce Boulenger *cuit* deux ou trois fois par jour. A la campagne tous les bourgeois *cuisent* à la maison. Il est deffendu de *cuire* les jours de Fêtes solennelles. C'est une grande servitude d'aller *cuire* au four bannal.

CUIRE, se dit hyperboliquement d'une chaleur ou douleur excessive qu'on souffre. Le soleil est si ardent en cette saison, qu'on *cuit* dans cette campagne. Ceux qui souffrent une grande migraine, disent que la tête leur *cuit.*

CUIRE, se dit aussi des ardeurs extraordinaires qui viennent des playes, des excoriations, fluxions, inflammations, &c. qui causent une douleur semblable à celle que cause le feu qui touche quelque partie. Une playe qui est exposée à l'air *cuit* davantage, que quand elle est bandée. Quand le pus se forme dans une playe, cela *cuit* beaucoup. Les yeux *cuisent*, quand ils sont rouges & enflammez.

CUIRE, se dit figurément dans le stile simple & enjoué, des mauvaises suites des affaires, qui causent de la douleur & du repentir. Il a dit une parole, il a fait une sottise qui lui *cuira* long temps. Oh! qu'il vous en *cuira.* BENS.

On appelle un boute-tout-*cuire*, un goinfre qui ne trouve rien de mauvais, qui veut manger en une fois tout ce qu'il y a dans une maison; qui n'épargne rien pour faire bonne chere. Il est très-bas.

On dit proverbialement & par menace, vous viendrez *cuire* à nôtre four; pour dire, vous aurez quelque jour affaire de moi.

CUIT, ITE. part. Il a toutes les significations de son verbe. Du pain *cuit.* De la viande *cuite.* Du vin *cuit.* De la crême *cuite.* Son rhûme n'est pas encore *cuit.* Les humeurs ne sont pas *cuites.*

On dit proverbialement, Il est trop *cuit* ou assez *cuit* pour manger cru, quand on a telle impatience de manger, qu'on ne veut pas donner le loisir à la viande de *cuire.* On dit aussi, qu'un homme est *cuit*, qu'il est fricassé; pour dire, que sa fortune est ruinée, que son credit, que sa reputation sont perdus. On dit aussi qu'il n'a pas la tête bien *cuitte*; pour dire, qu'il est un peu extravagant, qu'il n'est pas assez meur. On dit aussi, qu'un homme a du pain *cuit*; pour dire, qu'il a beaucoup de bien, qu'il se peut passer de travailler. On dit encore, Trop gratter *cuit*, trop parler nuit; pour dire, qu'il faut s'abstenir de se gratter, & de parler. On dit encore d'une place mal fortifiée, qu'on la prendroit avec des pommes *cuittes*; & aussi de celui qu'on menace de battre, Je lui rendrai le visage plat comme une pomme *cuitte.*

CUISANT, ANTE. adj. Qui cuit facilement. Ces pois sont bien *cuisans*, ils se cuisent en peu d'heure. On ne trouve pas que ce mot soit en usage en ce sens.

CUISANT, se dit aussi des chaleurs excessives, & vehementes. Le soleil est bien *cuisant* en cette saison. Ce feu est bien *cuisant* & bien ardent. On le dit aussi au contraire du froid. Voilà un froid bien âpre, bien *cuisant*; un vent bien *cuisant.* On le dit encore des autres choses qui causent de la douleur. La goutte, la pierre sont des maux bien *cuisans.*

CUISANT, se dit aussi figurément en choses morales, pour signifier, Douloureux, sensible. Le peché laisse des remords, & des soucis *cuisans.* Son *cuisant* desespoir se changea en une tranquillité pleine d'horreur. AB. DE ST. R. Combien de *cuisans* deplaisirs traversent souvent la fortune la plus tranquille? ABA. Les Philosophes ont fait consister la fermeté d'ame à recevoir sans émotion les chagrins les plus *cuisans*, & à regarder d'un air tranquille les pertes les plus douloureuses. OE. M.

Qui peut dire les soins cuisans
Qui travaillent les Courtisans? OE. M.
Je sens au fond du cœur mille remords cuisans.
CORN.

L'amour n'a point de peine, & de tourment
De feu cuisant, *ni de cruel martyre,*
Que de bon cœur je ne voulusse élire
Pour vos beaux yeux qui me vont consumant. VOI.

CUISINE. s. f. La partie du logis où on cuit & où on prepare les viandes. Les bourgeois ont des servantes de *cuisine.* Les Grands ont des Ecuyers de *cuisine* pour leur preparer à manger.

La beauté, les attraits, l'esprit, la bonne mine,
Echauffent bien le cœur, mais non pas la cuisine. CORN.

Ce mot vient de *cucina*, qui se trouve pour *coquina* dans les anciennes Gloses. MENAGE.

On

On appelle batterie de *cuisine*, tous les utenciles de cuivre & de fer qui servent à faire cuire, rôtir, griller, ou autrement preparer les viandes. Couteaux de *cuisine*, table de *cuisine*, linge de *cuisine*.

CUISINE, figurément signifie le fonds destiné pour la depense de la *cuisine*, ce qui sert à la faire subsister. Toutes les Communautez commencent leur établissement par le bâtiment de la *cuisine*, c'est-à-dire, à avoir un fonds de quoy vivre. Les galants font souvent aller la *cuisine*, rouler la *cuisine* de leurs amies. La *cuisine* est froide en cette maison, on y fait mauvaise chere. On dit, Ruer en *cuisine*, pour dire Goinfrer. Il est bas.

CUISINE, se dit aussi pour le metier de Cuisinier, pour l'art d'apprêter les viandes. Cet homme entend bien la *cuisine*. Nous sommes venus faire la *cuisine* pour les noces.

Et Malherbe & Balzac si sçavans en beaux mots,
En cuisine *peut-être auroient été des sots.* MOL.

On appelle chez le Roi *cuisine bouche*, le lieu où on prepare les viandes pour sa table; *cuisine du commun*, celle où on les prepare pour les Officiers.

On dit proverbialement, qu'un homme est fort chargé de *cuisine*; pour dire, qu'il est fort gras, & sur tout qu'il a un gros ventre.

CUISINER. v. n. Sçavoir faire la cuisine, apprêter à manger. On a mis ce garçon chez un Traitteur pour apprendre à *cuisiner*. Il *cuisine* fort bien. Il est de peu d'usage.

CUISINIER, IERE. subst. Qui fait la cuisine dans une maison. Il y a des livres intitulez, le Grand *Cuisinier*, le *Cuisinier* François, &c. Les Traitteurs doivent être reçus Maîtres *Cuisiniers*: c'est une Maîtrise particuliere differente des Rôtisseurs & des Pâtissiers. Leurs titres sont de *Maîtres Gueux & Porte-chappes*. Les *Cuisiniers* ont reduit en art & en methode le secret de flatter le goût, & de faire manger au delà du necessaire. LA BR.

On appelle proverbialement un mauvais *Cuisinier*, un *Cuisinier* de Hesdin qui a empoisonné le Diable.

CUISSART. s. m. Arme deffensive de l'homme de guerre, qui est attachée au bas du devant de la cuirasse pour deffendre les cuisses.

CUISSE. s. f. Partie du corps de l'homme, ou des animaux à quatre pieds, & des oiseaux, qui est entre la jambe ou jarret, & le tronc du corps. On a donné differens noms aux differentes parties de la *cuisse*. Le devant de sa partie superieure se nomme l'*aine*, le côté de dehors la *hanche*, & le derriere la *fesse*. Sa partie inferieure & posterieure s'appelle *jarret*, en Latin *poples*, de *post* & *plico*, parcequ'il se plie par derriere; & l'anterieure s'appelle *genou*, qui vient du Latin *genu*, ou du Grec *goni*, signifiant *angle*. L'os de la *cuisse* est le plus grand & le plus fort de tous les os du corps humain, parcequ'il en porte tout le fardeau; d'où vient qu'il a été aussi appellé *femur*, du mot Latin *fero*, qui signifie *porter*. Menage après Saumaise derive le mot François *cuisse* du Latin *cossa*, qu'on a dit pour *coxa*. Les Payens croyoient que Bacchus étoit né de la *cuisse* de Jupiter où il avoit été enfermé. On estime la *cuisse* dans les beccasses, & l'aîle dans les perdrix.

On dit au Manege, les aides des *cuisses*, quand le Cavalier est si adroit, qu'en serrant ou remuant les *cuisses* il fait obeïr le cheval à ce qu'il lui demande.

A la Boucherie on appelle la *cuisse* de bœuf, la partie de derriere du bœuf qui se divise en quatre, le *cimier*, le *gîte*, la *culotte* & le *trumeau*.

On appelle aussi *cuisses*, certaines parties ou divisions de fruits couppez par quartiers. Une *cuisse* de noix. Il y a encore une sorte de poire qu'on appelle *Cuisse Madame*.

On dit, Accoler la *cuisse* à un homme, quand on le va saluer à son arrivée en descendant de cheval, quand on commence à l'embrasser par la *cuisse*.

CUISSES, en termes de Verrerie, sont des manieres de piliers qui supportent la couronne, & l'arche.

Les Serruriers appellent *cuisses de grenouilles*, certains anneaux de clefs, qui sont limez, & arrondis, ensorte que ce qui touche la tige est plus menu que le milieu de l'anneau, lequel est partagé avec la lime par une espece de ciselure qui forme comme les deux *cuisses*.

CUISSON. s. f. Action de la chaleur qui sert à cuire. On a tant payé chez cet Hôtelier pour la *cuisson* des viandes qu'on a apportées chez lui toutes prêtes. Les viandes doivent être servies dans une certaine fleur de *cuisson* qui passe en un moment. CITRI.

CUISSON, se dit aussi passivement de la douleur que cause une brûlure, une inflammation, une playe, une excoriation. Il sent une grande *cuisson* dans l'œil, dans les reins, dans les ureteres.

On appelle dans le menage, le pain de *cuisson*, celui que font & que cuisent à la maison les domestiques, à la difference de celui qu'on va prendre chez le Boulenger.

CUISSOT. s. m. Ce mot se dit en parlant de cerf ou d'autre pareille bête sauvage, & signifie la cuisse. Il m'a fait present d'un *cuissot* de cerf. Ce *cuissot* de chevreuil sera bon en pâte.

CUISTRE. s. m. Valet de Pedans, ou de Prêtres, & de gens de College, qui leur sert à faire cuire leur viande. On le dit aussi de tous les pauvres écoliers qui sont en service. Plusieurs derivent ce mot de l'Allemand *kuster*, qui signifie un *serviteur d'Eglise*. Mais il vient plutôt du Latin *coquere*.

CUITTE. s. f. Cuisson. Ce Boulenger a tant de vogue, qu'on ne peut avoir de son pain que de la seconde, ou troisiéme *cuitte*. Il fait cinq ou six *cuittes* par jour.

On le dit aussi du degré de cuisson. La *cuitte* de ces briques n'a pas été assez forte. La *cuitte* de la chaux, du verre, ne sçauroit être assez ardente. Les Chymistes tiennent que le succés de leurs operations depend de la *cuitte*, de la maniere de donner le feu pendant la *cuitte*.

CUIVRE. s. m. Airain, metal qu'on tire de plusieurs mines de l'Europe, mais particulierement de Suede. Il est dur, sec & pesant, & le plus ductile après l'or & l'argent. Il abonde en vitriol & en soufre. Les Chymistes l'appellent *Venus*, croyant qu'il a du rapport à cette Planete. Ils disent qu'il est composé d'un soufre mal digeré, d'un mercure jaune & d'un sel rouge. On le trouve en poudre, & en pierres lesquelles on lave bien pour les nettoyer d'une terre qui y est mêlée. On les fait fondre ensuite par de grands feux, & l'on jette la matiere fonduë dans des moules. C'est le *cuivre* ordinaire. Pour le rendre plus pur & plus beau, on le fait refondre une ou deux fois; il s'en separe à chaque fusion quelques parties grossieres & terrestres. On l'appelle alors *cuivre de rosette*, & en Latin *æs pelosum*. Toute la fonte ou la bronze est faite de *cuivre* avec quelque mêlange d'étain, ou d'antimoine. Le *cuivre* jaune est un mêlange de cuivre avec de la calamine, qui est une terre jaune qu'on trouve vers le païs de Liege, avec laquelle on le fond, & il augmente son poids de dix pour cent. On l'appelle aussi *letton*, & en Latin *aurichalcum*, comme qui diroit *æs aureum*. On en fait la plupart des utenciles du menage & de cuisine. On reblanchit le *cuivre* jaune avec de l'esprit d'arsenic & d'orpiment. Les Chymistes appellent *safran de Venus*, celui qui se fait de lames de *cuivre* stratifiées avec du sel decrepité en poudre dans un creuset, quand on les a éteintes dans l'eau, & ratissées avec des brosses de fer. Ce safran est très-rouge, & on en fait des emplâtres pour mondifier les playes & les ulceres. On a pretendu que l'esprit de Venus, étoit un veritable alkaest capable de dissoudre totalement les perles, les coraux, les yeux d'écre-

d'écreviſſe, plus facilement que tous les autres diſſolvans, ſans rien perdre de ſa force; mais l'experience y eſt contraire. On donne auſſi le nom de *ſafran de Venus* à l'*æs uſtum.* On appelle le verd de gris ou rouillure de *cuivre*, *ærugo.*

Ce mot de *cuivre* vient du Latin *cuprum*, ainſi appellé, *quaſi æs Cyprium*, parcequ'il a été trouvé premierement en l'Iſle de Chypre, comme dit Pline. On appelle *cuivre vierge*, celui qui ſort de la mine, qui n'a point été fondu.

CUIVRE DE CORINTHE, ce metal ſi fameux étoit un alliage d'or, & d'argent où le *cuivre* l'emporte. Ce mélange ſe fit à l'embraſement de Corinthe. Les differens metaux fondus formerent un alliage fortuit qui a gardé le nom de cette ville ſaccagée. Savot a parlé exactement du *cuivre de Corinthe*, & il en marque trois eſpeces; l'une où l'or eſt le metal dominant; l'autre où l'argent predomine, & la 3. où l'or, l'argent, & le *cuivre* ſont en égales portions. Il pretend même qu'on imitoit le vrai *cuivre de Corinthe* en alliant ces trois metaux. Chez les Medailliſtes le *cuivre*, dans la diſtinction des ſuites de medailles, dont les cabinets ſont compoſez, a l'honneur de porter le nom de bronze. On voit pluſieurs medailles de *cuivre* rouge dès le temps d'Auguſte, qu'on range parmi le moyen bronze. Il y en a auſſi de *cuivre* jaune parmi le grand, & le moyen bronze.

CUIVRETTE. ſ. f. C'eſt une petite anche de cuivre qu'on applique ſur les baſſons ou hautbois, lorſque leur longueur empêche de les emboucher commodément. On appelle auſſi *cuivrette*, le petit morceau de cuivre ſur lequel on attache & on lie les petits morceaux de cuivre qui compoſent une anche.

C U L.

CUL. ſ. m. Prononcez CU. Ouverture exterieure du dernier boyau, par où l'animal decharge ſes excremens. On l'appelle autrement l'*anus*, le *ſiege*, le *fondement.*

CUL, ſe prend auſſi pour les feſſes. Un poſtillon a ſouvent le *cul* écorché, la raye du *cul* écorchée. On lui a donné cent coups de pieds au *cul.* Cet enfant s'eſt mis à *cul* nud.

CUL, ſe prend en general pour les parties honteuſes, quand on les decouvre, & pour toute la partie du derriere. Il a montré le *cul*; pour dire, Il a tourné le dos, il s'eſt enfui.

On dit d'un brave Officier d'armée, qu'il a toûjours le *cul* ſur la ſelle; pour dire, qu'il eſt vigilant, qu'il eſt toûjours à cheval: à la ville, on le dit de celui qui eſt aſſidu à l'étude, & à ſon travail, qui eſt ſedentaire. On l'appelle autrement *cul de plomb.*

On dit auſſi d'un Capitaine d'une armée, qu'il a été arrêté ſur *cul*; pour dire, tout court, & qu'on l'a empêché de paſſer outre. On le dit auſſi des autres obſtacles qu'on met à la pourſuite des affaires. On alloit faire adjuger cette terre, mais des lettres d'Etat ont arrêté ſur *cul* le pourſuivant.

On dit au jeu, Joüer à *cul* levé, dans les jeux où on ne peut joüer que deux, lorſque celui qui perd quitte la place à un troiſiéme pour joüer à ſon tour. On dit auſſi, Joüer à couppe-*cul*, quand on joüe à la charge de ne point donner de revanche. On appelle au Lanſquenet un couppe-*cul*, quand celui qui a la main tire ſa carte la premiere, & perd toutes les autres.

CUL, ſe dit figurément du fond ou de la partie inferieure d'un vaiſſeau. Le *cul* d'un verre, d'une bouteille. Le *cul* d'un chapeau, c'eſt la forme d'un chapeau, ſa capacité. Le *cul* d'un chauderon, le *cul* d'un panier.

Mettre un tonneau ſur *cul*, c'eſt-à-dire, le vuider, & le renverſer après. On dit auſſi, Boire ſur le *cul* d'un tonneau; pour dire, Se ſervir d'un tonneau renverſé au lieu de table.

On dit ſur la mer, Mettre *cul en vent*; c'eſt-à-dire, Mettre vent en poupe, ſans voiles, ou autrement, par un gros temps. Les Matelots appellent *cul de port* double, ou ſimple, certains nœuds qu'ils font au bout des cordes.

On appelle un *cul* de baſſe foſſe, un *cul* de Couvent, le lieu le mieux gardé, le plus reſſerré d'un Couvent, le plus bas d'une priſon.

CUL, ſe dit auſſi figurément du derriere de quelques choſes. On foüette les couppeurs de bourſe au *cul* d'une charrette. Le *cul* d'une aiguille, eſt le derriere, le trou où on paſſe le fil. Le *cul* d'un artichaud eſt la partie de derriere qui touche la tige.

CUL-BAS. ſ. m. Sorte de jeu de cartes qui ſe joüe à cinq ou ſix perſonnes, plus ou moins.

CUL DE LAMPE, ſe dit non ſeulement de la partie exterieure & plus baſſe de la lampe; mais auſſi par comparaiſon des ornemens d'architecture & de menuiſerie, qu'on met aux voutes & aux planchers, pour finir & terminer le deſſous d'un ouvrage, & qui ont la figure de l'extremité d'une lampe. On appelle *cul de lampe*, une eſpece de pendentif qui tombe des nervûres des voutes Gothiques. On le dit auſſi en Imprimerie de ces figures qu'on met pour remplir les pages à demi-vuides; & encore de ces lignes qui aboutiſſent en pointe à la fin d'un Chapitre, ou d'un Traitté, qui ne vont pas juſqu'au bout de la page.

CUL-DE-FOUR. Voute ſpherique. On appelle *cul-de-four* en pendentif, une voute ſpherique rachetée par quatre fourches, ou pendentifs, & qu'on nomme auſſi pendentif de Valence. *Cul-de-four* de niche, la fermeture cintrée d'une niche ſur un plan circulaire.

CUL DE JATTE, eſt un homme impotent qui n'a ni jambes, ni cuiſſes dont il ſe puiſſe aider, & qui marche ſur le *cul* enfermé dans une jatte. Le Poëte Scarron avoit pris le ſurnom de *cul de jatte*, parcequ'il étoit paralytique, & étoit toûjours dans une chaiſe.

CUL DE POULE, ſe dit par comparaiſon d'une petite grimace qui ſe fait, quand on avance les levres en rond pour faire la moüe, parceque cela repreſente un *cul de poule.* On le dit auſſi, quand on joint les cinq doigts de la main enſemble, enſorte qu'ils ne faſſent qu'une pointe.

CUL DE SAC, ſe dit non ſeulement au propre du fond d'un ſac, mais encore il ſignifie un bout de ruë qui n'a d'entrée & d'iſſuë que d'un côté: qui n'a point d'iſſuë d'un côté.

CUL BLANC. Oiſeau qui frequente les rivieres, gris par deſſus, & blanc par deſſous. Il eſt bon à manger. On l'appelle *cul blanc* à cauſe de la blancheur des plumes de ſon croupion.

CUL D'ASNE. ſ. m. Eſpece de poiſſon autrement nommé *ortie de mer.*

CUL, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt demeuré entre deux ſelles le *cul* à terre; pour dire, Il a manqué toutes les deux occaſions de profiter qui s'étoient preſentées. On dit auſſi, qu'un homme en a dans le *cul*; pour dire, qu'il a fait une grande perte, ſoit en procés, ſoit au jeu, ſoit en autre affaire: & on dit auſſi, qu'il eſt à *cul*; pour dire, qu'il eſt ruiné ſans reſſource. On dit auſſi de celui qui eſt tombé en bas la tête la premiere, que la tête a emporté le *cul.* On dit de pluſieurs gens alliez en même famille, qu'ils ſe tiennent tous par le *cul* comme des hannetons: on dit auſſi, comme des Juifs. On dit de celui qui n'oſe achever une affaire après l'avoir entrepriſe avec bravade, qu'il a montré le *cul.* On le dit même d'un poltron, ou des ſoldats qui fuyent. On dit d'un homme fort crotté, qu'il eſt crotté juſqu'au *cul.* On dit de celui qui marche

che mal en traînant les jambes, qu'il a le *cul* rompu. On dit aussi, Renverser *cul* par dessus tête. On appelle *bout de cul*, un petit homme gros & trapu.

CULASSE. s. f. C'est la partie du canon comprise entre les tourillons, & l'extremité de la piece où elle est renforcée de metal & la plus épaisse. Elle comprend la lumiere, la platte-bande, & le bouton. On a trouvé l'invention de faire des canons qu'on charge par la *culasse*.

CULASSE, se dit aussi des autres armes à feu. On demonte les mousquets par la *culasse*. Elle tient au canon par une vis.

On dit proverbialement, qu'une femme est renforcée sur la *culasse*, quand elle a les hanches larges, & de grosses fesses.

CULASSE. Ce mot se dit aussi du derriere d'un vaisseau. POMEY.

CULATTE. s. f. est le derriere du canon, la partie qui est au delà de la lumiere, de l'ame ou du noyau, & qui aboutit à un gros bouton rond de metail.

CULBUTE, ou CULEBUTE. s. f. Saut perilleux, où les pieds font le tour du corps, tandis que la tête est en bas. Les Baladins font plusieurs *culbutes* tout de suite. Pourquoy a-t-on établi ces exercices, & dequoy servent à la vertu tous ces sauts, & toutes ces *culebutes?* ABL.

CULBUTE, signifie aussi une chûte qui met en danger d'être blessé. Il est chû du haut du rempart, il a fait une étrange *culbute*.

CULBUTE, se dit figurément des chûtes morales. Sa fortune étoit fort élevée, elle a fait une grande *culbute* quand on l'a renversée.

CULBUTE, ou CULEBUTE, se dit aussi d'un nœud de rubans de couleur que les jeunes Demoiselles portent presque sur le derriere de la coëfe-cornette. Cette *culebute* s'appelle aussi une *renverse*.

CULBUTER, ou CULEBUTER. verb. act. Faire tomber, renverser quelcun d'un lieu haut, le mettre en danger de se blesser. Les ennemis étoient entrez dans la demie-lune, mais on les a *culbutez* & renversez dans le fossé cu par dessus tête.

CULBUTER, se dit aussi au figuré, & signifie, Abattre, detruire: mais on ne le dit qu'en riant.

La mort qui se plaît à la lute,
Et qui les plus forts culebute. MEN.

CULBUTER, est aussi quelquefois neutre, & signifie, Tomber en faisant la culbute. Il fit un faux pas, & *culbuta* le plus plaisamment du monde. Les petits enfans *culbutent* souvent.

CULBUTÉ, ÉE. part. & adj.

CULE'E. s. f. C'est une grosse masse de pierre qui soutient la voute de la derniere arche d'un pont, & toute sa poussée. On appelle aussi *culée*, ou *butée*, la palée de pieux qui retient les pierres derriere ce massif.

CULÉE. Terme de Mer. Donner des *culées*, se dit lorsque le vaisseau qui touche à terre, ou sur le sable donne des coups de sa quille sur le fond.

CULER. v. n. Terme de Marine. C'est aller en arriere.

CULERON. s. m. Terme de Sellier & de Bourrelier. C'est la partie de la croupiere qui est faite en rond, & sur quoy pose la queuë du cheval.

CULIER. s. m. Gros boyau que les Medecins appellent *colon*, qui est celui où s'arrêtent & se figurent les gros excremens. Il est situé entre le *cæcum* & le *rectum*. Voyez COLON.

CULIERE. s. f. C'est une pierre platte, creusée en rond, ou en ovale de peu de profondeur, avec une goulette, qui reçoit l'eau d'un tuyau de descente, & la conduit dans un ruisseau de pavé.

CULOT. s. m. Celui qui est le dernier reçu, ou le plus jeune dans quelque corps, ou quelque compagnie. Le Doyen d'un corps a bien de l'avantage & de l'honneur, mais il voudroit souvent changer contre le *culot*, le dernier reçu. En Anjou on dit *closcul*.

CULOT, est aussi le petit rond qui forme la plus basse extremité d'une lampe d'Eglise.

CULOT, en termes de Chymie & de Fonte, est la piece de metal fondu qui se trouve au fond du creuset, & qui en garde la figure quand il est refroidi, c'est-à-dire, qu'il est rond & un peu pointu par enbas.

CULOT, en termes d'Orfevres, se dit des parties rondes de plusieurs ouvrages, ou de leurs parties inferieures: comme, des rechauts à *culot*. Les cassolettes doivent être marquées au *culot*, au baste, au dôme & au chauderon; les lampes au corps, au chapiteau, & au *culot*, qui est ce petit rond qui forme la plus basse extremité des lampes d'Eglise.

CULOT, se dit aussi d'un creuset à fondre de l'or & de l'argent. POMEY.

A la Boucherie on appelle *culot*, le derriere du cimier de bœuf qui contient depuis les tranches jusqu'à la queuë.

CULOTTE. s. f. Espece de haut de chausse court & serré, où l'on attache quelquefois des bas, des canons, des ringraves. On a promis à ce valet un justaucorps, & une *culotte*.

CULOTTE, signifie aussi des trousses de Page qui sont serrées & plissées, & qui ne couvrent que le haut des fesses. C'est aussi le haut de chausse des Chevaliers de l'Ordre du Saint Esprit, & celui que les gens d'armes portoient autrefois à cheval.

CULOTTE. Terme de Fleuriste. Il se dit de l'anemone; c'est la moitié de dessous de grandes feuilles, qui est la plus proche de la queuë, & qui est d'ordinaire de differente couleur que le bout de ces grandes feuilles. La *culotte* aide à connoître, quand une anemone doit augmenter en coloris. CULTURE DES FLEURS.

CULOTTE, ou CALOTTE. Terme d'Arquebusier. L'un & l'autre se dit, mais *culotte* est le plus usité. C'est un fer delié, rond, & creux en maniere de petite *calotte*, que l'on attache au bout de la poignée d'un pistolet. On en fait aussi d'autre metal. Polir la *culotte* ou la *calotte* d'un pistolet.

CULOTIN. s. m. Espece de haut de chausse qui est étroit & juste sur la cuisse, qui serre par le bas, & qui quelquefois a des boutonnieres à côté du genou, & tout autour au dessus du genou, des aiguillettes & des rubans.

CULTE. s. m. Hommage, honneur religieux qu'on rend à la Divinité par des prieres, des sacrifices, des ceremonies. Rendre son *culte* à Dieu. Retablir le *culte* divin. Quel étonnant spectacle que cette difference infinie de *cultes* qui partagent l'Univers! DISC. D'EL. Le Quietisme aboutit à aneantir le *culte* de la Religion. M. DE M. Ceux qui sont accoutumez à vivre de raison, & d'intelligence, ne peuvent s'accommoder d'un *culte* où l'esprit n'a point de part. PORT-R. Le *culte* qu'on rend aux Saints ne peut être regardé comme un *culte* profane, & mondain, parcequ'il se rapporte à Dieu. FL. La priere ne change point nôtre destinée; puisqu'au fond, independamment de nôtre *culte*, & de nos vœux, Dieu executera ses decrets éternels. M. DE M. Le *culte* exterieur ne sçauroit plaire à Dieu lorsqu'il est separé des mouvemens interieurs de l'ame. OE. M. Les Siamois tiennent que la diversité des Religions est agreable à Dieu, & que les differens *cultes* sont des differentes manieres de l'honorer qui ne lui deplaisent point, parcequ'elles tendent toutes à une même fin, & qu'elles ont toutes le même objet. ID. Les Payens rendoient un *culte* superstitieux à leurs fausses Divinitez. Epicure trouvoit que ces Dieux oisifs, ces êtres impuissans dont il ne voyoit rien à esperer ni à craindre,

ne meritoient pas la peine de son *culte*. St. Ev. Le *culte* se divise chez les Theologiens en trois sortes; le *culte de latrie*, celui qui se rend à Dieu: le *culte de dulie*, qui se rend aux Saints: le *culte d'hyperdulie*, celui qui se rend à la Sainte Vierge.

Culte, se dit aussi figurément, de l'attachement que nous avons pour de certaines choses dont nous nous faisons des especes de Divinitez. Les femmes sont flattées agreablement par la vanité d'attacher les hommes, & d'être, pour ainsi dire, l'objet de leur *culte*, & de leur adoration. Boursaut. Soumissions, bassesses, voilà le *culte* agreable aux idoles à qui nôtre ambition nous fait sacrifier. Ab. de St. R.

CULTELLATION. s. f. Terme de Geometrie. Maniere de mesurer assez simple par le moyen de l'instrument universel.

CULTIVATEUR. s. m. Celui qui cultive. Il a été trouvé juste de tout temps de donner une partie des fruits de la terre au proprietaire du fonds, & l'autre au *cultivateur*. Ce mot est bien suspect: on ne l'a point trouvé ailleurs.

CULTIVER. v. act. Labourer, amender une terre pour la rendre plus fertile. La terre ne rapporteroit que des chardons, si elle n'étoit *cultivée*.

Ce mot vient du Latin *cultus*, de *colere*.

Cultiver, se dit aussi des arbres & des plantes, quand on a soin de les tailler, émonder, dechausser, & les garentir des mauvais vens & injures du ciel. Les plantes qui naissent dans les païs chauds ne se *cultivent* pas sans peine dans les païs froids.

Cultiver, se dit figurément en choses morales. Il faut *cultiver* l'esprit des jeunes gens, leur memoire, en leur donnant de bonnes instructions. Depuis cent ans on a bien *cultivé* les arts & les sciences dans l'Occident. On dit en ce sens, *Cultiver* l'amitié, la connoissance, la bienveillance de quelcun; pour dire, Prendre soin de les conserver, de les menager. Scipion avoit toute la vertu des anciens Romains; mais polie, & *cultivée*. St. Ev. Vous avez un esprit *cultivé* qui reveille le mien. M. de S. Je me suis fait un plaisir de *cultiver* un beau naturel que le basard offre à mes soins, & que je ne veux point laisser sterile. Vill. On est trop dissipé dans le monde pour *cultiver* l'amitié: on se donne à tous superficiellement, & on ne s'attache à personne. Le Ch. de M. Le plus heureux naturel a besoin d'être *cultivé* par l'usage du monde. Bell. La science rouille l'esprit en *cultivant* le jugement. Oe. M. Il faut *cultiver* la raison par des reflexions. G. G.

Cultivé, ée. part. & adj.

CULTURE. s. f. Soin qu'on prend de rendre une terre fertile par le labour, par l'amendement; d'élever un arbre, une plante. La *culture* de la terre est l'occupation la plus honnête & la plus innocente.

Culture, se dit figurément de l'esprit, des mœurs, des arts, & des sciences. La *culture* de son esprit est son unique application. Le plus beau naturel sans *culture*, est comme un champ negligé, qui ne produit que des plantes inutiles. Vaum. La *culture* des sciences forme l'esprit. Le peu de connoissance que j'ay, je le dois à la *culture* des bonnes lettres. Pat. Il faut songer à la *culture* des arts & des sciences. Ablan. Travailler à la *culture* de son esprit.

C U M.

CUMIN. s. m. Plante qu'on seme, qui a les feuilles presque semblables au fenouil, & qui ne produit qu'une tige, d'où sortent plusieurs branches. Elle pousse sa fleur comme le fenouil en forme de bouquet, & porte force graine. Sa racine est blancheâtre, & quasi à fleur de terre. En Latin *cuminum*, ou *cyminum sativum*. Dioscoride decrit un *cumin* sauvage, qui est une herbe petite & branchuë qui pousse des tiges grêles de la hauteur d'un palme avec quatre ou cinq feuilles menuës, dentelées comme une scie, & dechiquetées comme celles du cerfeuil. A la cime de ses branches il produit cinq ou six boutons, au dedans desquels il y a une graine écaillée qui est plus acre au goût que celle du *cumin* cultivé. La semence du *cumin* cultivé est en usage dans la Medecine. Elle est propre pour dissiper les vens. On s'en sert dans la colique, dans le tympanites, & dans le vertige.

CUMULATIF, ive. adj. Qui se fait par accumulation. Il étoit deja pourveu de ce Benefice par resignation, il a eu encore le droit d'un obituaire, c'est un droit *cumulatif*. Les Juges Royaux ont la police *cumulative* sur les subalternes par plusieurs arrêts.

CUMULATIVEMENT. adv. D'une maniere cumulative. Les Officiers Royaux font la police *cumulativement* avec les Juges ordinaires.

CUMULER. v. act. Terme de Jurisprudence. Assembler; reünir plusieurs droits pour fortifier une pretention. M. Courtin.

C U N.

CUNETTE, ou CUVETTE. s. f. Terme de Fortification. Petit fossé que l'on creuse dans le milieu d'un grand fossé sec pour retirer les eaux.

CUNTUR, ou *Condor*. s. m. C'est un oiseau fameux au Perou, & que les peuples ont adoré comme un de leurs principaux Dieux. Il y en a de si grands, qu'ils ont cinq à six aunes de long, à les mesurer d'une pointe de l'aile à l'autre; & qui sont si furieux, qu'il s'en est trouvé qui ont tué des Espagnols. C'est un oiseau de proye qui n'a aucunes serres comme les aigles. Ses pieds ressemblent à ceux des poules. Il a un bec si fort & si dur, qu'il en perce le cuir d'un bœuf; & que quand ils sont deux, ils combattent un taureau, & le mangent. Il est tacheté de noir & de blanc comme les pies, & a sur la tête une crête faite en façon de rasoir, differente de celle du coq, en ce qu'elle n'a aucune pointe. Son vol est si effroyable, que du grand bruit qu'il fait il étourdit ceux qui le voyent fondre à terre. Les Espagnols le nomment *condor*. Histoire des Incas. Le Pere Jeronimo Lobo dit qu'on trouve aussi des oiseaux *condor* dans la region de Sophala, des Caffres & de Monomotapa jusqu'au Royaume d'Angola. Ils sont semblables à l'aigle. Ils ont des plumes qui ont 28. paumes de long, & trois de large, dont le tuyau est long de 5. paumes, & de la grosseur du bras, lequel est blanc, & la plume noire. Il y en a qui ont la grandeur de deux élephans joins ensemble, & qui ont emporté des vaches & autre bêtail, & qui ont d'étenduë d'un bout d'une aile à l'autre jusqu'à 30. pieds. On en a vû qui ont vomi jusqu'à 200. livres de chair. C'est peut-être le *rouch* des Arabes. Cela est tiré de l'Histoire d'Ethiopie du Pere Bolivar. On garde dans le Tresor de la Ste. Chapelle une serre d'oiseau qui fait voir qu'il y en a de bien grands.

C U P.

CUPAYBA, ou COPAIBA. s. m. Arbre du Bresil dont le bois est fort rouge, & aussi dur que celui du hêtre. On en fait des ais larges qui servent à divers usages. Ses feuilles sont ovales, longues de quatre ou cinq doigts, & larges de deux ou de deux & demi, là où elles le sont le plus. Il porte une fleur mediocre, composée de cinq feuilles presque rondes. Son fruit est une silique aussi presque ronde, grosse comme le doigt, & de couleur brune: elle contient un noyau de la grosseur

feur & de la figure d'une noisette, qui est couvert d'une petite peau noire. Lorsqu'on incise l'écorce de cet arbre, il en sort une huile fort claire qui a l'odeur, & la consistence de l'huile de therebentine. On l'appelle *baume*, ou *huile de copaiba*, qui est admirable pour consolider & pour mondifier les playes. Les Juifs s'en servent dans la circoncision pour arrêter le sang. On en prend aussi trois ou quatre gouttes dans un œuf contre la dysenterie, & les autres flux de ventre.

CUPIDE. adj. m. & f. Vieux mot qui signifie, Desireux, convoiteux. Les grands courages sont forts *cupides* de gloire. Me. de Ville-Dieu s'en est servie dans ces vers:

Oui, l'homme est un obstacle à ses contentemens;
Le cupide *appetit qui manque d'alimens*
Cherche en tout à se satisfaire.

CUPIDITE'. s. f. Desir, concupiscence. Vaugelas dit que nos bons Ecrivains preferent *convoitise* à *cupidité*: & pour en parler franchement je ne tiens pas ce mot fort bon. Mais *convoitise* ne vaut gueres mieux, & je voudrois substituer, *desir* ou *avidité* de gloire. *Cupidité* peut passer dans un sens Theologique. Les Ecrivains qui l'employent ne le prennent gueres que pour la *concupiscence*. Hors de là je ne voudrois pas m'en servir, ni dire, la *cupidité* des richesses. MEN. BOU. Je ne sçaurois pourtant blâmer cette derniere expression.

CUPIDITÉ, se prend aussi absolument pour la concupiscence en general. Nous mesurons nos desirs par nôtre *cupidité*, & non par la raison. FL. Il n'y a rien dont on tire de plus grands services que de la *cupidité* des hommes. NIC. Pressé d'un côté par la grace qui m'appelle, & de l'autre par la *cupidité* qui m'entraîne, je fais souvent le mal que je voudrois éviter. FL. Il est à craindre que les hommes ne repoussant pas la *cupidité* avec assez de vigueur, elle ne se rende la maîtresse. NIC. L'ame est ingenieuse à deffendre l'innocence de sa *cupidité*, & à justifier les objets de ses passions. ABA. Les gens du monde conçoivent la charité comme une vertu flateuse, qui n'incommode ni la *cupidité*, ni l'amour propre. PORT-R. La terre n'a point d'endroits si cachez, où pour trouver l'or & les diamans la *cupidité* des hommes ne fasse fouiller. NOUV. REM.

CUPIDON. Dieu fabuleux de l'amour. On le peint avec des aîles, un arc, & un carquois pour blesser les cœurs. Trente *Cupidons*, tous Amours coquets, & grands comediens, feignoient beaucoup d'affliction. SAR.

Cupidon *sous les loix de la simple nature,*
Regit tout ce qui sçait soupirer ici bas:
Il ne punit jamais rebelle, ni parjure;
C'est un empire qui ne dure
Qu'autant que ses sujets y trouvent des appas. DES H.

C U R.

CURABLE. adj. m. & f. Qui peut recevoir guerison. Tous les maux sont *curables*, au dire des charlatans. Ce mot ne se dit gueres qu'entre les Medecins; mais son contraire, *incurable*, est fort en usage.

CURACA. s. m. Terme de Relations. C'est un nom que les Espagnols ont donné aux Seigneurs & Gouverneurs du Perou, qui est la même chose que ce qu'ils ont nommé *Cacique* dans les Isles & à Mexique.

CURAGE. s. f. Plante qui est une espece de *persicaire*. On l'appelle autrement *poivre d'eau*, & en Latin *persicaria urens seu hydropiper*. Voyez PERSICAIRE.

CURATELLE. s. f. Charge de Curateur. Les Academiciens François sont exempts de tutelle & de *curatelle*. Un prodigue, un interdit est mis sous la *curatelle* d'un parent.

CURATEUR. s. m. Celui qui est élu, ou nommé pour avoir soin des biens & des affaires d'une personne emancipée, ou interdite. En païs de droit écrit aprés l'âge de 14. ans l'on donne un *Curateur* aux mineurs: jusqu'à 14. ans ils ont un Tuteur.

CURATEUR D'ACADEMIE. C'est dans les Provinces Unies une charge élective, dont la fonction est de diriger les affaires des Academies: comme d'administrer les revenus, d'appeller des Professeurs; & en general de veiller pour le bien, & l'avantage de l'Université. Ces *Curateurs* sont élûs par les Etats de chaque Province. L'Academie de Leyden a trois *Curateurs*. Celui qui est pris du corps des Nobles est le premier. Les 4. Bourguemestres de la ville font une quatriéme voix dans le College des *Curateurs*.

On dit aussi, un *Curateur* aux causes; pour dire, Celui qui a soin des affaires de quelcun, soit interdit, soit mineur. Un *Curateur* aux biens vacquans, Celui qui est élû pour deffendre & pour regir une succession abandonnée. Un *Curateur* à un corps mort, ou à un muet, Celui qu'on nomme pour deffendre un corps mort, un muet, pour la forme & la validité d'une procedure criminelle.

CURATRICE. s. f. Celle qui a la curatelle de quelque personne.

CURCUMA. s. m. Plante que quelques Botanistes appellent *souchet d'Inde*, & d'autres *terra merita*. Sa racine est semblable à celle de la gentiane & de couleur jaune au dedans: elle teint aussi en jaune comme le safran, d'où vient qu'elle est encore appellée *safran d'Inde*. Ses feuilles ressemblent à celles de l'ellebore blanc. Sa fleur est d'une très-belle couleur de pourpre. Ses fruits sont des herissons de même que nos chataignes, dans lesquels leur semence est renfermée qui est ronde comme des pois. On se sert en Medecine de la racine qui est amere, & aperitive, dans la jaunisse, dans l'hydropisie, & dans la cachexie. Les Chinois en mettent dans leurs sternutatoires. En Latin *curcuma*, *cyperus Indicus*, ou *crocus Indicus*.

CURE. s. f. Succés heureux d'un remede pour la guerison d'une maladie. Ce Medecin a fait là une belle *cure*.

CURE, est aussi un vieux mot François qui signifioit *soin*. Il n'a plus d'usage qu'en cette phrase proverbiale: On a beau prêcher à qui n'a *cure* de bienfaire; en parlant de ceux qui n'ont aucun soin de profiter des instructions qu'on leur donne.

CURE, est aussi un Benefice dont le Titulaire a soin de la conduitte des ames dans une certaine étenduë de païs qu'on appelle Une *Parroisse*. Une Cure est un Benefice à charge d'ames qui requiert residence. Une *Cure* avec son annexe, son secours. Pour être pourvû d'une *Cure* il n'est pas necessaire d'être Prêtre. Il suffit de se faire promouvoir à l'Ordre de Prêtrise dans l'an à compter du jour des Provisions. On appelle *Prieurez Cures*, des *Cures* qui sont possedées par des Religieux, comme sont celles que se sont reservées les Chanoines Reguliers de St. Augustin.

CURE, signifie aussi la maison destinée à loger le Curé. Ce Curé a établi un petit Seminaire dans sa *Cure*.

CURE, en termes de Fauconnerie, est un certain remede que les Fauconniers donnent à leurs oiseaux en forme de petites boules d'étouppes, de cotton, ou de plumes pour dessecher leur flegme. Les oiseaux se portent bien quand ils ont rendu leur *cure*. On dit, Armer les *cures* de l'oiseau, lorsqu'on met auprès de la *cure* un peu de chair pour la faire avaler plus facilement. On dit qu'un oiseau tient sa *cure*, quand la pilule fait son devoir.

CURE, signifie aussi, Vuidange d'eaux, de sables & d'immondices. Il a tant coûté pour la *cure* des fossez de ce château, des canaux de ce jardin, de ce puits.

CURE'. s. m. Prêtre pourvû d'une Cure, qui a la charge

charge & conduitte des ames d'une Parroisse. Pour être Curé il faut avoir 25. ans commencez. Les *Curez* n'ont que la Jurisdiction penitentielle, & pour le for interieur; ils peuvent seulement user de monitions, & de censures Ecclesiastiques; mais ils n'ont pas la puissance d'excommunier, ni d'exercer la Jurisdiction contentieuse. Leur office n'est qu'une émanation du pouvoir de l'Evêque, qui ne peut pourtant reünir à son ministere les fonctions attribuées au *Curez*. DU BOIS. Les *Curez* ont la conduitte du peuple de Dieu sous les Evêques: ce sont les vrais Pasteurs, à qui l'Evangile ordonne de donner leur vie pour le salut de leur Troupeau. LE MAI. Les Constitutions Canoniques qualifient les *Curez* de ces divers noms, *Capellanus*, *Rector*, & *Parrochus*, qui marquent leurs fonctions, & leur autorité dans l'Eglise. G. G. Anciennement les *Curez* des Paroisses de la ville composoient le Conseil de l'Evêque, & le Clergé de sa Cathedrale.

Ce mot vient de *Curatus*, que les Auteurs de la basse Latinité ont dit pour *Curator*. MEN.

CURÉ PRIMITIF, est celui qui s'est reservé les gros fruits d'une Cure & les droits honorifiques, le pouvoir d'y celebrer aux quatre bonnes Fêtes de l'année, tandis qu'il la fait desservir au surplus par un Vicaire perpetuel, auquel il donne une portion congruë pour subsister. Il y a beaucoup d'Abbez, de Chapitres, de Communautez qui sont *Curez Primitifs*. Un *Curé Primitif* est celui qui a droit de joüir des fruits d'un Benefice uni, lequel avoit charge d'ames selon sa premiere, & primitive institution; mais qui ayant été converti en Benefice simple, le soin des ames a été transferé à un Vicaire perpetuel. LE MAI. Le nom de *Curé Primitif* a été inconnu aux Anciens, & il ne se trouve point dans le Droit Canonique. ID. La qualité de *Curé Primitif* est odieuse; elle separe le Benefice d'avec l'Office; elle depouille le *Curé* de la recompense legitime duë à son travail, & à ses soins, & ne lui laisse qu'un revenu mediocre, avec le titre de *Vicaire perpetuel*. ID.

CURÉ, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut faire Carême-prenant avec sa femme, & Pâques avec son *Curé*. On dit aussi, Vous allez trop vîte à l'offrande, vous ferez cheoir Monsieur le *Curé*, à ceux qui s'empressent trop de faire quelque chose, & sur tout de manger à table. On dit aussi, il a affaire au *Curé* & aux Parroissiens; pour dire, à plusieurs parties ensemble. On dit aussi,

Qui croit sa femme & son Curé,
Est en hasard d'être damné;

pour dire, qu'une femme est capable de faire damner un homme nonobstant les bonnes instructions de son *Curé*.

CUREDENT. s. m. Petit instrument ou aiguille avec quoy on se cure, on se nettoye les dens. On fait des *curedens* d'or, d'yvoire, de bois, de plume. Les Espagnols font des *curedens* de paille, d'où est venu ce proverbe qui leur est fort familier: *En un da ca la paja: En un donne moi la paille*, ou *le curedent*; pour dire, *En un clin d'œil*.

CURE'E. s. f. Terme de Venerie, est le repas qu'on fait faire aux chiens & aux oiseaux après qu'ils ont pris quelque gibier. *Curée chaude*, est quand on leur donne sur le champ quelque partie de la bête qu'ils ont prise. On disoit anciennement *cuirée*, d'où le mot de *curée* a été fait par corruption, à cause que la *curée* se fait dans le cuir de la bête. MEN. *Curée froide*, est celle qu'on leur prepare d'ailleurs. Cette *curée* se fait de morceaux de pain trempez au sang de la bête, qu'on met sur sa peau avec quelques morceaux de chair; qu'on appelle le *droit des chiens*, comme la cervelle & le cou. Les chiens font quelquefois la *curée* du gibier avant que le Veneur arrive.

On appelle *foüaille*, la *curée* du sanglier, car elle se fait avec du feu. Quelques-uns disent *cuirie*. La *curée* du lievre se fait avec pain, fromage & friandise, brunis dans le sang du lievre. Aux chiens niais & jeunes on donne la tête & les épaules. Les *curées* baignées sont laxatives; les *curées* essuyées.

CURÉE, se dit figurément du profit, de l'avantage que les hommes trouvent en quelque occasion, qui les excitent & animent davantage à la poursuivre. Les soldats sont en *curée*, quand ils ont fait quelque pillage.

CUREOREILLE. s. m. est un petit instrument d'or, d'argent ou d'yvoire, qui est plat & delié, avec un petit rebord creux à l'un des bouts, & avec lequel les gens propres se nettoyent, se curent les oreilles, ôtent le suif ou la cire de leurs oreilles.

CUREPIED. s. m. est un instrument de fer crochu qui sert aux Palfreniers pour nettoyer le dedans du pied des chevaux, & en ôter la terre, la crotte ou le sable.

CURER. v. act. Nettoyer quelque lieu profond des ordures qui s'y sont amassées, ou qu'on y a jettées. *Curer* un puits, des canaux de jardin, des fosses à privez. *Curer* une écurie, en ôter le fumier.

CURER, se dit aussi des dens & des oreilles, qu'on nettoye de l'ordure qui s'y attache, avec des plumes ou autres petits instrumens propres à cela, qu'on appelle *curedent*, ou *cureoreille*. Quand il s'agit des dens & des oreilles, il est plus honnête & plus selon l'usage, de dire *nettoyer*, que de dire *curer*.

CURER, est aussi un terme de Laboureur, qui se dit de la charuë qu'on nettoye avec le curoir.

CURER. Les Couverturiers se servent aussi de ce mot pour, Nettoyer. *Curer* des chardons.

CURER, en termes de Chasse, se dit des oiseaux qu'on purge en leur donnant une cure. Il ne faut point paître un oiseau qu'il n'ait *curé* ou rendu ses cures.

CURER, en ce sens signifie, Rendre gorge; & les Veneurs ont abusé du terme de *curée*, qu'ils ont emprunté des Fauconniers pour l'appliquer aux repas qu'ils donnent à leurs chiens.

CURETTE. s. f. Terme de Chirurgie, est un instrument d'argent propre pour l'extraction d'une pierre, pour sonder s'il y en a d'autres, & aussi pour recueillir & amasser le sable, le sang coagulé, & autres choses étranges demeurées en la vessie après la pierre tirée.

CURETTE, est aussi un terme de Couverturier. C'est un petit instrument qui a un manche de bois & des dens de fer, dont on se sert pour curer les chardons qui sont remplis de laine.

CURETTE, est aussi un instrument de fer court, & plat, emmanché de 10. ou 12. pieds de long, qui sert à nettoyer la pompe après qu'on l'a percée.

CUREUR. s. m. Celui qui cure les puits, les canaux, les retraits. *Cureur* de puits. *Ecureur* vaut mieux.

CUREURES. s. f. Se dit de la lie, & de l'égoût d'un étang, ou d'une mare qu'on desseche. Les *cureures* qui ont été exposées au soleil sont très-propres pour faire fructifier les arbres.

CURIAL, ALE. adj. Qui concerne la Cure. Ce Prieur fait toutes les fonctions *curiales* dans son Benefice. Les droits *curiaux* sont dûs au Curé à Pâques; ils étoient anciennement taxez à un blanc, ou cinq deniers, par chaque chef de famille.

CURIE. s. f. Portion de Tribu chez les Romains. Du temps de Romulus une Tribu étoit composée de dix *Curies*: c'est-à-dire de mille hommes.

CURIEUSEMENT. adv. D'une maniere curieuse, exacte. Il a observé *curieusement* tout le cours de la Comete. Il a lû ce livre fort *curieusement*, pour en observer tous les defauts, tous les beaux endroits. Nous ne sommes point en droit d'examiner trop *curieusement* les voyes de la providence. OE. M.

CURIEUX, EUSE. adj. & subst. Celui qui veut tout sçavoir, & tout apprendre. Tous les hommes ont un desir *curieux* de sçavoir l'avenir. Il se prend quelquefois en mauvaise part. C'est un indiscret qui est *curieux* de sçavoir les secrets d'autrui. Il ne faut point être *curieux* d'apprendre les affaires des Princes, quand ils les cachent. Cervantes a écrit l'Histoire du *Curieux* impertinent, qui vouloit éprouver si sa femme lui étoit fidelle. Le monde est plein de ces *curieux* impertinens, qui ne sont occupez que du desir d'apprendre tout ce qui se passe. OE. M. Si nous pouvions penetrer tout ce que les autres pensent de nous, nous en serions mortifiez ; & je ne doute point que l'Empereur Adrien, qu'on dit avoir été le plus *curieux* de tous les hommes, n'ait été le plus miserable. LA M. LE V. Un silence respectueux est plus seur, qu'une recherche trop *curieuse* de la conduite de Dieu. SHERLOCK. Mais pourquoy suis-je si *curieuse*, & pourquoy veux-je lire dans une ame où je ne trouverois que de la tiedeur, & peut-être de l'infidelité? LET. PORT. Ce n'est ni l'habitude de vous voir, ni la crainte de vous fâcher en ne vous voyant pas, qui m'oblige à rechercher vôtre vuë ; c'est une avidité *curieuse* qui part du cœur sans art, & sans reflexion. ID.

Ha! que vous enflammez mon desir curieux. RAC.
Et d'un œil curieux,
Dans son cœur palpitant consultera les Dieux. ID.

CURIEUX, se dit en bonne part de celui qui a desir d'apprendre, de voir les bonnes choses, les merveilles de l'art & de la nature. C'est un *curieux* qui a voyagé par toute l'Europe; un *curieux* qui a feuilleté tous les bons livres, tous les livres rares. C'est un Chymiste *curieux* qui a fait de belles experiences, de belles decouvertes.

CURIEUX, se dit aussi de celui qui a ramassé les choses les plus rares, les plus belles & les plus extraordinaires qu'il a pû trouver, tant dans les arts, que dans la nature. C'est un *curieux* de livres, de medailles, d'estampes, de tableaux, de fleurs, de coquilles, d'antiquitez, de choses naturelles.

CURIEUX, se dit encore de la chose rare qui a été ramassée, ou remarquée par l'homme *curieux*. Ce livre est *curieux*, c'est-à-dire, est rare, ou contient bien des choses singulieres, que peu d'hommes sçavent. Ce secret est *curieux*. Cette experience, cette remarque est *curieuse*. Le cabinet de cet homme est fort *curieux*, rempli de choses *curieuses*.

On appelle les *sciences curieuses*, celles qui sont connuës de peu de personnes, qui ont des secrets particuliers, comme la Chymie, une partie de l'Optique, qui fait voir des choses extraordinaires avec des miroirs & des lunettes; & plusieurs vaines sciences où l'on pense voir l'avenir, comme l'Astrologie Judiciaire, la Chiromance, la Geomance, & même on y joint la Cabale, la Magie, &c.

CURIEUX, signifie aussi, Propre, bien net, bien vêtu. Cet homme est fort *curieux* de sa personne, il est *curieux* de ses livres, il ne veut pas qu'on y touche. Petrone depensoit son bien, non pas dans la debauche, mais en homme delicat, dans un luxe poli, & *curieux*. ST. EV. Cette femme est fort *curieuse* en habits, en dentelles: & au contraire on dit ironiquement d'un homme malpropre, qu'il est *curieux* en linge sale.

CURIOSITÉ. s. f. Desir de sçavoir; passion de voir, d'apprendre les choses nouvelles, les secrets, d'autrui. Il y a une bonne, & une mauvaise *curiosité*. Il a été puni de sa *curiosité*. L'Evangile apprend à l'homme à connoître sa propre foiblesse, & à n'avoir qu'une *curiosité* respectueuse. OE. M, La *curiosité* qui n'est autre chose, qu'une passion d'apprendre, & de s'instruire, n'a rien de blamable. LA M. LE V. Les Theologiens contribuent eux-mêmes à nous donner des *curiositez* qui menent insensiblement à l'erreur. ST. EV. Rien n'échappe à la *curiosité* des yeux jaloux. BOU. Il y a diverses sortes de *curiosité*: l'une d'interêt, qui nous porte à desirer d'apprendre ce qui nous peut être utile: & l'autre d'orgueil, qui vient du desir de sçavoir ce que les autres ignorent. LA ROCH. Une *curiosité* indiscrete marque presque toûjours quelque legereté d'esprit. LA M. LE V. Employons aux affaires de nôtre salut toute cette *curiosité* qui se repand au dehors. FL. Une *curiosité* bien dirigée, & bien menagée, est un desir loüable, qui conduit à la connoissance des sciences. OE. M. La *curiosité* d'un mari jaloux est imprudente; il ne doit point chercher à s'éclaircir d'un mal où il n'y a point de remede. MONT. C'est affoiblir les loix que d'en vouloir rechercher les motifs avec trop de *curiosité*. OE. M. Les choses extraordinaires, & peu communes ne sont pas si utiles que nôtre vaine *curiosité* nous le fait croire. MALEB. Terence n'enflamme pas la *curiosité*, & ne jette pas l'esprit dans l'impatience de voir le denoüement de ses aventures. DAC.

CURIOSITÉ, se dit aussi de la chose même qui est rare, secrette, curieuse. Il y a à Paris plusieurs cabinets remplis de belles *curiositez*. Ce Chymiste nous a fait voir force *curiositez*, quantité de belles experiences de son art.

CURIOSITÉ, se dit aussi d'une maniere de grande boëte, que certains Savoyards portent derriere le dos, & où ils font voir aux enfans & aux petits Bourgeois, ou la ville de Constantinople, ou quelque bataille, ou autre chose de cette nature. Ces Savoyards crient ordinairement par les ruës, la *curiosité*, la *merveille*.

CURMI. s. m. Sorte de boisson qu'on faisoit avec l'orge, & qui étoit fort semblable à la biere dont on use à present dans les païs Septentrionaux. Les Anciens en bûvoient au lieu de vin. Dioscoride dit que le *curmi* est nuisible aux nerfs, qu'il cause des maux de tête, & qu'il engendre de mauvaises humeurs.

CUROIR. s. m. Terme de Laboureur. Bâton avec quoy on cure, on nettoye la charuë.

CURUCUCU. s. m. Serpent du Bresil long de 15. pieds. Son venin est fort dangereux.

CURVILIGNE. adj. m. & f. Terme de Geometrie, qui se dit d'un angle, ou d'une figure qui a une, ou plusiers lignes courbes. La tangente avec le cercle qu'elle touche fait un angle *curviligne*. L'ellypse, la parabole & l'hyperbole sont des figures *curvilignes*. Tous les triangles spheriques sont *curvilignes*, quoy qu'ils ayent des angles droits.

CURULE. adj. Chaise *curule*. C'étoit un siege d'yvoire, sur lequel certains Magistrats de Rome avoient droit de s'asseoir. Les Senateurs qui avoient exercé ces premieres Magistratures *curules*, se faisoient porter au Senat sur ces chaises *curules*. Ceux qui triomphoient étoient aussi sur une chaise *curule*.

CURUPICAIBA. s. m. Arbre qui croît dans le Bresil, & dont la feuille rend une certaine liqueur de lait semblable à celui des figues. C'est un singulier remede pour les playes & les pustules. Son écorce étant incisée distille une maniere de glu, dont les Sauvages se servent quand ils veulent prendre des oiseaux.

CURURES. Voyez CUREURES.

CURURYVA. s. m. Serpent du Bresil. Il y en a de 25. ou 30. pieds de longueur. Il a de longues dents, & déchire les hommes, & les bêtes.

CURUTZETI. s. m. Plante qui se trouve en Amerique dans la Province de Mechoacan. Sa racine est fibreuse & odorante: elle sent le musc. Ses tiges sont hautes d'une coudée, polies & flexibles. Ses feuilles ressemblent à celles de la vigne. Ses fleurs sont jaunes, & ses semences noires & fort menuës. La poudre de cette

cette racine prise avec du vin ou avec de l'eau de buglosse ou de citron, nettoye les reins, appaise les douleurs nephritiques, fortifie l'estomac & ouvre les obstructions. C'est un excellent remede contre les venins.

C U S.

CUSCUTE. f. f. Plante qui n'a point de feuilles, & qui est composée d'une infinité de filamens par lesquels elle s'attache, & s'entortille aux plantes voisines, d'où elle tire sa nourriture. Ses fleurs sont de petits godets evasez en haut, & decoupez en quatre ou cinq pointes. Son fruit est membraneux, presque rond, relevé de trois ou quatre côtes arondies. Il renferme quelques semences rondes & menuës comme celles de pavot. La *cuscute* est abstersive, aperitive & un peu astringente: elle corrige les humeurs melancholiques. On s'en sert dans la jaunisse, dans les obstructions du foye & de la rate, & dans la gale. En Latin *cuscuta major*, ou *cassutha*.

CUSOS. f. m. Animal des Isles Moluques. Il ressemble à un lapin. Il demeure dans les arbres, & vit de fruit.

CUSTODE. f. f. Terme Ecclesiastique, qui se dit du Saint Ciboire où l'on garde les hosties consacrées, qui est couvert d'un petit pavillon. Quelquefois on le garde dans un tabernacle. Mais dans les Eglises Cathedrales on le suspend au dessus du maître autel. On l'appelle en Latin *custodia*.

CUSTODE, se dit aussi des rideaux qui sont dans quelques Eglises à côté du grand autel, & qui y servent d'ornemens: & même on appelle quelquefois ainsi les rideaux des lits des particuliers: mais en ce dernier sens il vieillit.

CUSTODE, est aussi un terme de Sellier. C'est le chaperon ou le cuir qui couvre les fourreaux des pistolets pour empêcher qu'ils ne se mouillent: en ce sens *custode* est moins usité que chaperon.

CUSTODE, est encore un terme de Sellier. C'est la partie garnie de crin qui est à chaque côté du fond du carrosse, & sur quoy on peut appuyer la tête & le corps.

On appelle aussi *Custodes*, quelques Superieurs de certains Ordres de Religieux, comme Capucins, Cordeliers & autres. Ce sont eux qui font l'office du Provincial en son absence.

On dit aussi, Donner le foüet sous la *custode*, c'est-à-dire, en secret & dans la prison, *sub custodiâ*, pour épargner au criminel la honte du supplice public.

CUSTODIE. f. f. La partie d'une Province de Capucin, de Cordelier & autres.

CUSTODI NOS. f. m. Terme Latin dont se sert la Jurisprudence Canonique, en parlant d'un Confidentiaire qui est Titulaire d'un Benefice, & qui prête son nom à un autre pour en recueillir les fruits, qui est prêt aussi de lui en donner la resignation toutes fois & quantes qu'on la lui demandera. Ce mot est bas. On dit quelquefois par mepris, ce n'est qu'un petit *custodi nos*.

C U T.

CUTICULE. f. f. Terme de Medecine, qui se dit de la petite peau qui couvre le cuir. On l'appelle autrement *épiderme*.

C U V.

CUVE. f. f. Grand vaisseau de bois où on jette la vendange, où on la foule pour en tirer la mere goutte du vin. On tient que la *cuve* de Clervaux tient quatre cens muids.

Ce mot vient de *cupa*. NICOD. Mais Menage après Saumaise observe que ce mot de *cuve* vient bien de *cupa* avec un simple *p*: mais quand il y a deux *p*, il signifie un vaisseau à boire, tel qu'est une couppe. D'autres le font venir du mot *kubel* Allemand, signifiant la même chose.

CUVE, se dit aussi des autres vaisseaux amples pour recevoir des liqueurs. Une *cuve* pour se baigner, qu'on appelle autrement une *baignoire*. Une *cuve* où on fait l'eau benite à Pâques. On batisoit autrefois dans une *cuve*.

On appelle des fossez à fond de *cuve*, des fossez escarpez, & qui ont peu de talus, dont les deux côtez sont presqu'à plomb.

On dit, Dejûner à fond de *cuve*; pour dire, Dejûner à crever, manger comme si on vouloit emplir une *cuve*, un grand vaisseau.

CUVEAU. f. m. Petite cuve. Un *cuveau* suffit pour ma vendange de cette année.

CUVÉE. f. f. La quantité de vin qu'en une seule fois peut tenir une cuve qu'on foule, & qu'on laisse cuver. Les Marchands distinguent leurs vins par *cuvées*, car elles ne sont jamais également bonnes.

On dit de deux contes ou histoires qui sont presque d'un même genre, de même nature, Ils sont tous deux de la même *cuvée*.

CUVER. v. n. act. qui se dit du vin foulé qui demeure quelque temps dans la cuve. Les Marchands connoissent le vin qu'on a fait trop, ou trop peu *cuver*.

CUVER, au figuré, se dit d'un homme qui a trop bû, qu'on envoye dormir, ou qu'on laisse seul. Il ne faut rien contester à un yvrogne, il lui faut laisser *cuver* son vin.

CUVÉ, ÉE. part. & adj.

CUVETTE. f. f. Petit vaisseau en forme de cuve, fait de cuivre, d'argent, de marbre, &c. qu'on met dans les lieux où on mange auprès d'un buffet, pour y jetter les eaux sales & superfluës, & pour tenir le lieu propre.

CUVETTE, ou CUNETTE, en termes de Fortification, est un petit fossé plein d'eau, pratiqué dans un fossé qui est sec d'ailleurs. Il est d'ordinaire large de 17. à 20. pieds, & profond. Il sert pour empêcher l'ennemi de traverser si facilement le fossé.

CUVETTE, dans les bâtimens, est un vaisseau de plomb, qui reçoit l'eau des toits qui coule le long des chêneaux, qui sont autour des couvertures, d'où elle descend par les tuyaux de plomb qui sont le long des murs.

CUVIER. f. m. Vaisseau rond, semblable à une cuve, qui sert à couler la lescive. Un *cuvier* de tant de trousses, c'est-à-dire, de charges de Crocheteurs.

CUVIER, se dit aussi des vaisseaux semblables pour tirer les sels lexiviaux des terres. Dans cette salpêtriere il y a tant de *cuviers*, où on fait couler continuellement le salpêtre. Les tripieres, les poissonnieres sont ordinairement assises dans des *cuviers*.

On appelle par exaggeration un grand verre, quand il est plat par le fond, un *cuvier*.

C Y.

CY. Adverbe de lieu & de temps, qui marque l'endroit où on est. *Cy* gît, c'est le commencement des épitaphes. La lettre *cy* jointe, les pieces *cy* attachées sous le contrescel. *Cy*-devant, *cy*-après, *cy*-dessus, *cy*-dessous. On trouve de beaux endroits dans ce livre par *cy* par là. Il s'écoulera bien du temps entre *cy* & là.

CY, est aussi la fin de chaque article d'un compte, où on tire en ligne, où on met en marge en chiffre Romain la somme qui est étenduë tout au long dans l'article. *Cy* 100. livres, *cy* pour memoire.

CY, se joint souvent avec le pronom demonstratif. Celui-*cy*, Cet homme-*cy*, pour opposer à Celui-là, Cet homme-

homme-là; & montrer la proximité ou l'éloignement de quelque chose. Ceux qui disent, ce temps *icy*, pour ce temps-*cy*, parlent mal. Quoyque cette façon de parler ne soit pas très-élégante, l'on doit s'en servir quelquefois pour bien marquer ce qu'on veut dire. VAU. BOU.

C Y C.

CYCLAMEN. f. m. Voyez PAIN DE POURCEAU. C'est la même plante.

Ce mot vient de *kuclos*, *cercle*; & l'on a donné ce nom à ces sortes de plantes à cause de la figure de leurs feuilles & de leur racine.

CYCLAMOR. f. m. Terme de Blason, qui se dit d'une maniere de bordure que quelques-uns nomment *orle rond*. La maison des Barbaro à Venise porte d'argent à un cercle ou *cyclamor* de gueules.

Ce mot vient de ce qu'il represente la bordure d'or d'une robbe qui s'appelloit *cyclas* chez les Grecs & les Latins, à cause de sa figure ronde, comme qui diroit *cycle en or*: & on appelloit aussi autrefois une robbe *cyclée*; pour dire, *bordée*.

CYCLE SOLAIRE. f. m. Terme du Comput Ecclesiastique. Par le mot de *cycle*, on entend une suite de certains nombres qui vont successivement, & sans interruption l'un après l'autre dans leur ordre, depuis le premier jusqu'au dernier, d'où retournant immediatement au premier, il se fait une espece de circulation perpetuelle. Ainsi le *cycle solaire*, c'est la revolution de 28. ans, après laquelle toutes les lettres qui marquent le Dimanche, & les autres Feries, reviennent dans le même ordre où elles étoient. La reformation du Calendrier par le Pape Gregoire XIII. apportera un grand changement dans le *cycle solaire*. Il est ainsi appellé, non pas à cause du cours du soleil, qui ne contribuë rien à cette supputation; mais parceque le Dimanche est appellé par les Astronomes, le *jour du soleil*; & que la lettre Dominicale est celle qu'on cherche principalement dans cette revolution. Les lettres Dominicales qui sont les sept premieres lettres de l'Alphabet, ont été substituées en la place des huit lettres Nundinales des Romains. Voyez DOMINICAL.

CYCLE LUNAIRE, autrement appellé le *Nombre d'Or*, est aussi un terme du Comput Ecclesiastique. C'est une periode de la revolution de 19. années lunaires, & de sept mois embolismiques, ou intercalez, qui reviennent à 19. années solaires, laquelle fut inventée par Methon Athenien, lequel observa qu'au bout de ce temps la lune recommençoit à faire les mêmes lunaisons. Avec le temps il s'est trouvé quelque peu d'erreur dans cette observation. Car les nouvelles lunes retournoient bien au même jour après le cours de ces 19. années: mais près d'une heure & demie plutôt. Ce *cycle* est de 19. nombres qui se suivant successivement, & sans interruption, dans leur ordre naturel, depuis le 1. jusqu'au 19. l'on continuë la même circulation jusqu'à l'infini. Chacun de ces nombres répond à une année du *cycle* de 19. ans. Il fut reçu par les premiers Chretiens pour determiner par un ordre certain les jours des nouvelles lunes Paschales dans le cours des années. Ceux qui ont travaillé au Calendrier de l'Eglise, ont arrangé les nombres du *cycle* lunaire, en supposant que les nouvelles lunes devoient precisément retourner au même point & à la même heure, de 19. ans en 19. ans; & cela à perpetuité. L'usage de ces nombres étoit tel, que chacun d'eux enseignoit les nouvelles lunes aux jours où il se trouvoit, & dans les années dont il étoit le nombre d'or. Comme les Orientaux commencerent à se servir du nombre d'or au temps du Concile de Nicée, ils prirent pour la 1. année du *cycle*, la nouvelle lune Paschale, qui se rencontra au 13. de Mars, & ils donnerent à ce jour-là le nombre d'or 1. or en supputant sur ce pied-là, le *cycle lunaire* 3. tombe au 1. de Janvier de la 3. année. Au contraire les Chretiens d'Occident apposerent le nombre 1. au 1. de Janvier; & cette difference en apportoit beaucoup dans le temps de la celebration de la Pâque. C'est pourquoy Denis le Petit en dressant une nouvelle forme de Calendrier, persuada aux Chretiens d'Occident, pour faire cesser cette diversité, de se conformer à l'usage de ceux d'Alexandrie, ou d'Orient, en plaçant le *cycle* 3. au 1. de Janvier. D'où il s'ensuit que le nombre 3. se trouvant à la 1. année du *cycle*, celui de la 19. est necessairement le 2. d'où l'on retourne à la 1. année du *cycle* suivant, marquée par le nombre 3. en conservant le même ordre par une circulation perpetuelle. BLONDEL. Observez que dans la distribution du *cycle lunaire* dans chaque mois du Calendrier, chaque nombre precede d'onze jours celui qui est moindre que lui d'une unité. Ainsi en mettant le nombre 2. au 12. de Janvier, le nombre un qui est moindre d'une unité ne se trouvera qu'au 23. de Janvier; c'est-à-dire onze jours après. ID. Le *cycle lunaire* dans l'ancien Calendrier montroit les jours des nouvelles lunes de chaque année: mais il ne sert dans le nouveau qu'à trouver les épactes, lesquels font voir dans chaque Calendrier que les nouvelles lunes arrivent tous les ans onze jours plus tard. Le *cycle lunaire* a été appellé *ennea decateride*, ou la periode de Methon. Le nombre d'or, ou *cycle lunaire* servoit à marquer les nouvelles lunes, & à fixer la celebration de la Pâque dans l'ancien Calendrier, mais il est inutile dans le nouveau. On y a substitué les épactes.

CYCLE DE L'INDICTION. Est une revolution de trois lustres, ou de 15. années, après lesquelles on recommence à compter, par une revolution continuelle, comme dans tous les autres *cycles*. Ce nouveau *cycle* fut établi par le Grand Constantin, qui voulut que l'on comptât à l'avenir par Indictions, & non plus par Olympiades.

CYCLE, se dit non seulement en general de tous les nombres qui le composent; mais aussi en particulier de chacun de ces nombres. Ainsi on compte que la premiere année de nôtre époque commune & ordinaire depuis la naissance de J. CHRIST, avoit le *cycle lunaire* 2. le *cycle* solaire 10. avec la lettre dominicale *B*, & le *cycle* de l'indiction 4. La premiere année de Denis le Petit avoit le *cycle* lunaire 1. & 9. du *cycle* solaire &c.

CYCLOIDE. f. f. Terme de Geometrie. C'est une ligne courbe qui est decrite par l'extremité superieure du diametre d'un cercle, lorsqu'il se meut perpendiculairement sur une ligne droite: ou pour parler populairement, ce n'est autre chose que la ligne courbe qu'un clou fiché dans le haut d'une rouë trace dans l'air, lorsque la rouë se meut. Mr. Huygens a demontré que de quelque point qu'un corps pesant puisse commencer à descendre, tandis qu'il se meut dans une *cycloide*, les temps de la descente sont égaux entr'eux. C'est sur le fondement de cette ligne qu'on a trouvé le moyen de faire une horloge à pendule, dont le même Mr. Huygens a fait un grand Volume intitulé *Horologium Oscillatorium*. Philippes de la Hire, & le Pere de la Loire Jesuite ont fait chacun un Traitté de la *Cycloide*.

Ce mot vient du Grec *kyklos*, *circulus*. On l'appelle aussi *roulette*. On en attribuë l'invention au P. Mersenne.

CYCLOPE. f. m. C'est un nom que les Poëtes ont donné à des habitans de Sicile, qu'ils ont feint être des ouvriers qui travailloient sous Vulcain pour forger les foudres de Jupiter, & qui avoient fait les armes d'Achille & d'Enée. Ils ont été ainsi nommez, parcequ'ils

qu'ils n'avoient qu'un œil rond au milieu du front. Ulysse fut long temps engagé dans la caverne du *Cyclope* Polyphême.

Ce mot vient de *kyklos*, *circulus*, & de *ops*, *oculus*.

CYG.

CYGNE. s. m. Gros oiseau aquatique, agreable à voir, qui a le cou long & fort droit, & qui est fort blanc, excepté quand il est jeune. On dit que les *cygnes* ne chantent que quand ils sont prêts de mourir, & qu'alors ils chantent fort melodieusement. C'est une erreur populaire.

Ce mot vient du Grec *kyknos*, *cygnus*.

On appelle figurément les Poëtes, les *cygnes* du Parnasse, sur tout en parlant de leurs derniers Ouvrages.

On dit d'un homme fort vieux, qu'il est blanc comme un *cygne*, quand il a les cheveux blancs, & la barbe blanche.

On dit proverbialement, Faire un *cygne* d'un oison; c'est-à-dire, loüer quelque chose excessivement.

CYGNE, ou *la poule*, est un nom que les Astronomes donnent à l'une des 21. constellations septentrionales.

CYL.

CYLINDRE. s. m. Terme de Geometrie. Corps solide terminé par trois surfaces, étendu en une longueur également ronde, & dont les extremitez sont des cercles égaux. Ou bien c'est un corps decrit par une ligne qui parcourt de telle sorte la circonference de deux cercles égaux, & parallêles, qu'elle soit toûjours parallêle à celle qui est tirée d'un centre de ces cercles à l'autre; c'est-à-dire, à l'essieu, lequel passe par les centres des deux cercles qui servent de bases. Archimede a fait un excellent livre de la Sphere, & du *Cylindre*. Les tours des machines, du capestan, de la calendre, des presses, sont des *cylindres*. Lorsque le parallelogramme par la circonvolution duquel autour de l'un de ses côtez se fait le *cylindre*, est rectangle, le solide qui est decrit par son mouvement, se nomme *cylindre droit*, parceque son axe est perpendiculaire à ses deux bases; mais quand du même parallelogramme les angles sont obliques, le *cylindre* que sa circonvolution produit s'appelle *cylindre oblique*. On dit que deux *cylindres* sont semblablement inclinez, lorsque leurs axes font avec leurs bases des angles égaux; & que deux *cylindres* sont semblables, quand ils sont semblablement inclinez, & que leurs axes sont proportionnels aux diametres de leurs bases. On appelle *cylindre cube*, celui dont la hauteur est égale au diametre de sa base. Le Sr. Petit a fait un Traitté du *Cylindre* Arithmetique, qu'il appelle *Rabdologie*, qui sont des bandes de carton arrangées sur un *cylindre*, qu'on a seulement la peine de tourner. Cette invention vient de Neper Ecossois.

CYLINDRE, est aussi un gros rouleau de bois mobile sur deux pivots, qu'un homme, ou un cheval tirent, & font passer par dessus un champ labouré pour casser les mottes, par dessus les avoines pour les douçoyer, par dessus les allées d'un jardin pour les unir, ou applanir.

CYLINDRIQUE. adj. Qui a la figure d'un cylindre. On fait des miroirs & des cadrans *cylindriques*.

On appelle aussi colonne *cylindrique*, celle qui n'a ni renflement, ni diminution, comme les piliers Gothiques.

CYM.

CYMAISE. s. f. Moulure ondée par son profil. C'est la partie la plus haute de la corniche, qu'on appelle autrement *gorge*, ou *gueule droite*, ou *doucine*, & *gueule renversée*, ou *talon*. La premiere de ses parties est convexe, & l'autre concave; ce qui la rend d'une figure ondoyante. La *cymaise Toscane*, est un ove, ou quart de rond. La *cymaise Dorique*, est un cavet, ou moulure en creux, opposée au quart de rond. La *cymaise Lesbienne*, se prend pour un talon; c'est-à-dire, que la partie d'enhaut est convexe, & celle d'enbas concave. Quelques-uns pretendent qu'elle a pris son nom de *kymation* Grec, qui signifie *petite onde*. Ou plutôt on l'appelle *cymaise*, parceque c'est la derniere moulure, & qu'elle est comme à la cime de la corniche.

CYMBALARIA. s. f. Plante qui est une espece de linaire, & qui croît sur les murailles, & sur les masures. Elle pousse une infinité de petites tiges menuës, pendantes, souples & fort tendres, en forme de cheveux, de la longueur d'un pied ou d'un pied & demi. Il sort de ces tiges, des feuilles semblables à celles du lierre, decoupées, molles, lisses; attachées à des queuës longues & menuës. Ses fleurs sont de couleur de pourpre, attachées aussi à des queuës fort menuës. Cette plante est fort bonne dans le flux blanc des femmes, si elles en mangent en salade, à ce que Matthiole assure.

CYMBALE. s. f. Instrument de Musique dont les gueux accompagnent le son de la vielle. C'est un fil d'acier de figure triangulaire, dans lequel sont passez cinq anneaux, qu'on touche, & qu'on promene dans ce triangle avec une verge aussi de fer de la main gauche, tandis qu'on le soutient de la droite avec un anneau pour lui laisser la liberté de son mouvement.

CYMBALE, se dit aussi de deux jeux de l'orgue. La grosse *cymbale* a trois tuyaux sur marche, dont le premier est ouvert, & long d'un pied; le second de huit pouces & demi, & le troisiéme de demi-pied.

Il y a une seconde *cymbale*, qui a deux tuyaux sur marche, dont le premier est ouvert, long de deux pieds, & le second de quatre pouces. Durandus dit que les Moines ont aussi appellé *cymbale*, le timbre qui est suspendu dans le Cloître pour les appeller au Refectoire.

CYMBALIUM. s. m. Plante qu'on appelle autrement *cotyledon*, ou *nombril de Venus*. Voyez COTYLEDON.

CYMETTES. Nicod appelle *cymettes*, & Pomey *cymes*, ce que les Italiens appellent *broccolis*; c'est-à-dire, des rejettons que les troncs de chou poussent au printemps.

CYN.

CYNIQUE. s. m. Ancien Philosophe d'une Secte qui meprisoit toutes choses, & sur tout les grandeurs & les richesses, les arts & les sciences, à la reserve de la Morale. Elle avoit pour Chef Antisthene. De cette Secte étoit le fameux Diogene qu'on a appellé le *Cynique*. Leurs leçons de sagesse tenoient plus de l'insulte, que de la remontrance, & pour decrier le vice ils le reprochoient avec scandale. OE. M. Voudroit-on retablir l'ordre des *Cyniques*, cette Philosophie medisante, cette profession publique de japper, de mordre, & de dechirer, & cette metamorphose d'hommes en chiens? BALZAC. Ce n'est pas la pauvreté qui nous fait sages: les haillons des *Cyniques* ne contribuent ni à la tranquillité, ni à la modestie. ST. EV. On a ainsi nommé ces Philosophes, à cause qu'ils étoient mordans, & parcequ'ils aboyoient après tout le monde, comme des chiens. D'autres disent que ce nom leur fut donné à cause de Cynosarges, fauxbourg d'Athenes où ils se retirerent en quittant le Pyrée. D'autres encore, parceque ces Philosophes n'avoient honte de rien, & qu'ils tenoient qu'il étoit permis de tout faire, sans pudeur,

deur, & sans retenuë, à la vuë de tout le monde; sans excepter même les actes du mariage. Ces manieres effrontées ont fait donner l'épithete de *cynique* aux expressions trop hardies, & qui blessent la pudeur :

Regnier du son hardi de ses rimes cyniques,
Allarme trop souvent les oreilles pudiques. Boi.

CYNOCEPHALE. s. m. Animal fabuleux qu'on a feint avoir une tête de chien, que les Egyptiens ont eu en grande veneration, & qu'ils ont tenu pour Dieu. Ils l'appelloient autrement *Anubis*, comme temoigne Plutarque. On a dit de cet animal, qu'il rendoit son urine douze fois le jour, & douze fois la nuit par intervalles égaux, & que c'est ce qui a donné lieu à la division des heures. Pline, & après lui St. Augustin, ont dit qu'il y avoit des hommes, qu'ils nomment *Cynocephales*, dans les montagnes de l'Inde & d'Ethiopie, qui avoient des têtes de chiens, qui abboyoient de la même sorte, qui étoient fort farouches, & dont la morsure étoit fort dangereuse: mais les Relations de tous les Modernes n'en font aucune mention.

CYNOCRAMBE. s. m. Plante qui est une espece de *mercuriale*, & que quelques-uns appellent *mercuriale sauvage*, ou *chou de chien.* Elle a beaucoup de petites racines fibreuses, d'un goût desagreable, & qui rampent par terre. Il en sort plusieurs tiges longues d'un pied, rondes & nouées. Ses feuilles naissent de ces nœuds deux à deux par intervalles: elles sont cotonnées, plus longues que celles de la *mercuriale commune*, pointuës au bout, decoupées par les bords & d'un goût qui fait soulever le cœur. Ses fleurs sont de couleur d'herbe, composées de trois petites feuilles. Le *cynocrambé* se divise en mâle & en femelle. Il a les mêmes vertus que la *mercuriale.* Il purge doucement les serositez. On en use par la bouche, le faisant cuire de même que les herbes potageres. On en met aussi dans les lavemens, pour les rendre purgatifs.

Ce mot vient des mots Grecs *kunos*, genitif de *kuon*, chien, & *crambe*, chou, comme qui diroit chou de chien. Quelques Botanistes donnent ce nom à une autre plante qui est autrement appellée *apocynum folio subrotundo.*

CYNOGLOSSE. s. m. Plante qu'on appelle autrement *langue de chien.*

Ce mot vient des mots Grecs *kunos*, genitif de *kuon*, chien, & *glossa*, langue, comme qui diroit *langue de chien.* Voyez Langue de chien.

CYNORRHODON. s. m. Espece de rose sauvage, qu'on appelle aussi *rose de chien.* Le fruit du *cynorrhodon*, est un bouton qu'on ramasse en automne quand il est bien rouge. On l'employe dans les tizanes aperitives; on en fait aussi de la conserve, qui est bonne pour la gravelle, pour les crachemens de sang, & pour fortifier l'estomac.

Ce mot vient de deux mots Grecs, *kunos*, genitif de *kuon*, chien, & *rodon*, rose.

CYNOSORCHIS. s. m. Plante dont il y a plusieurs especes. Celle que C. Bauhin appelle *cynosorchis latifolia hiante cucullo major*, a ses feuilles grasses, larges, presque semblables à celles des lys; la tige de la hauteur d'un pied ou d'avantage & anguleuse, garnie de beaucoup de fleurs disposées en forme d'épi, de couleur de pourpre clair, semblables à un capuchon, ou à un morion ouvert, desquelles il sort par le bas quelque chose de frangé qui semble de peau de chien ou de quelque autre bête à quatre pieds qui est aussi de couleur de pourpre clair; mais il est marqueté de points plus purpurins. Ses racines sont deux bulbes qui ressemblent à deux testicules un peu longs, dont l'un est bien nourri & l'autre est tout ridé.

Ce mot vient de *kunos*, genitif de *kuon*, chien, & *orchis*, testicule, comme qui diroit *testicule de chien.*

CYNOSURE. s. f. Terme d'Astronomie. C'est un nom que les Grecs ont donné à la petite Ourse. Il signifie, *queuë du chien.* C'est une Constellation la plus voisine de nôtre Pole, qui a sept étoiles, dont quatre sont disposées en quarré, comme les quatre rouës d'un chariot, & les trois autres en long, qui representent un timon: ce qui fait que les païsans appellent cette étoile *le Chariot*; & c'est du nom de ces sept étoiles qu'on a appellé le Pole Septentrional, & toute la partie du ciel qui s'étend jusqu'à la Ligne, *septem triones.*

C Y P.

CYPHI. Mot Arabe qui signifie une espece de parfum fortifiant. Mithridate donna ce nom à des trochisques dont les Prêtres d'Egypte parfumoient anciennement leurs Dieux pour en obtenir ce qu'ils leur demandoient. Il les fit aussi entrer dans la composition du Mithridat, parcequ'ils sont excellens contre les venins, contre la peste, contre les maladies froides du cerveau, & contre les fluxions sur la poitrine. Ils sont composez de raisins secs, de terebentine, de myrrhe, de scœnanth, de canelle, de canne odorante, de bdellium, de spic-nard, de *cassia lignea*, de souchet, de grains de genevre, d'aspalath & de safran; à quoy on ajoûte du miel & un peu de vin pour en former une masse.

CYPRÉS. s. m. Nom d'arbre assez connu, qui est le symbole de la mort, dont on orne les sepulchres. On fait des palissades, des labyrinthes de *cyprés*, parcequ'ils sont droits & toûjours verds depuis leur pied jusqu'à leur cime. Il y a des *cyprés* nains qu'on met sur les bords des parterres. Il y a un *cyprés* mâle qui a ses branches épanduës, & ses feuilles verdes & longues. La femelle les a plus courtes, & croît toûjours en pointe. Il porte du fruit trois fois l'année, en Janvier, Mai & Septembre. Ce fruit est semblable à celui de la melese, mais plus beau, plus gros & plus serré. Les Latins l'appellent *conus*, à cause de sa figure. La graine qui sort de son fruit est si petite, qu'à peine peut elle être apperçuë; & les fourmis en sont si friandes, que les *cyprés* qui portent fruit ne sont jamais sans fourmillieres. Il sort des resines de son tronc presque semblables à la terebentine, mais en petite quantité. Son bois est fort massif & de bonne odeur, quasi comme le santal. Il est toûjours verd, & n'est jamais pourri, ni vermoulu, non plus que celui de cedre, de l'ebene, de l'if, du buis, de l'olivier & du lotus sauvage. C'est pour cette raison que les Anciens en faisoient des statuës, comme celle de Jupiter au Capitole. En Candie & au mont Ida le *cyprés* vient si naturellement, qu'en quelque lieu qu'on remuë la terre, il y vient des *cyprés* sans semer, quoy qu'ailleurs on ait grande peine à les élever. Les *cyprés* haïssent le fumier, qui les fait mourir, aussi bien que les lieux aquatiques. Matthiole. En Latin *cupressus*, *cyparissus.* Les feuilles & le fruit de *cyprés* sont dessicatifs & fort astringens. On s'en sert dans l'hæmoptisie, dans la diarrhée, & dans la dysenterie.

Les Poëtes employent figurément le mot de *cyprés*, pour signifier la mort, le tombeau. A Rome on mettoit des rameaux de *cyprés* devant les maisons des morts: c'est pourquoy il est appellé funeste.

C Y T.

CYTINUS, ou CYTINE. s. m. Terme de Pharmacie que Dioscoride donne à la fleur du grenadier domestique, comme il donne celui de *balaustium*, à la fleur du grenadier sauvage. Les Apoticaires appellent *balaustres*, les fleurs de l'un & de l'autre grenadier indifferemment. Pline dit que ces fleurs sont bonnes

 pour

pour teindre en cette sorte de couleur rouge qu'on appelle en Latin *puniceus*, de *punica* qui signifie *grenadier*. Le *cytinus* repercute & restreint ; il est propre pour arrêter le sang & toutes sortes de fluxions, & pour cicatriser les playes. Il est aussi stomachique.

CYTISUS. s. m. Plante. Voyez CITISE.

C Y Z.

CYZICENES. s. m. pl. C'étoient chez les Grecs, les plus magnifiques salles à manger.

C Z A.

CZAR. s. m. Roi. C'est un nom ou titre d'honneur que prend le Grand Duc de Moscovie. En son païs on prononce *Tzar*, ou *Zaar* ; & cela est corrompu de *Cæsar*, ou Empereur. Car il pretend descendre d'Auguste. Il reside à Moskou sa ville capitale. Le premier qui a pris le titre de *Czar* est Basile fils de Jean Basilide : c'est lui qui vers l'an 1470. commença à faire parler de la puissance des Moscovites. Les Grands Ducs de Moscovie ont aussi pris l'aigle, pour marque de l'Empire.

D.

D. Substantif masculin. Quatriéme lettre de l'Alphabet, & la troisiéme des consonnes, qui se prononce quelquefois comme un T, quand une voyelle le suit. Ainsi *grand homme*, *grand esprit*, prononcez comme s'il y avoit *grant homme*, *grant esprit*. VAUG. REM. La raison est qu'en François il faut soutenir beaucoup plus les consonnes finales, devant les voyelles qu'ailleurs.

D, est aussi un caractere du chifre Romain, qui signifie *cinq cens* : ce qui vient de ce que le D est la moitié d'une M en caractere Gothique, qui signifioit *mille* : sur quoy on a fait ce vers :

Littera D *velut A quingentos significabit.*

Si on met au dessus du D une barre, elle signifie *cinq mille*.

D A.

DA. On écrivoit autrefois *Dea*. Interjection qui sert à augmenter l'affirmation ou la denegation ; c'est un terme populaire. Si fait *da*, Non fait *da*.

La devote Caliste,
De son mari a fait un Jan :
Oüi da, *un Janseniste.* SCAR.
Oüi da, *je ferai ce qu'il me plaira.* MOL.

Menage aprés Bochart dit que ce mot vient du Grec *Dia*, comme, *Par Jupiter*. Borel le derive de la particule Grecque *di*, ou *de*, qui signifie *profectò*.

D A B.

D'ABONDANT. adv. De plus, outre cela. Il vieillit, & n'est plus en usage.

D'ABORD. adv. Aussitôt, au même temps. Dès qu'il la vit, il l'aima *d'abord*.

D'ABORD-QUE. conj. Aussitôt-que. *D'abord-qu'il* le vit, il lui vouloit donner un coup de bâton. ABLAN.

Je vis incognito, d'abord-que *je le vois,*
Je ne m'en puis tenir. BOURSAUT.

DABUH. s. m. Sorte d'animal qui naît en Afrique, qui est de la grandeur d'un loup, & presque de la même forme ; mais il a des pieds, & des mains comme un homme. Il tire les corps morts des sepulchres, & les mange. Il est si charmé du son des trompettes, & des timbales, que c'est en joüant de ces instrumens que les Chasseurs le prennent. ABLAN.

D A C.

DACE. s. f. Imposition ou taxe qui se met sur le peuple. Nicod croit que ce mot vient de *tributum indicere*. Vossius croit qu'il vient du Latin *datia*, *à dando*, comme *tributum à tribuendo* ; parcequ'autrefois elles étoient gratuites, & se payoient volontairement aux Seigneurs. On l'a appellée aussi en Latin moderne *data* & *dacio*.

DACTYLE. s. m. Terme de Prosodie. Pied ou mesure de vers, composé d'une syllabe longue suivie de deux breves. Les vers hexametres doivent finir par un *dactyle* & un spondée.

DACTYLE, est aussi le fruit du palmier. On l'appelle plus communément *datte*. En Latin *dactylus*. Voyez DATTE.

DACTYLONOMIE. s. f. Science de compter par les doigts. On donne 1. au pouce de la main gauche ; 2. à l'index, & ainsi de suite jusqu'au pouce de la main droite qui est le dixiéme, & qui a par consequent le zero 0.

D A D.

DADA. s. m. Terme enfantin, qui signifie un *cheval*, & le plus souvent de carte. On a mis cet enfant à *dada* ; pour dire, à cheval. On lui a acheté un petit *dada*. Voiture l'a employé serieusement :

- - - - *son* dada
Demeura court à Lerida. VOIT.

D A G.

DAGORNE. s. f. Une vache à qui on a rompu une corne.

DAGORNE, est aussi un terme populaire & injurieux qu'on dit à une femme vieille, laide & de mauvaise humeur : ce qui vient d'un vieux mot Lorrain qui signifie une *coëne de lard*, à cause que les vieilles ont d'ordinaire la peau fort vilaine.

DAGUE. s. f. Gros poignard dont on se servoit autrefois dans les combats singuliers. Il lui donna plusieurs coups de *dague*. Il rapporta qu'il avoit trouvé force traits, force *dagues*, & force épées émouluës. TALEMAN.

A leur côté l'épée longue, & large,
La courte dague *pour son homme aborder.*
ST. GELAIS.

Ce mot, selon Menage, vient de l'Allemand *dagge* & *daggen*, qui signifie la même chose. La basse Latinité s'est servie aussi du mot de *dagua*, *dagger*, *daggerius*, *dagardum*. D'autres disent qu'il vient de *taga*, *quòd sit ad tangendum paratior* ; ou de *dagua*, *quòd acuta sit*. Du Cange dit que ce mot vient du Bas-Breton *dager*, & qu'on l'appelloit en vieux François *badelaire*, en Latin *pugio*. D'autres le derivent *à Dacis*, parceque c'étoit leur arme ordinaire ; d'autres de l'Hebreu *dacach*, qui signifie *acuere*.

DAGUE, en termes de Venerie, est le premier bois que porte le cerf de deux ans, & où commencent les perches qui sont sans cors ni chevillures. On les appelle ainsi, parcequ'elles sont pointuës comme des *dagues*.

DAGUES, en termes de Chasse, est un nom qu'on donne quelquefois aux deffenses du sanglier.

DAGUE, se dit figurément d'un coup surprenant qui nous afflige. Quand il reçut la nouvelle de la mort de son fils, ce fut pour lui un coup de *dague* dans le cœur.

On dit proverbialement d'un demi-fin dont on apperçoit la ruse, qu'il est fin comme une *dague* de plomb.

DAGUER. v. act. Frapper avec une dague. Ce mot est vieux.

DAGUER. v. n. Terme de Fauconnerie, qui signifie, Aller à tire d'aile & de toute la force de l'oiseau, ou travailler diligemment des pointes des ailes.

DAGUET. Terme de Venerie. Jeune cerf qui est à sa premiere tête, qui pousse son premier bois.

DAGUET. adv. Sourdement, en cachette. Il s'en est allé, il a tiré ses chausses *daguet*.

D A I.

DAIGNER. v. n. Avoir la bonté, vouloir bien faire quelque action pour honorer quelcun, ou pour lui faire quelque faveur. Il se dit d'un superieur à un inferieur. *Je ne merite pas que vous entriez chez moi; mais, Seigneur, daignez dire une parole, & ma fille sera guerie*, disoit le Centurion en St. Matthieu. Ce que je vous demande est si peu de chose, que je ne *daigne* pas vous en prier. *Daigneriez* vous bien vous abaisser jusqu'à moi.

Daignerez-*vous compter les jours de mon absence ?*
RAC.

Avec deux mots que vous daignâtes *dire*
Vous sçutes arrêter mes peines pour jamais. VOIT.

DAILLOTS. Terme de Marine. Ce sont des anneaux qui servent à amarrer la voile, qu'on met de beau temps sur le grand étai, & qui font le même effet que les garcettes font sur la vergue. On les appelle aussi *andaillots*.

DAIM. s. m. Bête fauve & sauvage, de grandeur moyenne entre le cerf & le chevreuil, portant cornes tournées en avant, mais dont les perches & chevillures sont larges & plates, & non pas rondes. Le *daim* est de pelage plus blanc que le cerf. Il porte plus de cors sur sa tête, qui est ordinairement paumée, & sa venaison est plus friande. Il y a des *daims* mâles, & des *daims* femelles. On fait des gands de *daim*. En Latin *dama*.

On dit en proverbe, Vîte comme un *daim*. Il saute comme un *daim*.

DAINE. s. f. La femelle d'un daim. SALNOVE.

DAINTIER. s. m. Terme de Venerie, qui se dit des testicules des cerfs.

DAIS. s. m. Meuble precieux qui sert de parade & de titre d'honneur chez les Princes & les Ducs. Il est fait en forme du haut d'un lit, composé de trois pentes, d'un fonds & d'un dossier. Il n'y a des *dais* que chez les Rois, chez les Princes & les Ducs, & sur ceux qui president aux disputes des Colleges. Le *dais* se met auprès de la cheminée dans les chambres de parade. On tend un *dais* à la Grande Chambre, quand le Roi y tient son Lit de Justice. Il y en a un au Châtelet de Paris, à cause que c'est le Roi qui est Prevôt de Paris.

Il y a aussi des *dais* portatifs sur quatre colonnes, sous lesquels on porte le St. Sacrement. On les appelle aussi le *ciel*. Les plus notables bourgeois portent le *ciel* ou le *dais* à la Procession de la Fête-Dieu. On presente aussi un *dais* aux Rois, aux Reines, & aux Legats qui font leurs entrées en ceremonie en quelque ville. Les Echevins ont presenté, ont porté le *dais*, &c.

Haut *dais* est un trône ou lieu élevé où les Rois donnent leurs audiences, & où ils se tiennent dans les ceremonies publiques.

Ce mot vient de ce qu'anciennement on les faisoit comme un couvercle d'*ais*, ou de menuiserie qu'on revêtoit de riches étoffes. On a prononcé autrefois *ders*. NICOD. Menage dit qu'il vient de *dossium*, fait de *dorsum*, d'où on a fait *dois*, & depuis *dais*. Il se dit aussi qu'on a appellé *dois*, une table entourée de bancs à dos, & couverte par enhaut pour garentir de la poudre du plancher, qui étoit en usage dès le temps des Romains. Les Latins l'ont appellé aussi *solinum*, *umbraculum*.

L'origine & premier usage des *dais* vient de ce qu'on exposoit les corps des Princes après leur mort sur des lits ou des *dais* magnifiques & de parade, comme on fait encore à present. Ainsi Constantin fut exposé durant plusieurs jours, & servi avec les mêmes ceremonies que s'il eût été vivant. Les Payens exposoient aussi sur des lits ou des *dais* les images de leurs Dieux, où on leur faisoit de magnifiques festins ; & les Prêtres qui les mangeoient étoient appellez *Epulones*.

D A L.

DALLE. s. f. Tranche ou morceau de poisson, & entre autres du saumon & de l'alose. Menage après Bochart derive ce mot de l'Anglois *deale*, qui signifie *portion*. En quelques lieux on dit une *darne* de saumon. Borel dit qu'en Normandie on dit *dale*, ou *dele*, pour signifier une *trenche*, & qu'il vient du Latin *taleola*. Du Cange dit que *darn* est un mot Bas-Breton qui signifie une *partie* : & ainsi il faut dire *darne* de saumon, & non pas *dalle*, comme on dit abusivement à Paris. En Auvergne on dit *dearne*.

DALLE. Petit auge qui sert dans un brûlot à conduire la poudre aux choses combustibles.

DALLE, est encore une grande pierre de liais, telle que sont celles qui sont élevées dans les cuisines, qui servent à laver.

DALLE, se dit plus generalement des pierres dures qui couvrent les toits des bâtimens, & d'où l'eau s'écoule par les têtes de lion, & par les gargouilles, & gouttieres taillées sur la plus haute cymaise de la corniche des murs.

DALLE, est aussi une pierre dure qui sert à aiguiser les faulx à faucher, dont on fait grand trafic en Lyonnois, en Auvergne, & ailleurs.

DALMATIQUE. s. f. Ornement d'Eglise que portent les Diacres & les Soudiacres, quand ils assistent le Prêtre qui chante une Messe, ou lorsqu'il va en quelque Procession ou ceremonie. On peint St. Etienne revêtu d'une *dalmatique*. Du Cange dit que les Empereurs & les Rois dans leurs Sacres & autres grandes ceremonies étoient vêtus de *dalmatique*. Cet ornement n'appartenoit autrefois qu'aux Diacres de l'Eglise de Rome. Les autres ne la pouvoient porter que par un indult & concession du Pape dans quelque grande solennité. Herbert dit que la tunique étoit le propre des Soudiacres, la *dalmatique* des Diacres, & la chasuble des Prêtres. Le Pape Zacharie avoit coutume de la porter sous sa chasuble, & les Evêques en portent encore. C'étoit un ornement sacerdotal qu'on a pris souvent pour la chasuble, qui étoit blanc moucheté de pourpre ; & c'étoit auparavant un habit militaire, à ce que dit Amalarius. Alcuin dit que le Pape Sylvestre en introduisit le premier l'usage dans l'Eglise ; mais elle étoit differente de celle d'à present. Elle étoit faite en forme de croix, avoit du côté droit des manches larges, & du côté gauche de grandes franges, lesquelles signifioient, suivant ce que dit Durandus, les soins & les superfluitez de cette vie. On n'en mettoit point par consequent au côté droit, à cause que l'autre vie en est exempte. Les chappes des Crieurs & des Maîtres de Confrairie sont faites en forme de *dalmatique*, ou de tunique. L'usage en est venu originairement de Dalmatie, ce qui leur a donné ce nom, à ce que disent

 Isidore

Isidore & Papias. En Berry & en Touraine on l'appelle *courtibaut*. Les païsans de Berry & autres lieux au delà de Loire ont des habits faits en forme de casaques longues, qu'ils appellent *daumais*: ce qui apparemment est un mot corrompu de *dalmatique*.

DALOTS. s. m. Terme de Marine. Ce sont des morceaux de bois percez & disposez en pente le long du tillac, qui passent au travers du bordage, & servent à faire sortir & écouler l'eau des pompes & des gouttieres. Ces trous ont quatre pouces de diametre. On les appelle aussi *orgues*, *daillons* ou *dalons*.

D A M.

DAM. s. m. Terme de Theologie. Peine des damnez, consistant en la privation de la vuë de Dieu: ce qu'on tient pour leur plus grande souffrance. On distingue en Theologie la peine du *dam*, & la peine du sens.

DAM, en langage ordinaire, signifioit autrefois, Perte & dommage, & n'est plus en usage qu'en cette phrase: S'il lui arrive du mal, à son *dam*; pour dire, ce sera lui qui en souffrira le dommage. En ce sens il vient du Latin *damnum*.

DAM, s'est dit autrefois pour signifier *Seigneur*, comme *Dam* Dieu, *Dam* Roi. On disoit aussi *Dant* & *Dom*. *Dant* Chevalier, *Dom* Antoine, *Dom* Pierre: nom que les Moines ont conservé, & qui est venu d'Espagne. Tous ces mots sont venus de *Dominus*.

DAMAS. s. m. Etoffe faite de soye, qui a des parties élevées qui representent des fleurs, ou autres figures. C'est une espece de mohere & de satin mêlez ensemble, en telle sorte que ce qui n'est pas satin d'un côté, l'est de l'autre. L'élevation qui fait le satin d'un côté, de l'autre fait le fonds. Les fleurs ont le grain de satin, & le fonds a un grain de taffetas. Elle est ainsi nommée, à cause qu'elle est venuë originairement de *Damas* en Syrie. On fait de beaux emmeublemens de *damas* de Gennes, de Lucques, & de Venise: celui-ci est le plus exquis.

DAMAS CAFFART, est un *damas* dont les trêmes sont de fil ou de fleuret, & les chaînes de soye.

DAMAS, est aussi un fruit, une espece de prune de mediocre grosseur fort sucrée, & qui quitte le noyau. Elle est ainsi nommée, parceque quand elle est sur l'arbre, ou proprement cueillie, elle a la peau fleurie comme l'étoffe de *damas*. Du *damas* noir, *damas* rouge, &c.

DAMASQUINER. v. act. Terme de Fourbisseur & d'Armurier. Tailler ou ciseler le fer, ensorte qu'il reste plusieurs rayes & incisions de diverses figures, dans lesquelles on fait entrer des filets d'or. Et voici comme cela se fait. On met le fer ou l'acier au feu pour le passe violet. On le hache ensuite avec un couteau fait exprès, d'une maniere perpendiculaire, delicate, pressée & croisée. Après cela on dessine sur cette hachûre, avec un poinçon de cuivre jaune fort delié, l'ornement qu'on a dans l'esprit. Cela étant fait, on prend du fil d'or, on le conduit selon le dessein qu'on a formé, on l'enfonce proprement avec une touche de cuivre, on le fait revenir avec de l'eau forte, on prend une sanguine pour abbattre toutes les hachûres, & on remet le fer ou l'acier au feu pour lui donner la couleur d'eau. *Damasquiner* une lame d'épée. *Damasquiner* le canon d'un fusil, ou d'un pistolet. Les cimeterres sont d'ordinaire *damasquinez*. Un étui à *damasquiner*, c'est un étui garni de fers pour travailler à cette sorte d'ouvrage.

DAMASQUINEUR. s. m. Celui qui damasquine. POMEY.

DAMASQUINURE. s. m. L'ouvrage, l'ornement d'une arme damasquinée, ou d'une autre piece de fer damasquinée. On dit aussi *damasquine*.

DAMASSER. v. act. Figurer agreablement en forme de petits carreaux, ou autres petits ornemens. Faire de petites figures sur du linge, comme des oiseaux & autres.

DAMASSÉ. adj. Linge qui est fait en forme de damas, qui represente des fleurs, des païsages, & des figures. Un service de table *damassé*, une nappe *damassée*.

On appelle aussi une étoffe de soye *damassée*, celle qui paroît de damas d'un côté, & qui a un envers tout uni.

DAMASSURE. s. f. L'ouvrage du linge damassé. Cette *damassure* est fort belle, fort agreable.

DAME. s. f. Femme d'un Gentilhomme qui est distinguée du bourgeois & du peuple. Une fille qui épouse un Marquis devient *Dame*; elle est *Dame* damée, c'est-à-dire, à bon titre; *Dame* à carreau, qui a droit de se faire porter un carreau de velours à l'Eglise, & à qui on porte la robbe. On dit des personnes fort qualifiées, Hautes & puissantes *Dames*. Ce nom s'est communiqué depuis aux femmes des gens de robbe, & s'est avili, jusqu'à être pris par des femmes de Bourgeois, & de toutes les autres qui l'ont voulu prendre sans avoir la qualité requise pour cela.

Ce mot vient de *Dominus*, & *Domina*: c'étoit autrefois un titre d'honneur qu'on donnoit aux hommes aussi bien qu'aux femmes; car on disoit *Dam Diex*; pour dire, *Seigneur Dieu*, comme les Italiens ont dit, *Domene Dio*; & *Vidame* pour *Vicedominus*. On a dit aussi, *Dam Chevalier*; pour dire, *Seigneur Chevalier*; d'où sont venus les noms de *Dampierre*, *Damgillon* & *Dammartin*. On a fait aussi *Dom* de *Domnus*, & ensuite *Damoiseau*, *Damoisel* & *Damoiselle*. MEN. Borel dit que quelques-uns font venir le nom de *Dame* de l'Hebreu *daman*, qui signifie *silere*, parcequ'il est de la gravité des *Dames* de parler peu.

DAME, se dit aussi d'une simple *Dame* bourgeoise, de la femme d'un Marchand, d'un Procureur, qu'on appelle *Madame*; & c'est une moindre qualité que *Demoiselle*. On dit d'une hôtesse, Je veux parler à la *Dame* de ceans. En ce sens on oppose les *Dames* de la Cour aux *Dames* de la ville.

DAME, se dit aussi des femmes du commun peuple, mais on y ajoûte le nom propre. *Dame* Alison, *Dame* Pâquette, *Dame* Gigogne, *Dame* Anne.

DAME, est aussi un nom qui marque seigneurie, domination, autorité. Cette veuve est *Dame* d'un tel château, d'un tel bourg, d'un tel Marquisat. Cette femme a plus d'autorité que son mari, elle est *Dame* & maîtresse chez elle; elle est *Dame* & maîtresse de tout le bien.

DAME, est encore un titre d'office chez la Reine & chez les Princesses. *Dame d'honneur*, est la premiere *Dame* de la maison & de la suite de la Reine. *Dame d'atour*, celle qui prend soin de la parer. *Dame du Palais*. *Dame du lit*.

DAME, est aussi un titre d'honneur qu'on donne par excellence à la Vierge Marie, qu'on appelle absolument *Nôtre Dame*. Les Eglises de *Nôtre Dame*, l'Office de *Nôtre Dame*, le Salut de *Nôtre Dame*. Les Fêtes de *Nôtre Dame*, la *Nôtre Dame* de Mars, de Mi-Août. En ce sens c'est quelquefois un terme admiratif, & qui sert d'interjection au petit peuple. *Nôtre Dame!* ou par abbreviation *Tredame*! que faites-vous? & quelquefois on dit simplement *Dame*: comme, *Dame*, c'est vôtre faute. *Dame*, je n'entends pas cela. MOL.

DAME, est aussi un nom qu'on donne aux Religieuses Professes dans les Abbayes, & aux Chanoinesses établies en plusieurs endroits. Les *Dames* de Lonchamp. Le Pont aux *Dames*. Le For aux *Dames*: c'est une prison

son auprès du Grand Châtelet, qui dépend des *Dames* de Montmartre. Les *Dames* Chanoinesses de Remiremont en Franche-Comté. Les *Dames* du Chœur, à la difference des Sœurs Converses ou Layes.

DAME, se prend quelquefois plus generalement pour toutes les femmes d'un Etat. Les *Dames* Romaines coupperent leurs cheveux en une necessité publique pour faire des cordages aux navires. Les *Dames* de Lacedemone excitoient leurs enfans à combattre vaillamment pour la patrie.

DAME, se dit aussi de tout le beau sexe, & particulierement des femmes qui par leur naissance, par leur vertu, ou par leur beauté & par leur merite se sont distinguées des autres. Les *Dames* sont la plus belle moitié du monde. G. G. Le degoût des *Dames* attire d'ordinaire celui du reste des auditeurs. CORN. Un galant homme doit être civil pour les *Dames*. Les anciens Chevaliers soutenoient l'honneur des *Dames* au peril de leur vie. En cette promenade chacun avoit sa *Dame*; c'est-à-dire, la maîtresse qu'il aimoit. C'est un homme bien fait qui est toûjours avec les *Dames*, qui reüssit bien auprès des *Dames*. C'est en ce sens qu'on dit, une sage *Dame*, une *Dame* prude, une *Dame* vertueuse, une brave *Dame*. Faire honneur, faire place aux *Dames*. En courant la bague, on dit que la premiere course est pour les *Dames*; en joüant à la paume, que le premier coup est pour les *Dames*; c'est-à-dire, pour faire honneur aux *Dames*, sans que le coup soit compté pour la course du prix, ou pour le gain de la partie.

En nous assassinant d'un entretien flatteur,
Des Dames *sous un froc brigue-t-il la faveur?*
L'ART DE PRECH.

DAME, se prend aussi quelquefois en riant pour signifier fille ou femme. La *Dame* est fort mal satisfaite de lui. MOL. La *Dame* ne fut pas long temps sans donner au Cavalier les dernieres faveurs. HIST. AM. DE FR. Sans mentir cette *Dame* d'hier au soir est bien laide, & danse d'un mechant air. LET. PORT. Que vous disoit-elle donc de si charmant? vous entretenoit-elle de quelque *Dame* de France qui vous soit chere? ID.

DAME, en termes de Medecine, ou plutôt de rapport de Matrones, est une petite pellicule qu'on a crû autrefois être la vraye marque du pucelage, que les Matrones appellent la *Dame du milieu*, les Latins *himen*. Mais on a depuis decouvert qu'elle ne se trouvoit pas aux filles du plus bas âge, & que ce n'étoit qu'une union des caroncules qui sont près de l'orifice externe de la matrice.

DAME, se dit aussi en plusieurs sortes de jeux. Aux Cartes on dit, le Roi, la *Dame* & le Valet. Au jeu du Hoc, la *Dame* de picq & le Valet de carreau sont hoc.

DAME, est aussi un petit palet rond d'yvoire, d'ébene, ou de bois, qui sert à joüer sur un tablier ou un triquetrac. Le jeu des *Dames* se fait avec 12. *dames* blanches, & 12. noires sur le tablier; celui du Triquetrac avec 15. *dames* de chaque sorte dans le revers du tablier avec deux dez. On y joüe diversement, à *dames* rabatuës, au cocquimbert, à toutes tables, ou au simple triquetrac.

DAME, au jeu des Echecs, s'appelle autrement la *Reine*: c'est la principale piece du jeu pour le mouvement, car elle a celui du fou & de la tour. Le Chevalier donne échec au Roi & à la *Dame*. Il joüe mieux que vous, il vous donneroit la *Dame*.

On dit en ces jeux, Aller à *Dame*, quand un pion d'un côté peut parvenir au dernier rang des cases du parti opposé.

On dit proverbialement en ces jeux, *Dame* touchée, *Dame* joüée; pour dire, que dès qu'on a touché une piece, on est obligé de la joüer. On dit aux Echecs, *Dame* blanche a le cul noir; pour dire, que le Roi blanc doit être placé d'abord sur une case noire. On appelle aussi une *Dame* faite à la hâte, une personne qui prend la qualité de *Dame*, qui fait la *Dame*, quoyqu'elle ne le soit point.

DAME. On appelle *Dames* dans un canal que l'on creuse, certaines digues du terrain même, qui étant laissées d'espace en espace, y font entrer l'eau comme on le juge à-propos, & empêchent qu'elle ne gagne les travailleurs. On donne le même nom de *dames* à certaines petites langues de terre qui sont couvertes de leur gazon, & qu'on laisse de distance en distance. Elles servent de temoins dans la fouille des terres afin d'en toiser les cubes.

DAME! sorte d'interjection dont se sert le peuple pour marquer de la surprise, & de l'étonnement, ou pour affirmer quelque chose. *Dame*! je n'entends pas le Latin. MOL.

DAME-DAME. s. m. Sorte de fromage entre le lebe & la côte rouge.

DAME JEANNE. Nom que les matelots donnent à une grosse bouteille de verre couverte de natte.

DAMER. v. act. Terme de Jeu. C'est, Doubler un pion ou une dame par une autre dame, quand il a pû parvenir à l'extremité opposée du tablier, après quoy il a tel mouvement qu'il lui plaît. Aux Echecs, c'est, Changer un pion en la meilleure piece qu'on a perduë. *Damez* ce pion.

On dit proverbialement, *Damer* le pion à quelcun; pour dire, Encherir sur lui, avoir avantage sur lui, le supplanter: c'est par une metaphore tirée du jeu des Echecs, qui s'est pourtant tournée en un sens contraire.

DAMER. En termes d'Architecture, c'est donner un demi-pied de pente. ABREGÉ DE VITR.

DAMÉ, ÉE. part. & adj.

DAMERET. s. m. Celui qui affecte trop de propreté, & qui veut paroître de bonne mine pour plaire aux Dames. N'allez pas peindre Brutus galant, & Caton *dameret*. BOI.

DAMIER. s. m. Echiquier, tablier divisé en 64. carreaux noirs & blancs, sur lequel on joüe aux Echecs & aux Dames.

DAMNABLE. adj. m. & f. Mechant, abominable, qui merite l'enfer. C'est un homme *damnable* qu'il ne faut pas frequenter. Cet Heretique a une doctrine *damnable*. Dieu nous rend necessairement *damnables* par sa volonté, ensorte qu'il semble se plaire aux supplices des malheureux. M. DE M.

DAMNABLEMENT. adv. D'une maniere damnable.

DAMNATION, ou DANNATION. s. f. Peine éternelle de l'enfer qu'on a meritée. Il est deffendu de manger de la chair le Carême sur peine de *damnation*. Je vous jure cela sur ma *damnation*; pour dire, à peine d'être damné. C'est un defaut assez universel que de prononcer des arrêts definitifs sur le salut & sur la *damnation* des autres. OE. M. Dieu a predestiné les reprouvez non seulement à la *damnation*, mais aux causes de la *damnation*. BEZE.

DAMNER, ou DANNER. v. act. Priver du Paradis; condamner aux peines éternelles, comme sont celles de l'enfer. Le mauvais Riche a été *damné* pour n'avoir pas assisté le Lazare. On se fait honneur de *damner* les autres de plein pouvoir, mais l'on ne temoigne pas la même ardeur dans l'observation de la morale de JESUS-CHRIST. LE CL. Il y a si peu de plaisirs au monde, qu'ils ne valent pas la peine de se *damner*. B. RAB. Le souverain degré de la foi, c'est de croire que Dieu soit misericordieux, tandis qu'il sauve si peu d'hommes, & qu'il en *damne* un si grand nombre: on diroit qu'il se plaît aux tourmens des miserables. LUTHER.

Dans la Chaire jamais n'introdui la satire,
Et de peur de damner *ne va point faire rire.*
Ne va point Casuiste ignorant, & chagrin,
Damner *pour un ruban ton innocent prochain.*
L'ART DE PRECH.

Ce mot vient du Latin *damnare.*

DAMNER, se dit hyperboliquement en parlant de ceux qu'on tourmente excessivement, & qu'on oblige à faire des imprecations qui meritent l'enfer. Vous ferez *damner* ce pauvre homme-là à force de le plaider. Le serment ordinaire des Gascons est, Dieu me *damne. Dieu me damne*, voilà son portrait veritable. MOL.

DAMNÉ, ÉE. part.

DAMNÉ, ÉE. s. m. & f. Qui est en enfer. Il faut être bien *damné* pour avoir une telle pensée, pour dire un tel blasphême. Il souffre comme une ame *damnée*. Dieu ne se plaît point au supplice des *damnez*; il ne se plaît qu'en l'ordre de sa justice qui les punit, & qui a reglé leurs peines. M. ESP.

Hâ! je souffre en damné. MOL.
On doute en quelle part est le funeste lieu
Que reserve aux damnez *la justice de Dieu.* MALH.

On appelle figurément une *damnée*, un mechant homme dans sa profession, qui est capable de tous crimes. Ce Procureur est l'ame *damnée* du Palais. Ce valet est l'ame *damnée* de son maître. Il faut remarquer que le mot de *damné* signifioit autrefois simplement *condamné* en Justice, soit civilement, soit criminellement; & on le trouve encore en cette signification en plusieurs endroits de la Coutume de Normandie : & dans un plaidoyer de l'Université il est dit, que par le Concile de Constance & de Bâle avoient été extirpez, *damnez* & abolis les Annates, deports de Benefices, comme abusives exactions.

DAMOISEAU, *Damoisel.* s. m. Jeune Gentilhomme qu'on appelloit ainsi avant qu'il fût Chevalier. Dans l'Amadis, Noransel demandant à être reçu Chevalier, est appellé *Damoisel.* Ce nom se donnoit non seulement aux fils des Chevaliers & des Barons, mais même aux fils de Rois. Ainsi on trouve dans l'Histoire *Damoisel* Pepin, *Damoisel* Louïs le Gros, le *Damoisel* Richard Prince de Galles.

Ce mot vient de *Domicellus* ou *Domnicellus*, diminutif de *Domnus*, quasi *parvus Dominus.* On les a aussi appellez *Domengers* & *Ecuyers.* DU CANGE.

DAMOISEAU, étoit autrefois un titre de Seigneurie, aussi-bien que celui de *Vidame.* L'un & l'autre ne sont plus gueres en usage. On appelle encore le *Damoiseau* de Commerci. PASQ.

DAMOISEAU, se dit aussi ironiquement d'un homme qui fait le beau, qui affecte trop de propreté; un galant de profession. Voilà de mes *Damoiseaux* flouëts qui n'ont pas plus de vigueur que des poules. MOL. Le même Auteur dit aussi d'un mari commode, dans l'Ecole des Femmes :

Qui voyant arriver chez lui le Damoiseau,
Prend fort honnêtement ses gans, & son manteau.

DAMOISEL. s. m. Voyez le premier article de *Damoiseau.*

DAMOISELLE. s. f. Vieux mot qui signifie *fille noble.* Il ne se dit plus qu'en termes de Pratique. On dit maintenant *Demoiselle.* Voyez cy-après.

DAN.

DANCE. Voyez DANSE.

DANCHÉ. adj. m. & f. Terme de Blason. Piece honorable de l'Ecu, dentelée d'un côté en forme de scie.

DANDIN. s. m. Espece de sot & de niais qui n'a point de contenance ferme, qui a des mouvemens de pieds & de mains deshonnêtes; maniere de benêt & de lourdaut qui a un air innocent, & qui est tout decontenancé. Rabelais a écrit une Histoire de Perrin *Dandin*, & de Thenot *Dandin*, dont on tire une moralité qui est d'un grand usage dans le monde pour ceux qui veulent accommoder les procés. Quelques-uns derivent ce mot par metathese de l'Hebreu *nadad*, qui signifie *aller deçà & delà.* Pasquier le derive de *dindan*, qui est un son de cloches agitées qui vont deçà & delà comme les *dandins.*

DANDINER. v. n. Faire le dandin; niaiser, marcher en remuant le corps en deçà, ou delà; ou remuer les jambes quand on est assis, comme font les sots & les niais. Il *dandine* du cul comme un sonneur de cloches. ST. AM. Il se dit aussi avec le pronom personnel, & signifie, se balancer en sot, & en benêt dans une chaise.

C'est pour parler tout à son aise,
Se dandiner *dans une chaise,*
Et se donner des rendez-vous. DES H.

DANGER. s. m. Peril, risque. Un brave va affronter les *dangers.* Ce malade est en *danger* de mort. Le plus lâche s'expose au *danger* par la honte de reculer. OE. M. Il ne faut pas mettre sa conscience en *danger* pour servir ses amis. Darius disoit que les *dangers* le rendoient sage : parcequ'ils reveillent l'attention, & qu'ils augmentent l'experience. ABL. On ne fait d'ordinaire entrevoir aux malades le *danger* où ils sont qu'au travers de quelques esperances de guerison. FL. L'ame se familiarise insensiblement avec le *danger*, quelque affreux qu'il soit, à force de le considerer. AB. DE ST. R. Je sens bien que mes remords ne sont pas veritables, & je voudrois avoir couru pour vous de plus grands *dangers.* LET. PORTUG.

Ce mot vient, selon Nicod, de *damnum gerens*; & selon Menage, de *angarium*, en y preposant un *d*; ou de *damnarium.*

DANGER, signifie aussi, Perte, dommage. Envoyez cette marchandise par mer, j'en veux bien courir le *danger*; c'est-à-dire, que la perte en tombe sur moi. Une affaire est provisoire, quand il y a du *danger* dans le retardement.

DANGER, se dit aussi pour signifier un inconvenient. Il n'y a point de *danger* de sonder ses intentions, avant que de lui proposer cette affaire. Il n'y a point de *danger* d'envoyer quelque valet au logis pour nous faire preparer à dîner.

TIERS ET DANGER, est un droit que le Roi prend sur plusieurs bois, & entre autres en ceux de Normandie. Il consiste au tiers du prix de la vente, & au tiers du tiers qu'on préleve d'abord au profit du Roi.

Ce mot de *danger* en ce sens est la même chose que la *dixme*, & il vient vraisemblablement du Latin *denarius.* Il y a des bois qui ne sont sujets qu'au tiers sans *danger*, & d'autres au *danger* sans tiers. En general on appelle *danger*, ce qui est de droit étroit, & sujet à confiscation. Ainsi on a appellé fief de *danger*, celui dont on ne pouvoit prendre possession qu'après avoir fait la foi & hommage au Seigneur, à peine de commise ou de confiscation, comme il y en a plusieurs dans les Coutumes de Troyes & de Chaumont.

DANGERS, On appelle *dangers* sur la mer, les roches, les bancs de sable, qui sont cachez sous l'eau, & sur lesquels un vaisseau peut toucher.

DANGEREUX, EUSE. adj. Perilleux; qui met en danger, qui expose au peril; pernicieux. Les combats de mer sont fort *dangereux*, fort à redouter. Les chemins par les montagnes sont *dangereux*; pleins de precipices & de brigands. De tendres entretiens sont trop *dangereux* pour les spectateurs. OE. M. J'approuve le dessein que vous avez fait de vous desabuser de la fortune, & de la quitter comme une maîtresse *dangereuse.*

gereuse. Voi. Les aspics sont des serpens des plus *dangereux.* Les plaisirs sont des amusemens dangereux. M. de M. Une personne sage meprise les froides, & *dangereuses* fictions des Romans. Id. Sa blessure est *dangereuse.* Les vertus sont plus *dangereuses* que les vices, quand on en fait un mauvais usage. Till. De tout temps, rien n'a été plus *dangereux* parmi les hommes qu'un merite éclatant. Ab. de St. R.

Un plaisir indiscret est toûjours dangereux.
Art de Prech.

Vos yeux sçavent lancer de trop dangereux *traits.*
Corn.

Que ton ignorance est profonde!
Que dangereuse *est ton erreur!*
Toi qui crois qu'un Chretien peut partager son cœur
Entre Jesus-Christ *& le monde.*
L'Ab. Tetu.

On dit aussi, qu'un homme est *dangereux*; pour dire, qu'il est brave & cruel, & qu'il ne fait pas bon s'attaquer a lui. On dit aussi, qu'il est *dangereux*, lorsque sa doctrine ou ses mœurs sont corrompuës, & qu'il y a danger à le frequenter.

Foible ou perfide ami, quand il est écouté,
Dangereux *ennemi, quand il est rebuté.*
P. de l'Am.

En termes d'Eaux & Forêts, on appelle Sergens *dangereux*, des Sergens traversiers qui alloient autrefois faire des visites de forêt en forêt extraordinairement, pour voir si les Sergens & Gardes ordinaires faisoient leur devoir.

DANGEREUSEMENT. adv. D'une maniere dangereuse. Cet homme a été *dangereusement* blessé. Ablan. Il est *dangereusement* malade. La Chamb.

DANS. Preposition de temps & de lieu, qui repond à la preposition *in* des Latins, & qui regit l'accusatif. Ces deux prepositions *dans* & *en*, ont tant de rapport & de ressemblance, qu'il est assez difficile de dire precisément quand il faut mettre l'une plutôt que l'autre. On met par ex. toûjours *en* devant les noms de Royaumes & de Provinces qui n'ont point d'article, & *dans*, quand ils ont un article. *En* Espagne, *dans* l'Espagne. Voyez Les Remarques du P. Bouhours. Il est *dans* la ville. Il est *dans* le delai qu'on lui a prescrit.

Ce mot vient de *de* & *intus*, selon Nicod & Menage.

Dans, se dit en plusieurs occasions. Il est *dans* le dessein de se marier. Il languit *dans* une grande misere. Je ne donne pas *dans* vôtre sens. Il est bien avant *dans* la fortune, *dans* la joye de son cœur. Vous n'avez jamais rencontré *dans* mes yeux que de l'amour. Let. Portug. On dit aussi qu'un homme a une affaire *dans* sa main, *dans* sa poche, *dans* sa manche; pour dire, qu'il en est assûré, qu'il en est le maître. *Dans* Plutarque; pour dire dans les Oeuvres de Plutarque, & non pas, chez Plutarque, comme quelques-uns disent. Vaug. Rem.

Dans. Cette preposition marque quelquefois un temps avenir. Il arrivera *dans* trois jours, *dans* trois semaines, *dans* trois mois. Cette ville sera prise *dans* vingt jours de tranchée ouverte.

Dans, se met quelquefois pour la preposition *avec.* Il faisoit cela *dans* la pensée d'en tirer de l'utilité. Il alla à Paris *dans* le dessein, *dans* la vuë de s'y établir.

Dans, s'employe aussi pour Pendant. Il sera honoré *dans* toute la posterité. Port-R. Que ne ferois-je point, si j'étois contente de vous, puisque je suis si transportée d'amour, *dans* le temps où j'ay le plus de sujet de m'en plaindre? Let. Portug.

DANSE. s. f. Sauts & pas mesurez qui se font en cadence; mouvemens du corps reglez, & faits avec art, au son des violons, ou de la voix. La *danse par haut*, est celle des Baladins, qui font des cabrioles & gambades. *Danse par bas*, est celle qui se fait modestement & terre à terre, comme celle des honnêtes gens. On a vû des *danses* de chevaux au Carrousel du Roi Louïs XIII. Les Sybarites sont les premiers qui ont inventé cette sorte de *danse.*

Ce mot vient de l'Allemand *dantz*, signifiant la même chose; & *danser* de *dantzen.* Bochart le derive de l'Arabe *tanza*, signifiant aussi la même chose.

La *danse* se trouve en usage chez tous les peuples tant civilisez, que barbares. Elle a été pourtant estimée chez quelques-uns, & meprisée chez les autres. Socrate apprit à danser d'Aspasia. Ceux de Sparte & de Crete alloient à l'assaut en dansant. Au contraire Ciceron fait reproche à Gabinius homme Consulaire, d'avoir dansé. Tybere chassa de Rome les Danseurs. Domitien ôta du Senat quelques Senateurs pour avoir dansé. Les Anciens avoient trois sortes de *danses*: l'une grave, nommée *Emmelie*, qui repond à nos basses *danses*, & pavanes. La seconde étoit gaye, qu'ils nommoient *Cordax*, qui repond à nos gaillardes, voltes, courantes, & gavottes. La troisiéme nommée *Siccinnis*, entremêlée de gravité & de gayeté, qui repond à nos branles. Neoptolemus fils d'Achille enseigna à ceux de Crete une *danse* appellée *Pyrrichie*, ou la *danse armée*, pour s'en aider à la guerre. Mais la Fable dit que les Curetes inventerent cette *danse* pour amuser le petit Jupiter avec le bruit de leurs épées dont ils frappoient sur leurs boucliers. Numa institua aussi une *danse* pour les Saliens Prêtres de Mars, qu'ils dansoient avec des armes: & de ces *danses* on en a composé une qu'on appelle *des Boufons* ou *Matassins*, dont les Danseurs sont vêtus de petits corcelets avec des morions dorez, des sonnettes aux jambes, avec l'épée & le bouclier à la main. On y fait plusieurs passages, dont Thoinot Arbeau a donné la tablature en son Orchesographie. Lucien en a fait un Traitté, & Julius Pollus un Chapitre. Il en est aussi parlé dans Athenée, Cælius Rhodiginus, & Scaliger. Quelques-uns ont dit que Castor & Pollux furent ceux qui apprirent l'art de la *danse* aux Cariens. D'autres disent qu'elle fut inventée par Minerve, qui dansa de joye après la defaite des Titans.

Je vais rentrer en *danse* avec les neuf Sœurs. Cette phrase se trouve dans Scarron; pour dire, je vais recommencer à faire des vers.

Danse, se dit aussi quelquefois pour l'action de danser. Il a une *danse* contrainte. Il y a du plaisir à voir danser ce jeune Seigneur, sa *danse* est noble, libre, aisée.

On dit proverbialement & figurément, Commencer la *danse*; pour dire, Etre le premier attaqué, soit en guerre, soit en procés; &, Entrer en *danse*; pour dire, s'y mêler, s'y embarrasser, quand l'affaire est commencée. On dit aussi, Après la panse vient la *danse*; pour dire, qu'après avoir bien beu & mangé, on veut rire d'une autre maniere.

DANSER. v. act. & neut. C'est, Se plier, & se relever en cadence, c'est-à-dire, au commencement de la mesure d'un air; c'est faire des pas reglez, & mouvoir son corps d'une maniere agreable au son de la voix, ou des instrumens. Salluste reproche à Sempronia, qu'elle sçavoit *danser* avec plus d'art, & de curiosité qu'il n'est bien seant à une honnête femme. St. Ev. Sans mentir, cette Dame d'hier au soir est bien laide, & *danse* d'un mechant air. Let. Portug.

Danser, signifie aussi, Se rejouïr par le moyen de quelque danse. On *danse* des ballets, des courantes, des sarabandes, des branles, &c. On *danse* aux violons, aux chansons, &c. Sur la corde avec contrepoids, & sans contrepoids. On dit qu'on *danse* un tel jour en un tel endroit; pour dire, qu'il y aura assemblée pour *danser*, & qu'on y donnera le bal. Les Romains tenoient pour une chose infame de *danser.* Menage

nage après Saumaise dit que ce mot vient de *densare*, signifiant *condenser* & *fouler*, parceque les Foulons avoient coutume de sauter & *danser* en foulant leurs draps.

On dit proverbialement, qu'on fera bien *danser* quelcun; pour dire, le menacer de lui donner bien de l'exercice, & qu'on le mettra bien à la raison. On dit aussi d'un homme qui est entré dans une mechante affaire, qu'il en *dansera*; pour dire, qu'il lui en coutera bon. On dit aussi, qu'un homme ne sçait plus sur quel pied *danser*; pour dire, qu'il ne sçait plus trouver dequoi vivre; qu'il ne sçait plus que faire. On dit aussi, qu'un homme a *dansé* un branle de sortie, quand il s'en est allé de quelque lieu, ou quand on l'en a chassé. On dit qu'un homme paye les violons, & que les autres *dansent*; pour dire, qu'un homme fait tous les frais d'une affaire, & que les autres en ont tout le profit, ou ont l'honneur de la fête. On dit, Toûjours va qui *danse*; pour dire, qu'il n'importe pas de bien *danser*, pourvû qu'on ait la complaisance de *danser* avec ceux qui vous y invitent.

DANSEUR, EUSE. adj. Qui danse. Voilà un bon *danseur*. Cette Dame est la meilleure *danseuse* du monde. VOIT. Cependant il se dit plus ordinairement d'un homme dont la profession est de danser, que de tout autre qui danse. Le Roi a plusieurs *Danseurs* à ses gages pour faire diverses entrées en ses ballets. Les *Danseurs* de corde qui sont en Orient font des sauts & des tours plus extraordinaires & plus perilleux cent fois que ceux d'Occident.

DANTE. s.m. Animal qui naît en Afrique, & qui est fort vîte. Il est gros comme un petit bœuf. Il a les jambes courtes, & le cou fort long: ses oreilles ressemblent à celles des chevres, & il a une corne au milieu de la tête, qui se courbe en rond comme un anneau, & qui est façonnée. Le *dante* est blancheâtre, & a les ongles des pieds noirs, & fendus. Sa chair est très-bonne, & de sa peau on fait de belles rondaches, dont les meilleures sont à l'épreuve des fleches. ABLAN.

DAP.

D'APRES. Sorte d'adverbe & de preposition, qui est un terme de Peinture. Dessiner *d'après* l'antique, *d'après* nature. Colorier *d'après* le Titien. DE PILES.

DAR.

DARD. s.m. Javelot, arme de trait, qui est un bois ferré & pointu par le bout, qu'on jette avec la main. Decocher un *dard*. Lancer un *dard*. Il se fait des *dards de fer* pour servir de chardons aux grilles.

Ce mot vient de *dardus*, qui se trouve dans quelques Auteurs Latins. MEN. D'autres croyent qu'il vient du mot *arc*, auquel on joint l'article *de* apostrophé. Borel le derive du Grec *ardis*.

DARD, est aussi une espece de demi-pique que les petits garçons qui vont à St. Michel, en apportent pour se defendre.

DARD, est aussi un petit poisson de riviere qui est blanc, & de la longueur d'un hareng, qui va fort vîte dans l'eau, & est fort sain; car on dit, Sain comme un *dard*. On l'appelle autrement *vendoise*. En Latin *jaculus*; parcequ'il se lance comme un *dard*.

DARD, se dit aussi de certains filets longs & menus qui sont vers le milieu de certaines fleurs, comme sont ceux qui sortent du fond d'un lis, d'un œillet, d'une tulippe, & qui sont autour du pistile ou tuyau où est la graine. Les arrosemens frais & gras font du bien à l'œillet, quand il commence à pousser son *dard*. CULTURE DES FLEURS.

DARD, se dit figurément en des choses morales, d'une action, d'un trait, d'un tour rempli de malignité noire, qui cause beaucoup de mal. Vous avez oüi dire quelles fleches & quels *dards* le Diable decocha contre Job sans le pouvoir ébranler. MAUCROIX.

DARDER. v.act. Jetter avec la main un dard, un javelot, ou autre arme pointuë.

On dit figurément, que le soleil *darde* ses rayons; pour dire, qu'il lance ses rayons sur quelque chose. On dit aussi *darder* un regard. SCAR. La belle *darde* de ses yeux mille trepas. VOIT.

DARDER, signifie aussi, Frapper d'un dard. On eut bien de la peine à *darder* la baleine.

DARDEUR. s.m. Celui qui darde quelque trait. Il rangea les *dardeurs* devant son aile gauche. ABLAN.

DARDILLER. v.act. Terme de Fleuriste. Ce mot se dit de certaines fleurs, & veut dire, Pousser son dard. L'œillet *dardille*. Voyez DARD.

DARIOLE. s.f. Piece de pâtisserie faite de crême enfermée dans un petit rond de pâte. Les enfans sont friands de *darioles*.

DARIOLETTE. s.f. Suivante qui a la confidence de sa maîtresse. Ce mot est tiré de l'Amadis.

DARIQUE. s.m. Monnoye d'or battuë en Asie par l'ordre de l'un des Darius Rois de Perse. Les Antiquaires ont supputé que le *Darique* valoit deux drachmes Attiques: ou 13. livres, 5. sols monnoye de France.

DARNE. Voyez DALLE.

DARSE. s.f. La partie d'un port de mer la plus avancée dans la ville, bordée d'un quay & fermée d'une chaîne, qui sert à retirer les bâtimens de mer, & à tenir à flot les vaisseaux desarmez. La *darse* de Toulon, de Gennes. On l'appelle aussi *darsine* sur la Mediterranée. Mais sur l'Ocean, ces lieux retirez du grand port où les navires sont plus en assûrance, s'appellent *paradis*, *chambre*, *bassin*.

DARTRE. s.f. Maladie du cuir en forme de croute, qui rend la peau galeuse & farineuse. Une *dartre* vive, une *dartre* farineuse. Les *dartres* causent de grandes demangeaisons.

DARTRE, se dit aussi des ulceres qui viennent à la croupe & à l'encolure des chevaux; elle leur cause une demangeaison, qui les oblige à se gratter, & à augmenter l'ulcere. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *dartor*, qui signifie la tunique qui environne les nerfs portans les testicules, à cause que la cuisson se fait le plus souvent en ces parties-là. Cette infirmité n'est connuë que depuis peu.

DAT.

DATIF. s.m. Terme de Grammaire. C'est le troisiéme cas de la declinaison du nom. Il marque ce à quoy la chose, ou l'action a du rapport. Le nominatif, le genitif, le *datif*. Ce verbe gouverne le *datif*.

DATIVE. adj.f. C'est une épithete qu'on donne en Droit aux tutelles, quand le Testateur a nommé par son testament un Tuteur à ses enfans. En France les tutelles *datives* ne sont point en usage.

DATTAIRE. s.m. Officier le plus considerable de la Chancelerie Romaine, dont est pourvu un Prelat; & quand c'est un Cardinal, on l'appelle *Prodattaire*: par les mains duquel passent tous les Benefices vacans, (hors les Consistoriaux) lesquels il confere de plein droit. Ce nom vient de ce qu'il mettoit autrefois lui-même la datte à toutes les suppliques; *Datum Romæ &c.* Il y a aussi un *Soûdattaire*, & un *Dattaire* ou Officier particulier pour le *per obitum*. Il a une infinité d'Officiers sous lui, comme les Reviseurs, Officiers des petites dattes, de la Componende, vingt Registrateurs, & quatre Maîtres du Regître qui mettent la marque de leur re-

regîtrement par une grande R au dos de toutes les signatures, &c.

DATTE. f. f. Chiffre; marque du jour, de l'an, & du lieu où une action a été faite, où un acte a été donné, & passé. Les Lettres de Chancelerie de vieille *datte* & surannée ne servent plus de rien. J'ay des nouvelles de plus fraiche *datte*. La *datte* de ce contrat est fausse, il a été antidatté.

On dit qu'un homme est le premier en *datte*; pour dire, qu'il est le premier, qu'il a l'avantage du temps. On colloque les creanciers en ordre suivant la *datte* de leurs contrats; les premiers en *datte* sont preferez.

DATTE, en Chancelerie Romaine, est une inscription qu'on va faire sur un Regître lors de l'arrivée d'un courier, qui porte une procuration de resignation, ou une autre demande de Benefice. Quand une provision est accordée, elle porte la *datte* du jour qu'elle a été retenuë. On a coutume de retenir plusieurs *dattes* pour empêcher le concours des impetrations; car quand il y en a plusieurs d'une même *datte*, elles se detruisent l'une l'autre.

PETITE DATTE. C'est une *datte* retenuë en Cour de Rome sans envoyer la procuration pour resigner, ou la retention de plusieurs *dattes* inutiles, dont les provisions ne sont point levées. Il y a un grand Traitté de Dumoulin contre les abus des *petites dattes*. Il y a un Edit du Roi Henri II. de 1550. qu'on appelle *des petites dattes*, qui regle plusieurs choses touchant les prises de possession pour empêcher qu'on ne rende les Benefices hereditaires.

DATTE. f. f. On devroit écrire *Dacte*. C'est le fruit du palmier. Ce fruit se cueille en automne avant qu'il soit meur; & est semblable à nos pruneaux de Tours: alors il est verd en couleur, âpre & astringent. Quand les *dattes* sont meures, elles deviennent rousses, ayant un noyau dur, longuet & fendu par enbas. Son écorce ou sa couverture que les Anciens appelloient *élaté*, ou *spatha*, quand elles sont en fleur, sont fort differentes, & ont autant de diversité de couleurs que les figues. Il y en a de noires, de blanches, & de rousses. Il y en a de rondes comme pommes, & fort grosses. Il y en a de petites comme pois chiches; d'autres grosses comme une grenade. Les meilleures sont les *dattes* royales. Il y en a une autre espece qu'on appelle *carjotes* qui sont aussi fort bonnes. Les unes ont des os ou noyaux, les autres n'en ont point. Les unes les ont mous, les autres tendres. On l'appelle en Latin *dactylus* ou *palmula*. Les *dattes* sont astringentes, sur tout quand elles ne sont pas meures. Elles adoucissent les âpretez du gosier, fortifient l'enfant au ventre de sa mere, appaisent toutes sortes de flux de ventre, & sont un fort bon remede pour les incommoditez des reins, & de la vessie. Ce qu'elles ont de mauvais, c'est qu'on les digere difficilement, qu'elles causent des douleurs de tête, & qu'elles produisent un sang crasse & melancholique.

DATTER. v. act. Mettre la datte, ou nommer la datte. On ne *dattoit* autrefois les arrêts par rapport, que du Samedi, qui étoit le jour de la prononciation. On dit à un Avocat, *Dattez* la piece dont vous parlez à la Cour. Les Edits ne se *dattent* que du mois où ils ont été donnez, sans cotter le jour. Les declarations & autres lettres ont leur *datte* du jour du sçeau qui est marqué au dos des lettres.

DATTERIE. f. f. Office du Dattaire, & le lieu où il exerce sa jurisdiction. Cette supplique doit passer par la *Datterie*, comme sont celles qui concernent tous les cas publics; & celle-là par la Penitencerie, comme celles qui regardent le secret de la conscience. La *Datterie* est composée de trois Officiers, dont le premier est le Dattaire, ou Prodattaire; le second est le Soudattaire; & le troisiéme le Prefet des vacances *per obitum*.

DATTIER. f. m. Arbre qui porte les dattes. Voyez PALMIER.

DATURA. f. f. Plante qui est une espece de *stramonium*, & qui vient de la hauteur d'un homme. Ses tiges sont grosses, & ses feuilles larges, échancrées comme celles du *pied d'oye*, mais quatre ou cinq fois plus grandes, & d'une puanteur abominable. Ses fleurs sont blanches, semblables en quelque maniere à un verre à boire, & d'une odeur agreable, mais foible. Son fruit est une fois aussi gros qu'une noix commune avec son écorce, un peu long, de la figure d'une poire & garni de piquans: il contient beaucoup de semence noire, applatie, & d'une odeur desagreable. Sa racine est composée de quantité de fibres. Les fleurs & la semence de la *datura*, troublent & alienent l'esprit, & causent une espece de folie qui dure 24. heures: les voleurs en jettent dans les viandes de ceux qu'ils veulent voler. Les femmes de mauvaise vie en font prendre aussi à leurs Amans. Le meilleur remede contre ce poison, est de faire vomir ceux à qui on en a donné. En Latin *solanum fœtidum pomo spinoso oblongo*.

D A V.

DAVANTAGE. adv. & terme de comparaison. Plus. Il ne faut pas aimer *davantage* un enfant que l'autre. Regulierement *davantage* ne regit rien, & n'a point de *que* après lui. Ainsi l'exemple qui precede est vicieux. Cependant de bons Auteurs en font aussi un comparatif. Il y a bien *davantage* de peine à se venger d'une injure, qu'à l'oublier. MAUCROIX. Dès qu'on est homme de bien, on ne doit rien souhaitter *davantage*. On ne s'humilie point par humilité; ce n'est que pour se faire estimer *davantage*. OE. M. Les premiers plaisirs de chaque engagement ont je ne sçai quoy de piquant, qui excite le desir de s'engager *davantage*. ST. EV. Je voi bien le remede à tous mes maux, & je serois bien-tôt guerie, si je ne vous aimois plus; mais j'aime mieux souffrir encore *davantage*, que de vous oublier. LET. PORT.

Un certain amour de respect,
Amour d'ordinaire suspect,
Et qui demande davantage
Qu'il ne paroît sur son visage. SAR.

DAVANTAGE, se met aussi au commencement d'une periode pour servir de liaison & de transition, & signifie, En outre, de plus.

DAUBE. f. f. Cuisson d'une viande qu'on fait bouillir dans une marmite ou un chauderon avec du vin, du lard & des épices. Un gigot à la *daube*. Une *daube* d'une oye, &c.

DAUBER. v. act. Battre sur le dos à coups de poings, comme font les petites gens, & les écoliers. Il est bas.

DAUBER, signifie figurément, Medire de quelcun, le railler, le joüer. Il est bas, & ne se dit que dans le stile familier. C'est un homme qui *daube* tout le monde; mais si-tôt qu'il est sorti, les autres *daubent* sur lui. Je les *dauberai* tant qu'ils se rendront sages. MOL. De tout temps vôtre langue a *daubé* d'importance. ID.

DAUCUS. f. m. Plante qu'on appelle autrement *carotte*, dont il y a plusieurs especes. Le *daucus* des Apoticaires qui est le panais sauvage de Dioscoride, a sa racine d'un goût piquant & de la grosseur du doigt: ses tiges, d'une coudée & demie, canelées, veluës & moëlleuses: ses feuilles, decoupées, fort menu & d'un verd obscur: ses fleurs, blanches, disposées en parasol: elles sont suivies des semences, qui sont petites, arrondies sur le dos & garnies de poils. Le *daucus* est diuretique & propre pour les affections de la matrice. On s'en sert dans la toux, dans la pleuresie, dans la gravelle & pour provoquer les mois. La semence est le

 plus

plus en usage. En Latin *daucus officinarum*, ou *pastinaca sylvestris tenuifolia Dioscoridis*. Il y a une autre plante qui est en usage en Medecine, & qu'on appelle *daucus* de Candie. C'est une espece de *livêche* ou *ligusticum*. Sa tige est de la hauteur d'un pied & demi ou environ, ronde & veluë. Ses feuilles sont assez semblables à celles du fenouil. Ses fleurs sont petites, blanches & disposées en parasol. Sa semence est longue, blanchâtre, veluë, acre & aromatique: sa racine, longue & de la grosseur du doigt. Il n'y a que la semence qui soit en usage: elle est bonne dans les obstructions & dans la suffocation de la matrice, dans la colique venteuse, dans le hoquet & dans l'ardeur d'urine. En Latin *daucus Creticus*, ou *daucus foliis fœniculi tenuissimis*.

DAUGREBOT. s. m. Petit vaisseau à un pont dont se servent les Hollandois pour la pêche sur le Drogebanc.

DAVIER. s. m. Instrument de Chirurgie qui sert à arracher les dens. Il est fait en forme de tenailles, dont les pointes sont fourchuës, & entrent l'une dans l'autre.

DAUPHIN. s. m. Poisson de mer vouté sur le dos, & couvert d'un cuir lice & sans poil. Il a le museau rond & long, la fente de la bouche longue avec de petites dens aiguës, la langue charnuë, sortant dehors, & un peu decoupée à l'entour, le dos noir, le ventre blanc, une nageoire au milieu du dos, deux au milieu du ventre. Sa chair ressemble à celle du bœuf, ou d'un pourceau. ROND. On dit qu'Arion fut sauvé par un *dauphin*. Le *dauphin* est nommé la fleche de la mer. Il est agreable à la vuë, & d'une couleur qui change selon les divers mouvemens qu'il fait. Ses écailles sont fort petites. Il est de meilleur goût que tous les autres poissons. Sa chair a un goût de sauvagine. Il suit les vaisseaux plutôt pour profiter de ce qu'on jette hors le bord, que pour aucun amour qu'il ait pour les hommes. Les poissons volans sont la proye des *dauphins*, & des bonites. On dit que quand ils sont en amour, ils s'accouplent comme les hommes. Ils vont en troupe, & se montrent frequemment sur la surface de l'eau quand la mer est calme. Avec tout cela on tient que c'est un poisson chimerique, & qui n'est point en la nature, à ce que m'ont certifié les Jurez Vendeurs de marée, qui disent qu'on n'en a jamais vû en France, quoyque l'Ordonnance de la Marine en fasse mention. D'autres affirment qu'il existe réellement. En Latin *delphinus*. On l'a appellé aussi *simon*, *à simis naribus*.

Le *Dauphin* Celeste est une Constellation qui consiste en dix étoiles de la nature de Saturne, venteuses & orageuses.

DAUPHIN, est le titre qu'on donne aux aînez des Enfans de France, & à l'heritier presomptif de la Couronne, à cause du Dauphiné qui fut donné à cette condition par Humbert *Dauphin* de Viennois en 1343. sous le regne de Philippes de Valois. Voici l'origine du nom de *Dauphiné*. Un Seigneur nommé *Dauphin* Comte d'Auvergne, d'Albon & de Viennois, laissa deux filles, dont une surnommée *Dauphine* ayant herité des Comtez de Viennois & d'Albon, fut tant aimée de son mari, qu'il changea le titre de Prince & de Comte en celui de *Dauphin*, & voulut que sa Province s'appellât *Dauphiné*. Mr. le *Dauphin* dans ses Lettres patentes se qualifie, Par la grace de Dieu fils aîné de France, *Dauphin* de Viennois. Il ne cede qu'aux têtes couronnées.

Madame la *Dauphine* est la femme de Monseigneur le *Dauphin*.

On appelle figurément chez les bourgeois un *Dauphin*, le fils unique de la maison, ou celui de la personne duquel on a grand soin.

En termes de Blason, on fait difference entre le *dauphin* vif, & le *dauphin* pâmé. Les armes du Dauphin de Viennois sont d'or au *dauphin* vif d'azur; & celles du Dauphin d'Auvergne sont d'or au *dauphin* pâmé d'azur. Il y a cette difference, que le *dauphin* vif a la gueule close; & le pâmé a la gueule béeou beante, comme évanoüi ou expirant. Le vif a un œil, des dens, & les barbes, crêtes & oreilles d'émail different. Le pâmé est d'un seul émail. On dit que les *dauphins* sont *couchez*, quand ils ont la tête & la queuë tournées vers la pointe de l'Ecu.

DAURADE. Voyez DORADE.

D'AUTANT. adv. Beaucoup, qui est en usage en cette phrase: Boire *d'autant*; pour dire, à outrance. Il se dit aussi d'une somme fixe & certaine. Quand vous me donnerez cette somme sur ce que vous me devez, vous serez quitte *d'autant*.

D'AUTANT PLUS, D'AUTANT MIEUX, est aussi adverbe exaggeratif. La vertu est *d'autant plus* à estimer, qu'elle donne la tranquillité de l'ame en ce monde, outre la recompense qu'elle reçoit en l'autre. Je vous aime *d'autant mieux*, que je voi que vous vivez en honnête homme. On peche *d'autant plus* qu'on pense le moins à Dieu. PASC. L'injustice de cet ingrat accusateur devroit être *d'autant plus* grande, qu'il ne peut avoir aucune connoissance de la misere de ceux qui sont dans le peché. PORT-R.

D A Y.

DAY. s. m. Nom de celui qui commande à Tunis en Afrique. Il y exerce une autorité presqu'absoluë. Le Grand Seigneur y a un Bacha; mais le *Day* est au dessus de lui, & decide souverainement de tout.

D E.

DE'. s. m. Petit cube d'os ou d'yvoire marqué de points differens en ses six faces, dont plusieurs étant jettez, determinent les choses qu'on laisse juger au hasard. Cette question est si problematique, que je la voudrois decider à trois *dez*. C'est ce que les Anciens ont entendu par ce mot *alea judiciorum*, ou le *hasard des jugemens*.

Ce mot vient de *dati*, qu'on a dit par corruption de *dadi* à *dando*, qui se trouve dans les Auteurs. MEN. Acarisius le derive *à digitis*, parcequ'on les jouë avec les doigts: d'où vient qu'on a dit aussi *digitale*, pour dire un *dé à coudre*. D'autres disent que c'est un vieux mot Gaulois, parcequ'en Bas-Breton on appelle encore *dis*, un *cube*, un *dé* à joüer. Du Cange croit qu'il vient du vieux Gaulois *jus de De*, ou de *judicium Dei*, c'est-à-dire, le jugement du sort, du hasard, de la providence; car on disoit autrefois, *juisium* pour *judicium*; & les Poëtes ont dit *De* pour *Dieu*, & depuis *Des* ou *Dies*, d'où on a fait *Deus*, & *Decius*, qui est un nom qu'on a donné au *dé*.

DÉ, se dit particulierement de plusieurs jeux où l'on met son argent au hasard du sort des *dez*: comme, Joüer à trois *dez*, à la rafle, à la chance, à quinquenouë, &c.

En ce sens on appelle *dez pipez*, ou *chargez*, des *dez* où on a mis du plomb, ou du vif-argent en un des côtez, pour les faire arrêter sur un point plutôt que sur l'autre. Dans les Academies de Jeu on les appelle des *boutons*. Tenir le *dé*, c'est, Jetter plusieurs fois de suite le *dé*. Rompre le *dé*, c'est, Brouiller le *dé* avant qu'on ait vû ce qu'il porte. Quitter le *dé*, c'est, Ne vouloir pas tenir ce qu'un autre veut joüer.

DÉ, se dit figurément en choses morales, Tenir le *dé*; pour dire, Se rendre maître d'une conversation, & y vouloir parler toûjours. Oui Madame à jaser *tient le dé* tout le jour. MOL. Rompre le *dé*, Interrompre quelcun, prendre la parole sur lui, & le contredire. Quitter le *dé*; pour dire, Quitter la partie, ou donner gagné à

à celui qui dispute quelque chose. Flatter le *dé*; pour dire, Ne pas parler franchement & librement de quelque chose. On dit aussi, Le *dé* en est jetté; pour dire, La resolution en est prise; il en faut tenter le hasard: ce qui repond au proverbe Latin, *Jacta est alea.*

Dé, en termes d'Architecture, est un cube de pierre qu'on met sous les pieds d'une statuë, & sur son piedestal, pour l'élever & la faire paroître davantage. On le dit aussi de la partie d'un piedestal qui est entre sa base & sa corniche, qu'on appelle le *vif* du piedestal.

Dé, signifie aussi un petit morceau de cuivre, d'argent, ou d'yvoire avec plusieurs petites hachûres, ou petits creux, que ceux qui travaillent en linge ou en couture mettent au bout des doigts pour arrêter le cu de leur aiguille, & leur aider à la pousser sans qu'elle entre dans la chair.

Ce mot, selon Menage, vient de *digitale.*

Dé de fer. C'est un morceau de fer quarré dont on emplit les cartouches.

DE. Article du genitif, qui sert quelquefois de preposition, & souvent d'adverbe. Le fils *de* Pierre, *de* Jacques. On dit aussi, Il est né *de* bon lieu, *de* bon pere & *de* bonne mere. Je tiens cela *de* lui. Il est allé *de* Paris à Lyon. *De* cent ans en cent ans cette Comete reparoît. Cela est distant *de* cent lieuës. Vous ne me verrez *de* trois mois. Après les noms de nombre, il faut mettre *de:* il y en eut cent *de* tuez. Cette étoffe a une aune *de* large. Cette allée a cent toises *de* long. On navige *de* jour & *de* nuit. Il est mort *de* pleuresie. Cela est *de* bon or, *de* bonne étoffe. Du bond & *de* volée. *De* gré à gré. *De* pied ferme. D'avanture. *De* par le Roi. D'où venez-vous?

Cet article *de* veut toûjours être uni immediatement à son nom, sans qu'il y ait rien d'étranger qui les separe. On blâme cette construction: J'ay suivi l'avis *de* presque *tous* les Jurisconsultes; il falloit que *de* fût attaché à son nom *tous.* Remarquez encore qu'au nominatif & à l'accusatif, *de* se met devant l'adjectif plurier au nominatif, au datif & à l'accusatif. Ce sont *de* vaillans soldats. Ils firent des funerailles à leurs morts, comme à *de* vaillans hommes. Ablan. Dieu reserve *de* precieuses couronnes pour honorer la vertu de ses serviteurs. Maucroix. Mais au genitif & à l'ablatif, il faut toûjours mettre *des* devant l'adjectif. Vau. La constance & la fermeté *des* grands hommes, n'est pas tout ce que l'on s'imagine. Je me suis arraché *des* cruelles mains de ces barbares. Il en doit être de même des substantifs. La constance *des* Martyrs a quelque chose d'admirable. Il s'est arraché *des* mains de ses ennemis.

De ce que. Conjonction causative dont se sert ordinairement Mr. Descartes. *De ce que* nous voyons un tel effet, il s'ensuit, &c.

De, entre aussi dans la composition de plusieurs mots, tant noms, que verbes, adverbes, dont il change la signification, comme on verra à leur ordre. Il emporte d'ordinaire la destruction, ou le contraire de ce que signifie le verbe, ou le mot simple.

D E B.

DEBACLE. s. f. Action par laquelle on debarasse les ports, & on en retire les vaisseaux vuides, pour approcher du rivage ceux qui sont chargez. Il y a un jour precis ou ordonné pour faire la *debacle.*

Debacle, se dit aussi par extension, de la rupture des glaces qui se fait tout-à-coup, lorsque les rivieres ont été prises long temps. La *debacle* fait souvent un grand desordre. La *debacle* d'une telle année a emporté plusieurs ponts & moulins.

DEBACLER. v. act. Debarasser les ports.

Debacler, se dit absolument des rivieres dont les glaces viennent à se rompre tout-à-coup. Cette nuit la riviere a *debaclé*, & a causé bien du desordre.

Debacler, signifie aussi, Oter les barres des portes & fenêtres des maisons qui étoient fermées, & les ouvrir. On a *debaclé* cette maison pour l'airier, il y avoit long temps qu'elle étoit fermée & baclée.

Debacler, se dit aussi de plusieurs personnes ou Marchands qui demenagent, qui ôtent leurs meubles & leurs marchandises en même temps. Le terme de la Foire est expiré aujourd'huy, tous les Marchands *debaclent.* La crainte des eaux fait que tout le monde *debacle* sur le Pont au Change.

DEBACLEUR. s. m. Officier de ville qui commande sur le port quand il faut debacler, pour faire sortir les vaisseaux vuides qui sont sur le rivage, & en faire approcher les autres qui en sont plus éloignez. Les Ordonnances de la ville, Chap. 4. portent des reglemens sur la charge des *Debacleurs*, & entre autres, qu'ils ne doivent rien prendre des Marchands pour le debaclage.

DEBAGOULER. v. act. Vomir, degueüler. Ce mot n'est en usage que parmi le peuple, où on le dit plus souvent au figuré; & il signifie alors, Dire indiscretement tout ce qu'on sçait. On a confronté à ce criminel son complice, qui a tout *debagoulé*, qui a dit tout le secret de l'affaire. *Debagouler* des rapsodies. Ablan.

DEBAGOULEUR. s. m. Qui debagoule. Pomey.

DEBALLER, ou *Desemballer.* v. act. Ouvrir, desfaire une balle. Il faut *deballer* les marchandises aux Doüanes.

Deballer, signifie aussi, Quitter une Foire ou un marché, & remettre ses marchandises en balle. Quand la franchise d'une Foire est finie, il faut *deballer.*

Deballé, ée. part.

DEBANDADE. s. f. qui ne se dit plus qu'adverbialement en ces phrases, Aller à la *debandade*; vivre à la *debandade*, c'est-à-dire, à la maniere des soldats qui se debandent, qui vivent en libertinage, & sans discipline.

DEBANDEMENT. s. m. L'action de debander. Pomey.

DEBANDER. v. act. Oter la bande d'une playe, le bandeau de dessus les yeux. Le bras de cet homme qui a été seigné s'est *debandé. Debander* un Colinmaillard.

Debander, se dit aussi des choses qui font ressort, lorsqu'on les laisse en liberté, & qu'elles se detendent. *Debander* un arc, un pistolet.

Debander, se dit aussi de la cessation de l'érection naturelle, dont les Matrones faisoient autrefois rapport devant le Juge d'Eglise.

Debander, avec le pronom personnel se dit des soldats & signifie, Quitter le gros des troupes, se separer. Le manque des vivres a fait *debander* l'armée. Une partie de son infanterie s'étoit *debandée* à poursuivre les fuyards. Rel. des Camp. de Roc.

Debander, se dit aussi figurément de la gelée & du froid, quand il se radoucit. Le temps s'est *debandé* depuis le matin.

Debandé, ée. part. pass. & adj.

DEBAPTISER. v. act. Perdre la grace du Baptême, y renoncer. Il ne se dit qu'en cette phrase odieuse: Je veux être *debaptisé*, je me ferois *debaptiser*, plutôt que de faire une telle affaire. Moliere s'en est servi dans une autre sens pour signifier, Changer de nom, quand il dit dans son Ecole des femmes;

> *Qui Diable vous a fait aussi vous aviser,*
> *A quarante & deux ans, de vous* debaptiser?

DEBARASSER, ou *Desembarasser.* v. act. Oter l'embarras, tirer d'un embarras; delivrer de quelque chose

chose qui embarrasse, qui incommode, qui est inutile. Se *debarasser* des carrosses. Cette forêt est si épaisse, qu'on a de la peine à s'en *desembarasser*. On ne peut se *debarasser*, se deffaire de cet importun. Je l'ay *debarassé* d'un fâcheux qui le chagrinoit fort. Je n'ay point encore *debarassé* mon cabinet. Il les a chargez à grands coups d'épée, après s'être *debarassé* de leurs mains. SCAR. Elle se *debarassa* de sa compagnie le plutôt qu'elle put. HIST. AM. DE FR.

Veux-tu qu'à retenir chaque point soit facile :
De ce fatras de mots va te debarasser,
Et pour t'exprimer juste, apprens à bien penser.
L'ART DE PRECH.

DEBARASSER, se dit figurément en choses morales. Il faut se mettre en retraitte pour se *debarasser* des intrigues du monde, & vaquer à la contemplation. Il s'est *debarassé* l'esprit de toutes affaires. Je prefere une certaine simplicité qui *debarasse* la Religion d'un dehors fastueux, & d'une pompe étudiée. OE. M.

DEBARASSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEBARBOUILLER. v. act. Oter la saleté qui gâtoit le visage ou les mains. Cette femme passe la moitié du jour à sa toilette à se parer & à se *debarbouiller*. *Debarbouillez* cet enfant.

DEBARBOUILLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEBARCADOUR. s. m. Lieu propre à debarquer ce qui est dans un vaisseau.

DEBARDAGE. s. m. Action par laquelle on decharge un bateau de ses marchandises. Les Marchands de bois, de fagots & de cotrets doivent payer le *debardage*, & livrer le bois à terre.

DEBARDER. v. act. Decharger un bateau de bois, & l'apporter sur le rivage pour l'empiler, ou pour le transporter ; ce qui se faisoit autrefois avec un bard, & qu'on fait maintenant sur des crochets.

DEBARDEUR. s. m. Celui qui decharge les bateaux de bois. Ce sont les Marchands qui payent les *Debardeurs*.

DEBARQUEMENT. s. m. Sortie du vaisseau, descente. Les ennemis retranchez sur le rivage nous attendoient au *debarquement*.

DEBARQUER. v. act. Mettre hors du vaisseau. On a *debarqué* les malades en un tel port. Ce Marchand a fait *debarquer* toutes ses marchandises. On *debarqua* en tel lieu.

DEBARQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEBARRER. v. act. Oter les barres d'une porte, d'une fenêtre.

DEBARRÉ, ÉE. part. & adj.

On dit d'une épinette, d'un luth, ou autre instrument de Musique, qu'il est *debarré*, quand on a ôté ce qui en soutient la table.

DEBASTER, ou DEBATER. v. act. Oter le bât d'un mulet, d'un cheval, d'un âne.

DEBASTÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement d'un homme dangereux pour les femmes, que c'est un vrai âne *debâté*.

DEBAT. s. m. Contestation en matiere civile. Quand on a quelque *debat*, il faut tâcher de le vuider à l'amiable. Les voisins qui aiment à chicaner sont souvent en *debat*, en contestation. Après plusieurs *debats* & contestations, on demeura d'accord de la paix. MEM. DE M. DE P. F.

Solemnitez & loix n'empêchent pas,
Qu'avec l'Hymen Amour n'ait des debats. LA FON.

DEBATS, en termes du Palais, sont des écritures qu'on fournit sur chaque contestation qu'on fait sur les articles d'un compte. On a appointé les parties à fournir de *debats* & de soutenemens.

On dit en proverbe, Entre eux le *debat* ; pour dire, qu'on ne prend point d'interêt aux affaires d'autrui.

DEBATTRE. v. act. *Je debas, je debattis, j'ay debattu, je debattrai, que je debatte, que je debattisse.* Contester, plaider. *Debattre* un compte, un testament, une succession. Cette question a été long temps *debattuë* dans l'Eglise.

SE DEBATTRE, se dit des violentes agitations du corps. Ce prisonnier s'est bien *debattu* entre les mains des Sergens. Un saumon pris dans des filets les rompt souvent en se *debattant*. Il n'a fait que se *debattre*, & roidir les jambes. ABLAN.

DEBATTRE, se dit figurément en choses spirituelles. Les Philosophes se *debattent* souvent sur plusieurs questions vaines, & impossibles à decider. Ces Orateurs qui s'emportent, & se *debattent* mal à-propos devant des gens qui ne sont point émûs, se rendent ridicules, & insupportables. BOI.

On dit proverbialement, Se *debattre* de la chappe à l'Evêque ; pour dire, Contester sur des choses qui ne nous regardent point, d'où il ne nous vient aucun profit. On dit aussi, Il se *debat* comme un Procureur qui se meurt, qui a peur d'être damné.

DEBAUCHER. Voyez DESBAUCHER.

DEBENTUR. s. m. Mot Latin qu'on a francisé. C'est la quitance que chaque Officier des Cours Souveraines donne au Roi, lorsqu'il reçoit les gages que sa Majesté lui donne. Cette quittance s'appelle *debentur*, parcequ'elle commence par ces mots *debentur mihi* &c.

DEBET. s. m. Terme de Pratique, qui se dit de ce qui se trouve dû par un comptable après l'arrêté de son compte. Beaucoup de parties saisies demeurent en *debet* de quittance. Un *debet* de clair, ou d'une somme liquide. Plusieurs Tresoriers payent leur charge en *debets*, qu'ils s'obligent de payer à l'acquit de leur predecesseur. On fait la recherche des *debets* des comptables. On le dit aussi des parties données à credit qui sont sur les livres des Marchands.

DEBIFFER. v. act. Gâter, mettre en desordre. La debauche continuelle l'a tellement *debiffé*, qu'il ne s'en sçauroit remettre, il a l'estomac tout *debiffé*.

DEBIFFÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEBILE. adj. m. & f. Foible, sans forces, languissant. On a les jambes *debiles* après de longues maladies. Un estomac *debile* doit observer un grand regime. Un arbrisseau *debile*. BOIL.

DEBILE, se dit figurément en choses spirituelles. Un esprit *debile* est celui qui est foible, simple, avec peu de connoissance & de fermeté. Une memoire *debile*, qui ne retient pas facilement. Une imagination *debile*, qui se forme plusieurs visions & chimeres vaines qui l'épouvantent.

DEBILEMENT. adv. D'une maniere debile. Ce convalescent marche encore fort *debilement*.

DEBILITATION. s. f. Action par laquelle on devient foible. Il se fait une insensible *debilitation* du corps & de l'esprit à mesure que l'on vieillit.

DEBILITÉ. s. f. Foiblesse. *Debilité* de vuë. *Debilité* de jambes, d'estomac : & au figuré, *Debilité* d'esprit ; pour dire, imbecillité.

DEBILITER. v. act. Rendre foible, affoiblir. Le trop de lecture *debilite* la vuë. Les bains, le vin *debilitent* les nerfs. Les trop frequentes saignées *debilitent* un malade. Il croyoit qu'un souvenir si funeste *debiliteroit* le courage des soldats. ABLAN. *Affoiblir* est bien plus usité que *debiliter*.

DEBILLER. v. act. Detacher les chevaux qui tirent les bateaux sur les rivieres. Il y a plusieurs ponts à passer en cette navigation, il faut *debiller* à tout moment.

DEBIT. s. m. Vente facile & frequente d'une marchandise. C'est le grand *debit* qui enrichit les Marchands. Le bon marché facilite le *debit*. La nouveauté d'une étoffe lui donne un grand *debit*. Les nouvelles sont

font d'un grand *debit* dans les Provinces. Les livres de bagatelles font d'un plus prompt *debit* que les livres ferieux.

Debit, fe dit figurément en chofes fpirituelles. C'eft un homme qui parle bien, il a un beau *debit*.

DEBITER. v. act. Vendre promptement & facilement fa marchandife. On *debite* plus en un jour de Foire, qu'on ne fait en la boutique en un mois.

Ce mot vient de *debet*, car la premiere fignification de *debiter* étoit de vendre à credit, ce qui eft le vrai moyen de faciliter une vente.

Debiter, fignifie auffi, Exploiter le bois dans une forêt; c'eft-à-dire, Faire du bois d'ouvrage, de fente, de la latte tant quarrée que volice, échalats, merrein à futailles, contrelattes, planches, membrures, chevrons, poteaux, folives, battans, limons d'efcaliers, gouttieres, rais, cordes, cotrets, fagots & charbon.

Debiter, chez les Artifans fignifie auffi, Scier de la pierre pour faire des dales, ou du carreau; coupper, refendre, & marquer le bois fuivant les longueurs & largeurs qu'il doit avoir. Une fcie à *debiter*.

On dit figurément, qu'un homme *debite* bien; pour dire, qu'il dit bien ce qu'il dit, qu'il recite, qu'il parle agreablement, & avec facilité; qu'il a un grand nombre de contes, & d'hiftoires; qu'il *debite* des nouvelles; pour dire, qu'il les apprend, qu'il les publie. *Debiter* des veritez. *Debiter* des menfonges. *Debiter* de beaux fentimens. Les Philofophes les plus refolus ne font que des charlatans qui avalent le poifon un peu de meilleure grace que les autres, afin de mieux *debiter* leurs drogues. St. Ev.

DEBITEUR. f. m. Qui ne fe dit qu'en cette phrafe: C'eft un *debiteur* de nouvelles, celui qui a de coutume de dire, de debiter des nouvelles.

DEBITEUR. f. m. Debitrice. f. f. Homme, ou femme qui doit. Un *debiteur* doit fatisfaire autant qu'il peut fes creanciers. Vous m'êtes venu voir, vous m'avez obligé en cent rencontres, je fuis vôtre *debiteur* en toutes manieres.

DEBITIS. f. m. Terme de Chancelerie. C'eft un mandement general ou compulfoire obtenu à la Chancelerie Royale pour contraindre les debiteurs par faifie, vente & exploitation de leurs biens, à payer ce qu'ils doivent à l'impetrant felon qu'ils y font obligez. On fe fervoit de ces lettres, quand l'obligation étoit paffée par d'autres Notaires que de Cour Laye, parceque c'étoit un inftrument qui ne portoit point d'execution ni d'hypotheque; & quand il y avoit appel interjetté de telles executions, il reffortiffoit à la Cour du Parlement, & non par devant le Juge Royal. Ces lettres font maintenant hors d'ufage.

DEBLAY. f. m. Terme populaire qui fignifie, Degagement, deffaite d'une perfonne, ou d'une chofe qui importune, qui eft à charge. C'eft un beau *deblay*.

Deblay, c'eft auffi le tranfport des terres qu'on eft obligé de remuer pour la conftruction des murailles de revêtement d'un rampart, ou d'une terraffe.

DEBLAYER. v. act. Deffaire d'un importun, d'une chofe qui eft onereufe, incommode. Ce Marchand forain m'a *deblayé* de cette mechante marchandife, de ce garde-boutique. Ce mot eft bas. Il s'eft dit originairement des Marchands de blé qui s'étoient deffaits du blé qui occupoit & embarraffoit leurs greniers: & on a dit autrefois *deblayer* au propre, pour fignifier *moiffonner* un champ, en coupper & ôter le blé; comme on a dit *emblaver* & *ablayer* une terre; pour dire, l'enfemencer en blé; & *ablais*; pour dire, le blé pendant par les racines, comme on voit en plufieurs Coutumes, qui difent auffi *bleer*, ou *debleer*.

Ce mot vient de *bladare*, ou de *bladiare*, qu'on a dit en la baffe Latinité pour fignifier *moiffonner des blez*.

DEBOESTEMENT, ou DEBOETEMENT. f. m. Il fe dit d'un os qui eft hors de fa place. C'eft la même chofe que diflocation.

DEBOESTER, ou DEBOETER. v. act. Difloquer un os, le faire fortir de fa boëte naturelle.

Deboester, fe dit auffi des pieces de bois affemblées qui font forties de leurs mortoifes. Cette bordure de tableau eft *deboëtée*.

Deboeté, ée. part. & adj.

DEBOIRE. f. m. Mauvais goût qui refte en la bouche après avoir beu quelque liqueur corrompuë, ou defagreable. Il fe dit auffi de la qualité ou de la faveur même qui caufe ce mauvais goût. Ce vin a un *deboire* affreux. Boil.

Deboire, fe dit figurément en Morale, du deplaifir, des chagrins qui reftent après qu'une affaire a eu un mauvais fuccés, ou après qu'on a reçu quelques mauvais traittemens. Les Courtifans font fouvent fujets à avoir de fâcheux *deboires* à effuyer. C'eft un furieux *deboire* que de fe voir preferer un fat infolent. Oe. M.

DEBONDER. v. act. n. Lâcher, ou ôter la bonde d'un étang. Quand on veut pêcher un étang, il faut le *debonder* & lâcher la bonde, afin de le mettre en cours, & de laiffer écouler les eaux. Avec le pronom perfonnel, il fe dit en parlant des eaux qui s'épandent avec violence par les ouvertures qu'elles trouvent. Cette chauffée eft rompuë, les eaux fe *debondent* dans les prairies. Quand les éclufes & les digues de Hollande font rompuës, la mer *debonde* dans les campagnes.

Debonder, fe dit auffi des humeurs qui font dans le corps. Quand la bile fe *debonde*, elle fait de grands ravages. Quand le ventre fe *debonde* & fe decharge, le corps en eft fort foulagé. Ses yeux fe *debonderent* en larmes. On dit auffi, que le peuple fe *debonde*, quand il fort en foule & en confufion hors de la ville, ou en quelques autres lieux.

Debonder, fe dit figurément en chofes morales. Sa colere s'eft *debondée* en injures, en invectives. Un Poëte reüffit bien, quand fa veine & fa verve fe *debondent*. Après s'être tû long temps, enfin il fe *debonda* & fe dechargea le cœur.

DEBONDONNEMENT. f. m. L'action de debondonner. Pomey.

DEBONDONNER. v. act. Oter le bondon. On a trop tôt bondonné ces muids, il les faut *debondonner*, les laiffer *debondonnez* durant quelque temps.

DEBONNAIRE. adj. m. & f. Doux, gracieux, clement. Loüis *le Debonnaire*, ou le Pieux, Roi de France, étoit fils de Charlemagne. St. Loüis étoit un Prince *debonnaire*. Un homme *debonnaire* eft un homme facile, foible, & bon jufqu'à l'excés. M. Esp. Il n'eft plus gueres en ufage en bonne part, fuivant ce qu'a dit Balfac: Ils ont nommé le *debonnaire*, celui qu'ils n'ont ofé nommer le fot. En parlant de cette vertu que J. Christ a canonifée, & qui va à fouffrir & à pardonner les plus grands outrages, on peut dire, Les vrais Chretiens font *debonnaires*. Hors de là je ne voudrois pas m'en fervir; & aujourd'huy un vifage *debonnaire* fignifie, une phyfionomie niaife. Du temps de Montagne il fignifioit quelque chofe de doux & d'humain. Il y a, dit-il, quelque art à diftinguer les vifages *debonnaires*, d'avec les niais. Bou. Quand on appelle quelcun *debonnaire*, on ne fçait fi c'eft pour le loüer, ou pour le blâmer. M. Esp. La molleffe des perfonnes *debonnaires* fait leur debonnaireté. Id. Pafquier après Henri Etienne dit que ce mot eft compofé de ces trois mots, *de bonne aire*. Mais Menage, à caufe que cette fignification eft trop éloignée, tient qu'il vient de *bonus* & *bonarius*.

DEBONNAIREMENT. adv. D'une maniere

de-

debonnaire. Un victorieux est bien loüable, lorsqu'il traitte ses ennemis *debonnairement*, qu'il leur pardonne.

DEBONNAIRETE'. s. f. Qualité de celui qui est d'humeur debonnaire. La *debonnaireté* sied bien à un Prince. Il vaut mieux dire la douceur, ou la clemence, que la *debonnaireté*; car lorsque la *debonnaireté* n'est pas une vertu du Christianisme, elle se prend d'ordinaire pour un manque de vigueur, & de courage. Bou. Dans le monde on se moque de la *debonnaireté*, & de la sotte patience de ceux qui se laissent opprimer sans resistance. Oe. M. La *debonnaireté* a quelque chose de vil, & de meprisable. M. Esp. L'amour est *debonnaire*. Bens.

DEBORD. s. m. Ce qui sert ou qui passe au delà du bord. On le dit en termes de monnoyes de cette saillie qui est hors les bords des flans des monnoyes, qui est au delà du cordon de la legende.

Debord. Ce mot se dit aussi par les Medecins pour, Debordement. *Debord* de cerveau. *Debord* de bile. Danet.

DEBORDEMENT. s. m. Inondation des rivieres qui sortent hors de leur lit. Les Anciens se sont vainement tourmentez à trouver les causes du *debordement* du Nil, quoyqu'il fût aisé de les trouver, comme on a fait depuis.

Debordement, signifie encore une irruption, une inondation de peuples qui viennent avec des armées nombreuses ravager les Provinces. L'Empire Romain n'a pû soutenir le *debordement* des nations du Nord, des Gots, des Vandales, &c.

Debordement, se dit aussi figurément pour, Epanchement, effusion. Je serois au desespoir d'avoir perdu tant de paroles passionnées que Mr. de St. Cyran appelloit des effusions de cœur, & des *debordemens* d'amitié. Bal. L'Angleterre se voit inondée par le *debordement* effroyable de mille sectes bisarres. M. de M.

Debordement, se dit aussi des humeurs qui se degorgent. Le *debordement* de la bile cause la jaunisse.

Debordement, signifie figurément, Debauche, dereglement, dissolution en paroles, en actions. Cette fille est dans un grand *debordement*. Le *debordement* des mœurs avoit besoin d'une forte digue. Patru. Il ne peut ignorer ce *debordement* honteux. Maucroix. L'Ordonnance a relevé du tombeau l'autorité paternelle ensevelie sous les vices, & les *debordemens* du siecle. Le Mai.

DEBORDER. v. act. Oter les bords d'un chapeau, d'un manteau, d'un habit, d'une juppe.

Deborder. v. n. Passer par dessus les bords; il se dit des eaux qui sortent de leur lit, qui s'enflent, qui se grossissent trop, & qui s'écoulent. La fonte des neiges fait *deborder* les rivieres, fait que les étangs se *debordent*. La mer a beau se remplir de fleuves, elle ne se *deborde* point. Maucroix.

Deborder, se dit aussi des choses qui avancent au delà d'une autre. Il faut rogner cette doublure, elle *deborde* d'un grand doigt. Les passemens, les passepoils *debordent* au delà des coutures. Cette maison *deborde* dans la ruë. Le cordon *deborde* tout le long d'un bâtiment.

Deborder, se dit encore des humeurs du corps, quand elles sont en telle abondance, qu'elles ne peuvent être contenuës dans les vaisseaux. Quand la bile se *deborde*, elle fait de grands ravages.

Deborder. Terme de Plombier. C'est, Couper les deux côtez des tables de plomb avec les planes. *Deborder* les tables de plomb.

Deborder, en termes de Marine, se dit d'un vaisseau qui se degage du bord d'un autre qui l'avoit abordé, & qui y étoit attaché par un grapin ou autres amarres, ou qui se detache d'un brûlot, pour se sauver de l'insulte de l'abordage.

Deborder, se dit figurément en Morale des passions vicieuses & excessives. Neron sur la fin de son empire se *deborda* en toutes sortes de vices. Cet homme est prompt & se *deborde* en injures. Sa cruauté se *deborda* sur toutes sortes d'âges. Vaug. *Se deborder* en paroles impures, & licentieuses. Maucroix.

Deborder, signifie encore, Se repandre, venir en foule. Les nations barbares ont *debordé* dans toutes les Provinces de l'Empire Romain.

Paris voit tous les ans
Les Auteurs à grands flots deborder *de tout temps.*
Boil.

Debordé, ée. part. pass. & adj.

On appelle une personne *debordée*, qui est dereglée, dissoluë tant en ses paroles, qu'en ses actions. Il mene une vie *debordée*.

DEBORDOIR. s. m. Outil rond servant aux Plombiers.

DEBOSSER. v. act. Terme de Marine. On dit *deboffer* le cable; c'est-à-dire, demarrer la bosse qui tient le cable.

DEBOTTER. v. act. Oter les bottes de quelcun. Le valet de chambre est celui qui *debotte* son maître. Se *debotter*, c'est, Tirer ses bottes avec un tire-bottes.

Debotté, ée. part. pass. & adj.

DEBOUCHER. v. act. Oter ce qui bouche, degombrer. On a *debouché* ces bouteilles, le vin est gâté. On a *debouché* les égoûts qui étoient engombrez. On a *debouché* les passages de cette ville investie. Il a le ventre dur, il le faut *deboucher* par des remedes laxatifs.

Debouché, ée. part. & adj.

DEBOUCLER. v. act. Oter les boucles qui sont à la nature d'une cavale. Il faut *deboucler* cette cavale.

Deboucler, signifie aussi, Defaire quelques boucles de cheveux. *Deboucler* une perruque. Cette perruque s'est toute *debouclée*.

DEBOUILLIR. v. act. Terme de Teinturier. C'est, Eprouver la bonté ou la fausseté d'une teinture. On fait bouillir des échantillons d'étoffe demie-heure dans des eaux sures avec un poids égal d'alun & de tartre, ou du savon, ou du jus de citron; & alors les couleurs se changent. Par exemple, l'échantillon noir qui aura été guêdé deviendra bleuâtre tirant sur le verd-brun. S'il a été guêdé & garancé, il deviendra minime. Et celui-ci qui n'aura été ni guêdé, ni garancé, ne verdira point, mais deviendra d'une couleur entre jaune & fauve. On voit aussi par le *debouilli*, si les étoffes ont été bien engallées & noircies. On fait aussi *debouillir* un échantillon de la couleur matrice qui se garde au Bureau, qui a été teinte dans les regles, pour en juger par la comparaison des uns aux autres. Le bleu ne manque jamais dans le *debouilli*, si la teinture en est bonne. On fait des demi-*debouillis* & des quarts de *debouillis*, en mettant moins pesant d'alun & de tartre, ou en les faisant bouillir moins de temps. La maniere de faire le *debouilli* est amplement decrite dans les Statuts des Teinturiers de l'année 1669.

Debouilli, ie. part. pass. & adj. On dit aussi au subst. Un *debouilli*.

DEBOUQUER. v. n. Terme de Mer. C'est, Sortir des bouches ou des canaux qui sont entre deux Isles, ou entre une Isle & la terre ferme. Pomey.

DEBOUQUEMENT. s. m. Action de debouquer. Sortie des bouches, ou canaux qui separent les Isles.

DEBOURBER. Voyez Desbourber.

DEBOURRER. v. act. au propre signifie, Oter la bourre; mais il n'est gueres en usage qu'au figuré, & signifie, Apprendre à vivre à quelcun, le façonner dans le monde, l'avancer dans l'étude. Cet homme étoit

étoit fort grossier quand il vint à Paris, mais il s'est bien *debourré* à la Cour. Cet écolier s'est dejà *debourré*, & commence à parler Latin. La frequentation du beau monde *debourre* bien les Provinciaux.

DEBOURRÉ, ÉE. part. & adj.

DEBOURSEMENT. f. m. Payement qu'on fait des deniers qu'on tire de la bourse. Le remboursement des frais n'égale jamais ceux du *debourſement*, ou ce qu'on a deboursé.

DEBOURSER. v. act. Tirer de l'argent de sa bourse pour faire quelque depense. Il a *debourſé* tant d'argent pour les affaires de son maître.

DEBOURSÉ, ÉE. part. pass. & adj. & quelquefois subst. Il faut rendre l'argent *debourſé* par nôtre ordre. On ne peut rien rabattre sur le *debourſé*. Il lui faut alloüer son *debourſé*.

DEBOUT. adv. D'une maniere droite, sur les pieds, à plomb. Les Juifs étoient obligez de manger l'Agneau Pascal tout *debout*. Quand vous priez, ne faites pas comme les hypocrites, qui affectent de prier en se tenant *debout* dans les Synagogues. PORT-R. On a dit qu'il falloit qu'un Empereur mourût *debout*; c'est-à-dire, qu'il fût toûjours actif, & vigilant. Il faut être *debout*, & tête nuë devant ceux à qui on doit du respect. Le bois qui est *debout* dans les forêts, c'est celui qui n'est point abattu. On dit aussi, que du bêtail passe *debout* dans une ville; pour dire, qu'il n'y couche point, qu'il n'y est point vendu, & qu'il ne doit point les droits d'entrée.

DEBOUT, se dit aussi de ceux qui ne sont point couchez. Cet homme a été long temps alitté, mais maintenant il est *debout*. Les soldats d'Alexandre couchent sur la terre, & jamais le jour ne les trouve que *debout*. VAUG. On dit aussi d'un homme fort assoupi, qu'il dort tout *debout*. Quand on éveille quelcun à la hâte, on lui crie, *Debout*, *debout*; sus *debout*, il est grand jour.

DEBOUT, se dit des bâtimens anciens qui subsistent encore. Le Collisée est encore *debout*, quoyque Rome ait été sept fois prise par les Barbares ou les étrangers. La muraille de la ville étoit encore *debout*. ABL.

DEBOUT, se dit aussi des gens qui ont resisté aux assauts de la fortune. Ce Marchand malgré les pertes qu'il a faites est encore *debout*.

DEBOUT, se dit proverbialement en ces phrases. On est plus couché que *debout*; pour dire, que la vie est bien plus courte que l'éternité. On dit qu'un homme ne sçauroit tomber que *debout*, quand il est tellement appuyé de parens & d'amis, que quelque malheur qui lui arrive, il a toûjours des ressources. On appelle aussi des contes à dormir *debout*, des contes fabuleux & ennuyeux avec lesquels on amuse & on endort les enfans. On dit pareillement à ceux qui font de vaines promesses ausquelles on n'ajoûte pas foi, ou qui font de vains raisonnemens qui ne persuadent point, que ce sont des contes à dormir *debout*.

DEBOUT, en termes de Blason, se dit des animaux qu'on represente tout droits & posez sur les pieds de derriere. On voit des Ecus où il y a des ours, des écurieux, des boucs, &c. qui sont *debout*, ou peints de cette sorte.

DEBOUTER. v. act. Terme de Palais. Rejetter la requête, la demande qu'on fait en Justice. Ce chicaneur a été *debouté* par arrêt de toutes ses pretentions. La formule de prononcer est telle: La Cour a *debouté* & *deboute* le demandeur de sa demande, de l'enterinement de ses lettres, & l'a condamné aux dépens.

DEBOUTÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle un *debouté* de deffenses, un jugement qui se donnoit avant la derniere Ordonnance, par lequel un deffendeur étoit *debouté* de donner des deffenses, faute de les avoir données en temps & lieu: & le demandeur étoit reçu à verifier sa demande tant par titres, que par temoins.

DEBOUTONNER. v. act. Faire sortir les boutons de leurs ganses, ou boutonnieres.

DEBOUTONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. Qui a le pourpoint ouvert. Il est malseant de paroître dans une compagnie tout *deboutonné*.

On dit proverbialement, Rire à ventre *deboutonné*; pour dire, Rire de toute sa force. Rabelais pour se moquer de cette phrase y ajoûte: Car autrefois on se *boutonnoit* le ventre.

DEBRAILLER. Voyez DESBRAILLER.

DEBREDOUILLER. v. act. Terme de Joüeurs de Triquetrac. Oter la bredouille. Quand on gagne quelques points après celui qui avoit marqué bredouille, on le fait *debredouiller*, on lui fait ôter la marque de la bredouille. On le dit par extension à toutes sortes de jeux, ou en d'autres occasions, quand on commence à gagner, ou à faire quelque chose à son tour pour la premiere fois. Cette femme est revenuë du bal sans *debredouiller*; c'est-à-dire, qu'elle n'a point dansé.

DEBRIDER. v. act. Oter la bride d'un cheval. *Debridez* mon cheval, je ne veux plus sortir. Ce cheval s'est *debridé* tout seul. Nous avons fait dix lieuës sans *debrider*, tout d'une traitte.

DEBRIDER, se dit figurément en parlant de plusieurs travaux qu'on fait sans discontinuation. Ces manœuvres ont travaillé continuellement & sans *debrider*. Il est bas.

DEBRIDER, se dit populairement de plusieurs choses qu'on fait à la hâte. Quelque bon repas qu'on serve à ces goinfres, ils l'ont bientôt *debridé*. Rabelais appelle Frere Jean, un beau *debrideur* de Matines.

DEBRIDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEBRIDEMENT. f. m. Action de debrider. POMEY.

DEBRIS. f. m. Restes, ruine d'édifices. On voit encore en Orient les *debris*, les pitoyables restes des villes de l'antiquité. Il y a eu un grand *debris* à Raguse par un tremblement de terre. Ce sont là les tristes *debris* de la guerre civile. Chercher Rome en ces vastes *debris*. MAIN.

DEBRIS, se dit plus particulierement des vaisseaux qui perissent sur la mer. Il n'a sauvé que peu de chose du *debris* de son naufrage. La mer jetta sur les bords plusieurs pieces du *debris* de ces vaisseaux.

DEBRIS, se dit figurément en choses morales. Il a sauvé beaucoup de bons effets du *debris* de sa fortune. Il a rallié le *debris* de son armée, pour tenter encore une fois le combat. Si vous vous élevez sur les ruines d'autrui, un plus puissant que vous s'élevera à son tour sur les *debris* de vôtre grandeur. FL. Il avoit recueilli trois cens écus d'or du *debris* de son patrimoine. ID. Les Millenaires se figurent que Dieu tirera des *debris* du monde un plus bel édifice, & une constitution de toutes choses plus heureuse, & moins fragile. OE. M. Lors même que la pudeur est vaincuë l'on aime encore à en voir les restes, & les *debris*. ID.

DEBRIS, se dit aussi de ce qui se casse & se brise en une maison, où il aborde beaucoup de monde. Il faut qu'un Hôtelier fasse état de telle somme tous les ans pour le *debris* qui se fait en sa maison. En plusieurs lieux on fait payer tant pour le *debris* des maisons où on loge. Quand le Roi loge quelque part, il fait payer tant pour le *debris*.

DEBROUILLEMENT. f. m. Action par laquelle on demêle, ou debrouille une chose embrouillée. Le *debrouillement* du chaos. Il n'y avoit que cet Intendant qui fût capable du *debrouillement* des affaires de cette maison.

DEBROUILLER. v. act. Debarasser; ôter la con-

confusion, mettre les choses en ordre. J'ay *debrouillé* tous mes livres, mes papiers. Un habile Rapporteur sçait bien *debrouiller* une affaire, la mettre en son jour. Les Scaligers, Lipses, Casaubons & autres Critiques du dernier siecle ont fort *debrouillé* les sciences.

DEBROUILLER, signifie aussi, Appercevoir, commencer à voir clair. J'ay à la fin *debrouillé* cette intrigue. J'ay quelque idée confuse de ce visage, je tâche dans mon esprit à la *debrouiller*.

DEBROUILLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEBRUTALISER. v. act. Oter la brutalité; faire qu'un homme brutal ne le soit plus. Madame la Marquise de Rambouillet a fait ce mot, qui est assez heureusement inventé. VAU. Mais quoyqu'il dût être reçu avec applaudissement, l'usage ne l'a point confirmé.

DEBRUTIR, ou DEBROUTIR. v. act. Terme de ceux qui travaillent aux glaces de miroir. Il signifie, Commencer à polir les glaces, en ôter d'abord ce qu'il y a de plus rude. *Debrutir* une glace de miroir.

DEBUCHER. Voyez DESBUCHER.

DEBUSQUEMENT. s. m. L'action de debusquer. POMEY.

DEBUSQUER. v. act. & n. Sortir du bois. Dès que le loup eut *debusqué*, on mit les chiens après lui.

DEBUSQUER, signifie figurément, Chasser un homme d'un lieu qu'il a occupé. Ce Capitaine avoit occupé ce château, mais on l'en a *debusqué*. Cet homme s'étoit intrus dans ce Benefice, mais on l'en a *debusqué*, ou depossedé.

DEBUSQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEBUT. s. m. Commencement d'une partie. Dès que j'ay vû son *debut*, j'ay bien jugé qu'il perdroit la partie.

On dit qu'une chose est en beau *debut*; pour dire, qu'on la peut mirer, abattre facilement, ou la jetter loin du but.

DEBUT, se dit figurément en Morale, de la premiere demarche dans une entreprise, dans une affaire; du commencement d'un discours, d'un ouvrage. Quand on vient à la Cour, on prend garde au premier *debut*. Le *debut* de ce livre est beau, mais il ne se soutient pas long temps. Que le *debut* soit simple & n'ait rien d'affecté. BOIL.

DEBUTER. v. act. & n. Detourner une balle, une boule qui étoit auprès du but. C'est un avantage de joüer le dernier à la boule, car on *debute* les autres. *Debuter* en ce sens n'est gueres en usage: on dit plutôt *tirer* une boule, que *debuter* une boule.

DEBUTER, signifie aussi, Commencer une partie. Ce joüeur a si bien *debuté*, que je parierois pour lui.

DEBUTER, signifie aussi, Commencer un discours, ou quelque autre chose. Cet Avocat a plaidé sa premiere cause, & a *debuté* par une sottise. Il importe en toutes choses de *debuter* avec esprit. ABL. Il a malheureusement *debuté* auprès d'elle. La belle galanterie que la leur! quoy *debuter* par le mariage, & en venir de but en blanc à l'union conjugale? MOL. Toute la fortune d'un homme qui entre à la Cour consiste à bien *debuter*, à se mettre d'abord en bonne reputation: car on juge de sa conduitte par les premiers pas.

DEBUTER, se dit souvent ironiquement de ceux qui font ou qui disent mal à-propos quelque chose qu'on desapprouve. Vous croyez avoir fait une bonne affaire, voilà bien *debuté*. Il pensoit avoir trouvé le mot de cette énigme, mais il a mal *debuté*.

DEBUTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

D E C.

DEÇA. Preposition qui marque un lieu plus proche de nous qu'un autre qui en est separé par quelques montagnes ou rivieres. La Provence est *deçà* les Mons. La Franche-Comté est *deçà* le Rhin.

Il est plus ordinairement adverbe de temps & de lieu, & est opposé à *delà*. Le soleil retourne en *deçà* en été. Sous l'empire d'Auguste & long temps en *deçà* la Langue Latine florissoit. Tournez vous en *deçà*, vers moi. Venez par *deçà*. Ce mur penche en *deçà*. Les païs de *deçà*; c'est-à-dire, voisins. Il n'y a rien de nouveau en *deçà*, par *deçà*. Je vous envoyerai toutes les nouvelles de *deçà*. VAUG.

On dit d'un inconstant, qu'il est tantôt *deçà*, tantôt *delà*, qu'il incline *deçà & delà*; d'un coureur, d'un inquiet, qu'il va *deçà & delà*.

DECACHETER. v. act. Oter, rompre le cachet. Il se dit particulierement des lettres & pacquets, quand on les ouvre. On est exempt de payer le port des lettres *decachetées*.

DECADE. s. f. Ouvrage composé de dix livres. L'Histoire de Tite Live est divisée par *Decades*.

DECADENCE. s. f. Chute, declin, abaissement; ruine imminente; diminution de grandeur, qui conduit insensiblement à la ruine. Les bâtimens qui ne sont point habitez tombent bientôt en *decadence*. Que j'aime à voir la *decadence* de ces vieux palais ruinez. ST. AM.

DECADENCE, se dit aussi figurément dans la même signification dans les choses morales. Le credit de cet homme va en *decadence*; pour dire, il se ruine. Toutes les choses du monde vont en *decadence*; c'est-à-dire, de mal en pis. Cette famille tombe en *decadence*. Vigenere a écrit l'Histoire de la *Decadence* de l'Empire d'Orient, & le P. Maimbourg celle de l'Empire d'Occident après Charlemagne. Bien loin que les sciences soient allées en *decadence* dans ce siecle, elles ont au contraire reçu de considerables accroissemens. OE. M. La *decadence* des arts a suivi la chûte de l'Empire Romain. ID. Les hommes ne regardent pas volontiers les choses dont la *decadence* leur remet devant les yeux la necessité inevitable de mourir. BOU. Les femmes laissent aller leurs charmes en *decadence* dès qu'elles ont enchainé un mari. OE. M. Depuis ce malheur tout alla visiblement en *decadence*, & les affaires furent sans retour. M. DE. M.

DECAGONE. s. m. Terme de Geometrie. Figure qui a dix angles & dix côtez. Le bassin de cette fonteine est *decagone*.

En matiere de Fortification on appelle aussi un *decagone*, une place fortifiée par dix bastions.

DECAISSER. v. act. Terme de Jardinier. C'est tirer quelques plantes, quelques arbres, quelques fleurs de la caisse. *Decaisser* un jasmin. *Decaisser* un oranger &c.

DECALOGUE. s. m. Les dix Commandemens de Dieu gravez sur deux tables données à Moyse. Le Symbole & le *Decalogue* sont deux choses necessaires à sçavoir pour le salut.

DECALQUER. v. act. Terme de Peinture, & de Graveur. Tirer une contre-épreuve d'un dessein. On pose pour cela un papier blanc dessus, & on le frotte avec quelque chose de dur afin de lui faire recevoir l'impression.

DECAMERON. s. m. Ouvrage qui contient les actions, ou les entretiens de dix journées. Le *Decameron* de Bocace contient cent Nouvelles racontées en dix Journées.

DECAMPEMENT. s. m. Levée d'un camp, deloge-

logement d'une armée. C'est dans les *decampemens* que les Generaux montrent leur capicité.

DECAMPER. v. n. Lever le camp, mettre une armée en marche pour lui faire changer de poste. C'est le plus souvent la nuit qu'on *decampe*, quand on est près des ennemis.

On dit dans le discours ordinaire, qu'on a fait *decamper* quelcun, lorsqu'on lui a fait quitter la place, qu'on l'a mis en fuitte. Dès qu'il a sçu qu'on avoit decretté contre lui, il a *decampé*.

DECANAT. s. m. se dit en quelques endroits de la dignité de Doyen, au lieu de *Doyenné*. Il n'est gueres avantageux de parvenir au *Decanat*, quand on n'y vient que par l'âge.

DECANISER. v. n. Terme de Palais. Tenir la place, & faire les fonctions de Doyen. Tous les jours les Conseillers Clercs du Parlement president, & *decanisent* en l'absence des Presidens. G. G.

DECANTATION. s. f. Terme de Chymie. C'est l'action par laquelle on verse quelque liqueur, en inclinant doucement le vaisseau par son goulet, ou *cantus*, d'où ce mot est derivé.

DECANTER. v. act. Terme de Chymie. Verser doucement par inclination la liqueur qui surnage quelque matiere. On dit aussi *decupeler*.

DECAPITER. v. act. Coupper la tête à quelcun par ordre, ou condamnation de Justice. En France on *decapite* les Nobles qui ont merité la mort, & c'est un supplice qui ne deroge point à noblesse. Il fit pendre les uns & *decapiter* les autres. ABLAN. *Decapiter* n'est pas neanmoins si usité que *coupper le cou*.

DECAPITÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DECARRELER. v. act. Oter les carreaux d'une sale, d'une chambre. Si on laisse un pourceau dans une sale, elle sera bientôt *decarrelée*.

DECASTYLE. s. m. Qui a dix colonnes de face. POMEY.

DECEDER. v. n. Mourir. Il ne se dit que de ceux qui meurent de mort naturelle, & dans leur lit. Cet homme est *decedé* après une année de langueur. Quoyque *deceder* soit plutôt un terme de Palais que du beau langage, on peut neanmoins s'en servir quelquefois après de bons Auteurs. Henri VIII. *deceda* à Londres le huitiéme Janvier 1546. MAUCROIX.

DECEDÉ, ÉE. adj. Qui est mort. *Decedé* en sa maison un tel jour. Ce mot est en usage dans tous les billets d'enterremens. Il est un peu vieux.

DECELEMENT. s. m. Action de deceler. On est obligé au *decelement* des secrets qui regardent la vie du Prince, ou le salut de l'Etat.

DECELER. v. act. Dire un secret. C'est une grande trahison de *deceler* les secrets qui nous ont été confiez par nos amis.

DECELER, signifie aussi, Decouvrir une chose cachée; deferer en Justice un coupable qui est caché. On donne souvent l'impunité aux criminels qui *decelent* leurs complices.

DECELÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DECEMBRE. s. m. Dernier mois de l'année, dans lequel le soleil entre au Capricorne, & fait le Solstice d'hiver. C'étoit le dixiéme mois de l'année de Romulus. Le 17. de *Decembre* on celebroit la fête des Saturnales.

DECEMMENT. adv. D'une maniere decente. On est scandalisé de voir un Prêtre qui n'est pas vêtu *decemment*. Vous ne croyez pas être logez *decemment*, si vous ne joignez à la propreté, le luxe & la magnificence. FLECH.

DECEMVIR. s. m. Magistrat des Romains qui fut créé avec autorité souveraine pour faire des loix au peuple; il fut ainsi appellé, parceque ce pouvoir fut attribué à dix personnes ensemble. On defera aux *Decemvirs* toute la puissance qu'avoient euë les Rois, & après eux les Consuls. Un seul d'entr'eux avoit les honneurs, & les marques de l'autorité, & les autres ensuite tour-à-tour, pendant l'année que duroit le Decemvirat. Les *Decemvirs* succederent aux Consuls l'an 302. de Rome. Leur pouvoir ne dura que 2. ans, parcequ'ils en abuserent, & l'on retablit les Consuls. Les *Decemvirs* dresserent la Loi de Douze Tables, qu'on appella les loix *Decemvirales*, en quoy consistoit d'abord tout le Droit Romain.

DECEMVIR, est encore un autre Magistrat de Rome. On établit dix Juges, qu'on nomma *Decemvirs*, pour rendre la Justice en l'absence du Preteur. On appelloit leurs Jugemens *centumviralia judicia*.

DECEMVIRAT. s. m. Magistrature des Decemvirs, ou le temps qu'elle duroit. Exercer le *Decemvirat*.

DECENCE. s. f. Honnêteté, bienseance qu'on est obligé de garder à l'exterieur dans le geste, dans les habits, &c. Il est de la *decence* d'un Ecclesiastique d'avoir un habit long, des cheveux courts. Il est de la *decence* d'être à genoux dans l'Eglise, d'être chapeau bas devant ses superieurs. Les ceremonies de l'Eglise sont édifiantes & venerables quand on les fait avec gravité & *decence*. FL.

DECENNALES. s. f. pl. Fêtes que les Empereurs Romains celebroient tous les dix ans de leur regne par des sacrifices, & par des largesses au peuple. Auguste fut l'auteur de cette coutume, qui fut imitée de ses successeurs.

DECENT, ENTE. adj. Ce qui est dans la bienseance. Un Magistrat ne doit aller au Siege qu'en habit *decent*. Devant les gens graves, dans les honnêtes compagnies il faut être en posture *decente*. On le trouve en habit *decent*, composant Lettre Marotine. SAR.

DECENDRE. Voyez DESCENDRE.

DECEPTION. s. f. Tromperie. Il ne se dit qu'au Palais. La *deception* énorme & d'outre moitié du juste prix est une cause suffisante pour la resolution d'un contrat de vente.

DE CE QUE. Espece de conjonction, qui signifie, Parceque, à cause que. Seigneur je vous rendrai d'éternelles actions de graces *de ce que* vous avez fait justice. PORT-R.

DECERNER. v. act. Ordonner quelque chose par une deliberation de Senat, d'Assemblée de ville. Le Senat de Rome *decernoit* le triomphe à ceux qui avoient étendu les bornes de l'Empire. On lui *decerna* les honneurs divins. VAUG. Le petit triomphe fut *decerné* à Germanicus. ABL. On lui *decerna* les honneurs funebres au soir. PATRU. On ne se sert gueres de *decerner* dans les discours familiers; mais seulement dans les discours graves, & dans les livres.

DECERNER, se dit aussi des ordonnances & decrets qui se font dans les Conciles, dans les Assemblées Ecclesiastiques. Le St. Concile a *decerné* que dorenavant les mariages ne se feroient qu'après trois publications de bans.

DECERNER, se dit encore en termes de Palais, des decrets qu'on donne en matiere criminelle pour arrêter, ou ajourner personnellement un accusé. La Cour a *decerné* son decret de prise de corps contre tels & tels. On ne *decerne* qu'un ajournement personnel contre un domicilié, quand il n'y a ni meurtre, ni mutilation de membres. On dit aussi en termes de Finances, *Decerner* une contrainte pour le payement de quelques sommes, & sur tout des taxes & deniers royaux. L'Intendant de la Province a *decerné* une contrainte au bas d'un tel rolle, d'une telle taxe.

DECE'S. s. m. Mort. Il a fait un legs à cette Eglise pour

pour faire prier Dieu pour lui après son *decés*. Il a fait faire inventaire dans les 40. jours après le *decés* de sa femme. On stipule plusieurs conditions dans un contrat de mariage en cas du *decés* de l'un des conjoints. Elle s'est mariée six semaines après le *decés* de son mari. LE MAIT. Ce mot ne se dit gueres qu'en termes de Palais, & de Devotion.

DECEVANT, ANTE. adj. Propre à tromper. Le monde n'a que des appas *decevans*. Le calme *decevant* de la mer nous avoit invité à la promenade. Il n'est guere usité.

DECEVOIR. v. act. *Je deçoi, je deçus, j'ay deçu, je decevrai, que je deçoive, que je deçusse.* Tromper adroitement. Il ne faut pas se laisser *decevoir* aux belles apparences. Les hommes se laissent souvent *decevoir* par l'amour propre. Cette fille s'est laissée *decevoir* par l'esperance d'un bon parti. Ses souplesses continuelles ne tendent qu'à nous *decevoir*. GOMB.

Ce mot vient du Latin *decipere*. Quoyqu'on le trouve dans de bons Auteurs, il est moins usité que *tromper*.

DEÇU, UË. part. pass. & adj. Trompé. Les Anglois *deçus* par le nom de liberté, en ont à la fin detesté les excés. M. DE M.

> *Malgré mes vœux honteusement* deçus. RAC.
> *Que vous êtes à plaindre étant si fort* deçu! CORN.
> *Vous verrez vôtre crainte heureusement* deçuë. ID.

DECHALANDER. v. act. Oter, debaucher, faire perdre les chalands à quelcun. *Dechalander* un Marchand.

DECHANTER. v. n. Changer d'avis, d'opinion. Cet homme est maintenant de cet avis, mais quand il aura approfondi cette affaire, il y aura bien à *dechanter*. L'usage de ce mot est bas & Comique. Tu vois qu'à chaque instant il te fait *dechanter*. MOL.

DECHANTER, signifie aussi, Diminuer de prix. Il a acheté son blé vingt écus le muid; mais quand il le voudra vendre, il y aura bien à *dechanter*, il est bien ravalé de prix.

DECHAPERONNER. v. act. Terme de Fauconnerie. Oter le chaperon d'un oiseau de proye, quand on le veut lâcher.

DECHARGER. Voyez DESCHARGER.

DECHARMER. v. act. Oter un charme à quelcun. POMEY.

DECHARNER. v. act. Oter la chair de dessus les os. Il a fallu *decharner* l'os pour penser ce *nodus*.

DECHARNER, signifie aussi, Amaigrir, n'avoir que la peau & les os.

> *Ce vieillard n'a sauvé des ravages du temps,*
> *Qu'un peu d'os & de nerfs qu'ont* decharné *cent ans.*
> CORN.

DECHARNER, se dit aussi figurément du stile, de la langue, & mêmes des discours entiers; pour signifier, Dessecher; depouiller d'agremens, & d'ornemens. Il est à craindre qu'à force de rafiner sur la langue, & de vouloir la purger de tout ce qui n'est pas du bel usage, on ne la *decharne* trop. CAIL. Les Sermons de Nestorius sont secs, & *decharnez*. DU PIN. Il faut éviter une fausse delicatesse qui *decharne* le discours, & qui lui ôte sa substance, & sa solidité. OE. M.

DECHARNÉ, ÉE. part. & adj.

On dit aussi figurément du stile, qu'il est maigre, sec & *decharné*.

DECHARPIR. v. act. Separer deux personnes qui se battent, qui se tiennent saisis au corps & aux cheveux. Ces gens étoient si animez, qu'on a eu bien de la peine à les *decharpir*. MOL. Ce mot est bas.

DECHASSER. v. act. Terme de Tourneur. *Dechasser* une clef de bois, c'est la faire sortir.

DECHAUSSER. Voyez DESCHAUSSER.

DECHEANCE. s. f. Perte de quelque droit acquis. Un Devolutaire est obligé de prendre possession, de contester & de donner caution dans l'année de son impetration, à peine de *decheance* de ses droits. La rebellion d'une ville emporte la *decheance* de ses privileges.

DECHEOIR. Quelques-uns écrivent *Dechoir*. v. n. *Je dechois, je dechus, je suis dechu, je decherrai.* Aller en decadence, aller de mal en pis; tomber de quelque état heureux ou glorieux; diminuer en biens, credit, faveur, santé. L'Empire a commencé à *decheoir*, dès que les étrangers y ont fait des inondations. Les maisons endettées achevent de se ruiner, en ne voulant pas *decheoir* de leur rang. Ce malade *decheoit* de jour en jour. Ce Banquier est bien *dechu*, a bien perdu de son credit. Les Romains étoient tellement nez pour commander, que ce peuple magnanime aimoit autant perir que *decheoir*. ST. EV. On *decheoit* bien fort en mourant. VOIT. Il est *dechu* de son autorité. ABLAN. Judas *dechut* de l'Apostolat par son crime. PORT-R.

DECHEOIR, en termes de Marine, signifie, Sortir de la route, ou deriver. Les courans, le flus & reflus plus ou moins violens, & la variation de l'aiguille sont les causes qui font *decheoir* ou deriver un vaisseau, à quoy il faut que le Pilote prenne garde dans son estime.

DECHEOIR, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Cet esprit est bien *dechu*, a bien perdu de sa force avec l'âge. Ce Capitaine est bien *dechu* de reputation depuis la perte de cette bataille. C'est un point de controverse, de sçavoir, si on peut *decheoir* de la grace. Dès que la forme du gouvernement de Rome fut changée, l'on vit *decheoir* l'éloquence. OE. M. *Decheoir* du faite de la gloire. VAU. Son credit est bien *dechu*.

> *Mais nous autres faiseurs de livres, & d'écrits,*
> - - - - - - - - -
> *Sans un fâcheux éclat nous ne sçaurions* decheoir. BOI.

DECHEU, ou DECHU, UË. part. & adj. La veritable vertu *dechuë* une fois, se retablit difficilement dans une ame abâtardie. OE. M. Le Roi étoit seul, abandonné, & tellement *dechu* dans l'esprit des siens, qu'il devint l'objet de leur mepris. M. DE M.

DECHET. s. m. Perte, diminution de prix, de valeur; état moindre que celui où on étoit. On ne peut garder du blé en grenier, du vin en cave, sans beaucoup de *dechet*. Il a fait ce payement en monnoye legere, il y aura bien du *dechet*. Il y a toûjours quelque *dechet* en la fonte des metaux.

> *Il laissa dans un grand* dechet,
> *Feu son compere le brochet.* VOIT.

DECHET. Terme de Marine. Divisement du cours d'un vaisseau qui ne porte pas à route, qui va de côté, ou qui s'abat. Il est de la prudence d'un bon Pilote de donner plus ou moins de *dechet* à la route. Par ex. si un vaisseau veut faire voile au Nord, & qu'il soit dans un parage où l'aiguille decline au Nord-Est de cinq à six degrez, & que les courans portent aussi au Nord-Est, il faudra que ce vaisseau pour faire le Nord, & s'empêcher de decheoir, gouverne au Nord-Oüest, afin que sa route vaille Nord. Mais si l'aiguille varie d'un côté, & les courans portent de l'autre, ensorte que ce qui seroit de *dechet* par les courans, fût ôté par la variation, il faudroit balancer judicieusement toutes choses, en recompensant un *dechet* par l'autre.

DECHEVELER. v. act. Decoëffer une femme par violence & en l'outrageant. La premiere chose que font les harengeres en se battant, c'est de se *decheveler*, de se prendre aux cheveux. On dit aussi, qu'une femme est *dechevelée*, quand ses cheveux sont épars, pendans, & en desordre, soit par quelque accident, soit lorsqu'elle se coëffe. On peint les Furies *dechevelées*; com-

comme un état conforme à la fureur qui les agite, & les transporte.

Dechevelé, ée. part. pass. & adj. La Fonteine l'a employé pour exprimer l'état d'une femme transportée de douleur:

Mainte veuve souvent fait la dechevelée,
Qui n'abandonne pas le soin du demeurant,
Et du bien qu'elle aura fait le compte en pleurant.
La Fon.

DECHEVESTRER, ou DECHEVETRER. v. act. Oter le chevêtre d'une bête de somme. Ce mulet s'est *dechevêtré* tout seul.

On dit aussi figurément & bassement, qu'un homme s'est *dechevêtré* d'une mechante affaire où il étoit embarrassé, quand il s'en est tiré; & aussi d'une mechante compagnie où il étoit engagé.

DECHIFFREMENT. s. m. L'action de dechiffrer. Le *dechiffrement* est une chose où on ne reüssit pas toûjours. Il faut avoir un certain genie pour le *dechiffrement* des lettres. Jacques de Gevry a fait un Traité du *dechiffrement* de la Langue Françoise. La Bibliographie est le *dechiffrement* des anciens Manuscrits sur l'écorce des arbres, sur le papier & sur le parchemin. Spon.

DECHIFFRER. v. act. Trouver l'alphabet d'un chiffre, l'explication d'une lettre écrite en chiffre. On a intercepté des lettres, mais jamais on ne les a pu *dechiffrer*. Les Anciens n'ont gueres connu l'art de chiffrer, ni de *dechiffrer*. Les Modernes l'ont poussé bien avant, & l'ont appellée *Polygraphie* & *Steganographie*. Triteme, Vigenere, Aporta, Niceron ont écrit de l'art de *dechiffrer*.

Dechiffrer, signifie aussi, Lire un titre, un acte dont l'écriture est ancienne, ou à demi-effacée, ou si mal écrite, qu'il semble qu'elle soit écrite en chiffre. Ce curieux est un sçavant Antiquaire qui *dechiffre* toutes les plus vieilles inscriptions, les titres les plus corrompus & les plus effacez. Les Sergens de village écrivent si mal, qu'on a bien de la peine à *dechiffrer* leurs exploits.

Dechiffrer, se dit figurément; pour dire, Penetrer dans le fonds d'une affaire fort difficile, la debrouiller; & aussi, Expliquer ce qu'il y a de plus obscur, ou de plus subtil dans un Auteur, dans une science. Scaliger, Casaubon, Lipse, Erasme & autres Critiques du siecle passé ont *dechiffré* bien des passages des Anciens. Il faut un habile Rapporteur pour *dechiffrer* ce procés, tant il est embrouillé.

Dechiffrer, signifie aussi, Demêler, decouvrir ce qui est secret, & inconnu à plusieurs. Il étoit venu un étranger pour faire quelque cabale à la Cour, mais un tel a *dechiffré* ses intrigues, sa naissance, sa condition. En parlant des personnes il signifie, Faire connoître les defauts de quelcun; & ne se dit gueres qu'en mauvaise part. Il a bien *dechiffré* cette personne, il nous a bien éclaircis sur ses bonnes, & ses mauvaises qualitez.

DECHIFFREUR. s. m. Celui qui dechiffre des lettres. On le dit aussi de celui qui decouvre les choses cachées, soit dans les sciences, soit dans les affaires.

DECHIQUETER. v. act. Coupper en menus morceaux. Cet homme a été assassiné, & son corps a été *dechiqueté* en mille pieces. Un Chirurgien qui scarifie un malade, lui *dechiquete* la peau avec des lancettes, avec des fers à scarifier. Les soldats *dechiqueterent* les corps morts d'une étrange façon. Abl.

Dechiqueter, se dit aussi des taillades & couppures qu'on fait sur des étoffes pour leur servir d'ornement. La mode est passée de *dechiqueter* les habits. L'origine de ce mot peut venir du mot *chiquet*, qui signifie un *petit morceau*; ou d'*échiquier*, parcequ'on a pu commencer à *dechiqueter* par menus carreaux.

DECHIQUETURE. s. f. Decouppure, moucheture, taillades faites sur un habit.

DECHIREMENT. s. m. Action de mettre en pieces, rupture. N'avoit-on pas raison de reprocher au Grand Prêtre son animosité & son emportement, qu'il avoit suffisamment fait paroître par le *dechirement* de ses habits. M. Fleu. On ne le trouve peut-être point employé ailleurs au propre. Il est plus en usage au figuré: *dechirement* de cœur; *dechirement* de conscience. Le P. Bouhours ne l'approuve pourtant point. Refl.

DECHIRER. v. act. Mettre en pieces sans user d'instrumens tranchans. Les Juifs *dechiroient* leurs vêtemens, quand ils entendoient blasphemer. Il a fallu presque lui *dechirer* le manteau pour le retenir à dîner. Ils commencerent à crier qu'on leur laissât *dechirer* le parricide. Vaug. On les *dechiroit* de coups. Maucroix. Je veux cependant que vous sçachiez que je me sens depuis quelques jours en état de *dechirer*, & de brûler ces gages de vôtre amour qui m'étoient si chers. Let. Portug. Nicod tient que ce mot vient du Latin *dilacerare*, ou du Grec *schizo*, qui signifie la même chose.

Dechirer, se dit figurément des choses spirituelles & morales, pour signifier, Agiter, tourmenter par des mouvemens differens. La jalousie *dechire* le cœur de ceux qui en sont possedez. Oreste se sentit *dechiré* par de cruels remords. Oe. M. L'effort que nous faisons pour arracher le trait qui nous blesse, l'enfonce encore davantage: l'ame se *dechire* elle-même par cette nouvelle agitation. Disc. d'El.

Trop rigoureux devoir,
Qui dechire *mon cœur, & ne l'ébranle pas.* Corn.

Dechirer, signifie encore, Partager, diviser, ruiner, desoler. L'Eglise a été *dechirée* par ses propres enfans. M. de M. Les nations barbares *dechirerent* l'Empire, & le mirent en pieces. La guerre civile *dechira* cruellement le Royaume, & le mit sur le panchant de sa ruine.

Dechirer, signifie aussi Medire, calomnier. Les femmes sont sujettes à se *dechirer* l'une l'autre, se *dechirent* à belles dens. Les Satiriques ne se soucient point de *dechirer* la reputation. Les Auteurs dans leurs Critiques se *dechirent* cruellement. On se sauve à *dechirer* le monde en general; mais on se damne à *dechirer* les particuliers. B. Rab. Vous ne cessez de me *dechirer*. M. de M. Vous allez par tout me pleurer comme un heretique, & vous me *dechirez* en me pleurant. Fen. La Philosophie medisante des Cyniques faisoit profession de japper, de mordre, & de *dechirer* tout le monde. Bal. On hait les medisans comme des bêtes feroces qui *dechirent* tout le monde. Bell.

Dechiré, ée. adj. J'étois bien aise de n'être plus exposée à voir mon cœur *dechiré* par la douleur de vôtre absence. Let. Portug. *Dechirée* par mille mouvemens contraires, je ne sçai ni ce que je fais, ni ce que je dis. Id. Bien des gens ne pouvant plus reconnoître la Religion *dechirée* par tant de sectes, sont allez chercher un funeste repos dans l'indifference des Religions. Fl.

On dit en proverbe, qu'une femme n'est pas trop *dechirée*; pour dire, qu'elle merite bien qu'on la cageole.

DECHIRURE. s. f. Rupture qui s'est faite en quelque habit par quelque accroc, ou semblable violence.

DECIDER. v. act. Determiner, resoudre une question; juger souverainement, declarer à quoy on s'en doit tenir en un procés, en une affaire, en une opinion. On ne doit point douter des articles que l'Eglise a *decidez*. Cette loi *decide* nôtre question.

Decider, se dit aussi des jugemens particuliers qui sont sans autorité judiciaire. Un tel Jurisconsulte a *decidé* cette question en ma faveur. On dit en ce sens,

 qu'un

qu'un homme *decide* dans des compagnies, quand il donne son jugement, soit bon, soit mauvais, avec hardiesse & temerairement sur tout ce qu'on propose. Si les hommes ne se hâtoient point de *decider*, après un examen superficiel, ils ne se tromperoient pas si souvent. O E. M. Un homme sage est toûjours fort retenu à *decider*. L E CH. D'E M. Les zêlez *decident* hardiment de la destinée du reste des hommes. O E. M.

Croi ce que croit l'Eglise;
Si son silence laisse une chose indecise,
Ne la decide *pas; sur un point contesté,*
Tu ne peux decider *qu'avec temerité.*
L'ART DE PRECH.

DECIDER, se dit aussi en Morale pour, Terminer. Une bataille *decide* souvent une guerre. La mort a *decidé* ce procés. Un coup de dé peut *decider* une partie; pour dire, qu'ils terminent la guerre, le procés, le jeu. Le sort *decide* de la plupart des choses. La fortune *decide* la chose autrement. ABL. Elle *decidera* par ses faveurs de la bonne fortune de l'un ou de l'autre. BUSSI.

Il n'est dans ce vaste Univers
Rien d'assuré, ni de solide,
Des choses d'ici bas la fortune decide
Selon ses caprices divers. DES H.

DECIDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Assez d'articles sûrs & de points decidez
Donneront aux pecheurs de scrupules fondez.
L'ART DE PRECH.

DECILLER. Voyez DESSILLER.

DECIMABLE. adj. m. & f. Qui est sujet aux decimes. Les heritages que les Religieux de Citeaux cultivent par leurs mains ne sont pas *decimables*, ils ont un privilege qui les exempte des *decimes*.

DECIMAL, ALE. adj. m. & f. Qui regarde les dîmes. Une matiere *decimale*. Par l'art. 3. de la Coutume de Normandie, le Bailli connoît des matieres *decimales* à l'exclusion du Haut Justicier.

DECIMATEUR. s. m. Seigneur à qui appartiennent les grosses dîmes d'une Parroisse, d'un certain canton de terre. Cet Abbé est le Collateur de cette Cure, & en est le gros *Decimateur*. Les gros *Decimateurs* doivent donner aux Curez une portion congruë. Les Seigneurs Laïques qui ont des dîmes infeodées sont aussi gros *Decimateurs*. Quand il y a des dîmes à partager entre le Curé & les gros *Decimateurs*, c'est au Curé à choisir.

DECIMATION. s. f. Action de decimer les soldats, pour punir le dixiéme d'un Corps, d'une Legion qui a failli.

DECIMER. v. act. Terme de l'ancienne milice des Romains, qui pour punir des Legions entieres qui avoient manqué à leur devoir, faisoient tirer au sort chaque dixiéme soldat, & le faisoient mourir pour donner exemple aux autres.

DECIMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DECIMES. s. f. pl. Ancien droit ou subvention que les Rois ont levé sur le peuple tant Laïques, qu'Ecclesiastiques, dans les grandes necessitez de l'Etat, comme au temps de Charles Martel pour se deffendre contre les Sarrasins; au temps de Philippes Auguste contre les Infidelles: & cette taxe fut alors appellée *Saladine*. Cette contribution qu'on appelloit *decimes*, se prenoit specialement, & même uniquement dans la suite, sur les Ecclesiastiques. Sous quelque pretexte les Rois l'exigeoient du Clergé; mais par la permission du Pape; & quelquefois les Papes à leur tour, & du consentement du Roi. Pour les *decimes* que les Papes levoient comme un tribut presqu'ordinaire, sur tout tant qu'ils residerent en Avignon, le Concile de Constance les retrancha, & ordonna qu'on ne les leveroit plus à l'avenir que du consentement universel des Prelats. A l'égard de celles qu'on payoit au Roi, on les accorda si frequemment, qu'elles devinrent un subside ordinaire. Le Clergé n'y consentoit que pour dix ans, que l'on continuoit quand ils étoient expirez. Enfin ces taxes sont devenuës perpetuelles sur le Clergé par des transactions faites en 1516. avec le Roi François I. Cette taxe a été appellée *Pascaline*. Depuis elles ont été converties en rentes de seize cens mille livres, par un contrat fait à Poissi en 1561. qui sont les rentes de l'Hôtel de ville sur le Clergé. Dans les Memoires du Clergé on trouve que ces *decimes* de la façon qu'elles se levent aujourd'huy, ont été accordées par une Bulle du Pape Leon X. de l'an 1516. sous pretexte d'une Croisade pour aller faire la guerre au Turc, où le Roi devoit aller en personne avec le titre d'Empereur d'Orient, que le Pape lui accorda; & cette *decime* fut accordée pour un an seulement. Le Roi envoya alors dans les Provinces des Commissaires pour en faire la taxe, qui dure encore aujourd'huy. Les *decimes* extraordinaires consistent en une autre taxe qu'on fait tous les cinq ans sur les Benefices pour le present, ou don gratuit que le Clergé fait au Roi, pour les frais de l'Assemblée, pour les pensions & gratifications que fait le Clergé à diverses personnes, aux Seminaires, &c. Les Receveurs & Controlleurs des *decimes* sont des Officiers commis par le Clergé pour recevoir ces deniers. Le Bureau des *decimes* est une Chambre Ecclesiastique établie en chaque Diocese pour regler les taxes & les difficultez qui arrivent sur le payement des *decimes*. Leurs appellations en ressortissent en un Bureau general établi à Paris, qui se tient au Palais.

DECINTRER. verb. act. Terme de Maçonnerie. Oter les cintres sur lesquels on a construit une voute. Il ne faut *decintrer*, que quand les voutes sont seches & bien affermies.

DECINTROIR. s. m. Espece de marteau dont les Maçons se servent qui a deux taillans, mais qui sont tournez en divers sens.

DECISIF, IVE. Qui decide, qui resoud, qui prononce en dernier ressort. Une loi, une autorité, une piece, une raison *decisive*, sont les choses qui decident un procés. Vos manieres fougueuses & *decisives* sont insupportables. O E. M. Ces censeurs qui se donnent voix *decisive* sur tous les Ouvrages, decouragent les Auteurs par la chaleur de leurs preventions. LA BR. Quand on est mediocrement sage, on ne s'avise point de faire le *decisif*. LE P. RA. L'humeur ferme, & *decisive* du Cardinal étoit propre à surmonter toutes les difficultez. FL. C'est un defaut trop ordinaire, que de prononcer des arrêts *decisifs* sur le salut, & la damnation des autres. O E. M. Il est dangereux de deferer à la raison l'autorité *decisive* dans les matieres de foi. ID. Remarquez que ces pieux ignorans, qui vantent tant leur humilité, sont d'ordinaire les plus *decisifs*. ID. Rien n'est plus incivil que le ton *decisif* que prennent les Sçavans dans la conversation. Ils s'imaginent être en droit de prononcer en dernier ressort sur tout. BELL.

DECISION. s. f. Loi d'un superieur qu'on doit suivre. Les *decisions* de l'Eglise sont les regles de nôtre croyance. Les *decisions* du Droit sont les fondemens de la Jurisprudence.

DECISION, se dit quelquefois des avis, des resolutions, des autoritez des Sçavans qui aident aux Juges à decider. Les *decisions* de la Rotte sont les arrêts de la Jurisdiction établie à Rome. Les *decisions* de Boerius, & d'autres Jurisconsultes. Le Parlement a dejà fait la *decision* de nôtre affaire par un arrêt rendu sur la même espece.

DECISION, se dit aussi de certains prejugez, ou avantages qu'on tire dans quelque affaire par quelque incident qui y survient. Cet arrêt interlocutoire est la *decision* de mon procés. Ce titre que le hasard m'a fait trouver

ver est la *decision* de nôtre different. Cette victoire est la *decision* de la guerre. Ce coup doit faire la *decision* de la partie. Du succés de cette querelle dependoit la *decision* de tout ce qu'il y avoit de differends à vuider. VAUG.

DECISIVEMENT. adv. D'une maniere decisive. Il y a du plaisir à entendre des Docteurs qui parlent *decisivement* sur une affaire. Les gens de Cour pretendent juger *decisivement* de la delicatesse des plaisirs. ST. EV.

DECISOIRE. adj. m. se dit seulement au Palais, du serment d'une partie qui decide le different. La partie s'en est rapportée au serment *decisoire* du deffendeur.

DECLAMATEUR. s. m. Qui s'exerce à bien prononcer un discours, un Ouvrage, pour le reciter en public. Ce Comedien est un excellent *Declamateur.*

DECLAMATEUR, signifie aussi un Orateur qui exaggere, qui traitte des paradoxes, ou des questions sur des faits inventez à plaisir; qui n'apporte point des preuves solides. Cet Avocat n'est qu'un Sophiste, & un *Declamateur.* Quand on dit absolument le *Declamateur,* on entend parler de Quintilien, ou plutôt de l'Auteur des Declamations qui sont à la fin de son livre. En ce sens il se prend toûjours en mauvaise part. Juvenal s'emporte fort contre les Poëtes *declamateurs* de son temps. Juvenal n'est lui-même dans ses Satires qu'un *Declamateur.* GOD. Lucien a cela des *Declamateurs,* qu'il veut tout dire, & qu'il ne finit pas toûjours où il faut. ABLAN. La plupart des *Declamateurs* se persuadent qu'il est de l'essence d'un beau discours de durer plus d'une heure, & qu'on est obligé de les écouter sans s'ennuyer. ST. EV. Les *Declamateurs* ont été les premiers corrupteurs de l'éloquence. ID. Un *Declamateur* n'est pas obligé d'alleguer un argument demonstratif; mais seulement un raisonnement vraisemblable, ou éblouïssant. LE CL. Jusqu'à ce qu'il revienne un homme qui prêche avec un stile nourri des Saintes Ecritures, les *Declamateurs* seront suivis. LA BR. On ne sçauroit assez blâmer ces Historiens qui veulent faire les *Declamateurs,* & qui interrompent le cours de la narration pour faire valoir leur éloquence. FL.

Tous ces pompeux amas d'expressions frivoles
Sont d'un Declamateur *amoureux de paroles.* BOI.

DECLAMATION. s. f. Discours prononcé en public, & sur le ton d'Orateur. Il se dit particulierement de ces exercices, & *declamations* qui se font par les écoliers pour apprendre à parler en public. Une *Declamation* contre Hannibal, contre Pyrrhus, &c. Les *Declamations* de Quintilien. La *declamation* parmi les Grecs étoit devenuë un art de parler indistinctement sur toutes sortes de matieres, de faire paroître juste ce qui étoit injuste, & de triompher des meilleures raisons. Ce genre de *declamation* étoit très-propre à corrompre les esprits, en les accoutumant à cultiver l'imagination, plutôt qu'à former le jugement, & à chercher plutôt des vraisemblances pour éblouïr, que de solides raisons pour persuader. OE. M. Les *declamations* n'ont été introduites que pour exercer l'esprit des jeunes gens sur des sujets qui puissent tomber dans l'usage ordinaire. ST. EV.

DECLAMATION. Invective qu'on fait contre les personnes, & les vices. Vos *declamations* sont trop aigres, & trop virulentes: elles irritent, & ne corrigent personne. Tout le plaidoyé de cet Avocat n'a été qu'une perpetuelle *declamation* contre ses parties.

DECLAMATOIRE. adj. Qui appartient à la declamation. Il y a de grands mots qui n'appartiennent qu'au stile *declamatoire,* & d'autres qui ne se disent qu'en stile familier.

DECLAMER. v. act. & n. Reciter en public, ou sur un theatre quelque discours, quelques vers en Comedien, ou en Orateur. Cet Acteur *declame* bien les vers; mais il n'entre pas dans les passions. Ce Predicateur sçait bien *declamer*; mais il ne sçait pas émouvoir.

DECLAMER, signifie aussi, Parler avec emportement contre quelcun, ou contre ses deffauts. Les Devotes ne manquent jamais de *declamer* contre les coquettes; elles les dechirent en toutes les compagnies. On souffre qu'un homme *declame* en general contre les vices; mais il ne faut pas qu'il *declame* contre les personnes. Il *declamoit* contre l'Etat. ABL. Je ne pretens pas *declamer* contre un ordre que je revere. PATRU.

DECLAMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DECLARATIF, IVE. adj. Acte qui declare la volonté d'un superieur. Il y a eu un Bref *declaratif,* une Bulle du St. Pere *declarative* de son intention sur l'affaire qui lui a été proposée.

DECLARATION. s. f. Lettres patentes du Prince, par lesquelles il declare sa volonté sur l'execution d'un Edit, ou d'une Ordonnance precedente, pour l'interpreter, la changer, l'augmenter, ou la diminuer. Il y a des *Declarations* de François I. sur l'Ordonnance de l'abbreviation des procés. Les *Declarations* sont dattées du jour qu'elles sont données; au lieu que les Edits ont seulement la datte du mois. Les *Declarations* ce scellent en cire jaune, & les Edits en cire verte. La *Declaration* est fort differente des Edits, Loix, Ordonnances & Constitutions.

DECLARATION, signifie aussi tout autre acte par lequel on fait connoître sa volonté. Depuis la *declaration* de la guerre, le commerce a été interrompu. La *declaration* des Princes étrangers contre la France n'a point arrêté les conquêtes du Roi. Cet homme a fait sa *declaration* à ses amis, qu'il ne se mêleroit point de leur different. Je lui ay fait ma *declaration,* que je ne pouvois être son ami. LA ROCHEF. J'ay commis dans ce volume deux fautes considerables, dont je fais ma *declaration,* c'est l'entreprise, & l'execution. BENS.

On dit aussi en galanterie, Faire une *declaration* d'amour; pour dire, Faire connoître sa passion à une Maîtresse: & une *declaration* d'amour dans les formes; pour dire, la faire demander en mariage. Les paroles les plus obscures d'un homme qui plaît, donnent plus d'agitation, que des *declarations* ouvertes d'un homme qui ne plaît pas. P. DE CL.

DECLARATION, en termes de Palais, est un acte de demission de quelque droit en faveur de quelque autre. Ce Procureur a été adjudicataire de cette terre, & en a fait sa *declaration* en faveur d'un tel.

DECLARATION, signifie quelquefois une contrelettre. Cet homme a fait une obligation simulée de deux mille écus sous le nom d'un de ses amis, lequel en même temps lui en a donné sa *declaration*; pour dire, une contrelettre. On dit aussi au Palais, qu'un homme a fait sa *declaration* à l'Audience, qu'on lui a donné acte de sa *declaration,* qu'il a été renvoyé absous après sa *declaration.*

DECLARATION de depens, ou dommages & interêts, est un denombrement ou memoire qu'on donne par articles des frais faits en un procés, ou des dommages soufferts à son occasion, & dont on a obtenu condamnation contre sa partie, afin de les faire taxer.

On dit aussi en ce même sens, Donner une *declaration* de ses biens & effets, une *declaration* par tenans & aboutissans des heritages d'une telle Seigneurie; pour dire, en donner un memoire & un denombrement exact.

On dit aussi, Intenter une action en *declaration* d'hypotheque, quand on fait assigner un tiers acquereur d'un heritage pour le voir declarer affecté & hypothequé aux dettes de son vendeur.

DECLARATOIRE. adj. m. & f. Acte, ou clause qui declare quelque chose. Il y a eu plusieurs actes *de-*

declaratoires de la volonté du Testateur qui confirment son testament.

DECLARER. v. act. Faire connoître, apprendre au public sa volonté. Le Roi a été obligé de *declarer* la guerre aux Espagnols : plusieurs Princes se sont *declarez*, ont pris parti contre lui. Il a *declaré* sa volonté sur la liberté du commerce. Il s'est *declaré* sur cette affaire, il a expliqué ses sentimens.

Je ne t'arrête plus, va prêcher, monte en chaire,
Sans relâche au peché va declarer *la guerre.*
L'Art de Prech.

Declarer, se prend aussi figurément en conservant cette signification.

Mais sa justice ne peut pas
Sans nous s'exercer ici bas,
Il faut que nos pechez lui declarent *la guerre.*
L'Ab. Tetu.

Declarer, signifie aussi, Decider, établir. Les Conciles ont *declaré* tout ce qu'un Fidelle doit croire.

Declarer, se dit aussi de ce qui se fait connoître par l'autorité des Juges. Le Parlement a *declaré* un tel mariage nul, a *declaré* par arrêt tels Princes ennemis de l'Etat.

Declarer, se dit aussi des particuliers qui font connoître leurs secrets & leurs volontez. Quand un ami nous a *declaré* son secret, c'est une lâcheté de le trahir. On donne la question aux condamnez pour leur faire *declarer* leurs complices. Il ne s'est point voulu *declarer* ni pour une partie, ni pour l'autre.

Declarer, se dit aussi avec le pronom personnel, de la victoire, quand elle se tourne du côté de quelcun. Cela lui fit penser que la victoire s'alloit *declarer* pour lui. Aristote Mod. Il se dit aussi par les Medecins dans le sens de Paroître, se faire connoître, & cela lorsqu'ils parlent de quelque maladie. Le mal s'est *declaré* au bras, à l'épaule.

Declaré, ée. part. pass. & adj. C'est son ennemi *declaré*, son ennemi juré. Une guerre *declarée*, une inimitié ouverte. C'est un fripon *declaré*, connu pour tel de tout le monde. Un mariage *declaré*, qu'on avouë en public après avoir été tenu quelque temps secret.

DECLICQ. f. m. Machine propre à enfoncer des pieux. Sorte de belier d'une pesanteur extraordinaire qu'on éleve avec un tour entre deux ou quatre pieces de bois, longues de 25. ou 30. pieds. Quand ce belier est monté en haut, on tire une petite corde qui detache un *declicq*, & fait tomber le mouton sur la tête du pieu.

DECLIN. f. m. Decadence, fin, dechet de force & de vigueur, ou abaissement, diminution. Il est sur le *declin* de son âge, de sa vie. Le *declin* du jour. Sa fortune est sur le *declin*. Nous sommes sur le *declin* de la lune. L'Empire Romain étoit sur son *declin*, quand les François conquirent les Gaules. Le jugement n'est tout-à-fait formé, & n'arrive guere à sa perfection que quand les autres puissances de l'ame sont sur leur *declin*, & sur leur retour. Costar. On s'en servoit autrefois pour dire le penchant d'une montagne. En ce dernier sens il est vieux.

DECLINABLE. adj. m. & f. Nom qui se peut decliner. Ce nom n'est pas *declinable* en plusieurs cas.

DECLINAISON. f. f. Terme de Grammaire. Inflexion des noms selon leurs divers cas, comme nominatif, genitif, &c. Premiere, seconde *declinaison*.

Declinaison, en termes d'Astronomie, est l'éloignement ou la distance des astres de l'Equateur. La *declinaison* du soleil, quand il est au Solstice, est de 23. degrez & demi. On peut sçavoir chaque jour la *declinaison* du soleil. Roh. La *declinaison Meridionale* est la distance d'une étoile à l'Equateur vers le Pole Meridional. La *declinaison Septentrionale*, est la distance d'une étoile à l'Equateur vers le Pole Septentrional. La *declinaison vraye* d'une Planete, est la distance du vrai lieu d'une Planete à l'Equateur. La *declinaison apparente*, est la distance du lieu apparent d'une Planete à l'Equateur.

En termes de Gnomonique, on dit que la *declinaison* d'un mur, d'un cadran vertical est de tant de degrez, quand il s'en manque tant de degrez qu'il ne regarde directement un des quatre points cardinaux de l'Horison. Ainsi la *declinaison* d'un plan est l'arc de l'Horison compris entre le Meridien du lieu, & le vertical perpendiculaire au plan.

Declinaison, en termes de Marine, est la variation de l'aiguille aimantée, quand elle ne se tourne pas precisément vers le Nord, & qu'elle decline ou vers l'Orient, ou vers l'Occident. Elle est inégale & incertaine jusques là qu'elle varie dans le même Meridien ou Parallele. La *declinaison* de l'aiman se fait differemment en differens endroits de la terre ; c'est-à-dire, qu'il decline plus dans un endroit que dans un autre ; qu'en un même endroit il decline tantôt plus, tantôt moins ; tantôt vers l'Est, tantôt vers l'Oüest : qu'enfin il y a des endroits où cette *declinaison* augmente, ou diminuë tous les ans fort sensiblement, & d'autres où elle ne change qu'insensiblement. Jusqu'ici les raisons de ces *declinaisons* si differentes, & si inegales, ont paru inexplicables. Sur le grand Banc sa *declinaison* va jusqu'à 22. degrez & demi. Quand elle est Orientale, ou du côté d'Orient, on dit que l'aiguille nordeste. Quand elle est Occidentale, on dit qu'elle nordoüeste : & sur la Mediterranée on dit qu'elle grecalise, ou qu'elle maestralise. Elle n'a point de *declinaison* à l'Isle de Corvo, qui est la derniere des Açores. C'est pourquoy on y a voulu mettre le premier Meridien. La *declinaison* change aussi en divers temps. A Paris, elle étoit Orientale de huit degrez en 1610. & de trois degrez en 1640. Il n'y avoit aucune *declinaison* en 1666. En 1695. il y avoit 6. deg. 48. min. au Nordoüest. Depuis l'année 1695. la *declinaison* a augmenté tous les ans d'environ 11. minutes Nordoüest. On a supputé qu'au mois d'Octobre 1697. elle étoit de 7. degrez 12. minutes Nordoüest. Tout cela s'entend à l'égard de Paris.

DECLINANT, ante. adj. Qui decline. Un mal *declinant*, qui est sur sa fin. Un defendeur *declinant* & demandant renvoi. Un cadran *declinant*, qui ne regarde point directement un des points cardinaux de l'Horison. Un astre *declinant* de tant de degrez.

DECLINATOIRE. adj. & f. m. Exception proposée par un deffendeur qui n'est pas assigné par devant un Juge competent. Proposer son *declinatoire*, demander son renvoi. Il faut proposer les exceptions *declinatoires* avant que de contester au principal ; car après avoir reconnu le Juge devant lequel on a été assigné, il n'est plus temps de decliner sa Jurisdiction.

Declinatoire. f. m. est aussi un instrument de Geometrie pour trouver les declinaisons d'une muraille, lorsqu'on y veut faire des cadrans au soleil, ou pour quelqu'autre usage que ce soit. C'est un demi-cercle divisé en deux fois 90. degrez tant à droite qu'à gauche, à-peu-près en la maniere des demi-cercles rapporteurs. On applique sur le centre de ce demi-cercle une petite regle mouvante, sur laquelle on pose un cadran pour prendre les declinaisons.

DECLINER. v. n. Diminuer, s'abaisser. Ce malade *decline* fort. Sa fortune *decline* beaucoup. On *decline* sur l'âge. Le jour *decline*, s'abaisse.

Decliner. v. act. signifie en Grammaire, Varier un nom par tous ses cas, soit par le moyen de l'article, comme en François, soit par le changement de terminaison, comme en Latin. Il sçait *decliner* son nom par regles. Cet homme ne sçait pas *decliner* son nom ; pour dire, Il est fort ignorant.

On

On dit, que ceux qui vont faire des visites à des gens dont ils ne sont point connus, sont obligez de *decliner* leur nom. Il me fâche fort d'aller voir cet homme-là tout seul, il me faudra *decliner* mon nom. Cet homme m'a fait mille questions, il m'a fallu *decliner* mon nom.

DECLINER, signifie aussi, Esquiver; tâcher de s'exempter de faire quelque chose. Il m'a fait faire cela par force, j'ay *decliné* tant que j'ay pû.

DECLINER, en termes de Palais, signifie, Eviter la Jurisdiction d'un Juge, demander son renvoi ailleurs. Il étoit assigné au Parlement; mais il a *decliné* & demandé son renvoi devant son Juge ordinaire.

DECLINER, en termes de Gnomonique, se dit des lignes & surfaces qui s'éloignent des points cardinaux du ciel. Ainsi on dit qu'un cadran vertical *decline* de tant de degrez de l'Orient, du Couchant, &c. quand il s'en manque tant de degrez qu'il ne regarde directement l'Orient ou l'Occident. On dit aussi, que le mur ou la surface sur laquelle il est decrit *decline* de pareil nombre de degrez.

En termes de Marine, on dit que l'aiguille de la boussole *decline* de tant de degrez, quand elle ne se tient pas directement sur la ligne de Midi, ou ne tend pas au point du Nord, mais s'en écarte à droit ou à gauche de pareil nombre de degrez.

En termes d'Astronomie, on dit que le soleil ou quelque autre astre *decline*, quand il s'éloigne de l'Equateur, soit en deçà, soit en delà, lorsque par son mouvement journalier il decrit un cercle parallele à l'Equateur.

DECLORRE. v. act. Rompre une clôture, ouvrir ce qui est clos. Il a laissé *declorre* son jardin, faute de faire quelques réparations à ses murs. Il est si niais, qu'il n'ose *declorre* les levres, desserrer les dens.

DECLOS, OSE. part. pass. & adj. Qui n'est pas bien clos ni fermé. Ce jardin est *declos* en deux endroits.

DECLOUER. v. act. Oter les clous qui attachent quelque chose. Il faut *declouer* les pentures de cette porte pour les attacher ailleurs. On le dit aussi des clous qui se detachent eux-mêmes. Cela s'est *decloüé*, il y faut mettre de nouveaux clous.

DECLOUÉ, ÉE. part. & adj.

DECOCHEMENT. s. m. Action par laquelle on lâche une fleche.

DECOCHER. v. act. Tirer, lancer une fleche, lâcher un coup d'arbalête, & de toute autre arme de trait. Jupiter *decocha* son foudre contre les Geants. On *decocha* contre lui une fleche de deux coudées. VAUG.

DECOCHER, se dit aussi de l'oiseau de proye, lorsque du haut d'un arbre, ou d'un rocher, il part comme un trait pour venir fondre sur le gibier.

DECOCHER, se dit figurément des traits que lâche la colere, la vengeance. Il *decocha* tous les traits de sa colere. Ce Satirique a *decoché* un trait fort piquant contre lui. Il se dit aussi des choses que l'on donne avec excés & d'une maniere fatigante. Cet homme est civil jusqu'à l'excés; à chaque porte il vous *decoche* un compliment. OE. M.

DECOCHÉ, ÉE. part. & adj.

DECOCTION. s. f. Cuisson de plusieurs plantes ou drogues qu'on fait bouillir ensemble pour en tirer le jus, & servir à quelque medicament. On fait des *decoctions* de lavemens avec des herbes. Les *decoctions* de gayac & de salsepareille sont la boisson qu'on donne en certaines maladies.

DECOEFFER, ou DECOIFFER. v. act. Oter la coëffure, deranger les cheveux. Cette femme est *decoëffée*, elle ne veut parler à personne. Quand le vent est grand, les femmes ne veulent pas se promener, parceque cela les *decoëffe*, & defrise leurs cheveux. On disoit autrefois à l'égard des hommes, Se *decoëffer*; pour dire, Oter son chapeau pour saluer quelcun.

On dit aussi des femmes du peuple qui se battent, qu'elles se *decoëffent*, parcequ'elles se prennent d'abord aux cheveux.

On dit aussi en debauche, *Decoëffer* les bouteilles; pour dire, les boire, les vuider.

DECOLLATION. s. f. qui n'est en usage qu'en cette phrase: la *decollation* de St. Jean; pour dire, un tableau où est peinte la tête de St. Jean Baptiste qu'on a decollé, ou la Fête qu'on fait en l'honneur de son martyre.

DECOLLEMENT. s. m. Action par laquelle on decolle, ou une chose collée se detache. La menuiserie de placage a cela d'incommode, qu'elle est sujette au *decollement*.

DECOLLEMENT, ou DECOLEMENT. Terme de Charpenterie. Faire un *decolement* à un tenon, c'est en couper une partie du côté de l'épaulement, afin qu'étant moins large l'on ne voye pas la mortoise; cette mortoise demeurant cachée par l'endroit où l'on a fait le *decolement*.

DECOLLER. v. act. Coupper la tête à quelcun par autorité de Justice. On *decolle* les Gentilshommes qui ont fait des crimes capitaux. Il n'est pas si usité que *coupper la tête*, ou *coupper le cou*.

Ce mot vient du simple *collum*; ou du Grec *chollà*, selon Nicod. On a dit aussi en Latin *decollatio*. MEN.

DECOLLER, signifie aussi, Detacher une chose collée. L'humidité *decolle* les images qui sont collées contre les murailles. La menuiserie de placage se *decolle* à l'humidité & à la chaleur, quand on y approche du feu.

DECOLLÉ, ÉE. part. & adj.

DECOLORER. v. act. Faire perdre de la couleur. L'Epouse dit dans les Cantiques, Ne prenez pas garde à mon teint; le soleil m'a *decolorée*, m'a fait perdre de ma blancheur.

DECOLORÉ, ÉE. part. & adj. Fruit *decoloré*.

DECOMBRER. v. act. Oter les decombres, les ordures, & les autres embarras qui bouchent quelque canal, ou qui occupent quelque terrain. Il faut *decombrer* cet égoût, cet évier, ce tuyau, ce soûpirail qui sont bouchez. On n'a pas encore *decombré* la cour de ce bâtiment, on n'en a pas ôté les decombres.

DECOMBRÉ, ÉE. part. & adj.

DECOMBRES. s. m. pl. Pierres, platras, gravois qui demeurent après qu'on a fait un bâtiment, ou qu'on l'a demoli, ou après qu'on a fouillé des terres. La Police ordonne d'enlever incessamment les *decombres*, & de n'en point embarrasser les ruës. Les *decombres* signifient aussi ce qu'on tire de dessus une carriere pour trouver la bonne pierre; & ç'a été leur premiere signification. Du Cange dit que le mot de *combri* a été premierement dit des bois & des arbres couppez dans les forêts, qui ferment le passage des chemins; & qu'ensuite on a appellé *combres*, le bois du faîtage d'un toit: & on a appellé premierement *decombres*, les vieux bois d'un toit demoli; ce qui s'est étendu depuis aux autres materiaux des demolitions.

DECOMPOSER. v. act. Detruire un corps composé, le dissoudre. La Chymie est un art qui enseigne à *decomposer* les corps naturels, qui les reduit, qui les resout en leurs plus petites parties.

Le plus fort de ces grands maîtres
Se sert de tout son esprit,
A soutenir que des êtres
La seule forme perit;
Que le corps se decompose,
Qu'il se fait de chaque chose
Des arrangemens divers;
Et que toûjours la matiere,
Infinie,

Infinie, active, entiere,
Circule dans l'Univers. Des H.

Decomposé, ée. part. paſſ. & adj.

DECOMPTE. ſ. m. Somme à deduire & à retenir par ſes mains ſur une plus grande qu'on paye. On le dit particulierement des ſoldats & ouvriers, & autres gens à qui on a avancé quelque partie de leur ſolde, ou de leurs journées, ou qu'on retient pour leur habits & leurs autres neceſſitez. Faire le *decompte* aux ſoldats, c'eſt, Supputer l'argent retenu, ou avancé ſur la ſolde, pour payer le ſurplus de part ou d'autre.

Decompte, ſignifie auſſi la taxe, le dechet qu'on trouve ſur une ſomme. Je croyois qu'il y eût mille francs dans ce ſac, mais il y a dix écus de *decompte.*

DECOMPTER. v. act. Deduire, rabattre ce qu'on a avancé ſur quelque ſomme duë.

Decompter, ſignifie auſſi, Rabattre de la bonne opinion qu'on avoit de quelque choſe. On m'avoit donné une grande opinion de cet Ouvrage, mais après ſa lecture j'ay trouvé qu'il y avoit beaucoup à *decompter.*

DECONCERTER. v. act. Interrompre, gâter un concert. Il y avoit deux Muſiciens yvres qui *deconcerterent* tous les autres. Une querelle qui ſurvint les *deconcerta*, les empêcha d'achever le concert.

Deconcerter, ſe dit figurément en choſes morales, de ce qui trouble & qui ruine les deſſeins qu'on avoit faits. La perte de cette bataille *deconcerta* tout le parti ennemi. Cette alliance *deconcerta* les deſſeins de Mahomet. Bouh.

Deconcerter, ſe dit auſſi à l'égard des perſonnes qu'on trouble, qu'on rend muettes, qu'on remplit de confuſion. Cet Avocat fut tout *deconcerté*, quand on lui fit voir clairement qu'il alleguoit faux. La cabale fut fort *deconcertée*, lorſqu'elle ſe vit convaincuë de calomnie. Oe. M. Elle a un maintien ſerieux, mais naturel, qui ne ſe *deconcerte* point. St. Ev.

Deconcerté, ée. part. & adj. J'étois tremblant, interdit, & *deconcerté* par la ſeule penſée qu'il s'agiſſoit d'un mariage. Le Ch. d'H.

DECONFIRE. v. act. Tailler en pieces les ennemis. Charles Martel fut aſſez heureux pour *deconfire* 375000. Sarraſins ſans perdre que 1500. hommes.

Deconfire, ſe dit figurément en Morale du diſcours & des diſputes. Ce pauvre repondant fut *deconfit* dès les premiers argumens. Ce criminel fut *deconfit*, quand on lui repreſenta ſa ſignature.

Deconfit, ite. part. paſſ. & adj. Ces mots vieilliſſent, & ne peuvent plus entrer que dans le burleſque.

Dame Venus & ſon fils
Etoient prêts d'être deconfits. Sar.

DECONFITURE. ſ. f. Deroute generale d'une armée. Quand les premiers bataillons furent rompus, on vit une *deconfiture* generale des trouppes qui prirent la fuitte.

Ce mot vient de l'Italien *ſconfitta.*

Deconfiture, ſe dit auſſi d'une banqueroute, d'un abandonnement de biens. La perte de deux vaiſſeaux a cauſé la *deconfiture*, la banqueroute de ce Marchand.

On dit au Palais, qu'en cas de *deconfiture*, les creanciers viennent en contribution au ſol la livre, c'eſt-à-dire, qu'après une banqueroute de Marchand, ou un abandonnement de biens mobiliaires, on en partage les effets entre les creanciers à proportion de ce qui leur eſt dû, ſans aucune preference, & au ſol la livre. En quelques Coutumes on a dit *rompture*, au lieu de *deconfiture.*

DECONFORT. ſ. m. Affliction, abattement d'eſprit. Il eſt vieux.

DECONFORTER. verb. act. Deſoler, abattre l'eſprit par quelque affliction. Ce revers de fortune, cette perte l'a tout *deconforté.* Cette femme ſe *deconforte*, voyant ſon mari à l'agonie. Un ami qui ſe *deconforte.* Voit.

Deconforté, ée. part. paſſ. & adj.

DECONNOIR. ſ. m. Terme d'Imprimerie. C'eſt une piece de bois faite en forme de coin, qui ſert à deſſerrer les formes.

DECONSEILLER. v. act. Diſſuader; temoigner à quelcun qu'on n'eſt pas de ſon avis, quand il veut dire ou faire quelque choſe. Tous ſes amis ont eu beau lui *deconſeiller* le voyage d'Orient, il y a voulu aller, & il y eſt mort. Le ſuccés de cette affaire eſt ſi incertain, que je ne vous conſeille ni ne *deconſeille* de l'entreprendre. Il le vouloit obliger à *deconſeiller* lui-même, ce qu'il venoit commander de la part du Roi. Ablan.

DECONTENANCER. v. act. Rendre un adverſaire interdit & confus, lui faire perdre contenance. Dans la chaleur, dans la diſpute il lui a fait des reproches, des objections ſi fortes, qu'elles l'ont *decontenancé*, & ſi deſſerré, qu'il eſt demeuré ſans replique. Ce plaideur faiſoit fort le brave & le fier, mais depuis qu'il a perdu ſon procés, il eſt tout *decontenancé.* Les jeunes gens qui entrent nouvellement dans le monde ſe *decontenancent* aiſément.

Decontenancé, ée. part. paſſ. & adj.

DECONVENUE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit *malheur, mauvaiſe avanture.* Il lui a conté ſa chance, ſa *deconvenuë.*

DECORATEUR. ſ. m. Homme de deſſein, intelligent en Architecture, Sculpture, Perſpective, qui invente, ou qui diſpoſe des ouvrages d'architecture feinte, comme pour les arcs de triomphe, les fêtes publiques, les decorations pour les balets, Comedies, Canoniſations, & autres ſpectacles.

DECORATEUR. ſ. m. Serviteur gagiſte des Comediens, qui ſert à orner, à parer le theâtre.

DECORATION. ſ. f. Ornement dans les Egliſes, & autres lieux publics: ce qui decore un bâtiment, un arc de triomphe, &c. au dehors, ou au dedans. Les ordres d'Architecture contribuent beaucoup à la *decoration*; mais il faut que les parties que ces ordres renferment, ayent les proportions, & les ornemens convenables: ſans quoy l'ordre le mieux executé apporteroit de la confuſion plutôt que de la richeſſe. Fel. Un Sacriſtain eſt chargé de la *decoration* de l'autel & de l'Egliſe. Les Echevins doivent appliquer leurs ſoins à la *decoration* de la ville. On le dit particulierement de la ſcêne des theatres. Les Opera, les pieces de machines doivent changer pluſieurs fois de *decorations*, conformement au ſujet. On appelle *decoration de jardin*, l'ordonnance de toutes les pieces qui compoſent la varieté d'un jardin, & en rendent l'aſpect agreable.

Decoration, ſe dit auſſi dans un ſens un peu figuré. La devotion eſt une bienſeance de la vieilleſſe, ou de la mauvaiſe fortune; c'eſt un changement de *decoration*, & de theâtre. De Vill.

DECORDER. v. act. Detortiller une corde; ſeparer les cordons qui la compoſent. On a fait là-deſſus ce petit badinage:

Quand un Cordier cordant veut accorder ſa corde,
Pour ſa corde accorder, trois cordons il accorde;
Mais ſi un des cordons de la corde decorde,
Le cordon decordant, *fait* decorder *la corde.*

Decordé, ée. part. & adj.

DECORER. v. act. Orner. *Decorer* une ville, un theâtre. On le diſoit autrefois des perſonnes. Cette Dame étoit *decorée* de toutes ſortes de vertus. En ce dernier ſens il eſt hors d'uſage, & ne l'eſt guere même dans le premier.

Decoré, ée. part. paſſ. & adj.

DE-

DECORUM. Mot Latin devenu François, qui se dit en cette phrase proverbiale: Garder le *decorum*; pour dire, Observer toutes les loix de la bienseance. Il faut sans cesse garder le *decorum* de la Divinité. MOL.

DECOUCHER. v. act. & n. Coucher hors de sa maison, ou de son lit ordinaire. Un bon mari ne doit point *decoucher* d'avec sa femme, ni un jeune homme *decoucher* de la maison paternelle. Les valets qui *decouchent* sont des fripons, ou des filous. C'est un libertin qui *decouche* presque tous les jours. Il ne *decouchoit* pas d'avec Rea. ABL.

DECOUCHER, signifie aussi, Prendre le lit de quelcun, ou lui ceder le sien. Il n'est pas bienseant de *decoucher* le maître de la maison. Il s'est *decouché* pour mieux recevoir la bonne compagnie.

DECOUCHÉ, ÉE. part. & adj.

DECOUDRE. v. act. & n. *Je decous, tu decous, il decout, nous decousons. Je decousis, j'ay decousu, je decoudrai, que je decouse, que je decousisse, je decoudrois, decousant.* Detacher des choses qui ne sont jointes qu'avec du filet, & les mettre chacune à part. *Decoudre* une juppe, la dépecer. Il faut faire mordre l'aiguille bien avant dans les étoffes qui sont sujettes à se *decoudre*.

DECOUDRE, se dit figurément en Morale, & signifie, Interrompre la suite d'une affaire, la prosperité d'une fortune. On a fait trois banqueroutes à ce Marchand, ses affaires commencent à se *decoudre*. Cette famille commence à se *decoudre*, il en est mort deux ou trois des meilleures têtes.

DECOUDRE, se dit aussi des playes qui se font avec un instrument, une arme pointuë & trenchante, quand elle agit en long & successivement. Il ne s'est pas contenté de le percer avec sa pertuisane, il lui a *decousu* le ventre. De même en termes de Chasse on le dit en parlant des playes que font les sangliers au ventre des chiens avec leurs deffenses.

DECOUDRE, se dit populairement à ceux qu'on veut deffier au combat; ou avec qui on ne peut éviter d'en venir à quelque dispute, procés, ou contestation. Il en faut *decoudre*. Faisons une botte, je voi bien que vous en voulez *decoudre*. Puis que vous ne voulez pas vous accorder, & que vous en voulez *decoudre*, nous plaiderons tout de bon.

DECOUDRE, en termes de Marine, c'est Detacher quelque piece du bordage pour decouvrir ce qui est defectueux sous ces pieces.

DECOUSU, UË. part. & adj. Ce qui est detaché, qui n'est plus joint avec le filet qui faisoit la jonction de ses parties. On dit qu'un homme est fort *decousu*, quand il est mal vêtu & dechiré.

On dit figurément, que les affaires d'une maison, d'un Etat sont *decousuës*, lorsqu'elles vont mal, qu'elles sont en desordre. On le dit aussi de tout ce qui est mal assorti & mal joint. Son discours n'étoit rempli que de raisonnemens hors d'œuvre, & de lambeaux *decousus*. ST. EV.

DECOULEMENT. s. m. Mouvement de la chose liquide. Le *decoulement* continuel des eaux de vôtre gouttiere sur mon mur l'a entierement ruiné.

DECOULER. v. n. Couler lentement, goutte à goutte. Dans la distillation on voit les vapeurs épaissies *decouler* dans le recipient. Dans les chaleurs l'eau *decoule* par les pores. Les cristaux, les mineraux se forment des sucs qui *decoulent* par les veines de la terre. Cette huile de parfum descendit sur toute la barbe, & *decoula* jusques sur le bord de l'habit. PORT-R.

DECOULER, se dit aussi figurément en choses spirituelles & morales. C'est de la misericorde infinie de Dieu que *decoulent* toutes les graces que nous recevons. C'est d'une serieuse meditation & application d'esprit que *decoulent* toutes les connoissances que nous acquerons. Les Manichéens ne pouvoient convenir que les biens, & les maux *decoulassent* d'un même principe. OE. M. Dieu fait *decouler* sur nous ses graces en abondance. PORT-R.

DECOUPLER. v. act. Detacher des chiens couplez deux à deux avec un couple de crin, particulierement pour les lâcher après le gibier.

DECOUPLER, se dit figurément des gens qu'on lâche après quelcun qui s'enfuit, ou qu'on employe dans la poursuite de quelque affaire. On a *decouplé* après ce criminel deux Exempts qui l'auront bientôt attrapé. Comment voulez-vous que je vous serve? *Decouplez* moi quand vous jugerez que je doive courir. ST. AIGNAN.

DECOUPLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit aussi d'un vert galant, d'un jeune homme bien taillé & bien vigoureux, qu'il est bien *decouplé*, qu'il donneroit bien sur le gibier.

DECOUPPER. v. act. Diviser en plusieurs pieces. Il se dit des viandes & des étoffes. Les Allemands font grand état de l'art de *decoupper* les viandes. On ne prise plus une piece d'étoffe, quand elle est *decouppée*, separée en plusieurs morceaux. Il n'est pas si usité, que *coupper*.

DECOUPPER, signifie aussi, Orner une étoffe en y faisant plusieurs taillades disposées avec grace & symmetrie. La mode revient souvent de *decoupper* les habits de drap, de satin, &c. Cet ouvrier *decouppe* proprement.

DECOUPPER, signifie encore, Faire des colifichets en taillant du papier, du parchemin, des images en une infinité de façons. On voit des parchemins *decouppez* avec une extrême delicatesse.

DECOUPPER, est aussi un terme de Pâtissier, il signifie, Faire diverses petites figures avec la pointe d'un couteau, sur le couvercle de quelque piece de pâtisserie. Il faut *decoupper* le couvercle de ce pâté.

DECOUPPÉ. s. m. Terme de Jardinier. Il signifie un parterre où il y a plusieurs pieces quarrées, longues, rondes, ovales, dans lesquelles on met des fleurs. Voilà un beau *decouppé*. QUINT.

DECOUPPÉ, en termes de Blason, se dit des figures sans nombre dont un Ecu est semé, qui sont faites comme de tierces feuilles renversées, & qui ont la queuë montante & en haut, ce qui ressemble aux decouppures qui se font sur le velours ou sur le satin: c'est la même chose que *moucheté*, ou *plumeté*, ou *papillonné*. On le dit aussi des lambrequins qui sont taillez en feuilles d'acanthe.

DECOUPPEUR. s. m. Artisan qui s'applique à decoupper des étoffes, à faire des mouches de femmes, &c.

DECOUPPURE. s. f. Taillades faites sur des étoffes pour imiter ou tenir lieu de dentelle, ou de broderie. On le dit aussi des diverses manieres de tailler proprement le parchemin pour faire des colifichets.

DECOURAGEMENT. s. m. L'action de decourager; abattement de courage. Dans ce *decouragement*, le Roi ne voulut pas le gourmander. VAUG. Un Negotiateur qui a du phlegme, & de la patience, fatigue les autres, & les pousse jusqu'au *decouragement*, pour les conduire au point où il les souhaite. LA BR.

DECOURAGER. v. act. Oter, faire perdre le courage. Les mauvais succés qui viennent d'abord *decouragent* les gens.

DECOURAGÉ, ÉE. part. & adj.

DECOURS. s. m. Diminution de lumiere qui se fait tous les mois dans le cours de la lune, quand elle se rapproche du soleil. La lune après son plein entre en son *decours*. C'est une erreur populaire de croire que les

os soient vuides de moüelle pendant le *decours* de la lune. On a observé que Venus avoit son *decours* comme la lune, qu'elle paroissoit avec des cornes.

Ce mot vient de *decursus*. NICOD.

DECOUSURE. s. f. L'endroit decousu de quelque étoffe. Ce n'est pas là un accroc, ce n'est qu'une *decousure*. On appelle aussi en termes de Chasse *decousures*, les playes que les sangliers font aux chiens avec leurs deffenses. SALN.

DECOUVRIR. Voyez DESCOUVRIR.

DECRASSER. v. act. Oter la crasse du corps, d'un habit, d'un tableau. On fait de la pâte d'amandes pour se *decrasser* les mains.

On le dit aussi au figuré. On n'a jamais pû *decrasser* cet homme-là, lui ôter la crasse du College, de la Province.

DECRASSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit d'une pauvre fille qui a fait fortune par la galanterie, qu'elle est maintenant fort *decrassée*.

DECREDITEMENT. s. m. L'action de decrediter; perte de credit. La maniere dont on se recrie sur quelques-uns qui se distinguent par la bonne foi, le desinteressement & la probité, n'est pas tant leur éloge, que le *decreditement* du genre humain. LA BR.

DECREDITER. v. act. Oter, faire perdre la reputation, l'estime, le credit. Il ne faut qu'une lâche action pour *decrediter* un homme de guerre pour toute sa vie. Les personnes de bon sens ont fort *decredité* les équivoques. BOU. Un mechant livre *decredite* un Auteur. Le moindre soupçon de banqueroute *decreditoit* autrefois un Marchand, un Banquier. Le mepris des calomnies les *decredite*. ABL. La honte de ceder à des ennemis tant de fois vaincus, & la crainte de *decrediter* les armes de l'Empire, le determinoient à combattre. FL. La vie d'Epicure a été attaquée pour *decrediter* plus facilement ses opinions. ST. EV. Les bienfaits que j'ay reçus de vous *decreditent* les loüanges que je vous donne. BOI. Il se dit aussi avec le pronom personnel. Il ne disoit rien de sa disgrace à sa belle, de peur de se *decrediter* en montrant son malheur. B. RAB.

DECREDITÉ, ÉE. part. & adj.

On dit aussi, qu'une chose est *decreditée*, quand elle n'est plus à la mode, en usage.

DECREPIT, ITE. adj. Qui est fort vieux, fort cassé, fort infirme, fort usé; qui radote. C'est un vieillard *decrepit*, qui n'est plus capable d'aucune affaire. Amour d'un mois, est amour *decrepite*. DES H. Remarquez qu'on dit *decrepites* au plurier dans le masculin. Ce sont tous vieillards *decrepites*.

DECREPITATION. s. f. Terme de Chymie. Calcination du sel qu'on continuë jusqu'à ce que le sel ne petille plus. Il se dit aussi du bruit, ou du petillement que le sel fait pendant qu'on le calcine.

DECREPITER. v. act. Terme de Physique. C'est, Faire secher le sel commun, le calciner jusqu'à ce qu'il ne pete plus étant mis au feu, ensorte que toute son humidité soit exhalée. Ce sel s'appelle *decrepité*.

On dit aussi proverbialement & bassement, Faire *decrepiter* quelcun; pour dire, le faire enrager, lui faire des malices dont il ne se puisse vanger, comme celles qu'on feroit à des vieillards decrepites.

DECREPITUDE. s. f. Age de misere, & d'infirmité; âge decrepit, ou vieillesse decrepite. Titon parvint à une telle *decrepitude*, qu'il fut changé en cigale. BENS. La Sibile de Cumes étoit parvenuë jusqu'à la derniere *decrepitude*. RACOIS. MET.

DECRET. s. m. Arrêté, resolution prise par une puissance superieure pour en regler une inferieure. Les causes secondes ne font qu'executer les *decrets* de la Providence éternelle. Nos prieres ne changeront rien à nôtre destinée, puisqu'au fond, independamment de nôtre culte, & de nos vœux, Dieu executera ses *decrets* éternels. M. DE M. Le commerce mutuel entre l'ame & le corps, n'a point d'autre lien que l'efficace des *decrets* divins. MALEB. Calvin appelle le *decret* de la reprobation, un horrible *decret*. On pretend que Dieu entre dans le peché par un *decret* positif: car si les crimes n'étoient pas arrêtez par un *decret* antecedent, Dieu ne pourroit prevoir les évenemens. OE. M. Les *decrets* des Conciles sont les loix qui reglent la doctrine & la police de l'Eglise. Le mot de *decret* s'est dit d'abord chez les Jurisconsultes, de tout ce qui avoit été jugé ou ordonné par le Prince en connoissance de cause; mais depuis ce nom a été seulement donné aux reglemens & ordonnances des Papes, comme on a donné le nom de *Canons* à ce qui a été ordonné par les Conciles.

En ce sens on appelle le *Decret*, la premiere partie du Droit Canon. Gratien, qui a vêcu sous le Pape Eugene III. en 1155. a fait une Compilation des Canons des Conciles, des Avis & Sentences des Peres de l'Eglise, & de plusieurs Rescrits des Papes, qui sont les loix suivant lesquelles l'Eglise est gouvernée. Cette collection est intitulée *La Concordance des Canons discordans*. Avant lui Burcard de Wormes, & Yves de Chartres, Anselme de Lucques, & autres en avoient fait d'autres Compilations, mais plus imparfaites. Le *Decret* est divisé en trois parties. La premiere contient 108. distinctions; la seconde 36. causes, & la troisiéme 5. distinctions. Il faut le lire avec beaucoup de precaution; les citations n'en sont pas toûjours assez exactes. PASQ.

On appelle, Ecole du *Decret*, le lieu où le Droit Canon est enseigné.

DECRET, en termes de Palais, est une sentence, ou ordonnance du Juge qui interpose son *decret*, & son autorité: mais ce mot ne s'employe qu'en deux occasions. La premiere en matiere criminelle, quand un Juge met son ordonnance au bas des informations, qui porte que l'accusé sera tenu de se presenter pour subir l'interrogatoire, comme il arrive quand le cas est leger; ou bien qu'il sera pris au corps, quand le cas est énorme, & qu'il y échet peine afflictive. Un *decret* de prise de corps, & le *decret* d'adjournement personnel, emportent interdiction des fonctions de la charge de celui qui est Officier; mais non pas le *decret* d'assignation pour être oüi. La seconde en matiere civile, quand pour purger les hypotheques qui sont sur un heritage vendu en Justice, le Juge declare que toutes les formalitez requises pour y parvenir ont été observées, & adjuge l'heritage franc & quitte au dernier encherisseur; & pour cela il y interpose son *decret* ou autorité. On ne peut maintenant acheter sûrement aucune terre, qu'elle n'ait passé par *decret*, qu'à la charge du *decret*. Le *decret* ne purge pourtant point les doüaires. Il y a long temps que cette terre est en *decret*, qu'on en poursuit l'adjudication.

DECRET. Ce terme est en usage parmi certains Religieux, comme par exemple les Augustins, pour signifier les statuts qui se font dans les Chapitres Provinciaux pour le reglement d'une Province.

DECRETALE. s. f. Rescrit, ou Epître d'un Pape pour juger quelque question du Droit Ecclesiastique. Les *Decretales* composent le second Volume du Droit Canon. Il y a plus de *Decretales* d'Innocent III. seul que de tous les autres Papes ensemble. Il étoit bon Jurisconsulte. Celles-cy ont été ramassées par Monsieur de Hauteserre qui y a fait des Commentaires. On les appelle aussi *Epitres Decretales*. Le Pape Gregoire IX. en 1220. fit compiler toutes les *Decretales*, ou Constitutions Pontificales de ses devanciers en cinq livres par Frere Raimond de l'Ordre St. Dominique son Chapelain. Cette Collection des *Decretales* est seule autorisée du

du St. Siege, lue dans les écoles, & on s'en sert dans le for exterieur, & contentieux. A son imitation Boniface VIII. en 1297. en fit faire une nouvelle Compilation sous le nom de *Sexte*; mais elle n'a pas eu en France le même credit que les autres Collections, à cause des demêlez de Boniface VIII. avec le Roi Philippe le Bel. Elle contient cinq livres de *Decretales*. Clement V. fit une autre collection sous le nom de *Clementines*, & Jean XXII. sous celui d'*Extravagantes*. Quand Luther fit solennellement brûler les *Decretales* à Wittemberg, son action fut plutôt regardée comme une insulte au Pape, & un coup de colere, que comme une juste condamnation du Droit Canonique. Pour les *Decretales* attribuées aux Papes jusqu'à Sirice en 318. elles sont évidemment supposées. Tout le monde convient de leur fausseté; & ceux-mêmes qui sont les plus favorables à la Cour de Rome, sont obligez à les abandonner, quoy qu'elles ayent beaucoup servi à établir la grandeur de Rome, & à ruiner l'ancienne discipline, principalement sur les jugemens Ecclesiastiques, & les droits des Evêques. Riculphe Evêque de Mayence dans le IX. siecle est le premier qui les a publiées. On a crû qu'elles avoient été supposées par Isidore Archevêque de Seville, parceque la collection de ces *Decretales* porte le nom d'Isidore Peccator, ou Mercator. DU PIN. Voyez DOUJAT HIST. DU D. CANON.

DECRETER. v. act. Donner un decret. On a *decreté* prise de corps, adjournement personnel contre les accusez. Cette terre a été *decretée* dans les formes. Un Procureur est responsable pendant dix ans des formalitez de ce qu'il a fait *decreter*.

DECRETÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DECREUSER. v. act. Terme de Teinture. Donner une certaine preparation aux soyes. Le principal soin des Teinturiers doit être de bien *decreuser* la soye: ce qui se fait en la faisant cuire avec du savon blanc, & en la degorgeant après dans la riviere; ensuite de quoy on la met dans un bain d'alun tout à froid.

DECRI. s. m. Deffense par un cri public & par autorité du Juge, d'exposer certaine monnoye, de porter des dentelles d'or ou d'argent, ou de certaines manufactures. On n'oseroit exposer de la monnoye legere après le *decri* qu'on en a fait. Les manufactures exposées après le *decri* sont sujettes à confiscation.

DECRI, se dit aussi de la diminution de reputation. La mauvaise conduitte de cette personne l'a fait tomber dans le *decri*.

DECRI, se dit encore de la diminution de la valeur des choses par l'usage, parcequ'on n'en fait plus de cas. En France les pointes, les allusions, les anagrammes, les bouts rimez sont dans le *decri*. Tout ce qui est à la vieille mode est dans le *decri*. Les balades, les rondeaux par la mort de Voiture retournerent dans leur ancien *decri*. SAR. Quand la vieillesse trop hâtée amene les rides, le *decri* vient, & on ne sçait plus quel personnage on doit faire. ST. EV.

DECRIER. v. act. Deffendre par ordonnance ou cri public une monnoye, des dentelles, des manufactures. On a *decrié* les manufactures étrangeres pour mieux debiter celles du païs. On a *decrié* cette monnoye, parcequ'il s'y en étoit mêlé de fausse.

DECRIER, signifie figurément, Medire, decrediter; ôter l'honneur, la gloire, la reputation. Il se dit des personnes & des choses. Cet homme a bien des ennemis qui le *decrient*. Les malcontens tâchent toûjours à *decrier* le gouvernement. On a beau être absous d'une accusation, elle *decrie* toûjours un homme. Les devots s'attribuent l'autorité de censurer le prochain, & de le *decrier*, sous pretexte de ne haïr que le vice. OE. M. La flatterie corrompt la vertu, & la medisance la *decrie*. FL. *Decrier* la bonne vie d'une personne. ABLAN. *Decrier* quelcun dans l'esprit du peuple. PASC. Ce seroit assez pour *decrier* le plus beau Roman du monde. MOL. Le veritable emploi de la Comedie, c'est de recommander la vertu, & de *decrier* le vice. OE. M.

On dit proverbialement, qu'un homme est *decrié* comme la vieille monnoye; pour dire, qu'il est perdu de reputation, qu'il n'a ni credit ni estime dans le monde.

DECRIÉ, ÉE. part. & adj.

DECRIRE. Voyez DESCRIRE.

DECROCHER. v. act. Detacher quelque chose d'une cheville, d'un clou, d'un crochet où elle étoit attachée. *Decrocher* une tapisserie, une juppe accrochée avec une agraffe.

DECROCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DECROIRE. v. n. Ne croire pas. L'usage de ce mot est fort borné. Il ne se dit que par antithese, qui exprime l'incertitude de l'opinion d'un homme sur quelque chose. Je ne la croi ni ne la *decroi*.

DECROISSANCE. Decroissement. POMEY.

DECROISSEMENT. s. m. Diminution sensible d'un corps en sa propre substance. Il faut faire bouillir cette decoction, ce syrop jusqu'au *decroissement* d'un tiers pour la faire cuire à-propos.

DECROISSEMENT, se dit aussi figurément. Le *decroissement* de la vie est sensible. M. DE M.

DECROISTRE, ou DECROITRE. v. n. Diminuer de hauteur, de quantité. Les eaux du Deluge furent 40. jours à *decroître*. Le Nil croît quarante jours, & en *decroît* autant. ABLAN. Il faut que quelcun ait la clef de mon cabinet, mon argent *decroît*, diminuë tous les jours. La lune *decroît*, est hors de son plein, & se rapproche du soleil.

DECROTTER. v. act. Nettoyer, ôter la crotte des souliers, des habits, des meubles.

On dit proverbialement d'une femme assez jolie, mais gueuse, ou malpropre, qu'elle meriteroit bien d'être *decrottée*.

DECROTTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DECROTTOIRE. s. f. Petite brosse faite avec du poil de pourceau, ou de sanglier, qu'on laisse fort court, & qui sert à decrotter des souliers.

DECROUTER. v. act. Terme de Venerie. On dit des cerfs quand ils vont au frayoir, qu'ils vont *decrouter* leur tête.

DECUPELER. v. act. Terme de Chymie. Verser doucement par inclination la liqueur qui surnage quelque matiere. Il signifie la même chose que *decanter*.

DECUIRE. v. n. Perdre sa cuisson. Il se dit particulierement des confitures & des syrops, lorsqu'ils se liquefient trop à faute d'une suffisante cuisson, & qu'ils sont en danger de se corrompre. Quand les syrops se *decuisent*, il les faut cuire encore une fois.

DECURIE. s. f. Dix personnes rangées sous un Chef. La Cavalerie Romaine étoit rangée par *Decuries*. Romulus divisa chacune des trois Tribus du peuple en dix Centuries, & chaque Centurie en dix *Decuries* à laquelle commandoit le Decurion.

DECURION. s. m. Dixenier: chef d'une Decurie tant en la milice Romaine, que dans le College, ou assemblée du peuple.

DECURION, c'étoit aussi le nom qu'on donnoit aux Senateurs des Colonies Romaines. On les appella *Decurions*, parceque leur corps étoit composé de dix personnes.

DECUSSATION. s. f. Terme d'Optique & de Geometrie. C'est le point où des rayons, ou des lignes se croisent. Il se fait une *decussation* des rayons de la lumiere dans le cristallin, avant que de s'aller peindre en la retine. Il faut qu'il y ait une double *decussation* dans l'action de la vuë pour faire voir les objets redressez.

D E D.

DEDAIGNER, DEDAIN. Voyez DESDAIGNER. DESDAIN.

DEDALE. ſ. m. C'eſt le ſynonyme de *labyrinthe*, auquel on donne ce nom, à cauſe que *Dedale* en fut l'inventeur. Les *dedales* des Tuileries, de Verſailles, &c.

On le dit auſſi figurément d'un grand embarras. Si vous entreprennez de debrouiller les affaires de cette maiſon, c'eſt un *dedale* d'où vous ne ſortirez jamais.

On y voit tous les jours l'innocence aux abois,
Errer dans les detours d'un dedale *de loix.* BOI.
Apprenez que ſouvent le poids d'une cabale
Embarraſſe les gens dans un fâcheux dedale. MOL.

DEDANS. adv. qui ſignifie la même choſe que *dans*. Pour bien marcher, il ne faut pas tourner les pieds en *dedans*. Les Sergens ont long temps rodé autour de cette maiſon, avant que d'entrer *dedans*. Nicod derive ce mot du Grec *endon*, qui ſignifie *intus*, *dedans*. On diſoit autrefois *ens* & *entes*; pour dire, *dedans*, comme juſtifie Borel par pluſieurs temoignages. On ne dit point *dedans* la ville, il faut dire *dans*. VAU. Ni *dedans* une heure. CORN.

DEDANS. Ce mot eſt quelquefois prepoſition; mais il ne l'eſt que lorſqu'il eſt precedé d'une autre prepoſition. VAUG. Il paſſa par *dedans* la ville. Quand il ne regit rien, il eſt ſeulement adverbe. Garnir *par dedans*. Corneille en a pourtant fait une prepoſition ſans y rien ajouter:

Vouloir que la raiſon regne ſur un Amant,
C'eſt être plus que lui dedans *l'aveuglement.* CORN.

AU DEDANS. adv. Le mal eſt *au dedans*. PATRU. Une maiſon ſi ſçavante *au dedans* & au dehors, & qui a des ſpheres pour ſes giroüettes, meritoit d'avoir un tel hôte que vous. BAL.

On dit entre Joüeurs, qu'on a mis *dedans* quelcun; pour dire, qu'on lui a gagné de l'argent, ou une collation, ou des frais: & en matiere d'affaires, qu'un homme n'eſt ni dehors, ni *dedans*; pour dire, que l'affaire eſt encore irreſoluë, qu'elle n'eſt ni faite, ni faillie.

En termes de Marine on dit, Mettre les voiles *dedans*; pour dire, les ferler, les plier & ſerrer pour naviger à ſec, à mâts, & à cordes. Quand on voit l'orage, il faut mettre les voiles *dedans*.

DEDANS. ſ. m. La partie interieure de quelque choſe. Les dehors du Louvre ſont beaux, mais le *dedans* eſt tout autre choſe. On croit aiſément que le *dedans* eſt en bon état, quand on ne voit point d'irregularité au dehors. OE. M. Il ſçut ſi bien compoſer ſon exterieur, que perſonne ne s'apperçut des troubles, & des agitations du *dedans*. IB. A quoy ſert cet exterieur ſi bien compoſé, quand le *dedans* eſt plein de trouble & de confuſion? FL.

Si je combats l'amour, ce n'eſt qu'en apparence;
Et ce qu'à l'étouffer ma vertu fait d'efforts
Punit bien le dedans *des feintes du dehors.* CORN.

En termes de Manege, quand on dit, Ce Cavalier en diſputant le prix de la bague a eu deux *dedans*, on entend qu'il a enlevé la bague deux fois, & une atteinte, c'eſt-à-dire, qu'il y a touché. On dit auſſi, le talon du *dedans*, la jambe du *dedans*, la rêne du *dedans*, par oppoſition à celles de dehors. On dit encore, qu'un cheval a la tête & les hanches *dedans*, quand on fait paſſeger, ou que l'on porte un cheval de biais, ou de côté ſur deux lignes. On dit enfin, Mettre un cheval *dedans*; pour dire, le dreſſer, le mettre bien dans la main & dans les talons. Ce cheval s'eſt fort bien mis *dedans*; c'eſt-à-dire, qu'il s'eſt bien dreſſé.

On dit auſſi en Fauconnerie, Mettre un oiſeau *dedans*; pour dire, l'appliquer actuellement à la chaſſe.

En termes de Joüeurs de paume on appelle un jeu de *dedans*, celui qui a du côté par où on entre une ſeconde galerie, & du côté de la grille une boſſe pour compenſer les avantages de part & d'autre; & on oppoſe le jeu de *dedans* à un jeu de paume quarré.

DEDICACE. ſ. f. Conſecration d'une Egliſe, qui ſe fait par l'Evêque avec grande ceremonie.

On appelle auſſi *dedicace* de l'Egliſe, une Fête qui ſe celebre tous les ans le même jour en memoire de ſa conſecration, & qui eſt marquée par des cierges qu'on met à tous les piliers. La *dedicace* eſt une Fête double qui ſe celebre avec ſon Octave.

DEDICACE, eſt auſſi l'Epitre liminaire d'un livre adreſſée à celui à qui on le dedie. Vôtre Majeſté n'a que faire de toutes nos *dedicaces*. MOL.

Tu verras les Auteurs,
Degrader les Heros pour te mettre en leur place;
De tes titres pompeux enfler leurs dedicaces? BOI.

DEDICATOIRE. adj. ne ſe dit qu'en cette phraſe: Epitre *Dedicatoire*; pour dire, celle qui contient la dedicace. Somme *Dedicatoire*, ou Traitté des Dedicaces, eſt une Satyre contre les faux Mecenas inſerée dans le Roman Bourgeois. On dit que l'Arioſte & le Taſſe ont été très-malheureux en Epitres *Dedicatoires*. Theodore de Gaza pour une Epitre *Dedicatoire* qu'il fit au Pape Sixte IV. du livre d'Ariſtote de la nature des Animaux, n'en reçut pour recompenſe que le rembourſement de la reliure. Il n'eſt pas permis de s'émanciper, & de ſe ſervir de mots douteux dans une *Epitre dedicatoire*, comme dans le cours d'un grand Ouvrage. VAU. Une Epitre *dedicatoire* n'eſt pas une choſe aiſée; on s'eſt dejà ſervi de tous les tours de ſoupleſſe qui y peuvent entrer. BAY.

DEDIER. v. act. Conſacrer une Egliſe, la deſtiner au culte de Dieu ſous l'invocation de quelque Saint. L'Egliſe de Paris eſt *dediée* à Dieu ſous l'invocation de Nôtre Dame. Les Payens ont *dedié* des temples, des autels, des ſtatuës à leurs faux Dieux, à leurs Empereurs.

DEDIER, ſe dit auſſi des deſtinations qu'on fait des choſes prophanes. Cette maiſon de campagne a été *dediée* à ſon divertiſſement. Il s'eſt *dedié* entierement à l'étude.

DEDIER, ſignifie auſſi, Adreſſer, offrir, donner un livre à quelcun pour lui faire honneur, & avoir occaſion de faire ſon éloge, & ſouvent pour en eſperer vainement quelque recompenſe. L'Auteur qui rabaiſſe trop le livre qu'il *dedie*, n'eſt pas judicieux en faiſant un ſi mauvais preſent. M. SC.

Ce n'eſt que marroquin perdu,
Que les livres que l'on dedie. SCARRON.

DEDIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEDIRE. Voyez DESDIRE.

DEDOMMAGEMENT. ſ. m. Reparation du dommage. Quand on a mis le feu par malheur en quelque maiſon, on eſt obligé au *dedommagement*. Les fauſſes prudes tâchent de trouver dans leur modeſtie forcée, & dans leur dechainement contre toutes les jolies femmes, le *dedommagement* de leur beauté. BELL.

Pour ſe payer des frais d'un amour inutile,
Cleon au Châtelet fait aſſigner Camille,
Et pourſuit de ſon cœur le dedommagement.
POËME DE L'AM.

DEDOMMAGER. v. act. Reparer une perte qu'on a reçuë, ou cauſée. On a ruiné ſa maiſon; mais il en a été bien *dedommagé*. Une jeune femme cherche quelquefois à ſe *dedommager* de l'ennui que lui donne un vieil époux. BELL. L'orgueil ſe *dedommage* toûjours, & ne perd rien lors même qu'il renonce à la vanité. LA ROCH.

DEDOMMAGÉ, ÉE. part. paff. & adj.

DEDORER. v. act. Oter la dorure. Toutes les choses dorées se *dedorent* avec le temps. Il a fallu *dedorer* les carosses, quand on a fait un reglement pour cela, quand le dueil est venu.

DEDORÉ, ÉE. part. & adj.

DEDORMIR. v.n. qui ne se dit que de l'eau qui est trop froide, qu'on l'approche du feu pour lui ôter sa crudité, ou fondre sa glace. De l'eau *dedormie*. Vous dites que ce pot bout, à peine est-il *dedormi*.

DEDOUBLER. v. act. Oter la doublure d'un habit, d'un meuble, d'une tapisserie. Il a fait *dedoubler* son manteau à cause de la chaleur.

DEDOUBLÉ, ÉE. part. paff. & adj.

DEDUCTION. s. f. Narration. Il nous a fait une *deduction* agreable de tout ce qui s'est passé à cette fête.

DEDUCTION. Soustraction. Quand on aura fait la *deduction* des frais, il ne restera rien pour le principal.

DEDUIRE. v. act. Raconter quelque fait particulier, ou histoire par le menu. Un Avocat doit avoir soin de bien *deduire* & expliquer tout le fait & les circonstances de sa cause. Si je voulois entreprendre de *deduire* ce qui s'est passé en Grece, il faudroit interrompre le fil des affaires de l'Asie. VAUG. On tira Lincestes de prison, & on lui ordonna de *deduire* ses defenses. ID.

DEDUIRE, signifie aussi, Soustraire, diminuer, retrancher. On a couché cette recette tout du long, sauf à *deduire*. Il ne faut pas compter son bien, qu'on n'en ait *deduit* les dettes.

DEDUIRE, signifie aussi, Tirer. Veritez fort differentes des principes d'où elles sont *deduites*. ROH.

DEDUIT, ITE. part. paff. & adj. Un fait bien *deduit* éclairci beaucoup une affaire. Toutes choses *deduites* & compensées, il est dû tant de reste.

DEDUIT. s. m. Divertissement, plaisir. Il aime le jeu, c'est tout son *deduit*. Cette femme n'est bonne que pour l'amoureux *deduit*. Près leur *deduit* & leur ébattement rien n'eût paru à la Cour. SAR. On dit aussi le *deduit*, le plaisir de la chasse. On a appellé aussi *deduit* de Venerie, *deduit* de Fauconnerie, tout le train & équipage qui sert à prendre le *deduit* de la chasse, les Veneurs, les chiens, les oiseaux, les valets. Et l'on dit, Ecarter le *deduit*, suivre le *deduit*, devancer le *deduit*.

D E E.

DEESSE. s. f. Fausse Divinité du sexe feminin, qu'adoroient les Payens & les Idolâtres. Les Dieux & les *Deesses* de l'antiquité. Junon, Diane, Proserpine, Thetis, étoient leurs *Deesses*, la Victoire, &c. Venus étoit la *Deesse* de l'amour, la *Deesse* de Paphos & d'Amathonte. La *Deesse* Fortune, cette capricieuse Divinité, n'étoit qu'une chimere. BOU. C'étoit le privilege des *Deesses*, d'être representées toutes nuës sur les medailles: l'imagination demeuroit dans le respect à leur égard. OE. M.

On appelle figurément une belle femme, une *Deesse*. Cette Reine avoit une majesté, un port de *Deesse*. C'est la *Deesse* des beautez. VOIT. Belle *Deesse* que j'adore, ne pleurez plus. ID.

D E F.

DEFAILLANCE. s. f. Foiblesse; manque de force. *Defaillance* de cœur. *Defaillance* de nature, qui vient par l'âge, par les grandes maladies, ou par le defaut de vivres. Il lui prit une *defaillance*. VAUG. Je ne les veux pas renvoyer sans avoir mangé, de peur qu'ils ne tombent en *defaillance* sur les chemins. PORT-R.

On appelle aussi *defaillance*, une pâmoison, un évanouïssement.

DEFAILLANCE, est aussi un terme de Chymie, qui signifie la *liquefaction* ou la resolution d'un sel ou de quelque autre corps semblable, en liqueur, qui se fait en l'exposant à la cave, ou dans quelque lieu frais & humide. Ce qu'on appelle huile de tartre par *defaillance*, n'est autre chose que le sel de tartre qu'on fait fondre de cette maniere. En Latin *deliquium*.

DEFAILLANT, ANTE. adj. Terme de Pratique. Qui fait defaut en Justice, qui ne comparoît pas sur les assignations données. Tous les *defaillans* sont condamnez aux depens.

DEFAILLIR. v.n. & defectif, qui n'est bien usité qu'en certains temps, & sur tout à l'infinitif. On le peut conjuguer ainsi, *je defaus*, *nous defaillons*, *je defaillois*, *je defaillis*, *j'ay defailli*, *je defaudrai*, *que je defaille*, *je defaudrois*. Il signifie, Manquer de forces, ou manquer simplement. On ne peut plus marcher, quand les jambes *defaillent*. Ce vieillard est venu tout-d'un-coup à *defaillir*. Le cœur lui a *defailli*; pour dire, Il s'est évanouï. Se sentir *defaillir* les forces, l'esprit, & la vuë. VOIT. Ils vouloient rebrousser chemin, avant que le ciel & la lumiere vinssent encore à leur *defaillir*. VAUG.

Rien ne leur defaut
Que d'avoir le sang trop chaud. VOIT.

DEFAIRE. Voyez DEFFAIRE.

DEFALQUER. v. act. Deduire, soustraire, retrancher une petite somme d'une plus grande. Ce Marchand a beaucoup de bien, mais il en faut *defalquer* ses dettes.

Ce mot vient de *falx* Latin, qui signifie *faulx*, d'où les Jurisconsultes disent aussi qu'est venu le nom de la Loi *Falcidie*, *eò quòd falcem injiceret rigatis*. D'autres le font venir de l'Espagnol *defalcar*.

DEFALQUÉ, ÉE. part. paff. & adj.

DEFASCHER, ou DEFACHER. v. n. S'appaiser, perdre sa colere. Il n'est en usage qu'en ce proverbe: S'il se fâche, il aura deux peines, de se fâcher, & de se *defâcher*: ce qui se dit de ceux dont on meprise la colere. Il est bas.

DEFAVEUR. s. f. Disgrace de ceux qui sont mal avec le Prince, ou ses Ministres. On fait une vilaine figure à la Cour depuis qu'on est tombé dans la *defaveur*. Ce mot se trouve dans Voiture, & dans quelques Auteurs modernes; mais il n'en est pas moins hors d'usage, à ce que pretendent d'habiles gens.

DEFAUT. s. m. Imperfection, vice naturel, ou acquis. C'est un grand *defaut* que l'incivilité. La charité excuse les *defauts* d'autrui. Etre bossu, boiteux, difforme, ce sont des *defauts* naturels. L'amour ne nous laisse pas des yeux assez libres pour trouver des *defauts* dans la personne aimée. OE. M. Cet homme n'a de l'esprit que pour trouver des *defauts* dans les meilleures qualitez des autres. TILL. Quand on étudie ses *defauts*, c'est une marque assurée qu'on les veut surmonter. M. DE M. Nous avoüons nos *defauts*, pour reparer par nôtre sincerité le tort qu'ils nous font dans l'esprit des autres. LA ROCH. Il n'appartient qu'aux Grands d'avoir de grands *defauts*. ID. Nous n'avoüons nos petits *defauts*, que pour faire comprendre que nous n'en avons pas de plus grands. ID. Nous aimons à avoüer de nous mêmes les *defauts* des gens d'esprit. NIC. Le public n'a que faire de nos querelles; il a besoin d'être instruit de la verité, & non pas de nos *defauts* particuliers. BAIL. C'est s'accuser d'un *defaut* que de se scandaliser qu'on le reprenne. MOL. Une personne raisonnable doit apprendre à connoître ses pro-

propres *defauts*, & à supporter ceux d'autrui. Ob. M. L'amour ne nous laisse voir les *defauts* d'une Maîtresse que sous les couleurs de la vertu. St. Ev. On doit plus estimer celui qui cache ses *defauts* avec honte, que celui qui les publie avec effronterie. Maleb.

Ainsi donc Philosophe, à la raison soumis,
Mes defauts *desormais sont mes seuls ennemis.* Boi.
En blâmant les defauts, *Abbé, garde toi bien,*
D'être trop Philosophe où je te veux Chretien.
L'Art de Prech.

Defaut, se dit aussi des manquemens, des defectuositez, des besoins. *Defaut* d'esprit, de memoire. Un autre moins tendre pour mes Ouvrages, en verra mieux les *defauts*. St. Ev. Ha! que je vois de *defauts* dans vôtre passion, & que vous sçavez mal aimer. Lett. Port. C'est un *defaut* de la Langue; c'est un mot qui lui manque. C'est un *defaut* de lumiere, un faux jour qui empêche que ce tableau ne paroisse. C'est un *defaut* d'omission, de negligence.

On appelle le *defaut* de la cuirasse, son extremité. Les gens d'armes étoient obligez de le trouver pour percer leur ennemi qui étoit armé à l'épreuve. On le dit figurément du foible d'un homme, de l'endroit par où il se peut laisser prendre.

En termes de Chasse, on dit que les chiens sont en *defaut*, quand ils ont perdu la piste de la bête qu'ils chassent.

On le dit aussi des hommes en ce sens. Les fautes des sots sont quelquefois si lourdes & si difficiles à prevoir, qu'elles mettent les sages en *defaut*, & ne sont utiles qu'à ceux qui les font. La Bruy.

Defaut, en termes de Palais, signifie, Manquement, refus, faute de comparoir en Justice aux termes des assignations qui ont été données. Il y a des *defauts* à faute de comparoir par un deffendeur, à faute de deffendre, & à faute de plaider. Quand c'est le demandeur qui manque à la comparution, on appelle cela *congé*. Lever un *defaut* aux presentations, un *defaut* sur le rolle. C'est un *defaut* donné à l'Audience. On a fait rabattre le *defaut*. Il faut faire juger le profit du *defaut*. Un *defaut* sauf trois jours. Un *defaut* pur & simple. *Defaut* sauf l'heure. Il faut refonder les depens des *defauts*, & contumaces.

On le dit aussi des manquemens qu'on fait aux autres choses ordonnées en Justice, ou les procedures ordinaires. Un *defaut* à faute de deffendre. Un *defaut* à faute de conclurre un procés. *Defaut* à faute de donner caution, de faire enquête, &c.

Au defaut. adv. Au lieu de, à la place de. *Au defaut* de la force, il faut employer la ruse.

On dit proverbialement, que chacun a sa besace, où il met ses *defauts*, derriere le dos, & ceux d'autrui par devant.

DEFECTIF, ive. adj. Terme de Grammaire. Verbe qui n'a pas tous ses temps & ses modes. En toutes les langues il y a des verbes *defectifs*.

DEFECTION. s.f. Abandonnement de parti. La *defection* d'un Prince ligué a causé souvent la ruine de tout le parti. Le Roi eut la douleur d'apprendre la *defection* de tous ses sujets. M. de M.

Defection, se dit aussi en Astrologie de l'éclipse des luminaires. La *defection* de la lune, du soleil.

DEFECTUEUX, euse. adj. Ce qui a quelques defauts, où il manque quelque chose. Un livre *defectueux*: un verbe *defectueux*. Les definitions d'Aristote sont très-*defectueuses*. Log.

Defectueux, se dit aussi de ce qui a des nullitez. Un testament est *defectueux*, quand il n'est pas revêtu de toutes ses solennitez. Un acte est *defectueux*, lorsqu'il est imparfait, ou qu'il contient des clauses vicieuses.

DEFECTUOSITE'. s.f. Vice, defaut, manquement. Les bossus, les boiteux, les bâtards ont des *defectuositez* de nature, de naissance. C'est une *defectuosité* dans un contrat, de n'être point paraphé en toutes ses apostilles.

DEFEQUER. v. act. Terme de Chymie. Oter les feces ou impuretez des corps. On fait des distillations & autres operations en Chymie pour en separer le plus pur & le plus subtil d'avec les feces, le marc, ou la lie.

Defequé, ée. part. pass. L'esprit de vin bien *defequé* s'évapore facilement.

DEFERENCE. s.f. Respect, soumission. Les grandes *deferences* & les soumissions gagnent le cœur des plus superbes. Avoir de la *deference* pour les personnes de merite, & de qualité. Abl. Prevenez vous les uns & les autres par des temoignages d'honneur, & de *deference*. Port-R. Le respect, & la *deference* naissent de l'estime mutuelle que doivent avoir deux amis. St. Ev.

DEFERENT, ente. adj. Civil, respectueux, qui cede aux avis, aux volontez d'autrui. Un homme civil & *deferent* est bien-venu par tout.

Deferent. s.m. Terme d'Astronomie. C'est un cercle qu'on a supposé pour expliquer l'excentricité, le perigée & l'apogée des astres, & sur lequel on a dit que la Planete se mouvoit; il est placé dans l'épaisseur de chaque sphere. Comme une Planete n'est pas toûjours également éloignée de la terre, l'on a compris que son mouvement propre se fait dans un cercle, ou ellipse, qui n'est pas concentrique à la terre; c'est ce cercle, ou ellipse excentrique qu'on appelle *deferent*, parceque passant par le centre de la Planete il semble la supporter, & la soutenir dans son orbe. Le *deferent* est differemment incliné à l'Ecliptique; mais jamais de plus de huit degrez, excepté celui du soleil, qui est dans le plan de l'Ecliptique même, qui se trouve coupé differemment par le *deferent* de chaque Planete en deux points qu'on appelle *nœuds*. Dans le systême de Ptolomée ce même *deferent* est aussi appellé le *deferent de l'épicycle*, parcequ'il traverse l'épicycle par son centre, & qu'il semble le soutenir.

DEFERER. v.n. Rendre des respects, des soumissions à quelcun, se ranger à son avis, lui ceder, acquiescer à ses sentimens; obeïr, avoir des égards. Les inferieurs doivent *deferer* aux superieurs. En matiere de langue l'on doit tout *deferer* à l'usage. Bou. Il faut *deferer* aux loix, aux arrêts de deffenses. Ils devoient *deferer* aux anciennes loix de l'Eglise. Pasc. Il y a des cas provisoires où il ne faut point *deferer* à l'appel. Il faut *deferer* aux avis, aux sentimens des plus sages, des plus âgez & experimentez.

Aux avis d'un censeur tu ne dois deferer,
Q'autant qu'il aura sçu t'instruire, & t'éclairer.
L'Art de Prech.

Deferer. v. act. qui se dit en cette phrase: *Deferer* des honneurs, des titres, des dignitez; pour dire, les donner, les attribuer à quelcun. Le Roi ne *deferoit* rien à la vertu, & au merite, que par rapport au profit qu'il en pouvoit tirer. Var. Les Romains *deferoient* le triomphe aux Chefs victorieux. On dit aussi, *Deferer* le serment à une partie; pour dire, s'en rapporter à son serment. La force a fait deferer au lion l'empire sur tous les autres animaux. Maleb. On ne doit point *deferer* à la creature les honneurs divins. Cl.

Deferer, signifie encore, Accuser, denoncer. On ne reçoit point le temoignage de ceux qui ont été *deferez* en Justice, jusqu'à ce quils se soient purgez. Celui qui est absous peut demander le nom de celui qui l'a *deferé*, pour avoir reparation contre lui. Il avoit été arrêté prisonnier parceque deux temoins l'avoient *deferé*. Vaug.

De-

DEFERÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEFERLER. v. act. Terme de Marine. C'est, Etendre & deployer les voiles pour s'en servir.

DEFERMER. v. act. Mettre dehors ou en liberté ce qui étoit enfermé. On a enfermé un chien dans ce cabinet, il faut le venir *defermer* ou mettre en liberté. Vous avez enfermé par megarde mon manteau dans vôtre coffre, venez le *defermer*, le tirer dehors.

DEFFAIRE. v. act. Detruire une chose faite, la deranger, la demonter, la mettre en pieces, ou en desordre. On *deffait* en un temps ce qu'on a fait en un autre. Il a *deffait* son lit. Il a *deffait* sa montre. En ce même sens on dit qu'un homme s'est *deffait* lui-même, qu'une femme a *deffait* son fruit, qu'on *deffait* des criminels qu'on execute à mort, parcequ'en effet on les detruit. Du Cange dit que ce mot vient du Latin *disfacere*.

DEFFAIRE, signifie aussi, Mettre en deroute des gens de guerre, les obliger à fuir, les tailler en pieces. Samson avec une mâchoire d'âne *deffit* les Philistins. Alexandre *deffit* les Perses en trois batailles rangées. D'un mot je vous pourrois *defaire*. VOIT.

En ce sens on dit au figuré, *Deffaire* quelcun dans la dispute; pour dire, le mettre hors de combat, & le reduire à n'oser ou ne pouvoir plus parler. Ce repondant s'est *deffait* dès le premier argument. Ce criminel s'est *deffait* au milieu de son interrogatoire.

DEFFAIRE, se dit aussi pour, Delier, denoüer. Le bruit couroit par tout que celui qui pourroit *deffaire* ce nœud auroit l'Empire de l'Asie. ABL. Ayant fait plusieurs efforts pour *deffaire* les nœuds, il les coupa. VAUG.

DEFFAIRE. C'est aussi, Rompre une chose concluë & arrêtée. *Deffaire* un mariage. *Deffaire* un marché.

DEFFAIRE, signifie aussi, Quitter, abandonner, se debarasser; alors il ne se dit qu'avec le pronom personnel, & est suivi d'un *de*. Je me suis *deffait* de cette maison qui me coutoit trop à entretenir. Il s'est *deffait* de son Benefice à pension. Il se faut *deffaire* de toutes ses mauvaises habitudes. Quand on a des defauts dont on ne se peut *deffaire*, il ne faut songer qu'à les cacher. OE. M. *Deffaites* vous de vos scrupules. PORT-R. Se *deffaire* de son ambition. ABL. On se *deffait* difficilement de l'amour propre. ST. EV. Je veux me *deffaire* de mon humeur triste, & melancolique. LE P. LE B. Lorsque la passion s'est une fois emparée de nôtre cœur, on tâche en vain de s'en *deffaire*. OE. M. Il faut obliger les Heretiques à se *deffaire* de leur esprit, en leur faisant voir sa foiblesse. MALEB. L'esprit ne se *deffait* pas aisément des opinions dont il est bien preoccupé.

DEFFAIRE, en ce sens signifie encore, Debarasser, delivrer quelcun de quelque embaras; éloigner, chasser ceux qui nuisent, qui incommodent, qui sont à charge. Ne voulez-vous donc pas me *deffaire* de vôtre Marquis incommode? MOL. Il *s'est deffait* adroittement de ses gardes, il s'est échappé. Veux-tu te *deffaire* d'un homme, prête lui de l'argent, & tu ne le verras plus. GON.

DEFFAIRE, se dit aussi pour Se debarasser de quelcun en le tuant, en le perdant tout-à-fait. Darius pour se *deffaire* d'Alexandre sollicita même la fidelité des domestiques d'Alexandre. VAUG.

DEFFAIRE, signifie aussi, Vendre, troquer. Ce cheval est beau, il vous sera aisé de vous en *deffaire*. Ce Marchand a quitté le trafic, & s'est *deffait* de toute sa marchandise en faveur de son neveu. Ce curieux ne veut point se *deffaire* de ce tableau.

DEFFAIRE, signifie encore, Effacer par un plus grand éclat ou brillant. Les Dames n'aiment point à avoir de belles suivantes qui les *deffassent*. Les couleurs vives & éclatantes *deffont* celles qui sont plus douces.

DEFFAIT, AITE. part. pass. & adj. Il a quelques significations du verbe. Un lit *deffait*. Une armée *deffaite*. Un homme *deffait*, détruit.

DEFFAIT, signifie aussi un homme maigre, extenué par quelque indisposition, pâle, abattu par quelque disgrace, ou par quelque apprehension. Il n'est pas bien remis de sa maladie, il est encore tout *deffait*. Ce criminel parut si *deffait* lors de sa capture, que cela donna un grand soupçon contre lui. On peint les Hermites avec un visage *deffait*, extenué par les jûnes, & les macerations. Cesar averti de se defier d'Antoine & de Dolabella, repondit, qu'il ne faloit rien apprehender de ces visages fardez, & enjoüez; mais de ces visages pâles & *deffaits*, tels que Cassius & Brutus. ABL.

DEFFAITE. s. f. Deroute de gens de guerre, action par laquelle une armée est mise en fuitte, & en pieces. La sanglante *deffaite* des Turcs près de Raab. Les Romains apprirent la guerre d'Annibal par l'experience de leurs *deffaites*, & par des reflexions sur leurs fautes. ST. EV. Les seules *deffaites* de Mithridate ont presque fait toute la gloire des plus grands Capitaines Romains. RAC.

DEFFAITE, signifie encore, Excuse, échapatoire. Ce valet est un rusé menteur, qui a toûjours une *deffaite* en poche. Un mauvais payeur a mille *deffaites* pour amuser & renvoyer ses creanciers. Cette raison n'est pas pertinente, ce n'est qu'une *deffaite*.

DEFFAITE, signifie encore, Debit. Le blé est une marchandise de bonne *deffaite*, de bon debit, il ne demeure point sur les bras. On dit d'une belle fille, qu'elle est de bonne *deffaite*, qu'on lui trouvera bientôt un bon parti. Il est bas & burlesque au figuré.

DEFFENDEUR. s. m. DEFFENDERESSE. s. f. Terme de Palais. Celui qui est attaqué en Justice, à qui on a fait un procés; qui se deffend d'une demande. En premiere instance il y a toûjours un demandeur, & un *deffendeur*. Quand il n'y a point de preuve, on prend le serment du *deffendeur*. Un *deffendeur* en intervention, en complainte, en faux, &c. En matiere criminelle, on dit *deffendeur*, & *accusé*.

DEFFENDRE. v. act. *Je deffens, je deffendis, j'ay deffendu, je deffendrai, que je deffende.* Resister à quelcun qui insulte, ou qui attaque; repousser la violence. Il est du droit naturel de *deffendre* sa personne, son honneur, & ses biens contre toutes sortes d'aggresseurs. Ce Cavalier s'est bien *deffendu*, il a vendu bien cher sa vie. Celui qui tuë par la necessité de se *deffendre* n'est point punissable; il y a une entiere impunité pour ces homicides involontaires. OE. M.

DEFFENDRE, se dit aussi à la Guerre, quand on est commis pour garder, pour conserver un poste, une place. Ce Gouverneur a acquis beaucoup de gloire à *deffendre* cette ville. Cette garnison s'est mal *deffenduë*, a capitulé trop tôt.

DEFFENDRE, signifie aussi, Flanquer. Le flanc *deffend* la courtine, & la face du bastion opposé. Cette demi-lune flanque, *deffend* cet ouvrage à cornes, à couronne. Les fortifications anciennes sont aisées à enlever, elles ne sont *deffenduës* de rien, il n'y a rien qui les flanque.

DEFFENDRE, en termes de Palais, signifie, Fournir de reponses aux moyens de ceux qui attaquent par procés, qui forment des accusations. La premiere procedure qu'on fait en un procés, c'est de poursuivre de *deffendre*. On jugeoit ci-devant des defauts à faute de *deffendre*. On dit à l'Audience, Qui est l'Avocat qui *deffend*, qui plaide contre le demandeur? On dit qu'en Cour Souveraine il faut *deffendre* à toutes fins; c'est-à-dire, autant sur le fonds que sur le renvoi. Cet accusé aura du mal à se *deffendre*, à se purger de cette accusation. On dit d'un plaideur, qu'il fait bien *deffendre*

son pain ; c'est-à-dire, son bien. On tient qu'il est permis à un Juge de *deffendre* sa jurisdiction par toutes sortes de voyes.

DEFFENDRE, se dit aussi en toutes sortes d'autres contestations. Socrate prend tous les partis que l'on veut, soit pour *deffendre*, soit pour attaquer. ST. EV. Ce Bachelier a fort bien *deffendu* ses theses, & repondu à toutes les objections qu'on lui a faites. Cette femme a bon bec, elle se *deffend* bien de toutes les injures qu'on lui dit. Il ne s'est pas trop *deffendu* de cette galanterie, il en demeure tacitement d'accord. J'ay fait ce que j'ay pû pour me *deffendre* de cette commission, pour m'en exempter. Cette marchandise est bonne, il n'y a qu'à se *deffendre* du prix. On dit aussi, qu'un homme en *deffend* un autre, lorsqu'il le protege, & qu'il se sert soit de son bras, soit de son éloquence, soit de son credit & autorité.

DEFFENDRE, signifie encore, Proteger, soutenir, favoriser, soit par son credit, soit par la plume, soit par l'éloquence. Vous avez bien *deffendu* mes interêts. Cesar opprima la liberté publique que *deffendoit* Pompée. BOU. La colere est comme une tutrice que la nature a donnée à l'homme pour la conservation de ses droits : elle lui donne le desir, & la force de les *deffendre*. M. ESP.

DEFFENDRE, signifie encore, Excuser, empêcher ; ne vouloir pas ; preserver. Elle *se deffend* du nom, mais non pas de la chose. MOL. Elle a tant d'esprit qu'on ne peut se *deffendre* de l'aimer. Je me *deffendis* de revenir à une vie que je dois perdre pour vous, puisque je ne puis la conserver pour vous LET. PORTUG. Je me suis *deffendu* toute ma vie des langueurs, & des inquiétudes de l'amour. VOI.

Quand on sent le besoin qu'on a de se deffendre,
Il est déjà bien tard de commencer. OE. M.

DEFFENDRE, signifie encore, Se parer, se garentir. Il se faut bien vêtir en hiver pour se *deffendre* du froid. Les femmes portent des masques pour se *deffendre* du hale. Les chevaux ont bien du mal à se *deffendre* des mouches en automne. On met des rideaux aux fenêtres pour se *deffendre* du grand jour. Cette coline *deffend* ma maison du mauvais vent. On dit sur la mer, *deffend* du Sud, *deffend* du Nord, lorsqu'on commande au Timonier de ne pas gouverner de ce côté-là.

DEFFENDRE, signifie encore, Interdire l'usage de quelque chose. Les Commandemens de Dieu *deffendent* d'idolâtrer, de jurer, de tuer, de porter faux témoignage. Ceux de l'Eglise *deffendent* la chair en Carême. Un Medecin *deffend* le vin aux malades. Les Magistrats *deffendent* les Berlans, l'Occa, la Bassette. On a *deffendu* le commerce avec les étrangers, les dentelles & manufactures étrangeres. La Loi naturelle, la raison nous *deffend* de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fit. On dit aussi, *Deffendre* sa maison à quelcun ; pour dire, lui en interdire l'entrée.

On dit proverbialement, Bien attaqué, bien *deffendu*, quand le combat ou la dispute ont été bien opiniâtrez. On dit aussi d'une femme laide, que le haut *deffend* le bas.

DEFFENDU, UË. part. pass. & adj. Il y a toûjours dans l'ame des plus grands hommes quelque endroit mal *deffendu*. VILL.

L'amour n'est plus amour dès que la chose est duë,
On s'empresse bien plus pour une deffenduë. OE. M.

En termes de Blason, on dit qu'un sanglier est *deffendu* d'une telle couleur, ou d'un tel metal, quand sa deffense ou sa dent de dessous est d'un autre émail que son corps.

DEFFENDS. Terme des Eaux & Forêts, qui se dit des bois dont on a deffendu la couppe, & dont l'entrée est deffenduë aux bestiaux. Un tel bois est en *deffends* ; c'est-à-dire, la couppe en est reservée pour quelque occasion impottante, le bois est trop jeune pour y laisser entrer les bestiaux. On dit aussi à la campagne, que vuides terres, c'est-à-dire, qui ne sont point fermées ni closes, sont en *deffends* depuis la Mi-Mars jusqu'à la Sainte Croix de Septembre. En autres temps elles sont communes ; c'est-à-dire, qu'on y peut mener paîtree ses bestiaux. Les chevres, les porcs, les oyes, & autres bêtes mal faisantes sont toûjours en *deffends*. On les appelle en Latin *deffensa*, & on les nomme pareillement *heritages deffensables*.

DEFFENSE. s. f. Action par laquelle on se deffend, & on resiste aux violences de ceux qui attaquent. La *deffense* de son corps, & de ses biens est permise par les loix. Il n'a pas eu le loisir de se mettre en *deffense*, de mettre l'épée à la main. Les Princes d'Allemagne se sont liguez pour la *deffense* commune. La pudeur a été donnée aux femmes pour servir de garde, & de *deffense* à leur honneur. OE. M.

Pourquoy m'avoir fait confidence
Que vous en vouliez à mon cœur ?
Il faut que contre vous il se mette en deffense ;
Je dois vous empêcher d'en être le vainqueur. OE. M.

DEFFENSE, signifie aussi, Protection, apologie, justification. Dieu prend en main la *deffense* des innocens, & des foibles, de la veuve & des orphelins. Cet Auteur a pris la *deffense* de son confrere, il a fait son apologie. Cet Orateur a entrepris la *deffense* de cette proposition, il la soutient hautement. Costar a fait la *deffense* des Oeuvres de Voiture, & Ogier celle des Oeuvres de Balzac.

DEFFENSE, en termes de Guerre, se dit de tout ce qui sert à conserver les soldats & les places. Une épée courte n'est pas une épée de *deffense*. Cette citadelle est déjà au cordon, elle sera bientôt en *deffense*. Cette garnison a fait une longue, une belle *deffense* ; pour dire, a soutenu un grand siege.

On appelle les *deffenses* de la place, les parapets, les flancs, les casemates, les ravelins, & les dehors qui couvrent la place : & on dit d'une ville, que ses *deffenses* sont ruinées, quand le canon a abattu ou detruit ces ouvrages, quand les soldats ne peuvent plus tirer à couvert. On avoit abattu avec des beliers les principales *deffenses*. VAUG. Il fallut retablir les *deffenses* de la place. ABLAN.

On appelle aussi la ligne de *deffense*, celle qui flanque un bastion, & qui est tirée du flanc qui lui est opposé. La ligne de *deffense* ne doit être que de 120. toises, c'est-à-dire, à la portée du mousquet. Il y a des lignes de *deffense* rasantes & fichantes. Voyez LIGNE.

On dit en termes de Blason, qu'un herisson est en *deffense*, lorsqu'il est roulé & en peloton, ainsi qu'il a coutume de se mettre pour éviter d'être pris.

DEFFENSE, en termes de Palais, se dit des premieres écritures qu'on fournit en un procés contre un demandeur. Les appointemens en Droit se donnent sur des demandes & *deffenses*. On donnoit ci-devant des jugemens par deffaut, qu'on nommoit des *deboutez de deffenses*. On donne des arrêts de *deffenses* particulieres pour lier les mains à des Juges, ou à des Officiers, pour empêcher qu'ils ne continuent l'instruction d'un procés, l'execution d'un jugement ; & aux parties, pour empêcher qu'elles ne passent outre à un mariage, à la construction de quelque bâtiment, ou autre chose semblable. En matiere criminelle, un accusé pour toutes écritures donne des *deffenses* par attenuation. Il est deffendu de mettre sur des requêtes, Sursis, & cependant *deffenses*. La Cour a levé les *deffenses* par un arrêt subsequent.

DEFFENSE, se dit aussi des publications qui se font en

Justice pour interdire l'usage de quelque chose ; & pour empêcher qu'on ne la fasse. Il y a des *deffenses* faites par les loix divines & humaines, de nuire à son prochain. Il n'est point apparent que Dieu ait prononcé la condamnation du genre humain pour la violation imprudente d'une *deffense* peu essentielle par la nature d'une chose deffenduë. BURNET. On a publié la *deffense* des dentelles d'or & d'argent. La Cour a fait très-expresses inhibitions & *deffenses* à toutes personnes de, &c. Les *deffenses* ont été publiées à son de trompe.

On dit qu'un bois est en *deffense*, lorsqu'il est nouvellement couppé, auquel temps il est deffendu d'y laisser entrer les bestiaux qui mangent le nouveau jet. On dit aussi *en deffends*.

Les Maçons & les Couvreurs appellent aussi *deffense*, le signe fait en forme de croix, qu'ils pendent au bout d'une corde dans les lieux passans, pour deffendre & empêcher qu'on ne s'en approche. Mettre la *deffense*, retirer la *deffense*.

DEFFENSES, en termes de Marine, sont de grosses pieces de bois longues de 15. à 20. pieds, qui sont amarrées à l'avant & à l'arriere du vaisseau pendant le combat, pour empêcher l'abordage des ennemis & des brûlots. Elles servent aussi dans un mouillage pour empêcher que les vaisseaux ne s'endommagent en se choquant les uns les autres. Ces pieces de bois s'appellent aussi des *boutehors*.

On appelle aussi *deffenses*, des bouts de mâts, des bouts de cable, ou de grosses cordes tressées qu'on laisse pendre le long des flancs du vaisseau, quand il est à l'ancre auprès de plusieurs bâtimens, pour rompre leur choc quand ils viennent à se heurter, & pour empêcher qu'ils ne s'endommagent. On se sert aussi pour la même precaution de fagots ou autres choses semblables.

DEFFENSES, en termes de Chasse, se dit de deux dens qui servent au sanglier pour se deffendre. Quelques-uns le disent aussi des dens de l'elephant qui sont disposées de la même maniere, & du cheval marin. L'ivoire se fait des os & des *deffenses* de l'élephant. ABLAN. Les dens & les *deffenses* du cheval marin sont fort grandes, & guerissent des hemorroïdes. ID.

DEFFENSEUR. s.m. Protecteur, patron, qui deffend, qui protege par son autorité, par ses armes. Charlemagne, St. Louïs ont été les *deffenseurs* & les protecteurs de l'Eglise Romaine. Heureux celui qui a le Dieu de Jacob pour son *deffenseur*. PORT-R. O mon Pere que l'Eglise est heureuse de vous avoir pour *deffenseur!* PASC.

DEFFENSEUR. s.m. C'étoit anciennement une dignité dans l'Etat, & dans l'Eglise. Les *Deffenseurs* avoient le soin de conserver le bien public, & de proteger les miserables. Chaque Eglise Patriarchale avoit son *Deffenseur*, & cet usage commença vers l'an 423. Il s'est conservé sous d'autres noms. C'est la même chose que les Avocats, ou *Avoüez*, qui deffendoient autrefois les interêts des Eglises. Voyez le mot AVOUÉ. L'Empereur se qualifie encore *Avocat de l'Eglise*. Les Rois d'Angleterre ont conservé le titre de *Deffenseur de la Foi*, qui fut accordé à Henri VIII. par Leon X. & qui lui fut confirmé par Clement VII.

DEFFENSIF, IVE. adj. Il n'est gueres en usage qu'au feminin, & signifie, qui est fait pour la deffense. Les armes *deffensives* sont les casques & les cuirasses, & autrefois le bouclier. Les Princes les plus foibles font entre eux des ligues offensives & *deffensives*, pour se precautionner contre l'attaque des plus puissans. Il s'employe aussi substantivement, mais seulement au feminin. Etre sur la *deffensive*. Ils se tiennent le plus qu'ils peuvent sur la *deffensive*.

DEFFERRER. v. act. Oter les fers de quelque chose. Il faut *defferrer* cette porte-là pour en faire servir les fers à une autre.

DEFFERRER, se dit plus ordinairement des chevaux. Il faut *defferrer* ce cheval, son fer le blesse, il s'est *defferré* des quatre pieds dans ce bourbier.

DEFFERRER, se dit figurément en choses morales. On dit qu'on a *defferré* un homme des quatre pieds; pour dire, qu'on l'a rendu muet, qu'on l'a mis hors d'état de passer plus avant en quelque dispute. On dit aussi, qu'un homme se *defferre*, quand il est interdit & confus en parlant à quelque personne qu'il craint, ou qui le presse trop fort sur quelque chose. Il se fit une huée qui *defferra* le temoin. ABLAN.

DEFFERRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEFFI. s.m. Appel, provocation au combat. Il se dit tant au propre qu'au figuré. Il lui a envoyé un cartel de *deffi*, il lui a fait un *deffi*. Il a accepté le *deffi*. Je lui ay fait un *deffi* sur un tel problême, un *deffi* à la paume, au billard. Anciennement, & lorsque les duels étoient en usage, l'accusateur jettoit son gand par terre pour gage du *deffi*. L'accusé le relevoit pour marque qu'il acceptoit le *deffi*, & le combat.

DEFFIANCE. s.f. Mouvement de l'ame qui apprehende le mal; soupçon, crainte d'être trompé, ou de ne pouvoir pas reüssir dans ses desseins. Les gens sont malheureux, qui sont toûjours dans la *deffiance*. Il ne faut pas que la *deffiance* de nos forces nous entretienne dans la paresse, & nous empêche de faire quelques entreprises loüables. On doit toûjours être dans une honnête *deffiance* de soi-même. BAY. Si la *deffiance* est conçuë avec raison, elle est juste, utile, & necessaire; si elle est injuste, trop inquiete, & mal fondée, c'est une foiblesse honteuse, & ridicule. CAIL. La *deffiance* sert à exercer la prudence, & à prevoir les évenemens, ou pour en profiter, ou pour les éviter. ID. Ce qui nous empêche de faire voir le fond de nôtre cœur, c'est la *deffiance* que nous avons de nous mêmes, bien plus que la *deffiance* que nous avons de nos amis. LA ROCH. Les operations de la *deffiance* sont tellement mêlées avec celles de la prudence, qu'il est facile de s'y tromper à cause de leur ressemblance. OE. M. La *deffiance* est ridicule, si elle se fait des chimeres pour s'en effrayer; elle est injurieuse si elle soupçonne la probité de quelcun mal à-propos: mais c'est un acte de sagesse quand elle empêche d'être surpris, & trompé. IB. A la Cour on se nourrit de soupçons, de *deffiances*, & de jalousies. BAL. Sans temoigner de la *deffiance* pour une personne qu'il aimoit, il prit le bruvage. ABLAN. J'aime mieux mourir par la mechanceté d'autrui, que par ma *deffiance*. VAUG. Il lui leva toutes sortes de *deffiances* par ses caresses. ABLAN. Se tenir sur la *deffiance*. MAUCROIX.

La deffiance *est necessaire*,
Il est bon de prevoir un fâcheux accident,
On ne doit point ici marcher en temeraire. QUIN.

On dit proverbialement, que la *deffiance* est la mere de sûreté.

DEFFIANT, ANTE. adj. Craintif, qui n'ose se fier à la fidelité de personne. Les gens foibles & ignorans sont ceux qui sont les plus *deffians*.

DEFFIER. v. act. Faire un appel; exciter, provoquer son ennemi au combat, soit aux armes, soit en toutes sortes de dispute, de jeux & d'exercices. Les anciens Chevaliers se *deffioient* souvent pour éprouver leur courage. Il l'a *deffié* pour écrire sur une telle matiere, pour joüer une partie d'échecs. Marsias ôsa *deffier* Apollon, à qui joueroit mieux de la flute. BENS. Je m'en vais *deffier* les vens au milieu de l'Ocean. VOIT.

Ce mot vient de *diffidare*, qui se trouve en plusieurs Auteurs de la basse Latinité. MENAGE.

Deffier, sert aussi à reprocher à quelcun son peu de forces, ou son peu de courage, en le piquant, & en l'aiguillonnant. Je vous *deffie* d'aller en cette maison où il revient des Esprits. Vous me voulez faire un procés, je vous en *deffie*. Je vous *deffie* de m'oublier entierement, & vous n'aurez jamais sans moi que des plaisirs imparfaits. Let. Portug.

Deffier, avec le pronom personnel, signifie, Soupçonner la fidelité, n'être pas assuré de quelque personne, ou de quelque chose. Il se faut toûjours *deffier* des flatteurs. Il faut qu'un homme prudent se *deffie* toûjours de ses forces. Il se faut *deffier* de ses valets. Ceux qui ne se *defient* de rien sont les plus faciles à surprendre. Il faut se *deffier* de l'amour aveugle que les hommes ont pour leurs propres Ouvrages. St. Ev. Je me *deffie* un peu trop de vos promesses. Pasc. Je vous promets de ne vous point haïr : je me *deffie* trop des sentimens violens pour ôser l'entreprendre. Let. Portug.

Il faut de son penchant sçavoir se deffier,
Avant que de le suivre, on doit l'étudier.
Poeme de l'Am.

Ceux à qui tout succede au gré de leurs souhaits,
Doivent se deffier *de cette fausse paix.* L'Ab. Tetu.

Deffier, signifie aussi, Soupçonner, se douter. Je me suis toûjours bien *deffié* que cela arriveroit ainsi. Qui se feroit jamais *deffié* qu'on eût rendu un si mechant arrêt? pour dire, qui l'eût prevu? On doute que *deffier* en ce sens soit du beau stile.

On dit proverbialement, & bassement, qu'il ne faut jamais *deffier* un fou: quand un homme se propose de faire quelque folie, quelque extravagance, & qu'il demande si on l'en *deffie*.

Deffié, ée. part. pass. & adj.

DEFFILER. v. act. Oter le fil d'une aiguille, ou d'une autre chose qui est enfilée. Ce collier de perles est *deffilé*. Ce chapelet est *deffilé*.

Deffiler, se dit figurément en Morale. Le chapelet se *deffile*; c'est-à-dire, que des gens qui étoient liez ensemble d'amitié, ou liguez pour quelques interêts, meurent, ou se desunissent. Il est bas.

Deffiler, en termes de Guerre, se dit absolument, lorsque des soldats étant assemblez en un corps, sont obligez d'aller à la file & l'un après l'autre pour se mettre en marche, & passer par des lieux serrez. L'armée commença à *deffiler* par la gauche, & étoit contrainte de *deffiler* à chaque bout de champ, à cause des marais & des bois. Il fit *deffiler* les troupes par compagnies. Ablan.

Deffiler, est aussi un terme de Chandelier. C'est ôter la chandelle des broches. *Deffiler* la chandelle.

Deffiler, avec le pronom personnel, se dit des étoffes; mais on dit mieux s'*effiler*.

Deffilé, ée. part. pass. & adj.

DEFFILE'. s. m. Passage étroit où on ne peut passer qu'à la file, & que peu de personnes de front peuvent traverser. C'est un païs couvert, montagneux, ou marécageux, où on trouve à tous momens des *deffilez*. Ils donnerent sur le bagage en passant, à cause qu'il y avoit un long *deffilé*. Ablan.

DEFICIT. Terme de Pratique Latin & indeclinable, qui se met à côté des articles d'un inventaire, où on fait mention d'une piece produite qui ne s'y trouve pas effectivement. On ne peut pas contredire cette piece, parcequ'elle est en *deficit*: ce qu'on dit autrement, *être produite en blanc*. On dit aussi en quelques autres occasions, qu'une chose est en *deficit*; pour dire, qu'elle manque.

DEFIGURER, v. act. Effacer, changer, gâter la forme, les traits, la figure. Il ne se dit qu'en quelques phrases tant des personnes que des choses, soit au propre, soit au figuré. Cette balafre lui a tout *defiguré* le visage. On ne connoît plus ce malade, tant il est *defiguré*. Dans une grande frayeur le visage se *defigure*, & fait quelquefois des mouvemens horribles. Fel. Depuis qu'on a abattu ce pavillon, ce bâtiment est tout *defiguré*. Cet habit est tout *defiguré*, quand on en a ôté la garniture. Souvent ceux qui se mêlent de corriger ou de traduire des Ouvrages, les *defigurent* entierement. Il *defigure* tellement les Auteurs, qu'ils ne sont plus reconnoissables. Boil. L'Eglise ne devoit pas vous être moins chere, parcequ'elle vous paroissoit *defigurée*. Nic. L'esprit fecond en deguisemens, s'étudie à *defigurer*, selon ses interêts, tantôt les vices, & tantôt les vertus. Fl. Les rochers, & les montagnes *defigurent* la terre, & en rendent la surface hideuse, & mal polie. Oe. M. Dieu qui est souverainement saint a une haine infinie pour le peché, qui *defigure* la face du monde. Id. Pourquoy *defigurer* ma conduitte par de si affreuses couleurs? M. de M.

DEFINER. v. n. Etre près de sa fin. Il n'est gueres en usage qu'en ces phrases. Ce vieillard *define* tous les jours; c'est-à-dire, On lui voit une notable alteration en sa santé. Ce malade *define* de plus en plus, son mal se rengrege. On doute fort que les gens polis se puissent jamais servir de ce mot.

DEFINIR. v. act. Determiner, ordonner. Tout ce qui arrive dans le monde a été de tout temps *defini* dans les decrets de Dieu. L'Ecriture, les Conciles ont *defini*, & determiné les articles de la Foi. Il n'y a encore rien de *defini* ni de jugé sur cette question.

Definir, en termes de Logique, signifie, Expliquer la nature d'une chose, faire voir de quoy elle est composée, son genre & sa difference. Les Philosophes *definissent* l'homme, un animal raisonnable. Descartes *definit* l'ame, une substance qui pense. Il est inutile de *definir* les mots simples & communs: car ceux qui entendent une langue, dès qu'ils entendent prononcer ces mots, ont d'abord une idée claire & distincte de la chose. Il faut s'arrêter à certains termes primitifs qu'il n'est pas besoin de *definir*. Il est plus aisé, & beaucoup plus necessaire de *definir* les mots des arts & des sciences, dont les idées sont plus composées. Car en *definissant* les termes des arts, l'on trouve toûjours la definition plus claire que la chose *definie*: au lieu qu'en *definissant* les termes communs, la chose *definie* est toûjours plus claire que la definition. Mrs. de l'Ac.

Definir, signifie aussi, Faire une description des qualitez apparentes d'une chose, la faire connoître par un grand nombre de circonstances. Les gens de Cour sont cachez, ils sont difficiles à *definir*; on ne les connoît point. Le je ne sçai quoy est si delicat, & si imperceptible qu'on ne le peut *definir*. Bou. L'homme ne se peut *definir* lui-même; il ne sçait point precisément ce qu'il est. La Br. C'est un homme qu'on ne peut *definir*; c'est-à-dire, qu'on ne peut comprendre.

Defini, ie. part. pass. & adj. Dieu fait toutes choses selon son conseil *defini*. M. de M.

Defini, signifie aussi, Ce qui est borné & terminé, qui est circonscrit en de certaines bornes, & opposé à *indefini*. Tous les corps ont un lieu *defini*, occupent des espaces *definis* & bornez.

Defini. Terme de Grammaire. Article, ou preterit, qui a une signification precise & determinée. Il n'y a qu'un article *defini*: *le* pour le masculin, & *la* pour le feminin. Le preterit parfait *defini*, marque un temps passé: *j'ay aimé*. Quelques Grammairiens l'appellent, *indefini*, & donnent le nom de *defini* au preterit parfait *j'aimai*.

DEFINITEUR. s. m. est un terme de Couvent, & signifie, Celui qui est Assesseur ou Conseiller d'un General ou d'un Superieur dans quelques Monasteres.

DEFINITIF, IVE. adj. Qui termine, qui decide une question, un procés. L'Eglise a donné un jugement *definitif* sur cet article de foi. Le Châtelet a donné une sentence *definitive* sur ce different. Il est opposé à *provisionnel* & à *interlocutoire*.

En definitive, adverbial, ou *Definitivement*, adverbe. D'une maniere decisive & peremptoire. On gagne plusieurs affaires par provision, qu'on perd *en definitive*, & quand on les juge *definitivement*.

DEFINITION. s. f. Determination, decision d'une autorité superieure. La *definition* de l'Eglise, ou du Concile.

Definition, signifie en Philosophie, une explication de la nature d'une chose, ou des termes necessaires pour l'entendre. La bonne *definition* Logicale consiste en genre, & en difference. On ne sçauroit donner de Dieu une bonne *definition*, parcequ'il est incomprehensible. Il y a trois choses necessaires à une bonne *definition*: qu'elle soit universelle, qu'elle soit propre, & qu'elle soit claire, desorte qu'elle donne une idée assez nette, & assez distincte de la chose, pour expliquer ses proprietez. Les deux plus grands vices d'une *definition* sont, de ne convenir ni à tout le defini, ni au seul defini: *neque omni, neque soli*. Gram. Raï. On ne peut avoir une idée distincte d'une chose, qu'en employant beaucoup de mots pour la designer & pour la definir. Mais parcequ'il seroit importun de repeter cette suite de mots qui composent une *definition*, on a attaché à un seul mot l'idée qu'on a conçuë, & qui tient lieu de tous les autres. C'est pourquoy toutes les fois qu'on se sert du mot qu'on a defini, il faut substituer mentalement la *definition* en la place du defini, & avoir ces deux choses tellement jointes & inseparables dans la pensée, qu'aussi-tôt que le discours exprime l'une, l'esprit y attache immediatement l'autre. En suppléant ainsi la *definition* entiere aux termes courts, on abrege le discours, que de frequentes circonlocutions pour expliquer chaque terme, rendroient ennuyeux. Log. La plupart des *definitions* d'Aristote sont defectueuses, & si peu propres à faire comprendre la nature des choses, que le Ch. Bacon avoit raison de dire, qu'elles sont semblables à celle qu'on feroit de l'homme en le definissant, *un animal qui laboure la terre*. Id.

Definition, dans la Grammaire signifie, l'explication des idées que les hommes sont convenus de lier à certains mots, & que l'usage y a attachées. Il faut bien distinguer la *definition* des mots, de la *definition* des choses. Celle des mots n'est autre chose que la declaration de l'usage, & des idées que les hommes y ont appliquées. Log.

Definition, signifie aussi, simple description. Cet homme est si fantasque, ou si caché, qu'il est difficile d'en donner la *definition*. Les Geometres font souvent les descriptions du quarré, du triangle, de la sphere, pour leur tenir lieu de *definitions*.

Definition. Terme de Capucin. C'est le lieu où s'assemblent les Deffiniteurs pour les affaires de l'Ordre.

DEFINITOIRE. s. m. Terme d'Augustin. Lieu où s'assemblent les neuf principaux Officiers d'un Chapitre General ou Provincial. On a reglé cela au *Definitoire*. Il signifie aussi l'assemblée même des neuf Religieux. Cela depend du *Definitoire*.

DEFLEURIR. v. act. Perdre sa fleur. Le grand chaud, la bise, font bientôt *defleurir* les arbres, les plantes.

Defleuri, ie. part. pass. & adj.

DEFLORATION. s. f. Action par laquelle on ôte la virginité d'une fille. La mort ou le mariage sont ordonnez par les Juges en cas de *defloration*. Ce mot & les deux suivans, ne se disent plus que dans le stile grave.

DEFLORER. v. act. Oter la fleur de virginité d'une fille. Un ravisseur qui a *defloré* une fille par force est puni de mort par les Ordonnances.

Deflorée. part. pass. & adj. f. Une fille *deflorée* fait une mauvaise figure dans le monde.

DEFLUXION. Il est hors d'usage. Voyez Fluxion, c'est la même chose.

DEFONCEMENT. s. m. Action par laquelle on defonce un tonneau. Dans cette rejouïssance publique il se fit un grand *defoncement* de tonneaux de vin.

DEFONCER. v. act. Oter un fond d'un tonneau pour vuider ce qui est dedans. On dit dans les grandes rejouïssances publiques, qu'on *defonce* les tonneaux; pour dire, qu'on fait boire tous les passans, tous ceux qui en veulent. On dit aussi *defoncer* un lit.

Defoncer, se dit aussi en parlant de ceux à qui tout-à-coup le ventre se debonde pour évacuer leurs ordures. Il est bas & comique.

Defoncer, est aussi un terme de Courroyeur, qui signifie, Fouler aux pieds un cuir de vache, pour en ôter les fosses. *Defoncer* une vache.

DEFORMITE'. Voyez Difformité.

DEFOUETER, v. act. Prononcez DEFOITER. Terme de Relieur. C'est ôter la ficelle qui a servi à foüeter le livre, c'est-à-dire, à le bien serrer pour en marquer proprement les nerfs. Il faut *defoüeter* tous ces livres.

DEFRAY. s. m. Payement de la depense d'une maison, d'un équipage. Je ne voudrois pas entreprendre le *defray* de cette maison, de cet équipage pour mille francs tous les mois.

DEFRAYER. v. act. Payer la depense faite par quelcun au lieu de lui. Le Roi *defraye* trois jours les Ambassadeurs étrangers dans l'Hôtel des Ambassadeurs extraordinaires. On donne tant de gages à ce Precepteur, & outre cela on le *defraye* de tout.

Defrayer, se dit figurément des gens ridicules qui se trouvent aux tables, & dans les compagnies, & qui aprêtent à rire aux autres. Ce mauvais Poëte a *defrayé* la compagnie pendant tout le repas, toute la soirée. On le dit aussi dans un bon sens. *Defrayer* une compagnie de bons mots. Mol.

Defrayé, ée. part. pass. & adj.

DEFRICHER. v. act. Mettre une terre en état d'être cultivée. On donne à ceux qui veulent aller faire de nouvelles habitations, autant de terres qu'ils en peuvent *defricher*; c'est-à-dire, abattre les bois, arracher les racines, les brossailles qui en empêchent la culture.

Defricher, se dit figurément des affaires, des sciences qui sont embrouillées, & ausquelles on donne quelque éclaircissement; que l'on debrouille, & que l'on redige en methode. Les Scaligers, les Casaubons, les Lipses, les Erasmes sont ceux qui nous ont *defriché* les sciences dans le dernier siecle. Il y a des esprits d'une mediocre capacité, qui *defrichent*, qui preparent, & qui entament les affaires. Bal.

Defriché, ée. part. pass. & adj.

DEFRICHEUR. s. m. Qui defriche. Il est juste que les *defricheurs* des terres en ayent la proprieté en recompense de leur travail.

DEFRISER. v. act. Faire perdre la frisure à des cheveux. Le brouillard *defrise*. Le grand vent, l'agitation du corps *defrisent* les personnes les mieux coëffées.

Defrisé, ée. part. & adj.

DEFRONCER. v. act. Deffaire, decoudre une chose froncée. On *defronce* des juppes, des hauts de chausses, des chemises qui ont été froncées ou plissées, en decousant ce qui entretient les plis.

DEFROQUE. s. f. Depouille d'un Moine, d'un Chevalier qui a fait des vœux, la succession. L'Ordre

de Malthe herite, profite de la *defroque* des Chevaliers. La *defroque* des Moines appartient à l'Abbé.

DEFROQUE, se dit aussi en un sens plus étendu, de la depouille de la succession mobiliaire des autres personnes. Le bien de ce criminel a été confisqué, un tel Courtisan a eu toute sa *defroque*. A la mort d'un Prince le Grand Ecuyer a la *defroque* de l'écurie; le Grand Maître de la Garderobbe celle des habits, &c. Il a vacqué plusieurs Benefices par la mort de cet Abbé, c'est un tel qui a eu toute sa *defroque*.

DEFROQUER. v. act. Oter le froc, ou quitter le froc avec licence des Superieurs. Un Moine se *defroque*, lorsqu'il obtient dispense de ses vœux, qu'il les fait declarer nuls, quand il est fait Evêque, ou Cardinal. Quand on se *defroque* par libertinage, on est apostat.

DEFROQUER, se dit aussi d'un Marchand à qui on ôte tout ce qu'il a de marchandise, soit qu'on la lui achete, soit qu'on la lui ôte par violence. Ces goinfres ont appellé un vendeur d'huitres, & l'ont entierement *defroqué*. Les voleurs ont *defroqué* ce Poulailler, lui ont ôté toute sa volaille. On dit aussi au jeu, de ceux qui gagnent tout l'argent de quelcun, qu'ils l'ont *defroqué*.

DEFROQUÉ, ÉE. part. & adj.

DEFRUCTU. s. m. Terme tiré du Latin, qui est en usage en François pour signifier le fruit, la menuë depense que fait celui qui prête sa table à ceux qui font des parties pour quelque repas où chacun apporte son plat, comme bois, chandelle, linge, salades, dessert, &c. Il coute souvent davantage à celui qui est obligé à payer le *defructu*, qu'à tous les autres.

DEFULER. v. act. Oter son chapeau. *Defulez* vous. Ce mot est bas, & populaire. Les païsans de Normandie, & de Picardie s'en servent ordinairement. Mr. du Cange le fait venir de *diffibulare*.

DEFUNT, UNTE. adj. & subst. Homme mort, decedé, trepassé depuis quelque temps. On appelle le Roi *defunt*, le Roi dernier mort. L'Eglise prie Dieu pour les *defunts*, pour les trepassez. *Defunt* mon pere, *defunt* mon oncle avoient cette bonne coutume; pour dire, Feu mon pere, feu mon oncle. Il faut élire un Tuteur aux enfans du *defunt*. Les obseques solennelles se font pour honorer les *defunts*.

Ce mot vient du Latin *diem functus*. Il est plus du Palais, que du beau langage. DU CANGE.

DEFUNER. v. act. Terme de Marine. Oter le funin, ou les cordages & les manœuvres des mâts, & des vaisseaux.

DEG.

DEGAGEMENT. s. m. Detachement. Le *degagement* du monde. Etre dans un entier *degagement* de toutes choses.

DEGAGEMENT, est aussi un escalier derobé, ou un corridor qui fait qu'on peut aller d'une chambre à l'autre sans passer par l'entrée ordinaire.

DEGAGEMENT. Terme de Maître d'armes. C'est une action qui consiste à degager & à debarasser son épée d'avec celle de son ennemi, & à l'avoir toûjours libre pour le percer. Commencer ses *degagemens*. LIANCOURT.

DEGAGER. v. act. Retirer une chose qu'on avoit mise en gage. Quand un pauvre Poëte a mis en gage son manteau, il a bien de la peine à le *degager*.

DEGAGER, signifie aussi, Liberer une terre, une succession qui étoit chargée de dettes, d'hypotheques. Un bon Intendant doit avoir soin de *degager* les biens de la maison de son Maître.

DEGAGER, signifie aussi, Se delivrer des obligations; se detacher, se retirer des engagemens où on étoit entré. Il avoit fait la demande de cette fille, mais il a retiré sa parole, il s'est *degagé*, il a fait resoudre son contrat, le voilà *degagé*. *Degager* la parole de quelcun. ABLAN. D'un ami vicieux sçachez vous *degager*. DE L'AM. L'élevation infinie où Dieu est à nôtre égard, le *degage* des obligations qui lient les hommes entr'eux. CL. Nous faisons gloire d'être *degagez* des prejugez, & de la credulité populaires. ABAD.

> *Dans une peine si cruelle*
> *Le plus seur seroit de changer;*
> *Mais tant qu'on vous verra si belle,*
> *Le moyen de se* degager? LA SABL.

DEGAGER, signifie aussi, Retirer d'un lieu perilleux & difficile. Cet escadron étoit bien engagé parmi les ennemis, on en a envoyé un autre pour le soutenir & le *degager*. On l'avoit mené prisonnier à Alger, son ami lui a fourni de l'argent pour le *degager*. Ce cheval avoit le pied dans une orniere dont il a eu peine de se *degager*.

DEGAGER. Terme de Maître d'Armes. C'est, Debarasser son épée d'avec celle de son ennemi, & l'avoir toûjours libre pour s'en servir à son gré. *Degager* son épée. LIANCOURT.

DEGAGER, se dit aussi en Architecture. C'est, Oter la confusion des ornemens dans la decoration: c'est, Faciliter le degagement des appartemens. Il faut avoir soin de *degager* les chambres, les appartemens par des corridors, ou des escaliers derobez.

DEGAGER, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie, Debarasser, delivrer, detacher. On a bien de la peine à *degager* son esprit des affections mondaines, de l'amour, de la debauche. Il faut *degager* son cœur des interêts du monde. PASC. Ma raison est un peu *degagée* du feu des passions. B. RAB. Epicure *degageoit* les voluptez des inquietudes qui les precedent, & du degoût qui les suit. ST. EV.

> *Trop long temps du Demon j'ay senti la puissance;*
> *Trop long temps sur mon cœur il usurpe vos droits;*
> Degagez *le, Seigneur, de ces injustes loix,*
> *Par une sainte violence.* L'AB. TETU.

DEGAGÉ, ÉE. part. pass. & adj. L'amour de Dieu doit être simple & *degagé* de tout motif de propre interêt. FEN. C'est à la raison *degagée* de tout prejugé à juger du veritable sens de l'Ecriture. OE. M.

On dit d'un homme menu & de belle taille, qu'il a le corps *degagé*: un appartement bien *degagé*, quand il y a plusieurs portes ou escaliers par où on peut sortir d'une chambre sans passer de l'une en l'autre: des offices, des écuries *degagées*, quand elles sont dans une bassecour sans incommoder le maître. On dit aussi, qu'une ruë est *degagée*, quand il n'y a plus l'embarras auquel elle étoit sujette auparavant: qu'une maison de campagne est bien *degagée*, quand il n'y a rien qui lui ôte la vuë.

DEGAINE. s. f. Vieux mot qui n'est en usage qu'en cette phrase proverbiale: Il s'y prend d'une belle *degaine*; pour dire, de mauvaise grace, d'une vilaine maniere.

DEGAINER. v. act. Mettre un couteau, une épée à la main, les tirer de la gaine ou du fourreau, soit pour se battre, soit pour les considerer. *Degainez* ce coutelas, afin que j'en voye la lame. Il *degaina* son épée & se mit en deffense. Au reste, il est un peu burlesque en ce dernier sens. Pour bien parler, il faut dire *tirer* l'épée, & non pas *degainer* l'épée.

DEGAINER, s'employe aussi absolument & même fort souvent. On nous menace de guerre, il faudra bientôt *degainer*. Ce brave a reçu un affront, il cherche son ennemi pour le faire *degainer*.

DEGAINER, se dit figurément en Morale de ceux qui n'aiment point à tirer de l'argent de leur bourse. Cet homme est dur à la desserre quand il faut payer, il n'aime point à *degainer*. Cela ne se dit qu'en riant.

DEGAINÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEGANTER. v. act. Oter les gans. Les femmes qui se *degantent* souvent temoignent de la coqueterie en faisant parade de leurs belles mains.

DEGANTÉ, ÉE. part.

DEGARNIR. v. act. Oter ce qui garnissoit. *Degarnir* une maison, une chambre, un lit, des bas, une tapisserie.

On dit aussi, Se *degarnir*; pour dire, S'habiller plus legerement. Il ne faut pas se *degarnir* trop tôt, on est en danger de s'enrhumer.

DEGARNIR, se dit aussi des places de guerre. *Degarnir* une place, c'est-à-dire, en ôter les soldats & les munitions. Sur la mer *degarnir* un vaisseau, c'est en ôter les agrés: *Degarnir* le cabestan, c'est en ôter la tournevire, & les barres.

DEGARNI, IE. part. pass.

DEGASCONNER. v. act. Ce mot ne se dit qu'en badinant; pour dire, Defaire quelcun de ses façons de parler Gasconnes. Malherbe se vantoit d'avoir *degasconné* la Cour. Il y a des gens qui ne se *degasconnent* jamais.

DEGAST, ou DEGAT. s. m. Ruine, ravage, desolation de païs par des gens de guerre pour affamer une place, ou l'obliger à payer contribution. Les ennemis ont fait le *degât* de leur propre frontiere pour en empêcher l'entrée.

DEGAST, se dit aussi des autres choses qui causent de la perte ou de la ruine. Ce sanglier a fait un grand *degât* dans les blez. Cette tempête a fait un grand *degât* sur les couvertures. Les usagers ont fait un grand *degât* dans la forêt.

Ce mot vient de *devastatio*. NICOD.

DEGAST, signifie aussi, Consommation, dissipation. Ces valets font un grand *degât* de vivres en leur cuisine. Ce prodigue a fait un grand *degât* d'argent.

DEGAUCHIR. v. act. Terme d'Artisan. C'est, Dresser le parement d'une pierre, applanir une piece de bois, ou de metal, & ôter ce qu'il y a de trop en quelque endroit pour l'unir & la rendre droite; faire qu'elle ne soit plus gauche.

DEGEL. s. m. Adoucissement qui resoud la glace; relâchement d'un froid violent. Il y a à craindre sur les ponts dans un grand *degel*. Les rivieres grossissent dans le *degel*. Le vent est au *degel*, c'est le vent de midi.

DEGELER. v. act. Fondre la glace; redonner le mouvement à une chose liquide que le froid avoit glacée. Quand on fait *degeler* le fruit gelé, il perd son goût. Quelques-uns font *degeler* les fruits dans de l'eau froide, & en un lieu un peu chaud: il se fait une croûte de glace tout alentour, laquelle étant ôtée, le fruit se trouve aussi bon & aussi sain qu'auvaravant. La riviere se *degele*. Cette eau se *degele*.

DEGELER, est aussi quelquefois neutre. La riviere *degele*. La riviere commence à *degeler*. Il se dit même fort souvent dans l'imperfonnel & absolument. Il *degele*, il commence à *degeler*.

On dit figurément, qu'un homme se *degele*, quand il commence à parler, aprés avoir été long temps morne & taciturne par timidité. Mais on ne le dit qu'en riant.

DEGELÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEGENERER. v. neut. Devenir moindre en valeur, en merite; se relâcher de la vertu, de la vigueur de ceux qui nous ont precedez. Le monde *degenere* & va de mal en pis, selon l'opinion commune. Les Romains ont bien *degeneré* de la vertu de leurs peres. *Degenerer* de la pieté de ses ancêtres. PATRU. On le dit aussi des plantes. Le blé *degenere* ou bise toûjours, quoy qu'on ne seme que du pur froment, il viendra toûjours du seigle parmi, & avec le temps ce ne sera plus que du meteil.

DEGENERER, se dit figurément des choses spirituelles, & de tout ce qui se tourne ou se change de mal en pis. Le stile pompeux *degenere* souvent en galimathias. Le gouvernement d'un seul a quelquefois *degeneré* en tyrannie. Cette fievre quarte pourra enfin *degenerer* en continuë.

DEGINGANDÉ, ÉE. adj. Terme burlesque dont on se sert pour se mocquer d'une grande personne malpropre & chiffonée, ou qui n'a pas une demarche, ni une contenance ferme, assûrée & modeste.

DEGLUER. v. act. Il se dit au propre des oiseaux qui tâchent à se degager des lieux où ils sont engluez. On dit aussi, *degluer* une paupiere, quand on lave ses yeux, pour ôter la chassie qui les tenoit collez ensemble.

DEGLUER, se dit figurément, quand on se tire des affaires fâcheuses où on a de l'engagement. Cet homme est engagé bien avant dans une ferme onereuse, il aura bien de la peine à s'en *degluer*, à s'en tirer.

DEGLUTITION. s. f. Terme de Medecine, qui se dit de l'action par laquelle on avale les alimens. Elle se fait premierement par le moyen de la langue qui pousse les alimens dans l'œsophage, & ensuite par la contraction du sphincter & des fibres charnuës de ce même œsophage, qui les fait descendre dans l'estomac. Ce mot vient du Latin *deglutire*, avaler.

DEGOBILLER. v. act. Vomir. Il se dit ordinairement des chiens & des chats, mais on s'en sert aussi pour exprimer la vilenie des yvrognes, qui boivent tant qu'ils sont obligez de vomir & de rendre gorge. On n'est point honteux en Flandres de *degobiller* sous la table. Il est bas.

DEGOBILLIS. s. m. L'ordure qui a été vomie par celui qui a degobillé, soit chien, chat, ou yvrogne.

DEGOISER. v. neut. se dit du chant des oiseaux. Cette pie aime à *degoiser*. Il n'est gueres en usage au propre, & même il ne se dit qu'en riant.

DEGOISER, se dit burlesquement pour Chanter. Lambert en cet endroit *degoise*. BENS.

DEGOISER, se dit figurément & dans le stile burlesque de ceux qui parlent trop, & mal à-propos. Ce criminel dans son interrogatoire a tout avoüé, il a *degoisé* plus qu'on n'en a voulu. Cette femme avec ses commeres a *degoisé* pendant une heure. Peste! Madame la Nourice, comme vous *degoisez*. MOL.

DEGORGEMENT. s. m. Epanchement, écoulement d'eaux ou d'humeurs. Le *degorgement* du Rhône dans la mer y laisse beaucoup de sables.

DEGORGEMENT, signifie aussi le nettoyement des tuyaux, des conduits. Le *degorgement* des égous de Paris coûte beaucoup à la ville.

DEGORGEMENT, se dit plus particulierement de la bile & des autres humeurs. Les *degorgemens* de bile sont fort dangereux aux jeunes gens.

DEGORGEMENT, se dit aussi des étoffes. Les moulins à Foulon servent au *degorgement* des draps pour en ôter les graisses & le superflu de la laine.

DEGORGER. v. act. Oter les ordures ou le sable qui empêchent le passage des eaux, des humeurs, dans des tuyaux, des conduits, des passages. On a fait joüer toutes les eaux de Versailles pour *degorger* les tuyaux.

DEGORGER, signifie quelquefois, Rompre les digues, les vaisseaux où une liqueur est renfermée. Quand les étangs viennent à se *degorger*, ils inondent les lieux voisins & plus bas. Quand la bile se *degorge*, elle fait de grands ravages dans le corps.

DEGORGER, se dit aussi des eaux qui tombent dans d'autres eaux. La riviere de Marne se *degorge* dans la Seine. Le Volga & plusieurs autres grandes rivieres se *degorgent* dans la mer Caspie. *Degorger* en ce sens n'est pas si usité, que *decharger*.

En

En Chirurgie, on dit qu'il faut bien *degorger* la veine aprés une saignée; pour dire, qu'il n'y faut point laisser de sang extravasé qui se puisse corrompre & apostumer. On dit aussi à l'égard des chevaux qui ont les jambes gorgées, qu'il les faut promener pour les *degorger*.

Degorger, se dit aussi du poisson, quand on le met en eau claire & courante pour lui faire perdre un goût de bourbe qu'il a contracté dans des lieux marecageux. Le poisson d'étang est meilleur, quand on l'a laissé *degorger* quelque temps dans les boutiques qui sont sur les rivieres. Les saumons se *degorgent* en remontant dans les rivieres.

Degorger, en termes de Teinturiers, signifie, Laver dans la riviere des laines, soyes & étoffes qu'on fait cuire avec du savon blanc, ou autre graisse, ou tremper dans l'alun pour en faire sortir ce qu'il y a de superflu.

Degorgé, ée. part. & adj.

DEGOURDIR. v. act. Oter l'engourdissement des mains qui a été causé par un grand froid. Il faut se chauffer les mains pour les *degourdir* ou *desengourdir* peu-à-peu. Mes mains commencent un peu à se *degourdir*. On dit aussi, qu'une viande est à peine *degourdie*; pour dire, qu'elle ne sçauroit être cuitte, qu'il y a trop peu de temps qu'elle est au feu. On dit aussi, *Degourdir* les jambes, quand on commence à les exercer, aprés avoir été assoupies & engourdies. Ce cheval n'est pas encore *degourdi*, quand il aura fait une lieuë, il ira meilleur train.

Degourdir, signifie aussi, Manger goulument. Quand on donne une éclanche & un aloyau à des écoliers, ils ont bientôt *degourdi* cela.

On dit aussi figurément, que des Moines ou des Chanoines mal rentez ont bientôt *degourdi* leur Office, leur Breviaire; pour dire, qu'ils l'ont achevé en hâte & avec precipitation, en peu de temps. Tout cela est bas & burlesque.

On dit aussi qu'un homme commence à *se degourdir*, lorsqu'il commence à se deniaiser, & à s'éveiller; qu'il commence à n'être plus si lourd, si grossier, si malhabile; qu'il commence à se rendre propre à quelque chose. Il est vrai qu'il n'est pas fort habile, qu'il est un peu niais; mais il ne tardera gueres à *se degourdir*.

Degourdi, ie. part. pass. & adj.

DEGOURDISSEMENT. s. m. Action par laquelle les membres engourdis se reveillent & se retablissent en leur premier état. Ce paralytique commence à sentir quelque *degourdissement* à ses jambes.

DEGOURGEOIR. s. m. est un petit fer d'environ huit pouces de long, qui sert à ôter l'amorce du canon, ou à sonder la lumiere, à en nettoyer le secret.

DEGOUST, ou DEGOUT. s. m. Aversion, repugnance qu'on a pour les choses qu'on mange ordinairement; manque d'appetit. Il y a des gens qui ont du *degoût*, de l'aversion naturelle pour le vin, pour le sucre, &c. La maladie donne du *degoût* pour les meilleures viandes.

Degoust, se dit aussi de l'aversion qu'on a pour les personnes quand elles deplaisent, & qu'elles n'ont rien d'agreable. Temoigner du *degoût* pour une personne. Rac.

Degoust, se dit aussi figurément des choses spirituelles & morales. Il a un grand *degoût* d'esprit pour toutes les sciences vaines, & conjecturales. Un Chretien doit avoir un grand éloignement, & un grand *degoût* pour les vanitez du siecle.

Degoust, se dit absolument des choses qui sont fâcheuses, qui donnent du chagrin, du deplaisir. Les gens de bien qui n'aiment point à flatter, trouvent de grands *degoûts* à la Cour. Concevoir du *degoût* pour la vie. Maucroix. On peut avoir divers sujets de *degoût* dans la vie; mais on n'a jamais raison de mepriser la mort. La Rochef. Quiconque ne peut supporter les petits *degoûts*, succombe aisément dans les veritables maux de l'esprit. M. Sc. Les *degoûts* continuels de l'esprit sont des marques de sa mauvaise disposition, comme le *degoût* des viandes est une marque de l'indisposition du corps. Bell. Epicure degageoit les voluptez des inquietudes qui les precedent, & du *degoût* qui les suit. St. Ev. C'est une des misericordes de Dieu, de semer des amertumes, & des *degoûts* parmi les douceurs trompeuses du monde. Nic. Les François ne sçauroient recevoir un maître sans chagrin, ni demeurer les leurs sans *degoût*. St. Ev. Quelle difference des *degoûts* d'un vieil attachement à la delicatesse d'une passion naissante? Id.

DEGOUSTANT, ou DEGOUTANT, ante. adj. Qui donne du degoût, de l'aversion; & se dit tant au propre qu'au figuré des viandes, des personnes & des autres choses. La laideur est fort *degoûtante*. La saleté est *degoûtante*. Cela va plus au corps qu'à l'esprit: on dit qu'un homme est *degoûtant*, quand il est mal-propre. Bou. On ne laisse pas de l'employer au figuré; il y a des gens *degoûtans* avec du merite, & d'autres qui plaisent avec des defauts. La Roch.

DEGOUSTER, ou DEGOUTER. v. act. Rebuter; donner de l'aversion, de la repugnance pour une chose, sur tout pour celles qu'on mange. On *degoûte* le monde en donnant trop de viande. On se *degoûte* aisément de sucre.

On le dit aussi des choses qui ne se mangent point. La malpropreté *degoûte*. Cette femme est laide, elle *degoûte*.

Degouster, se dit figurément des choses spirituelles & morales. Ce Prince avoit quelque goût pour les Lettres, mais à force de lui en parler, on l'en a *degoûté*. Ce Novice avoit d'abord beaucoup de zêle pour la Religion, mais les trop grandes austeritez l'en ont *degoûté*. La Comedie ne sert qu'à rendre le vice aimable, & à *degoûter* de la vertu. Oe. M. Le peu d'utilité qu'on tire de la vertu dans le monde, *degoûte* des fatigues où elle expose. Bay. Puisqu'on se *degoûte* quelquefois de soi-même, il est encore plus aisé de se *degoûter* des autres. St. Ev. La vie fatigante des Courtisans, & les rebuts qu'ils souffrent, ne les *degoûtent* point de la Cour. M. Esp.

Degousté, ée. part. & adj. Il ne faut pas être *degoûté*, sous pretexte d'être delicat. Men. Il y a des gens d'une delicatesse affectée, qui pretendent se mettre au dessus des autres en faisant les difficiles, & les *degoûtez*. Bell. Aprés avoir consulté la critique la plus chagrine, & la plus *degoûtée*, il n'a pu s'empêcher d'admirer vôtre Ouvrage. Bou.

On dit en proverbe, C'est un bon *degoûté*; pour dire, C'est un bon drolle qui aime la debauche, la bonne chere, qui aime tout ce qui est bon, qui ne manque pas d'appetit.

DEGOUT. s. m. Pluye qui tombe d'enhaut.

DEGOUTANT, ante. adj. Ce mot, & les suivans seroient mieux écrits avec deux T. Qui tombe goutte à goutte. Il est tout *degouttant* de pluye, de sueur. Corneille a dit fort bien dans son Cinna en un sens figuré:

> *Le fils tout* degouttant *du meurtre de son pere,*
> *Et sa tête à la main demandant son salaire.*

DEGOUTTER. v. n. Tomber goutte à goutte. L'eau *degoutte* incessamment dans les cavernes. Les toits *degouttent* long temps aprés qu'il a plu. Toute l'eau d'un vaisseau se tire par le philtre en *degouttant*. Si le sang eût *degoutté* par dehors, c'eût été un mauvais augure. Vaug.

Degoutter, se dit figurément & proverbialement, en parlant de ceux qui reçoivent quelque bien par le moyen

moyen de leurs maîtres qui sont en faveur. Quand il pluvera sur lui, il *degouttera* sur moi. On dit aussi par la même raison, qu'à la Cour, & auprès des Grands, s'il n'y pleut, il y *degoutte*; pour dire, que si l'on n'y a pas toûjours de grandes fortunes, on en tire du moins quelque grace, quelque avantage.

DEGOUTTER, se dit aussi d'un homme qui est si plein d'une chose, qu'elle en sort de tous côtez. Ainsi la Bruyere a dit en parlant de certaines gens enyvrez de la faveur des Grands, que, quand on les presse, ils *degouttent* l'orgueil, l'arrogance, la presomption. *Degoutter* est là actif.

DEGRADATION. s. f. Destitution d'une charge, d'une dignité, d'un degré d'honneur. La *degradation* d'un Prêtre, d'un Gentilhomme, d'un Officier, se fait avec plusieurs ceremonies. Celle qu'on faisoit autrefois pour la *degradation* de Noblesse est curieuse, & merite d'être ici rapportée après Geliot & la Colombiere. Elle fut pratiquée du temps de François I. contre le Capitaine Fangel qui avoit rendu lâchement Fontarabie. On assembloit vingt ou trente Chevaliers sans reproche, devant lesquels le Gentilhomme étoit accusé de trahison & de foi mentie par un Roi ou un Heraut d'armes. On dressoit deux échaffauts; l'un pour les Juges assistez des Rois, Herauts & Poursuivans d'armes; l'autre pour le Chevalier condamné, qui étoit armé de toutes pieces, & son écu planté sur un pieu devant lui, renversé & la pointe en haut. A côté assistoient douze Prêtres en surplis qui chantoient les Vigiles des morts. A la fin de chaque Pseaume ils faisoient une pause, pendant laquelle les Officiers d'armes depouilloient le condamné de quelque piece de ses armes en commençant par le heaume, jusqu'à ce qu'ils l'eussent depouillé tout-à-fait, & puis ils brisoient l'écu en trois pieces avec un marteau. Ensuite le Roi d'armes renversoit un bassin plein d'eau chaude sur la tête du condamné. Après les Juges prenoient des habits de deuil, & s'en alloient à l'Eglise. Le degradé étoit descendu de l'échaffaut par une corde attachée sous ses aisselles, & mis sur une civiere, & couvert d'un drap mortuaire; & les Prêtres chantoient encore à l'Eglise quelques prieres pour les trepassez; & puis on le livroit au Juge Royal, & à l'Executeur de la haute Justice. Pour les Ecclesiastiques, on n'attend plus les formalitez de la *degradation* pour les executer à mort, à cause des difficultez, & des retardemens qu'on y apportoit. D'ailleurs la *degradation* n'efface pas le caractere. DU BOIS. Boniface avoit decidé qu'il falloit six Evêques pour degrader un Prêtre. C'étoit pour assûrer l'impunité au criminel.

DEGRADATION, en termes de Palais, est le dommage, la deterioration qu'on fait dans des terres, des bois, des bâtimens, soit en les abattant, ou en negligeant de les reparer, ou de les cultiver. On nomme des Experts pour visiter & estimer des *degradations*.

DEGRADER. v. act. Depouiller, priver, destituer quelcun d'une charge, d'une dignité, d'un rang d'honneur qu'il possedoit. Un Gouverneur qui rend lâchement sa place est *degradé* de Noblesse. Si les usurpateurs étoient punis dans l'Empire des lettres, il y auroit bien des gens *degradez* du bel esprit. BOU. Une trop grande familiarité *degrade* d'un certain air de dignité que donne la retraitte, & le serieux. BELL. Les Grands se *degradent* de leur autorité quand ils en abusent. OE. M. Personne n'a mieux pratiqué que vous cet art obligeant qui fait qu'on se rabaisse sans se *degrader*, & qui accorde heureusement la liberté avec le respect. M. DE M. C'est dans l'Histoire que les Rois *degradez* par les mains de la mort viennent subir sans suite le jugement de tous les siecles. ID.

DEGRADER, signifie aussi, Ruiner, deteriorer des bâtimens, des terres, des vignes, des bois. Il a laissé *degrader* ces bâtimens faute d'entretenir les couvertures. Il a *degradé* ces terres, ces vignes, faute de les fumer, & en ôtant les échalats. Il a abattu plusieurs arbres, & a *degradé* cette forêt. Les Maçons disent *degrader* une muraille; pour dire, l'abattre par le pied.

Les Peintres disent aussi *degrader*; pour dire, Observer les degrez d'éloignement des parties d'un tableau, & y proportionner les jours & les teintes.

DEGRADER, en termes de Marine, signifie, Oter tout l'équippement des vaisseaux, quand on les abandonne parcequ'ils sont trop vieux, & inutiles au service.

DEGRADÉ, ÉE. part. & adj.

DEGRAFFER. v. act. Quelques-uns disent *desagraffer*. Detacher une chose qui étoit attachée avec une agraffe. On le dit aussi, quand l'agraffe s'est detachée de la porte où elle étoit arrêtée.

DEGRAFFÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEGRAISSER. v. act. Oter la graisse, les taches de quelque chose. Cette souppe est trop grasse, il la faut *degraisser*. Les écornifleurs viennent *degraisser* les marmites. Un Frippier *degraisse* les habits avec de la terre à potier. Une fievre quarte *degraisse* bientôt l'homme le plus gras. Les pluyes ont *degraissé* les terres qui sont sur cette colline.

DEGRAISSER, se dit figurément en Morale. *Degraisser* quelcun, c'est-à-dire, lui ôter une partie de son bien. Le changement de Ministere *degraisse* bien des Financiers. Ce Fermier s'étoit bien engraissé dans son premier bail, mais le second l'a bien *degraissé*.

DEGRAISSÉ, ÉE. part.

DEGRAISSEUR. s. m. Celui qui degraisse les étoffes grasses & sales. Les Chapeliers sont des *Degraisseurs* de chapeaux; les Frippiers des *Degraisseurs* d'habits. Il y a aussi des *Degraisseurs* Teinturiers.

DEGRAVOYER. v. act. Degrader, dechausser des pilotis &c.

DEGRAVOYEMENT. s. m. C'est l'effet de l'eau courante, qui dechausse, & degrade les pilotis.

DEGRE'. s. m. Terme d'Architecture. Escalier, montée qui sert à monter & descendre du haut en bas d'un bâtiment. Il y a un beau *degré* en rampe à la Chambre des Comptes. Un petit *degré* est fort commode pour degager les appartemens.

DEGRÉ, est aussi chaque marche d'un escalier. Il lui a fait sauter les *degrez* quatre à quatre.

DEGRÉ, se dit figurément des choses qui servent de moyens pour parvenir à une plus haute. De ce *degré* d'ambition qui fait les Heros, il y a peu de distance à celui qui fait des Usurpateurs, & des Tyrans. LE P. DAN. Un Ministre d'Etat pour laisser à ses creatures l'idée de la bassesse d'où il les tire, ne les fait monter que par *degrez*. ST. EV.

Que de ses propres mains mon pere massacré,
Du trône où je le voi fait le premier degré. CORN.
Ainsi que la vertu le crime a ses degrez. RAC.

En Morale on dit, qu'il faut aller de *degré* en *degré*, venir au dernier *degré* de perfection, au plus haut *degré* d'honneur, de gloire, de vertu, de reputation.

Mais dans l'art dangereux de rimer & d'écrire,
Il n'est point de degrez *du mediocre au pire.* BOIL.

Parvenir des plus bas emplois aux plus élevez, c'est monter par les *degrez*. *Degré* se dit aussi en mauvaise part, pour exaggerer les mauvaises qualitez de quelcun. Il est mechant, avare, orgueilleux au dernier, au souverain *degré*. Il est impertinent au suprême *degré*. MOL.

DEGRÉ, se dit aussi des marques ou divisions de plusieurs choses qui reçoivent du plus ou du moins, qui vont en montant, ou en descendant, ou successivement les

unes après les autres. Ainsi on dit en Theologie, Il y a plusieurs *degrez* de gloire dans le Paradis, plusieurs *degrez* de peine dans l'Enfer. Le zêle se mesure par les *degrez* d'emportement que l'on a contre les Heretiques. O E. M. On ne demande pas le *degré* le plus éminent d'évidence pour la revelation. L a P l. Chacun raisonne selon le *degré* de comprehension, & de capacité qu'il a reçu de Dieu. I d. Les vertus chretiennes sont autant de *degrez* pour monter au ciel.

D e g r é, se dit aussi des differens états où l'on passe à mesure qu'on vit dans le monde, des differentes experiences que l'on y fait.

Vous qui devez sçavoir les choses de la vie;
Qui par tous ses degrez *avez dejà passé.* L a F o n.

On appelle aussi *degrez* de Jurisdiction, les Tribunaux qui reçoivent l'appel des Justices inferieures. On a vû jusqu'à cinq *degrez* de Jurisdiction de Justices ordinaires: l'Ordonnance les a reduits à quatre.

D e g r é, se dit aussi dans les Universitez, des Lettres qu'on donne à quelcun pour lui permettre d'enseigner, après qu'il en a été jugé capable par un long examen. Le *degré* de Maître és Arts, de Bachelier, de Licentié, ou de Docteur; ces trois *degrez* se donnent en Theologie, en Droit Civil & Canon, & en Medecine, qui sont les Facultez superieures. Il a obtenu un Benefice en vertu de ses *degrez*. Pour le *degré* de Maître és Arts il faut avoir étudié cinq ans: deux ans en Philosophie, & trois en Theologie, ou autre Faculté superieure. Pour le *degré* de Bachelier en Droit Civil, ou en Droit Canon, cinq ans. Pour celui de simple Bachelier en Theologie, six ans. Pour le *degré* de Docteur, ou de Licentié en Droit Civil, en Droit Canon, ou en Medecine, sept ans: & pour le *degré* de Docteur, ou de Licentié en Theologie, dix ans. Celui qui a acquis l'un de ses *degrez* doit obtenir des Lettres Patentes de l'Université où il les a pris.

D e g r é, en termes de Jurisprudence, se dit de la distance entre parens, ou des generations suivant lesquelles on compte la proximité, ou l'éloignement des parentez, & alliances. Gregoire le Grand fut le premier qui deffendit les mariages jusqu'au septiéme *degré*. Les Canonistes ont long temps maintenu cet usage. Le II. Concile de Latran sous Innocent III. a restreint la prohibition des mariages au quatriéme *degré* inclusivement. L'Ordonnance a permis les recusations & les évocations jusqu'au quatriéme *degré* de parenté & d'alliance inclusivement, c'est-à-dire, jusqu'aux enfans des cousins issus de germain; & en matiere criminelle, jusqu'au cinquiéme *degré*. Un pere & son fils sont parens au premier *degré*. On se regle par la supputation Canonique pour les mariages, & pour les recusations. Le Droit Civil compte les *degrez* de parenté autrement que le Droit Canon. Le Droit Civil compte les *degrez* par le nombre des personnes qui sont sorties d'une même source; ensorte que chaque personne qui en est issuë fait un *degré*: mais avec cette difference, qu'en ligne directe l'ordre commence par le premier *degré*: ainsi le pere & le fils sont parens au premier *degré*: mais en ligne collaterale l'on ne compte point de premier *degré*. Deux freres ne sont parens qu'au second *degré*, parceque le pere qui est la tige commune, fait le premier *degré*. Le Droit Canonique garde la même regle en ligne directe. Mais en ligne collaterale une generation ne fait qu'un *degré*. C'est le Pape Gregoire le Grand qui commença à compter les *degrez* autrement que le Droit Civil. Les freres sont au premier *degré*, & les cousins germains au second: au lieu que le Droit Civil met les freres au 2. & les cousins germains au 4. Par consequent deux *degrez* du Droit Civil n'en font qu'un selon le Droit Canonique. On suppute même entre deux personnes qui ne sont pas dans une égale distance, par celle qui est la plus proche; comme entre l'oncle & la niece, quand il s'agit d'un mariage. Ils sont du premier au second *degré*. Sous le premier *degré* est compris le second; & le troisiéme, sous le second; ensorte que ne pouvant épouser la mere, on ne peut épouser la fille. Le premier *degré* imprimant cette repugnance au second: c'est comme si ces *degrez* rentroient les uns dans les autres. On dit absolument au Palais, Il y a des parens au *degré*; pour dire, il ne peut être jugé.

D e g r é, en termes de Fauconnerie, se dit de l'endroit où l'oiseau durant sa montée ou élevation en l'air tourne la tête, & prend une nouvelle carriere, qu'on appelle second ou troisiéme *degré*, jusqu'à ce qu'il se perde de vuë au quatriéme.

D e g r é, en termes de Medecine, est une certaine extension des qualitez élementaires. On ne les divise qu'en quatre. Le poivre est chaud en un tel *degré*.

En termes de Physique ancienne, les mêmes qualitez sont divisées en huit. Le dernier ou souverain *degré* d'intension s'appelle dans l'Ecole, *ut octo*. Le feu est chaud au huitiéme *degré*, & sec au quatriéme.

En termes de Chymie on appelle, Donner le feu par *degrez*, lorsqu'on ouvre, ou qu'on ferme les regîtres ou trous qu'on fait exprés dans les fourneaux pour augmenter ou diminuer la violence du feu.

D e g r é, se dit aussi des divisions des lignes qui se font sur plusieurs instrumens de Mathematique, comme sur l'arbalête ou bâton de Jacob. Il sert aussi sur les thermometres & barometres, à marquer par les divisions qui sont sur la table qui les supporte, les *degrez* de chaleur & de pesanteur des corps liquides, par le moyen desquelles la Physique moderne a beaucoup encheri sur l'ancienne pour la subdivision de ces qualitez.

D e g r é, en termes de Geometrie & d'Astronomie, est la division qu'on fait sur les cercles pour servir de mesure. Tout cercle se divise en 360. *degrez*; & chaque *degré* en 60. parties égales, qui sont les minutes. Quand on veut determiner la grandeur d'un angle, on compte les *degrez*. Par ex. quand on dit un angle de 90. *degrez*, on entend un angle droit, parcequ'il comprend la quatriéme partie de la circonference d'un cercle. Cet astre est élevé de tant de *degrez* sur l'horison, il decline de l'Equateur de tant de *degrez*. Cette ville a tant de *degrez* de longitude & de latitude. Un signe a 30. *degrez*. Ptolomée a observé qu'un *degré* sur la terre valoit 68. milles & deux tiers: mais les Arabes n'ont trouvé que 56. milles, quand ils l'ont observé exactement dans les plaines de Seniar par l'ordre d'Almamoum. Ptolomée comptoit sur le pied de 500. stades pour un *degré*. Le mille Arabique étoit égal à sept stades & demie. Mais voici des observations plus modernes & plus certaines. Fernel a observé qu'un *degré* d'un grand cercle de la terre contenoit 68096. pas geometriques, qui valent 56746. toises, quatre pieds de Paris. Snellius a observé que ce *degré* étoit de 28500. perches du Rhin, qui font 55021. toises de Paris. Riccioli a fait le *degré* de 64363. pas de Boulogne, qui font 62900. de nos toises. Mais Mr. Picard de l'Academie des Sciences l'ayant mesuré par ordre du Roi avec toute l'exactitude possible, a trouvé qu'il étoit de 57060. toises suivant l'étalon de Paris, lesquelles étant reduites à la mesure universelle ou invariable qu'il établit sur la pendule, qui a sa proportion avec la toise de Paris, comme de 881. à 864. le *degré* se trouve de 55959. toises de la mesure universelle. En voici la reduction juste à diverses mesures.

Chaque *degré* du grand Cercle contient,

Toiſes du Châtelet de Paris	57060
Pas de Boulogne	58481
Verges du Rhin de douze pieds	29556
Lieuës Pariſiennes de 2000. toiſes	$28\frac{1}{4}$
Lieuës communes de France de 2280. toiſes	25
Lieuës de Marine de 2853. toiſes	20
Milles d'Angleterre de 5000. pieds	$73\frac{7}{200}$
Milles de Florence de 3000. braſſes	$63\frac{7}{80}$

La minute d'un *degré* de la terre eſt de 951. toiſes, & la ſeconde de 16. toiſes.

DEGRINGOLER. v. act. Terme bas, qui ſe dit en cette phraſe populaire: On lui a fait *degringoler* les montées quatre à quatre; pour dire, qu'on la fait fuir en diligence.

DEGROSSER. v. act. Terme de Tireur d'or. C'eſt faire paſſer l'or ou l'argent par les filieres, afin de le rendre plus petit, plus menu, plus delié.

DEGROSSIR. v. act. Oter le plus gros du bois, d'une pierre, pour y faire des ſculptures, des ornemens, des figures. Ce terme eſt particulierement en uſage chez les Sculpteurs, qui ſont obligez d'abattre pluſieurs groſſes parties d'un bloc de marbre ou de bois avant que de travailler delicatement avec le ciſeau.

DEGROSSI, IE. part. paſſ. & adj.

DEGROSSI. ſ. m. Preſſe ou machine dans laquelle on fait paſſer entre deux rouleaux les lames dont on doit faire les monnoyes, pour les rendre plus unies & plus étenduës.

DEGUAINER. Voyez DEGAINER.

DEGUERPIR. v. act. Abandonner, quitter un heritage à des creanciers demandeurs en declaration d'hypotheque, pour ſe liberer de leur action. Un acquereur a plutôt fait de *deguerpir* une terre hypothequée, que de conteſter tous les droits des creanciers. En *deguerpiſſant* on eſt quitte de tout, & l'obligation perſonnelle ceſſe. On crée un Curateur à un heritage qu'on a *deguerpi*, quand il y a pluſieurs creanciers hypothecaires. Ce mot eſt composé d'un vieux mot *guerpir*, qui ſignifioit *abandonner*. MEN. On appelloit auſſi cela autrefois *époncer*, *guêver*, *delaiſſer*.

DEGUERPIR, ſe dit auſſi figurément & baſſement pour, Quitter, abandonner la place. Nous fatiguerons tant nôtre Provincial, qu'il faudra qu'il *deguerpiſſe*. MOL.

DEGUERPISSEMENT. ſ. m. Abandonnement d'un heritage chargé d'hypotheques. Quand on n'a point fait decreter un heritage, on court le danger du *deguerpiſſement*. Voyez le Traitté de Loiſeau du *deguerpiſſement*.

DEGUEULER. v. act. Terme populaire, qui ſignifie, Vomir; & ſe dit des animaux, & des yvrognes. Les Allemands qui ont bû ſont ſujets à *degueuler* ſous la table. On le dit quelquefois au figuré, de ceux qui vomiſſent des injures contre quelcun dans une colere outrée.

DEGUISEMENT. ſ. m. Tout ce qui deguiſe. Changement de forme exterieure, d'apparence. Ce priſonnier s'étoit traveſti pour ſe ſauver, mais on l'a reconnu malgré ſon *deguiſement*.

DEGUISEMENT, ſe dit auſſi figurément de choſes ſpirituelles. L'eſprit fecond en *deguiſemens* s'étudie à defigurer, ſelon ſes interêts, tantôt les vices, & tantôt les vertus. FL. Il n'y a point de *deguiſement* qui puiſſe long temps cacher l'amour où il eſt, ni le feindre où il n'eſt pas. LA ROCH. Il faut arracher le maſque aux hypocrites, afin de les depouiller de leurs frauduleux *deguiſemens*. OE. M. Tous vos *deguiſemens* juſtifient mal ce qu'il y a d'affreux dans vôtre morale. PORT-R. La verité eſt forte, & prevaut toûjours malgré les *deguiſemens* & les artifices.

DEGUISER. v. act. Traveſtir, changer; rendre meconnoiſſable; mettre quelque choſe d'une autre maniere, dans une autre vuë qu'elle n'eſt en effet. Ce maſque étoit ſi bien *deguiſé*, que perſonne ne le put connoître. Cette bleſſure qu'il a reçuë au viſage l'a tout *deguiſé*. Vous êtes tout *deguiſé* avec cette perruque blonde. Il a *deguiſé* ſon nom. Il a été aſſaſſiné par des gens *deguiſez*. Cleopatre & Antoine ſe *deguiſoient* ſouvent & alloient courir la ville. CITRI. TRIUMV. Que mes yeux ſe ſont faits de violence, quand ils vous ont *deguiſé* leurs mouvemens! LET. PORTUG.

On dit auſſi parmi les Cuiſiniers, *deguiſer* une viande, *deguiſer* des œufs.

DEGUISER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, & ſignifie, Cacher, diſſimuler, couvrir. Tant d'artifice, & d'éloquence ne me ſçauroient *deguiſer* la verité. VOI. Les Princes ont le malheur, qu'on leur *deguiſe* toûjours la verité. Un fauſſaire *deguiſe* ſon écriture; ſon eſprit ſe *deguiſe* comme il lui plaît. Un fourbe, un hypocrite *deguiſe* ſes ſentimens. En cachant le vice ſous des termes qui en *deguiſent* l'atrocité, on le rend moins haïſſable. OE. M. *Deguiſer* ſon ambition. LA ROCHEF. Il paroiſſoit avec une gravité Stoïque & avec l'air d'un homme de bien, pour mieux *deguiſer* ſa perfidie. ABLAN. La trahiſon eſt le plus grand crime qu'on puiſſe commettre contre l'amour; & je vous pardonnerois plus volontiers une infidelité, que le ſoin que vous prendriez à me la *deguiſer*. LET. PORTUG. Nous ſommes ſi accoutumez à nous *deguiſer* aux autres, qu'enfin nous nous *deguiſons* à nous-mêmes. LA ROCH. C'eſt un art d'un grand uſage aujourd'huy que de ſçavoir bien *deguiſer* ſes ſentimens. BELL. Les hommes prennent bien moins de ſoin de ſe guerir de leurs paſſions, que de les *deguiſer*. ID. Vous ne ſçaurez vous *deguiſer* avec tant d'art qu'on ne s'apperçoive de vos feintes. OE. M. Il n'eſt point de forme ſous laquelle l'amour ne ſe *deguiſe*, non pas même celle de la raiſon, & de la vertu. AB. DE ST. R. Sa bouche peu accoutumée à *deguiſer* les ſentimens de ſon cœur, faiſoit mal ce qu'elle ne ſçavoit pas faire. ID. La vanité qui ſe *deguiſe* ſous le nom d'amitié n'eſt qu'un amour propre, qui ſe ſert lui-même dans la perſonne qu'il fait ſemblant de ſervir. ST. EV. Les Poëtes ont *deguiſé* un grand nombre de veritez morales ſous leurs fables, & ſous leurs allegories. LE P. LE B. L'hereſie ſe *deguiſe* ſous diverſes formes, & elle emprunte ſouvent la figure de la verité. OE. M.

En vain du fard au luxe ajoutant l'impoſture,
Tu veux de tes vieux ans nous deguiſer *l'injure.* CORN.
Oh! ma chere Cephiſe,
Ce n'eſt point avec toi que mon cœur ſe deguiſe. RAC.

DEGUISÉ, ÉE. part. & adj. Les vertus des hommes ne ſont que des vices *deguiſez*, & couverts. ST. EV. En quelques-uns la modeſtie eſt une avarice *deguiſée*, & couverte d'un pretexte de modeſtie. M. ESP. L'ami d'une belle femme eſt un amant *deguiſé*. M. SC.

D E H.

DEHORS. Adverbe de lieu relatif, opposé à *dedans*. La porte de la ville étoit fermée, il a fallu coucher *dehors*. Vôtre mere & vos freres ſont là *dehors*. PORT-R. On dit abſolument, qu'on a mis *dehors* quelcun; pour dire, qu'on l'a chaſſé. On dit auſſi *dehors*; pour dire, ſortez d'ici.

Ce mot vient de *de*, & de *foris*. NICOD.

On dit proverbialement, qu'un homme n'eſt ni *dehors*, ni dedans, lorſqu'il eſt incertain de la reüſſite d'une affaire commencée, qu'on ne lui veut dire ni ouï, ni non.

DEHORS. ſ. m. en termes de Fortification, ſe dit de toutes les pieces detachées qui ſervent de deffenſe à une place,

place, comme les ravelins & demi-lunes, ouvrages à corne & à couronne, contregardes, enveloppes, &c. Maestricht avoit de beaux *dehors*; les murailles, le corps de la place ne valoient rien. Les *dehors* doivent commander les uns aux autres: les plus près de la place doivent être les plus élevez.

DEHORS, est aussi l'exterieur, l'apparence des choses, ce qui paroît à nos yeux. Il faut sauver les *dehors*, les apparences. Cette maison a de beaux *dehors*, de belles avenuës, les dedans n'y repondent pas. Le mal vient du *dehors*. Le Sauveur appelloit les Pharisiens, des sepulchres blanchis, beaux par le *dehors*, pourris au dedans. La plupart du monde ne juge que par les *dehors*. Le grand art du monde, est de sauver les *dehors*. Je prefere une certaine simplicité qui debarasse la Religion d'un *dehors* fastueux, & d'une pompe étudiée. OE. M. L'interieur des familles est souvent troublé, pendant que des *dehors* contens, paisibles, & enjoüez, vous y font supposer une paix qui n'y est point. LA BR. Les soins attachez aux dignitez forment dans l'esprit un tourbillon de chagrin, qui rend les *dehors* sombres & rebutans. LE P. GAIL. Sous l'humble *dehors* d'un respect affecté vous cachez une noire malice. BOI. Tous les *dehors* du vice sont plus specieux parmi les Grands; mais le fond y est le même que chez le peuple. LA BR. Les femmes ne doivent pas negliger les apparences, ni les *dehors* de leur conduitte, sous pretexte qu'elles s'abstiennent de ce qu'il y a de plus grossier dans le vice. BELL. On ne prend les *dehors* de la devotion que pour être en droit de reformer son prochain. DE VILL. Des *dehors* specieux, & figurez couvroient le fond de toutes choses. ST. EV.

Et quoyque le dehors *soit sans émotion,*
Le dedans n'est que trouble, & que sedition. CORN.
A quoy sert cette mine modeste,
Et ce sage dehors, *que dement tout le reste?* MOL.
Quel est ton dessein, hypocrite?
A quoy te serviront ces dehors *affectez?*
Ces jûnes, ces austeritez
Ne peuvent devant Dieu te faire un vrai merite.
L'AB. TETU.

AU DEHORS. Sorte d'adv. A l'exterieur. Le deuil n'est qu'*au dehors*. GON. Les dons du St. Esprit qui se font connoître *au dehors*, sont donnez à chacun pour l'utilité de l'Eglise. PORT-R. Les devots ne manquent pas de preferer certaines vertus choisies dont l'exercice se fait *au dehors*. OE. M. La mauvaise humeur d'un Critique est un chagrin superbe, & presomptueux qui se produit *au dehors*. BAL.

DE DEHORS. Autre sorte d'adv. Opposé à *de dedans*. Il vient *de dehors*. POMEY. On dit aussi qu'un homme est *de dehors*; pour dire, qu'il est étranger. POMEY.

EN DEHORS. Autre sorte d'adv. Qui est opposé à *en dedans*. Les balcons & les saillies qui sont *en dehors* payent un droit au Voyer. Cela avance trop *en dehors*. Porter la pointe du pied *en dehors*.

PAR DEHORS. Autre sorte d'adv. Par les parties exterieures. On a visité ce bâtiment par dedans & *par dehors*. Cette maison est plus belle par dedans, que *par dehors*.

PAR DEHORS, est aussi quelquefois preposition. Il passa *par dehors* la ville; mais en ce sens il n'a gueres d'usage qu'en cette phrase & autres semblables. L'ACAD.

DEHOUSER. v. act. Vieux mot qui signifie, Debotter: il vient de houses, ou houseaux; on disoit *dehouser*; pour dire, mourir; quitter ses bottes: de là est fait le proverbe.

A l'an soixante & douze,
Temps est qu'on se dehouse.

D E I.

DEICIDE. s. m. Ce mot n'a d'usage qu'en parlant de la condamnation à mort que firent Pilate & les Juifs du Sauveur du monde, ausquels l'Eglise a reproché qu'ils avoient commis un horrible *deicide*.

DEJECTION. Terme de Medecine, qui se dit des excremens. Les Medecins jugent des maladies par les *dejections*.

DEJECTION, ou *Chute*, se dit aussi en Astrologie Judiciaire, des Planetes, lorsqu'elles sont dans leur detriment, qu'elles ont le moins de force par l'opposition de quelques autres: ou en Astronomie, lorsque la Planete est dans le signe opposé à celui où elle a plus de vertu, d'efficace, & d'influence, & que l'on appelle *exaltation*. Par ex. le signe du Belier étant l'exaltation du soleil, le signe de la Balance sera sa *dejection*.

DEJETTER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, d'un bois qui se tourmente pour avoir été mis en œuvre avant que d'être bien sec, & qui se courbe, ou qui sort de ses emboitures, de ses rainures. Voilà du bois qui ne vaut rien à faire des instrumens plans, car il *se dejette*.

DEJETTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEIFICATION. s. f. Terme du Paganisme. Action ou ceremonie par laquelle on deïfioit les Empereurs, on les mettoit au rang des Dieux, on leur decernoit les honneurs divins. C'est le même qu'*Apotheose*.

DEIFIER. v. act. Mettre au rang des Dieux. Les Romains ont *deïfié* la plupart de leurs Empereurs.

DEÏFIER, se dit aussi figurément de ceux qu'on louë par excés, & qu'on veut faire passer pour des Dieux. Tout Poëte *deïfie* ses Heros, ses Mecenas, ses Maîtresses.

DEÏFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEJOINDRE. v. act. qui ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel. Separer ce qui étoit joint. Le bois verd qui est employé dans les ouvrages de menuiserie se *dejoint*, se dejette, quand il travaille, quand il devient sec. Quand les tableaux peints sur du bois se *dejoignent*, tout l'ouvrage est defiguré.

DEJOINT, OINTE. part. pass. & adj.

DEJOUER, en termes de Marine, se dit d'un pavillon, d'une flâme, d'une giroüette qui voltige au gré du vent. Le pavillon *dejouë*.

DEISME. s. m. La creance de ceux qui, pour toute Religion, croyent qu'il y a un Dieu.

DEISTE. s. m. Homme qui n'a point de Religion particuliere; mais qui reconnoît seulement l'existence d'un Dieu, sans lui rendre aucun culte exterieur. Les *Deïstes* soutiennent que le plus certain est d'en revenir à la simplicité de la nature, & à la creance d'un Dieu unique, qui est la seule verité reconnuë du consentement de tous les hommes. Ils pretendent que la liberté de la raison est opprimée sous le joug de la Religion, & que les esprits sont tyrannisez par la necessité qu'on leur impose, de croire des mysteres inconcevables. OE. M. Les *Deïstes* se persuadent que le principe de la foi étant contesté entre les Chretiens mêmes, cette foi dont on ne convient point est une chimere. LA PL.

DEITE. s. f. Terme de Poësie, qui a été donné aux Dieux & aux Deesses des Payens. Jupiter, Apollon, Junon & Minerve étoient les *Deïtez* des Idolâtres. La bonne Fortune a toûjours été la principale *Deïté* des Princes. LE P. J.

L'aveugle Deïté *dont vous suivez le char,*
Seme indifferemment ses faveurs au hasard. VILL.
Entre deux Deïtez *qui suspendent mes vœux,*
Je sui l'Amour qui m'appelle. QUIN.

On

On dit aussi des personnes qu'on veut loüer excessivement, que ce sont des *Deïtez*.

DEJUC. s.m. Temps où les oiseaux juchez se reveillent & quittent le juc. On le dit par extension du lever des hommes, quand on les prend au sortir du lit. Sarrasin a dit dans un Balade, Tant au soir, qu'au *dejuc*; pour dire, au matin.

DEJUCHER. v. act. Sortir du juc. Voilà l'heure où les poules *dejuchent*. Ce païsan est allé *dejucher* des poulets pour les vendre à un Poulaillier.

Dejucher, signifie aussi, Chasser quelcun d'un lieu élevé & avantageux. Les ennemis se sont emparez de ce château, de cette éminence, on aura bien de la peine à les *dejucher* de là.

Dejuché, ée. part. pass. & adj.

DEL.

DELA'. Adverbe de lieu & de temps relatif à *deçà*, qui marque un éloignement du lieu ou du temps où on est. A cinq ou six cens pas *delà* venoit Sisigambes. Vaug. *Delà* à quelques années Ptolomée fit porter le corps d'Alexandre à Alexandrie. Id. On dit aussi, Tirez vous un peu en *delà*, à quartier. Une ligne à plomb est celle qui ne panche ni en deçà, ni en *delà*. C'est un homme qui court deçà & *delà* pour apprendre des nouvelles.

Dela', est aussi une preposition qui regit l'accusatif. Le Roi d'Espagne prend la qualité de Roi de deçà & de *delà* les mers. Passer *delà* l'eau. Port-R. Il vint plusieurs gros escadrons de *delà* la mer.

Au dela'. adv. Aller *au delà*. Je lui ay donné tout ce que je lui devois, & *au delà*.

Au dela', est aussi une preposition qui regit le genitif. S'emporter *au delà* des bornes. Ablan. Il a été *au delà* de la Ligne. La Chine est à plus de 600. lieuës *au delà* des terres qu'habitent les Hollandois dans l'Inde. Il ne faut rien entreprendre *au delà* de ses forces. Les Modernes ont bien passé *au delà* des Anciens.

Par dela'. adv. Il est passé *par delà*. Voilà un ouvrage achevé, je ne voi rien *par delà*.

Par dela', est aussi une preposition qui regit l'accusatif. Je l'ai servi *par delà* tout ce qu'on peut s'imaginer. Elle promet *par delà* son pouvoir. Rac.

DELABRER. v. act. Mettre en pieces. Il ne se dit au propre que des habits, des étoffes, tapisseries, ou autres choses qui se peuvent mettre en lambeaux.

Delabrer, se dit au figuré d'une armée, d'une affaire, d'un procés, d'une maison, d'une terre qui sont en desordre, en mauvais équipage, en mauvais état. Une armée *delabrée* & qui a perdu son équipage, n'est plus en état de servir. Les banqueroutes ont fort *delabré* les affaires de ce Marchand. Quand on achete des terres par decret, elles sont ordinairement *delabrées*. Sans moi vos affaires étoient fort *delabrées*. Mol.

Delabré, ée. part. pass. & adj. Une reputation *delabrée*. Troupe de Comediens *delabrée*. Scar.

DELACER. v. act. Oter le lacet, ou le ruban qui tient quelque chose lacée, ou attachée. Il faut *delacer* cette femme, elle est trop serrée dans son corps de juppe. Il faut *delacer* ce haut de chausse, ôter le ruban qui y est lacé par le bas.

Delacé, ée. part. pass. & adj.

DELAI. Terme. Voyez Delay.

DELAIS. s. m. Terme de Palais. Cession & abandonnement d'un bien pour lequel on est inquieté. Un acquereur après avoir fait le *delais* & deguerpissement de l'heritage, est dechargé de l'action en declaration d'hypotheque.

DELAISSEMENT. s. m. Abandonnement, manque de secours, de protection. On doit plaindre cette veuve dans le grand *delaissement* où elle est, sans support, sans amis. C'est un *delaissement* cruel; mais il n'a point d'idée tragique, il ne touche pas. Le Mait. Cet homme est oberé, il a fait un *delaissement*, un abandon general de tout son bien à ses creanciers.

Delaissement par Hypoteque. Cession, & abandonnement qui se fait par le detenteur d'un heritage hypotequé à des dettes anterieures de son acquisition. Par le *delaissement* il s'exempte des arrerages des rentes ausqu'elles le fond est hypotequé. Il y a cette difference entre le *delaissement*, & le deguerpissement; c'est que par le *delaissement*, on ne perd pas absolument la proprieté de l'heritage delaissé. Au contraire on peut en reprendre la possession tant qu'il n'a pas été adjugé en Justice, en passant titre nouvel des rentes qui sont duës par le fond. De plus si après les rentes payées il reste de l'argent, celui qui a fait le *delaissement* le prend en son ordre pour le prix de son acquisition. Mais celui qui fait le deguerpissement, abandonne le fond sans retour, & sans reserve.

Delaissement, ou *delais*, en termes de Marine, est un acte par lequel un assûré denonce la perte du vaisseau à l'assûreur, & lui delaisse & abandonne les effets sur lesquels l'assûrance a été faite, avec sommation de payer la somme assûrée.

DELAISSER. v. act. Quitter une personne, n'avoir point de soin de la secourir, de la proteger. Le Sauveur dit à son Pere étant sur la croix, Seigneur, Seigneur, pourquoy m'avez-vous *delaissé?* Job se plaignoit d'être *delaissé* de tous ses amis. Ariadne fut *delaissée* par Thesée dans l'Isle de Naxe. *Delaisser* une œuvre commencée, un dessein entrepris. Elle se trouve *delaissée* pour des interêts si indignes. Pasc. La science est triste, affreuse, *delaissée*. Boil. Je sens que ma raison à ce coup me *delaisse*. La Suze.

Delaisser, signifie aussi, Donner, ceder, quitter, abandonner. Dans les contrats on dit qu'on a quitté & *delaissé* une telle terre à titre de ferme à un tel metayer, à titre de vente, de donation. Il a été contraint de deguerpir, de *delaisser* la possession de cet heritage.

Delaissé, ée. part. pass. & adj.

DELARDER. v. act. Terme de Charpenterie. C'est, Rabattre en chamfrain les arrêtes d'une piece de bois, comme quand on taille l'arrêtier de la crouppe d'un comble. Si on abat les arrêtes en creux, on dit, *delarder en creux*. *Delarder* des chevrons, des arrêtiers, &c.

Delarder, en Maçonnerie, c'est, Piquer avec la pointe d'un marteau le lit d'une pierre, & demaigrir ce qui en doit être posé en recouvrement: c'est aussi couper obliquement le dessous d'une marche de pierre; c'est pourquoy on dit qu'elle porte son *delardement*.

DELASSEMENT. s. m. Repos qu'on prend afin de se delasser. Le corps a besoin de quelque *delassement*, de quelque repos.

Delassement, se prend aussi figurément pour tout ce qui peut procurer quelque repos, quelque plaisir à l'esprit; pour tout ce qui peut le delasser en le recreant & en le rejouïssant; pour tout ce qui s'appelle passe-temps. Le jeu est une fatigue pour les uns, & un *delassement* pour les autres. La Comedie fut toûjours le *delassement* des grands hommes, le divertissement des gens polis, & l'amusement du peuple. St. Ev.

DELASSER. v. act. qui se dit quelquefois avec le pronom personne. Faire perdre la lassitude; soulager les membres las, & fatiguez; reprendre des forces; se donner quelque repos, & quelque relâche. Le repos, la table, le lit *delassent* les plus fatiguez. Il y a des chevaux qui se *delassent* en marchant.

Delasser, se dit figurément en Morale. Le jeu, la

la conversation *delassent* l'esprit. Venez vous *delasser* chez moi pendant ces vacations. On ne peut pas toûjours travailler aux affaires, il faut se *delasser* par la promenade, par les divertissemens. *Delasser* le Roi de ses nobles travaux. Mol. Il faut *delasser* l'esprit qui est trop tendu. Ablan. Allons nous *delasser* à voir d'autres procés. Rac. Alexandre étant à Ephese, pour se *delasser* l'esprit, alloit souvent à la boutique d'Apelle, fameux Peintre de son temps. Du Rier.

Delassé, ée. part. pass. & adj.

DELATEUR. s. m. Terme de Palais. Accusateur secret, denonciateur envers un Prince, ou les Magistrats, d'un crime commis, d'une conjuration. Les *delateurs* étoient fort à craindre dans l'ancienne Rome. Les *delateurs* étoient fort communs & fort odieux.

Les deserts autrefois peuplez de Senateurs,
Ne sont plus habitez que par leurs delateurs. Rac.

DELATION. s. f. Denonciation. Dans les crimes de Leze-Majesté on arrête souvent sur une simple *delation.*

DELATTER. v. act. Oter les lattes de dessus un toit. Il faut *delatter* ce toit, & le relatter à neuf. L'orage a non seulement emporté tout le chaume de cette bergerie, mais encore il l'a toute *delattée.*

DELAVER. v. act. Terme de Teinture, qui se dit des couleurs trop blafardes dans lesquelles on a mis trop d'eau. Il n'est gueres en usage qu'au participe. Ce bleu est trop *delavé*, il n'est pas assez vif.

DELAY. s. m. Terme qu'on donne à quelcun pour faire quelque chose. Les *delais* qu'on donne pour assigner, pour comparoir, pour fournir des écritures, & mettre un procés en état, sont reglez par l'Ordonnance. On accorde à l'heritier presomptif 40. jours après l'inventaire, pour deliberer s'il acceptera la succession. Il a obtenu un renouvellement, une prorogation de *delay* pour faire sa preuve, pour deliberer, pour rapporter des titres, des Bulles pour se faire promouvoir aux Ordres. Il est dans son *delay.* Ce *delay* est trop bref. On dit en Pratique, Pour toutes prefixions & *delais.* Menage derive ce mot de *dilatum*, qu'on a dit pour *dilatio.* On l'a appellé aussi autrefois *jour d'apensement :* & *delay* en quelques Coutumes a signifié *injure atroce*, ou reproche de quelque cas laid & vilain.

Delay, signifie aussi, Fuite, remise. Les mauvais payeurs ne cherchent que des *delais* pour ne point payer. Les chicaneurs ne cherchent que des fuites & des *delais* pour empêcher le jugement d'un procés. Il faut demander du *delay*, & feindre quelque maladie. Mol.

Il ira par sa prompte, & libre penitence,
De ses propres delais *lui-même courroucé,*
Prevenir de la mort le repentir forcé.
L'Art de Prech.

DELAYER. v. act. Broyer quelque chose en poudre, en la detrempant avec quelque liqueur. Il faut bien *delayer* la farine pour faire de la bouillie, ou de la colle. On *delaye* de l'ocre avec de l'huile pour peindre des travées, des portes, &c.

Ce mot vient du Latin *diluere*, ou de *deliquare.* Menage.

Delayé, ée. part. pass. & adj.

DELECTABLE. adj. m. & f. & s. m. Qui rejouït, qui donne du plaisir. L'amour, la bonne chere, le jeu sont mis au rang des choses *delectables.* L'honnête doit être preferé au *delectable* & à l'utile. La mortification fait éviter tout ce qui est *delectable* aux sens. Le venin de l'aspic cause une demangeaison *delectable*, par le moyen de quoy le cœur & les entrailles se dilatent & reçoivent un poison, contre lequel il n'y a plus de remedes. Thiers. Ce mot est usité dans des discours de science; mais hors delà, il est plus usité dans le stile bas, que dans le sublime. Je haïrois ce mot, dit le P. Bouhours, si Mr. de la Chambre ne s'en servoit pas quelquefois.

Ce jus divin est excellent,
Son goût est delectable,
Et rend mon cœur content. D'Alibrai.

DELECTATION. s. f. Action qui donne du plaisir, de la joye. Il y a de la sensualité à boire & à manger avec trop de *delectation*, de volupté. J'ay lû ce livre avec beaucoup de *delectation.* Il repand une douceur celeste qui surmonte la *delectation* de la chair. Pasc. Lisez l'article qui suit.

DELECTER. v. act. Donner de la joye, du plaisir. L'émail d'une prairie, la couleur verte *delectent* la vuë, la rejouïssent. Les ragoûts *delectent* le palais. On le dit aussi avec le pronom personnel. Un Satirique se *delecte* à medire de son prochain, à railler de ses amis. Ces deux mots vieillissent, & on ne les dit qu'en riant. Bou. si ce n'est que les Theologiens se servent quelquefois du premier en matiere de devotion.

Delecté, ée. part. pass. & adj.

DELEGATION. s. f. Commission qu'on donne extraordinairement à un Juge pour juger ou instruire quelque procés. Les Juges commis ne peuvent pas instrumenter au delà de ce qui est porté par leur *delegation.*

DELEGATOIRE. adj. m. & f. Se dit des rescrits, ou commissions du Pape pour commettre des Juges. Les rescrits *delegatoires* doivent être adressez à des personnes Ecclesiastiques en dignité dans la Province où resident les parties.

DELEGUER. v. act. Commettre quelques Juges ou autres personnes, & leur donner autorité de juger ou de faire quelques procedures. Les commissions extraordinaires des Chambres de Justice, d'Intendans, de Grands Jours, sont composées de Juges *deleguez* par le Roi. Un Juge *delegué* ne peut subdeleguer, si la commission ne lui en donne expressément le pouvoir. Les Cours Souveraines *deleguent* souvent des Juges inferieurs, pour faire des jugemens & des instructions de quelques affaires. Le Pape, suivant le Concordat, est obligé de *deleguer* des Juges dans le Diocese des colitigans, autrement la delegation est abusive. Fevret.

Delegué, ée. part. pass. & adj.

Delegué, est aussi quelquefois substantif, & signifie, Deputé. Les Ordinaires agissent en qualité de *Deleguez* du Pape.

DELESTAGE. s. m. Terme de Marine. La decharge qui se fait du lest du vaisseau. Il y a des lieux marquez par les Officiers de la Marine hors des ports & des rades pour le *delestage* des vaisseaux.

DELESTER. v. act. C'est, Tirer le lest du vaisseau. On a de coutume de *delester* les vaisseaux de deux ans en deux ans.

DELESTEUR. s. m. Celui qui a soin du delestage des vaisseaux.

DELIBERANT, ante. adj. Qui est irresolu, qui delibere sans cesse. Cette compagnie est fort *deliberante* & peu resolutive.

DELIBERATIF, ive. adj. Qui raisonne, qui persuade. On le dit proprement de ce genre de Rhetorique qui s'applique à prouver, ou à persuader quelque chose à une assemblée, afin de l'obliger à la mettre en execution. Le genre *deliberatif* étoit fort en vogue chez les Grecs & chez les Romains, quand les Orateurs haranguoient le peuple.

On dit, Avoir voix *deliberative* en une assemblée, lorsqu'on a droit d'y dire son avis, & qu'il est compté parmi les suffrages. Dans les Conciles les Evêques ont voix *deliberative :* ceux du second ordre n'ont que la voix consultative. Un Religieux Profés a voix *deliberative* dans son Chapitre : dans une élection, il a voix active & passive.

DELIBERATION. s. f. Consultation: examen de quelque chose, de quelque proposition, soit avec soi-même, soit dans une assemblée, pour en voir les avantages, & les inconveniens, pour sçavoir si elle est bonne, ou mauvaise, faisable, ou non. Un homme prudent ne fait rien qu'après une meure *deliberation.* Les arrêts du Conseil portent, l'affaire mise en *deliberation.* Quand les Juges subalternes appellent les Avocats pour juger avec eux, ils disent dans leur sentence, Nous par *deliberation* de conseil. Le Prince ne perdoit point en vaines *deliberations* ces momens heureux qui decident du sort des armes. LE P. BOURD. Les passions previennent les *deliberations* de l'entendement, & ne lui laissent pas le temps de juger. JU. Ce qui est fait dans la colere n'est point fait avec *deliberation:* c'est un mouvement involontaire. OE. M. Tomber en *deliberation.* ABLAN.

DELIBERATION, signifie aussi l'arrêté, la resolution d'une compagnie assemblée, qui examine, ou qui juge une affaire, Voilà quel est le resultat, la *deliberation* de la compagnie.

DELIBERÉ. s. m. Terme de Palais. C'est une espece d'appointement qui se rend à l'audience, quand la Cour veut voir les pieces pour s'éclaircir davantage de la verité, & ordonne qu'il en sera *deliberé* sur le Regître; que les parties mettront leurs pieces & dossiers entre les mains d'un Rapporteur pour être jugées sans aucune autre instruction. Ce Conseiller a rapporté ce matin un procés, & trois *deliberez.*

DELIBEREMENT. adv. D'une maniere hardie & resoluë. Ce soldat marche *deliberément* à l'assaut. Ce criminel est allé *deliberément* au supplice.

DELIBERER. v. n. Mettre en deliberation; consulter, regarder le pour & le contre d'une affaire, d'une proposition; juger, resoudre. Un esprit incertain & timide *delibere* toûjours, & ne resoud, ne conclud jamais rien. Il semble qu'on est exempt de peché, quand l'entendement n'a reflechi, ni *deliberé* sur la nature de l'action. PORT-R. On *delibera* si on assiegeroit Mons, ou Valenciennes. SAR. Mr. Cujas avoit *deliberé,* au cas qu'il mourût sans enfans, de donner son bien à Scaliger. COLOM. Ceux qui reflêchissent beaucoup, laissent souvent échapper l'occasion tandis qu'ils *deliberent.* OE. M. La colere violente, & precipitée ne laisse point agir la raison: au lieu que la volupté lui donne le loisir de *deliberer,* & de juger. M. ESP. Trop de subtilité d'esprit nuit à l'execution: le temps d'agir se passe à *deliberer.* BOU. Donnons nous le temps de *deliberer* sur le choix que nous devons faire de nos amis. ST. EV.

On laisse aux amis du vulgaire,
Cette lente amitié qui doute, & delibere. DE L'AM.

Quelquefois la Cour après avoir entendu les Avocats à l'audience, prononce qu'il en sera *deliberé* sur le Regître; c'est-à-dire, qu'il en sera plus meurement *deliberé* dans la Chambre. Les Avocats de Paris mettent au bas de toutes leurs consultations: *Deliberé* à Paris, ce &c. On dit de celui à qui on a donné du temps pour penser à une affaire, Il a eu tout loisir de *deliberer.*

DELIBERER, en termes du Manege, se dit d'un cheval qu'on accoutume, qu'on resoud, qu'on determine à certains airs, comme au pas, au trot, au galop, ou à quelques maneges relevez.

DELIBERÉ, ÉE. part. pass. & adj. C'est une chose *deliberée,* examinée, resoluë. Il y a là une mauvaise foi, & une infidelité *deliberée.*

DELIBERÉ, ÉE. adj. & s. Hardi, resolu. Ce garçon est un *deliberé,* un brave; il a l'air *deliberé,* hardi; il marche d'un pas grave & *deliberé.* On dit aussi, qu'on a querellé un homme de propos *deliberé;* pour dire, de gayeté de cœur; qu'on l'a assassiné de propos *deliberé,* de guet appens. On dit aussi d'une femme, qu'elle est fort *deliberée,* lorsqu'elle est plus hardie, & plus resoluë que le commun des femmes.

DELICAT, ATE. adj. Corps composé de parties fines, menuës, & deliées. Les toiles d'araignées sont composées de filets fort *delicats.* L'œil, le cerveau sont composez de nerfs, de parties infiniment *delicates.* Les enfans ont le teint, la peau plus *delicate* que les gens âgez. Il n'y a rien de plus *delicat,* de plus menu que les atômes.

DELICAT, se dit aussi des ouvrages de l'art curieusement travaillez. Les ouvrages *delicats* sont ceux où la nature prend plaisir à travailler en petit, & dont la matiere presqu'imperceptible fait qu'on doute si elle a dessein de montrer, ou de cacher son adresse. BOU. Les sculptures des corniches Corinthiennes sont plus *delicates* que les ornemens Gothiques. Les tours de l'Eglise de Rheims sont plus *delicates* que celles de Paris. Il faut avoir une main bien *delicate* pour faire de petites montres, des portraits en miniature. En ce sens il est opposé à *grossier.*

DELICAT, se dit encore en ce sens de ce qui est foible, ou fragile; qui ne peut pas resister aux attaques, aux impressions des corps étrangers. Ce pilier est trop *delicat* pour soutenir cette voute, ce fardeau. Le verre, le talc, la porcelaine sont des matieres fragiles & *delicates.* Un homme qui a le temperament, la complexion *delicate,* se doit bien garder de faire des excés. Un enfant *delicat* est difficile à élever.

On le dit aussi des sens. Une vuë *delicate* est une vuë foible, qui ne peut souffrir une grande lumiere: une oreille *delicate,* qui a un grand discernement pour les sons, qui sent les moindres dissonances: un nez *delicat,* qui juge finement des odeurs. On dit qu'un parfum est *delicat,* quand les parties en sont subtiles, & n'entêtent jamais: qu'une musique est *delicate,* quand elle chatouille doucement, & agreablement l'oreille. Un sommeil *delicat* se dit, quand on s'éveille facilement. On dit d'un cheval, qu'il a la bouche *delicate,* lorsqu'il a les barres sensibles, qu'il manie aisément avec les aides de la bride.

DELICAT, se dit particulierement du bon goût. Les friands ont le goût *delicat;* ils aiment les viandes, les vins *delicats.* Une viande est *delicate,* quand elle a peu de masse, & beaucoup de suc: qu'elle flatte le goût. On dit qu'un homme tient une table polie, & *delicate,* quand il a des Officiers qui entendent bien l'assaisonnement & les ragoûts; lorsqu'elle est bien servie, & chargée de mets exquis. Il est *delicat* dans son boire & dans son manger. ABLAN.

DELICAT, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On appelle un esprit, un jugement *delicat,* celui qui juge finement des choses, & suivant les préceptes de l'art. Une pensée *delicate* est la plus fine production de l'esprit. BOU. Il ne faut pas que le sens d'une pensée *delicate* soit ni si visible, ni si marqué: celles mêmes qui n'ont rien de mysterieux ni dans le fond, ni dans le tour, & qui se montrent à la premiere vuë, ne sont pas proprement *delicates,* quelque spirituelles qu'elles soient d'ailleurs. ID. Un amour *delicat,* est un amour tendre, sensible, & où le cœur a plus de part que les sens. La loüange est une flatterie *delicate.* LA ROCH. Les Sçavans dedaignent d'ordinaire les choses *delicates* & galantes. FONT. Plutarque soutient les choses graves avec beaucoup de bon sens & de raison; mais aux choses d'esprit il n'est ni ingénieux, ni *delicat.* ST. EV. Est-il possible qu'avec une passion la plus tendre & la plus *delicate* qui fut jamais, je vous aye donné un instant de chagrin? LET. PORTUG. Je crains l'étude des actions, beaucoup plus que la froideur du temperament; & l'exterieur est pour les ames gros-

grossieres un piege, où les ames *delicates* ne peuvent être surprises. Lett. Portug. Neron fit perir Petrone, pour n'avoir plus un temoin si *delicat* de ses plaisirs grossiers. St. Ev. Ces esprits si *delicats* dans les manieres ne plaisent qu'aux yeux. Maleb.

Veux-tu peindre un Heros, veux-tu qu'avec Eugene
Sur l'esprit, sur la langue, Ariste t'entretienne?
Imite de Bouhours le stile delicat:
Mais si tu veux prêcher, fui ce soin trop exact.
L'Art de Prech.

Un raisonnement est *delicat*, quand il est subtil & particulier. On dit, qu'un Philosophe fait des distinctions si *delicates*, qu'elles échappent à la vuë même de l'esprit. On appelle une conscience *delicate*, une conscience timorée, & scrupuleuse, qui s'allarme aisément. On dit d'une amitié, qu'elle est fort *delicate*, quand elle est fort tendre, fort aisée à blesser, à se choquer d'un deffaut de ponctualité. On dit d'un homme qui se fâche aisément, qu'il est pointilleux; qu'il est fort *delicat* sur les formalitez, sur les égards qu'il pretend lui être dûs; qu'il est chatouilleux; qu'il ne peut rien souffrir qui le choque le moins du monde. On dit aussi, qu'un homme fait bien le *delicat*; pour dire, qu'il est fort difficile à contenter.

Delicat, se dit aussi des questions, des affaires épineuses, difficiles à manier & à resoudre. Les affaires d'Etat sont *delicates*, dangereuses à manier. Il faut s'abstenir de parler des Grands, cela est *delicat* & chatouilleux. Les questions de la grace sont les plus *delicates* de la Theologie. On dit aussi, qu'un procés est fort *delicat*, lorsqu'il est fort problematique, que les avis sont fort partagez: & qu'un homme s'est tiré d'un pas fort *delicat*, quand il s'est tiré d'un grand danger par son adresse.

On dit proverbialement & ironiquement à un homme, qu'il est *delicat* & blond, quand il est difficile à contenter. On le dit aussi, quand il se choque trop.

DELICATEMENT. adv. D'une maniere delicate, fine, & ingenieuse; qui n'a rien de rude: ce qui se dit au propre & au figuré. Ce Peintre peint *delicatement*. Cet Auteur écrit fort *delicatement*, juge fort *delicatement*. Ce Seigneur vit fort *delicatement*. Cette affaire a besoin d'être maniée *delicatement*, avec grande adresse. Mettre *delicatement* en œuvre. Vaug. Travailler *delicatement*. Abl. Dans les hommes *delicatement* ambitieux, la modestie est un faste fin, & delié, qui leur fait mepriser le faste des autres. M. Esp. La fourbe n'étoit pas très-*delicatement* conduite. Oe. M.

DELICATER. v. act. Chercher trop ses aises, vivre dans la mollesse & la volupté. Quand on veut aspirer aux grandes choses, il ne faut pas se *delicater*, il faut s'accoutumer à la fatigue, aux veilles, au travail.

DELICATESSE. s. f. Finesse; qualité de ce qui est delicat; qui n'a rien de grossier. La *delicatesse* d'une étoffe, d'un travail, d'un pinceau, du goût, de l'oreille. Les gens de Cour pretendent juger decisivement de la *delicatesse* des plaisirs. St. Ev. Il faut de la *delicatesse* dans les maisons bien bâties. Bou.

Delicatesse. Raffinement, subtilité, jalousie, inquietude scrupuleuse. Ceux que la passion d'être aimez rend si sensibles au mepris, se l'attirent d'ordinaire par cette *delicatesse* incommode. Nic. Il y a des gens qui ont une *delicatesse* chagrine, qui ne s'applique qu'à chercher les defauts des autres pour le plaisir de les critiquer. Bell. Les Rois ont certaines *delicatesses* qui retiennent dans un timide respect ceux qui les approchent. Fl. La *delicatesse* de nôtre orgueil augmente dans la prosperité. M. de M.

Delicatesse, se dit encore à l'égard de l'esprit, des pensées, & des sentimens, pour en exprimer la finesse, la politesse, l'agrément, l'adresse, & le raffinement. La *delicatesse* ne sert bien souvent qu'à diminuer le nombre des plaisirs, & l'on n'en a point trop. Font. Une volupté aussi exquise que celle de Petrone alloit autant à la *delicatesse* de l'esprit, qu'à celle du goût. St. Ev. La *delicatesse* dans les pensées est une force polie, & adoucie. Bou. Il y a une fausse *delicatesse* qui decharne le discours, & lui ôte sa substance, & sa solidité. Oe. M. Il faut menager cette negociation avec beaucoup de *delicatesse*. Id. La *delicatesse* est quelquefois importune, & le degoût d'un homme d'esprit pour les mechantes choses l'empêche bien souvent de se divertir. Id. Heureuse celle qui se laisse aller à la tendresse de ses sentimens, sans interesser la *delicatesse* de sa conduitte! St. Ev. La *delicatesse* est un don de l'amour qui n'est pas aussi precieux qu'on se le persuade. Lett. Port. La *delicatesse* des loüanges est inutile: on n'y raffine plus tant. Oe. M. C'est *delicatesse* perduë, que de penser si joliment devant des personnes si grossieres. Id. On ne sçauroit avoir trop de *delicatesse* en amour. Id.

Delicatesse, signifie encore, Sensibilité; raffinement de l'amour propre. Il faut apprendre à vaincre nôtre *delicatesse* naturelle à recevoir des avis. St. Ev. Rien n'est si ridicule que cette *delicatesse* d'honneur qui prend tout en mauvaise part. Mol. J'ay une furieuse *delicatesse* pour tout ce qui s'approche de moi. Id.

Delicatesse, signifie encore, ce qu'il y a de plus fin, & de plus choisi dans une science, dans une langue. Il sçait toutes les *delicatesses* de la langue.

Delicatesse, signifie quelquefois mollesse, ou trop de commodité, & de menagement. Il ne faut pas élever les enfans avec trop de *delicatesse*: cela les rend effeminez.

Delicatesse, signifie encore, Difficulté, danger. La *delicatesse* de cette affaire m'a empêché de m'en mêler.

Delicatesse, en matiere de conscience, se dit des scrupules, des frayeurs, & des allarmes d'une conscience, à qui l'ombre, ou l'apparence même du peché donne des inquietudes, & des remords.

DELICE. s. m. Chose agreable, qui donne du plaisir aux sens, ou à l'esprit. C'est un *delice* de boire frais. La contemplation est le *delice* d'un esprit élevé & extraordinaire.

Delices, ne se dit regulierement qu'au pluriel. Il est fem. Vau. Men. Ce qui donne plusieurs plaisirs ensemble. Le Paradis terrestre fut appellé le *Jardin de delices*. Les uns font leurs *delices* du jeu, les autres de l'étude. Le courage d'Hannibal s'abâtardit dans les *delices* de Capouë. Les grands Princes n'ont point été nourris dans les *delices*, ont été accoutumez à la fatigue. Quelques Princes ont été appellez les *delices* de leur siecle, du genre humain, entre autres Titus. Desmarêts a écrit un livre sur l'Apocalypse, qu'il intitule les *Delices* de l'esprit. Il falloit que dans ces momens trop heureux j'appellasse ma raison à mon secours, pour moderer l'excés funeste de mes *delices*. Lett. Portug. Les *delices* du cœur sont plus touchantes que celles de l'esprit. Oe. M.

De Rome pour un temps Caius fut les delices;
Mais sa feinte bonté se tournant en fureur,
Les delices *de Rome en devinrent l'horreur.* Rac.
Quoy? n'est-ce qu'à de longs supplices
Qu'Amour a destiné ses plus cheres delices? La Sabl.

DELICIEUX, euse. adj. Agreable; qui plaît aux sens, à l'esprit. Le nectar, l'ambrosie sont des vins, des mets *delicieux*. Le Jardin d'Eden étoit un lieu *delicieux*. La vie éternelle sera une vie *delicieuse*, où on goûtera toute sorte de delices. Il y a de bons mariages; mais il n'y en a point de *delicieux*. La Roch. Il y a des solitudes qui charment les ennuis, & qui donnent

nent un repos *delicieux*. St. Ev. Dans une nouvelle paſſion vous trouvez toutes les heures *delicieuſes*. Id.

DELICIEUSEMENT. adv. D'une maniere delicieuſe, voluptueuſe. Apicius étoit un homme qui vivoit fort *delicieuſement*. Les Sybarites étoient des peuples élevez *delicieuſement*. Pour boire *delicieuſement*, il faut boire à petits coups, ſyroter, ſavourer le vin.

DELICOTER. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui eſt ſujet à deffaire ſon licol, à qui il faut mettre une ſougorge.

DELIE', ée. adj. Fin, menu, pointu, delicat. La toile de Hollande eſt fort *deliée*. La gaze eſt une étoffe fort *deliée*. Le fil de lin eſt plus *delié* que celui de chanvre. La fleche de la Sainte Chapelle eſt haute, fort *deliée*, & fort pointuë. Un trait de plume fort *delié*.

Delié, ſe dit figurément d'un eſprit fin, delicat, adroit. Les Italiens ont l'eſprit plus fin & plus *delié* que les Suiſſes. On ſe deffie, quand on a à traitter avec des gens ſi *deliez*. Quelques-uns derivent ce mot de l'Hebreu *dal*, qui ſignifie *tenuis*. Mais ſans aller ſi loin, il vient de *delicatus*: ou plutôt il vient de *delien*, vieux mot Celtique & Bas-Breton qui ſignifie *feuille*, à cauſe que la feuille eſt mince & *deliée*.

DELIER. v. act. Oter le lien, ou deffaire le nœud de quelque choſe liée, ou noüée. *Delier* un fagot, c'eſt en ôter la hart ou le lien. *Delier* un ruban, une jartiere. Du Cange derive ce mot de *diſligare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans la même ſignification.

Delier, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Jesus-Christ a donné pouvoir à St. Pierre & à ſes ſucceſſeurs de lier, ou de *delier*, d'abſoudre, ou de refuſer l'abſolution. *Delier* d'une maladie dans l'Evangile ſignifie, la guerir. Le mariage eſt un nœud ſi ſacré, qu'on ne le peut *delier*. On dit de celui qui parle bien & facilement, qu'il a la langue fort *deliée*. Voici le jour qui rompt mon ſilence, & qui *delie* ma langue. Ablan.

Delié, ée. part. paſſ. & adj.

DELINEATION. ſ. f. Repreſentation qu'on fait de quelque choſe ſur un papier, ou par le diſcours. Ce plan n'eſt pas encore en ſa perfection, ce n'eſt que ſa premiere *delineation*. J'ay diſtribué dans mon eſprit tous les Actes de cette Tragedie, en voici la *delineation*.

DELINQUANT. ſ. m. Terme de Palais. Qui a commis quelque faute. Il eſt du devoir d'un Magiſtrat d'être ſevere à punir les *delinquans*.

DELINQUER. v. n. Commettre quelque faute. Un Procureur qui a *delinqué*, qui a prevariqué en ſa charge, doit être interdit ſans remiſſion.

DELIRE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt un ſymptome qui ſurvient ſouvent aux fievres cauſées par des playes ou par quelque inflammation interne, qui trouble l'eſprit juſqu'à la folie & à la fureur. Quand le diaphragme eſt offenſé, il cauſe le *delire* & la freneſie. Le *delire* arrive par une trop grande perte de ſang qui affoiblit le cerveau, par la picqueure d'une bête venimeuſe, par la ſemence & menſtruës retenuës en la matrice, par la pourriture d'un membre cangrené, &c. La fievre chaude cauſe auſſi le *delire*, quand il y a tranſport au cerveau. Il faut faire recevoir aux malades les Sacremens de bonne heure, quand on apprehende le *delire*. Quelques-uns derivent ce mot de *lira*, qui chez les Anciens ſignifioit des ſillons tirez en droite ligne, deſorte qu'ils ont appellé *delirare*, *à recto aberrare*.

DELIT. ſ. m. Faute, crime leger. Les Officiaux font le procés aux Prêtres pour le *delit* commun; ils doivent renvoyer devant le Juge Royal pour le cas privilegié. Les *delits communs* ſont non ſeulement les contraventions à la Diſcipline, & aux loix Eccleſiaſtiques; mais encore toutes ſortes de crimes, excepté les cas privilegiez; qui ſont le vol, la ſedition, l'aſſaſſinat, la fauſſe monnoye. On met auſſi l'adultere au nombre des cas privilegiez, quand le mari eſt plaintif. Les *delits communs*, ou crimes Eccleſiaſtiques ſont, la ſimonie, la confidence, le ſacrilege commis ſans violence &c. Autrefois les Laïques ne prenoient aucune connoiſſance des affaires des Clercs, ni de leurs mœurs. Ainſi dans la corruption qui infecta le Clergé, le plus conſiderable privilege du caractere clerical fut de ſouſtraire les coupables aux rigueurs de la Juſtice. On remarqua que les Juges d'Egliſe ſe contentoient d'impoſer des penitences legeres, & n'abandonnoient preſque jamais le criminel au bras ſeculier. A Rome même on obtenoit facilement des abſolutions. On crut donc que pour maintenir la ſureté publique, il falloit excepter les crimes les plus atroces; & c'eſt ce qu'on appella les cas privilegiez. Il y a plus de 300. ans que cette diſtinction du *delit commun* eſt établie, & cependant on ne convient pas encore à quoy il ſe reduit. Les Juges Laïques le bornent aux crimes purement Eccleſiaſtiques, & aux ſimples contraventions de la Diſcipline. Par une Declaration de 1684. l'inſtruction pour les cas privilegiez ſe fait par le Juge Royal, & le Juge d'Egliſe conjointement. Le Droit Civil parle des obligations qui ſe contractent par le *delit*, ou *quaſi delit*. Le *quaſi delit*, eſt une faute commiſe par imprudence.

On dit proverbialement, qu'on eſt trouvé en flagrant *delit*, quand on eſt pris ſur le fait, à l'inſtant qu'on commet la faute.

En termes d'Eaux & Forêts, on appelle des arbres de *delit*, ceux qui ont été couppez clandeſtinement, ou contre les ordonnances & reglemens, qui ſont ſujets à confiſcation & à amende.

DELITER. v. act. Terme de Maçonnerie. Poſer une pierre dans un bâtiment en un ſens contraire à celui qu'elle avoit dans la carriere, quand elle étoit ſur ſon lit naturel. Il faut bien prendre garde à ne point *deliter* les pierres; car elles ſe fendent pour peu qu'on les charge, quand elles ſont *delitées*. Le marbre ne ſe *delite* point, parcequ'il ſe peut mettre en tous ſens, & qu'il n'a point de lit. Il y a des pierres dures qui ont la même proprieté. On dit qu'une pierre ſe *delite*, quand elle ſe fend par feuillets: car les pierres ſe forment dans les carrieres par feuilles miſes les unes ſur les autres. C'eſt pourquoy ſi on ne les met pas de plat, tous ces feuillets qui ſe trouvent de champ s'écartent, & ſe *delitent*, & ne peuvent pas porter de grands fardeaux.

Delité, ée. part. paſſ. & adj.

DELIVRANCE. ſ. f. Action par laquelle on met quelque meuble entre les mains de quelque perſonne. On lui a fait la *delivrance* à cet encan d'une tapiſſerie. Il ne veut pas faire la *delivrance* des titres de cette terre, qu'il n'en ait touché tout l'argent. On demande en Juſtice la *delivrance* d'un legs.

Delivrance, eſt auſſi l'action qui libere de captivité, de ſervitude, ou de toute autre peine, & inquietude. Travailler à la *delivrance* des eſclaves, des priſonniers, eſt une œuvre fort charitable. Cette femme n'a pas eu un long travail, elle a eu une heureuſe *delivrance*. Le neveu qu'il étoit chargé de nourrir eſt mort, c'eſt pour lui une belle *delivrance*.

En termes de Monnoye on appelle, Faire la *delivrance*, lorſque les Officiers donnent permiſſion d'expoſer les monnoyes en public, après les avoir bien examinées. Les Gardes ſont reſponſables de la juſteſſe du poids, & les Eſſayeurs de la bonté du titre. On dreſſe un acte de cette *delivrance*, & c'eſt le premier jugement qui eſt fait des eſpeces.

On dit proverbialement d'un homme qui a une femme incommode, ou impudique, qu'il doit faire des prieres à Nôtre Dame de bonne *delivrance*, ſe mettre de cette Confrairie.

DELIVRE. s.m. se dit à la campagne de l'arrierefaix de la vache, quand elle a fait son veau: ce qu'on appelle en Latin *secundina vitulina.* Il se dit aussi de l'arrierefaix des femmes. Voyez ARRIERE-FAIX.

On dit en termes de Fauconnerie, un oiseau fort à *delivre*, qui n'a point de corsage, & qui est quasi sans chair, comme le heron.

DELIVRER. v. act. Mettre en la main de quelcun quelque meuble, argent, papiers, marchandise. Il faut *delivrer* à un Executeur testamentaire tous les meubles d'une succession pour en rendre compte au bout de l'an. Je lui ay *delivré* cette lettre de change, ce depôt en main propre. On a *delivré* à son Facteur tout le vin qu'il a acheté.

Ce mot vient du Latin *deliberare.* MEN.

DELIVRER, signifie encore, Adjuger en Justice. Un Sergent qui crie des meubles à un encan, dit à l'encherisseur, A vous *delivré*; pour dire, adjugé. L'heritier crie souvent, Attendez, ne *delivrez* pas encore.

DELIVRER, signifie encore, Tirer hors des mains ennemies, mettre hors de captivité, de prison. On emmenoit bien des prisonniers, mais ce Capitaine les a recous, les a *delivrez.* Il est naturel de tâcher de se *delivrer* de prison, de la tyrannie, du joug des Infidelles. Vous m'avez *delivré* de peine, je vous allois chercher.

DELIVRER, avec le pronom personnel, signifie, Accoucher. Cette femme s'est *delivrée* sans grand travail, elle est accouchée d'un beau fils.

DELIVRER, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, Arracher, degager, tirer hors, debarasser. J. CHRIST par sa passion nous a *delivrez* de la mort éternelle, des griffes de Satan. Les indulgences *delivrent* des peines du Purgatoire. St. Paul souhaitoit qu'on le pût *delivrer* de cette chair mortelle. La mort nous *delivre* de bien des maux. Cette nouvelle m'a *delivré* d'une grande peine, d'un grand souci, d'un grand chagrin. Ma passion ne s'affoiblit point par les retours que je fais sur moi-même pour m'en *delivrer.* L. D'AB. A' ELOISE. Je voi bien le remede à tous mes maux, & j'en ferois bientôt *delivrée*, si je ne vous aimois plus. LETT. PORTUG. Je veux vous *delivrer* des malheurs qu'on vous prepare. M. SC. Par les maximes accommodantes de vos Casuistes on se *delivre* de bien des scrupules. PORT-R.

DELIVRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DELIVREUR. s. m. Celui qui delivre. Ce mot ne se trouve employé que dans le stile burlesque. Ce *delivreur* d'Andromeda vit moins de mons & moins de vaux. VOIT. En sa place on dit, Liberateur.

DELOGEMENT. s.m. Demenagement, changement de logis. Je ne vous ay pû aller voir depuis vôtre *delogement*, je ne sçai où vous logez maintenant.

DELOGEMENT, en termes de Guerre, signifie, Decampement. Le *delogement* de cette armée s'est fait en peu, à la hâte & en desordre.

DELOGER. v. act. & neut. Changer de logis, de demeure; sortir du logis. J'ay donné congé de mon logis, je *deloge*, je demenage à la St. Remi. Mon pere, si matin qui vous fait *deloger?* RAC.

DELOGER, signifie aussi, Chasser, obliger à sortir d'un logis. On *deloge* les gens de mauvaise vie tous les trois mois; on les chasse. Un proprietaire peut *deloger* un locataire, quelque bail qu'il ait fait, quand il veut occuper les lieux en personne. Je sçai mauvais gré à ce voisin qui m'a *delogé*, qui est venu encherir mon appartement.

Ce mot vient, selon quelques-uns, de *dislocare.*

DELOGER, signifie aussi, Ceder son logement à des hôtes pour une passade. Quand la Cour passe en quelque lieu, on se *deloge* volontiers, on cede son logis à de nouveaux hôtes. Un honnête homme ne *deloge* gueres le maître du logis de sa chambre.

DELOGER, signifie aussi, Decamper. L'armée a *delogé* de ce poste, & est allée loger ailleurs.

DELOGER, signifie aussi, Chasser, mettre en fuite. Les ennemis avoient occupé ce poste, mais nôtre canon les en a bientôt fait *deloger.* On avoit fait un logement sur la contrescarpe, mais il en a fallu *deloger.* Quand les Archers sont en campagne, les voleurs *delogent* bien vîte.

DELOGER, se dit aussi au figuré pour, Partir, quitter la place, s'en aller, disparoître.

L'âge la fit decheoir; elle sent chaque jour
Deloger *quelque ris, quelques jeux, puis l'amour.*
LA FON.

On dit proverbialement, *Deloger* sans trompette; pour dire, S'enfuir en diligence, sans faire bruit, & à la sourdine.

DELOGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DELOT. s. m. Terme de Mer. Espece d'anneau de fer concave, que l'on met dans une boucle de corde pour l'empêcher de se coupper par celle que l'on y fait entrer.

DELOYAL. Voyez DESLOYAL.

DELPHINIUM. s. m. Plante que l'on appelle autrement *pied d'aloüete.* On lui a donné ce nom parceque le bouton de sa fleur qui est prêt à s'épanoüir, ressemble en quelque maniere à un daufin, tel que les Peintres ont accoutumé de le representer. En Latin aussi *delphinium* ou *consolida regalis.* Voyez PIED D'ALOUETE.

Ce mot vient du Grec *delphin*, *dauphin.*

DELTOIDE. adj. Terme de Medecine, qui se dit d'un muscle qui fait mouvoir le bras en haut, ainsi nommé, parcequ'il ressemble à un *delta.* On l'appelle aussi *épomis* & *humeral.*

DELTOTON, ou *Triangle*, c'est le nom de la 21. constellation septentrionale.

DELUGE. s.m. Inondation generale, dont Dieu se servit autrefois pour detruire la corruption qui étoit dans le monde. Dieu ouvrit les cataractes du ciel pour envoyer le *Deluge.* Dieu sauva Noé & sa famille du *Deluge.* Par le ravage du *Deluge* le globe de la terre fut non seulement fracassé, & brisé en mille endroits; mais l'ébranlement, & l'émotion qu'il souffrit, en changerent la situation, ensorte que la terre est à present posée obliquement sous le Zodiaque: ce qui cause la diversité des saisons. Avant le *Deluge* l'on n'étoit point exposé à cette importune varieté. BURNET. On compte tant d'années depuis le *Deluge:* on les appelle, Ans du *Deluge.*

DELUGE, se dit aussi des inondations particulieres, des debordemens, tel qu'étoit le *deluge* arrivé en Grece du temps de Deucalion. Les Astrologues ont predit plusieurs fois des *deluges.* La rupture des digues a causé de grands *deluges*, de grands inondations en Hollande. On eut la hardiesse de predire un *deluge* universel pour l'année 1524. mais la prediction fut vaine.

DELUGE, se dit aussi d'un amas de plusieurs choses nuisibles qui viennent ensemble. Les Volcans jettent quelquefois des *deluges* de feux & de cendres. L'Empire Romain fut detruit par un *deluge* de Barbares. C'étoit de là qu'étoient venus tous ces *deluges* d'armées qui avoient inondé la Grece. VAUG. Les heresies amenent un *deluge* de maux.

On dit hyperboliquement, un *deluge* de larmes; pour dire, des pleurs en abondance.

Du grand deluge *de ses pleurs*
Elle noya toutes les fleurs. SAR.

DELUTER. v. act. Terme de Chymie. Oter le lut d'un vaisseau lutté. Il faut prendre garde de rompre le cou d'un matras en le *delutant.*

D E M.

DEMAIGRIR. Terme de Charpenterie, & de Maçonnerie. *Demaigrir* une pierre, c'eſt, Oter de ſon lit, & de ſon joint en dedans pour la mieux ficher. Voyez AMAIGRIR.

DEMAIGRISSEMENT. C'eſt le côté d'une pierre, ou d'une piece de bois demaigri.

DEMAILLOTTER. v. act. Oter le maillot, les couches & les langes d'un enfant pour le remuer & le changer de linge. Il faut que les nourrices *demaillottent* leurs enfans deux ou trois fois par jour.

DEMAILLOTTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMAIN. ſ. m. Le jour d'après celui où on eſt. On dit ironiquement, le *demain* des priſonniers ; pour dire, un jour qui eſt long temps à venir, parcequ'ils croyent ſortir de jour en jour. Il me remet de *demain* à *demain*.

Aujourd'huy vous m'aimez ; ſi mon cœur vous ſeconde
Demain *vous ne m'aimerez plus.* OE. M.

Ce mot vient de *de mane*. MEN.

DEMAIN, eſt auſſi un adverbe de temps. Il fera *demain* beau temps. Adieu juſqu'à *demain*. Le courier part *demain*. A *demain* les affaires. J'irai là après *demain* ; pour dire, dans deux jours.

DEMANCHER. v. act. Oter le manche de quelque inſtrument ou utencile. *Demancher* un balai, une faulx, une cognée, un marteau.

DEMANCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMANDE. ſ. f. Queſtion. Les Catechiſmes ſe font par *demandes* & reponſes. Dans un interrogatoire un repondant doit repondre aux *demandes* qu'on lui fait, par ouï, ou par non.

DEMANDE, eſt auſſi la parole qu'on adreſſe à quelcun pour obtenir de lui quelque choſe. C'eſt une *demande* incivile de ſolliciter un Grand Seigneur contre ſon interêt. Il faut adreſſer à Dieu ſa *demande*, quand on eſt dans le beſoin. La *demande* que fait un pauvre au nom de Dieu ne doit point être rebutée.

On appelle abſolument une *demande*, la ceremonie qu'on fait d'envoyer quelque perſonne notable pour obtenir une fille en mariage. C'eſt un tel qui a fait la *demande* de cette fille pour un tel.

DEMANDE, en Juriſprudence, eſt une action qu'on intente en Juſtice pour obtenir une choſe à laquelle on a droit. On fait des *demandes* par exploit, par requête expreſſe, ou par requête verbale à l'audience, ou en lettres obtenuës en Chancelerie. Il y a des *demandes* principales, d'autres incidentes ; des *demandes* en ſommation, en garentie ; des *demandes* en complainte, en retrait lignager, en reparation, en declaration d'hypotheque, & pluſieurs autres qui ſeront expliquées à leur ordre. On doit fournir de deffenſes contre une *demande*, & puis la Cour appointe ſur les *demandes* & deffenſes. On ne doit prononcer que ſur les *demandes* contenuës dans les appointemens, ſinon c'eſt un moyen de requête civile. Il a été debouté de ſa *demande*.

On dit au Palais, qu'il faut que la *demande* ſoit libellée ſuivant l'Ordonnance ; c'eſt-à-dire, que l'exploit contienne tous les chefs de *demandes* ſur leſquels une partie eſt aſſignée, afin qu'elle vienne preparée pour y repondre. Cette requête contient cinquante chefs de *demandes*. On a ſatisfait à toutes ſes *demandes*.

DEMANDE, chez les Geometres, eſt une choſe ſi claire & ſi facile à faire, qu'on ne peut s'empêcher de l'accorder, ſans qu'il ſoit beſoin d'en montrer la conſtruction ou la preuve, comme de tirer une ligne d'un point à un autre. Euclide commence par des definitions, des *demandes*, & des axiomes.

On dit proverbialement, A folle *demande* point de reponſe. On dit auſſi ironiquement, Voilà une belle *demande* ; pour dire, Il eſt bien facile de juger de la reponſe.

DEMANDER. v. act. Queſtionner, interroger quelcun. La premiere queſtion qu'on fait à un enfant, c'eſt de lui *demander* s'il eſt Chretien. Dans les interrogatoires on *demande* d'abord le nom, le ſurnom, le païs, l'âge, la Religion, & la demeure du repondant. *Demander* une difficulté, la reſolution d'un problême. Cela eſt à *demander*, à enquerre.

DEMANDER, ſignifie auſſi, Avoir recours à quelcun pour obtenir de lui ce dont on a beſoin. Ce pauvre homme *demande* l'aumône, eſt reduit à *demander* ſon pain, il *demande* ſa vie. On m'a *demandé* cent écus à emprunter. On peut éconduire les importuns qui ne font que *demander*. On dit qu'un homme vaincu *demande* la vie, qu'il *demande* quartier. Un penitent *demande* pardon, abſolution de ſes fautes, *demande* la benediction du Prêtre. Les affligez *demandent* ſecours, *demandent* protection, *demandent* en grace qu'on les aſſiſte. *Demander* une fille en mariage. *Demander* audience, la ſolliciter. *Demander* les avis des Chambres. Le Roi Archelaüs refuſa un de ſes Courtiſans qui lui *demandoit* une coupe d'or, & la donna à Euripides : c'eſt, dit-il à ce Courtiſan, qu'Euripides eſt digne de l'avoir ſans la *demander*, & que tu és indigne de l'avoir, parceque tu l'as *demandée*. ABL. Vous me mandez que vous ne voulez me voir que pour me *demander* pardon ; ha ! venez quand ce ſeroit pour me dire des injures. LETT. PORTUG.

Vous aimer, vous ſervir, c'eſt tout ce que je veux :
Si je vous demande *autre choſe,*
Seigneur, n'exaucez point mes vœux.
L'AB. TETU.

Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit *demandare* en la même ſignification.

DEMANDER, ſe dit en parlant à des choſes muettes, dans le ſens d'interroger, & ſignifie, Chercher en elles des marques de ce que l'on veut ſçavoir. *Demandez* au ſoleil, aux étoiles, &c. qui eſt-ce qui les a faites, & elles vous repondront.

Va de tes Auditeurs conſulter le viſage,
Va ſur eux du Sermon étudier le prix,
Et demander *aux yeux ce qui plaît aux eſprits.*
L'ART DE PRECH.

DEMANDER, ſe dit auſſi en parlant des choſes muettes & inanimées. Un corps mort ne *demande* plus que la terre. Le ſang innocent repandu *demande* vengeance, *demande* juſtice. L'étude de la Geometrie *demande* un homme tout entier. Les prez, les blez *demandent* de la pluye. Les orangers *demandent* de grands ſoins en ces païs-cy.

DEMANDER, ſignifie encore, Actionner, faire venir en Juſtice quelcun ſur quelque pretention qu'on a contre lui. *Demander* le payement d'une dette. *Demander* reparation d'honneur. *Demander* un reglement pour ſa charge. *Demander* une évocation. *Demander* un renvoi, un repit, une decharge. *Demander* compte. *Demander* la jonction de Mrs. les gens du Roi. Le garent a été condamné aux depens tant en *demandant* que deffendant, & de la ſommation.

DEMANDER, ſignifie auſſi, Chercher quelcun pour le voir, pour lui parler. Perſonne ne m'eſt-il venu *demander* en mon abſence ? On *demande* ce Medecin en deux endroits à la fois. Ce garçon eſt agreable, toutes les femmes le *demandent*, le veulent avoir.

DEMANDER, ſignifie auſſi, Souhaiter. Quand on a vu tant de belles choſes, il ne faut plus rien *demander* après cela, ni ſouhaiter de rien voir. Il ne *demande* rien à Dieu que de voir cet homme-là marié, qui s'eſt tant mocqué de ceux qui l'étoient. Un Chirurgien ne *demande* que playe & boſſe. Ce gail-

lard ne *demande* qu'à se rejouïr, qu'à faire bonne chere.

On dit proverbialement, Qui nous doit, nous *demande*; pour dire, qu'on est souvent attaqué par ceux que nous devrions attaquer. On dit aussi, qu'un homme ne *demande* qu'amour & simplesse; pour dire, qu'il n'a rien à *demander* à personne, qu'il veut vivre en repos, & y laisser vivre les autres. On dit aussi, Faut-il *demander* à un malade s'il veut santé? Quand on ne *demande* que le sien, on n'a pas tort.

DEMANDÉ, ÉE. part. pass. & adj. Cette Abbaye a été *demandée* par bien des gens.

DEMANDEUR, EUSE. s. m. & f. Celui qui demande. Les *demandeurs* perpetuels se rendent à la fin importuns. On dit proverbialement, A beau *demandeur* beau refuseur.

DEMANDEUR, en termes de Pratique, est celui qui a fait donner assignation à un autre par devant un Juge. Il s'est constitué *demandeur*. Un *demandeur* en lettres, en premiere instance. Les parties principales sont le *demandeur* & le deffendeur; le *demandeur* suit la Jurisdiction du deffendeur. Quand il y a plusieurs personnes appellées en sommation, on appelle le *demandeur originaire*, celui qui a fait donner le premier exploit. En matiere criminelle, on appelle *demandeur* & *complaignant*, la partie qui agit contre celui qui est deffendeur & accusé. On dit au feminin en ce sens, la *demanderesse*.

DEMANGEAISON. s. f. Sentiment qui naît sur la peau, qui donne grande envie de se gratter. La *demangeaison* est causée par des serositez acres, par des cirons & des vers qui s'engendrent dans le cuir des animaux. Les gens qui ont la galle, la gratelle, sentent de fortes *demangeaisons*. La passion amoureuse cause aussi de grandes *demangeaisons*.

DEMANGEAISON, se dit figurément en Morale des fortes envies, des puissans desirs qui se forment dans l'ame pour dire, ou faire quelque chose. Un indiscret a une grande *demangeaison* de dire le secret qu'on lui a confié. Un Auteur qu'on a choqué a une grande *demangeaison* de faire une Satire. Un jeune Poëte a une forte *demangeaison* de se faire imprimer. Avoir une furieuse *demangeaison* d'écrire. MOL. Vous aviez une *demangeaison* si grande depuis la tête jusqu'aux piez, qu'elle ne vous laissoit jouïr d'aucun repos. BOIL.

DEMANGER. v. n. Avoir envie de se gratter. Les cirons, la vermine, la crasse font *demanger* la tête, & l'endroit de la peau où ils s'attachent. Les playes qui commencent à se guerir *demangent* beaucoup.

DEMANGER, se dit figurément en Morale de la passion, du desir qu'on a pour quelque chose. Les mains *demangent* aux jeunes braves, ils cherchent les occasions de se battre. Les mains *demangent* aux jeunes Auteurs, il faut qu'ils écrivent bien, ou mal. Il est du stile simple & familier.

DEMANGER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme qui ne se peut tenir en place, qu'il a des œufs de fourmis sous les pieds, que les pieds lui *demangent*. On dit aussi, qu'on gratte un homme où il lui *demange*, quand on le louë d'une chose dont il se pique, quand on prie un Poëte de dire ses vers. On dit aussi, La gorge lui *demange*, quand il est en passe d'être pendu; comme dit Marot du valet qui l'avoit volé, qu'il étoit chatouilleux de la gorge.

DEMANTELEMENT. s. m. Ce mot se trouve dans Pomey, pour l'action de demanteler. Le *demantelement* d'une place.

DEMANTELER. v. act. Detruire, demolir les fortifications d'une ville qui a fait rebellion, ou qu'on veut abandonner, afin que l'ennemi ne s'en puisse pas prevaloir. On *demantele* les villes qu'on ne peut garder, ou qu'on est obligé de rendre. On a fait des mines, des fourneaux pour *demanteler* une telle place.

DEMANTELÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEMANTIBULER. v. act. Ce mot a signifié autrefois au propre, Rompre la mâchoire, qu'on appelloit autrement *mantibule*: mais maintenant il ne se dit qu'au figuré & au participe par le peuple en parlant d'une chose rompuë, gâtée ou desassemblée. Cette montre ne marque point, elle est *demantibulée*. Il est bas & populaire.

DEMARCHE. s. f. Les pas qu'on commence à faire quand on veut aller en quelque lieu, ou en sortir. Il a fait une chute dès sa premiere *demarche*.

On le dit aussi de la maniere de conduire ses pas. Cet homme a la contenance, la *demarche* grave. La *demarche* de ce goutteux n'est pas ferme; elle est lente & mal assûrée. Une mine grave, & une *demarche* mesurée attirent du respect. LA BR. Une *demarche* lente paroît affectée, & une *demarche* precipitée ne marque pas assez de gravité. DAC. Pourquoy faut-il que ces *demarches* precipitées ne se fassent pas pour avancer les momens de nôtre felicité? LETT. PORTUG.

DEMARCHE, se dit figurément en Morale de la maniere de conduire ses actions. Il faut quand on entre à la Cour prendre garde à ses premieres *demarches*: on y observe, on y critique toutes les *demarches* des nouveaux venus. Je pretens que ma bonne foi me doit épargner des *demarches* populaires, qui retardent l'amour, & qui ne le persuadent pas. COM. Tous les pas d'un Amant content sont des *demarches* languissantes. ST. EV. Quand on a fait une fausse *demarche* en quelque affaire, on a bien du mal à la reparer. Personne ne veut faire les premieres *demarches* pour un accommodement, c'est-à-dire, le proposer le premier, faire les avances.

DEMARER. v. n. Terme de Marine opposé à *amarrer*. Il signifie generalement, Delier, detacher; lever les ancres, ou coupper les amarres pour partir d'un port, ou d'une rade. Toute l'armée a appareillé, & est prête à *demarer*. *Demarer* un vaisseau, c'est larguer toutes les amarres qui le tiennent attaché. *Demare*, est le commandement pour detacher une manœuvre. On dit aussi que le vaisseau s'est *demaré*, quand il a rompu ses amarres. *Demarer* le canon, c'est, Detacher les palans qui le retiennent.

Ce mot vient des *amarres* ou cordes qui tiennent le vaisseau attaché, qu'on ôte quand on veut partir. Menage le derive de la particule *de*, & de *mare*, comme qui diroit, *Partir de l'endroit de la mer où on est ancré.*

DEMARER, signifie aussi, Remuer un fardeau. Le canon étoit embourbé, les chevaux ne le pouvoient faire *demarer*, avancer, ni reculer. Là il est actif.

DEMARER, signifie aussi, Changer de place. Les Anciens ont crû que la remore arrêtoit les vaisseaux en pleine mer, & les empêchoit de *demarer*. On dit a une sentinelle qu'on pose, Ne *demarez* pas de là; pour dire, Ne bougez pas de cette place. Il est des plus bas.

DEMARIER. v. act. Casser ou annuller un mariage. On *demarie* ceux qui sont mariez, lorsqu'ils sont parens au degré prohibé, ou qu'il y a quelque autre empêchement dirimant. Il y a eu des gens qu'on a *demariez* par impuissance, qui se sont mariez valablement ailleurs. Il y a bien des personnes raisonnables qui se voudroient *demarier*, s'il étoit en leur pouvoir.

DEMARIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEMARQUER. v. act. Oter la marque. A la Paume, quand on a gagné une chasse, il faut la *demarquer*. Quand on a gagné douze points au Triquetrac, il faut que l'autre partie *demarque* ce qu'elle avoit marqué. Les filous *demarquent* le linge, la vaisselle, afin qu'on ne

ne les reconnoisse point. *Demarquer* un livre, c'est, Oter la marque qu'on y avoit mise à l'endroit où on étoit demeuré. Le frai & maniement des monnoyes avec le temps les *demarque.*

Cy gît l'illustre de Marca,
Que le plus grand des Rois marqua
Pour le Prelat de son Eglise.
Mais la mort qui le remarqua,
Et qui se plaît à la surprise,
Tout aussi-tôt le demarqua.

DEMARQUER. v. n. Ce mot se dit des chevaux, lorsqu'on ne connoît plus par aucune marque quel âge ils ont. Ce cheval est jeune, il ne *demarque* pas encore.

DEMARQUÉ, ÉE. adj. part. Partie *demarquée.*

DEMASQUER. v. act. Oter le masque. Toutes les Dames se *demasquent* devant la Reine & les Princesses qui passent. Cette Dame n'a point voulu se *demasquer* au bal, ni être connuë.

DEMASQUER, se dit figurément en Morale; pour dire, Faire voir l'hypocrisie, les vices secrets des personnes. Les Satiriques *demasquent* le vice, le decouvrent, nonobstant les feintes & les artifices des cagots.

DEMASQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEMASTER, ou DEMATER. v. act. Rompre les mâts d'un vaisseau, ou les ôter. La tempête a *demâté* ces vaisseaux. On a *demâté* les vaisseaux dans le port, quand on les a desarmez.

DEMASTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEMEMBREMENT. s. m. C'est l'action de demembrer, de mettre en pieces un animal. *Demembrement* d'un agneau. *Demembrement* d'un chapon. Il n'est gueres en usage au propre; mais au figuré il signifie, Detachement d'une partie d'un corps politique pour la joindre à un autre, ou en faire un corps separé. Il s'est établi plusieurs grandes Monarchies du *demembrement* de l'Empire Romain. On fait souvent des *demembremens* de charges pour multiplier les Officiers.

DEMEMBRER. v. act. Detacher, separer les membres d'un corps. Orphée fut *demembré* par la fureur des Bacchantes. On a *demembré* ce coq d'Inde, on en a ôté les aîles & les cuisses.

DEMEMBRER, signifie figurément, Separer les parties d'un Corps politique, ou d'une Seigneurie. Cette Seigneurie a été *demembrée* d'une telle Principauté. On a *demembré* plusieurs Evêchez de l'Archevêché de Bourges, pour établir un Archevêché à Albi. On a *demembré* plusieurs Provinces du Parlement de Paris, pour établir d'autres Parlemens. *Demembrer* un Royaume. PATRU. *Demembrer* un Fief. LE MAIT.

DEMEMBRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEMEMBRÉ, en termes de Blason, se dit des oiseaux qui n'ont ni pieds, ni cuisses, qui sont sans membres. On le dit aussi du lion, & des autres animaux dont les membres sont separez.

DE MEME. Voyez MESME.

DEMENAGEMENT. s. m. Changement de logis, ou un transport de meubles. Il y a beaucoup de peine, de frais & de confusion dans un *demenagement.*

DEMENAGER. v. act. Changer de logis, transporter ses meubles en une autre maison. Il y a du mauvais train dans cette maison, qu'on *demenage* tous les trois mois. On n'est jamais plus riche que quand on *demenage*, on trouve toûjours quelque chose qu'on ne pensoit pas avoir.

DEMENAGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEMENCE. s. f. Folie, alienation d'esprit, fureur. La *demence* emporte incapacité pour le mariage, si elle prive pour toûjours de la raison: mais non, si elle a des intervalles, pendant lesquels la personne est capable des actions civiles. Cet homme est en *demence*, il le faut enfermer. Cela se dit même d'un homme emporté, & que la passion trouble. Le Magistrat est le Tuteur des peres tombez en *demence.* C. B.

DEMENER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, & signifie, Se mettre en peine, se tourmenter, se fatiguer, se tremousser pour faire reüssir quelque affaire. Si cet homme ne fait fortune, ce n'est pas faute de se bien *demener.*

On dit proverbialement, Il se *demene* de cu & de tête, comme une corneille qui abat des noix.

DEMENTI. s. m. Reproche qu'on fait à quelcun d'avoir parlé faussement, avec cette formule injurieuse, *Vous en avez menti.* Le soufflet suit ordinairement le *dementi* qu'on donne à un Gentilhomme. Ne sçauroit-on diriger son intention ensorte qu'on puisse tuer un homme pour un *dementi ?* PASC. Il y a de certaines occasions où il est permis, & même necessaire, de donner un *dementi.* LETT. DU P. ANNAT. Quand on dit, Je nie cela, ou, Cela n'est pas, c'est un honnête *dementi* qui ne choque point. On ne croyoit pas que cet Heretique se dût jamais convertir, il a donné un *dementi* à toute la terre.

DEMENTI, signifie aussi le mauvais succés d'une affaire qu'on a entreprise. On vous a bien dit que ce travail, ce dessein que vous avez entrepris étoit au dessus de vos forces, vous en avez eu le *dementi.* Il voit bien qu'il a eu tort de vous quereller, de vous faire un procés, mais c'est un opiniâtre qui n'en veut pas avoir le *dementi.* Le Pere N. est de ces galans hommes qui se piquent de n'avoir jamais le *dementi* des choses qu'ils entreprennent. THIERS.

DEMENTIR. v. act. Reprocher à quelcun qu'il a menti, lui soutenir injurieusement qu'il n'a pas dit vrai. Il ne faut pas *dementir* un homme tout cruëment, il faut remontrer civilement qu'il s'est pû tromper.

Mon cœur ne pretend pas, Seigneur, vous dementir,
Et je vous en croirai sur un simple soupir. RAC.

DEMENTIR, signifie aussi, Nier la verité d'une chose. Il ne peut pas *dementir* son seing, son écriture. Je l'ay *dementi* & convaincu de faux. Il faudroit *dementir* ses yeux, ses oreilles. On dit aussi, J'ay fait cette avance, cette proposition pour vous, vous ne me *dementirez* pas, s'il vous plaît.

DEMENTIR, signifie encore, Manquer de perseverance dans le bien, ou dans le mal; agir autrement qu'on ne faisoit; se dedire, se relâcher; detruire. Il se dit des choses muettes & inanimées aussi bien que des personnes. Ce jeune homme n'a point *dementi* sa naissance, son éducation, ni les grandes esperances qu'on avoit de lui. Son cœur *dement* en lui sa superbe origine. BOIL. Ta mine ne *dement* point le lieu d'où j'apprends que tu es sorti. VAUG. Se *dementir* de ses belles actions. ABLAN. Cette belle amitié que vous m'aviez jurée, & qui ne se devoit jamais *dementir*, à la fin s'est éteinte. VOIT. Ce Tyran a été cruel jusqu'à sa mort, il ne s'est point *dementi.* La vertu quand elle n'est point équivoque, ne se *dementit* jamais. BELL. Il n'y a point de vie si uniforme, où des actions particulieres ne *dementent* quelquefois le gros de la conduite. ST. EV. Jamais la fausseté n'est bien soutenuë; elle se *dement* à toute heure. LE CH. DE M. La veritable vertu ne se *dement* point. AB. DE ST. R. Je ne sçaurois *dementir* mon cœur qui me parle pour vous. OE. M.

Mais ne voyois-tu pas dans mes emportemens,
Que mon cœur dementoit *ma bouche à tous momens ?*
RAC.

Foibles raisonnemens, sortez de ma pensée,
Ma flâme vous dement, *& mon cœur aujourd'huy*
Se soumet à l'amour, & ne connoît que lui. LA SUZE.

DEMENTIR, se dit aussi figurément des bâtimens, & autres choses qui demeurent fermes dans un même état.

Cet édifice ne s'est point *dementi*, s'est tenu ferme sur ses fondemens, il n'y a aucune fente, ni crevasse. Les couleurs teintes en cramoisi ne se *dementent* point, subsistent toûjours. Un Ouvrage excellent & parfait ne se *dement* point, il est bon en tout temps, en tous lieux.

Dementi, ie. part. pass. & adj.

DEMERITE. s. m. Ce mot se dit quelquefois. Il signifie ce qui est opposé à *merite*, qui demande punition. Ce voleur n'a pas été puni trop severement, ni selon ses crimes & ses *demerites*.

DEMERITER. v. n. Ce mot n'est gueres en usage que dans le dogmatique. Il est opposée à meriter. Quand il a fait cette action il n'a pas crû *demeriter* envers vous, c'étoit à dessein de vous rendre service.

DEMESLE', ou DEMELE'. s. m. Querelle, contestation. Ces deux Cavaliers ont eu quelque *demêlé* ensemble, mais on les a accommodez. Ces deux Etats ont ensemble des *demêlez* perpetuels. Les petits *demêlez* reveillent l'amour. St. Ev.

DEMESLER, ou DEMELER. v. act. Remettre les parties d'une chose brouillée chacune en son rang, en son ordre; les trier, les separer; defaire, denouer. Il y a deux jours que je suis à *demêler* mes papiers que j'avois brouillez en demenageant. Il est bien difficile de *demêler* des grains, quand ils sont mêlez ensemble. Cet écheveau de soye est si mêlé, qu'on ne le peut *demêler* sans en perdre la moitié. Voyant qu'il étoit impossible de defaire ces nœuds, n'importe, dit-il, comme on les *demêle*. Vaug.

Demesler, se dit figurément en Morale, & signifie, Distinguer, separer. L'homme a bien de la peine à *demêler* le vrai d'avec le faux; le devot d'avec l'hypocrite. Je *demêle* aisément la veritable amitié des interêts de l'amour propre. St. Ev. J'ay eu bien de la peine à vous *demêler* parmi tant de gens dans cette foule, à vous trouver, à vous reconnoître. Ceux que la naissance *demêle* d'avec le peuple, sont obligez par cela même de se porter à la vertu. La Bruy. *Demêlez* la vertu d'avec ses apparences. Mol.

Demesler, signifie aussi, Eclaircir, debrouiller. J'ay eu bien de la peine à *demêler* cette intrigue. Cette piece de theâtre est fort bien *demêlée* dans le V. Acte. On lui a suscité une affaire fâcheuse, il aura bien de la peine à *demêler* cette fusée. Cette cause étoit fort embrouillée; mais l'Avocat l'a bien *demêlée*, l'a renduë fort claire.

On dit en ce sens, *Demêler* un point obscur dans l'Histoire, dans la Chronologie. *Demêler* une difficulté dans la Scolastique, dans un texte de l'Ecriture.

Demesler, Disputer, contester, vuider, terminer, decider. *Demêlez* vos differens si vous voulez. La beauté d'une femme, & l'ame de Socrate peuvent-elles avoir quelque chose à *demêler* ensemble? Vill. Je ne veux rien avoir à *demêler* avec ceux qui vous appartiennent. Voit. *Demêler* un differend l'épée à la main. J'ay quelque chose à *demêler* avec lui. Scar.

Demesler, avec le pronom personnel, signifie, Se tirer d'une affaire, d'un combat, s'acquitter d'une commission. On a eu beau susciter des affaires, des procés, des calomnies à cet homme-là, il s'en est toûjours fort bien *demêlé*. Ce brave étoit fort engagé parmi les ennemis, mais il s'en est enfin *demêlé*. On a commis à cet Agent une negociation fort épineuse, il s'en est bien *demêlé*, il en est venu à bout.

On dit en termes de Chasse, *Demêler* les voyes de la bête; pour dire, Discerner les vieilles d'avec les recentes.

Demeslé, ée. adj. Separé, distingué, éclairci, terminé, decidé.

DEMESURE', ée. adj. Excessif; qui passe toute mesure. L'étenduë juste, & reglée fait le grand; la grandeur *demesurée* fait le vaste. St. Ev. L'Ecriture dit qu'Og Roi de Basan étoit d'une taille *demesurée*; il avoit neuf coudées de haut. Les lieuës de Gascogne sont d'une longueur *demesurée*. Le Colosse de Rhodes étoit d'une hauteur *demesurée*.

Demesuré, se dit figurément en Morale des passions. Une ambition, une envie *demesurée*, une avarice *demesurée*. Cromwel sçavoit cacher sous des manieres honnêtes & populaires, une ambition *demesurée*. M. de M.

DEMESUREMENT. adv. Avec excés. On peint les Geans fabuleux *demesurément* grands.

DEMETTRE. v. act. Faire sortir un os hors de sa place, le disloquer. Il l'a tiré si rudement, qu'il lui a *demis* le bras. Il a fait une chûte, il s'est *demis* le pied. Ce cheval s'est *demis* l'épaule.

Demettre, signifie aussi, Destituer, ôter d'une charge; destituer d'un emploi. Un Seigneur ne peut *demettre* un Officier pourvû à titre onereux, sans remboursement. On doit *demettre* un Officier pour forfaiture, pour concussion.

Demettre, avec le pronom personnel, signifie encore, Abdiquer volontairement, renoncer à un Office, ou à un Benefice. Diocletien se *demit* volontairement de l'Empire. Ce pere s'est *demis* de sa charge en faveur de son fils. Un tel Evêque s'est *demis* de son Evêché, a cedé la place à son Coadjuteur. On dit aussi, Se *demettre* d'une affaire; pour dire, s'en deporter, ne s'en plus mêler.

Demis, ise. part. pass. & adj.

DEMEUBLER. v. act. Oter les meubles d'une chambre, d'une maison. On a *demeublé* cet appartement d'hiver, pendant qu'on occupera l'appartement d'été. Il habite dans une chambre *demeublée*, il n'a pas moyen d'y mettre des meubles.

Demeublé, ée. part. pass. & adj.

DEMEURANCE. s. f. Ce mot est hors d'usage, & en sa place on dit *demeure*.

DEMEURANT, ante. adj. Qui habite en un lieu. Les bourgeois *demeurans* sur la ruë sont tenus de mettre des lanternes aux fenêtres pendant les rejoüissances publiques.

Demeurant. s. m. Restes. Les Marchands font bon marché de leur *demeurant*, crient dans les ruës qui veut acheter leur *demeurant*.

> *Mainte veuve souvent fait la de chevelée,*
> *Qui n'abandonne pas le soin du* demeurant,
> *Et du bien qu'elle aura fait le compte en pleurant.*
>
> La Fon.

Regnier dit qu'un Pedant goulu voyant desservir, Sembloit avoir des yeux regret au *demeurant*.

Au demeurant. adv. Vieux mot qui signifie, Au reste. Marot dit de son valet:

> *Sentant la hart de cent pas à la ronde,*
> Au demeurant, *le meilleur fils du monde.*

Ce terme est tellement vieux qu'on ne s'en sert plus du tout. Je regrette fort les mots qui servent aux liaisons des periodes, parceque nous en avons grand besoin, & qu'il les faut varier. Vau.

DEMEURE. s. f. Maison, logis, sejour; lieu où on habite, où l'on se retire. Les villes capitales font ordinairement la *demeure* des Rois, des Prelats, des Parlemens. Le Louvre est la *demeure* du Roi, encore qu'il n'y *demeure* pas actuellement. St. Pierre prioit le Seigneur de faire sa *demeure* sur le Thabor, & y vouloit dresser trois tabernacles. Les cieux, cette *demeure* éternelle de tant de Divinitez, ne sont qu'un espace immense, & fluide. St. Ev.

> *Souffrez que ces* demeures *sombres,*
> *Prêtent leur solitude aux troubles de mon cœur.* Mol.

L'Ordonnance enjoint aux Sergens de marquer dans leurs exploits le lieu de leur *demeure*. Le Paradis est la *demeure*, le sejour des Bienheureux. Les Poëtes ap-

appellent l'Enfer, les sombres *demeures*. La prison est une triste *demeure*. Donnez-moi vôtre *demeure* par écrit.

DEMEURE, se dit aussi en termes de Chasse, des lieux où se retirent les bêtes, selon la diversité des saisons.

DEMEURE, en termes du Palais, se dit des retardemens du temps qui court au delà du terme où on est obligé de payer, ou de faire quelque chose. Les interêts d'une somme mobiliaire ne sont dûs qu'à cause de la *demeure*, sont adjugez du jour du commandement fait de payer, qu'on est en *demeure*. Le Procureur a été forclos, parcequ'il est en *demeure* de produire, de faire son enquête.

DEMEURER. v.n. Loger, habiter, sejourner en quelque lieu, maison, ou retraite. Les Anciens ont crû qu'on ne pouvoit *demeurer* sous la Zone Torride, ni dans les Zones Glaciales. Cet Officier *demeure* au Louvre, il y est logé. Les Nobles qui *demeurent* à la campagne sont traitez de campagnards. Les bêtes farouches demeurent dans les forêts, dans les lieux deserts. Diogene ayant appris que les habitans de Sinope l'avoient banni de leur ville, & moi, dit-il, je les condamne à y *demeurer*, parceque le sejour en étoit desagreable. ABL.

Ce mot vient du Latin *dimorare*, ou *dimorari*. DU CANGE.

DEMEURER, signifie aussi, Etre un espace de temps à faire quelque chose, à arriver. Saturne *demeure* trente ans à faire le tour du Zodiaque. Les couriers les plus prompts *demeurent* huit jours à aller de Paris à Rome. Ce valet *demeure* trop, quand on l'envoye quelque part. Je ne *demeurerai* pas à mon voyage, je ne ferai qu'aller & venir. Le Messie a *demeuré* long temps à venir. On a *demeuré* trente ans à faire ce bâtiment. Virgile a *demeuré* toute sa vie à travailler à son Eneïde.

DEMEURER, signifie aussi, S'arrêter. Une sentinelle crie au moindre bruit, Qui va là, *demeure* là. Quand il apprit cette nouvelle, il *demeura* tout court, il changea de dessein. L'armée est *demeurée* campée en un tel endroit. Cette pendule est juste, elle ne *demeure* jamais, elle ne s'arrête point. Il faut reprendre cette lecture, cet Ouvrage, ce discours au point où nous en sommes *demeurez* la derniere fois.

On dit au Palais, qu'une cause est *demeurée* sur l'heure, quand une plaidoirie a été interrompuë par la levée de l'Audience. Quand on donne des deffenses, on dit, Toutes choses *demeurant* en état, pour arrêter le cours d'une procedure commencée. On dit qu'une boule est *demeurée*, quand elle s'est arrêtée au milieu du jeu. On dit encore, *Demeurez* ici à souper, à coucher.

On dit en ce sens, qu'il en faut *demeurer* là; c'est-à-dire, s'arrêter à une chose deliberée, concluë, choisie, & dont on est *demeuré* d'accord; ne pousser pas plus loin une contestation, un éclaircissement. C'est un homme qui n'en *demeurera* pas là, qui poussera bien loin son ressentiment, sa fortune. Ce Conseiller du Châtelet n'en veut pas *demeurer* là, il veut être Maître des Requêtes, President, quand il aura l'âge, ou le service. Cette affaire est *demeurée* là; c'est-à-dire, Il n'y a personne qui la poursuive, qui la fasse juger.

DEMEURER, se dit aussi, d'une chose achevée, d'un ouvrage fini. Dans les bâtimens on fait plusieurs constructions qui ne sont pas à *demeurer*. Les cintres de bois, les étayes ne sont pas à *demeurer*. Cette pierre est arrêtée par le poseur, elle est à *demeurer*. Voilà un tableau bien fini, il est à *demeurer*. Ceci n'est qu'un essai, un modele, qui n'est pas à *demeurer*.

DEMEURER, s'employe aussi par les Jardiniers à-peu-prés dans le même sens, & toûjours à l'infinitif. Il ne se dit que des plantes, racines, herbes, qu'on seme en pleine terre pour les y laisser, jusqu'à ce que le temps de les manger, de les consumer, soit venu. Le cerfeuil, les carotes, les panais se sement ordinairement à *demeurer*.

DEMEURER, se dit encore de ce qui s'arrête, de ce qui adhere, de ce qui s'attache naturellement. Quand il y a eu de l'huile dans une bouteille, on ne la peut si bien nettoyer, qu'il n'en *demeure* toûjours quelque chose. Quand on manie de la graisse, il en *demeure* toûjours aux doigts: ce qu'on applique à ceux qui manient de l'argent. La gruë tira l'os qui étoit *demeuré* dans le gosier du loup. La lie *demeure* au fond du tonneau. Une viande indigeste *demeure* sur l'estomac. Ce malade a tellement vomi, qu'il ne lui est rien *demeuré* sur le cœur.

DEMEURER, se dit aussi pour, Etre. Je *demeure* vôtre serviteur. Il *demeuroit* immobile à tous ces discours. ABLAN. Ce Prince est *demeuré* neutre pendant toute la guerre. Il *demeura* sans rien faire pendant son absence. Je *demeurai* tout le jour sans manger. *Demeurer* d'accord.

DEMEURER, se dit encore pour, Avoir, être en possession de quelque chose. Le champ de bataille lui est *demeuré*. La honte de cette action est *demeurée* à ceux qui l'ont entreprise. Quand les écoliers étudient bien, le profit leur en *demeure*. J'ay bien fait de plaider, une bonne partie de la succession m'est *demeurée*.

DEMEURER, signifie aussi, Etre de reste. Le vent a abattu tous les fruits, il n'en est pas *demeuré* un sur l'arbre. Cet escadron a été tellement deffait, que tout est *demeuré* sur la place. Voilà le debris de ce vaisseau, ce qui en est *demeuré*, qui nous en est resté. Il ne nous est rien *demeuré* des Ouvrages d'Epicure, de Democrite. Il ne lui est rien *demeuré* de tout le bien qu'il avoit. Quand on mangeoit l'Agneau Paschal, il falloit faire ensorte qu'il n'en *demeurât* rien. Il est *demeuré* perclus de ses membres, *demeuré* estropié, aveugle d'une telle maladie.

On dit aussi dans les Comptes, qu'un Receveur est *demeuré* en reste, en arriere de telles sommes; qu'une partie est *demeurée* en souffrance, en debet de quittance.

DEMEURER, signifie aussi, Persister, perseverer, être dans un état permanent. L'esprit du sage *demeure* toûjours dans une même assiete. Il *demeure* toûjours dans un même sentiment, dans le même honneur, dans le même credit. C'est une chose humaine que de se tromper; mais il y a de la folie à *demeurer* dans son erreur. Il lui est *demeuré* fidelle jusqu'à la mort. *Demeurer* dans le peché. PASC. J'aime beaucoup mieux que vôtre injustice, & vôtre ingratitude *demeurent* sans punition, que d'être vangée. LET. PORTUG.

DEMEURER, se dit encore figurément en plusieurs autres choses spirituelles & morales, où il a tantôt l'une & tantôt l'autre des significations qu'on vient de marquer. C'est un homme moderé qui *demeure* dans de justes bornes, qui *demeure* dans le respect devant ses superieurs. Celui qui *demeure* dans le silence, quand son voisin empiete sur lui, lui laisse acquerir prescription; il *demeure* en arriere, quand il laisse accumuler des arrerages, faute de les payer. On dit aussi de celui à qui la memoire est infidelle, qu'il *demeure* en son discours, en son Sermon, qu'il est *demeuré* tout court dans la chaire. On dit de celui qui n'a pas assez de vivacité d'esprit pour repondre sur le champ à quelque reproche, ou à quelque objection, qu'il est *demeuré* confus, muet, interdit, qu'il est *demeuré* froid comme glace. Ces peuples sont inquiets, ils ne sçauroient *demeurer* en paix. C'est un brave qui ne peut *demeurer* inutile, les bras croisez. Mais je le laisse aller aprés un tel indice, & *demeure* les bras croisez, comme un jocrisse. MOL. On dit d'une personne qui conserve toûjours quelque ressentiment contre une autre, qu'il lui

lui en est *demeuré* quelque chose sur le cœur. On dit par la même raison, qu'il ne lui est rien *demeuré* sur le cœur; pour dire, que la reconciliation est veritable & entiere.

DEMEURER, se dit proverbialement en ces phrases. Il est *demeuré* sur son appetit; pour dire, qu'il ne s'est pas rassasié de quelque chose. Il faut *demeurer* sur la bonne bouche; pour dire, sur ce qui plaît, sur ce qui est agreable. On dit aussi, qu'un homme est *demeuré* pour les gages, quand il a été tué, ou pris dans quelque occasion: ce qu'on dit aussi d'un bras, d'un œil, d'une jambe, ou des hardes qu'il y aura perduës. On dit qu'un homme *demeure* en beau chemin, quand il abandonne un dessein qu'il avoit entrepris, sans qu'il y ait de notable difficulté qui l'arrête. On dit aussi, que la parole vole, & que l'écriture *demeure*.

DEMI. adj. m. & f. Chaque moitié d'une quantité divisée en deux parties égales. Une aune & *demie*, une douzaine & *demie*, un cent & *demi*, une livre & *demie*. On dit, Midi & *demi*; pour dire, *demi*-heure après midi.

Ce mot vient du Latin *dimidium*.

DEMI, entre en la composition de plusieurs mots substantifs de la Langue, & alors c'est une espece de particule qui n'a ni genre, ni declinaison, ni regime. Un *demi*-diametre, un *demi*-cercle, un *demi*-rond, un *demi*-pied, une *demi*-livre, *demi*-boisseau, *demi*-douzaine, *demi*-lieuë, *demi*-heure, *demi*-aune, *demi*-an, un *demi*-degré, une *demi*-once, *demi*-tour à droite, *demi*-queuë, *demi*-muid, *demi*-septier. Un *demi*-sçavant, des confitures à *demi*-sucre. Le *demi*-écu pese tant: les deux *demi* font le total. Il y avoit du temps des Rois de la premiere Race des especes de monnoye, qu'on appelloit des *demi*-deniers, & des *demi*-sous. Il y avoit des *demi*-sous d'or, qui d'un côté avoient la figure de Sigebert Roi d'Austrasie avec le diadême de perles, & la robe Royale, & de l'autre la croix. BOUTEROUE.

Un *Demi*-Dieu chez les Payens étoit un Etre qu'ils croyoient participer de la nature divine & humaine, comme les Faunes, les Nereïdes, les Nymphes, les Dryades. On a appellé aussi *Demi*-Dieux, les hommes illustres & extraordinaires, les Heros. Vous autres *Demi*-Dieux avez peur comme les autres hommes. VOIT.

Songez que c'est fort peu de chose,
Qu'un Demi-*Dieu quand il est mort.* VOI.

On dit aussi, qu'un Centaure étoit feint *demi*-homme & *demi*-cheval; une Sirene *demi*-femme & *demi*-poisson. Un Hermaphrodite est *demi*-homme & *demi*-femme.

DEMI-BOTTE, ou DEMI-COUP, chez les Maîtres en fait d'Armes, se dit d'une action qui a son effet plus avancé que l'appel ou la feinte. On le dit aussi de ces coups qui ne doivent toucher qu'aux parties les plus avancées, comme au bras, à la main gauche, à la cuisse & à la tête, afin d'incommoder son ennemi. On dit aussi en cet art, Attaquer par le *demi*, par le quart & par le diametre du cercle, de droit à gauche, & de haut en bas, ou au contraire. Les mouvemens par le *demi* sont de prime en tierce, de tierce en quinte, de seconde en quarte. Les mouvemens par le quart sont de prime en seconde, de seconde en tierce, &c.

On dit au Manege, un *demi-arrêt*.

DEMI-BAIN, en termes de Medecine, est une espece de fomentation humide qui se fait, lorsqu'on plonge la moitié du corps, comme les reins & les cuisses, dans un vaisseau propre. On l'appelle aussi *insession*, parcequ'on fait asseoir le malade sur des herbes convenables qu'on met dedans. On appelle aussi *demi-bain*, le tonneau qui sert à cet usage. On lui a donné le *demi-bain*, il a pris le *demi-bain*. En Latin *insessus*, *semicupium*.

DEMI-BATOIR. s. m. Sorte de petit batoir, pour joüer à la paume.

DEMI-CERCLE, c'est la moitié de la circonference d'un cercle, qui a pour sa base le diametre. On l'appelle aussi *hemicycle*.

DEMI-LUNE, est un ouvrage de fortification, que l'on met ordinairement devant la courtine, ou l'angle flanqué d'un bastion. La *demi-lune* sur la courtine est composée communément de deux petits flancs d'environ cinq ou six toises, & de deux faces qui se terminent en angle saillant vers la campagne; la gorge de la *demi-lune* est terminée par deux lignes prolongées de la contrescarpe du fossé, qui forment un angle rentrant du côté de la place, vers le milieu de la courtine. La *demi-lune* sur l'angle flanqué du bastion, est composée des mêmes parties que la precedente; elle differe seulement de la premiere, en ce que la gorge de celle-ci est formée par une ligne circulaire; d'où le nom de *demi-lune* lui a été donné. Dans la bonne fortification on se sert aujourd'huy de bonnes contregardes pour couvrir les bastions, au lieu des *demi-lunes* dont on se servoit ci-devant.

On appelle encore *demi-lune*, ce qu'on appelloit autrefois *ravelin*, qui est un ouvrage fait à-peu-près de la même façon que la premiere sorte de *demi-lune*, à l'exception que ce dernier ouvrage n'a point de flancs: il n'a que deux faces terminées en angle saillant vers la campagne, dont la gorge est fermée, comme il est dit au premier égard.

La *Demi-lune*, est dite *couronnée*, lorsqu'elle est couverte d'un ouvrage à couronne. On la nomme aussi *tenaillée*, lorsqu'elle est accompagnée à droit & à gauche de deux ouvrages construits à angle droit sur l'angle flanqué de la *demi-lune*, par le prolongement de ses deux faces qu'on tire d'environ 28. ou 30. toises, chacun de ces ouvrages ayant deux faces terminées en angle saillant vers la campagne, & un fossé de huit ou neuf toises qui les separe de la *demi-lune*, & de la contrescarpe.

Enfin la *demi-lune*, est appellée *accornée*, lorsqu'elle est contregardée par deux ouvrages qui avancent en forme de corne, vers la campagne, ayant au devant une petite *demi-lune*, autrement *lunette*, qui couvre l'entre-deux de leur separation, & par consequent l'angle flanqué de la *demi-lune*.

DEMI-LUNE, en Architecture civile, est un bâtiment dont le plan est un enfoncement circulaire en maniere d'amphitheatre, pour gagner de la place au devant. On appelle aussi *demi-lune*, une place en *demi*-cercle devant l'entrée d'un château, ou au bout d'un jardin, entourée d'arbres, ou de treillage, ou de murs de clôture, ou faite en terrasse.

DEMI-LUNE D'EAU. Espece d'amphitheatre circulaire, orné de pilastres, de niches, ou renfoncemens rustiques avec des fontaines en napes, ou des statuës hydrauliques.

DEMI-BASTION, est un bastion qui n'a qu'un flanc & une face.

DEMI-CEINT, est une ceinture d'argent avec des pendans, que portoient autrefois les femmes des Artisans & les païsannes.

On appelle en Architecture une *demi-colonne*, celle qui ne paroît qu'à demi hors du mur, qui n'est pas en plein relief.

DEMI-FILE, est une file divisée en deux.

DEMI-FLEURON. s. m. Les Botanistes appellent *demi-fleurons* les feuilles qui forment la couronne des fleurs radiées. Ces feuilles sont fistuleuses par le bas, plates dans le reste, & elles portent ordinairement sur le jeune fruit qui pousse un filet pointu ou fourchu, lequel passe au travers d'une gaine dont le *demi-fleuron* est garni. Cette gaine commence le plus souvent par cinq au-

autres petits filets qui naissent des parois internes du *demi-fleuron*.

Demi-gorge, est une ligne qui va du flanc ou de l'angle de la courtine au centre du bastion.

Demi-pique, est une longue javeline.

Demi-ton. s. m. Terme de Musique. C'est la moitié d'un ton. Il y a un *demi-ton* majeur, & un *demi-ton* mineur. Le *demi-ton* est essentiel à la Musique, car il en est l'ame & l'ornement, veu que par son moyen l'on établit les diverses especes de quarte, de quinte, & d'octave. Sa proportion en nombres du *demi-ton* majeur est de 16. à 15. Celle du *demi-ton* mineur est de 24. à 25. Celle du *demi-ton* moyen est de 128. à 135. La diese enharmonique est la difference du *demi-ton* majeur & du *demi-ton* mineur.

Demi-vol, en termes de Blason, se dit d'une aile seule d'un oiseau, sans qu'il soit besoin d'en marquer l'espece. Les bouts de ses plumes doivent toûjours être tournez vers le flanc senestre.

Demi, est aussi une espece d'adverbe qui signifie, A moitié, presque, environ. Il se joint en ce sens avec beaucoup d'adjectifs. Il est *demi*-mort. Cette viande n'est pas *demi*-cuite. Ce rôti est *demi*-brûlé. Cet homme est *demi*-yvre.

A demi. Autre adv. qui signifie la même chose que demi. Ce tonneau est *à demi* beu. Cet habit est *à demi* usé. Il est *à demi* endormi. Cela est *à demi* fait. Un condamné est *à demi* mort. Un habile homme entend *à demi* mot. Il ne faut point pardonner *à demi*, faire du bien *à demi*. Il est *à demi* fou de la perte de sa femme. On a beau amasser des materiaux pour bâtir, il n'y en a jamais *à demi*; c'est-à-dire, assez. Il ne faut pas sçavoir les choses *à demi*. Cela est *à demi* cuit, *à demi* brûlé, *à demi* rôti, *à demi* mangé, *à demi* renversé, *à demi* abattu, *à demi* ruiné, *à demi* formé, *à demi* yvre, *à demi* sauvage. Ce vaisseau est *à demi* plein. Cette porte est *à demi* ouverte.

Les Dieux m'ont secouruë, & mon cœur affermi
*N'a rien dit, ou du moins n'a parlé qu'*à demi. Rac.

On dit proverbialement, A trompeur trompeur & *demi*; pour dire, qu'on sera encore plus fin que celui qui a voulu tromper. On dit aussi, Battre quelcun en diable & *demi*; pour dire, le battre excessivement. Le petit peuple dit, Sans respect ni *demi*; pour dire, sans aucun respect.

DEMIS, ise. adj. Voyez Demettre.

DEMISSION. s. f. Renonciation à un Office, ou à un Benefice, & l'acte ou la procuration qu'on en met entre les mains du Superieur, ou du Collateur. On a envoyé demander à un tel la *demission* de sa charge. Il a mis entre les mains du Roi sa *demission* pure & simple de son Evêché, de son Abbaye.

Demission, est aussi un acte par lequel un pere, ou une mere se demet, & se depouille de son bien en faveur de ses enfans. La *demission* est une succession anticipée. C. B.

DEMOCRATIE. s. f. Sorte de gouvernement où le peuple a toute l'autorité, & où la souveraineté reside dans le peuple. La *Democratie* n'a été florissante que dans les Republiques de Rome, & d'Athenes. Les seditions & les troubles arrivent souvent dans les *Democraties*. Le gouvernement de Bâle est une *Democratie*.

Ce mot vient de *demos*, peuple, & de *cratein*, regir, commander.

DEMOCRATIQUE. adj. m. Qui appartient au gouvernement populaire. Le gouvernement des Republiques modernes tient plus de l'aristocratique, que du *democratique*.

DEMOISELLE. s. f. Femme ou fille d'un Gentilhomme qui est de noble extraction. Cette personne est bien *Demoiselle*, quoyqu'elle soit pauvre, elle est fille de Gentilhomme, elle est veuve d'un Noble de Province. Les femmes d'Avocats tenoient autrefois à grand honneur d'être appellées *Demoiselles*: maintenant elles se font appeller *Madame*.

Demoiselle, se dit aujourd'huy de toutes les filles qui ne sont point mariées, pourveu qu'elles ne soient pas de la lie du peuple, ou nées d'Artisans. Ces deux belles *Demoiselles* sont filles d'un Marchand, d'un Procureur. Ce nom ne se donnoit autrefois qu'aux filles des Princes & des Grands Seigneurs, des Barons & des Chevaliers, qui n'étoient point mariées. Et ce mot vient du Bas-Breton ou ancien Gaulois, où on disoit *Demesell* en la même signification.

Demoiselle, se dit aussi d'une fille qui est à la suite ou au service d'une Dame. Les *Demoiselles* suivantes sont les confidentes de leurs maîtresses.

Demoiselle, se dit aussi ironiquement & en mauvaise part des femmes de mauvaise vie. C'est un debauché qui a toûjours des *Demoiselles* à sa queuë, qui court toutes les *Demoiselles*. C'est une *Demoiselle* faite à la hâte.

Demoiselle, est aussi un utencile qu'on met dans le lit pour échauffer les pieds d'un vieillard. C'est un fer chaud qu'on met dans un cylindre creux, qu'on enveloppe dans des linges, & qui entretient long temps sa chaleur.

Demoiselle, on dit aussi *Damoiselle*, mais plus souvent *Demoiselle*, parcequ'il est plus doux. C'est un outil dont se servent les Paveurs pour enfoncer les pavez. C'est un gros cylindre de bois ferré par le bout & pesant, qui a deux ances aux côtez pour le manier & l'élever un peu en l'air. Les Paveurs appellent aussi cet instrument *hie*. Ils disent en riant faire sauter la *Demoiselle*; pour dire, travailler avec la hie, ou enfoncer le pavé avec la *Demoiselle*.

DEMOISELLE DE NUMIDIE, est un oiseau rare, d'un plumage gris plombé, qui a des plumes élevées en forme de crête, longues d'un pouce & demi, mais les côtez de cette tête & le derriere sont garnis de plumes noires & plus courtes. Au coin de chaque œil elle a un trait de plumes blanches qui passe sous l'appendice, qui lui forme de grandes oreilles de plumes, faites de fibres longues & deliées, comme celles que les aigrettes ont sur le dos. Le devant de son cou a des plumes noires encore plus deliées que celles de l'aigrette, qui lui pendent sur l'estomac avec grace. Ses jambes sont couvertes de grandes écailles par devant, & de petites par derriere. Ses ongles sont noirs & mediocrement crochus. La plante du pied est picotée comme du chagrin. On croit que c'est le même oiseau que les Anciens ont nommé *scops*, & les Grecs *otus*, qu'Aristote a nommé *bâteleur*, *danseur* & *comedien*, & Pline *parasite* & *baladin*: & on l'a appellé en François *Demoiselle*, parcequ'il semble qu'il imite les gestes d'une femme qui affecte d'avoir de la grace dans son marcher, dans ses reverences & dans sa danse. Athenée le nomme *anthropoëide*; c'est-à-dire, *ayant forme humaine*, à cause qu'il imite ce qu'il voit faire aux hommes; & il rapporte la maniere dont Xenophon dit que les Chasseurs se servent pour prendre ces sortes d'oiseaux. Ils font semblant en leur presence de se laver les yeux, & au lieu de bassins pleins d'eau, ils en laissent qui sont pleins de glu, de laquelle ces oiseaux se collent les yeux, en voulant imiter ce qu'ils ont vû faire. On en a nourri quelques-uns à Versailles.

DEMOISELLE. s. f. Espece de petit insecte. C'est un vers en forme de nymphe, qui a deux yeux si gros, qu'ils font presque toute sa tête, & quatre ailes admirables qui le font tourner avec une très-grande vitesse, parcequ'il prend sa proye en l'air. Il a deux dens ren-

renfermées en dedans, avec lesquelles il pince très-fort. Sa copulation avec la femelle s'accomplit en l'air en volant, & en faisant des cabriolles; l'extremité de la queuë de la femelle se courbant vers le milieu du corps du mâle là où sa verge est située, & la recevant ensuite dans l'extremité de sa queuë. Cet insecte a aussi deux cornes, & il jette ses œufs dans l'eau, qui ressemblent à ceux des poissons, d'où l'on voit sortir une infinité de vers à six pieds. Il s'en forme ensuite un vers volant, qui étoit auparavant rampant & nageant. Chacune de ses six jambes est composée de six parties veluës par tout, dont l'extremité est armée de deux ongles ou de deux serres. Le ventre se divise en dix anneaux. Du lieu où la poitrine s'unit avec le ventre, sortent quatre boutons qui s'enflent, & renferment ses ailes, comme les boutons des plantes contiennent les fleurs. Les Latins l'appellent *libella* ou *perla*. Swammerdam en fait voir de dix-sept sortes, & dit que Rondelet mal à-propos l'a nommée *cigale d'eau*, ou *cicada aquatica*; au lieu d'une sauterelle d'eau ou *locusta aquatica*, dont parle Moufet. Jonston l'appelle *forficula aquatica*, qui est ce que le même Moufet appelle *puce d'eau*, ou *pulex marinus*. C'est aussi ce que Mr. Redi appelle *scorpion aquatique*.

DEMOLIR. v. act. Abattre, detruire, ruiner quelque ouvrage d'architecture ou de maçonnerie. Il a été accordé qu'une telle place, qu'un tel château seroient *demolis*. Le temps detruit, *demolit* les édifices les plus solides. Le canon vient à bout de *demolir* les plus fortes murailles. Lorsque Montgommeri eut blessé Henri II. Catherine de Medicis fit *demolir* les Tournelles, au lieu desquelles on a bâti la Place Royale. Colom.

Demoli, ie. part. pass. & adj. On a pour les grands hommes après leur chute les mêmes égards que pour les temples *demolis*, dont on revere jusqu'aux ruines. Bou.

DEMOLITION. s. f. Ruine, destruction d'un bâtiment. Quand on a bâti contre les reglemens, le Maître des œuvres ordonne la *demolition* de l'ouvrage. On travaille à la *demolition* de cette citadelle, de ce temple d'Heretiques.

Demolition, se dit aussi des materiaux qui restent quand on a abattu quelque maison, comme plâtras, bois, plomb, fer, &c. On a tant vendu les *demolitions* de cette tour. Il faut enlever les *demolitions*, les decombres de ce bâtiment. Les *demolitions* ont comblé le fossé de cette place. Cette maison qui paroît neuve n'est bâtie que de *demolitions*. Il avoit ordonné aux Babyloniens d'emporter les *demolitions* du temple. Ablan.

DEMON. s. m. Les Anciens ont appellé ainsi certains Esprits ou Genies qui apparoissent aux hommes, tantôt pour leur servir, tantôt pour leur nuire. On tient que Socrate avoit un *Demon* familier, un Genie particulier. Le spectre qui apparut à Cassius étoit un mauvais *Demon* qui l'épouvanta. Cardan se vantoit d'avoir commerce avec des *Demons*, au rapport de Jerôme Cardan son fils. La premire idée des *Demons* est venuë de Chaldée. De là elle s'est repanduë chez les Perses, les Egyptiens, & les Grecs. Pythagore, & Thales de Milet sont les premiers qui ont apporté la connoissance des *Demons* dans la Grece. Platon s'en est expliqué plus distinctement que les autres Philosophes. Il entendoit par là des Esprits inferieurs aux *Dieux*; mais superieurs aux hommes. Platon appelloit *Demons*, des Esprits familiers qui habitoient la moyenne region de l'air, & entretenoient la communication entre les Dieux, & les hommes; en portant aux Dieux les offrandes des hommes, & en annonçant aux hommes la volonté des Dieux. Il n'en admettoit que de bons, & de bienfaisans: mais ses disciples ne pouvant rendre raison du mal, adopterent des *Demons* ennemis, & destructeurs des hommes. Il n'y a rien de plus commun dans la Theologie Payenne que ces bons, & ces mauvais Genies. Cette opinion superstitieuse passa chez les Israélites par le commerce qu'ils eurent avec les Chaldéens. Mais par les *Demons* ils n'entendoient point le Diable, ou un Esprit malin; ils ne prenoient point dans ce sens le terme de *Demon*, & il n'a été employé dans cette signification que par les Evangelistes, & par quelques Juifs modernes. Van Dale.

Dans le sens des Anciens les Poëtes ont dit, le *Demon* de la Guerre; pour dire, le Dieu Mars: le *Demon* qui les inspire; pour dire, Apollon. Pindare paroît plutôt entraîné du *Demon* de la Poësie, que guidé par la raison. Boi.

> *Si-tôt que son* Demon *commence à l'agiter,*
> *Tout, jusqu'à sa servante, est prête à deserter.* Id.

Demon, se prend encore aujourd'huy, dans le sens des Anciens pour Genie, Esprit, soit bon, soit mauvais. Le *Demon* de la France. Je ne sçai quel *Demon* secret m'inspire sans cesse, que ce n'est qu'à ma colere que je dois vos tendresses. Let. Portug. Je ne sçai quel *Demon* ennemi de mon repos m'a fait voir cette Beauté. Quel *Demon* vous irrite, & vous porte à medire? Boil. On dit aussi, qu'un homme est un *Demon* en sçavoir, en esprit, en valeur.

Demon, selon les Chretiens, est un Esprit malin, ennemi de l'homme, qui a été precipité du ciel aux enfers, à cause de son orgueil, & de sa rebellion. Sathan, Belzebut, Lucifer sont appellez les Princes des *Demons*. Jesus-Christ chassoit les *Demons* des corps des possedez: le *Demon* le transporta en esprit dans le desert pour le tenter. L'enfer est le partage des *Demons*. Si le *Demon* peut faire des miracles, & changer l'ordre de la nature, il faut que Dieu opere luimême, & qu'il lui prête, pour ainsi dire, sa toute-puissance. Ob. M. Il faut être sans cesse en garde contre les surprises, & les prestiges du *Demon*. Id.

> *De nos plus saintes actions,*
> *Le* Demon *quelquefois nous fait des precipices.*
> L'Ab. Tetu.

Le *Demon du Midi*, est, selon quelques-uns, une tentation diabolique, suivant ce qui est dit au Pseaume 90. *ab incursu & dæmonio meridiano*. Ce mot d'*incursus* est pris souvent pour l'épilepsie. Ce qui fait que le Pere Mabillon a prouvé par plusieurs passages, que ce *Demon de Midi* est une maladie soudaine, & violente, qui prive les personnes de l'usage des sens & de la raison; ainsi appellée, parcequ'on croyoit qu'elle venoit de l'Esprit malin, & parcequ'elle arrivoit ordinairement au plus haut du jour.

Demon, se dit aussi d'un mechant homme qui ne s'attache qu'à nuire aux autres. Quand cet homme est en furie, c'est un *Demon*. Cet enfant est un *Demon* incarné, tant il est malicieux. Il est bas en ce sens, aussi bien que lorsqu'on dit, Faire le *Demon*; pour dire, Faire du bruit, tempêter. Il a fait le *Demon* toute la nuit.

Demon, se dit aussi des choses qui paroissent épouvantables. Ainsi le Capitan a dit du Poëte des Visionnaires:

> *Toutefois il crachoit du creux de ses poumons*
> *L'Epode, l'Antistrophe, & cent autres* Demons.

DEMONIAQUE. adj. m. & f. Qui est possedé du Demon. Le Seigneur a gueri plusieurs *Demoniaques*. L'Eglise exorcise les *Demoniaques*.

Demoniaque, se dit figurément de ceux qui crient, qui tempêtent, qui menacent. Ce mari, quand il a bû, fait le *demoniaque* dans le logis.

DEMONOMANIE. s. f. Connoissance des Demons;

mons; Traité de leur nature & de leurs effets. Bodin a fait un livre fameux de la *Demonomanie*.

DEMONSTRABLE. adj. m. & f. L's se prononce. Ce terme n'est gueres en usage que dans le Dogmatique. Il signifie, qui peut être demontré. Il est *demonstrable* que le quarré d'un côté est incommensurable avec sa diagonale. Le problême du mouvement ou du repos de la terre n'est pas *demonstrable*, parceque sur differentes suppositions on explique les mêmes apparences.

DEMONSTRATIF, IVE. adj. L's se prononce. En termes de Rhetorique, c'est un des trois genres d'Eloquence, dans lequel l'Orateur applique son art à faire des panegyriques, ou des invectives. La Rhetorique est divisée en trois parties, qui contiennent le genre deliberatif, le *demonstratif*, & le judiciaire.

DEMONSTRATIF, en termes de Grammaire, se dit des pronoms qui servent à montrer, & à indiquer quelque chose, comme *celui-là*, *celui-cy*, *celles-là*, *ceux-cy*, &c.

DEMONSTRATIF, en termes de Philosophie, se dit des raisons & des argumens convaincans, évidens & certains. Quelque mechante raison qu'allegue un Avocat, il dit qu'elle est *demonstrative*. S'il y avoit quelque raison *demonstrative*, on ne disputeroit point en Geometrie. On ne procede que par des voyes *demonstratives*.

DEMONSTRATIVEMENT. adv. L's se prononce. D'une maniere convaincante. Je m'en vais vous prouver ce problême *demonstrativement*.

DEMONSTRATION. s. f. L's se prononce. Action par laquelle on montre, on indique quelque chose. Quand des parties ne sont pas d'accord sur quel heritage une redevance est duë, il en faut faire la *demonstration* au doigt & à l'œil. Il y a au Jardin Royal un Professeur Botanique qui fait la *demonstration* des plantes avec une baguette. On lui a fait une *demonstration* oculaire de ce qu'on avoit allegué.

DEMONSTRATION, signifie quelquefois, Temoignage: mais il va plus à l'exterieur, aux airs du visage, aux manieres agreables, aux caresses, à des paroles flatteuses, & à un acceuil obligeant. *Temoignage* au contraire est plus interieur, & va plus au solide, & à des services essentiels. En un mot, un faux ami peut donner des *demonstrations* d'amitié, qui d'ordinaire sont trompeuses, & il n'y a qu'un veritable ami qui en puisse donner des *temoignages*. BOU. Dans le monde tout se passe en *demonstrations* obligeantes, sous lesquelles on dissimule ce qu'on pense. OE. M. La devotion qui se deploye si fort en *demonstrations*, & en actes exterieurs, est une fausse vertu qui a sa source dans les passions humaines. DE VILL. Ce mari donne tous les jours à sa femme de grandes preuves & *demonstrations* d'amitié. Ce reproche l'a touché sensiblement, mais il n'en a fait aucune *demonstration* au dehors.

DEMONSTRATION, en termes de Philosophie, se dit d'un syllogisme en forme qui prouve clairement, & invinciblement une proposition: d'un argument convaincant, dont les deux premieres propositions sont certaines, claires & évidentes, d'où s'ensuit necessairement une conclusion infaillible. Aristote a remarqué que la *demonstration* ne regarde proprement que la persuasion interieure, & non pas le consentement exterieur; parcequ'il n'y a rien de si bien demontré qui ne puisse être nié par un opiniâtre, qui s'est engagé à contester les choses mêmes dont il est interieurement persuadé. LOG. Nous sommes plus inquietez que persuadez de la Religion, qui ne fournit aucune *demonstration* à l'esprit. ST. EV. La Geometrie est la seule science qui soit fondée sur des *demonstrations*. Quand on parle d'une vraye *demonstration*, on entend parler de la geometrique. Une *demonstration* a ordinairement trois parties: l'explication, la preparation, & la conclusion. L'explication est l'exposition des choses que l'on suppose données dans la proposition, & de ce que l'on veut demontrer. La preparation est une supposition qu'il faut faire selon la nature de la *demonstration* qu'on veut faire. La conclusion est une proposition qui conclut ce que l'on veut demontrer, & qui acheve de persuader, & de convaincre l'esprit. On appelle *demonstration affirmative*, celle qui par des propositions affirmatives, & évidentes, par dependance l'une de l'autre, finit par ce qu'elle veut demontrer. La *demonstration negative* est celle, par laquelle on montre qu'une chose est telle par quelque absurdité qui s'ensuivroit, si elle étoit autrement; on l'appelle aussi *demonstration* à l'impossible. La *demonstration geometrique* est celle qui se fait par des raisonnemens tirez des Elemens d'Euclide. La *demonstration mecanique*, est celle dont les raisonnemens se tirent des regles de la Mecanique.

DEMONSTRER, ou DEMONTRER. v. act. & n. Montrer, ou indiquer quelque chose. Les Sergens ont pris un autre homme que celui qui leur avoit été *demontré* & indiqué par la partie. Il y a des pronoms qui *demontrent*, d'autres qui marquent la possession. Ce Médecin nous a bien *demontré* toutes les veines, les muscles du sujet qu'il a dissequé.

DEMONSTRER, signifie aussi, Donner des marques, des temoignages. Le visage du Sage *demontre* la tranquillité de son ame. Voilà des signes qui *demontrent* qu'il y a de l'eau, qu'il y a des mines en cet endroit-là. Les traits du visage & de la main sont des signes qui *demontrent* le naturel & les aventures des hommes, à ce que disent les Physionomistes & les Chiromantiens.

DEMONSTRER, signifie aussi, Prouver & convaincre; montrer clairement, & évidemment. Un Geometre ne reçoit aucun problême, qu'on ne le lui *demontre* sur le champ. Quand on veut *demontrer* quelque chose, il faut prendre garde qu'il n'y ait quelque paralogisme. Les veritez de sentiment se montrent, & ne se *demontrent* point. OE. M.

DEMONSTRÉ, ÉE. part. pass. & adj. Les veritez *demontrées* sont opposées aux veritez revelées.

DEMONTER. v. act. Oter à un Cavalier sa monture, lui faire perdre sa monture. Ce Marchand étoit monté sur un bon cheval, il a trouvé des voleurs qui l'ont *demonté*. Il est venu une maladie sur les chevaux, la plupart des Cavaliers de l'armée sont *demontez*.

DEMONTER, signifie aussi, Desassembler les corps composez de plusieurs pieces d'assemblage. *Demonter* une montre, une gruë, une charpente. On dit aussi, *Demonter* un lit, un cabinet, des tablettes, pour les transporter. *Demonter* un fusil, pour le nettoyer. On dit aussi en guerre, qu'on a *demonté* le canon de l'ennemi, lorsqu'on a ruiné les affûts, & qu'on l'a mis hors d'état de tirer. On dit aussi qu'un luth est *demonté*, quand il n'y a point de cordes. Il fit construire les vaisseaux ensorte qu'on les pouvoit *demonter*, & en charger les pieces sur des chariots. VAUG.

DEMONTER, est en usage figurément en Morale; & on dit que des Courtisans ont des visages qui se *demontent*; pour dire, qu'ils en changent selon l'occasion, & qu'ils paroissent tristes & joyeux, selon que cela plaît au maître. Cet argument convaincant suffit pour *demonter* le plus opiniâtre disputeur. Voilà une affliction qui est capable de *demonter* l'esprit d'un Philosophe. Il a la cervelle *demontée*, son esprit ne fait pas bien ses fonctions. Ces paroles *demontent* toutes vos esperances. ABLAN. pour dire, les deconcertent. On dit dans le même sens, Ce Ministre a *demonté* toute la politique de ses ennemis. Il semble que tout son corps soit *demonté*. MOL. pour dire, il semble que son

corps soit fait de pieces rapportées, & qu'il agisse par ressort.

Demonté, ée. part. pass. & adj.

DEMORDRE. v. n. Lâcher ce qu'on tient avec les dens. On dit que le lezard ne *demord* point, & qu'il laisse plutôt ses dens dans la playe. Voilà un puissant mâtin qui ne *demord* jamais. On se sert pourtant rarement de ce mot dans le propre.

Demordre, se dit figurément en Morale, des opiniâtres qui ne quittent jamais les opinions dont ils sont entêtez, les resolutions qu'ils ont prises. Quand ce Rapporteur s'est chaussé une opinion dans la tête, il n'en *demord* jamais. Quand cet homme a entrepris une fois un dessein, il n'en *demord* point, il le pousse à bout.

DEMOUVOIR. v. act. Terme de Palais. Mettre quelcun hors d'interêt pour lui faire abandonner sa demande, quitter sa resolution. On lui a offert de payer la dette, de reprendre l'heritage qui lui est à charge, afin de le *demouvoir* de plaider. On dit aussi, On lui a fait plusieurs remontrances pour l'empêcher d'aller à la guerre, on n'a pû jamais l'en *demouvoir*, le faire changer de dessein.

Ce mot vient de *dimovere*. Nicod.

Demeu, euë. part. pass. & adj.

DEMUNIR. v. act. Oter les munitions, les deffenses d'une place. Le Roi temoigne qu'il ne veut pas garder cette place, parcequ'il la *demunit*. Un Gouverneur ne doit pas laisser *demunir* sa place, en laisser tomber les fortifications, en laisser sortir la garnison, emporter les armes. Ce mot ne se trouve dans aucun autre Dictionnaire, que nous ayons pû consulter. Il se trouve neanmoins dans Nicod; mais il ne s'y arrête pas, & renvoye à *desgarnir*.

DEMURER. v. act. Ouvrir une porte ou fenêtre qu'on a murée. Le Pape va en grande ceremonie *demurer* la porte du Jubilé en l'année sainte. On ne le trouve point dans les autres Dictionnaires, ni dans celui de l'Academie.

D E N.

DENATTER. v. act. Deffaire de la natte, ou detortiller ce qui étoit tortillé en natte. On fait *denatter*, ôter la natte de cette chambre. On a *denatté* ses cheveux, qui étoient nattez. Ce mot ne se trouve point dans l'Academie.

DENATURÉ, ée. adj. Inhumain, cruel, qui a perdu les sentimens de la nature. Une mere qui desavouë sa fille, est une mere *denaturée*. Un fils qui machine quelque chose contre son pere, est un fils *denaturé*. Un pere qui desherite son fils sans sujet, est un pere *denaturé*.

DENCHÉ, ou ENDENCHÉ. Terme de Blason, qui se dit des pieces honorables de l'Ecu qui sont bordées de dens ou de pointes. On met cette difference entre ce qui est *denché*, & *engrêlé*, que *denché* se dit lorsque les pointes sont assez grosses & taillées droites, faisant un angle dans leurs intervalles, comme les dens d'une scie; au lieu que l'*engrêlé* a les pointes petites, a ses ouvertures creuses & vuides, & un peu arrondies. On voit plusieurs chefs & sautoirs *denchez*, plusieurs bandes & bordures *endenchées*. Il porte d'argent à la croix *denchée* de gueule. Colomb.

DENEGATION. s. f. Action par laquelle on denie en Justice la verité de quelque chose. On interroge plusieurs fois un accusé pour voir s'il persiste en ses confessions, ou *denegations*. Une écriture privée se contredit par une simple *denegation*. On dit aussi *deni* en ce sens.

DENERAL. s. m. Terme de Monnoye. C'est une plaque ronde, servant de modele aux Monnoyeurs pour faire leurs especes de la grandeur, & du poids qu'il faut.

DENI. s. m. Refus. Le *deni* qu'on fait des alimens à son pere, est une ingratitude punissable. On dit au Palais, Appeller comme de *deni* de justice; de *deni* de renvoi. Il faut faire trois sommations à un Juge subalterne, devant que d'appeller comme de *deni* de Justice.

DENIAISEMENT. s. m. Action par laquelle on trompe, on surprend les niais. Les *deniaisemens* sont frequens dans les Academies de jeu.

DENIAISER. v. act. Tromper quelcun avec adresse; le rendre defiant, soigneux & vigilant. Les filous de Paris ont bientôt *deniaisé* les Provinciaux, leur ont bientôt excroqué tout leur argent. Le Boufon Brusquet *deniaisa* adroitement Benevent Comte Espagnol. Voit. Le chat a *deniaisé* la Cuisiniere, lui a attrapé une perdrix qu'elle avoit negligé de serrer.

Deniaiser, se dit aussi de ceux qui par le commerce du monde acquierent quelque habileté, quelque experience. Cet écolier s'est bien *deniaisé* depuis qu'il est sorti du College; c'est lui maintenant qui *deniaise* les autres, il est bien gueri du niais. Afin de me *deniaiser*, je suis resolu de voir un peu le monde. Voit.

Deniaisé, ée. part. pass. & adj. Ce n'est pas d'aujourd'huy que cet homme est *deniaisé*. Vous aurez de la peine à me tromper; car je suis bien *deniaisée*. M. Sc.

Deniaisé, est aussi quelquefois substantif. C'est un *deniaisé*, vous ne le tromperez pas.

DENIAISEUR. s. m. Homme fin & adroit qui deniaise les autres. Il a peu d'usage.

DENICHER. v. act. & neut. Enlever les petits oiseaux qu'on trouve en un nid. *Denicher* des fauvettes, des merles. Les fauvettes, les merles ont *deniché*.

Denicher, signifie aussi, Sortir du lit, de la maison, d'un lieu où on s'étoit posté. Cet homme a un procés à solliciter, il *deniche* de grand matin. Ce locataire avoit peur des Sergens, il a *deniché*, & a emporté ses meubles. Il est bas.

Denicher, signifie aussi, Faire sortir par force d'un lieu qu'on avoit occupé. Le Commissaire a *deniché* tout ce mauvais train qui s'étoit emparé de cette maison. Les ennemis s'étoient saisis d'un château dont on a eu de la peine à les *denicher*. Il est bas, & ne se peut dire que dans le stile familier.

Deniché, ée. part. & adj.

DENICHEUR. s. m. Qui va chercher des nids d'oiseaux pour les denicher.

On appelle proverbialement un *denicheur* de fauvettes, de moineaux, un Chevalier de l'industrie qui va chercher quelque bon nid, quelque femme qui lui fasse sa fortune, ou avec laquelle il y ait quelque chose à profiter.

DENIER. v. act. Nier une chose, en contester la verité. En ce sens il n'a gueres d'usage, qu'en parlant d'un fait, d'un crime, d'une dette. Vous dites que vous êtes noble, je vous le *dénie*. C'est la plus noire des infidelitez, de *dénier* le depôt qu'un ami a mis entre nos mains. Quand on *dénie* à son Seigneur de tenir un fief de lui, il tombe en commise, il est sujet à confiscation. Philotas *dénia* le crime. Vaug. Les Templiers *dénierent* à la mort les crimes qu'ils avoient confessez dans les tourmens. Mezerai.

Dénier, signifie aussi, Refuser. Ce Prince a *dénié* le passage à cette armée sur ses terres. Le devoir marital ne se doit point *dénier* entre conjoins. On ne doit point *dénier* sa protection aux veuves & aux orphelins. Tout ce que vous demanderez en mon nom à mon Pere, dit J. Christ, ne vous sera point *dénié*. Toute audience est *déniée* en Justice à ceux qui n'ont pas refondé les depens de la contumace. Une prude doit *dénier* jusqu'aux moin-

moindres faveurs. On ne me peut *dénier* un rang parmi les Auteurs de nôtre langue. Abl.

Dénié, ée. part. & adj.

DENIER. s. m. Nom de monnoye ancienne d'argent, qui a été de diverse valeur suivant les lieux & les temps. Le *denier* courant d'argent du temps de Jesus-Christ valoit trois sols & demi monnoye de France, selon Budée. J. Christ fut vendu trente *deniers*: ces *deniers* servirent depuis à acheter un champ. Le premier *denier* Romain étoit d'argent du poids juste d'une drachme, ayant d'un côté l'empreinte de Janus, & de l'autre la figure du vaisseau qui l'avoit porté en Italie. Sur les premiers revers de la monnoye de Rome étoient Castor & Pollux, ou une Victoire poussant un chariot à deux ou à quatre chevaux: ce qui fit appeller les *deniers bigati*, ou *quadrigati*, selon le revers; on les avoit nommez auparavant *ratiti*, à cause du vaisseau qui se nomme *ratis*. Originairement le *denier* chez les Romains valoit dix as, ou quatre sesterces, dont chacun valoit deux livres & demie, d'où vient qu'il a été appellé *denarius*, & qu'on le marquoit avec un X. Le *denier* consulaire valoit plus que le *denier* imperial. Le premier pesoit la 8. partie d'une once, & le second la 7. seulement, c'est-à-dire, qu'il auroit valu 7. ou 8. sols monnoye de France, comme le pretendent quelques Sçavans.

Anciennement en France le *denier* se prenoit pour toute sorte de monnoye. Ainsi une piece monnoyée d'or étoit appellée *denier d'or*; & si elle étoit d'argent, on l'appelloit *denier d'argent*, comme on a dit en Latin *nummus aureus*, & *nummus argenteus*. Il y a eu des *deniers tournois* & des *deniers parisis*, dont ceux-cy valoient un quart davantage, & étoient appellez *monnoye Royale*, ou *forte monnoye*; & alors quand on disoit un *denier à valeur d'or*, ou un *denier d'or*, cela ne vouloit pas dire que le *denier* fût d'or, mais seulement qu'il étoit *parisis* ou *forte monnoye*, valant un quart plus que le tournois, parceque l'évaluation de l'or étoit alors plus forte que celle de l'argent, comme il a été jugé par plusieurs arrêts. Il y a eu vers l'an 1308. des *deniers d'or à la chaise* valans 25. sols; des *deniers d'or à la masse* valans 22. sols six *deniers*; & des *deniers d'or à la Reine* valans 16. s. 8. d. &c. Ils ont été souvent nommez *florins*. Il y a eu aussi des *deniers* & sous *Viennois*, *Lonisiens*, *Donisiens*, *Telosains*, *Mansois*, *blancs*, *forts*, *nerets*, *Bourdelois*, *Barois*, &c. qui ont changé de valeur suivant les temps & les lieux où ils ont été fabriquez. Il y a eu des *deniers* blancs en l'an 1348. appellez *gros*, qui valoient quinze *deniers*. Les *deniers Mansois* valoient le double des *Normands*: d'où vient qu'on a dit qu'un Manseau valoit un Normand & demi. En general le *denier* a signifié la douziéme partie d'un sou appellé *solidus*, non pas en la signification où nous le prenons maintenant, mais comme signifiant un tout ou une chose entiere qu'on divisoit en douze parties, de la même maniere que l'*as* des Romains signifioit un heritage entier.

Denier, en France se dit maintenant d'une petite monnoye de cuivre qui vaut la moitié d'un double, & la douziéme partie d'un sou. On a decrié les doubles, ils ne valent plus qu'un *denier*. Un sol tournois vaut douze *deniers*; un blanc cinq *deniers*; un carolus dix *deniers*. Un *denier* se subdivise en deux mailles: & la maille en deux oboles. Je n'ay ni *denier*, ni maille; pour dire, je n'ay point du tout d'argent. On reprochoit un jour à un Evêque avare, que si sa benediction valoit un *denier*, il ne la donneroit pas.

Ce mot, selon quelques-uns, vient de *aneus*, parceque les *deniers* sont de cuivre. Mais Bouteroüe dit que le mot de *denier* a été dit, parcequ'il valoit *dix as*, sur ce que Polybe dit qu'on donnoit une mine ou livre d'or pour dix d'argent, & qu'il y a apparence que ce fut en ce temps-là que le *nummus aureus* fut nommé *denier*, puis qu'il valoit dix *deniers* d'argent, comme on appella celui-cy *denier d'argent*, à cause qu'il valoit dix *deniers* de cuivre ou *as*. Ainsi la taille du *denier* d'or étoit alors de 40. à la livre. Voyez dans cet Auteur des tables des divisions de la livre Romaine, de l'as Romain, des *deniers* d'argent, & des *deniers* de cuivre. Le nom de *denier* François a été donné à nos especes à l'imitation des Romains, qui l'avoient donné à leurs premieres monnoyes d'argent qui furent fabriquées l'an 485. de la fondation de Rome sous le Consulat de Fabius, selon le temoignage de Pline.

Denier, signifie aussi argent en general, en quelque espece, ou monnoye qu'il soit. En ce sens c'est un mot generique pour designer une somme d'argent; & est bien plus en usage au plurier qu'au singulier. Cet homme sçait bien faire valoir son *denier*, c'est-à-dire son argent. Cet avare aime le *denier*. Son *denier* est bien, est assûré sur cette terre. On dit aussi les *deniers dotaux*, l'argent qu'apporte une femme en mariage. On appelle *deniers oisifs*, l'argent qui ne porte point d'interêt. Un Tuteur paye l'interêt des *deniers oisifs*. *Deniers d'octroi*, sont ceux que le Roi permet aux villes de lever sur elles-mêmes. Des *deniers clairs & liquides*, sont les sommes qu'on peut recevoir quand on veut, & sans contestation. Ceux qui reçoivent les *deniers* publics sont sujets aux recherches de leurs malversations. Le Roi tire un grand *denier* de la taille. On contraint par corps dans la levée des *deniers* royaux. Les offres reelles se font en *deniers* à decouvert; les payemens en *deniers* ou quittances. Il faut faire mention que cette terre a été achetée de mes *deniers*, afin d'y conserver une hypotheque privilegiée. On dit aussi, les *deniers* revenans bons, de ceux qu'on retire, toutes charges faites. Faire bon les *deniers*, c'est, Garentir la somme. *Deniers d'entrée*, sont ceux qu'on avance en entrant dans une ferme. *Francs deniers*, c'est-à-dire, exempts de toutes deductions. En la Coutume de Meaux, si on ne vend un heritage *deniers francs* au vendeur, c'est lui qui est tenu des laods & ventes. On appelle chez le Roi, le Maître de la Chambre aux *deniers*, celui qui preside au Bureau où se donne l'ordre de la depense de la Maison du Roi.

Denier, est aussi un certain pied sur lequel on est obligé de payer une grosse somme. Ce Partisan a six *deniers* dans la Ferme des Aides; il doit partager le gain ou la perte à proportion. Les laods & ventes se payent à Paris à raison de vingt *deniers* pour livre. Un *denier* de cens emporte profit de laods & ventes. On a levé en Hollande plusieurs fois le deux-centiéme *denier* du bien des particuliers. L'Amiral a le dixiéme *denier* de toutes les prises. On a taxé les detenteurs des biens alienez de l'Eglise au huitiéme *denier*.

Denier, se dit aussi du taux du Roi, ou du prix de l'argent qui court à l'interêt. Le Roi a fixé les rentes au *denier* 20. à la vingtiéme partie du principal. Il y a encore des rentes au *denier* 14. en Normandie. Les usuriers prêtent leur argent au *denier* fort. Les Traittans en prennent au *denier* 8.

Denier, en termes de Monnoyeurs & d'Orfevres, est le titre de l'argent, comme le carat est celui de l'or. C'est un poids composé de 24. grains, qui marque les degrez de bonté ou de pureté de l'argent. On le divise en demis, en quarts, & en huitiémes. L'argent le plus fin est de 12. *deniers*, & l'or de 24. carats. L'argent se peut purifier jusqu'à ce 12. degré; mais il ne laisse pas d'être très-pur jusqu'au titre de 11. *deniers* & 18. grains, c'est-à-dire, quoy qu'il y ait six grains de dechet. On dit un *denier* de fin ou d'aloi. Il doit avoir en la monnoye dix *deniers* de fin du moins, autrement elle passe pour billon. L'argent d'orfevrerie doit avoir

onze *deniers* & douze grains de fin par l'Ordonnance de 1640. L'argent à ce titre est appellé *argent le Roi*, parceque le Roi accorde cette vingt-quatriéme partie de profit aux étrangers qui en apportent. On dit aussi dans les monnoyes, *deniers de boëte* & *deniers courans*. Les premiers sont les *deniers* qu'on apporte dans les boëtes pour les faire juger, & en obtenir la delivrance. C'est une piece d'or qu'on prend sur 200. ou une piece d'argent qu'on prend sur 18. marcs, qu'on met dans une boëte pour servir au jugement de tout l'ouvrage. Les *deniers courans* sont les especes qui sont exposées dans le commerce, après que le Fermier a obtenu le jugement de delivrance.

DENIER, en matiere de poids, est la vingt-quatriéme partie de l'once, & la 192. du marc. Il pese 24. grains. Le gros pese trois *deniers*. En Medecine on l'appelle *scrupule*. L'écu blanc doit peser tant de *deniers* trébuchans.

On appelle *denier de monnoyage*, une espece telle qu'elle soit, fabriquée à la Monnoye: comme un écu d'or est un *denier de monnoyage* d'écu, & ainsi des autres.

On appelle en Angleterre, le *denier de St. Pierre*, une imposition d'un *denier* sur chaque maison pour être payé au Pape par forme d'offrande ou de redevance, ou d'aumône, qui fut établi en l'an 740. par le Roi Ina, comme on voit dans Polydore Virgile & dans Spelmannus. On l'appelle encore à present *Rome-peny* ou *Rome-scoth*. Olaus Roi de Suede imposa un pareil tribut en faveur du St. Siege, que l'on appella le *denier de St. Pierre*, qui fut aboli par ses successeurs. Baronius rapporte que Charlemagne en avoit imposé un pareil sur chaque maison de son Royaume en 940. comme temoigne le Pape Gregoire. On en établit aussi un en Pologne en l'an 1320. sur chaque tête d'homme, & pareillement en Boheme. Voyez DU CANGE.

DENIER A' DIEU. s. m. Voyez dans l'article qui suit.

On dit proverbialement, qu'un homme vendroit un autre à beaux *deniers* comptans; pour dire, qu'il est bien plus fin que lui. On dit aussi, qu'on donne le *denier* à Dieu d'un marché, pour temoignage qu'un marché est conclu: c'est une petite piece d'argent destinée ordinairement à faire une aumône, que donne celui qui achete, ou qui louë, à son vendeur, ou à celui qui lui louë sa maison. On dit aussi d'un valet musard, qui s'arrête souvent en chemin, qu'il n'y a point d'huis qui ne lui doive un *denier*. On dit qu'une chose vaut mieux *denier*, qu'elle ne valoit maille; pour dire, Cela est beaucoup melioré. On dit aussi, Net comme un *denier*, non pas pour dire que le *denier* soit fort net; car au contraire comme il passe par les mains du peuple, il est sale d'ordinaire: mais cela s'entend d'un compte qui est clair, liquide & exact, rendu jusqu'à un *denier*.

GAGNE-DENIER. s. m. Crocheteur, Porte-faix.

DENIGRER. v. act. Medire de quelcun, dechirer sa reputation. Les parties animées tâchent à se *denigrer* le plus qu'elles peuvent par leurs invectives. Les Auteurs critiques se *denigrent* les uns les autres. On dit aussi, qu'un homme s'est bien *denigré*, quand on a decouvert qu'il a fait quelque mechante action. Il est bas, & Danet le met au rang de ceux qui sont tout-à-fait hors d'usage. Cependant on croit qu'on s'en peut encore servir dans le stile familier & comique.

DENIGRÉ, ÉE. part. & adj.

DENOMBREMENT. s. m. Compte & detail par le menu. Dieu deffie Abraham dans l'Ecriture, de faire le *denombrement* des étoiles. Cesar avoit ordonné qu'on fît la description, le *denombrement* du monde, ou plutôt du peuple sujet à son Empire, quand le Sauveur prit naissance. On faisoit souvent à Rome le *denombrement* des familles. Auguste fit faire le *denombrement* des citoyens de Rome qui montoient à 4. millions 137. mille. TILL. Il a fait un *denombrement* de tous les cas où les Juges peuvent recevoir des presens. PASC.

DENOMBREMENT, en termes de Rhetorique, se dit de la division des parties d'un discours, & sur tout dans une narration, où on fait mention en detail des choses qui servent au sujet. Cet Orateur a fait un long *denombrement* de tous les crimes qu'il reproche à sa partie.

DENOMBREMENT, en termes de Jurisprudence Feodale, se joint toûjours à *aveu*, & se dit de la declaration qu'on fait au Seigneur dominant de tous les fiefs, droits & heritages qu'on reconnoît & avouë tenir de lui. Le vassal a 40. jours après avoir fait la foi & hommage pour donner son aveu & *denombrement*. Le Seigneur dans autres 40. jours peut blâmer le *denombrement* qu'on lui a baillé. Les aveus & *denombremens* ne font foi en Justice qu'entre les personnes qui les ont baillez, ou reçus.

DENOMINATEUR. s. m. Terme d'Arithmetique. Il ne se dit qu'en parlant des fractions. C'est le nombre écrit au dessous d'une ligne, qui marque en combien de parties l'unité est partagée par la fraction: ce qui est exprimé par le nombre de dessus, qu'on nomme le *numerateur*. Par exemple, $\frac{550}{65}$. font cinq cens cinquante soixante-cinquiémes. Ce dernier nombre est le *denominateur*.

DENOMINATIF. adj. Terme qui marque le nom propre de quelque chose. La Grammaire a ses termes appellatifs, *denominatifs*, superlatifs, &c.

DENOMINATION. s. f. Nom qui est imposé à quelque chose, & qui marque ordinairement quelque qualité qui y predomine. On dit en Philosophie, que les choses prennent leur *denomination* de ce qu'elles ont de plus considerable.

DENOMMER. v. act. Nommer & comprendre quelque personne ou quelque chose nommément ou par son nom dans quelque acte ou procedure. Cet arrêt n'a point été rendu avec moi, je ne suis ni *denommé* ni compris dans les qualitez. C'est un scelerat qui est *denommé* dans plusieurs testamens de mort. On n'oseroit *denommer* ni comprendre personne en un monitoire qu'on publie. Ce legs est *denommé* & designé expressément dans ce testament.

DENOMMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DENONCER. v. act. Faire sçavoir par un acte, ou cri public, ce qu'on veut faire connoître au peuple, aux étrangers. *Denoncer* la guerre, la paix, la publier. *Denoncer* une fête. *Denoncer* un excommunié.

DENONCER, se dit aussi de tout ce qu'on declare à quelcun, de tout ce qu'on lui fait sçavoir par quelque moyen que ce soit. *Denoncer* quelque malheur. Il y envoya un des principaux de sa Cour vers les Scythes, leur *denoncer* qu'ils ne passassent point le Tanaïs. VAUG. Il lui envoya *denoncer* qu'il eût à lui payer le tribut. ID.

DENONCER, signifie aussi, Faire signifier par un acte fait en Justice quelque procedure. *Denoncer* à un garent le trouble qui nous est fait par un tiers, afin qu'il prenne le fait & cause. Un poursuivant criées *denonce* toutes les procedures & oppositions qui lui sont signifiées, afin que les parties lui administrent des moyens pour s'en deffendre.

DENONCER, signifie aussi, Deferer en Justice, accuser quelcun d'un crime, pour obliger la partie publique d'en poursuivre la punition. Il *denonça* deux Chevaliers Romains. ABLAN. Il fait dangereux d'être *denoncé* à l'Inquisition. On a *denoncé* au Procureur General cette conspiration. C'est une grande trahison de *denoncer* son ami.

On dit proverbialement, Je vous dis & je vous *denonce* que

que je vais faire une telle chose ; pour dire, Je vous le declare.

Denoncé, ée. part. passf. & adj. Un excommunié *denoncé* à l'Eglise, c'est-à-dire, public & declaré.

DENONCIATEUR. s. m. Celui qui denonce, qui accuse, qui defere un accusé. Un *denonciateur* est secret, & se doit inscrire sur le Regître du Procureur General, & donner caution. Quand un homme est absous, la partie publique est obligée de nommer son *denonciateur*, pour le faire condamner aux dommages & interêts. Voici un grand crime dont Tuberon s'est rendu *denonciateur*. Ablan. Les deux *denonciateurs* des Templiers perirent miserablement. Mezerai. Il y a des Theologiens qui pretendent qu'en matiere d'heresies, on peut être *denonciateur* & Juge tout ensemble; mais cette pretention est odieuse. Un *denonciateur* est trop interessé dans sa denonciation, pour attendre de lui un jugement équitable. Un *denonciateur* doit être toûjours consideré comme partie.

DENONCIATION. s. f. Publication faite solennellement. Tous les vaisseaux sont de bonne prise après la *denonciation* de la guerre. On a fait au prône plusieurs *denonciations* & publications de bans, d'excommunications, &c. La *denonciation* se fait, afin que la sentence d'excommunication soit entierement executée. Eveillon.

Denonciation, signifie aussi, Accusation secrette qu'on fait au Magistrat, qui a en main la vengeance publique pour poursuivre la punition d'un crime. Une partie ne peut poursuivre un procés criminel où elle n'a point d'interêt, que par la voye de la *denonciation*. Philippe le Bel, Roi de France, sur la *denonciation* de deux Templiers scelerats, fit arrêter en 1307. tous les Templiers de son Royaume. Mezerai.

Denonciation, se dit aussi des procedures qu'on signifie aux parties, afin qu'elles n'en pretendent cause d'ignorance. Un acquereur fait une *denonciation* à son garent du trouble qui lui est fait. Les Procureurs ne sont point negligens de faire des *denonciations* des procedures pour consommer les parties en frais.

Il y a aussi en Droit une action qu'on appelle *denonciation de nouvel œuvre*, dont il y a un titre exprés dans le Digeste, & dont on usoit pour empêcher une nouvelle construction faite par un voisin au prejudice d'un autre.

DENOTATION. s. f. Designation de quelque chose par certains signes. On a parlé de ces choses en general sans aucune *denotation* particuliere. Ce mot & le suivant sont un peu vieux.

DENOTER. verb. act. Marquer, designer quelque chose, ou quelque personne, ensorte qu'on la puisse reconnoître. La plupart de nos mysteres nous sont *denotez* par les figures du Vieux Testament. Le Prince n'a pas voulu oüir sa remontrance, cela *denote* qu'il est en colere contre lui. Les temoins ne deposent pas nettement contre cet accusé; mais il est pourtant si bien *denoté*, qu'il y a apparence que c'est lui.

Denoté, ée. part. passf. & adj.

DENOUEMENT. s. m. Terme de Poësie. Ce qui sert à debrouiller, à demêler le nœud d'une Comedie, d'un Roman; c'est la solution, & l'éclaircissement d'une intrigue. Le *denoüement* des Visionnaires est fort naturel, & vraisemblable. Le *denoüement* des Romans se fait d'ordinaire par une reconnoissance, comme celui de l'Astrée. Dans le Poëme Epique le *denoüement* ne doit pas laisser le Heros malheureux; les fins tristes ne sont bonnes que pour la Tragedie. Le P. le B. Le *denoüement* d'une piece tragique doit naître du sujet même, sans avoir recours à une machine, ou à une Divinité, pour delier ce qui est trop embarassé. Dac. Le *denoüement* doit être la partie la plus travaillée, parceque c'est ce qui fait la derniere impression sur l'esprit du spectateur. Id. Le *denoüement* peche le plus souvent, ou parcequ'il est mal preparé, ou parcequ'il est trop embarassé, ou parcequ'il est double. Id. Il faut que le *denoüement* soit une suite vraisemblable de ce qui a precedé; qu'il soit naturel, & qu'il naisse du sujet. Le P. le B. Terence n'enflame pas la curiosité, & ne jette pas l'esprit dans l'impatience de voir le *denoüement* des aventures. Dac.

Denouement, se dit aussi en parlant des affaires & des intrigues du cabinet.

DENOUER. v. act. Delier quelque chose, en desfaire le nœud. *Denoüer* ses souliers, sa cravate. Alexandre ne put *denoüer* le nœud Gordien ; mais il le couppa.

Denoüer, se dit aussi des corps qui se rendent plus libres & plus dispos par le travail, par l'exercice. Les Danseurs de corde ont le corps bien *denoüé*. Quand on apprend à voltiger, cela sert à se *denoüer*, à avoir le corps plus souple. Il se dit aussi de la langue lorsqu'on la met en liberté de parler. Ma langue n'attend pas que l'argent la *denoüe*. Boil.

Denoüer, se dit figurément en Morale. Les querelles & les froideurs des amis *denoüent* peu-à-peu le nœud d'amitié qui les lie. Quand l'interêt seul forme le nœud de l'amitié, les moindres chagrins le peuvent rompre, ou du moins ils le peuvent *denoüer*. St. Ev. Le lien conjugal parmi les Chretiens est un nœud qu'on ne peut *denoüer*.

Denoüer, signifie aussi, Debrouiller une intrigue, le nœud d'une Comedie. Cette Comedie a été fort agreablement *denoüée*.

Denoüer, se dit aussi de l'esprit, & signifie, Developer; rendre plus dispos, plus propre à concevoir, à comprendre, à imaginer. Son esprit se *denoüe*. Danet.

Denoüé, ée. part. passf. & adj.

DENRE'E. s. f. Marchandise ordinaire qu'on vend aux marchez, necessaire pour l'entretien d'un menage; blé, vin, foin, bois, &c. Dans les villes bien policées le Magistrat met le prix, le taux aux *denrées* sujettes à la Police. Men.

Ce mot vient de *denarata*, qu'on a dit au lieu de *denariata*, fait de *denarius*, comme si c'étoit une chose qu'on voulût reduire en deniers, ou un revenu de deniers. Du Cange dit que dans la basse Latinité on a appellé toute sorte de marchandises, *denarata*, *denariata*, & *denairada*; & qu'on appelloit même *denariata terra aut vinea*, une portion de terre ou de vignes qui valoit un denier de revenu.

Denrée, se dit aussi en mauvaise part de la mechante marchandise. Ce Marchand s'est deffait de ses plus belles étoffes, il n'a plus chez lui que de la *denrée*, du rebut. Cet homme-là n'a été payé qu'en *denrées*, en mechantes marchandises.

DENSE. adj. m. & f. Terme de Physique. Qui est dur, serré, pesant & compacte. Les corps *denses* ont moins de pores, ou les ont plus petits que les autres. Un corps *dense* est un corps qui occupe peu d'étenduë avec beaucoup de matiere. Rohault.

DENSITE'. s. f. Terme de Physique. Qualité d'un corps dense. La pesanteur de l'or vient de sa *densité*, de la petitesse de ses pores. La *densité* d'un corps empêche souvent qu'il ne soit diaphane.

DENT. s. f. Petit os très-dur enchassé dans des gencives, qui sert aux animaux à mâcher, à briser les alimens, & à mordre. Il y a deux rangs de *dens* dans la bouche des hommes & des animaux terrestres, & de quelques poissons. L'homme a 32. *dens* à la bouche. Les *dens* incisives & trenchantes sont appellées *premieres* & *anterieures*, parcequ'elles paroissent les premieres, & couppent les viandes. Les Medecins les appellent aussi *gelasines* ou *riantes*, parcequ'elles se decouvrent

d'abord en riant. Elles sont huit, quatre à chaque mâchoire. Il y a deux *dens canines*, que le vulgaire appelle *œillieres*, parcequ'une partie du nerf qui fait mouvoir les yeux y est engagée, d'où vient qu'il fait dangereux de les arracher. Les *dens incisives* & *canines* n'ont qu'une racine; les autres en ont deux, & quelquefois trois & quatre. Il y a dix *dens mâchelieres* ou *molaires*. Les *dens* de derriere s'appellent *dens de sagesse*, parcequ'elles viennent à 30. ans. Avicenne les appelle les *dens* du sens & de l'entendement. On tient que les *dens* sont indomptables au feu & à la flâme, & ne reçoivent point la pointe du burin. Les *dens* ont leurs veines & arteres. Ce sont les seuls os qui croissent aux animaux jusqu'à leur extrême vieillesse. On appelle *dens de lait*, les premieres *dens* qui tombent, à la place desquelles il en revient d'autres. Quelques-uns sont nez avec toutes leurs *dens*, comme Marcus Curius Dentatus, & Cneïus Pampirius Carbo. D'autres n'ont eu qu'une *dent* continuë tout le long de la mâchoire, comme Pyrrhus Roi des Epirotes, & Prusias fils du Roi de Bythinie. D'autres qui ont eu deux ou trois rangs de *dens*, comme quelques-uns ont dit d'Hercule. Les *dens* sont revenuës à quelques-uns en vieillesse. Mentzelius Medecin Allemand dit qu'il a vû un vieillard à Cleves en 1666. âgé de 120. ans, à qui les *dens* étoient revenuës deux ans auparavant avec grande douleur; & qu'en même temps il se trouva un Anglois à la Haye à qui pareillement les *dens* étoient revenuës en sa 118. année.

Ce mot est derivé du Latin *dens*, où on a dit *dentes*, *quasi edentes*.

On dit qu'on a les *dens* molles, lorsqu'elles ne sont pas avec leur fermeté ordinaire, & lorsqu'elles sont agacées par quelque acidité. La maladie des *dens* c'est la carie qui les pourrit, qui les creuse, qui les fait tomber par pieces. Le mal de *dens* est seulement une fluxion sur les gencives fort douloureuse. Cette femme a de fausses *dens*, elle met la nuit ses *dens* sous sa toilette, elle a des *dens* postiches. Le frisson fait claquer les *dens*. On tient que c'est Esculape qui a trouvé le premier le moyen d'arracher les *dens*. Dechausser les *dens*. L'Enfer est un lieu de cris & de grincemens de *dens*. Les Poëtes appellent les *dens* blanches & bien rangées, des *dens* d'yvoire, des rangs de perles, un beau ratelier de *dens*. A Cumana vers Mexique les peuples sont curieux d'avoir des *dens* noires, & tiennent ceux qui les ont blanches pour des effeminez. Aux Indes Orientales ils les rougissent, à cause du betel & de l'areca qu'ils mâchent incessamment.

A l'égard des animaux, il y a quelques poissons qui ont des *dens* sur la langue, comme les truittes. La moruë a des *dens* au fond du gosier: ce sont des pointes en quelque façon pareilles à celles qui sont sur la langue du lion, tournées vers le gosier. Les lamies ont six rangs de *dens*. Le grand chien de mer qu'on appelle *canis carcharias*, a quatre ou cinq rangs de *dens* à chaque mâchoire, dont quelques-unes ont un pouce de long, & sont extremement dures, trenchantes & pointuës. Le requiem en a trois rangs, comme aussi le crocodile, lesquelles sont toutes canines, n'ayant ni incisives, ni molaires. Elles sont d'une dureté & d'une blancheur extraordinaire, d'une figure ronde, pointuë & cannelée, comme une colonne dorique, & disposée de telle sorte, qu'il y a autant de plein que de vuide. Aristote a cru qu'il n'y avoit que le scarus qui eût des *dens* propres à broyer, quoy qu'on en trouve en d'autres poissons. Les seches n'ont point de *dens*, non plus que les crapauds, & ne laissent pas de mordre. Les viperes & les grenouilles de mer ont deux grandes *dens* canines, qui sont mobiles, & d'ordinaire couchées, & qui se relevent, quand elles veulent mordre. Les *dens* du sanglier sont tournées en demi-cercle, & sont à trois pans comme un prisme.

On tient que les licornes sont des *dens* d'un gros poisson. Voyez LICORNE. La *dent* du brochet est venimeuse, & fait partie de sa mâchoire. Les *dens* d'élephant sont de grosses deffenses pointuës que cet animal porte en dehors, & qui font l'yvoire. Cardan pretend qu'on les peut amollir comme la corne de bœuf.

La *dent de loup* chez les Artisans, est ce qui leur sert à polir leur besogne. On appelle aussi *dens de loup*, les gros clous qui attachent les poteaux des cloisons. Il faut mettre deux *dens de loup* à chaque poteau.

En termes de Manege, on dit que les *dens* du cheval marquent son âge. Il a 40. *dens*, 24. mâchelieres au fond de la bouche, au delà des barres: 12. de chaque côté du canal, rangées six dessus, & six dessous; elles ne tombent jamais, & ne servent point à la distinction de l'âge: 12. de lait qui sont sur le devant de la bouche, & quatre qu'on nomme les *crocs*. On nomme aussi les *pinces*, les quatre de devant; les quatre d'aprés sont les *mitoyennes*; & les quatre suivantes les *coins*. On dit qu'un cheval met bas ses *dens*, qu'il change ses *dens*, & qu'il a mis ses coins, ou ses pinces, quand il pousse ses coins, ou ses pinces au lieu de ses premieres *dens*. A mesure qu'elles poussent elles indiquent les années du cheval. Les coins qui plus avant dans la bouche que les autres *dens*, sortent de la gencive à cinq ans. Alors ils deviennent creux, & marquent ordinairement jusqu'à 7. ou 8. ans: c'est-à-dire, que ce creux ou il y a une marque noire, qui ressemble à une feve, commence à se remplir, & la marque à s'effacer.

En Sculpture on appelle *dent de chien*, un ciseau fendu par le bout, qui se divise en deux pointes. On l'appelle autrement *double pointe*. C'est aussi un instrument de Doreur.

DENT, se dit aussi par ressemblance de plusieurs pointes ou entailleures qui sont inanimées ou faites par art. Les Medecins donnent le nom de *dent* à la seconde vertebre du cou, à cause de sa figure. On dit qu'un couteau, ou autre ferrement taillant a des *dens*, quand il est ébreché. Les *dens* d'une scie, d'un peigne, de serans, d'une rouë de moulin, d'une horloge, d'une lime, d'un râteau, d'une herse. On dit aussi, les *dens* d'une clef, en parlant de ces entailleures qui sont dans le panneton ou museau de la clef, & dans lesquelles passent les gardes.

On appelle aussi *dens de passement*, ces petites pointes d'ouvrages qui avancent sur les bords d'un passement.

DENT, se dit figurément en Morale. Personne ne se peut garentir des *dens* de l'envie, de la satire, des *dens* serpentines des medisans.

DENT, se dit proverbialement en plusieurs phrases. Le vin trouble ne casse point les *dens*. On dit aussi, Arracher un *dent* à quelcun; pour dire, Tirer de lui quelque argent, ou autre chose qu'il est contraint de donner malgré lui. On dit qu'on prendroit aussi-tôt la lune avec les *dens*; pour dire, qu'une chose est impossible. On dit d'un homme qui a bien faim, qu'il a les *dens* bien longues; de celui qui est pauvre, qu'il n'a pas dequoy mettre sous la *dent*; d'un goulu, qu'il mange de toutes ses *dens*; qu'il a beau être malade, qu'il n'en perdroit pas un coup de *dent*; que ce qu'on lui donne n'est pas pour sa *dent* creuse. On dit aussi, qu'il n'en cassera que d'une *dent*, qu'il n'en croquera que d'une *dent*; pour dire, qu'il ne mangera point de quelque chose, ou qu'il n'obtiendra point ce qu'il pretend. On dit aussi, Avoir une *dent* de lait contre quelcun, ou simplement une *dent*; pour dire, Avoir quelque ressentiment contre lui. On dit, Montrer les *dens* à quelcun; pour dire, Lui resister en face, lui temoigner qu'on ne le craint pas. On dit aussi, lui parler des grosses *dens*; pour dire, le menacer. On dit, Malgré lui, malgré ses *dens*; pour dire, Quelque empêchement qu'il y puisse

puisse mettre ou apporter. On dit aussi, Dechirer quelcun à belles *dens*; pour dire, Medire cruellement de lui. On dit encore, Parler, murmurer entre ses *dens*; pour dire, tout bas & sans vouloir être entendu: & on dit, Rire du bout des *dens*, quand on rit par force & sans en avoir envie. On dit aussi, qu'un homme n'a pas desserré les *dens*; pour dire, qu'il n'a dit mot. On dit qu'un homme a pris le frein aux *dens*, le mors aux *dens*; pour dire, qu'il a fait quelque escapade, qu'il s'est emporté comme font les chevaux, qui ne se laissent pas gouverner par la bride. On le dit aussi de ceux qui sont revenus de leur emportement, & qui s'appliquent à leur devoir. On dit aussi, qu'on est sur les *dens*, que le grand travail a mis quelcun sur les *dens*; pour dire, qu'il est las & fatigué, qu'il n'en peut plus: & on dit d'un agonisant, qu'il a la mort entre les *dens*. On dit pour se mocquer d'un Pedant, qu'il est sçavant jusqu'aux *dens*. Ce proverbe vient de ce qu'autrefois on ne tenoit personne pour sçavant, jusqu'à ce qu'il fût passé Docteur: ce qui ne se faisoit point qu'après de fort grands repas, où on exerçoit bien ses *dens*. Depuis on y a ajoûté, qu'il a mangé son Breviaire. On dit d'un Cavalier armé de toutes pieces, qu'il est armé jusqu'aux *dens*. On dit ironiquement d'une vieille sans *dens*, qui a perdu toutes ses *dens*, qu'elle n'a pas une *dent* en bouche. Au contraire on dit d'un vieillard qui se porte bien, qu'il a encore toutes ses *dens*, qu'il a de bonnes *dens*. On dit de celui qui a quelque *dent* qui avance plus que les autres, que c'est Geoffroi à la grand' *dent*; & de celui qui est mort, Il y a long temps qu'il n'a plus mal aux *dens*. On dit aussi aux enfans, qu'une chose a des *dens*, qu'elle mord quand on la manie, lorsqu'ils sont en danger de se blesser. Ses composez *Trident*, *Curedent*, *Brèchedent*, *Claquedent*, *Surdent*, *Tire-aux-dens*, sont à leur ordre.

DENTAIRE. s. f. Nom qu'on donne à certaines plantes à cause de la figure de leur racine, qui est comme dentée. Il y en a une appellée *dentaire à sept feuilles*, *dentaria heptaphyllos*, dont la racine est écaillée, & garnie de quelques grosses fibres. Ses feuilles sont le plus souvent sept, opposées deux à deux sur une longue côte terminée par la septiéme, larges & decoupées à l'entour. Ses fleurs sont blanches, composées de quatre feuilles disposées en croix. Sa semence qui est presque ronde, est contenuë dans une silique. Il y en a deux autres qui sont de la même espece que la precedente, dont l'une est appellée *dentaria triphyllos*, parcequ'elle n'a que trois feuilles attachées à une queuë: & l'autre *dentaria pentaphyllos*, parcequ'elle en a cinq rangées sur la même côte. Il y a une autre plante que Matthiole appelle *grande dentaire*, qui vient sans feuilles; ce qui la fait appeller par quelques-uns *aphyllos*. Elle croît au commencement du printemps dans les forêts, & aux autres lieux où les rayons du soleil ne donnent point. Sa racine est blancheâtre, grande, pleine de suc, frêle & composée d'une infinité d'écailles. Elle pousse des tiges de la hauteur d'un palme, tendres, pleines aussi de suc, & semblables à celles de l'orobanche. Depuis le milieu jusques à leur cime il en sort des fleurs de couleur de pourpre, blancheâtres, & veluës; accompagnées à côté de petites feuilles presque de même couleur. Il y vient après de petits boutons dans lesquels est la graine semblable à celle de pavot. C. Bauhin l'appelle *Orobanche radice dentata major*.

DENTALE. adj. f. Ce qui se prononce avec l'aide des dens. Les Grammairiens, & sur tout les Hebreux, distinguent les lettres, en lettres *dentales*, labiales, gutturales, du palais, &c.

DENTALIUM. s. m. Petite coquille longuë, blanche, rude par dehors, & fort polie par dedans, creuse & pointuë d'un côté comme la dent d'un chien, d'ou elle a tiré son nom. Il s'y engendre un ver long & mince, qui y loge, & qui en sort quelquefois pour chercher sa nourriture. La *dentalium* croît sur les rochers de la mer, & sur de vieilles coquilles. Il est propre pour dessecher & pour provoquer la sueur, étant pris interieurement. On s'en sert aussi pour nettoyer & pour blanchir les dens.

DENTÉ, ÉE. adj. Il ne se dit gueres que des rouës *dentées* qui servent à plusieurs machines.

On le dit aussi en Blason, des animaux armez de dens, lorsqu'elles sont representées d'un autre émail.

DENTÉE. s. f. en termes de Chasse, se dit d'un coup ou atteinte des deffenses d'un sanglier, qui decoud & éventre les chiens & les chevaux.

DENTELER. v. act. Faire des entailles en forme de dens. Les corniches *dentelées* sont plus agreables que les autres.

DENTELÉ, ÉE. adj. Qui a des dens. Ouvrage *dentelé*. Corniche *dentelée*. Rouë *dentelée*.

DENTELÉ, se dit aussi des feuilles d'arbre qui sont en quelque façon *dentelées* tout autour: c'est-à-dire, que les bords en sont decoupez en forme de petites dens, comme l'ancienne dentelle.

En Anatomie, il y a un muscle qu'on appelle le *petit dentelé*, qui sert à faire mouvoir l'épaule en dedans. Il y en a un autre qu'on appelle le *grand dentelé*, qui sert à dilater la poitrine. Ces deux muscles sont appellez *dentelez anterieurs*, parcequ'ils sont situez sur le devant de la poitrine. Il y en a deux autres qu'on appelle *dentelez posterieurs*, parcequ'ils sont situez sur le dos. Le *dentelé posterieur* & *superieur* tire les côtes en haut, l'*inferieur* les tire en bas.

En termes de Blason, on appelle *dentelées*, les pieces qui sont bordées de dens plus petites & plus aiguës que les denchées.

DENTELLE. s. f. Petit passement ou ouvrage de fil, de soye, d'or, ou d'argent, qui se fait avec des fuseaux, qui sert à orner les habits & le linge. On a deffendu les *dentelles* d'or & d'argent, les *dentelles* d'Angleterre, de Flandres, &c. On fait remplir les *dentelles* claires ou dechirées. On fait rebroder les *dentelles*.

DENTELURE. s. f. Terme d'Architecture. Ouvrage, ou ornement d'Architecture qui represente des dens, entailleures ou petits creneaux.

DENTICULE. s. f. qu'on nomme aussi *Dentelets*. Terme d'Architecture. C'est une petite bande quarrée qui fait partie de la corniche Ionique, & Corinthienne, sur laquelle on fait ordinairement de petites entailles ou crenelures qui ressemblent à un rang de dens.

On appelle en termes de Blason, un Ecu *denticulé*, lorsque sa bordure a des dens faites de la façon des *denticules* d'Architecture.

DENTIER. s. m. Un rang de dens. Cette femme a un beau *dentier*.

DENTIFRICE. s. m. Terme de Medecine, qui se dit des remedes avec lesquels on se frotte les dens. Il y en a de secs, dont quelques-uns sont en forme de poudre, composez avec les coraux, la pierre ponce, le sel, l'alun, les coquilles d'œufs, d'escargots & d'écrevisses, la corne de cerf, l'os de seche &c. On en fait aussi en forme d'opiate avec ces mêmes poudres, en y ajoûtant du miel. Il s'en prepare encore avec des racines cuittes avec l'alun, & sechées au four. D'autres sont en forme de liqueur, qu'on tire par distillation d'herbes dessechantes, & de medicamens astringens. Les Hollandois disent que le meilleur opiate, ou *dentifrice*, qui conserve les dens belles, est de les frotter avec du beurre. Les Espagnols les frottent avec de l'urine.

DENTURE. f. f. L'ordre dont les dens sont arrangées. Une belle, une vilaine *denture*.

DENUEMENT. Privation, degagement. Il ne vaut rien ni au propre, ni au figuré. Il est vrai pourtant que les devots s'en servent, & qu'ils disent, Le *denuëment* de toutes choses: Etre dans un parfait *denuëment* des creatures, & de soi-même. Mais les devots ont une langue particuliere, fort differente du commun langage, & ils ne doivent pas servir de modèle pour l'expression. BOU.

DENUER. v. act. & n. Depouiller des choses dont on a besoin. Il ne se dit que dans un sens metaphorique. La fortune l'a *denué* de tous biens. Ce Gouverneur a laissé *denuer* sa place de vivres, de munitions. Le jeu l'a *denué* d'argent. Les veuves, les orphelins sont *denuez* d'amis, de conseil, d'assistance, de tout secours. On dit aussi, qu'un homme est bien *denué* d'esprit, quand il fait quelque lourde faute, ou imprudence. La valeur *denuée* des autres vertus, ne peut rendre un homme digne d'une veritable estime. SEG. Le sage n'est jamais foible, quoy qu'il soit *denué* de tous les secours étrangers. MORALE DU SAGE.

D E P.

DEPAISER. Prononcez DEPEISER. v. act. Faire sortir quelcun de son païs natal. Les parens de ce jeune homme l'ont envoyé en Italie pour le *depaïser*.

DEPAÏSER, signifie aussi, Corriger quelcun des defauts, de l'accent, des mœurs du païs. On n'est pas un an à la Cour, qu'on y est bien *depaïsé*, qu'on y a pris un autre air de vivre, & de parler. A le bien prendre, un honnête homme n'a point de metier, l'étenduë de son esprit le *depaïse* par tout. LE CH. DE M. Du Cange derive ce mot de *dispatriare*, qu'on a dit en la basse Latinité dans la même signification.

DEPAÏSER, signifie aussi, Faire changer de païs à un homme qui y est habitué, pour lui faire perdre ses connoissances, pour le mettre en lieu où il soit sans credit, sans appui, deguisé, & inconnu. Un Superieur *depaïse* un Religieux qui a quelque mauvaise habitude, & le transfere en un autre Couvent. Il est arrivé un affront à cette famille, qui l'a obligée à se *depaïser*, à s'aller habituer en un autre païs. Les femmes d'amour demenagent souvent pour se *depaïser*, pour se sauver des bretteurs.

DEPAÏSER, se dit aussi au Palais, en parlant des évocations qu'on fait pour tirer une affaire d'une jurisdiction en une autre plus éloignée. Mes parties avoient trop de credit en ce Parlement, je les ay fait évoquer ailleurs pour les *depaïser*. On le dit aussi en fait de dispute. On pressoit fort ce Docteur sur un point de Jurisprudence, il a fait naître une question de Theologie qui a *depaïsé* son adversaire.

DEPAÏSÉ, ÉE. part. & adj. Il a les significations de son verbe.

DEPAQUETER. verb. act. Deffaire un paquet, l'ouvrir. Il a fait *depaqueter* à ce Marchand toute sa boutique, & il n'a rien acheté. Il a *depaqueté* ce paquet de lettres pour les rendre à leur adresse.

DEPAQUETÉ, ÉE. part. & adj.

DE PAR. Preposition qui regit l'accusatif, & qui signifie, De la part, par l'ordre, par le commandement. On a deffendu *de par* le Roi, les passemens d'or & d'argent.

DEPARAGER. v. act. Terme de Coutume. *Deparager* une fille, c'est, la marier à une personne d'une condition inegale.

DEPAREILLER. verb. act. Oter le pareil, le brouiller ou l'éloigner. C'est la même chose que *deparier*. *Depareiller* des cheveux, des bas, des gans, des tableaux, &c. Du Cange derive ce mot de *disparilliare*, qu'on a dit en la basse Latinité dans la même signification.

DEPAREILLÉ, ÉE. part. & adj.

DEPARER. v. act. Oter l'agréement, l'ornement ordinaire que quelque chose a, ou doit avoir. Cette femme a de grands traits de beauté, mais elle a un nez mal fait qui la *depare*. Une aîle qui manque à ce beau bâtiment le *depare* tout-à-fait. Ce mot n'a gueres d'usage que quand il s'agit d'Eglise: voyez l'article qui suit. Quand il s'agit de tout autre chose, on se sert plus ordinairement de *desfigurer*.

DEPARER, signifie aussi, Oter les paremens extraordinaires d'un autel, en changer. Si-tôt que le Service fut achevé, on *depara* l'autel. Il faut *deparer* l'Eglise pour la tendre de deuil.

DEPARÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEPARIER. v. act. De deux choses qui sont pareilles, ou appariées ensemble, en ôter, en égarer, en perdre, en separer une. La Blanchisseuse a *deparié* mes manchettes. Mais il se dit particulierement des animaux qui se joignent ensemble. Il faut bien prendre garde de *deparier* ces pigeons. J'avois deux paires de tourterelles; mais elles sont *depariées*. Il se dit aussi des chevaux de carosse de different poil, ou de differente taille, qu'on ne trouve pas à-propos d'atteler ensemble, parceque cela feroit un mechant effet. Il faut que j'achette d'autres chevaux, les miens sont tous *depariez*.

DEPARIÉ, ÉE. part. & adj. Regnier a dit pour marquer de la confusion:

Deux gants depariez, *deux bouteilles sur cu*,
Qui disoient sans goulet, nous avons trop vécu.

DEPARLER. v. n. Discontinuer, cesser de parler. On ne l'employe qu'avec la negative, & on ne le dit que dans l'entretien familier, en se plaignant de ces grands brailleurs qui veulent toûjours parler, & de qui on dit qu'ils ne *deparlent* point. Il ne *deparla* point de tout le jour. Il auroit bien été sans *deparler* un mois. SCAR.

DEPART. f. m. Sortie d'un lieu à dessein de faire un voyage. Cet Officier prepare son équippage, il est sur son *depart*. Une heure avant son *depart* il deliberoit encore de sa route. On n'attend que le vent pour le *depart* des vaisseaux. On disoit autrefois *departie*.

EAU DE DEPART, autrement **Eau Regale**, est une eau forte à laquelle on a ajoûté du sel commun, ou du sel armoniac, outre les autres sels dont l'eau forte ordinaire est composée, afin qu'elle ait la force de dissoudre l'or, & de le separer des autres metaux.

DEPARTAGER. v. act. Oter le partage. Il se dit au Palais des procés où les Juges ont été partagez, & se sont trouvez en nombre égal d'avis differens; on les envoye en une autre Chambre pour les *departager*.

DEPARTEMENT. f. m. Partage qui se fait entre plusieurs personnes de leurs fonctions, ou de leur emploi, pour éviter la confusion; ce qui se fait tant à l'égard des lieux & des personnes, que des affaires, & des choses. Un tel Secretaire d'Etat, un tel Intendant des Finances a dans son *departement* la Marine, la Normandie, la Maison du Roi, les affaires de Religion. Cette Election est du *departement* d'un tel Intendant de Justice.

DEPARTEMENT, est aussi la distribution, l'assignation qu'on fait des tailles & autres impositions sur les Elections & les Parroisses. Ce sont les Intendans de Justice à qui on adresse les commissions des tailles & autres levées de deniers, pour en faire le *departement* sur les Elections, Villes & Parroisses. On leur mande d'en faire le *departement* le plus juste qu'il leur sera possible.

De-

Departement, se dit aussi de quelques endroits d'une maison qu'on assigne à quelcun pour y loger. Le plus haut étage d'un logis est le *departement* ordinaire des écoliers, des domestiques.

Departement, en termes d'Architecture, est l'ordonnance & description des membres, chambres & parties dont est composé un bâtiment en un plus grand ou un plus petit nombre de pieces selon leurs grandeurs, suivant la difference des personnes; & c'est la premiere partie du devis, selon Savot.

Departement, signifie encore, Assignation de logement à des trouppes. Ils tirerent au sort les villages les plus proches, & chacun alla à son *departement*. Ablan. Ce Regiment a obtenu cette année un bon *departement* pour passer son quartier d'hiver. Le *departement* ordinaire des Officiers de Marine est à Toulon, à Rochefort, à Brest &c.

DEPARTIR. v. act. Distribuer, faire quelque gratification à une ou plusieurs personnes. Les Romains se faisoient élire Empereurs en *departant* de grosses sommes de deniers aux soldats. Les faveurs du Ciel, les dons de la nature ne se *departent* pas également sur tous les hommes.

Departir, signifie aussi, Diviser une chose entre plusieurs personnes, & en donner à chacun sa part convenable. Il y a six mille francs de taille à *departir* sur cette Parroisse, il faut en donner à chacun ce qu'il en peut porter. Le Roi a donné une somme de deniers à ses Gardes, ils ont été prêts à se battre pour la *departir* entre eux. Memnon apporta de Thrace dix mille paires d'armes qu'Alexandre *departit* aux soldats. Vaug.

On dit à la Chasse, *Departir* les quêtes, lorsqu'on assigne à chaque Veneur qui va au bois le canton de la quête.

Departir, se dit en termes de Palais, de tous les procés que l'on partage entre les Juges, & dont on distribuë les pieces, afin de les examiner. Ce procés sera bientôt jugé, on l'a *departi*.

Departir, avec le pronom personnel signifie encore Se deporter, quitter, ceder, abandonner une pretention, une demande, une opinion. Les Grands ont de la peine à se *departir* des pretentions qui sont dans leurs Maisons, quelque vaines qu'elles soient. La partie adverse s'est *departie* d'une requête qu'elle avoit presentée, elle s'en est desistée. Ce Docteur a tenu long temps cette opinion, mais enfin il s'en est *departi*. Se *departir* de son droit. Le Mait. Il est à croire qu'il ne s'est pas *departi* de ses suretez sans raison. Pat. Ce n'est pas une regle dont on ne puisse se *departir*. Id. Sedecias Roi d'Israël donna sa parole au Prince des Assyriens, de ne se *departir* jamais de son alliance. Maucroix.

Departir, signifie aussi, Changer de parti. Il ne se faut jamais *departir* du service, du respect, de l'obeïssance qu'on doit à son Roi. Il y avoit plusieurs mecontens qui s'étoient *departis* d'avec le Roi, mais ils sont revenus, & ils ont retourné dans le bon parti.

Departir, signifie en Chymie, Separer. L'or ne se peut *departir* d'avec l'argent qu'avec l'eau regale, ou l'eau de depart.

Departi, ie. part. pass. & adj.

On appelle maintenant au Conseil, *Commissaires departis* dans les Provinces pour l'execution des ordres du Roi, ceux qu'on nommoit ci-devant *Intendans* de la Justice, Police & Finances dans chaque Generalité.

DEPASSER. v. act. Oter une chose d'un lieu où elle étoit passée. Il ne se dit gueres que des habits, des rubans, des cordes. *Depassez* vôtre bras hors de vôtre robbe. Il faut *depasser* la corde de ce nœud coulant. Il faut *depasser* ce lacet de dedans ces œillets.

Depassé, ée. part. & adj.

Depasser un vaisseau, en termes de Marine, c'est, Aller plus vîte qu'un autre vaisseau, & le laisser derriere. *Depasser* la tourne-vire, c'est la changer de côté. *Depasser* est aussi, Aller au delà d'un certain lieu: soit qu'on ait intention d'y aller, soit qu'on ne l'ait pas. Nous *depassâmes* de dix lieuës Goa, où nous voulions donner fond. Guill. Nos Pilotes ont été bien étonnez de voir terre, ils croyoient avoir *depassé* l'Isle de Cocos. Choisi Journal de Siam. Nos Pilotes nous assurent que nous n'irons point autrement jusqu'à ce que nous ayons *depassé* le soleil. Ibid.

DEPAVER. v. act. Oter le pavé. On a *depavé* les ruës dans cette sedition, pour faire des barricades. Les torrens *depavent* les chemins où ils se debordent. Si on laisse un cochon dans une salle, il l'aura bientôt *depavée*.

Depavé, ée. part. & adj. Un chemin *depavé* est pire qu'avant qu'on y eût mis du pavé.

DEPECER. Voyez Despecer.

DEPECHER. Voyez Depescher.

DEPEDANTISER. v. act. Ce mot se dit en riant pour, Tirer de la pedanterie.

DEPEINDRE. v. act. *Je depeins, nous depeignons, je depeignis, j'ay depeint, que je depeigne, je depeindrois, que je depeignisse.* Representer avec le pinceau quelque histoire, quelque action, quelque païsage, tempête ou autre chose. Michel Ange a *depeint* le Jugement final dans un beau tableau qui est à Rome. Les grands Peintres se sont *depeints* au naturel sous le visage de quelque personne representée dans leurs tableaux.

Depeindre, se dit plus ordinairement de ce qui nous est representé par le discours, soit de vive voix, soit par écrit. Le grand secret d'un Poëte Comique est de *depeindre* les hommes & leurs actions, de les representer au vif & au naturel. Je reconnois cet homme de la façon que vous me le *depeignez*. *Depeindre* l'ardeur du soldat qui monte à l'assaut. Ablan. Les Poëtes Tragiques anciens ont beaucoup mieux reüssi à exprimer les qualitez des Heros, qu'à *depeindre* la magnificence des grands Rois. St. Ev. Il ne falloit pas me *depeindre* si bien, & il valoit mieux me faire moins ressemblant, & me faire un peu plus aimable. Voi. Les Auteurs se *depeignent* dans leurs Ouvrages, on y reconnoît leurs mœurs & leurs caracteres. L'Auteur de l'Esprit de Mr. Arnaud s'est parfaitement bien *depeint* dans cet Ouvrage. Oe. M. N'auriez-vous pas sujet de me croire aussi lâche que vous me *depeignez*, si vous deviez ma justification à vos menaces? Let. Portug.

Car c'est peu qu'avec art ta main depeigne *un vice,*
Il faut en le voyant que mon cœur le haïsse.
L'Art de Prech.

Depeint, einte. part. pass. & adj.

Tant de rares beautez naïvement depeintes,
Donnerent à Daphnis de mortelles atteintes. Lalane.

DEPENDANCE. s. f. Sujettion, inferiorité. Ce Prince tient ses sujets dans une grande soumission, & *dependance*. Les Philosophes aiment la liberté, & n'aiment point à vivre dans la *dependance*. Les Moines vivent tous dans la *dependance* d'un General. Les hommes cherchent à se donner, & s'assujettissent avec plaisir, si on les laisse choisir leur *dependance*. St. Ev. Il est difficile que par lui-même, ou par ceux qui sont dans sa *dependance*, il ne traverse tout ce que je desire. P. de Cl. Sans le concours immediat de Dieu dans toutes nos actions, l'on detruit l'infinie *dependance* dans laquelle les creatures sont à l'égard du Createur. Ju. La *dependance* est insupportable à un homme de cœur, & sur tout celle de l'esprit. St. Ev. Nôtre ignorance, & nos doutes nous font sentir nôtre *dependance*. Oe. M. Dieu a voulu accoutumer l'homme à croire sans connoître, afin de le tenir dans la *dependance*, & dans la servitude. La Pl.

L'amour pretend par tout naître sans dependance,
Et jamais par la force on n'entra dans un cœur. Mol.

Dependance, signifie aussi, Connexité, suite necessaire. Toutes les propositions de Geometrie ont une suite & une *dependance* les unes des autres. On a renvoyé ce procés en un autre Parlement avec toutes ses circonstances & *dependances*.

Dependance, se dit aussi de ce qui fait partie d'un tout. Ce hameau est de la *dependance* de cette Parroisse. Cette metairie est une des *dependances* d'une telle terre. La Bresse est des premieres *dependances* de la Couronne. Patru.

DEPENDANT, ante. adj. Relevant; qui a quelque relation à un autre avec inferiorité. Cette ville est *dependante* d'un tel Gouvernement. Le decret de la predestination est gratuit, & *dependant* du seul bonplaisir de Dieu. Oe. M. Cette charge est *dependante* d'un tel Seigneur, c'est lui qui y pourvoit. Cette question est *dependante* de celle qui a été traittée ci-devant.

Dependant. En termes de Marine on dit, Venir en *dependant*, tomber en *dependant*. Un vaisseau vient en *dependant*, lorsqu'il est au vent d'un autre vaisseau, & que pour le reconnoître il s'en approche peu-à-peu, tenant toûjours le vent pour n'être pas couppé, & mis sous le vent. Tomber en *dependant*, c'est, s'approcher à petites voiles pour arriver. Les vaisseaux ennemis se laissoient tomber en *dependant* sur leurs côtes.

DEPENDEMMENT. adv. D'une maniere dependante. Cet Officier ne commande que *dependemment* d'un autre qui est son superieur.

DEPENDRE. v. act. *Je depens, je dependis, j'ay dependu, que je depende.* Detacher une chose penduë en haut. Il faut *dependre* ce tableau pour le mettre plus bas. On a *dependu* la lampe pour la reblanchir.

Dependu, uë. part. pass. & adj.

DEPENDRE. v. n. & relatif, Relever, être dependant d'un autre; être en la disposition d'un superieur. La conservation de tous les êtres *depend* de la Providence. Il y a une subordination entre les hommes, qui les fait *dependre* les uns des autres. Un arriere-fief *depend* d'un fief dominant. Ce Prieuré *depend* d'une telle Abbaye, en est un membre, est conferé par l'Abbé.

Dependre, se dit figurément en choses spirituelles & morales. D'un moment *depend* l'éternité. Madame mon bonheur ne *depend* que de vous. Rac. *Depend-il* de nous de faire le bien & le mal? Il sembloit que la destinée des Rois *dependît* du caprice de leurs sujets. Ab. de V.

Dependre, se dit aussi des choses connexes, & qui ont une suite necessaire l'une de l'autre. Les effets *dependent* de leurs causes. Ces deux procés *dependent* tellement l'un de l'autre, que si j'en gagne un, l'autre est infaillible. La consequence d'un syllogisme *depend* des premisses. La fortune des gens *depend* fort souvent de leur merite. Ablan.

Dependre, signifie aussi, Depenser. Les cœurs genereux aiment à *dependre*. En ce sens il vieillit, & on dit toûjours *depenser*. Men. Bou.

On dit proverbialement, Qui bien gagne, & bien *depend*, n'a que faire de bourse pour serrer son argent. On dit aussi, C'est un homme qui est à lui à vendre & à *dependre*; pour dire, qui lui est absolument devoüé.

DEPENSER, DEPENS & DEPENSE. Voyez Despenser Despens, & Despense.

DEPERDITION. s. f. Terme de Chirurgie. Ce mot est employé en presque tous les rapports. Quand on trouve une playe où la chair est entamée, on dit qu'il y a *deperdition* de substance.

DEPERIR. v. n. S'alterer, se ruiner; diminuer de valeur, & de qualité. Les provisions qu'on garde *deperissent* tous les jours, & se corrompent. Un bâtiment deshabité *deperit* bientôt. Les chevaux entre les mains d'un mauvais Cocher *deperissent*, deviennent maigres. Un enfant en chartre *deperit* à vuë d'œil. La beauté *deperit* par les larmes. Laisser *deperir* l'armée. Ablan. L'armée *deperit* tous les jours. Voit. On dit aussi, qu'une affaire *deperit*, quand elle n'est pas vivement poursuivie. On dit d'une chose qui ne presse pas, Rien ne *deperit*.

DEPERISSEMENT. s. m. Corruption, alteration d'une chose qui diminuë. La plupart des choses sont sujettes au *deperissement*. Celui qui est cause du *deperissement* de quelque chose, est condamné aux dommages & interêts. Il ordonne, pour éviter ce *deperissement*, que l'aîné aura seul la maison. Patru.

DEPESCHE, ou DEPECHE. s. f. Lettre d'affaires, qu'on envoye en diligence par un courier exprés pour quelque affaire d'Etat, ou quelque autre chose importante. Le Roi a ordonné à son Ambassadeur par sa *depêche*. Nos habiles gens d'affaires sont formez à un certain stile de *depêches* peu convenable à l'Histoire. St. Ev. Ce mot se dit aussi pour le paquet même qui contient ces sortes de lettres; mais alors il n'a point de singulier. Le courier a rendu ses *depêches*.

Conseil des depêches. C'est un Conseil qui se tient dans la chambre du Roi, & en sa presence. Mr. le Dauphin, Mr. le Duc d'Orleans, Mr. le Chancelier, & les quatre Secretaires d'Etat y assistent. On y traitte des affaires des Provinces; chaque Secretaire d'Etat tient memoire des resolutions qui s'y prennent, & en envoye les expeditions dans son departement.

On dit proverbialement de la mort d'un homme qui ne servoit qu'à incommoder les autres, Voilà une belle *depêche*. On dit aussi, Se battre à *depêche* compagnon; pour dire, Se battre rudement & sans vouloir pardonner à son ennemi.

DEPESCHER, ou DEPECHER. v. act. Faire quelque chose à la hâte, en diligence. *Depêchez* de dîner, d'achever ces écritures. On dit aussi absolument, *Depêchez*; pour dire, hâtez vous.

Depescher, se dit des couriers qu'on envoye exprés & en diligence pour porter quelques ordres. On a *depêché* un courier à l'Ambassadeur. On lui *depêcha* des Officiers pour lui apprendre la resolution des troupes. Ablan. On dit encore, *Depêcher* un criminel, lui faire en diligence son procés & sans le faire languir.

Depesché, ée. part.

DEPESTRER, ou DEPETRER. v. act. Se tirer, se degager d'un mauvais chemin ou passage. Il s'étoit engagé dans ce marais, mais il s'en est *depêtré*. Ce cheval en tombant s'est engagé dans les traits, on a eu bien de la peine à l'en *depêtrer*. Il se dit plus ordinairement au figuré. Il a eu bien de la peine à se *depêtrer* de cette mauvaise affaire, de cet importun. La pauvreté est si gluante qu'on ne s'en sauroit *depêtrer*. Ablan. Ce mot est bas dans ce dernier sens.

Depestré, ée. part. Cheval *depêtré*.

DEPEUPLEMENT. s. m. Action par laquelle on depeuple. Le *depeuplement* de la Grece & de l'Asie est venu du gouvernement violent des Turcs. Les tresors des Indes ont causé le *depeuplement* de l'Espagne. On dit aussi le *depeuplement* d'une forêt, quand on y a fait de grandes degradations, qu'on y a abattu quantité d'arbres.

DEPEUPLER. v. act. Rendre une ville ou un païs moins peuplé. Les guerres d'Orient ont *depeuplé* la Grece & l'Asie. La peste a *depeuplé* cette ville, l'a presque renduë deserte. Le joug de la tyrannie, les courses des Barbares *depeuplent* les païs.

Depeupler, se dit aussi des animaux, du gibier, du poisson. Le grand nombre de Chasseurs a *depeuplé* cette

cette campagne de gibier. Les loutres ont *depeuplé* cette petite riviere de poisson. Un étang qu'on pêche demeureroit *depeuplé*, si on n'y remettoit de nouveau peuple. On dit aussi d'une forêt, qu'elle est *depeuplée*, quand les plus beaux arbres en sont morts ou abattus. On le dit aussi de toutes les choses qu'on peut enlever, & dont on peut diminuer le nombre.

Elle depeuple *de bijoux*
Les boutiques du Pont au change. Bens.

Depeuplé, ée. part. pass. & adj.

DEPILATOIRE. s. m. Emplâtre ou drogue qu'on applique sur le poil pour le faire tomber. Il est principalement composé d'orpigment, & est fort caustique, même dangereux.

DEPILER. v. act. Faire tomber le poil avec des depilatoires. Les gens propres vont chez les Baigneurs pour se faire *depiler*. On ne le dit pas de ceux à qui les cheveux tombent naturellement.

DEPIQUER. v. act. Adoucir, consoler. Si j'ay été assez heureux pour trouver quelque place dans vôtre amitié, ce gain-là me *depique* de toutes mes pertes. Voi. On s'en sert quelquefois. Refl.

DEPIT. s. m. Colere, qui donne du degoût d'une chose contre laquelle on se fâche; chagrin, deplaisir court, & passager. Quand un ami rompt avec nous, cela fait un grand *depit*. On dit d'un Amant meprisé, qu'il faut qu'un *depit* heureux le tire d'esclavage. Le moment du *depit* est l'heure du berger. Oe. M. Cet affront le fera crever de rage & de *depit*. Moliere a fait une Comedie du *Depit amoureux*. Je rends justice à ses bonnes qualitez; mais c'est avec une espece de *depit*. Oe. M. Ne fut-on pas né Poëte, le *depit* tient quelquefois lieu de genie. Bou. La constance Philosophique doit être sans aucun mélange de *depit*, & de chagrin. Bal. Tel, qui étoit comblé de faveurs, les devoit moins à son merite, qu'au *depit* qu'en pouvoit concevoir son concurrent. Var. Il y a des momens où je suis si transportée de *depit*, que je souhaiterois d'en aimer un autre; mais au milieu de ce *depit* je ne voi rien au monde d'aimable que vous. Let. Portug.

Abandonne ton cœur aux doux ravissemens,
Qui succedent toûjours au depit *des Amans.* Vill.

On dit aussi à l'adjectif, un homme *depit*; c'est-à-dire, qui est sujet à se depiter.

Ce mot vient du Latin *dispectus*. Menage.

En depit. Sorte de preposition qui regit le genitif. Malgré. J'en viendrai à bout *en depit* de tout le monde. *En depit* des pluyes & de l'hyver. Voit. Il est des plaisirs dont je sçaurai joüir *en depit* de la mauvaise fortune. Id. On dit d'un mauvais Poëte, qu'il fait des vers *en depit* d'Apollon.

Tes écrits, il est vrai, sans art, & languissans,
Semblent être formez en depit *du bon sens.* Boi.
De mes yeux languissans un éloquent silence,
En depit *de moi-même explique ma souffrance.*
La Suze.

Le petit peuple est quelquefois assez mal instruit, pour dire, *en depit* de Dieu & de sa Mere. *En depit* de Dieu & du monde; pour dire, malgré toutes sortes d'obstacles.

On dit proverbialement, qu'une chose est faite par *depit*, qu'elle croît par *depit*; pour dire, qu'elle croît sans qu'on en ait soin.

DEPITER. v. act. qui se dit souvent avec le pronom personnel. Concevoir du depit, de la fâcherie: avoir un mouvement de couroux brusque, & vif. Cet écolier s'est *depité*, & a renoncé à l'étude. La vieillesse est chagrine, & se *depite* toûjours. Theoph. Vous m'ordonnez de ne me plus *depiter* que de 25. ans en 25. ans. Voi.

On dit proverbialement, qu'un homme s'est *depité* contre son ventre; pour dire, qu'il s'est fâché contre ses propres interêts, qu'il a abandonné une chose qui lui pouvoit être utile.

Depité, ée. part. C'est un Amant *depité*. Mol. Elle parut *depitée*.

DEPITEUX, euse. adj. Qui est sujet à se depiter, à bouder. Il ne se dit gueres que des petits enfans. C'est un fort *depiteux* marmot. Voit.

DEPLACEMENT. s. m. Action par laquelle on fait changer de place. Ce voisin a pris ces meubles saisis en sa garde sans *deplacement*, sans qu'on les transportât chez lui.

DEPLACER. v. act. Oter quelque chose d'une place. Il n'est pas honnête de *deplacer* une personne, quoyqu'elle offre sa place. C'est un cheval qui ne *deplace* point sa tête. Je ne sçai où trouver maintenant ce livre sur mes tablettes, quelcun l'a *deplacé*.

Deplacer, se dit figurément des personnes qui sortent de leur genie, & qui negligeant leurs talens naturels, s'appliquent à des choses pour lesquelles ils n'ont nulle disposition. Les esprits *deplacez* ne reüssissent point: il ne faut point forcer la nature, ni lui faire violence. Il se dit aussi de ceux qui n'ont plus d'emploi; c'est un homme *deplacé*.

DEPLAIRE. v. n. Faire, ou dire quelque chose qui offense, qui chagrine, qui choque, qui n'est pas agreable. Le peché *deplaît* à Dieu, & l'offense. La contrainte, la peine *deplaît* à tous les hommes. Les Payens ne croyoient pas que l'impureté *deplût* à leurs Dieux. Port-R. Les vieilles *deplaisant* aux jeunes gens. Celui qui croit se venger en *deplaisant*, se fait plus de mal qu'il n'en fait aux autres. Le Ch. de M. Nous sommes trop asservis à la peur de *deplaire*. Corn. Cet homme ne *deplaît* que pour vouloir trop plaire. Boi. Il y a des gens que la crainte de *deplaire*, empêche de plaire. Oe. M.

De nos desirs errans rien n'arrête le cours;
Ce qui plaît aujourd'huy deplaît *en peu de jours.* Oe. M.
En vain je veux contr'elle écouter me colere,
Toute ingrate qu'elle est, je crains de lui deplaire.
Corn.

Ce mot vient du Latin *displicere*.

On le dit aussi avec le pronom personnel. Il me *deplaît* fort d'être obligé de plaider contre vous, je croi avoir bon droit, qu'il ne vous *deplaise*. Cet homme se *deplaît* par tout, tout le choque.

On le dit aussi des animaux & des plantes. La tourterelle se *deplaît*, quand elle a perdu son pair. Les arbres humides se *deplaisent* en un terroir sec & pierreux.

DEPLAISANCE. s. f. Vieux mot qui signifioit *chagrin*, *melancolie*. Il y a des maladies qui viennent de *deplaisance*, & qui minent peu-à-peu.

DEPLAISANT, ante. adj. Qui est chagrinant & peu agreable. C'est une chose *deplaisante*. Les gens polis le disent rarement. Cail.

On dit aussi, *Etre deplaisant* de quelque chose; pour dire, en avoir de la douleur, du chagrin: mais il est fort bas.

DEPLAISIR. s. m. Chagrin, tristesse que l'on conçoit d'une chose qui choque, qui deplaît. Ce pere a eu le *deplaisir* de voir mourir tous ses enfans avant lui. Sa fille lui a donné le *deplaisir* de se marier malgré lui; & il en a conçu un mortel *deplaisir*. Les *deplaisirs* qui me pressent sont insupportables. Voi. On dit aussi par compliment, J'ay bien du *deplaisir* de ce qui vous est arrivé.

Deplaisir, se dit aussi d'un mauvais office qu'on rend aux personnes pour qui on a de la haine. Il a un ennemi puissant qui lui fait du *deplaisir* en toutes occasions. Je n'ay pas cru vous faire *deplaisir*, quand j'ay fait cette

affaire. Si vous faites cela, il ne vous en arrivera aucun *deplaisir*, aucune perte ni dommage.

DEPLANTER. v. act. Oter une plante de terre. Les Fleuristes *deplantent* tous les ans leurs tulippes, de peur des mulots. Les laituës ont besoin d'être *deplantées* & replantées pour les faire pommer. Les ouragans *deplantent* souvent les plus gros chênes des forêts.

DEPLANTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEPLANTOIR. s. m. Outil de Jardinier qui sert à deplanter & à replanter les plantes, qu'on veut transporter avec la terre sans en detacher les racines, afin que ce transplantement ne les retarde point, ou ne les fasse point mourir. Ce *deplantoir* est fait de feuilles de fer blanc, mises en rond en forme de tuyau, avec des charnieres aux deux côtez, qui se rejoignent ensemble par le moyen d'un gros fil de fer, lequel passant par les charnieres entretient la rondeur du *deplantoir*. On le fait entrer par force dans la terre jusqu'au dessous des racines de l'arbre qu'on veut enlever, & après qu'on l'a enlevé, & qu'on l'a placé dans le lieu qu'on lui a destiné, on ôte le fil de fer, & alors les côtez du *deplantoir* venant à se separer, la motte de l'arbre, ou de la plante, sort en son entier, & se place commodément. On appelle aussi *deplantoir*, une houlette qui sert au même usage, & pour transplanter les tulipes, les anemones, & autres plantes qui ne sont pas fort avant dans la terre. Cette houlette ressemble à celle des Bergers. On la fait seulement un peu plus concave, & plus pointuë pour les terres dures, & pierreuses.

DEPLIER. Voyez DESPLIER.

DEPLISSER. v. act. Oter les plis. *Deplisser* une chemise, un haut de chausse. On *deplisse* les juppes de velours qu'on veut garder, de peur que l'étoffe ne se gâte dans les plis.

DEPLORABLE. adj. m. & f. Qui merite d'être pleuré, qui attriste. Le sac de Rhodes fut un spectacle bien *deplorable*. L'histoire *deplorable* & lamentable de Pyrame & de Thisbé.

Il n'est rien de plus deplorable,
Que le funeste état où ta main m'a reduit. L'AB. TETU.

DEPLORABLEMENT. adv. D'une maniere tragique & deplorable. Cet Avocat a plaidé mon affaire *deplorablement*; c'est-à-dire, très-mal.

DEPLORER. v. act. Pleurer avec vehemence, plaindre le malheur de quelcun, en avoir pitié. Les Prophetes ont predit & *deploré* le malheur de Jerusalem long temps avant qu'il arrivât. Heraclite *deploroit* sans cesse le malheur de la condition humaine. On ne sçauroit trop *deplorer* l'aveuglement & le malheureux état d'un pecheur. *Deplorer* la misere du temps. ABLAN. Je *deplore* ton destin. MAI. Ce melancolique passe les journées entieres à *deplorer* les malheurs de la vie, & à raconter des choses lamentables avec une voix triste, & langoureuse, comme s'il étoit payé pour pleurer tous les malheurs du monde. M. SC. Ceux que la Religion separe se regardent comme des aveugles, & *deplorent* l'égarement l'un de l'autre. FONT. Je veux *deplorer* toutes les calamitez du genre humain. M. DE M.

DEPLORÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit au Palais, qu'une cause est *deplorée*, qu'une affaire est *deplorée*; pour dire, qu'elle ne vaut rien, qu'elle est insoutenable.

DEPLOYER. Voyez DESPLOYER.

DEPLUMER. v. act. Oter les plumes à un oiseau. *Deplumer* un oison. La corneille d'Horace se trouva *deplumée*, quand les autres oiseaux eurent repris leurs plumes. On doute que ce mot soit en usage. Il faut dire *plumer*.

On le dit plus ordinairement au figuré. Les filous *deplument* bientôt un Provincial qui jouë avec eux, ils lui gagnent son argent, & ont de ses plumes.

DEPLUMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEPLUS. adv. Encore plus, outre. Il lui dit mille belles choses pour la consoler, & lui representa *deplus* les ordres de la Providence.

DEPOLIR. v. act. Oter le poli de quelque chose. Il faut *depolir* les glaces des miroirs, quand on s'en veut servir dans des yeux artificiels pour en faire une retine, afin qu'elle reçoive les especes, & qu'elle ne les reflechisse point.

DEPONENT. adj. m. Terme de la Grammaire Latine, qui se dit des verbes qui ont la terminaison & la conjugaison passives, & ont la signification active, & qui perdent un de leurs participes passifs: comme *minor*, qui a pour participes *minans*, *minaturus* & *minatus*, & qui n'a point *minandus*, qui est un participe passif. On les appelle *deponens*, parcequ'ils ont perdu, & deposé la signification passive.

DEPORT. s. m. Droit que des Archidiacres ou les Evêques ont en plusieurs Dioceses, de joüir une année durant d'une Cure qui est vacante par mort, en la faisant desservir, & aussi d'en joüir pendant le litige, si elle est contestée. Si la Cure vient à vaquer deux fois dans une seule année, il n'y a qu'un seul *deport*. Voyez Choppin & Ragueau. On le dit aussi en matiere feodale, qui est la même chose que *relief* ou *rachat*, ou la premiere année de joüissance d'un fief ouvert qui appartient au Seigneur.

DEPORT, se dit quelquefois au Palais, pour dire, Sur le champ. On a condamné ce coquin de Frippier en dix écus d'amende payable sans *deport*, sans sortir de là.

DEPORTATION. s. f. Sorte de bannissement en usage chez les Romains, par lequel on assignoit à quelcun une Isle, ou autre lieu pour sa demeure, avec deffense d'en sortir à peine de la vie. Par la *deportation* on perdoit les droits de citoyen Romain. Ulpian met cette difference entre la *relegation*, & la *deportation*; que la *deportation* obligeoit à une demeure fixe pour toûjours; au lieu que la *relegation* se revoquoit, & donnoit un peu plus de liberté. En France on n'admet point cette difference, & on dit seulement *relegation*.

DEPORTEMENT. s. m. Conduitte & maniere de vivre. On donne des Gouverneurs à la jeunesse pour veiller sur ses *deportemens*. On le dit en bonne, & en mauvaise part, des bonnes, ou mauvaises mœurs. Il a été châtié pour ses mauvais *deportemens*. Ce valet est estimé par son maître à cause de ses bons *deportemens*. Ses *deportemens* me sont connus. ABLAN. Les mauvais *deportemens* des jeunes gens viennent le plus souvent de leur mauvaise éducation. MOL. Ses *deportemens* donnent prise à tout le monde. B. RAB.

DEPORTER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Quitter, abandonner une entreprise, un dessein. Cet homme étoit entré en la Ferme generale, mais il s'en est *deporté* en faveur de ses associez. Ce jeune homme briguoit cette charge, cet emploi, mais il s'en est *deporté* de lui-même.

DEPORTER, signifie au Palais, S'abstenir d'un jugement, d'une affaire où il y a quelque cause de recusation. La derniere Ordonnance veut que le Juge se *deporte* de lui-même de la connoissance d'une affaire, quand il sçait qu'il y a des causes de recusation contre lui. J'ay tant fait auprès de ce President, qu'il s'est *deporté* de solliciter pour ma partie adverse.

DEPORTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEPOSANT, ANTE. s. m. & f. Temoin qui declare & atteste en Justice la verité d'un fait. Il faut faire assigner le *deposant*. Faire lecture à un *deposant* de sa deposition. C'est tout ce que le *deposant* a dit sçavoir.

DEPOSER. v. act. & n. Temoigner en Justice la verité d'un fait, declarer ce qu'on en a vu, ou ouï. On fait faire serment aux temoins de *deposer* la verité. Un tel

tel temoin *depose de visu*. On dit figurément, Le remords de la conscience est un temoin qui *depose* continuellement contre nous.

Deposer, signifie aussi, Mettre en lieu seur, consigner, mettre une chose entre les mains d'une personne pour la garder, pour en avoir soin. On oblige de *deposer* au Greffe une piece maintenuë fausse. On *depose* chez un Notaire, aux Consignations, les sommes saisies, ou celles où il y a des oppositions, ou contestations.

Deposer, se dit aussi des corps morts qu'on laisse dans une Eglise, quand on les veut transporter ailleurs. On a *deposé* le corps de ce Seigneur dans une Chapelle de sa Parroisse, jusqu'à ce qu'on le transporte dans le tombeau de ses peres. Pendant le voyage il le faut *deposer* la nuit dans l'Eglise du lieu où on couche.

Deposer, se dit figurément en choses morales. Le Roi *depose* une partie de son autorité entre les mains de ses Magistrats, pour rendre justice à ses peuples, pour gouverner ses villes & ses armées. On est heureux d'avoir un ami dans le sein duquel on puisse *deposer* ses pensées, ses secrets, ses joyes, ou ses douleurs. *Deposer* d'un secret la charge trop pesante. Poeme de L'Am.

Deposer, signifie aussi, Destituer quelcun d'une dignité, d'une charge, d'un emploi. Il y a eu des Papes qui ont été *deposez* dans des Conciles; des Papes & des Empereurs qui se sont *deposez* eux-mêmes, qui ont renoncé volontairement à leur dignité. Les Papes ont autrefois pretendu, mais abusivement, de pouvoir *deposer* les Rois. Quelquefois on *depose* les Officiers par forfaiture, parcequ'ils font mal leurs charges. On le dit plus ordinairement des Officiers Ecclesiastiques, que des autres.

Deposer, signifie aussi, Quitter une charge, se deffaire d'une office, d'un emploi. Sylla *deposa* la Dictature. Ablan.

Deposé, ée. part. pass. & adj.

DEPOSITAIRE. s. m. & f. Qui est gardien de quelque chose. Les *depositaires* ordinaires ne sont point garens de la chose qu'on leur a confiée, si elle est volée, ou perduë. Il ne repond que de la fraude, & de la mauvaise foi, & non pas de sa negligence. Un *depositaire* necessaire, comme une hôtellerie, est responsable du vol, s'il y a de la negligence. Les *depositaires* de Justice sont contraignables par corps à la representation des choses dont ils sont gardiens.

Depositaire, se dit aussi au figuré des personnes & des lieux à qui l'on confie, où l'on depose ce que l'on a de plus important & de plus secret. Il a voulu demeurer le *depositaire* de ses propres charitez. Patru. C'est le *depositaire* de ses plus secrettes & de ses plus douces pensées. Pat. Vous êtes le *depositaire* fidelle de tous mes chagrins, & de toutes mes joyes: en un mot de tous mes sentimens. La Br.

Souvent ce cabinet superbe, & solitaire,
Des secrets de Titus est le depositaire. Corn.
Elle est de mes sermens seule depositaire. Rac.

Depositaire. Terme d'Augustin. Ce sont des Religieux qui ont chacun une clef des Archives & des titres du Couvent.

DEPOSITION. s. f. Temoignage rendu en Justice par un temoin. Dans un recollement on fait lecture à un temoin de sa *deposition*, pour voir s'il y veut persister, y ajoûter, ou diminuer. On ne doit point lire en jugeant la *deposition* des temoins valablement reprochez. Les revelations sur un Monitoire ne sont point de foi, jusqu'à ce qu'elles soient redigées en *deposition*.

Deposition, en termes d'Eglise, se dit aussi de l'enterrement d'un corps. On doit dire une telle Evangile & telles prieres le jour de la *deposition* d'un deffunt, lorsqu'on apporte un corps à l'Eglise pour l'enterrer.

Deposition, signifie aussi, Abdication ou destitution d'une dignité, d'un office. La *deposition* volontaire d'un Pape, d'un Prelat. La nation jalouse de ses droits s'étoit fait un titre de liberté par la *deposition* des Princes qui avoient entrepris de la lui ravir. Ab. de V. La *deposition* d'un Official, d'un Promoteur qui a malversé. Le Pape Gregoire VII. est le premier de tous les Papes qui ait entrepris la *deposition* des Rois, comme temoignent Otton de Frisingue, & Onuphrius Panvinius.

DEPOSSEDER. v. act. Jetter quelcun hors de sa possession. Plusieurs Rois se sont *depossedez* l'un l'autre. Les Empereurs Romains ne tâchoient qu'à se *deposseder*.

On dit aussi, *Deposseder* d'une charge, soit qu'on chasse un Officier par malversation, soit qu'on se fasse recevoir en sa place sur sa resignation. Un Officier jouït de ses gages jusqu'à ce qu'il soit *depossedé*. Un Officier n'est reputé *depossedé* que par le soit montré qui est mis sur la requête de son Resignataire pour demander sa reception. Un bail judiciaire *depossede* un Seigneur de sa terre, suivant l'Ordonnance. Celui qui prend possession d'un Benefice pour le contester, ne *depossede* pas pour cela le Titulaire, jusqu'à ce qu'il y ait jugement pour la pleine maintenuë.

Depossedé, ée. part. pass. & adj. Le Roi de son pouvoir se voit *depossedé*. Rac.

DEPOSSESSION. s. f. Action par laquelle on depossede. La *depossession* actuelle est necessaire en matiere beneficiale, quand on a eu jugement definitif à son profit, de peur de donner lieu à la confidence.

Depossession, se dit aussi de la delivrance qu'on fait en vertu des exorcismes d'une personne qui est tourmentée de l'Esprit malin. Cette femme a vêcu tranquillement depuis sa *depossession*.

DEPOST, ou DEPOT. s. m. Ce qu'on a mis & confié entre les mains de quelcun pour le garder gratuitement. Le *depôt* volontaire ne se prouve point par temoins. Le *depôt* necessaire, ou forcé, est celui qui se fait en cas de ruine, hostilité, naufrage, incendie. Les hôteliers sont responsables des hardes qu'on porte chez eux, comme d'un *depôt* necessaire, dont la preuve par temoins est reçuë.

Depost, se dit aussi des lieux publics où on depose les choses. Le Greffe est un *depôt* public. Le lieu où on garde les regîtres s'appelle le *depôt*. Le Bureau des Consignations est un *depôt* public pour les sommes d'argent contestées. La Sacristie est un *depôt* sacré où on garde les Reliques. On a mis le corps de ce Seigneur en *depôt* dans une telle Eglise.

Depost du sel, se dit des lieux publics ou magasins du sel aux endroits où la Gabelle n'est pas établie; & on les appelle *greniers* dans les lieux d'impôt.

Depost, se dit figurément des pensées & des secrets. Le secret est un *depôt* sacré, sur lequel la haine, & l'infidelité même de celui qui nous l'a confié, ne nous donne point de droit. Bou.

Depost. Terme de Medecin. Il se dit de l'épaisseur, & du marc qu'on voit au fond des urines. Le *depôt* de l'urine. On l'appelle aussi *sediment*.

Depost, est aussi un terme d'Augustin. C'est le coffre où sont les Archives du Couvent.

DEPOTER. v. act. Terme de Jardinier. Oter une plante, ou quelque autre chose d'un pot. Il est temps de *depoter* les fleurs. Quint.

DEPOUILLE & DEPOUILLER. Voyez Despouille & Despouiller.

DEPOURVOIR. v. act. Degarnir, ôter les provisions, les choses necessaires à la subsistence d'une place,

ce, d'une maison, d'une personne. Un Gouverneur ne doit point laisser *depourvoir* sa place, en laisser ôter les hommes & les munitions. Cette maison noble est pauvre & *depourvuë* des choses necessaires à la vie. Cette veuve affligée est *depourvuë* de tout secours, d'amis & d'argent.

DEPOURVOIR, se dit aussi en choses morales. Il faut être bien *depourvu* d'esprit, de sens, de jugement, pour commettre une telle faute. Il étoit *depourvu* de conseil, quand il a fait cette transaction. Souvent on est *depourvu* de memoire, elle quitte les gens au besoin. Jamais on n'est *depourvu* de la grace, de l'assistance divine, quand on veut bien y cooperer.

DEPOURVU, UË. part. pass. & adj.

La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort depourvuë,
Quand la bise fut venuë. LA FONT.

AU DEPOURVU. adv. A l'improviste, par surprise, lorsqu'on n'est pas sur ses gardes. Le jour du Jugement nous viendra surprendre *au depourvu*, lorsque nous nous y attendrons le moins. Un Gouverneur de place ne doit point se laisser assaillir *au depourvu*. La bassecour de ce Gentilhomme est bien garnie, on ne le peut prendre au *depourvu*, quand on arrive chez lui. Une fille n'aime pas à être prise au *depourvû*; c'est-à-dire, sans être parée, ni ajustée.

Est-il donc vrai Belle Idalie,
Depuis que vous ne m'avez vû,
Qu'un certain Cardinal qui n'est pas d'Italie,
Vous avoit prise au depourvû?

DEPRAVATION. s. f. Dereglement du goût, des mœurs, ou de la doctrine. La *depravation* de nôtre raison est la cause de nos erreurs. Chacun accuse son siecle de *depravation*, d'aller de mal en pis. Vôtre *depravation* a eu sa recompense. DU RIER. La posterité de Seth fut fidelle à Dieu malgré la *depravation* du temps. M. DE M. Il y a quelques gens qui trouvent ce mot un peu vieux, quand il s'agit de mœurs & de doctrine; mais comme des Auteurs assez approuvez s'en servent, on ne peut pas le rejetter.

DEPRAVER. v. act. Corrompre le goût, les mœurs, ou la doctrine. Il s'est *depravé* le goût à force de boire. C'est un homme capable de *depraver* toute la jeunesse. Il avoit du genie pour l'éloquence, mais la lecture des mauvais Auteurs lui a *depravé* le goût. Plusieurs maladies rendent le goût *depravé*. La jeunesse est maintenant fort insolente & fort *depravée*. Les Infideles menent une vie brutale, & aussi *depravée* que leur doctrine. Dieu les a livrez à l'égarement d'un esprit *depravé* & corrompu. PORT-R.

DEPRAVÉ, ÉE. part. & adj. Si on recuse la raison comme un Juge *depravé*, & corrompu, il n'y a plus rien de certain. LA PL.

DEPRECATIF, IVE. adj. Terme de Theologie, qui n'a d'usage qu'en cette phrase, *Forme deprecative*, qui se dit de la maniere d'administrer quelques-uns des Sacremens en forme de priere. Chez les Grecs la orme d'absolution est *deprecative*, étant conçuë en ces termes, *que Dieu vous absolve:* au lieu que dans l'Eglise Latine, on dit en forme declarative, *je vous absous.* L'ACAD.

DEPRECATION. s. f. Terme de Rhetorique, est une figure d'Orateurs, par laquelle ils souhaitent qu'il arrive quelque grand mal ou punition à celui qui ne dira pas la verité de lui, ou de son adversaire.

DEPREDATION. s. f. Terme de Palais. Pillage qui se fait dans une succession, ou partage, ou distribution de deniers. Dans cet inventaire il s'est fait une *depredation* visible, chaque heritier a pillé de son côté. Dans les directions de creanciers il arrive souvent des *depredations*, les directeurs les plus puissans se font payer au prejudice des autres. Quoyque ce mot ne soit pas des plus usitez, on s'en peut fort bien servir en de certaines occasions, où l'on veut dire, quelque chose de plus significatif que *ruine*, que *vol*, que *pillage*. Après la *depredation* de tant de maisons regulieres, les peuples se trouverent chargez d'impôts. MAUCROIX.

DEPREDÉ, ÉE. adj. Terme qui se trouve dans l'Ordonnance de la Marine, qui se dit des marchandises pillées dans un vaisseau.

DEPRENDRE. v. act. Detacher. Ses deux dogues étoient tellement attachez l'un contre l'autre, qu'on a eu toutes les peines du monde à les *deprendre*. L'ACAD. Il se dit aussi avec le pronom personnel, pour Se detacher de quelque chose où on étoit engagé ou embarrassé. Un poisson pris dans une nasse se debat & fait ce qu'il peut pour se *deprendre*.

DEPRENDRE, se dit plus élegamment dans les choses morales. Les melancoliques ne se *deprennent* pas si aisément de leurs passions. BAL. JESUS-CHRIST nous a *depris* & detachez du commerce des choses de la terre. DU BOIS. Le Comte d'Arondel prit de l'amour pour la Reine sans s'en appercevoir, & ne put s'en *deprendre* quand il s'en fut apperçu. DE LARREY.

DEPRÉS. adv. Tout proche, tout contre, exactement. Voir une chose *deprès*, la considerer *deprès*.

DEPRESSER. v. act. Terme de Relieur. Oter de la presse. Il y a assez long temps que ces livres sont en presse, il les faut *depresser*.

DEPRESSER, se dit aussi des draps, & signifie, Oter aux draps le lustre qu'on leur avoit donné, lorsqu'on les avoit mis en presse.

DEPRESSION. s. f. Terme de Physique, qui se dit de l'abaissement ou serrement qui arrive à un corps qui est serré & comprimé par un autre.

Ce mot vient du Latin *depressio*.

DEPRESSION, signifie en Morale, Abaissement, humiliation. Les Superieurs des Couvens tiennent leurs Religieux dans la *depression* pour éprouver leur patience. Un Philosophe est content de vivre dans la *depression*, & refuse souvent les honorables emplois qu'on lui presente.

DEPRI. s. m. Terme de Finance. C'est une declaration qu'on va faire au Bureau des Aides du lieu d'où on veut faire transporter son vin pour le vendre ailleurs, avec soumission d'en venir payer le droit de gros, qui est le vingtiéme selon le prix qu'on l'aura vendu. L'Ordonnance ne parle du *depri* qu'à l'égard du vin: neanmoins on le dit aussi des autres declarations qu'on fait aux Bureaux des autres marchandises qu'on transporte, dont les droits de doüane sont dûs, des bestiaux qu'on fait passer debout dans les villes sans payer l'entrée, &c. des droits de peage & autres semblables.

Ce mot vient de *deprecari*, parcequ'on prie le Fermier de souffrir ce transport. D'autres veulent qu'il vienne de *profiteri*, parceque les marchandises ainsi declarées s'appellent en Latin *merces professæ*.

DEPRI, se dit aussi en Jurisprudence Feodale de la declaration qu'on fait au Seigneur d'un heritage acquis mouvant de lui aux fins de lui payer les droits seigneuriaux, en ottroyant pour cela quelque delai.

DEPRIER. v. act. C'est, Aller faire au Bureau des Aides, ou à un Seigneur Feodal, la declaration ou le depri precedent.

DEPRIER, est quelquefois opposé à *prier*. On avoit envoyé prier tous les parens de cette noce, mais on les a envoyé *deprier*, parceque le mariage est sursis, ou rompu. Il est du stile bas & familier.

DEPRIMER. v. act. Rabaisser, ravaler, rendre vil,

vil, abject, meprisable. C'est le propre des envieux de se *deprimer* les uns les autres. Un Superieur éprouve un Novice en le *deprimant*, en l'occupant aux plus vils offices de la maison. Un changement de gouvernement *deprime* plusieurs gens qui s'étoient bien élevez. Ce mot n'est guere en usage, & on ne le dit ordinairement que des personnes.

DEPRIMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEPRISER. v. act. Tâcher de diminuer la valeur, le merite de quelque chose. Les envieux tâchent de *depriser* la vertu, le merite de leurs rivaux. Un acheteur *deprise* la marchandise, tandis que le vendeur la prise de son côté. C'est une espece d'humilité, de se *depriser* soi-même, de parler modestement de ses Ouvrages.

Ce mot vient de *depretiare*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose.

DEPROPRIEMENT. s. m. est un terme dont on use en l'Ordre de Malthe, pour signifier le testament des Chevaliers, ou du Grand Maître.

DEPUCELER. v. act. Oter la fleur de virginité à une personne. Les Anciens avoient tant de respect pour les vierges, qu'on ne les faisoit point mourir, sans les avoir fait *depuceler*. Ceux de la côte de Malabar payent les étrangers pour venir *depuceler* leurs femmes, & en prendre la premiere fleur. Chez les Ecossois c'étoit un droit des Seigneurs de *depuceler* la nouvelle mariée, qui leur fut accordé par Evenus leur Roi, & qui leur fut ôté par Malcolme, qui permit qu'on s'en rachetât pour un certain prix qu'on appelloit *marcheta*, ou un certain nombre de vaches, par allusion au mot de *march*, qui signifioit chez eux un *cheval*. Buchanan dit aussi, qu'on s'en rachetoit pour un demi-marc d'argent, qu'on appelloit *marchette*. Cela a eu lieu aussi dans la Flandre, dans la Frise, & en quelques lieux d'Allemagne. Par la coutume d'Anjou & du Maine, une fille après 25. ans se peut faire *depuceler*, sans pouvoir être exheredée par son pere. Du Cange cite un arrêt du 19. Mars 1409. obtenu par les habitans d'Abbeville contre l'Evêque d'Amiens, qui faisoit racheter par une certaine somme d'argent la deffense qu'il avoit faite de *depuceler* les nouvelles mariées les trois premieres nuits de leurs noces : ce qui étoit fondé sur le IV. Concile de Carthage, qui l'avoit ordonné pour la reverence de la benediction matrimoniale.

DEPUCELER, se dit aussi en parlant des choses qu'on fait la premiere fois. Cet Avocat a plaidé sa premiere cause, le voilà *depucelé*.

On appelle proverbialement un fanfaron en amour, un *depuceleur* de nourrices.

DEPUIS. Preposition qui regit l'accusatif, & qui se dit du temps, du lieu, & de l'ordre. *Depuis* le lever du soleil jusqu'à la nuit, les troupes de Darius ne cesserent de defiler. VAUG. La France s'étend *depuis* le Rhin jusqu'aux Pyrenées. Je les ai tous vus *depuis* le premier jusqu'au dernier.

DEPUIS, est aussi adv. mais il ne se dit que du temps. Cela s'est passé *depuis*. ABLAN. On a remarqué qu'il n'y a point de mot qui se soit tant opiniâtré pour s'établir, ni qui ait été tant rebuté que, *du depuis*. Le bon usage l'a enfin banni, soit comme adverbe, soit comme preposition. VAU. Observez encore que *depuis* ne se doit point mettre après un preterit indefini. *Depuis* que nous vous eumes quitté, il arriva; il faut dire, *après* que nous vous eumes quitté. CORN.

DEPUIS, se joint quelquefois avec *peu*, & fait une espece d'adverbe qui signifie, Il n'y a pas long temps. Un courier est arrivé *depuis peu*. Il se joint quelquefois avec *quand*, & est encore une espece d'adverbe, qui signifie, Depuis quel temps ? *Depuis quand* avez-vous les yeux de Venus ? VOIT. *Depuis* se joint quelquefois avec *que*, & alors il ne se dit que du temps, & est une espece de conjonction. Je n'ai employé mes yeux à aucun usage qu'à pleurer sans cesse *depuis que* j'ay appris que vous étiez resolu à un éloignement. LET. PORTUG.

DEPUTATION. s. f. Envoi de quelques personnes choisies dans un Corps vers un Prince, ou une Assemblée, pour traiter en son nom de ses affaires, ou pour les poursuivre en Justice. Les *deputations* se font plus ou moins solennelles, selon la qualité des personnes à qui on les envoye, ou des affaires dont il s'agit. Essayons de ramener les esprits par une seconde *deputation*. VAUG.

DEPUTATION, se dit aussi du Corps des Deputez. Un tel Evêque est le Chef de la *Deputation* des Etats de Languedoc, il porte les cahiers.

DEPUTER. v. act. Envoyer quelcun avec commission. Il ne se dit point d'un particulier qui envoye; mais seulement d'un corps ou d'une personne en autorité. *Deputer* vers quelque Prince, ou quelque Assemblée, pour lui rendre ses devoirs & soumissions, pour lui representer ses besoins, lui faire des remontrances, pour faire & negocier ses affaires, assister à quelques deliberations, ou autres choses semblables. Tous les Princes d'Allemagne ont *deputé* à la Diette. Chaque ville, ou chaque Corps d'une Province *depute* à l'Assemblée des Etats. Le Parlement a *deputé* un President & six Conseillers pour faire au Roi de très-humbles remontrances, pour le feliciter sur une telle nouvelle, pour lui rendre raison d'une telle affaire. Le Chapitre a *deputé* deux Chanoines pour venir solliciter leurs affaires au Conseil. Tous les Dioceses ont *deputé* pour tenir l'Assemblée du Clergé.

> *On diroit que le Ciel, le* deputant *exprès,*
> *N'a confié qu'à lui ses oracles secrets.*
> L'ART DE PRECH.

DEPUTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEPUTÉ. s. m. Qui est commis, envoyé par son Corps. Le Parlement n'a point été en Corps à une telle ceremonie, il n'y a assisté que par *Deputez*. Voilà le *Deputé* d'une telle Province. Les *Deputez* du premier ordre, du second ordre. Un Commissaire *deputé* pour l'instruction d'un procés.

On dit proverbialement, Les *Deputez* de Vaugirard, qui viennent en corps, & ne font qu'un.

D E Q.

DEQUOY. Quand ce mot sert à interroger, il signifie, De quelle chose. *Dequoy* s'agit-il ? *Dequoy* parlez vous ? ABLAN.

DEQUOY. Quand ce mot n'est pas une interrogation, il signifie, Quelque chose. Ainsi on dit, qu'un homme a bien *dequoy*; pour dire, qu'il a bien du bien; qu'il a *dequoy* vivre, *dequoy* payer, &c.

> *Dis moi ami, que vaut-il mieux avoir,*
> *Beaucoup de biens, ou beaucoup de sçavoir ?*
> *Je n'en sçay rien : mais les Sçavans je voi,*
> *Faire la cour à ceux qui ont* dequoy. S. GE.

On dit, par maniere de civilité à ceux qui remercient, qu'il n'y a pas *dequoy*; pour dire, que cela ne vaut pas un remerciement.

On dit proverbialement, qu'il n'y a pas *dequoy* foüetter un chat; pour dire, qu'il n'y a pas matiere d'imposer la moindre peine. On dit aussi, Voilà bien *dequoy*; pour dire, que le sujet dont on parle, n'est nullement considerable.

D E R.

DERACINEMENT. s. m. Action par laquelle on arrache une chose plantée. Le *deracinement* de ces arbres est l'effet d'un ouragan.

DERACINER. v. act. Arracher un arbre, une plante de terre. La violence des torrens est si forte, qu'elle *deracine* les arbres, & les entraîne. On ne peut entierement *deraciner* le chiendent, il repousse toûjours.

DERACINER, signifie aussi, Cerner, coupper tout autour. On tâche à *deraciner* les cors aux pieds, en cernant le calus qui est autour. Les arracheurs de dens decharnent la dent, la *deracinent* avant que de la tirer.

DERACINER, se dit figurément en choses morales, pour dire, Oter la source d'un abus, d'une heresie. On a de la peine à *deraciner* d'un esprit les opinions dont il est preoccupé; à *deraciner* les vices contractez par une longue habitude.

DERACINÉ, ÉE. part. pass.

DERADER. v. n. Terme de Marine. Se dit d'un vaisseau qui par un gros vent a été forcé de quitter la rade où il avoit mouillé, en traînant ses ancres après soi.

DERAISONNABLE. adj. m. & f. Qui est contre la raison, le bon sens, la justice. Les Infideles taxent la rançon d'un Chretien à un prix *deraisonnable*. Vous vous fondez sur des principes qui sont paradoxes & *deraisonnables*. On ne peut transiger avec cet homme-là, ses pretentions sont tout-à-fait *deraisonnables*. Il faut jetter du merveilleux dans l'Epopée, qui en cela va jusqu'au *deraisonnable*. DAC. Il n'y a personne qui naturellement n'ait quelque honte à paroitre *deraisonnable*. AB. DE ST. R. Les peres ont une impatience *deraisonnable* de pousser leurs enfans dans les charges de la Republique. ST. EV.

DERAISONNABLEMENT. adv. D'une maniere deraisonnable, ou injuste. Il en a agi avec sa partie fort *deraisonnablement*.

DERANGEMENT. s. m. Changement qui trouble l'ordre & la disposition qui étoit en des choses arrangées. Les Opticiens disent que le changement de couleur qui arrive dans un fruit qui meurit, vient du *derangement* des parties.

DERANGEMENT. Ce mot se dit aussi figurément en Morale. Ce *derangement* universel, & continuel des choses humaines, tout desordonné qu'il semble à nos yeux, est pourtant dans l'ordre de la Providence. FL. Qu'on jette les yeux sur les divers états de la vie, quel *derangement*, quel desordre n'y verra-t-on pas? DISC. DE L'ELOQ.

DERANGER. v. act. Mettre en desordre, en confusion une chose rangée & mise par ordre. Un Sçavant se fâche, quand on lui *derange* ses livres; une femme bien coëffée, quand on lui *derange* ses cheveux.

DERANGER, se dit figurément des desseins, & de la maniere de vivre. Cet accident imprevu a *derangé* tout mon plan de vie. OE. M. Le Marechal de Crequi étoit fort en colere contre cette mort barbare, qui sans considerer ses affaires, est venuë *deranger* ses projets. M. DE S. Rien ne *derangeoit* dans son esprit ce que le merite y avoit une fois placé. FL. Une femme dit, en general, je suis toute *derangée*; lorsqu'elle s'ennuye, & qu'on a rompu ses desseins.

On dit en termes de Marine, *Deranger* la bonnete; pour dire, la deboutonner du corps de la voile.

DERANGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DERAYURE. s. f. Terme de Laboureur. C'est la derniere raye qu'on fait, lorsqu'on laboure, & qui separe les sillons.

DERECHEF. adv. Une seconde fois; encore; de nouveau. Je l'ay dejà averti, je l'avertirai *derechef*. Menage dit que ce mot vient de *derecapo*, & que Cambden le derive de l'Anglois *derchefu*, signifiant la même chose. Il est assez vieux pour n'oser s'en servir que dans le burlesque.

DEREGLEMENT. s. m. Desordre, action ou mouvement qui se fait contre les loix naturelles, ou civiles, ou morales. Cette année il y a eu du *dereglement* dans les saisons, l'hiver a été beau, & le printemps fort pluvieux. Cet homme vit dans un grand *dereglement* de mœurs. Il ne faut pas prendre un *dereglement* d'imagination pour un entousiasme poëtique. OE. M. Ce qu'on appelle *dereglement* dans les autres, n'est dans les Heros qu'une impetuosité qui emporte nôtre admiration, sans reconnoître nôtre jugement. ST. EV. Il y a un agreable *dereglement* d'esprit qui accompagne d'ordinaire la passion de deux Amans heureux. AB. DE ST. R. Il faut éviter le *dereglement* aussi-bien que la contrainte. ST. EV. La doctrine des opinions probables est la source & la base de leurs *dereglemens*. PASC. Il faut bien des années de *dereglement* & de libertinage pour arriver à ce comble d'infamie. PATRU. Le feu, & les emportemens de Tertullien marquent assez le *dereglement* de son imagination. MALEB. On le dit même des choses inanimées. Cette horloge ne marque pas bien, il y a quelque *dereglement* en son mouvement.

DEREGLÉMENT. adv. D'une maniere dereglée. On vit fort *dereglément* en cette maison, il n'y a point d'heure reglée pour le dîner ni pour le souper.

DEREGLER. v. act. Agir contre la regle, contre l'ordre établi. Quoy qu'un Royaume soit bien reglé, la guerre civile le *deregle* tout. Le libertinage *deregle* les Maisons les plus reglées dans leur fondation. Dieu avoit fait l'homme de ses propres mains: nulle ignorance n'obscurcissoit son esprit, & nul mauvais desir ne *dereegloit* sa volonté. FL. Quand la colere emporte l'Orateur elle le trouble, & l'égare: elle *deregle* son geste, & son action. M. ESP.

DEREGLÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un esprit *dereglé*. Cette femme mene une vie *dereglée*, elle court toute la nuit, & dort tout le jour. Ce jeune homme a des mœurs fort *dereglées*, il s'adonne à toutes sortes de debauches. Une femme est-elle responsable des mouvemens *dereglez*, que sa beauté peut exciter? OE. M. Les émotions de la colere sont toutes malignes, & *dereglées*. M. ESP.

Souvent dans les transports d'une amour dereglée,
J'ose te demander les grandeurs d'ici bas.
L'AB. TETU.

DERIDER. verb. act. Rejoüir, rassenerer le visage: ôter les rides. Ce vieillard renfrogné est si severe, que rarement il se *deride* le front. On ne peut vous *derider* le front, quelque plaisantes que soient les choses qu'on dit devant vous. BELL.

Loin d'ici ces Auteurs froids, & melancoliques,
Qui dans leur sombre humeur se croiroient faire affront,
Si les graces jamais leur deridoient *le front.* BOI.

Il faut tirer sur la platine le linge de la lescive pour le *derider*.

DERISION. s. f. Action par laquelle on se moque de quelque chose, ou on la tourne en ridicule. C'est un blasphême de tourner en *derision* les choses sacrées. Ceux qu'on attache au pilori sont exposez à la *derision* du peuple. Le genie de Democrite étoit une *derision* generale des actions des hommes. Ils les porterent en *derision* par toute la ville. MAUCROIX.

DERIVATIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. Mot, diction qui tire son origine d'une autre qu'on appelle son *primitif*.

DERIVATION. s. f. Terme de Marine. Sortie hors de sa route. On appelle aussi canal de *derivation*, un

un canal par où on conduit, ou on amasse des eaux pour les porter, & conduire dans un reservoir. Le canal de *derivation* qui porte les eaux dans le bassin de Nourouse en Languedoc pour la communication des Mers.

DERIVATION, se dit aussi en Medecine du detour qu'on fait prendre aux humeurs qui coulent sur une partie, en les attirant vers les parties voisines. Ainsi dans la fluxion qui se fait sur les yeux & sur les dens, on applique un vesicatoire derriere les oreilles pour la detourner: dans l'esquinancie on ordonne la saignée des ranules, c'est-à-dire, des veines de dessous la langue pour detourner l'humeur qui se jette sur la gorge.

DERIVATION, en termes de Grammaire, se dit de la liaison ou affinité qu'un mot a avec un autre pour en avoir été formé originairement.

DERIVE. s. f. Terme de Marine. Difference du rumb de vent où l'on va, à celui où l'on veut aller; biaisement du cours du vaisseau qui va de côté, qui s'abat; fausse route, ou detour forcé qu'on fait de son vrai chemin par la violence des vens, des courans, ou de la marée. Dans cette côte les courans sont si violens, qu'il faut aller à la *derive*. La *derive* est la cause la plus ordinaire qui fait que les Pilotes se trompent dans leur estime. On dit, Avoir *un quart de derive*, c'est, Perdre un quart de vent sur la route que l'on fait. *La derive vaut la route*; c'est-à-dire, que la *derive* que fait le vaisseau le porte sur la route que l'on veut faire. *Combien y a-t-il de derive?* c'est demander au Pilote la difference qu'il y a de la route que l'on fait, à celle qu'on semble faire. *Que vaut la derive?* c'est-à-dire, à quelle aire de vent porte la *derive?* On dit encore, *Il y a belle derive*, c'est-à-dire, qu'on est assez éloigné des côtes pour n'avoir rien à craindre de la terre. En general on dit d'une chose qui va au gré du vent, qu'elle *va à la derive*.

DERIVER. v. act. & n. Terme de Mariné. Sortir de sa route, de son droit chemin, aller à la derive, & de côté par la violence des vens, ou des courans, ou de la marée. Ce vaisseau vint *deriver* & s'abattre sur nous. Les vaisseaux ne sçauroient aller aux Indes sans *deriver*, à cause de la violence des courans qui sont sous la Ligne. Se laisser *deriver*, c'est se laisser aller au courant de l'eau, ou au gré du vent.

DERIVER, signifie aussi, Tirer l'eau d'une source pour la conduire par quelque canal. On a *derivé* les eaux de toutes les sources voisines pour emplir ce bassin, pour nourrir ce canal.

DERIVER, en termes de Grammaire, signifie, Venir, descendre; il se dit d'un mot formé d'un autre primitif. Les Italiens se permettent de faire plusieurs mots *derivez*, diminutifs & augmentatifs sur chaque mot radical. Les mots de *retention*, *Palefrenier*, *exploiter*, *blanchissage*, sont *derivez* de *tenir*, *palefroi*, *exploit*, *blanchir*.

DERIVER, chez les Serruriers, signifie, Oter la rivure. Ce clou, cette vis, ne se sçauroient arracher sans les *deriver*, sans en ôter la rivure.

DERIVER, se dit figurément en Morale. Toutes les graces qui nous viennent, *derivent* du Ciel, c'en est la premiere source. Toutes nos infirmitez *derivent* du peché originel, il en est la premiere cause. Pour guerir une fluxion, il faut aller à la source, à la cause d'où elle *derive*.

DERIVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DERME. s. m. Terme de Medecine, qui se dit du cuir ou de la peau de l'homme. Ce nom vient du mot Grec *derein*, qui signifie *écorcher*. Le cuir est la plus ample & la plus épaisse de toutes les membranes; c'est l'organe de l'attouchement exterieur, & la couverture & l'embellissement des parties qui sont au dessous. Il est composé de deux parties; celle qui se presente la premiere, est appellée *corps reticulaire*, parcequ'elle est percée comme un reseau, d'un très-grand nombre de petits trous. L'autre est d'une substance fibreuse: elle est formée des extremitez d'arteres, de veines, de nerfs & de tendons, d'ou sortent quantité de petites éminences qu'on appelle *mamelons pyramidaux*: elle est aussi parsemée d'une infinité de *glandes* appellées *miliaires*, qui ont chacune leurs vaisseaux excretoires. Ces conduits excretoires passent avec les *mamelons pyramidaux* à travers les trous du *corps reticulaire*, & vont aboutir à la cuticule. Les mamelons selon le sentiment des Modernes sont l'organe du tact, & les vaisseaux excretoires servent à évacuer la matiere de la transpiration & de la sueur qui a été separée dans les glandes miliaires.

DERNIER, IERE. adj. & s. m. & f. Terme relatif, & opposé à *premier*. Ce qui est à l'extremité opposée au commencement: qui est après tous les autres. On dit en Philosophie, Ce qui est le premier en l'intention, est le *dernier* en l'execution. Il vaut mieux être le premier, que le *dernier* Noble de sa race: c'est un mot qui a été dit par Iphicrate Capitaine Athenien, à celui qui lui reprochoit qu'il avoit été Cordonnier. L'Evangile dit que les premiers seront les *derniers*, & les *derniers* seront les premiers, en faveur des humbles, & en haine des superbes. Un brave n'est jamais des *derniers* à l'assaut. Cet homme est fort vigilant, il est le premier levé, & le *dernier* couché. C'est un homme irresolu qui conclud toûjours pour le *dernier* qui lui parle. Les bains & les eaux sont les *derniers* remedes que les Medecins ordonnent à ceux qu'ils ne peuvent guerir.

On dit aussi, En *dernier* lieu, en *dernier* item; pour dire, Finalement, pour conclusion. On dit qu'un homme est aux *derniers* abois, qu'il rend le *dernier* soupir; pour dire, qu'il agonise; qu'on lui a dit le *dernier* adieu, qu'on lui a rendu les *derniers* devoirs, quand on a fait ses obseques.

> *C'est un arrêt du Ciel, il faut que l'homme meure;*
> *Tel est son partage & son sort,*
> *Rien n'est plus certain que sa mort,*
> *Et rien plus incertain que cette* derniere *heure.*
>
> L'AB. TETU.

On dit aussi au jeu, qu'un homme est le *dernier*, lorsqu'il vient de quitter la main, & que tous les autres jouënt devant lui.

DERNIER, se dit aussi pour marquer le temps. L'année *derniere* fut fort fertile. La gazette de Samedi *dernier* portoit telle chose. On a publié cette ferme pour la *derniere* fois. On dit aussi, le Jugement *dernier*; pour dire, le Jugement final, qui viendra dans les *derniers* temps. Je ne suis point de ceux que l'amour de l'antiquité aveugle, & qui s'imaginent qu'on n'a point d'esprit dans ces *derniers* siecles. BOU. On dit aussi dans les Presidiaux, Par jugement *dernier*; pour dire, En *dernier* ressort & presidialement.

DERNIER, se dit aussi des deux extremitez en bien & en mal qui se trouvent dans les choses. Le feu est chaud au *dernier* degré, au souverain degré. Il est difficile d'acquerir le *dernier* degré de perfection. C'est un ouvrage où on a mis la *derniere* main, qu'on a mis au meilleur état qu'on a pu. C'est un homme qu'on a traitté avec la *derniere* indignité. Ce Marquis est du *dernier* ridicule. Cet avare est le *dernier* des hommes, il vit dans la *derniere* misere. Cela est du *dernier* bourgeois. MOL. Ce Marchand veut vendre son drap vingt livres au *dernier* mot; pour dire, Il n'en veut rien rabattre.

DERNIER, se dit aussi dans les tripots, de cette division de la galerie qui est la plus proche des murs. On met

met les meilleurs joüeurs au *dernier*, pour garder le *dernier*.

DERNIER, se dit proverbialement en ces phrases. Il fit comme le Roi devant Pavie, il tira jusqu'au *dernier* sou. On dit aussi, Le premier au bois, & le *dernier* à l'eau. On dit aussi d'un opiniâtre, qu'il veut toûjours avoir le *dernier*; pour dire, qu'il veut toûjours être le *dernier* à repliquer, ou à donner quelque coup.

Ce mot vient de *derriere*, qu'on a fait de la particule *de*, & du mot *riere*, vieux François, qui est derivé de *retrò*. MEN.

DERNIEREMENT. adv. de temps. Depuis peu de jours. Je vis *dernierement* un de vos amis. On le dit aussi de ce qui est moderne. Ce n'est que *dernierement* qu'on a inventé les lunettes, l'Impression.

DEROBEMENT. s. m. Terme d'Architecture. On dit d'une voute, qu'elle est faite par *derobement*, ou avec panneaux, qui sont deux manieres de coupper les pierres pour faire les arcs.

DEROBER. v. act. Voler; prendre le bien d'autrui, & à son insçu. Ce qu'on a *derobé* est sujet à une perpetuelle revendication. Les couppeurs de bourse *derobent* fort adroitement. Les valets *derobent* leurs maîtres. On *derobe* la peine des pauvres gens, quand on ne les paye pas bien.

Ce mot vient de *rober*, & de *robe*, derivez de *raupa*, MENAGE; ou de l'Allemand *rauben*, sur lequel l'Italien a formé *robare*, & l'Espagnol *rubar*.

DEROBER, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, Ravir, enlever. Les Auteurs se *derobent* les uns aux autres leurs pensées, les Machinistes leurs inventions. Alexandre ne voulut pas combattre de nuit, disant que c'étoit *derober* la victoire. Il ne faut pas *derober* la gloire qui est duë aux belles actions. Ce valet *derobe* quelques heures au sommeil pour étudier. Il faut se *derober* quelquefois un repas pour se bien porter. Que les reproches que vous vous êtes attirez, me coutent cher, & qu'un jour de vôtre negligence me *derobe* de transports! LETT. PORTUG. Qu'il faut être ennemi de soi-même pour se *derober* un moment de bonne intelligence, quand on s'aime comme nous nous aimons! IB. Ces parleurs celebres imposent aux yeux & aux oreilles: ou ils *derobent*, ou ils ravissent nôtre jugement. BAL. Le desir, & l'esperance nous entraînent vers l'avenir, & nous *derobent* le sentiment du present. MONT. Tout-à-coup une effroyable tempête *deroba* la vuë, & la conduitte aux Nautonniers. ABL.

Sa fuitte à mes soupirs a derobé *son cœur.* CORN.
Des plaisirs que l'amour apprête
Les derobez *sont toûjours les plus doux.* VILL.

DEROBER, avec le pronom personnel, signifie aussi, S'échapper, disparoître. Par un bris de prisons on se *derobe* aux rigueurs de la Justice. Une Comete se *derobe* peu-à-peu à nôtre vuë, s'en éloigne, disparoît. Je m'ennuyois en cette assemblée, je m'en suis *derobé* secrettement. Les contemplatifs se *derobent* à la vuë du monde pour vivre en retraitte. Combien de fois vôtre cœur se *derobant* tout-d'un-coup à lui-même, s'est-il perdu dans des imaginations vaines, & frivoles? FL.

Negligeant sa beauté, & dans l'ombre enfermée,
Elle se deroboit *même à sa renommée.* RAC.

DEROBER LE VENT, en termes de Marine, c'est lorsqu'un vaisseau est au vent d'un autre, & qu'il empêche cet autre vaisseau de recevoir le vent dans ses voiles.

On dit en Fauconnerie, *Derober* les sonnettes, quand l'oiseau s'écarte & s'en va sans le congé de son maître, & lui emporte ses sonnettes.

DEROBER, se dit aussi de ce qu'on fait secrettement & en cachette. On dit en amour, que les baisers, les plaisirs *derobez* sont doux; pour dire, ceux qu'on prend en cachette & à l'insçu des rivaux. On dit aussi, qu'on *derobe* un baiser à sa Maîtresse, quand on le prend par force ou par surprise.

DEROBER, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui tâche à s'échapper de dessous le Cavalier en le surprenant. On dit aussi, qu'un cheval a le pied *derobé*, lorsqu'il manque de corne pour le ferrer, & qu'elle s'est usée à force de marcher pied nud.

On dit proverbialement à un homme qui achete trop cher une chose, qu'il ne l'a pas *derobée*, qu'il l'a bien payée: & au contraire celui qui refuse de la donner à vil prix, dit qu'il faudroit qu'il l'eût *derobée*.

DEROBÉ, ÉE. part. paff. & adj.

On appelle un escalier *derobé*, un petit escalier par lequel on peut s'échapper secretement & à l'insçû des autres.

On appelle féves *derobées*, celles dont on a ôté la robe, ou la peau. C'est le petit peuple qui parle ainsi.

A LA DEROBE'E. adv. Furtivement; en cachette; en hâte, & en menageant le temps. Cet Amant ne peut voir sa Maîtresse qu'*à la derobée*. Les païsans vont chasser & pêcher *à la derobée*, la nuit & clandestinement. Lycurgue ordonna que les nouveaux mariez ne se vissent qu'*à la derobée*, afin de menager leur ardeur, & d'empêcher le degoût qui suit l'entier accomplissement de nos desirs. ABL. Nous n'avons parlé de vous qu'*à la derobée*. M. SC.

DEROCHER, ou DEROQUER. Terme de Fauconnerie, qui se dit de l'aigle ou des grands oiseaux, qui poursuivans les bêtes à quatre pieds, les contraignent à se precipiter de la pointe des rochers pour éviter de tomber dans leurs serres. De là vient qu'on a dit autrefois, *Deroquer* un homme; pour dire, le faire tomber; & *deroquer* une maison; pour dire, l'abattre.

DEROCHER, se dit aussi de l'or. C'est en ôter la crasse. Il faut *derocher* cet or. POMEY.

DEROGATION. s. f. Acte contraire à un precedent, qui l'annulle, qui le detruit, qui le revoque. Les *derogations* en termes generaux ne sont point considerées en Justice, il faut qu'elles se fassent en termes specifiques & formels. Une loi nouvelle emporte *derogation* à une precedente. Un second testament est une *derogation* du premier. Ce contrat de mariage porte une clause de *derogation* à un tel article de la Coutume.

DEROGATOIRE. adj. m. & f. Clause qui emporte derogation. Le stile de la Chancelerie Romaine n'épargne point les clauses *derogatoires*. Les Bulles portent derogation aux statuts, privileges, &c. & aux *derogatoires* des *derogatoires*. Si on se reconnoît debiteur d'une somme, nonobstant la quittance qu'on en a obtenuë, cet acte est *derogatoire*.

En matiere de testament on appelle clause *derogatoire*, une certaine sentence, chiffre, ou caractere secret, que le Testateur insere dans son testament, & dont il se reserve à lui seul la connoissance, y ajoûtant la condition, qu'il ne veut pas qu'aucun testament, qu'il pourroit faire ensuite, puisse être valable, si cette clause *derogatoire* n'y est expressément & de mot à mot inserée. C'est une precaution que les Jurisconsultes ont trouvée contre les testamens faits par violence, ou par suggestion, en haine de ceux qui se rendent maîtres de la personne des agonisans, & qui en extorquent des dispositions à leur avantage, ou par adresse, ou par artifice, ou par quelque autre voye illicite. On a voulu garentir les mourans des importunitez de ceux qui les obsedent, des pieges qu'on leur tend, & de pareilles surprises qui ne sont que trop ordinaires. Par le Droit Civil les *clauses derogatoires* n'ont point lieu dans les testamens. On a crû qu'elles gênoient la liberté de tester; que c'étoit imposer une loi, & une contrainte à la volonté du Testa-

Testateur, & affoiblir son pouvoir en l'assujettissant à une formalité inutile, & en le faisant dependre de la fidelité de sa memoire. Cependant tous les Parlemens de France ont approuvé les *clauses derogatoires* avec ces deux restrictions. L'une, qu'il suffit que le Testateur en revoquant son testament fasse mention de la *clause derogatoire*, sans qu'il soit obligé de l'exprimer, & d'en specifier les termes. L'autre, que si par le premier testament un étranger est institué heritier, & si les enfans le sont par le testament posterieur, où la *clause derogatoire* n'est pourtant point revoquée, le dernier prevaudra en faveur des enfans.

DEROGEANCE. s. f. Acte qui deroge. Il ne se dit gueres que des actions contraires à la profession des Nobles. Le trafic est une *derogeance* à Noblesse.

DEROGEANT, ANTE. adj. Acte contraire à un autre, qui y deroge. Plusieurs loix du Code sont *derogeantes* à l'ancien Droit. Ce contrat seroit bon, s'il n'y avoit eu depuis plusieurs actes *derogeans* qui y ont donné atteinte. On dit encore, Faire un acte *derogeant* à Noblesse, quand on fait une action indigne de la Noblesse, comme le trafic en France, la manufacture en Italie.

DEROGER. v. act. Faire un acte, ou une disposition contraire à une loi precedente, ou à un privilege, ou à un contrat, qui lui ôte sa validité, ou qui l'abolit en tout, ou en partie; ceder, relâcher de ses droits. Les Princes dans leurs Edits & dans leurs Lettres *derogent* à toutes les loix, & dispositions contraires qui en pourroient empêcher l'effet. On ne peut *deroger* au droit de Patronage, ni au droit d'autrui. Ce contrat portoit une telle clause, mais les parties y ont *derogé* par des actes posterieurs. Je vous accorde ce que vous demandez; mais sans *deroger* à mes droits.

DEROGER, signifie aussi, Faire un acte indigne de sa profession, de sa dignité. Un Gentilhomme qui se fait Marchand, Fermier, ou Sergent, *deroge* à Noblesse. Les sottes gens de qualité auroient bien voulu persuader, que c'étoit *deroger* à la Noblesse que d'avoir de l'esprit. B. RAB. Un Prelat, un Magistrat qui font des bassesses, des choses indignes de leur rang, *derogent* à leur dignité. Un Cavalier qui fait une lâcheté, qui s'enfuit, *deroge* à son honneur, perd sa reputation.

DEROIDIR. v. act. Oter, amoindrir la roideur. Quand le linge de la lescive est gelé & roide, il faut l'approcher du feu pour le *deroidir*, autrement il est en danger de se casser.

DEROMPRE. v. act. Terme de Fauconnerie, qui se dit quand l'oiseau de proye fond sur un autre, & de ses cuisses & serres lui donne un coup si furieux, qu'il rompt son vol, l'étourdit & le meurtrit, en le faisant tomber à terre tout rompu & tout brisé.

DEROQUER. Voyez DEROCHER.

DEROUGIR. v. n. Perdre le rouge, la couleur. Le reproche qu'on fait à cette fille l'a renduë si honteuse, qu'elle a été long temps sans *derougir*. L'usage de ce mot est borné là.

DEROUILLER. v. act. Oter la rouille de dessus un metail. On *derouille* les épées avec de l'huile, & de la pierre d'emeril. On *derouille* ses pistolets, quand on va en voyage, à la guerre.

DEROUILLER, se dit figurément de l'esprit; pour dire, Polir, deniaiser. Les Provinciaux se *derouillent* bientôt à Paris, à la Cour, à l'armée. L'air du grand monde lui a *derouillé* l'esprit, lui a appris à vivre.

DEROUILLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEROULER. v. act. Etendre une chose qui est roulée. Il falloit autrefois *derouler* les livres pour les lire, car ils étoient roulez. *Derouler* les titres d'un tresor pour en faire un cartulaire.

DEROULÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEROUTE. s. f. Deffaite, perte d'une bataille, dissipation d'un parti. Hannibal mit quatre fois en *deroute* les Romains. Dans cette *deroute* il a perdu son bagage. A peine le General s'est-il sauvé de cette *deroute*.

DEROUTE, se dit figurément en choses morales, du desordre des affaires. Il ne faut qu'un creancier trop pressant pour mettre en *deroute* un Marchand, & lui faire faire banqueroute. Les François ont mis en *deroute* toute la politique d'Espagne. Cette affliction l'a rendu fou, elle a mis son esprit en *deroute*. Une objection faite brusquement met quelquefois un Docteur en *deroute*, le trouble & l'interdit.

Et par tout sur le Whal ainsi que sur le Leck,
Le vers est en deroute, *& le Poëte à sec.* BOIL.

DERRIERE. s. m. La partie posterieure d'un animal, le fondement, les fesses, la crouppe. Quand un écolier a manqué, on lui baille le foüet sur son *derriere*. Un Postillon est sujet à s'écorcher le *derriere*. Le devant de ce cheval est plus beau que le *derriere*, que la crouppe.

DERRIERE, se dit aussi de ce qui est plus caché, plus reculé que le reste de quelque chose. Le *derriere* de mon logis donne sur la riviere. Les écuries sont bâties sur le *derriere* de la maison. Le *derriere* d'une page. Le *derriere* d'un habit, d'un pourpoint. Le *derriere* du carosse est la place la plus honorable. Les Peintres appellent le *derriere* d'un tableau, ce qu'on appelle autrement le *champ* ou le *fond*.

DERRIERE, est souvent une preposition relative & opposée à ce qui precede, qui est devant. Le Curé à la Procession marche *derriere* tout son Clergé, le peuple le suit *derriere*. Quand on se fait Religieux, il faut laisser sa liberté *derriere* la porte. Le Seigneur dit que quand on a mis la main à la charruë, il ne faut point regarder *derriere*. Les adjectifs se placent tantôt devant, tantôt *derriere* les noms substantifs. Cette armée a été attaquée par le flanc & par *derriere*. Il combattoit *derriere* un parapet, un retranchement. Il a laissé *derriere* son train, son bagage. Un bon Capitaine ne doit point laisser de place forte, ni d'armée *derriere* lui. L'humilité enseigne à se tenir toûjours *derriere*. Les traîtres frappent leur ennemi par *derriere*.

Ce mot vient du Latin *de retrò*. DU CANGE.

On dit figurément d'un excellent homme, d'un bon Auteur, qu'il a laissé tous les autres *derriere* lui; pour dire, qu'il s'est bien élevé au dessus d'eux. Corneille s'est élevé au dessus des autres Poëtes, & les a laissez bien loin *derriere* lui. FONT. La grossiereté d'esprit des ignorans est un rempart *derriere* lequel leur foi repose en sureté. LA PL.

DERRIERE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme a montré son *derriere*; pour dire, qu'il s'en est fui lâchement. On dit aussi, Aller au devant par *derriere*; pour dire, Prevenir adroitement quelque disgrace, & y remedier, ou bien, Se preparer quelque avantage par quelque precaution. On dit aussi d'un homme rusé, d'un chicaneur, qu'il a toûjours une porte de *derriere*; pour dire, qu'il a dans l'esprit quelque ruse, fuite, ou échappatoire pour s'empêcher de tenir ce qu'il promet. On dit aussi, qu'on a mis une chose sens devant *derriere*; pour dire, qu'on en a renversé l'ordre & la disposition. On dit encore,

A passage & à riviere,
Laquais devant, Maître derriere.

On dit aussi populairement, Il a fait telle chose en *derriere* de moi; pour dire, Il me l'a voulu cacher.

DERVIS, ou **DERVICHE.** Religieux Turc. Les *Dervis* se marient quand il leur plaît. LA GUILL. Ils font profession de pauvreté, & menent une vie fort austere.

Qui designai-je à vôtre avis,
Par ce rat si peu secourable?
Un Moine? Non, c'est un Dervis:
Je suppose qu'un Moine est toûjours charitable.
LA FON.

DES.

DES. Preposition qui marque le temps, & qui devient conjonction étant jointe avec un *que*. Il faut partir demain *dès* le matin, *dès* que les chats seront chaussez. *Dès* à present comme *dès* lors, & *dès* lors comme *dès* à present. *Dès* que ce vaisseau fut parti du port, la tempête l'accueillit. *Dès* que j'ay sçu l'affront, j'ay prevû la vengeance. *Dès* que cet homme ouvre la bouche, il dit une sottise; c'est-à-dire, aussi-tôt. On l'attend *dès* midi; c'est-à-dire, depuis midi. Ce garçon est sage *dès* sa jeunesse.

DES, sert aussi à marquer le lieu, l'étenduë. Cet homme est mal bâti *dès* pieds jusqu'à la tête. Le Loiret porte bateaux *dès* sa source. Cet arbre porte des branches *dès* sa racine. Il est tombé malade *dès* Lyon; pour dire, à Lyon.

DES. Quand ce mot est écrit sans accent, c'est un article plurier qui sert à designer plusieurs cas. Il est ou article defini, ou indefini. Quand il est article defini, il est ou au genitif, comme dans ces exemples, L'étude *des* belles Lettres, la pratique *des* vertus chretiennes; ou à l'ablatif, comme dans ceux-cy, C'est un homme comblé *des* biens de ce monde; Ce Predicateur nous a fort entretenu *des* joyes du Paradis. Mais quand *des* est article indefini, il nous designe ou le nominatif, ou l'accusatif. Le nominatif, comme lorsqu'on dit, Ce sont *des* hommes, ce sont *des* femmes, il y a *des* fleurs, il y a *des* fruits. Et l'accusatif, comme lorsque l'on dit, J'ay vû *des* choses dignes d'admiration, j'ay mangé *des* fruits excellens, nous tuâmes *des* perdreaux, *des* cailles, *des* beccassines.

DESABUSEMENT. s. m. L'action de desabuser, de ramener quelcun de son erreur. Il y a des erreurs agreables qui valent mieux que ce qu'on appelleroit *desabusement*, si ce mot qu'un de nos meilleurs Ecrivains a hasardé, avoit fait fortune. B. RAB.

DESABUSER. v. act. Detromper quelcun, lui faire connoître ses erreurs. Les peuples ont été *desabusez* de l'idolatrie par les predications Apostoliques. On a connu l'hypocrisie de cet homme, on en est *desabusé*. On n'est jamais bien *desabusé* des prejugez, & des premieres impressions de la jeunesse. Je n'approuve point la devotion precipitée de ces personnes, qui ne se *desabusent* du monde que par les chagrins qu'on leur donne, & les disgraces qui leur arrivent. FL. Souvenez-vous que mon cœur charmé de vos grandes actions *se desabuseroit*, s'il vous en échappoit quelqu'une indigne de vous, & de moi. VILL. Quoyqu'on n'aime pas à être trompé, on n'aime pourtant pas à être *desabusé*. LE CH. DE M. Il y a des erreurs dont il seroit fâcheux que le peuple fût *desabusé*. OE. M. J'approuve fort le dessein que vous faites de vous *desabuser* de la fortune, & de la quitter comme une dangereuse maîtresse. VOI.

DESABUSÉ, ÉE. part. pass. & adj. Mon Dieu que cet homme paroîtra haïssable à des yeux *desabusez*! LE CHEV. D'H.

DESACCORDER. v. act. Mettre hors d'accord. Il ne se dit que des instrumens de Musique qui étoient d'accord, & dont on lâche, ou on serre trop les cordes. Ce luth, cette guiterre sont *desaccordez*, il les faut accorder de nouveau.

DESACCOUPLER. v. act. Detacher des animaux qui étoient attachez, ou accouplez ensemble. Il faut *desaccoupler* ces bœufs, les detacher de la charruë. On dit aussi, *desaccoupler*, ou plus ordinairement, *decoupler* les chiens, quand on les lâche après le gibier.

DESACCOUTUMANCE. s. f. Ce mot se trouve non seulement dans Nicod, mais aussi dans Pomey, pour signifier la perte de quelque coutume, de quelque habitude.

DESACCOUTUMER. v. act. Faire perdre l'habitude, faire qu'une personne perde la coutume de quelque chose. Il faut *desaccoutumer* les jeunes gens de joüer, d'aller au cabaret.

DESACCOUTUMER, avec le pronom personnel, signifie, Se deffaire d'une habitude. Quand on s'accoutume à se passer de ses amis, c'est qu'on se *desaccoutume* de les aimer. B. RAB. Ces armes, ces vaisseaux, cet équipage de guerre, vont vous *desaccoutumer* des plaisirs pacifiques de l'amour. LETT. PORTUG.

DESACCOUTUMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESACHALANDER. v. act. Faire perdre la chalandise à un Marchand, à une maison. Un Marchand rebarbatif *desachalande* bientôt sa boutique. Un cabaret se *desachalande* bientôt, dès qu'il n'y a plus de bon vin. On dit plus ordinairement, *deschalander*, ou *dechalander*.

DESACHALANDÉ, ÉE. part. & adj.

DESAFOURCHER. v. neut. Terme de Marine. C'est, Lever l'ancre d'affourche, & la rapporter à bord.

DESAGENCER. v. act. Gâter l'ordre, la disposition d'une chose agencée, arrangée. Le grand vent *desagence* les cheveux, les defrise. J'avois bien agencé mes curiositez dans mon cabinet, il est venu un brouillon qui a tout *desagencé*.

DESAGREABLE. adj. m. & f. Qui ne plaît pas, qui choque la vuë, ou l'esprit. La laideur est une chose *desagreable* à voir. La vie est remplie d'accidens *desagreables*. La nuit est hideuse, & *desagreable*. Je suis persuadée que j'eusse senti des mouvemens moins *desagreables* en vous aimant, tout ingrat que vous êtes, qu'en vous quittant pour toûjours. LETT. PORTUG.

DESAGREABLEMENT. adv. D'une maniere desagreable. Un esclave passe sa vie fort *desagreablement*. Mettre quelcun *desagreablement* en jeu. B. RAB.

DESAGREER. v. n. Deplaire, choquer la vuë, ou l'esprit. Un honnête homme tâche de ne rien faire qui *desagrée*.

DESAGREER. v. act. Terme de Marine, qui se dit des vaisseaux qui sont mis hors d'état de combat, ou de servir, lorsque dans un combat ou une tempête leurs mâts ou leurs cordages ont été brisez, ou qu'ils ont perdu leurs agreils. On dit aussi, *Desgreer*.

DESAGRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESAGREMENT. s. m. Ce qui n'agrée pas, qui deplaît. Il n'y a point de condition en ce monde qui n'ait ses *desagremens*. Pourquoy m'avez-vous fait connoître l'imperfection, & le *desagrément* d'un amour qui devroit durer éternellement? LETT. PORTUG.

DESAJUSTER. v. act. Gâter, alterer quelque chose, faire qu'elle ne soit plus juste. Ce maladroit a voulu monter ma montre à rebours, il l'a *desajustée*.

DESAJUSTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESALTERER. v. act. & neut. Eteindre, faire perdre la soif. Les liqueurs fraîches *desalterent* beaucoup. Les vins d'Espagne & de St. Laurens alterent plutôt qu'ils ne *desalterent*. Il n'est rien tel que de se *desalterer* dans une claire fonteine. Un hydropique boit beaucoup, & ne se *desaltere* point.

DESALTERER, se dit aussi en choses morales. Les Saints souhaittent de se *desalterer* dans les eaux vives de la grace. Un avare ne sçauroit se *desalterer* dans la grande soif qu'il a des richesses.

DESALTERÉ, ÉE, part. pass. & adj.

DESAMPARER. v. act. Voyez DESEMPARER.

DESANCHER. v. act. Il se dit d'un haut-bois, dont on ôte l'anche. POMEY.

DESANCHÉ. adj. Haut-bois *desanché*.

DESANCHÉ, ÉE. adj. Qui marche mal. Voyez DESHANCHER.

DESANCRER. v. act. Lever les ancres, partir d'un port, d'une rade.

DESAPPAREILLER. Quelques-uns disent *Depareiller*. v. act. Separer ce qui étoit apparié ou pareil. Il se dit particulierement des habits & des meubles. *Depareiller* des bas, des souliers. *Desappareiller* des gans, des manchettes. On m'a volé un chandelier, cela m'a *depareillé* les autres. Il lui est mort un cheval de carrosse, il veut vendre l'autre, parcequ'il est *desappareillé*.

DESAPPAREILLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESAPPETISSER. v. n. Faire perdre l'appetit. Les viandes malpropres & mal apprêtées *desappetissent* les gens. Ce malade ne se remettra point, tant qu'il sera ainsi *desappetissé*. Ce mot est de peu d'usage.

DESAPPLIQUER. v. act. Quitter l'application, perdre l'attention qu'on a à quelque chose. Le temps me *desappliquera* des objets qui m'occupent. PORT-R. Le jeu des Echecs attache si fort, que pour peu qu'on se *desapplique* on fait quelque faute. Le P. Bouhours dit que ce mot ne plaît point aux maîtres de la langue, & qu'il aura bien de la peine à s'établir.

DESAPPOINTER. v. act. Oter les appointemens. On a *desappointé* plusieurs Officiers reformez, on leur a ôté leurs appointemens.

DESAPPRENDRE. v. neut. Oublier ce qu'on a appris. Bien loin que cet écolier profite au College, il *desapprend* tous les jours. Quand on est long temps sans parler une Langue, on la *desapprend*, on l'oublie.

DESAPPROPRIATION. s. f. Action par laquelle on renonce à la proprieté d'une chose, & on l'abandonne. Il ne se dit gueres que de ceux qui quittent tous leurs biens temporels pour entrer en Religion. Le principal point de la vie reguliere, c'est une entiere *desappropriation*, de renoncer à la proprieté de toutes choses.

DESAPPROPRIATION, se prend encore dans un sens plus étroit par les Mystiques. Ils entendent par là, un amour de Dieu absolument degagé de tout motif d'interêt propre, soit pour nôtre merite, soit pour nôtre perfection, soit pour nôtre recompense même éternelle. Ils veulent une *desappropriation* sans reserve de tout interêt dans les vertus, & qu'on ne les exerce que pour la seule gloire de Dieu. Tout ce qui a rapport à nous, ou pour la recompense, ou pour devenir plus parfaits, s'appelle *proprieté*; & c'est une imperfection. FEN. La *desappropriation* est l'operation de la grace qui purifie l'amour, & le rend desinteressé dans l'exercice des vertus. ID.

DESAPPROPRIER. v. n. Renoncer à la proprieté de toutes sortes de biens. La vraye pauvreté Evangelique consiste à se *desapproprier* entierement des biens temporels. Il ne se dit gueres que par les Religieux. Dans le stile des Mystiques *desapproprier*, c'est se depouiller de tout interêt propre dans l'exercice des vertus mêmes, & rapportant tout à la seule gloire de Dieu, n'avoir égard ni à nôtre perfection, ni même à la recompense éternelle. FEN. Il ne faut pas perdre réellement le fond des vertus, sous pretexte de s'en *desapproprier*. ID.

DESAPPROUVER. v. act. Condamner, temoigner qu'on n'est pas content de quelque action, ou discours. L'Eglise *desapprouve* tous les divertissemens dangereux, les bals, les Comedies. Cette proposition qu'on a faite en plein Conseil a été generalement *desapprouvée*. Un traitté fait pour un autre par celui qui n'a point de pouvoir est sujet à être *desapprouvé*.

DESAPPROUVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESARBORER. v. act. Abattre. *Desarborer* le pavillon. POMEY.

DESARÇONNER. verb. act. Faire perdre les étriers ou les arçons à un Cavalier dans une joûte, ou en un combat.

DESARÇONNER, signifie figurément, Mettre en desordre l'esprit ou les affaires de quelcun. Les argumens de son adversaire l'ont *desarçonné*. Les chicanes qu'on lui a faites dans ce procés l'ont *desarçonné*.

On le dit encore plus particulierement de ceux qui chassent quelcun de quelque charge, de quelque emploi ou commission, & qui se mettent en leur place. Il a plaidé long temps pour conserver cet Office, mais enfin un tel l'a *desarçonné*, & en est à present pourvu.

DESARÇONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESARGENTER. v. act. Oter l'argent d'une chose argentée. Le mauvais air, la puanteur des boües *desargente*, dedore les meubles argentez & dorez.

DESARMEMENT. s. m. Action de desarmer. Il ne se dit que des Princes qui licentient leurs trouppes, ou qui desarment leurs vaisseaux, qui en mettent les agreils dans les magasins. *Desarmement*, se dit encore de l'inventaire qui se fait de l'état d'un vaisseau, lorsqu'il a été remis dans le port.

DESARMER. v. act. Devêtir l'armure, le harnois de guerre; ôter ou faire quitter les armes. Il se fit *desarmer* après le combat, parcequ'il étoit blessé. Ce fut son Ecuyer qui le *desarma*. Ce brave a *desarmé* son ennemi; pour dire, il lui a ôté son épée, il lui a fait demander la vie. Il *desarma* ce Regiment; pour dire, il lui fit poser les armes. On dit aussi absolument, qu'un Prince a *desarmé*; pour dire, qu'il a licentié son armée, que les ennemis *desarment*; pour dire, qu'ils posent les armes. Le Roi s'est laissé *desarmer* par la justice dans les bras mêmes de la victoire. DISC. D'EL.

En termes de Marine, *Desarmer* un vaisseau, c'est, Licentier l'équippage; le laisser dans le port inutile, & mettre ses agreils dans le magasin. On le dit aussi dans une signification neutre. Ce vaisseau *desarme*. *Desarmer* un canon, c'est en ôter le boulet.

DESARMER un cheval, en termes de Manege, c'est, Tenir les levres d'un cheval sujettes & hors de dessus les barres. Lorsque ses levres sont si grosses, qu'elles couvrent les barres où consiste le sentiment du cheval, il faut lui donner une embouchure à canon couppé, ou des olives, pour lui *desarmer* les levres.

DESARMER, se dit aussi au figuré & d'une maniere noble; & alors il signifie, Appaiser. Dieu étoit courroucé contre les Ninivites; mais leur penitence le *desarma*, lui fit tomber la foudre des mains. Un Heros se laisse quelquefois *desarmer* par les malheureux. RAC. Il n'y a personne que la soumission, le repentir ne *desarme*.

> *Sans doute ce chagrin qui vient de m'allarmer,*
> *N'est qu'un leger soupçon facile à* desarmer. RAC.
> *Je sçai que pour te* desarmer,
> *Il suffit de vouloir t'aimer.* L'AB. TETU.

DESARMÉ, ÉE. part. pass. & adj. Les Precieuses dans Moliere disent un chapeau *desarmé* de plumes. On dit aussi au figuré, Des yeux *desarmez*. RAC. Ceux qui declament tant contre la raison, livrent la Religion *desarmée* à l'insulte des Deïstes. LA PL.

DESARMÉ, en termes de Blason, se dit de l'aigle qui n'a point d'ongles.

DESARRANGER. v. act. Mettre hors de rang, en confusion. Un demenagement fait *desarranger* les meubles, les livres. Le vent, l'agitation *desarrangent* les

les cheveux. Ce mot n'eſt gueres en uſage; on dit plutôt *deſranger*, ou *deranger*.

Desarrangé, ée. part. paſſ. & adj.

DESARROI. ſ. m. Deſordre d'un train, d'un équipage; pauvre & miſerable état; confuſion dans les affaires; renverſement de fortune, deroute. Toute cette maiſon floriſſoit beaucoup, mais elle eſt maintenant en grand *deſarroi*. Les nouvelles nous ont appris que l'armée avoit été miſe en *deſarroi*. On le dit auſſi au figuré, des affaires, de l'eſprit. Cette mauvaiſe nouvelle a mis ſon eſprit en *deſarroi*. Ses affaires ſont en un grand *deſarroi*, tout ſon bien eſt en decret. Ce mot eſt un composé *d'arroi*, derivé du vieux François *deſroyer*, qui ſignifioit, comme dit Paſquier, Tirer hors de *voye* ou de *roye*, qu'on diſoit autrefois pour *orniere* ou *ſentier*. Ce mot de *deſroyer* ſignifioit auſſi, *devenir fou*, parceque les fous s'égarent, & ont l'eſprit en *deſarroi*.

DESASSEMBLER. v. act. Rompre une aſſemblée. Les Cardinaux ſe ſont aſſemblez, & ont reſolu de ne ſe point *deſaſſembler* qu'ils n'ayent fait un Pape. Il y a eu du bruit dans cette Diette, & elle s'eſt *deſaſſemblée* ſans rien conclurre. On doute que ce mot ſoit uſité en ce ſens. Nous n'en trouvons aucun exemple, & le mot même ne ſe trouve dans aucun Dictionnaire, que dans Nicod, qui parle d'ennemis & d'oiſeaux *deſaſſemblez*, épouvantez.

Desassembler, ſignifie auſſi, Separer les pieces d'un ouvrage d'aſſemblage. On a *deſaſſemblé* cette charpente, cette paire d'armoires, ces tablettes à livres. Toutes les fois qu'on tranſporte des gruës, & des engins, il les faut *deſaſſembler*. On *deſaſſemble* les barques qu'on veut porter en fagot, pour les raſſembler ſur le lieu. La mort & la corruption des corps naturels ne provient que de ce que leurs atômes ſe detachent, & ſe *deſaſſemblent*.

Desassemblé, ée. part. paſſ. & adj.

DESASSEURER. v. act. Rendre un homme incertain d'aſſeuré qu'il étoit. Il eſt hors d'uſage. Quelques-uns voudroient le retablir, parcequ'il eſt neceſſaire pour exprimer, que l'on ôte quelcun de la certitude où il eſt, & qu'on le fait douter d'une choſe dont il ne doutoit point auparavant. *Diſſuader*, ou *deſabuſer*, ſignifient davantage; mais ils n'expriment point cet état d'incertitude, où l'on a mis celui qui eſt ébranlé, ſans être deſabuſé. Refl.

DESASSIEGER. v. act. Faire lever le ſiege d'une ville. Ce mot ſe trouve dans Nicod; mais il eſt hors d'uſage, quoy qu'il n'ait rien de choquant, & qu'il ſemble aſſez neceſſaire. Peut-être le retablira-t-on.

DESASTRE. ſ. m. Grand malheur, deſolation. Toute cette maiſon eſt en un grand *deſaſtre*, à cauſe de la mort du chef. Il eſt arrivé un grand *deſaſtre* à ce pere, ſon fils s'eſt jetté par la fenêtre. L'entrée des ennemis a mis toute la Province en *deſaſtre*. Ce mot eſt composé du mot *aſtre*, & de la particule *des*, comme qui diroit, *mauvais aſtre*.

DESASTREUX. adj. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, *infortuné*, *malheureux*.

DESATTELER. Voyez Deteller.

DESAVANTAGE. ſ. m. Perte, dommage; ce qui nous prejudicie, ou qui donne l'inferiorité. Un Magiſtrat doit prendre garde qu'il ne ſe faſſe rien au *deſavantage* du peuple. On ne peut combattre contre des gens retranchez, ſans *deſavantage*. Ils furent vaincus par le *deſavantage* du lieu. Abl. Il a eu du *deſavantage* dans le combat.

Desavantage, ſe dit de la privation d'un bien, où on auroit eu droit de pretendre. La donation qu'on fait à un aîné eſt un *deſavantage* pour les cadets.

DESAVANTAGER. v. act. Cauſer de la perte, du dommage, ôter à quelcun ce qui lui appartient. Ce pere a *deſavantagé* tous ſes enfans pour avantager l'aîné. Hors de là, il n'eſt gueres en uſage.

Desavantagé, ée. part. paſſ. & adj. C'eſt un homme *deſavantagé* de la nature, de la fortune.

DESAVANTAGEUX, euse. adj. Qui porte prejudice, ou qui ne nous donne aucun avantage. C'eſt une clauſe bien *deſavantageuſe* aux heritiers, que celle de la communauté. Une fille qui ſe marie clandeſtinement prend toûjours un parti *deſavantageux*.

DESAVANTAGEUSEMENT. adv. D'une maniere deſavantageuſe. Il ne faut jamais parler ni juger *deſavantageuſement* de perſonne.

DESAVEU. ſ. m. Denegation. Il eſt honteux de faire un *deſaveu* des paroles qu'on a dites. Je declare que mon *deſaveu* n'étoit pas ſincere, & que c'étoit un aſſujettiſſement volontaire de mes ſentimens à ceux de &c. St. Ev.

Desaveu, eſt auſſi un remede aux engagemens où on ſe trouve par la faute d'un Procureur qui a abuſé de ſon pouvoir. Il a fait un *deſaveu* formel de toute cette procedure, il faut inſtruire ce *deſaveu*. Matiere ſujette à *deſaveu*. Pat.

Desaveu, ſe dit auſſi de cette denegation d'hommage que fait un vaſſal à ſon Seigneur, qui emporte une confiſcation de ſon fief, qui s'appelle *commiſe*.

DESAVEUGLER. v. act. Oter l'aveuglement. Quoyque ce mot ſe trouve dans les Ouvrages de quelques bons Auteurs modernes, il n'eſt pas pourtant generalement reçû.

DESAVOUER. v. act. Ne demeurer pas d'accord d'avoir dit ou fait quelque choſe. Il a *deſavoüé* toutes les injures qu'on l'accuſoit d'avoir dites.

Desavoüer, ſignifie auſſi, Deſapprouver une choſe qu'on dit avoir été faite par l'ordre de quelcun: ne pas autoriſer. Quand un Procureur a encheri une terre au delà du pouvoir qu'on lui avoit donné, on le peut *deſavoüer*. Il faut qu'un Procureur ait un pouvoir ſpecial, pour interjetter un appel, une inſcription en faux, &c. autrement il peut être *deſavoüé*. Tous les ordres que donnoit Loüis XI. étoient obſcurs, & ambigus, pour *deſavoüer* ſes Miniſtres quand il le jugeoit à-propos. Var. Je ſuis ſouvent convaincuë que je ne dois point vous faire voir avec fureur, comme je fais, des ſentimens que vous *deſavoüez*. Lett. Portug.

Desavoüer, ſignifie encore, Ne reconnoître pas pour ſien. Le pere le *deſavouë*, ne le reconnoît plus pour ſon fils depuis ſon ingratitude. Ce Prince le *deſavouë* pour parent, pour domeſtique, pour vaſſal. On dit auſſi au Palais, quand un vaſſal *deſavouë* ſon Seigneur, que ſon fief tombe en commiſe, c'eſt-à-dire, qu'il eſt confiſqué, qu'il perd ſon fief. Du Cange derive ce mot de *deadvocare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

Desavoüé, ée. part. paſſ. & adj.

DESBAUCHE, ou DEBAUCHE. ſ. f. Habitude vicieuſe, libertinage, abandonnement au vin, aux femmes, au jeu, & aux autres vices. Ce jeune homme s'eſt jetté dans la vilaine *debauche*. On dit particulierement, Faire *debauche* de vin, de femmes; pour dire, en uſer avec excés. Les gouttes, les vilaines maladies ſont les ſuites & la recompenſe de la *debauche*. Il faut renoncer à la fortune dès qu'on ſe plonge dans la *debauche*. Les douleurs, & la miſere ſuivent la *debauche*, & le luxe. Oe. M. La *debauche* de Henri IV. pour les femmes alloit ſi loin, qu'on ne peut pas même lui donner le nom d'amour, & de galanterie. Mez. La *debauche* ſe fait voir toute nuë ſur le theatre Anglois. Oe. M.

Desbauche, en termes de Marine, ſe dit du dereglement qui arrive quelquefois aux marées. Les vens d'Oüeſt

d'Oüest portent les marées de la riviere de Bourdeaux en étrange *debauche*, jusques-là qu'on voit souvent deux ou trois fois la pleine mer en une même marée.

DESBAUCHE, se prend quelquefois en bonne part, d'une petite rejouïssance qui se fait entre honnêtes gens, d'un repas, d'une promenade, d'une partie de divertissement. Faisons une petite *debauche*, allons joüer le souper, allons nous promener Dimanche, manger un poulet par *debauche*. Quand on fait la *debauche* comme vous, l'on n'est pas capable de s'y oublier. AB. DE ST. R.

DESBAUCHE, se dit aussi de ce qui se fait au delà de l'ordinaire. Cet homme est sobre & reglé, c'est une *debauche* pour lui de boire du vin. Cet Auteur ne sort point de son cabinet, c'est une *debauche* pour lui d'aller à Vaugirard. J'ay fait *debauche* de melons, de muscats, c'est-à-dire, j'en ay mangé beaucoup. Il se dit aussi quelquefois au figuré. Il y a des gens accoutumez aux *debauches*, & aux excés des Poëtes modernes, qui n'admirent que ce qu'ils n'entendent point. BOI. Les *debauches* de lecture & d'esprit ne sont gueres moins dangereuses que celles des sens. OE. M.

DESBAUCHER, ou DEBAUCHER. v. act. Corrompre les bonnes habitudes de quelcun; le mettre dans le vice; lui faire quitter le chemin de la vertu. Les mauvaises compagnies *debauchent* la jeunesse. Quand on donne trop d'argent à des écoliers, cela sert à les *debaucher*. Des bretteurs ont *debauché* ce jeune homme de l'étude, ils l'ont mené dans les cabarets, dans les mauvais lieux, ils lui ont fait tirer la laine.

DESBAUCHER, se dit particulierement des filles qu'on suborne, qu'on corrompt, à qui on ôte l'honneur. Lorsqu'on a *debauché* une fille de condition, on est obligé de l'épouser pour reparer son honneur. On doit punir severement ceux qui font metier de *debaucher* des filles & femmes, de contribuer à leur debauche.

DESBAUCHER, signifie aussi, Persuader à quelcun de changer de maître, de parti, de profession; l'éloigner de son devoir, l'en degoûter. C'est une adresse de Capitaine de *debaucher* les soldats des ennemis; d'un Agent, de *debaucher* leurs alliez, de les attirer dans son parti. On a *debauché* cet écolier de l'étude, on l'a degoûté du College, on l'a mené à la guerre. Les valets se *debauchent* les uns les autres pour changer de condition. Cela n'est ni beau, ni honnête de nous *debaucher* nos laquais. MOL. Vraiment je vous trouve bien vaine de me *debaucher* mes beautez. SAR. Les maîtres ne veulent point qu'on *debauche* leurs ouvriers, qu'on les empêche de travailler.

DESBAUCHER, signifie aussi, Faire faire à quelcun quelque chose qu'il n'a pas coutume de faire. J'ay *debauché* mon Avocat, je l'ay mené à la Comedie. On a de la peine à *debaucher* ce barbon, à le faire sortir de son cabinet, à le faire rire.

DESBAUCHER, se dit figurément en choses morales. Les esprits se *debauchent* aussi bien que les corps, ils se jettent dans le libertinage. On dit d'un estomac foible & indigeste, qu'il est *debauché*. On dit d'un homme indisposé dont la santé commence à s'alterer, qu'il se sent tout *debauché*.

DESBAUCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESBAUCHÉ, ÉE. s. m. & f. Libertin qui aime la debauche. On appelle un vieux *debauché*, celui qui s'est plû toute sa vie à la debauche. Les *debauchez* sont ordinairement libertins. Une *debauchée*, c'est une fille de joye, une courtisane, une garce. Il y a trois sortes de femmes qui font l'amour, les *debauchées*, les coquettes, & les honnêtes Maîtresses. HIST. AM. DE FR.

DESBAUCHÉ. Quand ce mot est accompagné d'une epithete favorable, il signifie, qui aime les plaisirs honnêtes, une vie libre. Un illustre *debauché*. ST. AMANT. Un agreable *debauché*.

DESBAUCHEUR, EUSE. s. m. & f. Qui debauche, qui corrompt les filles & les femmes. La plupart des revendeuses sont des maquerelles, des *debaucheuses* de femmes. Il n'est guere en usage.

DESBOURBER, ou DEBOURBER. v. act. Oter, tirer de la bourbe une roüe, ou autre chose semblable. DANET.

DESBOURBER, se dit aussi pour, Faire jetter la bourbe. Pour manger de bon poisson, il le faut faire *debourber* dans de l'eau claire. DANET. On dit aussi, *debourber* un étang, pour, en tirer la bourbe. L'ACAD.

DESEMBOURBER. v. act. Tirer un carrosse, une charrette d'un bourbier où il étoit embourbé. L'ACAD.

DESBOURBÉ, & DESEMBOURBÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESBRAILLER, ou DEBRAILLER. verb. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se découvrir trop la gorge, l'estomac; être mal boutonné, ou attaché, montrer ce qui a coutume d'être caché. Les grandes chaleurs obligent quelquefois à se *debrailler*. C'est une indecence, de paroître *debraillé* devant les honnêtes gens.

DESBUCHER, ou DEBUCHER. v. n. Terme de Venerie. Sortir du bois. Il ne se dit que du gros gibier, quand il sort du bois où il s'étoit retiré, ou de son buisson, de son fort. Mon cerf *debuche*, & passe une assez longue plaine. MOL.

DESCELLER, ou DECELLER. v. act. Oter le sceau de quelque acte ou titre.

DESCELLER, signifie aussi, Detacher ce qui est scéllé en plâtre. Il a fallu *descéller* cette gache, ces gonds, les fiches qui tenoient ce tableau.

DESCELLER. Decouvrir. Voyez DECELER.

DESCELLÉ, ÉE. part. pass.

DESCENDANCE. s. f. Suite de filiations relative à une certaine source, ou pere commun. Les Evangelistes rapportent la *descendance* de JESUS-CHRIST de pere en fils depuis Abraham. Il faut prouver une *descendance* noble pour être admis dans les Ordres de Chevalerie.

DESCENDANT, ANTE. adj. & s. Qui descend. Il y a des astres ascendans, & des *descendans*, des degrez du ciel ascendans & *descendans*. Sur la riviere il y a des bateaux montans, & d'autres *descendans*. Il y a des veines ascendantes & *descendantes* qui sortent de la veine cave.

DESCENDANT. Terme de Genealogie, relatif à *ascendant*, est celui qui est né ou issu d'un autre auquel il a relation. Adam a infecté tous ses *descendans* du peché originel. Les *descendans* des freres de la Pucelle d'Orleans ont été confirmez dans l'exemption des tailles par le reglement de l'année 1634.

DESCENDRE. v. act. & n. Aller de haut en bas, être porté, faire un mouvement d'un lieu superieur vers un inferieur. L'eau *descend* naturellement, & ne monte que par violence. On *descend* la riviere de Loire depuis Roane jusqu'à Nantes. Les astres montent jusqu'au zenit ou au meridien, & *descendent* jusqu'au nadir. Jacob vit monter & *descendre* les Anges le long d'une échelle. On a fait *descendre* les degrez quatre à quatre à ce voleur. Les Sergens ont saisi un carrosse, & en ont fait *descendre* le maître. Depuis les Alpes jusqu'à la mer on va toûjours en *descendant*. On dit aussi, Il est allé *descendre* en un tel lieu, pour dire, Il y est arrivé, il y est venu loger.

En ce sens on dit que JESUS-CHRIST est *descendu* du ciel en terre, qu'il est *descendu* dans les enfers; pour dire, dans le tombeau. Les Payens ont feint qu'Her-

qu'Hercule, Enée, Orphée étoient *descendus* aux Enfers.

DESCENDRE, signifie aussi, Abaisser. Il faut *descendre* ce chauderon d'un cran. Il faut *descendre* cette tapisserie. *Descendre* une lampe, une chasse.

DESCENDRE, signifie aussi, Transporter en un lieu plus bas. Joseph fut *descendu* dans un puits. *Descendez* ces futailles du grenier. Les Tonneliers *descendent* le vin à la cave.

DESCENDRE, se dit aussi en parlant du relâchement des cordes des instrumens. Il faut *descendre* ce luth d'un ton.

DESCENDRE, se dit aussi de ce qui atteint à un lieu plus bas. Les soutanelles ne *descendent* que jusqu'aux genoux. Les soutanes *descendent* jusqu'aux talons.

DESCENDRE, signifie aussi, Se transporter sur les lieux pour les visiter. Il a été ordonné qu'un tel Conseiller *descendroit* sur les lieux pour en connoître l'état. Le Seigneur a dit dans l'Ecriture, qu'il *descendroit*, & qu'il verroit: *Descendam & videbo.*

DESCENDRE, signifie aussi, Faire une irruption dans un païs avec hostilité. Les Turcs sont *descendus* en Hongrie avec cent mille hommes. Les Hollandois n'ont jamais osé *descendre* en France. Les François sont *descendus* quelquefois en Angleterre.

On dit aussi, *Descendre* la garde, quand on la releve, par opposition à *monter*, qu'on dit quand on la pose.

DESCENDRE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Le St. Esprit est *descendu* sur les Apôtres. Il *descend* dans nos cœurs avec la grace. On dit aussi d'un grand esprit, d'une grande beauté, que c'est un Ange *descendu* du ciel.

DESCENDRE, signifie encore, Etre humilié, se ravaler, s'abaisser, soit par vertu, soit par bassesse de courage, soit par un revers de fortune. Les Rois *descendent* quelquefois du trône, & quittent leur majesté pour se familiariser avec leurs sujets. Dans l'amitié, celui que la fortune a le mieux traitté, doit *descendre* par ses avances. ST. EV. Corneille a dit en parlant des grandeurs: Et monté sur le faîte il aspire à *descendre.* Il est fâcheux de *descendre*, & d'avoir un emploi au dessous de celui qu'on a exercé. Louïs XI. avoit un esprit également capable de *descendre* aux bagatelles, & de s'élever aux plus grandes choses. VAR. De ces importantes occupations, elle *descend* humainement dans le plaisir de nos spectacles. MOL. Les gens serieux, & qui ne *descendent* jamais de leur gravité, sont très-incommodes à ceux qui veulent se livrer à la joye. BELL. Il ne faut pas d'un stile noble, & élevé, *descendre* dans le burlesque. On dit en ce sens, qu'il faut *descendre* dans le particulier, dans le detail; pour dire, examiner les circonstances d'une affaire, penetrer jusques dans les minuties.

DESCENDRE, en termes de Genealogie, signifie, Etre né ou issu d'un pere commun par une suite de generations; tirer son origine. La verité est que nous *descendons* tous du premier pere Adam. Nôtre Seigneur *descendoit* des Rois de Juda, il étoit de la lignée de David. Cet homme est *descendu* en ligne directe, en ligne collaterale des anciens Rois de Castille. On le dit aussi des peuples. Nicole Gilles veut que les François soient *descendus* des Troyens; les autres, des anciens Allemans. On dit aussi qu'un mot *descend* d'une telle racine, *descend* de l'Hebreu, du Grec, est derivé d'un tel mot originaire.

DESCENDU, UE. part. pass. & adj.

DESCENSION. s.f. Terme d'Astronomie. La *descension droite* d'un signe, est l'arc de l'Equateur qui descend avec ce signe au dessous de l'horizon de la sphere droite; ou c'est le temps que ce signe employe à se coucher dans la sphere droite. La *descension oblique*, est l'arc de l'Equateur qui descend avec ce signe au dessous de l'horizon de la sphere oblique; ou c'est le temps que ce signe employe à se coucher dans la sphere oblique. Les *descensions* droites, & obliques se comptent depuis Aries, ou depuis la section vernale, selon l'ordre des signes; c'est-à-dire, vers l'Orient: & comme elles sont inegales, lorsqu'elles repondent à des arcs égaux de l'Ecliptique, par ex. aux douze signes du Zodiaque, il est necessaire que quelquefois une plus grande partie de l'Equateur monte, ou descende avec un signe, & alors ce signe est dit monter ou descendre droit. Quelquefois une plus petite partie de l'Equateur monte, ou descend avec un signe, & alors ce signe est dit monter, ou descendre obliquement. OZANAM.

DESCENTE. s.f. Action des corps graves qui se meuvent en bas. Le mouvement des corps graves s'augmente dans leur *descente.* Il est allé lui accoller la botte à la *descente* du cheval, le recevoir à la *descente* du coche. Une *descente* de croix. La *descente* d'une chasse.

DESCENTE, se dit aussi du lieu incliné par lequel on se meut de haut en bas. Il ne faut pas pousser son cheval à la *descente* d'une montagne. Cette *descente* est trop rude, trop roide, n'a pas assez de penchant. On a pratiqué sous cet escalier une *descente* de cave.

DESCENTE, est aussi une visite, & transport sur les lieux pour en connoître l'état. Le Juge ordonne & fait la *descente* sur les lieux, quand il y a necessité de dresser procés verbal de l'état des choses, d'entendre les contestations des parties, & de leur en accorder acte. Mais par l'Ordonnance de 1667. Tome XXII. art. I. il est deffendu d'ordonner aucunes *descentes*, quand il n'échet qu'un simple rapport d'Experts. Les Experts ont fait leur rapport de la *descente* & visitation d'une telle terre. On dit aussi à un ami de campagne, Nous irons un de ces jours faire une *descente* chez vous; pour dire, Nous irons vous visiter.

DESCENTE, signifie aussi, Irruption avec hostilité. La *descente* d'Hannibal en Italie pensa ruiner les Romains. Une telle côte est degarnie, & sujette aux *descentes.*

DESCENTE, en termes de Guerre, se dit aussi des sappes, taillades ou enfoncemens qu'on fait dans les terres de la contrescarpe au dessous du chemin couvert pour entrer dans le fossé d'une place, qu'on pousse jusqu'à fleur d'eau, ou jusqu'au fond, s'il est sec.

DESCENTE, se dit aussi en Medecine, d'une maladie qu'on appelle autrement *hernie*, ou *rupture*, qui n'est autre chose qu'une *descente* de l'épiploon ou du boyau dans le scroton. Cet enfant s'est rompu à force de crier, il a une *descente* qui l'obligera à porter un brayer toute sa vie.

En Architecture on appelle *descente*, les tuyaux de plomb qui sont appliquez le long des murs pour porter les eaux depuis les cuvettes des gouttieres jusqu'en bas.

DESCENTE, en termes de Fauconnerie, se dit de l'oiseau qui fond sur le gibier avec impetuosité pour l'assommer: ce qu'on appelle *fondre en randon.* Quelquefois la *descente* de l'oiseau se fait doucement, lorsqu'il se laisse aller en bas: ce qu'on appelle simplement *fondre* ou *filer.*

DESCENTE DE CROIX. Terme d'Imager. C'est une estampe qui represente le maniere dont on descendit JESUS-CHRIST de croix.

DESCENTE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. La Pentecôte est le jour de la *descente* du Saint Esprit. La *descente* dans le particulier de cette affaire seroit longue & inutile.

DESCHAISNEMENT, ou DECHAINEMENT. s.m. Emportement de colere, de haine, de medisance contre quelcun. C'est un étrange *dechainement* que celui des persecuteurs contre les enfans de Dieu.

Dieu. Les fausses prudes tâchent de trouver dans leur modestie forcée, & dans leur *dechaînement* contre toutes les jolies femmes, le dedommagement de leur beauté usée. Bell. Continuer ses *dechaînemens* contre quelcun. B. Rab.

DESCHAISNER, ou DECHAINER. v. act. Oter la chaîne à quelcun, lui donner la liberté. On *dechaîne* les mâtins la nuit pour garder la maison. On a *dechaîné* ce galerien.

Deschaisner, se dit figurément des choses qui ne se peuvent retenir dans des chaînes. Tous les vens étoient *dechaînez*. Tous les élemens, tous les Diables étoient *dechaînez* pour exciter une si furieuse tempête.

Deschaisner, signifie aussi, S'emporter contre quelcun, medire de lui, chercher toutes les occasions de lui nuire. Cet homme est si violent, qu'il se *dechaîne* par tout contre moi sans sujet. Se *dechaîner* en invectives contre quelcun. B. Rab.

Dechaisner, signifie, Exciter, animer quelcun contre un autre. Vous avez *dechaîné* contre moi un homme redoutable.

Dechaisné, ée. part. pass. & adj.

DESCHARGE, ou DECHARGE. s. f. Action par laquelle on ôte un poids, un fardeau qui pese sur quelque chose. La *decharge* d'un navire. Les Rouliers sont obligez de faire leur *decharge* à la Doüane.

Descharge, se dit aussi d'une voirie, d'un lieu où on va decharger les immondices, les platras. On a commandé aux Tombeliers d'aller à la *decharge* dans les fossez de la ville. Cette voirie étoit trop incommode en cet endroit, on a porté la *decharge* plus loin.

Descharge, signifie aussi, Soulagement. Les Monasteres font une grande *decharge* pour les familles. Il a été à revelation en consequence de ce monitoire pour la *decharge* de sa conscience.

Descharge, se dit aussi de l'impression des corps, ou des armes pesantes, ou qui sont poussez avec violence. Il reçut une grande *decharge* de coups de bâton sur les épaules. Les ennemis s'enfuirent après avoir fait une *decharge* de mousquets. On appelle aussi *decharges*, ces salves qui se font par honneur ou par rejouïssance, quand les grands Officiers passent devant des soldats, ou dans quelques ceremonies.

Descharge, en termes du Palais, se dit de la quittance, de la liberation qu'on donne à un creancier, ou qu'on écrit sur le regître de celui qui étoit commis à la garde de quelque chose. Un debiteur est mal assigné, quand il a une *decharge* bonne & vallable. La *decharge* d'un écrou, d'une minute. La *decharge* d'un Greffier.

Descharge, se dit aussi d'une liberation qu'on obtient par arrêt, ou à l'amiable, de quelque commission onereuse. Il a obtenu la *decharge* de cette tutelle, on a nommé un autre Tuteur; la *decharge* de ce recouvrement qui étoit dangereux.

Descharge, signifie aussi, Ordre, pouvoir, precaution que l'on prend, lorsqu'on fait les affaires, ou qu'on execute les commandemens d'autrui. Il ne faut pas faire une enchere sans une procuration speciale, c'est une *decharge*, une sureté.

Descharge, se dit aussi d'une absolution en jugement, & de ce qui y contribuë. Cet accusé a obtenu la *decharge* des crimes qu'on lui imputoit, tous les temoins qu'on lui a confrontez ont été à sa *decharge*. C'est en ce sens que l'Ordonnance veut que les temoins soient oüis tant à charge, qu'à *decharge*.

Descharge, se dit aussi du libre cours des eaux, des canaux qu'on fait pour écouler les inutiles & les superfluës. Cette maison a une servitude incommode, est obligée de souffrir la *decharge* des eaux des voisins. Les eaux regorgent en cet endroit, parcequ'elles n'ont pas la liberté de la *decharge* par cet égoût qui est trop étroit. On dit aussi en Medecine, que l'usage des glandes est pour la *decharge* des humeurs. On dit en Fauconnerie, la *decharge* du heron, lorsqu'il vomit en fuyant tout ce qu'il a goulument avalé, afin de se rendre par ce moyen plus leger en sa fuite.

Descharge, se dit aussi d'un cabinet, ou d'un lieu proche de soi pour y serrer les meubles, ou autres choses qui incommodent, dont on a pourtant souvent affaire, & qui empêchent qu'on ne tienne une chambre propre. Ce petit cabinet sert d'une *decharge* à cet appartement.

Descharge, en Charpenterie, est une piece de bois posée obliquement dans l'assemblage d'un pan de bois, ou d'une cloison pour soulager la charge.

Descharge, en Serrurerie, est dans une porte de fer une grosse barre posée obliquement en maniere de traverse, pour entretenir les barreaux, & empêcher le chassis de sortir de son équerre.

Descharge d'eau, c'est un nom commun à deux tuyaux dans un regard ou bassin de fonteine, dont l'un avec soupape sert à decharger, ou à faire écouler l'eau qui est dans le fond: l'autre est soudé au bord du regard, ou bassin, & sert à regler la superficie de l'eau à une certaine hauteur.

DESCHARGER. v. act. Oter le fardeau, diminuer la charge qui pese sur quelque chose. Les Marchands jettent leurs marchandises en mer pendant la tempête pour *decharger* le vaisseau. Il fait bon se trouver quand on *decharge* des marchandises, pour choisir les meilleures. Il faut aider à ce Crocheteur à se *decharger* de ce coffre. On dit aussi, que les Charpentiers *dechargent* les poutres par le moyen des poinçons, arcboutans, & autres moyens qui les soulagent, quand elles ont trop de portée, ou portent un trop grand fardeau. On appelle aussi dans un pan de charpente, des poteaux de *decharge*, des poteaux inclinez qui arcboutent & qui soutiennent les autres.

Ce mot vient du Latin *discargare*, ou *discaricare*. Du Cange.

Descharger, signifie aussi, Retrancher, ou pousser dehors ce qui nuit, ce qui incommode. Le retranchement des branches superfluës *decharge* un arbre, le fait bien profiter. Le vomissement *decharge* l'estomac. La betoine *decharge* le cerveau. Il est allé *decharger* son ventre. *Decharger* la masse du sang. La Chamb.

Descharger, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Pour *decharger* sa memoire, il faut écrire ses affaires sur un agenda. Il faut faire une bonne confession pour *decharger* sa conscience. C'est dans le sein de ses amis qu'il faut *decharger* son cœur. Un Grand *decharge* souvent sa colere sur celui qui n'en peut mais. *Dechargez* mon cœur de l'ennui que vous lui donnez. Voit. L'opinion qui *decharge* de l'obligation de restituer. Pasc. Nos Peres ont *dechargé* les hommes de l'obligation penible d'aimer Dieu actuellement. Id.

Descharger, signifie aussi, Frapper avec quelque chose de pesant. Il lui a *dechargé* sur les épaules un grand coup de poing, de bâton, de cimeterre. Il lui *dechargea* un grand coup de hache sur la tête. Abl. Il lui *dechargea* un demesuré coup de poing. Scar.

Descharger, signifie aussi, Oter la charge d'une arme à feu, soit en la tirant avec un tirebourre, soit en y mettant le feu. Il faut *decharger* ce pistolet, il est trop vieux chargé.

Descharger, en termes du Palais, signifie aussi, Oter en tout, ou en partie une imposition, une obligation qui est onereuse. Un Tuteur n'est point *dechargé* d'une tutelle, qu'il n'ait rendu compte, & payé le reliqua. Il faut prouver sa noblesse, son exemption, pour être *dechargé* des tailles. Il a payé cent écus sur cette obligation, il en est *dechargé* d'autant. En ce

 même

même sens on dit, *Decharger* un regître, une grosse, une minute d'un contrat, un écrou de prisonnier, une souffrance dans un compte; pour dire, en écrire la decharge, en mettre la quittance au bas, au dos, à la marge.

DESCHARGER, signifie aussi, Absoudre. Il a été *dechargé*, renvoyé quitte & absous de l'accusation qui avoit été intentée contre lui. Il a été renvoyé ou *dechargé* de l'assignation qui lui avoit été donnée devant un Juge incompetent.

DESCHARGER, se dit aussi des depositions des temoins ou complices qui tendent à cette absolution. Tous ceux qu'on croyoit ses complices l'ont *dechargé* à la mort. Les temoins à la confrontation se sont dedits, l'ont *dechargé*.

DESCHARGER, avec le pronom personnel, signifie, Mettre sur autrui une charge, le soin de quelque chose. Les Grands Seigneurs se *dechargent* du soin de leurs affaires sur leurs Ministres, sur leurs Intendans.

DESCHARGER, signifie aussi, S'excuser. On l'accusoit d'une telle faute, mais il s'en est *dechargé* sur ses Commis, sur ses Clercs.

SE DESCHARGER, se dit aussi de l'écoulement des eaux. Le Nil se *decharge* dans la Mediterranée par sept embouchures; la Marne dans la Seine. Le bassin de cette fonteine se *decharge* dans cet étang. Les eaux de cette maison se *dechargent* dans la cour de ce voisin.

SE DESCHARGER, se dit aussi des couleurs, quand elles perdent leur premiere vivacité. Il faut prendre le gris fort brun, il se *decharge* toûjours assez.

On dit aussi, que le temps se *decharge*, quand il pleut après que le ciel est demeuré long temps couvert.

DESCHARGÉ, ÉE. part. & adj.

On dit dans le Manege, qu'un cheval est bien *dechargé*, qu'il a la taille *dechargée*, qu'il est *dechargé* d'encolure; pour dire, qu'il n'a point le cou trop chargé de graisse, qu'il l'a menu & droit.

On le dit aussi de personnes qui sont d'une taille deliée & aisée.

DESCHARGEUR. s. m. Officier de ville commis sur les ports pour decharger les bateaux. Les *Dechargeurs* de vin sont des Tonneliers, qui après que les bourgeois ont acheté des vins dans les bateaux, les dechargent & mettent à terre par le moyen de grosses pieces de bois qu'ils appellent *chemins*; car il leur est deffendu de passer sur les planches mises par les Officiers Plancheyeurs. Il y a aussi des *Dechargeurs* d'artillerie entre les Officiers qui sont à la suite de l'artillerie.

DESCHAUSSEMENT, ou DECHAUSSEMENT. s. m. qui se dit de la façon qu'on donne aux vignes & aux arbres, lorsqu'on les dechausse, ou qu'on laboure & qu'on fume la terre qui est au pied.

DESCHAUSSER, ou DECHAUSSER. v. act. Oter la chaussure des pieds ou des jambes. En Orient c'est un signe d'humilité, de se *dechausser* en entrant dans les temples. On *dechausse* ses éperons, quand on va rendre la foi & hommage à un Seigneur.

DESCHAUSSER, se dit aussi des reformes qui se font en certains Couvens, où l'on fait quitter la chaussure. Il est venu un ordre du General qui a fait *dechausser* les Cordeliers de Paris, qui leur a fait quitter leurs chausses.

On dit aussi en Chirurgie, que les dens se *dechaussent*, quand les gencives se mangent, ou par la rouille, ou par les mauvaises drogues dont on se sert pour les nettoyer. *Dechausser* une dent, c'est prendre le dechaussoir, & depouiller la dent de l'enveloppe de la chair.

DECHAUSSER, se dit aussi des arbres fruitiers & des vignes que l'on laboure au pied, où on met du fumier, ou dont on charge la terre, pour leur faire rapporter plus de fruit.

DESCHAUSSER, se dit aussi des volailles qu'on fait revenir sur le gril, & dont on ôte la plus grosse peau qui est sur leurs pieds.

DESCHAUSSER, se dit aussi des murailles dont les fondemens sont dans l'eau, qui les lave, les degrade, & les detruit insensiblement. Il y a une pile du Pont au Change qui est toute *dechaussée*.

On dit proverbialement, qu'un homme n'est pas digne d'en *dechausser* un autre, quand il vaut beaucoup moins que lui. Toutes vos Angeliques ne sont pas dignes de *dechausser* la sans pareille Caroline. ST. EV. On le dit même des choses. Cette étoffe n'est pas digne de *dechausser* celle que j'ay veu ailleurs. On appelle, *pied dechaut*, un homme de neant qui veut paroître quelque chose, & qui n'a pas le moyen d'avoir des souliers.

DESCHAUSSÉ, ÉE, ou *Dechaux*. part. & adj. Il marche *dechaux*; pour dire, sans souliers.

On appelle des Carmes, des Augustins *Dechaussez*, des Religieux Augustins, ou Carmes qui vivent dans une étroite reforme, & qui ne portent point de chausses, comme les Capucins.

DESCHAUSSOIR. s. m. Instrument de Chirurgie, qui est un fer pointu & taillant qui sert à dechausser les dens gâtées qu'on veut arracher.

DESCHAUSSURES. s. f. Terme de Venerie, qui se dit du lieu où a gratté le loup, où il s'est dechaussé, & où il gîte.

DESCINTROIR. s. m. Espece de marteau.

A DESCOUVERT, ou A DECOUVERT. adv. D'une maniere qui n'est point couverte ni cachée. Cette place fut insultée, on s'alla loger sur la contrescarpe tout *à decouvert*, sans faire de tranchées, ni d'épaulemens. Quand on eut abattu les deffenses & les parapets de cette place, elle se rendit, parcequ'elle étoit toute *à decouvert*. Nous essuyâmes ce grand orage, car nous étions campez tout *à decouvert*. Il se dit aussi au figuré, & signifie, Sans deguisement, sans couverture, sans voile. Il lui reprocha sa lâcheté hautement, & tout *à decouvert*.

Par elle ton sein m'est ouvert,
Je voi ton ame à decouvert. CHAP.

On dit en termes de Palais, & sur tout en matiere de retrait lignager, qu'on fait des offres de remboursement & de loyaux coûts en deniers *à decouvert* & à parfaire; pour dire, en deniers réels & comptans.

DESCOUVERTE. s. f. Action par laquelle on decouvre, ou on va pour decouvrir les ennemis, un païs. On a envoyé des coureurs à la *decouverte* des ennemis. Le Roi Emanuel de Portugal commanda des navires pour la *decouverte* d'un chemin des Indes par l'Occident. Faire la *decouverte* d'un païs. ABL. Envoyer à la *decouverte*. ID.

DECOUVERTE, est aussi un terme de Maître d'Armes. Elle consiste à se decouvrir & à donner jour à son ennemi. Attirer son ennemi par des *decouvertes*. LIANCOURT.

DECOUVERTE, se dit aussi figurément en choses morales. Les Modernes ont fait de grandes *decouvertes* dans les sciences, que les Anciens avoient ignorées. La connoissance de la pesanteur de l'air est une belle *decouverte*. Sans l'invention des lunettes on n'auroit jamais parvenu à la *decouverte* des satellites de Jupiter & de Saturne. Il faut plus d'effort d'esprit pour ajoûter aux premieres *decouvertes*, que pour les faire. FONT.

DESCOUVRIR, ou DECOUVRIR. v. act. *Je decouvre, je decouvris, j'ay decouvert, je decouvrirai, que je decouvre.* Oter le couvercle, la couverture, le rideau ou autre chose qui empêchoit de voir quelque chose. On a *decouvert* le lit, cette boëte, pour les

les mettre à l'air. On *decouvre* les Saints, quand le Carême est passé. On a *decouvert* la chasse de Sainte Genevieve. On dit aussi, que le ciel se *decouvre*, quand il devient clair & serain.

Ce mot vient du Latin *discooperire*. Du Cange.

Descouvrir, signifie aussi, Montrer une chose qu'on doit cacher. Cette femme *decouvre* trop son sein.

Descouvrir, signifie aussi, Oter son chapeau. Il faut se *decouvrir* par tout où est le Roi.

Descouvrir, signifie encore, Oter les toits qui couvrent les maisons ou les murs à demi-bâtis, ou autres choses qui couvrent. On a *decouvert* cette maison, c'est pour l'abattre. On *decouvre* au Louvre les murs commencez; c'est-à-dire, qu'on va achever de les élever. Ce Jardinier a *decouvert* ses melons, ses anemônes, il en a ôté les paillassons.

Descouvrir, en termes de Chirurgie, se dit des parties du corps qu'on decharne jusqu'à l'os, pour voir s'il n'est point offensé, ni carié. Cette playe est bien douloureuse, il a fallu *decouvrir* jusqu'à l'os.

Descouvrir, en termes de Guerre, c'est, Abattre les deffenses de l'ennemi, s'exposer à ses coups sans deffense. Le canon a fait une si grande breche, que toute la ville est *decouverte* de ce côté-là. Il ne faut pas *decouvrir* la frontiere, en retirer l'armée, ou les garnisons, ni raser les places qui la couvrent. Ce brave fait vanité de se *decouvrir*, de sortir hors de la tranchée. Ce duelliste est toûjours en garde, il ne se *decouvre* jamais. Se *decouvrir* sur les armes, se *decouvrir* au dedans des armes. Liancourt.

Descouvrir, se dit aussi par ressemblance aux jeux des Echecs & du Triquetrac, lors qu'une partie a un jeu avancé & peu serré, qui donne une entrée facile à son adversaire de l'assaillir, & de le battre en ruine. Cet homme ne sçauroit gagner, il se *decouvre* trop.

Descouvrir, signifie aussi, Reconnoître le païs, l'ennemi. On a envoyé des batteurs d'estrade pour *decouvrir* les ennemis, pour *decouvrir* leur marche, pour *decouvrir* les lieux circonvoisins.

Descouvrir, se dit presque en même sens de ce qu'on apperçoit de loin. Dès que je *decouvris* ces Cavaliers, je me doutai que c'étoient des voleurs. Quand on a passé la Ligne, on *decouvre* de nouvelles étoiles. Quand les Mariniers *decouvrent* terre, ils jettent la sonde, & vont à voiles basses. Ce Voyageur commençoit à *decouvrir* les hautes montagnes d'Armenie. On le dit aussi des choses qu'on apperçoit de près. Nous *decouvrimes* dans une niche une Diane. Voit. Il croyoit qu'il pouvoit *decouvrir* sur son visage quelque marque de ce qu'il avoit dans l'ame. Vaug.

Descouvrir, signifie encore, Trouver quelque chose de nouveau, de secret qui nous étoit auparavant inconnu. On *decouvre* tous les jours de nouvelles mines aux Indes, de nouveaux secrets dans les sciences, dans la Medecine, dans les Mechaniques. Ce fut Christophle Colomb qui *decouvrit* le premier l'Amerique. Harvée Medecin Anglois a *decouvert* la circulation du sang.

Descouvrir le bois, c'est lui donner la premiere ébauche avec le fermoir avant que de le raboter.

Descouvrir, se dit figurément en choses morales. Il ne faut pas *decouvrir* à tout le monde son cœur, ses pensées, ses affaires. Un Rapporteur ne doit point *decouvrir* son sentiment à ceux qui le sollicitent. Il faut *decouvrir* le fonds de son ame à son Confesseur. On a *decouvert* tout le mystere, toute l'intrigue de cette affaire, il en a *decouvert* tout le fin.

J'aime un esprit aisé qui se montre, & qui s'ouvre,
Et qui plaît d'autant plus, que plus il se decouvre. Boi.
L'amour dans sa prudence est toûjours indiscret;
Le soin de se cacher decouvre *ce qu'il cache.* Corn.

Achève, & puis qu'enfin la chose est resoluë,
Decouvre *nous, Abbé, ton ame toute nuë.*
L'Art de Prech.

On dit proverbialement, *Decouvrir* le pot aux roses; pour dire, qu'on a fait voir le secret d'une affaire où il y avoit quelque turpitude. On dit aussi, *Decouvrir* Saint Pierre pour couvrir St. Paul; pour dire, Oter à l'un pour donner à l'autre.

Descouvert, erte. part. & adj. Il a les significations du verbe. Un homme qui est *decouvert*; c'est-à-dire, sans chapeau. Païs *decouvert*, où il n'y a point d'arbres ni d'ombre, comme en Arabie. Secret *decouvert*. Terre nouvellement *decouverte*. Maison *decouverte* par les vens, &c. Ceux qui attaquent la Religion ne se montrent pas tous à visage *decouvert*. Or. M. Sa gorge étoit à demi *decouverte*. B. Rab.

DESCRIER. Voyez Decrier.

DESCRIPTION. s. f. L'*s* se prononce. Seconde ou troisiéme copie, &c. Voilà la troisiéme *description* que je fais faire de cette piece, & si elle n'est pas encore correcte. On doute que *description* en ce sens soit du bel usage.

Description, signifie aussi une peinture, une representation d'une chose au naturel par des figures, par le discours. Les Poëtes font des *descriptions* fleuries des campagnes, des batailles, des personnes passionnées. On fait le portrait, la *description* d'un homme, en representant sa taille, son poil, ses traits de visage, ses gestes, ses manieres d'agir. Il n'en a fait la *description* qu'en gros. On a peint, on a fait la *description* du passage du Rhin. Il faut que l'Historien sçache peindre avec art, & faire des *descriptions* vives, & ressemblantes. Ab. de V. Comme c'est une personne extraordinaire, il est à-propos d'en faire la description. B. Rab.

Soyez riche, & pompeux dans vos descriptions,
C'est là qu'il faut du vers étaler l'élegance;
N'y presentez jamais de basse circonstance. Boi.

Description, se dit aussi d'une definition superficielle & imparfaite, qui donne seulement quelque connoissance de la chose, par les accidens qui lui sont propres, & qui la determinent assez pour en donner quelque idée qui la discerne des autres; sans pourtant en expliquer la nature. Log.

Description, signifie aussi, Denombrement redigé par écrit de quelque chose. Cesar Auguste ordonna qu'on fît la *description*, le denombrement de tout le genre humain au temps de la naissance du Messie. Quand on leve un scellé, on fait inventaire & *description* des meubles, & papiers qui se trouvent dessous.

DESCRIRE, ou DECRIRE. v. act. Mettre au net ou en grosse une minute, ou une copie brouillée. Il a composé son thême, il n'a plus qu'à le *decrire*. Cette copie est trop fautive, il la faut corriger & *decrire*. Il y a des gens qui parlent bien, qui ne voudroient pas se servir du mot de *decrire* en ce sens: ils se serviroient plutôt de *transcrire*.

Descrire, signifie aussi, Figurer, representer par le pinceau, la plume, ou le discours une chose avec toutes ses circonstances, en telle sorte qu'on la reconnoisse, qu'on croit la voir. Ce Geographe a bien *decrit* toute l'Asie. Ce Peintre a bien *decrit* cette bataille. Cet Historien a bien *decrit* les mœurs de son temps. Ce Satirique a fort bien *decrit* un tel ridicule, il n'y a personne qui ne le reconnoisse.

D'un bal, dans un Sermon il decrit *l'ordonnance.*
L'Art de Prech.

Un ris qui ne se peut decrire,
Un air que les autres n'ont pas,
Que l'on voit, & que l'on ne peut dire. Voi.

On dit aussi en Geometrie, *Decrire* un cercle, une ellipse,

tiple, une parabole; pour dire, les tracer avec un compas ou autre instrument propre.

Descrire, signifie aussi, Definir imparfaitement les choses, en donner une idée generale. Un Grammairien doit se contenter de *decrire* les choses, il n'est pas obligé de les definir exactement, comme un Philosophe.

Descrit, ite. part. pass. & adj.

DESCROIS. Vieux terme de Marine, qui signifie *detroit de mer*. Ainsi quelques Auteurs ont dit *descrois* de Maroc; pour dire, le detroit de Gibraltar.

DESCRUER, ou DECRUER. v. act. Terme de Teinture. Les Teinturiers sont obligez de *decruer* le fil écru; c'est-à-dire, le lessciver avec bonnes cendres, & le laver en eau claire, avant que de le teindre.

DESDAIGNER, ou DEDAIGNER. v. act. Mepriser avec orgueil & fierté. Sous ombre que ce Conseiller est noble, il *dedaigne* tous ses confreres, il *dedaigne* de les visiter. Je les *dedaigne* si fort que je n'en puis medire. Gon.

Gardez vous de rien dedaigner,
Sur tout quand vous avez à-peu-près vôtre compte.
La Fon.

On l'employe avec la negative ordinairement, pour dire, Daigner. Ne *dedaignez* pas de me faire cet honneur, &c.

Desdaigné, ée. part. pass. & adj.

DESDAIGNEUX, euse. adj. Meprisant; qui dedaigne. C'est une beauté fiere & *dedaigneuse*. Ces Critiques impitoyables qui prennent un air *dedaigneux* sur tout ce qu'on dit en leur presence, sont l'effroi des conversations. Bell.

Les precieuses
Font dessus tout les dedaigneuses. La Fon.
Mais nous autres faiseurs de livres, & d'écrits,
Du Lecteur dedaigneux *honorables esclaves,*
Nous ne sçaurions briser nos fers, & nos entraves. Boi.

DESDAIGNEUSEMENT. adv. D'une maniere dedaigneuse; avec mepris.

DESDAIN. s. m. Mepris provenant d'aversion, ou d'orgueil. Un Philosophe a un grand *dedain* pour beaucoup de choses que le reste des hommes estiment. Je ne suis point d'humeur à assuyer vos *dedains*, & vos injures. Oe. M.

Quoy? vôtre fermeté fait succeder sans peine,
Le respect au dedain, *& l'amour à la haine.* Corn.
Malgré tout mon amour, jamais cette inhumaine,
Ne temoigna pour moi que dedains, *& que haine.*
Oe. M.

DESDIRE, ou DEDIRE. v. act. *Je dedis, tu dedis, il dedit, nous dedisons, vous dedisez*, & selon quelques-uns, *vous dedites*. Puisque je l'ay promis, ne m'en *dedites* pas. Mol. Le reste du verbe se conjugue de même que son simple *dire*. *Dedire*, c'est, Desavoüer ce qu'un autre a fait, s'opposer à la volonté d'un autre. Il ne se dit gueres qu'en negative. Vous voulez que cette affaire aille ainsi, je ne vous en *dedirai* pas. Vous me conseillez de payer cent écus de ce cheval, je ne vous en *dedirai* pas. Si mon Courtier en a offert davantage en mon nom, je l'en *dedirai*.

Desdire, signifie aussi, Retracter sa parole, & en manquer. On le dit avec le pronom personnel. On dit que c'est un privilege de Normandie, de se pouvoir *dedire*. Cela vient de ce que par la vieille Coutume de Normandie, il étoit permis de se *dedire* dans les 24. heures après la signature d'un contrat. On donnoit ce temps-là pour en deliberer, & il étoit libre de l'annuller, ou de le ratifier. On fait un conte d'un étranger qui disoit à Dieu, Tu nous a promis de nous assister dans nos tribulations, & tu ne t'en *dediras* point: car tu n'es pas Normand. Jusqu'à ce qu'un contrat soit signé, il est permis de se *dedire*.

Desdire, se dit aussi de ceux qui disent le contraire de ce qu'ils ont dit, qui se dementent, qui se relâchent. Quand un temoin se *dedit* après la confrontation, il lui faut faire son procés. On oblige ceux qui ont dit des injures atroces, d'en faire reparation à l'Audience, & de s'en *dedire*. C'est un homme qui n'a point d'opinion que celle qu'on lui veut donner, & qui par une complaisance fade, se *dedit* tant qu'il vous plaît. Mlle. Sc. Se *dedire* de ses anciennes maximes. Abl.

Desdire, se dit aussi de ceux qu'on a engagez à dire ou à faire quelque chose. La cause est appellée, il faut qu'on plaide, on ne s'en peut plus *dedire*. On a ordonné qu'il seroit interrogé, il faut qu'il reconnoisse la verité, il ne s'en peut plus *dedire*.

Desdit, ite. part. pass. & adj.

DESDIT. s. m. Peine stipulée par un marché, ou dans un contrat, ou dans un compromis, contre celui qui ne le voudra pas executer. Il lui a vendu cette charge, & a stipulé un *dedit* de mille écus.

On dit proverbialement, qu'un homme a son dit & son *dedit*; pour dire, qu'il est inconstant, & qu'on ne peut pas se fier à sa parole.

En la Coutume de Bourdeaux, *dedit* & *dedire* signifient simplement *denegation* & *denier*, ou soutenir le contraire, & non pas changer d'avis.

DESEMBALER. v. act. Defaire une chose emballée; tirer d'une bale. Il faut *desembaler* ces marchandises. Pomey. Danet.

DESEMBARQUEMENT. s. m. Action de desembarquer.

DESEMBARQUER. v. act. Retirer d'un vaisseau les marchandises qu'on y avoit embarquées. On s'apperçut en levant les ancres, que le navire faisoit eau, & il fallut tout *desembarquer*. Il ne se dit gueres: *debarquer* est meilleur. Corn.

Desembarqué, ée. part. & adj.

DESEMPAREMENT. s. m. L'action de desemparer. Pomey.

DESEMPARER. v. act. Quitter, abandonner. Depuis un an il n'a pas *desemparé* la ville. Il est plus souvent neutre. Il faut qu'une sentinelle se trouve en son poste, & n'en *desempare* point qu'on ne la releve.

Desemparer, en termes de Marine, c'est, Mettre un vaisseau en desordre, le demâter, ruïner ses manœuvres, & lui ôter ses agreils, ensorte qu'il soit hors de service. Il y eut trois vaisseaux *desemparez* dans ce combat, qui furent obligez de se retirer pour le radoub.

DESEMPENNÉ. s. m. Fleche, ou matras degarni de plumes. Il n'est en usage qu'en cette phrase proverbiale: Il s'en va comme un matras *desempenné*; c'est-à-dire, sans avoir les choses necessaires pour se conduire en un voyage, & reüssir en une affaire.

DESEMPESER. v. act. Mettre tremper du ligne dans de l'eau pour en faire sortir l'empois.

DESEMPLIR. v. act. Vuider ce qui est plein, soit en tout, ou en partie. On *desemplit* une cornemuse, quand on en fait sortir le vent. La cuve se *desemplit à* mesure qu'on en tire le vin. Sa maison ne *desemplit* point de Normans. B. Rab. Dans ce dernier exemple il est neutre.

DESEMPRISONNER. v. act. Faire sortir de prison. On avoit emprisonné cet homme pour un autre, le Sergent est venu en même temps le *desemprisonner*, il n'a point fallu de jugement pour le *desemprisonner*, pour le tirer de prison.

DESENCHANTEMENT. s. m. L'action de desenchanter. Pomey.

DESENCHANTER. v. act. Rompre l'enchantement. Les Heros des anciens Romains étoient souvent

vent enchantez, il falloit qu'il arrivât quelque aventure, ou quelque fameux Magicien pour les *desenchanter*. On le peut dire figurément de celui qu'on a gueri d'une folle amour, ou d'une preoccupation qui le tenoit comme enchanté. On a fait connoître à cet homme son aveuglement, & on l'a *desenchanté* de la folle passion qu'il avoit pour cette femme. Il a *desenchanté* la Cour. BAL.

Mon ame revoltée,
Crut pour jamais être desenchantée. VOIT.

DESENCLOUER. v. act. Oter le clou qui tenoit une chose encloüée. Il est bien difficile de *desencloüer* un canon pour le rendre capable de servir. Ce cheval a été long temps sans être *desencloüé*.

DESENCLOÜÉ, ÉE. part. & adj.

DESENDORMIR. v. n. qui n'a d'usage qu'au participe, en parlant d'un homme à demi-éveillé. Il n'étoit pas encore bien *desendormi*, qu'il ouït une alarme qui l'obligea d'y courir.

DESENFLER. v. act. Oter l'enflure, remettre une chose en son état naturel. *Desenflez* vôtre cornemuse. Le ventre de cet hydropique se *desenfle* tous les jours. On a arrêté sa fluxion, sa joüe se *desenfle*. La riviere se *desenfle* à vüe d'œil, & rentre dans son lit ordinaire. Il est aussi quelquefois neutre. Son bras commence à *desenfler*.

DESENFLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESENFLURE. s. f. Ce mot se trouve dans Pomey & dans Danet, pour Cessation, dissipation, d'enflure.

DESENGER. v. act. Oter l'engeance, faire perir l'engeance. Il se dit particulierement de la vermine. On a bien du mal à *desenger* un grenier de charençons, quand il en est une fois engé; à *desenger* un bois de lit de punaises, un jardin de fourmis ou de tigres. On le dit aussi des canailles, des personnes de mauvaise vie. On ne sçauroit *desenger* la ville de couppeurs de bourses, *desenger* cette maison de filous & de mauvais train. Nous n'avons pû trouver ce mot ailleurs.

DESENLACEMENT. s. m. L'action de desenlacer. POMEY.

DESENLACER. v. act. Tirer des lacets. Cet oiseau s'est *desenlacé*. POMEY.

DESENNUYER. v. act. Chasser l'ennui, empêcher qu'on ne trouve le temps trop long, par quelque divertissement ou occupation. Un Auteur se *desennuye* à composer ses Ouvrages. On se va *desennuyer* à la Comedie, à la chasse, à la promenade.

DESENROLER. v. act. Donner congé pour toûjours. *Desenroler* un soldat. POMEY. DANET.

DESENROUER. v. act. Guerir de l'enrouëment. Il faut garder le lit, se tenir chaudement pour se *desenroüer*.

DESENROÜÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESENRUMER. v. act. Faire perdre le rhûme. Le miel de Narbonne est un remede qui *desenrûme*. On s'enrûme & on se *desenrûme* facilement en cette saison, en passant du froid au chaud.

DESENSEIGNER. v. act. Faire le contraire d'enseigner, ou enseigner quelque chose de contraire à ce que l'on avoit enseigné. POMEY. DANET.

DESENSEVELIR. v. act. Oter ce qui tenoit un homme enseveli, on a apperçu quelque mouvement à ce corps dejà enseveli, il a fallu vîtement le *desenseve-lir*. On l'a *desenseveli* pour le faire visiter par des Medecins. On le peut dire aussi de ceux qui sont engagez ou enterrez sous des ruines, qui y ont été ensevelis.

DESENSORCELEMENT. s. m. L'action de desensorceler. POMEY.

DESENSORCELER. v. act. Oter le sort & le charme qui étoit jetté sur quelcun. Le peuple croit que les Bergers & les Sorciers ensorcelent & *desensorcelent* les gens, comme il leur plaît. On le dit quelquefois en parlant d'un grand aveuglement d'amour. On croit que cette femme avoit ensorcelé ce jeune homme, mais enfin il est gueri & *desensorcelé*.

DESENTETER. v. act. Faire cesser l'entêtement. Il faut prendre l'air pour se *desentêter*; & se guerir de l'entêtement du charbon.

DESENTETER, signifie aussi, Detromper; guerir d'une erreur, d'une preoccupation. Enfin ses amis l'ont *desentêté* de cette femme qui le ruinoit. On ne *desentête* gueres les Heretiques de leurs fausses opinions. Il est *desentêté* de sa noblesse. Ce mot n'est propre que pour la conversation, & pour le stile mediocre. BOU.

DESENTETÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESENTRAVER. v. act. Oter les entraves d'un cheval.

DESENVENIMER. v. act. Oter le venin. *Desenvenimer* une playe. RICHELET.

DESENYVRER. v. act. qui se dit avec le pronom personnel. Quand un yvrogne s'est saoulé, il faut lui donner le loisir de se *desenyvrer*. On tient que le thé, le tabac en fumée *desenyvrent*. On a de la peine à se *desenyvrer*, quand l'yvresse vient de biere ou de cidre.

DESEQUIPER. v. act. Ce mot se dit des vaisseaux, & signifie les desarmer, en ôter ce qui avoit servi à les équiper. DANET.

DESERGOTER. v. act. Terme de Manege, se dit des chevaux à qui on fend l'ergot jusqu'au vif pour arracher quelques vessies pleines d'eau qui leur viennent aux jambes, particulierement dans les lieux marécageux.

DESERT, ERTE. adj. Qui n'est point habité ni cultivé. On donne à cens & à rente des terres incultes & *desertes*. La peste & la guerre ont rendu cette Province *deserte*. L'Arabie *deserte*. Dans les lieux les plus solitaires, & les plus *deserts* vous êtes pour moi une grande compagnie. BOU.

Colomb n'a jamais decouvert,
Lieu plus sauvage & plus desert. BOIS-R.

En termes du Palais, on dit un appel *desert*, lorsqu'on a laissé passer trois mois sans le relever.

DESERT, est substantif dans le même sens. Les *deserts* de Libye. Les *deserts* de la Thebaïde étoient autrefois peuplez de pieux Solitaires. DU PIN.

Je suis dans un desert *l'approche des humains.* MOL.
Deserts, *soyez temoins des peines que je sens.*
LA SUZE.

Au milieu des deserts *affreux,*
Un celeste aliment nourissoit les Hebreux. L'AB. TETU.

DESERT, se dit aussi d'une maison, d'une terre en desordre, qu'on a negligé d'entretenir en bon état. On lui avoit affermé cette terre en bon ordre, il en a fait un *desert*. On appelle des vignes en *desert*, quand elles ne sont point labourées, fumées ni échalassées.

On le dit en contresens d'un homme qui aimant la solitude, a fait bâtir quelque jolie maison hors des grands chemins, & éloignée du commerce du monde, pour s'y retirer. Ainsi on appelle la grande Chartreuse, un beau *desert*.

DESERTER. v. act. Quitter le lieu où on est. Il a *deserté* le païs, il l'a quitté. Un honnête homme est contraint de *deserter* un lieu, d'en sortir, quand il se rencontre avec des sots, ou des mechans.

En termes de Marine, on dit *deserter* quelcun; pour dire, le laisser malgré lui dans une terre étrangere.

Et l'ennemi vaincu desertant *ses remparts,*
Au devant de ton joug couroit de toutes parts. BOIL.

DESERTER, est aussi quelquefois neutre. Cet insolent

a dit des ordures devant ces Dames; qui les ont obligées à *deserter*.

Et lorsque son Demon commence à l'agiter,
Tout, jusqu'à sa servante, est prêt à deserter. Boil.

Deserter, se dit particulierement des soldats enrôllez qui quittent l'armée sans congé. Un soldat convaincu d'avoir *deserté* est passé par les armes. Il se dit aussi au figuré. Moliere a dit des coquettes; Il lui est dur de voir *deserter* ses galans.

Deserter, se dit aussi pour *dessarter* ou *essarter*. C'est defricher une terre abandonnée depuis long temps, & pleine de buissons & d'épines, pour la cultiver dorenavant. On donne à ceux qui veulent faire de nouvelles habitations dans l'Amerique autant de terre qu'ils en peuvent *deserter*. Nous ne trouvons point ce mot ailleurs dans cette signification.

DESERTEUR. s. m. Soldat ou Cavalier enrôllé qui quitte la compagnie sans congé, ou qui vient s'enrôller sous un autre Officier. On traite de *deserteurs* les soldats qu'on trouve sans congé à demi-lieuë de la garnison, marchant vers les païs étrangers. L'ancienne Eglise excommunioit les *deserteurs*, comme ayant violé leur serment. Grotius. On le dit aussi des Officiers qui changent de parti. Ce Colonel est un *deserteur* qui a quitté le service de son Prince.

Deserteur, se dit aussi dans un sens figuré. C'est un *deserteur* de la Medecine. Mol. Il donne de la terreur aux *deserteurs* d'une si sainte Societé. Pat. Quelques-uns rapportent, qu'Ozius se releva de sa chute; & d'autres que Dieu le punit comme un fugitif & un *deserteur*. Herman.

Je ne puis estimer ces dangereux Auteurs,
Qui de l'honneur en vers infames deserteurs,
Aux yeux de leurs Lecteurs rendent le vice aimable.
Boil.

DESERTION. s. f. Abandonnement du service fait par un soldat sans congé. La famine qui étoit dans le camp a causé une grande *desertion*.

Desertion, en termes du Palais, est une negligence de relever dans les trois mois un appel qu'on a interjetté. Quand on appelle d'une sentence, on est dechu de son appel, si on le laisse tomber en *desertion*. On obtient des lettres en Chancelerie, pour proceder sur la *desertion*. Bien souvent les lettres de *desertion* sont converties en lettres d'anticipation. La *desertion* d'appel n'a point lieu en matiere criminelle, parceque cela regarde l'interêt public.

DESESPERÉMENT. adv. D'une maniere desesperée. Quand on n'attend point de quartier, on se bat *desesperément*. Les ames, qu'on avoit cru le plus *desesperément* malades, se portent bien. Pasc.

DESESPERER. v. act. & n. Perdre ou faire perdre l'esperance à quelcun. Il ne gouverne l'accusatif que quand il signifie, Jetter dans le desespoir. Il ne faut jamais *desesperer* du salut de son prochain, de la conversion d'un pecheur. Il *desespere* maintenant de gagner son procés. Cette femme *desespere* tous ses Amans par sa cruauté. Cette affliction, cette perte le *desespere*, le fait mourir. Les gens qui *desesperent* de tout, & qui n'attendent aucun bon succés, s'endorment pour ainsi dire dans leur infortune. M. Sc. Les Heros de l'antiquité sont si fort au dessus de nous, qu'au lieu d'exciter nôtre courage, ils *desesperent* nôtre ambition. Bal. Il met tout son plaisir à vous *desesperer*. Rac.

Desesperé, ée. part. pass. & adj. Seneque fait dire à Caton prêt à se tuër; Puisque les affaires du genre humain sont *deseperées*, mettons Caton en sûreté. Nic. Ceux qui se sont tuëz eux-mêmes regardoient leurs maux comme intolerables; autrement ils n'auroient pas pris ces resolutions *desesperées*. Id.

Desesperé, ée. s. m. & f. Qui a perdu tout espoir. Il fera un coup de *desesperé*. Les *desesperez* sont à craindre. C'est un brave qui combat en *desesperé*. On a loüé dans l'antiquité ces illustres *desesperez*, qui ont cherché la mort avec constance. M. Sc. C'est un *desesperé* qui peut tout attenter. Corn.

DESESPOIR. s. m. Chagrin violent; passion de l'ame qui la trouble, qui lui fait perdre toute esperance. J'aime un *desespoir* qui ne s'exhale pas trop en paroles; mais où la nature accablée succombe sous la violence de la douleur. St. Ev. Il ne faut pas jetter un penitent dans le *desespoir*. La perte de son fils lui a donné un mortel *desespoir*. Il s'est tuë de *desespoir*. Souvent un heureux *desespoir* fait sortir des plus grands perils, & redouble l'audace. Vous avez forcé les ennemis sans craindre ni leur nombre, ni leur courage, & non pas même leur *desespoir*. Fl. En se formant une trop haute idée de perfection, on se fait une frayeur, ou plutôt un *desespoir* de la vertu. Id. L'esperance naît quelquefois du *desespoir*. Vau. La prudence elle-même nous avertit qu'elle ne se mêle point de regler les choses extrêmes, ni de conduire le *desespoir*. Bal. Les *desespoirs* des Amans sont souvent bien trompeurs. M. Sc. Le *desespoir* est le partage des lâches. B. Rab.

Et si ce grand dessein surpasse ma valeur,
Du moins ce desespoir *convient à mon malheur.* Rac.

Mes douleurs ne peuvent recevoir aucun soulagement, & le souvenir de mes plaisirs me comble de *desespoir*. Let. Portug.

Le desespoir *sied bien à des hommes perdus;*
C'est le secours qui reste à ceux qui n'en ont plus. Breb.
Laissez moi desormais tout à mon desespoir,
C'est de lui que mon cœur empruntera de l'aide. Mol.

On dit en badinant d'une femme qui n'est pas cruelle; qu'elle n'a pas accoutumé de mettre ses Amans au *desespoir*. On dit aussi par civilité, Je suis au *desespoir* de vous avoir mis en colere. Je suis au *desespoir* du malheur qui vous est arrivé.

DESETOURDIR. v. act. Ce mot se trouve dans Pomey, pour, Ramener quelcun de son étourdissement. Je ne suis point encore *desetourdi*.

DESHABILLÉ. s. m. Toilette, robbe de chambre ou autres besognes dont on se sert, quand on est dans son particulier, quand on s'habille, ou quand on se deshabille. On ne peut parler à Monsieur, il est encore en son *deshabillé*, en robbe de chambre.

Deshabillé, est aussi un habit de couleur que les femmes portent chez elles, & qui est opposé aux habits noirs qu'elles portent, quand elles vont faire des visites de ceremonie.

DESHABILLER. v. act. Depouiller quelcun, ôter ses habits. Les voleurs ont *deshabillé* cet homme, l'ont mis tout nud. Cette femme se *deshabille* & se rhabille deux ou trois fois par jour. Ce Prêtre s'est allé *deshabiller* à la Sacristie. Cette garde de malade a été un mois sans se *deshabiller*.

Deshabillé, ée. part. & adj.

DESHABITER. v. act. Abandonner une maison, un païs où on habitoit. La peste, la guerre ont fait *deshabiter* des païs qui étoient fort habitez.

Deshabité, ée. part. pass. & adj. Il y a la moitié de la terre qui est *deshabitée*, soit par la trop grande chaleur, ou froidure, soit par la sterilité de la terre, soit faute de peuple qui y habite. Les maisons *deshabitées* tombent bientôt en ruine.

DESHABITUER. v. act. Changer une habitude, sa maniere d'agir en certaines choses. Cet homme a tant fait, qu'il s'est *deshabitué* de jurer. Il s'est *deshabitué* d'aller au Sermon.

Deshabitué, ée. part. & adj.

DESHALER. v. act. Prononcez DEHALER, parceque l'*h* est aspirée. Travailler à ôter la noirceur que

que le hâle a causée sur un visage. Cette pommade est bonne pour *debaler*, pour ôter le hâle. Cette Dame de campagne n'ose faire des visites jusqu'à ce qu'elle se soit *debalée*.

DESHALÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESHANCHÉ, ÉE. adj. Qui marche mal, & en laissant aller le haut de son corps, comme s'il avoit les hanches rompuës. Cette femme paroît toute *dehanchée*.

DESHARNACHEMENT. s. m. Prononcez DEHARNACHEMENT. L'action de deharnacher. POMEY.

DESHARNACHER. v. act. Prononcez DEHARNACHER; parceque l'*h* s'aspire. Oter le harnois d'un cheval. Dites au Cocher qu'il ne *deharnache* pas ses chevaux, il les faudra remettre bientôt au carrosse. On dit aussi populairement & par extension, qu'une personne est *deharnachée*, lorsqu'elle est à demi deshabillée, ou qu'il manque plusieurs choses à son ajustement.

DESHERENCE. s. f. Droit qu'a un Seigneur de fief de se mettre en possession des biens vacans d'un deffunct, dont il ne paroît point d'heritiers. Quelques Coutumes, comme celle de Normandie, bornent le droit de succeder au septiéme degré: mais d'ordinaire la succession a lieu à l'infini: c'est pourquoy on appelle la *desherence*, *ligne éteinte*, ou *ligne faillie*. Les Docteurs pretendent que la *desherence* est un droit Royal, qui n'appartient aux Seigneurs de fief que par usurpation. LE BRET. En bien des lieux la ligne maternelle succede à l'infini à la ligne paternelle qui est éteinte: mais en d'autres les maternels ne succedent point aux paternels, ni de même les paternels aux maternels. La *desherence* est à l'égard des immeubles, ce que l'épave est au regard des meubles.

DESHERITER. v. act. Priver quelcun par son testament de la part qui lui étoit duë naturellement en une succession. Le pere peut *desheriter* ses enfans, quand ils se marient sans son consentement, & à quelque personne indigne. Voyez EXHEREDER.

DESHERITÉ, ÉE. part. & adj.

DESHONNESTE, ou DESHONNETE. adj. m. & f. Honteux; ce qui est contre les regles de l'honneur, de la bienseance, de la pudeur; contre la chasteté, contre la pureté. Il ne faut ni dire, ni entendre des paroles sales & *deshonnêtes*; lire des livres *deshonnêtes*; entrer dans des lieux *deshonnêtes*; faire des gestes, des postures *deshonnêtes*. La pauvreté conseille & persuade tant de choses *deshonnêtes*! PAT. Les Stoïciens pretendoient qu'il n'y a point de mots *deshonnêtes*, ni de paroles sales & honteuses. Car ou l'infamie vient des choses, ou elle est dans les paroles. Elle ne vient pas simplement des choses, puis qu'il est permis de les exprimer en d'autres paroles qui ne passent point pour *deshonnêtes*. Elle n'est pas aussi dans les paroles, puis qu'un même mot qui signifie diverses choses, est estimé *deshonnête* dans une signification, & ne l'est point dans une autre. Mais il faut considerer qu'une même chose peut être exprimée honnêtement par un mot, & deshonnêtement par un autre, si l'on y joint quelqu'autre idée qui en couvre l'infamie, & si l'autre au contraire la presente à l'esprit d'une maniere impudente. LOG. Il feroit bon de retrancher des Dictionnaires tous les mots *deshonnêtes*, étant plus utile de les ignorer que de les sçavoir. ID.

DESHONNESTEMENT. adv. D'une maniere deshonnête. Noé étoit couché fort *deshonnêtement*, quand il fut apperçu par ses enfans.

DESHONNESTETÉ. s. f. Action ou parole contre la pudeur, la modestie, ou la chasteté. Il ne faut rien dire devant les Dames qui sente la *deshonnêteté*.

DESHONNEUR. s. m. Ce qui prejudicie à l'honneur, qui fait de la honte. Un criminel executé en Justice fait *deshonneur* à sa famille. On tient à *deshonneur* de marcher après une personne à qui on a commandé. Cet Ouvrage ne vous fait point de *deshonneur*. Mourant sans *deshonneur*, je mourrai sans regret. CORN.

On dit, Prier une personne de son *deshonneur*; pour dire, la solliciter à quelque action deshonnête: & ironiquement on le dit à ceux qui font des prieres qu'on ne leur veut pas accorder. Vous me voulez emprunter cent pistoles, vous me priez de mon *deshonneur*.

DESHONORABLE. adj. Qui cause du deshonneur. Action *deshonorable*. Emploi *deshonorable*.

DESHONORER. v. act. Oter l'honneur, perdre l'honneur. Une fille qui s'est laissée engrosser est *deshonorée*. Ce Magistrat est si infame, & si ignorant, qu'il *deshonore* sa charge, qu'il *deshonore* la robbe. Ce Predicateur croit être *deshonoré*, parcequ'il est demeuré court en son Sermon. Les Prêtres qui se *deshonorent* par leurs dereglemens, ou par leur ignorance, font passer du mepris de leur personne à celui de leur dignité. FL. La colere ne *deshonore* personne, pourvû que ses émotions soient proportionnées au sujet qu'on a de s'émouvoir. M. ESP. Vous *deshonorez* le sang dont vous êtes sorti. RAC. Le zêle sanguinaire des Ecclesiastiques souille, & *deshonore* leur caractere. SAURIN. On dit aussi, Il est deffendu par les Ordonnances de *deshonorer* les arbres, c'est-à-dire, de les étêter.

DESHONORÉ, ÉE. part. & adj.

DESHUMANISER. v. act. Depouiller l'homme de ses sentimens naturels. Ce terme a peut-être été imité sur l'Italien du *Pastor fido*. Prens garde, dit-il, qu'en te *deshumanisant*, *nel dishumanarti*, tu ne deviennes plutôt une bête farouche, qu'un Dieu. Il est heureusement inventé. VAU. Il ne faut pas *deshumaniser* l'homme en faveur du Heros. OE. M.

DESJA', ou DEJA'. adv. de temps. A cette heure-là, dès lors, dès ce temps-là. *Dejà* les ennemis s'approchoient avec une contenance hardie qui ravissoit la victoire par avance.

DESJA', signifie aussi un temps qui nous paroît trop prompt. Il est *dejà* grand jour. Il y a *dejà* huit personnes arrivées. Il est *dejà* venu pour nous contrôller.

DESJEUNÉ, ou DEJEUNÉ. s. m. Leger repas qu'on fait le matin devant midi. La piece de huit heures, les pâtez, les saucisses, c'est ce qu'on mange d'ordinaire à un *dejeuné*. Muni d'un bon *dejeuné*. BOI.

Qu'un ample dejeuné
Long temps nous tienne à table, & s'unisse au dîné.
BOIL.

On appelle *dejeuné-dîné*, un grand *dejeuné* qui ne permet pas qu'on puisse dîner.

DESJEUNÉ, se dit figurément & dans le stile simple, en parlant de quelque chose qui n'est pas considerable. Les ennemis sont foibles à la campagne, si on les rencontre, il n'y en a pas pour un *dejeuné*. Il a eu peu de bien de sa femme, il n'y en a pas pour un bon *dejeuné*.

DESJEUNER. v. act. Faire le premier repas du jour, qui se fait avant midi. Cet homme a toûjours *dejeuné* dès le matin. Il a bien gagné à *dejeuner*.

Ce mot vient du Latin *dejejunare*, comme qui diroit, *rompre le jûne*, faire une action contraire au jûne, d'où quelques-uns ont fait aussi par abbreviation le mot de *dîner*, parcequ'autrefois on ne dînoit point quand on jûnoit.

On dit proverbialement, qu'on n'a jamais été *dejeuné* d'une affaire, qu'and on n'en a jamais ouï parler. On dit aussi, *Dejeuné* de Clercs, dîné de Procureurs, collation de Commeres, & soupé de Marchands.

DESIGNATION. s. f. Action par laquelle on

marque,

marque, on fait connoître quelque chose. On a fait la *designation* d'une terre par tenans & aboutissans, d'une personne par sa taille, son poil, & autres marques qui la peuvent faire distinguer d'une autre.

DESIGNATION, se dit aussi de l'action par laquelle on destine à quelque emploi, à quelques charges. Chez les Romains on faisoit des *designations* de Consuls, & d'autres Magistrats quelque temps avant leur élection.

DESIGNER. v. act. Montrer, indiquer, donner à connoître une chose, ou une personne. Voici le lieu du rendez-vous, il est tel qu'on me l'a depeint, qu'on me l'a *designé*. On a arrêté ce quidam qui étoit *designé* par les informations par tels & tels signes. Il sacrifia aux Dieux que l'Oracle lui *designoit*. ABLAN.

DESIGNER, signifie aussi, Etre destiné pour parvenir à quelque charge, ou autorité. Le Roi des Romains est *designé* Empereur. Un Consul *designé* pour l'année prochaine.

DESIGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESINCORPORER. v. act. Oter, retrancher quelque partie d'un corps, pour en faire un autre. Il ne se dit gueres qu'au figuré. On a *desincorporé* de ce Presidial des Officiers qui y avoient été *incorporez* par un Edit precedent. On a *desincorporé* cette Cour des Aides de la Chambre des Comptes, pour en faire une Cour separée.

DESINFATUER. v. act. Detromper quelcun qui s'est laissé coëffer, infatuer d'un autre homme, ou de quelque opinion. On a bien de la peine à *desinfatuer* un opiniâtre, depuis qu'il est une fois preoccupé. On ne se *desinfatuë* pas aisément des nouvelles opinions.

DESINFECTER. v. act. Oter l'infection de quelque lieu. On a *desinfecté* cette chambre. DANET. Le même Auteur l'employe aussi au figuré. Il y a long temps que je suis *desinfecté* de cette opinion.

DESINTERESSEMENT. s. m. Degagement de tout interêt, de toutes passions. Les Stoïques, les Cyniques ont vêcu dans un grand *desinteressement*, dans un grand detachement de toutes choses.

DESINTERESSER. v. act. Dedommager; mettre à couvert l'interêt de quelcun. Dans les directions de creanciers, les plus puissans sçavent bien se *desinteresser*. Il a fallu le *desinteresser* sous main pour avoir son desistement. Il a perdu sur cet achat, mais il est *desinteressé* par un autre qui le recompense.

DESINTERESSÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit qu'un homme est fort *desinteressé*, quand il n'est sujet à aucun interêt ni d'argent, ni de passion. Un bon Juge doit être entierement *desinteressé*. Le Directeur *desinteressé*. Un amour *desinteressé* est une chimere. M. SC. Comme nous ne sommes pas assez *desinteressez* pour étudier nos propres defauts en nous-mêmes sans prevention, il faut les considerer dans les autres pour se corriger. AB. DE ST. R. Valstein étoit artificieux à paroître *desinteressé*. SAR. Il ne fut jamais de passion si *desinteressée* que la mienne. ST. EV.

DESINTERESSÉ. Les Mystiques appellent amour *desinteressé*, l'amour de Dieu qui est degagé de tout motif de propre interêt: qui exerce les vertus par rapport à la seule gloire de Dieu, sans avoir égard même à la recompense éternelle. C'est la sainte indifference tant vantée par les devots contemplatifs. FEN. La contemplation passive exerce les vertus d'une maniere paisible, & *desinteressée*. ID. Une ame parfaitement *desinteressée* veut tout pour Dieu, & rien pour elle. ID.

DESIR. s. m. Inquietude qu'on ressent pour une chose absente, & à laquelle on attache une idée de plaisir; passion qui nous porte à vouloir un bien que nous jugeons nous être convenable. Le *desir* n'est rien que martyre. MAR. La colere est un *desir* ardent, & opiniâtre de nuire. M. ESP. Vous avez allumé des *desirs* temeraires dans mon cœur. OE. M. La pieté nous ordonne de renoncer à tous les *desirs* mondains, & criminels, aux *desirs* de la chair. Le *desir* de la gloire est ce qui anime les Heros, & on lui doit toutes les actions d'un grand éclat. Le *desir* de trouver la verité est tout ce qui depend de nous: la trouver n'est-ce pas plutôt un bonheur qu'un merite? DISC. D'EL. Un *desir* de gloire immoderé, & une ambition trop vaste ne lui laissent point de repos. ST. EV. Je connois plus les *souhaits* que les *desirs*. M. SC. Cela est fort judicieusement distingué; car les souhaits doivent être l'ouvrage de la raison: & les *desirs* sont presque toûjours des aveugles qui naissent du temperament, & j'ay eu plusieurs fois des *desirs* pour des choses que je n'ay pas souhaitées, parceque ma raison s'y est opposée. M. SC. L'amour n'est plus amour dès qu'il est sans *desirs*. OE. M. Le *desir* divisé ne se peut dire amour. DES-PORTES. Si l'homme n'avoit point peché, l'ame & le corps ne se seroient point importunez par des *desirs* deraisonnables. PORT-R. Les offices des vrais amis ont je ne sçai quoy de vif qui va au devant de nos besoins, & qui previent jusqu'à nos *desirs*. ST. EV.

La raison au milieu des plaisirs
D'un remords importun vient brider nos desirs. BOI.
Combien de fois sensible à tes ardens desirs,
M'est-il en ta presence échappé de soupirs? RAC.
Son miroir lui disoit, prenez vîte un mari:
Je ne sçai quel desir *le lui disoit aussi.* LA FON.
Le desir *peut loger chez une precieuse.* ID.
Heureux qui vit chez soi,
De regler ses desirs *faisant tout son emploi.* ID.
Flattez de son amour les desirs *effrontez,*
Et donnez un champ libre à ses temeritez. MOL.

On dit d'un testament, d'un partage, ou autre acte defectueux, qu'il n'est pas fait au *desir* de la Coutume, de l'Ordonnance; pour dire, qu'il n'a pas toutes les formalitez que la Coutume demande.

On dit proverbialement, que les obstacles irritent les *desirs*, & sur tout en matiere d'amour; pour dire, que nous souhaitons avec plus d'ardeur les choses qui nous sont deffenduës, ou qui sont difficiles.

DESIRABLE. adj. m. & f. Souhaitable; qui merite nos desirs. Il n'y a rien qui soit plus *desirable* que la vertu.

DESIRER. v. act. Souhaiter, avoir passion d'obtenir quelque chose, ou de voir qu'une chose arrive. Tel *desire* des biens qui ne serviroient qu'à sa perte. L'Eglise ne *desire* que le salut de ses enfans. Les hommes passent toute leur vie à *desirer* ce qu'ils n'ont pas, & à regretter ce qu'ils n'ont plus. M. SC. On ne doit pas se precipiter dans le plaisir; parcequ'on se le rend plus agreable à force de le *desirer*. LE CH. DE M.

Moderons nos propres vœux;
Desire-*tu d'être heureux?*
Desire *un peu moins de l'être.* CHARLEVAL.
Mais dequoy sert le desirer*?*
Si non pour l'homme martyrer.
Heureux qui plus rien ne desire. RONSARD.

On dit communément, qu'il n'y a rien à *desirer* à un ouvrage; pour dire, qu'il est en sa perfection, qu'il n'y manque rien: qu'un homme n'a rien à *desirer*, quand il est fort heureux. On dit aussi par souhait, Dieu vous donne ce que vôtre cœur *desire*.

DESIRÉ, ÉE. part.

DESIREUX, EUSE. adj. Qui desire, qui souhaitte. Les seditions ne se font par la populace, que parcequ'elle est *desireuse* des nouveautez, des desordres. Ce mot n'est plus du bel usage: & il seroit difficile de traduire en François le titre d'un livre Italien, *il desideroso*. On s'en servoit du temps de Ronsard, qui a dit, Content ne vit le *desireux*. Regnier a dit aussi:

Comme

Comme ces bons maris de race desireux,
Qui bercent des enfans qui ne sont pas à eux.

DESISTEMENT. s. m. Renonciation qu'on fait à une poursuite, à une demande, à un appel. On doit les depens d'une mauvaise demande jusqu'au jour du *desistement* signifié. L'amende d'un *desistement* d'appel est plus grande quand on le fait en jugement, que quand on le fait dehors.

DESISTER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Abandonner une entreprise, une demande, un appel. Il est fâcheux qu'un homme se *desiste* de la recherche d'une fille, quand elle a été faite publiquement. Il se faut *desister* d'une demande en Justice, d'un appel, quand on a justifié qu'ils sont insoutenables.

DESLONGER, ou DELONGER. v. act. Terme de Fauconnerie, qui signifie, Oter la longe d'un oiseau pour le faire voler, ou en autre occasion.

DES LORS. adv. qui marque un certain temps passé, & signifie, Dès ce temps-là, dès ce moment-là. Quand je vis toutes ces subtilitez, je connus bien *dès lors* qu'il vous tromperoit. On dit au Palais, Dès à present comme *dès lors*, & *dès lors* comme dès à present; pour dire, qu'un jugement aura effet, quand une telle chose sera arrivée.

DESLOYAL, ou DELOYAL, ALE. adj. & subst. Qui n'a ni foi, ni loi. Celui qui est traître à ses amis & à sa patrie est un mechant homme & un *deloyal.* Il est meilleur en vers qu'en prose. REFL.
Ce Monsieur Loyal porte un air bien deloyal. MOL.
Un ami deloyal *peut trahir son dessein.* CORN.

DESLOYALEMENT. adv. D'une maniere deloyale. Une femme qui fait assassiner son mari, agit fort *deloyalement.*

DESLOYAUTÉ. s. f. Action contre la fidelité & les loix. Trahir sa conscience par un faux serment, c'est la premiere des *deloyautez.*
Ce mot vient d'un vieux Gaulois *desloi*, qui signifioit *pecher contre la loi.*

DESOBEIR. v. n. Ne pas obeïr; n'executer pas les commandemens des superieurs. Adam a été puni pour avoir *desobeï* à Dieu. Personne n'oseroit *desobeïr* au Roi. Il fut contraint malgré lui de *desobeïr* à l'Oracle. ABLAN.

DESOBEISSANCE. s. f. Action de desobeïr. Defaut d'obeïssance, rebellion. La *desobeïssance* à Justice est criminelle. On convertit les adjournemens personnels en decrets de prise de corps, à cause de la *desobeïssance*, de la contumace. La *desobeïssance* d'un fils doit être punie. La mort est le châtiment de la *desobeïssance* du premier homme. O E. M.

DESOBEISSANT, ANTE. adj. Qui n'obeït pas à ses superieurs, aux loix. Un fils *desobeïssant*, un sujet rebelle & *desobeïssant.*

DESOBLIGEANT, ANTE. adj. Qui desoblige; qui fait quelque deplaisir, qui rend quelque mauvais office, qui commet quelque incivilité envers quelcun. Celui qui fait des railleries de ses amis est *desobligeant.* Celui qui va sur le marché d'autrui, qui traverse son dessein, est *desobligeant.* Un homme qui reproche à une fille qu'elle est âgée, est *desobligeant.* Humeur *desobligeante.*

DESOBLIGEAMMENT. adv. D'une maniere desobligeante. Il a parlé de son ami fort *desobligeamment* en une telle compagnie.

DESOBLIGER. v. act. Faire quelque deplaisir à quelcun, quelque incivilité, lui rendre de mauvais offices. On *desoblige* un mari, plus qu'on ne l'oblige, de l'avertir des infidelitez de sa femme. Vous me *desobligerez*, si vous n'acceptez pas le present que je vous offre. C'est une bonne maxime, de ne vouloir *desobliger* personne, car on s'en repent tôt ou tard.

DESOBLIGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESOCCUPER. v. act. Il ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel. Il signifie, Cesser de s'occuper; se debarasser des choses qui occupent. Son principal soin étoit de *se desoccuper.* PORT-R. Ils s'appliquoient avec toute leur attention à ce qu'ils devoient à Dieu, & *se desoccupoient* de tout autre soin. ID.

DESOCCUPÉ, ÉE. adj. Qui a cessé de s'occuper; qui est oisif, qui est sans rien faire. *Desoccupé* de tout, ma passion est l'affaire de toute mon oisiveté. L. D'AB. A ELOISE.

DESOLATEUR. s. m. Qui desole, qui ravage, qui detruit. Ce mot est un peu hardi; Mr. Sarazin est peut-être le seul qui s'en soit servi.

DESOLATION. s. f. Action, ou perte qui desole. La peste cause une grande *desolation* dans une ville. La guerre emporte la *desolation* du païs où on la fait.

DESOLER. v. act. Ravager, detruire, affliger un païs ou une personne par une ruine ou destruction entiere. Les Barbares ont plusieurs fois *desolé* les Provinces de l'Empire Romain. Sçavoir seulement tuer des gens, & *desoler* la societé, c'est exceller dans une science bien funeste. ST. EV. Ils *desoloient* les familles par leurs concussions. VAUG. Un creancier rigoureux menace son debiteur de le *desoler*, s'il ne le paye.
Ce mot vient de *soulas*, comme qui diroit, *priver de tout soulas, joye & consolation.*

DESOLER, se dit aussi pour, Affliger, attrister, faire de la peine, causer de l'ennui. La mort a *desolé* cette pauvre famille. PAT. Son malheur me *desole.* Vous me *desolez* en m'apprenant de si tristes nouvelles.

DESOLÉ, ÉE. part. pass. & adj. Triste, affligé, ruiné. Veuve *desolée* par la mort de son mari. Cette Parroisse a été toute *desolée* par un ouragan. Un spectacle si cruel, & si funeste ôta l'usage des pleurs à ce pere *desolé.* FEL. L'Eglise *desolée* pouvoit à peine gemir librement, & pleurer sa gloire passée. FL.
Que devant Troye en flâme Hecube desolée
Ne vienne pas pousser une plainte empoulée. BOI.

DESOPILATIF. adj. m. Remede qui amollit, qui resoud, qui ôte les obstructions.

DESOPILATION. s. f. Action de desopiler.

DESOPILER. v. act. Terme de Medecine. Deboucher les conduits du corps humain où il y a eu quelque obstruction causée par de mauvaises humeurs qui s'y sont arrêtées. Les purgatifs sont propres pour *desopiler.* Pour se bien porter, il faut avoir la rate *desopilée.*

DESORDONNER. verb. act. Troubler l'ordre. Cette armée navale étoit rangée en bataille & bien ordonnée; une tempête l'a *desordonnée*, l'a dissipée, & mise en desordre. Ce mot n'est gueres en usage qu'au participe passif. Ce derangement universel, & continuel des choses humaines, tout *desordonné* qu'il semble à nos yeux, est pourtant dans l'ordre de la Providence. FL.

DESORDONNÉ, ÉE. adj. Qui est excessif. Il a une amour, une passion *desordonnée* pour cette femme. Une fureur brutale & *desordonnée.*

DESORDONNÉ, signifie aussi, Vicieux, libertin. C'est un homme qui mene une vie *desordonnée*, qui est noyé dans la debauche. Toutes les passions humaines sont vicieuses, & *desordonnées* comme l'amour propre qui leur donne la naissance. M. ESP.

DESORDONNÉ. s. m. Ce mot n'est en usage que dans les Hôpitaux de Paris. Il signifie les parties naturelles des femmes & des filles. On fait visiter par des Chirurgiens ou par des Matrones le *desordonné* des femmes, & des filles.

DESORDONNEMENT. adv. D'une maniere desordonnée. Dans cette maison on vit fort *desordonnément.*

DESORDRE. s. m. Confusion, trouble, embar-

 ras,

ras, derangement. C'est un brouillon, ses livres sont dans un *desordre* horrible. La colere met le *desordre* dans les discours de ceux qu'elle maîtrise. M. Esp. Elle s'efforça de parler pour cacher son *desordre*. B. Rab. Pourquoy avez-vous jetté le *desordre* dans mon ame? Voi. Je feignis d'être malade pour cacher le *desordre* de mon esprit: mais je le devins en effet, & mon corps ne put supporter une si violente agitation. P. de Cl. Le calme pendant l'orage vient de la force de l'ame, qui n'est point sujette aux *desordres* que causent les passions, & ne branle point de quelque impetuosité que la fortune la choque. Bal. Vous pouvez vous souvenir de ma pudeur, de ma confusion, & de mon *desordre*; mais vous ne vous souvenez pas de ce qui vous engageroit à m'aimer malgré vous. Lett. Portug. Quand vous voyez vos cheveux derangez, vous reparez bien vîte ce petit *desordre*, afin qu'on ne vous surprenne pas negligée. M. Sc.

Un desordre *éternel regne dans son esprit.* Rac.

Souvent un beau desordre *est un effet de l'art.* Boi.

Desordre, signifie aussi les abus, les irregularitez qui proviennent ou de l'inexecution des loix, ou de quelque autre cause dans l'Etat, ou dans l'Eglise. Le Cardinal s'appliqua serieusement à reformer les *desordres* qui s'étoient glissez dans l'Etat. Oe. M. Le peuple demanda qu'on songeât à remedier à tant de *desordres* qui troubloient le repos du Royaume. Id. L'Eglise souffrit beaucoup par les *desordres* inevitables d'un schisme.

Desordre, signifie encore, Degât, violence, ravage. Dans les guerres civiles il se commet mille *desordres*. Le Prince ordonna qu'on payât le *desordre* de ses troupes.

Desordre, se dit encore de la dissention, & de la brouillerie qui arrive entre des personnes unies ou par le mariage, ou par l'amitié. Ce jeune blondin a mis le *desordre* dans ce menage; il a brouillé la femme avec le mari. Nous étions en bonne intelligence, & vous y êtes venu mettre le *desordre*.

On dit aussi, qu'un homme vit dans le *desordre*, c'est-à-dire, dans le libertinage & dans le dereglement; lorsqu'il ne vit pas selon les loix, qu'il est adonné à la debauche, au libertinage. Les Payens faisoient les Dieux coupables des mêmes crimes qu'eux, pour excuser leurs *desordres*, & leurs saletez. Le P. le B. Un Prêtre qui seroit tombé dans un tel *desordre*, oseroit-il approcher de l'autel? Pasc. Je hais ces repas où l'on fait gloire de perdre la raison, & où le *desordre* fait le plus grand plaisir. M. Sc. Il est assez ordinaire aux gens abandonnez à l'oisiveté de tomber dans le *desordre*. Oe. M.

On dit aussi, qu'un homme est en *desordre*, quand il se trouble ou qu'il s'embarasse en parlant, ou qu'il se trouve en un état deshonnête & indecent. Il survint un accident qui mit le Predicateur en *desordre*, qui le fit demeurer tout court. Ce galand fut surpris tout en *desordre*. On dit d'un homme que ses affaires sont en *desordre*; c'est-à-dire, brouillées, & en mauvais état.

DESORIENTER. v. act. Detourner de l'Orient, ou des autres points cardinaux de l'Horison. Les cadrans marquez sur cette pierre vont mal, parcequ'elle a été remuée & *desorientée*, elle ne regarde plus l'Orient & son Midi. On le dit plus souvent au figuré, & signifie, Deconcerter quelcun, le troubler, le mettre en état qu'il ne se connoisse plus, comme s'il ne sçavoit plus où il en est, ni de quel côté est l'Orient. Quand on n'est plus en païs de connoissance, on est tout *desorienté*. Qu'on parle des Loix à un Medecin, de Medecine à un Avocat, ils sont tout *desorientez*.

Desorienté, ée. part. & adj.

DESORMAIS. adv. A l'avenir. C'est la même chose que *dorenavant*. La paix est faite, nous serons *desormais* exempts de crainte & d'alarmes. Il a été si bien châtié, qu'il sera *desormais* plus sage. Mes deffauts *desormais* sont mes seuls ennemis. Boi.

DESOSSER. v. act. Oter les os. Les Cuisiniers & les Pâtissiers *desossent* les viandes qu'ils mettent en hachis, ou en pâte. On lui a envoyé un pâté de deux lievres qu'on a *desossez*.

Desossé, ée. part. & adj.

DESOURDIR. v. act. Deffaire une toile. Une toile de Penelope est celle où on *desourdit* la nuit ce qu'on a ourdi le jour.

DESPECEMENT, ou DEPECEMENT. s. m. Action par laquelle on met en pieces. Les Bouchers font le *depecement* d'un bœuf, le mettent en pieces pour le vendre.

DESPECER, ou DEPECER. v. act. Mettre en pieces. On *depece* un chapon, une volaille, pour en servir, pour en faire une capilotade. On *depece* des habits, du linge, des étoffes, quand on les decout, quand on les couppe pour en separer les pieces, & les faire servir à d'autres usages.

Le lion par ses ongles compta,
Et dit, nous sommes quatre à partager la proye;
Puis en autant de parts le cerf il depeça. La Font.

Du Cangé derive ce mot de *depitare*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose.

Despecé, ée. part. pass. & adj.

DESPENS, ou DEPENS. s. m. plur. Frais; ce qui a couté, ce qu'on a depensé à quelque entreprise, ou à quelque affaire. La guerre se fait toûjours aux *depens* des peuples. C'est un homme qui gagne bien ses *depens*; pour dire, il rend bien autant de service qu'il coute à nourrir. On dit aussi, Vivre aux *depens* d'autrui: c'est-à-dire, aux frais, & sur le compte d'un autre.

Despens, se dit aussi au figuré. Se justifier aux *depens* d'autrui. Un habile homme se fait sage aux *depens* d'autrui, en profitant de ses fautes. Faut-il obeïr à cette chimere d'honneur aux *depens* de ce qu'il y a de plus doux dans la vie? Oe. M. Au lieu que les Princes n'apprennent qu'aux *depens* de leurs sujets, & de leur propre gloire à juger des affaires dangereuses, par le secours de l'Histoire ils forment leur jugement sur les évenemens passez, sans rien hasarder. M. de M. Les zêlez se persuadent qu'il est permis de soutenir les dogmes de la Religion aux *depens* des vertus qu'elle commande. Disc. d'El. Les Traducteurs s'excusent souvent aux *depens* de leur Langue. Gill.

Aux depens *du prochain s'il fait rire les gens,*
Le prochain à son tour fait rire à ses depens.

L'Art de Prech.

On dit proverbialement, qu'un homme est condamné aux *depens*, quand il ne retire pas d'une affaire, d'un negoce, tout l'argent qu'il y a mis. On dit aussi d'un homme avancé en âge, que la plupart de ses *depens* sont faits.

Despens, en termes de Palais, sont les frais qu'il a couté à une partie pour poursuivre un procés. La condamnation d'amende emporte celle des *depens*. On obtient un executoire suivant la taxe & la liquidation des *depens*, sur une declaration de *depens* reglée entre les Procureurs. On prononce quelquefois *depens* compensez, sans *depens*. Des *depens* croisez, ce sont ceux dont en a interjetté appel. Il faut refonder les *depens* des defauts & contumaces. On conclud toutes les requêtes par une demande de *depens*, dommages & interêts.

DESPENSE, ou DEPENSE. s. f. Emploi de son bien. On ne doit faire *depense* qu'à proportion de son revenu. C'est à la femme à faire la *depense* de la maison. Cet homme fait une *depense* sourde, qui ne paroît point. N'insultez point ceux qui sont au dessous de vous par l'éclat de vôtre *depense*, & n'irritez point

l'envie.

l'envie. M. Esp. Dans les gens de la Cour la modestie de la *depense* n'est le plus ordinairement qu'une vertu politique. Id. Mr. de St. Evremont dit à une belle personne, Laissez les autres se ruiner en habits, & en pierreries; la nature a fait pour vous toutes les *depenses*. L'aumône ne se fait pas sans *depense*, mais le profit surpasse la perte. Maucroix.

Despense, en termes de Pratique, c'est le chapitre d'un compte qui se met après la recette, dans lequel on fait voir à quoy on a employé ce qu'on a reçu. On ne doit point allouer la *depense* d'un compte, si elle n'est justifiée par quittances vallables.

Despense, ou *Gardemanger*, est un lieu proche de la cuisine, où on serre les provisions de la table, & ce qui y sert ordinairement. Chez les Grands Seigneurs on l'appelle *office*.

Despense, est aussi un terme de Religieux & de Religieuses. C'est le lieu où sont les pots, les tasses, le pain & le vin.

Despense, se dit aussi du petit vin qu'on donne à boire aux valets, qu'on fait avec de l'eau qu'on fait cuver sur le marc pressuré: ce qu'on appelle en quelques lieux *boire* ou *beuvande*.

DESPENSER, ou DEPENSER. v. act. Employer son bien à acheter, donner, ou faire autres choses qui ne se font qu'avec de l'argent. On a tort de *depenser* son argent à acheter cent vaines curiositez. C'est *depenser* son bien à-propos, que d'en faire part aux pauvres. Ceux qui aiment à *depenser* sont bientôt ruinez. Petrone *depensoit* son bien, non pas dans la debauche; mais dans un luxe poli, & curieux. St. Ev. On se sert quelquefois en même sens du mot de *dependre*; mais il est vieux.

On dit en proverbe, Qui bien gagne & bien *depend*, n'a que faire de bourse pour serrer son argent. Il y a plus de moyens de *depenser* que d'acquerir. On dit aussi, qu'un homme ne *depense* gueres en espions, quand il ne sçait pas les choses qui lui sont le plus importantes à decouvrir.

Despensé, ée. part. pass. & adj.

On dit proverbialement, Journée gagnée, journée *depensée*, en parlant de ceux qui n'épargnent rien, qui depensent l'argent à mesure qu'ils le gagnent.

DESPENSIER, iere. adj. Prodigue, qui depense mal à-propos son bien. Vous êtes *depensiere*. Mol.

Despensier, iere, est aussi en quelques familles l'Oeconome ou celui qui a soin de faire la depense d'un menage, d'une communauté. Il se dit sur tout parmi les Religieux & Religieuses pour signifier, celui ou celle qui a soin de la cave & du reste de la depense.

DESPLIER, ou DEPLIER. v. act. Etendre en long ce qui étoit plié. Les Marchands *deplient* librement cent pieces d'étoffe pour en trouver une qui soit au gré des chalands. On dit aussi, *Deplier* les voiles, les tentes, &c.

Desplier, se dit aussi figurément pour Etaler, faire paroître. C'est là qu'il a *deplié* tous les tresors de son ame. Pat. Il *deplia* ses bataillons & les étendit. Il *deplia* toute son éloquence. Voyez Deployer.

DESPLOYER, se dit en la même signification; mais *deplier* est le plus usité dans la plûpart des phrases où l'un & l'autre s'employe. On dit pourtant fort bien cette armée marchoit à enseignes *deployées*. On dit aussi sur mer, *Deployer* les voiles, *deployer* le pavillon.

Desployer, se dit figurément en choses morales. *Deployer* ses charmes. Cet Orateur a *deployé* toute son éloquence pour haranguer le Roi. Ce Prince a *deployé* toute sa magnificence pour paroître en ce carrousel. Le Cardinal Mazarin *deploya* tous les secrets de la Politique pour conclure la paix. Fl. Dieu ne *deploye* point sa toute-puissance pour autoriser le mensonge. Ab. de T. A l'envi leur amour se *deploye*. Rac. On dit aussi, Rire à gorge *deployée*; pour dire, de toute sa force, Rire à gorge *depliée* ne seroit pas bien dit.

Deplier le trait. Terme de Chasse. C'est, Allonger la corde de crin qui tient à la botte du limier.

DESPOTAT. s. m. Voyez Despote.

DESPOTE. s. m. Prononcez l'*s* dans ce mot & dans les deux qui suivent. Titre d'honneur, & qualité qu'on donne aux Princes de Valachie, & à quelques autres voisins.

Ce mot vient du Grec *despotis*, & signifie *Maître* ou *Seigneur*. C'étoit une dignité dans la Cour des Empereurs d'Orient, & un titre que les Empereurs mêmes se sont donné, l'ayant fait mettre sur leurs monnoyes, comme on voit sur celles d'Alexis & de Manuel Comnene. Du Cange. Sous les successeurs du Grand Constantin on appella *Despotes de Sparte*, les Princes, fils, ou freres de l'Empereur, à qui l'on avoit donné la ville de Sparte, ou de Lacedemone en apanage. On donna le nom de *despotat* à la forme du gouvernement. La Guill.

DESPOTIQUE. adj. m. & f. Souverain; qui sent le maître, qui tient du maître. Les Princes d'Orient sont absolus & *despotiques*. C'est un gouvernement *despotique*, où le Prince fait tout ce qu'il veut, sans en rendre raison à personne. Il n'y a point de patrie qui interesse dans un Etat *despotique*; la gloire, le service du Prince y suppléent. La Br. Vous avez sur mes vers un pouvoir *despotique*. Boi.

DESPOTIQUEMENT. adv. D'une maniere despotique. Le grand Seigneur gouverne *despotiquement* ses peuples.

DESPOUILLE, ou DEPOUILLE. s. f. Vetemens, habits dont on est ordinairement vetu. Un homme en mourant laisse sa *depouille*, son linge, ses habits, sa garderobbe à son valet de chambre, à sa garde. On l'étend quelquefois à ses meubles & à son bien. Un Abbé a la cotte morte, la *depouille* de ses Moines. Les Ordres militaires ont la *depouille* des Chevaliers quand ils meurent. On le dit quelquefois des charges, Benefices, Gouvernemens. Ces trois Messieurs ont partagé la *depouille* de ce Prelat, ils ont eu chacun un de ses Benefices. Il a eu part à la *depouille* de ce Marechal, il en a eu un tel Gouvernement.

Despouilles, signifie aussi, Butin, ce qu'on prend sur les ennemis. Les Romains ne se sont enrichis que des *depouilles* des Rois & des peuples par eux subjuguez. Ce sont les *depouilles* qu'il a remportées sur les Barbares. Ablan.

Despouille, se dit figurément en Morale. On dit poëtiquement que l'homme a laissé sa *depouille* mortelle. Sar. pour dire, son corps, ce qu'il avoit de materiel. Les Auteurs modernes se parent des *depouilles* des Anciens. C'est un gueux revetu des *depouilles* d'Horace. Boil.

Despouille, se dit aussi de la recolte des fruits de la terre. On a vendu tant la *depouille* de ce jardin, de cet abricottier. Ce Fermier a fait trois *depouilles*, trois recoltes de blez. Le maître a fait saisir la *depouille* de cette année pour son payement.

Despouille, signifie aussi la peau que les serpens & les couleuvres quittent au printemps. On appelle aussi *depouille* de l'oiseau, les plumes qui tombent de l'oiseau quand il muë.

Les Ouvriers disent qu'une chose est taillée en *depouille*, lorsqu'elle va en augmentant vers le talon ou le manche: ce qui est particulierement en usage chez les Gainiers.

DESPOUILLER, ou DEPOUILLER. v. act. Oter les habits. Ce Voyageur a rencontré des voleurs qui l'ont *depouillé*, qui l'ont mis nud comme la main.

main. On l'a *depouillé* au milieu d'un bois. Ablan. Il se *depouilla* à la vuë de son armée. Vaug. On l'étend quelquefois aux biens, aux charges, aux dignitez. Les creanciers l'ont *depouillé* de toutes ses terres, de tous ses biens. Ce devolutaire l'a *depouillé* de son Benefice. Les criminels qu'on degrade sont *depouillez* de toutes leurs charges & dignitez. Le pere s'est *depouillé* pour établir ses enfans.

Ce mot vient du Latin *dispoliare*.

Despouiller, se dit aussi de la recolte des fruits & de la moisson. Ce Fermier a droit de *depouiller* encore cette année, la recolte lui appartient; il a *depouillé* cent arpens de terre. On le dit aussi de la chute des feuilles, parcequ'elle laisse en quelque sorte un arbre tout nud. L'hiver *depouille* un arbre de ses feuilles. Il est deffendu de *depouiller* les arbres de leur écorce.

Despouiller, signifie aussi, Extraire d'un livre, d'un regître les parties, les sommes, ou les autres choses dont on a besoin pour l'éclaircissement de quelque chose qu'on desire avoir. Un Marchand fait *depouiller* ses regîtres pour faire des memoires de parties qu'il envoye à ses debiteurs. On a *depouillé* les regîtres, les papiers de ce Greffe, de ce Tresor, pour trouver tous les titres qui peuvent servir à l'établissement de ce droit, de ce peage. On dit encore, qu'il est deffendu de *depouiller* un Greffe, un Tresor; pour dire, en transporter ailleurs les minutes, titres & papiers, les divertir & les égarer. On dit *depouiller* un compte; pour dire, en examiner la recepte & la depense. On dit aussi, *Depouiller* un inventaire; pour dire, Faire un état.

Despouiller, chez les Fondeurs & autres Artisans, signifie, Oter toutes les pieces d'un moule, qui ont servi à fondre & à monter une figure.

Despouiller, est aussi un terme de Rotisseur. C'est, Arracher la peau de quelque animal avec ses mains après l'avoir tué. *Depouiller* un agneau. *Depouiller* un lievre. *Depouiller* un lapin.

Despouiller, se dit figurément en Morale. L'Eglise nous enseigne qu'il faut *depouiller* le vieil homme; pour dire, se convertir, sortir de la corruption du peché. Il faut se *depouiller* de toute sorte de haine, & de desirs de vengeance. Les Tyrans qui ont persecuté les Martyrs étoient *depouillez* de toute humanité. Le fondement de la Philosophie de Descartes est, qu'il faut se *depouiller* de toute sorte de prejugez. Quand Salomon s'étoit *depouillé* de tout l'embaras de la Royauté, pour ne se laisser voir qu'à ceux qu'il honoroit de sa familiarité, il étoit alors le plus aimable de tous les hommes. Ab. de Ch. C'est ici (dans l'Acad.) que les premiers hommes se *depouillent* de tout le faste de la grandeur, & ne cherchent de distinction que par la sublimité du genie. Id. Il est temps que je me *depouille* de cette timidité scrupuleuse. Disc. d'El. L'homme n'a pu se *depouiller* de la liberté de sa conscience. Bay. Il est plus seur de se *depouiller* du soin de sa conduite, pour se reposer sur celle de toute l'Eglise. Nic. Il faut prendre garde qu'on ne rende la langue barbare, en la *depouillant* de tout ornement, sous pretexte de la rendre plus naturelle. St. Ev. Le stile d'un Geometre doit être simple, sec, & *depouillé* de tous les mouvemens que la passion inspire à l'Orateur. On le met quelquefois avec l'accusatif sans le pronom personnel. Il *depouilla* cette ferocité de tigre, & de lion qui lui étoit naturelle. Oe. M. Avez-vous *depouillé* cette haine si vive? Rac. *Depouillez* cette rigueur qui rend vôtre beauté farouche. Voi.

On dit proverbialement, Joüer au Roi *depouillé*, non seulement au propre, quand on jouë à un jeu qui a ce nom, mais aussi au figuré, quand plusieurs personnes se joignent pour en ruiner une autre & la *depouiller* de son bien. On dit aussi, qu'il ne faut point se *depouiller* avant qu'on se couche; pour dire, qu'il ne faut pas donner tout son bien de son vivant, si ce n'est par testament.

Despouillé, ée. part. pass. & adj. Vous donc étant *depouillez* de toute malice, de tromperie & d'envie, desirez le lait spirituel. Ep. de St. Pierre.

DESPUMATION. s. f. Prononcez l's. Terme de Pharmacie. Action par laquelle on ôte l'écume & les impuretez qui se separent des substances par l'ébullition, comme des viandes, des sucres, des miels, &c. La *despumation* se fait avec une cuillier, ou avec une plume, ou par le moyen de la colature.

DESPUMER. v. act. Oter l'écume, ou toute autre impureté, qui a été separée par la force du feu.

DESSACRER. v. act. Ce mot se trouve dans Pomey pour, Rendre profane. *Dessacrer* une Eglise. On doute qu'il soit usité.

DESSAISIR. v. n. qui ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel. Relâcher quelque chose qu'on a en sa possession. Quand on fait un exploit de saisie & arrêt, on fait deffense au debiteur de se *dessaisir* des deniers, des hardes qu'il a en ses mains. Les contrats de vente & de donation portent, que le vendeur ou le donateur s'est *dessaisi* & devetu de l'heritage vendu ou donné, & qu'il en a saisi & vetu l'acheteur ou le donataire. Quand on a de bons nantissemens, on ne s'en doit point *dessaisir* qu'on ne soit payé.

DESSAISISSEMENT. s. m. Action par laquelle on se dessaisit. Le privilege qu'on a sur des meubles se perd, dès qu'on en a souffert le *dessaisissement*.

DESSAISONNER. v. act. Changer l'ordre de la culture des terres, les saisons qu'elles ont accoutumé d'avoir. Tous les baux des terres obligent les Fermiers à les cultiver suivant leurs saisons, avec deffenses de les *dessaisonner*, ou les dessoler, de semer du blé où il n'y doit avoir que de l'avoine, de semer de l'avoine sur la terre qui doit être en jachere.

Dessaisonné, ée. part. pass. & adj.

DESSALER. v. act. Faire perdre la salure d'une chose salée. On n'a point trouvé le moyen de *dessaler* l'eau de la mer, de lui ôter sa salure. On fait *dessaler* la moruë, un jambon, en les mettant tremper quelque temps dans l'eau douce.

Dessalé, ée. part. pass. & adj.

DESSALE'. s. m. Fin, rusé, qui ne se laisse pas tromper, qui affine les autres. Vous avez affaire à un compagnon qui est fort *dessalé*, prenez garde à vous. Il est bas & comique.

DESSANGLER. v. act. Oter les sangles d'un cheval ou autre bête de somme, ou les lâcher. Il faut *dessangler* un cheval pour le desseller. Voilà un cheval essouflé qui creve, il le faut un peu *dessangler*, lui lâcher ses sangles. On dit aussi, *dessangler* des chaises, un lit de repos, quand on ôte les sangles qui soutenoient leur garniture.

DESSAOULER, ou DESSOULER. v. neut. Perdre la satieté, cuver son vin, donner le temps à son estomac de digerer ce qu'on a beu, ou mangé avec excés. Cet yvrogne ne *dessoule* point, il recommence à boire avant qu'il soit *dessoulé*. Le vomissement sert à *dessouler*. On croit que le tabac en fumée *dessoule*, abat les fumées du vin.

Dessaoulé, ée. part. & adj.

DESSECHEMENT. s. m. Action par laquelle on desseche. On est venu à bout du *dessechement* des marais de Poitou. En Hollande on est continuellement occupé au *dessechement* des terres. On ne remedie point au *dessechement* du poumon.

DESSECHER. v. act. Oter l'humidité de quelque chose, la rendre seche. Le tabac pris en fumée *desseche* le cerveau. Le soleil fait le sel en *dessechant* les marais salans.

salans. On dit aussi, *Dessecher* des marais, quand on fait écouler les eaux par plusieurs rigoles, ou saignées. Mr. Flechier s'en est servi dans le figuré. La grace éteint le feu des passions, & *desseche* l'amour propre jusqu'aux racines. FL. L'extrême justesse *desseche* le discours. BOU. c'est-à-dire, le rend moins fleuri, moins élegant.

DESSECHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESSEIN. s. m. Volonté, projet, entreprise, intention. Dieu se moque de tous les *desseins* des hommes. Quelque éclatante que soit une action, elle ne doit pas passer pour grande, lorsqu'elle n'est pas l'effet d'un grand *dessein*. LA ROCH. A de vagues *desseins* l'homme est toûjours en proye. BREB. Mithridate mesuroit ses *desseins* bien plus à la grandeur de son courage, qu'au mauvais état de ses affaires. RAC. Les *desseins* du Roi sont impenetrables. OE. M. La Magdelaine ne porta point un *dessein* de conversion jusqu'à l'extremité d'une maladie, pour ne donner à Dieu que les restes d'une vie ennuyeuse, & desormais inutile au monde. FL. C'est aux jeunes gens à se preparer à la vie, & à faire *desseins* sur *desseins*; mais quand on vieillit il faut se tenir à ce qu'on possede, & s'en bien servir. LE CH. DE M. C'est à l'esprit trop vaste de Charles-Quint que sont dus divers *desseins* aussi mal conçus, que mal suivis. ST. EV. Dieu fait à ses *desseins* servir nos passions. AB. TETU. Toutes mes pensées, & tous mes *desseins* commencent par vous, & finissent par vous. VOI. On dit qu'on a fait les choses à bon *dessein*: c'est-à dire à bonne intention, & sans prevoir le mal qui en pouvoit arriver. On dit, Commettre un crime de *dessein* formé, de guet appens.

DESSEIN, est aussi la pensée, le plan, la representation geometrale de l'ordre, de la distribution, & de la construction d'un tableau, d'un Poëme, d'un livre, d'un bâtiment. Ce Peintre a fait voir le premier *dessein* de ce tableau, où les figures sont bien disposées. Le *dessein* de ce Poëme, de ce livre est bien ordonné. Claudien n'envisage point son *dessein* tout entier: quand il en compose une partie, il ne pense qu'à celle-là, & il travaille chaque morceau comme s'il étoit detaché de tout le reste. LE P. LE B. Il faut que dans le *dessein* d'un bâtiment on en fasse voir l'élevation, aussi-bien que le plan & le profil. On appelle *dessein arrêté*, celui sur lequel on a conclu avec l'Entrepreneur.

DESSEIN, se dit aussi en Peinture, de ces images, ou tableaux qui sont sans couleur, & qu'on execute quelquefois en grand. Les curieux font grand cas des *desseins* des grands Peintres. On a fait les tapisseries du Louvre sur les *desseins* de Raphaël, de le Brun, &c.

DESSEIN, se prend aussi pour la pensée d'un grand ouvrage qu'on trace grossierement en petit, pour l'executer & finir en grand. On appelle *dessein au trait*, celui qui est tracé au crayon, ou à l'encre, sans aucune ombre: *dessein haché*, celui dont les ombres sont exprimées par des lignes sensibles, & le plus souvent croisées, qu'on trace avec la plume, le crayon ou le burin: *dessein estampé*, celui dont les ombres sont faites avec du crayon frotté, ensorte qu'il n'y paroisse aucune ligne: *dessein grené*, celui où les grains du crayon paroissent, lequel n'est point frotté: *dessein lavé*, celui dont les ombres sont faites au pinceau avec de l'encre de la Chine, ou quelque autre liqueur: *dessein colorié*, celui où on employe quelques couleurs à-peu-près semblables à celles qui doivent être dans l'original.

A DESSEIN. adv. Exprés & à certaine intention. Ce mot a été lâché *à dessein* pour le faire expliquer. Il ne fait rien qu'*à dessein*; c'est-à-dire, qu'il ne vise à quelque fin, à certaine intention.

> *J'ay depuis un moment*
> *Mis dans mon cœur Uranie*,
> *Mais* à dessein *seulement*
> *De vous donner compagnie.* MEN.

DESSELLER. v. act. Oter la selle d'un cheval. Il ne faut pas *desseller* un cheval, quand il est trop échauffé. Ces Cavaliers à peine avoient debridé & *dessellé*, qu'il fallut remonter à cheval.

DESSELLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESSERRE. s. f. Relâchement. La riviere est bien glacée, quand la *desserre* viendra, les bateaux seront en grand danger.

On dit proverbialement, qu'un homme est dur à la *desserre*; pour dire, qu'il est avare, qu'il est mauvais payeur, qu'il ne lâche pas son argent volontiers.

DESSERRER. v. act. Relâcher ce qui étoit serré. Quand un Chirurgien a ouvert la veine, il *desserre* la ligature. Il faut *desserrer* vôtre corps de juppe, il vous serre trop. On *desserre* le pressoir, quand on veut ôter le marc.

On dit aussi, que le temps *se desserre*, lorsque le grand froid se relâche, qu'il commence à degeler. Quand il vient de la neige, le temps commence à *se desserrer*.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a pas *desserré* les dens, quand par honte, ou par autre cause, il n'a point parlé du tout dans une compagnie.

DESSERRER. Ce mot se dit au figuré pour, Decocher, auquel sens il est poëtique; on ne l'employe gueres serieusement.

> *Aujourd'huy l'ire de mes vers*
> *Des foudres contre toi* desserre. THEOPH.

Boileau a dit en badinant, que *La Serre*
> *Volume sur volume incessamment* desserre.

DESSERRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESSERT. s. m. Dernier service qu'on met sur les tables, quand on ôte les autres viandes. Le *dessert* est composé de fruits, de pâtisserie, de confitures, de fromage, &c. Les gens de qualité ne disent plus, Apportez le *dessert*; mais apportez le fruit.

DESSERTE. s. f. Ce qu'on ôte de dessus la table d'un Grand Seigneur. Ce sont tels Officiers qui mangent la *desserte* de la table du Roi.

DESSERTE, signifie aussi l'action de desservir une Charge, ou un Benefice. La *desserte* de cette Charge est facile, elle n'occupe que deux heures par jour. Un Archidiacre est obligé de veiller à la *desserte* d'une Cure vacante, ou litigieuse. On adjuge une partie des fruits à celui qui fait la *desserte* d'un Benefice.

DESSERTE, dans le vieux langage signifioit, Merite. Marot s'en est servi dans la traduction des Pseaumes: & Cretin, ancien Poëte, dit; Très-bon loyer aurez de vos *dessertes*.

DESSERVICE. s. m. Mauvais office qu'on rend à quelcun. Quand on decouvre le secret de son ami, on lui rend un grand *desservice*. L'Academie, après avoir mis ce mot dans la table de son Dictionnaire, le fait effacer dans ses additions: ce qui est une marque qu'elle le desapprouve. Cependant Mezerai l'a employé. Il m'a rendu de signalez *desservices*. POMEY.

DESSERVIR. v. act. Rendre le service dû à quelque Charge, ou Benefice. Les Titulaires des Benefices simples y entretiennent des Chapelains pour les *desservir*. On ne condamne gueres à la restitution des fruits ceux qui ont *desservi* les Cures effectivement. Quand on ne *dessert* pas une Chanoinie, on perd les distributions quotidiennes.

DESSERVIR, signifie aussi, Oter de dessus la table un service de viande. On a *desservi* les potages, on est au rôt. On a *desservi* absolument, c'est-à-dire, On a ôté le couvert, la nappe.

DESSERVIR, signifie aussi, Rendre de mauvais offices à quelcun. Son Rapporteur, au lieu de le servir, l'a fort *desservi*,

deßervi, lui a nui beaucoup. Les ennemis se *deßervent* en toutes occasions par des medisances, des faux rapports. Le fourbe a *deßervi* mes feux. MOL.

DESSERVI, IE. part. paſſ. & adj.

DESSICCATIF, IVE. adj. Terme de Medecine. Qui a la vertu de deſſecher. Un onguent *deſſiccatif*.

DESSILLER. v. act. De bons Auteurs écrivent *deciller*, & c'eſt ainſi en effet qu'il faudroit écrire; mais l'uſage eſt pour *deßiller*. Il ſignifie, Ouvrir les yeux. Ce malade eſt ſi aſſoupi, qu'à peine a-t-il pû *deßiller* les yeux.

DESSILLER, ſe dit figurément des yeux de l'eſprit, & ſignifie, Detromper. On a enfin *deſſillé* les yeux de cet Heretique, il a reconnu la verité.

DESSILLÉ, ÉE. part. & adj. Quand la mort abat la plus floriſſante jeuneſſe, alors les yeux *deſſillez* nous appercevons la vanité des attraits du monde. LE P. GAIL.

DESSINATEUR. ſ. m. Peintre, ou Graveur, Architecte qui deſſine, qui fait des deſſeins, ou qui les met au net. Il faut qu'un Ingenieur ſoit aſſez bon *deſſinateur*.

DESSINER. v. act. Quelques uns diſent *deſſigner*, mais *deſſiner* eſt beaucoup plus uſité. Exprimer ſur le papier ou ſur la toile le deſſein qu'on a dans la penſée de quelque tableau, ou de quelque bâtiment. On juge du genie d'un jeune homme pour la peinture, quand il apprend aiſément à *deſſiner*.

DESSINER, ſe dit burleſquement pour, Faire, former. Vous verrez de quel air la nature a *deſſiné* ſa perſonne. MOL.

DESSINÉ, ÉE. part.

DESSOLER. v. act. Changer la diviſion des terres de labour, & ne les pas cultiver ou enſemencer en la maniere accoûtumée. Tous les baux des metairies portent à la charge de ne point *deſſoler* la terre, & changer la ſole, mettre en blé ce qui devoit être en jachere ou en menus grains.

DESSOLER, en termes de Manege, ou de Marechal, c'eſt, Oter la ſole d'un cheval ſans toucher à la corne du ſabot. Il faut bien un mois pour retablir un cheval, quand il a été *deſſolé*.

DESSOLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESSOUDER. v. act. Oter la ſoudure d'une choſe ſoudée. On a *deſſoudé* proprement les branches de ce chandelier qui étoient ſoudées. On le dit plus ordinairement avec le pronom perſonnel. Les vaiſſeaux de fer blanc ſont de peu d'uſage, parcequ'ils ſe *deſſoudent* trop aiſément au feu. Ce flambeau n'eſt pas rompu, il n'eſt que *deſſoudé*.

DESSOUDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESSOUS. Prepoſition qui ſignifie, Sous. Ce lutteur a terraſſé ſon adverſaire, il l'a mis *deſſous* lui. Fouiller *deſſous* la muraille. Les Officiers ſubalternes ſont *deſſous* les grands Officiers. Il ſemble que *deſſus* & *deſſous* ſoient plutôt des adverbes que des prepoſitions: car leur grand uſage eſt à la fin des periodes, ſans rien regir après eux, puis qu'ils terminent la periode & le ſens: comme, je ſuis aſſis *deſſous*: au lieu que les prepoſitions ſont perpetuellement ſuivies d'un nom, ou d'un verbe, ſans quoy elles n'auroient pas le nom de *prepoſitions*. Ainſi il faut dire, Il eſt *ſous* la table, & non pas *deſſous*. Il y a trois exceptions: la I. quand on met les deux contraires enſemble: comme, Il n'y a pas aſſez d'or *deſſus* ni *deſſous* la terre pour m'engager &c. La II. quand il y a deux prepoſitions de ſuite: comme, Elle n'eſt ni *dedans* ni *deſſous* le coffre. La III. quand il y a devant une autre prepoſition un *par* ou un *de*: comme, Il lui a paſſé *par deſſous* le bras. Il s'eſt levé *de deſſus* ſon lit. Ces cas exceptez l'on ne doit gueres employer ces compoſez, *deſſus* & *deſſous*, que comme adverbes. On le permet pourtant aux Poëtes pour la commodité des vers, où une ſyllabe de plus ou de moins eſt de grand ſervice. VAU. Ces remarques ſont très-judicieuſes, & même en Poëſie, *ſur*, & *ſous*, ſont preferables à *deſſus*, & *deſſous*. MEN. CORN.

DESSOUS, eſt auſſi ſ. m. & ſignifie la partie inferieure, & de deſſous d'une choſe. De cette étoffe le *deſſous* eſt plus beau que le deſſus. Le *deſſous* d'un plancher, d'une voute. Le *deſſous* d'une Egliſe, les Chapelles baſſes. Le *deſſous* du pied. La levre de *deſſous*. La paupiere de *deſſous*. Un homme modeſte prend toûjours le *deſſous* du pavé. Aux cartes on dit, Donner du *deſſous*, quand on donne les dernieres cartes. Et figurément on dit qu'un homme a eu du *deſſous*; pour dire, qu'il a mal reüſſi en quelque affaire, qu'on l'a ſupplanté.

Ce mot vient du Latin *de ſub*. MENAGE.

AU DESSOUS, Prepoſition, ſe met quelquefois pour marquer le temps. On n'a point de titres certains de Nobleſſe de ce qui eſt *au deſſous* de deux ou de trois cens ans. Son viſage temoigne qu'il eſt *au deſſous* de vingt ans. Il y a encore deux Conſeillers *au deſſous* de lui dans ſa Chambre. Paris eſt *au deſſous* de Charenton. Pour vivre heureux dans ſa condition, il faut toûjours regarder *au deſſous* de ſoi, & jamais au deſſus. Le chapiteau eſt *au deſſous* de la corniche. Il eſt logé *au deſſous* de moi, en un étage plus bas. On met la ſignature *au deſſous* d'un acte. Tous les Poëtes Latins ſont bien *au deſſous* de Virgile. Cet Auteur eſt *au deſſous* des Anciens de cent piques. Les paroles mêmes avec leſquelles vous me mettez au *deſſus* de tous les autres, me font voir que je ſuis infiniment *au deſſous* de vous. VOI. Les arts mechaniques ſont *au deſſous* d'un Gentilhomme, ſont indignes de lui.

AU DESSOUS, eſt auſſi adv. Les liqueurs les plus peſantes vont toûjours *au deſſous*. On reçoit les preuves par temoins, quand il ne s'agit que de cent livres & *au deſſous*. On dit auſſi, Voyez *ci-deſſous*; pour dire, voyez plus bas.

On dit proverbialement, que toutes choſes ſont *ſens deſſus deſſous*, lorſqu'elles ſont en une grande confuſion, & que le ſens ou côté qui devroit être deſſus, ſe trouve *deſſous*. Voyez SENS DESSUS DESSOUS.

DESSUS. adv. Qui ne regit rien après lui, & qui eſt oppoſé à *deſſous*. Il n'eſt ni deſſous ni *deſſus*. Ce qui eſt ſous la table mettez le *deſſus*. Il étoit tantôt deſſous, il eſt preſentement *deſſus*.

DESSUS, eſt auſſi prepoſition. Il faut mettre la lumiere *deſſus* le chandelier, & non pas ſous le boiſſeau. Il faut être pluſieurs années *deſſus* les bancs avant que d'être Bachelier en Medecine, en Theologie. Il mit une petite colonne *deſſus* la foſſe comblée de terre. Cependant *ſur* eſt plus en uſage que *deſſus*, dans tous ces exemples, & dans tous les autres où on a beſoin d'une prepoſition & non pas d'un adverbe. Ainſi il eſt mieux de dire, Mettez la lumiere *ſur* le chandelier &c. Il faut pourtant remarquer que, quand *deſſus* eſt ſuivi ou precedé de *deſſous*, alors *deſſus* ſe dit fort bien pour *ſur*. Il n'eſt ni *deſſus* ni deſſous la table. On dit *ci-deſſus* par oppoſition à *ci-deſſous*.

DESSUS. ſ. m. Ce qui eſt le plus haut ou expoſé à nos yeux, avantage, ſuperiorité. Il n'y a rien qui ait ſon deſſous, qui n'ait auſſi ſon *deſſus*. Ce Prince a eu le *deſſus* ſur tous ſes ennemis, il les a vaincus. Cette partie a eu l'avantage en ce procés, a eu le *deſſus*. Ce nouveau Courtiſan a enfin detruit l'ancien favori, il a eu le *deſſus*, il a pris ſa place. Le *deſſus* d'une étoffe eſt toûjours plus beau que l'envers. Le *deſſus* d'un manteau de panne coûte moins que la doublure. Ce fruit paroît beau par le *deſſus*, mais il eſt faux au cœur. Le *deſſus* de la main, le *deſſus* de la tête, le *deſſus* de l'eau.

On dit auſſi, le *deſſus* d'une lettre, pour dire, la ſuſcription,

tion, l'adresse. Le *dessus* de cette lettre est d'une autre main que le corps & la signature. On appelle aussi le *dessus* d'une lettre, l'enveloppe qui couvre le paquet où est la suscription.

En termes de Marine, on dit, Gagner le *dessus* du vent; en campagne, le *dessus* de la colline; pour dire, Prendre l'avantage du vent, d'une hauteur.

Dessus, en termes de Musique, est le son ou la voix la plus claire, & ce qui se fait mieux entendre en un concert. Un *dessus* de violon, de viole, de hautbois. Les filles & les jeunes garçons chantent le *dessus*, leur partie est le *dessus*.

Au dessus. Preposition, se dit figurément en Morale. On croyoit ce Marchand tout-à-fait noyé, mais le voilà qui est revenu *au dessus* de l'eau, il est *au dessus* de ses affaires. Un vrai Philosophe se met *au dessus* du qu'en dira-t-on, de l'estime ou des erreurs populaires. Cette charge est *au dessus* de vôtre portée. On dit qu'un homme est *au dessus* du vent, quand la fortune lui rit & lui est favorable, quand il ne craint rien. On dit aussi de celui qu'on louë excessivement, qu'on l'a mis *au dessus* des nuës. Le Roi est *au dessus* de tout le monde par sa gloire, & par sa moderation *au dessus* de la gloire même. Fl. Il faut souffrir de ceux qui sont *au dessus* de nous: c'est la peine de la dependance. Bell. Nôtre esprit est *au dessus* de lui-même, & après avoir compris tout l'Univers, il ne se peut comprendre. St. Ev. Les mysteres de la Religion sont *au dessus* de la raison, & non pas contre la raison. Cl. Alexandre se sentoit si fort *au dessus* du reste des hommes, que meprisant sa naissance veritable, il alla chercher son origine dans les cieux. St. Ev.

De dessus. Preposition. Il ne leva jamais les yeux *de dessus* lui. Vaug. Il s'est levé *de dessus* son siege pour haranguer. Elle ôta son voile *de dessus* son visage. Quand les fruits sont mûrs, ils tombent *de dessus* les arbres.

Par dessus. Preposition. Il porte un manteau *par dessus* son just'aucorps. Il a de l'eau *par dessus* la tête. Vaug.

Par dessus, est aussi quelquefois adverbe. On lui a donné tout ce qu'il demandoit & quelque chose *par dessus*.

Le *pardessus* est ce qu'on donne au delà de la juste mesure. Je lui ay donné le *pardessus*. *Pardessus* est là substantif.

DESTIN. s. m. ou Destinée. s. f. Ordre, suite, disposition, ou enchaînement de causes secondes ordonné par la Providence, qui emporte une necessité de l'évenement. Le *destin* n'est autre chose que la volonté absoluë de Dieu. Le. P. le B. Selon quelques Philosophes Payens, le *destin* étoit une vertu secrete & invisible, qui conduit avec une sagesse incomprehensible ce qui nous paroît fortuit, & dereglé: & c'est ce que nous appellons Dieu. Thomassin. Les Stoïciens entendoient par la *destinée*, une certaine enchaînure de toutes choses, qui se suivent necessairement, & de toute éternité, sans que rien puisse interrompre la liaison qu'elles ont entr'elles. Ils soumettoient les Dieux mêmes à la necessité de cette *destinée*. Ceux qui substituent la Providence en la place de la *destinée*, expriment l'idée des Stoïciens, revêtuë de termes Chretiens. Mais ils definissent plutôt ce que le mot de *destinée* devroit signifier, que ce qu'il signifie dans le langage commun. Car les Stoïciens n'avoient nulle idée distincte de cette puissance à qui ils attribuoient les évenemens. Ils n'avoient qu'une idée vague, & confuse d'un je ne sçai quoy chimerique, & d'une cause inconnuë à laquelle ils rapportoient cette disposition invariable, & cet enchaînement éternel de toutes choses. Il n'y a aucun être réel à qui l'on puisse donner le nom de *destinée*. Les Philosophes Payens qui en avoient fabriqué l'idée, supposoient qu'elle existoit, sans sçavoir pourtant precisément ce qu'ils entendoient par cette *fatalité* inevitable. Le Cl. Les hommes n'osant d'un côté imputer à la Providence les malheurs qu'ils pretendoient leur arriver injustement; & de l'autre ne voulant point reconnoître que c'étoit leur faute, formerent le phantôme du *destin*, pour le charger de tout le mal. Ainsi tous les malheureux se plaignent de la *destinée*, & ils adoptent ce jargon si commun, sans examiner quelle est cette *destinée*, contre laquelle ils declament sans cesse. Id.

Le bien nous le faisons; le mal c'est la fortune;
On a toûjours raison, le destin *toûjours tort.* La Fon.

Destin, ou Destinée, dans ce sens se prend pour une necessité inevitable, à laquelle chacun est assujetti. C'est le *destin* general des hommes de mourir. Achever le cours de sa *destinée*. On dit communément qu'on ne peut vaincre sa *destinée*. Une *destinée* immuable engage necessairement dans le crime. Le Cl.

Destin, ou *Destinée*, signifie assez ordinairement, le sort, la fortune, la condition. Se faire un beau *destin*. Abl. Le privilege des Rois c'est de pouvoir tout impunément, & d'être les arbitres suprêmes de la *destinée* des peuples. Oe. M. C'est à ceux-là à combattre qui peuvent mourir sans qu'il en coûte rien qu'à eux; mais pour vous dont la vie renferme la *destinée* de tout le monde, vous ne devez point courir au peril. Bou. Quand on ne peut pas se faire sa *destinée*, il faut s'y abandonner sans murmure. Oe. M.

Suivre en paix son destin, *& laisser faire aux Dieux,*
C'est toûjours le plus sûr, & le plus glorieux. Quin.
Les Dieux ont à mes jours
Attaché le bonheur de vôtre destinée. Rac.

Destin & Destinée, se disent aussi de ce qui arrive souvent. C'est le *destin* des malheureux d'avoir toûjours tort: c'est un pretexte pour les abandonner. Oe. M. C'est la *destinée* des Poëtes, d'être gueux. C'est la *destinée* des bons Ouvriers d'être debauchez.

Fui le honteux destin *de te voir sans genie,*
D'un bon original la mauvaise copie.
L'Art de Prech.

DESTINATION. s. f. Disposition d'une chose relative à une autre. Le bon ordre des Finances est de faire toûjours l'emploi des deniers suivant leur *destination*.

DESTINER. v. act. Determiner, projetter de faire quelque chose, en disposer dans sa pensée. Les hommes *destinent* de faire beaucoup de choses, dont la mort empêche l'execution. Je ne pretends point user, ni consumer ma vieillesse à amasser des biens, pour me faire haïr de ceux mêmes à qui je les *destine*. Le P. le B. Dieu *destine* les hommes irrevocablement au salut ou à la damnation par un acte libre de sa volonté. Oe. M.

Le Ciel ainsi l'a destiné;
Mon fils sera Prelat, puis qu'il n'est pas l'aîné.
L'Art de Prech.

On dit qu'un homme est *destiné* aux armes; pour dire, qu'il est propre à y reüssir.

Destiné, ée. part. pass. & adj. Preparé, apprêté, determiné. C'est un lieu *destiné* aux jeux & aux ris. Arioste. Mod. Ce jour est *destiné* à la promenade. Cet homme est *destiné* à être pendu.

Destinée, est la même chose que le *destin*. Finir sa *destinée*, c'est, Mourir.

DESTITUABLE. adj. m. & f. Qui peut être deposé ou destitué. Les pourvus de Benefices en titre ne sont pas *destituables* sans connoissance de cause. Le Vicaire d'un Curé est *destituable ad nutum*, à volonté, parceque ce n'est qu'une simple commission.

DESTITUER. v. act. Oter une personne d'une char-

charge, d'une commission. Un Seigneur ne peut pas *destituer* un Officier pourvu à titre onereux: on le peut *destituer* en cas de forfaiture, quand on lui a fait son procés. Les nouveaux Fermiers *destituent*, revoquent les anciens Commis. Il y a eu quelques Prelats *destituez* & deposez de leur dignité.

DESTITUER, au passif, se dit de ceux qui manquent de secours, qu'on delaisse. Cet homme est *destitué* d'amis, de conseil, de tout secours, de tous biens. Ce corps ne peut pas bien faire ses fonctions, car il est *destitué* de ses principaux organes. Il lui rechaufa toutes les parties qui étoient *destituées* de chaleur. VAUG.

DESTITUÉ, ÉE. part. pass. & adj. C'est à la raison *destituée* de tout prejugé à juger du veritable sens de l'Ecriture. OE. M. Il semble que l'homme n'a été creé *destitué* de toutes choses, que pour le contraindre à cultiver la societé, afin d'entrer en communication d'industrie. ID.

DESTITUTION. s. f. Action par laquelle on destituë. Les *destitutions* sont odieuses. Il n'y a gueres de *destitution* qui ne porte quelque note. La *destitution* des Officiers appartient aux Seigneurs qui les ont pourvus gratuitement. Cela ne se pratique plus gueres.

DESTONNER. Voyez DETONNER.

DESTORDRE. Voyez DETORDRE.

DESTORQUER. Voyez DETORQUER.

DESTORTILLER. Voyez DETORTILLER.

DESTOUPPER, ou DETOUPPER. v. act. Oter l'étouppe, le bouchon qui bouchoit une bouteille, ou un autre vaisseau. Il ne faut pas *detoupper* une bouteille, qu'on n'en boive aussi-tôt le vin. Dès que ce tuyau a été *detouppé*, l'eau en a jailli en l'air fort haut. On dit aussi, *Detouppez* vos oreilles; pour dire, Ecoutez attentivement. En ce sens il est vieux.

DESTOUPILLONNER. Voyez DETOUPILLONNER.

DESTOUR. Voyez DETOUR.

DESTOURBIER, ou DETOURBIER. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois, Obstacle, empêchement qui se rencontroit à la continuation d'un travail, d'une entreprise. Cet Ouvrier peut faire ce travail en deux mois, s'il n'y a point de *detourbier*, d'interruption ni d'obstacle.

Ce mot vient du Latin *disturbium*. Les Picards disent aussi *detourber*, pour *detourner*, qui vient de *disturbare*. DU CANGE.

DESTOURNER. Voyez DETOURNER.

DESTRIER. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois un cheval de main, ou un cheval de bataille propre à un homme d'armes pour faire un coup de lance: comme qui diroit un cheval adroit qu'on manioit adextrement. Il est opposé à *palefroy*, qui étoit un cheval de ceremonie ou du service ordinaire. On l'appelloit aussi *coursier* & *cheval de lance*, comme on voit dans les Coutumes d'Anjou & du Mans. En Latin *dextrarius*, *dextralis*, ainsi nommé parcequ'on le menoit en main *ad dexteram*. DU CANGE.

DESTRONER. Voyez DETRONER.

DESTROUSSER. Voyez DETROUSSER.

DESTRUCTEUR. s. m. Prononcez l'*s*. Qui detruit. Les Gots ont été les *destructeurs* des plus beaux édifices des Anciens.

Ce destructeur *fatal des tristes Lesbiens,*
Cet Achille, l'auteur de tes maux, & des miens. RAC.

DESTRUCTION. s. f. Prononcez l'*s*. Ruine, desolation d'un Empire, d'une ville, d'un païs. Les guerres causent la *destruction* des Provinces & de la campagne. Les excés & les debauches contribuent à la *destruction* de la santé. Le peché cause la *destruction* de la grace. C'est être bien desesperé, de travailler à sa propre *destruction*.

DESTRUIRE, ou DETRUIRE. v. act. Ruiner, perdre, aneantir. Dieu envoya le Deluge pour *detruire* les hommes & les animaux. On tient que tout le monde sera *detruit* & consommé par le feu au jour du Jugement.

DESTRUIRE, signifie aussi, Abattre, demolir un bâtiment. Le temps a *detruit* les plus beaux édifices. C'est dommage qu'on ait *detruit*, qu'on ait ruiné ces belles tours, ces belles fortifications. Il est plus aisé de *detruire* que d'édifier.

DESTRUIRE, se dit figurément en choses morales. Les Barbares ont *detruit* l'Empire Romain. Cette maison noble est *detruite*, il n'en reste aucun de la race. On dit aussi une pauvre Demoiselle *detruite*; pour dire, reduite à la mendicité. Le parti des Huguenots est absolument *detruit*. Il faut *detruire* l'orgueil, & l'amour propre. M. ESP. *Detruisez* l'empire du vice. Mon innocence est si parfaite, & le mensonge qu'on vous a fait si aisé à *detruire*, que vous ne sçauriez me parler un quart d'heure sans être persuadé de vôtre injustice. LET. PORTUG.

Vôtre scrupule est facile à detruire. MOL.
D'un criminel amour detruisez *le pouvoir.* AB. TETU.

DESTRUIRE, se dit aussi dans les disputes & les contestations. Il est facile de *detruire*, de ruiner cet argument. Cet Avocat a *detruit*, a battu en ruine toutes les objections de sa partie. Voilà une piece fausse qui se *detruit* toute seule.

On dit aussi, qu'un homme est *detruit* dans l'esprit d'un autre; pour dire, qu'on lui en a donné de mauvaises impressions, qu'on lui a ôté la bonne opinion qu'il en avoit.

DESTRUIT, ITE. part. pass. & adj.

DESVALISER, ou DEVALISER. v. act. Detrousser, voler les passans, leur ôter leur valise, leurs hardes, leurs marchandises. On condamne à la rouë les brigands qui *devalisent* les Marchands, les allans & venans sur les grands chemins.

DESVALISÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il y a eu plusieurs livres Italiens intitulez, le Courier *devalisé*, pour donner occasion à quelques lettres satiriques qu'on suppose avoir été trouvées dans sa valise.

DESUNION. s. f. Separation, disjonction, demembrement de deux choses jointes ou unies. Il y a eu Edit de *desunion* de ces deux charges. L'union de ces Benefices étoit abusive, on en a ordonné la *desunion*. Il y a eu plusieurs *desunions* & demembremens de ce Duché, de ce fief.

DESUNION, signifie aussi, Dissention, discorde, mesintelligence. La *desunion* des Princes, des Eglises, a causé de grands troubles. Les Schismes sont venus de la *desunion* des Cardinaux. La diversité de lumieres produit, même entre les personnes de pieté, des *desunions* exterieures. NIC.

DESUNIR. v. act. Separer, dejoindre, demembrer ce qui étoit joint & uni ensemble. Il est permis à un Seigneur de *desunir* les parties de son fief, de le demembrer: ce qu'on appelle au Palais, Se joüer de son fief. Ces deux Cures étoient unies, on les a *desunies*. Les charges de President & de Lieutenant General ont été *desunies* par un tel Edit. J'ay tort de *desunir* ces deux choses, puis que vôtre charité les a parfaitement unies. VOIT.

DESUNIR, signifie aussi, Mettre en dissention. Ce mari & cette femme étoient autrefois fort bien unis, une petite jalousie les a *desunis*. Il y avoit alliance entre ces Princes, mais on les a *desunis*. Dans ce Chapitre, dans cette Communauté, on est fort *desuni*, il y a grande diversité de sentimens, d'interêts. Unissant nos Maisons, il *desunit* nos Rois. CORN.

DESUNIR, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui

qui traîne les hanches, qui galoppe faux, ou sur le mauvais pied.

Desuni, part. pass. & adj.

DESVOYEMENT, ou **DEVOYEMENT**. s. m. Maladie qui vient d'un ventre trop relâché, d'un estomac qui digere mal. Le degorgement de bile cause des *devoyemens* par haut & par bas. Il y a de bons Auteurs qui prononcent & qui écrivent *devoiment*.

DESVOYER, ou **DEVOYER**. v. act. Sortir de la bonne voye, s'égarer du droit chemin. C'est une œuvre de charité, de remettre dans le bon chemin ceux qui se sont *devoyez*. Les Ouvriers disent aussi, *Devoyer* une ligne, un tenon ou autres pieces d'assemblage, quand on les detourne hors de la ligne droite. Ce mot est un composé de *voye*, comme qui diroit *hors de la voye*. On ne s'en sert plus dans le bon stile. Refl. En sa place on dit *Egarer*.

Desvoyer, se dit plus ordinairement au figuré, des Heretiques qui se sont separez de l'Eglise, qui sont sortis de la bonne voye. Il faut tâcher de ramener dans la voye de salut ceux qui s'en sont *devoyez*. Il est mieux de dire *égarez*.

Desvoyer, en Medecine, se dit des corps dont l'estomac ou les intestins ne font pas leurs fonctions dans les voyes ordinaires. Les raisins & autres fruits cruds *devoyent* les estomacs foibles.

Desvoyé, ée. part. pass. & adj. On dit qu'un esprit est *devoyé*, quand il est hors du bon sens, quand il dit ou fait des extravagances. On appelle aussi les Heretiques, nos pauvres freres *devoyez*.

D E T.

DETACHEMENT. s. m. Choix qu'on fait de quelques gens de guerre dans plusieurs Compagnies, ou Regimens, pour les envoyer à quelque expedition ou attaque. Le Marechal de Camp commandoit un *detachement* de l'armée de six mille hommes. On le dit même des corps entiers qui font partie d'une armée. On fit un *detachement* de dix soldats de chaque Compagnie.

Detachement, signifie figurément en Morale, Desinteressement, degagement. Le *detachement* du monde est le premier pas qu'on fait pour le salut.

DETACHER. v. act. Oter une chose du lieu où elle étoit attachée, la separer d'avec une autre. *Detacher* une tapisserie. *Detacher* un cheval du ratelier. *Detacher* une juppe, un ruban. *Detacher* les fruits d'un arbre.

On dit absolument, Se *detacher*, pour dire, Avaler son haut de chausse.

Detacher, signifie figurément, Quitter les attachemens, se defaire de l'affection qu'on avoit pour quelque chose. Il se faut entierement *detacher* des vanitez du monde pour entrer en Religion. *Detachant* mon esprit des funestes pensées de la mort, je l'abandonne à la joye le plutôt que je le puis. M. Sc. Les pauvres ne voyent rien dans le monde qui ne les *detache* du monde, & comme ils manquent de tout, ils ne peuvent tenir à rien. Fl. Dieu nous *detache* des trompeuses douceurs du monde par les salutaires amertumes qu'il y mêle. Thomassin. Ses amis se plaignoient de lui comme d'une Maîtresse ingrate dont ils ne pouvoient se *detacher*. St. Ev. Le Roi divisa les membres de la Ligue, & les *detacha* de la cause commune par la vuë de leur interêt particulier. Var.

Detacher, signifie aussi, Demembrer, dejoindre. Ce Seigneur a *detaché* de sa Ferme generale un tel droit, un tel peage.

Detacher, signifie encore, Examiner, juger separément. Il faut *detacher* cette question de toutes les circonstances particulieres pour établir une maxime generale. *Detachez* l'interêt que vous avez dans cette affaire, & vous verrez que vous avez tort.

Detacher, en termes de Guerre, se dit en parlant des soldats, dont on en choisit quelques uns de diverses Compagnies, afin de les commander pour quelque expedition. Il y eut cent hommes *detachez* qui emporterent ce retranchement.

Detaché, ée. part. pass. & adj. L'indifference d'un homme libre, & *detaché* de tout, n'est pas fort souhaitable. St. Ev. L'amour pur, & *detaché* des sens, n'est point incompatible avec la vertu. M. Sc.

Lorsque par les rebuts une ame est detachée,
Elle veut fuir l'objet dont elle fut touchée. Mol.

On appelle pieces *detachées*, des demi-lunes, ravelins, ouvrages à corne & couronnez, & même des bastions, quand ils sont separez du corps de la place.

On dit aussi, que les figures d'un tableau sont bien *detachées*, lorsqu'elles sont bien degagées l'une de l'autre, qu'il n'y a point de confusion, qu'elles paroissent de relief, &c. Et au figuré, un esprit *detaché* de la matiere, qui raisonne & qui agit en vrai Philosophe.

DETACHER. v. act. Oter une tache de dessus du linge, une étoffe. Le linge taché d'encre ne se peut *detacher* qu'avec du verjus, du citron, ou autres sucs acides. Les Degraisseurs *detachent* les habits avec les savonettes, ou du savon noir.

Detaché, ée. part. pass. & adj.

DETAIL. s. m. Ce mot n'a ordinairement point de plurier au propre. Ce qui consiste en plusieurs parties separées d'un tout. Il y a des Marchands qui vendent en gros, d'autres en *detail*. Ce Marchand ne fait que le *detail*. On appelle aussi *detail*, dans un devis, le denombrement exact des materiaux, & façons d'un batiment. Faire le *detail* d'une compagnie, d'une armée: c'est, Avoir l'œil sur le service, & donner les ordres afin que chacun s'aquitte bien de son devoir.

Detail, se dit figurément en Morale, des particularitez, des menuës circonstances d'une affaire, & peut avoir un plurier. Il ne m'a conté son procés qu'en gros, je n'en sçai pas le *detail*. On m'a appris le *detail* de cette bataille, toutes les particularitez de ce qui s'y est passé. Il seroit trop long de descendre dans tous les *details* de cette affaire. N'attendez pas qu'un ami vous vienne expliquer le *detail* humiliant de ses besoins. Oe. M. Il est rare que les esprits fins soient Geometres, parceque le *detail* sec, & sterile des principes geometriques les degoûte, & les rebute. Pasc. Epargnez moi la peine de vous redire des *details* qui me font honte à moi-même de les avoir remarquez, & qui ne m'ont que trop persuadée de ma foiblesse. P. de Cl. Vous n'avez point à craindre tous ces longs *details* de chicane qui sechent l'esprit de l'Ecrivain. Rac. Je ne veux pas descendre à tous ces ennuyeux *details*, Port-R.

Ne vous chargez jamais d'un detail *inutile*,
Tout ce qu'on dit de trop est fade, & rebutant. Boi.

En detail. Sorte d'adverbe, Par le menu. Vendre *en detail*.

DETAILLER. v. act. Diviser en plusieurs parties. Quand les Bouchers apprêtent leurs viandes, & les coupent par morceaux, ils appellent cela *detailler*. Les Marchands appellent aussi *detailler*, lorsqu'ils ne vendent pas des pieces ou des ballots entiers, & lorsqu'ils les coupent & les divisent pour en donner à chacun la quantité qu'il en demande.

Detailler, se dit aussi dans le discours & dans les affaires. Cet Auteur a traité cette matiere en gros, mais il n'a rien *detaillé*. Ce Rapporteur a fort bien *detaillé* ce procés, en a fait examiner toutes les circonstances en detail.

DETAILLEUR. s. m. Marchand qui vend en detail. Les Marchands en magasin appellent *Detailleurs*, tous ceux qui vendent en boutique.

DETALER. v. act. Serrer la marchandise qu'on avoit exposée en vente, fermer sa boutique. Quand le temps d'une Foire est fini, tous les Marchands *detalent*, ferment leurs boutiques, & s'en vont ailleurs. Les Commissaires font *detaler* les Marchands, leur font plier bagage en diligence.

Detaler, signifie aussi, Quitter la place, s'enfuir avec quelque precipitation, comme font les Marchands quand la Foire est finie. La peur d'être battu l'a fait vitement *detaler*. Allons que l'on *detale* de chez moi, maître juré filou, vrai gibier de potence. Mol.

Le rat de ville detale,
Son camarade le suit. La Font.

DETALINGUER. Terme de Marine. C'est, Oter le cable d'une ancre.

DETEINDRE. v. act. Faire changer de couleur à quelque chose. Le grand air *deteint* les plus vives couleurs & les mange. L'eau forte *deteint* & brûle toutes sortes de corps. Les étoffes se *deteignent* aisément, quand elles ne sont pas teintes en cramoisi.

Deteint, einte. part. pass. & adj.

DETELLER. v. act. Oter les chevaux d'un carrosse, d'une charrette, d'une charruë. On le dit de même des autres animaux qui sont attachez pour tirer.

Detellé, ée. part. pass. & adj.

DETENDRE. v. act. Detacher une chose tenduë. Les Sergens commençoient à *detendre* le lit, la tapisserie, quand le maître arriva & paya. On a *detendu* les voiles.

Detendre, signifie aussi, Relacher, debander. On a *detendu* ces cordes. Il faut *detendre* son arc, de peur qu'il ne se gâte. Il se dit aussi de l'esprit.

Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre,
Mon esprit aussi-tôt commence à se detendre. Boi.

Detendu, uë. part. pass. & adj.

DETENIR. v. act. Etre attaché, retenu quelque part. La fievre le *detient* au lit depuis huit jours. Les affaires l'ont *detenu* long temps en cette ville. Il y a un an que ses creanciers le *detiennent* en prison.

Detenir, signifie aussi, Occuper, garder, posseder des biens, meubles ou immeubles, soit licitement, soit illicitement. Il a été assigné à passer un titre nouveau de cette rente, à cause de tels & tels heritages qui y sont hypothequez, qu'il *detient*. On ne peut avoir absolution, qu'on ne restituë le bien qu'on *detient* injustement. Ce pauvre homme ne peut faire juger son procés, parcequ'on lui *detient* ses papiers.

Detenu, uë. part. pass. & adj. Il étoit depuis deux ans *detenu* prisonnier. Vaug.

DETENTE. s. f. Ce qui sert à faire lâcher le ressort d'une arme à feu, ou d'une arbalête. La chaîne de ma montre s'est embarrassée dans la *detente* de mon pistolet, & l'a fait tirer.

DETENTEUR, Detentrice. s. m. & f. Qui occupe, qui possede quelque chose. On assigne les tiers *detenteurs* en declaration d'hypotheque. On jette des devoluts sur les injustes *detenteurs* de Benefices. Il ne doit pas cette somme personnellement, mais seulement en qualité de *detenteur* & joüissant de cette terre.

DETENTION. s. f. Possession de quelque heritage. On condamne à la restitution des fruits celui qui s'est intrus dans un Benefice depuis son injuste *detention*. Un Prince souffre avec regret la *detention* de ses Etats par un Prince étranger.

Detention, signifie aussi, Captivité, esclavage. On l'a élargi des prisons avec dommages & interêts depuis son injuste *detention*. Sa *detention* parmi les esclaves d'Alger a duré huit jours. La *detention* des ôtages ne doit durer que jusqu'à l'execution d'une capitulation. Après sa *detention* il se retira de la Cour. Maucroix.

DETERGER. v. act. Terme de Medecine, qui signifie, Nettoyer, mondifier, entrainer les humeurs lentes, & glutineuses qui sont adherantes au corps.

DETERIORATION. s. f. Action par laquelle une chose devient pire. Quand la *deterioration* des marchandises saisies vient par la faute du gardien, il en est responsable.

DETERIORER. v. act. N'est gueres en usage que dans le Palais; pour dire, Degrader, laisser tomber en ruine, rendre pire. Ce locataire a *deterioré* cette maison. Ce blé, cette marchandise s'est *deteriorée* tandis qu'elle a été saisie.

Deterioré, ée. part. pass. & adj.

DETERMINATION. s. f. Decision, resolution, disposition fixe, & arrêtée. Le plus seur est de se soumettre à la decision, à la *determination* du Concile. La sainte indifference n'est point une indolence stupide, ni une inaction interieure; mais une *determination* constante de vouloir tout pour Dieu, & rien pour elle.

Determination, signifie aussi, Application à quelque chose. On appelle, par exemple, la *determination* d'un mot quand il est restreint à une certaine signification, & qu'il ne convient qu'à elle.

Determination, en Physique, est la disposition d'un corps à tendre vers un côté plutôt que vers l'autre. La *determination* est une façon d'être, distincte du mouvement. Roh. On dit, que les corps graves ont une *determination* à leur centre, ont un mouvement de *determination*; c'est-à-dire, certain & naturel.

DETERMINE'MENT. adverb. Expressément, positivement, specifiquement. On a prononcé *determinément* sur cette question, sur cet article. Le Prince veut cela absolument & *determinément*. Le doute laisse l'esprit en suspens, & la science prononce *determinément*, & absolument. La Pl. Tout ce que Dieu veut *determinément* arrive infailliblement. Oe. M.

DETERMINER. v. act. Conclurre, resoudre, prononcer une decision. Quand les Coutumes n'ont rien *determiné* sur un article, il faut avoir recours au Droit Romain. Il faut croire tout ce que l'Eglise a *determiné*. Dieu a *determiné* de tout temps ceux qu'il vouloit sauver, ou reprouver. Nous nous tromperions moins souvent si nous ne nous *determinions* que sur des idées claires, & évidentes. Oe. M. On ne se doit *determiner* à une action, qu'aprés une exacte perquisition de l'entendement, qui a bien pesé, & bien consideré la nature de l'objet. Port-R. Le sort de tous les hommes est *determiné* de toute éternité, & leur arrêt est prononcé avant tous les siecles. Oe. M.

Determiner, signifie aussi, Destiner, appliquer à quelque chose. L'usage *determine* les mots à signifier certaines choses. Il y a des fonds certains & *determinez* pour fournir à telle depense.

Determiner, signifie aussi, Se porter à quelque chose, se resoudre. Cet homme s'est enfin *determiné* à prendre une charge, à se marier. Quand il faut choisir entre deux choses égales, on a de la peine à se *determiner*. Il faut se *determiner* ou pour le monde ou pour le Cloître.

Le cœur à l'amitié peut seul se destiner,
Mais la raison toûjours l'y doit determiner.
Poeme de L'Am.

Determiné, ée. part. pass. & adj. Par un enchainement de causes inconnuës, mais *determinées* de tout temps, chaque chose acheve le cours de sa destinée. Vau.

DETERMINÉ. s. m. Hardi; qui ne craint rien; temeraire, qui est capable de tout entreprendre. Il a monté à l'assaut en brave, en *determiné*. Cesar étoit moins *determiné*, & moins abandonné à la fortune qu'Alexandre. CAIL. On le dit plus souvent en mauvaise part, d'un scelerat, d'un debauché. Ce jeune homme vit en *determiné*, on ne le sçauroit corriger. Ce sont de grands *determinez*. VOIT. Jurer en *determiné*. GOMB. Vous tenez des discours brutaux, & grossiers, qui font rougir les plus *determinez*. OE. M.

DETERRER. v. act. Exhumer une personne qui a été enterrée. On ne doit *deterrer* les corps que par ordonnance de Justice, soit pour les visiter, soit pour leur faire leur procés, pour les ôter de terre sainte.

DETERRER, se dit aussi, mais burlesquement, de ceux à qui on a ôté la terre ou Seigneurie. Ce Gouverneur est un homme violent qui a *deterré* plusieurs Gentilshommes, qui les a chassez des leurs terre, qui les a usurpées.

DETERRER, se dit figurément en Morale, & signifie, Trouver, decouvrir une chose cachée. Cet Exempt a de merveilleuses adresses pour *deterrer* des criminels, quelque cachez qu'ils puissent être. Je ne sçavois point où vous demeuriez, j'ay eu de la peine à vous *deterrer*. Ce curieux a *deterré* les plus beaux monumens de l'Antiquité. Je *deterrai* cela.

DETERRÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, qu'un homme a un visage de *deterré*, lorsqu'il est pâle & defait, qu'il semble avoir été enterré.

DETERSIF, IVE. adj. Terme de Medecine. Qui nettoye, qui purifie. Un lavement est un remede *detersif* qui nettoye le bas ventre. Il faut bien étuver cette playe avec quelque liqueur *detersive*. Il y a aussi des onguens *detersifs*, qu'on nomme autrement *mondificatifs*.

DETESTABLE. adj. m. & f. Affreux; infiniment haïssable; qui donne de l'horreur, de l'indignation. Le blasphême est un crime *detestable*. Neron étoit un Tyran *detestable*. On parle de Catilina comme d'un homme *detestable*; on eût dit la même chose de Cesar s'il eût été aussi malheureux que Catilina. ST. EV. On dit aussi hyperboliquement, qu'un Ouvrage de prose ou de vers est *detestable*; pour dire, qu'on le trouve fort mauvais. Je trouve la Comedie *detestable*, morbleu *detestable*, du dernier *detestable*, ce qu'on appelle *detestable*. MOL. On le dit aussi de tout ce qui est laid par excés, de tout ce qui est desagreable. Les vieilles les plus *detestables* ressentoient l'amoureux flambeau. VOIT. Potage *detestable*. Ragoût *detestable*.

DETESTABLEMENT. adv. D'une maniere detestable. Il a juré *detestablement* que cela étoit vrai, & il s'est trouvé faux. Cet Auteur écrit *detestablement*; pour dire, fort mal.

DETESTATION. s. f. Action qui temoigne qu'on a en horreur quelque chose. La memoire des impies doit être en *detestation*. On ne peut parler de ce parricide qu'avec *detestation*. Il s'est attiré la *detestation* de tout le monde. COSTARD.

DETESTER. v. act. Avoir de la haine, de l'horreur pour quelque chose. On ne sçauroit trop *detester* & punir les empoisonneurs. Un penitent doit *detester* les dereglemens de sa vie passée. Un Heretique qui fait abjuration doit dire en public, qu'il *deteste* son erreur. Je *deteste* vôtre bonne fois; vous avois-je prié de me mander sincerement la verité? LET. PORTUG. Phedre vaincuë & tourmentée par une passion incestueuse, en fremit elle-même: elle abhorre & *deteste* ses propres sentimens. OE. M. Les Anglois deçus par le nom de liberté, en ont à la fin *detesté* les excés. M. DE M.

Objet infortuné des vengeances celestes,
Je m'abhorre encore plus que tu ne me detestes. RAC.
Et le peuple inegal à l'endroit des Tyrans,
S'il les deteste *morts, les adore vivans.* CORN.

DETESTER, signifie aussi, Faire des imprecations, pester. Un Marinier engravé jure & *deteste* de tout son cœur. Un impatient *deteste* sa vie, quand on lui fait trop attendre une reponse.

DETESTÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un traître à sa patrie est haï & *detesté* de tout le monde.

DETIRER. v. act. Etendre un linge, un ruban, une étoffe pour la rendre unie. Les empeseuses *detirent* leurs rabats sur la platine. Et on dit d'un homme bien propre & bien mis, qu'il est bien *detiré*; pour dire, que son ligne & ses habits ne sont point chifonnez.

DETISER. v. act. Oter les tisons du feu, les disposer ensorte qu'ils ne brûlent point. On *detise* le feu le soir, quand on se va coucher, ou quand on veut épargner son bois. Souvent un maladroit *detise* le feu, au lieu de l'allumer.

DETISÉ, ÉE. part. & adj.

DETONATION. s. f. Terme de Chymie. Bruit que font les mineraux, lorsqu'ils commencent à s'échauffer dans les creusets, que les parties volatiles sortent avec impetuosité, & que l'humidité qui y étoit enfermée s'en échappe. Ainsi l'or fulminant fait son effet avec grande *detonation*. La *detonation* enleve le soufre impur & volatil des matieres.

DETONNER. v. n. Ne chanter pas juste, ne suivre pas la regle, sortir du ton proposé par le Maître de Musique. Une oreille juste sent bien quand on *detonne*. Ceux qui *detonnent* gâtent un concert.

Tous mes sots à la fois detonnant *de concert,*
Se mettent à chanter. BOIL.

DETONNER & FULMINER. Termes de Chymie. Chasser des mineraux les parties impures, volatiles, & sulphureuses, en conservant les parties internes, & fixes: ce qui se fait avec detonation.

DETORDRE. v. act. Je *detords*, tu *detors*, il *detord*. Remettre droit ce qui étoit tors. *Detordre* une corde, une natte, des cheveux tortillez. On dit aussi, Tordre & *detordre* le linge qu'on lave pour en épreindre l'humidité.

DETORDRE, se dit figurément en Morale d'un passage, d'une autorité, auquel on fait violence, en lui donnant quelque sens éloigné de celui qu'il doit avoir naturellement.

DETORS, ORSE. part. pass. & adj.

DETORSE. s. f. Action violente par laquelle on met quelque partie du bras, ou de la jambe hors de sa situation naturelle. Ce cheval a mis le pied dans un trou, il s'est fait une *detorse*. On dit aussi *entorse*, & c'est le plus usité.

DETORQUER. v. act. Terme dogmatique. Eluder la force d'un raisonnement, d'une autorité, lui donner une autre explication. Dans la plupart des disputes, quand on ne peut pas soudre un argument, on le *detorque*, on lui donne un autre sens, on le *detorque* contre son adversaire.

DETORQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DETORTILLER. v. act. Deffaire ce qui est tortillé. *Detortiller* une corde, des cheveux, des rubans.

DETORTILLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DETOUPILLONNER. v. act. Terme de Jardinage. Oter, & coupper les petites branches inutiles d'un oranger, pour ne conserver que les plus belles, & les mieux situées pour la figure de l'arbre, afin qu'elles reçoivent seules toute la nouriture de l'arbre qui se partageroit en plusieurs, si l'on n'avoit pas le soin de les *detoupillonner*.

DETOUR. f. m. Ce qui tourne, ou qui ne va pas en droite ligne. Il faut faire à la premiere ruë un *detour* à gauche, à droit. La Seine fait de grands *detours* au fortir de Paris. Les chemins dans les païs de montagnes font de grands *detours*. Le chien par fon odorat demêle tous les tours & *detours* du gibier. Les *detours* d'un labyrinthe.

DETOUR, fe dit auffi de ce qui arrête, de ce qui empêche qu'on n'aille droit, qu'on n'acheve une chofe. J'aurois achevé cet Ouvrage, fi je n'avois point eu de *detour*, fi on ne m'avoit point amufé, & occupé ailleurs. J'ay fait un *detour* de quatre lieuës pour aller vifiter mon ami.

DETOUR, fe dit figurément en chofes morales pour, Circuit, pretexte, fineffe, biais, procedé peu fincere, façon d'agir, excufe. La chicane a d'étranges *detours* pour immortalifer un procés, pour changer la face d'une affaire. Je crains quelque reftriction mentale, & quelque *detour* de Jefuïte. PORT-R. Quand on veut parler de chofes odieufes ou deshonnêtes, il faut ufer de circonlocution, d'un grand *detour* de paroles. Il a pris un grand *detour* pour lui annoncer la mort de fon fils. Vos ordres fans *detour* pouvoient fe faire entendre. RAC. Dieu connoît tous les replis & les *detours* de nôtre cœur, nos plus fecretes penfées. J'aime fans *detour*. VOIT. O le plaifant *detour* ! BOIL. On va par ces *detours* au fiecle d'or. BENS. C'eft fuir la difficulté que de prendre ce *detour*. OE. M. Il faut étudier les paffions des hommes pour en bien connoître les refforts, les tours, & les *detours*. AB. DE ST. R. Jamais Louïs XI. n'alloit directement à fon but, il cherchoit fans ceffe des *detours*, afin de faire perdre les traces de fa conduite. VAR. Boileau parlant de la rime dit à Moliere :

Et fans qu'un long detour *t'arrête, & t'embaraffe,*
A peine as-tu parlé, qu'elle même fe place.

DETOURNEMENT. f. m. Action de detourner. Ce mot ne femble pas fort ufité. Cependant Moliere s'en eft fervi dans fa Critique de l'Ecole des femmes où il dit, Leurs *detournemens* de tête & leurs cachemens de vifage firent dire cent fottifes de leur conduitte.

DETOURNEMENT. Ce mot fe trouve auffi dans Pomey pour, Empêchement.

DETOURNER. v. act. Donner à une chofe un mouvement circulaire contraire à celui qu'on lui avoit donné. Pour lâcher la vis d'un preffoir, il faut *detourner*, faire un mouvement contraire à celui qui l'avoit ferrée. On dit la même chofe d'une gruë, d'un capeftan, & de toute autre machine qu'on lâche. Un Cuifinier dit qu'on *detourne*, quand au lieu de tourner la broche à droit, on la tourne à gauche. On dit de même des montres, des ferrures, Pour fermer cette porte il faut tourner la clef, pour l'ouvrir il faut *detourner*. Du Cange derive ce mot du Latin *difturbare*, fignifiant la même chofe.

DETOURNER, fignifie auffi, Se mouvoir hors de la ligne droite. Quand vous ferez au bout de la ruë, *detournez* à droite, à gauche. Il s'eft égaré dans cette forêt, il s'eft bien *detourné* de fon chemin. Ce Voyageur s'eft *detourné* de dix lieuës pour aller voir un tel monument de l'Antiquité, une telle ceremonie. Vous ne vous *detournerez* point en paffant chez moi.

DETOURNER, fignifie auffi, Se mettre à côté pour laiffer paffer quelque chofe, ou pour s'en parer. *Detournez* vous pour laiffer paffer ce caroffe, ce trouppeau de bœufs. Il auroit été tué, s'il ne fe fût *detourné*, s'il n'eût paré le coup. Il a bien fait de *detourner* les yeux de ce trifte fpectacle, qui l'auroit fort affligé.

DETOURNER, fignifie encore, Oter une chofe d'un lieu, la mettre en un autre endroit. Il faut *detourner* ces pierres, ces poutres, qui ôtent la liberté du paffage. On dit qu'Albuquerque propofa de *detourner* le cours du Nil, & de le faire tomber dans la mer Rouge pour ruiner l'Egypte, & la rendre infertile. On dit auffi, *Detourner* le cours d'une riviere ; pour dire, la faire aller ailleurs.

DETOURNER, fignifie auffi, Eloigner, écarter, tranfporter. *Detourner* un coup.

Quand on croit voir fondre un nuage,
Quelquefois il s'éleve un favorable vent,
Qui le diffipe en un moment,
Ou qui detourne *ailleurs la fureur de l'orage.*
L'AB. TETU.

DETOURNER, en termes de Chaffe, fignifie, Faire tout ce qu'il faut pour s'affûrer qu'une bête, un cerf ou un fanglier eft dans un buiffon autour duquel on fait les enceintes.

DETOURNER, eft auffi un mot par lequel on adoucit le nom des vols domeftiques. Un mari n'a pas d'action de vol contre fa femme par le droit, mais feulement des chofes *detournées*. Ce fils a *detourné* les meilleurs effets de la fucceffion de fon pere. Ce banqueroutier a *detourné*, a mis à couvert la meilleure partie de fon bien.

DETOURNER, fe dit figurément en chofes morales. Les Avocats tâchent à *detourner* le fens d'une loi, de la claufe d'un contrat. Dans les Centons, c'eft un agrément de *detourner* le fens des vers, des paroles. Cette application eft bien *detournée*, bien tirée par les cheveux. Cet homme s'eft bien *detourné* depuis quelque temps du chemin de la vertu.

DETOURNER, fignifie auffi, Faire changer de refolution. Ce Prince avoit deffein de recommencer la guerre, mais fon fage Miniftre l'en a *detourné*. Il s'imaginoit qu'il feroit aifé de le *detourner* d'un fi terrible deffein. VAUG. On aura bien de la peine de le *detourner* d'époufer cette fille, il en eft trop amoureux.

DETOURNER, fignifie auffi, Divertir, éloigner, empêcher de s'appliquer à quelque chofe. Un Sçavant ne doit point avoir de procés, cela le *detourne* trop de fes études, en interrompt le cours. On fe met en retraite pour n'être point *detourné* dans fes meditations, dans fes exercices de pieté. Tous les raifonnemens de Socrate n'aboutiffent qu'à *detourner* de fon efprit l'image de la mort. ST. EV. Des comparaifons trop frequentes *detournoient* les hommes de l'application à la verité. ID. *Detourner* fon intention du defir de la vengeance. PASC. Que la confideration des miferes prefentes, & celle des miferes futures vous *detourne* de l'impureté. MAUCROIX. Son livre ne tend qu'à *detourner* les ames de la vie étroite de l'Evangile. ARNAUD.

DETOURNÉ, ÉE. part. paff. & adj. Il y a des loüanges équivoques, qui font de fines railleries, & des manieres *detournées* pour nous rendre ridicules. BELL. Une tendreffe pour la memoire d'Augufte, paffoit dans l'efprit de Tibere pour une accufation *detournée* contre le gouvernement. ST. EV. L'affectation de loüer les Anciens eft une maniere *detournée* pour cenfurer les Modernes. BELL. Le mepris de la fortune, n'étoit dans les Philofophes qu'un chemin *detourné* pour aller à la confideration qu'ils ne pouvoient avoir par les richeffes. LA ROCH.

On appelle des ruës *detournées*, un chemin *detourné*, ceux qui ne font pas fort frequentez, qui vont à la traverfe, ou à quelque lieu particulier.

DETRACTER. v. act. Medire de quelcun, obfcurcir, ou diminuer fon merite. Les envieux & les mechantes langues font fujets à *detracter* de leur prochain.

DETRACTEUR. f. m. Medifant, qui parle mal de fon prochain.

DETRACTION. f. f. Medifance, difcours pour dimi-

diminuer le merite de quelcun. Quoy qu'on dise vrai, quand on fait la *detraction*, elle ne laisse pas d'être un peché, selon tous les Casuïstes. Ces trois mots ne sont pas si usitez que ceux qui leur servent d'explication.

DETRAQUER. v. act. Faire perdre au cheval ses bonnes allûres, ses leçons de manege. Les mauvais Ecuyers *detraquent* les chevaux, leur font perdre leur train ordinaire.

DETRAQUER, se dit proprement des machines & des choses artificielles, & signifie, y changer, ou les gâter tellement, qu'elles ne puissent plus faire ce qu'elles font quand elles sont en bon état. Le corps humain est composé d'un si grand nombre de ressorts qui le font mouvoir, qu'il est surprenant que la machine ne soit pas à tous momens derangée, & *detraquée*. LE CL. Ma montre est *detraquée*, il ne faut pas s'arrêter à ce qu'elle marque. Il faut tant de choses pour faire bien aller une pompe, un jeu d'orgues, qu'il ne faut pas s'étonner si elles sont souvent *detraquées*. On dit aussi que l'estomac est *detraqué*, quand il fait mal la digestion.

DETRAQUER, se dit figurément en choses morales, pour dire, Detourner de quelque occupation. Les devots se mettent en retraite pour n'être point *detraquez* de la contemplation. La maladie de ce jeune homme l'a fort *detraqué* de ses études.

DETRAQUÉ, ÉE. part. & adj.

DETREMPE. s. f. Peinture ou enduit de couleurs delayées seulement avec de l'eau, & de la colle, ou de la gomme. Les peintures en huile ont plus d'éclat, & durent plus que celles qui ne sont qu'en *detrempe*. La *detrempe* differe d'avec la *miniature*, en ce que celle-cy se travaille en petits points, & que dans l'autre on se sert de toute la liberté du pinceau. Voyez FELIBIEN.

DETREMPE, se dit aussi figurément & burlesquement de ce qui ne doit gueres durer. Voilà un mariage qui n'est qu'en *detrempe*, fait à la hâte, sans y observer de formalitez.

DETREMPER. v. act. Mouiller, imbiber d'eau ou d'une liqueur; mêler quelque chose de liquide avec une autre pour n'en faire qu'un corps. La terre est trop seche, on ne peut labourer jusqu'à ce qu'il ait pleu, qu'elle soit un peu *detrempée*. Il faut *detremper* la colle forte, avant qu'on s'en puisse servir. *Detremper* les couleurs, les gommes, des drogues avec de l'huile, de l'eau, du vin, &c. On dit aussi, *Detremper* de la chaux, lorsqu'on l'éteint, & qu'on la delaye avec de l'eau.

Ce mot vient du Latin *distemperare*. DU CANGE.

DETREMPÉ, ÉE. part. & adj.

DETRESSE. s. f. Affliction d'esprit. La perte d'un bon ami cause une grande *detresse*. Ce mot vieillit.

DETRET. s. m. Ce mot se trouve dans Pomey. Il signifie un étau, un instrument de fer à guise de tenailles, pour tenir ferme ce qu'on travaille à la main.

DETRIMENT. s. m. Terme du Palais. Perte, dommage, deterioration. On peut se plaindre des usurpations des voisins qui vont à nôtre *detriment*.

DETRIMENT, terme d'Astronomie; quand une Planete est dans un signe opposé à sa maison, on la nomme Planete en son *detriment*.

DETROIT. s. m. Passage étroit; lieu serré où l'on passe difficilement, ou avec danger. On le dit sur la mer, sur les rivieres, & en païs de montagnes. Le *Detroit* de Magellan est fort dangereux, à cause que les deux flots de la mer du Nord & du Sud s'y joignent, & s'y entrechoquent. Le Pas de Calais, le *Detroit* de Gibraltar, l'Euripe, sont des *Detroits* fameux. Le Rhône s'engouffre dans un *detroit* auprès du Credo. La Valtoline est un *detroit*, un passage important pour l'Italie. Dans les Pyrenées il y a des cols de montagnes, des *detroits* aisez à garder. Se saisir des *detroits*. VAUG. L'armée de Darius fut defaite dans les *detroits* de la Cilicie. ID.

Ce mot vient du Latin *districtus*.

DETROIT, se dit aussi des Isthmes ou langues de terre qui sont entre deux mers, & qui en empêchent la communication. Le *Detroit* de Corinthe, le *Detroit* de Panama en l'Amerique.

DETROIT, signifie aussi, Ressort, une étenduë de païs soumise à la jurisdiction temporelle, ou spirituelle d'un, ou de plusieurs Juges. Un Juge ne peut instrumenter hors son *detroit*, hors sa jurisdiction. Cette Parroisse est dans le *detroit* de ce Parlement, de cette Generalité, de cette Election. Les vieux Praticiens appelloient cela *districk*.

Ce mot vient du Latin *districtus*, qui est proprement le territoire, ou étenduë du fief, dans lequel un Seigneur a pouvoir de contraindre ses tenanciers, & leur faire payer l'amende, *mulctare* & *distringere*.

DETROMPER. v. act. Desabuser; faire connoître à quelcun son erreur. Il faut *detromper* l'homme, de l'illusion par laquelle il se represente grand à soi-même. NIC. On a bien de la peine à *detromper* les gens preoccupez. On l'a *detrompé* de la mauvaise opinion qu'il avoit de vous. On est quelquefois moins malheureux d'être trompé de ce qu'on aime, que d'en être *detrompé*. LA ROCH. L'emploi principal de la Morale consiste à *detromper* la raison de l'erreur de l'imagination, & des sens. OE. M. Pour être *detrompé* de l'amour, je n'en suis pas gueri; tandis que mes reflexions le condamnent, mon cœur se declare pour lui. L. D'AB. A ELOISE. Le monde a beau nous tromper par de fausses esperances: peu de personnes s'en *detrompent*. M. ESP.

On le dit aussi avec le pronom personnel. En Physique on se *detrompe* tous les jours des erreurs de l'Antiquité.

DETROMPÉ, ÉE. part. pass. & adj. Cet homme est un bel esprit, bien *detrompé* du monde, des erreurs populaires.

Mon cœur preoccupé
Lui-même apprehendoit de se voir detrompé. RAC.

DETROSNER, ou DETRONER. v. act. Chasser du trône, renverser du trône, ôter à un Roi son Empire. Les Conquerans, les Romains, un Tamerlan, ont *detrôné* plusieurs Rois. Pepin, Maire du Palais, gouverna sous plusieurs Rois, & *detrôna* Childeric III. MEZERAI.

DETROSNER, se dit en un sens plus étroit, de ceux qu'on chasse d'une place où ils sont constituez en quelque dignité ou fonction honorable. Les creanciers de ce Conseiller l'ont *detrôné*, ils lui ont fait vendre sa charge.

DETROSNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DETROUSSER. v. act. Defaire une chose troussée & la laisser pendre en bas. *Detrousser* sa robbe, sa juppe, ses habits. Dans les visites de ceremonie on se *detrousse*. On dit aussi, Venir voir quelcun en robbe *detroussée*, c'est-à-dire, en ceremonie.

DETROUSSER, signifie aussi, Voler sur un grand chemin. Cette route est dangereuse, on y *detrousse* les Marchands.

Vit-on les loups brigands, comme nous inhumains,
Pour detrousser *les loups courir les grands chemins?* BOI.

DETROUSSER, se dit aussi en Fauconnerie, lorsqu'un oiseau ôte la proye à l'autre, ou lorsque le chien l'ôte à l'oiseau.

DETROUSSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DETROUSSEUR. s. m. Voleur qui detrousse. On a fait le procés à ces coquins comme à des *detrousseurs* de gens.

DETTE. s. f. Chose duë, soit qu'elle consiste en argent,

gent, soit en denrées, en corvées, ou autres prestations. Il y a de plusieurs sortes de *dettes*. Les *dettes actives*, ce sont celles dont on est creancier. *Dettes passives*, celles dont on est debiteur. *Dette chirographaire*, est celle qu'on doit en vertu d'une écriture privée non reconnuë en Justice. *Dette hypothecaire*, celle qu'on doit en vertu de contrats ou de condamnations, & pour laquelle on peut faire vendre des fonds & des heritages. *Dette fonciere*, qui provient de l'alienation du fonds dont on n'a pas payé tout le prix. *Dette privilegiée*, celle qui doit être payée avant toutes les autres, comme les droits du Roi, les provisions alimentaires, les *dettes* de la Communauté. *Dettes mobiliaires*, sont celles qui se peuvent exiger par une action personnelle, & qui ne sont ni foncieres, ni hypothecaires. Les *dettes* immobiliaires sont les rentes foncieres, & constituées à prix d'argent. Grosses *dettes*, menuës *dettes*. Souvent on fait revivre des *dettes*, on va rechercher les *dettes* d'une personne. Tel paye ses *dettes* en qualité d'aumône, qui ne les payeroit jamais autrement. Ab. de St. R.

On dit, Faire sa *dette* de quelque chose; pour dire, Repondre pour quelcun, s'obliger pour lui à faire ou payer ce qu'il a promis. Une *dette* solidaire, une *dette* verreuse, ou mal assûrée. On dit aussi, Joüer la *dette*, quand on jouë autant qu'on vient de perdre, ou de gagner.

Dette, se dit aussi figurément pour Devoir, pour tout ce qu'on est obligé de faire. C'est une *dette* dont je m'aquitterai avec plaisir. Je m'aquite d'une *dette*, & si vous la voyez de bon œil, j'en fais une autre. God.

On dit proverbialement, qu'un homme avouë, confesse la *dette*; pour dire, qu'il est convaincu, qu'il reconnoît qu'il a tort. Quand il s'agit de reconnoître un bienfait, personne n'avouë franchement la *dette*. St. Ev. Qui épouse la veuve, épouse les *dettes*; pour dire, qu'un mari doit payer les *dettes* de la femme: ce qui n'est pas toûjours vrai, chacun se pouvant reserver de les payer sur son propre bien. On dit qu'un homme est noyé de *dettes*; pour dire, qu'il doit plus qu'il n'a vaillant, qu'il a des *dettes* par dessus les yeux, par dessus les oreilles, par dessus la tête. On dit aussi, que le chagrin ne paye point de *dettes*.

D E V.

DEU, UË. adj. Voyez Devoir.

DEVALER. v. act. & neut. Descendre. *Devaler* la montée, l'escalier. On *devale* toûjours pour arriver dans un tel endroit. Le sang monte & *devale* pour faire sa circulation. Il étoit logé au troisiéme étage, il est *devalé* au second.

L'autre jour Frere Jean mourut de la gravelle,
Et son ame aussi-tôt aux Enfers devala.

Ce mot est bas & populaire; il vient de *devallare*, fait de *vallis*. Men.

Devaler, signifie aussi, Mettre plus bas. Il faut *devaler* ce chauderon d'un cran, il est trop haut. *Devalez* ce tableau pour le mieux voir. Prenez l'échelle, & *devalez* ce livre qui est en la plus haute tablette. On a *devalé* la chasse de Sainte Genevieve. Il est bas.

Devaler, se dit par les Tonneliers & les Cabaretiers. *Devaler* du vin dans la cave.

DEVALISER. Voyez Desvaliser.

DEVANCEMENT. s. m. Action par laquelle on arrive devant, on devance les autres. Le *devancement* de son courier lui a fait emporter ce Benefice sur son competiteur. Ce mot n'est point dans le Dictionnaire de l'Academie, ni dans aucun autre, excepté celui de Pomey.

DEVANCER. v. act. Prendre le devant, être le premier. Il se dit du temps & du lieu, des personnes & des choses. Dans une marche le Capitaine, le President *devancent* tous les autres. Ce courier a fait telle diligence, qu'il a *devancé* tous ses camarades. Un Chasseur doit être matinal, & *devancer* l'aurore. Il faut faire de grandes traites pour *devancer* le Roi de deux ou trois journées. Ablan. Il *devança* de trois jours la flotte. Id. Je vous *devance* en hypotheque, il faut que je sois le premier payé. Tous ceux qui vous ont *devancé* en ont agi ainsi. Plusieurs signes & prodiges *devanceront* le jour du Jugement, annonceront sa venuë.

Devancer, se dit figurément en Morale, & signifie, Surpasser. Nous courions même fortune à la guerre, mais il m'a beaucoup *devancé*. Aristote a étudié sous Platon, mais l'Ecolier a bien *devancé* le Maître. Les Modernes ont bien *devancé* les Anciens dans la Physique. Cet homme *devance* en merite tous ses competiteurs.

DEVANCIER, iere. s. m. & f. Celui ou celle qui en a precedé un autre dans un emploi, une charge, une dignité. Ce Commis a suivi l'exemple de son *devancier*. Cet Evêque s'est maintenu en la possession où étoit son *devancier*. Nos *devanciers* nous doivent servir de modele pour nous conduire dans les mêmes occasions.

DEVANT. Preposition relative, & opposée à *derriere*. Il est allé *devant* vous. Il aura seance *devant* les Conseillers. Il a bien de l'argent *devant* lui. Il a du temps *devant* lui. Il loge tout *devant* l'Eglise, c'est-à-dire, vis-à-vis. Les armées étoient l'une *devant* l'autre, en presence. On lui a remis son devoir *devant* les yeux. Il faudra un jour comparoître *devant* Dieu; alors il signifie, En presence. La parfaite valeur est de faire sans temoins ce qu'on feroit capable de faire *devant* tout le monde. La Rochef.

Tes jûnes, tes austeritez
Ne peuvent devant *Dieu te faire un vrai merite.*
L'Ab. Tetu.

Devant, est souvent adverbe. Cet homme fera toûjours comme *devant*, il ne se corrigera point. Comme cy-*devant* est dit. Marchez *devant*.

Devant, est quelquefois subst. Alors il signifie la partie anterieure, ou qui se presente la premiere. Le *devant* d'un logis, ou le corps de logis de *devant*. Le *devant* d'un carrosse. Le *devant* d'un cheval, d'un pourpoint, d'une perruque, d'une chemise. Un *devant* d'autel.

On dit, Aller au *devant* de quelcun; pour dire, Aller sur le chemin attendre qu'il arrive pour lui faire honneur, ou pour quelque autre cause. Toute la ville sortit au *devant* de lui. Abl. Il signifie encore, Agir par avance; prevenir. Il faut aller au *devant* du mal pour y remedier; aller au *devant* des difficultez. Quand on sçait qu'un ami a quelque besoin, il faut aller au *devant*, & lui épargner la peine de demander.

On dit presque en même sens, Couper les *devans*, prendre les *devans*, non seulement au propre, pour dire, Prendre le pas, ou partir *devant* un autre; mais encore au figuré, pour dire, Prevenir & se precautionner. Cette affaire auroit mal basté pour lui, s'il n'eût pris les *devans*, & gagné ses Juges.

On dit proverbialement aux gens qui sont les empressez, Si vous avez hâte, courez *devant*. On dit d'un homme gras & ventru, qu'il bâtit sur le *devant*. On dit d'un mechant homme qui est mort, que c'est une belle ame *devant* Dieu. On dit aussi, La sagesse du monde est folie *devant* Dieu. On dit d'un homme qui vit sans ordre ou dans la confusion, qu'il a tout mis sens *devant* derriere, sens dessus dessous. On dit aussi, Aller au *devant* par derriere; pour dire, Parvenir à ses fins par quelque detour.

DEVANT QUE, Conjonction, signifie, Auparavant. *Devant que* de se confesser, il faut examiner sa conscience. *Devant que* de l'obliger à faire une lâcheté, il endureroit mille morts.

Ce mot n'est plus gueres en usage. On dit en sa place *avant que*. Il vient de *de* & *ante*. NICOD. Du Cange temoigne que dans la basse Latinité on s'est servi du mot de *deantea*; pour dire, *devant*. Monsieur de Vaugelas approuve qu'on dise indifferemment *devant que* de mourir, ou *avant que* de mourir. Mais d'habiles gens ont de la peine à souffrir *devant que*: sur tout quand il est joint avec un nom; car alors il signifie, En presence, & comme il n'est point une preposition de temps, il n'est point permis de le confondre avec *avant*. Ainsi le vrai usage du mot *devant* est de signifier, En presence, & l'on évitera beaucoup d'ambiguitez en ne l'employant que dans ce sens-là. CORN.

On dit aussi, qu'un homme a été blessé par *devant*; pour dire, par le *devant* du corps. Il est sorti par *devant*; pour dire, par la principale entrée du logis. On dit en Pratique, Par *devant* les Notaires soussignez. Un contrat par *devant* Notaires. Il faut aller par *devant* le Juge.

DEVANTHIER. Le jour de devant la veille, le penultiéme jour. Il n'est plus du bel usage. Il faut dire avant hier, en prononçant le *t*. MEN.

DEVANTEAU. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *tablier*, & qui n'est plus en usage que parmi le petit peuple, qui dit aussi *devantier*.

DEVANTURE. s. f. C'est le devant d'un siege d'aisance de pierre, ou de plâtre, d'une mangeoire d'écurie, d'appui, &c.

DEVANTURES. Plâtres de couverture qui se mettent au devant des souches de cheminée pour raccorder les tuiles, & les ardoises.

DEVASTATION. s. f. Desolation d'un païs. Il ne se dit gueres que de ces inondations de Barbares qui ont autrefois desolé les Provinces d'Occident, des Gots, des Vandales, &c. En ce sens on le trouve dans de bons Historiens.

DEVELOPPEMENT. s. m. Les Architectes appellent *developpement* de dessein, la representation de toutes les faces, profils, & parties du dessein d'un bâtiment. On appelle aussi, Faire le *developpement* d'une piece de trait, se servir des lignes de l'épure pour en lever les differens panneaux.

DEVELOPPER. verb. act. Oter l'enveloppe qui cache quelque chose. Il faut *developper* toutes ses hardes en passant aux Doüanes.

DEVELOPPER, se dit figurément des choses spirituelles. Ce Rapporteur a bien *developpé* cette affaire. Ce Marchand s'est bien *developpé* de l'embarras où il étoit. Ce Commentateur a bien *developpé* toutes les difficultez de son texte. Pour s'insinuer dans l'esprit des hommes il faut les aider à *developper* leurs talens, & leur faire trouver plus d'esprit qu'ils n'en ont naturellement. BELL. Le Duc de Bouillon fut long temps à se *developper*, & demeuroit assez renfermé en lui-même. DE LANGLADE. Une pensée pour être delicate, ne doit pas être trop *developpée*. BOU. *Developper* un mystere. PAT. Quelque avanture me viendra *developper* une naissance illustre. MOL.

DEVELOPPER, se dit aussi chez les Artisans, quand ils degrossissent du bois ou de la pierre, pour leur donner la taille ou la disposition necessaire pour les placer, ou en faire quelque ouvrage. *Developper* se dit aussi lorsqu'on rapporte sur un plan les differentes faces d'une pierre, ou les parties d'une voute.

DEVELOPPÉ, ÉE. part. & adj. Dieu n'exige point des hommes une preference d'amour distincte, & *developpée*. FEN.

DEVENIR. v. n. passif. *Je deviens, je devins, je suis devenu, je deviendrai, que je devienne, je deviendrois, que je devinsse.* Changer d'état, être autre qu'on n'étoit. Les cerises *deviennent* rouges en meurissant. Cette fille *devient* tous les jours plus belle, plus grande. Il est *devenu* malade, maigre, impuissant, &c. Acteon *devint* cerf à la vuë de Diane.

Ce mot vient de *devenire*. NICOD.

DEVENIR, se dit aussi en choses morales. On *devient* sage avec l'age & l'experience. De libre qu'il étoit il est *devenu* esclave. Cet homme est *devenu* sçavant en peu de temps. L'affliction qu'il a euë l'a fait *devenir* devot. Il est *devenu* President par son grand merite. Il est *devenu* pâle & froid en apprenant cette nouvelle. Les mauvaises compagnies font *devenir* les gens debauchez, vicieux. L'homme veut naturellement être heureux; mais il ne sçait pas le *devenir*. ST. EV.

DEVENIR, signifie aussi, Etre. Nous ne songeons jamais bien à ce que nous *deviendrons* après la mort, à ce que nous serons.

DEVENIR, mis absolument, signifie, Faire quelque chose. Il est si gueux, qu'il ne sçait plus que *devenir*, il ne sçait que faire pour subsister. Que *devenez*-vous? c'est-à-dire, Que faites-vous? à quoy vous allez-vous occuper?

DEVENIR, signifie aussi, Aboutir. Je ne sçai que *deviendra* cette affaire, quel succés elle aura. Je ne sçai que *deviendront* tant de conferences, de negociations, où elles aboutiront.

DEVENIR, signifie aussi, S'évanouïr, se perdre, ne paroître plus. On ne sçait ce qu'est *devenu* le bien de cet homme, j'ay perdu mon compagnon dans la foule, je ne sçai ce qu'il est *devenu* Que sont *devenuës* les conquêtes des Romains, d'Alexandre? Toutes les vanitez du monde *deviennent* à rien.

On dit proverbialement, *devenir* d'Evêque Meûnier, ou Aumônier; pour dire, qu'un homme est bien dechû de condition, qu'il est passé d'une belle charge à une qui est au dessous. On dit aussi, Cela me fera *devenir* fou, ou absolument, *devenir*, &c. pour dire, Cela me donnera bien de la peine, me fera enrager.

DEVENU, UE. part. & adj.

DEVENTER. v. act. Terme de Marine. *Deventer les voiles*, c'est brasser au vent pour les empêcher de porter.

DEVERGONDÉ, ÉE. adj. & subst. Emporté, qui n'a point de honte, qui fait des choses indecentes & trop libres devant des gens à qui on doit du respect. Cet enfant est un petit libertin, un *devergondé*. Les filles de joye sont souvent les *devergondées*. On a dit autrefois, Se *devergonder*; pour dire, Se licentier en paroles, en actions. Plus qu'une femme elle se *devergonde*. BENS. Menage derive le mot de *devergondé* de *deverecundiatus*, qui a été fait de *deverecundiare*, comme *devirginare*. Il vient plutôt du vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui signifie *impudent*.

DEVERROUILLER. v. act. Ouvrir les verrouils d'une porte qu'on avoit fermée au verrouil, ou en ôter les verrouils tout-à-fait. Ces enfans ont eu peur, & se sont enfermez au verrouil, & puis ils ont eu du mal à *deverrouiller* la porte.

DEVERS. Preposition relative au temps, ou au lieu dont on parle. *Devers* la Toussaints je vous payerai. Il a bien plû *devers* Paris. Il a retenu cet argent *devers* lui, ou par *devers* lui. La Cour a retenu cette instance par *devers* elle.

Celui qui maintenant devers *vous est venu,*
D'où vous est-il connu? MOL.

Ce mot vient de *versus*. NICOD. Il a vieilli, & ne peut plus trouver d'usage que dans le langage le plus bas. En sa place on se sert de la preposition *vers*. VAUG.

PAR DEVERS. Preposition qui n'a gueres d'usage qu'a-

vec les pronoms personnels, & qui sert à marquer possession. Il a retenu tous les papiers *par devers* lui. On dit en termes de Pratique, Se retirer *par devers* un Juge; pour dire, Se pourvoir *par devers* lui.

DEVERS, en termes d'Artisans, signifie aussi, Panché, qui est gauche. Les Charpentiers piquent ou marquent du bois suivant son *devers*; pour dire, suivant sa pente ou gauchissement: & ils appellent du bois *deversé*, celui qui est gauche. Ils disent aussi, *deverser* une piece de bois; pour dire, la pancher.

DEVERSER. v. act. Terme de Charpentier. *Deverser* une piece de bois, c'est la pancher, l'incliner. On appelle bois *deversé*, du bois qui est gauche.

DEVESTIR, ou DEVETIR. v. act. Oter ses vetemens, se deshabiller. Il est allé *devetir* sa robbe pour se mettre en habit court. Un Prêtre qui a celebré se va *devetir* à la Sacristie. Il ne faut se *devetir* tout-à-fait que quand on veut se coucher.

DEVESTIR, se dit figurément en Pratique. Dans un contrat de donation ou de vente on dit qu'un donateur ou un vendeur s'est dessaisi & *devetu* de la proprieté de ses biens, d'un tel heritage; pour dire, qu'il les a cedez & abandonnez au donataire & à l'acquereur, qu'il l'en a saisi & revetu & mis en possession.

DEVESTU, UË. part. & adj.

DEVETISSEMENT. s. m. Terme de Jurisprudence. Action de se demettre, de se depouiller de son bien. La demission est un *devêtissement* general que les peres & meres font de tous leurs biens en faveur de leurs enfans. C. B.

DEVIATION. s. f. Terme d'Astronomie. Mouvement du deferent, ou excentrique lorsqu'il s'avance vers l'Ecliptique, ou qu'il s'en éloigne. La plus grande *deviation* est de seize minutes dans Mercure, & elle est seulement de dix dans Venus.

DEVIDER. v. act. Mettre du fil, ou de la soye, &c. en écheveau, ou en peloton, de peur qu'il ne se mêle.

DEVIDER UNE FOURBE. Cette phrase se trouve dans Mezerai, pour Decouvrir, developper une fourbe.

On le dit figurément & bassement de ceux qui parlent trop, & qui content beaucoup d'histoires ou de nouvelles en peu de temps. Cet homme en *devide* beaucoup, mais il ne faut pas croire à tout ce qu'il dit.

Ce mot vient de *dividere*. MEN.

On dit au Manege, qu'un cheval *devide*, lorsque maniant sur les voltes, ses épaules vont trop vîte, & que la crouppe ne suit pas à proportion, ensorte qu'au lieu d'aller de deux pistes, il n'en marque qu'une.

DEVIDEUR, EUSE. adj. Ouvrier qui devide des fils, des laines, des soyes, soit en écheveaux, soit en pelotons.

DEVIDOIR. s. m. Instrument qui tourne sur un pivot avec des aîles qu'on étend, ou qu'on resserre comme on veut, sur lesquelles on met l'écheveau de fil qu'on veut devider. On l'a appellé en Latin *devolutorium*.

DEUIL. s. m. Tristesse, douleur qu'on sent dans le cœur pour quelque perte, ou quelque accident, ou pour la mort de quelque personne chere. On a mené grand *deuil* par toute la France pour la mort de ce Prince, de ce Ministre; toute la Province étoit en *deuil*. L'Eglise sembla respirer après la mort de Julien, & quitta ses habits de *deuil*. HERMAN. Je ne suis en *deuil* que pour vôtre absence. VOI. Seigneur pourquoy me laissez vous dans le *deuil* & dans la tristesse sous l'oppression de mes ennemis? PORT-R. Menage tient que ce mot vient du Latin *dolium*, qui a été formé de *doleo*.

DEUIL, est aussi l'habit que l'on porte pour marque de cette douleur, ou tristesse. Le grand *deuil* se porte en France avec du drap noir sans ornemens, des manteaux longs, du linge de Hollande uni, & du grand crêpe; les veuves avec du bandeau & un grand voile de crêpe. Le petit *deuil* se porte avec serge, ou crêpon, & des rubans bleus, & blancs mêlez avec du noir. Le Roi & les Cardinaux portent le *deuil* en violet. En Castille à la mort des Princes on se vêtoit de serge blanche pour porter le *deuil*. On le fit pour la derniere fois en l'année 1498. à la mort du Prince Dom Jean fils unique du Roi Ferdinand & d'Isabelle, comme dit Herrera. A la Chine on le porte avec des habits blancs. Il dure trois ans, & fait vaquer toutes sortes de charges & de magistratures. En Turquie on le porte en bleu. Au Perou on le portoit de la couleur de gris de souris. Rabelais le fait porter en verd. Les Dames Argiennes, & Romaines portoient le *deuil* en blanc. MONT.

On appelle aussi le *deuil*, la parenté qui assiste à un enterrement, vetuë de *deuil*. C'est toûjours celui qui est le plus qualifié qui mene le *deuil*.

En Droit on appelle l'année de *deuil*, l'année de viduité, pendant laquelle si la veuve se remarie, elle perd les avantages que lui a faits son mari. Les Princesses demeurent quarante jours enfermées pour temoigner leur *deuil*.

On dit, Donner le *deuil*, chez les Grands, en parlant de l'habit qu'on donne aux Officiers & domestiques pour porter le *deuil* du maître, ou de l'argent qu'on leur donne pour ce sujet. On appelle un *deuil de Cour*, une mode qui vient de s'habiller de *deuil* dans la ville, parcequ'on le porte à la Cour pour la mort de quelque grand Prince. Ainsi on a dit dans une Comedie: Aussi fier qu'un bourgeois qui porte un *deuil de Cour*.

On dit proverbialement, Le *deuil* sur la fosse; pour dire, Executer promptement & sur le champ une partie de plaisir, ou payer ce qu'on a perdu au jeu ou en autres semblables occasions. On dit aussi, qu'un homme porte le *deuil* de sa Blanchisseuse, quand il porte du linge sale. On appelle aussi un *deuil* joyeux, celui qu'on porte d'une personne qu'on n'aimoit gueres, ou dont on herite beaucoup.

DEVIN. s. m. DEVINERESSE. s. f. Quelques-uns disent *Devineur*. Celui ou celle qui decouvre l'avenir, ou que l'on consulte pour cet effet. On excommunie au Prône tous les *Devins* & *Devineresses*. Tous les Astrologues & *Devins* sont des trompeurs & des charlatans. Les Anciens étoient fort infatuez de leurs *Devins*, Augures, Aruspices, &c. Dès qu'une populace a l'esprit frappé d'une vaine image de Religion, elle obeïra mieux à des *Devins* qu'à ses chefs. VAU. Un *Devin* avoit predit à Henri II. qu'il seroit tué dans un combat singulier. P. DE CL.

DEVIN, se dit aussi d'un homme habile, qui par sa prudence conjecture qu'une chose doit arriver. Celui qui a predit que cette sedition, cette guerre, cet accord ne dureroit pas, a été bon *devin*.

Ce mot vient de *divinus* Latin, dont les Anciens ont usé en cette signification. MEN.

DEVIN, se dit aussi de ceux qui decouvrent une chose obscure. Il faut être *devin* pour decouvrir le mot d'une énigme si cachée. Il faut être *devin* pour entendre les écrits de tous les Chymistes. Il faut qu'il soit *devin*, pour avoir decouvert que j'avois caché là mon argent.

DEVINE. s. f. Devineresse; celle qui devine. Je ne suis ni sorciere, ni *devine*. SCAR.

DEVINATION. s. f. Ce mot ne se dit pas. Voyez DIVINATION.

DEVINER. v. act. Predire, pronostiquer ce qui doit arriver. C'est un hasard, quand un Astrologue *devine* le temps qu'il doit faire.

DEVINER, signifie aussi, Decouvrir une chose cachée, obscure, & inconnuë. *Deviner* une énigme. Il a *deviné* ma pensée. Les Philosophes passent leur vie à *deviner*, &

& à chercher comment la nature remuë toutes les machines qu'elle presente à nos yeux. OB. M. Nous nous voyons incessamment nous-mêmes, & nous en sommes encore à *deviner* comment nous sommes faits. FONT. Un Amant est d'ordinaire plus piqué d'un amour qu'il *devine*, que de celui qu'il voit. ID. Nous autres gens de Cour nous sommes tellement dissipez, que très-souvent il faut qu'on nous *devine*. COM. On aime bien à *deviner* les autres; mais l'on n'aime pas à être *deviné*. LA ROCH. Nous nous imaginons toûjours qu'on *devine* nos sentimens secrets. AB. DE ST. R. Une pensée delicate cache une partie du sens qu'elle contient, afin qu'on le cherche, & qu'on le *devine*. BOU.

DEVINER, signifie quelquefois simplement, Penser, juger, chercher. Je vous laisse à *deviner* ce qu'il a pû dire en cette occasion; pour dire, Je vous laisse à penser. Je vous en ay assez dit, *devinez* le reste de ses sentimens. Il faut qu'un Orateur laisse toûjours quelque chose à *deviner* à l'auditeur. Son écriture est si mechante, qu'il faut à tous coups *deviner*.

On dit aussi, qu'un Commentateur *devine*, que c'est *deviner*, quand il explique un passage d'un Auteur obscur à sa fantaisie, & à qui on peut donner plusieurs autres sens aussi raisonnables.

On dit en proverbe d'un homme qui n'est pas heureux en ses conjectures, que ce n'est pas un grand *Devin*, qu'il *devine* les Fêtes quand elles sont venuës; ou de celui qui a expliqué une chose claire, qu'il ne falloit point aller pour cela au *Devin*. On dit aussi, Je vous le donne à *deviner* en dix, en cent &c. pour marquer qu'une chose est difficile à *deviner*.

DEVINEUR, DEVINERESSE. C'est la même chose que *Devin*. *Devin* est plus usité au masculin, & *Devineresse* au feminin. D'autres pretendent que c'est *Devine*, qui est plus usité que *Devineresse*.

DEVIS. s. m. Ce mot est bas, & vieux. Il signifie, Propos familiers dont on s'entretient ensemble quand on cause, & quand on passe le temps. Une Epigramme de St. Gelais commence ainsi:

> *Une belle jeune épousée,*
> *Se trouvant un jour en* devis,
> *Avec une vieille rusée, &c.*

DEVIS. s. m. Terme de Maçonnerie, est une declaration en detail que donne un Maçon, un Charpentier, & autres Ouvriers qui travaillent à quelques constructions, qui contient la qualité, l'ordre & la disposition de leur ouvrage, des materiaux qu'il y convient fournir, de leur prix, de leur quantité, & de tous les frais qu'il faut faire pour les mettre en état; sur quoy ils font leur marché avec le bourgeois qui les employe. Quand on estime les ouvrages, il faut voir s'ils sont conformes au *devis* sur lequel on a fait marché.

DEVISAGER. v. act. Blesser quelcun au visage, ensorte qu'il en soit defiguré & gâté. Une fusée lui a crevé entre les mains, qui l'a tout *devisagé*.

On le dit même des égratignures. Ce chat lui a donné quelques coups de griffe qui l'ont *devisagé*. Si vous reprochez à une vieille son âge, elle tâchera de vous *devisager*.

DEVISAGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEVISE. s. f. Terme de Blason. Ce mot se dit en general des chiffres, des caracteres, des rebus, des sentences de peu de mots, & des proverbes, qui par figure ou par allusion avec les noms des personnes, ou des familles, en font connoître la noblesse ou les qualitez. La *devise* en ce sens est d'un usage bien plus ancien que le Blason, & c'est d'elle que les Armoiries ont pris leur origine. Ainsi l'aigle a été appellée la *devise* de l'Empire. Le S. P. Q. R. étoit la devise du peuple Romain, qui est encore aujourd'huy ce qui compose l'Ecu de la ville de Rome. Les premieres *devises* ont été de simples lettres semées sur les bords des cottes d'armes, sur les houssures & dans les bannieres. Ainsi le K a été la *devise* de nos Rois nommez Charles, depuis Charles V. jusqu'à Charles IX. Il y a eu aussi des *devises* par rebus, équivoques ou allusions tant aux noms, qu'aux armes. Messieurs de Guise ont pris des A dans des O, pour signifier, *Chacun A son tour.* La Maison de Seneçai, *In virtute & honore senesce.* Morlaix, *S'il te mord, morlés.* Ceux qui ont eu des tours dans leurs Armoiries, *Turris mea Deus*, &c. Il y en a eu d'autres énigmatiques ou à demi-mot, comme celle de la Toison d'or, *Autre n'aurai*; pour dire, que Philippes le Bon qui institua cet Ordre, renonçoit à toute autre femme qu'à Isabelle de Portugal qu'il épousoit alors. Les *devises* contiennent quelquefois des proverbes entiers & sentences, comme celle de Cesar Borgia, *Aut Cæsar, aut nihil.* On met les *devises* des Armes dans des rouleaux ou listons tout autour des Armoiries, ou bien en cimier, & quelquefois aux côtez & au dessous, & celles des Ordres sur leurs colliers. Ces sortes de *devises* sont hereditaires dans les familles de ceux qui les ont prises.

DEVISE, en termes de Blason, se dit de la division de quelques pieces honorables de l'Ecu. Quand une fasce n'a que la troisiéme partie de sa largeur ordinaire, elle s'appelle *fasce en devise*, ou *devise* seulement; & il n'y en doit avoir qu'une en un Ecu. On le dit aussi du chef, lorsqu'on le pose en sa partie basse, & qu'il n'a que le tiers de sa largeur ordinaire; & alors on l'appelle *chef du second surmonté* ou *chargé* de tant d'étoiles, de mollettes, ou autres meubles semblables. Ce mot de *devise* s'est dit, parcequ'elle servoit à *diviser*, à separer & à remarquer les gens & les parties, ce qui se faisoit par les habits, les livrées, les écharpes, & enfin par les paroles ou sentences particulieres que les Chevaliers prenoient pour se faire remarquer. On les a ensuite posées sur les Ecus, d'où sont venuës insensiblement les Armoiries. On disoit en vieux François, Faire sa *devise*; pour dire, Faire son testament ou la division de ses biens, comme on voit dans Villehardouin.

On a appellé aussi autrefois *devise*, les robbes de deux couleurs, comme sont celles des Maires & Echevins, & des Huissiers & Bedeaux des villes, des Parroisses & des Communautez de Marchands; & cela par la même raison qu'elles étoient divisées en deux couleurs.

DEVISE, se prend maintenant en un sens plus étroit, & signifie une emblême, qui consiste en la representation de quelque corps naturel, & en quelque mot qui l'applique dans un sens figuré à l'avantage de quelcun. Le tableau, ou la figure, s'appelle le *corps*, & le mot *l'ame* de la *devise*. C'est une metaphore qui represente un objet par un autre, avec lequel il a de la ressemblance. Ainsi une *devise* n'est vraye, que quand elle contient une similitude metaphorique, & qu'elle se peut reduire en comparaison. Enfin c'est une metaphore peinte, & visible, qui frappe les yeux. Il faut tout cela pour une *devise*: autrement une figure seule ne fait qu'un symbole hieroglyphique: & les paroles seules ne sont qu'un diction, ou une sentence. De plus les figures qui entrent dans la composition de la *devise* ne doivent avoir rien de monstrueux, ni d'irregulier: rien qui soit contre la nature des choses, ou contre l'opinion commune des hommes. Il ne faut pas aussi unir ensemble des figures qui ne se rencontrent point d'ordinaire, & qui n'ont nulle liaison d'elles mêmes: car la metaphore doit étre fondée sur quelque chose de réel & de certain, & non pas sur le hazard, ou sur l'imagination. On en excepte les unions bizarres & chimeriques établies dans les fables: l'usage, & l'autorité des Poëtes, les font passer pour naturelles. Le corps humain n'en-

n'entre point dans les *devises*: parceque ce seroit comparer l'homme avec soi-même, que de prendre un corps humain pour similitude. Il doit encore y avoir de l'unité dans les figures qui servent de corps. On n'entend pas qu'il n'y doive avoir qu'une seule figure: mais s'il y en a plusieurs, elles doivent se rapporter à une même, & être subordonnées l'une à l'autre, ensorte qu'il n'y en ait qu'une principale de laquelle les autres dependent. Mais moins il entre de figures dans le corps de la *devise*, & moins elles ont de confusion, plus le corps a de perfection, & de beauté. Le corps sur tout doit être noble & agreable aux yeux: une figure basse & difforme ne convient point à la *devise*. Pour le mot qui anime la figure, il doit lui convenir si bien qu'il ne puisse convenir à un autre. C'est une regle generale de ne point nommer ce qui paroît, & ce que la seule vuë fait entendre. Il ne faut pas même que le mot ait un sens achevé; parceque devant faire un composé avec la figure, il ne doit être necessairement qu'une partie, & par consequent ne signifier pas tout. Dès que les paroles seules ont une signification complete, on a une notion claire & distincte, independamment de la figure. La signification doit resulter de l'une & de l'autre ensemble. Plus le mot est court, plus il a de grace, & le sens suspendu des paroles, qui laisse quelque chose à deviner, fait une des principales beautez de la *devise*. Il y a du bonheur & de l'esprit à employer les paroles d'un Poëte à une chose à quoy le Poëte ne pensa jamais, & de le faire si à-propos qu'elles semblent être faites exprès pour le sujet auquel elles sont appliquées, pourvu que ce soit sans estropier le vers. En general le mot d'une *devise* doit être toûjours spirituel, & avoir je ne sçai quoy qui pique, ou dans le sens ou dans les paroles. Par ex. pour exprimer qu'une personne se forme, & se perfectionne par les disgraces, l'on peut se servir d'une statuë qu'une main taille avec le ciseau, en y adjoûtant ces paroles *perficitur, dum cæditur.* BOU. On met des *devises* sur les monnoyes, sur les jettons, sur les écus des Cavaliers, dans les ornemens des arcs de triomphe, de feux d'artifice, & autres solennitez. Les *devises* sont des especes d'images qui representent les entreprises de guerre, d'amour, de pieté, d'étude, d'intrigue, de fortune, &c. Les François sont les premiers qui ont fait des *devises*, & les Italiens les premiers qui en ont donné des regles. Les Peres Menêtrier & le Moine Jesuïtes ont écrit de l'art des *devises*.

DEVISER. v.n. Causer, s'entretenir ensemble de menus propos familierement, ou d'affaires de peu d'importance. Il ne se dit gueres que des caquets, & entretiens des femmes. Tout en *devisant* nous voici arrivez à la ville. ABLAN.

DEVOILEMENT. s.m. Action par laquelle on découvre ce qui étoit caché sous des voiles. Le *devoilement* des mysteres & des figures du Vieux Testament ne s'est fait qu'à l'arrivée du Messie.

DEVOILER. v. act. Oter le voile, quitter le voile. Cette Religieuse a été *devoilée* dans les formes par autorité de Justice, on a annullé ses vœux. Cette autre s'est *devoilée* par libertinage, a sauté les murs du Couvent. On dit aussi, que le ciel s'est *devoilé*, lorsqu'il est devenu serein, que le vent en a chassé les nuës qui le couvroient comme d'un voile.

> *L'Olympe son front* devoila,
> *Et tout le jour étincela.* VOIT.

DEVOILER, se dit figurément en Morale; pour dire, Mettre en évidence ce qu'on tenoit caché. On a *devoilé* tous les mysteres, toutes les intrigues de cette negociation.

DEVOILÉ, ÉE. part. & adj.

DEVOIR. s.m. Obligation qu'on a de dire ou de faire quelque chose, soit qu'on y soit obligé par la loi, soit par necessité, soit par honnêteté, ou par bienseance. Ce n'est pas que je veuille combattre vôtre *devoir*; j'aime vôtre gloire, plus que je ne m'aime moi même. LET. PORTUG. *Devoirs*, amitié, & tout ce qui fait les liens des sots, & des foibles, ne m'ont jamais gêné un moment en ma vie. ST. EV. Bien souvent le *devoir* ne donne pas le cœur. CORN. Dans le monde il faut satisfaire à une infinité de petits *devoirs* qui échappent à ceux qui agissent par humeur. NIC. On passe la moitié de la vie à rendre mille petits *devoirs* que la coutume a établis, & à faire des complimens peu sinceres. M. SC. Lors qu'une femme consulte le *devoir* plutôt que l'amour, c'est qu'elle appelle ce funeste *devoir* pour excuser son indifference. OE. M. Je ne pretends rien obtenir de la rigoureuse loi du *devoir*: je veux tenir tout de vôtre cœur, & de vôtre passion. MOL. Chacun regarde son *devoir* comme un maître facheux dont il voudroit s'affranchir. ST. EV.

> *Quand je verrai ses yeux armez de tous leurs charmes,*
> *Me souviendrai-je alors de mon triste* devoir? RAC.
> *Le* devoir *seul fera ce qu'auroit fait l'amour.* CORN.
> - - - *Et vous devez sçavoir,*
> *Que qui sert bien son Roi, ne fait que son* devoir. ID.

Un honnête homme s'acquitte bien de tous les *devoirs* de la vie civile. Les jeunes gens regardent les *devoirs* de la vie comme un joug insupportable. ST. EV. Les *devoirs* d'un Chretien sont d'une grande étenduë. Ce Prince sçait bien maintenir les peuples dans le *devoir*, & dans l'obeïssance. Faire tout *devoir* de Capitaine & de soldat. VAUG. Qu'il est dur d'avoir à combattre son *devoir* contre son inclination! L. D'ELOISE A AB. En Hollande, quand les femmes se sont données une fois à leurs maris, elles ne connoissent plus que la simplicité du *devoir*. ST. EV.

> *Pardonne, cher Amant, mon injustice extrême,*
> *Tout vient de mon* devoir *& non pas de mon cœur.*
> CORN.

Ce mot, selon Du Cange, vient de *deverium*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose.

On appelle les *derniers devoirs*, les honneurs funebres, les honneurs, & les ceremonies qu'on fait aux enterremens, aux pompes funebres des amis, des parens, ou des Princes. On dit aussi, qu'un homme va rendre ses *devoirs* à quelcun; pour dire, qu'il le va saluer, lui faire des complimens. On dit aussi, Se mettre en *devoir*; pour dire, temoigner qu'on a volonté de faire quelque chose, se mettre en posture, en train de l'executer, tant en bien qu'en mal. Il se mit en *devoir* de le frapper, il leva la main sur lui. Il se mit en *devoir* d'executer ses ordres.

Les Casuïstes appellent *devoir conjugal*, celui que les conjoins sont obligez reciproquement de se rendre. Le *devoir* marital est de satisfaire à l'intention du mariage. Les Rabbins ont reduit en taxe le *devoir conjugal*, & ont pretendu qu'un païsan s'en acquittoit en donnant une nuit par semaine à sa femme; le Voiturier & le Marchand une nuit par mois; le Matelot deux nuits par an; & qu'un homme de Loi acqueroit le droit d'être deux & trois ans sans voir sa femme: & il n'y avoit point de mari qui fût taxé plus haut qu'à une fois la semaine. Solon ne les taxa qu'à trois nuits par mois. Charron s'est mêlé aussi de faire de ces taxes.

Devoir de l'oiseau, se dit en termes de Chasse, de la portion ou curée du gibier qui est duë à l'oiseau qui l'a pris.

DEVOIR. v. act. *Je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent: je deus, ou je dûs; j'ay deu, ou j'ay dû, je devrai, que je doive, je devrois, que je deusse ou dusse.* Etre obligé envers quelcun à payer, ou à faire quelque chose, soit par contrat ou promesse qu'on lui a faite, soit pour avoir accepté quelque

que don d'autrui à cette charge, soit par condamnation en Justice. Il faut payer ce qu'on *doit*, quand on s'y est obligé. Quand on accepte un testament, on *doit* payer tous les legs. Quand quelque jugement nous condamne, nous devons payer au plutôt pour éviter les frais.

DEVOIR, se dit aussi des obligations qui sont nées de la loi, ou de l'honnêteté. On n'aime point à voir ceux à qui l'on *doit* trop. O E. M. On *doit* honneur & obeïssance à ses superieurs par toutes les loix divines & humaines. Un vassal *doit* à son Seigneur la bouche & les mains. Deux personnes d'égale condition ne se *doivent* rien l'une à l'autre, si ce n'est par honnêteté.

Je ne veux rien devoir *à ceux qui m'ont fait naître,*
Je suis assez connu sans les faire connoître. CORN.
Je devrai *ma grandeur entiere à mon courage.* ID.

DEVOIR, se dit aussi des avantages que les uns peuvent avoir sur les autres. En matiere de capacité les Romains n'en *doivent* rien aux Grecs, les Modernes n'en *doivent* rien aux Anciens. Cette femme reproche à sa rivale, qu'elle a 30. ans, certes elle ne lui en *doit* gueres, elles sont presque d'âge égal. Cet homme *doit* la vie à son Medecin.

DEVOIR, se dit encore des choses naturelles qui arriveront, ou qui pourront arriver. Nous *devons* tous mourir, c'est pourquoy nous *devons* bien vivre. Un homme qui a eu de grands emplois ou maniemens, *doit* avoir apparemment de l'argent en bourse. Les Religieux dechaussez *doivent* avoir bien froid.

On s'en sert encore en ces phrases. Vous *devez* sçavoir, vous *devez* croire; pour dire, Sachez, croyez, &c. Il *doit* arriver ce mois-ci une éclipse de lune. Je *dois* aller demain aux champs. Mon correspondant *doit* avoir reçu ma lettre. Cet Ouvrier *doit* avoir bien de la besogne, car il est habile. Les Grands Princes ne *doivent* jamais se voir, s'ils veulent demeurer amis. COMINES.

On dit proverbialement, qu'un homme *doit* à Dieu & au monde, qu'il *doit* par dessus la tête, qu'il *doit* plus d'argent qu'il n'est gros; qu'il *doit* au tiers & au quart; pour dire, qu'il est noyé de dettes. On dit, Qui a terme ne *doit* rien; c'est-à-dire, qu'on ne lui peut rien demander alors; que qui *doit* a tort; pour dire, qu'il faut payer, ou être condamné aux depens. On dit d'un homme qui fait grossierement son devoir, qu'il semble que Dieu lui en *doive* de reste. On ne fait pas tout ce qu'on *doit*. Chose promise est *duë*. Ce n'est pas tout que *devoir*, il faut payer. On dit aussi d'un valet qui s'amuse, qui est trop long temps à faire un message, qu'il n'y a point d'huis qui ne lui *doive* un denier. Qui nous *doit* nous demande.

DEU, EUË, ou DÛ, ÛE. part. pass. & adj.

DEU. s. m. signifie la même chose que le *devoir*, substantif. Les Magistrats doivent bien s'acquiter du *dû* de leur charge.

DEU, signifie aussi, la chose duë. Il faut prendre quelque hypotheque ou nantissement pour la sûreté de son *dû*. Ce creancier est des derniers, il perdra son *dû*.

DEUEMENT, ou DUMENT. Terme du Palais. D'une maniere juste & raisonnable. Cette procedure a été bien & *dûment* faite. Il a été bien *dûment* atteint & convaincu. Il l'a payé bien & *dûment*.

DEVOLE. s. f. Terme de jeu de cartes, qui se dit lors qu'après avoir entrepris de faire jouër, on ne leve pas une main. Il est opposé à *vole*, qui se dit quand on fait toutes les levées.

DEVOLU, UE. adj. Ce qui est acquis par un droit de devolution. Ce droit est *devolu* à la Couronne. Cette succession est *devoluë* à un tel par la mort d'un substitué.

DEVOLU, se dit encore d'un droit acquis à un superieur de conferer quelque Benefice, quand l'inferieur & Collateur ordinaire a negligé de le conferer, ou l'a conferé à une personne incapable. Quand un Patron a negligé de pourvoir à un Benefice dans les six mois, le droit est *devolu* à l'Evêque, de là au Primat, &c. Le Pape a conferé ce Benefice, parceque le droit lui étoit *devolu*.

On le dit aussi des Juges. Ce procés est *devolu* par appel à la Cour sur un deni de justice, sur une sentence insoutenable.

DEVOLUT. s. m. Provision du Pape pour un Benefice qu'on lui expose être vacant par nullité de titre, ou incapacité de la personne du Titulaire, qui le possede, & laquelle le rend impetrable suivant les Canons. Tout *devolut* doit être executé dans l'année par la prise de possession, & l'instance poursuivie dans les deux ans. On peut jetter un *devolut* dans les 30. ans pour cause de simonie. Les *devoluts* ne s'obtiennent qu'en Cour de Rome. Le Collateur ordinaire peut conferer par *devolut*, en cas que le Benefice soit vacant de plein droit par la nature du crime. La clause, *aut alio quovis modo*, est une clause de *devolut*.

DEVOLUTAIRE. s. m. Celui qui est pourvu d'un Benefice par devolut. Tout impetrant de devolut, ou *Devolutaire*, doit donner caution de 500. l. avant que d'être reçu à plaider.

DEVOLUTION. s. f. Droit acquis par succession de degré en degré. La *devolution* en general est une defense faite par quelques Coutumes au mari qui survit à sa femme, ou à la femme qui survit à son mari, d'aliener ses biens immeubles, & l'oblige à les conserver pour les enfans nez de ce mariage, ensorte qu'ils y succedent à l'exclusion de ceux du second lit. La France a pretendu que le Duché de Brabant est sujet au droit de *devolution*. On a soutenu au contraire, qu'en supposant le Duché de Brabant sujet à ce droit, il ne s'ensuit pas que par la *devolution* un fille sortie du premier mariage doive être preferée à un fils sorti du second. Voyez STOCKMAN. En matiere Beneficiale le droit de *devolution* passe de l'inferieur au superieur. Par ex. quand le Collateur ordinaire neglige pendant six mois de conferer un Benefice, son droit est devolu au Metropolitain, & de degré en degré au Pape pour cette fois-là seulement. Le superieur, comme l'Eveque, à l'égard d'un Abbé à qui appartient la collation, a six mois pour pourvoir du jour que la *devolution* a lieu en sa faveur, & ne peut être prevenu pendant ce temps. Il n'y a que le Pape qui previent, comme étant l'Ordinaire des Ordinaires. Le Pape a eu droit de conferer ce Benefice par *devolution*.

DEVORANT, ANTE. adj. Qui devore, qui consume promptement. Il a un feu *devorant* dans les entrailles qui lui donne un continuel appetit.

On dit figurément d'un bon Chretien, qu'il a un zèle *devorant*, un feu divin qui est *devorant*; pour dire, qu'il a un grand amour de Dieu.

DEVORATEUR. s. m. Qui devore. Cet homme est un *devorateur* de patrimoine. Les chicaneurs, les usuriers sont des *devorateurs* de gens. Le temps est le *devorateur* de toutes choses. Rien n'échappe à ses *devorateurs*. BENS.

DEVORER. v. act. Manger goulument, & sans se donner le loisir de mâcher. Mettre en pieces. On dit proprement des lions, qu'ils *devorent*. Les crocodiles, les tiburons *devorent*, avalent les hommes tout entiers. Daniel fut jetté dans la fosse aux lions pour être *devoré*. On envoya un monstre marin, pour *devorer* Andromede. ABLAN.

On le dit aussi par extension des hommes. Ce convalescent a bon appetit, il ne mange pas, il *devore*. Un goinfre, un écornifleur *devorent*, mangent goulument.

DEVORER, se dit figurément en choses morales. Quand cet Amant regarde sa Maîtresse, il la *devore* des yeux. Un

Un traître dont les yeux maudits assiegent toutes mes actions, & *devorent* tout ce que je possede. MOL. Il a tant fait de caresses à son ami, qu'il a failli à le *devorer*. On dit aussi, qu'un homme a *devoré* tout son patrimoine; pour dire, qu'il a mangé son bien. Je sens un feu qui me *devore*; pour dire, une passion violente. On dit aussi, qu'un homme *devore* les livres, quand il les lit promptement, & sans faire reflexion sur ce qu'ils contiennent. Cet homme attend la succession de son oncle avec impatience, il la *devore* par avance. Il *devore* en esperance tous mes tresors. VAUG. Le chagrin me *devore*. RAC. Il y a beaucoup de difficultez à *devorer* dans toutes les sciences, & les commencemens en sont toûjours très-difficiles. BOU. Même feu que vous me *devore*. LET. PORT.

Rien ne peut-il charmer l'ennui qui vous devore? RAC.
Amour, impitoyable amour,
Donne quelque relâche au mal qui me devore,
Et la nuit, & le jour. DES H.
Mais quoy? toûjours souffrir un tourment qu'elle ignore,
Toûjours verser des pleurs qu'il faut que je devore. RAC.

DEVORER, se dit aussi des choses inanimées. Le feu, les flammes ont *devoré* tous ces beaux palais. Le temps *devore*, consume tout.

DEVORÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEVOT, OTE. adj. & s. Pieux; qui se plaît à servir Dieu; qui est ardent à le prier, qui est assidu aux Eglises. C'est un grand scandale, de voir que les plus *devots* sont d'ordinaire les moins raisonnables. LE P. LAMY. Il n'y a rien de plus à craindre qu'un *devot* irrité: c'est un animal colerique, & vindicatif; parcequ'il s'imagine que Dieu lui doit du retour, que la Religion est blessée en sa personne, & que ses fureurs sont divines. MEN. Vous reconnoissez les *devots* d'habitude, ou de vanité, à leur mauvaise humeur, & à l'inegalité de leur conduite. DIV. CU. L'ignorance fait plus sûrement des *devots*, que la science, & l'étude. OE. M. Il faut être *devot* sans superstition, & sans melancolie. ST. EV. Le caractere des *devots* de profession est suspect aux gens sages. OE. M. On ne prend le titre de *devot* que pour se donner le droit de censurer la conduite d'autrui. ID.

Mon esprit est blessé
Du terme de devot, *employé d'ordinaire,*
Lorsque d'un hypocrite on parle avec detour. DES H.
Tout n'est pour les devots *que peché veniel;*
Ils sçavent en vertus transformer tous les vices. ID.
Fâche-t-on un devot, *c'est Dieu qu'on fâche en lui.* ID.
Ah! pour être devot *on n'en est pas moins homme.* MOL.

Les femmes sont appellées par St. Augustin & par l'Eglise, le sexe *devot*. L'Introduction à la vie *devote*, est de St. François de Sales. On dit ironiquement, C'est un *devot*, un mangeur de Crucifix. Ce mot s'est dit premierement des femmes & filles, qui avoient fait vœu de chasteté, *quasi Deo vota*.

DEVOTEMENT. adv. D'une maniere devote. Un Prêtre doit dire fort *devotement* la Messe. Il mangea fort *devotement* deux perdrix. MOL.

DEVOTIEUX, EUSE. adj. C'est la même chose que *devot*.

DEVOTIEUSEMENT. adv. C'est la même chose que *devotement*.

DEVOTION. s. f. Pieté, culte de Dieu avec ardeur, & sincerité. La vraye *devotion* est la premiere des vertus. La *devotion* est un attendrissement de cœur, & une consolation interne que sent l'ame du fidelle dans les exercices de pieté. JU. On appelle d'ordinaire *devotion*, certaines pratiques religieuses, dont on se fait une loi de s'acquitter regulierement: si cette exactitude est soutenuë d'une solide pieté, on a raison: autrement c'est vanité, ou superstition. DE VILL. Ce n'est plus la beauté qui rend une femme fiere, & dedaigneuse: c'est la *devotion*. LA BR. On ne prend les dehors de la *devotion*, que pour être en droit de reformer son prochain. DE VILL. Les faux devots se dedommagent des degoûts, & des regles austeres de la *devotion*, en censurant le reste du genre humain. DIV. CU. Bien des gens se font une *devotion* d'humeur & de naturel, & servent Dieu comme il leur plaît, & non pas comme il l'ordonne. FL. La *devotion* est une passion chez les femmes; c'est une bienseance de l'âge, ou une mode qu'il faut suivre. LA BR. Il y a de bons Chretiens à qui on persuade, qu'il suffit d'être devot d'une certaine *devotion* ignorante, & superstitieuse, qui est le charme des ames basses. CL. Loin d'ici cette *devotion* vaine, & frivole, qui voulant accommoder Dieu avec le monde, donne à Dieu quelques exercices d'un culte exterieur, & laisse vivre au dedans les desirs, & les affections du siecle. FL.

De la devotion *ayez moins de frayeur;*
Elle est rude pour le vulgaire:
Mais pour nous il ne faut qu'un peu d'exterieur. DES H.
On peut impunément pour l'interêt du Ciel,
Etre dur, se venger, faire des injustices,
De la devotion *c'est-là l'essentiel.* ID.

Un tableau de *devotion* est une peinture de quelque chose sainte & pieuse. La *Devotion* aisée est un livre du Reverend Pere le Moine Jesuite. Cette femme est dans la haute *devotion*, dans la grande pieté. On dit d'un homme, que la *devotion* ne l'incommode gueres; pour dire, qu'il est libertin.

DEVOTION, se dit aussi d'un culte, ou ceremonie particuliere. Les bons Chretiens ont une *devotion* particuliere à la Vierge. Il y a une *devotion* à un tel Saint, à une telle Eglise un tel jour, une *devotion* au Calvaire, au Rosaire, au Scapulaire. Les livres de *devotion* sont les livres spirituels. On fait tous les ans un Almanach de *devotion*, où sont marquées toutes les Fêtes & les indulgences de chaque jour. Un pelerinage de *devotion*.

On dit au pluriel, Faire ses *devotions*; pour dire, Communier, recevoir les Sacremens de la Penitence & de l'Eucharistie.

DEVOTION, signifie aussi un devouëment entier au service de quelcun; un amour grand & respectueux; un attachement tout singulier; une complaisance aveugle.

J'aurai toûjours pour vous, o suave merveille!
Une devotion *à nulle autre pareille.* MOL.

DEVOTION, se prend aussi pour, Entiere disposition: devouëment aux interêts de quelcun. Il gagnera son procés, la plupart des Juges sont à sa *devotion*. Il faut craindre ceux qui ont toûjours des scelerats à leur *devotion*. On lui manda que la ville étoit à sa *devotion*. ABLAN. Les Bactriens étoient à leur *devotion*. VAUG.

On dit en proverbe, L'offrande est à *devotion*; pour dire, qu'on donnera tant & si peu qu'on voudra. Il n'est telle *devotion* que de jeunes Prêtres; pour dire, qu'on fait les choses avec un grand zêle, quand on entre en quelque charge, en quelque profession. On dit aussi, qu'on attend quelcun en bonne *devotion*; pour dire, qu'on est disposé à le bien recevoir, à se bien rejouïr avec lui.

DEVOUEMENT. s. m. Sacrifice; action par laquelle on se devouë, on se consacre au service de quelcun. Les Anciens étoient persuadez qu'on pouvoit racheter la vie de quelcun par la mort d'un autre: de là venoient les *devouëmens* si ordinaires pour la vie des Princes. Le *devouëment* de Decius a fait gagner la bataille aux Romains. La profession monastique est un entier *devouëment* au service de Dieu. Le Prince marqua

qua qu'il mouroit content: trop heureux d'avoir temoigné au Roi sa reconnoissance, & son *devoüement.* M. DE M.

DEVOUER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se donner entierement à quelcun, se sacrifier pour lui, se consacrer. Cet homme est entierement *devoüé* à un tel Prince. Tous ses amis pour lui tout prêts à se *devoüer*. RAC. Les Courtisans *devoüez* à la faveur ne font que ce qui est agreable au Roi & aux Ministres. Les grands hommes se sont *devoüez* à la gloire. ABL. Un bon Chretien doit être entierement *devoüé* à Dieu. Les Religieux & les Religieuses se *devouënt* à Dieu d'une maniere plus parfaite. Autrefois toutes les personnes d'une famille mariée se voüoient avec tout leur bien au service d'un Couvent, & s'en rendoient serfs & esclaves: & quand ils en passoient le contrat, ils lioient à leur cou une corde des cloches, pour montrer qu'ils ne manqueroient pas de se trouver à l'Eglise au premier signal. Ce Docteur s'est *devoüé* tout-à-fait à l'étude.

Pour vous rendre à jamais des honneurs immortels,
Je vais me devoüer *à vos sacrez autels.*
L'AB. TETU.

Ce mot vient de *devotare.* MENAGE.

DEVOÜER, se dit aussi d'une ceremonie qui se faisoit chez les Romains, quand un homme se sacrifioit pour la patrie, comme fit Decius, qui après s'être *devoüé*, se jetta à travers les ennemis, où il fut tué. Les Decies qui se *devoüerent* pour l'interêt d'une societé dont ils alloient n'être plus, me semblent de vrais fanatiques. ST. EV.

Un loup quelque peu clerc prouva par sa harangue,
Qu'il falloit devoüer *ce maudit animal.* LA FON.

DEVOÜÉ, ÉE. part. & adj.

DEVOULOIR. v. act. Cesser de vouloir. Malherbe en est l'inventeur. Il est fort commode, & fort significatif, & il seroit à souhaitter qu'il fût en usage. Mais il ne s'est point établi. VAUG.

DEUX. s. m. Nom du nombre qui suit l'unité, & qui est la premiere puissance qui commence les multiplications. Fendre en *deux*, c'est, Diviser par la moitié. Un cœur n'est à personne alors qu'il est à *deux.* CORN. *Deux* freres jumeaux. Regarder entre *deux* yeux; pour dire, fixement. Une poire à *deux* têtes. Les trois angles d'un triangle sont égaux à *deux* droits. Cela est certain comme *deux* & *deux* sont quatre. Ils sont à *deux* de jeu; pour dire, Ils n'ont point d'avantage l'un sur l'autre: phrase tirée du jeu de paume, où on compte à *deux*, quand on a gagné un nombre égal de coups ou de jeux. On dit à la boule, Il porte les *deux*; pour dire, Il a *deux* coups à joüer; & d'un Cavalier qui s'enfuit, qu'il donne des *deux*; pour dire, des *deux* éperons. On dit au Triquetrac, *Double deux*, quand on amene un doublet de *deux*. Après la virgule il faut mettre les *deux* points. Le *deux* se marque en chiffre Romain ainsi, II. & en chiffre Arabe ainsi, 2.

On dit proverbialement, Marcher *deux-à-deux*, comme Freres Mineurs. Cela est fait comme *deux* œufs. *Deux* chapons de rente, l'un gras, & l'autre maigre. On dit aussi, je ne vous en ferai pas à *deux* fois. SCAR.

DEUXIÉME. adj. m. & f. numeral. Qui suit le premier, qui est au second rang. Cesar aimoit mieux être le premier en un village, que d'être le *deuxiéme* à Rome.

DEXTERITÉ. s. f. Adresse à faire quelque ouvrage de la main. Il faut une merveilleuse *dexterité* à enchasser des diamans, à faire les chaînes des montres.

Il se dit figurément des ouvrages de l'esprit. Il faut traiter les questions politiques, les affaires d'Etat avec une grande *dexterité.* Le crime trouve moins d'aversion dans les esprits, lorsqu'on met tant d'adresse, & de *dexterité* à le conduire. ST. EV. On peut avoir de l'habileté sans finesse, de la *dexterité* sans fourbe, & de la complaisance sans flatterie. ID. On admiroit la *dexterité* de la Princesse à traitter les affaires les plus delicates, & à concilier les interêts les plus opposez. M. DE M. Cesar eut une *dexterité* admirable à menager les Gaulois. ST. EV.

DEXTRE. s. m. Terme de Theologie. Côté droit. JESUS-CHRIST est assis à la *dextre* de Dieu son Pere. Il se prend aussi pour la main droite, en matiere de pieté. A quoy peut-on attribuer un changement si heureux qu'à la *dextre* du Tout-puissant? MAUCROIX. En termes de Blason il est adjectif, où l'on dit le côté *dextre* & *senestre*, & non pas le droit & le gauche.

DEXTREMENT. adv. D'une maniere adroite. Il faut manier bien *dextrement* ces cristaux, de peur de les casser. Un Peintre peignit un rideau si *dextrement*, qu'on s'avisa de le tirer. ABLAN. Ce mot n'est plus en usage. En sa place on dit *adroitement.*

DEXTRIBORD. Terme de Marine. Le côté droit du vaisseau. C'est la même chose que *Stribord.*]

DEXTROCHERE, ou DESTROCHERE. s. m. Terme de Blason, qui se dit du bras droit qui est peint dans un Ecu tantôt tout nud, tantôt habillé ou garni d'un fanon, & quelquefois armé, ou tenant quelque meuble, ou piece dont on se sert dans les Armoiries. On met quelquefois le *dextrochere* en cimier.

Ce mot vient de *dextrocherium* Latin, qui signifioit un bracelet qu'on portoit au poignet droit, & dont il est parlé dans les Actes du martyre de Sainte Agnés, & dans la vie de l'Empereur Maximin. Cet ornement étoit commun tant aux hommes qu'aux femmes, & s'est aussi appellé *brachiale*, *torquis*, *armilla.* DU CANGE.

DIA.

DIA. Terme populaire dont se servent les Chartiers pour faire avancer les chevaux par le droit chemin. Il est venu en usage dans cette phrase figurée & proverbiale: Il n'entend ni à *dia*, ni à *hurhaut*; pour dire, C'est un brutal qui n'entend point la raison, quelque parti qu'on lui propose. Les Chartiers se servent de *dia* pour faire aller leurs chevaux à gauche, & de *hurhaut* pour les detourner à droite.

DIABETES. s. m. Terme de Medecine. Soudaine & copieuse évacuation de la boisson par les conduits urinaires, accompagnée d'une soif pressante & de la maigreur de tout le corps. Cette boisson est ordinairement changée, lorsqu'on la rend, mais quelquefois elle l'est peu, & quelquefois elle ne l'est point du tout. Le *diabetés* est causé par des sels acres qui dissoudent la masse du sang, ou qui en desunissent les parties, desorte que la serosité s'en separe facilement. Il y a une autre espece de *diabetés*, dans lequel ceux qui en sont attaquez, rendent plus d'urine qu'ils ne boivent. Quelques Medecins croyent que cette quantité extraordinaire de liqueur, vient de l'air qu'on respire, qui se convertit en eau: mais d'autres jugent avec plus de raison, que c'est le sang, la graisse, & mêmes les parties solides qui se liquefient. Le mot de *diabetés* vient du Grec *diabainein*, *passer vîte*; il a été donné à cette maladie, parceque la boisson passe fort vîte.

DIABETÉS, est aussi un terme dont on se sert dans les hydrauliques, qui se dit d'un syphon dont les deux branches sont enfermées l'une dans l'autre, comme on voit dans le verre decrit par Heron, qui se vuide tout entier sans être renversé, dès que l'eau est arrivée à la hauteur de la branche interieure du syphon.

DIABLE. s. m. Mauvais Ange, & l'un de ces Esprits celestes qui ont été precipitez du ciel, pour avoir

voulu s'égaler à Dieu. Les Ethyopiens peignent le *Diable* blanc, pour prendre le contrepied des Europeens qui le representent noir. LUDOLF. Le *Diable* est toûjours pris dans l'Ecriture pour l'ennemi de Dieu, & de l'homme. JESUS-CHRIST fut tenté par le *Diable* dans le desert. Le *Diable* tente les Saints pour avoir des compagnons de sa misere. Ce n'est point le *Diable* qui nous tente: ce sont nos passions. OE. M. Le *Diable* est toûjours en embuscade, & en sentinelle pour nous surprendre. IB. Le *Diable* desabuseroit les incredules s'il se montroit si ouvertement. IB. Le *Diable* tenta Eve sous la figure d'un serpent.

Eve aima mieux pour s'en faire conter,
Prêter l'oreille aux fleurettes du Diable,
Que d'être femme & ne pas coqueter. SCAR.

Dieu donna pouvoir au *Diable* de tourmenter Job pour éprouver sa patience. JESUS-CHRIST chassoit les *Diables* des corps des possedez. Il n'est point parlé du *Diable* dans la Vieux Testament. On ne trouve point dans les Auteurs Payens le mot de *Diable* dans la signification que l'on y a attachée parmi les Chretiens; c'est-à-dire, pour signifier une creature qui s'est revoltée contre Dieu; ils tenoient seulement qu'il y avoit de mauvais Genies, qui persecutoient les hommes. Les Caldéens de même croyoient un bon Principe, & un mauvais Principe ennemi des hommes. Les Relations qui parlent de la Religion des Americains, & de quelques autres peuples Idolâtres disent, qu'ils adorent le *Diable*. Mais il ne faut pas prendre ce terme selon le stile de l'Ecriture: ces peuples ont l'idée de deux Etres collateraux, dont l'un est bon, & l'autre mechant: ils mettent la terre sous la conduite de l'Etre malin, que les Chretiens appellent le *Diable*, mal à-propos.

Et quel objet enfin à presenter aux yeux?
Que le Diable *toûjours hurlant contre les cieux,*
Qui souvent avec Dieu balance la victoire. BOI.
Le Demon cauteleux, & fin
En a fait l'abord (de la Ste. Baume) effroyable,
Sçachant bien que le Pelerin,
Se donneroit cent fois au Diable,
Et se damneroit par le chemin. LA CHAP.
Quoy bannir des Enfers Proserpine, & Pluton?
Dire toûjours le Diable, *& jamais Alecton.* CORN.

Le peuple se sert de ce mot en une infinité de phrases, & sur tout pour exaggerer les choses soit en bien, soit en mal. Il est vaillant en *Diable*. C'est un *Diable* incarné, un Robert le *Diable*. Il fait le *Diable* à quatre; pour dire, Il le faut tenir à quatre. C'est un *Diable* d'homme, un *Diable* en procés; pour dire, un grand chicaneur. Une femme d'esprit est un *Diable* en intrigue. MOL. Il l'a battu en *Diable*, en *Diable* & demi, comme tous les *Diables*. On dit d'un homme, que c'est un bon *Diable*; pour dire, un bon vivant; un mechant *Diable*; pour dire, un homme dangereux; un pauvre *Diable*; pour dire, un miserable.

Quand sa Majesté me feroit
Quelque bienfait considerable,
Grand Roi pas moins il ne seroit,
Et j'en serois moins pauvre Diable. SCAR.

Sçavant en *Diable*; c'est-à-dire, fort sçavant. On dit d'un medisant, qu'il dit le *Diable* d'un autre; pour dire, qu'il en dit tout le mal qu'on en peut dire. On dit, C'est le *Diable*, c'est là le *Diable*; pour dire, c'est là la difficulté, c'est là ce qu'il y a de fâcheux. Scaron, pour expliquer le *hoc opus*, *hic labor est* de Virgile, dit, Mais d'en revenir, c'est le *Diable*.

DIABLE, se dit proverbialement en ces phrases. Le *Diable* n'est pas toûjours à la porte d'un pauvre homme; pour dire, que la mauvaise fortune donne quelquefois du relâche. Le *Diable* est aux vaches; pour dire, que tout est en trouble, en confusion. On dit par imprecation, Le *Diable* s'en pende, le *Diable* vous emporte. Il n'est pas si *Diable* qu'il est noir; pour dire, Il est meilleur qu'on ne pense. On dit, Tirer le *Diable* par la queuë; pour dire, Avoir de la peine à vivre. On dit, Il ne se faut pas donner au *Diable* pour faire cela; pour dire, qu'une chose est facile. Quand on ne peut venir à bout d'une chose, on dit que le *Diable* s'en mêle. Cela s'en est allé à tous les *Diables*; pour dire, On ne sçait ce que cela est devenu. Le *Diable* pourroit mourir, que je n'heriterois pas de ses cornes; pour dire, Personne ne me donne rien. On dit d'un mechant homme, d'un chicaneur qui trouble le repos des autres, que quand il dort, le *Diable* le berce. On dit qu'un homme fait comme le valet du *Diable*, quand il fait plus qu'on ne lui commande.

On dit aussi ironiquement à des hableurs, pour montrer qu'on ne croit rien de ce qu'ils disent, Au *Diable* zot. Il y a apparence que cela vient d'une imprecation tronquée, & qu'on a voulu dire, Allez au *Diable*, au *Diable*, on a retranché le dernier & le premier mot, & on a mis un *z* pour éviter la cacophonie, car le mot de *zot* n'est point de la langue, desorte qu'il faut que ce soit une ortographe corrompuë.

On le dit aussi par exclamation & imprecation, A quoy *Diable* pensiez-vous de faire ce mariage? A quel *Diable* en voulez-vous? On dit d'un méchant homme, qu'il ne craint ni Dieu ni *Diable*.

DIABLE, est aussi une maniere d'adjectif, comme lorsque l'on dit, il faut être bien *Diable* pour faire une telle action; pour dire, il faut être bien mechant, bien enragé.

DIABLE DE MER. Poisson qui se trouve vers les côtes de la Pensylvanie. Sa grosseur est de quatre pieds de diametre. Sa peau est rude & noire. Sa tête est plate, ses dens aiguës, dont il y en a deux recourbées, comme les deffenses d'un sanglier. Il a deux cornes sur les yeux, qui tournent sur son dos, comme celles du belier. Sa chair est venimeuse, & cause des vomissemens mortels.

DIABLEMENT. Adverbe qui sert à augmenter la force d'une expression. Cet Ouvrage est *diablement* mauvais. Ce potage est *diablement* chaud. Cette femme est *diablement* laide. Je suis *diablement* fort sur l'impromptu. MOL.

DIABLERIE. s. f. Sortilege, artifice du Diable, chose dont le Diable se mêle. Il n'y a point de *diablerie* à cela, la chose est facile. La *diablerie* de Loudun se dit de plusieurs possedez. Il y a quelque *diablerie* en cette affaire que tout le monde n'entend pas; pour dire, Il y a quelque chose de secret qu'on ne peut penetrer.

DIABLERIE, se dit aussi pour, Mechante humeur, criaillerie.

Et cependant avec toute sa diablerie,
Il faut que je l'appelle & mon cœur, & m'amie. MOL.

DIABLESSE. s. f. Mechante femme qui crie & tourmente toûjours son mari, ses domestiques, ses voisins. C'est une *diablesse* qui ne peut vivre en repos avec personne.

Quoy? me voir le mari de ces femmes de bien,
Ces dragons de vertu, ces honnêtes diablesses. MOL.

DIABLESSE, s'employe aussi quelquefois, comme une maniere d'adjectif. Cette femme est bien *diablesse*. Je veux une vertu qui ne soit point *diablesse*. MOL.

DIABLOTIN. Petit Diable.

DIABLETEAU, signifie la même chose. Du grand chat Rodilardus que Panurge crut être un *Diableteau*; c'est un titre de Rabelais.

DIABOLIQUE. adj. m. & f. Qui tient du Diable, mechant. Un esprit *diabolique*, une tentation *diabolique*. Les machines de guerre sont des inventions

tions *diaboliques*. Il faut renoncer à tout pact *diabolique*.

DIABOLIQUEMENT. adv. Par une suggestion du Diable. Toutes les reponses des Oracles se sont faites *diaboliquement*.

DIABROSIS. s. m. Terme de Medecine. C'est une solution de continuité causée par des humeurs acres, & corrosives, qui rongent quelque partie du corps. Ce mot qui est Grec, est formé de la preposition *dia*, par, & de *broskein*, manger.

DIACARTAMI. s. m. Terme de Pharmacie. C'est un électuaire composé de turbit, de manne, de scammonée, d'hermodactes & autres purgatifs, ausquels on joint la moëlle ou semence de *carthame*, qui lui donne son nom. Le *diacartami* purge principalement la pituite; on en donne pour les maladies du cerveau, & on en mêle souvent dans les medecines avec d'autres purgatifs.

DIACHYLON. s. m. Terme de Pharmacie, qu'on donne à plusieurs emplâtres, à cause qu'on y fait entrer des mucilages qui sont des sucs visqueux nommez en Grec *chyloi*, qu'on tire de quelques plantes. Il y a le *diachylon blanc ou simple*, qui est composé d'huile commune, de litarge d'or, & des mucilages tirez de la racine d'althea, & des semences de lin, & de fenegré. Il est propre pour ramolir, pour digerer, pour meurir & pour resoudre. Le *diachylon* qu'on appelle *ireatum* est la masse du *diachylon blanc*, dans une livre de laquelle on mêle une once de poudre d'iris de Florence. Cet emplâtre digere, incise & meurit avec plus de force que le *diachylon simple*. Il y a aussi le *grand diachylon*, ou *diachylum magnum* qui est composé de litarge d'or, d'huile d'iris, de camomille & d'aneth, de terebentine, de resine de pin, de cire jaune, de mucilages de lin & de fenegré, de figues recentes, de raisins de Damas, d'ictyocolle, des sucs d'iris, de squille, & d'œsype. Ce *diachylon* ramolit les schirres & resout les enflûres. Il est surnommé *grand*, non seulement à cause de ses grandes vertus, mais aussi parcequ'il reçoit un plus grand nombre d'ingrediens que le simple. Il y a encore le *diachylon gummatum* ou *gommé*, qui n'est autre chose que la masse du *grand diachylon*, à laquelle on ajoûte les gommes ammoniac, galbanum & sagapenum, fonduës avec du vin, coulées & cuites jusqu'à l'épaisseur du miel. C'est de ces gommes qu'il prend le surnom de *gommé*. Cet emplâtre est le plus puissant de tous pour digerer, cuire, meurir, & resoudre.

DIACODIUM. s. m. Terme de Pharmacie, est un medicament fait de têtes de pavot. Il y en a de deux sortes, le simple & le composé. Le *diacodium* simple est une espece d'opiate faite avec l'extrait des têtes de pavot, & le sapa, ou le sucre. Il est propre pour adoucir les serositez trop acres, pour appaiser la toux, & pour provoquer le sommeil. On ne se sert plus de cette preparation, qui étoit fort en usage chez les Anciens, depuis qu'on a reconnu que le syrop de pavot blanc, nommé presentement *diacodium*, produit le même effet. Le *diacodium* composé est fait avec le *diacodium* simple, les trochisques de Ramich, l'hypocistis, la mirrhe, le saffran & les balaustes. Il est propre pour arrêter & pour adoucir les catharres, les cours de ventre & les hemorragies.

Ce mot vient de *dia*, par, & *codion*, tête de pavot.

DIACONAT. s. m. Le second des Ordres Sacrez, qui met au rang des Diacres celui qui n'étoit que Soudiacre.

DIACONIE, est un nom qui est demeuré à des Chapelles & Oratoires qui étoient dans la ville de Rome, gouvernées par chaque Diacre en sa region. C'étoient de certains Hôpitaux où les veuves, les vieillards & les orfelins étoient nourris. Ses Gouverneurs s'appellerent *Cardinaux Diacres de la ville de Rome*. Ce nom s'étendit à quelques autres Benefices. Il y en a aujourd'huy quatorze, dont les noms sont rapportez par Du Cange, qui sont affectez aux Cardinaux Diacres.

DIACONISSE. On trouve plus souvent DIACONESSE. s. f. Ce mot n'est plus en usage; mais il l'a été du temps de la Primitive Eglise. Il en est fait mention dans l'Epître de St. Paul aux Romains. Il étoit affecté au ministere de quelques femmes devotes qui étoient consacrées au service de l'Eglise, & qui rendoient aux femmes les services que les Diacres ne pouvoient pas leur rendre honnêtement. Par ex. dans le Baptême, qui se conferoit par l'immersion aux femmes aussi bien qu'aux hommes. Dans le Commentaire des Conciles de Christianus Lupus il est dit, qu'on les ordonnoit par l'imposition des mains. Le Concile de Chalcedoine regla qu'elles ne seroient point ordonnées avant l'âge de 40. ans. Tertullien parle de femmes qui avoient reçu l'ordination dans l'Eglise, & qui par cette raison étoient privées de la liberté de se marier. Le Concile de Nicée met les *Diaconisses* au rang du Clergé. On pretend que l'ordination qu'on conferoit aux *Diaconisses* n'étoit point sacramentale, & que c'étoit une simple ceremonie Ecclesiastique. Cependant parcequ'elles se donnoient la préeminence au dessus de leur sexe, le Concile de Laodicée deffendit de les ordonner à l'avenir. Le premier Concile d'Orange en 441. defend aussi d'ordonnner les *Diaconesses*, & enjoint à celles qui avoient été ordonnées de recevoir la benediction avec les simples Laïques.

DIACRE. s. m. Ministre qui sert à l'autel, & qui est promu au second des Ordres Sacrez. St. Etienne, & St. Laurens avoient le titre de *Diacres*.

Les *Diacres* furent instituez sept en nombre par les Apôtres; & ce nombre fut long temps conservé dans plusieurs Eglises. La fonction des *Diacres* étoit de servir dans les Agapes, & de distribuer le pain, & le vin aux communians. Par d'anciens Canons, le mariage n'étoit point incompatible avec l'état, & le ministere de *Diacre*: mais depuis le mariage leur a été interdit, & le Pape ne leur accorde des dispenses que pour des raisons très-importantes. Les Canons des Conciles deffendent la consecration aux *Diacres*: c'est une fonction sacerdotale. Les *Diacres* avoient la distribution des aumônes, & le soin du temporel de l'Eglise. Sous le Pape Silvestre il n'y en avoit qu'un à Rome. Depuis on en fit sept, & on y a long temps conservé cet usage; ensuite on en fit quatorze, & enfin dix-huit, qu'on a appellez *Cardinaux Diacres*, à la difference des autres. Leur charge étoit d'avoir soin du temporel, & des rentes de l'Eglise, des aumônes des Fidelles, des necessitez des Ecclesiastiques, & même du Pape. Les *Soudiacres* faisoient la collecte, & les *Diacres* en étoient depositaires. Le maniement qu'ils avoient des revenus de l'Eglise accrut leur autorité, à mesure que les richesses augmenterent. Ceux de Rome, comme Ministres de la premiere Eglise, se donnoient la presseance, ils precedoient même les Prêtres: sans doute parceque l'avarice des Prêtres laissa prendre le pas aux *Diacres*, qui disposoient du bien de l'Eglise. St. Jerôme a crié contre cette entreprise, & prouve que le *Diacre* est au dessous du Prêtre. Mais la coutume de faire des *Diacres* sans autre fonction que de servir le Prêtre à l'autel s'étant introduite, alors ce simple ordre de *Diacres* n'osa s'élever au dessus des Prêtres. Pour les autres qui avoient retenu l'administration des deniers, ils voulurent aussi conserver la superiorité, & pour se distinguer ils appellerent *Archidiacre*, le premier des *Diacres*; depuis qu'ils furent multipliez, il en demeura sept à Rome qui avoient soin des rentes Papales, & de chanter l'Evangile

gile devant le Pape. Ils furent distribuez en sept regions, suivant les sept regions de Rome, & ils chantoient l'Evangile devant le Pape, quand il venoit celebrer en une Eglise de leur region. C'est pourquoy ils furent appellez *Diacres Cardinaux*, ou *principaux Diacres* de la premiere, seconde & troisiéme region; comme étant les directeurs, & les administrateurs de l'Eglise Patriarchale. Ainsi les premiers Cardinaux ont été les *Diacres* de l'Eglise de Rome. Ce mot originairement signifie *Ministre*. Il étoit deffendu autrefois aux *Diacres* de s'asseoir avec les Prêtres. Voyez CARDINAL.

DIADEME. f. m. C'étoit autrefois un bandeau Royal tissu de fil, de laine, ou de soye, qui étoit la marque de la Royauté, parceque les Rois s'en ceignoient le front, pour laisser la couronne aux Dieux. Il étoit d'ordinaire blanc & tout simple; mais quelquefois il étoit de broderie d'or, chargé de perles & de pierreries. On entortilloit quelquefois le *diadême* autour des couronnes & des chappeaux de laurier, & on le portoit en diverses parties du corps: car Phavonius temoigne que Pompée fut soupçonné d'aspirer à la Tyrannie, à cause qu'il portoit une jarretiere blanche pour servir de ligature à un ulcere qu'il avoit à la jambe. Pline liv. 7. chap. 5. dit que Bacchus fut le premier inventeur des *diadêmes*. Athenée dit que les beuveurs s'en servoient pour se garentir des fumées du vin en se serrant la tête, & que depuis on en a fait un ornement royal. On ne convient pas du temps où les Empereurs Romains prirent le *diadême*, qui étoit la marque de la souveraineté. On dispute si ce fut Caligula, ou Aurelien, ou le Grand Constantin. Il est certain du moins que les premieres effigies des Empereurs Romains sont ornées de *diadêmes*, ou de bandeaux seulement. Depuis ils prirent des couronnes rayonnées pour representer l'éclat de la Divinité.

DIADEME, se prend en general pour la dignité Royale, ou la souveraineté. On lui a offert le *diadême*. Refuser le *diadême*.

Nul n'a porté si haut l'honneur du diadême. BENS.
En vain l'orgueil du diadême
Veut qu'on soit insensible à ces cruels revers. QUIN.

DIADEME, en termes de Blason, se dit aussi des cintres, ou cercles d'or qui servent à fermer les couronnes des Souverains, & à porter la fleur de lis double, ou le globe croisé qui leur sert de cimier. Les couronnes des Souverains different, en ce qu'elles sont fermées d'un plus grand, ou d'un plus petit nombre de *diadêmes*. Les Prelats portoient aussi autrefois une espece de *diadême*, puis que Baronius écrit, que St. Jacques Apôtre portoit sur le front une lame d'or pour marque de sa dignité Episcopale. On nomme aussi quelquefois en Blason *diadême*, ou *tortil*, le bandeau qui ceint les têtes de More sur les Ecus.

DIADEMÉ, en termes de Blason, se dit d'une maniere de cercle qui se nomme proprement *diadême*, & qu'on voit quelquefois sur les têtes de l'aigle éployée.

DIAGNOSTIC. adj. m. Terme de Medecine, qui se dit des signes & symptomes qui donnent l'indication & la connoissance aux Medecins de la nature & des causes des maladies. Il y a des signes prognostics, & d'autres *diagnostics*.

DIAGONALE. f. f. & adj. Terme de Geometrie. Ligne qui passe d'un angle à l'autre dans une figure de plusieurs côtez. La *diagonale* d'un quarré est incommensurable avec un de ses côtez, Euclide liv. 10. Dans les autres polygones il faut qu'une ligne passe par leur centre, & d'un angle à l'autre, pour être *diagonale*. Ce mot s'applique aussi aux corps solides. La *diagonale* d'un cube.

DIAGONALEMENT. adv. D'une maniere diagonale. Quand des lignes se couppent *diagonalement*, elles marquent le centre de la figure.

DIAGREDE. f. m. Terme de Pharmacie qui se dit de la scammonée preparée. Cette preparation se fait ordinairement en faisant cuire la scammonée dans un coin. D'autres lui font recevoir la vapeur du soufre allumé, d'ou vient qu'ils l'appellent *diagrede soufré*, en Latin *diagrydium sulphuratum*. Il y en a qui l'incorporent avec une quantité suffisante d'esprit de vitriol rosat pour en faire une pâte liquide, qu'on met ensuite secher au soleil, ou à un petit feu: ils appellent cette preparation *diagrede rosat*. Le but qu'on a dans toutes ces preparations, est de corriger la scammonée; mais on pretend aujourd huy qu'elle n'a rien qui demande d'être corrigé, & qu'on peut l'employer en son état naturel. C'est un très-bon purgatif. Le mot *diagrydium* a été fait par corruption de *diacrudion*, *petite larme*.

DIALECTE. f. m. Langage particulier d'une Province, corrompu de la Langue generale, ou principale du Royaume, ou de la nation. Homere pouvoit parler dans un seul vers cinq langues differentes: c'est-à-dire, cinq sortes de *Dialectes*; le *Dialecte* Attique, Ionique, Eolique, Dorique, & la langue commune des Grecs: cette bigarrure de *Dialectes* est desagreable, & qui useroit du même privilege en François, feroit des vers ridicules. Le Gascon, le Picard, sont des *Dialectes* François. Le Boulonnois, le Bergamasque, sont des *Dialectes* Italiens.

DIALECTICIEN. f. m. Qui sçait, ou qui enseigne la Dialectique, qui raisonne juste & sans sortir des principes, qui sçait mettre les argumens en forme. On dit plus ordinairement *Logicien*.

DIALECTIQUE. f. f. Science de la Logique, ou l'art qui perfectionne le raisonnement. La *Dialectique* parmi les Grecs n'étoit qu'un art de chicaner sur tout, & de se servir de sophismes plutôt que de raisons. OE. M. Avec les detours de vos argumens, & les adresses de la *Dialectique*, vous mettez la vraisemblance à la place de la verité. ST. EV. La *Dialectique* nous tend des lacets. M. DE M. Aristote est le plus excellent Auteur pour la *Dialectique*, & celui qui l'a le plus perfectionnée. Zenon d'Elée, ou Eleates fut le premier qui trouva cette suite naturelle de principes, & de consequences, dont il forma un art en forme de Dialogue, qui pour cet effet fut appellé *Dialectique*; & alors on cessa de traiter en vers la Philosophie.

DIALECTIQUEMENT. adv. En Dialecticien. Il a prouvé son dire oratoirement, & non pas *dialectiquement*.

DIALOGUE. f. m. Entretien de deux ou de plusieurs personnes, soit de vive voix, soit par écrit. Ils ont fait cent *dialogues* ensemble, & ils n'ont rien conclu. Une mere doit prendre garde à ces longs *dialogues* que les galans font avec leurs filles. Les Anciens ont écrit la plupart de leurs Traitez en *Dialogues*. Les *Dialogues* des Bergers sont frequens en Poësie, & on les nomme *Eglogues*. Les *Dialogues* de Lucien, d'Erasme, &c. Les *Dialogues* des morts de Mr. de Fontenelle, ont été admirez de tout le monde.

Les Organistes appellent aussi *Dialogues*, les duo qu'ils joüent sur les orgues.

DIALOGISER. v. neut. Faire des dialogues. Il ne se dit que dans l'Ecole.

DIALOGISME. f. m. Maniere ou espece de dialogue, qui se dit particulierement des discours faits par interrogations & reponses.

DIALTHÆA. f. m. Terme de Pharmacie. Onguent qui tire son nom de sa base, qui est la racine d'althæa. Il est composé de mucilages de cette racine, & de ceux de semences de lin & de fenegré & de squille. Les autres ingrediens sont l'huile commune, la cire jaune, la resine, la terebentine, le galbanum & la gomme de lierre. Il est propre pour ramolir, pour humecter, & pour

pour resoudre ; il appaise les douleurs de côté, il amolit les duretez & il fortifie les nerfs. On en frotte les parties malades.

DIAMANT. s. m. Terme de Joüaillier. La plus dure, la plus brillante & la plus precieuse de toutes les pierreries. Un *diamant* brut est celui qui n'est point encore taillé. Trois choses font estimer le *diamant*, son éclat ou son lustre qu'on nomme son eau, son poids ou sa grandeur, & sa dureté. Sa couleur la plus parfaite c'est le blanc. Il faut qu'il soit épais, quarré, & haut de biseau. Ses deffauts sont d'être glaceux, sourd, & rempli de sable rouge, ou de tirer sur l'azur ou le jaune brun. Il a cela de particulier, que quand le soleil donne dessus, il jette autant de rayons qu'il a de faces, & tous de differentes couleurs, rouge, verte, jaune & bleuë. Le prix des *diamans* se suppute selon leur poids, qui est mesuré par des carats, dont chacun pese quatre grains. La terre où viennent les *diamans* est sablonneuse. Il y a plusieurs roches qui ont des veines d'environ un doigt de large, d'où les mineurs avec des fers crochus tirent le sable, parmi lequel se trouvent les *diamans*, quand on l'a bien lavé. La plus belle mine des *diamans* est à Raolconda dans les terres du Grand Mogol. La mine des *diamans* a été trouvée par hasard par un Berger, qui ayant donné du pied contre une pierre qui lui parut avoir quelque éclat, la vendit pour un peu de ris sans la connoitre. Cette mine est à 108. milles de Masulipatan. Il y a 30. mille hommes qui y travaillent, & deux fois autant qui y trafiquent. On en paye au Roi 300. mille pagodes de ferme, qui outre cela se reserve tous les *diamans* qui passent dix carats. Il n'y a dans l'Orient que quatre mines & deux rivieres d'où l'on tire des *diamans*, & ce sont les seuls lieux du monde où l'on en trouve. C'est dans les Royaumes de Golconda & de Visapour où sont ces mines, & non point chez le Grand Mogol. Ces rivieres sont dans le Royaume de Bengala & dans l'Isle de Borneo. Les plus belles pointes de *diamant* s'appellent *pointes naïves*, qui viennent dans la riviere de Gouël dans le Royaume de Bengala.

Le plus beau *diamant* qu'ait le grand Mogol pese 279$\frac{9}{16}$. de carats, & vaut onze millions sept cens vingt-trois mille deux cens soixante & dix-huit livres 14. s. 9. d. & celui du Grand Duc de Toscane pese 139$\frac{1}{2}$. carats, & vaut deux millions six cens huit mille trois cens trente-cinq livres, suivant la regle de la supputation de la valeur des *diamans* que rapporte Tavernier en ses Voyages. Le *diamant* de Sanci tant vanté autrefois pesoit 100. carats, étoit de la grosseur d'une amande, & taillé à facettes.

Il y a aussi de faux *diamans*, comme ceux d'Alençon, qui croissent en un village nommé Hertré à deux lieuës de la ville, dans un terroir sablonneux & plein de roches, dont les pierres sont fort dures & grises, & le sable fort luisant. On en trouve de la grosseur d'un œuf & plus ; & il y en a de si nets & de si brillans, qu'ils ont trompé quelques Lapidaires. Il y en a aussi de factices, comme ceux du Temple.

C'est une erreur populaire de croire que le *diamant* s'amollisse avec du sang de bouc tout chaud, comme aussi de croire, ainsi qu'ont fait les Anciens, qu'il resiste au marteau. Un Orfevre en cassera tout autant qu'on en voudra payer. Mais il resiste au feu le plus violent. Louïs de Berquen est le premier qui a trouvé l'invention de les tailler & de les polir avec la poudre de *diamant* en l'an 1476. selon que l'a écrit Robert de Berquen son petit-fils. Il dit qu'auparavant on les portoit bruts. La pointe du *diamant* fin couppe le verre : on ne se servoit autrefois que d'émeril. La poudre de *diamant* est un poison, parcequ'elle perce les boyaux. Les Orfevres font des croix, des roses, des chaînes, des boutons de *diamans*, &c. Les *diamans* ne brillent point, à moins d'être taillez à facettes, & d'être garnis d'une lame qui puisse reflechir une lumiere. Voyez ROHAULT. Quelques-uns pretendent que ce mot est venu par corruption d'*adamas*, nom que les Grecs ont donné au *diamant*, & qui signifie *indomtable*, parcequ'ils croyoient alors qu'il resistoit au fer & au feu. Sa foi sera de *diamant*. ST. AMANT. pour dire, sa fidelité durera toûjours.

DIAMANT. C'est ainsi que les Vitriers appellent un petit instrument avec lequel ils couppent le verre, parcequ'il a au bout une pointe de *diamant*, & que c'est cette pointe qui couppe.

On dit proverbialement, quand on veut promettre une grande recompense à quelcun, qu'on lui donnera une poignée de *diamans*.

DIAMANTAIRE. s. m. Lapidaire ou Ouvrier qui se connoît en diamans, & qui en fait trafic. Il faut bien de l'experience pour être excellent *Diamantaire*. On dit que le Grand Mogol d'aujourd'huy est le plus excellent *Diamantaire* qui soit sur la terre, celui qui se connoît le mieux en diamans.

DIAMARGARITON. s. m. Terme de Pharmacie. Medicament qui tire son nom des perles qu'on appelle *margarita*, & qui entrent dans sa composition. Il y en a de deux sortes, le chaud & le froid. Le *diamargariton* chaud est une poudre composée de perles, de pyrethre, de gingembre, de noix muscade, de canelle & de plusieurs autres ingrediens chauds. Il est hysterique, & propre pour fortifier la matrice ; il excite les mois aux femmes, & il aide à la digestion. Le *diamargariton* froid est aussi de deux sortes, le simple & le composé. Le simple est un électuaire solide composé de perles broyées subtilement, & de sucre blanc dissous dans de l'eau rose, ou de buglosse, & cuit en consistence de sucre rosat. Il fortifie l'estomac, il adoucit les acides qui y sont en trop grande quantité, & il arrête le crachement de sang & le cours de ventre. Le *diamargariton* froid composé, est une poudre faite avec les perles, les roses rouges, les fleurs de nenuphar, & de violettes, le bois d'aloës, le santal rouge & le citrin, la racine de tormentille, les semences de melon, d'endive & d'oseille, &c. On s'en sert pour donner de la vigueur, pour faciliter la respiration, & pour resister à la malignité des humeurs.

DIAMETRAL, ALE. adj. qui appartient au diametre ; qui coupe en deux parties égales les figures curvilignes. Il n'a gueres d'usage que dans cette phrase : Ligne *diametrale*.

DIAMETRE. s. m. Terme de Geometrie. Ligne qui passe par le centre d'un cercle, qui aboutit à la circonference, & le couppe en deux parties égales. On le dit aussi des lignes qui passent par le centre des autres figures curvilignes, quand elles les divisent en deux parties égales. Les ellipses ont un grand, & un petit *diametre*. La moitié de cette ligne s'appelle *demi-diametre*, *rayon* ou *sinus total*.

DIAMETRE, en Astronomie ; on appelle *diametre apparent* d'une Planete, l'angle visuel sous lequel cette Planete paroît de dessus la terre à l'égard de son *diametre*, puis qu'il est certain, que plus une Planete est éloignée de la terre, plus son *diametre* apparent est petit.

On le dit aussi des spheres & globes, & alors les extremitez s'appellent *poles*, sur lesquels le globe est mobile. On l'appelle aussi *ligne diametrale*, ou *dimetierite*, ou *axe* : ce qui se dit aussi des cones, & des cylindres.

DIAMETRE DE COLONNE, est le *diametre* qui se prend au dessus de la base, & d'où se tire le module pour mesurer les autres parties d'une colonne. On appelle *diametre de renflement*, celui qui se prend au tiers d'en

d'en bas du fût; & *diametre* de diminution, celui qui se mesure au plus haut de ce fût.

DIAMETRALEMENT. adv. En maniere de diametre. Il faut couper ce plan, ce globe *diametralement*. Le zenit & le nadir sont opposez *diametralement*. Nos Antipodes nous sont *diametralement* opposez.

On s'en sert aussi au figuré, en parlant de choses contraires, ou fort differentes. Ce sont deux parties, deux interêts *diametralement* opposez. Le vice & la vertu sont *diametralement* opposez.

DIAMORUM. s. m. Terme de Pharmacie. Il y a le *diamorum* simple & le composé. Le *diamorum* simple est le syrop de meure ordinaire qu'on fait avec le suc de meures & le sucre. Il est bon pour les maux de gorge & pour arrêter la dysenterie. On fait aussi un *diamorum* simple avec le suc de meures & le miel, qu'on appelle autrement *rob de meures*. Le *diamorum* composé se fait avec du suc de meures, du sapa, du verjus, de la myrrhe & du saffran. On s'en sert pour deterger les phlegmes de la poitrine, & pour faciliter la respiration. Ce mot a été fait de *morum*, meure.

DIANE. s. f. Terme de Guerre, qui se dit d'une certaine maniere de battre la quaisse au point du jour pour reveiller les soldats.

Ce mot vient de l'Espagnol *diana*, qui a été fait de *dia*, ou de *dies*, parceque c'est un son de tambour qu'on fait dès le matin, dans le temps de la derniere sentinelle de nuit, en un corps de Garde. POMEY.

DIANTRE. s. f. Terme populaire dont se servent ceux qui font scrupule de nommer le Diable. Allez au *diantre*. Au *diantre* soit l'engeance. Je voudrois que cela fût au *diantre*; pour dire, au Diable. On dit aussi absolument *diantre*, par maniere d'exclamation. *Diantre* que dites-vous là? Comment *diantre* voulez-vous qu'on fasse pour vous voler? MOL.

DIANUCUM. s. m. Terme de Pharmacie, est une espece de rob fait avec du suc de noix vertes & du miel, qu'on cuit ensemble par un feu mediocre jusqu'à consistence de miel, c'est le rob de noix. Il est propre pour fortifier l'estomac, pour faire suer & pour resister au venin. Ce mot a été fait de *nux*, noix.

DIAPALMA. s. m. Terme de Pharmacie. Emplâtre dessicatif qui tire son nom du bois de palmier, dont est faite l'espatule qui sert à l'agiter pendant qu'il cuit. Il est composé d'huile commune, de graisse de porc, & de litharge d'or preparée. Il est propre pour dessecher, pour resoudre, pour deterger & pour cicatriser. C'est l'emplâtre le plus usité pour les playes & pour les ulceres.

DIAPASME. s. m. Parfum qu'on employe sur le corps, de quelque forme qu'il soit, comme les poudres, les essences & les pomades odorantes.

Ce mot vient du Grec *diapassein*, qui signifie, Arroser.

DIAPASON. s. m. Terme de Musique. C'est un intervalle de Musique dont la plupart des Auteurs qui ont écrit de la theorie de la Musique, se sont servis pour expliquer l'octave des Grecs, aussi-bien que du *diapente*, *diatessaron*, *hexacorde* & *tetracorde*; pour dire, les quintes, quartes, tierces & sixiémes.

Le *diapason* a son intervalle du son grave à l'aigu en proportion double. Il contient sept intervalles, dont il y a trois tons majeurs, deux mineurs, & deux demi-tons majeurs. Quelques-uns croyent que c'est la plus parfaite consonance.

DIAPASON, chez les Artisans & Facteurs d'instrumens, signifie une regle & mesure qu'ils ont pour marquer & coupper les tuyaux de leurs orgues, & pour percer les trous de leurs flûtes & hautbois en la juste proportion qu'il faut pour faire des tons, des demi-tons, & les consonances justes.

Quand un quarré est divisé en huit parallelogrammes égaux, la section qui sera faite de ces parallelogrammes par une diagonale, marquera tous les intervalles usitez en la Musique, & c'est sur ce principe qu'est fondé ce modele des Ouvriers qu'ils appellent *diapason*.

Il y a aussi un *diapason* des trompettes, qui sert de mesure pour les differentes grandeurs qu'elles doivent avoir pour faire les quatre parties de la Musique. Il y en a de même pour les saquebutes & serpens, qui montrent combien il les faut allonger ou accourcir pour descendre ou pour monter d'un ton ou d'un intervalle. Enfin le *diapason* se dit de ce qui fait & qui marque la justesse des tons. On oppose le *diapason* temperé au *diapason* parfait.

Les Fondeurs appellent aussi *diapason*, leur échelle campanaire, qui leur sert à connoître la grandeur, l'épaisseur & le poids de leurs cloches, qu'ils appellent autrement *regle*, *bâton* ou *brochette*.

DIAPEDESIS. s. m. Terme de Medecine. Sortie du sang à travers les tuniques des arteres, ou des veines, qui arrive lorsqu'il est trop dissous, & que les pores des vaisseaux sont trop ouverts. Il y a d'habiles Medecins qui ne croyent pas qu'il survienne une telle tenuité au sang, qu'il puisse exuder sans nulle ouverture au travers des vaisseaux.

Ce mot vient de *dia*, par, & *pedao*, je bondis, je saute.

DIAPENTE'. s. m. est un intervalle de Musique qui est la seconde des consonances, & qui avec le diatessaron compose une octave. Dans la pratique on l'appelle *la quinte*. Voyez QUINTE.

DIAPENTÉ, se dit aussi en Pharmacie, d'un composé de cinq sortes de drogues.

DIAPHANE. adj. m. & f. Transparent, qui donne passage à la lumiere. Les corps *diaphanes* sont l'air, l'eau, le verre, le talc, la corne, la porcelaine fine, &c.

On appelle *colonne diaphane*, toute colonne de matiere transparente, comme étoient celles de cristal du theatre de Scaurus.

DIAPHANEITE'. s. f. Terme dogmatique. Transparence. La *diaphanéité* des corps ne provient que de la situation de leurs pores en ligne droite, ensorte qu'il n'y a aucun corps qui empêche le passage de la lumiere. C'est par cette raison qu'on demontre que la malleation du verre est impossible; car si-tôt qu'il sera malleable & ductile, ses pores ne seront plus situez vis-à-vis, & par consequent il perdra sa *diaphanéité*, ou transparence; c'est-à-dire, la principale qualité de verre.

DIAPHOENIC. s. m. Terme de Pharmacie. Electuaire mol purgatif, auquel on a donné ce nom à cause que les dattes en font la base, & que les Grecs appellent le palmier dont les dattes sont les fruits, *phoinix*. Les autres ingrediens sont les penides, les amandes, le turbith, le diagrede, le gingembre, le poivre blanc, le macis, la canelle, la ruë, le fenouil, le daucus & le miel. Le *diaphœnic* purge principalement les serositez, il excite les mois aux femmes. On s'en sert pour l'hydropisie, pour la lethargie, pour l'apoplexie & pour la paralysie.

DIAPHORETIQUE. adj. m. & f. Terme de Medecine, qui se dit des medicamens qui poussent les humeurs par la transpiration. Ce mot est Grec, il signifie, Sudorifique. L'antimoine a une vertu *diaphoretique*.

DIAPHORETIQUE MINERAL, est une preparation d'antimoine, qu'on appelle, autrement Antimoine *diaphoretique*. Voyez ANTIMOINE.

DIAPHRAGME. s. m. Terme d'Anatomie. Muscle nerveux qui separe la poitrine d'avec le bas-ventre, & qui est comme une espece de cloison entre les parties vitales & les naturelles. Sa figure est ronde, representant la figure d'un poisson qu'on appelle une *raye*. Tout son

son corps est composé de deux cercles, dont l'un est membraneux, & l'autre charneux, de deux arteres, de deux veines, qui s'appellent *phreniques*, & de plusieurs branches de nerfs. La membrane qui le couvre par dessus, vient de la pleure, & celle qui est par dessous, vient du peritoine. Sa situation est oblique, parcequ'il va du cartilage xiphoïde par les extremitez des côtes à la region des lombes. Il est percé en deux endroits pour faire passage à l'estomac & à la veine cave montante. Ce muscle a deux mouvemens, celui de contraction & celui de relaxation: dans le premier qui se fait pour l'inspiration, le diaphragme s'applanit, & la cavité de la poitrine devient plus ample, ce qui est necessaire, afin que le poumon se puisse mieux dilater: dans le second qui se fait pour l'expiration, le diaphragme se relâche, & s'enfonce dans la cavité de la poitrine, ce qui la rend plus petite. On trouve le *diaphragme* toûjours relâché dans un animal mort. C'est Platon, au rapport de Galien, qui le premier l'a nommé *diaphragme*, du verbe *diaphrattein*, qui signifie *separer* ou *être entre deux*. Auparavant on l'appelloit *phrenes*, qui signifie *entendement*, parcequ'on pretendoit que dès que ce muscle étoit surpis d'inflammation, l'homme tomboit aussi-tôt en phrenesie; ce que l'experience ne confirme pas, non plus que ce qu'on a dit que ceux a qui on traverse le *diaphragme* d'un coup d'épée, meurent en riant. Les Latins l'appellent *septum transversum*, comme qui diroit *cloison mise de travers*. Mr. Hook a remarqué qu'on pouvoit entretenir un animal en vie sans thorax & sans *diaphragme*, en lui faisant entrer de l'air dans les poumons par le moyen d'un soufflet, dont il dit qu'il a fait l'experience. Gaspard Bartholin le fils a fait un Traitté de la structure du *diaphragme*. On appelle aussi *diaphragme*, le cartilage qui est au milieu du nez qui separe les deux narines.

DIAPHRAGME, en termes d'Optique, se dit de ces especes de planchers qui traversent les tuyaux des grandes lunettes, & qui sont percez par le milieu. En general les Sçavans se servent de ce terme pour expliquer une cloison ou separation entre deux parties.

DIAPHRAGMATIQUE. adj. C'est le nom qu'on donne aux arteres & aux veines qui sont repanduës dans le diaphragme. On les appelle aussi *phreniques*, ou *phrenetiques*.

DIAPRÉ, ÉE. adj. Qui est varié de plusieurs couleurs. Il y a apparence que ce mot s'est dit figurément des diverses fleurs qui ornent les prez, qui sont de cent couleurs differentes. Il n'est plus gueres en usage, si ce n'est en termes de Blason, où l'on appelle *diapré*, tout ce qui est brodé, figuré & tracé à fantaisie, comme un compartiment de fleurs, soit sur le champ de l'Ecu, soit sur une de ses pieces honorables.

Ce mot, selon Du Cange, vient du Latin *diasprum*, qui étoit une espece d'étoffe precieuse & de broderie, dont le nom s'est étendu à tout ce qui étoit diversifié de couleurs, & jaspé.

DIAPRUNUM. s. m. Terme de Pharmacie. Electuaire mol purgatif, appellé ainsi à cause de la pulpe des prunes de Damas qui en sont la base. Il y a le *diaprunum simple*, *& le composé*. Le *diaprunum simple* outre la pulpe de prunes reçoit la casse, les tamarins, la rhubarbe, les roses rouges, la semence de violette, les santaux rouge & citrin, la raclure d'yvoire, le suc de reglisse & les quatre grandes semences froides. Il est propre pour preparer & pour ramolir les humeurs. Le *diaprunum composé* ou *solutif* n'est autre chose que le simple, sur une livre duquel on a mis demi-once de scammonée en poudre pour le rendre plus purgatif.

DIARRHÉE. s. f. Terme de Medecine. Cours de ventre, devoyement. Ce mot en general se prend pour toute sorte de flux de ventre; mais proprement c'est celui dans lequel les humeurs pures ou mélangées s'écoulent, quelquefois sans douleur & quelquefois avec douleur. La *diarrhée* est de plusieurs sortes selon la diversité des excremens; il y en a une bilieuse, une sereuse, une pituiteuse, une purulente. La purulente vient toûjours de quelque abscés qui s'est ouvert. Les autres *diarrhées* viennent d'une fermentation qui se fait dans le sang, par laquelle il se decharge de ses excremens dans les intestins. La *diarrhée* vient aussi des mauvais alimens qu'on a pris, de la suppression de la transpiration & de plusieurs autres causes. On remarque que ceux qui transpirent peu, sont sujets à la *diarrhée*, & que ceux au contraire qui transpirent beaucoup, sont ordinairement resserrez. Le mot de *diarrhée* est Grec, & vient de *dia*, par, & *rein*, couler.

DIARRHODON. s. m. Terme de Pharmacie, qu'on donne à diverses compositions à cause des roses rouges qui y entrent. Il y a une poudre cordiale, qu'on appelle *diarrhodon Abbatis*, ou *de l'Abbé*, parcequ'un Abbé en est l'inventeur. Elle est composée de roses rouges, des santaux rouge & citrin, de bois d'aloës, de canelle, de rhapontic, de spicanard, d'yvoire, d'os de cœur de cerf, de safran, de mastic, de perles, d'ambre gris, de musc, &c. On s'en sert pour fortifier le cœur, l'estomac & le foye: elle aide à la digestion, & empêche le vomissement. Il y a aussi des trochisques *diarrhodon*; composez de roses rouges, de raclure d'yvoire, de santaux rouge & citrin, de reglisse, de mastic, de safran, de camphre & d'eau rose. Ils sont propres pour fortifier le cœur, l'estomac & le foye, & pour arrêter la dysenterie & les autres cours de ventre. Il y a encore des pilules *diarrhodon*, composées d'aloës, de trochisques *diarrhodon*, de feuilles d'absynthe, de schœnante, de mastic & de sel gemme. Elles purgent & fortifient ensuite l'estomac, elles hâtent la digestion, & chassent la mauvaise odeur de la bouche.

Ce mot vient de *dia*, & *rhodon*, rose.

DIARTHROSE. s. f. Terme d'Anatomie. Espece d'articulation ou d'assemblage des os, un peu relâchée, & dans laquelle le mouvement est manifeste. Elle est opposée à la *synarthrose*, dans laquelle l'articulation est si étroite, qu'il n'y a point de mouvement. La *diarthrose* est de trois sortes. Quand la tête de l'os est grosse & longue, & la cavité qui le reçoit profonde, on l'appelle *enarthrose*, comme celle de la cuisse avec la hanche. Quand la tête de l'os est plate, & qu'elle est reçuë dans une cavité superficielle, on l'appelle *arthrodie*, comme celle de la machoire avec l'os des temples. Quand deux os se reçoivent reciproquement & sont mobiles l'un dans l'autre, on l'appelle *ginglyme*, comme l'os du coude qui est reçu par celui du bras, en même temps que celui du bras est reçu dans celui du coude.

Ce mot vient de *dia*, & de *arthron*, qui veut dire, jointure, assemblage naturel des os.

DIASCORDIUM. s. m. Terme de Pharmacie. Espece d'électuaire ou d'opiate, dont Fracastor a donné le premier la description, & qui prend son nom du scordium qui y entre. Les autres ingrediens sont les roses rouges, le bol, le storax, la canelle, le cassia lignea, le dictam, les racines de tormentille, de bistorte & de gentiane, le galbanum, le succin, la terre sigillée, l'opium, le poivre long, le gingembre, la semence d'oseille, le miel rosat & la malvoisie. On s'en sert pour les fievres malignes, pour la peste, pour tuer les vers, pour resister à la pourriture, pour la colique & pour provoquer le sommeil, étant nouveau fait.

DIASEBESTEN. s. m. Terme de Pharmacie. Electuaire mol purgatif, dont les sebestes sont la base. Les autres ingrediens sont les prunes, les tamarins, les

les sucs d'iris, d'anguria & de mercuriale, les penides, le diaprun simple, la graine de violette, les quatre semences froides, & le diagrede. Il est propre dans les fievres intermittentes & dans les continuës: il en appaise la soif & les veilles, & chasse les humeurs âcres par les urines.

DIASENNA. s. m. Terme de Pharmacie. Electuaire mol purgatif, appellé ainsi à cause du senné qui en est la base. Les autres ingrediens sont le sucre candi, les avelines, la canelle, la pierre d'azur, la soye, les cloux de girofle, le galanga *minor*, le poivre noir, le nard indique, la semence de basilic, les feuilles de girofle, le cardamome, le safran, le gingembre, la zedoaire, les fleurs de romarin, le poivre long, la pierre d'Armenie & le miel. Le *diasenna* soulage les melancholiques & les ratteleux, & sert de remede à toutes les maladies qui viennent de l'atrabile.

DIASTOLE. s. f. Terme d'Anatomie, qui signifie, Dilatation, distension. C'est un des mouvemens du cœur & des arteres, dans lequel ces parties se dilatent. L'autre mouvement s'appelle systole ou constriction. La *diastole* ou dilatation du cœur vient du sang qui est porté par les veines dans ses ventricules, & celle des arteres est causée par le sang qui est poussé dans leur cavité par la constriction du cœur. La *diastole* du cœur & celle des arteres ne se font pas en même temps; la *diastole* du cœur arrive, lorsque les arteres se resserrent, & celle des arteres, lorsque le cœur est dans la constriction. Ce qu'on appelle le battement du pouls, n'est autre chose que la *diastole* des arteres. Le poumon & la poitrine ont aussi leur *systole* & *diastole*. Le cerveau les a aussi.

Ce mot qui est Grec, vient de *diastellein*, separer, ouvrir.

DIASTYLE. s. m. Espace entre deux colonnes; ou édifice dont les colonnes sont éloignées les unes des autres de trois diametres de leur grosseur. Il vient du Grec *diastylos*.

DIASYRME. s. m. Figure de Rhetorique. C'est une espece d'hyperbole, & une exaggeration d'une chose basse, & ridicule.

DIATESSARON. s. m. Terme de Musique. C'est un intervalle composé d'un ton majeur, d'un ton mineur, & d'un demi-ton majeur. Sa proportion est de trois à quatre. Ce mot n'est usité que dans la theorie de la Musique. Dans la pratique on dit la *quarte*.

Diatessaron, se dit aussi en Pharmacie d'une sorte de theriaque, qui est ainsi appellée à cause qu'elle est composée de quatre ingrediens, qui sont la racine d'aristoloche, celle de gentiane, les bayes de laurier & la myrrhe. On l'appelle, Theriaque des pauvres, parcequ'elle se fait à peu de frais, & en peu de temps. Elle est propre contre les piquures des bêtes venimeuses, contre l'épilepsie, les convulsions, la colique, pour fortifier l'estomac, & pour exciter les mois aux femmes. Ce mot est Grec; il signifie, Composition de quatre drogues.

DIATONIQUE. adj. m. & f. est une épithete qu'on donne à la Musique ordinaire, qui procede par des tons differens, soit en montant, soit en descendant. La Musique se divise par les Auteurs en *diatonique*, *chromatique*, & *enharmonique*. La Musique *diatonique* ne contient que les deux tons majeur & mineur, & le demi-ton majeur.

DIATRAGACANTH. s. m. Terme de Pharmacie, qui se dit de quelques poudres, dont la gomme adraganth fait la base. Il y a la poudre de *diatragacanth froid* & celle de *diatragacanth chaud*. La poudre de *diatragacanth froid* est composée des gommes adraganth & Arabique, de reglisse, d'amidon, de semence de pavot blanc, & des quatre grandes semences froides. Elle est propre pour incrasser, & pour adoucir les humeurs sereuses trop âcres, & trop subtiles qui tombent sur la poitrine, pour moderer la toux & pour exciter le crachat. La poudre de *diatragacanth chaud* est composée de gomme adraganth, de canelle, d'hysope, de pignons, d'amandes, des semences de lin & de fenugrec, de reglisse, de suc de reglisse & de gingembre. Elle est bonne pour l'asthme, pour exciter le crachat, pour fortifier l'estomac, & pour aider à la digestion.

D I C.

DICTAM, ou DICTAMNE. s. m. Terme de Botanique qui se dit de quelques plantes. Il y a le vrai *dictamne*, qu'on appelle *dictamne* de Crete, parcequ'il croît en l'Isle de Crete ou de Candie. Il jette quantité de tiges entassées & couvertes, d'un cotton fort blanc & fort touffu, de même que ses feuilles qui sont rondes & épaisses. Ses fleurs sont d'une couleur tirant sur le pourpre, & semblables aux violettes, mais d'un violet plus clair. Elles paroissent dans le sommet des tiges. Sa semence se trouve dans le calice de la fleur, lorsqu'elle est passée. Le *dictam de Crete* a les mêmes vertus que le pouliot, mais il est plus efficace: il est bon pour provoquer les mois aux femmes, pour faire sortir l'enfant mort du ventre, & pour mondifier les playes. On pretend aussi qu'il fait tomber les fleches qui sont dans le corps, & que les chevres de Candie en étant blessées, mangent du *dictam* pour les faire sortir.

Le *faux dictamne*, ou le *dictamne batard*, est une autre sorte de plante, dont il y a plusieurs especes. Celle qu'on appelle *pseudodictamnus verticillatus inodorus*, pousse des verges qui sont en plus grand nombre, plus hautes & plus blanches que celles du marrube. Ses feuilles sont aussi plus rondes & plus petites, semblables au *dictamne de Crete*, cotonnées, moins épaisses, d'une odeur foible & qui n'est point desagreable. Ses fleurs sont d'une couleur tirant sur le pourpre, & rangées par étage entre les feuilles. Les vertus du *faux dictamne* sont les mêmes que celles du vrai, mais beaucoup plus foibles. On appelle cette plante *faux dictamne* ou *pseudodictamnus*, parceque les feuilles de l'espece dont on vient de parler, ont du rapport à celles du *dictamne* de Crete.

Le *dictam blanc*, qu'on nomme aussi *dictam commun*, ou *dictam des boutiques*, est une plante differente des precedentes. On l'appelle autrement *fraxinelle*. Voyez Fraxinelle.

DICTAMEN. s. m. Terme Dogmatique. Suggestion, mouvement, sentiment de la conscience. Chacun doit suivre le *dictamen* de sa conscience. Oe. M. Une bonne action devient mauvaise si elle est faite contre le *dictamen* de la conscience. Id.

DICTATEUR. s. m. Magistrat Romain créé par le Senat, ou par le peuple, en des temps difficiles, pour commander pendant six mois tout au plus: il avoit une puissance absoluë & monarchique, tant que duroit la Dictature. On pretend que son pouvoir étoit plus étendu que celui des Rois: il étoit l'arbitre de la paix, & de la guerre, & il avoit le droit de vie, & de mort, sans appel au peuple. L. Flavus fut le premier *Dictateur* l'an de Rome 256. On portoit 24. haches devant le *Dictateur*, & douze seulement devant le Consul. Sylla fut le premier *Dictateur* perpetuel. Cesar après lui.

DICTATURE. s. f. Emploi, dignité de Dictateur. Sylla abusa de la *Dictature*, & fit le premier appercevoir aux Romains, que c'étoit une tyrannie. La *Dictature* fut abolie après la mort de Cesar.

Dictature, se dit figurément, pour signifier l'empire, & la domination que quelcun s'attribuë ou sur les choses, ou sur les esprits. Cet orgueilleux Critique voudroit usurper dans la Republique des lettres une *dictature* perpetuelle. Bal.

DICTER. v. act. Faire écrire sous soi quelque discours en le prononçant à haute voix & mot à mot. Un Professeur *dicte* sa leçon de Philosophie avant que de l'expliquer. Un testament est nul, s'il n'est *dicté* & nommé par un Testateur, lu & relu par le Notaire, & s'il n'en est fait mention dans l'acte.

Mon valet écrivant ce que j'aurois dicté,
Feroit un livre entier marchant à mon côté. Boi.

Dicter, se dit aussi pour Suggerer. On lui a *dicté* toutes ses reponses.

Dicter, signifie aussi, Prescrire. *Dicter* des loix. *Dicter* des ordres. Telle est la loi des Dieux à mon pere *dictée.* Rac.

Dicter, se dit figurément des mouvemens de l'ame qui nous poussent à faire quelque chose. Le bon sens, la raison, l'équité nous *dicte* qu'il ne faut inquieter personne pour sa Religion; encore moins forcer la conscience à agir contre ses lumieres. Le respect & l'obeïssance envers les peres & les meres nous ont été *dictez* par la nature. Le Prince a un empire absolu sur ses passions, & suit tout ce que lui *dicte* la raison.

Dicté, ée. part. pass. & adj.

Dictée. s. f. C'est ainsi que les écoliers appellent une leçon que leurs Maîtres leur font écrire sous eux. Il est venu en classe après la *dictée.* Il a laissé en blanc dans ses cahiers de la place pour deux *dictées.*

DICTION. s. f. Mot d'une Langue. Cette *diction* n'est pas Françoise; elle est barbare.

Diction, se dit aussi de la phrase & du stile. Cet Auteur a la *diction* pure, élegante, expressive. La *diction* de l'Orateur doit être pure, propre à son sujet, riche, ornée sans fard, forte, & serrée sans secheresse, & convenable à celui qui parle, au temps, au lieu, & aux auditeurs. St. Ev.

DICTIONNAIRE. s. m. Recueil fait en maniere de catalogue de tous les mots d'une Langue, ou d'une, ou de plusieurs sciences. *Dictionnaire* Latin, Grec, Hebreu, Italien, Espagnol, Alleman. *Dictionnaire* Historique & Geographique. *Dictionnaire* de Chymie, de Medecine, des Arts. Un *Dictionnaire* de rimes. Les *Dictionnaires* anciens sont pour le Latin; celui qui a été appellé *Papias*, a été fait par Salomon Abbé de Saint Gal, Evêque de Constance qui vivoit dès l'an 1409. Il en a été fait un autre en l'an 1499. appellé *Gemma Vocabulorum*, & un autre en 1502. appellé *Gemma Gemmarum*; un autre par Denis Nestor Cordelier. Mais le plus fameux a été celui d'Ambroise Calepin Hermite de St. Augustin de Bergame, & fils des Comtes de Calepio. Conrard Gesner dit l'avoir augmenté de quatre mille mots. Paul Manuce l'a aussi augmenté, & enfin Jean Passerat. Cependant Matthias Martinius a fait deux Volumes de ses omissions. Il y a aussi un fameux *Dictionnaire* Latin de Crispinus en deux gros Volumes, sans compter plusieurs autres qui sont de moindre consideration. En Grec on a ceux de Henri Etienne & de Scapula: en Espagnol celui de Covarruvias: en Italien celui de l'Academie della Crusca: en François ceux de Nicod & du Pere Monet, & celui de l'Academie Françoise. On a imprimé un *Dictionnaire* de la Langue Malaye, qui est une Langue morte, fameuse dans toutes les Indes Orientales, où elle tient lieu de Latin. Il y a un *Dictionnaire* Karaïbe-François du Pere Raimond Breton Dominicain, qui est le langage du païs des Antilles. Junius a fait imprimer un *Dictionnaire* ou Alphabet Gothique, Runique, Anglo-Saxonique, où il compare ensemble les Langues Septentrionales. Il y a aussi des *Dictionnaires* Historiques & Geographiques, comme celui de Charles Etienne qui a été traduit & augmenté par Moreri. Il y en a un de Hoffman imprimé à Bâle en 1677. en deux Volumes in folio, qui furent suivis d'une continuation en autant de Volumes à Bâle l'an 1683. Ces IV. Volumes ont été rimprimez à Leide sous un seul Alphabet & avec des additions l'an 1698. en quatre Volumes. Il y en a un de Mr. Bayle qui a pour titre, *Dictionnaire Historique & Critique.* Il a été imprimé à Rotterdam en 1697. chez Reinier Leers en deux gros Volumes. Ce *Dictionnaire* contient une grande varieté de choses. Les *Dictionnaires* sont une voye abregée pour devenir sçavant à peu de frais. Bay.

DICTON. s. m. C'est un proverbe ou une sentence commune, & qui est en la bouche de tout le monde. *Dicton* est vieux en ce sens, & ne peut plus avoir d'usage que dans le comique & burlesque. Il y a là-dedans des *dictons* assez jolis. Mol.

Du Conseiller Matthieu l'Ouvrage est de valeur,
Et plein de beaux dictons *à reciter par cœur.* Mol.

Dicton, est aussi un mot notable ou de grand sens, qu'on met en des tableaux ou des inscriptions, qui tiennent lieu d'emblêmes ou de devises. Pour cette fête on avoit plusieurs peintures accompagnées de quantité de beaux *dictons.*

Dicton, est aussi une raillerie ou mot plaisant & piquant qu'on donne à quelcun. Ce Satyrique ne laisse passer personne qui n'ait son *dicton.* Ce mot en Bas-Breton signifie *proverbe.*

DICTUM. s. m. La partie de la sentence ou de l'arrêt où le Juge parle, qu'on nomme autrement le *dispositif.* On l'appelloit autrefois *le bref.* On a mis le *dictum* de la sentence au Greffe, il n'y a plus qu'à faire signifier des qualitez. Les Juges ne signent & ne mettent au Greffe que le *dictum* de leurs jugemens, les Greffiers dressent le veu sur les pieces du procés.

D I D.

DIDACTIQUE. adj. Terme de College. Ce qui sert à enseigner, à expliquer la nature des choses. Il y a bien des mots qui n'ont d'usage que dans le *didactique* & le dogmatique. Son stile est trop *didactique.*

Loin ces rimeurs craintifs, dont l'esprit phlegmatique,
Garde dans ses fureurs un ordre didactique. Boi.

DIDEAU. s. m. Terme de Pêche. C'est un grand filet qui sert à barrer les rivieres pour arrêter tout ce qui passe. Au pont de St. Cloud il y a un grand *dideau* suspendu par des potences & des poulies, qu'on tend & qu'on lâche dans certaines occasions.

D I E.

DIERESE. s. f. Figure de Grammaire. Division. La *dierese* se fait lorsqu'on divise une diphtongue en deux syllabes: comme *aula*, en *aulai.*

DIESE. s. f. Terme de Musique. C'est la division d'un ton au dessous d'un demi-ton, ou un intervalle composé d'un demi-ton mineur ou imparfait. On l'appelle aussi *feinte*, & on la marque avec une croix de St. André ou sautoir. La *diese* enharmonique est la difference du demi-ton majeur & du mineur.

Ce mot vient du Grec *diairesis*, qui signifie *division.* Quand on place des demi-tons à l'endroit où il y devroit avoir ordinairement des tons, c'est ce qu'on appelle *diese* ou *feinte*; & de même quand on met un ton où il n'y devroit avoir qu'un demi-ton.

Les Imprimeurs appellent aussi *diese*, ou *diesis*, les doubles croix jointes ensemble, qui sont les marques de la *diese* de la Musique.

DIETTE. s. f. Regime de vivre, abstinence qui se fait en consideration de sa santé. La *diette* est un souverain remede à tous les maux qui viennent de repletion. Quand on condamne un homme à la *diette*, on le soupçonne de quelque mal honteux. En ce sens ce mot vient du Grec *diaita*, qui signifie pareillement *regime de vivre.*

Diette, est aussi une Assemblée des Etats ou Cercles de l'Empire, ou de la Pologne, pour deliberer des affaires publiques. La *Diette* a été convoquée à un tel jour & en un tel lieu. Les *Diettes* de l'Empire se tiennent ordinairement à Ratisbonne. En Suisse on appelle aussi *Diettes*, les Assemblées des Cantons pour leurs affaires communes. *Diette* en ce sens vient du mot *diata*, qui a signifié premierement une sale où on fait des festins, & ensuite une Assemblée d'Etats, parceque les Allemans tenoient la plupart de leurs conseils à table. Menage.

Diette, en Chancelerie Romaine, signifie le chemin qu'on peut faire en un jour; c'est-à-dire, dix lieuës. Les Benefices sont reputez vacquans *in Curiâ*, tant qu'on est dans une *diette* de Rome.

Diette, est une journée de chemin dans le Japon de trentre mille pas geometriques.

DIEU. s. m. Il ne peut avoir de vraye definition, à cause que c'est un Etre infini & incomprehensible. *Dieu*, c'est l'Etre infiniment parfait. Maleb. Les hommes le considerent comme la premiere Cause, le premier Etre, qui est de tout temps, qui a tout créé, & qui subsiste de lui-même. L'Ecriture le definit ainsi, Je suis qui je suis, *Alpha & Omega*, le commencement, & la fin de toutes choses. Ciceron *de Nat. Deor. l.* 3. met dans la bouche de *Cotta* cet argument ridicule contre l'existence de *Dieu:* Comment pouvons-nous le concevoir, ne lui pouvant attribuer aucune vertu? car dirons-nous qu'il a de la prudence? Mais la prudence consistant dans le choix des biens, & des maux, quel besoin peut avoir *Dieu* de ce choix, n'étant capable d'aucun mal ? Dirons-nous qu'il a de l'intelligence, & de la raison? Mais la raison, & l'intelligence nous servent à decouvrir ce qui nous est inconnu, par ce qui nous est connu: or il ne peut y avoir rien d'inconnu à *Dieu*. La justice ne peut aussi être en *Dieu*, puis qu'elle ne regarde que la societé des hommes: ni la temperance, parcequ'il n'a point de voluptez à moderer: ni la force, parcequ'il n'est susceptible ni de douleur, ni de travail, & qu'il n'est exposé à aucun peril. Comment donc pouroit être *Dieu*, ce qui n'auroit ni vertu, ni intelligence? Log. La pieté nous ordonne de concevoir de *Dieu* l'idée la plus pure qu'il soit possible. Cl. Les impies disent que *Dieu* que le commun des hommes se figure, est un *Dieu* sans amour, & sans pitié, qui jouïssant d'une paix profonde, & d'un repos immuable, se plaît à tenir le monde dans l'agitation, & à faire éclater sa puissance par l'humiliation, & la ruine même de ses creatures. Fl. On doute de *Dieu*, dans une pleine santé; & quand l'hydropisie est formé l'on croit en *Dieu*. La Br. Pour nier l'existence de *Dieu*, il faut resister à la voix commune de tous les hommes, & s'opposer au consentement universel du genre humain. Le Cl. Les hommes sont si naturellement portez à croire des *Dieux*, qu'ils ont mieux aimé s'en faire de ridicules, que de n'en avoir point du tout. Oe. M. Je pense, donc *Dieu* existe: car ce qui pense en moi, je le dois à un Etre qui est au dessus de moi, & qui n'est point matiere; & cet Etre c'est *Dieu*. La Br. J'ay connu des devots qui aimoient *Dieu* veritablement sans y bien croire. St. Ev. La crainte de *Dieu* est le commencement de la sagesse. Toute la sagesse du monde n'est que folie devant *Dieu*. Les Chretiens adorent un *Dieu* en trois Personnes, *Dieu* le Pere, *Dieu* le Fils, *Dieu* le St. Esprit, & les trois ne sont qu'un seul *Dieu*. Il n'est pas besoin de se retirer du monde, pour aller chercher *Dieu* dans l'horreur de la solitude. St. Ev. Si nous quittons *Dieu* pour le monde, on nous traitte d'impies; & si nous quittons le monde pour *Dieu*, on nous traitte d'imbecilles. Id.

N'allez pas, goguenard dangereux,
Faire Dieu *le sujet d'un badinage affreux.* Boi.

Le nom de *Dieu* est appellé des Grecs *tetragrammaton*, ou composé de quatre lettres, comme il est presque chez toutes les nations, ainsi qu'ont remarqué les curieux: en Hebreu *Jehova*, en Grec *Theos*, en Latin *Deus*, en Espagnol *Dios*, en Italien *Idio*, en François *Dieu*, en vieux Gaulois *Diex*, en ancien Alleman *Diet*, en Sclavon *Buch*, en Arabe *Alla*. Ceux de Pannonie l'appellent *Istu*, les Polaques *Bung*, les Egyptiens *Tenu*, les Persiens *Sire*, les Mages *Orsi*, en Langue Malaye *Dios*. L'Ecriture a donné plusieurs noms à *Dieu*, le *Dieu* d'Abraham, & d'Isaac, le *Dieu* des Armées, le *Dieu* des Batailles, le *Dieu* Vivant. Les Hebreux dans leurs sermens disoient, Vive *Dieu*. Les Grecs, ni les Latins par le nom de *Dieu*, n'entendoient point un Etre tout parfait, & dont l'éternité est un attribut essentiel. Ils entendoient par là une nature excellente, & ils appelloient *Dieux* tous les êtres qu'ils regardoient comme superieurs à la nature humaine. Les hommes mêmes, selon eux, pouvoient devenir des *Dieux* après leur mort, parceque leur ame pouvoit acquerir un degré d'excellence, qu'ils n'avoient point eu pendant leur vie. Les Sages du Paganisme reconnoissoient un seul *Dieu* sous des noms differens. La Fortune, Juppiter, ou Mars, sont des noms differens du vrai *Dieu*, diversifiez selon l'usage qu'il fait de sa puissance. Le P. Thomassin. Ils donnoient à *Dieu* les noms des bienfaits qu'il distribuë aux hommes. Ils appelloient *Dieu*, Bacchus, parcequ'il a donné l'usage de la vigne. Id.

Dieu, se dit abusivement des Puissances & des personnes heureuses. Les Rois sont les *Dieux* de la terre. Abl. Avec les *Dieux* il ose se mêler. Voit. Les Grands, les Princes sont les petits *Dieux*. David, & après lui Jesus-Christ a dit, Vous êtes des *Dieux*, des enfans du Très-haut. Les éleus, les gens de bien sont appellez les enfans de *Dieu*.

On s'en sert aussi figurément pour parler des choses qu'on aime passionnément. Une mere n'a qu'un fils, elle en fait son *Dieu*. Un avare fait son *Dieu* de son argent. Un goulu n'a point d'autre *Dieu* que son ventre. Un Amant dit que les yeux de sa Maîtresse sont ses *Dieux*.

Il y a une infinité de façons de parler communes sur ce mot. On dit en actions de graces, Graces à *Dieu*, *Dieu* merci, *Dieu* merci à vous, *Dieu* merci les soins que j'y ay pris, *Dieu* merci mon argent que j'ay fourni. On le dit aussi à contresens. *Dieu* merci les gens de guerre, je n'ay plus de bien. Cet homme vit selon *Dieu*. Cela est selon *Dieu* & raison.

En matiere de souhait, *Dieu* le veuille, Plût à *Dieu*, A *Dieu* ne plaise, *Dieu* m'en garde, *Dieu* vous assiste, *Dieu* vous benisse, *Dieu* vous garde de mal, *Dieu* vous veuille bien ouïr, *Dieu* vous le rende, *Dieu* vous conserve, *Dieu* vous conduise.

Il vous saluë,
D'un Dieu *vous soit en aide, alors qu'on éternuë.* Mol.

On dit aussi, *Dieu* aidant, pour dire, S'il plaît à *Dieu*.

En matiere de conjuration & d'affirmation. Pour l'amour de *Dieu*, Au nom de *Dieu*, Bon *Dieu*, Juste *Dieu*, Sur mon *Dieu*, Je prends *Dieu* à temoin, *Dieu* sçait si j'ay fait cela à mauvaise intention, Croix de par *Dieu*, Allez de par *Dieu*.

En matiere d'exclamation on dit, Bon *Dieu!* qu'est ceci? Bon *Dieu!* qui l'auroit crû? On dit aussi, Mon *Dieu!* je vous connois. Mol. Mon *Dieu!* s'écrioit l'un, la piece est merveilleuse. L'Art de Prech.

En matiere de salut, *Dieu* vous garde, *Dieu* soit avec vous, Bon jour & *adieu*, *Adieu* jusqu'au revoir. *Dieu* vous ait en sa sainte garde: c'est la formule avec laquelle le Roi finit les lettres qu'il écrit à ses sujets. Les Princes Sou-

verains s'appellent Rois par la grace de *Dieu*, & disent qu'ils ne relevent que de *Dieu* & de leur épée. Ainsi c'est une formule de toutes les lettres de Chancelerie, Louïs par la grace de *Dieu*, &c.

On appelle la cause de *Dieu*, la deffense de l'Eglise & des choses sacrées, celle de son nom & de sa gloire, & aussi celle des pauvres & orphelins, & autres qui sont sous sa protection.

On appelle aussi *Dieux* improprement, les hommes, les Idoles que les Gentils ont adorez. Les Payens ont fait des *Dieux* de tous leurs Heros, & de leurs Empereurs. Mars étoit le *Dieu* de la Guerre, Apollon le *Dieu* de la Poësie. Les Romains avoient adopté les *Dieux* de toutes les Nations qu'ils avoient subjuguées. On appelloit *Demi-Dieux*, les Faunes & Divinitez champêtres. On traitoit aussi de *Demi-Dieux*, les Heros & les hommes qu'on avoit élevez au rang des *Dieux*. C'est pour cela que Juvenal disoit en raillant, qu'Atlas gemissoit sous le fardeau de tant de *Dieux* qu'on plaçoit dans le ciel. Les Epicuriens tenoient que les *Dieux* ne se mêlent point des choses d'ici bas, & ne se mettent point en peine que chacun vive à sa fantaisie. PORT-R. Il est assez difficile de debrouiller les idées des Payens sur leurs *Dieux*: elles sont très-confuses, & souvent contradictoires. Ils admettoient tant de *Dieux* superieurs, & inferieurs, qui partageoient l'Empire du monde, que tout étoit plein de *Dieux*. On a compté jusqu'à 150. *Dieux* que les Payens ont adorez. Les Poëtes qui étoient leurs Theologiens font leurs *Dieux* si ridicules, qu'ils semblent avoir eu plutôt dessein de les faire meprifer, que de les faire respecter. OE. M. L'intervention des *Dieux* dans un Poëme Heroïque est necessaire, mais il ne faut pas que le *Dieu* en faisant tout, aneantisse le merite du Heros. ST. EV. La presence des *Dieux* deshonore le Heros, & sa gloire est souillée par le secours d'une Divinité. LE P. LE B. Epicure constituoit les *Dieux* dans un parfait repos. ID. Otez les *Dieux* de l'Antiquité, & vous lui ôtez tous ses Poëmes. ST. EV.

Pourras-tu, Dieu *des vers, endurer ce blasphême,*
Toi qui fis tous les Dieux, *qui fis Juppiter même?* CORN.
A la foiblesse du Sculpteur,
Le Poëte autrefois n'en dut gueres;
Des Dieux, *dont il fut l'inventeur,*
Craignant la haine, & la colere. LA FON.

Les *Dieux Manes*. C'étoient les *Dieux* dont les Payens imploroient le secours, & à qui ils faisoient des vœux contre la crainte de la mort, & en faveur des defunts. NICAISE.

On dit en proverbe, Cela lui est venu de la grace de *Dieu*; pour dire, que c'est un don de *Dieu*; par un bonheur inopiné, sans qu'il l'ait recherché. On dit qu'un homme est devant *Dieu*; pour dire, qu'il est mort; & quand c'est un mechant homme, que c'est une belle ame devant *Dieu*. Je ne sçai où cela est, *Dieu* le sçache. Tout cela va comme il plaît à *Dieu*; c'est-à-dire, en desordre, personne n'en a le soin. *Dieu* sur tout; pour dire, que *Dieu* est au dessus des causes sublunaires, sur lesquelles on fait des predictions. On dit que la voix du peuple est la voix de *Dieu*. On dit aussi, que ce que la femme veut, *Dieu* le veut; pour dire, que les femmes sont opiniâtres.

On dit qu'un homme doit à *Dieu* & au monde; pour dire, qu'il est noyé de dettes.

DIEU-DONNÉ, est le surnom donné à quelques Princes dont la naissance a été inesperée, ou en quelque façon miraculeuse, que *Dieu* a accordée aux prieres de son peuple. Philippes Auguste a eu le surnom de *Dieu-donné*.

Il y a quelques endroits ou on appelle *Dieu-donnez*, les seculiers qui se donnent à *Dieu* & au service des Monasteres où ils se retirent. En d'autres on les appelle seulement *Donnez*.

DIEU, se dit aussi en plusieurs mots composez, des lieux pieux. L'Hôtel-*Dieu*, la Maison-*Dieu*, sont des Hôpitaux. La Chaise-*Dieu*, Bourg-*Dieu*, Benisson-*Dieu*, Lieu-*Dieu*, sont des noms d'Abbayes.

D I F.

DIFFAMANT, ANTE. adj. Qui diffame, qui noircit la reputation de quelcun. On peut faire informer pour des injures atroces & *diffamantes*.

DIFFAMATEUR. s.m. Celui qui diffame, qui ôte la reputation de quelcun par des paroles ou écrits diffamans. On punit ceux qui font des Libelles, comme des *diffamateurs* publics.

DIFFAMATION. s.f. Deshonneur, action par laquelle on decrie quelcun, on le calomnie, on lui ôte sa reputation. Les Satires de cet Auteur font une *diffamation* publique de plusieurs honnêtes gens. Vous êtes bien heureux si vous souffrez des injures & des *diffamations* pour le nom de JESUS-CHRIST. PORT-R.

DIFFAMATOIRE. adj. m. & f. Diffamant, qui diffame. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase: Libelle *diffamatoire*. Les Magistrats doivent empêcher la publication des libelles *diffamatoires*. Par les loix Romaines, & par les anciennes Ordonnances, les faiseurs de libelles *diffamatoires* étoient punis de mort. Voyez la Dissertation de Mr. Bayle sur les *libelles diffamatoires* à la fin de son Dictionnaire Critique. Le Cardinal de Ximenez étoit insensible aux *libelles diffamatoires*. Il trouvoit qu'il étoit juste, de laisser aux inferieurs la liberté de venger leur douleur par des écrits qui ne durent qu'autant qu'on s'en offense, & qui perdent leur agrément & leur malignité dès qu'on les meprise.

DIFFAMER. v. act. Deshonorer, calomnier, noircir la reputation de quelcun. Plusieurs Ecrivains ont tâché de se *diffamer* les uns les autres dans leurs livres, dans leurs Critiques.

Ce long amas d'ayeux que vous diffamez *tous,*
Sont autant de temoins qui parlent contre vous. BOI.

Nicod dit que ce mot vient du Grec *disphimeo*, signifiant la même chose.

DIFFAMER, signifie aussi, Salir, gâter, defigurer. Il a renversé cette sauce sur mon habit, il l'a tout *diffamé*. Il lui a donné du taillant de son épée, & lui a tout *diffamé* le visage. En ce sens il est bas.

DIFFAMÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un homme *diffamé*, c'est un homme perdu de reputation.

En termes de Blason, on appelle *diffamé*, un animal, comme un lion, une aigle, un chien, &c. qui n'a point de queuë.

DIFFEREMMENT. adv. D'une autre maniere. On compte cette histoire *differemment*. On traite *differemment* les personnes suivant leur qualité & leur merite. On vit bien *differemment* à la Cour & chez le peuple. Les esprits qui sont dans un mouvement continuel, envisagent les choses *differemment* selon qu'ils se tournent. ST. EV.

DIFFERENCE. s.f. Diversité, ou contrarieté; attribut qui distingue une chose d'une autre. Une bonne definition doit contenir le genre & la *difference*. C'est par le moyen des sens que nous reconnoissons les principales *differences* entre tous les corps. ROH.

DIFFERENCE, en termes de Mathematique, signifie l'excés d'une quantité à l'égard d'une autre. Cet angle est de 60. degrez, & celui-là de 90. leur *difference* est de trente degrez. Ainsi quand on a soustrait un plus petit nombre du plus grand, ce qui reste se nomme *difference*. En Astronomie, on appelle, *difference ascen-*

 sion-

ssionnelle, l'arc de l'Equateur compris entre le cercle de six heures, & le cercle horaire du soleil.

DIFFERENCE, signifie aussi, Distinction. Il faut faire grande *difference* entre un Sçavant, ou un homme d'esprit, & un ignorant, ou un sot. On a tout passé au fil de l'épée sans *difference* de sexe ni d'âge. Il y a des genies superieurs qui sont en droit de pretendre des *differences*; mais ce sont des droits qu'il faut exercer avec beaucoup de delicatesse. Oe. M. Il y a des *differences* delicates entre les qualitez qui paroissent les mêmes, que nous decouvrons malaisément. St. Ev.

Je refuse d'un cœur la vaste complaisance,
Qui ne fait du merite aucune difference. Mol.
Mais en un mot je sçai pour toute ma science,
Du vrai d'avec le faux faire la difference. Id.
Nous eumes l'un pour l'autre une égale constance,
Le merite entre nous mit seul la difference.
Poeme de L'Am.

DIFFERENCIER. v. act. Causer de la difference, mettre de la difference. Une definition doit marquer le point essentiel qui *differencie* le genre de l'espece.

DIFFERENT, ente. adj. Dissemblable, divers, contraire en quelque point. Les opinions des Philosophes sont bien *differentes*. Cela est *different* comme le ciel & la terre, comme le jour & la nuit. On explique les loix, les passages de l'Ecriture en plusieurs sens *differens*. Plutarque a jugé de l'homme trop en gros, & ne l'a pas cru si *different* qu'il est de lui-même. St. Ev. Il comparoit la difference, & la ressemblance des affaires, & combien ce qu'elles ont de *different* change ce qu'elles ont de semblable. Ab. de St. R. Ils sont *differens* d'habits, de visage, de mœurs, de Religion. Ablan. Evite ces phrases synonymes, qui disent la même chose en termes *differens*. L'Art de Prech.

DIFFERENT. s. m. Il y a de bons Auteurs qui écrivent differend; pour dire, Dispute, demêlé, contestation, procés, querelle. On fait les transactions pour terminer les *differens*, pour nourrir paix & amitié entre les parties. La Cour a prononcé sur leur *differend*. Decider un *differend*. Ablan.

Different, en termes de Monnoye, est une marque particuliere qu'ont chaque Tailleur, ou chaque Maître en chaque monnoye, & qui se change toutes les fois qu'il y a un nouveau Maître ou Tailleur, ou même des Juges-Gardes ou Essayeurs nouveaux. On fait des boëtes à part où chaque Maître a son *different*, pour les faire juger separément.

DIFFERER. v. act. Gagner du temps, remettre à une autre fois; prolonger, retarder. Les Financiers *different* les payemens le plus qu'ils peuvent. Il ne faut point *differer* sa conversion, la remettre de jour en jour. On ne doit point *differer* à bien vivre. Ablan. Je ne puis *differer* plus long temps à vous supplier de me tirer de peine. Voit.

Tu sçais bien que mon cœur, facile à tes desirs,
N'a jamais d'un moment differé *tes plaisirs.* Boi.
Je m'affoiblis, plus je differe;
Il faut m'arracher de ce lieu. Opera de Cad.

Differer, au neutre, signifie, Etre dissemblable ou contraire en quelque chose. Il y a bien des hommes qui ne *different* de la bête que par la figure. Il disoit qu'un Roi, qui ne faisoit point la guerre, ne *differoit* en rien de son Palfrenier. Ablan.

Differer, signifie aussi, N'être pas égal. Ces deux nombres ne *different* que d'une unité.

Differé, ée. part. pass. & adj. On dit proverbialement, Ce qui est *differé* n'est pas perdu.

DIFFICILE. adj. m. & f. Qui donne de la peine à faire, à entendre, à gouverner. Il est plus *difficile* qu'un riche entre en Paradis, qu'un chameau dans le trou d'une aiguille, dit Jesus-Christ en Saint Matthieu. L'Algebre est une science *difficile* à entendre. Les Princes sont *difficiles* à gouverner. Les chemins des montagnes sont âpres & *difficiles*. Ce passage est *difficile*, il a fait suer tous les Commentateurs.

Difficile, se dit aussi de l'esprit. C'est un homme fantasque, *difficile*. C'est une humeur *difficile* qu'on ne sçauroit contenter. Cette femme fait la *difficile* par honneur seulement, & pour ne se rendre que dans les formes. B. Rab. Les amis *difficiles* donnent plus de peine par leur humeur, qu'ils ne rendent de services utiles. St. Ev. On dit aussi de ces Critiques qui trouvent toûjours à redire aux plus beaux Ouvrages, que ce sont des gens bien *difficiles*.

On appelle figurément *temps difficiles*, les temps de troubles, de misere, de disette, de guerres civiles; pendant lesquels les Ministres ont de la peine à gouverner les peuples, & le peuple a de la peine à vivre.

On dit en proverbe, qu'un homme est *difficile* à ferrer; pour dire, qu'il est de *difficile* convention, qu'on a du mal à le persuader.

DIFFICILEMENT. adv. Avec peine, d'une maniere difficile. La profonde érudition ne s'acquiert que fort *difficilement* & avec grand travail. On se defait de l'amour propre *difficilement*. St. Ev.

DIFFICULTÉ. s. f. Peine, travail, empêchement, obstacle; disposition des choses qui les rend difficiles à faire. Les grands hommes surmontent toutes sortes de *difficultez*. Les *difficultez* irritent l'amour, & les desirs. Les *difficultez* redoublent l'empressement des Amans. Oe. M.

Difficulté, signifie quelquefois, Obscurité, doute, question; objection difficile à resoudre. On trouve bien des *difficultez* dans la lecture d'Aristote. Les Commentateurs n'expliquent point les grandes *difficultez* de leurs Auteurs. Un Juge habile a bientôt connu la *difficulté*, la question, le nœud d'une affaire. Cet homme est si subtil qu'il cherche des *difficultez* plutôt que des raisons de decider. Oe. M. Decider, éluder, éviter une *difficulté*. Vaug. Rem.

On dit en ce sens, qu'une affaire est sans *difficulté*, qu'elle ne reçoit point de *difficulté*; pour dire, qu'elle est hors de doute, qu'il n'y a point de question: quand un Juge dit à une partie, qu'il trouve de la *difficulté* à son affaire; c'est-à-dire, qu'il la juge mauvaise.

Difficulté, se dit aussi des oppositions, des obstacles qui se trouvent à faire quelque chose. Les Traitez de paix sont longs à faire, à cause qu'il y a plusieurs *difficultez*, plusieurs oppositions. Cet homme est le pere des *difficultez*, il fait naître mille *difficultez*.

Difficulté, se dit aussi des dispositions des parties du corps qui causent des maladies. La gravelle donne une *difficulté* d'urine. L'affection du poumon donne une *difficulté* de respirer. La langue grasse cause une *difficulté* de parler.

Difficulté, signifie encore une contestation legere entre amis. Ces deux freres ont eu quelque *difficulté* ensemble, ils sont en froideur.

On dit encore, Faire *difficulté* d'accorder une grace, une priere à quelcun; pour dire, y avoir de la repugnance. Voilà où est ma *difficulté*; c'est-à-dire, ce qui me choque.

DIFFICULTUEUX, euse. adj. Qui forme sans cesse des obstacles, des difficultez, qui en trouve où il n'y en a point.

DIFFORME. adj. m. & f. Laid, qui choque la vuë, qui n'a pas les proportions qu'il doit avoir. Les Demons sont peints sous des figures *difformes* pour en donner plus d'horreur. Un nez mal fait rend un visage *difforme*

forme. O la *difforme* creature ! Elle est assez mal bâtie pour faire rougir la nature. MAIN.

DIFFORMITE. s. f. Laideur, irregularité. La *difformité* de ce bâtiment vient de ce qu'on n'y a point observé de symmetrie. Aristote dit que le ris vient d'une *difformité* sans douleur. On prise les nains & les bossus en Turquie pour leur *difformité.* Leur extrême *difformité* est la preuve de leur sagesse. GON.

On le dit aussi des choses spirituelles. La *difformité* d'une ame pecheresse est grande devant Dieu. La *difformité* du vice en doit donner de l'aversion. Ce qui fait que nous avons tant d'indulgence pour nos passions, c'est que nous les regardons dans un certain point de vuë qui nous empêche d'en appercevoir la *difformité.* BELL. Il faut accoutumer les enfans à haïr le vice, & leur en faire voir la *difformité.* MONT.

DIFFORMER. v. act. Oter la forme. Il ne se dit gueres qu'en termes de Palais. On ordonne qu'une medaille, qu'une planche sera *difformée*, quand elle est deshonnête; que des faux coins de monnoye seront *difformez.* Il est deffendu aux Orfevres de fondre, ou de *difformer* les monnoyes, & les especes d'or & d'argent.

DIFFORMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DIFFUS, USE. adj. Prolixe, étendu. Il ne se dit que du discours, & des écrits. Cet Avocat plaide bien, mais il est trop *diffus.* Les Commentateurs souvent sont trop *diffus* pour vouloir paroître trop sçavans. Un Dictionnaire ne sçauroit être trop *diffus*; car on n'est jamais trop instruit sur le mot qu'on cherche, & on n'est pas obligé de lire le reste. Le stile *diffus* est propre pour tous les discours qui se font dans le genre demonstratif. Demosthene est serré, & concis; Ciceron au contraire est *diffus*, & étendu. BOI.

DIFFUSEMENT. adv. D'une maniere diffuse. Il écrit, il parle trop *diffusément.*

DIFFUSION. s. f. Action de ce qui s'épand, qui s'étend, qui occupe plus de lieu. Dès que le soleil paroît, il se fait une grande *diffusion* de lumiere, de petits atômes lumineux par tout l'horison. On dit aussi en matiere de devotion, une *diffusion* de cœur, lorsqu'il semble que le cœur se dilate & s'épanouïsse pour pousser des desirs plus ardens de l'amour divin.

D I G.

DIGAME. s. m. Terme de Droit Canonique. Celui qui a épousé deux femmes successivement. C'est la même chose que *bigame.* Les Couciles ont defendu d'élire, ni d'ordonner les *diagames*, & ceux qui avoient épousé des veuves.

DIGASTRIQUE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit d'un des muscles qui servent à ouvrir la machoire inferieure. On l'appelle aussi *biventer.* Ces deux noms, dont le premier est Grec, & l'autre Latin, ont la même signification : ils ont été donnez à ce muscle parcequ'il a deux ventres; c'est-à-dire, qu'il est d'abord gros & charneux, puis menu & nerveux, & derechef ventru & charneux.

Ce mot vient de *dis*, deux fois, & de *gaster*, ventre.

DIGERER. v. act. se dit de l'action que fait l'estomac pour cuire les alimens qu'on a pris, & les rendre propres à la nourriture du corps. L'estomac *digere* par le moyen d'un suc acide qui hache & incise les alimens, & les dissoud jusqu'à ses plus petites parties, de la même maniere que l'eau forte dissout l'or & les metaux.

DIGERER, signifie figurément, Ranger les choses, les mettre par ordre, & en bon état. Le dessein de ce livre a été bien conçu, mais il a été mal *digeré.* Cette affaire a été bien examinée & *digerée.*

DIGERER, signifie encore, Souffrir patiemment quelque petite injure, ou affront, ou autres accidens de la fortune. On lui a enlevé sa femme; c'est un accident fâcheux, il a eu bien de la peine à le *digerer.* Il sçut *digerer* habilement toutes les mortifications qu'on lui fit essuyer. VAR. Quoy? vous *digerez* paisiblement les plus sanglans affrons? C'est insensibilité plutôt que grandeur d'ame. OE. M.

DIGERER, en termes de Chymie, signifie, Cuire, ou mettre dans un pot des sucs, ou matieres pilées, & écrasées pour être échauffées peu-à-peu par un feu doux, comme le bain Marie, le ventre de cheval, & ainsi qu'il se fait dans l'estomac.

On dit proverbialement d'un goulu, que c'est un estomac d'autruche, qu'il *digereroit* le fer.

DIGERÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DIGESTE. s. m. Compilation faite par l'ordre de Justinien Empereur d'Orient. Il en donna la commission à Tribonien son Chancelier, qui choisit seize Jurisconsultes pour y travailler. Ils tirerent les plus belles decisions qu'ils trouverent dans les deux mille volumes des anciens Jurisconsultes, & les reduisirent en un corps qui fut publié en 533. sous le nom de *Digeste.* L'Empereur donna à cette compilation la force de loi par la lettre qu'il a mise à la tête de l'Ouvrage, & qui sert de Preface. C'est ce qui compose la premiere partie du Droit Romain, & du Corps du Droit Civil. On l'a appellée autrement *Pandectes.* Il y a 50. livres du *Digeste.* Il fut traduit en Grec du temps de Justinien. Cujas dit qu'on appelle *Digeste*, les livres distribuez dans un bel ordre & œconomie. Ainsi Tertullien a appellé *Digeste*, l'Evangile de St. Luc. En Droit on cite le *Digeste* par abbreviation par deux *ff.* jointes ensemble : ce qui vient de ce qu'on les appelloit en Grec *Pandectes*, qu'on abregoit par la figure de deux *pi*, ΠΠ; & pour abreger davantage on a joint ensemble ces deux caracteres, que les Copistes Latins ont cru être deux *ff.* jointes.

DIGESTIF, IVE. adj. Les anciens Philosophes admettoient une faculté *digestive*, parcequ'ils ne sçavoient pas expliquer autrement la maniere dont se fait la digestion.

DIGESTIF, se dit aussi en Medecine, des remedes qui fortifient l'estomac, & qui aident à la digestion des alimens, comme sont les semences de fenouil, d'anis, & de coriandre, le girofle, la canelle, les écorces de citron, & d'orange, &c.

DIGESTIF, se dit encore d'une espece d'onguent qui prepare la matiere des playes à la supuration; on le compose ordinairement avec la terebenthine, le jaune d'œuf, l'huile d'hypericum, l'onguent basilicum, la teinture d'aloës.

DIGESTION. s. f. L'action que fait l'estomac pour digerer les viandes. Les noix, les amandes, les écrevisses sont de dure *digestion.* Les viandes bouillies sont de facile *digestion.*

DIGESTION, se dit figurément en choses morales de ce que l'esprit a de la peine à supporter. Son maître lui a fait des reprimendes fortes & des reproches injurieux, cela est de dure *digestion* à un Gentilhomme. Il est du stile bas & familier.

DIGESTION, en termes de Chymie, est la preparation des sucs de la maniere qu'il a été dit au mot de *digerer.* On confond ce mot souvent avec *maceration.* On met en *digestion* des roses, des têtes de pavot dans de l'huile ou dans de l'eau, pour en faire des onguens & des syrops. On met en *digestion* le plomb calciné, la ceruse dans du vinaigre distillé pour les dissoudre, & en faire le magistere ou sel de Saturne. La *digestion* se fait tant des plantes que des mineraux, & même des metaux.

DIGITALE. s. f. Plante qui a les feuilles longues, larges, noirâtres, un peu crenées sur les bords, & semblables aux feuilles du bouillon blanc. Il sort d'entre ces feuilles une tige droite, ronde, haute de deux coudées, ou environ, à côté de laquelle depuis le milieu jusques au sommet croissent de belles fleurs longues, rondes, creuses, ayant la forme d'un dé à coudre, de couleur rouge, & quelquefois jaune. Sa semence est large, longue & d'un goût amer. La racine est noire, & fort fibreuse. La *digitale* est bonne dans les obstructions du foye, & de la rate; elle nettoye la poitrine & fait sortir les phlegmes visqueux. En Latin *digitalis purpurea*. Il y a d'autres especes de *digitale*. Cette plante a tiré son nom de la figure de sa fleur qui a du rapport à un dé à coudre.

DIGLYPHE. s. m. Qui a deux gravures. C'est un triglyphe imparfait, ou une console, ou corbeau, qui a deux gravures.

DIGNE. adj. m. & f. Qui merite quelque chose, soit en bien, soit en mal. Seigneur, je ne suis pas *digne* que vous entriez dans ma maison, disoit le Centenier à JESUS-CHRIST. St. Jean disoit qu'il n'étoit pas *digne* de dechausser les souliers de celui qui viendroit après lui. Un Auteur grave est *digne* de foi. On dit que c'est un homme *digne*, un *digne* sujet; pour dire, qu'il est capable de remplir une grande charge, une dignité éminente. Le Roi choisit de *dignes* sujets pour mettre dans les charges, dans les Prelatures. On dit aussi, Cela est *digne* de pitié, cela est *digne* de grace, *digne* de pardon. C'est un crime *digne* de mort, qui merite la mort. On dit aussi d'un brave homme, qu'il a fait une action *digne* de lui, *digne* de sa naissance. Et au contraire on dit d'un infame, qu'il n'est pas *digne* de vivre.

DIGNEMENT. adv. D'une maniere digne. On ne sçauroit parler assez *dignement* de l'Eucharistie. Cet Ambassadeur s'est acquitté *dignement* de sa commission.

DIGNITE'. s. f. Beauté, qualité de ce qui est digne. Ce Predicateur a bien soutenu la *dignité* de son sujet par ses belles expressions.

DIGNITÉ, signifie aussi, Magistrature, Prelature, preéminence, charge, emploi, ou office considerable. Le Chancelier possede la premiere *dignité* de la Robbe. L'Episcopat est une des premieres *dignitez* Ecclesiastiques. C'est un homme constitué en *dignité*. Fabius Max. voulant éprouver si son fils sçauroit bien maintenir sa *dignité*, s'avança sans descendre de cheval, jusqu'à ce qu'il en eût reçu le commandement de son fils: puis courant l'embrasser, je voulois voir, dit-il, si tu sçavois ce que c'étoit d'être Consul. ABL. D'où vient cet empressement pour les *dignitez*, sinon de l'envie qu'on a d'acheter l'empire sur les autres, & d'avoir moins de maîtres à qui l'on doive obeïr? FL. La vertu donne un degré d'honneur qui n'est pas moindre que celui des *dignitez*. HERMAN. Au lieu d'assujettir sa vie à sa *dignité*, Petrone d'un esprit superieur à ses charges, les ramene à soi-même. ST. EV.

DIGNITÉ, signifie encore, Grandeur, éclat. Ce grand Seigneur parle avec *dignité*, agit avec *dignité*, marche avec *dignité*; c'est-à-dire, qu'il soutient bien son rang, qu'il ne dement point son caractere, qu'il parle, qu'il agit bien, qu'il a grand train. Il faut une grande étenduë d'esprit pour demeurer inutile; presque personne n'a assez d'esprit pour joüer ce rôle avec *dignité*. LA BR. Peu de gens sçavent conserver de la *dignité* en menageant leur fortune à la Cour. ST. EV. Jusques dans ses plaisirs mêmes il y avoit de la *dignité*. FL. Mr. le Premier President de la Moignon avoit je ne sçai quoy de doux & d'honnête, accompagné de *dignité*, & d'une certaine autorité naturelle qui peut tout. BOU.

De tout temps il y a eu des marques de *dignité* par des habits, des ornemens, des symboles; mais les principales se conservent aujourd'huy dans le Blason. On voit dans les anciennes medailles, que Pompée avoit des prouës de vaisseaux, comme Chef de la guerre des Pyrates. Cesar avoit le bâton augural, la hache, & le sympule, pour marque de ses *dignitez* d'Augure, de Pontife, & de Sacrificateur. Aujourd'huy on les place dans le Blason. Les thiares, les chapeaux, les mitres, les couronnes & les mortiers se mettent en cimier. Les croix des Archevêques, l'ancre de l'Amirauté, les bâtons des Marechaux, les clefs des Papes, les masses des Chanceliers, se mettent derriere l'Ecu ou en pal, ou en sautoir. Les épées du Connetable, du Grand Ecuyer, les bouteilles des Boutilliers, les clefs des Chambellans, se mettent à côté. Les canons des Grands Maîtres de l'Artillerie se mettent au dessous: & les colliers des Ordres de Chevalerie tant Militaires que Religieux se mettent autour de l'Ecu. Les Electeurs de l'Empire les placent dans un quartier de leurs Armoiries, comme le Palatin la couronne, Brandebourg le sceptre, Saxe les épées, &c.

DIGNITEZ, dans les Chapitres, sont certains Benefices qui donnent preéminence dans le Chœur au dessus des simples Chanoines; & sont quelquefois simples, quelquefois à charge d'ames, & quelquefois avec jurisdiction, & administration des choses sacrées. Si la *dignité* n'a point de Jurisdiction contentieuse ou exterieure, & si elle ne donne qu'une preéminence, c'est un simple personat. Les Prevôtez du Chapitre de Chartres sont des *dignitez*, & des Benefices simples. Les Doyennez, ou Chefs de Chapitre sont des *dignitez* sujettes à residence. Les Officiaux, les Prevôts sont des *dignitez* qui ont jurisdiction sur les Chanoines. Les *dignitez* des Cathedrales, & des Collegiales ne sont point sujettes au droit des Graduez.

On appelle aussi la personne qui possede ces sortes de Benefices, une *Dignité*. Mr. un tel n'est pas un simple Chanoine, c'est une *Dignité*.

DIGNITÉ. Les Astrologues disent que les Planetes ont des joyes, ou des *dignitez*, lorsqu'elles sont dans les signes, ou dans les maisons celestes. Ces *dignitez* sont appellées *essentielles*, quand elles sont prises dans un signe, & *accidentelles*, quand elles sont prises dans une maison celeste. Quand une Planete n'a aucune *dignité* au lieu où elle se trouve, on la nomme *Planete étrangere*.

DIGNITÉ. Les Mathematiciens appellent *dignitez*, certains axiomes qui servent generalement dans toutes les demonstrations: on les nomme *dignitez*, parce-qu'à cause de leur évidence ils sont dignes d'être reçus comme certains, & infaillibles.

DIGRESSION. s. f. Discours qui s'écarte, & qui sort du principal sujet pour en traiter un autre, qui y doit avoir quelque rapport. Il n'y a rien de plus ennuyeux qu'un conte plein de longues *digressions*. On pardonne les *digressions*, quand elles sont courtes, & à-propos. Pardonnez-moi cette *digression* qu'un juste depit m'a arrachée. PEL. Hyperide a une flexibilité admirable pour les *digressions*; il se detourne, & reprend haleine où il veut. BOI. Vous ne verrez point dans ce discours ces *digressions* politiques qu'on accommode au sujet avec art. FL. Il y a des *digressions* dans cet Ouvrage; mais utiles, & agreables; & selon les regles de l'art, elles instruisent, ou delassent l'esprit du Lecteur. ID. Les *digressions* sont vicieuses quand elles sont trop frequentes, & ennuyeuses quand elles sont trop longues. OE. M.

DIGUE. s. f. Ouvrage de maçonnerie, charpente, ou fascinage, dont on fait un obstacle qu'on oppose à l'entrée, ou au cours des eaux. Les *digues* se font avec des éleva-

élevations de terre mêlées de clayes, de pieux, de pierres, & autres choses semblables. La *digue* de la Rochelle se fit avec des vaisseaux coulez à fond. Les *digues* de Hollande se sont souvent rompuës, & ont inondé beaucoup de païs où est à present la mer. Le cours du Rhône a été changé par le moyen d'une *digue*.

Ce mot vient du Flaman *dijk*, qui signifie un amas de terre contre les eaux; & ils ont derivé ce mot du Grec *toichos*, comme croyent Saumaise & Menage.

On le dit figurément en Morale, & il signifie, Obstacle. On ne peut trouver d'assez fortes *digues* pour arrêter la fureur des passions de la jeunesse. La licence a ravagé toutes ces *digues*. PATRU. La Pragmatique Sanction étoit une *digue* contre les entreprises de la Cour de Rome. MEZ.

Où sont tous ces guerriers, dont les fatales ligues,
Devoient à ce torrent opposer tant de digues? BOI.

DIGUON. s. m. Terme de Marine, est le bâton qui porte un pendant, une flamme ou banderolle arborée au bout d'une vergue.

D I L.

DILATATION. s. f. Ce mot se dit parmi les Medecins pour, Extension, rarefaction. La *dilatation* des pores pendant l'été est cause de la sueur. La *dilatation* du cœur est par fois si grande dans la joye, qu'elle cause la mort.

DILATATOIRE. adj. m. est un instrument de Chirurgie qui a certaines cavitez au dedans pour tirer un fer barbelé d'une playe: & on le dit en general de ce qui sert à ouvrir & dilater les playes.

DILATER. v. act. Elargir, étendre, rendre plus grand. Le cœur se *dilate*, ou se reserre, suivant l'humeur gaye ou triste qui y domine. Les Chirurgiens ouvrent & *dilatent* les playes pour empêcher qu'il ne s'y fasse un sac où il s'enferme du pus.

DILATER le cœur, a aussi un sens figuré. Il faut que nos soins s'étendent, & que les espaces de nôtre cœur se *dilatent* à mesure que les besoins du prochain s'augmentent. FLECH.

DILATER, signifie aussi, Rarefier. Le salpetre en se *dilatant* fait tout l'effet de la poudre. Quand l'air se *dilate* dans un thermometre, il fait descendre la liqueur.

DILATÉ, ÉE. part.

DILATOIRE. adj. m. & f. Terme du Palais. Ce qui demande un delai. Les Procureurs donnent souvent des exceptions *dilatoires*. Ce sont certaines fins de non recevoir proposées contre la demande, ou la qualité de la partie, qui ne vont pas à l'exclusion de l'action; mais seulement à en differer, ou à en retarder l'execution.

DILAYEMENT. s. m. Fuite, chicane, tergiversation. Les *dilayemens* sont favorables aux accusez de crime. Quand on a affaire à ce mauvais payeur, ce ne sont que de continuels *dilayemens*.

DILAYER. v. act. Differer, fuir, chicaner, user de remises. Il faut *dilayer* l'execution de cet arrêt, la remettre jusqu'après la moisson. Il est aussi quelquefois neutre. Ce chicaneur a tant *dilayé*, qu'il a joui toute sa vie de sa terre qui étoit saisie. Un condamné ne tâche qu'à *dilayer*, qu'à pousser le temps à l'épaule. Ce mot est vieux, & presque hors d'usage.

DILECTION. s. f. Amitié. Ce mot s'employe dans l'adresse des Rescrits Apostoliques. A tous fidelles Chretiens salut & *dilection* en Nôtre Seigneur.

DILEMME. s. m. Terme dogmatique, qui se dit d'un argument fourchu, ou cornu, qui après avoir divisé une proposition en affirmative, & en negative, fait voir de l'absurdité des deux côtez. Un Philosophe vouloit prouver par ce *dilemme* qu'il ne se falloit point marier: Si la femme que l'on épouse est belle, elle donnera de la jalousie; si elle est laide, elle deplaira; donc il ne se faut point marier. LOG. DE PORT-R.

DILIGEMMENT. adv. Promptement, d'une maniere diligente. Les Ouvriers qu'on a payez par avance ne travaillent pas si *diligemment* que les autres.

DILIGENCE. s. f. Activité, promptitude à executer nôtre devoir, ou nos desseins. La *diligence* est la qualité la plus requise pour les domestiques. Ce courier a fait grande *diligence*, il est arrivé à Rome en sept jours. Il a fait tenir ma lettre en *diligence*.

DILIGENCE, se dit aussi de l'exactitude qu'on a à faire quelque recherche. Il a employé toute la *diligence* possible pour trouver des titres justificatifs des droits du Roi sur la Flandre. Cet Auteur travaille avec beaucoup de *diligence*; pour dire, avec soin & exactitude, il ne lui échappe rien. Ce tableau est fait avec une grande *diligence*; c'est-à-dire, avec soin, & qu'il est bien fini.

On appelle *diligence*, certaines commoditez de bateaux ou de carrosses bien attelez qui vont en quelques lieux de grand trafic en moins de temps que les autres. On va de Paris à Lyon par la *diligence*, & on y arrive en cinq jours.

DILIGENCES, au pluriel, se dit en termes de Palais, des poursuites necessaires à faire dans les procés. Un Tuteur est responsable du deperissement des biens de son mineur, s'il ne fait apparoir de ses *diligences*, des poursuites qu'il a dû faire en temps & lieu.

DILIGENT, ENTE. adj. Actif, qui fait bien son devoir & promptement; qui est expeditif, qui fait en peu de temps ce qu'il a à faire. Un écolier est loüé d'être *diligent*, lorsqu'il fait bien son thême, & qu'il vient de bonne heure en classe. Un Procureur passe pour *diligent*, lorsqu'il a grand soin des affaires de sa partie, & qu'il ne la laisse point surprendre. Les loix aident aux plus *diligens*, à ceux qui veillent.

Souvent plus lâche encore l'Orateur plagiaire,
Ose dire un Sermon, qu'à sçu d'un Ecrivain,
Lui rendre, à point nommé, la diligente *main.*
L'ART DE PRECH.

DILIGENTER. v. act. Travailler avec diligence. Il se dit d'ordinaire avec le pronom personnel. Il se faut *diligenter* pour arriver de jour au gîte. Cet Entrepreneur a bien *diligenté* cette construction, il l'a faite en peu de jours. *Diligenter* un Ouvrage, *diligenter* le pas. MARTINET. Il est aussi neutre. Cette clause l'a fait *diligenter*.

DILIGENTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

D I M.

DIMANCHE. s. m. Jour du Seigneur qui est fêté, & pendant lequel il est deffendu de travailler. C'est un commandement de l'Eglise Romaine, d'entendre la Messe tous les *Dimanches*. Il y a des *Dimanches* dans le Breviaire de la premiere & de la seconde classe. Ceux de la premiere sont ceux de la Passion, des Rameaux, de Pâques, du *Quasimodo*, de la Pentecôte, de la Trinité, (celui-ci a été appellé autrefois le *Roi des Dimanches*) le premier *Dimanche* de l'Avent, & de la Quadragesime. Ceux de la deuxiéme sont les *Dimanches* ordinaires. On fait tous les *Dimanches* l'eau benite & le prône. Autrefois chaque *Dimanche* de l'année avoit son nom propre, qui étoit pris de l'Introïte du jour: ce qui n'est demeuré en usage qu'en quelques *Dimanches* de Carême, *Reminiscere*, *Oculi*, *Latare*, *Judica*. Le *Dimanche* a été substitué en la place du Sabbat par les Chretiens, en l'honneur, & en memoire du mystere de la Redemption, qui fut accompli ce jour-là, par la resurrection de JESUS-CHRIST. C'est le Grand Constantin, qui le premier a fait une loi pour l'obser-

 vation

vation du *Dimanche*, & qui, selon Eusebe, ordonna qu'il fût celebré regulierement par tout l'Empire Romain. Avant lui, & même encore de son temps l'on observoit le jour du Sabbath, aussi bien que le *Dimanche*, pour satisfaire à la Loi Mosaïque, & imiter les Apôtres qui avoient accoutumé de s'assembler le *Dimanche*. Il y a beaucoup de disputes entre les Theologiens sur la maniere de celebrer le *Dimanche*. Les uns voudroient que l'on s'abstint scrupuleusement de toute œuvre servile; & les autres voudroient que l'on travaillât ce jour-là, tout de même que les autres jours; mais le plus grand nombre tient une espece de milieu, & sans vouloir sanctifier le *Dimanche* avec la regularité des Juifs pour le Sabbath, ils veulent pourtant que l'on frequente avec soin les Saintes Assemblées, & qu'on s'abstienne de travailler, à moins qu'il n'y ait quelque necessité absoluë & indispensable.

Le peuple appelle les habits de *Dimanche*, les plus beaux habits qu'il ait. On dit aussi, qu'un homme se pare de quelque chose comme de sa robbe des *Dimanches*.

DIMENSION. s.f. Mesure. Tous les corps naturels ont trois *dimensions*, longueur, largeur, & profondeur. Il faut qu'un Sculpteur prenne bien ses *dimensions* pour faire une statuë agreable. La symmetrie d'un bâtiment ne consiste qu'en des *dimensions* bien proportionnées. Considerer un corps par toutes ses *dimensions*.

DIMINUER. verb. act. Rendre moindre, devenir moindre. On a *diminué* les tailles, *diminué* le prix des vivres. Le vin pris par excés *diminuë* la vivacité de l'esprit. La riviere *diminuë* à vuë d'œil. L'or a beau être fondu, il ne *diminuë* jamais. Sa vuë *diminuë*, s'affoiblit.

DIMINUER, se dit figurément en choses morales. Un Favori tâche toûjours de *diminuer* le credit des autres. Son esprit s'affoiblit, il *diminuë* tous les jours. Son autorité *diminuë*. Ceux qui sont arrivez au comble de la gloire, sont obligez de descendre de cet état glorieux, & de se *diminuer* autant qu'ils peuvent leur propre gloire dans leur esprit. FL. L'esprit de l'homme n'est que trop porté à *diminuer* les veritez qui incommodent ses passions, & à chercher des biais pour éluder la severité des preceptes. ID.

DIMINUÉ, ÉE. part.

En Architecture, on appelle *colonne diminuée*, celle qui est sans renflement, & dont la diminution commence dès le pied de son fût, à la maniere des arbres.

DIMINUTIF, IVE. adj. Terme de Grammaire, se dit d'un mot qui adoucit, ou affoiblit la force de son primitif: comme *bovillon* est *diminutif* de *bœuf*, *pochette* de *poche*, *maisonnette* de *maison*. Les *diminutifs* qui étoient des delicatesses dans le stile de nos vieux Auteurs, ne se peuvent supporter dans le langage d'aujourd'huy. Nous n'avons pas la liberté d'en faire selon nôtre caprice, comme les Italiens, qui en font autant qu'il leur plaît, & l'on se moqueroit presentement d'un Poëte qui diroit avec Belleau:

Le gentil rossignolet,
Doucelet,
Decoupe dessous l'ombrage,
Mille fredons babillards,
Fretillars,
Au doux son de son ramage.

Nôtre langue abonde en *diminutifs*; & l'on peut s'en servir, sans entreprendre d'en forger de nouveaux. Ce n'est pas qu'elle soit devenuë dure, & incapable d'expressions passionnées. Mais elle a mis toute sa tendresse dans les sentimens: ou plutôt elle est tendre comme une personne sage, qui parle toûjours raisonnablement, même en parlant de sa passion, & qui ne cherche point à se parer de colifichets. Mademoiselle de Gournai se declara la protectrice des *diminutifs*: elle cria au meurtre de toute sa force, quand elle les vit attaquez. Mais elle eut le chagrin de les voir bannis peu-à-peu. BOU. Rien n'est plus fade que ces Orateurs affectez, qui ne se servent que de *diminutifs*, & dont les paroles sont doucereuses, & confites pour ainsi dire dans le miel. ST. EV.

DIMINUTION. s.f. Retranchement de la quantité, ou de quelque partie d'une chose; ou son affoiblissement. La *diminution* des impôts est toûjours souhaitée par le peuple. Les Architectes ont diverses manieres pour la *diminution* des colonnes, pour leur retrecissement par enhaut. Alexandre estimoit que la gloire d'autrui alloit à la *diminution* de la sienne. VAU. On trouve de la *diminution* en sa fievre, en ses forces, en son corps & en son esprit. Il faut faire ébouillir ce syrop jusqu'à la *diminution* d'un tiers. On voit bien de la *diminution* dans les biens, dans la fortune, dans le credit de ce Favori.

DIMINUTION. Connoître par *diminution*, c'est se servir de l'idée d'une grande chose pour s'en representer une petite.

DIMINUTION, figure de Rhetorique. C'est augmenter, & exaggerer ce que l'on veut dire, par une expression qui semble l'affoiblir. Par ex. lorsqu'on dit d'un certain ton; Cette femme n'est pas laide, c'est-à-dire, qu'elle est belle.

DIMINUTION, en Architecture, se dit du retrecissement d'une colonne, qui se fait ordinairement depuis le tiers jusqu'au haut de son fût. Quelquefois la *diminution* se fait dès le pied: elle est plus naturelle; mais elle est moins agreable que depuis le tiers. Les Architectes Gothiques n'ont point observé la *diminution*; & leur colonnes sont cylindriques; c'est pourquoy on les appelle *piliers*, à la distinction des colonnes. La *diminution* doit être plus ou moins sensible selon la grosseur, ou la delicatesse des colonnes.

En termes de Palais on dit, Mettre ses *diminutions* sur une declaration de depens; pour dire, y mettre ses debats sur chaque article qu'on veut diminuer, avant que le tiers les taxe.

DIMINUTION, se dit aussi en Musique de plusieurs mots qui doivent faire des tons & plusieurs mouvemens precipitez dans l'espace d'une cadence, quand il y a plusieurs notes noires crochuës & doubles crochuës qui repondent à une note blanche.

DIMISSOIRE. s.m. Lettre que donne un Prelat à son Diocesain pour pouvoir prendre vallablement la tonsure, ou quelque autre Ordre Ecclesiastique par un autre Prelat. Quand on produit les lettres de tonsure, ou d'Ordres donnez par un autre que par son propre Evêque, il faut justifier en même temps du *dimissoire* de son Evêque, à peine de nullité. Un *dimissoire* ne peut être donné par le Chapitre, *sede vacante*; parce-que c'est un acte de la Jurisdiction volontaire, qui doit être reservé au successeur. Le Chapitre ne peut donner un *dimissoire* sans titre, ou sans une possession immemoriale. FEVRET.

DIMISSORIAL, ALE. adj. qui ne se dit qu'en cette phrase: Lettres *dimissoriales*, qui contiennent un dimissoire.

D I N.

DINANDERIE. s.f. Marchandise de cuivre jaune, qui fait partie de celles que vendent les Quinqualliers. Les poëlons & chauderons, platines & chenets de cuivre appartiennent à la *dinanderie*. Dans les tariffes des Aides il y a des articles particuliers pour la taxe des *dinanderies*. Ce mot vient de *Dinant* ville du Liege, païs abondant en calamine, dont le mêlange avec la rosette fait le cuivre jaune. Ainsi on a appellé *dinanderie*

rie parmi les Marchands, le cuivre jaune que la ville de Dinant envoye par toute l'Europe. On appelle même en plusieurs lieux les Chauderonniers, *Dinandiers*.

DINDON. f. m. Jeune coq d'Inde.

On dit proverbialement d'une pauvre Demoiselle qui est obligée de se retirer à la campagne pour vivre, qu'elle va garder les *dindons*, parcequ'on les mene paître en trouppe.

Vous voilà donc compagne
De certaines Philis qui gardent les dindons. LA FON.

DINDONNEAU. f. m. est un jeune dindon, lorsqu'il n'est gueres plus gros que le poing.

DINTIERS. f. m. Nom que l'on donne aux roignons du cerf.

D I O.

DIOCESAIN, DIOCESAINE. f. m. & f. Qui est né ou habitué dans un Diocese. Un Evêque ne peut donner la tonsure qu'à son *diocesain*. Cette Abbesse est *diocesaine* d'un tel Evêque.

DIOCESAIN, adj. se dit aussi de l'Evêque. Il faut avoir un dimissoire de son Evêque *diocesain* pour aller prendre les Ordres autre part.

DIOCESE. f. m. Territoire, où s'étend la jurisdiction spirituelle d'un Evêque, ou d'un Archevêque. Le *Diocese* de Rouën a 1400. Parroisses, celui de Chartres 1800.

Ce mot de *Diocese* est Grec, & signifiit autrefois un gouvernement, ou prefecture composée de plusieurs Provinces. Le Prefet du Pretoire commandoit à plusieurs *Dioceses*. L'Empire Romain étoit divisé en XIII. *Dioceses*, ou Prefectures. Il y en avoit XIV. si l'on compte le *Diocese* de Rome, & les villes suburbicaires. Ces XIV. *Dioceses* contenoient 120. Provinces. Chaque Province avoit un Proconsul qui demeuroit dans la Capitale, ou Metropole, & chaque *Diocese* un Vicaire de l'Empire qui residoit dans la principale ville de son district. L'Ordre Ecclesiastique fut reglé sur le gouvernement civil. Chaque *Diocese* avoit un Vicaire Ecclesiastique, ou Primat, qui jugeoit en dernier ressort les affaires de l'Eglise. Aujourd'huy le changement du gouvernement temporel de chaque Province n'apporte aucun changement pour le *Diocese*. FEVRET. Il y a seulement cette difference, c'est que le *Diocese*, ne signifie plus un assemblage de plusieurs Provinces; mais dans un sens plus limité, une seule Province sous un Metropolitain, ou l'étenduë du ressort, & de la Jurisdiction d'un Evêque. Guillelmus Brito dit que le *Diocese* est proprement le territoire, & le gouvernement d'une Eglise baptismale ou parroissale; d'où vient que plusieurs Auteurs se sont servis de ce nom pour signifier une simple *Parroisse*. Le P. Thomassin dans son livre de la discipline de l'Eglise, fait le mot de *Diocese* feminin: C'avoit été, dit-il, la Coutume de Constantin qui avoit établi ces *grandes Dioceses* dans les Provinces de l'Empire; mais il ne doit point être imité. Aucun bon Auteur ne l'a fait d'un autre genre que masculin.

DIOPTRIQUE. f. f. Science qui enseigne la troisiéme partie de l'Optique, ou de la vision, & qui explique tous les effets de la refraction que souffre la lumiere, quand un rayon se rompt en passant par un milieu plus rare, ou plus dense. Cette science n'a été cultivée que depuis l'invention des lunettes, qui montrent les plus merveilleux effets de la refraction. Descartes a fait un Traité excellent de la *Dioptrique*.

D I P.

DIPHRYGES. f. m. Terme de Pharmacie. Marc de bronze. C'est comme la lie & la cendre de cuivre fondu qui se trouve à la fournaise, lorsqu'il est écoulé. Dioscoride en met de trois sortes; sçavoir celui qu'il appelle naturel, quoy qu'il se fasse d'un limon de certaine mine sechée au soleil, & brûlée à feu de sarment. Celui qui est la lie du cuivre fondu; & celui qui se fait du marcassite, ou pierre pyrite brûlée. Le *diphryges* est mediocrement âcre, & mediocrement astringent; il est très-bon pour les ulceres difficiles à cicatriser.

Ce mot vient de *dis*, deux fois, & *phrugein*, rôtir.

DIPHTHONGUE. f. f. Terme de Grammaire. Jonction de deux voyelles qui se prononcent ensemble, & ne font qu'une syllabe. Ce qui est le plus difficile en une Langue, c'est la prononciation des *diphthongues*. La *diphthongue* Latine rend ordinairement la syllabe longue. Selon l'étymologie du mot, les *diphthongues* doivent faire entendre un double son, composé de deux voyelles. Les Latins les prononçoient ainsi: avec cette exception, que l'on n'entendoit pas également les deux voyelles: l'une étoit plus foible que l'autre. On les divisoit même le plus delicatement qu'il étoit possible. La plupart des *diphthongues* se sont perduës dans la prononciation ordinaire du Latin. Leur *æ* & leur *œ* ne se prononcent plus que comme un *e*. Quelquefois aussi en François deux voyelles ne font qu'un son simple: l'*œ* se prononce comme l'*e*: sœur. GRAM. RAIS.

DIPSAS. f. m. est une espece de vipere qui se trouve aux lieux maritimes, qui est marqueté par tout le corps de taches rousses & noires, & qui a la tête fort petite. Il cause par sa morsure une tumeur lâche & flasque, & engendre une alteration si grande, qu'il n'est pas possible de desalterer ceux qui en sont mordus, quoyqu'ils ne rendent point d'eau ni par la bouche, ni par l'urine, ni par les sueurs. Quelques-uns l'appellent *causus* ou *causon*, c'est-à-dire, *ardent*; d'autres *prester*, *ammobates*, & *melanurus*.

DIPTERE. Terme d'Architecture. Les Anciens appelloient ainsi les temples qui étoient entourez de deux rangs de colonnes, parceque ces deux rangs faisoient deux portiques qu'ils appelloient ailes.

D I R.

DIRE. v. act. *Je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent. Je disois, j'ay dit, je dis, je dirai. Que je dise. Je dirois. Que je disse. Di, dites. Disant.* Faire connoître, exprimer sa pensée aux autres par le moyen de la parole. Un habile homme ne *dit* pas tout ce qu'il pense. On n'a plus rien à *dire* à une femme dès qu'il est permis de lui *dire* tout. VILL. Il est bon de *dire* peu, & de laisser beaucoup à penser. LE CH. DE M. Il y a des gens qui ne *disent* presque rien, pour trop penser à ce qu'ils veulent *dire*. BOU. Il a *dit* de vous tous les biens du monde; il en a *dit* pis que pendre. Je vous le *dis* une fois pour toutes. Il faut toûjours écrire *je dis* au present de l'Indicatif & non pas *je dy*. CORN. & à l'Imperatif *di*; ou *dis* quand il est suivi du relatif *en*; *dis en* ce que tu voudras. VAU. CORN. Il m'a *dit d'aller* est une construction vicieuse. Il faut *dire* il m'a *dit que j'allasse*. Je croi pourtant que dans la conversation on peut user de ce Gasconisme. Mille gens parlent de la sorte dans le discours familier qui abrege tout. BOU. Ceux qui écrivent bien sont persuadez que, quoy qu'on *die*, n'est bon qu'en vers, & qu'il faut écrire en prose, quoyqu'on *dise*. CORN.

Colas est mort de maladie,
Tu veux que j'en pleure le sort,
Que Diable veux-tu que j'en die?
Colas vivoit, Colas est mort.

DIRE, signifie quelquefois simplement, Lire ou reciter. Un Prêtre doit *dire* la Messe, son Breviaire bien devotement.

tement. Il nous a fait une lecture où il a *dit* mille belles choses. On *dit* à la fin d'un discours, *J'ay dit.*

Dire, s'employe figurément & se dit des actions, des regards &c. Mes soins & mes regards vous *disent* depuis long temps que je vous aime. Voi. Mon silence respectueux vous en *dit* plus que je n'ose vous *dire.*

Mes yeux & mes soupirs vous l'ont dit *mille fois,*
Et pour mieux m'expliquer j'employe ici la voix. Mol.
Tous deux brûloient sans oser se le dire,
Ou s'ils se le disoient, *ce n'étoit que des yeux.*
La Font.

On dit en ce sens, Le cœur me l'avoit bien *dit*; pour dire, Je l'avois bien prevu.

On se sert absolument de cette phrase, *On dit*, pour expliquer l'usage ordinaire des mots de sa Langue. Ainsi le Dictionnaire est tout plein de ces mots, *On dit.* Ce même terme sert aussi à expliquer un bruit commun & incertain. *On dit* par la ville qu'un tel a fait banqueroute. *On dit* est souvent un grand menteur. Mr. de Vaugelas croit que ce mot est un abbregé de *l'homme dit.* Les citations se font souvent ainsi, L'Orateur Romain *dit*, l'Espagnol *dit*, &c.

Dire, signifie encore simplement, Expliquer, signifier. Cet endroit est obscur, mais l'Auteur veut *dire* que &c. On m'a envoyé un exploit, je ne sçai ce que cela veut *dire*, je ne dois rien. Les Ouvriers ont achevé leur besogne, c'est-à-*dire* qu'il leur faut de l'argent.

Dire, sert aussi pour exprimer ce qui manque tant à l'égard des personnes, que des choses. On trouve à *dire* qu'une honnête fille reçoive les visites de toutes sortes de gens. Il s'est trompé dans son calcul, il y a moitié à *dire* qu'il n'ait tant de bien. Le prix de ces étoffes est bien different, il y a tant à *dire.* Ce livre est complet & parfait, il n'y a rien à *dire.* Il s'en trouva plus de soixante à *dire.* Ablan. On trouve dix ou douze voix à *dire.* Pat. Quand cet homme manque à l'assemblée, on le trouve bien à *dire*, on le regrette. Ceux qui mettent, On le trouve à *redire*, manquent d'exactitude.

Dire, s'employe aussi quelquefois pour Critiquer, reprendre, censurer. Que trouvez-vous à *dire* à cette action? L'Acad. En ce sens on peut se servir de *redire.*

Dire, joint avec bien, signifie, Parler en public; haranguer. Les Romains dans les commencemens de la Republique plus curieux de bien faire, que de bien *dire*, songeoient moins à l'art de faire un éloge, qu'à le meriter. Val.

Dire, signifie quelquefois, Offrir. On vous montre de belles étoffes, vous n'en *dites* rien; pour dire, vous n'en offrez rien: *dites* en au moins quelque chose, *dites* en un mot raisonnable.

Dire, signifie quelquefois, Juger. Ces deux portraits se ressemblent tellement, qu'on ne sçait qu'en *dire.* Les affaires sont tellement brouillées, qu'on ne sçait qu'en *dire*, qu'en juger. Et en termes du Palais on met dans tous les jugemens, *Il est dit*, *Dit a été*, *Nous disons.*

Dire, signifie quelquefois, Avertir. J'ay bien voulu vous *dire* qu'il faut prendre garde à vous. Il vaut quelquefois mieux *dire* aux gens ce que l'on pense d'eux, que de le *dire* à d'autres, qui en font un mauvais usage. Nic. Je me suis laissé *dire* qu'on avoit tel dessein contre vous.

Dire, s'employe encore en une infinité de phrases: comme, Cela soit *dit* en passant. C'est tout *dire*; pour faire voir qu'on ne peut lui rien demander davantage. Vous ne sçauriez mieux *dire.* Il offre de faire toutes les satisfactions possibles, après cela il n'y a rien à *dire.* J'ay châtié celui qui m'avoit offensé, hé bien qu'en voulez-vous *dire?* *Dire* des douceurs, des fleurettes, c'est, Flatter, cageoller quelcun. Il ne sçait ce qu'il veut *dire*, se dit d'un homme qui demande ce qui ne lui est pas dû. Cela vous plaît à *dire*: terme de respect dont on use quand on veut contredire un superieur. Vous *direz* mieux quand il vous plaira. A celui qui demande, Que *dites*-vous? on repond, Je *dis* tout bien de vous. Il le faut laisser *dire*, & passer outre.

On dit proverbialement, Il *dit* d'or, & s'il n'a pas le bec jaune. Vous ne sçauriez mieux *dire*, si vous ne recommencez. Il se faut moquer du qu'en *dira*-t-on. Quand les mots sont *dits*, l'eau benite est faite: ce qui se dit des marchez qu'on a conclus. Si vous faites cela, je l'irai *dire* à Rome: c'est une espece de deffi. Mon petit doigt me l'a *dit*, se dit des choses qu'on a apprises par voyes secretes. Qui *dit* tout n'excepte rien. S'il ne *dit* mot, il n'en pense pas moins.

Dit, ite. part. pass. & adj. Voyez cy-après.

DIRE. s. m. Le discours, le temoignage de quelcun. On l'a condamné à payer ces ouvrages au *dire* d'Experts. On n'a point d'égard au *dire* des temoins, s'ils ne sont confrontez. Il a mis son *dire* par écrit. Je m'en rapporte à son *dire*, à ce qu'il a avancé. Il ne se faut pas laisser aller au *dire* du peuple. Il a raison à son *dire.* Il y a bien loin entre le *dire* & le faire.

Un *dire* absolument en termes du Palais, est un acte par écrit qui contient les contestations que des parties peuvent faire devant un Commissaire en une descente, à un scellé, ou en quelque autre occasion. Un tel opposant a envoyé son *dire* au Secretaire pour l'inserer dans son procés verbal.

Dire, signifie quelquefois, Eloquence, qu'on appelle l'Art de bien *dire*, les fleurs de bien *dire.* Il est sur son bien *dire.* Son bien *dire* est cause de sa fortune.

Dire, se dit quelquefois des opinions. Les globes celestes, au *dire* d'Aristote, sont mûs par des Intelligences.

Ouï-dire. s. m. Temoignage rendu sur le recit d'autrui. On ne doit point avoir égard en Justice à tous ceux qui deposent par un *ouï-dire.* Comment *Ouï-dire* tenoit Ecole de Temoignerie, dans l'Histoire Pantagrueline.

Disant, ante. adj. ne se dit gueres qu'en cette composition: Bien-*disant*, qui signifie un homme qui parle bien élegamment.

On dit encore au Palais, *soi disant*, quand on parle d'une partie dont on conteste les qualitez. Il plaide contre un tel *soi disant* heritier d'un tel, *soi disant* pourvû d'un tel Benefice. Il est honnête homme, ou *soi disant* tel. On dit aussi au pluriel, *eux disans.* On dit en quelques lieux, Cela a été adjugé au *plus disant*; pour dire, au dernier encherisseur.

Diseur. s. m. Diseuse. s. f. Celui ou celle qui parle. L'entente est au *diseur*; c'est-à-dire, qu'il lui est permis d'expliquer son intention, quand les mots sont équivoques. Excepté dans cette phrase, le mot de *diseur* ne s'employe jamais seul. Un *diseur* de bons mots est celui qui affecte de paroître subtil, & plaisant. Un grand *diseur* de riens; c'est un homme qui parle beaucoup, & qui ne dit que des bagatelles. Un *diseur* de nouvelles, ou nouvelliste. Cette causeuse, cette grande *diseuse* de riens, cette monstrueuse éloquence des declamateurs, a infecté les esprits des jeunes gens. St. Ev.

Non, je ne puis souffrir
Ces obligeans diseurs *d'inutiles paroles.* Mol.

DIRECT, ecte. adj. Qui est en ligne droite. Une ville est bien bâtie, quand toutes les ruës sont en ligne *directe.*

Directe, se dit aussi en termes de Genealogie, pour dire la ligne principale, où sont les ascendans & descendans:

dans : comme, La Maison de Bourbon descend en ligne *directe* de St. Louïs. Les heritiers en ligne *directe* vont devant ceux de la ligne collaterale. On dit aussi en Jurisprudence, Un Seigneur *direct*, en parlant du Seigneur duquel on releve immediatement.

En termes d'Optique, on dit une vuë *directe*, par opposition à une vuë de côté, ou à une reflechie. L'Optique a pour objet la vuë *directe*; la Catoptrique la reflechie.

En termes d'Arithmetique on appelle la regle de trois, *directe*, celle qui est opposée à l'*inverse*. En la *directe* le quatriéme nombre qu'on cherche augmente la proportion, & en l'inverse il la diminuë.

En Astronomie on considere les Planetes en trois états, quand ils sont *directs*, stationaires, ou retrogrades. *Directs*, c'est quand ils paroissent se mouvoir suivant la succession des Signes. Retrogrades, quand ils paroissent se mouvoir au contraire.

Un Historien appelle une harangue *directe*, quand il fait parler quelcun qui harangue lui-même; *indirecte*, quand l'Historien parle, & fait mention seulement des principaux points de la harangue de celui dont il fait mention.

DIRECTE. s.f. Seigneurie immediate d'où depend un heritage. Cette terre est en la *directe* d'un tel Seigneur, c'est à lui qu'il faut payer les laods & ventes.

DIRECTEMENT. adv. En ligne directe; tout droit; vis-à-vis. Ce bâtiment regarde *directement* la ruë. Le soleil darde ses rayons *directement* sur l'Ethiopie. On dit aussi, qu'il faut aller *directement* au maître; pour dire, qu'il ne lui faut point parler par la voye d'autrui. Jamais Louïs XI. n'alloit *directement* à son but, & cherchoit sans cesse des detours, afin de faire perdre les traces de sa conduite. VAR. On peut rechercher une occasion *directement* & par elle-même. PASC. Cela va *directement* à vous. ABLAN.

Il signifie aussi, Contraire, opposé. Les arbitres choisis par les parties sont d'ordinaire d'avis *directement* contraires. Thomas y est *directement* contraire. PASC.

DIRECTEUR. s. m. Qui preside à une Assemblée; qui dirige, qui conduit, qui modere. Le *Directeur* de l'Academie Françoise. L'Academie des Peintres a aussi son *Directeur*. *Directeur* des creanciers. *Directeur* des Finances. Un *Directeur* de conscience, un *Directeur* d'étude, est celui qui conduit la conscience, ou les études d'un autre. Le premier s'appelle quelquefois absolument *Directeur*. Il y a un livre intitulé, *Le Directeur desinteressé*. Le capital d'une femme n'est pas d'avoir un *Directeur*; mais de vivre si uniment qu'elle s'en puisse passer. LA BR. Ce sont des vuës de vanité, & d'interêt qui ont fait imaginer le specieux pretexte du soin des ames, & semé cette pepiniere intarissable de *Directeurs*. ID. Defiez-vous de ces gens qui vont si souvent consulter leurs *Directeurs*: ce sont des pecheurs rafinez qui cherchent des adoucissemens pour pecher avec le titre de gens de bien. D. G. P.

Qui pourroit exprimer la grandeur de tes crimes,
Perfide, & lâche Directeur,
Qui par un langage flateur
Confirme les mondains dans leurs fausses maximes?
L'AB. TETU.

DIRECTEUR, est en particulier un nom qu'on donne à ceux qui sont choisis, & preposez pour la direction, le maniement, & la conduite des affaires d'une Compagnie établie pour le commerce. Il n'y a point de Compagnie mieux reglée, & plus puissante que celle des Indes Orientales de Hollande. Elle est partagée en six Chambres: celle d'Amsterdam a vingt *Directeurs*: celle de Zeelande douze: celle de Delft sept: celle de Rotterdam sept: celle de Hoorn sept: celle d'Enkhuizen sept. De ces soixante *Directeurs* l'on en depute dix-sept qui composent une Assemblée superieure, laquelle represente la souveraineté de la Compagnie. La Compagnie des Indes Occidentales est dressée sur le même modele. L'Assemblée superieure est de dix-neuf *Directeurs*. Les Deputez des Etats Generaux ont la presidence.

DIRECTION. s.f. Gouvernement, conduite. Il se dit des personnes, & des choses. Cette Abbesse a 50. Religieuses sous sa *direction*. Cet Appareilleur a la *direction* de ce bâtiment. Cet Intendant a la *direction* des affaires d'un tel Seigneur. Les Epicuriens reduisoient leur Dieu à la *direction* du monde oiseuse & negligente. OE. M. Les Casuistes entretiennent les scrupules pour tenir les consciences plus soumises sous leur *direction*. LA PL.

Le Conseil de *Direction* est une Assemblée de quelques Commissaires nommez par le Roi pour le reglement, & la conduite de ses Finances. Il y a grande, & petite *Direction*.

DIRECTION, est encore une Assemblée de plusieurs creanciers, faite pour éviter les frais de Justice qui se font en la discussion des terres d'un debiteur. On y fait les ventes & la distribution du prix à l'amiable. Les biens d'une telle maison ne sont pas en decret, mais sont en *direction*. On a renvoyé cet opposant à la *direction*.

DIRECTION D'INTENTION, en termes de Casuistes, est un moyen de faire qu'une action qui en apparence a quelque chose de mauvais, devienne bonne par la fin qu'on se propose en la faisant. La *direction d'intention* consiste à se proposer pour fin un objet permis: ainsi on corrige le vice de l'action par la pureté de la fin. PASC. Il y a bien des cas où la *direction d'intention* qualifie, & constituë la nature de l'action. LE P. DAN. Par la *direction d'intention* on allie les maximes de l'Evangile avec celles du monde. PASC.

DIRECTION, en termes d'Astrologie Judiciaire, est un calcul que font les Astrologues, pour trouver le temps auquel doit arriver un accident notable, qui menace la personne dont ils tirent l'horoscope. Par exemple, après qu'ils ont établi le soleil, la lune ou l'ascendant pour maîtres, ou significateurs de la vie; & d'ailleurs Mars ou Saturne le prometteur de mort, la *direction* est le calcul du temps auquel le point significateur rencontrera le prometteur. Ils appellent le significateur *aphete* ou *donneur de vie*; & le prometteur, ou en Latin *promissor*, *anerete* ou *donneur de mort*. On fait les *directions* des principaux points du ciel, & des astres, comme de l'ascendant, le milieu du ciel, du soleil, de la lune, & de la partie de fortune. On en fait même des Planetes & des étoiles fixes, le tout differemment, selon les divers Auteurs.

En termes de Mechaniques, on appelle la ligne de *direction*, la ligne qui vient du centre de la terre, qui passe par le centre de gravité du corps, & par l'appui qui le soutient. Il est necessaire que tout homme tombe, dès que son centre de gravité est hors de sa ligne de *direction*.

DIRECTION DE L'AIMAN, est la proprieté de l'aiman à presenter toûjours un de ses côtez vers l'un des Poles, & le côté opposé vers l'autre Pole.

DIRECTRICE. s.f. Celle qui dirige, qui preside, qui gouverne. Ce mot se dit particulierement d'une fille qui gouverne une Maison de Religieuses.

DIRIGER. v. act. Presider à une compagnie, à une assemblée; conduire les affaires; regler, guider, disposer les choses, ou les personnes. Ces creanciers ont choisi trois d'entre eux pour *diriger* toutes leurs affaires. On choisit aussi des gens pour *diriger* les études, la conscience, c'est-à-dire, pour se conduire par leur avis. La matiere n'a pû s'arranger elle-même dans l'ordre

où nous la voyons, sans être *dirigée* par un premier Moteur. LE VASSOR.

On dit aussi en termes de Casuistes, *Diriger* son intention; pour dire, Se proposer une bonne fin à ses actions, quoy qu'en apparence elles puissent être blâmées. Nous essayons de mettre en pratique nôtre methode de *diriger* l'intention, qui consiste à se proposer pour fin de ses actions un objet permis. PASC. Sanchez permet d'accepter le duël, pourvû qu'on *dirige* son intention à l'accepter seulement pour conserver son honneur. ID.

On dit en termes de Mathematiques, qu'une alhidade, un cordeau *dirigent* le rayon visuel, *dirigent* une ligne droite, quand elles les font observer ou mirer un point directement opposé.

DIRIGÉ, ÉE. part. paff. & adj.

DIRIMANT. Terme de Droit Canonique. On appelle *empêchement dirimant*, un deffaut, qui emporte la nullité d'un mariage.

D I S.

DISAIN. Voyez DIZAIN.

DISCEPTATION. f. f. Terme scholastique, qui se dit des disputes qui se font de vive voix, ou par écrit, sur une question qu'on entreprend de discuter, & d'examiner.

DISCERNEMENT. f. m. Choix, jugement exact qu'on fait des choses. Dieu n'a pas donné à tous les hommes un esprit de *discernement*. Le *discernement* de la verité est souvent très-difficile. Nous n'avons que la raison pour guide dans le *discernement* des Livres sacrez. OE. M. Un *discernement* juste & exquis, appartient plus au bon sens qu'au bel esprit. BOU. La prudence ne veut pas que l'on fasse un usage indiscret de son *discernement*, ni que l'on se precipite à porter des jugemens, qui pour être justes, ne laissent pas de trouver des esprits mal disposez. AB. DE ST. R. Plus on a le *discernement* exquis, plus on se fait honneur d'être indulgent. LE CH. DE M. Le veritable bel esprit consiste dans un *discernement* juste, & delicat. BOU. Rien ne trouble plus le repos de la vie que les amis, si nous n'avons pas assez de *discernement* pour les bien choisir. ST. EV. L'amitié nous laisse assez de tranquillité pour faire un *discernement* juste. ID. J'aimerois mieux des injures, que les loüanges triviales que certaines gens prostituent à tous venans, sans *discernement*, & sans choix. BELL.

DISCERNER. v. act. Connoître, juger exactement la verité, la bonté de quelque chose. La nuit étoit si obscure, que je ne pus *discerner* si c'étoit lui, ou un autre. C'est un secours merveilleux que le microscope pour *discerner* les plus petites parties des objets.

DISCERNER, signifie aussi, Separer, distinguer, faire la difference d'une chose avec une autre. La foiblesse de la raison humaine empêche souvent de *discerner*, de separer le vrai d'avec le faux, le bon d'avec le mauvais. *Discerner* le bien d'avec le mal. ABLAN. *Discerner* l'erreur. PASC. L'homme n'a été honoré de la faculté de juger, & de *discerner*, que pour en faire usage dans la societé. OE. M. L'Ecriture nous avertit d'éprouver toutes choses, de *discerner*, & de choisir ce qui est bon. ID. Peu de gens sont touchez des qualitez de l'esprit, & presque tous même sont incapables de les *discerner*. NIC.

DISCERNÉ, ÉE. part. paff. & adj.

DISCIPLE. f. m. Ecolier, celui qui apprend quelque chose sous un Maître, celui qu'on éleve dans les sciences. Il ne se dit que des sciences & des arts liberaux. A l'égard des mechaniques, on l'appelle *Apprentif*. Aristote étoit un des *Disciples* de Platon. St. Chrysostôme fut *Disciple* de Libanius, qui étoit un fameux Sophiste. MAUCROIX. Le trop fidele *Disciple* fut foüetté par la main du Bourreau. PASC.

DISCIPLE, se dit aussi de ceux qui sont de la même Secte, ou opinion, encore qu'ils ne soient pas contemporains. Les *Disciples* d'Epicure sont ceux qui tiennent encore à present sa doctrine.

En termes de l'Ecriture, on appelle *Disciples* de JESUS-CHRIST, les Apôtres & autres personnes, qu'on met au nombre de 72. qui s'étoient attachez particulierement à lui & à sa predication. St. Jean étoit le *Disciple* bien-aimé de son Maître. St. Jean Baptiste avoit aussi ses *Disciples*.

DISCIPLINABLE. adj. Capable d'instruction, de discipline. Il y a des animaux d'un naturel si farouche, qu'ils ne sont jamais *disciplinables*.

DISCIPLINE. f. f. Instruction, gouvernement. On a mis ce jeune homme sous la *discipline* d'un Maître, d'un Gouverneur, qui le rendront sçavant & vertueux. Il y a quelques animaux qui sont capables de *discipline*, comme le chien, le cheval. Le monde est une école, & un lieu de *discipline*. OE. M.

DISCIPLINE, signifie aussi une maniere de vie reglée selon les loix de chaque profession. Il faut qu'un Superieur fasse vivre ceux qui lui sont soumis dans une rigoureuse *discipline*. Ainsi on dit, La *Discipline* du Palais, la *Discipline* militaire des Romains, la *Discipline* Ecclesiastique. Observer la *Discipline*. Garder la *Discipline*. Retablir la *Discipline*. ABLAN.

Digne restaurateur de la Sainte Doctrine,
Lui seul peut retablir l'antique Discipline.
L'ART DE PRECH.

DISCIPLINE, est aussi le châtiment ou la peine que souffrent les Religieux qui ont failli, ou ceux qui se veulent mortifier. On lui a donné la *discipline* en plein Chapitre. Les devots prennent eux-mêmes la *discipline*. Parmi toutes les austeritez que pratiquoient les anciens Moines, & Solitaires, il n'est point parlé de *discipline*. Il ne paroit pas même dans l'Antiquité qu'elle ait été en usage, excepté pour punir les Moines qui avoient peché. DU PIN.

DISCIPLINE, se dit aussi de l'instrument avec lequel on châtie, ou avec lequel on se mortifie, qui ordinairement est fait de cordes noüées, de crin, de parchemin tortillé. On peint St. Jerôme avec des *disciplines* de chaînes de fer, avec des mollettes d'éperons, &c. Les Mexiquains en faisoient avec une herbe qu'ils appelloient *maguey*, & qu'on nomme ici *arrête-bœuf*, avec laquelle ils se dechiroient cruellement le corps, & d'une plus forte maniere que ne font les Européens.

Laurent, serrez ma haire, avec ma discipline,
Et priez que le Ciel toûjours vous illumine. MOL.

DISCIPLINER. v. act. Faire observer le bon ordre, les reglemens d'une profession; regler, instruire. Ce Capitaine a bien *discipliné* le Palais. Cet Abbé a bien *discipliné* son Couvent.

DISCIPLINER, signifie aussi, Corriger avec la discipline, ou se mortifier avec la discipline. Ce Moine a été bien *discipliné* à son retour au Couvent. Ce devot se *discipline* tous les Vendredis.

DISCIPLINÉ, ÉE. part. paff. & adj. Il avoit des troupes bien *disciplinées*. ABLAN.

DISCONTINUATION. f. f. Cessation, interruption. La *discontinuation* du commerce a fait grand tort aux Marchands. La *discontinuation* de ses études lui en fera perdre tout le fruit. On travaille à fortifier cette place jour & nuit, sans *discontinuation*. On tira sans *discontinuation*. ABLAN.

DISCONTINUER. v. act. Interrompre, cesser de poursuivre un dessein, une entreprise qu'on a commencée. Quand on a *discontinué* quelque temps un travail, il se ruine, & il faut tout recommencer. On oublie

blie les arts, on perd les habitudes acquises, quand on *discontinuë* d'apprendre, de s'exercer.

DISCONTINUÉ, ÉE. part. & adj.

DISCONVENANCE. s. f. Disproportion. Les mariages ne sont pas heureux, quand il y a une grande *disconvenance* d'âge.

DISCONVENIR. v. n. *Je disconviens, je disconvins, je suis disconvenu, je disconviendrai, que je disconvienne.* Nier, ne pas demeurer d'accord d'une chose. Il ne faut pas *disconvenir* des principes, des axiômes reçus, si on veut être admis à la dispute.

Ce mot vient du Latin *disconvenire.* Du Cange.

DISCORD. s. m. Desunion, dispute, querelle. Il est vieux & hors d'usage. Malherbe & quelques autres Poëtes l'ont souvent employé; mais aujourd'huy on se sert de *discorde.*

DISCORDANT, ANTE. adj. qui se dit proprement des voix où des cordes des instrumens de Musique qui ne font pas d'accord, & qui font des dissonances ou de faux accords.

DISCORDE. s. f. Mauvaise intelligence, dissention, division, desunion, querelle qui se met entre parens, amis, ou associez. La *discorde* s'est mise en cette famille, en cette Communauté. Un mediocre interêt, enflé des vaines considerations de l'orgueil, jette la *discorde* entre les amis les plus unis. Fl. Ce sont les Docteurs, qui pour se faire chefs de parti nourrissent, & entretiennent la *discorde*, & la dissention entre les Chretiens. Oe. M.

La *Discorde* est aussi une Deesse fabuleuse que les Poëtes ont imaginée pour presider aux dissentions. On peignoit cette Divinité malfaisante avec des yeux haves, le visage pâle, les levres livides, & un poignard dans le sein.

La Discorde *à l'aspect d'un calme qui l'offense,*
Fait siffler ses serpens; s'excite à la vengeance.
Sa bouche se remplit d'un poison odieux,
Et de longs traits de feu lui sortent par les yeux. Boi.
Sans elle (l'Amitié) mille fois on vit les citoyens,
De l'aveugle Discorde *embrasser les maximes.*
Poeme de l'Am.

On appelle *pomme de discorde*, le sujet ou l'occasion qui a mis la *discorde* en une societé. Cela est emprunté de la Fable; les Poëtes ont feint qu'aux noces de Thetis, & de Pelée, la Déesse de la *discorde* jetta une pomme d'or, sur laquelle étoient écrites ces paroles, *à la plus belle.* Cela mit la dissention entre Junon, Pallas, & Venus, pour sçavoir à qui appartiendroit la pomme d'or. Il est écrit sur mon cœur comme sur la pomme de *discorde*, *à la plus belle.* Le Ch. d'H. On le dit aussi quelquefois d'un homme brouillon qui jette la *discorde* par tout.

DISCORDER. v. n. Etre discordant. Ce mot est de peu d'usage. Danet.

DISCOUREUR, EUSE. subst. Qui parle beaucoup & sans raison, ou sans verité. Il ne se prend qu'en mauvaise part. Cet homme n'est qu'un *discoureur.* Il ne se faut pas arrêter à ce que disent, ni à ce que promettent tous ces *discoureurs* qui font les galans. Si vous écoutez tous ces *discoureurs*, ils vous en feront bien accroire. St. Ev. C'est une *discoureuse*: paix *discoureuse.* Mol.

DISCOURIR. v. n. *Je discours, je discourus, j'ay discouru, je discourrai.* Entretenir une compagnie soit en public, soit en particulier, sur quelque chose. J'ay entendu *discourir* ce Philosophe sur les proprietez de l'aimant, sur la pesanteur de l'air, il en parle fort sçavamment. Il ne faut pas qu'un Capitaine s'amuse à *discourir*, à haranguer, quand il faut combattre. Les Heros *discourent* dans Homere avant que de se battre, comme on harangue en Angleterre avant que de mourir. St. Ev. J'ay entendu *discourir* familierement ces Messieurs, ils disoient de belles choses & bien curieuses.

Discourir, se prend aussi en mauvaise part, & se dit injurieusement. Cet homme ne dit rien de solide, il ne fait que *discourir.*

Discourir, en termes de Logique, signifie, Tirer une consequence de quelques principes qu'on a posez; ce qu'on attribuë à la troisiéme operation de l'entendement.

On dit en termes de Theologie, que les Anges conçoivent sans *discourir*, c'est-à-dire, sans parler & sans raisonner à nôtre maniere, sans avoir besoin de poser un principe pour en tirer une conclusion.

DISCOURS. s. m. Propos, assemblage de paroles pour expliquer ce que l'on pense; expression de vive voix sur quelque point, sur quelque matiere. Il se dit des entretiens familiers. Les conversations ne sont d'ordinaire que des *discours* frivoles, des *discours* à perte de vuë. Je m'embarasse peu des *discours* du peuple. Cet indiscret lui est allé faire un *discours* fort impertinent. Des *discours* en l'air, ce sont des *discours* sans fondement, & sans verité.

Un jeune homme toûjours bouillant dans ses caprices,
Est vain dans ses discours. Boi.

Ce mot vient du Latin *discursus.* Nicod.

Discours, se dit aussi des pieces d'Eloquence, ou des Traittez ou par écrit, ou prononcez de vive voix. On apporte des *Discours* à l'Academie Françoise pour obtenir le prix d'Eloquence. Les *Discours* Politiques & Moraux du Sr. de la Nouë ont été fort estimez. Il faut prendre garde qu'une fausse idée de politesse ne rende le *discours* foible, & languissant. St. Ev. Il n'y avoit ni grace, ni élegance dans les *discours* de Caton. Id. L'étude, & l'art qui paroissent dans un *discours* peigné, ne sont pas le caractere d'un esprit vivement touché de ce qu'il dit. Art de Parler. J'admire plus dans un long *discours* la patience de l'auditeur, que la fecondité de l'Orateur. St. Ev. Il faut pour un *discours* public, des pensées brillantes, des expressions hardies, & du feu d'esprit. Id.

Mais du discours *enfin l'harmonieuse adresse*
De ces sauvages mœurs adoucit la rudesse,
Rassembla les humains dans les forêts épars. Boi.
J'entends la langue, & l'art de tourner un discours.
L'Art de Prech.

DISCOURTOIS, OISE. adj. Qui manque de courtoisie ou de civilité, & sur tout envers les Dames. Un Chevalier *discourtois* est celui qui manque de respect ou de disposition à servir les Dames. Ce mot vieillit, & étoit autrefois de grand usage.

DISCOURTOISIE. s. f. Action que fait celui qui est discourtois. C'est une *discourtoisie* de refuser à quelcun un service qui ne coûte rien. Il est vieux.

DISCRET, ETTE. adj. Qui est sage & retenu, dans ses paroles & dans ses actions; avisé, prudent, judicieux, circonspect. L'honnête homme est *discret*: il remarque les deffauts d'autrui; mais il n'en parle jamais. St. Ev. Les gens *discrets* sont bien venus par tout.

Discret, se dit plus particulierement de ceux qui sçavent bien conserver un secret. Les femmes aiment fort les Amans *discrets*, qui ne publient point les faveurs qu'ils reçoivent.

L'amour le plus discret
Laisse par quelque marque échapper son secret. Rac.

Discret, est aussi une formule de Notaires, un titre d'honneur qu'ils donnent aux Curez & aux Graduez, & principalement aux Superieurs des Couvens. Venerable & *discrette* personne Mr. tel Curé d'un tel lieu, Prieur d'un tel Couvent.

Discret. s. m. Terme de quelques Religieux, comme de Capucins, d'Augustins, de Recolets &c. C'est celui

celui qui dans un Chapitre represente le corps du Couvent, & en est comme l'Avocat: sorte d'Avocat envoyé à un Chapitre Provincial pour representer les interêts de la Maison.

On appelle aussi, *Sœur discrette*, une Religieuse ancienne qu'on donne pour assistante à une Superieure pour la conduite d'une communauté. Les Meres *Discrettes* sont le Conseil de l'Abbesse. PATRU.

On distingue en Philosophie la quantité continuë, de la quantité *discrette*. La continuë est celle des lignes, des superficies & des solides, qui est l'objet de la Geometrie. La *discrette* est celle des nombres, qui est l'objet de l'Arithmetique.

DISCRETEMENT. adv. D'une maniere discrette. Il en a agi fort *discretement*, fort prudemment.

DISCRETION. s. f. Prudence, retenuë; science des égards; modestie qui sert à conduire nos actions, & nos paroles. Quand on est constitué en dignité, il faut se conduire avec une grande *discretion*. Quand on parle devant des inconnus, ou des ennemis, on ne le sçauroit faire avec trop de *discretion*. Il a été discret tant qu'il a crû être malheureux; mais une pensée d'un bonheur, même incertain, a fini sa *discretion*. P. DE CL. Je vous ai toûjours vû pratiquer une *discretion* sans égale, & vous avez eu plus de soin de ma reputation que moi-même, ayant quelquefois porté vos precautions jusqu'à me forcer de m'en plaindre. LETT. PORTUG. La *discretion* est une des principales parties d'un Galand. VOIT. Les gens sages blâment un zêle sans prudence, & sans *discretion*. OE. M.

DISCRETION, signifie aussi, Jugement, discernement. A sept ans on est en âge de *discretion*, on connoît ce qui est bon ou mauvais. Cet homme est si stupide, qu'il n'a pas la *discretion* de voir que la longueur de sa visite incommode.

Au jeu on appelle *discretion*, ce qu'on laisse à la volonté du perdant. C'est un moyen de faire un present deguisé à une femme, de joüer contre elle une *discretion*.

On dit en termes de Guerre, qu'une place se rend à *discretion*; pour dire, à la merci du vainqueur, par la confiance qu'on a qu'il usera bien de sa victoire.

Vivre à *discretion*, c'est vivre en honnête homme à une table commune, & sans qu'on prenne un plat particulier pour soi & sur son compte. C'est ainsi qu'on en use dans les Auberges & Messageries.

On dit en contresens des soldats, qu'ils vivent à *discretion*, lorsqu'ils vivent en liberté chez leurs hôtes, & qu'il n'y a aucune taxe ni payement de ce qu'ils prennent. Le vrai moyen de ruïner une ville, c'est d'y laisser des soldats vivre à *discretion*.

Il s'employe aussi figurément en ce même sens. Si l'on abandonne la passion sur sa foi, & si on la laisse faire à *discretion*, quels ravages ne fera-t-elle point dans la societé civile? BAL.

DISCULPER. v. act. Excuser, pallier sa faute, ou celle d'autrui, tâcher de justifier une action. Il s'employe le plus souvent avec le pronom personnel. Il s'est fort bien *disculpé* de cette accusation qu'on avoit faite contre lui. On lui fit un crime de sa passion; & voici comment il se *disculpa*. MAN. DE PENSER.

Ce mot vient du Latin *disculpare*. DU CANGE.

DISCULPÉ, ÉE. part. & adj.

DISCURSIF, IVE. adj. m. & f. Qui se peut expliquer par le discours. L'homme a la faculté *discursive*.

DISCURSIF, est aussi un terme de devotion mystique, & alors il signifie, Actif, inquiet, agité. La contemplation active, est celle qui est encore mêlée d'actes empressez, & *discursifs*. FEN.

DISCUSSIF, IVE. adj. Terme de Medecine, qui se dit des medicamens qui ouvrent les pores, & qui font évaporer par la transpiration insensible, les humeurs inutiles du corps. Ce sont les mêmes que ceux qu'on appelle *diaphoretiques* & *resolutifs*.

DISCUSSION. s. f. Examen exact, & en detail; action de discuter des questions, des affaires, des heritages. Le peuple n'entre dans aucune *discussion* des choses mêmes dont il juge le plus criminellement. AB. DE ST. R. Les simples ne peuvent nullement être amenez à la foi par voye de *discussion*, & de reflexion. LA PL.

On dit en termes de Palais, qu'un homme, qu'une caution n'est point tenuë de payer sinon après *discussion* faite des biens du debiteur; & c'est pour cela qu'on fait apposer cette clause dans les contrats, Ils se sont obligez solidairement l'un pour l'autre, & un seul pour le tout sans division ni *discussion*, & ont renoncé au benefice d'icelles. Faire la *discussion* d'un debiteur, c'est faire la perquisition, & ensuite la vente en Justice de tous ses biens, meubles & immeubles. On appelle benefice de *discussion*, une exception dilatoire par laquelle le debiteur empêche, ou retarde sa condamnation en renvoyant le demandeur sur les biens d'un tiers.

DISCUTER. v. act. Examiner une question, une affaire, un point d'Histoire, de Droit; faire toute la recherche possible pour en decouvrir la verité. Ce Commentateur a bien *discuté* cette question. Ce procés a été bien *discuté* par les Juges.

DISCUTER, signifie aussi, Rechercher les effets d'un debiteur, les faire vendre par autorité de Justice, faire voir qu'il est insolvable. Il faut plusieurs années pour *discuter* une personne, pour peu qu'elle ait d'adresse & de credit.

DISCUTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DISERT. adj. qui a une belle élocution & une grande facilité de parler. Il est bien plus aisé d'être *disert* que d'être Orateur.

DISERTEMENT. adv. D'une maniere diserte. Cet Avocat plaide *disertement*, mais il n'a point de mouvemens d'éloquence.

DISERTEMENT, signifie aussi, En paroles nettes & intelligibles. Je lui ay dit bien *disertement* que je voulois mettre telles clauses dans mon contrat.

DISETTE. s. f. Cherté; defaut de vivres; besoin de quelque chose; pauvreté. Il y a eu grande *disette* de blez cette année. Cet homme est dans une extrême *disette*. C'est un mauvais païs, il y a *disette* de toutes les necessitez de la vie. Les Poëtes en font une personne.

> *La* disette *au teint blême, & la triste famine,*
> *Troublent l'air d'alentour de longs gemissemens.* BOI.

Ce mot vient de *desita*, qui a été fait de *desinere*. MEN.

DISETTEUX, s. m. Qui a disette. Il ne se dit gueres qu'en riant, ou quelquefois dans un discours de pieté, où l'on s'attacheroit plus aux choses qu'aux paroles: encore est-il bon de le joindre avec le mot de *pauvre*. C'est un pauvre *disetteux* qui merite qu'on soulage sa misere.

DISGRACE. s. f. Diminution, perte de faveur. Tomber en *disgrace*. ABLAN. L'enfer des Courtisans est l'éloignement de la Cour, la *disgrace* du Prince.

DISGRACE, signifie aussi, Malheur, accident. Il est arrivé une *disgrace* à nôtre ami, il a perdu son procés. Les hommes sont sujets à mille *disgraces*. Si l'on parle mal de ce que vous faites, c'est une *disgrace* qui vous est commune avec les plus grands hommes de l'antiquité. BOIL. Le souvenir d'une prosperité passée rend plus vif le sentiment d'une *disgrace* presente. BOU. Comme toute *disgrace* peut arriver aux hommes, ils devroient être preparez à toute *disgrace*. LA BR. Nous devons apprendre à subjuguer nos passions, à vaincre nos desirs, & à souffrir patiemment les plus cruelles *disgraces*. OE. M.

Monar-

Monarque tout-puissant qui conduis les humains,
Assouvis ta rigueur; mais suspens tes menaces,
Et laisse nous sentir, sans hâter nos disgraces. BREB.

DISGRACE, se dit aussi pour, Colere, indignation: mais en ce sens il n'est pas generalement reçû. Vous devriez plutôt choisir de tomber dans l'inimitié de tous les hommes, que dans la *disgrace* de J. CHRIST. PORT-R. Sa veritable misere est de tomber dans la *disgrace* du Dieu vivant. MAUCROIX.

DISGRACIER. v. act. Priver quelcun de ses bonnes graces; éloigner quelcun de sa presence, lui ôter la faveur, la protection qu'on lui donnoit. Un Favori qui est *disgracié* perd tous ses flatteurs, & la plupart de ses amis.

DISGRACIÉ, ÉE. part. & adj. C'est un ridicule ordinaire aux *disgraciez*, d'infecter toutes choses de leurs disgraces, & d'en vouloir occuper les autres. ST. EV. Outre la signification de son verbe, on le dit aussi des hommes malfaits de corps ou d'esprit, comme s'ils n'avoient reçu aucunes graces du Ciel ou de la nature. Cet homme est *disgracié* de la nature, boiteux, borgne, bossu. Il y a des personnes à qui les defauts siéent bien, & d'autres qui sont *disgraciées* avec leurs bonnes qualitez. LA ROCH. Il ne fut jamais une matiere si sterile, si seche, & comme parle le Gentilhomme de Poitou, une matiere si *disgraciée*. BAL. On appelle Provinces *disgraciées*, toutes ces Provinces Meridionales de la France, où l'on prononce la langue Françoise d'une maniere si rude, & si choquante. DISS. SUR LA PRON.

DISGREGATION. s. f. Action qui separe & éloigne les choses les unes des autres. Il n'est gueres en usage qu'en Optique. Le blanc cause la *disgregation* de la vuë, la blesse & l'égare, à cause de plusieurs rayons qui la frappent de tous côtez. On le dit quelquefois des sons, aussi-bien que des rayons de lumiere.

DISGREGER. v. act. qui ne se dit gueres qu'en cette phrase: Le blanc *disgrege* la vuë. Quelques Auteurs ont écrit que les Juifs étoient *disgregez* & dispersez par le monde. En ce sens il est vieux.

DISJOINDRE. v. act. Separer des choses jointes. On le dit particulierement au Palais. Quand on joint des instances, on prononce toûjours, Sauf à *disjoindre*, s'il y échet.

DISJOINT, OINTE. part.

DISJONCTIF, IVE. adj. Qui disjoint, ou separe. *Ou* & *ni* sont des conjonctions *disjonctives*, qui en liant un discours, en separent neanmoins les parties. Cesar, *ou* rien. Il n'avance, *ni* ne recule. Comme ce mot n'est gueres usité qu'au feminin, cela fait que *disjonctive* est devenu substantif. Remarquez que lorsqu'il y a plusieurs substantifs separez par une *disjonctive*, il n'y a que le dernier qui fait le regime du verbe: comme; la force, *ou* la douceur le *fera*. Cette alternative ne peut changer le singulier du verbe en plurier. VAU. CORN.

DISJONCTION. s. f. Separation de ce qui étoit joint. Il ne se dit gueres qu'au Palais. Il y a eu arrêt de *disjonction* de ces deux instances.

DISLOCATION. s. f. Deboitement d'un os. On dit à Paris, quand il y a quelque *dislocation* d'un os, qu'il faut aller au Bailleuil, qui est celui qui les remet. En Medecine on l'appelle *luxation*.

DISLOQUER. v. act. Terme de Medecine, qui ne se dit que des os qu'on a fait sortir de leur place par quelque violence.

DISLOQUER, se dit figurément & dans le stile burlesque, de l'esprit. Cet accident lui a *disloqué* l'esprit, la cervelle.

DISME, ou DIME. s. f. Dixiéme partie des fruits d'un heritage, ou autre portion approchante, qui est differente selon l'usage des lieux. En bien des endroits on ne paye que la 12. ou 13. gerbe. Cela se regle par l'usage. Les *dîmes* sont le patrimoine des Eglises Parrochiales. Il y a une *dîme* Royale ou Seigneuriale qui est appellée en quelques endroits *champart*; une autre Ecclesiastique, qui est duë naturellement aux Curez, & qui a été depuis alienée à d'autres personnes. Si les grosses *dîmes* appartiennent à d'autres qu'au Curé, à des Moines, par ex. alors les gros Decimateurs sont obligez de lui payer une pension, qu'on appelle portion congruë. Elle est reglée à 300. l. par une Declaration de 1686. & cela outre les menuës *dîmes*, & les Novales qui appartiennent toûjours au Curé. On peut prescrire la quotité des *dîmes*, & la forme de les payer, par une possession de 40. ans. Mais on ne peut en prescrire l'exemption absoluë. Un Curé pour lever les *dîmes* n'a besoin d'autre titre que de son clocher. Les *dîmes* quand au petitoire sont de la competence du Juge Ecclesiastique. Voyez Baronius, Seldenus, qui en ont fait des Traittez entiers.

DISMES INFEODÉES, sont celles qui sont alienées aux Seigneurs Ecclesiastiques, ou temporels, & qui sont unies à leur fief, & possedées comme biens profanes. Les *dîmes infeodées* sont de la connoissance du Juge seculier. Par le Concile de Latran tenu sous Alexandre III. en 1179. les infeodations des *dîmes* sont defenduës pour l'avenir. On n'est pourtant pas obligé de representer le titre original de l'infeodation: il suffit de justifier par des aveus, ou denombremens une possession de temps immemorial. En general on regarde comme illegitimes toutes les infeodations faites depuis le Concile de Latran. St. Louïs fit un Edit en 1279. par lequel il ordonna que si les *dîmes infeodées* retournoient aux Eglises, elles reprendroient leur premiere nature, sans pouvoir par après être possedées par des gens lais. La *dîme Saladine* est une *dîme* qui fut établie par un Concile de Paris en l'an 1188. sous Philippes Auguste pour le secours de la Terre Sainte envahie par Saladin. Tous ceux qui ne vouloient point aller à la Terre Sainte étoient condamnez à payer la *dîme* de leur bien. Quelques-uns attribuent l'origine des *dîmes infeodées* à Charles Martel, & le tiennent damné, parceque ce fut lui qui le premier donna des Benefices aux Nobles seculiers. Mais Baronius tient cela pour fable. Leur origine vient des guerres d'outremer: c'est l'opinion de Pasquier. Le tribut que les Romains avoient imposé sur toutes les Provinces de l'Empire, étoit la dixiéme partie de tous les fruits: quelques-uns pretendent que les François ayant conquis les Gaules, & trouvé cette imposition établie, ils la conserverent, & donnerent ces *dîmes* en fief aux soldats: & que de là sont venuës les *dîmes infeodées*. Elles ne sont pas si anciennes; on n'en trouve aucune mention avant le regne de Hugues Capet, & même le Concile tenu à Clermont sous le Pape Urbain II. en 1097. n'en parle point. Ce Concile d'ailleurs assez fervent pour les interêts de l'Eglise, n'eût pas manqué de s'en plaindre, comme d'une usurpation. Quoy qu'il en soit, c'est un point d'Histoire assez obscur.

Grosses dîmes, sont celles des gros fruits, comme blez, foins, vins, lainages, charnages.

Menuës dîmes ou *dîmes vertes*, ce sont les *dîmes* qui se recueillent dans les jardins clos & closeaux, comme pois, feves, & autres legumes. Il y a aussi la *dîme* des veaux, cochons, agneaux, qu'on appelle autrement *dîmes insolites*.

DISMES NOVALES, sont des *dîmes* des terres nouvellement defrichées, qu'on adjuge toûjours aux Curez, aussi bien que les *menuës dîmes*. La nouveauté est bornée à 40. ans avant la demande.

On appelle aussi un *dîme* au masculin, un certain canton de

de terre sur lequel on a droit de dîmer. Il jouït d'un *dîme*, pour raison duquel il doit la foi & hommage.

DISMER, ou DIMER. v. act. Recueillir, lever la *dîme*. Cet Abbé *dîme* en tout ce canton-là. Il *dîme* à la 10. à la 13. à la 20. gerbe, à quatre gerbes par arpent.

DISMERIE. s. f. Etenduë d'un territoire sur lequel on a droit de dîmer. La *dîmerie* d'un tel Abbé s'étend depuis une telle borne jusqu'au grand chemin.

DISMEUR. s. m. Fermier qui leve actuellement la dîme.

DISNER, ou DINER. v. act. Prendre son repas vers le milieu du jour. Les Maçons *dînent* à dix heures, les Moines à onze, le peuple à midi, les gens de Pratique à deux heures. On ne juge point les criminels qu'avant *dîner*. Le Grand Tartare Roi de la Chine après son *dîner* fait publier par ses Herauts, qu'il permet à tous les autres Rois & Potentats du monde d'aller *dîner*, comme s'ils attendoient sa permission pour cela. Alexandre disoit, que son Gouverneur Leonidas lui avoit enseigné, que pour *dîner* agreablement, il falloit se lever matin & se promener. DU RIER.

Je sors de chez un fat, qui pour m'empoisonner,
Je pense, exprès chez lui m'a prié de dîner. BOI.

Ce mot, selon Du Cange, vient de *disnare*, mot de la basse Latinité. Henri Etienne le fait venir du Grec *deipnein*, & pretend qu'il faut écrire *dipner*. Menage tient qu'il vient de *desinare*, qu'on a dit pour *desinere*, comme disent encore les Italiens.

On dit proverbialement, qu'un homme *dîne* bien, quand il mange beaucoup. On dit aussi, Qui dort *dîne*; pour dire, que le dormir engraisse les gens. On dit d'un absent en une pension, ou auberge, que son assiette *dîne* pour lui. Un pauvre dit aussi à l'égard d'un riche, S'il est riche, qu'il *dîne* deux fois. On dit aussi, Quand Alexandre avoit *dîné*, il laissoit *dîner* ses gens; pour dire, qu'il faut donner le loisir aux valets de *dîner* à leur tour. On dit, quand on voit quelque chose qui deplaît, Il me semble que j'ay *dîné*. On dit encore, Qui s'attend à l'écuelle d'autrui est souvent mal *dîné*.

On dit de l'Ordre de Cîteaux, qu'il *dîne* bien, mais qu'il collationne mal; pour dire, qu'il a beaucoup de biens pour vivre, & qu'il a peu de Benefices à conferer.

DISNER, ou DINER, ou DINÉ. Le dernier est plus usité. s. m. Repas qu'on prend vers le milieu du jour. Ceux qui rendent visite à l'heure du *dîner* sont la plupart écornifleurs. Ceux-là sont malheureux, qui vont quêter des *dîners*, qui attendent après un *dîner*.

On met quelque difference entre, *prier à dîner*, & *prier de dîner*. Le premier marque un dessein premedité, & une invitation dans les formes, & en ceremonie. Le second une priere sur le champ, & sans preparation: ou quand il y a plus d'amitié & de familiarité, que de ceremonie. BOU. MEN. Les Romains negligeoient le *dîner*, & remettoient la bonne chere au soir, qui est l'heure de la retraite, & du repos. DAC.

C'est là que le Prelat muni d'un dejûner,
Dormant d'un leger somme, attendoit le dîner. BOI.

DISNER, signifie aussi ce qu'on apprête, ou ce qu'on mange à ce repas. Cet homme est si sobre, qu'il fait son *dîner* d'une croute de pain. Un *dîner* rechauffé ne valut jamais rien. BOI.

DISNÉE. s. f. qui ne se dit que dans les voyages, du lieu où l'on va dîner, & du repas qu'on y fait vers le milieu du jour.

DISNEUR, EUSE. adj. Qui dîne. Il y avoit aujourd'huy tant de *dîneurs* à la table d'un tel Seigneur. Ce mot n'est gueres en usage. On ne s'en sert ordinairement qu'en riant, comme lorsqu'on dit d'un grand mangeur, que c'est un beau *dîneur*.

DISPARATE. s. f. Ce mot est Espagnol, mais plusieurs s'en servent pour expliquer de grandes inegalitez d'esprit, des choses dites, ou faites mal à-propos. Cet homme a de l'esprit & du merite, mais il a quelquefois de grandes *disparates*, il dit, & fait bien des choses à contretemps.

DISPARITÉ. s. f. Circonstance qui fait que deux choses ne sont point semblables, quand on les compare entre elles. Il y a bien de la *disparité* d'âge, de condition entre ces personnes qu'on marie. Pour l'amitié il y a trop de *disparité*, & de disproportion entre un Prince, & son sujet. MONT. On s'en sert particulierement dans les disputes. Voilà la raison de *disparité* entre ces deux loix que vous pretendez être semblables. On se sert aussi de ce mot en matiere de change. Marquer la parité, & la *disparité* des prix courans. IRSON.

DISPAROISTRE, ou DISPAROITRE. v. n. *Je disparois, je disparoissois, je disparus, j'ay disparu, & je suis disparu, je disparoîtrai, que je disparoisse.* Ne paroître plus, être hors de la portée de la vuë. Une nuë éleva JESUS-CHRIST en presence de ses Apôtres, & il *disparut* à leurs yeux. Les Cometes *disparoissent* petit-à-petit, parceque'elles s'éloignent de la portée de nôtre vuë. Les ennemis ont paru sur la frontiere, mais à l'approche du Roi ils sont *disparus*, ils se sont retirez.

DISPAROISTRE, se dit aussi de ce qu'on derobe, de ce qui échappe en un moment à nôtre vuë. Vous n'avez fait que vous montrer; vous avez *disparu* aussi-tôt. Il avoit laissé son manteau sur ce siege, & en même temps il a *disparu*. Ce Banquier s'est absenté, a *disparu*; c'est-à-dire, il a fait banqueroute.

DISPAROISTRE, se dit aussi figurément de tout ce qui cesse d'être, de tout ce qui n'existe plus. On remet d'ordinaire la joye, & le repos à l'avenir, & à un âge où les meilleurs biens ont déja *disparu*, la santé, & la jeunesse. LA BR.

DISPASTE. Terme de Mecanique. Machine où il y a deux poulies.

DISPENSAIRE. s. m. En termes de Medecine, est le nom qu'on donne aux Recueils qui ont été faits par divers Auteurs, d'un grand nombre de remedes composez. C'est la même chose qu'Antidotaire. Il y a le *Dispensaire* de Mesué, de Nicolas Florentin, de Cordus, de Bauderon, &c.

DISPENSATEUR, ATRICE. adj. Qui distribuë avec ordre & discretion. Dieu est un juste *dispensateur* de ses graces. La Justice est la *dispensatrice* des peines & des recompenses. Le Prince est le maître, & le *dispensateur* des graces, & des privileges.

DISPENSATION. s. f. Distribution. Le grand Aumônier a la *dispensation* des aumônes du Roi. Il faut être très-circonspect dans la *dispensation* des emplois.

DISPENSATION, en termes de Pharmacie, est une disposition & un arrangement de plusieurs medicamens simples ou composez, pesez chacun selon leur dose requise, après avoir été bien choisis & preparez, pour en faire une composition.

DISPENSE. s. f. Permission d'agir contre le droit commun; exemption. Le Pape ne donne point de *dispense* de ce qui est contre le droit divin; mais seulement de ce qui est contre le droit positif. Une *dispense* au premier degré d'affinité est abusive. G. G. Il accorde bien des *dispenses* de jûner, de se marier, de tenir plusieurs Benefices, &c. Le Roi donne des *dispenses* d'âge à quelques Officiers, pour être reçus avant le temps porté par les Ordonnances. La *dispense* de se marier au second degré de parenté, ou d'affinité, comme entre l'oncle, & la niece, ne s'accorde qu'aux grands Princes, & pour une cause publique, & s'expedie *sub annulo*

Annulo Piscatoris; au lieu que celle du troisiéme, ou quatriéme degré s'expedie en Chancelerie. Le Pape accorde *dispense* au 3. degré avec connoissance de cause; mais au 4. il ne faut d'autre raison que l'amour mutuel des parties. Rome a eu l'adresse de multiplier les crimes, pour en faire acheter les *dispenses*. JU. L'usage des *dispenses* n'est pas établi pour aneantir la discipline de l'Eglise; mais pour adoucir en quelques rencontres la severité des Canons. G. G. Les *dispenses* qui blessent les bonnes mœurs, & l'honnêteté publique, ont toûjours été en horreur à toutes les Nations de l'Europe. ID.

DISPENSER. v. act. Permettre à quelcun de faire quelque chose contre le droit commun. Le Roi peut *dispenser* quand il veut ses Officiers de servir. Le grand âge *dispense* d'aller à la guerre. Il faut qu'on soit *dispensé* pour obtenir deux Benefices. Il n'y a que le Pape qui puisse *dispenser* contre la discipline d'un Concile Oecumenique, en cas d'utilité très-évidente, ou de necessité. L'Evêque peut dispenser dans tous les cas que le Pape ne s'est point particulierement reservez, & dans lesquels les Canons permettent de *dispenser*. DU BOIS. L'Ordinaire peut dispenser pour deux ans au dessous de l'âge prescrit pour chaque Benefice; mais il ne peut point *dispenser* de l'âge reglé pour tenir une Cure. L'Ordinaire a aussi le droit de *dispenser* pour les personats, & les dignitez. Il *dispense* aussi les bâtards pour les Benefices simples. ID.

Ce mot vient du Latin *dispensare*.

Il signifie aussi, Absoudre ou relever d'une faute commise. Le Pape seul peut *dispenser* en cas de simonie.

DISPENSER, se dit encore pour, Exempter. *Dispensez moi*, s'il vous plaît, de lui faire ce compliment. Cesse de chercher un Amant que tu ne verras jamais, qui ne pense pas un seul moment à tes douleurs, & qui te *dispense* de tous ces transports, dont il ne te sçait aucun gré. LET. PORTUG. Vous *dispensez* les hommes de l'amour de Dieu. PASC.

Mais au moins dire adieu, est une bienseance,
Dont rien ne te dispense. QUIN.

DISPENSER, se dit aussi des permissions qu'on prend de soi-même. Quelques Prelats se *dispensent* d'aller à Matines, de dire la Messe tous les jours. Pourvû que les gens du monde retiennent une surface de Religion, ils se *dispensent* eux-mêmes des severitez de la Loi de Dieu. FL. Pour soutenir l'honneur de la Religion souvent nous nous *dispensons* de ses loix. DISC. D'EL.

DISPENSER, se dit encore en termes de civilité, pour excuser. *Dispensez* moi de vous aller voir si souvent. *Dispensez* moi de vous reconduire.

DISPENSER, signifie aussi, Distribuer, donner à plusieurs personnes. Dieu a *dispensé* l'esprit aux hommes d'une maniere si admirable, que chacun est content du sien. Le Roi *dispense* ses graces comme il lui plaît: il les *dispense* avec choix, avec jugement. On ne doit pas *dispenser* les Sacremens aux indignes.

DISPENSER, en termes de Pharmacie, signifie, Preparer diverses sortes de remedes, & en garnir une boutique d'Apothicaire pour s'en servir au besoin. Plusieurs Auteurs ont écrit en detail la preparation des remedes que les Apothicaires doivent *dispenser* & avoir toûjours dans leurs boutiques. *Dispenser* la theriaque; c'est-à-dire, la preparer. Les statuts des Epiciers portent que les aspirans à la Maîtrise *dispenseront* le chef-d'œuvre qui leur aura été donné, & en feront les preparations & mêlanges en presence de tous les Maîtres.

DISPENSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DISPERSER. v. act. Repandre, mettre en divers lieux; distribuer en des lieux separez. Pour faire profiter son argent, il le faut *disperser* à plusieurs personnes, ne le mettre pas tout en un lieu. Les Juifs sont *dispersez* par tout le monde. Il *dispersa* ses troupes dans les Provinces. L'Ecriture dit, Je frapperai le Pasteur, & les brebis seront *dispersées*.

DISPERSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Et cent milles Romains en cent lieux dispersez,
Suffisent à ma cendre, & l'honorent assez. RAC.

DISPERSION. s. f. L'Action de disperser, & de repandre de côté & d'autre. La *dispersion* des Juifs a été predite par les Prophetes & par nôtre Seigneur JESUS-CHRIST.

DISPOS. adj. dont le feminin n'est pas en usage. Il signifie, qui est agile, leger, qui se porte bien. Les singes & les chats sont des animaux fort *dispos*, fort legers. Les danseurs de corde, les sauteurs & les voltigeurs doivent être fort *dispos* de leur corps. Un jeune Basque est fort *dispos*, & propre à la course. On dit d'un vieillard qui se porte bien, qu'il est encore gaillard & *dispos*.

DISPOSER. v. act. Mettre les choses dans un rang, dans un ordre, dans une situation convenable. Dieu en creant le monde a *disposé* toutes choses dans cet ordre admirable où nous les voyons. La science d'un Architecte, c'est de *disposer* les membres, les parties d'un bâtiment dans une agreable symmetrie. La science d'un General est de bien *disposer* son camp, son armée, pour avoir des commoditez de se deffendre & d'assaillir.

DISPOSER, signifie aussi, Se preparer, se mettre en devoir de faire quelque chose. Il se *dispose* à partir demain pour son Ambassade. Ce General *dispose* ses troupes pour donner bataille. Me voici bien *disposé* à ouïr toutes vos maximes. PASC. Je lui écrirois une lettre d'amour si galante, qu'elle feroit *disposée* à m'écouter. VOIT. On ne la peut *disposer* à donner cette satisfaction au Roi. MAUCROIX. Le temps se *dispose* à la pluye, il est fort couvert.

DISPOSER, se dit en Medecine non seulement de la situation exterieure des parties du corps, mais aussi des parties interieures, & du temperament des humeurs. Cet homme a le corps bien *disposé*, il vivra long temps. Cet enfant a la poitrine étroite, il est mal *disposé* au dedans.

DISPOSER, signifie aussi, Aliener, donner, resigner. Cet homme a *disposé* de sa maison, il l'a venduë ou échangée, donnée, &c. Ce Chanoine a *disposé* de son Benefice, il l'a resigné à pension.

DISPOSER, se dit particulierement en parlant de testament. A Paris on ne peut *disposer* que de ses meubles & acquêts, & du quint de ses propres. Un mineur, un furieux, un interdit, ne peuvent *disposer* de leurs biens.

DISPOSER, signifie aussi, Ordonner en maître, faire d'une chose ce qu'on veut. Le Roi *dispose* de cette charge, l'a deja donnée. Un Surintendant *dispose* des Finances comme il lui plaît. Les Juges *disposent* de nos biens & de nos vies. Ce Maître d'Hôtel *dispose* de tout en la maison de son maître; il la gouverne à sa fantaisie.

DISPOSER, se dit figurément en choses spirituelles, & morales. La grace *dispose* les cœurs à profiter de la predication d'une bonne doctrine. Le principal soin d'un Poëte est de bien *disposer* son Ouvrage. On dit qu'un homme a l'esprit mal *disposé* pour un autre, quand il est mal intentionné pour lui. On dit aussi, qu'il est *disposé* à la vengeance, à l'amour; pour dire, qu'il est enclin à ces passions.

On dit proverbialement, L'homme propose, & Dieu *dispose*. On dit d'une personne qui en gouverne une autre absolument; qu'elle en *dispose* comme des chous de son jardin. On dit aussi de celui qui est mort, que Dieu en a *disposé*.

DISPOSITIF. s. m. Terme de Palais, qui se dit de

de la partie d'un jugement, d'une sentence, ou arrêt, qui contient ce que le Juge a ordonné. On a dressé le *dispositif* de l'arrêt, il n'y a plus qu'à mettre le vu & les qualitez. Le *dispositif* commence ainsi, *Le Roi en son Conseil a ordonné & ordonne; la Cour, Parties ouies*, &c. *Nous disons. Il est dit.*

DISPOSITION. s.f. Ordre, rang, situation des choses. Voilà une belle *disposition* de jardin, d'un tableau, d'un bâtiment de theatre. Un des grands points de l'Eloquence, c'est de faire une belle *disposition* de son discours. On a rapporté que les ennemis étoient en bonne *disposition*. La *disposition* de l'architecture d'un bâtiment, selon Vitruve, consiste dans le plan, l'élevation, & le profil. Au reste cette situation convenable, & cet arrangement des parties d'un ouvrage qu'on appelle *disposition*, ne regarde pas les mesures de chaque partie. Ainsi on dit qu'un tableau est bien disposé, lorsque le sujet est bien representé, & que toutes les figures sont en leur veritable place; quoyque d'ailleurs ces figures puissent être mal proportionnées, & qu'il y ait bien des defauts dans le reste de la composition.

DISPOSITION, se dit aussi de la santé. Le Medecin a trouvé son malade en assez bonne *disposition*, il n'avoit plus de fievre. Ce voltigeur a une agreable *disposition* de ses membres, une merveilleuse souplesse de corps. Nous avons trouvé ces goinfres qui nous attendoient en fort bonne *disposition*, c'est-à-dire, à table.

DISPOSISION, se dit aussi du genie, & de l'inclination, de la situation d'esprit, de la pente que l'on a pour quelque chose. Ce jeune homme a une grande *disposition* pour les armes, pour la danse, pour faire des vers. On profite des enseignemens & des avis selon la *disposition* où se trouve l'esprit. Je n'ay pas osé parler de cette affaire, à cause que je n'ay pas trouvé une *disposition* favorable dans les esprits. La *disposition* du sage à l'égard des mechans n'est pas une *disposition* aigre, & altiere; mais une *disposition* douce, & charitable par laquelle il a pitié d'eux, & prend soin de les corriger. M. ESP. Il faut mettre les autres dans de favorables *dispositions* à nôtre égard par un exterieur poli. BELL. Une bonne *disposition* de l'ame veut quelque chose de plus animé que l'état tranquille. ST. EV. La *disposition* que vous avez à me trahir, l'emporte sur la justice que vous devez à tout ce que j'ay fait pour vous. LET. PORTUG.

DISPOSITION, signifie aussi, Alienation soit par vente, ou par quelque autre acte que ce soit. La donation est une *disposition* entre vifs. Le legs est une *disposition* testamentaire. Il est deffendu aux gens mariez de s'avantager l'un l'autre par quelque *disposition* que ce soit.

DISPOSITION, se dit aussi de la decision & du contenu des ordonnances, & des loix, qui disposent des choses comme il leur plaît, & qu'on est obligé de suivre. Cette maxime est selon la *disposition* d'une telle loi, d'une telle ordonnance. Quand quelque cas n'est pas reglé par la Coutume, on a recours à la *disposition* du Droit écrit.

DISPOSITION, se dit aussi des droits qui appartiennent à quelcun. Le Roi a la *disposition*, la nomination des Benefices Consistoriaux, des Prelatures. Plusieurs Engagistes ont la *disposition* des charges du Domeine, ils en ont les parties casuelles. Un majeur a la libre *disposition* de ses biens.

DISPOSITION, se dit encore pour Volonté, pouvoir. Il n'a pas un sou en sa *disposition*. Il apposta des calomniateurs qui étoient à sa *disposition*. J'aime mieux voir vos yeux irritez, que de ne les point voir du tout: mais je ne hazarde gueres quand je laisse ce choix à vôtre *disposition*. LET. PORTUG. On dit aussi quelquefois en termes de civilité. Tout ce que je possede est à vôtre *disposition*, à vôtre commandement. Je suis bien aise de vous voir en bonne *disposition*; c'est-à-dire, en bonne santé.

DISPOSITION, se dit en Astrologie, de l'état, de la situation des astres, & de leurs aspects. L'horoscope ou le theme ou la figure celeste n'est autre chose que l'observation de la *disposition* des astres & du ciel, & des aspects differens des Planetes au point de la naissance de quelcun. Les Ephemerides enseignent la *disposition* du ciel à midi de chaque jour.

DISPROPORTION. s.f. Terme relatif, qui se dit d'une chose qui n'a que des convenances fort éloignées, des qualitez fort differentes d'une autre. Ce mariage ne se fera point, il y a trop de *disproportion* d'âge, de qualité, de biens entre les parties. Un bourgeois ne peut pas contester le pas à un Seigneur; il y a trop de *disproportion* entre eux. Une certaine inegalité entre les hommes, qui entretient l'ordre, & la subordination, est l'ouvrage de Dieu; une trop grande *disproportion* est la loi des plus forts. LA BR. Quelque *disproportion* qu'il y ait entre Dieu, & les interêts du monde, on ne laisse pas de preferer tous les jours ces interêts à Dieu. NIC.

DISPROPORTIONNER. v.act. S'éloigner trop des proportions. Si vous donniez plus de toises à la largeur de cette Eglise qu'à sa longueur, ce seroit trop la *disproportionner*. La charge que vous lui voulez faire acheter est trop *disproportionnée* à ses forces, à sa capacité.

DISPROPORTIONNÉ, ÉE. part. & adj. Les amitiez trop *disproportionnées* ne sont pas durables. FL.

DISPUTABLE. adj. Problematique, où il y a des raisons de part & d'autre. Cette question est *disputable*, on peut soutenir le pour & le contre.

DISPUTE. s.f. Querelle, contestation. Le mari & la femme ne doivent jamais avoir *dispute* ensemble. Ils ont eu *dispute* au jeu. Il a toûjours *dispute* avec son hôte quand il faut compter.

DISPUTE, dans les Colleges, est une contestation qu'ont les écoliers pour les places, pour les prix, ou pour leurs exercices. On fait de longues *disputes* dans les Ecoles de Theologie, de Medecine, &c.

DISPUTE, signifie un combat d'esprit en matiere de science: une controverse sur les dogmes de la Religion. Il n'y a rien qui serve davantage à donner diverses ouvertures pour trouver la verité, que la *dispute*. Le mouvement d'un esprit qui s'occupe seul à l'examen de quelque matiere, est d'ordinaire trop froid & trop languissant, il a besoin d'une certaine chaleur qui reveille ses idées, & c'est par les oppositions de la *dispute*, que l'on decouvre où consiste la difficulté; ce qui donne lieu de faire effort pour la vaincre. LOG. Les *disputes* ont fait les schismes. MONT. Il faut courir après la raison, & chercher la verité par les doutes, & par la *dispute*. BAL. L'ardeur de vos *disputes* insensées est devenuë le plus dangereux de vos maux. FL. Les zêlez ne peuvent se resoudre à attendre le succés lent & douteux des raisonnemens, & des *disputes*. SAURIN. On cherche moins la verité dans la *dispute*, qu'à triompher de son adversaire. CL.

On dit en proverbe, qu'une *dispute* est fondée sur la pointe d'une aiguille; pour dire, qu'elle est faite pour une chose de neant.

DISPUTER. v.act. Contester, entrer en concurrence; se battre pour acquerir, ou pour maintenir quelque chose. Personne ne *dispute* à cette femme le prix de la beauté. Vous ne pretendez pas lui *disputer* la couronne. ABLAN. On *disputa* le passage du fleuve. ID. Ces deux armées ont *disputé* long temps la victoire. En ce siege on a bien *disputé* le terrain, il l'a fallu gagner pied-à-pied. On lui a *disputé* sa qualité, sa naissance, son

son état. Je *disputerai* toûjours à qui que ce soit la qualité de vôtre serviteur.

Je ne veux, belle Iris, que disputer *à tous,*
L'honneur de soupirer & de mourir pour vous.
La Suze.

Disputer, se dit aussi en choses spirituelles & morales, & signifie, Contester sur un point de science, ou de doctrine; deffendre une opinion. Les Theologiens ont de tout temps *disputé* entre eux sur les questions de la grace. En soutenant vôtre opinion, que ce soit avec un certain temperament, qui mette celui qui *dispute* contre vous, en état de vous ceder sans chagrin. La passion de *disputer* gâte beaucoup l'esprit. En *disputant* on entre en inimitié premierement contre les raisons, & puis contre les personnes: nous n'apprenons à *disputer* que pour contredire, & chacun contredisant, & étant contredit, il arrive que le fruit de la dispute est d'aneantir la verité. Log. La douceur dans la dispute est un secret desir de vaincre ceux contre qui nous *disputons*. M. Esp. On *dispute* aujourd'huy en Sorbonne; pour dire, on y soutient quelque These. Se *disputer*, c'est, Se quereller. Ces gens-là se *disputent* sur tout.

Disputé, ée. part. & adj. Ce Benefice a été bien *disputé*, bien contesté, il a été le sujet d'un grand procés.

DISPUTEUR. s. m. Homme querelleux, qui a coutume de disputer. Il ne faut pas joüer contre ces *disputeurs* continuels. Je ne puis souffrir ces violens *disputeurs* qui se jettent d'abord dans la derniere extremité, soit du blâme, soit de la loüange. Bal.

DISQUE. s. m. Terme d'Astronomie. C'est le corps du soleil, ou de la lune, tel qu'il paroît à nos yeux. On a observé quelquefois Mercure dans le *disque* du soleil. Il n'y a eu que la moitié du *disque* de la lune qui soit entré dans l'ombre de la terre en une telle éclipse. Le *disque* se divise en douze parties, qu'on appelle *doigts*; & c'est par là qu'on mesure la grandeur d'une éclipse, qu'on dit être de tant de doigts, ou de tant de parties du *disque* du soleil, ou de la lune.

Disque, se dit aussi en termes d'Optique, de la grandeur des verres de lunettes, & de la largeur de leurs ouvertures, de quelque figure qu'ils soient, soit plans convexes, omphaloptres, menisques, ou autres.

Disque, signifioit aussi chez les Anciens, un palet qui servoit aux jeux & aux exercices. C'étoit un rond de metail ou de pierre, large d'un pied, qu'on jettoit en l'air pour faire voir sa force, & son adresse.

Disque, se dit encore en termes de Botanique, de la partie des fleurs radiées qui en occupe le centre. On l'appelle quelquefois le *bassin*. Le *disque* est composé de plusieurs fleurons posez à plomb.

DISQUISITION. s. f. Terme dogmatique. Examen exact, & serieux d'une affaire. Cette question est d'une longue *disquisition*, d'une longue recherche.

Disquisition, se dit aussi d'un Traitté, d'une Dissertation sur une matiere qu'on examine à fond. Delrio a fait un gros livre de *Disquisitions* Magiques.

DISSECTEUR. s. m. Celui qui disseque. Un bon, un habile *dissecteur*.

DISSECTION. s. f. Terme d'Anatomie. Operation par laquelle on disseque, & on divise les parties du corps d'un animal, & on en fait l'anatomie, pour les faire considerer chacune à part. Les Chirurgiens ont demandé le corps d'un criminel, afin d'en faire la *dissection*. Les Anciens ont fait des *dissections* d'hommes vivans, comme Herophile, Erasistrate; & de nôtre temps Carpus & Vesal.

Dissection, se dit quelquefois de l'art de coupper les viandes qu'on sert sur table. Il y a des Ecuyers tranchans qui font la *dissection* des viandes avec une merveilleuse propreté & delicatesse.

DISSEMBLABLE. adj. m. & f. Qui est different; qui ne ressemble point. Les jumeaux sont souvent *dissemblables* en humeurs, en aventures. Ces deux especes sont fort *dissemblables*, je vous en ferai voir la disparité.

DISSENTERIE. Voyez Dyssenterie.

DISSENTION. s. f. Mauvaise intelligence, discorde, division, querelle. Ce sont les flatteurs qui mettent de la *dissention* entre les Princes. Un faux rapport a mis la *dissention* dans ce menage, dans cette famille. L'intolerance est cause des troubles, & des *dissentions* dans un Etat.

DISSEQUER. v. act. Terme de Chirurgie. Ouvrir le corps d'un animal, en faire l'anatomie, en faire voir les parties separées. Les Anatomistes modernes ont excellé en l'art de *dissequer*, ils y ont fait bien de nouvelles decouvertes.

Dissequer, se dit aussi des viandes qu'on sert sur table, & de l'art de les coupper proprement & adroitement. Les Allemans sont curieux d'apprendre l'art de *dissequer* les viandes, se picquent d'être bons Ecuyers trenchans.

Dissequé, ée. part. pass. & adj.

DISSERTATION. s. f. Traitté sçavant sur quelque matiere, sur quelque question. Balzac a fait une belle *Dissertation* sur l'*Herodes infanticida* de Daniel Heinsius.

DISSIMILAIRE. adj. m. & f. Terme de Medecine. Qui n'est pas de même nature ou de même espece. On divise les parties du corps en *similaires* & en *dissimilaires*. Les *similaires* sont celles qui ne sont point composées d'autres de differente nature. Voyez Similaire. Les *dissimilaires* sont celles qui sont composées d'autres de differente nature, comme le doigt qui se peut diviser en os, en nerfs, en arteres, en muscles, &c.

DISSIMULATEUR, atrice. s. m. & f. Qui dissimule. Les Politiques font vanité d'être *dissimulateurs*.

DISSIMULATION. s. f. Deguisement; art de se cacher, & de composer ses paroles, & ses actions. Cet homme, si secret dans le fond, paroît éloigné de la *dissimulation* jusqu'à approcher de la naïveté. Ab. de St. R. Il faut vivre avec ses amis à cœur ouvert, & sans *dissimulation*. Si la *dissimulation* consiste simplement à cacher nos sentimens, ce n'est point un vice. Mais il faut que ce deguisement ne soit pas opposé à la verité: autrement c'est un mensonge. Cail. La *dissimulation* est si contraire à la franchise, qui est le lien des amitiez, qu'elle ne trouve point de deffenseurs parmi les honnêtes gens. Id. Comment penetrer les voiles de la *dissimulation*; discerner un hypocrite d'un veritable homme de bien; un fourbe adroit d'un homme prudent; une femme sage, d'une femme artificieuse? M. Sc. A parler sincerement, la parfaite *dissimulation* est le chef-d'œuvre de la prudence. Id. La *dissimulation* qui sçait deguiser toutes choses, se masque elle-même, & prend le nom de prudence. Oe. M. La *dissimulation* a des suites si dangereuses qu'on peut la confondre avec le mensonge. M. Sc. Sa *dissimulation* qui n'étoit pas preparée à une si rude épreuve, l'abandonna à une si triste nouvelle. Ab. de St. R.

DISSIMULER. v. act. Deguiser adroitement; feindre; cacher ce qu'on a dans l'ame; faire semblant de ne voir pas ce qu'on voit. C'étoit une maxime de Louïs XI. que qui ne sçait pas *dissimuler*, ne sçait pas regner. Un vindicatif *dissimule* une offense jusqu'à ce qu'il soit en état de s'en ressentir. L'art de *dissimuler*, est le grand art d'aujourd'huy. Oe. M. La science de *dissimuler* est d'un grand usage; il ne faut montrer son jeu que quand il est seur. Amelot. Il n'est point de ren-

rencontre où la dissimulation soit d'un si grand usage qu'en amour, ni où il soit plus difficile de *dissimuler.* AB. DE ST. R.

DISSIMULÉ, ÉE. part. pass. & adj. Feint, deguisé, il est aussi s. m. & f. Qui cache ses sentimens; qui pense autrement qu'il ne dit. Il faut être sur ses gardes, quand on a affaire avec des esprits *dissimulez.* Les hommes sont fort hypocrites, & *dissimulez.* La prudence nous rend *dissimulez.* CAIL. Je ne me laisserai point surprendre à vos regards trompeurs, ni à vos souris *dissimulez.* OE. M. Soyez froid, soyez negligent, soyez même leger si vous le pouvez; mais ne soyez jamais *dissimulé.* LET. PORTUG.

DISSIPATEUR, ATRICE. s. m. & f. Prodigue, qui depense, qui consume son bien mal à-propos. On a rompu ce mariage, à cause qu'on a appris que cet homme étoit un *dissipateur.* Tacite represente Petrone, non pas en *dissipateur* dans la debauche; mais en homme delicat, dans un luxe poli, & curieux. ST. EV.

DISSIPATION. s. f. Action par laquelle une chose se perd, se consume, se dissipe. L'étude cause une grande *dissipation* d'esprits. La *dissipation* des Finances est la ruine de l'Etat.

DISSIPATION, signifie encore, Distraction, inapplication. Combien de fois une indecente curiosité, ou un souvenir importun, au milieu même de la priere, vous ont-ils jetté dans des *dissipations*, que les inquietudes de cette vie ne rendent que trop inevitables? FL. La *dissipation* est inevitable dans le commerce du monde. NIC.

DISSIPER. v. act. Consumer; detruire quelque chose en l'écartant, en la divisant, & la reduisant à rien. L'ardeur du soleil a bientôt *dissipé* les brouillards. La faim & les maladies ont bientôt *dissipé* une armée. La vuë se *dissipe* & se perd à regarder de vastes campagnes. ST. EV.

DISSIPER, se dit figurément en Morale. L'esprit se *dissipe* dans une longue meditation. Il se formoit une grande cabale contre lui, que son adresse a *dissipée.* Je veux *dissiper* toutes vos illusions. Rien n'empêche les Religieuses de penser incessamment à leur passion; elles ne sont point detournées par mille choses qui *dissipent*, & qui occupent dans le monde. LET. PORTUG. Les femmes fort occupées dans le monde, ne sont pas d'ordinaire fort tendres, parceque cela *dissipe* les sentimens du cœur. OE. M. L'esprit est plus net, & plus recueilli le matin, & avant que les affaires le *dissipent.* BOU. Cette stupidité s'est enfin *dissipée.* CORN.

DISSIPÉ, ÉE. part. pass. & adj. Outre les significations de son verbe, signifie, Distrait, inappliqué, partagé. Cet homme est trop *dissipé.* L'ennui de la retraitte est insupportable à ceux qui sont accoutumez à mener une vie tumultueuse, & *dissipée.* OE. M.

DISSOLU, UË. adj. Debauché, malhonnête. On crie contre les mœurs *dissoluës* du siecle. Cet homme mene une vie *dissoluë*, dit des paroles, des chansons *dissoluës* & impudiques.

DISSOLU, Participe du verbe *Dissoudre*, signifie, qui est rompu, defuni. Un mariage *dissolu*, detruit ou par nullité, ou par la mort d'un des conjoins. Une communauté *dissoluë* par une separation, par un inventaire. Une societé, une amitié *dissoluë* par une rupture entre amis, entre associez. *Dissolu* & *dissoluë* ne sont plus usitez en ce sens. Il faut dire, un mariage *dissous*, une societé *dissoute* &c.

DISSOLVANT, ANTE. adj. & subst. Qui dissout, qui divise les corps, qui les reduit en ses plus petites parties. Le fiel est un dernier *dissolvant* qui acheve la digestion. ROHAULT. L'eau forte est le *dissolvant* des metaux. L'esprit de vin est le *dissolvant* des resines. L'eau & l'humidité est le *dissolvant* des sels & des gommes. On vante l'alcaest pour être le plus grand des *dissolvans.* On appelle en general les acides *menstruës* & *dissolvans.* L'esprit de vinaigre distillé est le *dissolvant* des perles & des coraux. On servit une tasse d'or pleine d'un vinaigre très-fort, qui est un prompt *dissolvant.* CITRI. Les pretendus *dissolvans* universels sont decrits énigmatiquement par Paracelse, Van Helmont, De Comitibus, &c.

DISSOLUBLE. adj. m. Qui se peut resoudre en plusieurs parties. Il n'y a point de corps qui ne soit *dissoluble* par le feu, par l'art de Chymie. On doute de l'usage de ce mot. Au moins est-il un de ceux que l'Academie efface dans ses *Additions*, après l'avoir mis dans la table, & dans le corps de son Dictionaire.

DISSOLUTIF, IVE. adj. Qui a la vertu de dissoudre. TACHARD.

DISSOLUMENT. adv. D'une maniere dissoluë. Les libertins vivent *dissolument*, se plongent dans toutes sortes de debauches.

DISSOLUTION. s. f. Destruction; resolution d'un corps en ses parties. Il n'y a point de corps si compactes, dont le feu ne fasse la *dissolution.* Au grand jour du Jugement se fera la *dissolution* de toutes choses. On dit que la mort fait la *dissolution* du composé; parcequ'elle detruit, & aneantit le composé.

DISSOLUTION, en termes de Pharmacie, est une reduction des corps compactes, durs, ou épais en matieres liquides, ou coulantes, par l'addition de quelques liqueurs. On fait la *dissolution* de la manne, de la casse, du sucre, des gommes & resines dans des liqueurs convenables. La *dissolution* de l'or se fait dans de l'eau regale; celle des perles & des coraux dans du *vinaigre* distillé, &c.

On dit aussi au Palais, la *dissolution* d'un mariage, la *dissolution* d'une communauté, quand un mariage a été declaré nul, quand une communauté est finie. La *dissolution* de la communauté ne se fait que par la clôture de l'inventaire.

DISSOLUTION, signifie en Morale, Debauche, dereglement de vie & de mœurs. Les femmes de debauche vivent dans la *dissolution.* Les paroles & les chansons de *dissolution* ne se disent point par les honnêtes gens. Se plonger dans toutes sortes de *dissolutions.* VAUG.

DISSONANCE. s. f. Terme de Musique. Faux accord opposé à *consonance.* Il est produit par le mêlange ou rencontre de deux sons qui sont desagreables à l'oreille, tels que sont les ditons, les tritons, les fausses quintes, les quartes superfluës, les septiémes & leurs repliques. La seconde *dissonance* est le demi-ton majeur, qui est la difference de la tierce majeure à la quarte. Les *dissonances* servent à la Musique, encore qu'elles n'y entrent que par accident.

DISSOUDRE. v. act. *Je dissous, tu dissous, il dissout, nous dissoudons, vous dissoudez, ils dissoudent.* Quelques-uns conjuguent autrement ce verbe au plurier, & disent, *nous dissolvons, vous dissolvez, ils dissolvent*; mais on croit que le grand usage est pour la premiere maniere de conjuguer ce verbe. Il a au preterit *j'ay dissous*; & au subjonctif *que je dissoude*, & selon les autres, *que je dissolve.* Il signifie, Reduire un corps en plusieurs menuës parties. Les Chymistes se vantent d'avoir un grand dissolvant pour *dissoudre* toutes sortes de corps. Les acides *dissolvent* l'argent & les autres metaux, hormis l'or. TR. DES ACIDES. Il est facile d'expliquer comme les metaux se fondent & se *dissoudent.* MERS. Dans une infusion de sené on *dissout* de la moëlle de casse pour faire une medecine ordinaire. Le tartre se *dissout* dans de l'eau jusqu'à une certaine quantité seulement. L'acide de l'estomach *dissout* les viandes, & c'est ce qu'on appelle *digestion.* Cleopatre fit

dissoudre une de ses perles dans du vinaigre. Le temps *dissout*, detruit toutes choses. Il n'est rien que le temps à la fin ne *dissoude*. SCAR.

DISSOUDRE, se dit figurément en choses morales. On a fait *dissoudre* le mariage de ces parties, à cause de la parenté, de l'impuissance. Un mariage valablement contracté ne peut être *dissous* pour quelque cause que ce soit. Les Jurisconsultes disent que les contrats se *dissolvent* de la même maniere qu'ils ont été faits, par un consentement contraire. La societé se *dissout* dès le moment que les associez n'agissent plus en associez. PATRU. L'amitié s'use, se *dissout* quelquefois petit-à-petit.

DISSOUS, OUTE. part. pass. & adj. On dit aussi *dissolu* & *dissoluë*, mais en un autre sens. Voyez ci-dessus.

DISSUADER. v. act. Deconseiller, detourner quelcun de quelque entreprise. Ce Prince avoit conçu une belle entreprise, mais ses gens l'en ont *dissuadé*. Cet Heretique se seroit converti, si sa femme ne l'en eût *dissuadé*.

DISSUADÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DISSUASION. s.f. Discours qui detourne & empêche de faire quelque chose. Le genre deliberatif consiste en deux parties, en la *dissuasion*, & en la *persuasion*. Il s'est engagé dans cette mechante affaire, nonobstant la *dissuasion* de tous ses amis.

DISTANCE. s.f. Eloignement d'une chose à l'égard d'une autre, soit pour le temps, soit pour le lieu, soit pour la qualité. La plus grande *distance* de la lune est de 64. demi-diametres de la terre; sa plus petite de 54. La *distance* de la Creation du monde à la Nativité de JESUS-CHRIST est de 4001. années. La *distance* entre le Createur & la creature est infinie. La puissance absoluë du Souverain ôte, & fait disparoître la *distance* infinie qui est entre les Grands, & le peuple: elle les rapproche, & tous plient également sous elle. LA BR. Ce rang entre elle, & vous met-il tant de *distance*? RAC.

DISTANT, ANTE. adj. Eloigné. Ces deux choses sont *distantes*, autant que le ciel est *distant* de la terre.

On dit en Philosophie, que les corps n'agissent point sur ceux qui sont *distans*; c'est-à-dire, hors de leur sphere d'activité.

DISTENSION. s.f. Action par laquelle on étend. Il ne se dit gueres que des membres. La plus grande douleur que souffrent les criminels à la question, c'est la *distension* des membres, quand on se sert du grand treteau.

DISTILLATEUR. s.m. Chymiste, ou qui fait profession de distiller. Le Roi donne des lettres de *Distillateur*.

DISTILLATEUR, se dit au figuré pour signifier un homme qui subtilise, qui raffine trop. Ne vous laissez point éblouïr à la subtile politique de ces *distillateurs* des maximes de Tacite, qui à l'exclusion de Juppiter, voudroient presider au gouvernement de l'Univers. BAL.

DISTILLATION. s.f. Action de distiller, ou la chose même distillée. C'est une élevation des parties aqueuses, spiritueuses, oleagineuses, ou salines des mixtes, separées des grossieres & terrestres par le moyen du feu, qui se resserrent, & se condensent après par le froid. La *distillation droite* se fait par l'alembic ordinaire, quand la liqueur s'éleve & tombe dans le recipient. L'*oblique* se fait par le côté dans des vaisseaux courbez, comme cornuës, ou retortes. Et la *distillation par descente* est celle qui se fait, quand le feu se met par dessus & autour du vaisseau, dont l'orifice est en bas. Il y a aussi une *distillation par descente* qu'on appelle *par deliquium*, qui est une resolution naturelle des sels en liqueur, qui se fait par l'humidité.

DISTILLER. v. act. Terme de Chymie. Separer par le moyen du feu, ou d'un alembic tout l'humide, ou le suc le plus exquis de quelque corps, l'élever par la chaleur, & le resserrer par le froid. L'eau de vie se fait en *distillant* le vin.

DISTILLER, se dit absolument des choses qui coulent & qui tombent goute à goute. On dit en ce sens, que le nez *distille* aux gens enrumez; qu'une fistule lacrymale *distille* toûjours, qu'elle jette quelque humeur. L'eau qui *distille* des goutieres ruine les fondemens d'une maison. La grosse pluye est passée, il ne fait plus que *distiller*; c'est-à-dire, il n'y a plus que les goutieres. Un soldat couppant du pain, on apperçut des goutes de sang qui en *distilloient*. VAUG.

DISTILLER, se dit aussi des sucs & gommes qui sortent des arbres. Les pins & sapins sont les arbres qui *distillent* la resine. Le palmier, le cocos *distillent* des liqueurs qui passent pour du vin.

DISTILLER, se dit figurément en Morale. *Distiller* son esprit sur quelque chose, quand il est en danger de s'évaporer par une trop forte application. Il y a toûjours eu dans le monde des Alchymistes, qui ont *distillé* les choses humaines, & donné plus de liberté qu'ils ne devoient à leurs conjectures, & à leurs soupçons. BAL.

La colere dans l'ame, & le feu dans les yeux,
Il distilla *sa rage en ses tristes adieux.* BOI.
En blâmant ses écrits, ai-je d'un stile affreux,
Distillé *sur sa vie un venin dangereux?* ID.

On dit aussi d'une personne qui pleure abondamment, qu'elle se *distille* ou se fond en larmes.

DISTILLÉ, ÉE. part. Le vinaigre *distillé* est un dissolvant des plus forts.

DISTINCT, INCTE. adj. Separé, different. Ce sont deux questions toutes *distinctes*, & separées, que celles qui sont en ce procés. Nous avons en nous un principe intelligent, tout-à-fait *distinct* du corps, & de la matiere. MALEB.

DISTINCT, se dit aussi des choses qui sont nettes, & sans confusion. Une voix *distincte*, qui prononce & separe bien ses paroles. Une vuë *distincte*, qui voit les objets sans confusion. Nous ne devons croire avec certitude que les choses dont nous avons une idée claire, & *distincte*. BAY. Considerons nos defauts d'une vuë *distincte*, afin de nous decouvrir à nous-mêmes tels que nous sommes. NIC. Le peuple n'est point accoutumé à faire une reflexion precise, & *distincte* sur les principes de la Religion. OE. M.

DISTINCTEMENT. adv. D'une maniere distincte. Un bon Orateur doit parler *distinctement*; s'expliquer *distinctement*. Le souvenir de son époux expirant la touche vivement, & cet objet funeste est encore trop proche, pour lui laisser sentir *distinctement* sa douleur. P. DE CL. Quand un dogme est clairement, & *distinctement* dans l'Ecriture, c'est à la raison à ceder. OE. M.

DISTINCTION. s.f. Separation, distance, difference. En tous les Etats il y a de la *distinction* entre la Noblesse, & le peuple. Le merite met bien de la *distinction* entre les personnes. C'est une personne d'une grande *distinction*. L'universalité jointe à l'éminence des vertus guerrieres, étoit le caractere de *distinction* de l'invincible Condé. LE P. BOURD. De quelque superbe *distinction* que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine. M. DE M. On a fait une taxe generale qu'il faut que tout le monde paye sans *distinction*. Les Barbares ont passé tous les habitans au fil de l'épée sans *distinction* de sexe, ni d'âge. Ce Prince sçait bien faire la *distinction* des gens d'esprit, quand il distribuë ses

ses graces. Je hais cette complaisance fade qui applaudit à tout sans *distinction*. Bell. On affecte des *distinctions* d'honneur dans les Eglises mêmes, où doit s'aneantir toute gloire humaine. Fl. La *distinction* doit être agreable aux personnes de qualité: mais il faut se l'attirer, & non pas se la faire presomptueusement soi-même. St. Ev.

Distinction, en Philosophie. Differente maniere dont on comprend les choses. Il y a trois sortes de *distinctions*, Réelle, modale, & de raison. La *distinction réelle*, est celle qui se trouve entre plusieurs choses, qui peuvent exister separément les unes des autres. La *distinction modale*, se rencontre entre les modes, & les substances. La *distinction de raison*, se fait entre les choses qui sont réellement les mêmes; mais que nôtre esprit conçoit comme separées. Les *distinctions Philosophiques*, ne sont bien souvent que des chicanes, & des échappatoires. Les Theologiens ont multiplié les disputes à force de *distinctions*. Oe. M. Il y a des Docteurs qui discourent des vertus & des vices avec tant de subtilité, qu'ils justifient les plus grands crimes à la faveur de leurs *distinctions*. D. G. P.

Distinction. Terme du Droit Canonique. La premiere partie du Decret de Gratien est divisée en CI. *distinctions*: & chaque *distinction* est subdivisée par chapitres. Voyez Decret.

DISTINGUO. s. m. Terme Latin qui n'a d'usage que dans l'Ecole, qui signifie, *je distingue*, & dont on se sert pour se deffaire d'un argument. Ce Repondant étoit fort pressé; mais il s'en est tiré par un *distinguo*. J'apprehende furieusement le *distinguo*. Pasc. Moliere fait dire par T. D. à sa Maîtresse, qui lui disoit, qu'il faut être soumis aux volontez de ce qu'on aime: *distinguo*, Mademoiselle; pour l'interêt de son amour, *concedo*: contre sa passion, *nego*.

DISTINGUER. v. act. Connoître, ou montrer la difference d'une chose d'avec une autre. Nôtre vuë est trop foible pour *distinguer* les plus petites parties des corps naturels. Il faut bien *distinguer* les bons d'avec les mechans. Je connoissois toute la tendresse de vôtre ame, & j'aurois *distingué* ses mouvemens amoureux entre tous les autres. Lett. Portug.

Distinguer, signifie aussi, Mettre à part. Il faut *distinguer* les interêts de ces parties, *distinguer* les divers chefs de leurs demandes.

Distinguer, signifie encore, Oter l'équivoque. Ainsi on *distingue* dans l'Ecole pour accorder une proposition en un sens, & la nier en l'autre.

Distinguer, signifie encore, Mettre de la difference; élever au dessus d'un autre. La science de *distinguer* n'est connuë que des sages. Pat. C'est la valeur qui fait *distinguer* les gens à l'armée; la grande capacité dans les emplois de la Robbe. Une grande charge *distingue* bien un homme. La vanité de se *distinguer* fait oublier aux hommes leurs devoirs les plus sacrez, & leurs obligations les plus essentielles. Ab. de St. R. Il y a des personnes qui se montrent outrées de douleur à la mort de leurs amis, pour se faire remarquer, & *distinguer* des autres. M. Esp. Si son rang le *distinguoit*, il étoit encore plus *distingué* par son merite. M. de M.

Je veux qu'on me distingue, *& pour le trancher net*,
L'ami du genre humain n'est point du tout mon fait.
Mol.

Distingué, ée. part. pass. & adj. Cet Officier est un homme fort *distingué*, fort au dessus des autres. J'ay pour vous une estime *distinguée*. Il est d'une naissance *distinguée*.

DISTIQUE. s. m. Poësie dont le sens est contenu en deux vers. Il y a de belles moralitez dans les *Distiques* de Caton. Les vers hexametres, & pentametres se mettent par *Distiques*.

DISTORSION. s. f. Terme de Medecine. On appelle *distorsion de bouche*, la contraction ou le raccourcissement qui se fait d'un seul côté de la bouche: elle arrive quand il n'y a que les muscles d'un côté du visage qui souffrent convulsion, ou paralysie. Lorsque la *distorsion de la bouche* vient de convulsion, elle se fait du même côté où est la convulsion, parceque la force de la partie qui est en convulsion est plus grande que celle de la partie saine: au contraire lorsqu'elle vient de paralysie, elle se fait du côté opposé, la partie paralytique étant emportée par la saine. Dans la *distorsion de la bouche* le malade ne peut cracher que d'un côté, & si on le fait rire, ou qu'on l'oblige à prononcer la lettre O, on s'apperçoit aisément qu'il ne remuë qu'un côté de la bouche. Les Latins appellent cette maladie *tortura oris*, & les Grecs *spasmos kynicos*. Il y a aussi une *distorsion* de l'œil qu'on nomme *œil louche*, ou *strabisme*. Voyez Louche.

DISTRACTION. s. f. Retranchement, denombrement, separation, deduction, action par laquelle on distrait. On a jugé son opposition pour la *distraction* d'une terre qu'il pretendoit. On a fait la *distraction* des sommes qui ne lui appartenoient pas dans ce payement. Il a été condamné à l'amende pour la *distraction* du ressort.

Distraction, en Morale signifie, Diversion, inapplication d'esprit. Il faut se retirer dans la solitude pour vacquer à la contemplation, & à la priere sans *distraction*. Les Casuïstes font un peché des *distractions* volontaires. Je m'imagine toûjours vous voir dans cette *distraction* qui m'a causé tant de soupirs. Lett. Portug. Les *distractions* affoiblissent les fonctions de l'esprit, & le remplissent d'inutilitez. Port-R. Les plaisirs font une grande *distraction* aux desseins de fortune & d'établissement. Ab. de St. R.

DISTRAIRE. v. act. & defectueux. *Je distrais. J'ay distrait. Je distrairai.* Il signifie, Oter, retrancher, deduire quelque partie d'un tout. Quand on taxe les depens, il faut *distraire* les salaires du Procureur d'avec le deboursé de la partie. Du contenu en cette obligation il en faut *distraire* ou deduire ce que j'ay payé, ce qui appartenoit à vôtre coheritier. Quand on a compris dans des criées des heritages qui appartiennent à un autre, il doit former son opposition à fin de *distraire*. Les oppositions à fin de *distraire* se doivent juger avant le congé d'adjuger.

Distraire, signifie aussi, Demembrer une Jurisdiction, une Seigneurie. Plusieurs Parlemens ont été *distraits*, & retranchez de celui de Paris. On a *distrait* plusieurs Evêchez de l'Archevêché de Bourges, pour ériger celui d'Albi en Archevêché. On a *distrait* une telle ville d'un tel apanage.

Distraire la jurisdiction, se dit aussi, quand un justiciable se pourvoit devant un autre Juge que l'ordinaire. Un Procureur du Roi ou Fiscal, a droit de faire assigner le justiciable pour être condamné à l'amende, quand il a *distrait* la jurisdiction.

Distraire, se dit figurément en choses morales & signifie, Detourner, desappliquer. Un homme qui compose de genie ne veut point être *distrait*, qu'on le *distraye*, qu'on le detourne. Les Moines peuvent faire de grands Ouvrages, personne ne les *distrait*. On ne peut *distraire* ce jeune homme de l'attache qu'il a pour l'étude, pour le jeu, pour cette femme. Penseriez-vous qu'il voulût se *distraire* à vous ouïr? Voit. De son image en vain j'ay voulu me *distraire*. Rac.

Distrait, aite. part. & adj. On appelle un esprit *distrait*, celui qui n'a point d'attention à ce qu'on lui dit, qui ne repond que long temps après, ou du moins qui ne suit pas la conversation; que ses pensées emportent ailleurs de temps en temps, & que la conver-

versation rappelle aussi de temps en temps. Il y a des gens qui par une trop forte application à leurs desseins, sont toûjours *distraits*, & ne portent en aucun lieu que la moitié de leur esprit. Pel. Il me semble qu'il n'est pas fort agreable de voir une femme, que l'on aime, toûjours *distraite* par mille bagatelles. Lett. Portug.

Je suis des yeux distraits,
Qui me voyant toûjours, ne me voyoient jamais. Rac.

DISTRIBUER. v. act. Diviser quelque chose en plusieurs parties pour les placer en un ordre convenable. Ce Predicateur a *distribué* son Sermon en trois points. Un Poëte Dramatique doit avoir *distribué* son sujet en plusieurs Actes & Scenes, avant que de faire des vers. L'Orateur *distribuë* ses harangues en exorde, narration, confirmation, &c. Le peuple Juif étoit *distribué* en douze Tribus. Le Digeste est *distribué* en 50. livres.

Traitter comme Senaut toutes les passions,
En les distribuant *par classes & par titres.* Boi.

Distribuer, signifie aussi, Donner & partager quelque chose à plusieurs personnes. Un Aumônier *distribuë* les aumônes que fait son Maître. On *distribuë* tous les jours à la guerre le pain de munition. Ce Chanoine est assidu à l'Eglise, il ne perd rien de tout ce qu'on *distribuë* manuellement. On *distribuë* aujourd'huy les billets de la loterie. La veine cave se *distribuë*, se partage en plusieurs rameaux. On dit que dans un regard les eaux se *distribuent* en plusieurs fonteines & canaux. La ville d'Alexandrie est toute creuse sous terre, & pleine d'aqueducs par où elle reçoit l'eau du Nil, & la *distribuë* dans les maisons des particuliers.

Distribuer, en termes de Palais, se dit de ce qu'on partage entre plusieurs creanciers. Les effets mobiliaires se *distribuent* au sou la livre. Le prix des heritages se *distribuë* selon la priorité ou le privilege de l'hypotheque.

Distribuer, se dit aussi du partage des procés qu'on fait entre les Conseillers pour les en rendre Rapporteurs. Chaque President des Enquêtes a son mois pour *distribuer* les procés. Un Lieutenant General se *distribuë* un procés par preciput, & puis *distribuë* les autres aux Conseillers. Quand un Conseiller est nouvellement reçu, on le *distribuë* dans les Chambres où il en manque quelcun.

Distribuer, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Dieu *distribuë* ses graces à qui il lui plaît. La Justice doit *distribuer* convenablement les peines, & les recompenses. La fortune *distribuë* à son gré les rôles que chacun jouë sur le grand theatre du monde. Oe. M. Combien d'Auteurs *distribuent* le blâme, ou la loüange sans jugement? Fl.

Distribué, ée. part. pass. & adj.

DISTRIBUTEUR. s. m. Qui distribuë. Ce Prince est un juste *distributeur* & dispensateur de ses faveurs. J. Christ est le *distributeur* de tous les biens. Maucroix. C'est un tel President qui fera aujourd'huy le *distributeur* des procés, &c.

DISTRIBUTIF, ive. adj. signifie aussi, Qui distribuë. La justice *distributive* est celle par laquelle on rend à chacun ce qui lui appartient.

DISTRIBUTION. s. f. Action de distribuer, ou même ce qu'on distribuë. On fait trois fois la semaine de grandes *distributions* aux pauvres à la porte de ce Convent. Les Capitaines Romains faisoient de grandes *distributions* d'argent aux soldats & au peuple pour gagner leur bienveillance. La *distribution* de l'aliment dans toutes les parties du corps est une des plus grandes merveilles de la nature. Dans les Chapitres on appelle des *distributions* manuelles & quotidiennes, certaines petites sommes de deniers ordonnées par des Fondateurs à ceux-là seulement qui seront assistans à certains obits & offices. Les *distributions* des Chanoines ne se peuvent saisir, mais bien leur gros.

Distribution, est aussi un terme de Rhetorique. C'est une figure qui partage par ordre de distinction les principales qualitez d'un sujet. Par ex. il a la lumiere pour voir les fautes, la justice pour les reprendre, & l'autorité pour les punir. Port-R.

Distribution, signifie aussi, Partage. L'ordre & la *distribution* de cette Tragedie est excellente. La *distribution* des livres par Chapitres, & par Sections est fort commode pour un Lecteur.

Distribution, se dit aussi au Palais, en parlant des ordres de creanciers. C'est un tel Procureur qui est poursuivant l'ordre & la *distribution* du prix de la vente de cette terre.

Distribution, se dit aussi des procés sur lesquels on commet des Rapporteurs. Un bon plaideur doit être alerte, quand on fait la *distribution*, pour obtenir un bon Rapporteur.

Distribution, en termes d'Imprimerie, se dit lorsque l'on remet dans la casse les lettres d'une forme qu'on a tirée, & qu'on les place chacune dans leur propre cassetin.

Distribution de plan, en Architecture, c'est la division & la dispensation des pieces qui composent le plan d'un bâtiment.

Distribution d'ornemens, est l'espacement égal des ornemens dans quelque partie d'Architecture.

Distribution d'eau, c'est le partage qui se fait de l'eau d'un reservoir par une, ou plusieurs soupapes dans un regard, ou bassin, pour l'envoyer à diverses fonteines.

DISTRIBUTRICE. s. f. C'est une femme qui a une place auprès du parterre de la Comedie, & qui pendant l'été vend des liqueurs rafraichissantes, & pendant l'hyver des liqueurs qui rechauffent. Il y a deux *distributrices*, l'une auprès des loges, & l'autre à l'entrée du parterre.

DISTRICT. s. m. Terme de Jurisprudence. Territoire; ressort, étenduë de la jurisdiction d'un Juge. Un Officier, un Juge, ne peuvent instrumenter, ni juger hors de leur *district*.

Ce mot vient du Latin *districtus*, & n'est pas si usité que *detroit*.

D I T.

DIT, Dite. adj. Ce qui a été proferé, prononcé. C'est une chose *dite*, il faut l'executer.

Dit, signifie quelquefois, Surnommé. Louïs XIV. *dit* le Grand, Louïs VII. *dit* le Jeune.

On s'en sert aussi pour les noms de guerre. Jean le Clerc *dit* la Roche.

On le dit aussi pour quelques gens de lettres. Pierre d'Apone *dit* le Conciliateur. Jacques Suisser *dit* le Calculateur. Les Professeurs de Magdebourg *dits* les Centuriateurs.

On le dit encore des qualitez qu'on attribuë à quelques-uns dans la Morale. Les menteurs sont *dits* enfans du Diable. Les hommes sinceres sont *dits* enfans de Dieu.

Ce mot est de grand usage au Palais, en se joignant aux articles, pronoms & prepositions, pour empêcher les équivoques des relatifs qui sont frequens en nôtre Langue. Le *dit* appellant, le *dit* deffendeur, par les actes & moyens cy-devant *dits* & produits. Le *dit* Seigneur Roi. Par le *susdit* contrat. Un Secretaire en contresignant ajoûte, par *mondit* Seigneur un tel.

DIT. s. m. signifie un bon mot, une sentence, un apophthegme des Anciens. Plutarque a fait des Traittez des *Dits* notables des Lacedemoniens, des hommes illustres. Il ne nous reste d'Alexandre que certains *dits* spirituels d'un tour admirable, qui nous laissent une impression

pression égale de la grandeur de son ame, & de la vivacité de son esprit. St. Ev. Ce mot n'a gueres d'usage hors de là.

DIT. Voiture a aussi employé ce mot pour signifier un discours; mais si on veut l'imiter il faut que ce soit seulement en Poësie, & au plurier.

En ces mots Minerve plaida;
A ses dits *le Ciel s'accorda,*
Et chacun dit, vive d'Avaux.

On dit en proverbe, qu'un homme a son *dit* & son *dedit*; pour dire, qu'il change de parole, ou de dessein. Voyez l'origine de ce proverbe au mot *Desdit.*

On dit aussi, Il a tant fait par ses faits & ses *dits*, qu'il est venu à bout de ses desseins.

DITHYRAMBE. s. m. Hymne à l'honneur de Bacchus, dont la mesure fut inventée par un nommé *Dithyrambus* Thebain, ou par les Corinthiens, selon Pindare. Ce sont des vers pleins d'emportement, ou de fureur poëtique. On appelloit aussi chez les Grecs Bacchus, *Dithyrambe*, ou à cause qu'il étoit venu deux fois au monde, suivant la fable de Semelé & de Jupiter, ou parcequ'il avoit triomphé deux fois: ce mot étant composé de *dis* & de *thriambos*, double triomphe. Les Anciens ont appellé *Dithyrambes*, les vers où on n'observoit pas les regles ou les mesures ordinaires, comme disent Aristote & Horace. C'est ce que nous appellons *vers libres*, & les Italiens *versi sciolti*; & les Grecs modernes les appellent *politiques*, parcequ'ils donnent ce nom à la prose, à laquelle ces vers ressemblent plus qu'à la poësie. Le Pere Labbe en sa nouvelle Bibliotheque a rapporté plusieurs de ces vers. Du Cange. Il ne nous reste aucuns *Dithyrambes* des anciens Poëtes, & c'est pourquoy l'on n'en connoît pas la mesure avec certitude. On sçait seulement que c'étoit une Poësie fort hardie, & fort dereglée. Les Poetes non seulement forgeoient des mots: mais ils en faisoient de doubles, & de composez, qui contribuoient beaucoup à la grandeur des *Dithyrambes*. Horace les a quelquefois imitez. Dac.

DITHYRAMBIQUE. adj. Qui appartient au dithyrambe. Poëte, vers *dithyrambique*. Pindare étoit né pour la temerité *dithyrambique*. Dac. Un mot composé, & *dithyrambique* a quelquefois de la grace, & de la force. Id.

DITON. s. m. Intervalle de Musique, qui comprend deux tons. Le *diton* est la premiere des dissonances. La proportion des sons qui forment le *diton* est de quatre à cinq; celle du *semiditon* de cinq à six. Si on divise le *diton* en 18. intervalles égaux ou comma, les neuf de la partie grave font le ton mineur, & les neuf de la partie aiguë font le ton majeur, ainsi que soutient Salomon de Caux.

D I V.

DIVAN. s. m. Terme de Relations. Chambre de Conseil: Tribunal où on rend la justice dans les païs Orientaux. Les Voyageurs racontent des merveilles du silence qui se garde, & de l'expedition qui se fait dans les *Divans* de l'Orient. On dit, Le Grand Vizir a tenu *Divan*; c'est-à-dire, qu'il a fait assembler les Grands de la Porte pour deliberer des affaires de l'Empire. *Divan* est un mot Arabe, qui signifie une estrade. C'est la même chose que *sofa* en langue Turque. *Divan* signifie aussi en Arabe un recueil de diverses pieces, soit en vers, soit en prose.

DIVERGENT, ENTE. adj. Terme d'Optique, qui se dit des rayons, lesquels ayant souffert la refraction, ou la reflection, s'éloignent les uns des autres; il est opposé à *convergent*, qui se dit quand ils s'approchent, & tendent vers un centre, ou étant parvenus ils se couppent, & s'ils sont continuez, ils deviennent *divergens*. Le verre spherique convexe rend les rayons *convergens*, & le concave les rend *divergens*.

DIVERS, ERSE. adj. Terme qui marque la pluralité, & la difference soit des temps, soit des lieux, des personnes, ou des choses. Il faut avoir eu affaire à *diverses* personnes, pour connoître le monde. Les gens de *divers* païs, & de *diverse* Religion ne s'accordent guere ensemble. Les hommes ont des sentimens bien *divers*; c'est-à-dire, bien contraires. Je suis une folle de redire les mêmes choses si souvent; suis-je obligée de vous rendre un compte exact de tous mes *divers* mouvemens? Lett. Portug.

Dès qu'on ouvre les yeux on voit dans l'Univers
L'assemblage éclatant de tant de corps divers.
Poeme de l'Am.

De divers *Auditeurs peins les* divers *defauts.*
L'Art de Prech.

DIVERSEMENT. adv. D'une maniere diverse. Toutes les heresies sont fondées sur des passages qu'on a expliquez *diversement*. Epicure a dit la même chose *diversement*, selon qu'il peut l'avoir *diversement* pensée, & sentie. St. Ev.

DIVERSIFIER. v. act. Varier, mettre de la diversité en quelque chose. Il faut *diversifier* un Ouvrage pour le rendre agreable. *Diversifier* sa vie, ses études, ses occupations. Il y a diverses especes d'ambition, ou de bassesse; les passions se *diversifient* selon les esprits où elles se trouvent. St. Ev. L'abondance lasse, à moins qu'elle ne soit extremement *diversifiée*. Le Ch. de M. L'Histoire est seche, & ennuyeuse, quand il n'y a pas une certaine varieté d'incidens necessaire pour *diversifier* la narration, & la rendre plus agreable. Le P. Dan. Pour se plaire à la vie il faut sur tout la *diversifier*. Le Ch. de M. Il y a beaucoup d'art à *diversifier* les plaisirs, & à leur rendre cette pointe qui s'émousse si aisément. Ab. de St. R.

DIVERSIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DIVERSION. s. f. Terme de Guerre, qui se dit quand on va attaquer son ennemi en un endroit où il est foible & degarni, pour lui faire rappeller ses forces d'un autre lieu où il alloit faire irruption. Les Romains ne pûrent chasser Hannibal d'Italie qu'en faisant *diversion*, & allant attaquer Carthage.

On s'en sert aussi en Medecine, quand on tâche de detourner ailleurs le cours d'une fluxion par des remedes. La saignée fait une grande *diversion* d'humeurs. On dit aussi en Morale, La consolation qu'on donne à une personne affligée fait quelque *diversion* de sa douleur. Ceux qui donnent de l'argent pour des Benefices seroient des Simoniaques sans une pareille *diversion*. Pasc.

DIVERSITE'. s. f. Varieté; qualité qui fait qu'une chose est diverse & differente. La *diversité* des humeurs des hommes est cause de la *diversité* de leurs sentimens. La *diversité* des fleurs d'un parterre rejouït la vuë. Les Siamois tiennent que la *diversité* des Religions est agreable à Dieu; & que toutes les diverses manieres de l'honorer sont bonnes, parcequ'elles ont toutes le même objet, & tendent toutes à la même fin. Oe. M. La *diversité* des sentimens aliene les esprits. Maleb. La *diversité* des choses delasse, & un peu d'absence ranime l'amour. Le Ch. de M.

Telle est la loi du Ciel, dont la sage équité
Seme dans l'Univers cette diversité. Corn.

DIVERTIR. v. act. Detourner quelcun, l'empêcher de continuer son dessein, son entreprise, son travail. On ferme les atteliers pour empêcher que le peuple ne *divertisse* les ouvriers, qu'il ne les amuse. Cet homme avoit dessein de se vanger, mais les prieres de ses amis l'en ont *diverti*, l'en ont detourné. Les pensées

sées d'un solitaire sont plus justes, car rien ne le *divertit* de la contemplation. La puissance du Royaume n'étoit point *divertie* ailleurs. C'est être perturbateur du repos public que de vous *divertir* par une mauvaise lettre, de la moindre de vos pensées. VOIT.

DIVERTIR, signifie aussi, Deconseiller. Cet homme s'alloit ruiner, si ses amis ne l'eussent *diverti* de son dessein. Un de ses amis le *divertit* de detruire la ville. ABLAN.

DIVERTIR, signifie aussi, Mettre à part; & on s'en sert pour dire plus honnêtement, Voler. Ce Commis a *diverti* les deniers de sa ferme. Ce banqueroutier a *diverti* ses meilleurs effets. Le Droit ne donne point au mari d'action contre sa femme pour le larcin, mais seulement pour les choses *diverties*.

DIVERTIR, se dit aussi en matiere de Finances, lorsque les Ordonnateurs ont changé la destination des deniers. On avoit fait un fonds pour les pensions des gens de lettres, mais il a été *diverti* & employé aux necessitez de la guerre.

DIVERTIR, signifie aussi, Egayer, rejouïr. Il n'y a rien qui *divertisse* plus que la Comedie. Elle *divertit* même les plus melancoliques. ABLAN. Quand on n'a gueres d'esprit, on se *divertit* de peu de chose. M. SC. Aristote ne permet de *divertir* le spectateur, que pour l'instruire en même temps; c'est un artifice innocent pour corriger, qui reüssit mieux que la severité des preceptes. DAC. Il vaut mieux s'ennuyer comme une personne d'esprit, que de se *divertir* d'une maniere impertinente. LE CH. DE M. Je ne sçai quoy de delicat que j'ay dans le cœur, ou dans l'esprit, fait que rien ne me *divertit* long temps. M. SC. Il ne faut pas toûjours étudier, il faut prendre le temps de se *divertir*. Il ne faut pas se *divertir* aux depens de la reputation de ses amis. C'est un ridicule dont on se *divertit* dans toutes compagnies; c'est-à-dire, dont on se moque, dont on fait son joüet. On dit à celui qui raille, ou qui dit des choses peu vraisemblables, C'est que vous vous *divertissez*. C'est pecher contre la chasteté que de se *divertir* à regarder des figures lascives. THIERS.

On dit qu'une femme se *divertit*, lorsqu'elle fait l'amour.

Macette qui se divertit,
Pretend son peché fort petit. GON.

On dit qu'un homme se *divertit*, quand il n'a autre occupation que celle de se rejouïr, & de passer son temps. On dit d'un homme bourru & chagrin; que rien ne le *divertit*; pour dire, qu'il ne prend plaisir à rien.

DIVERTISSANT, ANTE. adj. Qui plaît, qui rejouït, qui detourne du chagrin, & des mauvaises pensées. La Comedie est fort *divertissante*. Les eaux les plus tranquilles ne sont pas les plus *divertissantes*. M. SC.

DIVERTISSEMENT. f. m. Rejoüissance, plaisir, recreation. On gagne les femmes en leur donnant toute sorte de *divertissement*. Les combats de Gladiateurs étoient des plaisirs inhumains: il n'y a qu'une inclination maligne qui puisse faire trouver du plaisir dans ces cruels *divertissemens*. AB. DE ST. R. Quand le seul interêt de nos *divertissemens* forme le nœud de l'amitié, les chagrins le rompent aisément. ST. EV. Les Peres n'ont pas absolument interdit les jeux & les *divertissemens* aux Chretiens. THIERS. Les *divertissemens* de foule ne sont pas agreables, & sont ennemis des passions delicates. ST. EV. Quand les *divertissemens* sont continuels, & sans intervalle, ils ennuyent. M. SC.

Un lecteur sage fuit un vain amusement;
Et veut mettre à profit son divertissement. BOI.

On appelle aussi *divertissement* d'effets, ou le *divertissement* de fonds, le recelement des effets, le changement de l'emploi des fonds.

DIVIDENDE. f. m. Terme d'Arithmetique. Le nombre à diviser, & duquel se fait la division. Le quotient contient autant d'unitez que le *dividende* renferme de fois le diviseur. ROH. Le *dividende* doit toûjours être plus grand que le diviseur.

DIVIN, INE. adj. Qui est, ou qui vient de Dieu, ou qui regarde Dieu. Les trois Personnes *divines* ne font qu'un seul Dieu. L'Office *divin*, c'est le culte de Dieu, & le service qu'on fait à l'Eglise. La Providence *divine* nourrit les oiseaux. Par vôtre methode de diriger l'intention, vous alliez les loix humaines avec les loix *divines*. PASC. C'est profaner d'un Dieu le langage *divin*. L'ART DE PRECH.

DIVIN, se dit figurément de tout ce qui est excellent, extraordinaire, & qui semble être au dessus de la force de la nature, ou de la capacité des hommes. La boussole, les lunettes, les horloges sont des inventions *divines*. Platon est appellé *Auteur divin*. Une beauté *divine*.

DIVINATION. f. f. Action de deviner, ou la science par laquelle on devine. Quoyqu'il semble que le mot de *divination* dût signifier la connoissance que Dieu a des choses futures, il n'est pourtant jamais employé que pour designer la connoissance que les Magiciens, ou ceux qui font semblant de l'être, se vantent d'avoir des choses cachées. Toute *divination* est incertaine, & ne reüssit que par hasard, ou par l'adresse du Devin. Il est mal seur de croire aux *divinations*. Les hommes ont inventé cent sortes de *divinations* par les oiseaux, les entrailles des bêtes, les songes, les lineamens de la main, par les points marquez au hasard, par les noms, par le mouvement d'un tamis, par l'air, par le feu, par les Sorts Virgiliens, Homeriques, ou de la Bible, les nombres & cent autres qui ont divers noms, comme *Chiromance*, *Geomance*, *Lecanomantie*, *Necromantie*, *Catoptromantie*, *Ceromantie*, *Pyromantie*, *Arithmantie*, *Sycomantie*, qui sont decrits par Cardan au IV. livre de sa Sagesse, & dont Robert Flud a fait plusieurs Traittez particuliers. Ciceron a fait aussi deux livres de la *Divination* des Anciens, où il les refute. Toutes ces sortes de *divinations* ont été condamnées par les Peres & par les Conciles, vû qu'elles supposent qu'on a pacte avec le Diable.

DIVINEMENT. adv. Par le secours ou la puissance de Dieu. Les accidens ne peuvent pas être sans la substance, si ce n'est *divinement*, & par miracle. Les Payens croyoient que ceux qui rendoient les oracles étoient inspirez *divinement*.

DIVINEMENT, signifie encore, Excellemment, parfaitement, extraordinairement. Cet Orateur parle, écrit *divinement* bien.

DIVINITE'. f. f. Dieu; nature, & essence divine. En J. CHRIST la *Divinité*, & l'humanité sont jointes ensemble. Les impies s'attaquent à la *Divinité*. Malgré l'antipathie naturelle à l'esprit humain, pour reconnoître quelque chose au dessus de lui, aucun n'a pu effacer de son ame l'opinion d'une *Divinité*. AB. DE ST. R. L'idolatrie elle-même n'est que le sentiment de la *Divinité* diversifié. LE VASSOR. Il est difficile d'effacer l'impression que la vuë de ce grand monde forme de la *Divinité*. NIC. J'adore vôtre sainte, & sacrée *Divinité*. GOD.

On s'en sert aussi en termes du Paganisme. Sombres *Divinitez*, noires *Divinitez*, ce sont les Puissances de l'Enfer. Les *Divinitez* celestes, marines. Corneille s'est soulevé contre certains scrupuleux qui veulent aneantir toutes les *Divinitez* poëtiques. OE. M. On reprochoit aux Egyptiens que leurs *Divinitez* croissoient en abondance jusques dans leurs jardins. ID. Un veritable brave ne voudroit pas devoir la victoire à la compassion de quelque *Divinité*: il ne veut la devoir qu'à son bras. LE P. LE B.

Dans le Poëme Epique
Chaque vertu devient une Divinité;
Minerve est la Prudence, & Venus la Beauté. Boi.

On peut distinguer trois sortes de *Divinitez* dans le Paganisme: les unes Theologiques, qui representent la nature Divine sous divers attributs. Par ex. Juppiter est la puissance absoluë de Dieu; Junon est sa justice. Les *Divinitez* de la seconde espece sont purement Physiques. Eole est la puissance de la nature qui ramasse les vapeurs, & les exhalaisons pour former les vens. Les dernieres sont des *Divinitez* Morales. Les Furies par ex. ne sont autre chose que les reproches de la conscience. Le P. le B. Le nombre infini de *Divinitez* Payennes n'étoient que des *Divinitez* allegoriques. Id. La Fortune étoit une *Divinité* bisarre qui gouvernoit tout selon son caprice. Bou.

Divinité, se dit figurément, quand on parle d'une belle femme. C'est une *Divinité* sur terre; elle a le port d'une *Divinité*. Les Amans traittent leurs Maîtresses de *Divinité*. Une jeune *Divinité* comme vous, doit causer bien des revolutions dans le monde qui aime, & qui est aimé. Le Ch. d'H.

Une Divinité *de mille attraits pourvuë*
Tient mon cœur dans les fers. Voit.

DIVIS. adv. Terme de Palais, opposé à *indivis*. Ces heritiers ont partagé cette maison, & la possedent par *divis*; chacun a sa part marquée, son appartement separé.

DIVISER. v. act. Partager, separer en plusieurs parties. On n'a pu encore trouver le moyen de *diviser* geometriquement un angle en trois parties égales. Ce pere a *divisé* son bien en trois portions pour faire un partage entre ses enfans.

Diviser, signifie aussi, Separer, mettre à part. Dieu *divisa* les eaux des eaux, c'est-à-dire, separa celles qui sont au dessus du Firmament de celles qui sont au dessous. La riviere se *divise* en plusieurs bras pour faire des Isles & differentes embouchures. Il ne faut point qu'un esprit se *divise*, se partage, s'occupe à plusieurs choses. Pour se guerir de l'amour, il faut le *diviser*, & laisser errer ses vœux de tous côtez. Oe. M.

Diviser, en termes d'Arithmetique est, Decouvrir combien de fois une petite somme est contenuë en une plus grande, & ce qui en reste. Si on *divise* 1550. par 12. le quotient sera 129. & il en restera 2.

Diviser, signifie aussi, Desunir, mettre en trouble, en querelle, en partis, en factions. Tout Royaume qui sera *divisé* en soi sera desolé, dit J. Christ. La grande adresse d'un politique est de *diviser*, de desunir ses ennemis. Je vous prie de remettre bien ensemble Cesar & Pompée que la malice des hommes a *divisez*. Abl.

Divisé, ée. part.

Divisé, en termes de Blason, se dit de la fasce, de la bande, &c. qui n'ont que la moitié de leur largeur, que l'on appelle *fasce* ou *bande en divise*.

DIVISEUR. s. m. Terme d'Arithmetique. C'est le plus petit nombre par lequel se fait la division; on le met sous le plus grand pour sçavoir combien de fois il y est contenu, & trouver le quotient.

Diviseur, est aussi un grand cercle divisé qui sert à diviser plusieurs autres petits qu'on enclave dedans, & ce par le moyen d'une regle mobile sur leur centre commun. Tous ceux qui font des instrumens de Mathematique ont besoin d'un *diviseur*.

DIVISIBILITE'. s. f. Puissance passive qu'a une quantité d'être divisée. On ne comprend point la *divisibilité* à l'infini. La *divisibilité* à l'infini est l'hypothese d'Aristote, & de toutes les Universitez. Ce n'est pas qu'on la comprenne, ou qu'on puisse repondre aux objections; mais c'est qu'ayant compris manifestement l'impossibilité des points Mathematiques, ou Physiques, on n'a point trouvé d'autre parti à prendre. Il est vrai d'un côté que tout corpuscule étendu doit avoir deux côtez: donc il est divisible; car s'il n'avoit pas deux côtez il n'auroit pas d'étenduë, & s'il n'avoit point d'étenduë l'assemblage de divers corpuscules ne composeroit pas un corps. D'autre côté la *divisibilité* à l'infini suppose une infinité de parties: d'où il s'ensuit que pour parcourir un pied de matiere, il faudroit un espace de temps infini, parceque les parties en sont infinies.

DIVISIBLE. adj. m. & f. Qui peut souffrir de la division. Si un atome a de l'étenduë, il est *divisible* à l'infini: ou s'il n'est pas *divisible* à l'infini, l'existence de l'étenduë est incomprehensible. Bay. C'est un axiome en Philosophie, que la quantité est *divisible* à l'infini en parties proportionnelles: Mr. Descartes a dit plus sagement en parties indefinies.

DIVISION. s. f. Partage d'un tout en ce qu'il contient. Si le tout est composé de parties réellement distinctes, nommées integrantes, la *division* qui s'en fait s'appelle proprement *partition*: comme lorsqu'on divise une maison en ses appartemens. Si le tout est composé de parties qu'on appelle subjectives; c'est-à-dire, si le tout n'est qu'un terme commun, dont les sujets compris dans l'étenduë de ce terme sont les parties, la *division* que l'on en fait retient proprement le nom de *division*: telle est la *division* du genre en ses diverses especes. On fait en Geometrie la *division* des lignes en tel nombre de parties qu'on veut par le moyen d'un triangle. La *division* des cercles se fait en 360. degrez. L'essence Divine est incapable de *division*, & de separation. Oe. M.

Division, en termes d'Arithmetique, est la quatriéme de ses premieres regles, par laquelle on voit combien de fois une plus petite somme est contenuë dans une plus grande, & ce qui en reste. Il y a plusieurs manieres de faire la *division*, & chacune a sa methode particuliere d'arranger, & de disposer les nombres. L'une s'appelle une *division* à la Françoise, l'autre à l'Espagnole, l'autre à l'Italienne, l'autre à l'Allemande, & l'autre à l'Indienne. Toutes ces manieres sont bonnes, puis que leurs operations sont bonnes, & font trouver le quotient avec la même certitude. Il y a une *division* des entiers, & une *division* des fractions: il y en a de même dans l'Algebre.

Division, en termes de Guerre, se dit quand un bataillon, ou un autre corps est en marche. Le Lieutenant commande à la premiere *division* des mousquetaires, le Sous-Lieutenant à la seconde *division*, à la tête des picquiers. Marcher par *division*. Martinet.

Division, en termes de Marine, est la troisiéme partie d'une armée navale, ou d'une de ses esquadres. Les batailles navales se rangent d'ordinaire en trois lignes, suivant leurs trois *divisions*.

Division, en termes d'Imprimerie, est une petite ligne ou tiret qui fend les mots au bout des lignes. On le dit aussi de ces mêmes tirets qu'on met entre deux mots qui ont de la liaison, & qui se doivent prononcer ensemble. Comme *croyez-vous cela? vous l'a-t-il dit lui-même?*

On dit au Palais, que ceux qui s'obligent solidairement renoncent au benefice de *division*, & de discution; pour dire, qu'ils veulent bien souffrir la contrainte, comme si leurs biens n'étoient point divisez de ceux qu'ils cautionnent.

Division, signifie aussi, Separation, mesintelligence, discorde, troubles, brouillerie, desunion. La *division* des langues se fit lors de la construction de la tour de Babel. Il y a de la *division* dans cette famille, dans cette compagnie, dans cet Etat.

Division, se dit aussi du partage qu'on fait d'un Ouvrage, d'un Discours en plusieurs parties, & articles. La *division* que fait un Orateur de son Discours en plusieurs points, sert à le faire entendre, & à le mieux retenir. C'est un égal defaut de ne faire pas assez, & de faire trop de *divisions*. L'un n'éclaire pas assez l'esprit, & l'autre le dissipe trop, & le fait retomber dans la confusion qu'il pretendoit éviter. Log. La *division* d'un Poëme Dramatique se fait ordinairement en cinq Actes. Les anciens Auteurs ne faisoient point leurs livres par *divisions* de Chapitres, d'Articles, ou de Sections. L'antiquité ignoroit la gêne d'une *division*. Art de Pre. Les Cartes de Samson sont commodes, parcequ'elles portent les *divisions* des Provinces en Evêchez, Gouvernemens, Generalitez, &c.

DIVORCE. s. m. Rupture du lien, dissolution entiere du mariage. C'est un veuvage anticipé. Le *divorce* étoit permis chez les Payens; il l'étoit même chez les Juifs à cause de la dureté de leur cœur. A Rome la sterilité, la vieillesse, la maladie, la fureur, le bannissement, étoient les causes ordinaires du *divorce*. Carvilius fut le premier qui 5. ou 600. ans après la fondation de Rome repudia sa femme, parcequ'elle étoit sterile. Justinien ajoûta l'impuissance, le vœu de chasteté, & la profession de la vie Religieuse, comme des raisons valables pour le *divorce*. Parmi les Juifs la laideur, la vieillesse, ou la mechante humeur d'une femme, suffisoient pour lui donner la lettre de *divorce*. La volonté même, ou le repentir étoient de bonnes raisons.

> *Trop heureux! si bientôt la faveur d'un* divorce,
> *Me soulageoit d'un joug qu'on m'imposa par force.*
> Rac.

J. Christ n'a permis le *divorce* que pour la seule cause d'adultere. Le Concile de Trente a deffendu le *divorce*, quant au lien du mariage, pour quelque cause que ce soit. Canon 8. s. 24. On excepte le mariage entre deux Payens, lequel peut être dissous par la conversion de l'une des parties. Milton a fait un Traitté *de la doctrine*, & *de la discipline du divorce*, où il soûtient que le *divorce* doit être permis pour la seule incompatibilité d'humeurs. On dit qu'il avoit pratiqué sa propre doctrine.

Divorce, se dit aussi d'une separation de corps & de biens du mari d'avec la femme, le lien du mariage subsistant toûjours. Ces gens mariez n'ont pû s'accorder, ils ont fait *divorce*, & ils vivent à part. Il se dit aussi des simples dissensions qui naissent dans le mariage. Ce mari, & cette femme sont toûjours en *divorce*, il y a toûjours quelque brouillerie entr'eux.

Divorce, se dit même quelquefois pour signifier, les dissensions qui naissent entre les amis. Cet homme est d'une étrange humeur, il faut faire *divorce* avec lui malgré qu'on en ait.

Divorce, se dit figurément en Morale de l'abandonnement qui se fait de toutes les choses où on avoit de l'attachement. Il faut faire *divorce* avec les vices, avec les mauvaises compagnies, & même avec les plaisirs, quand on veut songer serieusement à son salut. On dit aussi que les Heretiques, & Schismatiques ont fait *divorce* avec l'Eglise; & d'un homme qu'on veut taxer de folie, qu'il a fait *divorce* avec la raison, le bon sens. Pourquoy mettre le *divorce* entre l'esprit, & les sens? St. Ev. c'est-à-dire, pourquoy separer; pourquoy diviser des choses qui devoient être aussi étroitement unies, que l'esprit, & les sens?

DIURETIQUE. adj. Terme de Medecine. Remede qui provoque l'urine. Le vin blanc pris le matin est fort *diuretique*, il coule aisément. On a appellé aussi les chiens, animaux *diuretiques*, parcequ'ils sont sujets à pisser souvent.

Diuretique, est aussi un subst. masc. Cet homme use continuellement de *diuretiques* à cause de sa gravelle.

DIURNAL. s. m. Livre d'Eglise qui contient l'Office divin qui se recite de jour, c'est-à-dire, les petites Heures, Vêpres & Complies. Un Ecclesiastique porte d'ordinaire un *Diurnal* dans sa poche.

DIURNE. adj. m. & f. Terme d'Astronomie. Qui appartient au jour. Il est opposé à *nocturne*, qui regarde la nuit. Le mouvement *diurne* du soleil, c'est celui que le soleil, ou les astres, font en 24. heures.

On dit aussi l'arc *diurne*, c'est l'espace que parcourt le soleil depuis son lever jusqu'à son coucher. Le *nocturne* est le contraire.

On appelle les Planetes *diurnes* ou *nocturnes*, selon qu'elles sont puissantes dans leurs qualitez actives, ou passives. Les qualitez actives sont le chaud & le froid; les passives, l'humidité & la secheresse. Ainsi Jupiter qui est plus chaud qu'humide, & Saturne qui est plus froid que sec, sont appellez Planetes *diurnes*. Au contraire Mars plus sec que chaud, la lune plus humide que froide, sont des Planetes *nocturnes*. On dit la même chose des Signes entiers, qui, eu égard à de semblables qualitez, sont appellez *diurnes* & *nocturnes*.

DIVULGUER. v. act. Publier une chose, la decouvrir à ceux qui ne la sçavoient pas, la dire à plusieurs personnes. Le secret de cette affaire est maintenant *divulgué*. Moliere dit des Galans de Cour, Qu'ils n'ont point de faveurs qu'ils n'aillent *divulguer*.

Divulgué, ée. part. pass. & adj.

D I X.

DIX. Terme d'Arithmetique. C'est le premier nombre qui s'écrit avec deux caracteres, une unité & un zero; & il ajoûte une unité au nombre de neuf. La Loi de Dieu contient *dix* commandemens. Les Philosophes admettent *dix* Cathegories. Ils étoient rangez *dix-à-dix*. Il ne fait œuvre de ses *dix* doigts. Il prend l'interêt à *dix* pour cent.

> *Combien, depuis* dix *ans, de Grimaus dans la chaire,*
> *De leurs fades portraits ont fatigué la terre?*
> L'Art de Prech.

Dix, se prend aussi souvent pour un substantif en termes de Jeu de Cartes, & signifie une carte marquée de *dix* points. Un *dix* de trefle, de carreau. Il s'écrit ainsi en chiffre Romain, X.

DIXIE'ME. adj. Numeral & ordinal. Il étoit au *dixiéme* rang, c'est-à-dire, Il y avoit neuf rangs devant lui. Et le *dixiéme* ciel ne tourne que pour lui. Boi.

On appelle *dixiéme denier*, un droit que le Roi prend sur les mines, minieres & metaux; le droit que prend l'Amiral sur les naufrages & biens vacquans de mer, & sur toutes sortes de prises faites sur les Corsaires ou sur les ennemis. Les Romains offroient à leurs Dieux la *dixiéme* partie des prises qu'ils faisoient sur leurs ennemis: d'où vint le nom de *Jupiter Prædator*. Les Gaulois donnoient le même *dixiéme* à leur Dieu Mars, comme on voit dans les Commentaires de Cesar.

Dix-sept, Dix-huit & Dix-neuf, sont des nombres composez de la dizaine & de ces trois nombres. Cette composition leur est particuliere, & est en usage aussi en ces autres nombres, soixante-&-*dix-sept*, soixante-&-*dix-huit*, soixante-&-*dix-neuf*: quatrevingt-*dix-sept*, quatrevingt-*dix-huit*, & quatrevingt-*dix-neuf*. On dit aussi, *dix-septiéme*, *dix-huitiéme* & *dix-neufiéme*.

Dix-huit, est aussi le nom qu'on donne à un oiseau aquatique, à cause qu'en chantant il semble qu'il dise *dix-huit*. C'est apparemment pour la même raison que les Flamands appellent cet oiseau *kivit*. Les œufs

de *Kivit*, disent-ils, sont excellens. On l'appelle autrement *vaneau*, en Latin *ax*, *capella*, *parra*.

D I Z.

DIZAIN. s. m. Ce qui est composé du nombre de dix. Il ne se dit gueres que d'un couplet d'une Ode, ou de Stances de dix vers: comme *quatrain* de quatre vers. *Quatrain* est demeuré; mais *dizain* ne se dit presque plus.

Or est passé ce temps où d'un bon mot,
Stance, ou dizain, *on payoit son écot.* DES H.

DIZAINE. s. f. Terme d'Arithmetique. Second ordre de chiffres, qui contient autant de fois dix que le second chiffre a d'unitez. Nombre, *dizaine*, centaine, mille.

On dit en discours commun, une *dizaine* de pistoles, une *dizaine* de chapelet; pour dire, *dix* pistoles, *dix* grains de chapelet.

DIZAINE, se dit aussi d'une certaine division des habitans d'un quartier d'une ville, qui ont relation à un Chef, qui les avertit de ce qu'il faut faire par les ordres de la ville.

DIZAINIER. s. m. est l'Officier qui est commis pour avoir soin d'avertir ceux de la Dizaine des ordres de la ville qu'il faut executer. Il y a quatre *Dizainiers* sous chaque Cinquantenier, duquel ils reçoivent les ordres.

DIZEAU. s. m. Terme de Moissonneur. Amas de dix gerbes ensemble. On laisse sur le champ les gerbes par *dizeaux* ou trezeaux, jusqu'à ce qu'elles soient dîmées ou champartées.

D O B.

DOBER. Voyez DAUBER.

D O C.

DOCILE. adj. m. & f. Doux, facile, moderé, soumis, qui est prêt à recevoir des instructions, qui a de la disposition à se laisser conduire, à obeïr à ses superieurs. *Docile* comme un jeune Novice. Cet enfant est fort *docile*. Esprit *docile*. Humeur *docile*. Naturel *docile*. Veux tu prêcher? Hé bien travaille, sois *docile*. L'ART DE PRECH.

DOCILE, se dit aussi des animaux, & du corps.

Les coursiers du soleil à sa voix sont dociles. BOI.
Il fallut qu'au travail son corps rendu docile,
Forçât la terre avare à devenir fertile. ID.

DOCILEMENT. adv. D'une maniere docile. Ecouter *docilement*.

DOCILITE'. s. f. Naturel, ou qualité par laquelle on est docile; disposition à se laisser instruire, à se laisser gouverner. La *docilité* de l'esprit est necessaire à un Chretien pour être instruit des mysteres. Nous disons par *docilité*, que nous croyons ce qu'on nous dit avec autorité qu'il faut croire. ST. EV. Est-ce pour éprouver ma *docilité*, que vous m'écrivez comme vous faites? LET. PORTUG.

DOCTE. adj. & s. m. & f. Sçavant, qui a beaucoup vu, & lu. Ce Predicateur est fort *docte*. Ce livre est fort *docte*. La France n'est *docte* que depuis un siecle. Ayons plus de soin de nous rendre intelligibles, que de paroître *doctes*. ST. EV.

Tu sçais d'un docte *choix qui confond l'ignorance,*
Faire des vrais Sçavans la juste difference. GOD.

DOCTEMENT. adv. D'une maniere docte & sçavante. Il a écrit *doctement* sur cette question.

DOCTEUR. s. m. Qui a passé par l'examen & par tous les degrez d'une Faculté, & qui a pouvoir d'enseigner une science, & de la pratiquer. *Docteur* en Theologie. *Docteur* en Droit Civil, & Canon. *Docteur* en Medecine. *Docteur* d'une telle Maison de Sorbonne, de Navarre, des Cholets. *Docteur* Ubiquiste. *Docteur* Regent, est un Professeur qui enseigne effectivement. Pasquier dit que les *Docteurs Canonistes* surpassent les Jurisconsultes en chicane, & en subtilité. La science du monde vaut mieux que celle des *Docteurs*. LE CH. DE M. A peine sçavez-vous ce que les termes signifient, & cependant vous parlez comme un *Docteur*. PASC.

Voilà ce qu'un Docteur, *Abbé, te repondra,*
Et que mieux qu'un Docteur *la raison t'apprendra.*
L'ART DE PRECH.
Jamais Docteur *armé d'un argument frivole,*
Ne s'enroüa chez eux sur les bancs de l'Ecole. BOI.

Le titre de *Docteur* a été créé vers le milieu du XII. siecle, pour succeder à celui de *Maître* qui étoit devenu trop commun. On attribuë l'établissement des degrez de *Doctorat* tels que nous les voyons aujourd'huy, à Irnerius, qui en dressa lui-même le formulaire. La premiere Ceremonie s'en fit à Boulogne en la personne de Bulgarus, qui commença à professer le Droit Romain, & qui fut promu solennellement au *Doctorat*. Cette coutume passa de la Faculté de Droit à celle de Theologie, & l'Université de Paris la pratiqua pour la premiere fois, en creant *Docteur* en Theologie Pierre Lombard & Gilbert de la Porrée, qui étoient les principaux Theologiens de l'Université de Paris en ce temps-là. Le nom de *Docteur* a été joint à plusieurs épithetes specifiques pour marquer particulierement en quoy consistoit le merite de ceux que l'Ecole vouloit honorer comme ses Maîtres. Ainsi Alexandre de Hales est appellé le *Docteur irrefragable*, & la *fontaine de vie*, comme temoigne Possevin; St. Thomas le *Docteur Angelique*; St. Bonaventure le *Docteur Seraphique*; Jean Duns ou Scot le *Docteur subtil*; Raimond Lulle le *Docteur illuminé*, aussi bien que Jean Taulere; Roger Bacon Cordelier Anglois, le *Docteur admirable*; Guillaume Ockam le *Docteur singulier*; Jean Gerson & le Cardinal de Cusa *Docteurs très-Chretiens*; Denis le Chartreux, le *Docteur Extatique*, & une infinité d'autres qu'ont recueilli les Auteurs Ecclesiastiques, & entre autres Willot, Waddinge, & Mr. Baillet dans son Jugement des Auteurs.

DOCTEUR, se dit aussi de ceux qui sont habiles en quelque profession, quoyqu'ils n'ayent pas reçu les degrez. Il faut consulter cet homme-là, il est *Docteur* en cet art. Cromwel faisoit le *Docteur*, & le Prophete, aussi bien que le soldat, & le Capitaine, & mêloit ainsi mille personnages divers. FL. Epicure est le *Docteur* de la volupté. ST. EV. Ah! les femmes *Docteurs* ne sont pas de mon goût. MOL.

On dit ironiquement & à contresens des ignorans, C'est un grand *Docteur*, un *Docteur* en souppe salée.

DOCTORAL, ALE. Qui appartient au Docteur. Bonnet *doctoral*.

DOCTORAT. s. m. Degré de Docteur. Il coûte bien de l'étude & de l'argent pour parvenir au *Doctorat* de Theologie, de Medecine à Paris.

DOCTRINE. s. f. Sçavoir, érudition, ce qu'on a appris en lisant, ou voyant le monde. Ce Professeur a un grand fonds de *doctrine*. Tel Sçavant est un abyme de *doctrine*; mais un abyme qu'on peut appeller un chaos, où toutes les sciences sont brouillées ensemble. BOU. On le dit aussi de ce qui est contenu dans les livres. Calepin contient bien de la *doctrine*. Il y a une bonne & saine *doctrine* dans ce livre. On le dit aussi des sentimens particuliers des Auteurs, ou des Societez. La *doctrine* de l'Eglise est orthodoxe. Les Peres de la *Doctrine* Chre-

Chretienne. La *doctrine* qu'enseignent les Calvinistes est condamnée par l'Eglise Romaine, comme la *doctrine* de l'Eglise Romaine est condamnée par les Calvinistes. Il y a la *doctrine* des restrictions mentales, & la *doctrine* des équivoques. PASC.

DOCUMENT. s. m. Terme de Palais. Ce sont des titres ou preuves des faits qu'on allegue, & principalement des choses anciennes. On prouve l'ancienneté de la fondation de cette Eglise par plusieurs bons titres & *documens*.

DOD.

DODECAEDRE. s. m. Terme de Geometrie. C'est un des cinq corps reguliers composé de douze faces égales, dont chacune est un pentagone regulier. Faire des quadrans sur toutes les faces d'un *dodecaedre*.

DODECAGONE. s. m. Terme de Geometrie. Figure qui a douze angles & douze côtez.

En termes de Fortification, c'est une place qui a douze bastions, telle qu'est Palmanova chez les Venitiens dans le Frioul, qui est bâtie & fortifiée regulierement.

DODECATEMORIE. Terme d'Astronomie. La douziéme partie d'un cercle. On appelle *dodecatemories* les douze parties du Zodiaque du premier mobile, pour les distinguer des douze signes du firmament.

DODINE. s. f. est une espece de sauce delicate qu'on fait d'ordinaire aux canards avec de l'oignon, de la graisse tombant du rôt, qu'on mêle avec de la farine & du lait qu'on a delayez ensemble.

DODINER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, de ceux qui vivent delicatement, & à leur aise, sans vouloir se donner aucune peine. Ce paresseux *se dodine* dans son lit jusqu'à midi. Il est bas & du stile familier.

DODO. C'est un terme enfantin dont on se sert pour inviter les enfans à dormir. La nourrice dit à son nourriçon, Allons faire *dodo*.

> *Oui, ma chere Lolo,*
> *Le plaisir seroit extrême,*
> *De faire avec vous* dodo.

Quelques-uns derivent ce mot du Grec *daue daue*, du verbe *dauo*, *dormio*, & pretendent qu'il faut écrire *daudau*.

DODU, UE. adj. Gras, potelé, douillet. C'est un homme bien gras, bien *dodu*. Un chapon *dodu*. Ces pigeons sont *dodus*, mangez sur ma parole. BOIL.

On le dit aussi figurément d'un homme riche & aisé qui vit delicatement. Cet homme est *dodu*. On dit aussi d'une femme qui a beaucoup d'embonpoint, qu'elle est *doduë*.

DOG.

DOGAT. s. m. Qualité, ou dignité du Doge de Venise, ou de Gennes. Il a exercé le *Dogat* pendant dix ans.

DOGE. s. m. C'est un Magistrat électif qui est le Chef du Conseil, ou de la Republique de Venise, ou de Genes. On l'élit à vie à Venise; & pour deux ans seulement à Genes. Le *Doge* de Venise n'est proprement qu'une vaine image, & un veritable fantôme de la Majesté du Prince, dont la Republique a retenu toute l'autorité. Il ne fait, pour ainsi dire, que prêter son nom au Senat, & le pouvoir est repandu sur toute la Republique, quoyque les reponses se fassent au nom du *Doge*. S'il fait quelques reponses de son chef, il faut qu'elles soient bien mesurées, & en termes bien generaux, s'il ne veut pas s'exposer à essuier une sensible reprimende. Ainsi il faut qu'il soit d'un esprit doux, & qui sçache plier à tout. ST. DIDIER. A Venise on ne prend pas le deuil pour la mort du *Doge*, parcequ'il n'est pas le Souverain; mais le premier de la Republique. WICQ. Le *Doge* est comme la bouche de la Republique, parcequ'il repond pour elle. La monnoye se bat sous le nom du *Doge*; mais ce n'est pas à son coin. Il ne peut sortir de Venise sans la permission du Conseil. Le *Doge* est à la Republique, & non pas la Republique au *Doge*. On le traitte de *Serenité*; titre, selon les Venitiens, au dessus de celui d'Altesse. *Doge* signifie *Duc*.

DOGMATIQUE. adj. & s. m. Instructif, qui appartient à quelque opinion, ou à quelque science. Ce mot n'est bon que dans le *dogmatique*. Le mot de *cathegorie* est un terme *dogmatique*. Un Philosophe *dogmatique* est celui qui assûre positivement une chose, comme vraye, & qui est opposé au Sceptique, lequel doute de tout. Les *dogmatiques* decidoient presomptueusement de tout. BAY.

DOGMATIQUE, se prend aussi pour, magistral, ou pedantesque. Il est incivil de prendre un ton *dogmatique*, & decisif. C'est la profonde ignorance qui inspire le ton *dogmatique*. LA BR.

DOGMATIQUEMENT. adv. D'une maniere dogmatique, & comme on parle en l'Ecole. Cette question n'est pas prouvée *dogmatiquement*, mais par des raisons familieres & accommodées à la capacité du peuple.

DOGMATIQUEMENT, signifie aussi, Magistralement, d'un ton, d'un air de maître. Les Sçavans voudroient bien s'attribuer le droit de parler *dogmatiquement* de toutes choses; mais ils se trompent. NIC.

DOGMATISER. v. n. Enseigner, instruire. Il se prend d'ordinaire en mauvaise part. Vous *dogmatisez* sans mission. En France il est deffendu de *dogmatiser*, d'enseigner des opinions nouvelles.

DOGMATISER, se dit aussi en badinant de ceux qui font les Docteurs, & qui se mêlent d'instruire les autres.

> Dogmatiser *en vers, & rimer par chapitres.* BOI.
> *Et dès que dans la chaire il a* dogmatisé,
> *Du public ignorant il est canonisé.*
> L'ART DE PRECH.

DOGMATISEUR. s. m. Celui qui dogmatise.

DOGME. s. m. Maxime, axiome, principe, ou proposition en quoy consistent les sciences. Voilà mes *dogmes* & les maximes de ma politique. ABLAN. Il se dit particulierement des points de Religion. Les *dogmes* de la foi. Ce *dogme* a été condamné dans un tel Concile. Les *dogmes* des Stoïciens étoient la plupart des paradoxes. Des *dogmes* de speculation qui ne gênent point les hommes, leur paroissent plus essentiels à la Religion, que des vertus qui les gênent; & quelquefois même ils se persuadent qu'il est permis de soutenir ces *dogmes* aux depens de ces vertus. DISC. D'EL.

> *Souvent sans y penser, on se laisse seduire,*
> *Et pour* dogmes *certains par l'Eglise enseignez,*
> *Le zêle ose donner des* dogmes *condamnez.*
> L'ART DE PRECH.

DOGUE. s. m. Gros chien, mâtin qui sert à garder les maisons, ou à combattre contre les taureaux & autres bêtes. Les beaux *dogues* viennent d'Angleterre. Ce mot vient de l'Anglois *dog*, qui signifie *chien*.

On dit aussi d'un homme gros & gras & rebarbatif, & particulierement d'un Suisse à une porte, que c'est un gros *dogue*.

DOGUER. v. act. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel, des beliers & des moutons. Il signifie, Se heurter les uns contre les autres. Beliers qui se *doguent*.

DOGUÈS, en termes de Marine, sont des trous qui sont dans les platbords des deux côtez du grand mât pour amurer les coüets de la grande voile: aussi les appelle-t-on *dogues d'amure*.

DOGUIN. s. m. & **DOGUINE.** s. f. Mâle & femelle de petits dogues. Les *doguins* & les *doguines* s'apprivoisent facilement.

D O I.

DOIGT. s. m. Extremitez des mains & des pieds des hommes divisées en plusieurs parties. L'homme a cinq *doigts* à chaque main, & cinq à chaque pied. Les *doigts* de la main ont quinze os disposez en trois ordres ou rangs. Les Medecins appellent leurs *jointures*, *condyles* ou *nœuds*; & leur arrangement & leur suite, *phalanges*. Le premier *doigt* s'appelle le *pouce*; le second *index*, ou *indice*; le troisiéme le *doigt du milieu*, que les Latins appellent *medius*, *obscœnus*, *impudicus*, *famosus*, parcequ'on s'en servoit autrefois pour se mocquer de quelcun & le diffamer. Le quatriéme s'appelle le *Medecin*, parceque les Anciens avoient coutume de delayer les medicamens avec ce *doigt*-là. On l'appelle aussi *annulaire*, parcequ'on y porte d'ordinaire les anneaux. Le cinquiéme s'appelle le *petit doigt*, ou l'*auriculaire*, parcequ'on s'en sert à se curer & à se nettoyer les oreilles. Les *doigts* des pieds s'appellent *arteils*. On touche les instrumens avec les *doigts*. Les Tables des dix Commandemens étoient gravées du *doigt* de Dieu. Le plus bel ouvrage du monde n'occupe que mes yeux, & mes *doigts*, & pendant cela mon esprit s'ennuye. M. Sc.

Doigt, se dit aussi de quelques animaux, comme des crocodiles, & de plusieurs oiseaux, singes, &c.

Doigt, se prend aussi pour une petite mesure de la grandeur d'un travers de *doigt*. Ainsi on dit, Prendre un *doigt* de vin; pour dire, la hauteur d'un *doigt* dans un verre. Il s'en manque quatre *doigts* que cette porte ne joigne. Le *doigt* est la troisiéme partie d'un pouce, & il contient quatre grains d'orge se touchans l'un l'autre, & posez suivant leur grosseur.

Doigt, ancienne mesure Romaine, faisant neuf lignes de pouce de Roi.

En termes d'Astronomie, *doigt* est une mesure pour les ecclipses. On divise le disque ou le corps du soleil ou de la lune en douze parties, qu'on appelle *doigts*; & on dit qu'une ecclipse est de dix *doigts*, quand l'astre est obscurci en dix de ces parties. On les appelle *doigts ecliptiques*.

Doigt, se dit figurément en termes de l'Ecriture pour signifier, Puissance. Le *doigt* de Dieu a paru visiblement en cette rencontre, quand il arrive quelque accident miraculeux ou quelque chastiment qui marquent sa puissance, ou sa colere.

Doigt, se dit proverbialement en ces phrases. Mon petit *doigt* me l'a dit; pour dire, Je l'ai sçu par une voye secrette & inconnuë. On dit d'une chose qu'on épargne, dont on donne peu, qu'on n'en a qu'à leche *doigt*. On dit d'un homme, que les *doigts* lui demangent; pour dire, qu'il a envie de se battre, s'il est soldat; ou d'écrire contre quelcun, s'il est Auteur. On dit qu'un homme se gratte la tête du bout du *doigt*, quand il a quelque chose qui le chagrine. Avoir de l'esprit au bout des *doigts*, c'est, Etre adroit de la main. Faire toucher au *doigt* & à l'œil, montrer au *doigt* & à l'œil, c'est, Faire voir & toucher sensiblement la chose. On dit qu'un homme est servi, est pensé au *doigt* & à l'œil; pour dire, qu'on en a grand soin, qu'il ne lui manque rien. Toucher du bout du *doigt* à quelque chose, c'est en être bien près. On dit, Etre à deux *doigts* de la mort; pour dire, Etre en grand danger de mort. Montrer au *doigt*; c'est-à-dire, Se moquer de quelcun. Etre montré au *doigt*, parmi les Grecs, & les Latins, étoit une marque de merite: en François il ne se dit qu'en mauvaise part.

> *Faut-il que desormais* à deux doigts *l'on te montre,*
> *Et qu'on te jette au nez le scandaleux affront,*
> *Qu'une femme mal née imprime sur ton front?* Mol.

On dit, Donner sur les *doigts*, avoir sur les *doigts*; pour dire, Reprendre, corriger quelcun. Il en mordra ses *doigts*; pour dire, Il s'en repentira. Mettre le *doigt* dessus; pour dire, Trouver ce qu'on cherche. Compter sur ses *doigts*; pour dire, Compter à la maniere du peuple. On dit des bons morceaux, qu'on s'en leche les *doigts*; pour dire, qu'on mange tout, & qu'on en souhaite encore. Je voudrois qu'il m'en eût coûté un *doigt*; pour dire, Je racheterois cela de beaucoup. Je n'en mettrois pas mon *doigt* au feu; pour dire, Je me deffie de la verité de cela. On dit de deux bons amis, que ce sont les deux *doigts* de la main. On dit d'une personne, qu'elle ne fait œuvre de ses dix *doigts*; pour dire, qu'elle est tout-à-fait faineante; qu'elle sçait une chose sur le bout du *doigt*; pour dire, qu'elle la sçait par cœur. On dit aussi, Mettre le *doigt* entre le bois & l'écorce, ou entre l'enclume & le marteau; pour dire, Se trouver engagé entre deux Puissances qui donnent sujet de craindre de deux côtez.

DOIGTIER. s. m. Ce qui sert à couvrir un doigt. On met des *doigtiers* de cuir, ou de linge aux doigts qu'on a pancez, pour y faire tenir l'emplâtre. Quelques Artisans se servent de *doigtiers*, quand ils ont quelque rude travail à faire avec les doigts.

D O L.

DOL. s. m. Terme de Palais. Tromperie, ruse, malice, mauvaise foi. Le *dol* personnel est un moyen de requête civile. Le *dol* réel ne vitie pas une transaction. Il y a un bon *dol*, quand la tromperie tourne à l'avantage de celui à qui on la fait. En toutes les resignations il faut qu'il y ait une affirmation qu'il n'y est intervenu aucun *dol*, fraude, ni simonie. Autrefois on mettoit dans les contrats cette formule, qu'il n'y avoit *dol*, fraude, ni mal engin.

DOLEANCE. s. f. Plainte. Les Cahiers des Etats assemblez contenoient les plaintes & *doleances* des peuples. Il m'a conté sa *doleance*, le sujet de son affliction. Il se dit plus ordinairement au plurier qu'au singulier.

DOLENT, ente. adj. Qui se plaint, & qui souffre de la douleur au corps, ou à l'esprit; qui est triste. Un cœur *dolent*, une ame *dolente*. Il ne se dit gueres que par raillerie, & dans le stile comique.

> *J'avois, Martin vivant, l'œil gai, l'ame contente,*
> *Et je suis maintenant ma commere* dolente. Mol.

DOLEMMENT. adv. D'une maniere dolente. La tourterelle gemit *dolemment* après la mort de son pair.

DOLER. v. act. Blanchir, & unir le bois avec une doloire, jusqu'à ce qu'il soit en état d'être employé.

DOLOIRE. s. f. Instrument de Tonnelier qui a un trenchant long & fort aigu, & un manche pesant qui lui sert de contrepoids. Son usage est pour unir & applanir le bois, tailler les cerceaux, &c. La *doloire* tient le milieu entre la hache & la serpe. En quelques lieux on couppe la tête avec une *doloire*.

En termes de Blason, on appelle une hache sans manche, *doloire*.

Doloire, est aussi un terme de Chirurgie. C'est une sorte de bandage simple & inegal.

D O M.

DOM. s. m. Titre d'honneur emprunté de l'Espagnol, qui signifie, *Sieur* ou *Seigneur*. *Dom* Jean d'Autriche, *Dom* Barthelemi des Martyrs. Mr. d'Ablancourt dit *Dom* Jean; mais bien des gens sont d'avis qu'il faut dire, *Dom Jouan*. Men. Ce mot est en usage en France parmi quelques Ordres de Religieux, comme Chartreux, Feuillans, Benedictins, & autres. Le Reverend Pere *Dom* Côme, *Dom* Alexis, *Dom* Baltasar.

Ce mot vient du Latin *Domnus*, abregé de *Dominus*. Le mot de *Dom* a été employé par les Auteurs de la basse Latinité au lieu de *Dominus*, en rejettant un *i*. Onuphrius dit que c'est un titre qu'on donna d'abord au Pape seul, puis aux Evêques & aux Abbez, ou autres qui avoient quelque dignité Ecclesiastique, ou qui étoient recommendables par leur vertu & leur sainteté. Depuis il a été usurpé par les simples Moines. Quelques-uns disent que par humilité ils ne voulurent pas prendre le nom de *Dominus*, parcequ'il appartenoit à Dieu seul, & qu'ils prirent celui de *Domnus*, qui marquoit de l'inferiorité, *quasi minor Dominus*. On a dit aussi au feminin, *Domna* pour *Domina*, d'où les Italiens ont fait *Donna*. Pasq. Voyez le mot Monsieur.

DOMANIAL, ale. adj. Qui appartient au domeine. Les Greffes sont *domaniaux*, suivant l'Ordonnance de Philippes le Long de l'an 1319. aussi bien que les tabellionages. Voyez en la raison à Greffe. Cette ferme est *domaniale*.

On appelle dans les Coutumes, Seigneur *domanier*, le Seigneur Justicier: droits & exploits *domaniers*, ceux qui concernent le domeine.

DOMBOCH. s. m. Arbre qui croît au Royaume de Quoia, païs des Noirs. Il porte un fruit qui ressemble aux nefles, & qui est bon à manger. Son écorce prise dans quelque liqueur excite le vomissement. Les habitans se servent du bois de cet arbre pour faire des canots. Il est rougeâtre, & d'une couleur qu approche du bois de Bresil.

DOME. s. m. Ouvrage d'architecture qui s'éleve au dessus d'un bâtiment. La plupart des *domes* sont de figure ronde, & servent à couvrir le milieu d'une croisée d'Eglise. Mais il y en a aussi de quarrez, comme ceux du Louvre. Il s'en fait aussi à plusieurs faces & polygones. Un *dome surbaissé*, est celui dont le contour est au dessous du demi-cercle. La plupart des bâtimens de Constantinople sont faits en *dome*. Le *dome* de St. Pierre de Rome est d'une grandeur étonnante. Toutes les belles Eglises modernes ont des *domes* à la croisée. C'est pourquoy *dome* se prend pour une Eglise Cathedrale. Le *dome* de Milan, de Florence &c. Les Italiens les appellent *couppoles*.

Ce mot vient de *doma*, qui chez les Anciens signifioit un *toit*, ou un *porche* à decouvert, comme temoigne Papias. Il se trouve dans les Auteurs de la basse Latinité, qui l'ont pris du Grec, qui ont appellé aussi tout bâtiment rond *trullus*, ou *trullum*, tel qu'étoit le Palais de Constantinople où fut tenu le Concile qu'on appella de ce nom *in Trullo*.

On appelle aussi vouté en *dome*, un salon, ou une galerie dont les planchers ne sont point plats, mais qui sont voutez en rond, ou en berceau. On appelle *dome de treillage*, la couverture d'un pavillon, ou sallon de treillage.

Les Chymistes appellent aussi *dome*, couverture ronde des fourneaux de reverbere.

Les Orfevres appellent aussi *dome*, la partie superieure ou couverture des cassolettes, encensoirs & autres ouvrages semblables.

DOMEINE, ou plutôt **DOMAINE.** s. m. Heritage, fonds, proprieté, habitation. Tout le bien de cette Abbaye est en *domaine*, il se consume tout en reparations. Il y a quatre petits *domaines*, ou metairies, dependans de cette terre. Racan dit dans ses Bergeries:

Qui n'a vu d'autre mer que la Marne, ou la Seine,
Et croit que tout finit où finit son domaine,

C'est-à-dire, sa terre. Menage derive ce mot de *domanium*, qu'on a dit pour *dominium*.

Domeine, se dit quelquefois d'un droit seigneurial sans proprieté. En matiere de Seigneurie, celui qui paye le cens a le *domaine* utile de la terre; & le Seigneur à qui on le paye, en a le *domaine* direct. On appelle *domaine direct*, le titre seul du *domaine*. Le *domaine utile*, le profit, & l'utilité qui en revient, la femme retient le *domaine* direct de ses biens dotaux, & le *domaine* utile passe au mari.

Domeine, se prend quelquefois pour une generalité de biens qu'on possede en propre, soit heritages, soit rentes, ou autres droits. Le *Domaine* de la Couronne est imprescriptible, & inalienable; il ne se vend qu'à faculté de rachat perpetuel. La Chambre du *Domaine*, le Fermier du *Domaine*, les Receveurs du *Domaine*, la reünion des *Domaines* à la Couronne. On a fait souvent le vente & la revente du *Domaine*. Il y a cette difference entre le *Domaine* du Roi, & les Aides, ou autres impositions, que les Juges ordinaires, & les Tresoriers de France connoissent du *Domaine* en premiere instance, & le Parlement par appel. Pour les Tailles, Aides, &c. Ce sont les Elus, & la Cour des Aides par appel.

Domeine, en plusieurs Coutumes, signifie le fief dominant, le cheflieu ou manoir, où est duë la foi & hommage par le vassal, le lieu d'où dependent les fiefs & vassaux. On appelle *Domaine immuable* ou *Domeine fieffé*, les cens & rentes seigneuriales, qui n'augmentent ni ne diminuënt jamais; *Domaine muable*, le revenu des fermes, qui est different suivant les années & les baux; *Domaine congeable*, celui qui a été donné gratuitement par un Seigneur, qui y peut rentrer toutes fois & quantes qu'il lui plaît.

DOMESTICITE'. s. f. Qualité de domestique. La *domesticité* est un reproche à un temoin, une cause de recusation pour un Juge.

DOMESTIQUE. adj. m. & f. Qui est d'une maison, sous un même chef de famille. En ce sens il se prend pour femme, enfans, hôtes, parens & valets. Il seroit à souhaiter que nos jeunes gens se piquassent du noble desir d'imiter, & même de surpasser les exemples *domestiques* que leurs ancêtres leur ont laissez. Cail.

Domestique, se prend quelquefois seulement pour les Officiers, valets à gages d'un maître. Ce Seigneur a trente *domestiques*, Intendans, Secretaires, Pages, Laquais, &c.

Domestique, se prend aussi pour *apprivoisé*, & est opposé à *sauvage*. Les pigeons d'un colombier sont mis au rang des animaux *domestiques*. Les chiens, chats, &c. sont animaux *domestiques*.

Domestique, est aussi quelquefois subst. Ce Prince est agreable quand il est en son *domestique*; c'est-à-dire, en son particulier. Il a reglé extremement bien tout son *domestique*; c'est-à-dire, toutes les affaires de sa maison. Le mari doit avoir soin du *domestique*, de la subsistance du menage.

DOMESTIQUEMENT. adv. D'une maniere domestique & familiere. Cet homme vit *domestiquement*, ne sort gueres de son domestique.

DOMICILE. s. m. Terme de Pratique. Demeure, lieu, maison où quelcun habite, ou qu'il a choisie, pour toutes les significations de ce qu'on lui voudra

dra faire ſçavoir. Pour le partage des meubles on ſuit la loi du *domicile*. Pour établir un *domicile*, il faut du choix, & une determination d'eſprit fixe, & permanente de demeurer dans un lieu. C'eſt pourquoy un relegué n'acquiert point de *domicile*, parcequ'il eſt cenſé conſerver toûjours la volonté du retour. Une demeure de quelques années dans un lieu, où l'on a tranſporté le ſiege, & le capital de ſa fortune, établit un *domicile*. On ne conſidere principalement que le *domicile* de demeure: on ne s'arrête point à celui d'origine,comme faiſoient les Romains, qui le conſervoient toûjours pour ſe prevaloir de la gloire de leur naiſſance. L'élection de *domicile* n'étoit pas connuë chez les Romains. L'Ordonnance veut qu'en tous les contrats, & en la plupart des exploits, comme d'offres, de ſaiſies, d'executions, &c. on faſſe une élection de *domicile*; c'eſt-à-dire, qu'on marque un lieu où on ſe puiſſe adreſſer pour execution de l'acte. Tout acte doit être ſignifié à perſonne, ou à *domicile*. L'élection de *domicile* finit par la mort.

Le *domicile* en termes d'Aſtrologie, eſt une des principales dignitez, ou élevations des Planetes, qui ſe dit quand une Planete ſe trouve en un ſigne avec lequel elle a tant de convenance, qu'elle y gouverne comme un maître en ſa maiſon; auquel cas on lui attribuë cinq degrez de puiſſance: comme le ſoleil étant au ſigne du Lion eſt dans ſon *domicile*, la lune dans le Cancer, Saturne dans le Capricorne, & ainſi des autres.

DOMICILIÉ, ÉE. adj. C'eſt celui qui a un domicile établi, certain & aſſuré; un bourgeois & habitant d'une ville, qui y a un domicile actuel. On ne doit pas decreter ſi legerement contre un homme *domicilié*, que contre un vagabond & un homme ſans aveu. Il étoit *domicilié* dans Rome. PATRU.

DOMIFIER. v. act. Terme d'Aſtrologie. C'eſt, Partager le ciel en douze Maiſons pour dreſſer un theme celeſte ou un horoſcope par le moyen de ſix grands cercles, qu'on appelle *cercles de poſition*. Il y a diverſes façons de *domifier* ſuivant les differens Auteurs. Celle de Regiomontanus, qui eſt la plus ordinaire, eſt celle qui fait paſſer les cercles de poſition par l'interſection du Meridien & de l'Horiſon. D'autres les font paſſer par les Poles du monde ou de l'Equateur; d'autres par les Poles du Zodiaque.

DOMINANT, ANTE. adj. Qui commande, qui regne, qui eſt élevé, qui eſt ſuperieur, &c. Un lieu *dominant*, un vice, une paſſion *dominante*, &c. La paſſion *dominante* des Gentilshommes eſt le point d'honneur. PASC. La peine de ſe defaire d'une paſſion *dominante*, ou de la diſſimuler, l'emporte ſouvent ſur l'amour de la gloire, ou de la fortune. BELL. Il y a des genies *dominans* à qui tout le monde cede, par je ne ſçai quelle force de ſuperiorité qui les fait regner par tout. AMELOT. On appelle un fief *dominant*, un fief qui a des fiefs qui relevent de lui, & qui eſt oppoſé à fief *ſervant*. On appelle aſtre *dominant*, l'aſcendant ou l'aſtre qui eſt le plus fort, & qui domine dans un horoſcope.

DOMINATEUR. ſ. m. Qui domine. On a appellé Alexandre le *Dominateur* de toute l'Aſie. Il ſe dit aſſez rarement.

En termes d'Aſtrologie on appelle *Dominateur*, ou *Seigneur dominant*, l'aſtre qui eſt le plus conſiderable, ou qui a le plus de degrez de puiſſance dans un horoſcope.

DOMINATION. ſ. f. Empire, autorité, puiſſance. La *domination* des Romains a duré long temps. Le victorieux uſurpa la *domination* ſous le nom de Prince du Senat. ABL. Le Roi a rangé l'Artois ſous ſa *domination*.

DOMINATION, ſe dit auſſi du gouvernement. La *domination* des Princes Orientaux eſt fort tyrannique. Une *domination* ſi dure, & violente a ſoulevé le peuple.

DOMINATION, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Dès que l'on ſouffre que les paſſions empietent la *domination* ſur la raiſon, elle en devient l'eſclave. C'eſt la perſonne du monde la plus chagrine, & je ne pretens point qu'elle exerce ſur moi ſa triſte *domination*. LE CH. D'H. Quand on eſt parvenu à dominer ſur ſa propre cupidité, on exerce volontiers ſur les autres une ſuperbe *domination*. LE P. GAIL. La devotion s'attribuë une eſpece de *domination* qu'elle exerce tous les jours avec un empire tyrannique. OE. M. Les Docteurs pour ſe faire chefs d'un parti, & s'en attribuer la *domination*, entretiennent la diſcorde entre les Chretiens. ID.

DOMINATIONS, en termes de Theologie, ſe dit des Eſprits du quatriéme ordre de la Nature Angelique, en commençant à compter par les Seraphins. Ils dominent ſur les hommes, & ſur les Anges des ordres inferieurs. St. Paul dit au 1. chap. de ſon Ep. aux Coloſſiens, que par JESUS-CHRIST ont été créées toutes les choſes qui ſont dans les cieux, & qui ſont ſur la terre, viſibles, & inviſibles, ſoit les Thrônes, ou les *Dominations*, ou les Principautez, ou les Puiſſances &c.

DOMINER. v. act. Commander, être le maître. Les Romains ont *dominé* ſur la plus grande partie de la terre. Il ſe faut garder de ces eſprits ambitieux qui veulent *dominer* par tout. Le Seigneur *dominera* les Nations. PORT-R.

DOMINER, ſe dit auſſi d'une citadelle qui commande, qui *domine* ſur une place, d'une montagne qui *domine* ſur la plaine.

DOMINER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. La raiſon du Sage *domine* ſur ſes paſſions; il *domine* & commande aux aſtres.

On le dit auſſi des choſes qui ont quelque avantage ou éclat ſur les autres. Il y a toûjours quelque humeur qui *domine* dans un temperament. Le ſené *domine* dans ce medicament. Le bleu *domine* dans cette garniture.

En termes d'Aſtrologie on le dit auſſi des aſtres qui *dominent* en certains jours, en certaines heures, & en certaines Maiſons de la figure celeſte. Jupiter *domine* dans la X. Maiſon. Le ſoleil *domine* dans le Lion. Les heures planetaires ſont les heures où chaque Planete *domine* à ſon tour.

DOMINICAIN, AINE. adj. & ſubſt. Religieux ou Religieuſe de l'Ordre de St. Dominique. On les appelle à Paris *Jacobins*, & en pluſieurs lieux *Freres Prêcheurs*. Les dogmes des *Dominicains* ſont ordinairement oppoſez à ceux des Franciſcains. Les *Dominicains* ſont maîtres de l'Inquiſition en Italie.

DOMINICAL, ALE. adj. Qui vient de Dieu, ou qui eſt dedié à Dieu. L'Oraiſon *Dominicale* eſt le *Pater noſter*, que Dieu même nous a enſeigné.

Prêcher les *Dominicales*, c'eſt, Faire des Sermons les jours des ſimples Dimanches; c'eſt-à-dire, hors le Carême & l'Advent. Ce ſont les Curez qui donnent les *Dominicales*: les Marguilliers donnent les Advens & les Carêmes. On a donné le nom de *Dominicales* dans l'Egliſe ancienne aux leçons qui ſe faiſoient tous les Dimanches, tirées de l'Ecriture. On les appelloit autrement *Homilies*. L'ordre des *Dominicales* tel qu'on le voit aujourd'huy eſt attribué à Alcuin, ou à Paul Diacre.

Lettre *Dominicale*, lettre de l'Alphabet qui ſert à marquer dans les Almanachs les Dimanches pendant tout le cours de l'année. Il y en a ſept, A. B. C. D. E. F. G. & c'eſt pour trouver l'ordre de ces lettres qu'a été inventé le Cycle Solaire qui fait partie du Comput Eccleſiaſtique, lequel dure 28. ans, parce qu'au bout de ce temps ces lettres *Dominicales*, reviennent dans le même

même ordre. Les premiers Chretiens les placerent dans leur Calendrier en la place des huit lettres nundinales qui étoient dans celui des Romains. Ces sept lettres *dominicales* se suivent, & se succedent pour marquer le Dimanche, par un ordre contraire, & retrograde: ensorte que si en cette année A étoit la lettre *dominicale*, l'année prochaine la lettre G qui est la derniere deviendroit la lettre *dominicale*: ensuite F, & de même en remontant toûjours, jusqu'à ce que l'on revienne à l'A. La raison de cette ordre retrograde est, que l'année étant composée de 365. jours, qui font 52. semaines, & un jour, il s'ensuit que la lettre A marque encore le premier jour de la 53. semaine, & se trouve au dernier de Decembre, qui est un Dimanche. Ainsi le Lundi, qui est le premier de Janvier, étant aussi marqué de la lettre A, le Dimanche suivant, qui est le 7. de Janvier, tombe sous la lettre G, laquelle devient la lettre *dominicale* de cette seconde année. Mais l'année bissextile apporte un changement dans le rang, & dans ce cercle des lettres *dominicales*, qui devroit s'achever en sept années. Car la lettre F qui tombe au jour lequel precede le bissexte, se repetant deux fois, il arrive que la lettre E qui est la lettre *dominicale* de cette année-là, ne se rencontrant plus au Dimanche, la lettre D devient par ce derangement la lettre *dominicale* de la même année bissextile. Par consequent il faut deux lettres *dominicales* pour l'année intercalaire : l'une jusqu'au bissexte, c'est-à-dire le 24. de Fevrier; & l'autre pour le reste de l'année. Or cette interruption que forme le bissexte, est la cause que les lettres *dominicales* ne peuvent retourner dans le même ordre qu'au bout de 28. ans. C'est là l'origine du Cycle solaire. Par la reformation du Calendrier sous les ordres du Pape Gregoire XIII. l'ordre des lettres *dominicales* fut troublé. Car l'année 1582. qui avoit dans son commencement la lettre G pour lettre *dominicale*, eut la lettre C par le retranchement des 10. jours, lequel se fit après le 4. d'Octobre de cette année-là. Ainsi la lettre *dominicale* de l'ancien Calendrier precede de quatre sieges celle du Calendrier Gregorien; ensorte que la lettre A de l'ancien repond à la lettre D du nouveau. Par cette raison il a fallu construire une nouvelle table des lettres *dominicales* sur le modéle de l'ancienne, pour leur assigner leur place dans le nouveau.

DOMINICAL. s. m. Terme d'Histoire Ecclesiastique. Le Concile d'Auxerre tenu en 578. ordonne aux femmes de communier avec leur *dominical*. Quelques-uns pretendent que c'étoit un linge sur lequel elles recevoient le corps de J. CHRIST, ne pouvant le recevoir sur la main nuë. D'autres disent que c'étoit une espece de voile qui leur couvroit la tête. DU PIN.

DOMINO. s. m. Coëffure des Prêtres pendant l'hiver. C'est une piece de drap qui leur couvre la tête, qui leur serre le visage, & descend jusqu'au dessous des épaules.

DOMINOTERIE. s. f. Ouvrage de Dominotier. Ce Marchand trafique en *dominoterie*.

DOMINOTIER. s. m. Ouvrier qui fait du papier marbré, & d'autre papier de toute sorte de couleurs, & imprimé de plusieurs sortes de figures, que le peuple appelloit autrefois des *domino*. Il y a un Corps de *Dominotiers* à Paris. Il est enjoint aux Syndics des Libraires de visiter les *Dominotiers*, Imagers & Tapissiers, afin qu'ils n'impriment aucune peinture dissoluë, par les Articles 23. & 31. de leurs Statuts.

DOMMAGE. s. m. Perte, ruine. L'inondation de la riviere a causé plus d'un million de *dommage* à la Province. Les Barbares ont ruiné toutes les antiquitez d'Italie, c'est grand *dommage*. Cela ne porte *dommage* à personne; pour dire, Cela ne fait tort à personne. Cela va à mon *dommage*, me cause de la perte.

DOMMAGE, en termes de Jurisprudence, signifie le degât que font les bestiaux dans des prez, des blez, ou autres heritages. On a saisi les bœufs qui ont été trouvez en *dommage*, il faut estimer le *dommage*. Il y a un titre au IX. livre du Digeste du *dommage*, qu'on appelle en Latin *pauvreté*.

Ce mot vient de *damnagium*, qu'on a formé de *damnum*. MEN.

On dit en termes de Palais, une condamnation de depens, *dommages* & interêts: sous ce mot de *dommages* est compris tant la perte qu'on a soufferte, que le gain qu'on a manqué à faire.

On dit aussi ironiquement, ou par menace, C'est *dommage* qu'il ne se vienne attaquer à moi, me faire un procés, je lui ferois bien voir du païs. Ce jeune homme est fort bien fait, c'est *dommage* qu'il soit frippon. C'est *dommage* que ce livre ait été condamné. PASC.

DOMMAGEABLE. adj. m. & f. Qui cause de la perte ou du prejudice. Les mechans livres sont fort *dommageables* au public.

DOMTABLE. adj. m. & f. Qu'on peut adoucir & domter. Il n'y a point d'animaux si forts & si farouches, que l'adresse de l'homme n'ait rendu *domtables*.

DOMTE-VENIN. s. m. Plante qu'on appelle autrement asclepias. Voyez ASCLEPIAS.

DOMTER. Prononcez DONTER. v. act. Subjuguer, vaincre, assujettir, se rendre maître. Les Romains ont *domté* les nations les plus farouches, les plus belliqueuses. Quand Dieu choisit quelcun pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours: il enchaîne, ou il *domte* tout ce qui est capable de resistance. FL.

Ce mot vient du Latin *domitare*. MEN.

DOMTER, se dit aussi des animaux; pour dire, les apprivoiser, les assujettir au travail, & leur faire perdre leur fougue, leur fureur. *Domter* les taureaux pour les mettre sous le joug. *Domter* des chevaux dans un manege.

DOMTER, se dit figurément en Morale de l'esprit, des passions. Il faut *domter* sa colere. Les jûnes, les disciplines *domtent* les appetits charnels. La misere *domte* le cœur le plus fier, & le plus superbe. VAU. L'emploi de la Philosophie est de *domter* les passions. M. ESP.

> *Pour* domter *son orgueil jusqu'alors indomté,*
> *Feins de la mepriser.* CORN.
> *Ce farouche ennemi qu'on ne pouvoit* domter, . . .
> *Soumis, apprivoisé, reconnoît un vainqueur.* RAC.
> *Quelque plaisir qu'on trouve à l'amour qui nous* domte,
> *On trouve à l'avoüer toûjours un peu de honte.* MOL.
> *Ma raison, il est vrai,* domte *mes sentimens.* CORN.
> *J'ay* domté *la nature, & ne l'ay pas detruite:* ID.

DOMTÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un esprit abattu, & comme *domté* par l'accoutumance au joug, n'ose plus s'enhardir à rien. BOI.

DOMTEUR. s. m. C'est la qualité qu'on donne à Hercule, *Domteur* de monstres. Ce Prince est un *domteur* de nations.

DON.

DON. s. m. Present, gratification, liberalité. Quand on fait un *don*, il le faut faire de bonne grace. Donner en pur *don*, c'est, Ne faire point acheter ce qu'on donne par plusieurs demandes, & sollicitations. Il a obtenu le *don* du Roi d'une aubeine, d'une confiscation, d'un Benefice, d'une charge.

> *Mais contre un tendre Amant c'est en vain qu'on s'obstine;*
> *Si des baisers gagez par Alcidon,*
> *Le premier fut une rapine,*
> *Les deux autres furent un* don.
> MAD. DES HOUL.

Don gratuit, eſt un preſent que font au Roi les Etats aſſemblez d'une Province, ou le Clergé dans leurs Aſſemblées, en conſideration des privileges qui leur ſont accordez, ou des impoſitions dont ils ſont dechargez. Il paroît par les Harangues de Mr. Poncet, imprimées en 1679. que le *don gratuit*, que Mrs. du Clergé firent en 1675. à ſa Majeſté montoit à quatre millions cinq cens mille livres. Le *don gratuit* ſe leve ſur tous les Benefices du Royaume; & les Eccleſiaſtiques appellent cette ſorte de taxe, *decimes extraordinaires.*

Don mobil. Terme de Coutume. C'eſt une certaine portion de la dot de la femme, dont elle fait *don* à ſon mari par le contrat de mariage. Il eſt ordinairement du tiers en Normandie, où il n'y a point de communauté. Si le pere marie ſa fille, il peut donner au delà du tiers en *don mobil.* On peut donner moins auſſi.

Don mutuel, en termes de Palais, eſt un don autoriſé par les Coutumes, que ſe font les conjoins par mariage de l'uſufruit de tous leurs biens reciproquement, pour en jouïr par celui qui ſurvivra ſa vie durant. Quand le *don mutuel* eſt fait par contrat, il peut être ſtipulé ſans retour; mais lorsqu'il eſt fait durant le mariage, il ne ſçauroit être fait que pour l'uſufruit pendant la vie du ſurvivant ſeulement, en donnant bonne & ſuffiſante caution.

On appelle auſſi un *don* ou *preſent de noces*, le preſent que l'accordé envoye à ſa fiancée en contemplation de ſon mariage. Il y a chez le Roi des Treſoriers des *dons* & aumônes.

Don, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Les *dons* du St. Eſprit, les *dons* de la grace, le *don* de Prophetie, le *don* des Langues, & autres dont St. Paul fait mention au Chapitre XII. de la I. aux Corinthiens. Il y a diverſité de *dons* ſpirituels; mais il n'y a qu'un même Eſprit. Port-R. Chacun a ſon *don* de Dieu, & il faut prendre garde de ne le vouloir pas ſervir dans le *don* d'un autre. Nic. On dit auſſi d'une choſe qu'on eſtime ſur toutes les autres, C'eſt un *don* de Dieu. La foi eſt un *don* de Dieu.

Don, ſe dit auſſi de certains privileges, ou avantages de la nature, ou de l'art. La beauté eſt un des plus precieux *dons* de la nature. Il a le *don* de plaire à tout le monde. Tireſias avoit le *don* de deviner. Cet importun n'aura jamais le *don* de ſe taire.

Don, ſe dit auſſi quelquefois en riant dans le ſens de, Talent, facilité. Les petits eſprits ont le *don* de beaucoup parler. Cet homme a le *don* de deplaire à tous ceux qui le voyent. Cette femme a le *don* de pleurer, quand elle veut.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de plus belle acquiſition que de *don*.

DONATAIRE. adj. & ſ. m. & f. Qui reçoit une donation. La donation eſt nulle, quand elle n'eſt point acceptée par le *donataire*. Il a fait ſon aîné *donataire* de cette terre. Le *donataire* ne contribuë point aux dettes avec l'heritier. Louet. Mais le *donataire univerſel* y contribuë: il tient la place de l'heritier.

DONATEUR, atrice. ſ. m. & f. Celui ou celle qui donnent par une donation entre vifs. Les donations demandent de la part du *donateur* un conſentement qui ſoit libre, & degagé. G.G. Le *donateur* peut revoquer la donation entre vifs tant qu'elle n'eſt point acceptée. Louet.

DONATIF. ſ. m. Preſent qu'on fait à quelcun. Cet Auteur a eu mille écus du Roi, ce n'eſt pas une penſion; mais un *donatif.* Les Romains faiſoient de grands *donatifs* à leurs ſoldats.

DONATION. ſ. f. Contrat, acte public par lequel un homme tranſmet à un autre la proprieté, ou l'uſufruit du tout, ou d'une partie de ſes biens. Une *donation* entre vifs, c'eſt une *donation* qu'on fait en pleine ſanté. Elle eſt irrevocable: c'eſt ce qui la diſtingue ſpecialement de la *donation* à cauſe de mort. Une *donation* à cauſe de mort, c'eſt celle qui ſe fait par un teſtament, ou par un acte paſſé par un malade. Il eſt quelquefois aſſez difficile de diſtinguer la *donation à cauſe de mort*, de la *donation entre vifs.* Car il ne ſuffit pas qu'il ſoit fait mention de la mort dans une *donation*, pour conſtituer une *donation à cauſe de mort.* S'il en eſt fait mention dans le diſpoſitif, & dans l'execution, alors c'eſt une *donation à cauſe de mort.* Mais s'il eſt ſeulement parlé de mort pour l'execution, c'eſt une *donation entre vifs.* Ainſi le caractere d'une *donation à cauſe de mort*, c'eſt d'être perpetuellement revocable, & de n'être executée qu'après la mort du donateur, enſorte qu'il peut toûjours diſpoſer de la choſe donnée. Par le Droit Civil les *donations à cauſe de mort*, & les *donations entre vifs* étoient conçuës dans les mêmes termes: il n'y avoit que cette difference, que la premiere étoit revocable, & la ſeconde ne l'étoit point. Mais par le Droit Coutumier les *donations à cauſe de mort* doivent être revêtuës de toutes les formalitez des teſtamens. Voyez *le T. 5. du J. du Palais.* Les *donations entre vifs* ſont ſujettes à l'inſinuation dans les quatre mois par les Ordonnances. L'acceptation eſt de l'eſſence de la *donation entre vifs*: elle eſt nulle ſans cette formalité. Une *donation* eſt revocable par ingratitude. On dit, Une *donation* pure & ſimple: une *donation* avec reſerve d'uſufruit: une *donation* frauduleuſe. Voyez Ricard des *donations.*

DONC, Doncques. Particule conjonctive qui fait la concluſion d'un raiſonnement. Cela ſuppoſé, il s'enſuit *donc*. On peut tuër pour defendre ſa vie: *donc* on peut tuër pour deffendre ſon honneur. Pasc.

Donc, ſe met quelquefois abſolument au commencement d'une periode, & ſe prononce avec un ton interrogatif. Mais on ne commence point une periode par *donc*, ſi ce n'eſt pour tirer une conſequence de ce qui a été dit auparavant. Corn. Y a-t-il *donc* quelcun qui oſe ſoutenir que la Morale ſoit inutile? Que veux-je *donc*? je n'en ſçai rien: je veux vous aimer toute ma vie juſqu'à l'adoration, & je veux, s'il ſe peut, que vous m'aimiez de même. Let. Portug. *Doncques* ne ſe dit qu'en Poëſie, pour allonger la meſure. *Doncques*, rigoureuſe Caſſandre: c'eſt le commencement des Stances des Viſionnaires.

DONDON. ſ. f. Terme familier dont on uſe pour ſignifier une femme graſſe, belle, & rejouïe. C'eſt la même choſe que *gaguy*. Il eſt amoureux d'une groſſe *dondon*, d'une groſſe gaguy. Ce mot vient d'un ancien inſtrument de guerre gros & court, dont on ſe ſervoit autrefois pour jetter des pierres rondes, comme on faiſoit avec les catapultes des Anciens: ce qu'on a appliqué aux femmes groſſes & courtes, & dont on a fait auſſi *bedaine.* Men.

DONGAH. ſ. m. Grand arbre qui croît en Afrique, le long de la côte du Royaume de Quoia. Son fruit eſt ſemblable à une noix, & a une écorce verte par deſſus. La coquille, & le dedans en eſt rond, & d'auſſi bon goût que les cerneaux.

DONJON, ou DONGEON. ſ. m. La partie la plus élevée d'un château bâti à l'antique, qui ſert à decouvrir de loin. Le *donjon* de Vincennes eſt le lieu où on met les priſonniers qui ſont les mieux gardez. Ce mot par Fauchet eſt derivé de *domicilium*, parceque le *donjon* étant la partie la plus forte du château, étoit le logement du Seigneur. Mais Menage le derive de *domnionus*, qu'on trouve dans les anciens Titres en cette ſignification. D'autres tiennent qu'il vient de *domus Julii Caſaris*, ou de *domus jugi*, parcequ'on y gardoit les priſonniers de guerre. L'Empereur Julien a bâti

bâti plusieurs de ces châteaux dans les Gaules, & il y en a encore un en Lorraine qu'on appelle *Dom Julien.* Du Cange dit qu'on a ainsi appellé un château *in duno aut colle ædificatum*, & que les Auteurs de la basse Latinité l'ont appellé *dunjo*, *dungeo*, *dongio*, *dangio*, *domgio* & *domnio*.

DONJON, est aussi un reduit dans une place, ou dans une citadelle, où l'on se retire pour capituler, quand on s'opiniâtre à la defense d'une place.

DONJON, se dit aussi dans les bâtimens particuliers de la partie la plus élevée qui est au dessus de la couverture ou de l'escalier. Les Astronomes se logent dans quelque *donjon* pour mieux faire leurs observations.

DONJONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit d'un château ou d'une tour, quand il y a au dessus une petite tour ou donjon qu'il faut exprimer en blasonnant. Il y a des tours *donjonnées* de deux pieces, c'est-à-dire, qui ont des donjons les uns sur les autres.

DONNE, s. f. Terme emprunté de l'Italien, qui signifie *Dame*, ou *Madame.* Il ne se dit qu'en mauvaise part, pour signifier une Courtisane. C'est un debauché qui a toûjours quelque *Donne* chez lui.

DONNER. v. act. Faire un don, un present; gratifier quelcun; transferer gratuitement la proprieté, ou l'usufruit de quelque chose à un autre. Le Roi a *donné* une confiscation à un tel, il lui a *donné* une Abbaye. Les Romains avoient en tout temps la liberté de *donner* dont ils furent si jaloux. G. G. Les Ordonnances prohibent de *donner* à son Directeur, à son Tuteur, à son Confesseur, à son Avocat. IB. C'est une œuvre meritoire de *donner* l'aumône, pour l'amour de Dieu. Il n'y a que ceux qui *donnent* de bonne grace, à qui on soit obligé de leur don. Ce prodigue *donneroit* jusqu'à sa chemise. Quand on *donne* par contrat, on transfere la proprieté de la chose donnée.

> *Tel* donne *à pleines mains qui n'oblige personne;*
> *La façon de* donner *vaut mieux que ce qu'on* donne.
> CORN.
> *Un soupir, un regard, un mot de vôtre bouche,*
> *Voilà l'ambition d'un cœur comme le mien,*
> *Voyez moi plus souvent, & ne me* donnez *rien.* RAC.

DONNER, signifie quelquefois simplement, Prêter. Il n'y a rien qui ruine plus les Marchands que de *donner* leurs marchandises à credit. Cet usurier ne prête rien, si on ne lui *donne* des gages, des seuretez. Il lui a *donné* son nom pour faire une telle affaire; c'est-à-dire, Il l'a mise sous son nom; ou bien, Il lui a servi de caution. Il lui a *donné* ce cheval à l'essai, à l'épreuve.

DONNER, se dit aussi d'une simple tradition d'une chose. *Donnez*-moi ce livre qui est sur ma table. *Donnez* nous à boire. Il lui faut *donner* un petit remede.

DONNER, signifie aussi, Accorder quelque grace, quelque permission. Il n'y a point d'épreuve où je ne pusse me soumettre sans crainte, s'il me plaisoit de vous *donner* cette satisfaction: mais pourquoy vous la *donnerois*-je? Est-ce par des invectives qu'on l'obtient? LETT. PORTUG. Le Roi a *donné* une amnistie, une abolition generale. On a *donné* à cet Auteur une permission d'imprimer. Le Roi a *donné* la paix à la France. *Donner* sa fille en mariage, c'est l'accorder à quelcun pour femme; lui *donner* mariage, c'est lui constituer une dot.

DONNER, signifie aussi, Faire les frais d'un repas ou d'une rejoüissance. *Donner* à dîner, *donner* à manger; *donner* un regal, une fête; *donner* le bal, l'Opera, la Comedie. On dit aussi, *Donner* le bouquet à quelcun; pour dire, l'inviter de *donner* à son tour un repas, à *donner* le bal, &c. On dit aussi au figuré, qu'un homme a *donné* la Comedie, quand il a fait quelques sottises ou impertinences qui ont apprêté à rire à la compagnie.

DONNER, signifie aussi, Payer le prix d'une marchandise, ou en faire des offres. J'ay *donné* 100. écus de ce cheval. Je ne veux *donner* que dix francs de cette étoffe. Si je vous la laisse à ce prix-là, ce n'est pas vendre, c'est *donner.* On dit au contraire d'une chose qu'on a trop achetée, On ne vous l'a pas *donnée*, on vous l'a bien venduë.

DONNER, se dit aussi en parlant des salaires, gages & pensions. On *donne* à ce Gouverneur mille écus d'appointement. On *donne* tant à cette auberge pour la pension, on *donne* tant par repas. Je *donne* tant de gages à ce valet.

Donner la vie, se dit de celui qui en se battant a avantage sur son ennemi, qui le pouvant tuer, lui laisse la vie, lui *donne* quartier. On dit aussi, qu'un Medecin a *donné* la vie, quand on lui est redevable de la guerison d'une maladie violente. On dit au figuré, qu'une bonne nouvelle *donne* la vie; pour dire, qu'elle *donne* les agrémens de la vie. On dit aussi, qu'on *donneroit* sa vie, son sang, sa tête, pour avoir quelque chose; pour dire, qu'on la souhaitte passionnément.

DONNER, se dit quelquefois odieusement; pour dire, Frapper, soit à dessein de faire outrage, soit de faire quelque correction. Il lui a *donné* cent coups de bâton. Il lui a *donné* sur la jouë, c'est-à-dire, un soufflet. On *donne* le foüet aux écoliers, on leur *donne* la sale. On dit aussi, qu'on a *donné* bien de l'exercice à quelcun; pour dire, qu'on l'a bien fait courir, qu'on lui a *donné* bien de la peine. On dit aussi à l'égard des maux, L'excés du vin *donne* la goutte, l'enflamme. Ce vaisseau a *donné* la peste à la ville.

DONNER, signifie aussi, Juger de quelque chose, lui attribuer quelque qualité. Combien *donnez*-vous à cette veuve? Je lui *donne* bien 40. ans, à voir son infirmité. Je ne lui *donne* plus que deux ans à vivre. A qui *donne*-t-on cet enfant? On *donne* le livre de l'Imitation de JESUS-CHRIST à divers Auteurs. On dit aussi, qu'un homme *donne* tout au hasard; pour dire, qu'il s'en rapporte à la fortune, qu'il lui attribuë tout l'évenement.

DONNER, se dit aussi des facilitez, des commoditez qu'on apporte à quelque chose. Il faut *donner* de l'air à ce bâtiment, y faire des ouvertures, laisser les fenêtres & les portes ouvertes. *Donner* du vent à un tonneau. *Donner* de la vuë à un édifice, c'est, Abattre & applanir les choses qui lui ôtoient le jour. Il faut *donner* de la pente aux eaux. Il faut *donner* tant de pieds à cette chambre, *donner* une telle largeur à cet habit. On le dit aussi de la situation, de l'aspect. Cet appartement *donne* sur la ruë; pour dire, regarde sur la ruë. Le soleil *donne* à plomb sur ces fenêtres; pour dire, il est opposé directement à ces fenêtres. Je vous *donne* à choisir de ces deux partis.

Donner les mains, c'est, Ceder, accorder quelque chose, se relâcher. On lui a fait une telle proposition, il y a *donné* les mains. *Donner* la main, c'est la presenter pour baiser, pour recevoir une ferule. *Donner* la main à quelcun, c'est lui aider à marcher, ou à se retirer de quelque bourbier, de quelque embarras, ou de quelque mauvaise affaire. *Donner* la main ou le pas, c'est, *Donner* la droite, le pas devant. *Donner* la main se dit aussi pour, *Donner* la foi de mariage, épouser quelcun. On dit aussi en termes de Manege, *Donner* la main, ou *donner* la bride; pour dire, Lâcher la bride à un cheval.

DONNER, se dit aussi en parlant d'assignations & de deffis. Il a *donné* rendez-vous en tel lieu à son ennemi. Voilà un beau coup, faites en autant, je vous le *donne* en cent. Je *donne* au plus habile homme à deviner cette énigme.

DONNER, se dit aussi en parlant des temps & des lieux. *Donner* son temps à quelque chose, c'est en faire son occu-

occupation; y *donner* du temps, c'est y *donner* tout le loisir necessaire pour sa perfection. *Donner* du temps signifie aussi, *Donner* terme & delai pour payer, ou faire autre chose. On dit pareillement, *donner* un lieu, un rang, une place convenable; *donner* lieu de croire; *donner* occasion de servir, de nuire.

DONNER, se dit en parlant d'un penchant, d'une inclination qui nous porte vers quelque chose. Cet homme *donne* dans la curiosité des medailles, des tableaux, des coquilles. Il *donne* à tout; pour dire, qu'il se plaît à toutes les choses agreables, qu'il y fait depense. On dit aussi, qu'il *donne* dans les bâtimens, dans le jeu, dans la debauche. Vous donnez furieusement dans le Marquis. MOL. Qu'il *donne* tout à son plaisir; pour dire, qu'il est fort attaché à ces choses. On dit aussi, qu'il *donne* tout à la faveur; pour dire, qu'il y est entierement devoüé, qu'il est à qui plus lui *donne*.

DONNER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il faut *donner* de la loüange à Dieu; *donner* bonne opinion de soi, quand on entre dans le monde. Il faut *donner* bon exemple. Un Prelat *donne* sa benediction. *Donner* dans le sens de quelcun, c'est-à-dire, Tomber dans son avis. Il n'est pas homme à *donner* là dedans, à entrer dans ce dessein. *Donner* conseil à quelcun, lui *donner* avis par billet, ou de vive voix, de quelque chose qui se trouve contre lui; lui *donner* sa voix, son suffrage, son exclusion. On dit aussi, *Donner* connoissance de quelque affaire, lui en *donner* part, lui en decouvrir le secret. *Donner* une fausse idée d'une chose, la rapporter autrement qu'elle n'est. *Donner* son nom à un filleul, le tenir sur les fonds. On dit aussi, qu'un Auteur a *donné* un livre au public; pour dire, qu'il l'a mis en lumiere.

DONNER, se dit aussi à l'égard des passions, & signifie, Causer, sacrifier, poser, souhaiter, exciter, accorder. *Donner* de l'amour, *donner* de l'effroi, *donner* des desirs, *donner* de mauvaises pensées, *donner* l'alarme. Je voudrois que la necessité de vous éloigner de moi, vous *donnât* autant d'horreur, qu'elle m'en *donne*. LET. PORTUG. Par quel prodige m'avez-vous marqué de l'amour, sans me *donner* de la joye? IB. Il a *donné* son ressentiment à la priere d'un tel. *Donner* des bornes à son ambition, *donner* des preuves de sa valeur. Il lui est venu *donner* le bon jour. Cela *donne* envie de manger, *donne* de l'appetit. *Donnez* quelque chose à nôtre ancienne amitié. Il a *donné* cela à ma pudeur, à ma priere.

> *C'est ainsi qu'on me vit dans mes plus jeunes ans,*
> Donner *à tous mes sens ce qui leur pouvoit plaire.*
> L'AB. TETU.

On dit aussi, qu'un homme a *donné* au but; pour dire, qu'il est entré dans le nœud, dans la vraye difficulté d'une affaire, qu'il est venu à bout de son entreprise.

On dit aussi, qu'un homme a *donné* dans le panneau, ou simplement, qu'il a *donné* dedans; pour dire, qu'il a été attrapé par quelque finesse, ou par quelque piege qu'on lui a tendu. On dit aussi, qu'il a *donné* prise sur lui, quand il a fait quelque faux pas dont ses ennemis tirent avantage.

On dit aussi qu'un Rapporteur a *donné* le branle à une affaire, qu'il lui a *donné* un certain tour favorable, qu'il a *donné* un jour, une ouverture pour la faire reüssir.

Donner des paroles, c'est, S'engager par promesses. *Donner* des bourdes, des deffaites, des bayes, des cassades, c'est, Mentir, imposer à quelcun, se moquer de lui. Lui *donner* croyance, c'est, Ajoûter foi à ce qu'il dit. *Donner* la loi, c'est-à-dire, Commander à des peuples. *Donner* la loi à un Conseiller, c'est lui prescrire certaine loi, sur laquelle il doit subir l'examen pour être reçu. *Donner* ordre, c'est, Commander à des Officiers. On dit aussi, *Donner* ordre au menage; pour dire, Prendre garde que tout aille bien dans la maison.

On dit aussi, *Donner* à parler; pour dire, *Donner* sujet de faire divers jugemens sur sa conduite; & à l'égard des femmes, il se dit toûjours en mauvaise part. Avoir *donné* à entendre, c'est-à-dire, Avoir expliqué ou fait sçavoir à quelcun son intention. On dit aussi absolument, un faux *donné* à entendre. *Donner* bien à penser, c'est, Mettre quelcun en inquietude. Je vous *donne* à penser, simplement, c'est, Inviter à faire reflexion sur ce qu'on dit. *Donner* à courre, c'est, Susciter des affaires à quelcun, qui l'obligent à aller & venir beaucoup. *Donner* de la besogne, à travailler. *Donner* à connoître.

DONNER, en termes de Jeu, se dit de l'avantage qu'on *donne* à celui qui est plus foible. *Donner* quinze & bisque à la Paume. *Donner* dix points & la main au Piquet. *Donner* deux trous au Triquetrac. *Donner* signifie aussi, Distribuer les cartes. *Donner* échec & mat aux Echecs, c'est, Gagner la partie. On dit, *Donner* beau; pour dire, *Donner* des coups faciles à joüer. On dit aussi, *Donner* beau jeu au figuré, quand on *donne* facilité à son adversaire d'avoir l'avantage, quand on lui *donne* matiere d'attaquer & de critiquer.

En termes d'Arithmetique, *Donner* signifie, Produire. On dit en la regle de trois, Si 15. *donnent* 30. combien *donneront* 60? Ils *donneront* 120. Il signifie le même en termes d'Agriculture. Les fruits n'ont pas bien *donné* cette année; c'est-à-dire, que les arbres n'en ont gueres produit. Les petits blez ont mieux *donné* que les grands.

En termes de Guerre, *Donner* la chasse à l'ennemi, à un vaisseau, à un Corsaire; c'est-à-dire, le poursuivre, quand il se sauve. *Donner* des deux, c'est, Piquer des deux éperons pour s'enfuir.

DONNER, absolument c'est, Commencer le combat, aller à l'assaut. *Donner* d'estoc & de taille, c'est, Se battre courageusement. On dit aussi, *Donner* tête baissée dans les ennemis; pour dire, Aller au peril aveuglément & sans le craindre. On dit aussi, *Donner* dans une embuscade; pour dire, y tomber, être surpris en chemin.

En termes de Chymie, *Donner* le feu par degrez, feu doux, feu de chasse; c'est-à-dire, Appliquer un feu convenable aux operations. *Donner* le four trop chaud à du pain.

En termes de Venerie, *Donner* les chiens, c'est-à-dire, Lâcher la meute après la bête, *donner* le cerf aux chiens.

En termes de Marine, on dit que le vent *donnoit* dans les voiles; pour dire, que le vent étoit favorable. *Donner* la cale, c'est une espece d'estrapade de Marinier, jetter un homme du haut du mât dans la mer attaché à une corde. On dit que le vaisseau a *donné* sur un banc, à la côte sur un écueil; pour dire, qu'il a heurté, à la côte, sur un écueil, qu'il a échoüé. On dit aussi, *Donner* fond, *Donner* carene. *Donner* vent devant, c'est, Mettre le vent sur les voiles, afin de faire courir le vaisseau à une autre aire de vent.

On dit au Palais, *Donner* & retenir ne vaut: c'est l'article 273. de la Coutume de Paris. *Donner* defaut, *donner* congé, *donner* audience, *donner* arrêt, *donner* un decret, *donner* un ajournement. On dit aussi, *Donner* pouvoir, *donner* procuration, *donner* charge, *donner* des griefs, *donner* des faits, *donner* des deffenses, & autres écritures. Ce moyen lui a *donné* gain de cause. La datte de tous les jugemens en lettres de Chancelerie s'exprime ainsi: *Donné* en tel lieu, en tel jour. Les Edits se terminent par ces mots: Si *donnons* en mandement aux gens tenant nôtre Cour de Parlement.

DONNER, se dit aussi avec le pronom personnel. Se *donner* à quelcun, c'est-à-dire, Se mettre sous sa domination. Les Cosaques se sont *donnez* au Grand Turc.

Se *donner* tout à Dieu, c'est, Renoncer au monde. Se *donner* à quelque Grand Seigneur, c'est, S'attacher à son service. Se *donner* du bon temps, c'est, Passer le temps en joye & en plaisir. Se *donner* carriere, c'est-à-dire, Se rejouir. On dit à-peu-près dans le même sens, mais par une façon de parler libre & obscene, cette femme s'en fait *donner*; pour dire, qu'elle vit dans le libertinage & dans la debauche. Il s'est *donné* tout entier à l'étude, au jeu, &c. c'est-à-dire, Il s'y applique entierement. On dit aussi, Il se *donne* des airs; pour dire, Il affecte de paroître noble, brave, riche, &c. Se *donner* de garde, c'est-à-dire, Agir avec circonspection. Vous vous *donnez* trop d'autorité; c'est-à-dire, vous vous attribuez trop d'autorité. On dit aussi, Se *donner* la peine, se *donner* l'honneur, se *donner* la patience; pour dire, Prende la peine, avoir l'honneur, prendre le loisir necessaire pour faire quelque chose.

On dit proverbialement, *Donner* de la gabatine; pour dire, *Donner* du galimathias, faire des promesses ambiguës qu'on ne veut pas tenir. Personne ne peut *donner* ce qu'il n'a pas. On ne *donne* rien pour rien. Qui *donne* tôt, *donne* deux fois. On dit qu'on ne *donneroit* pas sa part aux chiens de quelque chose; pour dire, qu'on y a des pretentions, quoy qu'éloignées. Qui *donne* au commun, ne *donne* à pas un; pour dire, que personne ne vous sçait gré de ce que vous *donnez* au public. Vous nous l'avez *donné* belle; pour dire, Vous nous en avez bien fait accroire. Vous nous en avez *donné* à garder, vous nous en avez *donné* d'une, se dit dans le même sens. On dit qu'il ne faut pas se *donner* au Diable pour faire cela; pour dire, qu'une chose est fort aisée à faire. On dit aussi, S'en *donner* au cœur joye; pour dire, S'en *donner* tout son saoul, prendre d'un plaisir tout ce qu'on peut. Il s'en est *donné* par les jouës. On dit aussi, Ne sçavoir où *donner* de la tête; pour dire, Ne sçavoir où trouver dequoy vivre, dequoy subsister. Autant vaudroit se *donner* de la tête contre un mur; pour dire, que c'est perdre son temps & sa peine que de faire une telle entreprise. On dit aussi, qu'un homme s'est fait *donner* son fait, s'est fait *donner* sur la crête, a *donné* des verges pour se foüetter; pour dire, qu'il a attiré sur lui quelque malheur par sa faute. On dit aussi, A cheval *donné* on ne regarde point en la bouche; pour dire, On reçoit les presens tels qu'ils sont.

DONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On appelle *Donnez*, des gens seculiers qui se mettent en retraite dans les Monasteres pour y vivre doucement, & servir Dieu & les Religieux. Ils étoient autrefois appellez *Oblata*; mais ce nom a changé depuis. Dans les vieux Titres on les nomme *Dati* & *Oblati* & *Donati*.

DONNEZ, en Geometrie, sont certains problêmes où on donne une disposition de points ou de lignes, sur lesquels il faut faire quelque construction. Il y a un livre des *Donnez* d'Euclide, qui est de 90. theoremes.

DONNEUR, EUSE. adj. Qui donne. Il n'est gueres en usage qu'en quelques phrases. Ce n'est pas un grand *donneur*, une grande *donneuse*; quand on veut taxer quelque personne de peu de liberalité. Les exclamations des *donneurs* perpetuels de loüanges paroissent fades aux gens de bon goût. BELL. Je ne refuse pas d'être le preneur, afin qu'il soit le *donneur*. ABLAN. *Donneur* de serenades. SCAR.

On appelle aussi *donneurs d'avis*, ceux qui font les Courtiers pour faire reüssir des affaires, des ventes, de mariages, &c. On le dit aussi de tous ceux qui se mêlent de donner des avis, sans qu'on leur en demande. Ce *donneur* d'avis est bien impertinent.

DONT. Particule qui se met pour le genitif, & l'ablatif singulier, & plurier du pronom *lequel*. Les Seigneurs *dont* il se vante de tirer son origine n'étoient pas de cette Maison. Le Medecin *dont* je me sers est fort habile, c'est celui *dont* je vous ay fait mention cy-dessus; c'est-à-dire, de qui je vous ay parlé. Voilà ce *dont* est question. Ce mot vient de *unde*, dont les Anciens se sont servis en la même signification. MEN. après NICOD. Cependant ce seroit une faute de s'en servir dans sa signification originaire, en disant, Le lieu *dont* je viens. Il faut dire, *d'où* je viens. Il faut dire aussi, la maison *dont* je sors, quand *maison* signifie, *race*, & la maison *d'où* je sors, quand *maison* est pris au propre. VAU. CORN.

DONTE. s. f. Terme de Luthier, qui se dit du corps ou du ventre du luth, du tuorbe, de la mandore, &c. qui est fait d'éclisses taillées & ployées en côtes de melon, & collées sur le tasseau.

DONTER. Voyez DOMTER.

DONTFOU. s. m. Sorte de cameleon qui se trouve au païs des Negres. Ils le regardent comme un animal de mauvais augure.

DONZELLE. s. f. Terme burlesque qui se dit pour *Demoiselle*; mais il est odieux, & offensant; & se prend ordinairement en mauvaise part. C'est un galant qui aime les *Donzelles*, qui a une *Donzelle* en chambre. Il a quitté sa *Donzelle*. C'est l'humeur de la *Donzelle*. GON.

D O R.

DORADE. s. f. Poisson de mer qui a des écailles de diverses couleurs, & une queuë longue & large. En Latin *aurata*.

Il y a un autre grand poisson nommé *dorade*, qui est commun vers les Antilles, qu'on appelle autrement *brame de mer*. Sa tête paroît d'un verd doré, & le reste de son corps est jaune comme l'or, & azuré comme le ciel serain. Elle suit les navires, & nage avec telle vîtesse, qu'on ne la peut gueres atteindre avec la gaffe ou fouïne, avec laquelle les Matelots attrapent de gros poissons. Le devant de sa tête est en pointe, le dos herissé d'épines qui s'étendent jusqu'à la queuë, qui est fourchuë. Elle a deux nageoires au defaut de la tête, & autant sous le ventre, les écailles petites, & tout le corps d'une figure plus large que grosse. Il s'en trouve qui ont cinq pieds de long. Sa chair est aussi agreable que celle de la truite & du saumon, quoyqu'elle soit un peu seche. On en prend avec un hameçon, où on met un morceau de linge blanc pour tout appât.

DORADE, chez les Astronomes, est une Constellation nouvellement decouverte du côté du Pole Antartique, qui ne paroît point sur nôtre Horison, qui est composée de sept étoiles peu considerables.

DORER. v. act. Etendre, appliquer de l'or en feuilles ou moulu sur quelque corps. On *dore* des tabernacles, des chappelles, des platfonds. On *dore* les calices d'argent par le dedans. On a deffendu de *dorer* les carrosses. On *dore* les livres à petits fers. On *dore* à colle & à huile, avec des feuilles d'or, avec de l'or moulu & amalgamé avec du Mercure. Le fer & le cuivre se *dorent* au feu. Pline asseure que dans Rome on n'a commencé à *dorer* les planchers qu'après la ruine de Carthage, & que les premiers lambris qui furent *dorez* furent ceux du Capitole.

Dorer à petit fer, se dit quand on fait des armes ou compartimens avec plusieurs fers qui se rapportent les uns aux autres, comme font les Doreurs, les Gainiers, &c.

On dit figurément & poëtiquement, que le soleil *dore* les montagnes, lorsqu'il commence à les éclairer, qu'il les rend jaunes par sa lumiere: que les épics se *dorent*, quand ils meurissent, aussi-bien que les citrons & d'autres fruits.

DORER, signifie aussi, Deguiser, adoucir l'amertume de quelque chose. Quand on apporte aux Grands quel-

que

que mauvaise nouvelle, il faut un peu la *dorer*, l'adoucir.

Dorer, est aussi un terme de Pâtissier & de Boulanger. Il signifie, Mettre du jaune d'œuf delayé sur plusieurs pieces de four, & sur de certains pains. *Dorer* un pâté. *Dorer* un gâteau. Les Boulangers de Paris ne *dorent* que le pain de Sigovie, & le pain au lait. Il y a des lieux où l'on ne *dore* pendant le carême, qu'avec des œufs de poisson; & ce sont ceux où il n'est pas permis de manger, pendant tout ce temps, des œufs de poule.

En termes de Marine on dit aussi *dorer*; pour dire, Espalmer, donner le suif à un vaisseau, lui donner le flore.

Dorer, se dit proverbialement en ces phrases. *Dorer* la pilule, c'est, Faire paroître une chose plus belle qu'elle n'est; faire avaler quelque amertume, quelque chose de fâcheux, en l'adoucissant par de belles paroles. On dit qu'un homme est fin à *dorer*; pour dire, qu'il est extrémement fin & adroit: faisant allusion à l'or, qui doit être bien fin pour être propre à *dorer*. On dit aussi, A vieille mule frein *doré*; pour dire, qu'il faut parer sa marchandise pour s'en deffaire. On le dit aussi des vieilles qui se parent. On dit encore, que des gens sont bien *dorez*, qu'ils sont *dorez* comme des calices; pour dire, qu'ils sont braves, qu'ils ont bien de la dorure & de la broderie sur leurs habits. On dit aussi, que bonne renommée vaut mieux que ceinture *dorée*; pour dire, qu'il vaut mieux avoir la reputation d'être femme de bien, que d'en avoir la marque, qui étoit autrefois une ceinture *dorée*.

Doré, ée. part. & adj. On dit de l'argent *doré*, du cuivre *doré*, du vermeil *doré*, du cuir *doré*, du papier *doré*, qui se *dore* sur tranche, sur la couppe, quand il est encore dans la presse du Relieur.

Doré, se dit aussi de ce qui imite l'or, d'un jaune brillant. Il y a une nuance que les Tapissiers appellent *du mors doré*. On appelle le beau blond qui n'est point fade, un blond *doré*. Les Fleuristes ont une sorte de fileria qu'ils appellent *doré*, & du pourpier *doré*, parcequ'ils ont quelques feuilles qui tirent sur le jaune.

On appelle aussi, souppe *dorée*, celle qui a une couleur jaune, qu'on *dore* avec du saffran: une piece de pâtisserie *dorée*, quand elle est enduite d'une composition d'œufs & de beurre.

Doré, se dit aussi en parlant des choses qu'on estime. Les vers *dorez* de Pythagore. Les Epitres *dorées* de Guevare. Le livre *doré* de Marc Aurele. La Legende *dorée* des Saints, celle des Mendians. La Legende *dorée* de Jacques de Voragine. On couronne Cerés d'épics *dorez*, de blez murs & prêts à moissonner. Les Poëtes appellent l'*âge d'or*, l'âge *doré*. Cette façon de parler est un peu ancienne; mais les Modernes ne laissent pas de s'en servir. Men.

> *Faveur inesperée*,
> *Même au siecle* doré *de Saturne*, *& de Rhée*.
> Colletet.

Dorée. s. f. qui se dit du beurre, des confitures ou autres choses semblables, qu'on étend sur du pain pour le faire manger plus agreablement. On donne aux enfans à goûter une *dorée* de confitures.

Dorées, se dit aussi, en termes de Venerie, pour signifier les fumées des cerfs, quand elles sont jaunes. Saln.

DORESNAVANT, ou DORESENAVANT. adv. Desormais; à l'avenir. Il faut être plus sage *dorenavant*. Les reglemens sont faits pour l'avenir, pour ce qui se doit faire *dorenavant*. Ce mot *doresenavant* vieillit, & est composé de ces mots *dores en avant*.

DOREUR. s. m. qui se dit de celui qui dore, soit en bois, en cuivre; soit de celui qui dore le fer, l'argenterie, quoyque ce soient des metiers differens, & que la dorure se fasse de diverses manieres.

DORIQUE. adj. m. & f. & subst. Terme d'Architecture; c'est le second Ordre d'Architecture, qui se met entre le Toscan, & l'Ionique. Un Ordre *Dorique*. La colonne *Dorique* a huit diametres; son chapiteau & sa base sont un peu plus riches de moulures que la colonne Toscane. Le *Dorique* a pour ornement les metopes, & les triglyphes. Dorus Roi d'Achaye ayant bâti le premier dans Argos un temple de cet Ordre, qu'il dedia à Junon, donna occasion de l'appeller *Dorique*. Ce qui rend le *Dorique* considerable, est qu'il a donné la premiere idée de l'Architecture reguliere, & que toutes ses parties sont fondées sur la position naturelle des corps solides.

Dorique, ou Dorien, est aussi un terme de Grammaire. Le *Dorique* étoit un dialecte de la langue Grecque. Il a été d'abord en usage parmi les Lacedemoniens, & ceux d'Argos. Theocrite, & Pindare s'en sont servis. Dans le dialecte *Dorique* l'*a* domine presque par tout. Il a tant de rapport avec l'Eolien, qu'on les compte pour un seul & même dialecte.

DORLOTER. v. act. Flatter, caresser, choyer, traitter delicatement; prendre ses aises, & ses commoditez. Ce terme est bas. Ce vieillard se *dorlote* fort: il se traitte avec soin, & avec delicatesse. Lespareon Satirique a dit aussi en raillant de la barbe d'un Medecin:

> Dorlotant *une longue barbe*,
> *Dont le parfum est de rheubarbe*,
> *De coloquinte & d'opium*.

Ce mot vient de *dorelot*, vieux François qui signifie *mignon*. Il est employé en ce sens par le Poëte Coquillard. En Bas-Breton on dit *dorlota*, pour dire *mignarder*.

DORMANT, ante. Qui dort. Le miracle des sept Dormans. Les biens lui viennent en *dormant*. Abl.

Eau *dormante*, est celle qui n'a point de cours, qui ne coule point; comme celle des fossez, des marais, des étangs. Pont *dormant*, est une espece de pont qui ne se leve point. Verre *dormant*, est une espece de servitude ou droit de prendre du jour sur l'heritage de son voisin, par un fenêtre où il y a un verre scéllé en plâtre, qui ne se doit point ouvrir, & qui doit être haute de neuf pieds au dessus du rez de chaussée du premier étage, selon l'Art. 201. de la Coutume de Paris. Pêne *dormant* est la serrure qui ne se ferme point toute seule, & dont il faut pousser le pêne avec la clef.

Dormants, en terme de Marine, se dit de la partie des manœuvres ou cordages qui sont fixes, & ne se remuent point, ou peu souvent: & ainsi entre les manœuvres il y en a de coulantes & de *dormantes*. Les étais, les aubans, l'itacle, sont les manœuvres *dormantes*.

Dormant, c'est dans le haut d'une porte quarrée, ou cintrée, une frise, ou un chassis de bois qui est attaché dans la feuillure, & qui sert de battement aux ventaux. Quand le *dormant* est d'assemblage, le panneau qui le remplit s'appelle timpan. Le *dormant de croisée*, est la partie du chassis qui tient dans la feuillure de la baye, & qui porte les chassis, & les guichets d'une croisée. *Dormant de fer*, est au dessus des ventaux d'une porte de bois, ou de fer, un panneau de fer évidé pour donner du jour.

DORMEUR, euse. adj. Qui dort, ou qui se plaît à dormir long temps. Les vieillards & les gens stupides sont *dormeurs*.

DORMITIF. s. m. Remede qui assoupit, qui fait dormir. Le pavot est le *dormitif* le plus ordinaire.

DORMIR. v. neut. qui se dit du repos que la nature prend elle-même, quand elle perd l'usage des sens, pour reparer ses forces épuisées par la veille, ou par le travail. J. Christ *dormoit* au fond de la nasselle. Port-R. *Dormir* d'un profond somme. Parmenion voyant

voyant les Ambassadeurs de toute la Grece qui murmuroient de ce que Philippe de Mac. tardoit trop à leur donner audience, Ne vous étonnez pas, leur dit-il, s'il *dort* tandis que vous veillez; car tandis que vous *dormiez* il veilloit: parcequ'il avoit profité de leur negligence. Abl.

C'est là que le Prelat, muni d'un dejeuné,
Dormoit *d'un leger somme attendant le dîné.* Boil.

On appelle *dormir* en lievre, *dormir* les yeux ouverts.

Dormir, se dit aussi des eaux qui n'ont pas de cours, qui sont arrêtées dans un bassin, dans un étang, dans un marais.

On dit figurément, qu'un sage doit *dormir* sur sa colere; pour dire, la laisser passer, ou prendre du temps pour songer au mal qui peut arriver de la vengeance. Il y a dans Horace même qui veilloit tant sur ses vers, des choses qu'Homere n'auroit pas voulu dire en *dormant*. Le Ch. de M. Il ne faut pas laisser *dormir* trop long temps l'amitié. M. Sc. Laisser *dormir* ses ressentimens. La Roch. On dit, qu'il faut laisser *dormir* une affaire; pour dire, que la saison n'est pas propre pour la remuer, pour la poursuivre, qu'il faut attendre une occasion favorable. On dit aussi, qu'un patronage laïque *dort*, quand le Seigneur de la terre est Heretique; car il ne peut pas alors exercer son droit, qu'il ne perd pas, mais qui est suspendu.

Dormir, se dit aussi de ceux qui sont morts. Jesus-Christ reveilla le Lazare qui *dormoit* dans le sepulcre. Les Patriarches *dormoient* dans le sein d'Abraham jusqu'à la passion de nôtre Sauveur. On dit de même, Il l'a fait *dormir*; pour dire, Il l'a empoisonné ou fait mourir.

On dit proverbialement & figurément, qu'il n'y a point de pire eau que celle qui *dort*; pour dire, qu'il faut se deffier de ces gens mornes & taciturnes qui songent ordinairement à faire du mal en trahison: qu'il ne faut point reveiller le chat qui *dort*; pour dire, qu'il ne faut point reveiller une mechante affaire assoupie. On dit aussi d'un homme vigilant & actif dans ses affaires, que quand il *dort*, le Diable le berce. On dit aussi, Qui *dort* dîne; pour dire, qu'en dormant on s'engraisse aussi bien qu'en mangeant. On dit aussi, *Dormir* la grasse matinée; pour dire, *Dormir* jusqu'à midi pour devenir gras. On dit aussi, *Dormir* comme un sabot, par une figure tirée du sabot des enfans qui semble *dormir*, quand il est agité avec un foüet de courroyes. *Dormir* à bâtons rompus. Voi. C'est mal *dormir*. On dit aussi, *Dormir* comme un *loir*, parceque les loirs, les marmotes *dorment* six mois de l'année. On dit aussi, Jeunesse qui veille, & vieillesse qui *dort*, c'est signe de mort. Il ne *dort* non plus qu'un jaloux, qu'un Lutin. On dit aussi, des contes à *dormir* debout; pour dire, qu'ils sont fabuleux & ennuyeux. On dit aussi en voyant quelque prodige qui nous surprend. Veillai-je, ou si je *dors?* On dit encore au Palais, Quand la Cour se leve matin, elle *dort* l'après-dînée; pour dire, qu'elle n'entre point après midi, quand elle a été obligée de se lever le matin pour quelque ceremonie. On dit encore au Palais, Quand le vassal *dort*, le Seigneur veille; c'est-à-dire, que quand le vassal neglige de faire la foi & hommage, le Seigneur dominant saisit son fief, & profite des fruits. On dit aussi, que les biens viennent à quelcun en *dormant*; pour dire, lorsqu'il ne s'y attend point & sans travailler.

DORMIR. s. m. est l'action de celui qui dort. Le *dormir* n'est pas sain après le repas. Il y a un certain milieu entre le *dormir* & la veille, qui est tout-à-fait agreable. Le *dormir* ne perd point ses droits. Le *dormir* nous derobe presque la moitié de la vie. Mle Sc. Pendant le *dormir* l'homme n'est presque plus distingué des bêtes. Nic.

DOROIR. s. m. Maniere de petite brosse avec quoy les Pâtissiers & les Boulangers mettent la dorure sur les pieces qu'ils veulent dorer.

DORONIC. s. m. Terme de Botanique. Sorte de plante, dont il y a plusieurs especes. Celle dont la racine entre dans quelques compositions, & que C. Bauhin appelle *doronicum radice dulci*, a ses feuilles approchantes de celles de plantin; mais plus jaunâtres. Ses fleurs sont des bouquets composez de quantité de petites fleurs jaunes. Sa racine est de la grosseur du petit doigt, nouée, d'un goût semblable au goût du suc de reglisse, & garnie de fibres longues, blanches & assez grosses. On se sert de cette racine, qui est bonne contre les venins, dans le vertige, dans les maladies malignes, & dans la morsure des bêtes venimeuses: cependant elle tuë les loups, les chiens & la plupart des bêtes à quatre pieds.

DORTOIR. s. m. Galerie dans les Couvens, divisée en plusieurs cellules, où les Religieux habitent & dorment. C'est un crime à un Religieux de coucher hors du *dortoir*. C'est là qu'en un *dortoir* elle (la molesse) fait son sejour. Boil.

Ce mot vient de *dormitorium*, qui se trouve en Latin en cette même signification. Menage.

DORURE. s. f. Or mince appliqué sur la superficie de quelque corps. Les *dorures* sont fort à la mode, soit dans les bâtimens, soit sur les meubles, soit sur les habits. On dit qu'une personne a bien de la *dorure*, quand elle a des habits chargez de passemens, ou de broderies d'or, ou d'argent, des anneaux, des croix, des agraffes, des boutons d'or, ou d'argent, ou de pierreries.

Dorure, est aussi un terme de Pâtissier & de Boulanger. Et par là ils entendent des jaunes d'œufs bien delayez, dont ils dorent le dessus de leurs pieces de four, & de leurs pains. Voyez Dorer.

DORYCNIUM. s. m. Terme de Botanique. Plante qui est toute blanche, & qui croît d'ordinaire à la hauteur d'une coudée & demie. Ses tiges sont souples & faciles à plier, lorsqu'elles sont nouvelles, dans la suite elles deviennent dures. Ses feuilles sont longues & étroites: il y en a trois, quatre, & le plus souvent cinq qui environnent les tiges par intervalles. Ses fleurs naissent aux extremitez des branches: elles sont blanches, semblables aux fleurs du trefle blanc des prez, & d'un goût astringent, de même que les feuilles. La racine est assez grosse, dure & ligneuse, noire par dehors & blanche par dedans. Cette plante croît sur des rochers, & en des lieux élevez proche de Montpellier, d'où vient que quelques Botanistes l'appellent *dorycnium Monspeliensium*.

DOS.

DOS. s. m. Le derriere de l'animal, qui est depuis le col jusqu'aux fesses. Les Medecins appellent proprement le *dos*, la seconde division de l'épine, qui contient douze vertebres situées entre celles du col & celles du rable, & où sont attachées les côtes. Ces soldats ont tout le jour les armes sur le *dos*, la pluye sur le *dos*. La pieté d'Enée lui fit porter son pere sur son *dos*. Cette femme avoit pour mille écus d'habits sur son *dos*; c'est-à-dire, sur elle. Les parties du *dos* sont les épaules, l'épine du *dos*, les vertebres du *dos*: & l'on dit d'un homme qui a l'épaule ronde, qu'il a le *dos* bossu, vouté; & de celui qui veut l'imiter, qu'il fait le gros *dos*. Les aloyaux sont pris sur les vertebres du *dos* d'un bœuf.

Au milieu du devant il a planté sa chaise,
Et de son large dos *morguant les auditeurs,*
Aux trois quarts du parterre a caché les Acteurs. Mol.

Ce mot vient de *dossum*, qu'on a dit pour *dorsum*. MENAGE.

On dit au Manege, Monter un cheval à *dos* ou à *dos nud*; pour dire, le monter sans selle & à poil.

DOS, se dit figurément de plusieurs choses qui ont un devant & un derriere. Le *dos* d'une maison, contre lequel on dit qu'une autre maison est *adossée*. Le *dos* d'un lit. Le *dos* d'un couteau, d'une épée, c'est le côté opposé au taillant. Le *dos* d'un livre, c'est le côté par où il est relié. On dit, Ecrire au *dos* d'un papier, d'un parchemin; pour dire, au revers.

On appelle *dos d'âne*, un corps qui a deux surfaces inclinées l'une vers l'autre, qui aboutissent en pointes. Il y a des combles de maisons, dont les uns sont en *dos d'âne*, & les autres en appentis, en terrasse.

DOS DE BAHUT, ou DOS D'ANE, en Jardinage, c'est une couche, ou planche élevée en forme presque ronde, qu'on appelle *dos de bahut*, ou *dos d'âne*, pour faire écouler les eaux.

DOS D'ANE, en termes de Marine, est une ouverture en forme de demi-cercle que l'on fait à quelques vaisseaux, pour couvrir le passage du bout de la manuelle.

On dit aussi à une personne qu'on chasse, Vîte tournez moi le *dos*: qu'un homme a tourné le *dos* en une bataille; pour dire, qu'il s'est enfui: & dans les affaires, qu'il a tourné le *dos*; pour dire, qu'il a refusé de faire ce qu'on desiroit de lui. On dit aussi, La fortune lui a tourné le *dos*; pour dire, s'est declarée contre lui. Quand un Courtisan est disgracié, tous ses amis lui tournent le *dos*. C'étoit fait de la pauvre Ariane à qui Thesée avoit tourné le *dos*. BENS. On dit aussi, On a fait tomber cette accusation sur le *dos* d'un miserable. Ce Ministre a toutes les affaires de l'Etat sur son *dos*; pour dire, qu'il est chargé de toutes les affaires. Il n'a pas si-tôt le *dos* tourné, que &c.

A DOS, se dit adverbialement. Avoir un homme *à dos*, c'est, Avoir un ennemi qui cherche tous les moyens de nuire.

On dit proverbialement, qu'on a mis des gens *dos à dos*, quand dans une sentence, ou un accommodement; ils n'ont point emporté d'avantage l'un sur l'autre. On dit, des gens debauchez, qu'ils sont toûjours le *dos* au fait, le ventre à table. On dit d'une homme qu'on a bien battu, qu'il a été battu *dos* & ventre, qu'on lui en a donné sur le *dos* & par tout. On dit pour exprimer la pauvreté d'une personne, qu'il n'a pas une chemise à mettre sur son *dos*. On dit aussi d'une perte, d'un dechet, que cela ira sur son *dos*; pour dire, que cette perte ira sur son compte: qu'un homme a bon *dos*; pour dire, qu'il a moyen de faire les frais de quelque entreprise, de quelque partie qu'on veut faire tomber sur lui. On dit aussi d'un riche qui est glorieux, que c'est un gros *dos*, qu'il fait le gros *dos*. On dit aussi, Faire la bête à deux *dos*; pour dire, Faire l'amour. Il se laisse tondre la laine sur le *dos*.

On appelle ironiquement *nichilaudos*, un pourpoint, une veste riche par devant, & d'une moindre étoffe par derriere.

On dit aussi ironiquement à un menteur qui soutient qu'une chose est veritable, Ouï comme j'ay le *dos*.

DOSE. s.f. Terme d'Apoticaire. Le poids ou la mesure des drogues qui doivent entrer en un medicament. Un secret de medecine n'est rien, si on n'en sçait bien la *dose*.

On dit aussi, Redoubler la *dose* en plusieurs autres choses. Il est venu à ce festin des survenans qui nous ont obligé de redoubler la *dose*. On a fait une taxe sur lui pour raison de son maniment, mais la *dose* est un peu trop forte. Son teint avoit doublé la *dose* de son incarnat naturel. SCAR.

Ce mot vient du Grec *dosis*, qui signifie la même chose. NICOD.

DOSER. v. act. Terme de Medecine. Mettre une certaine dose ou quantité convenable de divers ingrediens dans un medicament. Il y a des Auteurs & des Dispensaires qui decrivent le même remede, mais qui le *dosent* diversement.

DOSSE. s.f. Grosse planche de bois qui sert à des clôtures & à d'autres usages. On le dit particulierement des planches qui ne sont sciées que d'un côté, & qui de l'autre ont quelque aubier ou écorce, ou qui sont fort inegales. On les appelle *dosse-flache*.

DOSSERET. Terme d'Architecture. Petit pilastre saillant qui sert à soutenir des voutes. On appelle *dosseret*, ou *dossier* de cheminée, un petit exhaussement de mur de pignon, ou face avec ailes, pour retenir une souche de cheminée.

DOSSIER. s. m. Partie d'un banc, d'une chaise, où on appuye son *dos*; & se dit tant du bois que de l'étoffe qui le couvre. On dit aussi le *dossier* du lit, tant des planches qui soutiennent le chevet, que de la garniture d'étoffe qui les couvre. On le dit encore d'un ouvrage de menuiserie contre lequel on adosse quelque chose, comme la chaire d'un Predicateur; c'est aussi la partie qui sert de fond à un buffet.

DOSSIER. Ce mot se dit aussi par les Selliers-Carossiers, du fond de carosse contre lequel on s'appuye le dos: mais les honnêtes gens disent *fond*.

DOSSIER, est aussi un terme de Vanier. Il signifie la partie de la hotte qui pose sur le dos de celui qui la porte. Le *dossier* d'une hotte.

DOSSIER, en termes de Palais, est une liasse des pieces attachées avec un tiret de parchemin. Le Juge a ordonné que les parties mettroient leurs *dossiers* sur le Bureau sans production. Dans cette production il y avoit tant de *dossiers* cottez au dos depuis *a* jusqu'à *l*.

On appelle en Medecine le grand *dossier*, un des muscles qui font mouvoir le bras en bas, qu'on nomme autrement le *grand rond*, ou le *grattecul*.

DOSSIERE. s.f. est une partie du harnois d'un limonnier de charrette, dans laquelle on engage les limons, & qui passe par dessus la selle.

D O T.

DOT, ou DOTE, selon quelques-uns. s.f. Somme de deniers assignez à une fille, quand on la pourvoit, soit par mariage, soit par entrée en Religion. En Normandie la *dot* d'une femme est assurée; elle est inalienable. En païs de Droit écrit il y a un augment de *dot* que donne le mari, qui repond au preciput qu'on donne ailleurs. La *dot* a par tout de grands privileges. C. B. La *dot* est preferable au doüaire. LOUET. Le Seigneur Anselme s'engage à prendre ma fille sans *dot*. MOL.

DOTAL, ALE. adj. Qui appartient à la dot. La quittance des deniers *dotaux* doit être à la fin du contrat de mariage.

DOTER. v. act. Assigner à une fille des deniers pour la marier, ou pour la rendre Religieuse. Quand on a debauché une fille de famille, on la doit épouser, ou la *doter*.

DOTER, signifie aussi, Fournir des deniers, ou assigner des revenus pour les fondations des Eglises ou des Benefices. Un Prelat ne doit point benir ou consacrer une Eglise, qu'elle ne soit *dotée*. Les Rois ont *doté* les Abbayes qu'ils ont fondées, de grands revenus.

DOTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

D O U.

D'OU. adv. De quel lieu, de quel endroit. *D'où* venez-vous? *D'où* vous sont ces attraits venus? Voyez OU.

DOUAI-

DOUAIRE. s. m. Biens que le mari assigne à sa femme en se mariant, pour en joüir par usufruit pendant sa viduité, & en laisser la proprieté à ses enfans. C'est le prix & la recompense de la pudeur. Ce que l'on appelle *doüaire* en païs coutumier, est la même chose que l'augment de dot, ou donation *propter nuptias* du Droit Civil. Par diverses coutumes du Roi le *doüaire* se gagne au coucher. Le *doüaire prefix* est celui qui consiste en une certaine rente, ou somme d'argent, ou en quelque terre, ou heritage affecté au *doüaire*. *Doüaire coutumier* est la moitié de tous les biens qu'a le mari le jour de son mariage, lequel a lieu quand on n'a point stipulé de *doüaire* prefix. En Normandie c'est le tiers en usufruit. Chez les Gots le *doüaire* n'étoit que la dixiéme partie des biens du mari; chez les Lombards la quatriéme; chez les Romains & les Siciliens la troisiéme. Le *doüaire* est si privilegié, qu'un decret ne le purge pas, & son hypotheque demeure toûjours. On dit en proverbe, Jamais mari ne paya *doüaire*; c'est-à-dire, que la mort civile du mari ne donne pas lieu à la demande du *doüaire*. LOUET. Ce proverbe n'est pas vrai en Normandie, où la mort civile donne ouverture au *doüaire*. Il y a des femmes qui font du mariage un commerce d'interêt, qui ne se marient que pour gagner des *doüaires*, & pour s'enrichir de la depouille de leurs maris. MOL.

Ce mot vient du Latin *dotarium*.

DOUAIRIER. s. m. Terme de Palais, qui se dit des enfans qui ont renoncé à la succession de leur pere, & qui se tiennent au doüaire de leur mere. La Coutume veut qu'un enfant ne puisse être heretier, & *doüairier* tout ensemble.

DOUAIRIERE. s. f. Veuve qui joüit de son doüaire. Il ne se dit que des Dames de la premiere qualité. Jamais Madame la *Doüairiere* de Rohan ne leur a dit un seul mot. PATRU.

DOUANE. s. f. Lieu où on paye les impôts & les taxes sur les marchandises. La *Doüane* de Lyon est une des cinq grosses Fermes. C'est un impôt sur les draps d'or, d'argent, de soye, de filoselle, de passement, de canetille, & autres semblables ouvrages qui viennent d'Espagne en Italie, & qui entrent en France. Cet impôt fut établi, selon quelques-uns, sous le Regne de Louïs XI. & selon d'autres sous celui de Charles IX. Il s'appelle *Doüane* de Lyon, parcequ'il se paye à Lyon, où il faut que passent ces sortes de draps. Il faut que tous les Rouliers viennent à la *Doüane* faire declaration de leurs marchandises. De toutes les marchandises qu'on decharge à la *Doüane*, il n'y a que les livres qui ne payent rien. Par tout l'Orient il y a des *Doüanes* établies, où se levent les seuls deniers pour la subsistance de l'Etat. On le dit aussi du droit que payent les marchandises. On a confisqué ces étoffes faute d'avoir payé la *doüane*. Il se dit aussi des droits qui se levent par l'ordonnance des Juges.

Ce mot vient de l'Italien *duana* ou *dogana*, derivé de l'Arabe *diwan*, qui signifie proprement le *Pretoire* & le *Senat*, & qui a été fait de l'Hebreu *doun*, signifiant *juger*. MENAGE. Du Cange le derive du mot *doen* Bas-Breton qui signifie *porter*, à cause qu'on transporte en ce lieu-là toutes sortes de marchandises. Vincent de Beauvais dit que le Palais des Sultans où se gardent leurs tresors s'appelloit *Doüane*.

DOUANIER. s. m. Fermier ou Commis de la Doüane, qui visite les marchandises, & reçoit les deniers qu'elles doivent payer aux Doüanes.

DOUBLAGE. s. m. Terme de Marine. C'est un second bordage, ou un revêtement de planches, qu'on met par dehors aux vaisseaux, particulierement à ceux qui vont vers la Ligne, pour les conserver, & empêcher que les vers ne les criblent.

DOUBLAGE, en matiere de fiefs, se dit du double des devoirs que les sujets sont tenus de payer à leur Seigneur en certaines occasions, comme quand il est fait Chevalier; quand il marie sa fille aînée noblement; quand il a été fait prisonnier en juste guerre, &c. Ce *doublage* ne doit pas monter plus haut que 25. sous.

DOUBLE. adj. m. & f. Qui vaut deux fois autant qu'un autre, soit en substance, soit en poids, soit en force ou capacité. Un *double* Louïs vaut 22. francs, & le simple onze. Un *double* Henri. Une Eglise *double*, un bâtiment *double*, se dit de deux Eglises bâties l'une sur l'autre, & de deux rangs de bâtiment adossez l'un contre l'autre. Un tel Officier a *double* paye. La pinte est une *double* chopine.

DOUBLE, signifie aussi ce qui est fait ou repeté deux fois. Un acte, un compte *double*, est celui dont il y a deux originaux pour en donner un à chaque partie. Un *double* bastion, un *double* ravelin, une *double* enceinte, une *double* enveloppe de lettres. Une *double* porte, se dit de deux portes mises des deux côtez de l'épaisseur d'un mur. Un *double* chassis. La plupart des organes des sens sont *doubles*. J'ay un *double* interêt en cette affaire. Je prouve mon dire par une *double* raison. Ce passage a un *double* sens. Voilà un mot à *double* entente. Une *double* cadence. Une serrure à *double* tour, c'est celle où l'on tourne deux fois la clef. Un *double* nœud, se dit de ce qu'on a noüé deux fois. On dit aussi un manteau *double* de panne; pour dire, qu'il est *doublé* de panne.

Les Poëtes appellent le Parnasse la *double montagne*, parcequ'il a deux sommets.

Apollon m'a montré dessus le double *mont*,
Le laurier immortel qui doit ceindre mon front. GOD.

DOUBLE, se dit aussi des choses qui sont faites avec plus de soin, & qui ont plus de force & de vertu. Du brocat à *double* broche, du ruban *double* en lisse, de l'encre *double*, bonne *double* bierre, un *double* canon.

En termes de Breviaire, on appelle Fête *double*, une Fête solennelle où l'on double les Antiennes, & où on les repete au commencement & à la fin de chaque Pseaume, & parcequ'elle a les premieres & les secondes Vêpres. Il y a des Fêtes *doubles* de la premiere classe, qui sont Noël, l'Epiphanie, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu, la St. Jean, la St. Pierre, l'Assomption, la Toussains, la Dedicace & le Patron de l'Eglise. D'autres sont de la seconde classe, qui sont les autres Fêtes *doubles*.

Un *double* Fête, c'est un jour où deux Fêtes se rencontrent ensemble. Un *double* jûne, un jour où il se rencontre deux jûnes de commandement. Les Fêtes *semi-doubles* sont celles qui ont aussi l'Office entier avec les deux Vêpres, mais où on ne repete pas les Antiennes.

On appelle un *double* bidet, un bidet qui est de plus haute taille que les ordinaires.

DOUBLE, terme de jeu de Lansquenet, se dit d'une carte qui est dejà venuë une ou deux fois: & au figuré on le dit de ceux qui ont un avantage, des sûretez que les autres n'ont point. Il est bien établi dans cette ferme, il a la faveur des Ministres, il jouë sur carte *double*.

On appelle un chiffre à *double* clef, celui où on change des caracteres pour signifier une même lettre. Un chiffre à *double* clef est indechiffrable.

On appelle aussi lettre *double*, une lettre qui a la force de deux autres, comme le φ, le θ, des Grecs, le *tsade* des Hebreux, qui fait *t* & *s*; & l'*x* des Latins.

En Medecine on dit fievre *double* tierce, *double* quarte. Voyez FIEVRE.

On dit au Palais, qu'un faux & *double* emploi ne se couvre jamais: c'est une même partie qui a été employée deux

fois

fois dans un compte sous divers noms & divers pretextes ; c'est-à-dire, qu'on peut toûjours revenir à la demander, nonobstant tous arrêts & transactions.

Double, se dit aussi en choses morales. C'est un *double* maraut, un *double* fripon, une *double* carogne. On appelle un homme *double*, celui à qui il ne se faut pas fier : une ame *double*, un cœur *double*, qui dit d'une façon, & pense d'autre. Seigneur, delivrez mon ame des langues *doubles* & trompeuses. Port-R. St. Paul dit dans sa 1. Ep. à Tim. que les Diacres ne doivent point être *doubles* en parole. Ah ! traître, scelerat, ame *double*, & sans foi. Mol.

Double, est aussi quelquefois substantif. La peine du *double*, du quadruple. Gager le *double* contre le simple. Le *double* d'un chiffre. On dit qu'un homme voit *double*, quand il voit deux choses, au lieu d'une. Le *double* d'une sentence, c'est la transcription d'une sentence dans quelque acte. En ce sens le mot vient de *doubl*, qui en Bas-Breton signifie *copie*, & *doubla*, *copier*. Le *double* d'un compte, c'est la seconde grosse qu'on donne à la partie. Le *double* d'un air, c'est le second couplet d'un air qui reçoit divers accords & diminutions des notes de Musique.

On dit aussi adverbialement, qu'un homme payera au *double*, qu'on lui rendra au *double* quelque chose ; pour dire, doublement, & même beaucoup plus, avec usure & bien au delà de ce qu'il a prêté. Soit qu'on lui fit du mal, ou du bien, il le vouloit rendre *au double*. Ablan. Jesus-Christ dit que les Pharisiens rendoient leurs Proselytes fils de la gehenne *au double* de ce qu'ils l'étoient eux-mêmes. On dit aussi, Mettre en *double*, quand on replie une chose sur elle-même, ou sur quelque autre de même nature. Plusieurs lettres de Chancelerie sont taxées au *double*, & on les appelle des *Doubles*.

On dit proverbialement, *Double* jûne, *double* morceau ; pour dire, qu'un libertin mange d'autant plus, qu'il lui est deffendu.

On dit aussi, Joüer à quitte, ou à *double*, tant au propre qu'au figuré ; pour dire, Mettre tout au hasard.

DOUBLE. s. m. Petite monnoye de cuivre valant deux deniers. Il sert à exaggerer la pauvreté. Cet homme est si gueux, qu'il n'a pas vaillant un *double*, un rouge *double*. Il est si avare, qu'il ne donneroit pas un *double* aux pauvres. Il n'a pas un *double* de reste au bout de l'an. Il regarde jusqu'à un *double*. Il a fait son payement en *doubles*. Il y a eu des *doubles* de Paris qui ont été de differente valeur selon les temps, qu'on a appellé *double Parisis* & *petit Parisis*.

Double. s. f. C'est le premier des quatre ventricules des animaux qui ruminent. On l'appelle autrement *panse*, ou *herbier*. Voyez Panse.

DOUBLEAU. adj. m. Terme d'Architecture. C'est une épithete qui se donne aux premiers arcs qui forment les voutes, qui vont directement d'un pilier, ou d'un arcboutant à l'autre, entre lesquels sont comprises les croisées d'ogives. Ils ont quelquefois plus de largeur que les ogives.

DOUBLEAUX. Terme de Charpenterie. Ce sont des solives pour faire des planchers. On met huit *doubleaux* au dessus des travées pour faire le plancher d'un moulin à vent. En particulier on appelle *doubleaux*, les solives qui portent le chevêtre.

DOUBLE-BORNE. s. f. Piece quarrée d'une vître.

DOUBLE-FEUILLE. s. f. Plante qui n'a qu'une tige ronde & lisse, & qui ne produit que deux feuilles, l'une vis-à-vis de l'autre, semblables à celles du grand plantain. Cette tige est environnée depuis le milieu jusques en haut de petites fleurs de couleur de vert-pâle, & semblables à des moucherons ou à des oiseaux plumez. Sa racine est fort fibrée. En Latin *bifolium*, ou *ophris bifolia*.

DOUBLEMENT. s. m. Terme de Finances. C'est une derniere enchere qui se fait dans la huitaine après l'adjudication des Fermes & Domeines du Roi, qui est le double du tiercement. Elle doit être de neuf encheres courantes. Or l'enchere courante est une somme certaine que le Conseil fixe à proportion de la Ferme qu'on ajuge. Desorte que si l'enchere courante est de dix mille francs, le *doublement* doit être de trente mille écus, moyennant quoy on est reçu à la place de celui qui en étoit adjudicataire. On revient contre les adjudications des Fermes du Roi par *doublemens* & par tiercemens. Dans les autres affaires le *doublement* est la moitié du prix de l'adjudication dont on doit faire l'enchere.

Doublement, se dit aussi d'un bataillon, quand on double les rangs ou les files pour les augmenter en front, ou en hauteur.

Doublement. adv. En deux manieres. Cette terre lui appartient *doublement*, par double titre, l'un comme acheteur, l'autre comme heritier du vendeur. Qui retient le bien d'autrui avec parjure, peche *doublement*.

DOUBLER. v. act. & n. Mettre une chose deux fois, ou la rendre deux fois aussi grande. *Doubler* une somme, c'est la multiplier par deux. *Doubler* les rangs, c'est, Faire entrer le second rang dans le premier. Dans le commerce des Indes Orientales tous les ans l'argent *double*.

Doubler, signifie quelquefois simplement, Augmenter, renforcer. *Doubler* la garde, *doubler* la dose *doubler* l'ordinaire. *Doubler* des gages ou appointemens, c'est les augmenter. *Doubler* le pas ; c'est-à-dire, Obliger à aller plus vîte. Cette reflexion est bien triste ; il faut *doubler* le pas pour s'en éloigner. Le Ch. de M. *Doubler* une Comedie, se dit quand deux differens Auteurs font une Comedie sur un même sujet.

Doubler, signifie aussi, Mettre deux étoffes l'une sur l'autre. Faire *doubler* un manteau d'hermines, de panne, de brocat. *Doubler* un corps de logis, c'est, Adosser deux corps de logis l'un contre l'autre.

On dit parmi les joüeurs à la Paume, qu'une balle a *doublé*, quand elle a touché deux fois à terre ; & alors le coup ne vaut rien, ou on marque une chasse. Et au jeu du Billard, *doubler* une bille, se dit quand on la fait éloigner du lieu où elle étoit.

En termes de Marine, on appelle *doubler* le cap, parer le cap, *doubler* la pointe ; pour dire, Passer au delà d'un cap, d'une pointe de terre. Le premier qui a *doublé* le Cap de Bonne Esperance a été Vasco de Gama Portugais en 1498. *Doubler* un vaisseau, c'est aussi lui donner un doublage, ou revêtement de planches. *Doubler* le sillage, c'est, Faire plus de chemin.

Doubler des reins, se dit en termes de Manege, quand un cheval desobeïssant saute plusieurs fois de suite pour jetter le Cavalier à bas.

DOUBLET. s. m. Fausse pierrerie faite de cristaux taillez joins ensemble par du mastic coloré par art, ou par quelque petite feuille de la même pierre, ou teinte de quelque autre matiere.

Doublet. Terme de joüeurs au Triquetrac. C'est un jet de dez qui amene deux points semblables, comme deux as, deux cinq, deux six, &c. C'est de là par metaphore que sont venus en France les noms propres de Doublet, par rapport aux humeurs toûjours égales.

DOUBLETTE, est un des jeux de l'orgue, qui est ouvert & de deux pieds, accordé à la 22. de la montre.

DOUBLON. s. m. Monnoye d'Espagne, ou double pistole, qui a valu divers prix en divers temps. Ma foi ils sont beaux & bons vos *doublons*. Cathol. d'Esp.

Doublon, en termes d'Imprimerie, se dit des fautes des ouvriers, quand ils font deux fois la même chose.

DOUBLURE. s. f. L'étoffe dont on double une autre. La *doublure* est souvent plus riche que l'étoffe.

On dit en proverbe, que fin contre fin n'est pas propre à faire *doublure*; pour dire, que deux gens qui sont également habiles ont de la peine à se tromper l'un l'autre.

DOUÇAIN. s. m. Sorte de pommier qui approche fort de celui de Paradis.

DOUCEASTRE, ou **DOUCEATRE.** adj. m. & f. Fade, insipide, desagreable au goût. Il se dit des eaux, ou des liqueurs & saveurs, & quelquefois des odeurs.

DOUCEMENT. adv. D'une maniere douce; lentement, & sans bruit. Les tortuës marchent fort *doucement*. Seneque nous apprend que quand Socrate étoit en colere, c'étoit alors qu'il parloit plus *doucement*, & plus rarement. Port-R.

Zephirs, ruisseaux, volez plus lentement,
Coulez plus doucement. Sar.

Prenons tout doucement *les hommes comme ils sont.* Mol.

Doucement, signifie encore, Humainement, sans rudesse. Il faut traiter *doucement* ses valets. Ce Prince a traité *doucement* les vaincus. La correction Chretienne se doit faire *doucement*, & sans aigreur.

Doucement, signifie encore, Commodément, facilement, paisiblement, agreablement, sans murmure, sans impatience. On vit *doucement* dans la solitude. Avec un peu de raison on peut goûter *doucement* les biens, & s'accommoder patiemment aux maux. St. Ev. Il vit tout *doucement* de son bien: ce qui veut dire aussi petitement, mais sans être à charge à personne. Vivre *doucement*; c'est-à-dire, sans passion, sans inquietude, hors du bruit & de l'embaras des affaires. Bou. *Doucement*, diras-tu, que sert de s'emporter? Boi. C'est-à-dire, parlez sans aigreur, & sans precipitation. Quelquefois il va plus à l'artifice qu'à la moderation.

Est-ce donc là medire, ou parler franchement?
Non, non, la medisance y va plus doucement. Boi.

Il faut se laisser conduire *doucement* à la nature, qui nous apprendra assez à mourir. Mont. Les marques de vôtre tendresse me repassent *doucement* dans l'imagination. Le Ch. de M. Je sçai souffrir mes malheurs assez *doucement*, & sans en importuner personne. M. Sc. Le mouvement le plus delicat de l'amour c'est la langueur qui comme une flâme secrette nous consume *doucement*. St. Ev.

Doucement, signifie encore, Sans éclat, à la sourdine & delicatement. Les negociations avec les étrangers doivent être traitées fort *doucement*. Il faut aller *doucement* & bride en main, quand on a affaire à certaines gens.

On dit en proverbe, Aller *doucement* en besogne, quand on agit lentement, & avec grande circonspection.

DOUCEREUX, euse. adj. Qui est doux. Les vins de Mâcon, de Condrieux, sont des vins *doucereux*, qui sont doux & piquans.

Doucereux, se dit figurément en choses morales, & signifie Flatteur; qui cageolle, qui conte des fleurettes, qui fait le passionné. Un stile *doucereux*, un esprit *doucereux*, des vers *doucereux*: ce qui se dit particulierement des vers d'amour. Faire le *doucereux*, c'est, Faire l'amoureux, le languissant auprès d'une Dame. Cet homme est un *doucereux* qui fait toûjours le plaintif, & le soupirant. M. Sc. Appeller un homme *doucereux*, c'est lui dire une injure. Id.

DOUCET, ette. adj. diminutif de *doux*, qui se dit proprement d'une mine *doucette*, où il entre un peu du niais, ou de l'hypocrite. Il ne se dit que des personnes, & l'usage en est fort borné.

DOUCETTE. s. f. Petite herbe qui a des tiges menuës & tendres, & des feuilles molles, oblongues, dentelées en scie, & frisées. Ses fleurs sont des cloches évasées, coupées sur les bords en cinq parties, d'un pourpre violet: elles s'ouvrent lorsque le soleil se leve, & se referment lorsqu'il se couche. On en mange ordinairement la racine dans le printemps. C'est une espece de campanule, que C. Bauhin appelle, *campanula arvensis erecta.*

DOUCEUR. s. f. Qualité legere; agreable impression que font sur la langue les choses qui n'ont point d'acidité, qui n'ont rien qui pique le goût, ou les autres sens. La *douceur* du miel est plus fade que celle du sucre. La *douceur* de la voix charme l'oreille. Ce qu'on estime dans les parfums, c'est la *douceur*. La *douceur* de la peau plaît au toucher. La *douceur* des couleurs plaît à la vuë. On dit qu'un homme aime les *douceurs*, quand il aime le sucre, les confitures, les vins de liqueur.

Douceur, se dit figurément en choses morales. Bonté, calme, moderation, tranquillité de l'ame qui n'est point émuë par une injure, qui se porte à faire du bien par son propre panchant. La *douceur* n'est souvent qu'une vanité de se faire aimer de tout le monde. M. Esp. La *douceur* du gouvernement est ce qui fait la felicité des peuples. La *douceur* de l'esprit est l'agréement de la conversation. Eusebe soutenoit sa reputation d'une gravité contrefaite, & d'une *douceur* affectée. Herman. Je veux qu'avec *douceur* nous nous montrions sages. Mol. La *douceur* est une vertu presqu'inconnuë, parcequ'elle est humble, & sans éclat. M. Esp. La fonction de la *douceur* est de moderer, & de domter la colere. Id. La force de Dieu est temperée par sa *douceur*, & sa *douceur* est soutenuë par sa force. Fl. Il est difficile de definir cette *douceur* qu'on trouve si charmante dans les femmes: il semble qu'il n'y a pas grande difference entre la bonté, & la *douceur*. M. Sc. Je ne sçai quoy de noble, & de fier est une garde plus sûre, que cette *douceur* qui laisse tout pretendre, & tout esperer. Id. La *douceur* a quelque chose de fade, & d'ennuyeux, quand l'esprit ne l'anime pas. Oe. M. Les femmes étalent toute leur *douceur* sur leur visage, & au dedans elles sont toutes pleines de fiel, & d'aigreur. Voi. La *douceur*, & la paresse se ressemblent un peu. Oe. M.

Douceur, signifie encore, Contentement, aise, agrément, plaisir, volupté. Dieu nous detache des *douceurs* trompeuses du siecle par les amertumes salutaires qu'il y mêle. Le P. Thom. C'est dans le repos d'esprit que consiste la *douceur* de la vie. La reputation de la plus austere vertu ne vaut pas un moment des *douceurs* que l'amour donne. Font. Toutes les *douceurs* d'un cœur tendre ne se peuvent connoître, qu'en les éprouvant soi-même. M. Sc. Les acclamations en quoy l'on fait consister les *douceurs* de la gloire, sont plus éclatantes; mais elles ne sont pas si sensibles que les *douceurs* de l'amour. Id.

Ce sont les douceurs *de la vie,*
Qui font les horreurs du trepas. Quin.

Mille & mille douceurs *y (à la couronne) semblent attachées,*
Qui ne sont qu'un amas d'amertumes cachées. Corn.

La vie privée a ses *douceurs*, aussi bien que celle de la Cour. On ramene les gens par la *douceur*, en les flattant. Les *douceurs* dont on est capable dans l'extrême vieillesse, ne valent pas la peine de les demander au Ciel. Voi.

On dit, Conter des *douceurs* à une femme; pour dire, la cageoller, lui faire l'amour; lui conter des fleurettes.

Aller à l'abri d'une perruque blonde,
De ses froides douceurs *fatiguer le beau monde.* Boi.

En ce sens on dit aussi, Dire des *douceurs* à quelcun; pour dire, le flatter; lui dire des choses obligeantes.

Douçeur, se dit aussi de quelque commodité, ou

 menu

menu profit qu'on tire d'une affaire, d'une entremise. Cet homme n'a pas beaucoup gagné à ce marché, mais il en a tiré quelque *douceur*. Il a fait ce mariage, il en a eu quelque *douceur*.

On dit proverbialement, Tout par *douceur*, & rien par force; pour dire, qu'on fait mieux ses affaires à l'amiable, que par la violence.

DOUCHE. s. f. Voyez Douge.

DOUCIN. s. m. Nom que quelques-uns donnent à l'eau douce mêlée d'eau de mer.

DOUCINE. s. f. Terme d'Architecture. C'est un ornement de la plus haute partie de la corniche, qui est fait en forme d'onde moitié convexe, & moitié concave. On l'appelle aussi *cymaise*, ou *gueule droite & renversée*.

DOUELLE. s. f. Terme de Maçon, qui se dit d'une coupe de pierre propre à faire des voutes. Le parement qui fait la partie cintrée de la voute, & qui est courbe, s'appelle *doüelle interieure*, ou *intrados*. La partie opposée qui fait le dessus de la voute, s'appelle *doüelle exterieure*.

DOUER. v. act. Assigner un doüaire à sa femme. Une femme *doüée* de doüaire coutumier est plus avantagée, que si elle étoit *doüée* d'un doüaire prefix.

Doüer, se dit aussi en parlant des dons & des avantages que nous recevons de la nature & de la grace. Samson fut *doüé* d'une force extraordinaire. Esther fut *doüée* d'une beauté admirable. La Sainte Vierge a été *doüée* de toutes sortes de graces & de vertus.

DOUGE, ou DOUCHE. s. f. qui ne se dit que dans les lieux où il y a des eaux minerales, qu'on épanche sur la partie affectée pour la guerir. La *douge* se fait principalement sur la tête. On la donne 12. ou 15. jours durant, quand l'eau est fort chaude; & 20. ou 25. jours, quand elle ne l'est gueres. On la reçoit couché, assis, ou à genoux.

Ce mot vient de l'Italien *doccia*. Menage.

DOUILLE. s. f. Terme d'Armurier. C'est le fer creux qu'on met au talon ou au bout d'enbas d'une pique, d'une halebarde, javeline, ou autre arme semblable, ou au bout de la baguette d'une arme à feu. On le dit aussi du creux où on met la chandelle dans une lanterne, un martinet, ou un flambeau. Les Orfevres l'appellent *bobeche*. On appelle aussi *douille* de la croix, le creux qui est au bas, où on fait entrer le bâton pour la porter en Procession, ou la mettre sur son pied. Les Taillandiers & les Jardiniers le disent aussi du trou d'un outil de fer, comme d'une beche, dans lequel on met un manche de bois.

DOUILLET, ette. adj. Mollet, doux à l'attouchement. Une étoffe de soye est bien *douillette*. Un oreiller de duvet est *douillet*. La pommade rend la peau unie & *douillette*.

Douillet, se dit aussi des personnes qui affectent leurs aises, & une delicatesse extraordinaire pour ce qui touche les sens. C'est un pere *douillet*: ce qui se dit aussi des hypocrites & faux devots qui cherchent trop leurs aises. L'amour propre est *douillet* & mignard; il est fort mal-aisé à satisfaire. M. Esp.

DOUILLETTEMENT. adv. D'une maniere douillette, ou sur quelque chose de douillet. Il étoit couché bien *douillettement* sur un bon matelas, tandis que les autres étoient sur la dure.

DOULEUR. s. f. Sentiment triste & fâcheux qui afflige, qui blesse quelque partie du corps, & est ennemi de la nature: ce qui arrive par l'alteration subite de la partie, ou par solution de continuité. La *douleur*, selon les uns, est un mouvement qui reside dans les sens, & selon les autres, c'est une émotion de l'ame causée par les organes. Si on demande la cause de la *douleur* que cause une piqueure, l'on doit repondre d'abord, que la piqueure ne peut separer les fibres de la chair, sans ébranler les nerfs qui aboutissent au cerveau, on demandera encore, pourquoy cette partie du cerveau étant ébranlée, on sent de la *douleur*? Car il n'y a point de liaison necessaire entre les ébranlemens du cerveau; & le sentiment de *douleur* dont l'ame est affectée. Maleb. Dieu connoît la *douleur*; mais il ne la sent pas, parceque sentir la *douleur*, c'est être actuellement malheureux: pour nous, nous sentons la *douleur*, sans la connoître; nous n'en avons nulle idée claire. Id. Pour rendre raison de la *douleur*, il faut avoir recours à une puissance superieure qui forme la liaison entre les ébranlemens du cerveau, & le sentiment de l'ame. Id. Ce Stoïcien qui ne vouloit pas avoüer que la *douleur* fût un mal, l'avoüoit par l'effort qu'il faisoit pour ne la pas avoüer. Disc. d'El. Le peché de la femme a été puni par les *douleurs* de l'enfantement.

Douleur, se dit aussi des passions de l'ame. L'affliction d'esprit égale les plus grandes *douleurs*. Rien ne soulage tant la *douleur* que la liberté de se plaindre. St. Ev. Il faut qu'un penitent ait une vive *douleur*, une componction de ses fautes. L'ostentation de la *douleur* va plus loin que la *douleur* même. Bou. Vous triomphez, cruelle, & bravez ma *douleur*. Rac. Il y a des *douleurs* si sensibles, qu'il semble qu'elles nous dispensent pour quelque temps de la necessité d'être raisonnables. Disc. d'El. J'ai ressenti tout ce que la *douleur* a de tendre, de vif, & de violent. M. Esp. Je laisse à ces femmes mediocrement touchées tout ce fracas de gemissemens, qui sont plus propres à affoiblir la *douleur*, qu'à l'exprimer. Com. Il y a des femmes qui ne s'opiniâtrent à pleurer, que pour avoir la gloire d'une belle & immortelle *douleur*. La Roch. La *douleur* est toûjours moins forte que la plainte. La Fon. La *douleur* n'est blâmable que par l'excés, & par la longue durée. M. Sc. Les *douleurs* qui sont causées par l'amour sont plus aisées à consoler que celles qui sont causées par l'amitié; celles de l'amour sont plus violentes, mais moins durables. Id. Remarquez dans ce tableau d'un homme mourant, environné de sa famille, que la *douleur* y est si bien diversifiée, qu'on peut distinguer la *douleur* d'un cousin germain, & la *douleur* dissimulée d'une servante qui se contrefait à faire la triste. Fel. Il faut dans la *douleur* que vous vous abaissiez. Boi. Lucain fait dire à Cornelie veuve de Pompée, Il m'est honteux de ne pouvoir mourir aprés vous de ma *douleur* seule. Bou. La *douleur* d'une Maîtresse qui pleure son Amant, nous touche plus que l'affliction d'une veuve artificieuse. St. Ev.

> *Une mâle tristesse, une grave douleur,*
> *Regne sur son visage.* Breb.

On dit en proverbe, Pour un plaisir mille *douleurs*; pour dire, qu'il y a bien plus de maux que de plaisirs en ce monde. On dit aussi, A la Chandeleur la grande *douleur*; pour dire, la grande froidure.

DOULOIR. Vieux mot qui signifioit autrefois *se plaindre*. Les Chevaliers d'Amadis se *douloient* moult piteusement.

> *Femme se plaent, femme se deult,*
> *Femme pleure quand elle veut.*

DOULOIRE. s. f. Instrument dont se servent les Tonneliers. Il tient de la hache, & de la serpe.

DOULOUREUX, euse. adj. Ce qui sent de la douleur, ou qui en cause. Ne lui heurtez pas le bras, il l'a fort *douloureux* à cause d'un rheumatisme. La goute est un mal fort *douloureux*.

Douloureux, au figuré signifie, Fâcheux, affligeant. Nous sommes naturellement touchez d'un spectacle triste, & *douloureux*. Fel. Il n'y a rien de plus *douloureux* que cette separation éternelle, que la mort met entre nous, & nos amis. Pa.

Ser-

Servons d'exemple à l'Univers,
De l'amour la plus tendre, & la plus malheureuse,
Dont il puisse garder l'histoire douloureuse. RAC.

DOULOUREUSEMENT. adv. D'une maniere douloureuse.

DOUROU. s. m. Plante de l'Isle de Madagascar, qui croît en forme d'un panache, & dont les feuilles ont deux pieds de largeur, & sont longues d'une toise. Il s'en trouve même qui ont plus de huit & dix pieds de long, sans compter la tige qui est quelquefois de la longueur de deux pieds. Son fruit appellé *voadorou*, à cause que *voa* signifie fruit, en langage du païs, vient en forme d'une grape, longue comme l'épi du blé de Turquie. Elle est enfermée dans une écorce fort dure, & chaque grain ou baye est comme un gros poids environné d'une chair bleuë, dont on fait de l'huile. Les bayes servent à faire de la farine pour manger avec du lait. Les habitans de cette Isle ont toûjours de ce fruit dans la bouche avec du betel & un peu de chaux, qu'ils mâchent pour la santé, & afin d'avoir l'haleine douce. Les feuilles vertes de cette plante leur servent de nate, d'assiette & de gobelet. On les nomme *rates*, quand elles sont seches, & les tiges s'appellent *falafes.* On en bâtit les murailles des maisons.

DOUTE. s. m. Incertitude; irresolution; agitation d'un esprit qui ne connoît pas la verité, ou qui ne sçait de quel côté il se doit determiner. Il étoit autrefois feminin. Malherbe a dit, Nos *doutes* seront *éclaircies.* Vitellius renonça à l'Empire & à la vie, pour ne pouvoir supporter le *doute*, & l'incertitude de l'avenir. BAL. Selon Aristote le *doute* est le commencement de la science. MEN. Le *doute* des Athées est un *doute* de tenebres, qui ne conduit point à la verité; mais le *doute* des Philosophes aide à la trouver. MALEB. L'opinion est un milieu entre le *doute*, & la science: le *doute* laisse l'esprit en suspens, & la science prononce determinément. LA PL. En bien des choses difficiles, il vaut mieux pancher vers le *doute* que vers la credulité. MONT. Il faut courir après la raison, & chercher la verité par les *doutes*, & par la dispute. BAL. Aristote fait le mysterieux pour cacher ses *doutes*, & son ignorance. ST. EV. Salomon s'est formé tous les *doutes* où s'embarasse d'ordinaire la raison humaine. ID. L'ignorance qui n'est traversée par aucun *doute*, ou par aucun scrupule, paroît innocente, & involontaire. PORT-R. Il y a un *doute* qui tient l'esprit absolument suspendu, & indeterminé; & un *doute* qui est seulement accompagné de la crainte de se tromper. LA PL. Les Scepticiens étoient dans un *doute* perpetuel. Les devots sont toûjours pleins de *doutes* & de scrupules. Les *doutes* passagers affoiblissent la foi, & ne la ruinent pas. LA PL. Il ne faut pas être flottant entre le *doute* & la foi. ID. Maintenant dans la Justice on revoque tout en *doute.* Ce *doute*, cette crainte est bien fondée. Le P. Bouhours a proposé plusieurs *doutes* sur la Langue.

DOUTE. Figure de Rhetorique, qui represente dans le discours l'inconstance, & les irresolutions de quelcun. Ceux qui s'abandonnent à la violence de leurs passions sont dans une perpetuelle inquietude. Ils prennent un dessein, & puis ils le quittent, & ces divers mouvemens poussent leur esprit de tous côtez. Or la figure qui represente cette suspension, & cette incertitude, s'appelle *doute.* ART DE PARLER.

Sans doute. Façon de parler adverbiale, qui signifie, Hors de *doute*, certainement. Vous avez *sans doute* bien pris vos mesures pour un si grand dessein. VOI.

Le Ciel s'est fait sans doute *une joye inhumaine,*
De rassembler sur moi tous les traits de sa haine. RAC.

DOUTER. v. neut. Etre en doute, être incertain. Quand on peut *douter* aussi raisonnablement que vous, l'on est capable de decider. MEN. On a beaucoup avancé, si l'on a seulement appris à *douter*: ce n'est pas peu de chose que de sçavoir *douter* par raison, & par esprit. MALEB. On peut *douter* par aveuglement, ou par brutalité: mais on *doute* aussi par prudence, & par penetration. ID. Les ignorans sont d'ordinaire les plus decisifs, parcequ'ils n'apperçoivent pas les raisons de *douter.* LA PL. C'est un crime de *douter* de la foi, & des veritez que Dieu a revelées à son Eglise. Celui qui prend un ton affirmatif, temoigne non seulement qu'il ne *doute* pas de ce qu'il avance; mais aussi qu'il ne veut pas qu'on en puisse *douter.* NIC. Ma tendresse m'est si precieuse, & l'estime que je fais de vous m'y fait trouver tant de gloire, que je ne sçai point de plus crime que de vous en laisser *douter.* Mais comment en *douteriez*-vous? tout vous le persuade, & dans vôtre cœur & dans le mien. LETT. PORTUG. Comment pourrions-nous *douter* de nôtre amour, nous ne sommes au monde que pour lui? IB. De quoy vous plaignez-vous, ay-je jamais *douté* de vôtre fidelité? je *doute* de cela. On croit qu'il y a de la honte à *douter* & à ignorer; & l'on aime mieux parler & decider au hasard, que de reconnoître qu'on n'est pas assez bien informé des choses pour en porter un jugement. LOG.

Prens alors le milieu, que doit prendre un Chretien,
Entre douter *de tout, & ne* douter *de rien.*
L'ART DE PRECH.

DOUTER, se dit avec le pronom personnel, & signifie, Prevoir, pressentir, soupçonner. Je me *doutois* bien qu'il feroit une folie. Il ne se *doutoit* pas qu'on lui feroit cette insulte. Il ne se *doutoit* de rien. Il est venu sans qu'on s'en *doutât.*

DOUTEUX, EUSE. adj. Problematique, incertain; dont il y a lieu de douter; ambigu, obscur. C'est une question fort *douteuse.* Ce procés est fort *douteux*, difficile à juger. Cette pistole est fort *douteuse.* Les Oracles ne rendoient autrefois que des reponses *douteuses.* Quand la felicité qu'on promet aux Religieuses dans l'autre vie leur paroît *douteuse*, le mal certain qu'il faut souffrir leur devient insupportable. ST. EV. Dans une question parfaitement *douteuse*, on peut choisir le parti qui plaît davantage. LE P. DAN. Toutes nos qualitez en bien, ou en mal sont incertaines, & *douteuses*; elles dependent des occasions. LA ROCH. Les choses que nous connoissons par sentiment plutôt que par raison, sont toûjours un peu *douteuses.* LE CH. DE M. Cette femme a le malheur d'avoir une reputation un peu *douteuse.* M. SC.

Loin ceux à qui du mal l'apparence douteuse
Donne pour leur prochain une horreur fastueuse.
DE L'AM.

DOUTEUX, EUSE, est aussi un terme de Grammaire, qui se dit des noms dont le genre varie, & que les uns font masculins, & les autres feminins.

DOUTEUSEMENT. adv. D'une maniere incertaine, & douteuse. On ne sçait rien d'assûré d'une telle affaire; on en parle *douteusement.* On sçait cela si *douteusement*, que j'aime presqu'autant n'en rien sçavoir. M. SC. Les gens de bonne foi devroient traitter *douteusement* des choses douteuses. LE CH. DE M.

DOUVAIN. Terme de Marchand. Bois à faire des douves & des barils. Le millier de *douvain* vaut tant. Le millier de *douvain* à pipes est taxé à 35. livres pour le droit de subvention.

DOUVE. s. f. Piece de bois merrain qui est propre à faire des tonneaux, des cuves, & autres vaisseaux. Du Cange dit que ce mot vient de *doga*, qui signifie aussi chez les Grecs un *vaisseau*, un *tonneau*, & une *fosse*; d'autres disent de l'Alleman *daub.*

DOUVE, est aussi le fossé d'un château. *Douve* signifie encore le mur d'un bassin de fonteine, quand il n'est que d'une assise ou de deux, comme il l'est d'ordinaire.

Douve, est aussi le nom d'une plante qui croît dans les prez, & dans des lieux marécageux. Sa tige est lisse, creuse, entrecoupée par des nœuds, & garnie de feuilles longues, étroites & dentelées en scie. Ses fleurs sont jaunes ou de couleur d'or, semblables à la renoncule commune des prez. Sa racine est composée de fibres blanchâtres. La *douve* cause l'inflammation dans les entrailles des brebis qui en mangent, & les fait mourir: c'est pourquoy les bergers évitent avec soin les endroits où elle se trouve. C. Bauhin l'appelle *ranunculus longifolius palustris minor.*

DOUX, OUCE. adj. qui fait une impression agreable sur nos sens. Ce qui rend les choses *douces*, c'est qu'elles sont composées d'atomes ronds & polis qui touchent legerement nos sens, & les frappent sans les blesser.

Doux, se dit premierement des choses polies & unies, & agreables au toucher. Une peau *douce*, un chemin *doux*, uni & aisé.

Doux, se dit aussi des odeurs. L'ambre gris a l'odeur fort douce. Un enfant a l'haleine *douce.*

Doux, se dit aussi des sons. L'octave est la plus *douce* des consonances. Une musique *douce*, est une musique de chambre, composée de peu de voix & d'instrumens qui se font tous entendre sans confusion. Une flûte *douce*, de *doux* accens, de *doux* accords. On dit aussi le *doux* murmure des eaux.

Doux, se dit aussi des objets de la vuë. Le bleu mourant, le jaune pâle sont des couleurs *douces*. Et on dit que des yeux sont *doux*, quand ils ne sont ni rudes, ni hagars, mais tendres & amoureux. On dit en ce sens, Faire les yeux *doux*; pour dire, Faire l'amour à quelcun.

Doux, se dit enfin des saveurs qui n'ont ni aigreur, ni acidité, ni salure. Des citrons *doux*, *doux* comme miel, comme sucre. Un lievre à la sauce *douce*, qui est faite avec du vin & du sucre. Eaux *douces*, sont les eaux des fonteines qui ne sont ni minerales, ni salées. On le dit aussi des rivieres, lacs & étangs.

Doux, se dit encore de plusieurs autres choses, comme des metaux. Le fer *doux*, qui est different de l'aigre, en ce qu'il est moins cassant. On le dit de même du cuivre & de l'étain. Ce qui rend les metaux plus *doux*, c'est quand ils ont passé plusieurs fois par le feu ou par la forge.

Taille *douce*, est une image tirée sur une planche de cuivre ou autre metal, gravée avec le burin.

Vin *doux*, est le vin qui n'a point bouilli, ou celui à qui on a conservé sa douceur, comme on fait au vin bourru. De même du sidre *doux*, qu'on nomme aussi absolument du *doux*.

Une medecine *douce*, un *doux* remede, sont ceux qui purgent, qui font leur operation sans donner des tranchées, & sans tourmenter le malade.

On dit d'un cheval, qu'il a les allures *douces*, quand il ne tourmente point son homme; & d'un carrosse, qu'il est *doux*, quand il est bien suspendu, & ne secouë point ceux qui sont dedans.

On dit que l'air est *doux*, que le temps est *doux*, lorsqu'il est calme, & qu'il a une chaleur moderée. Une pluye *douce*, quand elle n'est pas violente; une *douce* temperature de l'air. Aller vivre sous un ciel plus *doux*, c'est-à-dire, dans un climat plus temperé.

On le dit aussi du sommeil, même de la mort. Un *doux* sommeil lui ferma la paupiere.

On dit d'un escalier, qu'il est *doux*, qu'une montagne a une pente *douce*; pour dire, qu'ils sont aisez à monter, qu'ils ne sont pas rudes.

Doux, se dit figurément en choses spirituelles, & morales. On dit qu'un homme est *doux*, qu'il a la conversation *douce*, l'humeur *douce*, que c'est un esprit *doux*; pour dire, qu'il est paisible, civil, complaisant, traitable, humain; qu'il n'a rien de rude, qu'il n'est ni fâcheux, ni severe, ni emporté. Les personnes qui paroissent *douces*, n'ont d'ordinaire que de la foiblesse qui se convertit aisément en aigreur. La Roch. Je n'ay pas grande idée d'une femme, qu'on louë pour toute chose, d'être belle, & *douce*; je me la figure une belle niaise. M. Sc. J'aime mieux une personne vive qui me divertit, qu'une personne *douce*, & languissante, qui m'ennuye. Id. L'amitié est plus *douce*, & plus tranquille que l'amour. B. Rab. Ceux qui sont *doux* naturellement le sont toûjours, au lieu que ceux qui ne sont *doux* que par étude s'emportent quelquefois. M. Esp. Seneque tout ridé, & tout austere qu'il est, devient *doux* & tendre dès qu'il parle d'amitié. St. Ev.

Doux, signifie aussi, Agreable, touchant. Les passions malignes ne donnent jamais de contentement *doux* & paisible. Ab. de St. R. Mes plus *doux* momens ne vont qu'à n'être pas fort triste. M. Sc. Une *douce* conversation, en épanchant le cœur, en fait souvent échapper le secret. M. de M. Les Rois sont privez du bien le plus *doux* que la societé fournisse aux hommes: c'est l'amitié. St. Ev.

Jamais à ce qu'on aime on n'impute d'offense,
Quelque doux *souvenir prend toûjours sa deffense.*
Corn.

J'aime mieux m'exposer à perdre un bien si doux,
Que de vous obtenir d'un autre que de vous. Id.

On le dit aussi d'un gouvernement, des peines. Le regne de ce Prince a été fort *doux*; pour dire, point violent. On l'a condamné à une peine fort *douce*. On lui a donné une question trop *douce*, une *douce* penitence. On dit aussi en devotion, Mon *doux* Jesus.

On dit aussi d'une Religion, qu'elle est plus *douce*, c'est-à-dire, moins austere, qu'il est aisé d'en pratiquer les regles.

On le dit aussi des discours, & des écrits flatteurs, galans, ou amoureux. Il lui a fait de *doux* reproches de sa negligence; une *douce* guerre, en se plaignant obligeamment. Il écrit d'un stile *doux*, & facile; c'est-à-dire, coulant, & aisé. Il a tenu de *doux* propos à cette Belle; c'est-à-dire, il lui a dit des choses flatteuses, & obligeantes. On appelle des billets *doux*, des billets de galanterie qu'on écrit à une Maîtresse. Ces discours éternels de choses *douces* sont fort decriez dans le monde raisonnable. M. Sc.

Doux, se dit aussi absolument. Il est *doux* de mourir pour sa patrie, pour ce qu'on aime. Il est bien *doux* de vivre en liberté, & sans affaire. Faut-il trahir son cœur, & obeïr à cette chimere d'honneur, aux depens de ce qu'il y a de plus *doux* dans la vie? Œb. M.

Le goût de l'amitié ne se sçauroit éteindre;
Chacun sent qu'il est doux *d'en observer les loix.*
Poeme de l'Am.

Doux, se dit encore adverbialement. Tout *doux*; pour dire, N'allez pas si vîte, ou, Arrêtez-vous. Il va tout *doux* en besogne. Filer *doux*, c'est, Etre humble & soûmis devant un plus fort que soi.

Doux, se dit proverbialement en ces phrases. Ce qui est amer à la bouche est *doux* au cœur, pour inviter les gens à prendre medecine. On dit d'un mauvais Medecin, que c'est un *Medecin* d'eau *douce*, quand il n'enseigne que des remedes ordinaires. On dit de celui qui ne s'est point ressenti d'un affront qu'on lui a fait, qu'il a avalé cela *doux* comme lait. On dit qu'un homme est *doux* comme un agneau; pour dire, qu'il se laisse tondre la laine sur le dos, qu'il souffre tout. Les *douces* paroles n'écorchent point la langue, les oreilles.

DOUZAIN. s. m. Monnoye de cuivre avec quelque alliage d'argent vallant un sou, ou douze deniers tournois. C'est un gueux qui n'a pas un *douzain*; un avare qui aime le *douzain*. Le *douzain* avoit d'un côté pour le-

legende, *Franciscus Francorum Rex*, avec un écusson couronné, où il y avoit trois fleurs de lis; & de l'autre côté il y avoit pour legende, *Sit nomen Domini benedictum*, avec une croix au milieu de l'épée. Ce *douzain* s'appelloit aussi *grand blanc*. Il a eu cours jusqu'au regne de Henri IV. Il y avoit aussi des *demi-douzains* valant la moitié d'un *douzain*, & faits comme les *douzains*, hormis qu'ils étoient plus petits. Il y a eu des *douzains* à la salemandre en 1539.

DOUZAIN, se disoit autrefois de 12. vers, comme quatrain se dit encore de quatre. MEN. On le trouve en ce sens dans St. Gelais.

DOUZAINE. s. f. Assemblage de douze choses. Une *douzaine* d'assiettes, de serviettes. Vendre, acheter des aloüettes à la *douzaine*. Il y a des lieux où l'on vend les œufs à la *douzaine*, & d'autres au quarteron. Les Sergens de la *Douzaine*, sont les douze anciens Sergens du Châtelet, qui sont les Gardes du Prevôt de Paris.

On dit proverbialement, A la *douzaine*, en parlant d'une chose qui n'est pas d'un grand merite, d'un grand prix. Un Poëte à la *douzaine*. Et au contraire on dit, Il n'y en a pas treize à la *douzaine*; pour dire, qu'une chose est rare.

DOUZE. Terme numeral. Le second nombre de la seconde dizaine. Le Zodiaque est partagé en *douze* parties, qui sont les *douze* Signes. Les Astrologues partagent le ciel en *douze* Maisons.

On dit aussi, Le Roi Louïs *Douze*, le *douze* du mois, par abus, au lieu de *douziéme*. On dit aussi, un livre en *douze*; pour dire, que chaque cahier ou feuille pliée a *douze* feuillets, ou 24. pages.

DOUZIEME. adj. & s. m. & f. Nombre ordinal, qui est à une place où on compte *douze* à commencer par le premier. Decembre est le *douziéme* mois de l'année. Un *douziéme* d'une aune. On dit aussi, une aune & un *douze*.

DOUZIEMEMENT. adv. En douziéme lieu.

DOX.

DOXOLOGIE. s. f. Terme Ecclesiastique. Les Grecs ont ainsi nommé l'hymne du 14. v. du 2. ch. de St. Luc, Gloire soit à Dieu &c. parcequ'il commence par le mot Grec *doxa*, qui signifie gloire. C'est ce qu'on a appellé la *grande doxologie*: la *petite doxologie* est le *gloria Patri*, qui commence par le même mot *doxa*. On le chantoit à la fin de chaque Pseaume.

DOY.

DOYEN. s. m. Premiere dignité en la plupart des Eglises Cathedrales & Collegiales. *Doyen* de l'Eglise de Paris. *Doyen* de St. Martin de Tours. Le *Doyen* est le President né du Chapitre. On distingue entre les *Doyens* des Eglises Cathedrales, & ceux des Eglises Collegiales. Les premiers, aussi bien que le Chapitre, sont regulierement sujets à la Jurisdiction de l'Evêque, à moins qu'il n'y ait titre, ou possession contraire. Pour les *Doyens* des Eglises Collegiales, quelquefois ils ont seuls la Jurisdiction contentieuse, & quelquefois elle leur appartient en commun avec le Chapitre. Mais s'il n'y a ni usage, ni titre, le *Doyen* exerce la Jurisdiction sur les Chanoines, en toutes matieres civiles, ou criminelles.

Ce mot vient de *Decanus*, qui se disoit chez les Romains de celui qui presidoit à dix soldats; ou d'un petit Juge d'une Dizaine, à l'imitation desquels les Prelats ont établi des Juges pour faire leurs visites dans une partie de leurs Dioceses. En quelques lieux on les appelle *Archiprêtres* & *Archidiacres*; ausquels les *Doyens* ont succedé.

On appelle *Doyens Ruraux*, ceux qui ont droit de visite sur les Curez de la campagne dans les Dioceses qui sont divisez par Doyennez.

On appelle aussi en certaines Universitez & Facultez, un *Doyen*, celui qui est élû pour avoir quelques fonctions & prerogatives dans la Compagnie.

DOYEN, signifie aussi celui qui est le plus ancien en reception dans une Compagnie. Le *Doyen* des Cardinaux. Le *Doyen* de la Grand' Chambre. Le *Doyen* des Enquêtes, c'est le premier montant.

DOYEN, se dit aussi de celui qui est le plus ancien en âge à l'égard d'un autre. Il faut que vous passiez devant moi, vous êtes mon *Doyen*.

DOYEN, se dit encore de celui qui est le plus ancien dans une maison, dans une societé. Le *Doyen* de la Conciergerie n'a pas voulu sortir, quoyque tous ses écrous fussent dechargez. Le *Doyen* d'une auberge, d'une pension, a droit d'avoir la plus belle chambre, & la premiere place à table.

DOYENNE'. s. m. Premiere dignité en plusieurs Eglises Cathedrales & Collegiales. Un *Doyenné* oblige à la residence, & à la Prêtrise. Le Pape peut conferer les *Doyennez* tant des Eglises Cathedrales, que Collegiales sur la resignation du possesseur, nonobstant le droit d'élection du Chapitre, lequel n'a lieu qu'en cas de mort, ou de demission volontaire.

DOYENNÉ, est aussi une subdivision des Archidiaconez de quelques Dioceses, qu'on divise en plusieurs portions, dont chacune est sujette à la visite d'un même Superieur. Le Diocese du Mans a six Archidiaconez divisez en vingt-quatre *Doyennez*. Celui de St. Malo a deux Archidiaconez divisez en neuf *Doyennez*. Celui de Roüen a vingt-sept *Doyennez* sous six Archidiaconez.

DOYENNÉ, est aussi la qualité de celui qui est le plus ancien en reception dans une Compagnie. Il faut être bien vieux pour parvenir au *Doyenné* de la Grand' Chambre, du Cardinalat.

DRA.

DRAGAN. s. m. Terme de Marine. C'est la partie de derriere de la pouppe qui en fait l'extremité, & qui porte la devise des galeres.

DRAGE'E. s. f. Petite confiture de sucre durci, où on enferme quelque petite graine ou menu fruit, comme anis, amandes, pistaches, avelines, morceau de canelle ou de citron, ou abricot, coriandre, &c. Quand les *dragées* sont rondes, & qu'elles ont quelque grosseur, les enfans les appellent des *pois sucrez*. Les anis de Verdun sont fort renommez, & passent pour les plus excellentes *dragées*. On travaille bien aussi en *dragées* à Sedan. Les *dragées* de girofle & des autres épiceries fines, y sont admirables, & très-propres pour fortifier l'estomac, & pour aider à la digestion après le repas.

Ce mot vient de *tragea* Latin, qui a été fait du Grec *tragima*, qui signifie *seconde table*. NICOD.

DRAGÉE, se dit aussi du menu plomb dont on charge un fusil pour tirer sur du petit gibier.

DRAGÉE, signifie aussi un mélange de graines qu'on donne aux chevaux.

DRAGÉE, se dit aussi des menus grains qui se recueillent ordinairement dans les jardins, comme lentilles, navette, blé sarrasin, qu'on appelle quelquefois *dragée* aux chevaux, millet, &c. sur lesquels les Curez pretendent droit de menuës dîmes, qu'ils appellent *dîmes vertes* ou *dragées*.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme écarte la *dragée*, quand il parle de si près, qu'une partie de sa salive tombe sur celui à qui il parle.

DRAGEOIR. s. m. Petite boëte en forme de montre,

tre, que les Dames portoient autrefois à la ceinture par ornement, où elles mettoient des dragées.

Drageoir, est encore une tasse large & platte de vermeil doré, montée sur un pied, dans laquelle on presentoit autrefois des *dragées* aux noces & batêmes. On n'en voit plus qu'entre les mains des Crieurs d'enterremens, qui s'en servent pour presenter aux Prêtres ce qu'ils doivent donner à l'offrande.

DRAGEON. s. m. Terme de Jardinage. C'est le tendre bouton ou bourgeon qui pousse au pied des arbres, ou des plantes. Il y a des *drageons* fruitiers qui sont destinez à porter du fruit; d'autres destinez à porter du bois & des feuilles. Un *drageon* d'œillet, *drageon* de vigne. Voyez Boutures. En Latin *stolones.*

DRAGEONNER. v. neut. Il se dit des arbres qui poussent des drageons, de petites branches à leur pied. Arbre qui commence à *drageonner.* La Quintinie.

DRAGME. s. f. Monnoye des Grecs, qui valoit un gros d'argent. C'étoit la même chose que le denier à l'égard de la valeur: c'est-à-dire, 7. ou 8. sols monnoyé de France, selon la plus commune opinion.

Dragme. C'étoit aussi une sorte de monnoye des Juifs, ayant d'un côté une harpe, & de l'autre une grape de raisin. Bouteroue.

On dit que David laissa à Salomon dans son tresor dix mille *darkemon:* c'étoit une monnoye étrangere de même nature que les sols d'or, & qui pesoit une *dragme.*

Ce mot est derivé de *drachmon.*

Dragme, est aussi un poids dont se servent les Medecins, qui est la huitiéme partie d'une once, qu'on appelle autrement un *gros* au poids de marc. Elle contient trois scrupules ou 60. grains.

Dragme, en ce sens s'employe quelquefois figurément & en riant. Il me semble qu'il y a dans cette lettre cinq ou six *dragmes* d'amour. Voit.

DRAGOMAN. s. m. Terme de Relations, qui signifie *Truchem an.* Ce mot est presque general en Orient parmi le peuple, pour signifier un *Interprete* qui sert à faciliter le commerce des Occidentaux avec les Orientaux. Nicod dit que le mot de *Trucheman* vient de *Dragoman*, que les Turcs ont pris des Grecs modernes, qui appellent un Interprete, *Dragoumanos*; & que dès long temps chez les Orientaux *thargum* signifie *interpretation*, & *Metargen*, ou *Turgeman*, *Interprete*; ce qui est un mot Chaldaïque, selon Casaubon. Quelques-uns derivent ce mot de l'Alleman. Mais il vient plutôt de *Turcimannus*, ayant ajoûté le mot de *man* qui signifie *homme*, à celui de *Turc.* Il y avoit dans la Cour Byzantine un Officier qu'on appelloit Maître des *Druguemans*, comme temoigne Tyrius. Ce mot se trouve dans Vilhardouin: ce qui a fait croire à quelques-uns que c'étoit un vieux mot François. Du Cange temoigne que les Auteurs de la basse Latinité pour signifier un Interprete des Langues étrangeres, se sont servis de ces mots, *Dragumanus*, *Drogamundus*, *Drogmandus*, *Drogemannus*, *Drogomannus*, *Turquingens*, *Turchimannus*, & *Turchemannus.*

DRAGON. s. m. Serpent monstrueux qui est parvenu avec l'âge à une prodigieuse grandeur. Les anciens Naturalistes se sont égayez à decrire ce monstre en diverses manieres. Ils lui ont donné des ailes, des crêtes, des pieds & des têtes de differentes figures, jusques-là qu'Aldroandus fait mention d'un *dragon* né de l'accouplement d'une aigle avec une louve, qui avoit de grandes ailes, une queuë de serpent, & des pieds de loup. Mais il est le premier à dire avec les Modernes, que c'est un animal chimerique, si on le pretend faire differer d'un vieux serpent. Quelques-uns même ont dit qu'il y a en Afrique des *dragons* volans qui peuvent emporter un homme & un cheval, & qu'ils emportent souvent des vaches. Albert le Grand fait mention d'un *dragon* de mer, semblable à un serpent, qui a les ailes courtes, le mouvement très-prompt, & si venimeux, qu'il fait mourir par sa morsure. On appelle aussi la vive, *dragon de mer*, ou *araignée de mer.*

Les Poëtes qui ont feint que le Jardin des Hesperides étoit gardé par un *dragon*, ont entendu la mer Oceane qui fermoit l'entrée aux Isles Fortunées, ou à l'Amerique, d'où venoient de beaux fruits, & où se trouvoient les mines d'or. On peint un *dragon* auprès de Sainte Marguerite. On appelle *dragon* la Gargouille de Rouën. Voyez Fierte. En l'Eglise on a porté d'ancienneté des figures de *dragons* dans les Processions, pour representer le Diable, où l'Heresie, dont l'Eglise triomphe. On le portoit au bout d'une perche, & un enfant avoit une lanterne où étoit un cierge allumé, pour rallumer le feu qui étoit en la gueule du *dragon*, s'il venoit à s'éteindre.

Dragon, en termes de l'Ecriture, se dit figurément du Serpent infernal, de Sathan. Ainsi quand il est dit dans l'Apocalypse, Chap. 12. que le *Dragon* & ses Anges combattoient contre St. Michel, il est expliqué aussitôt, que c'étoit le Diable & Sathan. Et de même au Chap. 13. quand il est dit, que le *Dragon* a été adoré; & pareillement quand il est dit dans les Propheties d'Esaïe & de Daniel, que le *Dragon* a été blessé, a été mis à mort, cela s'entend du mystere de la Redemption qui a detruit l'empire de Sathan.

Dragon, se dit hyperboliquement de ceux qui font les mechans & les difficiles à contenir dans le devoir. On le dit même des femmes & des enfans. Cette femme crie toûjours son mari, c'est un vrai *dragon.* Cet enfant est un vrai *dragon*, il est incorrigible & mutin.

Quoy? me voir le mari de ces femmes de bien;
Ces dragons *du vertu, ces honnêtes Diablesses.* Mol.

Dragon, en termes de Guerre, est une sorte de Cavalier sans bottes, qui marche à cheval, & qui combat à pied. On a beaucoup multiplié en France le corps des *Dragons.* Les *Dragons* sont postez à la tête du camp, & vont les premiers à la charge, comme les enfans perdus. Ils sont reputez du corps de l'Infanterie, par une Ordonnance du Roi de l'année 1665. & en cette qualité ils ont des Colonels & des Sergens; mais ils ont des Cornettes comme la Cavalerie. Les *Dragons* ont pour armes l'épée, le fusil, & la bayonnette. Ils ont l'étendart, des tambours, des musettes, & des hauts-bois. Lorsqu'ils marchent à pied, leurs Officiers portent la pertisane, & les Sergens la hallebarde. Les *Dragons* ont succedé aux Carabins. Menage derive ce mot *Dragon*, du Latin *Draconarii*, qu'on trouve dans Vegece dans la signification de soldats. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de l'Alleman *tragen*, ou *draghen*, qui signifie *infanterie portée.*

Chez les Romains il y avoit des *Dragons* qui servoient d'étendarts aux simples Compagnies, comme les Aigles en servoient pour les Legions, selon le temoignage de Claudian. Les Empereurs d'Occident, comme Othon, les Saxons, les Anglois, & même les Ducs de Normandie, ont eu de pareils étendarts, qu'ils faisoient porter à la guerre comme une Oriflamme.

Dragon volant, est aussi un nom qu'on a donné à une ancienne coulevrine extraordinaire qui a 39. calibres de long, & qui tire 32. livres de balle, selon Hanzelet. Le *dragon* étoit aussi une piece d'artillerie de 40. livres de balle; ces deux pieces ne sont plus en usage.

Dragon, est aussi une maladie qui vient aux yeux des chevaux. Ce cheval a diminué de prix, depuis qu'il lui est venu dans l'œil un *dragon.*

Dragons, en termes de Marine, sont de gros tourbillons d'eau qu'on trouve souvent sous la Ligne, qui briseroient ou couleroient à fond les navires, s'ils passoient par dessus: & les Mariniers ont la superstition de croire

croire qu'ils les detournent à côté, en battant leurs épées nuës en croix du côté d'où vient l'orage, comme dit François Pyrard.

DRAGON, est aussi une Constellation celeste vers le Pole Arctique, ayant 31. étoiles, selon Ptolomée; 32. selon Kepler; & 33. selon Bayer, qui sont de la nature de Saturne & de Jupiter.

En termes d'Astronomie, on appelle la tête & la queuë du *Dragon*, les points des interfections de l'Ecclyptique par l'orbite des autres Planetes, & particulierement par celle de la lune. Le ventre du *Dragon* est l'endroit de ces cercles où se trouve leur plus grande latitude & éloignement. Comme ces cercles marquent une plus grande enflûre au milieu qu'aux extremitez, cela a fait croire qu'ils avoient la figure du *dragon*; ce qui les a fait nommer ainsi: & c'est dans ces seuls points d'intersection que se font toutes les ecclipses. On les marque dans les horoscopes avec ces signes ☊. tête de *dragon*; ☋ queuë de *dragon*. Mais il n'y a rien de plus vain que les predictions que fondent là-dessus les Astrologues; car en effet ces points n'ont aucune vertu ni influence.

DRAGON, est aussi un meteore qui se forme de quelques nuées enflammées qui jettent quelques étincelles, qui ont divers plis, & qui imitent la figure d'un *dragon*.

DRAGON, en termes de Blason, quand on le dit simplement, s'entend du *terrestre*, qui doit avoir deux pieds, & la queuë en pointe. Il y en a d'autres qu'on appelle *monstrueux*, qui ont des ailes: & on appelle *dragonnez*, les autres animaux qui font peins avec des queuës de *dragons*, ou de serpens. Il y a eu un Ordre de Chevalerie appellé du *Dragon* renversé, institué par Sigismond Empereur, & Roi de Hongrie, vers l'an 1418. Les Chevaliers portoient une chaîne d'or de laquelle pendoit un *dragon renversé*, aux ailes abattuës. Cet Ordre fut assez renommé en Allemagne sous Albert Archiduc d'Autriche gendre de Sigismond.

DRAGON, est aussi le nom d'un grand arbre qui croît dans l'Amerique. Il ressemble de loin à un pin, parceque ses branches sont égales & vertes en tout temps. Son tronc est gros, fort âpre & raboteux: il jette huit ou neuf branches de deux coudées de long, égales & nuës, chacune desquelles en produit au bout trois ou quatre autres de la longueur d'une coudée ou un peu davantage, grosses comme le bras, qui sont aussi nuës: il sort de l'extremité de celles-cy, des feuilles longues d'une coudée, de la largeur d'un pouce, plus épaisses au milieu, avec une côte relevée comme les feuilles de la flambe, minces & rougeâtres par les bords: elles finissent peu-à-peu en pointe & sont toûjours vertes. Le fruit du *dragon* est jaunâtre, d'un goût aigrelet & gros comme une petite cerise. Quelques Botanistes rapportent qu'au dessous de la peau qui le couvre, on voit la figure d'un *dragon* aussi bien representée que si elle avoit été taillée par un Sculpteur, ayant un long col, une longue queuë, la gueule ouverte, l'épine du dos garnie de longs aiguillons, & les pieds & le reste du corps fort remarquables: mais d'autres plus dignes de foi, asseurent que c'est une fable, & qu'on ne trouve au dessous de cette peau, qu'un noyau dur comme un os, sans qu'il y paroisse aucune figure d'animal. Du tronc de cet arbre il sort une liqueur, laquelle étant épaissie, est appellée *sang de dragon*, à cause qu'elle est rouge comme du sang, & que l'arbre d'où elle distille, est nommé *dragon*. Voyez SANG DE DRAGON. Le bois du tronc est fort dur & malaisé à couper; mais ses branches se coupent aisément.

Sang de dragon. Terme de Pharmacie. Les Anciens ont crû que le *dragon* combattoit contre l'élephant; qu'il lui suççoit tout son sang par les yeux & les oreilles; que l'élephant tombant mort, écrasoit le *dragon*; & que de ce sang mêlé tombant sur la terre, on en recueilloit ce qu'ils appelloient *sang de dragon*, dont ils faisoient grand état. C'est ainsi qu'en parlent Solin, Pline, Isidore, & plusieurs autres après eux. Mais ce combat est une fable inventée par les Marchands. On appelle aussi le cinnabre, *sang de dragon*, selon Avicenne & Serapion. Mais le vrai & naturel *sang de dragon* est un suc ou resine d'un grand arbre, nommé *dragon*, qui croît dans l'Amerique & dans l'Afrique. Cette resine est d'un rouge obscur, & se fond aisément étant approchée du feu, & si on la jette dedans, elle s'enflamme: cependant il est difficile de la dissoudre dans quelque liqueur que ce soit. Le *sang de dragon* est astringent. On s'en sert dans les pertes de sang, dans les dysenteries, pour affermir les dens ébranlées, & pour fortifier les gencives. Il y a un *sang de dragon* contrefait, qui n'est composé que de gommes de cerisier ou d'amandier, dissoutes & cuites dans de la teinture de bois de Bresil, qui leur donne la couleur rouge, & qui n'est guere en usage que pour les maux externes des chevaux.

Il y a un vrai *sang de dragon* dont François Cauche fait mention en son Voyage de Madagascar. Il dit qu'on lui fit present de six morceaux de *sang de dragon*, chacun long de trois pouces, ressemblant à des morceaux de boudin, marbrez comme le savon d'Alican, de rouge, de noir & de blanc: ce que les habitans appellent onguent pour étancher le sang. Ils sont faits de feuilles pilées d'un arbre fort branchu, & gros comme un poirier, qui a les feuilles longues & plus étroites que celles du laurier, ayant une odeur de violette. Les fleurs sont blanches & odoriferantes, venant en bouquet, rondes, & n'ayant que cinq feuilles bien ordonnées. Elles se ferment la nuit, & ne sont pas plus larges qu'un double. Il sort du milieu un filet rougeâtre qui se recoquille en telle sorte, qu'il fait la figure d'un *dragon*.

DRAGON, en termes de Chymie, n'est autre chose que le mercure ou argent vif. Les Chymistes appellent le mercure doux, *dragon mitigé*. Voyez MERCURE DOUX.

DRAGONNADE. s. f. Nouvelle espece de croisade. Mot qui s'est introduit dans la langue depuis quelques années, à l'occasion de la maniere dont la France s'est pris à faire des conversions. *Dragonnade* se dit donc de l'action de dragonner; de l'expedition des soldats, ou dragons, pour obliger les Reformez de France à changer de Religion. La *dragonnade* sera l'horreur des honnêtes gens de toutes les nations, & de toutes les Religions. BAY.

A' LA DRAGONNE. adv. A la maniere des dragons. On appelle conversions *à la dragonne*, toutes celles qui se font en France par le ministere des Dragons. Voyez DRAGONNER.

DRAGONNE'. adj. Terme de Blason, qui se dit du lion ou autre animal qui est representé avec une queuë de dragon.

DRAGONNEAU. s. m. C'est, selon quelques Medecins, un animal semblable à un ver long & large, qui se meut entre cuir & chair, & qui vient aux jambes, & quelquefois aux muscles du bras. Il est ainsi nommé, parcequ'il a la figure & la tortuosité d'un petit serpent. Il paroît sur tout sous la peau des côtes; & les habitans des païs chauds y sont fort sujets.

DRAGONNER. v. act. Forcer, violenter. Mot inventé depuis quelques années; parcequ'on s'est servi de soldats, ou de dragons, pour contraindre les Protestans à embrasser la Religion Romaine; on envoyoit chez eux une garnison de soldats, ou de dragons pour vivre à discretion, & y commettre toutes sortes de desordres; mangeant, dissipant, & tourmentant; jusqu'à ce qu'accablé de fatigue & ruiné entierement, on promît de se faire Catholique Romain. Et c'est ce qu'on

qu'on appelle *dragonner*. Ainsi on dit dans la conversation *dragonner* quelcun ; pour dire, le harceler, l'importuner, pour l'obliger à faire ce qu'on veut exiger de lui.

DRAGUE. s. f. Outil qui sert à tirer du sable des rivieres, à curer les puits, & à tirer les immondices de quelque endroit. C'est une espece de pelle de fer ayant une perche ou un long manche de bois, qui a des rebords de trois côtez, & platte par le devant pour enlever ce sable & ces ordures.

DRAGUE, est aussi un outil de Vitriers, ou pinceau qui leur sert à signer, ou à marquer leur verre. Ce pinceau est un poil de chevre qu'on attache dans une plume avec un manche, & on le trempe dans du blanc broyé.

DRAGUE. s. m. Terme de Marine, est un gros cordage dont on se sert sur les vaisseaux pour arrêter le recul des canons, quand ils tirent. *Drague* d'avirons, c'est un paquet de trois avirons.

DRAGUE, est aussi un nom qu'on donne à de l'orge cuite, qui demeure dans le brassin après qu'on en a tiré la biere. On en donne aux chevaux, & particulierement en Picardie & en Flandres.

DRAGUE, est encore un nom qu'on donne à de certains Lutins qu'on dit roder le long des rivages du Rhône en Provence, qui ont la figure d'homme, & se retirent dans les cavernes : d'où vient qu'on dit en Languedoc, Faire le *drac* ; pour dire, Faire le *Diable*.

DRAGUER. v. n. C'est, Chercher une ancre, avec le gros cordage qu'on appelle *drague :* ou pêcher quelque chose dans la mer. *Draguer*, c'est aussi, Nettoyer le fond d'une riviere, ou d'un canal avec une drague, ou pelle de fer.

DRAMATIQUE. adj. m. & f. & subst. Terme poëtique. Piece qui represente sur le theatre quelque action particuliere. La Poësie *Dramatique* a pour but le seul plaisir du spectateur. CORN. Nôtre siecle a excellé en Ouvrages *Dramatiques*, tant en vers, qu'en prose. Le *Dramatique* est le genre de Poësie le plus agreable. Corneille est le premier des Poëtes *Dramatiques*. Voyez son discours du Poëme *Dramatique*.

Ce mot vient purement du Grec, de *drama*, qui signifie *action :* parceque la nature du Poëme *Dramatique* consiste dans l'action.

DRANET. s. m. Sorte de filet que deux hommes traînent dans la mer. On s'en sert sur les côtes de Normandie. On l'appelle aussi *coleret*.

DRAP. s. m. Linceuil fait de toile, qu'on met dans le lit entre le matelas & la couverture pour être couché plus proprement. Il est couché entre deux *draps*. Des *draps* de toile de Hollande. Des *draps* sans coûture.

DRAP, est aussi une étoffe forte & chaude dont on fait les habits d'hiver. On en fait de laine pour se vêtir, & d'or & d'argent pour les emmeublemens, & pour les paremens d'Eglise. Les *draps* d'or & d'argent tant plains, ou façonnez, que frisez, ou brochez, doivent avoir demi-aune moins un 24. de largeur. On connoît la bonté du *drap* à la fileure, & celle de la serge à la croisure. C'est aussi ce qui marque leur difference, qui consiste en ce que les *draps* sont fabriquez de laines toutes grasses, & les serges & étamines avec de la laine seche & degraissée. Les *draps* étrangers viennent de Hollande, d'Angleterre, &c.

Drap d'Espagne, est du *drap* fait de laines de Segovie qui ne sont pas torses finement, qui est garencé, & qui en vieillissant devient noir. Les *draps de France* sont de Sedan, de Berry. Le *drap de Meûnier*, est un *drap* fait de laine fine, & qui est plus épais que celui d'Angleterre, qui a été ainsi nommé du nom de l'Ouvrier qui le fabriquoit en Berry. *Drap d'Usseau*, c'est un *drap* manufacturé en un village de Languedoc près de Carcassone, d'où ce nom lui est venu. Le premier Fabricateur s'appelloit *de Varennes*. Menage croit que c'est à cause du sçeau du Roi qu'on y mettoit autrefois ; mais on l'écrit ainsi abusivement.

DRAP, est un vieux mot Gaulois qui se trouve dans les plus anciens Titres, & que les peuples voisins ont emprunté de nous. Quelques-uns croyent qu'il vient de *trabea*. Du Cange dit qu'il vient de *drappus*, ou de *trapus*, dont il est parlé dans les Capitulaires & dans les Formules de Marculfe. Dans Froissart on voit cette phrase, Etre des *draps* de quelcun ; pour dire, Etre de ses livrées. On dit aussi dans plusieurs Cathedrales, Porter les *draps* ; pour dire, les habits de Chanoines.

On dit, Se mettre en *drap* ; pour dire, Prendre son gros habit, son habit d'hiver, de fatigue pour la campagne ; &, Porter le deuil en *drap* ; pour dire, Prendre le grand deuil.

Drap mortuaire, est une piece d'étoffe, un poile qu'on étend sur la biere d'un mort, ou sur la representation qu'on en fait pendant ses obseques. Il y a sur le *drap mortuaire*, la figure d'une croix. Ce *drap* est noir, quand il sert à des hommes ou à des femmes ; mais il est blanc, quand il sert à des garçons & à des filles.

Drap de pied, est une piece d'étoffe ou tapis qu'on met sur un prie-Dieu, & qui sert de marchepied aux Princes & Prelats, quand ils viennent dans les Eglises.

DRAP, se dit proverbialement en ces phrases. Les plus riches en mourant n'emportent qu'un *drap*, non plus que les plus pauvres. On dit qu'un homme combat contre ses *draps*, contre son chevet, quand il a de la peine à se lever. On dit, Mettre un homme en beaux *draps* blancs, c'est-à-dire, en faire bien des medisances, en decouvrir tous les defauts. On dit aussi, Il n'y a que cela de *drap* ; pour dire, Contentez-vous, il n'y a que cela de fonds. Tailler en plein *drap*, pour dire non seulement au propre, Coupper un manteau dans la piece de *drap* ; mais aussi au figuré pour dire, Avoir plein pouvoir dans une affaire, & de s'étendre, ou d'en prendre tant & si peu qu'on veut. Vouloir avoir le *drap* & l'argent, c'est-à-dire, Vouloir avoir le prix d'une chose, & ne la point livrer. On dit aussi, Au bout de l'aune faut le *drap* ; pour dire, qu'on trouve la fin de toutes choses. On dit que les lisieres valent pis que le *drap*, en parlant de la Province du Maine comparée à la Normandie.

DRAPEAU. s. m. qui se dit de vieux morceaux d'étoffe, ou de linge. Les gueux ont des habits faits de vieux haillons & *drapeaux*.

DRAPEAU, se dit aussi ironiquement de toute étoffe, quoyque neuve, qui n'a pas la force, la bonté qu'elle doit avoir. Je ne veux point de ce drap, il est mal foulé, il est trop lâche, ce n'est que du *drapeau*, c'est un vrai *drapeau* qui ne durera rien.

On appelle absolument du *drapeau*, le vieux linge qu'on ramasse, & dont on fait du papier. Il y a tel moulin qui consomme tous les ans pour dix mille francs de *drapeau*.

DRAPEAU, en termes de Guerre signifie, Etendart. Il se dit generalement de toutes les enseignes. Il a combattu sous les *drapeaux* de ce General, il a suivi ses *drapeaux*. On a pris tant de *drapeaux* dans cette bataille. On y comprend en ce sens les cornettes & les guidons. Ce mot vient de *drap*, parcequ'on faisoit autrefois les enseignes de cette étoffe. On le dit plus particulierement d'une enseigne d'une Compagnie d'Infanterie. Il faut qu'un soldat se range sous le *drapeau* au premier son du tambour.

DRAPEAU, signifie aussi la charge de l'Officier qui le porte. Le Roi a donné un *drapeau* à ce vieux soldat ; pour dire, une charge d'Enseigne dans une Compagnie de gens de pied.

DRAPPER, ou DRAPER. v. act. Couvrir un carrosse, une chaise, ou autre chose de drap pour marque

que de deuil. Les gens de qualité font *drapper* leurs carrosses par dedans & par dehors de drap noir, le Roi de violet. On dit aussi chez les Peintres, *Drapper* une figure; pour dire, l'habiller: qu'elle est bien *drappée*; pour dire, que les drapperies sont bien mises, bien entenduës; que les plis sont bien agencez, bien jettez.

DRAPPER, se dit aussi en parlant de sautereaux de claveſſin, d'épinette, & signifie y mettre du drap. Il faut *drapper* la plupart de ces sautereaux.

DRAPPER, signifie aussi, Critiquer, censurer quelcun, en medire plaisamment. Quand les Auteurs écrivent les uns contre les autres, ils sont sujets à se *drapper*. On dit qu'on l'a *drappé* dans certaine satire. BOIL. En ce sens il vient d'un vieux mot François *drappier*, qui signifioit *pinceur*, *railleur*, parcequ'on pinçoit les draps en les preparant: de là vient qu'on a dit *drapper*; pour dire, Tourmenter quelcun par des railleries. BOREL. Mais il y en a d'autres, comme Danet, qui pretendent, que c'est une metaphore prise de ce que les Foulons de draps couchent le poil des draps avec des chardons. D'autres croyent que ce mot vient de la Farce de Pathelin, où l'Avocat duppe un Drappier en l'amusant de paroles.

DRAPPÉ, ÉE. part. & adj. Carrosse *drappé*.

DRAPPÉ, se dit aussi en termes de Botanique, des fruits & des feuilles qui sont épaisses & veluës comme du drap. Les fruits de la Pivoine sont *drappez*. Les feuilles du bouillon blanc sont *drappées*.

DRAPPERIE. s. f. Marchandise de draps, manufacture de draps, & le lieu où on les fait & où on les vend. Il y a grand commerce de *drapperie* en Hollande. La ruë de la *Drapperie* à Paris. La *drapperie* d'Espagne est plus recherchée, à cause de la bonté des teintures. On appelle aussi *Drapperie*, le Corps des Marchands Drappiers.

DRAPPERIE, en termes de Peinture & de Sculpture, est la representation des habits, des tapisseries, du linge, & autres choses qui ne sont ni carnations, ni païsages. On dit qu'un Peintre jette bien une *drapperie*; pour dire, qu'il en dispose bien les plis. Paul Veronese excelloit pour les *drapperies*.

DRAPPIER, IERE. s. m. & f. Marchand qui vend du drap & autres marchandises de laine, quoyque les Merciers leur contestent le pouvoir de vendre des ratines, des serges & des étamines. Les *Drappiers* font maintenant le premier des six Corps des Marchands de Paris, à cause que les Fourreurs leur ont vendu leur primogeniture. On les appelle *Drappiers Chaussetiers*, parce qu'autrefois leur metier étoit celui de faire des hauts-de-chausses & des bas; & celui des Pourpointiers, de faire des pourpoins, qu'on faisoit d'une autre étoffe: & il y avoit de grands procés pour les entreprises qu'ils faisoient les uns sur les autres.

On appelle aussi *Drappiers*, les Artisans qui font du drap, qu'on nomme *Drappiers drappans*. Il a été fait de nouveaux Statuts en 1669. pour les *Drappiers drappans*, Sergiers & Façonniers, qui contiennent la largeur de toutes sortes de draps & de serges, & les longueurs des pieces.

DRAVE. s. f. Plante qui est une espece de *lepidium*, ou *passerage*. Elle croît à la hauteur d'une coudée, & a une tige mince, ronde, striée, & ferme. Ses feuilles sont oblongues, larges d'un pouce, ou d'un pouce & demi, d'un verd-cendré, & rangées alternativement le long de la tige. Ses fleurs sont petites & blanches: elles forment un bouquet. En Latin *draba umbellata*, ou *draba major capitulis donata*.

DRE.

DREGE. s. f. Terme de Marine, est un filet avec lequel se fait la pêche la plus considerable, & des poissons les plus delicats, comme turbots, soles & barbuës. On s'en sert sur les côtes de l'Ocean. On dit aussi, Chausses de *drege*, qui sont deffenduës par l'Ordonnance.

DRELIN. Mot inventé pour representer le son d'une sonnette. Ma sonnette ne fait pas assez de bruit: *drelin*, *drelin*, *drelin*. MOL.

DRESSE. s. f. Terme de Cordonnier & de Savetier. Morceau de cuir que l'on met entre les deux semelles pour redresser le soulier quand il tourne. Mettre une *dresse*.

DRESSER. v. act. & n. Elever à plomb une chose couchée ou inclinée. *Dresser* une charpente, un obelisque, une potence. *Dresser* la tête. Se *dresser* en pieds.

Ce mot vient de *direxare*, qu'on a formé de *dirigere*, & dont les Italiens ont fait *drizzare*. MENAGE.

DRESSER, se dit aussi en termes de Menuiserie & de Charpenterie; pour dire, Unir, applanir, mettre en ligne droite. *Dresser* du bois, *dresser* une regle. On dit qu'une pierre est *dressée* à la regle, lorsque les paremens sont bien mis, & élevez à plomb les uns sur les autres.

DRESSER, signifie aussi presque dans le même sens, Eriger, élever. *Dresser* un trophée, *dresser* des statuës, des autels à l'honneur de quelcun. *Dresser* des temples; pour dire, Bâtir des temples.

DRESSER, signifie encore, Avoir dessein d'aller droit en quelque lieu. Il a *dressé* ses pas d'un tel côté. Le Pilote a *dressé* le cap sur un tel rumb, a *dressé* le cap au Nord.

DRESSER, est aussi un terme de Relieur. C'est, Battre uniment un livre. Ce livre est bien *dressé*.

DRESSER, en termes de Chasse, se dit quand les bêtes & les chiens fuyent par une route droite: & on dit qu'un chien *dresse*, & qu'il va le droit, quand il suit la vraye route du cerf, ou de la bête.

DRESSER, signifie encore, Preparer, mettre une chose en l'état où elle doit être dans l'ordre & selon le droit & la raison: & se dit premierement en matiere d'écritures. *Dresser* une requête, un compte, un inventaire, des articles de mariage, des memoires & instructions, un procés verbal. *Dresser* un plan, un projet de quelque entreprise.

On dit en ce sens, *Dresser* une batterie, *dresser* un camp, *dresser* des tentes, *dresser* des embûches; pour dire, les preparer.

On dit aussi, *Dresser* un lit, une chambre, *dresser* du linge, *dresser* un habit, *dresser* la table, *dresser* le fruit; pour dire, les preparer & disposer dans une propreté convenable. Et absolument on dit *dresser*; pour dire, Tirer la souppe du pot, & la mettre sur la table. Faites venir les conviez, on a *dressé*.

DRESSER, est aussi un terme de Paveur. C'est, après avoir posé le pavé & garni les jointes, frapper sur les pierres pour les égaler, & faire que tout le pavé soit propre & bien uni.

DRESSER, se dit aussi parmi les Pâtissiers, des pieces de four qu'on ne met pas dans des tourtieres. *Dresser* un pâté, c'est en faire les bords.

DRESSER, se dit figurément en Morale, & signifie, Instruire, & disposer à faire quelque chose. Ce Precepteur a bien *dressé* cet écolier. Il a *dressé* ce valet à tout faire. Il a beau lui faire repeter son rôle de Comtesse, je desespere qu'il la puisse jamais *dresser* aux grands airs.

Le Ch. d'H. Il *dresse* toutes ses pensées à la guerre. On le dit aussi par extension des animaux. Ce cheval a été *dressé* par un bon Ecuyer. Les Bâteleurs *dressent* des chiens, & des singes à faire mille gentillesses. Les Chasseurs *dressent* les chiens à la chasse.

On dit proverbialement, qu'une chose fait *dresser* les cheveux à la tête; pour dire, qu'elle fait horreur; qu'elle fait *dresser* les oreilles, quand elle fait écouter attentivement, quand elle fait esperer un grand gain. On dit aussi, que le bon oiseau se *dresse* de lui-même; pour dire, qu'un bon naturel n'a pas besoin d'instruction.

Dressé, ée. part. & adj.

DRESSOIR. s.m. Espece de buffet qu'on dresse à côté pour le service d'une table, où on met le vin, les verres, la vaisselle, &c. On trouve dans les Auteurs de la basse Latinité le mot de *dressorium* en la même signification.

D R I.

DRIADE. Voyez Dryade.

DRILLE. s.m. Mechant soldat. Il ne se dit que par mepris & par raillerie. Ce Regiment ne vaut rien; il n'est composé que de goujats, de pauvres *drilles*. Le peuple appelle *drille* un jeune soldat éveillé, & hardi. C'est un bon *drille*. Ce mot est vieux Gaulois, & signifie un *haillon*, un habit qui s'en va par lambeaux, tels que portent ordinairement les mechans soldats.

Drille, se dit aussi de tout autre malheureux qui porte l'épée, quoyqu'il ne soit point enrollé.

Drilles, signifie aussi un grand arbre qui est de la nature du chêne, qu'on appelle autrement *rouvre*, dont le bois est le plus dur, & qui porte le meilleur gland & le plus gros. En Latin *robur*.

Ce mot vient du Grec *drys*, qui signifie *chêne*.

DRILLER. v.n. Courir vîte. C'est un terme bas & populaire, qui se dit des laquais, des soldats, des gueux qui s'enfuyent, ou qu'on fait courir. Il n'y a rien tel qu'un petit Basque pour bien *driller*. Toute la Cour *drille* vers la Guyenne. Scar.

DRILLEUX, euse. adj. Ce mot se trouve dans Pomey pour signifier, un homme mal vêtu, & qui n'est couvert que de lambeaux.

DRISSE. s.f. Terme de Marine, est un cordage qui sert à isser, à élever, ou à amener la vergue le long du mât. On l'appelle autrement *issas*. *Drisse* du pavillon, c'est une petite corde qui sert à arborer, & à amener le pavillon. *Allonge la drisse*, c'est un commandement que l'on fait pour étendre la *drisse* afin que plusieurs puissent travailler ensemble.

D R O.

DROGUE. s.f. Terme general de marchandise, d'épiceries de toute sorte de nature, & sur tout des païs éloignez, lesquelles servent à la Medecine, aux teintures & aux Artisans, comme sené, casse, mastic, borax, alun, bresil, sandaraque, &c. Lemery a publié en 1698. un Traitté universel des *drogues* par ordre alphabetique. Les Apothicaires doivent avoir dans leur boutique toute sorte de *drogues*. Menage après Saumaise derive ce mot de *droga*, qui a été fait du Persan *droa*, signifiant *odeur*, parceque les *drogues* aromatiques ont beaucoup d'odeur.

Drogue, se dit aussi des choses de peu de valeur qu'on veut mettre en commerce. Le fonds dont ce Marchand se veut deffaire n'est que du rebut, ce n'est que de la *drogue*. Cet usurier en faisant un tel prêt en a donné la moitié en *drogue*, en mechans billets, mechans meubles, &c.

On dit proverbialement, qu'un homme sçait bien faire valoir sa *drogue*; pour dire, qu'il est charlatan, qu'il sçait vendre cher de mauvaise marchandise.

DROGUER. v. act. Donner ou prendre souvent des medicamens. Cette mere *drogue* trop ses enfans. Il est dangereux de se trop *droguer*. Les Medecins sont ceux qui se *droguent* le moins.

DROGUERIE. s.f. Terme de mer, qui se dit de la pêche & preparation du hareng.

DROGUET. s.m. Etoffe de laine de bas prix, qui est une espece de drap, mais fort mince & fort étroit. Le *droguet* de Hollande est presque drap. Il y a des *droguets* façonnez, dont la chaîne est de fil, & la treme de laine, qui se font à basse lisse à la marche de l'ouvrier. Il y a eu des *droguets* d'or & d'argent inventez par le Sr. Savary, dont la chaîne étoit en partie de fil d'or & d'argent, & la treme de laine. En general le *droguet* est une espece de ratine ou de serge moitié fil & moitié laine. Il s'en fait aussi de toute laine. Les *droguets* faits de laine fine sont appellez *demi-foulez*.

On le dit aussi ironiquement pour meprisér quelque chose. On a dit d'un pauvre Duc, qu'il avoit un dais de *droguet*.

DROGUIER. s.m. Buffet d'un Naturaliste curieux, qui est divisé en plusieurs tiroirs & casses, en chacune desquelles il y a une drogue differente avec son étiquette.

DROGUISTE. s.m. Marchand Epicier qui s'attache particulierement au commerce & à la vente des drogues. Les Marchands *Droguistes* logent à la Halle.

DROIT, oite. adj. & subst. Terme de Geometrie. Ce qui ne panche, ou ne decline ni d'un côté, ni d'autre: qui n'est point courbé. Une ligne *droite* est la plus courte entre deux points. Le plus *droit* chemin. De *droit* fil.

Ce mot vient de *directus*. Nicod. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on s'est servi du mot de *drictum* pour signifier *droit*.

Droit, signifie aussi, Perpendiculaire, qui est à plomb. Un angle *droit* est un angle de 90. degrez, qui se fait quand une ligne tombe à plomb sur une autre. Ce mur n'est pas *droit*, il menace ruine.

En termes d'Architecture, on appelle *pied droit*, le rang de pierres qui fait chacun des côtez d'une porte cochere. On le dit des côtez ou tableaux des fenêtres.

En termes d'Astronomie, on appelle la Sphere *droite*, celle où l'Equateur coupe l'Horison à angles *droits* ou perpendiculairement, en laquelle les jours sont toûjours égaux aux nuits. L'ascension *droite* & oblique. Voyez à leur ordre.

En termes de Chasse, on appelle le *droit*, lorsqu'on est au vrai chemin que la bête tient, & qu'on a redressé le change. Quand on a connoissance du *droit*, on sonne deux mots pour appeller les Piqueurs. Les bons chiens connoissent le *droit*, courrent bien le *droit*.

Droit, en termes de Medecine, c'est le dernier des boyaux ou intestins, parcequ'il s'étend tout *droit* depuis l'os sacré jusqu'au siege ou à l'anus, sans faire aucuns tours ni replis. Sa partie inferieure est serrée & fermée par un muscle qu'on nomme *sphincter*; c'est-à-dire, *fermeur*: elle est relevée après la sortie des excremens par deux autres muscles, qu'on appelle les *releveurs* de l'anus. Les Medecins appellent aussi ce boyau *rectum*. Il y a deux muscles de l'abdomen qu'on appelle aussi *droits*, parceque leurs fibres vont en ligne directe de haut en bas. La jambe a un muscle, auquel on donne ce même nom, parcequ'il a une figure droite depuis son commencement jusques à sa fin. C'est le premier des extenseurs. La tête a aussi quatre muscles qu'on nom-

nomme *droits*, parceque leurs fibres vont directement de leur origine à leur insertion. Il y en a deux grands & deux petits.

On dit en Genealogie, Il descend en ligne *droite*, ou en ligne collaterale, d'un tel Prince.

DROIT, signifie aussi le côté où la main est ordinairement la plus forte, & de laquelle on se sert naturellement pour faire quelque ouvrage qu'on fait d'une seule main. En ce sens il est opposé à *gauche*. Le côté *droit* est le plus honorable. On donne la *droite* à ceux qu'on respecte. La main gauche, la main *droite*. On dit l'aile *droite*, l'aile gauche d'une armée, d'un bâtiment.

DROIT, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui ne boite point, & qu'on garentit *droit* chaud & froid; c'est-à-dire, qu'il ne boite point ni lorsqu'il est échauffé, ni lorsqu'il est refroidi. On dit aussi, qu'un cheval est *droit* sur ses jambes, quand le devant du boulet tombe à plomb sur la couronne, ensorte que le canon & le paturon sont en ligne *droite*. On dit aussi, Promener un cheval par le *droit*, le guider *droit*, le faire partir & reculer *droit*, quand il va sur une ligne *droite*, sans se traverser, ni se jetter de côté.

DROIT, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie, Honnête, juste, judicieux, sincere. Cet homme a l'ame *droite*, a l'intention *droite*; pour dire, il est de bonne foi, équitable. Il a l'esprit *droit*; pour dire, qu'il a l'esprit juste, qu'il ne s'égare point. Ceux qui ont le cœur *droit*, ont le sens de même. LE CH. DE M. Les Poëtes ont feint que les hommes pendant l'âge d'or se conduisoient par les seules lumieres de la *droite* raison. OE. M. c'est-à-dire, par la raison naturelle, saine & degagée de prejugez.

On dit aussi figurément d'un homme à l'égard d'un autre, que c'est son bras *droit*; pour dire, que c'est son principal appui, celui qui lui sert dans ses principales actions.

DROIT. s. m. Terme de Jurisprudence. Loi, constitution; regle obligatoire; principe du juste, & de l'injuste, pour rendre à chacun ce qui lui appartient. Grotius definit le *droit*, ce qui n'est point injuste. Cette espece de *droit*, est de la justice étroite & obligatoire. Outre le *Droit* divin, il y a trois sortes de *Droits*: le *Droit* de nature; le *Droit* des gens, & le *Droit* de chaque nation particuliere, qui a ses maximes, & ses loix differentes. Le dernier est ce que les Institutes de Justinien appellent le *Droit* civil, parcequ'il émane de la puissance civile. Les trois preceptes generaux du *Droit*, qui ne doit rien commander que de juste, & de raisonnable, sont, de *vivre honnêtement*, de *n'offenser personne*, & *de rendre à tout le monde ce qui lui appartient*.

DROIT DIVIN. Loi, ou volonté de Dieu revelée. On distingue deux sortes de loix divines. Les unes qui dependent du seul bonplaisir de Dieu, ensorte que les choses commandées ne deviennent justes, & obligatoires que parceque c'est la pure volonté de Dieu. Telle est la Loi Judaïque à l'égard des ceremonies. L'obligation qu'elle impose ne regarde que les Juifs, parcequ'elle ne vient que de la seule volonté du Legislateur. Ainsi elle ne fut abrogée que pour les Juifs, qui seuls étoient astreins à l'observer. De même l'ordre d'exterminer les habitans de Canaan, sortoit hors des regles de la Justice humaine, & l'execution n'en devenoit legitime que parceque Dieu l'ordonnoit, en vertu de sa puissance absoluë sur la vie des hommes. C'est ce que les Theologiens appellent *droit positif*; c'est-à-dire, posé, & établi. Les autres loix divines sont des loix morales, qui commandent, ou qui prohibent des choses bonnes, ou mauvaises par elles-mêmes, & independamment de la volonté arbitraire du Legislateur. Ces sortes de loix sont invariables, & perpetuelles. En ce sens le *Droit divin* se confond avec le *Droit naturel*, parceque les loix morales nous sont prescrites, & suggerées par la nature, dont Dieu est l'auteur.

DROIT NATUREL. C'est le sentiment de la droite raison que Dieu a gravée dans nos cœurs: c'est une regle que suggere la droite raison. Le *Droit* civil dans un sens plus étroit definit le *Droit naturel*, ce que les hommes ont de commun avec les animaux: par ex. l'union du mâle, & de la femelle pour la continuation de l'espece. A la verité il y a un *Droit* de nature qui nous est commun avec les animaux, & que la nature a enseigné: mais avec cette difference, que Dieu a distingué l'homme par le privilege de la raison, & par le discernement du bien, & du mal. Les bêtes au contraire ne se conduisent que par instinct, & executent les loix de la nature sans les avoir examinées. Il n'y a donc à leur égard aucun *Droit naturel* qu'improprement, & abusivement. Ils n'ont que des vestiges, ou des apparences de raison. L'union des deux sexes n'est entr'elles qu'une union brutale, qui ne peut être comparée avec l'honnêteté du mariage entre les hommes. Dieu ayant imprimé dans l'homme l'idée du bien, & du mal, c'est ce sentiment general d'équité qui fait le *Droit naturel* entre les hommes. Dans l'âge d'or dont parlent les Poëtes, les hommes se gouvernoient par les seules loix du *Droit de la nature*. Mais il ne faut pas les borner aux seules notions communes aux hommes, & aux animaux. Il faut renfermer sous le *Droit de la nature* tous les principes de la droite raison. Par tout ce qui vient d'être dit, on voit que les Docteurs ne s'accordent pas trop sur la definition du *Droit naturel*. Voyez DE LAUNAY. La plupart definissent le *Droit naturel*, le *Droit* que la seule raison naturelle a établi: & par là ils en excluent les animaux, parceque ne pouvant y avoir de societé entr'eux, il n'y a aussi ni *droit*, ni justice. Par consequent une chose est censée du *Droit naturel*, lorsqu'elle est juste du consentement de toutes les nations, ou du moins des nations les mieux disciplinées. C'est un effet general d'une cause generale, qui est le sens commun à tous les hommes. La voix generale est la preuve la plus certaine de la verité. L'exception des nations feroces, & insociables ne detruit point les regles communes de la nature. Ainsi une action condamnée par le *Droit naturel* est essentiellement mauvaise, & illicite de sa nature; & comme telle necessairement deffenduë de Dieu. C'est pourquoy les regles du *Droit naturel* sont immuables.

DROIT DES GENS. Loix, & conventions établies par un consentement general pour la sûreté du commerce entre differentes nations. Le *Droit* Romain *ff. de justitia & jure*, donne plus d'étenduë au *Droit des gens*. Le depôt, les contrats de vente, d'achat, de prêt &c. sont compris sous cette denomination. Mais l'on n'y donne pas d'ordinaire un sens si general. Comme tout le genre humain compose une societé universelle partagée en diverses nations, qui n'ont point le pouvoir de s'imposer des loix les unes aux autres, il a été necessaire pour entretenir commerce entr'elles, d'établir certaines conventions qui servissent de loix reciproques: telles sont les suspensions d'armes, les Traitez de paix, les Ambassades &c. Ainsi le *Droit des gens* est établi sur un usage long & perpetuel entre les nations. Au reste cette partie du *Droit* qui regarde toutes les nations, a été la plus negligée, & jusqu'à Grotius personne ne l'avoit traittée avec un peu d'étenduë. Il ne l'a pas même tout-à-fait épuisée. Voyez vander Meulen son Commentateur. Quelques-uns confondent le *Droit des gens* avec le *Droit naturel*, comme une seule, & même chose: parcequ'ils ont l'un & l'autre un même princi-

pe; c'est-à-dire, la raison commune à tous les hommes.

Droit Civil. Les Institutes definissent le *Droit Civil*, les loix qui sont propres à chaque ville, ou à chaque peuple. Mais aujourd'huy c'est proprement le *Droit* Romain, contenu dans les Institutes, le Digeste, & le Code. On l'appelle autrement le *Droit ecrit*. Les premiers commencemens du *Droit Romain* ont été très-mediocres. Sous le regne des Rois le peuple étoit gouverné par quelques loix preparées par le Conseil du Senat, & confirmées dans l'Assemblée du peuple. La Republique après avoir aboli la domination Royale retint les loix Royales. On y joignit la loi des douze tables dressée par les Decemvirs, & composée des loix des principales villes de la Grece, & des loix les plus équitables qui se pratiquoient deja à Rome. La loi des douze tables étoit si dure, & conçuë en termes si obscurs, qu'on l'adoucit, & qu'on l'étendit dans la suite par d'autres loix, proposées au Senat par les Consuls, & autorisées par l'Assemblée generale du peuple, selon l'usage observé sous les Rois mêmes. En l'an 731. de Rome finit la Republique, & tout le pouvoir du peuple passa à Auguste, qui se contenta de faire publier ses nouvelles loix dans l'Assemblée du peuple, pour conserver quelque image de la Republique par cette formalité. Tibere abolit ces Assemblées sous pretexte que le grand nombre les rendoit trop difficiles. Mais il proposoit les Ordonnances au Senat, qui ne manquoit pas de les confirmer; ensorte que les loix de Tibere, & de ses successeurs qui garderent les mêmes mesures avec le Senat, passoient pour des *Senatus consultes*. Ainsi il y a deux especes de *Droit Romain*, par rapport aux differens changemens de la puissance legislative. Le *Droit* établi par le peuple (*plebiscita*) & les loix des Empereurs. Pendant le temps de la Republique, & même sous les Empereurs, il y avoit des Jurisconsultes qui faisant une profession publique de l'étude du *Droit*, interpretoient les loix, & repondoient à toutes les consultations qu'on leur faisoit sur le divers sens des loix. Papirius fut le premier après l'expulsion des Rois, & Modestinus a été le dernier. Alors, c'est-à-dire en 240. les oracles de la Jurisprudence Romaine cesserent de parler. C'est des écrits de ces Jurisconsultes, qui composoient 2000. volumes, que Justinien a fait compiler le corps du *Droit Romain*. Les Magistrats de leur côté en rendant la justice, interpretoient les loix avec plus de liberté que les Jurisconsultes. Ils étoient comme la voix vivante de la loi. Les Empereurs pour rendre l'interpretation des Magistrats moins libre, & moins frequente, ordonnerent qu'on les consultât eux-mêmes, & qu'on attendit leurs reponses sur les questions de *Droit*. C'est ce qu'on peut remarquer par les Epitres de Pline à Trajan. Ils pretendoient que l'interpretation des loix n'appartient qu'à celui qui a le droit de faire des loix. A mesure qu'on faisoit de nouvelles loix à Rome, on travailloit à les ramasser, & à les reduire en corps. Papirius du temps de Tarquin le Superbe fit un recueil des loix Royales. A peine la Republique fut-elle établie, que les Decemvirs furent commis pour rediger les loix, qui furent comprises en douze tables. Du temps de Jules Cesar un Jurisconsulte nommé Ofilius commença une compilation des Edits du Preteur, qui ne fut achevée par Julianus, autre Jurisconsulte, que sous l'empire d'Adrien. Pendant le regne du Grand Constantin, ou de ses enfans, deux Jurisconsultes compilerent deux Codes, qui furent appellez du nom de leurs Auteurs, l'un le *Code Gregorien*, & l'autre *le Code Hermogenien*. Theodose le Jeune entreprit un pareil dessein, & fit compiler les Constitutions des Empereurs Chretiens depuis Constantin jusqu'à son temps, & publia le *Code Theodosien* en 438. Alaric Roi des Goths en 506. se servit de ces trois Codes, & principalement du Theodosien, & en forma une nouvelle compilation sous le même titre de *Code Theodosien*. Ce Code d'Alaric fut long temps en usage, & fit tout le *Droit Romain* qui s'observoit en France. Enfin Justinien voyant l'autorité du *Droit Romain* presqu'abolie en Occident depuis la chute de l'Empire, resolut de faire une compilation generale qui renfermât toute la Jurisprudence Romaine. Il en commit le soin à Tribonien son Chancelier. Tribonien executa cette commission avec beaucoup de diligence. Le nouveau Code fut achevé en 529. Le Digeste fut publié en 533. & la même année il en fit faire un abregé qui contient les premiers principes, & les premiers élemens, sous le titre d'*Institutes*. Justinien durant le cours de son regne fit 168. Constitutions, & 13. Edits qui changerent beaucoup l'ancien *Droit*: on les appella *Novelles*. Tout cela ensemble compose le corps du *Droit Civil* redigé par les ordres de Justinien. Pendant 300. ans il fut observé sans aucune innovation; mais les Constitutions des Empereurs ayant apporté quelque changement, l'Empereur Basile, & Leon le Philosophe son fils composerent un nouveau corps de la Jurisprudence Romaine, tiré des livres mêmes de Justinien traduits en Langue Grecque, & le diviserent en 7. Volumes, & en 60. livres, sous le nom de *Basiliques*. Depuis ce temps-là les livres de Justinien eurent peu de credit dans l'Orient, & les seuls livres des Basiliques furent en usage. Dans l'Occident le *Droit Civil* eut une autre fortune. On croit communément qu'il n'y fut connu que 600. ans après, & lorsque Lothaire II. ayant trouvé ce livre à la prise de Melphe dans le Royaume de Naples, le donna à la ville de Pise. Cependant on le trouve cité en quelques Ouvrages long temps avant Lothaire II. Mais il est vrai qu'il ne fut enseigné publiquement qu'au XII. siecle. Les disciples d'Inerius, le restaurateur du *Droit Romain*, qui avoient commencé à l'expliquer à Boulogne en 1128. l'apporterent en France. Il y a encore plusieurs Provinces qui se gouvernent par le *Droit* écrit. Le Lionnois, le Languedoc &c. Dans les autres Provinces le *Droit Civil* peut être cité comme une raison, & non pas comme une autorité. L'établissement du *Droit Civil*, dans la Guienne, & le Languedoc, vient de ce que les Visigots occupant la Gaule Norbonnoise, & l'Aquitaine, Alaric II. ordonna que le Code Theodosien reformé par Anien, l'un de ses principaux Conseillers, fût observé dans tous les païs de son obeïssance. Les Gots seulement observoient les loix Gothiques. On en usa de même dans le reste des Gaules à l'égard des anciens habitans, à qui l'on permit de se regler par le *Droit Civil*; c'est-à-dire, le Code Theodosien. Car le corps du *Droit Civil*, tel qu'il est aujourd'huy, ne fut renouvellé que dans le XII. siecle, & Irnerius est le premier qui l'ait professé publiquement. Depuis il a été enseigné dans toutes les Universitez. Il est certain aussi que le *Droit Romain* renferme tous les principes de l'équité naturelle, & qu'il n'y a rien de plus propre à former le bon sens, & à fortifier le jugement. C'est pourquoy bien qu'en diverses Provinces il n'ait d'autre autorité que celle que la justice, & l'équité ont sur la raison, on l'enseigne pourtant uniquement dans toutes les Universitez. On ne peut être reçu Docteur en *Droit Civil* qu'après avoir étudié sept ans dans cette Faculté.

Droit Canon, ou Droit Canonique. C'est la Jurisprudence Ecclesiastique. Elle est composée des Canons des Conciles, des Decrets des Papes, & des maximes des Peres. Le premier recueil du *Droit Ecclesiastique* étoit uniquement composé des Canons des deux

deux premiers Conciles Generaux, de Nicée, & de Constantinople, & de cinq Conciles particuliers, d'Ancyre, de Neocesarée, de Gangre, d'Antioche, & de Laodicée. Quelques-uns même contestent que celui de Constantinople y fût compris. Quoyqu'il en soit, cette Collection des Canons de l'Eglise Grecque fut traduite en Latin, & demeura en vigueur dans l'Eglise d'Occident jusqu'au temps de Charlemagne. Denys le Petit est le premier qui ait inseré dans le Corps des Canons des Conciles, les decrets depuis Sirice jusqu'à Anastase. Il y joignit 50. Canons des Apôtres qu'il traduisit en Latin. Cette Collection fut presentée à Charlemagne par le Pape Adrien, & reçuë en France où elle prevalut sur la premiere. Ensuite, & dans le X. siecle, Burchard Evêque de Wormes a été le premier qui ait joint aux Canons des Conciles, & aux decrets des Papes, les sentimens des Peres. Ives Evêque de Chartres publia une nouvelle Collection fort amplifiée, & grossie, sur tout de diverses decisions prises du *Droit Civil* de Justinien. Il voulut imiter Photius, qui avoit fait un Corps de *Droit Civil*, & de *Droit Ecclesiastique* tout ensemble. Le Moine Gratien surpassa tous les autres, & ramassant tout ce qu'ils avoient fait, il en composa le *Decret*, ou *la Concordance des Canons discordans*, qu'il publia en 1155. Gregoire IX. fit une Collection des *Decretales* en 1230. & c'est la deuxiéme partie du *Droit Canonique*: ensuite Boniface VIII. imitant Gregoire IX. publia en 1297. une nouvelle Collection des Decretales d'Innocent IV. & de plusieurs constitutions. Clement V. qui succeda à Boniface VIII. fit aussi une nouvelle compilation composée des Canons du Concile de Vienne, & de ses propres constitutions. Mais il ne la publia point. Jean XXII. la publia pour lui en 1317. sous le titre de *Clementines*. Jean XXII. y ajoûta d'autres constitutions de lui-même qu'il appella *Extravagantes*. Cette derniere Collection est intitulée le *Sexte* ou *sextus liber*; on y a depuis ajoûté d'autres constitutions, ou extravagantes du même Pape Jean XXII. & de quelques-uns de ses successeurs. Ainsi ces trois Volumes, ou Collections, c'est-à-dire, le *Decret de Gratien*, les *Decretales*, & le *Sexte*, composent le *Droit Canonique*, lequel aujourd'huy tient lieu de loi dans le for contentieux. Voyez chaque mot en son ordre. Pour les Canons des Apôtres, comme ils sont apocryphes, ou du moins très-suspects, ils ne font aucune partie du *Droit Ecclesiastique*. Le *Droit Canonique* n'est reçu en France qu'entant qu'il ne blesse point les libertez de l'Eglise Gallicane. Voyez CANONS.

DROIT FRANÇOIS. Avant la conquête des Gaules, les Gaulois se gouvernoient par un *Droit Coutumier*, dont la connoissance étoit renfermée dans le College des Druides. On en trouve seulement quelques articles dans Cesar, Strabon, & Ammien Marcellin. Après qu'ils eurent été subjuguez par Cesar ils se soumirent au *Droit Romain*, qui fut observé dans les Gaules pendant près de 500. ans. Dans le temps de la decadence de l'Empire les Goths, les Bourguignons, & les François envahirent les Gaules, & en formerent divers Royaumes. Les Goths à qui l'Empereur Honorius ceda la Gaule Narbonnoise, se gouvernerent par leurs propres loix, qu'ils appelloient *loix Gothiques*, sans abolir le *Droit Romain*, que les anciens Gaulois gardoient inviolablement. Le *Droit Romain* observé par les anciens habitans des Gaules, n'étoit autre chose que le Code Theodosien. Gondebaud Roi des Bourguignons publia aussi une loi appellée *Gombette*, qui subsista même long temps après la ruine du Royaume de Bourgogne. Pour les François ils avoient la loi Salique, dont on ne connoît ni l'auteur, ni l'origine. Le P. Daniel l'attribuë à Clovis. Elle fut souvent augmentée, & retranchée sous la I. & la II. Race des Rois de France. Charlemagne entr'autres y ajoûta beaucoup d'articles. Les Capitulaires de Charlemagne, de Louïs le Debonnaire, & de Charles le Chauve succederent à la loi Salique. Les Rois avoient accoutumé d'assembler les Etats du Royaume, & là on dressoit des reglemens, soit pour la discipline Ecclesiastique, soit pour les affaires civiles, ou politiques. Le P. Sirmond sur les Capitulaires de Charles le Chauve, explique assez curieusement la forme de ces Assemblées. Les loix de Charlemagne, & de ses successeurs furent assez long temps dispersées sans aucun ordre. On en fit diverses Collections qui ont été publiées par P. Pithou. Par la foiblesse des Rois de la II. Race les Ducs, & les Comtes ayant usurpé les Provinces, & les villes dont ils avoient le gouvernement, établirent des loix, & des coutumes particulieres dans l'étenduë de leur territoire: par ce changement, & par ces desordres, le *Droit François* contenu dans la loi Salique, & les Capitulaires, fut aboli, & fit place au *Droit Coutumier*. Ainsi la France est partagée entre le *Droit Romain* qui regne dans les Provinces Meridionales, & le *Droit Coutumier*. Les Ordonnances des Rois sont aussi une partie de la Jurisprudence. En 1680. le Roi a créé à Paris un Professeur en *Droit François*.

DROIT, signifie aussi la Jurisprudence. Les Ecoles de *Droit*. Les regles du *Droit*. Une question de *Droit*. Une presomption de *Droit*. Cela est de *Droit*. On appelle *Droit étroit*, la rigueur de *droit*, ce qui ne reçoit point d'extension. Cela est fondé en *droit* & raison, est jugé selon *droit* & raison. On appelle un sifleur de *Droit*, celui qui le montre en chambre; un Professeur de *Droit*, celui qui l'enseigne publiquement.

DROIT COUTUMIER, est celui de plusieurs Provinces qui ont conservé leurs Coutumes particulieres, lesquelles ont été redigées par écrit, & reformées de temps en temps. Paris, la Normandie, la Bretagne, sont des païs de *Droit Coutumier*. Voyez COUTUME.

DROIT COMMUN, est le *droit* ordinaire, & fondé sur les maximes generales, qui est opposé aux privileges qui en font exception.

DROIT DE LA GUERRE. Loix que l'on doit observer dans la guerre pour la rendre juste.

DROIT PUBLIC, en Allemagne, est composé des loix generales qui regardent la constitution, & le bien des Etats, & particulierement de celles de l'Empire.

DROIT, signifie encore, Autorité, puissance. Les Anciens avoient *droit* de vie & de mort sur leurs esclaves. Il n'y a en France que le Roi qui ait ce *droit*-là sur ses sujets. User des *droits* de la victoire. VOIT. Nous ne connoissons pas toute l'étenduë des *droits* souverains de Dieu. OE. M.

DROIT, signifie aussi une puissance, privilege qu'on a de donner, ou de faire quelque chose. Le Pape a conferé ce Benefice de plein *droit*, ou par un *droit* qui lui est devolu. Un Prelat n'a pas *droit* de faire les Ordres hors de son Diocese sans permission.

DROIT, signifie aussi, Action qu'un homme peut poursuivre en Justice: aptitude, capacité pour demander un bien qui lui appartient. Chacun est reçu à poursuivre ses *droits* en Justice. Un cessionnaire de *droits* litigieux. Une fille majeure usante & jouïssante de ses *droits*. Je suis en *droit*, en possession de passer sur cette terre. Il a épousé cette fille avec ses *droits*. Il est subrogé en tous ses *droits*, noms, raisons & actions. Il exerce les *droits* de son debiteur, il les poursuit au lieu de lui. Il a été pourvu de cette charge avec tous ses *droits*, profits & émolumens.

Un *droit* de bannalité, de pressoir, de four, de moulin. Un *droit* d'aubaine, de desherence, d'hypotheque &c.

Droit, signifie aussi, Juste raison; titre dont on est revêtu pour posseder quelque chose justement, ou pour y pretendre legitimement, soit en vertu de la loi, soit par une convention particuliere. Il y a plusieurs pretendans *droit* à ce Benefice, l'un comme Resignataire, l'autre comme Indultaire. Il a accumulé *droits* sur *droits*. Il a dit cela par surabondance de *droit*. Cela lui appartient de *droit*. Il a le *droit* d'ancienneté. Les Princes ont le *droit* de bienseance, de represailles, &c.

Droit, signifie aussi, Redevance, chose qu'on possede avec un titre. René Chopin a écrit des *droits* du Roi, des *droits* domaniaux. Les *droits* de cens, de surcens, dîmes, champarts, de laods & ventes, de rachat, &c. sont *droits* seigneuriaux. Le Seigneur saisit le fief, faute de *droits* & devoirs non faits & non payez. *Droits honorifiques & de patronage*, sont ceux qui sont dûs aux Fondateurs des Eglises, aux Seigneurs Hauts-Justiciers. Le *droit de Regale* est un *droit* du Roi de pourvoir aux Benefices, le Siege Episcopal vacant.

Droit, se dit aussi de toutes sortes d'impositions établies pour soutenir les charges de l'Etat. On a établi un *droit* sur le vin, sur le bois, sur telle marchandise. L'ancien & le nouveau *droit* du pied fourché. Il ne faut pas frauder les *droits* du Roi.

Droit, signifie aussi, Salaire qu'on taxe, ou qui est ordonné à quelcun pour ses peines & vacations. Le *droit* du Greffe, du Controlle, de la signature d'un arrêt. *Droit* de consultation, de revision dû aux Procureurs. On appelle *droit d'avis*, la paraguante qu'on est obligé de donner à celui qui a été cause qu'une affaire a reüssi, qui en a donné le premier avis.

Droit, signifie aussi un privilege accordé par le Roi, ou par la loi, qui donne prerogative à quelcun pour l'excepter du *droit* commun, de la regle generale. *Droit* de committimus. *Droit* de franc salé. *Droit* d'entrer aux Etats. *Droit* de bourgeoisie. *Droit* d'aînesse.

En termes de Pratique on dit, Etre à *droit*; pour dire, Comparoître en jugement pour y être interrogé. Appointement en *droit*, c'est un reglement qu'on donne aux parties pour écrire & produire sur quelque question de *Droit*, ou en premiere instance. Appointement à ouïr *droit*, est le reglement qu'on donne en matiere criminelle après la confrontation, pour ouïr le jugement. On dit aussi, qu'on a fait *droit* sur le tout; pour dire, qu'on a prononcé sur toutes les demandes. On dit aussi, sans garder ordre de *droit*, ni forme de justice. On dit aussi, Prendre *droit* par les charges; pour dire, S'en rapporter aux temoins, sans prejudice du *droit* des parties au principal. Le Roi finit ainsi ses lettres patentes, Sauf en autres choses nôtre *droit*, & l'autrui en toutes. On dit aussi, Deffendre ses *droits*, user de son *droit*, renoncer à son *droit*. C'est un passe-*droit*, une grace, une faveur.

Droit, se dit encore des obligations, & des engagemens que forment le devoir, ou les liaisons de l'amitié, ou de l'amour. C'est une regle pour les actions morales qui oblige à ce qui est juste, & raisonnable: non comme un simple conseil loüable; mais comme un precepte qui lie, & qui engage. Chacun consulte d'ordinaire son humeur pour établir les *droits* de l'amitié: l'ami froid, & l'ami ardent en établissent de contraires. Oe. M. Un pere a *droit* d'exiger les alimens de son fils: & cette loi de devoir est aussi inviolable que les loix de la Justice étroite. Grotius.

Droit, en termes de Chasse, signifie la part de la bête deffaite qui appartient aux Veneurs, ou aux chiens. Le pied *droit* du cerf est celui qu'on offre au Roi, ou au Maître de la chasse. Le *droit* des chiens est ce dont on leur fait curée. On dit aussi en Fauconnerie, le *droit* de l'oiseau, lorsqu'on le paît de ce qu'il a volé, comme la tête, la cuisse, le cœur, le foye de la perdrix, l'aile de la corneille, &c.

Droit, adv. D'une maniere droite. Cet homme va *droit* au but. Il lui a tiré *droit* dans la tête. Il faut marcher *droit*, aller *droit* avec lui. Il va *droit* en besogne. Il a mis tout *droit* la main dessus. Il veut avoir cela à tort, ou à *droit*. On dit aussi, *A bon droit*; pour dire, Avec raison, avec juste cause.

Tout à droit. Terme qui sert à couvrir une parole sale qu'on ne veut pas prononcer. On dit aussi à *droit*, à gauche; pour dire, qu'il faut tourner de ce côté-là.

On dit proverbialement, que, Où il n'y a pas dequoy, le Roi perd son *droit*; pour dire, qu'il est inutile de plaider contre des insolvables: que bon *droit* a besoin d'aide; pour dire, qu'il ne faut pas negliger la sollicitation des meilleurs procés. On dit aussi, C'est le *droit* du jeu; pour dire, On a accoutumé d'en user ainsi. On dit encore, qu'un homme est *droit* comme un jonc, comme un échalas, comme un cierge, comme un sapin; pour dire, qu'il se tient bien *droit*. On dit ironiquement, Cela est *droit* comme la jambe d'un chien.

DROITEMENT. adv. D'une maniere droite, directement, vis-à-vis. Sa maison est opposée *droitement* à la mienne. Ce chemin va *droitement* à la ville.

Il signifie aussi, D'une maniere juste. Cet homme va *droitement* en besogne; il juge équitablement & *droitement*.

On l'employe aussi pour comparer une chose égale, ou à-peu-près, à une autre. Il n'est pas *droitement* si sçavant que son Maître, mais il s'en manque peu. Il n'est pas *droitement* de son âge.

DROITIER, iere. adj. Qui n'est pas gaucher, qui se sert ordinairement de la main droite.

DROITURE. s. f. Probité, équité, action de celui qui va droit; qui rend justice. *Droiture* de sentimens. *Droiture* de cœur. La *droiture* est une pureté de motif, & d'intention qui attache l'ame au bien, pour le bien même Fl. Il ne se dit qu'au figuré *Droiture* d'esprit. Il y a deux sortes d'esprits; l'un de penetrer vivement & profondément les consequences des principes, & c'est là l'esprit de justesse: l'autre de comprendre un grand nombre de principes sans les confondre, & c'est là l'esprit de Geometrie. L'un est force, & *droiture* d'esprit: l'autre est étenduë d'esprit. Pasc. Les precieux restes de la parfaite *droiture* des siecles precedens étoient mêlez de beaucoup d'artifices, & de fausses vertus. Ab. de St. R.

> *Dans nos champs la vertu toute pure*
> *Agit sans dessein d'éclater,*
> *Tout l'art de la raison ne sçauroit imiter,*
> *De nos bergers l'innocente* droiture. Font.

En matiere de fiefs on appelle *droiture*, le droit qui est dû aux Seigneurs feodaux & censuels par les nouveaux acquereurs. Et on appelle, Relever *droiture*, ou *droiturer*, lorsque le vassal releve son fief de son Seigneur, & lui en paye les droits.

A' Droiture, ou En Droiture, & même on pretend que c'est le plus usité. adv. Il signifie, Directement. Il ne se dit que des lettres & des nouvelles. Ce Banquier n'a pas pû écrire à *droiture*, à cause de la guerre, mais il a fait l'affaire par ses correspondans. On appelle aussi sur la mer, Aller en *droiture*, quand on navige sans être detourné de sa route, ni par les vens, ni par autres necessitez: & sans mouiller dans au-

aucun des ports qui sont à côté de la traversée qu'il fait.

DROITURIER. adj. Vieux mot, qui signifie celui qui a l'intention droite, qui rend justice sans acception de personnes. Celui qui gouvernoit alors étoit juste & *droiturier*.

DROMADAIRE. s. m. Espece de chameau qui a deux bosses sur le dos, au lieu que le chameau ordinaire n'en a qu'une, selon Solin. Il s'appelle *bactrian*, & vient des parties Orientales de l'Asie. Il est le plus grand, & porte de plus pesans fardeaux. Mais Mr. Perrault appelle au contraire *dromadaire*, celui qui n'a qu'une bosse sur le dos, celui qui est le plus petit, & le meilleur pour la course, & qui pour cette raison est appellé des Grecs *dromadaire*. Il est plus commun aux parties Occidentales de l'Asie, comme dans la Syrie & dans l'Arabie. Il a sept pieds & demi de haut depuis le sommet de la tête jusqu'à terre. Les *dromadaires* & les chameaux ont le poil fort court & fort doux, mais ce poil a près d'un pied sur la bosse, où il se tient levé, & en fait la plus grande partie; & à le bien prendre, ils ne sont gueres plus bossus que les autres animaux. Ils n'ont point de dens canines ni incisives. Ils n'ont point de corne au pied, lequel est seulement couvert d'une peau charnuë. Ils ont quatre ventricules, & au second il y a plusieurs ouvertures quarrées qui servent d'entrée à environ vingt cavitez faites comme des sacs, qui leur servent de reservoirs. Pline dit qu'ils y gardent long temps l'eau, qu'ils boivent en quantité, quand ils en rencontrent. Ils la troublent avec le pied pour la rendre moins legere, & la garder plus long temps dans leur estomac. On dit même que les Voyageurs dans une grande necessité leur ouvrent le ventre pour en tirer de l'eau. Leurs intestins ont onze à treize toises de long, leur cœur neuf pouces. Leur poumon n'a qu'un lobe de chaque côté. Leur verge a dix-neuf pouces de long, & est crochuë par le bout. On dit qu'on en fait des cordes d'arc excellentes. La glande pineale du *dromadaire* a la forme d'une trefle, & a trois lignes de long.

DRONTE. s. m. est un oiseau Indien dont les Anciens n'ont point parlé, qui a de petites ailes; & bien loin de pouvoir voler, à peine peut-il marcher, tant il est gras. Les Hollandois l'appellent *dod-eers*. Voyez en la figure dans le Recueil de Thevenot au Voyage de Bontekoe.

DROPAX. s. m. Terme de Pharmacie. Il y a de deux sortes de *dropax*, le *simple* & le *composé*. Le *simple* se fait d'une once de poix seche & de deux dragmes d'huile. Le *composé* est fait avec la poix, la cire, la colophone, le sel commun, le bitume, le souphre vif, le poivre, l'euphorbe, les cantharides & le castor. On en fait de plusieurs autres manieres. Le *dropax* étoit autrefois en usage pour rechauffer les membres, pour y attirer le sang & les esprits, & pour remedier à l'atrophie. On l'appliquoit chaudement sur la partie malade, après l'avoir rasée, d'où on l'arrachoit avant qu'il fût tout-à-fait froid; on le faisoit chauffer de nouveau & on l'appliquoit encore; ce qu'on reïteroit jusques à ce que la partie fût devenuë bien rouge. On s'en sert pour enlever le poil des endroits où on l'applique.

Ce mot vient du Grec *drepein*, qui signifie, Cueillir, arracher.

DROSLE, ou DROLE. adj. Qui est plaisant, qui fait rire. Cet homme-là est bien *drôle*. Voilà qui est *drôle*. Ce conte est tout-à-fait *drôle*. Ce mot de mariage est plaisant, il n'y a rien de plus *drôle* pour les jeunes filles. Mol.

Ce mot est du stile bas. Il vient de *drauculus*, diminutif de *draucus*. Men. D'autres croyent avec plus de raison, qu'il vient de ce que les peuples Septentrionaux donnent le nom de *drôle* aux Diables familiers qui hantent dans leurs maisons, qui pensent leurs renes, (ce sont leurs bêtes de voiture) & qui leur rendent plusieurs services domestiques, qui sont prompts à executer ce qu'on leur commande, & qui les avertissent des dangers dont ils sont menacez: & parceque ces *drôles* font souvent des tours de gaillardise pour se rejouïr, c'est ce qui a fait donner le nom de *drôle* aux hommes qui sont plaisans, gaillards & subtils, madrez & dangereux, comme ces Diables follets.

Drosle, est aussi subst. Il signifie un gaillard, un éveillé, un plaisant, un bon compagnon, qui est prêt à tout faire pour se divertir ou pour divertir les autres. C'est une societé de *drôles* qui n'engendrent pas melancolie.

Drosle, se prend aussi quelquefois pour un homme qui cherche à faire tort à quelcun, qui est à craindre. Il y a là des *drôles* qui vous pourroient faire quelque mauvais tour, quelque friponnerie.

DROSLEMENT. adv. D'une maniere drôle. Cela est *drôlement* dit, *drôlement* fait.

DROSLERIE, ou DROLERIE. s. f. Plaisanterie, tour d'adresse. Les Charlatans amusent le peuple avec mille *drôleries* & plaisanteries.

On a dit aussi dans l'Histoire, la *Drôlerie* du Pont de Cé en Anjou.

DROSLESSE, ou DROLESSE. s. f. Femme de mauvaise vie, qui se laisse hanter par des drôles, des gens debauchez.

DROSSE. s. f. en termes de Marine, se dit des cordes ou palans qui servent à approcher ou à reculer une piece de canon de son sabord. Leurs deux bouts tiennent de deux côtez à deux boucles ou argans, qui ne lui laissent la liberté de reculer que jusqu'à demi-tillac. On l'appelle autrement *bidrole*. *Drosse*, est aussi une manœuvre qui serre le racage de la vergue d'artimon.

DROUINE. s. f. Terme de Chaudronnier. Espece de havre-sac que les Chaudronniers de campagne portent derriere le dos, & dans quoy ils mettent tous leurs outils.

DROUINEUR. s. m. Terme de Chaudronnier de Paris, pour marquer ces Chaudronniers de campagne qui portent la drouïne, & qui vendent & raccommodent divers utenciles de cuisine.

D R U.

DRU, uë. adj. Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux qui sont prêts à s'envoler du nid. Ce mot vient par metathese de *dur*, parceque les oiseaux deviennent plus durs quand ils croissent. Cette transposition de la lettre *r* est fort ordinaire dans les Langues, comme en ces mots d'*éprevier*, au lieu d'*épervier*; de *profil*, au lieu de *porfil*; de *fromage*, au lieu de *formage*; de *crenelé*, au lieu de *carnelé*; de *Hannovre*, au lieu de *Hannover*, &c.

On le dit figurément de ce qui est dejà cru, qui se porte bien. Cet enfant est bien *dru*, bien grand pour son âge. Cette fille est *druë*, bonne à marier. En vieux François il signifioit *gaillard*.

Dru, signifie aussi, Epais, touffu. Les arbres sont bien *drus* dans cette forêt, Les blez sont bien *drus*, sont fort beaux. Là sur l'herbe *druë* dansoient au son des joyeux flageolets. Rabelais.

Dru. adv. Souvent, près-à-près. Ils meurent bien *dru* dans cette ville, à cause de la peste. Ces arbres sont plantez trop *dru* dans ces allées, ils s'offusqueront les uns les autres. La pluye tomboit *dru* & menu.

On dit proverbialement, En cette bataille des soldats tomboient

boient *dru* comme mouches; pour dire, en aussi grand nombre que des mouches.

DRUD. Vieux mot François qui étoit de grand usage chez les anciens Romanciers, & signifioit *feal*, *fidele*, *bon ami*. Il vient de l'Alleman *draw*, qui signifie *foi*. On a dit aussi *drurie*, pour signifier *amour* & *fidelité*. Mais ensuite ce mot a été pris odieusement pour expliquer une amour impudique; & en Italien on appelle le galant d'une femme, *drudo*.

DRUIDE. s. m. Homme capable, & experimenté, qui a vu le monde. C'est un vieux *Druide*, il nous pourra donner de bonnes instructions. Ce mot vient de ce que les *Druides* étoient autrefois les Sçavans, les Prêtres & les Sacrificateurs chez les Gaulois. Ils étoient aussi les Philosophes, les Mathematiciens, les Jurisconsultes, les Orateurs, les Astrologues, les Medecins & les Theologiens du païs. On les choisissoit dans les plus nobles familles; & la noblesse de leur extraction jointe à la dignité de leur charge, les faisoit regarder du peuple avec beaucoup de veneration. On ne connoît de leurs sentimens particuliers que le dogme de la metempsycose. Le College des *Druides* avoit l'administration des choses sacrées. Ils étoient les Interpretes de la Religion, & les Juges de toutes les affaires indifferemment. Quiconque refusoit de leur obeïr, étoit declaré impie & scelerat. PASQ. Le premier Ordre parmi les Gaulois est celui des *Druides*. Il a l'intendance du culte des Dieux & de la Religion, & la direction des affaires tant publiques que particulieres. Ils decident souverainement de tout; & lorsque quelcun refuse d'acquiescer à leur jugement, ils lui interdisent la communion de leurs mysteres. Ceux qui sont frappez de cette foudre, sont exclus de toute dignité, & de la societé des hommes, & meurent sans honneur, sans credit. Les *Druides* ont un Souverain Pontife dont l'autorité est absoluë. Après sa mort le plus considerable d'entr'eux lui succede; & s'il y en a plusieurs qui y pretendent, la chose est remise à l'élection, ou se decide quelquefois par les armes. Un de leurs principaux points de Theologie, est l'immortalité de l'ame, comme une creance utile, & qui nous porte au mepris de la mort. CESAR COMM. Pline croit que ce nom leur est venu de *drys*, qui signifie un *chêne*, parceque leur principale superstition étoit d'aller coupper le guy de chêne avec grande ceremonie, dont ils faisoient ensuite un remede à tous maux. Mais Menage croit que ce mot vient de *drus*, qui en vieux langage Britannique signifie *Esprit*, *Demon*, *Magicien*. Borel le derive de *dry*, mot Saxon qui signifie *Magicien*; ou plutôt de *dru*, vieux mot Breton qui signifie un *chêne*, d'où, à ce qu'il croit, le mot Grec *drys* est derivé. Voyez SAUMAISE.

DRUS, UË. s. m. & f. Vieux mot François qui se trouve une infinité de fois dans les anciens Romans, & signifie un galand, un *ami fidele*. Mes *drus* & mes amis. Comme Agamemnon fit de Chryseïs s'amie, & sa *druë*, dit un vieux Auteur; pour dire, son amante.

Ce mot vient de l'Alleman *trew*, d'où les Auteurs de la basse Latinité ont fait *drudes* & *drudi*, signifiant la même chose. Les Italiens disent aussi *drudo*.

D R Y.

DRYADE. s. f. Nymphe des bois. C'étoit autrefois une fausse Divinité que les Payens croyoient habiter dans les bois, & se cacher sous l'écorce d'un chêne, que les Grecs nomment *drys*. Les Auteurs temoignent aussi, que chez les Gaulois il y avoit des *Devineresses*, ou Prophetesses, qui s'appelloient *Dryades*, dont on trouve plusieurs predictions qu'elles ont faites à des Empereurs Romains.

DRYINUS. s. m. est une espece de serpent qui se nourrit dans les montagnes, & qui se tient caché dans le creux d'un hêtre, ou d'un chêne: ce qui l'a fait appeller ainsi par les Grecs. Il est long de deux coudées, & est gras & armé d'écailles fort dures par tout le corps. Il rend une telle puanteur, qu'encore qu'on ne le voye pas, on le sent. Quelques-uns l'appellent *hydrus* & *cheldrus*.

DRYOPTERIS. s. f. Sorte de fougere appellée ainsi par les Grecs, à cause de la figure de ses feuilles, & du lieu où elle croît, en Latin *filix querna*, & en François *fougere de chêne*. Selon Dioscoride elle est semblable à la fougere, avec cette difference que les decoupures de ses feuilles sont plus menuës. Ses racines sont entrelassées ensemble, veluës, d'un goût âpre, avec un peu de douceur. La *dryopteris* croît sur la mousse des vieux chênes. Matthiole dit qu'elle vient dans des lieux humides parmi les buissons auprès des pieds des chênes, & qu'il en a aussi trouvé ailleurs, qui n'étoit point attachée à ces arbres. Il y a des Botanistes qui donnent ce nom à d'autres plantes. La *fougere* de chêne broyée avec sa racine, & appliquée sur une partie, en fait tomber le poil.

D U.

DU. Article qui se met ordinairement devant le singulier des noms masculins qui commencent par une consonne. Il est tantôt la marque du nominatif; comme, c'est *du* pain, c'est *du* vin. Tantôt la marque du genitif; comme les richesses *du* Perou; la Loi de Dieu doit être l'étude *du* sage. Tantôt la marque de l'accusatif; comme, donnez-moi *du* pain, donnez-moi *du* vin. Et tantôt la marque de l'ablatif; comme les gens de bien sont aimez *du* Seigneur; il se vit d'abord delivré *du* peril où son imprudence l'avoit jetté.

DU, est aussi quelquefois une preposition qui marque le lieu; comme, il vient *du* Perou; il fut pris à la sortie *du* Royaume; on le tua comme il sortoit *du* bois.

DU, est encore une Preposition qui designe quelquefois le temps; comme, *du* temps d'Alexandre le Grand. *Du* vivant du Cardinal de Richelieu, les gens de lettres étoient heureux. Rome fut gouvernée *du* commencement par des Rois. ABL.

D U B.

DUBITATION. s. f. Figure de Rhetorique, par laquelle un Orateur fait semblant de douter d'une proposition qu'il veut prouver, afin de prevenir les objections qu'on lui peut faire.

D U C.

DUC. s. m. Prince Souverain qui n'a pas la qualité de Roi. Le *Duc* de Savoye. Il y a deux Souverains à qui l'on donne la qualité de Grand *Duc*: le Grand *Duc* de Toscane, & le Grand *Duc* de Moscovie.

Ce mot vient des Grecs modernes, qui ont appellé *doucas*, ce que les Latins appelloient *dux*.

DUC, est aussi un titre qui donne le premier rang après les Princes dans un Royaume, ou qui a une terre érigée sous le titre de *Duché*. Le *Duc* d'Anguien, qu'on appelle absolument Mr. le *Duc*. Le *Duc* de Guise. Les *Ducs* & Pairs de France ont les honneurs du Louvre, y entrent en carrosse, & ont seance au Parlement. Dans les anciens Titres on trouve que les *Ducs* & les Comtes ont été appellez *Abbez*, & les Duchez & Comtez *Abbayes*. Il y a trois anciens *Ducs* & Pairs Ecclesiastiques, qui ont le premier rang: c'est-à-dire, l'Archevêque

Duc de Rheims, l'Evêque *Duc* de Laon, & l'Evêque *Duc* de Langres. Le rang des autres *Ducs* & Pairs se regle d'ordinaire par la datte de la verification en Duché & Pairie. Le *Duc* d'Usez est le premier érigé en 1572. & l'Archevêque de Paris le dernier en 1690. Il y a des *Ducs* qui ne sont point Pairs, ou dont les lettres ne sont pas verifiées au Parlement de Paris comme Pairs. Il y a enfin des *Ducs* à simple brevet, ou dont les lettres n'ont été verifiées ni comme Pairs, ni comme *Ducs*. Les Grands sont accoutumez dès leur enfance à se regarder comme une espece separée des autres hommes : ils sont toûjours Comtes, ou *Ducs* à leurs yeux, & jamais simplement hommes. Loc.

Le *Duc* n'étoit anciennement qu'un Gouverneur, ou Vice-Empereur, comme on apprend dans Vopiscus. Le premier Gouverneur en qualité de *Duc* est un *Duc* de la Marche Rhetique, ou des Grisons, dont est fait mention dans Cassiodore. Du temps des Romains les *Ducs* avoient la generalité des armées, & des Provinces : mais ce ne fut que bien avant sous les Empereurs. Ils avoient le commandement des trouppes, & l'administration de la Justice, & des Finances. Les François quand ils s'emparerent des Gaules conserverent les noms, & la forme du gouvernement. Ils laisserent le nom de *Ducs* aux Gouverneurs de Province, qui s'appelloient tantôt *Ducs* & tantôt Comtes. Sous la II. race on ne trouve gueres de *Ducs*. Tous les Grands Seigneurs s'appelloient, Comtes, Pairs, ou Barons. Il y avoit pourtant un *Duc* de Bourgogne, un *Duc* d'Aquitaine. Hugues Capet étoit lui-même *Duc* de France : qualité qui repondoit à celle de Maire du Palais, ou de Lieutenant General du Roi. On a aussi donné autrefois le titre de *Duc* de France, ou de Comte, au Gouverneur de l'Isle de France. Par la foiblesse des Rois les *Ducs* se rendirent Souverains des Provinces dont on leur avoit confié le gouvernement. Ce changement arriva principalement du temps de Hugues Capet. Les Grands Seigneurs demembrerent le Royaume, & Hugues Capet trouva en eux plutôt des concurrens que des sujets. Ils eurent même bien de la peine à le reconnoître pour superieur, & à relever de lui par foi, & hommage. Peu-à-peu, soit par la force, soit par des alliances, ces Provinces, ou Duchez, & Comtez, qui s'étoient detachez de la Couronne, y ont été reünis. Mais on ne donna plus le titre de *Ducs* au Gouverneurs de Provinces. C'est presentement un simple nom de dignité attaché à une Seigneurie, que les Rois ont érigée en Duché. Ainsi la preéminence de cette qualité ne consiste que dans le nom, & le premier rang qu'elle donne, sans aucune prerogative, ni autorité. Par là ils sont bien dechus de leur ancienne splendeur. Seulement pour conserver une image de cette grandeur, il y a trois *Ducs* de Province, representez par de Grands Seigneurs, qui sont au sacre, & au couronnement des Rois, la fonction des *Ducs* de Bourgogne, de Normandie, & d'Aquitaine, comme anciens *Ducs* & Pairs du Royaume. Pasq. Dans les érections qui se font de Duchez le Roi se reserve le ressort, & la souveraineté ; & pour la reversion à la Couronne, on ne s'avisoit pas de la stipuler, comme pour les apanages qui se donnent aux enfans de France, parceque le Roi ne donnoit rien de son domaine, & que le Duché étoit le patrimoine de celui qu'on honoroit du titre de *Duc*. Mais Charles IX. pour prevenir les frequentes érections ordonna en 1566. que les Duchez seroient desorlhais reversibles à la Couronne. Cela ne se pratique plus ; les *Ducs* n'ont retenu de leur ancienne puissance, que la couronne sur leur écusson : c'est la seule marque de leur souveraineté passée.

Duc en Angleterre. Pair du Royaume. Dignité personnelle. On n'y a annexé ni domaine, ni territoire, ni Jurisdiction. Le nom que l'on y attache est arbitraire, & dependant du Roi lorsqu'il confere la qualité de *Duc*. Elle est hereditaire, & passe aux enfans successivement.

Duc, est aussi un oiseau nocturne, & une espece de hibou, ayant sur la tête deux petites cornes faites de plumes. Le plus gros s'appelle le *grand Duc*, pour le distinguer du plus petit que les Gascons appellent *Ducquet*.

On dit d'un homme qui prend la qualité de *Duc*, qui est pauvre, ou qui n'en a que le titre, que c'est un *Duc* à corneilles.

DUCAL, ale. adj. Qui appartient au Duc. Une couronne *Ducale* est toute bordée de fleurons. Manteau *Ducal* doublé d'hermines. A Nevers il y a une Place *Ducale*.

Ducale. s. f. Lettres patentes du Senat de Venise.

DUCAT. s. m. Monnoye d'or & d'argent qui est battuë dans les terres d'un Duc, & qui vaut environ un écu en argent, & deux étant d'or. Par l'Ordonnance de François I. publiée en 1540. pour le reglement des monnoyes, on voit que le *ducat* étoit une espece d'or des païs étrangers qui avoit cours par tout le Royaume, & valoit ordinairement 46. sols & quelques deniers. En la Chancelerie de Rome on compte par *ducats*. Il faut exprimer dans les signatures, qu'un Benefice ne vaut pas 24. *ducats* de la Chambre de revenu ; autrement il faut payer l'annate. L'origine des *ducats* vient d'un Longinus Gouverneur d'Italie, qui se revolta contre Justin le Jeune Empereur, qui se fit Duc de Ravennes, & se nomma *Exarque*, c'est-à-dire, *sans Seigneur* ; & pour marquer son independance, il fit forger en son nom & à son empreinte des monnoyes d'or très-pur & à 24. carats, qui furent nommées *ducats*, comme dit Procope. Après lui les Venitiens ont été des premiers qui ont fait fabriquer des *ducats*, qui s'appellerent aussi *cecchins*, à cause du nom de la Monnoye où on la fabriquoit, qu'ils appellent *Zecca*. Ce fut au temps de Jean Dandulo en l'an 1280. Roger Roi de Sicile en avoit fait fabriquer dès l'an 1240. Du Cange dit que les premiers *ducats* furent une monnoye du Duché de la Pouille.

On appelle, Or de *ducat*, le meilleur or qu'on employe pour dorer. Cette épée, cette bordure est d'or de *ducat*. On dit plus ordinairement *or ducat*, l'usage l'ayant ainsi voulu.

Double ducat. Espece d'or Espagne qui du temps de d'Henri III. valoit six livres quatre sols. Elle avoit pour legende, d'un côté, *Ferdinandus & Elizabeth Dei gratia*, avec la tête de Ferdinand & d'Elizabeth ; & de l'autre, *Sub umbra alarum tuarum*, avec un écusson couronné, où il y avoit des armes. Mais sous le regne de Louïs XIII. il y avoit une autre sorte de *double ducat*, qu'on appelloit *ducat à deux têtes* d'Espagne & de Flandre, qui pesoit cinq deniers dix grains, & qui valoit dix livres. Cette sorte de *double ducat* avoit pour legende d'un côté, *Deus fortitudo & spes nostra* ; & de l'autre, une aigle au dessus d'un écusson couronné. Il y avoit de ces *doubles ducats* qui ayant les deux têtes, avoient cette autre legende, *Quos Deus conjunxit homo non separet*. Cette sorte d'espece n'a plus aujourd'huy de cours en France, ou du moins on en voit très-peu.

DUCATON. Espece d'argent. Monnoye qui est presque de même valeur qu'un *ducat* d'argent. Il vaut près de quatre livres monnoye de France. Les *ducatons* de Venise valent à present trois livres sept sols. Les *ducatons* de Milan, de Flandres, &c. ont été de diverse valeur & empreinte, selon les temps & les lieux. Il y a aussi des *demi-ducatons* qui sont faits comme les *ducatons*, excepté qu'ils sont plus petits.

DUCHÉ. s.m. & f. Terre qui est érigée par le Roi sous ce titre, & qui donne à celui qui la possede plusieurs privileges, les honneurs du Louvre, & le premier rang dans l'Etat. Une *Duché*-Pairie. Toutes les Justices des *Duchez* Pairies ressortissoient autrefois nuëment au Parlement: maintenant on n'en verifie les lettres qu'à la charge du ressort.

Il est plus souvent masculin que feminin. Mais il est seulement feminin quand il est joint à *Pairie*. La raison est que *Duché-Pairie*, ne devant être considerez que comme un seul mot, c'est le dernier qui regle le genre. VAU. MEN. Les *Duchez* sont mouvans, & relevans de la grosse tour du Louvre.

DUCHESSE. s.f. Femme ou veuve d'un Duc, ou celle qui possede en titre une Duché femelle, dont il y a un petit nombre.

DUCHESSE, est aussi un terme de Coiffeuse, qui se dit d'un nœud de nompareille que les Dames & les Demoiselles propres, & galantes se mettent sur le haut du front. Attachez ma *Duchesse* proprement.

DUCTILE. adj. m. & f. Terme de Chymie, qui ne se dit gueres que des metaux, pour signifier qu'ils se peuvent étendre, allonger, & forger avec le marteau, parceque leurs parties sont tellement accrochées les unes avec les autres qu'elles ne se separent point. L'or est le plus *ductile* des metaux. L'antimoine n'est pas un metal, parcequ'il n'est pas *ductile*. Quoyque le verre soit *ductile* dans sa fusion, neanmoins il n'est pas metal, parcequ'il n'est pas malleable.

DUCTILITÉ. s.f. C'est la qualité par laquelle le metal est ductile, & l'on croit qu'elle consiste dans l'accrochement des parties dont le metal est composé. Rohault parle de la *ductilité* des metaux.

D U E.

DUEIL. Voyez DEUIL.

DUEL. s.m. Combat de particuliers assigné à certain lieu & heure, ensuite d'un appel ou d'un deffi. Les *duels* étoient autrefois permis pour deffendre ou accuser en Justice dans les cas dont on ne pouvoit avoir preuve. Ce *duel* étoit un moyen si ordinaire pour vuider les differens des Nobles, qu'on n'en dispensoit pas même les Ecclesiastiques, les Prêtres & les Moines. Et afin qu'ils ne se souillassent pas de sang, on les obligeoit de donner des gens pour se battre à leur place, comme a fait voir le Pere Luc Dacheri dans le VIII. Tome de son *Spicilegium*. On n'en exceptoit que les femmes, les malades, & les mehaignez, & ceux qui étoient au dessous de 21. ans, ou au dessus de 60. La coutume ancienne étoit de faire entrer en champ clos deux champions par autorité des Juges ordinaires, non seulement en matieres criminelles, mais aussi en quelques civiles, pour le soutenement de leur droit. Même le Moine Sigebert raconte, qu'il se presenta une question de Droit devant l'Empereur Othon I. pour sçavoir si en succession directe la representation auroit lieu: en la resolution de laquelle les Docteurs se trouvant empêchez, l'Empereur remit la decision de cette obscurité au jugement des armes, & il choisit deux braves combattans pour soutenir le pour & le contre. La victoire demeura à celui qui étoit pour la representation, en faveur de laquelle fut fait une ordonnance qui depuis a eu toûjours lieu. Cette coutume venoit originairement des peuples Septentrionaux, qui vuidoient tous leurs differens par les armes, comme temoigne Paterculus, & qui depuis passa pour loi chez les Allemans, les Danois & les François, sur tout après que Gondebault Roi des Bourguignons l'eut fait recevoir à la place du jurement. La forme de ce combat étoit, que l'accusé & l'accusateur jettoient des gages en Justice de part & d'autre. Le Juge levoit premierement celui du deffendeur, & puis celui du demandeur. Après on les mettoit l'un & l'autre en prison, ou en sûre garde, & le Seigneur Haut-Justicier étoit tenu de leur fournir des armes sortables. Ceux qui combattoient à pied n'avoient que l'épée & le bouclier. Les Chevaliers étoient armez de toutes pieces, aussi-bien que leurs chevaux. Le jour du combat ils choisissoient devant le Juge quatre Chevaliers pour la garde du camp, & faisoient plusieurs ceremonies, prieres, sermens & oraisons decrites par Pasquier, & plusieurs autres Auteurs citez par Du Cange, qui rapporte une ordonnance du Roi Philippes le Bel de l'an 1306. qui en regle les conditions, les statuts & les ceremonies, qui sont curieuses à voir. Le vaincu, soit accusateur, soit accusé, étoit puni de mort, ou de mutilation de membre, & étoit ignominieusement traîné hors du camp, pendu à un gibet, ou brûlé, suivant l'exigence du cas. On ordonnoit les épreuves du *duel*, parcequ'on croyoit par là consulter la Providence, pour discerner le coupable, & l'on s'imaginoit que Dieu ainsi interrogé se declaroit en faveur de l'innocent. Cependant il arrivoit si souvent que l'injuste accusateur demeuroit victorieux, que l'on a reconnu qu'il ne falloit point prescrire à sa sagesse la necessité d'interrompre le cours des causes secondes. C'étoit donner des regles au meurtre, & deguiser l'assassinat en methode, & en mesure. Saxo Grammaticus dit que dès l'an 981. le Roi de Dannemarc abrogea la preuve du *duel*, & ordonna en sa place celle du fer chaud, qui a été aussi depuis abolie. Ces combats furent aussi condamnez en un Concile tenu à Valence sous le Roi Lothaire en l'an 855. où l'on excommunia celui qui tueroit son ennemi, & l'on declara le corps mort indigne de sepulture. Et ensuite les Papes Nicolas I. Celestin III. Alexandre III. les deffendirent; comme aussi Frederic I. & II. les deffendirent en Allemagne. Saint Louïs fit ce qu'il put pour les abolir en France. Mais son ordonnance n'eut lieu que sur ses terres, & non pas en celles de ses vassaux. A son imitation les Comtes d'Auvergne & de Poitou, & plusieurs autres Seigneurs les deffendirent pareillement. Philippes le Bel fit une ordonnance l'an 1303. par laquelle suivant les traces de St. Louïs son ayeul, il deffendoit tous ces gages de bataille, nonobstant toutes coutumes contraires; & neanmoins il les permit en quatre cas dans l'ordonnance cy-devant mentionnée de l'an 1306. Mais depuis cette deffense generale, il n'y eut que le Roi en son grand Conseil, ou la Cour de Parlement, qui pussent connoître de ces gages de bataille. On voit encore des procedures faites en ces occasions dans le vieux stile du Parlement. Le dernier *duel* fameux a été fait en l'année 1547. devant le Roi Henri II. au combat de Jarnac & de la Châtaigneraye, dont fait mention Mr. de Thou & Jean de Serres. Il s'en fit un autre durant la Ligue entre les Sieurs de Marolles & de Marivaux, mais ils étoient de partis contraires.

DUEL, se dit aussi des combats singuliers qui se font entre braves pour des querelles particulieres. La fureur des *duels* a fait perir la fleur de la Noblesse. Dans les *duels* on appelloit des seconds, & on faisoit des parties quelquefois de quatre contre quatre. Le Roi a fait des Edits si severes contre les *duels*, qu'ils sont entierement abolis. On ne donne aucunes lettres de remission, ou d'abolition pour les *duels*. Il est permis de se battre en *duel*, pourvû que ce ne soit que dans la vuë de conserver son honneur. PASC. Le *duel* est une action temeraire, & l'effet d'une vanité extravagante. LE CL. J'admire que la pieté du Roi employe sa puissance à deffendre, & à abolir le *duel* dans ses Etats, & que

que la pieté des Jesuïtes occupe leur subtilité à le permettre, & à l'autoriser dans l'Eglise. PASC.

Jadis chez les humains le jaloux point d'honneur,
Du duel *temeraire inspira la fureur.*
POEM. DE L'AM.

Ce mot vient de *duellum*, dont se sont servis les Auteurs de la basse Latinité, comme qui diroit *duorum bellum*, selon Joannes de Janua.

DUEL. Terme de Grammaire. C'est une inflexion des noms & des verbes, dont on use quand on parle de deux choses seulement. Le *duel* a lieu dans les Langues Grecque, & Hebraïque.

DUELISTE. s. m. Qui fait profession de se battre en duel, qui a coutume d'y provoquer les autres. Des gens se sont rendus fameux pour avoir été *duelistes*; entre autres le fameux Bouteville.

DUELLE. s. f. Certain poids qui n'est plus en usage. Il en falloit trois pour faire une once.

D U I.

DUIRE. v. act. & n. Dresser, accoutumer à quelque chose. Il ne se dit plus gueres en ce sens qu'au participe. Ce cheval est *duit* à la chasse. Vous êtes bien mal *duit*; c'est-à-dire, bien mal instruit.

Ce mot vient de *decere* & *decens*. D'autres le derivent de *ducere*.

DUIRE, signifie aussi, Etre propre à quelcun, l'accommoder, lui convenir. Cette marchandise ne me *duit* pas. Cet homme affamé prend tout ce qu'il trouve, tout lui *duit*. Il ne se dit plus gueres que dans le stile burlesque.

DUIT, ITE. part. pass. & adj. Il n'a que la premiere signification du verbe.

D U L.

DULCIFIER. v. act. Terme de Chymie. Rendre doux, ôter les sels de quelques corps. Du mercure *dulcifié*.

DULIE. s. f. C'est ainsi que l'Eglise Romaine appelle le service qu'elle rend aux Anges & aux Saints, pour le distinguer de l'hyperdulie qui est le service qu'elle rend à la nature humaine de J. CHRIST, & à la Vierge; & de la latrie, qui est le service qu'elle rend à Dieu. Toutes ces distinctions sont rejettées par les Reformez.

D U N.

DUNES. s. f. pl. Hauteurs de sable; bords de la mer élevez qui empêchent qu'elle ne s'épande dans les terres. Ce sont quelquefois des rochers escarpez, comme en Angleterre; quelquefois de simples hauteurs, ou collines de sable.

Ce mot vient de *dun*, qui en vieux Celtique signifioit *montagne*, ou lieu éminent, & qui a donné les noms à *Chasteaudun*, *Verdun*, *Loudun*, *Dun le Roi*, & à un grand nombre d'autres places par toute l'Europe. Mais *dune* proprement a signifié *vague*; ce qu'en Espagne on appelle *ola*, & en François *oule* ou *houle*. De là vient que les Flamans ont appellé *dunen*, les côtaux de sable qui empêchent que les vagues n'entrent sur la terre. Les Anglois nomment *Dunes*, la rade qui est depuis Douvres jusqu'au Cap du Nord.

DUNETTE. s. f. Terme de Marine, est l'étage le plus élevé de la pouppe, ou de l'arriere du vaisseau, où est le poste du Maître & du Pilote. On ne fait de *dunette* qu'aux vaisseaux qui ont 80. pieds de quille, ou environ. Dans les vaisseaux de guerre il y a toûjours un soldat en sentinelle sur le plus haut de la *dunette*.

D U O.

DUO. s. m. Terme de Musique. C'est une composition faite en Musique de quelque air ou motet pour être chanté à deux parties seulement.

DUODENUM. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit du premier des intestins grêles; il est ainsi appellé, parceque sa longueur est de douze travers de doigt en y comprenant le pylore. Il commence à l'orifice droit du ventricule, & descend vers l'épine de droit à gauche, sans être aucunement entortillé: il finit où les circonvolutions des autres intestins commencent, il est plus épais & plus étroit que les autres.

D U P.

DUPE. Voyez DUPPE.

DUPLICATA. subst. Seconde expedition d'un brevet, d'une depêche du Roi. On écrit par un *duplicata*, quand on craint que la premiere depêche n'ait été prise ou perduë. Il se dit particulierement des expeditions qui se font chez les Secretaires d'Etat & en la Chancelerie.

On appelle aussi *duplicata*, le parchemin qui est rendoublé en beaucoup de lettres de Chancelerie, sur lequel on écrit les arrêts d'enregîtrement, de verification, de prestation de serment, quand on entre dans les charges, & autres choses semblables. Du Cange dit que ce mot vient de *duploma* ou *duplum*, qu'il dit signifier chez les Jurisconsultes, les memoires dont on charge les couriers.

DUPLICATION. s. f. Terme d'Arithmetique & de Geometrie. C'est la multiplication d'une quantité discrete, ou continuë, par deux.

Il se dit principalement de la *duplication* du cube, qui est un problême fameux que tous les Geometres ont cherché depuis deux mille ans. L'Oracle de Delphes étant consulté pour faire cesser la peste dans Athenes, repondit qu'il falloit doubler l'autel qui étoit cubique. Cela fit qu'on s'appliqua à chercher la *duplication* du cube. On ne peut resoudre ce problême, qu'en trouvant deux lignes moyennes continuellement proportionnelles; dont celle qui suivroit en proportion le côté du cube proposé, seroit le côté double, ce que Platon & les autres Geometres ont cherché inutilement. Voyez Eutocius en ses Commentaires sur Archimede, où il en donne plusieurs moyens par le Mesolabe. Pappus Alexandrinus & son Commentateur Frederic Commandin en rapportent trois manieres; l'une selon Nicomede; l'autre selon Heron; & la troisiéme par un instrument de l'invention de Pappus, qui donne toutes les proportions qu'on demande. Le Sr. Comiers Prevôt de Ternant en a fait imprimer une fort belle demonstration par le moyen d'un compas à trois regles en 1679. Mais toutes ces voyes sont mechaniques.

DUPLICITE'. s. f. Ce mot se dit des choses qui sont doubles, & qui devroient être uniques. L'Optique enseigne d'où vient que les objets ne paroissent pas avec *duplicité*, puis que nous les voyons par deux yeux differens. C'est un defaut dans une piece tragique que la *duplicité* de peril. CORN.

DUPLICITÉ, se dit figurément de ce qui vient d'une ame double; de celui qui parle d'une maniere, & fait de l'autre. La *duplicité* de sentimens, de paroles, est par tout odieuse.

DUPLIQUE. s. f. Ecritures qu'on fournit en des procés, qui servent de reponse à des repliques, à des soutenemens, à des deffenses qu'on avoit données.

L'usage des *dupliques* a été abrogé par l'Ordonnance de 1667. art. 3. T. 14.

DUPLIQUER. verb. act. Fournir de dupliques. Quand on a repliqué & *dupliqué*, il faut plaider ou appointer la cause.

DUPPE. s. f. Qui n'est point deffiant; qui est facile à être surpris, à être trompé; qui donne aisément dans le panneau. Cet étourdi est la *duppe* de tout le monde.

On commence (dans le jeu) par être duppe,
On finit par être fripon. M. Des H.

Ceux qui vont franchement en besogne sont toûjours la *duppe* des autres. Les Amans sont toûjours la *duppe* de leurs Maîtresses, quand elles sont interessées. C'est une grande *duppe*. Elle fit les avances necessaires pour embarquer la *duppe*. B. Rab. Le monde est un commerce d'apparence de bonne foi, & de tendresse, & celui qui donne des realitez pour cela est pris pour *duppe*. Oe. M. En matiere d'amitié il est moins honteux d'être la *duppe*, que le pipeur; mais il ne faut être ni l'un, ni l'autre. Le Ch. de M.

Vaines reflexions! inutiles discours!
L'homme malgré vôtre secours,
Du frivole avenir sera toûjours la duppe. Des H.

Les hommes ne vivroient pas long temps en societé, s'ils n'étoient pas les *duppes* les uns des autres. La Roch. L'esprit est toûjours la *duppe* du cœur. Id. Il ne faut pas être la *duppe* d'une sotte confiance. Oe. M. Il arrive souvent à la Cour qu'avec beaucoup d'esprit l'on est la *duppe* de plus sots que soi. La Br. Nous sommes aisément les *duppes* de ceux qui nous loüent. Oe. M. La maniere dont on joue les hommes a beau être visible, les plus fins sont toûjours de grandes *duppes* du côté de la flatterie. Mol. On dit, Je ne suis pas si *duppe*; vous ne me prendrez pas pour *duppe*: c'est-à-dire, je ne suis pas aussi niais, ni aussi sot que vous pensez.

Ce mot vient de *huppe*, oiseau qui est sot & niais, & qu'en plusieurs lieux on appelle *duppe*.

DUPPER. v. act. Tromper quelcun, le surprendre, le filouter. On est souvent *duppé* au jeu & en amour.

Un Bigot orgueilleux
Croit dupper *jusqu'à Dieu par son zéle affecté.* Boi.
Souffrez-vous qu'un fripon vous duppe *avec audace,*
Sous le pompeux éclat d'une austere grimace? Mol.

Quelques-uns derivent ce mot du Latin *decipere*.

Duppé, ée. part. & adj.

DUPPERIE. s. f. Tromperie, filouterie.

DUR.

DUR, Dure. adj. & subst. Solide, sec, ferme, qui resiste à l'impression, & à l'attaque des corps étrangers: ou selon Descartes, Corps dont toutes les parties sont en repos; & qui ne se peut pas aisément diviser. Un corps est d'autant plus *dur*, qu'il resiste plus à sa division. Roh. Selon Aristote un corps est *dur*, parcequ'il contient beaucoup de matiere sous un petit volume. Les metaux & les pierres sont des corps *durs*. L'ébene, le gayac, sont des bois *durs*. Le porphyre, le marbre & les pierreries sont des corps fort *durs*, difficiles à tailler.

Dur, se dit aussi relativement à d'autres corps moins fermes, & moins solides. Une éclanche de brebis est plus *dure* que celle d'un agneau. Il y a des vernis mols, & des vernis *durs*. On dit qu'une viande est *dure* au couteau; c'est-à-dire, qu'elle n'est pas tendre. A Pâques on mange les œufs *durs*.

Dur, se dit figurément des choses spirituelles, & signifie, Difficile à émouvoir, insensible, cruel. Cet enfant a l'esprit *dur*, la tête *dure*, il ne sçauroit rien comprendre. Cet homme a l'ame *dure*; il est d'un naturel *dur* & cruel, il n'a pitié de personne. Le changement d'opinion est assez *dur* à la nature sans y ajoûter de nouvelles duretez. Nic. Un creancier est *dur* à ses debiteurs, qui est rigoureux, exact à les faire payer. Il a le cœur *dur*; pour dire, Il n'a point de tendresse, d'amitié. Tertullien a le stile *dur*. Ses vers sont *durs*; pour dire, peu coulans, peu faciles, & peu naturels. Le siecle est *dur* comme un roc. Gon. Les esprits *durs*, & farouches n'entrent point dans le charme, & la facilité des vers de la Fontaine. M. de S. Les maximes de Seneque sont plus austeres, & plus *dures* que celles de Plutarque. St. Ev. Il ne faut point faire sentir aux gens par des termes *durs*, & humilians, qu'on ne leur trouve point de bon sens. Nic.

Dur, signifie encore, Ce qui est incommode, douloureux, fâcheux, difficile à supporter. L'esclavage est une chose bien *dure*. Il est bien *dur* de se voir preferer un sot. Il n'y a point de douleur plus *dure* à supporter que l'absence de ce qu'on aime. Voi. La frayeur de la mort des frayeurs la plus *dure*. Breb.

On dit en Peinture, qu'un ouvrage est *dur* & sec, lorsqu'il y a peu d'adoucissement, d'union entre ses parties, que les couleurs n'en sont pas bien nuées; qu'elles sont trop vives, ou trop sombres proche les unes des autres; que les traits sont trop forts, & trop marquez; que le tout n'est pas dessiné & peint tendrement, ou avec mollesse. Dans le même sens on dit en Architecture, qu'il y a de la secheresse.

On dit en Medecine, qu'un homme a le ventre *dur*; pour dire, qu'il est constipé, qu'il y a des obstructions dans ses boyaux; qu'il est *dur* à émouvoir; pour dire, qu'il lui faut des medecines plus fortes qu'à un autre: & qu'une viande est de *dure* digestion, quand l'estomac a de la peine à la digerer. On dit aussi au figuré, qu'une chose est de *dure* digestion, quand elle est fâcheuse & difficile à supporter.

On dit aussi en termes de Manege, qu'un cheval est *dur* à l'éperon & au foüet, quand il n'a point de sensibilité pour les coups.

Dur. Ce mot se dit aussi entre les Libraires, en parlant de livres, & signifie, Qui se vend peu, ou point du tout. Ainsi on dit qu'un livre est *dur*, ou *dur à la vente*; pour dire, qu'il n'est point recherché, qu'il a peu d'acheteurs. On le dit de même des autres marchandises qui ne sont pas d'un prompt debit.

Dur, se met quelquefois adverbialement. Il entend *dur*; pour dire, qu'il est à demi sourd, qu'il a l'oreille *dure*.

On dit proverbialement, qu'un homme est *dur* à la desserre, lorsqu'il est avare, & qu'on a de la peine à tirer de l'argent de ses mains: qu'une chose est *dure* comme fer, pour exprimer une très-grande dureté. On dit de deux personnes qui ne s'accordent pas, que quand l'un veut du mou, l'autre veut du *dur*.

DURABLE. adj. m. & f. Qui est solide & dur, qui a la mine de durer long temps. Toutes les choses violentes ne sont pas *durables*. Un bâtiment bien fondé, bien solide, est *durable*. Un Saint Ordre à jamais *durable*. Pasc.

Durable, se dit figurément des ouvrages de l'esprit. Ce livre est *durable*, passera à la posterité. On s'expose à mille perils pour se faire ici bas un bonheur peu *durable*. Morale de P. Les douleurs qui font causées par l'amour sont plus violentes; mais moins *durables*. M. Sc. Plus une flâme est pure, & plus elle est *durable*. Corn.

DURACINE. s. f. Espece de pêche qui est de fort bon goût, & des plus estimées. On l'appelle ainsi par-

parceque sa chair est plus ferme que celle des autres pêches.

DURANDAL. s. m. est le nom de l'épée de Roland Chevalier Heros de l'Arioste. On s'en sert en cette phrase proverbiale: pour expliquer qu'une viande est fort dure, on dit que c'est *durandal*, l'épée de Roland.

DURANT. Preposition. Pendant, tandis qu'une chose subsistera. *Durant* qu'on est dans l'emploi il faut faire sa fortune. Il faut faire ses provisions *durant* l'été. N'ai-je pas sçu que *durant* vôtre voyage, vous avez été de la plus belle humeur du monde? LET. PORTUG. Si jamais la voye du Chretien est étroite, c'est durant les persecutions. FL. Ce mot se met quelquefois après le nom qu'il regit. J'ay été malade six ans *durant*. On lui a assigné une pension sa vie *durant*.

DURCIR. v. act. & n. Rendre dur. On *durcit* le fer à force de le battre. Le soleil *durcit* l'ambre, *durcit* les perles. L'air *durcit* le corail. Un œuf trop cuit se *durcit*. La viande *durcit* pendant la gelée.

DURCIR, se dit aussi figurément de l'esprit, & signifie, Rendre ferme. Cela *durcit* l'esprit.

DURCI, IE. part.

DURE. s. f. On ne le dit qu'en cette phrase: Coucher sur la *dure*; c'est-à-dire, sur la terre, ou sans matelas.

DURÉE. s. f. Perseverance des choses dans leur être; temps mesuré par la subsistance de quelque chose. Le temps est defini par les Philosophes, La *durée* d'un mouvement. Dieu a promis à ses éleus une gloire d'éternelle *durée*. Cette fougue est trop violente, elle ne sera pas de *durée*. Nous ne jouïssons de la vie qu'à mesure que nous la perdons: chaque moment en abrege la *durée*. MORALE DE P. On juge de la *durée* du temps selon la disposition où l'on se trouve: celui qui est accablé de tristesse s'ennuye de la *durée* du temps, parcequ'elle lui est penible, & qu'il y fait plus d'attention. MALEB. La *durée* des heures, au regard de l'ennui, & du chagrin, se fait plus sentir que celle des années. BOU. Les Dieux ne sont immortels que par la *durée* de leurs plaisirs. DAC. Les passions veulent être conduites avec art pour en étendre la *durée*, afin qu'elles ne s'épuisent pas trop tôt. LE CH. D'H. La *durée* de nos passions ne depend pas plus de nous, que la *durée* de nôtre vie. LA ROCH. Je ne mesure pas ma vie par la *durée* du temps; mais par la *durée* de la gloire. BOU. Les Dames pour l'ordinaire trouvent leurs maris de longue *durée*. LE CH. DE M. Cette femme s'est mis dans l'esprit d'égaler la *durée* de son deuil à celle de sa vie, & a choisi cette triste, & fatigante voye pour acquerir de la reputation. M. ESP.

Il n'est rien ici bas d'éternelle durée. MALH.
Cette tendre amitié par tant de fois jurée,
Qui devoit surpasser les siecles en durée,
A la fin s'est éteinte. VOI.

DUREMENT. adv. D'une maniere dure. Il a été traité *durement* par son Maître, &c. Ces Religieux sont couchez bien *durement*. Luther s'est exprimé *durement* en parlant de la predestination. CL. Il ne faut pas dire *durement* les choses dures. NIC.

DURE-MERE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est la membrane qui enveloppe le cerveau. Membrane du cerveau grosse & dure, qui est attachée à l'os du crâne.

DURER. v. n. Subsister pendant quelque espace de temps. Une femme se defait de son galant quand elle veut; mais il faut qu'elle garde son mari tant qu'il *dure*. LE CH. DE M. L'absence, pour peu qu'elle *dure*, nuit à l'amitié aussi bien qu'à l'amour. ID. Rien n'approche de l'ennui que donne une passion qui *dure* trop. ST. EV. Un engagement qui doit *durer* jusqu'à la mort, ne se doit jamais faire qu'avec de grandes precautions. MOL. L'amour *duroit* un monde au bon vieux temps. MAR. Le monde a déjà *duré* cinq à six mille ans. Ce que Malherbe écrit *dure* éternellement. MALH.

DURER, se dit aussi de ce qui est solide; qui subsiste long temps; qui est fort; qui s'use difficilement. Le drap d'Espagne est d'un bon user, il *dure* long temps. Ce meuble *durera* un siecle, cela *durera* jusqu'au bout.

DURER, avec la negative, signifie, Resister, souffrir quelque mal, quelque peine, quelque incommodité. On ne sçauroit *durer* avec cette femme-là, tant elle est criarde. Je ne puis plus *durer* avec cette colique. On ne sçauroit *durer* à la maison par ce beau temps-là. On ne sçauroit *durer* en ce poste, il est trop exposé à l'artillerie. On n'y *dure* point, on n'y peut tenir. MOL. Pensez-vous que je puisse *durer* avec toutes ses turlupinades? ID. On dit aussi ne pouvoir *durer* de chaud & de froid &c. pour dire, être extrêmement incommodé du chaud, du froid &c.

On dit proverbialement, Il faut faire vie qui *dure*, lorsqu'on parle de menage, & qu'on veut empêcher la dissipation. On dit d'un niais qui n'a point vû le monde, qu'il est bien neuf, qu'il *durera* long temps. On dit que le temps *dure* à quelcun; pour dire, qu'il lui ennuye, qu'il attend quelque chose avec grande impatience. On dit aussi, qu'un homme ne sçauroit *durer* en sa peau, qu'il ne peut *durer* en place; pour dire, qu'il est inquiet & inconstant.

DURET, ETTE. adj. diminutif de *dur*. L'oiseau étoit bon, mais il étoit un peu *duret*. Il est du stile bas.

DURETÉ. s. f. Solidité, qualité de ce qui est dur. C'est la resistance que font les corps à la division, & à la separation des parties dont ils sont composez. Le repos, la liaison, & la contiguité des parties qui se touchent immediatement sans se mouvoir, fait la *dureté* des corps. ROH. On a trouvé l'invention de donner au plâtre la *dureté* du marbre. La *dureté* des diamans fait la meilleure partie de leur valeur. Les viandes gelées ont de la *dureté*.

En termes de Medecine on appelle *duretez*, certaines tumeurs ou callositez de corps & d'humeurs qui s'endurcissent. On sent des *duretez* dans les mains des hommes de travail. ABLAN. On dit aussi, une *dureté* de ventre, quand on est constipé; une *dureté* d'oreille, quand on est presque sourd.

DURETÉ, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, Indocilité, insensibilité, cruauté. La *dureté* du cœur des Juifs obligea Moïse à leur permettre le divorce. LE MAI. Il a une *dureté* d'esprit qui fait qu'il ne peut rien comprendre; une *dureté* de cœur, qui fait qu'il n'aime personne. Nous joindrons nos forces pour attaquer la *dureté* de son humeur. MOL. Le cœur, & le temperament des Stoïciens ne s'accommodoient pas toûjours de la *dureté* philosophique dont ils faisoient profession. OE. M. Les opinions de Seneque ont trop de *dureté*. ST. EV. Un peu de *dureté* sied bien aux grandes ames. CORN. Pensez-vous que je vous pardonne toutes les *duretez* que vous m'avez dites? Vous avez eu la *dureté* de me dire que la conversation de cette Dame vous avoit plû. LET. PORTUG. La *dureté* des termes choque d'autant plus, qu'elle enferme quelque sorte d'indifference, & de mepris. NIC.

Je renonce à la vanité
De cette dureté *farouche,*
Que l'on appelle fermeté. QUIN.

De tant de duretez *que j'étale à regret,*

Chaque mot à mon cœur coûte un soupir secret. CORN.

On dit aussi, qu'un stile a beaucoup de rudesse, & de *dureté*. Si Homere, & Virgile avoient eu à parler, & à composer en Allemand, ils auroient peut-être échoüé contre la *dureté* de la langue. OE. M. Les traits politiques dont la narration de Tacite est semée, ont je ne sçai quoy de fin qui recompense la *dureté* de son stile. BOU. On dit, que des vers ont de la *dureté*, qu'un pinceau, qu'une gravure ont de la *dureté*, quand ils n'ont pas cette douceur, cette politesse ou delicatesse qui donne le prix aux ouvrages.

DURILLON. s. m. Callosité, ou petit corps dur qui se fait de la peau endurcie, ou de quelque humeur qui s'y amasse. Les Chapeliers ont des *durillons* au poignet, à force de fouler les chapeaux. Il lui est venu un *durillon* à cette glande qui s'est endurcie.

DURILLONNER. v. neut. Devenir dur. Il faut coupper les corps des pieds, avant qu'ils se *durillonnent*.

DURION. s. m. Fruit qui croît en Malaca dans les Indes Orientales, & qui est d'un goût extrêmement agreable. L'arbre qui le produit, est grand, d'une substance ferme & solide, & couvert d'une grosse écorce: il pousse plusieurs branches, & porte beaucoup de fruit. Ses fleurs sont blanches tirant sur le jaune, & ses feuilles longues de demi-empan, larges de deux doigts ou davantage, dentelées fort menu, d'un verd-clair au dehors, & au dedans d'un verd-obscur. Le fruit est de la grosseur d'un melon couvert d'une écorce épaisse, tout herissé de plusieurs aiguillons courts, gros & piquans, verd au dehors & cannelé en long comme un melon: au dedans il a quatre cavitez, dont chacune en contient trois ou quatre autres, dans lesquelles il y a des fruits fort blancs, comme la creme, de la grosseur d'un œuf de poule, & d'aussi bon goût que ce qu'on appelle *blanc manger*, qui se fait avec de la farine, du lait, de l'eau rose, du sucre & des amandes pilées, mais non pas si mols ni si gluans; ceux qui n'ont pas cette blancheur & qui sont jaunes, ont été gâtez par l'injure de l'air ou de la pluye. On estime les meilleurs ceux qui ont seulement trois fruits dans chaque cellule, ensuite ceux qui en ont quatre: ceux qui en ont cinq sont estimez de peu de valeur, comme aussi ceux qui ont quelques fentes ou crevasses. Chaque pomme ne produit point au delà de vint *durions*, dans chacun desquels est un noyau, semblable à un noyau de pêche, un peu plus long. Ce noyau est d'un goût fade, & rend la langue âpre comme font les nefles vertes, ce qui empêche qu'on ne le mange. Quand au fruit il est chaud & humide, & pour le manger il faut le presser legerement avec le pied, afin de l'ouvrir sans être piqué des épines qui l'entourent. Il semble à ceux qui n'en ont jamais goûté, qu'ils flairent d'abord des oignons pourris; mais quand ils ont commencé à en manger, ils en trouvent le goût meilleur que celui des autres fruits. Il y a une telle antipathie entre le *durion* & le betel, que si on met des feuilles de celui-ci dans un navire chargé de *durions*, ou dans un magasin où ils soient gardez, ils se gâtent tous en fort peu de temps: & si quelcun a l'estomac chargé, pour avoir trop mangé de *durions*, il se guerit bien vîte, en appliquant sur son ventre quelques feuilles de betel. Ce fruit est appellé par les Malais, *duriaon*; sa fleur *buaa*; l'arbre qui le porte *batan*. Les Siamois appellent ce fruit *tourrien*.

D U V.

DUVET. s. m. La plume des oiseaux la plus douce, la plus molle, & la plus delicate, qui vient à leur col, & à leur estomac.

Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence,

Regne sur le duvet *une heureuse indolence.* BOI.

Ce mot vient de *tufetum*, qui a été fait de *tufa*, herbe qui croît dans les marais, dont la fleur est veluë, & servoit aux Anciens à mettre dans les coites & matelats. MENAGE. Du Cange dit qu'il vient de *duma* ou *duva*; dont s'est servi l'Empereur Frederic II. en son livre de la Venerie, pour signifier les petites plumes des oiseaux.

DUVET, est aussi un petit cotton, un poil follet qui vient dans l'adolescence, quand la barbe commence à poindre au menton. Un mol *duvet* lui ombrageoit encore les jouës. Il n'est bon que dans le burlesque.

DUVETEUX. adj. Terme de Fauconniers, qui se dit des oiseaux qui ont beaucoup de plumes molles & delicates proche de la chair.

DUUMVIR. s. m. Magistrat d'une Colonie Romaine. Les *Duumvirs* tenoient dans les Colonies le même rang, & avoient la même autorité que les Consuls à Rome. Ils étoient pris du corps de Decurions, & portoient la robe pretexte, ou bordée de pourpre. Cette magistrature duroit cinq ans.

DUUMVIR. Il y avoit aussi à Rome des *Duumvirs*, qui étoient des Commissaires de la Marine. Ils avoient le soin des vaisseaux, & des équipages &c. Ils furent créez l'an 542. de Rome. Il y avoit encore des *Duumvirs* surnommez *capitaux*, qui étoient les Juges criminels. Ils condamnoient à la mort, & on appelloit de leur sentence au peuple, lequel seul avoit droit de confirmer le jugement de mort contre un citoyen. Les premiers Magistrats de Rome qu'on a nommez *Duumvirs*, furent créez sous Tarquin le Superbe. Il leur confia la garde des livres de la Sybille.

DUY. s. m. Arbre du païs des Noirs, qui porte des pommes bonnes à manger. Il est d'une hauteur, & d'une épaisseur mediocre.

D Y N.

DYNASTIE. s. f. Terme d'Histoire, qui se dit d'une lignée, ou suite de Rois qui ont regné l'un après l'autre dans un Royaume. On fait souvent mention des *Dynasties* des Perses, des Assyriens, des Medes, &c. Manethon a laissé une Chronologie Historique d'Egypte divisée en 30. *Dynasties*. Voyez MARSHAM.

Ce mot vient de *dynastia*, Grec derivé de *dynasthai*, qui signifie *être puissant*, *être Roi*.

D Y P.

DYPTIQUES. s. m. C'étoient les regîtres publics sur lesquels s'inscrivoient les noms des Consuls, & des Magistrats chez les Payens; des Evêques, & des morts chez les Chretiens. L'Empereur ordonna que le nom du nouveau Patriarche fût mis dans les sacrez *Dyptiques*. LE P. DOUCIN. Justinien offensé que le Pape Vigile eût refusé de souscrire la condamnation des trois Chapitres, ordonna que son nom fût rayé des *Dyptiques*. DU PIN.

D Y S.

DYSSENTERIE, ou DISENTERIE. s. f. Terme de Medecine. C'est proprement un flux de ventre sanguinolent, accompagné de douleurs & de trenchées, que les Latins appellent *tormina*. Ceux qui en sont attaquez jettent aussi quelquefois avec les excremens, du pus & de la sanie, & quelquefois des mucositez blanchâtres, & des racleures de boyaux en forme de petites peaux. Ces racleures ne sont autre chose que

que quelques mucositez dessechées, qui se detachent des boyaux, où elles s'étoient colées. Il y a une *dyssenterie benigne* qui n'est point contagieuse d'ordinaire, ni accompagnée d'accidens fort facheux. Il y en a une *maligne* qui est jointe à une fievre pestilentielle, & qui se communique, ravageant des villes, & des Provinces entieres: celle-ci arrive souvent dans les armées à cause des mechantes eaux, & des mauvais alimens. La *dyssenterie* est produite par une bile, ou par quelque autre humeur acre & corrosive qui ouvre les vaisseaux des intestins, qui en picote les membranes, & qui enfin les ulcere. Il y a une dejection sanguinolente, où le sang coule par le bas sans douleur, & sans que les boyaux soient blessez, qui ne s'appelle *dyssenterie* que fort improprement.

Ce mot vient de *dys*, qui signifie, Avec peine, avec difficulté, & de *enteron*, intestin.

DYSPEPSIE. s.f. Terme de Medecine. Difficulté de digerer. La *dyspepsie* est causée par la foiblesse du levain de l'estomac.

Ce mot vient de *dys*, difficilement, avec peine, & de *peptein*, cuire.

DYSPNÉE. s.f. Terme de Medecine. Difficulté de respirer. La *dyspnée* a trois degrez, sçavoir la courte-haleine, l'asthme & l'orthopnée. La *courte-haleine* qui retient aussi le nom de *dyspnée*, est une difficulté de respirer qui n'est pas fort grande. *L'asthme* est une difficulté de respirer plus grande, accompagnée de ronflement & de siflement. *L'orthopnée* est la plus violente de toutes, les malades ne pouvant demeurer couchez, & étant obligez d'être debout, ou assis, afin de pouvoir respirer. Les causes les plus frequentes de la *dyspnée*, sont les phlegmes contenus dans les bronches, & la constriction trop forte de ces mêmes bronches, qui empêchent l'entrée facile de l'air dans les poumons.

Ce mot vient de *dys*, difficilement, malaisement, & de *pnein*, respirer.

DYSSYLLABE. adj. Mot composé de deux syllabes. Un spondée est un pied *dyssyllabe*, composé de deux syllabes longues.

DYSURIE. s.f. Terme de Medecine. Difficulté d'uriner accompagnée de douleur & d'une sensation de chaleur. On l'appelle aussi *ardeur d'urine*, parcequ'il semble que l'urine en sortant brûle l'uretere. Cette maladie differe de la strangurie, en ce que dans celle-ci l'urine ne sort que goute-à-goute, au lieu que dans la *dysurie* elle coule sans interruption, & souvent en la quantité requise. Les causes les plus ordinaires de la *dysurie*, sont l'acrimonie de l'urine, & l'excoriation, ou l'exulceration du col de la vessie, & du canal urinaire. Ce mot est Grec, composé de la particule *dys*, difficilement, avec peine, & de *ourein*, uriner.

FIN DU PREMIER TOME.